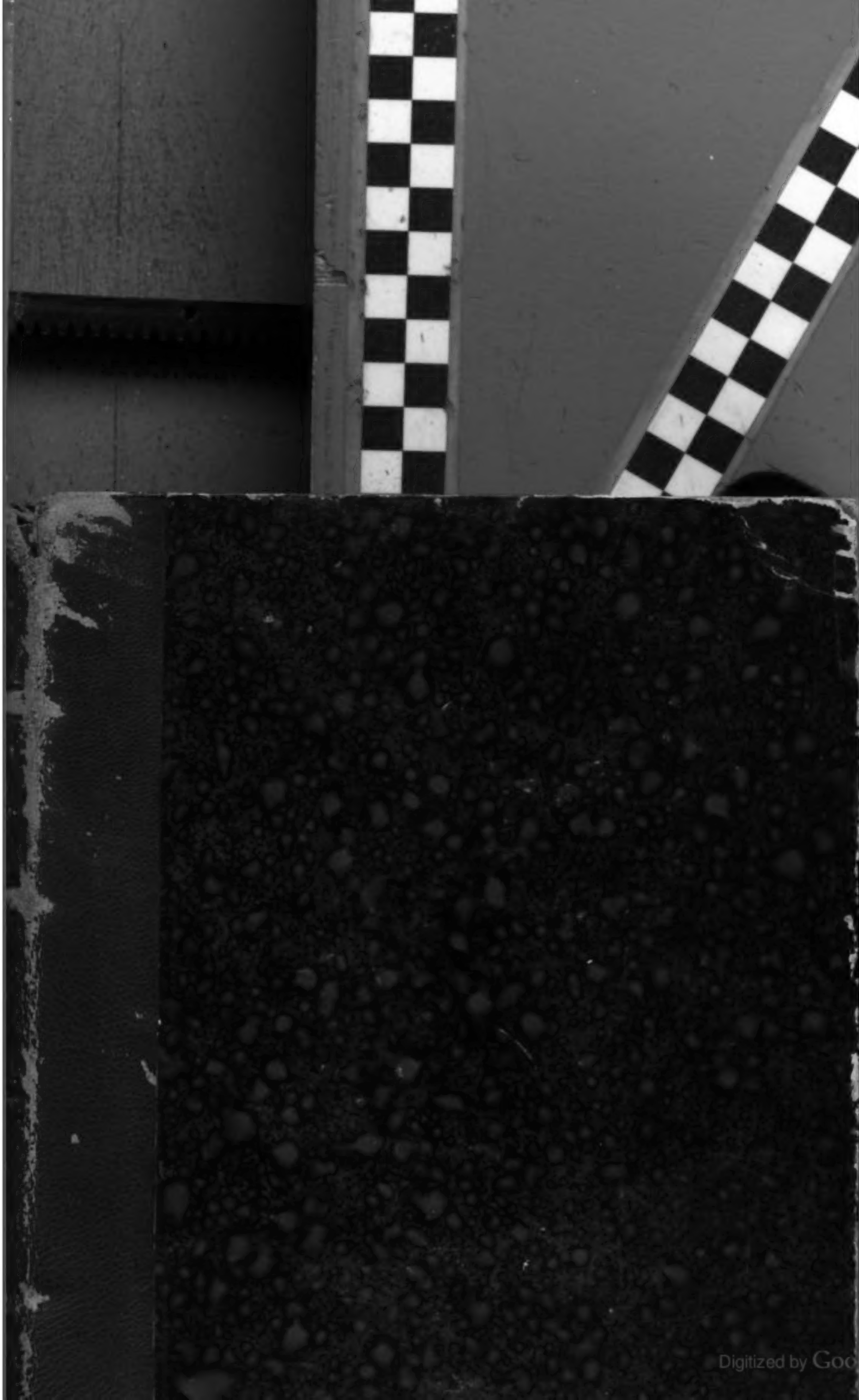
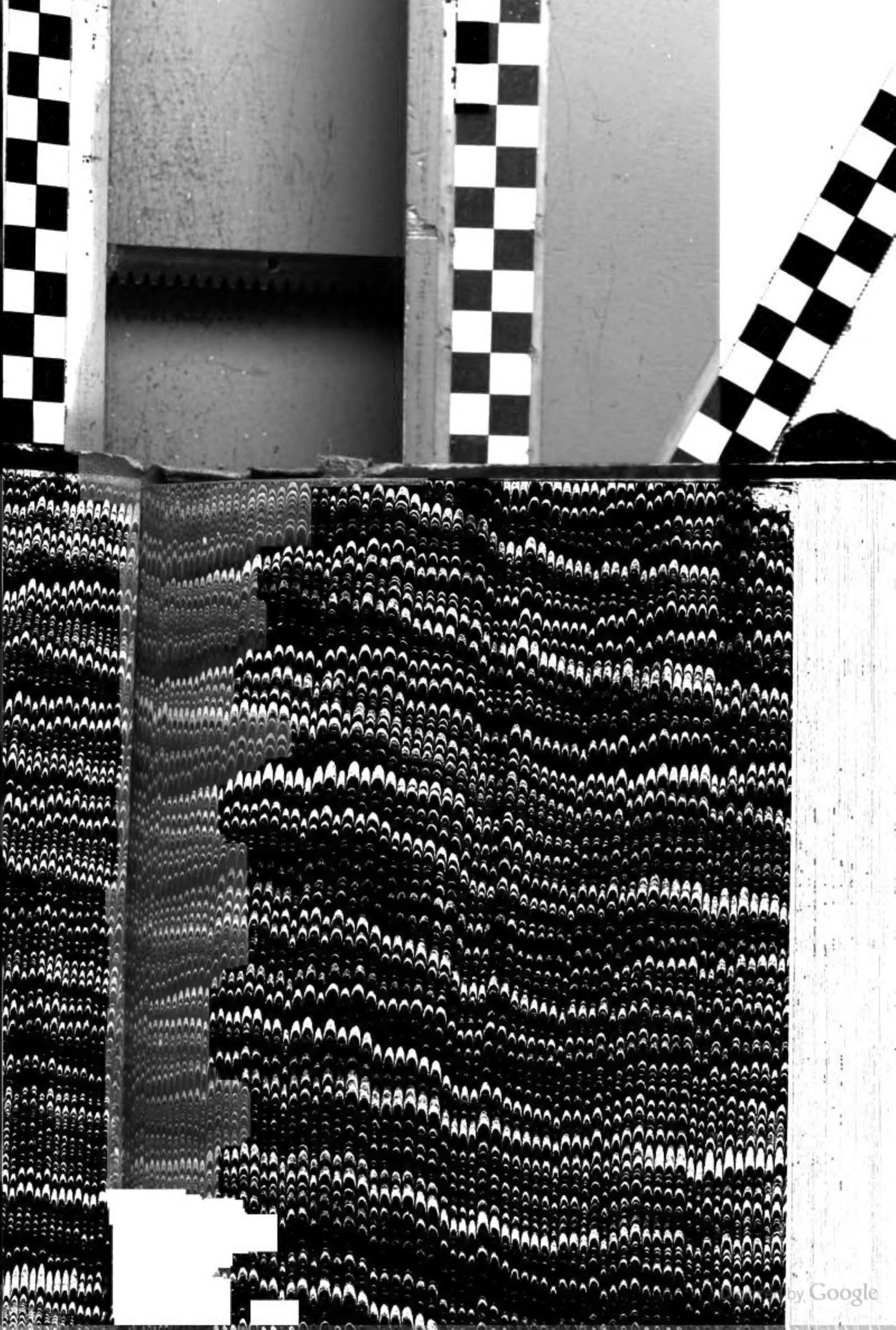




RÉPERTOIRE

DES

CONNAISSANCES USUELLES

LISTE DES AUTEURS QUI ONT CONTRIBUÉ A LA REDACTION
DU 16[e] VOLUME DE CETTE ÉDITION.

MM.

Aimé-Martin.
Artaud, ancien insp. général des études.
Aubert de Vitry.
Audiffret (H.).
Bardin (le général).
Barré.
Barreswil.
Baudement (T.).
Béchem (Charles).
Belfield-Lefèvre.
Berthelot (Sabin).
Berville (S.-A.), président à la Cour impériale de Paris.
Billot.
Boistel (J. M.).
Bordas-Demoulin.
Bory de Saint-Vincent, de l'Académie des Sciences.
Bouchitté (H.), recteur de l'Académie de Chartres.
Bouillet.
Boullée (A.)
Bourdon (D[r] Isid.), de l'Académie impériale de Médecine.
Bradi (comtesse de).
Breton, de la *Gazette des Tribunaux.*
Briffault (Eugène).
Brunet (Gustave), à Bordeaux.
Burette (Théodose).
Capefigue.
Castil-Blaze.
Champagnac.
Champollion-Figeac.
Charbonnier (D[r]).
Chasles (Philarète), professeur au Collége de France.
Chevalier (Michel), de l'Institut.
Colombat (D[r]), de l'Isère.
Coquerel (Charles).
Corbière (Edouard), au Havre.
Coupin (P.-A).
Courtets de l'Isle (P.).
Cuvier (Georges), de l'Académie des Sciences.
D'Alembert.
Danjou (F.).
David (Pierre), ancien consul général.
David (Jules-A.).
Delasiauve (D[r]), médecin de l'hospice de Bicêtre.
Delbarre.
Démezil.
Denne-Baron.

MM.

Descloizeaux (Ernest), ancien secrétaire général du ministère de la justice.
Dubois (A.), à Valenciennes.
Du Bois (Louis).
Duchesne aîné, l'un des conservateurs de la Bibliothèque impériale.
Dufey (de l'Yonne).
Du Mège (Ch.-Alexandre).
Dumersan, l'un des conservateurs de la Bibliothèque impériale.
Dupouy (Charles).
Du Rozoir (Charles).
Duval (Georges).
Duval (D[r] V.).
Favrot.
Fayot (Frédéric).
Ferry, ancien examinateur à l'École Polytechnique.
Fillioux (A.).
Forget (D[r]), professeur à la Faculté de Médecine de Strasbourg.
Fossati (D[r]).
Foucault (D[r]).
Français de Nantes (comte).
Gall (Fr.).
Gallois (Napoléon).
Gaubert (Paul).
Gaultier de Claubry.
Géruzez.
Golbéry (Ph. de).
Grellet du Peyrat.
Guizot (F.), de l'Académie Française.
Hennequin.
Héreau (Edme).
Hugue (J.-P.), pasteur.
Huguier (D[r]), chirurg. de l'hôp. Beaujon.
Husson (Auguste).
Janin (Jules).
Jaucourt (chevalier de).
Jay, de l'Académie Française.
Julia de Fontenelle.
Labat (D[r]).
Lacretelle, de l'Académie Française.
Lainé, anc. généalogiste des ordres du roi.
Laurent (C.), ancien chirurgien en chef de la marine.
Laurentie.
Lavigne (E.).
Leglay (D[r]), archiviste à Lille.
Legoyt (Alfred).
Lemoine (Théodore).
Lemonnier (Charles).

MM.

Lenoir (Ch[er].-Alexandre)
L'Espinasse (Fonmartin de.
Louvet (L.).
Lundblad (T.-F. de).
Mac-Carthy (Oscar).
Manno (baron), de l'Académie des Sciences de Turin.
Martin (Henri).
Matter.
Merlieux (Ed.).
Michelet, de l'Institut.
Millin, de l'Institut.
Moléon (V. de).
Mouisse (F. de
Nisard (Désiré), de l'Académie Française.
Og (A.).
Ourry.
Paffe (C.-M.).
Pagès, de l'Ariége.
Pariset, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine.
Passot (F.).
Pautet (Jules).
Pelouze père.
Pericault (Antoine).
Pichot (Amédée).
Pillwuyt (Emmanuel).
Reiffenberg (baron de).
Rolle (Hippolyte), bibliothécaire en chef de la ville de Paris.
Saint-Prosper.
Saint-Prosper jeune.
Salvandy (T.-A de), de l'Académie Française.
Salverte (Eusèbe), de l'Institut.
Sandeau (Jules), de l'Acad. Française.
Saucerotte (D[r]).
Savagner (A.).
Say (J.-B.), de l'Institut.
Sédillot.
Teyssèdre.
Tissot, de l'Académie Française.
Tollard aîné.
Tournal.
Tourreil (L. de).
Vaucher, de Genève.
Vaudoncourt (le général G[al] de).
Vauthier (L.-L.).
Veuillot (Louis).
Viennet, de l'Académie Française.
Viollet-Leduc.
Virey (J.-J.), de l'Académie de Médecine.

Paris. — Typographie de Firmin Didot et C[ie], rue Jacob, 56.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION

ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT

Seconde édition

ENTIÈREMENT REFONDUE

CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE DE PLUSIEURS MILLIERS D'ARTICLES TOUT D'ACTUALITÉ

Celui qui voit tout abrége tout.

MONTESQUIEU.

TOME SEIZIÈME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

M DCCC LXVII

Les lecteurs sont prévenus que tous les mots espacés dans le texte courant (par exemple : Transsubstantiation, ***Immortalité, César***) sont l'objet d'articles spéciaux dans le Dictionnaire, et constituent dès lors autant de renvois à consulter.

DICTIONNAIRE

DE

LA CONVERSATION

ET DE LA LECTURE.

SAXOPHONE, instrument de cuivre, ainsi nommé du nom de son inventeur, M. Sax, facteur d'instruments à Paris. C'est un instrument doux, et non d'une sonorité violente comme on le croit communément, et qui se joue avec un bec à anche simple, comme la clarinette. Le corps du *saxophone* est un cône parabolique en cuivre, armé d'un système de clefs. Ces voix nouvelles données à l'orchestre possèdent des qualités rares et précieuses. Douces et pénétrantes dans le haut, pleines et onctueuses dans le grave, leur médium a quelque chose de profondément expressif. C'est un timbre *sui generis*, offrant de vagues analogies avec les sons du violoncelle, de la clarinette et du cor anglais, et revêtu d'une demi-teinte cuivrée, qui lui donne un accent particulier. Agiles, propres aux mouvements d'une certaine rapidité presque autant qu'aux cantilènes gracieuses et aux effets d'harmonie religieux et rêveurs, les *saxophones* peuvent figurer avec un grand avantage dans tous les genres de musique, mais surtout dans les morceaux lents et doux. Cet instrument se joue avec une grande facilité, le doigté procédant du doigté de la flûte et de celui du hautbois. Les clarinettistes, déjà familiarisés avec l'embouchure, se rendent maîtres de son mécanisme en très-peu de temps.

On doit au même facteur de nouveaux instruments de cuivre *à bocal* (à embouchure évasée) avec un mécanisme de trois, quatre ou cinq cylindres, en usage aujourd'hui dans la plupart des musiques militaires de France, et auxquels leur inventeur a donné les noms de *saxhorn*, de *saxotromba* et de *saxotuba*. Leur son est rond, pur, plein, égal, retentissant et d'une homogénéité parfaite dans toute l'étendue de leur échelle. Les *saxhorns* suraigus et ceux dits *contre-basses d'harmonie* sont appelés à prendre place très-prochainement dans tous les grands orchestres de symphonie.

SAY (JEAN-BAPTISTE) fut l'un des économistes les plus renommés, et pendant longtemps le plus populaire, ou du moins le plus connu de l'école économique moderne. Né à Lyon, le 5 janvier 1767, il se consacra d'abord à la carrière commerciale; mais venu à Paris au début de la révolution, il l'abandonna pour se vouer à l'étude des sciences et des lettres. Il fut employé par Mirabeau à la rédaction de son *Courrier de Provence*, et devint ensuite secrétaire de Clavière, alors ministre des finances. Avec quelques amis, comme lui partisans des réformes utiles, Champfort et Ginguené, puis Andrieux et Amaury Duval, il fonda un recueil périodique consacré à la propagation des doctrines philosophiques et littéraires alors professées par le plus grand nombre des patriotes éclairés. La *Décade philosophique, politique et littéraire* remplaça avec succès l'ancien *Mercure de France*. Say avait beaucoup étudié le système économique de l'Angleterre, et surtout l'ouvrage célèbre d'Adam Smith, les *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*. A peine le connaissait-on en France, rebutés qu'étaient les lecteurs par de mauvaises traductions. Say entreprit de populariser la doctrine de Smith par une habile refonte de son livre, et il y réussit. Voilà le service rendu par Say aux études économiques et son vrai titre à la renommée. Ce titre est assez éminent. Son *Traité d'Économie politique* n'est en effet autre chose qu'une très-bonne mise en œuvre des recherches de l'économiste anglais. Les faits et les conséquences de ces faits y sont résumés avec ordre, avec netteté. L'écrivain français sait les resserrer sans nuire à la lucidité de son exposition. Son style, toujours clair, ne manque ni de fermeté ni de la sorte d'élégance que comporte le sujet. Il obtint en France et à l'étranger tout le succès compatible avec le genre de l'ouvrage.

La vie de J.-B. Say, comme celle de presque tous les hommes livrés à une science ou à un art, est à peu près tout entière dans les ouvrages où il a professé les doctrines qu'il avait adoptées, et dans l'enseignement public de ces doctrines au Conservatoire des Arts et Métiers. Il y occupa, avec autant d'honneur que de zèle, la chaire créée pour cet enseignement. Après la révolution du 18 brumaire an VII, Say avait été appelé au Tribunat. Persuadé que le pouvoir avait toujours besoin de conseils libres et même de contrôle, il y avait pris rang parmi ceux de ses collègues qui, comme Andrieux et Benjamin Constant, croyaient utile d'exercer sur les lois présentées par le gouvernement consulaire une critique sévère. « On ne s'appuie que sur ce qui résiste, » disait Andrieux au premier consul; mot profond, dont la chute d'une puissance empressée de s'affranchir de tout contrôle n'attesta que trop la justesse. Say subit avec ses collègues l'élimination dont fut frappé le Tribunat. Resté depuis cette disgrâce étranger aux fonctions publiques, il s'honora par l'abstinence de toute vue ambitieuse, et n'eut plus d'autre souci que sa science et sa renommée. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Traité d'Économie politique, ou simple exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*. C'est son meilleur ouvrage. Traduit dans toutes les langues de l'Europe, l'original a eu cinq éditions de 1803 à 1826. 2° *Catéchisme d'Économie politique* (1815). La cinquième édition est aussi de 1826. 3° *Lettres à Malthus*

sur différents sujets d'économie politique (Paris, 1820). 4° Et enfin, *Cours complet d'Économie politique pratique* (6 vol. in-8°, Paris, 1829). Say mourut à Paris, le 16 novembre 1832. AUBERT DE VITRY.

SAY (HORACE-ÉMILE), fils du précédent, né à Noisy-le-Sec, le 11 mars 1794, s'est fait connaître par de solides articles d'économie politique fournis au *Journal des Débats*, et par des travaux particuliers sur cette science. Ses *Études sur l'administration de la ville de Paris et du département de la Seine* (Paris, 1845), lui assignent un rang distingué parmi les économistes contemporains. Ancien négociant, juge au tribunal de commerce et membre de la chambre de commerce, il est connu comme l'un des plus chauds partisans du *libre échange*. Avant 1848 il s'était à diverses reprises, mais toujours sans succès, mis sur les rangs pour la députation aux élections du département de la Seine. Après la révolution de Février, il échoua aussi dans sa candidature à l'Assemblée nationale. Il est depuis longues années membre du conseil municipal de Paris.

SAYN-WITTGENSTEIN (Famille). L'ancien comté immédiat de l'Empire, *Sayn*, situé dans le Westerwald et dépendant du cercle de Westphalie, comprenait un territoire d'environ 16 myriamètres carrés, et se composait de deux divisions principales, l'une appelée *Hachenbourg*, aujourd'hui dépendance du duché de Nassau, et l'autre *Altenkirchen*, qui depuis 1815 fait partie de la province rhénane des États prussiens. Ce comté appartenait à la famille de *Sayn*, qui en avait pris le nom et dont le castel originaire, aujourd'hui en ruines et situé près du village du même nom, se trouve dans l'arrondissement de Coblentz. Cette maison s'éteignit dès l'an 1246 dans sa descendance mâle, et le comté passa alors à Adélaïde, sœur du dernier comte, *Henri II*, laquelle avait épousé le comte de Sponheim. En 1264 les deux fils issus de ce mariage se partagèrent l'héritage paternel et maternel, et formèrent deux nouvelles lignes. Quand, en 1606, la ligne aînée vint à s'éteindre, le comté de Sayn fit retour à la ligne cadette, représentée par le comte *Louis l'Ancien*. A sa mort, arrivée en 1607, celui-ci, par son testament, distribua ses biens entre ses trois fils, qui fondèrent alors les trois lignes de *Sayn-Wittgenstein-Berleburg*, de *Sayn-Wittgenstein-Sayn*, et de *Sayn-Wittgenstein-Hohenstein*. La première et la dernière subsistent encore.

SAYON. *Voyez* COTTE D'ARMES.

SBIRRES. On appelait ainsi autrefois en Italie, et surtout dans les États de l'Église, les employés de justice et de police. Ils étaient organisés militairement, et furent supprimés en 1809. Leur chef portait le titre de *barigello*.

SCABIEUSE, genre de plantes de la famille des dipsacées, de la tétrandrie-monogynie du système sexuel, qui croissent naturellement dans les prés secs, les montagnes et les forêts des parties moyennes de l'Europe et de l'Asie. Ce sont des plantes herbacées, à feuilles entières, à fleurs groupées en capitules terminaux, entourés d'un involucre polyphylle, et dont le réceptacle est garni de paillettes; le tube du calice est adhérent à l'ovaire, et son limbe, allongé, se termine par cinq espèces de soies; la corolle est épigyne et à quatre ou cinq lobes.

La *scabieuse fleur de veuve* (*scabiosa atropurpurea*, L.), cultivée dans nos jardins, doit son nom spécifique à la couleur brun-pourpre très-foncé de ses fleurs, qui à la vérité dans certaines variétés deviennent aussi purpurines, rose-clair ou panachées. On cultive également la *scabieuse du Caucase*, dont les grands capitules sont d'un bleu de ciel délicat et un peu pâle, et la *scabieuse de Crète*, dont les fleurs, presque blanches, se succèdent pendant tout l'été.

Ce nom de *scabieuse* vient de *scabies*, gale, à cause des propriétés que l'on attribuait autrefois à la *scabieuse tronquée* de guérir diverses maladies de la peau. La *scabieuse tronquée* (*scabiosa succisa*, L.), vulgairement *succise*, *mors* (ou *morsure*) *du diable*, doit ces diverses dénominations à ce que sa souche est brusquement tronquée à son extrémité inférieure, comme si elle eût été mordue ou rongée sous terre. Ceux qui lui attribuaient des vertus si efficaces prétendaient que c'était la suite des morsures faites par le diable pour détruire une plante si précieuse pour l'homme.

SCABINI. *Voyez* ÉCHEVINS.

SCABINS. *Voyez* ECCLÉSIARQUES.

SCÆVOLA. *Voyez* MUCIUS.

SCALA (Théâtre *della*), nom du grand théâtre de Milan.

SCALA SANTA (La). *Voyez* LATRAN (Saint-Jean-de-).

SCALDE dérive du vieux mot islandais *skalld*, qui signifie *poëte*. On donnait surtout le nom de *scaldes* aux poëtes qui exerçaient la poésie (*skalldskrap*) comme une vocation exigeant une éducation savante, à cause de la construction du vers et surtout à cause de la langue poétique, habituée à déguiser les choses ordinaires, et aussi riche en allusions qu'en images. Cette langue poétique, savante, énigmatique, provenait en partie d'antiques traditions, dont l'emploi est enseigné dans la seconde Edda par la *skalda* composée expressément à cet usage, et passait pour l'une des conditions essentielles des chants des scaldes. Elle servait d'ornement aux faits historiques qu'ils célébraient. En effet, célébrer par des chants les hauts faits des vivants et des ancêtres était le véritable but de la poésie des scaldes, quoique ce ne fût pas le seul. Aussi les princes appelaient-ils les scaldes à leur cour, pour qu'ils célébrassent leurs exploits; et ceux dont les scaldes chantaient la gloire les récompensaient magnifiquement, parce que c'était à qui se ferait célébrer par les scaldes les plus habiles. Il ne s'est conservé qu'un très-petit nombre de chants complets des scaldes; en revanche on en a une foule de fragments dispersés partie dans la seconde Edda, partie dans les sagas et partie dans l'*Heimskrigla* de Snorri. On trouve dans un manuscrit d'Upsal de la seconde Edda, qui a été imprimée dans l'*Historia literaria Islandica* d'Einarsen, une liste des plus célèbres scaldes islandais et norvégiens du treizième siècle, sous le nom de *Skaldatal*. Les chants relatifs aux traditions religieuses et héroïques qui sont réunis dans l'Edda proviennent d'une époque où une classe spéciale de scaldes ne s'était pas encore constituée, ainsi qu'il arriva plus tard. On ne cite pas les noms de ceux par qui ils furent composés. Le contenu en est mythique, et le style simple, quoique grandiose; aussi sous le nom de *Chants de l'Edda* les distingue-t-on de ceux qu'on appelle de préférence *chants des scaldes*, et qui proviennent de scaldes connus, quoiqu'il faille, à bien dire, les considérer comme la source première de ce que plus tard on finit par appeler la poésie des scaldes.

SCALIGER (JULES-CÉSAR) l'un des savants les plus célèbres du commencement du seizième siècle, prétendait descendre des Scala, princes souverains de Vérone de l'an 1260 à l'an 1367, et racontait avec de grands détails comment, après avoir été page de l'empereur Maximilien, il avait fait la guerre en Italie et s'était distingué à la bataille de Ravennes, où il avait perdu son père et son frère aîné; comment il s'était fait cordelier, dans l'espoir de devenir un jour pape et de recouvrer ainsi sa principauté; comment, enfin, il avait quitté cet ordre pour exercer la médecine. Mais les recherches de Scioppius, de Bayle, celles surtout de Scipion Maffei, dans la *Verona illustrata*, et de Tiraboschi, dans l'*Histoire de la Littérature italienne*, ont détruit tout cet échafaudage, et constaté que le père de Scaliger était un peintre en miniature de Padoue, qui se nommait Benoît Bordoni; que le jeune savant étudia à Padoue sous Cælius Rhodiginus; qu'il s'adonna en particulier à la médecine; qu'il fut choisi en qualité de médecin par l'évêque Antoine de La Rovère, qui l'amena avec lui à Agen, en 1525. Il épousa, en 1529, Audiette de Roques-Lobejac, âgée de seize ans, et dont il eut beaucoup d'enfants, et passa à Agen le reste de ses jours. C'est là qu'il composa les ouvrages qui le placèrent en peu de temps à la tête des érudits de son

siècle. Il cultiva la poésie avec quelque succès, et écrivit en latin avec une clarté et une élégance qui servirent de modèles à ses contemporains. Il fit sentir aux botanistes la nécessité de classer les plantes d'après leurs formes et leurs caractères distinctifs, plutôt que d'après leurs propriétés. On lui doit des notes sur le *Traité des Plantes* de Théophraste, et sur celui qui est attribué à Aristote; il a traduit en latin l'*Histoire des Animaux* de ce dernier auteur, et le livre des *Insomnies* d'Hippocrate. Mais les deux ouvrages qui contribuèrent le plus à établir sa réputation furent : 1° le traité *De Causis Linguæ Latinæ*, qui est encore estimé de nos jours; 2° *Poetices libri VII*, traité rempli d'érudition, mais qui fait peu d'honneur au goût de Scaliger. En effet, on y voit qu'il préférait les tragédies de Sénèque à celles du théâtre grec, les satires de Juvénal à celles d'Horace, qu'il attribuait à Virgile plus d'invention qu'à Homère, et qu'il ne trouvait rien d'admirable dans les poésies de Catulle. La renommée de Scaliger attirait à Agen une foule de gens de lettres de toutes les parties de la France, des Pays-Bas et de l'Allemagne; il avait un caractère généreux, et se montrait aussi libéral que le permettait la médiocrité de sa fortune; mais sa vanité était extrême. Il mourut le 21 octobre 1558, âgé de soixante-quinze ans.

SCALIGER (Joseph-Juste), l'un des plus savants philologues du seizième siècle, était le dixième fils de Jules-César Scaliger, et naquit à Agen, le 4 août 1540. Il commença ses études à Bordeaux, puis il les continua sous la direction de son père, jusqu'à la mort de celui-ci. Il se rendit ensuite à Paris, où il reçut des leçons de grec du savant Turnèbe; mais le zèle du maître ne répondant pas à l'ardeur du disciple, celui-ci entreprit et acheva seul en deux années la lecture des poetes, des orateurs, des historiens et des auteurs classiques grecs. Il apprit de même, sans secours étranger, l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le persan et la plupart des langues de l'Europe. Sa mémoire était prodigieuse et sa pénétration remarquable. En 1562 il embrassa la religion réformée. L'année suivante, il fut choisi pour servir d'instituteur aux enfants de Louis de La Rocheposay, qui fut plus tard ambassadeur de France à Rome. Grâce à la générosité de son patron, il put visiter les principaux pays de l'Europe, et se mettre ainsi en rapport avec les savants ses contemporains. En 1578 il professait la philosophie à Genève; mais il n'y séjourna pas longtemps, et vint se fixer dans la belle terre de La Rocheposay, à Preuilly, près de Tours. Ce fut là que, dans un espace de douze années, il composa la plupart de ses ouvrages, jouissant en paix de sa renommée. En 1593 il céda aux instances des états de Hollande, qui le pressaient de venir occuper à Leyde la chaire devenue vacante par la retraite de Juste Lipse. Rien n'aurait troublé le bonheur et la gloire de Scaliger, qui était placé par l'opinion générale sur la même ligne que Juste Lipse et Casaubon, s'il n'avait pas voulu, dans une lettre à Jean Dousa, établir l'ancienneté de sa famille et renchérir encore à cet égard sur les vaniteuses prétentions de son père. Il prêta ainsi le flanc à des attaques, qui l'irritèrent d'autant plus qu'elles parurent fondées, en particulier à celles de Scioppius, qui dans son *Scaliger hypobolimæus*, prouve jusqu'à l'évidence la fausseté de cette généalogie. Scaliger ne put répondre que par des injures, et mourut bientôt après, d'une hydropisie, en 1609.

Ses travaux sur la chronologie, *Opus de Emendatione Temporum* (Paris, 1583), et son *Thesaurus Temporum, complectens Eusebeii Chronicon*, etc. (Genève, 1609), le recommandent particulièrement à la reconnaissance des amis des lettres. Nul n'avait encore porté le flambeau de la critique dans cette étude si importante; et s'il a commis des erreurs, on doit convenir qu'il a fourni lui-même les moyens de les relever. Comme philologue, il a commenté Varron, Verrius Flaccus, Festus, César, Sénèque, Tertullien, Catulle, Tibulle, Properce, Perse, Ausone, Manilius, Théocrite, Nonnus, Hippocrate; il a traduit en vers latins la *Cassandre* de Lycophron, l'*Ajax* de Sophocle, les épigrammes d'Agathias, et en vers grecs quelques-unes des épigrammes de Martial, et les sentences de Publius Syrus. On a recueilli ses dissertations, ses poésies, ses lettres, et même ses conversations. Celles-ci ont donné naissance à deux recueils intitulés : *Scaligerana prima* et *Scaligerana secunda*, dans lesquels, parmi une foule de trivialités et de jugements incomplets ou hasardés, on rencontre çà et là quelques observations utiles ou curieuses et quelques renseignements précieux pour l'histoire littéraire.

Vaucher, de Genève.

SCALPEL (du latin *scalpellus*, dérivé de *scalpo*, je gratte, j'incise), instrument tranchant, mis en usage par les anatomistes pour inciser et isoler les tissus. Il est composé d'une lame, fixée à un manche droit, et qui varie de forme selon les tissus sur lesquels on veut agir. Il y a des scalpels à lame droite, à lame convexe, à lame étroite, à un ou à deux tranchants. Ces diverses espèces de scalpels nécessaires à l'anatomiste sont ordinairement rangés dans une boîte, qui contient, en outre, des ciseaux, des érignes, des pinces, etc., et qu'on désigne sous le nom de *boîte à dissection*.

SCALPER. C'est pratiquer l'opération à l'aide de laquelle les sauvages de l'Amérique septentrionale arrachent la peau de la tête à leurs ennemis morts ou gravement blessés, afin de conserver cette peau ainsi arrachée, et qu'ils appellent *scalpe*, comme témoignage de leur valeur. Pour ce faire, ils enroulent les cheveux de leur ennemi autour de leur main gauche, et plaçant un pied sur le cou de la victime, il déchiquètent à l'aide de quelques coups de couteau la peau ainsi tendue. Il en résulte pour le patient des souffrances au delà de toute expression.

SCAMANDRE, aujourd'hui *Scamandro* ou *Mendere-su*, fleuve de la Troade, fameux dans l'histoire du siége de Troie et auquel, suivant Homère, les dieux donnaient le nom de *Xantos*. « Ses sources, nous apprend encore ce poëte, sont au nombre de deux : l'une verse des eaux tièdes d'où s'élève une épaisse fumée; l'autre, pendant l'été, roule des flots aussi froids que la neige. Là sont de larges et magnifiques bassins revêtus de pierres, où les femmes troyennes allaient laver leurs tuniques pendant la paix, avant l'arrivée des Grecs. » Ces sources, situées à l'est du mont Ida, subsistent encore, ainsi que l'ont constaté divers voyageurs modernes, entre autres l'auteur du *Voyage pittoresque de la Grèce*, M. de Choiseul-Gouffier. Le Scamandre se dirige vers la mer, dans la direction du sud-ouest : avant d'y verser le tribut de ses ondes calmes et abondantes au cap Sigée, il reçoit le torrent *Simoïs*. Tandis que le Simoïs était jadis une divinité redoutée, le Scamandre, bienfaiteur de la contrée, recevait un culte assidu : il avait ses fêtes et ses pontifes. Par un usage antique, on lui offrait avec des chants d'allégresse ce tribut de l'innocence et de la jeunesse qui n'appartient qu'à l'amour. F. Gail.

SCAMMONÉE, suc gommo-résineux, que l'on obtient par incision de plusieurs racines, et dont on fait usage en médecine comme d'un bon purgatif. La scammonée la plus estimée est celle qui provient du *liseron scammonée* de Syrie, et se recueille particulièrement aux environs d'Alep. Le commerce apporte ce produit de Smyrne; mais il est alors mêlé à d'autres substances, et présente des morceaux plus compactes. La scammonée est légère, tendre, friable, d'un gris brun désagréable. Le suc du *liseron des haies*, qui croît dans nos haies vives, se vend sous les noms de *scammonée d'Europe* et de *scammonée d'Allemagne*; celui du *liseron bryone* prend dans le commerce les noms de *scammonée d'Amérique* : ces deux produits sont faiblement purgatifs. La *scammonée de Montpellier*, ou *en galettes*, est le suc concret et noirâtre extrait des racines blanches du *cynanchum monspeliacum* (voyez Asclépiadées). C'est un purgatif énergique et dangereux, que la fraude substitue trop souvent à la véritable scammonée. Deux espèces de périploque, le *periploca scammona*, et le *periploca mauritiana*, fournissent aussi une sorte de scammonée. Celle

que donne le premier de ces arbres est usitée en Égypte.

SCANDER (du latin *scandere*, monter lentement). C'est, en termes de poésie ancienne, *mesurer* un vers, ou compter combien il a de pieds ou de syllabes, en indiquant dans la prononciation les longues et les brèves, d'où résulte une espèce de progression harmonique, depuis le premier pied jusqu'au dernier. Chaque espèce de vers se *scande* d'une façon différente, suivant le nombre et la nature des pieds dont il est composé.

SCANDERBEG. Ce héros de l'Albanie, dont le véritable nom était *Georges Kastriota*, naquit en 1414. Il était le plus jeune fils de Jean Kastriota, seigneur d'Æmatie en Albanie, et de la princesse servienne Woisawa. Quand, en 1423, le sultan Amurath envahit pour la première fois l'Épire, il n'avait encore que neuf ans, et fut ainsi que ses frères livré comme otage au sultan, qui l'emmena dans son sérail. Remarquable par sa beauté physique et par son intelligence, il fut circoncis et élevé dans l'islamisme. A l'âge de dix-neuf ans il reçut le commandement d'un sandjak. Ses hauts faits lui méritèrent le surnom de d'*Iskenderbeg*, c'est-à-dire de prince Alexandre. Mais à la mort de son père, arrivée en 1432, le sultan ayant confisqué sa propriété, l'âme du jeune homme ne respira plus que la vengeance. Déjà ses trois frères étaient morts des effets lents du poison, et un sort pareil lui était réservé. Il s'échappa donc un jour, à l'âge de vingt-neuf ans, du camp impérial, après avoir contraint le secrétaire d'État du sultan à lui délivrer un ordre adressé au commandant de Kroja (aujourd'hui *Akhissar*) en Albanie, et lui enjoignant de reconnaître le porteur comme son successeur dans le commandement de cette place. Une fois muni de l'ordre, il massacra ce secrétaire, puis s'enfuit, le 10 novembre 1443, dans les montagnes boisées qui avoisinent le Drino. Il y réunit 600 fugitifs et montagnards, auxquels il ouvrit les portes de Kroja quand il en eut pris le commandement. La garnison turque fut égorgée pendant qu'elle était plongée sans défiance dans le sommeil. Il appela ensuite ses parents et tous les braves Albanais à Kroja, pour prendre part à la délivrance de leur pays. Les diverses places fortes lui ouvrirent leurs portes l'une après l'autre sans résistance; et au bout de trente jours il se trouvait maître de toute l'Albanie. Il convoqua alors à Lissus (*Allesio*, à l'embouchure du Drino) les princes d'Albanie les plus voisins. Il le reconnurent pour leur chef, et consentirent à lui payer tribut. Puis, à la tête de 7,000 cavaliers et de 8,000 hommes de pied, il marcha à la rencontre d'une armée de 40,000 Turcs aux ordres d'Ali-Pacha, et la mit complétement en déroute. Trois autres pachas envoyés contre lui essuyèrent de semblables défaites. Enfin, au mois de mai 1449, Amurath vint l'attaquer en personne, à la tête d'une armée de 100,000 hommes, mais ne fut pas plus heureux. L'année d'après, Amurath vint encore mettre le siége devant Kroja; mais Scanderbeg le força à le lever. Après la mort d'Amurath, Scanderbeg, quoique battu à diverses reprises et affaibli par la défection de quelques-uns de ses capitaines, se maintint en possession de l'Albanie, malgré les armées de Mahomet II, qui dut finir par lui abandonner ce pays, aux termes d'un traité de paix conclu en 1461. Trois ans plus tard, quand le pape Pie II prêcha une nouvelle croisade, Scanderbeg, cédant aux suggestions des envoyés de Venise et aux exhortations du pape, rompit le traité, et battit successivement deux des généraux les plus distingués du sultan. Enfin, Mahomet II envahit lui-même l'Albanie avec une armée de 100,000 hommes; mais il échoua dans tous ses efforts contre Kroja. Battu à diverses reprises par Scanderbeg, il dut évacuer le pays. Scanderbeg mourut peu de temps après, en 1466, à Alisso, et y fut enterré. Il laissait un fils mineur, Jean, qu'il recommanda à la protection de la république de Venise. La guerre dura encore douze années; les Turcs s'emparèrent de Kroja; et tout le pays, après avoir été horriblement dévasté, se soumit à la Porte. Barlesio, son compatriote et son contemporain, a écrit l'histoire de Scanderbeg (Rome, 1537). Il dit qu'il était d'une sobriété et d'une pureté de mœurs exemplaires; que, rigide observateur de ses devoirs religieux, il ne donna jamais dans sa vie publique et privée que de salutaires exemples.

SCANDEROUN. *Voyez* ALEXANDRETTE.

SCANDINAVE (Mythologie). *Voyez* NORD (Mythologie du).

SCANDINAVES (Langue et Littérature). Par *langues scandinaves* on désigne les langues parlées dans la presqu'île scandinave et dans les pays et les îles qui en dépendent : les langues danoise, suédoise, norvégienne et islandaise. Très-proches parentes entre elles et de même origine, elles le sont aussi avec la langue allemande, avec laquelle, de même qu'avec la langue depuis longtemps éteinte des Goths, elles constituent la grande famille des langues germaniques. En raison de la situation géographique des peuples qui les parlaient, on peut dire que les langues allemandes sont les langues germaniques du sud, et les langues scandinaves les langues germaniques du nord. Chez tous ces peuples il faut nécessairement supposer l'existence d'une langue primitive, de laquelle sont provenues les langues particulières. On croyait autrefois trouver cette langue primitive scandinave dans la langue des Eddas et des Sagas; et en conséquence, dans la supposition que la même langue avait autrefois été répandue dans tout le nord scandinave, on l'appelait l'*ancien scandinave*. A cet effet, on s'appuyait en partie sur la facilité avec laquelle les formes des langues suédoise et danoise peuvent être dérivées de cette langue, et en partie sur certains témoignages d'écrivains islandais du treizième siècle, d'après lesquels la Scandinavie aurait été peuplée par un certain peuple des Ases venu du Sud, sous la conduite d'Odin, qui lui aurait donné sa langue. A la place de cette donnée, qui a été démontrée insoutenable, on en a accepté maintenant une autre. Il ressort en effet des plus récentes investigations que dans leur ancienne patrie, qu'ils habitaient après s'être séparés déjà depuis longtemps au nord de la Russie de leurs frères les Germains du sud, les Germains du nord s'étaient déjà divisés en deux hordes, dont l'une, se dirigeant par mer à l'ouest, s'était rendue, en traversant les îles d'Aland, en Suède, où elle s'était d'abord fixée, aux environs du lac Mælar, puis de là s'était répandue au sud, à l'est et à l'ouest, dans les plaines de la côte orientale; tandis que l'autre, au contraire, se dirigeant partie par mer et partie par terre, du golfe de Bothnie au nord-ouest et sur les côtes de la mer Glaciale, avait gagné le nord de la Norvège, par la Finlande et la Laponie, et s'était établie d'abord dans la contrée appelée aujourd'hui *Helgeland*, d'où elle se répandit ensuite au sud, tandis que la partie méridionale de la Norvège recevait également sa population du sud-est par les *Gaules*, autre tribu d'origine germanique. On comprend dès lors comment la langue, d'abord commune, des Germains du nord, quand ceux-ci se furent divisés et eurent longtemps vécu dans leur nouvelle patrie, séparés les uns des autres par de vastes étendues de forêts impénétrables, dut prendre un caractère différent sur un sol si différent, ici dans les plaines du pays plat de la Suède, là dans les vallées et les *fjords* du plateau de la Norvège. Et en effet, si loin qu'on puisse remonter à l'aide des monuments qu'on possède, il est impossible d'aller au delà de l'existence d'une double langue scandinave, une à l'est et l'autre à l'ouest. Leur différence, qui à l'origine devait être minime et pouvait même ne consister que dans l'accent, ne saurait être que faiblement indiquée dans les plus anciens monuments de la langue scandinave que nous possédons, lesquels remontent au dixième siècle, c'est-à-dire dans les inscriptions runiques (*voyez* RUNES), en raison des moyens très-bornés que nous avons d'en déterminer la valeur vocale. En revanche, pour ce qui est du trésor de mots comme pour ce qui est des analogies vocales, c'est un fait bien caractéristique comment à la longue les deux langues se sont de plus en plus séparées, et comment le scandinave de l'ouest est devenu la langue norvégienne, et le scandi-

nave de l'est les langues suédoise et danoise. Sans parler de la différence de certaines expressions, les plus anciens débris de la littérature, de même que les noms de personnes et de lieux qui sont parvenus jusqu'à nous, font voir que les diphthongues caractérisent l'ancien norvégien, et sont remplacées par des voyelles longues dans l'ancien suédois, qui se rapproche peut-être davantage de la langue primitive (voyez Suédoise [Langue]). La langue danoise, dont l'ancien état n'est attesté par aucun monument écrit et est dès lors aussi énigmatique que celui du peuple qui la parlait, paraît être provenue d'une base gothique, profondément modifiée sous l'influence diverse et persistante des dialectes scandinaves de l'est. Tandis donc que les langues suédoise et danoise arrivaient à prendre une forme répondant aux conditions physiques et politiques où se trouvaient les peuples qui les parlaient, il en fut tout autrement du norvégien. C'est de cette langue seule et de sa littérature qu'il sera ici question.

Lorsque vers la fin du neuvième siècle (à partir de l'an 874) l'Islande fut peuplée par des émigrés venus de Norvège, la langue de la mère patrie, sa foi religieuse et ses mœurs s'y firent une patrie nouvelle. Son perfectionnement, fruit de la culture soignée de la poésie et du récit, s'y continua favorisé encore par les conditions physiques de l'île et par sa constitution politique, qui fit surgir une nouvelle époque de formation des fréquentes discussions auxquelles donnait lieu l'état de république où se trouvait le pays. Quand l'introduction du christianisme en Islande (an 1000) y fit connaître la langue latine, celle-ci donna bien son écriture à la langue nationale, qui jusque alors en avait été dépourvue; mais elle ne put point exercer une influence perturbatrice sur cette langue, à laquelle une riche poésie et les sagas avaient déjà imprimé un caractère distinctif, ni même en restreindre l'usage, comme il arriva ailleurs. Les choses ne se passèrent point ainsi en Norvège. Là, livrée déjà par la situation géographique même du pays, à diverses influences de nature à la transformer, la langue fut entravée dans son développement littéraire, puis dépossédée, comme langue écrite, lorsque le pays se trouva réuni au Danemark, à partir de la fin du quatorzième siècle, en même temps que la langue danoise était introduite dans l'Église, la politique et la littérature. Elle ne s'y est donc conservée, sans perdre toutefois son caractère original pour ce qui est de son trésor de mots et de sa prononciation, que dans de nombreux dialectes étrangers à la langue des villes, chez les habitants des vallées et des fjords. Elle éprouva le même sort dans les contrées où elle avait été introduite, soit par des Normands, soit par des Islandais. Tandis qu'elle a complétement disparu des côtes septentrionales de la France et des îles Britanniques, de même que du Groënland, elle ne s'est conservée qu'aux îles Faroë, dans un dialecte particulier. Elle n'en trouva qu'un asile plus sûr en Islande. Elle nous y présente le phénomène d'une langue dont les monuments écrits remontent jusqu'au onzième siècle, et qui se parle et s'écrit encore aujourd'hui à peu près de même qu'à cette époque; phénomène suffisamment expliqué par une littérature qui jamais ne subit d'interruption dans sa culture, de même que par la position isolée de cette île, perdue tout au fond du Nord. L'Islandais de nos jours lit facilement les sagas des époques les plus reculées, et il écrit dans leur langue pour l'homme vulgaire comme pour l'homme instruit.

En ce qui est dû nom même de cette langue, les anciens la nommaient les uns *dœnsk tunga* (langue danoise), les autres *norrœna tunga* (langue norvégienne). La première de ces dénominations, autrefois la plus répandue, mais non indigène, est empruntée à l'expression des pays du sud : *danica lingua*, et appartient à l'époque de la suprématie politique du Danemark, alors que sa langue, comme la plus connue, paraissait commune à tout le nord scandinave. La dénomination de *langue islandaise*, trop restreinte pour le moyen âge, convient tout aussi peu que celle, beaucoup plus large, d'*ancien scandinave;* la seule qui nous paraisse rationnelle, c'est celle d'*ancien norvégien-islandais*. L'ancienne langue norvégienne-islandaise produit la même impression générale que celle que peut produire sur l'étranger l'aspect des côtes déchirées et escarpées de la Norvège. L'accent en est dur et rude, la construction roide et gênée; son style est un style lapidaire particulier. Son système de prononciation, celui des voyelles, enrichi par diverses combinaisons des sons simples et par le remplacement tout particulier de l'*a* par l'*u* (exemple : *saga* au singulier, *sœgur* au pluriel), celui des consonnes augmenté d'un *d* et d'un *t* aspirés, qui la mettent sur la même ligne que la langue des Goths et celle des Anglo-Saxons ; enfin, sa flexibilité, qui la fait ressembler à la richesse de formes des anciennes langues classiques; tout cela lui donne un caractère de régularité et de rigoureuse conséquence qui n'a pas son pareil dans les autres langues germaniques. Sa composition de phrases est des plus simples en prose, et dans la poésie des scaldes au contraire elle subit les déplacements de mots les plus arbitraires.

La grammaire de l'ancienne langue norvégienne-islandaise, devenue de bonne heure l'objet de savantes études, ainsi qu'en témoignent quatre traités de grammaire du troisième siècle ajoutés à la seconde Edda, a été pour la première fois scientifiquement exposée par Rask, qui a ouvert la voie aux travaux de J. Grimm, et tout récemment à ceux de Munch et d'autres Norvégiens. Après le *Lexicon Islandico-Latino-Danicum* de Bjorn Haldorsen (Copenhague, 1814) est venu l'ouvrage de Holmboe, *Det Norske Sprogs væsentligste Ordforaad*, etc. (Vienne, 1852), où l'on trouve un parallèle des mots de l'ancien norvégien avec les mots corespondants des langues indo-germaniques. On annonce comme prochaine la publication d'un Dictionnaire de la langue poétique par Sveinbjœrn Egilsson, mort en 1853. Ivar Aasen a traité des divers dialectes norvégiens dans une grammaire (Christiania, 1848) et dans un Dictionnaire (Christiania, 1850).

De même que la langue dans laquelle elle est composée, la littérature appartient exclusivement aux Norvégiens et aux Islandais, et la dénomination d'*ancienne littérature scandinave*, puisque les Suédois et les Danois n'y ont aucune part, se justifie tout aussi peu que celle de *littérature islandaise*, du moins pour l'époque antérieure au quatorzième siècle. Si la part de la Norvège à ce qui reste de cette littérature est beaucoup moins considérable que celle de l'Islande, la situation géographique de la Norvège et son histoire, si on les compare à celles de l'Islande, permettent de conclure qu'on a fait en cela des pertes bien importantes, et que tous les ouvrages poétiques qui ne nous sont connus que par la tradition islandaise sont d'origine norvégienne. Dès le huitième siècle il s'y était développé une riche littérature ayant pour base les dieux et les héros. Dès le neuvième siècle l'art des scaldes y était parvenu à un haut degré de perfection lorsqu'on découvrit, à la fin de ce même siècle, l'Islande, où on le transporta. L'ancienne littérature norvégienne islandaise comprend une période d'environ trois cent cinquante ans, limitée d'une part par l'introduction de l'écriture latine et son application à la langue indigène, dans la seconde moitié du onzième siècle, et de l'autre par la perte de la liberté politique de l'Islande, vers la fin du quatorzième siècle, et la diminution de l'activité littéraire, qui en fut peu à peu la suite. Toutefois, comme elle ne fut jamais complétement interrompue en Islande, la poésie et les Sagas vont fort au delà de ce début. Ce qui semble constituer le caractère bien distinctif de l'ancienne littérature norvégienne-islandaise, c'est que là aussi comme ailleurs la poésie naquit avant l'écriture et se conserva fidèlement pendant des siècles jusqu'à ce qu'on eut inventé l'art de la fixer ; que la composition en prose précéda l'écriture; qu'elle ne fut pas créée après elle et par son moyen, et qu'elle ne fut transmise à l'écriture que par la voie du récit oral (voyez Saga).

La littérature poétique, dont la plus grande partie n'existe qu'en fragments, présente un vif contraste, rarement sauvé et adouci, entre la simplicité antique et la recherche postérieure de la poésie; la première, représentée par les poëmes de l'ancienne Edda, et la seconde, par les poëmes des scaldes. Ceux-là, qui à beaucoup d'égards sont pour nous les plus importants monuments de la poésie du Nord, et qui nous font si bien comprendre tout ce qu'il y avait de sévère inspiration, de puissante énergie et de grandeur hardie dans les anciens temps du paganisme, appartiennent à l'époque nationale. Ce sont les chants (*Hljod*, *Quida*) de la tradition des dieux et des héros, et ils peuvent en toute assurance être assignés au huitième siècle, dans la forme où ils ont été recueillis, à ce qu'on prétend, par Sæmund dans l'ancienne Edda. A la tradition des dieux se rapportent les prophéties relatives au sort de l'univers et des dieux contenues dans la *Vœluspa* et dans l'*Hyndluliod*, les chants relatifs aux luttes de Thor avec les géants dans l'*Hymsquida*, la *Thrymsquida* et l'*Harbardsliod*, la *Vegtamsquida* (le chant du voyageur, Odin, sur la destinée de Balder) et la *Hrafnagaldr Odin's* (le cri du corbeau d'Odin sur la mort de Balder). A la tradition héroïque appartiennent le poëme de Vœlund (Wieland le forgeron), et les poëmes provenant des traditions des Nibelungen, ceux de Sigurd, de Brynhild et de Gudrun, auxquels on en ajouta encore un autre au onzième siècle, la lamentation d'Oddrun, et les poëmes un peu postérieurs du frère d'Atli Brynhild (*Atlamal* et *Atlaquida*), dits *grœnlandais*, du lieu où ils furent composés, au sud de la Norvège. Lorsque le poëme épique populaire, auquel on peut encore rattacher, à cause de sa simplicité, le *Biarkamal* du neuvième siècle, se perdit peu à peu, la poésie savante des scaldes se forma, dans le courant du neuvième siècle, et emprunta encore, mais rarement, ses sujets à la mythologie (comme en témoignent les fragments de chants des scaldes du neuvième et du dixième siècle contenus dans la seconde Edda de Snorri, le *Haustlœng* et le *Thorsdrapa*, poëme en l'honneur de Thor), mais dont le véritable objet fut le poëme historique, surtout l'hymne de louange (*Drapa*), pour le riche développement duquel le poëte eut aussi recours à la mythologie. On nomme comme le plus ancien des scaldes Brage, qui aurait déjà vécu avant l'époque de Harald aux beaux cheveux; cependant. la *drapa* de Ragnar Lodbrok, qu'on lui attribue généralement, est d'une époque postérieure. Mais à la cour de Harald vivait, dans la dernière partie du neuvième siècle, Thiodolf de Hvin, qui transforma les dieux en rois. A la même époque les récits de batailles de Thorbiœrn Hornklofi étaient en grande réputation. Le dixième siècle est à bien dire la belle époque de la poésie des scaldes en Norvège et en Islande. Deux de leurs principaux ouvrages, écrits encore dans l'ancienne mesure de vers, l'*Eiriksmal*, composé par un Norvégien inconnu sur l'arrivée dans le Walhalla du roi Erick à la hache sanglante, qui mourut en l'an 952, et l'*Hakonarmal*, poëme sur la chute d'Hakon le bon (mort en 963), composé par le Norvégien Eyvind, surnommé *Skaldaspillr* (le destructeur des skaldes) à cause de la puissance de son œuvre, datent de ce temps-là. A cette époque vivait aussi l'Islandais Einar Skalagmann, à qui le jarl Hakon (978-996), le même qui fit assassiner un autre scalde, appelé Thorluf, à cause de sa satire *Jarlsnid*, fit don d'un bouclier d'or pour récompenser son hymne de louanges *Vellekla*; et Égill Skalagrimsson, qui se fit une immense réputation en Islande, et dont on a trois grands poëmes: *Hœfudlausn*, en considération duquel Erick à la hache sanglante lui fit grâce de la vie, en 938, et les deux poëmes funèbres sur la mort de son fils (le *Sonartorrek* [perte de fils]) et de son ami Arinbiœrn, *Arinbiœrnadrapa*. On attribue aussi à Égill l'usage de parcourir les cours étrangères et d'y séjourner, qui s'établit parmi les skaldes islandais, dont beaucoup sont nommés. Dès le onzième siècle, auquel appartient le *Krakumal*, dont Ragnar Lodbrok est le sujet, la poésie des scaldes ne dégénère pas seulement pour ce qui est de la forme, mais encore pour ce qui est des sujets. En raison de l'exactitude et de la multiplicité de détails qu'on exige maintenant, l'hymne de louange se rapproche de plus en plus du récit en prose. Toutefois, la poésie des scaldes ne garda complétement le silence qu'à partir de la seconde moitié du treizième siècle, lorsqu'à l'avénement de Hakon VI les scaldes cessèrent d'être protégés et favorisés comme poëtes de cour. La poésie gnomique, le proverbe, apparaît aussi à côté du poëme épique dans la première époque de la poésie scandinave; tels sont le *Havamal* (Discours du Haut, c'est-à-dire d'Odin), le *Fafnirsmal* contenu dans le second chant de Sigurd, le *Rigsmal*, sur l'origine des classes sociales, et les sentences magiques des chants runiques; de même que la Sagesse en énigmes (*Getspeki*) d'Heidrek est beaucoup plus ancienne que l'*Hervarasaga*, qui la contient. C'est de l'imitation des anciens que proviennent les deux poëmes du onzième et du douzième siècle intitulés *Grougaldr* et *Solarljod*, et qui contiennent des règles de vie, le premier au point de vue païen, le second au point de vue chrétien. Au quatorzième siècle naquit aussi en Islande une poésie ecclésiastique et chrétienne, consistant en hymnes et imitations d'histoires bibliques et de légendes de saints. L'hymne en l'honneur de la Trinité et de la Vierge Marie intitulé *Lilium*, composé vers le milieu de ce siècle en cent strophes par Eystein Algrimson, était surtout célèbre. Il est probable que le chant populaire proprement dit existait déjà longtemps auparavant, et on en trouve des traces avant le treizième siècle même; mais il semble n'avoir pris de plus larges développements que plus tard, après le déclin de la poésie d'art. Dans le grand nombre de *rimur* islandais qui existent encore, il en est peu qui remontent au-delà du quinzième siècle; et les beaux *Kiœmpeviser* danois, quoique répandus déjà au quatorzième siècle, ne datent, dans la forme sous laquelle nous les possédons aujourd'hui, que du quinzième et du seizième siècle; il en est de même des chants populaires suédois et norvégiens encore existants dans la bouche du peuple. Ces derniers ont été pour la première fois recueillis par Landstad (*Norske Folkevieser*, Christiania, 1853). Les chants qui se sont conservés aux îles Faroë dans un dialecte islandais particulier, et qui, recueillis d'abord par Lyngby (*Fæeröiske Quæder*, Randers, 1822), l'ont encore été par Hammershaimb (*Sjurdar Kvaedi*, Copenhague, 1851), appartiennent à la même catégorie.

La prose date en Islande du commencement du douzième siècle, époque où Ari, dit le Sage, écrivit d'abord brièvement l'histoire de son île et de ses populations successives dans l'*Islendigabok*, puis d'une manière plus étendue dans le *Landnamabok*, terminé dans la seconde moitié du treizième siècle par Sturla Thordsson, l'auteur de l'excellente *Sturlungasaga*. A ces premiers essais succédèrent au treizième, au quatorzième et au quinzième siècle un grand nombre de récits en prose traitant de l'ancienne tradition héroïque, ou bien des hauts faits des rois et autres hommes illustres, ou encore des familles célèbres, et désignés tous par le mot septentrional *saga*, au pluriel *sœgur*. Ces *sœgur*, qui constituent une des parties les plus précieuses de l'ancienne littérature norvégienne-islandaise, aussi bien sous le rapport de la forme que sous celui du récit même, les plus anciennes surtout, font partie avec les chants des scaldes des sources auxquelles Snorri Sturluson puisa, dans la première moitié du treizième siècle, les matériaux de son histoire du Nord, sous le titre de *Heimskringla*. Indépendamment des traditions indigènes, la littérature islandaise s'enrichit aussi, au moyen de traductions, vers la fin du treizième siècle surtout, d'un grand nombre de légendes du midi de l'Europe; telles que celles d'Arthur, de Merlin, de Tristan, d'Alexandre, de Charles et des sept Maîtres sages, auxquelles dans le quatorzième siècle et plus tard encore des ecclésiastiques ajoutèrent des chroniques bibliques et historiques, ainsi que des récits en forme de légendes. L'érudition puisée à l'étranger occupait alors un grand nombre d'Islandais; mais

ils traitèrent théoriquement aussi la langue et la poésie indigènes. Sous ce rapport il faut citer toute la Nouvelle Edda, attribuée à Snorri Sturluson, qui, dans une seconde partie, intitulée *Skalda*, contient un assemblage de descriptions, de dénominations et de synonymes poétiques, ainsi qu'une prosodie, et à laquelle on ajouta plus tard une troisième partie, contenant des dissertations sur la grammaire et la rhétorique. Enfin, il faut encore mentionner la collection de notices relatives à l'histoire naturelle et à la géographie, et de règles pour la vie à la cour et pour le roi lui-même, intitulée *Konungsskuggssaia* (Miroir du Roi), datant vraisemblablement du douzième siècle, et publiée d'abord par Halfdan Einarson (Soroë, 1768), puis par Keyser, Munch et Unger (Christiania, 1848).

Le plus ancien code islandais est celui auquel on donna plus tard le titre de *Gragas*, peut-être pour le distinguer comme droit ancien des lois postérieures des rois. Il fut composé à la demande du législe Bergthor, et tiré de l'ancien droit, puis approuvé, vers l'an 1118, par l'*Allting* (publié par Sveinbiœrnsen, avec une introduction par Schlegel, Copenhague, 1829; nouvelle édition, par Finsen, 1850). L'évêque Thorlak réunit en 1123 le droit canon chrétien, *Kristinrettr* (publié par Thorkelin, Copenhague, 1755). Après la conquête de l'Islande, on appliqua d'abord le code rédigé par le roi Hakon le Vieux, et appelé par le peuple *Iarnsida* (côte de fer), à cause de son extrême sévérité, puis, sous le roi Magnus, en 1281, une refonte de ce code, appelée *Ionsbok*, du nom de son auteur, Ion (Copenhague, 1763), ainsi qu'un nouveau *Kristinrettr* (publié par Thorkelin, Copenhague, 1777). Stephenson et Sigurdson ont entrepris la publication d'une collection des lois islandaises encore en vigueur aujourd'hui (*Lagasafn handa Islandi*; Copenhague, 1853). En Norvège le roi Magnus *Lagbœtir* (qui améliora les lois) recueillit, en 1267, dans son *Gulathingslœg* (Copenhague, 1817), l'ancien droit, dont la plus ancienne loi provient d'Hakon le Bon, qui régnait au dixième siècle; il réunit aussi dans son *Hirdskra* des préceptes sur les rapports des hommes de cour avec le roi. Toutes les anciennes lois de Norvège ont été réunies dans une édition critique (*Norges gamle Love*; 3 vol., Christiania, 1843-1846).

L'étude de l'ancienne littérature norvégienne-islandaise fut d'abord cultivée par les Islandais du dix-septième siècle, qui bientôt trouvèrent des collaborateurs pleins de mérite et de zèle parmi les Danois et ensuite parmi les Suédois. Toutefois, dès le commencement du siècle dernier on commença à s'occuper beaucoup moins en Suède de l'ancienne littérature nationale. En Danemark, au contraire, on n'a pas cessé jusqu'à ce jour de consacrer une extrême activité à ces sortes de travaux; et il nous suffira de citer ici les Danois Worm, Resenius, Bartholin, Rask, Muller, Thorlacius, Werlauff, Rafn, ainsi que les Islandais Arne, Magnæus, Torfæus, Olavsen, Finn Magnussen, Egilson, Sigurdson, etc., dont les recherches ont jeté les plus vives lumières sur ce sujet. Il faut aussi reconnaître les services rendus sous ce rapport par la Société d'Archéologie du Nord, fondée en 1826, à Copenhague, et par le *Nordiske Litteratur Samfund* (1817). Depuis une quinzaine d'années on s'est mis aussi en Norvège à s'occuper avec ardeur de l'antique littérature nationale; étude à laquelle les travaux de Keyser, de Munch, d'Unger et de Lange ont rendu des services essentiels.

SCANDINAVIE, presqu'île du nord de l'Europe, confinant au nord-ouest à la **Russie**, sur une étendue d'environ 50 myriamètres, située, du 22° 50′ au 40° de longitude orientale, et du 55° 20′ au 71° 10′ de latitude septentrionale, entre la mer Glaciale, l'océan Atlantique, la mer du Nord, le Skager-Rack, le Cattegat et le Sund au nord et à l'ouest d'une part, et le golfe de Bothnie et la Baltique à l'est et au sud de l'autre, et s'étendant sur une longueur d'environ 190 myriamètres et une largeur variant entre 35 et 70. Elle comprend les deux royaumes de **Norvège** et de **Suède**, et présente une superficie d'environ 9,800 myr., et avec la partie dépendant aujourd'hui de la Russie, de 1,120 myr. carrés. La configuration de son sol est surtout déterminée par les montagnes qui la traversent; configuration qui, à l'ouest, par conséquent, surtout en Norvège, en fait tout à fait un pays de montagnes, tandis que sa moitié orientale, c'est-à-dire la Suède, appartient en grande partie à la catégorie des pays de vallées.

Les *montagnes de la Scandinavie*, sans relation avec aucun autre système de l'Europe, s'étendent depuis Warangerfjord, au nord-est, jusqu'au cap Lindesnæs, au sud-ouest, ou du 71° au 58° de long. sept., sur une longueur d'environ 170 myriamètres et une largeur moyenne de 28 myr. de l'est à l'ouest, en couvrant une superficie de 500 à 600 myriam. carrés, par conséquent plus de la moitié de la presqu'île. Elles sont beaucoup plus uniformes, et présentent bien moins de ramifications que les montagnes de l'Europe centrale, et, au lieu de former des chaînes, ne constituent qu'un massif dont les crêtes ne sont nulle part vivement découpées, mais dont le sommet se compose généralement de hautes plaines onduleuses (*Fjelden*), qui, plus étroites au nord, arrivent vers le sud à présenter une largeur de 6 à 8 myriamètres, et au-dessus desquelles quelques pics s'élèvent de loin en loin et fort irrégulièrement. On distingue dans les *montagnes de la Scandinavie* quatre masses principales : les *montagnes de la Laponie*, au nord, s'étendant depuis le Warangerfjord jusqu'au 67° de long. septentr., avec une hauteur moyenne de 350 à 700 mètres; les *Kjœlen*, jusqu'au 67° longit. nord, avec une hauteur moyenne de 500 à 850 mètres; le *Dovrefjeld* (ce que nous appelons les *Dofrines*), s'étendant jusqu'au cap Stattnæs et à la source du Lougen, d'une hauteur moyenne de 850 à 1,180 mètres, enfin, les *Fjelden* du sud, qui occupent l'extrémité sud-ouest de la péninsule, s'étendent entre le Stavangerfjord et le Skager-Rack, et qui au *Hardangerfjeld*, au *Lemgefjeld* et au *Sognefjeld* atteignent une élévation moyenne de 1,300 à 1,800 mètres, mais qui au sud, au *Jœglefjeld*, et au *Bykefjeld*, s'abaissent de 1,000 jusqu'à 500 mètres. On voit par là que la hauteur du massif va en s'élevant du nord au sud, puis diminue brusquement au sud. Les mêmes rapports existent pour l'élévation des pics qui dans les *montagnes de Laponie* atteignent 1,000 mètres d'altitude, dans les *Kjœlen* 1,940 mètres, dans le *Dovrefjeld*, à *Snehœtten*, 2,366 mètres et dans le *Hardangerfjeld*, au *Skagestœltinde*, 2,550 mètres. Le massif augmente de largeur du nord au sud dans les mêmes rapports que pour l'altitude; de telle sorte que sa plus grande largeur est de l'ouest à l'est, où il a aussi sa plus grande élévation. Quoique les *montagnes de la Scandinavie* n'atteignent même pas l'élévation des monts Karpathes, en raison de leur situation polaire elles ont tout à fait le caractère et la nature d'un plateau, avec une foule de glaciers et de champs de neige incommensurables, surpassant encore les Alpes pour ce qui est de la rudesse sauvage des formes. Un trait particulier à ces montagnes, c'est la forme diverse des versants qu'elles affectent de l'ouest à l'est, où elles atteignent leur point extrême d'altitude. En effet, tandis qu'à l'est elles s'élèvent par pentes insensibles jusqu'à leur crête, leur versant occidental, toujours escarpé, s'abaisse abruptement vers la mer, avec des parois perpendiculaires qui ont souvent plus de 600 mètres de hauteur, et se continue dans la mer par une multitude d'îles rocheuses, qu'on prendrait pour des ruines détachées du continent, et parmi lesquelles les sauvages *Loffoden* forment dans la mer Glaciale un groupe d'îles considérables. La différence de formation des vallées correspond des deux côtés à cette diversité des versants. Tandis que sur le versant oriental et méridional le massif se divise en de nombreuses vallées parallèles, arrosées par des cours d'eau et courant dans la direction du sud au sud-est, on n'en rencontre que très-peu sur le versant occidental; et encore sont-elles de minime importance. Elles y sont remplacées par les nombreux *fjords*, golfes étroits, entourés

de parois de rochers à pic, pénétrant profondément, quelquefois jusqu'à 7 et même 10 myriamètres, dans l'intérieur du massif; d'où résultent des moyens de communication avec des localités qui sans cela seraient presque inabordables et par suite inhabitables. Les lacs intérieurs correspondent jusqu'à un certain point à ces *fjords*, qui forment comme une ceinture du côté de l'est, au pied du massif. Presque tous sont des bassins longs et étroits, où se répandent les fleuves descendant du massif, et tous sont situés à une hauteur de 200 à 350 mètres dans la zone des premières montagnes qui, à l'est du plateau scandinave, s'étendent avec une largeur de 7 à 14 myriamètres et une élévation de 250 à 350 mètres et servent de transition aux terres basses proprement dites. Celles-ci, qui forment le côté oriental de la péninsule et s'élargissent du sud au nord relativement aux hautes terres dans la proportion directement opposée à celle où ces hautes terres vont toujours en se rétrécissant, occupent une surface de 4,000 à 4,500 myr. carrés. Quoiqu'on puisse les nommer *terres basses* relativement aux hautes terres, elles ne se composent nulle part de terrain d'alluvion; au contraire, un roc solide forme partout la base des plaines comme des montagnes; et s'il paraît ici nu et désolé, tandis que là il est couvert de prairies, de terres arables ou de forêts, cela tient uniquement à la couche d'humus qui le recouvre. Quant aux conditions géognostiques de la presqu'île scandinave, ses montagnes se composent principalement de gneiss et de schiste micacé, moins souvent de porphyre, de syénite, de granit et de chaux primitive. Au contraire, les gangues volcaniques y sont tout à fait inconnues, et les couches détachées renfermant des pétrifications y sont très-rares. C'est ce qui explique l'infécondité du sol, qui ne se compose guère le plus généralement que de roches primitives en efflorescence, de même que le fait que le sel y manque complétement et que la houille ne s'y rencontre qu'en très-faible quantité et seulement à l'extrémité méridionale, alors que le pays est riche en minerai d'argent, de cuivre et surtout de fer. Quant à la division du sol entre les deux royaumes de la Scandinavie, la crête de la montagne au nord, par conséquent dans les montagnes de la Laponie et dans les *Kjœlen*, forme la ligne de séparation entre la Suède et la Norvège; au sud, au contraire, cette ligne se trouve tout à fait du côté de la Norvège, et la frontière du côté de la Suède traverse les prolongements orientaux du massif. La Suède renferme donc toutes les terres basses du côté oriental de la presqu'île, au nord tout le versant oriental du massif, et au sud ses prolongements orientaux, tandis que la Norvège comprend tout le versant occidental et méridional du massif et au sud de celui-ci tout le terrain plat qui en forme la crête avec les hautes vallées du versant oriental.

Le climat de la presqu'île scandinave, en raison de sa situation maritime à l'ouest d'un continent, est beaucoup plus tempéré que dans les contrées situées plus à l'est sous la même latitude. Une différence tout aussi remarquable existe entre les différentes parties de la presqu'île, suivant qu'elles sont situées plus au nord ou plus au sud, mais du côté oriental ou bien du côté occidental du massif. En effet, tandis que le côté occidental, par suite des vents chauds et humides de l'ouest, qui y dominent, et des courants maritimes, possède un climat maritime, c'est-à-dire très-humide, avec des vents proportionnellement doux et des étés frais, le climat du côté oriental se rapproche déjà davantage du climat continental de la Russie, et, avec plus de sécheresse, a des étés plus chauds et des hivers plus froids. L'été diminue de longueur à mesure qu'on s'avance vers le nord, jusqu'à ce qu'au delà du cercle polaire il finisse par ne plus être que de 56 jours, printemps et automne compris. On observe pour la chute des pluies la même différence qu'à l'égard de la chaleur et du froid. Tandis que la côte occidentale de la presqu'île, par suite de la quantité de nuages qu'y amènent de la mer les vents d'ouest et qui crèvent sur les hautes montagnes, est la contrée la plus pluvieuse de l'Europe, il ne tombe pas du côté de l'est le quart autant d'eau, et principalement en été, tandis que sur l'autre côté la pluie est de toutes les saisons. La limite des neiges éternelles varie dans le massif, suivant la situation méridionale ou septentrionale. Sur le côté oriental, à cause de la plus grande chaleur de l'été, elle s'élève au total un peu plus que sur le côté occidental, où des étés plus frais ne favorisent pas tant la fonte des neiges.

Peu de contrées sont aussi bien arrosées que la presqu'île scandinave. Les montagnes, l'abondance des pluies, la situation septentrionale et l'immense quantité de sol couverte de bois, voilà les causes de cette richesse en eau. Malgré cela, les fleuves de la Scandinavie sont peu propres à la navigation, surtout parce qu'ils proviennent bien rarement de la réunion de plusieurs grands cours d'eau, puis en raison de leur lit rocheux; circonstance qui rend la Scandinavie d'une richesse extrême en cataractes de l'effet le plus pittoresque. Tout le côté oriental de la presqu'île est sillonné par une innombrable quantité de fleuves et de ruisseaux, qui portent presque tous le nom d'*Elf*. Ils prennent pour la plupart leur source dans le massif, d'où ils vont se jeter dans le golfe de Bothnie, dans la Baltique, dans le Cattegat ou le Skager-Rack, en suivant une direction qui pour ceux du nord va du nord-ouest au sud-est, mais qui au sud tourne pour quelques cours d'eau toujours plus au sud, jusqu'à ce que pour les cours d'eau les plus méridionaux elle soit complétement du nord au sud. Les plus importants en partant du nord sont le *Torneo-Elf*, le *Luleo-Elf*, le *Piteo-Elf*, l'*Umeo-Elf*, l'*Angermanna-Elf*, l'*Indals-Elf*, le *Ljiusno-Elf*, le *Dal-Elf* et le *Motala-Elf*, qui se jettent dans le golfe de Bothnie et dans la Baltique; le *Gœta-Elf* et le *Glommen* avec son affluent le *Lougen*, qui se jettent dans le Skager-Rack. Du versant si escarpé de l'ouest il n'y a au contraire qu'un petit nombre de cours d'eau, et de peu importants, qui gagnent la mer. Outre les fleuves, il faut aussi mentionner les nombreux lacs, qui tous sont des lacs de fleuves et sont situés les uns dans le massif même, et les autres, surtout à son pied oriental, dans les terres basses, où, entre autres, les lacs *Wener*, *Wetter*, *Hjelmar* et *Malar*, les plus grands de la Scandinavie, occupent ensemble une superficie de 119 myriamètres carrés. Ils forment dans le sol de la Suède un abaissement qui, séparant la province de Golland de celle de Svealand, va d'une mer à l'autre; et au moyen des canaux qu'on a construits, ils établissent aujourd'hui une communication intérieure par eau entre la mer du Nord et la Baltique. On évalue à 931 myriamètres carrés la surface totale qu'occupent les différents lacs et marais de la Scandinavie. Sur le massif et son versant occidental, des neiges éternelles et des glaciers occupent d'immenses espaces, surtout dans le nord et au voisinage de la mer Glaciale. Une partie du massif, quoiqu'un court été le dépouille de son manteau de neige, ne se couvre jamais que de mousses misérables et de lichens; et les pâturages de montagnes ou bien y manquent tout à fait, ou sont sans importance. Les forêts, composées presque uniquement d'arbres à feuilles aciculaires, couvrent rarement les crêtes, mais seulement les flancs du massif ou les cimes de ses prolongements; et dans le massif il n'y a d'agriculture que dans les vallées qui s'ouvrent vers le sud, et dans les fonds, au voisinage des *fjords*, dans quelques localités bien abritées. Dans les basses terres, les forêts, composées surtout d'arbres à feuilles aciculaires, puis de bouleaux, occupent les neuf dixièmes du sol. Par conséquent l'agriculture y est aussi, sinon nulle comme dans le massif, du moins généralement limitée à un sol où l'on a commencé par détruire les forêts.

Dans l'usage ordinaire on emploie le mot *Scandinavie* pour désigner l'ensemble des trois royaumes du Nord : le Danemark, la Norvège et la Suède. Les anciens n'y comprenaient point la presqu'île danoise, le Jutland, que, sous

le nom de *Chersonèse des Cimbres*, ils rattachaient à la Germanie. La Norvège leur était encore inconnue; à moins que l'île de *Nérigon*, que mentionne Pline comme située près de la Scandinavie, et d'où l'on s'embarquait pour Thulé, ne soit la Norvège, et non pas, comme le veulent quelques auteurs, l'*Hibernie*, l'Irlande actuelle. Jacob Grimm pense que *Nerigon* et *Norvège* sont identiques. Ainsi donc les anciens employaient ce mot de *Scandinavie*, qu'on rencontre pour la première fois dans Pline, et qui peut-être provient du suédois *Skoney* (c'est-à-dire île de Scanie) ou de *Scandia* (dont se sert Ptolémée), pour désigner les îles de la Baltique, c'est-à-dire les îles danoises et la partie méridionale de la Suède (la Scanie), au sujet de laquelle ils avaient quelques renseignements, et qu'ils se représentaient comme une île. C'est à la Scanie, d'après Ptolémée, qui la désigne comme la plus grande et la plus orientale des quatre îles scandinaves, qu'appartenait surtout le nom de *Scandia;* et ce pays est aussi l'île de *Scandia* de Jornandès, d'où les Goths se disaient originaires, ainsi que l'île de *Scandinavia* de Paul Diacre, d'où les Lombards, suivant leurs traditions, prétendaient provenir. Procope donne à la Scandinavie la dénomination de *Thulé*. Les anciens considéraient déjà les habitants de la Scandinavie comme un rameau de la grande race germanique (*voyez* SCANDINAVES [Langue et littérature]). Consultez Skœldberg, *Beskrifning œfver Skandinaviska Halfœn i topografiskt, statistiskt och historiskt hænseede* (Stockholm, 1846).

SCANDINAVISME, mot créé il y a une vingtaine d'années pour désigner le mouvement des esprits qui, en Danemark et en Suède, tendrait dans un avenir plus ou moins prochain à réunir sous une même loi les trois royaumes du Nord, et à rétablir l'union de Calmar. Les événements dont le Danemark a été le théâtre dans ces derniers temps, en jetant de l'incertitude et même de l'insécurité sur l'avenir, n'ont pu que donner plus de force à des idées qui ne tendent à rien moins qu'à triompher des haines du genre le plus vivace, les haines nationales. Mais dans l'état actuel de l'Europe, il est évident qu'en espérer la réalisation est une chimère. Le rétablissement de l'union de Calmar serait une grave atteinte portée à cet équilibre politique des nations du continent que tous les bons esprits doivent chercher à consolider.

SCANIE, en suédois *Skone*, province du Gotland suédois, confinant au nord aux provinces suédoises de Blekingen, Smoland et Halland, à l'est, au sud et à l'ouest à la Baltique, et renfermant le bailliage de Christianstadt (80 myriam. car. et 180,000 hab.) et le bailliage de Malmœhus (59 myriam. car. et 240,000 hab.). C'est, surtout en ce qui touche sa partie méridionale, l'une des plus belles et des plus fertiles contrées de la Suède; généralement plate, elle ne présente que vers le nord quelques crêtes couvertes de forêts peu élevées. Ses habitants diffèrent de ceux du reste du royaume par leur dialecte de même que par leurs coutumes. Elle appartenait autrefois en effet aux Danois, qui durent la céder à la Suède par la paix signée à Rœskilde en 1658, ainsi que les provinces de Blekingen, de Halland et de Bohus. Mais toute cette contrée fut longtemps encore danoise de cœur, et dans la guerre de 1675 entre le Danemark et la Suède, la population, nobles et paysans, donna de nombreuses preuves de son attachement à son ancienne patrie. L'agriculture forme la principale occupation de la population, et la Scanie est surnommée *le grenier de la Suède*, parce que de toutes ses provinces c'est celle qui produit le plus de céréales. La distillation des eaux-de-vie de grains y constitue aussi une importante industrie. Les eaux-de-vie et les grains forment donc les deux principaux articles d'exportation. Une grande partie du sol se trouve aux mains d'une noblesse riche, qui a beaucoup amélioré ses domaines; mais les paysans et les journaliers sont plus pauvres dans cette riche province que dans le nord de la Suède, à cause de l'extrême division des grandes métairies en petites exploitations, du fardeau des corvées et de la surabondance de la population. Le règne minéral fournit de l'ardoise alumineuse (à Andrarum), de la houille (à Hœgenæs; la seule mine de ce genre qu'on trouve dans toute la Scandinavie), etc. La Scanie est la seule province de Suède où l'on rencontre des rossignols et des cigognes. La plus grande ville est Malmoe; viennent ensuite *Lund* et *Helsingborg*.

SCAPHOÏDE. *Voyez* CARPE.

SCAPIN (de l'italien *scappino*, chausson), l'un des personnages du théâtre italien appelés *zanni* (bouffons). En Italie, il parle les idiomes bergamasque et lombard : ce rôle est toujours celui d'un fourbe, et forme contraste avec celui de l'arlequin balourd. Le caractère du Scapin rappelle celui des esclaves dans les comédies de Plaute et de Térence : c'est un intrigant, un fripon, qui, par inclination et par intérêt, sert les passions des jeunes libertins. Il porte la livrée avec le manteau court, est coiffé d'une toque et armé d'une dague. Ce personnage, quoique ancien en Italie, ne figura point dans la troupe de comédiens italiens qui vinrent en France en 1645, ni dans celle qui se fixa à Paris en 1653; il y fut successivement confondu avec les rôles de Trivelin, de Mezzetin, etc.; et l'on ne cite aucun acteur dans cette troupe, jusqu'à son renvoi, en 1697, qui ait joué le Scapin. Mais Molière avait introduit ce rôle sur la scène française, et en avait offert le type dans ses *Fourberies de Scapin*. On ne vit point figurer ce personnage au théâtre de la Foire, mais il reparut avec la nouvelle troupe italienne, en 1716, sous les traits de Bissoni, opérateur bolonais, qui s'y montra médiocre jusqu'à sa mort, en 1723. Ciavarelli, Napolitain, qui y débuta en 1739 avec succès, y acquit une grande réputation jusqu'à sa retraite, en 1769, et mourut quatre ans après. Camerani, qui le doublait depuis 1767, joua en 1779 le Scapin des *Deux Billets*, comédie de Florian.

H. AUDIFFRET.

SCAPULAIRE (du latin *scapularium*, dérivé de *scapula*, omoplate). On appelle ainsi la partie du vêtement des moines qui se compose de deux morceaux de drap, dont l'un couvre la poitrine et l'autre le dos. Chez les frères lais le scapulaire ne descend que jusqu'aux genoux; mais chez les autres religieux il va jusqu'aux pieds. Dans l'histoire du monachisme, l'histoire du *saint scapulaire* des carmelites joue un grand rôle. En 1251 le supérieur général de cet ordre, Simon Stock, raconta que la sainte Vierge lui était apparue et lui avait annoncé que celui qui mourrait enveloppé de ce scapulaire échapperait aux peines éternelles; et cette tradition était pour l'ordre une abondante source de revenus. Au reste, le scapulaire, lui aussi, eut à subir les variations de la mode : à diverses époques on le vit s'élargir ou s'amoindrir. Mais saint Benoît l'avait prescrit dans sa règle; et les moines, tout en en changeant la forme et la figure, le considérèrent toujours comme la partie la plus essentielle de leur habit, comme l'expression matérielle d'une pensée venue d'en haut.

SCARABÉE (du latin *scarabæus*), genre d'insectes de la première section de l'ordre des coléoptères et de la famille des *scarabéides*. La plupart des naturalistes anciens ont désigné presque tous les coléoptères sous le nom générique de *scarabée*. Les modernes, en conservant ce nom, ne l'ont plus assigné qu'à un seul genre. Les scarabées avaient été confondus par Linné avec les hannetons, les cétoines, les trox.

On rencontre ces insectes courant sur la terre, ou volant d'un endroit à l'autre : on les trouve, en général, dans les lieux gras et humides, dans les champs, vers la racine des vieux arbres. Ils fréquentent surtout les fumiers et les terres grasses et humides; ils y déposent leurs œufs : on n'en aperçoit point dans les boues et les fientes d'animaux. La larve se montre dans les terreaux, les fumiers, les terres grasses; elle ressemble à un ver mou, gros, courbé en arc, à tête dure, écailleuse, munie de deux antennes filiformes, courtes. Le corps est composé de treize anneaux, assez distincts, dont neuf sont pourvus d'un stigmate de chaque côté. La

nymphe est enfoncée dans la terre, et enfermée dans une espèce de coque que la larve a construite avant sa transformation ; la peau qui recouvre son corps laisse voir toutes les parties que l'insecte parfait doit avoir : leur forme se dessine assez bien sous la peau, qui les tient comme emmaillottées.

Nous ne répéterons point ici toutes les puérilités que les plus grands hommes de l'antiquité, Homère, Aristophane, Théocrite, Isidore, Aristote, Lucien et Pline, ont écrites sur ces insectes, leur origine, leurs habitudes, leur sexe. Les Égyptiens, croyant tous les scarabées mâles, les sculptaient au bas des images des héros pour exprimer la vertu, mâle et guerrière, exemple de faiblesse (*voyez* Bousier).

SCARABÉE À RESSORT. *Voyez* Élatérides.

SCARABÉE SACRÉ. *Voyez* Bousier.

SCARABÉES-TORTUES. *Voyez* Cassides.

SCARAMOUCHE, personnage comique, venu originairement d'Espagne, puis de Naples, ainsi que son nom, *Scaramucci* ou *Scaramugio*, qui signifie *escarmouche*. Son caractère, assez semblable à celui du capitan, était un mélange de fanfaronnerie et de poltronnerie. La moitié de son rôle consistait en postures et en grimaces, et il finissait toujours par recevoir des coups de bâton de la main d'Arlequin. Lâche et vantard, il portait d'épaisses moustaches avec le costume espagnol, noir de la tête aux pieds, et semblable à celui de l'acteur qui jouait ce rôle dans la troupe de comédiens qui suivit Charles Quint en Italie. Le plus célèbre Scaramouche fut *Tiberio Fiurelli*, né à Naples, en 1608. Venu à Paris en 1640, il était reçu, ainsi que sa femme, à la cour de Louis XIII. Un jour qu'il se trouvait dans la chambre du dauphin enfant, il le prit dans ses bras pour apaiser ses cris, et le fit tellement rire par ses contorsions et ses singeries, que le prince commit une incongruité sur les mains et l'habit de Scaramouche. A quoi tiennent les faveurs et la réputation! Louis XIV se souvint de lui, le prit en amitié, et le fit venir à Paris toutes les fois qu'il y appela des comédiens italiens. Fiurelli joua le Scaramouche depuis 1670 jusqu'à sa retraite, en 1691, et mourut en 1696. Telle était sa souplesse qu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans il donnait sur la scène un soufflet avec son pied. On avait dit avec trop d'exagération dans son épitaphe :

Il fut le maître de Molière,
Et la nature fut le sien.

Après le licenciement du Théâtre-Italien, en 1697, le Scaramouche, dont le nom figure sur le titre de quelques pièces, passa au théâtre de la Foire. *Gandin* ou *Gandini*, qui débuta en 1745, fit presque oublier Fiurelli, et continua de se faire applaudir comme Scaramouche et comme auteur, jusqu'à la mise en retraite forcée de tous les comédiens italiens, en 1780. Le personnage de Scaramouche a disparu entièrement de nos théâtres, et son nom ne s'emploie guère plus que proverbialement, pour désigner un homme fort laid : C'est un vilain *Scaramouche*. Il est assez vraisemblable que ce personnage italien a pu fournir au célèbre Raimond Poisson le costume et quelques nuances du caractère du rôle de *Crispin*, dont l'apparition sur le théâtre français ne date que de l'année 1664 au plus tard.

H. Audiffert.

SCARIFICATEUR, instrument d'agriculture, d'invention anglaise, consistant en une herse qui, au lieu de dents droites, est munie de *coutres* ou longues dents quelque peu recourbés en avant, et disposées de telle sorte que chacune d'elles agit séparément. Le *scarificateur* sert surtout à pénétrer plus profondément dans les terres fortes et à les diviser plus complétement qu'on ne saurait le faire avec une simple herse, à ameublir la première couche de terre toujours plus ferme que les autres et à mettre ainsi celles-ci en communication avec l'atmosphère.

En *termes de chirurgie*, on appelle aussi *scarificateur* un instrument dont l'usage est presque abandonné, et qui consiste en une petite boîte en cuivre ou en argent, dont une des faces est percée d'un certain nombre d'ouvertures longitudinales, par lesquelles sortent toutes à la fois, au moyen d'un ressort que l'on presse, autant de pointes de lancette qui sont disposées dans l'intérieur de la boîte sur un pivot commun, et qui font autant de *scarifications*.

SCARIFICATION, SCARIFIER (du grec σκαριφάομαι, *inciser*), petite opération chirurgicale, qui consiste à piquer ou inciser superficiellement la peau avec une lancette, un bistouri ou un *scarificateur*, afin d'en faire sortir le sang, et de produire soit un dégorgement local dans une partie enflammée, soit l'écoulement d'une humeur épanchée ou infiltrée.

Les scarifications très-superficielles sont nommées *mouchetures*. Les *ventouses scarifiées* sont celles que l'on applique sur un endroit de la peau où l'on a fait des scarifications ou des mouchetures.

SCARLATINE (dérivé d'un mot de la basse latinité, *scarlata*, écarlate), maladie de la peau, vulgairement appelée *fièvre rouge*, exanthème caractérisé par de larges taches irrégulières, d'un rouge d'écarlate ou de framboise, s'étendant à presque toute la surface du corps, accompagné de fièvre et d'irritation des muqueuses. Sa durée ordinaire est de huit à douze jours. Elle se transmet par contagion. On la distingue en scarlatine *simple* ou *bénigne*, scarlatine *angineuse*, scarlatine *maligne*, scarlatine *sans éruption*.

La *scarlatine simple* est caractérisée par du malaise accompagné de frisson, suivi de chaleur, céphalalgie, soif, nausées, etc. Bientôt de petites taches apparaissent en grand nombre au visage, puis sur le tronc, les membres, même l'intérieur de la bouche. Dès le lendemain cette éruption est devenue *confluente*, c'est-à-dire que les taches se sont réunies de manière à former de larges plaques rouges, unies ou pointillées, et parsemées de quelques élevures miliaires ou papuleuses, avec tension, chaleur, sécheresse et démangeaison de la peau. Le visage, les pieds et les mains deviennent enflés et douloureux, les yeux larmoyants, la langue est rouge, la gorge plus ou moins enflammée et douloureuse; le sommeil est agité. Quelquefois, surtout chez les enfants, il y a stupeur ou convulsions. Lorsque l'éruption est terminée, le corps est comme barbouillé de jus de framboises. Ordinairement alors la fièvre diminue d'intensité, ce qui a lieu vers le quatrième jour de l'invasion, troisième de l'éruption. Le cinquième jour, la rougeur et le gonflement de la peau diminuent dans l'ordre de leur apparition; puis la desquammation commence, et vers le huitième ou neuvième jour de larges lambeaux d'épiderme se détachent des mains, des pieds et autres parties du corps, avec sensation de prurit plus ou moins considérable.

Dans la *scarlatine angineuse*, les symptômes sont plus prononcés : un mal de gorge intense se déclare, et paraît constituer le phénomène principal de la maladie. Une exsudation comme caséeuse revêt l'arrière-gorge (angine couenneuse), la salive coule en abondance, l'haleine est fétide. Alors l'éruption marche moins régulièrement que dans la scarlatine simple; en un mot, la maladie est plus grave, et les complications, les suites fâcheuses sont plus communes.

La *scarlatine maligne* est constituée par un développement de symptômes plus formidables encore : au début, fièvre intense, vomissements, diarrhée, *coma* ou délire, angine violente. L'éruption est tardive, irrégulière, de mauvais aspect; bouche fuligineuse, écoulement fétide de salive et de mucus nasal, complications graves du côté des organes abdominaux, pectoraux ou cérébraux, éruption pourprée, hémorrhagique, etc. Si le malade échappe à ces terribles accidents, il est menacé d'escarres gangréneuses, de phlegmasies chroniques, qui, si elles ne causent pas toujours la mort, prolongent du moins beaucoup la convalescence.

La fièvre dite *scarlatineuse* existe quelquefois sans exanthème; et ce qu'il y a de remarquable alors, c'est que le plus souvent, sans que la peau devienne rouge, elle est

le siége d'une démangeaison et d'une desquammation plus ou moins appréciables.

Manifestement contagieuse, bien qu'on ignore la nature du principe qui la propage, la scarlatine règne le plus souvent d'une manière épidémique, principalement dans les saisons froides et humides. Elle attaque de préférence les enfants, les jeunes gens et les femmes.

Le traitement de la scarlatine bénigne exige simplement une température douce et uniforme, la diète, l'usage des boissons délayantes; mais si la maladie se présente avec des symptômes graves, s'il survient des complications, l'intervention d'une médecine active devient indispensable : les saignées, les vésicatoires, les vomitifs et les purgatifs, les affusions d'eau froide, les bains médicamenteux, etc., peuvent être indiqués; mais les cas qui les nécessitent ne sauraient être appréciés que par un médecin habile. Quant aux moyens préservatifs, il paraît certain que les compositions de belladone, administrées journellement aux personnes qui vivent dans le foyer de l'épidémie, peuvent les en affranchir. FORGET.

SCARLATTI (ALEXANDRE), l'un des plus grands musiciens qu'ait produits l'Italie, naquit à Naples, en 1650. Il étudia sous la direction du célèbre Carissimi, alors maître de la chapelle pontificale. La musique dramatique, qui venait de naître, est redevable à Scarlatti de ses premiers progrès. Appelé successivement dans plusieurs cours d'Allemagne, il y écrivit des opéras qui obtinrent beaucoup de succès. Vers la fin du dix-septième siècle, Scarlatti vint se fixer à Naples, où il mourut, en 1725. Les Italiens appelaient ce grand maître la *gloire de l'art*; en effet, aucun compositeur n'a poussé plus loin que Scarlatti la science d'écrire pour les voix, science qui se perd aujourd'hui, et qui a valu à l'ancienne école d'Italie toute sa célébrité. Ce fut lui qui jeta les bases de cet admirable enseignement des conservatoires de Naples et de Venise, d'où sont sortis les Hasse, les Jomelli, les Durante, les Sacchini, etc. On a de lui environ vingt opéras, dont *La Principessa fidele* passe généralement pour le meilleur, plusieurs oratorios, deux cents messes, et une foule de cantates à une ou deux voix.

Choron a publié, dans ses *Principes de Composition*, le madrigal *Cor mio*, à cinq voix de soprani. Ce dernier morceau suffit seul pour donner une idée du talent inimitable et du génie d'Alexandre Scarlatti.

Son fils, *Domenico* SCARLATTI, né en 1683, mort à Madrid, vers 1757, est célèbre par ses morceaux pour clavecin, notamment ses sonates. F. DANJOU.

SCARLETT (Sir JAMES). *Voyez* ABINGER (Lord), et CAMPBELL.

SCAROLE ou SCARIOLE. *Voyez* CHICORÉE.

SCARPA (ANTOINE) naquit le 13 juin 1747, à Motta, petite ville de la marche de Trévise. Sa famille était dans le commerce. Il avait un oncle, ecclésiastique fort éclairé, qui, charmé de son intelligence et de sa vivacité naturelle, prit soin de son enfance, lui enseigna les belles-lettres, et lui donna une teinture des mathémathiques. A quatorze ans Scarpa avait achevé ses humanités, et il fut envoyé par son oncle à l'université de Padoue. Là florissaient huit célèbres professeurs, et au milieu d'eux le grand Morgagni, alors âgé de quatre-vingts ans. Morgagni avait perdu les yeux. Charmé de l'esprit et de l'activité du jeune élève, il en fit son lecteur et son secrétaire. Tous les ouvrages et toutes les consultations qu'il recevait des diverses parties de l'Europe, Scarpa les lui lisait; il écrivait sous sa dictée les jugements, les réflexions, les réponses; et, ce travail terminé, le vieillard et l'enfant se délassaient par la lecture des classiques latins, et surtout par la lecture de Plaute, qui faisait les délices de Morgagni. Jamais élève au début de ses études ne reçut des leçons plus profondes, et ne fut mieux fait pour les entendre et pour en profiter. Il alla ensuite passer deux années à Bologne, pour y suivre la clinique de l'habile chirurgien Riviera, disciple de Molinelli. De retour à Padoue, il fut promu au doctorat, et reçut des mains de Morgagni les insignes de son nouveau grade.

Peu de temps après, Morgagni mourut, d'apoplexie, dans les bras de Scarpa. Séparé de son maître et de son ami, Scarpa songeait à se fixer à Venise : sur ces entrefaites, on lui offre, de la part du duc de Modène, et dans l'université de cette même ville, une chaire d'anatomie et d'institutions chirurgicales. Scarpa, encouragé par ses amis, accepte : il prend possession de sa chaire, et fait admirer son savoir, sa méthode, la pureté de son langage et la beauté de ses préparations. Bientôt il est nommé premier chirurgien de l'hôpital militaire, et fait succéder à ses leçons un cours d'opérations sur le cadavre.

Vers 1749 et 1750, Meckel cherchait quel pouvait être, dans l'économie, l'usage de ces renflements nerveux que l'on appelle *ganglions*. Il ne proposait sur cette difficulté que des vues anatomiques, et ne disait guère que ce que pourrait dire un scalpel. Trente ans plus tard, en 1779, Scarpa reprit cette question, et fit paraître le premier livre en latin de ses *Annotations sur les Ganglions et les Plexus nerveux*. Après en avoir exposé la structure et les distributions, il conclut modestement, comme Meckel, que l'usage des ganglions est de disjoindre, de mêler, de recomposer les nerfs, de les raviver dans leur marche, et de les répartir plus favorablement dans les organes qu'ils doivent animer; conclusion qui n'est que le fait lui-même, et sur les éléments de laquelle Scarpa a singulièrement varié, particulièrement sur l'origine et le caractère du grand-sympathique, dont Scarpa fait tantôt un instrument sensitif et moteur tout ensemble, et tantôt un agent purement sensitif. Il faut l'avouer : ces points si profonds et si délicats de physiologie sont encore enveloppés d'épaisses ténèbres; et, quelque effort que l'on tente pour séparer les nerfs du sentiment d'avec ceux du mouvement, on sera toujours contraint, pour expliquer les phénomènes de la vie, d'admettre un intermédiaire qui rattache l'un à l'autre ces deux ordres de nerfs, et produise cette sympathie qui embrasse la totalité des organes, et les fait conspirer aux mêmes fins : abîmes de rapports et d'harmonies, dont Scarpa expose en partie les merveilles dans la dernière moitié de son ouvrage.

Scarpa enseignait depuis huit années, lorsque Modène perdit le duc François. Son successeur, Hercule, entreprit des réformes, et les étendit jusque sur les écoles. Pendant toutes ces mutations, Scarpa obtint la permission de voyager. Il visita la France et l'Angleterre; il vit à Paris le savant et éloquent Vicq-d'Azyr, le célèbre oculiste Wenzel, l'habile et modeste lithotomiste frère Côme. Vicq-d'Azyr lui ménagea les moyens de continuer, dans l'amphithéâtre de La Charité, le beau travail qu'il préparait sur l'odorat. A Londres, Scarpa se fit l'élève de Pott, des deux Hunter, de Cruickshank, de Sheldon. Sur la fin de 1782, il revint à Modène. Joseph II venait de créer à Pavie une chaire d'anatomie, de clinique chirurgicale et d'opérations. Cette chaire lui fut offerte; et ce fut le duc de Modène lui-même qui lui ordonna de l'accepter. Scarpa fit en 1783 l'ouverture de ses cours. L'année suivante, il se rendit de Pavie à Vienne avec son ami Alexandre Volta. Il lui tardait de témoigner sa reconnaissance à Joseph II. L'empereur accueillit à merveille les deux savants, et les fit voyager. Ils parcoururent la Bohême, la Saxe, la Prusse, etc., et rentrèrent en Italie par la Bavière et le Tyrol. A Berlin, il eut avec le marquis de Luchesini, avec le général Pinto et Denina, l'honneur de s'asseoir à la table du grand Frédéric.

Pavie n'avait point d'amphithéâtre. Pendant l'absence de Scarpa, un magnifique amphithéâtre fut élevé par l'ordre de l'empereur. Ce prince fit de plus remettre à Scarpa un arsenal complet de chirurgie, d'un travail supérieur, et si heureusement distribué, qu'on y pouvait lire toute l'histoire de l'art. L'inauguration de ce bel établissement eut lieu en novembre 1785. Scarpa fut alors dans la plénitude

de ses travaux; en peu d'années, et animé par le souvenir des deux Hunter, au milieu des fatigues de l'enseignement, il peupla le musée de Pavie d'une multitude de préparations anatomiques, entre autres sur le système nerveux et les organes des sens. Il mit la dernière main au cinquième livre de ses Annotations sur l'odorat, et sur les nerfs que ce sens emprunte à la cinquième paire. Chose étrange! après deux mille ans d'essais imparfaits, il achève enfin la description des nerfs olfactifs. Il fait voir que l'organisation qui leur est propre est analogue à celle de la vue et de l'ouïe; et sans s'expliquer sur l'intime structure qui donnerait à quelques-uns de ces nerfs la propriété de sentir à l'exclusion de tous les autres, Scarpa s'attache surtout à décrire entre eux le nerf naso-palatin, qu'il avait découvert, mais que connaissait Cotugno.

Ces deux livres n'étaient que le prélude du grand ouvrage qui parut en 1790, et fut réimprimé en 1794 sous le titre de *Recherches anatomiques sur l'Ouïe et l'Odorat.* Il y expose surtout, relativement à l'ouïe, le résultat de ses études sur les poissons, les reptiles, les oiseaux, les mammifères et l'homme : résultats qui n'ont été complétés que par les travaux tout récents de M. Breschet. A cette époque la guerre était partout, l'Italie était envahie. En 1796 fut créée la République Transpadane. Pavie y était comprise. On imposait aux fonctionnaires un serment que refusa Scarpa. Il s'ouvrit alors une carrière nouvelle. Il se livra à la pratique. Il écrivit des traités sur des maladies importantes. Le premier fut son livre sur les maladies des yeux, qui parut en 1801, que traduisirent l'Angleterre, l'Allemagne et la France, et qui a fait créer des chaires d'ophthalmiatrie à Naples, à Pavie, à Londres, à Vienne, à Berlin, et dans quelques villes du Nouveau Monde. En 1803 parut un ouvrage ingénieux de Scarpa sur les pieds-bots; puis son grand ouvrage sur les anévrismes. Jamais sujet plus important ne fut traité dans toutes ses parties avec plus d'originalité et de profondeur. Cette même année 1804 Scarpa, qui sentait sa vue s'affaiblir, prit sa retraite. Mais en 1805 Napoléon vint en Italie. Il visita l'université de Pavie, se fit présenter les professeurs, et manda Scarpa : « Quels que soient vos sentiments, lui dit l'empereur, je les respecte : mais je ne puis souffrir que vous restiez séparé d'une institution dont vous êtes l'ornement. Un homme tel que vous doit, comme un brave soldat, mourir au champ d'honneur. » Scarpa, ému, reprit sa chaire. Napoléon lui donna le titre de son chirurgien, avec une pension de 4,000 francs. Il le fit chevalier de la Couronne de Fer et de la Légion d'Honneur.

Après six ans de travaux, Scarpa fit paraître en 1809 et 1810 une suite de mémoires, dont la réunion forma le meilleur traité que l'art eût possédé jusque là sur les hernies. Il en a été de ce livre comme des livres précédents. Il a excité le génie des anatomistes et des praticiens, et conduit à la découverte de beaucoup de vérités inconnues et à l'invention de procédés et d'instruments tout nouveaux. Ce traité mit le sceau à la réputation de Scarpa. L'auteur devint l'oracle de la chirurgie, et cet oracle était consulté de toute l'Europe. En 1812, et à l'âge de soixante-cinq ans, il quitta l'enseignement public; mais en 1814 il eut à Pavie la suprême direction des études médicales et au milieu des embarras de ses fonctions nouvelles il composa, d'année en année, jusqu'à la fin de sa vie, des mémoires, dont la collection forme aujourd'hui 3 vol. grand in-4°, qui parurent à Pavie, de 1825 à 1832, sous le titre d'*Opuscules de Chirurgie.* Ces mémoires, entremêlés de notes, d'éclaircissements et de lettres particulières, portent sur une grande variété d'objets. Partout, dans ce recueil, même érudition, même profondeur, même sagesse; ou si, revenant sur d'anciennes opinions, il les modifie, ou même les contredit, par exemple, sur les ganglions, l'anévrisme, etc., c'est qu'il est sincère contre lui-même, et qu'il sacrifie l'amour-propre à la vérité.

Ce qui relève le mérite de tant de travaux, c'est qu'il les a conçus, suivis, achevés, dans un hôpital qui ne reçoit jamais plus de trois cents malades; et ces malades, répartis en cinq cliniques, donnent à peine pour chacune d'elles une trentaine de sujets. Scarpa suppléait au petit nombre d'observations par une extrême sagacité, et par un art merveilleux d'en tirer des inductions. Versé dans toutes les langues de l'Europe et dans toute la littérature des modernes, il revenait de préférence à la lecture des classiques latins. L'élévation de ses goûts répondait à la gravité de ses mœurs et de son langage. A l'âme la plus ferme et la plus loyale il joignait une constitution robuste, une haute taille, une physionomie imposante et solennelle, où étincelait le feu de ses grands yeux noirs. Sa démarche, ses actions, ses moindres gestes, avaient pour ainsi dire toute la vivacité de son jugement; peu tendre du reste, et portant dans son commerce avec les hommes un air de hauteur, et même quelque âpreté. Quoi qu'il en soit, à la faiblesse de ses yeux près, il conserva jusqu'au delà de quatre-vingts ans cette singulière vigueur de corps et d'esprit. A cette époque ses forces s'affaiblirent et tombèrent par degrés; des douleurs s'éveillèrent, et après cinq ans de vives souffrances il s'éteignit, dans la nuit du 30 octobre 1832, laissant après lui un exemple touchant de soumission à la religion de ses pères, une fortune considérable, due à ses talents, des monuments de génie, qui ne périront jamais, et une nombreuse colonie d'élèves animés de son esprit et qui perpétueront sa gloire par la leur.

Notre Académie des Sciences et notre Académie de Médecine avaient l'honneur de compter Scarpa au nombre de leurs associés étrangers. PARISET.

SCARPE (Fort de), nom de la citadelle de Douay.

SCARRON (PAUL), né en 1610 ou 1611, mort le 16 octobre 1660, a été fort goûté de ses contemporains, et conserve encore des admirateurs. Il mérite donc d'être étudié avec soin. Son nom ne se sépare pas de l'idée du burlesque, car seul en France, quoique les imitateurs ne lui aient pas manqué, il a réussi dans ce genre, que le goût réprouve et qui peut seulement passer à force d'esprit. Son succès est donc plus qu'une présomption favorable.

Occupons-nous d'abord de l'homme, et nous jugerons après le genre et l'écrivain.

Scarron était appelé par sa naissance et par les qualités naturelles de l'esprit et du corps à mener une existence brillante, et à faire le charme des cercles de beaux esprits par ses grâces et son enjouement. Sa destinée travailla contre l'ordre de la nature. La faiblesse de son père le ruina; les désordres de sa jeunesse transformèrent en objet hideux le brillant abbé, et clouèrent sur un fauteuil de douleur son humeur inconstante et voyageuse. Quel contraste! c'est cette déchéance physique et financière qui a fait de Scarron un auteur, et un auteur burlesque, car la forme de son corps a déterminé celle de son esprit.

Le père de Scarron était conseiller au parlement, et possédait une fortune considérable, vingt mille livres de rente. Telle était la perspective de Scarron au moment de sa naissance. Mais il perdit sa mère, et son père se remaria. Ce fut la source de toutes les disgrâces de leur fils. Encore enfant, il fut assez clairvoyant pour reconnaître que sa belle-mère dénaturait les biens de son mari et tendait à les détourner. Il n'eut pas la discrétion de se taire, et son bon homme de père, pour avoir la paix du ménage, l'envoya à Charleville, où il passa chez un parent sa treizième et sa quatorzième année. Scarron prit le petit collet sans s'engager dans les ordres. Il voyagea en Italie, et mena joyeuse vie. Son père fournissait à ses dépenses; mais lorsque celui-ci mourut, il lui légua pour tout héritage un procès. Pour comble de malheur, Scarron devint infirme. La Beaumelle a imaginé ou recueilli sur cette infirmité une anecdote qu'on a répétée depuis, et qui n'en est pas mieux établie. La mascarade du Mans est une fable. Ce sont les drogues des charlatans, et non l'eau fraîche de la Sarthe, qui ont fait de Scarron un cul-de-jatte.

Scarron avait alors vingt-huit ans. Avant cet accident, il n'avait rien écrit. Voilà notre brillant abbé, notre coureur d'aventures arrêté dans sa course; il est pris par les jambes. Ses cuisses commencent à former avec son corps un angle obtus qui devient droit et finit par être aigu; la ligne droite de son corps s'était repliée en forme de Z. C'est de ce jeu cruel de la nature qu'est née en France la poésie burlesque. Scarron voulut se venger en riant du tour que lui avait joué la maladie. Comme elle avait laissé vivre un esprit brillant et enjoué dans ce corps difforme, l'esprit s'attaqua au dehors à tout ce qui était noble et régulier pour le mettre en harmonie avec la disgrâce de son corps. Il s'attaqua d'abord aux dieux de l'Olympe, puis aux héros de l'antiquité; il fit grimacer toutes ces nobles figures, et ramena ces belles créations du génie antique aux proportions mesquines et ridicules de la bourgeoisie et de la populace. Il leur donna les mœurs du Marais et le langage de la rue Saint-Denis. Ce travestissement opéré par un esprit naïf dans son affectation, délicat sous sa grossièreté d'emprunt, surprit, charma le public, et fit fortune. Ce fut une fureur et comme une épidémie. Le burlesque se prit à tout: d'Assouci parodia Ovide, et Brébœuf, cédant à la contagion, travestit Lucain, qu'il avait noblement traduit.

Scarron resta vingt-deux ans sur sa chaise, ne conservant que l'usage de ses doigts, de sa langue et de son estomac; il usa et abusa de ce qui lui restait. La médisance et la gloutonnerie furent les seules compensations de son long martyre. Il le mena gaiement. Sa chambre fut un bureau d'esprit et un réfectoire où chacun apportait son contingent de saillies et de victuailles. Ce salon de malade fut le plus gai de tous les cercles de Paris. Le cardinal de Retz, la belle Ninon, Sarasin, venaient s'asseoir et causer sur son petit lit de damas jaune; le comte de Lude et Villarceaux apportaient leur souper, et les grands seigneurs venaient voir le plaisant malade comme on va voir *l'éléphant*.

Scarron fut obligé pour vivre de travailler comme un artisan; il faisait argent de tout. Quelques amis généreux vinrent en aide à sa misère. L'évêque du Mans, Lavardin, lui donna un bénéfice; il obtint en outre une pension et le brevet de *malade de la reine*, charge qu'il remplit avec intégrité. Il avait en outre le produit de la vente de ses livres et de leurs dédicaces. Ses comédies lui rapportaient quelque argent par le succès de la représentation et par l'impression. Somme toute, la prébende, sa muse, sa pension de la reine, et ce qu'il appelait son marquisat de Quinet, fournissaient à ses besoins. La Fronde dérangea l'économie de ses finances; il attaqua le cardinal, et sa pension fut supprimée.

En 1652 il épousa Anne-Françoise d'Aubigné, fille de Constant et petite-fille de Théodore Agrippa. Ce fut à la même époque qu'il forma le projet d'un voyage en Amérique; il pensait y faire sa fortune et y rétablir sa santé. Mais la compagnie dans laquelle il s'était intéressé ne réussit pas, et sa santé, toujours pire, le cloua plus que jamais à son fauteuil. Les dernières années de sa vie furent adoucies par la société de Mme Scarron et par les bienfaits de Fouquet; la présence d'une femme aimable et spirituelle attira chez lui de nombreux visiteurs; la conversation y fut plus décente, sans être moins piquante. Enfin, il mourut âgé de cinquante ans, laissant ses amis dans la douleur et sa veuve dans la misère. On sait comment celle-ci s'en tira (*voyez* MAINTENON).

Il faut beaucoup pardonner à un malade. Il y aurait de l'injustice à juger le caractère de Scarron au point de vue d'une morale rigoureuse. Scarron, surpris par la maladie au milieu d'une vie oisive, ne fut guère qu'un grand enfant; il en eut les passions, la convoitise, la gourmandise, les caprices. Il toléra la vie peu édifiante de ses sœurs, se plaignant seulement qu'elles ne fussent pas bien payées de leurs locataires; il mendiait de tous côtés, recevait de toutes mains, s'emportait à tort et à travers, insultait ses bienfaiteurs et demandait humblement pardon. Mais il ne gardait rancune à personne; il s'apaisait comme il s'irritait, et faisait le bien avec empressement. Il tira de peine une jeune fille noble, Céleste de Palaiseau, qu'il avait aimée et qu'un amant plus favorisé avait trompée. Il recueillit Françoise d'Aubigné, et lui donna un asile et un nom.

Comme écrivain, Scarron n'est pas à dédaigner. C'est l'un de nos meilleurs prosateurs. Son *Roman comique* et ses *Nouvelles* seront toujours lus; ses comédies, écrites négligemment, renferment des traits heureux et de la verve comique. On ne les joue plus, et on a grande raison, mais on peut les lire encore par curiosité. Scarron est le premier qui ait fait rire sur la scène comique. La comédie de mœurs introduite par Molière a relégué sur les tréteaux le genre bouffon; mais c'était quelque chose d'avoir banni du théâtre ces pièces équivoques qui, sous le nom de *comédies*, n'avaient ni gaieté ni vérité morale. La gaieté vint avec Scarron; Molière la conserva en l'épurant, et il y ajouta la peinture des mœurs, qui rend ses ouvrages aussi durables que l'humanité.

Don Japhet d'Arménie est une bouffonnerie assez plaisante; elle est restée longtemps au théâtre, et avec quelque bonne volonté on peut rire des tribulations de ce fou, espèce de matamore, qui tombe dans tous les piéges qu'on tend à sa vanité crédule. On rencontre çà et là dans cette pièce des traits vraiment comiques. C'est de *Don Japhet* que sont tirés ces vers que La Harpe a cités:

> Don Zapata Pascal.
> Ou Pascal Zapata, car il n'importe guère
> Que Pascal soit devant ou Pascal soit derrière.

Dans une scène où Japhet se fait connaître au bailli de son village, il parle un langage phébus que le pauvre villageois n'entend pas. Les efforts qu'il fait pour s'abaisser au niveau de son interlocuteur et l'embarras de ce brave homme sont assez plaisants:

> — Entendez-vous, bailli, mon sublime langage? —
> Je n'entends pas, monsieur, la langue de la cour.

Japhet essaye de se démétaphoriser; mais l'habitude l'emporte:

> L'empereur donc de qui je suis le parallèle:
> M'entendez-vous, bailli? — Nenni. — Le parangon? —
> Encore moins. — Comment! altérer mon jargon,
> Ce serait déroger à ma noblesse antique.
> . . . .
> A mes noces le grand César rien n'oublia,
> Et fit le bon parent; même il *trépudia*:
> Entendez-vous le mot *trépudier*, compère?
> — Non, par ma foi, monsieur. — C'est danser en vulgaire.

Plus loin, on rencontre le trait suivant:

> Votre nom? —
> Je m'appelle Alonzo Gil-Blas-Pedro-Ramon. —
> Tant de noms de baptême? — Autant. — Mais, mon compère,
> On vous soupçonnera d'avoir eu plus d'un père.

On pourrait multiplier les citations de ce genre, car les comédies de Scarron fourmillent de traits semblables; mais il est temps d'arriver au burlesque, genre de comique dont Scarron est l'inventeur et le modèle.

Le burlesque est la transformation des caractères et des sentiments nobles en figures et en passions vulgaires, opérée de telle sorte que la ressemblance subsiste sous le travestissement et que le rapport soit sensible dans le contraste. Cette définition est celle de la parodie; mais la parodie n'est que l'application du burlesque aux sujets dramatiques. Pour en sentir le sel, s'il y en a, il faut avoir sous les yeux ou dans l'esprit le modèle qui a été travesti. Pour ceux qui n'ont pas lu Virgile, l'*Énéide travestie* n'est qu'une bouffonnerie; pour les connaisseurs, c'est une critique fine et un plaisant travestissement. L'art de Scarron consiste à prendre dans les conditions vulgaires les traits analogues à ceux des divinités et des héros du poëme. Avec un peu de bonne volonté et de malice, le pieux et sensible Énée, si souvent en pleurs

et en oraisons, devient facilement un Nicaise bigot et larmoyant; Jupiter, en querelle avec sa femme, n'est plus qu'un mari brutal, et Junon une ménagère acariâtre; Cassandre, la prophétesse, une diseuse de bonne aventure, auteur d'almanachs; de Vénus à une fille de joie il n'y a de distance que le séjour et la naissance; le débonnaire Priam n'est pas plus malaisé à convertir en bon homme crédule et curieux. C'est ainsi que Scarron procède à la métamorphose de ses personnages, et il leur prête un langage conforme à leur abaissement. Pour rendre sa parodie plus piquante, il confond les temps et les lieux, et transporte les usages modernes dans l'antiquité. De là naissent maintes surprises qui donnent aux nerfs de fortes secousses et désopilent la rate. En outre, toutes les fois que son auteur est en défaut, il ne perd pas l'occasion de mordre en riant. En voici quelques exemples : on sait que dans le premier livre de l'*Énéide* Virgile introduit Énée et le fidèle Achate dans une galerie de tableaux représentant les malheurs de Troie; Scarron fait sentir en passant l'anachronisme par ces vers :

> Il y voit plusieurs grands tableaux,
> Mais qui n'étaient pas peints à l'huile.

Et il relève l'invraisemblance par ceux-ci :

> Et qui l'aurait jamais pensé
> Que de tout ce qui s'est passé
> Dans les affaires de Phrygie
> On eût nouvelle en la Libye ?

L'anachronisme est un des moyens favoris de notre poete. Ainsi Enée veut voir

> .... Si de ce rivage
> Le peuple est civil ou sauvage,
> Et savoir si les habitants
> Sont chrétiens ou mahométans.

Didon dit son *benedicite*, elle rend la justice sans prendre d'épices; Énée met ses habits en gage; Junon rebâtit les murailles de Samos, la fait exempter de tailles, et elle y fonde deux ou trois colléges, avec de forts beaux priviléges; quant à la nymphe Déjopée, que Junon promet à Éole pour prix de ses services, voici ce qu'elle sait faire :

> Elle entend et parle fort bien
> L'espagnol et l'italien,
> Le *Cid* du poëte Corneille,
> Elle le recite à merveille,
> Coud le linge en perfection
> Et sonne du psaltérion.

Je ne pousserai pas plus loin ces citations; elles montrent les différentes sources du comique employé par Scarron. D'ailleurs les curieux trouveront facilement l'*Énéide travestie*. Au reste, les sept chants parodiés par Scarron ne doivent pas être lus d'une seule haleine; quels que soient la gaieté et l'esprit du poëte, la parodie lasse bien vite; on se fatigue de rire de ce qu'on devrait admirer; et la surprise de plaisir arrachée à la malignité de notre cœur cesse bientôt par le retour et le triomphe des nobles sentiments, qui sont la vraie nourriture et le nerf de l'intelligence humaine.

J'ai déjà dit que Scarron a pris une meilleure place comme prosateur. Le style aussi bien que les caractères, la vérité des mœurs et le comique des situations, feront vivre son *Roman Comique*, malheureusement inachevé, mais dont les premiers livres nous ont fait connaître des physionomies qu'on n'oublie pas : Destin et L'Étoile, ce couple gracieux et digne dans une vile condition; Ragotin, avec ses risibles colères, sa petite taille et ses hautes visions; La Rancune, issu de Panurge en ligne directe, et enfin, le grand et phlegmatique La Baguenodière. Les nouvelles de Scarron sont aussi pleines d'intérêt; et ce n'est pas une médiocre gloire pour l'auteur des *Hypocrites* que son Montufar ait donné des leçons à Tartufe, et que l'héroïne de la *Précaution inutile* ait fourni quelques traits à la naïve figure de l'*Agnès* de Molière. GÉRUZEZ.

SCAURUS (MARCUS ÆMILIUS), né à Rome, vers l'an 163 av. J.-C., d'une famille pauvre, mais d'origine patricienne, s'éleva, par ses talents et l'énergie de son caractère, jusqu'aux premières dignités de la république, et acquit de grandes richesses. Après avoir abandonné le commerce du change et de la banque, et avoir servi pendant quelque temps en Espagne ainsi qu'en Sardaigne, il parvint en l'an 123 à l'édilité, et en l'an 120 à la préture. Habile à dissimuler son ambition et son avarice, il demeura pur des corruptions que Jugurtha pratiqua à Rome quand il y fut dénoncé par Adherbal. Nommé consul en l'an 115, il fit la guerre avec succès en Gaule, et figura dès lors en qualité de *princeps senatus* parmi les chefs du parti sénatorial, tout en conservant un grand crédit parmi le peuple, qui le renvoya absous de différentes accusations. En 109 il fut nommé censeur, et deux ans après, en 107, pour la deuxième fois, consul, en remplacement de Lucius Cassius, mort en combattant les Tiguriens. En l'an 100 il figura au nombre de ceux qui prirent les armes contre Saturninus. Peu de temps avant sa mort, en l'an 90, le tribun Varius l'accusa d'avoir excité les alliés à déclarer la guerre à Rome; mais Scaurus s'entendit avec lui, et il retira son accusation.

Scaurus est un des premiers Romains qui aient eu l'idée de composer leur autobiographie. Un de ses fils, qui avait eu le malheur de prendre la fuite devant les Cimbres, se suicida de désespoir par suite des reproches sanglants que lui adressa son père. L'autre, appelé Marcus comme lui, se trouva le beau-fils de Sylla, quand sa mère, devenue veuve en l'an 88, épousa le dictateur en secondes noces. Questeur dans l'armée de Pompée pendant son expédition contre Mithridate, il accrut encore la fortune immense dont il avait hérité de son père, puis la dissipa, pendant ses fonctions d'édile en l'an 58, par le luxe avec lequel il traita le peuple. Pour célébrer des jeux scéniques qui ne devaient durer qu'un mois, il fit construire en bois un théâtre capable de contenir 80,000 spectateurs. La scène en était décorée de 360 colonnes de marbre et de 3,000 statues d'airain; les murailles étaient ornées de marbre, d'incrustations en mosaïque et de tables en bois doré, et décorées de peintures de Sicyone et de tapisseries précieuses. Dans le cirque, il fit paraître devant le peuple 150 panthères, 5 crocodiles et 1 hippopotame. Après sa préture, en l'an 56, il s'enrichit de nouveau en Sardaigne. Mais s'étant mis sur les rangs pour obtenir le consulat, il fut accusé de concussion par Triarius. Défendu par divers orateurs, notamment par Hortensius et par Cicéron, dont le plaidoyer est en partie parvenu jusqu'à nous, et acquitté sur ce chef, il fut condamné à l'exil sur celui d'*ambitus*, quoique défendu encore sur ce point par Cicéron et que le peuple réclamât son acquittement. La maison qu'il possédait sur le mont Palatin était célèbre par la magnificence de son architecture et la richesse de son ameublement; aussi M. Mazois a-t-il intitulé *Palais de Scaurus* ses intéressantes recherches sur une maison romaine.

SCAZON. *Voyez* CHOLIAMBE.

SCEAU (du latin *sigillum*, dont on a fait d'abord par contraction *scel*), lame de métal, à face plate et ordinairement de figure ronde ou ovale, sur laquelle sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un roi, d'un État, d'une ville, d'une corporation, et dont, au moyen de la cire ou de toute autre matière, d'abord molle, et acquérant ensuite une consistance qui les rend ineffaçables, on reproduit des empreintes, sur des documents, des actes ou des lettres, en papier ou en parchemin, afin de leur donner un caractère plus authentique. Cet usage remonte à une haute antiquité; il en est déjà fait mention dans la Genèse. Les Égyptiens gravaient d'ordinaire leurs sceaux sur des pierres précieuses; et ils y représentaient tantôt la figure du prince, tantôt des symboles. Quoique l'usage des sceaux existât parmi les Romains, il ne paraît pas qu'ils aient eu des sceaux publics. Seulement, les empereurs employaient pour signer leurs rescrits une encre particulière, dont

leurs sujets ne pouvaient se servir sans encourir la peine du crime de lèse-majesté au second chef. A l'origine, les matières employées pour recevoir l'empreinte des *sceaux* variaient suivant la différence des classes. A la cire, telle qu'elle provient de la ruche, on substitua, avec le temps, la cire colorée. On se servit aussi de plomb, puis des métaux même les plus précieux. Les empereurs de Byzance employaient pour leurs *sceaux* l'or et l'argent; les papes et les grands-maîtres des ordres religieux et de chevalerie se servaient de plomb. Plus tard, les empereurs et les rois scellèrent leurs actes avec de la cire rouge et concédèrent le même droit à d'autres princes et seigneurs. Les abbayes et couvents employaient la cire verte; les villes libres impériales, la cire blanche; le patriarche de Jérusalem et les grands-maîtres d'ordres religieux, pour le courant des affaires, la cire noire.

Les rois de France de la première race, à l'exception de Childéric Ier et de Childéric III, avaient pour *sceaux* des anneaux orbiculaires. Charlemagne n'en avait point d'autre que le pommeau de son épée, où était gravé son sceau. Sous Philippe-Auguste le *sceau* tenait encore lieu de *signature*, parce qu'alors il n'y avait que les clercs qui sussent écrire.

Les objets représentés sur les *sceaux* varient à l'infini. Dans les temps les plus reculés, ils reproduisent les traits de celui à qui ils appartenaient. C'est ainsi que sur les sceaux des empereurs d'Allemagne, pendant la première partie du moyen âge, on trouve leur tête, le plus souvent gravée sur un anneau et d'un fini remarquable. A cette époque, déjà, les sceaux ne représentaient pas toujours uniquement des figures, mais quelquefois aussi d'autres objets ou symboles; ce ne fut guère d'ailleurs que vers le milieu du quatorzième siècle que s'introduisit l'usage de graver des armoiries sur les *sceaux*. Celui d'y marquer le nombre qui distingue les princes de même nom ne date que du dixième siècle; cependant François Ier est le premier de nos rois qui l'ait suivi.

Les sceaux servirent ensuite à fermer des lettres et à empêcher les tiers d'en prendre connaissance. Quand le sceau était renfermé dans une capsule, pour le mettre à l'abri des accidents, ou bien lorsqu'il était apposé sur un métal, il recevait le nom de *bulle;* expression employée plus tard pour désigner l'acte même.

Pour garantir les sceaux d'être contrefaits, on imprimait souvent un sceau particulier au revers du grand sceau; c'est ce qu'on appelait *contra-sigillum*, d'où nous avons fait notre mot *contre-scel*, encore en usage aujourd'hui comme terme de chancellerie.

Le pape a deux sortes de sceaux. Le premier, dit *anneau du pêcheur*, est un gros anneau où l'on voit la figure de saint Pierre qui tire ses filets remplis de poissons. Il sert pour les brefs apostoliques et les lettres secrètes. L'autre, qu'il emploie pour les bulles, a la tête de saint Pierre à droite et celle de saint Paul à gauche, avec une croix entre les deux figures d'apôtres; et, de l'autre côté, le nom du pape, quelquefois avec ses armes, mais rarement. Le sceau des brefs s'imprime sur de la cire rouge, et celui des bulles sur du plomb.

Le soin de garder les sceaux de l'État ou du prince était ordinairement confié à un des premiers fonctionnaires de l'État, ou bien était commis à des employés spéciaux, sous les empereurs grecs de Byzance, par exemple, aux *logothètes*, sous les Mérovingiens aux *référendaires*, sous les Carlovingiens, de même que sous les empereurs et les rois depuis cette époque, aux *chanceliers*. En France, le chancelier exerçait à l'origine ces fonctions; mais comme sa charge était inamovible, les rois, lorsqu'il venait à tomber en disgrâce, nommaient un *garde des sceaux* qui jouissait du même rang, des mêmes honneurs que lui. Par la suite, et sous le régime constitutionnel, le titre de *garde des sceaux* devint affecté aux fonctions de ministre de la justice.

En Angleterre, depuis le règne d'Élisabeth, les fonctions de lord chancelier et celles de lord garde des sceaux (*lord keeper of the great seal*), jadis distinctes, sont ordinairement réunies. Toutefois, il existe pour le petit sceau royal un fonctionnaire particulier, dit *lord keeper of the privy seal*, et dans l'usage ordinaire, par abréviation, *lord privy seal*, par les mains duquel doivent passer tous les actes et documents avant de recevoir le grand sceau de l'État.

SCEAU DE SALOMON (*Botanique*). *Voyez* Muguet (Botanique).

SCEAUX, ville de France, chef-lieu d'arrondissement, dans le département de la Seine, à 11 kilomètres au sud de Paris, avec 2,035 habitants, un marché à bestiaux pour l'approvisionnement de Paris, quelques maisons de campagne, un parc public, qui faisait autrefois partie du domaine de Sceaux, et où se tient un bal d'été renommé : c'était le jardin de la Ménagerie. Colbert, qui acheta la terre de Sceaux et bâtit le château, y reçut deux fois son souverain; la célèbre duchesse du Maine en fit plus tard un séjour délicieux, où les fêtes se succédaient sans interruption, et qui appartint ensuite au comte d'Eu et au duc de Penthièvre. Une belle pièce d'eau, une superbe avenue, une orangerie transformée en grange et quelques statues éparses dans des terres labourées, sont tout ce qui subsiste aujourd'hui de cette belle résidence princière, détruite à la révolution comme Marly et Choisy. Sa superficie était d'environ 280 hectares. Rien qu'avec la revente des bois du parc, des pierres, des fers, des plombs, des glaces, etc., du château, l'acquéreur, un nommé Lecomte, solda son prix d'acquisition, et eut pour bénéfice net les 280 hectares clos de murs. Trente ans plus tard il les donnait en dot à sa fille, aujourd'hui Mme la duchesse de Trévise.

Sceaux est relié à Paris par un chemin de fer construit suivant le système de trains articulés de M. Arnoux, qui permet aux wagons de décrire des courbes.

SCELLÉ (dérivé de *sceau*). On appelle ainsi un acte par lequel un magistrat constate qu'il a apposé son *sceau* sur les entrées d'un logement ou les ouvertures d'un meuble pour empêcher d'y pénétrer et pour conserver ce qu'il renferme, et où il décrit sommairement tout ce qui peut ou doit être renfermé dans un lieu ou meuble fermant à clef.

L'*apposition des scellés* sur les effets mobiliers d'une personne est prescrite pour leur conservation dans l'intérêt des tiers. Elle a lieu dans les cas d'absence, de séparation de biens, de séparation de corps, d'interdiction, de faillite, enfin dans le cas de mort civile ou naturelle. Le Code de Procédure ne s'occupe avec détail que de l'*apposition des scellés après décès;* mais les formalités qu'il prescrit pour ce cas doivent s'appliquer à tous les autres. C'est toujours le juge de paix qui procède à cette formalité de justice. Tous ceux qui ont le droit de faire apposer les scellés sont autorisés à en requérir la levée.

SCELLÉS (Bris de). *Voyez* Bris.

SCÈNE (du latin *scena*, dérivé du grec σκηνή), partie d'un théâtre où les acteurs représentent devant le public des ouvrages dramatiques (*voyez* Art dramatique et Théâtre).

L'*avant-scène* est la partie antérieure du théâtre la plus rapprochée des spectateurs.

C'est contre le mur de séparation de l'orchestre et de l'avant-scène que sont placés le trou du souffleur et l'appareil d'éclairage appelé *rampe*. Chez les anciens il n'y avait point d'avant-scène, comme on l'entend de nos jours. Le προσκήνιον des Grecs et le *proscenium* des Romains contenaient tout ce que nous appelons aujourd'hui la *scène*. Chez eux elle se résumait dans le mur ou la toile du fond, presque toujours décorée avec magnificence et représentant d'ordinaire un portique de temple ou de palais, donnant sur une place publique. Notre avant-scène, qui n'est qu'une minime partie de ce *proscenium*, commence à la chute du rideau et vient mourir en pente douce aux quinquets de la rampe. Lorsque le rideau est levé, cette partie se confond avec la *scène* proprement dite : c'est là que souvent les acteurs s'avancent pour remplir certaines parties de leur

rôle, notamment les *a parte*, et pour lancer ce qu'on appelle le couplet au public. Figurément, on appelle *avant-scène* ce qui est raconté dans l'exposition d'une pièce, comme s'étant passé avant l'action.

Mettre un ouvrage en scène, c'est régler la manière dont les acteurs doivent le représenter. On dit dans le même sens, au figuré : Briller sur la *scène* du monde. L'homme toujours en *scène* est celui dont le maintien est apprêté.

Scène indique aussi la décoration du théâtre : La *scène* représente le palais d'Auguste. C'est encore l'action elle-même : La *scène* est à Rome, à Babylone, à Paris.

Scène se prend en général pour l'ensemble de l'art dramatique : Les plaisirs, les jeux, les chefs-d'œuvre, les maîtres de la *scène*; l'entente de la *scène*.

Scène désigne encore chaque division d'un acte de poëme dramatique, division où l'entretien des acteurs n'est interrompu ni par l'arrivée d'un nouvel acteur, ni par la sortie d'un de ceux qui sont sur le théâtre. Le poëme dramatique se divise en actes, et les actes se subdivisent en scènes : *Scène* languissante, *scène* bien filée, *scène* muette.

Scène se dit, par extension, d'un ensemble d'objets qui s'offrent à la vue : Les glaciers de la Suisse forment une *scène* imposante; Dans les Pyrénées la *scène* change à chaque pas. C'est également toute action qui offre quelque chose de vif, d'animé, d'intéressant, d'extraordinaire : Je viens d'être témoin d'une *scène* attendrissante. *Faire une scène* à quelqu'un, c'est l'attaquer violemment de paroles.

SCÉNIQUES (Jeux). On appelait ainsi à Rome les divertissements, fort simples dans l'origine, qu'on exécutait sur un théâtre (*scena*) et consistant en danses de caractère exécutées au son de la flûte, sans aucun accompagnement, soit de chant, soit de mimique. Suivant la tradition, l'usage s'en établit vers l'an de Rome 361, à l'occasion d'une peste qui décima la ville. Alors, entre autres moyens curatifs employés pour combattre le fléau, on imagina de faire venir d'Étrurie des acteurs ou *histrions*, afin d'apaiser la colère des dieux par les représentations qu'ils donneraient en public. Plus tard, on y ajouta des chants et des représentations mimiques; puis on finit par désigner sous la dénomination de *jeux scéniques*, en opposition aux exercices des lutteurs, aux courses, etc., toutes les représentations théâtrales.

On sait qu'au temps de la décadence de la république les premiers magistrats et les ambitieux chefs de parti déployaient à l'envi une extrême magnificence dans la célébration des jeux scéniques, afin de se concilier de la sorte la faveur du populaire. Auguste et les autres empereurs après lui persévérèrent dans cette politique, et par leurs profusions incessantes effacèrent le souvenir des munificences du passé. Ces solennités se perpétuèrent jusqu'à la chute de l'empire romain.

SCÉNOGRAPHIE (du grec σκηνή, scène, et γράφω, je décris). C'est, en termes de perspective, la représentation d'un corps en perspective sur un plan, c'est-à-dire la représentation de ce corps dans toutes ses dimensions, tel qu'il paraît à l'œil.

La *scénographie* diffère de l'*ichnographie* et de l'*orthographie*. Supposons qu'il s'agisse de représenter un bâtiment : l'*ichnographie* en sera le plan ou la coupe par en bas, l'*orthographie* la représentation de sa façade, enfin la *scénographie* sa représentation dans son entier, c'est-à-dire de ses faces, de sa hauteur et de toutes ses dimensions.

SCEPTICISME, SCEPTIQUES (du grec σκέψις, observation, examen). Par ces expressions : *idées*, *opinions sceptiques*, on désigne celles qui révoquent en doute la vérité de certains principes généralement admis, de certaines autorités dominantes. Les philosophes grecs auxquels on a donné le nom de *sceptiques* sont aussi appelés *pyrrhoniens*, de Pyrrhon d'Élide, qui fut chez les Grecs le premier sceptique de quelque célébrité, ou bien *aporétiques*, c'est-à-dire incertains, ou encore *éphectiques*, c'est-à-dire abstenants, parce qu'ils s'abstenaient de tout jugement décisif. Timon, disciple et ami de Pyrrhon, développa davantage les opinions sceptiques, et les appliqua aux idées émises par les anciens philosophes. A proprement parler, les sceptiques ne formèrent point d'école, puisqu'ils ne transmirent pas de dogmes, mais seulement un procédé de raisonnement appelé σκέψις, ou *le doute*. Quant à eux, ils se défendirent toujours de vouloir faire école, et n'annoncèrent d'autre prétention que celle de poser les principes d'après lesquels il était raisonnable de baser la conduite de l'homme. Toutefois, ils paraissent avoir successivement précisé leurs objections contre le dogmatisme.

Le scepticisme ancien attaquait et niait surtout la certitude des notions qui nous sont transmises par les sens, c'est-à-dire mettait en doute que les choses fussent réellement telles que nous les voyons; tandis que le scepticisme moderne s'attache surtout à révoquer en doute que nous percevions réellement tout ce que nous croyons percevoir, et prétend qu'il est possible que les idées que nous nous faisons à l'égard de la constitution extérieure du monde ne soient que le résultat de notre imagination. Mais le doute s'est aussi trouvé maintes fois en lutte avec des systèmes philosophiques arrêtés et bien complets. A cet égard, on peut dire avec justesse qu'il est l'ombre que projettent les systèmes; il remplit alors le rôle de la critique philosophique et sert de contre-poids salutaire au dogmatisme. Le critique est *sceptique* à l'égard de l'objet de sa critique, car il n'admet la justesse des assertions d'autrui que lorsqu'elle lui a été démontrée par des preuves irrésistibles. Aussi le *doute* ne disparaîtra-t-il de l'histoire de la philosophie que le jour où la philosophie elle-même sera parvenue à résoudre son problème d'une manière irréfragable. Comme négation directe de la pensée, jamais le doute ne pourra d'ailleurs avoir d'importance en lui-même. La maxime qu'il n'est pas de proposition qui ne puisse être l'objet d'un doute, et celle-ci toute la première, se réfutent d'elles-mêmes; c'est là ce qui prouve combien étaient conséquents les anciens sceptiques quand ils déclaraient ne trouver de point d'appui solide que dans une complète indifférence à l'égard de toute distinction à établir entre le vrai et le faux. Reconnaissons cependant qu'un doute qui conduit à l'indifférence ne laisse pas que de différer du doute provenant de l'indifférence, et que le *doute* n'est alors en définitive que la paresse de l'esprit reculant devant le travail et la fatigue de la pensée et de l'investigation. Enfin, il va de soi que le scepticisme ne se limite point au domaine de la philosophie, qu'il peut tout aussi bien aborder ceux de la religion, de la théologie, de la médecine ou de l'histoire, et qu'il revêt des formes différentes suivant l'origine, l'objet et la nature des notions qu'il soumet au doute.

[Le scepticisme ou pyrrhonisme peut être donné comme fin ou comme moyen de la philosophie. Comme moyen, il servit à la fonder, et sert toujours à la renouveler. Pour philosopher ou se rendre compte des choses, il ne suffit pas à l'esprit d'avoir beaucoup d'aperçus sur chacune d'elles, et par conséquent sur lui-même, il faut de plus que, rentrant en soi jusqu'aux idées primitives qui le constituent, il y cherche la raison de ces aperçus, qu'il les voie à la lumière naturelle dont elles sont la source. Pour appliquer ceci à l'esprit même, en vain aurait-il remarqué qu'il a un entendement et une volonté, considéré leur action dans les moindres détails : il ne se serait point rendu compte de soi. Or ce compte rendu de soi, par où l'esprit humain devrait commencer, est ce qu'il aborde le dernier. Jeté hors de lui-même, il n'y rentre qu'à l'extrémité, et lorsqu'il y est poussé par ses écarts. Voyez-le à l'origine : pendant deux siècles, il n'y a rien qu'il ne travaille à connaître : que d'efforts, que de notions même acquises dans les écoles d'Ionie et d'Italie, tant sur ce qui échappe aux sens que sur ce qui tombe sous leur prise! Comme dans l'école d'Élée, il les tourne et les retourne, afin de les asseoir et de les coordon-

ner! Et où cela le conduit-il? Qu'à s'embarrasser et se confondre dans d'incroyables subtilités, et à ne jamais songer au principe du savoir, qu'il porte si intimement et dans sa propre constitution. Mais lorsque le sophisme, ne connaissant plus de frein, ose supplanter la sagesse et se poser le maître de la pensée, l'esprit ne peut tenir dans cet état violent et contre nature, et pour en sortir il est forcé de tout révoquer en doute; ce qui, de proche en proche, le mène en lui-même, c'est-à-dire à ses idées essentielles, où le doute ne saurait mordre, puisque pour douter il faut penser, et que sans elles la pensée serait impossible. Avec ces idées-là, il confond, terrasse l'erreur et le mensonge, éclaircit, développe les vérités connues, en découvre une foule de nouvelles, les enchaîne les unes les autres, et les établit sur leurs fondements. Qui ne se rappelle ici Socrate et Platon, et cette ignorance feinte, railleuse, insidieusement questionneuse, « qui ne sait autre chose sinon qu'elle ne sait rien, » dont ils foudroient l'armée des sophistes que l'école d'Élée a versés sur la Grèce? Par cette révolution ils créent la philosophie, qui produit aussitôt un ensemble régulier et lumineux de connaissances et des écrits sublimes. Cependant, l'esprit, en suivant les dernières conséquences des principes établis et les plus minimes circonstances de chaque conception, s'éloigne insensiblement de soi, perd de vue les idées premières, et se trouve surtout attiré et attaché au dehors par la science de mots d'Aristote. Afin de le rentrer en lui-même et de ranimer la philosophie expirante, Plotin et saint Augustin sont également obligés d'employer le scepticisme. S'il n'est point prononcé dans leurs ouvrages comme dans ceux de Socrate et de Platon, il existe plus actif dans leur âme, ainsi que l'attestent les anxiétés auxquelles ils sont en proie à l'égard du vrai et les tourments qu'ils se donnent pour le démêler. Mais où le scepticisme a été le plus nécessaire, c'est après la longue et tyrannique domination de l'aristotélisme au moyen âge. Aussi, avec quelle audacieuse *détermination l'applique* Descartes! avec quelle inexorable *rigueur il sépare* de l'esprit tout ce que le doute peut y atteindre! Il ne lui laisse que de savoir qu'*il est une chose qui pense*. Mais comme de ce point unique, qui paraît si faible, quoiqu'il soit la force même, étant la substance pure de l'esprit, comme de ce point unique il tire puissamment la nouvelle et incomparable chaîne des sciences! Ce que le génie est obligé de faire aux époques de restauration, chacun doit ensuite le répéter pour soi, et nul ne parvient à la connaissance raisonnée ou philosophique de la vérité qu'en se suspendant à l'incertitude.

Au contraire, le scepticisme, donné comme fin de la philosophie, comme ce à quoi elle aboutit, et où elle demeure avec l'insurmontable impuissance d'en sortir, la tue ou plutôt en est la mort, puisqu'il récuse les principes du savoir, et que la philosophie consiste à les manifester avec une évidence saisissante. De là vient qu'il éclate lorsque cette évidence se dérobe à l'esprit éloigné de la vue intime de ces principes ou de lui-même, et tombé dans les notions confuses, les arguties ou l'érudition, c'est-à-dire au déclin de la philosophie. Il ne paraît point encore systématiquement à la ruine des écoles d'Ionie, d'Italie et d'Élée, qui n'ont pu fonder la philosophie : Protagoras, Euthydème, Gorgias et les autres sophistes n'offrent qu'un mélange incohérent de doute et de négation. Mais dès le commencement du quatrième siècle avant Jésus-Christ, on le voit constitué par Pyrrhon et son disciple Timon de Phlionte, dans les écoles d'Élée, d'Érétrie et de Mégare, toutes les trois si vite en décadence. Après les avoir dissoutes, il se traîne obscurément pendant près de trois cents ans jusqu'à Énésidème, qui le relève, l'affermit et lui donne la vogue, ainsi que ses successeurs Zeutyppe, Zeuxis, Ménodote, Hérodote, Sextus l'Empirique, pour ne parler que des plus renommés. Plotin et saint Augustin le chassent pour douze siècles. Reproduit par Montaigne, Charron, Le Vayer, il tombe devant Descartes. Ainsi, le scepticisme qui est but précède immédiatement le scepticisme qui est moyen; et si la philosophie périt dans l'un, elle renaît aussitôt par l'emploi de l'autre. Le premier est aussi absurde et funeste que le dernier est évidemment raisonnable et utile.

Douter pour rester dans le doute ne se peut. Rester dans le doute, c'est assurer qu'on doute, par conséquent ne point douter qu'on doute, et sur ce point sortir du doute est entrer dans la certitude. Voudrait-on douter qu'on doute? Eh bien, la certitude, au lieu de se lever au premier doute, se lève au second, à moins qu'on doute aussi de ce doute; ce qui la recule au troisième, ainsi de suite. Mais toujours elle se montre invinciblement au doute où l'on s'arrête, et il faut bien s'arrêter sur quelqu'un, ne pouvant entasser doute sur doute à l'infini. Impossible avec la pensée comme sans la pensée, le doute n'est donc qu'une monstruosité, qu'un délire incompréhensible. Dissimulons un instant cette inéludable nécessité où sont les sectateurs du doute de l'anéantir dans l'acte même par lequel ils prétendent l'enfanter; supposons-le en soi possible, et voyons un peu comment hors de ce point ruineux, où il se brise éternellement contre lui-même, ses sectateurs le fondent et lui donnent l'empire. S'agit-il d'objets sur lesquels tout le monde est d'accord, ils s'évertuent à établir le contraire du sentiment universel, afin de l'ébranler et de le rendre problématique. Qui, par exemple, n'est convaincu que de deux nombres inégaux le plus petit est contenu dans le plus grand? qui n'est convaincu que Socrate est mort? Là-dessus est-il quelque contestation supportable? Mais nos gens sont d'un autre avis : « Si 5, disent-ils, est contenu dans 6 comme le plus petit nombre dans le plus grand, par la même raison 4 est contenu dans 5, et 3 dans 4, et 2 dans 3, et 1 dans 2 : ainsi, il arrivera que 5, 4, 3, 2 et 1, seront contenus dans 6; or, 1, 2, 3, 4, 5, ajoutés ensemble faisant 15, il en résultera que 15 sera contenu dans 6, si on accorde que le plus petit nombre est contenu dans le plus grand (Sextus l'Empirique, *Institut. pyrrhon.*, liv. III, ch. 10). Si Socrate est mort, ou bien il est mort quand il vivait, ou bien il est mort quand il était mort. Mais lorsqu'il vivait, il n'était pas mort, autrement le même vivrait et serait mort. Il n'est pas mort non plus lorsqu'il était mort, autrement il serait mort deux fois. Donc Socrate n'est pas mort (*ibid.*, ch. 10). » Ce serait faire injure au lecteur le moins attentif que de s'arrêter à montrer la puérile absurdité de ces raisonnements. Les pyrrhoniens pourtant n'en offrent point d'autres. S'agit-il d'objets sur lesquels on est partagé, ils arguent triomphalement de cette diversité. Ainsi, qu'ils entendent le plus borné et le plus ignorant des mortels nier l'existence de Dieu et de l'âme, ils n'en demandent pas davantage pour prétendre que cette étourderie balance l'enseignement du génie et de la science et la persuasion du genre humain. Même force d'argumentation à l'égard du vrai, du faux, du bien, du mal, du juste, de l'injuste, du vice, de la vertu, de l'espace, du temps, du mouvement, du repos, de la réalité des corps, de l'unité et de la multiplicité des choses, enfin de tout ce qui a trouvé contradiction sur la terre. Les voyez-vous fouiller dans les mœurs des peuples, et lorsqu'ils ont déterré quelques oppositions ou quelques différences entre leurs lois, leurs coutumes, leurs pratiques, s'armer de ces variations pour attaquer dans leur immuable essence le droit et le devoir? A qui dans l'idée de perfection infinie contemple Dieu, qu'importe l'athéisme de quelques individus, qu'importerait même l'athéisme du genre humain, s'il était possible que le genre humain entier fût athée? A qui dans l'idée de rectitude immuable contemple le droit, qu'importe la diversité des coutumes et des lois? Bien plus, du haut des idées, il comprend comment des esprits, même cultivés, mais qu'aveuglent les doctrines sensuelles, peuvent méconnaître la souveraine intelligence; comment le droit, quoique immuable en soi, peut subir des applications diverses selon le caractère des temps, l'humeur des peuples et la situation des pays, et ne s'étonne point de voir le mariage entre frère et sœur, nécessité des premières familles, se prolonger dans

un peuple dont l'origine est si reculée, et qui se plaît dans l'immobilité des usages.

Ainsi, le scepticisme est détruit par la seule conversion de l'esprit à lui-même, et ne saurait l'être par le raisonnement. N'étant point l'erreur d'un esprit qui raisonne, mais l'état d'un esprit qui s'est éloigné des principes de la raison, le raisonnement ne lui est pas même applicable. Lorsque le génie entreprend de nous retirer de cette lamentable situation, il se garde bien de nous argumenter; il feint, au contraire, d'entrer dans notre incertitude: oui, nous dit-il, tout est douteux; vous ne pouvez rien affirmer sur le témoignage des sens, qui vous trompent si souvent, rien sur celui du raisonnement, qui si souvent aussi vous égare. En cheminant avec nous d'incertitude en incertitude, il nous attire insensiblement au fond de notre être, dont la réalité propre, déclarée par les idées primitives qui le constituent et par l'acte même de penser, met terme au doute et commence la certitude. Encore un coup, le scepticisme ne meurt que par une révolution intime, qui du dehors nous reporte en nous-mêmes, comme il ne naît que par une révolution contraire, qui de nous-mêmes nous entraîne au dehors. L'une témoigne de l'extrême force de la pensée, et l'autre de son extrême faiblesse.

Ce système n'est pas moins funeste dans ses effets qu'absurde en lui-même. S'il n'y a ni vrai ni faux, ni bien ni mal, ni juste ni injuste, ni vertu ni vice, il n'y a ni raison, ni volonté, ni conscience. Les puissances de l'âme sont abolies, et l'homme ravalé au rang des animaux. Vous croyez que cette dégradation fait peur aux sceptiques? C'est justement ce qu'ils ambitionnent. Ayant remarqué, disent-ils, que les hommes ne se donnent tant de mouvement et de peine que parce qu'ils jugent certaines choses meilleures que les autres et les préfèrent, ils ont arrêté de les tenir toutes dans l'indifférence, afin de s'épargner les soucis du choix et de se laisser doucement couler à l'aventure sur le fleuve de la vie. C'est pour eux le chef-d'œuvre de la sagesse, le souverain bien. Qu'ils coulent donc le fleuve de la vie sans les ressources nécessaires aux besoins de la nature, ou qu'ils obtiennent ces ressources avec leur stupide *que m'importe!* Les ressources, fruit de la civilisation et proportionnées aux progrès de la philosophie, de la religion et de la morale, aussi bien que de l'industrie et des arts, n'arrivent que parce qu'on ne tient rien dans l'indifférence et qu'on se livre à des soins et à un labeur continuels. Malheureusement, l'esprit humain, aux époques de sa faiblesse, se prête à ces dispositions fatales du scepticisme. S'il s'y prêtait longtemps, il finirait par périr, et entraînerait dans sa ruine la civilisation et ses bienfaits. Mais cet oubli de sa puissance et de sa dignité ne dure qu'un instant; bientôt il se réveille plus actif que jamais, avec la soif du vrai et de l'utile, et se remet à poursuivre leur règne sur la terre.

Croirait-on que ce système est proposé par Montaigne, et après lui par Le Vayer, Huet, évêque d'Avranches, et de nos jours par M. de La Mennais comme le seul conforme au christianisme! Pourquoi? Parce que, établissant l'impuissance de la raison à se rien assurer, et l'indifférence absolue, il nous dispose à nous soumettre humblement et sans restriction à l'autorité divine, et à nous laisser détacher des objets d'ici-bas, pour être emportés tout entiers vers les biens du ciel. Sans doute, reconnaître que nous n'avons en ce monde ni lumières suffisantes ni satisfaction solide et durable est une disposition essentielle pour devenir et rester chrétien; car comme le christianisme s'offre pour suppléer ce qui nous manque, et qu'il nous impose des obligations pénibles, il est clair que pour l'accepter il faut que nous en sentions le besoin. Mais qu'a ceci de commun avec une opinion qui nous interdit de rien connaître et de prendre intérêt à quoi que ce soit? Si le christianisme enseigne quelques vérités qui nous passent, telles que la réunion en Jésus-Christ des deux natures divine et humaine, les sacrements, il permet, il recommande d'examiner l'autorité qui les prescrit, de peser les motifs qui peuvent déterminer à les croire, et ainsi il fait intervenir la raison dans la foi. Cependant, le plus grand nombre de ses dogmes nous étant accessibles et revenant aux principes mêmes de la philosophie, il livre donc pour l'ordinaire notre raison à son exercice le plus sublime. Quant aux choses du temps, il ne veut pas sans doute que notre amour s'y concentre, parce qu'elles sont secondaires et fugitives; mais il ne reconnaît pas moins le prix qu'elles ont dans cette vie transitoire, puisqu'il est si attentif à en régler l'usage. Est-ce là cette foi aveugle, cette insouciance stupide dont on voudrait faire la condition du chrétien? Les insensés ou les perfides! ils ne voient pas ou ils feignent de ne pas voir que le christianisme, en relevant l'homme déchu, a rétabli ses puissances naturelles, l'a rendu plus intelligent que jamais, et capable de tirer pour la première fois des biens de la terre la jouissance véritable, en d'autres termes, qu'il lui a fait produire la civilisation moderne, fille de la raison et de la liberté. Le scepticisme va donc au christianisme comme l'obscurité à la lumière, comme la mort à la vie. On en veut faire un bouclier pour la religion, alors qu'il la livre sans défense à l'incrédulité et à l'épicuréisme. Tous ces soi-disant beaux esprits, hommes et femmes, qui ne croient et n'aiment que les plaisirs, qui ont souillé notre civilisation, d'elle-même si morale, et l'ont déconsidérée aux yeux de beaucoup d'âmes honnêtes, ne prennent-ils pas Montaigne pour idole? Oui, quiconque, au nom du christianisme, prêche l'abdication de la raison, l'anéantissement de la nature, n'est qu'un fourbe ou un fou; et ces déclamations contre la faiblesse de l'esprit humain ne prouvent que la faiblesse d'esprit des déclamateurs. Qui d'entre eux a mérité du monde par une invention ou une vue utile? qui a entendu son nom, je ne dis pas bénir, mais seulement prononcer par les générations reconnaissantes? Les plus stériles et les plus nuls des humains, ils ne sont bons que pour s'attaquer aux œuvres des autres; ils ne savent produire que pour détruire, et se montrer que pour dégrader notre espèce.

Bordas-Demoulin.]

SCEPTRE (du grec σκῆπτρον, bâton d'appui). A l'origine, le *sceptre* n'était que le bâton d'appui avec lequel marchaient les chefs et les rois. Par la suite, on en fit l'attribut du commandement et du pouvoir royal; et il en fut ainsi chez les Hébreux comme chez les Grecs. Dans Homère, les chefs ligués contre Troie portent tous des sceptres d'or. Celui d'Agamemnon, ouvrage incomparable de Vulcain, qui l'avait donné au fils de Saturne, passa de Jupiter à Mercure, puis successivement à Pélops, à Atrée, à Thyeste et à Agamemnon. Au temps où chantait le poëte, on le conservait encore religieusement à Chéronée, où pourtant on n'en montrait plus que le bois, les Phocéens ayant pris la liberté grande d'enlever longtemps auparavant les lames d'or dont il était recouvert. Tarquin le Superbe introduisit le premier à Rome l'usage de porter le sceptre, comme attribut de la puissance souveraine. Plus tard il n'y eut que l'*imperator triumphans*, le chef d'armée vainqueur et admis aux honneurs du triomphe, qui eut le droit de le porter. Jurer par le sceptre était encore une autre pratique de l'antiquité.

Au moyen âge le sceptre était l'attribut inséparable et nécessaire de la puissance souveraine; et des officiers spéciaux étaient institués pour le présenter au souverain dans certaines solennités. Il était, dans l'usage, surmonté ou distingué par quelque pièce de leur blason. Ainsi celui des rois de France était surmonté d'une fleur de lis double; celui de l'empereur, d'un aigle à deux têtes. Toucher ou baiser le sceptre était une marque de soumission.

SCHABRAQUE, espèce d'ornement de selle, dont l'usage était étranger à la cavalerie française avant la fin du règne de Louis XIV. Les hussards hongrois, enrégimentés par ordre de ce monarque, l'importèrent en France, en 1692. Cet ornement remplaça plus tard les riches caparaçons, les housses, et autres parties de l'armure du cheval, en usage parmi les hommes d'armes et dans l'ancienne chevalerie.

SCHADOW (Frédéric-Guillaume), peintre d'histoire

et de portrait, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Dusseldorf, est né à Berlin, le 6 septembre 1789. Il est le fils du sculpteur *Jean* Schadow, né en 1764, mort en 1850, auquel la capitale de la Prusse doit quelques-unes de ses plus belles statues. Bien qu'on eût pris grand soin d'inspirer au jeune Frédéric-Guillaume, dès sa plus tendre enfance, le goût des arts, il ne fit que des progrès très-lents, et ne donna que de médiocres espérances : on était loin de prévoir qu'un jour il serait l'émule des plus grands peintres de son pays, d'Overbeck et de Cornelius, qui tout enfant annonça des dispositions d'une précocité extraordinaire. Le vieux Schadow avait résolu de faire de son fils un artiste malgré lui, et il vint à bout de son entreprise. Après lui avoir fait continuer ses études à l'Académie des Arts et des Sciences, dont il était professeur et directeur, il l'envoya en Italie; c'était en 1811 : Guillaume Schadow avait alors vingt-deux ans. Ce voyage produisit sur lui un merveilleux effet : il travailla avec zèle, et parvint bientôt à dessiner avec une rare correction, à peindre avec une habileté remarquable. Après sept ans de séjour à Rome, où il embrassa le catholicisme et où il peignit quelques fresques avec ses condisciples, il revint à Berlin, en 1818. La position favorable de sa famille lui facilita l'entrée de l'académie, et il en fut nommé professeur. Comme il était à peine connu par deux ou trois tableaux, qui avaient eu les honneurs d'une exposition publique, on n'approuva pas l'avancement rapide qu'il venait d'obtenir ; mais il sut imposer silence à l'envie par son incontestable supériorité. Ses élèves se distinguèrent, et mirent en vogue sa méthode d'enseignement ; si bien qu'on ne douta plus de ses talents pour le professorat ; et il sut donner une preuve éclatante de sa profonde connaissance des théories de l'art, de son habileté pratique, en peignant une *Adoration des Mages* pour l'église de la garnison à Potsdam, un tableau d'autel pour l'église de Schulpforte, et une foule de portraits remarquables. En 1826 il fut appelé à la direction de l'académie de Dusseldorf, que Cornelius venait de quitter, et où le suivirent en masse tous ses élèves de Berlin. Bientôt de toutes les parties de l'Allemagne les artistes affluèrent dans son atelier. Parmi ses nombreux disciples, qui furent et sont encore au nombre de deux cents, il faut distinguer Hubner, Lessing, John, Hildebrandt, Schirmer, Scheuren, Preyer, Schrædter, Reinick, Stilke, Dege, Gœtting, Rethel, Kretschmar. Le roi de Prusse a donné des titres de noblesse et des décorations à Schadow, qui jouit d'une grande fortune. Devenu catholique par conviction, il a épousé une dame russe, alliée aux premières familles de la Courlande. Sa taille est au-dessous de la moyenne; ses traits bien caractérisés, ses yeux vifs, lui donnent une physionomie qui n'a rien de germanique : il a une conversation très-animée, facile et spirituelle. Sa santé débile le rend parfois un peu morose, mais d'ordinaire il est très-affable. Il mène à Dusseldorf une vie calme et laborieuse, et ne va guère chercher ses distractions dans le monde ; bien qu'il porte dans certaines occasions la sévérité du professeur jusqu'à employer des formes un peu rudes, il est l'ami autant que le maître de ses élèves, et il n'est pas rare de le voir faire avec eux une partie aux boules ou aux quilles, jeux simples, toujours nouveaux pour les honnêtes bourgeois de Dusseldorf, et auxquels s'exercèrent avec plaisir deux grands musiciens, Joseph Haydn et Wolfgang Mozart. Antoine Fillioux.

SCHAFFHOUSE, *Schaffhausen*, le douzième des cantons dont se compose la Confédération helvétique, est situé à l'extrémité septentrionale de la Suisse, sur la rive droite du Rhin, entouré en grande partie par le territoire du grand-duché de Bade, et séparé au midi par le Rhin des cantons de Zurich et de Thurgovie. Il n'a guère que 38 kilomètres carrés de superficie, et compte 35,300 habitants, qui, à l'exception de 1,100 catholiques, professent la religion protestante. Ce canton est l'un des plus fertiles de la Suisse. Les derniers prolongements du Jura suisse en couvrent les parties nord et est, et y forment encore un plateau sauvage de 933 mètres d'élévation. Le reste du sol est montagneux et entrecoupé de grandes vallées, parmi lesquelles le *Kletgau* est justement célèbre par sa prodigieuse fertilité et par un vin d'un bouquet particulier et des plus agréables. Sauf le Rhin, on n'y trouve que des ruisseaux ; et à l'ouest la Wutach forme sur quelques points ses limites. L'agriculture, source première de la prospérité de pays, est pratiquée avec une remarquable intelligence. Sur les 48,000 arpents de terre en culture, on ne compte pas moins de 11,000 pièces de gros bétail. La culture de la vigne et des arbres fruitiers est très-productive, et il se fait au loin des expéditions de *kirsch de Schaffhouse*. Sauf les usines établies à la chute du Rhin, on n'y rencontre pas d'établissements industriels. Le bourg de *Schleitheim* (avec plus de 2,000 hab.) exporte annuellement plus de 400,000 quintaux de plâtre. Le commerce d'expédition et de transit ne laisse pas que d'avoir une certaine importance. L'accession du grand-duché de Bade, en 1836, au *zollverein* a à peu près anéanti le commerce des vins, et c'est tout récemment seulement que de nouveaux débouchés trouvés en Suisse même l'ont un peu relevé. La constitution de 1834 fut soumise en 1851 à une nouvelle révision. Un grand conseil, directement élu par le peuple, à raison d'un membre par 600 habitants, exerce le pouvoir législatif et de surveillance, et est soumis régulièrement à des renouvellements partiels, mais ne saurait être révoqué par le peuple par des moyens extraordinaires. Un conseil de gouvernement est chargé de la puissance exécutive, et un tribunal supérieur juge en dernière instance. Les délibérations de ces diverses autorités constituées sont publiques. Chaque commune choisit elle-même le prêtre qui lui convient.

Le chef-lieu, Schaffhouse, sur la rive droite du Rhin et le versant d'une colline entourée de petites montagnes, est une ville dont les constructions sont presque toutes à la vieille mode. On y trouve trois faubourgs et 7,700 habitants, et on y passe le Rhin sur un pont de bois de 121 mètres de long. Le beau pont de bois, de cent vingt pas de long, construit de 1754 à 1758, véritable chef-d'œuvre en son genre, fut détruit en 1799, par le général Oudinot. Schaffhouse possède un gymnase et une bibliothèque publique, accrue considérablement par le legs de celle de Jean de Müller, qui était né à Schaffhouse, et à qui les habitants ont élevé un beau monument. A l'extrémité de la ville, sur l'Emersberg, s'élève le vieux fort d'Unnoth ou Munoth. La célèbre chute du Rhin se trouve à quelques kilomètres plus loin. Jusqu'en 1336, époque où elle fut engagée à l'Autriche par Louis le Bavarois, Schaffhouse avait été une ville libre impériale. Elle devint alors une ville municipale autrichienne; mais en 1415 le roi Sigismond la déclara de nouveau ville impériale. Elle maintint ensuite son indépendance contre tous les essais d'absorption de l'Autriche, accéda à la Confédération Helvétique en 1501, et embrassa la réformation en 1530.

SCHAH. *Voyez* Chah.

SCHAKOS (du hongrois *csako*). C'est au propre le nom du bonnet particulier dont sont coiffés les hussards hongrois. On s'en sert aujourd'hui dans la plupart des armées pour distinguer la coiffure du soldat, tant dans l'infanterie que dans la cavalerie. Cette coiffure, plus commode que le chapeau, fut d'abord en usage en France, dans les régiments de hussards, et s'introduisit ensuite dans ceux de chasseurs à cheval. Au commencement du premier empire tous les corps d'infanterie de ligne et d'infanterie légère quittèrent le chapeau pour prendre le schakos, qu'ils n'ont plus abandonné.

SCHALE ou **SCHAWL.** *Voyez* Chale.

SCHALL DE BELL. *Voyez* Bell.

SCHAMANES. C'est le nom qu'on donne dans la Grande-Tatarie et la Mongolie, ainsi que dans une partie de la Chine, de la Sibérie et du Kamtchatka, aux individus en possession de conjurer les mauvais esprits, et qui servent en même temps aux populations de ces contrées de prêtres

et de médecins. C'est à la suite de la propagation du bouddhisme, que ces prêtres ont pris ce nom de *schamânes*, dérivé du sanscrit *schama*, qui signifie « compassion pour ceux qui se trompent et attention sur soi-même ». La doctrine des *schamânes* ne forme point un système complet. En voici les points principaux : Il y a un nombre infini de dieux, les uns créés, les autres incréés, existant tantôt dans des corps célestes, tantôt dans d'autres êtres vivants ou privés de vie, ou bien représentés par les hommes suivant des formes arbitraires. Il y a aussi de bons et de mauvais esprits. Après leur mort, les hommes subsistent encore dans un état d'affliction qui ne saurait être modifié, pas plus par de bonnes que par de mauvaises actions, sans que les dieux s'en préoccupent. Le culte des *schamânes* consiste en sacrifices, en prières et en chants; les riches présents et les sacrifices de leurs croyants constituent leurs revenus.

SCHAMANISME. *Voyez* Schamânes.

SCHAMYL. *Voyez* Chamil et Caucase.

SCHAOUÏAS ou SHOVIAH. *Voyez* Kabyles.

SCHATT-EL-ARAB. *Voyez* Euphrate.

SCHAUMBOURG ou plutôt SCHAUENBURG, ancien comté du cercle de Westphalie, sur le Weser, borné par la principauté de Kalenberg, les comtés de Lippe et de Ravensberg et la principauté de Minden. Il tire son nom du château de *Schauenburg*, situé entre Rinteln et Oldendorf, et que l'aïeul des anciens comtes de Schaumbourg, *Adolphe Ier*, construisit, en l'an 1033, dans cette contrée, que l'empereur Conrad II lui avait concédée à titre de fief. Son petit-fils, *Adolphe III*, reçut de l'empereur Lothaire II les pays de Stormarn et de Holstein, sauf la contrée des Dithmarses, à titre de fief, et comme *comte de Holstein;* ses descendants achetèrent le comté de Sternberg et la seigneurie de Gehmen. En 1619 l'empereur Ferdinand accorda au comte *Ernest III* le titre de prince de l'Empire. Il eut pour successeurs son frère *Jobst Hermann* et son cousin *Othon*, en qui la maison princière s'éteignit, en l'an 1640. Sa mère, Élisabeth, épouse du comte Georges Hermann de Schaumbourg-Gehmen, et fille du comte Sunon de la Lippe, se mit aussitôt en possession des domaines de Schaumbourg, et désigna ensuite son frère, le comte Philippe de la Lippe, pour son successeur et héritier. Mais le duc de Brunswick-Lunebourg, en vertu d'un traité remontant à l'an 1565, et en qualité de suzerain, s'était déjà emparé d'une partie des possessions de Schaumbourg, aujourd'hui dépendant des bailliages hanovriens de Lauenau et de Hameln, et il en demeura en possession, aux termes d'un compromis intervenu en 1645. Le landgrave de Hesse-Cassel réclama aussi à titre de suzerain certaines parties du comté de la Lippe. Un mariage conclu entre le comte Philippe de la Lippe et une princesse de Hesse mit fin à la contestation. Mais à la suite de nouvelles prétentions élevées au nom de la principauté de Minden, le landgrave de Hesse provoqua un compromis, en vertu duquel lui et le comte Philippe se partagèrent le territoire en litige, resté depuis lors jusqu'à nos jours partie au grand-duché de Hesse et partie à la principauté de Schaumbourg-Lippe.

SCHAUMBOURG-LIPPE, principauté souveraine allemande, d'environ sept myriamètres carrés de superficie, avec une population de 30,226 habitants, comprenant la partie occidentale de l'ancien comté de Schaumbourg située entre le Hanovre, la Prusse et la partie de l'ancien comté de Schaumbourg aujourd'hui dépendante du grand-duché de Hesse. Le sol en est très-fertile : le bois et la houille y abondent, et les habitants, à l'exception de trois mille calvinistes, d'une centaine de catholiques et de trois à quatre cents juifs, professent la religion luthérienne. L'exploitation des mines de houille, l'agriculture, la filature du lin et du chanvre, constituent les principales ressources de la population.

Cette petite principauté reçut en 1816 une constitution représentative, octroyée par son souverain. Les revenus de l'État s'élèvent à environ 130,000 thalers, et il n'y a point de dette publique. La maison de Schaumbourg-Lippe est liée par des traités de famille à la maison de la Lippe; mais si la branche mâle vient à s'éteindre, le comté de Schaumbourg doit faire retour à la Hesse.

SCHEDONE. *Voyez* Schidone.

SCHÉELE (Charles-Guillaume), célèbre chimiste, né le 19 décembre 1742, à Stralsund, où son père faisait le commerce, s'initia à la connaissance des sciences chimiques dans l'officine d'un apothicaire de Gothenbourg, chez lequel il fut mis en apprentissage à quatorze ans. En 1765 il obtint un emploi chez un apothicaire de Malmœ, et deux ans plus tard à Stockholm même. Dès cette époque il fit diverses découvertes d'une haute importance, par exemple celles de la véritable nature du tartre, de la composition des os des animaux, etc., etc. A Upsal, où en 1773 il vint remplir des fonctions analogues dans une autre officine, il eut occasion de se lier avec Linné, Bergmann et autres savants célèbres; et dès lors ses progrès dans la voie des découvertes furent de plus en plus remarquables. Il nous suffira de mentionner ici celle du chlore. Schéele obtint l'autorisation de travailler dans le laboratoire de chimie de l'université, et eut ainsi occasion de faire plusieurs expériences curieuses en présence du prince Henri de Prusse et du duc de Sudermanie. En 1777 il acheta une officine, et plus libre désormais dans ses travaux, il découvrit successivement plusieurs des plus importantes combinaisons chimiques. La recommandation de Bergmann lui ouvrit les portes de l'Académie des Sciences de Stockholm, dont les Mémoires ainsi que les *Acta chimico-physica* et les écrits de la Société des Amis des Sciences naturelles de Berlin contiennent la plupart de ses découvertes. Ses travaux incessants finirent par ruiner sa santé. Plus particulièrement affecté de douleurs arthritiques, il mourut le 21 mai 1786, deux jours après s'être marié.

Malgré sa mort prématurée, Schéele rendit d'immenses services aux progrès de la chimie; à lui la gloire de la découverte de la baryte, du gaz oxygène, etc., et d'avoir mieux fait connaître l'acide carbonique, le manganèse, le molybdène, l'hydrogène arséniqué, l'hydrure de soufre, le principe doux des huiles, les acides arsénique, urique, lactique, mucique, gallique, oxalique, hydrocyanique et malique. En 1777 il avait publié son célèbre traité *Sur l'Air et le Feu*, qui eut les honneurs de nombreuses éditions et qui fut traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Une circonstance curieuse, c'est que le hasard seul apprit à Gustave III qu'il comptait un homme illustre de plus parmi ses sujets. De passage à Turin dans ses voyages en Europe, il fit à l'Académie la gracieuseté d'assister à l'une de ses séances. Sa surprise fut grande en s'apercevant que la docte compagnie profitait de cette faveur pour donner plus d'éclat encore au résultat de l'une de ses précédentes délibérations : elle décernait au savant chimiste d'Upsal le titre de *membre étranger*. Gustave III en écrivit bien vite à Stockholm, donnant ordre de réparer l'oubli involontaire dans lequel il avait jusque alors laissé un talent trop modeste, et de lui expédier, en attendant mieux sans doute, le brevet de chevalier de l'ordre de Wasa. La chancellerie exécuta ses instructions en grande hâte, mais avec si peu d'intelligence que la récompense accordée au mérite inconnu alla trouver... un homonyme parfaitement obscur et n'ayant pas le moindre titre à cette faveur. Schéele n'eut donc pas le plus petit bout de ruban; heureusement il s'était arrangé de façon à aller à l'immortalité sans cela.

SCHÉELE (Vert de). *Voyez* Arsenic.

SCHEEREN, nom qu'on donne aux récifs qui existent le long des côtes de la Suède et de la Finlande, et surtout devant Stockholm. Ils se prolongent dans la mer sur une étendue de 10 à 12 myriamètres, et rendent l'entrée des ports très-dangereuse.

Il a été construit, tant en Suède qu'en Russie, une flotte spéciale, appelée *scheerenflotte*, et composée de petites chaloupes à rames ou à vapeur qui peuvent passer facilement dans les endroits où l'eau a le moins de profondeur

SCHEFFER (Ary), célèbre peintre de l'école française moderne, Hollandais d'origine, est né en 1795, à La Haye, mais fut élevé à Paris, où Guérin l'admit dans son atelier. Ses plus anciennes compositions : *La Mort de saint Louis* (1817), *La Sortie des cinq premiers Notables de Calais pris par Édouard III* (1819), *La Mort de Gaston de Foix* (1824), etc., sont encore dans le style de l'ancienne école. Doué à un haut degré par la nature de vérité et de chaleur de sentiment, possédant une connaissance parfaite de la langue et de la littérature allemandes, pouvant dès lors mieux comprendre que les autres artistes français les œuvres de Schiller et de Gœthe, il dut plus tôt que tout autre être frappé de ce qu'il y avait de faux, de creux et de maniéré dans la direction suivie par l'école classique, et se sentir appelé à combattre ses formes insipides. Il ne tarda donc pas à secouer les chaînes énervantes du classicisme et à devenir l'un des créateurs et des chefs de l'école romantique en peinture, en s'appliquant surtout à traiter d'une manière pleine de vie et d'esprit des sujets tirés de poëmes allemands, qui firent sa réputation, et que depuis lors son pinceau aima toujours à traiter. Parmi les tableaux de cet artiste peints dans cette direction nouvelle, et qui à une composition poétique et à un sentiment vrai unissent une exécution gracieuse, un coloris harmonieux et un effet pittoresque, il faut mentionner : *Les Femmes souliotes* (1829); *Marguerite et Faust* (1831); *Lénore*, d'après la ballade de Bürger; *Marguerite dans l'église* (1832); *Eberhard* (1834); *Françoise de Rimini et Paolo de Malatesta passant dans les enfers devant le Dante et Virgile* (1835), gravé par Calamata; la figure d'après le poëme de Schiller : « La forêt de chênes mugit »; *Jésus-Christ consolant les affligés* (1837); ses deux représentations de la Mignon de Wilhelm Meister (gravées par Aristide Louis); *Marguerite revenant de l'église*, et *Le Roi de Thulé* (1839). Les grandes toiles qu'il a exécutées pendant ce même temps pour le musée historique de Versailles : *La bataille de Tolbiac*, *La Soumission des Saxons par Charlemagne*, *Pierre d'Amiens prêchant la croisade*, n'appartiennent d'ailleurs pas à ses meilleurs travaux. Il y vise beaucoup trop à l'effet total, et y tombe dans ces empâtements, dans ces effets de masses, où se voit le parti pris d'imposer. Plus tard M. Ary Schiffer a non-seulement tout à fait renoncé à cette manière empâtée, mais encore à ce qu'il y avait de moelleux dans sa manière pour en adopter une toute différente, où, négligeant complétement la couleur et l'effet, il s'attache uniquement à produire une vive impression sur l'âme par le dessin et par la composition. *Saint Augustin et sa mère sainte Monique*, *Marguerite et Faust dans le jardin*, *Faust et Méphistophélès sur le Blocksberg*, *Jésus portant sa croix*, *La Tentation du Christ*, et quelques autres toiles, sont le produit de cette direction nouvelle adoptée par l'artiste à partir de 1846, et dans laquelle il est difficile de voir un progrès. M. Ary Scheffer est aussi un portraitiste distingué. Ses portraits brillent par la vérité, par ce qu'il y a de vivant dans la conception de l'ensemble et par d'heureux effets de lumière; mais on peut leur reprocher souvent de la négligence dans les accessoires.

SCHEFFER (Henri), frère cadet du précédent, né à La Haye, en 1799, se consacra comme son aîné à la peinture, et eut également Guérin pour maître, quoiqu'il faille plutôt le considérer comme l'élève de son frère, sur les traces duquel il s'est efforcé de marcher. Sa *Charlotte Corday* est une toile pleine de vie. On en peut dire autant de *La Leçon du grand-père de Jeanne d'Arc sur la place du Marché, à Rouen*, de la *Prédication protestante après la Révocation de l'Édit de Nantes* (1838), de *Madame Roland allant à l'échafaud* (1845), etc. Quoique ses meilleures productions appartiennent au genre, il ne laisse pas que de traiter aussi assez heureusement les grands sujets historiques, mais avec une imitation froide et unie du style de son frère, comme on peut le remarquer dans les sujets qu'il a exécutés pour le musée de Versailles. Dans ces derniers temps il s'est surtout occupé de portraits, et s'est acquis dans ce genre une grande réputation.

SCHEIKH. *Voyez* Chéikh.

SCHÉIKH-UL-ISLAM. *Voyez* Mufti.

SCHELESTADT, ville de France, chef-lieu d'arrondissement dans le département du Bas-Rhin, à 42 kilomètres au sud-est de Strasbourg, sur la rive gauche de l'Ill, avec une population de 10,368 habitants, un tribunal civil, un collége, des fabriques de calicot, de bonneterie en laine et en coton, de toile et gaze métalliques, de boissellerie, de savon, d'huile, de chaudières à bière; on y trouve une scierie et un moulin à tan, des tanneries, des teintureries, de nombreuses brasseries, une féculerie à Holzheim. On récolte dans ses environs des céréales, des fruits et de bon vin d'ordinaire. C'est une ville bien bâtie et dans une belle situation. On y remarque la caserne de cavalerie et l'aqueduc qui distribue l'eau dans les quartiers. Schelestadt est une station du chemin de fer de Strasbourg à Bâle. C'est dans cette ville que fut inventé, au treizième siècle, l'art de vernir la poterie. Elle occupe l'emplacement de l'ancienne *Elsebus*, détruite par Attila ; elle fut repeuplée au treizième siècle, devint une des dix villes impériales de l'Alsace, fut assiégée et prise en 1632 par les Suédois, et cédée à la France par le traité de Westphalie. Louis XIV la fit fortifier par Vauban.

SCHELFHOUT (Andries), paysagiste distingué, est né en 1787, à La Haye, et n'eut d'autre maître que la nature. Une toile qu'il exposa en 1817 excita une surprise générale, et fonda tout aussitôt sa réputation. En 1819 l'Académie d'Anvers lui décerna à l'unanimité le prix pour une *Vue des environs d'Arnheim au soleil couchant*. A peu de temps de là, il obtint aussi un prix à Gand. Ses toiles faisaient l'ornement de chaque exposition, et passaient aussitôt après dans les collections et les galeries d'amateurs. On vante à bon droit ses paysages d'hiver; cependant, il ne réussit jamais mieux que lorsqu'il traite la nature revêtue de sa verte parure. Il excelle aussi dans les marines et dans les vues de ports. Le plus souvent ses sujets, qu'il travaille avec un fini extrême, sont exécutés dans les plus petites dimensions; cependant, il a aussi fait sur commande de grandes toiles.

SCHELLING (Frédéric-Guillaume-Joseph de), l'un des plus éminents penseurs qu'ait produits l'Allemagne, né en 1775, à Leonberg, en Wurtemberg, reçut d'abord, au sortir des écoles élémentaires, l'instruction classique qu'on puise ordinairement dans les gymnases de l'Allemagne, et qui donne aux savants de ce pays cet esprit de critique sérieuse et de haute impartialité qui les distingue. Il fit ensuite à l'université de Tubingue des études de théologie et de philosophie, car en Allemagne comme en Écosse la plupart des philosophes les plus distingués ont coutume de débuter par de fortes études de religion. A la même époque, Hegel, plus âgé que lui de cinq ans, se livrait à Tubingue aux mêmes études. Schelling et Hegel appartenaient à des systèmes religieux différents; mais ceux qui s'élèvent aux hauteurs de la science savent que des différences qui tiennent à l'éducation ou à la naissance, loin d'éloigner, rapprochent les esprits curieux. Il en fut ainsi pour les deux étudiants de Tubingue : ils se comprirent et se lièrent d'intimité. Bientôt le plus âgé des deux alla se charger en Suisse d'une éducation particulière. Le plus jeune, déjà docteur en philosophie, continua ses études à Leipzig, où il suivit principalement Plattner, l'auteur des *Aphorismes*, et à Iéna, où il s'attacha à Fichte, le premier réformateur du *kantisme*, s'il est permis d'assimiler par ce terme, un peu ambitieux, le philosophe de Kœnigsberg à l'auteur du *Cartésianisme*. C'est la coutume des jeunes savants d'Allemagne d'aller résider quelque temps dans d'autres académies, quand ils ont reçu les grades dans celle où ils ont achevé leurs études. A cette époque, vers 1796, Kant régnait déjà généralement dans les écoles d'Allemagne, et Fichte, qui avait fait un grand pas sur son maître, commençait à son tour à jouir d'une haute célébrité. Ce fut la doctrine de Kant, profondément

modifiée par Fichte, que Schelling parut adopter quand il fut arrivé à Iéna. Cependant, il ne fut pas longtemps simple disciple. Dès l'an 1798 il essaya de l'enseignement à titre de professeur privé (*privat-docent*), c'est-à-dire autorisé par le sénat académique à faire des cours publics et gratuits. Pour un jeune homme de vingt-trois ans, c'était une entreprise téméraire que de professer à côté de Fichte, dont la parole était brillante. Shelling débuta d'une manière distinguée, quoiqu'en général les Allemands du midi aient peu de succès dans les écoles du nord, soit à cause de leur accent, si peu gracieux, soit à cause de leur phrase, généralement lourde et trainante. En effet, s'il y a quelques exceptions à cette règle, celles de Schiller et d'Eichhorn, par exemple, cette règle n'en est pas moins générale, et jamais Haller, Müller, Spittler, Plank et Hegel, originaires du midi, n'ont pu s'élever, quel que fût d'ailleurs leur mérite, ni au style classique de Herder et de Gœthe, ni à l'éloquente parole de Heyne, de Heeren et de Raumer, professeurs ou écrivains du nord. Schelling dès ses premières leçons s'annonça comme une de ces exceptions dont la rareté étonne. Cependant, il sentit bientôt lui-même le besoin d'acquérir une instruction plus étendue que celle que donnent d'ordinaire les études de philologie, d'histoire et de philosophie, et il résolut de joindre la connaissance de la nature physique à celle de la nature morale. Il redevint alors étudiant, suivit des cours de sciences et de médecine, et fut reçu docteur en médecine en 1802. Il avait à peine obtenu cette distinction, qui annonçait des vues nouvelles dans un homme de son ordre, qu'il reçut le titre de professseur extraordinaire (c'est-à-dire incomplétement payé) de philosophie (1803). On s'apercut dès lors, en l'écoutant exposer la science, que ses derniers travaux avaient donné à son esprit une direction très-différente de celle qu'il avait suivie jusque là, et de son auditoire sa réputation passa dans les autres universités d'Allemagne.

Dès qu'un savant se distingue dans ce pays par des leçons ou ses ouvrages, on lui adresse, sans qu'il ait besoin de les solliciter, des *propositions* d'avancement, ce qu'on appelle des *vocations*, chose si digne et si flatteuse à la fois, qu'il faudrait l'imiter ailleurs et en faire une institution, s'il était possible de donner des institutions aussi simples et aussi vieilles à des pays où dominent des lois et des mœurs d'un esprit si nouveau. Schelling fut appelé à l'université de Wurtzbourg dès 1803. Il y professa pendant quatre ans les diverses branches de la philosophie. Jusque là il ne s'était occupé encore que d'études morales et physiques : les travaux littéraires et artistiques lui étaient demeurés étrangers. Nommé en 1807 membre de l'Académie des Sciences de Munich, et appelé sur un théâtre à la fois nouveau et plus vaste, il appliqua ses puissantes facultés à de nouvelles études. Ses goûts pour la poésie, les arts, l'antiquité et toute cette séduisante région de monuments et de chefs-d'œuvre qu'elle nous a laissés, prirent alors le plus brillant essor. Dès 1808 on lui confia les fonctions de secrétaire général de la classe des beaux-arts (*Akademie der bildenden Künste*). Cependant, un philosophe qui appartenait à la fois à d'autres doctrines que les siennes et à une autre catégorie de capacités, Jacobi, présidait l'Académie, et bientôt il éclata entre les deux philosophes des collisions assez fâcheuses pour déterminer Schelling à quitter Munich pour Erlangen (1820). Il reprit dans cette université, après dix ans d'interruption, le cours de ses leçons philosophiques, et y retrouva ces jouissances que seul l'enseignement donne au savant, et auxquelles le professeur ne renonce jamais sans regret. La vie de cabinet et les travaux d'administration littéraire n'avaient pu suffire à l'active intelligence de Schelling, et il conserva depuis cette époque le professorat qu'on lui avait rendu. Seulement, à la translation de l'université de Landshut dans la capitale de la Bavière, il accepta dans cette école une chaire, devenue bientôt l'une des plus célèbres de l'Allemagne. Berlin l'envia à Munich; et en 1841 Schelling finit par céder aux instantes sollicitations qui lui étaient faites pour qu'il consentît à se fixer en Prusse. En août 1854 il se rendit pour cause de santé aux eaux de Ragaz, en Suisse; et c'est là que la mort le frappa. En 1829 il avait été anobli par le roi Louis de Bavière.

L'Allemagne entière et les adversaires de Schelling eux-mêmes avaient applaudi aux distinctions dont il avait été l'objet. D'autres pays auraient fait plus; ils eussent entraîné le philosophe dans ces régions où les travaux de la science sont sacrifiés à la politique, et la haute méditation immolée à la question du jour. Il faut déplorer que telle ait été chez nous pendant la durée du régime parlementaire la destinée des hommes les plus éminents. Quant à Schelling, sauf les moments qu'il a donnés aux soins d'une administration littéraire, il a consacré ses jours et ses facultés à l'investigation philosophique, à l'étude de l'art et du symbolisme de la pensée chez les anciens. Ses principaux ouvrages sont : *De la Possibilité d'une forme de la Philosophie en général* (1795); *Du Moi comme Principe de Philosophie* (1795); *Idées sur une Philosophie de la Nature* (1797); *De l'Ame du Monde, hypothèse de haute physique pour l'explication de l'organisme universel* (1798); *Système de l'Idéalisme transcendental* (1800); *Bruno, ou du principe divin et naturel des choses* (1802); *Philosophie et Religion* (1804); *Recherches philosophiques sur l'essence de la liberté humaine et les objets qui s'y rattachent* (1809); *Sur les Divinités de la Samothrace* (1816). On lui reproche, et on reproche à ses disciples, de n'avoir pas su exposer avec une clarté suffisante leur doctrine, qui est connue en philosophie sous le nom de *doctrine de l'identité*. Ce reproche est fondé, mais il n'est pas très-nouveau, et Schelling n'est évidemment pas le dernier philosophe qui en sera l'objet. Avant lui tous les philosophes qui se sont élevés le plus haut, Platon et Aristote, Descartes et Spinosa, Leibnitz et Kant, ont encouru le même reproche d'obscurité. Cependant, la critique est allée, à l'égard de Schelling, plus loin qu'à l'ordinaire. Ce qu'on n'a reproché à aucun des penseurs que nous venons de nommer, l'*incapacité* même d'exposer sa doctrine, on l'a dit à son sujet, et pourtant personne n'a contesté ni la beauté ni l'élévation de son génie. C'était donc une hostilité gratuite. On peut être l'adversaire de la doctrine de Schelling, comme nous le sommes, et convenir qu'elle est saisissable. Il serait toutefois impossible de l'exposer sans adopter la terminologie même de l'auteur; et employer les locutions particulières à la doctrine de Schelling ne serait pas le moyen de la rendre plus intelligible pour ceux qui craindraient de remonter au delà de Fichte, et jusqu'à Kant, pour la prendre à son point de départ, c'est-à-dire à l'état général où se trouvait la philosophie allemande quand le jeune philosophe passa de l'auditoire de Plattner, qui était kantien, dans celui de Fichte. Nous nous bornerons donc à résumer ici les trois reproches principaux dont cette doctrine a été l'objet. 1° Ne distinguant pas de Dieu ce qui n'est pas Dieu, elle *identifie* Dieu et le Tout. C'est le panthéisme sous une forme nouvelle. 2° En déclarant l'homme une simple manifestation de Dieu, elle lui ôte, avec l'indépendance, la liberté et la moralité. 3° En s'affranchissant de la voie d'une déduction logique, elle change la philosophie en une sorte de mysticisme antiphilosophique, mythologique ou religieux chez les uns, poétique ou artistique chez les autres, mais également inacceptable à tout penseur sous chacune de ces formes. Schelling a répondu. Mais d'abord il n'a pas fait à tous ses adversaires l'honneur de les combattre; ensuite il n'a réfuté complétement les objections d'aucun de ceux qu'il a combattus; enfin, il a gardé le silence, soit qu'il ait voulu abandonner à sa doctrine et à ses disciples le soin de se défendre; soit qu'il ait désespéré de prévaloir contre Hegel; soit, enfin, qu'il ait voulu faire entendre qu'à ses yeux l'intelligence humaine était arrivée à son entier développement dans ce qu'il avait fait. Il en est résulté que son système, le plus remarquable de tous ceux qu'on a vus se succéder depuis Spinosa, n'a pas eu de destinée complète. Annoncée avec plus d'enthou-

siasme et repoussée avec plus d'hostilité que nulle autre, la *Philosophie de la Nature* a eu bientôt un singulier temps d'arrêt, Schelling et ses disciples les plus éminents l'ayant abandonnée dans ses détails et dans ses expressions, tout en en conservant le fond et les principes. Quoi qu'il en soit, cette théorie est une des solutions les plus instructives qu'on ait jusque ici tentées de l'insoluble énigme qui est donnée à l'intelligence. Sans doute elle n'est pas aussi nouvelle que l'a cru son auteur : non-seulement Kant et Fichte l'avaient préparée indirectement; elle était préparée plus directement et depuis plus longtemps par Spinosa, par les gnostiques et par Platon, puisqu'à Spinosa est emprunté le principe de l'unité, l'absolu ou la substance qui est en tout, et dont tout n'est que mode ou partie; à Platon, le principe de l'idée ou du type que chaque chose porte en elle et suit dans son développement individuel; aux gnostiques les idées de chute, de dissémination, de retour, d'*anapausis*. Il faut convenir toutefois que si Schelling a suivi des maîtres, il a fait de leurs doctrines combinées une théorie d'une conséquence et d'une puissance dont n'approchait jusque là aucune forme du panthéisme. Aussi cette conception si complète, embrassant avec une égale supériorité l'*absolu* et le *moi*, les deux mondes, l'un intellectuel, l'autre physique, la philosophie et la religion, la mythologie et l'histoire, la poésie et les arts, a-t-elle fortement saisi les esprits, et a-t-elle exercé sur toutes les études de la savante nation qui a pu le lire l'influence la plus profonde. Théologie, médecine, droit, littérature, sciences et arts, tout a reçu de cette philosophie une vie et des formes nouvelles; c'est à tel point que quiconque n'a pas suivi les ouvrages de Schelling ne comprend rien à l'Allemagne, par la raison qu'il n'entend pas l'idiome que parle ce pays, tant la pensée et le langage du philosophe ont passé dans les habitudes générales. MATTER.

SCHÉMA ou **SCHÈME** (*on prononce skème*), du grec σχῆμα ou σχῆμα, forme, figure. Ce mot, introduit dans le langage de diverses sciences, signifie en général tout ce qui a trait à des formes abstraites ou idéales. 1° Leibnitz a désigné sous ce nom un principe qui est essentiel à chacune de nos idées et qui les distingue entre elles; 2° pour Kant, c'est l'objet qui existe dans l'entendement indépendamment de la matière; 3° en littérature, on appelait autrefois *schème* toute figure de *rhétorique;* 4° en musique ancienne, ce sont les variations résultant de la position des demi-tons. La nécessité de *schématiser* ou de considérer les objets comme des abstractions ou des *schèmes*, ou de faire des *schématismes*, c'est-à-dire des actes résultant de l'application des formes de l'entendement pur à celles de la sensibilité physique pure, s'est fait sentir non-seulement dans la philosophie métaphysique en général, mais encore dans toutes les branches des sciences naturelles. L. LAURENT.

SCHEMACHA, le plus oriental des quatre gouvernements de Transcaucasie créés par l'oukase du 26 décembre 1846, compte, sur une superficie d'environ 740 myriamètres carrés, à peu près 500,000 habitants et est divisé en quatre cercles : *Schemacha* (dans le Schirvan), *Schusha* (dans le Karabagh), *Nuka* (dans le Scheki) et *Leukoran* (dans le Talysch). Montagneux au nord et au nord-est du Caucase, et au sud-ouest, où l'on rencontre les premières assises du plateau de l'Arménie et de l'Aderheidjan, uni à son centre, où il est arrosé par le Kour grossi par l'Aras, et bas au sud-ouest, où se trouve le delta formé par l'embouchure de ce fleuve, très-fertile en cet endroit ainsi que dans les vallées, en raison de la chaleur du climat, il n'est encore que fort peu cultivé. La plus grande partie en est toujours à l'état de steppes parcourues par de grossiers nomades mahométans. Que si dans le petit nombre de villes et de ports, comme Bakou et Leukoran, de même que dans les villages qui les avoisinent, on trouve une population agricole et s'occupant aussi d'industrie, les montagnes sont habitées par des peuplades grossières et belliqueuses, qui continuent toujours à repousser la domination russe. Le chef-lieu du gouvernement, comme autrefois du Schirvan, est *Schemacha* ou *Schemakhie*, appelé encore *Schamacha* ou *Schamakhi*, siége d'un gouverneur militaire chargé en même temps de l'administration civile. Cette ville fut fondée en 1824 par les Russes, aux approches du cours d'eau appelé *Pissagat*, tout près du *vieux* ou *Stara-Schemacha*, et compte aujourd'hui, y compris la vieille ville, de 15,000 à 20,000 habitants. Le vieux Schemacha était célèbre comme principal lieu de culture et comme entrepôt de la soie de Schirvan. Ses riches négociants étaient autrefois en relations suivies avec Venise et avec Gênes, de même qu'avec les marchands de l'Inde. Des circonstances malheureuses et la rapacité de ses dominateurs amenèrent la décadence de son commerce et de sa manufacture de soie.

SCHEMNITZ, en hongrois *Selmecz-Banya*, en slave *Stiavnica*, dans le comitat hongrois de Honth, la plus grande et la plus importante de celles des villes qu'on désigne sous le nom de *villes de montagnes*, est située dans une profonde vallée entourée de montagnes nues, et, avec ses six faubourgs, compte 14,000 habitants. Ses édifices les plus remarquables sont : l'ancien château, aujourd'hui presque en ruines, trois églises catholiques, le collége des piaristes, la chapelle et le lycée des protestants, le tribunal et le nouveau bâtiment de la direction. Le bâtiment de l'école des mines, dont la construction a été commencée en 1854, sera le plus bel ornement de la ville. A l'ouest, sur une remarquable masse basaltique, s'élève l'église du Calvaire, construite par les jésuites, de 1744 à 1751. Schemnitz est le siége d'une direction des mines, des forêts et des domaines pour le district de la basse Hongrie, d'un tribunal des mines et d'une école des mines, fondée en 1760, par Marie-Thérèse, où l'on comptait en 1854 six professeurs et deux cents élèves et qui possède une riche bibliothèque, enfin d'une école forestière.

Cette ville fut fondée au douzième siècle, et, comme tout le district de montagnes du nord de la Hongrie, elle fut peuplée par des colons venus de la Flandre et de la basse Saxe, qui remplacèrent complétement la population primitive; et l'usage d'affermer l'exploitation des mines à des Allemands, par exemple sous le règne de Ferdinand Ier aux F u g g e r, contribua à germaniser toute cette contrée. Mais plus tard des Slovaques vinrent se mêler à cette population, qu'ils accrurent dans une proportion telle, qu'à la suite de la longue période de paix du dix-huitième siècle la ville et tout le district de mines étaient devenus presque entièrement slovaques. En 1690 l'exploitation des mines de Schemnitz produisait encore, année moyenne, 1,872 marcs d'or fin, ou 132,428 ducats. On évalue à 70 millions de florins les produits qu'elles ont donnés en métaux précieux de 1740 à 1773. Aujourd'hui tout ce district ne fournit plus guère, année commune, que 1,800 marcs d'or et 60 à 80,000 marcs d'argent. La mine royale occupe à elle seule 5,000 ouvriers. Il ne faut pas confondre Schemnitz avec C h e m n i t z, ville de Saxe.

SCHEMSHIS, nom d'une espèce de d e r v i c h e s.

SCHÉRÉMÉTIEF (Famille), l'une des plus distinguées qu'il y ait en Russie, remonte au quatorzième siècle, et eut pour fondateur André *Kabyla* ou *Kambyla*.

Iwan Wassiliéwitsch SCHÉRÉMÉTIEF, boyard, acquit un grand renom, sous le règne du czar Iwan Wassiliéwitsch le Terrible, par les nombreuses victoires qu'il remporta sur les Tatares de la Crimée, et en 1552 par la prise de Kasan. Cependant, il encourut la disgrâce du tyran, et n'échappa à la mort qu'en se faisant moine.

Féodor Iwanowitsch SCHÉRÉMÉTIEF, boyard, jouit de la confiance particulière du czar Michel Féodorowitsch, et, le 1er décembre 1618, conclut avec la Pologne, à Deulin, un armistice aux termes duquel le père du czar, le métropolitain Philarète, recouvra sa liberté. Il conclut aussi postérieurement le traité de Wiesma, en vertu duquel le czar Michel Féodorowitsch fut reconnu par la Pologne comme souverain de la Russie.

Boris Petrowitsch, comte Schérémétief, feld-maréchal, compagnon d'armes de Pierre le Grand, né le 25 avril 1652, fit preuve d'une bravoure peu commune et de grands talents militaires à la bataille de Pultawa, où il commandait le centre de l'armée russe. Créé comte en 1706 par Pierre le Grand, il mourut le 17 février 1719, objet des regrets universels, surtout parmi les pauvres de Saint-Pétersbourg et de Moscou.

Michel Borissowitsch, comte Schérémétief, fils aîné du précédent, général major, né le 1er septembre 1672, signa avec Schafirof les traités conclus avec la Porte, le 12 juillet 1712, sur les bords du Pruth, et le 13 juillet 1713, à Andrinople.

Pierre Borissowitsch, comte Schérémétief, second fils du feld-maréchal et issu d'un second lit, né en 1713, est demeuré célèbre, non pas tant par ses richesses que par sa rare instruction, son amour éclairé pour les arts et sa noble hospitalité.

Nicolas Petrowitsch, comte Schérémétief, fils du précédent, né en 1751, fonda à Moscou l'hôpital qui porte son nom, et dont la destination est d'offrir un asile et des secours aux étrangers dans le besoin. Il affecta à l'entretien de cet établissement, construit avec un luxe vraiment impérial, un revenu annuel de 75,000 roubles d'argent (375,000 fr.). Il mourut le 2 janvier 1809, à Moscou.

Dmitri Nicolajewitsch, comte Schérémétief, fils unique du précédent, conseiller d'État et chambellan, né en 1803, avait été fiancé à la comtesse Romanow, fille naturelle de l'empereur Alexandre ; mais elle mourut avant le mariage. C'est peut-être le particulier le plus riche de l'Europe; et, comme tous les membres de sa famille, il est célèbre par sa bienfaisance.

SCHERER (Barthélemy-Louis-Joseph), général des armées de la république, naquit en 1747, à Delle, près Porentruy, et était fils d'un boucher. Abandonnant un beau jour la maison paternelle, il alla s'engager dans les troupes autrichiennes, où il fit onze ans de service sans pouvoir arriver au grade d'officier. Il déserta alors de Mantoue, et vint à Paris. A la révolution, il entra dans l'armée française avec le grade d'officier; mais accusé de royalisme, il dut donner sa démission. Toutefois, on le vit revenir peu de temps après sur les bords du Rhin avec le grade de général de brigade, et dès 1794 il passait général de division. En cette qualité il prit le commandement d'une des divisions de l'armée de Sambre et Meuse, assista à la bataille de Fleurus, s'empara de Mons, et assiégea Landrecies. Cette place ayant capitulé, il se rendit successivement maître du Quesnoy, de Condé et de Valenciennes. Vers la mi-septembre, il fut chargé du commandement de l'aile droite de l'armée aux ordres de Jourdan, et avec les 15,000 hommes dont il disposait il contribua au succès des affaires livrées sur les bords de l'Ourthe et à Aldenhoven. Au mois de mai 1795, il fut nommé, en remplacement de Pérignon, au commandement en chef de l'armée des Pyrénées orientales. Mais l'état de désorganisation complète de cette armée et son extrême pénurie de tout ce qui est nécessaire pour des opérations actives le réduisirent à garder la défensive. Le 13 et le 14 juin, il réussit cependant à remporter quelques avantages sur les bords de la Fluvia. Après la paix de Bâle, il fut nommé par le Directoire au commandement de l'armée d'Italie. D'abord heureux dans ses opérations contre les Autrichiens, il ne put conserver ses succès non plus qu'arrêter la désorganisation et la démoralisation de son armée. C'est dans ces circonstances critiques que le Directoire se décida à le destituer (23 février 1796) pour confier son commandement à un jeune général jusque alors à peu près inconnu, à Bonaparte. Appelé en juillet 1797 au ministère de la guerre, il perdit ce portefeuille le 21 février 1799, à cause de la désorganisation complète où il jetait tous les services. Le Directoire ne l'en jugea pas moins digne d'aller remplacer Joubert dans le commandement en chef de l'armée d'Italie. Il échoua alors dans ses efforts pour s'emparer de Vérone, et dut se replier sur le Mincio et l'Oglio. Sa position devint extrêmement critique lorsque, le 17 août suivant, les Russes, aux ordres de Souvarof, eurent opéré leur jonction avec les Autrichiens de Kray. Destitué à ce moment, il se déroba par la fuite à un décret d'accusation, dont la révolution du 18 brumaire eut pour résultat de l'exonérer. Il se retira alors aux environs de Chauny, et y mourut, le 19 août 1804. On a de lui : *Précis des Opérations de l'Armée d'Italie depuis le 21 ventôse jusqu'au 7 floréal de l'an VII* (Paris, 1799).

SCHERG ou SEVREJA. *Voyez* Esturgeon.

SCHÉRIF. *Voyez* Chérif.

SCHERMAUS, petit mammifère du genre *campagnol*. Le *schermaus* (*mus paludosus*, L.), découvert par Hermann dans les environs de Strasbourg, n'a encore été retrouvé nulle autre part. Il se distingue du *rat d'eau* par la taille, qui est moindre, par la couleur plus noire de son poil, mais surtout par la brièveté et la forme ramassée de la tête.

SCHERZO. *Voyez* Menuet.

SCHETLAND. *Voyez* Shetland.

SCHEVENINGEN, village de pêcheurs, dans la Hollande méridionale, célèbre par ses bains de mer, est situé à environ trois kilomètres de La Haye, d'où l'on y arrive par une large et belle avenue ainsi que par un canal. On y trouve 6,000 habitants, qui ont conservé le costume et les habitudes des vieux temps, et qui vivent presque uniquement de la pêche.

En 1830 le conseil municipal de La Haye y fit construire, à l'usage des baigneurs, un vaste édifice, répondant dans l'ensemble de ses détails, de même que par le goût de son ornementation, à toutes les exigences de l'aristocratie européenne, qui avait décidément pris sous son patronage les bains de mer de Scheveningen. Ce qui contribue surtout à les faire recommander d'une manière toute particulière, c'est l'air pur qu'on y respire, la facilité de s'y baigner à toute heure sans attendre le moment des marées, la forte lame que les baigneurs peuvent être sûrs d'y toujours rencontrer, enfin les distractions sans nombre que leur offre le voisinage d'une capitale.

SCHIAVONE (Andrea), peintre remarquable de l'école vénitienne, dont le véritable nom était *Andrea Medola*, naquit en 1522, à Sebenico, en Dalmatie, et emprunta vraisemblablement à cette ville le surnom sous lequel il est connu dans l'histoire de l'art. Il fit ses premières études d'après les gravures du Parmegianino, étudia ensuite les œuvres du Giorgione et du Titien, et s'efforça de réunir les grâces du premier au coloris du second. Ce qui lui est particulier, c'est l'art de manier les grandes masses de demi-teintes malgré une exécution molle et indécise. Ses tableaux les plus animés pèchent d'ailleurs sous le rapport de l'exactitude du dessin. Il mourut à Venise, en 1582. La plupart de ses toiles se trouvent à Venise, dans le reste de l'Italie et en France. Il en existe cependant aussi dans quelques galeries de l'Allemagne.

SCHIBBOLETH, mot hébreu, qui signifiait *épi*, et qu'on emploie dans la conversation à propos d'un homme qui, par un mot ou par une manière de s'exprimer, trahit qu'il n'appartient pas réellement au parti dans lequel il se range.

On lit dans le livre des Juges que les habitants de Giléad, après avoir vaincu les Éphraïmites en bataille rangée, s'emparèrent des gués du Jourdain. Alors, à mesure qu'un homme de la tribu d'Éphraïm s'y présentait, on lui demandait d'où il était, et on l'obligeait à prononcer le mot *schibboleth*. L'Éphraïmite se trahissait tout aussitôt, en prononçant *sibboleth*, comme ceux de sa tribu, habitués à ne point faire entendre le son de notre lettre *h*. Reconnu à cette marque, il était immédiatement mis à mort.

SCHIEDONE ou SCHEDONE (Bartolommeo), peintre de Modène, est compris dans l'école des Carrache, bien que ses premières œuvres surtout trahissent une étude appro-

fondie du Corrége. Il naquit en 1559, et mourut en 1615, avec le titre de peintre de la cour du duc Ranuzio de Parme. Dans ses premiers tableaux, exécutés sous l'influence dont nous venons de parler, il n'a ni la mollesse ni la délicatesse de son modèle; mais il y mit assez de grâce et de charme pour que ses contemporains eussent la plus haute estime de son talent. Les toiles qu'il composa plus tard témoignent d'une étude plus approfondie de la nature, et la conception en est aussi plus vigoureuse. Ce sont incontestablement celles qui offrent le plus d'intérêt. Le musée de Naples en possède la plus grande partie; et on en trouve d'autres dans les églises d'Italie. Toutefois, l'étranger n'en manque pas non plus; et on en voit aussi dans les galeries de Paris, de Munich, de Vienne, de Berlin, de Dresde et de Saint-Pétersbourg. En 1604 il peignit en concurrence avec Abati, dans la salle des séances du palais municipal de Modène, une suite de fresques d'une remarquable richesse de coloris. On dit que cet artiste était joueur, et que cette passion abrégea ses jours.

SCHIEDAM, ville de la Hollande méridionale, à 5 kilomètres à l'est de **Rotterdam**, à l'embouchure de la Schie dans la Meuse, avec 12,000 habitants, deux grandes distilleries de genièvre, des fabriques de céruse et de cordages, et un important commerce de porcs, de beurre et de fromage. On y pêche aussi le hareng.

SCHIKANEDER (EMMANUEL), auteur du libretto de *La Flûte enchantée*, né à Ratisbonne, en 1751, fut d'abord comédien, et écrivit ensuite des poëmes d'opéras dont le succès fut proportionné au talent du musicien qui se chargeait d'en composer la musique. Son opéra de *La Flûte enchantée*, que la partition de Mozart a immortalisé, a été beaucoup trop sévèrement jugé par la critique. Sans doute la coupe des vers et le dialogue n'en sont pas heureux; mais le caractère général de cette pièce ne laisse pas que d'être éminemment poétique. L'immense succès de cet opéra, joint à la connaissance approfondie que possédait Schikaneder de toutes les ressources du théâtre et de ce qui peut impressionner le public, lui permit d'amasser une belle fortune, qu'il accrut encore dans l'exploitation d'abord du théâtre de Prague, puis de celui de la *Leopoldstadt*, à Vienne. Il l'employa à construire dans cette ville une salle nouvelle (le *Theater an der Wien*), réunissant sous le rapport architectural comme sous celui des exigences de l'art toutes les conditions voulues pour en faire une scène vraiment modèle, et dont l'ouverture eut lieu en juin 1801. Schikaneder, passionné pour les plaisirs, dépensant l'argent avec autant de facilité qu'il le gagnait, finit par se ruiner, et dut abdiquer le sceptre directorial de son propre théâtre. Il mourut à Vienne, le 21 septembre 1812, dans un état voisin de l'indigence.

SCHI-KING ou CHI-KING, l'un des plus curieux monuments de l'antique littérature **chinoise**. C'est une espèce de couronne poétique. Dès le douzième siècle avant notre ère, les empereurs de la Chine donnèrent l'ordre de recueillir et de conserver par écrit les meilleurs chants parmi ceux qui étaient le plus répandus dans la bouche du peuple. Dans ces collections, qui contenaient, dit-on, plus de 3,000 chants, Confucius en choisit les 311 plus beaux, qui composent le *Schi-King*. Beaucoup sont d'une extrême antiquité, et remontent peut-être au treizième siècle avant J.-C.; les plus récents sont encore du septième siècle avant notre ère. Les sujets en sont très-variés. A côté de poëmes moraux, qui enseignent la morale la plus pure, on trouve des chants qui roulent sur les occupations journalières de la vie, des lamentations d'amoureux, de joyeuses descriptions des plaisirs de la table, du vin, etc.; d'autres sont des poésies politiques. En général, il y règne beaucoup de délicatesse et de naturel; ce qui y domine, c'est l'aspiration à un état de vie plus pur, plus moral, tel qu'était celui d'autrefois. Lacharme en a donné une traduction latine (Paris, 1830).

SCHILDERBENT, association de peintres flamands, qui existait déjà, dit-on, à Rome à l'époque de Raphael, et qui florissait surtout au dix-septième siècle. Cette société ou confrérie de peintres avait pour but d'entretenir entre compatriotes le goût pour l'étude et de se prêter une mutuelle assistance dans les choses ordinaires de la vie. On se réunissait dans une auberge située au voisinage des bains de Dioclétien, et l'usage était de donner à chaque membre un nom particulier dans l'association. Cela se pratiquait, lors de la réception, au milieu de diverses cérémonies où l'on imitait celle du baptême, et mêlées d'une foule de pratiques bizarres, dans lesquelles on n'oubliait pas de chopiner et de banqueter. Avec le temps, la confrérie dégénéra en véritables bacchanales, contre lesquelles le clergé finit par élever des réclamations : et en 1720 le pape Clément IX supprima une association dans les réunions de laquelle la morale publique était audacieusement outragée.

SCHILL (FERDINAND DE), audacieux partisan de l'époque de la guerre de 1809 entre Napoléon et l'Autriche, était né en 1773, à Sothof près de Pless, en Silésie. Il prit part en 1806, avec le grade de lieutenant, à la bataille d'Auerstædt, où il reçut une blessure grave à la tête; et il eut beaucoup de peine à se traîner jusqu'à Kolberg, en Poméranie. Une fois guéri, il y conçut le projet d'organiser un corps franc. Quand il en eut reçu l'autorisation, il vit sa petite bande, qui à l'origine ne se composait que de quelques dragons et de quelques volontaires, arriver à présenter un effectif de plus d'un millier d'hommes. Posté avec son monde dans le petit bois fortifié de Maikuhle, il contribua beaucoup alors au succès de la défense de Kolberg par Gneisenau. De vastes projets, qui devaient lui permettre de combattre à côté de Blucher, furent interrompus par la paix de Tilsitt; mais alors le roi de Prusse nomma Schill major, en même temps que sa troupe de hussards, transformée en régiment de la garde, était appelée à tenir garnison à Berlin, où on lui fit l'accueil le plus sympathique.

Affilié au *Tugendbund*, Schill savait quelle fermentation régnait alors dans les esprits, et n'attendait qu'une occasion favorable pour en provoquer l'éruption. Le moment lui sembla venu lorsqu'en 1809 Napoléon déclara la guerre à l'Autriche. Le 28 avril, à la tête de son régiment, et sous prétexte de le conduire au champ de manœuvres, il sortit de Berlin pour n'y plus rentrer. Arrivé au champ de manœuvres, il harangua ses officiers et sa troupe en leur exposant son plan. Pas un homme ne refusa de le suivre, et on se mit en marche vers l'Elbe, dont on effectua le passage à Wittemberg. Mais au lieu de trouver de l'appui en Saxe, on y apprit que Napoléon venait déjà de battre l'armée autrichienne, de sorte que la levée de boucliers tentée en même temps en Hesse par Darnberg avait été comprimée. Schill résolut donc de traverser la Westphalie avec sa petite troupe, afin de gagner la Frise orientale et de s'y embarquer pour l'Angleterre. Mais attaqué le 5 mai, au village de Dodendorf, par une partie de la garnison de Magdebourg, force lui fut de se diriger vers la vieille Marche, au lieu de continuer sa route sur Brunswick, tandis qu'un corps hollandais commandé par le général Gratien, et un corps danois sous les ordres du général Ewald, s'apprêtaient à lui barrer le passage d'un autre côté. Schill espérait d'abord trouver un point d'appui à Domitz, petit fort mecklembourgeois situé sur l'Elbe; mais ayant reconnu qu'il était inabordable, il se retira sur Wismar et Rostock, puis quand les Hollandais et les Danois le pressèrent plus vivement, sur Stralsund; il en rétablit en toute hâte les fortifications ruinées, et porta l'effectif de son corps à 2,000 hommes, en y incorporant la *landwehr* suédo-poméranienne. Mais, le 31 mai, il se vit attaqué avec des forces trois fois plus considérables par l'ennemi, qui, en dépit de la plus héroïque résistance, pénétra dans la ville. La lutte continua dans les rues; et Schill, déjà blessé, périt d'un coup de feu, après que lui-même eut tué de sa propre main le général hollandais Carteret. Environ 150 cavaliers et quelques chasseurs parvinrent à se frayer passage à travers les rangs de l'ennemi et à gagner le territoire prussien, où leurs officiers

furent traduits devant un conseil de guerre, qui les dégrada et les condamna à quelques années de forteresse. Les douze officiers qui avaient été pris à Dodendorf et à Stralsund furent conduits par les Français à Wesel, où on les fusilla. Le cadavre de Schill, qu'on eut de la peine à reconnaître, fut enterré à Stralsund. On en sépara d'abord la tête, qui, conservée dans de l'esprit de vin, fut donnée au célèbre Brugman de Leyde, quoique le roi Jérôme en eût offert 10,000 fr. A la mort de Brugman, cette tête passa au musée anatomique de l'université de Leyde, qui, en 1837, la donna à la ville de Brunswick, où elle a été placée à côté des restes de quelques officiers du régiment de Schill fusillés en cet endroit, et où peu de temps auparavant on venait de leur élever un momument.

SCHILLER (Jean-Christophe-Frédéric de), l'un des plus grands génies poétiques de l'Allemagne, naquit le 11 novembre 1759, à Marbach, petite ville du Wurtemberg riveraine du Neckar. Il commença ses études élémentaires au village de Lorch, sous la direction du pasteur Moser. Ses parents quittèrent Lorch pour aller s'établir à Ludwigsbourg; Schiller n'était encore qu'un enfant. C'était un enfant assez ordinaire, timide, faible de complexion, rêveur et cherchant la solitude; détestant, du reste, toute contrainte et toute discipline. Sa taille était élancée, ses cheveux étaient roux, son teint couvert de taches, sa figure pâle, mais d'une expression noble et caractéristique. Il continuait depuis quelques années l'étude du latin, à Ludwigsbourg, sous le professeur Jahn, homme froid, qui, malgré son humeur rude et morose, n'avait pas laissé de s'attacher à Schiller. Lorsqu'il lui fallut se décider à choisir une profession, s'il avait été libre, il serait entré dans les ordres. Son esprit rêveur et exalté l'entraînait vers les méditations religieuses, et cette tendance mystique de son âme se révéla plus tard dans ses ouvrages. La carrière qu'on lui fit embrasser ne répondait en rien à ses goûts naturels.

Le père de Schiller avait servi et était parvenu au grade de capitaine; ensuite le duc de Wurtemberg lui avait confié l'inspection d'un château appelé *La Solitude*, situé à une lieue de Stuttgard. Le duc l'estimait parce que c'était un honnête homme, et ne négligeait en aucune circonstance de lui manifester ses bonnes intentions. Il venait de former une école militaire, qu'il s'efforçait de rendre célèbre en y appelant des professeurs distingués auxquels il confiait des élèves intelligents et pleins d'amour pour l'étude. Le professeur Jahn lui parla de Schiller, qui se disposait alors à commencer ses études théologiques. Ce qu'il lui dit intéressa le prince, et il fut décidé que Schiller serait admis dans le nouvel institut. Mais cette faveur, loin de charmer le jeune homme, l'affligea douloureusement. Comment renoncer à ses plus chères espérances, à ses douces et pieuses rêveries? Et pourtant il le fallait : c'eût été encourir une disgrâce que de refuser les bienfaits du souverain. Celui-là serait assez mal venu qui se livrerait à l'étude de la théologie dans une école militaire; Schiller ne dut pas y songer. Il lui fallait néanmoins une profession pour l'avenir. Le duc de Wurtemberg promit à son père de le faire instruire dans la jurisprudence. Quelle que fût sa répugnance, Schiller s'était résigné à étudier le droit, lorsque le duc déclara qu'un trop grand nombre de jeunes gens se destinaient à cette carrière, et que Schiller devait se consacrer à la médecine. La nécessité est une rude conseillère; cette fois encore il fut forcé d'obéir.

La contrainte qui lui était imposée, la discipline qu'il lui fallait subir, la subordination, les règles qu'il avait en aversion, exercèrent sur son esprit une triste influence. Il crut que l'univers entier était semblable à son collége; il imagina que c'était une sanglante arène, où le cri de l'opprimé protestait sans cesse contre la tyrannie de l'oppresseur. Dans ces dispositions fâcheuses, il continuait ses études. Son goût pour la poésie était alors très-prononcé; les sciences positives qu'on enseignait à l'école n'étaient guère propres à le favoriser. Il fit à cette époque quelques essais dramatiques, dont il n'est rien resté; il se livrait en même temps à la poésie lyrique, et redisait dans des vers tristes et touchants les doutes pénibles qui l'assiégeaient alors. Cependant, il continuait ses études médicales, et se disposait à se faire recevoir médecin. Il publia en 1780, comme thèse inaugurale, une dissertation *Sur les rapports du physique et du moral de l'homme*. On le nommait vers le même temps chirurgien dans un régiment; mais il n'était pas dans sa sphère : c'était à contre-cœur qu'il s'était soumis aux volontés du duc de Wurtemberg; son âme poétique rêvait une tout autre existence.

En 1781 il fit paraître sa première œuvre dramatique, son fameux drame des *Brigands*, œuvre de jeune homme, pleine d'exagération et d'inexpérience, mais annonçant déjà un talent remarquable, de l'énergie et de la puissance dramatique. Dans *Les Brigands*, presque tous les caractères sont faux : Charles Moor est un être impossible dans la civilisation qui l'entoure; son père, un vieillard sans caractère, et François Moor, un coquin trop vulgaire. Quant à la morale de la pièce, il ne faut pas en parler; on doit user d'indulgence envers cette âme mélancolique et tendre, qui produisit sans le vouloir une œuvre pernicieuse. Un doute affreux pesait sur elle : ayant mal vu le monde, Schiller le peignait d'après ses impressions; son ardent amour de la justice se déchaînait contre des maux imaginaires, et tandis qu'il déchirait la société sans la connaître, les replis secrets du cœur humain restaient cachés pour lui.

Les Brigands obtinrent un succès prodigieux. La pièce n'était pas destinée à la représentation, l'action s'y trouvait étouffée sous les développements; c'était une forme arbitraire que le poëte avait adoptée pour rendre la situation de son âme. Cependant le baron de Dalberg, ministre de l'électeur palatin, désira que *Les Brigands* fussent représentés au théâtre de Manheim, qu'il avait établi lui-même. Schiller y consentit, mais tout en y faisant les coupures et les changements convenables. Les scènes de brigands au milieu des forêts charmèrent le public : les étudiants prirent la chose au sérieux; et dans quelques villes d'Allemagne plusieurs jeunes gens s'associèrent dans le but de parcourir le monde en anges exterminateurs.

Schiller voulut assister à la représentation de sa pièce, ce qui était bien naturel. Il en demanda la permission à ses chefs; et, ne l'ayant pas obtenue, il se rendit secrètement à Manheim. Cette désobéissance fut punie de quinze jours d'arrêts.

Une circonstance assez bizarre, et qui devait décider de toute la vie de Schiller, vint enfin le soustraire à la contrainte insupportable qu'il endurait depuis si longtemps. Un membre de la famille de Salis s'étant cru outragé dans une phrase des *Brigands*, où le climat de son pays était désigné comme le plus propre à la friponnerie, porta plainte au duc de Wurtemberg. Le duc, qui jusque alors n'avait point comprimé les élans de cette jeune muse, concevant de tardifs scrupules, fit intimer l'ordre à Schiller de se livrer exclusivement aux études relatives à sa profession de médecin. Le poëte se révolta contre une pareille tyrannie. La réception du grand-duc Paul de Russie occupait alors la cour de Stuttgard; on avait trop à faire pour s'occuper de la disparition d'un écolier. Schiller, au mois d'octobre 1782, abandonna furtivement la ville, accompagné d'un musicien de ses amis. Réfugié sous un nom supposé près de Meiningen, chez la mère d'un de ses camarades, il écrivit à ses chefs pour les prier de lever la défense que son altesse lui avait fait signifier. Le duc lui fit répondre qu'il oublierait tout s'il voulait revenir; mais comme il ne parlait nullement de rétracter ses ordres, Schiller ne songea plus au retour.

Les angoisses qu'il ressentit seraient trop longues à raconter. Son compagnon de voyage assure dans son récit qu'un libraire lui offrit 20 fr. de *La Conjuration de Fiesque*, et que les acteurs devant lesquels il lut cette pièce s'endormirent tous avant la fin du troisième acte. Il paraît que la mauvaise déclamation de Schiller contribua beau-

coup à cette indifférence, et qu'à une seconde lecture, qu'en fit un acteur, la pièce fut reçue avec acclamations. Il l'avait achevée dans sa retraite de Meiningen; ce fut là aussi qu'il écrivit *Intrigue et Amour*, et qu'il entreprit *Don Carlos*.

Le baron de Dalberg le fit venir à Manheim. On a beaucoup loué la munificence de ce baron de Dalberg; il paraît, d'après les nombreux témoignages apportés par le musicien ami de Schiller, qu'elle ne s'exerça envers ce dernier que d'une façon excessivement problématique. Quoi qu'il en soit, Schiller s'occupa de faire représenter ses deux nouvelles pièces; et lorsqu'on les joua à Munich, elles furent couronnées d'un succès éclatant. Ces deux pièces sont loin d'être les meilleures qu'il ait produites; elles pèchent toutes deux par les mêmes défauts qu'on remarque dans *Les Brigands*, sans en avoir toutes les qualités. Il y a des scènes fort belles dans *La Conjuration de Fiesque*, de touchantes situations dans *Intrigue et Amour*. Les personnages vivent, mais d'une vie factice; ils déclament au lieu de parler, et ce défaut existe dans les plus beaux drames de Schiller. La partie lyrique de ses pièces est fort belle, mais souvent l'allure pompeuse de sa phrase entrave la vivacité de l'action. Son style est parfois sentencieux, et tombe dans la monotonie. Mais pour l'agencement du drame, mais pour l'intérêt des situations, il réussit à merveille, et presque toujours son plan est habilement combiné. C'est là ce qui séduit surtout le spectateur; aussi ces deux pièces furent-elles très-favorablement accueillies. Sa réputation commençait à s'étendre en Allemagne. On attendait un nouvel ouvrage avec une vive impatience; Schiller, pour répondre à l'empressement du public, fit paraître les trois premiers actes de son *Don Carlos*. C'était en 1785.

Il se rendit alors à Weimar. Herder et Wieland étaient déjà fixés à la cour du duc de Saxe-Weimar. Gœthe y tenait le premier rang. Schiller, à qui le duc avait donné deux ans auparavant le titre de *conseiller intime*, ne voulut pas encore se fixer à Weimar. Il n'y passa que quelques mois. Après y avoir publié ses premiers ouvrages historiques, il fit diverses excursions en Saxe et en Franconie. Ce fut alors qu'il fit paraître l'*Histoire de la Révolte des Pays-Bas* et le premier volume du *Recueil des Rébellions et Conjurations célèbres*. *Le Visionnaire* et l'*Histoire de la Guerre de trente ans* datent de la même époque. Schiller semblait avoir abandonné le théâtre pour les travaux historiques : il s'y livrait avec une ardeur infatigable. Outre ces grands ouvrages, il insérait dans des journaux une foule de morceaux d'histoire et de critique. L'*Histoire de la Guerre de trente ans* lui assigne une place parmi les historiens distingués. *Le Visionnaire*, qui parut vers le même temps, est un roman inachevé.

Schiller avait fait connaissance avec Gœthe. Dès lors avait commencé entre les deux grands hommes une intimité qui ne se démentit jamais. L'existence précaire de Schiller se trouva fixée et assurée par les soins de son illustre ami, qui fit créer pour lui une nouvelle chaire de philosophie à l'université d'Iéna. Entouré des hommes les plus savants de son pays, il voulait marcher leur égal, et il reprit ses études avec une ardeur funeste; car en 1791 il tomba gravement malade, et le bruit de sa mort se répandit même en Allemagne. Ce fut une douleur universelle; de nombreux témoignages d'intérêt lui arrivèrent de toutes parts. Le duc de Holstein-Augustenbourg, beau-frère du roi de Danemarck, et l'une des plus généreuses et des meilleures âmes de cette époque, lui fit accepter une pension, qui lui permit de vivre sans être forcé de se livrer avec excès au travail. Un voyage qu'il fit aux lieux de sa naissance et le plaisir qu'il eut d'embrasser son vieux père contribuèrent beaucoup à rétablir sa santé.

Douze ans s'étaient passés sans que Schiller écrivît rien pour le théâtre. Mais depuis longtemps il avait conçu le plan de *Wallenstein*. Ce fut vers la fin de 1798 qu'il fit représenter pour la première fois cette pièce sur le théâtre de Weimar. Le talent du poëte avait grandi : ce n'est plus le jeune enthousiaste qui s'est fait de la société une idée monstrueuse. L'observateur mûri par les années, le misanthrope éclairé, retrace simplement ce qu'il a vu : tableau mélancolique et fidèle. Cependant Schiller n'est pas un génie complet. Certaines particularités de la vie lui échappent; il ne sait bien en saisir que les traits principaux. A force d'éviter les détails, son style devient vague; ses personnages emploient des phrases sonores pour exprimer les choses les plus simples; ils parlent un langage de convenance uniforme. Le poëte assurément ne doit jamais être trivial, il doit transformer la vie réelle, et non pas la calquer; mais dans Schiller cette transformation touche à l'emphase. Schiller, pour éviter d'appeler les choses par leur nom, emploie de longs détours; aussi ses personnages secondaires sont-ils rarement dans la vérité. Mais la noblesse du style et l'élévation des pensées donnent naissance chez lui à de grandes beautés. Ce sont des qualités qui ne l'abandonnent jamais. On assure que Gœthe mit la main à *Wallenstein*; c'est à lui qu'il faudrait attribuer le discours du moine dans le prologue : cette allure vive et plaisante rentre peu dans la manière de Schiller. Toujours est-il que le patriarche de Weimar fit représenter cette pièce sur le théâtre qu'il gouvernait en maître, et apporta dans la mise en scène les soins les plus minutieux.

Peu de temps après, Schiller vint se fixer à Weimar, et sa liaison avec Gœthe devint plus intime que jamais. L'auteur de *Werther* avait pour son ami tous les égards imaginables. Il le savait d'un caractère sombre, maladif, inégal. Lorsqu'il le voyait en proie à son humeur chagrine, il ne négligeait aucun moyen de l'en tirer. La conversation venait-elle à languir, son esprit souple et varié savait bientôt la ranimer. Il lui soumettait ses idées et les plans de ses ouvrages; Schiller en faisait autant, et les deux amis s'aidaient mutuellement de leurs conseils. Dans cette douce intimité, Schiller se livrait avec délices au travail. Il fit paraître successivement *La Pucelle d'Orléans*, *La Fiancée de Messine* et *Marie Stuart*. Il entreprenait en même temps diverses traductions. C'est ainsi qu'il fit passer dans la langue allemande l'*Iphigénie en Aulide* d'Euripide. Il traduisit encore *Macbeth*, de Shakspeare; *Turandot*, féerie italienne de Gozzi, et deux comédies françaises de Picard : *Encore des Ménechmes* et *Médiocre et Rampant*. C'était un exercice qu'il s'imposait afin de comparer des formes variées et de tirer de cette étude de nouveaux éléments et de nouvelles combinaisons pour ses propres ouvrages. Aussi *La Pucelle d'Orléans* marque une seconde période de son talent. La fiction y est substituée systématiquement à l'histoire. Tous les moyens dramatiques qu'elle lui présentait naturellement, il les a rejetés de plein gré pour des créations arbitraires. Il a su toutefois produire des scènes admirables; et si ce n'était point un défaut de transgresser la vérité dans l'art, on ne pourrait guère blâmer cette nouvelle manière d'envisager son sujet. *La Fiancée de Messine* s'écarte encore plus des règles qu'il avait suivies jusque alors. Malgré l'éloquente justification qui la précède, ce n'est pas moins l'erreur d'un homme de génie, un brillant essai sans succès. L'emploi des chœurs est inadmissible dans le drame actuel. Dans la tragédie antique, ils forment un élément constitutif, qu'on ne peut pas en retrancher : c'est l'expression cosmogonique de la civilisation païenne. Les chœurs étaient des hymnes aux dieux, liés intimement à l'action, dont le fond était presque toujours emprunté à la mythologie. Les jeux de théâtre étaient alors revêtus d'un caractère solennel, qu'ils perdirent lorsque les chants sacrés se réfugièrent dans les églises, et que le drame ne servit plus à exprimer l'esprit religieux d'une société tout entière, mais à développer des sentiments et des passions individuelles. Aussi, malgré le talent merveilleux que Schiller a déployé dans *La Fiancée de Messine*, ses chœurs ne font qu'embarrasser l'action et nuire à l'intérêt de l'ensemble. *Marie Stuart* est une des plus belles pièces de Schiller. Si tous

les caractères ne sont pas absolument vrais, ils sont tracés avec finesse et vraisemblance. Celui de Marie Stuart est plein de dignité; le portrait d'Élisabeth est peint sous de sombres, mais vives et fortes couleurs. Ainsi que Walter Scott, Schiller a singulièrement poétisé la reine d'Écosse aux dépens de sa rivale. Mais le but moral est atteint; c'est le point le plus important.

La muse de Schiller était lyrique, et même éminemment trop lyrique pour le drame. Souvent il se délassait de ses travaux dramatiques par quelques chants intimes, dans lesquels son âme rêveuse pouvait s'épancher librement. Ces poésies sont toutes fort remarquables. *Le Chant de la Cloche*, *Le Chant de Cassandre*, *La Fête de la Victoire*, *ou le départ de la flotte des Grecs*, traduits par Mme de Staël, doivent être rapportés à cette époque.

Malgré ses préjugés invincibles contre la littérature française et la colère qu'il exhala contre Gœthe, en beaux vers, à l'occasion de sa traduction du *Mahomet* de Voltaire, Schiller se vit engagé presque malgré lui à traduire la *Phèdre* de Racine. La tâche une fois entreprise, il y apporta tout le soin dont il était capable. Il reproduisit fidèlement les beautés de notre grand poëte, et sans doute il abdiqua ses préventions en admirant cette tendre sensibilité qu'il possédait lui-même à un si haut degré. Toutefois, cette traduction ne parut qu'après *Guillaume Tell*, le dernier, le plus splendide fleuron de sa couronne dramatique.

Les Brigands annonçaient une intelligence d'élite, un talent remarquable; mais quelle distance de ce drame à *Guillaume Tell!* L'enfant s'est fait homme; l'expérience a fait tomber de ses yeux le voile des préjugés. Assez puissant pour juger les passions et leurs tortures, il contemple le monde d'un point de vue élevé. Il se transporte, par la puissance de son génie, au milieu des hommes et du siècle qu'il veut dépeindre; il saisit avec une délicatesse infinie les nuances des caractères qu'il veut opposer l'un à l'autre. Le drame de *Guillaume Tell* est sublime de simplicité. Les situations naissent sans effort, sans contrainte, pour arriver à l'effet. La poésie s'allie merveilleusement à l'action, et les paysages de la Suisse sont décrits avec une fidélité étonnante; étonnante, car Schiller ne visita jamais cette contrée.

Il n'avait plus rien à demander à la gloire, plus rien à désirer de la fortune. Tous ses vœux étaient comblés. Il vivait heureux au sein du bonheur domestique, environné du respect et de l'admiration de ses contemporains. Mais sa santé déclinait de jour en jour. Cependant, il travaillait avec ardeur; l'étude continuait de faire ses délices. Les nombreuses ébauches qu'il a laissées prouvent que ses conceptions dramatiques étaient loin d'être épuisées. Quelques palmes marquèrent la fin de sa carrière. Mais atteint d'une fièvre catarrhale, qui prit un caractère pernicieux, il y succomba, le 9 mai 1805. Il n'était âgé que de quarante-cinq ans. Il s'éteignit doucement. Ses dernières paroles sont remarquables et consolantes. « Comment vous trouvez-vous? » lui demandait une dame de ses amies. — « Toujours plus tranquille, » répondit-il, et il expira. Ainsi cette paix, qu'il avait tant cherchée, il l'avait enfin obtenue. Les angoisses de l'incertitude avaient troublé ses jeunes années; mais à cette heure suprême il s'endormait du sommeil éternel plein de calme et de confiance. Une vie d'abord agitée s'achevait paisiblement, semblable à une lyre dont les notes bruyantes expirent en sons mélodieux.

Philarète Chasles.

SCHILLERSPACH. *Voyez* Diallage.

SCHILLING, nom d'une monnaie allemande, moitié monnaie de compte et moitié monnaie réelle. Il provient très-vraisemblablement du *solidus* des Romains, transplanté en Allemagne avec d'autres débris d'institutions romaines. Le Romains donnaient le nom de *solidus* à cette monnaie, parce qu'elle était le tout par opposition aux fractions, après l'ancien *as*. Le *solidus-schilling* était aussi en Allemagne la monnaie la plus grande, en opposition au *pfennig*. D'autres veulent que ce mot vienne de *schellen*, résonner, parce que les *schillinge* rendaient un son plus clair que le *pfennige*; d'autres, de saint Kilian, qui figure sur les schillings de Wurtzbourg; mais ces étymologies et d'autres encore tiennent évidemment de la fable. Le *solidus* du moyen âge fut successivement amoindri, et se transforma en monnaie de compte, jusqu'à ce que dans les temps modernes il en résulta une monnaie à laquelle chaque pays qui l'adopta donna la valeur qui lui convenait. Ainsi l'Angleterre a un *shilling* d'argent de 1/20 liv. st.; le Danemark le *skilling* de cuivre, de 1/96 de rigsdale; la Suède, le *skilling* de 1/48 de rigsdale. Plusieurs États du Nord de l'Allemagne, le Mecklembourg, le Schleswig-Holstein, Hambourg, Lubeck, ont le schilling comme fraction de compte (1/10 de marc, 1/48 de thaler) et comme monnaie de billon.

SCHIMMELMANN (Henri-Charles, comte de), habile financier au service du Danemark, né en 1724, à Demmin, en Poméranie, était le fils d'un marchand, et très-jeune encore établit à Dresde un commerce de droguerie. Plus tard il devint l'un des fermiers de l'accise générale de la Saxe Électorale. Dans la guerre de sept ans il entreprit la fourniture des grains pour l'armée prussienne, fit de bonnes affaires, et était déjà riche de plusieurs millions de marcs de banque en 1760. Il alla alors s'établir avec sa famille à Hambourg, où il fonda une maison de commerce. En même temps il fit l'acquisition du domaine d'Ahrensburg en Holstein, afferma l'hôtel des monnaies de Holstein-Ploen, entra au service du Danemark et fut nommé, en 1761, intendant du commerce en même temps qu'envoyé danois près les cercles de la basse Saxe. A très-peu de temps de là il fit encore l'acquisition de la terre de Wandsbeck en Holstein et de la baronnie de Lindenborg en Jutland, puis plus tard d'une fabrique de fusils en Séelande. En 1762 il fut nommé *baron*, deux ans après trésorier général de la couronne de Danemark, titre avec lequel il dirigea depuis lors l'administration générale des contributions. En 1768 il prit part à la conclusion d'un traité de commerce avec Hambourg, et accompagna ensuite le jeune roi Christian VII dans ses voyages à l'étranger. Pendant le court ministère de Struensée (1770-1772), il habita presque toujours Hambourg. Il reprit ses fonctions après la chute de ce ministre, en même temps que la direction de toutes les opérations financières du Danemark. Il mit à exécution divers plans financiers, et contribua beaucoup à la construction du canal de Holstein, en 1777. Créé *comte* en 1779, il laissa à sa mort, arrivée en 1782, une fortune évaluée à plus de huit millions de rigsdales (30 millions de francs).

Son fils, *Ernest-Henri*, comte de Schimmelmann, né à Dresde, en 1747, étudia à Genève et perfectionna son éducation par des voyages. Il entra de bonne heure dans la vie publique, et remplit en Danemark les fonctions de ministre des finances depuis 1784 jusqu'en 1814. En 1824 il prit le portefeuille des affaires étrangères. Il est mort à Copenhague, le 9 février 1831. Avec le célèbre Bernstorff il avait beaucoup contribué à la sage neutralité gardée par le Danemark à l'époque de la révolution française.

SCHIMMELPENNINCK (Rutger Jan), homme d'État hollandais, né en 1761, à Deventer. Avocat à Amsterdam, il figura, dans les troubles qui signalèrent les années 1785 et 1787, au nombre de ceux qui réclamaient l'introduction du système représentatif. Après l'invasion de la Hollande par Pichegru, il fit partie du conseil municipal institué à Amsterdam, puis de l'assemblée nationale batave. En 1798 il fut nommé ambassadeur à Paris, et à la paix d'Amiens ambassadeur à Londres. Au début de la guerre de 1803 il essaya de maintenir la neutralité de la Hollande, et, sur le refus du premier consul d'y consentir, il se retira de la politique. Une lettre de Bonaparte et les vœux de ses concitoyens ne tardèrent pas à le rappeler aux affaires. Il accepta donc alors de nouveau les fonctions d'ambassadeur à Paris, et gagna complétement la confiance de Napoléon.

Quand il fut question de mettre plus d'unité dans le gouvernement de la Hollande, Schimmelpenninck fut placé, en 1805, au timon des affaires, avec le titre de *grand-pensionnaire*; et en cette qualité il introduisit de nombreuses et utiles améliorations dans l'administration. Mais en 1806 il perdit presque complétement l'usage de la vue; et Napoléon nomma alors son frère Louis roi de Hollande. Les efforts tentés par Schimmelpenninck pour s'y opposer furent inutiles. Lors de la réunion de la Hollande à l'empire français, Napoléon le créa comte et sénateur. Après les événements de 1814, Schimmelpenninck se retira dans ses biens; mais lors de l'érection du royaume des Pays-Bas, il fut nommé membre de la première chambre des états généraux. Il mourut à Amsterdam, le 15 février 1825.

* **SCHINDERHANNES**, chef d'une bande de voleurs qui vers la fin du siècle dernier exploitait les bords du Rhin, et dont le nom véritable était *Jean* BUCKLER. Né de parents pauvres, et entré fort jeune au service d'un bourreau, il vola à son maître quelques hardes, et s'enfuit; mais il fut pris et condamné à vingt-cinq coups de bâton. Cette peine, qu'il subit publiquement, décida, dit-il, de son avenir. Il erra alors à droite et à gauche sans trop savoir que faire, et finit par voler. Arrêté une seconde fois, il s'évada et s'associa à Fink *à la barbe rousse*, chef d'une bande de voleurs. Arrêté à diverses reprises, il réussit toujours à s'évader et à rejoindre ses compagnons. Enfin, il résolut de se mettre voleur de grands chemins, et forma à cet effet une grande bande, qui ne tarda point à répandre au loin la terreur. Traqué par la police, il passa sur la rive droite du Rhin, où il épousa une certaine Juliette Blasius. Vers cette époque ses brigandages prirent une autre direction; sa bande pénétra par effraction dans les habitations, et se livra si publiquement à ses méfaits, que les juifs, qui étaient plus particulièrement l'objet de ses déprédations, envoyèrent une députation à notre chef de brigands pour composer avec lui. Pris à la suite d'explorations faites avec autant d'intelligence que de persévérance, il fut conduit à Francfort et traduit devant le tribunal de Mayence. Dans les débats de son procès il fit preuve d'une grande sincérité, parce que n'ayant jamais commis de meurtre il espérait obtenir une commutation de peine. Mais condamné à mort, il fut guillotiné, le 20 novembre 1803, avec plusieurs de ses complices.

SCHIN-SENG. *Voyez* CHINSENG.

SCHIRAS. *Voyez* CHIRAS.

SCHIRWAN. *Voyez* CHIRVAN.

SCHISCHKOFF (ALEXANDRE SSEMENOWITSCH), amiral russe, ministre et écrivain distingué, naquit en 1754, d'une ancienne famille noble, et fut élevé à l'école des cadets de la marine. Les différents voyages qu'il exécuta, tant sur terre que sur mer, lui firent voir la Suède, le Danemark, l'Angleterre, l'Allemagne, la Prusse, l'Italie, la Turquie, etc. Il était encore cadet de marine que déjà il débutait dans les lettres par des traductions de l'allemand et par la publication de quelques poésies lyriques. Ses différents poëmes sont depuis longtemps oubliés, mais on estime encore ses ouvrages scientifiques, entre autres sa *Science de la Marine* (2 vol., Pétersbourg, 1795), son *Dictionnaire de Marine anglo-franco-russe* (1795), sa *Collection de Journaux de bord* (1800), et surtout ses *Considérations sur l'ancien et le nouveau style dans la langue russe* (1802; 3e édit., 1818). En 1812 il fut nommé secrétaire de l'empire. Les manifestes, proclamations, oukases et rescrits rédigés par lui en cette qualité jusqu'en 1814 se distinguent autant par la noblesse du style que par le patriotisme de la pensée. Dès 1816 il avait été appelé à présider l'Académie de la Langue Russe. En 1820 il fut nommé membre du sénat, en 1824 ministre de l'instruction publique et directeur général des affaires ecclésiastiques de toutes les confessions non grecques existant en Russie. En cette qualité il fit beaucoup de bien, et il en aurait fait encore davantage s'il n'avait pas été dominé par ce préjugé que pour leur bonheur les classes inférieures doivent demeurer exclues de toute culture scientifique. En 1828 il résigna ce portefeuille, et ne s'occupa plus dans les dernières années de sa vie que de la publication de son *Dictionnaire comparé en 200 langues* (2 parties, Pétersbourg, 1838) et d'une nouvelle édition de son Dictionnaire de Marine. Il mourut en avril 1841. Une édition de ses Œuvres complètes avait paru en 14 volumes.

SCHISME, SCHISMATIQUE (du grec σχίσμα, séparation). En droit canon on entend par *schisme* la rupture de l'unité de l'Église par suite de l'élection simultanée de plusieurs antipapes. Le plus long schisme de ce genre dont fasse mention l'histoire est connu sous le nom de *grand schisme*, ou de *schisme d'Occident*, et dura de 1378 à 1417. Dans une acception plus restreinte on entend par *schisme* l'acte de se séparer de la constitution ecclésiastique et de la discipline de l'Église orthodoxe. Dans tous les temps le christianisme a vu des esprits indépendants ou ambitieux lui reprocher soit des erreurs, soit des abus, et qui, entraînant une plus ou moins grande partie de ses enfants, en ont constitué une société nouvelle. Les apôtres eux-mêmes furent témoins de pareilles scissions. Les principaux schismes dont parle l'histoire de l'Église sont ceux des ariens, des novatiens, des donatistes, etc., qui ont cessé depuis longtemps, et ceux des grecs et des protestants, qui durent encore.

Quelques théologiens ont distingué le schisme *actif* du schisme *passif*. Par le premier ils entendent la séparation volontaire de l'Église et la résolution de n'en plus faire partie. Le second, suivant eux, est la séparation involontaire de ceux que l'Église a rejetés de son sein par l'excommunication.

Les *schismatiques* sont ceux qui, sur certains dogmes ou sur certains points de discipline, professent des opinions autres que celles de l'Église orthodoxe.

On appelle *proposition schismatique* celle qui tend à porter les fidèles à secouer le joug de l'Église, et à introduire la division entre les Églises particulières et celle de Rome, qui est le centre de l'unité catholique.

SCHISME D'ANGLETERRE. *Voyez* ANGLICANE (Église).

SCHISME D'OCCIDENT ou **GRAND SCHISME.** On désigne généralement ainsi le schisme qui éclata dans l'Église, en 1378, par suite de la double élection d'Urbain VI et de Clément VII, antipape, à la chaire pontificale laissée vacante par la mort de Grégoire XI. Les graves irrégularités qui avaient signalé l'élection d'Urbain VI portèrent les cardinaux de la minorité à protester contre sa validité et à procéder à une élection nouvelle, de laquelle sortit pape Robert de Genève, évêque de Thérouane, qui prit le nom de Clément VII, et alla tenir sa cour à Avignon; son autorité fut acceptée par Naples, l'Aragon, la Castille, la France, et une partie de l'Allemagne, tandis qu'Urbain VI, reconnu par le reste de la chrétienté, résidait à Rome. Ce schisme, qui partagea l'Église en deux obédiences, dura trente-neuf ans, prolongé qu'il fut par les doubles élections faites successivement à Rome et à Avignon pour donner des successeurs à Urbain VI et à Clément VII, et ne se termina que par l'élection de Martin V, faite à la suite du concile de l'Église tenu à *Constance*. Cette assemblée déposa Jean XXIII (Rome) et Benoît XIII (Avignon), et élut pour pape *Othon* COLONNA, qui l'avait présidée pendant toute sa durée, et qui, en ceignant la tiare, prit le nom de *Martin V*. Ces déplorables divisions excitèrent des troubles religieux sur plusieurs points de l'Europe, et provoquèrent la tentative de réforme faite par Jean *Huss*, ce prédécesseur de *Luther* et de *Calvin*.

SCHISME D'ORIENT. *Voyez* GRECQUE (Église).

SCHISTE (du grec σχίζω, je fends, je divise), nom donné à des roches argiloïdes, tendres, qui peuvent aisément se diviser en lames ou en feuilles; roches dont l'aspect est mat et que l'eau ne rend point pâteuses. Le schiste est composé d'*argile* mélangée de matières phyl-

ladiennes; il s'y joint aussi quelques parties impalpables de **feldspath**, de **quartz**, et quelquefois des paillettes de **mica** (*schiste micacé*). La contexture particulière de cette roche est désignée par l'épithète *schistoïde*. Les teintes du schiste sont généralement ternes : ce sont le grisâtre, le verdâtre, le rougeâtre ou le noirâtre quand le schiste contient accidentellement quelques parties de houille ou d'anthracite. Cette roche, fusible au chalumeau, forme des couches à la partie supérieure des terrains de la période phylladienne, et se présente surtout avec une grande puissance dans l'étage houillier, où elle renferme souvent un grand nombre de débris végétaux.

SCHITOMIR, chef-lieu du gouvernement de Volhynie, (Russie d'Europe), dépendait au temps de la splendeur de la monarchie polonaise de la voïvodie de Kief, où, sous le nom de *Zytomierz*, cette ville était la capitale du district du même nom. Elle est bâtie sur le Tetereff, qui y reçoit les eaux de la Kamenka; rivière profondément encaissée entre des rochers, et offrant par conséquent une foule de points de vue aussi pittoresques que romantiques. Elle est le siége d'un gouverneur militaire, d'un archevêque grec ainsi que d'un évêque catholique; on y trouve neuf églises, un séminaire, un gymnase, et plusieurs autres écoles. Sa population s'élève à 20,000 âmes, et était jadis bien autrement considérable.

On trouve à Schitomir quelques bonnes fabriques de drap, et elle est le centre d'un commerce des plus actifs, tant avec la Turquie et l'Autriche qu'avec l'intérieur de la Russie. Aux environs on cultive la vigne sur une très-large échelle, et cette culture constitue une des principales ressources de la population.

C'est dans le cercle de Schitomir qu'est située la ville de *Berdiczew*, centre d'un commerce fort important, d'ailleurs très-mal construite, avec plus de 20,000 habitants, juifs pour la plupart, quelques fabriques et divers établissements d'instruction publique.

SCHIYTES. *Voyez* Chiites.

SCHLACHTSCHITZ, *Slachcic*. C'est ainsi qu'on appelait autrefois en Pologne les gentilshommes, par opposition aux bourgeois et aux paysans. Les nobles étaient, à bien prendre, les seuls *citoyens* qu'il y eût en Pologne, et ils ne reconnaissaient entre eux aucune distinction ni différence. Le roi n'avait pas le droit de conférer des titres de prince, de comte ou de baron; et les nobles qui s'en faisaient donner par des souverains étrangers n'étaient point admis à les prendre dans leurs rapports avec leurs compatriotes. Il n'y avait qu'un très-petit nombre de familles, comme les *Ostrog*, les *Czartoryiski*, les *Radziwill*, etc., qui, étant déjà princes avant la réunion de la Volhynie et de la Lithuanie à la Pologne, fissent exception à cette règle. Les nobles étaient en jouissance d'une foule de priviléges. Eux seuls pouvaient posséder des terres. Ils ne pouvaient être astreints à loger des soldats, et en temps de guerre aucun camp ne pouvait être établi sur leurs domaines. Il n'y avait qu'eux d'admissibles aux hautes dignités ecclésiastiques, aux fonctions de sénateurs, d'employés de la couronne et de juges; il n'y avait non plus qu'eux qui eussent le droit de siéger comme nonces dans le **Seim**. Ils étaient exempts de toute espèce d'impôt; et ce ne fut que dans les derniers temps de l'existence de la Pologne qu'ils consentirent à contribuer pour une très-faible part aux dépenses publiques. Le noble était admis au bénéfice de la **composition** pour toute espèce d'assassinat qu'il pouvait commettre, tandis que le bourgeois payait de sa vie le meurtre d'un noble. Lors de l'élection des rois, tout gentilhomme avait le droit de se mettre sur les rangs comme candidat. En revanche, le service militaire était obligatoire pour tous les nobles. Jusqu'en 1578 les rois eurent le droit d'octroyer des titres de noblesse; mais depuis lors ce droit n'apparunt pu[illegible]; et l'impetrant dut professer la religion catholique. Parfois tous les bourgeois d'une ville étaient anoblis en masse; le nombre des gentilshommes était donc très-considérable. Aujourd'hui encore il existe un grand nombre de villages habités par des gentilshommes qui conduisent bravement leur charrue et ne se distinguent des paysans, leurs voisins, que par leur orgueil. Aussi, aux époques de troubles, les magnats polonais ont-ils toujours employé, pour assurer la réussite de leurs égoïstes projets, tous les moyens possibles afin de rattacher à leurs intérêts la petite noblesse, qui partout avait le droit de voter. Dans ces derniers temps des mesures ont été prises pour éclaircir quelque peu les rangs de cette noblesse souffreteuse.

SCHLAGUE, mot qui a commencé à circuler dans l'idiome vulgaire des troupes françaises pendant la guerre de 1756. Celles qui combattaient en Allemagne l'empruntèrent de l'infinitif allemand *schlagen*, qui signifie battre, et employèrent le substantif *schlague* dans le sens de *bastonnade* militaire. La schlague n'est pas chose nouvelle; ce qui l'est, c'est de désarmer, en campagne, le pouvoir militaire vis-à-vis des maraudeurs, des fuyards, ou des sujets incorrigibles; car les arrêts à la garde du camp sont une dérision. Les hommes libres de Rome et d'Athènes qui portaient les armes étaient fustigés à la moindre faute. **Marius** avait eu les épaules déchirées par les gymnastes de son temps, et l'empereur **Maximin**, qui avait, à ce que disent les historiens, huit pieds romains, avait manié le fouet de *campigène*, c'est-à-dire d'instructeur, avec toute la puissance de sa colossale stature. Les serfs, les gastadours, qui étaient l'infanterie de la féodalité, marchaient, comme un vil bétail, sous le jalon des piqueurs ou des varlets; mais les cavaliers ou gens d'armes, qui étaient *gentilshommes* ou censés l'être, jusqu'au règne de Louis XIII inclusivement, avaient l'agrément et le privilége de n'être battus qu'à coups de lame d'épée ou de sabre. Sous Henri IV, la hallebarde faisait justice des fantassins fautifs. Sous Louis XIV et Louis XV, le grand-prévôt faisait, sans formes de procès, *brancher*, c'est-à-dire pendre, les hommes reconnus ou supposés fautifs. Brancher était bien autrement dur et cruel que battre! L'injustice et l'irréflexion ont voué à toute l'animadversion des écrivains et de la postérité le ministre de la guerre **Saint-Germain**, pour avoir rétabli dans l'armée française les coups de bâton, et avoir institué les coups de plat de sabre, sans distinction de caste; eh bien, Saint-Germain, quand il commandait en Allemagne, ne faisait battre les déserteurs que pour les soustraire à la mort, qui jusque là leur était appliquée sans miséricorde. Ministre, il avait eu, il faut le dire, quoique la chose ne paraisse pas sérieuse, une pensée qui était un respect des lois de l'égalité. Il voulait que l'infanterie, jusque là réputée *non noble*, participât à la faveur des coups d'épée; il ne voulait pas que la cavalerie jouît seule de cet avantage. La guerre d'Amérique n'offre pas de pareils souvenirs, et de nos jours la composition de l'armée, infiniment améliorée, et le généreux élan d'une armée citoyenne ont rendu inutile, impossible même, le retour aux exécutions du vieux bâton classique. Disons cependant que l'entière perfection n'est pas de ce monde, et que nous avons vu, au feu, des cannes se lever, et des officiers tuer de leur main des soldats désobéissants ou insurgés. Turin et l'armée de Sambre et Meuse ont pu se le rappeler.

Gal Bardin.

SCHLANGENBAD, littéralement *Bains des Couleuvres*, eaux minérales situées dans le duché de Nassau, à 299 mètres au-dessus du niveau de la mer, à 15 kilomètres de Wiesbaden, à 10 kilomètres de Schwalbach, et tirant leur nom de la grande quantité de couleuvres, d'ailleurs non dangereuses, qu'on rencontre aux environs. On y compte huit sources. A l'exception de la *Wiesenquelle*, qui est acidulée et dont la température est de 13° Réaumur, elles appartiennent toutes à la catégorie des eaux alcalines et terreuses, et leur température varie de 21 à 22° Réaumur. Elles ont pour vertu de calmer les nerfs et d'exercer la même action sur le système vasculaire; mais elles sont particulièrement excitantes, émollientes, et produisent en réalité à l'extérieur, sur la peau, les effets que la fable

attribuait autrefois à la fontaine de Jouvence. On les prend sous toutes les formes possibles, ou bien mêlées à des *bains de boue* comme enveloppes, dans les maladies chroniques des nerfs et de la peau, pour les faiblesses des organes chez la femme, pour des paralysies de nature arthritique et rhumatismale, et pour les inflammations chroniques des organes intérieurs. L'établissement est parfaitement organisé, et on n'a rien négligé pour en rendre le séjour agréable aux malades, dont le nombre est d'environ sept cents par an, et qui pour la plus grande partie sont des dames.

SCHLEGEL (Auguste-Guillaume), poëte, critique, philologue, traducteur et écrivain politique, naquit à Hanovre, le 5 septembre 1767. A Gœttingue, il étudia les langues anciennes et l'histoire sous le célèbre Heyne; et bientôt il publia un excellent mémoire sur la géographie d'Homère. C'est lui qui rédigea l'*Index* du Virgile de Heyne, travail ingrat et rebutant, qui prouve jusqu'à quel point la patience peut s'allier avec le génie le plus actif. La liaison contractée à Gœttingue par Schlegel avec Bürger exerça une grande influence sur sa vocation; toutefois, il lui fallut d'abord se charger de l'éducation du fils d'un banquier d'Amsterdam, et il était dans cette ville quand les Français y entrèrent après la belle campagne de Pichegru. Lorsque, après trois ans de séjour à Amsterdam, il put aller à Iéna, il y prit part à la rédaction des *Heures* de Schiller, et y fit paraître de magnifiques imitations du Dante. Il devait être plus grand encore dans sa lutte avec le génie de Shakspeare; sa traduction (9 volumes, Berlin, 1797-1810), reflet brillant de l'original, en reproduit toutes les beautés avec tant de vérité et de naturel que l'on pourrait douter auquel des deux appartient le mérite de la création, ainsi qu'en peinture on voit parfois des copies si bien exécutées qu'elles trompent de très-habiles connaisseurs. Malheureusement, il n'a traduit que *Roméo et Juliette*, *Le Songe d'une Nuit d'été*, *Jules César*, *Ce que vous voudrez*, *La Tempête*, *Hamlet*, *Le Marchand de Venise*, *Comme il vous plaira*, *Le Roi Jean*, *Richard II*, *Henri IV*, *Henri V*, *Henri VI*, *Richard III*. Autant il y a d'élévation dans cette traduction, autant il y a de grâce et d'inspiration dans les poésies fugitives de l'auteur. La première édition en parut en 1800. L'année suivante, il fit à Berlin des cours de littérature très-fréquentés par la bonne compagnie. Kotzebue, alors le dictateur de la scène allemande, eut une querelle littéraire avec Schlegel, qui le maltraita fort dans une sorte de parade dramatique. Bientôt, Guillaume Schlegel donna droit de bourgeoisie dans la littérature allemande au poëte Calderon; et il ne fut pas moins habile dans cette entreprise que dans sa traduction de Shakspeare. Cependant, sur quarante pièces, il n'en a traduit que cinq : *La Dévotion à la croix*, *L'Amour est le plus grand enchantement*, *L'Écharpe et la Fleur*, *Le Prince constant* et *Pont de Mantible*. Souvent on croirait entendre la romance de l'Arabe sous la brûlante atmosphère du Midi. Après cette incomparable publication, l'auteur fit encore une autre excursion dans le domaine de la littérature méridionale: il donna une *Anthologie italienne, espagnole, portugaise*, et enrichit le Parnasse allemand de beaucoup de chefs-d'œuvre du Tasse, de Pétrarque, de Guarini, de Cervantes, de Camoëns. Les poésies originales de Schlegel ont une couleur antique et une simplicité ravissante; telle est la jolie romance intitulée *Arion*, où l'intérêt croît à chaque strophe. *Pygmalion* est une seconde épreuve de la manière grecque. Le feu sacré descend dans la pierre à la voix de l'amant. Dans cette charmante composition, tout est brûlant, et cependant tout est chaste ; elle pourra subsister à côté du *Monologue* de Rousseau. Mme de Staël, dans un voyage entrepris pour étudier l'Allemagne, lia d'intimes relations avec Guillaume Schlegel et son frère Frédéric. Ils la suivirent plus tard en France et en Italie; Guillaume la quitta rarement. Ce fut à cette époque qu'il jeta l'alarme parmi nos classiques en publiant sa *Comparaison entre la Phèdre de Racine et celle d'Euripide*. On ne pourrait plus aujourd'hui comprendre l'explosion de malédictions que lui valut cette brochure : toute la littérature quotidienne se jeta sur Schlegel en criant au sacrilége.

En 1808 il fit à Vienne un cours de littérature en quinze leçons; elles ont été imprimées et traduites dans toutes les langues : la partie de ce cours qui traite de l'antiquité est universellement considérée comme un chef-d'œuvre. Les caractères des tragiques grecs sont tracés de main de maître. Le recueil de ces leçons, intitulé *Dramaturgie*, examine à fond la question des unités et la poétique d'Aristote. Il y a d'admirables vues sur l'illusion théâtrale; et loin d'être un livre de théories sèches et arides, c'est une délicieuse inspiration; aussi Mme de Staël dit-elle: « Je fus confondue d'entendre un critique éloquent comme un orateur, etc. » Schlegel fit un voyage à Hanovre et à Cassel, où il vit l'illustre historien de la Suisse, Jean de Müller, qui sous l'habit doré de la cour de Westphalie gardait un cœur allemand profondément affligé des malheurs de la patrie. Peu de temps après, la police impériale ouvrit les yeux sur les notes de Mme de Staël à Coppet; il fallut partir. Bientôt Schlegel la suivit en Suède; il venait de publier ses belles recherches sur le poëme national des *Niebelungen*, composition originale et antique, qui jusque là était restée pour ainsi dire inaperçue. Dans les guerres de 1813 et 1814 il accompagna aux armées le prince royal de Suède; et c'est lui qui rédigea les proclamations de Bernadotte contre la France. En 1815 il fit un second voyage en Italie, où il s'occupa principalement des antiquités romaines et étrusques. En 1818 il donna un *Essai sur la langue et la littérature provençales*, production qui prouve jusqu'à quel point il s'était initié à la connaissance de notre langue, et qui fut l'occasion d'une polémique assez vive entre lui et Raynouard. Nommé vers cette époque professeur à l'université de Bonn, il se fixa difinitivement dans cette ville, où il mourut, le 12 mai 1845. En 1819, à l'âge de cinquante-deux ans, il s'y était marié pour la seconde fois; mais il avait fait rompre dès l'année suivante cette union, assez mal assortie, ainsi qu'il lui était déjà arrivé pour la première, en 1801. Dans les dernières années de sa vie il s'occupa surtout de l'histoire des beaux-arts et de l'étude des langues orientales. Il fut notamment l'un des premiers qui en Allemagne entreprirent des travaux sur le sanscrit. A cet effet il établit une imprimerie hindoue. Dès 1823 il fit paraître, comme échantillon de ses travaux, le texte sanscrit du *Bhagavadgîtâ*, épisode de l'épopée intitulée *Mahâbhârata*, avec traduction latine en regard (2e édition, 1846). Plus tard, il commença une édition du poëme épique *Ramâyânâ* (tomes I et II ; Bonn, 1829-1843).

On lui reproche à bon droit la vanité excessive qui perce dans quelques poésies publiées par lui dans divers recueils à partir de 1832, de même que le peu d'égards avec lequel il a traité dans des appréciations critiques des hommes dont il s'était honoré jadis d'être l'ami, et pour les talents desquels il avait précédemment montré le plus grand respect.

SCHLEGEL (Frédéric), frère du précédent, poëte, philologue, critique, philosophe, naquit à Hanovre, le 12 mars 1772, fit d'abord de bonnes études à Gœttingue, où son frère avait déjà de la célébrité, et passa ensuite à l'université de Leipzig. Après avoir débuté par plusieurs morceaux de critique, il donna un livre qui devait être le premier volume d'un grand ouvrage intitulé : *Les Grecs et les Romains*. En même temps il s'occupait avec Schleiermacher d'une traduction de Platon. En 1797 parut *Lucinde*, production étrange, éloquent délire d'imagination, roman licencieux, et cependant moral; jamais il ne l'a terminé, et il est aujourd'hui presque impossible de s'en procurer des exemplaires. Frédéric Schlegel ne se sentit poëte qu'à vingt-huit ans. Il séjourna à différentes reprises à Dresde, où il s'occupa surtout de beaux-arts. Il avait épousé la fille du célèbre docteur juif Mendelsohn, qui se convertit au protestantisme à Paris, où il amena son gendre avec lui; et plus tard, tous deux se firent catholiques à

Cologne. Les arts, la littérature du sud, les poésies du moyen âge, les légendes populaires, les langues orientales, occupèrent Frédéric Schlegel pendant son séjour à Paris. De retour de l'autre coté du Rhin, il y publia des chants nationaux, qui le firent surnommer le *Tyrtée de l'Allemagne*. Il ne négligeait d'ailleurs pas pour cela ses travaux d'érudition ; et c'est à cette époque qu'il fit paraître son *Traité sur la Langue et la Sagesse des Indiens*. En politique, il devint bientôt l'utile auxiliaire de M. de Metternich, en fondant *L'Observateur autrichien*, la *Concordia*, etc. Il suivit l'archiduc Charles pendant la guerre de 1809. En 1811 et 1812 il fit imprimer son célèbre *Cours de Littérature* ; nulle part on n'apprend comme dans cet ouvrage à bien connaître la littérature du Nord et les troubadours du Midi ; car l'auteur excelle dans l'art des rapprochements. Schlegel a donné aussi un *Cours d'Histoire moderne*. Il alla ensuite à Francfort avec le titre de conseiller de légation, que M. de Metternich lui conféra au nom de l'Autriche. Quand il revint à Vienne, il y fit paraître, en 1827, son *Cours de Philosophie*; beau travail sur la philosophie de l'histoire dirigée par la pensée chrétienne. Plus tard il entreprit d'expliquer les nombres de l'Apocalypse, les visions magnétiques, etc. Enfin, il fit à Dresde un *Cours sur la vie de l'âme et son élévation progressive*, auquel accouraient en foule les dames et les prélats. Au milieu de ces occupations si variées, il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, le 11 janvier 1829. DE GOLBÉRY.

SCHLEIERMACHER (FRÉDÉRIC-ERNEST-DANIEL), célèbre théologien et philosophe allemand, né à Breslau, en 1768. Après avoir terminé à Halle ses études théologiques, il se chargea d'une éducation particulière. Plus tard il obtint une place de prédicateur en province, et ensuite à Berlin. Il traduisit alors les sermons de Blair et ceux de Fawcett, et publia ensuite divers ouvrages de religion. Puis il entreprit une traduction de Platon (5 vol., 2e édition, 1817-1827), qu'on regarde comme la meilleure de celles qui existent. Il est mort à Berlin, en 1831. On a de lui un grand nombre de dissertations philosophiques, de traités de philosophie et de recueils de sermons.

SCHLEIZ, capitale de l'ancienne principauté de Reuss-Schleiz, et depuis la réunion des deux principautés de Reuss en un seul État la seconde ville et la seconde résidence du pays, est une jolie petite ville, de 6,000 habitants, bâtie sur un petit ruisseau appelé le Wiesenthal, et le centre d'un commerce assez actif. Détruite par un incendie en 1837, elle a été presque entièrement reconstruite à neuf. Tout près on trouve le château de *Heinrichsruhe* et le lieu de plaisance appelé *Ermitage*.

SCHLESWIG, duché souverain, demeuré jusqu'en 1852 en union *réelle* avec le H o l s t e i n, mais qui n'est en union *personnelle* avec le D a n e m a r k que par la ligne mâle de la dynastie aujourd'hui régnante (*voyez* SCHLESWIG-HOLSTEIN), borné au sud par le Holstein, au nord par le Jutland, à l'est par la Baltique et à l'ouest par la mer du Nord, qu'on appelle ici *mer de l'Ouest*. Il comprend la partie méridionale de la presqu'île cimbrique, sur une longueur d'environ 13 myriamètres et une largeur variant de 5 à 8 myriamètres, avec une superficie totale de 115 myriam. carrés. Par sa constitution physique il forme un tout avec le Jutland et avec le Holstein. Là aussi le sol a pour base la craie et une roche calcaire, à laquelle s'est ajoutée à l'ouest une contrée marécageuse d'une largeur variant entre 10 et 20 kilomètres, produit des accrues de la mer. La côte orientale, au contraire, où cette roche calcaire a été diversement échancrée par les flots, qui, en pénétrant profondément dans les terres, y forment des *fjords*, est moins plate ; et au centre on trouve la crête qui partant du Holstein s'étend à travers toute la presqu'île jusqu'au fond du Jutland, mais en formant ici parfois de très-jolies contrées, sans offrir la masse de landes et de marécages qu'elle présente en Jutland. Tout ce pays, à son centre et à l'est, est donc une plaine onduleuse, interrompue par de douces collines, avec des paysages de la nature la plus gracieuse sur les bords de la Baltique, tandis qu'à l'ouest on ne trouve que des terres basses et plates. Là le plus souvent on est obligé de recourir à de dispendieuses digues de six à sept mètres d'élévation, qu'il faut parfois construire doubles et même triples, pour mettre le sol à l'abri de la fureur de la mer, laquelle d'ailleurs forme incessamment de nouveaux marécages ou *koog* dans les anses situées en avant des digues extérieures. Ce pays de marais se divise en *marche septentrionale*, s'étendant depuis la *Schottburger* jusqu'aux côtes plus élevées de Ballum, et la *marche méridionale*, allant depuis Hoyer jusqu'à l'Eider. Il est à présumer qu'à l'origine toute la côte occidentale du Schleswig, comme celle du Jutland, s'étendait beaucoup plus avant dans la mer, et qu'elle était bordée du côté de la mer par une suite de dunes, continuation de la ligne de dunes du Jutland. Mais déjà à une époque dont il n'existe plus de souvenirs, et quelquefois aussi dans les temps historiques, d'effroyables tempêtes rompirent cette ligne de dunes. L'œuvre de destruction fut continuée au moyen âge et même dans les temps modernes par des tempêtes du même genre, de sorte que peu à peu la plus grande partie de la côte occidentale primitive disparut dans les flots de la mer, alors que quelques points plus élevés restaient seuls épargnés. Ce sont les îles de *Romœ*, de *Sylt*, de *Fœhr*, de *Pelworm*, de *Nordstrand*, et quelques autres encore de moindre étendue, au nombre d'une vingtaine. Les débris de l'ancienne rangée de dunes s'aperçoivent encore au-dessus des plus grandes dunes hautes de sept à vingt mètres, et protègent souvent pendant plusieurs kilomètres les îles contre la fureur de la mer. Cependant, il y a aussi une grande partie des îles en question, consistant les unes en sol sablonneux, les autres en marécages, qui sont si basses que la marée haute les recouvre en partie. Aussi est-on obligé d'y construire les maisons sur des monticules artificiels, appelés *warften*, comme c'est d'ailleurs aussi le cas dans les marches de la terre ferme derrière les digues. Les quatorze petites îles appelées *H a l l i g e n* sont à cet égard les plus mal partagées. N'étant abritées ni par des dunes ni par des digues, il arrive souvent qu'à marée haute les flots y envahissent tout et viennent battre jusqu'aux fenêtres des huttes des misérables habitants ; quelquefois même ils les renversent et les entraînent complétement, comme il arriva à la marée haute du 3 au 4 février 1825, qui fit périr un grand nombre d'individus et rendit inhabitables la plupart des maisons existant dans les *Halligen*.

Sur la côte orientale du Schleswig, qui est plus élevée, on trouve aussi plusieurs îles dépendant de ce duché et qui partagent complétement la conformation physique des îles danoises. Les plus grandes sont *A l s e n*, où sont situées les montagnes les plus élevées du duché (200 mètres), *Arrœ* et *Femern* sur la côte du Holstein. Le cours d'eau le plus important est l'*Eider*, qui prend sa source en Holstein. A l'exception d'une certaine étendue sur sa rive droite en avant de Rendsbourg, il forme, avec le canal de Schleswig-Holstein, qu'il alimente et qui va se jeter dans le golfe de Kiel, la frontière méridionale du pays. Il faut encore mentionner la *Treene*, qui se jette dans l'Eider, la *Soholmau*, la *Widau*, la *Bridau*, la *Ribe* ou *Ripsau*, la *Schottburger-au* (appelée aussi *Kœnigs-au*), qui toutes se jettent dans la mer du Nord, et dont la dernière forme la frontière du duché du côté du Jutland. Aucun de ces cours d'eau, à l'exception de l'Eider, n'est navigable. Le Schleswig possède aussi quelques lacs : les plus considérables sont celui de *Witten*, au nord-est de Rendsbourg, et celui de *Gotteskoog*, au sud-ouest de Tondern. Les plus importants des *fjords* dont nous avons déjà parlé sont, sur la côte orientale, celui d'*Eckernfœrde*, la *Schley*, celui de *Flensburg* et celui d'*Apenrade*. Il résulte de l'existence de ces golfes que la côte orientale est aussi riche en bons ports et en rades sûres que la côte occidentale, plate et entourée d'une mer unie et de grands bancs de sable, en

est dépourvue. Pour ce qui regarde le sol, qui est d'une grande fécondité dans les marches et dans la contrée ondu leuse des côtes orientales, et stérile seulement dans les landes et les marais de la crête qui se prolonge à travers tout le pays, le Schleswig offre la plus complète ressemblance avec le Holstein. Cependant, le bois y manque sur plusieurs points; et dans les îles de la côte occidentale on n'a d'autre combustible que de mauvaise tourbe; encore ne la rencontre-t-on pas partout en quantité suffisante.

D'après le recensement de 1850 les habitants étaient au nombre de 375,700. Allemands bas-saxons, ou Allemands frisons, ou bien encore d'origine danoise, ils présentent par la diversité qui existe dans leur langage, leurs mœurs et leurs lieux d'habitation, le spectacle de l'agrégation la plus bizarre. Les Frisons occupent les îles et les marches de la côte occidentale, où l'on continue encore en grande partie de parler leur vieux dialecte, quoique dans beaucoup de localités on ait fini par adopter plus ou moins l'usage du bas saxon. Les Bas-Saxons parlant le plat-allemand habitent la partie sud du pays à partir de l'Eider jusqu'à une ligne qu'on peut tirer depuis Husum, sur la mer du Nord, dans la direction est-nord-est, à travers le pays d'Angeln par Satrup, jusqu'à la mer Baltique. Les Danois, au contraire, qui parlent ici un dialecte danois très-corrompu, dit *dannois de corbeau*, forment la population des campagnes dans la partie septentrionale du pays, depuis la frontière nord jusqu'à une ligne au sud, qu'on peut tirer transversalement depuis l'embouchure de la Widau dans la mer du Nord, par Tondern, jusqu'à Apenrade sur la Baltique. La contrée intermédiaire, située entre le pays où l'on ne parle qu'allemand et celui où l'on parle danois, présente une population mixte, où l'élément allemand domine au sud et l'élément danois au nord. Toutes les villes sont allemandes, et même dans celles de la partie danoise du duché l'élément allemand et la langue allemande l'emportent de beaucoup.

On compte dans le pays 1,125 villages, 15 bourgs et 13 villes, dont les plus importantes sont *Schleswig*, le chef-lieu, et *Flensbourg*. Il est en outre divisé en 15 bailliage, 4 provinces, et plusieurs *koege* octroyés et districts nobles. La religion de l'État est le protestantisme, professé aussi par toute la population, sauf un petit nombre de catholiques émigrés, de mennonites, de remontrants, de réformés et d'israélites. Les écoles supérieures sont bien organisées; mais il a été peu fait pour les écoles élémentaires.

De toute antiquité le Schleswig avait non-seulement été uni au Holstein sous le rapport administratif, mais encore avait eu la même assemblée d'états, dont la convocation était d'ailleurs tombée en désuétude au siècle dernier. Ce fut seulement lorsque le roi de Danemark Frédéric VI, à la suite de la révolution de Juillet, se décida à accorder à tous ses états des assemblées provinciales avec voix consultative, que les duchés de Schleswig et de Holstein eurent de nouveau une représentation d'états; mais alors chaque duché eut son assemblée particulière, tandis que l'administration des deux duchés continua à rester commune. Cet état de choses subsista jusqu'à la révolution de 1848.

Par suite du traité de Londres du 8 mai 1852, qui a supprimé la succession agnatique dans les duchés de Schleswig-Holstein (*voyez* OLDENBOURG [Maison d'] et AUGUSTENBOURG), ainsi que de la nouvelle organisation octroyée à ses états par le roi-duc, le 28 janvier 1852, le Schleswig a aussi reçu une constitution nouvelle, qui n'a jamais pu obtenir l'acceptation des états de Schleswig, mis en demeure d'avoir à se prononcer à ce sujet, mais qui n'en a pas moins été proclamée loi fondamentale du duché, en octobre 1853. Aux termes de cette constitution, le duché de Schleswig est une dépendance *inséparable* de la couronne de Danemark; et relativement à la succcession, c'est l'ordre de succession déterminé par la conférence de Londres qui y fait également loi. L'administration du duché est présidée par un ministre particulier, responsable uniquement vis-à-vis du roi-duc, à l'exception des affaires étrangères, des finances, de la guerre et de la marine, quatre départements qui relèvent de l'administration et de la législation générale du royaume de Danemark. Les états provinciaux sont composés de quarante-trois députés, à savoir : cinq élus par le clergé, quatre par la noblesse, cinq par les propriétaires de grands domaines, dix par les districts électoraux des villes, dix-sept par les districts électoraux des petits propriétaires, deux par les districts électoraux confondus. Toute modification aux lois du pays pour être valable doit préalablement avoir été votée par l'assemblée des états. Les conditions du droit électoral sont l'indigénat, trente ans révolus, l'exercice entier des droits civils, une réputation sans tache, etc., et en outre, pour les catégories de propriétaires, fonciers, un cens assez élevé. Les états doivent être convoqués tous les trois ans. Pour l'histoire du Schleswig, ses rapports avec le Holstein et avec le Danemark, *voyez* ci-après SCHLESWIG-HOLSTEIN.

SCHLESWIG, depuis un temps immémorial la capitale du duché de Schleswig, à l'extrémité occidentale de la grande et belle vallée de la Schley, bras de mer très-poissonneux, se compose de trois parties : la *vieille ville*, le *Lollfuss* (c'est-à-dire le sentier conduisant à la chapelle de saint Lollo), et le *Friedrichsberg* (ainsi nommée d'après le roi Frédéric III); et suivant le dernier recensement (1845) elle comptait 11,551 habitants. Cette ville ne se compose guère que d'une seule rue, d'environ un myriamètre de long, presque toutes les maisons étant séparées par des cours et jardins, et bien peu ayant plus d'un étage. Parmi les édifices publics, on remarque la cathédrale, édifice gothique, et le château de Gottorp, autrefois résidence des ducs de la maison des *Holstein-Gottorp*, puis siége de l'administration commune des duchés de Schleswig-Holstein, et transformé maintenant en caserne. Cette ville, autrefois le centre de l'activité intellectuelle du pays, est bien déchue depuis le triomphe de la contre révolution.

SCHLESWIG-HOLSTEIN. Les événements dont les duchés de Schleswig et de Holstein ont été le théâtre dans ces dernières années, et les graves questions de droit public qu'ils ont soulevées, nécessitaient la réunion dans un même article des faits dont se compose l'histoire de deux pays qui jusqu'à nos jours n'avaient pas cessé de constituer un seul et même État politique, placé sous la souveraineté *personnelle* des rois de Danemark, en tant que représentant la branche mâle aînée de la maison d'Oldenbourg.

L'histoire des deux duchés date de l'expédition de Charlemagne en Holstein, contrée qu'il réunit à son immense empire. A cette époque déjà la plus grande partie du Schleswig n'était point habitée par des Danois, mais bien par des Angles et des Frisons. Aussi, dès qu'on possède des documents authentiques on trouve le Schleswig formant un duché indépendant, gouverné par Kund-Laward, prince révéré par les habitants. Lorsqu'il eut été traîtreusement assassiné par le roi de Danemark Magnus (1131), les Schleswigeois vengèrent, trois ans après, la mort de leur souverain dans le sang du roi Niels, père de Magnus. De ce moment date la haine invétérée des populations schleswigeoises pour les Danois. Dès lors le duché de Schleswig se montra toujours fermement attaché à son indépendance, et mit un grand prix à avoir ses propres ducs. Mais Waldemar, fils de Knud, duc de Schleswig, ayant vaincu et tué Svend, roi des Danois, devint roi de Danemark. Par suite de cette victoire le Danemark et le Schleswig obéirent au même souverain, et leur union parut désormais assurée. Cet accroissement de territoire inspira de l'orgueil et de l'ambition au Danemark, qui ne tarda point à attaquer le Holstein, Waldemar le Victorieux conquit ce duché tout entier, et remplit le Nord de sa gloire. C'est alors seulement que les Holsteinois s'aperçurent que la réunion du Schleswig au Danemark était leur perte, que sa réunion au Holstein était au contraire leur salut; et à partir de ce moment tous leurs efforts tendirent continuellement à faire du duché de Schleswig et du duché de Holstein un tout indissoluble. De la victoire remportée à Bornhœved par ses

Holsteinois, victoire qui mit fin à la domination des Danois, date une longue lutte, qui dès lors se rattache constamment aux destinées des maisons princières dans lesquelles les deux pays durent reconnaître les représentants de leur indépendance politique. On voit déjà le duc Abel de Schleswig épouser une fille du vainqueur de Bornhœved, du comte Adolphe IV de Holstein, et devenir en conséquence le tuteur de ses enfants. Aussi, quand les fils d'Abel furent attaqués en Schleswig par le roi Christophe de Danemark, les Holsteinois prirent-ils les armes pour défendre l'indépendance du Schleswig. Les troupes du Schleswig-Holstein battirent le roi de Danemark près de la ville de Schleswig, et le contraignirent (1261) à reconnaître l'indépendance du Schleswig. Ce fut là un fait important, non pas seulement pour l'indépendance du Schleswig, mais encore pour son union avec le Holstein, car à partir de ce moment le sort du premier de ces duchés se trouva étroitement uni à celui du second. Par contre, à partir de l'année 1261, le Danemark, lui aussi, fit de constants efforts pour s'emparer du Schleswig. A la mort du duc Erich de Schleswig, le roi de Danemark envahit le pays, à l'effet de l'incorporer pour la première fois à ses États. C'est alors qu'on voit apparaître sur la scène l'un des hommes les plus remarquables de l'histoire du Nord, le comte Gerhard le Grand de Holstein, qui battit le roi de Danemark et le força à rendre la déclaration connue sous le nom de *Constitutio Waldemariana*, de 1326, dont la clause principale porte que jamais le duché de Schleswig *ne sera réuni au Danemark* sous l'autorité du même souverain. Telle est la première base légale de l'union politique du Schleswig et du Holstein. Christophe ayant plus tard recommencé la guerre, le comte Gerhard le contraignit encore à reconnaître, en 1330, que les comtes de Holstein hériteraient du Schleswig si la maison d'Abel venait à s'éteindre. Cette prévision se réalisa dans le courant du même siècle. Le dernier duc de Schleswig de la maison d'Abel mourut en 1375. Il est vrai qu'en violation évidente du droit le roi de Danemark Waldemar III voulut alors réunir le duché de Schleswig à la couronne de Danemark; mais il mourut subitement, et alors, conformément aux traités, les Schaumbourg prirent possession du Schleswig, comme feudataires du Danemark, de sorte que le Schleswig et le Holstein ne formèrent plus qu'une même principauté, obéissant au même souverain. Naturellement cela ne se passa pas sans provoquer la plus vive résistance de la part du Danemark. Obligé d'abord de lutter seul contre l'union des deux duchés, il eut le dessous, et dut souscrire le traité de 1386. Mais quand Marguerite eut réuni sur sa tête les trois couronnes du Nord, son successeur, Eric de Poméranie, réunit toutes les forces de la Scandinavie pour combattre le Schleswig-Holstein, ayant à sa tête les braves comtes de Schaumbourg. Une guerre acharnée éclata et se continua de part et d'autre avec la plus grande fureur pendant vingt ans, de 1415 à 1435. Mais les armées des trois royaumes scandinaves furent battues par les Schleswig-Holsteinois, qui en 1431 s'emparèrent même de la citadelle de Flensbourg. Pour réduire le Schleswig-Holstein, Erich joua l'union des trois royaumes, et la perdit. La Suède se sépara du Danemark. Dès lors le Schleswig se trouva plus intimement uni que jamais au Holstein, et le comte Adolphe de Schaumbourg, reconnu par le traité de 1435 duc de Schleswig, fut le premier souverain incontesté du Schleswig-Holstein. Si le comte Adolphe avait laissé des héritiers, la destinée des deux duchés eût dès lors été très-certainement tout autre; mais il mourut sans enfants, le 4 juin 1459. Par conséquent la question des rapports du Schleswig avec le Holstein n'eut pas été plus tôt réglée qu'elle se trouva de nouveau abandonnée à tous les caprices de la destinée.

Le comte Adolphe, le dernier rejeton de la maison de Schaumbourg, avait conseillé aux Danois d'élire pour roi son cousin, le comte Christian d'Oldenbourg, regardé en même temps comme le plus proche héritier des duchés de Schleswig et de Holstein; et cette élection avait effectivement eu lieu en 1448. A la mort du comte Adolphe, le roi Christian Ier de Danemark fit valoir ses droits d'héré sur les duchés de Schleswig-Holstein. Mais il ne lui vint le moins du monde à l'idée de recourir pour cela à la f des armes. Tout au contraire, les notables des deux duc se réunirent, et conclurent en 1460 un traité avec le roi de nemark et son conseil d'État; traité aux termes duquel le de Danemark fut élu duc de Schleswig-Holstein, sous la c dition qu'il reconnaîtrait ce qu'on appelait les priviléges pays, à savoir *que les deux duchés resteraient éterne ment et indissolublement unis*, indépendamment des au droits appartenant à la représentation du pays. Le roi si le traité d'élection, comme firent aussi tous les membres sénat de Danemark; et de part et d'autre on pensa avoi teint le but qu'on se proposait: l'indépendance, l'unité e représentation réunie des deux duchés à l'égard du Da mark, et d'autre part la connexion pacifique du Schlesv Holstein avec le Danemark dans l'intérêt de celui-ci. déjà le roi Christian Ier porta atteinte aux priviléges du p en partageant à sa mort les duchés entre ses deux fils est vrai que le prétexte mis en avant pour justifier cette teinte fut qu'on ne partageait pas en deux parties indép dantes la *souveraineté politique*, mais seulement les *venus* attachés à la souveraineté. Mais au fond il y avai contradiction; aussi arriva-t-il que les princes opérèrent t jours de nouveaux partages des duchés, tandis que les é réunis de Schleswig-Holstein restaient toujours les mên Le plus important de ces partages fut celui qui eut lieu en la ligne aînée ou *royale*, ayant pour souche Christian I roi de Danemark, et le duc Adolphe de Schleswig-Holst Gottorp. Ce partage du pays en deux grands territoires maintint, et devint la source de discordes continuelles en les deux branches. En effet, la ligne aînée, ou *royale*, ducs de Schleswig-Holstein représentait tout naturellem l'intérêt particulier du royaume de Danemark, et dès l elle visa constamment à réunir la partie des duchés demeu indépendante sous les ducs de Gottorp, d'abord il est vra la partie royale, mais par le fait au royaume de Danem même. Tout naturellement aussi les ducs de Gottorp ré tèrent du mieux qu'ils purent à ces projets d'absorption. querelle prit un caractère toujours plus sérieux, quand rivalité du Danemark et de la Suède produisit entre ces de États des guerres sans cesse renaissantes. En effet, pour pas se voir entièrement absorbés par le Danemark, qui dis sait de forces de beaucoup supérieures, les ducs de Gotto s'adressèrent à la Suède; et par là ils ne firent qu'exci davantage les rois de Danemark à désirer plus viveme l'anéantissement de la maison de Gottorp. Après de nombre ses querelles, la question parut enfin décidée au dix-septiè siècle. Le roi de Suède Charles X vainquit le Danemark, par le traité de paix signé à Rœskild en 1658 le roi de D nemark Frédéric III dut reconnaître la complète indépe dance du duché de Schleswig, et consentir à la suppressi de tous rapports de vassalité. Ainsi, le principe de l'indépe dance complète du Schleswig à l'égard de la couronne Danemark l'emportait; mais on avait oublié l'essenti c'est-à-dire de donner au duc de Gottorp, par le rétabliss ment de l'unité des duchés, les moyens de conserver ce souveraineté. La guerre avec Charles X ne fut donc p plus tôt finie que la lutte du Danemark contre la mais de Gottorp recommença. Le duc Christian-Albert fut chas des deux duchés (1684). Il fut bien rétabli dans la joui sance de ses domaines, de telle sorte que la diète de Schleswi Holstein put même être convoquée pour la dernière fois 1711; mais quand la guerre contre Charles XII de Suè toucha à sa fin, le roi Frédéric IV envahit la partie duca du Schleswig, et convoqua la diète de cette partie qu'il i corpora à la partie royale. Il en résulta que le duché Schleswig ne forma plus maintenant qu'un tout, mais à vérité comme un pays soumis au roi de Danemark uniqu ment en sa qualité de duc de Schleswig; et la maison Gottorp fut contrainte d'y consentir, puisque la Suède trouvait maintenant hors d'état de lui venir en aide. Il s'

suivit que désormais le roi de Danemark, comme duc de Schleswig-Holstein, posséda d'abord tout le duché de Schleswig, puis la moitié du Holstein. Ce que les duchés perdirent ainsi en indépendance par la suppression de la diète de Schleswig-Holstein qu'opéra le souverain, ils le regagnèrent de l'autre côté en unité sous le rapport de la puissance souveraine. Pour que cette unité fût complète, il ne restait plus qu'à unir à la partie royale du Holstein la partie de ce pays appartenant à la maison de Gottorp. Cette partie, dont le point le plus important était la ville et le bailliage de Kiel, s'appelait, depuis 1739, *la partie grand-ducale*, parce que Charles-Frédéric de Schleswig-Holstein-Gottorp, qui avait épousé Anne, fille de Pierre le Grand de Russie (1725), avait laissé un fils, créé en 1742 grand-duc de Russie, en sa qualité de descendant de cet empereur. C'était le malheureux Pierre-Ulrich, qui comme empereur de Russie porta le nom de Pierre III. Comprenant les dangers résultant pour lui d'une position qui permettait à la Russie de l'attaquer quand bon lui semblerait au sud de ses États, le roi de Danemark commença dès le milieu du dix-huitième siècle avec le cabinet de Saint-Pétersbourg des négociations ayant pour but d'obtenir la cession de cette partie grand-ducale du Holstein : cession qui eut effectivement lieu en 1763 et 1773, en vertu de traités par lesquels le Danemark abandonna à la Russie tous ses droits d'hérédité sur Oldenbourg, contrée originaire des différentes lignes de la maison. Les duchés se retrouvèrent alors, au bout de plus de trois cents ans, exactement dans la même situation qu'en 1460, c'est-à-dire qu'ils n'eurent plus qu'un seul et même souverain, lequel était en même temps roi de Danemark. Si les rois de Danemark, ducs de Schleswig-Holstein, s'abstinrent dès lors de convoquer la diète des duchés, du moins ils leur laissèrent leur droit particulier, leur administration propre, et continuèrent à les regarder et à les traiter comme un même tout, comme une agrégation politique sur laquelle ils exerçaient un droit de souveraineté tout à fait distinct de celui dont ils jouissaient en Danemark. C'est ce qui explique comment les duchés, tout en ayant le même souverain que le Danemark, demeurèrent toujours si complétement étrangers à ce royaume.

Dès le commencement du siècle actuel on s'aperçut à Copenhague que la consolidation de la monarchie danoise exigeait qu'on fît tout pour gagner les duchés à la nationalité danoise; et on s'efforça de *daniser* tout au moins le Schleswig. C'est ainsi qu'en 1814 une ordonnance royale y prescrivit l'enseignement de la langue danoise dans les écoles. Ensuite, on essaya de séparer l'administration des deux duchés. La noblesse (*Ritterschaft*) combattit ces tendances, et fit même en 1816 des démarches pour obtenir le rétablissement d'une diète commune aux deux duchés et ayant pour mission de voter l'impôt et d'en surveiller l'emploi; mais le gouvernement étouffa ces manifestations de l'opinion. La noblesse et les prélats réclamèrent alors auprès de la Confédération Germanique, qui traita cette démarche d'illégale et de quasi-révolutionnaire. C'était en 1823, époque peu favorable à la revendication des droits des nationalités. Les choses en restèrent là jusqu'à la révolution de 1830; mais cet événement provoqua dans les duchés une telle agitation, que l'année suivante le gouvernement danois se voyait contraint de promettre solennellement l'octroi d'une constitution représentative. Le 15 mai 1834 il publia en effet une *constitution d'états;* mais cette constitution donnait à chacun des duchés une diète distincte. Malgré cette précaution du pouvoir, la lutte recommença tout aussitôt sur le terrain parlementaire; et l'une et l'autre assemblée réclamèrent constamment leur fusion en une seule et même assemblée représentative. De son côté, le pouvoir redoubla d'efforts pour *daniser* le Schleswig et le séparer du Holstein; mais la population du nord du Schleswig, au sein de laquelle domine pourtant l'idiome danois, montra toujours une répulsion manifeste à se laisser incorporer au Danemark. La mort de Frédéric VI, l'avénement de Christian VIII firent surgir une question qui depuis l'assassinat de Knud-Laward avait toujours été le nœud des discussions et des querelles entre le Schleswig-Holstein et le Danemark, la question de succession.

En Danemark, aux termes de la *loi du roi*, si la descendance *mâle* de Christian VIII venait à s'éteindre, les droits d'hérédité passaient à la ligne *féminine*. Dans les duchés, au contraire, où le droit allemand avait toujours été en vigueur, les lignes *mâles* devaient avoir la préférence sur les lignes féminines. La descendance mâle de Christian VIII venant donc à s'éteindre, la souveraineté en Danemark passait à des princes de Hesse, tandis que dans les duchés elle passait à la ligne *mâle* cadette de la maison royale, représentée par la maison d'Augustenbourg. La réalisation de ces éventualités promettant de rendre aux duchés leur complète indépendance sous l'autorité d'un souverain à eux, il était naturel qu'on s'en préoccupât vivement dans le pays. Jusqu'en 1848 ce fut sur le terrain des discussions historiques qu'on se plaça soit pour défendre les droits évidents des duchés, soit pour appuyer les prétentions du Danemark à faire déclarer les deux duchés partie intégrante de la monarchie danoise, et soumis dès lors aux prescriptions de la *loi du roi* en matière de droit de succession. Mais à la suite de la révolution février de 1848 un mouvement révolutionnaire éclata à Copenhague, et mit le pouvoir aux mains des hommes du parti extrême, du parti *ultra-danois*, qui résolut alors d'en finir avec les réclamations des duchés et de les absorber purement et simplement. La lutte se transforma tout aussitôt en lutte armée (23 mars 1848). A l'article Augustenburg on trouvera rapportés les premiers faits qui la signalèrent, et sur lesquels nous ne reviendrons pas ici.

Le gouvernement provisoire qui s'était constitué dans les duchés s'occupa tout aussitôt du soin d'organiser une armée; mais dès le 9 avril les 7,000 hommes qu'il était parvenu à armer et à équipper en toute hâte furent attaqués par 15,000 Danois bien organisés, qui les forcèrent à battre en retraite, et occupèrent le 10 avril la ville de Schleswig. A ce moment un corps d'armée prussien entra dans les duchés pour y défendre les droits de la nationalité allemande attaqués, et en même temps la diplomatie européenne s'occupa de la solution à donner à la question des duchés. Dès la fin du mois d'avril l'armée nationale, secondée par les Prussiens, reprenait l'offensive et repoussait les forces danoises en Jutland. Elle fut alors arrêtée dans sa marche victorieuse par les intrigues de la diplomatie européenne, qui amenèrent la conclusion de l'armistice de Malmœ. Il fut dénoncé à la fin de février 1849, et l'armée des duchés aux ordres du général Bonin recommença les hostilités. Le 25 avril l'armée danoise, forte de 22,000 hommes, fut battue à l'affaire de Colding par l'armée des duchés, qui ne présentait qu'un effectif de 15 à 16,000 hommes. Après un nouvel avantage remporté à Gudsœ, l'armée des duchés alla assiéger Friedericia; mais elle dut y renoncer, en présence des forces supérieures que lui opposa le Danemark; et le 10 juillet, à la suite d'une déroute que les Danois lui firent essuyer à Idstedt, entre Friedericia et Apenrade, on conclut de part et d'autre un nouvel armistice, aux termes duquel les troupes schleswig-holsteinoises et prussiennes durent avoir évacué le Schleswig quinze jours après. Le duché de Schleswig dut être administré par un gouvernement intérimaire, composé d'un commissaire danois, d'un commissaire prussien et d'un commissaire anglais. L'assemblée nationale des duchés abandonna alors la ville de Schleswig, où elle n'eût plus été libre, pour venir s'établir à Kiel, en Holstein. Tout le reste de l'année 1849 s'écoula dans cette situation, qui n'était ni la paix ni la guerre. Réduit désormais aux seules ressources du duché de Holstein, le gouvernement national des duchés ne désespéra pas pour cela du triomphe final de la bonne cause. Le patriotisme des populations du duché de Schleswig lui vint d'ailleurs puissamment en aide. Grâce au dévouement

de tous les citoyens, il put faire face aux dépenses considérables résultant de la nécessité où il se trouvait d'augmenter de plus en plus l'effectif de son armée et de réparer les vides causés dans les cadres par le désastre d'Istedt. Mais il avait à lutter contre quelque chose de plus redoutable que les Danois : contre les trahisons de la diplomatie, bien décidée désormais à comprimer dans les duchés de Schleswig-Holstein ces idées de nationalité et d'indépendance qu'elle déclarait dangereuses et criminelles en Pologne, en Hongrie et en Italie. Après l'armistice conclu en août 1849, des *notes* et des *memoranda* étaient encore impuissants à désarmer une armée de 30,000 hommes, appuyée sur une forteresse de premier ordre (Rendsbourg), enflammée de patriotisme et annonçant l'intention de défendre résolûment l'indépendance et les droits de son pays. En raison du rôle qu'il avait joué dans les affaires des duchés en 1848 et 1849, et après avoir tant de fois et si solennellement reconnu et proclamé la justice de leur cause, il était difficile que le gouvernement prussien consentît à se faire à leur égard le gendarme de la nouvelle Sainte-Alliance. Ce rôle appartenait de droit à l'Autriche. En conséquence, un corps de 30,000 Autrichiens traversa toute l'Allemagne, vers la fin de 1850, pour venir en aide aux Danois et mettre à la raison les *revoltés* des duchés. Quand les bandes autrichiennes entrèrent sur le sol holsteinois, le gouvernement national des duchés dut céder et résigner ses pouvoirs, mais non sans protester contre l'abus de la force dont il était la victime.

Est-ce à dire pour cela que tout soit fini et que le triomphe de la diplomatie soit durable? Nous ne pouvons le croire. On est bien parvenu à rétablir le *status quo ante bellum*, l'état de choses existant avant les événements de 1848; mais la solution du problème reste encore à trouver. C'est en vain que la diplomatie a cru la rencontrer en abolissant en Danemark la *loi du roi*, et en dépossédant les princes de Hesse de leurs droits éventuels d'hérédité pour en investir un cadet de la maison de Holstein-Beck, leur allié, en même temps que les princes de la maison d'Augustenbourg étaient exilés du pays et qu'on confisquait toutes leurs propriétés. L'autorité de Frédéric VIII a été restaurée dans les duchés, *qui ne s'y étaient jamais soustraits* et avaient toujours déclaré le reconnaître pour leur souverain, mais combattre seulement les prétentions d'absorption du parti ultra danois; on a exilé les hommes en qui l'on prétendait voir les uniques instigateurs du mouvement national; et cependant, après huit années de restauration, les efforts du gouvernement danois pour *daniser* les duchés rencontrent toujours la même résistance de la part des populations et jusqu'au sein même des assemblées représentatives distinctes accordées au Schleswig comme au Holstein par la nouvelle constitution. Le temps nous apprendra ce qui en sortira.

SCHLEY (La), nom d'une baie de la Baltique, de 35 kilomètres de long, mais fort étroite et avec seulement 3 à 4 mètres de profondeur, située sur la côte orientale du Schleswig. Elle se dirige au sud-ouest, s'élargit au delà de *Missunde* pour former une espèce de lac s'étendant à l'ouest jusqu'à la ville de Schleswig. Cette baie était autrefois un port célèbre; de nos jours elle est encore renommée pour sa richesse en poissons. Avec la Baltique et la baie d'Eckernfœrde elle borne le bailliage de Schwansen.

SCHLOSSER (Frédéric-Christophe), célèbre historien allemand et professeur à Heidelberg, naquit à Iever, en 1776, et étudia d'abord la théologie tout en faisant marcher de front avec cette science l'étude des mathématiques et de la physique, ainsi que celle des littératures étrangères. Choisi par le comte de Bentinck pour précepteur de ses enfants, puis successivement chargé de diverses autres éducations particulières, il mit à profit les loisirs que lui laissait cette position pour s'initier à la connaissance intime de Platon, de Kant, et d'Aristote. En 1807 parut son *Abailard et Dulcin*, puis en 1809 sa *Vie de Th. de Bèze et de Pierre-Martyr Vermili*. Fixé en 1809 à Francfort, il y entreprit son *Histoire des Empereurs iconoclastes d'Orient* (Francfort, 1812). Le prince-primat le nomma, en 1812, professeur d'histoire au lycée qu'on venait de créer à Francfort; et en 1817 il accepta une chaire d'histoire à Heidelberg. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *Histoire universelle en récits continus* (1817-1841); *Histoire du dix-huitième siècle* (1823); *Aperçu de l'histoire de l'ancien monde et de sa civilisation* (3 vol., 1834); *Jugement sur Napoléon* (1832-1835); enfin, *Histoire universelle à l'usage du peuple allemand*, tomes 1 à 14, 1844-1853). Il a aussi publié en société avec Bercht, *Archives d'Histoire et de Littérature*.

SCHLUSSELBOURG, place forte et ville de cercle dans le gouvernement de Pétersbourg (Russie), est situé dans une position très-favorable au commerce, à environ six myriamètres de la capitale, sur la Néwa, à l'endroit où ce fleuve sort du Ladoga et où se trouve l'embouchure du canal du même nom, servant de communication entre le Wolchof et le lac, de telle sorte que toutes les embarcations qui de la capitale sont expédiées vers les contrées du Volga sont obligées d'y passer. La forteresse qui se trouve dans l'île Catherine fut construite en 1323, par le grand-prince Georges III Danilowitsch, pour protéger le territoire de Novgorod contre les Suédois, et reçut alors le nom d'*Orechowetz*, c'est-à-dire Petite Noix; de même que l'île fut appelée *Orechoff-Ostroff*, ou Ile aux Noix. Prise le 6 août 1348 par le roi de Suède Magnus, elle resta désormais un constant objet de dispute entre la Suède et la Russie. Pierre le Grand, qui enleva aux Suédois cette forteresse, en 1702, reconnut bien vite l'importance de la position. Il fit creuser le canal, augmenta les ouvrages de défense, et y fit construire des églises, des fabriques, des casernes et un hôpital. La fabrique de toiles perses de Schlusselbourg est aujourd'hui encore la plus importante de ce genre qu'il y ait en Russie. La pêche et la navigation ont aussi beaucoup d'importance à Schlusselbourg. En 1839 on y comptait 1,700 habitants et trois églises; depuis lors cette population a plus que triplé. C'est à Schlusselbourg que l'infortuné Iwan V resta détenu dans un étroit cachot, de 1756 à 1764.

SCHMALKALDE, ville de la Hesse électorale, siége de la commission de gouvernement pour le cercle du même nom, dans le *Thuringerwald*, située dans une étroite vallée et entourée d'une double muraille, compte environ 6,000 habitants. On y trouve deux châteaux, le *Wilhelmsburg* et le *Hessenhof*, une école des arts et métiers, de nombreuses fabriques d'articles métalliques en tous genres et d'ustensiles en bois. C'était autrefois le chef-lieu d'une seigneurie du même nom, qui sur environ 4 myriamètres carrés comptait 28,000 habitants.

SCHMALKALDE (Articles de). C'est le nom qu'on donne aux articles rédigés, en décembre 1536, à Wittemberg par Luther, et qui devaient servir de base aux discussions du concile convoqué à Mantoue par le pape Paul III. Les États protestants, lors des délibérations préalables tenues à Schmalkalde en février 1537, ayant repoussé la proposition de concile, ces articles ne furent souscrits que par les théologiens présents, mais acquirent plus tard force de symbole par leur admission dans le Livre de Concorde. L'opposition contre l'Église catholique et surtout contre la papauté y est bien plus fortement accusée que dans la Confession d'Augsbourg. Marheinecke en a publié (Berlin, 1817) le manuscrit, de la main même de Luther, qu'on conserve dans la bibliothèque de Heidelberg. On trouve dans les collections de Symboles, comme annexe aux articles de Schmalkalde, la savante dissertation sur la suprématie du pape et sur la juridiction des évêques, composée à la même époque par Mélanchthon.

SCHMALKALDE (Ligue de). On appelle ainsi l'alliance conclue provisoirement pour neuf ans à Schmalkalde, le 27 février 1531, entre neuf princes et comtes protestants et onze villes impériales pour la commune défense de leur foi et de leur indépendance politique contre l'empereur Charles Quint et les États catholiques; alliance confirmée dans

les assemblées tenues à Francfort en juillet et en décembre de la même année, avec une clause additionnelle portant que l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse dirigeraient les affaires communes en qualité de chefs de la ligue. Les parties contractantes étaient l'électeur Jean de Saxe et son fils Jean-Frédéric le Magnanime, les ducs Philippe, Ernest et Franz de Brunswick et de Lunebourg, le landgrave Philippe de Hesse, le prince Wolfgang d'Anhalt, les comtes Gebhardt et Albert de Mansfeld, les villes de Strasbourg, Ulm, Constance, Reutlingen, Memmingen, Lindau, Biberach, Isny (en Wurtemberg), Lubeck, Magdebourg et Brêmen. La paix de religion de Nuremberg de 1532 n'ayant pas rendu la ligue inutile, et sur le bruit qui se répandit en 1535 que l'empereur méditait de nouveaux projets hostiles contre les protestants, elle fut prolongée de dix années, dans une assemblée tenue à Schmalkalde, le 24 décembre 1535, en même temps qu'on y decidait qu'elle entretiendrait une armée permanente de 10,000 hommes d'infanterie et de 2,000 cavaliers. Les villes d'Esslingen, de Brunswick, de Goslar, de Gœttingue et d'Eimbeck y avaient déja adhéré; maintenant (1536) elle reçut encore l'adhésion des ducs Barnim et Philippe de Poméranie, des princes Jean, Georges et Joachim d'Anhalt, et des villes d'Augsbourg, de Francfort, de Kempten, de Hanovre et de Minden. La confédération fut encore consolidée par les *articles de garantie* rédigés par Luther, souscrits par les théologiens présents à l'assemblée tenue en 1537 à Schmalkalde, et qui reçurent le nom d'*articles de Schmalkalde*. À partir de ce moment la confédération prit une attitude de plus en plus hostile à l'égard des catholiques. Plus de la moitié des forces de l'Allemagne étaient à ce moment de son côté. Toute la Saxe (la Misnie, à la mort de Georges, étant échue au duc Henri, protestant), la Hesse, le Wurtemberg, Lunebourg, le Danemark, la Poméranie, le Brandebourg, les pays d'Anhalt et de Mansfeld, unis aux villes du nord de l'Allemagne, de la Souabe, de la Franconie, du Rhin, de la Westphalie et de la basse Saxe, qui presque toutes étaient dévouées à la ligue, présentaient une force contre laquelle pas plus la Sainte-Ligue (*Ligü*) des princes catholiques, conclue en 1538, que l'empereur, occupé alors contre les Turcs et de ses incessantes guerres contre la France, ne se sentirent en état de lutter. C'est ce qui explique l'impunité où resta pour le moment l'audacieuse démarche tentée en 1542 par l'électeur Jean-Frédéric de Saxe et le landgrave Philippe, dans une campagne entreprise au profit des villes de Goslar et de Brunswick, par l'expulsion du duc Henri le Jeune de Brunswick, des États duquel ils osèrent prendre complète possession. L'empereur eut recours à toutes les ressources de la ruse pour déterminer par ses négociations les princes protestants à rester tranquilles. En tentant alors une attaque commune, ils auraient obtenu tout ce qu'ils désiraient; mais la désunion qui se glissa dans leurs rangs, les embarras dans lesquels son double mariage entraîna Philippe, et l'entêtement de Jean-Frédéric paralysèrent leurs forces. C'est ainsi qu'ils restèrent inactifs en présence de l'irrésolution et de l'humiliation du duc de Clèves, qui penchait pour eux, et du peu de succès de la réformation de l'électeur de Cologne, abandonné par eux. Par orgueil princier, ils refusèrent d'admettre dans leur ligue des chevaliers de l'Empire, aussi braves qu'importants, par exemple Franz de Sickingen. En même temps, ils se fiaient tantôt trop, tantôt pas assez aux offres de secours maintes fois répétées par le roi de France; et ils consentaient à secourir le roi des Romains, Ferdinand, contre les Turcs, alors que ce prince menaçait de devenir le plus implacable de leurs ennemis. Cependant, lorsque ce qu'on appelle la *guerre de Schmalkalde* commença enfin en Souabe, en juillet 1546, par l'armée des villes du nord de l'Allemagne aux ordres de Sébastien Schærtlin et par les deux chefs de la ligue, ils étaient assez forts pour causer de graves embarras à l'empereur, dont les armements étaient insuffisants. Schærtlin pénétra avec assez de succès jusqu'aux rives du Danube, à l'effet de barrer le passage à l'armée impériale arrivant d'Italie. Mais la misérable jalousie de l'électeur Jean-Frédéric et du landgrave Frédéric paralysa également ce grand capitaine. En outre, à la suite de la proclamation de l'empereur, en date du 20 juillet 1546, qui avait mis les deux chefs de la ligue au ban de l'Empire, l'électeur Maurice de Saxe ayant pris possession de l'électorat à titre d'exécution de ce décret impérial, l'électeur se vit contraint de battre en retraite. Jean-Frédéric reconquit encore, il est vrai, son électorat dans l'automne de 1546; mais pendant l'hiver Charles Quint et son frère Ferdinand envahirent la Franconie à la tête d'une armée bien équippée et aguerrie, qui déjà leur avait soumis les différents membres de la ligue appartenant au nord de l'Allemagne; et au moment du danger, Jean-Frédéric et Philippe se trouvèrent bientôt seuls, abandonnés par tous les autres membres de la ligue. La déroute de Muhlberg (24 avril 1547) les fit tomber tous les deux entre les mains de l'empereur. Ce désastre, qui peut-être fut aussi bien le résultat de la trahison que de la faiblesse, termina la *guerre de Schmalkalde* et acheva de dissoudre complétement la ligue, déjà toute désorganisée. Mais le but de la ligue, la garantie de la liberté religieuse, pour laquelle les protestants avaient pris les armes, fut atteint par l'audacieux trait de l'électeur Maurice, qui eut pour résultat la conclusion du traité de Passau (31 juillet 1552). *Voyez* PAIX DE RELIGION.

SCHMERLING (ANTOINE, chevalier DE), homme d'État autrichien, né à Vienne, le 23 août 1805, était connu non-seulement comme un bon jurisconsulte, mais encore par son active participation aux travaux des états de la basse Autriche, auxquels il appartenait par sa naissance, lorsque les événements de 1848 lui ouvrirent une carrière plus vaste. Mêlé au mouvement des journées de mars comme adversaire de la politique de M. de Metternich, il fut envoyé alors par le gouvernement autrichien à Francfort à l'effet d'y assister (à partir d'avril 1848) comme son homme de confiance aux délibérations qui y avaient lieu relativement à un projet de constitution pour l'Allemagne. En cette qualité il exerça une influence notable sur la rédaction du *projet des dix-sept*. A ce moment, la direction qu'il suivait à l'égard de la question de la constitution de l'Empire semblait être favorable à l'unitarisme, parce qu'il comptait sans doute que l'hégémonie serait à l'Autriche, et non à la Prusse. Après la retraite de Colloredo, il reçut, le 19 mai 1848, pour les dernières semaines la présidence de la diète, dissoute en juin par l'élection du vicaire de l'Empire. Élu député à l'assemblée nationale de l'Empire par la ville de Tulln, il y prit une position influente. Il se rattacha au parti de la monarchie constitutionnelle, participa aux travaux de différents comités, et prit en mains les intérêts de l'Autriche avec prudence et habileté. Quand l'archiduc Jean eut été élu vicaire de l'Empire, ce prince nomma Schmerling ministre de l'Empire (15 juillet); et celui-ci réunit d'abord l'intérieur et les affaires étrangères; mais ensuite il ne conserva que le premier de ces départements. La conclusion de l'armistice de Malmœ et son rejet par l'assemblée nationale amenèrent la retraite de Schmerling et des autres ministres. Cependant, la constitution d'un nouveau cabinet ayant rencontré des difficultés, il garda la direction des affaires, et montra une grande énergie au milieu des troubles du 18 septembre. La prompte répression de l'émeute fut en grande partie son œuvre. Nommé de nouveau et définitivement ministre de l'Empire, le 24 septembre, non-seulement il se vit exposé aux violentes attaques de la gauche, mais encore dès le commencement des délibérations sur la constitution il se brouilla avec la plupart des hommes qui avaient été jusque alors ses amis, attendu qu'il combattit avec toujours plus d'énergie les tendances de l'assemblée à investir la Prusse de l'hégémonie. En conséquence, le 15 décembre 1848, il donna sa démission et se rendit à Olmütz, puis à Vienne, où déjà il avait été élu député à l'assemblée nationale autrichienne; et on ne saurait douter que ses avis, ses renseignements, n'aient beaucoup contribué à modifier la politique autrichienne sur la question allemande. Le gouvernement autrichien le nomma ensuite son plénipotentiaire

auprès du pouvoir central, c'est-à-dire le chargea de défendre les intérêts autrichiens à Francfort. Chef du parti autrichien et l'un des organisateurs les plus actifs du grand parti allemand, il travailla alors vigoureusement contre le projet de faire décerner le gouvernement de l'Empire à la Prusse. Ce ne fut que lorsque, à la seconde lecture, les tendances prussiennes l'eurent emporté, qu'il se sépara (fin d'avril 1849) de l'assemblée pour s'en retourner à Vienne, où en juillet il entra dans le cabinet comme ministre de la justice. Son individualité s'effaça alors peu à peu, parce qu'il ne se trouva pas tout à fait d'accord avec la politique suivie par le ministère Schwarzenberg. En 1851 il donna sa démission, et depuis lors il habite Vienne, où il remplit les fonctions de président de la cour de cassation.

SCHMID (Christophe), chanoine du chapitre d'Augsbourg, que ses ouvrages à l'usage de l'enfance ont à bon droit rendu célèbre, né le 15 août 1768, à Dinkelsbuhl en Bavière, remplit pendant quelque temps les fonctions de vicaire, puis entra dans l'instruction publique. Il commença tout aussitôt à écrire pour l'enfance, et en 1801 il fit paraître son *Histoire de la Bible à l'usage des Enfants* (6 petits volumes), qui fut adoptée dans les écoles catholiques de Bavière. Après avoir dirigé pendant vingt ans l'école de Thaunhausen, il obtint une cure en Wurtemberg. Plus tard il fut appelé à occuper la chaire de théologie morale à la faculté de théologie nouvellement créée à Tubingue, puis nommé directeur du séminaire de Rothenbourg; mais, quoiqu'on lui offrît l'autorisation de se faire suppléer dans sa cure par un vicaire, jamais il ne put se décider à s'éloigner de ses ouailles. Enfin, en 1827, le roi Louis de Bavière le nomma chanoine de la cathédrale d'Augsbourg, et plus tard il le créa chevalier de l'ordre du Mérite de Bavière. Il mourut à Augsbourg, le 3 août 1854.

Le chanoine Schmid a popularisé son nom par la publication d'un grand nombre de contes qui respirent le sentiment religieux le plus pur, et depuis longtemps traduits à ce titre dans toutes les langues de l'Europe. Dans cette foule d'ingénieux et attendrissants récits, nous citerons plus particulièrement *Les Œufs de Pâques*, *Geneviève*, *Henri d'Eichenfels*, *La Corbeille de fleurs*, *Le bon Fridolin et le méchant Thierry*.

SCHMIDT (Georges-Frédéric), dessinateur et graveur, l'un des artistes les plus remarquables du dix-huitième siècle, naquit à Berlin, en 1712, et était destiné au métier de son pere, pauvre drapier. Mais l'enfant avait un tel penchant pour l'art, qu'il parvint à obtenir la permission de continuer de suivre les leçons de l'académie des beaux-arts. Une série d'obstacles et de contrariétés, entre autres six années de service dans l'artillerie, ne purent le faire renoncer à ses études. En 1736 il se rendit à Paris, léger d'argent et dépourvu de toutes recommandations; mais il y fut parfaitement accueilli par Lancret, ami de Pesne, peintre de la cour de Prusse, lequel le recommanda chaleureusement au graveur Larmusin, qui lui donna ses leçons gratuitement. Il travailla d'abord pour ce maître; mais ses portraits du comte d'Evreux et de l'archevêque de Cambray ne tardèrent pas à le mettre tant en réputation, qu'il fut nommé presque en même temps membre des Académies de Paris et de Berlin. Quoiqu'on lui fît à Paris des offres bien propres à l'y retenir il donna la préférence à celles qui le rappelaient dans sa patrie. Il arriva à Berlin en 1744, et fut reçu avec la plus grande distinction par le roi et par la cour. Ensuite, il alla passer cinq années à Saint-Pétersbourg, où il grava le portrait de l'impératrice et de divers autres grands personnages, et où il fonda l'école de gravure. En 1762 il était de retour à Berlin, où il se mit à travailler avec une activité nouvelle. On doit à cette dernière époque de sa vie de remarquables planches gravées à la pointe, dans la manière de Rembrandt. Lorsqu'il mourut, en 1775, il était considéré comme un des graveurs les plus distingués de son époque. Il n'avait pas moins de réputation comme dessinateur. Il ne travaillait pas seulement de la manière la plus sévère au burin, notamment les portraits, parmi lesquels on cite ceux du peintre Latour, de Pier Mignard, des comtes Rasoumoffsky et Esterhazy, de l'i pératrice Élisabeth de Russie, mais il savait encore mani la pointe de la façon la plus libre et la plus ingénieu Ses feuilles gravées reproduisent tout le charme pittoresq d'un Rembrandt et d'un Castiglione, sans avoir cependant ri de l'imitation servile.

SCHMIDT (Isaac-Jacques), linguiste profondém versé dans la connaissance des langues et des littératu des Mongols et des Thibétains, né en 1779, en Allemag mort en 1847, à Pétersbourg, conseiller d'État et meml de l'Académie. Au nombre de ses écrits (dans lesquels combat le plus souvent les assertions émises par Klaprot Abel Rémusat et Hammer), nous citerons les suivant: *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Asie austra notamment des Mongols et des Thibétains* (Pétersbou 1824); *Addition philologique et critique aux Lettres o ginales mongoles de Rémusat* (1824), ouvrage où il t duit et commente les deux lettres adressées au roi de Fran Philippe le Bel par des khans mongols de la Perse, et publi par Rémusat. On lui doit également une remarquable t duction de l'*Histoire des Mongols orientaux et de le princes*, écrite en 1662, par le khan mongol Ssanang Ssets Chungtaidschi, de la race de Djingis-Khan (1829). Il aussi le mérite d'avoir publié la première *Grammaire de Langue Mongole* (1830); et le premier *Dictionnaire Mon* (1832); plus tard, il donna une édition du poëme héroïq mongol *Faits et Gestes de Gesser-Khan* (1836). Dans *Grammaire* (1839) et son *Dictionnaire de la Langue T bétaine* (1841), il s'est surtout appuyé sur les travaux Csoma de Kœrœs. En 1843 il publia une édition original avec traduction allemande, d'un ouvrage extrêmement i portant pour l'étude de la langue thibétaine, intitulé : *Sage et le Fou* (Pétersbourg, 2 vol.). C'est le premier liv en langue thibétaine imprimé en Europe. Il était au très-versé dans la connaissance de la langue kalmoucke.

SCHNEIBERG, jolie ville de Saxe, arrondissement Zwickau, située au milieu des montagnes et à peu de di tance de la Mulde, compte environ 8,000 habitants, do le plus grand nombre vit du travail des mines, et dont partie féminine fabrique des blondes et de la dentelle. principale église, l'une des plus belles de l'*Erzgebirge* des plus grandes qu'il y ait en Saxe, contient quelques t bleaux de Lucas Cranach. La ville, qui possède un gra nombre d'établissements de bienfaisance et d'instructi publique, doit son origine à l'exploitation des mines qui l'av sinent, et dont la découverte remonte à l'année 1471. Le avril 1477 un repas fut offert au duc Albert dans la fosse Sai Georges, et ce prince y mangea sur un bloc d'argent dont fonte produisit ensuite 80,000 thalers. En 1478 on ne vi pas à bout de monnayer tout l'argent qu'on en tira. L'a gent, quoique moins abondant que jadis, le cobalt, le bi muth et le nickel, le fer et le manganèse, le soufre, et autr pyrites, le quartz et la terre à porcelaine, sont les principa produits des montagnes de ce district; et en 1853 leur expl tation avait produit une somme de 153,800 thalers.

SCHNEIDER ou SCHNITTER. Voyez Agricola (Jean

SCHNEIDER (Euloglus), poëte allemand, fameux p les excès qu'il commit à l'époque de la révolution français était né le 20 octobre 1756, à Wipfeld, dans le pays de Wurt bourg. Il se consacra à l'état ecclésiastique, entra dans l'ord des Franciscains, et devint en 1786 prédicateur de la cour d duc de Wurtemberg; mais il perdit cette charge à la sui d'un sermon très-libéral sur la tolérance. L'électeur de C logne, l'archiduc Maximilien d'Autriche, qui faisait cas ses talents comme poëte, l'appela ensuite comme professe de littérature grecque à Bonn. C'est à cette époque qu' donna une traduction en vers allemands des odes d'Anacréo Mais bientôt les événements de la révolution surexcitèrei tellement son imagination, qu'il abandonna sa chaire pou aller se fixer à Strasbourg. En 1791 il y fut nommé vicaire d l'évêque constitutionnel; en 1792 on l'élut maire de Hagu

nau. Puis on l'envoya à l'armée en qualité de commissaire civil ; enfin, il fut appelé à remplir les fonctions d'accusateur public près le tribunal révolutionnaire en Alsace. En cette qualité il promena la guillotine en tous lieux, et se montra encore plus impitoyable que les plus cruels terroristes de la Convention. Une foule d'individus de tout sexe, de tout âge et de tous rangs périrent sur une simple dénonciation de ses acolytes. La manière insolente dont il se comporta avec Saint-Just, envoyé par la Convention comme commissaire, causa enfin sa perte. Le 21 décembre 1793, Saint-Just, d'accord avec Le Bas, le fit arrêter et conduire à Paris, où il fut guillotiné, le 1er avril 1794, comme fonctionnaire prévaricateur. Outre plusieurs ouvrages de piété, il a laissé un recueil de *Poëmes* (Francfort, 1790 ; maintes fois réimprimé) et une dissertation intitulée : *Les premiers Principes des Beaux-Arts* (Bonn, 1790)

SCHNEIDER (JEAN-CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), célèbre compositeur de musique sacrée, et l'un des plus savants contrepointistes de l'Allemagne moderne, né le 23 janvier 1786, à Waltersdorf, près de Zittau, mort à Dessau, le 27 novembre 1853, fut successivement organiste de l'église de l'université de Leipzig et chef d'orchestre du théâtre de la même ville, puis du théâtre royal de l'opéra allemand à Dresde. En 1843 le duc d'Anhalt-Dessau le nomma son maître de chapelle ; fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort. On a de Schneider plus de 200 compositions musicales, dont 105 ont été imprimées, et parmi lesquelles on remarque plusieurs symphonies, un *Requiem* et trois oratorios, *Le Déluge*, *Le Paradis perdu*, et *Le Jugement dernier*, qui jouissent d'une grande et juste célébrité. Dans une école de musique fondée par lui en 1831, mais à laquelle il avait renoncé en 1846, il n'avait pas formé moins de cent cinquante-cinq élèves, tant allemands qu'étrangers. Il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages théoriques sur son art.

SCHNEIDER (JEAN-GOTTLOB), philologue éminent, né en 1750, à Colmen, près Wurzen, en Saxe, fut recommandé, quand il eut achevé ses études, à Brunck, à Strasbourg, pour le seconder dans la publication de son édition des poëtes grecs. En 1776 il obtint la chaire de langues anciennes et d'éloquence à l'université de Francfort-sur-l'Oder, qui fut transférée en 1811 à Breslau, où il mourut, en 1822, après avoir professé pendant quarante-six années sans interruption. Dans ce long intervalle il fit paraître un grand nombre d'ouvrages et de dissertations relatifs à la littérature antique, ainsi qu'à l'histoire naturelle. Il mérita surtout de l'étude de la langue grecque par la publication de son *Grand Dictionnaire critique Gréco-Allemand* (2 vol., 1798, Zullich; 3e édition, Leipzig, 1821), le premier de ce genre qui ait paru en Allemagne.

SCHNEIDEWIN (FRÉDÉRIC-GUILLAUME), l'un des philologues les plus éminents de notre époque, né en 1810, à Helmstædt, est un élève de l'université de Gœttingue, qui lui décerna le titre de docteur en 1832. Attaché successivement à divers établissements d'instruction publique du nord de l'Allemagne, il est depuis 1850 professeur à Gœttingue. On a de lui : *Delectus Græcorum elegiacæ, iambicæ, melicæ* (1839); une édition des Épigrammes de Martial (1842) et des deux discours d'Hypéride récemment découverts (1853) ; *Exercitationes criticæ in poetas Græcos minores* (1836), etc. Pendant quelque temps il fit aussi paraître un recueil périodique sous le titre de *Philologus*.

SCHNETZ (JEAN-VICTOR), peintre d'histoire et de genre, membre de l'Institut, né en 1787, à Versailles, fut un des élèves distingués de David, mais sut se soustraire à l'influence de son école et se créer un genre à lui. En 1819 il donna *Le Bon Samaritain*, que suivirent diverses autres toiles, entre autres *Jérémie* et les *Ruines de Jérusalem*. Il fut ensuite chargé de peindre pour la salle des Maréchaux, aux Tuileries, *Le Grand Condé à la bataille de Senef*, un *Saint Martin* pour la cathédrale de Tours, et une *Sainte Geneviève*. C'est alors seulement qu'il put se rendre en Italie et y compléter ses études. Beaucoup de ses meilleures toiles datent de son séjour sur la terre classique des beaux-arts, entre autres *Le Vieux Berger dans la Campagne de Rome*, *La Diseuse de bonne aventure*, *La Femme du Brigand*, *Le Vœu et la Prière à la Madone*, deux tableaux remarquables surtout par leur caractère élégiaque. Jusqu'en 1830 il traita un grand nombre de sujets analogues, par exemple *La Grande Inondation*, scène pleine de vigueur et d'effet ; indépendamment de différents tableaux historiques, entre autres *Jeanne d'Arc* (1835), *Le Connétable de Montmorency à la bataille de Saint-Denis* (1836), *Mazarin à son lit de mort*, *La bataille devant l'Hôtel de Ville le 28 juillet 1830*. On vante beaucoup sa *Sainte Élisabeth* ainsi que les sujets religieux qu'il a peints dans l'église de La Madeleine et à Notre-Dame-de-Lorette, et les tableaux qu'il a fournis au musée de Versailles. En 1840 il fut nommé directeur de l'École française à Rome, où il réside depuis lors.

SCHOEFFER (PIERRE). *Voyez* IMPRIMERIE.

SCHOELCHER (VICTOR), ancien représentant du peuple, né à Paris, en 1804, est le fils d'un riche marchand de porcelaines et de cristaux, dont le magasin était situé au coin du boulevard et de la rue Grange-Batelière. La mort de son père venait de le rendre maître d'une belle fortune, lorsque éclata la révolution de Juillet. Affilié déjà depuis quelque temps à la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, son nom figure depuis cette époque parmi ceux des coryphées du parti républicain; et toute son ambition fut d'être le Santhonax de la démocratie nouvelle. Successivement actionnaire et rédacteur de la *Revue républicaine*, du *Journal du Peuple*, de la *Revue indépendante* et de *La Réforme*, il adopta donc de bonne heure pour spécialité l'abolition de l'esclavage dans les colonies; question qui lui fournit le sujet d'une suite de brochures et d'articles où il fait preuve de plus de bonne volonté que de talent, et qui ont été réimprimés en 1847 sous le titre de *Histoire de l'Esclavage* (2 vol.). Au retour d'un voyage au Sénégal, il trouva la république proclamée en France, et fut tout aussitôt nommé sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et des colonies. Pendant son court passage aux affaires, il eut du moins la satisfaction de voir enfin accomplir le grand acte de justice auquel il avait voué sa vie. Nommé par les nègres de la Guadeloupe leur représentant à l'Assemblée législative, il y siégea sur la crête de la montagne. Compris dans le décret du 9 janvier 1852 qui bannit de France soixante-cinq représentants du peuple, il habite depuis lors Bruxelles, au notable détriment des intérêts importants qu'il possède comme commanditaire dans une des grandes maisons de lingerie de Paris.

SCHŒLL (MAXIME-SAMSON-FRÉDÉRIC) naquit en 1766, à Harskirchen, dans le pays de Nassau-Saarbruck, et fut élevé à Strasbourg. Ses études terminées, il entra comme précepteur dans une famille livonienne, avec laquelle il parcourut, en 1788 et 1789, l'Italie et le midi de la France. Il se trouvait à Paris quand éclata la révolution, et il suivit à peu de temps de là ses élèves à Saint-Pétersbourg. Mais il se décida, dès 1790, à revenir à Strasbourg, tant les scènes grandioses dont il avait été témoin l'année précédente lui avaient inspiré d'enthousiasme pour la cause de la liberté. A l'époque du règne de la terreur, il se retira à Bâle. En 1794 un libraire de Berlin lui confia la direction d'une maison qu'il avait fondée à Bâle, et dont le siége fut transféré à Paris au bout de quelques années. Après l'entrée des alliés à Paris, en 1814, la recommandation de M. de Humboldt lui valut une place de secrétaire dans le cabinet du roi de Prusse ; et quand ce monarque s'en retourna dans ses États, il demeura à Paris avec le titre d'attaché à la légation de Prusse. A peu de temps de là, M. de Hardenberg appela Schœll auprès de lui, à Vienne, où il resta pendant toute la durée du congrès. Attaché alors de nouveau à la légation prussienne à Paris, il assista ensuite au congrès d'Aix-la-Chapelle, et en 1819 il fut appelé avec le titre de conseiller intime à Berlin. Hardenberg se fit encore accompagner par lui aux congrès de Teplitz, de Troppau et de

Laybach. Après la mort de cet homme d'État, dont il avait obtenu la protection toute spéciale, il cessa de prendre une part active aux affaires, et ne s'occupa plus guère que de littérature. En 1830 il se trouvait à Paris quand éclata la révolution de Juillet, et il mourut dans cette capitale, le 6 juillet 1833. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *Histoire abrégée de la Littérature Grecque* (2e édition, 1824); *Histoire de la Littérature Romaine* (1815); *Histoire abrégée des Traités de Paix* (15 vol., Paris, 1817-1818) et surtout son *Cours d'Histoire des États européens depuis la chute de l'Empire Romain d'Occident jusqu'en* 1789 (46 volumes, Paris, 1830-1836).

SCHOEN (Martin), le plus remarquable des peintres de l'école allemande du quinzième siècle, naquit à Kalembach ou Kolmbach, et est beaucoup mieux connu par ses œuvres que par les circonstances de sa vie. On indique Fr. Stoss et Lupert Rust comme ayant été ses premiers maîtres; mais on ne saurait méconnaître dans son style et sa manière l'influence de l'ancienne école flamande, dont vraisemblablement il avait eu occasion d'étudier les principales productions. Établi à Colmar à partir du milieu du quinzième siècle, il devint célèbre au loin par ses tableaux et par ses gravures, et fonda dans cette ville une nombreuse école, à laquelle appartinrent ses frères et plusieurs de ses parents. Il mourut à Colmar, en 1346. Il était aussi connu en Italie, où on l'appelait *Buonmartino*. On dit que le Pérugin entretint avec lui des rapports d'amitié; et dans sa jeunesse Michel-Ange copia la gravure de Martin Schœn, qui représente le *Rêve de saint Antoine*. La plupart de ses tableaux ornent aujourd'hui la Pinacothèque de Munich, la chapelle de Saint-Maurice à Nuremberg, et la bibliothèque de Colmar. La galerie impériale de Vienne possède aussi quelques remarquables toiles de cet ancien maître. Son chef-d'œuvre est une *Vierge Marie*, qu'on voit dans la cathédrale de Colmar. Comme graveur, Schœn occupe également une place distinguée dans l'histoire de l'art.

SCHOENBRUNN, célèbre château impérial, dans la basse Autriche, à environ 4 kilomètres de Vienne, station du chemin de fer de Vienne à Grætz, était déjà un château de chasse sous l'empereur Matthias. C'est Marie-Thérèse qui, en 1744, le fit construire par Pacassi, tel qu'il existe aujourd'hui, d'après les plans de Valmagini. Entouré d'un parc immense, il sert depuis lors de résidence à la cour pendant une partie de la belle saison. Dans les appartements on remarque surtout le cabinet bleu, où Marie-Thérèse se tenait de préférence, et la chambre habitée par Napoléon en 1809, où son fils le duc de Reichstadt mourut, en 1832. Les curieux devront en outre visiter la belle chapelle du château, le magnifique salon tout en glaces, avec un plafond admirablement peint, et la salle des armoiries. Près du château se trouve une vaste orangerie. Le parterre qui s'étend devant le château est orné de trente-deux statues et groupes en marbre. Le parc contient de magnifiques allées, de belles pièces d'eau, une faisanderie, une ménagerie, un célèbre jardin botanique et un grand nombre de fabriques dans tous les styles. C'est à Schœnbrun que fut ratifiée, le 5 décembre 1805, la paix signée à Presbourg; c'est là que Napoléon lança, le 27 décembre suivant, la proclamation par laquelle il notifiait à l'Europe que la dynastie des Bourbons de Naples avait cessé de régner, et le 15 mai 1809 son appel aux Hongrois. Enfin, le 14 octobre 1809, il y signa la paix dite *de Vienne*.

SCHOENOBATES. *Voyez* Danseurs de Corde.

SCHOLASTIQUE. *Voyez* Scolastique.

SCHOLASTIQUE (Sainte). *Voyez* Benoît (Saint).

SCHOLIES, SCHOLIASTES. *Voyez* Scolies et Scoliastes.

SCHOMBERG. Il y a eu plusieurs maréchaux de France de ce nom :

Henri, comte de Schomberg, né à Paris, en 1583, issu d'une famille originaire de Misnie, était fils de *Gaspard de* Schomberg, mort en 1599, maréchal de camp général des troupes allemandes au service de France, dont le frère pu[î] était mort en 1578, dans le fameux duel de Maugiron, Quélu[s,] Ribérac, etc. Henri de Schomberg, désigné d'abord sous [le] nom de *comte de Nanteuil*, fit ses premières armes [en] Hongrie, sous le duc de Mercœur, dans les armées de l'e[m]pereur Rodolphe II. Il fut ensuite embassadeur de France [en] Angleterre, puis devint surintendant des finances en 161[9]. Un instant hostile au cardinal de Richelieu, celui-ci se réco[n]cilia avec lui en 1625, et lui fit accorder le bâton de ma[ré]chal de France avec le titre de *duc*. Schomberg s'en mont[ra] digne en chassant, en 1627, les Anglais de l'île de Ré. Apr[ès] s'être signalé dans la campagne de Piémont, il fut placé [à] la tête des forces envoyées contre les rebelles du Languedo[c] et les battit devant Castelnaudary, dans une affaire où Mo[n]morency, leur chef, fut fait prisonnier. Ces succès furent r[é]compensés par le gouvernement du Languedoc (1632) mais il mourut la même année, à Bordeaux.

Charles, duc de Schomberg, fils du précédent, et qui [du] vivant de son père porta le titre de *duc d'Halluyn*, qu['il] tenait du chef de sa femme, Anne, duchesse d'Halluy[n,] dont il prit le titre et le rang parmi les pairs du royaum[e,] était né en 1601, obtint le bâton de maréchal en 163[7] comme récompense de ses succès sur les Espagnols, [et] mourut à Paris, en 1656. Marié à deux reprises, il ava[it] épousé en secondes noces la belle Marie de Hautefort, l'u[ne] de ces filles d'honneur d'Anne d'Autriche pour lesquelles [le] chaste Louis XIII s'éprit parfois d'une tendre affectio[n] demeurée toujours à l'état de contemplation platonique, p[ar] conséquent sans que la réputation de celles qui en étaie[nt] l'objet en souffrît jamais.

Henri de Schomberg, l'un des plus vaillants capitain[es] du dix-septième siècle, issu d'une autre famille que les pr[é]cédents, naquit à Heidelberg, en 1616. Il fit ses premièr[es] armes sous les ordres du prince Frédéric-Henri d'Orange et servit ensuite sous Guillaume son fils. Il avait acquis l[a] plus brillante réputation, quand il accepta en 1650 l[es] offres qui lui furent faites pour entrer au service de France et on le nomma alors gouverneur de Gravelines. En 166[1] il fut envoyé en Portugal par Louis XIV, et y command[a] avec tant de succès les forces mises à sa disposition, qu'e[n] 1668 l'Espagne se vit réduite à faire la paix et à reco[n]naître la maison de Bragance. Quoique protestant, les écla[]tants services qu'il rendit en 1672, pendant la campagne d[e] Catalogne, furent récompensés, après la prise de Belle[]garde, par le bâton de maréchal de France. Dans la cam[]pagne des Pays-Bas, en 1676, il fut chargé de l'investisse[]ment de Maestricht. La révocation de l'édit de Nantes, e[n] 1685, le contraignit à abandonner la France et à entrer a[u] service de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma son mi[]nistre de la guerre et en même temps généralissime de se[s] armées. Plus tard, il passa au service du roi de Portugal qui le créa *comte de Mertola*. Entré ensuite au service de[s] Provinces-Unies, il eut ainsi occasion d'accompagner l[e] prince d'Orange dans son expédition en Angleterre. En 168[8] il suivit encore ce prince en Irlande, où Jacques II avai[t] tenté un débarquement. Le 20 juillet 1690 il franchit l[a] Boyne à la tête de la cavalerie anglaise pour attaquer le[s] troupes du beau-père de Guillaume III, et les mit en déroute complète. Mais il paya de sa vie ce dernier et décisi[f] triomphe, et fut tué dans la mêlée.

SCHONEN (Augustin-Jean-Marie de), ancien procureur général près la cour des comptes et pair de France, né en 1782, à Saint-Denis près Paris, d'une bonne et ancienne famille originaire de la Suisse, suivit à partir de 1799 les cours de législation des écoles centrales, et y remporta un premier prix. En 1808 il obtint la place de juge auditeur à la cour d'appel de Paris, puis en 1811 celle de substitut du procureur général. En 1819 il fut nommé conseiller à la cour royale de Paris; position inamovible, et qui lui permit de rendre de nombreux services à la cause libérale dans différents procès politiques de l'époque. On dit même qu'il se fit affilier à une vente de *carbonari;* accusation que

plus tard on lui jeta maintes fois à la face, sans qu'il ait jamais osé la démentir. Aux élections de 1827, il fut élu député par le département de la Seine, et alla prendre place sur les bancs de l'extrême gauche. Après la révolution de Juillet, il fut promu aux fonctions de procureur général près la cour des comptes; plus tard encore le pouvoir le comprit dans une de ses fournées de pairs, et ceux de ses anciens amis politiques que le nouveau gouvernement n'avait pas jugé à propos de nantir de gros traitements et de sinécures lui reprochèrent alors amèrement ce qu'ils appelèrent son *apostasie*. Schonen mourut peu avant la révolution de 1848.

SCHOOLCRAFT (Henry-Rowe), écrivain américain, qui s'est spécialement occupé de l'étude des tribus indiennes disséminées sur le territoire de l'Union, est né en 1793, à Guilderland, près d'Albany. En 1818 il s'embarqua sur l'Alléghany pour aller explorer la vallée du Mississipi; expédition qu'il a racontée dans ses *Scenes and Adventures in the semi-alpin region of the Ozark Mountains of Missouri and Arkansas* (nouv. édition, 1853). Le premier il fournit au monde savant des renseignements positifs sur les mines du Missouri (*View of the lead Mines of Missouri* [New-York, 1819]), de même que sur les eaux de la grande mer intérieure de l'Amérique du Nord et sur les sources du Mississipi (*Journal of Travels from Detroit through the grand Chain of Americain Lakes to the sources of the Mississipi* [Albany, 1821]; *Travels in the central portion of the Mississipi Valey* [New-York, 1825]; *Narrative of an Expedition through the upper Mississipi to Itaska Lake* [New-York, 1834]). En 1819 le gouvernement le nomma agent indien sur le lac Supérieur, et l'adjoignit en même temps au général Cass pour explorer et mesurer la contrée appelée aujourd'hui le Minnesota. Par son mariage avec la petite-fille d'un ancien chef des Chippeways, il acquit l'entière confiance des Indiens, qui dès lors le regardèrent comme un des leurs; et grâce à cela il put acquérir une connaissance parfaite de la langue, de l'histoire, des mœurs et des usages de ces peuples. Ses récits de voyages offrent donc sous ce rapport un intérêt tout particulier. Nous mentionnerons encore ses *Algic Researches*, son *History of the Iroquois* et ses *Oral Legends*. Il a aussi donné un grand nombre d'articles curieux au *North-American Review*. Toutefois, son plus grand ouvrage est le livre national composé en vertu d'un acte du congrès, et publié en 1847 aux frais du gouvernement : *Information respecting the history, condition and prospects of the Indian Tribes of the United-States of America* (tomes I à III; Philadelphie, 1851-1853), où l'on trouve les renseignements les plus complets sur l'histoire, la géographie et la mythologie des Indiens, et qui conservera le souvenir d'une race fatalement condamnée à disparaître avant peu.

SCHOONER. C'est le nom que les nations du Nord donnent à l'espèce de bâtiment que nous appelons *goëlette*.

SCHOOREN ou SCHOREN. *Voyez* Polders.

SCHOPENHAUER (Johanna TROSINA), connue en Allemagne par quelques bons romans et par d'ingénieux récits de voyages, naquit à Dantzig, en 1770, et annonça de bonne heure de rares dispositions pour la peinture et pour l'étude des langues étrangères. Mariée au banquier F. Schopenhauer, elle accompagna son mari dans des voyages en Allemagne, en France et en Angleterre, puis revint habiter Dantzig jusqu'à la prise de possession de cette ville par les Prussiens, en 1793. Elle alla alors se fixer à Hambourg avec son mari, qu'elle accompagna encore en 1803 dans un grand voyage en Hollande, en France, en Allemagne, en Angleterre, etc., qui ne dura pas moins de trois années. Elle était de retour à Hambourg, lorsqu'elle devint veuve. Elle alla alors s'établir à Weimar, où bientôt sa maison réunit un cercle habituel d'hommes éminents dans les sciences et les lettres, et que Gœthe, entre autres, fréquenta assidûment. De 1832 à 1837 elle habita Bonn, puis Iéna, où elle mourut, en 1838. En 1810, à la demande du libraire Cotta, elle écrivit une *Vie de Fernow*; puis elle donna des *Récits de Voyages*, où l'on remarque une grande finesse d'observation, des Nouvelles, ainsi que les romans *Gabrielle* (1819), regardé comme son chef-d'œuvre, *La Tante* (1823), *Sydonie* (1828), etc. La plupart de ces ouvrages ont obtenu les honneurs de nombreuses éditions.

SCHOREEL ou SCHOREL (Jan van), célèbre peintre hollandais, né en 1495, fut ainsi appelé du lieu de sa naissance, Schoorl, village aux environs d'Alkmar. Orphelin de bonne heure, comme il faisait preuve de grandes dispositions pour la peinture, ceux de ses parents qui l'avaient recueilli le mirent à quatorze ans en apprentissage chez le peintre *Willem Cornelis* d'Harlem, maître qui n'était pas sans quelque talent, mais homme grossier, égoïste et adonné à l'ivrognerie, qui rendit son élève très-malheureux. A l'âge de dix-huit ans il entra dans l'atelier de Jacques Cornelis d'Amsterdam, l'un des peintres et des graveurs sur bois les plus célèbres de son siècle, de la fille duquel il devint amoureux. Visant toujours à s'élever davantage vers la perfection, il se rendit ensuite à Utrecht, à l'effet d'y entrer dans l'atelier du premier de tous les maîtres alors existants, Jean de Mabuse. Mais la vie désordonnée de cet artiste s'accordait mal avec les sentiments honnêtes de Schoreel, qui ne tarda pas à l'abandonner pour s'en aller visiter successivement toutes les grandes villes de la Hollande où résidaient alors des artistes en renom, Cologne et Spire, où il étudia la perspective et l'architecture, puis Nuremberg, où Albert Durer l'accueillit parfaitement. Mais l'attachement de ce grand artiste pour Luther et ses doctrines détermina bientôt Schoreel à s'éloigner de lui et à se rendre en Carinthie. Il avait alors vingt-deux ans. Fidèle au culte qu'il avait voué dans son cœur à la fille de Jacques Cornelis, il refusa la main d'une fort jolie femme, fille d'un riche gentilhomme, qui, par amour de l'art, voulait à toute force avoir pour gendre le peintre dont le talent l'avait charmé. Il alla ensuite à Venise, où il rencontra un moine de ses compatriotes, qui le détermina à entreprendre le pèlerinage de la Palestine. Il séjourna trois ans à Jérusalem, et il est possible que la grande toile qu'on voit dans l'église de cette ville, à l'endroit où naquit, dit-on, Jésus-Christ, soit de lui. A son retour en Europe, Schoreel passa par Rome, et traversa rapidement la France, où François Ier lui fit faire, mais inutilement, les offres les plus brillantes pour l'attacher à son service, tant il avait hâte de revoir la terre natale, pour demander la main de sa bien-aimée. Malheureusement la fille de Cornelis n'avait point eu la patience de l'attendre. Il la retrouva donc mariée et déjà mère de plusieurs enfants. De dépit, notre artiste jura alors de ne plus vivre que pour l'art; et il tint religieusement son serment. Quelques années après, des troubles ayant éclaté à Utrecht, Schoreel alla s'établir à Harlem. Il y exécuta pour l'église Notre-Dame un grand tableau d'autel composé de quatre compartiments à charnières, que Philippe II acheta, en 1549, à cette église, et qu'il fit passer en Espagne.

La réputation de Schoreel parvint jusqu'au fond du nord de l'Europe. Le roi de Suède, qui l'avait prié de lui recommander un architecte, et à qui à cette occasion il avait offert un de ses tableaux, représentant une sainte Vierge, lui envoya en retour de ce présent une bague d'un certain prix, une magnifique fourrure en martre, son propre traîneau, avec tout l'attirail en dépendant, et deux cents livres pesant du meilleur fromage qu'on fabriquât alors en Suède. C'était là assurément un cadeau solide et substantiel; cependant, nous ne craignons pas dire que bien peu de nos artistes contemporains le trouveraient de leur goût. Le moindre bout de ruban ferait bien mieux leur affaire!

Schoreel mourut le 6 décembre 1509. On l'a comparé avec raison à Jean van Eyck, qu'il égale effectivement sous le rapport de l'incomparable richesse des couleurs, de la vérité du coloris, de l'expression et de la chaleur du dessin, et à qui il n'est inférieur tout au plus que dans l'exécution des détails. La plus grande partie de ses œuvres périrent dès l'an 1566, dans les fureurs iconoclastes auxquelles

se livrèrent les fanatiques de cette époque ; de là vient qu'il n'en existe plus qu'un très-petit nombre dans les diverses grandes collections.

SCHORL, nom collectif d'un grand nombre de minéraux qui sont fusibles au chalumeau.

SCHORL BLANC. *Voyez* ALBITTE, BÉRIL, FELDSPATH.

SCHORL BLEU. *Voyez* DISTHÈNE.

SCHORL VIOLET. *Voyez* AXINITE.

SCHOTEL (JOHANNES CHRISTIANUS), l'un des plus célèbres peintres de marines qu'ait produits la Hollande, né en 1787, à Dordrecht, fut d'abord destiné au commerce, et à la mort de son père prit même la direction de sa fabrique. Mais bientôt le goût qu'il avait toujours eu pour le dessin, et qu'il n'avait pu satisfaire qu'à ses heures de loisir, prit une force telle qu'il s'y abandonna exclusivement à partir de 1810. Il suivit pendant deux ans l'atelier de Martin Schoumann, et ne dut plus ensuite qu'à son propre travail les rapides progrès qu'il fit dans l'art. Avec son maître Schoumann il peignit une toile représentant l'*Évacuation de Dordecht par les Français en* 1814, puis le *Bombardement d'Alger par les Anglais en* 1816. Plus tard il quitta Dordrecht pour aller s'établir à La Haye, où il mourut, en 1839. Outre neuf livres de croquis, on trouva chez lui quatre cents esquisses de tableaux. Peu de temps avant sa mort il avait encore parcouru les côtes de la Flandre et de la France. Comme peintre de marines, il dépassa non-seulement tous ses contemporains, mais on peut à bon droit le comparer aux plus grands maîtres en ce genre. Ses toiles les plus remarquables sont au musée de La Haye, dans les collections de l'empereur de Russie, du baron Nagell à La Haye, et d'autres amis des arts à Amsterdam, à Dordrecht et à Bruxelles. Dans les ventes publiques elles atteignent des prix extrêmement élevés. En 1840 un monument lui a été élevé dans la cathédrale de sa ville natale.

Son fils cadet, P.-J. SCHOTEL, professeur à l'école de marine de Medemblyck sur le Zuyderzée, est aussi un peintre de marines fort distingué. Élève de son père, il accompagna en 1843 le prince Henri des Pays-Bas dans son voyage dans la Méditerranée. Sa fécondité est remarquable.

SCHOTTISCH. *Voyez* SHOTTISH.

SCHOU-KING ou CHOU-KING, c'est-à-dire *Livre des Annales*, l'un des plus anciens et plus intéressants monuments de l'ancienne littérature chinoise, contenant les seuls renseignements authentiques qu'on possède sur l'histoire de la Chine depuis les temps de Yao (environ 2,000 av. J.-C.) jusqu'au septième siècle av. J.-C. Outre les documents purement historiques, géographiques et statistiques qu'on y trouve, cet ouvrage abonde en réflexions morales et politiques, de sorte qu'il est devenu la vraie base de la vie pratique des Chinois, parmi lesquels il est encore aujourd'hui en grande estime. Il fut composé par Confucius, avec les archives de l'empire; mais il ne s'en est conservé que la moitié. Haubel en donna une traduction française (Paris, 1770), qui a été réimprimée dans l'édition des *Livres sacrés de l'Orient* de M. Pauthier (Paris, 1841). W. H. Madhurst en a aussi publié une traduction anglaise avec le texte chinois en regard (Schanghaï, 1846).

SCHOUMLA ou SCHOUMNA, place forte de l'eyalet de Silistria, en Boulgarie, est située à une élévation de 233 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans le petit Balkan ou Balkan du Nord, à environ 11 myriamètres au sud de Silistria, à 8 myriamètres à l'ouest de Varna, et à égale distance au nord du défilé de Karnabat, le plus rapproché de ceux qui conduisent à Andrinople à travers la crête du Balkan. Elle est entourée au sud et à l'ouest par des montagnes, mais au nord et à l'est par une plaine onduleuse, entrecoupée de vallées et s'étendant jusqu'au Danube. Les rues de la ville vont en montant, et forment deux longues rangées de maisons en amphithéâtre, au milieu desquelles se prolonge une vallée où l'on trouve des eaux courantes et des ponts. Une foule de minarets et la grande mosquée, construite dans le style byzantin, lui donnent un aspect agréable, et quelques édifices grandioses, con[struits] sur des hauteurs entourées de jardins, prêtent à [ce] gracieux paysage un charme tout particulier. La popul[a]tion, forte de trente mille âmes, se compose de Turc[s] qui habitent la haute ville, et d'Arméniens ainsi que [de] Juifs (jusqu'en 1854 elle comprenait aussi des Grecs), fix[és] dans la ville basse. La culture de la soie, de la vigne et d[es] céréales constitue sa principale ressource. On y confection[ne] aussi des cuirs, et il y existe un bazar assez actif. Ce[tte] ville possédait autrefois d'importantes manufactures [de] soie; et aujourd'hui encore elle est célèbre en Turqu[ie] par ses fabriques de tôle et sa chaudronnerie. C'est [à] Schoumla que convergent les routes qui des forteres[ses] du Danube conduisent en Roumélie à travers le Balka[n]. Aussi est-elle un point stratégique de la plus haute imp[or]tance, et forme-t-elle depuis longtemps le principal bouleva[rd] de la Turquie contre la Russie. Elle renferme un arsen[al], un hôpital militaire, de grandes casernes, une citade[lle] entourée de hautes et épaisses murailles et bâtie sur u[ne] hauteur; et depuis l'été de 1853 son système de défens[e a] encore été considérablement accru par une suite d'ouvrag[es]. On trouve en outre dans son voisinage un camp retranc[hé] pouvant contenir de 40 à 60,000 hommes, et dont la n[a]ture ainsi que la disposition du terrain ont également f[ait] un point stratégique d'une haute importance. Il est qu[es]tion de cette localité dès le neuvième siècle, sous le no[m] boulgare de *Schuméa* (dérivé de *Schuma*, forêt), et dans [les] historiens byzantins sous le nom de *Siége de Krumm* (un des khans des Boulgares) ou de *Montagne de Siméo[n]*. Elle fut incendiée en 811 par l'empereur Nicéphore, a[s]siégée en l'an 1087 par l'empereur Alexis, prise à la su[ite] d'une capitulation en 1387 par les Turcs aux ordres [du] grand-vizir Ali-Pacha, agrandie et fortifiée en 1689, [de] même que plus tard par le grand-vizir Hasséin, Pacha d'A[l]ger, déposé en 1768, et dont le tombeau est le monument [le] plus remarquable de la ville. Dans toutes les guerres suivant[es] entre la Russie et la Turquie, Schoumla a été le quarti[er] général ordinaire des grands-vizirs et a formé le point [de] concentration de l'armée turque; et il en a encore été ai[nsi] dans la dernière guerre, en 1854.

Les armées russes ont été à trois reprises arrêtées deva[nt] ce boulevard de l'empire turc : sous les ordres de Roumja[n]tzoff en 1774, sous ceux de Kamenskoï en 1810, et so[us] ceux de Wittgenstein en 1828, où il fut défendu par Hu[s]séin-Pacha. La bataille dans laquelle Diébitsch vainquit [le] grand-vizir Reschid, le 11 juin 1829, fut livrée à quator[ze] kilomètres au sud de Schoumla, au village de Koule[v]tscha, de l'autre côté des défilés de Madara et de Koparafl[i]. Le village de *Madara* ou *Marda*, sur le Paravadi, n'ava[it] autrefois qu'une population féminine, et était le refuge [de] toutes les belles turques aimables et persécutées par d[es] maris jaloux. Quand éclata le conflit russo-turc de 182[8-] 1829 il y avait là près de deux mille victimes du mariage [et] de l'amour, d'ailleurs exemptes de toutes espèces d'impô[ts], qui ne souffraient pas de femmes laides ou vieilles par[mi] elles, qui ne portaient pas de voile comme les autres m[a]hométanes, et qui traitaient les voyageurs avec l'hospitali[té] la plus gracieuse sous tous les rapports.

SCHOUWALOFF, famille de comtes russes, d[ont] la noblesse ne remonte bien authentiquement qu'au co[m]mencement du seizième siècle, et qui a produit plusie[urs] hommes remarquables. Le premier qui fit parler de lui f[ut] le général *Iwan* SCHOUWALOFF, commandant de Wibo[rg] sous Pierre le Grand, dont il posséda au plus haut d[e]gré la confiance et l'amitié. Ses deux fils, *Alexandre* [et] *Pierre*, admis dans l'intimité de l'impératrice Élisabet[h], furent créés comtes par cette princesse en 1746, et pl[us] tard Pierre III les nomma feld-maréchaux. Le com[te] Pierre, aussi dur et aussi avaricieux que son frère, était [en] revanche plus spirituel et plus instruit que lui. Ministre [de] la guerre, il introduisit d'importantes améliorations dans [le] service de l'artillerie. Il mourut le 15 janvier 1762.

Iwan Schouwaloff, qui passa également pour un des adorateurs de l'impératrice Élisabeth, laquelle en fit son grand-chambellan, était un cousin des précédents. Ce Schouwaloff, né en 1727, se montra l'un des plus zélés protecteurs des sciences et des lettres en Russie, sous les règnes d'Élisabeth et de Catherine II. Il fonda en 1755 l'université de Moscou avec deux colléges en dépendant, en 1758 l'Académie des Beaux-Arts de Saint-Pétersbourg, et mourut dans cette capitale, le 25 novembre 1798.

Le comte *Paul Andréjewitsch* Schouwaloff, né vers 1775, qui servit sous Souwaroff en Pologne, où il assista à l'assaut de Praga, puis en 1799 en Italie, appartenait à une ligne collatérale. Dès l'âge de vingt-cinq ans il avait obtenu le grade de général. Il se distingua dans la campagne de 1807, et davantage encore en Finlande, dans la guerre de 1809, où il fut le premier Russe qui pénétra en Suède par Tornéo. Par une marche rapide sur la glace il s'empara de *Schelefta*, fit prisonniers 8,000 Suédois et se rendit maître de 120 canons; actions d'éclat qui furent récompensées par le grade de lieutenant général et le titre d'aide de camp de l'empereur. Ses talents diplomatiques furent aussi mis à l'épreuve, notamment en 1813, où il assista aux côtés de l'empereur à toutes les batailles de la campagne. C'est lui qui, le 26 juillet, signa l'armistice de Neumark. Après la prise de Paris, il fut chargé de conduire l'impératrice Marie-Louise en Autriche, puis d'accompagner Napoléon jusqu'à Fréjus. Il mourut à Pétersbourg, le 1er décembre 1823, après avoir constamment joui de toute la faveur de l'empereur Alexandre.

SCHRAPNELS. *Voyez* Shrapnels.

SCHREVELIUS (Cornelius), auteur d'un dictionnaire grec-latin, qui parut à Leyde, en 1647, était né à Harlem au commencement du dix-septième siècle, et mourut en 1667, à Leyde, où il professait les humanités. Outre des éditions de divers classiques grecs et latins, on a de lui des éditions des Colloques d'Érasme, des *Antiquitates Romanæ* de Rosin, du *Lexicon* de Scapula et de celui d'Hesychius. Son propre dictionnaire, intitulé *Lexicon manuale Græco-Latinum*, était un progrès sur ce qui existait alors, et a eu de nombreuses éditions. Toutefois, les travaux des hellénistes postérieurs l'ont bien dépassé et fait justement tomber dans l'oubli, quoiqu'on l'ait encore réimprimé à Paris en 1820, avec les nombreuses additions qu'y avaient successivement faites les divers éditeurs du dix-septième et du dix-huitième siècle.

SCHRŒDER (Frédéric-Louis), célèbre comédien et dramaturge allemand, naquit en 1744, à Schwerin, et était fils de comédiens. Son père mourut jeune, et sa mère se remaria en 1749, à Moscou, avec Ackermann. Abandonné ensuite à Kœnigsberg, il fut recueilli par un pauvre savetier, qui lui fit apprendre son état. Un danseur de corde alors célèbre, appelé Stuart, s'intéressa à lui, et lui fit donner quelques éléments d'instruction. Ce fut en 1759 seulement qu'il entendit reparler de sa mère, qui voulut alors faire de lui un commis-marchand. Comme son patron n'en pouvait rien faire, celui-ci le renvoya à ses parents, qui se trouvaient alors en Suisse; et bientôt il débuta à Solothurn comme acteur et danseur de corde, en même temps que comme auteur dramatique, par la traduction d'une petite pièce française. Il passa ensuite plusieurs années à parcourir l'Allemagne comme comédien nomade. A Hambourg, où la troupe d'Ackermann finit par se fixer, il obtint du succès comme maître de ballets et comme comique. Plus tard, il embrassa le genre tragique, où il acquit la réputation du plus grand artiste de son siècle. En 1771, à la mort de son beau-père, il prit avec sa mère la direction du théâtre de Hambourg, où son administration habile et prospère a laissé de durables souvenirs. C'est lui qui popularisa en Allemagne le théâtre de Shakspeare. En 1781 il accepta un engagement des plus avantageux pour le théâtre de Vienne; mais il ne tarda pas à venir reprendre la direction du théâtre de Hambourg, qu'il garda jusqu'en 1798, où il se retira dans un petit domaine qu'il avait acheté aux environs. Alors il ne s'occupa plus de théâtre que comme auteur. En 1811 il se laissa déterminer à accepter encore une fois la direction du théâtre de Hambourg; mais ses efforts pour relever cet établissement, alors complétement tombé, ne réussirent pas, et il y perdit la fortune qu'il avait acquise par l'exercice de son art. Il mourut en 1816. Comme dramaturge, ses pièces ont le mérite d'une grande moralité; le style en est pur et élevé. Tieck a donné une édition de ses œuvres dramatiques, précédée d'une préface (4 vol., Berlin, 1831).

SCHRŒDER-DEVRIENT (Wilhelmine), l'une des plus célèbres cantatrices de notre époque, fille de *Sophie* Schrœder, éminente tragédienne qui fit longtemps la gloire des grandes scènes de l'Allemagne, où elle a laissé d'impérissables souvenirs dans les rôles de Phèdre, de Médée, de lady Macbeth, de Mérope, de Sapho, de Jeanne de Montfaucon, et d'Isabelle dans *La Fiancée de Messine*, est née à Hambourg, le 6 octobre 1805. Aux talents mimiques de sa mère elle unit une voix magnifique. Dès l'âge de cinq ans, on lui fit remplir des rôles d'enfant ou d'amour sur le théâtre de Hambourg, auquel sa mère était alors attachée. Elle avait quinze ans à peine qu'elle débutait avec un rare succès sur le grand théâtre de Vienne, dans le rôle d'Aricie de la *Phèdre* de Racine. L'année suivante, en 1821, elle joua à l'improviste le rôle de Pamina de *La Flûte enchantée* de Mozart; et chacun put alors apprécier son beau talent comme cantatrice. Quand elle eut joué Léonore dans *Fidelio*, et éclipsé dans ce rôle toutes celles qui l'avaient tenu avant elle, elle commença des tournées artistiques en Allemagne. En 1823 elle épousa, à Berlin, Charles *Devrient*, artiste du théâtre de Dresde, et ne tarda pas à faire partie de la même troupe; mais ce mariage ne fut pas longtemps heureux, et dut même être rompu judiciairement, en 1822. Elle reparut cette même année sur la scène de Berlin, où Spontini lui témoigna d'abord beaucoup d'antipathie et de mauvais vouloir; ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir dans ses dernières représentations, notamment dans le rôle d'Euryanthe, le succès le plus étourdissant. En 1830 elle se fit entendre pour la première fois à Paris, et y reçut l'accueil le plus distingué. A son retour en Allemagne, son passage dans les grandes villes fut un véritable triomphe. L'année suivante elle traita pour une saison avec le Théâtre-Italien de Paris; mais elle n'y réussit cette fois que médiocrement. Engagée pour la saison suivante (1832) à Londres, elle y obtint en revanche tous les suffrages, et ses succès y furent tels qu'on voulut encore la revoir en 1833 et en 1837. Les rôles qu'elle a joués avec le plus de succès sont ceux des opéras de Fidelio, d'Euryanthe, de donna Anna, de la Vestale, de Desdémone, d'Emmeline, de Romeo, de la Somnambule, de Norma et de Valentine. Sa voix est belle, pleine de force et d'étendue, quoiqu'elle manque d'éclat métallique. Mais jamais actrice n'eut à un plus haut degré le don de l'expression et ne sut en tirer un meilleur parti; aussi peut-on hardiment dire que sous le rapport de la mimique comme de la plastique elle est demeurée sans rivale. En 1849 elle était attachée au théâtre de Dresde, lorsqu'elle épousa un riche propriétaire livonien, qu'elle a suivi en Livonie.

SCHUBERT (Franz), l'un des plus grands musiciens des temps modernes, naquit à Vienne, le 31 janvier 1797, et en 1808 fut admis, en raison de la beauté de sa voix, au nombre des enfants de chœur de la chapelle impériale. Au bout de cinq ans de séjour dans la manécanterie, il apprit avec tant de rapidité à jouer du piano et des instruments à archet, qu'après quelques essais en qualité de premier violon il ne tarda pas à être appelé à diriger l'orchestre de la chapelle. Il eut pour professeur de composition Salieri. Ses études musicales terminées, il rentra dans la maison paternelle, où il partagea son temps entre quelques leçons données en ville et la composition, attiré qu'il était dans cette direction par la conscience de son génie en même temps que par sa remarquable facilité de production. Il s'essaya d'ail-

leurs dans tous les genres; de sorte que ce qu'il composa en fait d'opéras, de symphonies, de chœurs, d'ouvertures, de cantates, de psaumes, de messes, de graduels, d'offertoires, de *stabat mater*, d'*alleluia*, de sonates, de trios, de variations, de fantaisies, de rondeaux, de danses, de marches, de quatuors, etc., dépasse presque toute croyance, et prouve combien il y avait chez lui de puissance d'imagination, en même temps que d'infatigable ardeur pour le travail. Ajoutons que c'est seulement dans ces derniers temps que de consciencieux critiques ont signalé à l'attention du monde musical étonné ce qu'il y avait d'original et de tout à fait hors ligne dans les productions de ce véritable génie, décédé à la fleur de l'âge, le 28 mars 1828, sans que personne y eût pris garde. Dans sa célèbre symphonie en *fa dièze*, dans ses principaux morceaux pour instruments à cordes et pour piano, Schubert s'est complétement identifié avec la manière de Beethoven. Il a son originalité, son esprit poétique, son étonnante vérité d'expression, son charme ravissant de mélodie, sa richesse d'imagination; et s'il reste inférieur en quelques points à son immortel modèle, ce ne peut être que sous le rapport de la profondeur de la pensée.

SCHUMACHER (Henri-Christian), astronome célèbre, né en 1780, à Bramstædt, en Holstein, fut nommé en 1810 professeur agrégé à Copenhague, en 1813 directeur de l'observatoire de Mannheim, puis en 1815 professeur titulaire d'astronomie et directeur de l'observatoire de Copenhague. En 1817 le roi de Danemark le chargea de déterminer l'arc du méridien compris depuis le Lauembourg jusqu'à Skagen, et depuis Copenhague jusqu'à la côte occidentale du Jutland, opération qui fut continuée en Hanovre par Gauss. En 1821 la Société royale des Sciences de Copenhague le chargea de diriger les opérations nécessaires pour dresser la carte du Holstein et du Lauembourg. Depuis lors il résida toujours à Altona, où le roi Frédéric VI lui avait fait construire un observatoire, petit, mais pourvu d'excellents instruments. En 1824, d'accord avec le *board of longitude* (bureau des longitudes) d'Angleterre, il mit en rapport les mesures anglaises avec celles de Danemark, en déterminant d'une manière précise la différence de longitude existant entre l'observatoire d'Altona et celui de Greenwich. A cet effet un bâtiment à vapeur de l'amirauté anglaise, à bord duquel se trouvaient vingt-huit chronomètres anglais et huit danois, fut mis à sa disposition. Ses *Tables astronomiques* (1820-1829) sont un remarquable exemple d'éphémérides calculées avec précision. Il a aussi publié, depuis 1822, les distances très-précises qui séparent les quatre planètes, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne, de la Lune. On doit surtout mentionner ici ses *Nouvelles astronomiques* (1813 et années suivantes), recueil dont la publication se continue, qui est le seul moyen de communication existant entre les astronomes des différents pays, et qui contient une foule de dissertations du plus haut intérêt. Il avait également commencé, avec la collaboration des astronomes les plus distingués, notamment de Bessel, la publication d'un *Annuaire astronomique* (Stuttgard, 1836). Frédéric VII lui supprima le traitement considérable que lui avaient assuré les rois Frédéric VI et Chrétien VIII; et le célèbre astronome se serait trouvé en proie à de grands embarras si, à la demande de M. Struve, directeur de l'observatoire de Pultava, l'empereur Nicolas ne lui avait pas accordé une forte pension pour le restant de ses jours. Schumacher ne put malheureusement pas profiter longtemps de la noble générosité de l'empereur. Il mourut le 28 décembre 1850.

SCHUMLA. *Voyez* Schoumla.

SCHUTT, nom de deux îles que le Danube, par l'accumulation successive de son fertile limon, a formées dans la basse plaine de la haute Hongrie, entre Presbourg et Komorn.

La *Grande Schütt* (appelée en hongrois, *Czallo Kœz*, c'est-à-dire la trompeuse, à cause de l'incessante mobilité du fleuve), entourée par le bras du Danube qu'on appelle Noire ou bras de Neuhæusl, et par le bras dit le Grand nube (*Ocreg Duna*), a 80 kilomètres de long, avec une geur moyenne de 15 à 30 kilomètres. Elle est parfaite plate, et, sauf de minimes exceptions, se compose terreau d'une fécondité sans pareille; aussi l'a-t-on nommée le Jardin d'Or (*Arany Kert*) de la Hongrie. abonde en céréales, en fruits et en légumes de toutes pèces, en oiseaux aquatiques et en oiseaux chanteurs, tamment en rossignols de nuit. Les habitants se livrent à l'éducation du bétail et à la pêche. L'île dépend pou plus grande partie du comitat de Presbourg, pour une p partie de celui de Komorn, et pour une moindre encor ceux de Raab et de Wieselburg, et contient deux cents vill de population magyare. A son extrémité sud-est se tr la ville de Komorn, du comitat de laquelle dépen les bourgs de *Guta*, avec 5,600 habitants, et de *Nagy-Meg* avec 1,800 habitants. Dans le comitat de Presbourg trouve le bourg de *Sommerein* ou *Somorja*, qui au q zième siècle était une ville libre royale, aujourd'hui en centre d'un actif commerce, notamment en grains, 3,600 habitants; le village de *Bœs*, célèbre par la vict que le général Reischach y remporta le 16 juin 1849 su insurgés; le bourg de *Ragy-Magyar* ou *Grossmagend* siége d'un tribunal, avec 1,400 habitants, dont un tiers ju le bourg de *Szerhadely*, aussi siége d'un tribunal, avec habitants et de grands marchés à bestiaux, et le villag *Bischdorf* (*Puschdorf* ou *Puspœki*), avec 1,500 habita où en 1704 les Autrichiens battirent les insurgés de Rakoc

La *Petite Schütt* (en hongrois *Sziget Kœz*), sit entre le grand et le petit Danube (*Kis Duna*) ou Dan de Wisselburg, en face et au sud-ouest de la Grande Sch est encore plus étroite, et n'a que la moitié de longue Elle est également d'une extrême fertilité, et dépend comitats de Wiesselburg et de Raab, Dans ce dernier est si le bourg de *Hedervar*, avec 1,300 habitants, un beau c teau, propriété des comtes Viczay, où l'on trouve une ri bibliothèque, une précieuse collection d'armes, un jar botanique, etc.

SCHUTTERY, c'est-à-dire *Société de l'Arquebuse*, plat-allemand *scutthen*, tirer. C'est le nom sous lequ dans les Pays-Bas, on désigne la milice nationale. Son o gine est complétement la même que celle des *sociétés l'arquebuse* qui au moyen âge s'établirent dans presq toutes les contrées de l'Europe. L'état d'hostilité dans lequ à la suite des événements de 1830, le royaume des Pay Bas resta pendant plusieurs années à l'égard de la Belgiqu et qui nécessita un service constant et régulier des *schu tery* fonctionnant comme gardes nationales, donna un nouv essor à cette institution, et ne contribua pas peu à la dév lopper et à la perfectionner.

SCHUWALOFF. *Voyez* Schouwaloff.

SCHWARZ (Berthold), moine franciscain allemand natif de Fribourg en Brisgau, qui s'occupait beaucoup chimie. Quoique en prison, à ce que rapporte la traditio pour de prétendus actes de sorcellerie, il n'en continua p moins ses travaux chimiques, et fut ainsi conduit à décou vrir la poudre à canon. Son nom véritable était, dit-on Constantin *Ancklitzen*; le nom de *Berthold* était celui qu' avait pris en entrant en religion, et *Schwarz* (mot qui e allemand veut dire noir) n'était qu'un sobriquet qu'on l avait donné parce qu'il s'occupait de travaux chimique Suivant quelques auteurs, c'était un franciscain de Mayence et suivant d'autres de Nuremberg. Les uns veulent qu'il a fait sa découverte à Cologne, et les autres à Goslar. On la fa dater de 1330 environ; mais il en est qui la font remonte plus haut ou qui la placent plus tard. Il n'est cependant pa douteux que la poudre était connue avant ce temps-là : l mérite de Schwarz consista peut-être à en faire l'applicatio à la guerre et à la chasse. A la fin de 1853 un monument été élevé par la ville de Fribourg à la mémoire de Berthol Schwarz.

SCHWARZBOURG (Maison princière et souveraine de), l'une des familles les plus anciennes et les plus illustres de l'Allemagne. Ce n'est toutefois que vers le milieu du douzième siècle qu'on peut établir sa généalogie avec quelque certitude. Les documents historiques de cette époque commencent avec *Sizzo*, comte de Schwarzbourg et de Kæfernburg. L'aîné de ses fils, *Henri*, succéda à son père comme comte de Schwarzbourg; le second, *Gunther*, comme comte de Kæfernburg. Henri étant mort en 1184, sans laisser d'enfants, Gunther hérita de Schwarzbourg. Il laissa deux fils, dont l'un, *Gunther*, fut la souche de la maison des comtes de Kæfernburg, éteinte en 1385, pendant que l'autre, *Henri*, continuait la ligne de la maison comtale de Schwarzbourg. Le fils puîné de Henri XII, *Gunther*, fut en 1349 élu roi des Allemands; mais il mourut la même année. Son frère, *Henri*, mort en 1335, continua la maison. L'un de ses descendants à la septième génération, le comte *Gunther XL* de Schwarzbourg et d'Arnstadt, mort en 1552 et surnommé la *Gueule Grasse*, à cause de ses richesses, est la souche des deux lignes aujourd'hui encore existantes de la maison de Schwarzbourg. Ses quatre fils, *Gunther XLI*, *Jean Gunther*, *Albert* et *Guillaume*, établirent en 1571 un règlement de partage dans les successions de leur maison. Jean Gunther devint le fondateur de la ligne de *Schwarzbourg-Sondershausen*, qui s'appela d'abord ligne d'*Arnstadt*; et Albert, la souche de la ligne de *Schwarzbourg-Rudolstadt*.

SCHWARZBOURG - RUDOLSTADT, principauté souveraine située en Thuringe, et dont la superficie est d'environ 12 myriamètres carrés. Les lieux les plus remarquables sont *Rudolstadt*, résidence du prince souverain, *Kœnigssee*, *Frankenhausen*, *Blankenburg* (1,381 hab.), *Stadtheim* (2,467 hab.), et enfin *Schwarzbourg*, berceau de la maison, vieux château féodal bâti sur un rocher dominant le cours de la Schwarza. En 1852 la population totale de la principauté était de 69,038 habitants, qui, sauf un petit nombre de catholiques et quelques juifs, appartiennent à la religion protestante. Le prince, qui exerce une voix dans le petit conseil de la Confédération Germanique de concert avec les princes d'Anhalt, de Sondershausen et le grand-duc d'Oldenbourg, et qui jouit d'une voix dans les assemblées plénières de la diète, est tenu de fournir à la Confédération un contingent de 539 hommes, et avec la réserve de 809 hommes. Dès 1816 la principauté obtint des institutions constitutionnelles, basées sur le régime représentatif; elles ont été modifiées par la loi de 1854, aux termes de laquelle la diète du pays se compose de seize députés, dont trois nommés par les grands propriétaires, cinq par les grandes villes et huit par les petites villes et les communes. Leur mandat dure huit ans. Le budget soumis à la diète en 1854 accusait un chiffre de 720,698 florins pour les recettes, et les dépenses publiques, comprenant 100,000 florins de liste civile et 38,647 florins d'apanages, étaient couvertes.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN, principauté souveraine allemande, dont la superficie est d'environ 12 myriamètres carrés. Les endroits les plus remarquables sont: *Sondershausen*, résidence du prince; *Arnstadt*, la plus grande ville du pays (6,000 habitants), et *Greussen* (2,753 habitants). D'après le recensement de 1852, la population totale s'élevait à 57,909 habitants. Le prince de Schwarzbourg-Sondershausen, membre de la Confédération Germanique, dans les assemblées plénières de laquelle il jouit d'une voix, tandis que dans le petit-conseil il en exerce une autre en commun avec Schwarzbourg-Rudolstadt, Oldenbourg et les principautés d'Anhalt, fournit à l'armée fédérale un contingent de 500 hommes. La principauté jouit depuis 1841 d'institutions constitutionnelles, basées sur le régime représentatif. L'assemblée des états, aux termes de la loi de 1854, se compose de dix-neuf députés, dont quatre nommés à vie sur une liste de douze candidats présentés par l'assemblée. Le budget de 1852-1855 fixait la recette à 510,000 florins, somme moyennant laquelle les dépenses étaient couvertes. La dette publique portant intérêt s'élevait à la fin 1852 à 347,278 florins. La liste civile du prince est fixée à 120,000 florins.

SCHWARZENBERG, ancienne famille originaire de la Franconie, et qui possède aujourd'hui le titre de *prince*, qui lui fut conféré en 1670, par l'empereur Léopold Ier. *Adam* de Schwarzenberg fut créé en 1723 *duc de Krumau*, en Bohême, titre que porte depuis lors l'aîné de la famille. Depuis 1703 cette maison se divise en deux lignes: l'une, qui possède les seigneuries de Schwarzenberg et de Hohenlandsberg, de Wilhelmsdorf et de Markbreit, sous la souveraineté du roi de Bavière, plus le duché de Krumau en Bohême, et d'autres domaines en Bohême et en Styrie, ensemble d'une superficie de plus de 40 myr. carrés, avec une population de 262,000 âmes; l'autre, qui est propriétaire de la seigneurie de Worlick et de Klingenberg en Bohême, et de divers autres domaines situés en Hongrie. La première ligne a aujourd'hui pour chef le prince *Joseph* de Schwarzenberg, né le 22 mai 1799, marié en 1830, à Éléonore, fille du prince Maurice de Liechtenstein. Il succéda en 1833 à son père, dont la femme, Pauline, fille du duc d'Arenberg, périt dans l'incendie de la salle de bal, au milieu d'une fête donnée à Paris par son beau-frère, le prince Charles de Schwarzenberg, à l'occasion du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Son frère cadet était le prince *Félix* de Schwarzenberg, né le 2 octobre 1800, homme d'État autrichien des plus remarquables, qui joua un grand rôle dans les événements de 1848 et 1849, mort d'apoplexie, le 5 avril 1852. Un troisième frère, *Jean-Joseph-Célestin* de Schwarzenberg, né le 6 avril 1809, promu cardinal-prêtre le 24 janvier 1842, est depuis 1849 prince-archevêque de Prague. La seconde ligne a pour chef le prince *Frédéric-Charles* de Schwarzenberg, né en 1800; il a succédé en 1820 à son père le feld-maréchal Schwarzenberg, qui prit une si grande part aux diverses guerres de l'Autriche contre Napoléon, et mourut à Leipzig, en 1820, en se rendant aux eaux. Une attaque d'apoplexie l'avait en partie paralysé depuis 1817. Le prince Frédéric-Charles n'est pas marié, et a toujours mené une vie assez agitée. Il a fait imprimer, d'après un manuscrit, un ouvrage intitulé: *Extrait du Journal d'un lanzknecht congédié* (4 vol., Vienne, 1844; 2e édition, 1846). Son frère cadet, *Charles-Philippe* de Schwarzenberg, né en 1802, est feld-maréchal-lieutenant et gouverneur civil et militaire de la Transylvanie. Un troisième frère, *Edmond* de Schwarzenberg, est également feld-maréchal-lieutenant.

SCHWARZENBERG (Charles-Philippe, prince de), *duc de Krumau*, et feld-maréchal des armées autrichiennes, naquit à Vienne, le 15 avril 1771. Il commandait en 1793 une partie de l'avant-garde du prince de Cobourg, et il se distingua, le 26 avril 1794, à l'affaire du Câteau-Cambrésis. En 1796 il fut nommé colonel, et après la victoire de Wurzbourg major général. En 1799 il passa feld-maréchal lieutenant, et le 3 décembre 1800 il sauva, à la bataille de Hohenlinden, le corps auquel il était attaché. Dans la malheureuse campagne de 1805 il avait une division sous ses ordres, et commandait à Ulm l'aile droite de l'armée autrichienne. Ce fut contre son avis que la bataille d'Austerlitz fut livrée avant l'arrivée de Bennigsen et du corps commandé par l'archiduc Charles. D'après le vœu de l'empereur Alexandre, il fut nommé ambassadeur auprès de ce monarque en 1808. Son poste devint extrêmement délicat dans le courant de 1809, lorsque la guerre fut de nouveau déclarée à la France par l'Autriche. Schwarzenberg quitta Saint-Pétersbourg, assista à la bataille de Wagram, et commanda l'arrière-garde dans la retraite de Znaïm. Il fut alors nommé général de cavalerie. Après la paix de Vienne, il fut nommé ambassadeur à Paris, et dirigea en cette qualité les négociations qui aboutirent au mariage de l'archiduchesse Marie-Louise avec Napoléon. Les contemporains ont gardé le souvenir d'une fête magnifique donnée par lui à cette occasion, fête troublée par un effroyable incendie, qui consuma en quelques minutes une salle de bal improvisée dans

le jardin de son hôtel, situé rue du Mont-Blanc. Sa cousine, la princesse Pauline de Schwarzenberg, périt au milieu de cet incendie; et ce ne fut pas sans peine que Napoléon parvint à arracher Marie-Louise aux flammes qui déjà l'entouraient de toutes parts. C'est à la demande expresse de Napoléon que le gouvernement autrichien lui confia, en 1812, le commandement du corps d'armée de 30,000 hommes qu'il s'était obligé à mettre à la disposition de la France contre la Russie. Ces forces se rassemblèrent en Gallicie, passèrent le Bug dans les premiers jours de juillet, et s'emparèrent de la formidable position de Pinsk. Au mois d'août, il remporta quelques avantages sur Tormassoff; mais au mois d'octobre, après la jonction de ce dernier avec Tschitschakoff, il fut obligé de se retirer sur le territoire du grand-duché de Varsovie. Il est présumable que des instructions secrètes rendirent dès lors sa coopération négative. Son armée resta jusqu'en février 1813 dans la position de Pultusk, et l'armistice qu'il conclut alors assura la retraite des Français. C'est à cette campagne que Schwarzenberg dut son bâton de feld-maréchal, que l'empereur d'Autriche lui donna, à la demande expresse de Napoléon. Il vint au mois d'avril à Paris, et à son retour on lui confia le commandement de l'armée d'observation qui se concentrait dans les montagnes de la Bohême, et qui, après la déclaration de guerre de l'Autriche, se réunit aux forces prussiennes et russes. Schwarzenberg fut alors nommé généralissime des armées coalisées. Quoiqu'il fût numériquement supérieur aux masses que la France pouvait opposer à ses ennemis, l'issue de la guerre n'en fut pas moins pendant quelque temps douteuse. La première opération contre Dresde ne fut pas heureuse, et, sans la catastrophe de Vandamme à Kulm, il est probable que la campagne eût eu un tout autre résultat. C'est sous les ordres de Schwarzenberg que l'armée autrichienne franchit le Rhin et viola la neutralité de la Suisse pour envahir la France. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Schwarzenberg passa de nouveau le Rhin à la tête des Russes et des Autrichiens. La même année il reçut la présidence du conseil supérieur de la guerre, plusieurs terres en Hongrie, et l'autorisation de porter les armes d'Autriche sur son écusson. En 1817 il éprouva une attaque de paralysie, des suites de laquelle il mourut, à Leipzig, en 1820. En 1799, il avait épousé la princesse douairière d'Esterhazy, née comtesse de Hohenfeld. Ses talents militaires ont été mis en doute par plusieurs hommes de guerre. Napoléon disait qu'il n'était pas capable de commander 6,000 hommes. On lui a adressé bien des reproches sur les dispositions qu'il prit à la bataille de Leipzig; on a dit qu'il manqua d'énergie et de sang-froid dans les plaines de Champagne, en 1814; mais pour bien le juger il faudrait connaître à fond tous les motifs diplomatiques auxquels il était contraint de conformer sa conduite.

SCHWARZWALD. *Voyez* Forêt Noire.

SCHWEIGHÆUSER (Jean), l'un des philologues les plus savants et les plus laborieux des temps modernes, né à Strasbourg, en 1742, étudia pendant quelque temps les langues orientales à Paris, puis entreprit des voyages à l'étranger à l'effet de perfectionner ses connaissances. A son retour à Strasbourg, il y enseigna la logique et la philosophie. Nommé, en 1778, professeur des langues grecque et orientale, il se voua dès lors exclusivement à l'étude de la littérature ancienne. Toutefois, la révolution vint interrompre ses travaux pendant quelque temps. Plus tard, il obtint une chaire à l'école centrale du département du Bas-Rhin, et en 1816 il fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions. Son grand âge et la faiblesse de sa vue le forcèrent de renoncer au professorat en 1824, et il mourut à Strasbourg, le 19 janvier 1830. Il s'est fait un nom durable dans le monde savant par ses excellentes éditions d'Appien (Leipzig, 1785), de Polybe (1789-1795), du Manuel d'Épictète et des Tables de Cébès (1798); des *Epictetex Philosophiæ Monumenta* (1799-1800), d'Athénée (Strasbourg, 1801-1807), des *Epistolæ* de Sénèque (Deux-Ponts et Strasbourg, 1809), et surtout d'Hérodote (Strasbourg et Paris, 1816), suivi d' *Lexicon Herodoteum* (Paris, 1824). On a réuni, sous titre d'*Opuscula academica*, quelques-unes de ses p intéressantes dissertations (Strasbourg, 1806, 2 vol.).

Son fils, *Jean-Geoffroy* Schweighæuser, né à Str bourg, en 1776, remplit à l'époque de la révolution div emplois administratifs, et s'occupa plus tard, à Paris, travaux littéraires. En 1810 il fut adjoint à son père com professeur à la faculté des lettres de Strasbourg. Il a pul en société avec Petit-Radel les *Monuments antiques Musée Napoléon* (Paris, 1806), et avec M. de Golb les *Antiquités de l'Alsace* (1825).

SCHWEINGRABEN. *Voyez* Diable (Mur du).

SCHWEINICHEN (Hans, chevalier de), gen homme silésien, qui, par suite de ses rapports avec les d Henri et Frédéric de Silésie-Liegnitz, parcourut la p grande partie de l'Empire, et participa à une foule d'av tures du duc Henri. Il a laissé un curieux journal, o tient un compte exact, jour par jour, de ce qui lui arriv de ce qui se passe sous ses yeux. Ce journal contient de p cieux matériaux pour l'histoire des mœurs en Allemagne seizième siècle. Né le 25 juin 1552, au château de Gr disberg, on l'envoya à l'âge de neuf ans, selon la coutu de l'époque, apprendre à lire et à écrire chez le sacrist de son village : et en même temps il gardait les oies pat nelles. A dix ans son père le conduisit à la petite cour Liegnitz, où il fut élevé avec le fils du duc, que l'empere dut plus tard faire interdire et enfermer comme prodigu Quatre ans plus tard on le plaça au collége de Goldberg, il apprit tant bien que mal à baragouiner un peu de lati En 1567 il entra au service du duc Henri XI de Liegnit qui avait succédé à son père Frédéric. Il entreprit avec prince écervelé divers voyages en Pologne et autres lieu Enfin, il l'accompagna en qualité de gentilhomme de chambre dans ses pérégrinations à travers l'empire, acqu rant, dit-il, dans cette tournée, *force connaissances pr tiques*, attendu qu'il se fit un grand renom comme intrépi buveur. Ils gagnèrent d'abord le pays de Mecklembour puis de là le Lunebourg et Dresde, d'où ils s'en retourn rent en Silésie. Après cela ils partirent pour la Pologn puis gagnèrent par la Bohême et Prague le sud de l'All magne, où ils séjournèrent pendant longtemps à Aug bourg, à Heidelberg, à Strasbourg et autres villes, jouissa avec son maître d'une foule de plaisirs bien bruyants, ma suivis de *quarts d'heure de Rabelais* plus désagréables l uns que les autres, parce que le duc Henri n'avait jama su calculer avec lui-même quand il s'agissait de dépense Le père de Schweinichen ayant répondu personnellement d certaines dettes du duc de Liegnitz, les créanciers de prince firent saisir et vendre son manoir. Le duc lui-mêm se vit un beau jour appréhendé au corps comme un vilai et mis en prison pour dettes. Quant à Hans de Schweiniche il dut s'estimer encore trop heureux de pouvoir s'échapp et de regagner pédestrement son village, en 1577. Il trouv son père mort, et le domaine paternel vendu. Le frère d duc, qui avait pris les rênes du gouvernement, voyait d fort mauvais œil un homme qui avait été le compagnon d vagabondage de son frère. Mais en vertu d'un ordre de l'em pereur il fut enfin permis au duc Henri de revenir en Silésie et Schweinichen de recommencer alors auprès de lui sa vi d'abnégation et de dévouement, le suivant en tous lieux, exé cutant avec une scrupuleuse ponctualité toutes les commi sions dont il le charge, et surtout lui tenant bravement têt quand il s'agit de vider pintes et brocs. Son maître et sei gneur ayant de nouveau été privé de sa liberté, mais cet fois par décision de l'empereur, Schweinichen se trouva su le pavé; pour vivre il se mit fermier. Le duc Frédéric touché, finit par lui pardonner le passé, et le nomma so grand-maréchal. Il accompagna ce prince en Holstein et mourut en 1616. Busching a publié son journal, sous l titre de : *Vie et Aventures de Hans de Schweinichen chevalier silésien* (3 vol., Leipzig, 1823).

SCHWERIN, principauté qui fait aujourd'hui partie du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, avec lequel il faut aussi peu la confondre qu'avec l'ancien *comté* de Schwerin, qui fait également partie du grand-duché. C'était autrefois un des évêchés fondés par Henri le Lion, qui fut supprimé par la paix de Westphalie et adjugé comme principauté séculière au duc de Mecklembourg à titre d'indemnité pour la seigneurie de Wismar, qu'on lui faisait céder à la Suède. Sa surface était de 56 kilomètres carrés, et elle avait pour chef-lieu *Butzow*, résidence de l'évêque.

SCHWERIN, capitale du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, siége des diverses autorités supérieures du pays, est située dans une très-belle contrée, sur les bords du grand et poissonneux lac de Schwerin, et est divisée en *vieille ville*, *ville neuve*, et *faubourg*. La ville neuve forme, à bien dire, une ville à part, et dépend de la principauté de Schwerin, mais elle ne fait plus aujourd'hui avec la vieille ville qu'une même commune. Schwerin est une ville bien bâtie, et compte 18,000 habitants. On y trouve une cathédrale, un collége, deux églises protestantes, une église catholique, un théâtre et un arsenal. Le château, résidence du grand-duc, est bâti dans une île au milieu du lac. On le reconstruit en ce moment, sur un plan plus grandiose. Les étrangers doivent visiter la galerie de tableaux du grand-duc, le cabinet de médailles et d'antiquités, et le beau parc du château.

SCHWERIN (Famille de), l'une des plus anciennes et des plus riches de la Poméranie, dont il est question dans l'histoire de cette province dès les premiers temps de l'introduction du christianisme, aujourd'hui répandue en Mecklembourg, en Prusse, en Pologne, en Suède et en Courlande, où elle jouit partout de la plus haute considération. Au dix-septième siècle elle ne formait pas moins de vingt-deux lignes, dont quatre seulement subsistent aujourd'hui, celles de *Walsleben*, de *Wildenhoff*, de *Schwerinsburg* et de *Willmersdorf*. La ligne de Schwerinsburg, qui date du seizième siècle, a aujourd'hui pour chef le comte Maximilien de Schwerin.

SCHWERIN (Maximilien, comte de), homme d'État prussien, né le 30 décembre 1804, à Boldekow, manoir de sa famille, situé en Poméranie, entra dans l'administration après avoir étudié aux universités de Berlin et de Heidelberg. Mais il abandonna bientôt cette carrière pour vivre dans ses terres. En 1847 il fit partie de la diète provinciale, où, malgré le ministère, il fit décider que la capacité électorale appartiendrait à tous les chrétiens, sans distinction de communion. Appelé le 19 mars 1848 à faire partie du ministère Arnim, il y prit le portefeuille des cultes. Mais à la suite d'un conflit provoqué au sein même du ministère par la proposition Wachsmuth-Waldeck relative au projet de constitution, il donna sa démission, le 17 juin suivant. Membre de la seconde chambre, il a pris depuis lors la part la plus active aux délibérations de cette assemblée, qui à chaque session lui défère les honneurs de la présidence.

SCHWERTHALER. *Voyez* Couronne.

SCHWYZ, l'un des trois cantons primitifs et l'une des quatre villes dites *forestières*, d'où tout le territoire de la Confédération Helvétique a reçu le nom de *Suisse*, et dans l'ordre des rangs le cinquième canton de la Confédération. Il est situé entre Uri, Glaris, Saint-Gall, Zug, Lucerne et Unterwald; et sur une surface de 12 myriamètres carrés, divisée en 6 arrondissements et 29 communes, compte 44,168 habitants, tous catholiques, à l'exception de 135 protestants. Le sol est montagneux, mais on n'y trouve ni glaciers ni cimes couvertes de neige (*voyez* Rigi). C'est dans ce canton qu'est situé le lac de Lowerz. L'agriculture alpestre est la principale occupation de cette population de pasteurs qui habite les arrondissements anciens et intérieurs, qui pendant longtemps repoussa les innovations même les plus salutaires, et qui était demeurée au degré le plus infime de la culture intellectuelle. A côté des anciens habitants privilégiés (*altgefreiten Schwyzein*) demeuraient dans les arrondissements extérieurs les *nouveaux* paysans, appelés *hommes liges* jusqu'en 1798. Dès 1831 il éclata des troubles dans cette partie du canton, parce que les habitants, s'appuyant sur l'acte fédéral, prétendaient à l'égalité de droits politiques avec les *anciens* habitants. A la suite d'une crise extrêmement prolongée, qui nécessita même pendant quelque temps l'occupation des arrondissements intérieurs par les forces fédérales, la constitution du 13 octobre 1833 fut enfin acceptée pour régir le canton tout entier. Mais les élections donnèrent une majorité décidée aux *anciens* habitants privilégiés, et dès lors les réclamations élevées par les arrondissements extérieurs contre les violations de la constitution dont ils étaient victimes furent incessantes. Il surgit en outre alors dans les arrondissements intérieurs la querelle des *cornes* et des *griffes*, c'est-à-dire l'éternelle inimitié des riches et des pauvres. C'est ainsi que, le 8 mai 1838, des voies de fait eurent lieu dans une assemblée tenue à Rothenthurm, les griffes et les habitants des arrondissements extérieurs s'étant vus obligés d'y jouer du couteau. Ce ne fut qu'à grand'peine que les commissaires de la Confédération parvinrent à opérer le désarmement des deux partis, et à convoquer une nouvelle assemblée, dans laquelle les *anciens* habitants conservèrent la majorité. A partir de ce moment le canton de Schwyz, où retentissaient des plaintes continuelles sur la mauvaise administration de la justice et sur un vaste système de corruption, fit décidément partie des cantons ultramontains. La constitution fut une démocratie absolue, et le pouvoir suprême appartint à l'assemblée qui se réunissait tous les deux ans. Schwyz fut un des membres les plus zélés du Sonderbund. Après la dissolution de cette ligue, le canton reçut, le 18 février 1848, une nouvelle constitution, qui le fit entrer dans les rangs des démocraties représentatives. L'assemblée générale (*landgemeind*) disparut, mais il subsiste encore des assemblées d'arrondissement et de cercle. A la tête du pouvoir législatif est un conseil cantonnal de quatre-vingt-un membres élus par le peuple dans treize assemblées de cercle, dont les pouvoirs durent quatre ans, mais qui se renouvelle tous les deux ans par moitié. Le pouvoir exécutif et administratif est exercé par un conseil de gouvernement de sept membres, présidé par un landamman. La justice est rendue en dernière instance par un tribunal de canton et un tribunal criminel, composés l'un de treize membres et l'autre de cinq, chacun avec autant de suppléants. Depuis l'établissement de la nouvelle constitution, Schwyz est à tous égards en voie de progrès. Sous le rapport religieux, le canton, avec une abbaye, cinq couvents et trente cures, dépend de l'évêché de Coire. Les localités les plus importantes sont : 1° *Schwyz*, bourg de 5,432 habitants, dont les maisons sont toutes dispersées, bâti au pied du Mythen (haut de 1,957 mètres), siége du gouvernement et où de 1838 à 1847 les jésuites eurent un collége, où l'on comptait plusieurs centaines d'élèves. Tout près de là on trouve le village de Steinen, qu'habitait Werner Stauffacher, et les bains de Sewen, pittoresquement situés au pied du Rigi; 2° *Gersau*; 3° *Lachen*, sur le lac de Zurich; 4° *Einsiedeln*; 5° *Kussnacht*; 6° *Brunnen*, bourg sur le lac des quatre villes forestières, grand entrepôt du commerce qui se fait par le mont Gothard. C'est là qu'après la journée de Morgarten Ury, Schwyz et Unterwalden se jurèrent une alliance éternelle.

SCIAGRAPHIE (du grec σκιά, *ombre*, et γράφω, *j'écris, je trace*). Les Grecs employaient le mot *sciagraphie*, ou *peinture des ombres*, dans le sens que nous donnons aux mots *clair-obscur*.

En termes d'architecture, ce mot est quelquefois employé pour désigner la représentation de l'intérieur ou *la coupe* d'un édifice; et alors il signifie littéralement *description avec les ombres*.

SCIATÉRIQUE (du grec σκιά, ombre, et τηρεῖν, observer). On a autrefois donné ce nom à la gnomonique ou science des cadrans solaires, parce qu'elle enseigne à déterminer l'heure par le moyen de l'ombre d'un style. Mo-

lineux s'est servi de ce mot, pris adjectivement, pour désigner une espèce de télescope ou cadran horizontal garni d'une lunette, qu'on emploie pour observer le temps vrai, soit pendant le jour, soit pendant la nuit, et pour régler les horloges.

SCIATIQUE (du latin *ischiaticus*, dérivé du grec ἰσχίον, hanche), mot formé par contraction de *ischiatique*, dont on se sert encore dans plusieurs cas. Il désigne tout ce qui a rapport à la hanche, à l'os *ischion*, aux nerfs, artères, veines, tubérosités sciatiques (*voyez* CUISSE).

SCIATIQUE NERVEUSE, GOUTTE SCIATIQUE ou NÉVRALGIE SCIATIQUE. *Voyez* NÉVRALGIE.

SCIE (*Ichthyologie*), poisson de la famille des sélaciens, présentant un corps allongé, aplati et sans écailles, et un long museau déprimé, armé de chaque côté de fortes épines osseuses, pointues et tranchantes, implantées comme des dents. C'est cette arme puissante qui lui a valu son nom.

SCIENCE (du latin *scientia*, dérivé de *scire*, savoir). L'Académie définit ce mot « savoir qu'on acquiert par la lecture et la méditation »; nous croyons qu'il eût fallu ajouter, pour compléter la définition, « et dont les seules bases solides sont dans l'observation consciencieuse des faits. »

Dût-on nous reprocher de ne pas comprendre la science comme quarante de nos illustres confrères, nous ne croyons pas que la lecture et la méditation suffisent pour la donner. Qui n'aurait lu que certains livres et médité seulement sur ce que ces livres contiennent pourrait *savoir* beaucoup, mais ne pas avoir la *science*; et qui n'ayant jamais lu aurait beaucoup observé et cultivé son entendement par l'observation et la comparaison d'un grand nombre de faits pourrait être un véritable *savant*, sans avoir beaucoup de lecture. On peut donc savoir beaucoup et n'avoir pas la science, mais on n'a pas la science sans beaucoup de savoir : ce sont deux choses qui s'acquièrent conjointement, mais qui n'en demeurent pas moins fort différentes. L'une s'entend de tout ce qu'on peut entasser dans sa mémoire, l'autre seulement de ce que l'on y admet méthodiquement après examen. Le savoir peut être vain, quoique immense. La science, de sa nature, est nécessairement réelle et solide; où cesse la démonstration et la certitude, elle cesse également; fruit de l'expérience, elle n'avance qu'autant qu'elle est guidée par le flambeau de la vérité. L'évidence est ce miroir allégorique placé dans ses mains par l'ingénieuse antiquité, et dans lequel se regarde un serpent, antique emblème de la sagesse. Tout corps de doctrine qui n'a pas l'irréfragable positif pour point de départ, avec le plus rigoureux raisonnement pour guide dans l'examen des faits, ne saurait être considéré comme science : celui qui le posséderait à fond serait un homme docte, mais ne serait pas un savant. On a souvent abusé du nom de science en l'étendant à des amas d'erreurs, que les bons esprits repoussent, et dont conséquemment nous n'occuperons point des lecteurs que nous respectons trop pour nous entretenir avec eux de choses vides (*voyez* IGNORANCE).

BORY DE SAINT-VINCENT, de l'Académie des Sciences.

C'est de la raison commune que nous avons reçu les connaissances mises en ordre par l'esprit d'analyse. L'esprit d'analyse est essentiellement juste et nullement aventureux; il s'arrête aux limites de la vision distincte. Quoiqu'il évalue scrupuleusement les degrés de *vraisemblance* qui portent le nom très-peu convenable de *probabilité* (comme le vrai seul peut être *prouvé*, il est réellement seul *probable*), il ne suit point cette lueur trop souvent insidieuse, et n'est satisfait que de ce qui réunit tous les caractères des *vérités constatées*. La définition des sciences se trouve préparée dans ce qu'on vient de dire; elles sont en effet des systèmes de connaissances mises dans l'ordre déterminé par leurs analogies et leur dépendance mutuelle. Il y a donc autant de sciences diverses que l'on peut former de systèmes ou groupes dont l'ensemble et les détails soient intimement liés. On doit même en compter quelques-unes de plus, car il en est qui échappent à nos classifications, mais qui se révèlent par les effets qu'elle produisent, et qu'on ne peut attribuer à nul autre ensemble de connaissances. Telle est, par exemple, la *science du monde*, que certaines personnes possèdent très-bien, et qui les dirige avec sûreté durant tout le cours de leur vie, quelles que soient leurs relations avec les sociétés qu'elles fréquentent. On ne peut douter que, par une suite d'observations très-délicates, chacune de ces personnes n'ait acquis et coordonné des connaissances exactes, dont l'ensemble constitue réellement une science, et dont on voit l'application dans leur conduite. L'*histoire naturelle* est certainement une *science*, quoiqu'elle ne soit pas complète, et que nous ne soyons pas même en état de comparer, quant à leur importance, ses possessions actuelles à ses futures acquisitions. Si elle approchait du terme où elle doit s'arrêter, les naturalistes seraient aussi parvenus à ranger les faits connus suivant l'ordre de leurs analogies, et cette disposition fait une partie importante de la science. Outre les secours qu'elle offre à la mémoire, elle seconde les opérations du jugement en signalant d'avance des relations qu'elle dispense d'étudier. Mais si les faits n'étaient qu'en petit nombre, très-divers, remarquables en raison de leurs différences essentielles et caractéristiques, plutôt que par des analogies fondées sur des subtilités métaphysiques, il serait au moins inutile de les classer méthodiquement, de créer des mots pour cette classification, dont l'intelligence ne peut tirer aucun parti. Ce simulacre de savoir a pourtant usurpé une place dans l'enseignement public; une méthode analogue à celle des naturalistes a distribué les sciences avec une habileté digne d'un meilleur emploi; la mémoire des auditeurs a pu se charger de cette sorte d'instruction, mais leur intelligence était dispensée d'y prendre part, car elle ne leur offrait rien qui méritât le nom de *connaissances*.

Cependant, quelques divisions des sciences se présentent en quelque sorte spontanément, et seront admises sans réclamation : on sait, par exemple, que, malgré quelque ressemblance de noms, les *sciences historiques* et *chronologiques* sont soumises à d'autres lois que l'histoire naturelle et l'ordre des révolutions éprouvées par notre globe; on ne comparera point les monuments géologiques à ceux que les peuples ont construits.

Les m a t h é m a t i q u e s donnent beaucoup aux autres sciences, et n'en reçoivent rien en échange; elles marchent seules, et, quel que soit l'espace qu'elles ont encore à parcourir dans leur carrière, elles arriveront au terme par leurs propres forces.

Les *sciences physiques* ne jouissent point de cette indépendance; le secours des mathématiques leur est indispensable, et des relations intimes et fréquentes avec les *sciences chimiques* sont également profitables aux unes et aux autres. D'ailleurs, point de contestations au sujet des limites et des droits respectifs; les attributions sont clairement désignées, et chaque section scientifique est satisfaite de son lot.

Entre la *politique* et la *morale*, il faudra peut-être prononcer le divorce, et tracer fortement la ligne de séparation entre les domaines de l'une et de l'autre. La morale dérive de la nature de l'homme et de ses facultés; elle est donc immuable, indépendante des lieux et des temps. La politique n'a point cette fixité; science des gouvernements, elle adopte comme principes des intérêts qui ne sont ni uniformes ni constants, et peut passer des doctrines de Platon à celles de Machiavel. Cependant, les travaux de législation exigent le concours de l'une et de l'autre, quoique la morale y prenne la plus grande part. Dans le cas où elle ne s'accorde pas avec la politique, les débats sont terminés à l'amiable, au moyen de concessions réciproques.

Pour débrouiller le chaos des *sciences philologiques*, il faudrait que l'on eût fait assez de progrès dans la connaissance des facultés intellectuelles de l'homme. En attendant que nous soyons éclairés par ce foyer de lumières, les éru

dits continueront leurs dissertations philologiques, encombreront de plus en plus l'espace à déblayer, et rendront plus pénible l'extraction des matériaux scientifiques renfermés dans cette mine. D'autres exploitations non moins productives trouveront sans doute des savants assez courageux pour les entreprendre et les continuer avec persévérance. Presque toutes les sciences sollicitent ces travaux d'épuration, qui les feront paraître dans tout leur éclat, hâteront leurs progrès, et surtout leur propagation. Surchargées d'un énorme bagage, comme elles le sont actuellement, leur marche se ralentirait de plus en plus si l'on ne prenait soin de les alléger. Il s'agit de les débarrasser de ce qui leur est étranger, et non de les tronquer pour les emprisonner dans de petits volumes : la révision que l'on demande ne peut être faite que par des esprits éminemment analytiques; elle conserverait tout, corrigerait seulement les déplacements, les défauts d'organisation, et rendrait ainsi le corps plus robuste et plus agile ; les mouvements seraient exécutés avec aisance, et ne paraîtraient plus difficiles; les sciences se propageraient alors avec une rapidité dont nos livres et nos méthodes d'enseignement ne peuvent nous donner une idée.

Quant aux *sciences* purement *spéculatives*, s'il faut en admettre, elles ne peuvent être qu'un luxe intellectuel, servant tout au plus à déguiser sous une apparence décevante une disette trop réelle du simple nécessaire. Les bons esprits ne sont pas séduits par ces illusions, et ils vont tout droit à l'*utile*, qui n'est pas non plus sans quelques charmes.

Tous ceux qui ont cultivé les sciences avec quelque succès sont réputés *savants*; mais ce titre est décerné plus spécialement à ceux que recommande une profonde érudition. L'Allemagne est peut-être la contrée de l'Europe qui en compte le plus, en comparant des populations égales; le second rang paraît occupé par l'Italie, et la France ne serait tout au plus qu'au troisième. FERRY.

L'histoire des sciences se lie à tous les temps, et quand on voit l'intérêt que nous mettons à réclamer pour nous-mêmes la priorité de certaines découvertes contre les prétentions d'une nation voisine, notre rivale de gloire, avec quelle sollicitude ne suit-on pas ces recherches actives et fécondes sur des peuples longtemps méconnus, qui reparaissent peu à peu avec leur brillant cortége de conquêtes intellectuelles, et qui reprennent leur véritable rang dans les annales du monde! A chaque instant nous sommes obligés de reconnaître, devant les preuves irrécusables que l'érudition nous oppose, que les inventions même les plus brillantes n'appartiennent pas toujours aux auteurs auxquels on en faisait honneur. Combien dans ces derniers temps n'a-t-on pas révélé de faits nouveaux puisés dans les travaux de l'école arabe, et dont on n'avait aucune idée! Ici des progrès dans les sciences mathématiques que l'on s'était accordé à lui dénier, là une détermination exacte d'une inégalité de la lune (la *variation*), qui formait l'un des plus beaux titres de gloire de l'un des astronomes les plus célèbres de l'école moderne, et qui six cents ans auparavant avait été obtenue pour la première fois à Bagdad. C'est assurément par de tels résultats que les études philologiques se recommandent à l'attention des hommes sérieux, et la science s'honore elle-même en les enregistrant.

Déjà l'*histoire des sciences* a eu de nobles interprètes; nous ne les énumérerons pas : qu'il nous suffise de dire que les ouvrages immortels des Lalande, des Delambre et des Montucla; le livre, si complet, de l'Italien Andrès, les études nouvelles de M. Chasles, le géomètre, sur l'histoire des mathématiques, sont des monuments que l'on consulte sans cesse, et qui prouvent incontestablement que les découvertes scientifiques qui font la gloire d'un pays ont besoin, pour conserver leur éclat, d'avoir leur historien.

SÉDILLOT.

SCIENCE MILITAIRE. *Voyez* MILITAIRE (Science).

SCIENCES (Académie des). Elle fut fondée en 1666, par Colbert, et soumise à la même organisation que l'Académie des Inscriptions. Ses membres furent d'abord partagés en quatre classes : les membres honoraires, les membres effectifs, qui recevaient des émoluments, les associés et les élèves; la première se composait de dix membres, et les trois autres de vingt chacune. Le roi choisissait le président dans la première classe; le secrétaire et le trésorier étaient pris dans la seconde. Le régent supprima les élèves, et créa deux nouvelles classes, l'une de douze adjoints, l'autre de six associés. Ces derniers n'avaient pas besoin de se vouer à l'étude spéciale des sciences. On établit un vice-président, choisi parmi les membres honoraires, un directeur et un sous-directeur, qui devaient être membres effectifs. En 1785 on ajouta de nouvelles classes, et le total en fut alors de huit. Les nouvelles étaient en faveur de l'histoire naturelle, de l'agriculture, de la minéralogie et de la physique. Cette Académie a rendu de grands services, surtout par ses travaux pour mesurer le méridien. De 1669 à 1793, elle a publié des *Mémoires* qui forment cent trente-neuf volumes. Le conseiller au parlement Rouillé de Meslan fonda deux prix que l'Académie distribuait chaque année : l'un de 2,500 fr., pour l'astronomie physique, l'autre de 2,000 fr., pour la navigation et le commerce. Cette Académie, supprimée en 1793, reparut modifiée dans l'*Institut* national; mais Louis XVIII la rétablit, divisée en onze sections et composée de soixante-cinq membres. C'est incontestablement aujourd'hui le premier corps savant de l'Europe.

[On s'étonne quelquefois de l'influence toute-puissante que l'Académie des Sciences exerce en tous lieux : c'est un tort irréfléchi. Comment concevoir, effectivement, quand on a compétence, qu'on pût laisser sans crédit une compagnie de soixante-cinq savants qui sans cesse traduit à sa barre toute innovation matérielle, tout progrès positif; un corps que le gouvernement même consulte incessamment, tantôt sur le mérite des hommes spéciaux, et tantôt sur la valeur réelle des inventions, sur le choix des procédés et des méthodes, aujourd'hui sur les chemins de fer, demain sur les véhicules, sur les canaux et la navigation intérieure; un autre jour sur la vapeur, sur les projectiles et les armes de guerre, sur les fers galvanisés ou sur les bitumes? D'autres fois on lui demande avis sur des machines restreintes, mais précises, qu'il s'agisse d'un télescope ou d'une boussole, d'une lampe à mineur, d'un aérostat ou d'un paratonnerre, d'un phare ou d'un télégraphe, d'un thermomètre ou d'une horloge, d'une balance ou même d'une charrue. Rien ne s'entreprend avec quelque chance de réussite et de durée sans que l'Académie des Sciences n'ait donné son approbation, ou du moins son avis. Encre indélébile pour déjouer l'improbité ingénieuse; gaz qui éclairent, qui échauffent ou qui asphyxient; gélatine des os pour sustenter l'indigence et pour occuper la faim sans la satisfaire; sucre pour la sensualité des riches, indigo pour un luxe économe; quinine contre les fièvres ou des attaques périodiques, salpêtre pour la défense et la sécurité des peuples ou pour l'ambition des rois; instruments exacts pour mesurer le poids ou le volume, le temps ou l'espace, la périodicité ou une constante succession, l'éventualité ou la certitude, l'Académie donne avis sur toutes ces choses aux intéressés ou aux gouvernants qui la consultent. Sa compétence s'étend même aux chanceuses probabilités du hasard. Elle décide également des rangs parmi les hommes cultivant les sciences qu'elle gouverne. L'École Polytechnique est sous sa tutelle immédiate, et nul ne professe au Collége de France, au Muséum d'Histoire Naturelle, ni même aux écoles de pharmacie, nul n'obtient de mission officielle ni de voyage patroné, s'il n'a reçu d'elle sa présentation, son investiture ou ses lettres de créance. Tout ce qui n'est pas du ressort des *facultés* est déféré à son tribunal : encore est-ce elle qui gouverne presque seule la faculté des sciences. Si le corps législatif décide de l'impôt, c'est l'Académie des Sciences qui a enseigné à en répartir les charges, en prenant pour triple base la population, la richesse et le cadastre; et si l'Académie ne bat point monnaie, du moins est-ce elle qui établit à quel titre il faut monnayer le cuivre et l'argent, et quel carat l'or doit

avoir. Un de ses membres évalue la pureté de nos bijoux en les éprouvant dans des creusets de phosphate, tandis qu'un autre préside à la fabrication des médailles et à la refonte des monnaies; enfin, nos billets de banque, c'est un académicien qui les grave, et l'encre et le papier même en ont été prescrits par l'Académie. Elle n'a pas encore fabriqué de vrais diamants, mais elle en a déjà menacé le commerce, et en attendant elle les a du moins imités. Ce n'est pas elle qui a inventé la poste, mais elle en a amélioré les véhicules, accéléré les services; si même il s'est ouvert illicitement quelques lettres chargées ou mystérieuses sans qu'il y parût, on n'y est parvenu qu'en recourant à des procédés contrôlés par l'Académie. D'autres circonstances accroissent encore l'influence de ce corps célèbre. Ses commissions improvisées et ses sections permanentes sont omnipotentes comme le jury, chacune dans ses attributions et sa spécialité. Ajoutons qu'elles sont ordinairement impartiales, et cela même augmente leur puissance et la fait respecter. Les millions dont M. de Montyon a doté l'Académie, la décoration immédiate de ceux de ses membres qui ne l'auraient pas obtenue avant de lui appartenir, son uniforme officiel et populaire, le haut rang que lui assigne l'étiquette légale, ses justes prérogatives politiques, le souvenir des grands hommes qui lui ont appartenu et de Bonaparte qui la présida, telles sont pour elle de puissantes causes d'un crédit persévérant.

Isidore Bourdon.]

SCIENCES (Faculté des). *Voyez* Facultés (Enseignement).

SCIENCES EXACTES. Parmi les caractères nombreux qu'on peut assigner aux sciences, on a dû remarquer 1° leur *étendue*, 2° leur *certitude* et 3° leur *exactitude*. Il est également digne de remarque que les sciences signalées parmi toutes les autres comme *exactes* ou comme *plus exactes* sont aussi celles qui se présentent comme plus certaines et plus étendues. En effet, les sciences que Descartes a eu raison de nommer *préliminaires*, parce qu'elles sont indispensables pour étudier toutes les autres, sembleraient devoir toutes prétendre à ce titre d'exactitude auquel elles aspirent. Mais d'abord les sciences *grammaticales*, *linguistiques* et *littéraires* offrent des allures et un certain laxum de principes qui empêchent de les regarder comme exactes. Quoique plus graves et plus fixes dans leurs procédés et leurs méthodes, les *sciences philosophiques*, laissant encore à l'esprit humain un libre essor, l'exposent si fréquemment à s'élancer dans les régions nuageuses de la métaphysique et à se perdre dans les labyrinthes de la dialectique, qu'il faut s'attacher à y bien discerner les parties dont la pratique démontre la certitude et l'exactitude. C'est à tort et gratuitement qu'on a considéré les mathématiques pures ou appliquées comme formant à elles seules le groupe des *sciences exactes*. Sans nul doute, les faits dont elles s'occupent, les sujets qu'elles traitent exigent la plus grande exactitude et même la rigueur la plus forte dans les raisonnements et les démonstrations fondées sur des principes certains et les plus invariables; mais cette exactitude rigoureuse ne peut pas toujours être obtenue dans les mathématiques pures, et *a fortiori* dans les mathématiques appliquées. Celles-ci même ne sont autre chose que des *sciences d'observation*, telles que la physique, la chimie, l'astronomie, l'optique, l'acoustique, la mécanique, etc., dans lesquelles on a recours aux *procédés*, c'est-à-dire au raisonnement et au calcul des mathématiques pures. Mais toutes les autres sciences d'observation, au fur et à mesure qu'elles s'étendent, qu'elles augmentent leur certidude, se voient également forcées de recourir au raisonnement, à des formules schématiques ou géométriques d'abord, puis numériques ou algébriques, lorsque les faits qui constituent leur domaine sont susceptibles d'être exprimés *exactement* en évaluations d'étendue, de nombre et de rapports généraux, soit de degrés de connaissance ou de constance. Ainsi, toutes les autres sciences dites *d'observation* et *d'application* étant appelées à progresser au fur et à mesure qu'on découvre de nouveaux faits ou de nouveaux rapports, tendent par cela même à acquérir le degré *d'exactitude* que doivent leur donner les procédés logiques de la philosophie d'abord, puis ceux des mathématiques, selon les convenances que nous venons d'indiquer. Pour constater comparativement les divers degrés d'exactitude auxquels peuvent prétendre les sciences, il suffit d'examiner avec soin les divers degrés de perfectionnement qu'elles offrent : 1° dans la certitude de leurs principes et la marche régulière de l'esprit dans l'application des principes aux faits; 2° dans l'observation expérimentale des faits étudiés dans toutes les conditions nécessaires pour pouvoir leur assigner un caractère scientifique constant ou variable dans les limites connues; et 3° dans leur langage ou leur nomenclature, et enfin dans le choix des formules qui sont indispensables pour exprimer exactement les divers degrés de généralité, de particularité, des conceptions scientifiques, pour se prêter à toutes les convenances de leur démonstration verbale ou de leur exposition dans des traités généraux ou dans des monographies.

Laurent.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES (Académie des). En fondant l'*Institut national*, en 1795, la Convention y avait établi, sous la dénomination de Classe des Sciences Morales et Politiques, une académie dont les travaux devaient particulièrement embrasser l'analyse des sensations et des idées, la morale, la science sociale et la législation, l'économie politique, l'histoire et la géographie. Parmi les membres les plus célèbres qu'on y compta à l'origine, on remarque les noms de Volney, de Garat, de Ginguené, de Cabanis, de Bernardin de Saint-Pierre, de Rœderer, de Daunou, de Pastoret, de Sieyès et de Talleyrand. Supprimée en 1803, cette classe fut rétablie en 1832, sous le nom d'*Académie des Sciences Morales et Politiques*, et le nombre de ses membres fut fixé à quarante. Elle est aujourd'hui divisée en six sections : philosophie; morale; législation, droit public et jurisprudence; histoire générale et philosophique; politique, administration, finances. La géographie, à laquelle une section spéciale a été consacrée dans l'Académie des Sciences, ne fait plus partie, comme on voit, de ses attributions.

SCIENCES OCCULTES. *Voyez* Occulte.

SCIÈNE, famille de poissons qui renferme un grand nombre d'espèces, pour la plupart propres aux eaux douces de l'Inde. Ce sont des poissons d'une taille assez grande; quelques-uns atteignent jusqu'à plus de deux mètres de longueur; les autres ont toujours près d'un mètre. Leur chair est agréable, et les anciens en faisaient un cas particulier. On les caractérise par une tête bombée, que soutiennent des os caverneux. Ils ont deux dorsales ou une seule, profondément échancrée et dont la partie molle est beaucoup plus échancrée que l'épineuse; une anale courte, terminée par des pointes; sept rayons aux branchies. Leur tête est entièrement écailleuse et leur museau plus ou moins proéminent au-devant des mâchoires, ce qui, joint à l'absence de dents au palais, les distingue suffisamment. Le groupe des sciènes ou sciénoïdes se divise en huit branches, qui sont : les *sciènes* proprement dites, ou *maigres d'Europe*, les *otolithes*, les *ancylodons*, les *corbs*, les *johnius*, les *ombrines*, les *tambours* et les *lécostomes*.

SCIERIE. On donne ce nom à des usines où l'on divise en feuilles de plus ou moins d'épaisseur, le bois, la pierre, le marbre, etc. On utilise à cet effet soit des chutes d'eau, soit la force du vent et plus généralement aujourd'hui celle de la vapeur, grâce à laquelle il n'y a jamais de temps d'arrêt forcé dans le travail.

SCILITZÈS (Jean), historien byzantin du neuvième siècle, continuateur de l'*Histoire de Théophane*, de l'an 811 à l'an 881, remplit à Constantinople les fonctions de curopalate ou gouverneur du palais. Son ouvrage a été servilement copié par Cedrenus dans sa Chronique.

SCILLE (*Scilla*, *L.*), genre de liliacées caractérisé comme suit : Fleurs petites, la plupart d'un beau bleu,

quelques-unes d'un bleu tirant sur le jaune, ouvertes en étoiles, disposées en un épi simple plus ou moins long; tiges nues; feuilles, toutes radicales, étalées en rosette. Les espèces les plus remarquables de ce genre sont la *scille maritime*, grande et superbe plante qui croît en Europe, en Italie et même en France, dans les sols sablonneux des côtes maritimes : plus commune en Berbérie, elle y occupe souvent de vastes plaines et forme une riche et brillante décoration par ses beaux épis coniques; la *scille du Pérou*, qu'on rencontre également en Espagne, en Portugal et sur les côtes d'Afrique; la *scille agréable*, qui croît en France, dans les landes de Bordeaux, en Allemagne, en Autriche, etc.; la *scille à deux feuilles* et la *scille d'automne*, qui croissent presque partout en Europe, excepté dans le nord. Les oignons de scille sont les uns blancs, les autres rouges. Ils ont l'odeur piquante de l'oignon commun, mais n'en ont pas la salubrité. Hachés, broyés et mélangés avec du pain, on s'en sert pour donner la mort aux rats, aux souris et autres animaux malfaisants. C'est cependant un des médicaments les plus anciennement connus, et on fait sous le nom d'*oximel scillitique* une préparation composée de miel, de vinaigre et de scille, qu'on emploie avantageusement dans les hydropisies. Il excite puissamment les urines; mais il ne faut le prendre qu'à faibles doses, et pendant peu de temps, car il affaiblirait l'estomac et détruirait la digestion, comme il arrive des amers et des toniques pris immodérément.

SCINDE. *Voyez* Sindh.

SCINDIAH. *Voyez* Mahrattes.

SCINQUE, genre de reptiles sauriens, famille des scincoïdiens, dont le corps est fusiforme, ou presque cylindrique, et couvert d'écailles uniformes, imbriquées et luisantes; leur tête est petite, leurs dents sont serrées et leurs pieds sont courts. Les scinques se distinguent particulièrement de tous les autres sauriens par leurs écailles, assez semblables à celles de la carpe. Le *scinque des pharmaciens* est long de seize à vingt centimètres. Son corps est d'une teinte jaunâtre argentée, avec sept ou huit bandes transversales noires. Le bout du museau est pointu et un peu relevé; la queue, grosse à sa base, mince et comprimée à l'extrémité, comme cunéiforme, est plus courte que le corps. Le scinque habite la Nubie, l'Abyssinie, l'Égypte et l'Arabie. Il est assez difficile à prendre ; car lorsqu'il est poursuivi, il s'enfonce dans la terre avec une promptitude extraordinaire; cependant, les habitants du désert du midi de l'Égypte en attrapent une grande quantité, les font dessécher, et les envoient au Caire et à Alexandrie, d'où on les expédie en Europe et en Asie. Les médecins arabes regardaient le scinque comme un remède souverain dans un grand nombre de maladies. Sa chair, principalement celle des lombes, était regardée comme dépurative, excitante, analeptique, anthelmintique, antisyphilitique, et par dessus tout aphrodisiaque. On n'emploie plus guère ce remède en Europe; mais les médecins orientaux le recommandent encore contre l'éléphantiasis, les maladies cutanées et contre certaines ophthalmies.

SCINTILLATION (du latin *scintillatio*, étincellement, pétillement). En astronomie, on désigne ainsi le vif mouvement d'agitation qui se fait remarquer dans la lumière des étoiles, surtout quand l'atmosphère est tranquille. Ce phénomène suffit à faire distinguer les étoiles fixes des planètes, dont la lumière est toujours uniforme, tandis que celle des étoiles est vacillante, et par la rapidité de ses variations produit l'illusion de véritables étincelles : lorsque cette lumière est très-éclatante, elle offre toutes les couleurs du prisme. La scintillation ne tient en aucune manière à des variations dans la couleur propre des astres. Dans le système des ondulations de la lumière, on explique ce phénomène par les interférences, c'est-à-dire par la cessation ou l'augmentation des vibrations que donne chaque couleur, changements produits par la différence dans la densité des couches atmosphériques. M. Biot admet une autre cause : il pense que l'atmosphère étant très-agitée, éprouve dans ses couches successives des changements brusques de densité, et qu'il résulte de là mille réfractions accidentelles. Francœur pensait que la scintillation était un phénomène dont notre œil est affecté par la vivacité de l'éclat des astres au milieu de la nuit. Quoi qu'il en soit, la transparence du ciel est nécessaire à la production du phénomène de la scintillation. Ainsi, dans la basse Écosse et en Angleterre, où la combustion de la houille répand dans l'air des vapeurs brumeuses, les étoiles, même de première grandeur, ne scintillent presque jamais. Les étoiles scintillent plus dans les régions du Nord que dans nos climats.

L. Louvet.

SCIO. *Voyez* Chio.

SCIOPPIUS (Gaspard), érudit du seizième siècle, dont le véritable nom était *Schoppen*, qu'il latinisa, suivant l'usage du temps. Né en 1576, dans le Palatinat, il abandonna le protestantisme pour se convertir à la foi catholique, dans l'espoir d'assurer ainsi le succès de ses plans d'ambition. Il réussit en effet par là à se faire octroyer en Espagne force titres et honneurs, notamment le titre de *comte de Clara-Valle*, mais n'obtint pas de pension ni de position fixe. Le succès de ses premiers ouvrages de critique et de philologie accrut à tel point son orgueil et son esprit de vantardise, qu'il en vint à trouver des barbarismes dans Cicéron lui-même. Ses anciens coreligionnaires furent surtout l'objet de ses libelles, et il s'efforça d'exciter les princes catholiques à les persécuter, ménageant d'ailleurs dans ses satires aussi peu les têtes couronnées que les jésuites. En 1614 l'ambassadeur d'Angleterre à Madrid lui fit administrer publiquement une volée de coups de bâton; et à la suite de cette exécution, Scioppius, ne se trouvant plus en sûreté dans le royaume très-catholique, se retira à Padoue. C'est là qu'il mourut, le 16 novembre 1649. Dans les quatorze dernières années de sa vie, il n'avait pas une seule fois quitté sa chambre, de crainte de tomber dans quelque embûche dressée par ses ennemis. Ses œuvres philologiques ne laissent pas que de contenir quelques observations justes sur la manière inintelligente d'interpréter les classiques alors en usage, et sur l'abominable latin dans lequel étaient rédigés les notes et commentaires dont on croyait devoir les enrichir; mais le ton général en est trop grossier. Outre ses *Verisimilium Libri IV* (Nuremberg, 1596), ses *Suspectarum Lectionum Libri V* (Nuremberg, 1597; Amsterdam, 1604), sa *Commentatio de Arte Critica* (Nuremberg, 1597), il existe de lui un grand nombre d'autres écrits, qui tiennent tout à fait de la nature du libelle, par exemple *Infamia Famiani*, etc., et publiés sous les pseudonymes de *Nicodemus Macer*, *Oporinus Grubinus*, *Aspastus Grosippus*, *Philoxenus Milander*, etc.

SCIPION, *Scipio*, nom d'une famille patricienne romaine, qui appartenait à la *gens Cornelia*. Il en est pour la première fois fait mention dans l'histoire à propos de *Publius Cornelius* Scipio, que les Fastes citent parmi les tribuns militaires consulaires en exercice dans les années 395 et 394 av. J.-C.

Un autre *Publius Cornelius* Scipio fut, en l'an 366 av. J.-C., l'un des deux premiers édiles curules.

Le premier membre de la famille des Scipions qui parvint au consulat fut *Lucius Cornelius* Scipio (an 350 av. J.-C.).

Lucius Cornelius Scipio Barbatus revêtit le consulat en l'an 298 av. J.-C., puis la censure, et se distingua dans la guerre contre les Étrusques, les Samnites et les Lucaniens. Son épitaphe et celle de son fils, *Lucius Cornelius* Scipio, qui, consul en l'an 259 av. J.-C., expulsa les Carthaginois de la Corse, et qui revêtit la censure en l'an 258, rédigées en vers saturnins, sont les plus anciennes des inscriptions trouvées dans le tombeau de la famille des Scipions, découvert en 1780, en avant de la Porta Capena, à Rome. Ce dernier eut pour fils *Publius* et *Cneius Cornelius* Scipio, dont le premier, consul en l'an 218 av. J.-C. (première année de la seconde guerre punique), chercha vainement à empêcher Annibal d'effectuer le passage du Rhône, et fut

ensuite battu par lui en Italie, dans un combat de cavalerie sur les bords du Ticinus, puis sur ceux de la Trébie avec son collègue Tiberius Sempronius Gracchus. En l'an 217 il alla en Espagne, où son frère Cneius, qui, consul en l'an 222 avec Marcellus, avait glorieusement fait la guerre dans les Gaules, s'était rendu dès l'an 218 et avait enlevé aux Carthaginois le territoire situé entre l'Èbre et les Pyrénées, puis la domination des côtes. Les deux frères vainquirent à diverses reprises les Carthaginois dans les années suivantes, mais périrent en l'an 212, Publius à la bataille d'Anitorgis, Cneius à celle d'Urso. Le chevalier Lucius Marcus sauva les débris de l'armé romaine.

Le grand Scipion l'Africain l'ancien (*Publius Cornelius* Scipio Africanus [*major*]) vengea bientôt la mort de son père, Publius, et celle de son oncle. En l'an 212 il fut élu édile curule par le peuple. L'année suivante, quand il fut question d'envoyer un proconsul en Espagne, où le préteur Caius Claudius Nero n'avait pu rien faire, Scipion fut le seul qui brigua cette périlleuse mission. Le peuple, sur qui toute sa personne ainsi que sa mystérieuse religiosité exerçaient un charme particulier, l'élut, quoique jusque alors il n'eût point encore rempli de hautes fonctions militaires. Dès le printemps de l'an 210, secondé par son ami Caius Lælius, qui commandait sa flotte, il s'empara de la nouvelle Carthage, la plus importante place d'armes et de commerce des Carthaginois en Espagne. Par sa générosité et son humanité il s'attacha les populations espagnoles, qui voulurent le proclamer roi, lorsqu'en l'an 209 il eut battu à Bæcula Asdrubal, de la famille Barcine, sans pouvoir toutefois l'empêcher de se replier sur l'Italie. En 208 Hannon et Magon furent battus, et Asdrubal, fils de Gisgon, forcé de se refugier dans les places fortes. En l'an 207 Asdrubal, uni à Magon, étant venu défier de nouveau Scipion dans les plaines de Bæcula, celui-ci fut vainqueur, et conclut ensuite un traité d'alliance avec le Numide Syphax, qu'il alla lui-même, et non sans danger, trouver en Afrique. Après avoir achevé par la prise de Gades la soumission de l'Espagne carthaginoise, il revint à Rome, où il fut élu consul pour l'an 205. Mais le sénat et surtout le vieux Fabius Cunctator combattirent le projet qu'il avait conçu de transporter immédiatement le théâtre de la guerre en Afrique. Enfin, on lui assigna la Sicile pour province, et il lui fut permis alors de passer en Afrique. En dépit des difficultés sans nombre que ses adversaires lui suscitèrent à Rome, il débarqua en 204, à la tête de 20,000 hommes, aux environs d'Utique, en qualité de proconsul. La résistance que lui opposa cette ville le contraignit à hiverner dans un camp retranché. Asdrubal, fils de Gisgon, et Syphax, qui s'était allié aux Carthaginois, l'y attaquèrent, mais furent deux fois battus dans le courant de l'année 203, et Syphax fut même fait prisonnier. Dans l'automne de l'an 203, Annibal revint en Afrique, et, après d'inutiles négociations de paix, fut complétement mis en déroute par Scipion, le 19 octobre 202, dans les plaines de Zama. Après avoir signé une paix qui détruisait la puissance de Carthage, Scipion revint triompher à Rome, où on lui décerna le surnom honorifique d'*Africanus*. En l'an 199 il fut élu censeur, en 194 consul pour la seconde fois, et à trois reprises les censeurs le proclamèrent *prince du sénat*. En l'an 193 il fut envoyé en Afrique pour être arbitre entre les Carthaginois et Massinissa. Dans la guerre contre Antiochus il accompagna son cousin Lucius en qualité de légat. Excités par le parti ennemi des Scipion, ayant à sa tête Caton, les tribuns du peuple l'accusèrent, en l'an 187, devant l'assemblée du peuple de s'être laissé corrompre par Antiochus. Sans daigner se défendre, Scipion se borna à rappeler au peuple que ce jour était l'anniversaire de celui où il avait vaincu Carthage, en l'engageant à l'accompagner au capitole pour rendre grâce aux dieux. On comprit alors qu'on était ingrat envers le grand homme, et l'accusation fut abandonnée. Une autre fois, en plein sénat, Caton calomniait sa conduite dans la négociation de la paix avec Antiochus, et voulait le forcer à rendre des comptes. « Ces comptes, s'écria Scipion en montrant ses tablettes, le voilà ; ils sont clairs et évidents, mais vous ne ferez ni à moi n à vous l'injure de les exiger ! » Et le sénat passa outre. Quelque gens lui reprochaient de ne s'être jamais sérieusement expos dans les batailles. « Ma mère, répondit Scipion, m'a fait pou commander, et non pour me battre ! » « Vous n'êtes pas sol dat, lui objectait-on aussi. — « Non, répliqua-t-il, mais capi taine ! » Cette vie si glorieuse, si éclatante dès son début, s'er veloppe d'ombres et de mystères dans ses dernières année Les historiens tombent dans les plus graves contradictior sur l'emploi de son temps quand l'ingratitude de Rome l força à la retraite. Il paraît certain néanmoins que, comm les anciens Romains, il s'occupa d'agriculture; que cel qui avait dirigé tant d'armées, conduisit la charrue comn Cincinnatus, et que le goût des lettres grecques qu'il ava manifesté dès son jeune âge fut la consolation et la joie d'u vieillesse que l'ingratitude de Rome laissait dans l'obscuri et l'oubli. Sa colère contre ses concitoyens n'éclata que p ces mots : « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os ! » Scipio mourut en 183, et suivant d'autres en 185 ou 184, à peu pr à la même époque qu'Annibal, dans son domaine situé pr de Liternum, en Campanie. De son épouse, Æmilia, fil d'Æmilius Paulus, tué à la bataille de Cannes, il laissa deu fils, *Publius*, célèbre par ses talents et son instruction mais que la faiblesse de sa constitution physique empêch de jouer un rôle actif dans les affaires publiques, et *Luciu* qui fit prisonnier Antiochus, et que les censeurs expulsèrer du sénat, en l'an 174, où il avait obtenu la preture, comm indigne. L'une de ses filles fut Cornélie, la mère d Gracques; l'autre épousa Publius Cornelius Scipio Nasic Corculum.

Lucius Cornelius Scipio était le frère du grand Scipio l'Africain, qu'il accompagna en Espagne. En l'an 193 il revêt la préture, et fut chargé en l'an 190 de diriger comme consu les opérations de la guerre contre Antiochus III. Quand l victoire de Magnesia eut mis un terme à cette guerre, il cé lébra un triomphe magnifique, et s'attribua le surnom d'*A siaticus*. Lui aussi, il fut accusé de s'être laissé corrompr par Antiochus et d'avoir trompé l'État. Moins heureux qu son frère, il fut condamné à une amende, pour le payement d laquelle il fut forcé de vendre ses biens. *Lucius Corneliu* Scipio, consul l'an 83 av. J.-C., et que son armée abandonn à l'approche de Sylla, était un de ses descendants.

Scipion-Émilien, appelé aussi Scipion l'Africain le jeun (*Publius Cornelius Æmilianus* Scipio Africanus [*junior*] fils germain de Lucius Æmilius Paulus, était à peine âgé d dix-sept ans lorsqu'il fit la guerre sous les ordres de celui- contre Persée, en l'an 168, et fut adopté par Publius, fil de Scipion l'Africain l'ancien. Sans se departir de l'antiqu sévérité de mœurs des Romains, il chercha à l'allier avec l connaissance des lettres grecques, à laquelle il s'initia par s relations d'amitié avec Polybe, puis avec le stoïcien Panætiu et eut une part importante au développement de la littératur romaine. En l'an 151 il alla volontairement remplacer e Espagne l'un des tribuns militaires. Il y prouva sa bravour en tuant dans un combat singulier un chef espagnol et e montant le premier à l'assaut d'Intercatia. Dans la pr mière année de la troisième guerre punique (149 av. J.-C. il ne servit encore qu'avec le grade de tribun, mais sa br voure, sa loyauté et son habileté stratégique lui mériterer l'admiration de tous. Il fut ensuite élu consul, en l'an 14 et chargé de terminer la guerre contre Carthage. Accon pagné de Polybe et de Lælius, il passa en Afrique, rétabl la discipline dans l'armée, et accula les Carthaginois dans l murs de leur ville, qu'ils défendirent avec le courage du d sespoir, et qui ne fut prise qu'en l'an 146. On rapporte q Scipion pleura sur les ruines de Carthage, dont la destructio était moins son œuvre que celle de la nécessité, et que da le pressentiment que le jour viendrait où Rome périra à son tour, il récitait, en se promenant avec Polybe à la lue de l'incendie, ces vers d'Homère : « Un jour viendra que l ville sacrée d'Ilion, et Priam, et le peuple du belliqueux He

tor, seront anéantis. » Scipion revint triompher à Rome, et dès lors il ne porta plus seulement à titre d'héritage son surnom d'*Africanus*. Censeur en l'an 142 avec Mummius, il s'acquitta des devoirs de sa charge d'une façon aussi sévère que consciencieuse. En l'an 134 on le nomma consul pour la seconde fois, afin de le charger de terminer la guerre contre N u m a n c e. Là aussi il commença par rétablir la discipline dans les rangs de l'armée; mais ce ne fut qu'au bout de quinze mois de sanglants efforts, en l'an 133, qu'il se rendit maître de cette héroïque cité; et depuis lors il fut aussi surnommé *Numantinus*. Cette campagne fut la dernière que fit Scipion. Rentré dans la vie civile, il se livra tout entier à la politique, et celui qui dans sa jeunesse avait été nourri des lettres grecques se trouva tout d'un coup un orateur distingué. Il unit à ses travaux politiques cet amour des lettres qui avait commencé la gloire de sa jeunesse, et l'on sait que T é r e n c e se glorifiait souvent de la supposition gratuite qui attribuait au grand Scipion et à son ami Lælius ses diverses comédies. Il y voyait un témoignage du goût exquis dans lequel elles étaient écrites. Il entra avec passion dans le parti aristocratique. Cicéron prétend qu'il avait émis publiquement des idées sur une monarchie tempérée, qu'il aurait modifiée à sa façon. Beau-frère des Gracques, il rencontra dès lors chez eux et chez sa femme, Sempronia, ses adversaires les plus ardents. Le sénat accueillait avec sympathie les idées de Scipion; on parlait de lui conférer une dictature suprême. Le lendemain d'un jour où il avait été reconduit chez lui par tout le sénat, on le trouva mort dans son lit. Son corps portait des traces de violence; évidemment il avait été assassiné : mais par qui? C'est ce que l'histoire n'a pas éclairci. Le meurtre eut lieu l'an de Rome 625 : Scipion n'avait que cinquante-six ans. La nouvelle de sa mort fut reçue avec consternation par Rome tout entière. Ce fut alors qu'on se rappela les nobles vertus, le génie éminent de Scipion. Metellus, un de ses ennemis les plus violents, lui rendit un éclatant hommage après sa mort : « Allez, dit-il à ses enfants, en les envoyant aux funérailles, car jamais vous ne pleurerez sur un plus grand homme. » Fabius, son neveu, qui fit son éloge funèbre, s'écria : « Réjouissez-vous, Rome, d'avoir donné le jour à Scipion, car où il devait naître, là devait être l'empire du monde! » Quand on visita sa maison, après sa mort, on eut une grande preuve de son désintéressement et de sa probité; on ne trouva chez celui par les mains duquel avaient passé les richesses de Carthage et celles de Numance que 30 livres d'argent et une demi-livre d'or.

La ligne des Scipion qui portaient le surnom de *Nasica* provenait de l'oncle de Scipion l'Africain l'ancien, Cneius, dont nous avons parlé. Le premier qui le porta fut le fils de ce Cneius, *Publius Cornelius* Scipio Nasica, qui fut vainqueur en l'an 194 et en l'an 193 en Espagne, où il commandait en qualité de préteur, puis de propréteur, et en 191 comme consul dans la Gaule Cisalpine, contre les Boyens. Son fils, qui portait les mêmes noms, marié à une fille de Scipion l'Africain l'ancien, reçut le surnom de *Corculum* à cause de sa capacité et de son habileté. Il fut deux fois consul, en l'an 162 et en l'an 155, et censeur en l'an 159. En 150 il fut nommé *pontifex maximus* (souverain pontife). Il se prononça, contre l'avis de Caton, en faveur de la conservation de Carthage, parce qu'il y voyait un moyen de tenir en respect l'arrogance toujours croissante de la multitude. Son fils, nommé comme lui, et qu'un tribun du peuple affubla un jour du sobriquet de *Serapio*, nom d'esclave, homme sévère et dur, en outre zélé pour la défense des intérêts aristocratiques, mena en l'an 133 l'attaque dirigée contre l'aîné des Gracques, et se rendit par là tellement odieux au peuple, que, tout *pontifex maximus* qu'il fût, le sénat l'éloigna d'Italie en lui confiant une mission en Asie, où il mourut, à Pergame. Le fils de ce dernier, appelé comme son père et son grand-père, se distingua à l'époque de Jugurtha autant par son incorruptibilité et sa sévère probité, que par son humanité, en même temps que comme orateur par ses spirituelles saillies. Il mourut consul, en l'an 111. Son petit-fils fut le *Quintus Cæcilius Metellus Pius* Scipio adopté par Metellus, et l'adversaire acharné de César.

La maison des Scipion subsistait encore du temps des empereurs; il est fait mention d'un descendant de Scipion l'Africain consul l'an 68 de J.-C., et d'un certain *Servius Cornelius* Scipio Orsitus consul en l'an 149. Il y eut aussi sous Claude et Néron un Scipio Nasica, lâche courtisan, qui passa de l'adulation la plus basse pour l'imbécile Claude à l'adoration de Néron. Il fut l'époux de l'impudique Poppée, et ne la pleura pas lorsque M e s s a l i n e frappa en elle une rivale en débauche et aussi en beauté. C'est lui qui remercia en plein sénat P a l l a s, dont l'origine d'esclave était chose notoirement connue, de ce qu'étant issu des rois d'Arcadie il sacrifiait une ancienne noblesse à l'utilité publique.

Cette famille, pendant les quatre cents ans qu'elle dura, fut un miroir fidèle de Rome à cette époque. D'abord brave et pauvre, elle combat, elle meurt en Espagne. Puis, étendant ses bras jusqu'en Afrique, elle soumet une première fois Carthage, et la seconde fois jette sa cendre au vent. Elle pénètre en Asie, remporte de nombreuses victoires, et revient labourer la terre. Puis la corruption arrive, ses enfants dégénèrent, et elle finit par ramper avec Rome aux pieds d'un Claude ou d'un Néron, quand elle ne rampe pas à ceux d'un affranchi tel que Pallas.

SCITAMINÉES. *Voyez* Amomées.

SCIURIENS. *Voyez* Écureuil.

SCLÉREUX (Système), du grec σκληρός, *dur*. Quoique toutes les parties dures des diverses natures qui entrent dans la composition des corps organisés en général soient susceptibles d'être réunies systématiquement sous ces deux noms très-significatifs au point de vue usuel, les naturalistes se servent le plus souvent du mot *ligneux*, synonyme de bois, pour désigner les parties solides des végétaux, et ont été conduits naturellement à comprendre dans le système solide général des animaux trois principales sortes de parties dures, les unes de nature *cornée*, les autres de substance *mucoso-calcaire*, et les troisièmes offrant les trois degrés de consistance connus sous les noms d'état fibreux, cartilagineux ou chondreux, et osseux; et c'est à cette troisième sorte de parties qu'on a été conduit, par les nécessités du langage anatomique, à réserver le nom de *système scléreux*, sous lequel on groupe naturellement les trois sortes de tissus vivants appelés *fibreux*, *cartilagineux* et *osseux* en anatomie humaine, dans celle des vertébrés et rarement dans celle des invertébrés.

En effet, les anciens anatomistes ont imposé le nom de *sclérotique* à la membrane externe du globe de l'œil, et ce nom très-significatif se prête à merveille à exprimer les trois degrés de nature fibreuse, cartilagineuse et même osseuse que présente cette membrane, lorsqu'on l'étudie successivement dans la série des vertébrés depuis l'homme jusqu'aux dernières espèces de poissons. L. Laurent.

SCLÉROGÉNIE (*Physiologie*), du grec σκληρός, et de γένεσις, *formation*, c'est-à-dire développement des tissus *s c l é r e u x*. C'est dans le feuillet séreux du blastoderme des embryons des vertébrés qu'on a placé le siége du développement des tissus fibreux, des cartilages et des os. Mais, attendu que chacun de ces divers organes est plus ou moins nettement circonscrit et séparé de ceux qui l'entourent, on a été conduit à admettre pour chacun un blastème particulier. Toutefois, les tissus fibreux ont paru être une sorte de gangue organique pour la formation des cartilages et des os, et on a pu croire à une véritable transformation; mais des observations plus exactes portent à croire que dans le cas où certains organes fibreux passent à l'état de cartilages ou à celui d'os, ce travail organique se fait non par l'addition de substance cartilagineuse ou osseuse au tissu fibreux, mais par une véritable *substitution*.

L. Laurent.

SCLÉROTIQUE. *Voyez* Scléreux.

SCOLARS. *Voyez* Écolâtre.

SCOLASTIQUE (du latin *schola*, école). Ce mot

est tout à la fois adjectif et substantif. Dans le premier cas il s'applique à tout ce qui a rapport aux écoles; dans le second il désigne la philosophie particulière du moyen âge, alliance de la dialectique et de la théologie, recherche de la vérité circonscrite par la foi. Cette philosophie naquit au milieu des écoles fondées, au sortir de la barbarie qui régna en Europe du sixième au huitième siècle, dans les abbayes et les siéges épiscopaux à partir de l'époque de Charlemagne : écoles devenues le centre d'une culture des sciences nouvelles, notamment celles de Paris et d'Oxford. Le caractère actuel de cette philosophie, conforme en cela à l'esprit de l'époque, c'est la limitation des investigations philosophiques aux questions relatives à la théologie. La théologie, à laquelle on donnait pour source, indépendamment de la philosophie, la foi en la révélation, devint alors de plus en plus non-seulement l'objet presque exclusif, mais encore la règle et le guide de la philosophie, et cela littéralement, dans la forme où elle avait été constituée à l'état de dogme par les Pères de l'Église, par les décisions des conciles et par les décrets des papes. La philosophie n'eut donc pas le droit de toucher à la teneur des dogmes de l'Église, mais seulement mission de les présenter sous forme de systèmes. C'est l'application au dogme de l'usage formel de la raison; de là cette expression : la philosophie est la servante de la théologie, *Philosophia theologiæ ancilla*. Les travaux des scolastiques eurent donc pour principal objet les problèmes qui se trouvent dans les dogmes de l'Église, ou bien qu'on y introduisait; il en résulta que la scolastique s'égara dans une foule de subtilités et de distinctions, les unes inévitables, les autres inventées à plaisir. En même temps on traitait avec un soin extrême tout ce qui avait rapport aux formes de la logique et de la dialectique. La méthode scolastique ne succomba que très-lentement en France et en Allemagne : elle trouva en effet parmi les peuples demeurés catholiques un puissant appui dans les écoles des jésuites, et de nos jours même elle n'est pas encore complétement tombée en désuétude.

[La scolastique a été l'objet de beaucoup de dédains. Son origine coincide pourtant avec celle des croisades, l'une des grandes eres de l'émancipation moderne. Il est très-vrai que la scolastique, malgré les travaux de Scot, d'Hildebert et d'Anselme, porte encore profondément empreint le cachet de la théologie, sa maîtresse; en l'étudiant dans toutes ses allures, on y découvre néanmoins les signes précurseurs de la future indépendance des philosophes; et la scolastique est elle-même un des titres de gloire de notre pays.

Les scolastiques ont connu Platon, c'est-à-dire Socrate et ses contemporains, les sophistes et ses prédécesseurs, les philosophes de la grande Grèce et de l'Ionie, car tout cela était dans Platon; ils ont connu Lucrèce, c'est-à-dire toute la philosophie d'Epicure, qui est dans ce poete; ils ont connu Cicéron, c'est-à-dire toute la philosophie grecque, qui est dans cet encyclopédiste de la Grèce; ils ont connu Denys l'Aréopagite, c'est-à-dire les écoles d'Alexandrie et les derniers enseignements d'Athènes, que résume ce compilateur mystique; ils ont connu Philon et Josèphe, c'est-à-dire l'Orient judaique des derniers siècles; ils ont connu, enfin, les doctrines de Bassora et de Cordoue, c'est-à-dire l'Orient mahométan depuis le septième jusqu'au douzième siècle de l'ère chrétienne. Aussi, loin de se borner a une stérile répétition de saint Augustin et d'Aristote, les scolastiques ont étudié ce vaste ensemble d'opinions et de doctrines, et dans ces études cosmopolites ils ont non-seulement imprimé leur cachet à ce qu'ils ont accueilli, mais ils ont déployé dans le maniement des questions une puissance de sagacité et souvent une audace de liberté supérieures à ce qu'on admire le plus dans les anciens. Les scolastiques, il est vrai, n'ont rien produit qui puisse se comparer ni aux systèmes anciens ni aux systèmes modernes, et cela par la raison que les doctrines de l'époque, objet d'une foi universelle, ne permettaient pas de créations de cette nature, n'en laissaient naître ni le désir ni le besoin; mais ces docteurs n'en ont pas moins exercé sur les générations qui les entouraient une action plus salutaire à la fois et plus profonde que ne le fut celle des philosophes de l'antiquité et celle des penseurs modernes. Je ne sache pas que Platon et Aristote, ni Bacon et Leibnitz, aient été les oracles de leurs contemporains au même degré que les Abailard et les saint Bernard, les d'Ailly et les Gerson le furent des leurs. Quoiqu'ils n'eussent point de langue nationale à leur disposition, parlant un idiome que leur avait légué la décadence romaine, qu'avait altéré la barbarie germanique, et que, dans le temps de sa plus grande pureté, l'écrivain qui l'illustra le plus, Cicéron, avait trouvé peu propre aux débats de la philosophie, ils ont néanmoins donné à plusieurs branches de la philosophie et aux deux systèmes qu'ils ont plus particulièrement débattus, j'entends le *realisme* et le *nominalisme*, des développements auxquels n'avaient songé ni le génie de Platon ni le génie d'Aristote. La logique et la dialectique, ces hautes gymnastiques de l'intelligence, ne les ont-ils pas portées à un degré de subtilité où depuis longtemps personne ne se flatte plus d'atteindre? Le *sensualisme* et l'*idéalisme*, ou, pour parler leur langage, le *réalisme* et le *nominalisme*, n'ont-ils pas reçu dans leurs écoles des lumières entièrement nouvelles? Enfin, s'est-il vu ailleurs, dans une philosophie quelconque, un mysticisme comparable à l'enseignement de saint Bonaventure ou de Thomas de Kempten? Avouons-le, la scolastique a bien sa gloire, et pourtant la scolastique n'est presque plus connue de personne.

Au début de cette nouvelle philosophie régnait le réalisme d'Aristote. Dans toutes les écoles latines d'Occident, et surtout en France, ce système avait pris la place que l'Église d'Orient avait paru d'abord devoir accorder à l'idéalisme de Platon. On le sait, Aristote avait remarqué avec raison que tous les objets de la connaissance se rapportent à un certain nombre de genres ou de classes; il avait établi dix classes ou dix *catégories* qui épuisaient la connaissance humaine : c'étaient le sujet et ses attributs, en d'autres mots la *substance* et les neuf genres de modifications dont elle est susceptible. Tout ce que nous pouvons connaître des choses rentre en effet dans l'idée de substance et dans celles de *quantité*, de *qualité*, de *relation*, *d'action*, de *passion*, de *lieu*, de *temps*, de *situation* et de *possession*. Ce grand fait fut le point de départ des scolastiques.

Puisque tout rentre sous ces idées générales, dirent-ils avec une précipitation de novices, toute la philosophie est en elles, et la philosophie se borne par conséquent à bien *catégoriser* toutes choses et puis à bien exprimer de chaque *catégorie*, comme d'un fruit plein de suc, toutes les vérités qu'elle renferme. Dans la précipitation avec laquelle ils procédaient, ils ne considérèrent pas que pour bien *classer* il faut bien *connaître*; que pour tirer quelque chose d'une synthèse il faut que la synthèse contienne une analyse bien faite. Aveugle de confiance, l'enthousiasme des scolastiques pour les notions générales, ou, comme ils disaient, les *universaux*, fut d'autant plus funeste qu'il fut plus exclusif. Si quelque chose était propre à renchérir sur cette erreur, c'était l'emploi également exclusif de cette méthode syllogistique au moyen de laquelle ils prétendaient faire jaillir la vérité du rapprochement du *genre* et de l'*espèce*. Eh bien, le syllogisme fut précisément leur instrument favori, et le syllogisme mécanisa davantage encore une science qui de sa nature est vie, intelligence et liberté, et à qui il n'est rien de plus antipathique que ce mécanisme qui tue. Si, malgré sa double aberration, la nouvelle phase où venait d'entrer la spéculation française eut de la vie et même une grande vigueur, c'est grâce à la controverse que provoqua une première exagération. En effet, plusieurs scolastiques étant venus affirmer ensemble que dans les *idées générales* se trouvaient toute vérité et toute réalité; que hors d'elles il n'y avait rien d'exact ni rien de complet, d'autres opposèrent à cette exagération une thèse non moins exagérée, celle que

dans les idées générales il n'y avait rien du tout, pas même des idées; que ces prétendues idées n'étaient que des mots, de vains sons. Sous ce feu croisé, la question devenait sérieuse; car il était évident que si de l'individuel au général, de l'espèce au genre, nulle conclusion n'était valable, il n'y avait plus de science, il ne restait plus à la raison que la connaissance isolée de mille objets de détail que ne liait aucune vue d'ensemble. Or, une société qui croit à ses doctrines ne supporte pas sans émoi une attaque qui la menace d'une telle défaite. Le premier qui jeta dans les croyantes écoles du moyen âge cette thèse d'alarme renouvelée de Stilpon de Mégare, c'est-à-dire qu'il n'y a dans le monde rien qui réponde aux idées générales, vaines abstractions de l'intelligence, fut le chanoine Roscelin de Compiègne. La religion étant alors la grande affaire et la science unique de tous, mille voix s'élevèrent aussitôt pour objecter que si cela était, s'il n'y avait plus que des individus, il y aurait bien encore trois personnes divines, mais il n'y aurait plus de Trinité; et cette objection, dont Anselme de Cantorbéry lui-même se fit l'écho, Anselme, le précurseur de Descartes dans la démonstration de Dieu, fut pour le système de Roscelin un coup de mort. Mandé au concile de Soissons, le professeur de philosophie fut obligé de rétracter sa doctrine.

Cependant, une rétractation individuelle ne vide pas un débat auquel s'est attachée toute une génération et qu'elle prétend épuiser. La lutte du réalisme et du nominalisme se prolongea, et s'anima en se prolongeant. Un disciple de Roscelin, Guillaume de Champeaux, la rendit piquante en soutenant la thèse contraire à celle de son maître, en venant affirmer que les idées générales, loin de présenter de vaines abstractions, étaient au contraire les seules *entités* existantes. On le voit, il était temps qu'un esprit plus impartial, s'élevant plus haut, apportât des paroles de conciliation au milieu de ces partis extrêmes, et révélât aux uns et aux autres l'erreur où ils tombaient en exagérant un fait exact. Un disciple de Guillaume, Abailard, vint remplir cette tâche. Il montra aux nominalistes que les *idées générales* n'étaient pas des mots seulement, aux réalistes qu'elles n'étaient ni des choses ni les choses, aux uns et aux autres qu'elles étaient des notions sans doute, formées par l'entendement, mais participant à toute la réalité des objets qu'elles représentent. Pour rendre sa pensée plus claire, pour bien montrer le rapport et la valeur des idées et des choses, il ajoutait qu'on peut parfaitement affirmer une idée d'une chose, mais non pas une chose d'une autre; qu'on peut dire: l'homme est bon, Caius est bon, mais non pas Caius est Titus.

L'autorité d'Abailard mit fin au débat que venaient d'agiter trois générations; mais si les hommes supérieurs ont la mission de pacifier les esprits sur les questions anciennes, ils ont celle de leur apporter des questions nouvelles; clore une ère, c'est en ouvrir une autre. En essayant de s'élever plus haut encore et de concilier deux ordres de sciences, après avoir concilié deux partis, Abailard suscita plus de troubles qu'il n'en avait apaisés. Jean Scot avait éprouvé le besoin de dire que la religion et la philosophie étaient une seule et même science. Abailard éprouva le même besoin. Mais en cherchant à mettre d'accord la révélation et la raison, à mesurer avec la seconde le dogme fondamental de la première, celui de la Trinité, il se prépara le sort de Jean Scot. Deux conciles condamnèrent l'enseignement du philosophe, et sa vie fut aussi abreuvée d'amertumes que sa doctrine était pleine d'erreurs. Mais les fautes personnelles d'Abailard furent plus grandes que celles de ses ennemis. Son début fut une ingratitude, car à vingt-deux ans toute son ambition semblait se réduire à humilier le maître qui l'avait formé, et longtemps sa vie fut un scandale pour la jeunesse, qui applaudissait à son génie. L'admiration que lui vouèrent ses contemporains, en dépit de ses mœurs et de son caractère, est un des traits de tolérance les plus éclatants; c'est le panégyrique de ce siècle. Abailard méritait ce panégyrique. Créateur d'un enseignement à la fois brillant et rationnel, il fut pour ainsi dire le fondateur de l'université de Paris. C'est à partir de cette époque qu'elle éclipse les autres écoles d'Europe, qu'elle leur sert d'école-modèle et de tribunal suprême. Tout en se gardant de ses erreurs, les disciples et les successeurs d'Abailard, Hugues de Saint-Victor, Gilbert de La Porée, Robert de Melun et Pierre Lombard, s'appliquèrent, dans des voies diverses, à donner au dogme une valeur philosophique. Dès ce moment les livres qui jusque là avaient offert le moins de péril et les autorités qu'on avait suivies avec le plus de confiance devinrent des guides d'opposition. Saint Bernard avait signalé avec raison le mal que la dialectique d'Aristote ferait infailliblement au dogme chrétien, chose de pure foi; on avait dédaigné ses avis; bientôt, quand la métaphysique d'Aristote, apportée de Constantinople par les croisés, fut venue rejoindre sa dialectique, et que deux docteurs célèbres, Amalric de Tournay et David de Dinant, à force de chercher la fusion impossible du sensualisme aristotélique et du spiritualisme chrétien, furent retombés dans ce panthéisme que l'Église avait déjà censuré dans Jean Scot, elle se vit obligée de condamner et le séducteur et les victimes. En effet, pour couper le mal dans sa racine, un décret de l'autorité ecclésiastique, de l'an 1209, ordonna de brûler les œuvres d'Aristote. On a pu, un siècle plus tard, brûler en personne l'apostasie réelle ou prétendue des templiers; les templiers avaient déplu aux rois, à la chevalerie, aux ordres; les livres d'Aristote, au contraire, étaient devenus chers à tout le monde, et l'on eut beau répéter en 1215 et en 1231 le décret de 1209, ces livres restèrent le manuel des hommes les plus éminents. Un des plus illustres évêques de Paris, Guillaume d'Auvergne; le grand encyclopédiste du treizième siècle, Vincent de Beauvais; le plus célèbre des professeurs qui dans le cours de ce siècle enseignèrent dans nos écoles, Albert le Grand, lisaient Aristote expliqué par les Latins et Aristote commenté par les Arabes; et bientôt, par suite d'une de ces réactions qui sont aussi fréquentes en philosophie qu'en politique, l'unique résultat de la proscription du Stagyrite fut un empire plus absolu que le premier. Telle fut cette réaction qu'elle ressuscita jusqu'à la vieille querelle du nominalisme et du réalisme, que l'éloquence d'Abailard avait si heureusement apaisée, et qui reparut avec une puissance de subtilité toute nouvelle. Mais cette fois on ne se borna pas à de pures questions de dialectique et de logique, on aborda les plus hautes doctrines de psychologie, de métaphysique, de théologie. Quand on eut bien distingué l'essence elle-même de l'existence, la *quiddité* ou le *esse essentiæ* du *esse existentiæ*, la *hæccéité* et tout ce qui s'y rattachait, on passa aux questions de la liberté divine et humaine, de l'existence de Dieu, de la création, etc.

La France ne fut pas seule le théâtre de ces joutes savantes, dont l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne eurent aussi leur part; mais un élève de l'école de Paris, saint Thomas d'Aquin, et un professeur de Paris, Duns Scot, furent, après Albert le Grand, que nous enleva l'Allemagne, les principaux champions de cette grande lutte. D'accord sur la question générale du réalisme, et admettant tous les deux que les objets de l'entendement ou les notions des choses en constituent l'essence primitive, ils se combattirent néanmoins sur toutes les questions secondaires. Ils appartenaient à deux ordres différents; et les cartésiens et les anti-cartésiens, les kantistes et les anti-kantistes sont demeurés depuis, dans leurs discussions et dans leurs haines, bien en deçà des antipathies et des disputes des scotistes et des thomistes, qui constituèrent deux camps ennemis, d'une hostilité extrême, dans l'Europe, inondée des produits de leur puissante fécondité. Les seules œuvres complètes de saint Thomas forment, dans l'édition de Paris, 1636 à 1641, vingt-trois volumes in-folio. Et pourtant, toutes ces œuvres, tous ces docteurs *subtils*, *angéliques* et *séraphiques*, qui travaillèrent au triomphe du réalisme, et qui faillirent canoniser

Aristote, échouèrent contre le nominalisme, ou plutôt contre l'idéalisme et le mysticisme, qui se cachaient sous ce nom. Plusieurs fois on persécuta les nominalistes, comme on les avait frappés à leur première apparition. On les croyait ennemis du dogme de la Trinité surtout, nous l'avons déjà dit. Ce fut inutilement qu'on essaya de les opprimer. Un instant il semblait qu'ils auraient le sort des chevaliers du Temple; quand fut terminé le procès de ceux-ci, on alla à eux, on les expulsa de leurs chaires, on brûla leurs ouvrages en 1339, 1341, 1409, et même en 1473. Ils firent néanmoins des progrès partout, à Paris, dans toute la France, en Allemagne, en Italie. C'est qu'avec l'esprit du temps, ils étaient devenus les *libres penseurs* du moyen âge.

L'idéalisme pur et rationnel frappa les premiers coups par l'organe de Durand de Saint-Pourçain, évêque de Meaux, qui montra avec beaucoup plus de clarté que ne l'avait fait jadis Abailard, que ne l'avait fait dans l'antiquité Arcésilas lui-même, ce qui dans nos connaissances appartient ou au sujet ou à l'objet.

Vint la liberté dans la personne de Guillaume Occam, le penseur le plus indépendant de l'époque, penseur qui fit si grande la part de la subjectivité, qu'en tout autre temps il allait jeter la philosophie dans le scepticisme. Mais aucune sympathie n'existait alors pour le scepticisme; toutes les affections, au contraire, étaient acquises à un autre système qui vint achever la défaite du réalisme et de la dialectique. C'était le mysticisme.

L'avénement du mysticisme était préparé de longue main. Le mysticisme, inséparable de toute religion qui repose sur des mystères, et il n'y a pas de religion sans ce fondement, était préparé dans l'école de Paris, depuis l'époque d'Abailard, par Hugues, de l'abbaye de Saint-Victor, et surtout par Richard, son disciple. Ce dernier l'enseignait même de la manière la plus complète, c'est-à-dire qu'il conduisait à l'intuition immédiate de l'Être Suprême par six degrés. Au premier degré, disait-il, les sens et l'imagination, touchés de la grandeur, de la richesse et de la beauté des choses, sont conduits à la surprise, et de la surprise à l'admiration; au second, l'esprit médite sur le but de la création; au troisième, la raison conclut du visible à l'invisible; au quatrième, elle examine le monde des esprits, et ici finit la raison; au cinquième degré, la révélation nous fait connaître les attributs de l'Être Suprême; au sixième, arrive l'irradiation de la lumière céleste et l'intuition des choses les plus secrètes. Tel avait été le point de départ du siècle d'Abailard. Peu de signes extérieurs signalèrent au treizième siècle le progrès de cette doctrine; au quatorzième siècle, saint Bonaventure enseigna le mysticisme en Italie, Thomas à Kempis en Allemagne, Gerson en France, ces deux derniers avec un tel accord de langage et d'idées qu'on attribue encore de nos jours à l'un et à l'autre le plus beau livre qu'après l'Évangile le christianisme ait jamais inspiré, *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Attaqué ainsi de tous côtés, même par la théologie naturelle de Raimond de Sebonde, professeur de Toulouse, le réalisme vit sa fin approcher et l'empire d'Aristote expirer en France. Mais déjà un changement bien plus grand était préparé : avec le règne d'Aristote celui de la scolastique elle-même était arrivé à son terme, et un philosophe, que ses contemporains ont surnommé avec orgueil *l'aigle de la France*, le cardinal d'Ailly, demanda la séparation de la théologie et de la philosophie dans l'intérêt de l'une et de l'autre. Pour la philosophie, l'ère de l'émancipation était arrivée par toutes les voies. Les croisades et le mouvement intellectuel qui les avait suivies ; la découverte d'un nouveau monde, cet autre élargissement de l'horizon humain; le rapide développement de plusieurs langues et de plusieurs littératures modernes ; la résurrection des études classiques, préparée par les Boccace et les Pétrarque avant d'être effectuée par les Grecs répandus sur l'Occident à la chute de Byzance; l'invention du plus ingénieux et du plus fécond de tous les arts, de cette typographie, qui, rapide comme la lumière du ciel, des pensées de l'un fait la commune pensée de tous : ces grands faits, en jetant dans les esprits une excitation immense, inspirèrent à tous le désir d'en tirer parti avec une indépendance complète. MATTER.]

SCOLASTIQUES. On appelait *scolastiques*, chez les Romains, les maîtres d'éloquence attachés aux écoles impériales (*voyez* ÉCOLATRES). Mais d'ordinaire on ne désigne plus aujourd'hui sous ce nom que les philosophes du moyen âge. *Voyez* SCOLASTIQUE.

SCOLIASTES, SCOLIES (du grec σχολή, loisir). On écrivait autrefois *scholiastes*, *scholie*, conformément à l'étymologie. Les *scolies* étaient des notules, des explications apposées sur les marges des manuscrits grecs, par leurs possesseurs, dans les *loisirs* d'une lecture assidue et réitérée; et ceux qui avaient l'habitude de les consigner prirent le nom de *scoliastes*. Ainsi le mot qui renfermait l'idée de loisir s'appliqua à des hommes doctes et laborieux, et finit par exprimer le résultat d'une existence toute littéraire, d'une persévérance infatigable au travail.

Deux causes principales ont concouru à établir le règne des scoliastes et des commentateurs; d'abord l'altération du langage, qui croissait avec le temps, et ensuite l'appauvrissement graduel du génie littéraire. La dépravation incessante de la langue rendait comme nécessaire d'expliquer et de justifier dans les grands auteurs tout ce qui s'écartait des innovations. Le sens des mots, leur étymologie, l'antique prononciation, les traditions qui devenaient nécessaires à l'intelligence de certains passages, des règles grammaticales à rappeler ou à établir dans l'occasion, des notions géographiques à donner, des faits d'histoire naturelle; en un mot, tout l'appareil d'une érudition qui n'avait guère de limites, parce que les recueils de *scolies* étaient alors le principal et presque l'unique répertoire d'instruction; tels sont les éléments principaux sur lesquels s'exerçaient la patience infatigable, la critique plus ou moins docte, plus ou moins éclairée des *scoliastes*. Il est fort heureux que le respect traditionnel pour les grands ouvrages et leur célébrité consacrée ait fait adopter en général les chefs-d'œuvre pour texte des commentaires. C'était sur les œuvres d'Homère qu'on s'exerçait surtout; la mine était riche, l'intérêt tout national; elles offraient à l'étude le langage de la Grèce antique pris à sa source. Aussi les principaux scoliastes ont-ils été presque tous commentateurs d'Homère.

C'est à Alexandrie surtout que l'armée des scoliastes prit naissance; le goût des lettres s'y était maintenu plus qu'ailleurs, et le riche dépôt d'une immense bibliothèque favorisait les recherches et les comparaisons sur les textes anciens. Ensuite, le règne des premiers empereurs fit fleurir dans certaines villes de l'Asie et de la Grèce l'érudition des scoliastes. Quant au mérite des scoliastes, il diffère en raison des individus et des qualités diverses des esprits; mais en général le côté solide et grave de leurs travaux est une profonde connaissance des antiquités grammaticales, une vaste érudition de détails; ils ont peu de critique, manquent d'idées générales, et entassent souvent des conjectures puériles, des étymologies forcées, des futilités qui se ressentent de l'affaissement intellectuel de leur époque. Mais avec toutes leurs subtilités et leur mauvais goût, les scoliastes nous ont laissé une foule de documents précieux pour la grammaire, la prononciation, la prosodie, l'histoire du langage, documents qui ne nous seraient pas arrivés par d'autres voies : on leur doit de nombreux fragments d'auteurs perdus; enfin, ils sont un objet de méditation pour tout homme désireux d'étudier la langue grecque d'une manière approfondie. F. GAIL.

SCOLOPENDRES. *Voyez* MYRIAPODES.

SCOMBRE. *Voyez* BONITE.

SCOPÉLISME. (du grec σκόπελος, pierre), sortilége qui consistait à rassembler une pile de cailloux au milieu d'un champ, dans les formes et dans les proportions indiquées par la science magique, en accompagnant cette cérémonie de certaines paroles mystérieuses. On attribuait à cet enchante-

ment l'effet de paralyser le principe fécondant de la terre, de faire émigrer les grains et les semences qui allaient enrichir un champ désigné du voisinage et de livrer le cultivateur *scopelisé* au danger d'une mort prompte et violente s'il osait contrarier, par quelques travaux, l'arrêt de ruine prononcé contre lui. Le malheureux laboureur qui apercevait dans son champ cette pile funeste était tout à coup glacé d'effroi et de terreur. Il n'osait plus mettre le pied sur une terre frappée de malédiction, et par cette désertion il causait cette même stérilité dont il était menacé et donnait du crédit à cette misérable illusion. Cette pratique, originaire d'Arabie, s'était naturalisée en Égypte, puis répandue chez les Grecs et les Romains. Celui qui s'en rendait coupable était immolé à Cérès d'après la loi des Douze Tables. On retrouve cette crédulité aux siècles les plus brillants de Rome. Virgile, Ovide la consacrent dans leurs poëmes; saint Augustin s'exprime avec indignation sur cette *science infernale et scélérate*. Enfin, les Pandectes de Justinien prononçaient encore contre ce crime la peine capitale.

SCOPS. Cet oiseau, que Buffon nommait *petit-duc*, et que *Linné* range parmi les chouettes, forme pour les ornithologistes modernes un genre dont on ne connaît qu'une seule espèce, le *scops europæus*, ainsi caractérisé : Plumage brun, mêlé de gris, glacé de roux et de noirâtre, brun cendré en dessus, mêlé de roux en dessous; tige des plumes noirâtre; quelques taches blanches sur les bords des grandes couvertures et des rémiges.

Le scops, commun en France, en Hollande, en Suisse, en Allemagne, en Italie et dans la Russie méridionale, habite aussi l'Afrique. Nous ne le possédons que depuis avril jusqu'en octobre, époque où s'exécutent ses migrations vers le Sud. Cet oiseau est très-doux et se familiarise aisément. Quoiqu'il ne puisse soutenir longtemps l'éclat d'une vive lumière, il voit très-bien pendant le jour, comme le remarque Spallanzani; c'est à tort qu'on le regarde comme *crépusculaire*.

SCORBUT (mot emprunté aux Hollandais, qui l'ont eux-mêmes tiré du danois). Les anciens, qui ne connaissaient pas cette maladie, probablement parce qu'ils n'entreprirent pas ces grandes navigations dans le cours desquelles elle se développe le plus fréquemment, n'en ont pas parlé. Hâtons-nous de dire que, grâce aux progrès de l'hygiène publique et privée, le scorbut devient de plus en plus rare. Parmi les souvenirs désastreux qui se rattachent à son histoire, on peut surtout rappeler les ravages qu'il fit dans l'armée de saint Louis, campée devant Damiette. Depuis lors, on le voit fréquemment décimer les troupes établies dans des lieux malsains, ou les équipages des vaisseaux employés à des voyages de long cours. Au nombre des causes les plus propres à développer cette funeste maladie, il faut mettre au premier rang l'action prolongée d'un air froid, humide et altéré par l'agglomération d'un grand nombre d'individus. On fait jouer aussi un rôle important à la nature des aliments, et notamment à l'usage exclusif des viandes salées, joint à la privation de légumes frais. Cependant, on voit le scorbut se développer aussi au milieu de conditions alimentaires entièrement opposées.

La pâleur des traits, l'affaiblissement et la fatigue au moindre exercice, le gonflement douloureux des gencives, la faiblesse du pouls, sont les symptômes qui apparaissent le plus souvent au début de la maladie. Ils prennent successivement plus d'intensité; les gencives laissent suinter du sang, les dents s'ébranlent, l'affaiblissement augmente; il s'y joint de l'essoufflement au moindre exercice; le teint se plombe, la peau perd sa chaleur habituelle, des douleurs se font sentir dans les muscles, dans les os. Aux varices succèdent des ulcères fongueux, qui exhalent une grande quantité de sang; des taches pourprées ou de larges ecchymoses apparaissent sur la peau; quelquefois des hémorrhagies nasales, pulmonaires, intestinales, se déclarent. Le pouls devient de plus en plus petit, la respiration de plus en plus gênée. Enfin, si l'on n'a rien tenté pour enrayer la marche du fléau, le malade succombe en pleine connaissance, après plusieurs mois de souffrance, ou plus tôt s'il se joint à la maladie primitive quelque complication, comme le typhus, qui en accélère le développement.

Soustraire le malade aux circonstances sous l'influence desquelles s'est développé le mal, telle est la plus pressante des indications curatives. Le traitement se modifie ensuite suivant les complications de la maladie. Il a ordinairement pour base les médicaments dits *anti-scorbutiques*, lesquels se composent principalement de plantes crucifères âcres (cresson, raifort, cochléaria, etc.). On y joint une alimentation tonique. Dans les cas de complications inflammatoires (scorbut chaud), on ne permet que le régime végétal et les boissons acidules. On prescrit aussi des gargarismes appropriés à l'état des gencives. SAUCEROTTE.

SCORIE, substance terreuse ou pierreuse vitrifiée, qui surnage comme une écume à la surface des métaux en fusion. De nos jours on a trouvé le moyen d'utiliser les scories, naguère encore perdues dans les fonderies. De ces scories, prises avant qu'elles soient refroidies et jetés à l'instant dans un moule, on forme des tablettes de toutes dimensions et de toutes couleurs. Ces tablettes, dont le poli est le même que celui du marbre le mieux travaillé, sont cependant d'une résistance telle qu'on peut les attaquer avec un poinçon de fer sans enlever le poli, ou pour ainsi dire l'émail de la surface. Une autre propriété de cette nouvelle composition, c'est qu'elle peut recevoir et conserver l'inaltérable empreinte de tous les dessins que l'on veut joindre à la matière en la jetant dans le moule.

On appelle *scories volcaniques* certains produits des volcans, offrant de la ressemblance avec les scories des métaux.

SCORODITE. *Voyez* NÉOCTÈSE.

SCORPION (*Zoologie*). Dans la classification de Cuvier et Latreille, les scorpions appartiennent, ainsi que les tarentules, à l'ordre des arachnides pulmonaires et à la famille des pédipalpes. Cette famille des pédipalpes est rangée par Blainville dans l'ordre des entomozoaires octopodes; quant à Leach, il érige les scorpions en une famille distincte, la famille des *scorpionides*, et il la sousdivise en deux tribus, l'une renfermant les buthes, qui ont huit yeux, et l'autre les scorpions proprement dits, qui n'en ont que six.

Les scorpions présentent un corps allongé et formé de segments distincts : leur abdomen, intimement uni au tronc dans toute sa largeur, présente à sa base inférieure deux appendices mobiles et en forme de peigne, dont l'usage n'est pas encore bien déterminé : cet abdomen est terminé brusquement par une queue longue, grêle, composée de six articles, dont le dernier s'effile en une pointe arquée et extrêmement aiguë : à la base de cette espèce de dard se trouvent deux orifices, qui laissent suinter une liqueur venimeuse sécrétée par un appareil particulier. Des stigmates, au nombre de huit, sont symétriquement distribués, quatre de chaque côté de l'abdomen. Les scorpions ont huit pattes, de taille médiocre : leurs palpes, qui sont très-développées, se terminent par une serre en forme de main; leurs mandibules sont en pince. Les scorpions sont vivipares. La femelle fait à diverses reprises de vingt à quarante petits, qu'elle porte sur son dos pendant un mois environ, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour pourvoir à leur subsistance.

Les scorpions forment une famille passablement nombreuse, et qui est assez largement distribuée dans les pays méridionaux des deux hémisphères. Ils vivent à terre, et choisissent de préférence les terres sablonneuses; ils se cachent sous les pierres, dans les lieux sombres et frais, dans les crevasses des vieux murs, et jusque dans les plafonds et les planchers des maisons. Ils se nourrissent le plus ordinairement de carabes, de charançons, de cloportes et de divers insectes coléoptères et orthoptères, qu'ils saisissent avec leurs pinces, qu'ils frappent avec leur dard, et qu'ils font ensuite passer entre leurs mandibules et leurs mâchoires; ils sont aussi

extrêmement friands de larves d'insectes et d'œufs d'arachnides. Effrayés, les scorpions courent avec une grande vitesse, en agitant violemment leur queue, qu'ils recourbent en tous sens, comme pour en frapper l'ennemi qui les poursuit de quelque part que puisse venir l'attaque.

Les scorpions varient beaucoup pour la taille. Nos scorpions d'Europe ont rarement plus de cinq à huit centimètres de longueur, et leur piqûre est comparativement peu grave; mais les scorpions de l'Afrique et de l'Inde ont une longueur moyenne de douze à seize centimètres : Batavia en possède, dit-on, qui mesurent trente centimètres de long; et Bosman raconte en avoir vu, sur la Côte-d'Or, dont la taille égalait celle d'un homard : la piqûre de ceux-ci est fréquemment et promptement mortelle. Redi, Maupertuis, Seba, Maccare, Bosman, Léon Dufour et plusieurs autres naturalistes ont fait bon nombre d'expériences dans le but de constater la léthalité comparative des différentes espèces de scorpions. Le résultat général de leurs recherches a été : 1° que la piqûre du scorpion d'Europe, qui est assez commun dans le midi de la France, est rarement suivie d'accidents graves; 2° que la piqûre du scorpion roussâtre, qui est assez répandu en Espagne, dans la Berbérie, etc., peut quelquefois devenir extrêmement dangereuse; 3° que la piqûre du scorpion africain, qui vit dans les trous et dans les fentes des arbres, détermine quelquefois la mort au bout de deux heures; et 4° que le venin du scorpion est en général d'autant plus à craindre que l'animal lui-même est plus âgé, et que le pays qu'il habite est plus voisin des tropiques.

Les remèdes qui ont été préconisés contre la piqûre des scorpions sont nombreux. Des médecins persans, qui font autorité en ces choses, conseillent de panser la plaie avec une huile dans laquelle bon nombre de scorpions ont longtemps macéré : d'autres y appliquent une espèce de cataplasme fait avec des scorpions écrasés et réduits en bouillie. Nos médecins d'Europe ont recours à une thérapeutique plus rationnelle : ils conseillent la ligature du membre piqué, la succion de la plaie, la cautérisation par le fer ou par un alcali caustique quelconque, et enfin l'application de ventouses. Ce mode de traitement nous paraît mieux approprié à la piqûre des scorpions européens que la méthode usitée en Asie. BELFIELD-LEFÈVRE

SCORPION (*Art militaire*). *Voyez* BALISTE.

SCORPION (*Astronomie*), nom que l'on donne au huitième signe du zodiaque; le grand cercle, ou la ligne qui passe par Régulus et l'Épi de la Vierge (c'est presque l'écliptique), rencontre plus à l'est la constellation du *Scorpion*, qui se compose de cinq étoiles, dont la plus remarquable se nomme *Antarès*, ou le cœur du *Scorpion*. Elle est de première grandeur; les quatre autres forment un arc du nord au sud.

Les anciens appelaient le Scorpion *Nepa*, *Martis sidus*, *Fera magna*. Chez les Romains, ce signe était consacré à Mars; *pugnax Mavorti scorpius hæret;* et Plutarque dit que les Égyptiens y avaient placé l'empire de Typhon. Le lever du *Scorpion* coïncide avec le coucher du cocher céleste, nommé par les astronomes *Phaéton*. Ainsi s'explique la fable d'Ovide :

> Hunc puer ut nigri madidum sudore veneni
> Vulnera curvata minitantem cuspide vidit,
> Mentis inops, gelida formidine lora remisit.

SCORPION DE MER. *Voyez* CHABOT.

SCORPIONS (Faux). *Voyez* ARACHNIDES.

SCOT ou SCOTT (JEAN). *Voyez* ÉRIGÈNE.

SCOTARO (PAULUS). *Voyez* CLÉMENT III, pape.

SCOT-ÉRIGÈNE. *Voyez* ÉRIGÈNE.

SCOTIE (*Architecture*), nom que les ouvriers donnent à une moulure creuse, terminée par deux filets, qui est entre les tores dans les bases attiques, corinthiennes et composites. Lorsqu'il y en a deux dans une même base comme à la base corinthienne, on les nomme *scotie supérieure* et *scotie inférieure*.

SCOTISTES ou SCOTTISTES. *Voyez* DUNS SCOT et CORDELIERS.

SCOTS (Les), peuple d'Hibernie (Irlande), qui vint s'établir en Calédonie, d'où ce pays a reçu depuis le nom d'Écosse.

SCOTT (MICHEL), appelé aussi *Scotus*, écrivain du treizième siècle, né dans le comté de Fife, en Écosse, sous le règne d'Alexandre II, séjourna en France, en Allemagne, en Angleterre, et alla ensuite chercher en Norvège une princesse destinée à partager le trône d'Écosse, laquelle mourut en route (1290). Scott était alors fort âgé. Il mourut l'année suivante, dans une abbaye, avec la réputation d'un homme de grand savoir, ayant étudié les langues, les mathématiques, la médecine, la chimie, et s'étant beaucoup occupé de sciences occultes. Nous citerons de lui deux ouvrages : *Physiognomia* et *De Hominis Procreatione*, lesquels ont été réimprimés avec les œuvres d'Albert le Grand. Quelques auteurs lui attribuent une traduction latine d'Aristote.

SCOTT (RÉGINALD), né dans le comté de Kent, vers le commencement du seizième siècle, mort en 1599, fit preuve d'un courage et d'une force d'esprit au-dessus de son temps en publiant un livre intitulé : *La Sorcellerie et la Magie dévoilées*.

SCOTT (SAMUEL), un des peintres les plus célèbres de l'Angleterre, qui en compte si peu, né dans les premières années du dix-huitième siècle, mort en 1772, s'est fait surtout un nom par ses marines et ses vues du port de Londres.

SCOTT (Sir WALTER), le plus grand romancier du dix-neuvième siècle, né à Édimbourg, le 15 août 1771, mourut le 20 septembre 1832, à Abbotsford. C'est un des noms les plus populaires de la littérature. Les œuvres du romancier écossais charment toutes les classes de la société; ses pages ravissantes pénètrent dans la boutique et dans les salons, dans le boudoir et dans la mansarde. La simplicité qui caractérise les récits de Walter Scott les met à la portée de toutes les intelligences; et la forme attrayante sous laquelle ils se produisent insinue aisément dans les cœurs la douce et saine morale qu'ils renferment; car le grand écrivain a travaillé à l'amélioration de ses lecteurs en contribuant à leurs plaisirs. Insoucieux de la triste célébrité de ces génies qui passent comme des météores, sans éclairer le monde qu'ils éblouissent, il a cherché une gloire moins brillante peut-être, mais plus solide et plus pure. Et d'ailleurs, son blason littéraire ne pâlirait devant aucun autre : bien qu'il relève de Shakspeare, d'une part, pour l'observation des hommes et, de l'autre, pour l'étude des antiquités, sa manière s'est développée avec une riche originalité. Il a le premier annoncé la résurrection du moyen âge; sa main la première a reconstruit les vieux manoirs féodaux, tiré de la poussière les généalogies des clans, et ressuscité les peuples disparus. A la voix de l'enchanteur, à l'apparition du génie qu'il avait évoqué, les lairds ont revêtu leur armure rouillée, ils ont repris leur physionomie sévère, et leurs pas ont retenti, comme aux jours passés, dans la salle des aïeux. Il les fait revivre avec leurs superstitions, leurs préjugés, leurs mœurs idolâtres du passé; il s'y transporte avec amour; il semble que le bonheur ne se trouve pour lui qu'au milieu des clans de l'Écosse, tels qu'ils existaient il y a trois cents ans. Le grand plaisir de Walter Scott à l'école était de faire des contes de fée à ses camarades, et il trouvait déjà le secret de charmer son petit auditoire. D'ailleurs, il ne montrait pas encore de brillantes dispositions pour l'étude; car lorsqu'en 1783 il quitta son école, il n'occupait que la onzième place de sa classe. Il entra vers cette époque à l'université d'Édimbourg; mais au moment où il se préparait à l'étude de la jurisprudence, une maladie dont il fut atteint le cloua pour longtemps au lit de douleur. Les médecins lui interdirent l'usage de la parole jusqu'à son entier rétablissement. Pour tromper l'ennui qui devait résulter d'une semblable privation, il mit à contribu-

tion la bibliothèque de son père; il dévorait tous les ouvrages qui lui tombaient entre les mains : on pense bien que les livres de droit n'étaient pas du nombre. C'étaient de vieilles légendes, des romans, des ballades, qui développaient sa jeune et poétique imagination. Cependant, lorsqu'il fut rétabli, il s'appliqua sérieusement à l'étude du droit. Reçu avocat en 1792, il remplit avec zèle les devoirs de sa profession.

Le moment était favorable pour entrer dans la carrière des lettres. Cowper, poëte d'une imagination brillante et d'une sensibilité profonde, venait de mourir; Samuel Rogers sommeillait sur ses lauriers; des noms fameux aujourd'hui, comme ceux de Southey, de Wordsworth, commençaient à peine à être cités. Ces circonstances engagèrent Walter Scott à se produire dans l'arène littéraire, et ses premiers essais furent un poëme, intitulé *La Chasse*, et quelques ballades traduites de l'allemand. Ses liaisons avec Lewis, l'auteur du *Moine*, contribuèrent à le fortifier dans sa vocation, et, après avoir traduit *Goetz de Berlichingen*, en 1793, il fit paraître l'ouvrage qui jeta les fondements de sa réputation, les *Chants des Bardes Écossais*, enrichis de notes plus précieuses et plus amusantes que les ballades elles-mêmes. Par bonheur, il avait obtenu, en 1800, par l'influence de sa famille, la place de sheriff du comté de Selkirk, avec 300 liv. st. (7,500 fr.) d'appointements. La mort de son père lui apporta une grande augmentation d'aisance; en sorte que rien ne l'empêchait de se livrer à ses goûts naturels.

Le poëte ne s'était pas trompé sur sa véritable vocation; les lettres le réclamaient à la jurisprudence. Il entra dignement dans sa nouvelle carrière en publiant *Le Lai du dernier Ménestrel*. La faveur publique accueillit ce poëme, tout plein de ce charme et de cette fraîcheur qui caractérisent les premières productions d'une jeune muse. *Marmion* suivit de près *Le Lai du dernier Ménestrel*. *Marmion*, le moindre de ses poëmes, sous le rapport historique, se distingue, en revanche, par de grandes et énergiques descriptions. Celle de la bataille de Fladden est une des plus admirables que Walter Scott ait tracées. La renommée du poëte commençait à s'étendre; Pitt et Fox s'intéressèrent aux débuts de sa muse. La place de premier clerc étant devenue vacante à la cour des sessions, Pitt la fit offrir à Walter Scott. Le grand diplomate mourut avant la conclusion de cette affaire, mais son but fut atteint par son successeur. Après six années de travail gratuit, Walter Scott fut nanti des honoraires de sa charge, et sa position devint alors des plus belles. Cependant il avait donné, en 1809, une édition des *Œuvres de Dryden*. Cette édition, précédée de la *Vie de Dryden* et enrichie de notes judicieuses, fut achevée dans l'espace d'une année, et en 1810 il publia *La Dame du Lac*, le plus brillant de ses poëmes. Trois ans s'étaient écoulés depuis la publication de *La Dame du Lac*, lorsque parut *Rockeby*. Ce dernier poëme ne fut pas accueilli aussi favorablement que ses aînés. *Le Lord des Iles*, qui lui succéda, excita moins d'empressement encore. Ce fut vers ce temps-là que Walter Scott résolut d'abandonner la poésie pour la prose. Élégante, aimable, cette muse si féconde, qui produisait en deux ans six volumes in-4°, méritait sous quelques rapports la popularité dont elle a joui; mais c'était une popularité de mode, une vogue passagère. Ces romans rimés avaient quelque chose de factice, de faux, de frivole, qui se faisait sentir à travers leur mérite même et la grâce de l'exécution; des caractères à peine indiqués, des épithètes de convention, des ornements choisis avec goût, mais qui trahissaient l'art, une facilité brillante et un peu diffuse, qui donnaient à ces poésies un caractère de légèreté aimable et éphémère qui ne pouvait pas leur assurer une longue existence. On peut douter que le génie de Walter Scott soit essentiellement et réellement poétique. Une tirade du *Ciel et la Terre* de lord Byron, une *ballade* de Burns, renferment plus de poésie que toutes les poésies de Walter Scott. Dans les romans et les nouvelles qui lui sont attribués, c'est tout autre chose. Libre de toute dépendance, débarrassé des entraves poétiques, l'auteur de *Waverley* n'a plus d'épithètes à choisir, de rimes à chercher, de chants à disposer; les événements marchent, les personnages se devinent, tout prend une physionomie naïve et franche. On ne voit plus l'auteur dans ses récits en prose; et c'est la cause principale de leur succès. Comme le personnage de Swift, qui détache le galon ridicule dont on avait couvert son habit, Walter Scott, dans sa prose, rejette tous les ornements factices, et s'enrichit de ce qu'il perd. Ses poëmes étaient artificiels, frivoles; sa prose est naturelle et vraie; elle est parée de sa naïveté même, comme la nymphe des bois qui, sans vêtements et sans recherche, s'étonne elle-même de sa beauté sauvage, quand le ruisseau lui révèle les attraits qu'elle ignore.

En choisissant pour lieu de la scène une région isolée, agreste, et pour époque de son action un ou deux siècles antérieurs au temps où nous sommes, il a trouvé moyen de donner à ses narrations antiques le caractère le plus piquant de fraîcheur et d'originalité. Tout semble neuf dans les romans écossais; le paysage, les coutumes, les caractères, le dialecte, les costumes, tout nous charme par une singularité sauvage; et les raffinements de la civilisation moderne rendent plus curieux pour nous ces tableaux de la vie nomade, agricole et guerrière d'une civilisation imparfaite.

C'est par de telles qualités que les romans de Walter Scott ont acquis leur vogue immense. On se ferait difficilement une idée de l'enthousiasme excité dans le public par l'apparition de *Waverley*. L'auteur avait évité de se nommer, et le mystère dont il semblait s'envelopper ne fit que piquer plus vivement la curiosité. L'admiration ne diminua pas en présence de *Guy Mannering*, qui suivit *Waverley*, de *L'Antiquaire*, de *Rob-Roy*, des *Puritains d'Écosse*, etc. Bien que l'auteur de ces charmantes fictions eût mis une vingtaine de personnes dans sa confidence, le secret fut religieusement gardé. Pour déjouer encore mieux toutes les suppositions, Walter Scott continua d'écrire en vers, et publia un poëme sur la *Bataille de Waterloo*, qui essuya des critiques assez vives. Décidément, il avait raison de quitter la poésie pour la prose : tandis que ses poëmes étaient froidement accueillis, le plus brillant succès couronnait ses romans, bien que l'auteur persistât à se cacher sous le voile de l'anonyme. Ces ouvrages furent encore plus admirés en Angleterre qu'en Écosse. Maître d'une brillante fortune, il acquit en 1813, à Abbotsford, sur les rives de la Tweed, une belle terre, où il fit construire une habitation et créer des jardins d'après ses propres idées. La maison d'Abbotsford est une espèce de château gothique, encadrée, comme un diamant parmi des émeraudes, dans les bois touffus plantés par les mains du grand écrivain. Il plantait, dessinait les jardins, dirigeait les constructions; et en même temps sa plume rapide enfantait volume sur volume; il remplissait dans tous leurs détails, et avec beaucoup d'activité, ses devoirs de père, d'ami, de propriétaire. Il s'occupait avec zèle de sa place de sheriff, et trouvait le temps de publier la *Vie et les ouvrages de Swift*, les *Antiquités d'Écosse*, et plusieurs autres ouvrages. Cependant personne n'avait l'air moins occupé que lui : il était toujours accessible aux nombreuses visites qui arrivaient à Abbotsford; et, d'après le témoignage sincère et positif de Hogg, il montrait en général la plus grande politesse aux étrangers. Walter Scott était, comme Gœthe, d'une âme assez indifférente, mais bonne et loyale. Une délicatesse à toute épreuve formait le fond de son caractère, et il y avait chez lui une énergie, une puissance de volonté peu communes. Le courage qu'il déploya dans sa lutte contre l'adversité est vraiment admirable.

En 1825 il commençait à se faire vieux; et tout le monde, en raison du débit immense qu'avaient obtenu ses romans, le croyait riche, lorsque la faillite des maisons Ballantyne et Constable, dans lesquelles il avait un intérêt,

vint faire peser sur lui, en vertu de la loi qui règle les sociétés de commerce, une dette de 117,000 liv. st. (2,8000,000). Une âme moins ferme se serait laissée aller au désespoir : Walter Scott supporta ce malheur avec résignation. Dès lors il consacra sa vie tout entière à s'acquitter. Il écrivait pour gagner de l'argent, et il ne faut pas s'étonner que de sa plume soient sorties maintenant diverses productions médiocres. Sa *Vie de Napoléon* (9 vol., 1827) est un livre commandé par la spéculation et écrit sans critique, bien que renfermant quelques belles pages. C'est alors qu'il fit paraître en trois séries les *Contes d'un Grand-Père* (1828-1830), et qu'il écrivit une *Histoire d'Écosse* pour la *Cyclopædia* du Dr Lardner, ainsi que des *Lettres sur la Démonologie*, pour la Bibliothèque de Murray. Le manuscrit des romans déjà publiés fut vendu pour 8,400 liv. sterl. (210,000 francs) ; et l'acquéreur en fit paraître une nouvelle édition, corrigée et enrichie de notes par l'auteur, dont le chiffre de vente s'éleva à 23,000 exemplaires. Environ un millier de personnes furent employées à cette entreprise.

On ne saurait nier les nombreux services, positifs et matériels, que Walter Scott a rendus à la société de notre temps d'une manière directe ou indirecte. Si un calcul de chiffres était nécessaire, on montrerait d'abord, comme influence directe, la valeur commerciale jetée dans la circulation par les romans de Scott ; valeur doublée par le luxe des éditions et les embellissements progressifs dont elles se sont ornées, accrue par les traductions faites dans toutes les langues de l'Europe, augmentée par le nombre des imitations que ces romans ont fait naître, par les pièces de théâtre qui se sont modelées sur ses ouvrages, par le goût nouveau qu'ils ont répandu dans les modes, dans les tableaux, dans les ameublements. Le plus grand mouvement qui se soit fait dans le commerce de la librairie depuis trente années, c'est-à-dire depuis l'époque de Voltaire, est dû assurément à Walter Scott. Et cependant Walter Scott, un des plus grands bienfaiteurs de son siècle, est mort accablé des travaux qu'il s'était imposés pour réparer la ruine de sa fortune ! Ses compatriotes ont laissé le vieillard relever lui-même, de ses mains tremblantes et débiles, l'édifice de son patrimoine ! Quand l'étoile de l'adversité s'est levée sur les tourelles d'Abbotsford, nul ne s'est offert pour les garantir et les protéger !

Sans murmurer de cette indifférence, le grand écrivain travaillait avec plus d'ardeur que jamais. L'*Histoire d'Écosse*, les *Lettres sur la démonologie*, *La Jolie fille de Perth*, cette magnifique épopée, etc., parurent successivement en peu d'années ; et avec le produit de leur vente l'auteur était déjà parvenu, vers la fin de 1830, à réduire sa dette à 40,000 liv. st. Pris alors d'un beau mouvement d'humanité, qui toutefois venait un peu tard, ses créanciers résolurent de lui offrir tous les livres, les manuscrits, les antiquités qui lui avaient appartenu, comme témoignage des sentiments que leur inspirait sa belle conduite. Pauvre grand écrivain ! Seulement alors on commençait à s'apercevoir de sa résignation et de sa constance héroïque. Mais le grand génie de l'Écosse allait bientôt s'éteindre. Épuisé par les veilles et l'excès du travail qu'il s'était imposé pour accomplir cette honorable tâche, chaque jour il voyait sa santé dépérir. Au commencement de 1831, il fut saisi d'une attaque de paralysie qui se porta sur la langue et sur la main, au point de l'empêcher presque d'écrire. Sans doute, si l'illustre écrivain eût fait un appel à ses concitoyens, les secours ne lui auraient pas manqué. Il comptait le roi Georges IV parmi ses plus chauds admirateurs ; plus d'une fois ce prince lui avait donné des marques particulières d'estime et de bienveillance. Mais il avait l'âme trop fière pour condescendre à la prière ; et la générosité anglaise n'était pas assez ingénieuse pour venir le trouver d'elle-même.

Quand on apprit le dépérissement de sa santé, il se manifesta dans toutes les classes une extrême sollicitude. Un voyage en Italie lui fut ordonné par les médecins. A peine le bruit de ce projet fut-il répandu que le gouvernement lui offrit un vaisseau. Il s'éloigna tristement d'Abbotsford, car, il n'espérait plus le revoir, et partit pour Londres. Il y f reçu avec enthousiasme ; et après avoir écrit un adieu a monde, qu'il publia avec son dernier roman, il fit voi pour l'Italie. Sa santé chancelante parut un moment se rét blir ; mais cette amélioration fut de courte durée. Sous le ci si pur de l'Italie, au milieu des ruines imposantes de l'ant quité, le mal du pays le saisit au cœur ; il se prit à regrette les brumes de sa patrie et les vieilles tourelles féodale où se cache le génie rêveur des ballades et des légende Une dernière fois encore il voulut revoir sa calme habita tion d'Abbotsford, écouter le gémissement mélancolique de arbres qu'il avait plantés ; il voulut mourir dans ses foyer comme il y avait vécu, au milieu d'une douce atmosphèr de paix et d'innocence. Il effectua ce retour avec une pré cipitation fatale. Lorsqu'il arriva à Londres, il était épuis Dès qu'il fut un peu remis, il s'empressa de continuer so voyage, et s'embarqua pour l'Écosse. Arrivé enfin à Ab botsford, il sembla revivre ; mais c'était le dernier éclat d la lampe qui va s'éteindre. Il succomba le 20 septembre 1832 au milieu de sa famille, sans donner aucun signe de dou leur, et sans que la mort dérangeât les traits nobles et calmes de son visage. Philarète CHASLES.

Walter Scott fut enterré à Dryburgh-Abbey. Une souscription ouverte en Écosse, et à laquelle le pays tout entier voulut prendre part, eut pour résultat de conserver le domaine d'Abbotsford dans la famille de l'illustre romancier Il laissait en mourant deux fils et deux filles. L'aîné, sir *Walter Scott*, né en 1801, lieutenant-colonel dans l'armée, mourut le 8 février 1847, en revenant des Grandes Indes en Angleterre. Le titre de *baronet* s'éteignit avec lui, parce que son frère cadet l'avait déjà précédé dans la tombe. Des deux filles de Walter Scott, l'une avait épousé un Mr Lockhardt, auteur d'une vie de son beau-père, qui a obtenu de nombreuses éditions (7 volumes, 1838).

Le domaine d'Abbotsford est habité aujourd'hui par M. Hope, célèbre avocat de Londres, marié à la dernière petite-fille de Walter Scott, et qui en 1853 a embrassé avec sa femme le catholicisme.

SCOTT (WINFIELD), général américain, né en 1786, en Virginie, où s'était retiré son grand-père, Écossais et jacobite, après la bataille de Culloden. Il se consacra d'abord à l'étude du droit, et débuta comme avocat en 1806. L'irritation générale produite par l'attaque dont la frégate américaine *The Chesapeake* fut l'objet de la part d'un vaisseau de ligne anglais le décida à prendre les armes. En mai 1808 il reçut le brevet de capitaine d'artillerie, et en 1809 il fut attaché au camp de la Nouvelle-Orléans. Suspendu pendant un an, à cause de quelques expressions trop libres qu'il s'était permises au sujet de son général, il en profita pour acquérir les connaissances militaires qui lui manquaient. Quand la guerre éclata avec l'Angleterre, en 1812, il fut nommé lieutenant-colonel et envoyé sur les frontières du Canada ; mais il fut fait prisonnier à l'affaire de *Queen's Town*, où il déploya vainement un courage héroïque. Échangé au bout de quelques mois, il accourut de nouveau dans les rangs de l'armée ; le 27 janvier 1813 il s'empara du fort Georges, et il repoussa ensuite toutes les tentatives faites par l'ennemi pour le reprendre. En récompense, il fut nommé général de brigade, à l'âge de vingt-huit ans seulement. Le 5 juin 1814 il battit à Chippewa le général anglais Real ; à la bataille du Niagara, il fit des prodiges de valeur, et fut emporté du champ de bataille gravement blessé. Il refusa les fonctions de secrétaire de la guerre que lui offrit le président Madison, pour se rendre en Europe et y rétablir sa santé. Il vécut alors longtemps à Paris, où il étudia le système militaire français ; et à son retour aux États-Unis il fit des cours publics sur les sciences militaires. En 1832 on lui confia la direction des opérations contre le chef d'Indiens *Black-Hawck*, et il les eut bientôt menées heureusement à terme. En 1835 il réprima un soulèvement des Seminoles, et en 1838 il soumit les Creeks. A l'époque de l'insurrection du Canada, il concentra un corps de troupes sur la fron-

lière pour faire respecter la neutralité du territoire des États-Unis; et ensuite il fut envoyé à l'autre extrémité de la république pour conduire les Cherokies dans le nouveau territoire qui leur avait été assigné sur la rive occidentale du Mississipi. Il s'acquitta de cette mission délicate avec autant de tact que de prudence, et en 1841, à la mort du général Macomb, il fut nommé général en chef de l'armée américaine. En cette qualité il avait son quartier général à Washington, où, comme whig zélé, il prit une part active aux affaires politiques, et visa à la présidence. La guerre du Mexique vint alors lui fournir l'occasion de cueillir les plus glorieux de ses lauriers. En mars 1847 il parut devant la Vera-Cruz, qui capitula après un siége de courte durée. Ensuite il marcha sur Jalapa; le 18 avril il battit le général Santa-Anna à Cerro-Gordo, puis de nouveau, le 19 et le 20 août, à Contreras et à Churubasco; et le 15 septembre la ville de Mexico tomba en son pouvoir. Ces victoires amenèrent la conclusion de la paix de Guadalupe-Hidalgo, qu'il signa le 2 février 1848, et qui accrut le territoire des États-Unis de 21,000 myriamètres carrés. Malgré tous ces brillants services rendus à son pays, le général Scott échoua dans ses efforts pour se faire nommer président. Après s'être déjà vu préférer en 1848 le général Taylor, il réussit en 1852 à se faire adopter comme candidat par le parti whig; mais lors des élections qui eurent lieu en novembre ses espérances furent détruites par l'élection inattendue de Pierce, le candidat démocratique.

Le général Scott possède de remarquables talents en stratégie, son caractère privé est des plus honorables; mais son ambition trop franche et un certain orgueil aristocratique et militaire, qui choque les républicains, l'ont toujours empêché de parvenir à la popularité si bien due à ses éclatants services. Consultez Mansfield, *Life and services of general Winfield Scott* (New-York, 1852).

SCRIBE (Eugène) est né à Paris, le 24 décembre 1791. Il a fait ses études au collége Sainte-Barbe; elles ont été intelligentes, sans être des plus distinguées. De bonne heure, il a laissé voir une grande facilité et de l'abondance dans le travail plutôt qu'une habileté directe dans la parole; mais il n'a jamais été, dit-on, brillant causeur. Ses premiers essais correspondent à ceux de Casimir Delavigne dont il fut toujours l'ami. C'est au Vaudeville, sous la direction de Desfontaines, que l'on joua sa première pièce, composée en société avec Saint-Marcellin, fils naturel de Fontanes, qui faisait alors la campagne de Russie parmi les officiers d'ordonnance d'Eugène Beauharnais. Elle était intitulée *Mlle Scudéry, ou les brigands sans le savoir*: c'étaient des scènes gaies, remplies d'esprit, mais sans drame, l'œuvre assez vive de jeunes gens spirituels. En 1816 il donna sur la même scène *Le comte Ory*. Plus tard, une ou deux autres pièces de M. Scribe obtinrent un succès populaire aux Variétés; l'une d'elles, *Les Calicots*, fit courir tout Paris, et fomenta à ce théâtre une véritable émeute d'étourdis. Le public n'épargna pas ce jour-là les commis voyageurs, qui prenaient depuis quelque temps des allures belliqueuses en opposition avec les habitudes pacifiques de leur profession. La pièce ne survécut pas d'ailleurs à la futile circonstance qui l'avait fait naître. C'est vers ce temps que M. Scribe composa *Une visite à Bedlam*, et, en collaboration avec M. Saintine, *L'Ours et le Pacha*, l'une des bouffonneries les plus spirituelles que nous ayons, un diamant enchâssé dans des charges et des quolibets pleins de grâce.

M. Scribe, lorsque sa gloire commença, voyait s'élever un théâtre qui allait être consacré exclusivement à l'exploitation du genre contemporain et expressif, dont le premier il ouvrait largement la voie, le *Gymnase dramatique*. M. Scribe y fit jouer, comme pièce de début, un des ouvrages les plus comiques, les plus empreints de verve et de bonne plaisanterie qu'il ait composés, *Le Nouveau Pourceaugnac*. Une fois fixé au Gymnase, il éleva très-haut cette petite comédie, tantôt sentimentale, tantôt moqueuse avec esprit, cette peinture des mœurs nouvelles dont nul écrivain n'a surpassé la délicatesse et la liberté décentes. Des défauts se mêlent sans doute à sa première manière: il est souvent négligé; ses caractères, rapidement conçus, sont justes, mais superficiellement tracés. Ses pièces sont plutôt des esquisses qu'autre chose. On voit seulement qu'une main habile s'y joue des difficultés et les soumet. Le trait est brillant, a de la finesse dans le contour, mais il manque de liaison solide; une conception intime ne s'y fait pas sentir. Plus tard, M. Scribe écrivit mieux, et sa disposition dramatique amena de temps en temps des effets plus forts; il fut animé, judicieux, riche en ressources; son œuvre, qui n'était pas toujours fortement tissue, était agréable, et marchait à travers les fusées d'un esprit charmant. Elle peint de main de maître les salons modestes, agités, de la bourgeoisie polie et instruite de la Restauration. L'auteur excelle surtout dans la reproduction de deux caractères, les militaires de l'empire et les jeunes femmes de la Restauration. Le goût, la verve, l'arrangement, une intention fine comme pivot, étaient les principales qualités de l'écrivain. M. Scribe eut en outre le bonheur de rencontrer dès ses commencements quelques acteurs d'un mérite consommé, Perlet, Gonthier et Legrand, devenu un acteur si original, après avoir été longtemps détestable; plusieurs actrices, femmes de goût et d'imagination: Mlle Fleuriet, qui était jolie, jouait avec grâce et sentiment; Mlle Déjazet était alors au Gymnase un spirituel petit gamin, dont le jeu animait *La Famille normande*, pièce où le talent de Gonthier se révélait dans toute sa sûreté; Mme Dormeuil était jeune, et entendait très-bien les rôles les plus gracieux de M. Scribe; bien plus tard, Mme Théodore, qui arriva sur la scène du Gymnase avec un jeu naturel, du goût, d'heureux moments, une inspiration passionnée; Léontine Fay, aujourd'hui Mme Volnys, et bien d'autres encore. Par la suite, essayant de changer de genre, et de transporter la comédie de mœurs dans de petits romans, M. Scribe a écrit des morceaux brillants, sans réussir au même degré. Là, son style a des langueurs, quelque chose de négligé qui n'est pas sauvé par l'intérêt et le mouvement du dialogue.

Il faut dire de M. Scribe qu'il n'a pas été seulement un habile écrivain comique, un habile poëte, mais qu'il a été un homme intelligent suivant l'esprit du temps, et qu'il a donné l'exemple d'une belle fortune honorablement et rapidement acquise. Il peut l'étendre, car sa verve n'est pas éteinte. Il est le dernier venu de cette école délicate d'écrivains dramatiques qui part de Le Sage, et arrive par générations à Picard, qu'il a perfectionné au théâtre. C'est un ingénieux talent, avec toutes les qualités supérieures de l'esprit, qualités qui ne sont inférieures qu'au génie. Il est heureux dans sa gloire, puisque beaucoup de ses pièces sont encore les plus courues des meilleurs théâtres de Paris. Il a écrit d'habiles *libretti* pour l'Opéra; de jolis opéras-comiques pour Feydeau; il a créé des comédies jouées au Théâtre-Français avec un succès prodigieux, composé des romans, improvisé de jolis vers. S'il n'a pas les vues perçantes, les traits ingénieux, la gaieté réfléchie de Marivaux; ni le comique profond, facile, la connaissance des hommes de Destouches; ni les brillantes et gaies ébauches de Regnard, on peut dire qu'il est de la famille, comme auteur comique, de Colin-d'Harleville quand il est bon, d'Andrieux dans les scènes légères, de Picard dans le drame bourgeois. Dans ses jours brillants, on croit voir entre ses doigts les crayons affaiblis de Beaumarchais. Il a d'ailleurs ses qualités à lui: la justesse de l'observation, la flexibilité et l'élégance de style, une vraie fécondité de mots frappants que personne ne possède à moins de prix et d'efforts. Dans l'art des nuances, il arrête les plus fugitives, les plus effacées, et rentre facilement dans une dessein clair, dans une pensée dont on saisit tout de suite le sens. C'est un homme d'esprit, quelle que soit la dose des emprunts qu'il ait faits en composant; et il a véritablement d'autant plus d'esprit, qu'il est piquant et frappant dans

toutes ses pièces. A une époque marchande et prosaïque, il a été un des plus habiles écrivains, et il eût été habile à toutes les époques; à toutes on l'eût remarqué comme un de ces esprits penseurs, osés, mobiles, qui se placent çà et là, par intervalles, au-dessous, mais à côté des maîtres. Nous ne donnerons pas ici la liste de tous les ouvrages auxquels M. Scribe doit son nom, et nous ne serons que juste en rappelant les obligations qu'il a à ses nombreux collaborateurs, parmi lesquels nous mentionnerons surtout MM. Germain Delavigne, Dupin, Delestre-Poirson, Mélesville, Varner, Bayard, Mazère et Francis Cornu.

M. Scribe a été reçu à l'Académie Française le 28 janvier 1836. Il existe plusieurs éditions de son Théâtre, publiées en divers formats, mais toutes nécessairement incomplètes, puisque chaque année il continue à faire jouer au moins deux pièces nouvelles. Frédéric FAYOT.

SCRIBE (du latin *scribere*, écrire), homme chargé de copier, de transcrire des livres, des manuscrits, etc.; l'homme, enfin, qui fait le métier de copiste. En ce sens, il se prend généralement en mauvaise part. C'est un terme très-usité dans l'Écriture Sainte, où il a diverses significations. A la cour des rois de Juda, il désignait un haut personnage, faisant l'office de secrétaire : ainsi, Saraïa fut le *scribe* de David; Elioreph et Ahia furent ceux de Salomon. Dans *Jérémie* et *Les Machabées*, *scribe* désigne quelquefois un commissaire d'armée, chargé de faire la revue, le dénombrement des troupes; mais ce mot dans l'ancienne loi désigne le plus ordinairement un homme habile, un docteur chargé d'interpréter la loi, de copier et d'expliquer les livres saints. Ces docteurs, très-estimés chez les Juifs, tenaient le même rang que les prêtres et les sacrificateurs. Il y en avait de trois espèces : 1° les *scribes de la loi*, dont on recevait les décisions avec le plus grand respect; 2° les *scribes du peuple*, qui étaient des magistrats; 3° les *scribes communs*, remplissant les fonctions de notaires publics ou de secrétaires du sanhédrin.

C'est à tort que quelques auteurs ont regardé les *scribes* comme constituant une secte particulière chez les Juifs; ils formaient tout au plus un corps, dont l'ignorance était un peu moindre que celle du reste la nation, à qui ils expliquaient l'Écriture au moyen des traditions pharisiennes, dont l'étude faisait la science principale des Juifs : aussi la plupart d'entre eux étaient-ils pharisiens; et leurs noms sont presque toujours joints ensemble dans l'Évangile, où Jésus-Christ les appelle des *sépulcres blanchis*, indiquant par là combien leurs mœurs étaient vicieuses.

SCRIP. *Voyez* BOURSE, tome III. p. 605.

SCRIPTORES HISTORIÆ AUGUSTÆ, ou *écrivains de l'Histoire Auguste. Voyez* AUGUSTE (Titre).

SCROFULAIRE (Petite). *Voyez* ÉCLAIRE.

SCROFULES (du latin *scrofula*, dérivé de *scrofa*, truie). Cette maladie, ainsi nommée sans doute parce qu'on a remarqué que les porcs sont assez souvent atteints d'engorgements glanduleux analogues à ceux des individus qui en sont attaqués, est encore désignée sous les noms d'*humeurs* ou *tumeurs froides*, d'*écrouelles*, d'*engorgement blanc*, d'*inflammation lymphatique*, de *maladie strumeuse*, etc. La constitution ou prédisposition scrofuleuse est due à l'augmentation de l'action organique du système lymphatique et des autres tissus blancs, et à la faiblesse relative du système vasculaire rouge. Elle est caractérisée par la blancheur, la finesse et la transparence de la peau, qui laisse voir au-dessous d'elle une grande quantité de veines bleuâtres; par un grand développement du tissu cellulaire sous-cutané et intermusculaire, gorgé de liquides blancs, qui environne les muscles de toutes parts, efface leurs saillies, et simule une espèce d'embonpoint; les chairs sont molles, peu élastiques; la face est pleine, arrondie, presque bouffie, et les joues, principalement les pommettes, sont souvent colorées, ce qui contraste très-agréablement avec la peau du reste du visage, habituellement remarquable par une grande blancheur. Les yeux sont ordinairement largement ouverts, saillants, humides, avec les pupilles dilatées; ils sont bleus, gris ou bruns, etc., selon les pays où l'on examine les individus de la constitution scrofuleuse. Dans le nord de la France, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, etc., ils sont plutôt bleus que de toute autre couleur, tandis que dans les pays méridionaux, et même à Paris, les individus scrofuleux ou disposés aux scrofules présentent plus souvent des yeux bruns ou noirs que des yeux bleus. La même remarque peut s'appliquer à la couleur des cheveux, blonds ou roux chez les sujets des pays brumeux, humides, froids, tandis que dans les contrées chaudes ils sont châtains ou bruns plutôt que blonds. La tête est en général grosse, large; les épaules sont un peu hautes; la poitrine est aplatie latéralement; le ventre est gros, etc.

Les enfants disposés aux scrofules ou déjà scrofuleux, quand ils appartiennent aux classes riches ou aisées de la société, ayant des distractions de tous les instants et des sensations variées, qui exercent continuellement leurs facultés intellectuelles, sont le plus souvent doués de beaucoup d'esprit et d'une grande sensibilité; ils sont gais, ont des reparties et des idées heureuses; mais, avec cette précocité d'esprit, ils sont nonchalants, fuient l'exercice, et ne peuvent supporter une application soutenue. Au contraire, les enfants des pauvres ouvriers, qui vivent dans des chambres étroites, encombrées, dans des vallées marécageuses, dans des gorges de montagnes, qui sont délaissés des journées entières pendant que leurs parents se livrent au dehors à leurs travaux, sont pâles, bouffis, étiolés; leur peau est blafarde, sèche, écailleuse; ils paraissent dépourvus de sensibilité et d'intelligence, parce que leur cerveau n'est pas exercé.

Tels sont les principaux caractères de la constitution scrofuleuse. De cette constitution au premier degré des scrofules il n'y a qu'un pas : il suffit d'un séjour prolongé pendant quelques mois dans un endroit bas et humide, mal aéré, privé des rayons vivifiants du soleil et d'une vive lumière; d'une mauvaise alimentation, d'une maladie longue, pour développer l'état scrofuleux.

Les premiers symptômes par lesquels cet état s'annonce sont ordinairement le gonflement de la lèvre supérieure, surtout vers son milieu; ce gonflement s'étend souvent jusqu'au nez et à la membrane pituitaire, qui devient alors le siége d'un catarrhe interminable; il en résulte une grande quantité d'un mucus âcre, altéré, qui irrite à son tour la lèvre supérieure, et y détermine de nombreuses gerçures. Après le gonflement de la lèvre supérieure et du nez, les irritations du bord des paupières et des conjonctives se manifestent; des ophthalmies qui durent souvent plusieurs années se déclarent. Après les yeux, ce sont les oreilles et la peau environnante, qui deviennent rouges, gercées et suppurantes; le conduit auditif souvent en même temps est le siége d'un écoulement d'une odeur particulière.

Les scrofules se développent à toutes les époques de la vie, mais particulièrement lors des dentitions, et peuvent attaquer successivement toutes les parties du corps, car les vaisseaux lymphatiques se rencontrent dans tous nos organes.

Les causes qui développent la constitution scrofuleuse et les scrofules sont nombreuses; mais les plus actives sont l'habitation dans des lieux bas et humides, dans des vallées marécageuses, dans les quartiers encombrés des grandes villes, où les rues sont tortueuses et étroites, constamment humides et boueuses, les maisons élevées, et où les rayons vivifiants du soleil ne pénètrent presque jamais. Dans de pareils lieux, l'air est chargé d'émanations putrides, peu riche en oxygène; l'assimilation ne peut y être qu'imparfaite, et le sang, surchargé de lymphe, ne fournit aux organes que des matériaux sans consistance. Les poumons sont les premiers organes qui éprouvent l'action débilitante de l'air atmosphérique; aussi restent-ils au-dessous de leur développement normal, et l'imperfection de la coloration du sang

et de la respiration entraîne-t-elle bientôt le dépérissement de la santé, et rend les jeunes sujets de plus en plus aptes au développement des scrofules. La misère, la malpropreté, des vêtements trop légers, l'habitation dans des chambres où restent le jour et la nuit plusieurs individus, et qui servent d'atelier de travail, de cuisine; le froid, surtout le froid humide, sont aussi des causes très-actives des scrofules. On doit encore ranger parmi ces causes la mauvaise alimentation, le *lait* d'une nourrice malsaine, malade, trop âgée, adonnée au libertinage, aux liqueurs spiritueuses, et surtout *scrofuleuse*; l'excès de soins que les personnes riches prodiguent à leurs enfants, surtout quand ils sont chétifs: ces enfants sont bourrés d'aliments trop succulents pour leurs faibles organes; ils sont tenus renfermés dans des appartements trop chauffés; on craint de les exposer aux rayons du soleil, au froid, à la pluie, de manière que les trois quarts du temps ils manquent d'air libre, d'une vive lumière et d'exercice, choses si nécessaires pour développer leurs frêles organes.

Dans le traitement des scrofules il faut d'abord commencer par éloigner les causes qui les ont développées, car sans cette sage précaution il est impossible d'obtenir une cure radicale. Ensuite, comme la maladie consiste dans la prédominance d'action et dans la trop grande irritabilité du système lymphatique et des autres tissus blancs, il faut agir sur le système sanguin pour lui rendre l'action qu'il a perdue. Il faut d'abord faire respirer aux malades un air pur, souvent renouvelé; les faire habiter, s'il est possible, à la campagne, dans des endroits élevés, secs; les faire coucher dans des chambres spacieuses, exposées au midi ou au levant, et sur des sommiers de feuilles de fougère, de noyer, de serpolet, de thym, etc. On leur prescrira tous les jours quelques heures d'exercice au grand air; ils seront vêtus avec des habits en étoffe de laine. Il faut aussi que leur nourriture soit succulente, et proportionnée à l'état et à la force de leurs organes digestifs.

Il n'est pas de maladie pour laquelle on ait conseillé un aussi grand nombre de moyens médicinaux que pour l'affection scrofuleuse; mais, après avoir joui pendant quelque temps d'une vogue plus ou moins grande, ils ont tous fini par tomber en désuétude. Le sulfure noir de mercure, les sels de baryte, et même l'iode et ses composés à l'intérieur, dont on a fait un si grand bruit, sont ou seront bientôt placés à côté des formules compliquées de Faive, de Charmeton, de Lalouette, etc. Le mieux est d'agir à l'extérieur au moyen de frictions et de bains; de faire frictionner, matin et soir, les membres et l'épine du dos avec un morceau de flanelle imbibé de baume de Fioravanti, de suc alcoolique, de ciguë; avec une pommade composée d'axonge, de bromure de fer, d'extrait de ciguë ou de jusquiame, selon l'indication, etc. On peut aussi toutes les semaines administrer aux malades trois bains salés, froids pendant l'été, et très-chauds pendant l'hiver. Lorsque les organes de la digestion sont en bon état, et que la maladie semble céder difficilement, on ajoute aux moyens précités une tisane amère, mais de préférence l'infusion de houblon, à laquelle on fait ajouter du bicarbonate de soude ou de potasse, etc. D[r] V. Duval.

SCROFULEUX. *Voyez* Scrofules.

SCROTUM, mot latin qui signifie *sac*, *bourse*, et qui sert dans l'anatomie à désigner l'enveloppe cutanée commune aux deux testicules.

SCRUPULE (du latin *scrupulus*, peine d'esprit, doute d'avoir manqué). C'est le jugement incertain d'une action, en conséquence duquel nous craignons qu'elle ne soit blâmable et nous hésitons à la faire. Les gens à *scrupules* sont insupportables à eux-mêmes et aux autres; ils se tourmentent sans cesse, et s'alarment de tout. Ce vice est la suite du peu de lumières, du peu de sens, de la pusillanimité, de l'ignorance, et d'une fausse opinion de la religion et de Dieu.

Ce mot signifie aussi une grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs; une grande délicatesse en matière de procédés, de mœurs; un reste de difficulté, un nuage qui reste dans l'esprit après l'éclaircissement d'une question, d'une affaire; enfin, la grande sévérité d'un auteur, d'un artiste, dans la correction de ses œuvres. Un écrivain *scrupuleux* modifie presque toutes ses propositions; il craint toujours d'affirmer ou de nier trop généralement, et il écrit froidement; il n'est pas content tant qu'il n'a pas rencontré l'expression et le tour de phrase qui conviennent le mieux à la chose qu'il veut exprimer; il ne se permet aucune expression hardie; il nivelle tout, et d'ordinaire tout sous son niveau devient égal et plat.

SCRUPULE (*Métrologie*), le plus petit des poids dont se servaient les anciens. *Voyez* Denier et Gros.

SCRUTIN (du latin *scrutari*, rechercher). On appelle ainsi, dans les assemblés délibérantes, une manière de recueillir les suffrages. Il y a le *scrutin secret* et le *scrutin public* (*voyez* Vote). Dans le scrutin secret, chaque votant dépose une boule blanche ou noire, qui exprime son vote, dans l'urne placée d'ordinaire sur la tribune (corps législatif et sénat) ou bien sur la table du président. La boule blanche exprime l'adoption, la boule noire la non-adoption de la proposition, du projet sur lequel on délibère. Dans le scrutin public, la boule blanche ou noire est remplacée par un morceau de papier sur lequel chaque votant écrit *oui* ou *non*, et inscrit son nom. C'est ainsi que sous le régime parlementaire, dans toutes les discussions de quelque importance, les journaux pouvaient publier la liste des votants *pour* et *contre*; liste qui leur était communiquée officieusement par le bureau.

On appelle *scrutin de liste* le vote qui a lieu lorsqu'il s'agit d'élire à la fois plusieurs candidats sur une liste plus ou moins nombreuse, au moyen d'un seul bulletin contenant à la fois les noms de tous ceux que celui qui est appelé à voter juge dignes de la mission, de l'emploi, qu'il s'agit de conférer. Dans les élections qui eurent lieu en 1848 pour l'Assemblée nationale constituante, les meneurs, au lieu de diviser les élections et de les localiser, décidèrent que dans chaque département, appelé à élire un certain nombre de représentants, on voterait par *scrutin de liste*; procédé qu'ils jugeaient avec raison plus favorable aux candidatures de leurs créatures, et grâce auquel, sous prétexte de la soustraire aux influences de clocher, la France eut alors pour législateurs une foule d'inconnus et surtout d'intrigants.

SCUDÉRY (Georges de), né au Hâvre-de-Grâce, en 1601, fut dans son temps le rival de Corneille comme Pradon fut celui de Racine. L'histoire littéraire fourmille de semblables rivalités, que les passions contemporaines n'expliquent pas suffisamment. Les coteries n'ont pas la puissance qu'on leur suppose; et lorsque le public épouse leurs passions, il est de bonne foi dans ses illusions; le succès tient à l'éclat et au mouvement des compositions; la raison est dupe du cœur et des yeux, et tant que dure cette surprise, le charme subsiste. Le *Timocrate* de Thomas Corneille a fait fureur pendant quatre-vingts représentations consécutives; et maintenant il n'a pas un lecteur. Racine a donné le mot de ces contradictions entre l'opinion contemporaine et celle de la postérité. « La différence, disait-il, entre Pradon et moi, c'est que je sais écrire. » Les œuvres de l'intelligence en effet vivent moins par le plan et par les idées que par le style. Pour bien écrire il ne suffit pas d'exprimer sa pensée, il faut lui donner du relief et la graver; c'est là le secret des grands écrivains, et il n'y a pas de recette pour le leur enlever. Le style a tant de puissance qu'il survit même à la langue; la langue de Rabelais, d'Amyot et de Montaigne est morte, mais le style fait vivre leurs ouvrages. Maintenant, si l'on nous demande pourquoi Scudéry fut célèbre et pourquoi il est oublié, nous répondrons qu'il avait les qualités qui plaisent et qui entraînent, mais qu'il ne savait pas écrire.

Quoiqu'il n'y ait pas lieu de réviser l'arrêt qui condamne Scudéry, il importe cependant de l'étudier, parce qu'il est le type de certains esprits qui forment dans la famille litté-

raire une espèce distincte et nombreuse, esprits pleins d'ardeur et de fécondité, premières dupes d'eux-mêmes, mais dupes incurables, dont l'illusion est contagieuse, quoique les dupes qu'ils font après eux puissent être désabusées. Je les appellerais volontiers, par une métaphore empruntée à la physiologie, *esprits sanguins*, parce que la chaleur ne leur vient pas de l'âme, mais du corps. Il y a des intelligences qui ont en elles le principe de la chaleur, et d'autres qui la tirent du tempérament. Cette complexion littéraire est fort heureuse : ceux qui en sont doués vivent sous un charme que rien ne peut détruire; la surabondance et l'activité du sang leur donnent à chaque instant de la vie le sentiment de la force et de la plénitude de leur existence; de sorte qu'il ne leur survient jamais de doute, jamais d'hésitation sur eux-mêmes; point de malaise, point de découragement, point d'amertume : tout est pour le mieux avec la meilleure des organisations possibles. Tout ce qui leur vient à l'esprit, et il leur vient beaucoup de choses, grâce au rapide mouvement des esprits animaux, les charme et les transporte. Ce qui leur vient ainsi sans peine ils l'accueillent avec plaisir. N'essayez pas de les désabuser, vous n'y parviendriez pas; leur amour-propre les cuirasse contre l'ironie qu'ils prennent au sérieux et contre la critique directe qu'ils attribuent à l'ignorance et à l'envie. Comment les détromper dans la conscience de leur bien-être et de leur bien-faire intellectuel? comment porter la lumière dans ce sanctuaire impénétrable : « Je sens, donc je suis. » C'est l'axiome de la conscience philosophique; la conscience poétique leur dit : « Je sens que cela est beau; » et ils concluent rigoureusement de leur sentiment à la réalité. C'est dans ce sens que je voudrais accepter l'exclamation de Boileau : « Bienheureux Scudéry! »

Scudéry est Normand de naissance, mais Provençal et peut-être Sicilien d'origine : il a conservé les traits de cette race méridionale que d'Aubigné a caractérisée dans *Le Baron de Fæneste*. Scudéry a quelque chose du soldat fanfaron, mais chez lui c'est l'exagération et non la feinte d'une qualité : il se conduisit bravement au Pas-de-Suze, et le vicomte de Turenne lui rendit témoignage en pleine cour. Scudéry quitta de bonne heure le métier des armes, et se mit à écrire pour le théâtre. Dans la préface de *Lygdamon*, il se donne pour un poëte de sa nature, et parle de lui-même avec la vanité qui ne le quitta jamais : « Ne me croyant que soldat, je me suis encore trouvé poëte... J'ai passé plus d'années parmi les armes que d'heures dans mon cabinet, et j'ai usé beaucoup plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles. » Il disait avec autant d'aplomb : « Si je me connais en vers, et je pense m'y connaître. » Il fit mettre son portrait en tête du *Lygdamon* avec cette épigraphe :

> Et poëte et guerrier, — il aura du laurier.

Un plaisant y substitua :

> Et poëte et gascon, — il aura du bâton.

Pour concilier ses goûts littéraires et ses souvenirs guerriers, on lui donna le gouvernement de Notre-Dame-de-la-Garde, petit fort bâti sur un rocher, près de Marseille. Madame de Rambouillet disait à cette occasion : « Cet homme-là n'aurait pas voulu un gouvernement dans une plaine; je pense le voir sur le donjon de Notre-Dame-de-la-Garde, la tête dans les nues, regarder avec mépris tout ce qui est au-dessous de lui. » Il n'y demeura pas longtemps : en 1656, lorsque Chapelle et Bachaumont voulurent visiter ce donjon, quelqu'un leur dit :

> . . . . Là dedans
> On n'entre plus depuis longtemps.
> Le gouverneur de cette roche,
> Retournant en cour par le coche,
> A depuis environ quinze ans
> Emporté la clef dans sa poche.

Si Scudéry abandonna son poste de gouverneur, c'est qu'il croyait que son absence mettrait en péril les affaires de l'État. Il n'épargnait pas les conseils aux ministres; il en donna même aux rois dans un factum qui a été publié. Sa manie était de se croire propre à tout et supérieur en tout. Ces prétentions, qui dépassaient de beaucoup son mérite, le rendirent ridicule; mais de nobles qualités de l'âme compensaient ces travers de l'esprit et du caractère. Il se montra fidèle à la disgrâce de son ami Théophile, que d'autres abandonnèrent lâchement. Il fut avec sa sœur l'un des courtisans de la captivité du prince de Condé pendant la Fronde, quoiqu'il ne fût rien moins que frondeur. Mais il gardait le souvenir des bienfaits du prince et de la duchesse de Longueville. Il fit mieux encore : Christine de Suède, pour laquelle il composa son *Alaric*, lui demanda d'effacer du poëme des vers en l'honneur du comte de La Gardie, qu'elle avait disgrâcié : elle promettait une chaîne d'or pour prix de ce sacrifice. Scudéry répondit : « Quand la chaîne serait aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'*Histoire des Incas*, je ne détruirais jamais l'autel où j'ai sacrifié. » Toutefois, Scudéry démentit la noblesse de son caractère lorsque la gloire de Corneille inquiéta sa vanité. Il avait accueilli ses premiers triomphes en confrère bienveillant; et même, à l'occasion de *La Veuve*, médiocre comédie de la jeunesse de Corneille, il s'était écrié :

> Le soleil est levé, disparaissez étoiles!

Ce lever n'était qu'un faible crépuscule, mais lorsque le soleil se leva réellement, lorsque sa splendeur éclipsa tous les feux de la nuit; en un mot, lorsque *Le Cid* eut paru, Scudéry rompit brusquement avec son ami, et prêcha la croisade contre celui dont il avait salué les débuts avec enthousiasme. Corneille répondit à cette attaque par un rondeau fort spirituel, dont on a retenu ce vers, qui fait image et peint tout Scudéry :

> Chacun le montre au doigt comme un fou solennel.

Scudéry aurait dû se montrer moins ardent contre un rival heureux, car le succès de ses propres ouvrages pouvait le consoler. En 1636 l'admiration du public se partageait entre *Le Cid* et *L'Amour tyrannique*. La postérité n'a pas admis ce partage, car on sait *Le Cid* par cœur, et l'on ne songe pas à retirer de *L'Amour tyrannique* quelques beaux vers tels que celui-ci :

> La Victoire me suit, et tout suit la Victoire.

Scudéry passa longtemps pour l'auteur des romans de sa sœur (il est vrai qu'il y mit la main pour les descriptions de batailles et les dédicaces); il ne faisait rien pour désabuser le public, et il profita de la bonne renommée qu'ils lui donnaient pour épouser une femme d'esprit, qui s'était éprise de lui à la lecture du *Cyrus* et de la *Clélie* publiés sous son nom. Mademoiselle de Martin-Wast devint par là madame de Scudéry : elle est connue par un recueil de lettres fort ingénieuses.

Il est temps de dire quelque chose de la valeur littéraire de Scudéry. On ne saurait refuser à ses tragédies le mouvement de l'action et la facilité du style. L'éclat et la vigueur s'y rencontrent quelquefois; et elles sont supérieures sans contredit à celles de Mairet, de Tristan et de Boisrobert, qu'on admirait à la même époque. Il y a des scènes bien faites dans *Lygdamon*, *La Mort de César* et *L'Amour tyrannique*, quoique cette pièce ne soit point, comme le voulait Sarasin, le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Mais comme, dans la confiance que lui inspirait son génie, il ne savait ni attendre ni choisir, les beautés qui lui sont échappées ont été ensevelies dans le fatras qu'engendre forcément l'improvisation appliquée à la poésie. Dans une notice fort ingénieuse sur Scudéry, M. Théophile Gautier a cité une assez grande partie de la description de ce palais auquel Boileau fait allusion dans ces vers de l'*Art poétique :*

> Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin,
> Et je me sauve à peine au travers du jardin.

Si Boileau n'eût pas sauté ces vingt feuillets, il y aurait trouvé des détails d'architecture rendus avec une merveilleuse industrie. Ce poëme d'*Alaric*, si décrié, ce poëme fait à la course, n'est cependant pas illisible, comme *La Pucelle* de Chapelain et le *Clovis* de Desmarets, et Voltaire en a tiré quelques traits qui ne déparent pas *La Henriade*. En le lisant on déplore l'abus du talent, mais on y rencontre des étincelles de poésie. Il est rare que Scudéry ne débute pas heureusement; mais son incurable négligence gâte tout : aussi à côté d'expressions élevées et vraiment poétiques trouve-t-on d'incroyables platitudes, qu'un écolier effacerait avec indignation, s'il ne les avait pas arrêtées au passage.

La fortune de Scudéry ne fut jamais bien brillante; toutefois, sa destinée fut heureuse. Sa réputation de poëte dura autant que sa vie, sa vanité ne baissa point, et il resta toujours en deçà de la misère; de plus, il fut académicien : on peut dire que justice lui a été rendue et qu'il a été rétribué suivant ses œuvres par une célébrité viagère et par l'immortalité du ridicule. GÉRUZEZ.

SCUDÉRY (MADELEINE DE). Il y a peu de noms plus connus dans les lettres que celui de Mlle de Scudéry; il y a peu d'ouvrages moins lus que les siens. Depuis longtemps la critique vit sur l'anathème lancé par Boileau contre l'auteur de la *Clélie* et du grand *Cyrus*. On prend au mot son persiflage spirituel et de bon goût, et l'on s'endort sans inquiétude, peu soucieux qu'on est d'aller voir à travers les volumineuses productions de Mlle de Scudéry s'il n'y a pas quelques démentis à donner à un écrivain aussi peu accoutumé que Boileau à être démenti. Voltaire et La Harpe, qui, de leur propre aveu, n'ont jamais pu lire jusqu'au bout un seul roman de la Sapho du dix-septième siècle, se sont rangés à son opinion; les autres ont suivi. De là ces épigrammes banales, ces plaisanteries usées qu'on colporte avec mauvaise grâce sur les bancs du collége et dans le monde. Certes, mon intention n'est pas de viser à l'originalité par une réhabilitation complète du talent littéraire de Mlle de Scudéry; mais j'ai lu *en entier* ses nombreux romans (c'est un acte de courage assez peu commun pour qu'on puisse s'en vanter), et cette patiente lecture m'a rendu plus indulgent qu'on ne l'est généralement envers elle.

Lorsque, forcée par des revers de fortune de chercher dans des travaux littéraires une existence honorable, Mlle de Scudéry commença à écrire, sous le nom de son frère, examinez en quel état se trouvait alors le roman. A quelques exceptions près (l'*Astrée* de d'Urfé), on peut dire qu'il n'existait pour ainsi dire pas : les chroniques en tenaient lieu. Mais dans ces chroniques, arrangées en vers ou en prose, quelle place pouvait avoir l'analyse du cœur et des passions? Aucune. Point de nuances variées, point de distinctions tranchées. La passion a toujours la même pose, et cette pose vous la connaissez : c'est celle de la châtelaine qui se penche, dans un tournoi, pour suivre des yeux la lance de son chevalier, ou sur le balcon de la fenêtre pour entendre la ballade amoureuse. Ne feuilletez pas plus avant : vous verrez les faits se succéder jusqu'à la catastrophe ; mais pour vous la passion ne changera pas; elle restera dans l'ombre, étouffée par cette masse d'événements. Le premier mérite de Mlle de Scudéry fut de faire mouvoir les événements par la passion, tandis qu'avant elle on avait fait mouvoir la passion par les événements. Son tort, le premier aussi, fut de ne pas savoir s'arrêter dans cette tâche difficile. A force de chercher à connaître le cœur humain et ses nombreuses variétés, elle arriva à lui créer un langage et des sentiments étranges; puis, à une très-grande imagination Mlle de Scudéry joignait un esprit excessif; c'est l'esprit, cet écueil si attrayant, mais si dangereux, qui l'a perdue. Son travers le plus impardonnable fut de *faire de l'esprit* avec de l'esprit, ce qui est bien la chose la plus pitoyable, après celle toutefois, plus commune, de faire de l'esprit avec de la sottise. Elle avait donc mille chances plus que tout autre pour s'égarer. Dans chacun de ses romans, elle invente toujours quelque nouveau dédale pour s'y fourvoyer, jamais assez contente de ses erreurs pour ne pas s'en créer de nouvelles, se frayant sans cesse des sentiers là où la route manque, reculant au gré de son imagination les limites du cœur.

Lisez ses romans, *Clélie*, *Cyrus*, *Ibrahim*, *Mathilde d'Aguilar*, *Almahide*, ou, pour ne pas vous conseiller perfidement, relisez seulement, dans les notes de Boileau, cette fameuse description de la *carte du Tendre*, la seule chose qu'on lise aujourd'hui de Mlle de Scudéry. Tout cela est affecté, guindé, imaginé avec une nonchalance prétentieuse : d'accord! mais soyez justes : quel gaspillage d'esprit, quelle profusion de recherches ingénieuses, quels rapprochements spirituels! Voilà toute une société créée d'un trait de plume, une société jetée par une imagination folle sur des routes nouvelles. Despréaux souffla dessus sans pitié pour montrer combien les soutiens en étaient fragiles. Qui en doutait? Personne, pas même celle qui l'avait élevée. L'idée de cette charade amoureuse sortit probablement de l'hôtel Rambouillet, où l'on jouait les proverbes de Voiture. Ce logogriphe géographique fut sans doute inventé dans cette *chambre bleue* de la marquise de Rambouillet, cette chambre si méprisée de nos jours, et à qui nous devons, sans nous en douter, tant de bonnes choses. Mlle de Scudéry posa la première pierre, ou plutôt la première carte, et chacun approcha la main pour ajouter les autres. Qui sait si nous ne devons pas le village des *Petits-Soins* au grand Condé, celui des *Jolis-Vers* à Mme de Sévigné, et le hameau des *Billets-Doux* à Fléchier?

Il est facile, je crois, d'expliquer l'immense réputation de Mlle de Scudéry : l'esprit et l'imagination ne firent pas seuls le succès de ses romans. Sous le casque de certains Romains, et dans la salle de bains des plus jolies dames persanes, il était facile de reconnaître les principaux habitués de l'hôtel Rambouillet et la plupart des personnages les plus distingués de l'époque. Mlle de Scudéry avait surtout la prétention d'amuser les *ruelles* et les *réduits* les mieux fréquentés. C'est à ce soin qu'il faut attribuer les nombreuses histoires qu'elle lie tant bien que mal à l'intrigue principale de ses ouvrages. Ainsi, les aventures de Clélie n'occupent pas la moitié des dix volumes de ce roman; celles des personnages secondaires en remplissent la majeure partie. Mlle de Scudéry ne composait pas tout d'une haleine; elle divisait ses romans en plusieurs parties, et ne publiait qu'un ou deux volumes par an. Cela explique la variété des histoires qu'elle insérait dans ses écrits; c'étaient autant de nouvelles séparées qu'elle rattachait à la nouvelle la plus importante pour former un roman du tout. Cette espèce d'arrangement devait nécessairement nuire à l'unité et apporter beaucoup de confusion et de lassitude. Ajoutez à cela les hors-d'œuvre qu'elle introduisait, tels que les questions débattues dans les salons, et vous aurez une idée du désordre inévitable de sa narration. Elle se rendait l'écho de toutes les bagatelles, de toutes les futilités à l'ordre du jour; et la société élégante de l'époque applaudissait à la fidèle peinture de ses mœurs, de ses idées et de ses occupations frivoles. Aussi quel concours d'éloges! La robe, l'épée et le clergé s'unissent pour exalter le mérite de *Cyrus* et de *Mathilde*. Il n'est pas jusqu'à Port-Royal qui ne dévore avec avidité les pages de la *Clélie*. On fit venir au désert, dit Racine, ce roman où Mlle de Scudéry avait fait une peinture avantageuse de Port-Royal; il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'*illustres*. La foule des beaux esprits affluait aux samedis de l'immortelle Sapho. « Je ne fais pas difficulté, lui écrit Mascaron, de vous avouer que dans les sermons que je prépare pour la cour vous serez très-souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. » Godeau, Rapin, Bouhours, Charpentier, l'abbé Genest, Fléchier, le savant Huet, célèbrent à l'envi l'admirable talent de Mlle de Scudéry, et, loin de se montrer jalouses, les femmes les plus distinguées par leur esprit,

Mmes Dacier, de Sévigné, de Plat-Buisson, Descartes, Delavigne, renchérissent encore sur ces louanges prodigieuses. Pendant toute sa vie, qui dura près d'un siècle (elle naquit au Havre, en 1607, et mourut à Paris, en 1701), Mlle de Scudéry fut l'objet de cet empressement général. La critique de Boileau ne put, malgré sa malignité, porter la plus légère atteinte à sa réputation, et lorsqu'elle mourut, plusieurs paroisses se disputèrent l'honneur de lui donner la sépulture. Peut-être l'affabilité de ses manières, son commerce aimable et poli, ne contribuèrent-ils pas médiocrement à rehausser son talent littéraire. Elle faisait facilement accepter sa royauté dans ces salons élégants du dix-septième siècle où s'agitaient, en manière de passe-temps, des subtilités amoureuses, telles que celle-ci : « Un véritable amant doit-il être plus occupé de son amour que des sentiments qu'il fait naître? » Malgré sa laideur, elle inspira plusieurs passions violentes; et Pellisson, qu'elle a peint sous le nom d'Alcante, ne fut pas, dit-on, indifférent à son *mérite*, comme on disait alors. Mais elle voulut toujours rester étrangère au sentiment sur lequel elle avait passé sa vie entière à parler et à écrire. Lorsqu'on lit les auteurs contemporains, on est vraiment étonné du rang que Mlle de Scudéry a tenu dans les lettres et du rôle qu'elle a joué dans le monde. On peut dire qu'elle a reçu plus d'hommages que Mme de Sévigné elle-même. La cour et la ville s'occupaient de ses moindres actions et de ses moindres paroles. Il n'était pas jusqu'à la fauvette, hôtesse habituelle de son jardin, qui ne fût célébrée par les poëtes. La mort de deux caméléons qu'elle prenait plaisir à nourrir dans son salon mit Paris en rumeur. Un auteur inconnu aujourd'hui, Bétoulaud, composa à ce sujet un poëme entier. Louis Le Laboureur, frère de l'historien, Mme de Plat-Buisson, Genest, Pellisson, adressèrent à Sapho des compliments de condoléance en vers.

Ces suffrages presque unanimes n'ont pu, quoi qu'on en ait dit, être inspirés par l'esprit d'une coterie. Certes, si l'on examine les ouvrages de Mlle de Scudéry hors de la société et des mœurs au milieu desquelles et pour lesquelles ils ont été faits, on tombe d'accord que de pareilles compositions (j'excepte toutefois les *Conversations morales*) sont tout à fait misérables et plutôt dignes d'une littérature qui se perd que d'une littérature qui se fonde. Mais tous leurs défauts appartiennent à la société dont elle était le peintre fidèle. Ce qui lui appartient en propre, au milieu de ces amphigouris de mauvais goût, de ces fadaises sentimentales et nauséabondes, c'est un style assez pur, une politesse exquise, une grande propension à l'esprit, et bon nombre de pages détachées qu'on trouverait excellentes si elles n'avaient pas un aussi triste entourage. JONCIÈRES.

SCUDO, *scudo d'argento*, monnaie d'Italie, ainsi nommée parce qu'elle porte l'écu armorié du prince qui la fait frapper, et dont la valeur varie suivant les pays d'où elle provient. A Rome le scudo, qui est de la grandeur d'une de nos pièces de cinq francs, vaut un peu moins de 5 francs 40 centimes. Il est divisé en 10 *paoli*, ou 100 *bajocchi*, et frappé à 9/10 d'argent fin. En Sardaigne, il circule encore quelques *scudi* frappés avant l'adoption du système décimal. Le *scudo* de Turin, frappé depuis 1755, vaut 7 fr. 07 c.; celui de Gênes vaut 6 fr. 37 c. Le *scudo* actuel vaut exactement 5 fr. Il en est de même du *scudo* de Modène. Il y a aussi des *scudi d'or*. Le *scudo d'oro* de Rome vaut 17 fr. 28 cent.

SCULPTEUR, SCULPTURE (du latin *sculpo*, je grave, je taille au ciseau). On appelle *sculpteur* celui qui en modelant, ou à l'aide du ciseau, fait des figures de ronde-bosse ou en bas-relief, avec des substances plus ou moins dures. La *sculpture* est l'art de tailler le bois, la pierre, le marbre, les minéraux, les métaux, de couler le bronze, enfin d'ôter ou d'ajouter à la matière, pour la plier à diverses représentations. Ce grand art a commencé par les procédés les plus simples, par le modelé, par le plastique. Un enfant pétrit une masse molle et lui fait prendre les formes les plus capricieuses sans qu'il ait la moindre connaissance du dessin. Ainsi se révèle partout la sculpture. Ce sont d'abord des figures roides, droites, sans mouvement; voyez les premières ébauches égyptiennes, étrusques, grecques, les statues en albâtre de *Bouddha* et de *Brahma*, qui ont tant d'analogie avec les premières; celles du Mexique en pierre volcanique; voyez même les idoles grossières du Japon et de la Chine, si exactes dans leur imitation de la nature. On sait que les anciennes statues, à peine ébauchées, ressemblaient aux hideux fétiches des sauvages, et que sous le nom d'*Hermès* les anciens adorèrent d'abord une grande figure carrée en pierre, sans pieds ni jambes, et offrant dans le centre l'indication du sexe. Quelle distance de ces premiers essais de l'ignorance et de la barbarie à ce divin *Apollon Pythien* qui reçut l'adoration de tout un peuple! comme la science divine se révèle là dans toute sa pureté.

Partout, on peut le dire, la sculpture marche avec la civilisation. Suivez-la en Égypte, depuis le règne de Bocchoris, où je fixe l'exécution du zodiaque de *Denderah*, jusqu'à celui de Psammetichus, qui le premier permit aux Grecs de s'établir dans ses États. Étudiez ce qu'enfante le gouvernement de ce prince jusqu'à l'invasion de l'Égypte par Cambyse. Des colosses, des figures de moindre dimension se dressent sur les bords du Nil, en pierre calcaire, en basalte, en granit, en albâtre. Voyez dans les galeries du Louvre, à la salle de Melpomène, la grande statue de granit noir apportée en France par le comte de Forbin, et représentant *Osiris-Léontocéphale* ou à tête de lion. Le dieu est assis tenant le *tau* mystérieux, ou la croix ansée, emblème du solstice d'été et de l'inondation du Nil. Sur le siége se dessine un demi-relief figurant *Isis* et *Saté*, serrant le lien qui unit les deux hémisphères. Dans la même galerie vous trouverez une statue colossale en albâtre, représentant également *Osiris*, mais à la tête humaine, assis comme l'autre, et un prêtre égyptien sculpté du temps de l'empereur Adrien. Il paraît que les artistes égyptiens n'exécutèrent en bronze, en or ou en argent, que de petites idoles (voir la précieuse collection de figurines du Musée).

Mais nulle part la statuaire ne fut portée à un aussi haut degré de perfection que dans l'ancienne Grèce. A aucune époque, dans aucun pays, la conception d'une statue, d'un bas-relief, ne se manifesta plus sage, mieux entendue. Jamais l'étude du nu ne fut poussée aussi loin, l'art du dessin mieux compris dans ses détails, le modelé aussi rigoureusement observé, sans toutefois que la moindre prétention se décèle; jamais enfin le travail du marbre, la fonte, la ciselure du bronze, n'annoncèrent plus de conscience, plus de correction. L'étude affectée de l'anatomie, telle que nous la montrent quelques ouvrages de Michel-Ange, est l'erreur d'un grand artiste emporté par un amour exagéré de la perfection. Jamais sculpteur grec ne commit erreur semblable; et si les muscles et les formes se prononcent avec tant d'énergie dans les statues de *Laocoon* et d'*Hercule*, œuvres d'Agisandre et de Glycon, c'est qu'il s'agissait de matérialiser dans l'une l'excès de la douleur, dans l'autre l'excès de la force. Mais pour arriver là, à combien de tâtonnements, d'essais, d'efforts, les sculpteurs d'Athènes et de Sicyone n'ont-ils pas dû se soumettre avant de poser comme ils l'ont fait les dernières limites du beau? Ce fut sous Périclès et sous Alexandre que la sculpture reçut son plus grand développement. C'était l'époque où florissaient Phidias et Praxitèle. A l'un l'antiquité est redevable de sa plus belle statue, de ce *Jupiter Olympien*, haut de vingt mètres, sculpté en or et en ivoire, et qui passa pour une des merveilles du monde. L'autre vantait lui-même son *Satyre* et son *Cupidon*. Les grâces conduisaient son ciseau; son génie donnait la vie à la matière. Il décora le temple de Gnide d'une *Venus* si parfaite que sa vue embrâsait d'amour tous ceux qui l'approchaient. A ce chef-d'œuvre il joignit un *Apollon Sauroctone* (Σαυροκτόνος, tueur de lé-

nards) en bronze, objet des éloges de tous ses contemporains. Une foule d'autres sculpteurs ont illustré la Grèce. Nous ne citerons que Calosthène, Démophile, Gorsanus, Polyclète de Sicyone, Myron, Lysippe, Scopas, Brianis, Timothée, Léocharès, Céphisodorus, Canachus, Dédale, Ruthiœus, élève de Myron, Niceratus Euphranor, Théodore, Xénocrate, Phiromachus, Stratonicus, Antigone, qui avait écrit un traité de son art, et Carétès de Lindos, disciple de Lysippe, auteur du fameux *colosse de Rhodes*.

La beauté et le charme de la sculpture ne consistent pas seulement dans la pureté du dessin et dans le choix des formes que l'artiste découvre dans l'immense tableau que la nature déroule autour de lui, mais encore, et plus encore, dans un concours de rapports et de perfections, que sa pensée créatrice ménage ingénieusement dans l'ensemble et les détails de ces mêmes formes. La statuaire grecque, outre l'expression interne de l'âme, exprimait sa manifestation extérieure, le geste, le sentiment. Le sculpteur savait en outre toujours bien saisir le caractère précis du personnage qu'il avait à reproduire. Si vous lui demandiez une Vénus, bientôt, sous l'effort de son habile ciseau, le marbre ravissait le spectateur par sa pose, par son attitude, par un charme inconnu qui l'attirait malgré lui. S'agissait-il d'Anadyomène ou de la Vierge, la matière se modelait sous un autre aspect, et des formes pures et suaves vous rappelaient à un autre ordre de beauté. Quand Praxitèle eut sculpté sa *Vénus de Cos*, il la drapa d'une main si légère, que son voile de marbre fut transparent, et qu'à travers le tissu aucun des délicieux contours de ce beau corps n'échappait à l'œil attentif. Il représenta la *Vénus de Gnide*, dont nous parlions tout à l'heure, dans une nudité complète. C'était Phryné, c'était l'attrayante courtisane avec tous ses charmes. La Grèce fut émerveillée. Poëtes, historiens, orateurs, de la mer Égée aux bords du Tibre, célébraient l'enchanteresse. Ouvrez l'*Anthologie*, vous y lirez :

Cypris passait à Gnide, elle y trouva Cypris.
O ciel ! dit la déesse émue,
Quel objet se présente à mes regards surpris?
Aux yeux de trois mortels je parus toute nue :
Adonis, Anchise et Pâris ;
Mais Praxitèle où m'a-t-il vue ?

Cette traduction est de l'abbé Arnaud, et elle me semble meilleure que celle de Voltaire.

Demaratus, père du premier Tarquin, transporta la statuaire en Italie : deux sculpteurs célèbres qui l'y avaient suivi, Eucisape et Eutigramme, enseignèrent cet art aux Toscans, qui s'y appliquèrent et y obtinrent de brillants succès. Mais Rome dans cette carrière ne moissonna jamais les lauriers qui avaient illustré la Grèce. A peine trouve-t-on à citer dans ses annales quelques artistes estimables, entre autres Zénodore, qui florissait sous Néron.

Pour se faire une idée de la sculpture grecque, il suffit de parcourir les salles basses de notre musée du Louvre, et d'y contempler les statues du *Gladiateur combattant*, par Agasias d'Éphèse, le *Mercure*, surnommé *Germanicus*, par Cléomène, auteur de la *Vénus de Médicis*; et la *Diane chasseresse*, attribuée par quelques écrivains à l'auteur de l'*Apollon du Belvédère*. Voyez-y les diverses autres statues de Vénus, quoique leur perfection soit loin de celle de la *Vénus de Gnide*, et de la *Vénus Anadyomène* de Cléomène. Voyez surtout la *Vénus* dite *du Capitole* et la *Vénus victorieuse*, découverte à Milo, et offerte à Louis XVIII par le marquis de Rivière; c'est un chef-d'œuvre de grâce et de perfection. Mais, en passant, ne négligez pas de jeter un regard sur l'*Hermaphrodite*. Si comme type de la perfection dans l'homme vous admettez l'adolescence avec ses formes douces, virginales, gracieuses, avec son allure nonchalante et efféminée, arrêtez-vous devant l'*Apolline* ou l'*Apollon Androgine*, que je soupçonne être *Adonis*. Contemplez aussi l'*Apollon Sauroctone*, traduit du bronze de Praxitèle. Puis, pour vous faire une idée du style athlétique, que parfois les Grecs développaient avec tant de bonheur dans leurs compositions, saluez l'*Achille*, le *Jason*, qualifié *Cincinnatus*, et le *Héros grec combattant*, qu'on a nommé *Le Gladiateur*. Voyez encore cette figure tronquée d'Hercule au repos et déifié, désignée par les artistes sous l'appellation du *Torse*, et que Pline attribue au célèbre sculpteur Apollonius d'Athènes, qui florissait cent quatre-vingt-quatorze ans avant l'ère chrétienne. Michel-Ange, aveugle dans sa vieillesse, se faisait porter devant cette statue pour avoir le plaisir de promener ses mains sur ses mâles contours. Les *Jeunes Enfants de Niobé* s'exerçant à la lutte, groupe connu sous le nom des *Lutteurs*, méritent aussi d'attirer votre attention. Nous n'en possédons pas l'original. Mais on en voit une bonne traduction au jardin du Luxembourg. Placée primitivement à Marly, elle avait été commandée par Louis XIV, qui a fait ainsi reproduire, par Pierre Le Gros et Nicolas Coustou, un grand nombre de statues et de groupes antiques. N'oubliez pas enfin, au jardin des Tuileries, *Le Silence*, *Le Nil*, et *Le Tibre* : l'original de ce dernier est maintenant au Musée.

C'est surtout dans la sculpture des enfants que les Grecs ont été admirables. Le Musée vous en fournira un double exemple dans le *Groupe du Centaure*, et dans celui de *Bacchus*. C'est que (les artistes le savent) ce n'est pas chose facile de rendre en sculpture, avec du marbre, de la pierre ou du bronze, des formes aussi naïves, aussi rondes, aussi suaves que celles de l'enfance! Quand Michel-Ange et Raphael peignent des enfants, ils en font de petits Hercules. Les statuaires grecs eux-mêmes ont souvent échoué dans cette représentation du premier âge. Mais on retrouve toujours en eux ce sentiment du beau idéal, cette pureté de ciseau qui fait le charme de leurs productions.

Si de la statue nous passons au bas-relief, ici encore notre admiration sera excitée au plus haut point par tout ce que notre Musée renferme de riches débris arrachés au naufrage de l'antique Grèce. En lisant les poëmes d'Homère, ses descriptions du bouclier d'Achille et du cratère d'Hélène, l'esprit se prend à réfléchir sur les progrès vraiment extraordinaires qu'avaient déjà dû faire dans l'Hellénie l'art du modelé, celui de la fonte et de la ciselure des statues et des bas-reliefs. On cite comme bronzes remarquables l'ancienne *Junon de Samos*, la *Minerve assise* de l'Acropolis d'Athènes, et le *Combat d'Hercule et de l'amazone Antiope*, œuvre d'Aristoclès de Crète, et qui faisait la gloire d'Olympie.

Un volume ne suffirait pas pour énumérer seulement tout ce qui parut de grand et de beau sous Périclès et sous Alexandre. Du règne de ce dernier part une nouvelle période, qui s'étend jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. On sait combien étaient belles les sculptures du Parthénon, attribuées sans preuves à Phidias. L'Angleterre s'enorgueillit de ces chefs-d'œuvre; notre Louvre n'en possède que les plâtres, et ce qui reste du célèbre groupe d'*Alexandre domptant Bucéphale*.

En général, les sculpteurs grecs excellaient non-seulement dans l'art d'extraire une statue du marbre, mais encore dans celui de la couler en bronze. Combien nos artistes modernes sont loin de cette perfection! Leurs productions ne se distinguent par aucune des qualités de ces grands maîtres. Cependant, en suivant d'autres principes, en adoptant une autre méthode, Michel-Ange et quelques peintres célèbres sont arrivés à un système différent d'exécution, système qui a produit aussi ses chefs-d'œuvre.

La France n'a eu, à proprement parler, des sculpteurs qu'à partir de François Ier et d'Henri II. Avant cette époque, tout l'art des *découpeurs d'images* se bornait à enfanter des figures en pierre ou en bois, dont le visage était peint de diverses couleurs, et dont on décorait le portail et l'intérieur des églises. Les sujets qu'elles représentaient étaient empruntés à l'Ancien ou au Nouveau Testament. L'ensemble se dessinait roide, sans mouvement, sans élasticité, empreint souvent du cachet de l'idiotisme. Il n'y a là que

bras maigres et jambes grêles. Les draperies seules sont passables. Ce n'est pas sans raison que ce genre a été qualifié de *gothique*.

Enfin, Jean Cousin et Jean Goujon parurent, et la sculpture française fut trouvée. Mais c'est surtout le règne de Louis XIV qui a produit le plus de statuaires habiles ; avouons toutefois que bien peu ont montré du génie, si nous en exceptons Desjardin, Le Pautre et Puget. On admire dans le jardin des Tuileries les groupes d'*Énée et Anchise*, de *Petus et Aria*, et au Louvre la statue de *Milon de Crotone*, et le bas-relief en marbre d'*Alexandre devant Diogène*. Ce sont, nous ne craignons pas de le dire, les chefs-d'œuvre de la sculpture moderne.

Quant aux Coustou, aux Coyzevox, aux Girardon, aux Marsy, aux frères Anguier, il est à regretter qu'ils aient été forcés d'assouplir leur talent aux caprices de Charles Lebrun, qui, usant des prérogatives de premier peintre du roi, exerçait sur les arts une autorité despotique. Tous ces artistes ont été employés à la décoration du château de Versailles. Dans les moindres détails de leurs œuvres se révèlent l'idée, le style, la manière de Lebrun. Contemplez les *Portes Saint-Denis* et *Saint-Martin* des frères Anguier, le *Faune jouant de la flûte*, par Coyzevox, au jardin des Tuileries ; les *Nypmhes*, la *Flore* de la terrasse du château, et le *Berger*, de Coustou, le *Tombeau du cardinal de Richelieu*, par Girardon, à la Sorbonne, et vous retrouverez partout le niveau de Charles Lebrun, partout son reflet plus empreint d'élégance que de génie.

Les plus habiles sculpteurs du règne de Louis XV sont Bouchardon, Falconnet et Pigalle. Quant à Jean-Baptiste Lemoine, que le monarque affectionnait particulièrement, lui aussi faisait de la sculpture dans le goût de la peinture de François Boucher, l'Apelle maniéré du Parc-aux-Cerfs. Enfin, vint le restaurateur de l'art en France, le grand peintre David; et à sa voix tout rebroussa chemin, tout rentra dans la route trop longtemps délaissée de la nature et du beau. Les sculpteurs, électrisés par son exemple, ne rêvèrent plus que statues grecques. Malheureusement, leur ciseau indécis ne produisit que des ouvrages froids, sans grâce, bien inférieurs sous tous les rapports à leurs sublimes modèles. Les plus habiles d'entre eux furent Chaudet, Roland, Cartelier, Moitte. Nous ne pousserons pas notre revue plus loin. Si l'on ne doit que la vérité aux artistes qui ne sont plus, les égards dont on ne peut pas se départir envers les artistes vivants mettent le critique mal à l'aise, et lui font craindre également de s'aventurer dans l'éloge ou dans le blâme, dans l'indulgence ou dans la sévérité.

Chev Alexandre Lenoir.

SCURRA. On appelait ainsi à l'origine chez les Romains un citoyen pauvre, dénué de toute espèce de propriété, qui s'attachait à un riche et se faisait nourrir par lui. Mais bientôt ces *scurræ*, pour gagner leur pain, devinrent des amuseurs de profession à la table des riches et des grands, ainsi qu'à la cour des empereurs, dont ils cherchèrent à capter les bonnes grâces par toutes sortes de bassesses et de flatteries, de même qu'en faisant toutes sortes de farces. Aussi le mot *scurra* devint-il synonyme d'écornifleur et de bouffon.

SCUTALE. *Voyez* Polygraphie.

SCUTARI (en slave *Skadar* ou *Schkodra*, en turc *Iskendérieh*), le *Scodra* des anciens, ville de la partie septentrionale de l'Albanie (Turquie d'Europe), est située à l'endroit où le Bojana s'échappe du lac de Scutari, et à deux myriamètres de la mer. Elle est le siége d'un pacha et d'un évêque grec ; elle possède une citadelle, et compte 20,000 habitants, qui font un commerce très-actif, construisent beaucoup de navires et ont d'importantes fabriques d'armes.

Il y a une autre Scutari (en turc *Uskudar* ou *Iskudar*, c'est-à-dire poste), dans la Turquie d'Asie, sur les rives du Bosphore, en face de Constantinople, dont elle est considérée comme l'un des faubourgs. Les anciens l'appelaient *Chrysopolis;* et aujourd'hui on n'y compte pas moins de 100,000 habitants, de même qu'on y trouve une foule de palais, de mosquées et de bazars, une grande caserne, plusieurs établissements d'utilité publique, beaucoup de tombeaux de familles des riches Turcs demeurant à Constantinople, parce qu'ils préfèrent reposer sur la terre d'Asie, qu'ils considèrent comme leur véritable patrie; de nombreuses manufactures de soie, et un commerce très-actif par suite de la masse de marchandises que les caravanes de l'Asie y apportent pour Constantinople. Aux environs de Scutari, du côté de la pointe du sérail de la capitale, s'élève sur un rocher isolé dans le Bosphore une tour d'environ vingt-cinq mètres d'élévation, appelée par les Turcs *Kiskoulessi* ou *Kiskalesi*, c'est-à-dire Tour des Vierges, et que par une singulière confusion les Européens désignent souvent sous le nom de *Tour de Héro et de Léandre*,

SCUTELLE (*Cryptographie*). *Voyez* Conceptacle.

SCUTIFORME (Cartilage). *Voyez* Larynx.

SCYLAX, géographe grec, originaire suivant quelques auteurs de Caryande, en Carie (Asie Mineure), et duquel il reste un *Periple ;* description conçue et écrite d'une manière assez succincte et assez aride, qui commence par la nomenclature des contrées et des cités littorales du détroit de Gadès, suit les côtes de l'Ibérie (Espagne), remonte tout le vaste golfe qui s'étend entre l'Espagne et l'Italie, longe le contour de cette péninsule et les sinuosités de l'Adriatique, le littoral de la Grèce, de la Macédoine, de la Thrace, en franchissant l'Hellespont et le Bosphore, fait le tour du Pont-Euxin (mer Noire), de l'Asie Mineure, côtoie enfin la Syrie, la Phénicie, l'Égypte, et toute la rive septentrionale de l'Afrique. Aussi le *Périple* de Scylax porte-t-il pour complément de son titre : *le long de la mer qui baigne l'Europe*, *l'Asie et la Lybie*, c'est-à-dire le long de toute la mer intérieure. L'auteur de cet ouvrage donne aussi quelques détails géographiques sur les établissements des Carthaginois au revers occidental de la Libye, baigné par l'Océan extérieur; mais il ne s'étend pas assez loin au sud pour que ce supplément géographique ait mérité d'être annoncé dans le titre du livre, pas plus que la mention de certains intervalles entre des îles et des points éloignés; détails très-convenablement placés dans un *périple* ou *circumnavigation*, mais qui cessent d'être une description du littoral proprement dit.

La question de savoir quel est le Scylax auteur de ce *Périple*, l'époque où il a vécu, est restée indécise. L'ensemble du livre donne à penser qu'il a été rédigé du temps d'Alexandre le Grand, ou même du temps de Polybe. Quelques auteurs prétendent que ce fut en l'an 508 av. J.-C. que Scylax entreprit son voyage par ordre de Darius Hystaspe.

SCYLITZÈS. *Voyez* Scilitzès.

SCYLLA, *Scyllæum*, rocher situé dans le détroit de Sicile ou de Messine, sur un promontoire (*Rhigeum promontorium*), en face de Charybde, que les anciens dépeignent comme extrêmement dangereux pour les navigateurs, parce que celui qui voulait éviter les brisants de Scylla tombait ordinairement dans le gouffre de Charybde. Cet écueil de la côte de Calabre, qui n'offre plus aucun danger en raison des progrès qu'a faits l'art de la navigation, s'appelle aujourd'hui *La Rima*. Dans la fable, Scylla est représenté comme un monstre affreux à plusieurs têtes.

SCYLLA, nymphe sicilienne, qui fut aimée de Glaucus, et que Circé, sa rivale, changea en un rocher qui avait la forme d'une femme, dont le buste et la tête s'élevaient au-dessus des eaux, et dont les hanches étaient couvertes par les têtes de six chiens horribles, ouvrant de larges gueules et faisant sans cesse retentir l'air de leurs aboyements. C'est le monstre dont il est question dans l'article précédent.

SCYMNUS, géographe grec, né à Chio, composa vers l'an 88 av. J.-C. sous le titre de *Periagesis* un poëme géographique en vers iambiques, qui est en partie parvenu jusqu'à nous. M. Letronne en a donné une édition dans ses *Fragments* des poëmes géographiques de *Scymnus de*

Chio, etc. (Paris, 1840). On les trouvera aussi dans les *Geographi Græci Minores* de Hudson (Oxford, 1703), et dans ceux de Gail (Paris, 1828).

SCYROS, île de la Grèce, située au nord-est de l'Eubée, dans la mer Égée. D'origine volcanique, elle est entourée de rochers nus et escarpés; mais on y trouve de fertiles vallées, où l'on récolte beaucoup de grain, d'huile, de vin, et toutes sortes de fruits. Sur 21 kilomètres carrés de superficie, elle contient 2,000 habitants, dont l'élève du bétail est la grande occupation après la culture du sol. La fable veut qu'elle ait été le séjour d'Achille, et que ce soit là qu'Ulysse vint le chercher pour le conduire au siége de Troie. Elle avait aussi été le séjour de Néoptolème. Thésée y était mort, et c'est de là que Cimon avait rapporté ses restes mortels à Athènes.

SCYTHES. C'est le nom commun sous lequel on désignait dans l'antiquité les peuplades nomades qui s'étaient répandues, depuis les montagnes de l'Asie centrale, à travers le pays plat qu'arrosent le lac Aral et la mer Caspienne, en franchissant le Volga et le Don, dans les plaines de la Russie méridionale riveraines de la mer Noire, jusqu'aux bords du Danube, et que les Perses appelaient *Saki*. Hérodote cite parmi les peuples qui en faisaient partie, en Asie : les Amyrgiens, soumis aux Perses, qui habitaient dans la Sogdiane, au nord de l'Oxus; les Massagètes, dans une expédition contre lesquels périt Cyrus, et qui habitaient au nord de l'Iaxarte; sur les bords du Volga et du Don, les Sarmates; sur le versant sud du Caucase, les *Bondini*, qui peut-être étaient les mêmes que ceux qu'on appela plus tard les Alains; et en Europe, notamment en Tauride et sur les rives de la mer Noire, les tribus de Scolotes, auxquelles il donne plus spécialement le nom de *Scythes*, et parmi lesquelles la plus puissante était celle qu'on appelait les *Scythes royaux*. Faisaient encore partie des Scythes plusieurs peuplades mentionnées également par Hérodote, telles que les Agathyrses, qui habitaient plus loin, dans l'intérieur des terres, en Transylvanie; les Sigynnes, fixés dans les plaines de la Hongrie, les uns et les autres remplacés plus tard par les Daces, les Gètes et autres tribus, comme les Neures, les Melanchlænes (hommes noirs), les Androphages (mangeurs d'hommes), qui, au nord, touchaient au territoire des peuplades finnoises. Le nom des Scythes ne se perdit pas complétement en Europe à la suite de l'extension des Sarmates au delà du Don et de l'asservissement des Scolotes, car au temps d'Antonin il est encore question de Tauro-Scythes; mais le nom des Sarmates et ce peuple lui même finirent par dominer dans ces contrées; et c'est ainsi que Ptolemée donne le nom de *Sarmatie* à la Scythie d'Europe jusqu'au Volga. De là la Scythie en deçà de l'Imaüs s'étendait jusqu'aux Belor-Dag, et la Scythie au delà de l'Imaüs (la haute Tatarie) jusqu'aux *Sereri*. C'est abusivement qu'à partir du troisième siècle de notre ère le nom de Scythes est aussi employé parfois pour désigner les nouveaux habitants des bords de la mer Noire de races germaines et autres.

Vers la fin du septième siècle av. J.-C., en poursuivant, dit-on, les Cimmériens, les nouveaux venus parcoururent la Médie, la basse Asie et la Syrie jusqu'aux frontières de l'Égypte, en y portant le fer et le feu. Le roi Psammétichus les détermina alors à se retirer; et en l'an 600 av. J.-C. le roi des Mèdes Cyaxaris s'en débarrassa à l'aide d'un cruel stratagème. De nouvelles incursions qu'ils commirent dans la basse Asie déterminèrent, en l'an 515, le roi des Perses Darius Ier à entreprendre contre eux une inutile expédition, dans laquelle il pénétra depuis le Danube jusqu'au Volga. En l'an 340 le roi Philippe de Macédoine combattit avec succès les Scythes qui avoisinaient le Danube. En l'an 127 avant J.-C. les Saki-Scythes détruisirent en Asie le royaume de Bactriane, et étendirent ensuite leur domination jusqu'à l'Indus. Les Scythes de la mer Noire étaient tantôt en guerre, tantôt en paix avec les colonies grecques fondées sur les bords de cette même mer, notamment avec Olbia, Tanaïs, Panticapée et Phanagoria; et, comme elles, ils reconnurent la souveraineté du grand Mithridate.

SCYTHIE (Petite), la *Scythia Minor* des anciens. *Voyez* DOBROUDSCHA.

SÉBADILLE. *Voyez* CÉVADILLE.

SEBASMIA. *Voyez* AUGUSTALES.

SEBASTIANI (HORACE, comte), maréchal de France, naquit le 11 novembre 1775, dans un petit village de la Corse situé à peu de distance de Bastia, et appelé *la Porta*. Quelques biographes ont à tort avancé que son père y exerçait la profession de tonnelier; il était tailleur de son état, et avait un frère prêtre. Ce fut cet oncle du jeune Horace qui se chargea de son éducation; et il le destina de bonne heure à suivre la carrière ecclésiastique. Mais, comme tant d'autres, Horace Sebastiani échangea dès 1792 la soutane contre un uniforme. Attaché d'abord en qualité de secrétaire au général Casabianca, il passa ensuite à l'armée d'Italie, et fut fait chef de bataillon après la journée d'Arcole. En 1799 Moreau le nomma colonel sur le champ de bataille de Vérone. A la journée du 18 brumaire il commandait un régiment de dragons en garnison à Paris; Bonaparte sut gré à son compatriote du dévouement qu'il lui avait montré dans cette circonstance décisive, et se chargea de sa fortune. Sebastiani l'accompagna, en 1800, dans sa seconde campagne d'Italie, et assista à la bataille de Marengo. Après la paix d'Amiens, Bonaparte lui confia une mission diplomatique pour Constantinople, et récompensa l'habileté avec laquelle il s'en acquitta par le grade de général de brigade. En 1804 Sebastiani eut ordre de surveiller les mouvements de l'armée autrichienne en Allemagne, et les rapports qu'il adressa à l'empereur ne contribuèrent pas peu à décider celui-ci à entreprendre son immortelle campagne de 1805. Il commandait l'avant-garde du corps d'armée aux ordres de Murat, quand celui-ci entra à Vienne. Grièvement blessé à la bataille d'Austerlitz, il fut alors promu au grade de général de division; et au mois de mai 1806 l'empereur lui confia de nouveau une mission pour Constantinople. Dans ce poste difficile, le général fit preuve d'une rare habileté. Il réussit à complétement gagner le sultan Sélim III aux intérêts de la France, et à lui faire déclarer la guerre à la Russie. Le rôle joué dans cette circonstance par Sebastiani est resté la page la plus brillante de sa vie. Il s'y montra diplomate habile autant qu'homme d'action énergique. C'est aussi pendant son séjour à Constantinople qu'il eut la douleur de perdre sa première femme, née de Coigny, et héritière d'une des plus grandes fortunes de France, que Napoléon lui avait fait épouser en même temps qu'il le créait comte de l'empire. Mme Sebastiani mourut en donnant le jour à une fille, qui fut depuis l'infortunée duchesse de Praslin.

Peu de temps après la révolution de palais qui coûta à Selim III le trône et la vie, Sebastiani fut rappelé par l'empereur, qui l'envoya en Espagne commander une division du premier corps d'armée. Il y obtint de brillants succès; mais en 1811, croyant ses services mal appréciés, il pria l'empereur de lui donner un successeur, et revint en France prendre quelque repos. L'année suivante eut lieu la célèbre expédition de Russie; le général sollicita et obtint alors un commandement à l'avant-garde de la grande armée. Il assista aux batailles de Smolensk et de la Moskowa, et entra le premier à Moscou à la tête du deuxième corps. Quand ce fut le tour des Russes à prendre l'offensive, Sebastiani partagea les fatigues et les dangers de la désastreuse retraite par laquelle se termina cette gigantesque expédition. Dans la campagne de 1813 il fut blessé, à la bataille de Leipzig, et contribua à la défaite du prince de Wrède, à Hanau. L'empereur le chargea ensuite de couvrir avec le cinquième corps la rive gauche du Rhin; mais il se vit bientôt contraint de se replier sur la Champagne, où il eut encore occasion de se distinguer d'une manière toute particulière, aux affaires de Reims, d'Arcis-sur-Aube et de Saint-Dizier.

Laissé sans emploi par Louis XVIII, bien qu'il eût adhéré à l'acte de déchéance de Napoléon, il se tint sur la réserve pendant les cent jours, ne sollicita point de commandement et n'accepta que le mandat de représentant, que lui conférèrent les électeurs de l'Aisne. Après Waterloo, il fut du nombre des représentants que la chambre envoya au quartier général des alliés pour y négocier. L'insuccès complet de cette démarche le détermina à passer en Angleterre, où il jugea prudent de rester jusqu'en 1816. Élu, en 1819, député de la Corse, il siégea à l'extrême gauche, et s'y fit remarquer par la fermeté de ses doctrines constitutionnelles. Il prit alors une part importante à la lutte soutenue par l'opposition contre une administration dont toute la sollicitude avait pour objet d'escamoter à la nation les droits que lui avait reconnus la charte de Louis XVIII. Lors des réélections de 1824, le ministère Villèle mit tout en œuvre pour se débarrasser d'un député qui le gênait beaucoup, et y réussit; mais deux ans après les électeurs de l'Aisne le choisirent pour mandataire en remplacement de Foy. Depuis cette époque jusqu'en 1848 Sebastiani continua de faire partie de la chambre élective. Il ne sympathisa pourtant d'abord que médiocrement avec la révolution de juillet 1830, et n'hésita même pas, en présence des premiers essais de résistance aux fatales ordonnances, à déclarer qu'à ses yeux il n'y avait de drapeau national que le drapeau blanc. Mais une fois que le mouvement prit décidément une couleur orléaniste, les étroites relations existant depuis longtemps entre lui et M. le duc d'Orléans firent cesser ses scrupules constitutionnels.

Le 11 août 1830 le nouveau roi lui confia le portefeuille de la marine, et en novembre suivant il l'appela à remplacer M. Molé au ministère des affaires étrangères, qu'il garda jusqu'en 1832. C'est en cette qualité qu'il vint, en septembre 1831, annoncer à la chambre des députés que la Pologne avait vécu et que *l'ordre régnait désormais à Varsovie;* expression malheureuse, que les partis hostiles à l'établissement de juillet exploitèrent à l'envi. En mars 1833 il reprit encore une fois le portefeuille des affaires étrangères; mais dans la session de 1834 il subit un échec décisif devant la chambre des députés, qui rejeta à une forte majorité le projet de loi ayant pour but d'ouvrir un crédit de vingt-cinq millions pour l'indemnité accordée aux États-Unis par un traité dont il avait été le négociateur. Force lui fut alors de donner sa démission; mais Louis-Philippe l'en dédommagea par l'ambassade de Naples. En 1835 il fut envoyé en la même qualité à Londres, et en 1840 le bâton de maréchal devenu vacant par la mort de Maison lui fut accordé. En 1840, malgré ses soixante-cinq ans, il épousa en secondes noces une Gramont. Ce mariage le mit en assez proches relations de parenté avec M. de Polignac; mais la mort de sa seconde femme vint encore une fois, après six ans d'union, détruire l'avenir de bonheur qu'il avait pu rêver, et enlever à sa verte vieillesse la compagne qui eût sans doute adouci les cruelles épreuves qui devaient bientôt l'atteindre (*voyez* PRASLIN [*Affaire*]). Ami personnel du roi Louis-Philippe, la révolution de 1848 lui enleva ses dernières illusions. Il mourut le 21 juillet 1851.

Son frère, le vicomte *Tiburce* SEBASTIANI, né en 1786, sorti en 1806 de l'École Militaire avec le grade de sous-lieutenant, colonel en 1813, maréchal de camp en 1828, lieutenant général en 1830, remplit de 1840 à 1848 les fonctions de commandant de la première division militaire.

SÉBASTIEN (Saint), martyr de l'Église catholique, né à Narbonne, en Gaule, était sous Dioclétien capitaine dans la garde prétorienne. Comme depuis longtemps il appartenait à Jésus-Christ, la position qu'il occupait à Rome lui fournissait les moyens de contribuer à propager la foi chrétienne et de secourir ses frères persécutés. Mais ayant reçu de ses chefs l'ordre d'abandonner sa religion, il s'y refusa courageusement; et en punition de son insubordination, il fut livré aux archers de Mauritanie, qui l'attachèrent à un arbre et le percèrent, dit-on, de plus de mille flèches. Une chrétienne, Irène, qui vint la nuit chercher son corps pour l'ensevelir, le trouva encore vivant, et le sauva. Mais Sébastien fut arrêté de nouveau, et alors il fut battu de verges, le 20 janvier de l'an 288, jusqu'à ce que mort s'en suivit, puis jeté dans une écluse. Une pieuse chrétienne, Lucine, l'en retira, et l'enterra aux pieds des apôtres saint Pierre et saint Paul. Le pape Damase construisit une église en l'honneur de ce saint, dont les reliques, considérées comme un remède contre la peste, furent distribuées entre tous les pays de la chrétienté. Aujourd'hui encore saint Sébastien est le patron des Sociétés de l'Arbalète et de l'Arquebuse. Son premier martyre a été chanté par un grand nombre de poëtes du moyen âge.

SÉBASTIEN (Saint-[*Géographie*]). *Voyez* SAINT-SÉBASTIEN.

SÉBASTIEN (Dom), roi de Portugal, de 1557 à 1578, fils posthume de l'infant Jean et de Jeanne, fille de l'empereur Charles Quint, naquit en 1554, et succéda sur le trône à son grand-père Jean III, sous la tutèle de son oncle, le cardinal Henri, qui gouverna le royaume jusqu'à l'époque de sa majorité. Dom Sébastien montra dès l'âge le plus tendre d'heureuses dispositions pour les sciences; mais la mauvaise éducation que lui fit donner sa tutrice, Catherine d'Autriche, femme de Jean III et sœur de Charles Quint, les rendit inutiles. Sa piété dégénéra en fanatisme, et sa valeur en donquichotisme. A l'âge de vingt-et-un ans son esprit aventureux le porta à entreprendre, à la tête de huit à neuf cents Portugais, une expédition contre Tanger et dans les montagnes de la côte septentrionale de l'Afrique. Le succès dont fut couronnée cette entreprise l'encouragea à en tenter de plus importantes. La guerre qui éclata entre le chérif Muléi-Moloch et son neveu Muléi-Méhemmed, qui visait à s'emparer de son trône, lui en fournit l'occasion. Dom Sébastien, embrassant la cause de ce dernier, mit à la voile pour l'Afrique, le 24 juin 1578, en dépit de tous les avertissements. Sa flotte se composait de mille bâtiments de toutes grandeurs, et portait à bord neuf mille Portugais, trois mille Allemands, sept cents Anglais et deux mille trois cents Espagnols. Le débarquement s'effectua sans obstacle, à Alzera, et Muléi-Méhemmed remit son fils comme otage à dom Sébastien. Mais le chérif de Maroc avait rassemblé sous ses drapeaux plus de cent mille hommes, et dès le 3 août 1578 les deux armées se trouvèrent en présence, séparées seulement par une rivière. La disette régnait dans le camp du roi de Portugal. L'ennemi occupait toutes les hauteurs. Muléi-Méhemmed lui-même était d'avis qu'on battît en retraite et qu'on regagnât la côte, attendu qu'en cas d'échec la flotte eût toujours pu offrir à l'armée un refuge assuré. Mais rien ne put faire revenir le roi de sa détermination de livrer bataille. Elle s'engagea le 4 août 1578, et devint tout aussitôt une mêlée générale. Sébastien réussit à briser la première et la seconde ligne de l'armée ennemie, pendant que Muléi-Moloch, en proie à une maladie violente, était obligé de s'éloigner du champ de bataille et expirait dans sa litière, sans que son armée en sût rien. La folle témérité du roi finit par l'entraîner au milieu des rangs de l'ennemi, qui déjà décimait les derrières de son armée. On présume que c'est là que dom Sébastien tomba mortellement frappé; mais aucun des siens n'avait été témoin de sa mort. On ne retrouva pas, ou du moins on ne reconnut pas son cadavre parmi ceux qui jonchaient le champ de bataille. Toute son armée fut massacrée ou faite prisonnière; et Muléi-Méhemmed se noya en fuyant. La fleur de la noblesse portugaise avait péri dans cette expédition, en même temps que les dépenses immenses faites pour l'armement de cette flotte avaient épuisé les ressources du royaume. Comme il n'existait plus d'héritier direct de la couronne, les maisons de Parme et de Bragance élevèrent des prétentions à en hériter, et se trouvèrent en concurrence avec l'Espagne, qui devait nécessairement l'emporter sur des rivaux si peu redoutables.

L'incertitude dont resta entourée la mort du roi dom Sébastien fut cause, lorsque le Portugal eut passé sous les lois du roi d'Espagne Philippe II, qu'il se produisit plusieurs aventuriers prétendant tous être le prince laissé pour mort en Afrique. De tous ces pseudo-Sébastien, celui qui joua le rôle le plus brillant fut un individu qui vingt ans plus tard prit à Venise le titre de roi de Portugal. Il prétendait qu'après être longtemps resté sur le champ de bataille caché parmi les morts et les blessés, il s'était décidé à demeurer en Afrique, lorsqu'il avait appris que le bruit de sa mort était généralement accrédité en Portugal, de peur d'y provoquer des troubles. Il ajoutait qu'après avoir vécu ensuite pendant quelque temps comme ermite en Sicile, il avait fini par prendre la résolution d'aller révéler au pape le secret de son existence; qu'en se rendant à Rome, il avait été dépouillé en route par des brigands, mais que reconnu alors par quelques Portugais que le hasard lui avait fait rencontrer, ceux-ci l'avaient amené avec eux à Venise. Le sénat lui fit donner l'ordre d'avoir à quitter le territoire de la république; mais à quelque temps de là notre homme n'en étant pas moins revenu à Venise, on le mit en prison. Le vif intérêt qu'on prit partout en Europe à cet aventurier détermina le sénat de Venise à le mettre en liberté, en lui interdisant d'ailleurs de nouveau tout séjour dans les possessions de la république. Le prétendu dom Sébastien se rendit alors à Florence; mais là encore on le jeta en prison, et bientôt après même on le livra aux autorités napolitaines. Comme il persistait à se prétendre le roi dom Sébastien, on le condamna aux galères; et jusqu'à la fin de sa vie il fut employé comme les autres galériens aux travaux du port de Naples. Il paraît qu'on aurait cependant fini par l'envoyer en Castille, où il serait mort de sa belle mort.

SÉBASTIONIQUE et SÉBASTOPHONES. *Voyez* AUGUSTALES.

SÉBASTOPOL ou SÉWASTOPOL, ville nouvelle du gouvernement de la Tauride (Russie d'Europe), fondée en 1786 par Catherine II, sur l'emplacement du village tatare d'Achtjar ou Akhtjar, dans une contrée aride et déserte, à l'extrémité sud-ouest de la Crimée, et bâtie en amphithéâtre sur une hauteur. Sa baie, qui du sud-ouest pénètre à plus de 8 kilomètres de profondeur dans l'intérieur des terres, forme l'un des ports les plus vastes et les plus sûrs du monde. Aussi l'a-t-on choisie pour en faire le port militaire et la station de toute la flotte russe de la mer Noire. Sa position et les immenses fortifications qui le protègent du côté de la mer, le firent longtemps regarder comme imprenable. Le port ou la baie a 7 kilomètres de long sur 1 kilomètre 1/2 environ de large, avec une profondeur de 20 à 23 mètres, et un fond excellent pour les ancres; à l'entrée il forme un chenal très-étroit. La baie se divise, dans diverses directions, en cinq baies plus petites, déterminées par des promontoires et formant autant de ports naturels d'une sécurité complète. Les deux premières de ces baies intérieures constituent le port marchand, et sont protégées par les batteries des deux forts *Alexandre* et *Constantin*, armés chacun de 160 bouches à feu. Vient ensuite le port militaire, composé de deux parties : le grand port, pour les vaisseaux de guerre armés, et le petit port, pour les vaisseaux dégréés. L'un et l'autre sont abrités contre toutes les tempêtes possibles par une enceinte immédiate de hauts rochers calcaires, et, comme la ville elle-même, protégés contre toute attaque ennemie par le fort Nicolas, de construction récente, qui, avec ses colossales dimensions et ses 240 bouches à feu, forme une citadelle particulière, ainsi que par de nombreuses batteries de terre et redoutes. Une langue de terre sépare le bassin de la flotte des *Docks*, constructions gigantesques, qui ont coûté des sommes immenses, exécutées d'après les plans et sous la direction de l'ingénieur anglais John Hupton, et alimentées par un bassin de dock dans lequel est amenée, au moyen d'un canal long de dix werstes, à travers une montagne et une vallée étroite, l'eau d'un petit ruisseau appelé *Tschernaja Ratschka* (ruisseau noir), qui se jette dans la baie de Sébastopol. Cette alimentation a encore lieu au moyen d'un réservoir où l'eau est élevée par une machine à vapeur. A l'est des docks, au delà d'une autre langue de terre et du fort Saint-Paul, se trouve un quatrième petit port, qui sert pour armer les bâtiments de guerre légers. Quant à la ville même, elle est très-régulièrement bâtie; mais à l'exception des grandes rues et du magnifique escalier qui borde le quai, elle ne contient qu'une foule de petites places et de ruelles sans importance; de même que, sauf les casernes et les autres édifices appartenant à la couronne, on n'y trouve que des maisons de construction très-mesquine. Au moment où éclata la guerre d'Orient, on y comptait, y compris le nombreux personnel de la flotte et de la garnison, environ 45,000 âmes. Cette ville est le siége d'une amirauté. On y trouve des bâtiments de l'amirauté construits dans les plus vastes proportions, un arsenal maritime, un établissement de quarantaine, deux phares, d'immenses magasins, des casernes, des hôpitaux et autres édifices de la couronne, à l'usage des officiers supérieurs et des soldats de marine; une belle cathédrale grecque, plusieurs autres églises, une bibliothèque montée avec le plus grand luxe, etc. Les quais sont magnifiques; ils n'ont pas moins de quatre kilomètres de développement; leur base, qui plonge dans l'eau, est en pierre de taille calcaire, la partie supérieure en porphyre, les parapets, piliers, etc., en granit. Quoique par elle-même Sébastopol n'ait pas d'antiquités à montrer, elle est cependant située au milieu d'intéressantes ruines historiques. Les carrières voisines d'*Inkermann* fournissent en abondance des matériaux pour les constructions qu'on peut avoir à élever à Sébastopol, une excellente pierre calcaire, qui, composée surtout d'animaux marins pétrifiés, et d'abord molle comme de la craie, devient d'une dureté extraordinaire quand elle a été exposée à l'air. La vallée d'*Inkermann*, ancien château fort génois, aujourd'hui bourg, est désolée, mais couverte de débris remarquables de l'ancienne ville, dont les matériaux avaient été taillés dans le roc vif. Dans le voisinage on trouve *Kosloff* ou *Jeffpatorija*, l'*Eupatoria* des anciens, et au fond d'une baie sûre *Balaklava*, sur l'emplacement de l'ancien port grec *Symbolôn*, au moyen âge florissante ville de commerce des Génois, appelée *Cembalo*, habitée aujourd'hui pour la plus grande partie par des Grecs, qui s'occupent de la pêche, de la culture de la vigne et des melons, et composent un bataillon particulier, chargé jusque dans ces derniers temps de la surveillance et de la garde de tout le littoral du sud-ouest. La baie de Sébastopol était connue des anciens, qui lui avaient donné le nom de *Ktenus*, c'est-à-dire port qui s'étend en longueur. Le promontoire qui sépare la baie de Sébastopol de celle de Balaklava est le *Chersonesos Herakleoticos*, avec la très-importante ville de commerce *Chersonesos Heraklea*, fondée au cinquième siècle av. J.-C. par des colons venus d'Héracléa sur le Pont, qui avait plus de six kilomètres de circuit, une citadelle et un temple de Diane. A l'époque des empereurs romains elle avait encore conservé son indépendance; elle dominait la Tauride méridionale, et elle devint ensuite la capitale d'une province byzantine et le siége d'un archevêché. Dès l'an 988 elle fut temporairement conquise par les Russes aux ordres de Wladimir le Grand, qui reçut ici le baptême, à *Korsoum*. Plus tard elle fut éclipsée par la *Kaffa* des Génois. En 1363 elle fut dévastée par Olgerd de Lithuanie, puis complétement détruite au quatorzième et au quinzième siècle par les Turcs. Lors de la conquête de la Crimée par les Turcs, on y voyait encore d'importantes ruines, qui aujourd'hui ont à peu près complétement disparu. L'extrémité de ce promontoire, appelée maintenant cap *Fanari*, était le promontoire *Parthenium*, où les Grecs plaçaient la Diane de Tauride et Iphigénie. Consultez Polsberff, *De Rebus Chersonesitarum et Callatianorum* (Berlin, 1838).

SÉBASTOPOL (Siége de). Encore une glorieuse page de plus à ajouter à notre histoire militaire !

L'éternelle *question d'Orient*, qui pesait sur l'Europe depuis plus d'un quart de siècle comme une menace constante à sa tranquillité et à la stabilité de son assiette politique, semble avoir été provisoirement résolue dans l'intérêt du *statu quo* par le résultat de la querelle entre les grandes puissances de l'Ouest et la Russie, dont l'affaire des lieux saints fut le prétexte, en 1853. La prise de Sébastopol et la destruction de l'immense matériel de guerre que les Russes y avaient réuni ont évidemment retardé pour bien longtemps la réalisation des projets que, depuis le règne de Pierre le Grand, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a jamais cessé d'entretenir relativement à la Turquie; projets conçus avec beaucoup d'habileté, poursuivis avec la constance qu'un gouvernement fort et intelligent apporte toujours dans l'exécution d'une pensée juste et féconde, et dont la réalisation n'a échoué cette fois que parce que l'on s'est trompé sur le moment. Qui oserait dire en effet que si la Russie avait su attendre une couple d'années de plus seulement, et si par exemple elle n'avait songé à en finir avec cet empire musulman, la honte de l'Europe civilisée, que lorsque l'Angleterre aurait eu (1857) l'insurrection des Indes sur les bras, et que lorsqu'elle eût été en mesure d'offrir à la France ce remaniement complet de la carte de l'Europe, qui est une des inévitables nécessités de l'époque, lui adjuger l'Égypte et lui rendre ses frontières naturelles pour prix de son concours, la question d'Orient n'eût pas reçu dès à présent et définitivement une tout autre solution? Mais sans nous jeter à ce propos fort inutilement dans le champ si vaste des conjectures, bornons-nous à indiquer les faits principaux qui précédèrent un siége, qui à lui seul fut toute une guerre, dont nous ne pouvons avoir la prétention de raconter ici en détail les phases diverses, et qui a eu tout au moins pour résultat incontesté et incontestable de rendre enfin à la France parmi les grandes puissances de l'Europe le rang et le prestige qu'elle avait perdus depuis 1814.

C'est au mois de mai 1853, peu de temps après le départ du prince Menschikoff de Constantinople, que les flottes combinées de la France et de l'Angleterre vinrent prendre à l'entrée des Dardanelles, dans la baie de Bésika, une position d'observation et de surveillance qui était une réponse indirecte aux menaces adressées par la Russie à la Porte. Le cabinet de Saint-Pétersbourg n'en tint aucun compte. Au contraire, une nombreuse armée russe envahit les principautés de Moldavie et de Valachie; et peu de temps après une partie de la flotte de Sébastopol attaquait dans la rade Sinope, sur la côte asiatique de la mer Noire, une escadre turque qui transportait des troupes à Trébizonde, en coulait bas les quatre cinquièmes et réduisait en cendres une grande partie de la ville. Cette agression sauvage, avant toute déclaration de guerre, souleva en Europe un cri de réprobation unanime contre la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, et acheva de dessiller les yeux des hommes d'État qui jusque alors avaient cru à la sincérité de ses déclarations. Les deux flottes reçurent en conséquence l'ordre de franchir les Dardanelles et d'aller mouiller devant Constantinople. Mais maintenant la France et l'Angleterre ne pouvaient plus espérer qu'une simple démonstration de leurs flottes suffirait pour imposer à la Russie. C'est seulement par l'envoi d'une armée que la Porte pouvait être protégée contre les forces, évidemment supérieures, de cette puissance. Plusieurs mois se passèrent en négociations et en préparatifs, délai mis à profit par les Russes pour compléter l'occupation des Principautés. Mais vers la fin d'août 1854 tout se trouva prêt, tant en France qu'en Angleterre, pour pouvoir agir enfin avec vigueur; et le 10 mai suivant une armée anglo-française, à l'origine forte seulement de 40,000 hommes, débarquait à Gallipoli, point d'où il lui était facile en quelques jours de marche de se porter à Andrinople pour couvrir Constantinople, si Paskjéwitsch se décidait, comme Diébitsch en 1829, à faire franchir le Balkan à son armée. Tous les jours des engagements meurtriers avaient lieu sur les bords du Danube entre les troupes turques et les troupes russes, qui vinrent mettre le siége devant Silistria (juin 1854). L'immense matériel dont elles disposaient et leurs efforts acharnés annonçaient la ferme détermination de s'en emparer à tout prix, pour avoir ainsi une tête de pont sur le territoire turc. Le maréchal Saint-Arnaud fit prévaloir son idée de transporter l'armée alliée de Gallipoli sur le théâtre même de la guerre, à Varna, d'où, si l'armée russe franchissait définitivement le Balkan et se décidait à marcher sur Constantinople, on pourrait la prendre à revers. Les moments étaient précieux, car Omer-Pacha, général en chef de l'armée turque concentrée dans le camp retranché de Schoumla, ne se sentant pas assez fort pour aller attaquer l'armée assiégeante, retranchée elle-même devant Silistria, désespérait déjà du salut de cette place; et il n'y avait pas de temps à perdre pour que l'armée alliée, grossie par l'armée turque, allât offrir la bataille aux Russes. Mais soit qu'il ne se sentît pas en mesure de résister aux forces combinées des trois puissances, soit qu'il obéît aux ordres de son gouvernement, désireux de donner à ce prix au gouvernement autrichien une preuve de la sincérité de ses déclarations, Paskjéwitsch se décidait tout à coup à lever le siége de Silistria au moment même où l'armée alliée débarquait à Varna (25 juin). Comme on était instruit que des négociations se suivaient pour l'évacuation des Principautés entre la Russie et l'Autriche, qui mettait à ce prix sa neutralité, il n'y avait plus lieu de songer à entrer en Valachie et à y suivre les Russes. Le choléra se déclara bientôt dans l'armée réunie à Varna, et y exerça de grands ravages. Pour donner de l'occupation à leurs troupes, et en même temps tromper les Russes sur leurs véritables intentions, les alliés résolurent de tenter dans la Dobroudscha une expédition aux ordres du général Canrobert; expédition qui d'ailleurs ne fut qu'un désastre, et qui donna lieu à de graves récriminations entre les chefs. Mais la Crimée était en réalité le point qu'on avait en vue; c'est là qu'on voulait transporter le véritable théâtre des opérations; c'est la flotte de Sébastopol qu'on voulait anéantir, comme quinze mois auparavant elle avait elle-même anéanti une escadre turque dans les eaux de Sinope; c'est cette menace incessante contre Constantinople qu'il fallait détruire. Les préparatifs de cette opération nouvelle furent poussés avec une énergie extraordinaire, et terminés avec une rapidité que peuvent seuls expliquer les immenses moyens d'exécution dont disposaient les deux plus grandes puissances maritimes de l'Europe. Le 14 septembre l'armée anglo-française, présentant un effectif d'environ 120,000 hommes, débarquait sans obstacles sur la plage d'Eupatoria, et six jours après elle se rencontrait avec l'armée russe dans les plaines de l'Alma. On trouvera à l'article INKERMANN le détail de cette journée, si glorieuse pour les armées alliées, mais postérieure à l'époque où paraissaient les premiers volumes de ce livre, que nous ne pouvions donc enregistrer à son ordre alphabétique, et qui était l'heureux présage du succès définitif de l'entreprise. A ce même article INKERMANN l'un de nos collaborateurs a raconté le débarquement de l'armée alliée, l'investissement de Sébastopol et le résultat de la revanche que l'armée russe, encouragée par la présence des grands-ducs, comptait prendre, le 5 novembre 1854, de la défaite de l'Alma. Revenir ici là-dessus serait faire double emploi.

On pense généralement aujourd'hui que si, après sa victoire de l'Alma, l'armée alliée avait marché droit sur Sébastopol, alors défendue par un simple mur d'enceinte dont les angles saillants n'étaient protégés que par des bastions d'un faible profil, il lui eût suffi d'un vigoureux coup de main pour s'en rendre maîtresse. C'était l'avis de lord Raglan, commandant en chef de l'armée anglaise; mais le maréchal Saint-Arnaud ne le partagea pas, et il ne manque pas de juges très-compétents qui aujourd'hui encore lui donnent raison. Un fait certain, pourtant, c'est qu'à ce moment la garnison était encore peu nombreuse et composée en grande partie de marins, dont on n'avait pu disposer qu'en coulant bas leurs vaisseaux à l'entrée de la baie pour en

intercepter le passage à la flotte combinée, et qui se trouvaient tout à coup employés à un service dont il leur fallait nécessairement faire un apprentissage plus ou moins long. Mais les alliés, mal renseignés en partant de Varna sur le véritable état des choses, durent en arrivant installer d'abord leur camp, ouvrir la tranchée, construire des batteries. Il leur fallut ensuite charrier à grand'peine leur matériel de siége depuis le lieu du débarquement jusqu'aux tranchées et le mettre en batterie. Ce dur travail exigea quinze jours; et ce répit, qui ne fut rien moins que de l'inaction, les Russes surent l'utiliser pour élever avec une rapidité qui tient du prodige de nouveaux retranchements sur toutes les parties faibles de leur ligne de défense. Dans ces travaux gigantesques ils furent dirigés par un officier du premier mérite, jusque alors complétement inconnu, et dont le nom appartient désormais à l'histoire, Tottleben. En même temps les différents corps russes disséminés dans la péninsule eurent le temps de se concentrer autour de la place menacée, dont la garnison, quand les opérations du siége commencèrent, se trouva ainsi appuyée par une armée au moins aussi forte que l'armée assiégeante. C'est le 9 octobre seulement, c'est-à-dire un mois après le débarquement des alliés en Crimée, que la tranchée avait été ouverte; et tout de suite on avait compris que Sébastopol exigerait un siége en règle, accompagné nécessairement d'opérations stratégiques plus ou moins compliquées, puisque ce n'était plus une simple garnison ordinaire qu'on avait en face, mais qu'il s'agissait de combattre et de vaincre une armée tout entière, appuyée sur des positions formidables, avant de la refouler dans la place. On a vu que la bataille d'Inkermann avait été la suite des efforts faits par les Russes pour contraindre les alliés à abandonner leurs positions. L'hiver vint bientôt ralentir de part et d'autre les opérations; mais c'était déjà un grand point pour les assiégeants que d'avoir réussi à garder des positions grâce auxquelles ils continuaient, en dépit d'obstacles dont les rigueurs de la saison n'étaient pas les moindres, à se rapprocher, lentement il est vrai, mais chaque jour davantage, du corps de la place; prenant souvent d'assaut plusieurs fois de suite un même point, parce que les Russes réussissaient dans leurs sorties à détruire leurs approches, et lançant jour et nuit des bombes contre la ville assiégée.

Le vainqueur de l'Alma, on se le rappelle aussi sans doute, n'avait pu poursuivre son œuvre; miné par la maladie, il avait dû remettre le commandement de l'armée au général Canrobert, et s'en était allé mourir dans la traversée de Balaklava à Constantinople, où il avait espéré guérir à l'aide de quelque repos.

Cinq mois s'écoulèrent pendant lesquels les yeux de toute l'Europe furent constamment fixés sur les deux armées en présence, à la valeur héroïque desquelles chacun rendait un juste hommage. Au mois de mars 1855, quand le moment fut venu de reprendre les opérations actives avec un redoublement de vigueur, le général Canrobert, avec une modestie et un désintéressement patriotique qu'on ne saurait trop admirer, pria son gouvernement de lui donner un successeur et de lui accorder comme faveur spéciale la permission de continuer à servir son pays au second rang. Le général Pélissier fut alors appelé à le remplacer. Dès le 28 mars l'armée assiégeante, alors forte de 150,000 hommes, tentait contre la place un bombardement qui dura huit jours et huit nuits consécutifs, pendant lesquels 350 bouches à feu tonnèrent sans discontinuer contre Sébastopol, et qui fut suivi d'une infructueuse tentative d'assaut. Mais l'heure fatale n'avait pas encore sonné, et si les efforts tentés par les assiégeants étaient prodigieux, il faut reconnaître aussi que l'armée russe déployait dans la défense de la place une vigueur et une énergie dont les annales de la guerre n'avaient peut-être pas encore offert l'exemple.

Toutefois, la constance et la résolution des assiégeants eurent enfin leur récompense. Le 8 septembre 1855, à midi, à la suite d'un vigoureux assaut, à l'énergie duquel rien ne put résister, la tour Malakoff tombait entre leurs mains; et le lendemain le général Gortschakoff, après avoir brûlé ou coulé bas ce qui lui restait encore de bâtiments à vapeur, après avoir ruiné et fait sauter par la mine presque tous ses ouvrages, se voyait obligé d'abandonner aux vainqueurs la partie méridionale de la ville, c'est-à-dire Sébastopol proprement dit, pour se retirer dans la partie septentrionale, dont la baie la sépare. L'œuvre de destruction qu'on avait eue en vue en entreprenant l'expédition de Crimée était enfin accomplie, à la suite d'un siége qui avait duré onze mois et demi, et auquel on n'a rien à comparer dans l'histoire moderne. La fameuse flotte de Sébastopol, forte de 108 voiles et armée de plus de 2,200 bouches à feu, c'étaient les Russes eux-mêmes qui au début du siége avaient dû la brûler ou la couler bas à l'entrée de la baie; ces chantiers de construction, ces arsenaux, ces magasins, etc., dont la création avait tant coûté à la Russie, n'existaient plus; et l'armée assiégeante, dans le monceau de ruines qu'on lui abandonnait, trouvait encore un énorme matériel et d'immenses approvisionnements que les assiégés n'avaient pas eu le temps d'anéantir.

La mort de l'empereur Nicolas, survenue six mois auparavant, rendait plus facile la réconciliation de la Russie avec l'Europe occidentale; la chute de Sébastopol la hâta, car de part et d'autre on sentait la nécessité de ne pas éterniser une querelle qui avait déjà coûté à la France, en dix-huit mois de temps, plus de 80,000 hommes, tués encore plus par la maladie que par le feu de l'ennemi, et environ deux milliards; somme équivalant à tout ce qu'elle avait dépensé pendant les vingt années de guerre de la révolution et du premier empire contre l'Europe coalisée. La paix de Paris, en neutralisant la mer Noire, en décidant que la Russie ne pourra plus y entretenir que le nombre de bâtiments de guerre strictement nécessaire pour faire la police de ses côtes, semble donc avoir garanti pour longtemps le *statu quo* en Orient.

SEBKHA, nom qui s'applique en Afrique à des lacs formés au milieu de montagnes sans issue par les eaux qui viennent s'y réunir. Ces eaux sont en général chargées d'une grande quantité de sel, dont le sol qui les environne est imprégné. En s'évaporant pendant les chaleurs de l'été, elles diminuent beaucoup, et finissent quelquefois par disparaître complétement. Dans la sebkha d'Oran, le sel n'existant qu'en petite quantité, il ne reste après l'évaporation que quelques légers sédiments salins, qui deviennent, ainsi qu'un sable fin, le jouet des vents. Au contraire, le sol est tellement saturé de sel dans les lagunes d'Arzew, que les eaux venant à s'évaporer, on en extrait cette substance à coups de pioche et dans un état assez pur. L. LOUVET.

SEBONDE (RAYMOND), philosophe du quinzième siècle, qui doit quelque célébrité à l'attention que lui accorda un des écrivains les plus éminents dont s'honore la littérature française. Né à Barcelonne, mort, en 1432, à Toulouse, où il professait la médecine, la théologie et la scolastique, ce docteur composa un gros volume latin, dans lequel il se proposait la tâche délicate d'expliquer par les lumières de la seule raison les mystères du christianisme. L'immortel auteur des *Essais*, Michel de Montaigne, ne dédaigna point de faire passer dans notre langue l'œuvre du théologien espagnol; sa traduction fut réimprimée sept ou huit fois dans un intervalle de soixante-dix années, de 1570 à 1640. Elle souleva de vives critiques; Montaigne y répondit dans le chapitre le plus long et le plus important des *Essais*, dans celui qu'il intitula : *Apologie de Raymond Sebonde;* il y manifeste d'une façon remarquable ses doctrines sceptiques. Une femme assise sur le trône, Mme Éléonore de France, s'occupa de son côté de traduire également la *Théologie naturelle* de Sebonde. Il est permis de douter qu'il y ait maintenant dans l'Europe entière une princesse assez versée dans la connaissance du latin pour accomplir un pareil travail et assez dévouée aux études sérieuses pour avoir le courage de l'entreprendre. Sebonde fut en outre l'objet des travaux de quelques autres traducteurs obcurs; des éditions multipliées de son texte original démontrent à quel point il s'empara sérieusement de l'attention publique. Les historiens modernes

de la philosophie ont porté sur lui des jugements favorables. Ce docteur fut en effet une des fortes têtes de son époque; mais c'est à l'auteur des *Essais* qu'il est redevable de la renommée qu'il a acquise dans le monde littéraire.

SÉBULON, fils de Jacob et de Lia, dont le nom devint celui de la nombreuse tribu d'Israel qui habitait la partie nord-est de la Palestine, qui se livrait au commerce maritime et qui vivait mêlée avec les habitants de Canaan et les Phéniciens, sur le territoire desquels existait aussi une ville du nom de *Sébulon*.

SÉCANTE (du latin *secans*, participe présent du verbe *secare*, couper). En géométrie, ce nom, qui convient à toute ligne qui en rencontre une autre, s'applique plus particulièrement à une droite qui coupe un cercle. Si d'un même point pris hors d'un cercle, on mène à celui-ci une tangente et une sécante, la tangente est moyenne proportionnelle entre la sécante et sa partie extérieure.

En trigonométrie, la *sécante* d'un arc est la droite menée du centre à l'une des extrémités de cet arc et terminée à la tangente à l'autre extrémité de l'arc, ou plutôt le rapport de cette droite au rayon. La sécante est l'inverse du cosinus.

La *cosécante* d'un arc est la sécante de son complément. La cosécante est l'inverse du sinus. E. MERLIEUX.

SECEDERS, secte dissidente de l'Église d'Écosse. Plusieurs ministres presbytériens, mécontents du patronage et de la suprématie exercée par l'Église dominante, s'en séparèrent formellement en 1733 pour former, sous le nom de *presbytère uni*, une secte particulière, dans laquelle ne tardèrent pas à venir se fondre diverses autres sectes, et qui acquit ainsi une certaine importance. En ce qui touche leurs doctrines, les *seceders* sont restés d'accord avec l'Église presbytérienne; ils n'en diffèrent que par leur constitution, essentiellement démocratique. Tous les membres de la communauté concourent à l'élection des prêtres, qui ne sont soumis à aucune hiérarchie et qui se gouvernent eux-mêmes au moyen de leurs synodes. En 1744, à l'occasion du serment civil à prêter devant les membres de l'Église dominante, les *seceders* se divisèrent en *burghers*, reconnaissant pour chef spirituel Erskine (mort en 1755) et ayant consenti à prêter ce serment, et en une minorité qualifiée d'*anti-burghers*, groupée autour d'un nommé Gibb (mort en 1788), et qui se refusa à la formalité qu'on exigeait d'elle. Toutefois, les dissidents consentirent plus tard à prêter un serment de fidélité et d'obéissance en matières purement civiles. En 1820 il s'opéra, sous le nom de *synode uni de l'Église séparée*, une fusion des deux partis.

SÉCESPITE (*Archéologie*), en latin *secespita*, espèce de couperet dont on se servait chez les anciens dans les sacrifices.

SÈCHE ou **SEICHE** (en latin *sepia*), genre de mollusques céphalopodes, dont le corps peut se diviser en deux parties, l'une antérieure et l'autre postérieure. La partie antérieure, que l'on nomme aussi la tête, et que Blainville appelle *céphalothorax*, est séparée du corps ou de la partie postérieure par un col court, libre dans toute sa circonférence; elle est surmontée tout à fait antérieurement par huit appendices de médiocre longueur, que l'on nomme *bras* ou *pieds*, lesquels sont charnus, musculeux, très-forts et disposés symétriquement autour d'un point central occupé par l'ouverture buccale. Ces quatre paires de bras ne sont pas d'égale force: la paire inférieure est la plus grosse, les autres vont en diminuant. Lorsqu'ils sont contractés, ces bras sont à peine aussi longs que la tête; leur forme est celle d'un cylindre un peu aplati. Ils sont couverts à leur face interne de ventouses très-petites, irrégulièrement disposées en fleur de muguet et garnies par un rebord corné. Entre les racines des premières et secondes paires d'appendices, il existe deux ouvertures assez profondes, d'où partent deux autres bras, beaucoup plus longs, auxquels on a donné à tort le nom de *trompes*, car ils sont entièrement pleins, contractiles, et formés par un long pédicule garni aussi de suçoirs. La tête est assez fortement aplatie; elle présente sur les côtés deux gros yeux. Le corps est ordinairement ovale, allongé. Sur les côtés, et dans toute la longueur, à l'endroit où les faces dorsales et ventrales se réunissent, est un angle aigu où se voit un appendice cutané aplati, qui fait l'office de nageoire. La peau des sèches est mince, muqueuse; elle est généralement plus foncée sur le dos que sur le ventre, et présente le singulier phenomène d'avoir des aréoles remplies d'un liquide coloré, qui paraît et disparaît régulièrement, comme si son mouvement dépendait de celui du cœur. Sur le dos, la peau de ces animaux forme un vaste sac, sans ouverture extérieure, qui contient une plaque osseuse, que l'on nomme vulgairement *os de sèche*, et que de Blainville appelle *sépiostaire*. Cet os, ovale et allongé, est placé dans le dos de l'animal, et se termine postérieurement par une partie plus solide, ordinairement calcaire, en forme d'épine ou d'apophyse droite ou courbée.

Comme presque tous les céphalopodes, les sèches ont la faculté de répandre au moment du danger une liqueur noire pour troubler l'eau. Cette liqueur est sécrétée par un organe celluleux en dedans. Cette bourse au noir se termine par un canal excréteur, qui s'ouvre dans l'entonnoir à côté de l'anus. Les sexes sont parfaitement distincts dans les sèches, mais on n'est pas d'accord sur le mode de reproduction de ces animaux.

Les sèches sont des animaux carnassiers; elles se nourrissent de poissons et de crustacés. Elles ne vivent ni en troupes ni en société. On les prend quelquefois en attachant une femelle à une corde qu'on laisse tomber à la mer; le mâle accourt, se prend fortement à la femelle par ses ventouses, et le pêcheur ramène le mâle avec la femelle.

Dans certains pays on mange la chair des sèches, qui n'est cependant pas délicate. Les imprimeurs font usage des os de sèche pour nettoyer le papier; on en met dans les cages de petits oiseaux pour qu'ils puissent user l'extrémité de leur bec; réduits en poussière ils entrent dans la composition des *poudres*, dites *de corail*, qui servent à nettoyer les dents. La sèche est surtout un objet de recherche pour son encre, que l'on nomme *sépia*, et qui est d'un grand usage dans le dessin.

On trouve des sèches dans toutes les mers, mais à quelque distance des côtes. La *sèche officinale*, qui est la plus commune, se trouve dans la Méditerranée, l'Océan et la Manche. Elle est caractérisée par un corps ovale, large, déprimé, bariolé en dessus de lignes onduleuses blanches, sur un fond grisâtre ou plombé, tacheté de petits points pourprés.

SÉCHELLES (HÉRAULT DE). *Voyez* HÉRAULT DE SÉCHELLES.

SÉCHELLES (Iles). *Voyez* SEYCHELLES.

SÈCHE-TERRINE. *Voyez* ENGOULEVENT.

SÉCHOIRS. *Voyez* ÉTUVE.

SECOND (JEAN). *Voyez* JEAN SECOND.

SECONDE (*Géométrie* et *Astronomie*), soixantième partie d'un degré ou d'une minute, soit dans la division des cercles, soit dans la mesure du temps. Un degré ou une heure sont divisés chacun en soixante minutes, qu'on désigne par ce signe '; une minute est divisée en soixante secondes, qu'on marque ainsi "; une seconde est divisée en soixante tierces, qu'on marque ainsi ‴ (*voyez* DEGRÉ). *Une seconde* de temps dans le mouvement diurne de la terre équivaut à *quinze secondes* de degré, c'est-à-dire que la terre par son mouvement diurne parcourt quinze secondes de *degré* dans une seconde de *temps*; d'où l'on voit qu'une erreur d'*une seconde de temps* dans l'observation de quelque phénomène céleste, par exemple d'une éclipse, doit en produire une de *quinze secondes de degré* dans l'estimation de la position du lieu de la terre où l'on est.

SECONDE (*Musique*). *Voyez* INTERVALLE.

SECONDINES. *Voyez* DENTÉRIES.

SECOURS À DOMICILE. C'est sous cette dénomination qu'en 1853 l'administration des hôpitaux de Paris a créé et organisé un service de *traitement à domicile* pour

les malades pauvres de la grande ville. Jusque alors, lorsqu'un indigent tombait malade, il n'avait guère d'autre ressource que de se faire porter dans un hôpital; encore n'était-il pas toujours sûr d'y trouver place, en raison de l'affluence des malades étrangers à la ville de Paris, qui, grâce à la facilité des communications, viennent chaque jour de tous les points de la France, et même de l'étranger, amenés par les chemins de fer, occuper dans les hôpitaux de Paris les lits destinés aux pauvres de la ville. Pour obvier à cet état de choses, le nombre des médecins attachés aux bureaux de bienfaisance a été porté à 169, en proportion de la population indigente des divers arrondissements. Un local est affecté dans chaque quartier, pour que les malades puissent y venir consulter les médecins, qui visitent ceux qui ne peuvent se rendre à la consultation. Une commission, qui se réunit toutes les semaines, statue sur les secours qui doivent être accordés tant en médicaments qu'en aliments, en linge ou autres effets, et même en argent, s'il y a lieu. Pour les malades non inscrits au contrôle des pauvres, c'est-à-dire pour les ouvriers nécessiteux, pour les personnes chargées de famille, en un mot pour tous les individus notoirement dépourvus de ressources, le *traitement à domicile* commence soit sur leur demande, soit sur la réquisition du maire ou de l'un des administrateurs du bureau de bienfaisance. Ainsi le père ou la mère de famille malade n'est plus forcée aujourd'hui, pour se faire traiter, de quitter le foyer domestique et souvent de laisser à l'abandon ses enfants en bas âge ou de jeunes filles exposées aux dangereuses suggestions de la misère.

SECOURS MUTUELS (Sociétés de), institutions d'origine toute récente et qui tendent à alléger des souffrances, à diminuer des misères trop réelles, bien qu'elles ne se produisent pas au grand jour. L'organisation en a été régularisée par un décret du 26 mars 1852. Les premières associations de ce genre remontent d'ailleurs à une époque de beaucoup antérieure, et la pensée première, la création, en sont dues, hâtons-nous de le dire, à M. le baron Taylor : ce sont les quatre associations des artistes dramatiques (fondée en 1840), des musiciens (fondée en 1843), des artistes du dessin (fondée en 1844) et des inventeurs et artistes industriels, (fondée en 1849). Les ressources de ces quatre sociétés consistent dans une cotisation mensuelle de 50 centimes que s'imposent leurs membres, dans les dons et legs particuliers, dans les recettes de tous genres qu'elles peuvent réaliser, enfin dans l'excédant des intérêts des capitaux sur les dépenses annuelles. Toutes ces recettes sont converties en rentes sur l'État; les intérêts ou arrérages de ces fonds sont seuls affectés aux secours et aux pensions. Depuis qu'elles existent, ces quatre associations ont fait plus de deux millions de recettes, et payé plus de 500,000 fr. de secours ou de pensions. Elles possèdent en ce moment plus de 60,000 fr. de rente. Dans ce chiffre la première figure à elle seule pour 27,000 fr. de rente. Elle compte environ 2,500 sociétaires, secourt un très-grand nombre d'artistes, et sert 90 pensions de 120 fr. à 300 fr. à des vieillards, à des veuves, à des orphelins. La seconde est plus nombreuse et moins riche; elle compte près de 5,000 sociétaires, et n'a que 15,000 fr. de rente; toutes les pensions qu'elle accorde sont de 300 fr. Aujourd'hui le nombre des sociétés de secours mutuels existant dans l'étendue du territoire dépasse 3,000. En 1854 elles avaient fait une recette de 4,312,444 fr. 12 c., et dépensé 3,732,452 fr. 31 c., à savoir : 1,495,434 fr. 82 c. en indemnités pécuniaires aux malades, 782,767 fr. en visites de médecins et en médicaments, 419,553 fr. en pensions accordées à des vieillards, 110,944 fr. 22 c. en secours aux veuves et aux orphelins, 124,751 fr. 50 c. en frais funéraires. L'excédant des recettes sur les dépenses avait été de 1,219,552 fr. 90 c. Au 1er janvier 1854 les diverses sociétés de secours mutuels existant en France possédaient 12,089,561 fr. La ville de Paris a dans tous ses arrondissements des sociétés municipales de secours mutuels; le nombre en est aujourd'hui de vingt-huit.

Les statuts des diverses sociétés de secours mutuels existant en France révèlent de profondes différences dans leur mode d'organisation et dans leurs conditions d'existence. Le plus grand nombre assurent à leurs membres, en échange d'une cotisation en argent, les soins du médecin, les médicaments et une indemnité pendant la maladie; mais le taux de la cotisation et le montant de l'indemnité varient suivant le prix des denrées et la valeur des salaires dans chaque localité. Quelques associations, ne voulant ou ne pouvant exiger qu'une très-faible cotisation, ne promettent que l'indemnité sans le médecin et les médicaments; d'autres, les secours médicaux sans l'indemnité. Dans plusieurs départements (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, etc.), les secours consistent dans la culture et la récolte des terres du sociétaire malade par les soins de ses coassociés. Presque toutes les nouvelles sociétés, sortant du principe injuste et égoïste qui dans beaucoup de localités excluait autrefois les femmes des associations de secours mutuels, les admettent avec une cotisation et une indemnité moins forte que celles des hommes et fixées d'après la différence des salaires. Plusieurs sociétés ont une double caisse : l'une pour faire soigner et indemniser les malades, l'autre pour prêter aux valides de quoi acheter des outils ou pourvoir à une dépense imprévue; et l'état de la caisse constate que ces prêts sans intérêt ont presque toujours été fidèlement rendus. L'étendue des circonscriptions a dû se modifier aussi d'après les habitudes, les facilités, les ressources des localités. A Paris, les sociétés se sont organisées par quartier ou par arrondissement, suivant qu'elles rencontraient plus ou moins d'ateliers ou une plus grande concurrence de la part d'associations libres, comme il en existait déjà depuis longtemps dans de grands établissements industriels, par exemple depuis plus de trente ans dans les ateliers de MM. Firmin Didot. Dans les départements, une société embrasse ordinairement une commune; quelquefois elle s'étend, par exception, à un canton tout entier, tandis que dans certains pays manufacturiers elle a pu se concentrer dans une seule usine.

En Angleterre, où elles ont aussi pris de larges développements, les associations de secours mutuels sont désignées sous le nom de *friendly societies*, c'est-à-dire *sociétés d'amis*.

SECOURS PUBLICS. *Voyez* ASSISTANCE PUBLIQUE, BIENFAISANCE (Bureau de), BIENFAISANCE PUBLIQUE, HÔPITAUX, ASPHYXIÉS, NOYÉS, POLICE, INCENDIE, etc.

SECOUSSE (DENIS-FRANÇOIS), né à Paris, le 8 janvier 1691, fut l'un des premiers disciples de Rollin, et prit sous cet habile maître l'heureuse et salutaire habitude d'un travail opiniâtre. Reçu avocat en 1710, il s'occupait de droit par devoir et d'histoire par goût. La première cause qu'il plaida offrait bien de l'intérêt : il s'agissait de décider si un avocat doit exiger des honoraires. Le débutant soutint la négative avec un sentiment de dignité qui ne lui fit pas gagner sa cause, mais qui lui valut l'estime publique, et le suffrage même des juges qui le condamnèrent. Nonobstant ce succès et d'autres encore, Secousse abandonna le barreau quand la mort de son père lui permit de se livrer exclusivement à sa passion pour l'histoire. Dès lors les dépôts d'archives et les bibliothèques furent son séjour de prédilection. A force de compulser, déchiffrer, transcrire, il parvint à se faire un cabinet historique plus riche que nul dépôt particulier de cette époque; et, ce qui est plus rare, a dit l'un de ses panégyristes, c'est que son esprit possédait tout ce que renfermait son cabinet. Il était de l'Académie des Inscriptions depuis cinq ans, lorsque le chancelier d'Aguesseau, en 1728, jeta les yeux sur lui pour remplacer de Laurière dans l'utile et grande compilation des *Ordonnances du royaume* : c'est à lui que sont dus les tomes II à IX de ce beau recueil. En 1742 il publia les *Mémoires de Condé, ou recueil pour servir à l'histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable dans ce royaume sous les regnes de François II et de Charles IX*, 5 vol. in-4°, ouvrage auquel Lenglet-Dufresnoy ajouta un supplément. Chargé, en 1746, de dresser, avec Foncemagne et La Curne de Sainte-Palaye, une table chro-

nologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de France, il s'occupa avec un grand zèle de ce travail, dont il ne lui fut pas donné de voir la publication. On a aussi de lui des *Mémoires sur Charles le Mauvais*, roi de Navarre, qui furent imprimés à Paris, en 1758 (2 vol. in-4°). Dans les deux dernières années de sa vie, il avait perdu la vue. Il mourut le 15 mars 1754. LE GLAY.

SECRET (du latin *secretum*, fait de *secernere*, mettre à part). On appelle ainsi toute chose dont on donne ou dont on reçoit confidence, à la condition de ne la communiquer à qui que ce soit, ni directement ni indirectement. Les Romains avaient fait du secret une divinité sous le nom de *Tacita*, et les pythagoriciens une vertu. A nos yeux, c'est un des devoirs qui incombent à l'honnête homme. Si l'on ne doit pas dire imprudemment son secret, on doit bien moins encore révéler celui d'autrui, car c'est une faute inexcusable quand ce n'est pas une perfidie. Ce n'est pas tout, il faut se méfier de soi-même dans la vie : on peut surprendre nos *secrets* dans des moments de faiblesse ou dans la chaleur de la haine, ou encore dans l'emportement du plaisir. On confie son *secret* dans l'amitié, mais il échappe dans l'amour; les hommes sont curieux et adroits : ils vous feront mille questions captieuses auxquelles vous aurez de la peine à échapper autrement que par un détour, ou par un silence obstiné; et ce silence même leur suffit quelquefois pour deviner votre *secret*. Ch[er] DE JAUCOURT.

En termes de *procédure criminelle* mettre un prisonnier *au secret*, c'est l'isoler et l'empêcher d'avoir aucune communication, même avec ses codétenus. Cette interdiction de communiquer constitue non-seulement une aggravation de peine, mais, à ce qu'assurent les hommes qui ont été en position d'étudier l'intérieur des prisons et leur population habituelle, un affreux supplice. C'est donc là une mesure qui, utile en quelques circonstances, ne doit être employée qu'avec beaucoup de réserve, c'est-à-dire seulement quand elle est indispensable pour arriver à la manifestation de la vérité et uniquement pendant le temps rigoureusement nécessaire pour atteindre ce but, sans jamais ajouter à la rigueur de ce moyen d'instruction aucune rigueur accessoire. D'ailleurs, la *mise au secret* ne peut jamais avoir lieu qu'en vertu d'une ordonnance du juge d'instruction ou du président des assises.

SECRÉTAGE. *Voyez* FEUTRAGE.

SECRÉTAIRE (du latin *secretum*, secret), celui qui écrit des lettres, qui rédige des actes pour celui ou ceux dont il dépend. Ce sont là d'humbles fonctions, mais elles ne laissent pas que de donner quelquefois une grande importance aux individus qui les exercent auprès d'un haut et puissant personnage, d'un ministre par exemple. Aussi en pareils cas les titulaires en sont-ils venus aujourd'hui à répudier cette qualification, comme trop vulgaire, et à prendre le titre, bien autrement ronflant et prétentieux, de *chef de cabinet*. Les secrétaires des souverains s'intitulent *secrétaires du cabinet;* et ceux des princes et princesses de maison souveraine prennent le titre de *secrétaires des commandements*.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT. Au commencement de la troisième race des rois de France, le chancelier réunissait toutes les fonctions des *secrétaires* et des *notaires*. Frère Guérin, évêque de Senlis, étant devenu chancelier de France en 1223, et ayant infiniment relevé la dignité de cette charge, abandonna l'expédition des simples lettres aux *clercs* ou *notaires du roi*. Ceux-ci ayant alors l'honneur d'approcher du monarque, devinrent des personnages plus considérables. Il y en eut trois que le roi distingua des autres, et qui furent nommés *clercs du secret;* car anciennement, suivant la remarque de Pasquier, le cabinet du roi s'appelait *secretum* ou *secretarium*, pour exprimer que c'était le lieu où l'on parlait des affaires les plus secrètes. Les *clercs du secret* furent donc ainsi dénommés parce qu'ils étaient employés à l'expédition des affaires les plus secrètes. Le titre et les fonctions de *secrétaire d'État* n'ont pas d'autre origine. Toutefois, ce ne fut que depuis Charles IX que les secrétaires d'État signèrent pour le roi. En 1560 ce prince, rapporte le président Hénault, pressé par Villeroy de signer des dépêches au moment où il voulait aller jouer à la paume, lui dit : « Signez, mon père, signez pour moi! » A quoi Villeroy répondit : « Hé bien, mon maître, puisque vous me le commandez, je signerai. » Les secrétaires d'État avaient chacun leur département : celui des affaires étrangères, celui des finances, celui de la marine, celui de la guerre et celui de la maison du roi. Les affaires qui ressortissent aujourd'hui au département de l'intérieur étaient partagées entre ces quatre secrétaires d'État; et tout ce qui avait trait à l'administration de la justice rentrait dans les attributions du chancelier.

Depuis 1814 les ministres prennent la qualification de *ministre secrétaire d'État au département de...*

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. Dans notre hiérarchie administrative, aux rouages si nombreux et si compliqués, on désigne ainsi un fonctionnaire attaché à la plupart des ministères et des grandes administrations, ayant pour mission de surveiller et de diriger le travail général des bureaux. Il y avait autrefois des secrétaires généraux dans toutes les préfectures; mais une loi de 1832 supprima ces fonctionnaires dans quatre-vingt-trois départements, en transportant leurs fonctions à un conseiller de préfecture désigné à cet effet par le ministre. Les départements des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, du Nord, du Rhône, de la Seine et de la Seine-Inférieure furent seuls exceptés.

Dans les administrations particulières, où l'on cherche toujours à singer l'organisation bureaucratique des administrations publiques, le titre de *secrétaire général* se donne d'ordinaire à un employé jouant dans leur mécanisme intérieur un rôle à peu près identique à celui des secrétaires généraux attachés aux ministères. Il n'y a pas jusqu'à nos journaux, où cette pompeuse qualification ne se donne aujourd'hui au modeste rédacteur qu'on avait autrefois l'impertinence d'appeler le *cul-de-plomb;* homme d'ailleurs précieux, découpant d'instinct dans les autres journaux, tant de la capitale que des départements, les *faits-Paris* et les nouvelles diverses qu'il convient de leur emprunter, donnant la *copie* aux compositeurs, corrigeant les épreuves et ne quittant guère qu'à deux heures du matin la *boutique*, où on peut être sûr de le rencontrer tous les jours bien avant midi. *Suum cuique!* C'est l'ancien rédacteur en chef de la *Presse*, M. Émile Girardin, qui a inventé le *secrétaire de la rédaction;* mais ses contrefacteurs l'ont tout aussitôt distancé en créant des *secrétaires généraux*.

SECRÉTAIRERIE D'ÉTAT (Ministère de la). Il fut créé en 1804, et était chargé de l'expédition et contre-seing des décrets impériaux, et de la garde des archives impériales. Maret, duc de Bassano, occupa ce ministère depuis sa création jusqu'à la chute de l'empire. Il est aujourd'hui remplacé par le *ministère d'État*.

SECRET DES LETTRES. Un des premiers usages de l'écriture a dû être d'établir une conversation suivie, soit entre des amis séparés par une distance difficile à franchir, soit entre des personnes que liaient, malgré un long éloignement, des intérêts communs. Mais ce commerce si doux, si utile, doit rester la propriété de ceux qui l'entretiennent. Une parfaite sécurité sur le secret est la première condition de son existence; et cette sécurité n'est pas facile à obtenir. La violation habituelle de ce secret semble n'avoir pu commencer que du jour où, par une invention heureuse, les administrateurs de la chose publique trouvèrent de l'avantage à se rendre les intermédiaires de la correspondance des particuliers; tandis que pour ceux-ci l'assurance et la célérité du transport des lettres compensèrent la crainte de l'espionnage d'un subalterne ou de la curiosité d'un gouvernant. En ce genre, le premier essai connu remonte à Alexandre le Grand. Après l'assassinat de Parménion, se défiant de ses officiers, il les invita, rapporte Quinte Curce, à écrire aux parents, aux amis qu'ils

avaient laissés en Macédoine, promettant de faire parvenir toutes leurs lettres à destination. Mais préalablement il les fit toutes ouvrir, et alors malheur à ceux qui avaient plaint le sort de Parménion ! A Rome, sous la république, le secret des lettres n'était rien moins que respecté. Peu de citoyens jouissaient d'assez d'opulence pour pouvoir, dans toutes les circonstances, envoyer souvent à une distance considérable un esclave chargé d'une lettre d'affaire, d'amitié ou de politesse. On se servait donc d'*occasions*, comme nous le faisons encore, quand le privilége de la poste ne rend pas ce moyen de communication dangereux ou impraticable. Un voyageur se chargeait d'un grand nombre de lettres pour des personnes qu'il ne connaissait pas. A son arrivée, il se débarrassait du dépôt qui lui avait été confié entre les mains des *portitores* (péagers, douaniers), laissant à la bonne volonté de ceux-ci ou au bruit public le soin d'avertir les intéressés et de les inviter à venir retirer leurs lettres. Ces *portitores* respectaient-ils scrupuleusement le secret des lettres ? On peut en douter, surtout si l'on songe au parti que le gouvernement devait tirer de leur action pour obtenir des renseignements sur les voyageurs qui affluaient chaque jour dans les ports, et sur les nouvelles extérieures que chacun d'eux avait pu rapporter. Cette conjecture est d'autant plus plausible que tous les étrangers qui arrivaient dans les ports ou à Rome même étaient obligés de se présenter devant un magistrat *assermenté* (*jurator*), et de répondre à ses interrogations sur leur nom, leur patrie, les motifs de leur voyage, etc. Un personnage comique, pressé de questions, s'en débarrasse en affirmant qu'il a paru devant le *jurator*, et qu'il lui a rendu un compte satisfaisant de tout ce qui le concerne (Plaut. *Trinummus*, ac. IV, sc. II, v. 30). On n'objectera pas sans doute qu'aucun écrivain n'a parlé de ce droit étrange. Combien d'usages anciens ne nous sont révélés que par un passage unique, quelquefois même par une obscure allusion ! Combien sont oubliés sans retour ! Plus une chose se répète communément, plus il devient inutile et fastidieux de la rappeler en écrivant : c'est redire ce que tout le monde sait. Nous avons mille usages dont on trouverait difficilement dans nos livres une exposition explicite : la même chose a dû arriver chez les Grecs et les Romains. On peut donc regarder comme constant le droit que nous attribuons aux *portitores*, ou à un magistrat placé au milieu d'eux, de recevoir et quelquefois même de réclamer les lettres apportées par des voyageurs, et d'en violer le secret. Et cela explique d'une manière plausible l'obscurité volontairement répandue par le plus clair comme le plus éloquent des écrivains de Rome sur une partie de sa correspondance. Lorsque Montgault entreprit la traduction des lettres de Cicéron à Atticus, « Voulez-vous, après dix-sept ou dix-huit siècles, lui disait l'abbé de Longuerue, entendre un homme qui écrivait en chiffres, et ne voulait pas même être entendu de ceux avec qui il vivait ? » (*Longueruana*, tome I, pag. 28-29.) Dans sa correspondance avec d'autres amis, nous voyons également Cicéron exprimer la crainte que le secret de ses lettres ne soit pas respecté (*Epist. ad Famil.*, lib. I, ep. 7 ; lib. II, ep. 5.... epist. 12). Si un personnage tel que Cicéron concevait de pareilles inquiétudes ; si en conséquence il semait ses lettres d'énigmes, dont le mot n'a pas toujours été trouvé par les scoliastes et les traducteurs ; s'il s'est efforcé seulement d'éluder le danger au lieu de s'en plaindre hautement, ne faut-il pas en conclure que les Romains étaient depuis longtemps familiarisés avec la violation du secret des lettres ?

Cette violation ne dut pas être moins habituelle sous le règne d'empereurs despotiques. Adrien, par exemple, se faisait un plaisir de surprendre les moindres détails de la vie privée de ses courtisans. Un d'eux reçoit de sa femme une lettre de reproches : entendant l'empereur lui adresser littéralement des reproches semblables, il ne put s'empêcher de lui dire : « Est-ce que ma femme vous a écrit aussi ? » (Æl. Spartian., *in Adrian.*) Il paraît que sous le bas-empire des hommes qu'une énorme opulence semblait autoriser à tout se permettre satisfaisaient volontiers une curiosité analogue à celle d'Adrien : Symmaque exprime la crainte que quelqu'un d'entre eux n'ait fait intercepter sur la route les lettres qu'il a écrites. (*Symmach. Epist.*, lib. II, epist. 48.)

Dans l'Europe moderne, et surtout depuis l'établissement du service régulier des postes, la violation du secret des lettres a presque partout été considérée comme un droit du gouvernement : il s'exerçait avec peu de mystère sous Louis XIV (*Mémoires de Saint-Simon*, t. XIII, p. 78-79). Plus tard, indépendamment des renseignements utiles que l'on prétendait en tirer, elle servit à composer un journal de scandale destiné à l'amusement de Louis XV. Dans notre révolution même, les lettres furent ouvertes, mais on ne s'en cachait pas : avec cette rude franchise qui caractérisait le parti exalté, on y imprimait, en les recachetant, un sceau facile à reconnaître. En juin 1793 le cachet portait les mots : *Révolution du 31 mai*.

Le consulat, et surtout l'empire, durent s'approprier les usages de l'ancienne monarchie. Le cabinet noir faisait une partie avouée de l'administration des postes ; et dans le même temps on promulguait le Code Pénal, où est signalée comme criminelle la violation du secret des lettres, où est indiquée la peine qui doit la punir ! On peut reprocher à Napoléon des actes plus nuisibles, mais aucun de plus contraire à la morale et au respect qui doit environner la législation. La défense était écrite dans la loi ; le délit figurait dans les attributions du gouvernement.

La Restauration poussa l'abus encore plus loin. En 1815 une peine dut atteindre le voyageur qui se chargeait de lettres pour les pays étrangers, *à moins que les lettres ne fussent pas cachetées*. Cette exception prouve que la prohibition n'avait point un but fiscal, mais politique ; il s'agissait, non d'empêcher qu'on fraudât les droits du trésor, mais de saisir toutes les lettres que leurs auteurs avaient voulu soustraire à l'inquisition gouvernementale. Cette inquisition fut d'abord poussée si loin que les lettres amoncelées au *cabinet noir* éprouvaient, pour leur distribution, des retards très-préjudiciables aux affaires particulières. Les plaintes nombreuses du commerce et de la banque firent modifier cet état de choses. La poste reprit son cours ordinaire. Mais le *cabinet noir*, largement rétribué, subsista, quoiqu'on n'en voulut pas convenir, jusqu'en 1830. La chambre des députés retentit plus d'une fois de plaintes contre cette odieuse violation de la loi : à des faits évidents les conseillers de la couronne opposaient des dénégations formelles, avec un aplomb qui affligeait tous les bons citoyens persuadés que le mensonge est un moyen funeste de gouvernement.

Qu'en guerre on cherche, dans les correspondances comme ailleurs, à surprendre le secret de l'ennemi, c'est un droit incontesté ; mais ce droit, un gouvernement doit-il se l'arroger envers des hommes privés dont les intentions lui sont suspectes ? Hors de conjectures tout à fait exceptionnelles, je répondrai négativement. Je conçois la violation du secret des lettres sous le despotisme : là le gouvernement est en état de guerre avec la nation ; mais dans un État légalement constitué cette violation ne vaudra jamais au gouvernement une instruction aussi profitable que lui seront nuisibles l'irritation et le mépris qu'elle amènera infailliblement à sa suite.

Eusèbe Salverte, de l'Institut.

SÉCRÉTEURS ou SÉCRÉTOIRES (Vaisseaux), du latin *secernere*, mettre à part. On appelle ainsi les vaisseaux du corps humain qui servent à séparer de la masse du sang certaines humeurs, comme la bile, la salive, l'urine, etc.

SÉCRÉTIONS (du latin *secernere*, séparer), fonctions communes à tous les corps organisés, et remplies par des vaisseaux et des appareils spéciaux, chargés de séparer de la séve dans le règne végétal, et du sang dans le règne animal, des liquides, des humeurs, des substances molles, et

même des agrégats inorganiques acquérant une dureté remarquable. Les *sécrétions* s'opèrent chez les végétaux sous l'influence immédiate des agents physiques, tels que l'air, l'humidité et la lumière; tandis que chez les animaux ces causes extérieures n'agissent sur les organes que par l'intermédiaire du système nerveux. Les principes, ou plutôt les *matériaux immédiats* des végétaux, tels que le sucre, la gomme, l'amidon, les huiles, les résines, le camphre, les baumes, les poisons, le caoutchouc ou la gomme élastique, etc., peuvent être rangés parmi les produits sécrétés. Les *matériaux immédiats* extraits du sang par les organes sécréteurs des animaux ne sont pas moins remarquables par la diversité de leurs propriétés, de leur composition et d leurs usages. Ainsi, entre les humeurs proprement dites, on peut encore classer parmi les produits sécrétés, chez les mammifères, le musc, la civette, le castoréum, le blanc de baleine, la graisse, les besoards et les autres concrétions. Les mollusques sécrètent la perle et la nacre de perle; les reptiles, des poisons très-actifs; les insectes, de la cire, du miel, la matière filamenteuse destinée à tisser la soie; les coquilles, le test des crustacés. Les madrépores, substances calcaires produites par les animaux inférieurs, sont aussi des matériaux résultant de l'action sécrétoire.

Les humeurs extraites du sang de l'homme en vertu de cette action sont caractérisées par des propriétés physiques et chimiques qui diffèrent entièrement de celles de ce fluide. Plusieurs de ces humeurs, qui ne sont qu'une transformation ou le résultat d'une série de combinaisons nouvelles de ses éléments, deviendraient des poisons si elles étaient introduites dans le torrent de la circulation.

Les sécrétions sont relatives à la vie de l'individu ou à la vie de l'espèce : les premières forment les humeurs appelées *récrémentitielles*, pouvant être absorbées et rentrer dans le torrent de la circulation; les autres, *excrémentitielles*, devenues étrangères à l'organisme, sont éliminées par divers émonctoires. Enfin, on a admis des humeurs *récrémento-excrémentitielles*, comme la bile, par exemple, dont certains principes rentrent dans le torrent de la circulation, tandis que les autres sont expulsés. Cette dernière remarque est applicable aux liquides destinés à la vie de l'espèce, tels que le lait et le sperme. On voit que l'homme et les animaux sont le produit d'une double sécrétion, et par conséquent d'une série de combinaisons moléculaires.

La chimie offre les bases d'une autre classification; elle distingue les humeurs, d'après leur nature, en *acides* et en *alcalines*. La salive, la bile, la lymphe, la synovie, jouissent des propriétés alcalines; la sueur, le lait, l'urine, le suc gastrique, sont acides.

Les végétaux, privés d'un véritable système nerveux, sécrètent cependant des matières acides et des substances alcalines; mais tout annonce que le soleil, au moyen du fluide lumineux qu'il dégage, agit sur ces aimants organisés à la manière d'un corps électro-moteur (*voyez* SOLEIL).

FOURCAULT.

SECTE, SECTAIRE. Ces deux mots, dérivés du latin *secta* et *sectarius*, s'emploient chez nous dans un autre sens que chez les Romains. Le premier, *secta*, ils l'appliquaient à la politique et à la philosophie (*stoica secta*, *secta Cæsaris*), tandis que nous ne l'appliquons guère qu'à la religion, rarement à la philosophie et plus rarement encore à la politique. Le second, qui signifiait chez eux un *chef*, un *guide* que suivaient d'autres, signifie chez nous un individu qui suit un chef de parti. Quant à l'étymologie de *secta* et de *sectarius*, il y a doute : viennent-ils de *secare* (couper ou retrancher), de manière à répondre au grec αἵρεσις (hérésie, séparation, scission), ou de *sequi* et de *sectari* (suivre)? La première de ces hypothèses plairait mieux à la polémique, mais la seconde semble plus naturelle; et dès lors il ne peut pas même y avoir hésitation. Une secte n'est donc pas une minorité retranchée d'une majorité constituée en état social, c'est seulement une minorité qui, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, suit d'autres principes et un autre chef que la majorité. Toutefois, en religion, le mot *secte* emporte, d'après l'Académie Française et l'opinion générale, une idée de plus que celle-là; c'est celle d'une minorité qui est dans l'erreur, et dont l'erreur est condamnée, déclarée *séparatiste*, *hérétique*. C'est dans ce sens qu'on disait, dans l'antiquité chrétienne, la *secte des ariens*, et qu'on disait encore au seizième siècle la *secte des anabaptistes*. Et tant que la religion fut la grande affaire de la civilisation moderne, tout ce qui s'y rapportait, dans le langage comme dans les mœurs, portait le même cachet; les mots de *secte*, de *sectaire*, renfermaient donc non-seulement une pensée de censure, mais encore une sorte de sentence d'excommunication. Quand la philosophie et la politique sont venues, l'une pour partager avec la religion l'attention publique, l'autre pour l'absorber, les discussions de la polémique ont à tel point perdu leur valeur et les mots leur sens, que, pour exprimer des idées analogues à celles de nos pères, c'est à peine si nous risquerions, dans le monde philosophique où nous vivons maintenant, le mot de *dissidents* pour désigner ceux qui en religion se sont séparés de l'opinion de la majorité. En philosophie, on a remplacé le mot *secte* par ceux d'*école*, de *doctrine*, de *système*; en politique, par ceux de *parti*, d'*opposition*, de *faction*, de *minorité*. Cependant, la manière dont se débattent non plus les questions de religion, qui sont épuisées, mais les questions de philosophie et de politique, qui ne le seront jamais, est parfaitement analogue à celle qu'on suivait autrefois pour le débat religieux. Il y a une majorité et une minorité; majorité qui domine et qui veut le *statu quo*, c'est-à-dire l'immobilité; il y a une minorité qui aspire à la domination, et qui veut le *progrès*, ou du moins tout changement qui la conduise au pouvoir. A peine une doctrine philosophique est-elle établie à force d'innovations qu'elle prétend à l'empire et qu'elle décrie l'innovation; à peine un parti politique s'est-il élevé aux affaires par voie de réforme, ou même de simple manœuvre d'opposition, qu'il se proclame *légitime*, et combat la *révolution*, la *réforme*, l'*opposition*. En philosophie et en politique, comme en religion, il y a des *papes*, une *infaillibilité*, une *orthodoxie*, des *hérésies*, de l'*intolérance* et du *fanatisme*. Si la philosophie n'a pas versé de sang, la politique a les mains moins pures; elle ne prend pas même la peine de nier qu'elle a fait plus de victimes que la religion, et je crois pouvoir affirmer que dans son for intérieur elle n'en est pas à rougir de celles qu'elle fait encore. Quand la religion avait toute sa foi, son enthousiasme et son fanatisme, elle mettait au moins à côté de sa *polémique* une *irénique*, une science de conciliation; et telle était la valeur idéale de cette sainte utopie que les hommes du plus grand génie ne dédaignèrent pas de travailler à ce désirable rapprochement des esprits. La politique suit des allures moins sublimes; elle ne connaît pas d'*irénique*. Son irénique, si elle pouvait en avoir une, aurait dû naître, je crois, entre le vieux système de la *persécution* et le système plus moderne de la *corruption*; elle eût expié l'une et prévenu l'autre. Elle n'est pas née dans son temps, et il est dans l'apparition successive des systèmes politiques un ordre fatal qui laisse peu d'espoir aux utopistes assez niais pour attendre encore.

On l'a souvent dit, le moyen d'en finir avec toutes les sectes en politique, en philosophie, en religion, ce serait de donner la vérité tout entière à tous les esprits. Mais la vérité n'est qu'en Dieu, et peu de gens veulent la lui demander. Ceux qui ont l'air de la solliciter d'en haut, à l'instar de Pilate, sont, comme Pilate, décidés d'avance à écouter leur intérêt, c'est-à-dire le vœu du peuple ou celui de César plutôt que la voix de Dieu. Aussi la voix de Dieu dédaigne de se faire entendre à des gens dont les oreilles se sont bouchées et dont l'entendement s'est épaissi. S'il y a tant de divisions dans les doctrines et de schismes

parmi les hommes, ce n'est pas qu'il soit si difficile de leur faire connaître tout ce qu'il leur faut de vérité, mais c'est qu'il est presque impossible de les amener à en vouloir tant soit peu.

Nous pourrions citer quelques bons livres à ceux qui aimeraient l'étude des sectes; mais, en philosophie et en politique, tous tant que nous sommes, nous savons tout, et en religion personne ne veut plus rien apprendre. Le seul homme de nos jours qui se soit occupé spécialement des sectes, l'abbé Grégoire, n'a pensé aux partis religieux qu'au commencement et qu'à la fin de sa carrière : la fleur de son âge, il l'a donnée aux questions politiques.

MATTER.

SECTEUR (du latin *sectus*, participe passé du verbe *secare*, couper), portion de la surface du cercle comprise entre deux rayons et l'arc intercepté. La surface du secteur circulaire est égale à l'arc qui lui sert de base multiplié par la moitié du rayon.

On nomme *secteur sphérique* le solide engendré par un secteur de cercle, tournant autour d'un diamètre. Son volume est égal à la zone qui lui sert de base multipliée par le tiers du rayon.

Le *secteur astronomique* est un instrument qui sert à prendre les différences d'ascension droite et de déclinaison de deux astres, qui sont trop grandes pour être observées avec le télescope immobile : cet instrument a été inventé, en 1725, par Georges Graham.

SECTEUR ZÉNITHAL. *Voyez* CERCLE AZIMUTAL.

SECTION (du latin *seco*, je coupe). On appelle ainsi en géométrie l'endroit où des lignes, des plans, etc., s'entrecoupent. La commune section de deux plans est toujours une ligne droite. On appelle aussi *section* la ligne ou la surface formée par la rencontre de deux lignes ou de deux surfaces, ou d'une ligne et d'une surface, ou d'une surface et d'un solide, etc. Si l'on coupe une sphère d'une manière quelconque, le plan de la section sera un cercle, dont le centre est dans le diamètre de la sphère. Il y a cinq sections du cône : le *triangle*, le *cercle*, la *parabole*, l'*hyperbole* et l'*ellipse*.

SECTIONS CONIQUES. *Voyez* CONIQUES (Sections).

SECTIONS DE PARIS. En 1789, à l'ancienne division de Paris en *quartiers*, qui remontait à la plus haute antiquité, on substitua la division en *districts*. A son tour cette division fut remplacée, aux termes de la loi du 2 juin 1790 relative à l'organisation municipale de Paris, par la division en quarante-huit *sections*, répondant à peu près à nos quarante-huit quartiers actuels, et qui pour la plupart conservèrent les noms des districts auxquels elles succédaient. Mais à ces dénominations furent substitués, après le 10 août 1792, des noms nouveaux, empruntés au régime révolutionnaire : *sections des Piques, de la Fraternité, de l'Égalité, de l'Unité, de Brutus, de Marat*, etc. Les assemblées des anciens districts n'étaient point permanentes : on ne s'y occupait que des affaires locales; mais ces réunions étaient fréquentes, pour que les citoyens ne restassent pas isolés. Au premier signal ils se trouvaient rassemblés, et cette facilité de réunir dans un instant tous les citoyens de la capitale n'eut dans le principe que d'heureux et salutaires résultats. Quoique le nom de *district* n'eût plus à Paris d'existence légale depuis cette loi de juin 1790, cette expression avait survécu à la loi qui avait consacré la division par sections : ainsi en parlant de la section des Cordeliers, qui embrassait une grande partie du quartier récemment démoli pour le percement du boulevard Sébastopol, on continua de dire le *district des Cordeliers*. On sait que l'influence de ce district ou de cette *section* détermina le choix de la majorité des députés de Paris à la Convention, et qu'elle prit l'initiative de tous les mouvements insurrectionnels pendant le cours orageux de la longue session de cette assemblée. Cette section, depuis son origine, s'était fait constamment remarquer par la hardiesse de ses opinions.

A la journée du 13 vendémiaire, sur les quarante-huit sections, il y en avait trente-deux d'hostiles à la Convention; les autres étaient ou neutres (et c'était le plus grand nombre) ou favorablement disposées. Ces dernières avaient fourni leur contingent au bataillon, dit des *patriotes de 89*, qui défendit l'assemblée sous les ordres de Barras et de Bonaparte.

SÉCULAIRE (du latin *secularis*, fait de *seculum*, siècle), ce qui a un siècle, ce qui se rapporte au siècle, ce qui se fait tous les cent ans. Par extension, il se dit de ce qui a beaucoup d'années, de ce qui paraît avoir un ou plusieurs siècles : Un *arbre séculaire*, un *monument séculaire*.

En astronomie, on nomme *variations séculaires* des inégalités dans les mouvements célestes dont les effets ne se font guère sentir qu'au bout d'un siècle, ou dont les périodes embrassent plusieurs siècles.

L'*année séculaire* est celle qui termine chaque siècle, comme 1800, 1900, etc.

Les *jeux séculaires* étaient des fêtes qui se célébraient à Rome avec beaucoup de pompe, pendant trois jours et trois nuits, et qui avaient été institués par Valerius Publicola, le premier consul créé après la chute des rois (an de Rome 245), pour obtenir la cessation d'une peste violente. Soixante ans après on réitéra les mêmes sacrifices, par ordre des prêtres des sibylles, et il fut réglé que ces fêtes se feraient toujours dans la suite, à la fin de chaque siècle; d'où leur nom de *jeux séculaires*. L'appareil en était fort imposant. On distribuait au peuple différentes graines lustrales; on sacrifiait la nuit à Pluton, à Proserpine, aux Parques, à Tellus, et le jour à Jupiter, à Apollon, à Latone, à Diane et aux Génies. On faisait des veilles et des supplications; on chantait trois hymnes différents, et l'on donnait au peuple divers spectacles. La scène de la fête changeait de lieu chaque jour.

Cependant, la célébration de ces jeux ne fut pas régulière; tantôt on la retarda, tantôt on l'avança. La sixième eut lieu sous le règne d'Auguste, l'an de Rome 737, et ce fut à cette occasion qu'Horace composa son *Carmen saeculare*. L'empereur Claude répéta ces jeux l'an 800 de Rome; quarante-et-un ans après, Domitien en célébra encore, de même que, plus tard, Antonin le Pieux, Sévère, Philippe et Maximien. Honorius, en apprenant la victoire de Stilicon sur Alaric, permit à tous les païens de célébrer des jeux séculaires. Ce fut pour la dernière fois.

Les *poëmes séculaires* étaient des pièces de vers qui se chantaient ou récitaient aux jeux séculaires.

SÉCULARISATION (du latin *seculum*, siècle). On appelle ainsi l'acte par lequel on fait rentrer dans le monde, dans l'ordre *séculier*, une propriété, une institution, un État qui jusque là avait appartenu à l'Église. Lors de la réformation, un des premiers soins des princes qui adoptèrent les principes de Luther fut de *séculariser* les biens des évêques, des abbés et des moines qui étaient situés dans leurs États, c'est-à-dire de les confisquer à leur profit. A la suite de la guerre de trente ans, on *sécularisa* encore bon nombre d'évêchés et d'abbayes en faveur des princes protestants. Les dernières *sécularisations* sont celles qui eurent lieu en 1803, lors de la suppression formelle des évêchés souverains de Cologne, de Mayence, de Trèves, etc.

SÉCULIER (du latin *seculum*, siècle), ce qui appartient au *siècle*, c'est-à-dire au monde, à l'état civil et politique. On dit le clergé *séculier*, par opposition au clergé *régulier*, c'est-à-dire aux moines, qui vivent séquestrés du monde et soumis à une règle. Le *bras séculier*, c'est la puissance temporelle, par opposition à la puissance ecclésiastique.

SEDAINE (MICHEL-JEAN), auteur dramatique, né à Paris, en 1719, mort en 1797. Jeté par des revers de fortune et presque en naissant dans un état voisin de l'indigence, Sedaine reçut une éducation fort incomplète; livré dans sa première jeunesse à des travaux manuels et grossiers (il était tailleur de pierres), il suivit, en se livrant à la littérature, la seule impulsion de son esprit, et eut le droit

d'être original. Il se fit connaître d'abord par quelques pièces fugitives : des épîtres, des contes, des fables, puis des églogues et un poëme en quatre chants. Ses vers sont d'autant plus faibles que le genre dans lequel il s'exerçait est élevé et poétique : l'*Épître à mon habit* est spirituelle et piquante ; ses églogues sont détestables, ou du moins parurent telles. Il ne croyait guère faire école en commençant ainsi l'une d'elles :

> En tournant vers la gauche, à l'entrée du hameau
> On remarque un vieux chêne à côté d'un ormeau.

En 1756, encouragé par son ami Monnet, directeur de l'Opéra-Comique, Sedaine composa *Le Diable à quatre*, et le succès de cette petite pièce détermina sa vocation. L'Opéra-Comique se souvenait encore des canevas italiens qui avaient été son origine. Sedaine se livra librement à l'irrégularité de ces premiers modèles, et les licences qu'il prit indiqueraient peut-être en lui un imitateur plutôt qu'un novateur ; mais il formait son talent, et dix ans après son premier essai il obtint au Théâtre-Français un succès mérité dans *Le Philosophe sans le savoir* et *La Gageure imprévue*. L'Opéra-Comique reçut bientôt une nouvelle impulsion : *Le Roi et le Fermier*, *Le Déserteur*, *Félix*, *Richard Cœur de Lion*, restés longtemps au théâtre, et vingt autres pièces, prouvent la fécondité de son esprit et la variété de ses conceptions, une connaissance approfondie des effets de la scène et l'art encore nouveau d'exposer un sujet et de le développer par une action vive, bien enchaînée et intéressante. Encouragé par tant de succès, Sedaine osa tenter une tragédie en prose. Cette tentative excita la colère de Voltaire, et Lekain se refusa « à prostituer son talent à faire valoir de la prose ! » L'ouvrage ne put être représenté. Ce n'est pas que dans cette tragédie, intitulée *Marcel*, épisode de la Jacquerie, Sedaine n'eût manifesté son talent scénique : il ne lui a manqué peut-être pour opérer la réforme, si souvent tentée et si désirée de nos jours, qu'une connaissance plus exacte des mœurs du temps qu'il a voulu peindre, et surtout un dialogue plus naturel et plus varié : il avait la prétention de faire une tragédie, et il a voulu conserver à sa prose une dignité à laquelle il ne lui était pas donné d'atteindre. Nonobstant ce que son style a de trivial et même d'incorrect, Sedaine n'en fut pas moins nommé membre de l'Académie Française, en 1786.

En 1853 le ministre d'État et de la maison de l'empereur accordait une pension de 1,200 francs à Mlle Sedaine, dernier rejeton de l'auteur du *Philosophe sans le savoir*.

VIOLLET LE DUC.

SEDAN, chef-lieu d'arrondissement dans le département des Ardennes, à 20 kilomètres au sud-est de Mézières, sur la rive droite de la Meuse, avec une population de 17,027 habitants. C'est une ville fortifiée et une place de guerre de troisième classe. Elle possède un tribunal civil, un tribunal de commerce, un conseil de prudhommes, une chambre consultative des manufactures, une église consistoriale calviniste, un collége, des cours de géométrie et de mécanique industrielles, une bibliothèque publique de 5,600 volumes, une typographie. Outre ses nombreuses fabriques de drap, cuir de laine, casimir, alpaga, castorine, on y trouve d'importantes teintureries, des fabriques de machines à brosser et à battre la laine, des fabriques de cardes, de plaques et rubans pour filatures ; d'enclumes, d'étaux, fléaux, marteaux, outils de guerre, de ferronnerie ; des tanneries, des corroieries, des pelleteries, des mégisseries, de nombreuses brasseries. Il s'y fait un grand commerce de commission, un commerce de laine, de fer et de quincaillerie. La ville est en général bien bâtie ; les rues sont larges, propres et décorées de plusieurs beaux hôtels. On y remarque la citadelle, avec un bel arsenal, qui est l'ancien château fort, et où l'on conserve les armures de plusieurs chevaliers célèbres ; un beau pont sur la Meuse, les casernes et l'hôpital militaire.

Sedan est très-ancienne ; elle fut prise par Charles le Chauve ; mais Louis de Germanie la lui enleva, en 880. Elle forma de bonne heure une petite souveraineté indépendante ; cette principauté fut acquise par la maison de Bouillon, au commencement du seizième siècle, et fut possédée, entre autres seigneurs, par le célèbre Robert de La Marck. Charlotte, sa sœur et son héritière, la porta en dot à Henri de la Tour d'Auvergne, comte de Turenne (1591). Richelieu força, en 1641, après la bataille de La Marfée, Frédéric-Maurice à s'en dessaisir, et la réunit à la couronne. L'industrie de Sedan souffrit beaucoup de cette réunion ; mais Colbert la releva en y faisant confectionner en grande quantité un drap léger, que Louis XIV affecta de trouver joli, et qui par conséquent obtint la plus grande vogue. Aujourd'hui c'est principalement dans les draps noirs qu'elle excelle. Cette ville avait jadis une célèbre université protestante, qui fut supprimée à la révocation de l'édit de Nantes.

SEDANOISE (*Typographie*). *Voyez* CARACTÈRE et PARISIENNE.

SÉDATIFS (du latin *sedare*, apaiser). *Voyez* CALMANTS. Le froid est un des *sédatifs* les plus puissants (*voyez* ÉCHAUFFEMENT).

SÉDATIVE (Eau). *Voyez* EAU SÉDATIVE.

SÉDITION (du latin *seditio*, dérivé de *sedis exitio*, action de sortir du repos). On appelle ainsi, en droit criminel, la révolte contre l'action légale des agents du pouvoir. Tout ce qui tend à compromettre la sûreté intérieure ou extérieure de l'État, la résistance avec attroupement aux ordres légaux de ceux qui sont revêtus de l'autorité publique ; la dévastation et le pillage publics ; les violences commises par plusieurs individus réunis dans la vue d'empêcher un ou plusieurs citoyens d'exercer leurs droits civils ou politiques ; les provocations à la révolte au moyen de discours tenus dans des réunions ou des lieux publics, par des placards affichés, par des écrits imprimés ou non imprimés, constituent le crime de *sédition*, que les articles 60 et 82 du Code Pénal punissent de peines plus ou moins graves, selon les circonstances qui l'ont accompagné et les effets dont il a été suivi.

L'Académie, dans son Dictionnaire, ne voit guère de différence entre les mots *sédition*, *émeute*, *révolte*, *soulèvement*, et les fait à peu près synonymes les uns des autres. L'histoire de notre temps nous a appris cependant l'importance des nuances qui les séparent et qui forment comme une gamme ascendante, que nous noterons ainsi : *attroupement*, *émeute*, *sédition*, *soulèvement*, *révolte*, *insurrection*, *révolution*, gamme qui a toujours pour clefs ou dominantes *misère* et *despotisme*.

SEDLITZ. *Voyez* SEIDSCHUTZ.

SÉDULIUS (COELIUS), poëte chrétien du cinquième siècle, qui florissait sous Honorius et Théodose, est l'auteur de plusieurs poëmes religieux, qui se distinguent par une latinité encore assez pure et assez élégante pour l'époque. Le premier et le plus important, intitulé *Mirabilium divinorum sive operis paschalis Libri quinque*, que le grammairien Turcius Rufus Apronianus Asterius corrigea et fit connaître plus tard, contient en vers hexamètres l'histoire de la vie et de la passion de Jésus-Christ jusqu'à son ascension au ciel. Parmi les autres, l'hymne *De Incarnatione Verbi* est entièrement composé à l'aide de vers empruntés à Virgile. La dernière édition est celle d'Arevali (Rome, 1794).

SEDWIGK (CATHERINE), romancière américaine, est née vers 1790, à Stockbridge, dans l'État de Massachusetts. Elle se fit connaître d'abord dans le monde littéraire par un livre intitulé *New-England Tales* (New-York, 1822 ; nouv. édition, 1852), contenant des peintures des mœurs puritaines, qui produisirent une vive impression. L'ouvrage qu'elle fit paraître ensuite, *Redwood* (1824), obtint l'accueil le plus favorable et fut mis à côté des romans de Cooper. En 1827 elle donna *Hope Leslie, or early times in Massachusetts*, qu'on regarde comme ce qu'elle a fait de mieux, de même que *Clarence* (1830) passe pour son ouvrage le plus faible. Vinrent ensuite *Le Bossu* (1832) et *The Lendwoods* (1835). En 1830 miss Sedwigk entreprit

un voyage sur notre continent, et parcourut l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et la France. On a publié à Londres, en 1841, un récit de cette tournée artistique, sous le titre de *Letters from Abroad to Kendred at Home*. L'ouvrage, quoique agréable à lire, ne contient rien de bien neuf, mais n'en obtint pas moins un immense succès aux États-Unis. Miss Sedwigk est encore l'auteur de plusieurs bons livres d'éducation, tels que *The Poor rich Man and the Rich poor Man* (1836), *Life and led Life* (1837), *Morals and Manners* (1846) et *The Boy of mount Rhighi* (1848). On a aussi d'elle une édition des poésies de Lucretia Davidson, avec une biographie de l'auteur, qui fut prématurément enlevée aux muses. Les tendances de tous les ouvrages de miss Sedwigk sont éminemment religieuses et chrétiennes; la pensée en est claire, le style simple, et cependant plein de force et de grâce. L'auteur excelle à peindre les scènes, les mœurs et les traditions de l'Amérique.

SÉELANDE ou SÉLANDE, en danois *Sjæland*, la plus grande et la plus importante des îles du Danemark, située entre le Kattégat et la Baltique, séparée de la Suède par le Sund et de la Fionie par le grand Belt. D'une longueur d'environ 13 myriamètres et d'une largeur de 10 à 11, elle contient une population de 500,000 âmes, sur une superficie de 90 myr. carrés. C'est un pays presque entièrement plat, et elle n'est bordée de roches calcaires que sur quelques points de sa partie sud-est. Ses côtes sont échancrées par un grand nombre de golfes ou *fjords*, dont le plus grand est le *Roeskilde-Isefjord*, sur la côte septentrionale. De tous les cours d'eau assez insignifiants qu'elle renferme, le plus grand est la *Sunsaa*, au sud, qui a huit myriamètres de parcours. Parmi les lacs, les plus importants sont ceux d'*Esrom*, d'*Arre* et de *Fure*. Toutes ces eaux sont poissonneuses. L'île, qui contient de belles forêts de hêtres et beaucoup d'endroits extrêmement pittoresques, est d'une grande fertilité, à l'exception de quelques districts sablonneux au nord; et on y élève beaucoup de chevaux et de bestiaux. Outre plusieurs villes, tant moyennes que petites, de différents châteaux de plaisance appartenant au roi, et de la forteresse de Kronborg, près de la ville d'Elseneur, on y trouve la capitale de toute la monarchie danoise, Copenhague, et la ville de Roeskilde, reliées toutes deux par un chemin de fer. Une autre voie ferrée, section du chemin de Roeskilde, met, depuis 1856, Copenhague en communication avec Korsoer, petite ville bâtie sur le grand Belt, avec un port où existe un service régulier de communications à vapeur avec Kiel en Holstein.

L'évêché de Séelande comprend, indépendamment de cette île, celles de Moen et de Bornholm, et est divisé en six bailliages : *Copenhague*, *Fredericksborg*, *Holbeck*, *Soroe*, *Præstoe* et *Bornholm*.

SÉEZ. *Voyez* Orne (Département de l').

SEFSAF ou ZEFZAF (Oued), rivière de l'Algérie, qui prend sa source sur le versant nord-est du Djebel-Ouache, et se perd, après un cours d'environ cinq myriamètres, dans le golfe de Stora, auprès de Skikida. Après s'être réunie à l'Oued-Legenil, elle prend le nom, assez commun, d'Oued-el-Kébir.

SÉGALAS (Mme Anaïs), l'une de nos plus gracieuses muses contemporaines, est née en 1810, dans le quartier le moins poétique et le plus positif de Paris, dans le quartier Saint-Martin, où son père possédait une importante maison de commerce de toiles et rouenneries en gros. Fille unique, et annonçant dès sa plus tendre enfance les plus heureuses dispositions, son père se plut à lui faire donner une éducation aussi brillante que solide, et telle qu'en reçoivent de nos jours bien peu de jeunes personnes. Orpheline de bonne heure, Mlle Anaïs Ménard épousa à dix-sept ans M. Victor Ségalas, qui alors était encore sur les bancs de l'école de droit, à qui elle apporta une grande et belle fortune, et qui s'est fait depuis un nom parmi nos agronomes et nos sylviculteurs. C'est *Le Cabinet de Lecture*, journal reproducteur, qui eut les prémices du talent de Mme Anaïs Ségalas. Bientôt dans tous les bureaux d'esprit d'alors on sollicita de notre jeune muse la faveur d'une lecture; et les vers qu'elle consentait à y lire excitaient toujours les plus vifs applaudissements. Un grand nombre de ces pièces ont été publiées en 1837, sous le titre de *Les Oiseaux de Passage*; les plus remarquables sont : *Le Prêtre*, *La Jeune Fille mourante*, *La pauvre Femme*, *Une Mère à son Enfant*, *La Petite Anna* et *L'Éducation de l'Enfant de Chœur*. Devenue mère assez tard, Mme Anaïs Ségalas, assise au berceau de sa fille, composa *Les Enfantines*, recueil où on lit avec plaisir les pièces intitulées *L'Aumône*, *Les Fées*, *Les Mages et la Bible*, *Le Bal d'Enfants*, etc. Pendant plus de dix ans notre poëte fut chargée dans le journal *Le Corsaire* d'une partie de la critique littéraire et théâtrale; et elle s'acquitta de cette tâche avec une remarquable distinction. Elle a fait représenter à l'Odéon *La Loge de l'Opéra*, drame en trois actes et en prose, et *Le Trembleur*, comédie; à la Porte-Saint-Martin, *Les Deux Amoureux de la Grand'Mère*; à la Gaîté, *Les Inconvénients de la Sympathie* et *Les Absents ont raison*. On a encore de Mme Ségalas un troisième recueil de vers, intitulé *Les Femmes*. Hâtons-nous d'ajouter qu'on ne l'a jamais confondue avec ces *bas-bleus* qui aiment à se poser en furies révolutionnaires; que sa plume n'a jamais traité que de chastes sujets, et que chacun honore en elle l'épouse et la mère de famille; ce qui malheureusement n'est guère le cas pour telles ou telles autres muses que nous nous abstiendrons de nommer, car besoin n'est.

Le beau-frère de Mme Anaïs Ségalas, M. le docteur Ségalas, membre de l'Académie de Médecine, né près de Pau (département des Basses-Pyrénées), en 1792, est depuis longtemps compté parmi les plus habiles chirurgiens de Paris. Il a fait faire de notables progrès à lithotritie.

SEGERS. *Voyez* Seghers.

SÉGESTE, *Segesta*, l'*Egesta* des Grecs, ville de la partie occidentale de la Sicile, à peu de distance de la côte septentrionale, et qui vraisemblablement est aujourd'hui la ville de Castellamare, avait été, comme la ville d'*Eryx*, située plus loin à l'ouest, bâtie par des Troyens fugitifs, qui s'étaient confondus avec une peuplade aborigène, les Élymiens. A la suite de longues guerres soutenues contre Sélinonte, Ségeste invoqua l'appui des Carthaginois, qui finirent par s'emparer eux-mêmes de la ville. Ils en furent expulsés par Agathoclès; mais à la fin de sa domination tyrannique, Ségeste tomba de nouveau au pouvoir des Carthaginois, qui y mirent une garnison. A l'époque de la première guerre punique, cette garnison fut massacrée par les habitants de Ségeste, qui livrèrent leur ville aux Romains; et ceux-ci, en considération de leur communauté d'origine troyenne, les déclarèrent libres à la fin de la guerre, en même temps qu'ils leur donnèrent des terres. C'est à la garde des habitants de Ségeste et d'Eryx qu'était confié le célèbre temple d'Aphrodite, bâti sur le mont Eryx; temple qui a donné lieu a bien des discussions parmi les archéologues. Comme il était demeuré inachevé lors de la catastrophe de Ségeste, arrivée en l'an 400 av. J.-C., et que les savants prétendaient le contraire, les archéologues tiraient de ce prétendu état d'achèvement les plus singulières inductions.

SEGHERS ou SEGERS (Daniel), peintre distingué de fleurs et de fruits, né à Anvers, en 1590, eut pour maître Jean Breughel, celui qu'on appelle *Breughel de velours*, entra de bonne heure dans l'ordre des Jésuites, et orna diverses églises de paysages et de sujets tirés de la vie des saints de son ordre. Plus tard il obtint de ses supérieurs l'autorisation de se rendre à Rome, où il se consacra avec ardeur à la pratique de la peinture. A son retour en Flandre, il obtint des commandes considérables, et jouit bientôt de la réputation d'être l'un des plus grands artistes de son époque. Les fleurs de son jardin, avec leurs insectes, étaient les modèles qui lui servaient pour ses créations, demeurées à bien des égards au premier rang des productions de l'art. Rubens et d'autres peintres d'histoire flamands le prié-

rent souvent d'orner leurs tableaux de sainteté d'encadrements en forme de guirlandes, de bouquets de fleurs, etc. Il mourut à Anvers, en 1660. Le plus remarquable de ses élèves fut Ottmar Elliger. On trouve des tableaux de lui non-seulement dans les musées de son pays, mais encore au Belvédère, à Vienne, au musée de Berlin, dans la Pinacothèque, à Munich, et dans la galerie de Dresde. Il n'existe que très-peu de dessins de lui et de gravures d'après lui.

SEGHERS (GERAART), frère du précédent, peintre d'histoire et de sainteté, naquit à Anvers, en 1589, et fut l'élève de Henri de Balen et d'Abraham Janssens. Lui aussi il alla fort jeune à Rome, où il travailla avec ardeur; et il imita la manière de Michel-Ange, de Caravaggio, de Manfredi et de Cigoli dans leurs tableaux sombres et leurs effets de lumière. Plus tard il se rendit en Espagne, où il travailla pour la cour. A son retour à Anvers, il vécut dans des rapports d'amitié avec Rubens et Van Dyck, dont il réussit bientôt à fondre habilement la manière avec celle qu'il avait jusque alors adoptée; et il fut littéralement accablé de demandes par les églises et par les amateurs. Dans la dernière partie de sa vie, il séjourna pendant quelque temps en Angleterre. Il mourut à Anvers, en 1651. Hors de son pays, il y a de lui des tableaux au Belvédère, à Vienne, et au musée du Louvre, à Paris. Ses dessins sont rares; mais les planches gravées sur cuivre par lui-même, telles qu'un Diogène, une sainte Catherine et le portrait du prince moscovite Godefridus Chodkiewicz, sont encore bien autrement rares. P. Pontius, les Vorstermann, les Bolswert, Lauwers, etc., ont gravé d'après lui.

SEGMENT. En géométrie, ce mot désigne les parties en lesquelles une droite est divisée. On appelle encore *segment de cercle*, ou simplement *segment*, la surface comprise entre une corde et l'arc qu'elle sous-tend. Comme une corde sous-tend toujours deux arcs, il faut distinguer le *petit segment*, qui correspond au plus petit de ces deux arcs, et le *grand segment*, qui correspond au plus grand. La mesure du petit segment s'obtient en retranchant du secteur dont il fait partie le triangle isocèle formé par la corde et les deux rayons qui aboutissent à ses extrémités; dans la mesure du grand segment, la soustraction est remplacée par une addition.

Lorsqu'un segment circulaire tourne autour de l'un des diamètres du cercle auquel il appartient, il engendre un corps dont le volume est égal au sixième de celui d'un cylindre qui aurait pour rayon de base la corde du segment et pour hauteur la projection de cette corde sur l'axe de rotation.

A l'aide de ce volume, on obtient celui du *segment sphérique*, c'est-à-dire du solide que déterminent deux plans parallèles coupant une sphère. Le volume du segment sphérique est égal à celui d'un cylindre ayant pour base la demi-somme des bases du segment et même hauteur, plus celui d'une sphère dont le diamètre est égal à la hauteur du segment. E. MERLIEUX.

SÉGOVIE, *Segovia*, province de la Vieille-Castille (Espagne), située entre celles de Valladolid, Burgos, Soria, Guadalaxara, Madrid, Tolède et Avila, présente une superficie de 114 myr. carrés, et compte 155,000 habitants. Elle est montagneuse, arrosée par la Riaza, le Duranton, la Ciga, etc., rivières qui se jettent dans le Douro, et jouit d'un climat doux, sauf dans la montagne. On y cultive les céréales, le chanvre et le lin, la garance et le bois; on y élève beaucoup de moutons, mais on ne tire aucun parti des métaux que contiennent ses montagnes. L'industrie s'y borne à la production de la potasse, à la fabrication des draps, de la poterie et du savon, et à la tannerie.

SÉGOVIE, son chef-lieu, bâtie au pied et sur le versant du mont Guadarama, est située dans la vallée de l'Eresma. Siége d'évêché, elle compte 6,600 habitants, et 7,850 en y comprenant sa banlieue, ou 23,530 son avec ressort. La ville est entourée de tours et de créneaux, et possède vingt-quatre églises et autant de couvents. Sa magnifique cathédrale, son vieux château mauresque, qui sert aujourd'hui d'arsenal et de prison, et un aqueduc romain en état de parfaite conservation, composé de 159 arcades formant sur plusieurs points trois rangées surperposées, long de 3,000 pas et haut de 34 mètres, sont des édifices célèbres. Les industries les plus importantes de la population sont le blanchiment des laines, qui donne la belle laine de Ségovie, et la fabrication des draps, quoique ces deux industries soient aujourd'hui bien déchues de la prospérité qu'elles avaient atteinte sous la domination des Maures, époque où elles occupaient, dit-on, plus de dix mille ouvriers.

SEGRAIS (JEAN REGNAULD DE) naquit le 22 août 1624, à Caen, où il fit ses études au collége des jésuites. Après avoir terminé sa philosophie, il s'appliqua à la poésie, bien que sa famille le destinât à l'état ecclésiastique. Cette étude fut loin d'être aussi infructueuse pour lui qu'elle le fut pour la plupart des gens de lettres de l'époque, puisqu'elle lui permit de relever son patrimoine, celui de ses quatre frères et de ses deux sœurs, que la bonté ruineuse d'un père avait singulièrement compromis. Son talent poétique se manifesta d'abord par de petites pièces de vers agréablement rimées. A ces bagatelles succéda un poëme pastoral intitulé *Athis*, et une tragédie sur la mort d'Hippolyte. Il n'avait encore que vingt ans lorsqu'il fut produit à la cour par le comte de Fiesque, qui l'avait distingué pendant un séjour qu'il fit à Caen. Entré d'abord, en 1648, au service de *Mademoiselle* (la duchesse de Montpensier) en qualité de secrétaire, il fut plus tard pourvu par elle d'une charge de gentilhomme ordinaire. Lorsque après les troubles de la Fronde la duchesse se retira à Saint-Fargeau, Segrais l'accompagna dans cette retraite, où il composa sa traduction de l'*Énéide*, ainsi qu'un recueil de Nouvelles destinées à égayer l'exil volontaire de sa protectrice, et qu'il intitula *Divertissement de la princesse Aurélie*. Il était attaché depuis plus de vingt ans à son service, quand il se vit rayer, en 1672, de l'état de sa maison. La cause de cette disgrâce eut un motif honorable, et que la princesse elle-même nous apprend dans ses Mémoires : « Il ne voulait pas, dit-elle, qu'elle se mariât avec M. de Lauzun, et aimait mieux que ce fût avec M. le duc de Longueville. » Mme de La Fayette s'empressa de lui donner une retraite dans sa maison. Les conseils de Segrais furent mieux accueillis par Mme de La Fayette qu'ils ne l'avaient été par la duchesse de Montpensier. Il la dirigea dans la composition de *Zaïde*, et revit le style de *La princesse de Clèves* avec le duc de La Rochefoucauld. Le premier de ces romans lui fut même longtemps attribué : on sait qu'il parut d'abord sous son nom, ce qui ne contribua pas peu à accréditer cette opinion. Aujourd'hui toute incertitude à cet égard a cessé. Le témoignage de Segrais, celui de Huet, à qui Mme de La Fayette *envoyait les feuilles de son manuscrit à mesure qu'elle les composait*, ont depuis longtemps tranché la question en faveur de l'ingénieuse romancière.

En 1676 Segrais, las du grand monde, se retira à Caen, où il épousa une riche héritière. Sa maison devint le rendez-vous de tous les beaux esprits de cette ville, attirés par les agrements de sa conversation et ses récits spirituels. Il mettait une sorte d'amour-propre aimable à raconter tout ce qu'il avait vu de brillant et de curieux à la cour; il contait bien, avec esprit, mais longuement, ce qui faisait dire : « Il n'y a qu'à monter Segrais et à le laisser aller. » Segrais mourut à Caen d'une hydropisie, le 25 mars 1701, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La réputation de Segrais, considérable de son vivant, et qui trouva grâce devant la sévérité de Boileau, est singulièrement déchue de nos jours. On ne lit plus ses poésies, pas même ses églogues, quoiqu'elles ne manquent pas d'une certaine simplicité aimable. Sa traduction de l'*Énéide* eut un immense succès; mais elle était oubliée depuis longtemps quand parut celle de Delille. Segrais a aussi traduit les *Géorgiques* dans sa vieillesse; mais cette traduction est de beaucoup inférieure à la première. JONCIÈRES.

SEGRÉ. *Voyez* MAINE-ET-LOIRE (Département de).

SEGUIDILLA, forme de vers particulière à la poésie espagnole, et consistant en quatre vers où alternent des lignes assonnantes de cinq et de sept syllabes. On y joint ordinairement, comme complément, un couplet dit *estribilla*, composé de trois vers, dont le premier et le dernier riment.

SÉGUIER, nom d'une famille originaire du Languedoc, qui a fourni à la magistrature française un grand nombre de membres distingués. Dès le quatorzième siècle le parlement de Toulouse avait compté plus d'un conseiller et plus d'un avocat de ce nom; et vers le milieu du quinzième siècle on trouve déjà des Séguier établis à Paris.

Pierre SÉGUIER, l'un des plus savants jurisconsultes de son temps, né à Paris, en 1504, fut d'abord simple avocat au parlement. En 1535 François Ier le nomma avocat général à la cour des aides, et bientôt après chancelier de la reine Éléonore. Sous Henri II il devint avocat général, et en 1554 président à mortier au parlement de Paris. En cette qualité, il protesta, l'année suivante, au nom de sa compagnie, contre un édit qui établissait l'inquisition en France. Les remontrances qu'à cette occasion il fut chargé de déposer aux pieds du trône émurent le roi, déconcertèrent le zèle papiste des ministres, et épargnèrent à la France l'ignominie de subir le joug de ce tribunal de sang. Il mourut en 1580, laissant six fils, qui tous se distinguèrent au service de l'État.

Antoine SÉGUIER, cinquième fils du précédent, né à Paris, en 1552, fut d'abord avocat général, puis, à partir de 1597, président à mortier au parlement de Paris, et enfin ambassadeur de France à Venise. Il avait constamment figuré dans sa compagnie au nombre des plus zélés défenseurs des droits de la couronne à l'égard du pape ainsi que des libertés de l'Église gallicane; et ce fut sur un réquisitoire qu'il prononça en 1591 qu'un arrêt du parlement condamna une bulle de Grégoire XIV, *se disant pape*, à être lacérée et brûlée par la main du bourreau. Il mourut en 1626, laissant son bien aux pauvres et sa charge à son neveu.

Pierre SÉGUIER, né en 1588, devint, à la mort de son oncle, président à mortier au parlement de Paris. Louis XIII faisait grand cas de lui, et récompensa son dévouement en lui accordant les honneurs de la pairie et le titre de *duc de Villemor*. En 1633 il fut nommé garde des sceaux, et deux ans après chancelier. L'attachement dont il ne cessa pas de faire preuve pour la cour pendant les troubles de la Fronde lui fit perdre sa charge, dont le gouvernement investit Châteauneuf quand il se crut obligé de faire de la conciliation. Il lui rendit les sceaux à quelque temps de là, mais pour les lui reprendre encore une fois et les confier à Molé, qui les garda jusqu'à sa mort, arrivée en 1656. Louis XIV le rétablit alors dans ses fonctions de garde sceaux. Il les exerçait encore quand il mourut, en 1672. Il avait été l'un des premiers fondateurs de l'Académie Française, dont il avait donné l'idée et le plan à Richelieu, et après la mort du cardinal il en devint le protecteur. Pendant près de trente ans, ce fut dans son hôtel que les membres de cette docte compagnie tinrent leurs réunions. Il ne laissa que deux filles; l'une épousa d'abord le duc de Coislin, et ensuite le marquis de Laval; l'autre se maria également deux fois, en premier lieu avec le duc de Sully, et en second lieu avec le prince Henri de Bourbon, duc de Verneuil. En 1844, la Société de l'Histoire de France a publié le *Diaire* ou *Journal du chancelier Séguier en Normandie*, *pendant les années* 1639 *et* 1640.

Les Séguier d'aujourd'hui descendent d'une ligne collatérale fondée au quinzième siècle par *Nicolas* SÉGUIER, seigneur de Saint-Cyr.

Antoine-Louis SÉGUIER, né à Paris, en 1726, était fils d'un conseiller au parlement de Paris. Doué de remarquables facultés oratoires et d'une mémoire prodigieuse, favorisé en outre par Louis XV, il parvint bientôt aux fonctions d'avocat général au parlement de Paris. En 1757 l'Académie Française l'admit dans son sein, en remplacement de Fontenelle. L'espèce de croisade qu'il entreprit en 1770 contre les philosophes et leurs doctrines attacha une grande impopularité à son nom. Dans un discours de rentrée, il attaqua hardiment la puissance du jour, et fulmina à cette occasion un véritable réquisitoire contre les tendances subversives de la littérature. Les événements justifièrent vingt ans plus tard cette *catilinaire;* mais elle ne valut alors au courageux magistrat que des railleries ou des haines. Le parlement lui-même hésitait à en ordonner l'impression, et il fallut un ordre exprès de Louis XV pour triompher de ses irrésolutions. Dans le grave conflit qui ne tarda pas à éclater entre la cour et le parlement, Séguier donna sa démission. On sait que le soulèvement général de l'opinion contre le parlement Maupeou força le pouvoir à rétablir, dès 1774, les choses en leur ancien état. Séguier reprit alors son siége d'avocat général, et il le conserva jusqu'au jour où l'Assemblée constituante supprima les anciennes cours souveraines. Il émigra alors, et se retira à Tournay, où il mourut, en 1792.

Antoine-Jean-Matthieu, baron SÉGUIER, fils du précédent, ancien premier président de la cour royale de Paris, et vice-président de la chambre des pairs, né à Paris, en 1768, suivit son père dans l'émigration, mais revint en France aussitôt qu'un gouvernement régulier y fut rétabli. La révolution l'avait surpris remplissant les fonctions de substitut du procureur général; cependant, loin de songer à rentrer dans la magistrature, il fit alors des démarches auprès du gouvernement consulaire pour obtenir un grade dans l'armée. Mais Bonaparte, qui savait apprécier la valeur relative des anciens noms, comprit qu'un *Séguier* lui serait mille fois plus utile dans un prétoire qu'en tête d'un régiment, et l'appela en conséquence à remplir près le tribunal de première instance de la Seine des fonctions analogues à celles qu'il avait exercées dix ans auparavant au parlement. Son avancement dans la nouvelle magistrature fut d'ailleurs des plus rapides. En 1810 il obtenait la première présidence de la cour impériale de Paris; et peu de temps après Napoléon le créait baron de l'empire.

Séguier, dans toutes les occasions où il lui fut donné d'exprimer à l'empereur les sentiments de *dévouement inaltérable* et d'*admiration* de sa compagnie, se fit remarquer par la chaleur de ses protestations. A cet égard il ne se surpassa lui-même que lorsqu'en 1814 il eut le *bonheur* de déposer aux pieds de Louis XVIII l'hommage de la *fidélité à toute épreuve* que la magistrature française vouait désormais à l'auguste race de nos rois, restaurée par la Providence sur un trône vieux de dix siècles. La Restauration l'en récompensa par la pairie.

Si d'abord Séguier sacrifia aux idées dominantes et chercha à faire parade de ses sentiments monarchiques, il faut reconnaître qu'il prit au sérieux le gouvernement constitutionnel. Les empiétements du clergé et les tendances envahissantes du parti prêtre n'eurent pas d'adversaire plus constant; et digne héritier de la tradition des anciens parlements, il défendit en toutes occasions les libertés de l'Église gallicane. Dans les procès politiques, multipliés à l'infini par un pouvoir réactionnaire, il fit preuve de la plus complète impartialité et de la plus noble indépendance. Le garde des sceaux Peyronnet, à propos d'un procès de ce genre, lui ayant un jour envoyé un de ses affidés pour l'engager à prendre en mains les intérêts de l'accusation, ajoutant que c'était là un service que le ministre lui demandait au nom du roi, *La cour*, répondit Séguier, *rend des arrêts et non pas des services*. Il était naturel dès lors qu'il applaudit à la révolution de Juillet; mais l'opinion ne lui pardonna pas l'empressement qu'il mit à reporter au nouveau roi cet *inaltérable* dévouement qu'il avait déjà juré à Napoléon, à Louis XVIII et à Charles X. Le zèle quelquefois outré qu'il déployait pour faire revivre au barreau et dans la magistrature les vieilles traditions parlementaires lui fit en outre des ennemis parmi ceux de ses justiciables qui se montraient trop enclins à oublier la gravité qui sied à leur

état. Il mourut le 6 août 1848, laissant la réputation d'un magistrat intègre entre tous.

SÉGUIN (Armand), né à Paris, en 1768, devint à l'époque de la révolution tantôt le concurrent, tantôt l'associé de Desprez, de Destillières, des frères Michel, d'Ouvrard et de Vanlerberghe pour la fourniture des vivres, munitions et effets de campement nécessaires au service des armées de la république et de l'empire. C'est assez dire qu'il était lancé dans les grandes affaires et la haute spéculation de l'époque. Il y fit, lui aussi, une fortune immense; mais plus heureux que ses coassociés, il trouva moyen de la mettre à l'abri des liquidations à la turque que Napoléon faisait quelquefois avec les fournisseurs, race qu'il haïssait d'instinct presque autant que celle des idéologues. Le grand homme ne le ménagea d'ailleurs pas plus qu'un autre, et le fit arrêter à diverses reprises; mais Séguin, voyant que sa fortune tout entière y passerait, s'il se prêtait à ce système d'avanies en payant rançon, préféra rester en prison; et c'est de guerre lasse, chaque fois, que l'empereur le fit remettre en liberté. Pendant toute la Restauration les tribunaux retentirent des réclamations que Séguin élevait contre Ouvrard, lequel finit par être reconnu et déclaré son débiteur d'une somme de cinq millions et quelques centaines de mille francs. Nous avons déjà dit à l'article Ouvrard ce que Séguin put tirer de sa créance.

Séguin, qui s'était d'abord fait connaître par quelques travaux utiles sur la chimie appliquée aux arts, qui avait été le collaborateur de Fourcroy et de Berthollet, était sans contredit un esprit distingué; et il a publié sur des questions de finances un grand nombre de brochures, pour la plupart de circonstance, mais où il faisait toujours preuve d'idées fort avancées en économie politique. Cependant, dans les dernières années de sa vie, il était devenu d'une bizarrerie d'humeur touchant à la monomanie et même à la folie. Il possédait dans la rue de Varennes un hôtel magnifique avec un parc de plus de cinq hectares. Dès qu'il en avait eu fait l'acquisition, son premier soin avait été d'élever, au moyen de terres rapportées, un talus de plus de dix mètres de haut et ceignant tout son parc. Sur ce talus, il avait ensuite fait planter des arbres de rapide croissance, de sorte qu'en peu de temps sa propriété se trouva complétement à l'abri de toute vue indiscrète. Grand amateur de chevaux, il achetait autant que possible ceux qui avaient gagné des prix aux courses, puis il les abandonnait dans son parc, d'où ces animaux ne sortaient plus et vivaient désormais à l'état sauvage. Cette magnifique et princière habitation, il la laissait, vers la fin de sa vie, dans le dernier état d'abandon et de dégradation. C'est sur l'emplacement de l'hôtel Séguin qu'a été ouverte la rue Barbet de Jouy. Séguin mourut en 1835. Il n'avait jamais été marié; et ses héritiers du sang, pour ne pas être complétement dépouillés, eurent à soutenir un procès scandaleux contre une femme qu'il entretenait, et dont le complaisant mari portait un nom bien connu dans la littérature, mais que, par égard pour quelques hommes honorables qui le portent aussi, nous nous abstiendrons de rapporter ici. Pour les détails de cette sale affaire, nous renverrons tout naturellement les curieux à la *Gazette des Tribunaux* de l'époque.

SÉGUIN DE RADEFOL. *Voyez* Compagnies (Grandes).

SÉGUR, nom d'une noble et ancienne famille française, qui se partageait autrefois en dix lignes différentes, pour la plupart éteintes aujourd'hui. Originaire de la Guyenne, elle avait embrassé le protestantisme; et à l'époque des guerres de religion, elle fut presque ruinée par les confiscations. Les lignes de *Ségur-Pardaillan*, de *Ségur-Bouzely*, et de *Ségur-Ponchat* sont celles qui comptent le plus d'hommes distingués. *Jacques* de Ségur, marquis de Pardaillan, surintendant de la maison du roi de Navarre (depuis Henri IV), fut chargé par ce prince de diverses ambassades. Son frère, Ségur, baron de Pardaillan, compagnon d'enfance de Henri IV, fut assassiné à la Saint-Barthélemy dans les bras de ce prince. Depuis la mort de Henri IV toute faveur s'éloigna de cette ligne, dont l'une des branches, celle de *Ségur-Bouzely*, resta protestante, même après la révocation de l'édit de Nantes. *Étienne* de Ségur-Bouzely, né en 1731, mort sans postérité dans l'émigration, avait été nommé maréchal de camp en 1788. Son frère *Isaac* s'était retiré du service, après avoir fait huit campagnes et étant criblé de blessures. Le second fils de celui-ci, *Henri-Philippe*, marquis de Ségur-Bouzely, né en 1770, entra au service à l'âge de seize ans, émigra ensuite, et servit pendant quelque temps dans les rangs de l'armée de Condé. Mais dès qu'il put rentrer dans sa patrie, en 1800, il y reprit du service et fut attaché avec le grade de capitaine à l'état-major du général Leclerc. Plus tard, il suivit Murat à Naples, où il se distingua dans divers combats, et fut nommé successivement chef d'escadron, major, colonel en 1810, et enfin adjudant général. Il se coupa la gorge, en 1829, dans un accès d'aliénation mentale.

SÉGUR (Henri-Philippe, marquis de), de la ligne des *Ségur-Ponchat*, né en 1724, parvint dans les guerres du règne de Louis XV au grade de lieutenant général, et obtint plus tard le commandement de la Franche-Comté. A la bataille de Rocoux, il avait eu la poitrine traversée de part en part d'une balle qu'on lui enleva par l'épine du dos. A la bataille de Laufeldt, il avait eu le bras fracassé. En 1780 Louis XVI le nomma ministre de la guerre. Il rétablit la discipline dans les corps et l'ordre dans l'administration. Jusque alors nos soldats couchaient trois dans un même lit; ce fut lui qui ordonna que désormais ils n'y seraient plus que deux. Par ses soins l'instruction des officiers fit de grands progrès. Ce fut lui qui créa le corps de l'artillerie légère et celui de l'état-major de l'armée. On lui a reproché avec raison la fameuse ordonnance qui attribuait à la noblesse seule les emplois d'officiers dans l'armée, et l'on a déploré les résultats de cette mesure, qui mécontenta profondément les sous-officiers; ils ne s'en souvinrent que trop bien lors des premiers troubles de la révolution. Mais il paraît certain que Ségur eut à cet égard la main forcée. On cite d'ailleurs de lui, comme ministre, des traits qui lui font honneur. Plusieurs fois il résista aux plus pressantes sollicitations, à celles même de Marie-Antoinette, qui était aussi ardente à protéger que légère à accorder sa protection. Dans une de ces occasions, la reine l'emporta sur la sévère fermeté du ministre, qui après avoir obéi à l'ordre du roi offrit sa démission; mais elle ne fut point acceptée. L'officier ainsi nommé inspecteur général vint, suivant l'usage, remercier le ministre. « Vous ne me devez aucune reconnaissance, répondit Ségur; je me suis au contraire opposé de toutes mes forces à une faveur que vous ne méritiez pas, et c'est à la reine seule que vous devez cette préférence. » Une autre fois, il avait refusé un régiment aux instances de la vicomtesse de Laval, qui sollicitait pour un parent. Cette dame, piquée, lui écrivit le billet suivant: « Si vous avez lu l'histoire, monsieur le marquis, vous avez dû voir qu'il était plus aisé autrefois aux Montmorency d'obtenir la charge de connétable qu'aujourd'hui un chétif régiment. » — « J'ai lu l'histoire, madame, lui répondit spirituellement Ségur, et j'ai vu que les Montmorency ont autrefois, comme aujourd'hui, été mis à leur place. » Lorsque le traité de paix de 1783 mit fin à la guerre d'Amérique, dont il avait été dans le conseil l'un des plus chauds partisans, Ségur reçut le bâton de maréchal de France. Quelques années après, quand Louis XVI, cédant aux avis de Calonne, songea à la convocation des notables, le maréchal dissuada vivement ce prince de recourir à l'emploi d'une mesure dont il était difficile de peser toutes les conséquences, *les notables pouvant fort bien n'être que la graine d'états généraux*. On sait si l'événement justifia cette prédiction du vieux ministre, qui donna sa démission lorsque, avec le cardinal de Loménie de Brienne, l'intrigue vint s'emparer des conseils. Pendant la terreur il resta six mois en prison à La Force, où sa pauvreté le fit sans doute oublier, car, suivant l'expression terrible des

dominateurs de l'époque, la *guillotine ne devait fonctionner que pour battre monnaie.* Or, la révolution, en enlevant au maréchal ses traitements et pensions, en lui faisant perdre en outre la belle fortune que lui avait apportée sa femme, fortune consistant tout entière en propriétés situées à Saint-Domingue, l'avait réduit à la misère. Mais ses derniers moments furent du moins rendus moins pénibles par une pension de 4,000 fr. que lui fit accorder Bonaparte, premier consul, qui avait été informé de sa triste position. Quand le maréchal, tout mutilé, vint le remercier aux Tuileries, le premier consul fit battre aux champs et donner l'ordre à la garde consulaire de former la haie sur son passage. Le maréchal de Ségur mourut à Paris, âgé de soixante-dix-huit ans, le 8 octobre 1801.

SÉGUR (LOUIS-PHILIPPE, comte DE), connu comme poëte et comme historien, fils aîné du maréchal, naquit à Paris, en 1753. Après avoir reçu une éducation sévère et fait de brillantes études, il embrassa la carrière des armes, et alla avec le grade de colonel faire la guerre d'Amérique. L'amitié du premier chef de la république américaine fut le premier titre d'honneur acquis au jeune officier. Revenu en France avec un nom qu'il commençait à ne devoir qu'à lui-même, il ne tarda pas à être envoyé en Russie avec le titre d'ambassadeur. Catherine II apprécia M. de Ségur, qui bientôt rétablit la bonne intelligence entre les cours de Versailles et de Pétersbourg, et qui parvint même à conclure un avantageux traité de commerce (1787). Il avait eu le singulier honneur d'accompagner l'impératrice dans le fameux voyage de Crimée, promenade de luxe, véritable féerie, où tout l'or demandé à la sueur des peuples servit à cacher aux yeux de Catherine les maux dont ils étaient accablés. Il revint en France au moment où se formait l'orage politique qui devait changer la face du monde, et ne tarda pas à être promu au grade de maréchal de camp. Ségur ne pensa pas, comme tant d'autres privilégiés, que son devoir fût d'émigrer et d'aller ameuter les souverains étrangers contre son pays. Sympathisant avec l'idée de rénovation, de progrès et de liberté, mais déplorant les excès qui se commettaient en son nom, il attendit le péril dans ses foyers et n'abandonna pas ce qu'il devait défendre. Nommé ministre plénipotentiaire près du pape Pie VI, ce prince refusa de le recevoir. En 1792 Louis XVI l'envoya à Berlin, pour tâcher d'obtenir de la Prusse qu'elle s'abstînt de déclarer la guerre à la France; et au retour de cette infructueuse mission, il lui offrit le portefeuille des affaires étrangères. Ségur, touché de la position personnelle de la famille royale, était disposé à l'accepter, lorsqu'un ancien premier commis des affaires étrangères, qui était attaché à sa famille, vint le prévenir que ce ministère dont on voulait le charger n'était qu'une déception, que l'accepter serait inutilement se compromettre, puisque toutes les mesures qu'il croirait devoir prendre, toutes ses actions, seraient déjouées par un personnage occulte établi dans les cours étrangères et chargé confidentiellement des véritables intentions du roi et de la reine. Quand donc il revit le roi, il s'excusa avec douleur et respect. Peu de temps après éclatait la catastrophe du 10 août, sinistre précurseur des massacres de septembre. Pendant le procès de Louis XVI, Ségur tenta tous les moyens de le servir dans l'esprit des conventionnels, la plupart des girondins influents étant ses amis. Durant la terreur il se retira avec sa famille au village de Chatenay, près de Sceaux, où il demanda à la culture des lettres tout à la fois des distractions pour oublier autant que possible les malheurs des temps et des ressources pour soutenir sa famille. Le Directoire lui offrit à diverses reprises les moyens de se créer une fortune nouvelle. Il refusa sans balancer. Il était pauvre, cependant, mais il était joyeux et fier d'obtenir de ses talents des secours qu'il n'aurait demandés à personne. Il composa des pièces de théâtre d'un genre léger, mais étincelantes de verve et d'esprit, qui furent réunies à celles qu'il avait déjà composées en Russie pour Catherine II, et imprimées sous le titre de *Théâtre de l'Ermitage* (Paris, 1798). C'est aussi à cette époque qu'il publia la *Décade historique*, espèce de miroir où tous les cabinets de l'Europe se représentent avec leurs qualités et leurs défauts, et son excellent *Tableau historique et politique de l'Europe de* 1786 à 1796 (3 vol., 1800), suivi bientôt après d'un agréable recueil de *Contes*, *Fables*, *Chansons et Vers* (1801). Aussi Ségur joignit-il bientôt à la réputation acquise par ses services publics la célébrité des lettres qui reprenaient alors une vie nouvelle. Le bouillonnement des partis était presque calmé. L'Institut naissant recueillait les illustrations littéraires, artistiques et scientifiques, momentanément écartées du sol natal. La France se retrouvait dans ses hommes d'élite, et le calme lui rendait une vie nouvelle. Le 18 brumaire était consommé, et le déserteur de l'Égypte, à force de sagesse et de talent, de patriotisme et de gloire, ennoblissait son attentat, le faisait admirer à ses partisans, et contraignait ses adversaires à le lui pardonner. Le prévoyant consul ralliait autour de lui les hommes influents par leur naissance, leur fortune ou leur renommée; il se fortifiait de tous les débris des partis, les rapprochait, les concentrait dans un intérêt commun dont il se faisait le représentant. Ségur fut appelé à faire partie du conseil d'État, dans la section de l'intérieur. Son expérience, ses lumières lui permirent de concourir à la rédaction de nos codes, les plus belles, les plus durables de nos conquêtes, puisque ces codes régissent encore les peuples affranchis de notre domination. L'Académie Française admit aussi alors (1803) dans ses rangs Ségur, que de nombreux succès et la voix publique désignaient à son choix. Le consulat se transforma en empire; et dans la cour improvisée par Napoléon, Ségur occupa l'une des plus hautes charges, celle de *grand-maître de cérémonies.* L'empereur avait sans doute pensé que les manières élégantes d'un grand seigneur de la vieille cour donneraient d'utiles leçons aux apprentis courtisans, qui, tout empreints de la glorieuse poussière des batailles, échangeaient gauchement leur frac républicain contre des oripeaux monarchiques. Chaque acteur se façonna bientôt à son rôle, et le ridicule fut presque entièrement caché par l'éclat de hautes illustrations.

Ségur alliait avec une merveilleuse facilité les devoirs de sa charge et les occupations littéraires. C'est alors qu'il composa presque entièrement son *Histoire universelle, ancienne et moderne* (44 vol., Paris, 1817; souvent réimprimée depuis), sa *Galerie morale et politique* (1817), compilation à l'usage de la jeunesse, le beau poëme *Les Quatre Ages de la Vie* (1819) et ses remarquables *Mémoires, ou souvenirs et anecdotes* (1825). En 1813 Ségur, déjà depuis longtemps créé comte de l'empire, fut appelé à faire partie du sénat *conservateur :* c'était là une recrue utile pour un corps qui avait tant besoin de s'adjoindre des hommes propres à le sauver du mépris public. A la première restauration, Louis XVIII le comprit au nombre des membres de la pairie instituée par la charte; mais Ségur perdit cette dignité l'année suivante, pour avoir accepté des fonctions publiques de l'empereur pendant les cent jours. Elle ne lui fut rendue qu'en 1819. Dans la chambre des pairs, on le vit toujours prêter l'appui de son talent aux défenseurs du pays et de ses droits; et il n'y eut point de mesure sage qu'il ne soutînt, d'injustice qu'il ne combattît. Il mourut le 27 août 1830, deux ans après sa vénérable compagne, fille du chancelier d'Aguesseau, qui pendant longtemps lui avait servi de secrétaire, sans que l'âge ralentît son zèle. La douleur d'une perte si cruelle acheva d'user une vie si bien remplie. Une douce consolation charma du moins ses derniers jours. Il avait vu l'Académie Française récompenser le beau succès qu'avait obtenu l'ouvrage de Philippe de Ségur intitulé *Histoire de la Campagne de Russie*, en l'appelant dans son sein, et donner ainsi au père le fils pour collègue. Une édition de ses *Œuvres complètes* a paru, de 1824 à 1830, en 30 volumes in-8°.

Son fils aîné, *Octave*, comte de SÉGUR, né en 1779, suivit les cours de l'École Polytechnique et entra d'abord dans la carrière administrative; mais plus tard il prit part aux cam-

pagnes de l'empire, et il mourut en 1818, officier supérieur de la garde royale. Il a traduit de l'anglais les romans *Ethelvina* (2 vol., 1802) et *Belinde* (1802), et une *Flore des jeunes personnes, ou lettres familières sur la botanique.* On a en outre de lui des *Lettres élémentaires sur la Chimie, d'après les cours donnés par les professeurs à l'École Polytechnique* (1803). Il avait épousé, lui aussi, une d'Aguesseau : nom que sa ligne a depuis ajouté à celui de *Ségur.*

Raymond-Joseph-Paul, comte de SÉGUR-D'AGUESSEAU, fils du précédent, né en 1803, était substitut du procureur du roi, à Paris, lorsqu'il fut nommé préfet des Hautes-Pyrénées, en 1833. Destitué en 1838, pour excès d'indépendance électorale pendant les élections de 1837, il fut, en 1849, élu par le même département membre de l'assemblée législative. C'est lui qui, dès la seconde séance, détermina la majorité à répéter, ensemble, le cri de *Vive la République!* dans un sens opposé à celui des montagnards. En 1851, voyant le péril social s'accroître de jour en jour, il se prononça énergiquement pour le coup d'État du 2 décembre; et il est sénateur depuis le 26 janvier 1852.

SÉGUR (JOSEPH-ALEXANDRE, vicomte DE), fils cadet du maréchal, né à Paris, en 1756, fut successivement colonel des régiments de Noailles, de Royal-Lorraine, enfin des dragons de Ségur, en 1784, sur la démission de son frère; puis, le 9 mars 1788, maréchal de camp. Mais là n'était pas sa grande affaire : les lettres et les plaisirs, voilà ce qui l'occupait exclusivement. Il faisait par son esprit le charme des cercles particuliers de la reine Marie-Antoinette, et resta toujours attaché aux idées ou plutôt aux habitudes de l'ancien régime. Auteur déjà de deux proverbes dramatiques qui avaient réussi dans les salons, il fit représenter au Théâtre-Français, en 1787, *Rosaline et Floricourt*, comédie en cinq actes, qui eut assez de succès pour engager l'auteur à se laisser deviner. Comme les Champcenetz, les Rivarol et d'autres hommes d'esprit et de talent, il crut qu'avec des épigrammes et des quolibets on pouvait prévenir le grand cataclysme social qui se préparait. Les premiers symptômes de la révolution que le vieux maréchal de Ségur réprouvait dans le rigorisme de ses principes, le vicomte son fils les condamnait par attachement pour l'existence voluptueuse, brillante et insoucieuse que lui procurait l'ancien régime. « Je ne puis souffrir cette révolution, disait-il, elle m'a gâté mon Paris; elle a changé la capitale des plaisirs en un foyer de disputes et d'ennui; et tandis qu'elle se vante d'une philosophie chimérique, d'un grand amour du bien public, d'une abnégation absolue de tout intérêt privé, elle ne fait qu'étendre à tous l'ambition de quelques-uns. On pourrait la peindre en deux mots : *Ote-toi de là que je m'y mette.* » Ce qui fait l'éloge du vicomte de Ségur comme de son frère aîné, c'est qu'ils n'eurent pas besoin qu'un commun malheur les réunît plus tard, et que, malgré la dissidence de leurs opinions, ils ne cessèrent jamais de vivre dans l'union la plus intime. Malgré ses principes politiques, il n'émigra point, et resta lui aussi en France pour partager les dangers de son père et de sa famille. Quand la révolution leur eut tout enlevé, il supporta son malheur avec résignation, avec gaieté même; et, sous le nom du *citoyen Ségur jeune*, il sut, comme son frère aîné, trouver dans sa plume les ressources d'une noble indépendance. Incarcéré pendant huit mois à l'époque de la terreur, il publia, après sa délivrance, une petite brochure intitulée : *Ma prison depuis le 23 vendémiaire jusqu'au 10 thermidor* (Paris, an III). Depuis cette époque jusqu'en 1804 il donna un grand nombre de pièces à différents théâtres : ces bluettes, étincelantes d'esprit, eurent presque toutes cette vogue du moment à laquelle seule elles pouvaient prétendre. L'une de ses pièces, *Le Retour du Mari*, aurait dû rester au répertoire. Ségur ne s'enorgueillissait pas plus de ses succès qu'il ne se désolait de quelques chutes. Il venait de donner à l'Opéra-Comique *Le Cabriolet jaune*, qui se traîna pendant sept ou huit représentations. Au sortir de l'une d'elles, il dit à un de ses confrères qui venait d'éprouver un échec plus marqué : « Il pleut; je vous offre une place dans mon *Cabriolet jaune.* » La dernière production de cet aimable littérateur, *Les Femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social et chez les différents peuples anciens et modernes* (1803, 3 vol. in-12) est un ouvrage agréable, qui a été souvent réimprimé depuis, et en dernier lieu avec un supplément par Ch. Nodier (1825). On lui a reproché la publication des mémoires du baron de Bezenval, dont il avait été le légataire universel. Il est certain que s'il supprima beaucoup, il ne supprima pas encore assez. Lorsque l'avénement de Bonaparte à l'empire rouvrit à la famille de Ségur le chemin des honneurs, le vicomte, qui avait recouvré quelques débris de sa fortune, et qui chérissait l'indépendance, ne voulut rien accepter du nouveau maître de la France. Il ne manqua pas de railler ces nobles et ces dignitaires de fraîche date qui se groupaient dans les salons des Tuileries; il affectait quelquefois de signer SÉGUR *sans cérémonie*, plaisanterie qui fit fortune dans le public, sans altérer la tendre union des deux frères. Il mourut à Bagnères, en 1825. Outre les publications que nous avons déjà mentionnées, on a de lui un roman, *La Femme jalouse*, et la *Correspondance secrète de Ninon de l'Enclos*, correspondance supposée, mais imitée de manière à faire illusion, et dans laquelle il inséra, dit-on, beaucoup de billets qui lui avaient été adressés à lui-même dans son jeune temps par de grandes dames.

SÉGUR (PHILIPPE-PAUL, comte DE), lieutenant général, un des quarante de l'Académie Française, né en 1780, est le second des fils du comte de Ségur, le grand-maître des cérémonies. Il passa une partie de sa jeunesse en Angleterre, et termina ensuite son éducation dans le sein de sa famille, à Châtenay. Après la révolution du 18 brumaire, il entra dans l'armée comme enrôlé volontaire. Le vieux maréchal, son grand-père, lui dit à cette occasion : « Tu vas servir un parti qui n'est pas le mien; mais sers ton pays, et une fois sous son drapeau, ne l'abandonne jamais. » Le petit-fils s'est souvenu toute sa vie de cette recommandation. Nommé immédiatement sous-lieutenant, il fit en cette qualité la campagne de la seconde armée de réserve, puis celle de Bavière sous Moreau, et assista à la bataille de Hohenlinden. Ensuite, aide de camp de Macdonald, il fit avec lui la rude campagne d'hiver dans le canton des Grisons, qu'il a racontée sous le titre de *Campagne du général Macdonald dans les Grisons* (1802). La même année le premier consul l'admit dans son état-major particulier, et lui confia la surveillance du quartier général et de sa personne. Une nuit le général commandant les Tuileries vint le réveiller sur son lit de camp en lui recommandant de changer sur-le-champ les mots d'ordre et de ralliement, et d'organiser toute la garde du château comme en présence et à portée de l'ennemi : un quart d'heure après, et depuis ce moment jusqu'à l'arrestation de Georges et de Pichegru, ce service fut réglé de manière à ce que toute surprise devînt impossible.

En 1805 ce fut le capitaine de Ségur qu'on envoya dans Ulm au feld-maréchal Mack pour le sommer de se rendre. Dans la campagne de Pologne, en 1807, il remplit auprès de Napoléon les fonctions d'officier d'ordonnance; mais il eut le malheur d'être fait prisonnier par les Russes, et il ne recouvra sa liberté qu'après la paix de Tilsitt. Il commanda ensuite provisoirement un régiment de hussards en Espagne, et enleva avec des lanciers polonais la crête de la Somo-Sierra; fait d'armes qui lui valut sa nomination définitive au grade de colonel. Promu en 1812 général de brigade, il fit en cette qualité la campagne de Russie, dont il a été depuis l'éloquent historien. A la fin de cette même année 1812 l'empereur le nomma gouverneur des pages. Pendant la campagne de 1813 il fut chargé de former et de commander le cinquième régiment des *gardes d'honneur*, qui devait se composer de 2,700 cavaliers, élite de la jeunesse languedocienne, bretonne et vendéenne, et dont les dispositions inspiraient à bon droit quelque inquiétude; mais le général réussit bientôt à se rendre complétement

maître de l'esprit de ses jeunes soldats, et le cinquième régiment des *gardes d'honneur* mérita d'être cité à la bataille de Hanau comme un des corps qui avaient le plus contribué au salut de l'armée. Dans la campagne de 1814 le corps qu'il commandait se distingua aux combats de Montmirail, de Château-Thierry, de Gui à Trème, et surtout aux deux affaires de Reims. Blessé gravement dans la dernière et transporté à Paris, il quitta cette capitale quand l'ennemi y entra. Il se retira à Tours, qu'il contint jusqu'au 11 avril avec les dépôts du quatrième et du cinquième régiment des *gardes d'honneur*. Après l'abdication de Napoléon, il adhéra au gouvernement royal, et reçut de Louis XVIII le commandement du corps de cavalerie formé avec les débris de la vieille garde.

A la fin des cent jours il fut chef d'état-major du corps d'armée chargé de la défense de la rive gauche de la Seine, dont le quartier général était à Montrouge. Il s'opposa vainement, devant le prince d'Eckmuhl (Davout) et les généraux Grenier et Carnot, à la capitulation de Saint-Cloud, en proposant pour le lendemain l'attaque de l'armée prussienne, qui, témérairement compromise sur la rive gauche de la Seine, aurait pu être écrasée ; mais il était trop tard : les intrigues de Fouché, ses ténébreuses négociations avec les alliés et avec les Bourbons avaient décidé du sort de Paris et de la France. Dès lors le général Philippe de Ségur se retira avec ses enfants et le comte de Luçay, son beau-père, dans la vallée de Montmorency, à Saint-Gratien. C'est là que, revenu tout entier, dans la maturité de l'âge, à la culture des lettres qui avait marqué le début de sa carrière, et qu'il avait toujours aimées et cultivées, il entreprit l'*Histoire de Napoléon et de la grande armée en 1812*. L'intérêt tout palpitant du sujet, la sincérité de l'historien, ses révélations piquantes, ses réflexions profondes, et outre cela la couleur pittoresque, animée, de son style, placèrent tout d'un coup Philippe de Ségur au rang des premiers écrivains de l'époque. Cet ouvrage excita d'ailleurs quelques-unes de ces réclamations, de ces critiques, qui ne font que confirmer le succès d'un livre, en lui donnant plus d'éclat. Il fallut même que le comte de Ségur mît l'épée à la main pour protéger ce qu'avait écrit sa plume. Encouragé par ce succès, il fit paraître, quatre ans après, en 1829, l'*Histoire de Russie et de Pierre le Grand*. Même éclat de style, même force de pensées que dans son premier ouvrage. L'Académie Française récompensa ce double succès de Philippe de Ségur en l'appelant à l'unanimité dans son sein, le 25 mars 1830 ; et ce fut la première fois qu'on vit le père et le fils siéger ensemble dans ce corps littéraire. En 1835 Philippe de Ségur publia l'*Histoire de Charles VIII*; on y trouve, sur l'expédition de ce prince en Italie, et sur les intérêts des divers États de cette péninsule, des documents qui n'avaient pas encore été présentés.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr l'avait rappelé à l'activité en 1819 ; et les services nouveaux qu'il rendit alors furent récompensés par sa nomination au grade de grand-officier de la Légion d'Honneur. La révolution de Juillet ne l'en retrouva pas moins sans emploi depuis près de deux ans. Rappelé à l'activité par le gouvernement de Louis-Philippe, Ségur fut promu, le 27 février 1831, au grade de lieutenant général. Il vit aujourd'hui complétement étranger aux affaires publiques.

SEIBOUZE. *Voyez* Seybouze.

SEICHE. *Voyez* Sèche.

SÉID, titre arabe. *Voyez* Chérif.

SÉIDE, et mieux ZAÏD, esclave de Mahomet, fut un des premiers qui le reconnurent en qualité de prophète ; et celui-ci l'en récompensa en lui accordant la liberté. Depuis lors, disciple fidèle de Mahomet, Séide fut adopté pour fils par son maître, qui lui donna en mariage Zéinab, l'une des filles de sa tante. Mais Mahomet étant ensuite devenu amoureux de sa cousine, la femme de Séide, celui-ci dut la lui céder, le prophète ayant eu soin de prévenir tout scandale par un chapitre qu'il avait auparavant placé à cette intention dans son Koran.

Voltaire, dans son *Mahomet*, a peint avec une telle supériorité le dévouement fanatique de Séide pour le prophète que ce nom est depuis lors employé pour désigner un homme aveuglément dévoué à un chef quelconque et prêt à commettre tous les crimes sur un simple ordre de sa part.

SEIDSCHUTZ ou SAIDSCHITZ (*Zajeczice*), PULLNA ou Pilna (*Bylany*) et SEDLITZ, trois villages de la capitainerie de Brüx, dans le cercle d'Egra (Bohême); le premier dépendant de la seigneurie de Bilin, et situé à environ six kilomètres de la ville de Bilin; le dernier, à six kilomètres de Brüx. Ils sont célèbres par leurs sources d'eau saline purgative, qui doit sa propriété à la forte quantité de sulfate de magnésie qu'elle contient, et dont il s'expédie chaque année plus de 500,000 cruchons dans les différentes contrées de l'Europe.

SEIGLE (*secale cereale*), genre de la triandrie-digynie et de la famille des graminées. Le seigle est originaire de l'Asie Mineure. Il est annuel, et diffère du froment cultivé en ce que ses épillets ne se composent que de deux fleurs, tandis que le froment en a au moins trois. La valve externe de chaque fleur, terminée par une arête longue et rude au toucher, est couverte, sur son angle externe, de poils courts et résistants; son grain est plus mince et plus allongé que celui du froment. Le seigle n'a point éprouvé, par la culture, les altérations et les modifications qui pour les autres plantes créent les espèces nouvelles et les variétés. « Celui qu'on appelle *petit seigle*, *seigle du printemps*, *seigle marsais*, *seigle trémois*, etc., dit Tessier, revient à la grosseur du commun lorsqu'on le sème plusieurs années de suite en automne; ce n'est qu'une variété de saison, et non une variété réelle. » Le seigle donne la meilleure farine après le froment : il prospère dans ces terres où ce dernier ne réussirait pas, et il mûrit plus tôt; ces divers avantages lui assurent un rang distingué parmi les céréales. Les terrains secs, peu riches en humus, sablonneux, crayeux ou argileux; le versant des montagnes, toutes localités où le froment ne pourrait être cultivé, produisent des récoltes de seigle assez abondantes. Le seigle se sème seul ou mêlé au froment, et donne ainsi un mélange appelé *méteil* ou *méture*, qui fait du pain de bonne qualité et plus frais que le pain de froment pur. Il se cultive pour son grain, pour sa paille, et aussi pour fourrages et pour engrais; il n'exige jamais guère plus de deux labours. Le seigle d'hiver est de beaucoup le plus usité; confié à la terre dans le courant de septembre, il a le temps de se fortifier avant le froid, et mûrit plus hâtivement. Cent vingt-cinq kilogrammes de semence sont, terme moyen, la quantité nécessaire par hectare : elle doit être d'ailleurs peu recouverte; un hersage léger suffit à cet effet.

Le temps que le seigle met à lever, l'époque de sa floraison et de sa maturité varient selon les lieux et les années; l'ensemble de son développement est toutefois plus rapide que celui du froment; il rapporte environ un sixième de plus en volume. Tout le monde connaît ses emplois dans la confection de la bierre et de l'eau-de-vie de grains : son gruau offre une tisane et des bouillies rafraîchissantes; sa paille sert à faire des liens, des couvertures pour les toits rustiques, des paillassons de jardinage, des nattes, des chapeaux communs et des empaillages pour les chaises.

Le *seigle ergoté* [*voyez* Ergot (*Botanique*)], considéré par les uns comme une maladie de la semence, par les autres comme une espèce particulière de champignon, a été quant à sa nature et à son origine l'objet de nombreuses discussions. Enfin, M. Léveillé a fait voir qu'il n'était que l'ovaire non fécondé, surmonté d'une espèce de champignon d'une nature particulière (*sphacelia segetum*).

P. Gaubert.

SEIGNELAY (Les marquis de). *Voyez* Colbert.

SEIGNEUR (du latin *senior*, ancien). C'est le titre qu'on donnait jadis en France à celui qui possédait à titre

de fief ou de franc-alleu un territoire héréditaire, ou qui du moins y exerçait le droit de haute et basse justice (*seigneur justicier*). On désignait un territoire de cette espèce par le nom de *seigneurie*, et l'ensemble des droits qui y étaient attachés par celui de *seigneuriage*. Par la suite ce dernier terme servit plus particulièrement à désigner la prérogative royale consistant dans le droit de battre monnaie.

Sous la Restauration, on avait introduit l'usage officiel de qualifier de *seigneurie* les pairs de France : c'était la traduction du titre de *lordship*, qu'on donne aux pairs anglais.

Dans le langage liturgique, en s'adressant à Dieu, on l'appelle *Seigneur*; mot par lequel on rend celui de *Dominus*, au vocatif *Domine*, qu'emploie la liturgie latine.

Dans le discours direct, en s'adressant à un prince issu de maison souveraine, on le qualifie de *Monseigneur*; et l'usage veut qu'on donne aussi par courtoisie aux archevêques et aux évêques la même qualification, qui n'est alors que la traduction du titre de *Monsignor*, auquel ils ont droit en Italie.

Sous l'ancien régime, sous le premier empire et sous la Restauration, il y avait obligation de *monseigneuriser* les ministres. Depuis la révolution de 1830, ces messieurs ont la modestie de n'exiger que le titre d'*Excellence*. Grand bien leur fasse!

SEIGNEURIAUX (Droits). *Voyez* DROITS FÉODAUX.

SEIM. C'était le nom que portait autrefois la diète de Pologne. Indépendamment du *seim* ordinaire, qui, aux termes d'une résolution prise en 1575, devait être convoqué par ordre du roi tous les deux ans, pour six semaines, il y avait dans tous les cas pressants des *seim* extraordinaires. Ainsi, après la mort d'un roi, il y avait le *seim de convocation*, à l'effet de délibérer sur la prochaine élection; c'est le *seim d'élection* qui élisait le nouveau roi, et dans le *seim du couronnement*, réuni à l'occasion de cette cérémonie, on confirmait toutes les mesures prises pendant l'interrègne. Dans le *seim de pacification*, on délibérait sur les questions au sujet desquelles on n'avait pu s'entendre au jour du couronnement. On appelait *récès* toutes les mesures qui étaient renvoyées d'un *seim* à un autre. Suivant un antique usage, c'est à Petrikau que les diètes se rassemblaient le plus ordinairement; mais par suite de la réunion de la Lithuanie à la Pologne, il fut expressément décidé, en 1569, qu'à l'avenir les *seim* se réuniraient à Varsovie. En 1673 on modifia ce règlement en ordonnant, par égard pour les habitants de la Lithuanie, que pour deux diètes convoquées à Varsovie, il y en aurait une qui se réunirait à Grodno. A partir de 1573 les *seim*, pour procéder à l'élection des rois, se réunirent entre le bourg de Wola et Varsovie, dans un champ entouré d'un fossé et d'un rempart. Au milieu, on dressait un petit bâtiment en bois pour les sénateurs seulement. Le *seim* se composait de la réunion de l'assemblée des sénateurs et de celle des nonces ou députés. Le sénat était présidé par l'archevêque de Gnesen. En faisaient en outre partie l'achevêque de Lemberg, tous les évêques de Pologne, les voivodes, les ministres du roi, dont le premier était le grand-maréchal de la couronne, et les castellans. Les nonces étaient des députés élus en plus ou moins grand nombre, par la noblesse, dans les diètes particulières des voivodies. Légalement, il devait y avoir cent quatre-vingt-deux nonces. La chambre des nonces était présidée par le maréchal de la diète, lequel avait mission de soumettre aux députés les propositions de loi, de diriger les discussions, d'ouvrir les séances et de les lever, enfin de transmettre au roi et au sénat les résolutions prises. Il était élu par les nonces dès la première séance du *seim*, qui avait lieu sous la présidence du précédent maréchal, lequel ne pouvait pas être réélu pendant toute la durée de la diète suivante. A l'origine, les questions se décidaient dans le *seim* à la majorité des voix; mais à partir de 1652 toute loi, pour devenir obligatoire, dut réunir l'unanimité. Il suffit dès lors qu'un seul parmi les membres du *seim* s'écriât : *sisto activitatem*, ou bien *veto*, ou, encore, en langue polonaise, *niepozwalam* (c'est-à-dire, je proteste), pour dissoudre la diète. Cette loi stupide fut la cause de l'anéantissement de la Pologne. Pour conjurer les maux résultant de l'exercice de ce droit, on inventa les **confédérations**. Le parti mécontent formait une association armée, et pour mettre ses projets à exécution, s'attribuait les pouvoirs du *seim*. On voyait quelquefois deux *confédérations* surgir à la fois, et il en résultait des guerres civiles à la suite desquelles le pays était mis à feu et à sang. Le **rokosz** constituait un abus bien plus déplorable encore.

SEIN (du latin *sinus*) se dit en anatomie, particulièrement à l'égard des femmes, de leurs **mamelles**. Les maladies du sein sont très-nombreuses. Bon nombre d'entre elles ne sont pas graves; quelques autres ont une marche sans cesse envahissante, mènent fatalement à la destruction des tissus, et enfin n'entraînent que trop souvent la mort. Les plus implacables de toutes sont le **cancer** et le **squirre**.

En géographie, *sein* se dit quelquefois d'une ouverture de la terre qui reçoit la mer dans sa capacité : tels sont le *sein arabique* ou mer Rouge, le *sein persique*, qui s'étend depuis Ormuz jusqu'à Bassora. Ce terme n'est que la traduction littérale du mot *sinus*, que les latins employaient dans le même sens.

SEINE, fleuve de France, qui se jette dans la mer de la Manche, entre le Havre et Honfleur, et qui prend sa source dans les montagnes de la Côte-d'Or, près de Chanceaux. Elle a un cours d'environ 780 kilomètres, par Châtillon-sur-Seine, Bar-sur-Seine, Troyes, Nogent-sur-Seine, Montereau, Melun, Corbeil, Paris, Saint-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Maisons, Poissy, Meulan, Mantes, Vernon, Elbeuf, Rouen, Quillebœuf, Honfleur et le Havre. Elle est flottable à bûches perdues depuis Billy (Côte-d'Or), pendant 132 kilomètres, et navigable à partir de Mery au-dessus de Troyes. La pente du fleuve donne à Chanceaux une altitude de 435 mètres, à Troyes de 101 mètres, à l'embouchure du canal du Loing de 56 mètres, à Corbeil de 45 mètres, à Paris de 34 mètres, à Rouen de 8 mètres. Ses principaux affluents sont à droite l'Aube, la Marne, l'Oise, l'Epte; à gauche l'Yonne, le Loing, l'Essonne, l'Eure, la Rille. Des canaux la mettent en rapport avec les provinces situées au delà du bassin. Le canal du Loing lui amène les produits des bords de la Loire et de la Saône par le canal du Centre; le canal de Bourgogne l'unit au Rhône par l'Yonne et la Saône; celui de Saint-Quentin lui ouvre les départements du Nord par l'Oise; le canal de l'Ourcq a moins pour objet le commerce que les besoins et l'embellissement de la capitale. La marée remonte la Seine jusqu'à Rouen; en cet endroit la profondeur du fleuve est de 10 mètres; sa largeur au Havre est de 9 kilomètres. Les principaux obstacles à la navigation sont les bancs de sable qui changent fréquemment de place, et quelques écueils entre Quillebœuf et Rouen. Dans cette partie se fait sentir la **barre**, phénomène produit par l'entrée de la marée dans le fleuve; c'est un flot terrible qui, occupant toute sa largeur, le remonte jusqu'au-dessus de Rouen; en petit, c'est le **mascaret** de la Gironde et le **pororoca** de l'Amazone.

SEINE (Pêche), sorte de filet qui a souvent un sac dans son milieu et que l'on traîne sur les grèves.

SEINE (Département de la). Il est enclavé dans celui de Seine-et-Oise, et a été formé d'une partie de ce qu'on appelait autrefois l'*Ile-de-France*.

Divisé en 3 arrondissements, 8 cantons, 81 communes, sa population est de 1,331,783 habitants. Il envoie dix députés au corps législatif, est compris dans la première division militaire, ressortit à la cour impériale, à l'académie et à l'archevêché de Paris. L'administration du département est partagée entre un préfet du département et un **préfet de police**. Sa superficie est de 63,453 hectares, dont 29,295 en terres labourables; 3,502 en vergers, pépinières et jardins; 2,784 en vignes; 2,226 en propriétés bâties; 1,544 en prés;

1,854 en bois; 249 en landes, pâtis, bruyères; 2,650 en routes, chemins, places publiques, rues, etc.

Envisagé comme renfermant la capitale de l'État, comme ne faisant qu'un tout avec cette grande individualité, c'est le plus important des départements; tandis que si on l'en isole, il n'offre plus qu'une simple lisière de terrain, d'une largeur moyenne de huit kilomètres, ménagée pour son utilité immédiate, et dont l'importance est toute relative; il devient alors l'une des dernières divisions territoriales du pays, égale à peine au plus petit arrondissement communal. Excepté dans les environs de Saint-Denis, les rives de la *Seine* sont partout dominées par un plateau, sur le bord duquel Paris est assis, et qui offre des plaines assez étendues, telles que celles de Longboyau et de Montrouge. La plaine de Grenelle fait partie de la vallée même. Les points les plus élevés du sol méritent à peine quelque attention, et n'ont d'importance qu'au milieu d'un pays de plaine; les buttes de Montmartre et de Chaumont ne sont que de 80 à 90 mètres au-dessus des bords du fleuve. La butte que l'on a décorée du nom fastueux de *mont Valérien* n'est qu'à 136 mètres au-dessus de la mer. Le département est bien arrosé. Dans le peu d'espace qu'il présente, la Seine a trouvé moyen de parcourir 56 kilomètres, et la Marne 22; au midi, il est traversé par la petite rivière de Bièvre, dont les eaux inférieures appartiennent à Paris; au nord, il est arrosé par le Crould, qui baigne la ville de Saint-Denis; enfin, on y remarque plusieurs canaux : celui de la Seine à la Seine, dont la première partie porte le nom de *canal Saint-Martin*, et qui aboutit à Saint-Denis; le *canal de l'Ourcq*, qui s'embranche avec le précédent au beau bassin de la Villette, et le petit canal creusé pour épargner aux bateaux le trajet d'une circonvolution de la Marne : on le nomme *canal Saint-Maur*, du village où il passe; il n'a que 1,100 mètres de développement. Le canal de la Seine à la Seine a 6,600 mètres hors de Paris, et le canal de l'Ourcq 7,000. L'immense quantité d'engrais fournie par la capitale au sol du département, et dont l'influence se fait d'ailleurs sentir dans un rayon plus étendu, l'appât du gain que présente le débouché si sûr de la capitale, qui est la seule cause de la supériorité de la culture, ont donné au sol une fertilité bien supérieure à celle qu'il avait naturellement. L'objet principal de la culture est la production des légumes et des fruits pour la consommation de Paris, production qui n'est qu'une très-insignifiante partie de l'alimentation de ses marchés. Les vins du territoire sont tous de la qualité la plus commune, et consommés seulement par les cultivateurs ou dans les cabarets des barrières. La betterave y est cultivée pour la fabrication du sucre. Une foule de pépinières, situées dans Paris même et dans toutes les communes environnantes, fournissent une prodigieuse quantité de fleurs d'espèces les plus variées. Les deux seuls produits remarquables de l'élève sont les vaches laitières et les moutons. Le produit en lait n'est aussi qu'une très-minime partie de la consommation de la capitale. Les environs de Paris possèdent plusieurs des troupeaux les plus précieux du royaume en moutons de race mérinos, de race saxonne-anglaise, etc.; les espèces communes y ont toutes été améliorées. On y trouve aussi des troupeaux de chèvres du Thibet. Le règne minéral n'offre que la pierre de taille, exploitée en vastes carrières, le moellon et les plâtrières. Parmi plusieurs sources minérales, les seules exploitées sont celles de Passy, qui sont assez renommées.

L'industrie du département de la Seine se résume tout entière dans l'immense industrie de Paris et de ses faubourgs, et ses produits constituent à eux seuls toute l'exportation du territoire.

Paris est la tête de tous les chemins de fer de grande communication. Les lignes actuellement en exploitation sont celles de Versailles, rive droite et rive gauche; de Saint-Germain, de Rouen, du Nord, de Corbeil, d'Orléans, de Sceaux, du bois de Boulogne et de Ceinture.

Le chef-lieu du département est *Paris*, les villes et endroits principaux : *Saint-Denis*, *Sceaux*, *Boulogne*, *Montreuil-sous-Bois*, *Bagnolet*, où il y eut un château des ducs d'Orléans : Collé y jouait la comédie; *Clichy-la-Garenne*, *Auteuil*, *Choisy-le-Roi*, *Vincennes* et *Saint-Mandé*; *Puteaux*, village sur un coteau au pied duquel coule la Seine, un peu au-dessus du pont de Neuilly; la plus remarquable de ses maisons de campagne est celle dite le *Château* : c'est une station du chemin de fer de Paris à Versailles (rive droite); *Nanterre*, un des plus anciens lieux habités des environs de Paris : son nom primitif paraît avoir été *Nemetodurum*, altéré ensuite jusqu'à en faire Nanterre; c'est là que naquit au cinquième siècle cette jeune fille que l'Église a depuis honorée sous le nom de sainte Geneviève, et qui est devenue la patronne de Paris : en 591 Chlotaire II, fils de Chilpéric, y fut baptisé, et tenu sur les fonts par Gontran, roi de Bourgogne, qui lui adressa ces paroles : « Croissez, mon enfant, rendez-vous digne du grand nom que vous portez, et devenez aussi puissant que Chlotaire. » Nanterre fait un commerce considérable de porcs. Tout le monde connaît la renommée de ses gâteaux. On y compte 2,270 habitants. C'est une station du chemin de fer de Paris à Versailles (rive droite) et de Saint-Germain; *Charenton*, *Conflans*, et auprès de ces deux villages *Charenton* proprement dit et *Saint-Maurice*. Au bout de celui-ci est l'ancien couvent de La Charité, transformé aujourd'hui en une vaste maison d'aliénés, l'une des plus belles qui existent; *Ivry*, sur la pente des collines qui couvrent la rive gauche de la Seine, au sud de Paris, avec de belles caves à vin et des silos : 3,959 habitants; *Courbevoie*, sur une élévation d'où l'on jouit d'une vue très-étendue. On y voit une superbe caserne : 2,488 habitants; *Vanvres*, *Fontenay-aux-Roses*, *Surênes*, *Arcueil*. Les autres lieux importants du département sont, à proprement parler, des faubourgs de Paris; tels que les *Batignolles*, *Belleville*, *Vaugirard*, *La Villette*, bâtie autour d'un superbe bassin où se réunissent les canaux de Saint-Denis, de Saint-Martin et de l'Ourcq. On y compte 30,000 habitants; *Charonne*, qui touche aux barrières de l'Est du faubourg Saint-Antoine, les *Ternes*, *Montmartre*, *Menilmontant*, *Bercy*, *La Chapelle*, prolongement de la rue du faubourg Saint-Denis, et qui borde la route de Paris à cette ville. On y compte 32,500 habitants. *Passy*, *Neuilly*, *Pantin*, *Montrouge*, *Gentilly*.

Oscar Mac-Carthy.

SEINE-ET-MARNE (Département de). Il est borné au nord par les départements de l'Oise et de l'Aisne, à l'est par ceux de la Marne et de l'Aube, au sud par ceux de l'Yonne et du Loiret, à l'ouest par celui de Seine-et-Oise. Il a été formé de la Brie française, du Gâtinais français, et de quelques communes du Valois, tous pays de l'Ile-de-France et de la Brie champenoise. Divisé en 5 arrondissements, 29 cantons, 527 communes, sa population est de 345,076 habitants. Il envoie trois députés au corps législatif, est compris dans la première division militaire, ressortit à la cour impériale et à l'académie de Paris et forme le diocèse de Meaux.

Sa superficie est de 595,980 hectares, dont 307,824 en terres labourables; 79,362 en bois; 33,292 en prés; 18,972 en vignes; 9,285 en landes, pâtis, bruyères, etc.; 6,607 en vergers, pépinières et jardins; 2,988 en propriétés bâties; 798 en étangs, abreuvoirs, mares, canaux d'irrigation; 560 en oseraies, aulnaies, saussaies; 194 en cultures diverses; 23,667 en forêts, domaines non productifs; 16,657 en routes, chemins, places publiques, rues, etc.; 2,585 en rivières, lacs, ruisseaux; 689 en cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics, etc. Il paye 2,869,891 francs d'impôt foncier. Il occupe le prolongement occidental du vaste plateau de la Champagne, qui s'y dessine souvent en vastes plaines, surtout à l'est et au midi, et au milieu duquel les eaux ont creusé dans toutes les directions une multitude de vallées, quelquefois assez longues, mais toujours peu profondes. Sa partie méridionale est traversée par la Seine, et sa partie sep-

tentrionale par la Marne. Ses autres rivières sont le Loing, l'Yères, affluents de la première; le Grand-Morin, grossi de l'Aubertin; le Petit-Morin et l'Ourcq. Les bois sont semés sur sa surface dans toutes les directions, et d'une manière assez égale. Au midi, on remarque la belle et grande forêt de Fontainebleau, et celle de Sordun, au sud-est de Provins; au centre et à l'ouest, celles de Crécy et d'Armainvillers. Le sol est généralement fertile et cultivé avec soin, surtout dans les parties septentrionale et centrale, là où se fait sentir plus immédiatement l'influence de la capitale. Aussi l'habitant est-il plutôt agriculteur que manufacturier. Il fait d'abondantes moissons de blé, d'orge, d'avoine, de chanvre, de lin, de pommes de terre et de fourrages. L'éducation du bétail suffit à peine aux besoins locaux, mais on élève beaucoup de vaches laitières et de nombreux troupeaux de moutons mérinos et anglais à longue laine. Un des produits les plus importants du gros bétail sont ces *fromages de Brie* si recherchés, et dont le débit est considérable. L'éducation des chevaux y est assez développée, mais l'espèce est peu remarquable. Malgré le voisinage des riches vignobles de la Champagne, qui touchent pour ainsi dire à ce département, et quoique placé sous la même latitude, les vins que l'on y recueille sont de qualité très-médiocre; les marchands recherchent pourtant ceux de Moret pour leur couleur. Quelques localités sont renommées pour leurs productions, telles que Fontainebleau, dont le territoire donne d'excellents raisins, connus sous le nom de *chasselas de Fontainebleau*. Ce département n'a pas de métaux exploités, mais il surpasse tous ceux de l'empire par le produit de ses carrières. Elles fournissent l'excellente pierre de taille des environs de Château-Landon et de Nemours; le grès à paver de la forêt de Fontainebleau; des pierres meulières, regardées comme les meilleures de l'Europe, près de La Ferté-sous-Jouarre; la terre à faïence de Montereau; du sable pour les verreries et cristalleries, du gypse, de l'albâtre gris, de la pierre à chaux et de l'argile à poterie commune. Quelques tourbières peu importantes sont exploitées. Provins a un établissement d'eaux ferrugineuses froides.

L'industrie manufacturière est peu considérable, et les principaux produits sont les fils et les tissus de laine et de coton, les papiers, les cuirs, la porcelaine, la faïence, les verres, les briques et les tuiles, la bijouterie et les outils d'acier, le sucre de betterave. Les produits de l'industrie agricole, les grains, les farines, les vins, les bois, les légumes, les fruits, les fourrages, les laines, les fromages de Brie sont avec les produits des carrières et quelques-uns de ceux fabriqués, les grands articles d'exportation.

Les voies de communication du département sont : les chemins de fer de Paris à Lyon et de Paris à Strasbourg; 5 rivières, la Seine, l'Yonne, la Marne, l'Ourcq et le Grand-Morin; 3 canaux, ceux de Cornillon, de Loing et l'Ourcq; 10 routes impériales, 27 routes départementales, 9,651 chemins vicinaux.

Le chef-lieu du département est *Melun;* les villes et endroits principaux : *Fontainebleau; Meaux; Provins; Montereaux-Fault-Yonne*; *Coulommiers*, sur le Grand-Morin, paraît devoir son origine à une église dédiée à saint Denis. L'île formée par la rivière renferme l'église d'un ancien couvent de capucins, d'une architecture élégante. On y compte 4,527 habitants; *La Ferté-sous-Jouarre; Nemours, Château-Landon; Brie-Comte-Robert*, au milieu d'un pays fertile, près de l'Yères, et qui était autrefois fortifiée et défendue par un château dont la dernière tour a été démolie en 1830; l'église est élégamment bâtie et date du treizième siècle : on y compte 2,716 habitants; *Lagny; La-Chapelle-sur-Crécy*, village où l'on voit une des plus belles églises du département après celle de Meaux, et un vieux château de Sully; *Chelles*, bourg où les rois de la première race possédaient un manoir, dans lequel Chilpéric fut assassiné, en 584 : il possédait aussi une des plus riches abbayes du royaume, supprimée et vendue en 1790; *Fresne*, où Mansard a construit une chapelle sur le modèle de celle du Val-de-Grâce, et qui passe pour un chef-d'œuvre en ce genre; *Jouarre*, bourg dans une situation délicieuse, sur une éminence d'où l'on jouit d'une vue unique : il est célèbre dans le pays par sa chapelle souterraine, dite *sainte chapelle de Jouarre; Juilly; Courpalais*, village près duquel s'élève le château de La Grange-Bléneau, séjour du général La Fayette; *Moret*, ville très-ancienne, où il se tint un concile en 850 : elle est près de l'embouchure du canal du Loing dans la Seine. Son vieux château et ses fortifications n'offrent plus que des ruines; l'église est un joli édifice du quinzième siècle. On y compte 1,816 habitants.

C'est une station du chemin de fer de Paris à Lyon.

Oscar Mac-Carthy.

SEINE-ET-OISE (Département de). Au nord, il est borné par celui de l'Oise, à l'est par celui de Seine-et-Marne, au sud par celui du Loiret, à l'ouest par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Eure. Il a été formé du Hurepoix, du Mantois, du Parisis, du Vexin français et d'une partie de la Brie française, pays de l'Ile-de-France. Divisé en 6 arrondissements, 36 cantons, 684 communes, sa population est de 471,882 habitants. Il envoie quatre députés au corps législatif, est compris dans la première division militaire, ressortit à la cour impériale et à l'académie de Paris, et forme le diocèse de l'evêché de Versailles.

Sa superficie est de 560,382 hectares, dont 367,824 en terres labourables; 79,362 en bois; 33,593 en prés; 18,972 en vignes; 9,285 en landes, pâtis, bruyères, etc.; 6,607 en vergers, pépinières et jardins; 2,988 en propriétés bâties; 798 en étangs, abreuvoirs, mares, canaux d'irrigation; 560 en oseraies, aulnaies, saussaies; 194 en cultures diverses; 23,667 en forêts, domaines non productifs; 16,657 en routes, chemins, places publiques, rues, etc.; 2,585 en rivières, lacs, ruisseaux; 689 en cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics. Il paye 3,448,057 francs d'impôt foncier. La partie méridionale de ce département participe de la nature plate de la Beauce et du Gâtinais, et on y voit de grandes et vastes plaines; mais vers le nord le pays est plus accidenté, et offre un mélange continuel de vallons pittoresques et de grandes forêts. Les parties centrales, au midi et à l'ouest de Versailles, jusqu'à Rambouillet et Houdan, présentent même des mouvements de terrain très-prononcés. Là s'étend cette jolie vallée de Chevreuse, parcourue par l'Yvette, et dont les aspects sont quelquefois enchanteurs. La partie septentrionale est arrosée par l'Oise et par la Seine, qui parcourt aussi la partie orientale; dans tout le reste coulent divers petits affluents de ce fleuve, tels que l'Orge, grossie de l'Yvette, l'Étampes, qui reçoit la Juisne, la Mauldre et la Bièvre. A l'ouest, on remarque de nombreux étangs, dont les plus considérables sont ceux de Saint-Quentin et de Trappes. Loin de là, près de Montmorency, on voit le charmant étang d'Enghien. Le sol de ce département n'est pas en général très-fertile, mais les avantages de tous genres qu'offre à l'agriculteur le voisinage de la capitale ont donné à l'aménagement des terres une perfection qui les fait rivaliser avec les terrains les plus productifs. Un établissement qui a eu une notable influence sur cet état de choses est l'institut agronomique de Grignon, près Versailles. Outre les grains, on y recueille une grande quantité de fruits de toutes espèces, des légumes en abondance, du chanvre, des fourrages. Les vins sont plus que médiocres. Les deux cinquièmes sont livrés au commerce. Les forêts sont disposées en plusieurs masses considérables connues sous les noms de forêts de Rambouillet, de Senart, de Bondy, de Montmorency et de Saint-Germain-en-Laye. Les principales essences sont le chêne, le châtaignier, le charme, le bouleau, le noisetier; le hêtre est assez rare. Ce pays possède un assez grand nombre de pépinières, plusieurs établissements pour la culture, la propagation du mûrier et l'éducation des vers à soie. On y élève de bonnes espèces de chevaux et du gros bétail, des moutons de race améliorée, ce qui est dû principalement aux ventes de béliers

et de brebis faites chaque année par la bergerie de Rambouillet. Le gibier est devenu assez rare. Dans les étangs, on nourrit la truite, l'anguille, la carpe, le brochet et la perche, que l'on pêche aussi dans les cours d'eau, avec la tanche, le barbeau, la brême, le meunier, le gardon, le goujon et l'ablette, dont l'écaille donne ce que l'on appelle l'*essence d'Orient*, qui sert à la fabrication des perles imitées. L'alose, le saumon et l'esturgeon remontent quelquefois la Seine jusque ici. En fait d'espèces volatiles, cette contrée offre la buse, l'épervier, le chathuant, la chouette, le corbeau, la pie, le geai; une grande quantité de petits oiseaux, le bec-croisé, qui ne vient qu'en hiver, des râles de genêt très-rares, et des oiseaux aquatiques en automne. L'exploitation minérale se borne à celle des carrières et des tourbières. Parmi les produits très-considérables des carrières nous citerons : le grès, la pierre meulière, de très-belle pierre de taille, la pierre à chaux, le gypse, la marne, la craie pour blanc de Meudon, le kaolin et l'argile à poterie. On trouve des sources minérales à Montlignon, à Orgeval (dans une salle de l'ancienne abbaye d'Abbecourt) et à Enghien, qui possède un établissement très-commode et très-favorablement situé. L'industrie manufacturière dans ce département est très-importante et très-variée. Ses principaux produits sont les fils de coton et de laine, la bonneterie de coton, les tissus de coton, les toiles peintes si renommées de la manufacture de Jouy, les tulles, gazes et blondes, les porcelaines et les verres peints de la célèbre manufacture impériale de Sèvres, les produits chimiques de toutes espèces, les verres, les briques et tuiles, l'huile de colza et le savon vert, le sucre de betterave, l'eau-de-vie, la bière et les farines. Les produits de l'industrie métallurgique sont des limes et râpes, de la coutellerie fine, de l'horlogerie de la manufacture de Versailles, des cardes et des clous. Le mouvement commercial qui anime ce département se rattache tout entier à celui dont Paris est le centre; il n'y participe que pour l'approvisionnement général de cette capitale, où les produits de son agriculture trouvent un débit aussi prompt que sûr. Ses communications sont facilitées par les chemins de fer qui rayonnent de Paris aux extrémités du territoire de la France, 3 rivières, la Seine, la Marne et l'Oise, 26 routes impériales, 52 routes départementales, 15,354 chemins vicinaux.

Le chef-lieu du département de Seine-et-Oise est *Versailles*; les villes et endroits principaux : *Saint-Germain-en-Laye*; *Étampes*; *Pontoise*, *Argenteuil*; *Sèvres*; *Mantes*; *Corbeil*; *Rueil*, remarquable par sa belle situation, et dont l'église renferme un monument élevé à *Joséphine*, première femme de Napoléon, qui habita pendant longtemps le château de la Malmaison, situé près de là, et où elle mourut; *Rambouillet*; *Poissy*; *Saint-Cloud*; *Dourdan*, dans la riante et spacieuse vallée de l'Orge, s'annonce de loin par les deux flèches de son église, semblables à celles de Chartres; le château, construit dans le sixième siècle, existe encore en partie, ce lieu a vu naître La Bruyère; *Arpajon*, jolie petite ville, avec une halle très-vaste; *Gonesse*, bourg fameux avant la révolution par son pain, et dont l'église est d'un gothique fort beau; *Houdan*, sur la limite du département de l'Eure : l'église, bâtie par Robert le Pieux, est un des plus beaux monuments gothiques du département; *Meulan*, au milieu de prairies et de coteaux, sur la Seine; *Montfort-l'Amaury*, bâti en amphithéâtre, est dominé par les ruines pittoresques d'un vieux château : on y remarque l'église; *Montmorency*; *Buc*, village dans un des sites les plus gracieux des environs de Paris, et dont l'aspect est encore embelli par un bel aqueduc destiné à conduire à Versailles les eaux de plusieurs étangs; *Saint-Cyr*; *Marly*; *Maisons-sur-Seine*; *Thuerval*, village près duquel se trouve la belle ferme expérimentale de Grignon; *Triel*, bourg très-commerçant, dont l'église est regardée comme un chef-d'œuvre d'architecture gothique. Il est dans une des situations les plus pittoresques du cours de la Seine, *Beaumont-sur-Oise*; *Ecouen*; *Enghien*; *Franconville*, joli bourg dans la partie la plus agréable de la vallée de Montmorency; *Saint-Gratien*, village remarquable par son château, où mourut le maréchal de Catinat : l'église renferme son tombeau; *Livry*, village fort ancien, sur le territoire duquel se trouve le domaine du Raincy; *Crosne*, dans un petit vallon arrosé par l'Yères; *Montlhéry*; *Champ-Moleux* : l'église paroissiale renferme la tombe de l'illustre chancelier de l'Hospital et une statue de saint Michel, par M. Marochetti; *Rosny*, lieu natal de Sully : dans une île de la Seine s'élève le château, qui devint à l'époque de la restauration le séjour favori de la duchesse de Berry; *Chevreuse*, petite ville célèbre par son antique château, ses barons et ses ducs. Il n'y a pas de villages ou de localités de ce département, surtout dans les parties centrales et septentrionales, qui n'offrent un château, une maison de plaisance ou une église dignes de remarque. Leur énumération seule nous entraînerait beaucoup trop loin. Oscar Mac-Carthy.

SEINE-INFÉRIEURE (Département de la). Au nord, il est baigné par la Manche; à l'est, il touche aux départements de la Somme et de l'Oise; au sud, à celui de l'Eure et à celui du Calvados, dont il est séparé par la large embouchure de la Seine, qui l'en isole tout à fait. L'un des cinq formés de l'ancienne Normandie (partie orientale), il tire son nom de sa position sur le cours inférieur de la Seine. La surface de ce département est d'un aspect fort agréable.

Divisé en 5 arrondissements, 50 cantons, 761 communes, sa population est de 762,039 habitants. Il envoie six députés au corps législatif, est compris dans la deuxième division militaire, possède une cour impériale et un archevêché, et ressortit à l'académie de Caen.

Sa superficie est de 603,463 hectares, dont 378,017 en terres labourables; 68,845 en bois; 61,173 en vergers, pépinières, jardins; 28,024 en prés; 18,273 en landes, pâtis, bruyères, etc., etc.; 328 en étangs, abreuvoirs, mares, canaux d'irrigation; 156 en oseraies, aulnaies, saussaies; 24,876 en forêts, domaines non productifs; 14,143 en routes, chemins, places publiques, rues; 5,223 en rivières, lacs, ruisseaux; 737 en cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics. Il paye 4,983,032 francs d'impôt foncier. En général, la base du sol est un plateau, dans lequel trente à quarante petites rivières se sont creusé des vallons et des vallées, séparés par des plaines, souvent fort étendues. Au fond de la vallée, partout où l'eau peut être amenée sans travail, l'œil n'aperçoit que des prairies; sur des pentes, jusqu'à l'endroit où la charrue ne peut plus agir, on ne voit que des terres arables, des champs cultivés : au-dessus de ces lieux, sur les crêtes, des bois qui cessent dès que le plateau devient cultivable. La Seine, qui arrose la partie méridionale du département, est son courant principal; une partie des autres rivières vient lui apporter le tribut de ses eaux, le reste coule vers la Manche. Celles-ci sont les plus importantes; quoiqu'elles aient un cours assez long, elles sont cependant peu larges, parce que leurs affluents sont fort peu nombreux et que quelquefois elles n'en ont même pas; du reste, elles s'harmonisent parfaitement avec ce qui les entoure par leur cours compassé et symétrique. Les plus importantes sont la Bresle, l'Arques et son affluent la Béthune, la Saane. Parmi celles qui se jettent dans la Seine, nous citerons la Lézarde, qui passe à Harfleur, la Cailly, l'Andelle et l'Epte, pour leur cours, et la Cailly, l'Aubette et la Robec passant à Rouen, pour l'utilité de leurs eaux, qui mettent en mouvement un grand nombre d'usines, surtout la dernière. La constitution atmosphérique du département est plutôt froide que tempérée, soumise à des variations brusques et fréquentes, et à des intempéries plus ou moins longues, qui donnent souvent à une saison la température d'une autre. Le territoire est très-varié et en général très-fertile : il permet de tenter tous les genres de culture. L'histoire fait même mention de vignobles dans ces cantons. C'est un pays à grains et à prairies. Cependant, toutes les parties n'en sont pas éga-

lement productives. Les contrées du centre et de l'est sont celles que l'agriculture exploite avec le plus d'avantages. La première fournit la majeure partie du froment, de l'orge, du seigle et de l'avoine, récoltés dans le département; la seconde est connue par ses riches prairies et ses gras pâturages. Les cantons maritimes, quoique inférieurs aux autres, dédommagent cependant le cultivateur de ses travaux par les lins, les rabettes et les colzas que l'on y récolte. La contrée des bords de la Seine est la moins productive de toutes, soit à cause de la nature sablonneuse de son sol, soit parce que l'agriculture y est en quelque sorte subordonnée à l'industrie, qui lui dispute pour ainsi dire pied à pied le terrain et lui enlève bon nombre de bras nécessaires à la culture. Toutes les fermes sont tenues sur le meilleur pied; des ceintures de hautes futaies, d'épais rideaux de beaux arbres, les annoncent de loin au voyageur, mettent à l'abri des vents les bâtiments et les terres, et fournissent abondamment au chauffage du fermier. Le parcage des moutons, les fumiers, les marnes et la poudrette, le plâtre pour les prairies, sont généralement employés comme engrais; et, selon que les lieux le permettent, les vases de mer, les algues, les varechs, et autres plantes marines. Le cidre est la boisson généralement en usage; aussi les pâturages sont-ils presque toujours plantés en pommiers, que l'on a placés à l'abri du ravage des vaches et des bœufs en mettant ceux-ci dans l'impossibilité de lever la tête assez haut pour y atteindre, au moyen d'un joug appelé *martingale*. On cultive aussi dans quelques cantons le pommier à fruits mangeables, et le pays de Caux, entre autres, donne une espèce de pommes très-recherchée pour la table et pour la confection de ces excellentes gelées dont Rouen est en possession. Les massifs de bois les plus remarquables sont les bois de Rouvray, Roumard, Brotonne, Bray, Eu, Eawy et la forêt de Lyons, dont une partie est dans le département de l'Eure; toutes sont sur les bords de la Seine. Les prairies artificielles suppléent dans quelques cantons au défaut de prairies naturelles, ou à leur insuffisance dans les lieux où l'éducation du bétail demande beaucoup de fourrages. Il se fait dans le département une élève très-considérable de chevaux, de gros bétail et de moutons; on y trouve de nombreux troupeaux de mérinos et un plus grand nombre encore de race améliorée; des volailles en grande quantité. Outre les poissons communs dans la Seine, comme la carpe, la tanche, le barbeau, l'anguille, la lamproie, le brochet, on trouve dans la Seine-Inférieure l'alose, la brême, la feinte, l'éperlan, la loche, le saumon, les truites, etc. Les poissons les plus communs sur les côtes sont les diverses espèces de raies, le turbot, la barbue, la sole, le maquereau, le merlan et le hareng. On y pêche aussi des crabes, des écrevisses de mer, grandes et petites, des huîtres et des moules. La minéralogie de ce département est celle d'un pays reposant entièrement sur des roches calcaires. La seule branche considérable de l'exploitation minérale est celle des carrières, dont les produits consistent en marbres, grès à paver, pierre à bâtir, marne, craie, argile à poterie et sable pour verreries; exploitation de tourbe et de terres pyriteuses. Les eaux minérales ferrugineuses et salines sont abondantes, elles surgissent en treize endroits différents; les plus renommées sont celles de Forges, assez fréquentées. Son industrie assigne au département de la Seine-Inférieure une des premières places parmi ceux de l'empire. L'habitant y est en même temps agriculteur et fabricant, surtout aux environs de Rouen, où la même main qui vient de tracer un sillon achève une étoffe aux mille couleurs. Les deux principales branches de l'industrie sont la pêche et la salaison du poisson, la filature, et le tissage du coton et de la laine. De nombreuses fabriques livrent au commerce des quantités de ces tissus si connus sous le nom de *rouenneries*, et qui s'exportent dans le monde entier, des toiles peintes, des calicots; viennent ensuite les célèbres draps d'Elbeuf et d'autres tissus fabriqués, tulles, foulards et velours de soie. Des établissements très-nombreux aussi sont les fabriques de couleurs et de produits chimiques divers, de machines et mécaniques, de cardes servant à préparer la laine et le coton, de mouvements de pendule, de diverses espèces de colles, etc.; et on y voit en outre de nombreuses blanchisseries, des teintureries de coton, laine et fil; tanneries, raffineries d'huile et de sucre, briqueteries, faïenceries, fonderies de métaux, fours à plâtre et à chaux, poteries, taillanderies, tuileries et verreries, moulins à alizari, à huile, à indigo, à tan; des papeteries, des tanneries, etc. Les ports de pêche sont ceux de Dieppe, Fécamp, Saint-Valery et le Tréport. On récolte sur quelques points de la côte du varech pour soude et surtout pour engrais. Il y a peu de contrées plus favorablement situées que le département de la Seine-Inférieure pour le commerce, à l'embouchure d'un fleuve navigable qui lui apporte toutes les productions de son riche bassin, baigné par la mer, qui lui ouvre de nombreux débouchés, et à peu de distance d'une grande capitale où il trouve la consommation d'une partie des nombreux produits de son industrie. Son commerce intérieur est favorisé par le chemin de fer de Paris à Rouen, au Havre et à Dieppe, douze routes impériales et seize départementales. Le centre de ses relations lointaines est Le Havre, devenu l'une des premières villes maritimes de France. Le chef-lieu du département est ***Rouen;*** les villes et endroits principaux, ***Le Havre, Dieppe, Elbeuf, Bolbec, Neufchâtel*** et ***Yvetot, Fécamp, Ingouville***, bâti en amphithéâtre sur la côte qui domine Le Havre, dont ce lieu est regardé comme un faubourg; il ne se compose en grande partie que de maisons de plaisance des habitants de cette ville; *Darnetal*, petite ville, très-manufacturière, située dans le voisinage de Rouen, sur les deux rivières de Robec et d'Aubette; l'une de ses églises est d'architecture moderne et a un clocher isolé comme les *campanilles* italiennes; ***Saint-Valery-en-Caux, Eu, Caudebec; Le Tréport***, bourg maritime à l'embouchure de la Bresle, et dont la décadence date de l'accroissement de Dieppe et de Saint-Valery; ***Aumale, Forges-les-Eaux, Harfleur, Lillebonne; Belbeuf***, près de Rouen, ancien et magnifique château, dont le parc est très-fréquenté dans la belle saison; ***Blosseville-Bon-Secours***, célèbre en Normandie par sa jolie chapelle gothique; ***La Bouille***, auquel se rattache la chronique merveilleuse de Robert le Diable; ***Jumiéges***, où l'on voit les ruines de l'ancienne et splendide abbaye de Jumiéges; ***Saint-Martin-de-Boscherville***, qui n'a conservé de son ancienne abbaye de bénédictins qu'une église d'architecture à plein cintre, d'un aspect tout particulier; ***le Grand-Quevilly***, avec une église du même style très-bien conservée; ***Arques; Varangeville***, où l'on voit les restes du manoir d'Ango, l'illustre et puissant marchand de Dieppe; ***Sainte-Adresse***, près duquel s'élèvent les deux beaux phares du cap de La Hève; ***Tancarville***, dominé par les ruines pittoresques de l'ancien château des barons de Tancarville; *Saint-Saens*, bourg qui passe, dans un pays où les femmes sont généralement belles, pour la terre classique des beautés de la contrée; ***Allouville***, célèbre par un chêne de huit à neuf cents ans, qui a huit mètres de circonférence à hauteur d'homme, et dont l'intérieur renferme une petite chapelle dédiée à la Vierge; ***Saint-Vandrille***, qui doit son origine à une abbaye, aujourd'hui en ruines, et qui était jadis l'une des plus considérables de la Normandie. Oscar Mac-Carthy.

SEING, du latin *signum*, signe. On appelait ainsi autrefois un *signe*, une *marque*, apposés au bas d'un acte, et consistant le plus souvent en une croix, symbole du serment d'observer ce à quoi on s'engageait. Plus tard, au signe de la croix on substitua des monogrammes qui servaient tout à la fois de signature et de sceau. Aujourd'hui encore plusieurs millions de Français, ne sachant ni lire ni écrire, sont réduits à apposer, au lieu de leur nom, une simple croix au bas de leurs lettres, actes ou promesses, etc., pour les certifier et les rendre valables. On appelle *blanc seing* un papier signé d'avance et qu'on confie à un tiers pour le remplir à volonté. Malgré les inconvénients auxquels

ils peuvent donner lieu, ils n'ont point été prohibés par le Code Civil; et le Code Pénal en punissant ceux qui en abusent suppose nécessairement qu'ils sont permis en eux-mêmes. Par *actes sous seing privé* on entend ceux qui ne sont pas passés en présence d'officiers publics. En général, toutes les transactions de la vie civile peuvent être faites sous *seing privé*. Il en est pourtant qui ne peuvent être faites que par acte authentique : ce sont les contrats de mariage, les donations, les actes respectueux, les constitutions d'hypothèques, les sociétés anonymes, les emprunts avec subrogation, etc., lesquels ne sont pas valables quand ils sont faits uniquement sous seing privé. Les *actes sous seing privé* ne sont assujettis à aucune forme légale, à aucune des règles qu'on doit observer pour les actes notariés. Un arrêt de la cour de cassation a même décidé qu'on ne devait pas leur appliquer la disposition qui ordonne d'approuver les ratures. Les parties peuvent charger des tiers de rédiger leurs *actes sous seing privé;* seulement il est d'usage, lorsqu'elles en ont confié la rédaction à une main étrangère, qu'elles mettent au bas : *Approuvé l'écriture ci-dessus*. Ces actes doivent porter la signature des parties qui s'y obligent. Les personnes qui ne savent signer ne peuvent y apposer de croix en guise de signature, les officiers publics ayant seul pouvoir de recevoir les actes des parties qui ne savent ou ne peuvent pas signer. Tout acte sous seing privé contenant des conventions synallagmatiques n'est valable qu'autant qu'il contient la mention expresse qu'il en a été fait autant d'originaux qu'il existe d'intérêts distincts. Comme tous autres, ces actes sont soumis au timbre; et il n'y a que la formalité de l'enregistrement qui puisse leur donner une date certaine et authentique. Les tribunaux doivent même rejeter d'un procès les actes qui ne seraient pas enregistrés.

SEIZE (Faction des). *Voyez* LIGUE, tome XII, page 328.

SÉJAN, *Ælius Sejanus*, natif de *Volsinii*, chevalier romain et préfet du prétoire, le favori du soupçonneux Tibère. Pour accroître sa propre puissance, il détermina l'empereur à réunir à Rome même les cohortes prétoriennes dans un camp retranché; mesure qui exerça une si puissante influence sur les destinées ultérieures de l'empire romain. Amant de Livie, femme de Drusus, fils de Tibère, il se débarrassa de ce prince par le poison. Plus tard, Agrippine, veuve de Germanicus, et deux de ses fils, Néron et Drusus, périrent aussi à son instigation. En l'an 26 Tibère, d'après ses conseils, se retira dans l'île de Capri, pour pouvoir se livrer sans contrainte à ses débauches. Alors ce fut lui qui régna à Rome comme représentant de l'empereur, lâchement adulé par le sénat et poursuivant cruellement ceux qui paraissaient jouir de quelque popularité. Il était à la veille de se faire proclamer empereur lui-même, quand Tibère conçut quelques soupçons contre lui et donna l'ordre de l'arrêter et de le mettre à mort. Ses parents, ses enfants, ses amis, et jusqu'à Livie, dont il avait vainement demandé la main à l'empereur, furent enveloppés dans sa catastrophe.

SÉJAN (NICOLAS), organiste célèbre, né à Paris, en 1745, mort en 1819, étudia sous la direction de Focqueray, organiste de Saint-Merry, et annonça de bonne heure des dispositions rares pour l'improvisation. Le succès qu'il obtint à la réception de l'orgue de Saint-Sulpice, en 1781, lui valut, quelques années après, sa nomination à la place d'organiste de cette église. A la formation du Conservatoire il fut choisi pour professeur d'orgue, et en 1815 il fut nommé organiste de la chapelle royale. Malgré son talent et ses succès, il mourut dans un état voisin de l'indigence. Bien que cet artiste eût un talent très-remarquable et une imagination féconde, il était loin cependant de posséder au même degré que les grands organistes allemands la science de la composition. Ce qui reste de lui est même médiocre, et quelques fugues gravées sous son nom sont au-dessous de sa réputation. Séjan fut le dernier et peut-être le plus habile représentant de cette école d'orgue qui brilla dans le dix-huitième siècle, et qui, en transportant sur cet instrument le style léger et le goût de la musique de clavecin, a soumis aux caprices de la mode et anéanti progressivement cette branche importante de l'art musical.

F. DANJOU.

SEL, dans son acception vulgaire, est le nom donné au chlorure de sodium; on l'appelle aussi *sel marin, gros sel, sel de cuisine, sel gemme*, etc. On l'extrait par l'évaporation de l'eau de la mer et des sources salées, et aussi de la terre, où il se trouve en grandes masses solides. La première manière d'obtenir le sel (par l'évaporation naturelle des eaux de la mer) a fourni longtemps en France la presque totalité du sel consommé, qui est donc du *sel marin* (*voyez* SALINES). Quelques sources salées, la plupart faibles en salure, n'approvisionnant qu'un étroit rayon, et presque toutes, assujetties à des conditions onéreuses de fabrication, méritent à peine de fixer l'attention des producteurs, des consommateurs et du gouvernement. Il n'en est pas de même des mines de sel, d'une richesse inépuisable, découvertes dans l'est et dans les Basses-Pyrénées.

Le *sel de cuisine* est un objet de première nécessité; il entre dans presque toutes les préparations faites pour la nourriture de l'homme. Le pauvre, qui ne peut le remplacer par aucun autre condiment, en a besoin plus que les classes aisées : la plupart des viandes et des racines dont il se nourrit seraient à peine comestibles sans l'addition d'une certaine quantité de sel. L'agriculture, de son côté, le réclame. Comme amendement dans les terres, il est d'une utilité incontestable : la mauvaise qualité des fourrages dans une partie de la France serait avantageusement modifiée par le mélange du sel; partout il deviendrait d'une grande utilité pour la santé et l'engrais des bestiaux. Malheureusement le droit de consommation, qui est une charge énorme pour les classes laborieuses, ne permet pas au cultivateur d'appliquer le sel aux divers besoins agricoles.

Ce condiment, que nous venons de voir si nécessaire à la vie animale de l'homme, si utile dans une foule de circonstances, paye au trésor chaque année un droit de consommation qui varie de 55 à 60 millions. Pris dans les marais salants, il coûte à l'acquéreur moins de deux centimes le kilogramme; l'acquittement des droits et le bénéfice des intermédiaires élèvent ce prix à cinquante centimes (dans le commerce de détail). Et encore l'impôt était-il bien plus considérable avant 1848. Aboli à cette époque par un décret du gouvernement provisoire, cet impôt a été rétabli par une loi du 28 décembre 1848.

L'exploitation des mines de sel et des marais salants est réglementée par la loi du 26 juin 1840, dont les dispositions générales soumettent ces exploitations à l'obtention préalable d'une concession et à l'observation des conditions appliquées aux mines. Les concessionnaires et fabricants sont tenus de livrer annuellement à la consommation un *minimum* de cinq cent mille kilogrammes de sel. La loi du 17 juin 1850 et le décret du 17 mars 1852 complètent cette législation : le raffinage du sel s'y trouve réglementé.

Sel, dans l'acception scientifique, a un sens beaucoup plus étendu; il désigne tous les composés dans lesquels entrent un ou deux acides, et une ou plusieurs bases. Est *sel*, selon Berzelius, tout composé dont les éléments, quel que soit leur nombre, anéantissent réciproquement, d'une manière complète, leurs propriétés électro-chimiques. Un sel qui contient deux bases est appelé *sel double;* un sel où la base et l'acide se neutralisent exactement, *sel neutre;* un sel où la base est en excès, *sous-sel;* un sel où l'acide est en excès, *sur-sel*. Les *sur-sels* rougissent la teinture de tournesol; les *sous-sels* alcalins verdissent le sirop de violette, et ramènent au bleu l'infusion de tournesol rougie par un acide. La nomenclature chimique a ramené à des dénominations uniformes tous les sels produits naturellement ou dans les laboratoires.

Le mot *sel* s'emploie aussi dans une acception figurée. On dit : « Il y a du *sel* dans cet ouvrage, » c'est-à-dire, On

y trouve une plaisanterie fine et un peu satirique. Le *sel attique* est le sens droit et fin, le goût délicat qui ont fait admirer les productions littéraires de l'antiquité grecque. Le *sel* est le symbole de la sagesse. Dans l'Écriture, Jésus-Christ dit à ses apôtres : « Qu'ils sont le *sel* de la terre, » pour signifier que c'est à eux de préserver les hommes de la corruption du siècle. P. GAUBERT.

SEL (Esprit de). *Voyez* CHLORHYDRIQUE (Acide).

SEL ADMIRABLE. *Voyez* GLAUBER (Sel de).

SÉLAGITE. *Voyez* DIORITE et ÉPIDOTE.

SEL ALCALI-MINÉRAL. *Voyez* BORAX.

SELÂM signifie en arabe *la paix*. Les mots *Selâm Aleïka !* (que la paix soit sur vous) sont la façon ordinaire de s'aborder des musulmans ; et c'est de là que provient l'idée de salut et d'envoi de salut à un absent, qui y est généralement attachée. En raison de l'extrême jalousie avec laquelle les Orientaux surveillent leurs femmes et leurs filles, il était dangereux d'envoyer directement des salutations à une maîtresse renfermée dans un harem. On se servit donc de bonne heure à cet effet des fleurs et d'autres objets encore, auxquels on attacha conventionnellement un certain sens, afin d'exprimer ses sentiments et ses vœux. De là vient que nous employons le mot *selam* comme synonyme de *langage des fleurs*. M. de Hammer a donné un catalogue de fleurs, etc., avec leur sens le plus profond, en vers turcs. *Voyez* FLEURS (Langage des).

SELAMLIK. *Voyez* HAREM.

SEL AMMONIAC. *Voyez* AMMONIAQUE.

SÉLANDE. *Voyez* SÉELANDE.

SEL DE CARLSBAD. C'est du sulfate de soude (*voyez* CARLSBAD, t. IV, p. 491).

SEL DE CUISINE. *Voyez* SEL.

SEL DE GLAUBER. *Voyez* GLAUBER (Sel de).

SEL DE PERSE. *Voyez* BORAX.

SEL D'ÉTAIN, nom vulgaire du protochlorure d'étain (*voyez* CHLORURE).

SEL DE TARTRE. *Voyez* POTASSE et TARTRE.

SELDJOUCIDES (Les), famille turque, originaire de la Boukharie, et qui aux onzième et douzième siècles fonda diverses dynasties en Mésopotamie, en Perse, en Syrie et dans l'Asie Mineure. Dans le nombre, on distingue surtout les suivantes : 1° la dynastie des *Seldjoucides d'Irân* ou de *Bagdad*, qui régna à Bagdad et à Ispahan. Ce fut la plus puissante de toutes et celle qui produisit les princes seldjoucides les plus célèbres. Elle eut pour fondateur Togroul-Beg, prince belliqueux, petit-fils de Seldjouk, qui, en l'an 1038 de notre ère, s'empara de la province persane de Khoraçan, prit le titre de sultan, obtint du khalife de Bagdad la dignité de gouverneur général ou d'*émir-al-omrah*, et épousa la fille de ce khalife. Il mourut en 1063, et parmi ses successeurs on distingue : *Alp-Arslan* (1063-1073), qui vainquit l'empereur grec Romain, et le fit prisonnier ; *Melek-Shah* (1073-1093), qui eut pour ministre *Nisam-el-Moulk*, homme qui rendit des services essentiels aux études scientifiques ; *Mohammed-Shah*, (1105-1118), qui fit la guerre avec succès dans les Indes et contre les croisés ; *Sandshar*, qui régna de 1118 à 1158, et fut l'un des plus célèbres princes mahométans. Cette dynastie s'éteignit en 1194, avec *Togroul-Shah*, qui fut vaincu par Tekesch, sultan de Kharizm. 2° La dynastie des *Seldjoucides de Kermân* (Caramanie), qui régna dans les trois provinces de Kermân, et qui eut moins d'importance que la précédente. Fondée par Kaderd, neveu de Togroul-Beg, à qui celui-ci confia, en l'an 1039, l'administration de ces provinces, elle subsista jusqu'en 1091. 3° La dynastie des *Seldjoucides d'Alep* en Syrie, fondée en 1079, par Toutoush, frère de Malek-Shah, et à qui celui-ci confia l'administration de la Syrie ; elle s'éteignit en 1114. 4° La dynastie des *Seldjoucides de Damas* en Syrie, fondée en 1096, par Dekkâk, fils de Toutoush, qui s'empara de la ville de Damas, et dont les successeurs régnèrent jusqu'en 1155. 5° La dynastie des *Seldjoucides d'Iconium*, ou de l'Asie Mineure, qui établit son siége à Iconium ou Konieh, dans l'Asie Mineure. Elle fut fondée par Soliman-ben-Koutoulmisch, l'un des petits-fils de Seldjouck, à qui le sultan Kalek-Shah abandonna, en 1075, un territoire dans l'Asie Mineure ; et ce fut celle qui se maintint le plus longtemps. Sous le règne d'Alla-ed-Din II, l'un des derniers princes de cette dynastie, le Turc *Osman* se distingua comme grand capitaine. Ce furent ses descendants qui fondèrent la dynastie d'Osman en Asie Mineure, dans la contrée même où avaient jusque alors régné les Seldjoucides. Consultez l'*Histoire des Seldjoucides*, écrite en persan par Mirchond. Vullers l'a traduite en allemand (Giessen, 1838).

SEL D'OSEILLE, nom vulgaire du bioxalate de potasse (*voyez* OXALATE).

SÉLÈNÈ, la déesse de la lune chez les Grecs, la *Luna* des Latins, était fille d'Hypérion et de Théia, et sœur d'Hélios ; c'est pourquoi on l'appelait aussi *Phébé*. Comme à son frère, on lui attribuait un char attelé de deux chevaux blancs, ou de vaches marines blanches, ou encore de mulets blancs. Plus tard, elle fut identifiée avec Artémise (Diane), laquelle toutefois différait de Selênê par sa virginité. Elle eut d'Endymion cinquante filles, et de Zeus Pandia et Ersé (la Rosée). Au point de vue de l'art, Selênê ne se distinguait d'Artémise que par un vêtement plus complet et le voile en forme d'arc qu'elle portait sur la tête. Elle est surtout connue par les reliefs d'Endymion.

SÉLÉNHYDRIQUE (Acide). Il se compose d'hydrogène et de sélénium ; il est sans couleur. Respiré à une très-petite dose, il produit des effets extraordinaires ; les yeux deviennent rouges, et l'odorat disparaît ; un rhume très-fort se déclare en même temps, accompagné d'une toux sèche et pénible. L'acide sélénhydrique se prépare comme l'acide sulfhydrique.

SÉLÉNIATE, sel composé d'acide sélénique et d'une base. Les séléniates se préparent comme les sulfates, auxquels ils ressemblent autant par leur composition que par leurs propriétés physiques et chimiques.

SÉLÉNIEUX (Acide). Formé d'un équivalent de sélénium et de deux équivalents d'oxygène, cet acide est un corps solide, cristallisant sous forme de longues aiguilles tétraèdes. Sa saveur est caustique, son odeur nulle. Il est très-soluble dans l'eau et l'alcool. Soumis à l'action de la chaleur, il fond et se volatilise sans se décomposer.

SÉLÉNIQUE (Acide). Cet acide, formé d'un équivalent de sélénium et de trois équivalents d'oxygène, est liquide, caustique, inodore, et contient toujours de l'eau. Il est analogue à l'acide sulfurique.

SÉLÉNITE, sel formé d'acide sélénieux et d'une base. Les sélénites sont un peu plus stables que les sulfites, avec lesquels ils sont isomorphes.

SÉLÉNIUM. La découverte de ce corps date de la fin de 1816 ; elle est due au célèbre Berzelius, qui le rangea parmi les métaux, à cause de quelques caractères physiques qui semblent l'en rapprocher ; mais les chimistes français n'ont pas partagé cette opinion, et l'ont placé immédiatement après le soufre, métalloïde avec lequel il a la plus grande analogie.

Le sélénium est extrêmement rare : on ne l'a trouvé qu'à l'état de combinaison avec le cuivre dans la pyrite de Fahlun avec le cuivre et l'argent dans un minéral nommé par Berzelius *eukairite* ; enfin, avec le cobalt et le plomb, le plomb et le cuivre, le plomb et le mercure, dans la partie orientale du Hartz, près de Zorge et de Tilzerode. Stromeyer paraît l'avoir rencontré également dans une variété de soufre rougeâtre de Lipari, qu'il a appelée *soufre sélénifère*.

Ce corps a une couleur gris noirâtre ; il est dur, cassant, sans odeur ni saveur. Quand il est frotté, il acquiert le brillant métallique, mais ne s'électrise pas. Si on le fond et le refroidit rapidement, il se prend en une masse polie, brillante, dont la cassure a l'aspect de celle du plomb ; c'est ce caractère qui l'avait fait placer par Berzelius au rang des métaux. Ce que ce corps présente de singulier, c'est que cet

éclat métallique semble tenir au mode de refroidissement employé; car si, au lieu de le refroidir rapidement, on le laisse se solidifier avec lenteur, il ne présente plus les mêmes caractères; sa surface, de brillante qu'elle était, devient raboteuse et grenue.

Le sélénium ne cristallise qu'avec une extrême difficulté, et Berzelius lui-même n'a pu déterminer sa forme cristalline. Lorsqu'on le réduit en poudre, il a d'abord une couleur grise; mais si l'on en fait une poudre encore plus ténue, il prend une couleur rouge foncé. Soumis à l'action du feu, il se ramollit, puis entre en fusion un peu au-dessus de 100°. Si on le laisse refroidir, il redevient mou, et si on le prend dans cet état, il peut se pétrir entre les doigts comme de la cire d'Espagne et se tirer en fils translucides, élastiques, d'un aspect rouge vus par transmission, et gris avec le brillant métallique quand on les examine par réflexion. Si, lorsque le sélénium est fondu, on élève davantage sa température, on peut le faire entrer en ébullition au-dessous de la chaleur rouge, et le transformer en un gaz jaune foncé, qui se condensera dans le récipient sous la forme de gouttelettes noires si l'on a employé un appareil distillatoire; mais si l'on vient à adapter un récipient d'une grande capacité, qui par conséquent refroidisse rapidement les vapeurs de sélénium, ce dernier se déposera alors sous forme d'une poudre d'un rouge vif et d'une ténuité extrême.

Le sélénium en se combinant avec l'oxygène forme l'acide sélénieux et l'acide sélénique. Quant à sa combinaison avec les métalloïdes et les métaux, elle a été peu étudiée; on sait seulement qu'il se rapproche beaucoup du soufre pour son affinité chimique, et que toutes les fois que le soufre pourra se combiner avec un corps le sélénium s'y combinera également.

La préparation du sélénium se fait avec les séléniures métalliques, que l'on transforme en chlorures de sélénium : ceux-ci, mis en contact avec l'eau, sont transformés en acides chlorhydrique et sélénieux; puis en ajoutant à cette liqueur un peu d'acide chlorhydrique, pour en augmenter la proportion, et du sulfate d'ammoniaque, on voit bientôt le sélénium se déposer sous forme pulvérulente. Dans ce cas l'acide chlorhydrique décompose le sulfate d'ammoniaque et s'empare de la base, tandis que l'acide sulfureux, mis en liberté, s'empare de l'oxygène, de l'acide sélénieux, et précipite le sélénium. C. Favrot.

SÉLÉNOGRAPHIE (du grec Σελήνη, Lune, et γράφω, je décris, *description de la Lune*). On appelle ainsi les traités spéciaux relatifs aux mouvements de la Lune, aux taches ou points remarquables qu'on y distingue, et à l'égard desquels les savants sont naturellement réduits à ne présenter que des hypothèses plus ou moins vraisemblables (*voyez* Lune). Hevelius a fait des taches de la Lune le sujet d'un grand ouvrage intitulé : *Selenographia*, et imprimé en 1647.

SÉLEUCIDES (Les). On désigne sous ce nom une famille de souverains de la Syrie, descendants de *Seleucus Nicator*, qui régnèrent de l'an 312 à l'an 64 av. J.-C. Elle fournit à l'histoire une longue succession de rois, mais pour la plupart plongés dans la mollesse et la volupté, et qui ne surent pas conserver la grande puissance qu'ils tenaient de leur ancêtre. Les successeurs immédiats de Seleucus Nicator, *Antiochus Ier* ou Soter, *Antiochus II*, *Seleucus II* et *Seleucus III*, commirent une faute immense en voulant établir avec l'Europe des relations trop intimes et fonder un État gréco-macédonien dans des villes d'origine nouvelle, au lieu de se concilier l'attachement des populations asiatiques en les gouvernant du centre de leur empire et d'après les formes qui conviennent aux mœurs de l'Orient. Il en résulta qu'une grande partie de ces populations finirent par se révolter.

En vain Antiochus III, dit *le Grand* (de l'an 287 à l'an 224 av. J.-C.), s'efforça d'arrêter de sa main vigoureuse la chute de cet empire si vaste; bientôt survinrent des circonstances moins favorables, qui, à partir du règne d'Antiochus IV, surnommé *Épiphane*, accélérèrent de plus en plus la chute des Séleucides. Ce qui y contribua surtout, ce fut l'invasion victorieuse des Parthes et des Bactriens d'une part, et de l'autre la politique romaine, toujours attentive à soigneusement nourrir les haines et les guerres intestines entre les Ptolémées, les Séleucides et les rois de l'Asie Mineure. Les habitudes voluptueuses d'une cour constamment plongée dans les plaisirs énervèrent d'abord l'armée; puis les extorsions de tous genres auxquelles les populations furent en proie pour fournir au luxe désordonné des princes finirent par épuiser toutes les forces vitales de l'État. On vit alors se produire sans cesse de sanglantes contestations entre les divers prétendants au trône, et l'empire des Séleucides en fut à la longue tellement affaibli, qu'il finit par se trouver réduit à la Syrie proprement dite. Dès lors il ne fut pas difficile à Cneius Pompée d'en faire définitivement une province romaine, l'an 64 avant J.-C.

La dynastie des Séleucides a donné son nom à une ère qui date de la victoire remportée à Gaza par Seleucus Nicator, et de la prise de Babylone, c'est-à-dire du 1er octobre de l'an 212 av. J.-C., et qui fut extrêmement répandue en Orient, notamment parmi les Juifs. De nos jours encore, elle est en usage parmi les chrétiens de la Syrie et parmi les Arabes sous la dénomination de *tarik Roumi* ou *tarik Dhyl-karnaïm*.

SÉLEUCIE, nom commun à plusieurs villes fondées en Asie par Seleucus *Nicator*, et dont deux furent particulièrement célèbres. La plus importante était située en Babylonie, au voisinage du Tigris, sur les bords d'un canal qui reliait l'Euphrate au Tigris. Cette position, éminemment favorable, en fit le centre du commerce de la Babylonie; et à l'époque de sa grande prospérité on y comptait plus de 600,000 habitants. Sous Adrien, elle fut pillée et en partie réduite en cendres par l'un des généraux romains. Elle souffrit encore davantage sous les règnes postérieurs; et au temps de l'empereur Sévère ce n'était plus, comme Babylone, qu'un amas de ruines. Ces ruines, qui existent encore, sont connues sous le nom d'*El-Madaïn*, et sont situées à environ 35 kilomètres de Bagdad.

Séleucie en Syrie, surnommée *Pieria*, située à peu de distance de la mer, au nord de l'embouchure de l'Orontes, et sur les ruines de laquelle s'élève aujourd'hui le bourg de *Kepse*, était presque aussi considérable que la Séleucie de Babylonie. Elle possédait un bon port; et les Séleucides l'avaient si bien fortifiée, qu'on la jugeait imprenable.

SELEUCUS, nom de plusieurs rois de Syrie qui eurent pour ancêtre :

SELEUCUS *Nicator*, fils d'Antiochus : il parvint à une gloire et à une considération toutes particulières, par la fondation du royaume de Syrie. Comme l'un des plus habiles généraux d'Alexandre le Grand, il reçut du conquérant la satrapie de Babylonie, et plus tard, quand Antigone prétendit lui demander compte de son administration, il se réfugia en Asie. Mais en l'an 312 av. J.-C. il revint avec le secours de troupes égyptiennes en Babylonie, où il se défendit très-heureusement contre Démétrius, fils d'Antigone; et par sa douceur, sa sagesse et son esprit de justice, il réussit à se maintenir en possession de la Babylonie, de la Médie, de la Susiane et de quelques contrées voisines. A peu de temps de là, en l'an 301 av. J.-C., la victoire d'Ipsus agrandit à l'ouest son royaume de la plus grande partie des États d'Antigone; et après avoir battu, en l'an 282, à Kurupédion, en Phrygie, Lysimaque, qui ne survécut point à sa défaite, il s'empara encore des pays que celui-ci possédait en Asie; de telle sorte que le royaume de Syrie comprit dès lors la presque totalité des contrées asiatiques qui avaient fait partie de l'empire d'Alexandre. Toutefois, Seleucus Nicator n'en jouit pas longtemps. Il périt en l'an 280, assassiné, à l'âge de soixante-dix-huit ans, par un de ses courtisans, appelé *Ptolémée Ceraunus*, au moment où il se disposait à entreprendre une expédition contre la Thrace et la Macédoine. Séleucus possédait toutes les vertus qui font les bons princes. Il faisait aussi un cas tout particulier des arts et des sciences; il

fonda plusieurs villes, et renvoya en Grèce les trésors artistiques que Xerxès en avait autrefois enlevés.

Ses descendants, les Séleucides, abandonnés à toutes les voluptés, ne conservèrent pas longtemps cet immense empire.

SEL GEMME. *Voyez* SEL.

SÉLIM Ier, sultan des Ottomans, né en 1467, détrôna, le 25 avril 1512, à l'aide des janissaires gagnés à sa cause, Bajazet II, vieux et infirme, qui mourut empoisonné, à quelque temps de là, le 26 mai. Pour se mettre à l'abri des révoltes, Sélim fit égorger ses cinq neveux et ses deux frères; et en général quiconque lui déplaisait ou lui inspirait des soupçons était irrémissiblement mis à mort. Il humilia le chah de Perse, anéantit, en 1514, le sultan des mamelouks, conquit le Kourdistan, en 1516 la Syrie, en 1517 l'Égypte, et soumit La Mecque, à la Porte. Sélim jeta les bases d'une marine régulière, construisit l'arsenal de Péra, châtia avec une sanglante sévérité l'insolence des janissaires, et améliora la situation des pays conquis par d'intelligentes institutions. Il s'occupait volontiers de poésie, et était l'ami des poëtes et des savants. Il se préparait à entreprendre une expédition contre la Perse, lorsqu'il mourut, le 22 septembre 1520, en se rendant de Constantinople à Andrinople. Sélim était un capitaine distingué, un prince actif et habile, mais cruel. Il eut pour successeur son fils Soliman II.

SÉLIM II, sultan des Ottomans, petit-fils du précédent, fils de Soliman II et de Roxelane, né en 1522, monta sur le trône après la mort de son père, arrivée au camp de Szigeth, le 6 septembre 1566. Ce fut le premier sultan qui s'abstint de prendre personnellement part à aucune expédition guerrière et qui abandonna le commandement des armées et la direction des affaires à son grand-vizir, pour vivre dans l'intérieur de son harem, tout entier à la volupté. En 1568 il conclut un armistice avec la Hongrie et un autre l'année d'après avec la Perse; et en 1571 ses généraux lui conquirent l'île de Chypre. Son amiral Ali perdit, il est vrai, le 8 octobre 1571, la grande et célèbre bataille de Lépante: mais les puissances chrétiennes ne surent point mettre à profit leur victoire. L'actif grand-vizir Sokolli pourvut à la sûreté de l'empire pendant le règne de cet insouciant sultan, qui vivait dans un état d'ivresse presque continuel, et qui mourut le 12 décembre 1574, au milieu d'une guerre inutile entreprise en Moldavie et en Valachie. Il eut pour successeur son fils Amurath III.

SÉLIM III, sultan des Ottomans, né le 23 octobre 1761, était fils de Mustapha III, à la mort duquel, arrivée le 28 janvier 1774, son frère Abd-ul-Hamid monta sur le trône. Sélim, qui pendant ce temps-là vivait dans le sérail, parmi les femmes et les eunuques, y étudia le Coran et l'histoire turque. Animé de la pensée de devenir un jour le réformateur de l'empire, il se mit en communication avec des hommes d'État et même, à partir de 1786, avec le comte de Choiseul, alors ambassadeur de France à Constantinople. Il envoya aussi son confident Isaak-Bey en France à l'effet d'y étudier les rouages de l'administration. Il monta sur le trône le 7 avril 1789, à la mort d'Abd-ul-Hamid. La Porte se trouvait à ce moment engagée dans une guerre très-malheureuse contre l'Autriche et la Russie, guerre qui se termina, sans de trop grandes pertes avec la première de ces puissances, en 1791, mais à laquelle un traité désastreux mit fin avec la seconde, en 1792 (*voyez* OTTOMAN [Empire]). Sélim se trouva du moins libre dès lors de songer à rétablir l'ordre à l'intérieur; mais à peine la Syrie et l'Égypte, en état de révolte ouverte depuis 1786, eurent-elles été réduites, qu'éclata en Europe la levée de boucliers de Passwan-Oglou, qui ne reconnut la souveraineté de la Porte qu'en 1803, comme pacha de Widdin. En même temps, à la suite de l'expédition de Bonaparte en Égypte, Sélim se trouva entraîné par l'Angleterre à déclarer la guerre à la France. Ce fut seulement après le rétablissement de la paix qu'il put songer à la réalisation de ses réformes dans l'administration et à créer une armée à l'européenne (*nizam-djedid*). Ces diverses mesures provoquèrent dans des populations dégénérées une profonde irritation, et diverses révoltes, auxquelles vinrent se joindre l'insurrection de la Serbie et en 1807 une nouvelle guerre avec la Russie et l'Angleterre. Au milieu de ces périls, Sélim ayant résolu d'étendre l'organisation militaire de l'Europe même aux anciennes troupes, les janissaires, les topdchis et les yermaks révoltés s'emparèrent de l'arsenal de Constantinople, le 28 mai 1807, en même temps que la population de la capitale se soulevait. Le mufti lui-même se mit à la tête du mouvement, et tous exigèrent la déposition du sultan. Suivant l'usage, Sélim commença bien par faire périr les fonctionnaires réformateurs et par supprimer les corps d'organisation nouvelle: toutes ces concessions furent inutiles. Il fut déposé; et le 29 mai son neveu Mustapha IV, fils d'Abd-ul-Hamid, monta sur le trône. Sélim fut renfermé dans un kiosque du sérail, mais traité avec égards. Dans sa prison il s'occupait de poésie et de l'instruction de son neveu Mahmoud. L'année suivante Mustapha Baïraktar, pacha de Routschouck, zélé partisan de Sélim et de ses réformes, prit les armes pour rétablir son autorité; et le 28 juillet 1808 il entrait à Constantinople à la tête d'une armée. Mustapha demanda pour réfléchir un délai qui lui fut accordé sous la condition qu'il respecterait la vie de Sélim. Mais, d'après les conseils du mufti, il fit égorger Sélim, dont on jeta le cadavre par-dessus les murs du sérail. Baïraktar précipita aussitôt du trône le sultan, qui fut jeté en prison, tandis que son frère Mahmoud II était proclamé à sa place. Sélim était un prince instruit, humain et animé des meilleures intentions, mais qui manquait de l'énergie nécessaire pour entreprendre la réforme de l'empire, dans l'état de désorganisation où il se trouvait.

SÉLINONTE (*Selinus*), ville grecque, située dans la partie occidentale de la Sicile, non loin de la côte méridionale, fut fondée vers l'an 652 av. J.-C. par des Siciliens de Mégare, sur les bords d'une petite rivière appelée *Selinus*, à cause du persil, en grec σέλινον, qui y croissait en abondance (d'où le nom antique de cette ville, nommée aujourd'hui *Madiuni*), et dont l'embouchure se trouvait à l'ouest de l'Hipsas (aujourd'hui *Bélice*). Elle devint bientôt riche et puissante, et jouit d'une grande prospérité jusqu'au moment où les habitants de Ségeste, en danger d'être subjugués par ceux de Sélinonte, invoquèrent l'appui des Carthaginois. Ceux-ci envoyèrent en Sicile, en l'an 410, une armée nombreuse, aux ordres d'Hannon, qui s'empara de Sélinonte. Dans la première guerre punique, vers l'an 249 av. J.-C., les Carthaginois transportèrent ce qui restait d'habitants de Sélinonte à Lilybæum, et abandonnèrent la ville. Alors elle ne fut bientôt plus qu'un monceau de ruines, mais ces ruines ont une grande importance pour l'architecture. On en trouvera une description exacte dans l'ouvrage de Serradifalco, intitulé: *La Antichità della Sicilia* (5 vol., Palerme, 1834-1842).

SELKIRK, comté du sud de l'Écosse, situé entre ceux d'Édimbourg, de Rossburgh, de Dumfries et de Peebles, qui compte sur une surface d'environ 10 myriamètres carrés une population de près de 10,000 âmes, répartie dans trois bourgs et douze paroisses. C'est une pittoresque contrée de montagnes. Le mont Cheviot, qui atteint une altitude de 686 mètres au *Windlestraw-Law*, de 700 au *Whinfell*, et de 758 aux *Blackhone-Heights*, y forme une foule d'étroites vallées. La Tweed, grossie par l'Etterick et le Yarow, se jette dans la mer du Nord, en suivant la direction orientale du versant principal. Le climat est rude, le sol peu fertile, l'agriculture bornée à la production de l'avoine et des pommes de terre, et l'industrie sans importance. Autrefois toute cette contrée était couverte de forêts, et le comté ne formait pour ainsi dire qu'un immense parc des rois d'Écosse. Il y a longtemps que ces forêts ont disparu, et de nombreux troupeaux de vaches, de *ponies* et surtout de moutons paissent sur un sol onduleux et sur les versants de la montagne. Les moutons de la race de Selkirk et de Cheviot sont renommés pour la finesse et la longueur de leur laine qui, avec les moutons et les agneaux, constitue le principal article d'exportation de ce petit pays. Il a pour chef-lieu le

bourg de *Selkirk*, sur l'Etterick, non loin de la Tweed, avec 3,313 habitants et quelques manufactures de bonneterie et de rubans de fil, ainsi que des manufactures de laine.

SELKIRK (Alexandre), matelot écossais dont les aventures ont servi de sujet à l'Anglais Defoe pour composer son *Robinson-Crusoé*.

SELLE (*sella*), mot de la basse latinité signifiant petit siége. On appelle ainsi une espèce de siége rembourré, qu'on place sur le dos d'un cheval, d'une mule, etc., pour la commodité de la personne qui monte l'animal. L'origine de cet usage n'est pas bien connue. G. Decan en attribue l'invention aux Saliens, ancien peuple de la Franconie. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'aux temps les plus reculés de l'histoire les Romains ne se servaient ni de selles ni d'étriers. Galien fait plus d'une fois cette remarque que la cavalerie romaine était sujette à plusieurs maladies des hanches et des jambes, faute d'avoir les pieds soutenus à cheval. Hippocrate avait déja fait une observation analogue à l'égard des Scythes. Par la suite, pour être moins durement assis, les Romains placèrent sur leurs chevaux un panneau carré, une espèce de couverture, comme on en voit à la statue d'Antonin au Capitole. C'est ce qu'ils appelaient un *ephippium*, mot dérivé du grec et signifiant *ce qu'on place sur le cheval*. Dion Cassius prétend à tort que l'usage de l'*ephippium* ne s'introduisit que sous Néron, puisqu'il en est déjà question dans un passage des Commentaires de César, où il est dit que les Germains auraient rougi de se servir de l'*ephippium*. Ce n'est qu'en l'an 340 de notre ère qu'il est positivement fait mention de *selles* dans l'histoire. Zonaras, lorsqu'il parle du combat de Constance contre son frère Constantin pour lui enlever l'empire, rapporte qu'il pénétra jusqu'à l'escadron où il était en personne et qu'il le renversa de dessus sa *selle*.

La selle *arabe*, outre le développement des arçons qui permet au cavalier de porter son corps en avant, diffère surtout de la selle *française* en ce qu'elle fait reposer tout le poids du corps sur les étriers. Ces étriers eux-mêmes sont faits de telle sorte qu'ils font porter les talons du cavalier sous le ventre, au lieu de le faire porter sur ses flancs. L'éperon arabe, aigu comme un poinçon, au lieu d'être à rosettes, peut ainsi labourer le ventre du cheval par de longues raies sanglantes sans jamais attaquer ses œuvres vives.

Les médecins appellent *selle* un siége propre à mettre un bassin de chambre où l'on se décharge le ventre, et par extension la décharge elle-même. Ils jugent des maladies par les *selles*. C'est là un détail de leur art dont Molière a peut-être trop abusé; et on ne risquerait plus aujourd'hui, même sur les scènes les plus infimes du boulevart, la centième partie des allusions, des quolibets et des jeux de mots dont il y trouve la matière.

SELLE POLONAISE (*Conchyliologie*). *Voyez* Placune.

SELLES-SUR-CHER. *Voyez* Loir-et-Cher (Département de).

SELLIER, ouvrier qui fait des selles, des carrosses, et qui à cette industrie joint d'ordinaire celle du bourrelier.

SEL MARIN. *Voyez* Sel.

SEL SÉDATIF DE HOMBERG. *Voyez* Borique (Acide).

SELTERS (Eau de), improprement appelée *eau de Seltz*, car elle provient d'un village situé près de Limbourg, dans le duché de Nassau, et nommé *Nieder-Selters*, où cette eau minérale sort claire et limpide, en perlant et en écumant, de quatre sources comprises dans un puits et fournissant 1666 mètres cubes d'eau par minute. L'eau de Selters, une des plus célèbres, et sans contredit la plus usitée de l'Europe, est froide et limpide, d'une saveur piquante, aigrelette et salée, mais sans odeur. Elle petille et fume, et pique le palais à la manière des vins mousseux. Elle renferme des carbonates de soude, de chaux et de magnésie, un peu de fer et de silice, presqu'un grain par once de sel de cuisine, et beaucoup d'acide carbonique. L'eau de Selters est digestive et diurétique, et sert à désaltérer dans les temps chauds; elle excite salutairement l'estomac, rend l'appétit plus vif et les digestions plus faciles et plus promptes. On la prescrit aux personnes hypochondres et à celles en qui l'oisiveté ou des habitudes trop sédentaires éteignent ou émoussent l'appétit. Elle convient dans la gravelle et a souvent fait rendre des graviers; elle calme les maux de cœur, apaise les vomissements nerveux, remédie aux aigreurs et aux tiraillements de l'estomac. On peut la prendre pure ou édulcorée avec des sirops acides ou mêlée à du vin, à des tisanes, et même à du lait de chèvre ou d'ânesse, suivant le but qu'on se propose. Il n'est pas rare de voir des buveurs d'eau de Selters s'enivrer, à cause du gaz carbonique, jusqu'à perdre la tramontane et presque la raison.

La découverte de cette eau mousseuse remonte environ à l'année 1525; mais la source se trouva comblée durant la guerre de trente ans. Elle était encore si peu connue vers le milieu du siècle dernier, qu'on l'avait affermée au prix de *deux florins* par an. Elle rapporte aujourd'hui à l'État 80,000 florins; et il s'en expédie plus de 1,500,000 cruchons par an dans toutes les contrées de l'Europe. Du reste, il ne s'en boit que fort peu à la source même.

Si l'eau de Selters *artificielle* ne renferme pas exactement tous les principes de celle qui jaillit de la source, au moins est-il vrai de dire que l'art possède les moyens de rendre l'eau fabriquée plus gazeuse et plus agaçante que l'eau naturelle. Il en existe au reste de plusieurs degrés, et la perfection des unes et des autres dépend du degré de pression qu'on a fait subir au mélange de gaz et d'eau

SELTZ, petit village aux environs de Friedberg, dans le grand-duché de Hesse, avec une source d'eau acide et alcaline qu'on boit sur place et qui s'expédie au loin, mais qu'il ne faut pas confondre avec l'eau gazeuse de Selters.

SELTZ (Eau de) naturelle et artificielle. *Voyez* Selters (Eau de).

SEL VOLATIL D'ANGLETERRE, sous-carbonate d'ammoniaque.

SEM, *Cham* et *Japhet* sont les noms des trois fils de Noé, desquels, d'après la tradition mosaïque, sont descendus à la suite du déluge tous les peuples de la terre. Sem, en hébreu *Schém*, c'est-à-dire gloire, l'aîné des trois frères, fut la souche des peuples du sud-ouest de l'Asie, des Assyriens, des Babyloniens, des Syriens, des Hébreux, des Phéniciens et des Arabes, qu'on désigne en conséquence sous le nom de races *sémitiques*, de même que leurs langues sous celui de langues *sémitiques*. De Cham, ce qui en hébreu veut dire chaud, proviennent les peuples habitant les chaudes régions du sud, les Egyptiens, etc. Japhet, en hébreu *Jefet*, c'est-à-dire étendu, fut la souche des peuples qui vivent dispersés à l'est et au nord de la Palestine.

SEMAILLES se dit rarement au singulier. C'est le nom donné aux semis des céréales. Plus tôt on fait les *semailles*, et plus le cultivateur a de chances heureuses : c'est un proverbe assez vrai que les paresseux, en pareil cas, ne gagnent que tous les neuf ans. Mettez les blés en terre en automne; les orges, les avoines et autres menus grains au printemps. Cependant, il est bien des pays où ces derniers se sèment avant l'hiver, et se récoltent bien avant ceux qui ont été faits au printemps; mais ils sont plus sujets à manquer. Il y a une sorte de froment qui se sème au printemps : on le nomme *blé de mars*.

Dans tous les pays agricoles, les semis se font après la récolte, si l'on en excepte les contrées où la chute précoce des neiges nécessite la façon des blés avant la récolte. En général, on sème plus tôt les terres légères que les terres fortes, ce qui est conforme à la bonne pratique. Généralement, on sème le blé et le seigle sur plus d'un labour, sur trois, et même sur sept, suivant l'espèce de charrue dont on se sert. Tantôt on sème avant, tantôt après le dernier de ces labours, suivant qu'on se sert de la charrue ou de la herse pour enterrer; mais généralement ce dernier mode

est préférable. On jette quelquefois la semence du froment au fond du sillon, et on la fait recouvrir par la terre enlevée du sillon suivant ; mais ce procédé serait impraticable dans les pays de grande culture.

Le blé, dit-on, se sème dans la poussière, et l'avoine dans l'eau ; mais cela dépend de la nature du terrain ; j'en connais une espèce en Touraine dont la semence ne réussit que quand elle est confiée à la terre dans l'eau.

La manière la plus générale de répandre la semence sur la terre est de la jeter à poignée en marchant à pas bien comptés, et en lui faisant décrire un arc de cercle. Il n'y a pas de règle à prescrire pour cela. Il faut de l'habitude et de l'intelligence. Généralement on prend la semence dans un sac peu profond, que le semeur porte attaché autour de ses reins. Dans les pays où le labour est par larges planches, le semeur se règle sur elles ; dans les pays à planches de deux ou trois sillons, il se règle sur des espèces de jalons qu'il plante à des distances convenables.

On a beaucoup parlé du mode de semer le blé à l'aide du plantoir ; mais ce procédé ne convient point aux pays de grande culture, et ne paraît guère praticable. Gardez-vous de semer trop épais dans quelque espèce de terre que ce soit ; semez plus épais dans les terres légères que dans les terres fortes : ces dernières conservent mieux leurs semences, et les légères ou les maigres gardent leur humidité sous leurs touffes en automne et au printemps. P. Gaubert.

SEMAINE. La division du temps en *semaines* est entièrement arbitraire ; cependant on la trouve chez les peuples les plus anciens. Le plus grand nombre avait des semaines de sept jours (*hebdomades*), quelques-uns de huit (*ogdoades*), d'autres de dix jours (*décades*). On regarde les Chaldéens comme les inventeurs des semaines de sept jours, et on leur attribue la dénomination des sept jours d'après les sept planètes : ils désignaient, dit-on, chaque heure du jour par une des sept planètes, en commençant par Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, et terminant par Vénus, Mercure et la Lune. Ils donnèrent en conséquence à chaque jour le nom de la planète qui correspondait à la première heure de ce jour. Or, le jour ayant 24 heures, on compta trois fois les sept planètes, plus les trois premières, 7 + 7 + 7 + 3, et la quatrième planète, ou le *Soleil*, se trouva répondre à la première heure du second jour, et ainsi de suite. Il en résulta que

le 1er jour fut appelé		Saturne ou	samedi ;
le 2e	—	Soleil,	du soleil ;
le 3e	—	Lune,	lundi ;
le 4e	—	Mars,	mardi ;
le 5e	—	Mercure,	mercredi ;
le 6e	—	Jupiter,	jeudi ;
le 7e	—	Vénus,	vendredi.

La loi mosaïque conserva cet ordre ; les chrétiens mirent le jour de Saturne à la fin de leur semaine, et changèrent le nom du jour du Soleil en celui de *dimanche* ; les mahométans commencèrent la leur par celui de Vénus ou vendredi, parce qu'il est dit que Gabriel remit le Coran à Mahomet un vendredi.

La division du temps par semaines de sept jours tire probablement son origine des sept jours de la Genèse. Les Juifs comptaient aussi les jours de la semaine selon leur ordre et leur rang à l'égard du sabbat : le lendemain du sabbat s'appelait le *premier sabbat*, et ainsi pour les jours suivants, excepté le sixième, qu'ils nommaient autrement, *parasæve* ou préparation au sabbat. L'usage des Orientaux pourrait bien être un reste de la tradition de la création ; on suppose néanmoins que la division en semaines a été imaginée par un peuple ayant des années et des mois lunaires. En effet, les quatre phases que la Lune présente en 29 jours pouvaient bien faire naître l'idée de partager le mois en quatre sections ; mais que des peuples qui, comme nous, ont des années et des mois solaires aient adopté des semaines de sept jours, voilà, dit Schœll, ce que l'on comprend difficilement ; car il en résulte un inconvénient qui nous paraîtrait fort grave si nous n'y étions accoutumés dès notre jeunesse : c'est que le nombre des jours qui composent l'année solaire ne se divisant pas par sept, notre année n'a pas un nombre rond de semaines, mais un excédant d'un ou deux jours, et que nos mois de 29, 30 et 31 jours n'étant pas également divisibles par quatre, ils ont un, deux ou trois jours au-delà de quatre semaines. Nous avons dit que les chrétiens n'avaient point adopté les dénominations païennes pour le premier jour de leur semaine, dont le nom est la corruption du *dies dominica*. Les Allemands ont traduit dans leur langue ces noms des jours, ou les ont remplacés par d'autres, tirés de l'ancienne mythologie du Nord. Voici ces noms : dimanche, *sonntag*, de *Sonne*, Soleil (chez les Anglais *sunday*) ; lundi, *montag*, de *Mond*, Lune ; mardi, *dienstag*, mot dont la signification est incertaine ; dans l'Allemagne supérieure, on disait anciennement *erichtag* ou *ertag*, nom teutonique du dieu Mars ; mercredi, *mittwoche*, c'est-à-dire milieu de la semaine ; jeudi, *donnerstag*, de *Thor*, le Jupiter des anciens Germains, dont les Anglais ont fait *thursday* ; vendredi, *freytag*, de *Friga*, la Vénus du Nord ; samedi, *sonnabend*, c'est-à-dire la veille du dimanche. Les Anglais se servent du mot *saturday* : plusieurs étymologistes ont fait cependant dériver *samedi* de *sabbat*, aussi bien que le mot allemand *samstag*. Sédillot.

SEMAINE DE LA PASSION. C'est celle qui précède la semaine sainte et finit au dimanche des Rameaux.

SEMAINE DES TROIS JEUDIS. *Voyez* Jeudi.

SEMAINE SAINTE. On appelle ainsi la semaine qui commence au dimanche des Rameaux et qui précède immédiatement la fête de Pâques. On la nomme aussi la *grande semaine*, à cause des grands mystères qu'on y célèbre. Elle est spécialement consacrée parmi les catholiques à honorer les mystères de la mort et de la passion de Jésus-Christ. Dans la primitive Église, outre les jeûnes rigoureux qu'on observait pendant cette semaine, on s'y interdisait les plaisirs les plus innocents. Les fidèles ne s'y donnaient point le baiser de paix à l'église ; tout travail était défendu ; les tribunaux restaient fermés ; on délivrait les prisonniers ; enfin, on pratiquait diverses mortifications, dont les princes et les empereurs eux-mêmes n'étaient pas exempts.

Le vendredi de la semaine sainte, spécialement consacré à la commémoration de la mort de Jésus-Christ, est à cause de cela appelé *vendredi saint*. Les protestants en ont fait la plus importante de leurs grandes solennités religieuses. Il est cependant douteux que Notre-Seigneur soit mort précisément un vendredi, de même qu'il serait difficile de préciser à quelle époque l'Église commença de célébrer cette fête. Toutefois, il est vraisemblable que Constantin, qui institua la célébration légale du dimanche, institua également la célébration du *vendredi saint*. Dans la primitive Église, toutes les cérémonies du culte étaient interrompues ce jour-là, et on observait un silence universel à partir de six heures du soir jusqu'au lendemain matin, intervalle dans lequel on plaçait la résurrection de Jésus-Christ. En Espagne on alla jusqu'à fermer les églises le jour du vendredi saint ; mais le quatrième concile tenu à Tolède, en l'an 643, condamna formellement cette pratique.

SEMAINIER. C'est au théâtre le comédien chargé pendant une semaine de tous les détails relatifs à l'exécution du répertoire.

SEMBLABLE se dit de toutes choses entre lesquelles il y a similitude. En *géométrie*, on appelle angles *semblables* ceux qui sont égaux. Les angles solides sont *semblables*, par conséquent *égaux*, quand les plans sous lesquels ils sont contenus sont égaux en nombre et en grandeur, et arrangés dans le même ordre. On nomme *rectangles semblables* ceux dont les côtés, qui forment des angles égaux, sont proportionnels. On entend par *triangles semblables* ceux qui ont trois angles respectivement égaux ; et par *polygones semblables* ceux dont les angles sont égaux, et dont les côtés autour des angles égaux sont proportion-

neis. Il en est de même des autres figures rectilignes *semblables*. Les *arcs semblables* sont ceux qui contiennent des parties *semblables*, ou égales de leurs circonférences respectives. Les *segments semblables* de cercle sont ceux qui contiennent des angles égaux. Les *sections coniques semblables* sont celles dont les ordonnées à un diamètre dans l'une sont proportionnelles aux ordonnées correspondantes à un diamètre *semblable* dans l'autre, et dont les parties de diamètres *semblables* qui sont entre le sommet et les ordonnées dans chaque section sont semblables.

En *arithmetique*, on appelle *nombres*, *plans semblables*, ceux qui sont composés d'un même nombre de pyramides *semblables* et *semblablement* disposées; c'est-à-dire en rectangles dont les côtés sont proportionnels, comme 6 multiplié par 2, et 12 par 4. Le produit de l'un, qui est 12, et celui de l'autre, qui est 48, sont des *nombres semblables*.

SEMBLANÇAY. *Voyez* SAMBLANÇAY.

SÉMEIOLOGIE (du grec σημεῖον, signe, et λόγος, discours), partie de la médecine qui traite des signes indicatifs des maladies et de la santé, et de l'usage qu'on en doit faire.

SÉMÉIOTIQUE (du grec σημειωτικος, fait de σημεῖον, signe), synonyme de séméiologie.

SÉMÉLÉ, fille de Cadmus et d'Harmonia, de Thèbes, sœur d'Ino, d'Autonoé et de Polydore, était si belle, que Zeus s'éprit d'amour pour elle. Héra, jalouse, vint traîtreusement trouver Sémélé sous la forme de sa nourrice Beroé, et lui conseilla de prier Zeus de se montrer à elle dans tout l'éclat de sa gloire. Le dieu, qui lui avait promis de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait, se présenta à elle armé de la foudre, et son amante fut consumée par l'éclat de ses feux. Zeus, toutefois, sauva Dionysos ou Bacchus, que l'infortunée portait dans son sein. Plus tard, son fils alla la chercher aux enfers, et la plaça dans l'Olympe sous le nom de Thyoné. On explique ce mythe en disant que *Sémélé n'est* autre que la Terre, qui fécondée par les pluies *du printemps et* les chaleurs de l'été engendra Dionysos, *c'est-à-dire* celui qui donne la joie.

SEMENCE. C'est le grain que l'on sème. Quoique ce mot ne se dise proprement que du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine et de quelques autres plantes céréales, on l'emploie aussi généralement pour désigner tout ce qui se sème par la main de l'homme, grains, graines, noyaux, pepins, etc. Il n'est pas nécessaire, comme on le croit, de changer de temps en temps les semences d'une exploitation rurale, sous prétexte qu'elles dégénèrent. On peut se contenter de choisir la plus belle de sa récolte. Le préjugé qui règne contre les semences anciennes vient du peu de soin qu'on prend de la conservation des grains. Cependant, une vieille semence lève plus lentement qu'une fraîche : pour lui rendre son humidité primitive, il suffit de la mettre dans l'eau, quelques jours à l'avance.

Le mot *semence* s'emploie aussi au figuré : La mauvaise éducation est une *semence* de vices; Un article d'un traité de paix peut être une *semence* de guerre. P. GAUBERT.

SEMENCES CHAUDES. On appelle ainsi les graines d'anis, de fenouil, de cumin et de carvi.

SEMENCES FROIDES. Sous cette dénomination on comprend les graines de concombre, de melon, de citrouille, de courge, de laitue, de pourpier, d'endive et de chicorée sauvage).

On les distingue en *majeures* (graines de concombre commun, de melon, de citrouille et de courge) et en *mineures* (graines de laitue, de pourpier, d'endive et de chicorée sauvage). L. LAURENT.

SEMEN CONTRA, abréviation de *semen contra vermes*, graine contre les vers. Dans les pharmacies on donne ce nom à une poudre vermifuge que le commerce nous apporte d'Alep, d'Alexandrie, etc., et qui ne se compose pas seulement, comme semblerait l'indiquer le mot *semen*, de graines et de fruits épurés, mais de capitules plus ou moins écrasés, au milieu desquels on rencontre des fragments de feuilles, d'involucres, qui probablement agissent plus directement que ne le feraient les fruits eux-mêmes. Ces débris végétaux proviennent de diverses espèces du genre armoise. Leur action médicinale est attribuée à une huile volatile de couleur jaunâtre, de saveur âcre et amère, qui en a été extraite par Bouillon-Lagrange. D'après M. Wackensoder, l'analyse du *semen contra* donne : Principe amer, 20,15 ; substance brune, résineuse, amère, 4,45 ; résine balsamique, verte, âcre et aromatique, 6,65 ; cérine, 0,35 ; extractif gommeux, 15,60 ; ulmine, 8,60 ; malate acide de chaux et silice, 2,00 ; ligneux, 35,45 ; parties terreuses, 6,70. Kahler et Alms y ont en outre trouvé un alcaloïde particulier, qui a reçu le nom de *santonine*, et auquel M. Ettling assigne la formule C^6H^5O.

SEMENDRIA ou SMEDEREWO, chef-lieu et place forte du cercle du même nom, dans la principauté de Serbie, sur les bords du Danube et de la Jesava, nom qu'on donne au bras occidental d'embouchure de la Morawa, à 42 kilomètres au sud-est de Belgrade, et à environ 20 kilomètres de Passarowitz, dans une contrée romantique et riche en vignobles, compte 8,000 habitants, et est le centre d'un commerce actif. C'était autrefois la résidence des rois de Serbie, ainsi que le siége du sénat et du primat.

Construite en 1435 par le *despote* Georges Brankourtsch, la forteresse fut prise par les Turcs en 1439, en 1459 et en 1690. Le prince Eugène la leur enleva en 1717; mais les Turcs s'en rendirent de nouveau maîtres en 1738. Les Autrichiens s'en emparèrent encore en 1789. En 1805 les Turcs y battirent le voïvode Gyuscha Wulitschewitz, après quoi la place fut bombardée et prise par les Serbes.

SEMGALLEN. *Voyez* COURLANDE.

SEMI, mot emprunté aux Latins et qui signifie *demi*.

SEMI-BRÈVES (*Musique*). *Voyez* BRÈVE.

SEMIDULITES. *Voyez* BARSANIENS.

SEMI-LUNAIRE (Os). *Voyez* CARPE.

SÉMINAIRE (du latin *seminarium*, pépinière). C'est le plus ordinairement le nom qu'on donne aux établissements d'instruction publique consacrés à former des prêtres catholiques, et il en existe dans la plupart des diocèses. En France, on distingue les *grands* et les *petits* séminaires. Les premiers renferment des sujets déjà tonsurés ou du moins parvenus à l'âge de raison ; les seconds reçoivent des adolescents que leurs parents destinent à l'état ecclésiastique. Pendant longtemps on a reproché, et avec raison, aux petits séminaires de n'être en réalité que des colléges soustraits à la surveillance de l'université et exemptés de la rétribution qu'elle exige de tous les enfants qui fréquentent des écoles du second degré. Mais la nouvelle loi sur l'enseignement, en en proclamant la liberté, a rendu désormais légal ce qui ne l'était pas sous le régime parlementaire; et nos seigneurs les évêques n'ont plus aujourd'hui à défendre chaque matin l'existence menacée de leurs chers petits séminaires contre les attaques de la mauvaise presse et les dénonciations de la tribune.

SÉMINOLES, l'une des peuplades de l'Amérique du Nord qu'on désigne sous le nom de *peuplades de la Floride* (*voyez* INDIENS), branche de la tribu des *Choctaw-Muskoghee*. Ils habitaient autrefois les bords du Choctawhatchee en Géorgie, et faisaient originairement partie de la confédération des Creeks. A la suite de longues dissensions entre les chefs, cette peuplade s'en sépara. En 1750 un chef influent, appelé *Secoffi*, partit des anciens foyers de la tribu à la tête d'une bande nombreuse, et gagna la presqu'île de la Floride, au centre de laquelle il prit possession du fertile territoire d'Alachua. Guerrier courageux, orateur entraînant, c'était un ennemi des Espagnols aussi habile qu'acharné. Il fut le fondateur de la confédération des *Séminoles*, c'est-à-dire des évadés ou des fugitifs, et mourut en 1784. Une autre bande arriva en 1808 en Floride sous la conduite de *Miko-Hadjo*, et s'établit au voisinage de Talahassee. Jusque alors les véritables propriétaires du

sol occupé par les Séminoles avaient été les *Meckasukis*, faible tribu, qui se vit forcée de faire cause commune avec les envahisseurs. En 1822 le nombre total de ces *Indiens de la Floride* s'élevait à 3,899, dont 1,594 guerriers. Pendant dix ans cette poignée de braves, protégée par les *Everglades*, marais situés au sud du lac d'Okiechobee, repoussa toutes les attaques d'une armée américaine, jusqu'au moment où elle finit par succomber sous le nombre. La plus grande partie des Séminoles furent alors transférés sur l'autre rive du Mississipi, dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'*Indian Territory*; il n'en est resté qu'un petit nombre dans la Floride, où ils soutiennent encore contre les Américains la lutte la plus acharnée.

Le nouveau territoire des Séminoles dans l'*Indian Territory* est situé sur les bords du bas Canadian ou Rio-Colorado, affluent de l'Arkansas. Au nombre d'environ 4 à 5,000 têtes, ils vivent dans vingt-cinq villages, dont chacun a son chef et obéit à ses lois particulières, mais auxquels un conseil national, un chef suprême et un comité exécutif donnent le caractère d'une confédération. Toutefois, ils dépendent des Creeks, leurs voisins et forts d'environ 25,000 têtes; leur conseil national ne pouvant prendre aucune résolution contraire à ce qui a été décidé dans le conseil national des Creeks.

SÉMINULE, diminutif de *semen*, semence. Petite semence.

SEMI-PÉLAGIENS. Malgré l'universelle réprobation du pélagianisme, quelques docteurs n'approuvaient pas entièrement la doctrine de saint Augustin sur la grâce; et, cherchant un milieu entre deux sentiments qu'ils regardaient comme extrêmes, ils proposèrent un système auquel les scolastiques ont donné le nom de *semi-pélagianisme*. En effet, tandis que l'évêque d'Hippone enseigne que la grâce divine est nécessaire dans toutes les circonstances de la vie, les semi-pélagiens, d'ailleurs pleins de respect pour le dogme du péché originel, professent que « la grâce intérieure prévenante, c'est-à-dire le premier secours de Dieu, n'est point nécessaire pour amener le repentir; mais qu'on ne saurait persévérer ni avancer dans la carrière sainte, que par soi-même on avait eu la force de commencer, sans le secours continuel et l'assistance soutenue de Dieu ». Celui qui présenta dans son jour le plus favorable la doctrine semi-pélagienne fut Jean Cassien, fondateur de la célèbre abbaye de Saint-Victor, à Marseille. Ses idées furent goûtées dans les Gaules, et surtout à Marseille; ce qui fit aussi donner à ces sectaires le surnom de *massiliens*, employé d'ailleurs beaucoup moins fréquemment que celui de semi-pélagiens. Parmi leurs docteurs, on a distingué Faustus de Riez, Vincent de Lérins, Gennadius de Marseille, Hilaire d'Arles, Arnobe le jeune, et, d'après quelques historiens, Sulpice Sévère, disciple de saint Martin. Saint Augustin écrivit contre cette hérésie son *Traité de la Prédestination et de la Persévérance*. Elle se prolongea jusqu'au second concile d'Orange (529), où la doctrine de saint Augustin fut consacrée, et dès lors le semi-pélagianisme s'éteignit insensiblement sans avoir causé de schisme, parce que les personnages respectables qui l'avaient professé ne s'étaient jamais séparés de l'unité.

E. Lavigne.

SÉMIRAMIS, reine d'Assyrie, est l'un des personnages de l'antiquité dans l'histoire desquels la fable se trouve mêlée à la vérité. Elle était, dit-on, la femme de Phulukh, l'un des généraux du roi d'Assyrie Ninus, que l'on fait vivre tantôt vers l'an 2000, tantôt vers l'an 1200 av. J.-C. Ninus, qui depuis longtemps assiégeait Bactres, était au moment de voir complétement échouer ses efforts, quand Sémiramis lui indiqua les moyens de pénétrer dans cette ville. Les heureuses suites de son conseil lui valurent l'amour du roi, qui la prit pour femme, après que son premier mari se fut ôté la vie par jalousie. A la mort de Ninus elle prit les rênes du gouvernement comme tutrice de son fils Ninyas, dont la tradition fait le type de la domination d'un hermaphrodite. L'antiquité se représentait Sémiramis comme une femme née pour le commandement, entreprenante et belliqueuse, et conformément à cette idée lui attribuait une foule d'œuvres et d'actions dont il est démontré par des raisonnements historiques que la plus grande partie ne peuvent point avoir été accomplies. On lui fait étendre ses conquêtes d'une part jusqu'à l'Inde, et de l'autre jusque dans l'intérieur de l'Afrique, fonder Babylone, qu'elle orna des édifices les plus magnifiques, construire dans ses États une foule de routes et de canaux, et laisser partout dans ses expéditions de semblables monuments. Dans l'antiquité l'usage était, dans une grande quantité de localités de l'Asie, d'attribuer à Sémiramis tous les monuments dont on ignorait l'origine. C'est ainsi, notamment, qu'on lui attribuait la construction des jardins suspendus de Babylone, rangés au nombre des sept merveilles du monde. La tradition veut encore qu'après avoir tenu pendant longtemps son fils Ninyas éloigné du gouvernement, elle se soit vue forcée de recourir à une conspiration pour le détrôner; suivant d'autres, cette conspiration lui aurait coûté la vie à elle-même.

SEMIS. C'est, en termes d'agriculture et de jardinage, un plant d'arbrisseaux, de plantes, de fleurs, venant de graines, et qui ont été semés, ou bien la mise en terre de grains dont on veut obtenir des productions. Les plantes annuelles peuvent être rarement multipliées autrement que par voie de *semis*. Il faut faire les semis, autant que possible, par un temps humide, ou mettre tremper les grains dans l'eau. On sème en pleine terre, sur couche, en caisse, en terrine, ou en pot; on sème à la volée, en planche, en auget, en rayons ou rangées; enfin, on sème seul à seul, c'est-à-dire qu'on place à la main, ordinairement en lignes et à distances égales: ce qui se pratique principalement pour les arbres fruitiers destinés à rester dans un lieu; c'est ce qu'on appelle *semis à demeure*.

Dans les terres sèches et exposées au midi, qu'elles soient argileuses, sablonneuses ou calcaires, les semis de l'automne sont toujours préférables à ceux du printemps.

P. Gaubert.

SEMIS DES BOIS. *Voyez* Bois.

SÉMITES, descendants de Sem. En philologie on se sert aujourd'hui de ce terme pour désigner le groupe de races qui parlent les différentes langues sémitiques. On distingue les *sémites* monothéistes, c'est-à-dire les Hébreux et les Arabes, et les *sémites* païens, c'est-à-dire les Babyloniens, les Phéniciens, etc.

SÉMITIQUES (Langues). C'est Eichhorn qui le premier introduisit cette expression; celle de *langues orientales* qui jusque alors avait été le nom spécial employé pour désigner cette famille de langues, ayant été reconnue insuffisante et ne pas répondre à la connaissance, toujours plus grande et plus approfondie, qu'on acquérait des langues de l'Orient. Dans les divers idiomes composant cette famille de langues, qui à l'origine comprenait les contrées situées à l'est de l'Euphrate jusqu'aux côtes de la Méditerranée et de l'Arabie, règnent les mêmes lois phonétiques, parmi lesquelles il faut remarquer la prédominance des sons gutturaux, les mêmes bases élémentaires des mots consistant presque toujours en racines composées de trois lettres, le même système grammatical suivi avec beaucoup de conséquence, où domine surtout la roideur de l'élément consonnant et la fluidité de l'élément vocal, ainsi que le même système orthographique d'après lequel il n'y a que les consonnes qui s'écrivent comme base véritable du mot, tandis que les voyelles n'y sont qu'accessoirement indiquées lorsqu'elles ne sont pas le plus ordinairement tout à fait supprimées dans l'écriture. C'est là ce qui fait que cette famille particulière de langues diffère essentiellement des langues indo-germaniques, qui l'entourent de tous les côtés. Les tentatives faites jusqu'à présent pour ramener ces deux familles à une origine commune n'ont pas produit de résultats convaincants.

La famille des langues sémitiques en général se divise en trois branches principales : 1° L'*araméen*, qui dans l'antiquité était parlé en Syrie, en Babylonie et en Mésopotamie, et qui se subdivisait : *a*, en araméen occidental ou syriaque (*voyez* SYRIAQUE [Langue]); *b*, en araméen oriental ou chaldéen (*voyez* CHALDÉE). Nous en avons encore des documents dans les dialectes des Samaritains et des Sabéens et dans les inscriptions de Palmyre, qui appartiennent également à la branche araméenne. 2° Le *cananitique*, parlé en Palestine et en Phénicie. En font partie : *a*, l'hébreu (*voyez* HÉBRAIQUE [Langue]), et le nouvel hébreu, qui en est dérivé, ou langue du talmud et des rabbins, mais qui déjà est mêlé d'araméen ; *b*, le phénicien (*voyez* PHÉNICIE). 3° L'arabe (*voyez* ARABES [Langue et littérature] de l'Arabie septentrionale, dont Mahomet et le Coran ont fait la langue dominante des États mahométans, et duquel se sont formés divers dialectes, tels que le syriaque, l'égyptien et le dialecte, extrêmement corrompu, qui se parle dans les États Barbaresques et dans le Maroc. Enfin, il faut encore y comprendre la langue des habitants de Malte. Parmi les dialectes arabes du Sud, c'est tout récemment seulement qu'on a découvert dans des inscriptions l'himjaritique, qui forme la transition à la langue éthiopienne. Consultez Ernest Renan, *Histoire générale des Langues sémitiques* (Paris, 1855).

SEMI-TON, le moindre de tous les intervalles admis dans la musique moderne; il vaut à peu près la moitié d'un ton. Il y en a de plusieurs espèces. On en peut distinguer deux dans la pratique : le semi-ton *majeur* et le semi-ton *mineur*. Trois autres sont connus dans les calculs harmoniques, à savoir : le semi-ton *maxime*, le *minime* et le *moyen*.

SEMLER (JEAN SALOMON), l'un des plus célèbres théologiens protestants du dix-huitième siècle, naquit en 1723, à Saalfeld, et mourut en 1794. Il s'est beaucoup occupé de démonologie. Ainsi on a de lui : *De Dæmoniacis* (Halle, 4e édition, 1779); *Essai d'une Démonologie biblique* (en allemand; Halle, 1776). Il écrivit aussi son autobiographie; ce qui ne laisse pas que d'indiquer de sa part une grande confiance en sa propre importance.

SEMLIN, en hongrois *Zimony*, en serbe *Semun*, ville fortifiée des Frontières Militaires slavonnes-serbes, qui jusqu'en 1849 firent partie du territoire hongrois. Elle est située au confluent de la Save dans le Danube, sur la pointe de terre qui sépare ces deux cours d'eau, en face de Belgrade, dont elle n'est séparée que par la Save, au pied d'une hauteur sur laquelle on voit encore les ruines du manoir de Jean Hunyade. La ville, qui est le siége d'un commandant militaire des Frontières, de directions des salines et des postes, se compose de la ville intérieure et du faubourg de *Franzensthale*, et compte 8,700 habitants. On y trouve diverses écoles, un lazaret, un théâtre allemand, un hôpital. Les habitants sont pour la plupart des Serbes, qui s'y établirent lorsqu'en 1739 Belgrade tomba au pouvoir des Turcs; aussi la langue serbe y est-elle l'idiome dominant. Après elle vient la langue allemande. Comme principal point de passage pour aller en Turquie, cette ville est le centre d'un commerce fort actif, et entretient des communications régulières avec Belgrade. L'introduction de la navigation à vapeur n'a fait qu'ajouter à l'importance de son commerce de transit. Les principaux articles de ce commerce sont le coton, le fil, le safran, le miel, les peaux de lièvre, les peaux de mouton et les têtes de pipe. On exporte surtout des draps, de la porcelaine, de la verroterie, etc.

SEMNOPITHÈQUES, genre de singes de l'ancien continent et de l'archipel des Indes, qui pendant longtemps avaient été placés dans le genre *guenon*, mais que F. Cuvier en a distingués. Ils appartiennent à la tribu des cynopithéciens, et peuvent être caractérisés comme suit : Museau très-court; nez à peine saillant; ongles des pouces aplatis, les autres très-convexes ; membres longs, corps grêle et très-allongé; mains antérieures étroites et très-longues; pouces antérieurs extrêmement courts; queue très-longue; point d'abajoues, ou seulement des abajoues rudimentaires; des callosités aux fesses; poils abondants et ordinairement longs. Cette espèce de singes se fait remarquer par leur intelligence et par la douceur de leur caractère. Ils n'ont rien de la pétulance des autres singes; au contraire, ils paraissent habituellement calmes et circonspects. Quand ils sont jeunes, on les apprivoise facilement. On en connaît plus de vingt espèces.

SEMNOTHÉES. *Voyez* DRUIDES.

SEMOIR, instrument à l'aide duquel on exécute des semailles. L'ancienne méthode laissant perdre le quart et quelquefois le tiers des graines, on a compris de quelle importance serait un semoir mécanique qui donnerait des résultats constants et certains. Mais jusque ici les semoirs ne peuvent guère s'appliquer qu'aux semailles en lignes. Le plus simple de ces semoirs est une bouteille, dont l'orifice est fermé au moyen d'un bouchon traversé par un tuyau de plume, et qui sert à répandre de petites graines sur une seule ligne à la fois. Depuis, différents inventeurs ont donné leur nom à des instruments perfectionnés sur ce type. Comparativement à la semaille *à la volée*, le travail du semoir est plus lent, mais plus régulier, plus économe de la semence, et plus favorable à l'exécution des travaux ultérieurs de la culture.

SÉMONVILLE (CHARLES-LOUIS HUGUET, marquis DE), né en 1759, était conseiller au parlement de Paris au moment où éclata la révolution, dont il embrassa tout aussitôt les principes et les intérêts. Élu député suppléant du comte de Beauharnais à l'Assemblée nationale, il n'y siégea point; mais il mit au service du nouvel ordre de choses ses dispositions innées pour la diplomatie, et fut d'abord chargé de représenter la France nouvelle auprès de la république de Gênes. La manière dont il s'acquitta de cette mission fut récompensée par l'ambassade de Constantinople. La frégate qui devait l'y transporter avait ordre de relâcher d'abord en Corse; c'est là que Sémonville eut occasion de connaître le *capitaine* Bonaparte, et dans leurs courtes relations celui-ci put apprécier ce qu'il y avait d'esprit pratique chez l'homme qu'on venait de charger de représenter la France près de Sélim III. Sémonville se trouvait encore en Corse lorsqu'il fut l'objet d'une dénonciation. Bravant la guillotine de la terreur, il se rendit sur-le-champ à Paris pour se justifier, et y réussit si bien que Danton, alors l'un des arbitres des destinées de la France, lui confia une mission secrète qui avait pour but de sauver la reine et le Dauphin, alors encore détenus au Temple. Le cabinet de Vienne ne répondit à ces avances qu'en faisant enlever sur le territoire des Grisons, où il se trouvait alors, le négociateur qui en était chargé, et en le faisant jeter dans les cachots de Mantoue, puis de Kufstein. Il ne dut sa liberté qu'aux victoires des armées républicaines, et eut l'honneur d'être échangé, en 1795, contre la malheureuse fille de Louis XVI. Sémonville ne fut pas employé par le Directoire; mais à la suite de la journée du 18 brumaire Bonaparte l'appela à faire partie du conseil d'État. A peu de temps de là il fut nommé sénateur; et en 1809 Napoléon le pourvut de la sénatorerie de Bourges. C'est lui qui en 1809 fut chargé de proposer au sénat la réunion de la Toscane, puis celle de la Hollande à la France. Nommé à la fin de 1813 commissaire extraordinaire dans la treizième division militaire (Bourges), il y prit les mesures de sûreté publique exigées par la situation critique de la France, que les armées étrangères envahissaient sur plusieurs points à la fois. Après la prise de Paris, en 1814, il se hâta d'adhérer avec tous ses collègues à la déchéance de Napoléon. Il faut cependant lui savoir gré d'avoir à ce moment fait adopter par le sénat l'ordre du jour pur et simple sur une lettre par laquelle l'empereur Alexandre notifiait à ce corps d'avoir à réhabiliter solennellement la mémoire de Moreau. Cet acte de haute moralité était en même temps, dans de telles circonstances, un acte de courage. Louis XVIII comprit Sémonville au nombre des membres de la chambre des pairs instituée par la Charte,

et il le gratifia en outre de la place de *grand-référendaire* près cette assemblée ; fonctions auxquelles était attaché un traitement de 80,000 fr., et qui consistaient à administrer le budget intérieur de la chambre. Pendant les cent jours, Sémonville repoussa les avances qui lui furent faites par Napoléon, et demeura dans ses terres jusqu'au moment où la seconde occupation de Paris par les coalisés lui permit de revenir se réinstaller au Luxembourg. De 1815 à 1830 il fut peu question de lui autrement que lorsque les écrivains de l'opposition voulaient attaquer les serviteurs du régime royal qui avaient été employés par les différents gouvernements que la France avait vus se succéder jusqu'à la révolution; et alors son nom se retrouvait invariablement sous leur plume, car il jouissait d'une trop magnifique sinécure pour ne pas être en butte à bien des envies. Toutefois, l'opinion publique lui sut gré alors d'avoir renvoyé avec éclat une invitation de M. d'Appony, l'ambassadeur d'Autriche, qui venait d'essayer d'enlever à quelques maréchaux de France les noms et les titres italiens que la victoire leur avait donnés. Après la publication des ordonnances de Juillet, Sémonville tenta d'éclairer Charles X sur l'état où se trouvait la capitale et sur les dangers que courait le trône. Il gagna Saint-Cloud, en compagnie de M. d'Argout, à travers les barricades et au milieu du feu des combattants ; mais toutes leurs instances pour obtenir le retrait immédiat de ces fatales mesures furent inutiles. Ce ne fut que le lendemain que le roi s'y décida ; il était trop tard. On sait le reste. Sémonville conserva sous le gouvernement de Juillet sa place de *grand-référendaire* de la chambre des pairs ; mais en 1834 il s'en démit, à la suite d'un ordre venu des Tuileries, en faveur de M. Decazes, qui partagea avec lui les émoluments y attachés. Sémonville se retira alors à Versailles, où il mourut, en 1839. Il avait épousé la veuve du président de Montholon, mère du général Montholon.

SEMOULE (de l'italien *semolina*, formé du latin *semi*, demi, et *mola*, moulu à demi). Gruau à très-petits grains, presque réguliers et sphériques, obtenu surtout avec le froment amidonnier, et dont le mode de fabrication nous est venu d'Italie. La meilleure semoule est celle de Gênes. On fait aussi de la semoule, dite *semoule de pâte*, avec une pâte formée en petits globules, comme des grains de riz cassé. On nomme *semoule blanche* celle qui se fait avec de la farine de riz, et *semoule jaune* celle qui se fait avec de la fleur de froment à laquelle on ajoute de la teinture de safran, de la coriandre et des jaunes d'œuf.

SEMPACH, bourg du canton de Lucerne, sur le lac du même nom, avec 1,100 habitants, endroit dont les constructions occupent un vaste emplacement et entouré de murailles en ruines, est célèbre par la victoire complète que 1,300 Suisses y remportèrent, le 9 juillet 1386, sur le duc Léopold d'Autriche, parti à la tête d'environ 6,000 hommes du lac de Sour pour combattre les confédérés de Lucerne, des villes forestières, de Glaris et de Zug. Le duc périt dans la mêlée, et avec lui 1,400 gentilshommes de la Souabe, de l'Alsace et d'Argovie. Il n'y eut en général qu'un très-petit nombre des siens qui parvint à échapper au carnage. La chapelle élevée sur le champ de bataille, et qui date vraisemblablement du quinzième siècle, mais qui a été souvent réparée depuis, fut construite, dit-on, à l'endroit même où l'on retrouva le cadavre de Léopold.

SEMPRONIA (Famille). *Voyez* SEMPRONIUS.

SEMPRONIA (Loi). *Voyez* AGRAIRES (Lois).

SEMPRONIUS, *gens Sempronia*, nom d'une race romaine à laquelle se rattachaient une famille patricienne et plusieurs familles plébéiennes. Il est pour la première fois fait mention de la première, qui ajoutait à son nom celui d'*Atratinus*, dans les fastes de la magistrature, à propos d'*Aulus Sempronius Atratinus*, consul l'an 497 et l'an 491 av. J.-C. En faisaient partie *Aulus Sempronius Atratinus* que l'on trouve en l'an 444 parmi les premiers tribuns militaires consulaires, et *Lucius Sempronius Atratinus*, qui, en l'an 443, revêtit le premier, avec Lucius Papirius Mugillanus, la charge de censeur, alors d'institution toute récente.

Parmi les familles plébéiennes, la plus célèbre est celle qui ajoutait à son nom celui de *Gracchus*. Il en est pour la première fois question à propos de *Tiberius Sempronius Gracchus*, consul l'an 238, qui enleva la Sardaigne et la Corse aux Carthaginois. Son petit-fils, qui portait le même nom que lui, fils de Publius, fut l'époux de Cornélie, fille du premier Scipion l'Africain. Sa fille Sempronia épousa Scipion l'Africain le jeune. Ses fils furent Tiberius et Sempronius *Gracchus*, les deux hommes les plus célèbres qu'ait produits cette famille, et dont les lois portent encore le nom de *leges Semproniæ*. *Voyez* GRACQUES.

Parmi les personnages ayant appartenu à d'autres familles plébéiennes du nom de Sempronius, nous citerons *Tiberius Sempronius Longus*, consul dans la première année de la seconde guerre punique, et qui perdit contre Annibal la bataille de la Trébie ; *Marcus Sempronius Tuditanus*, consul en l'an 240 : c'est pendant sa magistrature que Livius Andronicus fit représenter à Rome le premier drame régulier ; enfin, *Caius Sempronius Tuditanus*, consul en l'an 129, l'un des principaux annalistes de Rome, mais dont l'ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous.

SEMUR. On compte en France deux villes de ce nom, et toutes deux se trouvent dans la partie du territoire désignée autrefois sous le nom de Bourgogne.

SEMUR EN AUXOIS, chef-lieu d'arrondissement du département de la Côte-d'Or, est bâtie près de l'Armançon et située d'une manière pittoresque, sur le sommet d'un rocher escarpé, au pied duquel coule la rivière. Cette ville, centre d'un commerce assez actif en grains, chevaux, bêtes à laine, beurre et miel, avec quelques fabriques de serge, de droguet, et des tanneries, possède une bibliothèque publique de 12,000 volumes, une belle église paroissiale, un collége communal, et deux ponts, dont l'un, d'une seule arche, est remarquable par la hardiesse de sa construction. Patrie de Saumaise, on y compte 3,980 habitants. C'était autrefois une place forte, où le parlement de Dijon fut transféré, en 1590, pendant les troubles de la Ligue, par ordre de Henri IV.

SEMUR EN BRIONNAIS, chef-lieu de canton, dans le département de Saône-et-Loire, est une petite ville de 1,600 habitants, qui était aussi autrefois une place forte. En 1483, pendant la guerre des Armagnacs, elle fut brûlée par l'armée royale. A l'époque des guerres de religion, un incendie la détruisit de nouveau.

SÉNAT (du latin *senatus*, dérivé de *senior*, ancien). On nommait ainsi, dans les républiques anciennes, une assemblée dont les membres étaient appelés ou par droit de naissance, ou par leurs services, ou par élection, à constituer le premier corps de l'État, le corps modérateur des assemblées du peuple. Durant l'enfance des peuples, c'était l'âge qui faisait les sénateurs, sans qu'on eût encore songé à donner à cette réunion des anciens (*seniores*) de la ville ou de la tribu une organisation quelconque.

Au temps de Moïse, les Hébreux eurent à leur tête un corps de soixante-dix anciens, auxquels ce législateur donna une organisation définitive. « Pour maintenir la loi dans sa vigueur, dit Bossuet, Moïse eut ordre de former une assemblée de septante conseillers, qui pouvait être appelée le *sénat* du peuple de Dieu et le conseil perpétuel de la nation. » Des versets de l'Écriture qui indiquent la formation du sénat des Juifs (*Nombres*, ch. XI, v. 16, 24, 26), il résulte que pour être admis dans ce corps il fallait être ancien du peuple, et avoir été élevé à quelques fonctions publiques. L'usage fit durer les fonctions des sénateurs toute leur vie, bien que la loi ne l'ordonnât point. Le *sénat*, grand conseil ou *grand sanhédrin*, restait en permanence ; ses délibérations avaient lieu en présence du peuple, d'abord dans le désert, devant le tabernacle ; plus tard, sous l'un des portiques du temple de Jérusalem. Dans le temps même où les Hébreux demandèrent un roi, aucune atteinte ne fut portée à ses attributions. De concert avec l'assemblée générale, il faisait la paix ou déclarait la guerre, désignait et

instituait le grand-prêtre. Tout décret sur les taxes venait de lui (loi que les rois violèrent plus d'une fois); par ses ordres, le trésor de l'État, renfermé dans le temple, recevait sa destination. Comme interprète politique de la loi, il décidait, après avoir consulté le grand-prêtre et ses assesseurs, de toutes les questions de droit public, des différends de tribu à tribu; enfin, comme conseil suprême de justice criminelle, il connaissait de tous les crimes contraires à la loi; de sorte que les prophètes, les prêtres, les chefs militaires, et les sénateurs eux-mêmes, pouvaient être appelés devant lui et jugés en présence de l'assemblée du peuple. Malgré ces nombreuses et hautes attributions, les sénateurs, chez les Hébreux, ne formaient pas une classe à part; hors du siége de la magistrature, ils redevenaient simples citoyens.

A Sparte, la constitution de Lycurgue tempéra la royauté par un sénat, qui formait un pouvoir intermédiaire entre les rois et le peuple. Il était composé de vingt-huit membres. Les deux rois se joignant aux sénateurs, et n'ayant, comme eux, qu'une voix, formaient le *conseil des trente*. Il n'appartenait qu'à ce conseil de convoquer les citoyens; et ceux-ci n'avaient la faculté de rien proposer ni de discuter les propositions du sénat : ils ne faisaient que les admettre ou les rejeter. Comme les sénateurs ne pouvaient être élus qu'à soixante ans, et que leur place était viagère, « il n'était pas rare, dit Aristote, qu'ils la conservassent longtemps dans un état d'imbécillité; ils étaient d'ailleurs d'autant plus faciles à gagner par des présents qu'ils n'avaient aucun compte à rendre. »

A Athènes, le sénat ou conseil des quatre-cents, qu'on appelait aussi le *conseil d'en haut*, fut institué par Solon, qui le forma de cent citoyens de chacune des quatre tribus. Pour entrer dans ce conseil, il fallait avoir l'*âge sénatorial*; mais aucun texte ne nous indique quel était cet âge. Les quatre cents étaient tirés au sort dans leurs tribus avec des fèves : ce qui les faisait nommer les *sénateurs de la fève*. Le sénat se renouvelait en entier à la fin de chaque année, et devait rendre compte de sa conduite. Lorsqu'en 510 Clisthène eut porté les tribus au nombre de dix, chacune d'elles fournit cinquante sénateurs, et le conseil qu'ils composaient devint celui des *cinq cents*. Le sénat avait la haute direction de l'administration publique, mais il n'exerçait ses fonctions que par *prytanies*. Chaque tribu formait une prytanie, qui pendant trente-cinq jours était investie de tous les pouvoirs et de la présidence du sénat. Comme chacune des dix tribus avait successivement cet honneur, elles occupaient ensemble trois cent cinquante jours de l'année lunaire, qui était celle des Athéniens, laquelle en avait trois cent cinquante-quatre. Pendant les quatre jours restant la présidence appartenait successivement aux quatre tribus qui étaient sorties les premières. Le président de la prytanie en exercice était chaque jour désigné par le sort, et s'appelait *épistate*. Ce roi éphémère de la république avait les clefs du trésor, celles des archives et de la citadelle. Les prytanes en exercice hebdomadaire convoquaient le sénat et faisaient le rapport des affaires. Aucun décret ne pouvait être présenté au peuple qu'il n'eût d'abord été discuté dans le sénat. Les sénateurs recevaient une indemnité d'une drachme par jour (90 *centimes*). Malgré toutes les précautions de la loi pour la bonne composition et la sage administration du sénat, Démosthène assure que certains hommes, et surtout des orateurs, parvenaient quelquefois à mener ce conseil, et qu'ils le menaient fort mal. Montesquieu ne veut voir de sénat à Athènes que dans l'aréopage. Des sénateurs qui changeaient tous les ans ne lui paraissent pas de véritables sénateurs.

En Crète, chaque ville avait son sénat, à la tête duquel étaient dix inspecteurs, ou suprêmes magistrats, pris parmi des familles privilégiées, et qui devaient commander les troupes pendant la guerre. Dans les colonies grecques de l'Italie méridionale, on trouve un sénat à Tarente, à Thurium, à Locres, à Rhegium, etc.

A Carthage existait un sénat, que l'on a souvent comparé à celui de Venise; j'en ai suffisamment parlé dans l'article que j'ai consacré à cette république.

Le plus illustre des sénats dont l'histoire fasse mention est celui de Rome; on en faisait remonter la création à Romulus. Il fut d'abord composé de cent sénateurs, nombre correspondant suivant toute apparence à celui des *gentes*, par conséquent aux cent *ramnes* latines. On les appela *patres*, à cause de leur âge ou des soins paternels qu'ils donnaient à l'État, et on nomma leurs enfants *patriciens*. Tullus Hostilius porta le nombre des sénateurs à deux cents, nombre correspondant aux *tities* sabines. Tarquin l'ancien enfin en créa cent autres, pour la troisième des tribus, celle des *luceres*, et qui furent appelés *patres minorum gentium*. Ceux qui avaient été créés sous Romulus furent alors appelés *patres majorum gentium*. Lors de l'expulsion des rois, Brutus ayant nommé quelques nouveaux sénateurs pour remplacer ceux que Tarquin avait fait mourir, ces magistrats de nouvelle création furent appelés *patres conscripti*, c'est-à-dire inscrits avec les anciens sénateurs. Par la suite, quand on ne reconnut ou qu'on n'observa plus de différence originelle, le terme de *patres conscripti* devint la qualification générale dont on se servait en s'adressant au sénat. Au temps de Sylla, le nombre des membres du sénat s'élevait à plus de quatre cents. Il fut porté à neuf cents par Jules César, qui admit jusqu'à des barbares dans ce premier corps de l'État. Après sa mort il y eut jusqu'à mille sénateurs : on appela ces nouveaux venus *orcini* (*ab orco* [l'enfer]), parce que pour établir leur qualité ils eurent recours aux actes laissés dans les papiers du dictateur défunt. Les sénateurs étaient choisis d'abord par les rois, ensuite par les consuls et les tribuns militaires, enfin par les censeurs, auxquels demeura définitivement cette importante attribution. D'abord les sénateurs ne furent pris que parmi les patriciens; plus tard, le choix s'étendit aux plébéiens; cependant, il fut restreint à l'ordre équestre, qu'on appelait pour cette raison *seminarium senatus*. L'âge nécessaire pour être admis au sénat était de trente à trente-cinq ans. Auguste fixa même l'âge de vingt-cinq ans. Anciennement on n'avait pas égard à la fortune pour l'admission au sénat; mais à l'époque florissante de la république chaque sénateur devait posséder au moins 800,000 sesterces (environ 140,000 fr. de notre monnaie). Auguste porta plus tard ce chiffre à 1,200,000 sesterces, qui à cette époque représentaient environ 500,000 fr. de notre monnaie actuelle. A chaque lustre, un des censeurs faisait la revue du sénat; et si quelqu'un s'était rendu indigne de ce haut rang, ce magistrat n'avait besoin, pour l'exclure, que de ne pas appeler son nom en lisant le rôle des membres du sénat désignés dès lors sous la dénomination de *lecti*. Les sénateurs avaient pour marque distinctive : 1° le *laticlave*, tunique bordée d'une large bande de pourpre; 2° une chaussure particulière (*calcei*), sur laquelle était attaché un croissant en ivoire; 3° enfin, depuis le second consulat de Scipion l'ancien (an de Rome 558), une place particulière aux spectacles (*orchestra*). En l'an 219 la loi *Claudia* interdit formellement aux sénateurs de se mêler d'affaires de commerce. Pour désigner les pouvoirs du sénat, on employait ordinairement le mot *auctoritas*; on lui donnait, ainsi qu'à chacun de ses membres, la qualification honorifique d'*amplissimus*. Le sénat était convoqué par les consuls, et en leur absence par les préteurs, par le dictateur, par le maître de la cavalerie, par les décemvirs, par l'inter-roi, par le préfet de la ville. Les tribuns du peuple avaient obtenu le droit de le convoquer, même lorsque les consuls étaient presents. Plus tard, les empereurs ne présidaient le sénat qu'autant qu'ils étaient revêtus de la dignité consulaire. Le sénateur qui sans motifs légitimes se dispensait d'assister aux séances était puni d'une amende. Le sénat se réunissait toujours dans un temple, pour rendre ses délibérations plus solennelles. Il était convoqué hors de la ville, dans les temples de Bellone ou d'Apollon, d'abord

pour la réception des ambassadeurs étrangers, ensuite pour donner audience aux généraux romains qui revenaient de l'armée. Les séances ordinaires du sénat, fixées à certaines époques du mois, notamment au 1er janvier, lors de l'entrée en charge des consuls, s'appelaient *senatus legitimus;* les séances extraordinaires s'appelaient *senatus indictus* ou *edictus*. Avant le temps de Sylla, la presence de cent membres était nécessaire pour rendre un décret. Auguste, sous prétexte de soulager les sénateurs, mais en effet pour être maitre des décisions du sénat, fixa à deux séances par mois ses réunions; il se choisit dans le sénat un conseil particulier, renouvelé tous les six mois, et qui délibérait d'avance sur ce qui devait être présenté à la discussion de l'assemblée.

Les consuls, en prenant l'avis des sénateurs, commençaient ordinairement par le *prince du sénat* (titre donné d'abord à celui des sénateurs qui avait le plus anciennement exercé les fonctions de la censure, mais depuis l'an de Rome 544 à celui que les censeurs en crurent le plus digne); ils consultaient ensuite les autres sénateurs suivant leurs dignités, les consulaires, les anciens préteurs, édiles, tribuns, questeurs, etc. Les sénateurs développaient leur opinion en se tenant debout. Les consuls n'avaient pas le droit d'interrompre celui qui parlait, même lorsqu'il s'écartait de la question proposée, ce qui était souvent une tactique pour absorber le temps de la séance. J'en citerai pour exemple Caton d'Utique, qui discourut un jour entier pour empêcher l'adoption d'un décret; car on ne pouvait plus rien proposer après la dixième heure (c'est-à-dire quatre heures après midi), ni voter un décret après le coucher du soleil. Il arrivait souvent que ceux qui abusaient de la parole étaient interrompus par les murmures et les clameurs des autres sénateurs. La même chose arrivait lorsqu'un orateur adressait à un de ses collègues des paroles injurieuses. Pour rendre un décret du sénat, le président faisait passer d'un côté de la salle ceux qui étaient pour l'adoption et de l'autre côté ceux qui étaient pour le rejet. De là ces expressions sacramentelles : *ire pedibus in sententiam alicujus* (se ranger de l'avis de quelqu'un), et *transire* ou *discedere in alia omnia* (passer à l'avis contraire). Les sénateurs qui votaient sans avoir rien dit, ou, selon d'autres, ceux qui avaient le droit de voter sans avoir celui de parler, s'appelaient *pedarii*. C'étaient des patriciens qui n'avaient pas encore eu de magistrature curule. Souvent les délibérations restaient secrètes; et dans les beaux temps de la république ce secret fut admirablement gardé. César, pendant son consulat, ordonna la publication quotidienne des actes du sénat. Les décisions prises par le sénat étaient appelées *auctoritas*. Quand elles ne rencontraient pas d'opposition, comme par exemple par suite de l'*intercession* des tribuns, elles devenaient un décret formel, et recevaient la dénomination de *sénatus-consultes*. Les sénatus-consultes n'étaient pas, à proprement dire, des lois; mais ils en avaient la force. La minute des *décrets* et *sénatus-consultes* était déposée dans le trésor : avant ce dépôt, ils n'avaient aucune autorité. Quelquefois ils étaient gravés sur des tables d'airain. Conservées encore aujourd'hui, ces tables sont des monuments précieux d'antiquité.

L'autorité du sénat, déjà grande sous les rois, devint absolue après leur expulsion; les magistrats n'étaient en quelque sorte que ses ministres : mais le sénat devenant oppresseur, le peuple se retira sur le Mont-Sacré, et obtint des **tribuns**. En peu d'années ces magistrats plébéiens réussirent à affaiblir l'autorité des patriciens et par conséquent du sénat; mais alors le sénat se défendit contre la rivalité et les prétentions du peuple par sa sagesse, sa justice et l'amour qu'il inspirait pour la patrie; par l'opposition d'un tribun à un autre, par la création d'un dictateur, par les occupations d'une nouvelle guerre ou les malheurs qui réunissaient tous les intérêts, par une condescendance paternelle à accorder au peuple une partie de ses demandes pour lui faire abandonner les autres. C'est ainsi qu'il finit par accorder l'admission des plébéiens au consulat, puis aux différentes magistratures curules; et que de la sorte il se recruta perpétuellement de l'élite des familles plébéiennes. Le sénat disposait des deniers publics; il était l'arbitre des affaires des alliés; il décidait de la guerre ou de la paix, distribuait les provinces et les armées aux consuls ou aux préteurs; il décernait les triomphes, il nommait les rois étrangers, les récompensait, les punissait, les jugeait, leur donnait ou leur faisait perdre le titre d'alliés du peuple romain. Voilà les beaux temps du sénat. Sa maxime constante était de ne jamais faire la paix que vainqueur : il agit avec Annibal comme il avait agi avec Pyrrhus, à qui il avait refusé de faire aucun accommodement tant qu'il serait en Italie. Quel admirable spectacle il présente alors qu'après le désastre de Cannes il va au-devant de Varron pour le remercier de n'avoir pas désespéré de la république!

La puissance sans bornes du sénat fut attaquée par les **Gracques**; et quand ces tribuns dépouillèrent les sénateurs du pouvoir de juger, le sénat cessa d'être le modérateur de la république. De là des désordres qui amenèrent la *guerre sociale*, durant laquelle les Italiens révoltés opposèrent au sénat de Rome le sénat de Corfinium. Bientôt commence la sanglante lutte de **Marius** et de **Sylla**. Marius, vainqueur, décima le sénat. Sylla, triomphant à son tour, rétablit l'aristocratie du sénat, le compléta en y introduisant des chevaliers, et lui rendit le pouvoir judiciaire. Héritier du parti de Marius, **Sertorius** eut son sénat en Espagne. Dans la lutte entre **César** et **Pompée**, le sénat soutint le parti républicain. César s'en vengea en avilissant cette compagnie autant par ses procédés méprisants que par sa dédaigneuse clémence. Il alla jusqu'à rédiger lui-même des sénatus-consultes, en les souscrivant du nom des premiers qui lui venaient dans l'esprit. Lorsque Auguste n'eut plus d'ennemis, il chercha à relever le sénat par une épuration qu'il fit en sa qualité de censeur. Il partagea avec lui l'administration des provinces, en se réservant les provinces frontières, et ne laissant que l'autorité civile aux gouverneurs (*proconsules*) désignés par le sénat. Enfin, il se fit nommer *prince du sénat;* mais en même temps qu'il rétablissait la dignité de ce corps respectable, il en détruisait l'indépendance. Tibère, pour première mesure de son règne, transporta au sénat le droit d'élection aux magistratures, qu'Auguste n'avait pas osé retirer au peuple.

Comme conseil de l'État, et comme cour de justice, cette compagnie jouissait de prérogatives considérables, tandis qu'en sa qualité de corps législatif elle était censée représenter le peuple, et paraissait avoir conservé les droits de la souveraineté. Le sénat s'assemblait régulièrement trois fois par mois, aux calendes, aux nones et aux ides. On discutait les affaires avec liberté, et les empereurs, qui se glorifiaient du titre de *sénateur*, prenaient séance, donnaient leur voix, et se confondaient avec ceux qu'ils appelaient leurs égaux. Soigneux de dérober aux yeux des Romains leur force irrésistible, ils faisaient profession d'être les ministres du sénat : ils obéissaient aux décrets suprêmes qu'ils avaient eux-mêmes dictés. Ainsi le sénat devint l'instrument commode d'un despotisme dont ses plus illustres membres furent les victimes; car ce fut par des sénatus-consultes et des sentences sénatoriales que Tibère et ses successeurs firent périr tant de sénateurs. Pourquoi cette lutte entre le prince et le sénat? D'abord le besoin de battre monnaie en confisquant les immenses richesses des condamnés; en second lieu, malgré sa complaisance poussée jusqu'à la servilité, il existait dans le sénat une opposition chez laquelle s'étaient réfugiés l'amour de la liberté et les traditions républicaines. Les sénateurs savaient mourir avec assez de courage pour se dérober à l'infamie, mais ils ne savaient ou ne pouvaient pas résister. Le peuple, presque uniquement nourri des largesses de l'empereur, regardait avec indifférence les tragiques catastrophes des grands. Après la mort de **Caligula**, le sénat, rompant un silence de soixante-dix ans, éleva tout à coup une voix indépen-

dante. Convoqué dans le Capitole par les consuls, il condamna la mémoire des Césars, et pendant quarante-huit heures il agit comme le souverain de la république. Mais les gardes prétoriennes proclamèrent l'imbécile Claude; et le sénat, abandonné par le peuple, reprit ses fers. Après le court règne du vieux Galba, en vain Othon harangue-t-il ses soldats pour leur parler de la dignité du sénat, qui venait de le reconnaître, on ne rend point dans un moment aux ordres de l'État le respect qui leur a été ôté si longtemps. Vainement Vitellius envoie-t-il les principaux sénateurs pour faire la paix avec Vespasien; les armées ne regardèrent ces députés que comme les plus lâches esclaves d'un maître qu'elles avaient déjà réprouvé. Toutefois, le sénat n'abandonna jamais la prérogative de confirmer par une élection l'élévation des empereurs qu'avaient proclamés les soldats. Sous Vespasien et Titus, ce corps illustre reprit quelque considération; mais sous le lâche tyran Domitien, toute son histoire est renfermée dans ces vers si connus :

Le sénat mit aux voix cette affaire importante;
Et le turbot fut mis à la sauce piquante.

Sous Trajan, il recouvra l'entière liberté des suffrages; puis, après l'heureuse période des deux premiers Antonins, il lui fallut de nouveau s'avilir sous le despotisme de Commode, l'indigne fils de Marc Aurèle. Ce prince gladiateur ayant été assassiné, le sénat déclara infâme la mémoire de celui à qui peu d'heures auparavant il prostituait un vil encens.

Plus tard, convoqué par le consul, il reconnut unanimement Septime Sévère comme le seul empereur légitime, décréta les honneurs divins à Pertinax, et prononça une sentence de déposition et de mort contre le sénateur Didius Julianus, qui avait acheté l'empire à beaux deniers comptants. Humilié sous le despotisme militaire de Septime Sévère, qui fit périr quarante-et-un de ses membres, forcé par les soldats de mettre au rang des dieux le fratricide Caracalla, le sénat tomba dans l'excès de la dégradation sous Héliogabale, qui introduisit sa mère au sein de cette compagnie, avec le titre de *clarissime*. Cet empereur débauché forma ensuite un sénat composé de femmes, et qui rendait des décrets sur les habillements, les parures, les préséances des matrones romaines, etc. Le successeur d'Héliogabale, Alexandre Sévère, releva la dignité du sénat, au sein duquel il choisit son conseil d'État, en lui rendant une partie de ses anciennes prérogatives; et il en usa sous les trois Gordiens, sous Valérien et Gallien. Après l'assassinat d'Aurélien, ce fut lui qui disposa du trône en faveur de Claude Tacite, qui pendant un règne trop court gouverna pour le sénat. A dater du règne de Dioclétien, son influence politique ne fait que déchoir. L'abandon de l'Italie par les empereurs fut le coup le plus décisif qui pût être porté à l'influence du sénat. Tant qu'ils avaient résidé à Rome, cette assemblée, souvent opprimée, n'avait pu être négligée. Il n'en fut plus de même lorsque Dioclétien et ses collègues affectèrent d'éviter le séjour de ce siége antique de la puissance romaine. La révolution fut consommée par Constantin, qui, voulant avoir une capitale plus moderne que le pouvoir royal, un sénat plus jeune que son autorité, transporta définitivement le siége de l'empire à Byzance, et acheva de substituer au despotisme militaire le despotisme de la cour. Le nouveau sénat que Constantin érigea dans sa métropole n'obtint d'ailleurs jamais une grande considération, quelque soin que prirent ce prince et ses successeurs pour lui en donner. Dès ce moment fut abandonnée à l'égard du sénat de Rome la dissimulation qu'Auguste avait recommandée à ses successeurs. Le nom de cet antique sénat fut cependant cité avec honneur jusqu'à la destruction totale de l'empire : ses membres, ainsi qu'on peut en juger par le code théodosien, jouissaient de plusieurs distinctions honorables qui flattaient leur vanité. Avec l'autorité du sénat périrent les priviléges de l'Italie. Rome fut soumise à l'impôt qu'elle avait cessé de payer depuis la conquête de la Macédoine; et dans toutes les circonstances le sénat partagea et favorisa le mécontentement public contre les empereurs. Cependant, malgré la propagation du christianisme, les plus illustres sénateurs conservaient les anciens sacerdoces, les dignités d'augure et les amples revenus qui de temps immémorial fournissaient au faste de la prêtrise et à tous les frais du culte idolâtrique. Les empereurs chrétiens eux-mêmes, sans excepter Constantin, ne dédaignaient pas la robe et les ornements de pontife suprême. Les sénateurs faisaient encore, sur l'autel de la Victoire, serment d'obéir aux lois de l'empereur et de l'empire; dans toutes les délibérations publiques, ils commençaient par présenter à cette déesse une offrande de vin et d'encens. Plus scrupuleux ou plus éclairé, l'empereur Gratien rejeta sévèrement ces profanes symboles : il ordonna la démolition de l'autel de la Victoire; et nous avons encore la requête inutile que Symmaque présenta à l'empereur au nom du sénat pour en obtenir le rétablissement. Théodose acheva l'ouvrage de Gratien. Le sénat, averti de l'exil de Symmaque, fit taire sa prédilection pour le paganisme, et marqua sa conversion précipitée par la condamnation de Jupiter et des autres dieux du Capitole (381 après J.-C.). Alors le paganisme fut aboli dans Rome. On peut dire que depuis cette époque, s'il y eut encore longtemps des sénateurs, il n'y eut plus de sénat. Cependant, l'histoire signale encore quelques actes de ce corps déchu. Quand Odoacre, roi des Hérules, abolit l'empire d'Occident, il respecta le sénat. Théodoric, qui après Odoacre conquit l'Italie, s'attacha d'abord à rendre à ce corps son ancien lustre; à la fin de son règne, les sénateurs, trompés par les ménagements qu'on avait pour eux, se crurent plus importants et plus redoutables qu'ils ne l'étaient réellement; mais comme ils étaient sans force, tout se borna de leur part à des complots obscurs. Théodoric punit plutôt sur des soupçons que sur des preuves ceux dont les projets lui parurent des trahisons, et souilla sa gloire par la condamnation et la mort de Boèce et de Symmaque. Le règne de Justinien, marqué d'abord par l'abolition du consulat, en 541, vit finir, en 552, le sénat de Rome. L'ancienne capitale du monde, prise et reprise cinq fois pendant ce règne, se trouva tellement ruinée, les familles sénatoriales furent tellement moissonnées par le glaive, la misère et les supplices, qu'elles renoncèrent à soutenir la dignité de ce nom antique. Plusieurs allèrent s'établir à Constantinople, et se confondirent avec les familles sénatoriales de cette métropole.

Le moyen âge vit naître un grand nombre de républiques, qui toutes avaient un *sénat*. A Venise, le *sénat* représentait l'aristocratie, comme le *grand conseil* représentait la démocratie. Pour être sénateur, il fallait être noble et avoir vingt-cinq ans. Les sénateurs furent appelés *pregadi* (les priés), parce que dans l'origine les nobles, voulant persuader aux bourgeois qu'ils ne recherchaient pas les emplois, se faisaient prier pour les accepter. Le nombre des sénateurs, qui était d'abord de soixante, fut augmenté dans la suite jusqu'à trois cents. Le sénat déclarait la guerre, traitait de la paix, concluait les alliances; il pouvait même faire des cessions de territoire, mais il ne lui était pas permis d'introduire le moindre changement dans les lois sans la participation du *grand conseil*. Il ne disposait d'aucun emploi; seulement, les ambassadeurs étaient à sa nomination. Il avait pour maxime d'éviter toute liaison intime avec ses voisins immédiats, et de ne contracter d'alliance qu'avec les princes dont les États touchaient à ceux de ses voisins. On sait combien la politique du sénat de Venise était exclusive, immorale et cruelle.

La république de Raguse eut aussi son sénat, qui la gouvernait avec sagesse. Il était composé de quarante-cinq *pregadi*; il fallait être noble, et avoir plus de quarante ans, pour être sénateur. Le sénat se recrutait de membres sortant du grand conseil de la république. Le pouvoir exécutif était confié au *petit conseil*, composé de sept sénateurs. Trois séna-

teurs, sous le titre de *proveditori*, veillaient à la bonne administration de la justice.

A l'instar de Rome, les assemblées municipales de plusieurs grandes villes impériales d'Allemagne, notamment celles des villes hanséatiques, prirent à partir du moyen âge la qualification de *sénat*. Aujourd'hui encore Bremen, Francfort, Lubeck et Hambourg ont leur *sénat*. En Prusse et dans quelques autres États allemands les cours de justice se divisent en *sénat civil* et *sénat criminel*.

Dans quelques constitutions représentatives on a souvent donné le nom de *sénat* à des corps politiques composés d'éléments aristocratiques et destinés à faire contre-poids à la chambre élective, composée d'éléments démocratiques, à l'instar du rôle joué dans la constitution anglaise par la chambre haute et naguère dans la France constitutionnelle par la chambre des pairs. C'est ainsi que dans le *seim* (la diète de Pologne) il y avait une chambre du *sénat* comprenant les prélats, les voïvodes, les castellans et les ministres.

En Suède, le souverain avait un conseil composé de laïques et de douze ecclésiastiques; ces conseillers, dans le quatorzième siècle, se donnèrent le titre de *sénateurs du royaume*. Ce sénat fut aboli en 1772, lors de la révolution opérée par Gustave III; mais les sénateurs conservèrent leur titre jusqu'à leur décès. En 1809 ce sénat a été rétabli sous le nom de *conseil d'État*. Il se compose de neuf personnes, dont cinq sont chefs d'un département ministériel.

Dans le royaume de Belgique, le sénat partage la puissance législative avec la chambre des représentants. Les sénateurs comme les députés sont soumis à l'élection. Les constitutions actuelles de l'Espagne, de la Sardaigne, du Portugal, du Brésil, d'Haïti et de quelques républiques de l'Amérique consacrent l'existence d'un *sénat*.

Aux États-Unis, le *sénat* fait partie intégrante du *congrès américain*. Les sénateurs sont nommés pour six ans, à raison de deux par chacun des États dont se compose l'Union, et se renouvellent par tiers tous les deux ans. C'est le sénat, qui, de concert avec le président, conclut les traités, nomme les ministres et les magistrats de la cour suprême. Il est présidé par le *vice-président* des États-Unis.

En France, il y eut sous le gouvernement issu de la journée du 18 brumaire un *sénat conservateur*, institué par la constitution de l'an VIII. Il se composait de quatre-vingt-huit membres, inamovibles, à vie, et âgés de quarante ans au moins. La nomination à une place de sénateur se faisait par le sénat, qui choisissait entre trois candidats présentés, le premier par le corps législatif, le second par le tribunat, le troisième par le premier consul. Le sénat élisait, d'après les listes faites dans les départements, les législateurs, les tribuns, les consuls, les juges de cassation et les commissaires à la comptabilité. Il avait mission de maintenir ou annuler tous les actes qui lui étaient déférés comme inconstitutionnels par le tribunat ou par le gouvernement. A cette même époque, les républiques *Ligurienne*, *Italienne*, *Batave*, avaient aussi des *sénats*. Mais lorsque ces divers États furent successivement réunis à l'empire par Napoléon, le sénat de son royaume d'Italie subsista seul. L'empereur avait également maintenu le *sénat conservateur*. Ce corps se composait en 1811 de cent-trente-sept membres, non compris les princes français et les grands dignitaires de l'empire. Il y avait dans cette assemblée deux commissions composées chacune de sept membres, l'une pour la *liberté individuelle*, l'autre pour la *liberté de la presse*. On sait ce que le despotisme impérial fit de ces deux libertés, et les commissions n'y trouvèrent jamais le plus petit mot à redire. L'histoire flétrira ces sénatus-consultes qui chaque année décimaient la France en anticipant sur les conscriptions. Ceux qui ont vécu à cette époque se rappellent que la servilité du sénat était passée en proverbe. Toutefois, comme le sénat de Rome sous les empereurs, le sénat français comptait une minorité indépendante; mais elle se composait à peine de cinq à six membres, parmi lesquels on a toujours cité Grégoire, Garat, Lanjuinais. Chaque sénateur avait 36,000 francs d'appointements. De plus, par le sénatus-consulte du 22 nivose an XI, on avait créé trente-cinq *sénatoreries* (une par cour d'appel). Chaque *sénatorerie* était dotée d'un revenu de 25,000 fr., et devait être possédée à vie par un sénateur, choisi par l'empereur sur une liste de trois candidats présentés par le sénat. Les sénateurs pourvus d'une sénatorerie étaient tenus d'y résider au moins trois mois chaque année. Lors des événements de 1814, le *sénat conservateur*, par son empressement à prononcer la déchéance de Napoléon et à se mettre aux pieds des souverains alliés, parvint à conserver, sinon ses *sénatoreries*, du moins ses traitements. La plupart des sénateurs passèrent dans la chambre des pairs, et continuèrent à jouir de leur 36,000 fr. : ceux que Louis XVIII n'adopta point pour ses pairs ne touchèrent plus que 24,000 fr. Telle est l'histoire de ce corps, qui fournira sans doute à quelque Tacite futur une de ces pages éloquentes dans lesquelles le grand historien a flétri la dégradation du sénat de Tibère.

On sait que la constitution qui régit la France depuis 1852 a aussi institué un *sénat*; mais elle n'a eu garde de l'affubler du sobriquet de *conservateur*. Ses membres ne jouissent non plus que d'un traitement de 30,000 fr.; et il n'a point encore été créé de *sénatoreries*.

En Russie, un des trois grands corps de l'État est le *sénat dirigeant*, considéré comme le premier de tous. L'autocrate en est le président, et les sénateurs sont nommés par lui en nombre illimité. Toutefois, ils ne sont jamais plus de cent. Le sénat veille à l'exécution des lois, surveille la rentrée et l'emploi des deniers publics, promulgue les lois et les édits rendus par l'empereur, nomme à la plupart des emplois, juge en dernière instance toutes les causes, etc. Il se divise en *huit départements*, dont les cinq premiers résident à Pétersbourg et les trois autres à Moscou.

Charles Du Rozoir.

SÉNATORERIE. *Voyez* ci-dessus, à l'article Sénat, le paragraphe consacré au *sénat conservateur*.

SÉNATUS-CONSULTES, *senatus-consulta*. C'est le nom qu'on donnait à Rome aux décisions prises par le sénat sur des questions, des points de droit, des faits ou quelque règlement concernant l'État. En France, sous la constitution de l'an VIII et sous le premier empire, la même dénomination fut employée pour désigner les décisions prises par le sénat, dit *conservateur*.

SENDOMIR, en polonais *Sandomierz*, ville de cercle du gouvernement de Radom (Pologne), sur les bords de la Vistule, est située dans une belle et fertile contrée, et compte environ 5,000 habitants. C'était sous les Jagellons une des villes les plus considérables de la Pologne, avec de nombreuses fabriques et un commerce florissant; et il en fut ainsi jusqu'à l'an 1656, qu'elle fut prise et détruite par les Suédois. Du 9 au 14 avril 1570 les *dissidents* y tinrent un synode mémorable, à l'effet de s'entendre sur les questions de dogme. Le 14 avril, plusieurs ecclésiastiques protestants, réformés et hussites, ainsi que divers laïcs appartenant à l'ordre de la noblesse, y souscrivirent une déclaration de foi où le dogme de la transsubstantiation est traité avec une grande réserve. Cependant, les dissensions théologiques n'en continuèrent pas avec moins d'acharnement qu'auparavant.

SÉNÉ. Parmi les substances que le règne végétal fournit à la matière médicale, on distingue, sous le nom de *séné*, des feuilles et des follicules doués de propriétés purgatives. Suivant les uns, c'est la valeur médicale de ces produits végétaux qui les a fait appeler ainsi, par allusion au verbe latin *sanare* (guérir) : suivant d'autres, et selon une probabilité plus rationnelle, ce nom provient de *Sennaar*, pays voisin de l'Égypte, et d'où le médicament qui nous occupe nous arrive en grande partie par le commerce du Levant. On considéra longtemps le séné comme étant fourni par une seule et même plante; mais les feuilles, qui présentaient entre elles des différences remarquables, annonçaient

néanmoins des origines différentes, qui aujourd'hui sont connues : on sait que ce médicament provient de deux plantes du genre *cassia*, et d'une autre du genre *cynanchum*, qui toutes croissent dans la haute Égypte et les pays circonvoisins.

La propriété médicale du séné, surtout des feuilles, en fit faire une consommation considérable en France, au temps où les purgatifs étaient en aussi grande vogue que la saignée, époque que rappelle Boileau, en disant :

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de *séné*.

Aujourd'hui, on emploie moins fréquemment ce purgatif par égard pour le goût, cette sentinelle vigilante de l'estomac, que l'invention assez récente des capsules gélatineuses permettrait cependant de tromper avec succès. C'est en effet surtout le séné qui communique aux potions purgatives vulgairement appelées *médecines noires* l'horrible saveur qui les distingue. L'abandon absolu du séné serait regrettable ; il procure un purgatif sûr, fidèle, énergique, déterminant peu de douleurs intestinales, et il serait difficile de le remplacer complétement. Les eaux minérales douées de propriétés purgatives et l'huile de ricin, dont on fait principalement usage aujourd'hui, sont comparativement moins actives ; le jalap et l'aloès, plus puissants, ont des inconvénients assez graves.

Les feuilles et les follicules compris sous le nom général de *séné* ont une grande analogie avec le baguenaudier : aussi cet arbrisseau, commun dans nos jardins, aide-t-il souvent à frauder les provenances commerciales.

Plusieurs plantes de notre pays ont aussi reçu le nom de *séné*; la coronille (*coronilla emerus*), douée de qualités purgatives, mais faibles, est appelée *séné bâtard*; *la casse de Maryland*, bel arbrisseau, peu rare maintenant dans les jardins d'élite, porte le nom de *séné d'Amérique*; et ses feuilles fournissent en effet un purgatif qui se rapproche du séné légitime.

Passez-moi la casse ou *la rhubarbe, je vous passerai le séné*; arrangement devenu proverbial pour désigner des capitulations peu importantes, semblables à celles que l'amour-propre dicte aux médecins dans leurs consultations.

CHARBONNIER.

SÉNEBIER (JEAN), naturaliste et bibliographe, né à Genève, en 1742, étudia la théologie, et fut nommé, en 1765, pasteur attaché à l'une des églises de sa ville natale. Il publia d'abord des *Contes moraux*, dans le goût de Marmontel, qui n'obtinrent aucun succès. Doué d'une instruction variée, il publia, à l'occasion d'une question mise au concours par l'Academie de Harlem, son *Essai sur les observations en histoire naturelle*, ouvrage demeuré classique. Il traduisit ensuite divers ouvrages de son ami Spallanzani, et rédigea pour l'*Encyclopédie méthodique* la partie relative à la physiologie végétale. Après avoir été pendant plusieurs années ministre à Chancy, il fut nommé en 1773 bibliothécaire en chef de la ville de Genève, et eut de la sorte occasion de s'occuper de recherches bibliographiques et de travaux sur l'histoire et la littérature. A l'époque des troubles de Genève, il la quitta pour le pays de Vaud ; mais il y revint en 1799, et c'est là qu'il mourut, en 1809.

Les travaux les plus remarquables de Sénebier sont ceux qu'il entreprit pour appliquer les lois de la chimie et de la physique à l'explication des phénomènes de la vie des animaux et des plantes, par exemple sur la lumière solaire (*Mémoires sur l'influence de la lumière solaire*, etc. [3 vol., Genève, 1782]), et sur l'air atmosphérique (*Rapports de l'air atmosphérique avec les êtres organisés* [3 vol, 1807]). Dans ce dernier livre il prouva que ce n'est pas seulement de l'atmosphère que les végétaux retirent le carbone qui leur est nécessaire, mais qu'ils en puisent sans cesse dans le sol au moyen de leurs racines, et qu'ils le décomposent ensuite. Pour s'assurer de ce fait, il prit deux branches aussi semblables que possible, plaça la tige de l'une d'elles dans de l'acide carbonique ; l'autre fut laissée à l'air ; la première était encore pleine de fraîcheur, que la seconde était complétement fanée. Il avait déjà indiqué ou formellement exprimé ces idées dans son *Traité de Physiologie végétale* (3 vol., 1800). Il s'occupa aussi de météorologie et de bibliographie, mais sans produire rien de remarquable en ce genre. Il refondit son célèbre *Essai sur les observations en histoire naturelle* sous le titre de *Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences* (Genève, 1775 ; 3e édit., 1802).

SÉNECÉ ou **SÉNEÇAY** (ANTOINE BAUDERON DE), poëte agréable, mais peu connu, du règne de Louis XIV, naquit à Mâcon, en 1643, et était petit-fils et arrière-petit-fils de médecins fort considérés. Ce nom de *Sénecé* était celui d'une terre acquise par son père, qui était magistrat. Il reçut une éducation très-littéraire, et débuta dans le monde comme un fils de famille riche, élégant et spirituel, auquel la nécessité, cette terrible déesse aux mains armées de coins de fer, n'est pas là pour commander un travail sérieux et incessant. Des aventures romanesques signalèrent au contraire sa jeunesse. Un duel de quatre contre quatre, auquel, dit-on, il assista et où il y eut mort d'homme, le contraignit à se réfugier en Savoie, où sa bonne mine et son esprit le firent parfaitement accueillir par le duc, qui voulut même le marier richement. Sénecé trouva moyen de se soustraire au bonheur que son protecteur voulait lui imposer, et après quelques autres aventures passa en Espagne. Ce n'est qu'en 1669 qu'il put reparaître en France sans craindre qu'il lui fût fait application des peines sévères édictées contre les duels. Un mariage avec la fille de l'intendant d'une princesse, la duchesse d'Angoulême, lui donna bientôt une espèce de pied à Versailles, et il se trouva tout à fait de la cour quand il eut acheté la charge de premier valet de chambre de la reine. Être de la cour avait constamment été le plus cher de ses vœux. Il avait donc désormais tout ce qu'il faut pour être heureux suivant ses goûts ; et à en juger par l'âge extrêmement avancé auquel il parvint (il ne mourut qu'en 1737), on peut encore croire qu'il le fut en réalité. Mais aussi, hâtons-nous de le dire, c'est qu'il fut avant tout philosophe ; et que lorsque la mort de la reine, arrivée en 1683, lui eut fait perdre sa charge, indépendamment de la somme assez ronde qu'il avait consenti à payer à de Vizé, son prédécesseur, il sut, à l'âge de quarante ans, se résigner à devenir bourgeois et provincial comme devant et à s'enterrer dans son Mâconnais. C'est là qu'il composa la plus grande partie de ses œuvres en vers et en prose, publiées par Auger en 1805, et dont une nouvelle édition a été récemment donnée en 2 vol. dans la *Bibliothèque elzévirienne*. Sénecé mourut en 1737, à Mâcon. On a de lui des *Nouvelles en vers* (1695), des *Satires* (1695), des *Épigrammes* et une critique des Mémoires du cardinal de Retz, dont il a fort inutilement essayé de contester l'authenticité.

SÉNÉCHAL ou **SÉNESCHALK** (*voir*, pour l'étymologie, CHEVALIER, tome V, p. 428). Ce fut en France, à partir de l'époque des Mérovingiens, le titre d'un des principaux fonctionnaires de la cour, chargé de l'administration intérieure de la maison royale, et, de même qu'aujourd'hui encore à la cour d'Angleterre le lord *high stewart*, cumulant avec ses attributions quelques fonctions judiciaires. Les historiens du moyen âge, qui écrivaient en latin, emploient pour donner l'équivalent de ce titre tantôt le mot de *dapifer*, tantôt ceux de *præpositus mensæ*, parce qu'à l'origine son office consistait à placer les mets sur la table royale. Les rois de la première et de la seconde race s'étaient donné des maîtres dans la personne de leurs premiers domestiques ; et de même que les maires du palais, sous la première race, les grands-sénéchaux ou *grands-maîtres de France* gouvernèrent sous la seconde. Finances, justice, commandement et administration des armées, le sénéchal réunissait entre ses mains toutes les branches de l'autorité royale. Cette charge était encore héréditaire, sous Louis le Gros, dans la famille de Foulques, comte d'Anjou, et depuis roi

de Jérusalem. Depuis, cette charge fut presque toujours confiée au plus proche parent du roi. Si sous les rois de la troisième race les *connétables* arrivèrent à jouer le même rôle que les sénéchaux sous les rois de la seconde race, la charge de sénéchal n'en subsistait pas moins encore sous les Valois. Le dernier titulaire fut le comte de Brézé, dont la femme, Diane de Poitiers, conservait à la cour le titre de *madame la grande-sénéchale*, et est souvent désignée ainsi dans les mémoires du temps.

Les ducs de Bourgogne et de Bretagne, de Guienne et de Normandie, les comtes de Champagne, de Flandre, de Toulouse, etc., tous les grands vassaux de la couronne eurent aussi leurs *sénéchaux*.

Dans l'administration des provinces, les *sénéchaux* étaient à l'origine des commissaires délégués par le roi pour examiner et réformer les actes d'administration des comtes; et quelques auteurs pensent qu'ils remplacèrent les *missi dominici*. Comme les baillis, ils étaient *officiers d'épée*, et ils ne perdirent rien quand le roi se fut substitué aux différents chefs féodaux auxquels ils avaient jusque alors obéi. Mais comme leurs pouvoirs, quoique enfermés dans des territoires peu étendus, étaient encore considérables, les rois s'attachèrent à les réduire de plus en plus, notamment par l'institution des *baillis*. La création d'une milice perpétuelle et soldée réduisit leur droit de conduire à la guerre la noblesse de leurs circonscriptions respectives, aux cas de plus en plus rares de convocation du ban et de l'arrière-ban. On leur retira aussi les finances. Quant à leur juridiction contentieuse, on leur donna des lieutenants de *robe longue* (c'est-à-dire des magistrats), qui rendirent la justice à leur place. Sous François Ier ils ne purent plus que siéger à l'audience comme *officiers militaires*, mais sans pouvoir y juger : toutefois, ils conservèrent encore le privilége d'intituler de leurs noms les sentences rendues et les contrats passés *sous le scel de la sénéchaussée*. Ils disparaissent ensuite d'entre les rouages de l'administration et de l'ordre judiciaire, sans qu'on sache trop quand ni comment.

Si en 1789 leur autorité et leur juridiction n'existaient plus depuis longtemps, cependant on donnait encore alors leur nom à des officiers de justice subalterne, qui étaient de deux sortes : les *sénéchaux royaux* et les *sénéchaux seigneuriaux*. Les fonctions des premiers répondaient à celles des lieutenants généraux des bailliages, et les fonctions des seconds à celles des baillis de justice seigneuriale.

SÉNÉCHAUSSÉE. Ce mot désignait et l'office dont étaient revêtus les sénéchaux, et l'étendue territoriale sur laquelle ils avaient juridiction. Les députés aux états généraux de 1789, comme aux précédents, furent élus par *bailliage* et par *sénéchaussée*.

SÉNEÇON EN ARBRE. *Voyez* BACCHANTE.

SENEF ou **SENEFFE**, ville de la province de Hainaut (Belgique), près de Nivelle et à deux myriamètres de Charleroy, centre d'une fabrication assez importante de poteries et de verreries, avec près de 4,000 habitants et un très-beau château, est célèbre par la victoire que l'armée française, commandée par le grand Condé, y remporta le 11 août 1674 sur les coalisés aux ordres du prince d'Orange, qui au nombre de ses lieutenants comptait Montecuculi, le jeune duc de Lorraine, le prince de Vaudemont et le prince de Waldeck. La perte des Hollandais fut de 5 à 6,000 hommes tués; celle des Espagnols de 3,000 et celle des Impériaux de 600; sans compter environ 6,000 prisonniers, Espagnols pour la plupart. Les coalisés avaient 60,000 hommes en ligne; l'armée française présentait à peine un effectif de 30,000 hommes.

En 1794, les Français, commandés par Marceau, battirent encore sous les murs de Senef les Autrichiens.

SENEFELDER. *Voyez* LITHOGRAPHIE.

SÉNÉGAL (Le), un des plus grands fleuves de l'Afrique, provient, dans la terrasse septentrionale du plateau de Kong, de la réunion d'un grand nombre de rivières couvrant une surface d'environ 30 myriam. carrés dans la direction du nord-ouest. Les plus importantes sont le *Bafing* à l'ouest et le *Kokoro* à l'est. Le Bafing, appelé aussi *Baleo*, c'est-à-dire rivière Noire, a sa source principale située entre le 10° et le 12° degré de latitude septentrionale, et le 7° et le 9° degré de longitude orientale, dans les âpres monts Fallonkadou, à 16 myr. seulement à l'ouest de la source du Tankissé, l'une des principales rivières formant la source du Niger, et à 14 myriamètres seulement de la source de la Gambie. Le Kokoro a sa source située à peu près entre le 12° degré de latitude nord et le 12° degré de longitude est au voisinage d'un pays appelé *Manding*. L'une et l'autre traversent dans la direction du nord-ouest le pays de montagnes habité par les *Mandingos*. A peu de distance de leur point de jonction, environ par 15° de lat. nord et 8° 30' de longit. est, le fleuve forme les grandes cataractes de *Govina*, et 4 myriamètres plus loin les cataractes de *Felouh*. Au-dessous de ces dernières, le Sénégal entre dans la vallée de Sénégambie, et reçoit au-dessous du fort *Bakel* le plus grand de ses affluents, le Falemé, volumineux cours d'eau qui arrive du sud et du pays de *Bamboub*. A partir de *Bakel* le Sénégal devient enfin un fleuve beau, limpide et calme, qui coule dans la direction du nord-ouest sur un fond de sable et de gravier, et est navigable pendant la saison des eaux pour les plus grands vaisseaux et bâtiments à vapeur jusqu'aux cataractes de *Felouh*. Au-dessous de *Bakel*, il décrit une infinité de détours, en formant de grandes îles d'une extrême fertilité, entre autres l'*Ile d'Ivoire* ou *Morfil*. A environ 26 myriamètres de son embouchure (par 15° 55' de lat. nord, et 1° 7' de long. est) dans l'océan Atlantique, le Sénégal se divise en bras nombreux, qui forment un immense delta. De redoutables brisants et une barre, qui dans la saison sèche n'a guère plus de trois mètres de profondeur, rendent d'une difficulté extrême pendant plusieurs mois l'entrée du fleuve. En avant de son embouchure se trouvent situées plusieurs îles, parmi lesquelles on remarque *Saint-Louis*, avec un grand établissement français. Les inondations périodiques du fleuve en rendent la vallée d'une fertilité extraordinaire en raison du limon qu'elles y déposent, mais sont cause en même temps de son insalubrité.

Quand il s'agit de possessions coloniales et de commerce, on donna aussi le nom de *Sénégal* à la contrée que les géographes désignent sous celui de *Sénégambie*.

SÉNÉGAMBIE ou **NIGRITIE OCCIDENTALE**. On appelle ainsi le pays de côtes et de montagnes de l'Afrique occidentale, qui s'étend sur les bords de l'océan Atlantique depuis le cap Verga jusqu'à la baie de Portendic, c'est-à-dire du 10° au 18° degré de latitude septentrionale, sur une longueur de 84 myriamètres, qui à l'intérieur se prolonge jusqu'aux limites du *Sahara* avec une largeur moyenne de 60 myriamètres, et à l'est jusqu'aux plaines du pays qu'arrose le Niger, sur une longueur de 175 myriamètres, et qui comprend une superficie d'environ 12,000 myriamètres carrés. Cette contrée tire son nom de ses deux principaux cours d'eau, le *Sénégal* et la *Gambie*. On ne trouve pas du tout d'autres cours d'eau entre eux, et au sud jusqu'au Nuñez on n'en rencontre que d'insignifiants. La plupart se jettent dans de larges bras de mer, qui échancrent profondément la côte et qu'on prenait autrefois pour autant d'embouchures de grands fleuves; bras de mer reliés entre eux par des bras latéraux, et constituant de la sorte comme un archipel de côtes. L'intérieur du pays forme le versant occidental et septentrional du plateau de Kong, et est encore en partie inconnu. Le sol se compose, suivant son élévation, de deux parties : la région des côtes, tantôt terrain d'alluvion complétement plat, tantôt pays de collines, qui va toujours en s'élargissant du sud au nord et qui sur sa frontière septentrionale devient tout à fait le désert; et le plateau de l'intérieur, qui de la plaine s'élève en chaînes de montagnes jusqu'au plateau des montagnes de Kong, n'atteignant pas plus de 1,000 mètres d'élévation, et à travers lesquelles conduisent des défilés escarpés. Dans la *haute Sénégambie*, comprenant le pays situé au nord du Sénégal,

habitent des Arabes ou Maures, professant l'islamisme. La *moyenne Sénégambie* comprend les contrées riveraines du Sénégal à partir de la côte en amont, et mesure une superficie d'environ 35 myr. carrés. Elle est habitée par des nègres, qui se divisent en un grand nombre de peuplades, dont les plus remarquables sont les *Fellatahs*, les *Djaloffs* (ou *Jéloffs*) et les *Mandingos*. Le climat est très-chaud, et malsain dans les parties marécageuses. Le sol, uni dans sa partie occidentale, est généralement fertile et donne les produits ordinaires de la zone torride en Afrique. La *basse Sénégambie* comprend les contrées riveraines de la Gambie et s'étendant au sud jusqu'au Nuñez.

Les Européens possèdent en Sénégambie divers territoires, forts et postes de commerce.

Ainsi, les Français y ont le *gouvernement du Sénégal*, dont fait partie *Saint-Louis*, île basse et sablonneuse du Sénégal, à environ 3 myriamètres de l'embouchure du fleuve; l'île de Gorée, située en mer, la factorerie d'*Albreda*, sur la Gambie, et diverses petites îles dans le Casamansa. Ils élèvent en outre des prétentions à la souveraineté du royaume de Wallo, sur le territoire des *Djaloffs*, dans le delta du Sénégal; mais leurs colonnes ne le parcourent que périodiquement pour le maintenir dans un certain état de dépendance. On évalue à environ 40 myriamètres carrés la superficie totale des possessions françaises. En 1846 le chiffre de la population était de 17,976 hommes de couleur, et seulement de 282 blancs, non compris une garnison française de 750 hommes et 139 fonctionnaires publics. Dans cette colonie française les hommes de couleur avaient toujours joui des mêmes droits que les blancs, et avaient toujours été admissibles comme eux à toutes les fonctions administratives et même judiciaires. En 1852 le gouvernement français a fondé sur les bords du Sénégal une colonie libre de nègres. *Saint-Louis*, dans l'île du même nom, est le chef-lieu de la colonie, et en même temps une place de commerce dont l'importance et la prospérité vont toujours croissant, mais un endroit fort malsain. C'est le siége du gouverneur et d'un tribunal. Il faut encore mentionner *Gorée*, dans l'île du même nom, non loin du cap Vert, avec 7,000 habitants, et *Albreda*, située au nord, sur les bords de la Gambie, poste de commerce, avec 3,000 habitants. Le coton est le principal article de commerce.

Le gouvernement de *Gambia*, appartenant aux Anglais, est moins important.

Les Portugais possèdent aussi, sous le nom de *Guinée Portugaise*, quelques forts en ruines dans la partie sud de la Sénégambie. Consultez Raffenel, *Voyage dans l'Afrique occidentale* (Paris, 1846); Dray et Bochard, *Travels in Western Africa* (Londres, 1828).

SÉNÈQUE *le rhéteur* (MARCUS ANNÆUS SENECA), père du philosophe (*voyez* l'article suivant), était né à Cordoue, vers l'an 58 av. J.-C. Quoiqu'il fût contemporain de Cicéron, on voit déjà dans ses écrits les premiers symptômes de décadence littéraire, c'est-à-dire le penchant à la déclamation et le goût des subtilités qu'on rencontre aussi dans Sénèque le philosophe, mais corrigés du moins par les qualités d'un esprit supérieur. Il vint à Rome sous le règne d'Auguste, et y enseigna la rhétorique. Son école fut une des plus célèbres de son temps. Il paraît qu'il se rendit redoutable à ses rivaux par son esprit mordant et caustique, et qu'il était doué d'une mémoire prodigieuse. Il nous reste de lui deux ouvrages, sous les titres suivants: *Suasoriarum Liber I* et *Controversiarum Libri X*. Ce sont de ces exercices de rhétorique que dans les écoles on appellait *déclamations*. On peut y reconnaître déjà les traces de ce faux goût et de cette enflure qu'on a justement reprochés à l'école espagnole. On lui a attribué aussi les tragédies qui portent le nom de Sénèque, et il est vrai qu'on y remarque précisément le genre de défauts que nous venons de signaler; mais elles se distinguent aussi par les signes d'un talent plus ferme et plus élevé, et les rapprochements qu'il est possible de faire entre plusieurs de ces tragédies et certains passages des livres de Sénèque le philosophe permettent de les attribuer, avec quelque probabilité, à ce dernier.

Sénèque le rhéteur se maria en Espagne à Helvia, femme remarquable par son esprit, ses qualités morales et sa beauté; c'est à elle qu'est adressée la *Consolation à Helvia* de Sénèque le philosophe, qui était son fils. Ils eurent deux autres enfants, l'un, Marcus Novatus, qui prit dans la suite le nom de son père adoptif, Junius Gallio, et qui fut proconsul d'Achaïe; l'autre, Annæus Mela, père du poëte Lucain.

Sénèque (Marcus Annæus) mourut à Rome, l'an 32 de J.-C., dans un âge avancé. ARTAUD.

SÉNÈQUE *le philosophe* (LUCIUS ANNÆUS SENECA) naquit à Cordoue, l'an 2 ou 3 de l'ère chrétienne. Il fut, encore enfant, conduit à Rome par sa famille, qui vint s'y établir. Son père le destinait au barreau, et, dans cette vue, il cultiva de bonne heure en lui l'art de la parole. Sénèque plaida en effet deux ou trois fois. Ses succès donnèrent de l'ombrage à Caligula, qui avait des prétentions à l'éloquence, et faillirent lui coûter la vie. Ses goûts, d'accord avec son amour de la tranquillité, le retirèrent du barreau et le plongèrent dans l'étude de la philosophie, dont son père l'avait toujours plus ou moins détourné. Il fut d'abord le disciple de Sotion le pythagoricien; plus tard il se rattacha au stoïcisme, mais avec une certaine indépendance d'esprit, qui lui faisait convenir qu'il y avait aussi du bon dans les autres écoles philosophiques, même dans celle d'Épicure. Il parvint d'ailleurs aux plus hautes fonctions publiques, et acquit de grandes richesses; mais en l'an 41, sous le règne de Claude, impliqué à la cour dans les intrigues de la trop fameuse Messaline, il fut exilé dans la Corse, et rappelé en 48 par Agrippine, qui l'éleva à la préture et le chargea de l'éducation de son fils Néron. Privé de l'énergie nécessaire pour dompter et refondre le naturel monstrueux de son élève, il composa avec ses inclinations perverses, et se borna à sauver tant qu'il put les apparences, lui mettant dans la bouche de belles maximes. Avait-il eu connaissance de l'attentat de Néron contre sa mère? On ne sait, dit Tacite. Ce qui n'est pas douteux, c'est que le parricide consommé, Sénèque, dans une lettre au sénat, qu'il fit écrire par Néron, entreprit de le justifier et le qualifia de *coup du ciel, qui délivrait la république*. Ce qui n'est pas douteux non plus, c'est que pour arracher son royal élève à l'inceste il trouva bon de le tourner vers l'adultère. Un certain Suillius, son ennemi, l'accusait d'avoir, en quatre années de faveur, amassé 300 millions de sesterces (58,395,075 livres de notre monnaie), d'épier les testaments, d'investir les vieillards sans enfants, de pressurer l'Italie et les provinces par d'énormes usures. Tacite rapporte ces accusations sans les accepter ni les rejeter. Cependant, il appelle Sénèque l'un des défenseurs de la vertu, et lui accorde l'honneur de s'être concerté avec Burrhus pour mettre un terme aux vengeances sanglantes dont Agrippine souillait les commencements si beaux du règne de son fils. Dénoncé comme attirant seul l'opinion publique par sa magnificence et par ses talents, en vain il supplia Néron de reprendre les richesses dont il l'avait comblé, en vain il se retira dans la simplicité et dans la solitude; il y fut poursuivi par l'accusation d'avoir trempé dans le complot de Pison (an 65 de notre ère). Il reçut l'ordre de mourir, se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, puis le moyen n'agissant pas avec promptitude, il prit du poison: et, à l'âge de soixante-trois ans, il termina avec courage une vie sur laquelle pèsent d'inexcusables lâchetés.

L'écrivain en lui est supérieur à l'homme. S'il tombe quelquefois dans la trivialité, ordinairement il s'élève plus haut; et quoiqu'il lui arrive de pécher gravement contre la pensée et contre l'expression, le plus souvent il est admirable. A son âme ardente et mélancolique plaisent les maximes superbes et sombres du stoïcisme, d'ailleurs en harmonie avec les maux qu'il a sous les yeux. Quand la réputation, la fortune, la liberté, la vie, sont à la merci d'une tyrannie

forcenée et délirante, et que le monde se roule dans la dégradation des voluptés ou des misères, il semble beau de pouvoir dire à l'homme : « Comprends donc que tu es une portion de Dieu, c'est-à-dire de la raison qui anime et gouverne l'univers, ou plutôt que tu es pour toi cette raison même ici-bas ; qu'elle est tout ton être réel, et que seule elle te suffit ; que le plaisir n'est point un bien, ni la douleur un mal, puisqu'ils ne sauraient la toucher ; que tu es maître absolu de toi et hors des atteintes de l'injure. Eh bien! que t'importent la calomnie et les jugements humains, si tu t'approuves? que t'importe la perte des biens, si tu ne reconnais ni jouissances ni privations? que t'importent les fers, si tu ne sais d'autre servitude que celle de l'âme? que t'importe la mort, si elle achève ce seul affranchissement qui puisse te manquer? que t'importent, enfin, les calamités et les vices, quels qu'ils soient? Leur est-il donné de t'affecter? Et, après tout, si l'existence te fatigue, arbitre de ton sort, ne peux-tu la secouer? » Oui, cela paraît beau et séduisant. Quelque chose cependant qui est encore plus beau et qui doit séduire davantage, c'est de ne point bercer l'homme de chimères, de ne point l'exhausser à une hauteur fantastique, de ne point le fausser en le faisant raison souveraine, de ne point le mutiler en le dépouillant de sa puissance d'aimer et de sentir, pour ne lui laisser que celle de comprendre : c'est de lui présenter la vérité, de sa nature assez riche, assez grande pour le consoler et l'élever ; de ne point lui dérober la vue du mal trop effectif qui l'afflige, et de lui en donner le remède ; c'est, lorsqu'il tombe, de l'aider à se relever, en le convaincant de la force de sa vertu ; de ne point lui couler un cœur de bronze ni l'armer d'insolence et de dédain, mais de lui créer des entrailles où retentissent toutes les misères, et lui mettre la douce affabilité sur les lèvres et la bienfaisance à la main. Ce genre de beauté, Sénèque l'a aussi compris. Les traités *De la Clémence*, *Des Bienfaits*, *De la Colère*, la lettre sur la manière de traiter les esclaves, et une foule d'endroits de ses autres ouvrages le témoignent heureusement. Sans doute les germes en sont dans Platon ; mais combien ils se montrent ici développés! On croit entendre un philanthrope chrétien. Aussi attribue-t-on cette teinte évangélique à des rapports qui auraient existé entre Sénèque et saint Paul. Schœll, dans son *Histoire de la Littérature romaine*, cite beaucoup de passages de Sénèque qui semblent imités de l'apôtre des Gentils ; il ne voit rien d'invraisemblable dans la tradition qui le met en rapport avec le philosophe romain. Cette thèse, soutenue tout récemment encore par M. Amédée Fleury dans son ouvrage intitulé *Saint Paul et Sénèque* (2 vol., Paris, 1853), a été l'objet de nombreuses objections, puisées dans les ouvrages mêmes de Sénèque. Mais que ce soit dans saint Paul ou dans Platon qu'ait été puisé cet esprit de vérité, il se mêle presque continuellement dans Sénèque à l'esprit mensonger de son école pour le tempérer ou l'absorber, et n'échoue guère que contre la doctrine du suicide et celle de la destinée de l'âme, que Sénèque fait périr tantôt avec le corps, tantôt avec le monde. Aucun de ses écrits, excepté *La Constance du Sage*, et peut-être quelques lettres, ne respire le stoïcisme pur. Nous ne pouvons qu'indiquer rapidement l'idée principale des plus importants.

De Vita beata (de la vie heureuse). Le bonheur est dans le souverain bien, le souverain bien dans la vertu, dont l'essence est de vivre conformément à notre nature ou dans une obéissance entière à la raison, et de nous placer audessus de l'affection et du désir. Elle n'exclut point précisément les richesses qui ont une origine pure, qui sont toujours à la disposition de l'infortune, et dont on use soi-même avec sévérité : elle n'exclut que l'attachement qu'on pourrait leur donner et la mollesse qu'elles engendrent dans une âme qui ne sait se durcir contre. Ceci, longuement développé, forme l'*apologie* de l'auteur, où il prétend que ses immenses biens sont légitimement acquis, et n'ont coûté de souffrance à personne : ce qui s'accorde peu avec les reproches rapportés et non démentis par Tacite.

De Brevitate Vitæ (de la brièveté de la vie). Pourquoi se plaint-on sans cesse de ce que la vie est courte? Parce qu'on la consume dans de vaines ou criminelles occupations : elle est assez longue pour le sage. Instructions pressantes et persuasives sur l'emploi du temps.

De Animi Tranquillitate (de la tranquillité de l'âme). D'où viendra la tranquillité à une âme troublée par ses pensées, que tout attire et que rien ne repose? D'une application résolue aux affaires, soit publiques, soit privées, ou à l'étude. Sur la fin, Sénèque, se faisant épicurien, propose le singulier remède de manger et de boire avec excès, même jusqu'à l'ivresse. C'est probablement une distraction.

De Constantia Sapientis (de la constance du sage). C'est la peinture du stoïcien étalé ou plutôt enseveli dans son orgueilleuse et inflexible indépendance, bravant le monde qui s'agite incessamment autour de lui et qui s'y brise sans l'émouvoir.

De Providentia (de la Providence). S'il y a une Providence, pourquoi les gens de bien sont-ils criblés de maux? C'est afin de les éprouver et de faire briller leur vertu. Au surplus, si la vie leur devient intolérable, ils ont la permission d'en sortir.

De Consolatione, ad Helviam (consolation, à Helvie). C'est un écrit que, du fond de la Corse, il adresse à sa mère, qui en peu de temps avait vu mourir un oncle plein de tendresse et de bonté, son mari, trois petits-fils, et exiler Sénèque lui-même.

De Consolatione, ad Marciam (consolation, à Marcia). Ce livre est dans le genre du précédent. Marcia était fille de Cremutius Cordus, qui, dans son *Histoire des Guerres civiles et du Règne d'Auguste*, appelait Brutus et Cassius les *derniers Romains*. Il paya ce mot de la vie sous Tibère, et ses écrits furent brûlés. Marcia en avait sauvé un exemplaire. Elle pleurait depuis trois ans la mort de son fils.

De Consolatione, ad Polybium (consolation, à Polybe ; les dix-neuf premiers chapitres manquent). Polybe est un affranchi de Claude et son secrétaire pour les belles-lettres. Il avait perdu son frère. Cette composition est de beaucoup inférieure aux deux autres, et pour le style et pour les sentiments.

De Clementia (de la clémence ; il ne reste que le premier livre et une partie du second). Combien la clémence est belle et avantageuse, et combien la cruauté est horrible et funeste.

De Beneficiis Libri septem (des bienfaits [7 livres]). Manière de les répandre et de les recevoir ; examen d'une foule de questions assez inutiles relatives au sujet.

Quæstionum naturalium Libri septem (Questions naturelles [7 livres]). Elles se réduisent à la physique. Il y est traité du feu, de l'eau, du Nil, des vents, des tremblements de terre, du tonnerre, des éclairs, de la grêle, de la neige, de l'arc-en-ciel, des étoiles tombantes, des globes de feu, des comètes et autres faits analogues, le tout entremêlé de réflexions morales.

Epistolæ ad Lucilium (lettres à Lucilius [au nombre de 124]). Elles roulent sur les mêmes objets que les ouvrages dont nous venons de parler. Quant aux quatorze adressées à saint Paul, l'authenticité en est aujourd'hui plus que douteuse. Celle de l'*Apokolokynthosis* (métamorphose en citrouille) ne l'est guère moins. Cette satire contre l'empereur Claude, qu'il classe parmi les citrouilles ou les sots, au lieu de le mettre, suivant l'usage, au nombre des dieux, dépourvue d'esprit et quelquefois de décence, est indigne de l'écrivain à qui on l'attribue.

Qu'il veuille exposer un devoir, ou peindre un caractère, ou essuyer des larmes, ou apitoyer des cœurs, ou décrire un phénomène du monde, ou s'entretenir familièrement avec un ami, Sénèque, dont l'esprit est naturellement ambitieux, n'a qu'un ton, celui de l'orateur. De là une tendance à exagérer, laquelle s'accroît encore chez lui de l'influence du stoïcisme, qui n'est qu'un système d'exagération. Il cherche à frapper et à étonner, et il déclame. Cependant, il lui ar-

rive aussi de rencontrer la grandeur, l'éclat, l'énergie, les tours vifs et sentencieux qu'il poursuit, et alors il est vraiment éloquent. Telle est la qualité, tel est le vice qui dominent en lui et qu'il porte partout, quoique dans des proportions très différentes. Mettez de côté ses expansions enthousiastes sur l'omnipotence du pouvoir absolu, dans lequel il voyait, comme Tacite, le repos de Rome épuisée de discordes civiles, et la distinction stoïcienne entre le pardon et la clémence, et le traité *De la Clémence* n'offre point de déclamation, mais d'un bout à l'autre une noble et touchante éloquence. Dans le livre *De la Providence*, grand lorsqu'il peint l'homme vertueux s'épurant et s'élevant dans l'adversité, il tombe quand il le place au-dessus de Dieu, par la faculté qu'il a de souffrir ; comme si cette faculté était une perfection ! Dans la *Consolation à Marcia*, dont la fin, sur les luttes de l'âme avec le corps, sur ses élans vers le ciel et sur la félicité dont elle y jouit, est sublime, avec quelle force il parle du néant de la vie! vous diriez Bossuet. Mais il présente de telle manière les avantages de la mort que la vie paraît absurde. A peu près étranger à la connaissance de la pensée, il a profondément scruté le cœur humain, dont il saisit les dispositions les plus cachées. Il dit à Marcia qu'elle retient et conserve la douleur de la mort de son fils, comme lui tenant lieu de ce fils même. Ne semble-t-il pas étrange que la douleur d'avoir perdu un objet chéri le remplace dans l'âme? Rien de plus vrai néanmoins pour l'âme mélancolique et d'une sensibilité excessive. De pareils traits, assez communs chez lui, décèlent un observateur profond et exercé. Comme Tacite, c'est le moraliste de l'antiquité païenne qui est le moins Romain ou Grec, et le plus homme.

BORDAS-DEMOULIN

SÉNESTROCHÈRE (*Blason*). *Voyez* MEUBLES.

SÉNEVÉ. *Voyez* MOUTARDE.

SÉNIOR ou **SÉNIEUR**, titre qu'on donnait autrefois dans quelques communautés au plus ancien, au doyen. *Voyez* CHANOINE.

SENLIS, ville de France, chef-lieu d'arrondissement, dans le département de l'Oise, à 52 kilomètres au sud-est de Beauvais, sur la Nonette, avec 5,802 habitants, un tribunal civil, une bibliothèque publique de 8,200 volumes, une société d'agriculture, une caisse d'épargne, deux typographies, un théâtre, une fabrique d'étoffes de crin, une blanchisserie de toile et de nombreuses cressonnières artificielles. Il s'y fait un commerce de toile, de grains, de farine, de laine, de bois de charpente, de sable pour cristaux, de grès à paver pour Paris. Senlis est située sur le penchant d'une colline et environnée des forêts d'Hallate, de Chantilly et d'Ermenonville. Sa cathédrale est remarquable par l'élévation de sa flèche, travaillée à jour. Elle a été bâtie par Louis XII, avec le produit d'un denier retenu sur chaque mesure de sel vendue dans le royaume, sur l'emplacement d'une vieille basilique dont on attribuait la fondation à Charlemagne. Senlis est l'ancienne capitale des *Silvanectes*; elle fut fortifiée plus tard par les Romains, qui lui donnèrent le nom d'*Augustomagus*. Elle faisait alors partie de la Seconde Belgique. Comprise plus tard par sa position géographique dans le Valois, elle dépendait cependant du gouvernement de l'Ile-de France. Senlis avait jadis un évêché, un présidial, etc. Les Carlovingiens y eurent un palais, et longtemps ce fut une place forte.

SENNAAR, pays soumis au pacha d'Égypte et situé au sud de la Nubie, à l'est du Kordofan, au nord d'une contrée appelée *Fassokl* et au nord-ouest de l'Abyssinie, entre le Nil Blanc et le Nil Bleu et à l'est de ce dernier jusqu'au Takazzé supérieur. Comme le Kordofan, la plus grande partie du Sennaar n'est qu'une immense savanne, au sud-est de laquelle on rencontre les premières chaînes du plateau de l'Abyssinie. L'impression produite par la vaste plaine qui s'étend le long du Nil Bleu jusqu'à Rosserrès dans le Fassokl, est au total assez triste. Tantôt on a devant soi une savanne s'étendant à perte de vue ; tantôt on s'y trouve au milieu de bois de mimeuses, ou encore dans une espèce de désert couvert de misérables broussailles de mimeuses ; et partout, à cause du manque d'eau, on remarque l'empreinte de la stérilité. Le pays haut, dans les prolongements des montagnes de l'Abyssinie, est mieux partagé : on y trouve de véritables forêts et de fertiles vallées. La constitution physique de ce pays est d'ailleurs complétement analogue à celle du Kordofan. Dans le règne végétal on remarque les *adansonias*, les premiers qu'on rencontre sur les bords du Nil en venant du Nord, de nombreuses variétés de mimeuses, de tamarins, etc. Le règne animal offre le *gedenko*, espèce de chien volant, diverses espèces de singes, et une foule d'oiseaux aquatiques de la nature la plus intéressante. Les montagnes renferment du minerai de fer et d'argent. La population consiste en une race de nègres, les *Schillouks*, qui habitaient autrefois les rives du Nil Blanc, mais qui, au seizième siècle, vinrent s'établir dans le Sennaar, où ils contraignirent les tribus de Bédouins nomades qui y étaient fixées à les accueillir et à leur payer tribut de leurs troupeaux ; c'est pourquoi ils s'appelèrent dès lors *Fungi*, c'est-à-dire vainqueurs. Ils fondèrent le royaume de Sennaar, qui, après avoir duré trois cents ans, fut subjugué et réduit à l'état de vasselage, en 1820, par Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. Toute la population, les Schillouks comme les Arabes bedouins, professe l'islamisme.

La capitale, *Sennaar*, la plus grande ville de la Nubie, et qui contient, dit-on, environ 10,000 habitants, située sur le Nil Bleu, est le centre d'un commerce assez important.

SENONCHES. *Voyez* EURE-ET-LOIR.

SENONES. *Voyez* GAULE et SENS.

SENS, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Yonne, à 58 kilomètres au nord-ouest d'Auxerre, à 111 kilomètres de Paris, sur la rive droite de l'Yonne, un peu au-dessous de son confluent avec la Vanne, station du chemin de fer de Paris à Lyon, siége d'un archevêché dont le titulaire portait autrefois le titre de *primat des Gaules et de Germanie*, et qui a pour suffragants les évêchés de Troyes, de Nevers et de Moulins. Sa population est de 10,645 habitants.

Cette ville était autrefois la capitale des *Senones*, peuple gaulois, un des plus puissants de la confédération qui, sous la conduite de Brennus, saccagea Rome. Elle joue un rôle important dans les Commentaires de César, qui rend justice à la valeur de ses habitants. Cette valeur ne se démentit pas dans les nombreux siéges qu'ils eurent à soutenir aux différentes époques de notre histoire. La ville actuelle est en grande partie entourée de murailles, de construction romaine le plus souvent. On trouve aux environs, et dans presque tout le département, des débris de voies antiques et des traces de camps romains. Des neuf portes par lesquelles on arrive à Sens, trois sont antérieures au quatorzième siècle; plusieurs forment des espèces d'arcs de triomphe de belle apparence, surtout celle qui avoisine l'Yonne, au couchant. La cathédrale est le plus beau des édifices de Sens. C'est un monument gothique et spacieux, dont l'intérieur est orné de vitraux peints par Jean Cousin, et bien conservés. Le chœur est d'une grande richesse. Un superbe baldaquin, supporté par quatre colonnes de marbre rouge, couronne le maître autel. On vante surtout le mausolée du dauphin père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, et de sa femme, la princesse Marie-Josèphe de Saxe. Ce mausolée, mutilé à l'époque de la révolution, a été restauré depuis. Cette église renferme aussi le tombeau du chancelier Duprat.

On trouve à Sens un lycée, un tribunal de commerce, une chambre consultative des arts et manufactures, une bibliothèque publique de 10,000 volumes, un théâtre, deux typographies. Elle est le centre d'un commerce assez actif en grains, vin, bois flotté, charbon, chanvre, laine, tuiles et briques, merrain, feuillettes et cuirs.

SENS (du latin *sensus*, dérivé de *sentire*, sentir), organes doués de la faculté de percevoir des impressions, à l'aide de nerfs. Ils sont au nombre de cinq : le tact, ou toucher

le goût, l'odorat, la vue et l'ouïe. *Sentir* est le plus noble attribut de l'animalité; car les plantes, même celles qui manifestent quelques actes d'excitabilité à l'occasion d'un contact, d'un choc ou d'un attouchement, comme le feuillage de la sensitive, les étamines de l'épine-vinette, ne sont pas sensibles apparemment au plaisir et à la douleur, comme paraissent l'être au contraire tous les animaux, jusque dans les classes les plus inférieures des zoophytes (*voyez* ANIMAL). En effet, pour veiller à son existence, satisfaire aux nécessités de se nourrir, de se reproduire, l'animal avait besoin d'entrer en communication avec le monde extérieur, d'ouvrir des portes par lesquelles son *moi* intérieur pût apprendre à fuir le mal et à trouver l'utile ou son bien. La nature lui donna, outre des sens, un instinct primitif pour les diriger, ou même une intelligence élevée, comme un phare lumineux, dans l'homme, pour accomplir les plus importantes fonctions dévolues à son espèce. De là suit que chez la plupart des animaux les organes extérieurs des sens correspondent, par des cordons nerveux ou sensitifs, avec un ou plusieurs centres d'action (cerveau, ganglions), soit afin de recevoir les impressions sensoriales externes et internes, de les coordonner entre elles, soit afin de transmettre ensuite à ces sens et aux membres les déterminations de la volonté ou de l'instinct, dans l'intérêt de la conservation de l'animal et de sa race.

Il y a beaucoup de variété dans le nombre et la disposition des organes sensoriaux du règne animal. Généralement le *tact* est le plus universel; il ne manque jamais, et il doit être le fondement nécessaire de l'animalité, le premier qui donne à l'être le sentiment de son existence individuelle. Ensuite le *goût*, qui n'est qu'un tact plus intime, en quelque sorte chimique, paraît indispensable pour le choix des aliments ou pour rejeter ce qui est contraire à la nutrition. Il semble donc inhérent aussi à l'animalité. La *vue* ou *vision* est ensuite le sens réparti dans le plus grand nombre d'animaux; elle manque toutefois chez les espèces dépourvues de sexe ou hermaphrodites, qui n'ont pas besoin de rechercher d'autres individus pour se reproduire (comme les conchifères, bivalves, annélides, les animaux rayonnés et zoophytes, etc.). L'*ouïe* et l'*odorat* sont les sens qui manquent le plus souvent dans le règne animal (on sait que ce qu'on nomme *ouïes*, chez les poissons, est l'organe respiratoire ou les branchies). Mais comme nous remarquons le tact fort développé chez les races aveugles, de même plusieurs animaux présentent parfois une supériorité de certains sens sur d'autres. Ainsi, les espèces nocturnes ou *nyctalopes*, voyant de nuit, presque aveuglés par la lumière du jour, trop éclatante pour la sensibilité de leur rétine, ont souvent l'ouïe très-fine. La plupart des carnassiers présentent un odorat très-exalté, comme le chien et d'autres espèces chasseresses. On dit qu'il en est ainsi des vautours et des corbeaux. Cependant, la vue prédomine chez les oiseaux, surtout dans ceux de haut vol, qui ont besoin d'yeux presbytes pour découvrir de très-loin leur proie; puis cette longue vue est susceptible de se raccourcir ou de se proportionner aux objets plus voisins. Les poissons voyageurs, et généralement tous les animaux à locomotion rapide, devaient avoir une vue très-étendue. Il n'y a plus de paupières dans les poissons et dans toutes les classes inférieures ayant des yeux. Les oiseaux munis d'un bec corné, ainsi que leur langue, paraissent peu sensibles au goût; toutefois, ils perçoivent les saveurs à l'arrière-bouche, comme les animaux suceurs, les insectes, les parasites, etc. La vue est perçante chez plusieurs reptiles, les crocodiles, les sauriens nocturnes. Ils possèdent, comme les oiseaux de nuit, autour de leur cornée un cercle de lames osseuses capable de se resserrer et de se dilater à la volonté de l'animal, pour allonger ou raccourcir le globe oculaire, afin d'opérer, comme dans les lunettes à longue vue, un champ visuel variable selon les distances des objets. L'œil des cétacés est intermédiaire entre celui des mammifères et celui des poissons. Les insectes, ayant des yeux fixes, immobiles sur leur tête, devaient obtenir ces organes à cornées multiples ou à facettes (outre les yeux supplémentaires, *stemmata*), afin d'apercevoir de tous côtés les objets sans se mouvoir; de même, le caméléon a la faculté de tourner chaque œil à volonté en un sens autre que celui du côté opposé.

Chaque espèce possède ainsi, dans la disposition de ses sens et leur intensité, les attributions les plus favorables au genre de vie qui lui a été dévolu; car les races souterraines sont aveugles, les nocturnes ont l'ouïe fine, les espèces rapaces un odorat subtil, les espèces lentes, comme les tortues, sont revêtues de carapaces, de tests, de coquilles, etc., pour garantir leur tact, exposé aux chocs douloureux, etc. D'autres retirent leurs tentacules, qui se ferment ou s'épanouissent au besoin. Ainsi, les sens ont leur obturation et leur exaltation dans les chats, les squales, les seiches, dont les yeux luisent de nuit, etc. En effet, les sens peuvent acquérir divers degrés de sensibilité. Personne n'ignore qu'en habituant ses yeux à une longue obscurité, comme dans les cavernes ou les cachots, ils finissent par s'accoutumer aux ténèbres et apercevoir les objets environnants à la plus faible lueur; puis le grand jour soudain les aveugle, les éblouit en les inondant de ses rayons. C'est que la sensibilité de la rétine, non épuisée dans cette obscurité, accumule en excès sa faculté de voir. De même, par suite de l'usage d'aliments fades, insipides, le goût acquiert une vive impressionnabilité à des saveurs légères, qui ne frappent plus un palais blasé par le poivre, les épices, l'alcool, etc. Donc, le moyen d'exalter la sensibilité d'un sens, de tout organe, est d'en user le moins possible, sans toutefois le laisser engourdir dans une complète inaction. C'est pour cela que la jeunesse, neuve de sensibilité et inaccoutumée, aspire si avidement, si ardemment à toute impression; les douleurs même ne sont pas toujours pour elle de trop vives souffrances, dans la guerre, la chasse, les fatigues, etc. Mais la vieillesse, par tous les actes répétés de sa vie, semble avoir épuisé la coupe des plaisirs et peut-être aussi celle des peines. Ses nerfs sont devenus calleux, inertes, ses sens amortis. Le moyen de rester longtemps jeune et sensible consiste à ménager ainsi toutes ses sensations pour l'arrière-saison de notre existence. Qui dit *vie courte et bonne* se prépare de longs regrets, à moins qu'il n'abrège ses jours et ne cesse de vivre quand il cessera de jouir.

Pour que les sens aperçoivent les objets ou leurs impressions, il ne suffit pas qu'ils soient mécaniquement frappés, ébranlés, il faut encore qu'ils soient attentifs, comme l'a fait remarquer La Romiguière, car toute distraction plus ou moins forte, l'état de sommeil par exemple, des souffrances aiguës, des méditations laborieuses, empêchent de sentir ces impressions. Pareillement, les impressions sur une partie d'animal séparée récemment du corps vivant, comme les cuisses de grenouilles, y exciteront sans doute des contractions; néanmoins, toute correspondance avec le cerveau étant tranchée, il ne peut y avoir de sensation, non plus que dans le tronc d'un supplicié décapité; la tête seule, dans ce dernier cas, pourrait ressentir de la douleur, ainsi qu'en témoigna celle de Charlotte Corday souffletée par le bourreau. Ce sont donc les cordons nerveux qui transmettent l'impression pour qu'elle soit perçue; car la paralysie, la compression des nerfs, arrêtent cette communication comme elles s'opposent à tout acte volontaire.

En considérant l'organisme humain, le plus sensible de tout le règne animal, il présente comme la lyre normale ou le module du diapason général de la sensibilité. Ainsi, le *sensorium* commun est situé au sommet, à l'organe encéphalique; après vient l'œil, le sens le plus étendu, puisqu'il perce jusqu'aux astres; ensuite l'oreille, qui peut entendre des bruits de plusieurs lieues. Ces deux sens, les plus intellectuels aussi, possèdent seuls l'appréciation du *beau* dans les arts (peinture, mimique, architecture, etc., pour la vue; musique, poésie, éloquence, etc., pour l'oreille). Viennent ensuite les sens plus appropriés aux voluptés sensuelles : l'odorat, qui s'applique, chez les animaux prin-

cipalement, aux objets de la nourriture, comme un avant-goût, mais qui exalte cependant chez l'homme l'imagination et l'intelligence, puisqu'il perçoit les parfums des fleurs et les aromes de toutes espèces, qui intéressent fort peu les brutes. Ce sens excite encore des affections voluptueuses, car il y a des odeurs génitales ou très-stimulantes même pour les chats, telles que le marum, la cataire, la valériane. Le goût, uniquement approprié à la nutrition chez les animaux, généralement imparfait chez les animaux aquatiques et les oiseaux, développe des modifications plus délicates chez l'homme, omnivore cherchant des saveurs agréables dans toute la nature, et les diversifiant encore par la coction, par les raffinements des boissons fermentées, par l'art culinaire, etc. Le tact, le plus constant, le plus solide, le plus matérialiste dans ses appréhensions, toutes physiques, s'étend à toute la périphérie de notre peau, nue, souple, impressionnable sous divers degrés modérés de température. Il devient plus subtil par une douce chaleur, mais s'engourdit par le froid. La main, à cause de sa merveilleuse structure, en est le plus parfait instrument, la main que remplacent grossièrement, soit la trompe dans l'éléphant, soit les tentacules des mollusques, des zoophytes, les barbillons de quelques poissons, les antennes des insectes, etc. Enfin, on peut admettre, avec Buffon et d'autres auteurs, comme dernier sens, le plus opposé au cérébral ou l'antagoniste inférieur du *sensorium commune*, le tact vénérien, ce prurit voluptueux, tout brut, absorbant les autres facultés, comme l'extase intellectuelle les absorbe par le pôle contraire. Ainsi, les fonctions des cinq sens forment une série descendante placée entre le cerveau, dans la région supérieure, et l'organe sexuel, qui termine la région inférieure; ces deux extrémités composent, avec leurs intermédiaires, cette lyre de sept cordes vibrantes de la sensibilité générale.

Les impressions sensoriales sont transmises généralement vers l'origine des nerfs, à la protubérance de la moelle allongée, au lieu où naissent les branches pneumo-gastriques, soit que là réside le *sensorium commune*, selon Le Gallois, soit que l'intellect fonctionne surtout dans le centre ovale de Vieussens, ou dans le corps calleux, d'après Lapeyronie, ou dans les ventricules cérébraux, selon Sœmmering, etc. Toutes ces suppositions, outre celle de la glande pinéale proposée par Descartes et celle de diverses protubérances cérébrales d'après Gall et Spurzheim, n'ont pu être vérifiées, mais elles importent peu ici. Seulement, il est manifeste que l'appareil ganglionnaire trisplanchnique n'est pas étranger à l'énergie des organes des sens externes et internes. C'est ainsi que des aliments et des boissons, ingérés dans les viscères, stimulent la sensibilité générale; que des aromates, des spiritueux à dose modérée, aiguisent certains sens, irradient leur excitation au centre cérébral; c'est ainsi que, de même que les passions, des impressions instinctives, la peur, la tristesse, par exemple, exaltent ou compriment cette sensibilité à l'égal de l'opium et des narcotiques. Pareillement, quelques sens tirent une plus grande activité des nerfs auxiliaires qui s'y distribuent. Ainsi des branches de la cinquième paire ajoutent leur puissance à celle des nerfs optiques, olfactifs, gustatifs, dans les organes où ils se ramifient. On peut dire encore que des rameaux du trisplanchnique qui se rendent avec de petits plexus à l'oreille interne, à l'œil, au nez, au pharynx, impriment à ces parties des modifications spéciales. Ainsi, la berlue et la diplopie peuvent être produites par l'ingestion dans l'estomac de certains poisons végétaux, champignons, belladone, napel, tandisque le poivre aiguise la vision. Le tintouin d'oreilles ou la *paracousie* peut dépendre d'un embarras gastrique; les vers causent des nausées; les personnes hypochondriaques ou hystériques éprouvent des sensations ou hallucinations de saveurs, tantôt acides, tantôt putrides, des odeurs fétides, des impressions d'un contact glacial ou lanugineux, velouté, pénible, comme dans des frissons de fièvre d'accès, etc. La plupart de ces états sensoriaux sont occasionnés par le désordre fonctionnel de l'appareil ganglionnaire transmettant des filets nerveux à ces organes. Tout le monde connaît aussi les lueurs causées par un choc violent sur l'œil (lequel fait voir *trente-six chandelles*, selon le terme vulgaire); c'est le phénomène décrit sous le nom de *phosphène*, si fréquent dans l'amaurose ou la cécité résultant de l'excès d'action de la rétine.

De même que les animaux très-sensitifs ne manifestent pas la plus riche intelligence, pareillement ce n'est ni la vivacité ni l'intensité des impressions qui font l'énergie intellectuelle. Au contraire, la jeunesse, les complexions expansives, joyeuses, épanouies à toutes les jouissances de la vie, sont pour ainsi dire en proie à leurs sensations; elles épuisent tout à l'extérieur ces précieuses facultés. Chacune prodigue le trésor qui devrait être réservé pour la pensée. Cette multiplicité des sensations diminue d'autant leur somme totale :

Pluribus intentus, minor est ad singula sensus.

La mobilité, la variété des sensations chez l'enfant, la femme, tout en multipliant les idées de détail, affaiblissent leur réflexion. Il en résulte divers degrés d'impressionnabilité ou de susceptibilité, suivant les âges, les sexes, les climats, les habitudes, le genre de vie, enfin selon l'idiosyncrasie propre de chaque individu.

Sans s'étendre ici sur ces modes de la sensibilité, il suffit de constater qu'au contraire, moins on en fait de déperdition au dehors, pour la concentrer au cerveau, plus on peut accroître ses facultés intellectuelles. Il est évident que tel est le procédé de la méditation renfermant la pensée, la séparant des sens extérieurs et intérieurs par le silence des passions ou de toute excitation viscérale ou génitale. Aussi la solitude, la nuit, le repos, sont des conditions nécessaires à tout ami des muses et des études profondes, à tel point que l'abstraction, l'extase, peuvent seules atteindre la solution des questions ardues, exigeant toutes les forces de l'âme. Aussi les tempéraments mélancoliques, concentrés et penseurs, deviennent d'autant plus profondément habiles qu'ils sont moins sensuels. De même la moralisation et la sanctification de l'homme s'obtiennent surtout par la mortification de ses sens les plus charnels, tels que le tact vénérien, le goût, qui entraînent à toutes les intempérances. Aussi la sobriété est-elle la mère de la prudence ou de la sagesse dans la conduite.

Telle est toute la théorie de l'éducation de la jeunesse; elle consiste à réfréner le plus qu'on peut cette exubérance de vitalité joyeuse qui s'échappe de tous nos pores dès l'enfance, et à recueillir de bonne heure au cerveau tous les trésors de science, toutes ces impressions neuves et pures que prodigue la nature. De là résulte cette différence entre l'état sauvage et la civilisation, que l'homme social et instruit possède un cerveau prédominant d'activité ou de puissance intelligente, tandis que les sens extérieurs prévalent chez le sauvage ou l'entraînent facilement dans tous les abus de la sensualité. J.-J. Virey.

Sens se dit encore pour *signification* : Cette phrase a tel *sens* ou exprime telle idée, etc. Le *sens absolu* est celui qui est achevé, complet. Le *sens littéral* est celui qui résulte de la force naturelle des termes. Il se divise en *sens propre* et en *sens figuré* ou *métaphorique*. Le *sens propre* d'un mot est sa première signification; le *sens figuré*, c'est lorsqu'on change la signification pour lui en donner une qu'on emprunte à un autre ordre de faits. Quand on dit : *Une imagination qui brille, l'esprit qui s'obscurcit*, les mots *brille*, *obscurcit* sont employés dans le *sens figuré*, parce qu'on semble donner aux facultés invisibles de l'âme la propriété physique du feu et de la lumière.

Il y a des expressions à *double sens*, soit au propre, soit au figuré. Les Saintes Écritures ont un *sens littéral* et un *sens mystique*, car on dit communément que la lettre tue et que l'esprit vivifie. De même, il y a le *sens allégorique*, le *sens moral* d'une fable.

On dit : A votre *sens*, pour signifier : A votre sentiment, opinion, avis : Chacun abonde en son *sens*.

Le *sens* d'un meuble est le côté selon lequel il doit être placé ou saisi; de même on dit le *sens* d'un drap, d'une étoffe : Prenez-la dans ce *sens*, etc.

SENS (Bon). Le bon sens, qu'il ne faut pas confondre avec le sens commun, est cette voix instinctive de la raison, qui se fait entendre au fond de toutes les intelligences, cette lumière naturelle qui nous fait discerner la vérité dans toutes les questions dont nous possédons les éléments sans les avoir cherchés, et nous fait porter un jugement droit et impartial sur tous les faits que nous avons pu connaître sans le secours de la science. Ainsi, nous ne pourrions pas, aidés seulement du bon sens, expliquer les phénomènes de l'électricité, parce que cette explication exige la connaissance de faits que la nature ne nous présente pas habituellement et que les recherches de la science sont seules parvenues à découvrir; mais le bon sens nous suffira pour nous prémunir contre certains dangers, pour nous avertir, par exemple, de ne point nous confier à de la glace dont nous ne connaissons point l'épaisseur, de ne point admettre dans notre intimité un médisant ou un hypocrite, etc., parce que nous pouvons prévoir les résultats à l'aide de lois dont nous avons acquis spontanément et malgré nous la connaissance.

Le bon sens est ce qui supplée à la science pour le commun des hommes. Les sciences physiques ont sur lui un incontestable avantage, parce qu'elles s'appuient sur des faits qui ne sont point du ressort du vulgaire, et qu'elles peuvent alors établir sur ces faits des théories certaines, fécondes en vastes développements et en conséquences importantes, théories qui se déroberaient éternellement aux regards de l'homme borné à sa naïve expérience. Il n'en est pas de même des sciences morales. Comme les données de la conscience et de l'expérience journalière suffisent pour révéler les faits sur lesquels elles s'appuient, le bon sens pourra suggérer sur tous ces faits des jugements aussi sains, aussi vrais, aussi profonds que la science elle-même; voilà pourquoi, quand on lit les écrits des philosophes, il semble qu'on sait déjà tout ce qu'on vient de lire, et qu'ils n'ont rien dit de nouveau. Voilà pourquoi ils peuvent être compris du premier venu, à moins qu'ils ne se soient fait une langue à eux, ce qui n'est point nécessaire, puisque la langue vulgaire, qui est l'œuvre du bon sens, renferme des mots pour toutes les idées qu'ils ont à rendre.

Les sciences philosophiques ont cet avantage sur le bon sens, qu'à l'aide de la reflexion, qui n'est autre chose que l'observation appliquée aux faits de conscience, elles seules peuvent développer des théories, construire des systèmes, et étaler sous les yeux tout le spectacle de la nature morale. Elles mettent aussi l'esprit humain plus à l'abri des nombreuses chances d'erreur auxquelles il est exposé, en ce que le contrôle exercé par la réflexion sur les révélations instinctives de la conscience arrête davantage les croyances, les fortifie et les épure en les séparant de toutes celles que la réflexion n'a pas approuvées. Le bon sens, à son tour, a sur les sciences philosophiques un avantage réel, en ce qu'il est moins exclusif et que sa base est plus large. La réflexion pour s'exercer est obligée de se concentrer sur un point; elle ne peut embrasser à la fois tous les faits qui doivent composer le domaine de la science; elle les analyse, c'est-à-dire les prend et les regarde un à un, et malheur à ceux qui échappent à ses regards, car alors elle les nie, et quoique la connaissance de ces faits repose réellement au fond de la conscience, ils sont pour la réflexion, c'est-à-dire pour la science, comme s'ils n'existaient pas : de là tant de systèmes erronés, en d'autres termes, exclusifs et incomplets, auxquels la philosophie a donné naissance. Le bon sens n'arrête ses regards sur rien, parce qu'il n'analyse pas comme la réflexion, mais il dit tout ce que la conscience lui révèle, et la conscience embrasse tout à la fois. C'est à elle seule qu'il va puiser ses inspirations, et la source où il puise est toujours pure. Dans l'homme de bon sens, en un mot, c'est la conscience qui parle, et la conscience renferme toutes les vérités du monde intellectuel et moral; son langage doit donc être vrai, ne rien exagérer, comme ne rien omettre. Dans le philosophe, ce n'est plus la conscience qui parle, mais la réflexion; et comme la réflexion n'a point une aussi vaste portée, sa langue, quoique plus nette, plus concise, plus systématique, est plus oublieuse, plus étroite et plus incomplète; le plus souvent elle s'arrête en deçà du vrai. Si donc la philosophie veut avoir sur le bon sens l'avantage auquel elle prétend, si elle veut que sa voix ait plus d'autorité et soit écoutée avec plus de confiance, il faut qu'elle se méfie des vues limitées et exclusives de la réflexion; il faut qu'elle consulte toujours le bon sens, qui a parlé avant elle, et qui en sait plus qu'elle; qu'elle se contente souvent d'en vérifier les données, de les développer, de les éclaircir, et de les convertir en théories complètes et applicables. Ce n'est que lorsqu'elle aura su accorder les résultats de son analyse avec les inspirations du bon sens qu'elle pourra espérer jouir de quelque crédit auprès du vulgaire.

Le bon sens diffère de la *raison* en ce qu'il est considéré comme faculté en exercice, et s'exerçant avec bonheur, tandis qu'on entend plutôt par *raison* une faculté en puissance, qui s'exerce ou ne s'exerce pas, et qui est au fond de toutes les âmes en principe et comme en germe. Ainsi la raison existe dans *tout homme venant en ce monde*, mais il est beaucoup d'hommes qui ne parlent ou n'agissent pas avec *bon sens*. En effet, il ne suffit pas pour qu'on dise d'un homme qu'il a du bon sens, qu'il ait reçu en partage la raison; il faut encore qu'il en fasse usage, et bon usage.

Le bon sens diffère du *jugement* en ce que le rôle de celui-ci est spéculatif, et se borne à la théorie, tandis que celui du bon sens s'étend aussi à la pratique. Ainsi, on dira d'un homme qu'il a du *jugement* s'il discerne facilement la vérité dans une cause un peu obscure, s'il comprend la portée d'un événement, et s'il en prévoit toutes les conséquences; mais on dira moins bien d'une personne qu'elle se conduit avec *jugement*, tandis qu'on pourra dire qu'elle *agit* et parle avec bon sens, qu'elle s'est *conduite* avec bon sens dans une affaire, etc. Le jugement, c'est le bon sens qui donne son avis. C.-M. Paffe.

SENSATION. La sensation est une modification *agréable* ou *désagréable*, un sentiment de *plaisir* ou de *peine*, qui naît en nous à la suite et à l'occasion d'un *phénomène organique*. Les caractères essentiels et constitutifs de la sensation sont donc : 1° d'être un plaisir ou une douleur, une modification affective; 2° de se produire à la suite d'un fait de l'organisme. Pour que les limites de son domaine soient nettement tracées, il faut la distinguer, 1° du phénomène organique qui la précède et l'éveille, 2° des phénomènes intellectuels qui naissent aussi à la suite de certains états de l'organisme, 3° des autres modifications affectives qui ont de commun avec elle d'être des états agréables ou pénibles de l'âme, et le développement d'un même principe, la sensibilité.

1° La sensation est par sa nature entièrement distincte du fait matériel qui l'accompagne, et qui n'a d'autre rapport avec elle que d'en être la condition et de déterminer son apparition dans la conscience. Prenons la sensation d'odeur pour exemple. Des molécules odorantes s'échappent du calice d'une fleur; elles arrivent, transportées par les oscillations de l'air, jusqu'à la membrane qu'on appelle l'*organe de l'odorat* : les nerfs qui tapissent cette membrane reçoivent alors comme un chatouillement, un ébranlement léger, qu'ils communiquent au cerveau. Voilà la part du fait organique. Cet ébranlement nerveux est aussitôt suivi d'une modification de l'âme, qui consiste dans un sentiment de plaisir ou de douleur, selon la nature des molécules odorantes, ou selon l'espèce d'impression que les nerfs ont reçue. Voilà la part du fait psychologique. Ce dernier se distingue d'abord du phénomène matériel, en ce qu'il apparaît à la conscience, qui en acquiert la notion, tandis qu'elle reste dans une igno-

rance absolue à l'égard du phénomène organique qui a précédé la sensation. Le seul côté par lequel se rapprochent les deux faits, c'est leur concomitance, ou, si l'on veut, leur succession, et cette loi de la nature qui veut que l'un soit la condition de l'autre. En effet, des esprits irréfléchis verront facilement dans ce rapport de succession obligée un rapport de génération et d'homogénéité. « La sensation, diront-ils, naît à la suite de l'*impression*, elle ne peut naître sans l'*impression*, elle en est donc le produit; la nature des deux faits est donc la même. » Il n'est pas besoin d'avoir réfléchi longtemps sur les phénomènes et sur leurs lois pour savoir qu'ils peuvent se succéder sans être identiques, et qu'un phénomène peut en déterminer un autre à se produire sans pour cela l'engendrer, le tirer de son sein et être de la même nature que lui. Ainsi, de ce qu'un acte de ma volonté imprime à mon pied un mouvement tel qu'il froisse et écrase un corps, il ne suit pas de là que l'acte qui a dirigé le mouvement soit de la même nature que le phénomène auquel il a donné lieu. Il est certain qu'il y a un grand mystère dans cette succession de phénomènes, dans l'action d'une force physique sur une force d'une nature toute différente; mais ce mystère, qui existe même pour la production des phénomènes du monde physique l'un par l'autre, ne nous oblige nullement à confondre ce qui est évidemment distinct, et à prononcer l'identité des faits qui présentent des caractères essentiellement différents. Cette différence de nature, nous pouvons, nous devons la proclamer, parce qu'elle est manifeste. Et s'il nous est clairement démontré que l'*impression* et la *sensation* n'ont aucun rapport de nature, si l'abstraction est parvenue à isoler complétement ces deux faits, leur succession obligée ne détruit nullement l'évidence que nous avons acquise; nous les connaissons en eux-mêmes, cela nous suffit.

2° La sensation est distincte des phénomènes intellectuels ou *perceptions* qui naissent comme elle à la suite de phénomènes organiques. Cette distinction a d'autant plus d'intérêt que depuis qu'il existe des philosophes on a toujours confondu avec les sensations ces faits intellectuels qui se produisent dans les mêmes circonstances, et que cette confusion a eu les conséquences les plus graves. Ainsi, les *perceptions* de son, de couleur, de forme, etc., ont presque toujours été placées au nombre des *sensations*, et assimilées à l'odeur, la saveur, etc. Il y a pourtant entre ces deux sortes de faits une différence essentielle, et l'analyse psychologique est parvenue à les séparer nettement : mais l'erreur a duré bien des siècles, et il s'en faut qu'elle soit encore dissipée pour tous les esprits. Voici par quelle voie on est arrivé à cette importante distinction. L'âme est douée de trois attributs différents et irréductibles l'un à l'autre : la faculté de jouir ou de souffrir, la faculté de connaître ou de penser, la faculté de vouloir ou d'agir. On a de tout temps reconnu, par les seules lumières du sens commun, ces trois grands principes du *moi*, la sensibilité, l'intelligence, et l'activité, comme formellement distincts l'un de l'autre, quoiqu'ils consistent dans le même être. En effet, il est évident, par exemple, qu'un plaisir ou qu'une douleur n'est pas une idée, une connaissance, et par conséquent que le pouvoir de *jouir* ou de *souffrir* n'est pas le pouvoir de *connaître*. En ne perdant pas de vue ce point de départ important, si on classe les phénomènes du *moi* d'après les caractères qui leur sont propres, et qu'on range par exemple dans les phénomènes affectifs tout ce qui est *plaisir* ou *peine*, dans les phénomènes intellectuels tout ce qui est notion, idée, on sera conduit naturellement à établir une distinction formelle entre les *sensations* (c'est-à-dire les plaisirs et les peines éprouvés à la suite d'une modification organique) et les *perceptions* (c'est-à-dire les notions acquises pareillement à la suite d'un phénomène de l'organisme). En effet, une analyse attentive démontrera jusqu'à l'évidence que parmi tous ces faits que l'on confondait sous la dénomination commune de *sensation* il y en a qui présentent tous les caractères, et rien que les caractères, de l'élément affectif; qu'il y en a d'autres, au contraire, qui présentent tous les caractères de l'élément intellectuel. Mais avant de poursuivre cette analyse, il faudra déterminer avec soin les caractères de l'élément intellectuel et ceux de l'élément affectif. Or, ce qui caractérise l'élément intellectuel ou la notion, c'est avant tout d'être un fait *représentatif*, c'est-à-dire d'être la représentation, l'image, le reflet dans l'esprit d'un objet quelconque. L'élément affectif, au contraire, ne représente rien; son caractère propre et constitutif est de nous affecter d'une manière agréable ou pénible, d'être un plaisir ou une douleur, un état de bien-être ou de souffrance. On voit qu'il n'y a là rien qui ressemble à la représentation d'un objet dans l'esprit. Un autre caractère propre à la notion, c'est qu'une fois acquise (je parle ici d'une idée simple), elle ne varie pas et ne peut varier; car si elle venait à ne plus être la même, nous croirions que c'est son objet qui a changé. Ainsi, la notion d'une ligne droite, d'une forme quelconque, est toujours la même. Nous passerons cent fois devant un édifice, et cent fois (pourvu que nos organes soient en bon état) il se présentera sous la même forme à nos yeux. Nous pourrons apercevoir plus de choses, mais ce que nous verrons de nouveau ne fera que s'ajouter à ce que nous connaissions, et ne le changera pas. La notion a donc pour propriété d'être permanente et uniforme. L'élément affectif, au contraire, est de sa nature fugitif et variable. Les mêmes objets, sans changer à nos yeux des qualités qui les constituent, peuvent nous affecter différemment, selon les circonstances où nous nous trouverons placés à leur égard. Ils nous plairont moins, ou cesseront de nous plaire, ou d'agréables qu'ils étaient pourront nous affecter péniblement. Un autre caractère distinctif de la notion et du sentiment, c'est que l'habitude fortifie l'une et affaiblit l'autre. Ainsi, plus un objet se sera trouvé de fois en notre présence, plus la notion s'en gravera profondément dans notre esprit; mais plus nous aurons éprouvé le même plaisir, plus il perdra de sa force, et décroîtra pour ainsi dire en raison directe du nombre de fois qu'il aura été ressenti. Ce n'est pas tout. La notion a le privilége de se conserver dans le *moi* par la mémoire, d'y revivre par la conception en l'absence de son objet, et de reparaître à l'occasion d'autres notions auxquelles elle aura été associée. Il n'en est pas de même de l'élément affectif. La mémoire conservera la notion du plaisir, mais non le plaisir lui-même. Le plaisir pourra revivre en nous, il est vrai, mais au moyen des idées qui le font naître. Quant au plaisir en lui-même, il ne saurait renaître seul et s'associer d'autres plaisirs comme les idées s'associent l'une à l'autre. Enfin, un autre caractère différentiel de l'élément intellectuel et de l'élément affectif, c'est que ce dernier se produit par deux faits opposés l'un à l'autre, le *plaisir* et la *douleur*; tandis que le principe intellectuel se produit par un fait unique, la *notion*, qui n'a de contraire qu'une négation : or, la douleur n'est rien moins qu'un phénomène négatif.

Le domaine de la sensation comprend l'odeur, la saveur, la chaleur, le froid, le plaisir ou la peine qui résultent du contact de notre corps avec une substance âpre ou polie, corrosive ou caustique, etc.; la douleur plus ou moins pénible que nous occasionne la résistance que les objets peuvent opposer à nos efforts; la faim, la soif, et en général toutes ces sensations que l'on peut désigner sous le nom d'*internes*, et qui résultent de l'état normal ou de l'altération de nos organes, de l'accomplissement régulier des fonctions organiques ou du désordre qui vient troubler ces fonctions. Nous appelons tous ces faits *sensations*, parce que ce sont des plaisirs ou des peines naissant immédiatement à la suite d'un phénomène de l'organisme, ne représentant rien, et étant seulement pour la raison une occasion de conclure à l'existence d'une cause de ces sensations, cause que nous connaissons plus tard et à l'aide de tout autres moyens que les sensations elles-mêmes. La couleur, le son, l'étendue, la forme, le mouvement, voilà le domaine de la *perception*. La perception a de commun avec la sensation d'être un fait psychologique qui se produit en nous à

la suite d'un fait de l'organisme. Mais ce seul rapport n'établit aucune homogénéité entre deux ordres de faits qui se distinguent par des caractères essentiellement opposés.

3° La *sensation distinguée du sentiment*. La sensation a de commun avec le sentiment d'être un des développements du principe affectif, une certaine espèce de plaisir ou de douleur. Elle a donc avec le sentiment une communauté de nature; mais ce qui l'en distingue, c'est qu'elle naît immédiatement à la suite d'un phénomène organique, d'un fait tout matériel, tandis que les faits affectifs, qu'on appelle du nom de *sentiments*, ont cela de propre qu'ils naissent à la suite de phénomènes intellectuels. Ainsi le plaisir que nous éprouverons en percevant des objets d'une forme régulière, noble ou gracieuse, sera désigné du nom de *sentiment* du beau (considéré dans la forme). Un harmonieux concert excitera dans notre âme des *sentiments* délicieux; la vue d'un beau dévouement nous pénétrera d'un vif *sentiment* d'admiration; la découverte d'une vérité importante fera naître en nous un *sentiment* de joie inexprimable, etc. Ce premier caractère, différentiel entre le sentiment et la sensation, en entraîne d'autres avec lui. Ainsi le propre de la sensation étant d'être provoquée par un fait de l'organisme, les plaisirs de cette espèce sont dits grossiers ou sensuels : l'usage que nous pouvons en faire n'est d'aucun secours pour le développement de notre intelligence; il peut, au contraire, le comprimer, puisqu'il n'appelle notre intérêt que sur les objets propres à satisfaire les exigences de la sensualité, et qu'en cela il nous place au-dessous des animaux, qui ne cherchent qu'à satisfaire leurs besoins. L'abus de ces plaisirs aura pour résultat l'affaiblissement ou l'altération de nos organes, puisque c'est l'action seule des organes qui nous les procure, et que pour les faire renaître fréquemment il nous faudra fatiguer l'appareil nerveux chargé de nous les transmettre. Les plaisirs qui naissent à la suite des faits intellectuels ont des caractères tout différents : ils sont dits nobles, purs, élevés. En effet, ce sont eux qui ont enfanté les arts; ce sont eux qui élèvent et épurent l'âme en appelant son intérêt sur les objets les plus dignes de notre contemplation, le beau, le vrai et le bien. Ils agrandissent la sphère de notre pensée et de notre imagination en sollicitant sans cesse notre esprit à acquérir des connaissances nouvelles. Ces plaisirs ont encore cela de particulier que nous appelons *beauté* la propriété qu'ont les objets intellectuels de les exciter en nous. En effet, nous disons une belle couleur, une belle forme, un beau son, une belle action, un beau poëme, lorsque cette couleur, cette forme, ce son, cette action, ce poëme, nous agréent, nous causent du plaisir; mais nous ne dirons pas une belle odeur, une belle saveur, parce que l'objet qui a excité ce plaisir dans le *moi* n'est point un objet intellectuel, mais un état de nos organes que nous n'avons pas besoin de connaître pour être agréablement affectés. L'impossibilité de qualifier ainsi les objets de nos sensations est une nouvelle preuve que ces faits affectifs naissent immédiatement à la suite d'un fait matériel, qu'ils commencent à eux-mêmes, pour ainsi dire, et que les perceptions sont réellement des faits intellectuels, puisque la beauté est un de leurs attributs. C.-M. Paffe.

SENS COMMUN. Le sens commun, comme le *bon sens*, emporte avec lui l'idée de faculté que la nature développe en nous sans l'aide de la réflexion, et au moyen de laquelle l'homme entre en possession de vérités dont l'acquisition est indépendante des découvertes et des leçons de la science; mais il diffère du bon sens en ce qu'il implique nécessairement l'idée de faculté *commune* à tous les individus de notre espèce, comme l'indique le mot lui même, et qu'il désigne une faculté qui nous révèle seulement les vérités premières, sans se mêler de leur application à tel cas particulier. Le bon sens va plus loin : il se sert des vérités premières déposées par le sens commun au fond de la conscience, pour juger des faits particuliers qui se présentent à lui. Le sens commun fournit les principes du raisonnement, le bon sens les applique et raisonne. Ainsi le sens commun nous apprend que tout ce qui commence d'exister a une cause; le bon sens nous fait conclure que les êtres qui peuplent l'univers sont l'ouvrage d'un Dieu.

Tous les hommes ont reçu le *sens commun*, c'est-à-dire qu'ils possèdent tous un certain nombre de vérités générales, de premiers principes, qui reposent au sein de leur entendement; mais le *bon sens* n'est point le partage de tous les hommes, parce que tous ne font pas une application juste des vérités que la nature leur a révélées.

SENSIBILITÉ (*Philosophie*). Lorsque le Créateur forma l'homme et constitua les facultés de son être, il lui donna d'abord l'*intelligence*, qui devait lui révéler l'univers et l'élever jusqu'à son divin auteur. Il le pourvut aussi, en le douant d'activité, de la force dont il avait besoin pour atteindre le but que la raison lui montrait et travailler à l'accomplissement de sa destinée. Mais son œuvre eût été imparfaite, et l'homme eût été une créature insignifiante et sans intérêt, si à ces deux attributs de l'âme il n'en avait ajouté un troisième, non moins important, non moins sublime, le pouvoir d'être accessible au plaisir ou à la douleur. C'est ainsi que nous définirons cette puissance merveilleuse de l'âme humaine, qu'on appelle *sensibilité*. Et en effet, qu'y a-t-il, dans la vie de l'homme de plus important que la joie ou la souffrance? Quel serait le mobile et le but de ses pensées, de ses actions, si ce n'est le bonheur ou le plaisir, qui en est ici-bas la fugitive image? Qu'on se figure un instant le *sentiment* banni du cœur de l'homme, et qu'on lui laisse seulement l'intelligence glacée, l'activité poursuivant froidement un but sans espoir de bonheur : que devient l'homme, sinon un être vide de sens, une création stérile en qui la raison se trouve inutile et déplacée, et qui peut vivre et mourir sans que son passage sur la terre excite beaucoup plus d'intérêt que le végétal ou la pierre insensible. Le sentiment est aussi nécessaire à l'âme que l'air respirable à la vie du corps. La sensibilité est donc un attribut essentiel de l'humanité, constitutif de sa nature, et qu'on ne pourrait lui enlever sans l'anéantir. Eh bien, le croirait-on? la philosophie, qui se décore du nom pompeux de *science de Dieu et de l'homme*, ne s'est point occupée de la sensibilité, ou bien en a usurpé le nom pour le donner à des abstractions qui ne sont point elle; usurpation d'où il est résulté que la sensibilité, dépouillée de son nom, a été oubliée et méconnue. Écoutez la langue, cet écho fidèle du sens commun; elle vous parlera de la sensibilité, du sentiment, des émotions, des affections de toutes espèces, qu'elle distinguera des états de l'intelligence ou de l'activité. Demandez à l'homme qui n'a d'autres lumières que celles du bon sens si l'état de l'être qui jouit ou qui souffre est le même que celui du savant qui passe en revue une longue suite de connaissances et en examine les rapports : il vous répondra, sans aucun doute, que la différence de ces deux états est d'une irrécusable évidence. Mais demandez aux philosophes ce que c'est que la sensibilité : les uns vous diront que c'est le pouvoir d'être en relation avec le monde extérieur par l'intermédiaire des sens; les autres, donnant au même mot une acception plus large, mais tout aussi fausse, définiront la sensibilité le pouvoir d'être modifié *passivement* de quelque manière que ce soit. Ainsi, par les premiers la sensibilité est confondue avec l'extériorité, elle l'est par les seconds avec la passivité. Or, de quel droit d'abord les phénomènes de l'extériorité sont-ils identifiés avec les phénomènes affectifs? Si l'on avait analysé tous les faits qui se produisent en nous à la suite de l'action des organes, on aurait vu, au contraire, qu'un grand nombre de ces faits sont des perceptions, des notions, et n'appartiennent par conséquent en aucune manière à l'élément affectif (*voyez* Sensation). Mais quand tous les faits de l'extériorité seraient des phénomènes de la sensibilité, n'existe-t-il donc pas pour l'âme d'autres phénomènes affectifs que les plaisirs ou les douleurs physiques? Confondra-t-on les sensations grossières du gastronome avec le

plaisir qui transportait Archimède, possesseur d'une vérité nouvelle? Et je pourrais citer bien d'autres faits de la sensibilité qu'il serait impossible de rapporter à l'action des organes.

D'un autre côté, de quel droit confond-on les faits de la passivité avec les phénomènes affectifs? La passivité, il est vrai, contient les phénomènes affectifs, mais elle renferme aussi tous les faits intellectuels à leur origine; et c'est sous ce point de vue seul qu'on l'a considérée, en commettant l'impardonnable erreur de la confondre dans ce cas avec la sensibilité, en avançant que la sensibilité c'est l'intelligence à l'état passif. Qu'est-il résulté de tout cela? Que les uns, en identifiant les phénomènes de l'extériorité avec les phénomènes affectifs pour ramener, tant bien que mal, toutes nos connaissances à la sensation, n'ont point dit un mot de la sensibilité elle-même, et que les autres n'en ont pas parlé davantage, et l'ont passée sous silence tout en la nommant, par la raison qu'ils l'ont confondue avec un des états de l'intelligence.

Quelle étude était plus digne pourtant de préoccuper les esprits sérieux jaloux de connaître les lois de notre nature? Comme elle est intéressante observée sous ce point de vue! Quelle richesse de faits, que d'aperçus nouveaux, et quelle poésie dans cette analyse! Quels résultats féconds aurait cette théorie pour l'esthétique, puisque le beau nous est révélé par le sentiment plutôt que par la pensée! Quel secours la science morale n'en retirerait-elle pas, puisque la sensibilité est à la fois notre écueil et notre mobile!

Nous n'avons pas, ni ne pouvons avoir la prétention de donner ici l'esquisse même la plus légère d'une théorie qui n'existe pas; et quand nos forces auraient pu suffire à cette tâche, l'espace, à coup sûr, nous manquerait. Tout ce que nous pourrions faire, ce serait de nommer les points principaux dont cette théorie doit s'occuper et de dresser tout au plus une table des chapitres.

L'étude de la *sensibilité* se diviserait d'abord en deux parties. Dans la première on s'occuperait de tous les phénomènes affectifs par lesquels l'âme peut être modifiée sans sortir de l'état passif, c'est-à-dire de tous les plaisirs et de toutes les douleurs, de toutes les joies et de toutes les souffrances. Ces phénomènes seraient distribués en autant de classes qu'ils ont de sources différentes. La première embrasserait tous ceux qui n'ont besoin pour apparaître que d'un phénomène organique, c'est-à-dire les sensations. On comprendrait dans la seconde tous les sentiments qui se produisent à la suite d'un fait intellectuel, comme les plaisirs que fait naître la vue des formes ou des couleurs, la mélodie ou l'harmonie; ceux qu'excitent en nous les rapports, la connaissance des lois de la nature, c'est-à-dire la *vérité*; ceux que procure la vue d'une bonne action, c'est-à-dire de l'accomplissement de la loi par une créature libre, etc. La troisième classe renfermerait les plaisirs et les peines qui naissent du développement de notre activité, considérée ou comme force exercée dans un but intéressé, ou comme force agissant dans un but moral; ce seraient alors les sentiments moraux proprement dits. Enfin, l'on s'occuperait dans une quatrième division des sentiments combinés avec des faits intellectuels; combinaison qui donne lieu à des modifications affectives d'une nature particulière, comme l'espoir, la crainte, le désespoir, les jouissances du souvenir, la mélancolie, la tristesse, le regret (*voyez* SENTIMENT). Dans la seconde partie de cette théorie, on envisagerait la sensibilité à l'état actif. De même que l'esprit cherche, compare, raisonne, en un mot, devient attentif; de même le cœur désire, aime, se passionne. L'un veut *connaître*, l'autre veut *jouir*. Dans les deux cas l'activité intervient donc pour jouer son rôle, pour animer le principe auquel elle s'associe, pour en développer l'action et en multiplier les richesses. La seconde partie aurait donc pour objet l'étude des passions. L'étude des passions se diviserait elle-même en deux parties, parce que nos affections sont de deux sortes : intéressées, égoïstes, ou désintéressées et bienveillantes. Les passions intéressées, ou qui ont le *moi* pour objet, seraient d'autant d'espèces qu'il y a dans le *moi* humain de faces différentes qui peuvent devenir l'objet de son amour. Ainsi, en considérant l'homme s'aimant comme intelligence, on découvrirait en lui l'orgueil, la vanité, et tous les sentiments qui en dérivent, tels que le mépris, l'envie, etc. L'amour de *soi* comme force, comme puissance, nous révélerait d'abord l'amour de la liberté, puis l'ambition, la cupidité, et tout le cortége de ces passions, telles que la présomption, l'avarice, l'ostentation, la haine. Dans l'homme qui s'aime comme être sensible nous trouverions l'amour du plaisir sous toutes ses formes. Enfin, nous présenterions l'homme s'aimant dans son propre corps, et nous signalerions comme une espèce d'égoïsme la fatuité et la coquetterie (*voyez* ÉGOÏSME). Quant aux passions désintéressées qui ont le *non-moi* pour objet, il y en aurait d'autant de sortes que le *non-moi* renferme d'objets différents capables d'exciter notre sympathie. Ainsi le vrai, le beau, le bien, donneraient lieu à autant d'affections, dont chacune se présenterait sous des traits distincts. Dieu, la substance du vrai, du beau, du bien, serait lui-même l'objet d'une affection d'une nature particulière : viendraient ensuite les affections sociales, la philanthropie, l'amour proprement dit, l'amitié, la tendresse maternelle, etc.; et enfin celle qui semble les réunir toutes, l'amour de la patrie, pour laquelle on vit et l'on meurt. Après cette analyse de nos diverses passions, on s'élèverait à des considérations du plus haut intérêt, en les comparant entre elles, puis en les suivant dans leurs résultats; en étalant au grand jour toute la laideur des passions égoïstes; en signalant néanmoins celles qui, contenues dans de justes limites, aident puissamment l'homme à l'accomplissement de sa fin; en signalant également les dangers et les excès où peuvent nous entraîner les passions désintéressées et les plus nobles élans de l'âme, quand leur fougue est trop impétueuse, quand la raison vaincue n'est plus capable de les maîtriser. C'est dans de pareilles théories que la morale trouverait ses enseignements les plus applicables et les plus efficaces. C'est là ce qui révélerait véritablement l'homme à lui-même, ce qui lui montrerait sa force et sa faiblesse, ce qui lui apprendrait à faire usage de ces armes puissantes que la nature a mises entre ses mains, et avec lesquelles il se blesse et se tue, faute de les connaître. C.-M. PAFFE.

SENSIBILITÉ (*Morale*). On appelle ainsi la disposition tendre et délicate de l'âme, qui la rend facile à être émue, touchée.

La *sensibilité d'âme*, dit Duclos, donne une sorte de sagacité sur les choses honnêtes, et va plus loin que la pénétration de l'esprit seul. Les *âmes sensibles* peuvent par vivacité tomber dans des fautes que les hommes à procédés ne commettraient pas, mais elles l'emportent de beaucoup par la quantité des biens qu'elles produisent. Les *âmes sensibles* ont plus d'existence que les autres : les biens et les maux se multiplient à leur égard. La *réflexion* peut faire l'homme de probité, mais la *sensibilité* fait l'homme vertueux. La *sensibilité* est la mère de l'humanité, de la générosité; elle sert le mérite, secourt l'esprit et entraîne la persuasion à la suite.

La *sensibilité* tient plus à la sensation, la *tendresse* au sentiment : la chaleur du sang nous porte à la tendresse, la délicatesse des organes entre dans la sensibilité.

Il y a une espèce de sensibilité vague, qui n'est que l'effet d'une faiblesse d'organes, plus digne de compassion que de reconnaissance. La vraie sensibilité serait celle qui naîtrait de nos jugements et qui ne les formerait pas.

Il est assez ordinaire de voir des gens se plaindre et se blâmer d'être trop *sensibles*; c'est un tour qu'ils prennent pour vous dire : J'ai le cœur excellent.

SENSIBLE (Accord). C'est celui qu'on appelle autrement *accord dominant*. Il se pratique uniquement sur la dominante du ton; de là lui vient le nom d'*accord dominant*, qu'on lui donne aussi, et il porte toujours la note

sensible pour tierce de cette dominante, d'où lui vient ce nom d'*accord sensible*.

SENSIBLERIE. *Voyez* SENTIMENTALITÉ.

SENS INTIME. *Voyez* CONSCIENCE et FACULTÉS (*Psychologie* [tome IX, p. 246]).

SENS MORAL, sentiment du bon, de l'honnête, du beau. On dit d'un homme peu scrupuleux que le *sens moral* lui manque. Hutcheson a écrit un traité du sens moral.

SENSITIVE, nom vulgaire du *mimosa pudica* de Linné, plante de la classe des légumineuses particulière à l'Amérique centrale, et comprenant une soixantaine d'espèces différentes, dont la plus remarquable est la sensitive commune, *mimosa pudica*. Elle est douée d'une remarquable irritabilité, et ses feuilles se contractent au moindre attouchement et même à la moindre commotion. Le vent, l'ombre d'un nuage, l'électricité, la chaleur, le froid, les vapeurs irritantes suffisent pour produire ces effets. Dès que l'action cesse, les parties reprennent leur position habituelle. Mais l'habitude émousse, pour ainsi dire, la sensibilité de cette plante. Desfontaines en fit l'expérience. Il transporta en voiture, pendant plusieurs jours, une sensitive, et peu à peu, s'habituant au mouvement, elle finit par rester dans son état normal. Soumise à l'action du chloroforme, la sensitive subit pendant son sommeil des attouchements réitérés sans éprouver la moindre sensation. On a beau la froisser, la fleur endormie est comme morte et ne se ferme plus. Au contraire, au bout de quelques minutes, dès que le sommeil a cessé, la plante reprend sa sensibilité délicate. En un mot, sous l'action du chloroforme, la sensitive éprouve absolument les mêmes phénomènes et les mêmes symptômes que l'animal.

SENSORIUM. Quelques anatomistes désignent ainsi l'endroit du corps de l'homme où ils placent le siége de l'âme, et qu'ils supposent être la partie du cerveau où viennent aboutir tous les nerfs organes du sentiment, s'accordant assez généralement à dire que c'est vers le commencement de la moelle allongée. Descartes pensait que le siége de l'âme est dans la glande pinéale ou *conarion*. Newton appelait l'univers le *sensorium* de la Divinité.

SENSUALISME. L'idée qu'éveille ce mot est complexe. Il désigne en effet d'une part la doctrine suivant laquelle toutes les notions que nous possédons ont les sens pour base, conformément à cet adage : *Nihil est in intellectu quod non fuerit in sensu;* et de l'autre ce principe, que toute notion *vraie* repose uniquement sur ce qui est ou peut devenir l'objet d'une perception par les sens. Dans la première de ces acceptions, le sensualisme est une doctrine psychologique, n'excluant pas (bien que cela soit souvent arrivé) la possibilité que des matières premières et encore grossières de la vie intellectuelle, comme c'est le cas dans les perceptions par les sens, se développent des idées plus élevées qui semblent n'avoir que peu ou point de rapports avec les matières premières, et que l'on présente dès lors ordinairement comme des arguments à l'appui des idées innées, soit métaphysiques, soit esthétiques, soit morales. Dans la seconde acception, le sensualisme est une doctrine ayant trait à la puissance et aux limites du savoir humain, et ne voyant que des illusions dans tout ce qui franchit le grossier empirisme de l'expérience intime et externe. Le plus souvent on a confondu cette double signification du mot *sensualisme;* confusion qui a donné lieu à bien des erreurs et à bien des accusations. Le sensualisme qui donne pour limites à la science l'empirisme compromet tous les grands intérêts moraux, religieux et spéculatifs; et c'est ce qui lui est effectivement arrivé toutes les fois qu'il a dégénéré en matérialisme. Il n'en est pas moins complétement faux de voir du sensualisme dans certaines doctrines de la philosophie naturelle, par exemple dans celle de l'atomisme; car il n'y a pas d'atomiste qui voulût convenir que les atomes sont des objets perceptibles par les sens.

En morale, on appelle *sensualisme* la doctrine suivant laquelle il n'y aurait d'autre mesure pour l'appréciation du bien et du mal que la jouissance sensuelle, le sentiment de plaisir ou de déplaisir sensuel, ne durât-il qu'un instant. C'est là le sensualisme dont firent profession Aristippe, Épicure et son école, Hobbes et l'école française du dix-huitième siècle. En tant que théorie, et à part toute considération philosophique, le sensualisme trouve sa réfutation dans l'existence des sciences, telles que les mathématiques. On cesserait bientôt d'attaquer le sensualisme comme doctrine psychologique autrement qu'à l'aide d'arguments théoriques, si l'on ne perdait pas de vue que la démonstration de l'origine d'une idée ne prouve rien à l'égard de sa valeur ou de son importance. Royer-Collard est un des hommes qui contribuèrent le plus à détrôner en France les théories du sensualisme.

SENSUALITÉ, attachement aux plaisirs des sens.

SENTENCE, SENTENCIEUX. Il y a cette différence entre les mots *maxime* et *sentence*, qui tous deux expriment cependant une vérité palpable, incontestable, que le premier s'applique plus particulièrement à celles de ces vérités qu'il faut regarder en morale comme règles de conduite, tandis que le second désigne uniquement, mais en dehors de l'ordre scientifique, une proposition évidente, une vérité qui tombe immédiatement sous le sens, comme l'indique l'étymologie du mot, qui dérive évidemment de *sentire*. Que cette proposition ou vérité, d'ailleurs, soit une règle de conduite, comme dans le fameux *Connais-toi toi-même*, qui est en même temps une *maxime* et une *sentence*, ou que ce soit simplement l'expression d'une vérité qui n'ait pas de rapport direct avec une règle de conduite, comme dans cette autre proposition : *Dieu est souverainement bon*, il en résulte que, rigoureusement parlant, une *maxime* est toujours une *sentence*, mais que la *sentence* n'est pas toujours une *maxime*.

Le mot *sentence* a, dans la juridiction commerciale, une autre acception; il désigne un jugement rendu par un tribunal arbitral. Dans le langage ordinaire, *sentence* s'emploie souvent pour désigner la décision d'un tribunal emportant la peine capitale.

C'est peut-être de l'extrême difficulté qu'il y a à réunir avec goût dans une œuvre littéraire un grand nombre de maximes et de sentences, et de la rareté des succès obtenus en ce genre, que sera venue l'idée défavorable qui s'attache généralement à l'adjectif *sentencieux* qu'on applique à des orateurs inhabiles, ou qu'on fait servir à désigner une affectation de bien dire sans en avoir le talent, une gravité intempestive de langage, un dévergondage enfin de *sentences* hors de propos, sans choix et sans tact.

SENTENCES (Le maître des). *Voyez* LOMBARD (Pierre).

SENTE et mieux **SENTIER**, chemin étroit entre deux héritages ou bien à travers des champs, des bois. Ce mot s'emploie aussi au figuré : Suivre les *sentiers* de la vertu; Fuir les *sentiers* battus; Le *sentier* de l'honneur est étroit.

SENTEUR. *Voyez* ODEUR.

SENTIMENT (*Philosophie*). Pris dans son acception philosophique, ce mot s'applique à tous les phénomènes affectifs, c'est-à-dire à tous les *plaisirs* et à toutes les *peines*, qui naissent immédiatement d'un phénomène intellectuel ou d'un phénomène d'activité, ou, si l'on veut, qui résultent du développement de l'intelligence ou du principe actif. Ainsi, le sentiment diffère de la sensation, en ce que celle-ci, bien que phénomène affectif, naît immédiatement à la suite d'une modification de l'organisme, et a un fait matériel pour condition d'existence. Le sentiment, dans le sens rigoureux du mot, diffère encore des phénomènes complexes de la sensibilité qu'on désigne sous les noms d'*amour*, de *haine*, d'*affection*, de *passion*, en ce qu'il ne consiste que dans un simple fait de plaisir ou de peine, et qu'il laisse l'âme encore passive à l'égard de l'objet qui excite en elle le phénomène affectif; tandis que l'amour, qu'on qualifie aussi de *sentiment* dans la langue usuelle, est un fait complexe, qui comprend et le phénomène affectif, et le fait d'activité qui se développe en nous, quand

l'âme, par un mouvement qui lui est propre, se porte au-devant de l'objet de ses sympathies.

On a confondu aussi le *sentiment* avec l'idée obscure, la notion à son origine. Plusieurs causes ont amené cette confusion grave. Nous signalerons d'abord le langage, qui autorise à faire usage du mot *sentir* dans deux acceptions bien différentes; en effet, on emploie souvent ce mot dans le sens de *comprendre :* ainsi, l'on dira : *Je sens* la force de vos raisons, au lieu de : *Je comprends, je saisis* la force de vos raisons; *Avoir le sentiment* de sa faiblesse, au lieu de : *Avoir la conscience* de sa faiblesse, etc. Puis l'on dira, en donnant un tout autre sens à ce mot, *Je sens* (c'est-à-dire *j'éprouve*) de l'amitié pour vous; la vue de ma patrie m'a causé un *sentiment* inexprimable de joie, etc. Il suffit des lumières naïves du sens commun pour n'être point la dupe de cet abus de langage, d'une expression figurée, dont il est si facile de démêler la signification propre. Mais, profitant de cette confusion de mots, les philosophes n'ont vu dans le *sentiment* que les premières lueurs de l'intelligence, les notions confuses par lesquelles elle débute, et ils ont complétement négligé de considérer le fait de plaisir ou de peine. Ainsi, ils ont distingué le *sentiment-sensation*, le *sentiment des rapports*, le *sentiment des facultés de l'âme* et le *sentiment moral*, et ils ont assigné ces différentes sortes de sentiments pour origine à toutes nos idées. La réfutation de ce système se trouve dans la distinction que nous avons déjà faite de la *perception* et de la *sensation* (*voyez* la seconde partie de l'article SENSATION).

Passons nous-même rapidement en revue les principales sortes de *sentiments* dont l'âme peut être affectée. Nous aurons d'abord à signaler tous ceux qui naissent du développement de l'intelligence; nous examinerons ensuite ceux auxquels donne lieu le développement de l'activité.

Les perceptions de couleur, de forme et de mouvement sont pour nous des sources intarissables de jouissances; témoins l'azur des cieux, la parure des vertes campagnes, le brillant émail d'un parterre, et ces mille nuances, ces mille combinaisons de couleurs que la nature ou l'art placent tous les jours sous nos yeux. Mais les couleurs sombres, ternes ou livides, nous déplaisent et nous attristent. La perception des formes n'excite pas en nous des sentiments moins variés ni moins nombreux; et depuis le coquillage qui se cache dans le sable des mers jusqu'au peuplier qui s'élance dans la nue, jusqu'au temple majestueux qui domine nos cités, que d'objets qui charment nos regards et commandent notre admiration! Mais que d'objets aussi dont les formes anguleuses, incorrectes, nous choquent et nous font détourner les yeux! Nous aimons à voir des mouvements vifs, gracieux, faciles : les mouvements lents, heurtés, pénibles, nous font souffrir. Que dirai-je des sons, du ravissement où nous jette une douce mélodie, de la blessure qui semble nous déchirer quand des notes discordantes ou trop aiguës se font entendre? Les plaisirs qui naissent des perceptions ont donné naissance à tous les arts, car c'est à les reproduire que s'évertuent le peintre, le sculpteur, l'architecte, le danseur, le musicien.

Si les qualités de la matière sont des trésors toujours ouverts pour la sensibilité, les phénomènes de l'âme sont aussi des sources fécondes où elle va puiser tous les jours. Quoi de plus flatteur pour nous que l'action heureuse et facile de l'intelligence, qu'une succession d'idées qui se déroulent naturellement et sans effort, soit que nous-même nous soyons le théâtre de ces phénomènes, soit que ce spectacle s'offre à nous dans autrui, par le miroir du langage! De là le plaisir qu'on trouve dans la rêverie et dans toutes les scènes que l'imagination nous présente; de là aussi le plaisir que nous éprouvons à entendre parler avec abondance, méthode et clarté, plaisir indépendant de celui qui peut naître des objets mêmes que les idées rappellent. L'activité nous présente un spectacle non moins intéressant : nous applaudissons à la force qui surmonte les obstacles et atteint avec facilité le but de ses efforts; nous plaignons, au contraire, celui qui lutte en vain, et nous souffrons presque autant que lui à la vue de son impuissance : quant à celui qui agit pour accomplir le bien, ses efforts sont pour nous l'objet de l'admiration la plus vive, de même que notre indignation poursuit l'homme qui agit librement pour détruire l'ordre établi par la nature. Mais quoi de plus propre à remuer notre âme que les scènes qui nous sont offertes par la sensibilité! Être averti de la joie ou de la souffrance d'autrui, c'est jouir ou souffrir soi-même. Et qu'on ne croie pas que les sentiments que nous éprouvons alors ne sont que la répétition de ce qui se passe dans une autre âme. Ce qui prouve que le spectacle des phénomènes de la sensibilité est pour nous la source de peines ou de plaisirs qui ont leur nature propre, c'est que souvent la vue de souffrances et d'angoisses cruelles excite en nous des émotions dont nous sommes avides, et auxquelles nous attachons le plus grand prix. Cette action, ce reflet de la sensibilité sur elle-même, est ce qui éveille les sentiments les plus vifs : aussi les poëtes sont-ils sûrs de ne pouvoir nous plaire davantage que lorsqu'ils nous présentent la peinture des émotions et des passions de toutes sortes qui font battre le cœur humain.

La troisième espèce des *sentiments* qui sont dus aux phénomènes intellectuels comprend tous ceux auxquels donne naissance la perception des rapports. Les rapports de convenance et de disconvenance, considérés en eux-mêmes, sont pour nous la source de sentiments aussi énergiques que variés. Ainsi, nous aimons à remarquer de la ressemblance entre deux objets qui au premier abord nous paraissaient différents. De là le plaisir que nous trouvons dans les comparaisons que les poëtes ont soin de multiplier dans leurs œuvres. De là aussi l'intérêt qu'ont pour nous ces jeux de mots qui nous présentent une relation de ressemblance et même d'identité sous le rapport de l'expression entre deux idées entièrement disparates, et ces jeux d'esprit qui nous présentent au contraire deux idées comme incompatibles et qui nous en laissent apercevoir la convenance sous l'incohérence de l'expression (*voyez* CALEMBOUR, RIRE). Les rapports de différence ou de disconvenance excitent en général un sentiment pénible. Cependant, quand la différence est fortement tranchée, quand elle donne lieu à un contraste, elle nous affecte tout autrement; car les contrastes ont souvent fourni aux poëtes leurs plus grandes beautés. Si nous considérons maintenant, non plus les rapports simples, mais les rapports généralisés, c'est-à-dire les lois de la nature (car une loi n'est autre chose qu'un rapport généralisé par l'esprit et envisagé comme permanent et invariable), nous allons voir apparaître des sentiments d'une autre espèce, les plaisirs que procure la connaissance de la vérité, ou l'inquiétude, la souffrance de l'esprit, quand sa faiblesse lui en dérobe le flambeau. Remarquons que parmi les vérités celles qui nous agréent davantage et nous affectent le plus vivement sont les vérités relatives à la nature humaine. C'est pour cela que l'histoire des peuples et des individus a pour nous plus d'intérêt que celle des oiseaux ou des quadrupèdes; c'est pour cela que le drame, qui a pour but de nous retracer les principaux traits de la nature humaine, a tant de charmes pour nous, et que l'œuvre dramatique qui a le plus de succès et d'avenir est celle où l'auteur s'est moins attaché à exciter en nous des émotions vives qu'à exprimer fidèlement les lois de notre nature.

Il est encore une idée qui est pour nous la source d'un sentiment à part, c'est celle de l'*infini*. Quelque accablante qu'elle soit pour la faible raison de l'homme, elle ne laisse pas de remuer son âme par les plus profondes émotions, et le sentiment qu'elle fait naître est l'origine du *sentiment religieux*, sentiment dont la puissance ne saurait être comparée à aucune autre. Il est vrai qu'il a de nombreux auxiliaires; mais ce qui lui donne sa principale force, c'est que l'homme applique l'idée d'*infini* à la puissance, à l'amour, à la sagesse de son Créateur.

Nous n'avons présenté ici que les faits élémentaires de la sensibilité. Que serait-ce si nous les suivions dans toutes leurs combinaisons? Il nous faudrait plusieurs volumes. Nous ne pouvons cependant passer sous silence les sentiments qui donnent naissance aux affections sociales, et qui consistent principalement dans les plaisirs que nous fait éprouver la vue d'êtres semblables à nous, et qui nous agréent par tous les phénomènes de sensibilité, d'activité ou d'intelligence qu'ils nous manifestent. Ces sentiments ont reçu à bon droit le nom de *sympathiques*. On appelle par opposition *antipathie* le sentiment pénible que nous éprouvons à la vue des défectuosités de notre nature. Nous signalerons également parmi les sentiments complexes celui que nous éprouvons en quittant ou en retrouvant le lieu qui nous a vus naître et grandir, et dont la vue nous rappelle tant d'objets, tant d'événements auxquels se rattachent tant de douces émotions. Nous serions aussi par trop incomplet si nous ne nommions au moins *l'espérance*, la *crainte*, le *regret*, le *désespoir*, sentiments qui naissent à la pensée d'un bien ou d'un mal à venir, ou d'un bien perdu, et perdu sans retour (*voyez* DOULEUR MORALE).

Quant aux sentiments qui naissent à la suite du développement de l'activité, ils sont de deux sortes. Comme nous pouvons en agissant nous proposer deux buts différents, ou un but intéressé, ou un but moral, les sentiments différeront selon qu'ils naîtront à la suite du développement de notre activité dans l'un ou dans l'autre sens. D'une part, nous aurons les plaisirs qui résulteront de l'action facile et heureuse de notre force, les joies du succès; puis les plaisirs qui résultent de la liberté, de la puissance, de la possession; puis aussi les souffrances de l'activité arrêtée dans ses efforts, impuissante à atteindre son but, les douleurs de l'esclavage, de l'abaissement, de la misère. D'un autre côté, nous aurons les plaisirs que procure la conscience à celui qui a déployé son activité pour concourir autant qu'il était en lui, à l'accomplissement du bien, de la loi établie par la sagesse éternelle, puis les peines de la conscience, c'est-à-dire les remords qu'éprouve l'homme qui a travaillé sciemment à détruire l'ordre, le bien, et qui s'est mis en opposition et en état de révolte contre le principe de tout bien, de tout ordre. Les *joies* et les *remords de la conscience*, ces *sentiments* que nous signalons les derniers, sont à coup sûr les premiers de tous par leur importance, car ils réalisent ce que l'homme poursuit avec tant d'ardeur, ce qu'il fuit avec tant d'effroi, le bonheur et le malheur.

C.-M. PAFFE.

SENTIMENT (*Beaux-Arts*). En parlant des ouvrages de l'art, ce mot peut s'employer dans un des sens qu'on lui donne dans le langage ordinaire, où il se prend souvent pour l'effet de la sensibilité. Ainsi on peut dire qu'il y a du *sentiment* dans l'ouvrage d'un artiste, comme l'on dirait qu'il y en a dans l'ouvrage d'un poëte. Un peintre, un sculpteur qui réussit dans la partie de l'expression montre du *sentiment*, puisque l'expression dans l'art ne peut être produite que par une sensibilité exquise.

Le mot *sentiment* s'applique aussi quelquefois à une partie de l'art qui tient à l'exécution. On dit d'un contour, qu'il y a du *sentiment*, ou de quelque partie d'une figure, qu'elle est faite avec *sentiment*; et dans cette acception ce mot désigne un résultat de la sensibilité. C'est parce qu'un artiste sent fortement ce qui sert à bien exprimer les formes de la nature qu'il les rend par un trait *ressenti*, et qu'il donne à son trait ce qu'on appelle du *sentiment*. C'est parce qu'il s'est bien rendu compte de ce qu'il y a de principal dans une partie qui fait l'objet de son étude, c'est parce que ce caractère principal excite en son âme une sensation vive, qu'il exprime ce caractère avec *sentiment*. Lorsque l'artiste n'a qu'un sentiment incertain sur l'objet qu'il imite, il le rend avec mollesse; son trait, sa touche partagent l'indécision de sa pensée. L'indécision, la mollesse, sont le contraire de ce que dans l'art on exprime par le mot *sentiment*. Le sentiment est toujours accompagné de fermeté; mais la fermeté ne sert qu'à dissimuler l'ignorance quand elle n'est pas le résultat d'une sensation juste imprimée par l'objet imité et d'une connaissance parfaite de cet objet, sans laquelle il ne peut exciter que des sensations incertaines.

MILLIN, de l'Institut.

SENTIMENTALITÉ. On a donné ce nom à la nuance qui sépare la sensibilité de la *sensiblerie*, laquelle n'en est que la ridicule affectation, tandis que la sentimentalité est l'exagération de ce sentiment. La *sentimentalité* a longtemps constitué en littérature un genre dont l'*Obermann* de Sénancour peut être considéré comme le type le plus achevé. L'*école du sentiment* a tant abusé des larmes, des soupirs, des regrets, des imprécations contre la fatalité qui préside aux destinées humaines, qu'elle a fini par devenir souverainement ridicule. Dès lors elle avait vécu.

SENTINELLE (de l'italien *sentinella*), soldat à pied qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'une place, d'un palais, etc., et qui est détaché pour cela d'un corps, d'un poste de gens de guerre.

La France est incontestablement l'un des pays du monde où l'on a toujours déployé le plus grand luxe en *sentinelles*; l'autorité en fourre partout où elle trouve le moindre prétexte pour en placer. Sous le règne de Louis-Philippe, un orateur, à propos des économies réalisables sur le budget de la guerre, fit éclater de rire tous les côtés de la chambre en demandant au ministre si la sentinelle qui jour et nuit se promenait silencieusement autour de l'obélisque de Luxor avait pour consigne d'empêcher les malfaiteurs d'enlever ce vénérable monument. On en pourrait dire encore autant des soldats qui font le guet auprès de la statue de Henri IV, de celle du maréchal Ney, et de tant d'autres monuments, tant à Paris que dans nos départements, qui se garderaient fort bien tout seuls.

[Il était admis en principe dans les armées modernes que tout officier trouvant une sentinelle endormie lui pouvait passer son épée au travers du corps : cela se disait, mais ne se faisait pas; c'était une loi de tradition, non de droit écrit, car droit militaire et jurisprudence militaire sont choses tout idéales et à créer. La plus ancienne disposition que nous retrouvions à l'égard de cette espèce de désertion d'un factionnaire endormi était insérée dans l'ordonnance du 1er août 1733; elle voulait que les sentinelles endormies fussent passées par les armes, mais il ne reste pas trace que des jugements de ce genre soient intervenus.

Gal BARDIN.]

SÉOGOUN. *Voyez* KOUBO et JAPON.

SEP. *Voyez* CHARRUE.

SÉPARATION (du latin *separare*), action de mettre à part, de disposer autrement, de séparer.

SÉPARATION DE BIENS. Il y a deux espèces de séparations de biens entre époux. L'une est stipulée avant le mariage, et résulte des clauses expresses intervenues à cet égard au contrat. C'est ce qu'on appelle la *séparation de biens contractuelle*. On appelle l'autre *séparation judiciaire*, parce qu'elle ne peut régulièrement avoir lieu qu'en vertu d'un jugement rendu dans les formes voulues par la loi.

Dans la *séparation contractuelle*, la femme conserve la libre disposition de ses revenus; mais elle ne peut aliéner ses immeubles sans le consentement de son mari, ou, à son refus, sans celui de la justice. La simple exclusion de la communauté n'enlève au mari ni l'administration des biens ni la jouissance des revenus de sa femme. Il n'y a que l'insertion au contrat de la clause formelle portant *séparation de biens* qui les lui fasse perdre. La femme mariée sous le régime de la communauté, ou sous le régime dotal, peut obtenir de la justice la *séparation de biens* lorsque le désordre des affaires du mari donne lieu de craindre que les biens de celui-ci ne soient pas suffisants pour remplir les droits et reprises de la femme. Les causes de *séparations judiciaires* sont indiquées aux articles 1443 et 1563 du Code Civil. Les effets de cette séparation consistent à rendre à la

femme la libre administration de ses biens ; elle ne lui confère pas toutefois le droit de les aliéner, lorsqu'elle est mariée sous le régime dotal. Aux termes de l'article 1449, elle peut disposer de son mobilier et l'aliéner; mais elle ne saurait aliéner ses immeubles sans le consentement de son mari, ou, à défaut, sans autorisation de justice. L'article 1443 déclare que la séparation de biens ne peut être poursuivie qu'en justice, et que toute séparation volontaire est nulle. La femme qui a volontairement déserté le domicile conjugal n'est pas recevable à demander la séparation de biens tant qu'elle ne l'a pas réintégré.

SÉPARATION DE CORPS. La loi, à défaut du divorce, aboli en 1816, donne le moyen de se soustraire à la cohabitation conjugale, par la séparation de corps, à celui des deux époux dont l'honneur et l'existence se trouvent gravement compromis par le fait de l'autre époux. Il y a en effet des peines qui rendent la vie commune insupportable; ce sont celles qui autorisent et justifient la séparation demandée par une femme que son mari rend volontairement et constamment malheureuse.

Les mêmes motifs qui donnaient lieu au divorce, pour causes déterminées, autorisent aussi la demande en séparation de corps. Ces causes sont : 1° l'adultère de la femme; 2° l'adultère du mari, lorsqu'il tient sa concubine dans la maison *commune*, lors même que la femme n'habite pas cette *maison commune*, expression par laquelle la loi ne désigne que le domicile marital; 3° les excès, sévices ou injures graves de l'un des époux envers l'autre; 4° la condamnation de l'un des époux à une peine infamante, par un jugement définitif et non susceptible d'être légalement réformé. Par *excès* le législateur a entendu des actes de violence qui excèdent toute mesure, qui mettent la santé ou la vie de l'un des époux en danger; et par *sévices* des actes de cruauté commis sur la personne, qui ne mettent pas la vie en danger. L'*injure*, pour devenir une cause suffisante de séparation, doit être *grave;* et c'est au juge qu'il appartient d'apprécier la gravité de l'injure ou de l'outrage. Ce caractère dépend de la position et des habitudes sociales des parties intéressées. Évidemment tel mot sans importance dans une classe où les expressions ont en général beaucoup moins de convenance et de mesure devient une injure grave pour la femme appartenant à une classe où l'éducation aiguise la sensibilité.

Lorsque la *séparation de corps* est prononcée pour cause de l'adultère de la femme, celle-ci est condamnée, et sur la réquisition du ministère public, à la réclusion dans une maison de correction, pendant trois mois au moins et deux ans au plus.

La *séparation de corps* entraîne toujours celle des biens. Ses effets s'étendent à la personne des époux, à leurs enfants, à leurs biens. Toutefois, elle n'opère pas la dissolution du mariage, dont les liens ne sont que relâchés. Elle laisse par conséquent subsister la présomption légale de paternité, établie en faveur des enfants contre le mari de la mère. Puisque le mariage n'est pas rompu, les époux continuent à se devoir mutuellement *fidélité, secours et assistance*. En conséquence, le Code Pénal prononce des peines contre la femme convaincue d'adultère postérieurement à la séparation, de même que contre le mari qui après la séparation de corps prononcée a entretenu une concubine dans la maison conjugale. L'époux contre lequel la séparation a été prononcée a le droit de demander des aliments à l'autre, s'il est dans le besoin. Pendant l'*instance en séparation de corps*, les enfants restent sous la garde du mari défendeur ou demandeur, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné par le tribunal, à la demande de la mère ou de la famille. Après la séparation prononcée, ils restent à l'époux qui l'a obtenue, à moins que, sur la demande de la famille ou du ministère public, le tribunal n'ordonne que tous ou quelques-uns d'entre eux seront confiés au soin de l'autre époux, ou d'un tiers. Mais quelle que soit la personne à laquelle ils sont confiés, le père et la mère conservent respectivement le droit de surveiller leur éducation et leur entretien, de même qu'ils restent tenus d'y contribuer en raison de leurs facultés. La *séparation de corps* cesse quant aux personnes par la volonté des époux; mais quant aux biens elle ne peut cesser qu'en vertu d'un acte authentique.

SÉPARATION DE DETTES. Les dettes d'un défunt se divisent entre ses *héritiers*, et chacun d'eux y contribue dans la proportion de la part qu'il a dans la succession. Le légataire à titre universel contribue avec les *héritiers*, au prorata de son émolument. Mais le légataire particulier n'est pas tenu des dettes et charges, sauf, toutefois, l'action hypothécaire.

SÉPARATION DE PATRIMOINES. Tous les créanciers d'une succession ont, sans distinction, aux termes de l'article 878 du Code Civil, la faculté de demander la *séparation des patrimoines*. Le législateur a eu en vue en cela d'accorder aux créanciers du *défunt* sur les biens de la succession un privilége qui les fasse payer de préférence aux créanciers personnels de l'*héritier*. La loi a prescrit, dans l'intérêt des tiers, un délai dans lequel le créancier doit s'inscrire, sous peine de perdre ce privilége. Ce délai est de six mois quand il s'agit de créances hypothéquées sur immeubles. Le droit d'invoquer la *séparation des patrimoines* se prescrit par trois ans quand il s'agit de meubles. A l'égard des immeubles, l'action peut être exercée tant qu'ils existent entre les mains de l'héritier. L'action en *séparation des patrimoines* à l'égard des immeubles ne se prescrit qu'avec et comme la créance elle-même, si d'ailleurs les choses sont encore entières.

SÉPHIROTH. *Voyez* CABALE.

SÉPIA, espèce d'encre employée particulièrement pour les lavis. On la retire d'une vessie que les sèches ont auprès du cœur. Assez semblable à l'encre de Chine, dont elle ne diffère que par une couleur plus rougeâtre, on l'extrait du tissu cellulaire qui la contient dans un état de bouillie assez épaisse. Mise dans l'eau, elle s'y délaye, et en teint une très-grande quantité. Reçue dans un vase, elle s'y dessèche en peu d'heures, et s'en détache en écailles pareilles à celle de l'encre de Chine.

Dans les dessins à la *sépia* les couleurs s'appliquent par teintes superposées et plus ou moins foncées. On commence généralement par établir les masses au moyen de teintes plates et claires, puis on ajoute des teintes plus foncées pour produire les ombres et les jeux de lumière. Il faut attendre qu'une couche soit sèche pour la couvrir d'une autre. Les teintes doivent être couchées avec promptitude, afin que la couleur n'ait pas le temps de sécher pendant qu'on l'applique. Après avoir établi les masses, on s'occupe des détails. Avec le pinceau détrempé dans l'eau pure, on fond, on adoucit les teintes; puis on donne les touches aux endroits qui ont besoin de vigueur. Quelquefois ces dernières touches se font à la plume. Parfois on suit une marche inverse; on établit d'abord les détails, et on glace ensuite les masses. Les dessins à la sépia demandent une grande dextérité de pinceau. Ils rendent d'un autre côté avec une extrême promptitude les idées de l'artiste. De grands peintres ont jeté ainsi les esquisses de leurs travaux. C'est, dit-on, un Allemand, le professeur Seydelmann, qui pendant son séjour en Italie, vers 1780, eut le premier l'idée de se servir pour ses dessins de la matière colorante contenue dans la vessie de la sèche, avec du bistre; procédé dans lequel il acquit bientôt une rare habileté, et dont l'invention lui fit une grande réputation.

SEPT, un des nombres premiers de l'arithmétique, en ce qu'il n'a pas d'autre diviseur exact que lui-même ou l'unité; un de ceux aussi qui ont joué le plus grand rôle dans l'antiquité judaïque et païenne. On le retrouve à chaque instant dans l'Écriture, où il est parlé de *sept* chandeliers, de *sept* branches au chandelier d'or, de *sept* lampes, de *sept* étoiles, de *sept* sceaux, de *sept* anges, de *sept* trompettes, etc. Le nombre *sept* s'est perpétué dans les dogmes et les cérémonies du christianisme, où il y a *sept* sacrements,

sept psaumes de la pénitence, *sept* péchés capitaux, etc. Il ne paraît pas avoir été moins honoré dans les cérémonies païennes, où les autels, les victimes, etc., se comptaient aussi par *sept*. Cet usage dérivait évidemment chez les Juifs de la tradition primitive de la création du monde. On a supposé que c'était en l'honneur des sept planètes, alors connues, que les païens vénéraient le nombre *sept*, et comptaient comme les Juifs, et comme nous le faisons encore aujourd'hui, par semaines de sept jours : mais cette semaine ainsi comptée fut anciennement usitée chez des peuples qui n'avaient pas la moindre notion d'astronomie, et il est plus vraisemblable de croire que ce respect pour le nombre *sept* a été chez toutes les nations un reste de la tradition primitive qui a survécu à toutes les altérations.

SEPT ANS (Guerre de [1756-1762]). L'impératrice Marie-Thérèse ne pouvait se consoler d'avoir été contrainte par l'issue malheureuse des deux premières guerres de Silésie, d'abandonner la Silésie à Frédéric II. Dans l'espoir de la reconquérir, elle avait utilisé un intervalle de paix de plusieurs années pour renforcer son armée ; en même temps elle chercha à se créer des alliés. Cela ne lui fut pas difficile avec l'impératrice Élisabeth de Russie, que Frédéric II avait blessée par quelques mots piquants, de même qu'avec la cour de Saxe, encore aigrie des humiliations que lui avait values la guerre précédente. Elle eut plus de peine avec la France, qui tout récemment encore s'était montrée l'ennemie acharnée de l'Autriche, et qui toujours s'était montrée jalouse de tout agrandissement de puissance qui pourrait résulter des événements pour sa rivale. Mais le roi d'Angleterre Georges II ayant conclu, le 16 janvier 1756, un traité d'alliance défensive avec la Prusse, et l'impératrice Marie-Thérèse, suivant en cela les conseils de son ministre Kaunitz, s'étant abaissée jusqu'à écrire à la marquise de Pompadour, un traité d'alliance fut enfin conclu aussi à Versailles, le 1er mai 1756, entre l'Autriche et la France. Le plan secret était d'exciter le roi de Prusse à commettre quelque acte d'hostilité. On voulait l'attirer en Bohême; et alors l'électeur de Saxe, feignant de vouloir garder la neutralité, lui aurait permis de traverser ses États pour gagner la Bohême. Mais ensuite l'électeur aurait déclaré la guerre au roi, l'aurait attaqué sur ses derrières, et la guerre eût été ainsi finie d'un seul coup. Frédéric avait trop de pénétration pour ne pas voir le danger; mais il ne le croyait pas si proche, et il ignorait les menées de la coalition. Un employé infidèle de la chancellerie saxonne, appelé Menzel, lui vendit alors le plan des alliés ; et aussitôt le roi résolut de prévenir ses ennemis par la rapidité de ses opérations. Sur la réponse évasive faite par la cour de Vienne à sa demande d'explications au sujet de grands rassemblements de troupes qui avaient lieu en Bohême, il envahit la Saxe, au mois d'août 1756, à la tête de 60,000 hommes. Dans l'espace de quelques semaines il occupa, sans tirer l'épée du fourreau, ce pays laissé sans défense ; le 10 septembre il se rendit maître de Dresde, où il établit une administration prussienne, en même temps qu'un commissariat des guerres à Torgau, et il se hâta ensuite d'aller cerner l'armée saxonne, forte au plus de 17,000 hommes, et qui occupait un camp retranché entre Pirna et Kœnigstein, pour la contraindre à mettre bas les armes. Pendant ce temps-là le feld-maréchal Browne s'avançait lentement de la Bohême avec une armée autrichienne pour délivrer les Saxons. Par là le roi se vit contraint de laisser un fort corps d'armée devant le camp de Pirna, et d'aller en Bohême au-devant de l'armée autrichienne avec le restant de ses forces. Une bataille eut lieu le 1er octobre à Lowositz ; elle ne fut point, il est vrai, décisive, mais elle força les Autrichiens de battre en retraite; et le 14 octobre suivant l'armée saxonne, manquant de vivres, et après avoir fait d'inutiles efforts pour s'ouvrir la route de la Bohême, réduite maintenant à un effectif de 14,000 hommes, se vit forcée de mettre bas les armes. Ainsi finit la première campagne. Les Autrichiens prirent leurs quartiers d'hiver en Bohême, les Prussiens en Saxe et en Silésie. Frédéric II resta de sa personne même à Dresde, et traita la Saxe avec une extrême rigueur.

C'est en 1757 seulement que la guerre devait prendre tous ses développements. Marie-Thérèse n'apporta pas seulement la plus grande activité dans ses propres armements en Bohême; elle chercha encore à susciter de toutes parts de nouveaux ennemis au roi de Prusse. D'abord, à son instigation, la diète de l'Empire réunie à Ratisbonne déclara que l'entreprise de Frédéric II était un attentat à la tranquillité de l'Empire, et le 17 janvier elle ordonna la levée d'une armée de l'Empire forte de 60,000 hommes, qui serait chargée de le punir. Ensuite la France et la Suède intervinrent comme garants de la paix de Westphalie, afin de protéger la constitution de l'Empire, qu'on prétendait en péril. Tandis que la Suède, espérant ainsi regagner la partie de la Poméranie qu'elle avait perdue depuis 1730, déclarait formellement la guerre à la Prusse, le 21 mai 1757, la France s'engageait à envoyer en Allemagne une armée forte de 80,000 à 100,000 hommes et à payer des subsides à la Suède. A toutes ces puissances réunies Frédéric II n'avait à opposer que 200,000 hommes de ses propres troupes, et l'armée auxiliaire anglaise, composée de troupes du Hanovre, de Brunswick, de Saxe-Gotha, et forte d'environ 40,000 hommes, aux ordres de l'inhabile duc de Cumberland ; armée qui n'était destinée qu'à protéger le Hanovre. Frédéric n'avait donc d'espoir de succès que dans la rapidité, la hardiesse et l'habileté de ses opérations. Laissant le général Lewald à la tête de 24,000 hommes pour défendre la Prusse et la Poméranie contre les Suédois et les Russes, il entra en Bohême dès le mois d'avril 1757. Les corps avancés autrichiens furent culbutés sur tous les points, l'important camp de Reichemberg fut enlevé, et le 6 mai les différents corps de l'armée prussienne opéraient leur jonction à Prague. Le même jour Frédéric attaquait les Autrichiens, qui au nombre de 76,000 hommes, commandés par Browne et par le prince Charles de Lorraine, occupaient un camp retranché dans les environs de Prague ; et à la suite d'efforts acharnés, après avoir eu 18,000 hommes hors de combat, il remporta la victoire quand Schwerin, sacrifiant héroïquement sa vie, eut enfoncé les lignes ennemies. Browne fut mortellement blessé ; l'aile droite de l'armée prussienne enleva les hauteurs qui lui faisaient face, rompit le centre des Autrichiens et se réunit avec l'aile gauche. Les Autrichiens avaient perdu 10,000 hommes, tués ou blessés, 9,000 prisonniers, et 60 pièces de canon. Une partie de leur armée se replia sur le feld-maréchal Daun, qui arrivait de la Moravie; mais le reste, au nombre de 46,000 hommes, commandés par le prince Charles de Lorraine, se jeta dans Prague, dont Frédéric II commença le siége immédiatement. Cependant Daun, envoyé au secours des assiégés, s'étant approché de Prague à la tête de 60,000 hommes, Frédéric II marcha à sa rencontre avec 12,000 hommes de l'armée assiégeante et avec le corps du duc de Bevern, et l'attaqua le 18 juin à Kollin. Mais alors il fut si complétement battu qu'il lui fallut lever le siége de Prague et évacuer la Bohême. Il opéra sa retraite en Saxe et en Lusace, sans pertes plus grandes. Daun le suivit lentement, prudemment, et incendia chemin faisant Zittau, où se trouvait un magasin prussien. Pendant ce temps-là le maréchal d'Estrées, à la tête d'une armée française de 100,000 hommes, s'était emparé de la place forte de Wesel, des principautés de Clèves et de la Frise orientale, des territoires de Hesse-Cassel et du Hanovre, avait battu le 26 juillet à Hastenbeck le duc de Cumberland, commandant l'armée auxiliaire, l'avait repoussé jusqu'à Stade et l'avait contraint à signer, le 8 septembre, la capitulation de Kloster-Seven, aux termes de laquelle ces troupes, à l'exception des Hanovriens, devaient être licenciées. Tandis que maintenant Richelieu, successeur de d'Estrées, épuisait le Hanovre, le Brunswick et la Hesse, une autre armée française aux ordres du prince de Soubise et réunie à l'armée de l'Empire, commandée par le prince d'Hildburghausen, s'avançait vers la Thuringe, pour délivrer la Saxe. Mais plus la possession de la Saxe avait

d'importance pour Frédéric, plus il devait attacher de prix à déjouer ce projet. Il confia donc au duc de Bevern et au général Winterfeldt le soin d'observer les Autrichiens en Lusace et en Silésie, et accourut lui-même en Thuringe. Le 13 septembre il s'empara d'Erfurt; le 19 septembre il fit chasser de Gotha (*voyez*, pour cet incident, la fin de l'article ROSSBACH [Bataille de]) par 1,500 hommes aux ordres de Seidlitz un corps français de 8,000 hommes commandé par Soubise lui-même, et, après être revenu d'une diversion dans la Marche pour en expulser le général des Croates Hadik, qui avait surpris et mis à contribution Berlin, il remporta, le 5 novembre, sur l'armée française et sur les troupes de l'Empire la fameuse bataille de Rossbach. La fuite précipitée des Français vers le Rhin livra de nouveau toute la Saxe aux mains de Frédéric II. En même temps Georges II déclarait, le 26 novembre, nulle et non avenue la capitulation de Kloster-Seven, et consentait à la complète réorganisation de son ancienne armée auxiliaire, renforcée de troupes prussiennes et placée maintenant sous les ordres du duc de Brunswick, général éprouvé. Assuré de la sorte de ce côté, le roi revint avec la rapidité de l'aigle en Silésie, où pendant ce temps-là le général autrichien Radasdy avait battu, le 7 septembre, à Moys près de Gœrlitz (non loin des frontières de la Silésie), le corps prussien aux ordres de Winterfeldt, et s'était emparé le 12 novembre de Schweidnitz. Après la retraite précipitée du duc de Bevern, le 24 novembre, la ville fortifiée de Breslau avait en outre été forcée de capituler. A ce moment toute la Silésie paraissait perdue pour Frédéric II, et les Autrichiens, que la bonne fortune avait rendus insolents, nommaient avec dérision la petite armée qu'il avait amenée devant Gœrlitz *la garde montante de Potsdam*. Mais à peine arrivé en Silésie, le roi groupa autour de lui le corps commandé par le général Kyau depuis que Bevern avait été fait prisonnier, et le 5 décembre avec sa petite armée, affaiblie encore par une longue marche, il battait complétement à Leuthen l'armée ennemie, deux fois plus forte que la sienne et commandée par Daun. Breslau capitula quinze jours plus tard avec une nombreuse garnison et d'immenses approvisionnements, et Liegnitz bientôt après. Dans ces déroutes successives les Autrichiens avaient perdu plus de 40,000 hommes, et la Silésie leur avait été enlevée encore une fois. La Saxe était ouverte pour offrir des quartiers d'hiver à l'armée prussienne, et à la fin de cette remarquable année Frédéric II se voyait plus redouté que jamais. Dans l'est aussi, où 100,000 Russes aux ordres d'Apraxine avaient envahi le territoire prussien à la fin de juin, pris la forteresse de Memel, horriblement ravagé le pays et enfin battu le général Lehwald à Grossjægerndorf, non loin de Wehlau, le 30 août, les affaires prirent inopinément une tournure favorable. En effet, l'impératrice Élisabeth étant tombée vers ce temps-là dangereusement malade, l'armée russe reçut du feld-maréchal Bestouscheff-Rjoumine, qui par là voulait se rendre agréable au futur empereur Pierre III, grand admirateur de Frédéric II, l'ordre de se retirer en toute hâte. Toutes les villes, à l'exception de Memel, furent donc évacuées, et Lehwald put maintenant rejeter dans Stralsund et l'île de Rugen les Suédois, qui, forts de 22,000 hommes, avaient franchi la Peene, le 13 septembre, et s'étaient emparés d'Anklam, de Demmen et de Pasewalk.

La troisième campagne, celle de 1758, fut ouverte dès le mois de février par le duc Ferdinand de Brunswick contre l'armée française dans la basse Saxe et en Westphalie. Déjà l'année précédente il avait chassé les Français des bords de l'Elbe et s'était emparé de Harbourg, de Stade et de Luneboarg. Maintenant il les chassa de la basse Saxe, de la Hesse et de la Westphalie; le 23 juin il remporta sur eux la bataille de Krefeld, et franchissant le Rhin, il pénétra dans les Pays-Bas autrichiens. Puis lorsque le maréchal de Contades eut été nommé au commandement du principal corps de l'armée française, en remplacement de l'incapable comte de Clermont, et lorsque Soubise eut ordre d'entrer en Hesse avec son armée, à laquelle étaient parvenus de notables renforts, Ferdinand de Bevern se vit forcé de repasser le Rhin, le 10 août, et de se borner à défendre le Hanovre et la Westphalie; mais, renforcé par 12,000 Anglais, il finit encore par réussir à rejeter dans leurs quartiers d'hiver Contades entre la Meuse et le Rhin, et Soubise entre le Rhin et le Main. Frédéric II, lui aussi, entra de bonne heure en campagne. Après avoir repris Schweidnitz, le 16 avril, il envahit la Moravie. Mais à l'approche de Daun, en juillet, il dut lever le siége d'Olmütz et se retirer en Silésie, où il établit un camp à Lansdhut. Il y apprit qu'après la guérison de l'impératrice les Russes s'étaient de nouveau emparés de la Prusse, qu'ils s'étaient avancés jusqu'à Kustrin et avaient ainsi enhardi les Suédois à tenter une nouvelle attaque. Il marcha donc de ce côté à la tête de sa principale armée, et rencontra les Russes occupés à bombarder Kustrin. Le 26 août, après avoir rallié le corps du général Dohna, il attaqua à Zorndorf, avec 30,000 hommes, l'armée russe aux ordres de Fermor et forte de 50,000 hommes, la battit et la força de se retirer en Pologne. Confiant alors à Dohna le soin de surveiller les mouvements des Russes et de soutenir la lutte contre les Suédois, il accourut aussitôt en Saxe pour venir en aide à son frère le prince Henri contre les forces numériquement supérieures des Autrichiens. A son approche, Daun, qui menaçait Dresde, se retira dans un camp retranché à Stolpen; position qu'il quitta précipitamment lorsqu'il vit le roi marcher sur Zittau, où étaient situés les magasins des Autrichiens; et il s'établit de nouveau dans un camp retranché à Lœbau. Frédéric le suivit, et établit son camp près de lui à Hochkirch. Mais le 14 octobre, à quatre heures du matin, il s'y vit attaqué à l'improviste et battu avec des pertes considérables. Toutefois, avant que Daun eût eu le temps de lui barrer le passage, le roi, après avoir reçu d'importants renforts, était parti pour Dresde et entré en Silésie, où il avait mis garnison dans les places fortes de Neisse (6 novembre) et de Kosel (15 nov.). Il revint alors bien vite à Dresde pour déjouer le projet de conquérir la Saxe qu'avait conçu Daun; et après que Dohna eut chassé de Leipzig l'armée de l'Empire, qui venait de faire sa réapparition, il contraignit Daun à se retirer en Bohême. C'est ainsi qu'à la fin de cette campagne Frédéric II se trouvait avoir réussi tout au moins à délivrer ses États, sauf la province de Prusse, de la présence de l'ennemi. La France, en dépit des répugnances de l'opinion, mais obéissant à la volonté despotique de Louis XV, avait, il est vrai, conclu le 30 décembre 1758 un nouveau traité d'alliance avec l'Autriche; mais de son côté Frédéric II, grâce à l'influence du ministre Pitt, avait obtenu de l'Angleterre un nouveau traité qui lui assurait un subside de 16 millions de francs. Néanmoins le roi, qui avait toujours compté sur l'assistance de la Turquie pour se défendre contre les Russes, résolut de se borner autant que possible à garder la défensive avec sa principale armée; mais ses généraux n'en déployèrent que plus d'activité.

Le prince Henri ayant envahi la Bohême dès le mois de mars 1759, et s'y étant rendu maître d'immenses approvisionnements, se dirigea ensuite au mois de mai vers la Franconie, d'où il chassa l'armée de l'Empire et les Autrichiens qui appuyaient ses opérations; puis il occupa Bamberg et détruisit tous les magasins existant en Franconie et dans le haut Palatinat. En même temps le général prussien Schneckendorf réussit à battre un corps autrichien à Wolkenstein, et Dohna à rejeter de nouveau les Suédois dans Stralsund et à tenir pendant quelque temps les Russes en échec. Mais lorsque, au printemps de 1759, les Russes aux ordres de Soltikoff, après avoir reçu d'importants renforts, abandonnèrent la Pologne et se rapprochèrent de l'Oder, dans le dessein d'opérer leur jonction avec l'armée autrichienne, Dohna se vit obligé de battre en retraite. Frédéric le remplaça par le général Wedel, qui eut l'ordre exprès d'empêcher à tout prix la jonction des Russes et des Autrichiens. Conformément à cet ordre, Wedel attaqua les Russes le 23 juillet à Kay, non loin de Zullichau, mais fut battu avec une perte de 5,000 hommes; ensuite de quoi les Russes s'avancèrent

jusqu'à Francfort-sur-l'Oder, et opérèrent leur jonction avec les 18,000 Autrichiens de Loudon. Pour sauver son électorat, Frédéric II abandonna en toute hâte son camp de Schmottseifen pour aller à la rencontre de Daun dans la Marche; et le 12 août il attaqua les Russes à Kunersdorf. Il les avait déjà battus, lorsque Loudon vint lui arracher la victoire et lui infliger une défaite telle qu'il n'en avait encore jamais essuyé. Si le lendemain de la bataille Frédéric put à peine réunir autour de lui 5,000 hommes, Soltikoff de son côté, qui avait perdu 24,000 hommes, ne se montra pas disposé à poursuivre sa victoire. Frédéric n'en apporta que plus d'ardeur à mettre à profit le répit qu'on lui accordait. Il repassa l'Oder, rassembla ses troupes dispersées, en appela d'autres de la Poméranie et du Brandenburg, tira des bouches à feu de ses places fortes, et peu de jours après se retrouva à la tête d'une armée de 28,000 hommes. Alors il essaya d'abord de couvrir Berlin, puis il alla à la rencontre des Russes marchant sur la Silésie, et par l'habileté de ses manœuvres, de même qu'en leur enlevant leurs convois, il les contraignit à s'en retourner en Pologne, tandis que son frère Henri occupait habilement en Lusace Daun et la grande armée. Le général Fouqué réussit également à défendre la Silésie avec une grande habileté, et força le général autrichien de Ville à battre en retraite en Bohême. Les généraux Manteuffel et Platen rejetèrent dans Stralsund les Suédois, qui étaient de nouveau entrés sur le territoire prussien, et, faute de vivres, Daun, lui aussi, fut contraint de se retirer en Bohême. Néanmoins, pendant ce temps-là l'armée de l'Empire unie à un corps autrichien s'était emparée de Leipzig, de Wittemberg et de Torgau, et même de Dresde après vingt-sept jours de blocus. De son côté, Daun était aussi revenu en Saxe. Frédéric II, malade de la goutte à Glogau, envoya donc les généraux Turk et Wedell en Saxe, fit reprendre Wittemberg et Torgau par le général Wunsch, et s'y rendit lui-même, le 13 novembre. Mais au moment où il se disposait à chasser Daun de son camp retranché du Val de Plauen, le général Finck, chargé de prendre Daun à revers, fut pris par les Autrichiens avec les 11,000 hommes qu'il commandait, à Maxen, ainsi que le général Turk avec 1,400 hommes, sans que le roi eût pu atteindre son but. Le duc de Brunswick fut plus heureux. Il ne réussit point, il est vrai, à reprendre Francfort-sur-le-Main aux Français, qui sous les ordres de Soubise s'en étaient emparés par surprise; de même il fut encore battu le 13 avril au village de Bergen, et par suite de cet échec Cassel, Minden et Munster tombèrent au pouvoir des Français commandés par Contades : mais le 1er août suivant il réussit à battre complétement à Minden Broglie et Contades, et à la suite d'une seconde victoire remportée par le prince héréditaire de Brunswick, Charles-Guillaume-Ferdinand, à Gohfeld, sur le corps français du duc de Brissac, à reprendre non-seulement Osnabruck, Paderborn et Bielefeld, mais encore Marbourg, Munster et Fulda.

La campagne de 1760 parut d'abord tout aussi malheureuse pour Frédéric II. Ses caisses étaient vides, ses États épuisés, et son armée ne présentait plus qu'un effectif d'à peine 90,000 hommes, pour la plupart étrangers ou recrues. Les tentatives nouvelles faites pour détacher la France et la Russie de la coalition formée contre lui avaient encore une fois échoué. En outre, Loudon fit prisonnier le brave Fouqué avec 8,000 hommes, à Landshut (23 juin); échec par suite duquel Glatz tomba au pouvoir des Autrichiens, le 26 juillet. Malgré cela le roi ne perdit pas courage. Après avoir inutilement assiégé Dresde du 14 au 26 juillet, il se porta à marches forcées à travers la haute Lusace en Silésie, battit en chemin une partie du corps de Lascy, et remporta, le 15 août, la victoire de Liegnitz sur Loudon, qui était au moment d'opérer sa jonction avec Daun; cette victoire, qui fit perdre aux Autrichiens 10,000 hommes et quatre-vingts pièces de canon, tandis qu'elle ne coûta à Frédéric que 1,800 hommes, mit de nouveau la Silésie en son pouvoir. A ce moment il opérait à Breslau sa jonction avec son frère Henri; puis par ses démonstrations il forçait la principale armée russe à repasser l'Oder, tandis que ses manœuvres rejetaient en Bohême Daun, qui s'était mis à le suivre. Pendant ce temps-là les troupes prussiennes s'étaient vu chasser de la Saxe par les Autrichiens, les Wurtembergeois et l'armée de l'Empire; Torgau et Wittemberg leur avaient été enlevés, et Berlin avait été pris le 3 octobre par les Russes aux ordres de Tottleben, puis six jours après par le général autrichien Lascy, qui y avaient levé des contributions. A la nouvelle de l'approche du roi les ennemis évacuèrent la capitale, et Frédéric se rendit aussitôt en Saxe, où il prit Duben, Leipzig et Wittemberg et attaqua le 3 novembre dans leur camp retranché, sous les murs de Torgau, les Autrichiens aux ordres de Daun et de Lascy. La bataille fut sanglante : elle coûta aux Prussiens 13,000 hommes, aux Autrichiens 20,000 hommes; et déjà le soir Daun croyait avoir battu Frédéric, quand les généraux Ziethen et Saldern lui arrachèrent la victoire. C'est ainsi que la Saxe offrit encore une fois des quartiers d'hiver assurés à l'armée prussienne; et que la Silésie, sauf Glatz où Loudon avait pris position, se trouva débarrassée de la présence de l'ennemi. Les Suédois s'étaient retirés à Stralsund, et les Russes en Pologne. Il n'y a pas jusqu'aux Français pour lesquels cette campagne n'ait eu une issue assez malheureuse. En effet, tandis que le prince héréditaire de Brunswick battait le 13 juillet un de leurs corps à Einsdorf, puis tandis que pour rapprocher le théâtre de la guerre du sol français, il marchait sur Clèves, assiégeait Wesel et franchissait le Rhin, sur la rive droite duquel il ne revint qu'à l'approche d'un autre corps d'armée, de beaucoup supérieur aux forces dont il disposait, le duc Ferdinand de Brunswick avait battu les Français à Marbourg, sur les bords de la Diemel, en leur faisant essuyer une perte de 5,000 hommes, et avait réussi à se maintenir à peu près dans ses anciennes positions.

Au commencement de l'année 1761, les choses prirent encore une meilleure tournure pour Ferdinand de Brunswick. Le 11 février il attaqua toutes les places occupées par les Français, les en chassa, et s'empara ainsi d'approvisionnements considérables. En même temps le général hanovrien de Spœrken battait, le 14 février, à Langensalza un corps composé de troupes françaises et saxonnes; et de son camp retranché de Villingshausen le prince de Brunswick faisait essuyer, le 15 juillet, une perte de 5,000 hommes aux Français. Mais bientôt les alliés, faiblement soutenus par l'Angleterre depuis la mort de Georges II, arrivée le 25 octobre 1760, étaient obligés de céder aux forces supérieures de Soubise et de Broglie, de lever les siéges du Zugenhain, de Marbourg et de Cassel, et d'abandonner de nouveau aux Français la Hesse et la route du Hanovre. La mort de Georges II plaça aussi Frédéric II dans une position très-critique. Il était parti pour la Silésie, le 1er mai 1761, à l'effet de protéger cette province contre les Russes et les Autrichiens; mais il échoua dans tous ses efforts pour empêcher leur jonction, qui eut lieu le 12 août, entre Iauer et Striegau, où ils présentèrent alors un effectif de 130,000 hommes. Déjà il courait risque d'être chassé de son camp retranché, établi à Bunzelwitz, non loin de Striegau, où il était à la tête de 50,000 hommes; mais la désunion de ses adversaires et la difficulté qu'ils éprouvaient à se procurer des subsistances le sauvèrent. Les Russes, aux ordres de Boutourline, se séparèrent des Autrichiens, le 10 septembre, et s'en retournèrent en Pologne, ne laissant en Silésie aux Autrichiens qu'un corps de 20,000 hommes commandés par Czerniczeff. Loudon ne resta pas longtemps alors dans sa position, et se retira dans les montagnes, mais après s'être emparé d'abord, le 1er octobre, de Schweidnitz. Maintenant, il est vrai, Frédéric II se trouvait libre de quitter son camp; mais il reconnut bien vite combien sa situation était périlleuse, attendu que Loudon se trouvait à Freibourg et Czerniczeff à Glatz, et que ses adversaires étaient maîtres de toute la haute Silésie. En Saxe le prince Henri eut aussi beaucoup de peine à se défendre contre l'armée de l'Empire et contre les Autrichiens aux ordres de Daun; en Poméranie les Prussiens commandés par le

prince de Wurtemberg furent battus en détail par les Russes, et, après une vive résistance, se virent enlever, le 16 décembre, la place forte de Kolberg. A ce moment Frédéric II paraissait perdu.

Tout à coup, le 5 janvier 1762, l'impératrice Élisabeth mourut; et son successeur, Pierre III, conclut aussitôt, le 16 mars 1762, avec le roi un armistice, que suivit un traité de paix, signé à Pétersbourg le 5 mai suivant. La Suède se trouva alors également forcée de conclure la paix avec la Prusse, le 22 mai. Sur le refus par la France et l'Autriche de ses offres de médiation, Pierre III envoya même, au mois de juin, au secours du roi de Prusse une armée de 200,000 hommes aux ordres de Czerniczeff. La mort prématurée de l'empereur (14 juillet 1762) rompit cette alliance; et Catherine II, qui succéda à Pierre III, rappela aussitôt les troupes russes de la Silésie. Mais comme cette princesse confirma la paix conclue le 5 mai avec la Prusse et déclara qu'elle observerait une stricte neutralité, Frédéric se trouva libre d'attaquer ses autres ennemis avec toutes ses forces réunies. Tandis que, le 16 août, il battait à Reichenbach Daun lui-même, que le 21 juillet, à Burkersdorf, il avait déjà forcé de se retirer devant lui; tandis que bientôt après, le 9 octobre, il s'emparait de Schweidnitz, le prince Henri, à la suite d'une série d'affaires heureuses en Saxe, s'était ouvert l'entrée de l'Erzgebirge, et à l'ouest le duc de Brunswick non-seulement avait réussi à se maintenir dans la basse Saxe et en Westphalie, mais encore, après avoir à diverses reprises battu les Français (par exemple à Wilhelmsthal, le 24 juin, et à Luternberg, le 23 juillet), il avait délivré la Hesse et repris Cassel. Le prince Henri, secondé par le général Seidlitz, ayant en outre remporté, le 29 octobre à Freiberg, une victoire décisive sur les troupes de l'Empire, et les Autrichiens aux ordres de Hadik, victoire qui leur fit perdre 9,000 hommes et vingt-huit pièces de canon, tandis qu'elle ne coûta aux Prussiens que 1,400 hommes, un armistice fut conclu, le 24 novembre, entre les Prussiens et les Autrichiens. Cet armistice, qui devait durer tout l'hiver, ne se rapportait d'ailleurs qu'à la Saxe et à la Silésie. La guerre maritime entre la France et l'Angleterre ayant en outre été terminée par les préliminaires de paix signés le 3 novembre et suivis de la paix conclue à Paris, le 10 février 1763, et quand préalablement Frédéric II, par l'expédition qu'entreprit le corps de Kleist en Franconie et en Bavière, eut forcé les plus importants États de l'Empire à observer la neutralité, la paix de Hubertsbourg fut signée le 15 février 1763, après de courtes négociations et sans médiation étrangère. Cette paix remit toutes les parties contractantes en possession des divers territoires qu'elles possédaient respectivement avant la guerre.

Par l'énergie de son caractère et par la supériorité de ses talents militaires, Frédéric II s'était de nouveau assuré la possession de la Silésie. Roi d'une monarchie de 4 millions d'âmes, il avait lutté pendant sept ans contre les trois plus grandes puissances de l'Europe, commandant à plus de 86 millions de sujets; résultat qui serait miraculeux, si le génie d'un grand homme n'avait été dans la balance prussienne pour profiter de tous les accidents politiques et de guerre. Sept années de combats continuels ne changèrent d'ailleurs rien aux divisions territoriales de l'Allemagne; mais la puissance morale de la Prusse décupla, et son roi, son armée, restèrent aux yeux de l'Europe, étonnée de tant de gloire, comme un colosse menaçant. Frédéric avait livré pendant cette guerre dix batailles en personne : il en avait gagné sept, et perdu trois. Ses lieutenants en avaient perdu cinq, et gagné une. D'où il résulte que la Prusse en avait gagné huit, et perdu huit.

Il est à remarquer d'ailleurs que Frédéric II n'avait rien fait dans aucune de ces dix batailles qui n'eût été fait par les généraux anciens et modernes, ses devanciers. Son *ordre oblique*, si vanté, est tout simplement la manœuvre que Cyrus fit à la bataille de Thymbrée, que les Gaulois-Belges firent contre César à la bataille de la Sambre, que le maréchal de Luxembourg fit à Fleurus, que Marlborough fit à Hochstedt, le prince Eugène à Ramilies, enfin Charles XII à Pultawa; c'est-à-dire un mouvement pour réunir au moment de l'attaque un surcroît de forces sur une de ses ailes ou sur son centre, et en faire l'instrument de la victoire. Consultez Frédéric II, *Histoire de la Guerre de Sept Ans.*

SEPTANTE, adjectif numéral désignant un nombre composé de sept dixaines. On dit plus ordinairement *soixante-et-dix*.

SEPTANTE (Les). C'est le nom sous lequel on désigne la traduction grecque de l'Ancien Testament. Suivant le récit de Josèphe, le roi d'Égypte Ptolémée Philadelphe aurait été déterminé par son bibliothécaire Démétrius Philarète à envoyer le Juif Aristée à Jérusalem pour demander au grand-prêtre un code hébreu et soixante douze savants (on les appelle *les septante interprètes*) pour le traduire. Suivant une autre version, cette traduction aurait été faite dans l'île de Pharos; mais de telle sorte que chacun de ceux qui y prirent part en fit une complète, et que toutes se trouvèrent littéralement d'accord. On donne aussi à cet ouvrage le nom de *traduction d'Alexandrie*, de la ville d'Alexandrie, où elle aurait été faite. Il est vraisemblable qu'on en est redevable aux Juifs qui vivaient parmi les Grecs, et qui, pour le plus grand nombre, ne sachant plus l'hébreu, firent rédiger, vers l'an 285 av. J.-C., cette traduction de leurs livres saints, à l'usage de leurs synagogues, par des coreligionnaires savants et versés dans la connaissance des deux langues. Il serait cependant possible que ce travail se fût d'abord borné aux livres de Moïse; car pour les autres livres de l'Ancien Testament, tout ce que l'on peut prouver, c'est qu'on les avait déja en grec au deuxième siècle av. J.-C. Les traductions les mieux réussies sont celles du Pentateuque, du Livre de Job et des Proverbes de Salomon. Les traductions des Psaumes, d'Isaïe et des Petits Prophètes sont moins satisfaisantes, et celle du livre de Daniel l'est encore moins. Cette traduction obtint bientôt une grande réputation, et servit de modèle à d'autres traductions entreprises dans le deuxième siècle av. J.-C., mais de la plupart desquelles il ne subsiste plus aujourd'hui que des fragments. Les plus célèbres sont : la traduction d'Aquila; celle de Théodolion d'Éphèse, partisan de Marcion et devenu plus tard ébionite; et enfin celle de Symmaque. Les fautes qui s'étaient glissées dans les traductions et dans leurs copies déterminèrent Origène à améliorer par la critique le texte grec des Septante. Il intitula son ouvrage *Hexaples;* mais nous n'en possédons plus que des fragments. Il composa aussi une *Tétraple*, comprenant le texte des Septante, d'Aquila, de Théodolion et de Symmaque, et qui n'existe plus que dans une traduction syriaque faite d'après les deux ouvrages. Lucien, Hesychius, Basile, s'occupèrent aussi plus tard à diverses reprises de la correction des Septante. Nos éditions actuelles auraient aussi bien besoin d'être l'objet d'un pareil travail. Les manuscrits les plus importants qu'on en ait sont le *Codex Vaticanus* et le *Codex Alexandrinus;* mais tous deux offrent de nombreuses différences.

On appelle *Chronologie des Septante* un calcul des années du monde fort différent de celui du texte hébreu et de la Vulgate. Il donne à notre globe 1466 années de plus que le texte hébreu. Baronius a préféré la supputation des Septante.

SEPT CHEFS (Les). On désigne ainsi, dans l'histoire mythologique des Grecs, sept héros appelés *Adraste, Polynice, Tydée, Amphiaraüs, Capanée, Hippomédon* et *Parthénopée*, lesquels prirent part à la première guerre contre Thèbes, entreprise pour rétablir Polynice sur le trône de cette ville, que son frère jumeau, Étéocle, avait gardé au delà de l'année convenue entre eux, lors de la mort de leur père, *Œdipe*, pour la durée alternative de leur règne. Les deux frères périrent d'ailleurs dans cette guerre; et tous les autres chefs, à l'exception d'Adraste, y trouvèrent également la mort. Nous avons encore une tragédie d'Eschyle sur ce sujet; elle est intitulée : *Les sept Chefs devant Thèbes.*

SEPT DORMANTS (Les). *Voyez* DORMANTS (Les Sept).

SEPTEMBRE. Le nom de *paophi*, que ce mois portait chez les Égyptiens, et celui de *prædromion*, que les Grecs lui donnèrent, étaient l'un et l'autre une allégorie de la station du Soleil en ce temps de l'année, c'est-à-dire qu'ils désignaient l'équinoxe. Ce mois était le second de l'année égyptienne et le troisième du calendrier athénien. Romulus lui assigna une autre place dans son calendrier; il en fit le septième mois des Romains, et lui donna le nom numérique de *septembre*, que César lui conserva après avoir réformé le calendrier. Il est le neuvième depuis que l'année commence au mois de janvier.

SEPTEMBRE (Journées ou Massacres de). Un trône de quatorze siècles, occupé par le plus vertueux peut-être des soixante-six rois qui y étaient montés, venait de s'écrouler en quelques minutes sous les coups de la foudre populaire (*voyez* AOUT [Journée du 10]). La session de l'Assemblée législative touchait à son terme. Déjà MM. Delaporte, Durosoy, Dangremont et quelques autres avaient payé de leur tête, sur l'échafaud de la place du Carrousel, leur dévouement obstiné à Louis XVI. Mais une victime seulement tous les trois ou quatre jours, qu'était cela en comparaison de cette foule de *conspirateurs* qui méritaient la mort et attendaient dans les cachots que leur tour vînt de paraître devant le tribunal ayant mission de les condamner! Il devenait urgent d'aviser à un moyen plus expéditif d'en finir avec les ennemis de la révolution. On le trouva. Le 28 août des visites domiciliaires furent ordonnées et eurent lieu dans tout Paris. Commencées à six heures du soir, elles avaient produit à minuit une récolte déjà si abondante que toutes les prisons se trouvèrent remplies; en sorte qu'à compter de ce moment on se vit obligé d'entasser les nouveaux venus, qui dans les couvents, qui dans les séminaires, qui dans les églises. Tout cela regorgeait à cinq heures du matin, le mercredi 29 août, moment auquel les visites domiciliaires furent terminées. C'était fini : l'arrestation de tous ceux dont on voulait se défaire était opérée; plus de victimes à espérer. Le soir de ce même jour, Danton se fait apporter les listes. Le lendemain, un officier municipal va faire un appel nominal dans les prisons; le 30, Manuel se rend au couvent des Carmes, uniquement peuplé de ces prêtres fidèles à leur foi que l'on appelait alors *prêtres réfractaires*, et leur adresse des paroles pleines de douceur. Et le même jour, Tallien disait à la barre de l'Assemblée législative que *le sol de la liberté allait être tout à l'heure purgé de leur présence*. En même temps Panis, beau-frère de Santerre, se rendait au comité de surveillance de la commune, dont il faisait partie, le cassait de son autorité privée, et le recomposait d'hommes entièrement à sa dévotion. Quoique les noms des misérables composant l'horrible comité qui dirigea les *massacres de septembre* et tint un compte courant avec les massacreurs se trouvent partout, on ne croit pas devoir se dispenser de les reproduire ici. Ce furent *Panis* d'abord, ensuite *Sergent*, *Leclerc*, *Lenfant*, *Duplain*, *Celly*, *Jourdenès*, *Marat* et *Deforgas*. C'est ce Deforgas qui disait qu'on n'était pas un bon patriote quand on ne savait pas avaler un verre de sang. Panis, subalterne et obscur scélérat, agissait ici sous l'inspiration de quelqu'un, et ce quelqu'un c'était *le ministre de la justice*, Danton. Du 31 août au soir, jour de l'installation du comité *régénéré* par Panis, jusqu'au 2 septembre, à midi, les prisons, séminaires et couvents ne cessèrent de recevoir de nouveaux hôtes, presque tous ennemis particuliers des décemvirs de la façon de Panis.

Il a lui enfin ce jour à jamais exécrable, ce jour écrit en caractères de sang dans nos annales, LE DIMANCHE DEUX SEPTEMBRE 1792! Dès le matin le bruit de la prise de Verdun par les Prussiens circulait dans Paris. A l'effroi peint sur tous les visages, à la stupeur générale, il est aisé de s'apercevoir que Paris est dans l'attente de quelque grand et terrible événement. L'incertitude ne sera pas longue. A midi, les barrières sont fermées; le canon d'alarme tonne sur le Pont-Neuf; Danton se rend à l'Assemblée, demande et obtient un décret de mort contre quiconque refusera de marcher aux frontières ou de remettre ses armes. Il revient à la chancellerie rejoindre ses familiers, Camille-Desmoulins et Fabre d'Églantine, armé de ce terrible *caveant consules!* qui lui met le pouvoir en main, et il envoie le mot d'ordre au comité de surveillance, présidé par Marat. Les égorgeurs y sont mandés, reçoivent leurs instructions, conviennent de leur salaire et se rendent à leur poste; les victimes sont au complet, le carnage va commencer.

Cinq voitures escortées par un détachement des *compagnons de la Glacière*, ces fameux égorgeurs d'Avignon, cheminaient, entre trois et quatre heures du soir, dans la rue Dauphine, conduisant une vingtaine de prêtres à la prison de l'Abbaye. Le triste cortége, parvenu au carrefour Bussy, se trouva arrêté par la foule assemblée autour d'un théâtre en forme de tréteaux, sur lequel deux agents de la commune recevaient des enrôlements pour l'armée. A ce moment, un des hommes de l'escorte, le sabre nu à la main, monte sur le marchepied de l'une des voitures, et enfonce à plusieurs reprises son sabre dans le sein d'un des prêtres qu'elle renferme; et voilà qu'aussitôt le sang jaillit à gros bouillons. Ce spectacle horrible excite la férocité des hommes de l'escorte, qui se partagent les autres voitures, et y continuent à l'envi le massacre dont leur camarade vient de donner le signal. Les voitures arrivées à l'Abbaye, ce qui est devenu cadavre en route est jeté sur le pavé; on achève les mourants à la porte de la prison. A cinq heures, Billaud-Varennes se présente, contemple les vingt-six cadavres qui rougissent le pavé, monte sur une chaise et harangue la multitude. « Peuple, dit-il, tu immoles tes plus grands ennemis, tu fais ton devoir! peuple...! » On ne lui donne pas le temps d'en dire davantage. Le peuple de tueurs, animé par cette encourageante exhortation, se précipite vers l'Abbaye sous la conduite de Maillard, surnommé *Tape-dur*, le protégé et l'ami de Danton, ancien laquais et ex-huissier chassé de son corps pour faits d'escroquerie, l'un de ceux qui avaient marché à la tête des *héroïnes* du 5 octobre. Maillard *s'est établi juge populaire*, assisté de deux collègues de son espèce; il va faire exécuter les jugements inscrits sur les listes de proscription qui lui ont été remises par Danton. Les égorgeurs exigent alors qu'on leur ouvre les portes du cloître qui recèle les prêtres arrêtés les jours précédents. Ils sont au nombre de quatre-vingts. Tous ces prêtres, voyant que leur dernière heure a sonné, se mettent à genoux et baisent la terre. Le municipal fait placer ses hommes sur deux haies, au milieu desquelles il ordonne aux prêtres de passer. Ce fut dans ce moment suprême que l'abbé Lenfant, du haut d'une galerie qui dominait la salle, donna l'absolution à tous ses compagnons d'infortune. Ceux-ci, après l'avoir reçue, défilèrent un à un au milieu des assassins, qui ne firent pas grâce à un seul. Dans l'intervalle, une députation de l'Assemblée législative s'était enfin présentée à la porte de la prison de l'Abbaye. Dussault, Fauchet, Bazire, Chabot, en faisaient partie. Ils parurent vouloir haranguer les tueurs, qui avaient bien autre chose à faire vraiment que de les écouter, et au bout de dix minutes ils se retirèrent pour aller dire à l'Assemblée *que leur voix n'avait pas été entendue*. Eux partis, ce fut le tour des malheureux Suisses échappés au massacre du 10 août. Les bas officiers furent massacrés d'abord, sans interrogatoire et sans apparence de jugement, quoique Maillard siégeât sur son tribunal, à quatre pas de là; il en fut de même des simples soldats. Restait le capitaine Reding, qui avait reçu un coup de feu à la journée du 10. On lui scia la gorge avec un sabre, jusqu'à ce qu'il cessât de respirer. M. de Montmorin fut égorgé ensuite; puis Thierry de Ville-d'Avré, premier valet de chambre de Louis XVI. Déjà percé de plusieurs coups de pique, dont une lui traversait le corps en entier, il continuait à crier : *Vive le roi!* Les assassins, dans leur rage, lui brûlèrent la figure avec deux torches enflammées.

Sortons au plus vite du cloaque sanglant de l'Abbaye, où l'on continue d'égorger sans pitié, pour nous transporter

au couvent des Carmes. Ici nous ne trouvons que des prêtres, présidés par l'archevêque d'Arles, Jean-Marie Dulau, ancien député aux états généraux, homme dont la piété égalait le savoir. Le respect de ses compagnons d'infortune l'avait rendu comme le patiarche de cette petite colonie. Il y avait là aussi deux évêques de l'illustre famille de La Rochefoucauld, deux frères, l'évêque de Beauvais, l'évêque de Saintes, et l'abbé Hébert, supérieur de la congrégation des Eudistes, célèbre dans le clergé de France par ses lumières et sa piété. Depuis midi les trente assassins (car il n'y en avait pas davantage) étaient cachés dans une maison attenant à l'église, attendant l'ordre de commencer. Cet ordre leur arriva vers trois heures : ils entrèrent dans le couvent par la grande porte donnant sur la rue de Vaugirard, et la fermèrent derrière eux ; en sorte qu'à la différence du massacre des autres prisons, qui eut lieu dans la rue et à la face des curieux, celui des Carmes fut opéré en entier à huis clos. Les assassins, dès qu'ils furent entrés, se répandirent dans le jardin, et, faisant briller leurs piques et leurs sabres aux yeux des prêtres qui les apercevaient de leurs croisées : « Calotins, leur criaient-ils, voici votre dernier jour; vous allez tous danser *la Carmagnole.* » A quatre heures, on les fit tous sortir de l'église pour entrer dans le jardin. Ils étaient au nombre de cent quatre-ving-cinq. Figurez-vous maintenant les égorgeurs donnant la chasse à ces tremblantes victimes comme à des bêtes fauves, les poursuivant à coups de fusil dans les allées, sur les arbres, derrière les charmilles ; et quand ils en ont tué ou blessé quelques-uns, poussant des éclats de rire atroces, et chantant à tue-tête *la Carmagnole.* Cependant la tuerie n'avançait pas au gré de leurs désirs. Quarante prêtres au plus avaient péri. Il fallait en finir. On prend le parti de *rabattre le gibier*, c'est-à-dire de faire rentrer tous ces malheureux dans l'église. Ceux qui respirent encore y sont reconduits à coups de sabre. Il peut rester encore une centaine de prisonniers à exécuter. L'ordre est alors donné par le directeur du massacre de les faire redescendre deux à deux de l'église dans le jardin d'où ils viennent ; et à mesure qu'ils passent, les assassins *apostés* au bas de l'escalier les égorgent sans pitié. Le massacre du couvent des Carmes était terminé à huit heures du soir. On ouvrit alors les portes au peuple pour imprimer à cette boucherie une sorte de légalisation populaire. Deux cent quarante-quatre victimes avaient péri. Une heure après, une longue traînée de sang rougissait la rue de Vaugirard, courant jusqu'à la barrière Saint-Jacques et au delà. Elle s'égouttait d'une douzaine de chariots d'écurie volés dans les hôtels du faubourg Saint-Germain, et dans lesquels les reliques des vénérables martyrs étaient transportées aux catacombes de Montrouge. Sur ces piles de cadavres encore palpitants se dressaient des femmes, des enfants, riant, mangeant, trépignant de joie, avec du sang à la figure, aux mains, sur leurs vêtements, sur leur pain, partout. Ils montraient aux passants épouvantés des lambeaux de chair humaine, et chantaient en chœur *la Marseillaise!!!* Nous avons entendu répéter bien des fois que les paroles de cet hymne *patriotique* sont sublimes, que la musique en est admirable. Nous ne le contestons pas ; mais il ne nous a jamais été possible de l'entendre sans horreur au souvenir des scènes atroces encore présentes à nos yeux et dont il fut le prélude ou l'accompagnement.

Quand les vénérables restes des prêtres du Seigneur eurent été lancés dans la profondeur des catacombes, les chariots revinrent charger sur la place de l'Abbaye de nouveaux cadavres, qui attendaient leur tour ; car on continuait d'y tuer, longtemps après que le massacre des Carmes était fini. Il n'y avait cependant pas beaucoup plus de *conspirateurs* enfermés dans une prison que dans l'autre ; mais il paraît que les *travailleurs* (1) de l'Abbaye y allaient plus lentement ; ils égorgeaient en détail. D'ailleurs, ils avaient perdu un temps précieux à manger devant la porte de la prison la soupe que leurs femmes avaient eu la délicatesse de leur apporter, et à boire le vin mêlé de poudre à canon que la commune leur avait fait distribuer. Le massacre de l'Abbaye, qui coûta la vie à cent-quatre-vingts personnes, n'arriva à sa fin qu'assez avant dans la matinée du lundi 3.

A la conciergerie du Palais avaient été transférés les officiers suisses, d'abord enfermés à l'Abbaye. Cette prison, destinée de tous temps aux prévenus traduits devant les tribunaux criminels, contenait beaucoup d'autres prisonniers, écroués la plupart sous inculpation de vol ou d'assassinat. On en comptait deux cents et au delà, parmi lesquels un certain nombre de femmes. Cent cinquante environ furent égorgés. Trente-six, objet de la prédilection particulière des massacreurs, en obtinrent leur liberté, et s'associèrent à leurs fonctions, particulièrement les femmes, qui devinrent dans la suite le noyau des tricoteuses de la Société des Jacobins et des furies de guillotine.

Deux cent quatorze personnes périrent à la prison du grand Châtelet. Aucune, cependant, n'était détenue pour crime politique. On y tenait enfermés principalement les prévenus de fabrication ou de distribution de faux assignats, ceux même qui en ayant reçu par surprise avaient essayé de les rejeter dans la circulation.

Tous les cadavres fournis par la Conciergerie et le grand Châtelet furent entassés en forme de pyramide sur le pont au Change. Quand la nuit vint, à la lueur des lampions, des femmes et des enfants organisèrent tout autour des danses infernales, en attendant les chariots qui devaient venir les prendre pour les précipiter dans les carrières de Montrouge. Nous regrettons de n'avoir trouvé dans aucun mémoire du temps les noms des massacreurs des Carmes, de la Conciergerie et du Châtelet. Ils méritaient de passer à la postérité.

Nous n'avons pas une semblable lacune à déplorer pour le séminaire de Saint-Firmin. Nous savons de science certaine que Henriot y dirigea personnellement les massacres. Soixante-quinze prêtres y reçurent la couronne du martyre. La plupart de ceux qui périrent furent précipités par les fenêtres, et reçus dans la cour sur la pointe des piques et des baïonnettes. Henriot avait choisi, pour économiser le temps, ce genre de supplice, renouvelé du baron des Adrets.

Soixante-treize forçats étaient en dépôt au cloître des Bernardins, attendant leur départ pour le bagne de Toulon. Les égorgeurs vinrent à eux, altérés de sang. Les forçats défendirent quelque temps leurs chaînes avec courage, mais ils furent massacrés jusqu'au dernier le lundi 3 septembre, à neuf heures du matin. Alors, du cloître des Bernardins les tueurs se dirigèrent vers l'hôpital de la Salpêtrière. Nous les y retrouverons tout à l'heure.

Mais auparavant allons à l'hôtel de La Force. Le carnage y dura plus longtemps que dans toutes les autres prisons, quoique le nombre de personnes massacrées y soit moindre, puisqu'on n'en compta que cent cinquante à peu près. Cela vient de ce que Mamin, qui était là le chef des assommeurs, y mit plus d'ordre et de régularité que ses collègues des Carmes, de l'Abbaye, etc. Il n'y fut pas en effet tué un seul prisonnier qui n'eût au préalable subi un interrogatoire, pour quelques-uns même assez long. De tous les meurtres commis à La Force, celui qui a eu le plus de retentissement est l'assassinat odieux de la princesse de Lamballe. Ce qu'on ignore généralement, c'est que Manuel, qui avait promis à la reine de la sauver ainsi que Mme de Tourzel et Pauline, sa fille, Manuel, qui était, après tout, assez exact observateur de sa parole, ne put arracher au massacre que les deux dernières.

On enfermait à la Salpêtrière les femmes de mauvaise vie ou celles à qui la police correctionnelle infligeait une peine plus ou moins grave. Il y avait là, comme aujourd'hui, une division pour les folles, une autre où un certain nombre

(1) Si nous nous servons de cette expression en parlant des assassins de septembre, c'est qu'ils sont ainsi désignés sur leurs *états de service* dressés dans les bureaux de la commune, et constatant les payements qui leur ont été fait

de femmes indigentes étaient recueillies. Les brigands s'y présentent le 3 septembre, pénètrent dans la maison, en font sortir cent quatre-vingt-trois femmes flétries par la justice, et les massacrent; puis ils reviennent le lendemain à cinq heures du matin, et massacrent quarante-cinq autres femmes également flétries, mais toutes fort âgées, parmi lesquelles on remarquait la veuve de Desrues. Cette malheureuse, après avoir été fouettée, marquée, condamnée à une détention perpétuelle, venait d'être réclamée par un de ses oncles, qui était parvenu à démontrer son innocence.

Il nous reste à dépeindre de tous ces massacres le plus long, le plus atroce. Nous parlons de Bicêtre. Cette prison était le repaire de tous les vices, l'hôpital où l'on traitait les maladies les plus dégoûtantes, la sentine et l'égout de Paris. Tout y fut tué : cette affreuse boucherie dura cinq jours et cinq nuits. Il a été impossible, dans le temps, et il le serait encore plus aujourd'hui, de préciser le nombre des victimes. Nous ne pensons cependant pas qu'il y ait beaucoup d'exagération à le porter six mille; et cela se conçoit d'après la population immense que recélait ce cloaque. Les piques, les sabres, les haches, les fusils ne suffisant plus à la férocité des assassins, ils demandèrent à la section des *sans-culottes* les deux canons qui lui avaient été confiés pour protéger la tranquillité publique; ces canons arrivés, on parqua dans une cour quelques centaines de prisonniers, on posa à toutes les issues des sentinelles qui repoussaient à coups de fusil les malheureux qui cherchaient à fuir; puis on semblait pointer un canon vers l'angle où il y avait foule, et quand la multitude fuyait d'un autre côté pour éviter la direction de la pièce, on la changeait vivement de position, et l'on tirait à mitraille et presque à bout portant sur cette masse inoffensive de chair humaine. Il fallait entendre alors les éclats de rire des bourreaux à la vue des contorsions de ceux qui n'avaient été que blessés; il fallait les voir se ruer sur eux, et les achever à coups de pique, de sabre, de hache ou de baïonnette! On y tua de bons pauvres; on massacra jusque dans le quartier des fous. Le quatrième jour, vers le soir, le maire de Paris, Pétion, qui n'avait paru ni aux Carmes, ni à l'Abbaye, ni à La Force, se transporta à Bicêtre; la canonnade était terminée, et l'on n'égorgeait même plus à l'arme blanche : les prisonniers qui restaient à mettre à mort s'étaient réfugiés dans les cabanons souterrains, où les canons ni les fusils ne pouvaient les atteindre; on s'occupait donc à les noyer, à l'aide de pompes, au moment où Pétion se présenta. Il parla à ces tigres *humanité, philosophie!!!* Ils ne comprenaient pas. Voyant qu'il n'en obtiendrait rien, il les quitta en leur disant : « Eh bien, mes enfants, achevez! » Ils achevèrent en effet, et le lendemain matin, vendredi 7, quand ils partirent, Bicêtre était vide. Cette affreuse boucherie avait clos la série des massacres de Paris; ils avaient duré cinq jours et cinq nuits, pendant lesquels deux cents hommes au plus en égorgèrent dix mille au moins, et cela en présence d'une population de huit cent mille âmes, qui les regarda faire.

Les villes de Lyon, de Meaux, de Reims, d'Orléans, de Versailles, furent le théâtre de semblables scènes. *Excidat illa dies!* disait le chancelier de l'Hospital en parlant de la Saint-Barthélemy. *Excidant illæ dies!* dirons-nous à plus forte raison, en terminant ce récit succinct des lugubres journées de septembre 1792. Georges Duval.

SEPTEMBRE (Lois de). Elles furent rendues, en 1835, à la suite de l'attentat Fieschi. Dès le 4 août la chambre des députés fut saisie de trois projets de loi présentés par M. Persil, et dont l'exposé des motifs fut fait par M. de Broglie. Le projet de loi relatif à la presse élevait le cautionnement des journaux, la peine corporelle et l'amende, qualifiait d'*attentat* l'offense à la personne du roi, et la déclarait punissable de la détention et d'une amende de 10,000 à 50,000 francs, défendait de faire intervenir le nom du roi dans la discussion des actes du pouvoir, interdisait de prendre la qualification de *républicain*, d'exprimer le vœu ou l'espoir de la destruction de l'ordre monarchique et constitutionnel d'exprimer le vœu ou l'espoir de la restauration du gouvernement déchu, d'attribuer des droits au trône à quelqu'un des membres de la famille bannie, de publier les noms des jurés avant ou après la condamnation, de rendre compte des délibérations intérieures du jury, d'organiser des souscriptions en faveur des journaux condamnés; enfin, il établissait la censure préalable pour les dessins, gravures et pièces de théâtre.

Un second projet, relatif au jury, réduisit de huit voix à sept la majorité nécessaire pour la condamnation, et établit le vote secret, par bulletin écrit, au lieu du vote oral.

Un troisième projet, sur les cours d'assises, donna au président le droit de faire emmener de force les accusés qui troubleraient l'audience et de juger sur pièces en l'absence des accusés.

La commission chargée de l'examen de ces projets aggrava les rigueurs contre la presse; elle avait élevé le cautionnement des journaux jusqu'à 200,000 fr. La chambre s'arrêta à 100,000 fr. Un orateur révéré de la chambre, connu de la nation, Royer-Collard, rompit à cette occasion le silence qu'il gardait depuis 1831, pour attaquer la disposition qui retirait au jury la connaissance des délits de la presse; il vint défendre encore une fois à la tribune le principe qu'il avait victorieusement établi sous la Restauration. Forcé de combattre les hommes qui avaient autrefois partagé ses convictions, il déplora ce qu'il appelait l'*erreur d'un homme de bien irrité* (M. de Broglie). M. de Rémusat le seconda dans cet honorable effort contre une loi qui dépouillait les accusés de leurs garanties et qui rendait la presse populaire impossible.

Les dispositions relatives à la censure théâtrale rencontrèrent au contraire un assentiment à peu près général. La littérature, ou plutôt l'*industrie* dramatique, était tombée dans un tel débordement de licence, elle se complaisait tellement dans un dévergondage qui blessait les mœurs autant que le bon goût, que les esprits les plus libéraux en étaient venus à reconnaître la nécessité d'une censure. Le bagne et les mauvais lieux fournissaient au drame moderne ses épisodes les plus habituels. Et pour ne citer en ce genre de littérature que les noms les plus élevés, peut-on nier que des pièces telles qu'*Antony*, *Le Roi s'amuse* et *Clotilde* ne soient une véritable école d'immoralité? M. de Lamartine, qui n'avait point encore déserté le parti légitimiste pour se faire républicain, et qui s'honorait alors de la qualification de *poëte religieux et monarchique*, appuya vivement le rétablissement de la censure dramatique, et s'exprima ainsi dans la discussion : « Le théâtre a manqué à sa mission; il s'est « prostitué à l'or et aux bas intérêts de la population, il s'est « fait le mauvais lieu des imaginations; de maître il s'est « fait esclave; il a été le coupable adulateur du peuple. Ne « fermons pas les yeux : il sort tous les soirs du vice, du « délire, du crime, de vos théâtres; il faut y remédier. « Honte à un peuple qui abandonnerait ainsi ses mœurs, la « chasteté des femmes, l'âme de ses enfants! Il faut une « censure. » Certes, nul homme sensé ne protestera contre la censure des théâtres : mais il serait à souhaiter qu'elle fût exercée par des hommes supérieurs, et non par le rebut de la littérature.

Les *lois de septembre* firent mourir immédiatement une trentaine de feuilles démagogiques ou légitimistes; elles soulevèrent une vive animosité contre les ministres qu'on appelait *doctrinaires;* et pourtant, en dépit de leurs rigueurs draconiennes, elles furent impuissantes à protéger le trône de Juillet contre ses ennemis.

SEPTEMBRISEURS, mot créé pour désigner les égorgeurs auteurs des massacres de septembre.

SEPTENNAIRE (Nombre). Voyez Décalogue.

SEPTENAIRE (Système), système de numération dont la base est *sept*.

SEPTENNALITÉ. A l'origine, ce mot fut employé pour désigner la durée de la chambre des communes d'Angleterre, fixée à sept ans; ensuite on l'a appliqué à la ques-

tion du plus ou moins de durée des assemblées représentatives. Jadis le renouvellement de la chambre des communes, au moyen d'élections nouvelles, dépendait uniquement du bon plaisir du roi. Mais après que Charles Ier eut gouverné, de 1629 à 1640, sans convoquer le parlement, celui-ci rendit une loi, dite *triennial bill*, en vertu de laquelle le roi était tenu de convoquer tous les trois ans un nouveau parlement. Charles Ier adopta cette loi, le 16 février 1641; mais elle ne fut pas mise à exécution, parce que, le 3 mai, le parlement en rendit une autre, qui enlevait au roi le droit de proroger les sessions suivant son bon plaisir. L'assemblée alors réunie, et à laquelle est demeuré dans l'histoire le surnom de *long parlement*, siégea pendant toute la durée de la révolution, jusqu'au moment où Cromwell eut recours à la violence pour la disperser, le 8 mai 1653. Après la mort du *protecteur*, elle fut rétablie par les généraux; et la restauration des Stuarts s'accomplit en 1660, grâce à son concours.

Le 8 mai 1661 Charles II réunit pour la première fois un nouveau parlement, dont, aux termes du *triennial bill* rendu sous le règne de Charles Ier, les pouvoirs devaient expirer avec la session de 1664. Mais d'après le désir qu'en exprima Charles II, ce bill fut rapporté en mars 1664; et le parlement resta alors en fonctions pendant dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'en 1679, sans se renouveler. Après la révolution de 1688, on songea à mettre des limites à la prérogative de la couronne relative à la convocation des parlements. En 1694 un nouveau bill triennal fut rendu, et reçut la sanction de Guillaume III.

Mais il ne demeura en vigueur que jusqu'en 1716, époque où Georges Ier y fit faire une importante modification. La chambre des communes d'alors, où dominait le parti whig, se montrait si favorable aux intérêts de la dynastie nouvelle et si hostile aux tendances jacobites, que le ministre Walpole, pour affermir la couronne et consolider son propre pouvoir, proposa de fixer à sept années la durée des parlements. Après de violents débats sur cette question, le parti de la cour finit par l'emporter, et Georges Ier sanctionna, le 7 juillet 1716, le bill de septennalité, encore en vigueur aujourd'hui. La couronne s'étant réservé le droit de dissoudre le parlement quand il lui plait, et cette dissolution ayant lieu de plein droit à chaque changement de règne, il est bien rare qu'un parlement ait atteint les dernières limites de sa durée légale. Le bill qui a établi le principe de la septennalité, de même que le droit de dissoudre le parlement, réservé à la couronne, ont souvent été attaqués comme propres à favoriser le despotisme ministériel. Dès 1734 il était de la part de Bolingbroke l'objet des plus vives critiques dans le parlement; en 1783 les efforts de Fox pour le faire abolir ne furent ni moins violents ni plus utiles. Depuis la réforme parlementaire, la substitution des parlements annuels aux parlements septennaux est devenue le but de tous les efforts du parti radical et du parti chartiste.

En France, la question de la septennalité souleva sous la Restauration les discussions les plus vives. La constitution de l'an III avait ordonné le renouvellement annuel du corps législatif par tiers; celle de l'an VII, par cinquièmes. L'article 37 de la charte de Louis XVIII conserva le principe du renouvellement par cinquièmes. Mais le ministère Villèle, jugeant que l'agitation produite chaque année dans le pays par le renouvellement partiel de la chambre des députés, était périlleuse pour la monarchie, fit proposer, en 1824, un projet de loi qui supprimait le renouvellement annuel de la chambre élective par cinquièmes, et y substituait un renouvellement intégral, s'opérant tous les sept ans. En dépit des efforts de l'opposition dans les deux chambres, le projet ministériel reçut la sanction législative, et eut force de loi à partir du 9 mai 1824. La charte de 1830 avait substitué la quinquennalité à la septennalité.

SEPTENTRION. *Voyez* CARDINAUX (Points), CONSTELLATION, NORD, OURSE.

SEPTIDI. *Voyez* CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

SEPTIÈME (*Musique*). *Voyez* INTERVALLE.

SEPT ILES (Groupe des). *Voyez* CÔTES-DU-NORD (Département des).

SEPT ILES (République des). *Voyez* IONIENNES (Iles).

SEPTIMANIE. Ainsi s'appelait, surtout au temps de la domination des Visigoths, la partie de leurs possessions dans les Gaules qu'ils avaient enlevée, sous le commandement de Wallia, en l'an 419 de l'ère chrétienne, aux Romains, qui la désignaient sous le nom de *Provincia Narbonensis Prima*. Elle comprenait la contrée située entre les Pyrénées et le midi des Cévennes, la Garonne et le Rhône, par conséquent la plus grande partie du pays appelé depuis Languedoc et Roussillon. Ce nom lui venait, suivant les uns, de la colonie fondée par la septième légion (*Septimani*) à *Biterræ* (aujourd'hui *Béziers*), et qui comme colonie romaine s'appelait en conséquence *Biterræ Septimanorum*. Selon d'autres elle était ainsi nommée à cause des sept grandes cités qui s'y trouvaient. Sous le roi franc Chlodwig la partie occidentale, avec son chef-lieu, *Tolosa* (aujourd'hui *Toulouse*), en fut enlevée aux Goths, en l'an 511; mais ils demeurèrent en possession de la partie orientale, avec *Narbo* et *Carcasso*, jusqu'à la chute de leur empire. A cette époque, c'est-à-dire vers l'an 720, cette contrée tomba au pouvoir des Arabes; mais elle leur fut ensuite enlevée, en 738 et en 759, par les Franks commandés par Charles-Martel et par Pépin le Bref.

Charlemagne l'unit au royaume d'Aquitaine, et Louis le Débonnaire l'en sépara, en 817, ainsi que la Marche d'Espagne. Il fit de ces deux provinces un duché, dont Barcelone devint la capitale. En 820 Bernard, fils de Saint-Guillaume, duc de Toulouse, fut substitué à Béra, d'origine gothique, dans le duché de Septimanie. L'empereur le dépouilla de son duché, en 832, dans la diète de Joac. Son fils aîné Guillaume, réfugié d'abord en Espagne, lui succéda dans le duché de Septimanie et d'Aquitaine, dont il fut redevable à Pepin II.

SEPTIME SÉVÈRE (LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS), empereur romain (de l'an 193 à l'an 211 de notre ère), né à Leptis, en Afrique, en l'an 146. Son père se nommait Septimius Geta, et ses ancêtres étaient depuis longtemps chevaliers romains. Dès sa plus tendre jeunesse, divers prodiges, si l'on en croit les historiens, annoncèrent sa haute destinée. Instruit à fond de la littérature grecque et latine, il put à dix-huit ans parler en public. A son arrivée à Rome, sous le règne de Marc-Aurèle, la protection de son oncle Septime Sévère, qui fut deux fois consul, lui procura le laticlave. Il exerça successivement le tribunat du peuple à Rome, la questure en Bétique et en Sardaigne, la préture en Espagne, et le proconsulat en Afrique. Dans ces diverses fonctions, Sévère montra beaucoup d'exactitude, d'intelligence et de rigidité. Il commanda ensuite dans la Médie la quatrième légion scythique. Nommé au gouvernement de la Lyonnaise, il se fit aimer des Gaulois, à cause de sa sévérité, de sa probité et de sa modération. Il obtint ensuite le proconsulat des deux Pannonies et celui de la Sicile. A cette époque de sa vie, il fut en butte à deux accusations, l'une d'adultère, l'autre de magie. Dans le premier de ces procès, il fut absous par le proconsul Didius Julianus, auquel il succéda dans le proconsulat, puis, par la suite, sur le trône impérial. Il ne se tira pas moins heureusement de l'accusation d'avoir consulté des magiciens pour savoir s'il obtiendrait l'empire. Mais il n'en est pas moins certain que Sévère était passionné pour l'astrologie, et que partout il s'entourait de devins et de diseurs d'horoscopes. Après son premier consulat, la faveur de Lætus, ministre de Commode, le fit mettre à la tête de l'armée de Germanie; et il se conduisit dans ce pays de manière à augmenter sa haute renommée.

Après le meurtre de Pertinax, le sénateur Didius Julianus ayant acheté l'empire aux prétoriens, les légions ne voulurent point obéir à ce lâche empereur. Tandis qu'elles proclamaient Pescennius Niger en Orient, Clodius et Albinus dans la Grande-Bretagne, l'armée de Germanie

élut Sévère, le 13 août 193. Pour payer le suffrage de ses troupes, Sévère leur donna « ce qu'aucun prince n'avait donné jusque là, dit Spartien, 50,000 sesterces par soldat, » somme que Casaubon évalue à près de 100,000 fr.; c'était le double de ce qu'avait donné Didius Julianus. Après avoir assuré la tranquillité des provinces qu'il laissait derrière lui, Sévère s'avança vers Rome : rien ne l'arrêta dans sa marche rapide, bien que le sénat, à l'instigation de Didius Julianus, l'eût déclaré *ennemi public*. A quelques jours de là la même assemblée proclamait Sévère seul légitime empereur et condamnait Didius Julianus, qui eut la tête tranchée. Sévère, en entrant à Rome, soixante-dix jours après le meurtre de Pertinax, fit rendre à ce vertueux empereur les honneurs divins, et cassa la garde prétorienne, qui, sur le corps sanglant de Pertinax, avait mis l'empire à l'encan. Après s'être créé une garde particulière de 50,000 hommes, recrutés dans les diverses légions, il marcha contre Pescennius Niger, qu'il battit dans trois rencontres successives, et enfin d'une manière complète à Issus, en Cilicie, en l'an 194. Les partisans de Pescennius, qui périt dans sa fuite, s'étaient rassemblés dans Byzance et autres villes d'Orient. Septime Sévère soumit successivement ces diverses cités, qu'il châtia plus ou moins sévèrement, suivant le degré de résistance qu'elles lui opposèrent. Quant à Byzance, il fit détruire les fortifications de cette place importante, la réduisit à l'état de bourgade, et, par cette imprudente vengeance, priva l'empire du plus fort rempart contre les barbares de l'Asie. Vint ensuite le tour de Clodius Albinus, qu'il avait jusque alors ménagé et à qui il avait même fait conférer par le sénat le titre de césar. Dans la lettre où il lui apprenait la défaite de Niger, il allait jusqu'à l'appeler son frère et son collègue; mais les porteurs de ce message si amical étaient chargés d'assassiner le césar. Le complot fut découvert; alors Albinus passa en Gaule, résolu de combattre son perfide rival. Ils en vinrent aux mains près de Lyon. Une partie des troupes de Sévère fut mise en déroute; mais, ralliées par Lætus, elles finirent par remporter la victoire. Albinus, défait, se tua, et ses partisans furent égorgés. Sévère ordonna de mettre en pièces les cadavres des sénateurs qui avaient été tués dans l'armée de son rival. On lui apporta le corps d'Albinus. Il lui fit couper la tête, et força son cheval à fouler aux pieds ce tronc défiguré, qu'il fit précipiter dans le Rhône. A son retour, s'il pardonna à trente-cinq sénateurs accusés d'avoir favorisé le parti d'Albinus, il en fit périr quarante-et-un en même temps, sans articuler leurs crimes. A en croire Aurelius Victor, il déplorait la condition d'un souverain, qui pour être humain devait, selon lui, commencer par être cruel. On peut douter que ce sentiment fût sincère chez ce prince, car il y eut sous son règne bien d'autres victimes moins illustres, et qui n'avaient aucune importance politique. Comme ses fils étaient encore en bas âge, quiconque était propre à l'empire lui paraissait suspect. C'est ainsi qu'après son expédition contre les Parthes il fit mourir Crispus et Lætus, ses deux plus braves officiers, mais dont il avait pris ombrage; Lætus, qui à la bataille de Lyon lui avait, en ralliant ses troupes, conservé l'empire. Toujours cruel d'ailleurs dans sa justice, il exposa aux lions Narcisse, qui avait étranglé Commode.

Dès qu'il se vit possesseur paisible de l'empire, il établit le despotisme militaire, et posa en principe que la volonté de l'empereur était la loi de l'État. Il eut soin de ses sujets comme un maître intéressé de ses esclaves. En assurant la tranquillité de l'Afrique par la défaite de nations belliqueuses, il procura aux Romains de l'huile et des blés en abondance. Sa justice rigoureuse se faisait sentir dans les provinces comme au sein de Rome. Habile à faire choix de bons et fidèles administrateurs, il fit construire de superbes ouvrages dans quantité de villes. Ses principaux monuments à Rome furent le Septizone et les Thermes de Sévère. Ces divers travaux, des spectacles, des distributions régulières, lui valurent l'affection du peuple de Rome. Quoique terrible aux soldats par sa fermeté, il mit l'émulation dans l'armée, en ordonnant que la garde prétorienne fût toujours recrutée de l'élite des troupes; mais en élevant la paye et en favorisant leurs vices, il accrut la licence. On lui a attribué cette maxime, « qu'il fallait bien traiter les gens de guerre, et ne pas s'inquiéter du reste ». En réunissant à la préfecture du prétoire la juridiction civile, criminelle et militaire, il en fit une puissance dangereuse pour le prince; il l'éprouva bientôt lui-même. Il avait donné cette charge à Plautien, son compatriote, son parent et son ancien ami. Celui-ci s'était si bien emparé de la confiance de Sévère, que pendant dix ans il put abuser de sa puissance à l'insu de l'empereur. Le mariage de la fille de Plautien avec Bassianus Caracalla fils aîné de l'empereur, mariage qui semblait devoir assurer la fortune du favori, devint la cause de sa perte. Caracalla, qui n'avait consenti à cette union que par force, menaça le père et la fille de les faire périr dès qu'il régnerait. Pour prévenir l'effet de cette menace, le ministre conspira. Sévère, qui chérissait toujours son ancien ami, se vit forcé, quoique à regret, de consentir à sa mort; et il fut massacré en sa présence (204). Sévère fut heureux dans le choix du successeur de Plautien; ce fut le célèbre jurisconsulte Papinien.

Ce prince semblait au comble du bonheur; mais il n'en était pas plus heureux : « J'ai été tout, disait-il, et rien ne me satisfait (*omnia fui, et nihil expedit*). » Rongé par la goutte, c'était du fond d'une litière qu'il commandait ses armées, et il ne put, après ses victoires sur les Parthes, supporter le mouvement du char de triomphe.

De sa famille devaient lui venir ses plus cuisants chagrins. Époux en secondes noces de la belle et spirituelle Julia Domna, il ne pouvait ignorer ses débordements. Mais lui qui ne pardonnait rien comme prince, il fut un mari commode, soit par faiblesse, soit par superstition; car il n'avait épousé Julia Domna (en l'an 186) que parce que les devins avaient prédit à cette jeune Syrienne et la royauté et les plus brillantes destinées. Les deux fils qui naquirent de ce mariage, Bassianus Caracalla et Geta, désolèrent cruellement leur père par l'aversion qui éclata entre eux presque dès le berceau. En vain pour tenir la balance égale entre eux, leur donna-t-il le titre d'*auguste* et le nom vénéré d'*Antonin*. Cette distribution égale de faveurs ne servit qu'à éveiller les ressentiments de Geta, qui faisait sonner bien haut son titre d'aîné; et Sévère, dans la douleur d'un père affligé, prédit que Geta tomberait un jour sous les coups de son frère. Un soulèvement des peuples de la Bretagne lui fournit l'occasion d'arracher ses fils aux intrigues que faisait naître leur inimitié. Malgré son âge avancé et ses cruelles infirmités, il se rendit en personne dans cette île éloignée, entra dans le pays des Calédoniens, et pénétra jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'île sans rencontrer aucune armée; mais les embuscades incessantes d'invisibles ennemis, la rigueur du climat et les fatigues firent perdre aux Romains plus de cinquante mille hommes. Durant cette expédition, Caracalla, dévoré du désir de régner, médita le noir projet d'abréger les jours de son père. Comme il marchait à cheval derrière lui, il leva le bras pour frapper Sévère de son épée. Les cris des officiers qui formaient le cortége empêchèrent ce fils ingrat de porter le coup. Ce cruel incident aggrava les maux du vieil empereur, qui resta malade à York, pendant que les Calédoniens se soulevaient de nouveau. La goutte l'empêchait d'agir, les opérations de l'armée étaient arrêtées : les troupes, fatiguées de ce délai, proclamèrent auguste Caracalla. Sévère ordonna que tous les officiers qui avaient pris part à la rébellion eussent la tête tranchée. Dans cette occasion, il hésita s'il ne comprendrait pas le parricide Caracalla parmi les victimes : il avait souvent blâmé l'indulgence aveugle de Marc Aurèle envers Commode, son indigne fils. Placé dans les mêmes circonstances, il sentit avec quelle facilité la tendresse du père étouffe dans le cœur des souverains la sévérité du juge. Son âme s'ouvrit alors pour la première fois à la pitié; il hésitait. Dans cette situation d'esprit, qu'irritaient les douleurs de sa maladie, il appelait la mort; elle ne se fit pas atten-

dre : il expira le 4 février 411, à York, dans la soixante-sixième année de sa vie et la dix-huitième de son règne. Aucun prince n'avait su mieux profiter pour lui et pour l'État des confiscations et des supplices ; aucun ne sut mieux employer ses richesses et ne laissa plus d'argent dans le trésor. A sa mort, il y avait dans les greniers publics une provision de blé suffisante pour la nourriture du peuple de Rome et de l'Italie pendant sept ans. Il était beau et d'une taille haute, avait une grande barbe, la tête blanche et crépue, le visage imposant, la voix sonore; mais il conserva jusque dans sa vieillesse un accent particulier aux Africains. Il fut regretté après sa mort, soit parce que l'envie qu'on lui portait s'éteignit, soit parce qu'on ne le craignait plus. Le nouveau monde chrétien ne partagea pas sous son règne la prospérité du reste de l'empire. Un rescrit de Sévère, qui déférait au préfet de Rome ceux qui tiendraient des assemblées illicites, donna lieu contre le nouveau culte à une persécution, à laquelle il ne paraît pas que cet empereur ait pris une part directe, mais qu'il ne fit rien pour empêcher, et qui s'étendit dans toutes les provinces. Charles Du Rozoir.

SEPT MAITRES SAGES (Les). C'est le titre que porte une collection de nouvelles de forme épique, qui date du moyen âge, et qui était autrefois fort répandue. Un fils de prince, à qui sept maîtres ont enseigné toute la sagesse, est menacé de mort, d'après les indications des astres, s'il prononce une seule parole dans l'intervalle de sept jours. Sa belle-mère, dont il a repoussé l'amour, détermine chaque fois le père, par un rapport très-circonstancié, à ordonner la mort de son fils; mais à chaque fois l'un des maîtres, en racontant au prince une nouvelle bien intéressante, obtient un jour de répit pour l'exécution de la terrible sentence, jusqu'à ce qu'enfin le jeune prince, libre de parler, révèle les projets coupables que sa marâtre a eus sur lui.

Cet ouvrage est originaire de l'Orient; mais jusqu'à présent on n'a pas pu indiquer d'une manière satisfaisante l'époque précise où il fut composé, non plus que suivre la marche de sa propagation en Orient. Suivant Masudi, il aurait été déjà traduit avant le milieu du dixième siècle de l'hindou en arabe; mais de toutes les imitations orientales qu'on en possède, il n'y en a pas une qui remonte à une époque si reculée. La huitième, qui vient de l'imitation persane du *Tutinamé* hindou par Nakhschebi (publiée par Brockhaus, Leipzig, 1845), semble être celle qui se rapproche le plus de la forme primitive. Une imitation turque s'en éloigne déjà beaucoup; une autre, en langue syriaque, ne présente plus que de douteuses analogies; et des nombreuses imitations arabes qui en avaient été faites, il n'y en a qu'une seule qui se soit conservée. C'est une imitation hébraïque, qui, au onzième ou au douzième siècle, la transporta dans la littérature de l'Occident; et le premier ouvrage qui s'y rattache est une imitation grecque sous le titre de *Syntipas*, par Andreopoulos (*Le Livre des Sept Maîtres Sages*, traduit de l'hébreu et du grec en allemand par Sengelmann [Halle, 1842]; Συντίπας, publié par Boissonade [Paris, 1838]). L'ouvrage se répandit alors successivement dans les diverses littératures de l'Occident, tantôt en entier, tantôt partiellement, mais en subissant les transformations et en recevant les dénominations les plus diverses, tantôt en vers et tantôt en prose. Il est probable qu'il en existait déjà des imitations latines au commencement du treizième siècle. Keller en a publié une imitation française rimée, d'après un manuscrit de 1284 (*Li Romans des Sept Sages*, Tubingue, 1836), et Henry Weber une imitation anglaise, pareillement rimée, dans le troisième volume de ses *Metrical Romances* (Édimbourg, 1812). Keller a en outre publié (Leipzig, 1841) une imitation en vers, composée par Hans de Buhel en 1412, sous le titre de *Vie de Dyocletianus*, d'après une version en prose allemande. Un livre populaire allemand en prose fut déjà imprimé à plusieurs reprises au quinzième siècle sous ce titre : *Des Sept Maîtres Sages* (la première édition datée porte l'indication d'Augsbourg, 1473); et Simrok l'a tout récemment compris dans sa collection de livres populaires. Consultez Loiseleur Delongchamps, *Essai sur les Fables indiennes* (Paris, 1838).

SEPT MERVEILLES (Les). *Voyez* MERVEILLES DU MONDE.

SEPT OEILS. *Voyez* BRANCHIALE.

SEPT SAGES (Les). On désigne ainsi sept philosophes grecs, qui vécurent à peu près dans la période comprise entre l'an 620 et l'an 548 av. J.-C., qui s'occupèrent spécialement des applications pratiques de la sagesse aux choses de la vie, et qui résumèrent leurs idées et leurs expériences personnelles dans le domaine de la politique et de la législation en *gnômes* ou maximes courtes et ingénieuses, d'un style tantôt simple et tantôt plus châtié. On y comprend ordinairement Solon, Thalès, Pittacus, Bias, Chilon, Cléobule et Périandre. Toutefois, les anciens ne sont pas plus d'accord sur leurs noms et leur nombre que sur leur histoire, ou sur leurs sentences. En effet, beaucoup d'auteurs au nom de Périandre substituent celui d'un certain Myson de Chenæ. Les sentences qui leur sont attribuées ont été recueillies par Orelli, dans ses *Opuscula Græcorum veterum sententiosa et moralia* (Leipzig, 1819).

SEPT TOURS (Château des). *Voyez* CONSTANTINOPLE.

SEPTUAGÉSIME (du latin *septuagesima*). On nomme ainsi dans le calendrier ecclésiastique (pour prendre un nombre rond) les soixante-dix jours qui précèdent Pâques, à bien dire le troisième dimanche avant le premier dimanche de carême, ou bien le neuvième dimanche avant Pâques, jour où on faisait commencer l'époque pendant laquelle il fallait s'abstenir de la jouissance de toutes les joies temporelles. Dans l'église primitive cette époque comprenait l'intervalle entre l'avent et la fête des trois saints rois, le carême ordinaire, et enfin l'intervalle du dimanche des Rogations à la Fête-Dieu. Mais depuis le concile de Trente elle a été réduite à l'avent et au carême. Dans beaucoup d'églises, on faisait commencer le temps de *quadragésime* du dimanche de *septuagésime*, parce qu'elles étaient obligées, en raison des dispenses de jeûne, de le commencer plus tôt pour atteindre le nombre obligatoire de quarante jours d'abstinence. Dans d'autres églises, suivant la durée des dispenses de jeûne, on faisait dater ce temps soit de soixante, soit de cinquante jours avant Pâques : de là les noms de *sexagésime* et de *quinquagésime* donnés à ce temps de jeûne et d'abstinence.

SEPTUM, mot latin qui signifie *cloison*. *Voyez* DURE-MÈRE et NEZ.

SÉPULCRE, SÉPULTURE (du latin *sepulcrum*). Le mot *sépulcre*, assez peu usité, au moins dans le langage ordinaire, est à peu près synonyme de *tombeau*, et sert à désigner un lieu destiné à recevoir un mort. *Sépulture*, qui dans un sens général désigne aussi le tombeau, est cependant plus particulièrement affecté, au moins suivant son étymologie, à désigner l'acte d'*ensevelir*, d'*envelopper* d'un linceul, et de déposer dans le tombeau. La plupart des peuples anciens n'avaient ni *sépulcre* ni *sépulture* proprement dits : ils brûlaient les morts, dont les cendres étaient confiées à une urne qui pouvait facilement se tranporter d'un lieu à un autre. Chez les nations qui ont enseveli leurs morts et les ont confiés à la terre, la forme des sépultures a beaucoup varié. Les Hébreux creusaient ordinairement les leurs dans le roc : c'est ce qui fit qu'Abraham acheta une montagne, dans laquelle il fit pratiquer une caverne pour servir de sépulture à sa famille. Quand les tombeaux des Juifs étaient en plein champ, ils les couvraient d'une pierre taillée, afin que les passants ne se souillassent pas en y touchant. C'est à cette coutume que Jésus fait allusion quand il compare les pharisiens et les scribes à des sépulcres cachés sur lesquels, quand on passe, on contracte une souillure involontaire. Le Christ fait encore allusion à une autre habitude qu'avaient les Juifs d'enduire leurs sépulcres de chaux pour les rendre plus apparents, quand il compare les mêmes hommes à des *sépulcres blanchis*.

Le mot *sepulcrum* servait chez les Romains à désigner aussi le lieu où l'on plaçait un cadavre, et même seulement

ses cendres, quand il avait été brûlé. Rien n'a plus varié d'ailleurs, suivant les temps et les lieux, que la forme, le caractère et la matière des *sépultures*.

Le *sépulcre* est pour chacun de nous la fin de toutes choses : il faut toujours en arriver à un *hic jacet*. On ne saurait croire combien cette réflexion peut être parfois salutaire à celui qui la fait à propos.

SEPULVEDA (Juan Ginez), littérateur et historien espagnol, né vers 1490, à Pozo Blanco, aux environs de Cordoue, fit ses premières études à Cordoue, à Alcala de Henarez et surtout au collége espagnol à Bologne, où il se consacra avec ardeur à la littérature classique. Plus tard il passa quelques années à Rome, au milieu des littérateurs dont le prince Carpi était le Mécène, et se fit particulièrement estimer dans cette société. En 1536, lors du séjour de Charles Quint en Italie, il eut occasion de faire la connaissance de ce prince, qui le nomma son historiographe ; et pour exercer ces fonctions, il revint dans sa patrie, où il resta jusqu'à la fin de ses jours, uniquement occupé des devoirs de sa charge et de travaux littéraires. Après l'abdication de Charles Quint, il se retira à Valladolid, puis aux lieux qui l'avaient vu naître. Tous ses ouvrages sont écrits en latin ; et dans le nombre, les écrits polémiques qu'il composa contre le défenseur des Indiens, Las Casas, s'ils attirèrent peut-être pour la première fois sur lui l'attention, ne sont pas précisément aux yeux de la postérité ce qui recommande le plus son nom au souvenir des hommes. Parmi ses ouvrages historiques (par exemple, *De Rebus Hispanorum gestis ad Novum Orbem Mexicumque Libri VII; De Rebus gestis Philippi II Libri III; De Vita et rebus gestis Ægidii Albernotii Libri III*, etc.), celui qui fut la grande œuvre de sa vie (ses *Historiæ Caroli V imperatoris Libri XXX*) demeura pendant longtemps manuscrit, et finit par être à peu près oublié de tous. Il ne fut retrouvé qu'en 1775, et l'Académie de l'Histoire, de Madrid, le publia alors par ordre du gouvernement, en même temps qu'elle donnait une édition de ses œuvres complètes, précédée de sa biographie (4 vol., 1780). On avait antérieurement imprimé de lui des *Opera varia* (Paris, 1541) et des *Opera omnia* (Cologne, 1602). A bien dire, cette histoire du grand empereur est plutôt un panégyrique complet de Charles Quint, et s'attache surtout à décrire ses campagnes et les actes de sa politique extérieure; toutefois, on ne peut refuser à l'auteur l'esprit d'investigation et l'amour de la vérité. Il donne lui-même la preuve qu'il n'a pas manqué de prendre les renseignements les plus précis, et qu'il a même souvent demandé des éclaircissements à l'empereur, qui n'a pas refusé de les lui donner. D'ailleurs, cette histoire de Charles Quint est, comme tous ses autres ouvrages, écrite dans une élégante latinité, dont les anciens auteurs classiques et Tite-Live surtout ont été les modèles. Quelques-unes de ses Lettres (Paris, 1581) offrent un intérêt tout particulier.

SÉQUENCE, terme de rituel. *Voyez* Prose (Liturgie).

SEQUESTRATION (du latin *sequestrum*, dépôt). On donne ce nom, en droit criminel, à un acte de violence et d'illégalité dont le résultat est d'enlever une personne à ses affaires, à ses affections, à sa famille, pour la tenir en chartre privée. Ce crime, l'un des plus graves qui puissent être commis contre les personnes, est puni de la peine des travaux forcés *à temps* si la séquestration n'a duré qu'un mois; et quiconque sans y avoir participé de fait s'en est rendu complice en prêtant un lieu pour l'exécuter doit subir la même peine. Mais le crime prend une gravité nouvelle si la séquestration se prolonge plus d'un mois ; la peine alors est celle des travaux forcés *à perpétuité;* elle est, au contraire, réduite à un emprisonnement de deux à cinq ans si les coupables, venant à repentance avant toutes poursuites, rendent spontanément la liberté à leur victime dans les dix premiers jours de la séquestration. Il est d'autres circonstances encore dans lesquelles la peine doit être aggravée. Ainsi, elle est celle des travaux forcés à perpétuité, si l'arrestation a été exécutée avec le faux costume, sous un faux nom ou sous un faux ordre de l'autorité publique; si l'individu séquestré a été menacé de mort, s'il a été soumis à des tortures corporelles, la peine de mort doit être prononcée.

SÉQUESTRE (du latin *sequestrum*, dépôt). Le mot *séquestre* s'applique spécialement à la consignation d'une chose litigieuse en main tierce pour la conserver à qui elle appartient. Suivant l'article 1955 du Code Civil, on en distingue de deux espèces, le *séquestre judiciaire* et le *séquestre conventionnel*. Le *séquestre judiciaire* est le dépôt ordonné par la justice entre les mains d'un tiers d'un objet litigieux : « La justice, dit l'art. 1961 du Code Civil, peut ordonner le *séquestre :* 1° des meubles saisis sur un débiteur ; 2° d'un immeuble, ou d'une chose mobilière dont la propriété ou la possession est litigieuse entre deux ou plusieurs personnes; 3° des choses qu'un débiteur offre pour sa libération. » Du reste, les obligations qui naissent du séquestre judiciaire sont réglées par les art. 1962 et 1963 du Code Civil, d'après lesquels le *gardien* doit apporter pour la conservation des effets saisis les soins d'un bon père de famille. Il doit les représenter, soit à la décharge du saisissant, pour la vente, soit à la partie contre laquelle les exécutions sont faites, en cas de mainlevée de la saisie. Le séquestre judiciaire est donné, soit à une personne dont les parties intéressées sont convenues entre elles, soit à une personne nommée d'office par le juge. Il est un cas particulier dans lequel la *main de justice* intervient et procède encore par la voie du séquestre : c'est celui de poursuites dirigées contre un accusé contumace. Par l'art. 465 du Code d'Instruction criminelle, il est dit que si l'accusé ne se représente pas ou ne peut pas être saisi dans les dix jours qui suivent la notification faite à son domicile de l'arrêt de mise en état d'accusation, on rendra une ordonnance portant qu'il sera tenu de se représenter dans un nouveau délai de dix jours, sinon....... *que ses biens seront séquestrés pendant l'instruction de la contumace*. Et par l'article 471 : si le contumace est condamné, ses biens seront, à partir de l'exécution (par contumace) de l'arrêt, considérés et régis comme *biens d'absent;* et le compte du séquestre sera rendu à qui il appartiendra, après que la condamnation sera devenue irrévocable par l'expiration du délai pour purger la contumace (c'est-à-dire après vingt ans). Ainsi, avant la condamnation par contumace, les fruits qui tombent dans le séquestre appartiennent à l'État; après la condamnation, ils sont mis en réserve pour être rendus, soit à l'accusé contumace, s'il se représente dans les vingt ans, soit à ses héritiers, s'il ne se représente pas dans ce délai. Mais après comme avant la condamnation, la *main de justice* est représentée par l'administration de l'enregistrement ; et c'est cette administration qui fait les fonctions de séquestre.

Le *séquestre conventionnel*, suivant la définition qu'en donne le Code Civil, est le dépôt fait par une ou plusieurs personnes d'une *chose contentieuse* entre les mains d'un tiers, qui s'oblige de la rendre, après la contestation terminée, à la personne qui sera jugée devoir l'obtenir. Le caractère spécial de ce contrat est qu'il porte sur un objet litigieux ; c'est le dépôt, non plus *volontaire*, comme dans le cas du dépôt proprement dit; non pas *nécessaire*, comme dans le cas d'incendie, de naufrage, de tumulte, etc.; mais, pour ainsi dire, *préjudiciel*, afin d'éviter toute contestation sur le fait même de la possession que chacune des parties aurait le droit de revendiquer pendant le procès au fond, puisque chacune d'elles se prétend propriétaire. Au reste, comme ce dépôt d'une espèce particulière repose néanmoins sur une convention toute volontaire, on lui applique généralement les règles du dépôt ; sauf qu'il peut n'être pas gratuit, qu'il peut s'appliquer à des immeubles tout aussi bien qu'à des meubles, et que le dépositaire ne peut être déchargé avant la contestation terminée, que du consentement de toutes les parties intéressées, ou pour une cause jugée légitime.

Par un abus de mots dont il n'est guère facile de se rendre

compte, le gardien lui-même prend le nom de *séquestre;* en sorte que la même expression s'applique et au fait même du dépôt et à celui entre les mains de qui il a lieu.

SÉQUESTRE (*Chirurgie*). *Voyez* Nécrose.

SEQUIN (en italien *zecchino*). C'est le nom qu'on donne à une monnaie d'or frappée d'abord à Venise à partir de la fin du treizième siècle; il est derivé du mot *zecca*, nom de tout édifice où l'on bat monnaie. Cette pièce, de la grandeur d'un ducat, représente saint Marc remettant l'étendard de la croix au doge. Au revers se trouve un saint dans un ovale entouré d'étoiles, avec cette légende : *Sit tibi, Christe, datus, quem tu regis, iste ducatus.* C'est de cette même légende inscrite sur des pièces d'or siciliennes d'égale valeur que provient le nom de *ducat*. Autrefois les sequins étaient tout à fait d'or fin, et valaient 22 *lire;* plus tard l'Autriche en fit frapper à 23 carats 10 grains de fin. Ils ne portaient jamais de date. Jusqu'en 1822 cette puissance frappa des sequins comme monnaie commerciale; mais elle a cessé de le faire depuis. On y avait conservé dans la légende le nom du dernier doge de Venise, Ludovico Manin. Il a aussi été frappé des demi et des quarts de sequin pour le commerce du Levant, où on en rencontre encore beaucoup.

A l'exemple de Venise, différents États d'Italie frappèrent également des sequins, que le commerce du Levant a fait entrer dans la circulation générale.

SERAGLIO ou SARAJEWO, chef-lieu de la Bosnie.

SÉRAIL, en turc *sérai*, c'est-à-dire grand édifice, palais. C'est sous ce nom qu'on désigne de préférence la demeure du sultan, à Constantinople. Le sérail est situé sur un promontoire, entre la mer de Marmara, le Bosphore et le port de Constantinople. Ses murs forment un circuit de plus de 12 kilomètres, et renferment une foule de mosquées, de jardins et de grands édifices qui pourraient contenir plus de 20,000 personnes. Mais le nombre de ceux qui habitent le sérail ne dépasse pas 10,000, y compris la garde et la domesticité. Rien de plus pittoresque du côté de la mer que l'aspect de cette masse de constructions; mais le charme s'évanouit dès qu'on touche la terre, car alors on n'aperçoit plus que les hautes murailles fortifiées qui renferment le tout. Le *harem*, demeure des femmes, forme une partie distincte du sérail. Il contient les habitations des femmes légitimes du sultan, dont chacune a sa maison à elle avec des jardins et une foule de jeunes filles (*odalisques*) pour la servir, ainsi que les habitations des concubines et des autres esclaves du grand-seigneur. Le harem est placé sous la surveillance de la *kiaja-chatun*, c'est-à-dire *inspectrice des femmes*, chargée de maintenir la paix dans le harem, et qui ne reçoit que du sultan lui-même les ordres relatifs à son service. Pour tout ce qui a trait à l'extérieur de même qu'à l'entretien du harem, elle est en rapport avec le *kislar-aga*, le chef des eunuques noirs. Les portes extérieures du harem sont gardées par des eunuques noirs. Après les eunuques noirs viennent les eunuques blancs, placés sous les ordres du *kapou-agassy*, et chargés en seconde ligne du service extérieur du harem. Les *itsch-oglans* (icoglans) ou *itsch-agassy* font le service auprès du sultan, et sont d'ordinaire des Asiatiques de basse extraction. C'est encore au sérail que demeurent les muets (*bisebân* ou *dilssis*) qui étaient jadis chargés d'exécuter sur tous les points de l'empire les arrêts de mort prononcés par le sultan ainsi que toutes les commissions exigeant une discrétion absolue. Les *bostandjis*, qui font le service intérieur du sérail, étaient à l'origine des jardiniers; aujourd'hui ils sont sous les ordres immédiats du *bostandji-baschi*, le second personnage du sérail après le *kislar-aga*. Les *baltadjis*, ou fendeurs de bois, forment aussi une partie de la garde et de la domesticité dans l'intérieur du sérail. Les sœurs du sultan n'habitent pas le sérail, mais la sultane *validé*, c'est-à-dire la mère du sultan, n'a point d'autre demeure. Remarquons encore qu'on peut bien obtenir l'accès du sérail, mais qu'on ne pénètre jamais dans le harem.

L'*Eski-Seraï* ou Vieux Sérail est un autre édifice de Constantinople, qu'habitent les sultanes veuves des sultans défunts.

SERAING, village de la province de Liége (Belgique), à environ 4 kilomètres au-dessus de Liége, dans une contrée charmante, et relié depuis 1843 par un magnifique pont en fil de fer au village de Jemmappes, a acquis une grande célébrité industrielle par les immenses ateliers de construction de machines, les hauts fourneaux et les mines de houille de John Cockerill. En 1817 les frères Cockerill achetèrent du gouvernement belge le château de Seraing, ancienne résidence d'été des princes-évêques de Liége, et qui à partir de 1820 devint le centre d'un ensemble d'usines couvrant un espace de soixante hectares. On se fera une idée de l'importance de ces divers établissements, d'où le fer, après y être entré à l'état du minerai le plus grossier, sort sous la forme d'une élégante machine à vapeur, quand on saura qu'ils consomment en moyenne 118 millions de kilogrammes de houille, qu'ils peuvent fabriquer quarante locomotives par an, indépendamment d'un grand nombre de machines à vapeur et autres articles en fer, qu'ils occupent plus de quatre mille ouvriers, et que leurs recettes dépassent quelquefois 17 millions par an. A la mort de Cockerill, et par suite d'une grande crise industrielle, ses créanciers se constituèrent en société anonyme, au capital de 12 millions de francs, pour prendre la continuation de ses usines de Liége et de Seraing; et grâce à une excellente direction, elles ont toujours été depuis lors en progrès. En 1853 la population du village et des hameaux qui en dépendent était de 12,157 habitants; elle n'était que de 2,000 âmes en 1820, à l'époque où Cockerill fonda ce colossal établissement.

SÉRAMPORE ou SÉRAMPOUR, ville de l'Inde anglaise, jadis factorerie danoise sous le nom de *Fredericsnagor*, bâtie sur le Hugly, à environ 2 myriamètres de Calcutta, est surtout remarquable comme centre d'une mission d'anabaptistes anglais, qui y prospère depuis 1799, et qui est la maison-mère de vingt autres missions répandues dans les diverses parties du Bengale. Objets de la protection toute particulière du gouvernement anglais, quelques-uns de ces missionnaires, entre autres M. Carey, J. Marshman et M. Ward, ont traduit tout le Nouveau Testament et quelques livres de l'Ancien dans plus de vingt-cinq langues de l'Inde; ils ont également rédigé des grammaires, des dictionnaires et des livres d'école, et ont imprimé eux-mêmes les uns et les autres. Ils n'entretiennent pas seulement des écoles à l'usage des enfants des Hindous, mais encore un séminaire où sont élevés de jeunes Hindous destinés à remplir les fonctions du sacerdoce. A cet établissement est joint un collége pour l'enseignement des langues asiatiques et européennes, des mathématiques et des sciences naturelles. C'est le 25 février 1845 que le gouvernement danois s'est décidé à vendre Sérampour à la Compagnie anglaise des Indes orientales.

SÉRANÇAGE, action de *sérancer*, c'est-à-dire de diviser la filasse du chanvre et du lin avec une espèce de peigne appelé *sérançoir*.

SÉRAPHIN, SÉRAPHIQUE (de l'hébreu *seraph*, au pluriel *seraphim*). C'est le nom que dans l'Ancien Testament les prophètes donnent aux êtres célestes, à figure humaine, mais pourvus de six ailes, qui se tiennent près du trône de Dieu et célèbrent sa gloire. Le mot hébreu signifie au propre *nobles*, *seigneurs*, *ceux qui entourent le trône royal*. En tous cas, les séraphins, que plus tard on a identifiés avec les chérubins, doivent être regardés comme les serviteurs célestes de Jéhovah.

Les moines franciscains donnaient au fondateur de leur ordre le nom de *père séraphique*, et qualifiaient leur congrégation du titre d'*ordre séraphique*.

SÉRAPHIN (Théâtre de). *Voyez* Ombres Chinoises.

SÉRAPHINS (Ordre des), le plus ancien des ordres de chevalerie existant en Suède, fut institué en 1334, par le roi Magnus IV. On prétend que ce fut pour conserver la

souvenir du fameux siége d'Upsal qu'il dédia cet ordre à Jésus-Christ, et qu'il y plaça le nom du fils de Dieu dans un ovale qui pendait au bas du collier composé alternativement de têtes de séraphin et de croix patriarcales. La décoration, consistant en une croix romaine en forme d'étoile, émaillée de blanc avec les lettres J. H. S., se porte suspendue à un ruban bleu.

SÉRAPIS ou SARAPIS, dieu égyptien dont l'image fut apportée de Sinope à Alexandrie sous le règne de Ptolémée Lagus. C'est dans cette capitale, théâtre d'une prospérité nouvelle, qu'était le grand centre du culte rendu à ce dieu. Les Égyptiens, que cette importation étrangère avait d'abord choqués, pour faire taire leurs scrupules, imaginèrent de voir en lui, grâce à une consonnance de noms, une forme d'Osiris comme Apis; et dès lors ils se crurent autorisés à déférer au nouveau dieu les honneurs suprêmes rendus depuis un temps immémorial dans Memphis à Osiris-Apis, qu'on y adorait représenté avec une tête de taureau. Le sanctuaire d'Apis à Memphis prit alors le nom de *Sarapieion* (*Serapeum*). Comme dieu principal de la résidence du roi, il devint bientôt identifié sous le nom de *Sarapis Hélios*, avec le dieu suprême de l'Égypte, le Soleil; il en résulta qu'il se trouva en quelque sorte placé à la tête du système de dieux des Égyptiens, ainsi qu'il était précédemment arrivé du dieu local de Memphis, *Phtha-Héphaistos*, et de celui de Thèbes, *Amon-Zeus*. D'Alexandrie le culte de Sérapis, presque toujours uni à celui d'Isis, se répandit plus tard en Italie et en Grèce. A Rome le gouvernement dut plusieurs fois prendre des mesures pour entraver les développements toujours plus grands de ce culte nouveau. Il y conserva le caractère du dieu des enfers, et on le compara généralement à Pluton; soit que ce fût là l'idée qu'on y attachait à Sinope même, soit qu'elle ne fût venue qu'en Égypte, de son identification avec Osiris.

SÉRASKIER, ou plutôt SERI-ASKER, c'est-à-dire chef de l'armée. C'est le nom qu'on donne en Turquie au général en chef de toute l'armée. Il est choisi parmi les pachas à deux et à trois queues, et exerce une autorité très-étendue, tout en restant le subordonné du grand-vizir.

SERBE (Voïvodie). *Voyez* VOÏVODIE DE SERBIE et TEMES (Banat de).

SERBES (Langue et littérature). La langue serbe forme, en commun avec la langue croate et la langue wendo-carniole, l'un des quatre principaux dialectes de la langue slave; et en raison de ses nombreuses ramifications provinciales on la désigne aussi sous le nom de *langue illyrienne*, nom générique arbitrairement adopté, qui n'est en réalité que géographique, admis seulement par les catholiques et rejeté par les grecs. On la compte aussi parmi les dialectes orientaux-slaves. Elle se rapproche plus du russe que du polonais et du bohème. Comme, à la différence de ses sœurs, les voyelles y dominent, elle occupe parmi elles le premier rang pour ce qui est de la douceur et de la mélodie. Elle doit en partie cet avantage à l'influence de la langue des Italiens et de celle des Grecs, dont la première fut pendant longtemps très-répandue en Serbie, à cause du commerce, et la seconde à cause de la communauté de foi religieuse. On ne saurait non plus méconnaître l'influence postérieurement exercée sur elle par la langue turque. Cependant, cette langue a conservé un véritable caractère slave. Elle a de commun avec les autres langues slaves une déclinaison et une conjugaison complètes, ainsi que la liberté de la construction; elle se prête facilement aussi à reproduire les locutions des anciennes langues classiques et même la mesure de leurs vers. Suivant Schafarik, elle est parlée par environ 7,500,000 individus, dont plus de 4,500,000 sous la souveraineté de l'Autriche, 2,500,000 sous celle de la Turquie, et 100,000 sous la domination russe. Wouk Stéphanowitsch distingue dans la langue serbe proprement dite trois sous-genres : l'*herzégovique*, parlé en Herzegovine et en Bosnie; le *razavique*, parlé sur les bords de la Razawa; et le *syrmique*, parlé en Syrmie et en Slavonie. Tous les Serbes se servent de l'alphabet cyrillien, tandis que les Croates et les Wendes écrivent avec les caractères latins; une partie des Dalmates employaient autrefois l'alphabet glagolitique (*voyez* GLAGOL). Wouk Stéphanowitsch a donné une *Grammaire Serbe* (Vienne, 1815; traduite en allemand, avec un excellent avant-propos philologique et littéraire, par J. Grimm; Berlin, 1824), ainsi qu'un *Dictionnaire de la Langue Serbe*, avec une explication des mots en latin et en allemand (Vienne, 1824). Berlic a publié une excellente *Grammaire Serbe à l'usage des Allemands* (Agram, 1842), et Babukic une grammaire moins étendue (traduite en allemand par Frœhlich, Vienne, 1844). Les dictionnaires les plus nouveaux sont le *Dictionnaire Allemand-Illyrien, et Illyrien-Allemand* de Richter et Ballemann (2 vol., Vienne 1839-1840); le meilleur de tous, le *Dictionnaire Allemand-Illyrien* de Mazouranic et d'Ovzarewic (Agram, 1842); le le plus étendu, le *Dictionnaire Illyrien-Italien-Latin* de Stulli (2 vol., Raguse, 1806). Consultez Schafarik, *Choix de Lectures Serbes, ou examen historique et critique du dialecte serbe* (en allemand; Pesth, 1833).

Chez les Serbes comme chez les Russes, l'ancienne langue slave ecclésiastique (*voyez* ECCLÉSIASTICO-SLAVE [Langue]), avait acquis une si grande influence à la suite de l'introduction du christianisme, que les plus anciens débris de la langue serbe, qui remontent au treizième siècle, sont tous rédigés dans l'ancien ecclésiastico-slave, ou dans un mélange de cette langue avec la langue populaire serbe. En général, avant l'introduction du christianisme, les Serbes et les Bulgares semblent avoir parlé un seul et même dialecte, dont la langue dite *ecclésiastique* est une forme plus noble. En tous cas, à partir du onzième siècle il exista deux manières de l'employer, le *style d'église* et le *style de chancellerie;* le premier se rapprochant davantage du bulgare, et le second du serbe proprement dit. Il est resté de ce dernier, comme plus anciens monuments écrits, des documents, des diplômes, des lettres de donation et des actes de gouvernement qui remontent au onzième siècle, et dont une partie a été publiée à Belgrade, en 1840. Mais le plus important monument de ce style est le code serbe d'Étienne Douschân (1349-1354). Les débris de *style d'église* sont beaucoup plus nombreux. Ils ne comprennent pas seulement des livres d'église et de prières, mais encore des ouvrages historiques, composés pour la plupart par des prêtres et des moines. Parmi les écrivains il faut mentionner Étienne, le premier roi couronné de Serbie (1195-1228), qui écrivit l'histoire de son père Étienne Nemanja; saint Sava, frère du précédent, archevêque (1169-1237), qui écrivit des règles pour les couvents, la vie de son père, et encore d'autres ouvrages; Dometian (vers l'an 1263), moine de Chiljendar, qui écrivit la vie de saint Siméon et celle de saint Sava; Daniel (1291-1338), archevêque, auteur d'une histoire des rois de Serbie ses contemporains, Ovrosch Dragutine, Milutine et Detschanski, sous le titre de *Rodostow* (registre de races), ouvrage qui forme la source principale de l'histoire de Serbie. On a aussi de lui des vies de divers archevêques. La victoire remportée en 1389 par Amurath Ier sur les Serbes, à Kossowoplie, dans le champ d'Amsel, fut pendant longtemps un obstacle à tout progrès. Georges Brankowitsch, né en 1645, auteur d'une *Histoire de la Serbie* depuis l'origine de la nation jusqu'au règne de l'empereur Léopold Ier, clôt en quelque sorte la première période de la littérature serbe. Brankowitsch fut ambassadeur de l'empereur Léopold près du sultan; mais disgracié plus tard, il mourut prisonnier d'État à Égra.

Des efforts tentés à l'effet de séparer la langue ecclésiastico-slave de la langue populaire serbe, et pour élever cette dernière au rang de langue écrite, date une nouvelle période de la littérature. L'archimandrite Jean Raitsch (1726-1801) contribua beaucoup au perfectionnement de la langue serbe par son *Histoire des Slaves, notamment des Chorwates, des Bulgares et des Serbes* (4 vol., Vienne, 1792-1795), qu'il écrivit cependant encore dans un style ecclésiastico-

slave, mélangé de russe et de serbe. Dosithé Obradowitsch, né en 1739, à Cakowo, qui après avoir parcouru pendant vingt-cinq ans la Turquie, l'Italie, la Russie, l'Allemagne, la France et l'Angleterre, mourut en 1811, à Belgrade, comme sénateur et précepteur des enfants de Georges Czerny, est le premier qui entreprit d'employer la langue populaire serbe comme langue écrite. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, relatifs pour la plupart à la morale, et qui ont paru en neuf volumes, à Belgrade, en 1833. Mais son innovation ne fut que partiellement adoptée par les écrivains serbes, et il en résulta une telle anarchie dans la littérature serbe que sur environ quatre cents ouvrages publiés depuis 1750 il n'y en a qu'une très-faible portion qui soient rédigés en vrai ecclésiastico-slave, tandis que le reste flotte entre les deux idiomes dans les degrés et avec les modes d'orthographier les plus divers. Démétrius Davidowitsch, qui de 1814 à 1822 publia une *Gazette serbe*, et un *Almanach serbe* pendant plusieurs années à Vienne, combattit énergiquement ce mélange d'idiomes. Parmi les poëtes celui qui se distingua le plus avantageusement fut Lankian Manschetzki (mort en 1837). On peut encore citer Wouk Stéphanowitsch, qui, dans sa *Grammaire de la Langue Serbe*, fixa le premier les caractères particuliers du dialecte serbe, et qui par la publication des *Chants populaires serbes* contribua infiniment à faire admettre la langue populaire comme langue écrite. Mais les poésies du peuple lui-même surpassent encore de beaucoup les efforts tentés par les écrivains que nous venons de mentionner. Consultez Kapper, *Chants populaires des Serbes* (en allemand; 2 vol., Leipzig, 1852).

« Chez les Serbes, dit M. Laboulaye, l'histoire et la poésie se tiennent si étroitement qu'il suffit de lire leurs chants nationaux pour savoir tout ce qu'ils ont aimé, tout ce qu'ils ont haï, tout ce qu'ils ont souffert. Leurs annales sont des chansons, et c'est pour cela peut-être qu'il n'y en eut jamais de plus populaires ni de plus durables. C'est là un caractère particulier des Slaves, et plus prononcé chez les Serbes que chez les Grecs mêmes et chez les Espagnols. Chanter est un besoin pour eux; c'est la seule expression de leurs espérances, de leurs craintes, de leurs passions. Nous avons pour nous épancher les lettres, les livres, les journaux : un Serbe n'a que des chansons. Pas de maison, si pauvre qu'elle soit, où, pour accompagner et amuser le chanteur, l'on ne trouve la *guzla*, espèce de mandoline à une seule corde, dont on joue comme de la basse, avec un archet. Le caloyer, au fond de son monastère, récite quelque pieuse légende en faisant suivre chaque vers du son plaintif de la *guzla*; le pâtre, perdu dans les forêts et les montagnes, célèbre ainsi les exploits des heïduques et des héros du temps passé; les femmes à la fontaine, les moissonneurs dans les champs, les vendangeurs au temps de la récolte, le soldat revenu de la guerre, tous improvisent des chansons, un peu rudes sans doute, mais qui ne sont dépourvues ni de grâce ni de naïveté; et s'il manque un poëte, tous répètent les ballades traditionnelles qu'ils ont apprises de leur mère et que rediront un jour leurs enfants. C'est un goût tout aussi vif aujourd'hui qu'il y a deux siècles. Quand les Croates suivaient le ban Jellachich contre leurs anciens alliés les Hongrois, pour s'exciter ils faisaient retentir l'air des chansons serbes de leur général : et si le dernier prince-évêque de Monténégro, Pierre-Piétrovitch Niegosch, a laissé chez son peuple un souvenir profond, c'est qu'il dépassait tous ses sujets en deux choses, qui, sans être précisément des qualités épiscopales, faisaient néanmoins l'admiration et l'envie de tous les siens. C'était le plus habile tireur et le poëte le plus parfait de toute la montagne noire. Nul ne savait comme lui trouer d'une balle un citron jeté en l'air, et jamais personne n'a célébré avec plus de patriotisme et de chaleur le courage des Monténégrins dans des vers qui dureront aussi longtemps que la haine du Turc et l'amour de la liberté. »

Les belles plaines de la Serbie, où la nature déploie une richesse peu commune, et la vie simple et libre que les Serbes mènent dans leurs belles montagnes, leur avaient déjà inspiré des chants qui réunissent admirablement, dans leur âpre énergie, la naïveté et la gaieté, l'ardeur orientale et la plastique grecque. Quelques-uns remontent jusqu'à l'époque antérieure à l'arrivée des Turcs en Europe; d'autres appartiennent à la période où Andrinople était la résidence des souverains turcs; d'autres encore datent d'une époque plus récente. Dans tous la rime est absente, mais non pas le nombre. Quoique déjà quelques-uns fussent connus par les fragments qu'en avaient donnés des dictionnaires et en partie par la collection, remplie d'ailleurs d'interpolations, qu'en avait publiée le franciscain Kacic Mioschic (Venise, 1759; Vienne, 1839), Wouk Stéphanowitsch eut le mérite d'en faire paraître une édition critique, recueillie avec intelligence de la bouche même du peuple; travail dans lequel il fut secondé par les libéralités du prince Milosch et par le concours de zélés collectionneurs. Wouk publia aussi l'annuaire serbe intitulé *Danica* (Vienne, 1826), qui provoqua l'apparition des recueils du même genre publiés par Spiridion Jowitsch à Vienne (1836), par Pavlovic à Pesth, par Nikolic et par Vozarovic à Belgrade, etc. Parmi les poëtes qui se sont servis de l'idiome populaire, il faut encore mentionner Siméon Miloutinowitsch, qui sous le titre de *Serbianza* (4 petits volumes; Leipzig, 1827) publia une série de chants héroïques. Mais le plus grand et le plus remarquable d'entre tous les poetes serbes, c'est incontestablement Loucyán Mouschicki, archevêque de Carlovicz, dont les œuvres ont paru sous le titre de *Poésies* (2 vol., Pesth, 1838; Ofen, 1840). Lui et ses confrères en poésie ont contribué à exciter un vif mouvement littéraire serbe, particulièrement en Hongrie. (Prévenons charitablement ici le lecteur que la *Guzla* de M. Mérimée est une mystification littéraire, qui n'a de serbe que le nom, un joli pastiche, une aimable débauche d'esprit, dont a été dupe d'ailleurs en Allemagne un amateur passionné de la littérature slave, qui l'a traduite en allemand et insérée de la meilleure foi du monde dans un choix de poésies serbes). Les principaux foyers de la littérature hongro-serbe furent Pesth et Neusatz. Dans la première de ces villes, il existe déjà depuis une dixaine d'années, sous le nom de *Matica serbska*, un capital de fondation destiné à seconder la publication de livres serbes; mais en dépit des ressources considérables dont on disposait, on n'est guère parvenu qu'à faire paraître pendant quelques années le *Ljetopis serbski*, recueil trimestriel assez peu scientifique. Il fut aussi publié à Pesth jusqu'en 1848 une Gazette politique des Serbes, et à Neusatz pendant quelques années la *Backa Vila* par Stamatovic. Dans la principauté de Serbie, c'est Belgrade qui est le centre de la vie intellectuelle et politique. Il y sort des presses de l'imprimerie princière, outre des livres d'école, une gazette politique, les almanachs *Avala* et *Golubica*, ainsi que des ouvrages de littérature, etc. Dans le Monténégro (Cernagora), Cettigne est devenu le centre de quelque activité littéraire depuis que le défunt wladika Njegosch, poëte et savant distingué lui-même, a appelé son peuple à une civilisation plus élevée. Les plus importants des poëtes serbes aujourd'hui vivants sont Branco Raditschewitz et Jovân Ilitz. D'ailleurs, on peut dire en général que jusqu'à présent c'est la poésie qui a pris les plus riches développements parmi les populations serbes. La science en est encore à ses débuts; mais en raison de la grande activité intellectuelle qui distingue la race, ces débuts mêmes promettent déjà les fruits les plus brillants dans une avenir assez rapproché.

Chez les Serbes appartenant à la foi catholique romaine, et qu'on désigne sous le nom d'*Illyriens*, chez les Dalmates notamment, la littérature profane, la poésie surtout, se développa bien plus tôt et d'une manière bien plus grandiose que chez les Serbes grecs. Dès le douzième siècle un prêtre de Doucla (*Dioclea*) composa dans le dialecte populaire slave une chronique, traduite ensuite en latin; il n'existe plus que quelques fragments de l'ouvrage

original, tandis que la traduction a été conservée tout entière. On a du treizième et du quatorzième siècle plusieurs manuscrits du psautier, et des livres de prières en pur dialecte populaire. A la fin du quinzième siècle, la ville et république de Raguse (en slave *Doubrownik*), grâce aux lumières et à l'instruction générale qui y étaient venues d'Italie et de Grèce, était l'Athènes de l'Illyrie ; gloire que cette petite république conserva presque jusqu'à la fin de son existence. Les lettres, les sciences et les arts fleurissaient aussi à la même époque dans d'autres villes et îles de la Dalmatie. On peut citer d'excellents ouvrages en fait de poésie épique, lyrique et dramatique, d'histoire et de législation. Au quinzième siècle florissaient comme poëtes : Darsitz, le vieux Mincetitz, et Wetranitz ; aux seizième et dix-septième, Étorowitz, Tschoubranitz, Bonnitz, Ranina, Gundulitsch, Ivanischewitz, Palmotitz, etc. Au dix-huitième ils furent tous éclipsés par Djorditz, et après lui par Katschitz. Vers la fin de ce siècle le cercle de l'activité littéraire se retrécit au sud, tandis qu'au commencement du dix-neuvième il commença à s'élargir au nord, notamment en Croatie, à Agram, à Ofen-Pesth et à Belgrade. Appendini, Voltiggi et Stulli ont fait des travaux remarquables au commencement de ce siècle sur le dialecte dalmato-ragusain. Sous le rapport philologique et littéraire, ce dialecte est aujourd'hui la base du développement de la littérature moderne chez les Illyriens catholiques-romains ; mais c'est tout récemment seulement qu'on a commencé à l'apprécier au point de vue artistique, esthétique et littéraire. Agram est le principal foyer de ce mouvement, qui ne date pas de loin. *Voyez* ILLYRIENNES (Langue et littérature).

SERBIE ou SERVIE, en turc *Sirp* ou *Serf-Vilaieti*, principauté placée sous la suzeraineté de l'Empire Ottoman. Située dans la Turquie d'Europe, entre le 43° et le 45° de latitude nord, et le 37° et le 40° de longtitude est, elle est séparée au nord par la Save et par le Danube des Frontières Militaires d'Esclavonie et du Banat de la monarchie autrichienne, et bornée à l'est par la Valachie et la Boulgarie, au sud-est par la province turque appelée ancienne Serbie ou *Métohée*, au sud-ouest par la Bosnie, et présente une superficie d'environ 490 myriamètres carrés. Dans ses délimitations actuelles, cette contrée ne contient ni des portions ni des embranchements immédiats de la chaine centrale qui traverse la Turquie d'Europe de l'ouest à l'est, et forme la ligne de partage entre le bassin du Danube et celui de la mer Égée ; elle fait cependant partie du même plateau, situé en avant vers le nord ; et, à l'exception des vallées de la Save et du Danube, elle est de nature tout à fait montagneuse. Ses nombreuses crêtes, qui s'élèvent de 700 à 1,350 mètres en se dirigeant le plus généralement au nord et au nord-est, et qu'on désigne ici le plus souvent sous le nom de *Planina*, traversent le pays, circonscrivent ses frontières occidentales et orientales, et viennent se terminer presque à pic, au nord, vers la Save et le Danube. A l'intérieur, il faut mentionner comme noyau des montagnes de la Serbie centrale le mont *Roudnik*, qui, dans la *Zrna Gora* (montagne noire), atteint une élévation de 866 mètres. Traversées sur un grand nombre de points par les cours d'eau qui descendent de la chaine centrale de la Turquie en se dirigeant au nord, ces crêtes renferment beaucoup de profondes vallées, plus étroites à l'ouest, plus spacieuses à l'est, qui s'élèvent insensiblement en forme de terrasses à partir des marais de la Save et du Danube vers le sud. Ces vallées, centres de la culture du pays et le grand champ de bataille de son histoire, sont couvertes en partie, comme les montagnes elles-mêmes, d'épaisses forêts, et reliées ensemble par des défilés étroits et d'un accès difficile. Les nombreux cours d'eau du pays, parmi lesquels les plus importants sont la *Drina*, qui forme la frontière du côté de la Bosnie, la *Grande Morawa*, résultant de la réunion de la *Morawa occidentale* et *orientale* avec l'*Ibar* et le *Timok*, et servant de limites à la principauté du côté de la Boulgarie, présentent tous les caractères des rivières des montagnes. Les épaisses forêts qui recouvrent les montagnes leur assurent un riche approvisionnement d'eau, de sorte que dans leur partie basse ils peuvent déjà porter de petites embarcations, et qu'ils deviendraient d'une haute importance pour le commerce pour peu qu'on y exécutât quelques travaux d'art. Toutes ces rivières (en serbe *rjeka*) coulent dans la direction du nord vers la Save et le Danube, dont les plaines marécageuses ne sont interrompues que là où les montagnes s'étendent jusqu'à leurs bords. C'est surtout le cas à l'extrémité nord-est du pays, où les montagnes de la Serbie, de la Transylvanie et du Banat se rapprochent tellement, qu'elles ne laissent pour passage au Danube qu'un lit étroit, rocailleux, parsemé de rapides, et désigné sous le nom de *Porte-de-Fer*. Le climat est tempéré et salubre, mais un peu plus âpre dans les parties hautes. En raison du sol fécond des vallées et des basses contrées, la principauté est riche en produits et convient aussi bien à la culture des céréales et de la vigne qu'à l'élève des bestiaux. Les forêts consistent généralement en arbres perdant leur feuillage en automne, notamment en chênes. On y trouve aussi beaucoup de châtaigniers, d'arbres fruitiers de toutes espèces, et surtout de poiriers, qui, dans les basses contrées, forment des forêts tout entières. Les principales productions du pays sont le maïs et autres grains, le vin, les fruits, le lin et le chanvre ; mais la population se livre encore de préférence à l'élève du bétail. Les montagnes sont riches en métaux, surtout en cuivre et en argent ; mais jusqu'à ce jour l'exploitation des mines est restée à peu près nulle. Les habitants, au nombre d'environ un million, dont 825,783 Serbes purs (recensement de 1846), appartiennent à la race des Slaves Illyriens ou au rameau sud-est de la grande famille des Slaves. Ils professent tous la religion grecque. Remarquables par la vigueur de leur constitution, par leur esprit ardent et poétique, par des mœurs et des coutumes originales, par un goût prononcé pour la musique, le chant et la liberté, ils forment l'une des races slaves les plus heureusement douées, et qui promettent le plus. Outre les Serbes, on trouve aussi dans la principauté des Valaques, qui se livrent aux travaux de l'agriculture, un certain nombre d'Arméniens, de Juifs et de Grecs, qui s'occupent de commerce, environ 5,000 Bohémiens, et à Belgrade une quinzaine de milliers de Turcs, lesquels sont maîtres de la ville. Sauf Belgrade, l'activité industrielle se borne généralement à l'économie domestique et agricole ; en revanche, le commerce prend chaque jour plus d'importance. On construit des routes et des chemins dans toutes les directions, et tout récemment il s'est constitué une *Société serbe de navigation à vapeur*. Belgrade n'est pas seulement le grand entrepôt de toute la Serbie, c'est encore le centre d'un important commerce de transit avec la Turquie. On calcule que dans ces dernières années les importations en Turquie se sont élevées en moyenne à 3,680,000 *fr.*, et les exportations à 5,320,000 fr. par an, ce qui donne pour l'ensemble du mouvement commercial un total de huit millions de francs. Le pays est divisé en 17 cercles (en serbe *okrug*, en turc *nahia*), placés sous les ordres de commandants de cercle (*natschalniks*), et en 55 arrondissements obéissant à des *kapitanis*, dont les fonctions sont avant tout militaires, mais qui ont aussi dans leurs attributions la police et l'exercice du pouvoir exécutif.

La Serbie forme un État placé sous la suzeraineté de la Porte et astreint à lui payer tribut, mais indépendant à tous autres égards, avec un prince héréditaire (c'est aujourd'hui Alexandre Kara Georgeowitsch [*voyez* CZERNY]), qui négocie directement avec la Porte, perçoit une liste civile de 525,000 fr., et est placé à la tête de l'armée de même qu'à celle de l'administration intérieure, laquelle est entièrement indépendante. Il la dirige par l'intermédiaire de quatre ministres (intérieur, finances, extérieur, justice et culte). Toutefois, l'autorité du prince est limitée par la constitution de 1838, qui lui adjoint un sénat consultatif de dix-sept membres, où les ministres ont voix délibérative, ainsi qu'une assemblée nationale. Cette dernière, appelée *Skouptschina*, ne se

compose aujourd'hui que des autorités supérieures des communes, des arrondissements et des cercles, et n'est convoquée que dans les circonstances extraordinaires. Le sénat se complète lui-même en présentant des candidats au prince. La Porte n'a pas d'autre droit que d'entretenir à Belgrade un pacha avec une garnison; aucun Turc ne peut résider dans les autres parties de la principauté. Elle prélève en outre un tribut de deux millions de piastres turques (environ 460,000 fr.); somme considérable, car les revenus de la principauté, qui proviennent d'un simple impôt de famille, de droits d'importation et d'exportation et de droits prélevés sur l'industrie, ne montent qu'à 3,750,000 fr. L'organisation judiciaire comprend des justices de paix établies dans chaque arrondissement, des tribunaux d'appel existant dans tous les cercles, et une cour de cassation récemment instituée à Belgrade. L'administration est aux mains des *knès*, des présidents de district et des chefs de commune; système où l'organisation, complétement patriarcale, des grandes agrégations de familles exerce une influence décisive sur tout ce qui a trait aux communes. Les affaires ecclésiastiques sont dirigées par l'archevêque métropolitain de Belgrade et par les trois évêques d'Ouschietza, de Schabatz et de Négrotine. Les églises sont au nombre de trois cents, et il n'existe plus qu'une trentaine de couvents. Le clergé ne peut être élu que par la nation. L'instruction publique, indépendante du clergé, a fait dans ces derniers temps de remarquables progrès. Elle comprend quatre gymnases intermédiaires, un gymnase, un lycée pour l'enseignement de la philosophie et de la jurisprudence, un collége théologique, une école d'artillerie et une école d'agriculture à Belgrade. Mais l'instruction populaire est encore très-négligée. La force armée se compose sur le pied ordinaire d'une milice nationale, organisée militairement pour le maintien de la tranquillité publique, et présentant un effectif de 3,000 hommes, avec un peu de cavalerie et d'artillerie. D'ailleurs, chaque Serbe est armé, et chaque homme apte à porter les armes est astreint au service militaire. Il entre en campagne sous les ordres de son *natschalnik*, et est tenu de pourvoir lui-même à son équipement et à son entretien. C'est ainsi que le pays peut au premier appel mettre en ligne 60,000 combattants. En raison de la situation critique où la Serbie s'est trouvée à la suite du conflit russo-turc de 1853, le prince, par une ordonnance en date du 3 mai 1854, a divisé le pays en cinq districts militaires, à la tête de chacun desquels il a placé un voivode, obéissant au général du pays. De la sorte, l'effectif des troupes régulières s'est élevé à 48,000 hommes d'infanterie, 6,000 hommes de cavalerie et 8,000 hommes d'artillerie avec 150 bouches à feu; et il pourrait facilement être porté à 150,000 hommes. Le prince réside alternativement à *Kragoujewatz*, ville située au centre du pays, et dans la capitale, Belgrade, où siégent également les autorités centrales. Les villes les plus importantes sont ensuite les places fortes de *Schabatz* sur la Save, de *Semendria* à l'ouest, de *Passarowitz*, de la Nouvelle-*Orsova*, et de *Kladowa* et *Ouschitza*, dans la partie sud-ouest de la principauté. On comprenait dans l'ancienne Serbie les villes de *Nisch* ou *Nissa* et de *Prokasplie* où *Orkoup* à l'est, de *Wranja*, et de *Pristina* sur le plateau de Kossowo, de *Waschitza* et de *Nowy-Bazar* ou *Jeni-Bazar* au sud, lesquelles dépendent aujourd'hui immédiatement de la Turquie.

Histoire. La Serbie eut pour habitants dans les temps les plus reculés des peuplades thraces ou illyriennes, telles que les Besses, les Skordisques, les Dardaniens et les Triballes. Peu de temps avant la venue de Jésus-Christ, elle fut conquise par les Romains, qui, sous le nom de haute Mésie, l'ajoutèrent à la province appelée *Illyrienne*, dont elle partagea les destinées sous la domination romaine. Les habitants furent peu à peu *romanisés*; c'est pourquoi on les comprend aussi parfois sous la dénomination générale de *Valaques*. A l'époque de la grande migration des peuples, ce pays devint successivement la proie des Huns, des Ostrogoths, des Lombards, etc., après le départ desquels il retomba, vers le milieu du sixième siècle, sous la domination des empereurs de Byzance. Au commencement du septième siècle, les Avares s'en emparèrent. Vers l'an 636, l'empereur Héraclius appela à son aide contre eux les Serbes de la Gallicie orientale, qui répondirent à son appel et expulsèrent les Avares, vers l'an 638. Les Serbes se répandirent alors dans le pays depuis la basse Morawa et l'Ibar à l'ouest jusqu'au Werbas, aux montagnes de la Dalmatie et à la mer Adriatique; et depuis la Save au sud jusqu'à la chaîne centrale des montagnes de la Turquie d'Europe et au lac de Scutari, par conséquent au delà du Monténégro, de la plus grande partie de la Bosnie actuelle et de la moitié occidentale de la Serbie actuelle. Le sol fut divisé, d'après la différence des races, en sept districts : la Serbie proprement dite, la Bosnie, la Neretwa, la Zachlounie, la Trawonnie, la Konawlia et la Doukla, obéissant à des *zoupans*, placés à leur tour, mais dans des liens assez relâchés, sous l'autorité d'un *grand-zoupan*, qui, comme vassal de l'empire de Byzance, résidait à Desniza, sur la Drina, dans la Serbie proprement dite : et à diverses reprises ils tentèrent de se rendre plus ou moins indépendants. Quoique l'empereur Héraclius eût déjà tenté d'introduire le christianisme en Serbie, les Serbes ne furent complétement convertis à la foi chrétienne que plus tard, par des prêtres que leur envoya l'empereur Basile. Toute l'activité des Serbes fut alors et pendant longtemps encore absorbée par leurs guerres incessantes contre les Boulgares, leurs voisins; guerres qui continuèrent jusqu'à la destruction du royaume de Boulgarie, par l'empereur Basile, en 1018, époque où la Serbie devint en même temps une province complétement byzantine. Mais dès l'an 1043 Étienne Bogislaf parvenait à expulser les commandants byzantins; et Michel, son fils et son successeur (1050-1080), se rendit, lui aussi, complétement indépendant. Il prit alors le titre de *roi de Serbie*, et fut reconnu en cette qualité par le pape Grégoire VII. Mais une foule de guerres intérieures et extérieures contre les Byzantins dévastèrent le pays jusqu'à l'année 1165, époque où *Étienne Nemanja*, après avoir encore une fois secoué le joug des empereurs de Byzance, se proclama *prince des Serbes*. Il devint le fondateur d'une dynastie, appelée d'après lui, et d'un royaume qui, du nom de sa résidence, la ville de Rassa (aujourd'hui *Nowy-Bazar*), fut nommé *grande-Zoupanie de Rassa*, et plus tard *royaume serbe* ou *rascien*. Le nom de sa résidence passa également à la population; et aujourd'hui encore la dénomination de *Raitzes* ou *Rasciens* s'est conservée avec celle de *Serbes*. Le fils aîné d'Étienne, qui monta sur le trône en 1125, fut couronné czar ou roi en 1122 avec une couronne envoyée de Rome. Lui et ses successeurs agrandirent le royaume à diverses reprises, de sorte que sous le règne d'*Étienne Douschân* (1336-1356), fils de Detchanski, neuvième roi de cette dynastie, il comprenait toute la Macédoine, l'Albanie, la Thessalie, la Grèce septentrionale et la Boulgarie. Étienne Douschân, qui donna un code de lois excellentes et qui favorisa les sciences et le commerce, prit même le titre d'*empereur*, et partagea ses États en divers gouvernements; mais par là il en prépara la décadence. Il établit un patriarche serbe, indépendant de celui de Constantinople, dont la suprématie avait jusque alors été reconnue dans le pays. Doué d'un génie entreprenant, Douschân voulut profiter de l'affaiblissement de l'empire byzantin pour s'emparer de Constantinople, où il avait fait son éducation. En 1356 il y conduisit victorieusement une armée de quatre-vingt mille hommes, s'emparant de toutes les villes importantes qui se trouvaient sur sa ligne d'opération et même d'Andrinople; mais à une journée de marche environ de son but il tomba malade, dans un petit village appelé *Djavoli*, et y mourut, le 18 décembre 1356. Son fils et successeur, *Ourosch V*, à la suite de troubles intérieurs qui livrèrent continuellement la Serbie en proie à ses ennemis extérieurs, perdit déjà la plus grande partie des provinces conquises. La dynastie de Nemanja

s'éteignit en la personne d'Ourosch V. Vers l'an 1374 une nouvelle dynastie parvint au trône avec *Lazare*, dont le règne fut d'abord heureux, mais qui succomba ensuite dans sa lutte contre les Turcs, et qui périt à la bataille de Kossowo ou Kossowoplie (1389). Le sultan Bajazet partagea alors la Serbie entre le fils de Lazare, *Étienne*, et un cousin de Lazare, *Wouk Brankowitsch*. Tous deux durent lui payer tribut et l'accompagner à la guerre. A partir de ce moment il fut impossible aux Serbes de secouer le joug des Turcs. Des tentatives ultérieures faites à cet effet eurent les résultats les plus désastreux pour le pays, qui servit constamment de champ de bataille dans les guerres entre la Hongrie et la Porte. Enfin, sous le règne de *Lazare II*, la désorganisation intérieure étant arrivée à son comble, la Serbie fut envahie, en l'an 1459, par le sultan Mahomet II. Elle fut alors complétement soumise aux Turcs, qui la traitèrent en pays conquis, et en séparèrent la Bosnie, pour en former un pachalik particulier. Les restes de la population qui survécurent à cette catastrophe tombèrent, sous l'oppression des Turcs, dans un profond état de misère et un abâtardissement complet. Séparés des vaincus par la langue, la religion, le mépris, les Turcs ont campé plus qu'ils ne se sont établis dans les provinces d'Europe. Écraser l'infidèle que sa loi condamne à la servitude, le maintenir dans l'obéissance par la force et la terreur, en tirer le plus d'argent possible en l'accablant d'avanies, c'était là toute la politique ottomane. Condamné aux redevances les plus lourdes, menacé dans sa personne et ses enfants, le Serbe se retira des villes, où l'attendaient la violence, l'injure et, s'il résistait, ces prisons terribles où, suivant les chants populaires, « il y a de l'eau jusqu'aux genoux, où les serpents se croisent, où les amas d'ossements humains montent jusqu'à l'épaule; » il s'enfuit dans la montagne. C'est au milieu de forêts inaccessibles qu'il plaça sa demeure. De là un partage du sol et de la population. Tandis que les anciens habitants quittaient les villes, les conquérants s'y retranchaient. Craignant à leur tour le désespoir des vaincus, ils leur abandonnèrent la campagne, et, satisfaits d'en tirer l'impôt, ne se soucièrent pas de la façon dont s'administraient les malheureuses communautés.

Enfin, les exploits du prince Eugène eurent pour résultat d'adjuger à l'Autriche, par la paix de Passarowitz (1718), la plus grande partie de la Serbie, à savoir sa partie septentrionale, avec son chef-lieu, Belgrade, jusqu'au Timok et aux monts Boujoukdasch; mais la désastreuse paix de Belgrade (1739) enleva tout ce territoire à l'Autriche, et le replaça sous la souveraineté de la Porte. Les guerres entre les Autrichiens et les Turcs n'eurent donc d'autre résultat que de dévaster le pays de plus en plus, et d'y rendre toujours plus intolérable le système d'exactions des Turcs. Bien que ceux-ci eussent laissé aux Serbes leur organisation communale, suivant leur usage constant dans les pays conquis, l'arbitraire des pachas et les avanies des janissaires allèrent toujours croissant. En 1792 ces derniers furent à la vérité expulsés du pays par le pacha; mais ils y revinrent dès que Passwan-Oglou se fut réconcilié avec la Porte; et ils y commirent encore plus d'excès que par le passé.

Enfin, la cruauté des commandants turcs et l'insolence des janissaires provoquèrent, en 1801, en Serbie une insurrection à la tête de laquelle se plaça Georges Czerny, qui fit d'héroïques efforts pour assurer l'indépendance de sa patrie. Appuyé en dessous-mains par la Russie, il réussit, dans l'état de faiblesse et d'impuissance où était tombée la Porte, à obtenir d'elle des concessions; de sorte qu'à partir de 1806 les Serbes se trouvèrent de nouveau maîtres chez eux, mais placés cependant sous la direction de la Russie. Élu déjà de bonne heure par le peuple pour son chef suprême, Czerny, aux termes de l'armistice qu'il conclut avec la Porte, le 8 juillet 1808, à Slobosje, fut formellement reconnu par le sultan en qualité de *prince de Serbie*, titre que l'empereur de Russie lui reconnut également. Quand la guerre éclata de nouveau, en 1809, entre la Russie et la Turquie, Czerny seconda les opérations de l'armée russe. Par le traité de paix qui intervint le 28 mai 1812, à Bukharest, entre la Russie et la Turquie, il fut stipulé que la Porte accorderait aux Serbes une amnistie complète, que les places fortes construites par les Serbes pendant la guerre seraient démantelées, et les anciennes livrées aux Turcs. L'administration des affaires intérieures devait être abandonnée à la nation, et la perception des impôts avoir lieu de bon accord entre la Porte et les autorités locales. Mais ces conditions ne satisfirent point les Serbes, qui rejetèrent en même temps l'offre que leur fit la Russie de défendre à l'avenir leur pays, à la condition qu'ils lui remettraient toutes leurs places fortes et incorporeraient dans l'armée russe toute la population en état de porter les armes. Au départ des troupes russes en juillet 1812, les Serbes essayèrent en se rapprochant de l'Autriche d'obtenir à Constantinople de meilleures conditions; mais ils n'y réussirent pas, et la lutte contre les Turcs recommença en juillet 1813. Quatre mois plus tard, les Serbes succombaient sous la supériorité numérique des Turcs, et Czerny dut alors avec les autres chefs quitter le pays. Les vainqueurs traitèrent la population avec la plus effroyable cruauté, et firent de la Serbie un désert. Diverses explosions de la fureur populaire furent comprimées dans des torrents de sang. Enfin, après une lutte désespérée, soutenue sous les ordres de Milosch Obrenovitsch, les Serbes réussirent à obtenir, par le traité du 15 décembre 1813, une espèce d'indépendance, qui les plaça plutôt sous la protection que sous la suzeraineté de la Porte. Milosch fut ensuite nommé *grand-knès* de Roudnik. Mais dès la même année la conduite des Turcs contraignait les Serbes à se révolter de nouveau, sous la conduite de Milosch; levée de boucliers qui aboutit, en 1816, à un traité de paix conclu sous la médiation étrangère. Ce traité accorda aux Serbes des fonctionnaires civils et des juges à eux, mais laissa les Turcs en possession des places fortes. Toutefois, il ne fut pas ratifié par la Porte, mais seulement accepté par le pacha de Belgrade. Le gouvernement de la Serbie reçut un sénat composé d'un président et de quatre députés serbes. Le président du sénat fut Milosch, que les Serbes élurent ensuite en 1817 pour leur prince. Dès lors tous les efforts de Milosch tendirent à maintenir en paix le pays, épuisé par tant de luttes. Il réussit à se rendre indépendant aussi bien de la Russie que de la Porte et à se maintenir en bonnes relations avec toutes deux, quoique en raison de l'irritation de son peuple et de l'occupation des diverses places fortes de la Serbie (*palankes*) par le pacha de Belgrade, qui y entretenait des garnisons turques, sa position continuât à être des plus difficiles. Dans une grande assemblée nationale tenue en 1827 à Kragoujewatz, il fut élu prince héréditaire. Lors de la guerre qui éclata en 1828 entre la Russie et la Turquie, la nation le pressait de se rattacher à la Russie et de secouer complétement la suzeraineté de la Porte; mais il résista seul à ces tendances, parce qu'il comprenait fort bien que la souveraineté de la Porte une fois détruite, la Serbie était trop petite pour être quelque chose. Par la paix conclue à Andrinople, en 1829, la Porte confirma de nouveau de la manière la plus solennelle les libertés précédemment accordées aux Serbes, et promit de restituer au pays les districts de Krama, de Timok, de Parakine, de Krouschewatz, de Starovlaschka et de Drina, qui en avaient été détachés. Toutefois, cette restitution ne fut effectuée que par le hatti-schériff de 1834, qui détermina en même temps la quotité du tribut, et décida que les Turcs ne pourraient à l'avenir résider qu'à Belgrade. D'accord avec l'assemblée nationale, Milosch s'occupa alors de rédiger une constitution, qui fut publiée en 1835, mais que la Porte, sur les instances de l'Autriche et de la Russie, refusa de reconnaître, comme entachée de libéralisme.

Une nouvelle ère commença alors dans le règne de Milosch. L'homme qui jusque alors s'était montré sage dans sa politique extérieure, et qui avait constamment tendu à se soustraire à l'influence oppressive de la Russie, se trouva

maintenant placé entre la faiblesse de la Porte et l'inactivité conservatrice de l'Autriche d'une part, et l'aversion du peuple de l'autre. Cette aversion, Milosch se l'était attirée en ce qui était de l'aristocratie des chefs de district comme de la masse de la nation, par sa rapacité, son arbitraire, sa cruauté et le dérèglement de ses mœurs, de sorte que sa tyrannie avait fini par faire oublier les nombreux bienfaits dont on lui était redevable. Sous l'influence des deux chefs Woukschitsch et Petroniewitsch, il s'organisa un parti national, qui se posa hostilement à son égard, tout en ne voulant pas plus que lui entendre parler de la protection de la Russie. Milosch chercha alors, il est vrai, à s'appuyer sur l'Angleterre; mais l'influence de cette puissance était trop lointaine pour pouvoir le sauver. C'est ainsi qu'en 1838 un hatti-schériff du grand-seigneur introduisit, sous le nom de *statut organique*, une nouvelle loi fondamentale, rédigée sous l'influence de la Russie, qui adjoignait au prince un sénat investi du droit de déterminer la quotité de l'impôt, de régler la solde des troupes et de nommer les fonctionnaires publics, de contrôler les actes du gouvernement et d'en rendre les ministres responsables. Milosch, que l'on accusait de soustraction des deniers publics, se vit tellement menacé de toutes parts, qu'il abdiqua, le 13 mai 1839, en faveur de son fils aîné, *Milân*. Celui-ci étant mort dès le 7 juin suivant, ce fut alors le fils cadet de Milosch, *Michel*, qui fut proclamé prince, et la Porte confirma cette élection. Mais il ne tarda pas à devenir évident que c'était l'éloignement de la dynastie Obrenowitsch qu'on avait en vue. Les chefs du parti hostile aux Obrenowitsch, le commandant en chef des troupes, Wouskchitsch, et le sénateur Petroniewitsch avaient même su faire insérer dans le hatti-schériff de la Porte qui transférait le pouvoir à Michel une clause portant que le prince ne pourrait prendre aucune mesure sans leur assentiment préalable. La toute-puissance qui en résulta pour le parti aristocratique et sa domination arbitraire par le moyen du sénat, placé entièrement sous l'influence russe, provoquèrent, il est vrai, en 1840, un mouvement populaire en faveur du prince Michel; mais celui-ci se montra si incapable et en même temps si sanguinaire, que le peuple ne tarda point à se prononcer ouvertement contre lui, et que Woukschitsch et Petroniewitsch purent essayer d'opérer une révolution. Elle éclata au mois de septembre 1842. La troupe s'y associa, et le prince Michel se vit alors contraint de se réfugier à Semlin. Le 15 septembre suivant, une assemblée des notables du pays, d'accord avec les autorités turques de Belgrade, déclara la famille Obrenowitsch déchue du pouvoir, et élut pour prince *Alexandre Karadjordjéwicz*, fils cadet de Czerny Georges, digne héritier de l'homme qui, en essayant le premier d'affranchir sa patrie, avait révélé aux Serbes leur puissance en leur ouvrant l'avenir. Une tentative de contre-révolution, faite par les partisans d'Obrenowitsch, échoua complétement, et n'eut d'autre résultat que d'attirer sur ses auteurs de sévères représailles. Le 14 novembre le nouveau souverain reçut le hatti-schériff de confirmation de la Porte, et fut installé solennellement, non pas à la vérité comme prince, mais seulement comme *basch-beg*, c'est-à-dire seigneur souverain; et en même temps on lui imposa diverses conditions, qui violaient les traités. La Russie lança alors une protestation contre la révolution et ses conséquences, de même qu'en réclamant le rétablissement de l'autorité du prince Milosch le cabinet de Pétersbourg voulut prendre le rôle de défenseur des traités et de la légitimité. Mais on ne tarda pas à comprendre que, sous ce prétexte, il avait en vue de tout autres projets relatifs à la Valachie, notamment l'éloignement de Woukschitsch et de Petroniewitsch, adversaires aussi prononcés de la Russie que de Milosch, et qu'il espérait arriver à la défaite du parti national, à la tête duquel ces deux hommes étaient placés. Ce résultat une fois obtenu, la Russie consentit à un compromis en vertu duquel une nouvelle élection de prince devait avoir lieu suivant les formes légales, en même temps que Kiamil-Pacha, Woukschitsch et Petroniewitsch seraient bannis du pays, comme instigateurs de la dernière révolution. Tout cela fut exécuté; et le 27 juillet Alexandre, qui dans l'intervalle avait été amené en secret à faire certaines concessions à la Russie, fut élu prince et confirmé en cette qualité, le 14 août suivant, par un hatti-schériff du grand-seigneur. De nouvelles tentatives de soulèvement faites par le parti de Milosch, en 1843 et 1844, échouèrent et n'amenèrent que des mesures de réaction. Sous l'administration intelligente du nouveau prince, la Serbie commença à se relever, et elle a fait depuis lors de visibles progrès dans son développement intérieur. De 1845 à 1847 les réformes s'y succédèrent sans interruption. Les orages de 1848 ne troublèrent en rien la paix intérieure, bien que les Serbes ne soient pas restés tout à fait étrangers à la guerre de races dont la Hongrie devint alors le théâtre. Le prince Alexandre mit à la disposition du gouvernement autrichien contre les Magyares un corps auxiliaire commandé par Knicanine; mais dès le mois de février 1849 il le faisait rentrer en Serbie. Ces troupes, qui avaient fait preuve de bravoure, s'étaient déshonorées par leurs déprédations et leurs actes de cruauté. Du reste, cette guerre n'eut d'importance pour le développement de la vie politique en Serbie qu'en ce que depuis lors il s'y est nettement dessiné un parti patriote-slave, aspirant à la guerre contre l'islamisme et à une union intime avec la Russie, laquelle favorise, comme on peut bien le penser, de pareilles tendances. En effet, la pensée du Serbe va plus loin que l'indépendance; il songe à ses frères de la Bosnie, de l'Herzegovine et de la Boulgarie; il a l'espoir qu'un jour renaîtra l'empire d'Étienne Douschân, et cet empire il sait où en sera le siége : c'est à Constantinople. Par contre, le gouvernement, comprenant bien tous les dangers de pareils rêves, dont la réalisation ne saurait être encore que bien lointaine, n'en mit que plus de soin à rétablir et à consolider les anciens rapports de la Serbie avec la Porte. La guerre dans le Monténégro éveilla à la vérité en Serbie, surtout parmi les classes inférieures, des sympathies pour les Monténégrins, race de même origine que les Serbes; mais le gouvernement s'abstint d'y prendre aucune part, et offrit même à la Porte sa médiation, qui d'ailleurs ne fut point acceptée. Woukschitsch s'étant retiré des affaires, Elias Garaszanine, jusque alors ministre de l'intérieur, homme aussi énergique que prudent, zélé en outre pour le progrès et l'indépendance de la Serbie, passa alors à la tête de l'administration comme ministre des affaires étrangères. Mais dès la fin de mars 1853 il reçut subitement sa démission, parce qu'il ne se montrait pas favorable aux plans de la Russie et qu'il avait même fait procéder à l'arrestation et à l'expulsion d'un agent russe. Il fut remplacé par Alexandre Simmitsch, ministre de l'intérieur. Quand éclata, en 1853, le conflit russo-turc, le gouvernement serbe, après avoir mûrement et sagement apprécié les circonstances, se prononça pour une stricte neutralité. D'après cette déclaration, le consul russe quitta, dès le 17 novembre 1853, le territoire serbe. Le gouvernement n'en procéda qu'avec plus de prudence et d'énergie, lorsque le prince Milosch se disposa à lever dans ses biens situés en Valachie, province alors occupée par les Russes, un corps franc, qu'il disait destiné à agir contre les Turcs, mais dont il voulait peut-être bien se servir pour reconquérir le trône de Serbie. Quoique les anciens partisans d'Obrenowitsch se montrassent de nouveau ouvertement, et que le parti russe intérieur attendît une irruption de la Serbie par les Russes partant de la Valachie, la principauté demeura tranquille; résultat auquel ne contribuèrent pas peu d'ailleurs les forces imposantes réunies par la Porte à Widdin et à Kalafat, tout près des frontières de la Serbie. La concentration des troupes autrichiennes sur les bords de la Save et du Danube, commencée au printemps de 1854, détermina le gouvernement serbe à publier un mémorandum adressé à la Porte sous la date du 17 avril 1854, et dans lequel il manifestait la crainte de voir des forces autrichiennes occuper la Serbie. Le 3 mai suivant parut une ordonnance du prince relative à la mobi-

lisation de l'armée nationale. Cependant, dans le courant de l'été on suspendit l'armement du pays, qu'on avait poussé jusque alors avec une grande activité, parce qu'à ce moment les Russes évacuèrent la Valachie occidentale et que l'Autriche déclara en même temps que ses troupes n'entreraient en Serbie que dans le cas où ce pays se soulèverait contre l'ordre de choses légitime. Consultez Iankovitch et Gronitch, *Slaves du Sud, ou le peuple serbe, avec les Croates et les Bulgares; aperçu de leur vie historique, politique et sociale* (Paris, 1853).

SEREIN. Le *serein*, dont les causes sont les mêmes que celles de la rosée, est une précipitation d'eau sous forme d'une pluie très-fine, sans qu'il y ait apparence de nuage. Ce phénomène se produit pendant les grandes chaleurs, dans les contrées humides, au coucher du soleil, quand les couches inférieures de l'air se refroidissent au-dessous de leur point de saturation.

SÉRÉNADE, en italien *notturno*, concert donné la nuit en plein air; ce qui autorise à penser que le mot *sérénade* vient de l'italien *sereno*, le serein. Il y a peu de conditions essentielles pour la composition des morceaux exécutés en *sérénade*. On peut cependant dire que l'on a généralement choisi des mélodies tristes et langoureuses, qui laissaient la personne à laquelle on offrait cet hommage dans un vague demi-sommeil, qui lui permettait à peine de distinguer en cette occasion la réalité du rêve. Les tons bémolisés, surtout ceux de *mi* et de *la*, dont la douce harmonie s'accorde bien avec le mystère dont les exécutants cherchent d'ordinaire à s'environner, seraient heureusement employés. La véritable patrie de ces concerts nocturnes, c'est l'Espagne et l'Italie. Voilà où il faut chercher l'origine de la sérénade. Elle se plaisait surtout dans ces chaudes contrées, où la nuit est l'instant de toutes les intrigues d'amour. C'est alors que l'amant timide, conduisant quelques amis, allait soupirer ses tourments sous les fenêtres de celle qu'il aimait, heureux s'il voyait un moment au haut du balcon

Sa mante flotter au vent.

Quelquefois l'amoureuse chanson était interrompue par le cliquetis des épées. Au lieu de l'œil noir, qui devait accueillir d'un regard les chanteurs, ils voyaient apparaître derrière la jalousie l'œil inquiet d'un tuteur ou d'un mari. Les fenêtres s'éclairaient, les valets arrivaient, et bientôt les épées rompues, les débris de guitare, couvraient le théâtre du combat. Cervantes, Vicenti Espinel, Maldonado, sont remplis à chaque page du charmant et joyeux récit de ces aventures. Le Sage les leur a empruntées avec bonheur. A Venise, les gondoliers ont conservé les traditions de la sérénade dans les barcarolles que la nuit ils font entendre sur les lagunes.

On n'a guère écrit de musique spécialement destinée aux sérénades. En Espagne, en Italie, on chantait des romances, des barcarolles choisies, selon que les paroles convenaient le mieux à la situation. Cependant, on a composé quelques morceaux de chant et de musique instrumentale réservés pour cette occasion. Puis, quand les sérénades perdirent de leur faveur, ces morceaux se jouèrent dans toutes les circonstances, et bientôt ne gardèrent plus que le nom qui indiquait leur origine, n'en conservant qu'un caractère éloigné. Ainsi, Beethoven a composé un trio intitulé *Sérénade*, qui n'a peut-être jamais été joué qu'en plein jour et dans un salon bien chaud. Les poëtes et les compositeurs ont introduit souvent des *sérénades* dans leurs opéras. Nous citerons dans ce genre la *canzonette* de *don Giovanni* sous les fenêtres de la camériste; la *barcarolle* du dernier acte d'*Othello*; enfin, la *sérénade* qui sert d'introduction au premier acte d'*Il Barbiere* et celle de *Stradella*.

SÉRÉNISSIME. *Voyez* ALTESSE.

SÉRETH ou SIRETH, l'*Hierasus* des anciens, affluent de la rive gauche du bas Danube, qui prend sa source dans le duché autrichien de Bukowine, à environ 6 myriamètres de Czernowitz, son chef-lieu, près de Pursuka, au pied oriental des Karpathes, parcourt ce pays en décrivant vers le nord un arc de dix myriamètres, et y baigne les villes de *Sereth* et de *Suczawa*. Il entre ensuite en Moldavie, dont il forme le principal cours d'eau et qu'il traverse dans la direction du sud en suivant une ligne à peu près parallèle au Pruth. Puis, après avoir traversé Roman, il coule dans une large vallée jusqu'à ce qu'il atteigne tout à fait à Adjoug le pays de plaines. Alors, après un parcours total d'une cinquantaine de myriamètres et après avoir formé la frontière de la Moldavie du côté de la Valachie, il se jette dans le Danube un peu au-dessus de Galacz. Le Séreth devient déjà flottable à Schipot, village peu éloigné de sa source, et navigable à Kolionesti; toutefois, sa navigabilité est très-restreinte. Ses affluents sont à droite le *Petit-Séreth*, la *Suczawa*, la *Moldawa*, la *Bistrizza-d'Or*, le *Totrusch*, la *Putna* et le *Buseo*; et à gauche le *Brlad* ou *Berlad*.

SERF et SERVAGE (du latin *servus*, esclave). La plupart des historiens et des jurisconsultes ont soutenu que le *servage* féodal était établi dans la Gaule avant l'invasion de la ligue franke. Ils appuient leur opinion sur des textes de Tacite, d'Athénée et de César; mais ces textes mêmes ne présentent aucune analogie entre les serfs et ces *solduriers* qui composaient la garde spéciale de quelques chefs gaulois. César dit dans ses *Commentaires* (liv. III, ch. XXII) : « Si leur chef périt de mort violente, ils n'hésitent pas ou à partager son sort ou à se tuer eux-mêmes; et il n'est pas arrivé, de mémoire d'homme, qu'aucun soldurier ait refusé de mourir après avoir vu tomber le chef auquel il s'était dévoué *par amitié*. » Cet engagement était volontaire. Les solduriers, loin d'être esclaves du chef, étaient ses égaux, ses compagnons (*comites*). Ils vivaient comme lui et avec lui. Ils appartenaient aux familles patriciennes, et participaient aux attributions de la royauté et du généralat. L'état des personnes dans les Gaules était resté tel qu'il était sous la domination théocratique des druides, et ne changea qu'après la conquête de ces vastes contrées par les Romains. Depuis lors jusqu'à la chute de l'empire, il n'y eut dans les Gaules, qui avaient adopté les lois et les usages des vainqueurs, que des *patrons* et des *clients*. A l'époque de l'invasion des peuplades germaines, le régime dominant était celui des clientèles. Les vainqueurs appliquèrent aux nations envahies le droit de la guerre dans sa plus rigoureuse acception. Le territoire et les populations furent confondus dans le partage du butin. Les bénéfices, d'abord viagers et révocables, devenus héréditaires par l'usurpation des titulaires, constituèrent les fiefs. Ce changement n'eut lieu que sous les faibles successeurs de Clovis; la royauté elle-même ne fut considérée que comme un grand fief. Chaque bénéficier se constitua seigneur souverain de la portion de territoire et de population dont il n'était à l'origine que le chef responsable et l'administrateur. Ainsi se forma la féodalité. Il n'y eut plus de droit reconnu que celui de la force brutale : *plus de terre sans seigneur*. Ces mots résument tout le code féodal. Aux seigneurs laïques et ecclésiastiques toute la puissance; à tous les autres la sujétion la plus abjecte, la plus absolue. C'était l'esclavage de la glèbe, plus dur que l'esclavage personnel admis chez la plupart des anciennes nations.

Les descendants des anciens légionnaires romains, les Gaulois d'origine qui jouissaient des mêmes droits, et appelés *burgenses* et *libertini*, avaient conservé la libre disposition de leur personne et de leurs propriétés. La fameuse assemblée connue sous le nom d'*adnontiation de Mersen* (847), en les forçant de se *recommander* à un seigneur, les assujettit au servage commun : il n'y eut plus que des *maîtres* et des *serfs*. Ceux-ci composèrent trois catégories : 1° le *servage* qui attachait à la glèbe, *adscripti glebæ* : ces serfs ne cultivaient que pour le seigneur, ne pouvaient sortir du domaine ni se marier sans sa permission; 2° le *servage réel*; tenant à l'habitation même : l'étranger qui venait s'établir dans le territoire d'une seigneurie devenait, par le seul fait de sa résidence pendant un an et un jour, serf

du seigneur ; 3° le *servage mixte*, s'appliquant à la famille et à l'habitation.

Le seigneur avait le droit de vendre, d'échanger, de donner ses serfs, de les revendiquer partout, et d'en disposer comme de ses bêtes de somme. Il pouvait les tourmenter à son gré, les frapper, les tuer même ; il n'en devait compte qu'à Dieu. « Anciennement, dit Sauval, quand les serfs n'obéissaient pas à leurs maîtres, on leur coupait les oreilles, et pour en perdre l'engeance on les châtrait sans marchander davantage. A la plus petite faute, on les étendait nus, pieds et poings liés, sur une poutre, comme pour leur donner la question, et avec des houssines de la grosseur du petit doigt on leur faisait une distribution de cent vingt coups. »

L'affranchissement des **communes** dans les dernières années du onzième siècle n'eut point pour résultat l'abolition entière du servage féodal. Les croisades favorisèrent le développement de ce mouvement émancipateur. Des princes, des seigneurs, vendirent la liberté à leurs serfs pour fournir aux frais de leur pieuse expédition. Alors le clergé *séculier* et régulier en acheta une grande partie, et les habitants de ces seigneuries ne firent que changer de maître. Louis le Hutin et Philippe le Long proclamèrent par leurs édits l'affranchissement de toutes les populations de la France ; toutefois, ce bienfait ne s'étendit pas au delà de leurs domaines. Leur exemple trouva néanmoins des imitateurs dans les seigneurs laïques ; mais le clergé, qui aurait dû prendre l'initiative, résista longtemps à cette réforme réclamée par la religion, la justice et l'humanité.

On a dit, en faveur du servage féodal des seigneuries ecclésiastiques, que ce servage était volontaire. Glatigny, dans un mémoire sur le nombre prodigieux des serfs du clergé et sur la nécessité de leur entier affranchissement, raconte les cérémonies du *dévouement* de ces malheureux abrutis par l'ignorance et la plus stupide superstition. « Le prosélyte s'approchait de l'autel ; il y plaçait dévotement les mains, y couchait sa *tête*, et dans cette situation prononçait la formule de sa profession ; il déclarait qu'il offrait à Dieu, à la sainte Trinité et aux saints patrons de l'église ses biens et sa personne ; qu'il s'engageait de les servir comme *esclave* pendant tout le temps de sa vie. Les plus zélés s'entouraient le cou d'une corde, pour exprimer le sacrifice entier qu'ils faisaient de leurs biens et de leur vie. » Pasquier rapporte le texte entier d'un acte de cette nature, daté du mois d'octobre 1080. Le texte est en latin, que le prêtre officiant comprenait peu sans doute, et le prosélyte encore moins.

L'infâme droit de *prélibation* accordait au seigneur la première nuit des nouvelles mariées de condition serve : les prélats, les abbés, ont longtemps usé de ce privilége. Il fut plus tard remplacé par une prestation d'un demi-franc d'argent. Ce nouvel impôt s'appela *marbotte*. Un arrêt du parlement de Paris du 19 mai 1409 fit défense à l'évêque d'Amiens de continuer la perception de cette redevance sur les époux qui usaient des droits du mariage la première nuit des noces. Pareilles défenses furent aussi faites aux religieux de Saint-Étienne de Nevers. Despeisses, D'Olive, tous les auteurs de jurisprudence, rapportent une foule d'arrêts semblables.

Les serfs du couvent de Saint-Benoît en Franche-Comté ne furent affranchis qu'en 1745. Par arrêt du conseil du 18 janvier 1772, le parlement de Besançon fut chargé de prononcer sur la contestation des communes du Jura et des chanoines de Saint-Claude. La condition de ces serfs était encore la même en 1789, et ne cessa qu'à l'époque de la révolution. Un édit rédigé par Lamoignon avait prononcé l'abolition du *servage* dans toute la France. Un nouveau droit de *lods* avait été réservé comme indemnité en faveur des seigneurs pour les titres antérieurs au 1er janvier 1760. DUFEY (de l'Yonne).

Le servage fut complétement aboli dès 1763 dans le duché de Savoie, en 1778 en Danemark, et à partir de la fin du dix-huitième siècle dans la plus grande partie des États de l'Allemagne, en vertu de lois accordant tantôt une indemnité au seigneur pour les droits qu'on lui enlevait, tantôt supprimant purement et simplement et sans indemnité les droits personnels résultant du servage. C'est dans les contrées de l'Allemagne occupées par des populations d'origine wende que le servage était le plus rigoureux, par exemple en Lusace, en Poméranie, en Mecklembourg et en Holstein. Dans cette dernière contrée, toutefois, l'institution en était d'origine assez récente ; car il n'y avait été établi qu'en 1594, et avec une rigueur à nulle autre comparable. Les dernières traces du servage ne disparurent de la haute Lusace qu'en 1832, et dans les États autrichiens qu'en 1848.

En Russie, l'empereur Alexandre Ier supprima le servage en Livonie et en Courlande. Si des difficultés presque insurmontables et de graves considérations s'opposent encore à l'application générale de cette mesure à toutes les provinces de l'empire, du moins des lois récentes ont de beaucoup adouci la rigueur du servage et détruit une partie des abus existant dans un tel régime. Le peuple russe, l'homme du commun, le cultivateur du sol, l'éleveur de bestiaux, le bûcheron, le petit marchand, le charpentier, le maçon et les gens de métier en général, la domesticité à ses nombreux degrés, kosaks, coureurs, valets de chambre, valets de pied, etc., etc., tous font partie de la classe des serfs. De l'état de servage qui pèse sur les populations russes il faut d'ailleurs se garder de conclure qu'elles sont en proie à la misère et à la pauvreté. Beaucoup de serfs, aussi bien parmi ceux de la couronne que parmi ceux des particuliers, sont millionnaires ou du moins possèdent d'importants capitaux. Et cependant ils se trouvent si heureux dans la position où ils sont, qu'ils ne songent seulement pas à se prévaloir de leur droit de se racheter moyennant une indemnité modérée à payer à leur seigneur. Ils acquittent volontiers l'*obrok* annuel comme on appelle la redevance prélevée sur les serfs, ou bien ils en effectuent le payement en nature, c'est-à-dire moyennant un certain nombre de gelinottes des bois, de poissons, de peaux de mouton, etc. Un décret de l'empereur Nicolas a institué dans chaque cercle un maréchal de la noblesse, chargé de défendre leurs droits et de les protéger contre tous sévices. Toutefois, leur plus ou moins de dépendance tient toujours à l'humanité ou à la tyrannie de leurs maîtres, qui n'ont perdu qu'un seul de leurs droits, celui de les vendre arbitrairement et de rompre de la sorte suivant leur bon plaisir des unions matrimoniales. Une terre peut être vendue ou affermée avec tous ses serfs, mais non le serf sans la terre.

SERFOUETTE, instrument d'agriculture. *Voy.* HOUE.

SERGE, en latin *Sergius*. Il y a eu quatre papes de ce nom.

SERGE Ier, 86e pape dans l'ordre numérique, de l'an 687 à l'an 701, et contemporain de **Bède**, né à Palerme, est surtout célèbre pour avoir refusé de souscrire aux décrets d'un concile convoqué en 692 à Constantinople par l'empereur Justinien, et appelé concile *in Trullo*, du nom du palais où il tint ses séances ; décrets qui avaient déjà été acceptés par ses représentants. Ces décrets renferment des documents fort curieux sur les mœurs des prêtres et des moines de ce temps-là. Certains canons défendent aux clercs de tenir cabaret et de rester à une noce quand les farceurs y entrent. L'analyse des décrets de ce concile nous mènerait trop loin. Ce n'est pas d'ailleurs la nature de ces canons qui produisait la résistance du pape Serge Ier. Il ne voulut pas même les lire, et se borna à soutenir la nullité du concile, comme n'ayant pas été convoqué directement par ses ordres. Dans un synode tenu en 698 à Aquilée, Serge fit condamner les ouvrages de Théodore de Mopsueste et de Théodoret ainsi qu'une lettre de l'évêque Ibas d'Édesse (c'est ce qu'on appelle les *trois chapitres*). Rome lui dut la restauration et l'embellissement de plusieurs églises et l'institution de quatre processions avec quatre fêtes de la Vierge ; c'est à lui enfin qu'on attribue l'introduction des mots *da nobis pacem* après le troisième *Agnus Dei* dans le canon de la messe. Il

mourut le 28 septembre 701, après un pontificat de quatorze ans.

SERGE II, dont le véritable nom était *Pierre*, fut archiprêtre à Rome, puis pape de 844 à 847. Il contribua essentiellement à l'accroissement de l'autorité du saint-siége, en soustrayant son élection comme pape à la confirmation de l'empereur Lothaire, qui régnait alors. Une invasion de Sarrasins troubla les derniers jours de ce pape. Ces barbares remontèrent le Tibre jusqu'aux portes de Rome, pillèrent les riches églises qui étaient situées hors des murs, et ravagèrent toute la contrée. Une mort subite enleva Serge II, le 15 janvier 847, pendant cette calamité. C'était la troisième année de son pontificat. Il fut, dans l'ordre numérique, le 106ᵉ pontife de l'Église, et mérita les regrets de la chrétienté, par la régularité de ses mœurs et par la pureté de sa doctrine.

SERGE III, d'abord diacre, puis 123ᵉ pape dans l'ordre numérique, dont le pontificat dura de l'an 904 à l'an 911, était indigne de s'asseoir sur la chaire de Saint-Pierre. Ce ne fut que grâce aux intrigues de deux femmes perdues de mœurs, *Theodora* et *Marozia*, qu'il obtint la tiare; il vécut en concubinage avec Marozia, dont il eut, entre autres, un fils qui fut plus tard le pape Jean XI.

SERGE IV, 158ᵉ pape, de 1009 à 1012, fut d'abord évêque d'Albani. Son véritable nom était Pierre *Bona di Porco*. On dit què rougissant de ce nom il prit celui de Sergius, et qu'il introduisit ainsi l'usage de changer de nom, depuis lors constamment suivi par les papes. C'était un homme d'une vertu rigide, d'une grande libéralité envers les pauvres et d'une pieuse tolérance envers les pécheurs.

SERGE ou SERGIUS, patriarche de Constantinople, de 608 à 639, d'abord diacre et partisan secret des doctrines des monothélites, seconda l'empereur Héraclius dans ses efforts pour réunir les monophysites à l'Église orthodoxe, et rédigea à cet effet l'*ecthesis* publiée par l'empereur en 638 et interdisant toute discussion sur la question de savoir si dans Jésus-Christ il y a deux natures ou seulement une seule. Mais ayant à ce propos exprimé l'opinion qu'il n'y avait dans le Christ qu'une seule volonté, il fut condamné par le pape Jean IV, dans un concile tenu à Rome.

SERGEANT AT LAW (du latin *servientes ad legem*). Ils forment en Angleterre une classe particulière de jurisconsultes, élevée au-dessus des autres par une nomination royale (*voyez* COUNSEL). Jadis ils étaient inaugurés avec une pompe extraordinaire, de laquelle s'est conservé jusque aujourd'hui l'usage que le récipiendaire fait remettre au roi, aux juges de la cour et aux fonctionnaires publics présents à la cérémonie des bagues portant une légende de son choix. Ils portent une robe violette les jours ordinaires, mais écarlate dans les grandes solennités. Depuis sir Francis North, devenu ensuite lord garde des sceaux sous Charles II, tous les *sergeants at law* prêtent serment comme fonctionnaires de la couronne; et jusqu'en 1840 ils touchèrent un traitement fixe. Aujourd'hui ceux-là seuls sont dans ce cas qui aident véritablement la couronne de leurs conseils, et auxquels dès lors on donne la qualification de *king's* (ou *queen's*) *sergeants*.

SERGENT. L'armée française royale, les armées françaises féodales, se sont dans le principe composées de *sergents*, c'est-à-dire d'hommes qui servent (*servientes*). Le bas latin des premières races appliquait surtout ce terme aux *satellites* de la couronne. On le trouve employé dès 768. Charlemagne soldait, pour la guerre, des *sergents*. Philippe-Auguste commença à en solder sous forme permanente. Dans les onzième et douzième siècles le roman corrompait *serviens* en *sergents*.

La justice, la police, avaient aussi leurs *servientes*. De là cette distinction si tranchée de deux mots si semblables : *sergents* d'armée, *sergents* du palais. Le premier signifiait si bien *soldat*, qu'un ban que saint Louis faisait sonner en Afrique par ses trompettes, qu'il faisait proclamer par son aumônier, et que les Arabes ne comprenaient guère, commençait par ces mots : « Je vous dys le ban de Loys, *sergent* de Jésus-Christ. »

Le mot féodal *sergent* a donné naissance à la *sergenterie*, genre de service de certains fiefs. Du mot chevaleresque *sergent* vint l'expression *sergent d'armes*, *sergent à cheval*. Le mot judiciaire *sergent* s'est reproduit dans les mots *huissiers* et *recors*, espèces de *sous-sergent*.

On a appelé *sergents* des rois d'armes et des hérauts, des gardes-chasse et des porteurs de contraintes, des écuyers et des garnisaires, des estafiers et des laquais. Philippe de Valois réorganisait les *sergents d'armes* de la garde. C'était une compagnie de gardes du corps, qui, suivant les époques, a porté arc, arbalète, javelot, lance, masse d'armes. De cette dernière circonstance sortait la locution de *sergent à masse*. Sous les règnes suivants, les *sergents d'armes*, se réduisant à un petit nombre, en prirent militairement d'autant plus d'importance, parce qu'employés à des fonctions spéciales, jusque-là mal caractérisées, ils devinrent *sergents de bataille;* fonctions devenues celles des *brigadiers des armées du roi*, des *sergents majors* du dix-septième siècle, et des *majors* du dix-huitième siècle. Au besoin, l'un des sergents de bataille eut le titre de *sergent général de bataille*. Les châtelains aussi, les connétables de villes fortes, eurent leur sergent major, ce qui signifiait *officier major* de place. A la création des bandes, les hallebardiers y furent *sergents*. Le capitaine tirait de l'un d'eux un *sergent d'affaires*, qualification que Choiseul changeait en celle de *sergent fourrier*, et ses successeurs en celle de *sergent major*.

De nos jours, un *sergent* est un homme de troupe porteur d'un galon d'or ou d'argent sur l'avant-bras, et le caporal fourrier est redevenu *sergent fourrier*, ce qui n'est plus synonyme de *sergent major*. Gᵃˡ BARDIN.

SERGENT DE VILLE. On appelle ainsi un agent institué par l'autorité municipale pour le maintien de l'ordre public dans les villes. La création des *sergents de ville* à Paris est due à M. de Belleyme, alors qu'il remplissait les fonctions de préfet de police, sous le ministère Martignac. Ils présentent aujourd'hui un effectif de plus de quatre mille individus, et l'on rend généralement justice à l'intelligence et à la modération avec laquelle ils s'acquittent de fonctions qui les placent souvent dans des positions difficiles.

SERGIPE, province du Brésil, riveraine de l'Océan Atlantique, d'une superficie de 877 myriam. carrés, avait environ 200,000 habitants, dont 3000 Indiens. Le sol en est montagneux au centre, et mal arrosé à l'est. Les principaux articles d'exportation sont le coton, le sucre et le rhum.

Sergipe, son chef-lieu, situé à 145 myriamètres au nord-est de Buenos-Ayres, sur l'océan Atlantique, compte environ 10,000 habitants, et possède un port assez actif.

SERGIUS. *Voyez* SERGE.

SÉRICICULTURE (de *sericum*, soie). Ce mot n'existe que depuis que l'éducation des vers à soie, jusque alors abandonnée à la routine, a été soumise à des méthodes dont l'expérience a montré les bons effets. C'est des magnaneries du nord et du centre que sont parties les améliorations les plus notables : niées d'abord avec hauteur dans le midi, repoussées longtemps, discutées enfin par quelques bons esprits, les opiniâtres s'entêtent seuls dans la routine, tandis que partout pénètrent les bienfaits de l'éducation rationnelle, vulgarisée, rendue possible par Camille Beauvais et d'Arcet. Mais à côté de ces premières conquêtes, tandis que des variétés nouvelles et profitables de mûriers se multiplient, et qu'une culture plus intelligente se répand, on signale encore des imperfections désastreuses dans la petite éducation, et des fléaux morbides continuent à la dévaster : jusque ici, malgré de grands sacrifices et d'intéressantes études, le génie de l'homme est impuissant à les vaincre.

SÉRIE (*Mathématiques*). On nomme *série* (ou *suite*) une suite illimitée de termes soumis à une même loi. La suite des nombres naturels, les termes d'une progression

arithmétique ou géométrique, les nombres figurés, etc., forment autant de séries dont les lois se reconnaissent immédiatement; il en est de même des séries de Taylor et de Maclaurin, dont le binôme de Newton n'est qu'un cas particulier. Les séries sont fréquemment employées en algèbre pour évaluer approximativement des quantités qu'on ne peut obtenir exactement, comme le rapport de la circonférence au diamètre, la base des logarithmes népériens, etc. De même, dans le calcul intégral, lorsque la fonction proposée n'est pas directement intégrable par les procédés connus, on la développe en série suivant les puissances ascendantes ou descendantes de la variable indépendante, puis on intègre; par exemple, soit $\int \frac{dx}{1+x^2}$; en développant $(1+x^2)^{-1}$, on a

$$\frac{dx}{1+x^2} = dx(1 - x^2 + x^4 - x^6 + ...),$$

et comme $\int \frac{dx}{1+x^2} = \text{arc}(\text{tang} = x)$,

$$\text{arc}(\text{tang} = x) = x - \frac{1}{3}x^3 + \frac{1}{5}x^5 - \frac{1}{7}x^7 + ...$$

Pour qu'une série soit de quelque usage dans les applications numériques, il faut qu'elle soit *convergente*, c'est-à-dire qu'en prenant un certain nombre de termes à partir du premier, leur somme se rapproche de plus en plus de la valeur de l'expression développée, l'erreur pouvant être rendue plus petite que toute quantité donnée : telles sont les progressions géométriques décroissantes. Mais pour qu'une série soit convergente il ne suffit pas que ses termes aillent en diminuant; cependant, si cette condition est remplie, et si en même temps les termes de la série sont alternativement positifs et négatifs, on tombe dans un cas de convergence. Les séries que l'on nomme *divergentes*, par opposition aux précédentes, peuvent être transformées en séries convergentes à l'aide de certains artifices de calcul qu'enseignent les traités spéciaux.

Ce qu'il importe de déterminer dans une série dont la loi est connue, c'est son *terme général* et son *terme sommatoire*, c'est-à-dire l'expression d'un terme de rang quelconque et la somme d'autant de termes consécutifs que l'on voudra. Les séries divergentes nous fourniront, quant à leur sommation, quelques remarques importantes. Lorsque Leibnitz disait que la série

$$(a) \quad 1 - 1 + 1 - 1 + 1 - 1 + ...$$

indéfiniment continuée a pour limite $\frac{1}{2}$, cette affirmation pouvait paraître paradoxale; car, répondait-on, si l'on prend un nombre pair de termes, la somme est 0, et si l'on en prend un nombre impair, elle est 1. Cependant, si l'on considère que la division de 1 par $1+x$ donne le quotient

$$1 - x + x^2 - x^3 + x^4 - x^5 + ...,$$

qui, lorsque l'on fait $x = 1$, se réduit à la série (a) en même temps que la fraction $\frac{1}{1+x}$ devient $\frac{1}{2}$, il ne peut plus rester de doute. On trouve, par des considérations analogues, que la série

$$1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6 + ... = \frac{1}{4}.$$

Pour se rendre compte de ces contradictions apparentes, il faut se rappeler qu'à quelque terme d'une série que l'on s'arrête, il est toujours nécessaire d'y joindre un terme complémentaire, qui ne peut jamais être négligé dans les séries divergentes. En un mot, il faut, avec Euler, entendre par *somme* des termes d'une série la valeur de l'expression dont elle est le développement.

Archimède paraît être le premier qui ait trouvé la somme des termes d'une progression géométrique décroissante continuée à l'infini. Mais ce n'est qu'en 1682 que les recherches sur les séries commencent à prendre quelque importance dans l'écrit que publie Leibnitz sous ce titre : *De proportione circuli ad quadratum circumscriptum in numeris rationalibus* (*Actes de Leipzig*). L'année suivante, il donne la sommation de quelques nouvelles séries. Jacques et Jean Bernoulli suivent bientôt ses traces; Nicolas Bernoulli, de Montmort et Taylor se livrent à des travaux analogues. Des recherches sur le calcul des probabilités conduisent Moivre à traiter, dans ses *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis* (Londres, 1730, in-4°), des séries *récurrentes*, c'est-à-dire de celles dont chaque terme est déduit de ceux qui le précèdent, en les multipliant par des facteurs invariables, dont l'ensemble forme l'*échelle de relation* de la série. Un des premiers, Stirling ajoute aux découvertes du géomètre français, par sa *Methodus differentialis, seu de summatione et interpolatione seriarum* (Londres, 1730). Enfin, Euler, dans son *Introductio in analysin infinitorum*, jette un nouveau jour sur la théorie des séries, et Lagrange, dans ses *Recherches sur la manière de former des tables des planètes d'après les seules observations* (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1772), donne le moyen de reconnaître si une série est récurrente. Citons encore les travaux de Mayer, Thomas Simpson, Landen, Mazères, Waring, Hutton, etc. Comme le remarque Montucla, il est peu de géomètres d'un ordre distingué qui ne se soient occupés des séries et qui n'aient proposé sur ce sujet quelques nouvelles vues. Grâce à ces nombreux efforts, on est parvenu à des procédés élégants pour la résolution de la plupart des questions importantes, entre autres celle de la *méthode inverse* ou du *retour des séries*, que l'on énonce ainsi : Étant donné le développement de y en série ordonnée par rapport à x, trouver l'expression de x en série ordonnée par rapport à y. E. Merlieux.

SÉRIE (*Zoologie*), du latin *series*, suite. La première notion de la *série animale* semble appartenir à Charles Bonnet. Sans nul doute, la notion de la hiérarchie effective de tous les êtres doués à divers degrés de vie et de forces physico-chimiques semble autoriser logiquement l'institution de l'ordre *unisérial*; mais, d'autre part, le fait de l'harmonie universelle, qui entraîne fatalement la coexistence de tous les degrés de rapports des êtres, ne paraît point devoir permettre aux faits de se plier d'une manière servile à la conception d'une série unique, comparable à des séries mathématiques. Quelle que soit la transfiguration schématique sous laquelle on représente la notion de la série des corps naturels, soit celle d'une échelle (Nemesius et Charles Bonnet), soit celle d'un triangle allongé, sillonné par des droites parallèles, depuis son sommet jusqu'à son côté anti-apicial (de Blainville), soit une série de droites parallèles qui représentent des séries secondaires (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire), soit une série de faisceaux de lignes convergentes en un point donné (M. Edwards), l'esprit humain ne doit jamais s'attendre à formuler exactement l'enchevêtrement de l'ordre hiérarchique des êtres, de celui de leur répartition harmonieuse dans l'espace et dans le temps. On ne doit donc point être étonné qu'un zoologiste aussi sagace et aussi laborieux que G. Cuvier ait repoussé la notion d'une série unique pour tout le règne animal, et qu'il ait préféré, sans nier la hiérarchie des formes animales, la projection d'une mappemonde, pour y tracer des lignes, s'entre-croisant et servant à exprimer les rapports nombreux des espèces des divers groupes naturels dont on ne peut perfectionner l'étude que graduellement. L. Laurent.

SERIN (*Carduelis*, L.), petit oiseau de l'ordre des passereaux, famille des conirostres. L'espèce la plus célèbre est le *serin des Canaries*, aujourd'hui si répandu grâce à sa facilité à multiplier en esclavage. C'est en effet aux îles Canaries que se trouve le type de ces variétés nombreuses dues à la domesticité, et dont les plus belles et les plus recherchées sont le *serin jaune citron*, *jonquille*, ou *doré*; le *serin à huppe* ou *à couronne*, et le *serin panaché de noir, jonquille* et *régulier*. Mais ces oiseaux sont trop connus pour que la description de leur plumage puisse offrir de l'intérêt.

Les serins ont presque tous les inclinations et un tempérament différents ; observation qu'on peut étendre à beaucoup d'autres oiseaux. Il est des mâles tristes, rêveurs, toujours bouffis, chantant rarement, ou ne chantant que d'un ton lugubre. Naturellement malpropres, les pieds toujours sales, le plumage mal peigné, et jamais lisse, ils ne peuvent plaire aux femelles; en outre, le moindre accident qui arrive dans le petit ménage les rends taciturnes et les attriste au point de leur causer la mort. Ces individus ne sont pas dignes de l'hospitalité de la volière, et doivent être bannis sans pitié. D'autres ont un caractère si mal fait qu'ils tuent la compagne qu'on leur donne; et, chose bizarre ! ces maris Barbe-Bleue sont toujours les plus doux et les plus caressants avec leur maître ; la beauté de leur plumage, la grâce coquette de leurs poses, la mélodie de leur chant, semblent même augmenter en raison de la brutalité de leurs manières. Il y a cependant un moyen de mettre à la raison le moins traitable : pour cela on prend deux fortes femelles d'un an plus vieilles que lui; on met ces femelles durant quelques mois dans la même cage, afin que, se connaissant bien, et n'étant pas jalouses l'une de l'autre, elles ne se battent pas dans le partage d'un seul époux. Le temps de les accoupler venu, le mâle ne manquera pas de commencer la guerre; mais elles se coaliseront pour leur défense commune, et grâce à l'amour, secondé par d'énergiques coups de bec, leur victoire sera complète. On remarque encore parmi les serins des individus d'un naturel si barbare qu'ils détruisent les petits et souvent mangent les œufs à mesure que la femelle les pond ; ou, s'ils les laissent couver, à peine les petits sont-ils éclos que ces pères dénaturés les saisissent avec leur bec, et les traînent dans la volière jusqu'à ce qu'ils soient morts. Mais ces monstrueuses exceptions sont heureusement fort rares, et ne doivent entacher en rien la moralité de l'espèce. Les serins en effet sont pour la plupart toujours gais, toujours chantants, d'un caractère doux, d'un naturel charmant ; si familiers qu'ils prennent à la main et même à la bouche tout ce qu'on leur présente.

Les mêmes différences de caractère et de tempérament se font remarquer dans les femelles. Les femelles *agathes*, de même que les mâles de cette couleur, sont les plus faibles, et meurent assez souvent sur leurs œufs ; elles sont pleines de caprices et souvent quittent leurs petits pour aller causer d'amour avec leur mâle. Les *panachées* sont assidues couveuses et bonnes mères ; mais les mâles sont les plus ardents de tous les canaris, et la polygamie doit leur être permise. Ceux qui sont entièrement *jonquille*, ayant à peu près la même pétulance, devront être aussi traités en sultans ; les femelles de cette nuance se distinguent par leur extrême douceur. Il est enfin des femelles tellement paresseuses, les *grises* par exemple, qu'on est obligé de faire leur nid pour elles ; mais, en revanche, ce sont, pour l'ordinaire, d'excellentes nourrices.

Les petits qui proviennent des canaris de couleur uniforme sont pareils à leurs père et mère ; mais en mêlant les différentes races, on obtiendra des variétés aussi belles que rares. Quant à l'appariement des serins avec les oiseaux d'espèces différentes, nous nous bornerons à dire que les plus beaux métis sont ceux qui sortent du chardonneret ; les plus curieux et les plus rares proviennent de l'alliance du bouvreuil, et les plus communs de l'accouplement du tarin, de la linotte et du verdier ; les plus recherchés de tous par leur ramage et leur beauté sont dus à des mâles serins et à des femelles étrangères.

Dix à douze jours après sa naissance, le serin est ordinairement en état d'être élevé à la brochette ; dès qu'il mange seul et qu'il gazouille, son éducation musicale peut commencer. Pendant les huit premiers jours, on lui donne pour prison une cage couverte d'une toile fort claire ; on le place dans une chambre isolée, de manière à ce qu'il ne puisse être distrait par aucun ramage, et on joue sur la serinette ou le flageolet l'air qu'on veut lui apprendre. Quinze jours après, on remplace la toile dont nous avons parlé par une serge verte ou rouge très-épaisse, et on laisse l'apprenti virtuose ainsi cloîtré jusqu'à ce qu'il sache parfaitement sa leçon. Un seul air choisi et répété dix fois de suite sans interruption et à six reprises par jour est suffisant pour sa mémoire ; un plus grand nombre le fatiguerait, et d'ailleurs il oublie aisément. Tous les serins n'ont pas la même aptitude à s'instruire ; les uns se déclarent après deux mois, tandis qu'il en faut à d'autres plus de six. Il est également prouvé que les leçons du matin et du soir leur sont plus profitables que les autres. Charles Dupouy.

SERINAGOUR. *Voyez* Kaschmir.

SERINGAPTAM ou SERINGAPTNAM, l'ancienne résidence du radjah de Mysore, dans les Indes orientales, dépendant aujourd'hui de la province de Mysore, dans la présidence de Madras (Inde anglaise), située dans une île du Kawery, est fortifiée à la manière des Hindous, a des rues étroites et laides, et compte environ 32,000 habitants. Le palais d'Hyder-Ali s'élevait à l'extrémité orientale de l'île ; et quoique bâti seulement en torchis, c'était un magnifique édifice. Aujourd'hui il est partie en ruines, partie utilisé pour casernes et hôpitaux. Près de là se trouve le mausolée d'Hyder-Ali, où lui, sa femme et son fils Tippou-Saïb reposent dans des tombes de marbre noir. C'est le 4 mai 1799 que les Anglais prirent Seringaptam d'assaut.

SERINGAT, nom vulgaire de plusieurs arbrisseaux du genre *philadelphus*, de la famille des philadelphées. Le *seringat odorant* (*philadelphus coronarius*, L.) est l'un des plus recherchés pour l'ornement de nos bosquets, que ses beaux bouquets de fleurs blanches parfument par leur odeur de fleur d'oranger. Cet arbrisseau très-rameux, dont la hauteur varie d'un à deux mètres, croît naturellement dans les Alpes, le Piémont, le Dauphiné, etc. Il a pour caractères : Feuilles opposées, ovales, acuminées, un peu dentées ; calice persistant, à quatre, cinq ou quelquefois six divisions ; autant de pétales ; étamines nombreuses ; style à quatre stigmates ; capsule à quatre loges, renfermant plusieurs graines munies d'un arille frangé au sommet.

Le *seringat inodore* (*philadelphus inodorus*, L.) diffère du précédent par ses fleurs, beaucoup plus blanches, plus grandes, mais sans odeur. Originaire de l'Amérique centrale, il a été apporté en Europe en 1734.

Le genre *philadelphus*, ainsi nommé par Linné, portait autrefois le nom de *syringa*, que l'illustre botaniste a appliqué au lilas, et qui, dérivé de σύριγξ, tuyau, rappelait que les rameaux remplis de moëlle de ces arbrisseaux sont faciles à creuser.

SERINGUE (du grec σύριγξ, flûte ou corps cylindrique). On appelle ainsi en physique une petite pompe servant à attirer et à repousser l'air et les liquides ; et en chirurgie, un instrument qu'on emploie pour injecter quelque liqueur dans les plaies, les ulcères, les fistules, l'urètre, la vessie, la poitrine, etc. Depuis Molière la seringue est en possession de fournir aux *loustics* de province d'interminables et grossières plaisanteries à l'adresse des pharmaciens, parce qu'en effet leurs prédécesseurs, les classiques apothicaires, étaient à l'origine en possession d'administrer eux-mêmes aux malades des lavements à l'aide de la seringue, lorsque l'emploi de ce moyen de débarrasser les entrailles était encore tout récent en thérapeutique. On ne tarda pas d'ailleurs à construire des seringues qui permettaient aux malades de s'administrer eux-mêmes les injections prescrites par le médecin. De la seringue classique, dont on ne se sert plus que pour les chevaux et sur la prescription du vétérinaire, au *clysoir*, au *clysopompe* de nos jours, il y a toute la distance qui sépare la grossière sculpture des nègres de l'art des Phidias et des Praxitèle.

De seringue on a fait le verbe *seringuer*, qui en marine prend une acception quelque peu figurée et signifie battre un vaisseau à coups de canon par son arrière, de manière que les boulets l'enfilent dans toute sa longueur.

SERLIO (Sébastien), architecte, né en 1475 à Bologne, mort en 1552, voyagea dans les États de Venise, en Dal-

malie, et fut attiré en France par François I[er], qui le nomma architecte de Fontainebleau et surintendant des bâtiments de la couronne. Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise (1663, in-folio).

SERMENT, acte religieux par lequel celui qui jure prend Dieu à témoin de la vérité d'un fait, ou de la sincérité d'une promesse, voulant qu'il venge l'imposture ou le manque de foi. L'*imprécation* est, ainsi que cela s'aperçoit, de l'essence du *serment;* elle en est la sanction. C'est ce qu'enseignent les juristes français, entre autres Domat et Pothier, qui soutiennent, contre certains canonistes, que la simple invocation de Dieu comme témoin de la vérité d'un fait, sans le secours de l'imprécation, ne constitue pas un serment. Cette manière de voir, qui se trouve pourtant en opposition avec la doctrine de saint Thomas et de Suarez, a pour elle le sentiment général des nations. C'est ainsi que d'effrayantes imprécations accompagnent dans la *Novelle* 8 de Justinien la formule du serment. Le christianisme a complétement suivi en ce point le sentiment des anciens. Concevoir le serment abstraction faite de l'imprécation exprimée ou sous-entendue, c'est se faire une fausse idée de cet acte important. En effet, ce qui donne au serment sa valeur, c'est moins le nom de celui qui le fait que la conviction où se trouve celui qui accepte une telle déclaration que son auteur se croit exposé aux vengeances célestes s'il arrivait qu'il se fût parjuré.

Les canonistes ont fait du serment de nombreuses divisions; la plus généralement admise est celle en serment *promissoire* et serment *affirmatif* ou *assertorium*. Quant à ce qui est de la forme, le serment est, au dire des docteurs en droit canon, *mental* ou *exprimé de vive voix*, *solennel* ou *simple*, *explicite* ou *implicite* accompagné d'*imprécations*, de *malédictions exprimées* ou de simples *protestations*, *judiciaire* ou *extrajudiciaire*. Une dernière division a été présentée par Suarez, mais elle est généralement repoussée. Ce docteur enseigne qu'il existe un serment *véritable* ou *vrai*, et un serment *feint* ou *fictif*, et cela suivant qu'on a, lorsqu'on jure, l'intention de se lier, ce qui peut être évité au moyen de *restrictions mentales*. Il est évident que ce n'est pas là à proprement parler une division du serment. Admettre que celui qui jure puisse ne pas avoir l'intention de se lier par serment, c'est concevoir cet acte abstraction faite de l'intention, ce qui est destructif de l'essence du serment. Une telle manifestation est l'abus de la foi jurée, c'est une irrévérence coupable envers la divinité.

Tandis que chez les anciens l'imprécation était une partie clairement exprimée de la formule de l'invocation, elle est sous-entendue chez plusieurs nations modernes, et se trouve implicitement comprise dans la déclaration faite. C'est ainsi qu'en France, soit qu'on dépose d'un fait en justice, soit qu'on prenne avec la puissance publique un engagement solennel, les mots *Je le jure* résument toute la formule du serment. On ne voit point chez nous, comme dans l'ancienne Rome, celui qui prend Dieu à témoin de la sincérité de ses paroles se lier par de terribles imprécations. Des esprits graves regrettent qu'un changement ait eu lieu à cet égard dans l'ancien ordre de choses. « Peut-être est-ce une faute, dit Toullier, dans une législation où l'on emploie le serment comme un *critère* de vérité, d'avoir retranché de la formule l'imprécation explicite. » Cet auteur donne en conséquence des éloges à la législation du canton de Genève, laquelle veut que les *Saintes Écritures* soient ouvertes devant la partie qui s'apprête à jurer, et qu'après qu'elle a prononcé les mots *Je le jure*, le président lui rappelle l'imprécation contenue dans ces mots, en ajoutant : « Que Dieu, témoin de votre serment, vous punisse si vous êtes parjure! » Il est pourtant permis de douter que ces mots prononcés par une autre bouche que celle qui articule l'abjuration, et cela une fois le serment prêté, soient d'un effet véritablement salutaire; et c'est se faire illusion sur les hommes et sur les choses que d'attribuer à l'*imprécation explicite* une grande vertu au temps où nous vivons. Il y aurait peut-être quelque chose de mieux à faire que de partir du dogme pour fonder de nos jours l'autorité, la valeur morale du serment. Ce serait de ne pas prodiguer outre mesure et sans nécessité l'usage de ce genre d'interpellation. Il n'y a en effet que de graves nécessités qui puissent justifier l'intervention de cet acte sérieux et solennel dans la vie humaine. C'est en ce sens, et suivant une double interprétation, que la loi du christianisme dispose par son deuxième commandement : « Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement. » De là vient que saint Matthieu place dans la bouche de Jésus-Christ ces paroles remarquables : « Je vous dis qu'il ne faut nullement jurer, mais que votre parole soit *oui* ou *non*. » Cela est seul conforme aux lois de la morale, et se concilie parfaitement avec le respect de la divinité. « Celui, dit le livre de l'*Ecclésiastique*, qui jure beaucoup sera rempli d'iniquités. » C'est à ces principes que se réfère la doctrine des anabaptistes et des quakers, auxquels leur religion enjoint de se renfermer dans les bornes d'une affirmation pure et simple.

La politique de nos jours est fort loin de ces ménagements et de ces sages scrupules. Peu touchés de cette grave considération, qu'il y a un danger immense à placer, comme le fait le serment politique, un peuple entre son intérêt et le respect d'un engagement pris, ou celui de la vérité, nos modernes législateurs ont soumis la conscience à des épreuves multipliées et contradictoires, ouvrant ainsi une large issue au parjure. Si le serment, qui consiste à jurer fidélité au pouvoir établi, diffère d'une affirmation solennelle, c'est toujours, il ne faut pas l'oublier, la divinité qui dans les deux cas est prise à témoin de la vérité d'un fait ou de la sainteté d'une promesse; d'où il suit que celui qui manque à ses engagements, comme celui qui déclare vrai un fait qu'il sait être faux, encourent, à des titres divers, la honte du *parjure*. Tous deux ont menti à leur conscience, et profané le nom de Dieu par l'abus qu'ils en ont fait. Ainsi, soumettre sans nécessité tous les citoyens, comme l'ont fait certains gouvernements éphémères, à la prestation d'un serment politique, solennité à laquelle peut succéder dès le lendemain une démonstration en sens contraire, et non moins sérieuse, c'est travailler à la démoralisation d'un peuple, c'est saper par sa base l'autorité du serment. Il en est du serment comme de tout ce qui s'altère par un usage immodéré : semblable à la puissance, semblable au crédit, plus on en use, moins il vaut.

L'on est allé fort loin en France avec le serment politique, et l'on est arrivé à lui ôter à peu près toute valeur. S'il est vrai de dire, avec d'Aguesseau, que c'est le serment du fonctionnaire qui achève de former le caractère de l'homme public, qu'il lui imprime le sceau de la puissance publique; il faut reconnaître que la manière uniforme dont cet acte est formulé est peu propre à lui donner l'aspect et l'importance d'un engagement sérieux. N'est-il pas évident que le serment exige devrait se rapporter clairement au genre d'investiture octroyé; que l'homme du trésor, par exemple, devrait jurer d'être un comptable scrupuleux et fidèle des deniers publics; que le magistrat devrait prendre l'engagement de rendre bonne, équitable et *prompte* justice, de juger *sans acception de personnes*, ainsi que les lettres de 1409 forçaient les conseillers du règne de Charles VI à en faire le serment? Qui ne voit que de semblables interpellations auraient sinon une influence marquée sur le cours des choses, du moins une tout autre valeur que la déclaration qu'on impose à tout venant, sans y changer un mot. A ce propos un rapprochement se présente tout naturellement à l'esprit. Les hommes honorables qui se vouent à l'exercice de la médecine sont tenus, avant de se livrer à la pratique de leur art, de prêter un serment qui est renouvelé presqu'en entier de celui, si remarquable, qu'Hippocrate exigeait de ses disciples. Cette déclaration est ainsi conçue : « En présence des maîtres de cette école, de mes chers condisciples, et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom

de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la medecine : je donnerai mes soins gratuits à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux n'y verront pas ce qui s'y passe, ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères. Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses; que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque! » Rapprochez de cette profession de foi, qui exhale un parfum de vertu antique, et si bien faite pour aller au cœur d'une jeunesse amie du travail et accessible à tous les sentiments généreux, la déclaration exigée de ceux qui sont chargés de rendre plus saillante, plus reconnaissable à tous la limite qui sépare le juste de l'injuste, et vous serez frappé du caractère mesquin et vulgaire qui distingue le serment imposé au jeune légiste. Empereur, constitution, sûreté de l'État, paix publique, autorités publiques, rien de ce qui touche à la puissance publique n'y a été oublié; des devoirs de l'avocat, pas un mot. Encore, si l'on eût terminé cette énumeration en reproduisant les mots qui terminent l'art 14 du décret de 1810, et que celui qui prête serment pût ajouter : Je jure..... de ne conseiller ou defendre aucune cause que je ne croirai pas juste en mon âme et conscience, » les convenances eussent été gardées, et l'avocat serait censé avoir prêté un serment de quelque valeur.

Parmi les déclarations qui consistent à faire prendre un engagement pour l'avenir, nous citerons comme particulièrement remarquable le serment imposé aux jures par l'article 312 du Code d Instruction criminelle : les devoirs du juge, ceux de l'homme *probe* et *libre*, sont parfaitement exposés dans le cours de cette interpellation adressée aux membres du jury par le magistrat qui dirige les débats. Nous en dirons autant du serment exigé des témoins : ils jurent de parler « sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, et rien que la vérité ». Cet exposé est simple et parfaitement beau. Les experts, les interprètes, sont soumis également à une prestation de serment en justice : ils jurent d'opérer fidèlement et en toute conscience.

Avant de terminer sur ce point, nous ferons remarquer qu'on n'est pas obligé, au dire des canonistes, d'exécuter le serment qu'on a fait d'accomplir quelque chose de coupable ou de s'abstenir d'une bonne action. Les paroles de Jérémie sont invoquées à l'appui, de cette opinion : « Vous jurerez, s'écrie le prophète, en toute vérité, en toute *raison* et en toute *justice*. » Tel est le sentiment de saint Thomas, qui enseigne que celui qui fait une serment *illicite* pèche en jurant ainsi, et pèche surtout s'il observe un semblable serment. » Quand on jure de faire une chose, ajoute le même docteur, on doit sous-entendre cette condition : « pourvu que la chose soit *praticable* sans une grande difficulté ». Cette doctrine a une grande portée.

Parmi les formes qu'affecte le serment, au dire des canonistes, nous avons cité en commençant celui qui est fait en justice, et qui, pour cette raison, porte le nom de *serment judiciaire*. Suivant en cela les errements de l'ancien droit, le droit nouveau divise cette espèce de déclaration, laquelle ne doit s'entendre que du serment affirmatif, en serment *décisoire* et en serment deféré d'office par le juge ou serment *supplétif*.

Aux termes des articles 1358 et suivants du Code Civil, le *serment décisoire* peut être déféré en tout état de cause, sur toute sorte de contestation, pourvu qu'il porte sur un fait *personnel* à la partie à laquelle il est déféré; l'héritier ou la veuve sont toutefois passibles de l'épreuve du serment; et s'ils en sont requis, ils doivent s'expliquer sur ce qui touchant le fait du defunt peut être à leur connaissance. Si celui auquel le serment est déferé refuse de le prêter ou ne consent pas à le réferer à son adversaire, il doit succomber dans sa demande ou son exception : c'est le vœu de l'article 1361. Nous expliquerons ici ces termes *déferer* et *référer*. *Déférer le serment* à son adversaire, c'est offrir de s'en rapporter à son serment sur quelque espèce de contestation que ce soit. La partie qui n'est pas suffisamment éclairée sur son droit, qui craint de se compromettre ou de blesser sa conscience, peut rejeter sur son adversaire l'embarras de sa position; elle peut, au lieu de prêter elle-même le serment, le *déférer* à sa partie adverse, c'est-à-dire offrir de s'en rapporter à sa propre affirmation juridique; et il est naturel en effet que le demandeur qui invoque la foi jurée soit prêt à engager la sienne. Mais telle est la force, la sainteté du contrat qui se forme par la délation du serment, qu'une fois prêté, ni l'une ni l'autre des parties n'est admissible à en prouver la fausseté. Bien plus, aussitôt qu'une des parties a déclaré qu'elle est prête à faire son serment, celle qui l'a déféré ou référé ne peut plus rétracter sa proposition.

Le serment *supplétif*, ou déféré d'office par le juge, est de deux sortes, en ce sens qu'il s'applique à deux objets distincts : il a lieu pour déterminer la decision de la cause, ou seulement pour établir le montant de la condamnation. Le serment qui est relatif à ce dernier cas portait dans l'ancien droit le nom de *serments en plaids*.

Le serment déféré par le juge doit être accepté par la partie interpellée : elle ne peut le référer à son adversaire. Pour que le juge puisse se permettre de recourir à ce moyen de décision, quelque peu violent, il faut que la demande ou l'exception ne soient ni complétement dénuées de preuves ni pleinement justifiées, ce moyen de décider n'étant admis que pour *suppléer* à ce qui manque de décisif aux arguments pour ou contre. C'est de là qu'est venu pour ce genre d'épreuve le nom de *serment supplétif*.

P. Coq.

Une grave question, vivement controversée par les jurisconsultes, et qui a pendant quelque temps embarrassé les tribunaux, est celle de savoir dans quelle forme le serment doit être prêté. Pour les Français, en général, point de difficulté : la forme du serment consiste à dire, en levant la main droite : *Je jure* de faire telle chose, ou *Je jure* que telle chose existe, etc. Mais il est deux cultes dont les rites prescrivent d'autres formes : le culte judaïque et celui des anabaptistes Un juif, pour prêter serment suivant sa loi, prend de la main gauche une Bible sur laquelle il pose la main droite, et dans cette attitude il répond aux questions du juge. Quant aux anabaptistes, leur loi ne leur permet que de répondre *oui* sur la formule du serment qui leur est proposée par le juge; elle leur défend de lever la main, parce qu'ils croient que ce serait provoquer le Seigneur du haut des cieux; ce qui occasionnerait selon eux une impiété plus propre à faire suspecter la foi de celui d'entre eux qui s'en serait rendu coupable qu'à lui mériter croyance. Doit-on en ces deux cas avoir égard aux prohibitions ou aux exigences de la loi religieuse, et ne recevoir le serment des israélites ou des anabaptistes que dans la forme que cette loi commande?

En ce qui concerne les juifs, un arrêt du 22 décembre 1807 décide que l'affirmation aura lieu *conformément aux lois civiles françaises*; et à l'égard des anabaptistes, il faut dire que cette secte, quoique parfaitement libre, à l'abri de toute persécution, n'est point reconnue en France; en sorte que personne ne peut en se déclarant anabaptiste se refuser à prêter serment dans la forme ordinaire.

SERMENT DE FIDÉLITÉ. On appelle ainsi l'engagement solennel que le sujet prend, en présence de Dieu et des hommes, d'être toujours fidèle à son prince.

Les gouvernements ont si souvent changé en France depuis soixante ans, que le serment de fidélité, declaré par nos vingt constitutions différentes obligatoire pour tous les fonctionnaires publics, était devenu une cérémonie banale et ridicule. On citait tel magistrat, tel fonctionnaire administratif, à qui il avait été donné de prêter huit et neuf ser-

ments d'*Inébranlable fidélité* à tout autant de gouvernements différents. Nos gouvernants de 1848 crurent devoir, par un décret en date du 2 mars, confirmé ensuite par l'Assemblée nationale, supprimer l'obligation du serment politique; et on ne saurait nier que par cette résolution ils n'aient tout au moins évité le scandale de bien des parjures. Les considérants sur lesquels ce décret était motivé sont d'ailleurs curieux à conserver : « Considérant, y est-il dit, « que depuis un demi-siècle chaque nouveau gouvernement « qui s'est élevé en France a exigé et reçu des serments qui « ont été successivement remplacés par d'autres à chaque « changement politique; — Considérant que tout républicain « a pour premier devoir le dévouement sans réserve à la « patrie, et que tout citoyen qui sous le gouvernement de « la république accepte des fonctions ou continue de les « exercer contracte plus spécialement encore l'obligation « de la servir et de se dévouer pour elle, etc. » Par une anomalie singulière, il n'y avait que le président de la république qui, aux termes de la constitution, fût tenu de jurer de demeurer fidèle observateur de ses prescriptions. Le serment qui lui était imposé était ainsi conçu : « En présence de Dieu et devant le peuple français, représenté « par l'Assemblée nationale, je jure de rester fidèle à la ré« publique démocratique, une et indivisible, et de remplir « tous les devoirs que m'impose la constitution. » Fonctionnaires publics, simples citoyens, représentants du peuple, chacun pouvait alors librement faire acte de non-adhésion à la forme de gouvernement en vigueur, et même en provoquer la modification plus ou moins radicale; le chef du pouvoir exécutif seul était astreint par son serment à maintenir ce qui existait, alors même que l'impossibilité et l'absurdité lui en seraient mille fois démontrées.

L'un des premiers actes du gouvernement issu de la journée du 2 décembre 1851, qui sans doute aura eu de bonnes raisons pour croire à la vertu obligatoire de cet acte religieux et politique, a été de rétablir la formalité du serment de fidélité, qu'on exige aujourd'hui comme autrefois de tous les agents du pouvoir aux différents degrés de la hiérarchie administrative, depuis le garde champêtre jusqu'au ministre. Sur environ trois cent mille individus nantis de places, on ne compta pas alors plus d'une douzaine de *refus de serment* : tout le reste de cet immense personnel, légitimistes, orléanistes ou républicains d'origine, se prêta avec la plus admirable docilité, parfois même avec le plus lyrique enthousiasme, à ce qu'on exigeait de lui. *Ah! le bon billet qu'a La Châtre!*

SERMENT DU DRAPEAU. *Voyez* DRAPEAU.

SERMON, prédication, discours chrétien qui ordinairement se prononce en chaire, dans une église, pour *instruire* et pour exhorter le peuple. « Un beau sermon, dit La Bruyère, est un discours oratoire dans toutes les règles, conforme aux préceptes de l'éloquence humaine et paré de tous les ornements de la rhétorique. » « Le ministere de la prédication, ajoute Fléchier, est réservé à l'explication des mystères ou à la persuasion des préceptes, et non pas à ces sermons d'éclat où l'imagination a plus de part que la raison, et où l'orateur songe moins à édifier qu'à plaire. » *Sermon* pathétique, instructif, édifiant; *Sermons* du Carême, de l'Avent, de l'octave du saint Sacrement; *Sermon* divisé en deux points, en trois points; *Sermons* de Bourdaloue, de Massillon (*voyez* ÉLOQUENCE, ORATEURS SACRÉS, ORATOIRE [Art], PRÉDICATION).

Sermon, dans le style familier, se dit d'une remontrance ennuyeuse, importune. *Sermonner*, c'est adresser ces remontrances hors de propos. Le *sermonneur* est celui qui les fait.

SERMONNAIRE, recueil de sermons, prédicateur dont a recueilli les sermons.

SÉROSITÉ, liquide animal, incolore, légèrement visqueux, composé chimiquement d'eau, d'albumine et de divers sels, et qui forme l'une des parties constituantes du sang, du lait, etc. C'est le produit de la sécrétion normale des membranes séreuses, dont il a pour but de favoriser le glissment à la surface des organes sur lesquels ces membranes s'étalent. *Voyez* SÉRUM.

SÉROTINE. *Voyez* CHAUVE-SOURIS.

SÉROUX D'AGINCOURT (JEAN-BAPTISTE-LOUIS-GEORGES), célèbre archéologue, naquit à Beauvais, en 1730. Destiné d'abord à l'état militaire, il renonça à cette carrière pour entrer dans les Fermes, où il fit une fortune considérable, qu'il consacra noblement à la culture des lettres et des arts. Son occupation favorite était de colliger des objets d'antiquité, surtout ceux qui avaient trait à l'histoire du moyen âge, de les décrire, de les expliquer; et ce qui n'était à l'origine que le caprice et la fantaisie d'un amateur finit par devenir une étude approfondie de l'art. En 1777 il entreprit un voyage artistique en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne; et l'année suivante il alla se fixer pour toujours en Italie. Tous ses travaux eurent dès lors pour but d'exposer les révolutions subies par l'art dans la période comprise entre les quatorzième et seizième siècles, et de donner une continuation à l'ouvrage de Winckelmann. La révolution française vint malheureusement lui enlever la plus grande partie de sa fortune; aussi son grand ouvrage, *Histoire de l'Art par les Monuments depuis sa décadence au sixième siècle jusqu'à son renouvellement au seizième siècle* (Paris, 6 vol. in-f°, 1810-1823), ne put-il être terminé qu'après sa mort, arrivée à Rome, le 24 septembre 1814. On a, en outre, de lui un *Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite* (Paris, 1814).

SERPENT, reptile allongé, cylindrique et sans pieds, tel que la vipère, la couleuvre, l'aspic, etc. Les serpents constituent l'ordre des ophidiens.

Le *serpent* joue un rôle important dans l'Écriture Sainte (*voyez* ADAM, ÈVE et MOÏSE).

Réchauffer un *serpent* dans son sein, c'est obliger un ingrat, un méchant, un ennemi. On dit d'une personne médisante : C'est une langue de *serpent*.

SERPENT (*Musique*), instrument à vent, dont on se sert dans les chœurs de musique d'église pour soutenir les voix, et qui ressemble à un gros serpent. C'est aussi celui qui joue de cet instrument.

SERPENT (Œil de). En joaillerie, c'est une pierre de peu de valeur qu'on monte en bague.

SERPENTAIRE, nom vulgaire d'une espèce de cactées à grandes fleurs rouges et à tiges rampantes. La *serpentaire de Virginie* est une espèce d'aristoloche à tige flexueuse et marbrée, dont la racine est employée comme tonique et stimulante.

SERPENTAIRE (*Astronomie*), constellation de l'hémisphère boréal qu'on figure par Esculape tenant un serpent

SERPENT À SONNETTES. *Voyez* CROTALE.

SERPENT D'AIRAIN (Le). *Voyez* MOÏSE.

SERPENT D'EAU, SERPENT D'ESCULAPE, SERPENT NAGEUR. *Voyez* COULEUVRE.

SERPENT DE VERRE. *Voyez* ORVET.

SERPENTEAU, petit serpent éclos depuis peu.

En termes d'artificier, ce sont de petites fusées enfermées dans une grosse, d'où elles sortent avec un mouvement tortueux. *Voyez* FEU D'ARTIFICE.

SERPENTIN. *Voyez* ALAMBIC et, pour la manière de les fabriquer, l'article CHAUDRONNIER.

SERPENTINE ou CRAPEAU D'EAU (*Artillerie*). *Voyez* CANON.

SERPENTINE (*Botanique*), nom vulgaire du *cactus flagelliformis* de Linné, de la *scorzonère* de nos potagers et de l'*estragon*.

SERPENTINE (*Minéralogie*), roche composée de silicate de magnésie et d'hydrate de magnésie, et contenant généralement : Silice, 43; magnésie, 44; eau, 13. C'est une substance d'un vert variable, à texture compacte, à cassure cireuse ou écailleuse, très-tenace, tendre et douce au toucher, prenant un poli gras, et offrant quelque analogie avec la stéatite. On en distingue trois variétés prin-

cipales : la *serpentine lamellaire;* la *serpentine noble*, que sa couleur uniforme fait rechercher pour la confection de plaques d'ornement, de vases, de tabatières, etc.; et la *serpentine commune*, à couleurs mélangées, qui se trouve en grandes masses dans quelques pays, où on l'emploie à la fabrication de poteries économiques, particulièrement de marmites propres à cuire les aliments, usage qui a fait donner à cette variété le nom de *pierre ollaire*. La serpentine commune est douée de toutes les qualités que l'on recherche dans les poteries, et est assez tendre pour être travaillée au tour. Les principaux lieux où l'on exploite ainsi cette roche sont Zœblitz (Saxe), la Corse, l'Égypte et la Chine.

SERPENTS (île aux), appelée aussi *Fidonisi*, la seule île que se trouve dans la mer Noire, est un rocher aride et pelé, situé à environ vingt milles marins des bouches du Danube, presque est et ouest avec la Sulina, embouchure principale de ce fleuve. Sur cette île est un phare d'environ 60 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

SERPILLIÈRE, nom qu'on donne à une grossière toile d'emballage, et par extension à ces espèces de tentes que les marchands placent au-devant de leurs boutiques pour les garantir de l'action des rayons du soleil, ainsi qu'aux tabliers de toile grossière que les garçons de magasin mettent devant eux en forme de tablier, et qui s'attachent par derrière avec une agrafe. Jusqu'en 1854 les malheureux qui décédaient dans les hôpitaux de Paris étaient *emballés pour l'autre monde* dans un morceau de serpillière et enterrés de la sorte sans plus de frais. Mais cette année-là, le conseil municipal, dans son *inépuisable* sollicitude pour les classes pauvres de la capitale, comme disent les *réclames* envoyées aux journaux, décida qu'il serait désormais porté annuellement une somme de 12,000 fr. à son budget pour la confection de bières destinées au service des hospices.

SERPOLET. *Voyez* Thym.

SERRE, lieu clos et couvert, où pendant l'hiver on renferme les orangers et autres arbres ou plantes qui ont le plus besoin d'être à l'abri de la gelée. C'est un bâtiment en partie vitré, destiné à renfermer les plantes qui croissent naturellement entre les tropiques et qui demandent une température très-élevée, non-seulement pour croître, mais même pour se conserver. Afin de remplir leur objet, les serres doivent être tenues, par le moyen naturel des rayons du soleil ou par le feu, dans un degré de chaleur approchant de celui qui règne habituellement entre les tropiques, c'est-à-dire, terme moyen, entre 15 ou 20 degrés au-dessus de zéro du thermomètre de Réaumur. De là deux sortes de serres : l'une appelée *serre tempérée*, lorsqu'elle se chauffe par le moyen des rayons du soleil seulement; l'autre appelée *serre chaude*, lorsqu'elle se chauffe par les rayons du soleil et par des poêles à la fois.

Une serre, pour être bonne, doit posséder au plus haut degré, par sa construction, la faculté de concentrer la chaleur des rayons du soleil dans son intérieur et d'y conserver celle du feu. L'exposition doit être entre l'est et le sud. Trop à l'est, on reçoit trop obliquement les rayons du soleil; au delà du sud, on les perd trop promptement. Tenez le sol élevé au-dessous d'elle d'un mètre à un mètre 33 centimètres par le moyen d'un massif de maçonnerie, si vous voulez éviter le froid et l'humidité de la terre. De la nécessité de donner le plus de lumière possible à votre serre il résulte que son plan horizontal doit avoir la forme d'un parallélogramme très-allongé.

L'expérience prouve qu'une serre moyenne vaut mieux que deux petites, et deux serres moyennes qu'une grande. Une *serre moyenne* est celle qui a de 10 à 12 mètres de long. Sa profondeur ne peut être moindre de 3 mètres, dont les deux tiers seront occupés par les plantes et le reste servira au service. Le mur du fond doit avoir au moins 1 mètre 66 centimètres d'élévation. La hauteur du vitrage du côté du midi doit être telle que les rayons du soleil éclairent tous ou presque tous les jours de l'année toutes les faces intérieures. La largeur et la hauteur de son vitrage se déterminent par la hauteur méridienne du soleil au solstice d'été. La largeur d'une serre ne doit pas être prolongée audelà de 3 mètres; il peut y en avoir dont le vitrage soit perpendiculaire, comme il peut y en avoir dont il soit plus ou moins incliné en dedans. Ceci est fondé sur le principe constant que le vitrage d'une serre doit recevoir directement les rayons du soleil pendant la plus grande partie de l'année. Cette inclinaison dans le climat de Paris est celle qui coupe à angles droits la ligne du solstice d'hiver, laquelle étant de dix-sept degrés et demi, veut que le vitrage soit de soixante-douze degrés et demi.

Jusque ici nous n'avons parlé des serres que comme si elles ne devaient être chauffées que par les rayons du soleil, c'est-à-dire comme si elles étaient toutes des serres tempérées; voyons les *serres chaudes*. Toutes ces serres ont leur fourneau dans la terre, au-dessous de leur aire, et la chaleur se répand dans l'intérieur par des conduits qui circulent autour, ordinairement sous l'espace destiné au passage des ouvriers pour le service des plantes. Les fourneaux ainsi que les conduits de chaleur sont le plus souvent construits en briques. Ces derniers (les conduits) valent mieux en tuyaux de terre, encore mieux en fonte de fer ou en cuivre. On chauffe les serres avec du bois, du charbon de bois, de la houille ou de la tourbe. Le premier est le meilleur de tous; mais comme la température a besoin d'être diminuée, on peut ne pas se borner à ce seul combustible. On s'est mis depuis quelques années à chauffer les serres avec la vapeur de l'eau bouillante, surtout en Angleterre et en Russie. Les cultivateurs y trouvent sécurité et économie.

C'est un fruit de *serre chaude*, se dit des talents précoces dont on a trop hâté la culture.

Serre signifie encore l'action de serrer, de presser les raisins et autres fruits qu'on met au pressoir. Il se dit aussi du *pied* des oiseaux de proie, qui s'appelle *main* en termes de fauconnerie : Le milan a les *serres* bonnes; L'aigle a les *serres* très-fortes; Cet oiseau de proie tient une perdrix dans ses *serres*. P. Gaubert.

SERRE (Hercule, comte de) fut du petit nombre d'hommes politiques employés par le gouvernement de la Restauration qui laissèrent après eux des souvenirs sympathiques. Né en 1777, il avait émigré et était entré dans les rangs de l'armée de Condé; mais dès que le gouvernement de Bonaparte eut rouvert les portes de la patrie commune à ceux de ses enfants égarés qui consentiraient à vivre désormais à l'abri de ses lois, il s'empressa de revenir en France, et s'établit alors comme avocat à Metz. Bientôt il entra dans la magistrature, où il parvint jusqu'au poste de premier président de la cour impériale de Hambourg. A la restauration, il fut appelé à remplir les mêmes fonctions à Colmar. Envoyé, en 1815, à la *chambre introuvable*, il y fit partie de la minorité modérée qui défendait le gouvernement contre les fureurs des *ultras*. Réélu à la suite des élections nouvelles auxquelles le gouvernement se décida à en appeler par la célèbre ordonnance du 5 septembre 1816, il fut alors porté à la présidence de la chambre des députés, et fit preuve, dans cette haute position, d'une noble impartialité. Le même honneur lui échut encore à la session de 1817; mais dans celle de 1818 il fut écarté par le gouvernement, qui donna la préférence à M. Ravez. A la fin de la même année, il fut appelé au poste de garde des sceaux, à la suite du remaniement de cabinet qu'amena la retraite duc de Richelieu. Dans une administration qui dura près de deux années, de Serre sut se concilier l'opinion publique par les mesures libérales dont il fit prendre l'initiative au gouvernement. En 1821 il lui fut impossible de se maintenir contre la réaction produite par l'assassinat du duc de Berry, en dépit des efforts qu'il fit alors pour se disculper des tendances libérales et progressives qui peu de temps encore auparavant constituaient son principal titre à l'estime du pays. Louis XVIII,

pour le consoler de la perte de son portefeuille, lui confia l'ambassade de Naples, et il mourut dans cette ville, en 1824.

SERRE-FILES. *Voyez* FILE.

SERRES (OLIVIER DE), seigneur du Pradel, domaine situé dans le Vivarais, à peu de distance de Villeneuve de Berg, né en 1539, mort en 1619, est considéré à bon droit comme le patriarche de l'agronomie française. Avant son *Théâtre d'Agriculture*, la France ne possédait que de mauvaises compilations pleines d'erreurs; car les agriculteurs ne pouvaient lire les ouvrages de Columelle, de Palladius et de Varron. Il commença par servir dans les rangs des calvinistes, ses coreligionnaires, et est même accusé d'avoir montré beaucoup d'acharnement contre les catholiques. Mais ce n'est ni de l'homme politique, ni du sectaire, ni même du soldat qu'il s'agit ici. Olivier de Serres a tiré sa gloire de son très-remarquable traité d'agriculture. Probablement froissé et las des querelles religieuses et des persécutions qu'elles entraînent à leur suite, le seigneur du Pradel avait cherché et rencontré le repos et le bonheur dans la culture de son domaine et l'étude de l'agronomie. En 1559 il épousa mademoiselle d'Arçons, de Villeneuve de Berg. En 1599 il avait publié un écrit sur la cueillette des vers à soie (*Cueillette de la soie par la nourriture des vers qui la font*, échantillon du *Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres*, seigneur *du Pradel* [Paris, 1599], écrit auquel il ajouta un supplément en 1603, et que, comme dit de Thou, « il avait fait pour seconder le désir du roi Henri IV de propager en France les vers à soie et les mûriers ». Ce fut en 1600 que parut in-folio le *Théâtre d'Agriculture et menage des champs d'Olivier de Serres, seigneur du Pradel* (Paris, chez Mestayer). Cette première édition, ornée de gravures, fut suivie dès 1603 d'une seconde, revue et augmentée par l'auteur. Une troisième édition ne tarda guère à paraître, en 1605; une quatrième vit le jour en 1608 : toutes furent imprimées et publiées à Paris. La cinquième édition fut mise au jour à Genève, en 1611, la sixième en 1615, et la septième, en 1617, furent éditées à Paris par Saugrain. Plusieurs autres éditions furent entreprises encore à Genève, à Rouen et à Lyon.

Depuis longtemps l'ouvrage de de Serres était perdu de vue et semblait effacé par les *Maisons rustiques*, lorsqu'il fut remis en honneur au commencement de ce siècle. En 1804 la Société d'Agriculture de Paris, qui voulait rendre à Olivier de Serres les véritables honneurs qu'il méritait, et à l'agronomie un service de plus, chargea plusieurs de ses membres de donner une bonne et belle édition du *Théâtre d'Agriculture*. L'ouvrage fut accompagné d'excellentes notes et d'utiles additions. On a cherché la cause pour laquelle l'excellent traité géoponique de de Serres avait été oublié pendant la fin du dix-septième siècle et la presque totalité du dix-huitième : elle n'est pas difficile à découvrir. Les livres d'agronomie sont bien plutôt recherchés par les cultivateurs et les propriétaires ruraux que par les savants et les littérateurs : aussi les premiers, rebutés par le vieux style, préféraient les *Maisons rustiques*, plus récentes, et qu'ils comprenaient mieux que les écrits du seizième siècle. Ce furent Patullo, Haller, et surtout Rozier et Parmentier, qui rappelèrent l'attention sur le *Théâtre d'Agriculture* et le firent rechercher. Arthur Young, voyageant en France, s'empressa d'aller visiter avec vénération le Pradel. « la résidence, dit-il, du père de l'agriculture française qui était sans doute un des premiers écrivains sur ce sujet qui eût encore paru dans le monde ». Il se fit en outre inscrire parmi les souscripteurs pour le monument qui fut, en 1804, élevé à la mémoire de de Serres. Louis DU BOIS.

SERRURE (du latin *sera*, fait de *serare*, fermer), machine ordinairement en fer, formée d'une boîte nommée *palastre*, de l'intérieur de laquelle sortent un ou plusieurs *pênes*, par l'action d'une clef appropriée ou d'un bouton qui y est fixé, et au moyen de ressorts, gâchettes, garnitures ou gardes qui ne permettent d'agir qu'à la clef qui s'y rapporte. On pose des serrures aux portes des appartements, aux armoires, aux coffres et à une foule de meubles pour arriver à les fermer. Le pêne, chassé hors du palastre par la clef, va se loger dans une *gâche* et empêche ainsi la porte de s'ouvrir.

On nomme *serrure à ressort* celle qui se ferme en tirant seulement la porte, un ressort repoussant le pêne quand il arrive devant l'ouverture libre de la gâche. La *serrure à pêne dormant* est celle qui ne peut s'ouvrir et se fermer qu'au moyen d'une clef, faute de ressort maintenant le pêne hors du palastre. Les *serrures de sûreté* sont des serrures à pêne à ressort et à pêne dormant. On appelle *serrure à double tour* celle qui permet à la clef de tourner plusieurs fois et de faire sortir davantage le pêne à chaque tour. La *serrure treffière* est celle qui ne s'ouvre que d'un côté. La *serrure à bosse* est celle dont la couverture est carrée et enfoncée avec le pêne en dehors. Les *serrures à secret* s'ouvrent au moyen d'une combinaison qu'il faut connaître. Les *serrures à combinaisons* sont garnies de pièces qui ne laissent passer la clef que lorsque des lettres ou des chiffres, placés extérieurement, ont été mis dans une position convenue. Enfin, la *serrure à pompe* est conformée de telle façon que l'air oppose une résistance à toute clef qui n'est pas la sienne.

Pendant longtemps les anciens se contentèrent de fermer les portes d'entrée de leurs maisons avec des cordes. Plus tard, ils imaginèrent les verrous. Par la suite, on eut encore recours à un meilleur moyen pour fermer les habitations : à la serrure dite *lacédémonienne*, dont il est question dans le second acte de la *Mostellaria* de Plaute; mais ce n'était là encore qu'une espèce de verrou perfectionné.

SERRURERIE, l'un des arts mécaniques les plus utiles et les plus répandus. Indépendamment des serrures dont elle tire son nom, et qui forment un de ses plus importants produits, la serrurerie fournit à peu près la totalité des ouvrages en fer qui entrent dans la construction des machines et dans celle des édifices de toutes espèces. C'est à elle encore qu'on doit la plupart des outils, instruments et ustensiles en fer qui s'emploient dans les arts et métiers. L'ouvrier qui, sous le nom de *serrurier*, exerce cette profession doit joindre à la pratique manuelle de cet art quelque connaissance du dessin, afin d'être en état d'exécuter une foule d'ouvrages de sa profession destinés à servir à la fois à la solidité, à la commodité et à l'ornement des maisons et des appartements. Ce sont les serruriers qui, outre l'instrument auquel leur profession emprunte sa dénomination, confectionnent généralement ces jolis lits en fer si légers, si propres, si recherchés depuis quelque temps, ces grilles, ces balustrades, ces rampes d'escalier, ces balcons en fer, qui sont en même temps des objets d'utilité et de luxe dans les édifices publics ou particuliers.

SERTISSAGE. *Voyez* JOAILLERIE.

SERTORIUS (QUINTUS), général romain, célèbre par la résistance qu'il opposa en Espagne au parti de Sylla, naquit d'une famille plébéienne, à Nursie, au pays des Sabins, environ cent-vingt-et-un ans avant notre ère. Après avoir paru au barreau avec distinction, il se voua bientôt tout entier au métier des armes. Il fit sa première campagne en Gaule, contre les Cimbres, sous le proconsul Cépion, qui fut entièrement battu par les barbares. On le retrouve encore servant contre les mêmes Cimbres, sous les ordres de Marius, qui, peu de temps avant la bataille d'*Aquæ Sextiæ* (en l'an 102 av. J.-C.), l'envoya comme espion dans le camp des barbares, et lui décerna à son retour le prix du courage. En l'an 97 il se distingua en Espagne comme tribun militaire, et en l'an 91 pendant la guerre sociale, où il remplit les fonctions de questeur. Mais la faction de Sylla le fit échouer dans ses efforts pour être élu tribun du peuple, parce qu'il appartenait au parti de Marius, dont il n'approuva jamais, du reste, les excès sanguinaires. Chassé de Rome avec Cinna, quand celui-ci proposa aux officiers de recevoir Marius, qui revenait d'Afrique, Sertorius seul s'y opposa, redoutant, disait-il, l'ambition et la cruauté du

fameux partisan. Cette noble opposition révèle tout le caractère de Sertorius; néanmoins, quand l'avis contraire eut prévalu, il fut le premier à s'y rendre. Après avoir contribué puissamment aux succès dont la prise de Rome fut le résultat (87 av. J.-C.), il fut le seul des chefs du parti vainqueur qui ne sacrifia personne à son ressentiment. Plutarque raconte même qu'il fit tuer à coups de flèches quatre mille esclaves, les sicaires de Marius. Après la mort de ce dernier, et sous le consulat de son fils, à la candidature duquel il s'était toujours opposé, Sertorius, voyant les affaires désespérées en Italie, se retira en Espagne. Là, il s'attacha à gagner les peuples par la douceur et à rompre son armée à la discipline la plus sévère. Ses premiers essais de résistance contre Sylla furent malheureux. Il dut se réfugier à Carthagène avec 3,000 hommes et gagner la mer. Repoussé des côtes d'Afrique et des côtes d'Espagne, il vit encore sa petite flotte abîmée par la tempête. Presque sans troupes et ne pouvant repasser en Espagne, il débarqua en Afrique et se joignit aux Maurusiens, révoltés contre leur roi Ascalis. Sylla, qui poursuivait partout Sertorius, envoya contre lui Paccianus, qui fut battu et tué. Ce fut après cette victoire que Sertorius reçut les ambassadeurs des Lusitaniens, menacés pas les armes de Rome. Il consentit à se mettre à leur tête. Sur des peuples encore barbares et dominés par la superstition le merveilleux devait naturellement avoir beaucoup d'influence. L'exemple de Numa et de la nymphe Égérie, de Marius lui-même et de la femme syrienne qu'il traînait toujours à sa suite, était une grande preuve de la disposition des peuples à adopter la croyance des relations des dieux avec les hommes par quelque intermédiaire que ce pût être. Pour Sertorius, cet intermédiaire fut une *biche blanche*, qu'il disait être un présent de Diane. Par ce moyen, maître absolu de son armée, il put facilement réparer ses premiers désastres. Avec sept mille hommes environ, il battit quatre généraux romains et Metellus lui-même, conquit la plus grande partie de l'Espagne, et parcourut la Gaule narbonnaise jusqu'au pied des Alpes. Alors se présenta un adversaire plus digne de Sertorius, Pompée, triomphateur, dit Plutarque, avant qu'il eût de la barbe, décoré par Sylla lui-même du nom de *Grand* (77 av. J.-C.). Sertorius évita dès lors toute action générale, et se contenta de ruiner son ennemi dans de petits engagements et de lui enlever ses alliés. Cependant, il sut le vaincre aussi en bataille rangée, à Sucron et à Tuttia. Défait sur le territoire des Sagontins, il se releva bientôt, et forma une nouvelle armée, tandis que Metellus mettait sa tête à prix. Le vieux général était revenu à la charge animé du désir de vaincre *le plus redoutable ennemi de Rome*, comme il l'appelait. Cependant, jamais capitaine ne fut plus attaché à sa patrie que Sertorius; il forma dans son camp un sénat des sénateurs qui avaient quitté Rome. C'était parmi eux qu'il choisissait ses officiers : jamais un Espagnol n'eut une charge de quelque importance. Son traité avec Mithridate dit tout. Le roi de Pont proposait de l'argent et des vaisseaux si on lui assurait la possession de l'Asie. Sertorius ne voulut jamais démembrer l'Empire Romain, et consentit seulement à céder la Cappadoce et la Bithynie, naguère conquises sur Mithridate. La gloire de Sertorius était devenue si grande que ses lieutenants même et les sénateurs de son camp prêtèrent l'oreille aux discours de Perpenna, jaloux de l'autorité de celui qu'il appelait son rival. En même temps les Espagnols, maltraités exprès par les conjurés, se soulevèrent de toutes parts : Sertorius fut sévère d'abord, puis cruel; les otages d'Osca payèrent pour leurs familles, devenues rebelles. Perpenna profita de ce soulèvement général; Sertorius, occupé à le réprimer, ne pouvait découvrir le complot : il fut assassiné à table par ses ennemis (73 av. J.-C.), la huitième année de son commandement. Avec lui périrent la république dont il était le fondateur et la liberté espagnole. Théodose BURETTE.

SÉRUM. On donne ce nom à la partie la plus aqueuse des humeurs animales, particulièrement du sang, et du lait.

SÉRURIER (JEAN-MATTHIEU-PHILIBERT, comte) naquit à Laon, le 2 décembre 1742, et entra fort jeune au service, car nous le trouvons en 1755 avec le titre de lieutenant de la milice de Laon, et un peu plus tard comme enseigne dans le régiment de Beauce. Dès 1760 il avait reçu le baptême des braves : une balle lui avait fracassé la mâchoire à Warbourg. Sérurier fit les campagnes de Portugal en 1762 et de Corse en 1771. Mais ce n'est, à proprement dire, qu'à la révolution que commence la carrière du futur maréchal de France. Major en 1793, il s'était prononcé chaleureusement pour les principes d'affranchissement qui triomphaient alors; aussi dès le 22 août de cette même année était-il général de brigade, et c'est avec ce grade qu'il servit sous Kellermann et Scherer. En 1795 il passa général de division. L'année suivante (1796), on le vit battre à plusieurs reprises les Piémontais. C'est à lui qu'est dû le gain de la bataille de Mondovi, qu'il assura en s'emparant de la redoute de La Bicoque. Il reçut ensuite de Bonaparte l'importante mission de bloquer Mantoue : il était au moment de se rendre maître de la place, lorsque l'arrivée de l'armée de Wurmser le força à ramener ses divisions à Bonaparte, pour rendre moins inégale la différence du nombre entre les Français et les Autrichiens. On sait quel terrible revers essuya Wurmser à Castiglione : Sérurier y était, et ici encore une grande partie des honneurs de la journée lui est due. Wurmser, retiré dans Mantoue, essaya une furieuse sortie pour seconder le mouvement de l'Autrichien Provera; mais Sérurier était encore là, et Wurmser, épuisé, repoussé avec une bravoure et un sang-froid inouïs, dut rentrer dans la place, dont Sérurier ne tarda pas à recevoir et signer la capitulation. Sérurier contribua encore à la reddition de Gradisca et à la défaite de Bayalistik. Il reçut alors de Bonaparte la flatteuse mission de porter au Directoire les drapeaux pris à l'ennemi; le Directoire, en échange, le gratifia du périlleux gouvernement de Venise (1797), et plus tard de celui de Lucques (1798). On sait combien devint funeste à la France la campagne d'Italie de l'an VII, et dans quels dangers la placèrent alors les revers de Scherer. Mis sous les ordres de ce général, Sérurier, après avoir participé à nos précédents triomphes dans les champs italiques, eut sa douloureuse part de nos désastres. Après la perte de la bataille de Cassano, il se trouva isolé, séparé du centre, attaqué en tête et en queue à Verderio par des forces infiniment supérieures, et dut enfin mettre bas les armes après une vive mais inutile résistance. Souwarow accueillit le général vaincu avec les plus grands égards. Rentré en France, libre sur parole, Sérurier y appuya Bonaparte dans son coup d'État du 18 brumaire; il occupait ce jour-là, avec des troupes, le poste du Point-du-Jour. Le premier consul n'oublia pas les services que lui rendit dans cette occasion son vieux compagnon d'armes, et Sérurier devint successivement sénateur, vice-président du sénat en 1802, et préteur de ce corps en 1803. L'élévation de Bonaparte au trône impérial fit pleuvoir sur lui de nouvelles faveurs. Il reçut, outre le grand-cordon de plusieurs ordres, le bâton de maréchal de France, le titre de comte de l'empire et le gouvernement de l'hôtel des Invalides. En 1809 il fut de plus nommé commandant de la garde nationale parisienne. On le voit, Napoléon l'avait environné, depuis 1799 de tous les honneurs de la carrière militaire, sans l'exposer de nouveau à ses dangers. Néanmoins, Sérurier abandonna son maître en 1814, comme tant de généraux : il vota sa déchéance au sénat! Louis XVIII récompensa cette ingratitude en le faisant pair de France. Mais la seconde Restauration lui retira et ce titre et le gouvernement des Invalides : elle ne pouvait pardonner au maréchal septuagénaire d'avoir été, peut-être par remords, peut-être par faiblesse, saluer une dernière fois la fortune de Napoléon au champ de mai.

Le maréchal Sérurier mourut le 21 décembre 1819.

Napoléon GALLOIS.

SERVAGE. *Voyez* SERF.

SERVAN (JOSEPH-MICHEL-ANTOINE), magistrat, né en 1737, à Romans, étudia à Paris, où il se lia avec les philosophes, devint à vingt-sept ans avocat général à Grenoble, publia en 1776 un discours sur la justice criminelle, où il proposait dans un langage éloquent d'utiles réformes, et excita pendant quelque temps un enthousiasme universel. Deux ans après, n'ayant pu faire adopter par le parlement de Grenoble des conclusions qui lui semblaient dictées par la justice, il donna sa démission. Il consacra le reste de sa vie à des écrits d'utilité publique, et mourut en 1807. Parmi les discours qu'il prononça comme avocat général on remarque celui qu'il fit en 1767 pour une femme protestante, dont on voulait déclarer le mariage nul à cause de sa religion.

Son frère, *Joseph* SERVAN, suivit la carrière militaire, adopta les idées révolutionnaires, fut un instant ministre de la guerre en 1792, déplut par son exagération à Louis XVI, qui le révoqua, fut rétabli après le 10 août, mais se vit bientôt forcé de se démettre, parce que le parti révolutionnaire le trouvait trop modéré.

SERVANDONI (J.-JÉRÔME, chevalier), né à Florence, en 1695, mort en 1766, peintre décorateur et architecte, a travaillé dans presque toute l'Europe; il vint en France en 1724. Il avait pour la décoration, l'organisation des fêtes et les bâtiments, un génie particulier, plein d'élévation et de noblesse, et l'on ne peut croire quelle quantité de plans, de dessins, de décorations, de tableaux de ruines sortirent de sa main. On cite surtout de lui, comme œuvre d'architecture, la façade de Saint-Sulpice, à Paris. Son nom est resté à l'une des rues voisines de cette église.

SERVET (MICHEL), dont les véritables noms étaient *Miguel* SERVEDE, célèbre médecin, et savant protestant de la secte arienne ou antitrinitaire, illustre par sa science et par sa fin tragique, naquit à Villa-Nueva, dans la province d'Aragon, en Espagne, en 1509 ou 1511. Il était fils d'un notaire, qui l'envoya à Toulouse pour étudier le droit. Le mouvement de la reformation éclatait alors de toutes parts, et appelait partout l'attention des savants sur les questions dogmatiques. Servet en vint à penser que la Trinité est un dogme d'invention humaine, qu'il faut rejeter du sein du christianisme. Il osa concevoir le projet de cette tâche dangereuse, et, dans l'intérêt de la propagation de ses idées, il se rendit en Allemagne, où il fit imprimer secrètement à Haguenau, en 1531, son premier livre arien : *De Trinitatis erroribus Libri septem*, dans lequel il appelle les trois personnes divines de la *Trinité* une pure imagination, une chimère, une déité métaphysique. L'année suivante, en 1532, il donna ses *Dialogorum de Trinitate Libri duo*. Il y rétracte tout ce qu'il avait avancé jusque là contre la Trinité, non comme faux, mais comme imparfait. N'ayant pas rencontré sur les bords du Rhin la sympathie qu'il avait espérée, il revint en France, et, après avoir passé quelques années à Lyon, il se rendit à Paris, où il étudia la médecine sous Sylvius et Fernel. Il prit le grade de docteur dans la faculté de cette ville, où, suivant le témoignage de Bèze, il rencontra pour la première fois Calvin, et entra avec lui en dispute théologique. Servet donna à Paris son premier ouvrage de médecine ou plutot de pharmacie : *Ratio Syruporum* (Paris, 1537). N'ayant pas tardé à se brouiller avec ses confrères les médecins de Paris, à cause de sa manie pour les disputes, il alla exercer la médecine aux environs de Lyon, où il se trouvait en 1552, et s'établit finalement à Vienne en Dauphiné, où il cumulait la pratique de son art et les fonctions de correcteur dans une imprimerie. En cette dernière qualité, il revit les épreuves d'une édition latine de la *Bible* de Pagnin, corrigée d'après l'hébreu, à laquelle il ajouta des notes. Plusieurs de ces notes furent produites contre lui, lors de son procès. Son édition de la *Géographie de Ptolémée*, publiée à cette époque, devint aussi plus tard une arme entre les mains de ses ennemis, qui lui firent un crime d'avoir affirmé que la Judée ne fut jamais un pays fertile; ce qui fut considéré comme contraire à la véracité de Moïse.

Ce fut pendant ce séjour de Servet à Lyon et à Vienne que commença entre lui et Calvin ce long commerce épistolaire, qui fit naître entre ces deux hommes une profonde haine mutuelle. Dès 1546 Calvin écrivait à son ami Farel et à Veret que si jamais Servet venait à Genève, il le ferait punir du dernier supplice. Servet, plutôt irrité que confondu par les arguments de son adversaire, répondit par son célèbre ouvrage, pièce principale du procès dont il fut victime : *Christianismi Restitutio*, etc., Restitution du Christianisme, ou « toute l'Église apostolique rappelée à son origine, à la véritable et pure connaissance de Dieu, de la foi chretienne, de notre purification, de notre régénération, de notre baptême, et de la cène du Seigneur; enfin la restitution de notre règne céleste, la fin de la captivité impie de Babylone, et la ruine finale de l'Antechrist, » (un vol. in-8° de 784 pages, imprimé à Vienne en Dauphiné, au commencement de 1553). Au milieu de beaucoup d'idées très confuses et scolastiques, et même de quelques assertions qui semblent être des concessions orthodoxes, Servet expose ici de nouveau les dogmes sociniens; et s'il y combat l'Église calviniste, il s'y prononce également avec force contre l'Église romaine, traitant la messe d'*imitation babylonique* et de *cérémonie de Satan*. Calvin ne tarda pas à apprendre que Servet était l'auteur du *Restitutio Christianismi*, et il résolut de le faire poursuivre même à Vienne. Servet y fut en effet incarcéré au mois de juin 1553; mais comme il était habile médecin, et qu'il avait sans doute beaucoup d'amis à Vienne, il réussit, par leur secours, à s'évader. Alors intervint, le 17 juin 1553, par contumace, une sentence qui le condamnait à être conduit sur un tombereau avec ses livres, « en la place de Charnève, et illec estre bruslé tout vif à petit feu, tellement que son corps soit mis en cendres ». C'est ce jugement, exécuté par contumace le même jour où cinq ballots du livre condamné furent brûlés, qui a rendu l'ouvrage de Servet si rare que l'on ne connaît aujourd'hui que deux exemplaires du *Restitutio*, l'un à la bibliothèque de Vienne et l'autre à celle de Paris. Après cet éclat, il paraît que Servet voulut se retirer à Naples pour exercer parmi les Espagnols de cette ville. Il est difficile d'expliquer la haute imprudence qui le conduisit à Genève, où toutefois il ne voulait passer qu'une nuit, se proposant le lendemain de traverser le lac pour gagner Zurich. Il est certain qu'il ne fut arrêté, le 13 août, par les ordres du premier syndic, que sur la dénonciation de Calvin. On le dépouilla de quatre-vingt-dix-sept pièces d'or, de six bagues et d'une lourde chaîne du même métal. Dès le lendemain on commença la procédure. On produisit contre l'accusé des lettres de Mélanchthon et d'Œcolampade, ainsi que ses notes sur la *Bible* et sur la *Géographie de Ptolémée*. On lui reprocha d'avoir, dans ces dernières, révoqué en doute la fertilité de la Judée; mais Desmaizeaux a montré que Servet n'avait fait que copier mot à mot un commentaire publié en 1525, à Strasbourg, par Bilibald Pierkheimer. Enfin, on produisit le *Restitutio Christianismi*, et Calvin, accompagné de plusieurs autres ministres, vint raisonner avec le prisonnier sur le véritable sens des mots *personne* et *hypostase*. Le 22 août Servet fit une requête très-sensée, et qui aurait dû ramener ses juges; il remontra que c'est une nouvelle invention, ignorée des apôtres et disciples, que d'intenter des procès criminels « pour la doctrine des Écritures ou pour questions procédantes d'icelles; et que, pour avoir, sans sédition aucune, mis en avant certaines questions des anciens docteurs de l'Église, il n'y avait pas lieu à le détenir sous le coup d'une accusation criminelle ». Mais, selon les conclusions du procureur général, les argumentations théologiques recommencèrent. Le 28 août le lieutenant produisit trente-huit articles avec préambule du procureur général, portant que Servet méritait la mort. Le 31 les syndics et conseils reçurent une lettre du vi-bailli de Vienne, pour réclamer le prisonnier, afin que l'on exécutât contre lui la sentence que nous avons rapportée. L'infortuné médecin, placé

entre deux procès affreux, revendiqua hautement la juridiction genevoise. Sous la date du 15 septembre et du 10 octobre se trouvent deux requêtes de Servet à ses juges, où l'on lit avec douleur les passages suivants : « Les poulx me mangent tout vif; mes chausses sont déchirées, et n'ai de quoi changer, ni perpoint, ni chemise, que une méchante. Et davantage le froid me tourmente grandement, à cause de ma colique et rompure, laquelle engendre d'autres pauvretés que j'ai honte de vous écrire. » Ensuite commença entre le prisonnier et Calvin un long débat en langue latine, roulant sur trente-huit articles extraits du *Restitutio*, et Servet, pour toute réponse, se borna à écrire en marge des articles les plus vives injures contre son adversaire, qu'il traitait de *Simo magus*, *nebulo*, *impostor*, *cacodemon*. Cependant, les magistrats genevois jugèrent à propos de consulter les cantons protestants. Zurich, Schaffhouse, Bâle et Berne répondirent qu'il était de la plus haute importance de réprimer cette peste, mais ne conclurent pas formellement au supplice capital. Le 27 octobre 1553 Servet demanda une dernière conférence avec Calvin; elle se passa à peu près tout entière en récriminations théologiques. La sentence rendue par les syndics et juges des causes criminelles, après avoir récapitulé tous les faits, et après avoir énuméré les épithètes de *Démon* et de *Cerbère à trois têtes*, que le condamné appliquait à la Trinité, se termine ainsi. « Toy, Michel Servet, condamnons à devoir être lié et mené au lieu de Champey, et là devoir estre à un pilotis attaché et bruslé tout vif avec ton livre, tant escrit de ta main qu'imprimé, jusques à ce que ton corps soit réduit en cendres; et ainsi finiront tes jours, pour donner exemple aux autres qui tel cas voudraient commettre. » Elle fut exécutée en toute sa teneur, le même jour, et Farel, qui accompagna et exhorta Servet, ne put jamais obtenir du patient une adhésion formelle et claire à la doctrine de la coéternité hypostatique du Christ. Servet, voyant son horrible supplice se prolonger, s'écria du milieu des flammes, « qu'on aurait bien pu lui fournir un peu plus de bois en échange de tout l'or qu'on lui avait pris ». Il était âgé de quarante-quatre ans.

Il est évident que cette affaire occupe une page fort vilaine et fort sombre dans la vie du célèbre réformateur de Genève. Sans doute Calvin ne jugea pas personnellement Servet, mais son crédit et sa haute influence furent employés à le faire condamner. Il est vrai que Servet avait un esprit violent et exalté; il est vrai encore qu'il ne craignit pas d'outrager des dogmes envisagés alors par toutes les communions comme hors de toute discussion, et de leur adresser des qualifications qui aujourd'hui même seraient jugées très-blâmables; mais la procédure ne fut pas moins un chef-d'œuvre d'iniquité.

Il ne faut pas omettre de signaler la grande découverte physiologique de Servet. Dans un passage de son *Restitutio*, il décrit avec une minutieuse fidélité la circulation du sang, au moins dans toute la région pulmonaire et cardiaque. Georges Cuvier n'hésitait donc pas à lui attribuer une part importante dans l'établissement de ce principe fondamental. C'est un titre réel à la reconnaissance de la postérité.

Charles Coquerel.

SERVIABLE. *Voyez* Obligeant.

SERVICE (du latin *servire*, servir) désigne au propre l'état ou les fonctions d'une personne qui sert en qualité de domestique : Être au service de quelqu'un. Le *service d'un domestique* est la manière dont ce domestique s'acquitte de ses fonctions : *La Fleur a le service agréable*; le *service d'un maître* est la manière dont un maître se fait servir : *Le service d'un tel est pénible*, *dur*.

Service se dit encore de l'emploi, de la fonction de ceux qui servent l'État dans l'administration, la magistrature : *Il a vingt ans de service*; d'un ensemble d'opérations, de travaux, etc., pour lesquels sont nécessaires différentes personnes et différentes choses dans certaines administrations : *Le service de la poste*; d'un nombre de plats qu'on sert à la fois sur la table et qu'on ôte de même : *Dîner à trois services*; d'un assortiment de vaisselle ou de linge qui sert à table : *Service de vermeil*, *service damassé*.

Ce mot signifie encore assistance qu'on donne, bon office qu'on rend à quelqu'un : *Il m'a rendu un grand service*. Au contraire, *rendre de mauvais services* à quelqu'un, c'est lui nuire.

Service se dit aussi du culte extérieur qu'on rend à Dieu (*voyez* Divin). Se consacrer au *service des autels*, c'est embrasser la profession ecclésiastique.

Pris absolument, ce mot s'entend du *service militaire* : il y a le *service* de l'artillerie, le *service* du génie, le *service* de la marine, etc.

SERVICE DE GARNISON. C'est celui qu'accomplit en temps de paix l'armée nationale disséminée sur les différents point du territoire, et de préférence dans les places de guerre, aux frontières, dans les grandes villes pour en contenir les populations, et en général dans les endroits les plus favorables à son entretien et à son instruction. Il est de règle qu'on les choisisse de manière à ce que les différentes armes puissent, au besoin, se prêter facilement un mutuel appui et former très-promptement un corps d'armée sur tout point menacé par un ennemi extérieur ou intérieur.

On reproche au service de garnison de fatiguer et d'ennuyer le soldat par la répétition monotone et journalière des mêmes exercices et des mêmes devoirs, de rétrécir et d'amortir les facultés de l'officier : c'est pour éviter une partie des inconvénients qui en résultent qu'ont été institués les nombreux et fréquents changements de garnison, par suite desquels nos régiments parcourent successivement, de garnison en ganison, la France dans tous les sens. L'*Annuaire Militaire* fait connaître chaque année la manière dont les garnisons de l'intéreur sont réparties.

SERVIE. *Voyez* Serbie.

SERVIETTE. *Voyez* Couvert et Linge de Table.

SERVILITÉ. C'est une disposition des idées et des sentiments qui fait abdiquer à un homme son libre arbitre pour se conformer scrupuleusement aux volontés et au goût d'un autre être, personnel ou impersonnel, dont il reconnaît l'autorité. La *servilité* dans les actions est toujours accompagnée de bassesse et la plupart du temps salariée par l'humiliation. Rien n'est plus odieux et plus répugnant qu'un caractère *servile*, parce qu'il anéantit tout ce qui constitue l'homme, la liberté, la conscience, la dignité. La servilité des mœurs chez un peuple corrompu conduit à la servitude; la chute de la république romaine en est une preuve à jamais mémorable. Ailleurs elle est seulement le fait d'un esclavage préexistant, comme chez le moudjick russe baisant encore la main du seigneur qui le frappe. La servilité est du cortége de toutes les tyrannies, et la morale ne fait point de différence entre les complaisants lâches et féroces d'un Louis XI ou d'un Richelieu, et les Olivier Ledaim, les Laubardemont de carrefour, à plat-ventre devant leur souverain déguenillé.

Dans le domaine de l'intelligence et de l'art, la *servilité* des idées conduit à des résultats non moins déplorables. C'est un symptôme flagrant de décadence En voulant limiter le beau à la conception que s'en est faite un grand homme ou une grande époque, on tombe misérablement dans l'ornière académique.

SERVITES (Ordre des) ou des *Serviteurs de la sainte Vierge*, des *Frères de l'Ave Maria*. Ordre religieux, fondé à Florence, en 1233, par Bonfiglio Monaldi, en l'honneur de la mère de Dieu. En 1239 les religieux *servites* s'établirent sur le *Monte Senario*, et reçurent la règle de Saint-Augustin en même temps que le pape Alexandre IV confirmait leur institution. Le frère Benizi la propagea en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne. Il vint aussi en Pologne et en Hongrie. En France, ces moines portaient des manteaux blancs : c'est pourquoi ils y étaient désignés

sous la dénomination de *Blancs Manteaux*. Le pape Martin V accorda aux servites les priviléges des ordres mendiants. En 1592 le frère Ricciolini rétablit la règle de l'ordre dans toute sa rigueur primitive. Le frère Benizi fonda aussi divers monastères de *religieuses servites*, appelées sœurs noires, à cause de leur costume.

SERVITUDE (*Droit*). Une *servitude* est une charge imposée sur un héritage pour l'usage et l'utilité d'un héritage appartenant à un autre propriétaire. Il résulte de cette définition que la servitude est une charge qui par sa nature est essentiellement une chose incorporelle, n'ayant aucune existence sans la propriété qui s'en trouve grevée. Ainsi la servitude ne peut être vendue ni louée sans le fonds qui en profite; celui à qui elle aurait été vendue ou donnée ne pourrait transcrire et notifier son contrat pour purger les droits des créanciers du vendeur; enfin, elle ne peut être hypothéquée isolément sans l'héritage. La servitude ne peut exister que sur un fonds et en faveur d'un fonds, et ne peut être imposée ni à une personne ni en faveur d'une personne. C'est le caractère qui la distingue essentiellement des droits d'u s u f r u i t et d'u s a g e; lesquels sont indépendants, pour celui qui les exerce, de la possession et propriété d'un fonds. Les servitudes se transmettent de plein droit à tous les possesseurs, soit activement, soit passivement, c'est-à-dire que de même que le nouveau propriétaire de l'héritage au profit duquel la servitude a été établie peut en user, quoique son contrat n'en parle point, de même le nouveau possesseur de l'immeuble assujetti doit en souffrir l'exercice. Le vendeur n'est même tenu d'indemniser l'acquéreur que s'il a vendu l'héritage libre de toutes charges ou si celles qu'il n'a pas déclarées sont de nature à faire rescinder la vente. De ce que la servitude est un droit d'un fonds sur un fonds, il résulte nécessairement qu'il faut qu'il y ait deux héritages, et de plus que la servitude s'exerce sur un fonds dont on n'est plus propriétaire. C'est à titre de propriété, non de servitude, que le propriétaire de deux immeubles jouit de l'utilité que l'une des deux peut retirer de l'autre; la servitude ne commence que lorsque les deux fonds cessent de se trouver dans la même main. L'héritage auquel la servitude est dû s'appelle *héritage dominant*; celui qui la doit, *héritage servant*. Cependant, les servitudes n'établissent aucune prééminence d'un héritage sur l'autre. Elles dérivent, ou de la situation naturelle des lieux, ou des obligations imposées par la loi, ou des conventions entre les propriétaires.

Les servitudes qui dérivent de la situation des lieux existent par la seule position des héritages, sans aucun titre. On en distingue trois : 1° les obligations qui concernent les e a u x. Les fonds inférieurs sont assujettis envers ceux qui sont plus *élevés* à recevoir les eaux qui en découlent *naturellement*, sans que la main de l'homme y ait contribué. Le propriétaire supérieur ne peut point élever de digue qui aggrave la servitude du fonds inférieur; 2° le droit des propriétaires voisins de se contraindre réciproquement au b o r n a g e de leurs propriétés contiguës; 3° la faculté de clore un héritage pour le soustraire à la v a i n e p â t u r e et au p a r c o u r s.

Les servitudes établies par la loi ont pour objet l'utilité publique ou communale, ou l'utilité des particuliers. Celles qui sont établies pour l'utilité publique ou communale ont pour objet le marchepied le long des rivières navigables ou flottables, la construction et la réparation des chemins et autres ouvrages publics ou communaux. Tout ce qui concerne cette espèce de servitude est déterminé par des lois ou des règlements particuliers. La loi assujettit les propriétaires à certaines obligations l'un à l'égard de l'autre, indépendamment de toute convention. Une partie de ces obligations est réglée par les lois sur la police rurale. Les autres sont relatives au mur et au fossé mitoyens, au cas où il y a lieu à contre-mur, aux vues sur la propriété du voisin, à l'égout des toits, au droit de p a s s a g e. En outre, on doit observer des précautions convenables pour obvier à l'inconvénient de certaines constructions, les cheminées, les établissements insalubres, les forges, les fosses d'aisance, les fours.

Il est permis aux propriétaires d'établir sur leurs propriétés, ou en faveur de leurs propriétés, telles servitudes que bon leur semble, pourvu néanmoins que les services établis ne soient imposés ni à la personne ni en faveur de la personne, mais seulement à un fonds et pour un fonds, et pourvu que ces services n'aient d'ailleurs rien de contraire à l'ordre public. L'usage et l'étendue des servitudes ainsi établies se règlent par le titre qui les constitue. L'usufruitier n'a pas le droit d'établir une servitude sur les fonds dont il jouit. Le nu-propriétaire ne peut établir sur son héritage que les servitudes qui ne nuisent pas à la jouissance de l'usufruitier. Les administrateurs des biens d'autrui, tels que tuteurs, curateurs, les envoyés en possession ne peuvent en cette qualité imposer une servitude sur l'héritage qu'ils administrent. Il en est de même du mari, quant aux biens personnels de sa femme, sauf les distinctions légales entre le régime de la communauté et le régime dotal, sauf aussi la différence faite, pour le régime de la communauté, entre les actes *onéreux* et les actes *gratuits*. Les propriétaires ne peuvent consentir de servitudes qu'autant qu'ils ont la faculté d'aliéner. Ainsi les mineurs, les interdits, les femmes mariées, ceux qui sont pourvus d'un conseil judiciaire ne peuvent établir des servitudes qu'en observant les formalités prescrites pour l'aliénation des immeubles. Les personnes qui peuvent acquérir des servitudes sont toutes celles qui ont le droit d'en établir sur leurs fonds. Celles même qui n'ont pas la capacité d'aliéner, comme les mineurs, les interdits, les femmes mariées, peuvent acquérir des servitudes ; car, s'ils sont incapables de s'obliger valablement, ils peuvent obliger les autres envers eux, alors surtout que l'acquisition de ces servitudes augmente la valeur ou l'agrément du fonds sur lequel elles reposent. Plusieurs sortes de titres peuvent contenir établissement de servitudes. Ce sont les actes gratuits, les actes intéressés, les partages, les jugements passés en force de chose jugée; ils constituent valablement des servitudes. Dans tous ces actes, le propriétaire du fonds asservi a donné son consentement, ou bien la justice l'a suppléé. A défaut de titre, l'usage et l'étendue des servitudes sont déterminés d'après les règles que nous allons faire connaître. Les servitudes sont établies ou pour l'usage des bâtiments, ou pour celui des fonds de terre. Celles de la première espèce s'appellent *urbaines*, soit que les bâtiments auxquels elles sont dues soient situés à la ville ou à la campagne; celles de la seconde espèce s'appellent *rurales*. Les servitudes sont *continues* ou *discontinues*. Les servitudes continues sont celles dont l'usage peut être continuel, sans avoir besoin du fait actuel de l'homme : tels sont les conduits d'eau, les égouts, les vues et autres de cette espèce. Les servitudes discontinues sont celles qui ont besoin du fait actuel de l'homme pour être exercées : tels sont les droits de passage, puisage, pacage et autres semblables. Les servitudes sont *apparentes* ou *non apparentes*. Les servitudes apparentes sont celles qui s'annoncent par des ouvrages extérieurs, tels qu'une porte, une fenêtre, un aqueduc. Les servitudes non apparentes sont celles qui n'ont pas de signe extérieur de leur existence, comme, par exemple, la prohibition de bâtir sur un fonds ou de ne bâtir qu'à une hauteur déterminée. Les servitudes continues et apparentes s'acquièrent par titres ou par la possession de trente ans. Les servitudes continues non apparentes et les servitudes discontinues apparentes ou non apparentes ne peuvent s'établir que par titres. La possession, même immémoriale, ne suffit pas pour les établir, sans cependant qu'on puisse attaquer aujourd'hui les servitudes de cette nature déjà acquises par la possession, dans les pays où elles pouvaient jadis s'acquérir de cette manière.

Lorsque deux héritages appartiennent au même propriétaire, les charges existant sur l'un au profit de l'autre ne sont pas des servitudes; elles ne sont que l'exercice du

droit de propriété. Mais lorsque les deux héritages viennent à appartenir à différents propriétaires, les services peuvent devenir de véritables servitudes en vertu de la *destination du père de famille*. On appelle ainsi les arrangements qu'un propriétaire a faits dans les héritages pour son utilité, son agrément, son goût. Pour avoir l'effet d'une servitude, ces arrangements doivent avoir un caractère de perpétuité. Tels ne seraient pas ceux qui n'auraient pour objet qu'une commodité passagère et momentanée. La *destination du père de famille* vaut titre à l'égard des servitudes continues et apparentes. Il n'y a *destination du père de famille* que lorsqu'il est prouvé que les deux fonds actuellement divisés ont appartenu au même propriétaire et que c'est par lui que les choses ont été mises dans l'état duquel résulte la servitude. Si le propriétaire des deux héritages entre lesquels il existe un signe apparent de servitude dispose de l'un des héritages sans que le contrat contienne aucune convention relative à la servitude, elle continue d'exister activement ou passivement en faveur du fonds aliéné, ou sur le fonds aliéné. Le titre constitutif de la servitude à l'égard de celles qui ne peuvent s'acquérir par la prescription ne peut être remplacé que par un titre recognitif de la servitude et émané du propriétaire du fonds asservi. Quand on établit une servitude, on est censé accorder tout ce qui est nécessaire pour en user. Ainsi la servitude de puiser de l'eau emporte nécessairement le droit de passage. Celui auquel est due une servitude a le droit de faire tous les ouvrages nécessaires pour en user et pour la conserver. Ces ouvrages sont à ses frais, et non à ceux du propriétaire du fonds assujetti, à moins que le titre d'établissement de la servitude ne dise le contraire. Dans le cas même où le propriétaire du fonds assujetti est chargé par le titre de faire à ses frais les ouvrages nécessaires pour l'usage ou la conservation de la servitude, il peut toujours s'affranchir de la charge en abandonnant le fonds assujetti au propriétaire du fonds auquel la servitude est due. Si l'héritage pour lequel la servitude a été établie vient à être divisé, la servitude reste due pour chaque portion, sans néanmoins que la condition du fonds assujetti soit aggravée. Ainsi, par exemple, s'il s'agit d'un droit de passage, tous les copropriétaires sont obligés de l'exercer par le même endroit. Le propriétaire du fonds servant ne peut rien faire qui tende à diminuer l'usage de la servitude ou à le rendre plus incommode. Ainsi il ne peut changer l'état des lieux, ni transporter l'exercice de la servitude dans un endroit différent de celui où elle a été primitivement assignée. Mais cependant, si cette assignation primitive était devenue plus onéreuse au propriétaire du fonds assujetti, ou si elle l'empêchait d'y faire des réparations avantageuses, il pourrait offrir au propriétaire de l'autre fonds un endroit aussi commode pour l'exercice de ses droits, et celui-ci ne pourrait pas le refuser. De son côté, celui qui a un droit de servitude ne peut en user que suivant son titre, sans pouvoir faire ni dans le fonds qui doit la servitude, ni dans le fonds à qui elle est due, de changement qui aggrave la condition du premier.

Les servitudes peuvent s'éteindre de plusieurs manières. Et d'abord elles cessent lorsque les choses se trouvent en tel état qu'on ne peut plus en user. Le changement peut provenir de la ruine totale ou d'événements tels que les deux héritages ne puissent plus servir à l'usage auquel ils étaient naturellement destinés. Il en est de même si la cause de la servitude cesse, bien que les héritages continuent d'exister dans le même état; par exemple, si la source où l'on avait droit de puiser est venue à se tarir, le passage dû pour y arriver cesse de pouvoir être exigé. Peu importe la cause du changement, pourvu toutefois qu'il ne provienne pas de la faute du propriétaire du fonds assujetti. Les servitudes revivent si les choses sont rétablies de manière qu'on puisse en user, à moins qu'il ne se soit déjà écoulé un espace de temps suffisant pour faire présumer l'extinction de la servitude. Si les lieux sont rétablis non par la nature seule, mais par le fait de l'homme, la servitude ne doit être ni moins commode, ni plus onéreuse. Toute servitude est éteinte lorsque le fonds à qui elle est due et celui qui la doit sont réunis dans la même main. Si celui qui achète l'héritage sur lequel il exerce une servitude le revend ensuite, il ne le transmet plus que libre des servitudes, lesquelles se sont trouvées éteintes irrévocablement par la c o n f u s i o n; elles ne pourraient être maintenues que par une clause expresse du contrat, excepté cependant lorsque la servitude est apparente et que le signe en aurait été laissé jusqu'au moment de la vente. La servitude est éteinte par le non-usage pendant trente ans. Cette disposition ne s'applique ni aux servitudes naturelles ni aux servitudes légales. Quant aux servitudes conventionnelles, elles sont toutes susceptibles de s'éteindre par la prescription. Les trente ans exigés pour pouvoir prescrire une servitude commencent à courir, selon les diverses espèces de servitudes, ou du jour où on a cessé d'en jouir, lorsqu'il s'agit de servitudes discontinues, ou du jour où il a été fait un acte contraire à la servitude, lorsqu'il s'agit de servitudes continues. Le mode de la servitude peut se prescrire comme la servitude même et de la même manière. D'après ce principe, toutes les servitudes, quelles qu'elles soient, peuvent être diminuées par la prescription. Les servitudes continues et apparentes peuvent aussi être augmentées par ce moyen; mais celles non apparentes ou discontinues ne peuvent être augmentées que par titre, parce qu'en ce qui les concerne la possession seule est inefficace. Si l'héritage en faveur duquel la servitude est établie appartient à plusieurs par indivis, la jouissance de l'un empêche la prescription à l'égard de tous. Si parmi les copropriétaires, il s'en trouve un contre lequel la prescription n'ait pu courir, comme un mineur, il aura conservé le droit de tous les autres.

SERVIUS TULLIUS, sixième roi de Rome (de l'an 578 à l'an 535 av. J.-C.), d'origine étrusque, s'il faut s'en rapporter aux annales étrusques, fut accueilli à Rome avec les débris d'une bande commandée par Cæles Bibenna, et changea alors son nom étrusque, qui était Mastarna. La tradition romaine le fait fils d'une servante latine de Tarquin l'ancien, et d'un dieu; et sa naissance aurait été marquée par divers prodiges. Élevé dans la maison de Tarquin avec les enfants de ce roi, il gouverna après sa mort, sans avoir été proposé par l'*inter-rex*, mais du consentement du peuple. Il remporta diverses victoires sur les Véiens; mais ce qui fut bien important pour Rome, c'est qu'il la fit recevoir dans la confédération latine, où il lui procura le premier rang, en fondant sur le mont Aventin, comme sanctuaire commun, le temple de Diane. Les modifications qu'il apporta dans la constitution eurent encore une tout autre importance, et devinrent ensuite la base de la constitution républicaine. En instituant les tribus locales, il donna à la *plebs* une demeure fixe et l'ordre à l'intérieur. Par la division en c e n t u r i e s, qui se rattachait au c e n s, il réunit les diverses parties de la population de Rome, les *patriciens*, les *plébéiens* et les *clients*, en un seul et même peuple; et en accordant aux assemblées de ce peuple, aux *comices de centuries*, les droits suprêmes qui jusque alors avaient appartenu aux *comices* patriciens *de curies*, il substitua à l'ancien gouvernement des patriciens celui d'une bourgeoisie ayant pour base le principe démocratique. Il agrandit la ville de Rome, et élargit le droit par de bonnes lois. On dit aussi que ce fut lui qui le premier introduisit l'usage de l'argent monnayé. Ses deux filles épousèrent les fils de Tarquin l'ancien. L'une, Tullia, femme d'Aruns, séduisit son beau-frère, Lucius Tarquinius, surnommé *superbus* (Tarquin le Superbe), et l'épousa, après avoir assassiné son mari, Aruns, et la femme de Tarquin. Elle excita en outre son second époux à conspirer contre son père. Servius Tullius fut assassiné, et Tullia fit fouler aux pieds, par les mules attelées à son char, le cadavre sanglant de son père. La rue de Rome dans laquelle ce forfait fut commis porta dès lors le nom de *vicus sceleratus*.

SÉSAME, plante annuelle qu'on cultive beaucoup aux

Indes orientales, en Égypte, dans l'Asie Mineure et en Morée. Sa graine produit en abondance une huile grasse, qui se distingue par son bon goût et par la qualité qu'elle possède de se conserver longtemps sans rancir. L'huile de sésame servait autrefois à la préparation d'un grand nombre de médicaments; mais on a cessé de l'employer du moment où l'on a su qu'on pouvait obtenir les mêmes résultats avec d'autres huiles. En Orient et aux grandes Indes, où l'on apprécie beaucoup les qualités nutritives de cette huile, on s'en sert souvent en guise de beurre. Les femmes, notamment, l'emploient pour l'opération du massage qui suit d'ordinaire le bain, afin d'acquérir ainsi cet embonpoint qui constitue aux yeux des Orientaux le plus puissant attrait du beau sexe.

SÉSOSTRIS, nom d'un roi d'Égypte dont parle Hérodote, mais qui s'applique historiquement à deux rois, les deux plus grands pharaons du second royaume d'Égypte, qui régnèrent au commencement de la dix-neuvième dynastie manéthonienne : à *Séti Ier* (environ de 1445 à 1394 av. J.-C.) et à Ramsès (de 1394 à 1328), le père et le fils. Celui-ci, auquel Manéthon donne le nom de *Sethos* ou *Sethosis*, fit imaginer ce nom mal compris de *Sésostris*, que Diodore, plus mêlé à la vérité, écrivait *Sesoosis*. L'un et l'autre furent de grands conquérants, entreprirent de lointaines expéditions en Asie, et, par suite, laissèrent des souvenirs mythiques dans un grand nombre de localités, sans qu'on prît la peine de distinguer les hauts faits de l'un de ceux de l'autre. Manéthon attribue à Sethosis des victoires remportées sur les Cypriens et les Phéniciens, sur les Assyriens et les Mèdes. Tacite rapporte que les prêtres de Thèbes racontèrent à Germanicus qu'indépendamment des Assyriens et des Mèdes Ramsès avait encore subjugué les Perses, les Bactriens et les Scythes, et qu'en Afrique il avait vaincu les Libyens et les Éthiopiens. C'est sous le règne de ce prince, suivant Lepsius, que Joseph vint en Égypte et introduisit les grandes réformes administratives qu'Hérodote et Diodore attribuent à Sésostris. C'est sous le règne de son fils que naquit et fut élevé Moïse et que les Israélites furent astreints à faire des services de corvées pour la construction des villes de Pithom et de Ramsès, cette dernière ainsi appelée du nom du roi régnant, lequel y était honoré dans un temple spécial. Ces deux villes étaient situées sur les bords du canal construit par Ramses II, qui partait du Nil au-dessus d'Héliopolis et gagnait les lacs salés (Aristote, Diodore, Strabon et Pline le font construire par Sésostris). Trois tables qu'on voit encore aujourd'hui aux environs de Beirout, à l'embouchure du Nahr-el-Kebb (le *Lycos*) en Syrie, enfouies suivant Hérodote par Sésostris, et d'après les inscriptions dont elles sont chargées, par Ramsès, ont une grande célébrité archéologique (*voyez* RAMSÈS).

SESSILE (*Botanique*) se dit des feuilles qui n'ont pas de pétiole, et généralement des organes qui manquent de supports : une fleur sans pédicelle, une anthère sans filet, un stigmate sans style, sont dits *sessiles*.

Ce mot s'emploie quelquefois en zoologie dans un sens analogue.

SESTERCE (*nummus sestercius*), monnaie d'argent romaine, équivalant à 2 as et demi, d'où le mot *sesquitertius* (deux et demi). Sa valeur baissa avec celle de l'as. Le sesterce était la quatrième partie du denier. A l'époque de la république, on comptait ordinairement par *sesterces*. *Sestercia* (SS) voulait dire 1,000 sesterces, *bina* SS 2,000 sesterces, *dena* SS 10,000 sesterces, et *centena* SS 100,000 sesterces. *Sestertium* (surtout le *pondus*) désignait au contraire les centaines de mille, et avec un adverbe les sommes plus grandes : par exemple *decies sestertium*, un million, *vicies sestertium* deux millions. En raison de l'exiguïté de leur module, les sesterces sont devenus d'une extrême rareté. Consultez Gronov, *De Sestertiis* (Amsterdam, 1636).

SESTINE, forme de vers lyrique, comprenant six strophes de six lignes et une strophe de trois lignes. Elle est d'origine provençale. On trouve de délicieuses *sestines* dans les poésies de Pétrarque. Ce sont d'ailleurs les Italiens et ensuite les Espagnols qui ont plus particulièrement employé cette forme de vers, que les Allemands ont récemment essayé d'introduire dans leur poésie.

SETH, troisième fils d'Adam, est mentionné dans l'Écriture Sainte comme ayant été la souche des *séthites*, qui pendant longtemps se distinguèrent des *caïnites* par un culte agréable à Dieu. Une secte gnostique du deuxième siècle qui avait beaucoup d'analogie avec celle des ophites, les *séthianiens*, prétendait que Seth reparaîtrait sur la terre dans la personne du Messie, et se vantait de posséder plusieurs livres venant de lui.

SÉTHIA. *Voyez* CANDIE.

SÉTI, SATI ou SATÉ, nom d'une divinité féminine des Égyptiens qui dans leur système de dieux appartenait à la première classe. Elle apparaît ordinairement comme l'une des deux compagnes de Kneph. Quant à ce nom même, il signifie *rayon*. En tous cas, il y a identité entre Séti et *Sothis*, l'étoile de l'inondation du Nil.

SÉTI, nom de rois égyptiens que Manéthon appelle *Séthos*, ou *Séthosis*. Il y eut deux rois ainsi nommés, tous deux appartenant à la dix-neuvième dynastie manéthonienne.

Séti Ier fut le puissant pharaon auquel, par corruption, Hérodote et d'autres donnent le nom de Sésostris, de même qu'on lui attribue également sous ce nom les exploits de son fils Ramsès II. C'est à lui qu'était consacré le plus beau des tombeaux taillés à Thèbes dans le roc, et dont Belzoni fit l'ouverture. Son sarcophage en albâtre se trouve aujourd'hui à Londres.

Séti II fut le fils de Ménephtès, le pharaon sous le règne duquel eut lieu la sortie d'Égypte, le petit-fils de Ramsès II.

SÉTIF, l'ancienne *Sitifis Colonia*, ville d'Algérie, jadis capitale de la *Mauritanie Sitifienne*, aujourd'hui chef-lieu de subdivision et de district dans la province de Constantine, à 80 kilomètres au sud-est de Bougie, est située à 130 kilomètres ouest-sud-ouest de Constantine, et à 220 kilomètres est-sud-est d'Alger, au milieu d'une vaste et fertile plaine, arrosée par l'Oued-Bou-Sellam.

Grâce à sa position géographique, Sétif joua un rôle considérable dans la période romaine, et malgré les ravages qui suivirent les invasions successives des Vandales et des Arabes, des traces imposantes d'édifices et de fortifications y subsistent encore aujourd'hui. Au moyen âge, les historiens arabes font encore mention de sa prospérité, sinon comme capitale, du moins comme centre de population. Son sol avait conservé sa vieille réputation de fertilité. Sous le régime funeste établi par la conquête turque, Sétif participa au mouvement de décadence qui atteignit toutes les parties de la régence. Les guerres d'invasion avaient renversé ses murailles et ses monuments, le défaut de sécurité ruina son agriculture; mais au milieu de son enceinte déserte on continua à tenir un marché périodique, où les habitants de toutes les parties de la province autrefois comprises dans le royaume de Bougie venaient échanger leurs denrées.

L'heureux emplacement de cette ville sur la route d'Alger à Constantine, la fécondité de son territoire fertilisé par des canaux d'irrigation, riche en arbres fruitiers, surtout en noyers, et qui produit en abondance des légumes d'une qualité supérieure; l'importance de sa position centrale; enfin, jusqu'aux souvenirs qui se rattachaient à son passé, tout devait porter l'attention des Français sur ce point capital lorsque Constantine fut conquise par nos armes. Le caractère pacifique des tribus environnantes, adonnées à la culture des terres et depuis longtemps soumises à une administration régulière, promettait d'ailleurs une domination facile. On y établit d'abord un poste de cinq à six cents hommes. Plus tard, Sétif devint la clef de toutes les opérations militaires qui devaient faire avorter les tentatives faites par Abd-el-Kader et ses lieutenants pour soulever les tribus de

l'ouest de la province de Constantine. Ensuite, le gouvernement fit de Sétif le chef-lieu d'un arrondissement; puis cet arrondissement prit le nom de *subdivision*.

Les matériaux de construction abondent à Sétif. Un marché, où on ne compte pas moins de quatre à cinq mille personnes, s'y tient tous les dimanches. De tous les points que nous occupons en Afrique, il n'en est peut-être aucun de plus salubre que Sétif; l'eau y est excellente. A l'époque de notre occupation, il n'existait aucune route carrossable arrivant à cette ville. On en compte aujourd'hui deux allant de Sétif à Constantine : l'une passe par Milah, Maallah et Djemilah; la seconde passe par le pays de Telaghmah, des Ouled-Abd-el-Nour et des Eulmah-de-Bazr. Une autre route l'a mise en communication avec Bougie, et assure ainsi ses approvisionnements. Cette ville, où l'on compte aujourd'hui près de 3,000 habitants, dont un millier d'indigènes, peut être considérée maintenant comme une des plus importantes de la colonie. Construite sur un plan très-régulier et excessivement large, elle possède tous les édifices publics d'une cité de premier ordre : église, théâtre, cercle, bibliothèque, musée, jardin, etc. Les rues principales n'ont pas moins de vingt mètres de largeur, en comprenant une double galerie couverte en avant de chaque maison.

Un décret impérial du 26 avril 1853 a concédé 20,000 hectares aux environs de Sétif à une compagnie genevoise, qui s'est engagée à y construire dix villages dans l'espace de dix années, mais qui, devançant le terme de ses obligations, en avait déjà construit cinq au bout de deux ans. Le succès de cette opération, exécutée avec intelligence, ne peut manquer d'être d'un bon exemple et d'influer sur le développement de la colonie.

SÉTON (de *seta*, soie, crin), petite opération chirurgicale, par laquelle on introduit dans nos tissus sains ou malades une bandelette de linge effilée sur ses bords, ou une mèche composée de plusieurs brins de charpie, de coton, de soie, etc., etc., pour remplir diverses indications thérapeutiques. Le plus souvent ce moyen est employé comme *révulsif* ou *dérivatif*, c'est-à-dire dans l'intention de détourner l'irritation ou le principe d'une maladie fixée sur un organe important, afin de l'attirer sur un point de l'économie dont les fonctions ont beaucoup moins d'utilité. C'est ainsi que dans les inflammations chroniques rebelles, telles que certaines ophthalmies, laryngites, encéphalites, méningites, gastrites, entérites, métrites, etc., on a recours avec le plus grand avantage à l'application d'un séton à la nuque, à l'épigastre ou au bas-ventre. C'est encore pour remplir cette indication qu'on l'applique dans l'amaurose, la surdité, le catarrhe chronique de la vessie, et autres affections dont le caractère principal est l'inflammation. Dans d'autres circonstances, c'est pour favoriser la sortie du pus, dans le cas d'abcès ou de phlegmon profond par exemple, ou bien la sortie de corps étrangers, comme dans les plaies d'armes à feu. Dans certains cas on l'emploie pour obtenir une inflammation adhésive, ou encore pour appeler dans la partie sur laquelle on l'applique un surcroît d'activité, une sorte d'augmentation de nutrition. On a aussi recours à ce moyen pour rétablir des conduits naturels oblitérés ou rétrécis, ou pour pratiquer des conduits artificiels quand il n'est plus possible de rétablir les voies naturelles dans leur état primitif. Le séton est donc l'un des moyens les plus efficaces que l'art possède, et il est loin d'être aussi douloureux qu'on se l'imagine communément. On peut l'appliquer sur toutes les parties du corps; mais c'est principalement à la nuque et sur les diverses parties du tronc qu'on le place.

SETTE. *Voyez* Cette.

SETUVAL ou SETUBAL, appelée aussi par les étrangers *Saint-Ubes* ou *Saint-Yves*, ville de Portugal, à trois myriamètres de Lisbonne, située sur la baie du même nom, à l'embouchure d'un petit cours d'eau appelé le Sadao, et consistant en deux villes distinctes, réunies par un pont. On y compte une population d'environ 15,000 habitants; elle est pourvue d'un port assez spacieux, avec un phare et de beaux quais, et entourée de vieux ouvrages de défense. Ses rues, petites et étroites, sont garnies de jolies maisons. Elle est le centre d'un commerce considérable en vin et en sel (qu'on tire de plus de cinq cents fosses), en huile, en fruits secs, ainsi que d'un cabotage extrêmement actif. Il entre annuellement dans son port environ huit cents navires, dont la plupart venant du nord de l'Europe.

Setubal est la *Cetobriga* des anciens Romains; détruite par les Arabes, elle fut reconstruite sur l'autre rive du Sadao, par des pêcheurs.

SÈVE. On nomme ainsi l'humeur ou le liquide nutritif, dont la *circulation dans les végétaux* peut être considérée comme le principal phénomène de la vie. La circulation de la sève fut découverte, en 1667, par le médecin du pape Innocent XII, Malpighi, à qui des auteurs attribuent aussi l'admirable découverte de la circulation du sang. Ces deux phénomènes paraissent à très-peu près identiques, chacun dans le règne qui lui est propre. La circulation de la sève a donné lieu à une foule d'expériences plus ou moins ingénieuses, mais sur les résultats desquelles nous nous tairons; car, s'il faut s'en rapporter aux théories d'un savant botaniste moderne, M. Raspail, bien des phénomènes qu'on pouvait croire résolus dans la physiologie végétale se trouvent complétement remis en question, surtout en ce qui est relatif à la forme des organes circulatoires (*voyez* Circulation dans les Végétaux).

Sève se dit par extension d'une certaine vigueur qui est dans le vin et le rend plus agréable. Ce mot s'emploie encore figurément et dans un sens analogue lorsque, en parlant d'un ouvrage d'esprit, on dit qu'il a de la *sève*, pour dire qu'il a de la force.

SÉVÈRE (Alexandre). *Voyez* Alexandre Sévère.

SÉVÈRE (Septime). *Voyez* Septime Sévère.

SÉVÈRE (Sulpice). *Voyez* Sulpice Sévère.

SÉVÉRIE ou SEWÉRIE, ancienne principauté qui était située au sud de la Russie actuelle, et qui, au temps où florissait le royaume de Pologne, faisait partie de l'Ukraine. En 1667 elle passa, avec les autres parties de l'Ukraine, sous la domination de la Russie. En 1782 on l'érigea, sous le nom de *Novgorod-Severski*, en gouvernement particulier, placé, avec les gouvernements de Kief et de Tchernigof, sous l'autorité d'un gouverneur général, avec un évêque grec en propre; et en 1802 on l'incorpora définitivement au gouvernement de Tchernigof (*voyez* Cracovie). Sous la domination polonaise, *Norgorod-Severski*, résidence des souverains de la principauté, compta jusqu'à 20,000 habitants. Devenue chef-lieu d'un gouvernement russe, cette ville a constamment décru depuis, et contient aujourd'hui à peine 5,000 âmes.

SÉVÉRIENS, hérétiques qui partagèrent les erreurs d'un certain Sévère au sujet de la grande question de l'origine du bien et du mal. Ce Sévère, qui commença à dogmatiser vers la fin du deuxième siècle, expliquait l'origine du bien et du mal et le mélange de l'un et de l'autre, qui se trouve partout, par une espèce de convention intervenue entre les bons et les mauvais principes, et aux termes de laquelle ils se réservaient d'introduire dans le monde une égale quantité de biens et de maux. *Voyez* Eutychès.

SÉVERIN, soixante-treizième pape, succéda à Honoré Ier, en 639, après une vacance de plus d'une année. Il était Romain de naissance, et son père se nommait Labienius. Isacius, évêque de Ravenne, hésita longtemps à confirmer son élection, pour le forcer par lassitude à signer l'*Ecthèse* de l'empereur Héraclius. La résistance de Séverin lassa au contraire le lieutenant de l'empereur. Le cartulaire Maurice marcha sur le palais de Latran à la tête de quelques soldats mutinés, et campa autour de la demeure pontificale. Il y entra seulement au bout de trois jours avec les magistrats de son conseil; et, après avoir mis le scellé sur les trésors du pontife, il fit demander à l'exarque ce qu'il voulait en faire. Isacius vint sur-le-champ à Rome, comprima par sa seule présence les projets de rébellion qui fermen-

taient déjà dans le clergé, et confirma l'élection de Séverin; mais il emporta les richesses accumulées dans le palais de Latran par la générosité des fidèles et par l'économie des papes. L'histoire ne dit pas que Séverin ait également cédé sur la question de l'Ecthèse. Elle est même incertaine sur la date précise de son élection. Elle fixe cependant le jour de sa mort au 2 août 640; mais, tandis que les auteurs adoptés par le père Petau lui donnent un an de pontificat, Anastase le bibliothécaire et l'abbé Fleury ne le font régner que deux mois et quatre jours. Il est probable que ceux-ci comptent du jour où l'exarque consentit à l'ordination. Personne, au reste, n'a démenti le témoignage de tous les historiens sur la douceur de son caractère, la pureté de ses mœurs et l'ardeur de sa charité. Il fit revêtir de mosaïques l'abside de Saint-Pierre, qui déjà tombait en ruines.

VIENNET, de l'Académie Française.

SEVERUS (CORNELIUS). *Voyez* CORNELIUS SEVERUS.

SÉVIGNÉ (MARIE DE RABUTIN-CHANTAL, marquise de), naquit à Paris, en février 1626. Sa famille, l'une des plus nobles de la Bourgogne, était propriétaire de la terre de *Bourbilly*, entre le bourg d'Époisses et Semur, capitale de l'Auxois. Son grand-père, Christophe Rabutin de Chantal, avait servi d'une manière brillante sous Henri IV. Il était doué d'une valeur calme et modeste : à une époque où les combats singuliers étaient si fréquents, il n'en refusa aucun, et se tira de dix-huit duels avec bonheur et générosité. Il épousa la fille de Bénigne Frémiot, président au parlement de Dijon. Après sa mort, sa veuve se jeta dans la plus haute dévotion; elle fonda l'ordre de la Visitation, et fut canonisée sous le nom de *sainte Chantal*. Celse Bénigne de Rabutin, son fils, fut le père de Marie. Sa valeur était plus impétueuse que celle de Christophe : il se livra à la fureur des duels; il se battit même le jour de Pâques, en sortant de l'office. Il appartenait à cette noblesse remuante, qui inquiétait Richelieu dans ses grands desseins. Ami du malheureux Henri de Talleyrand, prince de Chalais, le baron de Chantal fut disgracié. Relégué dans ses terres, il apprit que les Anglais menaçaient les côtes de France; il alla comme volontaire s'opposer à leur descente à l'île de Ré, et tomba mort en combattant. Il avait trente-et-un ans. La mère de Mme de Sévigné, Marie de Coulanges, était de famille financière; cette famille était, au reste, distinguée par les positions parlementaires de ses membres et par leur esprit. Le chansonnier Coulanges, cousin germain de Mme de Sévigné, du côté de sa mère, fut un des hommes les plus aimables et les plus spirituels de son temps. Marie de Chantal vint au monde peu de mois avant la mort de son père; elle ne conserva pas longtemps sa mère, et se trouva sous la tutelle de l'abbé de Coulanges, son oncle, qu'elle a immortalisé en l'appelant le *Bien Bon*. C'était par excellence un homme de bien, a dit de lui Bussy-Rabutin, qui ne l'aimait pas. Sous ce sage tuteur, elle adopta des principes sûrs et religieux. Mais il fallait de l'aliment à cet esprit vif et enjoué; elle apprit le latin, l'italien, l'espagnol : de ces trois langues, sa correspondance en fait foi, ce fut la seconde qu'elle sut le mieux et le plus longtemps. Ménage fut son instituteur; Ménage, qui l'aima trop pour pouvoir se contenter de la reconnaissance. Chapelain, l'homme de goût du siècle, forma le sien, et fut l'ami de sa jeunesse. Cette jeunesse, qui se passa au petit village de Sucy, près de Paris, fut heureuse et tranquille. Marie de Rabutin chérissait surtout les gens qui avaient *bien de l'esprit*, et elle parvint fort gaiement jusqu'au mariage. Elle avait dix-huit ans; elle était belle, sa dot était considérable, 100,000 écus; elle épousa Henri, marquis de Sévigné, issu d'une grande famille de Bretagne. Cette union ne fut pas heureuse : « Son mari l'estimait, et ne l'aimait pas, dit l'académicien Conrard; elle l'aimait, et ne l'estimait pas. » Il la tint reléguée dans ses terres de Bretagne : lui, à Paris, menait diverses galanteries; il était bien avec Mme de Gondran, femme du fils du célèbre avocat Galland; il eut une querelle à son sujet, et fut tué en duel, en 1651. C'était un homme fâcheux, disent les mémoires du temps, que personne ne regretta, excepté sa femme. Elle passa trois années en Bretagne : la mauvaise conduite de son mari l'avait perdue de dettes; l'abbé de Coulanges lui *gagna ses procès*, et arrangea les affaires. En 1654 elle reparut dans le monde, à la cour. Elle y jeta un vif éclat. L'amour qu'elle portait aux deux enfants que lui avait laissés M. de Sévigné la décida à ne pas se remarier; et cette jeune femme, entourée d'hommages et de séductions, sut contraindre ceux qui auraient voulu être ses amants à n'être que ses amis. Ce fut ainsi qu'après avoir refusé l'amour du surintendant Fouquet, elle lui voua une amitié sincère, et prit courageusement son parti lors de ses malheurs. Les lettres qu'elle lui avait écrites, et qu'on saisit dans sa cassette, montrèrent combien ses relations avec lui avaient été innocentes. Elle sut résister au frère du grand Condé. Elle dut se défendre aussi du comte de Bussy-Rabutin, son cousin. Celui-ci, après avoir tenté de la détourner de ses devoirs quand elle était mariée, et avoir été éconduit par elle, renouvela ses entreprises quand elle revint veuve de Bretagne : il ne fut pas plus heureux; elle lui offrait la solide amitié, et rien de plus. En 1658 il se brouilla avec elle. La fortune de Bussy-Rabutin était dérangée; dans cette année, il voulut faire la campagne avec M. de Turenne, et demanda 10,000 livres à sa cousine. L'abbé de Coulanges, qui administrait avec soin une fortune encore mal rétablie, demanda des sûretés que le comte ne put donner; celui-ci partit furieux contre Mme de Sévigné. Plus tard, il inséra dans l'*Histoire amoureuse des Gaules* un portrait injurieux de sa cousine, qui ne retourna à lui que quand il fut disgracié et malheureux. En 1664, lors de la chute de Fouquet, elle avait fait, comme elle le dit, ses preuves à l'égard des disgraciés. Sa correspondance avec M. de Pomponne, heureusement recueillie, montre quel attachement désintéressé elle avait conçu pour le surintendant. On se plaît à voir Mme de Sévigné et La Fontaine se rapprocher pour plaindre courageusement leur ami. On aime à sentir quels cœurs généreux avaient le *bonhomme*, la belle et charmante femme, qui ne se doutaient pas qu'on les réputerait un jour les plus inimitables génies du plus grand siècle littéraire.

En 1663 Mme de Sévigné présenta à la cour sa fille, qui était née vers 1648; elle y parut avec éclat. Tréville avait dit d'elle : *Cette beauté brûlera le monde*. En 1665 elle représenta Omphale dans le ballet royal de *La Naissance de Vénus;* c'est à ce propos que Benserade fit sur elle les vers suivants :

> Elle verrait mourir le plus fidèle amant,
> Faute de l'assister d'un regard seulement.
> Injuste procédé, sotte façon de faire,
> Que la pucelle tient de madame sa mère,
> Et que la bonne dame au courage inhumain
> Se lassant aussi peu d'être belle que sage,
> Encore tous les jours applique à son usage,
> Au détriment du genre humain.

Mlle de Sévigné, que Bussy-Rabutin appelait *la plus jolie fille de France*, fut quelque temps à trouver un mari. En 1669 elle épousa François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, qui avait déjà perdu deux femmes; c'était un homme de grande qualité, d'esprit, et de belle taille (sa taille valait mieux que sa figure), mais dont les affaires étaient dérangées, et qui n'était pas excellent pour le commerce : Mme de Sévigné le sut trop tard. Quinze ou seize mois après son mariage, M. de Grignan partit pour la Provence; il était lieutenant général de cette province, et y commandait pour le duc de Vendôme. Sa femme, retenue à Paris par une grossesse, le suivit bientôt après, et alors commença cette absence qui désola le cœur de Mme de Sévigné, et la rendit immortelle. Certes, les lettres qui sont adressées à d'autres qu'à sa fille, et qu'on a conservées d'elle, sont très-remarquables; mais elles n'ont pas ce cachet de vérité, de grâce, de naturel, de tendresse, que portent toutes celles qu'elle écrivait à Mme de Grignan. Comme on l'a fort bien

dit, dans ses lettres à Bussy-Rabutin on s'aperçoit qu'elle *écrit* à son cousin; dans ses lettres à Mme de Grignan on sent qu'elle *parle* à sa fille. C'est aussi que pour lui écrire elle choisit son temps : ce n'est point une affaire, une occupation, elle s'y met avec délices; elle ne quitte la plume qu'avec regret : ses meilleures pensées sont pour elle; elle ne lui écrit que lorsque son imagination n'est pas trop fatiguée; elle choisit les plus fraîches images, la fleur de ses idées; enfin, *elle lui donne le dessus de tous ses paniers.* Mme de Sévigné survécut vingt-sept ans au mariage de Mme de Grignan. Néanmoins, elles ne furent séparées que pendant sept ans; tantôt Mme de Grignan venait à Paris, tantôt Mme de Sévigné habitait avec elle la Provence.

On a relevé dans la correspondance de Mme de Sévigné, qui, comme on le sait, a subi de nombreux retranchements, quelques traces de mésintelligence entre la mère et la fille. Vers 1679 particulièrement, Mme de Grignan était malade. Son humeur s'altéra; sa mère en souffrit. Ces faits ont été relevés avec soin par les annotateurs, et on a cherché à les atténuer. Nous ne faisons pas trop grand cas de cette critique louangeuse et apologétique, qui veut tirer de la vie réelle les hommes, les femmes célèbres, pour en faire des personnages parfaits. La vérité est que Mme de Sévigné n'est point une héroïne de roman, mais une dame du dix-septième siècle, qui habitait à Paris, hôtel de Carnavalet, qui a mené une vie sans grandes aventures, mais nécessairement un peu agitée, comme toutes les existences du monde, et dont l'affection pour sa fille, comme toutes les affections, n'a pas toujours été égale, n'a pas toujours résisté à la maladie, à mille événements de peu d'importance que nous ne connaissons pas, ce qui n'a pas empêché que ce ne fût un sentiment profond et vrai : car s'il y avait eu, comme on l'a dit quelquefois, afféterie, calcul, d'où pourrait venir le style de Mme de Sévigné? Ce serait une chose par trop singulière qu'un sentiment faux qui aurait fait écrire d'une manière naturelle.

Si Mme de Sévigné paraît avoir eu une préférence pour sa fille, son fils partagea aussi sa tendresse. C'était un homme spirituel et enjoué, adonné aux bonnes lectures, et qui a fini dans une grande dévotion. Mais sa jeunesse fut orageuse; il vécut sous les lois de Ninon, comme son père; il avait un de ces caractères indolents qui ne mènent à rien; il était très-brave à la guerre, et n'y fit pas son chemin; mais retiré de bonne heure dans sa province, vivant avec une jeune femme d'une imagination calme, et qui après une heure de causerie était *tout éteinte*, il goûta les joies de l'heureuse médiocrité. Sa mère aimait beaucoup ce guidon des gendarmes-dauphin, qui n'était pas Guidon le sauvage, et elle se plaisait à l'entendre lire, car il lisait parfaitement, et avait le don qu'estimait l'esprit sage de Mme de Sévigné, de savoir *relire.* Sa sœur, au contraire, en esprit un peu dédaigneux, ne s'adressa qu'au sublime; elle était cartésienne, c'est-à-dire qu'elle appartenait à la seconde génération des *précieuses;* Mme de Sévigné était de la première. Mme de Grignan écrivait en Bretagne à Mlle Descartes, qui par parenthèse faisait de fort jolis vers; elle lisait peu, et son style, noble et concis, n'avait ni la grâce ni la mollesse de celui de sa mère.

Quand Mme de Sévigné était à Paris, voulez-vous savoir quelle était sa société, écoutez M. de Pomponne écrivant à son père : « On me descendit à l'hôtel de Nevers, où le grand monde que j'appris qui était en haut ne m'empêcha point de paraître en habit gris. J'y trouvai seulement Mme de Sévigné, Mme de Feuquières et Mme de La Fayette; M. de La Rochefoucauld, MM de Sens, de Xaintes et de Léon; MM. d'Avaux, de Barillon, de Châtillon, de Caumartin, et quelques autres; et, sur le tout, Boileau, que vous connaissez, qui y était venu réciter de ses satires, qui me parurent admirables; et Racine, qui y récita aussi trois actes et demi d'une comédie de *Porus*, si célèbre contre Alexandre, qui est assurément d'une fort grande beauté... » C'est dans une pareille société que se formait ce goût si noble et si pur. Bussy-Rabutin ne pouvait être là; il était encore brouillé avec sa cousine.

> Bussy, qui s'estime et qui s'aime
> Jusqu'au point d'en être ennuyeux,

a dit Voltaire, avait cependant un rare talent épistolaire; et dans sa correspondance il luttait souvent avec sa cousine sans trop de désavantage. Elle avait coutume de dire qu'il était le fagot dont elle allumait son esprit. Coulanges était aussi absent, peut-être à Rome, en compagnie d'un duc ou d'un cardinal, faisant des chansons au conclave. Car le

> Tranquille et paresseux Coulanges

courait le monde. Cet autre cousin de Mme de Sévigné était un des esprits les meilleurs, les plus gais de ce grand siècle. Corbinelli manquait aussi à cette compagnie; il en est souvent question dans les lettres de Mme de Sévigné. Corbinelli appartenait à une famille italienne, qui était venue en France avec Marie de Médicis. Il paraît qu'il avait été introduit auprès de Mme de Sévigné par Bussy. Il avait peu de fortune, beaucoup d'esprit et de littérature. C'était un caractère noble et généreux. Mandé par le lieutenant de police pour rendre compte d'un dîner où on accusait des hommes de cour d'avoir médit de Mme de Maintenon, il dit au magistrat qu'il ne se rappelait rien de ce qui s'était passé à ce repas; celui-ci insista, et lui dit : « Un homme comme vous devrait avoir plus de mémoire. » Corbinelli répondit : « Devant un homme comme vous, monsieur, je ne suis plus un homme comme moi. » Sa dévotion, au reste, était fort exaltée. Mme de Sévigné l'en badinait doucement; elle nous représente son *âme distillée dans l'oraison.* Mais Mme de Grignan, quelque peu philosophe (ses lettres ont été sacrifiées à un scrupule de dévotion), et qui par parenthèse n'aimait pas Corbinelli, l'appelait *mystique du diable*, et son frère, esprit simple et droit, applaudissait. Joignez à ces noms Mme de Coulanges, la bonne Mme de La Troche, d'Hacqueville, si obligeant, le duc, la duchesse de Chaulnes, si grands seigneurs et si bons amis, voilà à peu près tous ceux qu'aima Mme de Sévigné. Mais n'oublions pas l'auteur de la lettre, *le Grand* Pomponne, et surtout le cardinal de Retz, pour lequel Mme de Sévigné professait un grand attachement. Elle admira sa retraite, qu'elle ne trouva pas *la plus fausse action de sa vie*, et elle ne le quitta pas *avec le monde qu'il voulait quitter.* Enfin, c'était aussi une dame de la cour : elle allait à Versailles; elle était bien placée à Saint-Cyr pour voir *Esther;* et éloignée par la sévérité de ses principes et la sagesse de ses mœurs des vices de la cour, elle y a puisé ce tour noble et pur des idées qu'on ne pouvait saisir ailleurs. Mais quelque charme qu'elle dût trouver dans sa société intime, et bien qu'associée malgré elle à ce grand siècle littéraire, car son génie avait percé, et avant sa mort elle était déjà illustre, Mme de Sévigné, ce qu'elle préférait à tout, c'était la Provence avec sa fille, ou la Bretagne, ses bois, l'air frais du soir, et les bonnes lectures avec son fils. Mais ce fut près de celle qu'elle avait le plus aimée qu'elle devait mourir. En 1694 elle se rendit en Provence, et elle soigna Mme de Grignan dans une grande maladie. Elle ne succomba pas, comme on l'a d'abord écrit, aux fatigues que lui avait occasionnées cette maladie, mais elle mourut de la petite vérole, le 18 avril 1696. La dernière lettre que nous ayons d'elle est datée du 29 mars de cette année. Elle fut enterrée dans l'ancienne église collégiale de Grignan, et sa tombe fut respectée lors des horribles excès de notre révolution. Consultez Walckenaër, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné* (Paris, 1852).

Ernest Desclozeaux.

SÉVILLE, *Sevilla*, ancien royaume d'Espagne, en Andalousie, qui comprenait une superficie d'environ 350 myriamètres carrés, et qui, divisé en 1822, servit à constituer les provinces de Séville, de Cadix et d'Huelva.

La *province de Séville*, dans laquelle on a compris une

petite partie de l'Estremadure, compte 420,000 habitants sur une superficie de 150 myriam. carrés.

Le chef-lieu de la province, comme jadis du royaume, est Séville, la plus grande ville de la péninsule, la seconde en rang après Madrid, et après Madrid et Barcelone la plus peuplée qu'il y ait en Espagne. Située dans une plaine, sur la rive gauche du Guadalquivir, elle est le siége d'un archevêque, du capitaine général de l'Andalousie, d'une cour royale (*audiencia real*) et d'une université. La ville est entourée d'une muraille flanquée de cent tours; en y comprenant ses faubourgs, elle a 24 kilomètres de circuit, et sa population est de 100,500 habitants. Le sol est marécageux, les rues sont étroites; mais les maisons ont un caractere grandiose, avec des toits plats et des ornements mauresques. Parmi les curiosités qu'elle renferme, il faut citer : la cathédrale, construite de 1401 à 1519 sur les fondations de l'ancienne mosquée de la cour, édifice imposant, la plus grande et la plus magnifique église qu'il y ait en Espagne, riche en objets précieux et en tableaux des meilleurs maîtres espagnols, dont le plus célèbre est le *Saint Antoine agenouillé* de Murillo, avec de nombreuses chapelles, cinq nefs, quatre-vingt-dix fenêtres ornées de superbes vitraux, un orgue immense, et le tombeau de Christophe Colomb, contenant aussi les restes de son fils Ferdinand. Près de là on voit la belle tour appelée *Giralda*, haute de 121 mètres, construite de telle façon à l'intérieur qu'on peut en gagner le sommet à cheval. En outre, le grand palais de l'*Alcazar*, autrefois résidence des rois maures, où, en 1478, l'inquisition établit son premier tribunal, et qui depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours a subi de nombreuses transformations; le palais archiépiscopal, la Monnaie, le couvent des Capucins, orné de tableaux de Murillo, l'hôpital de la *Caridad* ou *Caritas*, fondé par Murillo et orné par lui de chefs-d'œuvre, l'amphithéâtre pour les combats de taureaux, le plus grand de ce genre qu'il y ait en Espagne; l'aqueduc mauresque (*Cannos de Carmona*), qui a quatre cents arcades; l'*Alameda*, magnifique promenade publique, et la promenade *Paseo*, sur le Guadalquivir, appelée *Las Delicias*; la grande fabrique royale ou nationale des tabacs, créée en 1757, entourée de fossés avec ponts-levis, chef-d'œuvre d'architecture; le tribunal de commerce (*el Consulado*), appelé ordinairement la Bourse (*la Lonja*), construit à cet effet sous Philippe II, mais servant aujourd'hui à différents autres buts et contenant, à son étage supérieur, les archives d'Amérique. L'universisté de Séville (dans l'ancien collége des jésuites) fut fondée en 1504; elle possède une bibliothèque de 20,000 volumes, et compte de 1,000 à 1,200 étudiants. On remarque encore à Séville : l'école royale de *Santelino*, où l'on élève des marins, l'académie des belles-lettres, de l'architecture, de la sculpture et de la peinture, le musée et diverses autres collections de tableaux. La fabrication de la soie, quoique loin d'être aussi florissante qu'autrefois, occupe toujours encore un grand nombre de métiers. Dans le faubourg *Triana*, sur la rive droite du Guadalquivir, et relié à la ville par un pont, se trouve la grande fonderie royale de canons. Séville était autrefois l'entrepôt de tout le commerce national, et les plus grands navires pouvaient arriver jusqu'à la ville; aujourd'hui le fleuve est tellement ensablé, qu'il n'y a plus que des bâtiments d'un faible tirant d'eau qui puissent le remonter, et le commerce extérieur est allé se fixer à Cadix. Toutefois, Séville ne laisse pas que d'être encore le centre d'affaires importantes, tant en produits manufacturés et en denrées coloniales, qu'en laine, huile, fruits secs, safran et réglisse.

Séville, l'*Hispalis* des anciens, qui était déjà une localité considérable sous les Romains, était regardée, au temps des Vandales et des Visigoths, comme la capitale de l'Espagne méridionale. Il s'y tint deux conciles (*Concilia Hispalensa*), en 590 et en 619. Au huitième siècle cette ville tomba au pouvoir des Arabes, qui lui donnèrent le nom d'*Ischbilijah*, et sous la domination desquels elle devint la plus florissante cité de la Péninsule, et en vint à compter jusqu'à 400,000 habitants. A partir de l'an 1026 elle fut le siége du royaume maure des Abadides ou Begni-Abad; en 1091 elle tomba au pouvoir des Almoravides, et en 1147 des Almohades. Le 22 novembre 1248, à la suite d'un siége qui avait duré dix-huit mois, elle fut prise par le roi Ferdinand III de Castille; et depuis lors elle demeura toujours au pouvoir des chrétiens. A cette époque, elle fut abandonnée par plus de 300,000 de ses habitants, qui allèrent s'établir soit à Grenade, soit en Afrique. Au dix-septième siècle le chiffre de sa population était encore de 130,000 âmes. De 1501 à 1727 Séville eut le monopole exclusif du commerce de l'Amérique. C'est de là que partaient annuellement les douze *galions* à la destination de Porto-Bello et (depuis 1547) les quinze bâtiments expédiés à la Vera-Cruz; mais depuis que le commerce extérieur s'est réfugié, en 1726, à Cadix, l'activité industrielle y est en décadence. C'est à Séville que se forma, le 27 mai 1808, la junte centrale contre les Français, à l'approche desquels elle se retira à Cadix, le 1er février 1810. En 1823 les cortès se réfugièrent aussi de Madrid à Séville, et de là emmenèrent avec elles le roi à Cadix.

SÉVILLE (Duc de). *Voyez* Carlotta de Bourbon.

SEVRAGE (du latin *separare*, séparer, en vieux français *sevrer*), temps où se termine l'allaitement, soit naturel, soit artificiel. L'époque à laquelle les enfants doivent cesser de puiser exclusivement leur nourriture au sein de leur nourrice ou au biberon varie selon les sujets et selon les circonstances. Quand le développement s'est effectué convenablement, le temps du sevrage est, d'après la routine commune, l'âge de douze ou quinze mois. Bien qu'on ne puisse poser une règle absolue à ce sujet, la dentition nous paraît être l'indice naturel de la modification qu'on doit apporter à l'alimentation des enfants. L'apparition des premières dents annonce en effet que la succion va cesser d'être pour eux l'unique moyen de prendre leurs aliments. Quand la première dentition se sera effectuée, on peut, si la santé de l'enfant se soutient, commencer à lui donner quelques cuillerées de lait légèrement épaissi avec ces fécules dont la liste est maintenant assez variée, ou avec de la farine de froment, en relevant la fadeur de ces préparations par du sucre. On gradue insensiblement les quantités et les transitions avec l'allaitement au sein ou au biberon, en ayant égard aussi aux individualités. L'évolution des dents propres à déchirer et à écraser annonce ensuite que le temps est venu d'augmenter la consistance des aliments. Il convient alors d'employer les potages légers, qu'on prépare avec de la farine de maïs, du gruau, du pain, des biscottes de Bruxelles, de la crème de riz, etc... Le lait est encore le véhicule le plus convenable pour ces préparations, comme le sucre en est le meilleur assaisonnement. Cette transition du lait simple à ces mélanges doit toujours s'opérer insensiblement, suivant encore en cela l'ordre naturel d'après lequel la dentition s'effectue. D'après cette loi, il convient toujours de revenir au lait seul durant les crises suscitées par le développement des dents, ainsi que dans les autres cas de maladie. Mais il n'est pas raisonnable alors de pousser les enfants à prendre le sein ou le biberon quand ils y répugnent : leur instinct, comme celui des animaux, leur enseigne l'utilité de la diète. C'est une suggestion naturelle qu'on n'écoute malheureusement pas assez. Lorsque les enfants ne croissent pas bien sous l'influence de l'allaitement au sein ou au biberon, on est souvent forcé de hâter le sevrage : il est alors prudent de consulter un médecin; alors aussi les aliments stimulants, auxquels on a recours dans les maladies des enfants, presque toujours attribuées à la faiblesse, ont des inconvénients graves. Cette prétendue débilité est une illusion des plus décevantes et des plus funestes; elle est, non une cause, mais très-souvent un effet des irritations de l'estomac : dans ces occurrences, les fortifiants puisés dans les cuisines ou dans les pharmacies ne font qu'augmenter la faiblesse; ils allument la fièvre hectique et conduisent au marasme.

Nous n'avons point exclu la bouillie banale de la liste des aliments dont on fait usage pour sevrer les enfants : cependant, cette classique pâture du premier âge est blâmée par plusieurs médecins; d'autres, il est vrai, prennent sa défense : mais qui a raison? Tous allèguent des faits irrécusables pour motiver des opinions contraires. Cette divergence tient au résultat du régime alimentaire de la nourrice elle-même. A la campagne, il se compose presque exclusivement de substances végétales. Dans les villes, au contraire, leur alimentation est surtout animale. Des différences doivent dès lors exister dans le lait de ces femmes. L'analyse chimique ne nous les démontrera pas, mais l'observation nous les décèle : c'est ainsi que nous voyons la colère ou toute autre passion véhémente vicier ce liquide. En raisonnant d'après cette remarque, on ne doit pas s'étonner des différences qu'on observe dans les effets de la bouillie. A la campagne cet aliment, différant peu du lait de la nourrice, la transition est peu sensible pour le nourrisson, à moins qu'on ne commette des abus dans les quantités; mais à la ville il n'en est plus de même : ce passage d'un lait stimulant à du lait qui l'est moins, et auquel on associe une substance très-douce, produit d'autres résultats. Les inconvénients de la bouillie s'expliquent suffisamment : à la ville les potages préparés avec de légers bouillons de viande sont donc préférables.

L'idée de privation attachée aux mots *sevrage*, *sevrer*, est prise dans d'autres acceptions, et s'étend à diverses choses très-étrangères au produit des glandes mammaires. On dit dans ce sens d'un religieux qu'il est *sevré* des plaisirs du monde. CHARBONNIER.

SEVRAGE (Maisons de). *Voyez* CRÈCHES.

SEVREJA ou SCHERG. *Voyez* ESTURGEON.

SÈVRE NANTAISE, rivière de France, affluent gauche de la Loire, dans laquelle elle se jette à Nantes. Elle prend sa source dans le departement des Deux-Sèvres, à l'Archerie, entre Parthenay et Bressuire, et a un cours d'environ 133 kilomètres. Elle est navigable depuis Monnières, à 24 kilomètres de Nantes. Ses affluents principaux sont à droite la Morin et à gauche la Maire.

SÈVRE NIORTAISE, rivière de France qui se jette dans l'océan Atlantique, à 15 kilomètres de Marans, dans le département de la Charente-Inférieure. Son embouchure est dans le pertuis Breton, en face de la pointe d'Aiguillon, non loin de l'île de Ré. Elle prend sa source près de Sepleret, dans le département des Deux-Sèvres, et a un cours d'environ 170 kilomètres par Saint-Maixent, Niort et Marans. Elle est navigable pour les bâtiments de mer, jusqu'à Marans, sur 20 kilomètres, et pour bâteaux de rivière jusqu'à Niort. Les transports à la descente consistent en bois, grains, vin eau-de-vie, et à la remonte en sel, planches et bois de sapin du Nord, fer, huile de poisson.

SÈVRES, chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise, à 10 kilomètres au nord-est de Versailles, sur la rive gauche de la Seine, avec 5,750 habitants; la célèbre manufacture impériale de porcelaine; des fabriques d'appareils de chimie, de capsules et d'œillets métalliques, de lunettes en acier, de cordages, de chaux hydraulique, de carrelage mosaïque. C'est une station du chemin de fer de Versailles (rive gauche).

La manufacture de porcelaine existait à Vincennes depuis 1740, lorsqu'elle fut transportée à Sèvres, en 1756, dans un édifice construit sur l'emplacement de la maison de Lulli, dont une dépendance existe encore et sert de château d'eau. En 1760 Louis XV remboursa la compagnie qui en était propriétaire, et fit l'acquisition de la manufacture, à laquelle il assigna un fonds de 96,000 francs. Elle jeta tout d'abord un grand éclat, et prit un développement considérable après la découverte du kaolin de Saint-Yrieix, en 1765. Elle échappa à la tourmente révolutionnaire, et fut dirigée durant le règne de la Convention par des représentants du peuple qui avaient sous eux un inspecteur chargé de la direction des travaux. Alexandre Brongniart en fut nommé directeur sous le consulat. C'est à lui que l'on doit le *Musée céramique* de Sèvres, qui comprend deux collections très-précieuses et très-complètes, l'une de toutes les porcelaines étrangères, l'autre de toutes les porcelaines et faïences de France. On y voit encore avec intérêt la collection des modèles de vases, de services, de statues, etc., confectionnés dans la manufacture depuis sa fondation. Enfin, la manufacture de Sèvres a joint depuis plusieurs années à sa fabrication celle des vitraux peints, des essais de peinture sur glace, les productions du lavis et l'émaillage.

SÈVRES (Département des DEUX-). Il est borné par les departements de Maine-et-Loire au nord, de la Vienne à l'est, de la Charente-Inférieure au sud, et de la Vendée à l'ouest, et doit son nom aux deux rivières qui ont leurs sources dans son sein; il est formé du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge et des Marches. Divisé en 4 arrondissements, 31 cantons, 355 communes, sa population est de 323,615 habitants. Il envoie deux députés au corps législatif, est compris dans la quinzième division militaire, ressortit à la cour impériale, le diocèse et l'académie de Poitiers.

Sa superficie est de 607,350 hectares, dont 404,355 en terres labourables; 74,953 en prés; 36,090 en bois; 22,795 en landes, pâtis, bruyères, etc.; 20,894 en vignes; 9,676 en vergers, pépinières et jardins; 4,279 en propriétés bâties; 1,353 en étangs, abreuvoirs, mares, canaux d'irrigation; 625 en oseraies, aulnaies, saussaies; 406 en cultures diverses; 19,136 en routes, chemins, places publiques, rues, etc.; 9,712 en forêts, domaines non productifs; 2,839 en rivières, lacs, ruisseaux; 227 en cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics, etc. Il paye 1,477,041 francs d'impôt foncier.

Le pays est agricole; on y voit des plaines coupées par des collines pittoresques : les terres, à quelques exceptions près, sont grasses, fertiles, bien cultivées; elles rapportent plus de céréales qu'il n'en faut pour nourrir ses habitants; de belles et nombreuses prairies artificielles et naturelles y favorisent l'éducation du gros bétail; le territoire produit, en quantité et en excellente qualité, le chanvre, le lin, la moutarde, la betterave, des amandes, des noix, de l'angélique renommée. L'agriculture y suit une marche progressive, qui la conduit chaque jour à un état plus prospère; le sol est encore riche en minerai de fer d'excellente qualité, en pierre de grès pour pavés, en pierre de taille, pierres à fusil, pierre meulière, en antimoine et en salpêtre. Des eaux minérales salutaires, et trop peu connues, jaillissent à Bilazais, à 10 kilomètres de Bressuire, près du village d'Oiron. Son commerce est principalement alimenté par les produits territoriaux que déjà nous avons fait connaître, et surtout par les chevaux de cavalerie et de trait, que l'on y élève avec succès, ainsi que par de superbes mulets, presque tous destinés à être vendus en Espagne. On y élève et engraisse beaucoup de bœufs d'une qualité supérieure; on y entretient des troupeaux de moutons nombreux et beaux, donnant une laine fort recherchée : à toutes ces ressources il faut ajouter enfin le commerce de graines de trèfle et de luzerne, lequel y a une grande importance. L'active industrie de ce pays s'exerce dans de nombreuses fabriques de serge et de grosses étoffes de laine, de toiles de chanvre et de lin, de gants, de mouchoirs dits *de Chollet*, de sucre de betterave, dans des raffineries de sucre des colonies, des tanneries et papeteries, des forges, etc. Plus de la moitié des vins que produit le département est brûlée, et l'eau-de-vie qu'on en retire, quoique inférieure à celles de Cognac et d'Armagnac, est d'un débit assez facile.

L'agriculture, le commerce et l'industrie sont favorisés par six routes impériales, neuf routes départementales, le canal de Niort à La Rochelle, le chemin de fer de Paris à Niort. Les principales villes de ce département sont : Niort chef-lieu du département; *Bressuire*, chef-lieu d'arrondissement, avec 2,705 habitants et un tribunal de première instance, petite ville bâtie sur une colline, au bas de laquelle coule l'Argenton, avec des fabriques de tiretaine, flanelle, serge rasée et drapée, toile et mouchoirs façon-

res; *Melle*, chef-lieu d'arrondissement, petite ville très-ancienne, située sur une colline escarpée, au pied de laquelle coule la Béronne, avec un tribunal de première instance et 2,700 habitants; *Parthenay*, chef-lieu d'arrondissement, avec un tribunal de première instance et 5,046 habitants : c'est une ancienne ville, bâtie sur le Thouet; elle était la capitale d'un pays appelé *la Gâtine*; *Saint-Maixent*; *Thouars*, sur le ruisseau du Thouet, avec 2,287 habitants : cette ville, entourée de murs, et fort ancienne, fut érigée en duché-pairie en faveur de la maison de La Trémoille, en l'année 1563; on y voyait un antique château, avec une sainte chapelle : le siége qu'elle soutint, à l'époque de nos dernières guerres civiles, contre l'armée vendéenne, qui, après l'avoir enlevée d'assaut, s'y abandonna à toutes les horreurs du pillage, ont rendu la ville de Thouars tristement célèbre; *Coulonges*, chef-lieu de canton, peuplé de 2,032 habitants. C'est l'entrepôt des bois de charpente et de merrain venant de la Gâtine et des vins de la Saintonge : il y a une halle aux blés, qui est la plus belle du département.

SEWASTOPOL. *Voyez* Sébastopol.

SEWRIN (Charles-Augustin), fécond auteur dramatique contemporain, né à Metz, en 1771, mort à Paris, en 1853, se fit d'abord connaître par quelques spirituelles bluettes représentées sur les Théâtres Favart et Louvois, à l'époque de la révolution, et devint dès lors un des fournisseurs habituels des scènes qui exploitaient le vaudeville. La liste des ouvrages qu'il fit représenter, soit seul, soit en collaboration (parmi ses collaborateurs ordinaires on remarque les noms d'Alissan de Chazet, de Dumersan, d'Ourry, de Brazier, de Gersain, de Moreau, etc.), à Feydeau, à Favart, à Louvois, au Vaudeville, aux Variétés, à la Porte-Saint-Martin, au Gymnase, à l'Odéon, et jusqu'au Théâtre-Français, occuperait plus d'une colonne de ce dictionnaire. Les vieux amateurs ont conservé le souvenir du succès qu'obtinrent sur la scène du Vaudeville : *La Famille des Innocents*, *La Fête du Village voisin*, *Le Valet Ventriloque*, *Les Intrigues de la Râpée*, *Les Habitants des Landes*. Une vingtaine de romans complètent son bagage littéraire. La révolution de 1830 lui enleva une agréable sinécure, que la Restauration lui avait accordée sous le titre de secrétaire archiviste de l'hôtel des Invalides.

SEXAGÉSIMALE (Division). On appelle ainsi la division en *soixante* parties, à savoir: de l'heure en 60 minutes, de la minute en 60 secondes, de la seconde en 60 tierces. La division sexagésimale du cercle, c'est-à-dire celle de ses 360 degrés en 60 secondes, etc., avait été remplacée en France, à l'époque de la révolution, par la division décimale ou plutôt centesimale, qui est beaucoup plus commode; cependant, on finit plus tard par y renoncer.

SEXAGÉSIME. On appelle ainsi, en style liturgique, le dimanche qui précède de quinze jours le premier dimanche de Carême, ou la *quadragésime*, nommée encore *la quarantaine de jeûne*. Les Grecs appellent ce jour *apocreas*, parce que c'est la veille de celui où ils s'abstiennent définitivement de viande. Pour ce qui est relatif à l'étymologie de ce mot ainsi qu'aux usages du jour qu'il sert à caractériser, *voyez* Septuagésime.

SEXE (du latin *secare*, scission ou division, ou suivant d'autres, du grec ἕξις, constitution naturelle). Le sexe *mâle* et le sexe *femelle* constituent les deux grandes divisions du monde organique. Le but des sexes est la procréation des espèces *vivantes*. En effet, les minéraux, ou substances inorganiques, étant *inanimés*, n'en avaient pas besoin pour reproduire leur existence, comme les êtres assujettis à la mort. Dans les corps organisés, au contraire, la vie n'étant fondée que sur la génération, et les individus périssant tous successivement, ils avaient besoin sans cesse d'une création nouvelle pour la perpétuité des espèces. C'est par les organes sexuels que l'animal et le végétal appartiennent à l'immortalité, ou bien à l'amour, qui en est l'essence. Aimer, c'est exister de la vie universelle; c'est porter en soi-même l'élément de l'éternité, rayon céleste départi aux races mortelles; c'est vivre non-seulement pour soi, mais pour l'espèce entière; c'est rassembler une existence infinie dans un temps très-limité, et accumuler mille siècles dans un instant.

Origine et formation des sexes. S'il y a des êtres organisés naissant réellement par génération spontanée ou équivoque, comme quelques animalcules infusoires, on comprend qu'ils ne possèdent aucun organe sexuel; car aussitôt qu'on observe une disposition à se propager par quelque structure spéciale, même sans sexe déterminé, l'on peut supposer à bon droit une reproduction normale, même dans les infusoires. D'ailleurs, la propagation sans sexes n'est qu'une continuité de nutrition, ou plutôt sa surabondance : la plus simple s'opère par les bourgeons, ou par un prolongement du corps d'un individu qui en produit un autre en se séparant du tronc originel. Les exemples en sont nombreux dans le règne végétal, comme dans les rejetons de fraisier, les caïeux, les bulbes, le *yeux* ou bourgeons et propagules. De même, dans le règne animal, les classes les plus inférieures des zoophytes, les hydres ou polypes, les naïades, se multiplient aussi par simple division : telle est la reproduction *fissipare*. Moins un être se trouve composé d'organes différents, plus sa structure est uniforme; puis il devient facile de le propager par simple scission : il est, pour ainsi dire, tout germe, tout semence, encore sans sexe apparent.

En suivant les gradations de la composition organique, le premier terme est donc l'*agamie*, ou l'absence complète de *sexualité* dans les végétaux et animaux primitifs les plus simples ou neutres : tels sont les algues, moisissures, lichens, champignons, et les animalcules infusoires, les zoophytes. A un degré un peu supérieur apparaissent les *éthæogames*, pourvus d'ovules apparents ou de spores : telles sont les mousses, les fougères, et, parmi les animaux, les radiaires, les échinodermes, etc. Ensuite, on voit se déployer l'*hermaphrodisme* dans la grande masse des végétaux à fleurs apparentes, comme les diverses combinaisons monoïques de l'androgynisme, parmi les mollusques acéphales, bivalves, multivalves, et la plupart des univalves céphalés, gastéropodes, qui offrent déjà quelques exemples de sexes entièrement séparés ou dioïques.

Le dédoublement complet des androgynes et des hermaphrodites, ou la *polarisation en sexe mâle et femelle* sur deux individus opposés, l'un fort ou positif, offrant des organes saillants ou exsertiles, l'autre faible, négatif, recélant au dedans ses parties sexuelles, n'appartient qu'aux animaux symétriques. Les végétaux *dioïques* ne sont souvent tels que par l'avortement de l'un de leurs sexes à l'avantage de l'autre; car la plupart des plantes dioïques ou changent de sexe réciproquement, ou sont susceptibles de reprendre celui qui leur manque, et de redevenir monoïques ou même hermaphrodites. C'est une qualité essentielle au règne végétal comme à tous les zoophytes et animaux rayonnés : cette forme rayonnante appartient surtout à l'hermaphrodisme et aux espèces les moins capables de locomotion. En effet, il fallait que des êtres immobiles pussent se suffire à eux seuls, et trouvassent leurs sexes réunis : ainsi, l'individu représente lui seul l'espèce entière. Mais par cela même que les deux sexes sont associés dans le même individu, ils se neutralisent, restent inertes, sans amour, puisqu'ils peuvent se satisfaire immédiatement.

Au contraire, les formes symétriques, constituées de deux moitiés latérales accolées, appartiennent au règne animal proprement dit, et établissent la séparation sexuelle. Les individus, n'étant ainsi qu'une moitié d'être, ont besoin de se rechercher mutuellement pour se compléter. Il leur faut donc la locomobilité et une vive sensibilité, caractères propres à la vie animale. Ainsi, depuis les céphalopodes, les crustacés, en remontant aux vertébrés (poissons, reptiles, oiseaux, mammifères), la *diæcie*, ou séparation complète des sexes sur deux individus différents, est une loi générale, d'autant plus constante qu'on

s'élève davantage dans l'échelle progressive des organisations les plus perfectionnées jusqu'à l'homme.

Les organes sexuels dans l'état embryonnaire, offrant des dispositions analogues pour l'état masculin et pour le féminin, ne sont réellement d'aucun genre : il en résulte le sexe pour lequel la force organique se prononce le plus. En effet, les parties qui existent à l'intérieur, dans le sexe femelle, deviennent saillantes et comme retournées chez le sexe mâle, ainsi que le seraient les doigts d'un gant rentrés, qu'on ferait ressortir ensuite. De là résultent les vestiges des parties destinées à l'autre sexe, comme les mamelons chez les mâles, ou un simulacre d'organe masculin chez les femelles, chez les hommasses surtout. Si cet effort vital est suspendu, empêché par une cause quelconque, il s'ensuit un individu neutre ou hermaphrodite imparfait. Les animaux vraiment androgynes (parmi les vers, sangsues, lombrics, bivalves, acéphales, etc.), tous les êtres bisexuels obtiennent seuls un *hermaphrodisme* complet ou normal, comme les végétaux; mais parmi les animaux symétriques, insectes, crustacés, et les vertébrés surtout, jamais l'hermaphrodisme ne s'établit complétement. Lorsqu'il existe sous l'apparence de deux sexes réunis, presque toujours l'individu ne possède qu'un sexe imparfait, car tout deux restent impuissants : il n'y a le plus souvent aucune possibilité ni de fécondation ni de gestation par le même individu.

Polarisation des sexes ou séparation en individus mâles et femelles. Le *sexe féminin*, dans lequel prédominent l'humidité et le froid, est essentiellement destiné à développer intérieurement l'œuf, le germe, produit de la conception dans l'ovaire, avant ou après son éclosion. Le *sexe mâle*, chez lequel le principe de la chaleur doit prédominer, est constitué pour imprimer la vie et le mouvement au nouvel être : il engendre donc hors de soi, et la femelle dans soi. Toutes les femelles sont pourvues de l'*ovaire*, un ou multiple, principe essentiel de leur sexe, et d'organes pour le séjour ou la sortie de l'œuf, oviducte, utérus, orifice externe, etc. : tel est aussi l'ovaire ou les pistils chez les végétaux. Tous les mâles ont pour caractères des *corps glanduleux destinés à la sécrétion du fluide fécondant*, qui est le pollen dans les végétaux, produit de l'anthère des étamines; puis des appareils accessoires pour émettre au dehors l'élément reproducteur, même à distance aussi chez les plantes : plusieurs exhalent des odeurs génitales pénétrantes. En général, les *organes mâles* des végétaux et des animaux sont placés à l'extérieur pour l'émission de la poussière ou de la liqueur fécondante; les *organes femelles*, situés au centre de la fleur chez les végétaux, et dans l'intérieur chez les animaux, sont destinés à recevoir dans les ovaires l'imprégnation vivifiante qui pénètre l'enveloppe de l'œuf ou de la graine. Quelquefois cette imprégnation s'opère au dehors du corps, comme chez les poissons, les batraciens, au moment de la ponte des œufs, et peut aussi se faire artificiellement; mais chez les autres espèces, même dans les végétaux dioiques, qui reçoivent de fort loin le pollen du mâle, la fécondaton a lieu toujours dans l'intérieur de l'ovaire. Les végétaux perdent chaque année leurs organes sexuels de fructification propre au végétal : ceux-ci sont permanents chez les animaux, mais leur activité ne s'exerce d'ordinaire qu'à une certaine époque de l'année, et qu'on nomme la saison du *rut*.

Nous négligerons les faits de détail pour ne nous occuper ici que de la comparaison des sexes dans leurs harmonies et leurs différences. Le mâle et la femelle présentent des rapports soit de diversité, soit de consonnances correspondantes pour un but unique : chacun n'est que la moitié du tout. L'individu neutre ou agame reste indifférent; l'hermaphrodite végétal surtout, accomplissant l'œuvre de la reproduction à l'heure marquée par la nature, ne signale ses désirs et ses jouissances, s'il en existe pour lui, que par les mouvements rares et limités de ses étamines, ou quelquefois des pistils. Chacun sait que le célèbre *Système sexuel des Plantes* a servi à Linné pour les classer méthodiquement; mais plus la sexualité se prononce dans les êtres dioiques et les animaux supérieurs principalement doués d'un sang ardent, tels que les oiseaux, ou d'une sensibilité énergique, comme les mammifères vivipares et l'homme surtout, plus l'antagonisme des sexes sollicite la passion de l'amour. L'être *en plus*, ou masculin, et l'être *en moins*, ou féminin, aspirent à se compléter dans une sorte de compensation ou d'équilibre, comme les pôles contraires de l'électricité et du magnétisme, à se neutraliser l'un par l'autre pour établir le repos ou l'indifférence, d'autant plus qu'ils sont plus divers.

A l'homme, mâle, ardent, fier, robuste, velu, audacieux, prodigue, dominateur, se trouve opposée la femme, délicate, modeste, timide, à peau blanche et lisse, à formes arrondies, aux mœurs douces, réservées : sa faiblesse la dispose à la ruse, aux détours; elle est dissimulée et a beaucoup de finesse, de curiosité, de penchant aux soupçons, tandis que la force du mâle produit la confiance, la franchise, la droiture dans ses actions et ses sentiments ou ses paroles : sa voix est grave, éclatante. Le caractère masculin doit être expansif, bouillant; sa texture fibreuse, ses muscles carrés, anguleux, sa crinière de lion, sa barbe noire et touffue, sa poitrine hérissée, exhalent le feu qui l'embrase; son génie sublime, impétueux, s'élance vers les cieux, aspire à l'immortalité : la femme se complaît, au contraire, à susciter les tendres affections du cœur; entourée de sa famille, elle ramène tous ses sentiments vers la vie intime, ou les concentre sur sa progéniture, et transmet à ses fils l'énergie de son époux; elle reçoit et conçoit, amasse ce qu'il conquiert et l'économise; elle se glorifie de la supériorité de son vainqueur, qui seul excuse sa soumission et justifie sa douce défaite. Le mâle est plus tardif dans sa puberté, parce que sa constitution forte exige plus de nutrition, de perfectionnement préliminaire que la molle structure de la femelle, ordinairement précoce. Cependant, il se consume davantage par ses travaux et ses combats, ses entreprises périlleuses. La femelle, quoique devenue plus tôt vieille et stérile que le mâle, a été destinée par la nature à soigner sa lignée ou l'enfance, et même à la nourrir et protéger : ainsi, les plantes femelles survivent jusque après la production parfaite de la graine, les insectes femelles jusque après la ponte ou même l'éclosion des larves en quelques espèces, tandis que les mâles succombent après l'acte de la fécondation ou de l'accouplement.

La nature embellit surtout la saison des jouissances de tous les attraits dont elle est prodigue. Le temps de l'amour est celui de la jeunesse, de la force, d'une surabondance de nutrition et de santé. Le quadrupède se couvre de riches fourrures, l'oiseau se décore des plus brillantes couleurs, le reptile semble rajeuni sous un nouvel épiderme, l'onde admire l'éclat et l'armure écailleuse du poisson, l'insecte se revêt des plus éclatantes cuirasses, la plante étale aux yeux, avec les charmes de sa fraîcheur et ses doux parfums, toute la pompeuse parure de ses fleurs : c'est l'époque de la joie, des fêtes et des noces de la nature. Les mammifères sauvages célèbrent leurs mariages par des sortes de tournois, où les vainqueurs obtiennent les faveurs du beau sexe pour récompense; les oiseaux exhalent leur joyeuse ivresse, et annoncent leurs amoureux tourments par de bruyants concerts dans les bois; les reptiles se jouent sous la verdure, les poissons célèbrent des naumachies ou des joutes aquatiques, les insectes exécutent des danses aériennes, et la fleur solitaire s'enivre de ses mystérieuses délices. Partout les mâles resplendissent plus que les femelles de magnifiques couleurs, principalement les oiseaux, les insectes, les poissons : c'est encore par des voix, des chants, des stridulations plus ou moins harmoniques, à l'aide d'appareils musicaux, que le sexe mâle exprime ses ardeurs, ou charme et attire sa femelle au

congrès voluptueux. Le mâle ne songe qu'à la fécondation, qui est son rôle, tandis que la femelle s'inquiète surtout de sa postérité. Cependant, il est des espèces parmi lesquelles le sexe féminin prédomine par la taille, comme chez beaucoup d'insectes, les cochenilles, les termites, la plupart des reptiles et des poissons, des crustacés et autres, à cause de l'abondance de leurs œufs. Les oiseaux rapaces ont des femelles plus fortes d'un tiers (d'où le nom de *tiercelets*) que les mâles, parce qu'elles avaient besoin de vaincre une proie suffisante pour nourrir leurs petits; les plantes femelles se montrent aussi plus fortes, plus multipliables de bouture que leurs mâles. Quoique d'ordinaire ceux-ci soient provocateurs et aient reçu des appareils pour soumettre leur femelle au joug amoureux, ou la retenir avec des pouces armés, comme les crapauds, des pinces et rétinacles, comme les insectes, etc., ce sont les femelles, parmi les chats, tigres, etc., les araignées et autres carnivores, qui sollicitent leurs mâles, de crainte sans doute que la férocité du naturel ne remplace l'amour : elles sont donc obligées de faire les avances.

C'est, enfin, le nombre relatif de chaque sexe qui établit leur genre d'alliance entre eux; par exemple, la *polyandrie* avec ses sérails de mâles existe chez les abeilles, fourmis, et autres hyménoptères; au contraire, la *polygamie* (ou *polyginie*) a lieu dans les espèces où le nombre des femelles prédomine, comme chez les ruminants, les gallinacés, les phoques, etc. : on trouve à peine quelques mâles chez plusieurs poissons anguilliformes et divers animaux inférieurs. Ils sont, en revanche, plus nombreux parmi les races supérieures, et dans le genre humain notamment ils surpassent d'un dix-septième le sexe femelle, excepté, peut-être, dans les nations polygames. Le sexe le plus complétement organisé, le plus fort, le plus élevé dans ses facultés, devait en effet régner au sommet de l'échelle zoologique, tandis que la puissance reproductive féminine apparaît avec une fécondité prodigieuse dans les races les plus infimes de la création. J.-J. VIREY.

SEXTANT. Cet instrument à réflexion, principalement usité dans les observations nautiques qui servent au calcul des latitudes et des longitudes, est ainsi nommé parce que sa pièce principale est un secteur circulaire de 60°, formant par conséquent la *sixième* partie du cercle : de même, l'octant, qu'il a remplacé, offrait la *huitième* partie du cercle. Le limbe du sextant est divisé en 120 parties égales, dont chacune vaut un demi-degré, mais est marquée comme un degré, parce que la disposition de l'instrument est telle qu'il n'indique sur le limbe que la moitié des angles que l'on veut mesurer. Le sextant est muni d'une alidade pourvue d'un vernier, à l'aide duquel ces angles peuvent être évalués à moins d'une minute près, ce qui suffit dans la plupart des cas. A l'extrémité centrale de l'alidade, il y a un miroir entièrement étamé : c'est le *grand miroir*. Sur le rayon de droite (en supposant l'observateur placé au centre de l'instrument) se trouve le *petit miroir*, dont une moitié seulement, la plus voisine du plan du sextant, est étamée. Ces deux miroirs sont perpendiculaires au plan de l'instrument. Sur le rayon de gauche, il y a une pinnule ou une lunette. Enfin, entre les deux miroirs on trouve plusieurs verres colorés, que l'on interpose lorsqu'il est nécessaire de protéger l'œil contre la lumière de l'astre observé.

Pour observer avec le sextant la distance angulaire de deux astres, on vise l'un directement, à travers la partie transparente du petit miroir; puis, à l'aide d'une poignée dont l'instrument est muni, on le maintient dans le plan des deux astres, pendant que l'on fait mouvoir l'alidade, qui entraîne avec elle le grand miroir; il arrive un moment où le second astre, par une double réflexion, apparaît dans la partie étamée du petit miroir; lorsque cette image est amenée au contact de l'astre vu directement, il ne reste plus qu'à lire sur le limbe la distance cherchée. Si c'est la hauteur d'un astre que l'on veut observer, on vise à l'horizon par la partie transparente du petit miroir, et on achève comme pour la distance angulaire.

La construction des instruments à réflexion repose sur un principe d'optique très-simple. Ces instruments rendent de grands services à la marine; car l'instabilité de l'observateur ne lui permet pas d'employer les mêmes procédés qu'à terre. L'invention de l'octant est attribuée au docteur anglais Hooke, en 1664 ou 1665. Quelques auteurs croient que l'idée de cet instrument est due à Newton, dans les papiers de qui on en trouva une description après sa mort. Ce qui est plus certain, c'est que c'est Halley qui a donné, en 1731, le modèle du premier instrument construit d'après le principe de la double réflexion, et dont on ait d'abord fait usage à la mer. E. MERLIEUX.

SEXTE. *Voyez* HEURES CANONIALES.

SEXTIDI. *Voyez* CALENDRIER RÉPUBLICAIN.

SEXTIUS, nom d'une famille romaine à laquelle appartenait *Lucius* SEXTIUS, qui, après avoir été pendant dix ans de suite tribun du peuple avec Caïus Licinius, fut le premier plébéien élevé au consulat (an 366 av. J.-C.).

Caïus SEXTIUS, consul en l'an 124 avec Caïus Cassius Longinus, puis proconsul dans la Gaule Transalpine, dont les Romains commençaient alors la conquête, combattit avec succès les Arvernes et les Salluviens de Ligurie. En l'an 122 il fonda, près des sources thermales où il avait vaincu ces derniers, une ville, qu'on appela d'après lui *Aquæ Sextiæ* (*voyez* AIX).

Publius SEXTIUS, ou plutôt SESTIUS, agit contre Catilina en qualité de questeur du consul Caïus Antonius, qu'il accompagna ensuite en Macédoine. Tribun du peuple en l'an 57, il seconda avec Milon Cicéron dans sa lutte contre Clodius. Accusé l'année suivante, à l'instigation de celui-ci, de corruption et d'actes de violence dans les élections, il fut défendu par Cicéron dans un discours que nous possédons encore, et acquitté. Après avoir été préteur en l'an 53, il fut chargé de l'administration de la Sicile; plus tard, il abandonna le parti de Pompée pour celui de César.

SEXTUS EMPIRICUS, philosophe sceptique de la fin du deuxième siècle, Grec de nation suivant toute apparence, vécut à Alexandrie et à Athènes, et unissait une puissante intelligence à une érudition d'une rare étendue. Il reçut ce surnom d'*Empiricus* ou d'Empirique, parce qu'il appartenait comme médecin à l'école empirique, qui alors était florissante. C'est dans ses ouvrages que le scepticisme développe ses idées de la manière la plus complète et la plus lumineuse à laquelle il soit parvenu au temps de l'antiquité. Le mérite particulier à Sextus Empiricus consiste cependant bien moins dans l'extension donnée au doute, que dans la collection complète et la mise en ordre claire et systématique des maximes et des arguments dont les premiers sceptiques s'étaient servis pour combattre le dogmatisme; tâche dans laquelle il s'étaya surtout des écrits d'Énésidème. Il s'appliqua à introduire le doute de toutes les manières possibles dans ce qui a trait à l'art, aux phénomènes de la nature et à la pensée, et de telle sorte que, par l'équipollence des faits qui se contredisent et par les motifs qui doivent inspirer une grande réserve (ἐποχή) quand il s'agit de juger des objets dont l'essence est cachée, on arrivât à une imperturbable quiétude (ἀταραξία) en matière d'opinions, et de complète indifférence sur les questions de nécessité. Comme il s'appliqua à combattre à l'aide du doute tous les systèmes philosophiques antérieurs, tâche dans l'accomplissement de laquelle il lui arrive parfois de procéder par voie de sophismes, ses écrits sont d'une haute importance pour apprendre à bien connaître la philosophie des Grecs. Il nous reste de lui deux ouvrages, dont l'un, intitulé *Pyrrhoniæ hypotyposes*, est un développement du pyrrhonisme, et dont l'autre, qui a pour titre *Adversus mathematicos*, est une application de la méthode de Pyrrhon à tous les systèmes philosophiques alors en renom et aux autres sciences et notions. Ce dernier est divisé en deux parties. La première, composée de six livres, cherche

à démontrer l'incertitude de la grammaire, de la rhétorique, de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie et de la musique; la seconde, composée de cinq livres, celle des sciences philosophiques (logique, physique et morale). Ces deux ouvrages furent publiés pour la première fois, avec traduction latine en regard, par H. Étienne et Hervet (Amiens, 1569 et 1601), et ont souvent été réimprimés depuis. La dernière édition est celle de Bekker (Berlin, 1842). Il existe une traduction française des *Hypotyposes*, par Huart (Paris, 1725).

SEYBOUSE, rivière de la province de Constantine, qui ne porte ce nom que dans la partie inférieure de son cours, à partir de Medjez-el-Ahmar, point où se réunissent l'Oued-Zenati et l'Oued-Alligah, deux cours d'eau qui prennent naissance sur le versant oriental des hauteurs situées à l'est de Constantine. A partir de Medjez-el-Ahmar, la Seybouse coule du sud-ouest au nord-est, et sort des défilés de l'Atlas auprès du Djebel-Tarf, entre dans une vaste plaine, en coulant du sud au nord, et va se jeter dans le golfe de Bone. A une trentaine de kilomètres de son embouchure, des gués, formés par des bancs de galets, la barrent complétement dans un espace de 100 à 120 mètres. Comme port de commerce, ce serait un excellent abri dans la grosse mer de l'est et du nord-est; mais elle ne peut recevoir que des bateaux de pêche et des bâtiments calant un mètre 66 cent. au plus.

SEYCHELLES (Iles), autrement appelées *Iles Mahé*, groupe de douze îles situées dans la mer des Indes, au nord-est de Madagascar, qu'on regarde d'ordinaire comme une dépendance du continent africain, et qui constituent les points culminants d'un banc de sable et de corail long d'environ 30 myriamètres. L'étendue en est très-exigue et la fertilité médiocre; en revanche, le climat en est remarquablement sain. Depuis 1780 la France y avait formé trois établissements, dont l'Angleterre s'empara pendant les guerres de la révolution; et la possession lui en fut confirmée par les traités de 1814. Elles dépendent aujourd'hui du gouvernement de Maurice. Toutes proportions gardées, les îles Seychelles produisent une immense quantité de coton. C'est, avec le sucre, le seul objet qu'elles fournissent au commerce d'exportation. Elles possédaient autrefois de belles forêts, riches en bois de construction, en bois de teinture et en plantes médicinales; mais l'importance en a été singulièrement diminuée par les fréquents incendies qui s'y sont déclarés. Les îles Seychelles sont médiocrement peuplées. En 1850 on n'y comptait en tout que 5,800 habitants, dont la plus grande partie appartenaient à la race nègre. La plus grande s'appelle *Mahé*. Il faut, après cela, citer *Praslin* et *La Digue*. Tous ces noms furent, à l'origine, imposés à ces différentes localités en l'honneur d'officiers de notre flotte investis de commandements dans ces mers. Le nom de *Seychelles* même était celui d'un de nos compatriotes, qui le premier eut l'idée d'y former un établissement, longtemps après qu'elles eussent été abandonnées par les Portugais. Ce furent eux qui les premiers les découvrirent dans leurs expéditions aux Indes orientales.

SEYMOUR, famille anglaise, qui fait remonter son origine aux Saint-Maur de Normandie, mais dont il n'est question pour la première fois dans l'histoire qu'à propos d'un sir *John* SEYMOUR, qui au commencement du seizième siècle était sheriff de Somerset et de Dorset, et qui possédait des biens assez considérables dans le Wiltshire. Sa fille *Jeanne*, devint, en 1536, la troisième femme de Henri VIII (*voyez* SEYMOUR [Jeanne]), et son fils aîné *Édouard* fut nommé duc de Somerset et *protecteur* du royaume. Sir *Edouard* SEYMOUR, orateur et homme d'État célèbre, qui, membre de la chambre basse en 1667, fit mettre en accusation le lord chancelier Clarendon, était un de ses arrière-petits-fils. En 1673 il fut élu *orateur* de la chambre, quoique n'étant pas jurisconsulte, condition jugée jusque alors indispensable pour obtenir cette dignité. Quoique tory, il se rattacha à la révolution de 1688, et mourut dans un âge fort avancé, en 1707. Son fils aîné fut la souche des ducs actuels de Somerset. Le cadet, *Popham* SEYMOUR, hérita des biens immenses que son cousin, le comte Conway, possédait en Irlande, et en conséquence prit désormais le nom de *Seymour-Conway*. Il fut tué en duel, en 1699, et laissa pour héritier son frère puîné, *Francis* SEYMOUR, qui en 1703 fut créé lord *Conway*, et mourut en 1732. Le second fils de celui-ci, *Henry* SEYMOUR-CONWAY, général et homme d'État distingué, commanda en 1761 les troupes anglaises dans l'armée du prince Ferdinand de Brunswick; en 1765 il fut nommé secrétaire d'État, et il mourut en 1795 avec le titre de feld-maréchal. L'aîné, *Francis* SEYMOUR-CONWAY, remplit également d'importantes fonctions publiques, telles que celles de lord lieutenant d'Irlande et de grand-chambellan. En 1750 il fut créé *comte d'Hertford*, en 1793 *comte d'Yarmouth* et *marquis d'Hertford*, et mourut en 1804.

Francis-Charles SEYMOUR-CONWAY, troisième marquis d'Hertford, né en 1777, fut d'abord connu sous le nom de *comte de Yarmouth* (jusqu'en 1822), et jouissait de la faveur toute particulière de Georges IV. Il avait l'esprit mais aussi tous les vices d'un grand seigneur de l'ancien régime. Quoique possesseur d'une très-grande fortune, qui lui venait tant de son héritage paternel et maternel que de son mariage avec Maria Fagnani, fille naturelle du duc de Queensberry, il ne rougissait pas d'avoir recours aux plus honteux moyens pour s'enrichir encore. Il habitait ordinairement Paris ou l'Italie, où il s'entourait de toutes les inventions du luxe le plus raffiné. Son caractère a, dit-on, fourni à Bulwer quelques traits de son personnage de lord Lilburne dans Nuit et Matin. Il est mort en 1842. Son fils aîné, *Richard* SEYMOUR-CONWAY, quatrième marquis de Hertford, né le 22 février 1800, s'est rendu célèbre par son amour éclairé des beaux-arts; le second, lord *Henry* SEYMOUR, né en 1805, a pendant longues années été le *lion* de la société parisienne.

Sir *Georges* HAMILTON-SEYMOUR, diplomate distingué, est fils de lord *Georges* SEYMOUR et petit-fils du premier marquis d'Hertford. Né en 1797, il fut attaché en 1817 à la légation anglaise à La Haye. En 1819 il fut nommé rédacteur au *Foreign-Office*, et accompagna en 1822 le duc de Wellington au congrès de Vérone. En 1823 il alla en qualité de secrétaire de légation à Francfort, en 1826 à Stuttgard et en 1828 à Berlin. En 1829 il fut nommé conseiller d'ambassade à Constantinople, où il acquit une grande connaissance des affaires d'Orient. A partir de 1831 il remplit les fonctions d'envoyé à Florence; en 1836 il passa en la même qualité à Bruxelles, où il prit part à toutes les négociations qui amenèrent l'arrangement de la question hollando-belge par le traité final de 1842. Envoyé en 1846 en Portugal, il échoua, malgré les hommes prêtés au gouvernement portugais par l'Angleterre pour comprimer l'insurrection d'Oporto, dans ses efforts afin d'obtenir la conclusion d'un traité de commerce favorable aux prétentions du cabinet de Saint-James. Il en résulta entre lui et le ministère Cabral un conflit, par suite duquel il fut rappelé en 1851. Une révolution nouvelle ayant éclaté à quelque temps de là en Portugal, révolution qui amena la chute du ministère et la fuite de Cabral, il fut accusé, mais à tort, d'en avoir été l'instigateur. Il obtint alors l'importante ambassade de Saint-Pétersbourg, où il suivit personnellement avec l'empereur Nicolas des négociations, dont tous les documents furent ensuite publiés par la presse anglaise. Sir Georges Hamilton-Seymour, qui, dans les circonstances les plus difficiles, avait fait preuve de beaucoup de tact et de prudence et avait tout d'abord prévu les suites inévitables de la crise d'Orient, se vit enfin forcé, à la suite du départ de l'ambassadeur russe de Londres, de prendre également ses passe-ports, et quitta Pétersbourg au mois de février 1854.

SEYMOUR (JEANNE), femme de Henri VIII et mère d'Édouard VI, rois d'Angleterre, était attachée, en qualité de dame d'honneur, à Anne de Boleyn, lorsque après l'exécution de cette infortunée elle fut choisie pour la rem-

placer dans le lit sanglant du monarque. Elle mourut deux jours après la naissance d'Édouard VI, en 1537. Les frères de Jeanne, élevés aux premiers honneurs par son crédit, devinrent la tige des ducs de Somerset et des comtes de Hertford.

SÉZANNE, chef-lieu de canton, dans l'arrondissement d'Épernay (département de la Marne), est une ancienne et jolie ville de 4,350 habitants, qui faisait autrefois partie de la *Gallia Comata*. Assignée par Auguste à la province Belgique, elle fut longtemps une place forte et importante, et soutint plusieurs siéges contre les Anglais et les religionnaires. En 1632 elle fut la proie d'un horrible incendie, qui dévora 1250 maisons. Rebâtie sur un plan moderne, elle possède une église avec une belle tour carrée, un hospice, une petite salle de spectacle, des manufactures de porcelaine, de bonneterie, de briques et de tuiles, de vinaigre, une typographie, plusieurs tanneries, etc.

SFORCE. *Voyez* SFORZA.

SFORZA, célèbre famille italienne, qui joua un grand rôle au quinzième et au seizième siècle, donna au duché de Milan six souverains et s'allia à la plupart des maisons princières de l'Europe. Elle eut pour fondateur un paysan de Cotignola, en Romagne, *Muzio* ATTENDOLA, devenu par son intelligence et sa bravoure l'un des chefs d'armée les plus puissants de l'Italie. Las de la vie de cultivateur et convaincu, dans la conscience de sa force, qu'il était appelé à de plus hautes destinées, il se fit *condottiere*, et ne tarda pas à réunir sous ses ordres une troupe d'hommes dévoués, avec laquelle, après avoir plusieurs fois changé de maîtres, il entra au service du roi de Naples. Sous le règne de Jeanne II il était déjà considéré comme le plus ferme appui du trône. Ce fut le comte Alberigo de Barbiano, le véritable organisateur du condotiérisme italien, qui lui donna ce surnom de *Sforza*, qui signifie dompteur. Le plus grave reproche fait à la mémoire de Muzzio Sforza est l'assassinat, dans une conférence, d'Ottobon Terzi, contre qui il combattait. Au reste, les crimes de ce dernier semblent ne faire de ce meurtre qu'une hideuse représaille. Muzzio se noya dans la Pescara; et la plupart des historiens fixent l'époque de sa mort au 14 janvier 1424. Il était âgé d'environ cinquante-quatre ans. Paul Jove a écrit sa vie. Marié trois fois, il laissa une nombreuse postérité. Le plus illustre de ses rejetons fut un fils naturel, qu'il avait eu d'une maîtresse appelée Lucia Terzana, ou Lucie de Tresciano, François Sforza, dont nous allons parler.

SFORZA (FRANCISCO), fils naturel du précédent, naquit en 1401. Il se montra de bonne heure l'héritier de la bravoure et de l'habileté comme de l'ambition de son père, dont les bandes, pleines de confiance en sa valeur, n'hésitèrent point à le reconnaître pour leur chef; et placé dès lors à leur tête, il sut se rendre redoutable à toutes les puissances. C'est ainsi qu'après avoir longtemps servi tour à tour le pape, Milan, Venise et Florence, il acquit la réputation du plus grand capitaine qu'il y eut en Italie; et devenu le gendre du duc Filippo Maria Visconti de Milan, le dernier rejeton de cette famille, dont il épousa la fille naturelle et l'unique enfant, Blanche, il parvint, à la mort de son beau-père, arrivée en 1447, en employant la ruse et la force, à s'emparer de la souveraineté du Milanais, que lui disputait, entre autres redoutables compétiteurs, le duc d'Orléans, devenu ensuite le roi de France Louis XII, du chef de sa mère Valentine, sœur de Visconti. Prince habile, Francisco Sforza gouverna les Milanais avec sagesse, écarta les Français de l'Italie, tout en les servant en France, où son fils Galeas commandait une armée au service de Louis XI, favorable à l'ambition de Francisco Sforza par antipathie pour son compétiteur le duc d'Orléans. Sforza n'enleva pas moins Gênes à la France. Il tenta de former une confédération entre tous les États de l'Italie, et y réussit pour un moment. Quoique sans instruction, il était éloquent, aimait et protégeait les lettres. Le peuple, qu'il s'était soumis, applaudit à son règne. On ne lui reprochait qu'un penchant désordonné pour les femmes et les injustices que cette faiblesse lui fit commettre dans un âge avancé. Il fut généralement accusé d'un meurtre odieux, l'assassinat de Francisco Piccinino, le fils d'un de ses anciens adversaires, qu'il gagna en feignant de se réconcilier avec lui et en lui donnant sa fille, et qu'il envoya au roi de Naples, dont les ordres, sollicités, dit-on, par Sforza, le firent arrêter et immoler en prison. Francisco Sforza mourut le 8 mars 1466.

SFORZA (GALEAZZO-MARIA), fils du précédent, se montra par ses débauches, ses prodigalités et sa férocité comme duc de Milan, le digne représentant de ses aïeux maternels Barnabo, Jean Galeas, et Philippe-Marie Visconti. Trois hommes, Charles Visconti, Lampognani et Olgiati, délivrèrent le pays de ce tyran, qu'ils poignardèrent au moment où il entrait dans la cathédrale de Milan. Olgiati avait à venger sa fille, que Galeazzo Sforza avait fait enterrer vivante, après l'avoir déshonorée.

SFORZA (GIOVANNI GALEAZZO), fils aîné du précédent, n'avait que huit ans lorsqu'il fut reconnu duc de Milan, sous la régence de sa mère, Bonne de Savoie, belle-sœur du roi Louis XI. Ce malheureux enfant fut, comme on le verra à l'article suivant, la victime de l'ambition de son oncle Ludovic Sforza.

SFORZA (LUDOVICO), que son teint basané fit surnommer *Il Moro* (Ludovic le Maure), frère de Francisco et oncle de Giovanni Galeazzo, ne fut ni moins habile ni moins ambitieux que ses parents, et ne recula devant aucun acte de cruauté ou de perfidie pour atteindre à son but. Exilé deux fois de Milan, d'abord par son frère Galeazzo Maria, ensuite par la veuve de celui-ci, Bonne de Savoie, régente pour son fils Giovanni Galeazzo, Ludovic y rentra, se délivra par l'échafaud de François Simonetta, ministre de Bonne, qu'il renvoya pour gouverner sous le nom de son neveu. Celui-ci avait épousé Isabelle d'Aragon, fille d'Alfonse, roi de Naples; et Ludovic, de concert avec ce prince, avait attaqué les Vénitiens. Importuné des instances de son allié en faveur de son gendre, il se ligua contre lui avec leurs communs adversaires, et le contraignit ainsi à le laisser maître du pouvoir. Il agissait cependant encore comme tuteur de Giovanni Galeazzo, lorsque l'ambition de Béatrix d'Este, épouse du régent, et sa jalousie contre Isabelle, hâtèrent l'exécution des projets de Ludovic. Irrité par les menaces du roi de Naples, il appela en Italie le roi de France Charles VIII, espérant garder le Milanais, en lui promettant son appui pour la conquête de Naples. Il sollicitait en même temps, pour lui-même, de l'empereur Maximilien l'investiture du duché pour prix de la main de Blanche-Marie Sforza, sa nièce. Il obtint en effet le diplôme de duc de Milan. Charles VIII, à son passage, avait été témoin de la triste situation de Giovanni Galeazzo et de son épouse : il en avait été ému. Ils avaient imploré sa protection. Le lendemain de son départ, Giovanni Galeazzo mourut. Depuis longtemps, ce prince infortuné était consumé par une maladie de langueur, qu'on attribuait au poison. Ludovic, au préjudice de son petit-neveu, se fit alors reconnaître duc de Milan. Les succès rapides des Français l'alarmaient. Changeant de politique, il se ligua contre eux avec le pape, les Vénitiens, l'empereur d'Allemagne et les roi et reine d'Espagne, Ferdinand et Isabelle. La victoire de Fornoue rouvrit à Charles VIII le chemin de la France, mais le laissait sans pouvoir en Italie. Ludovic se croyait donc affermi dans sa principauté. Bientôt, désabusé par la nouvelle invasion d'une armée française, qui soumit rapidement à Louis XII tout le duché de Milan, il se vit forcé, après avoir envoyé en Allemagne ses enfants et ses richesses, de fuir lui-même devant les vainqueurs. Rappelé par les regrets des Milanais, qu'irritaient les désordres des Français, il reprit presque toutes ses possessions à l'aide d'une armée de Suisses à sa solde, et mit le siége devant la citadelle de Novarre. Ce fut là qu'il trouva le terme de ses succès et le prix de ses perfidies : ces troupes étrangères, gagnées par leurs compatriotes qui combattaient pour la France

dans les nombreuses légions accourues à Novare, l'abandonnèrent. Il essaya en vain de se sauver sous l'habit obscur d'un fantassin, d'autres disent d'un aumônier : trahi par un soldat suisse, l'usurpateur du Milanais fut livré aux Français, transféré en Touraine, puis enfermé au château de Loches, où il vécut encore dix ans, et où il mourut accablé de chagrin, en 1510.

On le loue d'avoir protégé les lettres et les arts. L'histoire doit surtout lui tenir compte de la protection constante qu'il accorda au plus ancien des grands peintres modernes, Léonard de Vinci. Il l'appela près de lui, jeune encore, en 1489, pour élever à son père, le duc François, une statue équestre. Il fut toujours le bienfaiteur de Léonard, et le nomma directeur de l'Académie de Peinture et d'Architecture, qu'il venait de fonder. Empressé de reconnaître ses bienfaits, en lui consacrant tous ses talents, Léonard de Vinci opéra, par les ordres de Ludovic, la jonction du canal de la Martesana avec celui du Tésin, œuvre presque miraculeuse. Ce fut, enfin, d'après le désir de son protecteur que Léonard composa, pour le réfectoire des dominicains à Milan (*Santa-Maria della Grazia*), le fameux tableau de la Cène, son chef-d'œuvre et l'une des merveilles de la peinture. On cite encore à l'honneur de Ludovic le théâtre qu'il fit construire à Milan, comme le premier temple érigé par les modernes à l'art dramatique, bien faible compensation sans doute pour tous ses crimes.

Ludovic Sforce laissa deux fils, qui régnèrent après lui, Maximilien et François-Marie Sforce. Le premier se rendit odieux aux Milanais par ses exactions, se retira en France, après avoir cédé son duché à François Ier, reçut une pension de trente mille ducats, et mourut à Paris, en juin 1530. Le second, jouet de l'ambition des Espagnols, finit par n'être que le vassal de Charles Quint, qu'il institua son héritier et qui resta maître du Milanais, après que François-Marie fut mort, le 24 octobre 1535, sans laisser d'enfants. Ainsi finit la domination de la race d'Attendola sur cette belle contrée. AUBERT DE VITRY.

Il y a eu diverses lignes collatérales de cette maison.

D'*Alexandro* SFORZA, l'un des frères de Francisco Sforza et l'un des fils légitimes de Muzzio, descendaient les seigneurs de *Pesaro*, dont la race s'éteignit en 1515.

Les comtes de *Santa-Fiora* en Toscane, héritiers de l'antique maison d'Aldobrandeschi, descendaient d'un autre frère de Francisco, *Bosio* SFORZA.

La famille des ducs de *Sforza Cesarini*, qui existe encore aujourd'hui à Rome, provient d'une alliance matrimoniale avec la maison de Sforza.

SGRAFFITO. C'est le nom qu'on donne en Italie à une manière particulière d'orner de peintures l'extérieur des maisons, qui ne devint en usage qu'au seizième siècle. C'est une espèce de fresque en blanc et noir, que nous appelons *manière égratignée*. Elle est plus simple que la peinture à fresque, et résiste mieux aux injures de l'air. On prend de la chaux avec du sable, et on y ajoute un peu de paille brûlée; ce qui donne au mortier une teinte grisâtre plus ou moins forte, suivant la quantité qu'on en a mis. On enduit avec ce mortier les endroits qu'on veut peindre : lorsqu'ils sont secs, on les blanchit dans de la chaux délayée dans de l'eau; on trace les dessins avec des cartons piqués, qu'on applique sur le mur, en faisant usage d'un petit sac rempli de poudre de charbon, qui, frappé sur les traits, fait passer la poussière à travers les trous piqués et marque ainsi les traits du dessin en points noirs. Le peintre se sert alors d'une ou de plusieurs pointes de fer unies ensemble, pour tracer les objets et leur donner la rondeur nécessaire. Par le moyen des hachures, le fond noir ou gris qui est sous la couleur blanche, paraît alors et forme les traits; dans les demi-teintes, on met un gris léger, comme celui qu'on forme avec de l'encre de chine pour le lavis des plans. Ce procédé demande à être employé par un dessinateur habile; car tout trait, tout contour, toute ligne, une fois tracés ne peuvent plus être effacés. On dit qu'il fut surtout employé à Rome par Polidoro Caldara di Caravaggio de concert avec le Florentin Maturino, et on lui en attribue même l'invention.

S'GRAVESANDE. *Voyez* GRAVESANDE.

SHADWELL (THOMAS), né en 1640, dans le Norfolkshire, fut poete lauréat et historiographe du roi Guillaume III, et remplaça en cette qualité Dryden. En fait de poésie, l'usurpateur tenait surtout aux opinions politiques : or, Dryden avait le double tort d'être jacobite et catholique. Il avait célébré dans l'*Annus Mirabilis* le fils de Jacques, l'*enfant du miracle*, l'hercule destiné à étouffer dans son berceau l'hydre des factions. Il fut déposé, et Shadwell nommé en sa place. C'est à Shadwell que commencent les poëtes lauréats de la monarchie constitutionnelle ; il a beaucoup emprunté à Ben Johnson; ses seuls titres de gloire sont d'avoir fourni à Fielding l'idée du *squire* Western dans *Tom Jones*, et à Walter Scott celle du capitaine Culpepper dans les *Aventures de Nigel*. Mais les originaux sont bien inférieurs aux imitations. La fatuité de Shadwell était incroyable. Il refit *L'Avare* de Molière, comme Molière avait refait celui de Plaute; et dans sa préface il annonce que ce chef-d'œuvre des deux génies les plus comiques qui aient existé depuis Aristophane a beaucoup gagné à passer par ses mains. Il ne respecta pas davantage Shakspeare, et refit son *Timon d'Athènes*. Shadwell prenait habituellement de l'opium, manie qui dans un homme de lettres prêterait à l'épigramme. Un jour, en 1692, il força la dose, et cette imprudence lui coûta la vie. On a de lui une traduction en vers des Satires de Juvénal. Il a surtout travaillé pour le théâtre. Ses principales pièces sont : *Les Amants chagrins, ou les impertinents* (1668), *Les Capricieuses*, *Le Virtuoso* (1676), *Psyché*, *Les Eaux d'Epsom*, *Les Libertins*, *Les Sorcières de Lancastre*, etc.

SHAFTESBURY (ANTHONY ASHLEY-COOPER, premier comte DE), l'un des ministres du roi d'Angleterre Charles II, né en 1621, dans le comté de Dorset, descendait par sa mère de la famille Ashley, était fils de sir John Cooper de Rockbourne, et perdit son père à l'âge de onze ans. Il se consacra à la carrière du barreau, à Londres, et entra dès 1640 à la chambre des communes, où il exerça bientôt une grande influence. Au commencement de la guerre civile, il s'offrit comme médiateur au parti de la cour, qui par peur repoussa ses avances. En conséquence, il passa dans le parti parlementaire et organisa un corps franc à la tête duquel il livra aux troupes royales quelques engagements heureux. Après la dissolution du long parlement, il irrita le protecteur par son opposition, et n'en réussit pas moins à se faire réélire lors des élections nouvelles. Quand, après la mort de Cromwell, il eut pu reconnaître combien la nation était disposée en faveur du rétablissement de la monarchie, il embrassa le parti des presbytériens, où il acquit une grande influence et devint l'âme de la réaction dont Monk fut l'instrument. Après la restauration, Charles II le combla de faveurs; il le nomma lord lieutenant dans le comté de Dorset, le créa pair du royaume en 1661, sous le titre de *lord Ashley*, et bientôt l'appela aux fonctions de chancelier de l'échiquier. Quoiqu'il parût favorable à la politique de la cour, c'était cependant autour de lui que se groupait l'opposition dans la chambre haute; et il n'hésita point à combattre ouvertement le gouvernement à propos du fameux *acte de conformité*, de la vente de Dunkerque et de la guerre avec les Pays-Bas. Mais son caractère inquiet et l'insuffisance de sa fortune le livrèrent bientôt pieds et poings liés à la politique gouvernementale, dont il devint alors l'un des plus intrépides soutiens; et en 1669 Charles II le nomma premier ministre. Il fit alors partie du cabinet demeuré fameux dans l'histoire sous le nom de *cabale*, et qui, inféodé à la politique de Louis XIV, se proposait de rétablir en Angleterre le catholicisme et le pouvoir absolu. En 1671 il fut créé *comte de Shaftesbury*. Quand il lui fut démontré que les plans secrets de Charles II ne pouvaient point réussir, et que ce prince était homme à sacrifier ses con-

seillers au parlement, il n'hésita pas à dévoiler, en 1673, à la chambre haute toute l'intrigue dont il avait été l'un des complices; et, avec l'absence complète de pudeur qui le caractérisait, il passa encore une fois de plus dans les rangs du parti populaire. Son premier soin alors fut de seconder la motion par laquelle on introduisit l'acte du *Test*. Au mois de novembre 1673, Charles II lui ayant enlevé ses pensions et ses charges, il rompit sans retour avec la cour, et se mit à la tête de l'opposition. Traduit en justice à propos d'un de ses discours prononcés dans la chambre haute, il fut condamné à treize mois d'emprisonnement à la Tour. Une fois remis en liberté, Shaftesbury combattit avec énergie la théorie de l'obéissance passive. Il éventa la conspiration papiste de 1678, souleva, en 1679, la question relative à l'exclusion du duc d'York, et finit par renverser le ministère du comte de Danby. Contre l'avis de ses courtisans, Charles II, qui comprenait jusqu'à un certain point les nécessités du gouvernement parlementaire, le nomma, en 1679, président de son conseil privé. Il n'en apporta que plus d'audace encore à provoquer l'exclusion du duc d'York, et il fit alors adopter par le parlement le fameux acte connu sous le nom d'*Habeas corpus*, qui mettait des limites à l'arbitraire et aux caprices du pouvoir royal. Le retour à Londres du duc d'York, qui se trouvait auparavant en Écosse, inspira à Charles II le courage de changer ses ministres; et au bout de cinq mois Shaftesbury fut renvoyé. Celui-ci, comprenant bien que la lutte qu'il avait engagée contre le duc d'York était de celles où il faut vaincre ou succomber, comparut, en février 1680, avec douze des principaux chefs du parti anglican, devant le tribunal du *King's Bench*, et y dénonça le duc comme papiste relaps. Un bill excluant formellement ce prince de la succession à la couronne ayant été rejeté par le parlement, Shaftesbury s'unit au duc de Monmouth et à d'autres seigneurs pour, au cas où Charles II viendrait à mourir, s'opposer par la force des armes à ce que le duc d'York montât sur le trône. L'activité qu'il apportait dans l'organisation de cette grande intrigue détermina la cour à le faire mettre à la Tour, en juillet 1680, et à le traduire, au mois de novembre suivant, devant la justice du pays sous l'accusation de haute trahison. L'allégresse du peuple fut sans bornes, lorsque le jury, faute de preuves suffisantes, prononça un verdict d'acquittement; et tout aussitôt après Shaftesbury entra avec Monmouth, Russell et Algernon Sidney, dans la conspiration connue sous le nom de *Rye-House plot*. Les retards mis par les conjurés à l'exécution du complot lui ayant paru tout au moins compromettants, il eut la prudence de se réfugier en 1682 à Amsterdam, où il mourut, le 2 janvier de l'année suivante. Martyn a publié, d'après des papiers de famille, les *Mémoires de Shaftesbury* (Londres, 1837).

[SHAFTESBURY (Anthony ASHLEY-COOPER, comte de), petit-fils du précédent, né à Londres, le 26 février 1671, fut d'abord élevé sous les yeux de son grand-père et sous la direction de Locke. On imita dans cette éducation domestique, pour l'étude des langues, la méthode suivie pour Montaigne : une jeune personne, Miss Birck, la savante fille d'un professeur, fut choisie pour parler avec l'enfant le grec et le latin. Tel fut le résultat de cette mesure si simple qu'à l'âge de onze ans Shaftesbury fut en état de lire les vers d'Homère et de Virgile. Cet avantage conquis, on fit passer le jeune élève dans une école particulière, celle de Winchester (1683). Mais bientôt Shaftesbury eut à subir, au milieu d'une jeunesse trop familiarisée avec les débats du pays, tant de reproches et de persécutions au sujet de la conduite politique de son grand-père, que dès ce moment il prit en dégoût la carrière d'homme d'État. Il quitta même l'école de Winchester pour voyager sur le continent, et visita surtout la France et l'Italie, pays dont il acquit les langues au point de les parler comme la sienne. En Italie, il étudia les beaux-arts, et il retourna en Angleterre, un an après la grande révolution qui venait d'expulser Jacques II. Il avait alors dix-huit ans. Bientôt on voulut le faire entrer au parlement au moyen d'une de ces élections qui se faisaient alors si facilement en Angleterre, et que de nos jours on sait aussi faire ailleurs. On dit qu'il aima mieux continuer encore ses études et garder sa liberté; mais nous avons fait entrevoir le motif qui le détermina sans doute plus que tout autre, et peut-être sans qu'il s'en rendît compte lui-même. Guillaume III, qui aimait peu les courtisans, rechercha Shaftesbury, et essaya de l'attirer dans son conseil. On prétend que celui-ci résista aux offres du prince, par les mêmes raisons qui l'avaient éloigné du parlement. Cependant, à l'âge de vingt-trois ans, il entra dans la chambre des communes, où, bien résolu à ne jamais encourir la haine nationale, il se montra constamment le défenseur des libertés publiques; et, jaloux de cette popularité qui pour les âmes élevées a plus de charme que nulle autre grandeur, il remplit ses fonctions de député avec un tel dévouement que sa santé en fut altérée. A la dissolution de la chambre de 1698, il renonça aux élections; et, impatient de reprendre ses travaux littéraires, il se rendit, quelque temps après, en Hollande, auprès de Bayle et de Leclerc, et autres savants, dans la société de qui il vécut pendant plus d'une année. De retour en Angleterre, Shaftesbury ne tarda pas à entrer dans la chambre haute, où il exerça une grande influence en appuyant la politique du puissant rival de Louis XIV. Guillaume III, qui appréciait d'autant plus Shaftesbury, que ce philosophe professait plus de respect pour la Hollande, lui offrit le poste de secrétaire d'État. Mais la résolution du philosophe de ne pas entrer dans cette carrière qui avait rempli d'amertume la vie de son grand-père paraissait invariable : il demeura toutefois le conseiller bénévole du prince. A l'avénement de la reine Anne, il se détacha complétement de la cour. Cette princesse, véritable Stuart, suivait des principes fort différents de ceux de son beau-frère Guillaume III, et les ministres tories qui avaient sa confiance privèrent bientôt Shaftesbury, pour le punir du rôle qu'il avait joué, de l'unique place qu'on pouvait lui ôter, celle de vice-amiral du Dorsetshire. Désormais libre, Shaftesbury fut tout entier aux études et à ses relations littéraires avec le continent, surtout la Hollande, qu'il alla visiter de nouveau.

L'enthousiasme religieux que firent éclater dans les Cévennes les mesures de rigueur que Louis XIV y employa contre les calvinistes, enthousiasme qui dans quelques réfugiés, alla jusqu'à l'extase, eut du retentissement en Angleterre. Le mouvement y fut d'autant plus grand qu'on éprouvait plus de sympathie pour ces pauvres exilés de l'Ardèche, et plus de haine pour le monarque absolu qui protégeait ces Stuarts, dont on combattait depuis si longtemps le système d'absolutisme et d'envahissement. Telle fut en Angleterre l'exaltation des *prophètes français* et de leurs partisans, qu'on dut songer à des mesures d'une vigoureuse répression. Shaftesbury avait lui-même combattu le système de Louis XIV et celui des Stuarts, soit au parlement, soit à la cour de Guillaume III. Cependant, loin de partager l'enthousiasme des prophètes, il s'alarma de ce mouvement religieux, et en fit l'objet d'une lettre pleine de dérision (*Letter concerning Enthusiasm* [Londres, 1708]), à laquelle on attribue la chute du *prophétisme* des réfugiés. On a tort. C'est l'esprit sceptique du temps qui, en 1708, dicta la lettre de Shaftesbury : ce n'est pas la lettre elle-même qui produisit cet effet. En 1709 cet écrivain publia un volume intitulé *Les Moralistes*, composition qu'il a traitée lui-même de *rapsodie philosophique*, et qui n'est guère autre chose; puis un Essai sur la liberté de l'esprit et de l'humeur (*Essai on the freedom of wit and humour*), où il traite la raillerie de puissance.

Shaftesbury, âgé de trente-huit ans, n'était pas encore marié; il contracta cette année même avec une de ses parentes, une alliance qui ne paraît pas avoir occupé son cœur bien profondément. L'année suivante il publia son *Avis à un auteur* (soliloque). C'est un des morceaux les plus soignés de l'auteur; on y trouve de l'esprit et de l'éru-

dition, mais il y a beaucoup de répétitions; et ce qu'on y sent avec le plus de peine, c'est cette absence de toute tendance forte et précise qui caractérise la plupart des ouvrages de l'auteur. Shaftesbury, qui était retourné en Italie en l'an 1711, y écrivit sa *Lettre sur le Dessin;* mais la mort le surprit à Naples, à l'âge de quarante-deux ans, sans qu'il eût eu le temps de donner quelque grande composition ni de rendre à son pays des services proportionnés à sa naissance ou à son génie. Peu de temps après sa mort, on publia ses œuvres en 3 volumes in-8°. Elles portent le titre de *Caracteristics of Men, manners and times*, et exercèrent une grande influence, car elles portaient un grand nom, et elles répondaient au penchant de l'époque.

Apprécions en quelques mots la valeur de Shaftesbury comme écrivain, comme moraliste et comme philosophe. Considéré comme *écrivain*, il brille par l'élégance, la grâce et la finesse; mais la recherche et l'emphase déparent d'ordinaire ses pages les mieux écrites. Comme *moraliste*, il est au-dessus du médiocre, mais loin du bon. On pourrait dire qu'il est mauvais. C'est lui qui a posé le premier comme principe et mobile suprême de nos actions ce sentiment de *bienveillance* ou de *sympathie* qui allait si bien à la mollesse générale des mœurs de son temps, et dont on n'a pas tardé à faire dans les écoles d'Écosse le souverain principe de toute morale. Shaftesbury proposa de faire de ce sentiment si vague et si incertain la norme, la règle de l'activité humaine. De toutes nos affections, il fit trois parts: la première, il la forma des affections qui ont pour objet le bien public, et qu'il appelle *naturelles;* la seconde, il la composa des affections qu'il appelle *égoïstes* (*self-affections*), parce qu'elles n'ont pour objet que le bien de l'individu. Il embrassa dans la troisième toutes les affections qui n'ont pour objet ni le bien d'un individu ni le bien public; et ces affections, il les qualifie de *non naturelles* (*unnatural*). Après cela, il déclara que nos actions sont *vertueuses* quand elles sont déterminées par les affections des deux premières classes, et *vicieuses* quand elles sont inspirées par celles de la troisième. Il les taxa des *vicieuses* encore quand les affections *égoïstes* s'y montrent trop fortes ou les affections *naturelles* trop faibles. « La vertu, dit-il, est l'empire pur de ces dernières. La vertu est en un mot ce qui est conforme à la nature, et le bonheur est le partage de celui en qui les affections naturelles, le désir du bien public ou *la bienveillance*, dirigent toutes les affections, même celles qui sont égoïstes. » Suivant le système de Shaftesbury, la vertu, c'est donc le bonheur; le vice, c'est le malheur. Et pourtant Shaftesbury accusait Locke, son maître, d'avoir par sa morale miné l'ordre du monde! Que dire de la sienne propre? A la juger avec une grande indulgence, elle n'était ni vraie ni fausse; elle n'était que triste et confuse. Mais Shaftesbury, écrivain brillant, occupait dans l'aristocratie anglaise ce rang qui est une puissance dans les mœurs du pays. Il fut lu et prôné; il devint le dictateur des gens du monde et le chef des écoles. Un juge qui n'est pas suspect, Voltaire, qui a puisé dans les auteurs anglais ce qu'il y a de fort dans ses doctrines, et dont l'admiration pour ces écrivains fut encore plus grande que la docilité, Voltaire lui-même ne put s'empêcher de repousser le système de Shaftesbury. « Cet optimisme, dit-il, n'est au fond qu'*une fatalité désespérante.* »

A entendre ce moraliste, si nos efforts, si beaux qu'ils soient, ne nous conduisent pas au bonheur, nous serons forcés de nous déclarer vicieux en dépit de tout. Dans ce cas, la vertu n'aura été que l'erreur, que le vice: doctrine affreuse, et qui dans d'autres temps eût soulevé toutes les âmes pures! Elle prévalut, au contraire, en Angleterre, et même en Écosse, sous les formes séduisantes qu'elle avait revêtues. Shaftesbury la prêchait dans des ouvrages dont personne ne se défiait, si bien que son esprit et les grâces de son style en déguisaient le *sensualisme*. Cet auteur cachait avec plus d'art encore sa profonde antipathie pour la religion. On fut même longtemps à découvrir qu'il n'était que le plus subtil de tous les adversaires du christianisme, et avant cette découverte on se pénétra imprudemment de ses principes. Dans des temps plus sévères, on eût fait plus aisément une remarque que Voltaire fit d'un coup d'œil, et qu'il crut devoir signaler en ces mots: « Le mépris de Shaftesbury pour la religion chrétienne, dit-il, éclate trop ouvertement dans ses livres. » Cela est si vrai que Shaftesbury trouvait quelque chose d'*agréable*, de *gai* ou d'*ironique* dans les discours les plus graves et dans les plus étonnants miracles de Jésus-Christ. Quand l'Angleterre fit aussi cette découverte, c'était un peu tard pour combattre la contagion du mal. Déjà la doctrine de Shaftesbury avait passé dans les écoles.

En résumé, si Shaftesbury s'abstint des affaires pour ne pas s'exposer aux destinées de son aïeul, et ne pas léguer à sa postérité des haines dont il avait eu la douleur d'hériter avec son nom, il exerça sur les doctrines morales et politiques de son pays une action mille fois plus fâcheuse que n'avait été celle du chancelier, dont l'exemple le préoccupait. On a d'abord trop exagéré le mérite de Shaftesbury; on l'a trop contesté ensuite. Ce qu'on ne saurait ni contester ni exagérer, c'est son immense action sur les débats du dernier siècle. MATTER.]

SHAFTESBURY (ANTHONY ASHLEY-COOPER, septième comte DE), l'un des descendants du précédent, connu comme philanthrope et comme soutien du parti évangélique dans l'Église anglicane, est né en 1801, et jusqu'à la mort de son père, arrivée en 1851, porta le titre de *lord Ashley*. Envoyé en 1826 à la chambre basse par la ville de Woodstock, il y appuya de ses votes silencieux les ministres Liverpool et Canning. Sous l'administration de Wellington, il fut appelé à faire partie du conseil supérieur de l'Inde désigné sous le nom de *board of countrol*. Sous le court ministère de Robert Peel, en 1835, il fut nommé lord de l'amirauté; et à la mort de Sadler il prit la direction des efforts faits dans le parlement pour obtenir une loi réduisant à dix heures la journée de travail dans les ateliers. Quand Peel revint aux affaires, en 1841, lord Ashley refusa d'entrer dans son ministère parce qu'ils n'étaient point d'accord sur cette importante question. En 1846 il vota l'abolition de la législation protectrice créée en faveur des céréales produites par le sol anglais. Depuis son entrée dans la chambre haute, il s'est constamment montré l'avocat du principe protestant; et tous ses efforts, comme homme privé et comme homme public, ont eu pour but l'amélioration sociale et morale des classes inférieures. C'est ainsi qu'on lui doit l'idée des *cités ouvrières*, édifices destinés à fournir aux ouvriers des logements à bon marché, et celle des *ragged schools* (écoles à haillons), à l'usage des enfants de la classe la plus infime. Comme à ses yeux il s'agit avant tout du progrès de l'idée chrétienne, il s'associe avec empressement à tout ce que peuvent tenter dans ce but des dissidents. Il s'est fait remarquer comme écrivain par quelques bons articles fournis au *Quaterly Review* sur des questions sociales et industrielles.

SHAKERS ou SHAKING-QUAKERS, secte qui prit naissance vers 1757, à Manchester, en Angleterre, et qui depuis lors a été transplantée en Amérique. Ses fondateurs appartenaient à l'origine à la société des *quakers*, avec laquelle les *shakers* sont encore aujourd'hui d'accord pour résister à l'autorité civile et religieuse de l'État, pour refuser le service militaire et toute prestation de serment, pour rejeter les sacrements, et dans la foi en des révélations directes de l'Esprit Saint. Cette secte a reçu son caractère actuel d'une nommée *Anna* LEE, qui se mit à sa tête en 1770. Cette femme, née en 1736, était fille d'un taillandier de Manchester, et avait épousé fort jeune un ouvrier de la même profession que son père. Après s'être rattachée aux *shakers*, elle prétendit avoir reçu une mission divine, et rencontra une foi absolue dans sa secte, où elle fut reconnue comme *mère* et comme prophétesse, tandis qu'elle-même se nomma *le Verbe*. Persécutée en Angleterre, elle s'embarqua en 1774 avec quelques-uns de ses adhérents pour l'Amérique, où

elle fonda la première commune ou *famille* des shakers, à Watervliet, près d'Albany. Elle avait annoncé qu'elle était immortelle, mais n'en mourut pas moins dès l'année 1784; ce qui ne porta d'ailleurs aucunement atteinte à la foi robuste qu'avaient en elle ses croyants. Le nombre s'en accrut, au contraire, et ils constituèrent alors de nouvelles communes à Lebanon, dans l'État de Massachusets, puis à Enfield, dans le Connecticut; et le nombre s'en accrut successivement à tel point qu'en 1832 on ne comptait pas aux États-Unis moins de quinze communes de *shakers*, comprenant plus de 6,000 individus. Le célibat est leur dogme principal; le mariage n'est permis dans aucune circonstance et sous aucun prétexte; la société ne se recrute que par voie de prosélytisme. La communauté de biens la plus absolue règne parmi les *shakers*, qui se distinguent par leurs habitudes laborieuses, leur loyauté et leur sobriété. Les objets qu'ils fabriquent sont recherchés dans toute l'Amérique, à cause de leur solidité et de leur simplicité; les médecins prisent aussi beaucoup leurs collections d'herbes médicinales (*shakers-herbs*). Cultivateurs habiles, ils ne demandent au sol que ce qu'il peut naturellement produire, et en obtiennent en abondance de riches récoltes. L'élève du bétail, à laquelle ils se livrent avec beaucoup de soins et d'intelligence, est une de leurs principales sources de richesses. Dans tous les villages de *shakers* on est agréablement impressionné par l'extrême propreté et le bon ordre qui règnent dans toutes les métairies, et dans toutes les maisons d'habitation, ainsi que par le calme profond dont elles offrent le tableau; la seule ombre au tableau, c'est l'air lugubre et ascétique des habitants, c'est la bizarrerie de leur costume, qui est demeuré en tout tel qu'il était à l'origine de la secte, au milieu du siècle dernier.

Ce nom de *shakers* leur vient des mouvements d'une nature particulière qu'ils exécutent au service divin, et qui à l'origine étaient beaucoup plus violents qu'aujourd'hui. Maintenant ils se bornent généralement à une procession formée de deux rangées des deux sexes, et se terminant par une espèce de danse des morts, que les exécutants accompagnent du chant d'un hymne et de battements des mains. Mais souvent la *danse des morts* prend un caractère si sauvage et si furieux, que les exécutants finissent par tomber à terre d'épuisement. Les communes sont administrées par les anciens; la direction suprême appartient d'ordinaire à une femme, que des visions ont appelée à cet honneur et qu'on considère comme l'incarnation de la première prophétesse Anna. Le symbole de foi des *shakers* est contenu dans le livre intitulé : *Testimony of Christ's second Appearance.*

SHAKESPEAR. *Voyez* SHAKSPEARE.

SHAKO. *Voyez* SCHAKOS.

SHAKSPEARE ou SHAKESPEAR (WILLIAM), né le 23 avril 1561, à Stratford-sur-Avon, dans le comté de Warwick, mourut dans la même ville, en 1616, le jour anniversaire de sa naissance.

Tous les biographes gardent le silence sur ses premières années; l'époque et le lieu de sa naissance sont seuls précisés. On n'a pas même encore déterminé s'il était catholique ou protestant. Toutefois, il n'est guère probable qu'il eût pu sans encourir sa disgrâce professer une autre religion qu'Élisabeth, et nous voyons au contraire qu'il jouit de sa faveur. Ses œuvres ne nous apprendraient rien à ce sujet. Son père s'occupait, à Stratford, d'un commerce de laine. Il avait rempli tour à tour, dans la corporation de cette petite bourgade, les fonctions de juge de paix, de grand-bailli et d'alderman. Des revers de fortune étant survenus dans son commerce, et se trouvant chargé de dix enfants, dont Shakspeare était l'aîné, il fut obligé d'abandonner cette dernière charge, dont il ne pouvait plus soutenir les frais. Suivant d'autres, il aurait joint à son trafic de laines le métier de boucher, et le jeune Shakspeare aurait préludé par de sanglantes immolations aux représentations terribles qu'il mit plus tard sur le théâtre. Ce témoignage est contesté, et malgré de longues et laborieuses recherches, dignes d'un succès meilleur, les premières années du grand poëte restent environnées d'une obscurité qui ne commence à se dissiper qu'à l'époque de son mariage.

Le goût de la vie conjugale lui vint de bonne heure. Il avait dix-huit ans et demi lorsqu'il épousa la fille d'un riche fermier du voisinage, *Anna* Hathaway, alors âgée de vingt-six ans. Elle lui donna la première année de leur union une fille, baptisée le 16 mai 1663 sous le nom de *Suzanne*, et l'année suivante deux enfants jumeaux, un garçon et une fille, dont une seul, *Judith*, vécut, ainsi que sa sœur aînée. Il ne paraît pas du reste que cet hymen lui imposât de bien lourdes chaînes, ou qu'il ait été contracté par amour. La vie qu'il menait alors était même assez aventureuse; poursuivi, dit-on, pour fait de braconage, il fut condamné à une réprimande publique, *minimum* de la peine en pareille circonstance. Une pièce de vers qu'il composa contre le propriétaire sur les terres duquel il avait indûment chassé et qui lui avait valu cet affront lui attira, ajoute-t-on, de nouveaux démêlés judiciaires. Il se hâta alors de quitter Stratford, et vint à Londres chercher un asile.

Alors commença pour Shakspeare une vie nouvelle. Jeté sans ressource dans une grande ville, quels furent ses premiers moyens d'existence? On l'ignore à peu près complétement; toujours est-il qu'il finit par entrer dans une troupe de comédiens. On a prétendu, mais à tort, que dans le cours de sa carrière dramatique il mena la vie libre et débauchée d'un baladin. D'un tempérament faible, il évitait, au contraire, toute dissipation. Doué d'une âme tendre et mélancolique, il paraît que l'amour lui fit éprouver de pénibles affections. L'absurde préjugé qui de nos jours encore pèse sur la profession du comédien était beaucoup plus violent à l'époque où vivait Shakspeare. Un acteur était alors considéré comme un paria, et retranché à ce titre du sein de la société. On conçoit qu'ainsi refoulé dans les dernières classes du peuple, son choix dut souvent tomber sur d'indignes objets. Un comédien aspirer à l'amour d'une dame! mais c'eût été une audace inouïe, un crime impardonnable. Va donc, poëte! jette aux vents les accents passionnés de ton cœur, brûle un divin encens aux pieds d'idoles insensibles; puis, triste et découragé, reviens le soir pleurer en silence auprès d'une femme qui te regarde étonnée, ne pouvant te comprendre; et le monde, le monde, juge impartial et éclairé, dira que tu fus un *misérable baladin*, *sensuel* et *débauché*. Cette position si cruelle influa sans doute heureusement d'un autre côté sur le développement de son génie. Dans une sphère plus élevée, il n'aurait peut être pas jeté un coup d'œil aussi libre sur l'humanité; et ce que la vie du grand monde lui eût fait gagner en subtile finesse, il aurait pu le perdre en profondeur.

Shakspeare mena d'abord à Londres une vie assez obscure. Il ne paraît pas qu'il obtînt alors un succès fort brillant. Ni comme acteur, ni comme auteur, il ne s'était encore beaucoup distingué, lorsqu'en 1592 parut sa première œuvre dramatique importante, *Roméo et Juliette*. On ne connaîtrait pas la date de cette pièce, qu'il serait aisé de la deviner. Dans aucune autre les causeries d'amour ne sont aussi longues, aussi tendres : l'amour lui-même forme tout le fond de la pièce; dans celles qui suivirent, les caractères peuvent être tracés avec plus de profondeur, des intérêts plus graves y être mis en jeu, mais nulle part Shakspeare n'a déployé plus de passion que dans les adieux de Roméo et de son amante.

Il avait trente-et-un ans lorsque *Roméo et Juliette* parut sur la scène. Il est bien probable que ce n'était pas là son premier essai dramatique. On peut assurer du moins qu'il était déjà cité comme auteur, soit qu'il eût donné quelques pièces, soit que les changements qu'il faisait subir aux pièces anonymes dont les comédiens achetaient la propriété lui eussent mérité cette qualification. Il s'était d'ailleurs exercé dans un autre genre, et Shakspeare lui-même appelle le *premier-né* de son imagination un poëme de *Vénus et Adonis*, qu'il publia en 1593. A ce poëme, dédié à lord Southampton, son ami et son protecteur, succéda, l'année suivante, celui

de *Lucrèce*, également dédié à ce seigneur, mais écrit sous une inspiration toute différente.

Lord Southampton était un jeune seigneur de la cour d'Élisabeth ; contrarié dans ses amours par cette reine impérieuse, tout porte à croire qu'il fit à Shakspeare la confidence de ses peines secrètes, et les *sonnets* du poète, presque tous adressés à lord Southampton, renferment des allusions évidentes a ce sujet. Ces sonnets du grand homme prouvent la bonté de son cœur et la vivacité de sa reconnaissance. Southampton avait de son côté les plus tendres égards pour le poete ; mais la profession de ce dernier mettait entre eux un obstacle alors insurmontable. Pour Shakspeare, un chagrin secret dévorait son âme pleine de fierté. Il ne pouvait se dissimuler la profonde humiliation que son état faisait rejaillir sur lui. Souvent il s'exhalait en plaintes amères sur sa misérable condition ; mais rien ne pouvait la changer. Possesseur d'une assez belle fortune, car jamais il ne fut pauvre dans sa carrière dramatique, comme on l'a prétendu, il aurait pu quitter le théâtre; mais cette démarche ne lui eût servi de rien. Il suffisait qu'il eût paru sur la scène pour qu'un sceau de réprobation le marquât éternellement au front. Des exclamations de douleur lui échappaient au milieu de ses compositions poétiques : « De là vient, dit-il en parlant de sa profession dans un de ses sonnets, de là vient que mon nom reçoit une marque flétrissante ; de là ma nature est presque rabaissée au niveau de la tâche où elle est mise. » Un recueil de ses sonnets et quelques poésies amoureuses, publiées sous le titre du *Pèlerin passionné*, semblent clore la liste de ses œuvres *élégiaques* ; élégiaques, disons-nous, car elles portent évidemment tous les caractères de l'élégie. Ces œuvres paraissent avoir occupé les premières années de son séjour à Londres ; par la suite, il se livra presque exclusivement à des compositions dramatiques. Il ne se passait pas une année sans que Shakspeare donnât une ou deux pièces de théâtre. C'est ainsi qu'il fit jouer successivement *Périclès*, *Peines d'amour perdues*, les trois parties de *Henri VI*, *Othello*, *La Tempête*, *Les Joyeuses Commères de Windsor*, où reparaît Falstaff, ce personnage si original, que le poète avait déjà fait figurer dans son *Henri V*, *Beaucoup de besogne pour rien*, *Le Marchand de Venise*, etc. Mais il serait presque impossible d'assigner une date précise à chacun de ces ouvrages. Toutefois, on peut supposer que l'admirable poëme dramatique intitulé *Henri VI* ne fut composé qu'après *Cymbeline* et *Le Songe d'une nuit d'été*, et qu'en général les drames d'imagination précédèrent les pièces historiques. Ces dernières en effet révèlent un esprit mûri par l'expérience, un progrès dans le style et l'exécution, qui semblent justifier notre hypothèse.

Né après les dernières convulsions du moyen âge expirant, Shakspeare a retracé dans ses pièces historiques les cent années qui précédèrent sa propre naissance. C'est une galerie chevaleresque : là sont suspendues les cottes de mailles et les masses d'arme du quatorzième et du quinzième siècle. Vous voyez réunis sous leurs gonfanons et leurs bannières les fiers paladins de cet antique brigandage. Ils revivent ; leurs cœurs indomptés battent contre leurs cuirasses ; leur sang bouillonne pour le combat ; leurs paroles sont menaçantes comme leurs glaives. Le poète ne les flatte pas ; il ne les calomnie point. Il ne leur prête ni loyauté ni vertus surhumaines, ni principes exaltés. Il n'en fait pas des monstres ou des lâches. Observateur inexorable, il juge des hommes avec une froideur qui désole, avec une profondeur qui effraye ; découvre la plus légère faiblesse dans la plus haute vertu, la moindre nuance de vertu dans l'âme la plus criminelle, et ne prend la peine de tirer aucune conclusion de ses remarques. Ce poète, si souvent raillé comme un auteur frénetique et barbare, est surtout remarquable par un jugement si haut, si ferme, si impitoyable, qu'on serait tenté d'accuser sa froideur et de trouver dans une observation si impassible je ne sais quoi de cruel pour la race humaine.

Les pièces historiques de Shakspeare portent ce caractère au plus haut degré. Le génie pittoresque, rapide, véhément qui les a dictées semble soumis lui-même à la loi supérieure d'un jugement presque ironique dans sa clairvoyance. Sensibilité dans les détails, force ardente d'imagination, éloquence des émotions, ces dons brillants de la nature, qui semblent devoir entraîner un poète hors de toutes les limites, se subordonnent dans cette intelligence extraordinaire à une sagacité froide et même moqueuse, qui ne pardonne et n'oublie rien. Aussi les drames dont nous parlons sont-ils pénibles comme de l'histoire. Dans les drames purement poétiques, auxquels ce grand poete a donne tant de vraisemblance, nous nous consolons en pensant que ces malheurs sont imaginaires et que leur vérité n'est que générale ; mais les chroniques dialoguées que Shakspeare a esquissées sont trop réelles : voilà des maux irrévocables, des scènes que le monde a vues, des horreurs qu'il a souffertes. Plus les détails qui ont dû accompagner ces événements sont frappants de vérité, plus ils nous font mal ; plus l'auteur est impartial, plus il nous blesse et nous accable. Cet emploi d'un grand talent n'est plus qu'une froide et profonde satire de ce que nous sommes, de ce que nous serons, de ce que nous fûmes.

Le talent si admirable de Shakspeare ne s'est pas développé solitaire au milieu d'une littérature qui n'avait encore rien produit de remarquable. Shakspeare eut des rivaux : il avait eu des prédécesseurs. Ce que l'on ignore en général, c'est qu'il fut lui-même le résultat et le couronnement d'un vaste mouvement littéraire, qui prend sa source cinquante ans avant lui, et qui meurt cinquante ans après lui. Les écrivains dramatiques antérieurs à Shakspeare ou ses contemporains sont plutôt les échos de leur époque que des talents individuellement hors de ligne. Presque tous ils se ressemblent : dialogue, caractère, tableaux, passages lyriques, situations tragiques ou bouffonnes, tout chez eux émane de l'époque, et non des hommes : ce théâtre est l'œuvre du siècle. Cependant, quelques-uns se distinguèrent par une assez belle originalité. Avant Shakspeare avait brillé M a r l o w e, espèce de Rotrou barbare ; poëte dont les vers *puissants* (comme disaient ses contemporains) semblent rappeler Lucain et faire pressentir Corneille ; écrivain peu dramatique, mais doué d'un véritable génie. Du temps même de Shakspeare vivait John Marston, l'Arétin de l'Angleterre, cynique effréné, dont chaque tirade est une morsure envenimée, dont la misanthropie amère, et qui n'a jamais été surpassée, semble vaciller entre la dernière véhémence de l'invective et l'épigramme fille de Beaumarchais. Ford, admirable dans les scènes pathétiques, avait fait dire à la passion humaine son dernier mot et fatigué la scène de toutes les tortures morales que l'homme peut ressentir. Webster, l'Espagnolet de l'ancien drame, exagérant comme ce peintre le principe de terreur dans lequel son génie paraissait se complaire, avait nui à l'effet de ses drames à force d'outrer cet effet même. Middleton et Rowley avaient retracé avec une facilité bourgeoise et souvent avec un pathétique vrai les scènes intimes de la vie anglaise à cette époque. Si le grand nombre de défauts qu'on rencontre chez ces auteurs les fait reléguer dans une sphère inférieure, on ne peut disconvenir cependant que les traces de leur puissance intellectuelle ne soient nombreuses et brillantes. Depuis la mort de S h e r i d a n, aucun des auteurs dramatiques de l'Angleterre n'a rien produit qui approche des œuvres jetées au hasard par le plus faible des écrivains que nous venons de nommer. Eh bien, entre eux et Shakspeare se trouve encore une classe intermédiaire, qui les dépasse singulièrement et qui n'est inférieure qu'à ce dernier. Ainsi, Ben-Johnson, qui ne connaissait nullement l'art de faire vivre la passion humaine, et que l'on peut trouver froid et compassé, Ben-Johnson est de tous les écrivains connus celui qui a le plus curieusement approfondi et présenté sous toutes ses faces un caractère d'homme : bizarreries, nuances subtiles et délicates, il n'a rien oublié. Ses œuvres nombreuses forment

la collection presque complète de tous les personnages que l'Angleterre sous Élisabeth présente à l'observateur. Presque sur la même ligne que lui se trouve Massinger, poëte singulier, qui ne vous intéresse que pour des êtres repoussants, et qui cependant a une moralité forte, une mâle et grandiose éloquence : n'attendez de Massinger rien qui ressemble à de la grâce, à de la flexibilité, à de la douceur ; les attributs de l'esprit féminin lui sont antipathiques. Il suivra jusque dans leurs derniers résultats les ravages d'une passion forte et d'une volonté puissante. C'est un peintre sombre et ardent, qui semble réunir quelques-unes des qualités de Johnson pour l'observation et de Webster pour la terreur. Ensuite viennent, pour clore cette liste étonnante, Beaumont et Fletcher, étranges jumeaux poétiques, dont le génie se confondit et se mêla si bien que les pièces qu'ils composèrent de concert semblent appartenir à un seul homme, et que celles que chacun d'eux a écrites à part ne portent aucun cachet spécialement reconnaissable. Ces écrivains sont plus ornés, ils ont plus de luxe, et se permettent plus de licence que leurs prédécesseurs ; leur poésie est à la poésie de Shakspeare ce que la Régence fut au siècle de Louis XIV. Il y a dans leur style des paillettes, de l'éclat sans pudeur, de la verve sans arrêt, mille beautés souvent déplacées, une richesse, pour ainsi dire, libertine, une effervescence plutôt sensuelle que sensible ou poétique ; ils sont grands par leur variété, mais ils n'ont pas approfondi les caractères, mais les situations, ils se bornent à les esquisser.

Tel était le théâtre au temps où vivait Shakspeare. Pour lui, le premier de tous par son génie, il semblait ignorer sa supériorité. La douceur, la simplicité de son caractère, le faisaient généralement aimer, et un poëte anglais, né dans le siècle suivant, dit qu'il était chéri de tous ceux qui le connaissaient.

Shakspeare avait acquis durant le cours de sa carrière dramatique une brillante fortune. En 1597 il acheta à Stratford une grande maison, qu'il fit en partie rebâtir. Plus tard, en 1602, il acquit un lot de cent sept acres de terre qui venait rejoindre sa maison. Ensuite il prit, pour une somme assez forte, la moitié du bail des dîmes de la paroisse de Stratford. Il possédait en outre plusieurs petits domaines, vergers, jardins, non-seulement à Stratford, mais à Bushampton et à Welcombe, villages du comté de Warwick. On a donc faussement prétendu que Shakspeare avait traîné des jours misérables dans la dépravation et l'indigence. Il jouait ses pièces dans une petite baraque de bois nommée *le Globe*. L'intérieur du théâtre n'était pas des plus confortables : les décors étaient bannis de la scène comme un luxe inutile, et des écriteaux désignaient aux spectateurs la place où ils devaient être : souvent le public attendait, en trépignant d'impatience, qu'on eût fait la barbe à la reine ; car le puritanisme anglais excluait alors les femmes de la scène. Mais ces inconvénients, qui nous choqueraient étrangement, n'empêchaient pas la foule d'affluer au petit *Rond de bois*, comme on l'appelait ; et des bravos frénétiques et des recettes abondantes dédommageaient les pauvres comédiens des déboires attachés à leur profession. Shakspeare avait cinquante ans lorsqu'il résolut d'abandonner le théâtre. Il se démit de la direction du *Globe*, et partit pour Stratford, où quelques années auparavant il était allé marier sa fille *Suzanne*, et avait planté dans le jardin de sa maison un mûrier longtemps célèbre. D'ailleurs, il paraît que tous les ans il allait, dans la belle saison, passer quelque temps à Stratford, au sein de sa famille. Pendant un espace de trente années la femme de Shakspeare ne paraît pas une seule fois dans sa vie ; et son nom n'est cité que dans son testament. Les derniers moments que Shakspeare coula dans sa retraite de Stratford sont encore plus obscurs que les autres années de sa vie. Ce dut être vers 1614 que Shakspeare se retira du théâtre. Il ne jouit pas longtemps du repos qui semblait promis au reste de sa carrière. Il venait de marier sa seconde fille, lorsqu'il succomba, le 23 avril 1616, dans sa cinquante-deuxième année ; sa femme et ses deux filles lui survécurent ; mais sa postérité s'éteignit dès la seconde génération. Consultez F. Guizot, *Études sur Shakspeare* (Paris, 1853). Philarète CHASLES.

Toutes les recherches faites par Steevens, Malone, Drake, Tieck, etc., pour fixer la date précise des premières représentations des pièces de Shakspeare ont laissé beaucoup de doute et d'incertitude sur cette question ; ce que l'on peut affirmer d'après le témoignage formel de Mere, contemporain du poëte, c'est que les *Gentlemen of Verona*, *Comedy of Errors*, *Love's Labours lost* (le titre actuel est *All's well that end's well*), *Midsummer Night's Dream*, *Merchant of Venice*, *Richard II*, *Richard III*, *Henry IV*, *King John*, *Titus Andronicus* et *Romeo and Juliet* avaient paru avant 1598. Il existe d'ailleurs des éditions de *Richard II*, *Richard III* et de *Romeo and Juliet* de 1597, de *Henri IV* et de *Love's Labours lost* de 1598, de *Titus Andronicus*, de *Henri V*, du *Merchant of Venice*, de *Midsummer Night's Dream* et de *Much ado about nothing* de 1600, des *Merry Wives of Windsor* de 1602, de *Hamlet* de 1603, de *King Lear* et de *Pericles* de 1608, et de *Troilus and Cressida* de 1609.

Le mérite de Shakspeare fut reconnu et apprécié de son vivant même ; c'est ce que prouvent les attaques dont il fut l'objet vers 1592, et plus tard encore de la part d'autres poëtes dramatiques, jaloux de sa réputation. En 1598 Mere le proclamait déjà le meilleur poëte de l'Angleterre pour la comédie et la tragédie ; et les témoignages de ses contemporains et de ses successeurs immédiats sont tous à sa louange. A la première édition de ses œuvres, publiée en un volume in-folio par Heminge et Condell, deux amis du poëte, succédait dès 1632 une seconde édition, et une troisième en 1644. Pendant les tempêtes de la révolution d'Angleterre, le théâtre en général fut extrêmement négligé ; et il en fut de même de Shakspeare. Sous la restauration, ce poëte tomba dans un oubli complet ; et des tragédies, bien compassées, calquées sur des modèles français, ainsi que des comédies en vers rimés, imitées du théâtre espagnol, occupèrent la scène, qui maintenant déploya un grand luxe de décorations. Au commencement du dix-huitième siècle, lorsqu'on applaudissait le *Caton* d'Addison, il était impossible qu'on sût rendre justice à Shakspeare. Cependant, on commença vers cette époque à étudier ses ouvrages ; et le poëte dramatique Rowe fut le premier qui tenta d'en donner une édition critique, mais qui, de même que celles qu'en firent ensuite paraître Pope et Theobald, prouve combien peu on comprenait alors encore la grandeur de son génie. Néanmoins, l'intérêt pour Shakspeare alla toujours croissant ; et les représentations qu'à partir de 1740 Garrick donna des principaux caractères de son théâtre attirèrent de plus en plus l'attention de la grande masse du public sur cet auteur, aux pièces duquel Garrick crut d'ailleurs nécessaire de faire subir de nombreuses modifications et mutilations. En 1741 un monument fut élevé dans l'abbaye de Westminster à la mémoire de Shakspeare. Les critiques de Johnson montrent aussi combien vers le milieu du dix-huitième siècle l'on était encore arriéré en ce qui touche les questions d'esthétique. On prétendait reconnaître la grandeur de Shakspeare, et cependant on lui reprochait le manque de tenue, l'exagération des caractères, l'enflure et la rudesse. Il fallut qu'un critique allemand, A. W. de Schlegel, apprît aux Anglais quel trésor ils possédaient en Shakspeare ; vérité que Hazlitt et quelques autres de ses compatriotes s'empressèrent de reconnaître et de proclamer. Depuis lors, l'admiration pour Shakspeare a toujours été croissant ; elle est même devenue presque un culte : de sorte qu'on n'a plus voulu retrancher une seule syllabe de ce qu'avait écrit le grand poëte, et que non-seulement on a prétendu excuser les passages où il sacrifiait au goût de son époque, et qui ne sauraient convenir à la nôtre, mais qu'on a voulu les justifier. On en est venu à nier la possibilité qu'il se trouvât dans les œuvres de Shakspeare la moindre in-

convenance ou le plus léger défaut; et cependant l'avouer d'une manière générale n'est en rien diminuer sa gloire, car en dépit de toutes les fautes qu'on peut remarquer dans ses ouvrages, et qui tiennent surtout à l'époque où ils furent composés, Shakspeare n'en reste pas moins le plus puissant génie poétique des temps modernes.

Halliwell a commencé en 1852 une édition de luxe des œuvres de Shakspeare en 20 volumes in-folio; et depuis 1811 il existe à Londres, sous la dénomination de *Shakspeare-Society* une association littéraire, qui a pour but la recherche et la publication de documents inédits relatifs au grand poëte national et à son époque.

SHAMALGANI (Mohamed). *Voyez* Daraniens.

SHANGHAÏ, l'une des plus grandes villes commerciales de la Chine, et le plus vaste port de mer de la province de Kiang-Sou, sur la rive septentrionale du Wousoung, large de près de 2 kilomètres, à environ 22 kilomètres de son embouchure dans le Yan-tsé-Kiang et au confluent du Hwang-pou, est reliée par ces cours d'eau à diverses grandes villes bâties sur le canal Impérial, ainsi qu'avec l'intérieur de l'empire, et peut sous ce rapport être comparée à la situation qu'occupe la Nouvelle-Orléans dans l'Amérique septentrionale. Cette ville fut prise le 19 juin 1842 par les Anglais; et le traité du 22 août suivant l'a ouverte ainsi que quatre autres ports au commerce étranger. Dès lors elle devint, après Canton, l'endroit le plus fréquenté de tout l'empire; et elle semblait appelée à être avant peu l'une des places de commerce les plus importantes de l'Asie. Le commerce indigène, qui n'occupait pas moins de 1,000 jonques, y prenait de jour en jour plus d'extension et le cédait encore, pour l'importance et la rareté des produits, au commerce extérieur. Mais le 7 septembre 1853 les rebelles chinois s'emparèrent de cette ville, qui ne comptait pas alors moins de 350,000 habitants, réduisirent en cendres ses vastes et populeux faubourgs, dont la sépare un canal de sept mètres de large, et anéantirent complétement son commerce. Ils en étaient encore maîtres à la fin de 1854. Shanghaï est bâtie dans une vaste plaine, d'une merveilleuse fécondité, et entrecoupée par un grand nombre de cours d'eau utilisés pour la navigation et comme moyens de communication. Les rues en sont sales et étroites; les magasins, les glacières, les greniers à blé, les boutiques, les auberges, les boulangeries, etc., y sont construits dans de vastes proportions; et on y trouve un grand nombre de temples, parmi lesquels on remarque surtout celui de la Reine-du-Ciel, situé près du quai de débarquement. Les articles les plus importants du commerce ont jusqu'à ce jour été les objets de subsistance, et le thé, puis la soie et les tissus de soie, le coton et les cotonnades, la porcelaine, les vêtements tout confectionnés et garnis de belles fourrures, les pipes de bambous, les peintures, les marchandises en bronze. C'est le 15 novembre 1843 qu'eut lieu l'ouverture du port franc.

SHANNON (Le), le principal cours d'eau de l'Irlande, et pour ce qui est de la longueur de son parcours, de sa largeur et de la beauté de ses rives, le premier fleuve des îles Britanniques, prend sa source dans la province de Connaught, sort du petit lac de Clean, dans le comté de Leitrim, traverse le lac Allen, s'élargit dans son cours ultérieur, qui maintenant se dirige au sud en séparant le Connaught du Leinster et en dernier lieu du Munster, atteint les lacs de Rug et de Derg, célèbres par le caractère grandiose de leurs environs. Au-dessus de Limerick, il se détourne à l'ouest, et au-dessous de cette ville il forme un grand golfe d'embouchure, long d'environ 10 myriamètres, dont l'issue dans l'Océan, entre le cap *Lean* ou *Loop-head*, et le *Kerry-head* ou *Balliheige*, n'a pas moins de 14 kilomètres de large. Le cours total du Shannon est de 31 myriamètres; il traverse dix comtés, et reçoit à sa droite le Key ou Boyle, le Suck, le Grounagh dans le comté de Roscommon et le Fergus dans le comté de Clare; à sa gauche l'Inny, sur les frontières des comtés de Longford et de West-Meath, la Brosna et le Birr dans le King's County, le Maig et l'Askeatan dans le comté de Limerick, le Cashen dans le comté Kerry. A son embouchure dans l'Océan, la marée s'élève de quatre à cinq mètres, près de Limerick de cinq à sept mètres. Depuis qu'au moyen d'écluses et de canaux on l'a affranchi des obstacles qui entravaient son cours, par exemple de la lèbre cataracte (*Salmon-Leap*) de Castleconnel, à 10 kilocémètres au-dessus de Limerick, ce fleuve est navigable jusqu'à Allen. Les barques d'un faible tirant d'eau peuvent le remonter presque jusqu'à sa source; mais les gros navires doivent s'arrêter à Limerick. Le Grand-Canal et le Canal Royal le relient à Dublin. Comme tous les lacs qu'il traverse, le Shannon est extrêmement riche en saumons exquis, de même qu'en brochets (pesant souvent plus de 25 kilogrammes), en truites, en brêmes, en perches, etc.

SHEFFIELD, laide et sombre ville du comté d'York, mais célèbre par ses fabriques d'acier, et où on compte 135,310 habitants, est située sur une colline, à l'embouchure de la Sheaf dans le Don, rivière navigable dont les eaux mettent en mouvement un grand nombre de machines propres à affiler les objets de coutellerie, à forger, à couper et à aplanir le fer et l'acier. La plupart des usines sont situées à une certaine distance de la ville, et l'abondance du combustible fourni par les mines de houille des environs contribue singulièrement à leur prospérité. Indépendamment de tous les articles dits de coutellerie, et notamment des couteaux, genre de fabrication pour lequel Sheffield l'emporte sur Birmingham et sur les autres villes manufacturières de l'Angleterre, on y confectionne également tous les articles de taillanderie, des enclumes, une multitude d'objets en fonte, d'objets de quincaillerie en étain, en plaqué et en laiton, des instruments d'optique, de mathématiques et de chirurgie, etc. On y trouve aussi des fonderies de canon, des fonderies de fer, des filatures, des fabriques de tapis, d'étoffes en crin, de crayons de mine de plomb, etc. On compte, tant dans la ville qu'aux environs, soixante-dix hauts fourneaux où l'on convertit le fer, surtout le fer de Suède, en acier, et plus de six cents fourneaux pour la fonte de l'acier (*for moulting steel*), qui consomment annuellement 250,000 quintaux de fer et environ six millions de quintaux de houille.

SHEFFIELD (John), homme d'État et écrivain anglais. *Voyez* Buckingham (John Sheffield, duc de).

SHEIL (Richard Lalor), irlandais célèbre comme orateur parlementaire et comme écrivain, naquit en 1793, à Dublin, d'une famille catholique. Par déférence pour la volonté de son père, négociant aisé, il étudia le droit; mais plus tard il céda au penchant qui l'entraînait vers les travaux de la littérature, et il était fort jeune encore lorsqu'il donna les tragédies *Adelaïde*, *The Apostate* et *Evadne*, qui contenaient des choses remarquables. La dernière surtout, grâce au jeu de miss O'Neil, attira longtemps la foule. Mais l'agitation politique qui s'éleva à cette époque en Irlande concentra bientôt toutes ses pensées; et il devint le plus important des agitateurs irlandais après O'Connell. Après l'émancipation des catholiques, il fut envoyé par diverses localités d'Irlande au parlement, où il seconda O'Connell sur toutes les questions relatives à l'Irlande, mais où il combattit ses efforts pour obtenir le rappel de l'union législative des deux pays. Cette attitude, jointe à l'élégance et à la distinction de son élocution, lui fit une grande popularité parmi les Anglais eux-mêmes. Sous le ministère Melbourne, il seconda puissamment l'administration whig dans la chambre des Communes. Comme il avait éprouvé des revers de fortune, les ministres, après l'accession au trône de la reine Victoria, lui accordèrent une profitable sinécure. En août 1839, la retraite de lord Howick ayant amené une dislocation du cabinet, Sheil fut appelé aux importantes fonctions de vice-président du bureau de commerce (*board of trade*), que peu de temps avant la retraite du cabinet whig, en 1841, il échangea contre celles de juge-avocat général. La même année il fut élu membre du parlement à Dungar-

von, localité qu'il continua toujours de représenter depuis lors. A l'époque du grand procès intenté en 1844 aux chefs de l'Association pour le Rappel, il défendit, comme avocat, John O'Connell, fils du *grand agitateur*, et prononça à cette occasion un plaidoyer des plus remarquables. Quand, en juillet 1846, les whigs revinrent aux affaires sous la présidence de lord John Russell, il fut nommé directeur de la Monnaie (*master of the Mint*). Afin de ne pas être forcé de prendre part comme catholique à la discussion du bill sur les dîmes ecclésiastiques, il accepta en 1850 les fonctions de ministre plénipotentiaire à Florence; et c'est là qu'il mourut, le 23 mai 1851. Nous devons encore citer parmi ses productions littéraires les spirituelles *Sketches of the Irish Bar* (Esquisses du barreau irlandais), qu'il fit paraître, sans les signer de son nom, dans le *New-Monthly Magazine*.

SHELLEY (Percy Bisshe), poëte anglais, né le 4 août 1792, à Fieldplace, dans le comté de Sussex, était le fils aîné de sir Thimothy Shelley. Chassé d'Eton à l'âge de seize ans pour cause d'insubordination contre les règlements du collége et d'opinions irréligieuses, il alla suivre les cours de l'université d'Oxford. Mais un an après il en était également expulsé pour avoir essayé de démontrer à ses professeurs la nécessité de l'athéisme. Son père dut également rompre avec lui toute espèce de rapports, parce qu'à l'âge de dix-neuf ans il contracta, contre sa volonté et contre l'avis de toute sa famille, un mariage, qui d'ailleurs fut malheureux et qui dut être dissous dès 1816. En 1810 il avait composé son poëme intitulé : *La reine Mab*, qui plus tard fut imprimé sans son consentement, et dans lequel il exposait ouvertement ses principes athées. On ne saurait disconvenir d'ailleurs que cet ouvrage contient une foule de passages extrêmement remarquables. Au retour d'une excursion en Suisse, il s'établit aux environs de Windsor, où il composa son magnifique poëme *Alastor, ou l'esprit de la solitude*. Après avoir divorcé avec sa première femme, il épousa Mary Godwin, fille du romancier de ce nom, et composa à Marlow son poëme *La Révolte d'Islam*. En 1818, par suite d'une décision juridique qui lui enlevait le droit d'élever ses enfants du premier lit, il passa avec sa seconde femme sur le continent, et rencontra lord Byron en Italie. A Rome, il écrivit son drame *Prométhée déchaîné*, que suivit en 1819 la tragédie *Les Cenci*, sujet horrible et repoussant, que tout le talent du poëte n'a pu sauver. Divers autres poëmes, *Hellas*, *Adonais*, *Rosalind and Helen*, etc., et des traductions de Calderon parurent encore les années suivantes. Heureux désormais dans le cercle domestique qu'il s'était fait à sa guise, Shelley avait fini par perdre quelque peu de sa haine contre le monde et les hommes ; et ses idées commençaient à se modifier sensiblement, lorsqu'il périt accidentellement dans une promenade en mer, entre Livourne et Lerici, le 8 juillet 1822.

SHELLEY (Maria Wollstoncraft), seconde femme du précédent, née en 1797, produisit une vive sensation dans le monde littéraire par la publication de son *Frankenstein* (1817), roman qui annonçait de brillantes facultés poétiques, une grande puissance d'imagination et une rare connaissance du cœur humain. Elle donna ensuite *Valperga* (1823), *The last Man*, *Lodore*, etc. En 1844 elle fit encore paraître le récit de ses voyages sur le continent, *Rambles in Italy and Germany*, ouvrage qui fut fort bien accueilli par le public. Elle mourut à Londres, le 1er février 1851. Son fils, sir *Percy Florence* Shelley, né en 1819, hérita en 1844 du titre de baronet de son grand-père et de la fortune considérable de sa famille.

SHERIDAN (Richard Brinsley), poëte dramatique distingué, et l'un des plus grands orateurs politiques qu'ait produits l'Angleterre, naquit à Dublin, le 4 novembre 1751. Son père, à la fois acteur et directeur d'un théâtre, le destinait au barreau; mais le jeune Sheridan, qu'une éducation avortée et un naturel bouillant entraînaient au plaisir et à la dissipation, se dégoûta à vingt-et-un ans des graves études qu'exigeait la profession d'avocat. Obligé de se créer des moyens d'existence, il hasarda quelques essais dramatiques, qui furent défavorablement accueillis. Sa traduction d'*Aristénète* commença sa réputation littéraire, quoiqu'on ait obtenu plus tard la preuve qu'il avait eu pour cette publication des collaborateurs, qui savaient mieux le grec que lui.

Sheridan se trouvait dans une position très-précaire, quand il fit la connaissance d'une jeune cantatrice pleine de talent, miss Linley, alors les délices des grands salons de Londres. Sheridan prétendit à sa main. Contrarié dans leurs projets d'union par leurs parents, les deux amants allèrent trouver le forgeron de *Gretna-green*. Pauvre, sans état, mais fier comme un gentilhomme, Sheridan se refusa pendant longtemps à exploiter le talent musical de sa femme, et n'y consentit qu'à la dernière extrémité. Les concerts de Mme Sheridan attirèrent une foule considérable, et permirent à son mari de suivre, sans la terrible distraction du besoin, sa vocation dramatique.

Sa première comédie, intitulée *Les Rivaux*, fut jouée en 1775, à Covent-Garden, et n'obtint qu'un médiocre succès. Il donna quelques jours après, sur le même théâtre, *La Duègne*, espèce d'opéra-comique, qui eut plus de soixante représentations de suite. C'est à cette époque qu'il se lia avec l'aristarque Johnson, avec Burke, son futur antagoniste politique, et Garrick, qui lui céda la direction de Drury-Lane. Sheridan y fit représenter sa charmante pièce de *L'École de la Médisance* (*The School for Scandal*), où, malgré quelques emprunts trop faciles à reconnaître au *Tom Jones* de Fielding, et peut-être même au *Tartufe* de notre Molière, il montra une originalité, une fécondité d'invention, une verve comique, qui lui assignèrent sur-le-champ une place distinguée parmi les auteurs dramatiques anglais. La prospérité toujours croissante de son théâtre, ses propres succès, une réputation déjà brillante et une riche aisance permirent à Sheridan d'agrandir la sphère de son ambition. Ses amis le pressèrent de se produire à la chambre des communes. Il se mit sur les rangs pour la députation, et fut nommé, en 1780, par les whigs du bourg de Staffort. Il vint s'asseoir avec Fox sur les bancs de l'opposition, et fit au cabinet de lord North une guerre redoutable, non pas tant d'abord par ses discours de tribune que par ses diatribes révolutionnaires dans les clubs et sa collaboration active au journal l'*Englishman*. Lorsque lord North eut succombé sous le mauvais succès de la guerre d'Amérique, Sheridan entra aux affaires avec le marquis de Buckingham, et obtint la place de sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, alors confiées à Charles Fox. A l'avénement de Pitt, il fut rejeté sur les bancs de l'opposition, et entra dans la redoutable coalition organisée contre le fils de lord Chatam par Fox et lord North. Il rentra avec ses amis au ministère, en 1783, en qualité de secrétaire d'État de la trésorerie. Le fameux *bill de l'Inde* ayant amené la chute de la nouvelle administration, Sheridan, élu pour la seconde fois, déploya contre le ministère Pitt un talent parlementaire qu'on ne lui connaissait pas encore ; ce fut surtout dans le fameux procès de Hastings, qu'il se fit remarquer par la puissance de sa raison et la force de sa dialectique. Déjà la lutte était engagée avec une grande énergie entre Pitt et Sheridan, quand éclata la révolution française. Dès ce moment les discussions parlementaires prirent dans la chambre des communes un caractère de violence inouï. Le célèbre Burke, jusque là l'ami de Sheridan, s'étant déclaré l'adversaire des mouvements politiques dont notre patrie était le théâtre, ces deux hommes se firent une guerre de paroles dont la constance et l'acharnement donnèrent lieu de part et d'autre aux inspirations de l'éloquence la plus élevée.

Malgré la part active qu'il prenait aux travaux parlementaires, Sheridan avait conservé la direction de Drury-Lane, mais sans y apporter les soins et l'attention convenables. Ses goûts de luxe et sa passion pour les plaisirs, quelquefois les moins nobles, aggravèrent la position pénible dans la-

quelle le jeta l'insuccès de son administration théâtrale. A la mort de Pitt, en 1806, Fox, devenu premier ministre, donna à Sheridan l'office secondaire, mais cependant lucratif, de trésorier de la marine; et cette sinécure lui permit de continuer à diriger Drury-Lane.

Pendant assez longtemps il continua encore de jouer un rôle important à la chambre des communes, surtout depuis que le renversement du ministère Grenville l'avait vu reparaître, pour la quatrième fois, dans les rangs de l'opposition; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que son talent s'était affaibli, sa verve épuisée. L'abus des plaisirs et de graves chagrins domestiques étaient la cause de cette décadence. Veuf, en 1792, de miss Linley, qu'il avait tant aimée, Sheridan avait épousé miss Ogle, fille du doyen de Winchester. Cette union mal assortie devint pour l'éloquent orateur une source de contrariétés et même de douleurs contre lesquelles son énergie se brisa. Rejeté, dans une dernière élection, par les électeurs de Stafford, il ne put jamais se consoler de cette disgrâce, que lui avaient attirée le dérangement de ses affaires et quelques soupçons répandus sur la probité de son caractère politique. Pour s'étourdir il se jeta dans de flétrissantes débauches, et consuma ses dernières années dans la misère et le mépris. Il était devenu totalement étranger aux grands événements de l'Europe et à la part immense qu'y prenait son pays quand il mourut, en juillet 1816, à l'âge de soixante-cinq ans. Atteint d'un décret de prise de corps, au moment où la maladie dont il mourut ne laissait plus aucun espoir de guérison, il vit les exécuteurs de la contrainte se présenter chez lui pour l'arrêter; et ce ne fut qu'à la prière expresse de son médecin que les agents de la force publique consentirent à ne pas le traîner mourant en prison. Alfred Legoyt.

SHERIFF (de l'anglo-saxon *scire-gerefa*). C'est le titre que porte en Angleterre le premier fonctionnaire d'un comté ou d'une province, depuis que la qualification de *comte* a cessé d'avoir sa signification primitive. Chaque comté a son *sheriff*. Il n'y a que celui de Middlesex qui en ait deux, dont l'un spécialement pour la ville de Londres. Le cercle d'action et la reponsabilité des *sheriffs* ne sont pas moindres que la considération dont ils jouissent. Ce sont eux qui dirigent la police du comté, qui perçoivent les taxes royales, les amendes et le produit des confiscations, et qui font exécuter les condamnations à mort. Ils siégent en outre comme juges en matière civile. Tout sheriff a le droit de nommer ses sous-sheriffs (*under-sheriffs*), ainsi que des baillis (*bailiffs*) pour chacun des arrondissements du comté; mais il demeure responsable de leurs actes. Les jurés sont aussi placés sous son autorité. C'est lui qui les propose et qui, lorsqu'il a terminé l'instruction d'un procès, les appelle à rendre une décision juridique. Du reste, il lui est absolument interdit d'exercer la moindre influence sur les arrêtés de la justice. Aucun traitement n'est attaché aux fonctions de *sheriff*, qui entraînent au contraire pour le titulaire des dépenses considérables; aussi ne saurait-on être tenu de les accepter plus de deux fois dans l'espace de quatre ans.

Les sheriffs étaient autrefois des magistrats élus par les communes d'un canton; plus tard, leur nomination fut comprise dans les attributions de la couronne. Cependant la nomination d'un *sheriff*, si elle avait lieu directement par le roi, serait considérée comme entachée d'illégalité. C'est le lord chancelier qui, d'accord avec les ministres, arrête chaque année la liste des candidats aux places de sheriff, et qui les propose au roi, dont l'action se borne à confirmer les choix qu'on lui propose. Le refus des fonctions de *sheriff*, sauf les exceptions prévues par la loi, entraîne de très-sévères pénalités.

SHERIFMUIR (Bataille de), l'un des incidents les plus importants de l'insurrection *jacobite* de l'Écosse, en 1715. Les troupes jacobites y étaient commandées par le comte de Mar, et les troupes de Georges Ier par le duc d'Argyle. Le premier n'avait guère que 4,000 hommes sous ses ordres, tandis que le second en avait plus du double. Mais Argyle commandait à des troupes régulières, et le comte de Mar n'avait sous ses ordres que des montagnards indisciplinés. Les deux partis, gravissant chacun de son coté la pente d'une colline, se rencontrèrent presque inopinément au sommet, et le combat s'engagea bientôt avec fureur. L'attaque des montagnards jacobites fut si terrible, qu'ils rompirent et taillèrent en pièces l'aile gauche du duc d'Argyle, commandée par le général Witshan; pendant ce temps, Argyle avait à son tour culbuté et mis en déroute le corps qui lui était opposé. « Le champ de bataille, dit Walter Scott, présentait alors un aspect singulier; dans chacune des deux armées l'aile gauche était enfoncée et fugitive, l'aile droite victorieuse et poursuivant les fuyards. » Si Mar eût eu le courage et les talents de son adversaire, il eût pu profiter de la supériorité du nombre pour envelopper Argyle; il ne l'essaya même pas, et laissa Argyle pousser son avantage contre la division qu'il avait détruite. Argyle, aussi prudent qu'intrépide, ne risqua pas sa demi-victoire en voulant la compléter par la destruction de l'aile droite des royalistes, demeurée intacte, et les deux généraux évacuèrent à la nuit le théâtre de carnage. La bataille de Sherifmuir était demeurée indécise; mais ses résultats furent tout à l'avantage d'Argyle et de son parti. La désunion et le découragement s'introduisirent parmi les chefs de l'insurrection; l'arrivée en Écosse du prétendant, Jacques Stuart, ne rétablit pas leurs affaires; et bientôt ce grand parti se dissipa de lui-même, sans tenter de nouveau le sort des armes.

Henri Martin.

SHETLAND (Iles), groupe d'îles appartenant à l'Écosse, appelées aussi par les navigateurs hollandais et scandinaves *Hitland*, et situées au nord-ouest de l'Écosse et des îles Orcades, à peu près entre le 16e et le 17e degré de longitude est, et le 60e et le 61e degré de latitude nord. Le groupe tout entier se compose de quatre-vingt-six îles de diverses grandeurs, présentant une superficie totale de 30 myriam. carrés, mais dont à peine vingt sont habitées par une trentaine de mille âmes; les autres servent de pâturages. Le sol forme un désert uniforme, plein de montagnes dénudées, avec des tourbières et quelques pacages, mais sans bois autre que quelques genévriers. C'est seulement près des côtes qu'on trouve un peu de terrain susceptible d'être mis en culture, et où l'on fait venir un peu d'avoine, d'orge et des pommes de terre. On y a des bêtes à cornes, des chevaux durs au travail, surtout des *ponies*, des moutons produisant de la laine d'une remarquable finesse, et des porcs; mais tout cela de très-petite race. Les côtes sont échancrées par un grand nombre de baies, et d'une richesse extrême en poissons, surtout en harengs, dont la pêche appelle en été dans ces parages des flottilles entières de pêcheurs anglais et hollandais. En 1849 la pêche du hareng sur les côtes des îles Shetland occupait à Lerwick, Unst et Wall 931 navires anglais, montés par 3,927 hommes d'équipage, sans compter 1,328 hommes employés à saler et encaquer.

Les habitants, d'origine normande, restèrent, de même que leurs îles, jusqu'en l'an 1474 sous la souveraineté des roi de Norvége; ils parlent encore en partie l'ancienne langue scandinave, mais plus généralement un mauvais patois anglais, et professent la religion réformée. Indépendamment de la pêche, ils vivent du produit de leurs troupeaux, notamment des laines de leurs moutons, qu'ils excellent à filer et à tisser. L'été est très-court aux îles Shetland, l'automne humide et nébuleux, et rarement on y voit un printemps. En hiver on n'a que peu de gelées et de neiges, mais des pluies diluviennes et d'épouvantables tempêtes.

La plus grande de ces îles s'appelle Shetland ou Mainland; elle a 20,936 habitants, et pour capitale la ville de *Lerwick*, où l'on compte environ 3,000 âmes. *Unst*, celle qui est située le plus au nord, est remarquable par les grandes et magnifiques cavernes naturelles, taillées dans le roc vif, qui se trouvent sur ses côtes.

SHIEL. *Voyez* Sheil.

SHIELDS, nom commun à trois villes d'Angleterre, voisines l'une de l'autre, situées à l'embouchure de la Tyne, et qui forment l'important port de mer de New-Castle, à savoir : *North-Shields*, *Tynemouth*, située immédiatement à l'embouchure de la Tyne, dans le comté de Northumberland, et *South-Shields*, dans le comté de Durham. Les deux premières, sur la rive septentrionale du fleuve, comptent 29,170 habitants; tandis que South-Shields, sur la rive méridionale, en a à elle seule 28,974. Le chiffre total de la population des trois villes réunies est de 58,144 âmes. Le port, protégé par un fort de premier ordre, contient 2,000 navires, qui peuvent passer toutes voiles dehors sous un pont en chaînes, de 33 mètres d'élévation et de 78 m. 6 cent. de long; et il est pourvu d'un phare, rendu particulièrement nécessaire par le grand banc de sable et les nombreuses roches à fleur d'eau qui se trouvent à son entrée. C'est le grand entrepôt des charbons de New-Castle. Dans les chantiers et les treize *docks* de South-Shields on construit chaque année un grand nombre de navires à voiles et à vapeur, la plupart aujourd'hui avec des coques en fer. Indépendamment de la construction des navires, du cabotage, du commerce et du raffinage du sel, la fabrication des articles de verroterie, des cordages et des savons y occupe aussi un grand nombre de bras. North-Shields a pour spécialité l'exportation des houilles, la mégisserie, et la fabrication des cuirs, des gants et des chapeaux. La ville de Tynemouth possède un établissement de bains de mer.

SHIRE (de l'anglo-saxon *scire*, dérivé de *sciran*, partager). C'est ainsi qu'en Angleterre on appelle les divisions territoriales du pays au point de vue politique. Ce mot est synonyme de *county*, comté, et s'ajoute au nom de chaque province; ainsi on dit le *Northumberlandshire*, le *Suffolkshire*, etc. L'origine de ces divisions mêmes remonte à l'époque des rois saxons. La principale sous-division du *shire* est le cent (*hundred*), autre mot également d'origine germaine comme la division elle-même. Les fonctionnaires publics du *shire*, ou de la province, sont le lord lieutenant, qui a sous ses ordres la force armée, le *sheriff*, le conservateur des archives du comté ou *custos rotulorum*, le *coroner*, le juge de paix, le receveur général des taxes, le sous-sheriff et l'aide ou huissier du juge de paix (*clerc of peace*). Les tribunaux du *shire* sont les assises, la cour de justice du comté présidée par le sheriff, les tribunaux des *hundred* et les tribunaux de fiefs (*courts leet*).

SHORE (JANE), célèbre par sa beauté et surtout par ses infortunes, semblait destinée à une vie obscure, mais heureuse. Elle avait épousé un riche orfèvre de Londres. Édouard IV la fit enlever, et elle devint une de ses maîtresses. Il paraît qu'elle resta tout à fait étrangère aux intrigues ainsi qu'aux crimes des deux factions qui déchiraient alors l'Angleterre, et qui pendant soixante ans la couvrirent de sang et de ruines. Édouard, chef de la faction de la Rose blanche, n'était monté sur le trône et ne s'y était maintenu que par la terreur. Le roi signait le même jour des arrêts de mort et des programmes de fête. Le dernier ordre important qu'il donna fut celui de mettre à mort un frère dont il était jaloux, Georges, duc de Clarence. Ce despote mourut avant le temps, en 1483. A sa mort, Jane Shore s'attacha à lord Hastings, l'un des ministres d'Édouard, et qui souvent avait opposé aux fureurs de ce prince la plus courageuse résistance. Comme il restait fidèle aux intérêts de la dynastie à laquelle il s'était dévoué, Glocester, frère d'Édouard IV et régent du royaume au nom de son neveu Édouard V, puis bientôt roi lui-même sous le nom de Richard III, l'accusa en plein conseil de trahison et d'assassinat, appela ses gardes, et Hastings cessa de vivre. Jane Shore était-elle son épouse ou sa maîtresse? Les mémoires contemporains ne sont pas d'accord sur ce point, d'ailleurs sans importance pour l'histoire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ayant voué son existence à Hastings, elle devait partager son sort. Glocester l'enveloppa donc dans la prétendue conjuration dont il avait accusé Hastings, en la signalant comme sorcière et adultère. L'accusation de magie à cette époque de superstition était le crime de tous ceux à qui on ne pouvait en reprocher d'autre. Jane fut condamnée à une pénitence publique, et tous les biens qu'elle tenait des libéralités d'Édouard et de lord Hastings furent confisqués. On a prétendu qu'elle fut enfermée dans un cachot où elle mourut du plus horrible supplice, de faim. Mais les historiens les plus dignes de foi attestent au contraire qu'elle survécut longtemps à ses malheurs, et qu'elle n'expira que sous le règne de Henri VIII.

DUFEY (de l'Yonne).

SHOTTISH. C'est ainsi qu'on appelle depuis une dizaine d'années des airs de walse à deux temps, qui font encore fureur dans les salons, mais qui n'ont d'écossais que le nom.

SHRAPNEL. On appelle ainsi depuis quelques années un *obus à mitraille;* obus renfermant une centaine de balles, qui sont lancées avec force dans toutes les directions quand l'obus éclate, et qui rayonnent beaucoup plus loin que les éclats eux-mêmes. L'obus portant fort loin (environ 1,200 mètres), ces *shrapnels* sont destinés à produire un affreux ravage dans les colonnes de cavalerie et dans les masses d'infanterie; mais leur plus ou moins d'effet dépend beaucoup de la nature du terrain.

C'est un colonel d'artillerie anglais appelé *Shrapnel* qui eut le premier l'idée de ces nouveaux engins de destruction, dont il fut fait application dans la guerre d'Espagne, de 1807 à 1813, sans que pourtant on y ait fait alors beaucoup attention. Mais aujourd'hui ils font partie du matériel de toutes les armées européennes. Au reste, on trouve déjà cette idée indiquée dans les anciens ouvrages relatifs à l'artillerie.

SHREWSBURY, chef-lieu du comté de Shrop (Angleterre), dont il est souvent fait mention dans l'histoire des temps les plus reculés, est bâti dans une presqu'île formée par la Severn. Dans les vieux quartiers on ne trouve que des rues étroites et des maisons construites le plus généralement en bois; dans les nouveaux quartiers, au contraire, les rues sont larges, régulières et ornées de divers beaux édifices, parmi lesquels on remarque l'hôtel de ville, la prison, la halle, le théâtre, l'hôpital, etc. Sur sept églises qu'on y compte, l'église Notre-Dame est remarquable par son architecture normande, et l'église Saint-Julien par ses beaux vitraux peints. On y passe la Severn sur deux ponts. Une statue de grandeur colossale du général Hill, placée sur une colonne de 43 mètres d'élévation, est un des ornements particuliers de la ville. Le Lycée, construit par Édouard VI et Élisabeth, contient, indépendamment d'une chapelle, une bibliothèque et une précieuse collection d'antiquités romaines recueillies dans les environs. Les habitants, au nombre de 19,681, ont des manufactures de rubans de soie, des filatures de coton, et font un commerce considérable au moyen de la Severn et du canal de Shrewsbury, notamment avec le pays de Galles. A peu de distance de la ville on trouve d'importantes mines, et les magnifiques ruines de l'abbaye d'Haghmond, construite en l'an 1010, et, sur l'emplacement où Henri IV défit Henri Percy dans une sanglante bataille livrée le 21 juillet 1403, les ruines de l'église de Battlefield, avec un monticule couvrant les ossements des guerriers tués dans cette rencontre.

SHROP ou SALOP, l'un des comtés occidentaux de l'Angleterre, d'une superficie d'environ 45 myriam. carrés, avec une population de 245,000 habitants. Il est divisé en deux parties à peu près égales par la Severn, qui y arrive du pays de Galles et qui reçoit le Vyrnwy et le Tern. La partie nord est une vaste plaine avec un bon sol arable; la partie sud-ouest, sauvage et montagneuse, est utilisée surtout pour l'élève du bétail, notamment des moutons, de même que pour la sylviculture. Après l'agriculture, l'exploitation des mines est la principale industrie des habitants. A l'est existent de riches mines de fer, de houille et de plomb, ainsi que des carrières de chaux et de grès. La plupart des hauts fourneaux sont situés entre Wellington et Willey, dans la vallée de Colebrook, remarquable aussi par ses beautés romantiques. Il existe en outre diverses manufactures d'articles en métal et de poteries, d'étoffes de laine, de coton,

de soie, de toile, etc. La Severn et divers canaux facilitent les opérations du commerce. Le chef-lieu est Shrewsbury. Les localités les plus importantes sont ensuite *Wenlock*, ville de 20,388 habitants, avec d'abondantes carrières de chaux et de terre de pipe; *Broseley*, avec 5,000 habitants, sur la Severn, au centre des mines de fer et de houille qui alimentent les puissantes usines de *Colebrookdale* et de *Kitley*, et célèbre par ses articles en terre; *Sheffnal* ou *Shiffnal*, avec 4,000 habit., des hauts fourneaux, des verreries, et célèbre par le chêne royal où Charles II se réfugia, et put ainsi échapper à la poursuite de ses ennemis; *Brisgenorth*, 7,610 hab.; *Ludlow sur le Tern*, 4,691 hab.; *Ellesmire* et *Oswestry*, sur le canal d'Ellesmire, célèbre par ses aqueducs, et qui réunit la Severn au Grand-Trunk et à la Mersey, etc.

SI, note de musique que les Allemands désignent par la lettre *h* lorsqu'elle est sans altération, et par la lettre *b* lorsqu'elle est altérée d'un bémol. C'est le septième degré de notre échelle musicale dans le mode majeur; et le second dans le mode mineur. Il porte accord parfait diminué, et s'emploie en harmonie dans les deux modes, en suivant toutefois une marche différente. Avant l'invention de cette syllabe *si*, pour représenter la dernière note de la gamme, celle qui forme le demi-ton extrême de l'échelle et détermine le passage d'un octave à l'autre, on était obligé, dans l'ancienne solmisation, d'avoir recours aux *muances*, manière fort incommode de solfier, en appliquant différents noms à une même note, selon la position des demi-tons à l'égard de celle-ci. Mais comme on n'avait que six syllables pour sept notes, il n'y avait pas moyen d'éviter ces *muances*, qui compliquaient la solmisation au point de la rendre d'une difficulté rebutante. L'introduction d'une nouvelle syllabe dans le système a donc été d'une grande utilité, en levant d'un seul coup les obstacles qui ont fait longtemps le désespoir des commençants.

Charles Bechem.

SIAHPOUCHES. *Voyez* Cafres.

SIALAGOGUES ou SIALOGOGUES (du grec σίαλον, *salive*, et ἄγω, *je chasse*). On appelle ainsi, en matière médicale, les remèdes qui provoquent d'abondantes évacuations de salive. Quoique le règne végétal fournisse un grand nombre de *sialagogues*, le mercure est encore de tous les agents thérapeutiques de ce genre le plus puissant.

SIAM ou THAI, royaume de l'Inde en deçà du Gange, confinant au nord à la province chinoise de Jun-Nan, à l'ouest à l'empire birman et aux possessions anglaises au delà du Gange (Martaban, etc.), au sud, dans la presqu'île de Malakka, aux États souverains malais, et à l'est au royaume d'Anam. En raison du manque de renseignements sur sa délimitation intérieure, il règne beaucoup d'incertitude dans les données relatives à sa superficie, qui, selon Berghaus, serait de 9,350 myriamètres carrés, et suivant la dernière supputation d'Engelhardt, d'environ 10,200 myriamètres carrés, dont suivant lui environ 5,000 pour le pays de Siam proprement dit. Le royaume se compose des territoires immédiats de Siam et de Cambodge, en tant que cet ancien royaume se trouve soumis à la domination siamoise, et des territoires médiats des princes malais tributaires et des Laos. En général, la nature de ce pays répond complétement à celle de l'Inde au delà du Gange. Au nord, où il se rattache au plateau de la Chine, le pays a le caractère des plateaux; de là il va toujours en s'abaissant vers le sud, jusqu'à devenir basse-terre. Deux chaînes de montagnes, ramifications de ce plateau chinois, le traversent dans la direction du nord au sud, et le divisent en longues vallées s'étendant du nord au sud avec plusieurs vallées latérales. Le *Menam*, son principal cours d'eau, prend sa source vers les frontières de la Chine, et traverse le pays, qu'il inonde périodiquement en été, du nord au sud, où il se jette dans le golfe de Siam. Le *Thalayan* ou *Salwen* sépare le royaume de Siam de l'empire birman. Les plus importants produits du sol sont le sucre, le poivre, la cannelle, le cardamome, les gommes-guttes, le benjoin et autres résines, les bois précieux et communs, les noix d'arec, le tabac, le coton, le riz, les nids comestibles, les rhinocéros, les buffles, les bêtes à cornes, et surtout les éléphants, qui jouent un grand rôle dans le royaume de Siam, et presque tous les métaux et pierres précieux ou utiles. Les habitants, au nombre de cinq millions au plus, se composent de plusieurs peuples de races diverses. Les Siamois, qui s'appellent eux-mêmes *Thaï*, c'est-à-dire libres, sont le peuple dominant. Ils appartiennent à la famille des nations mongoles, et, avec les *Laos*, qui habitent le nord du pays, forment une nation différenciée seulement par des diversités de dialectes. Les Siamois sont bouddhistes; aussi le pali est-il leur langue savante. Leur nombreux clergé, les *talapoins*, se distingue dans son genre par son érudition et a produit une littérature assez importante. La masse du peuple est abrutie. Après les Siamois viennent les Chinois émigrés, au nombre d'environ un million, qui habitent comme commerçants et artisans les localités arrosées par des rivières et les grands centres commerciaux; puis les Malais mahométans, qui, au nombre d'environ 300,000, forment sur le littoral plusieurs petits États soumis au vasselage; enfin, les races sauvages et nègres des Bilas et des Samangs, qui habitent les fondrières des montagnes de la côte sud-est. Il faut encore mentionner dans la partie sud-est les Tschongs, sur lesquels on ne possède que fort peu de renseignements, et au nord-est les tribus sauvages des Ka, les uns et les autres différant de la nation dominante par leurs mœurs et leur langue; enfin, quelques milliers de descendants des anciens colons portugais, qui ont conservé la langue et la religion de leurs pères. Le nombre des chrétiens catholiques indigènes, autrefois très-considérable, n'est guère aujourd'hui que de 3,000; ils ont à leur tête un vicaire apostolique. Les civilisations hindoustanique et chinoise n'ont pu exercer quelque influence que sur les hautes classes de la population. Le système du gouvernement du royaume de Siam est le despotisme le plus illimité. *Kong-Louang*, c'est-à-dire souverain unique et tout-puissant, tel est le titre du roi, qu'on considère comme l'Être suprême. Les revenus du pays sont évalués de 80 à 90 millions de francs, l'armée à 60,000 hommes et la marine à treize bâtiments. Mais cette armée qui ne se réunit qu'en cas de guerre, est généralement mal armée et mal équipée; les places fortes, autrefois très-nombreuses, tombent en ruines. La capitale du pays et la résidence du roi est *Bangkok* ou *Bankok; Ajouthia* ou Siam, l'ancienne capitale, bâtie sur le Menam, à une grande distance de son embouchure, est aujourd'hui en complète décadence.

L'histoire de Siam est celle d'un horrible despotisme, et par conséquent n'a point de développements réels. Voici quelles en sont les phases principales : introduction du bouddhisme et d'une civilisation plus avancée venue de l'Inde; arrivée des Portugais, en 1545, et avec eux commencement de l'introduction du christianisme; soumission du royaume de Siam au Pégu, en 1590; délivrance de Siam du joug du Pégu par Gramerit, en 1590; extermination de la dynastie de ce dernier par Chaou-Passatoug, et avénement de celui-ci au trône, en 1629; arrivée des Hollandais vers la même époque, et renversement par eux de la puissance des Portugais; arrivée de missionnaires français, et l'influence française prenant tout à coup une extension merveilleuse grâce à un Grec fort ambitieux, appelé Constantin Falcon, influence qui donna lieu à l'envoi réciproque de diverses ambassades et à la cession aux Français des deux places fortes de *Mergui* et de *Bankok* (1663-1689); soulèvement opéré par le mandarin Ohra Petscharatscha, qui, en 1689, renversa Falcon et l'influence française, en même temps qu'il mit fin à la propagation du christianisme, mais qui en revanche fit prévaloir l'influence des Hollandais, rivaux des Français, et dont le commerce dans ces parages parvint alors à une prospérité extraordinaire; extermination de la maison royale et conquêtes successives du royaume de Siam par les peuples d'Ava et par les Birmans, vers le

milieu du dix-huitième siècle; enfin, expulsion des Birmans par Pitak, en 1769, lequel rétablit le royaume de Siam, mais fut assassiné en 1782 par Schakri, un de ses généraux, qui fonda alors une nouvelle dynastie. Les successeurs de Schakri soutinrent plusieurs guerres contre les Birmans. Un de ses arrière-petits-fils, Chrom-Chiat ou Kroma-Moin-Tschit, qui arriva au trône en 1824, par voie d'usurpation, conquit le Laos en 1829, et en fit périr la famille royale dans les supplices. En 1831 la conquête de Quéda lui donna les Anglais pour voisins. Despote à l'égard de ses sujets, il fut aussi l'ennemi des étrangers. Lorsqu'il tomba malade, au commencement de l'année 1851, son ministre lui conseilla de ne désigner pour son successeur aucun de ses douze fils, qui étaient tous illégitimes, mais de léguer la couronne au rejeton de la dynastie expulsée. Le vieux roi étant mort le 5 avril 1851, le ministre, appuyé par une armée puissante, fit effectivement proclamer roi Khan-Fa-Mongkout, sans que les grands du royaume y missent opposition. Le nouveau roi était très-favorablement disposé pour les Anglais et les Américains, mais il mourut dès 1852. Il a eu pour successeur son frère, qui a continué d'entretenir les meilleurs rapports avec les étrangers et a conclu avec eux un traité de commerce. Ce prince, et son frère, qui porte le titre de second roi, possèdent à ce qu'il paraît une instruction fort étendue, et accordent aux sciences une protection toute spéciale. Non-seulement, dit-on, le chef roi est d'une grande force en pali et en sanscrit, mais il possède encore assez bien l'anglais et même le latin. Le second roi, au dire de sir John Bowring, parle et écrit l'anglais facilement. L'un et l'autre sont astronomes, habiles à prévoir et à observer les éclipses. Le second roi est en outre bon chimiste et adroit mécanicien. L'un et l'autre ont été élus à l'unanimité, en 1855, membres de la Société Asiatique de Londres.

SIAM (Mal de). *Voyez* FIÈVRE JAUNE.

SIBBOLETH. *Voyez* EPHRAÏMITES et SCHIBBOLETH.

SIBÉRIE, vaste territoire d'Asie faisant partie de l'empire de Russie, dont la superficie, non compris les steppes des Kirghis, est de 168,000 myriam. carrés, qui a pour limites au sud l'Altaï et les chaînes de montagnes qui s'y rattachent, à l'ouest les monts Ourals, au nord la mer Glaciale et au nord-est les golfes du Kamtschatka et d'Ochotsk, et qui forme le boulevard de la Russie et de l'Europe contre la Mandchourie, la Mongolie et la Tatarie. Comme dans la Russie d'Europe, il y règne les climats les plus opposés. Tandis qu'au nord d'immenses espaces de ce territoire sont constamment engourdis par la gelée et par des neiges qui ne fondent jamais ou du moins d'une manière peu sensible, et que toute la contrée qui s'étend du 62° au 78° de latitude septentrionale est couverte de marécages sans fin, appelés *tundras*, la partie sud de la province d'Omsk ainsi que les contrées voisines du lac de Balkasch, où s'élèvent les délicieuses terrasses du mont *Ala-Tau*, et où le volcan appelé *Aral-Tubé* vomit ses torrents de lave, par 45° de latitude septentrionale, sont couvertes de forêts de cèdres de la Sibérie et de gigantesques arbres perdant leur feuillage en automne. Tout à l'extrémité septentrionale, on rencontre le plus petit de tous les quadrupèdes, la musaraigne du Iénisséi, et au milieu de forêts tout entières de chênes et autres arbres ensevelies sous terre, le plus grand de tous, le mammouth, à l'état fossile. Les montagnes de l'ouest et du sud donnent en abondance de l'or, notamment les couches de sables aurifères de l'Altaï, dont on a reconnu dans ces derniers temps que la richesse dépassait encore celle des monts Ourals; plus, du platine, du cuivre, du fer et toutes sortes de pierres rares et précieuses.

La Sibérie avait depuis longtemps été surnommée *le fond d'or*. On pensait d'abord que ce surnom se rapportait à la chasse aux zibelines, castors et autres animaux à fourrures précieuses. Aujourd'hui on peut dire que ce n'est pas là une expression figurée, et que ce pays a effectivement un fond d'or. Les anciens lavages du gouvernement de Iénisséisk commençaient à s'épuiser et à se perdre. Les nouveaux gisements qu'on continuait à découvrir contenaient peu de métal précieux. Mais en 1851 des marchands de Trapeznikoff parvinrent à découvrir de riches gisements aurifères aux sources de l'Olékina, dans une localité complétement isolée, et que jamais peut-être le pied de l'homme n'avait encore foulée. Les chercheurs d'or de se ruer aussitôt sur la Léna, et leurs labeurs furent couronnés du plus brillant succès. Plus de dix riches gisements furent découverts le long de la rive droite de la Léna, entre la Vetime et l'Olékina, ses affluents. Des milliers de travailleurs y accoururent donc de toutes parts; et aujourd'hui l'exploitation de ces lavages lutte presque d'importance avec celle des lavages de l'Australie et de la Californie.

La Sibérie méridionale est très-fertile, et l'on récolte jusque sous le 60° de latitude nord. On peut considérer Omsk, Tomsk et Tobolsk comme les greniers à blé de la Russie et des gouvernements du nord en général. Parmi les fleuves gigantesques qui arrosent ce pays, on remarque surtout l'O b ou Oby, le I é n i s s é i et la L é n a. Chacun d'eux a des affluents dont le parcours est de plusieurs centaines de myriamètres. Il existe en outre des fleuves de côtes, tels que le Taz, le Khatanga, l'Anabara, l'Olenek, le Jana, l'Indijirka, le Kobyma, l'Anadyr, qui tous possèdent un immense volume d'eau. Il n'y a qu'une très-petite partie du gigantesque Amour, dont l'embouchure se trouve dans le golfe d'Ochotsk, qui appartienne à la Sibérie. Parmi les nombreux lacs on distingue celui de Balkasch et celui de Saisân, sur les frontières de la Russie et de la Chine, et surtout l'immense lac B a ï k a l; ce dernier appartenant uniquement à la Sibérie. Ces lacs, de même que les fleuves et rivières, sont d'une richesse extrême en poissons. On rencontre aussi dans les steppes de nombreux lacs salés. Les montagnes, indépendamment de minerais de diverses espèces, fournissent de beaux bois, au nord des sapins et des melèzes, au sud des cèdres et toutes les espèces d'arbres à feuilles caduques; plus, du gibier et de précieuses fourrures, attendu qu'on rencontre dans les forêts primitives de la Sibérie un grand nombre d'animaux peu communs en Europe, par exemple la martre zibeline, l'hermine, le renard bleu, etc. Les peaux de zibelines et de renards bleus sont en partie livrées comme tribut au gouvernement par les nations tributaires. Les régions situées tout à l'extrémité septentrionale sont complétement dénudées d'arbres, ou bien ne portent que de misérables buissons tout rabougris. En hiver le froid y atteint parfois 40° et 42° du thermomètre de Réaumur; mais en été la chaleur y est extrême; d'ailleurs, l'air y est toujours pur et sain. La pêche et la chasse y constituent les seules ressources de la population. C'est uniquement au sud du 60° qu'on commence à cultiver le sol, et qu'on rencontre une élève de bétail jointe à quelques occupations manufacturières, comme par exemple la préparation des cuirs. De toutes les mines d'or et d'argent de la Sibérie, la plus célèbre est la mine d'argent de Nertschinski ou d'Argonni. De 1850 à 1852, on en a retiré en outre en moyenne 71 *pouds* d'or par an (le *poud* équivaut à 16 kilogrammes).

Les premiers renseignements que les Russes obtinrent sur quelques parties de ce colossal territoire, plus grand à lui seul que toute l'Europe et un quart de l'Asie, leur furent fournis par un marchand appelé Anika Stroganoff; et ce fut un turbulent chef de Kosacks, Jermak Timoféjeff, qui leur fournit un prétexte pour en entreprendre la conquête. Celui-ci, se sentant trop faible pour se maintenir contre ses rivaux, envoya en 1581 à Moscou des agents chargés de présenter l'appât de cette conquête au tsar Iwan Wassiliévitsch le Terrible; et c'est ainsi qu'à la suite d'une guerre sans importance avec le khan des Tatares qui y régnait, la Sibérie passa, vers la fin du seizième siècle, sous la domination de la Russie, dont les souverains ajoutèrent dès lors à leurs titres celui de *tsar de Sibérie*. L'importance de cette province n'échappa point à la sagacité de Pierre le Grand, sous le gouvernement duquel on y établit diverses fabriques et

plusieurs hauts fourneaux. La population s'accrut successivement de bannis, ainsi qu'à la suite de nombreux établissements formés par des Russes, et elle est aujourd'hui de près de trois millions d'âmes. Parmi les indigènes, qui comparativement ne forment qu'une minime partie de la population, il y a une grande diversité de races, par exemple des Samoyèdes, des Ostjaks, des Korjæks, des Wogoules, des Iakoutes, des Tschouktsches, des Bourætes, des Toungouses, etc. Les Tatars, la race principale, sont en partie mahométans, et les Mongoles sont encore païens pour la plupart. En 1842 on comptait dans toute la Sibérie, parmi les habitants qui ne se rattachaient point à l'Église orthodoxe gréco-russe, comme Église dominante, 4,942 catholiques, 3,624 protestants et réformés, 5,330 juifs, 64,359 mahométans, et 35,559 païens. Les archevêchés grecs sont au nombre de trois : Tobolsk et la Sibérie, Irkoutsk, et le Kamtschatka. A l'inverse de ce qu'on remarque dans le reste de la Russie, la population mâle dépasse de beaucoup, de 20 p. 100, à ce qu'on prétend, la population féminine. Parmi les Russes ce fait s'explique par le nombre de bannis qu'on y envoie depuis longtemps, et qui est tous les ans de plus de 10,000 individus : chiffre dans lequel les femmes n'entrent pas pour plus d'un cinquième; mais chez les tribus nomades, il est le signe de leur dégénérescence. Les bannis, au nombre de 136,000, ne sont d'ordinaire astreints à d'autre contrainte qu'à celle de la surveillance; et il n'est pas rare d'en voir qui s'enrichissent. Dans ces dernières années l'émigration volontaire de la Russie d'Europe en Sibérie a aussi pris de beaucoup plus vastes proportions qu'autrefois. En 1852 il arriva dans la Sibérie occidentale 24,486 individus des deux sexes; en 1853, 13,981 hommes et 13,861 femmes furent affranchis des domaines de la couronne et envoyés dans l'ouest de la Sibérie, et plusieurs milliers de familles s'y rendirent également de différents gouvernements de l'empire, notamment de celui de Witepsk. En pareil cas, les colons obtiennent, entre autres encouragements, des terres qu'ils peuvent cultiver comme paysans libres.

Toute la Sibérie est aujourd'hui divisée en deux gouvernements généraux : la *Sibérie occidentale* (39,500 myriam. carrés) et la *Sibérie orientale* (128,500 myriam. carrés). A la première appartiennent les gouvernements de *Tobolsk* et de *Tomsk*, ainsi que la province d'*Omsk*, supprimée en 1838 en même temps qu'on en répartissait les différents cercles entre ces deux gouvernements. A la Sibérie orientale appartiennent les gouvernements de *Iénisséisk* et d'*Irkoutsk*, la province d'*Iakoutsk* avec les deux administrations maritimes d'*Ochotsk* et du *Kamtschatka*, le pays des *Tschouktsches*, la *Nouvelle-Sibérie*, les îles Aléoutiennes et quelques autres encore. Tobolsk, chef-lieu de la Sibérie occidentale, l'était aussi autrefois de toute la Sibérie; les plus importantes des dix-neuf autres villes de la Sibérie occidentale sont *Omsk*, *Tjoumen*, *Bérézof*, dans le gouvernement de Tobolsk; *Tomsk*, *Barnaul*, *Semipalatinsk*, *Ustkamenojorsk*, et *Kolywan*, dans le gouvernement de Tomsk. La plupart de ces villes sont le centre d'une exploitation de mines et d'un commerce de pelleteries, ainsi que d'un petit commerce avec les hordes tatares et mongoles. La ville principale de la Sibérie orientale, qui en compte en tout vingt-cinq, est Irkoutsk, siége de la société russo-américaine de commerce, et grand entrepôt du commerce de la Russie avec la Chine. Les autres villes remarquables de ce gouvernement sont *Nertschinsk*, *Werchneudinsk* et *Troizkofsaffsk*. Toutefois, la plus importante de toutes les villes commerciales de la Sibérie, c'est la petite et modeste *Kiachta*. Dans le gouvernement de Iénisséisk on peut encore citer *Krasnojarsk* et *Iénisséisk*. *Iakoutsk*, chef-lieu de la province du même nom, est l'entrepôt du commerce de pelleteries d'Ochotsk et du Kamtschatka, et *Ochotsk*, chef-lieu de l'administration maritime du même nom, est d'une haute importance comme centre du commerce entre la Sibérie et l'Amérique russe. Le chef-lieu de l'administration maritime du Kamtschatka est *Petropawlowsk*.

Ceux qui ont contribué à mieux faire connaître la Sibérie sont le contre-amiral Wrangell; Erman, par son *Voyage à travers le nord du continent asiatique et les deux océans* (Berlin, 1831); l'astronome russe Fuss, le savant russe Féodoroff et le naturaliste berlinois Lessing (1832), par leurs *Voyages*; Ledebur, par son *Voyage dans les monts Altaï* et sa *Flora Altaica* (Berlin, 1829-1833). La science a notablement profité du voyage entrepris, en 1829, aux monts Ourals et Altaï ainsi qu'à la mer Caspienne par Alexandre de Humboldt, en compagnie d'Ehrenberg et de Rose. Depuis lors la Sibérie a été l'objet de nombreuses explorations de la part des Russes. En 1831 Alexandre de Bunge, de Dorpat, fut chargé, par l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, d'accompagner en qualité de naturaliste la nouvelle mission ecclésiastique envoyée en Chine; ce qui lui fournit l'occasion d'étudier la flore de la Sibérie méridionale et du désert de Gobi. En 1832 le même savant entreprit un autre voyage au mont Altaï, pour faire de nouvelles investigations sur la flore de la partie orientale de ces contrées. Tourtschaninoff parcourait en même temps les environs du lac Baïkal, la Daurce et les steppes de la Mongolie; Fr. de Gebler, de 1833 à 1835, l'Altaï; et Helmasen, l'Altaï ainsi que le lac alpestre d'*Altyn-Nor* ou lac *Telezzki*. En 1838 Polytoff parcourut le lac Saïsân, le cours supérieur de l'Irtisch et le mont Tarbagalaï, et publia en 1841 un supplément à la *Flora Altaica*. En 1840 Schrenk parcourut également dans l'intérêt des progrès de la botanique le Balkasch et les contrées adjacentes; Georges Karolin en fit autant, de 1839 à 1843, des régions sans fin de la Sibérie, déployant dans ses investigations une ardeur et une sagacité peu communes. Depuis, ceux qui ont jeté le plus de lumières nouvelles sur le nord de l'Asie sont Meddendorf et Castren; celui-ci plus particulièrement au point de vue ethnographique. On lira encore avec un vif intérêt l'ouvrage de l'Anglais Cottrill, intitulé : *La Sibérie décrite comme colonie pénale*; Meddendorf, *Voyage aux extrémités nord et est l'Asie* (Pétersbourg, 1844-1851); Syzania, *Revelations of Siberia, by a banisched lady* (2 vol., Londres, 1852).

SIBILOT, fou de Henri III.

SIBOUR (Dominique-Auguste), archevêque de Paris, mort assassiné, le 3 janvier 1857, dans l'église Saint-Étienne du Mont, où il officiait à l'occasion de la fête de sainte Geneviève, patrone de Paris, par un misérable prêtre appelé *Verger*, que sa mauvaise conduite l'avait forcé d'interdire peu de temps auparavant, était né le 4 avril 1792, à Saint-Paul Trois-Châteaux (Drôme), d'une famille de négociants aisés. Après avoir fait ses études au séminaire de Viviers et de Saint-Charles, à Avignon, il avait été nommé professeur au petit séminaire Saint-Nicolas du Chardonneret, à Paris. En 1817 M. de Quélen l'attacha à la paroisse des missions étrangères avec le titre de grand-vicaire. Pour rétablir sa santé affaiblie, il alla ensuite séjourner pendant deux ans à Pont-Saint-Esprit, où il employa ses loisirs à l'étude du droit canon et à traduire la Somme de saint Thomas. En 1829 il prêcha avec succès, le vendredi saint, dans la chapelle des Tuileries, en présence du roi et de toute la cour. En 1838 il fut nommé vicaire général de l'évêché de Nîmes, et l'année suivante il obtint l'évêché de Digne. Il occupait encore ce siége en 1848, lorsqu'à la suite de la mort si déplorable de M. Affre, archevêque de Paris, dans les journées de juin, sur les barricades du faubourg Saint-Antoine, où il essayait de faire entendre des paroles de paix et de conciliation, le général Cavaignac, sur la recommandation de M. Buchez, qui se portait garant de ses principes républicains, le présenta à l'approbation du saint-siége, pour remplir le siége archiépiscopal de Paris, maintenant devenu vacant, et dont il prit effectivement possession le 30 octobre 1848. Déjà, au mois de mars précédent, il avait annoncé l'intention de se mettre sur les rangs pour la députation à l'Assemblée nationale; mais il avait ensuite renoncé à sa candidature, par dégoût pour les cabales et

les intrigues de tous genres auxquelles donnaient lieu les préparatifs des élections. Pendant longtemps sa position comme premier pasteur de la capitale avait été assez difficile, parce qu'il était signalé à ses ouailles comme suspect de jansénisme et surtout de *socialisme* et de *républicanisme*. Mais on finit par lui rendre justice et par reconnaître que les relations qu'il avait pu avoir comme prêtre et comme confesseur avec un ou deux républicains, catholiques fervents, n'avaient en rien altéré la parfaite orthodoxie de ses principes. Son cousin, l'abbé Sibour, chanoine à Aix et professeur de théologie à la faculté de cette ville, fut élu dans l'Ardèche député à l'Assemblée nationale constituante, aux travaux de laquelle il prit part pendant toute la durée de son existence. En 1855 il était curé de Saint-Thomas d'Aquin, lorsqu'il fut créé évêque de Tripoli *in partibus infidelium*, et adjoint à l'archevêque de Paris pour le seconder dans la direction de son vaste diocèse.

SIBYLLE, du latin *sibylla*, dérivé du grec σιβύλλα formé de σιός (dialecte éolien), pour θεός (dieu), et de βουλή (vouloir, conseil), *conseil divin*, parce qu'on regardait les sibylles comme inspirées par un dieu, au nom duquel elles rendaient des oracles. C'est ainsi qu'on appelait dans l'antiquité les femmes qui prédisaient l'avenir. La plus célèbre de toutes était celle qui prophétisait à Cumes, et que l'histoire désigne sous le nom de *Sibylle de Cumes* (voyez DÉIPHOBIE).

SIBYLLINS (Livres). On appelle ainsi une collection de productions en vers grecs qu'on attribuait à la Sibylle de Cumes. La tradition voulait qu'une inconnue eût un jour offert en vente au roi de Rome Tarquin le Superbe cette collection, qui formait d'abord neuf rouleaux ou volumes, et que le roi eût refusé d'en faire l'acquisition à cause du prix élevé qu'on lui en demandait. Alors l'inconnue aurait jeté trois de ces volumes dans le feu, puis trois autres encore; et le roi, sur les conseils de ses devins, se serait enfin décidé à donner pour les trois derniers la somme avec laquelle il eût pu acheter d'abord la collection complète. Tarquin le Superbe les déposa bien précieusement, comme contenant de mystérieux oracles relatifs à des événements futurs d'une haute importance pour l'État, dans un caveau du temple bâti sur le mont Capitolin, puis en confia la garde à deux fonctionnaires spéciaux, qualifiés de *duumviri sacrorum*, et dont plus tard le nombre fut porté à dix, et même par Sylla à quinze. En l'an 84 av. J.-C. les *livres sibyllins* périrent dans l'incendie qui détruisit le Capitole; mais quand il eut été reconstruit, le sénat donna l'ordre de recueillir dans toutes les villes de la Grèce et de l'Italie, les débris de vers sibyllins qui avaient pu s'y conserver, et de les déposer de nouveau dans le temple de Jupiter. Plus tard on continua la collection de ces prophéties jusqu'à l'an 68 de notre ère, sous le règne de Néron, où elle devint de nouveau la proie des flammes. On se remit néanmoins à l'œuvre, on refit une nouvelle collection; et au sixième siècle, lors du siége de Rome par les Goths, on prétendait encore y trouver des prédictions relatives à l'issue de ce siége. Ces oracles ou livres sibyllins, dont l'interprétation était toujours très-arbitraire, en raison de l'ambiguïté avec laquelle ils étaient rédigés, donnèrent lieu très-certainement à de nombreuses falsifications, surtout à partir du second siècle de notre ère, lorsque surgirent dans les communes chrétiennes des hommes inspirés, qui tinrent un langage prophétique et poétique, et qu'on appela aussi à cause de cela *Sibyllistes*. On donna également le nom de *livres sibyllins* aux maximes, sentences et prédictions qu'on recueillit de leur bouche. Gallœus a donné sous le titre d'*Oracula Sibyllina* (Amsterdam, 1689) la collection la plus complète de ce qui en existe encore; mais c'est là évidemment l'œuvre de faussaires vivant à une époque de beaucoup postérieure à celle qu'on assigne à ces oracles.

SICAIRE. Ce mot est synonyme d'*assassin* et de *meurtrier;* et dans l'usage ordinaire il implique toujours l'idée du crime salarié par le fanatisme religieux ou politique. Il est dérivé du mot latin *sica*, qui signifie *poignard*. Avant le siége de Jérusalem par Titus, toute la contrée de la Palestine était infestée de brigands qui excitaient les Juifs à la révolte, et qui pillaient les maisons et les biens de ceux qui passaient pour favorables à la domination romaine. L'arme principale de ces brigands consistant en un petit poignard recourbé comme le cimeterre des Perses, les Romains leur donnèrent le nom de *sicarii*, que nous avons traduit dans notre langue par le mot *sicaires*.

SICAMBRES (Les) formaient une des nations occidentales de la Germanie; ils habitaient près du Rhin, et poussèrent dans la suite leurs limites jusqu'au Weser. Ce peuple belliqueux prit une part active à la lutte de la Gaule et de la Germanie contre la puissance romaine. Retirés dans leurs bois et leurs marais, les Sicambres résistèrent avec bonheur aux armes de César. Sous le règne d'Auguste, ils furent défaits plusieurs fois par les légions romaines, et une partie de la nation se vit transportée sur la rive gauche du Rhin, pour ne plus échapper à la domination de Rome. Ils occupaient à cette époque une partie du territoire qui forme maintenant la province de Gueldres. Vers la décadence de l'empire romain, les Sicambres quittèrent leur nom, et se fondirent dans la tribu des Franks, dont les destinées, encore obscures, n'annonçaient pas les futurs conquérants de la Gaule et les fondateurs de la puissance française.

SICARD (ROCH-AMBROISE CUCURRON, abbé), célèbre par les services qu'il rendit à l'instruction des sourds-muets, naquit au Fousseret, près Toulouse, le 28 septembre 1742. Après avoir fait ses études à Toulouse, il obtint un canonicat à Bordeaux. C'est là qu'il fonda le premier institut de sourds-muets, et il eut le bonheur de rencontrer un habile collaborateur dans le célèbre sourd-muet *Massieu*. A la mort de l'abbé de l'Épée, en 1789, Sicard fut appelé à le remplacer dans la direction de l'établissement de Paris. Malgré son désintéressement, il fut l'objet de nombreuses et douloureuses persécutions à l'époque de la révolution. Jeté en prison peu de jours après la journée du 10 août, ce ne fut que par hasard qu'il échappa aux massacres de septembre. A peine rendu à la liberté, il eut le courage d'aller se placer de nouveau à la tête de l'établissement des sourds-muets; mais à la suite de la journée du 18 fructidor, il fut, en sa qualité de rédacteur des *Annales catholiques*, condamné à la déportation à Cayenne. Sicard se déroba par la fuite à l'exécution de cet arrêt de proscription; mais il lui fallut alors laisser pendant deux années son cher établissement entre des mains étrangères, et ce ne fut qu'après la révolution du 18 brumaire qu'il lui fut permis d'en venir reprendre la direction. A la fondation de l'Institut, on l'appela à faire partie de la classe répondant à l'ancienne Académie Française. Il mourut en 1822. Parmi ses nombreux ouvrages il faut surtout mentionner sa *Théorie des Signes pour l'instruction des Sourds-Muets* (Paris, 1808; nouvelle édition, 1828).

SICCATIF. *Voyez* PEINTURE (Technologie).

SICILE, la *Sicilia* des anciens, la plus grande île de la Méditerranée. *Voyez* SICILES (Royaume des Deux-).

SICILE (Vins de). Il y en a de rouges et de blancs; ils sont généralement de qualité supérieure, sucrés et très-spiritueux. La vigne est cultivée en Sicile avec un soin tout particulier. D'ordinaire les vignobles sont entourés de murs en pierre ou en torchis, sur lesquels croissent des figuiers d'Inde (*Cactus Opuntia*) de trois à quatre mètres d'élévation. Généralement on enlève aux vignes un tiers de leurs grappes qui ont séché sur pied. On écrase les grains dans les presses, et on les laisse fermenter pendant vingt-quatre heures. Outre la récolte de raisins secs, dont il s'expédie année commune de Messine et de Palerme 6,000 tonneaux à 80 *cotoli* chacun, l'exportation des vins de la Sicile s'élève chaque année à plus de 40,000 tonneaux, dont la plus grande partie est à la destination de Naples et de la Terre-Ferme. Les vins jaune foncé de *Marsala* et de *Castel Verrano*, assez semblables au vin de Madère, sont les sortes les plus recherchées. Les vins de *Syracuse*, de *Calabrese*, d'*Al-*

banello et de *Capriata* sont des vins muscats sucrés. Le *Faro*, l'*Amarina* (d'Agosta), le *Mongarello* et le *Girasole* sont aussi des sortes de premier choix. Le *Pistinbotta* est un petit vin léger.

SICILES (Royaume des DEUX-). Il comprend la Basse-Italie, ou la partie méridionale de la péninsule, la Sicile et diverses îles de moindre grandeur. Sa superficie est de 1,428 myriam. carrés, et sa population s'élevait en 1851 à 8,704,472 habitants. Il est divisé en territoire en deçà du Détroit (*Dominj al di quà del Faro*), ou Naples, et en territoire au delà du Détroit (*Dominj al di là di Faro*), ou la Sicile. Le premier, ou Naples, confine au nord aux États de l'Église, à l'est à la mer Adriatique, au sud et à l'ouest à la Méditerranée. Sa superficie est de 1,095 myriam. carrés, et sa population de 6,612,892 habitants, Italiens pour la plus grande partie, sauf 80,000 Albanais et 2,000 Juifs. Le sol est formé par le prolongement des Apennins, d'où de fertiles vallées s'abaissent des deux côtés vers la mer. Il est d'origine volcanique, surtout au sud; aussi est-il sujet à de fréquents tremblements de terre. Les plaines de la nature des steppes qui bordent la mer Adriatique et le golfe de Tarente sont mal arrosées; en revanche, la partie occidentale offre de nombreux cours d'eau et est d'une grande fertilité. On peut dire en général que c'est la plus belle contrée de l'Italie. Les points culminants des Apennins sont le *Monte-Corno* ou *Gran-Sasso*, haut de 2,978 mètres, et l'*Amaro*, haut de 2,850 mètres. Le Vésuve se trouve complétement isolé. Les cours d'eau sont peu importants, et le Garigliano lui-même n'est navigable que sur un très-faible parcours. Parmi les lacs, on remarque le *lago di Celano*, de 20 kilomètres carrés de superficie, le *Fucinus* des anciens, situé dans l'Abruzze. Le climat est en général tempéré et salubre. La neige est une grande rareté dans les plaines, et d'ordinaire l'hiver n'est qu'une saison de pluies plus fortes; ce n'est que dans les Abruzzes qu'on connaît les rigueurs de l'hiver. Pendant l'été la chaleur est sans contredit très-forte, et devient même à peine tolérable quand souffle le sirocco; mais à l'exception des endroits marécageux, l'air est très-sain. Les principaux produits de cette contrée, dont les trois quarts seulement sont cultivés, sont le froment, le riz et les fruits de toutes espèces; le chanvre et le lin, surtout en Calabre; le coton, l'huile, les raisins secs et les vins, notamment ceux qui sont connus sous les noms de *Lacrymæ Christi* et de *Vino Greco;* dans le règne animal, des chevaux d'une excellente espèce, des moutons à laine très-fine; dans les steppes de la Pouille, des chèvres, l'animal domestique par excellence de la Sicile; des ânes, des mulets, des buffles; dans la Calabre, des porcs, surtout dans les Abruzzes; des abeilles, des cailles et toutes espèces de volailles; des poissons en quantité, notamment des thons, des sardines, des murènes; on pêche aussi des huîtres et des moules; dans le règne minéral : du sel marin et du sel fossile, du salpêtre, de l'alun, mais surtout du soufre, de la terre de pouzzolane, du marbre, de l'albâtre, de la pierre ponce et de la lave. On y trouve peu de métaux, et le bois y est très-rare.

Le Napolitain est vif, spirituel et bon; mais appauvri et aigri par l'oppression féodale, par les vices du système judiciaire et administratif, le peuple ne s'abandonne que trop souvent à de grands excès. Le dialecte napolitain diffère beaucoup de la langue italienne écrite. C'est dans les provinces méridionales, notamment en Calabre et dans la Pouille, qu'habitent les Albanais ou Arnautes. L'élève du bétail, l'agriculture et la pêche sont incontestablement dans un plus florissant état à Naples que dans les États de l'Église; mais l'exploitation des mines y est tout à fait nulle, et la productive apiculture n'est suivie avec succès que dans la partie sud-est de la presqu'île. Les arts industriels sont dans un plus florissant état à Naples qu'en Sicile; mais ce pays est toujours obligé d'employer un grand nombre de produits de l'industrie étrangère. Il possède des fabriques de soieries, de lainages et de cotonnades, mais seulement dans les villes maritimes, on confectionne aussi de la toile, des articles de métal et des objets d'art en marbre et en pierres précieuses. Le commerce maritime se borne à peu près au cabotage; et ce n'est guère que dans les ports de la Berbérie, de l'Égypte et des îles Ioniennes qu'on voit apparaître le pavillon napolitain. Les étrangers fournissent au pays les objets dont il a besoin, et exportent son superflu. L'extension du commerce intérieur rencontre de grands obstacles dans le manque de bonnes routes, de canaux et de rivières navigables. Il n'y a encore que deux chemins de fer en activité. Celui de Naples à Castellamare et à Nocera, et celui de Naples à Capoue. Un chemin de fer qui conduira de Capoue à la frontière des États Romains, et un autre qui conduira de Naples à Manfredonia, sont à l'état de projet. La flotte commerciale de la terre ferme se composait en 1842 de 6,803 bâtiments de diverses grandeurs, jaugeant ensemble 166,525 tonneaux. En 1841 l'exportation n'atteignait pas tout à fait le chiffre de 61 millions de francs, et l'importation s'élevait à près de deux millions de plus. Mais depuis lors un décret royal en date du 9 mars 1846, qui a réduit les droits très-élevés perçus depuis 1824 à l'entrée sur tous les produits de l'industrie étrangère, et des traités de commerce successivement conclus avec l'Angleterre, la France, la Russie, la Suède, la Sardaigne, l'Autriche, le *Zollverein* allemand, la Turquie, etc., ont donné une plus vive impulsion au commerce.

En ce qui touche les sciences la nation est au total fort arriérée, et le peuple généralement ignorant, bien que les classes supérieures présentent un grand nombre d'hommes de talent et de savoir dans tous les genres. De toutes les sciences l'archéologie est celle qui est cultivée avec le plus de succès, et le goût des arts a surtout la musique pour objet. L'Église dominante est l'Église catholique, qui compte 20 archevêchés (Acerenza et Matera, Amalfi, Bari, Brindisi, Capoue, Chieti, Conza, Cosenza, Gaète, Lanciano, Manfredonia, Monreale, Naples, Otrante, Reggio, Rossano, Salerne, Severina, Sorrento, Syracuse et Tarente) et 77 évêchés. Les Albanais, qui professent la religion grecque, ne sont que tolérés. En 1842 le nombre des individus appartenant à l'ordre du clergé était de 32,280 prêtres séculiers, et de 30,000 religieux et religieuses. Le concordat conclu en 1818 avec le pape a complétement rompu les liens de vasselage qui rattachaient autrefois la couronne de Naples au saint-siége. La noblesse n'est pas moins nombreuse que le clergé. Les établissements d'instruction publique, tous en fort mauvais état, sont aux mains des prêtres et des moines. Il existe une université à Naples. Chaque province a un collége. Il y a en outre des lycées à Naples, à Salerne, à Aquila et à Catanzaro, et quatre colléges à Naples. Le premier des corps savants est la *Societa Borbonica* à Naples, où l'on trouve aussi un institut des beaux-arts, l'*Accademia Fontaniana*, une école de médecine et de chirurgie, un collége militaire, une école de musique et un collége vétérinaire. Il existe en outre environ 800 écoles communales, et un peu moins de 2,000 écoles primaires; mais il n'y a pas d'écoles de filles. Dans la capitale, à Naples, un quart de la population à peu près a reçu de l'instruction; mais dans les campagnes ce rapport est encore bien moindre. En 1852 on ne comptait dans tout le royaume que trente-deux librairies, qui ne sont plutôt à bien dire que des magasins d'antiquités, et vingt-cinq imprimeries. Aucun livre ne saurait être imprimé, introduit ou mis en vente sans une autorisation préalable du ministre de la justice. La censure ne fut suspendue que dans l'intervalle de 1848 à 1850. Les collections d'arts et les bibliothèques contiennent une foule de choses précieuses.

Depuis 1817 Naples est divisée en quinze *intendances* : 1° *Naples*, avec les îles de Capri, de Procida et d'Ischia; 2° l'*Abruzze Ultérieure Première*; 3° l'*Abruzze Ultérieure Deuxième*, avec Aquila, Sulmona, etc.; 4° l'*Abruzze Citérieure*; 5° la *Terra di Lavoro*, avec Caserte, Gaète, Arpino et l'île volcanique de Ponza; 6° le *Principato Citeriore*,

avec Salerne, Amalfi et Pæstum ; 7° le *Principato Ulteriore* ; 8° *Capitanata*; 9° *Molise* ; 10° *Bari* ; 11° *Otrante*, avec Lecce ; 12° la *Basilicate* ; 13° la *Calabre Citérieure* ; 14° la *Calabre Ultérieure Première*, et 15° la *Calabre Ultérieure Deuxième*. Ces provinces renferment 53 districts, 540 arrondissements et 1847 communes. La capitale et la résidence du souverain est *Naples*. Conformément à l'ordonnance de 1817, la justice civile et criminelle est exercée par les juges de paix élus annuellement dans chaque commune, par les juges d'arrondissement élus tous les trois ans, par les tribunaux civils et commerciaux, et par les quinze grandes cours de justice criminelle des diverses provinces, ainsi que par les quatre grandes cours de justice civile établies à Naples, à Aquila, à Trani, et à Catanzaro, qui sont subordonnées à la cour suprême, siégeant à Naples et jugeant en dernier ressort. Les séances des tribunaux sont publiques. Un nouveau code, qui a pour base le Code français, est en vigueur depuis le 1er septembre 1819. Les revenus et les dépenses de l'État étaient évalués pour l'année 1838 à 26,670,000 ducats, dont 1,800,000 ducats pour la maison du roi. L'état actuel des finances est inconnu. En 1851 on estimait le déficit annuel pour Naples à 4,500,000 ducats, et pour l'île de Sicile à 500,000 ducats. En 1854 on évaluait la dette publique à 121,772,000 ducats, soit quatre cent cinquante-sept millions de francs. L'armée de terre comprend 3 régiments ou 9 bataillons d'infanterie de la garde, 3 bataillons d'infanterie de marine, 1 bataillon d'artillerie de marine, 2 bataillons du génie, 1 bataillon de pionniers, 14 régiments ou 42 bataillons d'infanterie de ligne, 13 bataillons de chasseurs, 4 régiments ou 12 bataillons de troupes suisses, 2 régiments ou 4 bataillons d'artillerie à pied, 1 bataillon de gardes du corps à pied ; plus, 2 régiments ou 8 escadrons de hussards de la garde, 8 escadrons d'oublans, 3 régiments ou 12 escadrons de dragons, 1 régiment ou 4 escadrons de carabiniers et autant de chasseurs à cheval ; enfin, une batterie d'artillerie de la garde, quinze batteries d'artillerie de ligne et une batterie d'artillerie suisse. L'effectif de cette armée est d'environ 112,000 hommes, sans compter la gendarmerie, qui se compose de 4 bataillons d'infanterie et d'un escadron de cavalerie. La flotte se compose de 2 vaisseaux de ligne, 5 frégates, 2 corvettes, 5 bricks, 1 goëlette, 12 frégates à vapeur et 14 petits bâtiments à vapeur. Un recrutement général de l'armée a été tout récemment établi. L'âge du service est de dix-huit à vingt-cinq ans, et sa durée légale est fixée à cinq ans. Il n'y a que les engagés volontaires, les artilleurs et les gendarmes qui servent pendant huit ans. Le royaume uni des Deux-Siciles, dont les deux parties forment un tout indivisible, est, depuis que la constitution proclamée en 1848 a été abolie en fait, une monarchie absolue héréditaire dans la ligne masculine et dans la ligne féminine. L'administration de Naples est aujourd'hui séparée de celle de la Sicile ; mais le ministère d'État est commun aux deux parties de la monarchie, et se divise sous un président en huit départements : intérieur, finances, guerre et marine, grâce et justice, affaires ecclésiastiques et instruction publique, travaux publics, police. Il y a en Sicile un gouverneur général, qui est en même temps commandant en chef de la force armée et de la marine dans ce pays. Il communique avec le ministère d'État par l'intermédiaire d'un secrétaire d'État pour les affaires de l'île, qui y est spécialement attaché. Le prince royal porte le titre de *duc de Calabre* ; les autres princes portent des noms de provinces.

La seconde partie du territoire, le territoire situé au delà du détroit (*Dominj al di là di Faro*), la Sicile, l'île la plus grande, la plus fertile et la plus peuplée de la Méditerranée, est séparée de la presqu'île de Calabre par le détroit de Messine, large de 3,500 mètres. Elle présente la configuration d'un triangle ; sa superficie est d'environ 350 myriam. carrés, et sa population, de 2,091,580 habitants, est répartie en 45 villes royales, 352 villes baroniales ou médiates, 54 bourgs et 110 villages. Jusqu'en 1817elle avait été divisée en trois vallées : le *Val di Mazzara*, le *Val di Noto*, et le *Val di Demona* ; mais elle forme aujourd'hui sept *intendances*, nommées, d'après leurs chefs-lieux, *Palerme*, *Messine*, *Catane*, *Girgente* (Agrigente), *Siragosa* ou *Noto* (Syracuse), *Trapani* et *Caltanisetta*, 24 districts, 188 arrondissements et 352 communes. Il faut encore y ajouter au nord les îles *Lipari*, à l'ouest les îles *Egadi*, et à l'extrémité sud-est la fertile île de *Pantelaria*, qui n'est qu'à 6 myriamètres de la côte d'Afrique. Parmi les nombreuses montagnes de l'île, toutes entremêlées de fertiles plaines, la plus haute est le volcan de l'Etna, qui s'élève isolé. De tous les cours d'eau qui sillonnent le sol, pas un n'est navigable ; mais ils sont tous sujets à des crues subites, qui causent souvent de grands ravages. L'air, quoique très-chaud, est salubre partout où il n'est pas vicié par des exhalaisons pestilentielles. Il n'y a pas de contrée en Europe qui jouisse d'un si beau climat. Les tremblements de terre y sont fréquents. L'activité volcanique incessante de l'intérieur du sol a pour preuves, indépendamment de l'Etna et de nombreuses traces de volcans éteints, l'apparition subite et la prompte disparition de l'île *Ferdinandea* à la suite d'une éruption volcanique. Le sol, dont un dixième seulement est cultivé, est fertile en grains, notamment en froment ; aussi dans l'antiquité appelait-on déjà la Sicile *le grenier à blé de Rome* ; il produit en outre en abondance des vins (*voyez* SICILE [Vins de]), dont le plus renommé est le vin de Syracuse, des huiles, des fruits de toutes espèces, des amandes et des plantes propres à fabriquer de la soude, des caroubiers, des arbustes propres à fabriquer du papier, des frênes à manne, du safran, du sumac, des pistaches, du coton, etc. La culture de la soie, introduite en 1130 et qui de là se propagea en Italie, a pris une extension considérable. Les bêtes à cornes et les mulets y sont de fort belle race, et l'apiculture y est exploitée sur une vaste échelle. La pêche du thon et de la sardine est aussi très-productive, et sur la côte occidentale on pêche de beaux coraux. Le règne minéral fournit de l'argent, du cuivre et du plomb ; mais les mines sont mal exploitées. Les produits les plus importants consistent en pierres précieuses, d'excellent marbre, beaucoup de soufre, de salpêtre, de sel marin et de sel fossile, d'alun, de vitriol, etc. Il existe aussi un grand nombre de sources minérales. Le caractère des Siciliens présente tous les défauts et toutes les qualités des Méridionaux. La noblesse et le clergé sont extrêmement nombreux. Les familles nobles sont au nombre d'environ 13,000, avec des titres de ducs, de princes, de comtes, etc. En 1842 on comptait 658 couvents d'hommes, renfermant 18,000 moines, et environ 12,000 religieuses. Le roi est chef suprême de l'Église catholique en Sicile, et on ne saurait appeler en cour de Rome des décisions rendues par la cour ecclésiastique siégeant à Palerme. Après le roi, le personnage le plus élevé en rang dans l'État est l'archevêque de Palerme. On compte en outre deux autres archevêques (à Syracuse et à Messine), et sept évêques. Les jésuites ont quatre colléges, et comptent environ deux cents ecclésiastiques de leur ordre. Après eux, la culture des sciences, restée à un degré fort infime, est confiée aux universités de Palerme, de Messine et de Catane, ainsi qu'au *Collegio de Nobili* de Palerme. La préparation aux écoles supérieures a lieu dans vingt-cinq gymnases, colléges et lycées. Pour ce qui est de l'instruction générale, le peuple est très-arriéré, parce que partout l'instruction primaire est restée aux mains de moines ignorants. Malgré la richesse de leur sol et les facultés naturelles qui les distinguent, les habitants sont pauvres, parce que l'activité industrielle leur fait encore trop défaut, bornée qu'elle est à la fabrication de la soie et des chapeaux, dont Messine est le grand centre. Les autres causes de cette pauvreté sont le trop grand nombre de prêtres et de moines, possédant des biens considérables, une noblesse extrêmement nombreuse et propriétaire de la plus grande partie du sol, enfin l'exagération des droits de douanes, qui n'ont été diminués que tout récemment. Une foule d'avocats dévorent aussi le plus pur des produits de

l'industrie des travailleurs. Plus d'un tiers de la population est réduit à la mendicité, dont l'extension toujours croissante devient de plus en plus nuisible à l'agriculture. Comme sur la terre ferme, le commerce intérieur de la Sicile souffre du défaut de bonnes voies de communication, et le commerce maritime se borne à peu près au cabotage. En 1843 l'île comptait 2,371 navires de toutes grandeurs, jaugeant ensemble 166,525 tonneaux, et montés par 12,206 hommes d'équipage. D'ailleurs, le commerce maritime est depuis ces dernières années en progression manifeste. C'est le roi qui fixe la part pour laquelle la Sicile doit contribuer aux dépenses générales de l'État. De même que la terre ferme, la Sicile avait obtenu par la constitution de 1821 une *consulta d'État*, qui, nommée par le roi sur une liste de notables, avait voix délibérative pour la fixation du budget, la dette publique, etc. Mais la *consulta* de Sicile, comme celle de Naples, est aujourd'hui supprimée, bien que l'administration de la Sicile soit demeurée distincte de celle de Naples. Un gouverneur général (*Luogotenente generale*), en même temps commandant en chef des forces de terre et de mer de la Sicile, est à la tête de l'administration en qualité d'*alter ego*, lorsque le roi ne se trouve pas en Sicile, sans cependant être complétement indépendant du ministre d'État.

HISTOIRE.

L'histoire de la basse Italie est étroitement liée à celle de Rome. Naples tire son origine et son nom de l'ancienne ville de *Neapolis*. Le territoire situé sur la côte orientale avait reçu le nom d'*Apulie*, et la petite langue de terre située à l'est celui de *Calabre*. La Sicile fut vraisemblablement peuplée à l'origine par des émigrants venus de la terre ferme d'Italie. Ses plus anciens habitants connus furent les *Sicaniens*, que refoulèrent à l'ouest du pays de nouveaux arrivants, appelés *Sicules*. Naples et la Sicile doivent leur première civilisation à des Grecs, qui fondèrent des colonies sur leurs côtes. La Sicile se divisa en plusieurs républiques, dont celle de Syracuse était la plus riche, la plus puissante et la plus fameuse. Agrigente, Massana et Sélinonte étaient encore d'autres républiques célèbres. A la suite de guerres nombreuses, faites de l'an 480 à l'an 311 av. J.-C., les Carthaginois parvinrent à exercer sur la Sicile une influence prépondérante. Au commencement de la seconde guerre punique, ils avaient choisi Agrigente pour leur place d'armes. Les Romains, qui voyaient de mauvais œil cette influence, expulsèrent les Carthaginois non-seulement d'Agrigente, mais encore de toute la Sicile, qui en l'an 241 fut érigée en province romaine. Naples aussi, qui, en raison de l'oppression exercée par Rome, avait fait cause commune avec les Samnites, tomba pendant le cours de la troisième guerre samnite, en l'an 295, au pouvoir des Romains, qui la défendirent contre Pyrrhus, venus au secours des habitants. La politique de Rome n'était pas favorable au commerce et à la prospérité des villes commerciales; l'agriculture devint dès lors la principale ressource des populations, et les grands propriétaires l'exercèrent généralement au moyen d'esclaves. La *guerre des esclaves*, qui en résulta dans le second siècle av. J.-C., la mauvaise administration de quelques proconsuls, notamment de Verrès, qu'un admirable discours de Cicéron a condamné à l'immortalité, firent au pays de profondes blessures. Toutefois, il se releva sous de meilleures administrations, et parvint, sous Auguste et ses successeurs immédiats, à jouir d'un état plus prospère. A la chute de l'empire d'Occident, en l'an 479, Naples échut en partage aux Ostrogoths, tandis que depuis longtemps déjà la Sicile avait dû subir le joug des Vandales. L'Ostrogoth Théodoric conquit ensuite la Sicile, ainsi que toute l'Italie. En l'an 536 Bélisaire, général des armées de Justinien, se rendit maître de la Sicile, et plus tard de toute l'Italie; et alors la basse Italie ainsi que la Sicile firent partie, sous le nom d'*exarchat*, des domaines de l'empereur de Byzance. Les deux pays obéissaient à un gouverneur, qualifié d'*exarque*, et qui les faisait administrer par des ducs. Pendant la lutte des exarques contre les Lombards, il s'établit peu à peu plusieurs duchés indépendants, tels que le puissant duché de Bénévent, et les duchés de Salerne, de Capoue et de Tarente. Naples, Amalfi et Gaëte se maintinrent comme républiques. En l'an 828 les Sarrasins arrachèrent la Sicile aux Grecs, et ne tardèrent pas non plus à envahir la Calabre. Ils s'emparèrent de Bari, et luttèrent contre les Grecs pour la possession de la basse Italie jusqu'en l'an 967, époque où l'empereur d'Allemagne Othon I[er] intervint dans la querelle, soumit Bénévent à l'Empire d'Allemagne et érigea Capoue en duché. Dès lors les Arabes, les Grecs et les Allemands se disputèrent la possession de ces belles contrées. Il en résulta qu'en l'an 1016 une foule de guerriers normands eurent l'idée de quitter la France pour aller offrir le secours de leur épée aux princes de la basse Italie. Ils assistèrent le duc grec Sergius contre le prince Pandolfe de Capoue, et obtinrent en récompense le territoire sur lequel ils construisirent la ville d'Aversa, où leur chef Rainulf fut établi en 1099 comme premier comte normand de Naples. A ces bandes de Normands ne tardèrent pas à en succéder d'autres, ayant à leur tête les dix fils du comte de Tancrède de Hauteville. Le plus audacieux et le plus habile d'entre eux fut Robert Guiscard, qui, en 1053, contraignit le pape à ériger en fief en sa faveur la Pouille, qu'il venait de conquérir, sous la promesse de reconnaître tenir également du pape à titre de fief tout ce dont les Normands s'empareraient ultérieurement en Calabre et en Sicile. Il prit alors le titre de *duc de la Pouille et de la Calabre*, que le pape Nicolas II lui confirma en 1057. Le frère cadet de Guiscard, le comte Roger I[er], qui dès l'an 1061 avait commencé en Sicile la lutte contre les Sarrasins, et que son frère avait nommé comte de Sicile, se rendit à la mort de son aîné indépendant de la Calabre, se mit à la tête des Normands en Italie, et en 1098 obtint, en vertu d'une bulle du pape Urbain II, pour lui et pour ses successeurs, la puissance spirituelle suprême dans ses possessions au delà du détroit. Son fils Roger II, qui lui succéda à sa mort, arrivée en 1101, acheva la conquête de toute la basse Italie, et à la mort de Guillaume, fils de Guiscard, hérita de la Calabre et de la Pouille. Roger II réunit alors tous les territoires situés en deçà et au delà du détroit sous le nom de *royaume des Deux-Siciles*, et prit les titres de *roi de Sicile* et de *duc de la Pouille et de la Calabre*, que le pape, comme son suzerain, lui confirma en 1130. La réunion de Naples et de la Sicile dura cent cinquante-deux ans; la résidence du souverain était Palerme. Chaque pays conserva la législation qui y avait été jusque alors en vigueur; cependant, à Naples le droit féodal français devint aussi en usage concurremment avec l'ancien droit lombard. On donnait au pape, à titre de seigneur suzerain, une haquenée et une bourse pleine de ducats. La race de Tancrède s'éteignit en la personne du petit-fils de Roger II, Guillaume II, dit *le Bon*, mort en 1189. L'empereur d'Allemagne Henri VI, de la maison des Hohenstaufen, chercha alors à faire valoir sur Naples et la Sicile les droits d'hérédité de sa femme Constance, fille de Roger II. Mais les Siciliens exécraient la domination allemande; ils élurent Tancrède, fils naturel de Roger II, puis, celui-ci étant venu à mourir peu de temps après, son fils encore mineur, Guillaume III. Henri VI envahit alors de nouveau la Sicile; et plus heureux cette fois que du vivant du brave Tancrède, il réussit à s'y maintenir. Mais les cruautés qu'il commit en Sicile lui firent dans ce pays une honteuse réputation. Les Siciliens acceptèrent donc avec empressement pour souverain son fils, devenu plus tard l'empereur Frédéric II, qui, à l'âge de trois ans seulement, en 1197, obtint l'investiture de Naples et de la Sicile, et qui, après avoir pris lui-même les rênes du pouvoir en 1209, érigea Naples en capitale de ses États. Toutefois, le voisinage immédiat de cette puissante maison impériale était incommode aux papes. En conséquence, à la mort de l'empereur Conrad IV, arrivée

en 1254, le pape Urbain IV accorda l'investiture du royaume des Deux-Siciles au frère du roi de France Louis IX, Charles d'Anjou, qui en 1268 fit trancher la tête à l'héritier légitime, Conradin de Souabe. Mais dès l'année 1282 l'île de Sicile secouait le joug des Français (voyez SICILIENNES [Vêpres]), avec le secours du roi d'Aragon Pierre III, que Conradin avait désigné pour héritier, et dont la femme, Constance, était fille de Manfred, fils naturel de l'empereur Frédéric II, de la maison des Hohenstaufen. La Sicile demeura alors séparée de Naples pendant un intervalle de cent soixante ans. Elle reconnut pour souverain Pierre III d'Aragon, auquel succéda son fils cadet Jacques. Les rois d'Aragon affranchirent complétement la Sicile de la suzeraineté du saint-siége; et ce pays continua à faire partie intégrante de la monarchie espagnole jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne. La maison d'Anjou se maintint à Naples, Charles s'étant engagé vis-à-vis du pape à lui payer un tribut annuel de 8,000 onces d'or et à lui faire hommage tous les trois ans d'une haquenée blanche. En 1307 son arrière-petit-fils, le roi de Naples Charles-Robert, fut élu roi par les états de Hongrie. A la mort de ce prince, arrivée en 1343, il surgit à Naples, sous le règne de sa petite-fille, Jeanne Ire, qui lui succéda sur le trône, de grands troubles, parce que le pape Urbain VI couronna en qualité de roi de Naples Charles de Durazzo, de la maison d'Anjou et de Naples établie en Hongrie. Celui-ci fit mettre à mort la reine Jeanne, en 1382; mais lui-même périt assassiné en Hongrie, en 1386. Son fils Ladislas combattit avec succès en Italie le fils adoptif de Jeanne, Louis d'Anjou. Il s'empara de Rome, et songeait déjà à réunir toute l'Italie en un seul royaume, lorsque la mort le surprit avant le temps, en 1414. Sa sœur Jeanne II, qui lui succéda comme reine, adopta en 1420 le roi d'Aragon et de Sicile, Alphonse V, qu'elle déclara son héritier; et celui-ci chassa de Naples son rival, le prince français Louis III d'Anjou. Ainsi naquit la rivalité de la France et de l'Espagne, rivalité qui vers la fin du quinzième siècle mit toute l'Italie en feu. A Alphonse V, mort en 1458, succéda à Naples son fils naturel Ferdinand Ier, mort en 1494, et à celui-ci son petit-fils Ferdinand II, qui fut attaqué par le roi de France Charles VIII, défenseur des droits de la maison d'Anjou, et qui mourut en 1496. L'oncle de ce dernier, le second fils d'Alphonse V, Frédéric III, monta alors sur le trône de Naples; mais il lui fut enlevé en 1501 par son cousin, le roi d'Aragon et de Sicile, Ferdinand V, dit *le Catholique*, qui s'était allié contre lui avec le roi de France Louis XII. Toutefois, les vainqueurs se brouillèrent pour le partage de Naples; et secondé admirablement par le général de son armée, le célèbre Gonzalve, le rusé Ferdinand, par la paix qu'il conclut avec la France en 1505, réussit à se faire reconnaître comme seul souverain de Naples.

L'organisation communale des villes s'était insensiblement formée dans le pays de Naples pendant cette querelle de plusieurs siècles pour des couronnes et des territoires. Les rois de la maison d'Anjou avaient aussi commencé à convoquer en diètes des députés des villes, comme cela avait déjà eu lieu auparavant en Sicile. Mais en même temps la féodalité était devenue si oppressive, que le peuple, tombé dans une profonde misère, se trouva incapable de résister aux armes de l'étranger. En même temps la vie voluptueuse de la cour avait corrompu les mœurs. Cependant, il existait du moins encore alors des assemblées féodales qui limitaient la puissance des rois; mais dans les deux siècles pendant lesquels le royaume des Deux-Siciles fit partie de la monarchie espagnole les diètes cessèrent complétement d'être convoquées à Naples, et les vice-rois n'eurent plus affaire qu'à un comité des états dans lequel la ville de Naples occupait le troisième rang. C'est ainsi que grandit la puissance royale, et avec elle l'arbitraire en matière d'impôts. Enfin, les cruautés du duc d'Arcos provoquèrent en 1647, à Naples, une insurrection, qui, conduite avec plus d'habileté, eût pu aboutir à l'indépendance du pays (voyez MASANIELLO). Depuis cette époque la prospérité et le bien-être du pays diminuèrent encore, sous l'oppression de la noblesse et du clergé, et ce dernier en arriva à être propriétaire, tant à Naples qu'en Sicile, des deux tiers du sol. A l'extinction de la ligne masculine de la maison austro-espagnole, arrivée en 1700, en la personne de Charles II d'Espagne, Naples et la Sicile furent traités comme faisant partie de la succession ouverte. Préoccupés avant tout des intérêts de leur commerce, les Anglais, lors de la conclusion de la paix d'Utrecht, réussirent à faire prévaloir leur plan, qui consistait à séparer Naples de la Sicile. On adjugea l'un à l'Autriche et l'autre à la Savoie. En 1717 le roi Philippe V, successeur de Charles II, agissant à l'instigation de son ministre Alberoni, s'empara, il est vrai, de la Sicile; mais il dut, en 1720, l'abandonner à l'Autriche, qui céda la Sardaigne à la Savoie. Le royaume des Deux-Siciles devint ainsi une partie de la monarchie autrichienne; mais dans la guerre à laquelle donna lieu l'élection d'un roi en Pologne, l'Espagne conquit les Deux-Siciles, dont la paix de Vienne de 1735 adjugea la possession à l'infant don Carlos. Quand ce prince monta sur le trône d'Espagne sous le nom de Charles III, il abandonna les Deux-Siciles à son troisième fils, Ferdinand, sous la condition que ce royaume ne pourrait plus jamais se trouver réuni à la couronne d'Espagne.

Ferdinand IV régna depuis 1759, d'abord en tutèle, puis personnellement à partir de 1767; et jusqu'en 1777 la direction supérieure des affaires fut réellement entre les mains du marquis de Tanucci, dont les tendances réformatrices signalèrent la première partie du long règne de ce prince. Refréner la puissance ecclésiastique, diminuer le nombre des couvents, supprimer les jésuites, améliorer la législation et simplifier la perception de l'impôt, tels étaient les buts qu'avait en vue cet homme d'État. Ce ne fut que lorsque la femme de Ferdinand IV, Caroline-Marie, fille de Marie-Thérèse, eut réussi à complétement dominer son faible époux, à perdre Tanucci et à faire confier la direction des affaires à son favori, l'Anglais Acton, qu'il s'opéra une réaction, qui, à la suite des événements de la révolution française, affecta des tendances de plus en plus absolutistes et cléricales. On vit alors éclater plusieurs explosions du mécontentement populaire, mais elles n'aboutirent qu'à de sanglantes compressions (voyez ACTON, NELSON, RUFFO et SPEZIALE). Toutefois, en accédant à la coalition contre la France en 1798, le roi, à la suite d'une honteuse campagne, perdit Naples et dut se réfugier à Palerme. Les vicissitudes de la guerre amenèrent bientôt, il est vrai, le renversement de la République Parthénopéenne, qui s'était fondée sous l'appui de la France; et un sanglant système de terreur signala, en 1799, le retour du roi légitime. Mais la prépondérance que la France prit en Europe sous le gouvernement de Bonaparte ne tarda point à menacer la dynastie des Bourbons de Naples, que la médiation de l'empereur Paul Ier de Russie protégea seule alors contre une invasion française; mais ce prince finit par subir lui aussi l'ascendant de la France. Le roi des Deux-Siciles s'étant encore décidé, en 1805, à accéder à la coalition contre la France, Napoléon déclara que les Bourbons de Naples avaient définitivement cessé de régner, et envoya une armée exécuter son décret. Le roi Ferdinand et sa famille furent donc encore une fois réduits à se réfugier à Palerme. Le gouvernement de Joseph Bonaparte (1806-1808) et celui de Murat, qui remplacèrent alors successivement celui de Ferdinand, auraient pu opérer beaucoup de bien si l'exagération donnée au système de Napoléon et l'insécurité qui en était résultée pour tous les intérêts n'avaient pas été des obstacles dirimants au rétablissement de la prospérité du pays. Ce régime transitoire eut du moins pour conséquence de donner un peu d'animation et d'activité à ces populations engourdies. Pendant ce temps-là Ferdinand continuait de régner en Sicile, sous la protection de l'Angleterre; et le premier soin de la cour avait été d'y rétablir en tout l'ancien état de choses, comme en témoigna le rétablissement des jésuites, décrété dès

1804. Si sous l'influence anglaise il y eut aussi quelques mesures prises dans l'intérêt du pays, le mécontentement public ne tarda pourtant point à se traduire en une manifeste fermentation des esprits. L'influence anglaise, représentée par lord **Bentinck**, en profita pour écarter la reine des affaires et pour introduire dans le pays une constitution représentative semblable à celle de l'Angleterre (1812). Mais Ferdinand IV, lorsqu'il se retrouva libre d'agir, en 1814, n'eut rien de plus pressé que de supprimer cette constitution. Le triomphe de la coalition sur Napoléon et la fuite de Murat en 1815 rendirent Naples au roi légitime, qui réunit alors, par une ordonnance, en date du 12 décembre 1816, ses États d'en deçà et d'au delà du détroit en un seul royaume, et qui prit désormais le titre de *Ferdinand Ier*, roi des Deux-Siciles. Tout l'ancien territoire, à l'exception de Piombino et de l'île d'Elbe, se trouva alors réuni de nouveau sous la même main. Le nouveau gouvernement, placé surtout sous l'influence de Canosa et de Calderari, se contenta d'opérer quelques misérables réformes administratives, en même temps qu'il irritait les populations par d'écrasantes augmentations d'impôts et en supprimant tout ce qui pouvait rappeler l'époque de la domination française. Beaucoup d'innovations utiles, surtout dans le régime de l'armée, furent mises à néant rien que parce qu'elles dataient du temps de l'usurpation française; on persécuta les hommes qui y avaient pris part ou qu'on soupçonnait de la regretter; bref, le gouvernement légitime se montra aussi violent qu'incapable. Le mécontentement alla donc toujours croissant, surtout comme les **carbonari** s'attachèrent à répandre dans le pays l'esprit d'opposition contre le régime dominant. L'éruption de la révolution espagnole en 1821 et le rétablissement en Espagne de la constitution de 1812 donnèrent le signal à un soulèvement à Naples. Les troupes, les gardes nationales et plusieurs généraux, tels que Carascosa et Pepe, se rattachèrent promptement au mouvement, et contraignirent le roi ainsi que le prince royal, qu'il avait nommé son *alter ego*, à accepter et à jurer, le 7 juillet, la constitution espagnole. En Sicile, à Palerme surtout, on tenta d'obtenir une constitution politique séparée; et la force des armes fut employée pour contraindre ce pays à accepter le nouvel ordre de choses établi à Naples.

Mais les cabinets de la Sainte-Alliance avaient résolu de rétablir l'ancien pouvoir monarchique. Les congrès tenus en 1821 à Troppau et à Laybach, et où le roi s'était aussi rendu sous prétexte de venir y défendre la constitution contre les puissances absolutistes, eurent pour but de préparer le retour à l'ancien ordre de choses. Le congrès de Laybach débuta par exiger le rétablissement du pouvoir royal tel qu'il existait avant le 5 juillet, et par charger l'Autriche d'employer au besoin la force des armes pour l'obtenir. Le parlement de Naples refusa naturellement d'obtempérer à cette sommation; mais il n'avait pris aucune mesure pour être en état de résister. Une armée aux ordres du général Frimont, qui envahit au mois de mars 1821 le territoire napolitain, battit l'armée commandée par le général Pepe, et se trouva maîtresse de tout le pays au bout de quelques semaines, l'armée napolitaine s'étant complétement débandée à la suite d'un premier échec. Dès le 10 mars le roi avait révoqué et annulé de Florence toutes les institutions nouvelles; au milieu de mai il revint dans ses États, occupés par les Autrichiens, en promettant d'octroyer à ses sujets de nouvelles institutions constitutionnelles. Un statut en date du 26 mai 1821 créa un conseil d'État, une administration séparée pour la Sicile et deux *consultes d'État* délibérantes pour les deux royaumes. En même temps, on laissait entrevoir la création prochaine de conseils provinciaux et celle d'une organisation communale plus indépendante. Lors même que ces réformes auraient été plus sérieuses qu'elles ne l'étaient (les *consultes d'État*, par exemple, ne furent mises en activité qu'en 1824, et se composaient de seize membres pour celle de Naples, et de huit pour celle de la Sicile), la restauration n'en aurait pas moins entraîné à sa suite les plus déplorables conséquences. Les partisans les plus stupides et les plus passionnés du temps passé, notamment le ministre de la police Canosa, exercèrent alors une prépondérante influence. La réaction civile et religieuse se montra plus impatiente et plus violente que jamais. Le bouleversement du système d'instruction publique dans le sens ultramontain, l'enrichissement des jésuites, l'accroissement des prêtres, les missions et les miracles témoignèrent de l'omnipotence qu'on laissait prendre au parti clérical. En outre, la police déployait un zèle infatigable pour espionner, intenter des procès aux conspirateurs de 1820 et aux *carbonari*, malmenant en toutes occasions le peuple à coups de bâton et de hallebarde. Non-seulement il ne fut point remédié aux abus de l'administration, mais sous l'empire d'un système d'espionnage à tous les degrés de l'échelle sociale les choses allèrent encore de mal en pis. L'Autriche elle-même, et en son nom le général Frimont, intervint pour obtenir quelques adoucissements à toutes ces rigueurs, et réussit enfin à faire éloigner Canosa ainsi qu'à faire nommer un nouveau cabinet. La fermentation dura cependant encore pendant plusieurs années. Les procès intentés aux conspirateurs de 1820, la persécution des *carbonari*, et une loi draconienne contre les sociétés secrètes, furent impuissants à empêcher l'organisation de conspirations nouvelles; et les prisons ne désemplirent point. Ce n'est que petit à petit qu'il fut possible de réduire l'armée autrichienne d'occupation; et jusqu'à la mort de Ferdinand Ier, arrivée le 5 janvier 1825, aucune modification sensible ne survint dans cet état de choses.

Le fils et successeur de Ferdinand, *François Ier*, chercha à calmer les esprits en diminuant l'effectif de l'armée autrichienne, en accordant une amnistie limitée, et en s'efforçant de parer au désordre de plus en plus grand des finances. La tranquillité du pays tenait toujours à la presence des troupes autrichiennes. L'ancienne armée avait été licenciée; et l'organisation d'une armée nouvelle à laquelle, au moyen d'une capitulation conclue avec les cantons suisses, on espérait donner des éléments dans lesquels on pourrait avoir pleine confiance, n'avançait que lentement; aussi l'occupation dura-t-elle jusqu'au printemps de l'année 1827. Les Autrichiens une fois partis, le parti révolutionnaire s'agita de nouveau; mais un mouvement insurrectionnel ayant pour chef le chanoine Luca, et tenté en juin 1828 dans la province de Salerne, fut prévenu à temps et sévèrement puni. Au moment où François Ier monta sur le trône la situation des choses était encore plus triste en Sicile qu'à Naples. La gêne toujours croissante des finances poussait à créer sans cesse de nouveaux impôts; des bandes de brigands infestaient le pays, là comme sur la terre ferme; et pour y maintenir un peu d'ordre et de sécurité il fallait que les troupes autrichiennes fussent incessamment employées à le parcourir en tous sens comme colonnes mobiles. L'appauvrissement général prit des proportions de plus en plus menaçantes, surtout après que des grandes villes, telles que Palerme et Messine, eurent été ravagées, la première au printemps de 1823 par un grand incendie et par un tremblement de terre, la seconde par une inondation. Il y existait aussi des conspirateurs. Un complot découvert en janvier 1822 entraîna la condamnation à mort et l'exécution de neuf chefs, et on n'évaluait pas à moins de seize mille le nombre des individus détenus pour cause politique.

Lorsque François Ier mourut, le 8 novembre 1830, il eut pour successeur son fils **Ferdinand II**, dont les débuts semblèrent promettre une meilleure direction aux affaires publiques. Une amnistie fut proclamée; on fit espérer aux exilés qu'il leur serait bientôt permis de rentrer sur le sol natal; on prescrivit des économies, et on augmenta la ferme des monopoles royaux, afin de couvrir le déficit. Un changement de ministère, le renvoi de fonctionnaires indignes, l'abolition des priviléges en matière de chasse, la liberté donnée à l'exportation des grains, la réorganisation de l'armée et de la garde nationale, furent des mesures qui valurent au roi une popularité universelle, surtout comme

Il manifestait l'intention bien arrêtée de se renseigner par lui-même sur les abus existants dans le pays. A Naples la situation matérielle et morale s'améliorait sensiblement ; mais en Sicile, quoique le roi y eût envoyé son frère comme gouverneur, des tentatives furent faites à diverses reprises pour rendre l'île indépendante. Toutefois, la politique du roi ne tarda pas à témoigner d'un recul visible vers les principes de ses prédécesseurs. Le clergé fut l'objet de nouvelles faveurs ; on lui restitua des droits qu'il avait perdus, et on accorda de riches subventions aux jésuites. Dans sa politique extérieure le roi prit manifestement en mains la défense de la cause légitimiste; il protesta contre la suppression de la loi salique en Espagne, et secourut avec ardeur la cause de don Carlos. Malgré ce changement de direction politique, la situation des deux pays semblait offrir plus de sécurité que sous le précédent gouvernement; mais les scènes qui eurent lieu à Naples en 1836, lors de l'apparition du choléra-morbus, qui y fit de nombreuses victimes, prouvèrent combien la disposition des esprits était mauvaise. Si à Naples tout se borna à quelque agitation dans le peuple et à l'accroissement continuel de la démoralisation, en Sicile, où rien qu'à Palerme le fléau enleva 26,000 personnes en six semaines, la crise fut terrible. Dans ses sentiments de défiance pour tout ce qui lui vient de la terre ferme, le bas peuple s'imagina que les malades étaient empoisonnés par les médecins. Des mesures de précaution ordonnées par le gouvernement dans un sage esprit de prévoyance, mais exécutées sans intelligence, firent enfin éclater la sourde fermentation qui régnait déjà depuis longtemps. A Palerme, le peuple recourut à l'emploi de la force; une insurrection effroyable éclata dans la ville, et fit une foule de victimes innocentes. A Catane, l'insurrection prit, sous les ordres du marquis de San-Giuliano, un caractère politique et eut l'indépendance de l'île pour mot d'ordre. De sanglants excès furent aussi commis à Syracuse et dans d'autres lieux. Pour dompter l'anarchie, le gouvernement envoya dans l'île 3,000 hommes de troupes suisses, sous les ordres du général Sonnenberg et du ministre de la police del Caretto, à qui il confia des pouvoirs illimités. Mais la fureur du peuple s'était calmée avec celle du fléau, et les troupes ne rencontrèrent de résistance dans aucune ville. Des conseils de guerre y furent aussitôt établis, et il y eut force exécutions, par exemple à Palerme, à Catane, où l'on fusilla huit chefs d'émeutiers, à Syracuse, où l'on en passa trente-six par les armes, et dans d'autres endroits encore. Le roi lui-même se rendit dans l'île, et à cette occasion il lui enleva le dernier vestige de son ancienne indépendance. Des décrets en date du 31 octobre 1837 supprimèrent l'administration particulière à l'île, la déclarèrent *province napolitaine*, créèrent une administration commune pour les deux pays, et décidèrent qu'à l'avenir les emplois publics seraient conférés dans les deux pays sans avoir égard à la nationalité. A peine cette crise intérieure fut-elle passée, que de nouvelles complications surgirent à l'étranger. En 1838 le gouvernement avait conclu avec une compagnie française un traité qui, calculé sur la diminution annuelle de la production des soufres, lésait très-sensiblement les intérêts du commerce anglais, et était en contradiction avec le traité de commerce existant avec l'Angleterre. Mais le roi ne voulut point écouter les griefs et les réclamations de l'Angleterre. Bientôt donc une escadre anglaise parut dans les eaux de Naples, bloqua les différents ports du royaume, et contraignit le gouvernement à résilier (1840) le traité qu'il avait conclu avec cette compagnie française, mais non pas sans que les intérêts de ses nationaux eussent notablement souffert. Un nouveau traité de commerce avec l'Angleterre termina (juin 1843) enfin ce différend, à la satisfaction des intérêts des deux pays. Du reste, il se manifesta alors dans la politique extérieure du royaume des Deux-Siciles une tendance visible à se rapprocher des monarchies constitutionnelles de l'ouest. Deux princesses de la maison de Naples épousèrent, l'une l'empereur du Brésil, fils de dom Pedro, l'autre un des fils de Louis-Philippe, le duc d'Aumale. Dans la politique intérieure il ne s'était d'ailleurs pas effectué de changement sensible, et la fermentation des esprits continuait toujours à être aussi grande à Naples qu'en Sicile. Toutefois, une tentative d'insurrection faite par la *jeune Italie* à Cosenza, en mars 1844, échoua; et le débarquement opéré au mois de juin suivant sur les côtes de la Calabre sous les ordres du comte Ricciotti et des frères Emilio et Attilio *Bandiera*, n'aboutit qu'à l'arrestation et à la fin tragique des chefs. C'est seulement en ce qui touche les améliorations matérielles que le pouvoir déploya plus d'activité que la plupart des autres gouvernements italiens : la construction des chemins de fer de Caserta et de Nocera, une meilleure organisation donnée aux finances, tombées dans un profond délabrement sous les règnes de François Ier et de Ferdinand Ier, la réduction des droits de douane, en furent la preuve. En outre, des traités de commerce furent conclus en 1847 avec la France et diverses autres puissancees étrangères, Brindisi fut érigé en port franc, et la construction d'un chemin de fer de Capoue à la frontière romaine fut résolue.

Pendant ce temps-là l'agitation politique, qui avait pour but la formation unitaire et constitutionnelle de l'Italie, avait commencé à se manifester dans la littérature, dans les rapports plus actifs des savants, et dans la presse, surtout lors que Pie IX se fut attaché les esprits par le nouvel essor qu'il imprima personnellement à ces idées dans les États de l'Église. La Sicile elle-même n'avait pu se soustraire à l'action de ce grand courant d'idées, et le congrès de savants italiens qui s'était tenu à Naples dans l'automne de 1845 n'avait pas laissé que de contribuer à les propager. Or, une fois Rome et la Toscane entrées dans ce mouvement de réforme, la fermentation des esprits alla aussi toujours croissant en Sicile. Le gouvernement chercha bien à calmer cette agitation par des concessions, notamment par des réductions d'impôt (août 1847); mais à ce moment le vase, trop plein depuis longtemps, déborda enfin. Un projet de soulèvement fut découvert à Parlerme avant que ses auteurs eussent eu le temps de le mettre à exécution ; à Reggio, il éclata une révolte ouverte (fin d'août), qui, au commencement de septembre, se transplanta de l'autre côté du détroit, à Messine. Elle fut réprimée, et les sanglantes exécutions auxquelles elle donna lieu eurent pour but d'empêcher par l'intimidation le mouvement de se propager davantage. Mais au même moment la révolte éclata également en Calabre et dans les Abruzzes, et ce ne fut pas sans peine que le gouvernement parvint à la dompter, vers la fin d'octobre. Le roi se décida alors, mais non sans de grandes hésitations, à apporter quelques adoucissements au système suivi jusque alors. Quelques chefs d'insurgés condamnés à mort furent graciés ; l'organisation du ministère fut changée, le ministre Santangelo, odieux à l'opinion, fut renvoyé (20 novembre), en même temps que divers fonctionnaires indignes, notamment le confesseur du roi, Cocle, qui passait pour un des principaux appuis de l'ancien système. Cependant la fermentation allait toujours en augmentant, surtout à la suite de l'impression produite par les événements dont le reste de l'Italie était le théâtre. En décembre 1847 il y eut à Naples même quelques désordres qui provoquèrent de sanglants conflits, de nouvelles arrestations et poursuites, et dont le résultat fut l'expulsion temporaire des étudiants étrangers. Mais tout cela ne fit que hâter davantage l'éruption de la crise dans l'île. Dès le 6 et le 7 janvier il y avait eu à Messine des désordres, que les autorités locales avaient encore pu maîtriser; mais le 12 janvier il éclata à Palerme une grande insurrection, qui expulsa les troupes de la ville et mit la capitale de la Sicile au pouvoir du peuple. Des troupes y furent aussitôt envoyées, et le comte d'Aquila, frère cadet du roi, s'y rendit comme médiateur; mais ni l'une ni l'autre de ces mesures n'atteignirent le but qu'on avait en vue. Le 18 janvier il parut une série de décrets qui élargissaient la compétence des *consultes* d'État créées en 1824 pour Naples et pour la Sicile, faisaient espérer des modifications libérales dans l'administration communale et provinciale, et promettaient aux habitants de la Sicile une or-

ganisation administrative et judiciaire à part, qui proclamaient de nouveau les droits précédemment (1816) reconnus au pays d'avoir un gouvernement national; enfin, qui promettaient une amnistie et quelques adoucissements au régime de la presse. Ces dernières concessions furent encore élargies les jours suivants, sans qu'on réussit par là à rétablir la tranquillité dans l'île. Malgré le violent bombardement qu'essuya Palerme, l'insurrection gagna toujours du terrain, et on perdit l'espoir d'en venir à bout avec des soldats. Le gouvernement provisoire qui s'était constitué à Palerme repoussa même les concessions du roi, et exigea la convocation d'un parlement ainsi que le rétablissement de la constitution de 1812. Cette tournure prise par les événements influa aussi sur Naples. A la suite d'une immense démonstration populaire qui eut lieu le 27 janvier 1848 dans la capitale aux cris de *Une constitution!* le roi crut devoir s'abstenir de recourir à l'emploi de la force, et faire de nouvelles concessions. Un décret en date du 29 janvier octroya un gouvernement constitutionnel avec deux chambres, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, et l'organisation générale de la garde nationale. L'odieux ministre de la police del Carretto fut renvoyé, et un nouveau ministère se constitua, sous la présidence du duc de Serra Capriola. Le calme se trouva par là rétabli à Naples; et, sauf quelques démonstrations des *lazzaroni* en faveur de l'absolutisme, le nouvel ordre de choses y fut accueilli avec des transports de joie et d'enthousiasme. Mais en Sicile l'opinion se prononçait toujours avec plus de force pour que l'île prît le parti de se soustraire complétement à la domination de la maison de Bourbon. La lutte ayant continué avec acharnement sans que la cause royale parvînt à gagner du terrain, on repoussa formellement toutes les offres de conciliation venant de Naples. Le gouvernement provisoire de Palerme, ayant à sa tête Ruggiero Settimo, déclara expressément, le 3 février, que la Sicile ne déposerait pas les armes tant que le parlement général, convoqué et formé à Palerme, n'aurait pas approprié aux circonstances actuelles la constitution que le pays n'avait jamais cessé de posséder en droit. L'île entière ayant fini par se rattacher à l'insurrection, le roi invoqua l'intervention des puissances étrangères. En même temps, de nouvelles tentatives de conciliation avaient lieu le 6 mars; Ruggiero Settimo fut nommé gouverneur général de la Sicile: on lui adjoignait un ministère particulier, et le parlement sicilien était convoqué pour le 25 mars, à Palerme. Mais les négociations suivies sous la médiation de l'Angleterre n'aboutirent point. Les Siciliens persistèrent à exiger une complète séparation administrative; dernière concession, qu'à Naples on ne crut pas pouvoir leur accorder. Dès lors la rupture fut définitive. Le nouveau parlement réuni à Palerme adopta, le 13 avril 1848, un décret qui déclarait que Ferdinand de Bourbon et sa dynastie étaient à jamais exclus du trône de la Sicile.

Cependant, la nouvelle constitution avait été proclamée à Naples, le 10 février, au milieu d'un enthousiasme extraordinaire; et cette proclamation ainsi que la prestation de serment avaient donné lieu à une suite de fêtes populaires. Les embarras causés au gouvernement par les affaires de la Sicile s'accrurent encore à la suite des événements qui survinrent au nord de l'Italie, et surtout en raison de l'attitude prise par l'Autriche en Lombardie. Il s'en suivit des démonstrations populaires contre l'Autriche, notamment une insulte contre l'hôtel de l'ambassade d'Autriche, à Naples; insulte par suite de laquelle le prince Félix de Schwarzenberg, l'ambassadeur, demanda ses passe-ports, le 28 mars, et quitta Naples. L'insurrection qui venait d'éclater en Lombardie et la déclaration de guerre lancée à l'Autriche par la Sardaigne firent au gouvernement une nécessité impérieuse de s'associer au mouvement belliqueux contre l'Autriche. Pendant ce temps-là l'époque fixée pour la réunion du parlement napolitain était venue. Lorsque les députés arrivèrent dans la capitale, il surgit entre eux et la couronne un différend sur la question de savoir de quelle manière serait prêté le serment à la constitution exigé par le statut organique du 10 février. Les députés étaient décidés à ne pas prêter le serment sans condition, parce qu'ils entendaient faire subir des modifications à cette constitution *octroyée*. Ce débat donna lieu à des scènes tumultueuses. La garde nationale prit parti pour les députés; on éleva des barricades. Le gouvernement, qui accusa ensuite les députés d'avoir eu en vue la déposition du roi Ferdinand, était prêt à tout événement; il profita de cette occasion pour, avec l'aide des régiments suisses et des lazzaroni fanatisés, comprimer le mouvement dans le sang (15 mai). Le nombre des morts fut considérable, et la ville de Naples fut le théâtre d'excès, de dévastations et d'actes de pillage commis par la populace, favorablement disposée pour la royauté. La plupart des députés prirent la fuite. Dans une proclamation en date du 24 mai le roi promit, il est vrai, de maintenir la constitution, et convoqua même un nouveau parlement en remplacement de celui qu'il venait de dissoudre; mais les événements ne tardèrent pas à prouver qu'il n'y avait là que le début d'une complète réaction dans le sens de l'ancien ordre de choses. Des révoltes dans les provinces, notamment en Calabre, succédèrent sans doute au coup d'État du 15 mai; mais au milieu de cette confusion générale le roi réussit à se maintenir, secondé surtout à cet égard par le changement survenu dans la situation des choses au nord de l'Italie. Pendant ce temps-là, en Sicile, on avait logiquement poussé les tendances séparatrices jusqu'à leurs conséquences extrêmes; et le 10 juillet le duc de Gênes, fils cadet du roi de Sardaigne Charles-Albert, avait été élu roi de Sicile. Toutefois, ce prince refusa la couronne qu'on lui offrait. Quand le roi Ferdinand se trouva redevenu à peu près maître de la terre ferme, et qu'il eut la libre disposition de ses troupes, dont il avait dû précédemment envoyer une partie au nord de l'Italie, il prépara une nouvelle expédition contre la Sicile. Cette expédition se dirigea d'abord sur Messine, qui fut prise au mois de septembre après plusieurs jours de combats acharnés. Un armistice interrompit la lutte; l'Angleterre et la France en profitèrent pour tenter de nouvelles offres de médiation en faveur de la Sicile, et le roi pour faire de nouveaux armements. Ces inutiles négociations se prolongèrent jusqu'en mars 1849. Enfin, l'armistice fut dénoncé; et les Siciliens appelèrent à la tête de leurs troupes le polonais Mieroslaffski, en même temps que le roi se disposait à recommencer la lutte avec des forces de beaucoup supérieures à celles de ses adversaires. En quelques semaines l'île tout entière se trouva soumise: Catane fut prise la première, après une résistance héroïque. Syracuse fut la seconde ville dont s'empara l'armée royale, et Palerme fit sa soumission le 23 avril. On traita alors l'île en pays conquis; et il fut d'autant moins question des concessions précédemment promises, qu'on se préparait à mettre à néant la constitution sur la terre ferme et à y rétablir l'ancien ordre de choses. A Naples, une loi d'une sévérité sans pareille fut publiée relativement à la presse; les anciennes maximes furent ouvertement proclamées de nouveau, en même temps que les hommes qui en avaient été naguère les fauteurs les plus ardents étaient rappelés à la direction des affaires; enfin, l'année 1849 ne s'écoula point sans que les portes du royaume fussent rouvertes aux jésuites. La fuite du pape à Gaëte fit en même temps du territoire napolitain le siége du gouvernement pontifical; et lorsque la lutte s'ouvrit en mai 1849 pour sa restauration à Rome, Naples y prit part par l'envoi d'un corps d'armée auxiliaire. Ces troupes ne se couvrirent pas précisément de gloire dans leur lutte contre Garibaldi; mais le pape n'en accorda pas moins au roi le titre honorifique de *rex piissimus*, en même temps que le droit de conseil dans les élections des papes dont n'avaient joui jusque alors que les grandes puissances. En Sicile, le feu couvait toujours sous la cendre; au mois de janvier 1850 éclata Palerme une émeute populaire qui fut promptement réprimée, et dont les chefs furent fusillés en vertu de jugements rendus

par des conseils de guerre. Toute l'administration de l'île reprit ses anciennes formes. De même, à Naples, le retour complet à l'ancien régime s'opéra peu à peu; et partout on s'efforça d'y effacer les traces laissées par les récentes commotions. Il ne resta plus comme lamentable héritage de cette malheureuse époque que les procès monstres en matières politiques, qui à partir de 1850 formèrent à Naples la plus importante des affaires publiques. On trouva moyen d'impliquer dans les poursuites ordonnées à l'occasion des événements du 15 mai les noms les plus considérés, notamment un grand nombre de membres des ministères libéraux (Poerio, Scialoja, Dragonetti, etc.); et toutes les procédures furent entachées d'évidentes irrégularités prouvant bien qu'on n'avait eu en vue que de revêtir plus ou moins de formes judiciaires les vengeances qu'on voulait tirer d'individus mal vus à un titre ou à un autre. La manière dont on traita les détenus et les accusés, la nature des cachots où on les plongea, en un mot la procédure tout entière dirigée contre eux produisit, même à l'étranger, la plus profonde impression. L'affaire prit une importance officielle lorsqu'un membre du parti conservateur anglais, Gladstone, eut livré à la publicité (1851) dans une lettre reproduite par tous les journaux ce dont il avait été témoin oculaire et auriculaire à Naples, et quand Palmerston eut fait adresser par les voies ordinaires de la diplomatie ce récit à toutes les cours de l'Europe. Il en résulta un échange de notes des plus vives. Non-seulement le gouvernement napolitain essaya de démentir officiellement les faits dénoncés, mais encore il protesta contre le procédé de lord Palmerston. Le gouvernement anglais ne se fit pas faute de répliquer, tandis que le cabinet de Naples invoquait le principe du droit des gens qui interdit de se mêler des affaires intérieures d'un État étranger. Des révolutions physiques vinrent encore ajouter leurs dévastations aux maux causés dans le pays par les révolutions politiques. Un effroyable tremblement de terre eut lieu sur la côte orientale de Naples, et détruisit presque complètement les villes de Bari, de Melfi et de Venosa (14 août). Des secousses réitérées se firent encore sentir dans les derniers jours d'août et au commencement de septembre 1849, et ravagèrent diverses autres localités, notamment la ville de Canosa. En Sicile, il y eut en 1852 une éruption de l'Etna. Tandis que les procès politiques allaient leur train, le gouvernement publiait en 1852 une amnistie limitée pour la Sicile, érigeait Messine en port franc, projetait la construction à Naples de diverses grandes voies de communication et concédait la construction d'un chemin de fer entre Naples et Salerne. Mais il n'intervint pas de changement dans la situation matérielle des populations, attendu la nécessité où se trouva le gouvernement de faire de grandes dépenses pour accroître l'effectif de l'armée et de la flotte. Divers symptômes alarmants, notamment dans l'île, prouvèrent que le calme n'était point encore complétement rétabli. Cette situation des choses acquit une certaine gravité après le rétablissement de l'empire en France, car un parti Murat commença alors à s'agiter à Naples; et si la France ne l'encouragea point, du moins elle ne fit rien pour le décourager. Lorsqu'en 1854 éclata, à propos de la question d'Orient, la lutte des puissances maritimes contre la Russie, le roi Ferdinand se déclara neutre; mais la manière dont il exerça sa neutralité indisposa vivement contre lui la France et l'Angleterre, qui à leur tour usèrent de représailles. Consultez Giannone, *Storia civile del regno di Napoli* (13 vol., Milan, 1844), ouvrage continué par Coletta, sous le titre de *Storia di Napoli*, *dal* 1734 *sino al* 1825 (2 vol., Paris, 1825); Burigny, *Histoire générale de Sicile* (La Haye, 1745); Orloff, *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, avec des observations par Duval (5 vol., Paris, 1819-1821); Camera, *Annale delle Due Sicilie* (Naples, 1841 et années suivantes); Giuseppe del Re, *Croniste e Scrittori Napolitani* (Naples, 1842-1844); Castelle de Torremuza, *Fasti della Sicilia* (2 vol., Messine, 1820); Bazancourt, *Histoire de la Sicile sous la domination des Normands* (Paris, 1846); Lanza, principe da Scordia, *Considerazione sulla Storia di Sicilia* (Palerme, 1836); Amari, *La Sicile et les Bourbons* (Paris, 1849); le même, *Histoire des Musulmans de Sicile* (Florence, 1855); Cesari, *Storia di Manfredi* (2 vol., Naples, 1837); Bianchini, *Storia economica civile di Sicilia* (2 vol., Palerme, 1842).

SICILIENNES (Vêpres). Charles d'Anjou, favorisé par le pape, s'étant mis en possession de Naples et de la Sicile et ayant fait périr l'infortuné Conradin sur l'échafaud, le 29 octobre 1268, gouvernait avec une main de fer. Alors un gentilhomme de Salerne, appelé Jean de Procida, homme habile et instruit, résolut de mettre un terme aux souffrances de la Sicile. Il se rendit en Aragon, engagea le roi Pierre III, dont la femme, Constance, était fille de Manfred et petite-fille de l'empereur Frédéric II, à entreprendre la conquête de la Sicile, et contribua même aux frais d'un armement. Mais sur ces entrefaites le pape Nicolas, sur l'appui de qui Pierre croyait pouvoir surtout compter, vint à mourir (1280); aussi par prudence, et pour donner le change sur ses véritables projets, le roi d'Aragon conduisit-il en Afrique les troupes qu'il avait rassemblées; et là il guerroya contre les Maures, en attendant que les Siciliens se soulevassent suivant les promesses qui lui avaient été faites. Tout à coup, le lundi de Pâques, 1282, les Palermitains coururent aux armes, assaillirent les Français et les égorgèrent tous, sans épargner les femmes ni les enfants, pas même les Siciliennes mariées à des Français. C'est à ce massacre qu'on a donné le nom de *Vêpres siciliennes*. Les autres villes de la Sicile restèrent d'abord tranquilles; mais avant la fin du mois d'avril suivant les habitants de Messine, imitant l'exemple qui leur avait été donné par ceux de Palerme, massacraient ou chassaient aussi de leur ville tous les Français qui l'habitaient. Dès que Charles d'Anjou, qui se trouvait à Orvieto auprès du pape, apprit ces événements, il rassembla toutes les forces dont il pouvait disposer pour agir contre la Sicile; mais le 30 août Pierre d'Aragon débarquait de son côté à Trapani avec une armée considérable, et enlevait à la maison d'Anjou la souveraineté de la Sicile au profit de sa femme et de son fils, Jacques. Consultez Amari, *La Guerra del Vespro Siciliano* (Palerme, 1841; Paris, 1843).

SICKAK (La), torrent assez rapide de l'Algérie, dans la province d'Oran, formé de la réunion de plusieurs ruisseaux, notamment de l'Oued-Safsef, dont la source est située dans les montagnes des environs de Tlemcen, qui coule du sud au nord, par 3° 40' de longitude occidentale, et du 34° 53' au 35° 5' de latitude septentrionale, point où il se réunit à la *Tafna*.

SICLE, nom d'une monnaie d'argent qui eut cours chez les Hébreux dès la plus haute antiquité, car il en est déjà question au temps d'Abraham. Sa valeur représentait 2 fr. 06 cent. de notre monnaie. Il y avait aussi des demi-sicles appelés *békas*. Il entrait 60 sicles à la *mine*, dont la valeur est évaluée à 123 fr. 46 cent.

SIC TRANSIT GLORIA MUNDI, mots latins qui signifient : *Ainsi passe la gloire de ce monde!* On mettait à Rome un anneau de fer au doigt des triomphateurs, le jour de leur triomphe, afin de les faire souvenir qu'ils étaient hommes, et que la fortune, qui les élevait au faîte de la gloire, aurait pu et pouvait encore les faire tomber dans l'esclavage. On brûle de l'étoupe devant le pape, le jour de son couronnement, en lui disant que la gloire du monde passe et s'évanouit comme cette flamme : *Sic transit gloria mundi!*

SICULES (Les), peuple vraisemblablement d'origine pélasgique, mais suivant quelques auteurs de race ligurienne ou celte, qui à une époque très-reculée habitait la contrée voisine de l'embouchure du Tibre et une partie du Latium, d'où il fut ensuite expulsé par les aborigènes et par les Pélasges tyrrhéniens. Les vaincus se réfugièrent d'abord au sud de l'Italie, chez les Œnotriens, nation de même origine

qu'eux. Mais chassés aussi de ce pays par les habitants, ils passèrent, un siècle avant la guerre de Troie, dans l'île qu'on appela depuis de leur nom *Sicile*.

SIC VOS NON VOBIS. *Voyez* BATHYLLE.

SICYONE, ville du Péloponnèse, située dans une plaine couverte d'oliviers, à peu de distance du détroit de Corinthe, était l'une des cités les plus célèbres de la Grèce. Après l'émigration dorienne, Sicyone paraît avoir appartenu à divers princes. Elle se donna ensuite une constitution démocratique, puis tomba en décadence sous les successeurs d'Alexandre le Grand. Un de ses plus grands citoyens, en même temps qu'un des hommes les plus remarquables qu'ait produits la Grèce, Aratus, l'incorpora, en l'an 251 avant J.-C., à la ligue achéenne, après en avoir expulsé le tyran Nicoclès. Plus tard Démétrius, fils d'Antipater, après avoir détruit leur ville, força les habitants à en construire une autre sur la hauteur où se trouvait l'acropole; mais un tremblement de terre détruisit cette nouvelle cité. Sicyone était célèbre par ses peintres et ses fondeurs en bronze. Apelle fut l'élève d'Eumolpe de Sicyone. Les chaussures de Sicyone pour femmes constituaient un article de luxe très-recherché. Les ruines de cette ville, qui se conserva jusqu'au moyen âge, sont occupées aujourd'hui par un village appelé *Basilika*.

SIDDONS (SARAH), l'une des plus remarquables actrices tragiques qu'ait produites l'Angleterre, née en 1755, à Brecknok, dans le pays de Galles, était fille de l'acteur Roger Kemble, et sœur de Charles et de John-Philippe Kemble. Elle était très-jeune encore quand elle épousa par inclination Siddons, acteur attaché à la troupe de son père et presque aussi jeune qu'elle. Dès lors elle embrassa la profession dans laquelle elle devait illustrer son nom. En 1775 Garrick la fit venir à Londres, où elle débuta sur la scène de Drury-Lane dans le rôle de Portia. Ce ne fut cependant qu'en 1780 qu'elle fut reconnue pour la première actrice tragique de l'Angleterre. Les deux grands théâtres de Londres se disputèrent sa possession, et le public la combla d'applaudissements et de faveurs de tous genres. Elle avait reçu une éducation des plus distinguées, et sa moralité demeura constamment à l'abri de tout reproche. Sa taille était majestueuse, son maintien noble et imposant, son organe sonore et harmonieux. Personne n'eut jamais plus de mobilité dans les traits, plus d'expression dans les yeux, plus de grâce dans tous les mouvements. Ses rôles principaux furent ceux de lady Macbeth, et de Catherine d'Aragon dans le *Henri VIII* de Shakspeare. En 1812 elle renonça au théâtre; cependant, en 1816 elle consentit encore à reparaître sur la scène, à Edimbourg, et à y donner quelques représentations au bénéfice de son frère Charles Kemble. Depuis lors elle se consacra exclusivement à l'éducation théâtrale de sa nièce, miss Frances Anna Kemble. Elle mourut le 8 juin 1831.

SIDÉRAL (du latin *sideralis*, formé de *sidus*, *sideris*, astre), ce qui a rapport aux astres, et surtout aux étoiles. On nomme *révolution sidérale* le retour d'une planète à la même étoile. L'*année sidérale* est le temps de la révolution de la Terre d'un point de son orbite au même point, c'est-à-dire d'une étoile à la même étoile dans son mouvement annuel. L'année sidérale est plus longue de vingt minutes que l'année tropique ou le retour des saisons, à cause de la précession des équinoxes. Le *temps sidéral* se compte par le mouvement diurne des étoiles, ou plutôt par celui de ce point de l'équateur d'où partent les ascensions droites. Ce point peut être considéré comme une étoile, quoique aucune étoile n'y soit réellement; et de plus ce point lui-même est soumis à une certaine variation lente, qui ne saurait affecter d'une manière appréciable l'intervalle de deux de ses retours successifs au méridien. Cet intervalle s'appelle *jour sidéral*, et n'est autre que le temps de la révolution de la Terre, d'une étoile à la même étoile, par le mouvement diurne. Le jour sidéral se partage en vingt-quatre heures sidérales, et celles-ci en minutes et en secondes.

SIDÉRAL (Magnétisme). On appelle ainsi l'influence directe que les astres exercent sur l'organisme animal, suivant quelques auteurs, qui prétendent s'en être servis avec succès pour le traitement de plusieurs maladies.

SIDÉRALE (Lumière). On a donné ce nom à une lumière extrêmement intense qu'on produit au moyen de la chaux vive tenue en incandescence à l'aide d'un jet de gaz hydrogène enflammé avec le concours d'un jet de gaz oxygène. Il y a quelques années, on fit en Angleterre, en France et à Naples des essais pour appliquer cette lumière à l'éclairage de la voie publique; mais on n'a jamais pu réussir à l'appliquer en grand, d'une part à cause des frais, qui sont considérables, et de l'autre parce que pour éclairer de vastes espaces il est plus rationnel de disséminer un grand nombre de jets de lumière.

SIDÉRISME (du grec σίδηρος, fer, acier). C'est le nom qu'on a donné à la faculté que prétendent posséder certains individus de reconnaître sous terre l'existence de métaux ou de couches d'eau, et d'attirer même à eux par la seule force de la volonté de petites masses métalliques

On a aussi appelé *sidérisme* un traitement magnétique des maladies, inventé et préconisé par Mesmer. Ce n'était pas la main de l'homme qui agissait dans ce mode de traitement : il avait lieu au moyen de tiges métalliques, dont une des extrémités plongeait dans un baquet dit *sidérique*, et rempli de fer et de verre magnétisés, tandis que les malades tenaient l'autre extrémité à la main.

SIDÉRITE, substance dans laquelle Bergmann croyait avoir découvert un nouveau métal, mais que l'on a reconnue depuis n'être que du phosphure de fer.

SIDÉROCHROME (de σίδηρος, fer, et de *chrome*). Beudant donne ce nom au *fer chromaté*, ou *chromate de fer*, formé d'un atome de sesquioxyde chromique et d'un atome d'oxydule de fer. C'est une substance noire, métalloïde, cristallisée quelquefois en petits octaèdres réguliers, le plus souvent compacte. Son poids spécifique est 4,5. Infusible au chalumeau, le fer chromaté y devient plus sensible à l'action de l'aimant. Il donne avec les flux un verre couleur d'émeraude. Le fer chromaté forme des nids ou des amas plus ou moins volumineux dans la serpentine, à Bastide-la-Carrade (département du Var), et à Baltimore, en Amérique. On l'a trouvé aussi sous forme de sable noir, à Saint-Domingue. Il est exploité pour la fabrication du chromate de potasse, avec lequel se fait le jaune de chrome, ou chromate de plomb. On en fabrique aussi l'oxyde vert de chrome, dont on se sert pour peindre sur porcelaine.

SIDÉROSE (de σίδηρος, fer). Le *fer carbonaté* ou *sidérose*, a deux variétés; le *fer spathique* et le *fer carbonaté lithoïde* ou *fer des houillières*. Le *fer spathique* est riche en fer, très-facile à fondre, et donne directement de l'acier, ce qui lui a valu le nom de *mine d'acier*. Il existe en filons à Baigorry (Basses-Pyrénées), et alimente de nombreuses forges catalanes dans les départements voisins. Il est aussi en grandes masses à Allevard (Isère), et sert à la fabrication de l'acier de Rives. Le *fer carbonaté lithoïde* se trouve en rognons et quelquefois en dépôts puissants dans le terrain houillier, soit dans les grès, soit même au milieu des couches de houille. Ce minerai, quoique d'une valeur intrinsèque assez faible, est néanmoins très-précieux, à cause de son abondance et parce qu'il est dans le voisinage d'un combustible qui peut servir à son traitement métallurgique. C'est presque le seul minerai de fer des Anglais. Le fer des houillières existe aussi en France, mais malheureusement en petite quantité, à Saint-Étienne (Loire) et à Saint-Aubin (Aveyron).

SIDI-BRAHIM (Défense du marabout de). Le 21 septembre 1845, le chef des Souhalias vint prévenir le commandant du camp de Djemma-Ghazaout, qu'un détachement de troupes d'Abd-el-Kader était, avec ce chef, à peu de distance dans la montagne, et menaçait sa tribu d'une razzia. Ce commandant, le lieutenant-colonel Montagnac, partit à la tête d'environ 400 hommes; mais trompé

vraisemblablement par des renseignements perfides, il se trouva écrasé par des forces démesurément supérieures, et mortellement blessé il expira après avoir fait faire le carré à sa troupe. Pendant près d'une heure ce carré lutta opiniâtrément contre les charges ardentes et répétées de toute la cavalerie arabe qu'Abd-el-Kader conduisait en personne, et qui s'élevait à près de 3,000 chevaux. Les cartouches s'épuisent, et enfin, suivant l'expression d'un carabinier présent à ce désastre, les Arabes resserrant le cercle autour de ce groupe immobile et devenu silencieux, le font tomber sous leur feu comme un vieux mur. Il ne restait plus que le capitaine Géraud, avec 80 hommes et les petits bagages de la colonne. Faisant former de nouveau le carré, il réussit, au milieu du feu, à atteindre le marabout de Sidi-Brahim, où il se barricade, et où il soutient intrépidement toutes les attaques de l'ennemi. Après avoir résisté pendant trois jours et repoussé les sommations d'Abd-el-Kader, qui le menace de le faire décapiter s'il ne se rend pas, le capitaine Géraud se décide, par suite du manque de vivres et de munitions, à abandonner sa position, et à essayer de se faire passage à travers les Arabes. Prévenus par des cavaliers, les Arabes coupent alors le passage, et nos braves ont à traverser des nuées d'ennemis. Les cartouches comme les forces sont épuisées. Trois fois le carré se reforme. Le capitaine Géraud succombe, ainsi que d'autres chefs. Douze hommes seulement échappèrent au massacre, et atteignirent les murs de Djemma-Ghazaout. Le désastre de Sidi-Brahim produisit une profonde impression en France. En 1847 notre armée triomphante, visitant ce champ de carnage, inhuma avec pompe les restes de nos braves soldats, restés jusque là sans sépulture.

SIDI-FERRUCH, baie et cap de la côte d'Algérie, à 22 kilomètres à l'ouest d'Alger. Les Espagnols leur avaient donné le nom de *Torre-Chica*, qui n'a pas prévalu. C'est sur ce point du territoire africain que s'opéra, en 1830, le 14 juin, le débarquement de l'armée française aux ordres du général Bourmont. Notre flotte avait quitté le port de Toulon du 25 au 27 mai, et le 30 elle arrivait en vue d'Alger. Dispersée par un violent coup de vent au moment où elle se disposait à prendre terre, elle dut gagner Palma, où elle resta jusqu'au 8 juin. Le 13 elle se rangea en bataille devant Alger, en vue de laquelle elle défila en se dirigeant sur le cap Sidi-Ferruch. Le lendemain, 14, la division Berthezène débarqua sur la plage, s'empara de la vieille tour dite *Torre-Chica*, bâtie autrefois par les Espagnols, et délogea 12 à 15,000 Arabes qui la défendaient, pendant que le reste de l'armée effectuait son débarquement sans encombre.

SIDMOUTH (Henry Addington, vicomte), homme d'État anglais, était le fils d'un médecin de Londres, et naquit en 1755. Élevé avec Pitt, le fils de Chatam, il embrassa comme lui la carrière du barreau; et bientôt, grâce à ses brillantes relations, il entra aux affaires. En 1782 il fut élu membre de la chambre basse, où il défendit la politique de Pitt contre le parti de Fox. En 1789 la chambre le choisit pour son *orateur* ou président. Quoiqu'il continuât à défendre le système de l'ami de sa jeunesse, la modération de ses idées le fit bien voir de tous les partis; et quand Pitt abandonna la direction des affaires, en 1801, il recommanda Addington pour occuper le poste de premier ministre. Celui-ci conclut en cette qualité, en 1802, la paix d'Amiens, dont les conditions lui valurent bientôt de vives attaques, tant de la part de l'ancienne opposition ayant à sa tête Fox et Sheridan, que de la part d'une nouvelle opposition qui s'était formée sous la direction de Grenville et de Windham. Pour donner satisfaction à cette dernière, il ordonna, il est vrai, l'armement général des côtes lorsque les hostilités eurent recommencé; mais il n'avait pas assez d'audace et d'énergie pour inspirer de la confiance à tous les partis. En outre, pour complaire à Georges III, il traitait avec une extrême dureté le prince de Galles, devenu plus tard Georges IV, et dont l'appui donnait alors une grande force à l'opposition. Au moment où la France faisait ostensiblement des préparatifs de descente en Angleterre, Addington dut céder la direction des affaires à Pitt, en mars 1804. Le roi le créa alors *vicomte Sidmouth*, et le nomma membre de son conseil privé, en lui témoignant en toutes occasions une bienveillance qui donna de l'ombrage aux ministres. Dans les premiers mois de 1805, Sidmouth ayant insisté pour qu'on poursuivît lord Melville (Dundas), accusé de concussion, Pitt lui fit perdre sa place dans le conseil. A la mort de Pitt, Sidmouth, d'accord avec Fox et Grenville, constitua un nouveau cabinet, dont la mort de Fox ne tarda point à amener la dissolution. Lord Liverpool, qui après l'assassinat de Percival, en 1812, devint le premier ministre d'un cabinet dans lequel Castlereagh exerça une influence dirigeante, détermina Sidmouth à y accepter les fonctions de sous-secrétaire d'État; et il continua dès-lors de les remplir sans exercer une bien grande influence jusqu'en 1822, époque où il se sépara définitivement de Castlereagh. Depuis il vécut dans un grand isolement, et mourut le 15 février 1844.

SIDNEY (Algernon), républicain anglais, que, sans preuves suffisantes, le roi Charles II fit condamner à mort et exécuter comme coupable de haute trahison, était le fils cadet du comte Robert de Leicester, et naquit à Londres, en 1620. Avec son frère le vicomte de l'Isle, il embrassa dans la révolution le parti républicain, servit dans l'armée du parlement et fut nommé membre de la commission chargée de juger Charles Ier. En cette qualité, il assista à toutes les séances du procès; mais il s'abstint de paraître à celle où le jugement fut rendu, et refusa d'apposer sa signature au bas de l'acte qui ordonnait que le roi serait exécuté. Malgré la réserve qu'il garda sur cette question, Algernon Sidney n'en était pas moins un ardent républicain. Cromwell ayant usurpé le protectorat, Sidney se retira mécontent dans le domaine de Penshurst appartenant à sa famille; et c'est là vraisemblablement qu'il composa son célèbre ouvrage intitulé *Discourses concerning government*, etc. (Londres, 1698; et souvent réimprimé depuis). Lorsque la restauration des Stuarts s'accomplit en 1660, Algernon Sidney remplissait les fonctions d'envoyé anglais à Copenhague; mais dédaignant de profiter de l'amnistie générale, il alla passer alors dix-sept années en Italie, en Suisse et en France. A la pressante sollicitation de son père, Charles II consentit, en 1677, à lui permettre de revoir le sol de la patrie et à lui pardonner le passé. Au grand chagrin de la cour, Algernon Sidney réussit dès 1678 à se faire élire à la chambre des communes, où les hardiesses de son éloquence l'eurent bientot rendu la terreur des ministres. Les mesures réactionnaires et despotiques auxquelles le gouvernement se laissa dès lors entraîner par l'influence du duc d'York poussèrent enfin, en 1681, lord J. Russell et le duc de Monmouth à former une association secrète à laquelle Algernon Sidney s'affilia quelques mois plus tard. Le but qu'on se proposait, c'était d'empêcher à tout prix le duc d'York de monter sur le trône à la mort de Charles II, que chacun pressentait devoir être prochaine. Mais à l'insu des meneurs, il se forma parmi quelques conjurés d'ordre inférieur un complot particulier, dans lequel il s'agissait plus particulièrement de se débarrasser du roi par la voie de l'assassinat. La découverte et la sanglante répression de ce dernier complot (connu dans l'histoire sous le nom de *Rye-House Plot*, parce qu'il avait été convenu qu'on tirerait sur le roi au moment où il passerait en voiture devant une petite maison de campagne de ce nom, appartenant à l'un des conjurés), mit la justice sur la trace de l'autre complot, dont les auteurs furent tous arrêtés et conduits à la Tour, à l'exception de Monmouth, qui parvint à s'échapper et à gagner la Hollande. Quoique la loi anglaise exige formellement la présence de deux témoins, Russell fut condamné et exécuté, sur l'unique déposition de son lâche complice, lord Howard. On avait trouvé parmi les papiers de Sidney un manuscrit dans lequel il réfutait un obscur pamphlet écrit par un certain Filmer, champion du droit divin. Pour suppléer à l'absence d'un deuxième témoin, le sanguinaire Jeffreys, grand-juge, eut recours à ce

manuscrit, et s'efforça de démontrer qu'il ne pouvait être que l'œuvre d'un traître. Condamné par les jurés, Algernon Sidney adressa au roi un mémoire dans lequel il présentait sa défense avec le plus grand calme, et sollicitait la révision de son procès. Mais Charles II se montra implacable à l'égard de ce républicain relaps; et le 7 décembre 1683 Algernon Sidney, qui jusqu'au dernier moment fit preuve de la plus mâle intrépidité, dut monter sur l'échafaud. La condamnation capitale et l'exécution de Russell et de Sidney avaient été des actes aussi injustes qu'impolitiques, et la nation anglaise les considéra tout aussitôt comme d'ineffaçables taches dans l'histoire du règne de Charles II. A peine la révolution de 1688 eut-elle donné le trône à Guillaume III, que ce prince, cédant aux vœux unanimes de l'opinion, fit prononcer l'abolition des procédures et réhabiliter les suppliciés.

SIDNEY (Sir Philipp), l'un des prosateurs anglais les plus remarquables, né en 1554, à Penshurst, dans le comté de Kent, alla, après trois années d'études passées à Oxford et à Cambridge, voyager sur le continent. Revenu en Angleterre en 1575, il fut l'un des ornements de la cour d'Élisabeth et l'un des favoris de cette princesse. Une querelle qu'il eut avec le comte d'Oxford le porta à se retirer, en 1578, dans les domaines de son beau-frère le comte de Pembrocke, à Wilton, dans le Wiltshire, où pour distraire sa sœur il composa le roman pastoral *Arcadia*, qui est resté inachevé et qui ne fut imprimé qu'après sa mort. Son plus bel ouvrage fut sa *De fense of Poetry*, qu'il composa ensuite, et qui brille autant par le style que par la pensée. Sidney reparut à la cour en 1582; et plus tard la reine le nomma gouverneur de Flessingue. Sous les ordres de son oncle, le comte de Leicester, il guerroya bravement contre les Espagnols, et mourut en octobre 1586, des suites d'une blessure qu'il avait reçue à la bataille de Zutphen, livrée le mois précédent. Son *Arcadia* obtint à la première apparition un immense succès, et n'eut pas moins de neuf éditions dans l'espace de vingt ans. Sous le rapport du style, cet écrivain a d'autant plus d'importance qu'il servit de modèle à tous ceux qui vinrent après lui. Gray a donné une édition de ses *Miscellaneous Works* (Oxford, 1829).

SIDNEY ou SIDNEY-COVE, chef-lieu de la Nouvelle-Galles du Sud, sur la côte sud-est de l'Australie, bâtie sur la Sidney-Cove et la Darlings-Cove, deux échancrures de la grande baie de Port-Jackson, fut fondée en 1788, afin d'y établir la colonie pénale qu'on avait d'abord voulu créer à *Botany-Bay*. Par ses rapides développements cette ville est devenue la localité la plus importante de toute l'Australie. Sa population, qui en 1800 n'était que de 2,600 habitants, dépasse aujourd'hui le chiffre de 60,000 âmes. Elle est le siége du gouverneur général de toutes les colonies anglaises de l'Australie, le centre du commerce, de la navigation à vapeur et de la pêche à la baleine de la Nouvelle-Galles du Sud, et contient en même temps les fabriques et les manufactures les plus importantes qu'il y ait dans le pays. Son commerce n'embrasse pas seulement la mère patrie et le reste de l'Australie, mais encore la Chine, l'Inde, l'île Maurice, l'île de la Réunion, le Cap et l'Amérique. Aux anciens articles d'exportation, la laine et les peaux, le suif, les viandes salées, le beurre, le fromage, les chevaux, l'huile et le blanc de baleine, les peaux de chien marin, etc., est venu se joindre dans ces derniers temps l'or, plus abondant dans la Nouvelle-Galles du Sud que dans aucun autre pays de la terre. Les importations consistent pour la plus grande partie en produits des manufactures anglaises, en sucre, café, tabac, articles de l'Inde et de la Chine, etc. La ville, défendue par deux forts, est assez régulièrement bâtie. On y compte plusieurs grands édifices publics ou particuliers, une maison d'orphelins, un hôpital, une banque, une salle de spectacle, un observatoire, un grand nombre d'écoles publiques et divers établissements scientifiques.

SIDNEY-SMITH (Sir William), célèbre amiral anglais, était né à Londres, en 1764. Entré dans la marine à l'âge de treize ans, il était déjà capitaine de frégate à la paix de 1783. En 1788 il se mit au service des Suédois contre les Russes; et au rétablissement de la paix entre ces deux puissances, il se rendit à Constantinople, où il prit du service à bord de la flotte turque. La guerre ayant éclaté de nouveau entre l'Angleterre et la France, il vint bloquer Toulon avec la flotte de l'amiral Hood; et lors de la reprise de cette place par nos républicains, ce fut lui qu'on chargea de brûler les vaisseaux qui se trouvaient dans le port; mission terrible, dont il s'acquitta le 18 décembre 1793, et qui lui valut dès lors la haine et les malédictions de l'ennemi. Depuis, le gouvernement anglais l'employa toujours pour les opérations les plus audacieuses. C'est ainsi qu'en 1795 il entra par ordre de l'amiral Warrens dans le port de Brest avec sa frégate sous pavillon français, et qu'il put recueillir, grâce à cet acte inouï d'audace, des renseignements précis sur la flotte française. L'année d'après, il fut fait prisonnier dans un combat livré devant le Havre. Le Directoire le fit amener à Paris et renfermer au Temple, d'où, à l'aide d'un faux ordre portant la signature du ministre de la police générale, il parvint à s'échapper et à gagner l'Angleterre. Il y fut accueilli avec le plus vif enthousiasme, et le roi lui confia le commandement du *Tiger*, avec lequel il se rendit dans la Méditerranée. D'accord avec son frère *James Spencer* Smith, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, il décida la Porte à signer avec l'Angleterre un traité d'alliance offensive et défensive, qui avait pour but de défendre l'Égypte contre les Français. Il se rendit ensuite sur les côtes de Syrie, enleva la flottille française mouillée à Kaïffa, et en ravitaillant Saint-Jean d'Acre contraignit Bonaparte à lever le siége de cette place. L'année suivante, il conclut avec Kleber la capitulation d'*El-Arisch*, que l'amiral Keith refusa de ratifier. Sidney-Smith retourna alors en Angleterre, où, en 1802, il fut élu membre de la chambre des communes par la ville de Manchester. Au renouvellement des hostilités, on lui confia le commandement d'une escadre dans le Canal. Promu en 1805 au grade de contre-amiral, il se rendit avec l'amiral Collingwood dans la Méditerranée, où il fut chargé de défendre la Sicile contre toute entreprise des Français. En 1807 il alla croiser devant le Tage, et il conduisit alors au Brésil le prince régent de Portugal, qui était venu chercher un refuge à son bord. Depuis lors, Sidney-Smith cessa d'être employé. On attribua la disgrâce qu'il avait encourue auprès du gouvernement anglais aux égards qu'il avait témoignés à la princesse de Galles, lors de son voyage sur le continent. En 1814 diverses associations philanthropiques le députèrent au congrès de Vienne pour y plaider en faveur de l'abolition de l'esclavage et de la destruction des États Barbaresques. Il habitait la France lorsqu'à son avénement au trône, en 1830, Guillaume IV le rappela en Angleterre et le nomma lieutenant général des troupes de marine. Néanmoins, Sidney-Smith s'en revint bientôt après à Paris, où il mourut, le 26 mai 1840.

SIDOINE APOLLINAIRE (Caius Sollius Appollinaris Modestus Sidonius), évêque de Clermont en Auvergne, homme d'État, orateur et poëte, naquit à Lyon, le 5 novembre 430, dans une famille où l'on comptait des préfets de Rome et du prétoire, des maîtres des offices et des généraux d'armée. Il reçut une éducation digne de sa naissance: Hoënius l'initia au culte des muses; Eusèbe lui enseigna la philosophie; il apprit les mathématiques, l'astronomie et la musique; enfin, il acquit une assez grande connaissance du grec pour être en état de le traduire en latin. Quand il eut achevé ses études, il songea à s'avancer dans les dignités; il porta d'abord les armes, mais il les quitta bientôt pour suivre la carrière de l'éloquence et de la poésie. Avant d'occuper aucune charge, il épousa Papianilla, fille d'Avitus, qui fut depuis empereur; elle lui apporta en dot la terre d'Avitac, en Auvergne, dont il nous a laissé (liv. II, ép. 2) une brillante description. Sidoine n'avait pas vingt ans quand il s'unit à Papianilla; il eut de ce

mariage au moins trois enfants, un fils nommé *Apollinaris*, et deux filles, dont l'une s'appelait *Severiana* et l'autre *Roscia*.

Avitus ayant été déclaré empereur, le 10 juillet 455, Sidoine le suivit à Rome. Le règne d'Avitus fut de courte durée : ce prince, sur lequel Sidoine comptait pour parvenir aux emplois, fut bientôt détrôné par les intrigues du comte Ricimer. Une partie de la Gaule s'étant armée pour venger Avitus, son gendre courut défendre Lyon, qui avait reçu les Visigoths dans ses murs : cette ville fut assiégée par les Romains et forcée de se rendre ; elle se vit dépouillée de ses priviléges, accablée d'impôts, et obligée de recevoir une garnison, qui se livra aux plus grands excès. Sidoine, qui avait pris part à la capitulation, n'eut d'autre moyen pour conserver sa vie que de recourir à la clémence de Majorien, que Ricimer avait fait proclamer empereur ; ce prince lui accorda sa grâce. Majorien, auquel Sidoine avait déjà adressé une supplique en vers (*Carm.* XIII) en faveur de sa ville natale, s'étant rendu à Lyon en 458, le poëte y prononça son panégyrique en vers. Ce panégyrique offre une description de la figure, de l'habillement, des armes et du caractère des anciens Franks. De puissantes raisons, sans doute, avaient porté Sidoine à encenser le nouvel empereur ; mais on lui pardonnera difficilement d'avoir distribué une portion de ses éloges à l'infâme Ricimer, l'auteur de la chute d'Avitus, et d'avoir dit de lui « qu'il l'emportait sur Sylla par la pénétration, sur Fabius par le génie, sur Marcellus par la piété, sur Appius par l'éloquence, sur Fabius par la force, sur Camille par l'habileté ». Sidoine fut ensuite élevé à la dignité de comte, et exerça quelques autres emplois à la cour de Majorien. Celui-ci ayant été assassiné, en 461, par Ricimer, qui mit ensuite le diadème sur la tête de Sévère, il paraît que Sidoine saisit le moment de cette révolution pour quitter la cour, et qu'il passa tout le temps du règne de Sévère dans sa terre d'Avitac, uniquement occupé de l'étude des lettres et du soin de ses affaires domestiques, sans cesse visité par de nombreux amis.

Sévère ayant été empoisonné par Ricimer, et Anthemius étant parvenu à l'empire en 467, ce prince ordonna à Sidoine, qui était alors à Lyon, de se rendre à Rome ; Sidoine, qui avait d'importantes demandes à faire pour l'Auvergne, obéit avec empressement. Il nous a conservé dans une de ses lettres (la 5e du liv. 1er) une relation fort curieuse de ce voyage. A son arrivée à Rome, on célébrait les noces de Ricimer avec la fille d'Anthemius ; Sidoine y assista, et peu de temps après il fit encore en vers le panégyrique de l'empereur, en présence de qui il le prononça, le 1er janvier 458. Il obtint ensuite la charge de chef du sénat et celle de préfet de la ville. Au bout de quelque temps l'empereur le fit aussi patrice.

Le désir de revoir son pays et de lui consacrer le reste de sa vie conduisit Sidoine, vers la fin de 471, à passer de l'état séculier et des premières charges de la cour, dont il se démit en faveur de son fils, à l'humilité et à la sainteté de l'épiscopat. A peine eut-il manifesté ce désir, qu'il fut porté d'une voix unanime sur le siége, alors vacant, de l'église de Clermont, dont le diocèse comprenait toute l'Auvergne. Sidoine, ordonné évêque, devint un homme tout nouveau ; il renonça aux lettres profanes, et s'il fit encore des vers, ce ne fut que bien rarement, et le plus souvent en l'honneur des martyrs et des saints. Il redoubla d'efforts pour que la réputation de poëte ne portât aucune atteinte à la vie austère et pure du ministre du Seigneur (lett. 16, liv. IX). Ce ne fut plus qu'un homme d'aumônes, de jeûnes et de prières. Une étude approfondie à laquelle il se livra des mystères de l'Écriture Sainte accrut encore sa réputation et le fit regarder comme l'oracle de l'Église gallicane. L'épouse de Sidoine paraît avoir vécu au moins jusqu'à la fin de 474 ; quoiqu'il soit certain qu'il existât entre eux la plus parfaite union, on ne peut douter, disent les bénédictins de Saint-Maur, qu'elle ne fût devenue sa sœur selon l'ordre des canons.

L'Auvergne en 474 était menacée de l'invasion d'Euric, roi des Visigoths : le saint évêque n'hésita point à engager son peuple à opposer une vigoureuse résistance. Les habitants de Clermont soutinrent un siége, pendant lequel ils eurent à souffrir toutes les horreurs de la guerre, et qu'Euric finit par être forcé de lever. Pendant l'hiver, Euric ayant rassemblé de nouvelles forces, Nepos, empereur d'Occident, crut devoir acheter la paix par la cession qu'il fit de l'Auvergne aux Visigoths ; ceux-ci ne tardèrent pas à se rendre maîtres de Clermont : Sidoine, loin de se laisser abattre par ce funeste événement, montra le plus grand courage. Il se présenta devant le prince arien, et osa lui demander qu'il laissât aux catholiques qui tombaient sous sa domination le droit d'ordonner des évêques. La fermeté qu'il déploya en cette circonstance, l'affection qu'il avait constamment montrée pour les Romains, enfin ses liaisons avec les personnages les plus considérables des Gaules, donnèrent de l'ombrage au monarque visigoth, qui, sourd à ses demandes, l'envoya prisonnier au château de Livianne, à quelques lieues de Carcassonne. Il resta renfermé dans ce château jusqu'à ce que Léon, homme lettré et ministre d'Euric, qui s'intéressait à son sort, eut mis fin à sa captivité, qui dura une année ; mais il reçut en même temps l'ordre de se rendre à Bordeaux, pour régler les affaires de l'Auvergne avec Euric, qui y tenait sa cour : ce n'était qu'un prétexte imaginé pour le retenir comme prisonnier d'État dans cette ville. Il est à présumer que ce fut un petit poëme que Sidoine composa pendant son exil à la louange d'Euric qui lui fit obtenir la permission de retourner dans sa patrie.

Sidoine revint en Auvergne, où il ne cessa point d'agir avec une vigueur toute chrétienne pour adoucir le sort d'un peuple dont il fut constamment le véritable père. Quoique entièrement occupé du soin de son diocèse, il trouva cependant le loisir de revoir ses lettres et d'en publier le recueil à diverses reprises pour satisfaire aux pressantes sollicitations du Lyonnais Constantius et de deux autres de ses amis ; mais il refusa de continuer l'histoire de la guerre d'Attila, qu'il avait commencée à la prière de Prosper, évêque d'Orléans (lett. 15, liv. VIII), croyant cette entreprise au-dessus de ses forces. Le traité qu'il avait composé, pendant son épiscopat, sur les offices de l'église, et qui est cité par Grégoire de Tours, qui y avait ajouté une préface, n'est pas parvenu jusqu'à nous, non plus que cette préface, que l'on doit d'autant plus regretter qu'il est certain qu'elle contenait des particularités sur la vie de Sidoine. Tout ce qu'on sait des dernières années du vénérable prélat, c'est qu'il eut à éprouver quelques tracasseries de la part de deux prêtres factieux et corrompus, qui avaient résolu de le chasser de son église pour s'emparer de son siége, mais qui ne purent y parvenir. Il mourut un samedi, 21 août, jour auquel l'église de Clermont, qui l'a placé au nombre de ses saints, célèbre encore sa fête. La maison de Polignac prétend être issue du frère de ce prélat, et soutient que du nom d'*Apollinaire* s'est insensiblement formé celui de *Polignac*.

Il nous reste de Sidoine : 1° neuf livres de lettres, qu'il paraît avoir composées à loisir, et dans lesquelles il semble avoir voulu lutter avec Pline le jeune et Symmaque ; mais il faut avouer que s'il s'est rapproché du dernier de ces épistolographes, il est resté fort au-dessous du favori de Trajan. 2° Vingt-quatre pièces de vers sur différents sujets, auxquelles il faut joindre des épitaphes, des inscriptions et quelques autres morceaux de poésie insérés dans ses lettres. Quoiqu'on lui reproche avec justice de l'affectation, de l'enflure et quelquefois de l'obscurité, défauts qui signalent les productions du siècle de décadence et de barbarie où il florissait, il n'en doit pas moins être regardé comme le meilleur poëte que cette époque ait produit. Les ouvrages qui nous restent de lui, et qui font vivement regretter ceux que la piété et la modestie du saint évêque firent anéantir à leur auteur, ainsi que ceux que le temps nous a enviés, ont le précieux avantage de nous avoir conservé des faits qu'on chercherait vainement ailleurs. Gibbon et Lebeau,

en traçant l'histoire du cinquième siècle, citent à chaque page les écrits de Sidoine. La meilleure édition qu'on ait des *Œuvres de Sidoine Apollinaire* est celle qu'en a donnée Sirmond (Paris, 1614). Antoine PÉRICAUD.

SIDON, la plus ancienne et la plus importante ville de la Phénicie, dans une étroite plaine riveraine de la Méditerranée, appelée aujourd'hui *Saïda*, avec environ 6,000 habitants, passait déjà au temps d'Homère pour la plus belle ville de la terre, à cause de la magnificence des monuments qui la décoraient. Elle fut le point de départ d'un grand nombre de colonies phéniciennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, notamment de Tyr, et conserva une grande importance politique jusqu'au moment où Tyr finit par l'emporter sur elle. Vers l'an 720 av. J.-C., elle fut prise par le roi d'Assyrie Salmanassar. Après la chute de l'empire d'Assyrie, elle tomba sous la domination des rois de Babylone; et Nabuchodonosor l'assiégea pendant treize années de suite, à cause d'une alliance qu'elle avait contractée avec Juda. On la retrouve encore une fois florissante et puissante sous la domination des Perses, car elle figura alors à la tête de la révolte contre Artaxerxès III; cette révolte se termina par le sac de la ville, qui tomba par trahison au pouvoir des Perses, et à laquelle les habitants, dans leur désespoir, mirent eux-mêmes le feu. Rebâtie encore une fois, Sidon se soumit, en l'an 333 av. J.-C., à Alexandre le Grand, après la bataille d'Issus, et le conquérant lui imposa un nouveau roi. Après la mort d'Alexandre, elle dépendit d'abord des rois d'Égypte; plus tard elle fut réunie à la Syrie, et finalement elle échut en partage aux Romains. De bonne heure les habitants de Sidon s'étaient livrés au commerce de terre et de mer; celui qu'ils faisaient avec la teinture de pourpre, l'ambre et le verre, dont on leur attribue l'invention, avait surtout une grande importance. A l'occasion, ils pratiquaient aussi la piraterie.

SIEBOLD (PHILIPPE-FRANÇOIS DE), célèbre par ses travaux relatifs à l'exploration du Japon, est fils d'un médecin distingué de Wurtzbourg, ville où il est né, le 17 février 1796. Après avoir terminé ses études universitaires, il passa, en 1822, aux Pays-Bas. De là il se rendit à Batavia, où, en 1823, il fut adjoint, comme médecin et naturaliste, à une ambassade que le gouverneur général des Indes néerlandaises envoyait au Japon. Les recherches de Siebold se bornèrent d'abord au territoire exigu sur lequel est établie la factorerie néerlandaise de Desima. Mais bientôt sa réputation de médecin et de naturaliste se répandit au loin, et il en résulta pour lui un peu plus de liberté. Des Japonais vinrent le trouver des points les plus éloignés de l'île pour profiter de ses consultations et de ses enseignements. Afin de le seconder dans ses travaux, quelques-uns entreprirent même pour lui, et sur ses indications, des recherches dans leur pays. En février 1826 eut lieu le voyage que l'ambassadeur s'était proposé de faire à Jeddo, et Siebold fit partie de sa suite. L'accueil qu'il reçut dans cette capitale fut des plus affectueux; mais une infraction à l'étiquette de la cour japonaise que commit l'envoyé néerlandais força l'ambassade à s'en revenir à Batavia dès le 16 mai suivant. Siebold se disposait, lui aussi, à quitter Desima, quand un incident imprévu vint l'impliquer dans un procès. L'astronome et bibliothécaire en chef lui avait communiqué la copie d'une carte du Japon dressée par ordre de l'empereur. Le fait parvint aux oreilles de l'autorité, qui vit là un crime de haute trahison. Mais par son noble courage Siebold parvint à sauver la vie de son savant ami, et en fut quitte lui-même pour être expulsé du Japon. Ses collections étaient arrivées en Europe dès 1828. Le 1er janvier 1830 il quitta le Japon, et le 7 juillet suivant il était de retour a Flessingue. Ses collections d'histoire naturelle et sa si remarquable collection ethnographique japonaise ornent aujourd'hui le musée de Leyde. Les riches documents recueillis par ce savant sur le Japon et sa population ont été publiés par lui dans un grand ouvrage divisé en quatre parties, sous les titres suivants: *Nippon, archives pour la description du Japon* (Leyde, 1832, avec atlas); *Fauna Japonica* (en société avec Temminck, Schlemingeт Haan (t. 1 à 5, Leyde, 1833)); *Flora Japonica* (centuries 1 et 2, Leyde, 1835-1853); *Bibliotheca Japonica*, lithographiée par le Chinois Ko-Tsching Dsang (publiée en société avec Hoffman [6 parties; Leyde, 1833-1841]). Il faut y joindre le précieux *Catalogus Librorum Japonicorum* (Leyde, 1845); l'*Isagoge in Bibliothecam Japonicam* (Leyde, 1841); l'*Epitome Linguæ Japonicæ* (Batavia, 1826) et l'*Atlas du Japon*. Siebold, qui est toujours au service néerlandais avec le grade de colonel d'état-major, habite aujourd'hui Bonn, et est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre à Java la culture du thé.

SIÈCLE. Les Français, en donnant, comme tout le monde, au mot *siècle* la signification d'espace de cent années, se sont écartés des traditions de leurs ancêtres, car les druides, au dire de Pline (*Hist. Nat.*, lib. XVI), entendaient par *siècle* une période de trente années. Il y a même eu d'autres abréviateurs qui se sont contentés d'un espace de dix ans. L'étymologie de ce mot, si l'on en croit Varron, vient de *vieux* (*a sene*); d'autres la découvrent dans les deux mots *se* ou *colo*, et dans *sequor* ou dans *seco*. Quoi qu'il en soit, il est certain que pour les Romains ce mot indiquait le même nombre de cent années qu'il indique aujourd'hui, à la grande consolation des corneilles et du peu d'hommes doués comme elles du privilége d'une longue vie. Chaque retour de siècle était même pour le peuple-roi l'occasion d'une fête toute nationale, dans laquelle on célébrait les *ludi sæculares*, pour le salut de la république. Il paraît cependant que l'époque de ces jeux a varié, car Horace, dans son fameux *Carmen sæculare*, parle de cent dix années (*Certus undenos decies per annos orbis*), et Suétone cite parmi les autres extravagances de l'empereur Claude celle d'avoir ouvert des *séculaires* avant le temps voulu, de manière que le peuple romain ne put s'empêcher de rire lorsque la voix du crieur public prononça l'invitation solennelle de jouir d'un spectacle *que personne n'avait vu, que personne ne verrait jamais*; tandis qu'il y avait là jusqu'à des histrions qui avaient pris part aux jeux précédemment célébrés par Auguste.

Siècle signifiait aussi chez les Latins les hommes qui vivaient dans une certaine période, et les mœurs du même temps. A ces acceptions sont dus les mots surannés de *siècle d'or*, *d'argent*, *d'airain*, *de fer*, et le mot vivace de *siècle de progrès*. Mais de toutes les significations du mot *siècle*, aucune n'est plus usitée que celle qui désigne les choses mondaines, leur vaine pompe, leurs fausses délices. De là vient que pour les écrivains sacrés le mot *séculier* est quelquefois synonyme de *profane* et d'*ethnique*, bien qu'à la rigueur il se dise surtout des laïques ou des ecclésiastiques qui vivent dans le monde, par opposition aux *réguliers*, à ceux qui sont engagés par des vœux dans une communauté religieuse. Bon MANNO, de l'Académie de Turin.

SIÈCLE (Le), l'un des cinq *grands* journaux de Paris, naquit en 1836, en même temps que *La Presse*; et ce que nous en avons déjà dit, à propos de son jumeau, nous dispense d'entrer ici à cet égard dans plus de détails. Feu Dutacq confia d'abord la rédaction en chef de son journal à M. Cauchois-Lemaire, dont les principes ne tardèrent pas à lui paraître beaucoup trop avancés pour répondre de tous points au programme et aux besoins de sa spéculation. Usant des pouvoirs absolus que lui conférait l'acte de société, il remercia l'ancien rédacteur du *Nain Jaune* et le remplaça par M. Chambolle, depuis longtemps attaché à la rédaction du *National*, mais qui, subitement illuminé d'en haut, déserta alors l'idée républicaine pour mettre sa plume au service du centre gauche et des principes constitutionnels. Hâtons-nous d'ailleurs de reconnaître que l'immense et rapide succès de la feuille nouvelle fut bien plus le résultat de son feuilleton-roman que celui de sa rédaction politique, dont la faiblesse n'avait d'égale que la pâleur. Ce succès fit de son directeur-gérant, le sieur Dutacq, une manière de personnage, qu'on vit alors se lancer dans

toutes sortes d'affaires et de tripotages. C'est ainsi qu'il cumula pendant quelque temps la direction du théâtre du Vaudeville avec l'administration du *Siècle;* mais n'est pas *faiseur* qui toujours réussit, et Dutacq l'apprit à ses dépens. Le directeur de théâtre ruina l'entrepreneur de journaux; si bien, qu'un jour, pour dominer la position critique où il se trouvait, notre homme dut emprunter à un sieur Perrée une somme de 400,000 fr.; et en garantie de ce prêt il lui céda tous les droits d'administrateur-gérant qu'il possédait dans la société en commandite créée par lui pour l'exploitation du journal *Le Siècle*, se réservant toutefois de rentrer dans lesdits droits le jour où il aurait intégralement remboursé son obligeant prêteur. Perrée fut accepté à titre de nouvel administrateur-gérant par le comité des actionnaires (toutes sécurités lui avaient été d'avance données à cet égard, comme on le pense bien, sans quoi il n'eût eu garde de faire l'affaire), et trôna désormais au *Siècle* au lieu et place de son débiteur. Celui-ci avait mal calculé, et le secours qu'il avait obtenu se trouva en définitive insuffisant pour combler l'abîme au bord duquel il était arrivé. Le directeur du Vaudeville fut déclaré en état de faillite, et perdit ainsi l'espoir qu'il avait jusque là conservé de ressaisir quelque jour la dictature administrative et politique du *Siècle*, dont le nombre d'abonnés était parvenu pendant ce temps là, grâce au monopole et au privilége, à près de 40,000. Les *doctrinaires* gouvernaient alors la France, et leur politique, à tous égards et en toute occurrence anti-nationale, faisait la partie belle aux journaux de l'opposition. Avec si peu de talent que fût rédigé *Le Siècle*, il ne laissait pas que d'être aux mains du centre gauche un puissant levier d'élections. Or, comme les élections, c'est-à-dire la majorité servile à conserver dans la chambre élective, étaient la grande préoccupation, le cauchemar perpétuel des *austères intrigants* (comme les appelait Royer-Collard) auxquels étaient confiées les destinées de la France, le cabinet crut *faire au même* le parti Odilon Barrot, en lui enlevant son plus influent organe. Rien ne lui parut plus facile. Aux termes de son contrat, Perrée, le jour où son débiteur le rembourserait, devait abdiquer ses pouvoirs pour rentrer dans la foule et l'obscurité. Une ignoble intrigue s'échafauda là-dessus. Dutacq obtint de ses créanciers un concordat qui le remit à la tête de ses affaires et lui rendit dès lors toute liberté de reprendre ses habitudes de tripotages. On s'imagine aisément la surprise et la déconvenue de Perrée en recevant un beau matin sommation par huissier d'avoir à toucher ses 400,000 fr., à céder la place à Dutacq et à déguerpir au plus vite. Il n'était pas difficile de deviner d'où partait le coup, et que c'étaient les *fonds secrets* qui faisaient les frais de la partie. Là-dessus s'engage un bon petit procès: on crie bien haut au scandale, à la corruption; on flétrit éloquemment le tripotage à l'aide duquel Dutacq va pouvoir redevenir propriétaire légitime de sa chose, qu'il mettra évidemment à la disposition du ministère; on proclame la négociation plus ou moins usuraire qui a fait de Perrée un homme politique un acte du plus pur et du plus noble patriotisme; on décerne à l'unanimité au créancier de Dutacq un brevet de grand citoyen: et quand on arrive devant les juges qui doivent examiner le fond de l'affaire, le ministère, tout abasourdi du concert de malédictions et d'imprécations soulevé d'un bout de la France à l'autre dans le journalisme de toutes les oppositions par le tour de passe-passe qu'il a voulu se permettre, recule, et ne fournit point à Dutacq les moyens de réaliser en espèces à la barre du tribunal ses offres de remboursement. Le ministère doctrinaire en était pour un tripotage, un scandale et une honte de plus.

Une justice à rendre à Perrée, c'est qu'il n'abusa point d'une victoire judiciaire qui avait pourtant les proportions d'un événement politique, mais dans laquelle il ne vit, lui, que le gage de l'infaillible succès de sa candidature à quelque prochaine élection; car toute son ambition, parfaitement justifiable du reste, se bornait alors à obtenir les honneurs de la députation et à aller s'asseoir au Palais-Bourbon à côté de M. Chambolle. *Le Siècle*, pour avoir failli échapper à son autocratie, par suite d'une sale intrigue ministérielle, n'en resta donc pas moins, comme par le passé, l'organe de l'opposition constitutionnelle, et rien de plus. Entre la ligne du *National* ou de *La Réforme*, et celle du *Siècle*, il y eut constamment toute la distance d'une révolution; aussi, dans les bureaux du journal de la rue Lepelletier, comme dans ceux du journal des culotteurs de pipes, professait-on ouvertement le mépris le plus démocratique pour la timide feuille du centre gauche et son personnel. Sans doute, afin de conserver sa clientèle, *Le Siècle* avait dû arborer le drapeau de la réforme électorale, et, entraîné par les nécessités de sa position, il avait même pu se joindre au reste de la presse opposante dans la fameuse *campagne des banquets*, qui agita si vivement les derniers dix-huit mois du règne de l'élu des *deux-cent-vingt-et-un;* mais pas plus que les autres intérêts basés sur le privilége et le monopole, il n'avait jamais songé à renverser le trône de Juillet. Le lendemain de la révolution de Février, sa consternation fut donc aussi profonde et sa douleur aussi sincère que celles du *Journal des Débats*. Quelque honorables que fussent ces tardifs regrets, *Le Siècle* était ruiné s'il avait persisté un mois de plus à bouder la république et les hommes de l'hôtel de ville; il eût perdu les neuf dixièmes de ses abonnés, et eût été irrémissiblement banni de tous les cafés, cabarets, billards et estaminets de France, dont les habitués avaient immédiatement épousé avec chaleur la cause de la révolution *démocratique* et *sociale*, à laquelle ils sont depuis lors demeurés fidèles. Il y a dans ce fait très-simple une explication toute naturelle du brusque changement de front qu'opéra alors *Le Siècle;* et il n'est pas nécessaire d'aller la demander à une promesse formelle du gouvernement de la Banque de France que les hommes de l'hôtel de ville auraient, dit-on, faite à Perrée, s'il mettait sa feuille à leur service. Dès les premiers jours de mars l'autocrate du *Siècle*, homme très-positif en affaires et désireux avant tout de sauvegarder une propriété produisant de magnifiques bénéfices, et à laquelle les événements venaient de donner une plus-value considérable, mettait donc sans plus de façons à la porte toute la partie de la rédaction de son journal qui refusait, à l'exemple de son chef de file, M. Chambolle, d'écrire dans le sens démocratique et social, et la remplaçait par un personnel devoué de cœur à la cause qui venait de triompher.

Dès lors inféodé à la coterie du général Cavaignac, *Le Siècle* combattit de tout son pouvoir la candidature de Louis-Napoléon à la présidence. Si le résultat de l'élection du 10 décembre 1848 lui causa un vif désappointement, il ne perdit pas pour cela courage; et jusqu'au dernier moment l'homme acclamé président de la république par près de six millions de suffrages libres et spontanés le compta au nombre de ses plus haineux adversaires. On eût donc pu croire qu'à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851 la feuille républicaine aurait disparu de la lice avec *Le National*, *La Réforme*, etc. Il n'en a pourtant pas été ainsi; et la publication du *Siècle*, comme celle de *La Presse*, fut alors autorisée, sans que le pouvoir né à la suite de cette mémorable révolution, ait songé à leur demander le sacrifice de leurs opinions particulières, vraisemblablement parce qu'il aura cru utile à sa politique que l'opposition conservât en apparence les organes qu'elle avait sous le gouvernement parlementaire. La seule contrainte imposée alors à la presse périodique, ç'a été de se soumettre au régime draconien des décrets qui l'ont réorganisée en la laissant d'ailleurs jouir comme par le passé de son monopole, de ses immunités en matière de timbre, et surtout d'un privilége postal qui, au grand péril du pouvoir, quel qu'il puisse être, centralise à Paris l'exploitation de l'opinion publique.

Le Siècle a donc conservé sa fructueuse clientèle; la mort de Perrée n'a même modifié en rien sa ligne politique, et il continue à être dans le journalisme actuel l'un des organes les plus accrédités et les plus influents du grand parti démocratique, de ce parti qui ne prend le présent en patience

que parce qu'il est convaincu que l'avenir lui appartient, qui peut donc faire le mort, mais qui domine toujours dans tous les centres d'industrie manufacturière. La rédaction de ce journal se ressent nécessairement des difficultés de sa position ; mais il se dédommage du mutisme qui lui est imposé à certains égards en s'occupant avec ardeur d'intérêts matériels, et en faisant par manière de passe-temps une guerre acharnée aux influences cléricales. Sous ce rapport, on peut dire qu'il a hérité de la spécialité de l'ancien *Constitutionnel*. On cite d'ailleurs tel des rédacteurs du *Siècle* devenu depuis 1852 archi-millionnaire par d'heureuses spéculations d'agiotage, dans le succès desquelles ce journal n'a sans doute été pour rien, mais qui ne laissent pas que de lui enlever son franc-parler sur certaines questions qu'il ne pourrait traiter avec la sévérité de principes qui le caractérise sans avoir à combattre des hommes qu'il estime et qu'il aime. Qui pourrait exiger de lui qu'il tirât sur les siens? A tout prendre, d'ailleurs, le régime actuel a du bon à ses yeux, puisque loin de nuire en rien à ses intérêts mercantiles, dont jamais au contraire la prospérité ne fut plus grande, il a consolidé son monopole et son privilége. D'un autre côté, il est évident qu'un journal rapportant bon an mal an plus de 400,000 livres de rente ne saurait être réellement dangereux sous un régime qui tient incessamment suspendue sur la tête de ses propriétaires la suppression, comme l'épée de Damoclès. Cette situation, dont la clientèle du *Siècle* a l'intelligence de savoir lui tenir compte, explique et justifie la prudente réserve qui est le propre de ses rédacteurs. Aussi malgré les grands airs qu'ils affectent, bon nombre de sceptiques persistent-ils à ne voir en eux que des comparses chargés, à leur insu peut-être, d'un bout de rôle dans une comédie jouée pour la foule (*voyez* CONSTITUTIONNEL, DÉBATS [Journal des], GAZETTE DE FRANCE, JOURNAL, MONITEUR UNIVERSEL, OPINION PUBLIQUE [Exploitation de l'], PRESSE [La] et PUBLICITÉ).

SIÉGE. Ce mot, dans son acception la plus ordinaire, désigne un meuble fait pour s'asseoir : il y en a un grand nombre de variétés, qui prennent différents noms suivant leur forme et la nature des matériaux dont ils sont construits : telles sont les *chaises*, les *fauteuils*, les *bancs*, etc. Rien n'a plus varié que la forme des siéges parmi les divers peuples de l'antiquité. Ce meuble était chez les Romains la marque de la dignité, comme le dais ou parasol chez quelques peuples de l'Orient. La *chaise curule* (*sella curulis*) était un siége d'ivoire pliant et sans dossier, sur lequel s'assirent d'abord seulement les rois, et plus tard les premiers magistrats, tels que dictateurs, consuls, proconsuls, censeurs, préteurs, grands édiles, ainsi que ceux des sénateurs qui avaient été revêtus des premières charges de la république, et qui par là conservaient toute leur vie le droit de s'y asseoir. C'est toujours sur une chaise curule qu'on représente les empereurs romains quand ils sont assis. L'usage des siéges à dos et des marchepieds, comme on les voit sur les diptyques, ne fut adopté par les consuls et les empereurs d'Orient que sous le Bas-Empire ; mais le siége de ces sortes de meubles conserva toujours la forme de la chaise curule, telle qu'elle est encore représentée aujourd'hui par le fauteuil du roi Dagobert, qu'on voit au cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale.

On nomme aussi *siége* la place où s'assied le juge pour rendre la justice. On dit encore le *siége d'un tribunal*, *d'une cour*, pour désigner la ville où réside ce tribunal, cette cour. *Siége*, dans la même acception, sert figurément à désigner le lieu où certaines choses sont établies, comme quand on dit : Le *siége du gouvernement*, pour le lieu où il se tient. Le mot *siége* désigne encore particulièrement un évêché et sa juridiction : Cet évêque a tenu le *siége* tant d'années ; Vacance du *siége*, etc. Le *saint-siége* ou *siége apostolique*, c'est l'Église romaine.

SIÉGE (*Art militaire*). C'est l'action d'attaquer une place fortifiée pour s'en rendre maître. Il y a deux manières de prendre une place forte. On peut, après l'avoir investie, c'est-à-dire entourée, se contenter d'occuper en forces tous les points par lesquels elle pourrait recevoir des secours, soit en troupes, soit en vivres ou munitions de guerre, et attendre que la garnison, ayant consommé toutes ses ressources, soit obligée de capituler et de se rendre ; cela s'appelle *bloquer*, *faire le blocus* : ou bien, et surtout lorsqu'un intérêt quelconque ne permet pas de disposer pendant un temps un peu long d'un détachement suffisant pour bloquer exactement une place, on l'attaque de vive force ; c'est ce qu'on appelle *assiéger*, *faire le siége*.

Le but de l'attaque de vive force d'une place de guerre est de détruire les ouvrages et les remparts derrière lesquels la garnison est à couvert, afin de pouvoir la joindre corps à corps et la dompter par la supériorité des forces. Les ouvrages et les remparts d'une place, qu'ils soient revêtus de murailles en entier, ou seulement à moitié, sont trop solides pour céder à l'effort des armes de main, et même de l'artillerie d'un petit calibre ; il faut donc employer à cet effet de l'artillerie qu'on appelle de *siége*, c'est-à-dire des canons, des mortiers, des obusiers d'un calibre plus élevé. Mais, d'un autre côté, l'artillerie de la garnison, faisant son service derrière des remparts épais qui la garantissent, au moins en très-grande partie, des effets du canon tiré d'un peu loin, il en résulte que si l'assiégeant voulait employer son artillerie simplement et à découvert sur le terrain, il éprouverait une telle perte, en raison de l'infériorité de sa position, qu'il serait bientôt mis hors de combat. Il lui serait même tout à fait impossible d'approcher assez son artillerie des remparts pour qu'elle pût les détruire et y faire une brèche par laquelle les troupes auraient la possibilité de pénétrer et d'engager un combat avec la garnison ; ce qu'on appelle *donner l'assaut*, *monter à l'assaut*. Il en résulte encore que l'assiégeant, pour faire usage de son artillerie, est obligé de la couvrir également par des fortifications, qui le mettent autant que possible à l'abri de celle de l'assiégé, et que ses batteries, ainsi remparées, doivent être poussées assez près des murailles de l'ennemi pour pouvoir les ruiner et *ouvrir une brèche*, ce qui exige ordinairement la plus grande force, l'effet le plus violent du canon. C'est sur les considérations que nous venons d'exposer, et auxquelles il s'en joint de secondaires dont nous ne pouvons pas nous occuper, que sont fondés les principes de la guerre passive des siéges, c'est-à-dire de l'*attaque des places*.

Pour s'approcher des emplacements que la nature du terrain et la configuration des ouvrages de place désignent pour y établir des batteries, on part d'abord d'un lieu où l'on soit à couvert du feu de l'ennemi, ou à une distance qui en rende l'effet peu sensible, et l'on chemine en se couvrant successivement par un rempart en terre. Partout où le sol le permet, ce rempart s'établit en creusant un fossé dont on rejette les terres du côté de l'ennemi pour en former un parapet. Lorsque le sol, ou pierreux, ou marécageux, ne permet pas de creuser, le parapet se forme de fascines et de terre, ou de sacs remplis de terre, qu'on y apporte, ce qui rend le travail bien plus long et plus difficile. Ici il se présente une observation toute naturelle : c'est que les troupes qui doivent garder et défendre ce chemin couvert, qu'on appelle *tranchée*, devant y être abritées, il ne faut pas que la direction du tir d'un point quelconque de la place puisse les y prendre en flanc, c'est-à-dire qu'elle *enfile* la tranchée dans sa longueur. C'est pourquoi on doit toujours la diriger en dehors de tous les ouvrages occupés par l'ennemi. Quelque triviale que paraisse cette observation, l'histoire des siéges prouve que quelquefois on l'a oubliée. Cette tranchée se fait quelquefois double et quelquefois simple, c'est-à-dire que du point de départ, appelé la *queue de la tranchée*, on pousse un chemin couvert à droite et un à gauche, ou bien on ne s'étend que d'un seul côté. Le choix du mode à suivre est déterminé par des circonstances locales, dont la première est l'étendue du front qu'on veut attaquer. Quand

le développement du terrain le permet, on pousse tout d'abord la tranchée en ligne droite. Dans le cas contraire, on avance par bouts de tranchée disposés en zigzag. Lorsque les tranchées par lesquelles on s'approche de la place sont arrivées à la distance où l'on doit établir les batteries, on ouvre une nouvelle tranchée dans une direction parallèle au développement extérieur du front qu'on attaque, et qui, pour ce motif, porte le nom de *parallèle*. C'est sur cette ligne qu'on établit les batteries aux points convenables pour l'effet qu'elles doivent produire. Il arrive quelquefois qu'on s'approche de prime abord assez de la place pour établir tout de suite les batteries destinées à ouvrir une brèche dans l'enceinte du corps de la place. C'est ce qu'on appelle *brusquer un siége*. Mais ordinairement ces premières batteries sont destinées à mettre l'artillerie ennemie hors de service et à ruiner les parapets qui la couvrent. Ici on emploie les trois espèces de bouches à feu : le **canon**, qui ne peut être consacré qu'aux tirs horizontaux, et placé, soit en face des batteries ennemies, pour écrêter les parapets et évaser les embrasures, soit perpendiculairement au prolongement de leur front, c'est-à-dire sur leur flanc, pour mettre les bouches à feu hors de service en brisant leurs affûts et détruisant leurs défenseurs ; les **mortiers**, propres au tir vertical, et employés à jeter dans les batteries des bombes, dont l'explosion y porte le désordre et le ravage ; les **obusiers**, qui lancent également des projectiles dont le tir est ou horizontal ou sous un angle moyen, et qui produisent l'effet réuni des boulets et des bombes. De cette première parallèle on continue à avancer vers la place, par de nouvelles tranchées. Selon l'importance du nombre ou des effets de l'artillerie des assiégés, on forme, en avant de la première, une seconde, et même une troisième parallèle ; quelquefois, on avance directement pour s'établir au haut du glacis des ouvrages, c'est ce qu'on appelle le *couronnement* du chemin couvert. On concevra facilement que dès l'instant où l'on arrive à la portée des petites armes il se présente de nouveaux dangers, dont l'assiégeant avait été à l'abri jusque alors. Aussi cette opération est-elle une des plus difficiles des siéges. Ce dernier bout de tranchée se fait, soit directement, en se garantissant du feu d'enfilade par des massifs ou traverses très-rapprochées, soit au moyen de zigzags très-courts, et toujours en observant que les travailleurs soient bien à l'abri du feu de l'ennemi. Lorsqu'ils ne sont couverts que par devant et sur les côtés, ces chemins ouverts s'appellent *sape ouverte*. Quand ils le sont également par-dessus, ils portent le nom de *sape couverte*. C'est du couronnement du chemin couvert qu'on part pour l'établissement des batteries dites de *brèche*, destinées à ruiner le revêtement des ouvrages de la place.

Nous nous dispenserons dans cet article d'entrer dans un détail plus circonstancié des opérations dont nous venons de donner une esquisse rapide, et qui ne peuvent trouver une place convenable que dans un ouvrage didactique.

La *brèche ouverte* est le chemin par lequel l'assiégeant cherche à pénétrer dans la place, en repoussant les troupes qui la défendent, qu'il peut enfin atteindre de près, et sur lesquelles il a l'avantage du nombre. Chacun des ouvrages extérieurs lui coûte une attaque pareille ; et le nombre de ces attaques est encore augmenté lorsqu'un ennemi courageux et intelligent lui fait rencontrer une nouvelle défense derrière une brèche qu'il croit dégagée, ou parvient à le chasser d'un ouvrage déjà pris et où il n'a pas eu le temps de se bien couvrir. La *dernière brèche* est celle qui se fait au corps de la place ; lorsqu'elle est pratiquée, la garnison est ordinairement bien près de se rendre.

Les opérations que nous indiquons, et qui ont exclusivement pour but l'attaque d'une place assiégée, ne sont pas les seules qu'exige un siége régulier. Pour que l'armée qui en est chargée puisse s'en occuper avec succès, il faut qu'elle ne soit point troublée dans ses travaux et ne puisse pas être exposée à se voir contrainte de les quitter, en perdant au moins l'artillerie et les approvisionnements dont elle a dû se munir. Il est donc nécessaire de lui adjoindre une seconde armée, appelée *armée d'observation*, chargée de la couvrir contre toute tentative d'un corps ennemi qui voudrait secourir ou dégager la place assiégée. Quelquefois, c'est l'armée principale qui remplit elle-même cette mission ; quelquefois, étant retenue à une distance plus ou moins grande par des opérations d'un intérêt majeur, on est obligé de former un détachement exprès pour cet objet ; ce qui ne peut avoir lieu que lorsqu'on a une supériorité marquée sur l'armée ennemie. Gal G. DE VAUDONCOURT.

SIÉGE (État de). *Voyez* ÉTAT DE SIÉGE.

SIEGFRIED, en haut allemand *Sigafried*, chez les Scandinaves *Sigourd*, l'un des héros des vieilles légendes allemandes, était fils de Siegmund, de la race des *Welisungen* (chez les Scandinaves *Velsungar*, c'est-à-dire *légitimement nés*), qui descendait d'Odin ou Wodan lui-même. Doué d'une force incroyable et d'yeux flamboyants, il fut élevé par un sage et habile *alb*, appelé Regino, c'est-à-dire *conseiller*, qui avait bien la forme humaine, mais la taille d'un nain. Regino lui procura un cheval, et lui forgea une épée, à l'aide de laquelle Siegfried pouvait briser une enclume. Alors Regino l'excita à s'emparer de la demeure des Niebelungen et des incommensurables quantités d'or qu'ils possédaient. Mais déjà trois dieux avaient dérobé cet or et l'avaient enlevé du fond des eaux. Sa force mystérieuse et pernicieuse les eût fait mourir, eux aussi, s'ils ne l'avaient pas donné, avec la bague merveilleuse et fatale qui en faisait partie, comme compensation pour Ottar qu'ils avaient assassiné. Les dieux avaient ainsi échappé à leur perte, mais la race intermédiaire entre les dieux et les hommes, maintenant en possession du fatal trésor, les excita les uns contre les autres. Les frères d'Ottar tuèrent leur père ; Regino fut vaincu par un autre nain, appelé Fafnir, qui, sous forme d'un dragon, veillait sur son or. Pour le lui enlever, Regino excita Siegfried à tuer le dragon. Siegfried les tua tous deux. Le sang du dragon le rendit malade, mais augmenta encore sa force ou bien préserva son corps de toute blessure. Au moyen de l'or et surtout de la bague de Fafnir, il devint immensément riche. Sa cape, appelée *tarn*, lui donnait la puissance de prendre la forme d'un autre. Cependant, en dépit de toute cette magnificence, la possession de l'or avait fait de lui l'esclave des **Niebelungen** et l'avait voué au malheur. En vain il se fiança avec la belliqueuse *Brunehild*, fille du roi ; son maître, Gundihari, roi des Niebelungen, prétendit l'avoir pour lui-même. Siegfried, revêtu de sa cape, chevaucha jusqu'à sa demeure, à travers les flammes qui flamboyaient de toutes parts autour de lui. Il donna à Brunehild l'anneau faisant partie du trésor, et la mit ainsi au pouvoir de Gundihari. Elle-même ne reconnut plus Siegfried. Il épousa donc une autre femme, *Krimhild* (suivant la tradition scandinave *Goudroun*), sœur de Gundihari. Brunehild se glorifie d'avoir le plus brave et le plus digne des époux, puisque Siegfried lui-même a dû lui céder. Mais Krimhild, irritée, lui découvre la ruse. L'anneau qu'elle porte au doigt provient de la demeure des Niebelungen ; seulement celui qui l'a gagné n'est pas Gundihari, mais bien Siegfried. Brunehild, qui se souvient alors qu'elle a reconnu le faux Gundihari à ses yeux flamboyants de welsung, fait traîtreusement assassiner Siegfried par Hagano, attendu qu'il est invincible quand on l'attaque ouvertement. Le trésor, après que tous ceux qui l'ont eu en leur possession ont été anéantis, revient à ses premiers maîtres, qui alors le précipitent dans le Rhin.

Tels sont, d'après Lachmann, les véritables détails caractéristiques de la légende de Siegfried. Elle a pour base, suivant lui, le principe que l'or, quelque désirable qu'il puisse être, finit par mettre ceux qui le possèdent au pouvoir des puissances infernales. Mais la forme de cette légende, telle que nous venons de l'exposer, n'en est pas la donnée originale et primitive. Avant d'être une légende héroïque, elle a commencé par être une légende mythologique.

On a essayé à diverses reprises d'expliquer la légende de Siegfried. Tout récemment Moor a voulu y voir un mélange des traditions relatives à Arminius et à Civilis, et à la défaite des Bretons par l'Anglo-Saxon Hengilts. Giesebrecht, lui aussi, y voit le dernier écho des chants composés en l'honneur d'Arminius par ses compatriotes, tandis que Ruckert, dans son Obéron de Mons et les Peppin de Nivelle (Leipzig, 1836), y trouve le récit poétique des faits et gestes du roi d'Austrasie Siegbert, assassiné en l'an 575 par Frédégonde.

SIENNE, la *Sena Julia* des anciens, chef-lieu d'un arrondissement du même nom, dans le grand-duché de Toscane, siége d'un archevêché et d'une université, est située dans une belle contrée et bâtie sur deux longues collines, à 433 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée. D'abord colonie romaine, elle devint sous les Lombards le siége d'un de leurs premiers magistrats, et au moyen âge la capitale d'une république où l'on compta jusqu'à 100,000 habitants, mais constamment en proie aux discordes civiles. En 1554 sa population était encore de 45,000 âmes. Quand Cosme Ier, duc de Florence, devenu plus tard grand duc de Toscane, l'eut fait passer sous ses lois, sa décadence fut si grande qu'elle en vint à ne plus contenir que 10,000 habitants. De nos jours le nombre s'en élève à 25,000. L'industrie y est peu importante, mais dans ces derniers temps elle n'a pas laissé que de prendre une certaine activité. On y remarque surtout des fabriques de soieries, de draps et de chapeaux. Sa magnifique cathédrale, qu'on croit généralement avoir été bâtie au milieu du treizième siècle par Giovanni Pisano, est incrustée de marbre blanc, noir et gris, et ornée des statues en pied des papes originaires de Sienne et de son territoire. On y voit en outre une grande quantité de monuments et de curiosités du moyen âge. Dans la sacristie, les connaisseurs admirent les belles fresques exécutées par le Pinturicchio et représentant l'histoire du pape Pie II (*Piccolomini*). Dans le cloître de la nouvelle église des Augustins il y a une bibliothèque publique, et les différentes églises de la ville renferment une foule de vieux tableaux du plus grand prix. Nous citerons, entre autres, une *Madone* de Guido de Sienne, artiste qui florissait en 1221; elle orne l'église de Saint-Dominique. Mentionnons encore les belles peintures exécutées par Sodoma et représentant la vie de sainte Catherine, dont la vieille maison a été transformée en chapelle. L'université de Sienne, qui date, dit-on, de l'an 1321, est aujourd'hui sans importance. Fermée en 1850, elle a été rouverte en 1851. Parmi les sociétés savantes qu'on compte dans cette ville, il nous faut surtout citer celle des *Fisiocritici*. C'est à Sienne que l'italien est parlé avec le plus de pureté et avec l'accent le plus harmonieux.

SIENNE (Terre de). *Voyez* OCRE.

SIERRA (en espagnol), SERRA (en portugais), signifient au propre une scie; mais de l'autre côté des Pyrénées, de même que dans l'Amérique ci-devant espagnole et portugaise, on appelle ainsi une montagne ou une chaîne de montagnes.

SIERRA-LEONE, partie de la côte de la haute Guinée, en Afrique, qui s'étend depuis le cap Verga jusqu'au cap Mesurado, sur une longueur d'environ 42 myriamètres. Il serait difficile d'en préciser les limites à l'intérieur. Cette contrée se compose de la continuation immédiate de la Sénégambie méridionale et du versant sud-ouest du plateau de montagnes de la haute Guinée, qui souvent s'avance ici jusqu'à la mer en ne laissant qu'une bande étroite au littoral. Ce sol est richement arrosé et extrêmement fertile en citrons, figues, dattes et cannes à sucre. Toutefois, la culture n'a fait quelques progrès que là où existent des établissements européens. La plus grande partie du pays est couverte de forêts presque impénétrables, qui fournissent d'excellents bois de construction et de teinture. Le climat est essentiellement tropical, d'une chaleur effroyable, et fameux par son insalubrité sur la côte; dans les hautes parties de l'intérieur, il est plus tempéré et plus sain. Ce pays est en grande partie habité par des nègres. Les Portugais furent les premiers qui y créèrent des établissements; mais à partir de 1783 les Anglais songèrent sérieusement à le coloniser. En 1787 la Société Africaine de Londres créa sur la rive méridionale du fleuve la colonie anglaise de *Sierra-Leone*, avec un circuit d'environ treize myriamètres. Le noble but que se proposait cette société de commerce, c'était de bannir de cette colonie le commerce des esclaves, de civiliser les nègres et d'acquérir par là des notions certaines sur l'intérieur du continent. Cette colonie commençait déjà à prospérer, lorsqu'elle fut détruite en 1794 par une flotte française. Pour prévenir le renouvellement de pareilles attaques, on construisit à partir de 1809 la ville de *Kingstown*, à environ 7 kilomètres de la côte, sur la rivière du Cochon, dans une contrée fertile. En 1808 la Société Africaine céda tous ses droits sur cette colonie au gouvernement anglais, sous la direction duquel les essais de colonisation entrepris depuis 1816 ont assez bien réussi. Aujourd'hui Sierra-Leone sert surtout à recevoir les nègres affranchis des colonies anglo-américaines ou bien saisis à bord de bâtiments négriers. Des dépenses considérables sont faites à cet effet. Le nombre des habitants est d'environ 50,000, dont seulement 1,000 à 1,200 blancs et mulâtres. Le chef-lieu, *Freetown*, siége du gouverneur, est bâti à l'extrémité septentrionale de la presqu'île de Sierra-Leone qui s'étend entre le cap Tagrin ou Sierra-Leone et le cap Shilling : on y compte environ 11,000 habitants. En fait d'autres villes, il faut mentionner *Kissi*, avec 2,600 hab.; *Regentstown*, bâtie en 1816 et où se trouve un séminaire de missionnaires indigènes, avec 1,800 habitants, et *York* avec 2,500 habitants. Parmi les peuplades nègres qui avoisinent les possessions anglaises, on distingue surtout celle des *Moriah*, qui professe le mahométisme, et a pour chef-lieu *Malaghia*, ville de 6,000 habitants, dont les maisons sont généralement bien construites et très-commodes. On y trouve plusieurs mosquées, trois écoles et divers établissements religieux. Les environs en sont très-pittoresques.

SIERRA-MORENA. C'est le nom de la partie centrale de la montagne d'Andalousie qui traverse toute la péninsule espagnole de l'est à l'ouest, commence sur les bords de la Méditerranée, entre les fleuves appelés Xucar et Segura, au cap Martin, se continue ensuite entre la Guadiana et le Guadalquivir, et après avoir traversé l'Algarve en Portugal sous les noms de *Serra de Caldeirao* et de *Serra Monchique*, se termine au cap Saint-Vincent, extrémité sud-ouest de l'Europe. C'est une vaste contrée de montagnes, aride et nue sur ses crêtes, marécageuse dans ses vallées, fortement boisée sur ses versants, qui sont couverts de chênes à kermès, d'arbousiers et autres broussailles du même genre, à la verdure la plus brillante et la plus foncée; mais fort peu cultivée. La partie la plus élevée et la plus sauvage est celle du centre, appelée *Los Pedroches*, au nord de Cordoue, au sud d'Almaden, mais à 1,200 mètres seulement au-dessus du niveau de la mer. Le versant méridional est précédé d'une région montagneuse, qui s'étend en partie jusqu'au Guadalquivir; par exemple la *Sierra de Cordova*, avec des forêts, des pâturages, des chevaux andaloux de la race la plus noble et une exportation de sumac; plus à l'ouest, la *Sierra de Guadalcanal*, sur les frontières de Séville et de l'Estremadure, célèbre autrefois par ses mines d'argent et de plomb. La partie occidentale est traversée par une belle route, conduisant de Zafra en Estremadure, par le pas ou *Puerto de Monasterio*, à Séville. A l'est une autre belle route conduit de Madrid, à travers la montagne, en Andalousie. Partant de Valdepeñas dans la Manche, célèbre par ses vins rouges, elle passe par la *Venta de Cardenas*, fameuse par les nombreux engagements de guerillas dont elle fut le théâtre jadis et dans les temps modernes, puis par le célèbre défilé qu'on appelle *Despeña Perros* ou *Puerto del Rey*, fondrière placée au milieu de roches d'ardoise offrant les configurations les plus bizarres, et au fond de laquelle bouillonne le Magana. Sur la même route on trouve *La Carolina*, joli bourg situé au milieu d'une

fertile contrée, qui, avec ses 2,000 habitants, forme le centre de la colonie agricole de la Sierra-Morena, fondée à grands frais de 1767 à 1772 par le ministre comte Olavidès pour peupler ces montagnes et les défricher. Les colons sont pour la plupart d'origine allemande.

SIESTE (de l'espagnol *siesta*, dérivé du verbe *sestear*, faire la méridienne ou dormir après midi). En Orient, en Espagne, en Italie, dans tous les pays chauds, le mot *sieste* indique d'une manière générale le temps qu'on donne au sommeil pendant la journée. Toutefois, nous ferons observer que dans la plupart de ces pays, le dîner ayant lieu vers le milieu du jour, le mot *sieste* indique d'une manière précise l'action de *dormir après dîner*. Aussi Ménage fait-il dériver le mot *sieste* du nom latin *sexta*, sous-entendu *hora;* ce qui indiquerait, d'après cet auteur, la sixième heure du jour, ou midi. Les sueurs abondantes qu'on éprouve dans les climats chauds, donnant habituellement lieu à une déperdition considérable des forces et à un affaiblissement relatif de l'estomac, les digestions deviennent laborieuses, et appellent vers cet organe une somme de vitalité qui se trouve alors en moins dans les autres parties du corps, ce qui cause un engourdissement général des muscles, rend la tête pesante et toutes les fonctions languissantes. De là cet affaissement qu'on éprouve surtout après le repas du jour, et qui provoque au sommeil. Sous ces latitudes chaudes, hommes et animaux cèdent également à ce besoin de repos et de sommeil qui se fait sentir durant les premières fatigues de la digestion. Cette nécessité de dormir après le repas devient parfois si impérieuse, surtout chez les Orientaux, que souvent en Égypte et en Syrie de pauvres ouvriers refusent un salaire élevé plutôt que de se priver de leur sieste. Dans ces contrées, toute politesse, tout devoir cède à l'urgente nécessité de dormir après dîner. Le besoin de dormir après midi y est si grand que d'une heure à trois les rues sont presque désertes et les maisons silencieuses comme de vraies solitudes. D'après cela, il est facile de comprendre que le *kef* oriental, le *dolce far niente* des Italiens, la *siesta* espagnole et la *méridienne* sont évidemment inhérents à la constitution des peuples du midi; tandis que dans nos contrées tempérées la sieste n'est guère en usage que parmi de riches paresseux et dans quelques classes d'ouvriers dont les rudes travaux réclament un sommeil réparateur vers le milieu de la journée. Toutefois, il importe de faire observer que si le sommeil diurne est nécessaire dans les pays très-chauds et parfois utile dans nos climats d'Europe, l'abus qu'on en peut faire prédispose à certaines maladies, telles que la pléthore sanguine ou humorale, l'obésité, les congestions cérébrales et l'apoplexie même. Le sommeil nocturne suffit en général pour réparer les pertes de la veille; y joindre le sommeil diurne, c'est s'éloigner du but assigné par la nature. Le sommeil durant la nuit est toujours plus calme et plus réparateur que celui que l'on prend durant la journée. D[r] L. Labat.

SIEYÈS (L'abbé) était né le 3 mai 1748, à Fréjus, et avait pour prénoms *Emmanuel-Joseph*. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique par son père, homme à l'aise, mais chargé d'une nombreuse famille, il entra au séminaire Saint-Sulpice dès l'âge de quatorze ans, et y employa douze années à s'y préparer à recevoir les ordres sacrés. Sieyès s'était résigné aux volontés paternelles. Ses dispositions naturelles le portaient vers l'état militaire, mais son père avait voulu qu'il fût prêtre. Sieyès y consentit; et dans cette longue lutte entre sa volonté et sa raison, il contracta, a-t-il avoué depuis, une sorte de mélancolie sauvage accompagnée de la plus stoïque indifférence sur l'avenir. Après avoir obtenu d'abord un petit canonicat en Bretagne, il fut choisi en 1775 pour grand-vicaire par l'évêque de Chartres. Il devint ensuite chanoine et chancelier de l'église de Chartres, puis commissaire de ce diocèse près la chambre supérieure du clergé de France.

C'est dans l'exercice de ces modestes fonctions de l'Église militante que le trouva le grand mouvement rénovateur de 1789. Sieyès (est-il besoin de le dire?) partagea toutes les illusions et toutes les espérances de cette féconde époque. Déjà préparé depuis longtemps par l'étude approfondie de Locke, de Mably, de Condillac, de Bonnet et de Montesquieu, à la discussion des questions sociales qui devaient bientôt surgir, il avait publié à l'occasion de la convocation des états généraux un écrit intitulé: *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de la France pourront disposer en* 1789. Au mois de novembre de la même année il fit paraître son *Essai sur les Priviléges;* et en janvier suivant il lança son célèbre pamphlet : *Qu'est-ce que le tiers état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? Devenir quelque chose.* La grande et vitale question du moment y était traitée avec une vigueur de logique vraiment entraînante. Le succès en fut immense. Quand les assemblées de bailliage se réunirent, Sieyès, à la demande du duc d'Orléans, écrivit un *Plan de délibérations pour les assemblées de bailliage* et une brochure intitulée *Délibérations à prendre pour les assemblées de bailliage.* Élu député aux états généraux par la ville de Paris, l'abbé Sieyès prit tout aussitôt dans cette assemblée la place éminente que lui assignait sa réputation. Cependant, il y brilla moins comme orateur que comme travailleur assidu dans les comités. Tout au début des états généraux, il avait reconnu que la nature de son esprit, froid, calme et réfléchi, ne l'appelait pas à figurer dans les brillantes joûtes d'improvisation plus ou moins sincères auxquelles les assemblées délibérantes servent de théâtre; et dès le 17 juin il déclarait que, ne se reconnaissant pas le talent de parler en public, il s'abstiendrait désormais de paraître à la tribune. Six jours après, le 23 juin, le marquis de Dreux-Brézé signifiait aux états généraux l'ordre du roi d'avoir à se séparer, sous prétexte des préparatifs à faire pour une séance royale. On connaît la terrible apostrophe que Mirabeau jeta alors à la tête du courtisan : *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes!* L'abbé Sieyès en compléta le sens et l'effet, en adressant à ses collègues cette observation décisive et péremptoire : *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier; délibérons!* L'influence exercée alors par l'abbé Sieyès sur ses collègues fut considérable. Il fut l'un des principaux promoteurs de la réunion des trois ordres et le rédacteur du serment à jamais célèbre que les députés prêtèrent dans la séance du Jeu de Paume. Un nouveau pamphlet qu'il publia au mois de juillet 1789, *Reconnaissance et Exposition des Droits de l'homme et du citoyen*, servit en quelque sorte de préface à la fameuse Déclaration des Droits de l'homme.

L'histoire de Sieyès devient alors, pour ainsi dire, celle de la révolution même, et il fut l'âme des comités chargés de préparer les bases d'une nouvelle législation civile pour la France. Toutefois, il échoua dans ses efforts à l'effet de faire admettre le principe de l'application du jury en matière civile; et il ne fut pas plus heureux lorsqu'il chercha à donner pour base à l'abolition de la dîme le principe d'une indemnité. C'est à cette occasion que, dans un moment de découragement, il s'écria : *Ils veulent être libres, et ne savent pas être justes!* mot plein de tristesse et d'amertume, qu'on a eu bien souvent à répéter depuis. L'abbé Sieyès, au lieu du règne de la légalité qu'il avait promis à la France, voyait la plus hideuse anarchie s'avancer à grands pas. A partir de ce moment il prit le parti de faire le mort pendant tout le temps que durerait l'ouragan révolutionnaire, que chacun voyait poindre à l'horizon. Comme tant d'autres hommes de sa robe, il avait d'ailleurs profité de cette époque d'*émancipation* universelle pour secouer le joug du sacerdoce et jeter, comme on dit vulgairement, le *froc aux orties*. Il alla ensuite se cacher au fond d'une campagne, où il resta pendant toute la durée de la législative; et ce fut dans cette retraite que les suffrages de trois départements à la fois vinrent le chercher pour la députa-

tion à l'assemblée qui quelques jours après sa réunion prit le titre de *Convention*. L'abbé Sieyès y vota la mort de Louis XVI. Au sujet de ce vote, on lui attribua un mot cruel sans doute, mais qui était aussi en même temps la critique amère des discours tout fleuris de figures de rhétorique, tout parfumés de formules métaphysiques, que certains de ses collègues venaient débiter à la tribune pour proposer d'appliquer la peine capitale *au tyran* dont la culpabilité venait d'être reconnue et proclamée à l'unanimité. *La mort, sans phrases!* aurait répondu l'abbé Sieyès, quand serait venu son tour de voter. Le mot n'est pas au *Moniteur*; les amis de l'abbé Sieyès ont donc eu le droit d'en contester l'authenticité.

Pendant tout le règne de la terreur, Sieyès continua à garder un mutisme absolu. Après la chute de Robespierre, il comprit cependant la nécessité de donner quelques explications, et il le fit tant bien que mal en publiant une espèce d'autobiographie sous le titre de *Notice sur la vie de Sieyès* (Paris, messidor an II de la république). Prévoyant qu'il lui serait impossible de faire prévaloir ses idées particulières, il refusa de s'associer aux travaux du comité des délibérations duquel sortit la fameuse constitution de l'an III, et même de lui donner de simples conseils. Ce refus de concours ne l'empêcha pas d'être nommé membre du nouveau *comité de salut public* (15 ventôse an III), ni d'être élu président de la Convention, le 2 floréal suivant. Nommé le 9 brumaire an IV, à la suite de la journée du 13 vendémiaire, membre du Directoire exécutif, il déclina cet honneur, et fut remplacé par *Rewbell*. Il entra alors au Conseil des Cinq Cents, garda encore une fois une prudente réserve dans les luttes qui surgirent bientôt entre les divers partis que la représentation nationale comptait dans son sein, et au commencement de l'an VI fut élu président du Conseil des Cinq Cents, dont le coup d'État du 18 fructidor venait d'éliminer cinquante-deux membres, déportés dans les marais pestilentiels et sous le soleil de plomb de Sinnamary. Désormais on verra toute l'habileté de Sieyès consister à se trouver toujours dans le parti du plus fort.

Quelque temps auparavant, il avait failli périr victime d'un assassinat, que tenta sur lui un de ses compatriotes, agent obscur des machinations du royalisme, un certain abbé Poulle. Celui-ci pénétra un matin chez Sieyès, et lui tira à bout portant un coup de pistolet. Sieyès reçut deux balles mâchées : l'une lui traversa et fracassa le bras, l'autre lui effleura la poitrine. Le crime était flagrant; l'assassin fut arrêté sur les lieux mêmes où il l'avait commis. Cependant, le procès criminel qui s'ensuivit fut si singulièrement conduit, que l'abbé Poulle s'en tira avec un verdict d'acquittement. Sieyès dit alors plaisamment à son portier : « Si Poulle revient, vous lui direz que je n'y suis pas! »

Le Directoire offrit bientôt à Sieyès les lucratives fonctions d'ambassadeur de la république à Berlin, où il fut parfaitement traité par la cour, tant les victoires remportées sur les différents points du continent par les armées de la France donnaient de poids et de considération à ses représentants à l'étranger. Le prince Henri fut le seul qui refusa de se plier aux exigences de la politique; et il renvoya un jour au ministre de France une invitation à dîner, en ajoutant au crayon sur la lettre : *Non, sans phrases!*

Le 27 floréal an VII Sieyès fut appelé à faire partie du Directoire exécutif, mais il n'y entra qu'avec l'intention de contribuer de tout son pouvoir à la chute du gouvernement aux destinées duquel il s'associait traîtreusement. Le retour d'Égypte de Bonaparte lui parut l'occasion favorable pour provoquer une révolution nouvelle, qui permettrait enfin de mettre au grand jour un projet de constitution républicaine pour la France, auquel il travaillait depuis longtemps et dont quelques affidés parlaient avec une mystique assurance non-seulement comme d'un chef-d'œuvre de la politique, mais comme d'un remède infaillible pour guérir les maux du pays. Bonaparte feignit un instant de se laisser convaincre par Sieyès de l'excellence de ses sublimes théories constitutionnelles, et lui promit tout ce qu'il voulut. A la suite de la journée du 18 brumaire, il consentit même à se l'adjoindre un moment pour collègue au consulat; mais il se garda bien de l'engager à sortir de son portefeuille ce fameux projet de constitution dans lequel Sieyès, ainsi qu'il l'a raconté plaisamment dans ses causeries intimes à Sainte-Hélène, lui avait réservé le rôle de *cochon à l'engrais*. Sous le nom de *grand-électeur*, Sieyès voulait en effet faire du glorieux conquérant de l'Italie et de l'Égypte une espèce de pouvoir modérateur et fainéant, privé de toute initiative et chargé seulement de maintenir la balance entre deux assemblées délibérantes réunissant les attributions de la puissance exécutive à celles de la puissance législative. Sieyès s'aperçut bien vite qu'il avait affaire à plus fort que lui, et se résigna philosophiquement à se laisser *absorber*. Quelques mois après, Bonaparte s'en débarrassait tout à fait en le déportant au *sénat conservateur*, dont Sieyès continua de faire partie jusqu'en 1814. Il connaissait d'ailleurs trop bien les hommes pour ne pas savoir faire la part de leurs passions. Il lui fit donc accorder, à titre de récompense nationale, la magnifique terre de Crosne, générosité qui donna lieu à l'épigramme suivante :

> Bonaparte à Sieyès a fait présent de Crosne :
> Sieyès à Bonaparte a fait présent du trône.

Sieyès, qui dès 1792 s'était affranchi lui-même de ses devoirs comme prêtre et avait complétement renoncé aux fonctions du ministère sacré, accepta de Bonaparte, devenu empereur, le titre de *comte*, force grands-cordons et une riche dotation. Pendant toute la durée de l'empire, il s'associa au mutisme de ses collègues, convaincu, à ce qu'il paraît, que tout était pour le mieux sous un régime qui lui avait assuré une fastueuse existence et qui lui permettait de réparer au soir de son existence le temps qu'il avait perdu dans les privations et l'obscurité pendant la première partie de sa vie. A l'époque des cent jours, il fut appelé à faire partie de la chambre des pairs; mais, avec sa circonspection habituelle, il s'abstint de prendre part aux délibérations de cette assemblée. Quoique la seconde restauration ne l'eût point compris dans la liste des *régicides* qu'elle condamna au bannissement, Sieyès jugea prudent de se dérober alors par un exil volontaire aux persécutions qu'il prévoyait devoir être le sort de tous les hommes compromis dans les événements de la révolution. Il se retira donc à Bruxelles, où il jouit en paix de sa fortune pendant toute la durée du règne de la branche aînée des Bourbons. Il fallut la révolution de Juillet et ses conséquences pour le déterminer à renoncer, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, aux habitudes de calme et de tranquillité qu'il s'était faites chez nos voisins dans une confortable retraite. Il revint alors à Paris, où l'Académie Française et l'Académie des Sciences morales, dont il avait été appelé à faire partie dès la création de l'Institut, lui rouvrirent leurs portes, et mourut le 20 juin 1836.

SIFFLEUR ou VINGEON (*Anas Penelope*, L.), oiseau du genre *canard*, qui arrive en novembre sur nos côtes de l'Océan et nous quitte en février, et dont les bandes se mêlent souvent à celles du *chipeau*. Il a les parties supérieures et les flancs finement rayés de noir et de blanc, la poitrine de couleur vineuse, la tête rouge, le front pâle; du blanc, du vert et du noir à l'aile. Le mâle arrive à cinquante centimètres de longueur, la femelle a un peu moins.

SIGALON (Xavier), artiste contemporain, qui a laissé un nom dans l'histoire de l'école française, et dont la vie nous présente un exemple de plus de cette fatalité qui trop souvent pèse sur le talent et lui fait consumer sa plus grande énergie dans une obscure et inutile lutte contre la misère. Né en 1790, à Uzès, de parents pauvres, sa première jeunesse se passa végétativement à barbouiller des rôles dans les greffes de justice de paix ou dans les études d'huissier de Nîmes, en même temps qu'il consacrait ses rares

loisirs à s'initier à la pratique de l'art pour lequel il avait senti dès son enfance les dispositions les plus prononcées. Ce ne fut qu'à l'âge de trente ans, et à force de s'être imposé les plus dures privations, en même temps que le travail le plus rude, qu'il lui fut donné de pouvoir entreprendre le voyage de Paris, afin d'y chercher les moyens de satisfaire à cette vocation irrésistible qui, malgré lui, l'entraînait vers l'étude de la peinture. Admis alors dans l'atelier de Guérin, il ne tarda pas à s'affranchir des liens de la vieille tradition classique, qui depuis longtemps pesaient à son génie, et à prendre la résolution de ne suivre désormais d'autre guide que la conception énergique et vraie de la nature. Le premier fruit de ses consciencieuses et pénibles études, interrompues trop souvent par des impossibilités matérielles, fut sa *Courtisane* (1822), qui fait aujourd'hui partie de la collection du Louvre. Vint ensuite sa *Locuste* (1824), grande page, qui produisit une vive sensation, mais qui ne trouva pas d'acquéreur. Sigalon se vit alors réduit, faute de l'argent nécessaire pour acheter une toile, à ne faire que des aquarelles. *Laffitte*, à qui on parla de la noble indigence de notre artiste, se montra dans cette occasion le protecteur du talent, et s'empressa d'acheter à Sigalon sa *Locuste* pour 6,000 francs. Ce secours presque inespéré sauva le peintre qui devait successivement nous donner *Athalie faisant égorger les enfants du sang royal* (1827), grande toile pleine d'une vérité qui fait horreur et qui pourtant charme le spectateur (elle orne aujourd'hui le musée de Nantes); *Une vision de saint Jérôme* (1831), qui fait partie de la collection du Louvre, et *Le Calvaire*, que possède le musée de Nîmes. Ces deux derniers tableaux lui avaient été commandés par le ministère de l'intérieur. Ces commandes étaient venues trouver l'artiste au moment où il recommençait sa vieille lutte contre la misère, et où pour avoir du pain il était réduit à donner des leçons de dessin à Nîmes, où il s'était retiré. En 1833 le gouvernement le chargea d'aller à Rome copier le célèbre *Jugement dernier* de Michel Ange, qui orne aujourd'hui l'École des Beaux-Arts de Paris. Il s'acquitta avec un rare bonheur et une grande perfection de cette tâche, dans laquelle il fut secondé par son ami Souchon, et il se disposait à quitter Rome pour retourner en France, lorsqu'il succomba, en 1837, à une attaque de choléra. Comme il avait le travail difficile, ses tableaux sont extrêmement rares.

SIGEBERT Ier, roi d'Austrasie, quatrième fils de Clotaire, eut, dans le nouveau partage de ses États, le royaume d'Austrasie. C'était le peuple alors qui élisait les ministres et les grands dignitaires. Les Austrasiens s'étant assemblés pour nommer un maire du palais, les suffrages se réunirent sur le duc Chrodin; mais sur son refus et par son conseil ils élurent un chef nommé Gogon, *comitem domus regiæ*. Sigebert tailla en pièces les Abares, qui avaient fait irruption dans les Gaules (562), et reprit les places que Chilpéric, roi de Soissons, son frère, lui avait surprises pendant cette expédition. Il fut moins heureux contre ces barbares unis aux Thuringiens, en 568. En voulant les repousser de la Bavière et de la Franconie, il fut battu et fait prisonnier. Mais ce fut pour peu de temps, car le roi des Abares, charmé de sa noblesse et de la fermeté de son caractère, lui rendit tous ses équipages, et lui offrit la paix et son amitié. Dans la même année, Galasuinte, femme de Chilpéric, fut étranglée par les ordres de ce prince et de Frédégonde, qui du rang de concubine la remplaça comme reine. Brunehaut, sœur de Galasuinte, mariée depuis deux ans à Sigebert, poussa un cri de vengeance. C'était une occasion pour elle de se prendre corps à corps avec cette Frédégonde, qui devenait sa rivale en puissance et en ambition, comme elle le fut en crimes. Elle avait trop d'ascendant sur l'esprit de Sigebert pour que celui-ci hésitât à déclarer la guerre à son frère. Cette guerre fut impitoyable comme la haine de Brunehaut et de Frédégonde. Chilpéric, chassé de Paris et poursuivi jusqu'à Tournay, sentit la couronne chanceler sur sa tête. Déjà les Neustriens l'avaient abandonné, et avaient proclamé roi son frère et son rival, lorsqu'au moment même où l'on élevait Sigebert sur le pavois (575), à Vitry-sur-la-Scarpe, il fut assassiné par deux domestiques de Frédégonde.

SIGEBERT II, fils de Dagobert, roi d'Austrasie, auquel il succéda, en 633, régna d'abord sous la direction de Cunbert, évêque de Cologne, puis sous celle du duc Adalgise. Il abandonna ensuite l'exercice du pouvoir à Grimoald, pour ne plus s'occuper que de fonder des monastères. Il mourut en 654. Le seul événement remarquable de son règne est une guerre en Thuringe, où son armée fut battue par celle du rebelle Radulfe.

SIGIER DE BRABANT, savant professeur de l'université de Paris, au treizième siècle, dont le Dante parle dans sa Divine Comédie, et qu'il n'hésite même pas à placer en paradis. « Celui sur qui ton regard m'interroge, dit saint Thomas d'Aquin, est un esprit qui dans ses graves méditations eût voulu devancer la mort, trop lente; c'est l'éternelle lumière de l'Église, qui, professant dans la rue du Fouarre, mit en syllogismes d'importantes vérités ». Longtemps oubliées, les œuvres de Sigier ont été récemment mises en lumière par M. Le Clerc, dans le tome XXIe de l'*Histoire littéraire de la France*. Il nous apprend que Sigier ou Siger de Brabant lutta longtemps avec Guillaume de Saint-Amour contre les dominicains et les franciscains, et qu'il passa ensuite dans le parti des dominicains. C'est à ce mouvement de volte-face qu'il est sans doute redevable d'avoir été mis d'emblée par saint Thomas d'Aquin dans le paradis. Quoi qu'il en ait été, il paraît que l'enseignement de ce docteur était hardi, souvent téméraire, et même qu'il parlait politique dans sa chaire de philosophie; ce qui prouve bien qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. « Lorsque la politique d'Aristote, dit un contemporain cité par M. Le Clerc, nous était expliquée par un excellent docteur en philosophie dont j'étais le disciple, maître Sigier de Brabant, je l'ai entendu qui disait que pour régir les États de bonnes lois valent encore mieux que de bons citoyens, parce qu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir d'hommes si honnêtes que les passions de la colère, de la haine, de l'amour, de la crainte, de la cupidité ne parviennent à corrompre... Ainsi, selon le philosophe dont il interprétait alors le traité sur le gouvernement, les cités, qui étaient d'abord conduites par la volonté absolue des rois, s'étant aperçues qu'un seul homme punissait plus ou moins les délits suivant son caprice, et que de là naissaient les séditions et les guerres civiles, aimèrent mieux, pour faire cesser un tel abus, s'en remettre au jugement des lois et des institutions, qui ne font acception de personne. »

SIGILLÉE (Terre). *Voyez* LEMNOS.

SIGISBÉE. *Voyez* CICISBEO.

SIGISMOND, *empereur d'Allemagne* (1411-1437), fils de l'empereur Charles IV, né en 1368, reçut à la mort de son père, arrivée en 1378, le margraviat de Brandebourg, et par ses fiançailles avec Marie, fille et héritière de Louis le Grand, roi de Pologne et de Hongrie, acquit des droits à l'hérédité dans ces deux pays. Mais à la mort de Louis (1382) les Polonais élurent pour reine Hedwige, sœur de Marie, tandis qu'en Hongrie, où d'abord la mère de Marie, Élisabeth, avait provisoirement pris les rênes du gouvernement au nom de sa fille mineure, Charles de Durazzo s'emparait du pouvoir, en 1385; et ce ne fut que lorsque celui-ci eut été assassiné, que Marie put parvenir au trône. Cependant, elle fut d'abord faite prisonnière par le ban de Croatie, Jean Horvath; et il fallut que Sigismond commençât par la délivrer, avant de pouvoir l'épouser et se faire couronner roi de Hongrie, en 1387. L'entêtement du voïvode de Valachie, qui ne voulut point reconnaître son autorité, l'embarrassa contre les Turcs dans une guerre dont il ne put couvrir les frais qu'en engageant, en 1388, la Vieille-Marche et la Marche Électorale à son cousin Jobst de Moravie. Quoique secondée par les princes d'Allemagne et par la noblesse française, cette expédition se termina pour lui d'une

manière fatale ; car il fut battu complétement à la sanglante journée de Nicopolis (1392) par le sultan Bajazet, et dut se réfugier en Grèce. Revenu quelque temps après en Hongrie, où pendant ce temps-là sa femme était morte, il ne tarda pas à voir la nation tout entière se soulever contre lui. Il fut fait prisonnier en 1401, et on couronna roi à sa place Ladislas de Naples. Sigismond réussit à s'enfuir, et avec l'appui du comte de Cilly accourut en Bohême, vendant en attendant aux chevaliers de l'ordre Teutonique la nouvelle Marche, dont il avait hérité de son frère Jean. Avec cette ressource il réussit à mettre à la raison les révoltés hongrois et à redevenir le maître de tout le pays. Dès l'an 1400 son frère Wenceslas avait été déposé comme empereur d'Allemagne, et on lui avait donné pour successeur Ruprecht du Palatinat. A la mort de ce dernier, arrivée en 1411, Sigismond et Jobst de Moravie briguèrent concurremment la couronne impériale; et comme les seuls électeurs présents étaient ceux de Mayence, de Trèves, de Cologne et du Palatinat, il y eut partage des voix. Mais Jobst étant venu à mourir dès l'an 1411, les autres voix se réunirent sur Sigismond; et Wenceslas ne conserva plus que le titre d'empereur. Embarrassé alors contre Venise dans une guerre qu'il termina seulement en 1412, Sigismond ne vint qu'en 1414 en Allemagne, où son premier soin fut de convoquer un concile à Constance pour mettre un terme au grand schisme de l'Église (1378-1417). Si sous ce rapport il réussit à atteindre le but de ses efforts, d'un autre côté l'imprudente autorisation qu'il donna pour l'exécution de Jean Huss provoqua la guerre des hussites, qui remplit le restant de son règne de soucis et qui livra la Bohême et les contrées adjacentes aux plus effroyables dévastations. Ce ne fut que par le traité signé à Iglau, en 1435, que Sigismond parvint à rendre la paix à la Bohême et en même temps à s'en assurer la tranquille possession. En reconnaissance des notables services que lui avait rendus pendant la guerre des hussites le margrave de Misnie, Frédéric le Querelleur, Sigismond, à l'extinction de la maison ascanienne, en 1423, lui conféra la dignité électorale et le duché de Saxe, après s'être vu obligé pendant cette même guerre des hussites d'engager la Marche de Brandebourg, en 1411, au burgrave Frédéric de Nuremberg, et plus tard de la lui vendre, en 1415. Il érigea aussi Clèves en duché, alla chercher en Italie, en 1431 et 1433, la couronne des empereurs romains et des rois d'Italie, et en 1437 il fit une inutile tentative pour établir à Egra une paix générale de l'Allemagne. Il mourut en 1437; en lui s'éteignit la maison de Luxembourg. Il eut pour successeur, comme héritier dans ses domaines et comme empereur, son gendre Albert II. C'était un prince en qui de brillantes facultés étaient effacées par l'inconstance, l'irrésolution, la dissimulation et des habitudes de folle dissipation.

SIGISMOND I[er] (*Zygmunt*), *roi de Pologne* (1506-1548), né en 1466, était le plus jeune des fils du roi Casimir IV. Après avoir déjà reçu de ses frères, en 1499, les duchés de Glogau et d'Opeln et avoir été quelque temps auparavant élu par les Lithuaniens en qualité de leur grand-duc, il succéda en 1506 à son frère Alexandre sur le trône de Pologne, au milieu des plus vives espérances de la nation, et fut couronné à Cracovie, en 1507. Ses efforts pour faire le bonheur de ses sujets en leur procurant la paix et en faisant régner à l'intérieur l'ordre et l'économie, furent en partie déjoués par les guerres qu'il eut à soutenir contre les Russes, et auxquelles vinrent se joindre les invasions des Tatares et de Bogdân, hospodar de Valachie. Ce fut avec le consentement de Sigismond que son neveu Albert, le dernier grand-maître de l'ordre Teutonique, devint duc héréditaire de Prusse. En outre, la Pologne reçut avec la Masovie un nouvel accroissement de territoire. Par suite de la douce et sage tolérance de Sigismond, la réformation se propagea aussi bientôt en Pologne, notamment dans la Prusse polonaise et dans la Grande Pologne, dont elle conquit la plus grande partie de la population. Son introduction excita à Dantzig des mouvements séditieux, qui furent étouffés en 1526 par la présence de Sigismond. D'après le conseil de l'empereur Maximilien I[er], il se remaria en 1516, après la mort de son excellente femme, Barbara Zapolcka, fille du voïvode de Transylvanie, à Bona Sforza de Milan, fille de Jean Galeazzo. Il en résulta beaucoup de malheurs pour la Pologne, parce que cette Italienne, aussi perverse que rapace, réussit à exercer une grande influence sur les affaires du gouvernement. Aussi dans les dernières années de sa vie le roi avait-il perdu l'affection de ses sujets. Sigismond mourut en 1548, à Cracovie, et y fut enterré. C'était un prince sage et bon, doué d'autant d'énergie morale que de force physique, apercevant les vices de l'État et s'efforçant d'y remédier. Ami et protecteur zélé des sciences, son règne est considéré comme l'âge d'or de la littérature polonaise.

SIGISMOND II AUGUSTE, *roi de Pologne* (1548-1572), fils unique du précédent, né en 1518, fut élu roi du vivant même de son père, en 1529, et couronné en 1530. Dès 1544 il obtint le gouvernement de la Lithuanie. Sa mère, Bona Sforza, pour conserver de l'influence, l'avait élevé dans la mollesse. Mais grâce à sa force de caractère, Sigismond en eut bientôt secoué le joug, et comme souverain il fit si bien preuve de courage et de fermeté que la turbulente noblesse dut plier sous son énergique volonté. Peu de temps après son avénement au trône, il rendit public le mariage secret qu'il avait contracté avec Barbara Radziwill, et cela malgré les exigences de la diète, qui, excitée par sa mère, voulait le contraindre à le rompre. La reine étant venue à mourir dès l'an 1551, vraisemblablement victime du poison, Bona, objet de la haine générale, quitta la Pologne en 1555, avec d'immenses trésors, et mourut en 1557, à Bari, en Italie, empoisonnée par un amant. Précédemment elle avait prêté au roi d'Espagne Philippe II 320,000 ducats, qui ne furent jamais rendus à la Pologne. Sous le règne de Sigismond-Auguste la réformation pénétra sans obstacles en Pologne; et le roi lui-même était assez disposé à abandonner l'ancienne Église, car il se proposait de faire prononcer son divorce d'avec sa troisième femme, Catherine d'Autriche, veuve de François de Gonzague, princesse orgueilleuse et très-maladive. Mais les querelles intestines des non-catholiques, l'influence de l'évêque d'Ermelande, Hosius, et du nonce du pape Commendoni, l'empêchèrent de prendre ce parti. Toutefois, en 1572, à la diète de Varsovie, il proclama le principe de la liberté religieuse. Dans la guerre qui éclata entre le grand-maître des chevaliers Porte-glaive et l'archevêque de Riga, celui-ci ayant été fait prisonnier, Sigismond entreprit une expédition en Livonie pour venir au secours de l'archevêque; expédition qui amena la conclusion d'un traité d'alliance entre la Lithuanie et la Livonie. Lors donc qu'Iwan II Wassiliéwitsch envahit la Livonie et que Furstemberg mourut, le successeur de celui-ci, Kettler, se plaçant sous la protection de Sigismond, céda la Livonie à la Pologne, tandis qu'il recevait de la Pologne l'investiture de la Courlande et de la Semgallen à titre de duché et de fief temporel. Lors de la diète réunie en 1569 à Lublin, Sigismond réussit à réunir complétement la Lithuanie avec la Pologne, en même temps qu'on y incorporait la Prusse, la Volhynie, la Podolie et l'Ukraine. Sigismond mourut en 1572, à Knyszyn, sans laisser de postérité; et en lui s'éteignit la race des Jagellons. C'était un prince spirituel, juste et infatigable pour le bien-être de ses peuples, mais prodigue et trop adonné aux voluptés. Par son énergie, il savait tenir la noblesse en bride; et la décadence de la Pologne date du jour où il cessa de vivre. Il protégea les sciences et les lettres, et son règne fut l'époque la plus brillante de la littérature polonaise.

SIGISMOND III, *roi de Pologne et de Suède*, né en 1566, fils unique du roi de Suède Jean III et de la princesse polonaise Catherine, sœur de Sigismond II Auguste. L'extinction de la race des Jagellons en Pologne lui ouvrant la chance de régner un jour sur ce pays, son père le fit élever dès son enfance dans la religion catholique, et lui fit

enseigner la langue polonaise. A la mort d'Étienne Bathori, Jan Zamoiski réussit en effet, en 1587, à faire proclamer Sigismond roi de Pologne. Il arriva heureusement à Cracovie, que Zamoiski avait défendue contre l'archiduc Maximilien d'Autriche, élu par un parti d'opposants, et y fut couronné. Toutefois, la souveraineté de Sigismond ne data véritablement que du jour où Zamoiski eut fait prisonnier l'archiduc lui-même et l'eut contraint à renoncer à la couronne. Les Polonais s'étaient bien trompés au sujet de ce dernier rejeton du sang des Jagellons. Orgueilleux, dépourvu d'esprit et d'énergie, il contraria en toutes choses une nation attachée à ses institutions. Son but principal fut le triomphe du catholicisme en Pologne, et il n'y avait qu'un petit nombre de magnats qui pussent approcher de ce prince, toujours entouré de jésuites étrangers. Jean III de Suède étant venu à mourir en 1592, Sigismond, du consentement de la diète, se rendit en Suède pour prendre possession du trône dont il héritait. Il fut couronné en 1594; mais quand il s'en retourna en Pologne, il dut laisser le royaume de Suède sous la régence d'un de ses oncles, Charles IX, qui aspirait à la couronne. Le manque de tact et d'habileté dont il fit preuve pendant un nouveau séjour en Suède en 1598 lui fit perdre le peu de partisans qu'il y comptait; et après le détrônement de Sigismond, Charles IX fut proclamé roi de Suède par la diète réunie à Norkœping. Sigismond n'ayant pas voulu renoncer à ses droits, la Pologne se trouva engagée contre la Suède dans une lutte de soixante ans, dont la Livonie fut le théâtre et que marquèrent d'abord des alternatives diverses, mais qu'après la mort de Charles IX Gustave-Adolphe continua avec une telle vigueur, que les Suédois s'emparèrent de la Livonie et d'une partie de la Prusse jusqu'à Thorn. Ce fut seulement lorsque Gustave-Adolphe, en 1629, voulut aller au secours des protestants en Allemagne, qu'il fit la paix avec Sigismond en lui restituant une partie de la Livonie et quelques villes de la Prusse. Peu de temps après la mort de Zamoiski, Sigismond se vit menacé par de redoutables révoltes, puis entraîné dans une guerre contre la Russie pour avoir mis une armée à la disposition du premier des faux Démétrius, qui avait embrassé le catholicisme. Sigismond eût pu facilement obtenir la couronne de Russie pour son fils Ladislas; mais il s'y prit si maladroitement que Michel-Féodorof Romanof finit par être proclamé tsar. Les tentatives faites par Sigismond afin de déterminer les Kosacks à abandonner la foi grecque pour la foi romaine occasionnèrent à la Pologne de longues et sanglantes guerres avec ce peuple. Le règne de Sigismond fut encore entremêlé de guerres contre les Tatares, les hospodars de Valachie et les Turcs. Ce prince ayant envoyé un corps de troupes auxiliaires à l'empereur Ferdinand contre la Turquie, le sultan Osman envahit la Pologne à la tête d'une armée formidable. Toutefois, Sigismond, après une victoire remportée a Chodkiewicz près de Choczim, en 1621, parvint à conclure la paix. Il mourut en 1632, à Varsovie, où il venait d'établir sa résidence. Consultez Naruszewicz, *Dzieje Zygmunta III* (3 vol., Varsovie, 1819).

SIGLES (du grec σίγλαι, chiffre, note abrégée). On appelle ainsi les lettres initiales dont les Romains se servaient pour abréger certains mots, et dont le sens, quand on les rencontre sur quelque inscription ou dans quelque manuscrit, est facile à trouver. Ainsi, chacun savait à Rome que les quatre lettres S. P. Q. R. étaient l'abréviation des mots *senatus populusque romanus*, le sénat et le peuple romain. Par l'arrangement qu'elles avaient entre elles, par la place qu'elles occupaient dans les discours, les *sigles* équivalaient aux yeux du lecteur à une suite d'expressions connues. Ces sortes d'*abréviations* étaient surtout en usage dans la jurisprudence et dans la diplomatique. Elles furent plus tard prohibées successivement par les empereurs Justinien et Basile, à cause de l'incertitude qui en résultait souvent dans l'interprétation des textes; mais les copistes du moyen âge les remirent en honneur. Ce sont ces sigles et ces abréviations qui rendent la lecture des anciennes chartes si difficile pour ceux qui n'en ont pas fait une étude spéciale.

SIGMARINGEN, arrondissement de la monarchie prussienne, formé en 1853 des deux principautés de Hohenzollern-Sigmaringen et de Hohenzollern-Hechingen, cédées à la Prusse en 1850, et qui est placé sous la surveillance administrative du président supérieur de la province du Rhin, mais qu'en raison de sa situation isolée et des circonstances géographiques et historiques particulières au pays, on peut considérer comme constituant une province particulière du royaume. En 1852 cet arrondissement comprenait sur une superficie de 16 myriam. carrés 65,634 hab., qui appartiennent à la province ecclésiastique du Haut-Rhin (de l'archevêché de Fribourg, dans le pays de Bade).

SIGMARINGEN, autrefois résidence et capitale de la principauté de Hohenzollern-Sigmaringen, et chef-lieu du comté de Sigmaringen ou de l'Oberland, est situé sur le Danube. On y trouve une église paroissiale catholique, contenant les sépultures de la famille princière, un château avec galerie de tableaux, bibliothèque, collection de médailles, archives, etc. Le nombre des habitants est de 2,400.

SIGNAL, moyen employé pour transmettre des ordres ou des avis à de certaines distances. Des coups de canon, des pavillons, des drapeaux, des appareils télégraphiques, des feux, des fusées, servent de signaux par la manière dont ils sont combinés, lorsque ces combinaisons, connues d'avance de ceux à qui ces signaux s'adressent, ont une signification déterminée. On se sert souvent de signaux sur terre, où ils offrent un moyen de communication rapide. Sur mer, ils sont d'un usage indispensable pour les vaisseaux qui naviguent en escadre ou de conserve. Sans les signaux, il serait presque toujours impossible à l'officier qui commande une flotte de lui transmettre aucun ordre ni de régler sa marche et ses manœuvres. Dans une armée navale, chaque division, chaque vaisseau a son signal particulier auquel il doit répondre par un autre signal convenu, aussitôt qu'il l'aperçoit. Les *signaux de jour* se font avec des flammes, des pavillons de diverses couleurs, seuls ou superposés, au haut d'un mât, à l'extrémité d'une vergue, etc. Les *signaux de nuit* ne peuvent se faire qu'au moyen de coups de canon, de fusées, de fanaux allumés, placés dans un certain ordre. Enfin, dans des temps de brume, on est obligé de se servir du canon, du fusil, du tambour ou de la cloche, pour faire savoir où l'on se trouve plutôt que pour donner des ordres.

SIGNALEMENT. On appelle ainsi la description de tout l'extérieur d'un individu qu'on veut faire reconnaître : on donne à la gendarmerie les *signalements* des déserteurs, des accusés. Les passe-ports contiennent les *signalements* des personnes auxquelles ils sont délivrés.

SIGNATURE. C'est le nom d'une personne, écrit de sa main à la fin d'une lettre ou d'un acte pour le certifier.

La *signature* est une formalité essentielle et qui est commune à tous les actes; elle est le signe du consentement donné par les parties.

Elle confère le caractère d'acte obligatoire à l'écrit qui jusque là n'était qu'un simple projet.

En général, il n'est pas nécessaire que les actes soient écrits de la main de ceux qui les souscrivent. Cependant, la loi a fait une exception pour les testaments olographes et pour les billets sous seing privé portant obligation d'une somme d'argent ou d'une chose appréciable. Si ces derniers ne sont pas écrits en entier de la main de celui qui les souscrit, il faut du moins qu'outre la signature il ait écrit de sa main un *bon* ou un *approuvé* portant en toutes lettres la somme ou la quantité de la chose, excepté dans le cas où l'acte émane de marchands, artisans, laboureurs, vignerons, gens de journée et de service.

Les signatures données en blanc s'appellent *blancs seings* et ne sont pas essentiellement nulles.

On n'est pas censé avoir signé un acte sans l'avoir lu. On ne pourrait dans ce cas faire annuler l'acte qu'autant

qu'on prouverait qu'il est frauduleux et que la signature a été surprise.

La signature doit être placée à la fin de l'acte. Tout ce qui serait ajouté après elle et sans approbation de la partie serait regardé comme non écrit.

Les actes notariés doivent être signés par les parties, les témoins et les notaires, qui doivent en faire mention à la fin de l'acte; quant aux parties qui ne savent ou ne peuvent signer, le notaire doit également mentionner leurs déclarations à cet égard. Lorsqu'une signature apposée à un acte est déniée par celui auquel on l'oppose, il faut observer quelle est la nature de l'acte; car s'il s'agit d'un acte authentique qui fait par lui-même foi de tout son contenu, c'est au demandeur qui dénie sa signature à prouver, par la voie de l'inscription de faux, que la signature qui lui est attribuée sur la minute ne lui appartient pas; s'il s'agit d'un simple acte sous seing privé, le seul fait de la dénégation suffit pour suspendre l'exécution, car il faut procéder avant tout, suivant les formes indiquées par la loi, à la vérification de la signature et de l'écriture.

S'il est prouvé que la pièce est écrite ou signée par celui qui l'a déniée, il sera condamné à 150 francs d'amende outre les dépens, dommages et intérêts de la partie, et il pourra être condamné par corps même pour le principal.

Quiconque a extorqué par force, violence ou contrainte, la signature d'un écrit, d'un acte, d'un titre, d'une pièce quelconque contenant ou opérant obligation, est puni de la peine des travaux forcés à temps.

En termes d'imprimerie, on entend par *signatures* les signes particuliers qu'on emploie pour distinguer les différentes feuilles dont se compose un ouvrage et pour qu'on puisse aisément les placer à leur ordre dans l'opération de l'*assemblage*, qui précède celle du brochage d'un volume. Autrefois on se servait à cet effet des lettres de l'alphabet, qu'on doublait, triplait, etc., quand le nombre de feuilles d'un ouvrage l'exigeait. Depuis longtemps on n'emploie plus que les chiffres. C'est l'imprimeur inconnu des *Concordantiæ Bibliorum* de Conradus de Alemannia (1470), qui le premier employa ce moyen commode et facile de mettre de l'ordre et de la régularité dans les travaux d'impression.

SIGNE, indice, marque d'une chose présente, passée ou à venir : Signe certain, infaillible, non équivoque, diagnostique; L'intermittence du pouls est souvent un *signe* de mort prochaine; Quand les hirondelles volent bas, on croit que c'est *signe* de pluie; L'arc-en-ciel fut un *signe* d'alliance entre Dieu et Noé; La croix est le *signe* du salut. Ne pas donner *signe de vie* se dit d'un homme absent qui n'écrit point. *Signe* désigne aussi certaines marques ou taches naturelles qu'on a sur la peau. Ce sont encore certaines démonstrations extérieures que l'on fait pour donner à comprendre ce que l'on pense, ce que l'on veut : Faire *signe* de la tête, des yeux, de la main; Signes d'amitié, d'intelligence; Le langage des signes (*voyez* MUETS [SOURDS-] et MIMIQUE).

SIGNE DE LA CROIX. *Voyez* CROIX.

SIGNES (*Mathématiques*) se dit, en algèbre, des caractères + et — (plus et moins) qu'on met au-devant des quantités algébriques. Le signe radical $\sqrt{}$ est celui qu'on place devant une quantité radicale.

SIGNES DU ZODIAQUE. *Voyez* CONSTELLATIONS et ZODIAQUE.

SIGNIFICATION (*Procédure*). C'est la notification, la connaissance que l'on donne d'un arrêt, d'un jugement, d'un acte quelconque par la voie judiciaire.

Aucune *signification* ne peut être faite depuis le 1er octobre jusqu'au 31 mars avant six heures du matin et après six heures du soir, et depuis le 1er avril jusqu'au 30 septembre avant quatre heures du matin et après neuf heures du soir, non plus que les jours de fête légale, si ce n'est en vertu de la permission du juge, au cas où il y aurait péril en la demeure. Toutes significations faites à des personnes publiques préposées pour les recevoir doivent être visées par elles, sans frais, sur l'original. En cas de refus, l'original est visé par le procureur impérial près le tribunal de première instance de leur domicile. Les refusants peuvent être condamnés, sur les réquisitions du ministère public, à une amende qui ne peut être moindre de cinq francs.

Il y a en outre des règles particulières à la signification de certains actes. *Voyez* AJOURNEMENT, CITATION, JUGEMENT, SAISIE-EXÉCUTION, TRANSPORT, etc.

SIGNORELLI (LUCA), l'un des maîtres les plus importants du quinzième siècle, et qui fait époque dans l'histoire de la peinture italienne. Né à Cortona, en 1439, il fut d'abord l'élève de Piero del Borgo, dans l'atelier duquel il travailla quelque temps, à Arezzo; mais il ne s'est conservé aucun des tableaux qu'il y peignit dans sa jeunesse. Signorelli fut un des plus remarquables artistes qui coopérèrent à la décoration de la chapelle Sixtine, à Rome. Mais le travail dans lequel il déploya de la manière la plus saillante la nature originale de son talent, ce fut celui des grandes peintures murales dont, à partir de 1499, il orna avec ses élèves la chapelle de la Vierge, dans la cathédrale d'Orvieto. Il y a représenté *la fin du monde;* c'est une suite de compositions qui produisent l'impression la plus vive, où la plupart des figures sont nues, d'un dessin sévère, mais parfaitement noble et irréprochable, et plein de vie intime. Par la manière libre et grandiose de son style, Signorelli peut être presque considéré comme le précurseur de Michel Ange. Il n'existe de lui qu'un petit nombre de toiles, dont les meilleures sont au musée de Florence. Le musée du Louvre en possède aussi quelques-unes fort remarquables.

SIGOURD ou SIGURD. *Voyez* SIEGFRIED.

SIGOVÈSE, guerrier gaulois, frère de Bellovèse, fondateur de Milan, fut, comme lui, chargé par son oncle Ambigat, roi des Bituriges, d'emmener, pour l'établir dans quelque contrée lointaine, l'excédant de la population des États de ce prince; et d'après l'indication des oracles, il alla, vers l'an 588 av. J.-C., se fixer avec une colonne de Volces Tectosages dans la forêt Hercynienne.

SIHOUN ou SIHON. *Voyez* IAXARTES.

SIKAK. *Voyez* SICKACK.

SIKHS (Les), confédération religieuse de l'Inde septentrionale, où elle a fondé dans le Pendjâb un État particulier. Son nom, *Sikhs*, en sanscrit *Sikscha*, signifie *disciples* ou *élèves*. Le fondateur de cette secte fut Nanaka, vulgairement appelé *Ranak* ou *Nanek*, Hindou de la caste des guerriers, né en 1469, à Lahore, dans le Pendjâb. Dès sa jeunesse il parait avoir manifesté une vocation décidée pour la vie contemplative. Après avoir étudié les Védas et le Koran, ainsi que les ouvrages des philosophes hindous et mahométans, il crut pouvoir en conclure qu'un monothéisme pur, faisant de la fraternité un devoir pour les hommes, était la base essentielle des deux religions qui dominent dans l'Inde, et que ce n'avait été qu'à la suite des temps qu'elles s'étaient trouvées défigurées par des falsifications et des interprétations. Alors il conçut la noble pensée d'opérer une fusion entre les mahométans et les hindous au moyen d'une religion simplifiée et d'une morale épurée. Lorsque Nanek mourut, en 1540, à Kirtipour, il institua en qualité d'*angad*, ou de chef de la nouvelle société religieuse, et à l'omission de ses fils et de ses autres proches, *Lehana*, son serviteur favori, qu'il avait initié lui-même à la connaissance de sa doctrine. A sa mort, arrivée en 1552, Lehana fit comme son maître, et, au lieu de l'un de ses fils, désigna pour lui succéder dans la direction de sa petite communauté son serviteur *Amaradas*. Celui-ci eut pour successeur, en 1574, son gendre *Ramdas*. Cependant, la doctrine de Nanek avait déjà dû subir une foule de transformations et de développements. Nanek ne s'était attribué d'autre mission que celle d'un philosophe et d'un réformateur; mais ses disciples, pour ne pas le laisser dans un état d'infériorité relative à l'égard des autres prophètes et fondateurs de religions, le donnèrent pour un *awatar*, c'est-à-dire pour une incarnation de la divinité de Vishnou, ornèrent sa doctrine d'un style fan-

tastique et lui attribuèrent une foule de prophéties et de miracles. C'est dans ce sens qu'*Ardjoun-Mâl*, qui succéda à Ramdas, en 1581, comme chef des Sikhs, réunit dans un ouvrage intitulé *Adi Granth*, c'est-à-dire premier livre, les écrits de ses prédécesseurs, des premiers *gourous*, ou docteurs, en y ajoutant ses commentaires et ses enseignements propres. A cette époque l'association des Sikhs, déjà très-répandue, s'organisa conformément aux prescriptions de l'Adi Granth, en confédération religieuse et politique, qui voyait dans son *gourou* son unique chef. Comme les Sikhs rejetaient aussi bien le Koran que les Védas, ils s'attirèrent à un égal degré l'inimitié des mahométans et des brahmanes; et Ardjoun mourut en prison, au milieu des plus affreuses tortures. *Har Gowind*, son fils et son successeur, pour venger la mort de son père, transforma l'association religieuse, et jusque alors si paisible, des Sikhs, en une horde sauvage de guerriers et de brigands. Une lutte longue, sanglante, s'établit bientôt entre les Sikhs et leurs oppresseurs mahométans; *Tegh Bahadour*, le neuvième des chefs Sikhs dans l'ordre chronologique, ayant été exécuté, en l'an 1675, par l'ordre du fanatique Aureng Zeyb, *Gourou-Gowind*, son fils et successeur, donna à la confédération religieuse des Sikhs une organisation politique, assise sur des bases théocratiques, et devint ainsi le fondateur de l'État des Sikhs. Auteur du second des livres sacrés des Sikhs, intitulé : *Dasema Padschachké Granth*, c'est-à-dire le livre des dix princes, il réussit à enflammer tellement le fanatisme de ses adhérents qu'il les décida à faire aux mahométans une guerre acharnée et non interrompue; en raison de quoi il leur donna le surnom de *Singhs*, qui signifie *lions*. Gourou-Gowind périt en 1708, assassiné par un Afghan fanatique. Il fut le dernier chef théocratique des Sikhs. Dieu en personne fut alors considéré comme le guide immédiat de l'Église des Sikhs. Banda, ami de Gourou-Gowind décédé, défendit à l'extérieur la confédération, et fut son chef dans la guerre contre le Grand-Mogol, guerre qu'il dirigea d'abord avec le plus grand succès, mais à laquelle il donna le cruel caractère d'une lutte d'extermination contre les mahométans. Cependant, ses efforts pour enlever à la confédération des Sikhs son caractère religieux et pour se rendre souverain temporel absolu amenèrent la désorganisation du nouvel État; de sorte que le Grand-Mogol parvint à battre les Sikhs et à les exterminer presque complétement. Après cette terrible catastrophe, qui remonte à l'année 1716, les rares débris de Sikhs qui avaient pu échapper au cimeterre des mahométans ne trouvèrent de refuge assuré que dans les fondrières de l'Himalaya. Ce n'est plus qu'à l'époque de confusion qui suivit la retraite de Nadir-Shah, après son expédition dans l'Hindoustan, qu'on les retrouve, à l'état de brigands et de voleurs de grandes routes, dans la contrée théâtre de leurs anciens exploits, le P e n d j â b, où la cruelle oppression exercée alors sur les habitants par le Grand-Mogol, et ensuite par les Afghans, poussait les Hindous, réduits au désespoir, à entrer en masse dans leur confédération. Après de nombreuses alternatives de revers et de succès, les Sikhs réussirent enfin à battre plusieurs fois complétement les Afghans, qui furent contraints de leur abandonner la province de Sirhind et celle de Lahore, que déjà les Sikhs leur avaient enlevées en 1764.

Pendant cette guerre de brigandages, l'ancien élément moral et religieux des Sikhs s'était à peu près complétement anéanti. Ils se divisèrent en douze confédérations particulières, appelées *misdls*, et obéissant à des chefs qualifiés de *sirdars*, et complétement indépendants les uns des autres. Peu à peu la plus grande partie des habitants du Pendjâb de race hindoue étaient entrés dans la confédération des Sikhs, laquelle de confédération religieuse et guerrière, qu'elle était d'abord, se transforma ainsi en nation guerrière, en même temps que les associations guerrières particulières dont elle se composait arrivèrent à former des peuplades distinctes. Les autres habitants de ces provinces, hindous ou mahométans, qui n'embrassèrent point la religion des Sikhs, devinrent tout à fait esclaves et l'objet de la plus effroyable oppression. Ainsi, à une origine religieuse et philosophique avait succédé un fanatisme superstitieux, lequel avait engendré une anarchie sauvage, une licence barbare, devenues dès lors le caractère distinctif de la confédération des Sikhs. Quand il n'y eut plus d'ennemis extérieurs à redouter, ce ne fut désormais qu'une suite non interrompue de crimes et d'atrocités dans l'intérieur de cette république des Sikhs, incessamment déchirée par les plus sauvages passions, et dont les *sirdars* et les *misdls* étaient constamment en guerre ouverte les uns contre les autres. Le résultat naturel de cette désorganisation intérieure fut de faciliter les voies à l'établissement du despotisme d'un seul. Déjà *Maha-Singh* avait tellement étendu sa puissance, qu'on le considérait comme le plus puissant d'entre les sirdars du Pendjâb. Après sa mort prématurée, arrivée en 1794, son fils *R u n d j i t - S i n g h* entreprit la continuation de l'œuvre paternelle, et y réussit si bien que l'anarchique république fédérative des Sikhs se transforma sous lui en un royaume gouverné tout à fait à l'orientale, et avec le despotisme le plus oppressif, par un souverain absolu, qui prit le titre de *Maharadscha*, c'est-à-dire de grand roi. Après avoir été forcé, par le traité signé le 5 décembre 1805 à Ludianah, de reconnaître le Sutledge pour délimitation entre ses États et le territoire britannique, il agrandit successivement son royaume, appelé *Lahore*, du nom de la capitale de tout le Pendjâb; en 1813 il s'empara d'Attok sur l'Indus, en 1818 de Moultân, en 1819 de Kaschmyr, en 1829 de Peschauer. Son armée se composait de 82,000 hommes, avec 376 bouches à feu de gros calibre et 370 pièces d'artillerie légère. Ses revenus s'élevaient à 56,250,000 fr., et il avait dans son trésor plus de 260 millions de francs. Après la mort de Rundjit-Singh, arrivée en 1839, le royaume de Lahore, encore mal consolidé, tomba bientôt dans la plus complète anarchie, qui au bout de six ans amena sa dissolution. Après une suite de révoltes, de révolutions de palais et d'horreurs de toutes espèces, l'une des veuves de Rundjit-Singh réussit enfin à s'emparer du pouvoir au nom de son fils, encore mineur, *Dhalip-Singh*. Odieuse elle-même aux Sikhs, elle céda à la haine nationale des Sikhs contre les Anglais; et vers la fin de 1845 il éclata une guerre qui se termina par la déroute des Sikhs et le partage de leur royaume aux termes du traité signé à Lahore, le 9 mars 1846. Mais l'ombre d'indépendance que conservait encore aux termes de ce traité une partie du royaume dut disparaître à la suite des intrigues nouées par le favori de la mère du roi, Lalla-Singh, contre les Anglais, qui pour mettre un terme à cet état d'anarchie érigèrent Lahore en État subsidiaire de la Compagnie des Indes orientales. Ainsi intervint en 1846 un traité aux termes duquel un résident de la Compagnie resta à Lahore avec des troupes anglaises, et y prit la direction supérieure des affaires. Mais il surgit dès la même année des complications nouvelles, qui amenèrent en 1848 une guerre nouvelle, terminée par la défaite complète des Sikhs et l'incorporation définitive du Pendjâb à l'I n d e anglaise, le 29 mars 1849.

SI-KIANG, fleuve. *Voyez* CHINE.

SIK-SIK. *Voyez* POLATOUCHE.

SILBERKRONE. *Voyez* COURONNE.

SILENCE, divinité de troisième classe, née de l'imagination des Grecs, qui honorèrent jusqu'au mutisme sur la terre. Toutefois, elle tire son origine d'Harpocrate, dieu égyptien, que les descendants de Cadmus et de Cécrops, durant le règne des Ptolémées seulement, révérèrent sous le nom d'*Harpokratês*, d'H a r p o c r a t e, du Dieu-Soleil; mais Soleil d'hiver, qui avait été représenté par les peuples de la haute Égypte comme un enfant encore dans le sein de sa mère, et par conséquent les mains appliquées à la bouche, symbole de l'astre du monde aux rayons douteux et faibles en cette morne saison, où il commence à remonter vers le tropique du Cancer. Les Grecs ne dou-

tèrent pas qu'une bouche ainsi close ne dût être l'emblème du silence, et ils s'empressèrent d'en faire un dieu, qu'ils appelèrent *Sigalion*, de σιγάειν (se taire), ayant l'index collé sur les lèvres. Selon Ammien Marcellin, les Perses regardaient aussi le Silence comme un dieu. Chez les Romains, le Silence était plus particulièrement adoré sous les noms d'*Angerona* et de *Tacita*. La première de ces divinités tire son étymologie du verbe *angere* (souffrir), parce que le silence est le résultat de la patience. L'image de cette déesse, en or ou en argent, était portée au cou, ainsi qu'un amulette, contre les chagrins. Elle a, comme l'Harpocrate grec, l'index étendu sur les lèvres. Quant à la déesse, ou nymphe Tacita, qui annonce son étymologie par son nom adjectif, qui est passé dans notre idiôme, elle est de la création de Numa; il allait souvent la consulter dans la solitude des bois sacrés, si propices au recueillement. Peut-être fut-elle la même qu'Égérie. Il la mit au nombre des Muses, dont elle fut la dixième; c'est au moins la Muse de la Méditation; elle rêve et contemple, et ses sœurs chantent ce qu'elle a rêvé et contemplé.

En physique, le *silence* est l'opposé, l'absence du bruit; c'est aussi l'action de se taire: « Qui me nomme me rompt », dit une espèce d'énigme sur ce mot. Partout où il y a matière, vie et mouvement, il ne peut exister un silence absolu, il n'est que relatif. Nul doute que l'ouïe de l'homme n'est point formée pour les *sons* infiniment aigus et infiniment graves, qui, d'après la constitution de l'univers, doivent bruire sans nombre autour de lui. Qui d'entre nous a reçu le don de pouvoir ouïr le doux murmure de la sève circulant dans les plantes, l'haleine de la rose qui s'épanouit, la voix du ciron, et le sillage du ver microscopique traversant une goutte d'eau? Est-ce que ces millions de germes, qui percent avec tant d'efforts le sein de la terre au printemps, ne forment pas une masse de bruits imperceptibles, qui remplissent le silence de la nuit? A quelles oreilles humaines se sont-ils révélés? Ah, que l'Écriture est belle, lorsque, peignant la perfection de Dieu, elle dit: « Il entend croître le brin d'herbe! » Selon Pythagore, les sphères qui roulent dans l'espace remplissent l'univers d'une éternelle harmonie, si subtile, que nous ne pouvons l'entendre, ou qui, perceptible peut-être, mais, nous berçant dès le sein de notre mère, sans solution de continuité, de ses lointains accords, ne peut être distinguée du silence par l'organe de l'ouïe, habitué qu'il est d'en être incessamment frappé. Il ne peut donc exister sur la terre de silence absolu, non plus que sur aucun des globes qui gravitent dans les espaces éthérés, s'ils sont environnés d'une atmosphère tant soit peu dense, mais seulement un silence relatif. Il n'est point non plus de silence absolu dans ces profondeurs du ciel. Où donc est-il? Au delà des bornes de la création, où finit toute matière, où sont les éternelles ténèbres, où est le néant. Et où ce néant est-il? Il est par delà ces milliards de mondes, de soleils, de lunes, d'étoiles, de comètes, ces roues rapides de l'univers, qui gravitent nécessairement, si nous devons en croire à la nature visible, autour d'un centre d'attraction, effroyable masse sphérique de matière, dont le diamètre ne pourrait être mesuré par la raison humaine. Tous ces torrents de flamme que lance cette matière formulée en globes, tous ces rayons divergents qui percent les abîmes du ciel, finissent par se dégrader insensiblement, et aller mourir comme la pâle lumière d'un lustre sur les limites d'un espace sans fin; là est la véritable nuit, là est le néant, là est le vide absolu et l'absolu silence, silence que la seule voix de Dieu peut rompre!

Dans l'Écriture, le *silence* est pris, au figuré, pour le repos, la ruine et la mort: le Soleil et la Lune se turent à la parole de Josué, c'est-à-dire qu'ils s'arrêtèrent. Les Grecs donnèrent au champ de la sépulture le nom doux et mélancolique de κοιμητήριον (cimetière, ou dortoir); les graves Hébreux donnèrent au sépulcre le nom terrible de *douma* (le silence). Le psalmiste s'exprime ainsi: « Ceux qui sont descendus dans le silence ne loueront pas votre nom, ô Seigneur! »

Le silence, le muet silence, a été rangé parmi les plus pathétiques figures de l'art oratoire: c'est l'expressive pantomime. Les rhétoriques ne l'ont pas mis au nombre de leurs tropes, la *réticence* l'y remplace. DENNE-BARON.

SILENCES (*Musique*), nom générique des signes qui correspondent aux différentes valeurs des notes, et marquent l'interruption des *sons* pendant toute la durée de ces mêmes valeurs. Le silence d'une *ronde* se nomme *pause*, et se marque par une petite barre horizontale; celui d'une blanche, *demi-pause*, et se figure de même, à cela près d'une légère différence de position. Le silence d'une noire s'appelle *soupir*, celui d'une croche *demi-soupir*, celui d'une double croche *quart de soupir*; ainsi de suite.

Charles BÉCHEM.

SILÈNE, fils de Pan et de la Terre, naquit, suivant Pindare, à Malée, dans l'île de Lesbos, et fut le compagnon inséparable de Bacchus, avec qui il prit part à la guerre contre les Géants, dans laquelle il tua Encelade. Ses connaissances variées dans les sciences naturelles furent très-utiles à Bacchus, qu'il égayait par son humeur bouffonne, par les saillies piquantes que le vin lui inspirait, par son talent pour la musique, et souvent par son peu d'aplomb sur l'âne qui lui servait de monture, et sur lequel les Bacchantes et les Ménades, dont il était fort aimé, le soutenaient à l'envi les unes des autres. Silène, aimable et bon, souffrait joyeusement les espiègleries de la troupe folâtre. Diodore de Sicile nous le représente comme un général habile, un philosophe profond et le conseiller de Bacchus dans ses expéditions lointaines.

Il ne faut pas confondre le Silène des poëtes, des mythologues et des artistes, avec les Silènes, vieux Satyres qui suivaient en foule le dieu de Naxos, et auxquels on donne des oreilles de chèvre, que n'a jamais eues notre bon Silène. Ce dieu possédait un temple à Élis; sa statue y était groupée avec celle de la déesse de l'ivresse, l'une de ses compagnes chéries, qui lui versait à boire. Les monuments donnent au nourricier de Bacchus l'aspect d'un vieillard chauve, court et replet, à barbe épaisse, au regard vif et malin, tempéré par une grande expression de bonté, et toute l'apparence d'un buveur joyeux. DELBARE.

SILÈNE (*Botanique*), genre de plantes de la famille des caryophyllées, ayant pour caractères: Calice tubuleux, quelquefois ventru, à cinq dents; cinq pétales, très-souvent munis d'appendices en écailles à la base du limbe; dix étamines, trois styles, une capsule à trois loges, s'ouvrant à son orifice en cinq ou six valves courtes.

La plupart des espèces de ce genre croissent sur le littoral de la Méditerranée. L'une des plus belles est le *silène à cinq taches* (*silene quinque vulnera*, L.), dont les tiges se divisent, dès leur base, en nombreux rameaux presque simples, terminés par un long épi de fleurs à peine pédicellées, unilatérales, dont chaque pétale est marqué d'une grande tache d'un rouge vif, qui ressort, sur son fond blanc, comme une large goutte de sang. Ces taches ont aussi été comparées à des taches de vin, et, suivant Dodart, de là viendrait ce nom générique de *silène*, faisant allusion au dieu des ivrognes.

SILÉSIE, duché qui faisait autrefois partie de la Bohême. Au point de vue géographique, on le divise en *haute* et *basse*, et au point de vue politique, en *Silésie prussienne* et en *Silésie autrichienne*.

La *Silésie prussienne* forme l'une des huit provinces du royaume de Prusse, et se compose de l'ancien territoire du duché prussien de Silésie, y compris le comté de Glatz, d'une partie de l'ancien cercle de Krossen et de la partie de la haute Lusace acquise par la Prusse. Elle confine à l'est à la province de Posen, à la Pologne russe et à la Gallicie; à l'ouest à la Bohême, à la Saxe et au Brandebourg; au sud à la *Silésie autrichienne*, à la Moravie et à la Bohême; au nord au Brandebourg et au grand-duché de Posen, et sur

une superficie de 520 myriam. carrés elle comptait à la fin de 1852 3,173,171 habitants (dont 1,459,000 catholiques et 32,400 juifs). Les habitants sont pour la plus grande partie (les quatre cinquièmes) Allemands d'origine; le reste est d'origine slave, Polonais dans la haute Silésie, notamment sur la rive orientale de l'Oder et dans quelques arrondissements de la basse Silésie avoisinants, parlant un dialecte dit *polonais aquatique*, puis morave dans les cercles de Ratibor et de Leobschutz, bohême dans quelques colonies, comme à Oppeln, à Wartenberg et Strehlen ainsi que dans quelques villages voisins du comté de Glatz; enfin, wende dans les cercles de Rothenburg et de Hoyerswerda. C'est dans la haute Silésie que les juifs se trouvent aussi le plus nombreux, et ils y pratiquent généralement le commerce et l'industrie cabaretière. La religion catholique domine dans le comté de Glatz et dans la haute Silésie; la basse Silésie et la Lusace sont généralement protestantes. La Silésie est la plus grande province de la monarchie prussienne après la province de Prusse, la plus peuplée après la province du Rhin, et la plus importante de toutes les anciennes provinces, car elle contient près d'un cinquième de la population totale du royaume, aux dépenses duquel elle contribue aussi pour plus d'un cinquième. Elle est d'ailleurs redevable d'une bonne partie de sa prospérité actuelle à l'administration prussienne. Le pays est traversé au sud-ouest par une partie des monts Sudètes et de leurs embranchements dans la direction du sud au nord, tandis qu'à l'ouest il offre un plateau assez élevé sans doute, mais sans points culminants (haute Silésie). Du côté du Brandebourg et du grand-duché de Posen, le sol est plat, en outre en partie sablonneux ou marécageux, et cependant parfaitement propre à la culture. Le principal cours d'eau est l'O d e r, qui devient navigable à Ratibor et traverse la province dans toute sa longueur du sud au nord, ayant pour affluents à sa droite l'Olsa, la Klodnitz, la Malapane, la Weida et la Bartsch, à sa gauche l'Oppa, la Zinna, la Hotzenplotz, la Neisse de Silésie ou de Glatz, l'Ohlau, la Lohe, la Weistritz et la Katzbach, et recevant encore hors de la Silésie le Bober réuni au Queis et la Neisse de Lusace. La V i s t u l e, encore sans importance jusque là, baigne la partie sud-est de la Silésie. On compte dans cette province 102 lacs, mais tous peu considérables. En fait de canaux, les plus importants sont celui de Kloonitz, qui sert aux transports des produits naturels et fabriqués de la haute Silésie à la destination de l'Oder, et le canal souterrain de Weisstein, près de Waldenburg, employé pour le transport des houilles. Le pays est très-riche en sources minérales; les plus renommées sont celles de Warmbrunn et de Salzbrunn, de Landeu, de Reinerz, de Cudowa, de Charlottenbrunn et de Flinsberg.

Le sol est au total fertile et bien cultivé, surtout sur la rive gauche de l'Oder ou dans la basse Silésie; il l'est moins sur la rive droite de l'Oder, dans la haute Silésie et dans les montagnes. On cultive les céréales de toutes espèces, les plantes oléagineuses, la betterave, le houblon, la vigne sur quelques points, et surtout le lin et le chanvre. La culture des plantes tinctoriales et celle du tabac y ont pris une grande extension dans ces derniers temps. Quant à l'élève du betail, celle des moutons, dont l'espèce a été singulièrement perfectionnée depuis la fin du siècle dernier, est surtout en voie de progrès. La production de la laine s'élève en moyenne à 70,000 quintaux par an, et la laine mérinos de Silésie appartient aux sortes les plus fines. La production chevaline, quoiqu'elle soit l'objet des soins les plus intelligents, ne suffit pas encore aux besoins du pays. Dans les contrées fertiles, le paysan jouit d'une grande aisance; mais là où le sol est plus avare, dans la haute Silésie notamment, sa condition est encore fort arriérée. Dans les montagnes la propriété est extrêmement divisée; la culture s'y pratique en concurrence avec l'industrie du tissage, mais l'une et l'autre ne nourrissent que pauvrement ceux qui les pratiquent. L'exploitation des richesses minérales occupe une grande place dans l'industrie de la Silésie, et de 1837 à 1847 le produit en a presque doublé. Les principaux articles sont le fer (en 1852 la production du fer brut fut de 1,211,244 quintaux, représentant une valeur de 6,893,963 fr. 75 c.), le cuivre et le plomb, un peu d'argent, d'arsenic, de calamine et de zinc, de l'alun, du soufre, de la houille en beaucoup d'endroits (en 1852 la production de cet article a été de 9,745,888 tonnes, représentant une valeur de 9,222,698 fr. 75 c.), enfin diverses pierres de prix (chrysoprase, améthyste et agate), du marbre (notamment à Prieborn), de la chaux, de la pierre meulière, de la terre de pipe et de la terre à foulon. Le centre de la fabrication des toiles est dans les montagnes, et aujourd'hui encore la production annuelle en est évaluée à plus de 37 millions de francs par an, dont près de moitié se place à Schweidnitz; il y a des fabriques de sucre de betterave et des raffineries à Breslau et à Hirschberg. On compte dans la province plus de quatre-vingts fabriques de papier. Le commerce, quoique ses relations avec la Pologne et la Russie aient presque complétement cessé, est toujours très-considérable. Il est favorisé par la navigabilité de l'Oder, par de bonnes routes et par trois grandes lignes de chemins de fer avec leurs embranchements. L'exportation consiste surtout en laine, toile, drap et cotonnades, crêpe; les principales places de commerce sont Breslau, Gœrlitz, Grunberg, Hirschberg, Lauban, Liegnitz, Schmiedeberg, Schweidnitz et Waldenburg.

La province est divisée en 3 arrondissements de gouvernement: *Breslau*, *Liegnitz* et *Oppeln*, et 57 cercles. Les cours d'appel de Breslau, de Glogau et de Ratibor rendent la justice en dernière instance. Il n'y a pas de province dans toute la monarchie où la noblesse soit aussi nombreuse. Sous le rapport ecclésiastique, la population protestante est divisée en 57 cercles, relevant du consistoire et du surintendant général de Breslau. Les catholiques relèvent de l'évêque de Breslau, qui est en même temps prince de Neisse et comme tel sujet autrichien. Le diocèse est divisé en 10 commissariats et 74 décanats. Le comté de Glatz relève de l'archevêché de Prague, et le district de Katscher, en haute Silésie, de l'archevêché d'Olmutz. Les états provinciaux, qui se réunissent à Breslau, se composent de dix voix viriles appartenant à la haute noblesse, de trente-six députés de la noblesse, de trente députés des villes et de dix députés des communes rurales. En fait d'établissements scientifiques, la Silésie possède une université à Breslau, vingt gymnases établis dans les principales villes, et un grand nombre d'écoles professionnelles et industrielles. Le chef-lieu de la province est B r e s l a u.

Silésie autrichienne. On nomme ainsi la partie de la Silésie qui est restée à l'Autriche aux termes de la paix d'Hubertsbourg (1763). Elle confine à la Silésie prussienne, au comté de Glatz, à la Moravie, à la Hongrie et à la Gallicie, et est divisée par l'étroit prolongement de la capitainerie de Mistick en deux parties, qui formaient autrefois deux cercles particuliers, celui de Troppau et celui de Teschen, et jusqu'en 1849 elle fut placée administrativement sous le même gouverneur que la Moravie. Mais la constitution de l'empire du 4 août 1849 a érigé cette contrée en domaine de la couronne (*Kronland*), sous la dénomination de *duché de la haute et de la basse Silésie*, et après avoir supprimé l'ancienne division en cercles, l'a partagée en sept capitaineries d'arrondissement : *Troppau*, *Freiwaldau*, *Jægerndorf*, *Freudenthal*, *Teschen*, *Friedeck* et *Bielitz*. Le domaine de la couronne (*Kronland*) a une superficie de 65 myriam. carrés, et compte 438,536 habitants. Il comprend les duchés de Troppau et de Jægerndorf, la principauté de Neisse et les seigneuries de Freudenthal et d'Olbersdorf, les duchés de Teschen et de Bielitz, et les seigneuries de Freistadt, de Friedeck, d'Oderberg, de Deutsch-Leuthen, de Dombrau et de Roi. Le pays est traversé au sud-est par les Carpathes (notamment le *Lissahora*, avec le mont *Gigula*, haut de 1,433 mètres, et près des sources de la Vistule le groupe du grand *Baranio*, haut de 1,192 mètres); à l'exception de quelques belles vallées et de quelques plaines fertiles (Troppau, Weidenau, Skotschau), les montagnes qui le parcourent en tous sens donnent à ses conditions climatériques une remarquable

salubrité, mais en même temps quelque chose d'âpre et de sauvage. Comme l'Oder et la Vistule y prennent leur source, il est richement arrosé, tant par ces deux fleuves dans leur cours supérieur que par leurs nombreux affluents, l'Oppa, la Mohra, l'Ostra-Witza, l'Olza, la Bielau, la Steina et la Biala. Des forêts couvrent plus d'un tiers du duché. Dans le ci-devant cercle de Teschen, la nature pierreuse du sol en rend la culture pénible et ingrate; mais dans les parties du pays plus profondes et plus unies, il produit en abondance des céréales, des légumes et des fruits de toutes espèces, et la montagne du vin. L'amélioration du bétail est en voie de rapide progrès, et les troupeaux de moutons notamment (au nombre de plus de 170,000 têtes) appartiennent aux plus beaux qu'on puisse rencontrer dans la monarchie autrichienne. La population a en outre pour industries la fabrication des fromages (celui de *Brisur*, dans les Karpathes, est justement renommé), l'apiculture et l'exploitation des mines, lesquelles produisent du fer, de la houille, du plomb, de l'acier, du vitriol, de la galène et tout récemment un peu d'or, à Zuckmantel. On fabrique aussi des damassés, des fils retors, des draps et autres étoffes de laine, des ustensiles en fer et en bois, et des liqueurs. Les écoles de filature de lin établies tout récemment à Domsdorf, à Johannisberg, à Zuckmantel, à Friedberg, à Freiwaldau, ont singulièrement contribué aux progrès de la fabrication des toiles. Les produits naturels et industriels de ce pays donnent lieu avec la Russie à un commerce des plus actifs et qui ne le cède en importance qu'à l'avantageux commerce de transit et de commision qui s'y fait avec les vins de l'Autriche et de la Hongrie, les cuirs, le suif, les graines de lin et les fourrures de Russie, le sel de la Gallicie, les bestiaux de la Moldavie et les articles de mode de Vienne. De bonnes routes favorisent le commerce, et le chemin de fer du Nord, qui traverse le pays à peu près par sa moitié, le relie immédiatement à la Moravie, à la Gallicie et à la Prusse. Les habitants sont généralement de race allemande, entremêlés cependant de quelques Slaves (Gorales, Polacks aquatiques); et à l'exception de 50,000 protestants, ils professent le catholicisme. Sous le rapport ecclésiastique, le pays relève du prince-évêque de Breslau, qui pour la Silésie autrichienne nomme un vicaire général résidant à Friedeck, mais qui doit obtenir la confirmation de l'empereur d'Autriche. Il y a pour l'instruction supérieure des gymnases catholiques à Teschen et à Troppau, et un gymnase évangélique à Teschen. Les piaristes ont des écoles à Altwasser, Freudenthal et Weisswasser. Avant 1849 le pays avait une constitution représentative, avec des diètes annuelles tenues à Troppau, et une assemblée d'états appelée *Conventus publicus*. L'organisation judiciaire comprend vint-deux tribunaux d'arrondissement, et deux cours d'appel siégeant à Troppau et à Teschen. La cour supérieure de Brunn juge en dernier ressort. Le chef-lieu du pays est Troppau.

HISTOIRE.

La Silésie fut habitée autrefois par les Lygiens et les Quades. Lorsque les tribus germaines s'avancèrent plus à l'ouest, les Slaves les y remplacèrent, et il ne resta de Germains que dans les montagnes. Les uns veulent que le nom du pays soit dérivé de *Zle*, c'est-à-dire mauvais, mot par lequel les Polonais désignaient les Quades; et les autres d'une petite rivière appelée *Slewza* ou *Sleca*, et aujourd'hui Laue ou Lohe. Avant l'époque des guerres des Slaves contre les Allemands, la Silésie paraît avoir appartenu au royaume de la Grande-Moravie, puis après sa destruction à la Bohême. Mais au commencement du dixième siècle elle passa sous les lois de la Pologne, et reçut alors des ducs particuliers de la race des Piasts. Miecislas Ier y introduisit le christianisme en 965, et pour l'y affermir il fonda l'évêché de Schmoger, transféré plus tard (1052) à Breslau. Placée entre la Pologne et la Bohême, la Silésie fut longtemps sans pouvoir acquérir une indépendance politique, et resta longtemps exposée aux plus horribles dévastations pendant les guerres que se firent les diverses familles qui se disputaient le trône en Pologne. Ce fut seulement à la suite du traité de 1163, par lequel le roi de Pologne Boleslas IV restitua la Silésie aux trois fils du duc Ladislas Ier, mort en 1159, dans l'exil, Boleslas, Miecislas et Conrad, que le gouverneur Pierre Wlast, qui contribua tant à civiliser le pays, parvint à rendre la Silésie complétement indépendante de la Pologne. Ces trois frères, qui régnèrent d'abord collectivement, et qui se partagèrent ensuite le pays, furent la souche des ducs de Silésie de la race des Piasts. Pour repeupler le pays, dévasté par les guerres nombreuses dont il avait été le théâtre, ces ducs attirèrent des colons allemands en Silésie, dans la basse Silésie surtout; et leurs successeurs, qui épousèrent pour la plupart des filles de princes allemands, introduisirent peu à peu les lois et les mœurs allemandes. Les nombreux descendants de Boleslas, de Miecislas et de Conrad se partagèrent leurs héritages paternels; c'est ce qui explique le grand nombre de principautés que renferme la Silésie. Il y avait en outre, surtout dans la haute Silésie, des princes d'origine bohême, descendant d'un fils naturel du roi Ottokar, mort en 1278, notamment les ducs de Troppau, de Jægerndorf et de Ratibor. Au commencement du quatorzième siècle, on ne comptait pas en Silésie moins de dix-sept maisons souveraines, par suite des partages qui s'étaient successivement opérés dans les diverses lignes. Pour ne pas devenir la proie de la Pologne, les princes de Silésie durent alors invoquer la protection des rois de Bohême et reconnaître leur droit de suzeraineté. Le fils du roi Jean de Bohême, l'empereur Charles IV, réunit la Silésie à la couronne de Bohême, dont elle partagea dès lors les destinées. Sous la domination bohême les doctrines de Jean Huss, de Luther, de Calvin et de Schwenkfeld s'y propagèrent; et les partisans des nouvelles doctrines religieuses y obtinrent en partie le libre exercice de leur culte. La Silésie eut successivement à souffrir des dévastations auxquelles donnèrent lieu d'abord la guerre des hussites, puis les expéditions de Georges Podiebrad, et enfin la guerre de trente ans. La réformation, propagée par Jean Huss, fut favorisée par les ducs de Silésie; mais les empereurs autrichiens la combattirent de tout leur pouvoir dans les contrées relevant directement de leur autorité, et persécutèrent les partisans des nouvelles doctrines. A partir de 1648, on introduisit les jésuites dans le pays, on ferma, à très peu d'exceptions près, toutes les églises protestantes, et on opprima les protestants de toutes les manières. Ils n'éprouvèrent d'adoucissement à leur position que sous le règne de l'empereur Joseph Ier, aux termes du traité d'Altranstædt imposé par Charles XII de Suède. On leur restitua alors cent-vingt trois églises, on leur accorda le droit d'en construire six nouvelles, et ils furent déclarés aptes à remplir toute espèce de fonctions publiques. Sous le règne de Charles VI les protestants furent pourtant l'objet de nouvelles persécutions. La noblesse et les diètes perdirent la meilleure partie de leurs priviléges; et le pouvoir s'arrogea le droit de prélever les impôts sans contrôle. Comme le reste des États autrichiens, la Silésie souffrit beaucoup des fautes du gouvernement de ce prince. Le mécontentement qui en résulta parmi les populations favorisa singulièrement les projets de conquête que Frédéric, à l'avénement au trône de Marie-Thérèse, en 1740, conçut à l'égard de la Silésie, et qu'il basa sur de prétendus droits d'hérédité : projets dont la mise à exécution donna lieu aux guerres désignées dans l'histoire sous le nom de *guerres de Silésie*.

La première de ces guerres commença, sans déclaration préalable, à la fin de décembre 1740, et se termina, le 11 juin 1742, par la paix de Breslau, aux termes de laquelle l'Autriche dut céder à la Prusse la haute et la basse Silésie avec le comté de Glatz, à l'exception de Troppau, de Jægerndorf et du territoire situé au delà l'Oppa. La seconde guerre de Silésie eut pour origine les inquiétudes que fit éprouver à Frédéric II pour la conservation de sa conquête l'attitude menaçante prise de nouveau par l'Autriche; et au

mois d'août 1744 le roi de Prusse envahit la Bohême à la tête d'une armée de 80,000 hommes. Quelques semaines lui suffirent pour s'emparer de toute cette contrée, où les Autrichiens n'étaient point en forces; et le 16 septembre, après un siége de quelques jours, il entrait à Prague et occupait ensuite Tabor, Budweiss et Frauenberg, d'où il menaçait l'archiduché d'Autriche. Mais à ce moment l'apparition sur les derrières de son armée d'un corps autrichien qui avait battu en retraite avec autant d'habileté que de bonheur depuis l'Alsace jusqu'en Bohême, la nouvelle prise d'armes de la Hongrie pour défendre les droits de sa souveraine, les dispositions hostiles des populations à l'égard des Prussiens, et l'arrivée d'une armée auxiliaire saxonne ne tardèrent pas à placer le roi de Prusse dans une position tellement critique qu'il lui fallut évacuer Prague et la Bohême. Les Autrichiens se mirent à sa poursuite et occupèrent bientôt la haute Silésie et le comté de Glatz; mais l'approche du prince Léopold d'Anhalt-Dessau et du général Nassau, et la perte de deux batailles qu'ils livrèrent successivement, l'une à Ratibor, où ils furent battus par le général Nassau, et l'autre, le 15 février 1745, à Habelschwerdt, où ils furent mis en déroute par le général Lehwald, les contraignit à revenir prendre position en Moravie. Toutefois, ils rentrèrent en Silésie dès que leur armée eut reçu les renforts qui lui étaient nécessaires. Après une longue série de marches et de contre-marches inutiles, les deux armées se trouvèrent enfin en présence, le 4 juin, à Hohenfriedberg, non loin de Striegau. Dans la bataille qui s'engagea immédiatement, les Autrichiens, commandés par le prince de Lorraine, avaient en ligne 96,000 hommes, tandis que Frédéric n'avait que 70,000 hommes effectifs à leur opposer. Les Saxons, laissés sans secours par les Autrichiens, furent tout d'abord écrasés; après quoi, sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, Frédéric II attaqua vigoureusement le prince Charles lui-même; et il remporta une victoire si complète, que les confédérés durent se replier sur la Bohême avec une perte de 4,000 morts, et en laissant entre ses mains 7,000 prisonniers avec 70 drapeaux. Le roi de Prusse battit encore à Sorr, le 30 septembre, l'armée autrichienne, forte de 40,000 hommes et commandée par le prince Charles de Lorraine, dont la perte s'éleva à 4,000 morts, 2,000 prisonniers, 22 pièces de canon et 12 drapeaux. Celle du roi de Prusse n'alla pas au delà de 3,000 hommes. Une troisième victoire, remportée le 15 décembre à Kesselsdorf sur les Saxons par le prince d'Anhalt, qui lui fit éprouver une perte de 3,000 hommes tués, de 7,700 prisonniers et de 48 bouches à feu, amena, sous la médiation du roi d'Angleterre Georges II, un traité conclu à Dresde, le 25 décembre 1745, entre la Saxe, l'Autriche et la Prusse. Ce traité confirma à Frédéric II la possession de la Silésie aux conditions déjà stipulées dans le traité de Breslau, et mit un terme à la *seconde guerre de Silésie*. Pour les détails de la troisième, *voyez* Sept Ans (Guerre de).

SILEX, mot latin qui signifie *caillou;* c'est le nom donné à des pierres qui sont entièrement formées de *silice*, et qui font partie du genre *quartz* des minéralogistes. Les silex sont de couleurs moins vives et moins translucides que les *chalcédoines*. Leur cassure est terne.

Le *silex pyromaque* (ou *pierre à fusil*) a une cassure conchoïdale et légèrement luisante. Il est divisible en fragments à bords tranchants, qui, frappés par l'acier, en font jaillir de vives étincelles. Il est communément noir, grisâtre ou de couleur blonde. On le trouve en rognons de diverses grosseurs, placés les uns à côté des autres, et formant des espèces de cordons ou de lits interrompus au milieu de la craie.

Le *silex corné* (ou *pierre de corne infusible*), qu'on trouve pareillement en rognons dans des calcaires compactes de différents âges, est opaque. Sa cassure, presque plate, a un éclat semblable à celui de la corne.

Une autre variété de silex est le *silex molaire,* plus connu dans les arts sous le nom de *pierre meulière*.

SILHOUETTE, espèce de dessin représentant un profil tracé autour de l'ombre d'un visage. Son nom lui vient d'un contrôleur général des finances sous Louis XV. « La célébrité de Silhouette, monté à cette place avec la plus haute réputation, dit Mercier (*Tableau de Paris*), tomba précipitamment. Dès lors tout parut *à la Silhouette;* et l'homme déchu ne tarda point à devenir ridicule. Les modes portèrent à dessein une empreinte de sécheresse et de mesquinerie; les surtouts n'avaient point de plis; les culottes, point de poche, etc. Les portraits, dits *à la Silhouette*, furent des visages tirés de profil sur du papier noir, d'après l'ombre de la chandelle, sur une feuille de papier blanc. »

Étienne de Silhouette, né à Limoges, en 1709, s'était préparé à la carrière administrative par l'étude et les voyages. Conseiller au parlement de Metz, puis maître des requêtes à Paris, traducteur de quelques ouvrages anglais, secrétaire, et plus tard chancelier du duc d'Orléans, fils du régent, enfin commissaire du roi près la compagnie des Indes, il dut à Mme de Pompadour son avénement au ministère, en 1757. On applaudit d'abord à ses réformes, qui produisirent 72 millions à l'État; mais les économies qu'il proposa sur les dépenses personnelles du roi et des ministres lui firent force ennemis en cour, et son projet d'*édit de subvention*, qui créait plusieurs impositions nouvelles, souleva l'opinion publique contre lui, et le renversa après une administration de huit mois. Il mourut en 1767, dans sa terre de Brie-sur-Marne.

SILIAQUE. *Voyez* Colon.

SILICATE, sel résultant de la combinaison de l'acide silicique et d'une base. Les silicates, excepté ceux de potasse et de soude, sont insolubles. Les principaux silicates naturels sont le *feldspath*, l'*albite*, l'*écume de mer*, etc. « Ce groupe de composés, dit M. Delafosse, est certainement le plus important de toute la minéralogie, car le nombre des espèces qu'il comprend forme à peu près les deux cinquièmes du règne minéral tout entier, et, de tous les éléments immédiats des substances qui composent l'écorce terrestre, la *silice* est celui qui a joué le rôle le plus considérable et le plus universel. »

SILICE, oxyde de *silicium*. La silice, connue de toute antiquité, fut regardée comme un corps simple jusqu'à la découverte du *potassium* et du *sodium*: elle était appelée *terre vitrifiable*, parce qu'elle entre dans la composition du verre. Le nom de *silice* lui vient du *silex*, dans lequel elle se trouve en abondance. La silice est blanche, rude au toucher, infusible, sans action sur les fluides impondérables. Son poids spécifique est de 2,66; elle est très-répandue dans la nature. Suivant Berzelius, elle se compose de 100 parties de silicium et de 107,98 d'oxygène. Le *quartz* n'est presque que de la silice pure. Le cristal de roche paraît même ne renfermer que de l'oxyde de silicium: le sable et le silex en contiennent les 0,99 de leur poids. La silice existe en dissolution dans quelques eaux. Neutre dans la plupart des végétaux, elle fait partie de toutes les terres cultivées; en un mot, elle paraît constituer la majeure partie de la surface du globe. Elle sert à un grand nombre d'usages, et surtout au moulage, à la verrerie, aux ciments, aux poteries, etc.

SILICIQUE (Acide), corps solide, insipide, inodore, qui, préparé artificiellement, se présente sous la forme d'une poudre fine et légère, semblable à de la farine, douce au toucher et incristallisable. Il est composé de trois équivalents d'oxygène pour un de *silicium*; sa densité est 2,66. L'acide silicique n'est fusible qu'au moyen du chalumeau.

SILICIUM. Ce métal, qui n'a encore été trouvé qu'uni à l'oxygène, et qui forme dans cet état de combinaison la *silice*, s'obtient par la combustion du potassium dans des vapeurs de chlorure de silicium; c'est à Berzelius qu'on en doit la découverte. Le silicium est d'un brun de noisette sombre, sans aucun éclat métallique: il ternit et attaque fortement les vaisseaux de verre dans lesquels on le garde.

SILICULE. *Voyez* Silique.

SILIQUE, *fruit* capsulaire bivalve, dont l'intérieur est

partagé en deux loges distinctes par une cloison longitudinale. Dans chacune de ces loges, les graines sont attachées le long des deux sutures. La silique est allongée ; si sa longueur égale au plus trois ou quatre fois sa largeur, elle prend le nom de *silicule*. Les fruits de l'arbre de Judée sont des siliques ; ceux des crucifères sont tantôt des siliques, tantôt des silicules.

SILIS. *Voyez* IAXARTES.

SILISTRIA, ville forte et chef-lieu d'un eyalet turc, qui comprend la Boulgarie orientale, sur la rive droite du Danube, en face du bourg valaque de *Kalarasch*, à 10 myriam. au nord de Schumla, autrefois centre d'un commerce florissant, avec 20,000 habitants, et aujourd'hui misérable bourgade, mais à laquelle sa position et ses fortifications donnent une haute importance, et qui à cause de cela a été dans toutes les guerres avec les Russes le théâtre d'opérations décisives. Dès l'an 971 l'empereur byzantin Zimiscès y battait les Russes commandés par Swiætoslaff. Cette ville fut brûlée par les Turcs en 1595, et par Radoul-Weyda en 1603. Les Russes commandés par Romanzof furent repoussés dans un assaut qu'ils tentèrent, le 10 juin 1773, contre cette place, que défendait Osman-Pacha. Le 22 juillet 1773 les Russes, aux ordres du général Weissman, qui périt dans l'affaire, remportèrent, à 14 kilomètres au sud-est de Silistria, au village de *Koutschouk-Kainardschi*, sur les Turcs commandés par Nouman-Pacha une victoire suivie un an après du célèbre traité de paix de Koutschouk-Kaïnardschi entre la Russie et la Porte Ottomane. Le 22 octobre 1809 les Russes essuyèrent une déroute auprès du village de *Tataritza*, situé à peu de distance à l'ouest de Silistria. En 1810 ils investirent de nouveau Silistria sous les ordres du général Langeron, qui fit capituler la place, le 11 juin. Dans la campagne de 1828, Silistria fut assiégée du 21 juillet au 15 septembre par les Russes aux ordres du général Roth, puis jusqu'au 10 novembre par Langeron et Wittgenstein. L'année suivante, il y eut un nouveau siége, qui dura du 17 mai au 5 juin, sous les ordres du général Schiller, appuyé par la présence de l'armée de Diebitsch, puis sous les ordres du général Krassolfski, à qui Hadji-Achmet-Pacha rendit la place par capitulation, le 30 juin 1829, quinze jours après la déroute essuyée à Koulefftscha par l'armée turque venue à son secours. Après le payement de l'indemnité de guerre imposée à la Porte, les Russes évacuèrent Silistria, le 11 septembre 1830. Les ouvrages de défense se trouvaient alors comme auparavant en fort mauvais état. C'est en 1849 que ce bourg fut érigé en place forte de premier ordre, et le système de défense en fut encore agrandi au début du conflit russo-turc de 1853 par la construction de douze forts détachés, tant grands que petits, dont le plus important est celui d'Abd-ul-Meschid. Comme en 1829, le siége de Silistria fut aussi, en 1854, la première opération qu'entreprit la grande armée russe quand elle eut franchi le Danube, afin de se donner par la prise de cette place une base d'opérations et de marcher en toute sécurité contre l'armée turque du Balkan ; mais cette fois la garnison, forte de 15,000 hommes, et commandée par Mussa-Pacha, opposa la résistance la plus acharnée et la plus heureuse. Dès le 14 avril les Russes aux ordres du général Schilder lancèrent de Kalaradsch quelques bombes dans la place, mais sans parvenir à lui faire grand dommage. Après s'être emparé des îles d'Olbina et de Tarbaneki-Rakinski dans le Danube, ils commencèrent à canonner la citadelle de Silistria avec des batteries de pièces de gros calibre établies sur le rivage et à la tête de pont. Ce nouvel effort étant également demeuré infructueux, les Russes durent se décider à entreprendre le siége régulier de la place ; et les travaux en furent commencés, sous le commandement supérieur du général Schilder et du maréchal Paskéwitsch, par le corps d'armée fort de 32,000 hommes aux ordres du général Luders, sur la rive droite du Danube. Des pluies, des inondations, quelques opérations marquées par trop de précipitation, et qui avaient peut-être leur excuse dans des considérations politiques, la résistance opiniâtre des Turcs, les vives et fréquentes sorties des assiégés, empêchèrent la continuation des travaux ; et les Russes durent lever le siége avec des pertes considérables, essuyées surtout dans trois inutiles attaques tentées dans la nuit du 29 mai, dans celle du 6 et celle du 9 juin contre le fort d'Abd-ul-Meschid, protégé par 60 bouches à feu et une triple muraille. Blessé dans la dernière de ces attaques, Paskéwitsch avait dû remettre, le 11 juin, la direction du siége au prince Gortschakoff, et se retirer à Jassy. Dans une vigoureuse sortie, exécutée par les assiégés le 13, Schilder eut la jambe emportée, et il mourut peu de temps après, des suites de cette blessure. Découragés et décimés, les Russes levèrent alors le siége, et se retirèrent sur la rive gauche du Danube ; ce qui décida surtout leur mouvement de retraite, c'est que déjà Omer-Pacha avait quitté Schumla, et que les Français avec les Anglais étaient partis de Varna pour venir au secours de la place.

SILIUS ITALICUS (CAIUS), que les uns, à cause du second de ces noms, ont fait naître à Italica, en Espagne, et les autres à Corfinium, dans l'Abruzze, naquit à Rome, l'an 25 après J.-C., sous le règne de Tibère, d'une famille plébéienne, mais illustre. Après avoir rempli les fonctions qui conduisaient au consulat, il fut revêtu sous Néron de cette haute magistrature. Arriver sous Néron à cette dignité suprême, c'était paraître la tenir seulement de la honteuse faveur du prince ; aussi notre poëte passa-t-il pour l'avoir achetée par l'infâme métier de délateur. Mais la manière honorable dont Silius remplit cette charge, l'intégrité de son gouvernement dans une des plus riches provinces de l'empire, sa retraite volontaire et laborieuse après l'éclat de son administration proconsulaire, une longue pratique des vertus publiques et privées, prouvent bien moins un tardif repentir et le besoin d'expier de grandes fautes que le calme d'une âme qui n'a rien à se reprocher. Silius était consul l'année de la mort de Néron (68). Après quelques années d'un loisir consacré à l'étude, il fut, sous le règne de Vespasien, envoyé comme proconsul dans l'Asie Mineure, où il acquit, selon le témoignage de ses contemporains, une gloire alors difficile, et des richesses qui devaient lui permettre de s'abandonner librement et sans partage à ses goûts littéraires. De retour à Rome, où les commencements du règne de Domitien semblaient promettre une continuation de celui de Titus, Silius fut recherché par le nouvel empereur, et l'on prétend qu'il fut sous ce prince consul une seconde et même une troisième fois. Quoi qu'il en soit, il ne tarda pas à s'éloigner des affaires publiques, et se livra exclusivement à la culture des lettres. Bien qu'il eût cessé d'être puissant, de nombreux clients se pressaient encore à sa porte. Cet empressement finit par le fatiguer. Prenant conseil des années, dit Pline, il quitta Rome pour n'y plus revenir. Il choisit dans la Campanie une retraite, dont l'avénement même de Trajan au trône impérial ne put le faire sortir. Silius rassembla dans ce séjour toutes sortes de choses rares et belles ; il en était fort curieux, et poussait cette passion, à la fois changeante et insatiable, jusqu'à s'attirer des railleries. Il paraît avoir consacré à la poésie les dernières années de sa vie. Cicéron avait été son modèle dans la carrière de l'éloquence ; Virgile fut alors le poëte préféré sur lequel il forma, un peu tard, son talent. Sa prédilection pour ces deux grands écrivains le porta même à acheter les deux maisons de campagne illustrées par leur séjour ; ce qui, a-t-on dit, était plus facile que de leur ressembler. Dans la campagne de Virgile, près de Naples, était son tombeau, devenu, avant que Silius en fît sa propriété, celle d'un paysan. Silius y faisait de fréquentes visites, ne s'en approchait que comme d'un temple, et célébrait chaque année, avec plus de solennité que le sien propre, le jour natal du poëte, dont il prétendait s'inspirer. Ce fut dans cet asile silencieux, et près de ce tombeau, qu'il composa un poëme en dix-sept chants sur la seconde guerre punique, le seul de ses ouvrages, nombreux sans doute, qui soit parvenu jusqu'à nous. Il y vécut heureux

jusqu'au dernier jour, n'ayant éprouvé que le chagrin de perdre le plus jeune de ses fils, et laissant l'aîné en possession du consulat. Attaqué, à l'âge de soixante-quinze ans, d'un mal déclaré incurable, et ne voulant pas supporter plus longtemps la souffrance, il se laissa mourir d'inanition, l'an de J.-C. 100, sous le règne de Trajan.

Silius laissa en mourant la réputation d'un grand orateur et d'un grand poëte. Martial, qui le cite souvent dans ses vers, le compare, l'égale même à Cicéron et à Virgile, et promet l'immortalité à ses ouvrages, qu'il appelle *vraiment romains*. En dépit des promesses de Martial, Silius tomba bientôt dans l'oubli. Aucun grammairien ancien n'en fait mention, et pendant treize siècles aucun auteur ne le connut, ou du moins ne le cita, que Sidoine Apollinaire. On le crut perdu à jamais. Enfin, dans le quinzième siècle, Pogge, qui rendit au monde savant Quintillien, Lucrèce, quelques traités de Cicéron, etc., découvrit, pendant la tenue du concile de Constance, à quelques lieues de cette ville, non dans une bibliothèque, comme on l'a dit, mais dans un sale et obscur réduit, dans la prison souterraine d'une vieille tour du monastère de Saint-Gall, un manuscrit du poëme de Silius. Ce poëme atteste une grande érudition, qui en est le principal mérite, mais qui lui a servi à déguiser partout la sécheresse de son imagination. Son ouvrage, plein de faits omis par Tite Live, abonde en détails sur l'histoire et les coutumes des peuples, sur leurs fables, sur l'origine et la situation de leurs villes ; détails que l'on ne trouve dans aucun autre écrivain latin. Ce n'est certes pas louer un poëte que de vanter seulement son savoir et sa fidélité historique, et Silius ne mérite guère d'autre éloge.

T. Baudement.

SILJÂN (Lac de). *Voyez* Dalelf.

SILLAGE, trace que le vaisseau laisse derrière lui sur la surface des eaux. A mesure que le vaisseau avance, les eaux se séparent à droite et à gauche pour lui livrer passage; ensuite, elles se rejoignent en tourbillonnant et laissent paraître au point de leur jonction une sorte de sillon, qui a valu à la ligne qu'elles portent ce nom de *sillage*. Comme le sillage indique la vraie ligne qu'a suivie le vaisseau, on s'en sert utilement pour déterminer la dérive du navire. Pour cela, on place à l'arrière du bâtiment un demi-cercle, dont la ligne du milieu représente la direction de la quille; les divisions du demi-cercle donnent l'angle que fait la route réelle du vaisseau, ou son sillage, avec la quille, et par conséquent l'angle de la dérive.

Sillage se dit aussi, mais improprement, de la vitesse du vaisseau; de là les expressions de *bon sillage*, *grand sillage*, *doubler le sillage* d'un navire, c'est-à-dire faire le double de chemin.

SILLERY (Nicolas BRULART, seigneur de), chancelier de France sous Henri IV, né en 1551, mort en 1624, fut d'abord nommé conseiller au parlement, en 1573, puis maître des requêtes. On le chargea ensuite à diverses reprises de négociations diplomatiques en Suisse, notamment en 1589, 1595 et en 1602. Nommé président à mortier en 1595, il fut en 1598 l'un des négociateurs du traité de paix de Vervins. L'année suivante, ce fut à lui que Henri IV confia le soin d'aller négocier en cour de Rome l'annulation de son mariage avec Marguerite de Valois, afin d'être libre d'en contracter un nouveau avec Marie de Médicis. Après la mort de Pomponne de Bellièvre, Sillery le remplaça en qualité de chancelier de France, en 1607. Une fois que Henri IV eut été assassiné par Ravaillac, il n'eut que peu d'influence et tomba bientôt en disgrâce. On lui enleva les sceaux en 1616; et si on les lui rendit en 1623, ce fut pour un an à peine. Il les remit en janvier 1624; et au bout de quelque temps il se vit exiler dans sa terre de Sillery, où il mourut, six mois après.

SILLON (du latin *sulcus*), longue trace que le soc, le coutre de la charrue fait dans la terre qu'on laboure (*voyez* Labour).

SILLY ou **SCILLY** (Iles). *Voyez* Sorlingues.

SILO, mot d'origine espagnole, qui sert à désigner une cavité souterraine dans laquelle on dépose les grains pour les conserver. On doit les creuser dans un terrain sec, que les pluies ne pénètrent point, et dont la température ne varie pas; en sorte que, suivant les lieux, on s'enfonce plus ou moins au-dessous de la surface avant de faire l'excavation où les grains seront placés. On ne les met point en contact avec les parois : on interpose partout une couche de paille bien sèche. La conservation des dépôts confiés aux *silos* dépend surtout du choix du terrain; s'il n'était pas assez sec, la paille ne pourrait empêcher que l'humidité n'atteignit le grain, et l'altération serait imminente. Lorsqu'il s'agit d'approvisionnements considérables et destinés à une conservation prolongée, des *silos*, revêtus intérieurement d'une maçonnerie faite avec soin et placés sous un toit, forment le meilleur et le moins dispendieux de tous les *greniers d'abondance*. En démolissant de vieux édifices à Metz, on a trouvé un caveau rempli de grains depuis plusieurs siècles, comme une inscription l'attestait; et de ce blé, d'une ancienneté aussi reculée, on fit du pain qu'on ne pouvait distinguer de celui qu'avait fourni le blé le plus récent.

Il est vraisemblable que les *silos* ne furent à leur origine que des précautions prises contre le pillage, et qu'il fallut beaucoup de temps pour que leur propriété conservatrice fût bien connue. Il paraît que les côtes africaines de la Méditerranée ne jouirent jamais d'une paix assez durable pour que les cultivateurs pussent renoncer à l'usage des *silos*. Lorsque les Maures passèrent en Espagne, ils y transportèrent leurs méthodes de culture, et les *silos* se propagèrent dans toute la Péninsule, mais ils ne franchirent point les hautes Pyrénées; les Basques seuls les adoptèrent, et nous en ont transmis la connaissance et le nom. Au commencement de ce siècle, Ternaux fit de généreux efforts pour attirer l'attention des agronomes et des administrateurs sur ce moyen de remédier à l'irrégularité du produit des moissons; des expériences eurent lieu à Saint-Ouen; des juges compétents constatèrent les résultats, les journaux les publièrent; ils occupèrent la place qui leur appartient dans les écrits sur l'agriculture : on sut ce qu'il fallait faire, et on ne le fit point. En ce qui concerne les grains et leur conservation, les usages sont demeurés tels que si l'on n'avait rien appris de nouveau : nous sommes donc réduit à exprimer pour ces améliorations des vœux dont la génération actuelle ne verra pas l'accomplissement. L'exemple de l'Espagne est perdu pour le reste de l'Europe; celui de la Hongrie, où les *silos* sont en usage, n'a pas obtenu plus de crédit.

Ferry.

SILODURE. *Voyez* Druides.

SILURES (Les), ancien peuple de la Bretagne Deuxième, dont le territoire était situé au sud-ouest, près de l'embouchure de la Severn. Il paraît, d'après les rapports des anciens historiens, que les traditions de ce peuple le faisaient originaire de la Cantabrie. Vaincus par Osterius, qui fit prisonnier leur roi ou chef, appelé Caractacus, et qui l'envoya chargé de chaînes à Rome pour que Claude décidât de son sort, les Silures reprirent quelque temps après leur revanche, taillèrent en pièces deux cohortes romaines, et provoquèrent contre les Romains une insurrection générale des populations bretonnes, à laquelle Frontinus réussit seul à mettre un terme, bien après le règne de Vespasien.

SILURIENS (Terrains). Murchison a appelé ainsi, du nom d'une petite peuplade celtique qui habitait le pays de Galles, les *Silures*, un système de terrains très-développé en Angleterre et qui fait partie des anciens terrains de transition. Cette formation est au nombre des plus anciennes formations sédimentaires clairement indiquées de l'écorce terrestre; elle est surtout caractérisée par des graptolithes et par certaines espèces d'orthocératites et de trilobites. Les débris d'animaux rayonnants y font presque complétement défaut. Une fois qu'on eut reconnu en Angleterre que ces terrains constituaient une formation particulière et que Mur-

chison l'eut décrite dans son grand ouvrage intitulé : *The Silurian System* (Londres, 1840), on ne tarda point à reconnaître qu'elle était aussi fort répandue en Amérique et en Scandinavie. En Allemagne, elle est très-fréquente aux environs de Prague.

SILVÈRE, quarantième pape, était fils du pape Hormisdas. Il fut mis en possession du saint-siége l'an 536, sans la participation du peuple et du clergé, par la politique du roi des Goths Théodat, qui, traqué par les armées de Bélisaire, voulut donner aux Romains un pontife dont la fidélité ne lui fût pas suspecte. Mais il avait mal choisi son pape, car, à peine coiffé de la tiare, Silvère livra la ville à Bélisaire. Cette ingratitude envers son bienfaiteur ne tarda pas à être punie par ceux-là même qui en avaient profité. L'impératrice Théodora, qui gouvernait Justinien et l'empire, avait promis le siége de Rome à un prêtre consulaire nommé Vigile. Elle chargea Bélisaire, et surtout l'intrigante Antonine, femme de ce héros et plus puissante que lui, d'inventer contre Silvère quelque accusation qui permît de le dépouiller de la tiare pour la conférer à Vigile. Silvère fut donc accusé de correspondance illicite avec le roi des Goths Vitigès. Mandé chez Bélisaire pour donner des explications, Silvère s'y rendit avec une suite nombreuse; mais les prêtres qui l'accompagnaient ne purent franchir, les uns l'entrée du palais, les autres l'antichambre d'Antonine, qui était encore au lit, et qui reçut le pape du haut de cette espèce de trône, au pied duquel Bélisaire était assis. Antonine lui reprocha sa trahison prétendue, lui demanda ce que lui avaient fait Justinien et son lieutenant, pour qu'il voulût les livrer ainsi à des barbares. Silvère n'eut pas le temps de répondre à cette calomnie : un sous-diacre entra brusquement dans la chambre, arracha le manteau du pape, le dépouilla de tous les insignes de la papauté, et le revêtit d'un habit de moine. Un autre sous-diacre parut en même temps à la porte, criant aux prêtres qui étaient restés en dehors : « Nous n'avons plus de pape ; il est déposé et condamné à faire pénitence dans un monastère. » Tous ces prêtres s'enfuirent épouvantés ; mais Bélisaire en ramassa quelque-uns, dont il composa un simulacre de synode, et la pluralité de ces voix tremblantes prononça la vacance du saint-siége. Ce même synode eut toutefois le courage de repousser l'élection de Vigile ; mais Antonine se moqua de cette velléité de résistance. L'impératrice avait prêté sept cents pièces d'or, et voulait en être remboursée sur le trésor du pape ; et Vigile fut mis de force à la place de Silvère. Le malheureux pontife fut livré à ce rival indigne, qui le relégua sur-le-champ dans la ville de Patare, en Lycie ; mais l'évêque de ce siége le reçut comme un martyr, et forma le noble dessein de lui rendre la tiare. Il alla à Constantinople, et défendit la cause de l'exilé devant Justinien, qui ordonna sur-le-champ le renvoi de Silvère à Rome, pour que son affaire y fût examinée de nouveau. La fière Théodora ne permit point l'exécution de cet ordre impérial ; et Vigile, instruit des démarches de l'évêque de Patare, signifia de son côté à Bélisaire que si le pape Silvère n'était pas remis dans ses mains, il ne compterait pas les sommes qu'il avait promises. Théodora, plus puissante que son imbécile époux, fit livrer le malheureux pontife aux satellites de Vigile, qui le fit jeter avec deux bourreaux dans l'île Palmaria. Ces misérables exécutèrent promptement leur mission secrète, en le faisant mourir de faim, et ses tortures finirent avec sa vie, le 20 juillet 538, après un an d'exil et un pontificat de deux années. VIENNET, de l'Académie Française.

SILVESTRE. On compte deux papes et un anti-pape de ce nom.

SILVESTRE Ier était un Romain, fils de Rufin et d'une dévote, nommée Juste, qui à la mort de son mari remit son fils entre les mains d'un prêtre appelé Curinus. Il passa par tous les degrés, reçut l'ordre de la prêtrise du pape saint Marcellin, vers 303, et fut élu enfin pour succéder au pape Melchiades, le 31 janvier 314. C'était le trente-quatrième évêque de Rome ; et à son avénement l'Église était encore troublée par le schisme des donatistes. Constantin le termina par ses édits et par l'exil ou la déposition des donatistes. Un schisme plus dangereux s'éleva dans la chrétienté. Arius se jeta dans l'hérésie ; et Silvestre envoya deux prêtres au concile de Nicée chargé de le juger, avec ordre de consentir à toutes ses décisions. Ce pape lui-même fut obligé de se défendre devant Constantin d'une accusation calomnieuse que des misérables avaient portée contre lui ; et ce fait est présenté comme exemple au pape Damase, par les Pères d'un concile tenu à Rome en 378. Ajoutons que pendant un pontificat de vingt-et-un ans et onze mois, et malgré la protection du puissant Constantin, Silvestre éleva moins de prétentions que n'avait fait le pape Victor deux siècles avant lui. Ce vénérable pontife mourut le 31 décembre 335, et fut enterré dans le cimétière de Priscille, à quelques kilomètres de Rome.

SILVESTRE II, cent quarante-cinquième pape, était un Auvergnat, d'une origine fort obscure, dont le véritable nom était *Gerbert*, et que les moines de Saint-Géraud avaient élevé à Aurillac. Il s'est trouvé cependant un généalogiste assez impertinent pour le faire descendre d'un roi d'Argos, descendant lui-même d'Hercule et de Jupiter. Envoyé ensuite par les moines d'Aurillac auprès du comte de Barcelonne, celui-ci le confia aux soins d'un évêque, nommé Haïton. Gerbert y étudia les mathématiques, et trouva des maîtres encore plus habiles dans les docteurs arabes qu'il fréquentait en Espagne. Le comte et l'évêque l'emmenèrent à Rome, vers l'an 982, sous le pontificat de Benoît VII. Adalbéron, archevêque de Reims, le prit alors dans son diocèse, puis le conduisit en Italie, l'année suivante, heureusement pour sa fortune. Othon II était alors à Pavie; il reconnut le mérite de Gerbert, lui confia l'éducation du jeune Othon, son fils, dont Gerbert n'abandonna pas non plus la cause, lorsque le duc de Bavière Henri, à la mort d'Othon II, lui disputa la couronne impériale. Gerbert, réfugié auprès d'Adalbert, ne cessa, au contraire, d'écrire à tous les évêques d'Allemagne pour soutenir son royal élève, pendant qu'il surveillait d'un autre côté l'éducation du jeune Robert de France, que Hugues Capet lui avait envoyé. Son ardeur pour l'étude des sciences ne se ralentissait point au milieu de tous ces embarras. Il achetait des livres de toutes parts, les rassemblait en corps de bibliothèque, et composait lui-même un livre de rhétorique. A la mort d'Adalbéron, Arnoul, frère naturel du duc de Lorraine, fut appelé à le remplacer sur le siége de Reims. Mais le nouvel archevêque ayant trahi Hugues Capet, son bienfaiteur, et livré la ville à son frère, le roi de France sollicita sa déposition du souverain pontife, et fit élire Gerbert au siége de Reims. Le pape, dirigé par le tyran Crescentius, cassa cette élection ; toutefois, il rencontra un vigoureux adversaire dans le plus savant des hommes de cette époque. Un concile s'étant assemblé à Mouzon, le 2 juin 996, pour juger ce différend, Gerbert y défendit sa cause avec une éloquence qui aurait dû triompher de l'obstination de Rome. Mais les légats de Grégoire V l'emportèrent ; et il fut déposé par le concile de Reims, qui suivit de près celui de Mouzon. Il se retira alors à la cour d'Othon III, à Magdebourg, et c'est là qu'il inventa les horloges à ressort, qui le firent accuser de sorcellerie par d'imbéciles superstitieux. Cette accusation ne l'empêcha point d'être pourvu de l'archevêché de Ravenne par l'empereur et par le pape, qui l'avait dépouillé de celui de Reims. Gerbert succéda enfin à Grégoire V par la faveur d'Othon III, et prit le nom de *Silvestre II*. Bon nombre de choniqueurs contemporains parlent sérieusement de ses sortiléges, de ses entretiens avec le diable, par l'intermédiaire d'une tête d'airain, dont il avait en effet inventé le mécanisme, et qui articulait quelques paroles. Son savoir, sa vertu et sa profonde politique firent toute sa magie. Ses éminentes qualités n'altérèrent point cependant l'audace de quelques brouillons, qui, en l'absence de l'empereur, se révoltèrent à la fois contre le prince et le pontife. Othon III fut obligé de revenir à la hâte pour réprimer et châtier les

séditieux. Silvestre eut la douleur de le perdre, quelques jours après, dans la fleur de l'âge. Ce savant pontife mourut lui-même le 12 mai 1003. Ses ennemis le poursuivirent jusqu'au-delà du tombeau. Ils attribuèrent sa mort au diable, qui était venu le battre pendant qu'il disait la messe à Sainte-Croix. On répéta pendant tout le moyen âge que les os de Silvestre II s'entrechoquaient toutes les fois qu'un pape devait mourir; et le stupide auteur de la chronique des Belges dit que c'est une chose assez connue que son corps pleure et sue dans cette occasion. La postérité a déjà dit avant nous que pour la piété comme pour le savoir l'illustre Gerbert était un homme au-dessus de son siècle, et que ces temps de barbarie n'étaient pas dignes d'un aussi grand pontife.

L'anti-pape qui prit le nom de *Silvestre III* portait le nom de Jean, et était évêque de Sabine, quand la conduite de Benoit IX força, en 1044, le peuple à le chasser de Rome et à le mettre à sa place. Il était fils d'un Romain nommé Laurent. Nous avons dit à l'article Benoit IX comment avait fini cet antipape. Viennet, de l'Académie Française.

SILVESTRE DE SACY. *Voyez* Sacy.

SILVICULTURE, culture des forêts. *Voyez* Aménagement.

SILVIO PELLICO. *Voyez* Pellico (Silvio).

SIMBIRSK, gouvernement de l'est de la Russie d'Europe, d'une superficie d'environ 921 myriamètres carrés, et conquis au seizième siècle par les czars, dépendait autrefois du gouvernement de Kasan, et ne fut érigé en gouvernement particulier qu'en 1780. En 1848 sa population était de 1,199,000 habitants, dont 206,452 non Russes, c'est-à-dire Tatars, Mordwines, Tschouwasches et quelques Bohémiens. Lors de la création du gouvernement actuel de Samara, en 1850, on réunit à ce nouveau gouvernement les parties de territoire de Stawropol et de Samara situées à l'est du Volga, c'est-à-dire un territoire de 334 myriamètres carrés, avec 274,118 habitants, de sorte qu'il ne resta plus au gouvernement de Simbirsk qu'une superficie de 587 myriamètres carrés avec 927,311 habitants. Aujourd'hui il confine au nord à Kasan, à l'est au Volga, qui le sépare du gouvernement de Samara, au sud à Saratof, à l'ouest à Pensa et à Nijni-Novgorod; et il comprend les huit cercles de *Simbirsk*, *Sysrân*, *Singilei*, *Karsun*, *Ardatoff*, *Alatyr*, *Buinsk* et *Kurmysch*. Le sol de cette province est généralement plat et d'une fertilité extrême. Entre les steppes qu'on y rencontre se trouvent de magnifiques pâturages. Cette contrée est d'ailleurs richement boisée, notamment sur les bords des affluents du Volga, parmi lesquels on remarque la *Sura*, rivière navigable, et l'*Alatyr*. Les quelques montagnes qu'on y rencontre, premières crêtes des monts Oural, n'y atteignent nulle part une hauteur considérable. L'élève du bétail constitue la principale occupation des populations, finnoises d'origine, fixées sur les rives du Volga et de la Soura. La pêche est aussi très-productive; car le Volga abonde en esturgeons et en sterlets. En revanche, le règne minéral y est assez pauvre; cependant, on y rencontre du soufre et d'excellent plâtre. On y fabrique aussi beaucoup de potasse. L'industrie manufacturière d'ailleurs n'y est guère florissante, la population s'adonnant de préférence au commerce de transit et aux travaux de la terre.

Simbirsk, chef-lieu de ce gouvernement, siége du gouverneur et d'un évêque grec, bâti sur le Volga, entre ce fleuve et la Swjæga, possède vingt églises, plusieurs hôpitaux, une maison d'aliénés, un hospice d'orphelins et divers autres établissements de bienfaisance, un gymnase, une halle. En 1838 on y comptait déjà 17,700 habitants; mais il n'est guère probable que ce chiffre ait augmenté depuis, parce que dans ces derniers temps c'est à Samara que s'est transporté le commerce des grains.

Après le chef-lieu, l'endroit le plus important de ce gouvernement est *Syrdn*, sur le Volga, avec 13,000 habitants.

SIMÉON, le second des fils de Jacob et de Lia, et souche de la tribu juive du même nom, attaqua Sichem avec son frère Lévi, et prit part au complot de ses frères contre la vie de Joseph. La tradition prétend que c'est lui qui proposa de le faire périr, et qu'ayant voulu, malgré l'opposition de ses frères, porter lui-même le coup mortel, la main lui en dessécha; elle guérit au bout du septième jour. D'après le récit de Moïse, Siméon accompagna ses frères en Égypte, mais fut retenu comme ôtage par Joseph. Il mourut à Hébron, âgé de deux cent vingt ans. Ses enfants furent Jemuel, Jamin, Ohad, Joachim, Zohar et Saül. Ce dernier continua seul la race de Siméon. A la sortie d'Égypte, la tribu de Siméon comptait plus de 59,000 hommes en état de porter les armes, mais il n'y en eut que 22,000 qui atteignirent la terre promise.

SIMÉON (Joseph-Jérôme, comte), l'un des auteurs du Code Civil, naquit à Aix, en Provence, le 30 septembre 1749. Il était professeur à la faculté de droit de sa ville natale, lorsque éclata la révolution, et il perdit sa chaire pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Lorsqu'une grande partie du midi de la France se souleva contre la Convention, il fut élu procureur-syndic par le département fédéré des Bouches-du-Rhône. Mis hors la loi, en août 1793, il se réfugia en Italie, et ne rentra en France qu'après la journée du 9 thermidor. Député au Conseil des Cinq Cents par son département, il présidait cette assemblée lors du coup d'État du 18 fructidor, contre lequel il protesta courageusement. Compris le lendemain dans le décret de déportation qui atteignit un certain nombre de membres de la représentation nationale, il fut assez heureux pour se soustraire au mandat d'arrestation lancé contre lui; mais en janvier 1799 il obéit au décret qui enjoignait à ceux qui s'étaient soustraits à la déportation de se rendre à l'île d'Oléron, sous peine d'être considérés comme émigrés. A la fin de cette même année, le gouvernement consulaire permit à tous ces condamnés de revenir sur le territoire continental. Siméon fut alors investi des fonctions de procureur général près la cour de cassation; mais il ne les garda qu'un mois, parce qu'il fut appelé en avril 1800 à faire partie du Tribunat. On le chargea de présenter au corps législatif le Code Civil, à la rédaction duquel il avait pris une part importante; et il vota ensuite le consulat à vie, puis l'empire. Napoléon le nomma conseiller d'État et baron de l'Empire; en 1807, il fut envoyé en Westphalie pour y organiser à la française ce nouveau royaume érigé par Napoléon en faveur de son frère Jérôme, qui le nomma son ministre de la justice. En 1813 Siméon demanda et obtint sa retraite, qu'il motiva sur son grand âge. Il adhéra avec chaleur à la restauration, qui lui donna la préfecture du Nord. Envoyé à la chambre des représentants pendant les cent jours par le département des Bouches-du-Rhône, il ne se fit point remarquer dans cette assemblée. Après la seconde restauration, le même département l'élut encore pour son député à la fameuse chambre introuvable; et Louis XVIII l'appela au conseil d'État en service extraordinaire. Chargé dans les sessions de 1817 et de 1818 de la défense de divers projets de loi, il fut nommé sous-secrétaire d'État au département de la justice, en janvier 1820. A quelque temps de là, après l'assassinat du duc de Berry par Louvel, il remplaçait M. Decazes au ministère de l'intérieur, et il vint en cette qualité soumettre aux chambres divers projets de loi réactionnaires, que le gouvernement royal croyait indispensables pour arrêter les progrès de la *révolution*. Siméon, que Louis XVIII avait appelé à faire partie de la chambre des pairs, n'était pourtant pas encore un *pur* aux yeux du parti ultra-royaliste; aussi à la fin de 1821 dut-il abandonner son portefeuille à Corbière. Le roi, pour fiche de consolation, lui accorda le titre de ministre d'État et le créa comte. Siméon adhéra à la révolution de Juillet, et prêta serment comme pair au roi acclamé sur les barricades. En 1832 l'Académie des Sciences morales et politiques l'élut au nombre de ses membres. En 1837 Louis-Philippe le nomma premier président de la cour des comptes. Il s'éteignit sans souffrances, le 19 janvier 1842, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

SIMÉON MÉTAPHRASTE. *Voyez* LÉGENDE.

SIMÉON STYLITE (Saint), pieux anachorète, né vers l'an 392, à Sisàn, sur les confins de la Cilicie et de la Syrie, mort en 459, embrassa de bonne heure la vie ascétique, et se fit remarquer par ses austérités excessives. On raconte qu'il était quelquefois plus d'un mois sans prendre de nourriture; chose bien difficile à croire. Pour se dérober à l'empressement de la foule qui accourait de toutes parts pour l'admirer, il finit par s'établir sur une colonne (en grec στύλος, d'où son surnom de *stylite*), du haut de laquelle il haranguait les fidèles. Siméon changea plusieurs fois de colonne; mais il resta, dit-on, vingt-deux ans sur la dernière, qui avait quarante coudées de hauteur. Ce qui n'est pas moins fabuleux sans doute, c'est qu'il s'y tint pendant plusieurs années debout sur un seul pied. Rongé par un ulcère d'où sortaient une grande quantité de vers, il mourut, à l'âge de soixante-sept ans, après avoir ainsi passé les deux tiers de son existence perché sur des colonnes.

SIMIANE (PAULINE DE GRIGNAN, marquise DE) naquit en 1674. Il est souvent question d'elle dans les lettres de Mme de Sévigné, son aïeule; dans son enfance, elle lui ressemblait de visage. De bonne heure, elle manifesta un esprit vif. « Parlons de Pauline, dit Mme de Sévigné dans une lettre du 6 octobre 1679, l'aimable, la jolie petite créature! je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent : ah! que vous avez bien fait de l'en retirer! Gardez-la, ma fille, ne vous privez pas de ce plaisir, la Providence en aura soin. Ne lui dites-vous pas qu'elle a une *bonne* (maman)? Serait-il bien possible que je trouvasse encore de la place pour aimer et de nouveaux attachements! » Cette place, Pauline l'obtint dans le cœur de Mme de Sévigné, et son esprit, *qui dérobait tout*, ne pouvait qu'enchanter sa grand'mère. Les naïvetés de son enfance sont racontées par Mme de Grignan : elle était fort inquiète d'avoir été conçue dans le péché; c'était pour elle une *étrange affaire*; et dans ses jeux se manifestait un spirituel enjouement. L'état des affaires de M. de Grignan était trop mauvais pour qu'il dût espérer faire faire à sa fille un riche établissement; mais son esprit, c'était sa dot : « Elle a trouvé un homme et une famille qui comptent pour tout son mérite, sa personne, son nom, et rien du tout le bien; et c'est uniquement ce qui se compte dans tous les autres pays : aussi on a profité d'un sentiment si rare et si noble (lettre de Mme de Sévigné, 10 janvier 1696). » Elle avait épousé, en décembre 1695, M. de Simiane, marquis d'Esparron, gentilhomme du duc d'Orléans, et dont la maison, l'une des plus illustres de la Provence, descend des anciens souverains de la ville d'Apt. « Il avait de plus 25,000 livres de rentes en fonds de terre, écrit Dangeau; la demoiselle n'a que 20,000 écus : mais elle est fort jolie. » Mme de Simiane perdit son mari en 1718, et depuis elle habita alternativement Paris et la Provence. Elle eut de nombreux procès à soutenir contre les créanciers de son père. Elle était liée avec Massillon et l'abbé Poulle. On lui doit la publication des lettres de son aïeule; mais elle ne les fit imprimer que quand il en eut déjà paru des éditions fautives et très-incomplètes.

Au reste, elle a beaucoup retranché, beaucoup supprimé dans les lettres de Mme de Sévigné; et la postérité lui doit plus d'un reproche à cet égard. On a d'elle une correspondance où l'on trouve quelques traces du talent épistolaire qu'elle annonçait de bonne heure; Mme de Sévigné écrivait en effet, en 1679 : « Pauline m'a écrit une lettre charmante; son style nous plaît beaucoup; Mme de La Fayette en oublia l'autre jour une vapeur dont elle était suffoquée. » Le peu de lettres qu'on a d'elle sont écrites avec facilité et grâce; on y rencontre quelques traits à la Sévigné : « Mon Dieu! qu'un petit gentilhomme à lièvre est heureux dans sa gentilhommière! Rien ne le trouble, il n'espère rien, il ne craint rien; ses jours coulent dans l'innocence : il est sans passions et sans ennui; il n'a besoin que de ses guêtres, elles font tout son équipage; quand elles se rompent, une aiguillée de fil en fait l'affaire. Je le place dans les montagnes du Forez et du Vivarais, afin que les nouvelles ne parviennent à lui qu'au bout de deux ou trois ans. Il me semble que je le vois d'ici, tant mon imagination se remplit vivement de cette idée » (lettre du 16 mars 1732). Mme de Simiane mourut le 2 juillet 1737, dans les pratiques de la plus haute dévotion. Ernest DESCLOZEAUX.

SIMFÉROPOL ou **SIMPHÉROPOL**, en langue tatare *Akmetschet*, en turc *Akmedsched*, c'est-à-dire mosquée blanche, est aujourd'hui le chef-lieu du gouvernement russe de la Tauride. Les nombreux édifices publics que le gouvernement y a fait construire dans ces derniers temps ont beaucoup ajouté à son importance, de sorte qu'on y compte déjà 14,000 habitants, dont 5 à 6,000 Tatares. Cette ville est bâtie au pied septentrional de la chaîne du Taurus, et vue des hauteurs qui couronnent la rivière appelée *Salghir*, offre l'aspect le plus pittoresque. Dans la vallée que forme cette rivière s'élèvent de toutes parts de délicieuses habitations bâties au milieu de jardins et de vergers. La partie nouvelle de la ville est fort jolie. Le quartier tatare, au contraire, sombre, sale et étroit, n'offre que des rues irrégulières et tortueuses, bordées de maisons enfumées. On trouve à Simférépol six églises grecques, dont l'une, la cathédrale, est un gracieux édifice du meilleur style, une église catholique arménienne et grecque, une synagogue et quatre mosquées, un gymnase russe, quatre autres écoles et plusieurs fabriques. Deux marchés hebdomadaires contribuent à la prospérité de son commerce, et on y rencontre constamment un nombreux concours de marchands russes, tatares, arméniens, grecs, allemands et juifs, et aussi de bohémiens.

SIMILITUDE (du latin *similitudo*, ressemblance, comparaison, formé de *similis*, semblable). La similitude est une ressemblance, un rapport exact entre deux ou plusieurs choses, entre deux ou plusieurs personnes. En rhétorique, on nomme *similitude* une figure qui se rapproche de la comparaison, et par laquelle on fait voir quelque rapport entre deux choses de différentes espèces, et qui force à conclure du plus au moins, du moins au plus, ou d'égal à égal. Les *similitudes* sont souvent employées dans l'Évangile. C'est par une *similitude* que le prophète Nathan fait connaître à David son péché.

[La théorie de la *similitude*, c'est-à-dire celle qui traite des propriétés des figures *semblables*, est une des plus importantes de la géométrie élémentaire. Deux polygones sont dits *semblables* lorsqu'ils ont les angles égaux chacun à chacun et les côtés homologues (adjacents à deux angles égaux chacun à chacun) proportionnels; deux polygones semblables sont composés d'un même nombre de triangles semblables et semblablement disposés. De même, deux polyèdres semblables ont les angles solides égaux chacun à chacun et les faces homologues semblables; il sont composés d'un même nombre de tétraèdres semblables et semblablement disposés. De ces considérations il résulte que dans les figures semblables les périmètres sont proportionnels aux côtés homologues, les surfaces proportionnelles aux carrés de ces mêmes côtés, et les volumes à leurs cubes. Lorsque deux figures semblables sont placées de telle sorte que les droites qui joignent les sommets homologues passent toutes par un même point, ce point reçoit le nom de *centre de similitude* de deux figures qui alors sont dites *semblables et semblablement placées*; deux cercles situés sur un même plan ont pour centre de similitude externe le point de rencontre des tangentes externes, et pour centre de similitude interne le point de rencontre des tangentes internes, l'un de ces centres de similitude, et même tous deux pouvant devenir imaginaires. Les propriétés de la similitude, comme on le sait, ne sont pas bornées aux polygones et aux polyèdres; elles s'étendent à toutes les figures géométriques.

E. MERLIEUX.]

SIMILOR (du latin *similis*, semblable, et du français *or*. C'est l'un des noms que l'on donne au chrysocale

dans le commerce de la bijouterie en faux. On l'appelle encore *or de Mannheim*.

SIMNEL ou SYMNEL (Lambert), fils d'un boulanger qu'un moine intrigant fit passer pour le duc d'York, deuxième fils d'Édouard IV. Il parvint à rallier quelques mécontents, mais fut vaincu à Stoke (1487) par Henri VIII, qui le relégua comme marmiton dans ses cuisines.

SIMOÏS. *Voyez* Scamandre.

SIMODE. *Voyez* Hilarode.

SIMON, le fils de Cléophas, frère de Joseph et de Marie, sœur de la mère de Jésus, fut l'un des premiers disciples de Jésus-Christ. Suivant la tradition de l'Église, il fut l'un des successeurs de saint Jacques dans la direction de l'Église chrétienne de Jérusalem, se réfugia à Pella à l'époque de la guerre de Judée, revint plus tard à Jérusalem, et mourut de la mort des martyrs, à l'âge de cent vingt ans, en l'an 107.

Dans l'Église romaine, le 18 février lui est consacré; tandis que dans l'Église grecque, c'est le 27 avril.

SIMON (N...). Ainsi s'appelait l'ignoble savetier que la Convention donna pour instituteur au malheureux fils de Louis XVI. L'histoire contemporaine ne nous apprend pas ce que devint ce misérable, lorsque la mort de son royal élève l'eut laissé sans emploi; mais elle a justement flétri les hommes entre les mains de qui Simon et son odieuse femme ne furent que des instruments.

SIMON BARJONA, c'est-à-dire fils de Jona ou Jonas. Tel était le véritable nom de saint Pierre.

SIMONIDE, célèbre poëte grec, né vers l'an 554 av. J.-C., à Julis, capitale de Céos, séjourna pendant longtemps à Athènes, près d'Hipparque, ce pisistratide ami si éclairé des arts, dont il posséda au plus haut degré l'estime et l'affection, et, parvenu déjà à un âge assez avancé, accepta, ainsi que son neveu Bacchylidis, une invitation de se rendre à Syracuse que lui adressa le roi Hiéron, à la cour duquel il passa le reste de sa vie, mais constamment en querelle avec l'entourage immédiat de ce prince, notamment avec son jeune émule de gloire, Pindare. Il mourut en l'an 469 av. J.-C. Simonide fut un des premiers qui par leur gloire ennoblirent le métier de poëte, exercé pour de l'argent; et il fallait que comme poëte il eût déjà une grande réputation à l'époque des guerres des Perses, puisque nous voyons qu'on le chargea de composer les inscriptions à placer sur les tombes de ceux qui avaient succombé dans la lutte; travail où il fit preuve d'une noble simplicité unie à une brièveté pleine d'énergie. Indépendamment de divers perfectionnements apportés à l'alphabet grec, on lui attribue encore l'invention de la mnémonique. Il y a peu d'hommes d'ailleurs sur le compte desquels on ait mis plus de reparties et d'anecdotes piquantes. Comme poëte il brilla surtout par ses poésies lyriques et par ses élégies ou *threni*, genre qu'il porta le premier à sa perfection. Schneidewin a publié sous le titre de *Simonidis Cei Carminum Reliquiæ* (Brunswick, 1835) et dans ses *Delectus Poetarum Græcorum iambicorum* (Gœttingue, 1839), les fragments des œuvres de Simonide qui sont parvenus jusqu'à nous.

Un de ses petits-fils, appelé ordinairement *Simonide le jeune*, se fit également un nom comme poëte.

Il faut se garder de confondre avec ces deux Simonide *Simonide l'ancien*, appelé aussi le iambographe, natif de l'île d'Amorgos, l'une des Sporades, qui vivait vers l'an 660 av. J.-C., et qui a laissé un poëme satirique sur les femmes, dans lequel il les fait dériver de divers animaux. Brunck l'a imprimé dans *Gnomici Poetæ Græci*.

SIMONIE. On nomme ainsi tout trafic des choses spirituelles, comme les sacrements, les fonctions ecclésiastiques, etc.; faire *acte de simonie*, c'est donner ou promettre une chose temporelle pour prix ou pour récompense d'une chose spirituelle. On distinguait autrefois diverses espèces de *simonies*, suivant la manière dont s'opérait le mode de trafic ou d'échange. Pendant le dixième et le onzième siècle l'Église fut déshonorée par l'audace avec laquelle ses ministres se montrèrent *simoniaques*. Ce furent les mesures énergiques du pape Grégoire VII, vers 1074, qui mirent en grande partie un terme à cet abus.

On fait remonter à *Simon le Magicien* l'origine du mot *simonie*, servant à désigner le trafic des choses saintes, parce que ce faux prophète, témoin des dons que répandaient les Apôtres, leur aurait proposé de l'argent pour qu'ils lui conférassent aussi le pouvoir de donner le Saint-Esprit : « Que ton argent périsse avec toi, lui répondit Pierre, puisque tu as cru que le don de Dieu s'achetait pour de l'argent! » (*Act.*, VIII, v. 18).

SIMONIENS. L'histoire ecclésiastique donne ce nom aux adhérents de *Simon le Magicien*, qui, au temps des apôtres, se posa en fondateur de religion nouvelle. Il était originaire du bourg de Gitton, dans le pays des Samaritains. Après avoir étudié la théurgie et la philosophie platonicienne à Alexandrie, il prétendit qu'en lui et chez sa concubine, appelée Silène ou Hélène, Tyrienne qu'il donnait tantôt pour l'Hélène de la guerre de Troie, tantôt pour Minerve, ou encore pour une incarnation de l'intelligence suprême, du *Noûs*, se manifestaient la force éternelle et la sagesse éternelle de Dieu, à l'effet d'affranchir les hommes de l'influence de la matière et des mauvais esprits. On peut voir à l'article Simonie que ce terme, employé pour désigner le trafic des choses saintes, a pour étymologie la proposition que Simon le Magicien fit aux Apôtres de lui vendre le don de faire des miracles. Les traditions qui veulent qu'on lui ait élevé une statue à Rome, dans l'une des îles du Tibre, qu'il ait entamé avec saint Pierre une discussion en règle, et qu'il ait péri dans une tentative qu'il fit pour monter au ciel à l'aide d'opérations magiques, ou reposent sur des malentendus, ou sont fabuleuses. Il ne laissa pourtant pas que de faire d'assez nombreux sectateurs, et au cinquième siècle il était encore question de *simoniens* ou de sectateurs de Simon le Magicien. Eusèbe nous apprend d'ailleurs qu'ils professaient tous les dogmes monstrueux de leur maître et vivaient abandonnés aux plus ignobles débauches. Ils constituaient une espèce d'association secrète, dont les membres faisaient ostensiblement profession de christianisme, mais qui, dans leurs honteux mystères, adoraient Simon le Magicien et sa concubine Hélène.

SIMONIENS (Saints-), disciples de Saint-Simon.

SIMONINI (François). *Voyez* Bataille (*Peinture*).

SIMON LE CANANÉEN, appelé aussi *Zélotès*, c'est-à-dire *le zélé*, était le frère de Judas Lebbæe et disciple de Jésus-Christ. La tradition de l'Église veut qu'il soit allé prêcher l'Évangile en Égypte et en Perse, qu'il ait été évêque de Jérusalem, qu'il ait aussi enseigné le christianisme en Bretagne, et qu'il ait souffert le martyre sous Trajan.

SIMON LE MAGICIEN ou LE SAMARITAIN. *Voyez* Simoniens.

SIMON LE ZÉLÉ. *Voyez* Simon le Cananéen.

SIMON MACHABÉE. *Voyez* Machabée.

SIMOUN. *Voyez* Samoum.

SIMPHÉROPOL. *Voyez* Simféropol et Baktschi-Seraï.

SIMPLE, SIMPLICITÉ. On appelle *simple*, en métaphysique, tout ce qui est *un*, tout ce qui n'a point de parties différentes ou séparables l'une de l'autre. En ce sens, ce terme ne convient qu'à un être intelligent; cependant, on l'emploie à l'égard des corps, par analogie aux esprits, et on appelle *corps simples* ceux dans les parties desquels on ne découvre aucune différence sensible (*voyez* Corps).

Dans le langage usuel, les mots *simple* et *simplicité* sont susceptibles de deux acceptions forts différentes, l'une favorable, l'autre défavorable. Par *simplicité d'esprit* on entend ou le manque ou la faiblesse d'intelligence, qui est ou native ou le résultat soit d'une infirmité, soit du défaut d'exercice des facultés de l'esprit, soit encore de son manque de maturité suffisante. L'*homme simple* est celui dont le cœur est pur et les mœurs régulières; aussi dans les sociétés corrompues la simplicité du cœur et des mœurs est-elle toujours un éloge. L'*esprit simple* ne pourra jamais agir d'après un plan de conduite astucieusement préparé;

le *cœur simple* s'y refusera toujours. Obéissant à la voix de sa conscience, l'*homme simple* ne tergiverse jamais sur ses devoirs; il les remplit sans s'inquiéter du motif qui le porte à agir. Sa vie, conforme à la nature, exempte de luxe et d'affectation, se distingue par l'accord complet qui existe entre ses pensées et ses actions, et qui exclut toutes vues intéressées, tout calcul de sa part; aussi arrive-t-il souvent aux gens habiles de confondre la simplicité du cœur avec celle de l'intelligence. Il ne faut pas croire que le mot *simplicité* soit synonyme de *modestie*. L'une consiste à *montrer* ce que l'on est; l'autre à le *cacher*. La simplicité tient plus au *caractère*; la modestie à la *réflexion*. La *simplicité* plait sans y penser, la *modestie* cherche à plaire. La simplicité n'est jamais fausse, la modestie peut l'être. Une vanité connue déplaît moins quand elle se produit avec *simplicité* que lorsqu' elle cherche à s'affubler du voile de la *modestie*.

En termes d'esthétique, on entend par *simplicité* l'absence de tout ce qui est accessoire et dû seulement à l'art. On attribue à un sujet une *noble simplicité* lorsque l'effet qu'on s'en promet est produit par peu de moyens, ou bien lorsqu'il plaît par sa nature et son essence même, sans avoir besoin d'aucun ornement accessoire. L'expérience a suffisamment démontré que la simplicité est toujours conforme au bon goût. Dans un ouvrage, cette qualité embrasse tout, depuis le plan général jusqu'à l'exécution des moindres détails. Les meilleurs ouvrages de l'art sont presque toujours les plus simples dans leur plan. La simplicité jointe à la beauté constitue le *grand*. La simplicité ne va jamais au delà du but; elle n'éblouit pas, mais elle est sûre et vraie.

SIMPLICIUS, philosophe péripatéticien, qui florissait au sixième siècle de notre ère, est l'auteur de différents commentaires, aussi savants qu'ingénieux, sur les traités de l'*Ame*, du *Ciel*, de *Physique* et sur les *Catégories* d'Aristote, ainsi que d'un commentaire sur l'*Enchiridion* d'Épictète. On les trouve joints au texte de la plupart des anciennes éditions de ces deux philosophes.

SIMPLICIUS, quarante-neuvième pape, était le fils d'un habitant de Tibur, nommé Castin. On croit qu'il fut élu par le clergé et par le peuple à la place d'Hilaire, le 20 septembre 467. On ne sait rien des premiers temps de sa vie; mais à peine sur le saint-siége, il en adopta les principes, et sa conduite ne se démentit pas un instant pendant les huit ou neuf années de son pontificat. Les évêques d'Occident n'étaient pas encore tout à fait soumis à la discipline de la nouvelle Rome, et montraient quelquefois des velléités d'indépendance. Simplicius ne laissa échapper aucune occasion de les ramener à la soumission. Le concile tenu à Chalcédoine, en 451, avait élevé le patriarche de Constantinople à la seconde place, et lui avait donné sur les évêques d'Orient les mêmes droits que l'évêque de Rome avait conquis sur les Occidentaux. Les papes saint Léon et Hilaire avaient protesté contre cette prétention; Simplicius suivit leur exemple, avec une fermeté plus opiniâtre. Les empereurs Léon Ier et Zénon lui écrivirent en vain pour le prier d'approuver ce décret du concile. Il les força pour ainsi dire à ne plus lui en parler, et fit des actes de souveraineté dans les diocèses d'Orient, pour montrer aux empereurs et aux prélats de cette partie de la chrétienté que leurs églises devaient être soumises au siége de Rome. Les partisans d'Eutychès, qui avaient été excommuniés et chassés de leurs églises par un concile tenu en 448 à Constantinople, s'étaient remis en possession de leur siége par la protection de l'empereur Basilisque, qui avait détrôné Zénon. A peine Zénon fut-il rétabli sur le trône d'Orient que Simplicius s'adressa à lui, le 8 octobre 477, pour demander le rétablissement des prélats orthodoxes. Zénon accorda tout aux sollicitations du pontife, chassa les eutychiens de leurs églises, et châtia les rebelles. Il s'ensuivit des séditions, des meurtres même dans Antioche. La mort le surprit vers les premiers mois de l'an 483, au milieu de ces débats. Il s'était rendu recommandable par ses vertus chrétiennes, et Rome lui dut la fondation de quatre églises.

VIENNET, de l'Académie Française.

SIMPLON, en italien *Sempione*, montagne de 3,600 mètres d'élévation, située dans le canton suisse du Valais. Elle appartient aux Alpes Pennines, qui séparent la Savoie et le Piémont du Valais. Après la bataille de Marengo, Napoléon fit construire sur le col du Simplon, à une élévation de 2,062 mètres, l'importante et magnifique route militaire si connue sous le nom de *route du Simplon*, qui passe sur 264 ponts, traverse plusieurs énormes massifs de rochers, et fut terminée en 1805. Elle part de Glits, près de la rive gauche du Rhône, et, après un développement total de 60,670 mètres, aboutit à la ville d'Ossola, dans la vallée du même nom. Des maisons de cantonniers sont bâties de distance en distance pour servir d'abri aux voyageurs.

En l'an 109 av. J.-C. les Cimbres et les Romains en vinrent aux mains dans les défilés du Simplon. En 1799 les Autrichiens eurent à y soutenir un engagement contre les Français. Lorsque la république du Valais fut réunie, en 1810, à l'empire français, son territoire reçut le nom de *département du Simplon*.

SIMPSON (THOMAS), mathématicien anglais, né en 1710, à Bosworth (comté de Leicester), mort dans la même ville, le 14 mai 1761. Fils d'un pauvre tisserand, qui ne lui fit guère apprendre qu'à lire et à écrire, Simpson sut cependant trouver dans une première éducation aussi incomplète les éléments qui devaient le conduire à acquérir la science dont il fit preuve plus tard. Sa passion pour la lecture était telle qu'elle lui faisait négliger les travaux de son métier. Après de vives altercations, il dut quitter le toit paternel, et alla vivre de son industrie à Newneaton. Là, il se maria et fit divers métiers; il fut même diseur de bonne aventure; mais une méchante affaire l'engagea à quitter la sorcellerie et à s'enfuir avec sa famille à Derby, où il trouva à donner quelques leçons en échange d'un modique salaire. Enfin, vers 1736, il se rendit à Londres, où il parvint à rassembler un assez grand nombre d'élèves pour vivre honorablement, et où il publia bientôt son *Nouveau Traité des Fluxions* (1737; 1 vol. in-4°). Cet ouvrage fut suivi de plusieurs travaux originaux sur le calcul des probabilités, sur la sommation des séries, etc. Dans sa *Trigonométrie*, Simpson donna des méthodes nouvelles pour la construction des tables de logarithmes des sinus, et, entre autres, les formules qui ont conservé son nom. Il avait obtenu en 1743 la chaire de mathématiques à l'Académie de Woolwich, et deux ans après il fut nommé membre de l'Académie royale de Stockholm. E. MERLIEUX.

SIMPULE, *Simpulum*, nom que les Romains donnaient à un vase de sacrifice, qui servait pour répandre du vin, goutte par goutte, dans les libations. Le *simpule* est quelquefois figuré sur les monuments avec d'autres instruments de sacrifice, tels que la patère, l'aspergille, etc. Un passage de Juvénal nous fait voir que l'invention ou l'introduction dans les sacrifices en était attribuée à Numa.

SIMSON (ROBERT), mathématicien écossais, né en 1687, à Kirton-Hall, mort le 1er octobre 1768. Très-versé dans la géométrie ancienne, il donna une interprétation des porismes d'Euclide. Il restitua aussi deux livres d'Apollonius, *De locis planis* et *De sectione determinata*. Il avait précédemment publié *Sectionum conicarum Libri V* (Édimbourg, 1735), où les sections coniques étaient traitées à la manière des anciens. De 1711 à 1761, c'est-à-dire pendant cinquante ans, Simson occupa la chaire de mathématiques du collége de Glasgow, où il avait fait ses études.

SIMULATION. Ce mot indique le concert ou l'intelligence de deux ou plusieurs personnes pour donner à une chose l'apparence d'une autre. En droit, on nomme *simulé* un acte ou la clause d'un acte qui n'est pas sincère. La simulation est si ressemblante au dol, qu'elle n'en diffère qu'en ce que le dol personnel n'est ordinairement que l'ou-

vrage de l'un des contractants, au lieu que la simulation est presque toujours l'ouvrage de plusieurs.

SIMULTANÉITÉ (du latin *simultaneus*, simultané, fait de *simul*, ensemble), existence de plusieurs choses dans le même instant. *Voyez* Concomitance.

SINAÏ, montagne sur laquelle furent annoncés à Moïse les dix commandements de Dieu et les autres lois qu'il donna aux Israélites. D'après la tradition on désigne d'ordinaire par ce nom le *Gebel-Musa* (mont Moïse), dans la partie méridionale de la presqu'île sinaïtique (Arabie Pétrée), haut d'environ 2,700 mètres, précédé au nord d'une montagne plus basse, à laquelle les savants modernes donnent généralement le nom de *mont Horeb*; et on y comprend aussi le mont Sainte-Catherine, situé au sud-ouest, et qui a environ 350 mètres d'élévation de plus que le *Gebel-Musa*. Cette tradition, il est vrai, ne remonte pas au delà de l'ère chrétienne, et n'acquit quelque solidité que parce que l'empereur Justinien aurait fait construire, en l'an 527, dit-on, au pied oriental de l'Horeb, dans la vallée de Chouaïb, le célèbre monastère fortifié du Sinaï, avec une église de la Transfiguration de Jésus-Christ, où l'on montre aussi les reliques de sainte Catherine. Autrefois il existait sur cette montagne divers autres monastères (par exemple le couvent des Quarante-Martyrs, *El-Arbain*, dont on montre encore l'emplacement dans la vallée occidentale), chapelles et ermitages. Le *Gebel-Musa* ne saurait être considéré comme la montagne où eut lieu la publication de la loi, attendu qu'aucune de ses parties n'avoisine la plaine septentrionale (appelée *er-Raya*), où était campé le peuple, qui de là ne pouvait même pas l'apercevoir. Quant à la vallée située au sud de la montagne, et où Ritter veut que le peuple ait campé, elle est trop étroite; tandis que cette première montagne plus basse, qu'on appelle le mont Horeb, répond de tous points à la scène décrite au livre II de l'Exode, chapitre XIX et suivants.

SINAPIS, nom grec et latin de la moutarde.

SINAPISME (du grec σινάπις, moutarde). On appelle ainsi un topique fait en forme de cataplasme, avec de l'eau et de la farine de moutarde, qu'on applique le plus ordinairement aux extrémités inférieures, et qui agit comme révulsif, par l'action rubéfiante qu'il exerce sur la peau. On se trompe quand on croit augmenter l'action des sinapismes en les vinaigrant. Le vinaigre, tout au contraire, neutralise l'action de l'huile essentielle qui sous l'influence de l'eau se développe de la graine de moutarde, huile essentielle à laquelle on attribue leur action rubéfiante.

SINCAPOUR. *Voyez* Singapore.

SINCÉRITÉ. *Voyez* Franchise.

SINCIPUT (*Anatomie*), mot latin, qui désigne le sommet de la tête, et qui a été introduit dans la langue française comme synonyme de *vertex*. Quelques anatomistes se sont servis de ce mot pour indiquer la partie antérieure du crâne, la région frontale (*voyez* Cerveau, Crane, Encéphale, Tête).

SINCLAIR (Sir John), Écossais célèbre par ses travaux d'utilité générale, né en 1754, à Thurso-Castle, dans le comté de Caithness, se trouva porté par ses relations avec Adam Smith à s'occuper d'économie politique. Pour combattre une opinion qui s'était répandue vers la fin de la guerre d'Amérique, et suivant laquelle la situation financière de l'Angleterre était incurable, il publia des *Pensées sur l'état de nos finances*, qui contribuèrent beaucoup à rétablir le crédit du pays sur le continent. En 1780 il écrivit sa *Justification de la puissance maritime de l'Angleterre* et ses *Pensées sur la marine anglaise*, qui ne tardèrent point à faire renaître la confiance en la supériorité de la flotte anglaise, confiance qu'avait fortement ébranlée la jonction toute récente des flottes de France et d'Espagne. La même année il fut élu membre de la chambre des communes. Parmi ses ouvrages il faut encore mentionner son *Histoire du revenu public depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de la paix d'Amiens*. En 1793 il créa, avec l'appui du gouvernement, le *Board of Agriculture*, qu'il dirigea pendant plusieurs années; institution à laquelle l'Angleterre est redevable en grande partie des rapides progrès qu'a faits son agriculture. Un des travaux les plus difficiles entrepris par Sinclair fut sa *Statistique d'Écosse* (21 vol.; 1790-1797). Il favorisa en outre en Écosse la construction d'un grand nombre de ponts, l'amélioration des voies de communication et le perfectionnement des laines. A l'époque des guerres de la révolution française, les mesures judicieuses qu'il sut prendre empêchèrent des milliers d'individus de mourir de faim dans les montagnes de son pays. Il passa les dernières années de sa vie à Édimbourg, dans une retraite toute philosophique et littéraire, et mourut le 20 décembre 1835.

SINCURA (Mines de). Vers la fin de 1845, il ne fut bruit en Europe que de la découverte d'une mine de diamants d'une richesse fabuleuse, faite au Brésil par un pauvre nègre chargé de la surveillance d'un troupeau. En le conduisant paître dans un désert alors encore inconnu (c'était au mois d'octobre 1844), ce nègre avait été frappé de la ressemblance du terrain qu'il avait sous les yeux avec celui de la mine de *Tijuco*, où il avait travaillé. L'idée lui était venue alors de fouiller à tout hasard, et en vingt jours de travail notre homme avait recueilli 700 karats de diamants, qu'il porta bien vite à Bahia pour en réaliser la valeur. Dans cette ville, on l'accusa d'avoir tout bonnement volé ce trésor, et on le jeta en prison. Comme il refusait obstinément de faire connaître le lieu où il prétendait avoir recueilli ces diamants, on s'arrangea de façon à ce qu'il s'évadât; mais en même temps on eut soin de mettre sur sa piste des Indiens intelligents. Après l'avoir suivi pendant plusieurs jours sans qu'il s'en doutât, ceux-ci le surprirent travaillant avec ardeur à l'extraction des diamants, non loin de Caceveira, seconde ville de la province de Bahia. Un an après, la mine de Sincura était exploitée sur une étendue de huit myriamètres; et une population de plus de 30,000 individus se livrait à cette fructueuse exploitation. Dans cet espace de temps, elle avait produit pour plus de 18 millions de francs en diamants bruts. La suite ne répondit malheureusement pas à ces brillants débuts. La veine qu'on croyait inépuisable se trouva au contraire bientôt épuisée; le découragement le plus complet succéda alors aux rêves dorés que faisait à l'envi toute cette population de chercheurs de diamants; et la misère ainsi que les maladies ne tardèrent pas à la décimer cruellement. Aujourd'hui, le prestige est depuis longtemps tout à fait détruit. Les sables aurifères et les pépites du Sacramento avaient fait oublier dès 1847 les mines de Sincura, dont l'importance n'est pas aujourd'hui plus grande que celle des autres mines du Brésil.

SIND, SINDH ou SINDHOU. *Voyez* Indus.

SINDH (Le), État de l'Inde orientale, situé sur le cours inférieur de l'Indus ou Sindhou, et comprenant le delta que ce fleuve forme à son embouchure ainsi que tout le territoire qu'il arrose depuis l'extrémité méridionale du Pendjâb jusqu'à l'endroit où il se jette dans la mer. Par conséquent, il est borné au nord par le Pendjâb, au sud par la mer d'Arabie, à l'ouest par le Beloutjistân, et à l'est par le grand désert Indien. Sa superficie totale peut être évaluée à environ 1,950 myriamètres carrés. Le sol est d'une extrême fécondité sur les bords de l'Indus, et généralement plat : mais l'insalubrité de ses vallées les plus basses les a rendues tristement fameuses. On évalue sa population à 1,500,000 habitants, tant Hindous qui professent le culte des brahmanes que Persans et Beloutsches mahométans. Il n'y a pas longtemps encore que cette dernière race était dominante dans ces contrées. Depuis 1843, époque où le général anglais sir Ch.-J. Napier soumit le Sindh à la Compagnie des Indes et y mit fin à la domination despotique des chefs de la race beloutsche connus sous le nom d'*émirs du Sindh*, qui en avaient fait un petit État fédératif, et qui avaient plongé toute la contrée dans la plus affreuse barbarie, la tranquillité n'a pu y être rétablie qu'au prix de beaucoup d'efforts,

Mais ce qui aux yeux des Anglais donne une haute importance à la possession du Sindh, c'est qu'elle les rend maîtres du cours de l'Indus. Le chef-lieu de ce pays est Hyderabad, et son port le plus important Koratschi.

SINDHI. *Voyez* INDIENNES (Langues).

SINÉCURE (du latin *sine cura*, sans soin, sans charge). Ce mot, qui se disait autrefois d'un bénéfice ou d'une dignité n'obligeant à aucune fonction, sert particulièrement aujourd'hui à désigner une charge salariée sans fonctions, ou qui du moins n'exige que peu de peine, de travail. Les *sinécures* sont toujours une des plaies de l'état social. Sous les gouvernements absolus, elles servent à donner des positions à des favoris ou à des membres de l'aristocratie ruinés. Sous les gouvernements représentatifs, malgré le vote des impôts par le pouvoir législatif, on ne voit que trop souvent créer des places sans fonctions pour s'attacher des hommes dont on achète ainsi les services. On a comparé les *sinécuristes* à des vampires qui s'engraissent de la sueur du peuple.

SINGALAIS. *Voyez* INDIENNES (Langues).

SINGAPORE, SINGHAPOURA ou SINCAPOUR, c'est-à-dire *ville des lions*, île de l'Inde au delà du Gange, située entre les deux extrémités méridionales de la presqu'île de Malakka, et séparée du continent seulement par un étroit canal. D'une étendue totale de 11 myriam. carrés, elle présente une surface onduleuse, qui autrefois était toute couverte de forêts. Le climat est tempéré, sujet à peu de variations, par conséquent salubre. Quoique cette île ne brille pas précisément par la fertilité, elle ne laisse pas que de donner la plupart des produits particuliers à l'Inde tropicale. Le chiffre de la population est de 55,000 âmes, dont 40,000 Chinois, 10,000 Malais, environ 5,000 Hindous, Bouggis, Javanais, Arméniens, Juifs, etc., et une centaine d'Européens. La seule ville qu'on y trouve est *Singapore*, avec un port aussi vaste que sûr, résidence du gouverneur anglais du *district de Singapore*, lequel, outre l'île de ce nom, comprend encore l'île de Poulo-Pinang, la ville de Malakka et la province de Wellesley, qui l'avoisine. Grâce à son heureuse position sur la route la plus courte et la plus commode pour aller des mers de l'Inde en deçà du Gange aux mers de la Chine et à l'archipel des Indes orientales, elle est devenue un point d'une grande importance stratégique et commerciale. Déclarée port franc par le gouvernement anglais, Singapore est aujourd'hui le grand entrepôt du commerce de l'Inde en deçà du Gange et de l'Europe, avec l'Inde au delà du Gange, la Chine et l'archipel des Indes orientales. Jusqu'en 1819, époque où les Anglais achetèrent du sultan de Djohor à Malakka un territoire de 28 kilomètres carrés dans l'île de Singapore, Singapore n'avait été qu'une bourgade insignifiante, habitée seulement par des pêcheurs et des pirates malais. Les sages mesures administratives prises par les Anglais eurent bientôt donné un rapide essor à la prospérité du commerce local, surtout lorsqu'en 1824 ils eurent achevé de faire l'acquisition complète de l'île. La ville de Singapore a maintenant plus de 20,000 habitants. Les missionnaires anglais y entretiennent des établissements fort importants, et le *Singapore free Press*, qui s'y publie, est un des journaux les plus accrédités de l'Inde.

SINGE-ARAIGNÉE. *Voyez* ÉRIODE.

SINGES. Placés en tête des animaux vertébrés, dans l'ordre des *quadrumanes*, où ils forment une grande famille, ces mammifères appellent également les méditations du naturaliste et du philosophe; ils éveillent la curiosité de tous par leur remarquable intelligence, par la facilité avec laquelle ils peuvent contrefaire les actions humaines, par leur analogie de conformation avec l'homme, soit au dedans, soit au dehors. Ajoutons, toutefois, que cette analogie, qui a paru assez intime à quelques écrivains pour faire de l'homme un *singe perfectionné*, et à d'autres, au contraire, pour envisager certaines espèces de singes comme des hommes dégradés et abrutis par la vie sauvage, ne laisse pas moins subsister à nos yeux l'immense et infranchissable barrière qui sépare la brute de l'être doué de raison et de liberté morale. Sans revenir sur cette question, qui a déjà été traitée au mot ORANG-OUTANG, efforçons-nous plutôt de trouver dans les modifications organiques propres à ces quadrumanes la physiologie de l'espèce, le secret de ses habitudes, de son intelligence, de ses mœurs.

Le caractère le plus saillant dans l'organisation du singe, celui qui influe le plus puissamment sans contredit sur tout son être, c'est la conformation de ses extrémités, munies aux pieds comme aux mains de doigts profondément divisés, à ongles plats, et opposables à un long pouce qui en est séparé : ce sont là tout à la fois des organes du toucher, de la locomotion et de la préhension. D'abord, comme organes tactiles, la peau très-fine et entièrement nue qui en revêt l'intérieur, la facilité d'embrasser les objets, d'en explorer les contours, en fait des instruments d'un tact très-délicat : or, sans renouveler l'étrange paradoxe d'Helvétius, qui voyait dans la conformation de la main les causes de notre supériorité sur les animaux, on ne saurait nier l'influence du toucher, ce sens intellectuel par excellence, sur les développements de l'entendement.

Ces quadruples mains ne sont pourtant pas les seuls instruments de préhension dont disposent ces mammifères : le plus grand nombre des singes du Nouveau Monde portent une queue longue et musculeuse, qui, susceptible de s'enrouler autour des objets et de les saisir vigoureusement, fait l'office d'une cinquième main, et suffit seule dans quelques cas pour assurer la station. Sans se mettre à la recherche des causes finales, on ne peut s'empêcher de remarquer un rapport étroit entre cette multiplicité d'organes de préhension et les allures d'un animal destiné à passer sur des branches la plus grande partie de son existence. En effet, la progression des singes n'est ni entièrement bipède, ni exactement quadrupède; leur marche à terre est lourde et lente; ce n'est que sur les arbres qu'ils déploient leur extrême agilité : c'est là leur domicile naturel. Leurs membres sont toujours grêles et longs; dans quelques genres, les bras touchent même à terre. Leur corps, svelte, recouvert d'un poil long et assez serré, est doué d'une grande énergie musculaire; leur crâne arrondi, le peu de proéminence du museau, dont l'angle n'est guère plus oblique dans quelques jeunes sujets que chez les nègres, leur donnent une malheureuse ressemblance avec l'homme. A voir surtout l'orang noir avec sa figure olivâtre qu'encadrent d'épais favoris, son corps bien conformé, sans queue, haut de plus de $1^{m},66$, presque dépourvu de poils antérieurement, on dirait un être humain échappé à notre civilisation. Les dents des singes ont la plus grande similitude avec les nôtres, quoique leurs canines soient plus longues ; néanmoins, leur régime est essentiellement frugivore.

Ces mammifères vivent ordinairement par troupes, et voyagent sous la conduite d'un chef. D'un naturel très-défiant, s'ils s'avancent dans les lieux cultivés, ce n'est qu'après avoir posé des sentinelles avancées; ce n'est que poussés par une gloutonnerie, qui leur fait commettre des dégâts considérables. Les femelles mettent bas un ou deux petits, qu'elles allaitent en les tenant entre leurs bras, leur prodiguant les démonstrations les plus tendres d'amour maternel, et les défendant jusqu'à la mort contre les attaques de leurs ennemis. Quoi de plus touchant que le récit de la mort de cette pauvre femelle, qui, blessée par des chasseurs, et sentant qu'elle va succomber, recueille ses forces défaillantes pour lancer sur un arbre voisin, et dérober ainsi à ses ennemis, le précieux fardeau qu'elle emportait dans son sein, expirant aussitôt, épuisée par ce dernier effort! A l'état de domesticité, ces mammifères, bien qu'ils se montrent généralement gourmands, voleurs et colères, nous égayent par leur pétulance et par leur adresse. On en a vu qui étaient élevés à rincer les verres, à tourner la broche, à servir à table, en un mot à rendre les services d'un domestique.

Tous les singes, à l'exception du *magot*, qui paraît s'être naturalisé à Gibraltar, sont étrangers à l'Europe. Ils vivent dans les régions intertropicales des deux continents : ce n'est même qu'avec peine qu'on les conserve dans nos ménageries, où ils succombent presque tous à des affections chroniques des poumons, occasionnées par l'intempérie de notre ciel. Si les rapports qui lient entre elles les diverses espèces de cette famille sont de nature à frapper tous les yeux, ce qui n'est pas moins évident, ce sont les différences qui les séparent et nécessitent leur division méthodique en plusieurs genres.

La classification la plus généralement adoptée aujourd'hui établit dans la famille des singes deux sections ou *tribus*, divisées elles-mêmes en plusieurs genres. La première tribu est celle des *catarhinins* (de κατά, en bas, et ῥίν, nez), ainsi nommée parce qu'un de leurs caractères les plus saillants est d'avoir l'ouverture de ces conduits dirigée en bas, comme chez l'homme, et la cloison nasale très-étroite; ce sont les singes de l'*ancien continent* : ils n'ont jamais de queue prenante; la plupart ont dans l'intérieur de la bouche une sorte de poche ou de sac nommé *abajoue*, qui leur sert à transporter les vivres dont ils font provision; enfin, l'habitude de se tenir accroupis laisse sur la peau de leurs fesses des *callosités*, d'où l'on tire un caractère distinctif très-important, parce qu'on ne le remarque que dans certains genres de cette tribu : leur taille est généralement supérieure à celle des singes du Nouveau Monde; il en est qui parviennent à près de deux mètres de haut. Les genres remarquables de cette tribu sont : les *orangs*, les *guenons*, les *gibbons*, les *semnopithèques*, les *macaques*, les *magots*, les *cynocéphales*, les *mandrils*, etc. La seconde tribu est celle des *platyrhinins* (de πλατύς, large, et ῥίν, nez), ainsi nommée parce que leurs narines sont ouvertes sur les côtés et séparées par une large cloison, caractère auquel il faut ajouter l'absence d'abajoues et de callosités : ce sont les singes du Nouveau Monde, savoir : les *sapajous* (*alouates* ou *singes hurleurs*, *atèles*, *sajous*), les *sagoins* ou *géopithèques* (*saimiri*, *callitriche*, *saki*); et les *ouistitis* ou *arctopithèques*. SAUCEROTTE.

SINGULARITÉ. *Voyez* BIZARRERIE, CAPRICE, EXTRAORDINAIRE, ORIGINAL.

SINGULIER (*Grammaire*). *Voyez* NOMBRE.

SINIGAGLIA, la *Sena Gallica* des anciens, petite ville maritime des États de l'Église, à l'embouchure de la Misa dans l'Adriatique, dans la légation d'Urbino-Pesaro, entre Rimini et Ancône, est le siége d'un évêché, possède un petit port muni d'un phare et défendu par un fort, et compte 8,000 habitants. La cathédrale et l'église San-Marino méritent d'être vues. La foire qui s'y tient du 20 juillet au 10 août a beaucoup d'importance en Italie; mais comparée à celles qui se tiennent dans d'autres pays, elle est insignifiante, malgré le grand nombre d'étrangers qu'elle attire, ce qui ne fait que mieux ressortir la profonde tristesse dans laquelle elle demeure plongée tout le reste de l'année.

SINISTRE (du latin *sinister*, fâcheux, funeste). Cet adjectif, quand il est employé substantivement, se dit en matières d'*assurances* des pertes et dommages qui arrivent aux objets assurés, et surtout des incendies. La loi divise en deux classes les risques qui peuvent faire l'objet du contrat d'assurance maritime : les uns, que la coutume appelle *sinistres majeurs*, et dont la survenance, emportant la preuve légale de la perte de l'objet assuré, autorise l'assuré à faire *délaissement*, c'est-à-dire à réclamer de l'assureur le montant de l'assurance moyennant l'abandon qu'il lui fait de la propriété de la chose en quelque état qu'elle se trouve ; les autres, que l'on désigne sous le nom de *sinistres mineurs*, qui n'emportent point avec eux la preuve légale de la perte, et qui donnent simplement à l'assuré le droit de réclamer à titre d'avarie une indemnité proportionnelle au dommage éprouvé. Tel est le droit commun; mais le contrat d'assurance est, comme tout autre, susceptible de recevoir toutes les modifications que veulent y introduire les parties. L'usage s'est donc établi vers le dix-septième siècle, au temps où la coutume introduisit pour la première fois l'action en délaissement, de limiter par des stipulations de *franchises* l'étendue des risques dont se chargeraient les assureurs. Ainsi naquirent les clauses : *franc d'avaries grosses*, *franc d'avaries particulières*, et tant d'autres que l'on retrouve encore dans les diverses polices. *Voyez* AVARIE. Charles LEMONNIER.

SIN-KIANG. *Voyez* BOUKHARIE.

SINNAMARY. *Voyez* GUYANE FRANÇAISE. Cette rivière, qui prend sa source dans les montagnes situées au centre de notre colonie, donne son nom au quartier qu'elle arrose. La plupart des victimes du 18 *fructidor* qui y furent déportées y trouvèrent leur tombeau.

SINOPE, ville maritime grecque, célèbre dans l'antiquité, située à l'angle nord-est de la Paphlagonie, province de l'Asie Mineure, sur l'isthme d'une presqu'île qui s'avance dans la mer Noire en forme de promontoire, le *Sinoub* actuel de l'eyalet turc de Kastamouni, était l'une des plus anciennes colonies des Milésiens, qui la fondèrent en l'an 751 av. J.-C., et qui la reconstruisirent en l'an 632. En possession de deux ports, ses relations commerciales et la productive pêche des pélamydes et du thon en avaient fait une très-riche et très-puissante république, dont le territoire s'étendait au sud jusqu'au fleuve Halys (aujourd'hui *Kisil-Irmak*), et qui à son tour fonda plusieurs colonies, telles que Harmène, Cotyora, Trapézonte, Cérasonte, Chœrades et Lycaste. Elle était célèbre aussi comme ayant donné le jour à Diogène le cynique. En l'an 184 av. J.-C. elle fut prise par Pharnace Ier, roi de Pont, qui la dépouilla de ses libertés, tandis que son troisième successeur, Mithridate le Grand, en fit la capitale du royaume de Pont et l'embellit. Attaqué avec insuccès par Murena, en l'an 82 av. J.-C., dans la seconde guerre contre Mithridate, prise en l'an 72, dans la troisième guerre, par Lucullus, qui la dépouilla de quelques-uns des chefs-d'œuvre d'art qui l'ornaient, mais qui la déclara libre et *autonome*, elle devint une colonie romaine en l'an 45. Sa décadence date du quatrième siècle de notre ère, époque où Amasie devint la capitale du Pont. A partir de l'an 1204 elle fit partie de l'empire de Trébizonde; mais dès l'an 1214 elle fut conquise par le sultan seldjoucide d'Iconium. A partir du quatorzième siècle elle forma la principale place forte des *Isfendiars* de Kastamouni. En l'an 1461 elle tomba au pouvoir du sultan Mahomet II, et depuis lors elle est demeurée au pouvoir des Turcs.

Le *Sinoub* actuel, situé à moitié chemin entre Constantinople et Trébizonde, à quarante myriamètres de chacune de ces deux villes, a quelques fortifications, un vieux château fort, grande et massive construction carrée, qui remonte au temps des empereurs grecs, et depuis le printemps de 1854 deux forts et de formidables batteries pour la défense du port, une rade de 2,400 mètres de large, et un arsenal de construction maritime, le seul qui existe en Turquie, après celui de Constantinople. On y construit des frégates et des vaisseaux de ligne; les chênes coupés sur les montagnes environnantes fournissant un bois très-dur, les bâtiments construits à Sinoub sont renommés pour la solidité et la durée. Les habitants, au nombre de 12,000 (la ville en a eu autrefois jusqu'à 60,000), font un commerce assez important en bois de construction, cire, fruits, soie, poissons, etc., et entretiennent d'actives communications à vapeur avec tout le littoral. La ville moderne est bâtie avec les matériaux de l'ancienne cité grecque; les maisons et les fortifications présentent une multitude de débris antiques confusément entassés. On y voit des inscriptions grecques et paphlagoniennes, des bustes, des statues mutilées. Aussi bien toutes les villes de l'Asie Mineure, jadis si florissantes par les arts et le commerce, offrent aujourd'hui ce triste spectacle.

Une récente catastrophe a donné une nouvelle célébrité à cette ville. Le 30 novembre 1853, l'amiral russe Nachimoff, à la tête de six vaisseaux de ligne, forçait l'entrée de

la rade de Sinoub et y détruisait en une heure de combat une escadre turque forte de sept frégates, deux corvettes, un bateau à vapeur et trois transports, aux ordres d'Osman-Pacha, qui conduisait des troupes à Trébizonde, et que le mauvais temps avait contraint de se réfugier dans la rade de Sinoub. Le petit vapeur *Taïf* réussit seul à briser la ligne des Russes, pour venir apporter la nouvelle de ce désastre à Constantinople; tout le reste de l'escadre turque avait été coulé bas, à l'exception de la frégate *Nizami*, que son commandant avait fait sauter. La plus grande partie de la ville, les chantiers de construction, etc., avaient en outre été incendiés par les projectiles russes (*voyez* Sébastopol [Siége de]).

SINOPLE (*Blason*). *Voyez* Couleur (Beaux-arts) et Émaux.

SINOUB. *Voyez* Sinope.

SINUS (*Anatomie*). Dans ce sens, comme chez les Latins, ce mot désigne les cavités dont l'entrée est plus étroite que l'intérieur, et qu'on rencontre dans diverses parties de l'organisme. Les unes sont creusées dans les os; la mâchoire supérieure en offre un exemple remarquable. D'autres sont formées par des tissus membraneux ou vasculaires. Ces cavités sont intéressantes à étudier sous le rapport de leur usage, et surtout sous celui des anomalies qu'on y rencontre. Des polypes s'y développent souvent, des fluides peuvent s'y accumuler aussi; et on y rencontre quelquefois des vers.

Les chirurgiens se servent encore du mot *sinus* pour désigner des cavités produites par des sources purulentes. Ces cavités, communément tortueuses, ont engendré l'adjectif *sinueux* et le substantif *sinuosités*, dont on se sert pour indiquer une disposition analogue; par exemple le tracé d'une route, le cours d'une rivière, la direction d'une vallée, même les plis d'une draperie. En cela nous avons imité les anciens Romains, qui nommaient de même les plis de leur toge. Les botanistes enfin emploient le mot *sinus* pour distinguer les enfoncements creusés sur les bords des feuilles. Charbonnier.

SINUS (*Trigonométrie*). Le *sinus* d'un arc est la perpendiculaire abaissée d'une extrémité de cet arc sur le diamètre qui passe par l'autre extrémité. C'est donc la moitié de la corde qui sous-tend un arc double. Le *sinus verse* est la portion du diamètre comprise entre l'arc et le pied du sinus.

Si l'on fait croître un arc depuis 0 jusqu'à 90°, le sinus, d'abord nul, augmente jusqu'à ce qu'il soit devenu égal au rayon du cercle; l'arc continuant à croître depuis 90° jusqu'à 180°, le sinus diminue et redevient nul. Au delà de 180° et jusqu'à 360°, le sinus repasse par les mêmes valeurs absolues, mais affectées du signe *moins*. En étendant ces notions aux autres lignes qu'emploie la trigonométrie, on parvient à des formules générales, qui permettent de résoudre toutes les questions relatives à cette branche de l'application de l'algèbre à la géométrie.

Pour former une *table des sinus*, on les rapporte tous à un cercle dont le rayon est pris pour unité, et, ayant calculé directement le sinus de l'arc de 10″, par exemple, dont les douze premières décimales sont les mêmes que celles de l'arc de 10″, on obtient successivement les sinus des arcs de 20″, 30″, 40″, etc., par la formule de Thomas Simpson, $\sin(m+1)\,10'' = \sin m\,10'' \times 2\cos 10'' - \sin(m-1)\,10''$, en y faisant successivement m égal à 1, 2, 3, 4, etc. On peut aussi employer la série :

$$\sin x = \frac{x}{1} - \frac{x^3}{1.2.3} + \frac{x^5}{1.2.3.4.5} - \ldots,$$

qui dans les cas où elle est convergente donne rapidement une valeur approchée du sinus d'un arc.

La table des sinus une fois formée, on n'a plus qu'à calculer les logarithmes correspondants pour obtenir la table en usage dans les applications trigonométriques.

E. Merlieux.

SINUS FRONTAUX. *Voyez* Frontal.

SION (Montagne de), nom de la colline sur laquelle se trouvait bâtie la partie sud-ouest de Jérusalem, la ville de David ou la ville haute, ainsi que le palais de David. Aujourd'hui il n'y en a plus que la partie septentrionale qui soit comprise dans la ville. A l'ouest et surtout au sud, cette montagne tombe à pic dans la vallée de Hinnom, avec une profondeur d'une centaine de mètres. Dans les prophètes et les poëtes de l'Ancien Testament, Sion est ordinairement prise pour la cité de Jérusalem tout entière (de là l'expression de *filles de Sion*), surtout par rapport au temple; aussi l'appelle-t-on encore la *montagne de Dieu*.

SIOUAH, oasis du désert de Libye, tributaire du vice-roi d'Égypte, à quatorze jours de marche d'Alexandrie, appelée dans l'antiquité *Oasis de Jupiter Ammon* ou *Ammonium*. Elle a 11 kilomètres de long sur 9 de large, et forme une vallée entourée de montagnes, renfermant plusieurs lacs, en général richement arrosée, avec des prairies, de petits bois de palmiers, des jardins, des champs, une riche production de dattes, de melons, d'olives, de grenades, de raisins, de fèves, d'orge, de froment et de riz. Tributaire de l'Égypte depuis 1819, elle acquitte annuellement un tribut de 60,000 fr. et de 6,000 quintaux de dattes. L'oasis compte une population de 8,000 habitants, qui parlent un idiôme mélangé d'arabe et de berbère, et obéissent à quatre ou cinq chéicks de leur choix et complétement soumis à l'administration égyptienne.

La capitale, *Siouah*, ville d'environ 2,500 habitants, bâtie sur un rocher calcaire escarpé et de forme conique, fait avec l'Égypte un grand commerce de dattes.

Il existe dans l'oasis trois anciens temples, dont deux de construction grecque, et en outre beaucoup de ruines, dont une partie sont regardées par les archéologues comme les débris du fameux temple de Jupiter Ammon.

[C'est dans cette oasis que toute l'antiquité alla consulter un oracle célèbre, celui d'un grand dieu de Thèbes, Ammon, qui désigna par l'envoi d'une colombe le lieu où il voulait établir son oracle. Un temple fut construit dans la partie la plus fertile de l'oasis; la statue du dieu fut faite de bronze et incrustée d'émeraudes; elle était portée sur une barque d'or. Non loin du temple, était la fontaine du Soleil, dont l'eau, suivant Hérodote, était tiède le matin, froide à midi, tiède encore au coucher du soleil, et bouillante au milieu de la nuit. C'est cet oracle qu'Alexandre le Grand vint consulter. Des environs de Memphis, il se rendit dans la basse Égypte, près du lac Marœotis, et de là il s'enfonça dans le désert. Après plusieurs jours de marche et de privations, Alexandre vit le temple entouré d'un bois épais, où des sources nombreuses entretenaient la végétation; il visita la fontaine du Soleil. Enfin, le conquérant macédonien consulta l'oracle, qui déclara sans hésitation qu'il était le fils de Jupiter. Les voyageurs modernes ont retrouvé à Siouah les restes du temple d'Ammon, la fontaine intermittente; ces ruines portent le nom de *Omm-Beyda*.

C'est en se rendant à l'oasis d'Ammon, pour en détruire le temple, que l'armée de Cambyse périt dans le désert. Alexandre fut plus heureux; il allait honorer le dieu, qui ne se montra pas ingrat. J.-J. Champollion-Figeac.

SIOUX ou DAHCOTA, nom d'une grande tribu d'Indiens de l'Amérique du Nord, au sujet de laquelle on n'eut de renseignements qu'en 1659, par le moyen de quelques marchands français, qui habite surtout à l'ouest du Mississipi, à savoir depuis le Saskatchavan, dans l'Amérique anglaise, au sud, jusqu'à l'Arkansas, et qui se divise en quatre familles principales : 1° Les *Winnebagos*. Séparés des autres Sioux, ils habitaient à l'est du Mississipi; mais tout récemment, au nombre d'environ 5,000 têtes, ils ont abandonné les rives du lac Michigan pour s'enfoncer dans les déserts de l'ouest. 2° Les *Sioux* proprement dits, que les Français comprenaient sous la dénomination générique de *Radowessier*, qui s'appellent eux-mêmes *Dahcota*, ou bien aussi les *Sept Feux*, parce qu'ils forment sept peuplades. Ils présentent ensemble un total de près de 50,000 têtes; et leurs tribus

orientales habitent entre le Mississipi supérieur et le Missouri, dans ce qu'on appelait autrefois le *Territoire Sioux*, dans le territoire actuel de *Minnesota*, et des parties de l'État de Jowa. Aujourd'hui la plus grande partie d'entre eux, notamment depuis le traité de 1851, ont été transférés plus loin dans l'ouest. 3° Les *Minetari*, connus par les peintures qu'en ont données le prince Max de Neuwied et Catlin, de même que par les expéditions de Lewis et de Clarke, habitent la rive droite du Missouri en remontant jusqu'à l'embouchure du Yellowstone, présentent un total d'environ 10,000 têtes, et se divisent en trois peuplades : les Minetari *stationnaires*, les *Mandans*, et les Indiens *Crow* (ou Indiens *Upsakoras*). 4° Les *Osages*, la tribu des Sioux fixée le plus au sud. Ils se divisent en huit peuplades : les *Osages* proprement dits, les *Kansas*, les *Eiowas* ou *Jowas*, les *Missouris* ou *Ottoes*, les *Osnahas* ou *Mahaws*, les *Quappas* et les *Puncas*. Après les Sioux proprement dits, c'est aujourd'hui la tribu dahcota la plus importante; les uns habitent l'*Indian Territory*, les autres le reste de Nebraska.

SIPHILIS. *Voyez* SYPHILIS.

SIPHON (du grec σίφων, tube, tuyau), instrument de physique dont on se sert spécialement pour transvaser les liquides, et qui consiste en un tube recourbé, de verre ou de métal, ayant ses deux branches d'inégale longueur. Si on plonge la plus courte dans un vase contenant un liquide, et qu'on retire l'air par l'ouverture de l'autre branche tournée vers la terre, l'écoulement du liquide se produit par cette ouverture et continue tant que l'extrémité de la plus courte branche plonge dans le fluide du vase. Ce phénomène, bien connu des anciens, qui en ignoraient la cause, est dû à la pesanteur de l'air. En effet, le vide étant produit dans le tube, l'atmosphère qui pèse sur la surface libre du liquide force celui-ci à monter à la place de l'air dans le siphon, et son propre poids le sollicite à s'écouler. La pression atmosphérique fait continuer l'écoulement, à la condition que le poids de la colonne liquide contenue dans la branche hors du vase soit plus fort que celui de la colonne contenue dans l'autre branche, parce que cet excédant de poids empêche que la pression de l'atmosphère à l'ouverture extérieure ne fasse équilibre à cette même pression à l'extrémité du tube intérieur; mais si ces deux colonnes deviennent égales, l'équilibre de pression s'établit aux deux ouvertures du siphon, l'eau ne monte plus, et l'écoulement cesse. C'est pourquoi la branche extérieure du siphon doit être plus longue que celle qui reste dans le vase.

L'intermittence de certaines fontaines est due à la forme en siphon des canaux souterrains qui les alimentent. Quand ce réservoir est plein, il y a écoulement; dès que son niveau s'abaisse au-dessous du tuyau formant siphon, il s'arrête pour ne recommencer que lorsque le réservoir s'est rempli. On peut former de ces fontaines intermittentes artificielles en barrant une source par une digue dans laquelle on construit un siphon : la seule condition de succès est de faire le siphon plus bas que le faîte de la digue, et de lui donner une capacité intérieure assez grande pour que l'écoulement soit plus abondant que le ruisseau ou la source alimentaire. On peut aussi se servir de siphon pour vider un étang ou un marais sans ouvrir la digue ou sans creuser de tranchée.

On donne encore le nom de *siphon* à un tourbillon ou nuage creux qui descend sur la mer, et qu'on appelle ainsi dans l'idée qu'il pompe l'eau de la mer.

Dans la botanique, c'est le nom d'une aristoloche. Dans la conchyliologie, on nomme *siphon* le canal qui traverse la cloison des coquilles polythalames et qui en fait communiquer ensemble les différentes loges.

SIPHON (Baromètre à). *Voyez* BAROMÈTRE.

SIPOYS ou **SEAPOYS**. C'est le nom sous lequel les Européens désignent, aux Indes orientales, l'infanterie indigène. Nous en avons fait dans notre langue le mot *cipaye*.

SIR, mot anglais dérivé du français *sieur*, et qui s'emploie dans le discours direct dans le même sens et dans les mêmes circonstances que notre mot *monsieur*. Quand il est ajouté à un nom de baptême, par exemple : *Sir* Robert Peel, *Sir* Charles Napier, il indique que la personne dont on parle a le titre de *baronet* ou de chevalier. Il ne se joint jamais à un nom de famille, à la différence de notre mot *monsieur*. En parlant à un roi ou à un prince de maison souveraine, on le qualifie non pas de *mylord* (qualification réservée dans le discours direct aux pairs et à leurs fils aînés), mais de *sir* : cas auquel ce mot répond à notre mot *sire*.

SIR ou **SIR DARIA**. *Voyez* IAXARTES.

SIRACH, dont le véritable nom était *Jésus*, fils de Sirach, juif de Jérusalem, qui paraît avoir vécu environ 200 ans av. J.-C., est l'auteur d'une collection de proverbes semblable à celle de Salomon, mais beaucoup plus étendue, et qui occupe une place importante dans la littérature hébraïque, à cause de son contenu religieux et des excellentes règles de sagesse qu'on y trouve. L'original hébreu de la collection n'existe plus. Le petit-fils de Jésus la traduisit vers l'an 130 avant J.-C. en grec, et ce texte se trouve aujourd'hui parmi les apocryphes de l'Ancien Testament.

SIDAR. *Voyez* SIKHS.

SIRE. On est peu d'accord sur l'origine de ce mot. Les uns le font venir du latin *herus*, ou de l'allemand *herr*; les autres du latin *senior*, dont on aurait fait par contraction *sior*, puis *sire*; d'autres, enfin, le dérivent du bas grec κύρος. Quoi qu'il en soit, le titre de *sire* fut d'abord donné par les Grecs à leurs empereurs. Dans la suite, ce titre fut usurpé par tous les seigneurs, soit justiciers, soit féodaux. Dans le treizième siècle, il fut donné à Dieu même; et depuis le seizième siècle, il est réservé aux rois et aux empereurs seuls : on s'en sert en leur parlant et en leur écrivant.

Froissart appelle Dieu le *sire* du ciel et de la terre. On disait autrefois le *sire* de Joinville, le *sire* de Créquy, le *sire* de Coucy, etc. Ce mot a aussi été employé pour père.

Familièrement et ironiquement, on appelle *pauvre sire*, *triste sire*, un homme sans importance, sans considération, sans capacité.

SIRÈNES, monstres fabuleux, dont le buste ailé offrait les charmes et l'attrayant sourire des plus belles nymphes, et dont le reste du corps se terminait en queue de poisson. Elles étaient filles d'Achéloüs, aujourd'hui Aspro-Potamo, fleuve d'Acarnanie, et de la muse Calliope, ou de Melpomène, ou encore de Terpsichore. Vu la douceur de leur chant, il leur convient mieux d'avoir la première pour mère. Elles prirent du fleuve leur père le doux surnom d'*Achéloïdes*. On en comptait depuis deux jusqu'à huit, si jamais œil humain put les compter toutes à la fois, car, ainsi que nos fées, elles étaient presque toujours invisibles; leurs chants délicieux révélaient seuls leur présence. On en reconnaissait généralement trois, dont les noms, les plus répandus dans la Grèce et sur les mers italiques, étaient *Leucosie*, *Ligée* ou mieux *Ligye* et *Parthénope*, mots grecs, suaves comme leur voix, qui signifient la *Blanche*, l'*Harmonieuse*, *Voix* ou *Œil de Vierge*. Leur appellation collective de *Sirènes* serait dérivée, selon la plupart des étymologistes, des substantifs σειρά (chaîne), ou σειρήν (petit oiseau).

Les Sirènes se retiraient dans trois îlots hérissés d'écueils, entre la côte d'Italie et l'île de Caprée, rocher que l'infâme Tibère, s'enivrant tour à tour de sang, de vin, de débauche et de volupté, sembla plus tard choisir exprès pour attirer ses victimes. D'autres fixaient le séjour de ces nymphes sous des rochers inaccessibles, près du cap Pélore, dans les parages de la Sicile. Sur le mythe primitif grec des Sirènes, les poëtes brodèrent différentes légendes, opposées souvent les unes aux autres. Hygin raconte qu'au temps où Pluton, surgissant dans la vallée d'Enna par le centre ouvert de la terre d'Apollon, c'est-à-dire de la Sicile, enleva Proserpine cueillant des fleurs, ces nymphes demeurèrent immobiles et indifférentes spectatrices de cette brutale violence, et que Cérès, en punition de ce lâche abandon, les changea en monstres, moitié femme et moitié oiseau. Ovide dit, au con-

traire, que ces jeunes nymphes, désolées de la disparition de leur belle compagne, demandèrent aux dieux des ailes, afin de la chercher par toute la terre, ce qui leur fut sur-le-champ accordé. Toutefois, l'oracle avait prédit à ces nymphes de la mer qu'elles périraient dans leurs propres ondes, du moment qu'un seul homme passerait devant elles sans se laisser aller dans leurs gouffres liquides, attiré par le charme de leur voix. L'Argonaute Orphée les vainquit par les merveilles de sa lyre : dès ce jour elles devinrent muettes; mais lorsque Ulysse passa devant leurs roches, elles retrouvèrent leur voix mélodieuse. Cependant, elle fut impuissante contre le héros, qui s'était fait lier au mât de son navire, et contre les matelots, dont il avait eu la précaution de boucher les oreilles avec de la cire. Malgré l'oracle, deux fois vaincues, de désespoir, elles se précipitèrent dans les ondes pour ne plus reparaître.

En histoire naturelle, on appelle de ce nom harmonieux une espèce de phoque que j'ai vu vivant à Paris. Ce poisson a une large et belle poitrine, avec de fermes mamelles, de grands yeux ovales, doux et cruels tout ensemble, ainsi qu'un nez et une bouche bien formés (*voyez* Dugong).

On n'a pas manqué dans les langues modernes de prendre au figuré ces filles mélodieuses des ondes : aussi dit-on d'une grande cantatrice, bien que le trope soit vieilli : « Elle chante comme une *sirène.* » Cette figure est mieux employée lorsque l'on veut peindre la séduction.

Denne-Baron.

SIRÈNE (*Blason*). *Voyez* Meubles.

SIRÈNE (*Zoologie*), genre de reptiles batraciens de la famille des urodèles, établi par Linné en 1765, dont la sirène lacertine est le type. Ses caractères sont les suivants : corps allongé, anguilliforme, queue conformée en nageoire; tête aplatie, museau obtus, yeux petits, oreilles cachées, membres antérieurs courts, complets, terminés par trois ou quatre doigts bien distincts; les postérieurs manquent; il n'y a aucun vestige de bassin; mâchoire inférieure garnie de dents : la supérieure en est dépourvue, mais le palais est garni de plusieurs rangées de dents de chaque côté. La sirène lacertine habite les marais de la Caroline (Amérique du Nord), où elle se tient dans la vase : on la trouve quelquefois sur la terre. Elle se nourrit d'insectes, de vers et de mollusques. Son nom vulgaire est *madiguassa*.

SIRETH. *Voyez* Séreth.

SIRIUS. C'est le nom que l'on donne en astronomie à la plus brillante étoile du ciel; elle se trouve dans la constellation du *Grand Chien*, et se fait remarquer par sa scintillation et son éclat au sud-est d'Orion. Les poëtes anciens l'ont souvent célébrée. Le *lever héliaque* de Sirius était l'objet d'une attention toute particulière chez les peuples de l'antiquité. Chez les Égyptiens, il arrivait en été, et formait les jours caniculaires (*voyez* Canicule), que l'on compte encore depuis le 22 ou 24 juillet jusqu'au 24 août; on l'observait avec le plus grand soin à Memphis, comme l'a remarqué M. Letronne, d'après Olympiodore.

SIRMIUM. *Voyez* Syrmie.

SIRMOND (Jacques), savant jésuite, né à Riom, en 1559, mort à Paris, en 1651, fut pendant seize ans, de 1590 à 1605, secrétaire de son général Aquaviva, qui, appréciant son mérite et son érudition, l'avait fait venir à Rome pour occuper auprès de lui ces fonctions. Pendant son séjour dans la capitale du monde chrétien, le P. Sirmond ne fut pas inutile au cardinal Baronius pour la composition de ses *Annales*. On voulait le retenir à Rome; mais l'amour de la patrie le ramena en France, en 1608. Quelques années après, il fut nommé confesseur du roi Louis XIII, et il remplit ces fonctions pendant longues années. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, la plupart écrits en latin; entre autres, des *Notes* sur les capitulaires de Charles le Chauve et sur le Code Théodosien, une édition des *Conciles de France*, des éditions des œuvres de Marcellin, de Théodoret et d'Hincmar de Reims, une *Histoire prédestinatienne* et une *Histoire de la Pénitence*. Ces deux derniers ouvrages n'ont pas paru à quelques théologiens complétement exempts de reproches sous le rapport de l'orthodoxie.

SIROCCO ou **SIROCO** (de l'arabe *shorouk*, le levant, qui vient du levant). C'est le nom d'un vent du sud-est, d'une chaleur accablante, qui souffle souvent avec une grande violence sur les côtes de l'Italie méridionale, particulièrement au printemps et en automne, pendant trente-six et quarante heures de suite, quelquefois même, bien qu'avec moins d'intensité, pendant deux et trois semaines, et dont l'influence délétère produit les effets les plus pernicieux sur toute vie animale et végétale. On le considère comme une émanation du *samoum* de la Perse et de l'Arabie, qu'un courant aérien fait changer de direction, et qui s'adoucit en traversant la Méditerranée. Les îles de Malte et de Sicile, où il arrive d'Afrique, sont les points de la Méditerranée où il est le plus chaud; mais ces courants, qui arrivent subitement, ont rarement plus d'une ou deux minutes de durée. Les îles Ioniennes y sont moins exposées; et à Corfou on en distingue deux espèces, le *sirocco* noir et l'ordinaire. Quoique le plus souvent il n'exerce pas d'action bien sensible sur le thermomètre non plus que sur le baromètre, il produit presque toujours la sensation d'une chaleur étouffante et accablante, amenant une prostration totale du corps et des sueurs abondantes au moindre mouvement. Les habitants des contrées soumises à l'influence du *sirocco* pressentent son approche quelques heures d'avance, en raison de sensations toutes particulières qu'ils éprouvent alors et qui sont les signes précurseurs de son arrivée.

SIROP, dans l'acception propre et primitive, signifie *dissolution de sucre dans l'eau;* mais cette acception a été souvent détournée, surtout par les marchands de remèdes empiriques. Ceux-ci ont imaginé mille compositions diverses, qu'ils offrent à la crédulité de leurs dupes, sous le nom de *sirops*, accompagné d'épithètes aussi fastueuses qu'elles sont ordinairement mensongères.

Les véritables sirops de sucre sont ou simples ou composés. Les uns rentrent dans le vocabulaire de la table ou de l'office, les autres répondent aux prescriptions de l'art de guérir.

Le sucre, comme chacun sait, est très-soluble dans l'eau : à 9 degrés centigrades, elle en peut dissoudre un poids égal au sien; à 100 degrés, elle peut le dissoudre en toutes proportions. C'est seulement quand l'eau est saturée de sucre qu'elle prend à proprement parler le nom de *sirop*. Cette dissolution de sucre, toujours filante et visqueuse, étant étendue en couche mince sur une surface solide, s'y dessèche et y laisse un enduit brillant et comme vernissé.

Le sirop est un excipient très-convenable pour la conservation d'une foule de matières végétales et même de plusieurs matières animales. Dans la préparation des sirops médicinaux, pour lesquels on n'a spécialement prescrit ni le poids ni la mesure du sucre et de l'eau, le pharmacien observe en général la règle suivante : il emploie neuf hectogrammes de sucre raffiné pour un litre d'eau.

Les sirops, en général, demandent, pour éviter la fermentation, à être tenus dans un lieu où la température ne s'élève jamais au-dessus de dix degrés centigrades.

SIROP DE CHASTETÉ. *Voyez* Gattilier.

SIRVENTE, SIRVENTOIS ou SERVENTOIS, sorte de poésie ancienne des troubadours et des trouvères, ordinairement satirique, et qui est presque toujours divisée en strophes ou couplets, destinés à être chantés. *Voyez* Ménestrels, Troubadours et Trouvères.

SISINNIUS, pape, fut le quatre-vingt-neuvième évêque de Rome. Il était Syrien de nation et fils d'un nommé Jean. Le peuple et le clergé l'élurent en 707, après une vacance de trois mois, à la place de Jean VII. Mais la goutte l'étouffa au bout de vingt jours; et ses actes pontificaux se bornent à la consécration d'un évêque pour la Corse.

SISMONDI (Jean-Charles-Léonard SIMONDE de), célèbre historien et publiciste contemporain, naquit à Ge-

nève, le 9 mai 1773, et descendait d'une ancienne famille de Pise établie dans le Dauphiné, à partir de l'an 1508, et que, plus tard, la révocation de l'édit de Nantes contraignit de se réfugier à Genève. Son père, qui jouissait d'une belle fortune, était ministre de l'Évangile. Le jeune Simonde fut envoyé par ses parents à Lyon, pour y occuper un emploi dans la maison Eynard, où il puisa des notions commerciales et financières, qui devaient ensuite lui faciliter l'étude de l'économie politique. Il était de retour auprès de son père en 1793. La famille Simonde jugea alors à propos d'abandonner une ville dont l'antique constitution venait d'être détruite par la violence, et de se réfugier en Angleterre. Le jeune Charles mit à profit les dix-huit mois de séjour qu'il fit dans ce pays, pour en étudier à fond la littérature, les lois et les mœurs.

C'est l'amour du sol natal qui ramena la famille Simonde à Genève; mais les secours qu'elle accordait à un émigré français, lequel fut arraché de sa maison pour être fusillé, lui valurent bientôt toutes sortes de tribulations. Le père et le fils furent jetés en prison et frappés d'une amende considérable. Une fois rendus à la liberté, ils n'eurent plus qu'une pensée, celle de réaliser leur fortune, de fuir une ville où l'on avait désappris la liberté, et de se retirer en Toscane, dans la primitive patrie de leurs ancêtres. Ils s'y établirent dans un domaine dont ils firent l'acquisition aux environs de Pescia; et c'est à partir de ce moment que le jeune Charles ajouta à son nom celui de *Sismondi*, qui avait autrefois appartenu à sa famille. Il passa dans cette retraite cinq années. Il était trop libre penseur pour ne point finir par devenir suspect dans un pays où les uns lui faisaient un crime d'être trop français, et les autres d'être trop autrichien, sans doute parce qu'il était toujours pour le parti de la raison et de la modération. Dénoncé, emprisonné à trois reprises, sa mère eut même un instant à craindre pour ses jours. En 1800 la famille Sismondi revint donc à Genève. L'année suivante Simonde de Sismondi publia un *Tableau de l'Agriculture toscane*, et deux ans plus tard son *Traité de la Richesse commerciale*, qui le placèrent au nombre des notabilités de sa ville natale. Genève avait bien pu perdre son indépendance politique, elle n'en était pas moins demeurée un foyer de lumières; et Sismondi y vivait dans la société intime des Bonstetten, des Benjamain Constant, des Dumont, des de Candolle, des Pictet, et de toute cette brillante pléiade dont madame de Staël ne tarda pas à devenir l'âme et la vie. Il était, comme on voit, à bonne école, pour s'initier à la connaissance et à la mise en pratique des principes de ceux que Napoléon craignait tant, sous le nom d'*idéologues*. Il commença vers 1807 la publication de son *Histoire des Républiques italiennes*, dont le seizième et dernier volume parut en 1818. En 1812 il fit un cours public sur la littérature du midi de l'Europe, et ses leçons furent imprimées l'année suivante (Paris, 1813; 4e édition, 1840). A l'époque des cent jours, il se trouvait à Paris. Il comprit que Napoléon était à ce moment le représentant nécessaire de l'idée de progrès dont la révolution française avait été vingt-quatre ans auparavant l'expression, et il n'hésita pas à défendre de sa plume, dans *Le Moniteur*, l'homme que seul peut-être des littérateurs contemporains il n'avait jamais flatté au temps de sa puissance. En 1818 il consentit à écrire pour l'*Encyclopédie d'Édimbourg* un article Prétecés, qui fut traduit en anglais sur son manuscrit, mais dont on retrouvera le texte original dans notre dictionnaire. C'est peut-être le morceau le plus remarquable qui soit sorti de sa plume. Le style en est d'une remarquable lucidité. Les aperçus ingénieux, les pensées profondes s'y succèdent sans interruption; et après l'avoir lu, il est impossible de ne pas se sentir disposé à apporter dans ses opinions et ses jugements un peu du sage scepticisme qui fait le fond de ce beau travail philosophique. En 1819 Sismondi épousa une jeune et riche Anglaise, parente de sir James Mackintosh. Cette union fit le charme du reste de savie. En 1821 il commença la publication de son *Histoire des Français* (31 vol., Paris, 1821-1843), qui l'a placé au premier rang de nos historiens, mais qui deviendra difficilement un livre populaire chez nous, parce que l'auteur ne se gêne pas pour nous dire nos vérités, et que, nous autres Français, nous voulons avant tout être flattés, ou dans nos passions, ou dans nos préjugés, mais surtout dans le portrait que l'historien fait de notre caractère national.

Nous citerons encore, parmi les principaux ouvrages dont on est redevable à Sismondi, son *Histoire de la Chute de l'Empire Romain et du déclin de la civilisation, de l'an* 250 *à l'an* 1000 (2 vol., Paris, 1835), ouvrage primitivement écrit en anglais, et qui fait partie, dans cette langue, de la *Cabinet Cyclopedia* du docteur Lardener; *Julia Severa, ou l'an* 492 (3 vol. in-12, Paris, 1822), livre dans lequel l'auteur a sacrifié à une mode du moment, celle des romans historiques, et où il s'est attaché à présenter le tableau des mœurs et des usages dans les Gaules au temps de Clovis; *Nouveaux Éléments d'Économie politique* (1819; 2e édit., 1824); *Études sur les Sciences sociales* (3 vol., 1836-1837). Sismondi mourut à Genève, le 25 juin 1842, à l'âge de soixante-neuf ans.

SISTERON. *Voyez* BASSES-ALPES.

SISTOWA ou SZISTOWA, appelée aussi *Schistow* ou *Schistab*, ville de la province turque de Boulgarie, sur une hauteur dominant la rive droite du Danube, entre Nikopoli et Routschouck, compte 20,000 habitants, qui entretiennent des tanneries et des filatures de coton, et font un peu de commerce et de navigation. Cette ville est célèbre dans l'histoire par le congrès qui s'y ouvrit le 30 décembre 1790, et qui amena, le 4 août 1791, entre la Turquie et l'Autriche la signature d'un traité de paix, qui rétablissait le *statu quo* existant entre les deux puissances avant le commencement des hostilités (9 février 1788). A 14 kilomètres à l'est ou au-dessous de Sistowa, on rencontre le petit bourg de Cervenat où le 7 septembre 1810 les Russes battirent les Turcs.

SISTRE, instrument de musique des anciens Égyptiens, qui s'en servaient pour le culte d'Isis, et qui est encore en usage aujourd'hui parmi les Abyssins. Le plus souvent cet instrument était ovale et fait d'une lame sonore ajustée, à sa partie inférieure, dans un manche qui servait à le tenir et à l'agiter en cadence. De chaque côté, la circonférence de la lame était percée de plusieurs trous opposés l'un à l'autre; par ces trous passaient plusieurs verges de même métal que le corps de l'instrument, dont elles traversaient ainsi le plus petit diamètre, et qui à leur extrémité étaient terminées en crochet. Isis passait pour avoir inventé le sistre, qui rendait des sons d'autant plus agréables, que le métal en était plus pur et les trous en plus exacte proportion entre eux.

SISYPHE, fils d'Éole et d'Énarète, époux de Mérope, fondateur de la ville d'Ephyra, devenue plus tard Corinthe, est représenté comme le plus rusé et le plus corrompu des hommes, et jouissait à ce titre, de même que toute sa race, d'une triste célébrité. Ce qui l'a surtout rendu fameux, c'est la peine qu'il a été condamné à subir dans les enfers en punition de ses iniquités. Elle consistait à pousser devant lui des pieds et des mains, avec d'incroyables efforts, un immense rocher, qu'il roulait de la plaine au faîte d'une montagne. Croyait-il l'avoir enfin fixé au sommet, aussitôt ce poids énorme retombait avec fracas; et alors Sisyphe recommençait encore son ingrat travail, sans pouvoir jamais prendre un seul instant de repos. La crainte de ne pas réussir davantage faisait couler de tous ses membres une abondante sueur, et son visage était tout imprégné de poussière.

SITELLE ou SITTELLE, genre d'oiseaux de la famille des grimpereaux, ordre des passereaux, que Georges Cuvier a placés dans la famille des *ténuirostres*, et caractérisé par un bec couvert à sa base de petites plumes dirigées en avant, entier, droit, comprimé, cunéiforme, à mandibules égales; des narines ovalaires, cachées sous les plumes du front; des ongles forts; des ailes moyennes; une queue

médiocrement longue, égale. Les habitudes de ces oiseaux tiennent de celles des pics et des mésanges; tous ont un caractère doux et taciturne, et vivent ordinairement solitaires. Les diverses dénominations vulgaires sous lesquelles l'espèce type de ce genre est connue, telles que celles de *Torche-pot*, *Perce-pot*, *Pic-maçon*, lui viennent de la singulière habitude qu'a, dit-on, cette espèce de rétrécir, soit avec de la boue, soit avec des excréments de quadrupède, l'ouverture du trou qu'elle a choisi pour faire son nid. Comme ce sont toujours les excavations naturelles des arbres, ou celles qui y sont pratiquées par les pics, que cette espèce adopte pour faire ses pontes, il en résulte que ces cavités ayant une ouverture constamment trop grande, elle est forcée de la réduire. On a en Europe trois espèces appartenant à ce genre : la *sitelle torche-pot*, qu'on rencontre dans presque tout le continent; la *sitelle syriaque*, particulière à la Dalmatie, au Levant et à la Syrie; la *sitelle soyeuse*, particulière au Caucase et à la Sibérie.

SITKA ou SITCHA, appelée aussi *Baranoff*, île de la côte de l'Amérique Russe, dépendant de l'Archipel du roi Georges III, et formant, avec les îles et les côtes qui s'étendent du Saint-Élias au 54°40' de latitude septentrionale, l'un des six cercles administratifs de la Compagnie russe de Commerce. Elle n'a que peu de terre arable, et est en grande partie couverte de pins immenses. Sur la côte occidentale de l'île, et sur le *sund* de Sitka ou de Norfolk, on trouve le chef-lieu de toute l'Amérique russe, *Sitka* ou *Nouvel-Archangelsk*, en russe *Nowo-Archanguelsk*, résidence du chef ou *natschalaz* et siége du principal comptoir de la compagnie, où l'on centralise les produits de la chasse faite dans toute l'étendue de l'Amérique Russe, et d'où on expédie aux divers autres établissements les matériaux, les provisions et les marchandises qui leur sont nécessaires. Cet endroit est entouré de forêts, de marais, et de hautes montagnes escarpées. Toutefois, des pluies fréquentes y développent une végétation qui semblerait devoir n'appartenir qu'à des latitudes plus méridionales. C'est en 1799 que fut fondé cet établissement. Détruit en 1802 par les Kolosches, il fut reconquis et reconstitué en 1804 par Baranoff. Les divers édifices sont en bois, les rues irrégulières et sales. On y compte à peine 1,200 habitants; mais on y trouve un hôpital, des chantiers de construction, des hangars, des magasins, un arsenal, une école de marine, un observatoire, une pharmacie, une bibliothèque. Les luthériens, pour la plupart originaires de la Finlande, ont un aumônier de leur culte; mais les catholiques grecs ont un évêque, dont le diocèse comprend toute l'Amérique Russe, les îles Aléoutiennes, le golfe d'Ochotski et le Kamtschatka.

SIVÂ. *Voyez* INDIENNE (Religion).

SIVERTSEN (CORD), dit *Adelaar*, après le Hollandais Ruyter le plus grand homme de mer du dix-septième siècle, naquit en 1622, à Brevig, en Norvège. Entré à l'âge de quinze ans comme simple matelot dans la marine hollandaise, il passa cinq ans plus tard au service de la république de Venise, alors en guerre avec les Turcs. Le 16 mai 1654, entouré par 67 galères turques, il perça la ligne ennemie avec son unique vaisseau, coula bas 15 galères, en incendia plusieurs, et anéantit près de 5,000 infidèles. Il parvint alors rapidement de grade en grade jusqu'à la dignité de général-amiral-lieutenant; et ce fut parmi les puissances maritimes à qui lui ferait les plus brillantes promesses pour l'attirer à leur service. En 1661 il quitta Venise, déterminé par l'offre d'un traitement annuel de 7,200 rigsdalers (36,000 fr.), somme énorme pour l'époque, que lui fit le roi de Danemark Frédéric III, pour venir prendre le commandement supérieur de la flotte danoise, qu'il se chargea d'organiser sur le modèle de la flotte hollandaise. En 1675 Christian V lui confia le commandement en chef de toutes ses forces navales dans sa guerre contre la Suède; mais le mauvais état de sa santé l'empêcha d'entreprendre rien de bien important, et il mourut la même année, à Copenhague. Il dut ce surnom d'*Adelaar*, qui veut dire aigle, à l'extrême rapidité de ses mouvements à la mer.

SIWASCH ou MER PARESSEUSE. *Voyez* CRIMÉE.

SIXTE. On compte cinq papes de ce nom.

SIXTE Ier, successeur d'Alexandre, en l'an 132, sous le règne d'Adrien, fut le huitième évêque de Rome. Il était fils d'un Romain, nommé Helvidius par quelques auteurs, et Pastor par le Pontifical. Baronius le fait martyriser sous Antonin le Pieux, sans que cette mort violente soit constatée par les écrivains les plus rapprochés de cette époque. Tout le monde s'est seulement accordé à donner une durée de dix ans à ce pontificat.

SIXTE II, vingt-cinquième pape (257-258), était d'Athènes. Il fut diacre sous le pape saint Étienne, dont il partagea la captivité, et auquel il succéda, l'an 257, sous le règne de Valérien. Ce fut sous ce pontificat que parut à Ptolomaïde l'hérésiarque Sabellius, qui réfutait la Trinité et n'admettait en Dieu qu'une seule personne sous trois noms. La terrible persécution exercée contre les chrétiens par les ordres de Valérien empêcha Sixte II de combattre cette hérésie. L'empereur était alors à guerroyer contre les Perses, et son lieutenant Macrien était resté dans Rome. Ce fougueux ennemi de la religion nouvelle sollicita et obtint de son maître l'ordre de mettre à mort les évêques, les prêtres et les diacres, de dégrader les sénateurs et les chevaliers qui auraient embrassé la foi de Jésus-Christ, et de confisquer tous leurs biens. Sixte II fut saisi priant dans le cimetière de Calixte, avec une grande partie de son clergé, et conduit immédiatement au supplice. Quelques auteurs le font décapiter; d'autres le font mourir sur la croix. Mais ils s'accordent tous sur l'époque de son martyre, qui eut lieu l'an 258. Le saint-siége vaqua alors l'espace d'une année.

SIXTE III, quarante-sixième pape (432-440), était Romain de naissance, et succéda à Célestin Ier, le 26 avril ou le 7 août 432. Un schisme affligeait les Églises d'Orient; Sixte III adopta le sentiment de saint Cyrille contre les nestoriens. Ne pouvant parvenir à dominer le patriarche de Constantinople, il étendit la juridiction de l'évêque de Thessalonique, et lui soumit toutes les églises d'Illyrie, en se réservant toutefois le droit d'approbation ou de rejet. C'est lui qui envoya saint Patrice prêcher l'Évangile en Irlande. Voilà à peu près tout ce que l'histoire raconte des actes de ce pape, qui mourut le 28 mars 440, après un pontificat de près de huit ans, et qui eut pour successeur Léon le Grand.

SIXTE IV, deux cent vingt-et-unième pape (1471-1484), se nommait *Francesco Albexola della Rovera*. Il naquit le 22 juillet 1414, à Cella, petit bourg de la rivière de Gênes, à cinq milles de Savone; et son père, Léonard, n'était qu'un pauvre pêcheur. Francesco, ayant pris le cordon de Saint-François d'Assise, fut reçu docteur à l'université de Padoue, professa dans les villes de Bologne, de Pavie, de Florence, parvint au grade de provincial de Ligurie, fut fait successivement procureur général à la cour de Rome, vicaire général d'Italie, général de l'ordre, cardinal et enfin pape, le 9 août 1471, sous le nom de Sixte IV, à la place de Paul II. La croisade rêvée par Pie II fut reprise avec ardeur par Sixte IV. Dès 1472 quatre de ses légats partirent à cet effet pour les différentes cours de l'Europe. Mais le cardinal d'Aquilée ne put réconcilier les rois de Pologne et de Hongrie, qui se disputaient la couronne de Bohême. Le cardinal Bessarion eut, de son côté, la maladresse de voir le duc de Bourgogne avant le roi Louis XI, et s'en retourna bafoué par le vieux renard. Le cardinal Borgia ne fit qu'envenimer la querelle du roi d'Aragon et du roi de Castille. Il se borna à pressurer l'Espagne, et s'occupa moins des Turcs que de la France, contre laquelle il voulait liguer toute la Péninsule. La levée des décimes réclamés pour cette guerre ne fut pas plus facile. Les collecteurs du pape se virent insultés en Allemagne et battus en Angleterre. Ce grand zèle pour la croisade aboutit à la réunion d'une trentaine de galères, sur lesquelles le cardinal Caraffa parada inutilement dans la Méditerranée. Louis XI, craignant

d'avoir irrité le pape dans la personne de Bessarion, envoya cependant une ambassade à Rome pour demander la convocation d'un concile en France, la réduction des taxes sur les bénéfices et l'exemption des décimes pour le clergé. Mais Sixte IV prit sa revanche sur l'ambassade française. Louis XI s'en vengea à son tour par des édits qui commandaient la résidence aux prélats de son royaume, sous peine de saisie du temporel. Aucun grand personnage de France ne parut en conséquence au jubilé de 1475, qui attira dans la capitale du monde chrétien des rois, des princes, des seigneurs de tous rangs, et surtout des trésors de toutes espèces. Ces trésors servirent à Sixte IV à fomenter des troubles dans Florence, qu'il voulait enlever aux Médicis pour la donner à son neveu Jérôme. Les Pazzi assassinèrent Julien de Médicis dans une église, et le pape lança l'excommunication contre les Florentins, parce qu'ils avaient fait pendre ceux qu'ils regardaient comme les assassins, au nombre desquels se trouvait l'archevêque de Pise. Florence, justement indignée, déclara la guerre au saint-siége, et fit alliance avec le duc de Milan, les Vénitiens et la France. Louis XI envoya le vicomte Lautrec à Rome pour demander la levée de l'excommunication et le châtiment des complices des Pazzi. Sixte IV se montra d'abord inflexible. La guerre de Florence continua donc. Les succès des Turcs et le siége de Rhodes par leur armée furent plus efficaces que les sollicitations de toute la chrétienté. Sixte IV accorda enfin la paix à Florence; et ses légats parcoururent encore une fois l'Europe pour exciter les princes chrétiens à la guerre sainte. La prise d'Otrante par les Turcs redoubla les terreurs du pape et le zèle des puissances. Les flottes musulmanes furent chassées de l'Adriatique, et Otrante reprise. Cependant, l'esprit belliqueux du pontife, ses prodigalités en riches édifices, ses présents à la bibliothèque du Vatican, qu'il enrichissait d'une foule de manuscrits chèrement achetés, sa magnificence enfin, avaient épuisé plusieurs fois son trésor, et les moyens dont il se servit pour le remplir ne furent pas toujours dignes du chef de l'Église. Il ne faut pas croire néanmoins tout ce qu'ont raconté de lui les écrivains protestants et florentins. Sa mort fut, dit-on, causée par un accès de colère, en apprenant que son allié le duc de Ferrare venait de faire la paix avec la république de Venise. Cette mort arriva le 13 août 1484; elle termina un pontificat de treize ans et quatre jours. On lui doit plusieurs livres de théologie et de critique religieuse. Platine fut son bibliothécaire, et c'est sur son invitation que cet historien écrivit les vies des papes.

SIXTE V, appelé **SIXTE QUINT** par l'histoire, fut le deux cent trente-sixième pape (1585-1590). Il se nommait *Felix* PERETTI; il était né le 13 décembre 1521, à *Grotte a Mare*, près de Montalto, dans la Marche d'Ancône, de François Peretti, vigneron, et d'une servante appelée Gabane, qui, n'ayant pas de quoi le nourrir, le donnèrent, à l'âge de neuf ans, à un cultivateur de leur village. Celui-ci lui confia d'abord un troupeau de brebis, et le mit plus tard à garder ses cochons, comme incapable de mener les autres bêtes. Une politesse faite à un moine égaré, qui lui demandait le chemin d'Ascoli, fut l'origine de sa haute fortune. Le père Sellery, franciscain, charmé de la vivacité de son esprit et de son désir d'étudier, l'emmena dans son couvent, où, en moins de deux années, il étonna ses maîtres par la rapidité de ses progrès. Reçu dans l'ordre, à l'âge de treize ans, il marcha de succès en succès. Arrivé au grade de docteur, et chargé de professer à son tour, il se distingua de ses confrères comme il s'était distingué de ses condisciples, suivit en Espagne le cardinal Buon Compagno, qui fut depuis le pape Grégoire XIII, se lia plus étroitement avec le cardinal Alexandrin, et celui-ci étant devenu pape sous le nom de Pie IV, Peretti fut fait successivement général des cordeliers, évêque de Sainte-Agathe et cardinal. Connu dès ce moment sous le nom de *Montalte*, il prit le saint-siége pour but de son ambition, dompta sa fougue, son impétuosité naturelle, et, quoiqu'à peine âgé de cinquante-six ans, se donna toutes les apparences d'un vieillard moribond; il acquit même, par une stupidité simulée, le surnom de l'*Ane de la Marche*, et attendit ainsi pendant quatorze ans la mort de Grégoire XIII. Cinq factions et quatorze candidats divisaient alors le conclave. Aucune de ces factions ne songeait à lui; et lui-même, obséquieux, humble, presque timide envers tout le monde, offrait ses services à tous ceux qui semblaient aspirer à la papauté. Le calme factice de sa vie avait plu au roi d'Espagne, et c'est par là que son nom se glissa dans les intrigues du conclave. Les accès violents d'une toux qui semblait devoir l'emporter lui attirèrent les regards des jeunes cardinaux. Trois d'entre eux, d'Este, Alexandrini et Médicis, eurent l'idée de lui offrir leurs suffrages, et cette faction nouvelle devint en peu de jours la plus puissante. Mais l'impatience de Montalte faillit tout perdre. A l'instant où le dépouillement du scrutin lui donna la première voix de majorité, il jeta son bâton, et se redressa de manière à faire reculer ses voisins. Le cardinal doyen en pâlit comme les autres, et s'avisa de dire qu'il y avait erreur dans le scrutin. « Non, non! » s'écria Montalte; et il fit retentir les voûtes de la chapelle Pauline en entonnant le *Te Deum* d'une voix de Stentor. Le conclave demeura stupéfait. Et comme le cardinal de Médicis lui rappelait son attitude courbée, il répondit qu'il cherchait à terre les clés de saint Pierre.

Le saint patrimoine avait besoin de Sixte Quint. La licence et le libertinage avaient relâché tous les liens du gouvernement et de la discipline; les juges et les magistrats étaient les premiers brigands de l'État, et les bandits du dehors, fatigués de piller les campagnes, étaient venus, pendant la vacance du saint-siége, exploiter les palais et les rues de la ville. Sixte Quint mit un terme à ces désordres. Les papes étaient dans l'usage de marquer leur avénement par la grâce de tous les criminels; pendant le conclave, il en arrivait de tous les cotés dans les prisons, avec l'espoir d'être absous. Le nouveau pape dit aux juges qu'il n'était pas venu apporter la paix, mais le glaive. Il fit juger tous les criminels et pendre sur-le-champ les quatre plus coupables. Ayant envoyé chercher sa sœur Camilla et ses trois enfants dans son village natal, il la vit entrer chez lui vêtue en princesse, et feignit de ne pas la reconnaître. Il fallut qu'elle reprît ses haillons, et le pape, la comblant alors de caresses, lui donna la maison et la villa qu'il possédait près de Sainte-Marie-Majeure, avec une pension de mille écus par mois, et la défense expresse de faire jamais le métier de solliciteuse. Il s'appliqua dès lors à réformer les mœurs de son clergé et de son peuple, punit de mort les adultères, les prévaricateurs, força les cardinaux à payer leurs dettes, défendit le port d'armes dans la ville, renvoya tous les prélats dans leurs diocèses; et par des lois rigoureuses, par des exemples terribles, il parvint enfin à rendre la sûreté aux campagnes.

Sixte Quint s'attacha aux doctrines de la Ligue, qui menaçait tout à la fois le trône d'Henri III et celui du roi de Navarre. Il lança une bulle d'excommunication contre le Béarnais et le prince de Condé, et remplit cette bulle des maximes les plus violentes contre les puissances terrestres. Le roi de France, épouvanté, en interdit la publication dans son royaume. Le roi de Navarre fit afficher jusque dans Rome une vigoureuse réponse à la bulle. Le pape en conçut une haute estime pour ce prince; et tout en redoublant de zèle pour la Ligue il ne la secourut jamais qu'en paroles, retenant dans ses coffres le million qu'il ne cessait de lui promettre. La reine Élisabeth, qu'il considérait beaucoup, l'ayant envoyé féliciter par un ambassadeur extraordinaire, il accabla cet ambassadeur de prévenances et de caresses, et s'efforça d'attacher l'Angleterre à la défense des Pays-Bas contre Philippe II, qu'il pensait en même temps à dépouiller du royaume de Naples. Les deux souverains firent échange de leurs portraits, et le chevalier Carre poussa la flatterie jusqu'à demander aussi celui du cardinal

Alexandre de Montalle, neveu du pape. Cependant Philippe II eut vent de toutes ces intrigues, et le pape et la reine jouèrent alors une autre comédie. L'ambassadeur fut hautement disgracié; on feignit même de confisquer ses biens, et Carre, demeuré dans Rome comme un banni, n'en fut pas moins l'agent des négociations qu'il avait entamées. Sixte Quint dupait à la fois les deux cours de Londres et de Madrid. Il poussait la reine d'Angleterre à attaquer Philippe II, et encourageait le roi d'Espagne dans ses desseins contre Élisabeth, qu'il appelait *une furie déchaînée contre l'Eglise*, tout en lui faisant passer la copie des lettres de Philippe. Il poussa même l'adresse jusqu'à se faire pardonner par Élisabeth une bulle d'excommunication lancée contre elle-même; et ce manifeste, provoqué par l'Espagne, n'épargna aucune injure ni aux hérétiques d'Angleterre ni à leur souveraine, qu'il traite de *bâtarde*, d'*usurpatrice*, de *parjure* et de *barbare*. Il la fit en même temps avertir des préparatifs et du prochain départ de la *flotte invincible;* et quand cette *armada* fut détruite, Sixte Quint en apprenant cette nouvelle dit à l'oreille de son neveu : *Le royaume de Naples est à nous*. Cette intrigue ne détournait point Sixte Quint des affaires de France, où dès 1586 Henri III s'était réconcilié avec le roi de Navarre, pour punir la cour de Rome de lui avoir refusé la levée de cent mille écus sur le clergé. Il s'ensuivit par ambassadeurs des explications fort aigres, à la suite desquelles le roi obtint enfin la permission de lever des subsides. Le pape y joignit une lettre dans laquelle il l'encourageait à soutenir l'autorité royale envers et contre tous; il envoyait en même temps une épée bénite au chef de la Ligue. Henri III expliqua la lettre de Sixte Quint par l'assassinat du duc et du cardinal de Guise. Mais le pape, qui s'était moqué du roi en apprenant l'accueil bienveillant qu'il avait fait à son ennemi, fut saisi d'une violente colère à la nouvelle de ce meurtre. Deux ou trois ambassades successives ne firent que retarder l'excommunication. Elle fut lancée enfin le 5 mai 1589, affichée le 23 à Rome, en juin dans plusieurs églises de France : et le 1[er] août suivant le poignard de Jacques Clément interpréta, par le meurtre du roi de France, la bulle d'un pontife qui ne rougit pas de louer en plein consistoire cet exécrable attentat d'un moine fanatique. Il est vrai que son langage fut tout autre avec ses confidents les plus intimes. « Le collége des princes, dit-il à son neveu, est diminué d'un sot. » Sixte Quint voyait avec un plaisir secret le sceptre de France tomber aux mains d'un roi capable de se défendre; et dès ce moment la Ligue ne put obtenir de lui qu'un secours de 50,000 écus. On croit même que le cardinal Cajetan fut envoyé en France avec des intentions favorables au roi de Navarre, mais que ce légat se laissa gagner par les ligueurs. Philippe II se douta de ces nouvelles intrigues. Il les fit reprocher au pape par l'ambassadeur Olivarès; mais comme cet envoyé, fatigué du silence avec lequel il était écouté, osa lui dire qu'il ne pouvait pas deviner ce que pensait Sa Sainteté. « Je pense, répondit Sixte Quint, à vous faire jeter par les fenêtres pour vous apprendre à parler plus respectueusement au chef de l'Église. » Philippe conçut alors le projet de convoquer un concile national et de l'y faire déposer. Il ordonna à son ambassadeur de signifier cette résolution au pape lui-même; et l'audacieux Olivarès se disposait à remplir les ordres de son maître au milieu d'une procession. Mais Sixte-Quint fit appeler le gouverneur de Rome : « Vous marcherez devant moi, dit-il, avec deux cents sbires et un bourreau, et vous ferez étrangler sur-le-champ tout audacieux, quel qu'il soit, qui viendra me présenter une requête. » Olivarès connut cet ordre, et ne fut pas tenté d'en courir la chance. Sixte Quint, levant enfin le masque, fit demander à la reine d'Angleterre un secours de quinze vaisseaux et de douze mille hommes pour conquérir le royaume de Naples. Élisabeth en promit le double; mais le pape craignit que son alliée n'eût l'intention de travailler pour elle-même. Il s'en tint à sa première demande, et le chevalier Carre repartit en secret pour l'Angleterre à l'effet de presser cet armement. Les jésuites faillirent être les victimes de cette nouvelle négociation. Sixte Quint n'avait jamais aimé cet ordre, parce qu'il avait gouverné son prédécesseur et qu'il ne voulait pas l'être. Il cherchait toutes les occasions d'humilier les jésuites; et cette fois, pour flatter Élisabeth, il leur avait enjoint de quitter l'Angleterre. Comme les jésuites ne tardèrent pas à manifester leur colère, Sixte Quint ne garda plus de mesures. Il les menaça de les dégrader d'un nom qui lui semblait une impertinence et un sacrilége, et de leur imposer celui d'*ignatiens*. Ces menaces éclatèrent au dehors. Pasquin dit à cette occasion que le pape était las de vivre; et comme Sixte Quint mourut peu de jours après, on ne manqua point d'en accuser les jésuites et le poison. D'autres mirent cette mort sur le compte du roi d'Espagne, et ce bruit fut accrédité par la fuite à Naples de l'apothicaire Magni, qui fournissait des drogues au pape. La mort d'un vieillard septuagénaire était cependant assez naturelle, d'autant mieux que cette même fièvre avait failli l'emporter dès la seconde année de son pontificat. Son médecin l'avait même cru si bas, qu'il avait touché le bout du nez pour voir s'il y restait encore de la chaleur. Mais le malade s'était retourné avec colère, lui disant qu'il était bien audacieux d'oser toucher au nez d'un pape, et le pauvre homme en était mort de peur. Pendant ces crises, il remplissait la ville d'espions, et défendait les prières dans les églises. « J'ai intérêt, disait-il, qu'on me croie encore en vie quelques jours après ma mort. » Mais cette fois on ne put cacher cet événement. Un violent mal de tête le tourmentait depuis trois mois, et la fièvre l'avait repris le 9 août 1590, à Civita-Vecchia, où il s'était rendu pour surveiller les travaux de cette place. Il s'était fait transporter à Rome pour mettre ordre aux affaires de l'Église, et il expira le 25 du même mois, après avoir dit à son neveu : « Ou Dieu ne veut pas la réunion de Naples à l'Église, ou le roi d'Espagne a connu mes projets, ou les ignatiens nous trahissent. » Ces paroles étaient plus qu'il n'en fallait pour justifier les bruits d'empoisonnement; mais elles décélaient aussi la pensée qui avait rempli sa vie. Il n'avait d'autre but en effet que la conquête de Naples, et c'était pour cela qu'il remplissait l'Europe de mesquines intrigues, où la religion n'entrait pour rien. Catholiques ou protestants étaient tour à tour l'objet de ses flatteries, dès qu'il y voyait un avantage pour sa politique de famille. C'est ce qui fit dire en chaire au ligueur Aubry : « Dieu nous a délivrés d'un méchant pape et politique. S'il eût vécu plus longtemps, il eût fallu prêcher contre lui. » Non, ce n'est pas au dehors de Rome que fut la gloire de Sixte Quint. Sa diplomatie n'était que de l'intrigue; mais sa manière de gouverner fut grande, noble, ferme et digne d'un plus grand empire. D'un repaire de bandits, de débauchés, de simoniaques et d'assassins, il avait fait un État paisible, un clergé religieux et un peuple sociable. Jamais pape n'avait montré tant d'ardeur pour le travail. Toutes les affaires lui passaient par les mains; et ses camériers avaient ordre de l'éveiller la nuit s'il en survenait de pressées. Rome lui dut des embellissements considérables. Il éleva ou rétablit cinq obélisques; fit venir à Monte-Cavallo, par un aqueduc de treize mille pas, des eaux dont la source était à vingt milles de Rome, ouvrit des rues nouvelles, bâtit des hôpitaux, des palais, posa la statue de saint Pierre sur la colonne Trajane, agrandit et enrichit la bibliothèque du Vatican, et fit élever l'admirable coupole dont Michel-Ange avait laissé le dessin. Il encourageait en même temps les hommes de lettres, les savants et les poëtes, qui purent le louer sans être accusés de flatterie. On lui érigea une statue, de son vivant, sur la place du Capitole, et son successeur dut le bénir en trouvant dans les caves du château Saint-Ange cinq millions d'écus d'or qu'il avait amassés, tandis qu'il n'avait que des chemises rapiécées dans sa garde-robe. Sa sœur Camille lui ayant reproché cette économie de linge, il lui répondit en riant : *Notre élévation ne doit pas nous faire oublier notre*

origine : les haillons et les pièces sont les premières armes de notre maison. Disons toutefois que son peuple fut écrasé d'impôts; que pour accroître son épargne il établit la vénalité des charges, et que la populace voulut renverser sa statue après sa mort; mais il n'y a pas de grand homme qui n'ait ses taches, et Sixte Quint n'en fut pas moins un des plus grands souverains de l'Église.

VIENNET, de l'Académie Française.

SIXTE (*Musique*), intervalle formé de *six* sons diatoniques, et qui renferme cinq degrés entre ses deux notes extrêmes. Il y a trois espèces de sixtes : la *sixte mineure*, composée de trois tons et deux demi-tons; la *sixte majeure*, composée de quatre tons et un demi-ton; et enfin, la *sixte augmentée*, que nos anciens appelaient du nom ridicule de *sixte superflue* : elle est composée de quatre tons et deux demi-tons. Les deux premières sont consonnantes, la dernière seule est dissonnante. L'intervalle de sixte mineure et celui de sixte majeure sont fréquemment employés dans la mélodie; quant à celui de sixte augmentée, la difficulté de l'intonation empêche d'en faire usage autrement que dans l'harmonie; mais il y est d'une utilité presque indispensable (*voyez* INTERVALLE). Charles BECHEM.

SIXTINE (Chapelle). *Voyez* ROME.

SJOEGREN (ANDREAS JOHANN), membre de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, né en 1794, à Ithis, gouvernement de Nyland (Finlande), mort en janvier 1855, suivit à partir de 1813 les cours de l'université d'Abo, où il se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude des langues orientales ainsi qu'à celle des sciences historiques, et plus particulièrement dans leurs rapports avec la Finlande. En 1821 il fit paraître à Pétersbourg son *Essai sur la Langue Finnoise et sa littérature*, où il faisait preuve d'une connaissance approfondie de la géographie et de la Russie. Choisi en 1823 pour bibliothécaire par le comte Romanzoff, il exécuta de 1824 à 1829, en Finlande et dans le nord de la Russie jusqu'aux monts Oural, un grand voyage scientifique, au retour duquel il fut nommé membre adjoint de l'Académie des Sciences, et publia, indépendamment de ses *Anteckningar om fœrsamlingarne i Kemi-Lœppmark* (Helsingfors, 1828), un grand nombre de dissertations dans les *Mémoires* de l'Académie. Il fut en outre nommé l'un des conservateurs de la bibliothèque de ce corps savant; fonctions auxquelles la perte de l'œil droit le força de renoncer en 1835. Il entreprit alors de nouveau un voyage scientifique, mais cette fois dans les contrées du Caucase; et pendant les trois années qu'il y consacra il acquit une connaissance approfondie des langues tatare, arménienne, persane, géorgienne, circassienne et ossète. Au retour de cette expédition scientifique, il fut nommé conseiller de collége, et en 1844 membre titulaire de l'Académie des Sciences pour la philologie et l'ethnographie des races finnoises et caucasiques; enfin, conseiller d'État, en 1845. Il s'était aussi beaucoup occupé des antiquités de la Livonie et de la Courlande; et il a laissé en manuscrit une grammaire et un dictionnaire de la langue des Lives (Livoniens). On a en outre de lui une grammaire de la langue ossète (Pétersbourg, 1844).

SKAGER-RACK (Le), appelé par les navigateurs anglais *Sleeve*, c'est-à-dire Manche, bras de la mer du Nord en forme de golfe pénétrant dans la direction du nord-est, entre les côtes plates du Jutland et les côtes escarpées et profondément échancrées de la Norvège et de la Suède, dans le territoire continental de l'Europe, et qu'on désigne aussi quelquefois comme la partie septentrionale du **Kattégat**. Sa longueur est de 21 myriamètres, sa largeur de 10 à 15; sa profondeur, qui à son centre est de 60 brasses, atteint jusqu'à 200 brasses et plus sur les côtes de la Norvège, où de tous les *fjords* qu'il forme le plus considérable est le *Christiania fjord*. La navigation y offre tout autant de difficultés et de dangers que dans le Kattégat, en raison des fréquentes tempêtes auxquelles il est sujet; et les courants d'ouest qui y règnent constamment en rendent l'accès très-difficile aux navires venant de la mer du Nord.

On a ainsi appelé cette mer à cause d'un grand banc de sable nommé *Skager-Rack*, ou encore *Skagensriff*, qui se prolonge fort avant dans la mer, et forme comme la continuation de l'extrémité septentrionale du Jutland. Sur ce promontoire, composé de sables mouvants, complétement dépourvu de végétation, et appelé cap Skagen ou *Skagenshorn*, on trouve *Skagen*, vieille et petite ville de 1,200 habitants, vivant de la pêche, notamment de la pêche des huîtres, et de l'industrie du pilotage. Leur port est ensablé, et n'admet que des bâtiments d'un faible tirant d'eau.

SKALDES. *Voyez* SCALDES.

SKANDERBEG. *Voyez* SCANDERBEG.

SKANDÉRIEH. *Voyez* ALEXANDRIE.

SKIOLDUNGEN (Les). *Voyez* DANEMARK, tome VII, page 136.

SKARBEK (FRÉDÉRIC-FLORIAN, comte), poëte et économiste polonais distingué, né en 1792, à Thorn, fit de 1805 à 1810 ses études au lycée de Varsovie, puis se rendit à Paris, où il s'occupa surtout d'économie politique. A son retour en Pologne en 1812, il se livra, dans ses terres, à la pratique de l'agriculture, sans pour cela négliger l'étude des sciences et des lettres, comme en témoignent ses travaux de ce temps-là. Nommé en 1818 professeur d'économie politique à l'université de Varsovie, il fit successivement paraître son *Traité d'Économie politique* (4 vol., Varsovie, 1820-1821), son *Esquisse de la Science des Finances* (1824), ses *Éléments d'Économie nationale* et sa *Théorie des Richesses sociales* (Paris, 1829), entremêlant ces graves publications de divers ouvrages pleins de gaieté. Appelé en 1830 à Saint-Pétersbourg par l'empereur pour lui faire un rapport sur l'état des hôpitaux de cette capitale, il fut nommé chambellan, conseiller d'État et membre du gouvernement provisoire de Pologne. Après la compression de l'insurrection, il fut appelé à faire partie de la commission du gouvernement de l'intérieur et en même temps du conseil supérieur des établissements de bienfaisance. En 1844, la présidence de ce conseil lui a été conférée. Comme romancier et poëte dramatique il occupe aussi une place distinguée dans la littérature polonaise; et parmi ses nombreux romans on cite surtout *Pan Starosta* (2 vol., Varsovie, 1826), *Dodosinski* (2 vol., Breslau, 1838), et *Pamietniki Seglasa* (Varsovie, 1845) comme appartenant à ce que la littérature polonaise a produit de mieux en ce genre.

SKARPANTO, KARPATHO ou encore KOJE, île de la Turquie, située sur les limites sud-est de la mer Égée, entre l'île de Crète et l'île de Rhodes. Elle est montagneuse, n'offre que peu de sol arable, mais en revanche un grand nombre de bons ancrages, et sur une superficie d'environ 3 myriam. carrés compte 6,500 habitants, Grecs pour la plupart. Son chef-lieu est *Arkassa*, sur la côte occidentale. Dans l'antiquité cette île s'appelait *Karpathos*, et les Grecs donnaient à la mer qui l'entoure le nom de *mer Karpathique*. En l'an 305 av. J.-C., les Rhodiens y remportèrent une célèbre victoire navale sur Démophile et sur une division de la flotte de Démétrius Poliorcète.

SKIEN ou SKEEN, ville du sud de la Norvège, chef-lieu du bailliage de Bradsburg, dans l'évêché d'Aggerhuus ou de Christiania, bâtie à l'est de la mer du Nord, sur le Skeens-Elf, qui en provient et se jette à Porsgrund dans le Skager-Rack. La situation en est des plus pittoresques, et on y compte 2,000 habitants. On y trouve un hôtel de ville, plusieurs écoles, des manufactures de tabac, des scieries et des distilleries; il s'y fait aussi un commerce assez important en bois de construction, planches, goudron, poix, fer et meules. Tout près de là est située l'importante mine de fer de *Fossum*. Porsgrund est le port d'exportation. Les environs présentent beaucoup d'intérêt sous le rapport géognostique, car on y trouve alternativement les roches primitives et les roches de transition.

SKRZYNECKI (JEAN), généralissime des armées polonaises pendant la révolution de 1831, né en Gallicie, en 1787, fit ses études au lycée de Lemberg, et à partir de

1806 servit sous les drapeaux de Napoléon. A son retour en Pologne, il obtint comme colonel le commandement du 8ᵉ régiment d'infanterie de la 2ᵉ brigade. Lors de la révolution du 29 novembre 1830, il se plaça d'abord sous les ordres du grand-duc Constantin; mais quand ce prince s'éloigna avec la troupe, il revint le 3 décembre à Varsovie se mettre à la disposition du gouvernement national. Nommé général de brigade par le généralissime Radziwill, il forma à Varsovie avec huit bataillons le centre de la ligne de bataille des Polonais contre le corps russe de Rosen, devant lequel il finit par battre habilement en retraite. A la bataille de Grochow il enleva à la tête de sa division le petit bois d'aunes que garnissait presque toute l'artillerie russe. Quand Radziwill dut résigner le commandement en chef, c'est sur le général Skrzynecki que la diète jeta les yeux pour le remplacer. Il mit alors pour la première fois l'armée polonaise sur le véritable pied de guerre, bien qu'il ne songeât pas à entreprendre d'opérations décisives et que son but fût uniquement de tenir les Russes en échec jusqu'à ce que la diplomatie amenât une intervention des puissances étrangères. Le 12 mars il essaya d'entamer une correspondance avec le feld-maréchal russe; démarche qui fut mal interprétée à Paris et à Londres. A la fin de mars il se décida enfin à attaquer le corps du général Geismar à Wawre, et l'armée principale du général Rosen à Dembe. Il les battit l'un et l'autre, mais ne songea pas à poursuivre sa victoire. Ce fut seulement lorsque les Russes essayèrent d'opérer leur jonction, qu'il se décida à s'emparer de Sielce et à écraser les corps de Rosen et de Pahlen II. Le 8 avril il se livra à Iganie une bataille dans laquelle 8,000 Polonais triomphèrent de forces ennemies trois fois plus considérables. Les hésitations de Skrzynecki recommencèrent pourtant encore, et il fallut le désastre essuyé par Dwernicki, ainsi que les ordres positifs du gouvernement national, pour le contraindre enfin à aller attaquer la garde impériale russe, en position le long des bords de la Narew. Le 15 mai il atteignit l'ennemi avec des forces de beaucoup supérieures; mais alors, au lieu de lui offrir le combat, il battit en retraite. Une des suites de ce mouvement fut la perte de la bataille d'Ostrolenka, le 26 mai, qui le força de retourner à Varsovie avec son armée. Pour maîtriser le club patriotique, il y opéra une réforme du gouvernement. Puis, après la mort de Diebitsch, il laissa encore échapper l'occasion d'attaquer, avec toutes espèces de chances de succès, les Russes, affaiblis par leurs pertes et par le choléra. Une fois que Paskewitsch eut opéré le passage de la Vistule, l'opinion publique demanda compte à Skrzynecki de ses hésitations et de son inaction, et l'accusa hautement d'aristocratisme. Le 10 août la diète envoya à son camp devant Bolimoff une commission d'enquête, à la tête de laquelle se trouvait le prince Czartorijski. Skrzynecki résigna aussitôt son commandement entre les mains de la diète; et on élut à sa place Dembinski, qui professait pour lui un respect tout particulier. A partir de ce moment, il accompagna le corps de partisans du général Rozycki, avec lequel il passa le 22 décembre sur le territoire de la république de Cracovie, d'où il se rendit en Gallicie. Plus tard il habita Prague, jusqu'au moment où il alla en Belgique prendre le commandement en chef de l'armée belge. Mais en 1839, à la suite de réclamations élevées par la Russie, l'Autriche et la Prusse, le gouvernement belge dut le mettre en disponibilité, avec le grade de général de division.

SKYE. *Voyez* Hébrides.

SKYPÉTARS. *Voyez* Albanie.

SLACHCIC. *Voyez* Schlachtschitz.

SLAVE-ECCLÉSIASTIQUE. *Voyez* Ecclésiastico-Slave.

SLAVES (*Slowene*, *Slowane*), race qui au point de vue physique, philologique, religieux, mythologique et moral, se rattache à la grande famille des nations indo-germaniques, et dont le nom est dérivé de *slawa*, gloire, ou mieux de *slowo*, parole (peuples d'une même langue), car la racine est la même. Ce sont des habitants primitifs de l'Europe, comme les Thraces, les Celtes et les Germains, et c'est là seulement qu'ils sont arrivés à former une nation. L'histoire n'a conservé aucun renseignement sur la race primitive et ses migrations. Dans l'antiquité on les comprenait évidemment sous les noms de Scythes et de Sarmates, bien qu'ils soient d'origine étrangère. Cependant, Hérodote fait déjà mention parmi eux de peuples qu'il appelle Budines, Neures ou Nures, et Ptolémée parle de Bulanes (*Polanen*), de Stlavanes (*Slowanen*), de Vélites ou Veltes (*Wilten*), de Savares (*Sjeweranez*), de Karpianes, de Karpes (*Chorwaten*), et d'autres tribus reconnues pour slaves. Mais les noms primitifs des Slaves, comme l'a démontré Schafarik, dans ses *Antiquités Slaves* (2 vol., Leipzig, 1843), sont ceux de *Windes* (*Wenedes*, *Wendes*) et de *Serbes*. Le premier de ces noms était déjà connu des peuples de la plus haute antiquité, et s'applique aux habitants de la côte d'ambre de la Baltique; on le rencontre fréquemment chez les écrivains grecs, surtout chez les écrivains romains, et Jornandès l'emploie d'une manière plus précise (en 552 de J.-C.) comme la dénomination historique des peuples slaves. En l'an 552 Procope mentionne le second, celui de Spores ou Serbes, comme l'antique dénomination commune à toutes ces races avant qu'elles commençassent à prendre des noms particuliers, tels que ceux de *Sklabenoï*, de *Slaveni* (Slowenen), d'*Antes*, etc. Peu à peu le nom de *Slaves* devint la dénomination générique, et ceux de *Wendes* et de *Serbes* des dénominations particulières. D'ailleurs, le nom de Wendes ne resta guère en usage que parmi les peuples germains. Les contrées habitées à l'origine par les Slaves furent, comme elles le sont encore aujourd'hui, les versants des monts Karpathes en long et en large, l'antique *Chorwatie*, d'où longtemps avant l'ère chrétienne ils s'étendirent au nord jusqu'aux bords de la Baltique, et à l'est jusqu'au Volga; puis dans les premiers siècles de notre ère et notamment à l'époque de la grande migration des peuples, ils poussèrent à l'ouest jusque par delà l'Elbe, et enfin, après la ruine de l'empire des Huns, au delà du Danube, dans les contrées situées entre l'Adriatique et la mer Noire, jusqu'en Macédoine et en Grèce. Leurs migrations cessèrent au septième siècle. Ainsi s'effectua la division de la race en nombreuses peuplades; mais en même temps se formèrent, parmi celles de ces peuplades qui se trouvaient le plus rapprochées, des liens plus ou moins relâchés, d'où résultèrent à la longue des États politiques, qui n'eurent pour la plupart qu'une existence éphémère. Toutes les peuplades slaves peuvent être divisées en deux classes, celle du sud-est et celle de l'ouest. La première comprend : 1° les *Russes*; 2° les *Boulgares*; 3° les *Illyriens*, dont les Serbes d'au delà du Danube, les Chorwates et les Slaves de la Carinthie ou les Wendes (*Slowenzes*); la seconde se compose : 1° des *Lèches*, dont les Lèches ou Polonais, les Silésiens et les Poméraniens; 2° des *Tschèches* ou *Bohêmes*, dont les Czèques, les Moraves et les Slovaques; 3° des *Polabes*, dont les Slaves du nord de l'Allemagne, et qui, pour le plus grand nombre, ont complétement disparu depuis longtemps, comme les Lutisques ou Welates, les Bodrizes (Obotrites), les Sorbes de la Lusace, les Mileschanes, etc.

L'histoire primitive des Slaves, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de la grande migration des peuples, est restée enveloppée d'impénétrables ténèbres. On la confond d'ordinaire avec celle des Scythes, des Gètes, des Thraces, des Sarmates et autres peuples des frontières de l'Empire Romain. Quelques renseignements tronqués qu'on rencontre dans les sources grecques et romaines, ou encore dans les traditions scandinaves, prouvent bien la haute antiquité de ces peuples, mais ne sauraient élucider l'obscurité de leur passé. A partir de la grande migration des peuples la lumière commence à se faire. Jornandès et Procope sont les premiers qui nous fournissent quelques renseignements précis. Viennent ensuite les chroniqueurs byzantins, allemands, et même à la fin indigènes, dont les données projettent une faible lueur sur cette

sombre antiquité. On y voit que c'est la conquête de la Dacie, sous Trajan (en 106), qui pour la première fois entraîne le nom des Slaves dans le torrent de l'histoire. La guerre des Marcomans (en 166) l'y mêle encore plus profondément et d'une manière plus large. A partir de cette époque ils prennent plus ou moins part aux migrations des peuplades germaines, commencées vers la fin du deuxième siècle; c'est ainsi que les Karpes (*Chorwates*) participent, de l'an 192 à l'an 306, aux luttes des Germains contre les Romains. En même temps commence la prise de possession par les Slaves des territoires que les Romains évacuaient. Au quatrième siècle (en 332-350) ils se trouvaient encore sous la souveraineté d'Ermanarich, roi des Goths. Ils tombèrent ensuite sous la domination des Huns (375), qui ne tardèrent pas (384) à mettre un terme, sous le règne de Winthar, à la durée de l'empire des Goths et à ouvrir aux Slaves, leurs alliés, la route du Danube et de la mer Noire. Par suite de leurs rapports avec les Huns, les Slaves portèrent longtemps le même nom qu'eux. La chute de l'empire des Huns, après la mort d'Attila, rendit aux Slaves leur liberté, et même ils succédèrent à leurs maîtres. Alors, avec leurs populations, dont le nombre s'était beaucoup accru, ils inondèrent le sud et l'ouest, demeurés ouverts à leurs incursions, et se trouvèrent ainsi engagés dans d'interminables luttes contre les Byzantins, les Franks et les Avares, qui apparaissent à ce moment. Pour mieux se défendre, ils formèrent de plus grandes confédérations, de plus vastes royaumes. Ainsi surgit en premier lieu le royaume de Bohême sous Samo, en l'an 650, et plus tard sous les Przémyslides; puis vint le royaume de Boulgarie, en l'an 680, notamment depuis Boris, en 850; le royaume de la Grande-Moravie, sous Rastislaff, en 855, et surtout sous Swatopluck, de 870 à 894; le royaume de Pologne, aux septième et huitième siècles, sous les Lèches, et à partir de 860 sous les Piasts; le royaume de Russie, à partir de Rourik, en 862; enfin, le royaume de Serbie, sous Étienne Bogislaff, en 1040, et surtout à partir de 1120, sous la dynastie de Nemanja. Il n'y eut que les Slaves établis au nord de l'Allemagne sur les bords de l'Elbe, les Polabes, qui ne purent point arriver à former d'agrégation politique. Constamment en guerre avec les Franks, mais surtout avec les Allemands à partir du neuvième siècle, ils finirent par être vaincus et soit exterminés, soit germanisés, ou bien encore repoussés au delà de l'Elbe. Au onzième siècle le prince des Obotrites, Gottschalk, réunit de nouveau, il est vrai, les hordes wendes sous un même chef; mais dès le douzième siècle son royaume était conquis, partie par les ducs saxons et partie par les rois danois. Il n'y a qu'une fraction des anciens Polabes, les Sorbes de la Lusace, qui se soit conservée jusqu'à nos jours au centre de l'Allemagne à l'état de race slave. Les royaumes dont nous venons de parler ont tous disparu, à l'exception de celui de Russie; et leurs territoires, sous divers noms anciens et modernes, appartiennent aujourd'hui à la Russie, à la Turquie, à l'Autriche et à la Prusse. La principauté de Serbie et Czernagora (Monténégro) seules jouissent encore d'une demi-indépendance.

Les anciens écrivains nous dépeignent déjà les Slaves comme un peuple laborieux, vivant de l'agriculture et de l'élève du bétail, hospitalier et paisible, ne faisant que des guerres défensives. Les Slaves aimaient leur langue maternelle et leurs mœurs nationales, les joyeuses chansons et la gloire populaire. Ils firent de rapides progrès dans la civilisation à partir du neuvième siècle; mais, sauf les Polonais, les Bohêmes et les Ragusains, ils demeurèrent au moyen âge en arrière des Allemands, soit à cause de la grande étendue de leurs divers territoires, trop éloignés de tous rapports de peuple à peuple, soit à cause de l'organisation démocratique de leurs États, qui ne résistaient que péniblement à l'esprit de conquête alors dominant, jusqu'à ce qu'ils se transformassent peu à peu en monarchies. Dans l'antique slavisme, toute l'administration procédait de la famille. Le père de famille élisait le chef suprême de la commune, le *wladika;* les wladykes se réunissaient en diètes, qui rendaient la justice, exerçaient la police et prélevaient l'impôt. Chaque cercle élisait ses députés à la diète, où l'on délibérait sur la paix et la guerre, où l'on élisait les princes, où l'on jugeait les grandes discussions juridiques, et où on réglait tout ce qui avait trait à l'administration de l'État. Tout wladika avait aussi le droit d'y assister. Une telle différence avec toutes les institutions romaines et germaines ne pouvait, à la suite des points de contact inévitables amenés par l'adoption du christianisme, que tourner au détriment de l'organisation politique slave. Les princes slaves visèrent bientôt à une autorité aussi illimitée que celle dont jouissaient les empereurs romains allemands, et les seigneurs slaves à posséder les mêmes droits et la même puissance sur le peuple que les seigneurs féodaux. Au onzième siècle la noblesse devint en Bohême un privilége héréditaire, et il en fut de même au douzième et au treizième siècle en Pologne. Alors se constitua complétement la chevalerie : princes et nobles se rattachèrent les uns aux autres par des liens de plus en plus forts; et chaque guerre, chaque diète fit perdre au peuple quelques-uns de ses droits. Tandis que ceci se passait dans le slavisme polono-bohême, les mêmes résultats étaient en Russie et dans le slavisme méridional la suite des conquêtes faites sur des nations étrangères. C'est ainsi que dans les pays slaves du nord la noblesse, affranchie de tout solide lien féodal, ne tarda point à devenir maîtresse et propriétaire unique du sol, et le peuple qui l'habitait esclave et serf. Il n'existait pas de tiers état, parce qu'en raison des priviléges de la noblesse, il ne pouvait pas se créer de grands centres de population. En général le peuple n'habitait que de misérables huttes; toutefois, le commerce fit fleurir quelques villes, telles que Novgorod, Kieff, Pleskoff, Julin ou Vineta, que Schafarik (*Wineta*, Leipzig, 1840) dit n'être autre que le Wollin de nos jours. La religion des Slaves n'était que le simple culte de la nature (*voyez* SLAVE [Mythologie]). Les prêtres, pour leurs livres religieux, se servaient d'une espèce particulière de caractères runiques. Les tribus orientales reçurent le christianisme de Byzance; celle de l'ouest, de Rome et de l'Allemagne. Là les apôtres convertisseurs furent Cyrille et Method; ici, Adalbert (*Wojtiech*), Othon et Boniface. Aujourd'hui les diverses populations slaves réunies présentent un total de quatre-vingt millions d'hommes, tantôt dominateurs, tantôt soumis à d'autres peuples, possédant d'immenses territoires, qui s'étendent depuis les bords de l'Elbe jusqu'au Kamschatka, depuis la mer Glaciale jusqu'à Raguse sur l'Adriatique, jusqu'à la Chine et au Japon, et elles comprennent près de la moitié de l'Europe avec un tiers de l'Asie. En font partie les Sorbes de la Lusace (en Saxe et en Prusse), avec les débris des Polabes ou habitants des bords de l'Elbe, dans le pays de Lunebourg, au nombre de 160,000; les Czèques de Bohême et de Moravie, 4,414,000; les Slovaques du nord de la Hongrie, 2,753,000; les Polonais et les Kassoubes, 10,000,000; les Slowenzes de la Styrie, de la Carinthie, de la Carniole et de l'Istrie, 1,151,000; les Chorwates ou Croates catholiques, de la Croatie et de l'Esclavonie, 801,000; les Serbes ou Illyriens de la Hongrie, de la Dalmatie, de la Bosnie, de la Serbie et du Monténégro, 5,294,000; les Boulgares de la Turquie, de même que de la Russie et de l'Autriche, 3,587,000; les Russes, plus de 51,000,000 d'âmes, dont 35,314,000 Grands-Russes, 13,144,000 Petits-Russes, et 2,726,000 Russes-Blancs. Consultez Shafarik, *Antiquités Slaves* (traduit en allemand par Mosig d'Æhrenfeld [2 vol., Leipzig, 1843]), notamment son *Slowansky narodopis* (Prague, 1832; 3ᵉ édit., 1850), et ses *Slaves, Russes et Germains* (Leipzig, 1842).

SLAVES (Langues). La langue slave a dans ses racines de mots et dans sa construction une frappante ressemblance avec langue sanscrite; mais elle est devenue européenne par sa culture, commencée avant celle de toute autre langue moderne. Sa déclinaison, complète et dépourvue d'articles, sa conjugaison, sans pronoms, la pureté de ses terminaisons vocales, la quantité bien précise de ses syllabes, sa richesse de mots et sa faculté d'en créer sans cesse de nouveaux,

la liberté avec laquelle elle les place dans la phrase, sont des avantages irrécusables. Les consonnes dominent dans la plupart des dialectes ; mais le mode de prononciation en diminue le nombre, et beaucoup de prétendues intonations dures ne proviennent que du mode d'orthographier. Quelques échos redits par les chants populaires, et les renseignements qu'on possède sur l'ancienne écriture runique slave prouvent que déjà avant l'époque chrétienne les Slaves étaient parvenus à une certaine civilisation. Les Slaves du sud reçurent de la Grèce, soit pour la première fois, soit après la perte de leur écriture indo-slave, l'écriture en lettres. En arrivant chez eux Cyrille et Méthod trouvèrent une langue qu'ils purent élever tout de suite au rang de langue écrite. C'est le dialecte slave le plus anciennement formé, l'ancienne langue ecclésiastico-slave. L'antagonisme des Slaves convertis à la foi grecque et des Slaves convertis à la foi romaine empêcha que cette langue devînt, comme langue commune écrite, un lien qui rattachât tous les Slaves en corps de nation, ainsi qu'il arriva plus tard du haut-allemand, employé par Luther. Tout au contraire, par la suite chaque peuplade slave séparée des autres Slaves par différentes nations, par des Allemands surtout, fit de son dialecte une langue écrite et une littérature particulières, différant encore les unes des autres par l'emploi d'alphabets et d'orthographes autres. Dobrowski est le premier qui ait établi deux catégories de langues slaves : la catégorie des langues du sud-est, comprenant les langues russe, boulgare, serbe, dalmate, croate et wende de la Styrie, de la Carinthie et de la Carniole ; et la catégorie des langues du nord-ouest, comprenant les langues des Polonais, des Bohêmes, des Slovaques et des Serbes-Wendes ; division qui a été admise depuis par tous ceux qui ont traité le même sujet.

SLAVES (Littératures). Rigoureusement parlant, on comprend sous cette dénomination générale les diverses littératures qui à une époque quelconque sont parvenues à un développement particulier dans le domaine de la famille des langues slaves, famille qui se divise en un si grand nombre de branches ; peu importe d'ailleurs qu'elles soient depuis longtemps mortes avec l'idiome qui les concerne, ou bien que cet idiome ayant continué de vivre, elles se soient pourtant confondues avec un dialecte de même origine mais parvenu à un plus haut développement littéraire, ou enfin qu'elles aient continué d'exister jusqu'à nos jours dans une constante indépendance au point de vue de la langue comme au point de vue de l'écriture. En ce sens, on aurait à considérer les littératures suivantes : 1° l'ancienne littérature boulgare (ancien slave, ecclésiastico-slave et cyrillien) ; 2° la nouvelle littérature boulgare ; 3° celle des Grands-Russes ; 4° celle des Petits-Russes ; 5° celle des Russes-Blancs ; 6° la littérature serbe (illyrienne-ragusaine) ; 7° la littérature chorwate ; 8° la littérature slowène (carniole, korutane, wende) ; 9° la littérature polonaise ; 10° la littérature kassoube ; 11° la littérature bohême ; 12° la littérature slovaque ; 13° et 14° la littérature serbe ou wende de la haute et de la basse Lusace ; 15° la littérature polabe.

Parmi ces littératures, il y en a une, celle des anciens Boulgares, ou littérature cyrillienne, qui est déjà morte, ainsi que le dialecte qui lui servait de base ; et ils n'ont plus tous deux qu'une ombre de vie dans l'Église chez les Slaves du rite grec, notamment chez les Russes, les Boulgares et les Serbes, par l'usage de livres d'Église rédigés dans le dialecte en question (*voyez* Ecclésiastico-Slave [Langue]).

La nouvelle littérature boulgare, dont l'idiome est celui que parlent les Boulgares d'aujourd'hui, et qui diffère sensiblement de l'ancien, est encore au berceau. La littérature des Petits-Russes et des Russes-Blancs, autrefois indépendante et qui, surtout à l'époque de la domination polonaise, était parvenue à un certain degré de perfectionnement dans des livres d'église et de piété, dans des ouvrages d'histoire et de jurisprudence, ne donne plus aujourd'hui signe de vie, du moins la littérature des Russes-Blancs. La littérature des Petits-Russes se conserve encore dans la poésie, dans la nouvelle et dans quelques autres genres légers. Ces deux dialectes sont encore pleins de vie ; mais par suite de leur si proche affinité avec le grand-russe, ils se trouvent de plus en plus absorbés littérairement par celui-ci (*voyez* Russie [langue et littérature]).

Les littératures serbe (illyrienne, ragusaine), chorwate et slowène-wende, qui ont essentiellement pour point de départ le même dialecte, mais qui néanmoins, par suite de séparations et d'influences politiques, religieuses, voire même alphabétiques, s'efforcèrent constamment pendant des siècles de suivre les voies d'un développement indépendant, sont aujourd'hui sur le point de ne plus former qu'une même littérature avec une langue écrite commune (mais avec deux alphabets, le cyrillien et le latin). Quant aux littératures serbe, ragusaine-dalmate et chorwate, ce résultat est déjà à peu près réalisé (*voyez* Serbes [Langue et Littérature]) ; mais ce sera chose plus difficile pour la littérature slowène-wende, dont le dialecte témoigne d'une différence beaucoup plus grande.

Sauf quelques chansons et quelques petits livres, il n'existe point de littérature kassoube ; c'est la littérature polonaise qui pour cette variété d'idiome tient lieu de langue écrite et de littérature. L'indépendance de la littérature slovaque (slowène) n'est jamais parvenue à une grande importance (*voyez* Slovaques). Si à beaucoup d'égards ce dialecte diffère du bohême, il n'en constitue pas moins la véritable langue écrite.

Les deux dialectes de la Lusace et leurs littératures se sont développés d'une manière indépendante, et ils ont conservé leur indépendance encore aujourd'hui ; mais, sauf l'époque de la réformation, ils ne sont jamais parvenus à un bien grand développement.

Le dialecte polabe (linon-wende), dialecte parlé par les Slaves fixés sur les bords de l'Elbe et au nord de l'Allemagne, n'a point de monuments littéraires, à peine quelques fragments écrits, un chant populaire, quelques prières et quelques collections de mots. Cette langue est morte ; peut-être, cependant, en trouverait-on encore quelques vestiges dans le Lunebourg et dans la Vieille-Marche, au milieu de l'obscurité et de l'isolement de quelques familles.

Abstraction faite des dialectes et des littératures dont il vient d'être question, et qui ont disparu ou se sont confondus, ou bien sont en train de se fondre dans d'autres, de même que du dialecte et de la littérature des Wendes de la Lusace et des Wendes de la Carniole ; abstraction faite encore de la nouvelle littérature boulgare, à cause de son insignifiance, il reste quatre grands dialectes et quatre littératures principales dans lesquels se produit surtout le génie slave avec toute son originalité, à savoir le bohême, le polonais, le russe et le serbe (*voyez* les articles qui leur sont spécialement consacrés dans ce Dictionnaire). Sous le rapport de l'affinité des langues, les littératures bohême et polonaise appartiennent à la catégorie des dialectes de l'ouest, et la russe ainsi que la serbe (avec l'ancienne et la nouvelle littératures boulgares, de même que la littérature carniole-wende) appartiennent à la catégorie des dialectes oriento-méridionaux. Les alphabets sont doubles aussi : la partie ouest écrit avec des lettres latines, et la partie oriento-méridionale (à l'exception des Illyriens catholiques (Chorwates, Dalmates et Carniols) se sert de caractères cyrilliens. En outre, l'alphabet glagolitique fut pendant longtemps en usage parmi les Dalmates pour la langue ecclésiastico-slave, et l'alphabet gothique parmi les Slaves occidentaux, notamment pour les choses imprimées. Le développement historique des littératures slaves considéré dans son ensemble ne nous présente pourtant pas un tableau organiquement coordonné. Il y a ici tout un monde de peuplades, de dialectes, de formations d'États et de formes de civilisation, qui dès l'origine jusqu'au temps actuel s'attirent ou se repoussent réciproquement ; en outre, il est impossible de préciser historiquement l'époque où il y eut communauté de langues et de nationalités. La séparation des peuplades et des idiomes s'effectua longtemps avant l'ère

chrétienne. Le paganisme présente des traces d'une écriture indigène, des tables de lois écrites, diverses inscriptions, des chants populaires, et fournit quelques témoignages relatifs à l'état religieux, moral, social, politique, etc. Mais quant à de véritables monuments écrits, il n'en existe point, à moins qu'on n'y comprenne les dessins runiques, à l'égard desquels il faudrait pourtant posséder des renseignements plus précis. On peut considérer divers fragments de chants populaires, notamment certains chants bohêmes du manuscrit de Kœniginhof, comme appartenant déjà à la période de transition du paganisme au christianisme. L'histoire proprement dite des littératures slaves commence par conséquent à la conversion des diverses peuplades. Cette conversion s'opéra, après plusieurs tentatives antérieures, au neuvième siècle pour ce qui est des Boulgares, des Serbes, des Moraves, des Carniols et des Bohêmes, au dixième siècle pour ce qui est des Polonais et des Russes ; et de deux points de départ différents, à savoir Constantinople et Rome. Ce double point de départ décida du développement et de la destinée non-seulement des littératures slaves, mais encore de la civilisation slave en général, surtout lorsque le schisme qui éclata dans l'Église au dixième siècle et la destruction du royaume de la Grande-Moravie par les Magyares eurent fait avorter l'essai tenté du consentement de Rome par les apôtres slaves Cyrille et Method pour transformer en propriété commune à toute la race la liturgie et la langue ecclésiastico-slaves, déjà introduites chez la plupart des peuplades slaves ; enfin, quand le monde slave se trouva partagé en deux moitiés bien tranchées et hostiles, l'une grecque et l'autre latine. La première présente au moyen âge cet avantage que, possédant une langue commune pour l'Église, l'État et la littérature, elle parvient à un développement littéraire considérable ; tandis que la seconde, sous la domination de la langue latine, ne fait que de lents et pénibles efforts pour arriver à constituer une littérature. Mais d'un autre côté la première, sous la prédominance de l'ecclésiastico-slave, ne put pas perfectionner ses dialectes populaires ; et quand le royaume de Russie eut été détruit par les Mongoles, celui de Boulgarie et celui de Serbie par les Turcs, enfin lorsque Constantinople eut été anéantie comme point de départ et foyer de la civilisation, il lui fallut recommencer sa culture littéraire à partir des premiers rudiments ; de sorte que ce fut seulement au dix-huitième siècle qu'elle parvint, en Russie comme en Serbie, à quelque importance ; et encore l'influence de l'Occident s'y fit-elle sentir. Au contraire, la moitié latine, à savoir Raguse (Dubrownik), la Bohême et la Pologne, par l'intervention de la langue latine et sous l'influence de la renaissance des langues et des littératures classiques, et en suivant dans la civilisation des voies pareilles a celles qu'avait adoptées le reste de l'Europe, parvient à une prospérité toujours plus grande, et peut faire dater du seizième siècle l'âge d'or de ses littératures. Ces littératures présentent seules aussi une histoire de leur développement. La littérature illyrienne (serbe) ragusaine, interrompue au commencement de ce siècle, trouve aujourd'hui sa continuation sur d'autres points ; la littérature bohême, demeurée en friche depuis la guerre de trente ans, n'en est cultivée qu'avec plus d'ardeur depuis le second quart de ce siècle. Seule la littérature polonaise s'est développée sans interruption jusqu'à nos jours, subissant successivement toutes les grandes influences de la civilisation européenne, celles des littératures classique, italienne, française, anglaise et allemande ; seule aussi elle a pris part à la lutte du romantisme contre le faux classicisme, et plus que toute autre elle porte au front l'empreinte de la civilisation européenne ; enfin, seule elle possède une véritable poésie d'art. La littérature russe est aujourd'hui la plus riche en ce qui est du nombre des ouvrages imprimés, mais non pour ce qui est de la spontanéité, de l'originalité ; et quoi qu'elle fasse, force lui est de subir l'influence du génie de la civilisation européenne. Consultez Schafarik, *Histoire de la Langue et de la Littérature Slaves* (en allemand ; Ofen, 1826) ; le même, *Ethnographie Slave* (Prague, 1842 ; 3e édit., 1850) ; Eichhoff, *Histoire de la Langue et de la Littérature des Slaves* (Paris, 1839) ; Mickiewicz, *Cours sur la Littérature Slave* (en allemand ; 4e édition, Leipzig, 1849).

SLAVES (Mythologie des). L'exposition scientifique de la mythologie slave dans ses rapports avec les diverses tribus et dans ses développements historiques est une tâche qui reste à accomplir. Les difficultés qu'elle présente à l'archéologue ne gisent pas tant dans le manque de matériaux, quelque vagues que soient ceux qu'il a à sa diposition, que dans leur diversité, attendu qu'il y trouve mêlés des éléments religieux appartenant à la plupart des populations indo-germaniques de l'Asie et de l'Europe, avec lesquelles les Slaves, eux-mêmes race indo-germanique et l'un des peuples primitifs de l'Europe, ont été en rapport, notamment des éléments hindous, perses, grecs, romains, celtiques, germano-scandinaves, prusso-lithuaniens, et même finnois. Il s'en suit naturellement que la mythologie slave ne saurait être traitée que par voie de comparaison si on veut arriver à quelques résultats vraiment scientifiques, ce qui exige la connaissance la plus vaste et la plus spéciale de tout ce qui a trait à la religion et à la civilisation du monde antique. A ces difficultés il faut encore ajouter la diversité des points de vue où on se place pour acquérir des notions scientifiques sur les religions anciennes. La plupart des investigateurs se sont, il est vrai, mis au-dessus de pareilles considérations, les uns en niant d'une manière générale l'existence d'une mythologie, d'une doctrine précise des dieux comme révélation, tradition ou produit particulier et spontané du génie des Slaves, et en refusant de voir dans les formes existantes autre chose qu'un agrégat d'éléments indigènes et étrangers, sans rapports entre eux, demeurés sans developpements, et en ne voulant guère les traiter qu'au point de vue lexicographique ; les autres, qui admettent bien l'existence d'une mythologie slave particulière, en la faisant naître et se développer spontanément, sans apporter d'autres preuves à l'appui de leur opinion que des explications étymologiques des noms de dieux ; d'autres encore, en rattachant les divinités slaves aux divinités grecques et romaines, et en cherchant à expliquer les unes par les autres. Il n'y a qu'un très-petit nombre d'érudits qui aient essayé de traiter ce sujet d'une manière scientifiquement comparative, par exemple Lelewel, Kollar, Schafarik, Maciejowski et Hamsich (*La Science du Mythe Slave* [Lemberg, 1842]), etc. Ce dernier ouvrage est de tous le plus complet, et se recommande d'ailleurs par sa riche indication de sources à consulter. Que s'il n'offre pas un système fixe et arrêté dans toutes ses parties, on y trouve du moins les premiers efforts tentés pour arriver à un pareil résultat.

Procope, qui vivait au sixième siècle, dit des Slaves qui habitaient derrière les monts Karpathes : « Ils adorent un dieu, créateur de la foudre, et seul maître de toutes choses ; il lui immolent des bœufs et lui offrent toutes sortes de sacrifices. Ils ne reconnaissent aucune espèce de destinée (*fatum*), et se refusent à lui accorder la moindre puissance sur le sort de l'homme. A l'approche de la mort, que ce soit pendant la maladie ou avant la bataille, ils font à leur dieu un vœu, qu'ils remplissent fidèlement lorsqu'ils échappent au danger, parce qu'ils croient que c'est ce vœu qui les a sauvés. Mais ils adorent aussi les fleuves, les nymphes et une foule d'autres divinités auxquelles ils offrent des sacrifices, sacrifices auxquels ils rattachent des prédictions relatives à l'avenir. » Helmold, qui vivait au douzième siècle, dit au contraire des Slaves polabes : « Outre les divinités à formes nombreuses et diverses qu'ils font présider aux champs et aux forêts, aux tristesses et aux joies, ils croient à un dieu qui règne sur tous les autres dans le ciel, et qui, ne s'occupant, comme le plus puissant de tous, que des choses célestes, abandonne la direction de toutes les affaires aux autres dieux qui lui sont subordonnés, qui son issus de son sang, et dont chacun est d'autant plus consi-

dérable qu'il se trouve plus rapproché du dieu des dieux. » Ces deux témoignages sont d'une haute importance pour la mythologie slave, car ils contiennent l'esquisse de son essence et de son développement intérieur. Ils prouvent qu'en deçà comme au delà des monts Karpathes, par conséquent dans tout le territoire occupé par les Slaves, et cela à des époques très-différentes et très-éloignées les unes des autres, régnaient des idées analogues en matière de culte et de religion. Ils prouvent en outre, contrairement à l'opinion de la plupart des mythographes, que le plus ancien culte primitif des Slaves n'était nullement un grossier et stupide culte de la nature, mais que ce fut un monothéisme qui s'obscurcit à la longue, admit des éléments étrangers, dégénéra en polythéisme, puis finalement en panthéisme, sans que l'idée pure de l'existence d'un être divin supérieur se soit complétement effacée de la conscience religieuse des peuples, du moins de celle de leurs prêtres. Le culte de *Swiatowit* forme le couronnement du système religieux des Slaves. D'après le témoignage d'Helmold, il était adoré par la nation tout entière, qui le considérait comme le dieu suprême et universel, tandis que les autres divinités n'étaient que des demi-dieux. On a contesté l'exactitude de ce témoignage, et on a placé d'autres dieux, objets d'un culte universel et ayant une importance suprême, au faîte de ce système religieux, ou tout au moins au même rang que Swiatowit, par exemple *Perun* et *Radegast*. La découverte tout récemment faite à Ibrucz, dans la Gallicie orientale, d'une statue en pierre de Swiatowit, qui dans le temps fut exposée à Cracovie, prouve complétement l'universalité du culte de Swiatowit, qui d'ailleurs peut avoir eu pour centre Arkona, dans l'île de Rugen. Il serait facile de démontrer que l'idée d'un être divin unique servait aussi de base à ce culte; et on en trouverait les premiers éléments dans la triple individualisation de l'Être suprême, telle que l'expose Grimm, à savoir dans la triade de Swiatowit comme Mars et Ziou ou Zeus, de Pérun comme Jupiter et Donar, de Radegast comme Mercure et Wuotân. Quoi qu'il en soit, le culte de Swiatowit contient tous les mystères du système religieux des Slaves et le germe des notions qui doivent servir de point de départ à des investigations ultérieures propres à mettre sur la voie de la source primitive d'une révélation ou d'une tradition, qu'il faut aller chercher en Asie. Peut-être arriverait-on ainsi à donner à la théogonie indiquée par Procope et par Helmod un sens plus profond, que lorsqu'on lui assigne pour base un culte de la nature grossier ou personnifié. Outre les trois divinités que nous venons de mentionner, Swiatowit, Perun et Radegast, il faut encore nommer les suivantes, comme généralement connues : *Prowe*, dieu de la justice; *Rugewit*, dieu de la guerre; *Siwa* ou *Ziwa*; *Triglaw* (*Trimourti*), *Lado* et *Lada*, divinités de l'ordre et de l'amour; *Dziewana* (*Diane*), déesse des forêts; *Prija* (*Vénus*, la *Freya* des Scandinaves); *Bjelbog*, le dieu blanc, *Cernobog*, le dieu noir; *Morena*, *Marzana*, déesse de la mort; *Jutrebog*, dieu du matin; *Vegada* (*Temperies*), dieu de la température; *Wila* (*Wœla*), *Rusalka*, des nymphes et des naïades; *Weles*, *Wolos*, dieu des pasteurs; ensuite des démons et des esprits, bons et mauvais: *Djasi*, *Diesi*, *Biesi*, *Dievy*, *Lutice*, *Skrety*, etc. Les images des dieux slaves rappellent l'Inde d'une manière frappante. Celle de Swiatowit était à quatre têtes; celle de Rugewit, chez les Carantanes, avait sept profils; celle de Porewit avait cinq têtes; celle de Pérun avait quatre profils, etc. Suivant des témoignages parfaitement dignes de foi, les Slaves croyaient aussi à l'immortalité de l'âme, de même qu'à la résurrection après la mort, et à des peines et des récompenses futures : le tout, il est vrai, conformément aux idées sensuelles de l'époque. Des noms tels que *Gadama*, prédictions; *Kobiada*, une fête célébrée par de mutuels présents au renouvellement de l'année; *Kupalo*, la fête de la Saint-Jean, la fête en l'honneur du soleil, à l'occasion du solstice d'été; *Trizna*, une fête commémorative des morts, se rapportent aux usages et aux fêtes de l'époque païenne. Les fonctions du culte étaient remplies par les prêtres, lesquels à l'époque la plus reculée étaient très-certainement en même temps les chefs du peuple, comme l'indique le mot *Ksiadz*, *Kniez*, encore en usage aujourd'hui dans sa double signification de prêtre et de prince, et ainsi que nous l'apprend l'histoire. Ils accomplissaient les cérémonies du culte dans des bois consacrés ou dans des temples construits à cet effet. D'ordinaire, on y sacrifiait (*zertwa*, *obiet*, sacrifice) et on y prédisait (*wiestecz*, *gadacz*, prophète). Les sacrifices consistaient en bœufs, moutons, fruits. On y récitait des prières, et on y exécutait des chants. Il y avait absence absolue de sacrifices humains; et ce n'est que chez quelques peuplades des bords de la Baltique et de l'intérieur de la Russie, qu'ils s'introduisirent de l'étranger; encore n'eurent-ils qu'une durée éphémère. On brûlait les morts, dont les cendres, déposées dans des urnes, étaient ensuite enterrées. La piété et la dévotion dans l'adoration des dieux étaient si grandes, que le prêtre n'osait pas respirer devant l'image de Swiatowit, tant qu'il n'avait pas commencé le service. Ce qui caractérise plus particulièrement la mythologie slave, c'est le plus merveilleux enchaînement des puissances visibles et invisibles; une agrégation encore naïve, mais déjà vivante, des phénomènes de ce monde et des mystères de l'autre, à laquelle le christianisme seul a pu donner un sens plus profond.

SLAVONIE ou SCLAVONIE. *Voyez* ESCLAVONIE.

SLIGO, comté de la province de Connaught (Irlande), situé entre l'océan Atlantique au nord, le comté de Leitrim à l'est, le comté de Roscommon au sud-est, et le comté de Mayo au sud et à l'ouest. Sur une superficie de 22 myriamètres carrés, dont environ 12 sont cultivés et le reste occupé par des montagnes, des marais et des lacs, on comptait encore en 1840 une population de 180,886 âmes, réduite en 1850 à 128,769; ce qui accusait une diminution de 28 pour 100 dans le nombre des habitants. Le pays est traversé de l'est à l'ouest par une chaîne de montagnes, dont les pics les plus élevés sont l'*Ox*, le *Knock Narce*, et le *Knock-Shecuaan*. La côte forme les baies de Sligo et de Killala. Les cours d'eau les plus importants sont le Garwoag, l'Owen-beg provenant de l'Arrow et de l'Awinmore, l'Esky et le Moy; et les lacs les plus considérables, le Gilly, l'Arrow, le Gara et l'Esk. Au sud-ouest on rencontre d'immenses marécages. Le sol est généralement léger, sablonneux et graveleux, mais très-fertile sur quelques points. La culture de l'avoine, de l'orge et des pommes de terre, l'élève du bétail, la pêche et le tissage du lin constituent les principales ressources de la population.

Le chef-lieu, SLIGO, situé à l'embouchure du Garwoag, dans la baie de Sligo, doit son origine à un château fort et à une abbaye fondée en 1262, dont il existe encore de magnifiques ruines. On y trouve une belle église catholique, plusieurs écoles, et on y compte 15,000 habitants qui exportent des grains, du beurre, du fil et de la toile, et qui se livrent en outre à la pêche du saumon et au cabotage. En 1847 cette ville possédait trente-sept navires à voiles, jaugeant ensemble 5,665 tonneaux, et deux bateaux à vapeur.

SLINGELAND (PIETER VAN), peintre, né à Leyde, en 1640, fut l'élève de Gérard Dow, qu'il imita avec bonheur dans le travail lent et pénible de ses morceaux de cabinet, sans cependant jamais pouvoir atteindre la touche spirituelle et délicate de son maître. Il travailla pendant trois ans au tableau de la famille Mermann qui fait partie de la collection du Louvre; les manchettes et le col de l'enfant lui coûtèrent tout un mois de travail. Ce tableau est l'œuvre capitale de ce maître, qui d'ailleurs est remarquable aussi par la finesse et la lucidité des tons de son coloris. La collection du Louvre possède encore de lui divers autres portraits et tableaux de ce genre. On voit aussi de ses œuvres dans la galerie Bridgewater, à Londres, dans la Pinacothèque, à Munich, et dans la galerie de Dresde; l'une des plus connues est la *Faiseuse de dentelle*, qui fait partie de cette dernière collection. Par suite de la lenteur extrême

qu'il mettait à peindre, Slingeland n'a pu laisser qu'un petit nombre de tableaux. Il mourut en 1691.

SLOANE (Hans) était un médecin irlandais, qui naquit en 1660, et mourut en 1764, à Chelsea, avec le titre de médecin en chef de l'armée anglaise. Ami de Sydenham et membre associé de notre Académie des Sciences, il a laissé, outre de nombreux articles insérés dans les *Transactions philosophiques*, un *Voyage à Madère, à la Barbade*, etc. (2 vol. in-folio, avec 118 planches, 1705-1725), et un *Catalogus Plantarum quæ in Insula Jamaica proveniunt* (3 vol. in-8°, 1696). Il légua à la nation, en mourant, sa magnifique collection d'histoire naturelle, qui forme en grande partie aujourd'hui la galerie du *British Museum*.

SLOOP (on prononce *sloup*), petit bâtiment cabotier à un seul mât. *Voyez* Cutter.

SLOVAQUES (Les). On désigne sous ce nom les populations slaves fixées au nord de la Hongrie. Elles descendent des Slaves qui, lors de leur première immigration en Europe, s'établirent dans les monts Karpathes et leurs versants, entre le Danube et la Theiss, s'y maintinrent pendant plusieurs siècles, et y formèrent, dans le cours du neuvième siècle de notre ère, le noyau du royaume de la Grande-Moravie. Elles obéissaient à des princes indigènes; unies aux Czèques, peuplade de même origine, elles combattirent à l'époque de Samo les Avares; puis, à partir du règne de Charlemagne, elles dépendirent des Franks et des Allemands. Au neuvième siècle, unies aux Moraves, notamment sous les princes Rastislaff et Swatopluk, elles se rendirent indépendantes et dominèrent en Pannonie jusqu'à ce qu'elles fussent successivement soumises par les Magyares, après la sanglante bataille livrée en 907 sous les murs de Presbourg, qui eut pour suite la destruction du royaume de la Grande-Moravie. Aujourd'hui, on rencontre des Slovaques dans tous les comitats de la Hongrie; mais au nord-ouest, à Trentschin, à Turocz, à Arva, à Liptau et à Sohl, ils constituent la majorité des habitants. On estime leur nombre à 2,750,000, dont plus de 800,000 appartiennent à la foi protestante, et le reste à la religion catholique. De toutes les races slaves, c'est peut-être celle qui a le plus fidèlement conservé le vieux type national. On en voit un grand nombre parcourir l'Allemagne en exerçant la profession de marchands de toiles peintes ou de raccommodeurs de faïence.

La langue slovaque a beaucoup d'analogie avec celle des Bohêmes, et constitue avec elle le dialecte *slavo-czèque*. Quand la réformation, après avoir de proche en proche envahi la Bohême, se répandit parmi les Slovaques, déjà préparés à une révolution de ce genre par les nombreux hussites qui s'étaient retirés dans leurs contrées, la langue bohême, que parlaient les apôtres de la nouvelle foi religieuse, exerça une grande influence sur la langue slovaque; et ce fut également à l'ombre de la civilisation bohême que surgit avec le temps une littérature slovaque. Il n'y a pas longtemps que la langue populaire des Slovaques s'est transformée en langue écrite; et déjà elle a produit bon nombre d'ouvrages, tant en prose qu'en vers. Entre autres écrivains qui l'ont maniée avec bonheur, nous citerons Matth. Bel (1684-1749), et Dan. Krman (1663-1740), qui traduisirent la Bible; Stephan Leschka, ministre à Kis-Kœrœs (1757-1818), le premier qui ait publié un journal en langue slovaque; Bernolak, auteur d'une grammaire slovaque; Georges Palkowitch, chanoine de Gran, mort en 1835, traducteur de l'Écriture Sainte (2 vol., 1833); Plachy, Tablitsch, dont les *Poésies* ont été publiées en quatre volumes (1806-1812), et surtout Holly, qui s'est fait un nom considérable par son épopée en langue slovaque. Jean Kollar, ministre à Pesth, a rendu de grands services non-seulement à la langue bohême, mais encore à la langue slovaque. Les Slovaques possèdent une grande quantité de beaux chants populaires, qui ont été publiés à Pesth (2 vol., 1823-1827), et dont une nouvelle collection a été faite par J. Kollar (2 vol., 1834). Dans ces derniers temps, Stur, par les soins de qui fut publié le premier journal politique en langue slovaque, a beaucoup contribué au puissant essor pris tout à coup par la langue écrite des Slovaques, laquelle alors ne fut pas seulement employée pour la rédaction de cette feuille, mais encore pour un grand nombre d'ouvrages destinés à l'éducation de la jeunesse. C'est également parmi les Slovaques que s'est manifestée dans ces derniers temps la plus énergique réaction contre les envahissements du magyarisme.

SLOWENZES (Les). C'est le nom sous lequel on désigne les populations slaves fixées en Styrie, en Carinthie et en Carniole, ou dans ce qu'on appelait jadis la Karantanie, et nommées autrefois *Wendes*, et aussi *Koroutanes* dans les ouvrages scientifiques. Ils vinrent de Pannonie s'établir dans ces contrées vers la fin du sixième siècle, les uns spontanément, les autres fuyant devant les invasions des Avares.

Ces luttes se renouvelèrent encore plus tard à diverses reprises. De 627 à 662 ils se rattachèrent par des alliances au royaume de Samo. C'est aussi vers cette époque qu'eut lieu la première tentative faite par saint Amandus pour les convertir à la foi chrétienne. Ils soutinrent ensuite de longues luttes contre les margraves de Frioul. Ils furent exposés à de plus grands dangers par les redoutables Franks, quand ceux-ci eurent subjugué la Bavière dans l'intervalle compris entre l'an 725 et l'an 749. Borout (750) est le premier souverain wende dont il soit fait mention comme ayant été soumis aux Franks. Ses fils et successeurs, Karat et Chotimir, furent déjà de zélés chrétiens. Sous le prince bavarois Thassilon II, qui s'affranchit pendant quelque temps de la suzeraineté des Franks, les Wendes furent les tributaires du premier. Ils avaient alors (772) Wladouch pour souverain. Mais Charlemagne ne tarda point à conquérir la Bavière, en même temps que toute la Karantanie, vers 788. Le pays devint alors une marche wende particulière, que Charlemagne incorpora à son empire. C'est de là que naquirent plus tard les duchés de Styrie, de Carinthie et de Carniole, qui échurent d'abord à l'Allemagne, puis à l'Autriche, et qui furent en grande partie germanisés.

La langue des Slowenzes appartient à la catégorie des idiomes slaves orientaux-méridionaux, et se rattache plus particulièrement à l'illyrico-serbe. Elle possède de très-antiques et très-précieux monuments. Le plus ancien est le manuscrit, dit autrefois de Freising et aujourd'hui de Munich, datant de 957 à 994, écrit par l'évêque de Freising Abraham, et composé de deux morceaux religieux, que Kopitar a imprimés dans le *Glagolita Clozianus* (Vienne, 1836). Jusqu'au seizième siècle il y eut un profond assoupissement littéraire; mais la réformation vint alors éveiller une vie nouvelle. De savants ecclésiastiques : Truber (1550-1586), Juriczicz (1562), Krell (1567), Dalmatin (1576), Bohoricz (1584), perfectionnèrent notablement la vieille langue. Ce dernier composa la première grammaire carniole (1584). La même année parut à Wittemberg la première traduction de la Bible. Vinrent ensuite de nombreux ouvrages de théologie et de dévotion. Une seconde bible catholique parut à Laybach, en 1791. En fait de poëtes, on cite Pohlin (1780), Dewa, Linhart et Wodnik (1780-1819); de nos jours, Jarnik (1814), Preszern, Kastelic, Zupan. Metelko a composé une bonne grammaire (1830); mais la meilleure est celle de Kopitar (Laybach, 1808). Jarnik et Murk ont fait paraître un dictionnaire (1832). Il existe des collections de chants populaires par Wraz (1839) et par Korytko (1839).

SLUYS. *Voyez* Écluse (L').

SMALAH ou SMALA, mot qui représente chez les Arabes ce que nous appelons en Europe *les équipages*, *la suite*, comprenant les tentes du maître, sa famille, ses domestiques et ses richesses, et qui s'applique à une sorte de dépôt, formé des tentes, des non-combattants et de la réserve que ces peuples nomades laissent au loin en arrière quand ils vont en expédition. Ce mot a reçu une certaine importance historique depuis la prise de la smalah d'Abd-

el-Kader par nos troupes sous les ordres du duc d'Aumale, le 16 mai 1843.

L'émir avait vu tous ses établissements fixes successivement envahis et détruits par nos soldats. Pressé entre le désert et nos colonnes, il comprit que pour sauver les plus précieux débris de sa puissance, il ne lui restait plus qu'à les rendre mobiles comme les tribus. Il organisa donc sa *smalah*. Ce n'était pas seulement la réunion de quelques serviteurs fidèles autour de la famille et des trésors d'un chef; c'était une capitale ambulante, un centre d'où partaient tous les ordres, où se traitaient toutes les affaires importantes, où toutes les grandes familles trouvaient un refuge sans pouvoir échapper ensuite à la surveillance qui les y retenait. Puis autour de ces grandes familles se groupaient des populations entières, qui les entouraient comme d'un rempart vivant. La *smalah* réunissait en tout 368 douars de quinze à vingt tentes chacun ; c'est-à-dire 20,000 âmes, parmi lesquelles 5,000 combattants armés de fusils, dont 500 fantassins réguliers et 2,000 cavaliers.

Le 10 mai 1843, le duc d'Aumale partit de Boghar avec deux bataillons de ligne, un bataillon de zouaves, un détachement de gendarmes, un détachement du 1er de chasseurs d'Afrique, deux escadrons du 4e trois escadrons de spahis, une section de montagne et deux bouches à feu. Informé que l'émir venait de faire une invasion dans les environs de Mascara, le prince résolut d'atteindre le plus promptement possible, et en cachant sa marche à l'ennemi, Gousilah, où la *smalah* avait passé l'hiver. Quoique peu renseigné et au milieu de tribus hostiles, on arriva le 14, à la pointe du jour, à Gousilah. Là on apprit que la *smalah* était à Oussek ou à Rekaï, à environ 6 myriamètres au sud-ouest; on prit cette direction. Bientôt on sut que le camp ennemi avait quitté Rekaï pour se rendre vers la source de Taguin. Au point du jour on vint dire au duc d'Aumale que la *smalah* était fort près de lui. Les Arabes qui composaient notre goum représentèrent aussitôt au jeune prince que, vu la grande masse de nos ennemis, il fallait attendre l'infanterie; mais une demi-heure de retard pouvait suffire à la levée du camp. « Jamais, s'écria le jeune duc, jamais personne de ma race n'a reculé; » et immédiatement il prit ses dispositions pour l'attaque. Une heure et demie après, le duc d'Aumale ralliait nos escadrons victorieux, et les Arabes laissaient près de trois cents cadavres sur le terrain. Nous n'avions que neuf hommes tués et douze blessés. La mère et la femme de l'émir, qu'on avait tenues prisonnières, s'étaient échappées. On avait pris quatre drapeaux, un canon, deux affûts, des munitions de guerre, des armes, la tente de l'émir, qui se trouvait alors séparé de sa *smalah*, ses armes de prix, ses effets précieux, etc. Les trésors de l'émir et de sa suite furent pillés. Nos Arabes enlevèrent une foule d'esclaves noirs des deux sexes, plusieurs milliers d'ânes, quelques centaines de chameaux, des chevaux, des troupeaux considérables, sans compter ceux qui avaient été réservés à l'administration et qui montaient à vingt mille têtes de bétail. La journée du 17 se passa à ramasser le butin, le 18 on se remit en marche, et le 25 la colonne arriva à Médéah sans avoir brûlé une amorce. Les principaux prisonniers de cette journée, qui fit le plus grand honneur à son jeune chef, furent envoyés en France. On y comptait plusieurs parents d'Abd-el-Kader, des officiers de ses troupes régulières, la famille de Sidi-Embarek, khalifat de l'émir, Si-el-Aradj, marabout vénéré des Hachems. L'émir s'occupa alors de réformer sa *deïra*. Quinze jours après il fit une razzia sur les Bou-Aïch, qui nous avaient servi de guides dans notre expédition. Mais ce fut son dernier coup de main dans cette région. Après la prise de la *smalah*, toutes les grandes tribus nomades établies sur les hauts plateaux voisins de Médéah et de Milianah firent leur soumission; en même temps d'éclatants succès forçaient les montagnards de l'Ouarenseuis et du Dahrah à mettre bas les armes. Tout ce pays, parcouru par de nouvelles colonnes, recevait une organisation forte, qui rendait à peu près impossible le retour d'Abd-el-Kader. Rejeté définitivement hors de la province d'Alger, l'émir essaya encore quelque temps de se maintenir dans le sud de la province d'Oran, puis il mena sa *déira* dans l'empire du Maroc, et ses nouveaux alliés apprirent enfin à *Isly* ce que peut la puissance de la France. L. Louvet.

SMÅLAND (on prononce *Smoland*), la plus grande province du sud de la Suède, et qui autrefois faisait partie du royaume de Gothlande avec le titre de duché, s'étend depuis les provinces de Scanie et de Blekingen au nord jusqu'au lac Wetter et à la Gothlande orientale; et depuis la province de Hallande à l'est jusqu'à la Baltique, en comprenant les bailliages actuels de Jonkœping, de Wexiœ ou Kronoberg et de Kalmar, qui occupent ensemble une surface d'environ 420 myriamètres carrés avec une population de 500,000 âmes. C'est au total une contrée montagneuse, surtout au nord, où l'on rencontre d'immenses forêts, un grand nombre de landes, de lacs et de marais. On y élève beaucoup de bétail; l'agriculture y est moins florissante que l'exploitation des mines de fer et de cuivre.

La partie nord comprend le bailliage de Jonkœping (144 myriam. carrés, et 165,000 hab.), avec le Taberg, haut de 333 mètres et riche en mines de fer, au sud du lac Wetter avec un grand nombre d'usines et d'habitations de paysans isolés. Le chef-lieu, Jonkœping, situé sur les bords du lac Wetter et dans une position délicieuse, mais exposé aux inondations, est une ville régulièrement construite, siége de la cour royale de Gotha, avec 5,000 habitants.

La partie sud forme le bailliage de Wexiœ ou de Kronoberg (126 myriam. carrés, et 135,000 hab.), contrée montagneuse et pierreuse, extrêmement riche en lacs, dont les plus grands sont ceux de Bolmen, de Mœckeln, d'Assnen et d'Helga. Son chef-lieu, *Wexiœ*, sur l'Helga (c'est-à-dire le saint lac), siége d'evêché, compte 2,000 habitants et possède un gymnase où les études avaient pris dans ces derniers temps, grâce aux soins de l'évêque Tegner, un brillant essor. Il s'y trouvait aussi jadis une célèbre abbaye de bénédictins.

Le littoral oriental forme le bailliage de Kalmar (150 myriam. carr., et 200,000 hab.), contrée élevée au nord et à l'ouest, mais pourtant sans grandes montagnes, et dont le sol va toujours en s'inclinant davantage vers la Baltique; son chef-lieu est Kalmar.

SMALKALDE. *Voyez* Schmalkalde.

SMALT. *Voyez* Azur et Cobalt.

SMARAGDITE. *Voyez* Diallage.

SMEATON (John), ingénieur anglais, qui s'est rendu célèbre par la construction du phare d'Eddystone, placé à l'entrée du canal de la Manche, était né en 1724, dans le comté d'York, et mourut en 1792. Entre autres grands travaux exécutés sous sa direction, il faut surtout citer le beau pont de Londres (*London-Bridge*). On a de lui diverses dissertations sur la physique, l'astronomie et la mécanique.

SMEDEREWO. *Voyez* Semendria.

SMERDIS, mage de Perse, qui usurpa la couronne, l'an 522 av. J.-C., à la mort de Cambyse, en se donnant pour Smerdis, frère de ce prince, qui avait été égorgé précédemment par Cambyse. Comme ce mage avait eu les oreilles coupées en punition d'un délit, une des femmes de ce prince le reconnut à cette marque, et rendit publique la supercherie. Il se forma alors un complot de sept grands, qui après sept mois de règne assassinèrent le faux Smerdis. A propos de ce fait, on a cru que les mages avaient voulu s'emparer de la souveraineté, le faux Smerdis étant de leur caste; mais, ainsi que l'a établi Heeren d'après des textes d'Hérodote et de Platon, les mages poursuivaient un but plus élevé, le rétablissement de la puissance mède. Ils étaient une tribu mède; et voyant après la mort du vrai Smerdis la race de Cyrus représentée par le seul Cambyse, ils prétendaient y substituer une nouvelle dynastie de leur nation. Mais sept des principaux seigneurs persans, ne voulant pas être gouvernés par un Mède, tuent le faux Smerdis, et choisissent pour roi l'un d'eux, Darius, fils d'Hystaspe, de cette même race des Achéménides, de cette

même tribu des Passagardes d'où était issu le grand Cyrus. Ainsi s'explique, comme événement politique, le massacre des mages qui eut lieu alors, et qui, comme acte de fanatisme, ne paraît pas suffisamment motivé.

Charles Du Rozoir.

SMITH (Adam), le plus célèbre des économistes modernes, et regardé à juste titre comme le créateur de la science économique telle qu'on la comprend généralement depuis soixante ans, naquit le 5 juin 1723, à Kirkaldy, en Écosse. Il était fils d'un contrôleur des douanes, qu'il ne connut point, la mort de son père ayant précédé sa naissance. Ses études, commencées à Kirkaldy, continuées à Glasgow, se terminèrent à l'université d'Oxford. La délicatesse de sa constitution physique le sevra de bonne heure des goûts et des passions qui exigent un tempérament robuste. Sa santé ne lui laissa que celles de l'esprit, un amour ardent pour l'étude, le penchant le plus vif et le plus persévérant pour toutes les connaissances qui, en exerçant sa sagacité naturelle, lui promettaient des découvertes satisfaisantes pour sa raison et utiles à ses semblables. S'éloignant de la carrière de l'Eglise, à laquelle il était destiné par sa mère, il professa successivement dès 1748 la rhétorique et les belles-lettres à Édimbourg, la logique à Glasgow en 1751, et la philosophie morale de 1752 à 1763; il succédait dans cette dernière chaire à Hutcheson. Adam Smith, dans ses cours, s'occupa surtout de chercher et d'établir des bases fixes pour la morale et pour la prospérité des nations. Le premier objet donna lieu, en 1759, à la publication de sa *Théorie des Sentiments moraux*. Cet ouvrage, où l'on reconnaît l'observateur habile et l'esprit fin et délié, prompt à discerner et à signaler par une ingénieuse analyse nos sentiments et nos passions, pèche précisément par la base. La sympathie, sentiment beaucoup trop faible contre l'intérêt violent de ces mêmes passions, ne saurait être le fondement des mœurs. Le fondement de nos devoirs, c'est la conscience.

En 1763 Smith, jaloux de visiter le continent, consentit à accompagner dans ses voyages le jeune duc de Buccleugh, et, après treize années de professorat, quitta sa chaire de Glasgow. Les voyageurs, ne s'arrêtant que quelques jours à Paris, se rendirent à Toulouse, où ils séjournèrent un an et demi, parcoururent ensuite le midi de la France, et résidèrent quelque temps à Genève. Revenus à Paris vers la fin de 1765, ils y restèrent jusqu'au mois d'octobre 1766. Ce fut dans le cours de ce voyage que Smith recueillit les nombreuses observations qui, avec l'étude de l'économie sociale en Écosse, sa patrie, lui fournirent d'amples matériaux pour le grand ouvrage qu'il méditait. Mais ce fut à Paris que ses relations habituelles avec nos philosophes et nos économistes, entre autres avec le respectable La Rochefoucauld, Quesnay et Turgot, fécondèrent ses méditations. On a revendiqué pour ces hommes célèbres l'honneur d'avoir été les *maîtres* de Smith dans la science économique : on leur a attribué la gloire d'un enseignement qui lui aurait fait remplacer par une doctrine nouvelle celle qu'il avait professée à Édimbourg. Il est certain en effet que Turgot, Vincent de Gournay, Morellet, popularisaient sur l'industrie, sur le commerce et sur les sources des richesses, les idées que Smith exposa depuis son retour en Angleterre, et dont aucun des écrivains anglais qui l'ont précédé n'avait encore paru se douter. Quoi qu'il en soit, les prévisions de nos économistes n'enlèveront pas plus au philosophe écossais la gloire qui lui appartient que celles de Kepler n'ont ravi à Newton l'honneur immortel de sa démonstration du système du monde. Si le législateur d'une science est celui qui la constitue et l'explique complétement, gloire immortelle à Adam Smith, créateur de la *chrématistique*, puisque l'explication, à très-peu près parfaite, des lois mécaniques du monde industriel est son œuvre.

L'auteur des *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations* est donc incontestablement l'écrivain à qui l'on doit la découverte de tous les faits primitifs qui servent de base à l'économie industrielle des peuples abandonnée à son cours naturel, et la déduction claire des résultats de ces faits. Si, plus de deux mille ans avant Smith, Xénophon avait indiqué les effets de la division du travail, Smith le premier les a démontrés et a signalé dans le travail libre l'agent principal, l'agent unique, qui crée, augmente et distribue toutes les productions, la mesure qui en détermine le mieux la valeur. Joignez à ces deux faits primitifs l'échange des produits, qui satisfait les besoins respectifs et révèle la valeur commerciale des objets de trafic; l'étendue du marché augmentant sans cesse par la circulation de la marchandise dans un plus grand nombre de lieux la multitude des acheteurs; cette concurrence réglant le prix des objets vénaux; les salaires, les profits et la rente, répartition naturelle du prix des produits; l'épargne formant et accroissant par l'accumulation les capitaux destinés à enfanter des productions nouvelles; l'argent ou la monnaie envisagée sous sa triple qualité de valeur échangeable, de signe et de moyen d'acquisition pour tous les produits; le prix réel distingué du prix nominal des denrées, l'un représentant la quantité et la qualité du travail qui les a produits, l'autre indiquant leur valeur accidentelle; les capitaux accumulés mobiles et dispensateurs du travail; enfin, la mesure des salaires par le prix moyen du blé, et l'appréciation de toutes les valeurs échangeables, d'après ce prix moyen adopté comme représentant celle d'une journée de travail, et vous aurez rassemblé à peu près tous les faits principaux à l'aide desquels Smith a expliqué nettement le mécanisme si compliqué des merveilles de l'industrie.

Si les habitudes sceptiques de l'esprit d'Adam Smith l'ont détourné des vraies bases de la morale et de l'économie politique, son livre n'en reste pas moins la lumière du monde industriel, si l'on n'en déduit pas de fausses conséquences, et lui-même n'en fut pas moins un homme recommandable par ses vertus. Un caractère égal et doux, la piété filiale la plus dévouée, une humanité prodigue en secret envers les malheureux, honorèrent sa vie et doivent rendre sa mémoire chère à tous les gens de bien. On dit que l'habitude de la méditation le plongeait fréquemment dans de singulières distractions; imperfection bien légère, que d'autres grands génies ont partagée, et qui ne prouve que la faiblesse de notre nature.

Ce fut en 1776 que parut le grand ouvrage de Smith. Il a été traduit dans toutes les langues et enseigné partout. Roucher en publia en 1790 une version fort inexacte. La deuxième édition de celle de Blavet vaut beaucoup mieux; mais la meilleure traduction est celle de Garnier, dont la deuxième édition, accompagnée d'une préface indiquant une bonne méthode pour lire l'ouvrage et d'excellentes notes, a paru en 1822, 6 vol. in-8°.

Mme de Condorcet a traduit avec beaucoup d'élégance la *Théorie des Sentiments moraux*, 2 vol. in-8°.

Aubert de Vitry.

SMITH (James), ingénieux poëte anglais, né en 1775, était fils d'un employé du *board of ordnance*, auquel il succéda plus tard dans cet emploi, qui lui assurait une existence honorable. Doué d'un tact délicat pour la plaisanterie et en même temps d'un inépuisable esprit de saillie, en outre passionné pour les plaisirs du monde et surtout pour ceux du théâtre, il ne tarda pas à devenir célèbre par ses bons mots et ses vers de société. Ses premiers poëmes et essais parurent dans le *Pic-Nic Newspaper*. Ensuite, il participa à la rédaction du *London Review*, fondé par le dramaturge Cumberland, mais qui n'eut qu'une existence éphémère. James Smith entreprit plus tard, en société avec son frère Horace, une série d'imitations poétiques dans lesquelles il parodièrent de la manière la plus spirituelle le style des poëtes les plus célèbres de l'époque, de Scott, de Byron, de Wordsworth, de Southey, etc., et qui furent publiées en 1812, sous le titre de *Rejected Addresses*. Le succès en fut inouï, de même que le bénéfice. En peu d'années l'ouvrage obtint jusqu'à seize éditions. Satisfait de la gloire qu'il s'était

acquise, et d'ailleurs tourmenté de douleurs arthritiques, James Smith se retira depuis lors du champ de la littérature, se bornant à envoyer de temps à autre quelques articles au *New Monthly Magazine* et à d'autres recueils. Cependant, il composa encore pour le comédien Matthews *Country Cousins*, *Trip to France* et *Trip to America*, pièces humoristiques, qui rapportèrent des sommes considérables à l'auteur et à l'acteur. James Smith mourut le 24 décembre 1839.

SMITH (Horace), frère cadet du précédent, né en 1779, prit part avec lui à la composition des *Rejected Addresses* et à d'autres travaux littéraires, puis se mit à exploiter avec autant d'ardeur que de succès le champ du roman historique à la suite de Walter Scott. Son *Bambletye House* (3 vol., 1836) obtint tout de suite le plus grand succès, quoique ayant à soutenir la concurrence de *Woodstock*, qui parut à peu près en même temps, et qui traite également de la période des guerres de la révolution d'Angleterre. Il donna ensuite *Tor Hill*, *Zillah*, *Walter Colyton*, *Reuben Apsley*, *Jane Lomax*, *The Moneyed Man*, *Adam Brown*, *Arthur Arundel*, et plusieurs autres, qui se distinguent par un style agréable et par d'intéressants développements, sans pouvoir prétendre à une grande originalité non plus qu'à beaucoup de profondeur dans la peinture des caractères. Horace Smith, qui fit une fortune considérable, tant par le produit de ses livres que par ses opérations de courtage et d'agiotage à la bourse de Londres, eut toujours en faire le plus noble emploi; et il en consacrait une bonne partie à venir en aide à des littérateurs malheureux. Son dernier ouvrage a pour titre : *Love, a tale of Venice* (3 vol., 1846). Il mourut à Tunbridge-Wells, le 21 juillet 1849.

SMITH (Sir William-Sidney). *Voyez* Sidney-Smith.

SMITH (Sydney), ingénieux satirique et écrivain politique anglais, né en 1771, à Woodford, dans le comté d'Essex, étudia la théologie à l'université d'Oxford, et accepta en 1798 une place de précepteur à Édimbourg, où, en 1802, il fut avec ses amis Jeffrey et Brougham l'un des fondateurs du célèbre *Edinburgh Review*, dont il resta le collaborateur jusqu'en 1828, bien qu'il en eût abandonné la rédaction en chef dès 1803 pour venir remplir à Londres les fonctions de chapelain de l'hospice des orphelins. Il s'y fit bientôt une grande réputation par ses sermons, et les principes libéraux qu'il y développait lui valurent autant d'amis que d'ennemis. En 1806 il obtint une cure dans le comté d'York, qu'il échangea en 1828 contre une autre, située dans le comté de Glocester, et enfin en 1831 contre un canonicat à l'église Saint-Paul de Londres. C'est là qu'il est mort, en 1845. Attaché au parti whig, il défendit toutes les grandes mesures présentées par ses amis politiques, notamment l'émancipation des catholiques, la réforme parlementaire, etc. On regarde comme un chef-d'œuvre d'esprit et de dialectique ses *Letters on the subject of the Catholics by Peter Plymley*. Ses œuvres complètes (3 vol., 1845) ont obtenu plusieurs éditions, dont la dernière (1853) en un volume compacte. Consultez *A Memoir of the reverend Sydney Smith, by his daughter, lady Holland, with a Selection of his Letters* (Londres, 1855).

SMITHSONIAN INSTITUTION, nom d'un grand établissement scientifique national, créé à Washington (États-Unis), et ainsi appelé de son fondateur, l'Anglais *James* Smithson, fils naturel du duc de Northumberland, qui avait fait ses études à Oxford, et qui en 1787 avait été élu membre de la *Société royale de Londres*. Il s'occupa surtout de travaux chimiques, et consigna le résultat de ses recherches dans huit mémoires insérés dans les *Philosophical Transactions*. Constamment en rapport avec les hommes les plus éminents dans la science, sans avoir jamais de résidence fixe, il passa la plus grande partie des dernières années de sa vie sur le continent, où il mourut, le 27 juin 1829, à Gênes. Il n'avait jamais été marié, et laissa à sa mort une fortune de 120,000 liv. sterl., que, sauf quelques legs particuliers, il léguait à son neveu, *Henry James* Hungerford, mais sous la condition que si ce neveu venait à mourir sans laisser de descendance, ladite somme appartiendrait aux États-Unis, qui devraient l'employer à fonder un établissement destiné à favoriser la culture des sciences. Le cas prévu étant venu à se réaliser, et Hungerford étant mort à Pise, le 5 juin 1835, le gouvernement américain envoya en Angleterre un agent chargé de toucher la somme qui lui avait été léguée. Après un procès soutenu devant la *Court of Chancery* à Londres, et gagné par les Américains, le montant du legs fut encaissé en *sovereigns* par le trésor américain. La somme s'élevait alors à 515,169 dollars (2,833,429 fr. 50 c.), dont le trésor paye les intérêts à raison de 6 p. 100. Avant que l'établissement eût pu être réellement fondé, en vertu d'un acte rendu par le congrès, le 10 août 1846, les intérêts échus avaient déjà accru le capital primitif de 242,129 dollars (1,331,709 fr. 70 c.).

La *Smithsonian Institution for the Increase and Diffusion of Knowledge among men* (Institution Smithsonienne pour l'accroissement et la propagation du savoir parmi les hommes) est dirigée par le président et le vice-président de l'Union, les membres du cabinet, le grand-juge de la cour suprême des États-Unis, le maire de Washington et les membres honoraires désignés par ces différents magistrats. Conformément aux intentions du testateur (qui d'ailleurs n'avait jamais mis le pied en Amérique, et qui en testant de la sorte n'était mû que par son amour pour les lumières), l'établissement cherche d'une part à provoquer de nouvelles recherches, et de l'autre à vulgariser la science au moyen d'une série de rapports sur les nouvelles découvertes faites dans les diverses branches des connaissances humaines, par l'impression de recherches spéciales sur des objets d'un intérêt général, par des cours publics, enfin par la fondation d'une bibliothèque, d'un muséum d'histoire naturelle et d'une galerie des beaux-arts. On s'occupa aussitôt de construire un local propre au but qu'on avait en vue, et qui fut exécuté en style normand. L'édifice a 44 mètres de large et 149 mètres de long. La bibliothèque et les musées sont encore, il est vrai, en voie de création, mais s'accroissent rapidement, tant par les dons qui leur sont faits que par voie d'acquisitions. On a aussi commencé en 1848 la belle publication des *Smithsonian Contributions to Knowledge*, qui, de même qu'une foule d'autres publications d'importance moindre, s'envoient gratuitement à un grand nombre de sociétés savantes et d'institutions scientifiques existant à l'étranger.

SMOLANDE. *Voyez* Smaland.

SMOLENSK, gouvernement de la Russie d'Europe, de 714 myriamètres carrés, avec 1,170,000 habitants. Il compose à proprement parler ce qu'on appelle la *Russie-Blanche*, et en 1654 fut démembré de la Lithuanie pour être incorporé à la Russie, dont il avait fait partie à une époque très-reculée. Son organisation actuelle date de 1775, et il est placé avec les gouvernements de Witebsk et de Mohileff sous l'autorité d'un même gouverneur général. En ce qui est des affaires ecclésiastiques, il relève des évêchés de Smolensk et de Dorogobush. Le gouvernement de Smolensk appartient aux plus fertiles contrées de l'empire : son sol plantureux est arrosé par un grand nombre de cours d'eau, dont quelques-uns très-considérables, par exemple par le Dniepr, par la Duna, la Desna, la Soscha, la Wjœsma, l'Ougra, etc. On n'y voit nulle part de montagnes, mais en revanche il contient d'immenses forêts qui fournissent de magnifiques bois de construction et de mâture. L'agriculture, dont les produits principaux consistent en grains, chanvre et lin, y est l'objet des plus grands soins. L'éducation des bestiaux fournit à l'exportation des cuirs, des suifs et des soies de porc. On y récolte aussi en abondance du miel et de la cire. L'industrie, le commerce et la navigation y ont pris en outre d'importants développements. Les habitants, Russes pour l'immense majorité, à l'exception de quelques centaines de Polonais, de Juifs et d'Allemands, sont très-industrieux et ont porté notamment la fabrication des tapis à un haut degré de perfection.

Le gouvernement de Smolensk renferme douze cercles et autant de villes, dont la plus importante est son chef-lieu, SMOLENSK, l'une des plus anciennes cités de l'empire, sur le Dniepr. On y compte 15,000 habitants, un grand nombre d'églises d'une haute antiquité, plusieurs couvents, un séminaire, un gymnase et divers autres établissements d'instruction publique, ainsi que plusieurs fabriques. Cette ville est en quelque sorte la clef de l'intérieur de la Russie et la porte de la grande route conduisant à Moscou. Elle restera longtemps célèbre dans l'histoire par la grande victoire que Napoléon remporta sous ses murs, le 17 août 1812, sur les Russes commandés par Barclay de Tolly et Bagration. *Voyez* l'article qui suit.

SMOLENSK (Bataille de). L'occasion de mettre en entière déroute l'armée de Barclay de Tolly, le 27 juillet 1812, avait été manquée par l'effet d'une préoccupation malheureuse de Napoléon, qui, croyant que le général russe pouvait avoir eu intérêt à livrer bataille le lendemain, se trompa sur la nature du mouvement que les Russes firent devant lui. Le 28 au matin l'ennemi avait disparu, dérobant complétement sa marche. Dès lors il ne pouvait plus être question de finir la guerre d'un seul coup, en anéantissant la principale armée russe avant d'être engagé dans les grandes difficultés que nous rencontrâmes plus tard. En outre, nos troupes étaient exténuées par la dyssenterie et le manque de vivres : il fallait forcément donner au soldat le temps de se remettre, et réunir au moins les subsistances indispensables. L'armée eut donc un repos de dix jours.

Le 10 août, Napoléon la mit de nouveau en mouvement. Le général Barclay, qui avait rallié l'armée de Bagration, en ayant été instruit, se décida à concentrer ses forces à Smolensk. Napoléon, arrivé avec le corps de Ney devant cette place, en fit aussitôt la reconnaissance. Elle présentait un aspect formidable. Ses anciennes murailles, hautes de huit mètres sur plus de trois d'épaisseur, existaient encore, ainsi que les vingt-huit tours rondes et carrées qui la garnissaient. Elle était en outre défendue à l'occident par une citadelle à cinq bastions, couverts par un triple retranchement; deux autres retranchements couvraient la partie orientale de l'enceinte de la ville. Dans la journée du 16 le restant de notre armée arriva, et prit position. Il n'y eut pendant la journée du 16 qu'une fusillade de tirailleurs de pied ferme et quelques coups de canon tirés de la citadelle sur le corps de Ney et sur les troupes qui débouchaient par la route de Krasnoi.

La matinée du 17 fut tranquille. Le général Barclay fit entrer des troupes dans Smolensk, dont les défenseurs étaient au nombre de trente mille hommes. Le restant de son armée arriva, et s'établit sur la rive droite du Dniepr, pour flanquer la défense de la ville; la citadelle et les principales tours furent garnies de pièces de gros calibre; deux ponts de bateaux furent jetés sur le Dniepr, afin de faciliter les communications entre les deux parties de l'armée russe. Napoléon, pensant que l'intention de Barclay était de déboucher de Smolensk pour lui livrer une bataille, ainsi qu'il en avait l'ordre de son souverain, s'abstint d'attaquer la ville et de troubler les préparatifs de l'ennemi. Il ignorait que Barclay, en même temps qu'il renforçait la défense de Smolensk, donnait au prince Bagration l'ordre de se rendre avec le restant de son armée à Dorogobusch, sur la route de Moscou.

Cependant, vers deux heures après midi, Napoléon, ne voyant aucun mouvement offensif de la part de l'ennemi, se décida à prendre l'initiative et à attaquer la ville. Il commença d'abord par la faire resserrer dans la partie orientale. Le corps de Junot n'étant pas encore arrivé en ligne, ce fut celui de Poniatowsky qui fut chargé de se rendre maître du faubourg de Sloboda-Raczenka. La canonnade commença à trois heures; à quatre, les faubourgs et les retranchements furent attaqués par un feu violent de mousqueterie. Vers cinq heures, toutes les défenses extérieures étaient emportées, et les Russes refoulés dans le chemin couvert. Un général russe perdit la vie à la prise de la place d'armes de la porte de Mohilof. Le général Barclay, voyant les faubourgs pris, fit encore entrer deux divisions et une brigade de la garde dans la ville. En même temps il fit établir sur la rive droite du Dniepr des contre-batteries, dont l'effet obligea celle que nous avions sur la hauteur de Sloboda à changer de position.

L'attaque des chemins couverts, où les Russes se défendirent avec la plus grande opiniâtreté, dura encore longtemps sans succès; enfin, le général Sorbier ayant pu établir deux batteries d'enfilade, les Russes furent obligés de rentrer dans la place. Des batteries d'obusiers chassèrent des tours les troupes qui les défendaient, et des batteries de douze furent avancées sur le fossé pour battre les murs de la place en brèche. Mais assez avant dans la nuit, Napoléon, reconnaissant l'inutilité d'une tentative qui ne pouvait avoir aucune réussite contre une muraille aussi solide, se décida à y faire attacher le mineur.

De son côté le général Barclay, voyant que nous étions maîtres de tous les dehors, ne crut pas devoir exposer six divisions de son armée aux désastres d'une prise d'assaut, et se décida à profiter de la nuit pour abandonner la ville. Le général Korff, avec une forte division, fut chargé de garnir les remparts; les autres troupes repassèrent la rivière et replièrent les ponts de bateaux. Enfin, vers une heure après minuit, le général Korff, ayant fait mettre le feu à la ville pour couvrir sa retraite, se mit en marche lorsque l'incendie fut bien allumé; il passa le Dniepr sur le pont établi à la porte de Pétersbourg, le rompit après lui, et prit position dans la ville en bois qui était à la rive droite. Au point du jour, quelques Polonais et quelques soldats de la division Friant, voyant les remparts dégarnis, pénétrèrent dans la ville par une fausse porte et annoncèrent qu'elle était évacuée. Nos troupes en prirent possession, et l'on s'efforça d'arrêter l'incendie, qu'on ne put cependant éteindre que le lendemain, 19.

Alors le général Barclay, convaincu qu'il ne pouvait pas empêcher notre armée de passer le Dniepr, ne voulant pas se voir exposé à recevoir une bataille, et craignant de se voir coupé de Dorogobusch, prit le parti d'abandonner les hauteurs qui dominent Smolensk au nord, et qu'il occupait encore, et de se mettre en retraite, en dérobant, à la faveur d'un grand détour, sa véritable direction. La division Korff le suivit, après avoir mis le feu à la ville en bois, où les Russes brûlèrent plus d'un millier de leurs blessés qui avaient cherché un asile dans les maisons. Nos troupes passèrent le Dniepr le 19 au matin. Ainsi fut prise la ville de Smolensk. Nous y trouvâmes près de deux cents pièces de canon. Les Russes y perdirent environ 4,000 hommes, parmi lesquels les généraux Skalon et Balla; nous leur primes 2,000 blessés; le restant fut brûlé dans les deux villes. De notre côté nous eûmes près de 4,000 hommes hors de combat; le général de brigade Grabowsky fut tué, et les généraux Grandeau, Dalton et Zayonschek blessés.

Gal G. DE VAUDONCOURT.

SMOLLETT (TOBIE), l'un des écrivains anglais les plus féconds, et des romanciers les plus célèbres du dix-huitième siècle, naquit, en 1721, à Dalquhurnhouse, près de Renton, dans le comté de Dumbarton, et fut placé chez un chirurgien pour y apprendre la médecine. Son temps d'apprentissage terminé, il se rendit, en 1740, à Londres, apportant pour tout bien une tragédie intitulée *Le Régicide*, qu'il ne put réussir à produire sur la scène. Repoussé du théâtre, il s'engagea, en qualité de chirurgien en second, sur un vaisseau de guerre qui partait pour les Indes occidentales, d'où il revint en 1746. C'est alors qu'il fit pour la première fois parler de lui par la publication de son poeme, *Les Larmes de l'Écosse*, dans lequel il flétrissait la cruauté avec laquelle le duc de Cumberland avait traité l'Écosse. Il avait essayé de faire de la médecine à Londres; le peu de succès de cette tentative le décida à se jeter dans la littérature. Il écrivit tour à tour des romans, des drames, des

récits de voyages, des ouvrages historiques, des satires politiques et des poëmes; mais il ne parvint à se faire vraiment un nom que comme romancier. Il composa cinq romans, *Roderick Random* (1748), *Peregrine Pickle* (1751), *Ferdinand, comte Fathom* (1753), *Sir Lancelot Grieves* (1762), et *The Expedition of Humphrey Clunker* (1771), dont le dernier est le meilleur et les deux avant-derniers les plus faibles. Beaucoup de richesse d'invention, de gaieté naturelle et de connaissance de la vie et des hommes, voilà les qualités qui distinguent ces compositions; ce qui leur manque, c'est l'unité de plan, c'est une peinture bien arrêtée des caractères; souvent aussi il lui arrive de pécher par l'absence de goût et de moralité. La réputation que notre auteur s'était acquise le fit choisir pour diriger un journal, *The critical Review*, placé sous le patronage des tories et du haut clergé. La vivacité trop acrimonieuse de Smollett lui attira un procès avec l'amiral Knowles, qui venait d'échouer dans une attaque contre Rochefort. Cet officier fit condamner l'écrivain à une amende de 100 livres sterling, accompagnée de trois mois d'emprisonnement. Dégoûté de la politique, Smollett se mit à compiler un recueil de voyages; puis en quatorze mois il écrivit une histoire complète de l'Angleterre, commençant à l'expédition de Jules César dans la Grande-Bretagne, et se terminant au traité d'Aix-la-Chapelle, signé en 1748 (Londres, 4 vol., 1758). Il n'avait pas eu le temps de creuser assez son sujet pour en tirer des aperçus neufs et intéressants. En 1751, après avoir encore publié une traduction de *Don Quichotte*, Smollett s'occupa d'une histoire d'Angleterre à partir de 1688 jusqu'en 1765. C'est cette histoire que les éditeurs français ont l'habitude de joindre à celle de Hume. Il entreprit ensuite un voyage en France et en Italie, dont il publia une relation qui fait peu d'honneur à son goût et à ses connaissances dans les arts. De retour en Angleterre, en 1766, il publia, en 1769, les *Aventures d'un atome*, satire politique dirigée contre l'administration de lord Chatam. Le délabrement de sa santé le ramena encore une fois en Italie, en 1771; c'est pendant cette tournée qu'il composa son *Expedition of Humphrey Clunker*, et il mourut à Livourne, le 20 octobre 1771. SAINT-PROSPER jeune.

SMYRNE, en turc *Ismir*, grande ville de la Turquie d'Asie, sur la côte occidentale de l'Anatolie, est bâtie dans une situation ravissante, au fond du golfe de Smyrne, qui pénètre à environ sept myriamètres dans l'intérieur des terres. C'était à l'origine une colonie fondée par les Éoliens, qui plus tard appartint aux Ioniens, mais qui fut prise et détruite par les Lydiens dès l'an 600 av. J.-C. Ce ne fut que quatre cents ans après sa destruction qu'elle fut reconstruite par Antigone; et alors elle ne tarda point à devenir le grand entrepôt du commerce de l'Asie Mineure. Les guerres et les troubles intérieurs de l'empire de Byzance, dont elle dépendait, anéantirent encore une fois sa prospérité. Au commencement du treizième siècle elle était complétement en ruines; mais elle fleurit de nouveau, lorsque les Turcs furent devenus maîtres de ces contrées. La ville s'étend depuis les bords de la mer jusqu'à une montagne plantée de cyprès, sur laquelle se trouvent les ruines d'un château fort. Autant, vue de loin, Smyrne frappe par ses mosquées et ses minarets, autant l'intérieur répond peu à cet extérieur si brillant. Les rues sont étroites, tortueuses et sales, les maisons basses et mal construites; on n'y voit pas une seule mosquée remarquable. On évalue le chiffre de la population à environ 150,000 âmes, dont 50,000 Turcs, 6,000 Arméniens, environ 10,000 Francs, et près de 70,000 Grecs. Il existe à Smyrne soixante-dix mosquées ou chapelles mahométanes, plusieurs couvents de derviches, cinq églises et vingt couvents grecs, une église arménienne, deux églises et deux couvents catholiques, l'un dit *couvent autrichien* et l'autre *couvent français*, quelques chapelles protestantes dans les maisons des consuls, et neuf synagogues. Chaque nation a ses hôpitaux publics; et les Grecs, les Arméniens et les catholiques divers établissements d'instruction publique; il en est de même des missionnaires protestants. Le nombre des bains, des khans et des cafés est très-considérable; à quoi il faut encore ajouter plus de quarante bazars, couverts pour la plupart. Au centre de la ville, non loin de la mer, se trouve le château Saint-Pierre, assez mal fortifié. On y trouve aussi le palais du pacha et une grande caserne. Smyrne est une des villes qui revendiquent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère. Sur les bords du Mélès, on montrait autrefois l'endroit où sa mère l'avait mis au monde; et à la source de ce cours d'eau, la grotte obscure où il composait ses poëmes.

[Smyrne, tour à tour grecque, génoise et turque, s'est rendue dominante dans toute l'Asie Mineure par sa situation et ses richesses. Elle reçoit dans ses murs les caravanes de l'Asie, et dans son port les vaisseaux de l'Europe : c'est là que se consomme l'échange de tant de productions diverses qui enrichirent autrefois Marseille et tout le midi de la France. Alors, le pavillon français pouvait seul être admis dans les ports de l'Empire Ottoman, et les autres nations n'osaient y aborder que sous cet insigne tutélaire. Aussi le sollicitaient-ils comme une haute faveur de l'ambassadeur de France à Constantinople, le premier et le plus influent alors des envoyés *des peuples du Messie*, comme nous désignaient les firmans. Aujourd'hui tous ces avantages sont perdus pour la France; le temps et les événements ont fait admettre les autres puissances au partage. Notre longue guerre maritime écarta trop long temps notre pavillon du Levant. Les Anglais se hâtèrent, à la Restauration, d'aller prendre notre place à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie; Smyrne était occupée quand nos bâtiments provençaux y revinrent; la Porte subissait d'autres influences; et les peuples orientaux s'étaient accoutumés à d'autres productions industrielles, à d'autres débouchés pour les matières premières qu'ils livrent en échange des objets manufacturés. Ce riche commerce de Marseille avec Smyrne, interrompu si longtemps, ne put donc se relever, et le peu qu'il en reste va décroissant de plus en plus depuis la paix maritime et la concurrence de toute l'Europe manufacturière. Marseille elle-même a d'autres intérêts; et Malte tient un filet sous les mers du Levant, où nos négociants, pris une fois, après la paix d'Amiens, ne veulent pas retomber. Smyrne ne perd pas grand'chose à ce changement; elle gagne autant avec les Anglais, les Autrichiens, les Belges, les Italiens, les Hollandais et les Américains que jadis avec les Français. Aussi sa population est-elle une espèce d'abrégé de l'univers : les Turcs et les Grecs y sont les plus nombreux, et parmi les musulmans il faut compter les Africains, les Arabes, les Persans, les Candiotes, qui se fondent dans cette masse dominante; puis viennent les Arméniens et les Juifs, généralement adonnés au commerce et à des fonctions subalternes. Tous les Orientaux habitent la vieille ville, bâtie en amphithéâtre sur la croupe du Pagus. Au pied de ce mont s'étend dans la plaine, jusqu'au bord de la mer, le quartier franc. C'est le séjour des Européens. Toutes les nations commerçantes ont là leurs consuls, leurs négociants, leurs artisans, leurs églises ou chapelles, et leurs hôpitaux. C'est un peuple à part, qui parle toutes les langues de l'Europe, mais surtout l'italienne, et qui diffère des Orientaux par les mœurs autant que par les vêtements. Aux yeux des Turcs, ils ne forment qu'une race, qu'ils nomment d'un seul mot : les *Francs*, et plus souvent les *dgiaours* (infidèles); ils les tolèrent, et ne les aiment pas. Ils avouent la supériorité industrielle des Francs; mais ils méprisent cet avantage, et l'Ottoman dit comme l'ancien Romain : « Que le Grec excelle dans les arts; notre art, à nous, c'est de gouverner le monde. »

Smyrne est le siége de trois archevêques, le grec, le latin, l'arménien. Les luthériens, calvinistes, anglicans, n'y entretiennent que des ministres du saint Évangile; les catholiques y possèdent deux églises et deux monastères; ils ont de plus des prêtres séculiers, et une congrégation enseignante : les lazaristes y ont remplacé les jésuites. Les Turcs

y permettent l'exercice public de tous les cultes, et même les processions dans les enceintes extérieures des établissements religieux. On ne saurait trop louer en eux le sentiment qui les porte à cette tolérance et à ce respect des différentes manières d'invoquer la Divinité. Ils estiment beaucoup plus un infidèle persuadé de sa religion qu'un athée; ils espèrent toujours que le chrétien finira par croire au troisième prophète; les juifs en sont les plus loin, puisqu'ils se sont arrêtés au premier; les chrétiens se sont approchés de la vérité en admettant Moïse et Issa (Jésus); les vrais croyants seuls ont le complément de la loi divine dans le Koran. Tel est l'état religieux de cette *Ismir*, que les bons musulmans surnomment l'*Infidèle*. Son infidélité, c'est-à-dire sa tolérance, est précisément la source de ses richesses. Toutes les nations commerçantes ont des représentants dans ses murs et sur sa rade. Cette rade, sans port, est l'une des plus belles et des plus sûres du monde; tous les pavillons s'y mêlent, toutes les solennités nationales, tous les événements politiques, y sont librement célébrés, par le canon, les pavoisements, la musique et les illuminations; on y boit, on y danse en l'honneur de tous les princes, de toutes les époques historiques et de toutes les victoires. Cette rade est souvent remplie de plusieurs escadres, outre d'innombrables bâtiments marchands. Ceux-ci peuvent mouiller jusqu'au bord des quais, et les frégates s'en approcher sans péril jusqu'à deux encablures. C'est l'Élysée des marins dans le Levant. Les consuls leur ouvrent leurs vastes maisons, leur donnent des fêtes, et les dédommagent ainsi des ennuis et des périls de leur rude carrière. Les négociants y contribuent dans le bel établissement qu'ils nomment le *Casin*. On y donne des bals, où le luxe oriental ajoute à la beauté naturelle des femmes de Smyrne. C'est un des cercles les plus brillants et les plus variés que l'on puisse voir, puisqu'il se compose de toutes les nations.

Le fléau des révolutions est heureusement fort rare dans ce pays; celui des tremblements de terre et surtout le fléau de la peste et des incendies y sont plus fréquents. Pour l'un il n'y a point de garantie : on est surpris au moment où l'on y pense le moins, et quelquefois les maisons de pierre se fendent et vous écrasent. Aussi presque toutes les maisons de Smyrne sont-elles en bois, comme à Constantinople, où l'on craint le même fléau. Un tremblement de terre renversa presque toute la ville au dix-septième siècle. Le consul de France fut si profondément enterré dans l'abîme qui s'ouvrit sous sa maison, qu'on ne put jamais retrouver son corps pour lui donner la sépulture chrétienne. Quant à la peste, elle est moins effrayante, puisqu'on peut se préparer à la recevoir, et s'en garantir en se gardant bien de tout contact avec les personnes ou les objets non purifiés à l'entrée de chaque maison.

En dédommagement de ces inconvénients, les Smyrniotes jouissent du plus heureux climat et d'un territoire fertile. Ils ont tous les légumes et tous les fruits de nos provinces méridionales. La nourriture y est excellente et variée; et les neiges que l'on recueille sur le sommet des montagnes en hiver suffisent pour leur procurer en été les boissons les plus fraîches, des sorbets et des glaces aussi abondants qu'à Naples. Les orangers et les citronniers y viennent en pleine terre; les grenadiers y mûrissent, les lauriers y donnent de grandes ombres, et les myrtes y forment les haies des champs.

Les aspects de cette ville et de ses environs sont très-pittoresques; ils devaient l'être bien plus encore dans l'antiquité, à cause de l'heureuse situation des monuments d'architecture. En se plaçant sur le Pagus, dans l'enceinte du Stade, en relevant en idée le temple d'Esculape, et en voyant au travers de ses colonnades de marbre blanc la mer scintillante sous le soleil, ou pourprée par le conchant, on devait avoir un de ces tableaux que l'imagination du Poussin ou de Claude Lorrain n'a point surpassés. On voit encore les ruines, ou du moins l'emplacement de tous ces monuments. Ils ne sont remplacés par aucun édifice remarquable; il n'y a pas même une belle mosquée à Smyrne. Le commerce seul y occupe les hommes, et la volupté les femmes. Ces deux préoccupations s'embarrassent peu du grandiose de la vie. Le commerce est à la fois d'exportation et d'importation. L'une consiste en coton, laine, cire, noix de galle, alizaris, fruits secs, opium, plantes médicinales et autres productions du pays. Les caravanes de l'Asie centrale n'y apportent plus les produits de la Perse et de l'Inde; elles ont pris le chemin de Trébizonde et d'Odessa. L'importation à Smyrne consiste principalement en draps légers de toutes couleurs, toiles peintes, mousselines, dorures, bonnets rouges, laine fine, horlogerie, bijouterie, quincaillerie, et autres objets de l'industrie européenne.

Ainsi, le Turc fournit nonchalamment ses matières premières et ses fruits au Franc, qui, plein d'activité, met ces matières en œuvre, et les rapporte à l'Asiatique, qui lui en paye la façon. De là ce mépris du musulman pour le commerce et l'industrie. Il croit que nous manquons, dans nos tristes climats, de tout ce que la nature lui prodigue presque sans travail, et que nous ne pouvons y suppléer que par notre habileté. Il est volontiers agriculteur; il répugne à devenir artisan. Il tient encore beaucoup de l'esprit féodal. Les Grecs, les Arméniens étaient ses vassaux; ils le sont encore. Le maître porte des armes à sa ceinture; les serfs y portent une écritoire dans les villes, et un outil dans les campagnes. Il jouit, et ils travaillent; il s'appauvrit, et ils s'enrichissent. Mais, quelque pauvre qu'il soit, il est respecté par les plus riches, qui lui cèdent partout le pas, et son orgueil se contente de cette supériorité.

Smyrne est la Naples du Levant, moins ses théâtres, ses musées et son Vésuve : si l'une est le tombeau de Virgile, l'autre est le berceau d'Homère, et toutes deux ne songent guère à ces trésors intellectuels. Pierre DAVID,

Ancien consul général de France à Smyrne.]

SNELLAERT (FERDINAND-AUGUSTIN), écrivain flamand de mérite, est né à Courtray, en 1809. D'abord attaché comme chirurgien sous-aide à un régiment néerlandais, il quitta le service lorsque la Belgique se fut déclarée indépendante, et vint à Gand continuer ses études médicales. Il ne les avait point encore terminées lorsque son histoire de la poésie flamande (*Over de Nederlandsche dichtkunst*, Bruxelles, 1838), composée à l'occasion d'un concours, fut couronnée, et obtint un succès général. Reçu docteur à Gand et établi comme médecin praticien dans cette ville, il est un de ceux qui par leurs ouvrages en langue nationale ont le plus contribué à ce qu'on appelle le *mouvement flamand*. Nous citerons plus particulièrement de lui le livre qui a pour titre : *Kort begrip eener geschiedenis der Nederlandsche Letterskunde* (Anvers, 1849), dont la seconde édition, intitulée : *Schets eener geschiedenis der Nederlandsche Letterskunde* (Gand, 1850), a été introduite comme ouvrage classique dans beaucoup d'écoles de Hollande. Les tendances politiques de cet écrivain ont été l'objet de nombreuses attaques.

SNELLIUS (WILLEBRORD), mathématicien célèbre, né en 1591, à Leyde, succéda à son père, *Adolphe* SNELLIUS, en qualité de professeur de mathématiques à l'université de cette ville, mais mourut dès l'année 1626. Ses nombreux ouvrages témoignent d'un talent peu commun pour les mathématiques et les sciences qui s'y rattachent. La plus brillante de ses découvertes fut celle du rapport constant existant entre le sinus de l'angle d'incidence et celui de l'angle de réflexion dans la théorie de la réfraction des rayons lumineux; découverte qui permet de dire qu'il fut le véritable créateur de l'optique. Le plus célèbre de ses ouvrages est son *Eratosthenes batavus, De Terræ Ambitu* (Leyde, 1617), livre dans lequel il expose le résultat des calculs qu'il avait faits pour déterminer la grandeur de la Lune. A cet effet il imagina un procédé qu'on emploie encore de nos jours, ce fut de mesurer l'arc du méridien entre Alkmar, Leyde et Berg-op-Zoom, au moyen de l'observation des élévations polaires de ces villes; et il en détermina ensuite les distances

méridiennes par un procédé de triangulation. Il parvint ainsi à déterminer l'étendue d'un degré du méridien, et la fixa à 55,021 toises.

SNORRI STURLUSON, Islandais dont le nom occupe une grande place dans l'histoire de la littérature scandinave, naquit en 1178, à Hvamm, domaine de son père, et appartenait à l'une des familles les plus distinguées de l'Islande. De bonne heure il fut accueilli à Oddi, comme pupille, dans la famille de Jon, petit-fils du célèbre Sæmund, et le savant le plus distingué de son temps, qui l'initia à la connaissance des lettres et des sciences. Pauvre d'abord, il se vit dans la suite, grâce à un brillant mariage, possesseur d'une fortune importante; et la considération qui se pèse au poids de l'or ne lui fit pas défaut. A partir de 1213, il exerça à diverses reprises les fonctions suprêmes de juge; et quand il vint en Norvège, en 1218, Iarle-Skule le nomma sénéchal et feudataire de Norvège. A d'éminentes facultés intellectuelles, Snorri Sturluson joignait un esprit querelleur et rapace; et quoique plutôt astucieux et rusé que brave, il fut mêlé à toutes les luttes intestines dont l'Islande était alors le théâtre. Son propre frère, Sighvat, et Sturla, le fils de celui-ci, le contraignirent, en 1236, à s'enfuir de Reikholt, le plus beau de ses domaines, où l'on montre et l'on utilise encore la salle de bains qu'il avait pratiquée dans un roc taillé à vif, où il avait amené l'eau d'une source thermale voisine. Il passa de nouveau en Norvège, où Skule, qui maintenant était devenu duc, le créa *jarl*. Scalde célèbre, Snorri Sturluson composa à la gloire de Skule des poëmes où il lui prédit des succès dans la lutte qu'il soutenait contre son gendre le roi Hakon; et en 1239, malgré la défense de ce prince, il revint en Islande, lorsqu'il apprit la chute des ennemis qu'il y comptait. Quoique le succès eût d'abord couronné son entreprise, il finit par succomber aux discordes de famille et aux soupçons dont il était l'objet de la part des siens. D'après l'ordre de Hakon, ses propres gendres Kolbein et Gissur l'assaillirent à Reikholt, et l'assassinèrent, le 22 septembre 1241.

Son grand ouvrage, qu'il termina vers 1220 et qui l'a fait à bon droit comparer à Hérodote, est sa *Heims-Kringla*, c'est-à-dire cercle de l'univers, où il transforma en une histoire du Nord les histoires des hommes et des races qui existaient déjà sous forme de chants et de tables généalogiques, ou bien de récits, soit oraux, soit écrits. Elle va depuis les temps mythologiques les plus reculés jusqu'au règne du roi de Norvège Magnus Erlingsson, qui mourut en 1177. La plus importante des continuations qui s'y rattachent est l'histoire du roi Sverrer (mort en 1202), écrite par Karl, abbé de Thingeyri, contemporain et compatriote de Snorri Sturluson. Elle fut publiée pour la première fois par Péringskjold, avec traductions suédoise et danoise (Stockholm, 1697). Il en a paru depuis lors diverses autres traductions latines et danoises; la plus récente est celle d'Aal (Christiana, 1838-1839). On attribue aussi avec beaucoup de vraisemblance à Storri Sturluson la première partie de la *Snorra-Edda*, la *Gylfa Ginning* qui porte tout à fait l'empreinte de son génie. On peut très-certainement aussi le regarder comme l'auteur de la partie de la *Skalldu* qui est intitulée : *Kenningar* ou *Skállds-Kaparmál*. Il est également l'auteur du *Háttalykill*, c'est-à-dire clef des sages, où il a réuni ses deux panégyriques en vers du duc Skule et trois autres poëmes en l'honneur de ce chef et du roi Hakon, publiés par Rask, sous le titre de : *Snorra-Edda ásamt Skuldu* (Stockholm, 1818). Il composa encore *Drapur*, pagényriques du jarl Hakon Galin et de son épouse Christiana, du roi de Suède Erick XI, et divers autres poëmes.

SNYDERS ou SNEYDERS, ou encore SNYERS (FRANZ), l'un des plus célèbres peintres d'animaux, né à Anvers, en 1579, et élève de Henri de Baelen, se consacra d'abord uniquement à la peinture des fruits, et travailla beaucoup en société avec Rubens. Dans ceux de ses tableaux qui sont ornés de figures par Rubens, Jordaens, Honthorst et Mierevelt, il est difficile, même aux amateurs les plus exercés, de signaler une différence de pinceau. Snyders peignit pour Philippe II un grand nombre de batailles et de sujets de chasse. Il excellait à reproduire les traits caractéristiques du naturel des animaux et des passions qui leur sont particulières, le courage et la timidité, la colère poussée jusqu'à la fureur, la ruse et la cruauté, et toujours avec une vérité d'expression et une variété d'attitudes au-dessus de tout éloge. Ses combats d'ours, de loups et de sangliers ornent les galeries de Vienne, de Munich et de Dresde. Du reste, il reproduisait avec non moins de bonheur et de vérité d'expression les animaux à l'état de calme et de repos. Il mourut à Anvers, en 1567.

SOANE (Sir JOHN), l'un des plus célèbres architectes qu'ait produits l'Angleterre, naquit en 1756, à Reading, dans le Berkshire. Élève de Georges Dance, il alla, à partir de 1777, avec une pension du gouvernement, se perfectionner en Italie, où il fut reçu membre des académies de Florence et de Parme. A son retour en Angleterre, on lui confia la direction des travaux de plusieurs édifices importants, dont il donna plus tard la description (Londres, 1789). Élu membre de l'Académie en 1803, il succéda en 1809 à Dance comme professeur d'architecture. Il mourut en 1837. En 1833 il avait fondé avec ses riches collections d'art un musée public, à l'entretien duquel il consacra et assigna un capital de 30,000 liv. sterl.

SOBIESKI. *Voyez* JEAN III SOBIESKI.

SOBOLE (du latin *soboles*, rejeton, race, lignée). En botanique, ce mot est synonyme de bulbille.

SOBRIER (MARIE-JOSEPH), révolutionnaire contemporain, dont le nom ne sortit de l'obscurité que le 24 février 1848. Il venait de faire un héritage considérable au moment où fut renversée la monarchie de Juillet, et ce changement dans sa position sociale l'avait subitement fait monter des bas-fonds à la surface du parti républicain extrême, le plus besoigneux des partis et celui où l'argent a le plus d'influence. Désigné par Flocon dans les bureaux de *La Réforme* pour prendre possession avec Caussidière de la préfecture de police, il resta deux jours le collègue de ce dernier. Mais le 26 au soir une fièvre violente, résultat de plusieurs nuits passées sans sommeil, s'empara de lui. Il résigna ses fonctions, quitta la préfecture, et alla s'installer dans un appartement qu'il avait loué dans une maison située rue de Rivoli, n° 16, et dépendant des biens de l'ancienne liste civile; il y établit les bureaux de son journal, *La Commune de Paris*, fondé par Cahaigne, ainsi que le siége d'un club ultra-démocratique, qui se mit aussitôt en rapport avec différents clubs de Paris et des départements. Sobrier était doué d'une activité fiévreuse et surtout dévoré de l'envie de faire parler de lui.

Dans le but de tenir en échec *la réaction*, il obtint de Lamartine un ordre écrit de se faire délivrer des armes et des munitions et de garder à sa disposition un piquet de garde républicaine. Du reste, il ne paraît pas avoir touché de subvention pour les dépenses de sa *maison militaire;* il y pourvoyait avec sa fortune particulière et les rentrées importantes que lui procurait chaque jour la vente de son journal, tiré à grand nombre. Mais cette permanence d'hommes armés à la dévotion d'un des clubistes les plus exaltés causait de vives alarmes autour des Tuileries. M. Évariste Bavoux, propriétaire d'une maison contiguë, se plaignit très-haut, disant avec un certain bon sens qu'un accident pourrait mettre le feu aux poudres et faire sauter tout le quartier. La préfecture de police, se rendant à ces raisons péremptoires, supprima le piquet de garde républicaine; mais les armes ne furent pas rapportées, et Sobrier organisa alors en garde militaire les employés de son journal, qui prirent comme lui le bourgeron bleu et la ceinture rouge, à l'instar des *montagnards* de la préfecture. Son journal continua sa polémique violente, et son nom se trouvait toujours au bas des manifestes les plus exagérés. Aussi était-il l'objet des récriminations continuelles du parti modéré. Dans la journée

du 15 mai il pénétra dans la salle de l'Assemblée nationale, et se fit remarquer par ses gestes d'énergumène au bureau du président. Après la dissolution prononcée par Huber, il se rendit au ministère de l'intérieur avec une quarantaine d'hommes, qui s'emparèrent des sceaux et prirent sans résistance possession de l'hôtel. Cependant Sobrier, croyant que tout était terminé, alla *se rafraîchir* dans un café du quai d'Orsay. Là il eut l'imprudence de raconter à quelques gardes nationaux le coup de main par lequel il venait de se rendre maître du ministère. Ceux-ci, qui ne partageaient point ses idées, le conduisirent au poste voisin, où il resta prisonnier. Un peu plus tard il fut relégué dans une chambre de la caserne d'Orsay et gardé à vue par deux dragons, à qui leur colonel avait donné ordre de lui brûler la cervelle si l'on faisait au dehors des tentatives pour le délivrer. Le même soir la maison Sobrier, désignée à la garde nationale de Montmartre comme un repaire de brigands, fut envahie et mise à sac; les montagnards qui s'y trouvaient furent faits prisonniers, mais bientôt après relâchés. On transféra Sobrier dans la nuit au fort de Vincennes.

Condamné par la haute cour de Bourges à sept ans de détention, Sobrier, après la proclamation de l'empire, demanda sa grâce à Napoléon III, déclarant s'incliner devant la grande voix de la France, qui venait de se prononcer contre les idées pour lesquelles il avait perdu la liberté, et s'engageant à renoncer désormais à la politique si la clémence de Sa Majesté consentait à mettre un terme à ses souffrances et à lui ouvrir les portes d'une prison qui serait bientôt son tombeau! La grâce demandée ne se fit pas attendre, et vingt-trois mois plus tard les journaux annonçaient la mort de Sobrier, décédé le 22 novembre 1854, à l'asile public des aliénés du département de l'Isère.

SOBRIÉTÉ (du latin *sobrietas*, l'opposé d'*ebrietas*) est la marâtre des médecins ou les rend inutiles, tandis qu'ils s'accroissent en proportion des cuisiniers et des plats de nos tables : *Multos morbos multa fercula fecerunt; vis numerare morbos! coquos numera*, disait Sénèque avec toute la philosophie antique. Que reste-t-il à dire sur ce sujet? Traitons d'abord des abus d'une sobriété intempestive.

Oui, recommandez la sobriété à ces heureux du grand monde, passant leurs journées à table, se faisant un mérite de leur chère délicate, soit : réduisez-les à une diète étroite. Il faut tantôt faire évacuer, tantôt saigner ces mortels indolents et pléthoriques, menacés de fièvres périlleuses, d'apoplexie foudroyante, dévorés par la goutte, ou accumulant les mauvaises digestions les unes sur les autres. Mais vouloir que tout le monde soit dans ce cas, tirer toutes les causes des maladies d'un excès de nutrition, réduire par des saignées, par des sangsues, par l'abstinence, par l'eau de gomme, un malheureux soldat harassé de fatigues, épuisé par un pain de munition grossier ou des pommes de terre, comme les ouvriers et les pauvres paysans, c'est folie. Avec de forts labeurs, la sobriété, telle qu'on la préconise, est une erreur funeste. Ne la prêchons donc point à l'homme de peine, au laboureur, à l'artisan condamné par le malheur de sa destinée à arracher la subsistance de sa famille à des travaux ingrats. Il s'enivre le dimanche, direz-vous, et le lendemain peut-être encore! Sans l'excuser, je le plains d'être obligé de chercher dans un moment de délire ce triste dédommagement à son infortune. Mais vous qui, chaque jour assis à des banquets splendides, ne touchez que d'une dent dédaigneuse aux mets les plus délicieux, est-ce par sobriété? Non, c'est par *satiété*. Vous avez le malheur de manquer d'appétit. Quelle horreur! s'écrie une jolie femme à l'aspect de ce rustre chancelant sous les dons de Bacchus. Elle a raison sans doute, en considérant le vice en lui-même; et cependant les plus sévères philosophes du Portique, Caton le Censeur lui-même, ont adouci leur austère vertu par l'ivresse, comme il est besoin de détendre un arc trop longtemps bandé :

> Narratur et prisci Catonis
> Sæpe mero caluisse virtus.

On a fait dire à Hippocrate qu'il était utile de s'enivrer une fois par mois. On peut soutenir en effet qu'un régime de vie trop étroit et uniforme allanguit, éteint les forces et l'énergie, si quelques secousses ne les raniment ou ne dissipent leur engourdissement. Qu'on nous vante la douceur angélique des brachmanes et des Hindous abstèmes, qui, satisfaits d'un peu de riz, de quelques figues et de l'eau sacrée du Gange, passent leurs journées assis à contempler le ciel et à méditer sur les incarnations de Vichnou! Cependant, le musulman féroce, l'audacieux Anglais, nourris de bœuf, traversent, le fer à la main et sans obstacle, leur opulent empire, lèvent d'immenses tributs, pressurent ces troupeaux d'esclaves tremblants dans leur faiblesse souple et docile. La soumission, la patience, sont des vertus exemplaires fort commodes pour les tyrans. Aussi les religions prescrivent les jeûnes, les carêmes, les abstinences de la viande pour soumettre les esprits les plus récalcitrants (*duræ cervicis*, comme le peuple de Moïse), pour dompter ces âmes rebelles à la servitude. Et comme l'habitude de manger beaucoup en augmente ensuite le besoin, rend l'homme brute, fier, vicieux même et indomptable, pareillement l'habitude du jeûne diminue de plus en plus la nécessité de manger, à tel point, que de saints anachorètes sont arrivés à des degrés d'abstinence véritablement incroyables.

Après avoir combattu les pratiques intempestives de sobriété vantées sans discernement, montrons qu'en toute autre circonstance cette pratique est la plus utile, ou devient même indispensable; car il y a deux classes d'hommes dans la société : 1° les producteurs actifs, laborieux, destinés principalement aux travaux corporels : il serait injuste et nuisible de les restreindre à des privations de nourriture; 2° les consommateurs oisifs, ou les sommités sociales, exerçant surtout les facultés intellectuelles et morales par les arts de la civilisation : à ceux-ci les abus ou excès de nourriture deviennent contraires, dangereux. Ainsi, depuis le prince et les grands jusqu'à la partie la plus instruite, comme les magistrats, les corps enseignants, le clergé, les hommes d'étude ou de cabinet, ceux qui cultivent les arts libéraux, le droit, la médecine, ou qui se livrent à des occupations sédentaires exigeant plus d'adresse et d'industrie que de force, tout ce qui en général compose la fleur et le sommet de l'espèce humaine doit s'imposer plus de modération et de choix dans la nourriture et ses qualités; car, s'il faut accroître la force dans la portion ouvrière d'un peuple, et rendre plus robustes, s'il est permis de le dire, les muscles de la société, ou ses membres, ses pieds, ses mains, ses os, il faut aussi rendre plus délicate, plus sensible, plus intelligente la région supérieure de la nation, ses chefs ou ses organes sensoriaux, et son cerveau directeur, pour ainsi parler. Or, cette faculté de penser, cette susceptibilité du système nerveux, s'avive et s'exalte par un régime de sobriété assez modéré pour ne point l'énerver. Par la faim, le goût devient infiniment plus actif (même le goût moral) que dans la satiété; car on a dit *ingenii largitor venter*, et par la vacuité de l'estomac nous trouvons chaque matin nos sens plus nets, notre esprit plus serein, plus pur, notre raisonnement plus solide, nos conceptions mieux suivies qu'après le repas, moment où la chaleur des nourritures et des boissons augmente le bouillonnement du sang, la rapidité de la circulation, et allume davantage les passions. Aussi les magistrats doivent-ils rendre leurs arrêts plutôt dans la matinée; aussi les poëtes, les philosophes, ont-ils regardé les Muses comme amies de l'Aurore. Les Grecs ont nommé la sobriété *Sophrosyne*, « comme si elle assaisonnait l'intelligence, » dit Aristote; Socrate, d'après Platon, la nomme la *santé de l'esprit*, non moins que celle du corps. Les tempéraments mélancoliques sont sobres, prudents, froids, et leur abstinence contribue encore à dessécher leur complexion. Leurs nerfs mis presque à nu, ou débarrassés de la surabondance de graisse et de lymphe qui entoure et enveloppe ceux des gros mangeurs, deviennent plus impressionnables et plus

sensibles. C'est aussi ce qu'on remarque chez les individus maigres et secs, dont la fibre et les sens sont bien autrement excitables que chez ces individus épais et de grosse pâte. On n'en doit point conclure toutefois que le plus ou moins de corpulence donne, absolument parlant, la mesure de l'intelligence et de la sensibilité des personnes ; mais les complexions lymphatiques sont rarement aussi délicates que les nerveuses. Or, l'intempérance dispose à la polysarcie, comme la sobriété et le jeûne à la maigreur. Ainsi, cette dernière dessèche, évide l'économie animale et facilite le jeu de l'organisme. Les mouvements vitaux s'exécutent plus librement dans les corps minces et petits que chez les lourdes masses ; et la souris est infiniment plus agile que l'éléphant. Il y a plus d'intelligence là où il y a moins de matière, et certes on n'acquiert pas d'esprit en dévorant des bêtes. Les maladies suivent un cours plus régulier quand les forces vitales ne sont pas détournées du combat contre le mal par l'œuvre pénible de la digestion ; les aliments jettent d'ailleurs une nouvelle matière mal élaborée au milieu de la lutte ; et de nouvelles crudités redoublent la fièvre. Les affections chroniques s'entretiennent souvent par un régime trop substantiel ; la diète prolongée suffit au contraire parfois pour les guérir. J.-J. Virey.

SOBRIQUET. Que ce mot soit dérivé du latin *subridiculum*, comme le veut Ménage, ou du grec ὑβριστικός, injurieux, insultant, selon Moysant de Brieux, ou qu'il vienne du roman *sobra*, sur, et *quest*, acquis, ainsi que l'a avancé Court de Gebelin, c'est ce que je n'entreprendrai pas de discuter : je me bornerai à en donner la définition. Le *sobriquet*, suivant l'Académie, est une sorte de surnom qui le plus souvent se donne à une personne par dérision, et qui est fondé sur quelque défaut personnel ou sur quelque singularité. Partout et de tous temps, l'opinion, ou plutôt la malignité publique a décerné des sobriquets ; mais c'est surtout aux époques où les mœurs sont encore empreintes d'une certaine rusticité qu'on les retrouve fréquemment. Ainsi, dans les poëmes d'Homère, les personnages s'injurient souvent et se donnent des qualifications qui effarouchent notre délicatesse moderne. Chez les Romains, nous voyons que des sobriquets ont été infligés à beaucoup de personnages éminents. Un Calpurnius fut surnommé la Bête (*Bestia*) ; un Scipion, l'Anesse (*Asina*) ; un Fabius, la Buse (*Buteo*). Il est presque inutile de citer les glorieux sobriquets de *Cocles*, *Scævola*, *Corvinus*, *Torquatus*, *Cicero*, etc., si même ce sont là de vrais sobriquets. Au moyen âge, les chroniques nous offrent sans cesse des sobriquets accolés au nom des grands seigneurs et des hommes puissants. Il semble que le peuple, privé des autres moyens de résistance à l'oppression, ait cherché à s'en dédommager en prodiguant celui-là. Dans nos campagnes, et même dans les classes inférieures de nos villes de la Flandre, du Hainaut, de l'Artois et de la Picardie, la manie des sobriquets est presque générale. Un ridicule, un défaut corporel, une prétention déplacée, sont les causes qui le plus souvent y donnent lieu. Les circonstances les plus fortuites, un mot échappé maladroitement, suffisent pour appeler sur un homme un *cognomen* indélébile, dans lequel le nom propre vient tout à fait s'effacer et se perdre. Heureux encore le porteur d'un sobriquet quand l'épithète dont on l'a gratifié n'est point ignoble jusqu'à être presque infamante ! Heureux surtout quand ses fils et les enfants de ses fils ne sont pas condamnés à recevoir et à transmettre à leur tour ce burlesque et triste héritage ! Beaucoup de noms propres ne sont eux-mêmes que des sobriquets adoptés définitivement, et passés, pour ainsi dire, en force de chose jugée. Il n'est pas de dénomination qui ne soit, ou du moins qui n'ait été significative ; et par conséquent il en est un grand nombre qui ont dû se trouver d'abord dans la classe des sobriquets (consultez l'excellent *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, par notre savant collaborateur Eusèbe Salverte ; 2 vol. in-8°, Paris, 1824).

Ce n'est pas seulement dans l'obscurité des relations privées qu'il faut chercher cet usage des sobriquets. L'histoire, qui ne considère les hommes que dans leur vie publique et au milieu des grands débats sociaux, en fournit aussi de nombreux exemples ; mais, comme nous le disions tout à l'heure, c'est surtout dans les bas siècles et chez les peuples aux mœurs rudes que l'on remarque un emploi fréquent de ces qualifications insultantes. Les sobriquets furent imposés aussi quelquefois à des agrégations d'individus, à des corporations ou associations particulières, à des partis politiques, à des sectes religieuses, à des villes et même à des villages. On sait que le peuple en Angleterre est désigné par le sobriquet de *John Bull*, aux États-Unis d'Amérique par celui de *Frère Jonathan* et quelquefois de *Yankees*.

Du reste, il ne faut pas toujours considérer les sobriquets comme l'expression d'un jugement équitable et sans appel. La voix du peuple n'est pas constamment la voix de Dieu. Ainsi, quand nous voyons le titre de *fainéants* appliqué à quelques rois descendant de Charlemagne, nous aurions tort d'attacher à cette épithète le sens rigoureusement odieux qu'on lui donne aujourd'hui ; le mot *fai-néant* est la traduction de l'expression latine *qui nihil fecit*, que certains chroniqueurs ajoutent aux noms de divers princes carlovingiens, pour indiquer qu'ils n'ont laissé aucun monument, aucune institution dignes de mémoire. Or, comme on l'a remarqué, plusieurs d'entre eux n'ont régné qu'un an ou deux. D'autres, entourés d'obstacles que leur suscitaient les factions, ou accablés par les malheurs publics, se virent réduits forcément à cette inactivité que nous leurs reprochons un peu légèrement. Il y aurait pourtant quelque utilité à considérer les sobriquets dans leurs rapports avec l'histoire ; à ce point de vue on pourrait les diviser en trois catégories, selon qu'ils s'appliqueraient : 1° aux habitants d'un pays, d'un canton, d'une ville ; 2° à un parti politique ; 3° à des individus. Les partis politiques se sont toujours prodigué les appellations odieuses ou méprisantes ; et, pour puiser encore nos exemples dans l'histoire des provinces belges, qui ne connaît ces *blavotins* et ces *ingrekins*, dont les querelles sanglantes désolèrent la West-Flandre au commencement du treizième siècle, durant l'absence de Baudouin de Constantinople ? En 1236, un parti puissant se déclara en Flandre pour Philippe le Bel. Ces Flamands dévoués à la France furent nommés les *gens du lys*, *Lelieerts*. Cinquante ans plus tard on vit les *cabillauds* soutenir la cause de Guillaume l'*Insensé* contre sa mère Marguerite, qui avait les *hoeks* pour elle. Plus tard, sous Philippe *le Bon*, la troupe des *chaperons blancs* fit tant de bruit et tant de mal, qu'on fut obligé de la supprimer par le traité de Casant, en 1492. On sait ce que furent au seizième siècle les *creessers* gantois, puis les *gueux*, puis les *hurlus*, pillards huguenots qui se seraient emparés de Lille n'eût été la bravoure de Jeanne Maillotte et de ses compagnes. Enfin, j'aurais un glossaire tout entier à faire si je voulais énumérer les sobriquets personnels. Que de héros ou de princes *aveugles*, *borgnes*, *bossus*, *boiteux* ! Le Glay.

SOC. *Voyez* Charrue.

SOCIABILITÉ, aptitude à vivre en société. La sociabilité est une disposition naturelle à l'espèce humaine. On remarque même dans certaines espèces d'animaux une sorte de *sociabilité*. L'homme *sociable* est celui qui est naturellement porté à vivre en société. Dans un sens plus restreint, c'est celui avec qui il est aisé de vivre, qui est d'un commerce doux et facile.

SOCIAL, ce qui concerne la société : L'ordre *social*, la vie *sociale*, les institutions *sociales*, le pacte *social*, les vertus, les qualités *sociales*, les rapports *sociaux* ; Le *Contrat social* est un des principaux ouvrages de J.-J. Rousseau.

SOCIALE (Guerre). *Voyez* Guerre sociale.

SOCIALISME, SOCIALISTES. Depuis quelques années il s'élève parmi les peuples placés à la tête de la civilisation moderne de violentes accusations contre notre état

social. Le système social, qui a pour base la famille et l'État, la manière dont chacun y pourvoit à ses besoins personnels sans avoir égard à ceux d'autrui, sont proclamés les fléaux de notre époque. Assurément il y a dans ces accusations beaucoup de mauvaise passion et d'inintelligence; mais l'observateur attentif qui étudie les principes et l'histoire de la civilisation moderne est bien forcé d'avouer aussi que notre société souffre aujourd'hui de maux qui n'étaient jamais arrivés autrefois à une pareille extension. Ce qui frappe tout d'abord, c'est l'inégalité extrême existant dans la répartition des richesses, c'est le désolant contraste entre le riche et le pauvre, entre la pénurie et l'abondance. Le domaine de l'industrie, ce théâtre de l'activité et de l'intelligence humaines, où s'acquièrent et se répartissent les richesses de la civilisation moderne, nous offre l'aspect complet du mal qui mine la société et de toutes les suites menaçantes qu'il promet d'avoir. Ce domaine ressemble en effet à un champ de bataille où, à l'aide de la **concurrence**, le fort écrase sans pitié le faible, où chacun opère pour soi, et où la manœuvre qu'exécute le capital de l'un compromet l'existence de plusieurs milliers d'autres. Le talent qui invente, la main qui exécute, toute capacité rattachée à la chaîne infinie de la production, ne sont que des *instruments*, et doivent se soumettre à la puissance absolue du capital. Le capitaliste ne fixe pas le taux du salaire suivant le bénéfice de l'entreprise; il se borne à acheter des forces humaines, à des prix plus ou moins élevés, suivant qu'elles lui sont plus ou moins offertes. Il réunit des masses de forces actives, qu'il exploite et qu'il abandonne ensuite impitoyablement du moment où son intérêt le lui commande, ou bien lorsque l'invention d'une nouvelle machine vient lui permettre de se passer de l'emploi de moteurs humains. Dans un tel état de choses, il est rare que ceux des travailleurs dont l'occupation exige du génie, du talent ou de la dextérité manuelle puissent parvenir à une position assurée et où il leur soit donné d'avoir leur part dans tous les avantages de la vie sociale. Le travailleur vulgaire, qui ne possède que ses bras, vit toujours dans la pauvreté et les privations; aussi la classe nombreuse à laquelle il appartient présente-t-elle l'aspect d'une misère qui a pour cortége le plus ordinaire l'abâtardissement physique et la corruption morale. Il n'est pas rare de voir des gens, qui prennent à cœur les souffrances et les douleurs dont cet état de choses est la cause, attribuer tout le mal tantôt aux machines, tantôt à l'incurie des gouvernants, tantôt à la manie du luxe, tantôt encore à d'autres causes isolées, comme si des faits extérieurs et accidentels décidaient des destinées de l'humanité.

Le moyen âge ignorait nos souffrances actuelles, parce que la vie y était organisée à un tout autre point de vue que de nos jours. Nos pères limitaient à un petit nombre de privilégiés le droit de complétement jouir des biens de la vie, de posséder, d'acquérir et d'être politiquement indépendant; et ils condamnaient les masses à un état constant de minorité et de tutelle impliquant nécessairement de la part de ceux qui étaient investis de cette tutelle l'obligation de toujours veiller à ce que la subsistance de leurs pupilles fût assurée. Les droits et les devoirs des vassaux ne faisaient qu'un avec la propriété foncière, et la population industrielle des villes s'agitait dans un système identique de réciprocité et de dépendance. Les membres des diverses corporations exerçaient à titre de privilége le droit de production et d'acquisition; les compagnons et les serfs, quand l'appui de leur patron venait à leur manquer, trouvaient bien du secours dans la corporation dont ils s'honoraient de faire partie, mais ils n'avaient que très-rarement l'occasion et les moyens d'acquérir le privilége de la maîtrise, et ils étaient le plus ordinairement condamnés à passer toute leur vie dans le célibat, de même que dans un état de complète dépendance. La pauvreté des masses, la concurrence, la tyrannie du capital, les excès de la production n'étaient pas possibles avec une pareille organisation sociale.

Un principe entièrement opposé au caractère du moyen âge domine tous les faits de la vie moderne, et par conséquent l'ensemble de notre ordre social. On veut aujourd'hui que tout homme ait, comme il appartient à un être libre, le droit d'être compté pour quelque chose, d'être politiquement indépendant, d'acquérir et de posséder.

Après l'abolition de l'ancien système de la commune et de celui de la propriété foncière, on vit s'opérer le morcellement du sol pour former une foule de petites exploitations rurales, dont l'unique résultat a été d'accroître le prolétariat dans les campagnes.

Puis, comme la liberté personnelle n'est qu'un mot quand elle ne s'appuie pas sur la possession et sur la propriété, on vit, après la chute des vieilles barrières sociales, se développer dans le domaine de l'industrie une fiévreuse activité. Dans ce champ sans limites, tous voulurent à la fois soit trouver, soit accroître les ressources nécessaires pour une existence complète. La situation actuelle est le résultat de cette agitation passionnée des masses affranchies désormais, il est vrai, mais aussi demeurées sans lien nouveau qui pût servir à les organiser. En l'absence donc de tout frein et de toutes barrières à l'intérêt individuel, et dans cette lutte de l'individu isolé contre tous, ceux-là seuls pouvaient triompher que des facultés particulières ou le hasard favorisaient, ou bien qui entraient dans la lice munis de l'arme de la propriété. Alors les trésors de la production moderne se concentrèrent entre les mains d'un petit nombre, tandis que le travailleur lui-même, réduit maintenant à ses propres forces, restait plus pauvre et plus dépendant que jamais.

En présence du mal et du désordre qu'il a produits, on a proposé de revenir au système de restrictions et de barrières des anciens temps. En France et en Angleterre, pays où l'essor industriel est parvenu à son apogée, où les antiques formes de la société ont été en très-grande partie détruites, et où les plaies faites par la liberté nouvelle sont le plus saignantes, on a déjà vu se produire avec énergie l'idée d'essayer d'une nouvelle organisation répondant plus ou moins aux besoins nouveaux, et qui absorberait les éléments actuels de lutte et de dissolution sociale. C'est ainsi que dans les classes travailleuses, qui ont parfaitement compris le rapport intime existant entre la question de la propriété et celle de la liberté et de la jouissance de la vie, a surgi et s'est propagée la théorie de la communauté des biens ou le ***communisme***. Suivant cette doctrine, il ne devrait plus y avoir de propriété individuelle; chacun serait bien tenu de travailler suivant ses forces, mais aurait aussi le droit de jouir de la propriété commune suivant ses besoins; et toute autorité contraire au principe de la liberté et de l'égalité universelles devrait être abolie. On peut répondre aux auteurs de tous ces efforts désespérés, qui ont la violence pour base et l'anéantissement de tout ce qui existe pour but, qu'en niant la légitimité de la propriété individuelle ils détruisent radicalement la liberté et toute l'existence de l'individualité.

En dehors de cette sauvage doctrine, quelques penseurs isolés ont aussi fait des inconvénients de l'état actuel de la société l'objet de leurs méditations, et ont essayé de résoudre, à leur manière, les problèmes qu'il présente. En l'absence de tout système général de philosophie, tant en France qu'en Angleterre, chacun d'eux s'est fait du monde des idées à lui propres, et s'est efforcé de les présenter sous la forme plus ou moins systématique de *science sociale*. Ce sont ces systèmes et les différentes écoles qu'ils ont produites qu'on désigne sous la dénomination générique de *socialisme*. La plupart de ces écoles, quoique essentiellement radicales dans leurs théories, n'en attendent cependant la réalisation que de la puissance de la vérité et de la force du raisonnement. L'Anglais Robert Owen est le premier en date. Il était arrivé à croire fermement que l'homme n'est par lui-même ni bon ni méchant, que son caractère moral ne dépend que des circonstances extérieures et sociales au milieu desquelles il se trouve placé, et que dès lors les châtiments et les récompenses sont, en ce qui le touche, parfaitement injustes. A ce point de vue, qui du reste n'a pas même le mérite de la nouveauté,

tout homme, ignorant ou instruit, spirituel ou borné, riche ou pauvre, a des droits égaux à la jouissance des avantages sociaux; toute restriction opposée à l'usage de ce droit, tout privilége, toute autorité qui y met des entraves, et par conséquent aussi toute propriété particulière, doivent être abolis. Owen fonda aux États-Unis, d'après ses idées, une société ou, si on aime mieux, un État particulier, qui s'écroula dès que le capital commun qu'il avait avancé de ses propres deniers eut été dévoré.

Saint-Simon fit en France un autre essai pour régénérer, à l'aide d'un nouveau système scientifique, toute l'organisation de l'existence humaine. Ce ne fut toutefois qu'à la suite de la révolution de juillet 1830, lorsque les inconvénients de l'état social actuel commencèrent à frapper tous les yeux, que ses disciples réussirent à attirer l'attention publique, et purent donner à sa doctrine la forme et les développements dont elle était susceptible. Industrie, religion, arts, sciences, en un mot toutes les branches de l'activité humaine, devaient, suivant eux, subir une rénovation et une transformation complètes. Enfantin donna pour principe à ce monde nouveau l'*emancipation de la chair*, ou l'égale satisfaction des appétits sensuels de l'homme et de ses aspirations morales et intellectuelles. Il annonça que la mise en pratique de ce principe ne ferait plus de l'humanité entière qu'une seule et même famille. Un grand-prêtre, Providence vivante, et sous ses ordres une foule d'intelligences secondaires, devaient avoir la mission de guider les travaux de la famille par l'amour, et de récompenser, aux frais du trésor commun, chacun *suivant sa capacité* et *suivant ses œuvres*. La tentative faite pour réaliser en petit une famille de ce genre aboutit bientôt à une scandaleuse banqueroute.

Les saints-simoniens n'eurent pas plus tôt disparu de la scène, poursuivis par les huées et les sifflets de la foule, qu'on vit se produire en France le système social de Fourier, qui, non moins absurde que le précédent, ne laissa pas pourtant que de faire de nombreux adeptes, sans doute parce que les hommes qui entreprirent de l'exploiter pour vivre aux dépens de leurs dupes eurent l'art de dissimuler tout d'abord leur but véritable, de ne se présenter que comme les propagateurs d'une école philosophique pratique, qui, à la différence de celle de Saint-Simon, n'affecterait jamais de se poser en religion nouvelle, et dont les principes se conciliaient même avec toutes les religions préexistantes. Ils eurent d'abord le bon sens et l'adresse de passer sous silence la partie purement spéculative des travaux de leur maître, pour s'en tenir à la propagation et à la réalisation de ses doctrines économiques. Est-il besoin que nous ajoutions que les divers essais tentés pour appliquer pratiquement la théorie de cette école, qui a pris la qualification de *sociétaire*, ont tous également échoué, ici faute d'un capital suffisant, là par suite de vices d'organisation intérieure, et toujours à cause des conflits intérieurs auxquels ils donnaient lieu.

Quelle que soit la différence de temps et de lieu qui sépare ces trois systèmes de rénovation sociale, on reconnait tout de suite qu'ils partent du même principe et tendent au même but. La théorie des jouissances, ou le libre exercice des passions, doit rendre les hommes heureux sans effort. Ce qui jusqu'à présent a été considéré comme la base de toute existence humaine, l'abnégation et la répression des appétits, est représenté dans la doctrine d'Owen, de même que dans celles de Saint-Simon et de Fourier, comme la cause directe des misères de notre état social. Ces doctrines s'accordent pour vouloir rendre la société responsable des torts des individus. On est en droit de reprocher à chacun de ces trois systèmes philosophiques d'avoir ébranlé toutes les vérités morales et de menacer d'une complète ruine non-seulement l'État, mais encore la famille, ce pilier de l'humanité civilisée et moralisée. Consultez J.-J. Thonissen, professeur à la faculté de droit de l'université catholique de Louvain, *Le Socialisme depuis l'antiquité jusqu'en* 1852 (2 vol., Louvain, 1853); F. Huet, *Le Règne social du Christianisme* (1 vol., Paris, 1854).

SOCIAL REFORMERS. *Voyez* Free Soiler.

SOCIAUX (Réformateurs). C'est ainsi qu'on appelle ceux qui à diverses époques ont tenté de transformer l'ordre social en modifiant les conditions d'existence de la propriété et de la possession, ces bases premières de toute vie sociale. La propriété privée, qui naquit dès le premier pas que l'homme fit dans la voie de la civilisation, a généralement été l'objet de leurs attaques. Comme la transformation de la propriété particulière en propriété commune devrait nécessairement avoir pour résultat de changer complétement tous les autres rapports humains, il s'ensuit que les réformes sociales doivent être en même temps *politiques*. Jadis il n'y avait que des sectes religieuses ou philosophiques qui essayassent de fonder sur la communauté des biens l'organisation de leur existence. Chez les Juifs les esséniens ou thérapeutes, chez les Grecs les *pythagoriciens* et les *épicuriens* pratiquaient la communauté des biens. Les premiers chrétiens, eux aussi, estimaient que la propriété et la richesse individuelles ne sauraient se concilier avec l'esprit du christianisme; et un grand nombre de pères de l'Église se sont prononcés dans ce sens. Plus tard, beaucoup de sectes chrétiennes, tantôt par suite de l'oppression sous laquelle elles gémissaient (comme les Albigeois et les Vaudois), tantôt par fanatisme révolutionnaire (par exemple, au seizième siècle, les anabaptistes), inclinèrent vers la vie en commun et surtout vers la communauté des biens. Dans les temps modernes, les frères bohêmes et les communes fraternelles des herrnhutes ont introduit avec un rare succès une étroite vie de communauté, de laquelle ne sont cependant exclues ni la propriété particulière ni la vie de famille. Au dix-septième siècle, les jésuites constituèrent au Paraguay avec la population indienne un État d'une nature toute particulière, et où les moindres actes de la vie privée étaient soumis à des règlements généraux. Indépendamment de la propriété foncière particulière à chacun, il y avait le champ, propriété publique, que tous devaient aider à cultiver, et dont le produit devait servir à défrayer les dépenses d'administration et de gouvernement. Les défiances de la cour de Madrid mirent bientôt un terme à l'existence de cette création artificielle, qui eût pu devenir un instrument puissant entre les mains de ces bons pères.

Il y a bien longtemps, au reste, que des penseurs ingénieux et des philosophes ont eu l'idée de revêtir de formes poétiques l'idéal qu'ils se faisaient d'une société et d'un État parfaitement organisés et gouvernés, et qu'ils ont composé sur ce sujet des ouvrages qu'on a appelés des *romans politiques*.

Déjà, chez les Grecs, Platon esquissait le tableau d'une république de ce genre, dans laquelle il divisait les citoyens en trois classes fixes : celle des magistrats, celle des guerriers et celle des artistes et des travailleurs. Mais dans cette république modèle, dans cet État libre par excellence, il n'existe pas seulement une division par castes; on y trouve encore des esclaves. Les liens les plus étroits y rattachent tous les citoyens à l'État, et aussi, afin d'atténuer autant que possible le sentiment de l'individualisme, la communauté des biens et des femmes y est établie.

Sous le règne de Henri VIII d'Angleterre, le chancelier Thomas Morus prit Platon pour modèle quand il composa son célèbre ouvrage intitulé : *De optimo Reipublicæ Statu, deque nova insula Utopia* (Louvain, 1516), dont on a depuis donné le nom aux rêveries du même genre. L'auteur parle comme s'il était parfaitement convaincu de la praticabilité de ses idées. En Utopie aussi la propriété particulière est supprimée; et c'est l'État qui se charge de répartir les produits de la propriété commune suivant les besoins de chacun. L'argent cesse dès lors d'y être nécessaire; et, afin d'extirper du cœur de l'homme l'amour de ce métal, on avilit la valeur de l'or et de l'argent, qui sont désor-

mais condamnés à servir pour la fabrication des vases les plus communs. En Utopie, le voyageur paye en journées de travail l'hospitalité qu'il reçoit. Les occupations industrielles sont réparties au sort ou au choix. Mais pour l'agriculture, au contraire, qui forme la base constitutive de l'État, on enrôle de force les sujets les plus capables. Six heures de travail par jour, imposées à chaque citoyen, mettent l'État à même d'assurer à chacun la vie la plus agréable et toutes les jouissances des sens qu'il est possible d'imaginer. Tout est permis dans ce but, jusqu'au point où le plaisir cesse et où commence la débauche. Il y a d'ailleurs également des esclaves en Utopie pour les travaux domestiques. Les chefs de famille élisent chaque année les différentes autorités publiques, jusqu'au roi lui-même. On se débarrasse des impotents et des incurables en les tuant promptement et sans douleur.

Le roman politique de Thomas Morus engendra une foule d'imitations, qui furent pour des esprits critiques le moyen d'exprimer sous le voile de la fiction leurs idées sur l'organisation de la vie sociale. Dans la plupart de ces productions, le bonheur a pour base la communauté des biens et des femmes, ainsi que le communisme le plus absolu. Le dominicain Campanella composa sa *Civitas Solis* (Utrecht, 1643), État qu'un grand métaphysicien gouverne à l'aide de la force de l'amour et de la sagesse. Les idées de Campanella, qui était bien autrement avancé que son siècle, approchent de celles de Saint-Simon. Il composa en outre, pour la glorification du papisme, un autre ouvrage socialiste intitulé : *Monarchia Messiæ* (Francfort, 1633).

Le chancelier d'Angleterre Roger Bacon écrivit, d'après le modèle de Thomas Morus, sa *Nova Atlantis*, et dans son *Opus Majus* il développa un grand nombre d'idées sociales qui lui étaient propres.

Sous Cromwell, Harrington publia un roman politique intitulé *Oceana* (1656), et qui fit surtout sensation parce que le Protecteur en interdit la circulation.

Parmi les utopistes du dix-septième siècle il nous faut ranger en première ligne Fénelon, auteur de la *République de Salente*, du *Voyage dans l'île des Plaisirs* et de *Télémaque*. Dans le siècle suivant, le roman utopiste de Morelly, *La Basiliade* (1753), produisit une vive sensation; il s'efforçait d'y combattre les préjugés qui empêchent l'homme de mener une vie conforme aux prescriptions de la nature. Deux ans plus tard, le même Morelly publia son *Code de la Nature*, faussemement attribué jusque dans ces derniers temps à Diderot, et qui est sans contredit la production la plus remarquable de la littérature socialiste au dix-huitième siècle.

Au nombre des plus ingénieuses utopies des temps modernes, nous devons encore mentionner l'*Histoire des Sevarambes* (1677), le roman communiste *Cæsares* (Londres, 1754), *La découverte australe* de Rétif de La Bretonne (1780), le *Voyage de Gulliver* de Swift, l'*Anacharsis* de Barthélemy. N'oublions pas dans cette énumération le *Voyage en Icarie* du fameux Cabet (5 vol., 1840).

La critique philosophique de la vie sociale et politique commença en Angleterre par Locke, au dix-septième siècle, et fut continuée au dix-huitième par les philosophes français Holbach, Helvétius, Diderot, Voltaire, Rousseau, Raynal, Mably et autres, jusqu'à l'ébranlement complet de toute foi dans le principe d'autorité. Le résultat de ce travail négatif fut la déclaration fameuse que rendit l'Assemblée nationale dans la nuit du 4 août 1789, et qui acheva la destruction des derniers débris de l'ancienne société française. Consultez Louis Reybaud, *Études sur les Réformateurs* (Paris, 1838).

SOCIÉTAIRE, individu qui fait partie d'une société quelconque. On n'emploie guère ce mot qu'en parlant de certaines sociétés littéraires, scientifiques ou musicales, et de certaines entreprises dramatiques. Le personnel des acteurs du Théâtre-Français se compose de *sociétaires* et de *pensionnaires*.

SOCIÉTÉ, assemblage d'hommes unis par la nature ou par les lois; commerce que les hommes réunis ont naturellement les uns avec les autres : L'homme est né pour la *société*. La société est ou naturelle, ou civile. Malheur à qui trouble l'une ou l'autre! « Hélas! dit Nicole, la *société* humaine n'est bien souvent qu'une troupe de gens mal satisfaits les uns des autres, et qui ne sont unis que par leur intérêt. » On s'est perdu en conjectures sur l'origine des sociétés. Pour les penseurs qui se rattachent à l'école du philosophe de Genève, l'état de nature est un idéal, un âge d'or, dont l'état social est la corruption et la dégénérescence. Aux yeux de quelques autres penseurs, l'état de nature est un état imparfait, inférieur, dont l'état social est le développement nécessaire et perfectionné. Chaque famille forme une société naturelle, dont le père est le chef (*voyez* CIVILISATION, COMMERCE, DROIT NATUREL, SAUVAGES).

Société se dit aussi d'une compagnie de personnes qui se réunissent fréquemment pour la conversation, le jeu, la danse ou d'autres plaisirs : *Société* agréable, choisie; Un homme admis dans les meilleures *sociétés*. Cette acception s'applique aussi en général aux rapports, aux communications que les habitants d'un pays, d'une ville, ont entre eux pour leur délassement, pour leurs plaisirs : Il n'y a point de *société* dans cette ville; Le ton, les agréments, l'esprit de la *société*.

Enfin, dans un sens plus restreint, *société* se dit du commerce ordinaire, habituel, qu'on a avec certaines personnes : On trouve beaucoup d'agrément dans sa *société*; C'est un homme de bonne *société*.

SOCIÉTÉ (Bonne et Mauvaise). *Voyez* COMPAGNIE et DISTANCES SOCIALES.

SOCIÉTÉ (*Droit commercial*). Commercialement parlant, une *société* est une réunion de deux ou plusieurs personnes qui conviennent de mettre quelque chose en commun dans la vue de partager les bénéfices et de contribuer aux pertes qui en pourront résulter. Toute société doit être rédigée par écrit quand son objet est d'une valeur de plus de 150 francs : elle doit avoir une cause licite; chaque associé doit y apporter de l'argent ou d'autres biens, ou son industrie.

Les sociétés sont *universelles* ou *particulières*.

On distingue deux sortes de *sociétés universelles* : 1° celles de tous biens présents, meubles et immeubles, des profits qu'ils peuvent produire et de toutes espèces de gains : les biens à venir n'y entrent que pour la jouissance; 2° celles de gains seulement, ne comprenant que ce que les associés peuvent acquérir pendant la durée de la société, les meubles que chacun d'eux possède à l'époque du contrat et la jouissance de leurs immeubles personnels. Les unes et les autres ne peuvent avoir lieu qu'entre personnes respectivement capables de se donner et de recevoir l'une de l'autre et auxquelles il n'est point défendu de s'avantager au préjudice d'autres personnes.

La *société particulière* est celle qui a pour objet une chose déterminée, une entreprise désignée, ou l'exercice d'un métier, d'une profession. La société commence à l'instant même d'un contrat, s'il ne lui est pas assigné une autre époque. Lorsqu'il ne s'agit pas d'une affaire dont la durée soit limitée, et lorsqu'il ne lui a pas été assigné de terme, elle dure pendant toute la vie des associés. Néanmoins, dans ce dernier cas, chacun d'eux a la liberté d'y renoncer en faisant notifier sa volonté aux autres associés et pourvu que sa renonciation soit de bonne foi, et non faite à contretemps. Chacun des associés est débiteur envers la société de ce qu'il a promis d'y apporter; il est tenu envers elle des dommages qu'il lui a causés par sa faute; il a une action contre elle pour les sommes qu'il a déboursées, et pour les obligations qu'il a contractées pour les affaires communes. La convention qui donnerait à l'un des associés la totalité des bénéfices est nulle : il en est de même de celle qui l'affranchirait de toute contribution aux pertes.

Dans les sociétés autres que celles de commerce, les as-

sociés ne sont pas tenus solidairement des dettes sociales, mais chacun pour une part égale seulement; encore que la part de l'un deux dans la société soit moindre que celle des autres.

Les *sociétés commerciales* sont réglées et par le droit civil, et par les lois particulières au commerce, et par les conventions des parties. Elles se distinguent en *sociétés en nom collectif*, *sociétés en commandite*, *sociétés anonymes*, et *sociétés en participation*.

La *société en nom collectif* est celle que contractent deux ou plusieurs personnes sous une raison sociale : elle doit être constatée par acte public ou sous signature privée. Les associés sont solidairement responsables des engagements de la société, contractés sous la raison sociale.

La *société en commandite* est celle qui est contractée entre un ou plusieurs associés, responsables et solidaires, et un ou plusieurs associés simples bailleurs de fonds.

La *société anonyme* n'est qualifiée que par l'objet de son entreprise; elle ne peut exister qu'après l'autorisation du gouvernement; elle ne peut être formée que par acte public; elle doit aussi être rendue publique par l'affiche de l'acte d'association et de l'acte du gouvernement qui l'autorise.

La *société en participation* est celle par laquelle deux ou plusieurs personnes conviennent de participer à une négociation, à une affaire, dans la proportion qui est déterminée par leur convention.

SOCIÉTÉ (Iles de la), groupe d'îles de l'Australie, situé entre le 150° et le 156° 30' de longitude orientale, le 16° et le 18° de latitude méridionale, qui se compose de divers îlots et de onze îles principales, découvertes la plupart par Cook, et dont *Otaïti* est la plus grande, de même que la plus importante comme centre politique. Ces îles, qui ont ensemble une superficie d'environ 25 myriam. carrés, sont d'origine volcanique, en partie hérissées de montagnes (le volcan de Tobreonou, à Otaïti, atteint une élévation de 3,866 mètres), entourées d'écueils de corail, jouissent d'un climat agréable et tempéré, et possèdent de nombreux cours d'eau. La canne à sucre, le bambou, l'arbre à pain, les bananes, les noix de coco, les platanes, les pisangs, les racines d'yam et d'arum, les patates, etc., sont les principales productions du règne végétal. Le règne animal fournit des porcs, des chiens, des poules, des canards sauvages, des perroquets, des alcyons, des hérons, des baleines, des écrevisses, des huîtres, etc.; et le règne minéral, de l'argile, du basalte noir, du soufre et de la lave. Les habitants, dont le nombre s'élève à environ 80,000 âmes, appartiennent à la belle race malaie; ils sont assez civilisés, bons et hospitaliers, mais légers et sensuels. Ils aiment passionnément la musique, la danse et le jeu; l'extrême fertilité de leur sol leur permet d'être impunément paresseux; aussi leur industrie se borne-t-elle à peu près à la fabrication des ustensiles et des objets les plus indispensables à l'économie domestique, à l'agriculture, à la chasse et à la guerre. Leur vêtement consiste en un morceau d'étoffe ou d'écorce d'arbre tissée, jeté sur les épaules et entourant le corps, où ils le fixent au moyen d'une ceinture. Leur tête est ornée de plumes ou d'une espèce de turban, et leur peau tatouée. Ils observent la monogamie, mais le concubinage est licite. Depuis 1825 les Anglais, à l'aide de leurs missionnaires, ont répandu parmi eux la religion chrétienne, et le culte des idoles a disparu peu à peu avec les horribles sacrifices humains qu'on leur offrait naguère. Une imprimerie, établie dans le pays par la Société Biblique de Londres, a déjà livré à la circulation non-seulement la Bible traduite en anglais et dans la langue locale, mais encore un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'instruction élémentaire. On y a aussi créé des écoles à la Lancastre; de là les progrès toujours plus rapides et plus marqués des mœurs et de la civilisation européennes, tant dans la vie privée que dans la vie publique des habitants. La forme primitive du gouvernement de ces îles était une espèce de système féodal. Sous l'autorité d'un roi héréditaire, exerçant la puissance souveraine sur la plus grande partie des îles dont se compose l'archipel, sont placés les *erihs*, ou chefs, auxquels sont subordonnés les *medouahs*, ou vassaux, et les *towhas*, espèce de vassaux d'un ordre inférieur. Le menu peuple se compose de *mahanounes* ou paysans, et de *tautaus*, ou esclaves. Déjà ces populations se sont donné une espèce de constitution.

SOCIÉTÉ (Règle de). *Voyez* COMPAGNIE (Règle de).

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES. On ne trouve en Angleterre, en fait d'institution patronée par le gouvernement, rien qui ressemble à notre *Institut*. Le budget de l'État n'y est pas grevé chaque année, comme en France, d'environ un demi-million destiné à couvrir les menus frais d'un établissement analogue à celui dont l'utilité la plus claire est de faire, en moyenne, 1,500 fr. de rente à deux cents *immortels*, qui pour la plupart sont dans de telles conditions d'aisance et même de fortune, qu'ils devraient rougir de recevoir chacun sans rien faire la contribution d'un de nos malheureux villages. Et cependant, qui voudrait soutenir que les lettres et les sciences n'ont pas toujours brillé de l'autre côté du détroit d'un éclat aussi vif que chez nous?

La plus célèbre des associations scientifiques et littéraires existant chez nos voisins est sans contredit la *Société royale de Londres*, laquelle par le but qu'elle se propose et par la nature spéciale de ses travaux, autant que par les illustrations scientifiques qu'elle a comptées ou compte encore dans son sein, répond plus ou moins bien à notre Académie des Sciences, et jouit d'une considération non moins grande dans le monde savant. Elle eut Oxford pour berceau. Vers la fin du règne de Charles Ier, le docteur Wilkins, de Wadham-College, avait pris l'habitude de réunir hebdomadairement chez lui quelques-uns de ses confrères pour s'entretenir avec eux de leurs travaux, ainsi que des recherches et des découvertes faites dans le domaine des sciences par les savants du continent. Mais les passions politiques finirent par se glisser dans ces réunions, qui eussent dû rester toujours exclusivement littéraires. Chassés d'Oxford par les passions et les tristes préoccupations du moment, ces savants se retrouvèrent plus tard à Londres, et reprirent alors leurs conférences hebdomadaires, à Gresham-College, entre les années 1658 et 1663. Ces réunions, les matières qui y étaient discutées, les intérêts élevés qu'on y traitait, attirèrent bientôt l'attention publique et la sollicitude du pouvoir; alors une charte spéciale, signée par Charles II, autorisa et légalisa, à la date du 22 avril 1663, l'existence d'une association dont les travaux, comme le comprit parfaitement le gouvernement, étaient de nature à favoriser les progrès des sciences.

Aux termes de sa charte d'institution, cette association se recrute par voie d'élections faites au scrutin sur la présentation de candidats dont les membres précédemment admis se portent les parrains. Elle est dirigée par un président et un conseil, produit également de l'élection. Le nombre des membres est illimité. La société *ne reçoit rien du trésor public*, et n'a pour subvenir à ses frais que les contributions annuelles de ses membres, qui s'élèvent en moyenne à 60,000 francs, ainsi que les dons que lui font des amis de la science, ou encore les legs et fondations institués à son profit par de généreux testateurs. Ajoutons bien vite qu'en raison des libéralités de tous genres dont elle a été l'objet, la *Société royale* est depuis longtemps en état de soutenir la comparaison avec les académies du continent les mieux rentées par l'État. Chaque membre paye, comme droit d'entrée, une somme de 10 livres sterling (250 fr.). Sans doute la fortune ou la protection des grands ouvrent trop souvent, là comme ailleurs, la porte du sanctuaire à des vanités sans aucune excuse; et le mérite éminent y coudoie trop souvent la médiocrité audacieuse et intrigante. C'est là un malheur et un abus; mais les académies salariées aux dépens du trésor public en sont-elles donc plus exemptes? Au lieu de recevoir des *jetons de présence* et des honoraires fixes, chaque membre résident paye une contribution hebdomadaire de 1 shilling (1 fr. 25 c.)

et une contribution trimestrielle de 1 liv. sterl., d'où résulte pour lui une dépense annuelle d'environ 160 fr. Deux secrétaires, soumis chaque année à une réélection nouvelle, mais ordinairement réélus, reçoivent chacun 105 liv. sterl. de traitement (2,625 fr.). La *Société royale de Londres* a de plus un secrétaire spécialement chargé de ses relations avec l'étranger; mais elle ne lui accorde qu'un traitement de 500 fr. Le plus rétribué de ses dignitaires est son *secrétaire assistant*, lequel jouit d'un traitement annuel de 250 liv. sterl. (6,250 fr.). Il a sous lui plusieurs aides. Chaque année, deux *lectures* solennelles ont lieu dans le sein de la Société royale; et ces lectures, désignées sous les nom de *Fairchild* et de *Bakerian lecture* (du nom des fondateurs), ont toujours pour objet quelque curieuse dissertation sur un point de la science encore mal élucidé. C'est un insigne honneur que d'avoir été choisi par le conseil de la *Société royale de Londres* pour faire la lecture ou la leçon bakérienne; c'est ce qui explique pourquoi, en parcourant la biographie des savants dont s'honore l'Angleterre, on rencontre souvent cette mention : « Il fut admis en telle année à faire sa leçon bakérienne, » phrase qui fait le désespoir de tout traducteur non au courant des usages de la première corporation savante des trois royaumes. Ajoutons encore, car ce détail n'est pas sans importance, que le savant appelé à faire la lecture bakérienne reçoit une gratification de 4 liv. st. (100 fr.). La *Fairchild lecture* ne donne droit qu'à 3 liv. sterl. (75 fr.). En 1848 la *Société royale* comptait 859 membres résidents, 15 membres honoraires et 49 membres associés étrangers, pris ordinairement parmi les sommités scientifiques de l'Europe. Nous avons soin de dire *ordinairement*, car il est arrivé plus d'une fois à la *Société royale* de se méprendre étrangement sur la valeur relative des savants étrangers, et il n'y eut qu'un immense éclat de rire en Europe quand on la vit, en 1828, nommer par acclamation, en remplacement d'un de ses plus illustres associés étrangers décédé, M. César Moreau, professeur de statistique de M. le duc de Bordeaux, président-fondateur de l'*Académie de l'Industrie!* Lord Brougham, si nous avons bonne souvenance, avait bien timidement hasardé la candidature de notre immortel Cuvier. Le *protégé* de lord Brougham n'obtint que trois voix. Qu'est-ce donc que la gloire?

SOCIÉTÉ TYRANNIQUE. *Voyez* COMPAGNIES (GRANDES).

SOCIÉTÉS BIBLIQUES. *Voyez* BIBLIQUES (Sociétés).

SOCIÉTÉS CHANTANTES. *Voyez* CAVEAU.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. *Voyez* COMICES AGRICOLES.

SOCIÉTÉS POPULAIRES. *Voyez* CLUB.

SOCIÉTÉS SECRÈTES. Toujours on voit les doctrines pour lesquelles la foule n'est point encore mûre revêtir la forme de mystères et de symboles, dont les initiés seuls connaissent la véritable signification. La plupart des sociétés secrètes naquirent d'un irrésistible besoin de l'époque, et furent un progrès. Mais on a vu tout aussi souvent l'esprit dont elles étaient animées demeurer en arrière de la vie populaire, et des associations jadis l'asile de la vérité et du progrès devenir des arsenaux et des pépinières pour les préjugés et pour le fanatisme. Alors la grande majorité des hommes qui en font partie doivent nécessairement finir par ne plus être que d'aveugles instruments aux mains de quelques chefs ambitieux. Voilà pourquoi le progrès, de même que l'esprit rétrograde ou d'immobilité, et la liberté, comme la réaction, ont si souvent trouvé des représentants et des organes dans les sociétés secrètes. L'histoire des plus anciens peuples civilisés nous offre déjà de nombreux exemples de secrètes associations, notamment dans les traditions des castes sacerdotales des Hindous, des Égyptiens et autres, dans les *mystères* des Grecs, dans l'école si répandue des *pythagoriciens*, dans la secte juive des *esséniens*, etc. Le moyen âge eut ses *templiers*, ses *francs-juges*, la sainte *hermandad* en Espagne, et la *franc-maçonnerie*. Au seizième siècle, la réformation fut un si grand acte de la vie publique, que les sociétés secrètes durent alors pendant quelque temps perdre toute importance et tomber dans l'oubli. Ce fut seulement lorsque la nouvelle doctrine eut jeté de toutes parts de nombreuses et vigoureuses racines, que la *société des Jésuites* se forma pour en arrêter la propagation ultérieure. Les progrès des sciences et des lumières, de même que la tardive opposition faite par la puissance temporelle aux prétentions et aux usurpations de la Société de Jésus, en avaient déjà brisé la puissance, quand naquit l'association des *Illuminés*, dont la tendance était diamétralement opposée à celle des Jesuites.

On vit en outre, à partir de la réformation, l'attrait toujours nouveau du mystère provoquer la création d'une foule d'autres associations secrètes, créées dans les buts et sous les noms les plus différents; par exemple, au dix-septième siècle, la série d'illusions entretenues par quelques enthousiastes ou bien encore par des fripons habiles à exploiter la crédulité du vulgaire en lui promettant la révélation de mystérieuses connaissances, l'apparition des *esprits* et l'art de faire de l'or (*voyez* ROSE-CROIX). Vers le milieu et la fin du dix-huitième siècle il se manifesta dans la plupart des contrées de l'Europe des tendances autrement prononcées encore vers les sociétés secrètes. C'est alors qu'il fut donné à un *Cagliostro* de faire le thaumaturge, industrie dans laquelle il eut pour émules, mais à longue distance, les Allemands Schrepfener et Gassner. La franc-maçonnerie, transplantée d'Angleterre dans le reste de l'Europe, put aussi pousser de nombreux rejetons d'après le rite dit *écossais*, pendant qu'on voyait naître, puis disparaître, un grand nombre d'autres sociétés secrètes, poursuivant toutes des buts plus ou moins différents, mais ne s'occupant en rien de politique.

La révolution française, en faisant naître la foi en un nouvel évangile de la liberté et en produisant une modification complète dans les idées et les intérêts des masses, fut le point de départ d'une série non encore épuisée de sociétés secrètes purement politiques. Mais, de même que la réformation au seizième siècle, la première phase de cette révolution fut un grand acte public où le peuple agissait par lui-même, et où dès lors les sociétés secrètes, avec leurs moyens faibles et détournés, n'étaient guère possibles. Il n'y eut alors que les partisans intimidés de l'ancien ordre de choses, qui, n'osant point engager une lutte ouverte, se réfugièrent dans quelques sociétés secrètes. Mais quand Napoléon menaça d'étouffer la liberté en même temps que l'anarchie sous la main de fer du despotisme militaire, on vit se former dans le parti démocratique, notamment parmi les affiliés qu'il comptait encore dans l'armée, de secrètes associations politiques de la nature de celle des *Philadelphes;* et, en dépit des poursuites rigoureuses dont elles étaient l'objet, elles ne laissèrent pas que de subsister jusqu'à la chute de l'empire. Les sociétés secrètes qui se formèrent hors de France, surtout dans les pays où avait lourdement pesé le joug de la France, eurent tout autrement d'importance; par exemple, en Italie, celle des *Carbonari*, et en Allemagne celle du *Tugendbund*. On peut dire à ce propos que désormais tant qu'il s'agira pour un peuple de sauvegarder sa nationalité et son indépendance à l'intérieur comme à l'extérieur, les sociétés secrètes auront toujours un caractère essentiellement politique. L'*Hétairie*, fondée à Vienne en 1814 par des Grecs pour secouer le joug des Turcs, eut tout à fait ce caractère, plus national encore que spécial; il en a été de même des différentes sociétés secrètes fondées en Pologne à partir de 1817 et ayant pour but principal le rétablissement de l'indépendance polonaise, entre autres la *Société des Faucheurs* et l'*Association patriotique*. Cette dernière se mit en rapport avec une société secrète existant en Russie, et dont les ramifications s'étendaient surtout dans les provinces sud-ouest de cet empire, mais dissoute à la suite de l'insuccès de la conspiration qui éclata à Saint-Pétersbourg après la mort de l'empereur

Alexandre. En 1828 il se forma en Pologne une autre société secrète, d'abord au sein de l'école militaire de Varsovie, et qui, transformée bientôt en grande *Association de la Jeunesse*, donna le signal de l'insurrection de 1830. Quand plus tard la Russie eut réussi à comprimer cette redoutable insurrection, les Polonais émigrés en France n'en continuèrent pas moins à fonder dans leur pays diverses sociétés secrètes; et en dépit de la répression sévère exercée par le pouvoir toutes les fois qu'il a été amené à découvrir la trace de ces menées, elles durent encore aujourd'hui.

Dans les États du midi et de l'ouest de l'Europe, à mesure que la Restauration se jeta davantage dans les voies de la réaction, les sociétés secrètes prirent une couleur de plus en plus politique et se proposèrent soit le renversement complet du gouvernement, soit l'introduction des formes constitutionnelles. Alors surgirent en Italie les carbonari, en Espagne et en Portugal les sociétés de francs-maçons et de *communeros*. En France, ces sociétés se constituèrent d'abord dans les intérêts de la dynastie napoléonienne, puis, après la seconde restauration, avec un caractère franchement révolutionnaire et sous différentes dénominations, par exemple : la *Société de l'Épingle noire*, l'*Association des Patriotes de* 1816, la *Société du Vautour* et celles des *Chevaliers du Soleil*, des *Patriotes européens*, de la *Régénération universelle*, etc. Toutes se fusionnèrent plus tard dans la *Société des Charbonniers*, fondée à Paris, ville qui devint le foyer de la charbonnerie. En Allemagne, il se forma, surtout dans les provinces rhénanes, une société secrète qui emprunta beaucoup de ses idées au *Tugendbund*, mais qui dura peu, parce que bon nombre d'affiliés crurent s'apercevoir que ses fondateurs avaient en vue bien moins l'intérêt général de l'Allemagne que l'intérêt particulier de la Prusse. Plus tard, des rangs de la grande *Burschenschaft* sortit la *Société de la Jeunesse*, laquelle agissait en opposition à une société aristocratique déjà fameuse sous la dénomination de *Chaîne de la Noblesse*.

La révolution de juillet 1830 ouvrit une nouvelle phase dans l'histoire des sociétés secrètes. C'est ainsi qu'on vit surgir en France dans les rangs du parti carliste différentes associations, telles que celle des *Chevaliers de la Légitimité*, ayant toutes pour but le rétablissement de la branche aînée de la maison de Bourbon sur le trône. Mais il s'organisa en même temps au sein du parti républicain une nouvelle charbonnerie démocratique, et dans le sein de la nombreuse *Société des Droits de l'Homme*, il se constitua une société secrète particulière, dite *Section d'action*.

Quand les diverses tentatives révolutionnaires essayées en Italie eurent été réprimées, il se forma sous la direction de divers réfugiés, notamment de Mazzini, et en opposition avec la charbonnerie française, la *Jeune Italie*, société secrète dont l'action dure encore. A la Jeune Italie se rattachèrent une *Jeune Allemagne*, une *Jeune Pologne*, une *Jeune France*, une *Jeune Sicile*, etc., etc., les unes et les autres réunies sous le nom commun de *Jeune Europe*. En Espagne, après la mort de Ferdinand VII, il se forma en partie avec les débris d'anciennes sociétés secrètes et en partie avec des membres de la franc-maçonnerie, de la *Carbonaria* et de la Jeune Europe, une foule de sociétés secrètes, telles que celles des *Isabellinos*, des Droits de l'Homme, des Francs-Maçons irréguliers et de la Jeune Espagne, fondée à Barcelone; et dans un courant d'idées contraires il se créa aussi diverses sociétés carlistes. Il n'y eut pas jusqu'au juste milieu lui-même qui ne fût représenté dans ce mouvement des esprits par la société des *Jovellanistes*. De même, en Portugal se constituèrent les sociétés des *Septembristes*, des *Chartistes*, des *Miguélistes*, pour disparaître, puis revenir bientôt sous d'autres dénominations.

En Allemagne, une partie de la *Burschenschaft* prit, mais seulement pour peu de temps et sous le nom d'*Arminia*, le caractère d'une association secrète composée en grande partie d'ouvriers et ayant des tendances essentiellement démocratiques. De même, en Angleterre les loges d'*orangistes*, associations secrètes dévouées au parti tory, prirent un caractère politique toujours plus prononcé; comme aussi en Irlande, à côté d'associations patentes, se formèrent, sous les dénominations mystiques de *capitaine Rock* et de *vieux Terry*, des sociétés secrètes ayant pour but la réparation de toutes les injustices dont ce malheureux pays est l'objet de la part de l'Angleterre. Indépendamment des grandes réunions publiques de travailleurs qui eurent lieu en Angleterre (*voyez* CHARTISME), il s'y organisa diverses associations secrètes ayant pour but de faire augmenter le salaire des classes laborieuses.

Après le sanglant avortement de la tentative d'insurrection faite en 1834 par le parti républicain dans les rues de Lyon et de Paris, les meneurs se mirent à prêcher aux masses qu'il n'y avait plus à espérer d'adoucissements à leurs souffrances que d'une complète modification des bases actuelles de la propriété. Cette direction nouvelle, en éveillant les craintes les plus vives dans les rangs de la bourgeoisie, devenue à son tour une aristocratie enviée et abhorrée, provoqua entre elle et le prolétariat un antagonisme toujours plus marqué. On vit alors le parti purement républicain rejeté à l'arrière-plan par les meneurs de la démagogie, ardents et habiles à substituer aux vaines théories gouvernementales qui avaient jusque alors préoccupé la foule les idées de positivisme et de matérialisme qui ont pris le nom de *socialisme* ou de *communisme*, suivant la nuance qu'elles affectent. C'est à cette phase nouvelle dans l'histoire des sociétés secrètes que se rattachent les diverses sociétés qui se produisirent dans les dernières années du règne de Louis-Philippe sous les noms de *Sociétés des Familles*, des *Saisons*, des *Travailleurs*, des *Égalitaires*, etc., affectant toutes des tendances communistes auxquelles les événements de 1848 n'ont pu que donner plus de force, en même temps que leurs principes se répandaient de plus en plus parmi les classes laborieuses des autres contrées de l'Europe. Le pouvoir actuel se fait singulièrement illusion s'il croit être parvenu à les détruire parce que l'échafaud s'est déjà maintes fois dressé pour d'obscurs fanatiques chargés d'assassiner le chef de l'État. Elles sauront trouver encore bien d'autres séides.

SOCIN (LÉLIUS) naquit à Sienne, en 1525, et se destina d'abord à la carrière du droit, qu'il abandonna bientôt pour l'étude de la théologie. Animé de l'esprit libre-penseur de son époque, il demeura convaincu que les dogmes du catholicisme n'étaient que des opinions empruntées à quelques philosophes grecs. Ses principes, que d'abord il ne se piqua point assez de cacher, l'obligèrent à quitter l'Italie. Après avoir erré pendant quatre ans en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas et l'Allemagne, et s'être concilié dans ses voyages l'estime de Pierre Martyr, de Zanchi, de Mélanchthon, de Bullinger et de Calvin lui-même, Lélius Socin séjourna pendant plusieurs années à Zurich, sans être jamais inquiété, parce qu'il garda toujours en public la plus prudente retenue. Il montra moins de circonspection dans ses lettres à sa famille, que par là il livra aux coups de l'inquisition d'Italie. Quelques partisans qu'il s'était faits en Pologne l'appelèrent dans ce pays, vers l'an 1558. Les seigneurs polonais, jaloux des richesses autant que de l'influence du clergé catholique, l'accueillirent avec empressement. Le roi Sigismond II (Auguste), pénétré du même esprit que sa noblesse, admit à sa cour le hardi novateur, et le combla de marques d'amitié. Plus tard il lui donna des lettres de recommandation pour aller en Italie recueillir la succession de son père; lettres qui écartèrent tous les périls de ce voyage. Ces affaires terminées, il revint mourir à Zurich, le 16 mai 1562. Lélius Socin dépassa en hardiesse tous les chefs de la réformation. Il enseigna que Jésus-Christ, qui est plus qu'un homme ordinaire, mais beaucoup moins qu'un Dieu, ne mérite point notre adoration; que lui-même, créé par le Dieu unique, souverain, doit à son Créateur les hommages qu'il a droit d'attendre de toute créature. Autour de cette hérésie principale il groupe des hérésies accessoires, qui doivent en découler nécessaire-

ment, telles que la non-consubstantialité, l'inutilité du baptême, l'illusion de l'eucharistie et la non-existence du Saint-Esprit comme personne divine. Cette doctrine, que, du nom de son principal promoteur, on appela *socinianisme*, n'était certes point nouvelle : née dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, elle avait été professée tour à tour et successivement par Cérinthe, Carpocrate, Ébion, Élixaï, Valentin, Théodote de Byzance, Praxéas, Noétrius, Arius et Priscilien. Ilgen, biographe de Lélius Socin, lui attribue un petit écrit sur le supplice de S e r v e t, et une paraphrase sur le commencement de l'Évangile de saint Jean.

SOCIN (FAUSTE), neveu du précédent, naquit également à Sienne, en 1539. Enveloppé dans la suspicion que la correspondance de Lélius Socin avait élevée contre sa famille, Fauste jugea prudent de fuir, et se réfugia en France. Ayant appris à Lyon la mort de son oncle, il se rendit promptement à Zurich, afin de s'assurer de ses manuscrits; puis il crut pouvoir sans danger revenir en Italie. Il y fut accueilli très-amicalement par le grand-duc de Toscane, qui même le fixa auprès de sa personne par de productifs et honorables emplois. Fauste Socin vivait depuis douze ans à la cour de Florence, lorsqu'il sentit fermenter dans sa tête les idées que les lettres de son oncle y avaient jetées. Désireux de répandre les principes antitrinitaires, mais sentant l'insuffisance où le tenait son éducation négligée, il alla à Bâle suivre un cours de théologie. Après un séjour de trois ans dans cette ville, il se rendit en Transylvanie, où l'appelait Blandrata, médecin de Jean Sigismond, prince souverain de cette contrée. Pour l'aider dans une controverse qu'il avait entreprise contre un évêque du pays, Fauste passa ensuite en Pologne. Là lui était réservée la rude tâche de concilier les disciples de son oncle, divisés en sectes nombreuses, toutes vivement acharnées les unes contre les autres. En même temps il terrassait les docteurs protestants dans une conférence théologique au collége de Posen, en leur opposant les raisonnements qu'eux-mêmes opposaient à l'Église romaine. Irrités de ses prodigieux succès, ses ennemis ameutèrent contre lui la populace fanatique de Varsovie, qui se porta aux plus grands excès sur sa personne, envahit sa maison, brisa ses meubles, détruisit ses manuscrits et pilla sa bibliothèque. Fauste Socin se retira chez un de ses amis, dans le village de Luclavie, où il mourut, le 3 mars 1604. Fauste Socin n'ajouta rien aux principes de son oncle; mais par sa persévérante ardeur à les propager, par son courage à les défendre contre toute opposition chrétienne, par son adresse à ramener dans l'unité leurs zélateurs, toujours enclins à se désunir, il s'est fait une renommée qui égale au moins celle de Lélius. Pour ce qui concerne ses ouvrages, comme ils ne faisaient que reproduire, quant au fond, les idées de son prédécesseur, sans leur donner un nouvel attrait par la forme, il sont tombés dans un oubli complet, dont nulle circonstance ne saurait plus les tirer. E. LAVIGNE.

SOCINIANISME, ensemble des doctrines professées par les S o c i n i e n s.

SOCINIENS. On appelle ainsi les partisans des opinions religieuses de Lélius et de Fauste S o c i n. Ils existent encore sous le même nom en Pologne et comptent en Transylvanie, sous le nom d'*unitaires*, un grand nombre de communautés florissantes. Odieux à toutes les communions chrétiennes, aux catholiques comme aux protestants, le socianisme est le vrai précurseur du r a t i o n a l i s m e moderne. Les docteurs sociniens les plus célèbres sont Jean Crellius, Christophe Saudius, Conrad Worstius et surtout André Wessowatz, petit-fils de Fauste Socin.

SOCLE. *Voyez* PIÉDESTAL.

SOCOTORA. *Voyez* SOKOTORA.

SOCRATE n'est plus le premier, mais il est encore le plus célèbre de tous les philosophes. Fils du sculpteur Sophronisque et de la sage-femme Phénarète, il naquit à Athènes, quatre cent soixante-dix ans av. J.-C. Il est vraisemblable qu'il passa sa jeunesse à travailler dans l'atelier de son père. S'il faut en croire la tradition, il atteignit même dans la sculpture un tel degré de perfection, que ses statues voilées des Grâces furent jugées dignes d'être placées à la porte de l'Acropolis, où Pausanias dit les avoir vues. Cependant, aidé des conseils et des secours d'un riche Athénien, appelé Criton, il abandonna bientôt l'art pour se livrer à la science, ou du moins à la méditation sur la sagesse. Un oracle dit à ses parents de ne pas s'opposer à cette résolution, qu'ils le voyaient prendre avec chagrin, mais que lui avait suggérée sans nul doute ce *démon* ou ce guide intérieur dont la voix, à l'entendre lui-même, réglait toutes ses démarches. Que ce démon, qui a été chez les anciens et chez les modernes l'objet d'une grande attention et de beaucoup d'hypothèses, ait été dans la pensée de Socrate un génie protecteur, ou qu'il ait été tout simplement dans son langage la personnification d'une conscience tendre et d'une intelligence méditative, sa résolution une fois prise fut invariable; et, quelle qu'en ait été l'origine, il s'appliqua pour l'accomplir aux études les plus élevées. Il s'occupa de toutes les questions de philosophie; mais ce fut surtout à la philosophie morale et politique qu'il s'attacha, et à laquelle il donna une face et une importance nouvelles. On ignore qui furent ses maîtres. Les historiens anciens citent Daman, Anaxagoras et Archélaüs, deux philosophes d'Ionie. Il est douteux qu'il ait reçu des leçons d'Anaxagoras; mais, d'après Platon, il en lut les écrits avec une extrême ardeur et avec une grande intelligence de ce qu'ils laissaient à désirer. Il est vraisemblable qu'il sut mettre à profit le séjour que les sophistes les plus fameux venaient alors faire fréquemment à Athènes. Mais il n'avait pas tardé à se dégoûter de spéculations, qui, si subtiles qu'elles fussent, laissaient sans aliments ses besoins pratiques; et, cessant de vouloir pénétrer d'abord les mystères les plus élevés, il rentra dans le domaine vraiment humain, et fit de l'homme, et en premier lieu de lui-même, sa principale étude. Bientôt on le vit parcourir dès le matin les rues et les places publiques d'Athènes, parlant à tous ceux qu'il rencontrait des devoirs imposés par la religion, cherchant à développer en eux le goût du beau et du bon, et les exhortant à la vertu. Si plus d'une fois il eut à essuyer les mépris de la vanité et de la sottise, peu à peu son cortége se grossit de tout ce qu'Athènes comptait d'hommes distingués et désireux de s'instruire. Alcibiade, Criton, Xénophon, Antisthène, Aristippe, Phédon, Eschine, Cébès, Simmias, Euclide, Platon, reconnaissaient Socrate pour leur maître et écoutaient avec avidité ses leçons. Elles étaient données d'une manière neuve, et offraient un singulier attrait. Enseignant dans les places publiques, dans les gymnases et les jardins d'Athènes, quelquefois même dans les ateliers, il ne songeait pas à discuter ces principes généraux dont on a coutume de déduire des systèmes. Il ne prenait pas le rôle d'un maître qui enseigne, c'était au contraire celui d'un interlocuteur désireux de s'instruire qu'il choisissait. Il posait une question; la réponse fournissait matière à une autre; et de question en question, de réponse en réponse, il amenait ses interlocuteurs à trouver eux-mêmes la solution, tout en conservant à chacun d'eux sa libre individualité et son indépendance naturelle. Mais quand il avait affaire à des gens gonflés de vanité et fiers de leur sagesse, il se faisait sophiste pour combattre les sophistes; et alors rien de plus adroit que les moyens par lesquels il les amenait à convenir de leur ignorance ou même de leur mauvaise foi, rien de plus fin que l'ironie dont il assaisonnait ses raisonnements captieux. Cette méthode de philosopher a été appelée, de son nom, la *méthode socratique*, méthode composée d'une analyse qui amenait à sa suite une série d'inductions propres à éclairer l'intelligence, et d'une ironie qui amenait aussi une série d'aveux propres à guérir le cœur. Mais ce qui est toujours le plus important après la *méthode* d'un philosophe, c'est sa *doctrine*. Celle de Socrate embrassait la religion, la morale et la politique, et approfondissait particulièrement la psychologie.

Socrate reconnaissait l'existence d'un Dieu puissant, d'une sagesse et d'une bonté absolues. Il puisait ses preuves dans

cet ordre d'idées qu'on appelle aujourd'hui la *téléologie*, c'est-à-dire dans l'étude de l'harmonie de l'univers et de l'admirable organisation du corps humain, qui est une sorte d'abrégé de l'univers. Au-dessous de l'Être suprême, il admettait des divinités secondaires, revêtues d'une partie de son autorité et dignes encore de culte des hommes. Nous l'avons déjà dit, Socrate lui-même s'attribuait, depuis sa jeunesse, un génie dont la voix le guidait, plutôt néanmoins en le détournant des actes qui pouvaient être nuisibles qu'en lui donnant des directions positives. On a cru que ce philosophe n'a feint de recevoir des inspirations supérieures qu'à l'imitation d'autres législateurs de l'antiquité. Socrate, dit-on, n'a fait cela que pour se donner plus d'importance aux yeux de ses disciples et obtenir sur eux un empire plus absolu. Mais cette assimilation est gratuite. Non-seulement rien dans le caractère du sage ne justifie l'hypothèse d'une fiction, mais encore dans sa vie et dans ses résolutions les plus graves on le voit suivre pour lui seul les avertissements de ce génie, sans prétendre, par suite de cette faveur divine, à quelque ascendant où à quelque autorité sur ses concitoyens. L'unique domination à laquelle il aspire, c'est toujours au nom de la raison qu'il la réclame. Il est donc hors de doute qu'il croyait lui-même aux avis de son *démon ;* et plus ses lumières étaient supérieures, plus elles l'exemptaient de toute superstition comme de toute tromperie. On voit dès lors à quelles doctrines a dû arriver l'intelligence de Socrate au sujet des dieux de son pays. Qu'il ait professé en son for intérieur une sorte de monothéisme, tout en reconnaissant dans les divinités de son pays des manifestations de l'Être suprême, ainsi que fit son disciple Platon, et que fit plus tard Cicéron, qui résuma toute la Grèce, cela ne saurait plus être aujourd'hui l'objet d'un doute.

La morale de Socrate, d'accord avec sa théologie, fondée sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, était toute religieuse. Il ne reconnaissait pour générales et nécessaires que les prescriptions de la raison, qu'il considérait comme des émanations de la volonté divine, et qu'il appelait en conséquence *lois non écrites*, *données par les dieux*, par opposition aux *lois de l'État*, *faites par les hommes*. « *Sois vertueux pour être heureux.* » Sa morale reposait en dernière analyse sur cette maxime si chanceuse, qui expose à tant de mécomptes. Aussi Socrate faisait-il dépendre des circonstances l'accomplissement des devoirs. Il recommandait cependant d'une manière toute spéciale la crainte de Dieu, qu'il regardait comme la source de toutes les vertus; la continence, la bravoure et la justice. La vertu, selon lui, tantôt est chose naturelle, tantôt chose procurée par l'éducation, la pratique. Il considérait, enfin, la sagesse, qu'il ne distinguait pas assez d'une sage modération, comme le résumé de toutes les vertus, ou du beau et du bon, comme la source nécessaire du bonheur; le *bien-faire* et le *bien-être*, qu'il rendait par un seul mot (εὐπραξία), étant si intimement unis, qu'ils forment le but le plus élevé que puisse se proposer l'homme, le bien souverain de l'humanité.

Tels sont les traits généraux de cette éthique dont il fit une science, qu'il légua belle et grande à Platon, et que Platon transmit riche et fleurie à l'école d'Aristote. Mais on conçoit que des traits détachés ne présentent qu'une faible idée de cet enseignement si vif, si direct, si plein de finesse et de profondeur, de feu et d'élévation, que donnait un sage dont la vie fut une existence tout entière consacrée à l'idée du devoir.

La législation d'Athènes, à peu près nulle pour la morale, était précise et sévère pour la religion. Elle portait la peine de mort contre tout citoyen qui attaquerait les dieux du pays. Socrate n'attaquait pas directement la religion de sa patrie, mais il voulait épurer les croyances et substituer au Jupiter corrompu, souillé de toutes les faiblesses, de tous les vices de la créature, un Dieu parfait, n'ayant en vue que le perfectionnement et le bonheur de l'espèce humaine. Il faut convenir que sa doctrine devait peu à peu saper le polythéisme et élever le monothéisme sur ses ruines. Les prêtres le sentirent bien. Ils reconnurent en Socrate le continuateur le plus dangereux de tous ces philosophes qui depuis Thalès avaient déjà porté tant de coups à la religion; et ils lui vouèrent une haine qui ne fut satisfaite que par sa mort. D'un autre côté, les sophistes, démasqués et décrédités par Socrate, les auteurs dramatiques, dont il avait poursuivi la licence d'un blâme sévère, les démagogues, qu'il n'avait pas craint de convaincre d'incapacité et de mauvaise foi, employaient leur crédit à exciter les antipathies et les haines populaires contre le philosophe. Cette intrigue paraît avoir pris naissance de bonne heure, puisque la représentation des *Nuées* d'Aristophane, pièce remplie des insinuations les plus perfides, est antérieure de vingt-quatre ans environ au procès de ce sage. Cette intrigue d'abord était faible, et Socrate avait assisté lui-même aux *Nuées*. Cependant, la calomnie était allée en augmentant depuis cette époque, et les circonstances politiques finirent par lui donner une puissance mortelle.

La politique d'Athènes, depuis que l'aristocratie avait renversé la royauté, était dominée par ces deux questions : le moyen de vaincre Sparte (c'était la *question extérieure*), et le moyen de mettre la démocratie à la place de l'aristocratie (c'était la *question intérieure*). Déjà la démocratie était avancée : elle touchait à l'ochlocratie. Aux yeux de Socrate elle était déjà trop loin; et ce penseur, comme le firent depuis tous les philosophes de son école, n'avait jamais dissimulé son mépris pour un gouvernement où le grossier citoyen régentait les esprits les plus élevés. Il n'avait laissé échapper aucune occasion de s'égayer aux dépens de ces cordonniers, de ces maréchaux ferrants et de ces charpentiers, qui prétendaient mener la république sans rien entendre aux affaires de l'État; il n'avait pas épargné davantage les institutions, et cependant elles étaient chères au peuple. Un philosophe pouvait apprécier autrement les institutions qui charmaient les Athéniens : elles étaient vicieuses en effet; mais Socrate aurait dû signaler ce vice avec les formes de la douceur, sans trop irriter les esprits. Ses censures avaient vivement irrité une multitude jalouse de ses droits, et les démagogues firent servir avec succès les idées aristocratiques de Socrate à sa perte. D'autres conjonctures tournèrent contre le philosophe. On sortait de la guerre du Péloponnèse; la démocratique Athènes avait succombé dans sa lutte contre Lacédémone, qui depuis si longtemps, depuis les Pisistratides, prétendait lui imposer des institutions aristocratiques, et Sparte, devenue maîtresse d'Athènes, avait aboli ce même gouvernement populaire que Socrate avait si vivement combattu. Les mœurs d'Alcibiade, disciple du sage réformateur, n'avaient pas été propres non plus à rendre la multitude favorable à un philosophe que des poëtes accusaient de corrompre la jeunesse; et la conduite politique de ce fameux général qui avait trahi Athènes pour Sparte, et Sparte pour la Perse, semblait confirmer encore les soupçons qu'on nourrissait depuis longtemps contre l'audacieux réformateur. Le moment de l'accuser était venu : il ne manquait plus qu'un chef qui se chargeât d'être l'interprète de tant de colères amassées. Anytus se présenta, Anytus soutien de la démocratie et ennemi personnel de Socrate, qui l'avait profondément blessé en plusieurs circonstances. Un seul obstacle semblait devoir s'opposer à tout projet de poursuite : c'était le décret d'amnistie générale rendu après la délivrance d'Athènes par Thrasybule, et qui imposait un silence absolu sur tous les événements antérieurs à l'expulsion des trente tyrans. On choisit donc un autre moyen d'accusation, et il fut décidé que Mélitus, poëte sans talent, dénoncerait Socrate comme ayant introduit sous le titre de *génies* de nouvelles divinités et corrompu la jeunesse d'Athènes par des maximes subversives de la constitution. Socrate ne se dissimula pas le danger qu'il courait; mais plein de confiance dans sa vie passée, et ne craignant pas la mort, il ne voulut ni

descendre aux sollicitations, ni permettre à ses amis de recourir à quelque faiblesse : il refusa le plaidoyer que Lysias, le plus célèbre des orateurs du temps, avait composé pour le défendre. Il comparut donc devant le tribunal des Héliastes, composé d'environ cinq cents juges, tirés des dernières classes du peuple. Au lieu de chercher à fléchir leur sévérité par des concessions ou des désaveux, il proclama sa foi à ce génie dont on lui reprochait d'avoir fait une divinité. Il en déclara les avertissements des voix mille fois préférables aux indications que donne le vol des oiseaux. Il ajouta cette menace : « Si vous me renvoyez absous à condition que je cesserai de philosopher, je vous répondrai sans balancer : Athéniens, je vous honore et je vous aime; mais j'obéirai plutôt à Dieu qu'à vous, et tant que je respirerai, je ne cesserai de tenir à tous ceux que je rencontrerai mon langage ordinaire. Oh, mon ami ! comment ne rougis-tu pas de ne penser qu'à amasser des richesses, à acquérir du crédit et des honneurs, sans t'occuper de ton âme et de son perfectionnement! » Et cependant, malgré cet inconcevable plaidoyer, il ne s'en fallut que de trois voix pour que le sage fût absous !

Il fut déclaré coupable. La loi ne déterminant pas de peine, il pouvait, d'après la législation athénienne, se condamner lui-même et changer la peine de mort, demandée par Mélitus, en un exil, en une amende. Mais en agissant ainsi il s'avouait coupable. Il ne le voulut pas, et à ses autres torts il ajouta une ironie sublime. Il se condamna à être pour le restant de ses jours nourri dans le Prytanée aux dépens de la république. Cette réponse parut le comble de l'audace; quatre-vingts juges, qui lui avaient été favorables d'abord, se déclarèrent contre lui : il fut condamné à mort.

Socrate, qui ne se regarda jamais comme coupable, ne s'irrita pas de sa condamnation, et ne chercha pas à éviter la mort dont elle le frappait. Un de ses disciples s'étant approché de lui au moment où on allait le reconduire en prison pour lui témoigner sa douleur de le voir mourir innocent : « Aimerais-tu mieux, lui dit-il, que je mourusse coupable ? » L'exécution fut différée jusqu'au retour de la galère sacrée, qui devait partir le lendemain de la sentence pour porter au temple d'Apollon à Délos les offrandes d'Athènes; car la loi défendait de mettre à mort pendant tout le temps qu'elle était en mer. Trente jours s'écoulèrent ainsi, trente jours pendant lesquels le philosophe continua d'instruire ses disciples avec autant de tranquillité d'âme qu'avant sa condamnation. « Ils peuvent me tuer, ils ne peuvent me faire de mal. » Le dernier jour de Socrate se leva. On vint lui annoncer qu'il allait mourir, et on lui fit ôter ses fers. Ses disciples et sa famille arrivèrent. Ils trouvèrent dans la prison sa femme Xantippe, tenant dans ses bras le plus jeune de ses enfants, et s'abandonnant aux manifestations du plus bruyant désespoir : on fut obligé de l'arracher de ces lieux. Ce fut alors que commença cet entretien sur l'immortalité de l'âme dont Platon nous a conservé l'esquisse ou l'amplification, on ne saurait dire laquelle des deux, sous le titre de *Phédon*. Cependant, le crépuscule annonçait au philosophe l'approche de sa dernière heure. Il ordonna de broyer le poison, et se fit apporter la coupe de ciguë, qu'il prit d'une main ferme, et qu'il avala lentement au milieu des pleurs et des gémissements de ses amis. Il se mit ensuite à se promener jusqu'à ce qu'il sentît ses jambes s'appesantir; puis il se coucha sur le dos ; « Criton, s'écria-t-il tout à coup, nous devons un coq à Esculape; n'oublie pas d'acquitter cette dette. » Est-ce au dieu de la convalescence que s'adressait cet hommage, et Socrate envisageait-il la mort comme le dernier terme d'une lente guérison, ou bien l'Athénien le plus soumis aux lois de la république n'aurait-il fait en ces mots qu'une concession aux croyances de son pays? On l'ignore. Socrate, se couvrant la tête de son manteau, expira, l'an 400 av. J-C. Bientôt après sa mort les Athéniens se repentirent du jugement qu'ils avaient rendu contre lui. Ses accusateurs furent sévèrement punis, et une statue de bronze fut élevée à leur victime.

L'amour du bon et du beau, le besoin de se nourrir de la contemplation de l'un et de l'autre et de les faire prédominer autour de lui, au mépris de tous les périls; l'horreur du vice, considéré comme erreur et source du mal; une indulgence pleine de bonté pour les défauts d'autrui, unie à une sévérité extrême pour lui-même; une patience que sa femme Xantippe mit à de rudes épreuves, mais sans la lui faire perdre un instant; un désintéressement que ses ennemis mêmes n'osèrent jamais mettre en doute; la tempérance, la modération en toutes choses; une égalité d'humeur inaltérable, une sérénité qui fut la gaieté la plus constante, et un respect profond pour le *sacerdoce moral* que lui avait imposé la Divinité, tels sont les principaux traits de la vie de Socrate. Quant au courage, il en donna des preuves brillantes dans ses différentes campagnes, et au siége de Potidée, et à la malheureuse bataille de Délium. Son courage civil égalait son courage militaire : il le fit voir lorsque, seul de tous les prytanes, il osa braver les fureurs d'une multitude en démence, qui demandait à grands cris la mort des amiraux vainqueurs à la bataille des Arginuses, et qu'une tempête avait empêchés de donner la sépulture aux guerriers morts dans le combat. Cependant, si hautes que fussent les vertus de Socrate, elles n'ont pu vaincre quelques défauts. Il avait en lui-même une confiance poussée quelquefois à l'excès, qui le portait à mépriser l'opinion publique et à s'attaquer trop librement aux lois fondamentales de l'État. On l'a accusé de bigamie, et l'on dit qu'à côté de Xantippe il avait une seconde femme, Myrto. Le nom de Myrto n'est prononcé par aucun de ses disciples, et l'on a parfaitement établi la fausseté de cette allégation. On a fait planer sur Socrate le soupçon d'avoir entretenu avec Alcibiade et d'autres jeunes hommes d'Athènes des relations coupables. Cette accusation en est devenue une contre ceux dont l'imagination l'avait créée, et il n'était pas besoin qu'elle fût combattue aussi savamment qu'elle l'a été dans un ouvrage que, malgré son noble but, on doit laisser enseveli dans l'oubli où il est tombé. On aurait reproché avec plus de raison au plus sage des Grecs d'avoir honoré de sa présence la maison de la courtisane Théodota, sans parler de celle d'Aspasie, et d'avoir poussé l'amitié pour Alcibiade jusqu'à l'indulgence la plus tolérante. On eût blâmé avec justice aussi son mépris pour les professions utiles, et ce principe, « qu'il n'est pas injuste en soi de nuire à ses ennemis »; son admiration outrée pour Thémistocle, dont les vertus étaient ternies par tant de vices, et enfin le peu de soin qu'il eut de défendre ses jours, ce qui semble annoncer une lassitude et un dégoût pour la vie tout à fait indignes d'un sage. Mais ces défauts, si graves dans la vie d'un tel homme, sont rachetés par tant de vertus, qu'on se sent désarmé en voulant les critiquer. On peut dire de Socrate que son âme était aussi belle que son corps était laid. Cette laideur est un fait attesté par les monuments de l'art comme par les traditions de l'histoire. Platon donne à Socrate un nez retroussé, des lèvres épaisses, des yeux proéminents, un cou gros et court, une vraie figure de Silène. Socrate avouait lui-même qu'il avait eu tous les vices que son extérieur paraissait révéler au génie scrutateur du peintre Zopyre.

Ce philosophe n'a pas écrit. Diogène de Laerte a conservé un fragment d'un hymne qu'il aurait composé en l'honneur d'Apollon et une fable d'Ésope qu'il aurait mise en vers. Ces deux pièces, si elles sont authentiques, ne donnent pas une haute idée de l'écrivain. Ses disciples, surtout Xénophon et Platon, lui prêtent des paroles plus belles; mais il est difficile de démêler celles qu'ils lui empruntent et celles qu'ils lui prêtent. Les successeurs de Platon et de Xénophon, les philosophes de tous les siècles, se sont préoccupés de Socrate comme du véritable père de la philosophie. On ne saurait nommer tous les ouvrages qui s'attachent à expliquer sa vie ou sa doctrine. Il en est un grand nombre qui trai-

avant de pouvoir être livrée à la teinture et ensuite au tissage. D'abord elle doit composer ce qu'on appelle des *trames* et des *organsins*. La trame est le fil de soie que le tisseur met dans la navette ; l'organsin est celui qui forme la longueur, ou pour mieux dire la chaîne du tissu. Pour les trames, on double et on tord légèrement deux fils réunis : pour les organsins, on tord séparément deux fils ; puis on les double, et on les tord ensemble *à petits grains*. Pour ces diverses opérations, l'écheveau de soie sortant de la filature passe d'abord dans un atelier de dévidage, où elle est tirée de l'écheveau pour être fixée sur une simple bobine. De là (pour les trames) les fils de deux bobines sont réunis et dévidés ensemble sur une autre bobine ; de là cette troisième bobine est placée sur un fuseau, et le tors s'opère à un moulin. Pour les organsins, au lieu de trois opérations, il y en a quatre. La soie est d'abord tirée de l'écheveau pour aller sur les bobines. Ces bobines passent immédiatement au moulin qui imprime le tors le plus fort possible à chaque fil séparé. Puis ces fils ainsi tordus sont doublés et dévidés sur une autre bobine, qui, passant encore au moulin, les tord doubles. On fait aussi des trames et des organsins à plus de deux bouts. Ces procédés de *moulinage* en sont encore à l'état d'imperfection où les a laissés Vaucanson.

Le *décreusage* ou *blanchiment* est l'opération par laquelle on enlève au fil de soie la gomme naturelle dont il est imprégné ; la *teinture* et le *tissage*, loin d'appartenir exclusivement à la préparation des étoffes de soie, s'appliquent à plus d'un genre d'industrie.

On appelle *soie grége* celle qui sort de la filature ou qui vient d'être tirée du cocon. La soie qui n'est point encore soumise au décreusage et à la teinture s'appelle *soie écrue*.

V. Courtet (de l'Isle).

Pour prévenir les fraudes dans la fabrication de la soie, on a créé les établissements connus sous le nom de *condition des soies*.

En 1855 M. Chevalier, membre du conseil de salubrité, constatait par des échantillons achetés dans un grand nombre de fabriques, que la soie était toujours imprégnée d'acétate de plomb, et que la quantité de ce poison mêlée à la soie était en poids de 20 pour 100, soit un cinquième (on sait que la soie se vend au poids). De nombreux accidents sont résultés de ces pratiques coupables de l'industrie.

Au figuré et poétiquement, des *jours filés d'or et de soie* désignent le cours d'une vie heureuse et brillante.

On appelle *soie d'Orient*, *soie végétale*, une espèce de duvet qui entoure les semences de l'asclépias de Syrie, et dont on a essayé de faire des étoffes.

SOIE (*Histoire naturelle*). Il faut entendre par *soie* ou *sérine*, dit M. de Blainville, un produit liquide au moment de sa formation, filant, transparent, qui se coagule dès qu'il est en contact avec l'air, et qui constitue les fils dont se compose le cocon des chenilles des bombyces (vers à soie), les toiles et la coque des œufs des araignées (*voyez* Annélides, Appendice et Arachnides). Deux tubes, longs d'environ un pied, recourbés un grand nombre de fois et aboutissant au mamelon de la lèvre inférieure de la bouche des chenilles sont les organes sécréteurs, bien étudiés par Malpighi, qui fournissent la matière soyeuse. On distingue dans ces organes trois portions : l'une, postérieure, qui est un tube intestiniforme, capillaire, replié plusieurs fois sur lui-même, qui se continue avec la deuxième portion ; celle-ci est un canal renflé, recourbé deux fois, dans lequel s'accumule le liquide sécrété, et aboutit à la troisième portion, qui en est le conduit excréteur. Plusieurs autres espèces de bombyces et les autres familles de l'ordre des lépidoptères sont aussi pourvues de ces organes sécréteurs de la soie nécessaires pour former des cocons plus ou moins imparfaits, ou seulement des fils pour les fixer aux corps solides pendant leur état de chrysalide.

On donne aussi le nom de *soies* à diverses parties des animaux, savoir : 1° aux *crins* qui servent à accrocher les deux ailes de certaines espèces de lépidoptères ; 2° aux filaments roides qui servent d'organes de locomotion aux annélides, appelées pour cette raison *sétigères* ou *chétopodes* ; 3° aux poils longs et rudes des sangliers et de plusieurs mammifères. On sait que les soies que les chapeliers nomment *jarres* dans les fourrures des castors se distinguent des poils fins ou *laineux* et de ceux plus fins encore connus sous le nom de *bourre*. On a été jusqu'à considérer des dents excessivement fines comme des sortes de *soies*, d'où le nom de *chétodons*, donné à une famille de poissons dont les dents sont excessivement fines. L. Laurent.

SOIE (Bourre de). *Voyez* Filoselle.

SOIE (Chapeaux de). *Voyez* Chapellerie. Le premier *feutre* fut porté par Charles VII, à son entrée dans la ville de Rouen ; et depuis Louis XI personne en France n'eut plus d'autre *couvre-chef*. La forme changeait, non la substance. Or la substance, poils de chameau, vigogne, castor et lièvre de Sibérie, venait de fort loin et coûtait fort cher. Vers 1822 un industriel français, appelé Lousteau, eut l'idée de substituer au castor de l'Amérique la soie de nos provinces. Il fonda des fabriques, et ouvrit quatre établissements dans Paris ; mais ses efforts pour triompher de la routine et des préjugés furent inutiles. Comme il n'arrive que trop souvent aux inventeurs, il se ruina en essayant de faire profiter la France d'un bénéfice net en réalisant dans sa fabrication une immense économie. Aujourd'hui l'invention, très-perfectionnée depuis sans doute, est dans le domaine public, et fournit les quatre-vingt-dix-neuf centièmes de la consommation.

SOIERIES. On donne ce nom aux étoffes de soie de tous les genres. La France se distingue essentiellement par la supériorité de ses produits en soieries. L'adoption générale des métiers à la *Jacquart*, la finesse des dessins, le bon goût qui préside à la fabrication des tissus *façonnés* de Lyon, ont mis sous ce rapport le commerce de cette ville à l'abri de toute concurrence. Mais on commence à lui contester ses droits à la supériorité dans la fabrication des étoffes *unies*. Le commerce des soieries prend en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, de notables développements. L'emploi du *tissage mécanique*, qui n'est point encore assez usité chez nous, paraît offrir des avantages que nos fabricants méconnaissent. Il est à craindre que l'Angleterre ne nous surpasse par la perfection de ses tissus unis, comme la Suisse par le bon marché de sa main d'œuvre, comme le Piemont, le Milanais, le royaume de Naples et l'Italie en général, par ses matières premières, ses gréges et ses organsins.

V. Courtet (de l'Isle).

La production des articles dans lesquels la soie domine est évaluée à 375 millions par an, dont 125 millions en main d'œuvre et 250 millions en matières premières. Dans l'exportation générale des tissus français, les soieries et rubans figurent dans une proportion de 37 pour 100.

SOIES (Condition des). *Voyez* Condition des Soies.

SOIF. Ce mot désigne l'appétition des liquides : comme il exprime un des principaux besoins de l'homme, il n'est point de termes dont la signification soit plus généralement comprise et qui puisse mieux nous dispenser d'une définition.

En examinant l'appétition des liquides sous le point de vue physiologique, elle se rattache à l'appétition des solides, la *faim*. Comme cette dernière, elle est une sensation à peine perceptible dans l'état de santé parfaite ; mais dans divers écarts hygiéniques, dans plusieurs maladies, ou quand les boissons viennent à manquer, la soif devient une de nos perceptions les plus tourmentantes : ce besoin est même plus cruel que celui de la faim ; il s'associe d'ailleurs à ce dernier quand il n'est pas satisfait, et le fait oublier par la torture qu'il cause, de même qu'une vive douleur fait oublier un moindre mal. La sensation dont nous nous occupons est perçue dans la bouche et dans la gorge : ces cavités, lubrifiées dans l'état normal par des sécrétions abondantes qui rendent le passage de l'air peu sensible, devien-

Les Grecs adoraient le Soleil. C'était à Rhodes surtout qu'on lui rendait un culte pompeux et solennel; et ce fut là qu'on lui dédia ce colosse fameux, mis au nombre des sept merveilles du monde. Les Syriens lui rendaient aussi les plus grands honneurs. L'empereur Héliogabale, qui avait été pontife du Soleil en Syrie, lui fit bâtir à Rome un temple magnifique. Les Massagètes, selon Hérodote, et les anciens Romains, selon Jules-César, adoraient le Soleil, et lui sacrifiaient des chevaux, pour marquer par la légèreté de cet animal la rapidité de cet astre. Chez les Égyptiens, le Soleil était l'image de la Divinité. Ils y ajoutaient plusieurs attributs, pour désigner différentes perfections de la Providence. Ainsi, pour faire entendre que la Providence fournit abondamment aux hommes et aux animaux leur nourriture, on accompagnait le cercle symbolique du Soleil des plantes les plus fécondes. Les habitants d'Hiéropolis avaient défendu de le représenter; mais chez d'autres peuples il avait ses images, ses représentations. On le désignait par un homme portant un sceptre ou un fouet, et quelquefois aussi par un œil : le feu sacré, entretenu religieusement dans les temples, n'était que son emblème. Les fêtes que l'on a instituées en son honneur, au printemps et au solstice d'été, à l'époque où il vient vivifier notre hémisphère ; la tristesse et le deuil dont il était l'objet lorsqu'il rétrogradait vers l'hémisphère austral attestent que dans tous les temps les peuples, et surtout ceux de l'Orient, l'ont considéré comme le père de la nature ou comme un des agents visibles de la puissance suprême.

Dans les anciens duels, *partager le soleil entre les combattants*, c'était les placer de telle sorte que le soleil n'incommodât pas plus l'un que l'autre. *Adorer le soleil levant*, c'est s'attacher, faire sa cour au pouvoir ou au crédit naissant. *Le soleil luit pour tout le monde*, c'est-à-dire il est des avantages dont tout le monde a le droit de jouir. Dans le langage de l'Écriture, le *soleil de justice* est Dieu. *Soleil* se dit aussi d'un cercle d'or ou d'argent, garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à renfermer l'hostie consacrée, et qui est posé sur un pied, ordinairement de même métal.

SOLEIL (*Botanique*), nom vulgaire de l'*hélianthe annuel*.

SOLEIL (Compagnies du). *Voyez* COMPAGNIES DE JÉHU.

SOLEIL (Coup de). *Voyez* INSOLATION.

SOLEIL (Pierre de), nom vulgaire du feldspath aventuriné.

SOLEIL (*Pyrotechnie*). *Voyez* FEU D'ARTIFICE.

SOLÉNOÏDE. Si l'on prend un fil de cuivre recouvert de soie, qu'on le replie sur lui-même en hélice, en ayant soin qu'une des extrémités du fil soit ramenée suivant l'axe dans l'intérieur de cette hélice, et si l'on fait parcourir le circuit par un courant électrique, on aura un *solénoïde*.

Il résulte des propriétés des courants sinueux que l'action du courant rectiligne suivant l'axe est annulée, et qu'un solénoïde équivaut à une suite de courants circulaires égaux et parallèles. Lorsqu'un courant rectiligne agit sur un solénoïde, il tend à diriger parallèlement à lui-même les circuits de ce solénoïde. Enfin, les solénoïdes agissent entre eux à la manière des aimants. Il en est de même entre les aimants et les solénoïdes.

SOLÉNOSTOME. *Voyez* LOPHOBRANCHES.

SOLEURE, en allemand *Solothurn*, le dixième canton de la Suisse, qui accéda à la confédération, en 1481, en même temps que Fribourg, confine à l'ouest à la France, au nord au pays de Bâle, à l'est au canton d'Argovie, et au sud à celui de Berne. Sa superficie est de 9 myriam. carrés, et sa population de 69,674 habitants, qui, sauf 8,079 réformés, groupés principalement dans le cerle de Bucheggberg, professent tous la religion catholique. Le pays est entrecoupé par quelques âpres chaînes du Jura, dont le pic le plus élevé porte le nom du *Hasenmatte*; mais la plus grande partie, arrosée par l'Aar, offre un sol fertile et bien cultivé. Les montagnes elles-mêmes sont utilisées soit pour l'élève du bétail, soit pour la culture. Malgré sa forte population, Soleure est du petit nombre des cantons qui non-seulement produisent des céréales en quantité suffisante pour leur consommation, mais qui peuvent même en exporter. La culture des arbres fruitiers et du lin y a pris des proportions considérables ; la culture de la vigne est bien moins importante. On file beaucoup de lin et de coton, mais généralement pour le compte de fabricants étrangers. On y trouve d'importantes mines de fer, et on y fabrique aussi beaucoup de verroterie et de poterie. Le kirsch constitue un article de commerce assez important. Tout récemment la fabrication des montres a trouvé aussi accès dans le canton de Soleure. La plus grande partie de la population vit des produits du sol; le reste s'occupe de commerce. La constitution de 1831 fut soumise en 1841 à une révision conçue dans l'esprit libéral, et améliorée dans ses points les plus importants. On introduisit alors dans le mécanisme de la puissance publique plus de cohésion et de simplicité; les élections directes au grand conseil furent augmentées, et les élections indirectes diminuées; tous les priviléges que la ville de Soleure avait jusque alors possédés pour la représentation furent abolis. La puissance législative et de surveillance est exercée par un grand conseil de cent-quinze membres, dont cinquante-cinq étaient immédiatement élus par le peuple, quarante-et-un médiatement par des électeurs, et neuf par le grand conseil lui-même. A la tête du pouvoir exécutif était un conseil de gouvernement, présidé par un landamman. La justice est rendue en dernière instance par un tribunal supérieur. Pour la première instance chaque bailliage a un tribunal civil et un tribunal de police ; et les affaires criminelles de tout le canton sont jugées par une cour criminelle. La plus importante des modifications opérées lors de la révision de 1851 a été la suppression des élections indirectes.

Le chef-lieu, SOLEURE, sur le versant oriental du Jura, et au pied du *Weissenstein*, haut d'environ 1,350 mètres et célèbre par l'immensité de la vue qu'on y découvre, est situé dans l'une des plus charmantes contrées de la Suisse, où les pâturages abondent plus que les terres arables, où il y a plus de montagnes que de plaines, beaucoup d'arbres fruitiers, de grandes forêts, et partout de jolies maisons de campagne. La ville est bâtie sur une petite colline dominant l'Aar, qui la sépare en deux parties inégales, reliées par des ponts de bois, et a 5,370 habitants. Des promenades agréables entourent la ville. Parmi ses édifices on remarque la cathédrale, placée sous l'invocation de saint Ursin, l'église des jésuites et l'arsenal, contenant beaucoup d'antiques armures et d'étendards pris dans les combats. On y trouve un gymnase, plusieurs couvents, une bibliothèque communale de 8,000 volumes, un hospice d'orphelins et diverses fabriques. Un fort commerce de transit donne à cette ville beaucoup d'animation. A deux kilomètres de là on trouve l'ermitage de Sainte-Vérone.

SOLFATARA (en français *soufrière*). C'est le nom qu'on donne en italien à tout cratère de volcan devenu moins actif qu'une montagne projetant du feu, et n'exhalant que des gaz, qui décomposent et dissolvent les roches de diverses manières. Les plus célèbres *solfatares* se trouvent en Italie, aux Antilles, dans l'intérieur de l'Asie et à Java. A l'ouest de Naples, sur la côte de Pouzzoles, on trouve vingt-sept cratères dans la plaine connue des anciens sous le nom de *Champs Phlégréens* et appelée encore aujourd'hui *Campi Flegrei*. L'un de ces cratères, qui depuis l'an 655 n'a point eu d'éruption, est la *Solfatara* de Pouzzoles, à environ deux kilomètres du lac d'Agnano et de la fameuse Grotte du Chien, bassin long d'environ 417 mètres sur 333 mètres de large, entouré presque de tous les côtés par des collines couvertes de châtaigniers, qu'on appelle *Monti Leucogei*, surface blanchâtre, morte, en quelques endroits chaude et en d'autres brûlante, rejetant incessamment du soufre liquéfié et des vapeurs ammoniacales et sulfureuses. L'écho sourd et souterrain qu'on entend surtout distinctement

quand on jette une pierre dans le gouffre béant, qui se trouve à peu près au centre de la *solfatara*, prouve d'une manière irréfragable que tout cet espace est profondément miné, et que probablement il n'est recouvert que d'une mince écorce terrestre. Les naturalistes s'accordent à dire que ce feu intérieur devra finir par consumer à son tour cette écorce extérieure, qui disparaîtra quelque jour pour ne plus laisser voir qu'un immense lac de feu. Il est indubitable que cette *solfatara* est un volcan en voie de s'éteindre, et qui a dû être en activité bien avant toutes les éruptions du Vésuve que mentionne l'histoire. Les vapeurs qui s'en échappent sont utilisées pour bains médicinaux, et des huttes en planches ont été construites à cet effet.

On appelle encore *solfatara* ou *lago d'acqua sulfurea* (lac sulfureux) un lac très-profond, mesurant une vingtaine de mètres de diamètre, situé entre Rome et Tivoli, au milieu duquel se trouvent plusieurs îles flottantes, dont l'eau dépose une matière susceptible d'acquérir une grande dureté et avec laquelle, suivant quelques auteurs, seraient construits les murs cyclopéens.

Le cratère, ou la soufrière du *Morne-Garou*, dans l'île Saint-Vincent, l'une de Petites-Antilles, a près de 5 kilomètres de circuit, 166 mètres de profondeur, et à son centre un cône dont le sommet est couvert de soufre.

La soufrière de la Guadeloupe, l'une des Antilles françaises, est à 1,600 mètres d'élévation, et vomit constamment de la fumée, quelquefois même aussi de la flamme. Plusieurs montagnes de la Dominique (Antilles anglaises) contiennent également des soufrières, qui projettent sans cesse des vapeurs sulfureuses, et dont les environs sont si chauds, qu'on ne peut y marcher. La soufrière de l'île anglaise de M o n t s e r r a t présente les mêmes phénomènes. Ce qu'on appelle à Java la *vallée empoisonnée* est encore une solfatare éteinte, qui exhale une si grande quantité d'acide carbonique, qu'aucun être vivant ne saurait en approcher sans tomber mort aussitôt. Mais la plus grande de toutes les soufrières connues est la *solfatare d'Ouroumtsi*, située à l'ouest de la ville d'Ouroumtsi (Chine), presqu'au centre de l'Asie, au nord du Bogdo-Ola, le plus élevé des massifs des monts Thiang-Sang, entre le volcan Petschan à l'ouest et le volcan Hotschéou à l'est. Les habitants l'appellent la *plaine brûlante*. Elle a 5 myriamètres de circuit, et est couverte de cendres en agitation perpétuelle. Si on y jette le moindre objet, il se produit aussitôt une flamme qui consume tout; si on y jette une pierre, il s'en dégage une fumée noirâtre. Les oiseaux se gardent bien de voler au-dessus.

SOLFÉGE, SOLFIER (*Musique*). On nomme *solfége*, ou mieux *solféges*, tout recueil d'exercices, d'études ou d'airs disposés le plus ordinairement dans un ordre progressif, et destinés à être *solfiés*, c'est-à-dire chantés en prononçant les syllabes qui servent de dénomination aux notes. Ce nom de *solféges* s'applique également aux livres élémentaires qui enseignent les principes de la musique en général, et qui contiennent des leçons pour exercer les élèves à solfier. Toute bonne éducation musicale doit commencer par une longue pratique des *solféges*, soit qu'on se borne à l'étude du chant, soit qu'on se proprose d'apprendre à jouer d'un instrument quelconque; car il n'y a rien de comparable aux exercices de solmisation pour acquérir le sentiment de la mesure et la justesse de l'intonation. Presque tous les peuples de l'Europe, hors les Allemands, emploient pour *solfier* les syllabes correspondantes aux sept notes de la g a m m e de Guy d'Arezzo, si ce n'est qu'ils remplacent la première syllabe du premier degré *ut* par cette autre *do*, comme moins sourde et plus douce à prononcer. Il n'y a, du reste, aucun signe usité pour exprimer en solfiant les demi-tons de l'échelle. C'est une imperfection à laquelle il serait très-facile de remédier; cependant, l'usage a repoussé toutes les innovations qui ont été tentées dans ce but. Charles BECHEM.

SOLGER (KARL-WILHELM-FERDINAND), l'un des philosophes les plus importants de l'école de l'*identité*, né en 1780, à Schwedt, dans l'Uckermark, suivit à partir de 1801 les cours de S c h e l l i n g, à l'université d'Iéna, et occupa d'abord un petit emploi administratif à Berlin. Mais il y renonça en 1806, pour pouvoir exclusivement se consacrer à l'étude des sciences, et se retira à Schwedt, où il termina une traduction estimée des œuvres de Sophocle (Berlin, 1808; 2ᵉ édition, 1824). Plus tard il fut nommé professeur agrégé à l'université de Francfort-sur-l'Oder, puis à celle de Berlin. C'est dans cette ville qu'il mourut, en 1819. Parmi ses ouvrages nous mentionnerons plus particulièrement *Erwin, quatre dialogues sur le beau et sur l'art* (Berlin, 1815), et *Dialogues philosophiques* (1817).

SOLICITOR. *Voyez* ATTORNEY et COUNSEL.

SOLIDARITÉ (*Droit*), confusion établie entre les droits de plusieurs co-intéressés, de telle sorte que chacun d'eux est obligé pour le tout comme s'il était seul débiteur, ou bien a une action pour le tout comme s'il était seul créancier. La *solidarité* existe donc sous deux rapports, relativement aux *créanciers* ou aux *débiteurs* entre eux.

L'*obligation* est *solidaire* entre les *créanciers* quand le titre donne expressément à chacun d'eux le droit de demander le payement de la créance, et que le payement fait à l'un d'eux libère entièrement le débiteur, bien que la créance soit partageable entre les créanciers. Dans ce cas, le débiteur, tant qu'il n'a pas été prévenu par les poursuites de l'un des créanciers solidaires, a le choix de payer à l'un ou à l'autre, quoique la remise que lui fasse l'un d'eux ne le libère que pour la part de celui-là. L'effet de cette solidarité entre créanciers est tel que tout acte interruptif de la prescription à l'égard de l'un d'eux profite à tous les autres.

L'*obligation* est *solidaire* entre les *débiteurs* quand ils sont obligés à une même chose, de manière que chacun puisse être contraint pour la totalité, et qu'un seul en effectuant le payement libère tous les autres. La solidarité peut exister, quoique l'un des débiteurs soit obligé différemment de l'autre au payement de la même chose : si, par exemple, l'un n'a contracté qu'une obligation conditionnelle, et l'autre une obligation pure et simple. Toutefois, la solidarité ne se présume pas, et à moins qu'elle ne soit prononcée par la loi, elle doit être expressément stipulée. Les principaux effets de la solidarité entre débiteurs sont de donner au créancier le droit de s'adresser à celui qu'il veut choisir, sans division préalable ; de pouvoir, nonobstant les poursuites faites contre l'un des débiteurs, en exercer de pareilles contre les autres ; de réclamer de codébiteurs solidaires le prix de la chose, si elle a péri par la faute ou pendant la demeure de l'un ou de plusieurs d'entre eux ; d'interrompre la prescription contre tous en exerçant les poursuites contre l'un des débiteurs solidaires, et de faire courir les intérêts à l'égard de tous, en formant à ce sujet une demande contre l'un d'eux.

La *solidarité légale* produit absolument les mêmes effets que la *solidarité conventionnelle*. C'est surtout en matière de q u a s i - d é l i t s, de d é l i t s et de c r i m e s que s'applique la solidarité légale. L'obligation imposée à chacun de réparer le dommage qu'il a causé par son fait s'étend également à tous ceux qui ont pris part au fait dommageable ; tous sont tenus à cette réparation au même titre et pour la totalité du dommage sans distinction, parce qu'il s'agit d'un fait indivisible relativement à celui qui a souffert. L'article 55 du Code Pénal porte que tous les individus condamnés pour un même crime ou pour un même délit sont tenus solidairement des amendes, des restitutions, des dommages-intérêts et des frais. L'acticle 156 du tarif en matière criminelle ajoute que la condamnation aux frais sera prononcée dans toutes les procédures *solidairement* contre tous les auteurs et complices du même fait et contre les personnes civilement responsables du délit. GUILLEMETEAU.

SOLIDE, SOLIDITÉ. Dans l'acception vulgaire, on appelle *solide* un corps dont les molécules constituantes sont liées entre elles par une force de cohésion qui ne leur permet pas de se disjoindre dans les mouvements qu'on

imprime à toute la masse, à moins que ceux-ci ne soient très-violents. Dans ce sens, il est l'opposé de *liquide*, ou du moins désigne un état chimique ou physique différent. Le calorique est un des plus puissants agents qui aient la propriété de faire perdre aux corps l'état de *solidité*, en les rendant liquides ou gazeux.

Solide, dans l'acception familière, est pris aussi parfois pour l'opposé de *fragile*, de *peu durable*. Figurément, *solide* s'emploie pour *réel*, *effectif*, *durable*, *matériel*, etc. : Raison, principe, esprit, jugement *solides*.

C'est seulement en *mathématiques* que l'acception de ce mot est déterminée d'une manière rigoureuse et précise : *solide* ou *volume* signifie alors l'une des trois espèces de corps qui sont l'objet des études de la géométrie ; c'est celle qui réunit à la fois les lignes, les surfaces et les capacités, ou les trois dimensions en longueur, largeur, et profondeur ou épaisseur. L'existence même de la matière n'est pas nécessaire pour formuler dans l'esprit l'idée d'un *solide géométrique :* ainsi, la capacité intérieure d'un vase, d'une chambre, quand on les supposerait absolument vides d'air et de toute espèce de corps, n'en représente pas moins l'idée de l'être *solide géométrique*, et se trouve soumise, dans l'appréciation de ses divers attributs ou propriétés, telles que la mesure de son étendue, par exemple, à l'application rigoureuse de toutes les règles mathématiques applicables aux solides représentés par des corps matériels. Les *solides* sont réguliers ou irréguliers, suivant la nature des surfaces qui en forment la partie extérieure. Le cube, ou *solide* qui sert de moyen de mesure conventionnelle pour tous les autres, est terminé par six faces régulières, qui sont chacune un carré parfait. Le *parallélipipède* est engendré par l'une de ses bases qui se meut le long d'une de ses arêtes et perpendiculairement à celle-ci. La *pyramide* est un solide terminé en pointe, dont la base est figurée par un *polygone* quelconque, régulier ou irrégulier, et dont les autres faces figurent autant de triangles qui se réunissent au sommet. Il y a trois espèces de *solides* terminés par des faces sphériques ou circulaires : ce sont le *cylindre*, le *cône* et la *sphère*. Le *cercle*, l'*ellipse*, la *parabole* et l'*hyperbole* sont des courbes résultant de diverses sections particulières d'un cône par un plan, et c'est un phénomène bien admirable que celui par lequel l'action des diverses forces en activité dans la nature reproduit ces *sections* dites *coniques*. La *solidité* d'un cube s'obtient en en mesurant la surface de la base par la hauteur; celle du cylindre est dans le même cas. Celles de la pyramide et du cône résultent de la multiplication de la base par le tiers de la hauteur. Celle de la sphère, qui est la réunion d'une infinité de cônes ou de pyramides, se mesure de même, c'est-à-dire qu'on multiplie la surface des bases ou de la sphère, ou quatre fois celle d'un des grands cercles, par le tiers du rayon.

SOLIDUS, nom de la monnaie d'or que l'empereur Constantin fit frapper en l'an 330 en remplacement des monnaies impériales d'or (*aureus imperatorius*), qui avaient jusque alors été en usage. Leur poids fut fixé à un sixième d'once, d'où leur nom de *solidus sextularius ;* et par conséquent de la livre romaine, de 24 de fin, on frappait 72 *solidi* d'une drachme et demie chacun, subdivisés encore en *semisses*, *tremisses*, *quadrantes*, c'est-à-dire ½ ⅓ ¼. L'or qu'on y employait était généralement à 23 carats. Le nom de *solidus* se conserva dans la monarchie franke ; mais la signification et la valeur des monnaies qu'il désigna changèrent. Sous les Mérovingiens et les Carlovingiens, voici en effet quelles furent les principales monnaies : la livre d'or, le solidus d'or (appelé *solidus aureus*, ou simplement *solidus* ou encore *aureus*) et le tiers du solidus d'or (*triens* ou *tremissis*); la livre d'argent, le solidus d'argent, le tiers du solidus d'argent (*tremissis*), et le *denarius* (appelé aussi parfois tout simplement *argenteus*). Cependant la livre d'or, la livre d'argent, le solidus d'argent et son tiers n'étaient que des monnaies de compte. On ne frappait et on ne livrait réellement à la circulation que le solidus d'or, le triens d'or et le denarius. Ce dernier, le *denarius*, qui était toujours en argent, peut être considéré comme l'unité du système monétaire des Franks ; car il formait une partie aliquote aussi bien du solidus d'or que du solidus d'argent, et 40 *denarii* firent un solidus d'or tant que ces deux monnaies subsistèrent ensemble. Sous les Mérovingiens, le système monétaire partagea, il est vrai, toutes les perturbations et fluctuations administratives et politiques du pays ; mais en moyenne on frappa, avec la livre romaine d'or qu'on avait conservée, 87 *solidi* d'or, qui par conséquent pesaient un peu moins que ceux de Constantin ; la livre d'argent, au contraire, se frappait à peu près à 25 *solidi* d'argent (c'est-à-dire à 275 deniers). Pépin, dans les premières années de son règne, conserva cette valeur des monnaies ; mais plus tard il ne fit plus frapper à la livre que 22 *solidi* d'argent (c'est-à-dire 264 deniers); et Charlemagne finit par restreindre ce nombre à 20 *solidi* d'argent (c'est-à-dire à 240 deniers), en même temps qu'il élevait le poids de la livre d'à peu près un quart, en sorte que sa livre monétaire pesait 28 deniers de fin. Mais déjà le roi Pépin avait complétement supprimé les *solidi* d'or, mesure confirmée à ce qu'il paraît par Charlemagne, qui tint rigoureusement la main à son exécution. En conséquence, en 801, il ordonna que les amendes de la loi salique, qui, comme celles de toutes les lois des peuples allemands, avaient été évaluées en *solidi d'or*, seraient désormais acquittées en *solidi d'argent*, de telle sorte qu'un *solidus d'argent* tint lieu d'un *solidus d'or*. Le nombre de pièces fixé par Charlemagne d'après lequel il entrait 20 *solidi* d'argent, chacun de 12 deniers, à la livre, fut conservé pendant tout le moyen âge, tant qu'on compta par livre ; mais l'aloi ou le titre n'en fut que plus souvent changé et généralement détérioré. Le poids de fin du denier carlovingien, par conséquent la livre monétaire de Charlemagne à 28 deniers de fin équivalait à 88 fr. 30 cent. de notre monnaie actuelle, et son *solidus d'argent* à 4 fr. 40 cent. ½. Ce rapport d'alliage de 23 parties d'argent fin est souvent mentionné dans le moyen âge, et appelé *argent de roi* ou *denier de fin de Charlemagne*. Mais le titre et la valeur des *solidi* frappés plus tard subirent d'infinies variations, suivant les temps et les lieux. Consultez Guérard, dans les *Prolégomènes* de son édition de la *Polyptyque de l'abbé Irminon* (Paris, 1844); et Leber, *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge* (2 édit., Paris, 1847).

SOLILOQUE, discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Il ne s'emploie guère que dans cette phrase : les *Soliloques* de saint Augustin. Au théâtre on dit *monologue*.

SOLIMAN. L'Empire Ottoman a eu trois souverains de ce nom.

SOLIMAN Ier, fils de Bajazet Ier, fut proclamé sultan à Andrinople, en 1402, en même temps que son frère *Mouça* l'était en Asie. Dans la lutte qui s'engagea alors entre les deux frères, Soliman eut le dessous, et périt en se rendant à Constantinople, où il espérait trouver un asile (1410).

SOLIMAN II, surnommé *le Grand*, le plus célèbre sultan qu'aient eu les Osmanlis, né en 1496, était le fils unique de Sélim Ier, à qui il succéda, en 1520. Son père l'avait de bonne heure initié à la connaissance de tous les secrets de l'État. Au début de son règne, il restitua leurs biens à tous ceux à qui son père les avait confisqués, rendit aux tribunaux leur ancienne considération, et s'attacha à ne confier les grandes charges de la magistrature et les différents gouvernements de l'empire qu'à des hommes dignes de pareilles fonctions. Après avoir comprimé la révolte du gouverneur de la Syrie, il extermina les mameloucks en Égypte, et conclut une trêve avec la Perse. Il s'empara ensuite de Belgrade (1521), et, en 1522, de l'île de Rhodes, qui jusque alors avait appartenu à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Tournant ses armes contre la Hongrie, il gagna, en 1526, la bataille de Mohacs. Après avoir pris Bude, en

1529, il vint assiéger Vienne, et tenta dans l'espace de vingt jours vingt assauts consécutifs contre cette place; mais force lui fut de lever enfin ce siége, après y avoir perdu près de 80,000 hommes. En 1534 il conquit la Tauride; mais il perdit une bataille contre le schah Thamasp, et en 1565 son armée éprouva devant Malte un échec semblable à celui qu'elle avait essuyé vingt ans auparavant devant Vienne. L'année suivante (1566), il s'empara de l'île de Chio, et trouva la mort au mois d'août sous les murs de Szigeth, quatre jours avant que cette ville de Hongrie, qu'il assiégeait, tombât au pouvoir des Turcs. Soliman ne brilla pas moins comme politique que comme général. Il était doué d'une énergie peu commune et rigide observateur de sa parole et des prescriptions de la justice. S'il souilla sa gloire par de trop nombreux actes de cruauté, il ne se servit le plus souvent de son pouvoir que pour faire régner dans ses États l'ordre et la sécurité. Aussi est-ce sous son règne que l'empire turc parvint à l'apogée de sa puissance. Il aimait les mathématiques, et avait une prédilection particulière pour l'histoire. Par amour pour la célèbre *Roxelane*, femme russe, dont la beauté, l'esprit et les qualités du cœur l'avaient charmé, il fit périr tous les enfants qu'il avait eus de ses autres femmes. Il assura de la sorte le trône au fils qu'il avait eu de cette princesse, et qui lui succéda sous le nom de *Sélim II*.

SOLIMAN III (1688-1691), frère et successeur de Mahomet IV, languissait depuis quarante ans dans le sérail, quand il en fut tiré pour monter sur le trône des sultans. Son règne, de courte durée, fut signalé par des révoltes à l'intérieur, par des revers en Hongrie et par les efforts intelligents de son grand-vizir Kiouperli-Moustapha pour rétablir les affaires.

SOLIN (CAIUS-JULIUS SOLINUS), grammairien romain du deuxième ou du troisième siècle de notre ère, est auteur d'un ouvrage écrit d'un style recherché, mais peu correct, intitulé : *Polyhistor*, contenant une collection de notices, pour la plupart géographiques, et pour lesquelles il s'appuie toujours sur l'Histoire naturelle de Pline. Après l'édition *princeps*, publiée sous ce titre : *De Situ et mirabilibus Orbis* (Venise, 1473), il faut citer celles de Grasser (Genève, 1605) et de Gœtz (Leipzig, 1777).

SOLIPÈDE (du latin *solus*, seul, et *pes*, *pedis*, pied). Ce nom s'applique aux animaux qui n'ont qu'une corne à chaque pied, dont les pieds se terminent par un seul doigt renfermé dans un sabot unique. Les *solipèdes* forment une famille de mammifères de l'ordre des pachydermes; mais leur taille élevée, leurs formes généralement bien proportionnées, leurs jambes fines, offrent un contraste frappant avec les autres espèces de pachydermes : aussi quelques naturalistes en font-ils un ordre à part. Ce groupe ne comprend du reste qu'un seul genre, le *cheval*, genre dans lequel rentrent aussi l'âne et le zèbre.

SOLIS Y RIBADENEIRA (ANTONIO DE), historien et poëte espagnol, né en 1610, à Alcala de Hénarès, étudiait le droit à Salamanque, et n'avait que dix-sept ans quand il composait la comédie *Amor y Obligacion*, dont le succès fut très-grand. D'abord secrétaire du comte d'Oropesa, vice-roi de Navarre, puis de Valence, il remplit plus tard les mêmes fonctions auprès de Philippe IV, qui le nomma *official* de la chancellerie. Solis donna sa démission de cette place en faveur d'un de ses parents; mais la reine douairière se l'attacha en la même qualité, et le fit en outre nommer premier historiographe des Indes. C'est de la sorte qu'il fut amené à écrire le plus important de ses ouvrages, sa célèbre *Histoire du Mexique* (Madrid, 1685). A l'âge de cinquante-sept ans, il prit la résolution d'entrer dans les ordres; et il mourut à Madrid, en 1686.

Ses *Poesias* parurent à Madrid, en 1692; la dernière éditio est de 1732. Son théâtre, qui se compose de neuf *comedias*, fut publié dans la même ville, en 1681, et ensuite en 1716. La meilleure des pièces qu'on y trouve est intitulée : *El Alcazar del Secreto*; et la plus connue : *Getenilla de Madrid* ou *Preciosa*. C'est une imitation de la nouvelle de Cervantes qui porte le même titre. Comme poëte dramatique, Solis brille par la régularité de ses conceptions, l'élégance du style, l'esprit du dialogue, ainsi que par l'imagination et l'originalité.

SOLITAIRE se dit tantôt d'un lieu désert, peu fréquenté, tantôt d'une personne qui fuit le monde et aime à vivre seule, isolée. Le malheur comme le mysticisme a fait souvent bien des *solitaires* qui recherchaient l'isolement dans des lieux écartés, sauvages, comme par exemple dans les *déserts de la Thébaïde*, à la naissance du christianisme, et plus tard dans ce qu'on appela la *solitude des cloîtres*. C'est peut-être au défaut d'asiles de ce genre qu'il faut attribuer le nombre toujours croissant de suicides qu'on signale en France. Le malheureux, n'ayant plus où se reprendre à la société qui le repousse de toutes parts, cherche un refuge dans la mort, à défaut du lien divin de la religion qu'on a brisé pour lui, et auquel il se rattachait autrefois avec tant de bonheur. On a de l'Allemand Zimmermann un traité des inconvénients *de la solitude*, traduit et abrégé en français par Jourdan.

Les *fleurs solitaires*, en botanique, sont celles qui naissent séparées les unes des autres quoique sur la même plante.

En architecture, la *colonne solitaire* est celle qui est isolée, qui ne fait pas partie d'un ordre, et ne porte pas d'entablement.

Les joailliers nomment *solitaire* un diamant détaché, monté seul : si ce diamant est petit, ils lui donnent le nom d'*étincelle*.

Ce que les médecins appellent *ver solitaire* est un ver ordinairement très-long, blanc, plat et annelé, qui s'engendre dans les intestins, où il est ordinairement seul.

SOLITAIRE, espèce de jeu de dames que l'on joue seul. Cela n'empêche pas que la partie ne soit intéressée lorsque plusieurs personnes joutent entre elles à qui aura le plus tôt satisfait aux conditions du problème. On peut s'y livrer entièrement seul, comme à un jeu de patience. L'instrument du *solitaire* est fort simple : il consiste en une tablette de bois, de forme octogone, et percée de trente-sept trous. Au-dessous est un petit tiroir mobile sur des coulisses, et qui en forme le support lorsqu'on en a extrait les trente-sept fiches d'os ou d'ivoire, à tête ronde et à extrémité pointue. Les trente-sept trous de la tablette sont ainsi disposés : trois au premier rang, cinq au deuxième, sept au troisième, au quatrième et au cinquième, cinq au sixième et trois à la septième et dernière rangée. Chaque fiche est d'abord posée dans son trou. On prend à ce jeu, comme à celui des dames, en sautant par-dessus, la fiche qui, soit en ligne droite, soit obliquement, est précédée d'une case vide. Votre adversaire enlève à son gré l'une des fiches, et ne demeure plus que simple spectateur jusqu'à la fin de la partie. Vous faites disparaître la fiche qui se trouve le plus rapprochée du vide en sautant par-dessus. Il reste alors deux trous vacants; au second coup il y en a trois, et au troisième quatre; ainsi de suite. Il faut qu'il ne reste en définitive qu'une seule fiche sur la tablette; s'il y en a deux ou trois qui, se trouvant isolées, ne peuvent plus se prendre réciproquement, la partie est perdue.

Le *solitaire* ne saurait évidemment être usité que comme un passe-temps momentané, et pour céder à une sorte de défi. Il y a cependant plusieurs marches connues, et auxquelles les amateurs se sont plu à donner des noms particuliers. L'une d'elles, dans laquelle on débute par la fiche centrale numérotée 19, s'appelle *le lecteur au milieu de ses amis*, à cause de la symétrie bizarre que prennent les fiches restantes vers la fin de la partie. Une autre combinaison dans laquelle on commence encore par le n° 19, se nomme le *tricolet*. Dans une autre marche, la fiche numéro 3 étant enlevée, on va de 13 à 3, et l'on finit en suivant une espèce de zigzag pour aller de 34 à 32. Cela s'appelle le *corsaire*, à cause de la marche tortueuse et comme louvoyante que l'on s'astreint à tenir. BARTON.

SOLLOHUB (WLADIMIR-ALEXANDROWITSCH, comte), l'un des écrivains russes les plus distingués de notre époque, appartient à une famille originaire de la Lithuanie. Né vers 1815, à Saint-Pétersbourg, il fut nommé gentilhomme de la chambre et attaché à l'ambassade de Vienne. Ensuite, il s'occupa pendant longtemps uniquement de littérature; mais en 1850 il fut adjoint, avec le titre de conseiller d'État, au comte Woronzoff dans l'administration des provinces transcaucasiennes. Dès 1841 il débutait comme écrivain par une suite de nouvelles publiées sous le titre de *Na Son Grjadutschtschii* (2 vol., Pétersbourg, 1841-1843). Le plus important de ses ouvrages, tant pour le fond que pour la forme, est incontestablement son *Tarantas* (1845), qui a déjà été traduit dans diverses langues. Il y raconte les voyages d'un jeune Russe de Pétersbourg dans les provinces de l'empire, et y trace le tableau le plus divertissant de la vie et des habitudes russes. Il a aussi beaucoup écrit pour le théâtre, entre autres les vaudevilles *Zwjetobessie* (1845), où il raille la mélomanie du grand monde de Pétersbourg, et *Bjeda ot njeshnago serdza* (1850). Les recueils périodiques russes ont publié de lui une foule de nouvelles et d'esquisses, dont bon nombre ont été traduites en allemand.

SOLMISATION, action de *solmier*, verbe qui s'employait autrefois pour dire *solfier*. *Voyez* SOLFÉGE.

SOLMS, ancienne maison de Wettéravie, qui porta d'abord le titre de *comte*, qui plus tard obtint celui de *prince*, et dont la ligne de Braunfels est, depuis le quatorzième siècle, la souche commune à laquelle se rattachent toutes celles qui existent encore aujourd'hui, et qui sont fort nombreuses. Les deux principales sont celles de *Solms-Braunfels* et de *Hohen-Solms* et *Solms-Lich*, qui ont toutes deux le titre de *prince*. Les possessions de la première sont situées en Prusse; celles de la seconde, partie sous la souveraineté du roi de Prusse, partie sous la souveraineté du grand-duc de Hesse.

Il y a encore des *Solms-Laubach*, des *Solms-Sonnewald*, des *Solms-Weidenfels*, des *Solms-Sachsenfeldt*, des *Solms-Baruth*, etc.

SOLO (*Musique*), mot italien francisé, qui s'applique en musique à un morceau joué par un seul instrument ou chanté par une seule voix, avec ou sans accompagnement. On en étend la signification à l'artiste qui dans un orchestre exécute les *solos* écrits pour son instrument; on dit, par exemple, *violon solo*, *violoncelle solo*, etc. Les morceaux appelés *concertos* sont ordinairement composés d'une suite de *solos* pour un instrument quelconque, accompagnés par l'orchestre et enchaînés au moyen de ritournelles que ce même orchestre exécute avec toutes ses masses. Ces ritournelles, appelées *tutti* (tous), par opposition au *solo* (seul), sont ménagées à dessein pour donner quelque relâche à l'exécutant solo. Il n'est guère d'usage d'exécuter un solo sans accompagnement. Cependant le célèbre Paganini l'a fait plusieurs fois avec un immense succès. Charles BECHEM.

SOLOGNE, en basse latinité *Secolaunia*, petit pays de l'ancienne France, de 40 à 50 myriamètres carrés de superficie, qui était compris dans l'Orléanais et dont le chef-lieu était Romorantin. Il fait aujourd'hui partie du département de *Loir-et-Cher*. Le sol en est plat, entrecoupé seulement de quelques rivières, peu profondes et peu encaissées, et bordées de marais qui rendent le climat très-insalubre. Loin des cours d'eau, où l'on aperçoit quelques prés et des bois d'assez belle venue, l'œil ne découvre plus que des arbres chétifs, des bruyères, des genêts, des jachères et quelques rares champs en culture. C'est à cet aspect général de la contrée qu'il faut attribuer l'épithète de *triste* qu'on ne manque jamais d'attacher au nom de la Sologne. Ces caractères particuliers de la végétation ont fait prédominer, comme exploitation du sol, l'éducation du mouton, qui à son tour, en détruisant les bois, réagit sur l'aspect et les conditions agricoles du pays, et s'est lui-même modifié de manière à former une race particulière appelée *solognote*. Cette race est petite, mais elle produit une laine assez fine, et elle est assez robuste pour n'être en toute saison nourrie qu'au pâturage. Le produit des terres en labour est à peu près nul, et le cultivateur ne fait quelques bénéfices que sur les bêtes à laine et l'élève de la volaille. Dans quelques endroits, le prix de la terre ne dépasse pas cinquante francs l'hectare.

Décimée par les fièvres intermittentes qu'entretiennent les nombreux marais qu'on y rencontre, la population ne s'élève guère en moyenne qu'à 450 habitants par myriamètre carré. C'est une race apathique et ignorante, mais sobre, honnête, et singulièrement attachée au sol natal, quelque aride qu'il soit. La plus grande partie du pays est occupée par de grandes propriétés, dont les possesseurs, c'est justice de le reconnaître, ont fait dans ces derniers temps de louables et intelligents efforts pour améliorer, par des plantations de pins et l'emploi de la marne, un sol qu'avec de la persévérance et des capitaux on pourra un jour complétement transformer.

SOLON, le célèbre législateur des Athéniens, et que la Grèce mit au nombre de ses sages, était né vers l'an 638 av. J.-C., à Salamine, mais originaire d'Athènes, car il comptait Codrus parmi ses aïeux. Exéchistides, son père, s'était ruiné en obligeant tout le monde. Aucun préjugé n'avait encore attaché au commerce une idée dégradante; tout au contraire, le commerce donnait alors le moyen de faire alliance avec les rois. Solon suivit donc cette carrière, et dans ses voyages chez l'étranger il sut à la fois apprendre et s'enrichir, mais sans être ébloui de l'éclat des richesses. Il renonça d'ailleurs de bonne heure au commerce pour s'adonner à la philosophie et à la politique. Il cultivait aussi la poésie, et chanta d'abord les plaisirs; car, selon l'aveu qu'en fait Plutarque, Solon ne fut pas à l'épreuve de la beauté, ni un assez vaillant athlète pour combattre de pied ferme contre l'amour. On serait mal fondé à lui en faire un reproche si, content de sacrifier aux grâces féminines, Solon ne se fût pas livré, comme Pisistrate, son contemporain, à ce penchant odieux que réprouve la nature. Loin d'avoir jamais rougi de cette honteuse faiblesse, Solon la célébrait dans ses poésies, et comme législateur il la mit en quelque sorte sous la sauvegarde de la loi, en défendant aux esclaves de se parfumer et d'aimer des jeunes gens de condition libre. Plus tard Solon mit en vers des sentences morales et des réflexions politiques. Dans sa vieillesse, enfin, il composa en vers élégiaques les mémoires de son administration. Les fragments qui nous restent de ses poésies renferment, dans un style noble et simple, des exhortations à la vertu et à cette modération de désirs qui assure le bonheur de la vie. Le plus beau morceau que nous ayons de ce poëte philosophe est sa *Prière adressée aux Muses*. Les fragments de Solon qui ont été recueillis plusieurs fois et en dernier lieu par notre savant Boissonade, ne sont pas assez considérables pour nous mettre à même de juger de leur mérite; mais, si l'on en croit Platon et Plutarque, il aurait, comme poëte, partagé la gloire d'Homère et d'Hésiode s'il avait pris le temps de mettre la dernière main à ses œuvres.

La vie politique de Solon, avant comme après sa législature, n'est pas stérile en événements. Les Mégariens avaient conquis Salamine sur les Athéniens, qui, après de longs et inutiles efforts pour recouvrer cette île, s'étaient soumis à une paix honteuse. Ils avaient même par une loi décrété la peine de mort contre quiconque proposerait d'en tenter de nouveau la conquête. Solon, contrefaisant l'insensé pour pouvoir impunément enfreindre cette loi, lut sur la place publique une élégie qui produisit sur ses auditeurs un tel effet que la loi fut révoquée et la guerre décidée. Solon, élu général, eut la gloire de reprendre Salamine. Ce fut lui aussi qui détermina l'assemblée des amphictyons, dont il était membre, à décréter que la confédération hellénique prendrait les armes pour réprimer les brigandages des Crisséens, peuple de la Phocide, dont on était obligé de traverser le territoire pour aller consulter l'oracle d'Apollon

à Delphes, et qui en profitaient pour détrousser impunément les dévots. Le commandement des troupes fut confié à Clysthène, tyran de Sicyone, auquel Solon fut adjoint comme conseil. La guerre, dont tout le poids pesa sur les Athéniens et les Sicyoniens, dura neuf années, mais se termina par la prise et le sac de Crissa, dont tous les habitants furent impitoyablement massacrés comme sacriléges. En rentrant dans sa patrie, Solon la trouva en proie à l'anarchie, et récemment compromise dans son existence par une conspiration des riches contre les pauvres. Le service qu'il venait de rendre à toute la Grèce, en contribuant à venger la religion; son intégrité, ses vertus civiles et militaires, et par-dessus tout son esprit modéré, le désignaient à ses concitoyens comme le seul homme capable de réunir les esprits et de concilier les intérêts. Il n'était suspect à aucun parti. Les riches le choisirent d'autant plus volontiers pour modérateur de la république que sa haute naissance, jointe à une fortune honorable, leur faisait espérer qu'il ne leur serait point hostile; les pauvres l'acceptèrent parce qu'ils n'espéraient pas trouver un arbitre plus impartial. Après avoir longtemps hésité à se charger d'une mission si difficile, Solon se rendit au vœu unanime de ses concitoyens, qui le proclamèrent a r c h o n t e, arbitre souverain et législateur (593 ans av. J.-C.). On voulut même alors l'élever à la royauté. Les amis du législateur l'engageaient à suivre l'exemple du sage P i t t a c u s, dont les Mityléniens bénissaient l'autorité tutélaire : « C'est un beau pays que celui de la royauté, répondit Solon, mais il n'a point d'issue. » Mot profond et vrai, qu'une ambition insensée fit toujours oublier aux usurpateurs anciens et modernes! Solon laissa subsister tout ce qui lui parut supportable dans le régime qu'il voulait corriger, craignant de renverser l'édifice de l'État, s'il osait l'ébranler dans toutes ses parties. Les pauvres attendaient de lui le partage égal des terres; mais il sentit que dans un État riche et commerçant comme l'Attique ce partage ne pouvait s'opérer sans un bouleversement général. Il maintint donc les propriétés, mais il abolit les dettes, et cette mesure apaisa les pauvres. Les riches, dont les débiteurs menaçaient la propriété, se consolèrent de ne perdre que leurs créances. Le législateur ne pouvait empêcher qu'à l'avenir de nouveaux besoins ne fissent naître de nouvelles dettes; mais il assura par cet avenir la libération et la liberté du pauvre en réduisant le taux de l'intérêt à douze pour cent, et en défendant que le débiteur insolvable pût être réduit en esclavage pour son créancier, ou obligé de vendre ses enfants comme esclaves. Après ces règlements, qui garantissaient la paix publique, Solon procéda à la réforme du gouvernement, dans lequel il conserva la démocratie, en remédiant autant que possible à ses inconvénients. Il déclara que la puissance souveraine résiderait dans l'assemblée du peuple, qui devait statuer sur la paix, sur la guerre, sur les alliances, sur le choix des généraux et des magistrats, entendre le compte rendu de leur gestion, et les juger dans le cas où ils auraient prévariqué. Mais après avoir fait ces concessions populaires, Solon, voulant prévenir les écarts d'une multitude ignorante et passionnée, forma un *s é n a t* chargé d'examiner et de discuter toutes les affaires avant qu'elles fussent soumises au peuple. De là cette loi fondamentale : « Toute décision du peuple doit être précédée d'un décret du sénat. » Solon conserva l'ancienne division du peuple en quatre tribus, et le distribua en quatre classes, d'après la quotité des richesses; les magistrats investis de quelque autorité étaient pris dans les trois premières. L'a r é o p a g e, rempli par les archontes sortis de charge, révisait et cassait au besoin les décisions du peuple.

Les lois politiques de Solon portent un grand caractère de sagesse, et dénotent une véritable entente de l'esprit républicain. Il autorisa tout citoyen à épouser la querelle de celui qui aurait été injurié ou maltraité, et à attaquer en justice l'agresseur. Tout citoyen avait le droit de dénoncer et de poursuivre devant les tribunaux les délits publics. Solon prévint les abus auxquels pouvait donner lieu cette facilité d'accuser, en ordonnant que tout accusateur qui ne réunirait pas la cinquième partie des suffrages serait condamné à une amende de mille drachmes. Une autre loi condamnait à mort tout citoyen qui voudrait s'emparer de l'autorité souveraine : elle permettait à chacun de tuer un tyran et ses complices. Solon avait remarqué que le plus souvent, dans les troubles civils, un petit nombre de factieux profitait avec audace de cet amour du repos qui caractérise les gens de bien pour les opprimer impunément. Afin d'éviter ce grave inconvénient, il déclara *infâme* tout citoyen qui dans un temps de troubles ne se prononcerait pas ouvertement pour l'un ou pour l'autre parti. La sagesse de cette loi a été maintes fois confirmée par l'expérience de toutes les nations qui ont subi des révolutions. Dans ses lois sur la vie privée, Solon ne chercha point, comme L y c u r g u e, à élever sa nation au-dessus des penchants affectueux de la nature humaine; il ne subordonna point la morale à la politique, mais la politique à la morale. Ses lois sur le mariage, sur les testaments, sur les successions, ses règlements sur le commerce, sur l'agriculture, présentaient des dispositions tellement sages qu'elles ont passé dans la jurisprudence des Romains et des nations modernes de l'Europe. Solon ne se contenta point, comme Lycurgue, de graver ses lois dans le cœur de ses concitoyens; il les fit écrire sur des rouleaux de bois qui tournaient dans des cadres, où ils étaient enchâssés. Ces rouleaux furent déposés d'abord dans la citadelle, et peu de temps après on les transporta dans la place publique du Prytanée, afin que tout le monde pût les consulter. Solon ne donna force et autorité à ses lois que pour cent ans; il crut cette sorte de restriction nécessaire pour les faire adopter à un peuple excessivement jaloux de son indépendance; mais elles se trouvèrent si bien en harmonie avec les mœurs et les usages des Athéniens, qu'à l'exception de leur constitution politique, respectée par le tyran Pisistrate (560), et rendue plus démocratique (509) par Clisthène, les lois civiles et les règlements de Solon restèrent en vigueur aussi longtemps que dura leur république. Après avoir accompli son œuvre, convaincu que le temps seul pouvait consolider son ouvrage, il demanda la permission de s'absenter pendant dix ans, et quitta son pays, l'an 582 avant notre ère. Il voyagea alors en Crète, en Égypte et en Asie Mineure. C'est à cette époque que Plutarque et Hérodote le conduisent à la cour de C r é s u s, roi de Lydie. Ce monarque, fier de ses richesses, s'empressa de les étaler devant le sage Athénien, qui n'en parut pas ébloui, et qui, dans un long entretien rapporté par ces deux historiens, lui soutint que nul avant sa mort ne devait être appelé heureux. « Jusque là, ajoutait-il, dites seulement qu'un homme est fortuné. »

A son retour dans sa patrie, Solon put reconnaître la vérité de ce mot que lui avait dit le Scythe Anacharsis, un jour que celui-ci trouva le législateur athénien occupé à rédiger ses lois : « A quoi t'occupes-tu, mon cher Solon? Ne sais-tu pas que les lois sont comme des toiles d'araignée? Les faibles s'y prennent, les puissants passent à travers. » Le trouble régnait dans Athènes, déchirée par les factions, et P i s i s t r a t e, chef du parti populaire, prit en mains les rênes du gouvernement, en laissant subsister la constitution de Solon. Le législateur d'Athènes, uni à cet ambitieux par les liens du sang et d'une ancienne et tendre amitié, se laissa d'abord tromper par la feinte modération de Pisistrate, qui affectait un grand amour de l'égalité; bientôt il ouvrit les yeux, et alors il s'exposa pour engager les Athéniens à ressaisir la liberté qui leur échappait. Mais le peuple fut sourd à ses conseils : Solon s'exila donc volontairement pour se soustraire au spectacle de l'asservissement de sa patrie. Après avoir accepté l'asile que lui offrait Crésus, il ne tarda pas à se lasser d'un séjour où sa franchise était déplacée, et se retira dans l'île de Chypre, où il mourut, à quatre-vingts ans (558 ans av. J.-C.). A quelque temps de là les Athéniens lui érigèrent une statue.

Charles Du Rozoir.

SOLRE (Famille de). *Voyez* CROY.

SOLSTICE (du latin *Solis statio*, station du Soleil). Les points de l'écliptique situés entre les équinoxes, et dans lesquels se trouve le Soleil lorsqu'il est le plus éloigné de l'équateur, ont été appelés *solstices*, parce que le Soleil étant arrivé à ce plus grand éloignement, semble être quelques jours à la même distance de l'équateur, sans s'en éloigner ni s'en rapprocher, du moins sensiblement. Le grand cercle qui passe par les pôles du monde, ou de l'équateur, et par les points solsticiaux, s'appelle le *colure des solstices*. On a donné à ce méridien un nom distinctif parce qu'il sert à mesurer l'obliquité de l'écliptique; tous les astres placés sur ce colure ont 90° ou 270° d'ascension droite, et autant de longitude.

SOLTIKOF, famille russe, qui fait remonter son origine au voïvode Terentii, lequel sous Alexandre Newski se distingua dans la bataille livrée en 1240 contre les Suédois, et dont le père, Michel, était venu de Prusse s'établir en Russie. De toutes les familles nobles de l'empire de Russie, c'est celle qui comptait le plus de boyards.

Praskoffna Feodorofna SOLTIKOF épousa le czar Iwan Alexiewitsch (mort en 1696), et fut ainsi la mère de l'impératrice Anne et l'arrière-grand'mère du malheureux empereur Iwan Antonowitsch.

Le général *Semen* SOLTIKOF, gouverneur de Moscou, fut créé comte en 1732 par sa cousine, l'impératrice Anne.

Le fils de celui-ci, le comte *Pierre Semenowitsch* SOLTIKOF, remplaça dans la guerre de sept ans, en 1759, Fermor en qualité de général en chef de l'armée russe. Le 23 juillet il battit près du village de Kaï le général prussien Weidel; et, après avoir opéré sa jonction avec Landon, le général autrichien, il remporta le 12 août suivant, sur Frédéric II en personne, la mémorable victoire de Kunersdorf. Promu à la dignité de feld-maréchal, il fut nommé plus tard gouverneur général de Moscou, et mourut dans cette ville, au mois de décembre 1772.

Son fils, le comte *Iwan-Petrowitsch* SOLTIKOF, prit Choczim en 1788, fut nommé également feld-maréchal et gouverneur de Moscou en 1797, et mourut en 1805.

Un parent du précédent, mais issu d'une ligne collatérale, *Nicolas Ivanowitsch* SOLTIKOF, né en 1736, fut nommé en 1783 instituteur de l'empereur Alexandre et de son frère, le grand-duc Constantin, et dut à cette position l'amitié de l'empereur Paul, qui en 1796 lui conféra le bâton de feld-maréchal. Il fut en outre président du collége de la guerre, en 1812 président du sénat et du comité des ministres, et de 1813 à 1815, pendant l'absence de l'empereur Alexandre, en quelque sorte régent de l'empire. Créé prince en 1814, il mourut à Pétersbourg, le 28 mai 1816.

Son fils aîné, le prince *Alexandre* SOLTIKOF, fut ministre de la guerre, mais ne tarda pas à se retirer des affaires. Le fils cadet, le prince *Sergéi* SOLTIKOF, conseiller intime et sénateur, mourut en 1828. Le troisième, *Dmitri*, est conseiller intime en retraite. Le fils de celui-ci, le prince *Alexéi* SOLTIKOF, est connu par ses voyages en Perse (1838) et aux Indes orientales (1841-1846), dont il a publié le récit en russe et en français (*Voyage dans l'Inde* [Paris, 1849] et *Voyage en Perse* [Paris, 1851]).

On compte aujourd'hui en Russie quatre branches de cette famille : les Soltikof sans titre, les comtes et les princes de Soltikof, enfin les Soltyk de Pologne, dont les ancêtres émigrèrent de Russie au dix-septième siècle.

SOLTYK (ROMAN), fils du maréchal de la diète *Stanislas Soltyk* et de la princesse Caroline Sapiéha, né à Varsovie, en 1791, et élevé à Paris, où il fut confié aux soins de Kosciuzko, passa les années 1805 à 1807 à l'École Polytechnique. A son retour en Pologne, il entra comme lieutenant dans l'artillerie à pied; et en 1812 il fut attaché à l'état-major de Napoléon en qualité d'aide de camp du général Sokolnicki. A la bataille de Leipzig, le 18 octobre 1813, il eut ordre d'amener le grand parc d'artillerie sur le champ de bataille, mouvement dont il s'acquitta avec la plus grande habileté; mais quand les troupes saxonnes abandonnèrent nos rangs pour passer à l'ennemi, il fut fait prisonnier. Au rétablissement de la paix, il se livra aux travaux de la vie civile, et fit constamment preuve des sentiments les plus libéraux. C'est ainsi que, propriétaire de grandes forges, il ouvrit à Varsovie même un magasin de fers, afin de combattre par son exemple les stupides préjugés de la noblesse polonaise contre le commerce. En 1822 il fut nommé membre du conseil du palatinat de Sandomir, et deux ans plus tard député à la diète. Compromis en 1826 dans une conspiration, il fut acquitté faute de preuves. Dans la diète de 1829 il présenta une motion ayant pour but de faire déclarer les paysans propriétaires désormais libres. A la première nouvelle de l'insurrection du 30 novembre, il accourut à Varsovie, où il prit la part la plus active au mouvement révolutionnaire. Appelé au commandement en chef de l'armée qu'il s'agissait de réunir sur la rive droite de la Vistule, il déploya une activité au-dessus de tout éloge dans la création des régiments et l'organisation de la garde nationale mobile; et cette mission une fois accomplie, il sut remplir à la fois ses devoirs de député et ses devoirs de soldat. Ce fut lui qui proposa à la diète de proclamer la déchéance de la maison de Romanoff en même temps que la souveraineté du peuple. Quand Paskéwitch eut opéré l'investissement de la capitale, il fut chargé du commandement en chef de l'artillerie, et pendant les journées du 6 et du 7 septembre il entretint constamment avec les soixante-dix-neuf pièces de canon mises à sa disposition le feu le plus meurtrier contre les Russes. Après la chute de Varsovie, il se retira avec les débris de l'armée nationale à Plock, où il accepta une mission auprès des gouvernements d'Angleterre et de France, afin de solliciter leur médiation en faveur du malheureux peuple polonais et des débris de son armée. Réfugié ensuite en France, Roman Soltyk y écrivit : *Précis historique, politique et militaire de la révolution du 29 novembre* (1833), et *Napoléon en* 1812. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 22 octobre 1843.

SOLUTION (du latin *solvere*, délier), dénoûment d'une difficulté, réponse à un argument.

En géométrie, en algèbre, la *solution d'un problème* est la réponse à une question scientifique.

En chimie, c'est l'opération par laquelle un corps solide se fond en totalité ou en partie dans un autre, qui est liquide (*voyez* DISSOLUTION). Le corps peut se dissoudre sans changer de nature : tel est le sulfate de soude dissous dans l'eau. Il peut, au contraire, ne se dissoudre qu'après avoir changé d'état; c'est ainsi que le fer et les autres métaux qui se dissolvent dans les acides commencent par s'oxyder aux dépens de l'eau et de l'acide, puis se dissolvent. La solution est dite *complète* ou *incomplète*, suivant que le corps est dissous en totalité ou en partie.

Solution, en pathologie, s'emploie quelquefois dans le sens de terminaison de maladie.

SOLUTION DE CONTINUITÉ. *Voyez* DIVISION.

La *solution de continuité*, en pathologie chirurgicale, est toute division de parties auparavant continues. Ainsi les plaies, les ruptures, les fractures sont des *solutions de continuité*. Cette expression s'emploie aussi au figuré (*voyez* CONTINUITÉ).

SOMALI ou **SOMAULI**, nom actuel d'une contrée située à la pointe la plus orientale de l'Afrique, s'étendant en face de la côte d'Aden, la *Regio aromatifera* des anciens, et dans les ports de laquelle les marchands de l'Égypte et de la Grèce, de Rome et de l'Inde, venaient autrefois chercher la myrrhe et l'encens. Depuis que les Anglais ont augmenté le nombre de leurs comptoirs dans l'Arabie méridionale, sur la côte d'Aden, ils s'efforcent de faire revivre ce commerce; et à cet effet leurs agents ont entrepris des voyages de découvertes dans l'intérieur, jusqu'à présent mal connu, du pays de Somali, où l'on signale l'existence de deux villes assez importantes, *Hurrur*, située à une journée, et *Berbera*, à cinq jours de marche de la mer.

SOMASQUES (Les), membres d'une congrégation religieuse fondée au seizième siècle sous la règle de Saint-Augustin, et ainsi appelée du chef-lieu de l'ordre, *Somasco*, ville de la Lombardie située entre Milan et Bergame. On les désigne aussi quelquefois sous le nom de *religieux de la congrégation de Saint-Mayeul*.

SOMBRE. *Voyez* Obscur.

SOMBRER. C'est pour un vaisseau l'action de couler bas sous voiles. Les Anglais disent *over set*, les Espagnols *zozobrar*, les Allemands *untergehen*, les Italiens *rivoltare sosopra*, les Portugais *sossebrar*. Chavirer est nécessaire pour sombrer, c'est-à-dire que si l'on ne capote pas, on ne sombre pas. *Capoter*, c'est chavirer sens dessus dessous, noyer le plat bord et couler. On dit aussi *sancir*, passer. Les bateaux *capotent* assez souvent, mais il est fort rare que cet accident arrive aux vaisseaux. Les fastes de notre marine en offrent peu d'exemples.

Sombrer vient de l'espagnol *sombrero*, chapeau, comme *capoter*, se faire un capot du vaisseau, vient de *cap*, *caput*, tête; sombrer veut donc dire s'abîmer dans les flots, le vaisseau sur la tête en guise de chapeau.

SOMBREUIL (Mlle de). M. de Sombreuil, ex-gouverneur des Invalides, avait été arrêté immédiatement après le 10 août, et jeté dans les cachots de l'Abbaye. Le 2 septembre était arrivé, et les massacres avaient commencé par cette prison. La fille de Sombreuil, ange de beauté et de vertu, vole là où la vie de son père est menacée. Elle arrive : il y avait six heures que le carnage durait ; on appelle Sombreuil. Aucune note favorable n'existe pour lui sur les listes de la commune : déjà le fer est levé; il va périr. Sa fille s'élance à son cou, et, présentant sa poitrine aux assassins : « Vous n'arriverez à mon père qu'après m'avoir percé le cœur. » Un cri de grâce se fait entendre; mille voix le répètent. Mlle de Sombreuil, plus belle encore au milieu cette terrible scène, embrasse tour à tour les meurtriers; et, couverte de sang humain, mais fière d'avoir sauvé son vieux père, court le rendre à sa famille éplorée. Électrisés par cet ascendant qu'inspire forcément la vertu, et peut-être par l'irrésistible attrait de la beauté dans les larmes, les égorgeurs entourent le père et la fille. « Désignez-nous vos ennemis, leur disaient-ils, que nous en fassions justice! Eh! puis-je en avoir? répliqua le vertueux Sombreuil, je n'ai jamais fait de mal à personne. »

On lit partout que pour obtenir des égorgeurs la grâce de son père Mlle de Sombreuil dut consentir à vider d'un trait un verre plein de sang humain. C'est une atrocité de plus, mais gratuitement prêtée aux hommes de septembre, qui commirent bien assez de crimes sans qu'il soit besoin d'en inventer encore pour vouer leur mémoire à l'exécration de la postérité.

Mlle de Sombreuil ne jouit pas longtemps du triomphe dû à sa piété filiale. Incarcérée en 1794 avec son père et son frère aîné, elle eut la douleur de les voir arracher de ses bras pour être conduits au tribunal révolutionnaire et de là à l'échafaud. Rendue à la liberté par suite de la contre-révolution du 9 thermidor, elle se réfugia en Prusse, où elle trouva son jeune frère, le comte *Charles* de Sombreuil, qui partait pour la fatale expédition de Quiberon. Peu après elle épousa le comte de Villelume. Revenue en France en 1815 avec son mari, ils allèrent se fixer à Avignon, où elle mourut, en mai 1823 (*voyez* Septembre [Journées de]).

Georges Duval.

SOMERS (Iles). *Voyez* Bermudes (Iles).

SOMERSET, l'un des comtés sud-ouest de l'Angleterre. Sur 55 myriamètres carrés de superficie, dont 40 en terre arable, partie en sol de première classe et partie en terrains de la nature la plus inférieure, il contenait en 1851 456,237 habitants. Le pays présente de grandes vallées et est parcouru par de longues chaînes de collines tombant presque à pic. A son extrémité occidentale, du côté du comté de Devon, au delà d'une vallée bien cultivée, on trouve un haut pays de montagnes appelé *Exmoor* ou *Exmoor-Forest*, avec un grand nombre d'embranchements, de vallées et de *combes*, ou fondrières latérales, boisées parfois. Entre les hauteurs et le long de la côte s'étendent des marécages fréquentés par une multitude d'oies sauvages. Parmi les cours d'eau de ce comté, l'Ex, qui avec son affluent le Barle prend sa source dans les marais d'Ex, se jette dans le Canal ; l'Avon à la frontière nord-est, le Yeo, l'Axe, le Brue, le Parret, l'Ivel et le Tone se jettent dans le canal de Bristol. Le climat, à l'exception du pays de montagnes, est tempéré. Les villes les plus importantes sont Bristol et Bath ; cependant le chef-lieu est *Taunton*, bâti sur le Tone, dans une délicieuse et fertile contrée, avec 13,000 habitants, des manufactures de drap et de casimir, de soieries et de chapeaux de paille. Il faut encore citer *Frome* ou *Frome-Selwood*, avec 12,000 habitants; *City-Wells*, avec 7,000 habitants et une église remarquable par ses vitraux ; *Bridgewater*, sur le Parret, qui est navigable et que peuvent remonter jusque là des bâtiments de 200 tonneaux, avec 13,000 habitants et diverses manufactures d'articles de quincaillerie ; *Wellington*, jolie petite ville de 5,000 habitants, d'où les ducs de ce nom tirent leur titre ; *Glastonbury*, petite ville où se trouvent les ruines de la plus vaste abbaye qu'il y eut en Angleterre; enfin, *Minehead*, petit port, avec des bains de mer très-fréquentés et 2,100 habitants.

SOMERSET, titre de comtes et ducs anglais que possédait la maison de Beaufort, descendant des Plantagenets, et à laquelle appartenait le célèbre cardinal-évêque de Winchester (mort en 1447) ; il est porté aujourd'hui comme nom de famille par les descendants de cette maison, issue d'un fils naturel du duc Henri.

SOMERSET (Fitzroy James-Henry), fils cadet du cinquième duc de Beaufort, né le 30 septembre 1788, était connu sous le nom de lord Raglan, et prit une part glorieuse à la guerre soutenue en Orient en 1854 et 1855 par l'Angleterre et la France contre la Russie.

SOMERSET (Lord Granville Charles-Henry), neveu du précédent, né en 1792, entra à la chambre des communes en 1818 comme représentant du comté de Monmouth, dont il conserva le mandat électoral pendant trente années de suite. Ami intime de Peel, il soutint sa politique libre-échangiste, et à ce sujet se brouilla avec les membres de sa propre famille, qui aux élections de 1847 allèrent même jusqu'à lui opposer un autre candidat. Il sortit vainqueur de la lutte; mais les chagrins qu'on lui avait suscités avaient ébranlé sa santé, et il mourut le 23 février 1848.

Le titre de *duc de Somerset* fut porté sous Édouard VI, de même que celui de comte de Somerset sous Jacques Ier, par des personnages qui n'avaient aucun rapport avec la famille de Beaufort.

Robert Carr, vicomte de Rochester, *comte* de Somerset, descendait d'une famille noble d'Écosse. A l'âge de vingt ans, il fut présenté à la cour, à la suite d'une intrigue qui avait pour but de lui faire jouer le rôle de favori auprès de Jacques Ier. Le roi, charmé de la jeunesse et de la beauté de Carr, lui accorda toute sa confiance et le créa vicomte de Rochester. Bientôt ce favori exerça une influence prépondérante sur les affaires publiques en même temps qu'il acquérait d'immenses richesses. Il eut le bonheur de rencontrer dans sir Thomas Overbury un sage ami; et étant devenu amoureux de la comtesse d'Essex, qui accueillit ses hommages et manifesta l'intention de divorcer d'avec son mari, Overbury le dissuada fortement de poursuivre cette intrigue. Rochester eut la faiblesse de confier à sa maîtresse le conseil que lui avait donné son ami ; et la comtesse conçut dès lors une haine implacable pour l'homme qui avait osé se mettre à la traverse de ses projets. Elle détermina Rochester à l'accuser quelque temps après de haute trahison ; et Overbury fut jeté à la Tour par ordre du roi. Six mois plus tard, Rochester, qui épousait la comtesse d'Essex, recevait à cette occasion de Jacques Ier le titre de *comte de Somerset*. La vindicative comtesse poussa en outre son mari à faire empoisonner Overbury. Ce crime

fut effectivement commis, le 15 septembre 1613, mais avec trop d'inhabileté pour qu'il n'en restât pas des traces accusatrices. Bourrelé de remords, Somerset perdit bientôt cette fraîcheur de jeunesse, cette beauté et cette amabilité qui avaient tant charmé le roi; et la perte de la faveur royale fut le résultat de la disparition de ses avantages physiques. Les courtisans lui suscitèrent d'ailleurs un dangereux rival dans la personne de Georges Villiers, créé plus tard duc de *Buckingham*, et qui effectivement ne tarda pas à le supplanter complétement dans les bonnes grâces du monarque. Sur ces entrefaites, les révélations d'un garçon apothicaire mirent la justice sur la trace du crime commis par Somerset. Le roi le fit passer en jugement devant une commission spéciale, avec sa femme et ses autres complices; et tous furent condamnés à mort. Quelques-uns subirent leur peine.

Quant à Somerset et à sa femme, on leur fit grâce de la vie, et ils eurent la permission de se retirer à l'étranger. Dans l'exil, les remords des deux époux transformèrent leur amour en haine ardente, et la vie ne fut plus pour eux qu'un supplice de tous les instants. Somerset mourut vers l'an 1638. Peu de temps auparavant, sa fille unique avait épousé le duc de Bedford. De ce mariage naquit lord John *Russell*, condamné à mort et exécuté sous le règne de Charles II. Les aventures de Somerset ont servi de sujet à un grand nombre de romans.

Édouard Seymour, duc DE SOMERSET, oncle du roi d'Angleterre Édouard VI, et protecteur du royaume, était fils de sir John Seymour, gentilhomme du comté de Wilt. Il se consacra avec succès, sous Henri VIII, au service militaire, et fit partie en 1522 de l'expédition de France. Quand Henri VIII, en 1536, épousa sa sœur, Jeanne *Seymour*, il fut créé *vicomte de Beauchamp*. En 1544 le roi le nomma lieutenant général du nord du royaume, et en 1547 il le créa encore *comte de Hertford*; puis il le comprit au nombre des seize exécuteurs de son testament, qu'il chargeait de gouverner pendant la minorité de son fils Édouard VI. Mais à peine Henri VIII eut-il fermé les yeux, que tous les membres du conseil déférèrent le protectorat du royaume à Hertford, sous prétexte de donner au gouvernement la force d'unité qui lui est si nécessaire. Les principaux acteurs de cette comédie politique se répartirent alors les différentes grandes charges de la couronne. Hertford, comme on peut bien le penser, ne s'oublia pas dans ce partage; il s'adjugea le titre de *duc de Somerset*. Le premier usage que Somerset, guidé par *Cranmer*, fit de sa puissance, fut de continuer l'œuvre de la réformation. Pour consolider son pouvoir, il recommença encore la guerre contre l'Écosse, en août 1547, et le 10 septembre suivant il faisait essuyer aux Écossais la mémorable défaite de Pinkey. A son retour en Angleterre, il fit abolir par le parlement toutes les lois sanguinaires de Henri VIII. Mais ce qu'il y avait d'exceptionnel dans sa position et d'énorme dans son pouvoir lui fit un grand nombre d'ennemis, entre autres son propre frère, lord Seymour, homme capable, mais ambitieux et arrogant, qui, devenu veuf en 1548 de Catherine Parr, la veuve de Henri VIII, aspirait maintenant à la main de la princesse Élisabeth, dans le but évident d'enlever le protectorat à son frère. Somerset le fit traduire devant la chambre des lords, en vertu d'un acte d'accusation de haute trahison contenant trente-trois chefs. Seymour fut condamné à mort, et exécuté le 20 mars 1549. Des révoltes en Angleterre, la mauvaise tournure prise par la guerre, et les armements faits par le roi de France Henri II pour reprendre Boulogne, placèrent Somerset dans une situation critique. Il offrit de restituer Boulogne sans coup férir. Le comte de Warwick, devenu plus tard duc de Northumberland, attribua cette politique à la lâcheté; il gagna à son avis le jeune roi et le conseil d'État, et le protecteur fut arrêté et conduit à la Tour. Toutefois, le roi lui fit grâce, et Warwick se vit obliger de sceller une feinte réconciliation avec son rival en mariant son fils aîné, Dudley, à la fille de Somerset. Mais les deux rivaux n'en continuèrent pas moins à tout faire en secret pour se perdre mutuellement; et dans cette lutte Somerset eut l'imprudence de démasquer trop tôt ses projets. Warwick, après s'être rendu maître de la personne du roi et s'être fait concéder un pouvoir absolu et illimité, fit arrêter Somerset, le 16 octobre 1551, sous l'accusation d'avoir attenté à sa vie et, en outre, d'avoir conspiré contre la sûreté de l'État. Un jury composé de vingt-sept pairs ne put se décider à rendre contre Somerset un verdict de culpabilité sur le chef de haute trahison; mais il admit qu'il s'était rendu coupable de *félonie* en ayant voulu assassiner un vassal du roi; en conséquence de quoi il fut condamné à mort, le 1er décembre, et l'arrêt reçut son exécution le 22 janvier 1552.

SOMERVILLE (MARIA), Anglaise célèbre par ses travaux scientifiques, publia, toute jeune fille encore, de remarquables dissertations astronomiques, entre autres une introduction à l'étude de l'astronomie, qu'elle fit paraître sous le titre de *Mechanism of heavens* (Londres, 1832). Son grand ouvrage, *Conexion of the physical Sciences* (8e édit., Londres, 1853), qui expose les rapports mutuels des sciences physiques, obtint un succès extraordinaire, et n'a pas peu contribué à donner en Angleterre une direction plus grave et plus scientifique à l'éducation des femmes. Sa *Physical Geography* (2 vol., 1848), où elle expose les lois matérielles qui gouvernent notre propre planète, est aussi un livre du premier mérite. Écrits avec clarté et de manière à être facilement compris par les masses, les ouvrages de Maria Somerville satisfont en même temps à toutes les exigences du monde savant pour ce qui est de la profondeur et de l'exactitude des investigations.

SOMERVILLE (WILLIAM), poëte anglais, né en 1692, à Edston, dans le comté de Warwick, suivant d'autres en 1677 et même 1675, mourut en 1742. Ses habitudes de trop grande hospitalité finirent par mettre le désordre dans ses affaires, et pour s'étourdir il s'adonna à l'ivrognerie. Son œuvre la plus importante est un poëme didactique en vers blancs, *The Chase* (1735), qui contient quelques beaux morceaux. Deux autres poëmes didactiques, *Hobbinol, or rural game*, et *Field sports* (1742) sont de beaucoup inférieurs.

SOMINA ou **SOMINSKAJA-PRISTAN**, bourg du gouvernement de Novgorod, bâti sur les rives de la Somina, qui appartient au système hydrographique du canal de Tychwin. D'une part il est en communication parfaitement régulière, au moyen de canaux, de rivières et de lacs avec le golfe de Finlande, tandis que de l'autre les produits de la mer Caspienne lui arrivent par le Volga. Aussi est-ce l'un des plus importants marchés de la Russie. Six semaines avant et six semaines après la grande foire de Nischegorod, il y arrive, année commune, de 20 à 30,000 marchands, qui tous prennent la voie du Volga pour s'y rendre.

SOMMAIRE, abrégé contenant en peu de mots la *somme* ou la substance d'un chapitre, d'un traité, d'un ouvrage. Il y a cette différence entre un *sommaire* et une *récapitulation*, que celle-ci est à la suite ou à la fin des matières, et que celui-là doit les précéder.

En termes de jurisprudence, on appelle *matières sommaires* les demandes qui, d'après leur nature ou la modicité de la somme réclamée, doivent être jugées promptement, sans procédure ni formalités.

SOMMATION. C'est un acte par lequel on somme quelqu'un de *faire* ou de *dire* quelque chose en lui déclarant que, faute par lui d'obtempérer à cette *sommation*, on l'y obligera ou que l'on fera déclarer en justice les conséquences de son silence ou de son refus. Les avoués font des *sommations* de donner des copies de pièces, de fournir des défenses, de venir plaider, etc. Les huissiers font des *sommations* de payer, de faire des ouvrages, d'être présents à telle opération.

Lorsqu'il se forme des attroupements sur la voie publique, les personnes qui en font partie sont tenues de se disperser à la première *sommation* qui leur en est faite par tous magistrats et officiers civils chargés de la police judiciaire.

Après que les *sommations* ont été renouvelées trois fois, il peut être fait emploi de la force.

SOMME (La), rivière de France que nous appellerons *fleuve* avec ceux qui donnent ce nom aux cours d'eau navigables, ayant un affluent navigable aussi, et aboutissant à la mer. Elle prend sa source à Tout-Somme, dans le département de l'Aisne, un myriamètre en amont de la ville de Saint-Quentin, et se jette dans la Manche, entre la pointe du Hourdel et la pointe de Saint-Quentin en Tourmont, environ un myriamètre en aval des ports de Saint-Valery et du Crotoy. Son cours général suit la direction du sud-ouest au nord-ouest, surtout depuis Amiens jusqu'à la mer; car sa partie supérieure présente deux courbes considérables, qui ont leur sommet vers les villes de Ham et de Péronne. Son lit, jusque là assez étroit, s'élargit considérablement au-dessous d'Abbeville; ou plutôt, à partir de ce point, s'ouvre une vaste baie, dont la largeur varie de 1 à 5 kilomètres. A chaque marée, elle est couverte des eaux de la mer; mais ce n'est plus à mer basse qu'une large grève où coulent les eaux de la Somme, partagées en deux principales branches. La marée se faisait autrefois sentir jusqu'à Pont-Remi, au-dessus d'Abbeville; les travaux du canal ont modifié cet état de choses. Les eaux de la Somme sont troubles, et le fond tourbeux sur lequel elles coulent leur donne un aspect sombre; elles sont néanmoins assez bonnes à boire, et elles présentent des qualités également précieuses à deux industries très-diverses, celle des brasseurs et celle des teinturiers. Son cours est d'environ 220 kilomètres, par *Saint-Quentin, Ham, Péronne, Corbie, Amiens, Abbeville* et *Saint-Valery*; sa pente, d'environ 65 mètres, sa largeur moyenne, de 15 à 20 mètres, sa profondeur, de 1 à 4. Les îles y sont rares : celles qui se trouvent dans les villes, et notamment à Amiens, ont été ou créées ou multipliées par la main de l'homme. Les saisons et la température de l'air ne font subir à son niveau que des variations insignifiantes, et elle ne gèle presque jamais. Elle a joué un grand rôle dans l'histoire comme barrière stratégique, avant que la Picardie fût couverte par les fortes places qui hérissent le sol de l'Artois et de la Flandre française; aujourd'hui même encore, le fleuve picard et les marais qui bordent presque partout ses rives ne sont pas sans importance aux yeux du génie militaire. Avant la construction du canal qui porte aujourd'hui son nom, elle était navigable depuis la mer jusqu'à Amiens; les barrages établis sur son cours par l'antique industrie de cette ville arrêtaient là les *gribanes*, qui venaient y apporter les marchandises débarquées à Saint-Valery. D'autres barrages interceptaient également sur divers points la haute Somme, et n'offraient que des tronçons de canal fréquentés seulement par les bateaux chargés de tourbe, combustible ordinaire des campagnes picardes. Les principaux affluents de la Somme sont, sur la rive droite, la Miraumont, la Niève et la Maye; sur la rive gauche l'Avre, grossie du Don et de la Noye, la Celle.

Le bassin de la Somme comprend ceux de la Canche, de l'Authie, de la Bresle et de la Béthune. C'est un triangle qui a son sommet au point même où cette rivière prend sa source; la côte en forme la base; les deux autres côtés sont deux chaînes de collines, qui partant du sommet vont se terminer l'une au cap La Hève, près du Havre, l'autre aux caps Blanc-Nez et Gris-Nez, entre Boulogne et Calais.

Le *canal de la Somme* est une voie navigable de 156 kilomètres de développement, ayant une pente de 62 mètres, 19 cent., rachetée par 24 écluses. Les travaux de ce canal, commencés en 1770, ont été depuis quittés, repris, interrompus jusqu'en 1821, époque à laquelle, concédés à la compagnie Sartoris, moyennant 6,600,000 fr, ils furent poussés enfin avec activité. En 1827 le canal de la Somme fut ouvert à la navigation; mais elle y a toujours été languissante, à cause de l'élévation des tarifs. Elle était moins coûteuse autrefois d'Amiens à la mer, quoiqu'elle présentât plus de difficulté. Entre Amiens et Saint Quentin, le canal a créé une communication qui n'existait pas, et le département de la Somme peut recevoir par-là les charbons de la Belgique et d'Anzin, les bois du Hainant, les ardoises, les marbres et le plâtre, qui lui manquent absolument; mais la voie de terre est généralement préférée, comme presque aussi économique et infiniment plus rapide. BOISTEL.

SOMME (Villes de la). On donnait jadis ce nom aux antiques places de Péronne, Corbie, Amiens, Abbeville, etc., situées sur cette rivière, dont elles défendaient le passage. Il comprenait même quelques petites forteresses peu distantes de son cours, telles que *Montdidier, Roye, Doulens, Saint-Riquier*, etc. Cette dénomination paraît avoir pris naissance à l'époque de la puissance des ducs de Bourgogne. Par le traité d'Arras, Charles VII engagea ces villes à Philippe le Bon, s'en réservant la souveraineté et le rachat moyennant 400,000 écus d'or. Louis XI les racheta, puis les céda de nouveau à Charles le Téméraire, moyennant 200,000 écus d'or; sans les payer, il les reprit enfin, en partie par l'intrigue ou la force. D'horribles dévastations commises en Picardie, l'incendie et le sac de la petite ville de Nesle, expièrent l'infidélité de Louis XI; mais d'autres affaires appelèrent Charles en Lorraine, et sa mort rendit au roi de France celles de ces villes qu'il n'avait pas reconquises.

SOMME (Département de la). C'est un de ceux que forme la Picardie. Il est borné au nord par le département du Pas-de-Calais; à l'est par les départements du Nord et de l'Aisne; au sud par ceux de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'ouest par la mer de la Manche. Divisé en 5 arrondissements, 41 cantons, 832 communes, sa population est de 570,641 habitants. Il envoie cinq députés au corps législatif. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la cour d'appel de la même ville; sa superficie est de 615,983 hectares, dont 476,362 en terres labourables; 51,207 en bois; 20,550 en vergers, pépinières et jardins; 16,546 en cultures diverses; 15,432 en prés; 8,265 en landes, pâtis, bruyères; 4,574 en propriétés bâties; 2,420 en étangs, abreuvoirs, mares, canaux d'irrigation; 547 en oseraies, aulnaies, saussaies; 14 en vignes; 12,880 en routes, chemins, places publiques, rues; 4,520 en forêts, domaines non productifs; 562 en rivières, lacs, ruisseaux; 413 en cimetières, églises, presbytères, bâtiments publics. Il paye 3,160,258 francs d'impôt foncier. Le département de la Somme, c'est le bassin de la Somme proprement dit : il a la forme d'un carré long, dirigé de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest, plus large vers l'est, où le Santerre déploie ses plaines fertiles, entre la Somme et l'Avre; plus étroit dans la partie occidentale, qui depuis Amiens est divisée par la Somme en deux parties régulièrement égales. Son sol, moins gras que celui du Pas-de-Calais et du Nord, moins accidenté que celui de l'Aisne, de l'Oise et de la Seine-Inférieure, tient de ces deux natures, et sert comme de transition de l'une à l'autre. Partout la craie, l'argile, le sable, la tourbe, l'humus, frapperont les regards du géologue. Ces divers éléments du sol se présentent généralement sous formes de vastes plaines, quelquefois unies à perte de vue, comme la surface d'une mer immobile, parfois aussi légèrement tourmentées comme les vagues que le vent soulève : et bien souvent du fond des vallons qui coupent les plaines le terrain s'élève par étages, et monte en gradins mollement ondulés, qui offrent de loin à l'œil de longues bandes de gazon presque perpendiculaires. Le département de la Somme ne présente aucune montagne, et ses plus hautes collines ne dépassent pas 150 ou 200 mètres; encore s'élèvent-elles en pente douce et insensible. Ses rivières sont la Somme et ses affluents. On peut y joindre la Bresle, qui borne le département au sud-ouest, puis l'Authie. Les côtes du département présentent un développement de près de 40 kilomètres entre l'embouchure de la Bresle et celle de l'Authie : elles sont basses presque partout, et n'offrent à l'œil que des dunes. Les productions minérales sont le grès, qui est d'excellente qualité, la chaux, qui par-

tout y abonde, l'argile, des moellons de craie et des pierres de taille, généralement tendres au moment de l'extraction, et qui durcissent à l'air; mais la véritable richesse minérale du département est la tourbe, qui forme le fond de toutes ses vallées. Le département possède aussi plusieurs sources minérales, parmi lesquelles celles de Saint-Christ sont les plus fréquentées. Le pays est riche, agricole et manufacturier. L'agriculture y est très-perfectionnée ; la récolte de grains est bien plus que suffisante ; il s'en fait aussi une très-considérable de fruits à cidre, légumes et menus grains, lin, chanvre, graines oléagineuses, houblon, betteraves à sucre et fourrages. Le département de la Somme n'est point un département éleveur. On y trouve cependant de bonnes races de chevaux, dont une partie est employée au labourage; des bêtes à cornes et des moutons; les abeilles y sont encore assez nombreuses. Les poissons les plus estimés fourmillent dans l'eau douce des rivières : on y pêche la truite, l'anguille, la carpe, etc. Le brochet atteint une grosseur énorme dans les *entailles* pratiquées pour l'exploitation de la tourbe. Le saumon remonte la Somme, quelquefois aussi l'esturgeon. Les marécages de la vallée y attirent en outre une grande quantité de canards sauvages et de bécassines. Mais ce que le *sol* de ce département porte de meilleur, c'est l'homme. Nulle part en France la population n'est plus robuste. Des observations faites sur les contingents de l'armée lui donnent pour la taille le premier rang. On connaît la réputation des nourrices picardes. A ces qualités physiques les habitants de la Somme joignent les dons de l'intelligence et le don, non moins précieux, de se plaire à les cultiver.

L'industrie manufacturière du département est très-considérable; ses produits les plus renommés sont les draps et les moquettes d'Abbeville, et les articles divers de la fabrication d'Amiens, comprenant les velours de soie et de coton, les velours d'Utrecht, les peluches, les mérinos, les prunelles, les poils de chèvre et des lainages divers. Parmi les autres produits considérables, il faut citer les toiles de lin et de chanvre, les cotons et les colonnades, le sucre de betterave, dont le département est l'un des principaux siéges de fabrication dans l'empire; la bière, boisson ordinaire des habitants, l'eau-de-vie de grains, les huiles de graines et les savons mous, la quincaillerie et la serrurerie d'Escarbotin. Les cuirs et peaux, les papiers, les produits chimiques, les cordages d'Abbeville, les pâtés d'Abbeville (pâtés d'esturgeon) et les pâtés d'Amiens (pâtés de canards), la moutarde de Nesles, etc., constituent encore d'autres articles de l'industrie locale.

Les principaux ports de mer du département sont *Berck, Abbeville, Le Crotoy, Saint-Valery-sur-Somme, Hourdel* et *Cayeux*. Il s'y fait un actif commerce de cabotage. Deux rivières navigables, le canal de la Somme, les chemins de fer du Nord, d'Amiens à Boulogne, de Paris à Lille, de Creil à Amiens, 10 routes impériales, et 7,066 chemins vicinaux sillonnent ce département, dont le chef-lieu est *Amiens*, les villes et endroits principaux : *Abbeville, Péronne, Doullens, Ham, Montdidier*, chef-lieu d'arrondissement, avec 4,063 habitants, ville ancienne, bâtie sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle coule le Don : son arrondissement se livre à une fabrication active de bonneterie; *Saint-Riquier*, qui possède intacte une charmante église gothique du quinzième siècle, le plus bel édifice du département après la cathédrale d'Amiens; *Corbie; Le Crotoy;* Saint-Valery-sur-Somme; *Cayeux*, village singulier, dont les maisons, d'argile et de paille, bâties sans ordre sur la plage, à des hauteurs inégales, à demi englouties sous des monceaux de sable, sans un arbre, sans une herbe qui pare leur voisinage, semblent plutôt avoir été jetées là par le caprice des vents que disposées par la main intelligente de l'homme. La serrurerie, qui est l'industrie de tous les environs, et la pêche, nourrissent ses deux mille habitants.

BOISTEL.

SOMMEIL (du latin *somnus*). Le repos est un besoin impérieux pour tous les êtres animés; le *sommeil*, qui n'est que la cessation temporaire et périodique des fonctions sublimes du cerveau et du système nerveux de la vie de relation, devient indispensable pour réparer les pertes matérielles que ces organes éprouvent pendant la veille. L'économie ressent d'autant plus le besoin de réparer ces pertes, que l'exercice et les travaux corporels ont été plus prolongés et plus énervants. La douleur physique, comme la douleur morale, s'oppose au sommeil quand elle est vive, en ébranlant le système nerveux. L'absence des sensations et des mouvements volontaires le caractérise lorsqu'il est profond ; le cerveau, comme les muscles de l'endormi, est alors dans un état passif. Dans les *rêves*, le *somnambulisme*, le sommeil est léger ou imparfait ; alors des mouvements partiels se révèlent dans l'organe de la pensée. Ces phénomènes tendent même à démontrer la pluralité des organes cérébraux : les uns fonctionnent, se meuvent, tandis que d'autres sont dans le repos. On ignore sans doute le mécanisme de leur action, mais on ne peut en nier l'existence. Les végétaux, eux aussi, sont soumis à la loi du sommeil. Pendant la nuit, la végétation est suspendue ; les feuilles des plantes sont pliées les unes contre les autres, et se rapprochent de la tige ; l'extrémité de celle-ci s'incline souvent vers la terre ; sa corolle se contracte, sa transpiration diminue ou s'arrête avec le mouvement de la sève. Lorsque la lumière solaire vient animer la nature, les feuilles se développent, les fleurs s'épanouissent, la tige se redresse et son extrémité se tourne vers le soleil. La sensitive, éveillée, obéit sans peine au mouvement le plus inattendu, à l'ébranlement le plus léger.

Plus on descend l'échelle animale, plus on se rapproche des végétaux, et plus il est facile de remarquer l'influence des agents physiques sur l'activité ou le repos des êtres vivants. Mais si la température jette dans la torpeur et l'anéantissement une foule d'animaux imparfaits ou élémentaires, on trouve dans les classes supérieures plusieurs espèces qui sont soumises au sommeil léthargique. Parmi les mammifères qui tombent dans cet état de stupeur on rencontre la marmotte, le hérisson, le loir, le lérot, le muscardin et la chauve-souris. Le froid est la principale cause de leur engourdissement : ils s'endorment lorsque le thermomètre est à six degrés au-dessus de zéro; ils se réveillent et deviennent très-actifs lorsqu'ils éprouvent l'influence d'une chaleur plus élevée; aussi leur léthargie devient mortelle quand ils sont exposés à un froid prolongé et rigoureux. L'homme endormi tend à se refroidir, et la congélation l'atteint plus facilement que pendant la veille. Sa faculté de produire le calorique diminue donc aussi dans le sommeil naturel ou *normal*; mais ce refroidissement ne peut s'opérer que dans certaines limites, au delà desquelles l'endormi se réveille pour tomber dans le sommeil *anormal*, ou morbide, qui peut devenir funeste. La soustraction de l'oxygène et du calorique, ces deux puissants agents de la vie, a donc pour effet de déterminer le sommeil anormal avant d'amener la mort. Il est encore le résultat de l'*asphyxie* par submersion, de l'*apoplexie*, de l'afflux du sang vers le cerveau. La pléthore est souvent annoncée par une tendance invincible au sommeil. Celui que provoquent les premières de ces causes s'accompagne parfois des principaux signes qui annoncent la cessation définitive de la vie. Dans ces circonstances, des *inhumations précipitées* peuvent enfermer dans le tombeau des personnes que l'art ou la nature aurait pu sauver. Il en est même qui dans cet état léthargique ont le sentiment de leur existence, et voient avec horreur les préparatifs de leurs funérailles, sans pouvoir donner un signe de vie (*voyez* CATALEPSIE).

Que de faits on pourrait rapporter pour montrer la nécessité d'attendre les signes évidents de la mort avant d'abandonner les personnes tombées dans un sommeil anormal ou léthargique ! Une lacune évidente existe dans nos lois : on peut craindre en France, et au dix-neuvième siècle, d'être enterré vivant (*voyez* INHUMATIONS PRÉCIPITÉES, LÉTHARGIE, MORT APPARENTE).

Le sommeil est favorisé pendant la nuit par l'absence de toute cause d'excitation, par l'épuisement qui résulte de l'exercice et

de l'état de veille. Le retour du soleil sur l'horizon, la lumière artificielle, le moindre bruit, la commotion la plus légère, suffisent pour amener le réveil. Le système cérébral a sans doute la faculté de se mettre en action par lui-même : cette faculté existe chez les animaux d'un ordre inférieur, comme chez l'homme même; mais il est facile de reconnaître toute la puissance des causes physiques dans la manifestation des sublimes fonctions dont il est chargé. Tous les phénomènes démontrent que les anomalies dans l'action de ces causes déterminent des anomalies correspondantes dans ces fonctions. L'histoire du sommeil met cette vérité à l'abri de toute attaque sérieuse. Dr Foucault.

SOMMEIL (*Mythologie*). *Voyez* Somnus.

SOMMEIL CAROTIQUE ou CATALEPTIQUE. *Voyez* Carus.

SOMMET. *Voyez* Cime.

SOMMIER (*Musique*). *Voyez* Orgue, t. XIII, p. 704.

SOMNAMBULE, SOMNAMBULISME (de deux mots latins, signifiant *sommeil* et *marcher*, marcher en dormant). On appelle ainsi, dans le sens le plus étroit du mot, l'action de marcher tout endormi, et dans un sens moins restreint l'exécution pendant le sommeil de certains actes plus ou moins rationnels; enfin, la faculté d'apercevoir pendant le sommeil certaines choses qui pendant diverses maladies ne peuvent pas être perçues par les sens ordinaires, en d'autres termes, les phénomènes, encore fort problématiques, du magnétisme animal. Les degrés qu'on observe dans cet état varient à l'infini. Quelques fois l'activité des sens externes est complétement éteinte, l'œil reste insensible en présence de la lumière la plus éblouissante et l'oreille au bruit le plus retentissant; d'autres fois on observera des réactions d'un ou de plusieurs sens contre les excitations extérieures. Tantôt les actions se bornent à une simple promenade; tantôt elles se composent d'une série de fonctions dérivant l'une de l'autre, et à l'aide desquelles sont accomplis, soit des détails d'affaires ordinaires, soit des productions de l'esprit. Quoique ces phénomènes se manifestent souvent sans aucun autre symptôme de maladie, on peut cependant les considérer en général comme *pathologiques*, attendu que le sommeil régulier interrompt l'activité volontaire du corps et ne laisse à l'activité intellectuelle qu'une très-faible influence sur l'activité physique, et aussi parce qu'on observe souvent des états passagers de somnambulisme à la suite d'autres maladies, telles que les fièvres nerveuses, les vers, les affections résultant de la croissance, etc., et que la cause en gît évidemment dans un état maladif du système nerveux. En effet, dans cet état les malades témoignent d'un excès de sensibilité qu'on ne pourrait autrement expliquer qu'en admettant, comme dans le magnétisme animal, l'existence d'un sens supérieur et universel, réunissant en lui-même les fonctions des autres sens, souvent complétement inactifs, et auquel on donne pour organe le système des ganglions. On a groupé ces différentes espèces de somnambulisme sous le nom d'*idiosomnambulisme*, parce qu'il ne peut provenir que d'une force existant dans l'homme lui-même, et on les distingue avec raison du somnambulisme qui ne se manifeste qu'avec le concours d'un magnétiseur. Celui-ci n'est pas non plus le même dans tous les cas; et depuis ses premiers débuts jusqu'à son point extrême, la divination magnétique, il offre une foule de degrés et de variations, dont la plupart sont encore problématiques.

On a remarqué que les femmes, et en général toutes les personnes douées d'une grande irritabilité du système nerveux, sont celles qui ont le plus de prédispositions à tomber dans le somnambulisme, et qu'en raison même de leur constitution physique, elles se trouvent placées à leur insu sous certaines influences terrestres ou aériennes, qui ne produisent absolument aucun effet, ou du moins qui en produisent de tout différents sur d'autres individus. En tous cas, on n'a jamais pu jusqu'à ce jour donner une explication satisfaisante des phénomènes du somnambulisme. Pour cela, il faudrait d'abord posséder une base plus solide dans une solution satisfaisante déjà donnée aux problèmes, encore inexpliqués, du sommeil et des rêves, attendu que dans un état qui réunit en lui-même les phénomènes particuliers au sommeil, au rêve et à l'état éveillé, c'est-à-dire à trois fonctions physiques diamétralement opposées, on doit nécessairement se heurter contre une foule de contradictions que toute théorie manquant d'une base certaine sera toujours impuissante à concilier.

Ceux-là seuls qui n'ont qu'une notion extrêmement bornée de la constitution de l'homme ont pu prétendre que les somnambules se trouvaient placés dans un état supérieur à la vie commune, parce qu'ils recevaient alors des explications sur une foule de choses qui demeurent cachées et inaccessibles aux sens éveillés. D'abord, ces explications sont presque toujours peu importantes; ensuite, il n'y a alors que les forces infimes de l'âme qui se trouvent dans un certain état d'exaltation, et la raison, l'intelligence, de même que la conscience, demeurent tellement annihilées, qu'au moment du réveil le souvenir même de l'état somnambulique cesse complétement.

La médecine légale est souvent appelée à constater la présence ou l'absence du somnambulisme, à démasquer des fripons qui le contrefont pour faire excuser des actes criminels; c'est là une mission facile pour elle, et dans l'accomplissement de laquelle elle s'aide de l'étude des précédents de l'accusé, de l'observation attentive de son état actuel et des symptômes somnambuliques existants.

SOMNOLENCE (du latin *somnus*, sommeil), disposition habituelle à dormir. Les médecins donnent plus particulièrement ce nom à l'état de torpeur prolongé qui accompagne quelques maladies, et où, sans dormir profondément, on n'est pas éveillé et on n'a pas sa connaissance. Alors le moindre bruit réveille, mais à peine a-t-il cessé qu'un nouvel assoupissement vient continuer le même état et priver encore le malade de ses sens.

SOMNUS, le dieu du sommeil chez les Romains, appelé par les Grecs *Hypnos*, fils de la Nuit, frère jumeau de *Thanatos* (la Mort), divinité à la bienfaisante influence de laquelle les dieux eux-mêmes sont soumis. Il habite les Champs-Élysées, où, à leur entrée, à l'extrémité occidentale de la Terre, Ovide place sa demeure, parmi les Cimmériens, dans une caverne où ne pénètre jamais un rayon de soleil, où l'on n'aperçoit aucun être vivant, où ne croissent que des pavots et autres plantes de ce genre. Il y repose sur une couche d'ivoire, entouré de ses enfants, les innombrables dieux des rêves. Comme attribut on lui donne, outre la baguette assoupissante et le pavot, une corne, de laquelle il verse des sucs assoupissants. L'art le représente semblable à la mort, suivant l'idée riante que s'en faisait l'antiquité, tantôt comme un jeune homme endormi, tantôt comme un génie dont la torche est renversée.

SOMPTUAIRES (Lois), du latin *sumptuarius*, dérivé de *sumptus*, dépense. C'est ainsi qu'on appelle les lois en vertu desquelles sont créés les impôts prélevés sur le luxe, sur les dépenses superflues. Chez les anciens et dans quelques États modernes, des lois déterminèrent le costume des diverses classes de citoyens, suivant leur rang, leurs fonctions, leurs professions, pour prohiber aux uns ou même à tous l'usage de telles étoffes, de tels bijoux, de tels meubles, dont la magnificence et le prix élevé pouvaient entraîner la démoralisation et la ruine des familles.

En Angleterre, où le luxe est jugé nécessaire à l'industrie, où le commerce est la source de la prospérité de l'État, on s'est contenté d'établir des impôts *somptuaires* sur une foule d'objets qui contribuent aux agréments de la vie; et on pourra juger de l'importance des ressources fournies au budget par ces impôts quand on saura que la taxe sur les voitures et les chevaux de luxe produit chaque année plus de dix millions de francs, et l'impôt sur les chiens plus de trois millions.

Il faut évidemment que l'homme riche paye plus que

l'homme aisé, et que celui qui n'a que le strict nécessaire, ou qui en est privé, paye peu ou ne paye rien à l'État. C'est d'après ces principes d'éternelle justice, trop longtemps méconnus ou négligés en France, que fut basée la contribution somptuaire établie par la loi du 7 thermidor an III (25 juillet 1795). Jamais impôt ne fut plus rationnel ni plus légitime; car il atteignait spécialement ces capitalistes avides, ces financiers égoïstes, ces fournisseurs sans honneur et sans délicatesse, qui, enrichis par l'usure, l'agiotage, le monopole ou la mauvaise foi, et n'ayant que de l'or, des bijoux, de somptueux mobiliers, des chevaux, des équipages, une nombreuse valetaille, et quelquefois des tableaux et des livres fort inutiles pour eux, étaient exempts de l'impôt foncier, parce qu'ils ne possédaient pas un pouce de bien au soleil, et du droit de patente, parce qu'ils n'exerçaient ostensiblement aucune profession industrielle. Les choses restèrent à peu près sur ce pied jusqu'à la fin de 1799, époque de l'avénement de Bonaparte au consulat. Il arriva avec une nouvelle aristocratie, celle de la richesse obtenue par le commerce, par les armes, par les fournitures militaires et par les hautes fonctions salariées. Ces diverses classes de riches s'accommodaient fort mal d'un impôt qu'on ne pouvait éluder, et qui contrariait le goût du luxe qui commençait à s'introduire dans la société. La contribution somptuaire, traitée d'absurde, de puérile, de ridicule, d'injuste, fut donc supprimée, d'abord à Paris, par la loi rendue, en avril 1803, sur le rapport de Regnault de Saint-Jean d'Angély; et par une conséquence toute naturelle, puisque les hommes à argent ne voulaient plus payer, il fallut bien s'adresser à ceux qui n'en avaient pas. On rétablit donc, en 1804, sous le titre de *droits réunis*, les impôts de l'ancien régime sur le vin, le cidre, le poiré, la bierre, les eaux-de-vie, la poudre de chasse, les cartes et le tabac, et l'impôt sur le sel. Ces contributions, plus onéreuses et plus vexatoires pour le peuple que pour les classes aisées, et d'un recouvrement bien plus dispendieux pour l'État que les contributions directes, furent maintenues sous la Restauration de même que par le régime de Juillet et la république de 1848. Le second empire s'est bien gardé d'y toucher.

SON (de l'espagnol *suma*, dérivé du latin *summa* (sous-entendu *farina*), écorce des graines, des céréales, qui en a été séparée par la mouture, partie la plus grossière du blé moulu. Sa grosseur est proportionnelle à l'écartement des meules du moulin. La mouture ne fournit que de la fine fleur, du gruau et du son. On a trouvé que dans les meilleurs moulins cent sacs de bon froment doivent rendre soixante-dix sacs de farine pure : le déchet des sons est donc de trente sacs. Le son pur est très-indigeste; n'en donnez donc aux bestiaux et aux volailles que quand il contient un peu de farine qui lui est restée unie. On donne de l'eau de son à un cheval; l'eau blanche est meilleure. On tirait autrefois du son tout l'amidon mis dans le commerce.

Si vous ne pouvez consommer tout votre son, soit pour sa mauvaise qualité, soit par l'impossibilité de vous en défaire, vous pouvez l'utiliser comme engrais en le jetant sur le fumier ou en l'employant directement. P. GAUBERT.

SON (*Physique*), du latin *sonus*. Le son n'est point un corps ou un être matériel, mais seulement une propriété d'autres corps, notamment de l'air, qui le produit sous l'influence des agents qui le font entrer en vibration, car on sait qu'il n'y a pas de son possible dans le vide; l'on sait de même que toute espèce de son est incontestablement déterminée par la vibration des corps élastiques et que son plus ou moins grand caractère d'unité dépend du nombre plus ou moins grand de ces vibrations. L'air n'en est pas le seul véhicule, quoiqu'il en soit le plus ordinaire; et l'on sait même depuis Descartes qu'il se transmet plus rapidement par le moyen des liquides que par celui des gaz ou des fluides. La transmission par ces derniers, notamment par l'air, est surtout bien moins rapide que par les solides, tels que le bois, le fer, par exemple. On peut s'en assurer par une expérience très-facile : qu'on se place de grand matin (pour avoir du calme) à l'extrémité d'un des ponts de fer de Paris, et pendant qu'on aura l'oreille appuyée sur les barres de fer, que quelqu'un à l'autre extrémité frappe sur ces mêmes barres ou sur la grille du parapet; on entendra pour un seul coup deux sons à une certaine distance l'un de l'autre, le premier beaucoup plus fort, traduit par le métal, l'autre par l'air ambiant. On a ainsi trouvé, par des expériences sur les tuyaux de conduite d'eau de Paris, que la vitesse de transmission du son par la fonte est environ dix fois et demie plus grande que celle qui a lieu par l'air, la première étant de 3,538 mètres par seconde, l'autre d'environ 337 mètres dans le même temps. La gravité ou l'acuité du son n'influe d'ailleurs en rien sur la rapidité de sa transmission. Le son se propage dans l'air par une suite de vibrations ou plutôt d'ondulations concentriques qui vont toujours en s'étendant à mesure que le son faiblit et se fait entendre néanmoins dans un plus vaste espace. Le son, comme la lumière, se réfléchit aussi en faisant l'angle de réflexion égal à celui d'incidence; et quelque dissemblables que paraissent ces deux corps, peut-être seulement ces *diverses propriétés d'un même corps*, ou plutôt *ces deux effets différents d'une même et première cause*, ce n'est pas la seule analogie qui existe entre eux (*voyez* SPECTRE SOLAIRE). Nous venons de dire que le son s'affaiblit à mesure que s'étendent les ondulations de l'air en rétraction qui le produit; mais il en est tout autrement si cet air est renfermé dans un corps quelconque, comme un long cylindre, par exemple. M. Biot a ainsi éprouvé que sur une longueur de tuyaux de fonte de près de mille mètres la voix la plus basse s'entendait parfaitement d'un bout à l'autre, alors qu'on n'eût pu l'entendre à quelques mètres dans l'air libre. On a même essayé s'il était un degré où la faiblesse de la voix ne permît plus ainsi de l'entendre d'une extrémité à l'autre de ce conduit, et il ne s'en est pas trouvé; le son le plus imperceptible en apparence arrivait distinctement à l'autre bout, et il fallait ne plus parler pour n'être pas entendu.

Les nuances des sons varient à l'infini comme le nombre des vibrations qui les produisent. On nomme *intervalle* le rapport d'un son à un autre, ou plutôt le rappport entre les nombres de vibrations qui produisent ces sons. Les intervalles prennent différents noms relativement au nombre de sons qui se trouvent entre ceux qu'on compare; on les nomme *seconde*, *tierce*, *quarte*, *quinte*, *sixième*, *septième octave*, quand les sons composés se suivent immédiatement ou quand l'oreille peut intercaler 1, 2, 3, 4, 5, 6 sons intermédiaires.

Le mot *bruit*, pris quelquefois pour synonyme de *son*, nous semble devoir être seulement et spécialement consacré à caractériser, en fait de *sons*, tous ceux qui ne sont pas ce qu'on nomme *musicaux* proprement dits. BILLOT.

SONATE (de l'italien *suonare*, sonner, qui s'appliquait autrefois exclusivement au jeu des instruments à vent), pièce de musique instrumentale, avec accompagnement de violoncelle ou de viole soutenu. Elle prend le nom de *trio* quand elle est accompagnée par un troisième instrument.

La sonate se compose le plus ordinairement de deux ou trois morceaux : 1° *allegro*, 2° *adagio*, 3° *rondo* ou *presto*. On y joint rarement un menuet; toutefois, Sébastien Bach a composé des sonates à quatre et même cinq morceaux, qui ont obtenu longtemps un grand succès. La sonate se rapproche du *concerto* et de la *fantaisie*, en ce sens qu'elle est à proprement parler une véritable étude, un exercice, et presque toujours fort difficile pour un seul instrument. Quelque resserré que soit le cadre dans lequel se renferme cette composition musicale, un harmoniste habile peut y jeter des effets d'une certaine puissance; il doit même s'attacher à tempérer la sévérité un peu pédagogique du genre par de gracieuses mélodies, des thèmes originaux et des accompagnements variés. La sonate demande à être jouée avec une irréprochable précision; elle ne souffre ni broderie, ni paraphrase, ni aucun de ces traits brillants, mais parasites, désignés dans l'école sous le nom de *fioritures*.

L'histoire complète de la *sonate* fournirait le sujet d'une brochure aussi instructive que piquante : elle a eu ses alternatives de gloire et de décadence ; les plus grands maîtres lui ont consacré quelques-unes de leurs meilleures inspirations ; mais, malheureusement aussi, elle fut de tous temps envahie par les plus désespérantes médiocrités. Son règne finit avec le premier empire, pendant lequel elle avait trôné despotiquement dans les salons et occupé un rang privilégié dans les programmes de concert. Presque tout le dix-huitième siècle fut l'esclave de la sonate ; et chacun connait la boutade que ce culte exclusif pour une idole maintenant tombée inspira à Fontenelle. De notre temps, Fétis, parodiant l'exclamation comique de l'ingénieux auteur de la *Pluralité des Mondes*, a pu dire : *Sonate, où es-tu?* Et de fait la sonate est morte. Elle a successivement disparu du pupitre de l'amateur et de l'artiste, et aujourd'hui on la retrouve, jaunie et ridée, dans les vieilles paperasses, dans les collections, dans les ventes et chez les marchands de bric-à-brac. L'éclat, la facilité, la rapidité fougueuse des traits, les surprises, les tours de force dans le mécanisme de l'instrument, telles sont les qualités indispensables pour nous plaire. Ces qualités, la sonate ne les avait pas ; nous les avons trouvées dans l'*air varié* et la *fantaisie*.

A. LECOTT.

SONDE. On donne ce nom à certains instruments qu'on enfonce dans un fromage, un melon, un jambon, etc., pour en retirer une parcelle et s'assurer de leur qualité. C'est encore une espèce de tarière qu'on enfonce dans la terre, soit pour reconnaître les différentes couches du terrain ou la présence et la qualité des mines, soit pour forer un puits artésien. Ce mot désigne, enfin, un morceau de fer emmanché de bois, dont les commis de barrières se servent pour reconnaître s'il y a de la contrebande dans les voitures qui entrent dans une commune à octroi.

SONDE (*Chirurgie*), instrument de chirurgie qu'on introduit dans la cavité de certains organes, dans le trajet des plaies, des fistules, etc., pour remplir diverses indications thérapeutiques. Ainsi, pour reconnaître l'état de la vessie, y constater la présence de corps étrangers, etc., on se sert ordinairement de sondes d'argent, creuses à l'intérieur, dont les dimensions, la forme, les courbures, varient suivant les âges, les sexes et les cas particuliers pour lesquels on les emploie. On les nomme généralement *algalies*. Le plus souvent on construit les sondes en gomme élastique, surtout lorsqu'elles doivent rester à demeure dans l'urètre et la vessie.

On se sert encore, pour diverses opérations qu'on pratique sur les voies urinaires, de sondes pleines, solides ou flexibles, auxquelles on a donné les noms de *bougie*, de *cathéter*.

SONDE (*Marine*), instrument consistant en un plomb attaché à une corde, et dont on se sert à la mer et dans les rivières pour connaître la profondeur de l'eau ou la qualité du fond. Cette ligne est graduée de brasse en brasse par des nœuds. Le plomb, de forme conique, est creusé à la partie inférieure, afin de recevoir un morceau de suif destiné à rapporter des échantillons de la nature du fond. Ce plomb pour les petites sondes, servant habituellement à l'arrivée sur rade et appelées *sondes à mains* ou *sondes courantes*, pèse environ trois à quatre kilogrammes. L'homme chargé de le jeter se place en dehors du navire dans les porte-haubans, et le lance à tour de bras le plus loin possible devant lui, de manière à ce que le bâtiment continuant à avancer, la sonde tombe perpendiculairement au fond.

Lorsqu'il s'agit de sonder par un fond de quelques centaines de brasses, on emploie des plombs pesant de dix à vingt kilogrammes, lesquels souvent ne suffisent pas pour tendre la ligne et lui donner une direction verticale, quelque précaution qu'on prenne d'ailleurs pour rendre le vaisseau immobile. Dans certains parages, tels que la Manche d'Angleterre, etc., les indications de la sonde font connaître sur la carte le lieu où l'on est.

F. DE LESPINASSE.

SONDE (Détroit de la), bras de mer long d'environ 13 myriamètres, avec une largeur variant entre 3 et 10 myriamètres, situé dans l'océan Indien, qu'il met en communication avec la *mer de la Sonde*. C'est la route ordinaire pour se rendre d'Europe à Batavia.

SONDE (Iles de la), dénomination générique sous laquelle on désigne les diverses îles dont se compose le vaste archipel de la Malaisie, telles que Bornéo, Banka, Sumatra, Java, Célèbes, appelées *grandes îles de la Sonde*, et Bali, Timor, etc., etc., appelées *petites îles de la Sonde*. Elles appartiennent pour la plus grande partie aux Hollandais.

SONDE (Mer de la), appelée aussi *mer de Java*, division hydrographique de l'océan Indien, comprise entre l'île de Java au sud, Bornéo au nord, Sumatra, Banka et Billiton à l'ouest, Célèbes et les autres îles de la Sonde à l'est.

SONDERBOURG, ville du duché de Schleswig, située dans l'île d'Alsen, avec 3,300 habitants, un vieux château délabré et un port. Les deux lignes collatérales de la branche royale de la maison de Holstein ajoutent le nom de cette ville à leur titre (*voyez* HOLSTEIN et OLDENBOURG [Maison d']).

SONDERBUND. *Voyez* SUISSE.

SONDERSHAUSEN, capitale de la principauté de Schwartzbourg-Sondershausen, avec 5,117 habitants, située dans une belle et fertile contrée, sur les bords de la Wipper, est le siége des autorités supérieures. Le château, de construction récente, renferme une collection d'antiquités et d'objets d'histoire naturelle ; il est entouré d'un parc dessiné à l'anglaise.

SONGARIE. *Voyez* DSONGARIE et KALMOUCKS.

SONGE. *Voyez* RÊVE.

SONNERIE, son de plusieurs cloches réunies ; totalité des cloches d'une église ; assemblage des rouages et des mouvements qui servent à faire sonner une pendule, une montre ; ensemble des différents airs que sonnent les trompettes d'un régiment. Ces principales *sonneries* de trompette sont : le réveil, la générale, le boute-selle, l'appel, la charge, etc.

SONNET (du latin *sonettus*, diminutif de *sonus*, son, dans la signification de chanson, chansonnette). Boileau, dans son *Art poétique*, a fidèlement retracé les règles sévères de ce genre de poésie, « inventé, dit-il avec un peu d'exagération, pour pousser à bout les rimeurs français ». Le sonnet se compose de deux quatrains de mesure pareille, où la rime avec deux sons frappe huit fois l'oreille, et de deux tercets partagés par le sens. Il n'admet ni expressions impropres ni vers faibles, et l'idée qui le termine doit avoir quelque chose de piquant et de relevé. Pétrarque est regardé comme l'inventeur du sonnet, bien que plusieurs critiques prétendent qu'il en emprunta l'usage aux anciens poëtes provençaux connus sous le nom de *trouvères*. Sous le règne de François Ier, ce genre de poésie fut en grand honneur, et cette vogue se continua pendant tout le dix-septième siècle. Mais malgré le nombre des poëtes qui s'y exercèrent, peu y excellèrent ; c'est ce qui a fait dire à Boileau :

> Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.

Cependant, il cite Gombaut, Mainard et Maleville comme auteurs de quelques sonnets admirables. A ces noms il faut ajouter ceux de Des Barreaux, de Haynaut, de Fontenelle, etc. La querelle qui partagea la cour et la ville sur les sonnets de Voiture et de Benserade, et qui fit naître les factions des *uranites* et des *jobelins*, montre quelle importance on attachait alors au sonnet. Au reste, cet exemple n'est pas le seul au dix-septième siècle : le sonnet de Maleville *Sur la belle matineuse* eut aussi la gloire d'agiter et de diviser toute la France.

Le sonnet fut totalement négligé au dix-huitième siècle, et l'on peut dire qu'il a disparu entièrement de la poésie

française, malgré les efforts récents faits par quelques poëtes modernes distingués pour le réhabiliter. JONCIÈRES.

SONNETTE, clochette, ordinairement fort petite, dont on se sert pour appeler ou pour avertir. Le président d'une assemblée délibérante agite une *sonnette* quand il s'agit d'y rétablir l'ordre et le silence.

Sonnette se dit encore d'une machine dont on se sert pour enfoncer des pilotis et des pieux.

SONORA, le plus grand des États de la république du Mexique, dont il forme l'extrémité nord-est, réuni jusqu'en 1830 avec celui de Cinaloa, confine à l'est à l'État de Chihuahua, au sud à l'État de Cinaloa, à l'ouest au golfe de Californie, et est séparé en grande partie au nord par le Rio-Gila de l'État du Nouveau-Mexique, qui fait partie de l'Union Américaine du Nord. L'État de Sonora a une superficie de 35,000 myriam. carrés et une population de 122,000 habitants, dont deux tiers blancs, un tiers métis, et deux tiers Indiens. A son extrémité orientale s'élève la cordillère centrale du Mexique, qui y porte les noms de *Sierra Verde*, *Sierra de Espuela* et *Sierra de los Mimbres*, et qui est aussi connue sous le nom de *Sierra de Anahuac*. Au nord on trouve le plateau de *Pimeria alta*, qui, comme l'indique la direction de la plupart des cours d'eau, s'abaisse vers le sud, et qui est séparé de leurs vallées par plusieurs *sierras* et plateaux parallèles. A l'ouest s'étend comme lisière du plateau intérieur, et parallèlement au littoral, ce qu'on appelle la *Sierra de Sonora*, dont les versants septentrionaux sont désignés sous les noms de *Sierra de Nazareno* et de *Sierra de Santa-Clara*, et que doivent franchir les cours d'eau appelés Mayo, Yaqui, José, Caborca ou San-Ignacio, Santa-Clara et autres, avant d'atteindre la mer, qui forme ici plusieurs baies et ports. Le Rio de Sonora, ainsi que le Dolores ou Horcasitas, se jette au contraire dans le grand lac de Cienago de Coros. Le littoral est plat, de même que la contrée du sud, et la partie du pays située entre le Mayo et le Yaqui est très-fertile. En général, cet État offre une succession continuelle de vallées et de plaines fertiles et bien arrosées, de plateaux arides et de montagnes escarpées, dont quelques-unes sont riches en métaux. Le climat est généralement chaud et, quoique la température y soit variable, très-sain, à l'exception des parties marécageuses. Les produits du pays sont les céréales, les fruits et les légumes de toutes espèces, les patates, les melons, le coton, des mulets de très-belle race ainsi que tous les autres animaux domestiques et utiles d'Europe; sur les côtes, des perles; dans les montagnes, des métaux précieux, beaucoup de sables aurifères, du sel et de l'alun naturel. Les Indiens forment un grand nombre de peuplades, dont la plupart vivent encore à l'état nomade. Les plus civilisés sont les *Opatas*, entre les mains de qui se trouve concentré le peu d'industrie existant dans le pays, industrie bornée d'ailleurs au plus strict nécessaire. Au total, l'élève du bétail, qui est très-répandue et qui sur certains points se fait en grand, constitue la principale ressource de la population. Le commerce, qui manque de bonnes routes à l'intérieur, n'a pas laissé que d'arriver dans ces derniers temps à une certaine prospérité, mais il eut souvent à souffrir des dévastations et des brigandages des Indiens.

L'État est divisé en deux départements: *Arispe* et *Horcasitas*. Le chef-lieu actuel est *Arispe*, ville de 3,000 habitants; mais la ville la plus peuplée, autrefois chef-lieu, est *Hermosillo* ou *Pitic*, au confluent du Dolores et du Sonora, de construction récente, mais irrégulière, dans une contrée fertile, où abondent les vignes et les bestiaux, avec 8,000 habitants. Elle sert d'entrepôt au meilleur port du pays, *San-Fernando de Gaymas*, ou *Gaymas*, non loin de la ville de *San-José de Gaymas*, où l'on compte 5,000 habitants. Il faut encore citer la ville de *San-Miguel de Horcasitas*, avec 2,500 habitants; le bourg d'*Oposura*, chef-lieu des Indiens Opatas, avec diverses fabriques et une importante élève de bétail. Les principaux districts de mines sont ceux de Nicosari, San-Juan de Sonora, Babiacora et Oposura. Outre la ville forte de *Santa-Gertrudia del Altas* avec 1,400 habitants, il existe beaucoup de places fortifiées ou *presidios*, destinées à protéger le pays contre les déprédations des Indiens.

SONS FLUTÉS, SONS HARMONIQUES. *Voyez* HARMONIQUE (*Musique*).

SONTAG (HENRIETTE), l'une des plus célèbres cantatrices des temps modernes, naquit en 1805, à Coblentz, de parents qui appartenaient au théâtre. Dès l'âge de six ans elle jouait des rôles d'enfant sur le théâtre de Francfort, et à huit ans sa voix avait déjà acquis certains développements. Son père étant venu à mourir, elle se rendit avec sa mère à Prague, où elle suivit les cours de musique du conservatoire et où elle débuta à quinze ans comme cantatrice. Peu après, elle alla à Vienne, où elle obtint un engagement dans l'Opéra-Allemand, en même temps que dans la troupe d'Opéra-Italien. En 1824, l'Opéra de Vienne étant venu à fermer, elle donna quelques représentations à Leipzig; et la même année elle fut engagée avec sa mère et sa sœur au théâtre de la Kœnigstadt, à Berlin. Elle y obtint un succès inouï, et fut nommée cantatrice de la chambre du roi. Deux ans après, elle alla passer la saison d'hiver au Théâtre-Italien de Paris, et elle y excita un enthousiasme sans pareil. Depuis lors toutes les grandes scènes lyriques de l'Europe se la disputèrent. Elle se trouvait en 1829 à Paris, lorsque, contractant un mariage secret avec le comte Rossi, chargé d'affaires de la cour de Sardaigne à La Haye, elle renonça à la scène au moment où son talent brillait du plus vif éclat. Elle se borna donc pendant quelque temps à donner des concerts dans les grandes villes, mettant d'ailleurs ainsi largement à contribution, au point de vue financier, l'enthousiasme de ses admirateurs, alors à son paroxysme. En 1830 son mariage fut déclaré, et dès lors elle accompagna son mari dans ses diverses missions. C'est ainsi que jusqu'en 1848 elle fit successivement le charme des cercles diplomatiques de Francfort, de Pétersbourg et de Berlin. Quoique jouissant de la vie de famille la plus heureuse, sa fortune particulière, dérangée par les événements de 1848, lui fit une nécessité de redemander des ressources à l'exercice public de son talent. Elle se fit alors entendre de nouveau sur les théâtres de Londres, de Paris, de Vienne et de Berlin. et en 1852 elle entreprit une tournée artistique en Amérique, où, après avoir donné de fructueuses représentations dans les grandes villes des États-Unis, elle mourut, d'une attaque de choléra, le 17 juillet 1854, à Mexico, au milieu de ses triomphes. Les principaux rôles de son répertoire étaient la jeune fille de *La Neige;* Rosine, du *Barbier de Séville;* l'Italienne à Alger; Cenerentola; Hélène, dans *La Dona del Lago;* dona Anna, dans *Don Juan;* la princesse de Navarre, dans *Euryanthe;* Agathe, dans le *Freischütz;* Caroline, dans le *Matrimonio secreto*; et Sophie, dans *Sargino*.

SONTHONAX. *Voyez* SANTHONAX.

SOPHETIM. *Voyez* CARTHAGE.

SOPHIE ALEXEJENA, sœur consanguine de Pierre le Grand, née en 1657, était fille du tzar Alexis Michaïlovitsch et issue du premier mariage de ce prince avec Marie Miloslafska, et s'attribua le titre de *tzarine* jusqu'au moment où Pierre parvint à la renverser. Le tzar Féodor III Alexéjévitsch, à sa mort, arrivée en 1682, ayant institué pour héritier, au mépris des droits d'Ivan, prince tombé dans un état voisin de l'imbécillité, son frère consanguin Pierre, alors encore mineur, et les grands de l'empire ayant proclamé celui-ci en qualité d'autocrate, Sophie et son confident, le ministre Galyzin, s'opposèrent à ce choix, et, avec l'appui des *strelitz*, provoquèrent une sédition si grave que Pierre et sa mère durent prendre la fuite. Sophie réussit à faire décider qu'Ivan et Pierre occuperaient le trône conjointement, tandis que la direction réelle des affaires lui serait confiée à elle-même. Elle gouverna alors la Russie de la manière la plus tyrannique, et persécuta tout particulièrement la famille Narischkin, à laquelle appartenait la mère de Pierre, ainsi que ses partisans. La grande-duchesse avait

cependant aussi pour ennemis secrets les *strelitz*, qui, guidés par leur chef, Chawansky, se révoltèrent contre elle; mais, grâce tout à la fois à son adresse et à la vigueur de ses résolutions, elle réussit à en triompher. En 1686 elle conclut avec la Pologne le traité de paix en vertu duquel cette puissance abandonna à la Russie les provinces de Smolensk et de l'Ukraine, en échange desquelles la Russie lui promettait des secours contre les Tatares de la Crimée. Elle envoya alors son favori Galyzin à la tête d'une armée contre ces peuplades; et Pierre obtint la permission de prendre part à cette expédition, au retour de laquelle il n'hésita point à entrer en lutte ouverte contre sa sœur, dont l'aversion pour lui ne fit que s'accroître. Quand il eut épousé Eudoxie Lapouchine, et lorsqu'il en eut eu un fils, il entendit régner par lui-même, et Sophie fomenta alors parmi les *strelitz* de nouvelles conspirations. Pierre, instruit à temps, fit jeter sa sœur en prison, quoiqu'elle persistât à nier qu'elle eût eu connaissance du complot. La plupart des conjurés périrent du knout, ou furent envoyés en Sibérie avec le nez coupé. Galyzin fut condamné à un exil perpétuel dans l'une des îles de la mer Blanche. Quant à la grande-duchesse, elle fut renfermée dans un couvent de Moscou, où elle mourut, en 1704.

SOPHIE-DOROTHÉE, princesse de Celle et connue sous le nom de *princesse d'Ahlden*, née en 1666, était fille unique et héritière allodiale du duc Guillaume de Celle, et mariée depuis 1682 avec Georges-Louis, prince héréditaire de Hanovre. Quoique douée d'une rare beauté, elle ne réussit point à captiver son mari. Après lui avoir donné un fils et une fille, elle se vit d'abord négligée, puis souvent traitée par lui avec grossièreté, et finit par devenir l'objet des persécutions secrètes de la maîtresse de ce prince. Sur ces entrefaites arriva à la cour de Hanovre le comte Philippe de Kœnigsmarck, frère de la belle comtesse Aurore, fort bel homme et général au service de la cour de Saxe, lequel ne tarda pas à éprouver si non une passion, du moins un vif intérêt pour la princesse délaissée. Nous ne reviendrons pas ici sur la tragique aventure qui mit fin à ses jours; elle est rapportée à l'article qui lui est spécialement consacré dans ce dictionnaire. La princesse Sophie-Dorothée fut arrêtée et emprisonnée; mais la procédure secrète instruite contre elle ne put pas amener la découverte de la moindre preuve de culpabilité. Après que son mari eut fait prononcer, dans la même année, son divorce d'avec elle, elle fut conduite au château d'Ahlden sur l'Aller, où elle mourut, le 13 novembre 1726, après trente-deux ans de captivité. Elle fit constamment preuve d'autant de résignation que de dignité, communiant dans sa prison tous les huit jours, et à cette occasion protestant toujours solennellement de son innocence. Plus tard, on acquit la certitude qu'elle avait été calomniée et victime de la jalousie ainsi que de la dépravation de la comtesse de Platen, maîtresse du prince électoral Ernest-Auguste, dont Kœnigsmark avait repoussé les avances.

Le mari de Sophie-Dorothée monta sur le trône d'Angleterre, sous le nom de *Georges Ier*; son fils, devenu plus tard le roi *Georges II*, et qui aimait tendrement sa mère, était convaincu de son innocence.

SOPHIE (Église de Sainte-). *Voyez* SAINTE-SOPHIE.

SOPHISME, raisonnement spécieux, éblouissant, dont on sent bien la fausseté, quoiqu'on puisse être embarrassé de la démontrer et de dire précisément pourquoi ce raisonnement est faux et captieux. L'erreur voulant usurper le rôle de la vérité, s'efforçant de lui ressembler, prenant toutes les formes propres à favoriser son imposture, voilà le *sophisme*. Nous avons dit, en son lieu, en quoi il diffère du paralogisme. Sans faire ici l'énumération des diverses ruses qu'emploie le sophisme, nous nous contenterons de dire que ce nom convient à toute manière de raisonner qui porte à faux. Or, tout faux raisonnement venant de ce que la conséquence n'est pas contenue dans les prémisses, il s'ensuit qu'il n'est qu'un seul moyen de résoudre les *sophismes*, c'est de rapprocher la conclusion du principe, c'est-à-dire de réduire les raisonnements suspects en *syllogismes*; alors les *sophismes* paraissent à découvert. Ainsi, prenant pour exemple la fameuse prosopopée du discours de J.-J. Rousseau, discours où il prétend prouver que les arts sont plus funestes qu'utiles à l'homme: pour se convaincre de la fausseté des brillantes pensées de l'orateur, il suffit de dire: « Les hommes doivent renoncer à ce qui les corrompt; or, l'architecture, la peinture, la sculpture, corrompent les hommes: donc ceux-ci doivent y renoncer. » Voilà le *sophisme* mis à nu; car personne n'ignore que ce ne sont pas les arts qui corrompent les hommes, mais que les passions savent en abuser comme de toutes choses.

SOPHISTE (du grec σοφιστής, fait de σοφός). C'est celui qui se sert d'arguments subtils dans le dessein de tromper, celui enfin qui fait des *sophismes*. Chez les Grecs, cette dénomination fut pendant longtemps un titre honorable; on le donnait aux plus célèbres rhéteurs et professeurs d'éloquence. Il était alors synonyme de *sage*, *expert*, *savant*. Il ne devint le synonyme de *trompeur* et de *charlatan* que par suite de l'abus que les déclamateurs firent de l'éloquence. Platon fit une guerre opiniâtre à Gorgias et à Protagoras, les deux coryphées des *sophistes* de son temps. Alors déjà, comme aujourd'hui, on regardait comme un *sophiste* le rhéteur ou le logicien qui mettait toute son étude à décevoir et à fasciner les peuples par des distinctions frivoles, de vains raisonnements et des discours impudemment captieux. Ce qui dans tous les temps a le plus contribué à accroître le nombre des *sophistes*, ce sont les disputes des écoles de philosophie, où l'on enseignait à obscurcir la vérité à l'aide de termes barbares et inintelligibles. C'est une époque de décadence pour un pays lorsque la race des sophistes y pullule; aussitôt que leur règne commence, toutes les idées de justice sont méconnues et foulées aux pieds; et l'audacieuse *rouerie* appuyée sur des sophismes tient lieu et place du vrai mérite. Les dernières pages de l'histoire contemporaine sont là pour le prouver.

CHAMPAGNAC.

SOPHISTICATION (du grec σοφίζειν, qui d'abord signifia *rendre sage*, et plus tard *tromper*). *Voyez* ALTÉRATION.

SOPHOCLE, célèbre tragique grec, naquit dans le bourg de Colone, voisin d'Athènes, l'an 498 av. J.-C., et mourut l'an 406, après avoir parcouru une longue carrière de gloire, de bonheur et de génie. Sans doute son existence ne fut pas exempte de soucis, et même de chagrins cuisants, s'il est vrai que dans sa vieillesse des fils ingrats voulurent le faire interdire, et que pour toute réponse il donna au public son *Œdipe à Colone*; mais la longue carrière de Sophocle fut tellement remplie de prospérités, de gloire, tellement environnée de la faveur publique, de la considération et des honneurs qui vont trouver les hautes capacités, que l'illustre tragique, comblé de tous les dons de la naissance, de la fortune et de la beauté, dispensé en outre, par une rare exception, des retours de l'ingratitude athénienne, peut à bon droit réclamer le titre d'heureux mortel, comme celui de grand poëte. A l'âge de seize ans, sa beauté le fit choisir pour conduire, en dansant au son des instruments, le chœur des jeunes gens qui formaient le *pæan*, danse sacrée qu'on exécutait autour des trophées élevés après la bataille de Salamine. Seulement, il paraît que la nature avait refusé à Sophocle le don d'un bel organe; le grand tragique ne pouvait que guider les voix étrangères lorsqu'elles répétaient les accents harmonieux dont il avait donné le sujet. Voilà pourquoi il s'affranchit personnellement de l'usage où étaient les poëtes de jouer dans leurs pièces; une seule fois, dit-on, il parut jouant de la lyre dans le rôle de l'*Aveugle Thamiris*.

Sophocle naquit lorsque Eschyle avait vingt-sept ans; il en avait lui-même quarante-deux lorsque ce poëte mourut. Ces deux grands génies concoururent plusieurs fois pour le prix de la tragédie. La première fois qu'Eschyle fut vaincu par son rival, celui-ci était âgé de vingt-neuf ans. Les juges

ne pouvant s'accorder sur la préférence que devait obtenir l'un ou l'autre des deux concurrents, l'archonte Apséphion déféra la décision à Cimon et à ses neuf collègues, qui venaient de battre les Perses près du fleuve Eurymédon dans l'Asie Mineure : les généraux adjugèrent le prix à Sophocle. La tragédie couronnée portait le titre de *Triptolème*.

Quoique plus âgé qu'Euripide de dix-sept ans, Sophocle lui survécut de quelques mois. Le style de ce grand poëte réunit tous les caractères de la perfection : richesse des images, simplicité de diction, élégance, pathétique de sentiment. Eschyle est quelquefois outré dans ses grandes images, Euripide souvent prodigue de sentences et plus verbeux dans la passion ; Sophocle a le privilége d'être resté dans les plus heureuses proportions en tous points, non qu'il songeât à se restreindre, mais parce que la vérité et la puissance de ses inspirations prévenaient les défauts, bannissaient loin de lui ces éternelles obsessions de la faiblesse, et lui méritèrent, en un mot, l'honneur d'être appelé l'*Homère de la tragédie*, c'est-à-dire le poëte vrai, abondant et simple. Sophocle donna sa première tragédie à l'âge de vingt-cinq ans; il obtint vingt fois la palme : souvent il occupa la seconde place, jamais il ne descendit à la troisième. Des succès toujours croissants signalèrent ses pas dans cette carrière, qu'il poursuivit au delà de sa quatre-vingtième année; et il fallait que ses succès lui fussent vivement disputés, puisque l'on sait que l'un de ses chefs-d'œuvre, l'*Œdipe roi*, qui avait concouru, n'obtint pas le prix.

Il ne nous reste de Sophocle que sept tragédies, dont les moins saillantes, *Ajax* et *Les Trachiniennes*, contiennent cependant de grandes beautés. La seconde a été imitée par Sénèque dans son *Hercules furens*. Les cinq autres, qu'il serait trop long et fort inutile d'analyser ici, sont des chefs-d'œuvre de pathétique, dont la grandeur et l'énergie se font aisément sentir au lecteur de tous les temps, et triomphent même des atteintes de tant de mauvaises traductions. Elles sont intitulées : *Électre*, *Antigone*, *Philoctète*, *Œdipe roi*, et *Œdipe à Colone*. On dit que Sophocle composa au delà de cent tragédies. Il était âgé de plus de cinquante-trois ans lorsqu'il écrivit les sept qui sont parvenues jusqu'à nous. Aux approches de la vieillesse, notre grand tragique remplit les fonctions de général concurremment avec Périclès et Thucydide, et finit sa belle existence environné d'estime, de considération, de gloire. Les récits de sa fin sont vagues et contradictoires ; c'est assez pour la postérité de savoir comment il a vécu : seulement, il paraît avoir été doucement surpris par la mort au milieu de ses études favorites et des charmes de la composition. Consultez Patin, *Études sur les Tragiques grecs, ou examen critique d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide* (Paris, 1843). F. GAIL.

SOPHONISBE. *Voyez* MASSINISSA.

SOPRANO, terme italien, qui désigne la plus aiguë des quatre parties dans lesquelles on divise ordinairement l'étendue de la voix humaine. Pendant trop longtemps, la partie de *soprano* ou *dessus* a été confiée à des hommes victimes d'une affreuse mutilation (*voyez* CASTRATION); aujourd'hui il n'y a guère de *soprani* que parmi les femmes et les enfants. Entre la partie de la voix qu'on nomme *soprano* et celle qu'on appelle *contralto* il y a une voix intermédiaire, qui participe de l'une et de l'autre et à laquelle on donne le nom de *mezzo soprano*. F. DANJOU.

SORACTE, montagne d'Étrurie, célèbre dans l'antiquité, située à environ 35 kilomètres au nord de Rome, et qui formait le point le plus élevé d'une chaîne se prolongeant à l'ouest du Tibre et traversée par la *Via Flaminia*. Elle renfermait de riches carrières, et à son sommet on trouvait le fameux temple d'Apollon, dieu auquel toute cette montagne était consacrée. Sur le versant oriental de la montagne était situé le bois de *Feronia*, la déesse des fleurs chez les Étrusques.

SORBES (Les), comme toutes les autres peuplades wendes, étaient d'origine slave, et occupèrent à partir du du cinquième siècle la rive gauche de la haute Elbe. Ils possédaient tout le margraviat de Misnie, avec la contrée située à l'est, entre la Pleisse et la Saale, ainsi qu'une partie assez considérable du cercle de la Basse-Saxe, et ils réussirent à défendre pendant plusieurs siècles contre leurs voisins allemands les Thuringiens leurs conquêtes sur la rive gauche de la Saale et de l'Unstrut. A partir de l'an 912 la contrée occupée par les Sorbes devint peu à peu une province allemande, soumise aux empereurs de la maison de Souabe, et ayant ses comtes ainsi que ses margraves particuliers; plus tard elle reçut la qualification de *margraviat de Misnie*. Le nom de *Sorbes* est le même que *Serbes*, dénomination primitive de toutes les peuplades slaves.

SORBET, de l'arabe *tscherbet*. *Voyez* GLACE (Art culinaire).

SORBIER, arbre ou arbrisseau à feuilles pinnatipartides ou pinnées, avec foliole impaire, portant des glandes sur leur pétiole commun, à fleurs blanches disposées en corymbes, l'un des genres de la famille des pomacées, rangé par Linné dans l'icosandrie-trigynie de son système; d'un bois rougeâtre, susceptible d'un très-beau poli, d'un grain fin, compacte, et d'une dureté qui le rend précieux pour la confection des vis, rabots, poulies, etc., pour la gravure sur bois, pour les moyeux et les dents de roue; usages pour lesquels il l'emporte sur tous nos bois indigènes, parmi lesquels le bois du buis l'égale seul en dureté et en densité. Son fruit, vulgairement appelé *corme*, a la forme d'un très-petite poire, jaunâtre, teinte de rouge sur un de ses côtés. Il est très-âpre, mais s'adoucit beaucoup en devenant blet, et est alors assez agréable à manger. Il s'en fait une assez grande consommation dans le midi de la France. Les principales espèces sont le *sorbier commun*, auquel s'appliquent les caractères que nous venons de décrire; le *sorbier des oiseleurs*, vulgairement appelé *cochêne*, qui parvient à une élévation de huit à neuf mètres, et le *sorbier de Laponie*, cultivé ordinairement dans les parcs et bosquets.

SORBONNE (La), établissement d'instruction publique créé en 1253, à Paris, par Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, qui avait pris le nom d'un petit village de Champagne, où il était né. Sachant contre quelles difficultés avait à lutter l'étudiant pauvre pour parvenir au grade de docteur, Robert fonda un collége destiné à recevoir un certain nombre d'ecclésiastiques, qui, vivant en commun et à l'abri des besoins matériels de l'existence, pourraient se consacrer exclusivement à l'étude et à l'enseignement. Saint Louis voulut s'associer à cette bonne œuvre. Il fit don au nouveau collége de son domaine de la rue *Coupe-Gueule*, situé près de l'ancien palais des Thermes. Dans les chartes qui ont trait à sa constitution primitive, il est ainsi désigné : *Collegium* ou *Congregatio pauperum magistrorum studentium in theologica facultate*; et la dénomination de *Sorbonne* ne lui fut donnée par la suite qu'en mémoire de son fondateur. Si une institution à l'origine simple annexe de la faculté de théologie de Paris finit avec le temps par l'absorber presque entièrement, c'est que les professeurs qui y étaient attachés, toujours docteurs en théologie, acquirent bientôt une telle considération et un si grand renom, que leur enseignement éclipsa complétement celui des professeurs de la faculté; et à la longue ils en partagèrent les chaires avec diverses autres associations religieuses, notamment avec celle des prêtres du collége de Navarre, mais sans pour cela exercer aucune supériorité réelle dans la faculté. La confusion qu'ont commise plusieurs écrivains en prenant *la Sorbonne* pour la faculté de théologie de l'ancienne université de Paris provient de ce que les assemblées de la faculté se tenaient communément dans la grande salle de la Sorbonne.

Nous n'essayerons pas de retracer ici l'histoire de la Sorbonne; il nous suffira sans doute de rappeler que nos annales offrent pour ainsi dire à chaque page des preuves de la décisive influence qu'elle exerça sur le développement de l'esprit national, de même que sur la constitu-

tion propre que le catholicisme prit en France. Rarement le pouvoir temporel osa rien tenter contre le pouvoir spirituel sans s'être préalablement muni d'une consultation en forme rendue par la Sorbonne. Une circonstance fort remarquable d'ailleurs, c'est que la Sorbonne se montra constamment l'adversaire des jésuites, dont elle poursuivit l'œuvre presque à l'égal de celle du protestantisme, et contre les efforts desquels elle s'efforça toujours de faire prévaloir les antiques droits de l'Église et royaume de France, consacrés postérieurement, en 1682, par une déclaration solennelle du clergé de France, à laquelle Bossuet eut une si grande part, comme on sait, et qui constituent ce qu'on a depuis lors appelé les *libertés de l'Église gallicane*. Au temps de la Ligue, la Sorbonne ne se piqua cependant pas précisément de respect pour le pouvoir temporel; car à cette époque on vit une simple association de docteurs en théologie s'arroger le droit de condamner les rois et les papes eux-mêmes, disposant dans l'occasion de leur trône et de leur vie. Si l'ignorance et le fanatisme des masses favorisaient ces scandaleuses usurpations, il ne manquait pas dès lors d'esprits forts pour en faire justice. Ainsi, à la date du 15 janvier 1589, L'Estoile dit, dans son *Journal de Henri III* : « En ce même temps la Sorbonne et la faculté de théologie, c'est-à dire *soupiers et marmitons*, comme porte-enseigne et trompettes de sédition, déclarèrent tous les sujets du roi absous du serment de fidélité et d'obéissance qu'ils avoient juré à Henri de Valois, naguère leur roi. »

Malgré l'importance du rôle joué à diverses époques de notre histoire par la *Sorbonne*, elle s'était toujours maintenue dans son antique simplicité. Mais le cardinal de Richelieu, devenu tout-puissant en France, se rappelant avec intérêt l'école où il avait fait son cours de théologie, et voulant laisser un monument de sa munificence, fit reconstruire les bâtiments de la Sorbonne par Jacques Lemercier, architecte, sur un plan plus grandiose, et tels à peu près qu'ils existent encore de nos jours. La première pierre en fut posée en 1629. La construction de la chapelle, édifice qui a les proportions d'une église, commença en 1635 et ne fut achevée qu'en 1659. Le corps du cardinal de Richelieu, mort dix-sept années auparavant, fut déposé au centre de cette chapelle, sous un dome orné de belles peintures par Philippe de Champagne : on plaça sur sa tombe un superbe mausolée en marbre, regardé comme le chef d'œuvre de Girardon. Le cardinal, de grandeur naturelle, est couché sur un lit de repos; La Religion, placée près de lui, le soutient, et L'Histoire, renversée à ses pieds, pleure la perte de ce grand ministre. En 1793 notre collaborateur feu Alexandre Lenoir eut toutes les peines du monde à protéger ce monument contre les fureurs iconoclastes des révolutionnaires et à obtenir qu'on le transférât au couvent des Petits-Augustins, où il avait fondé le si remarquable *Musée des Monuments français*. Toutefois, les commissaires de la Convention et du comité de salut public exigèrent que le cercueil fût ouvert, afin d'en extraire le plomb. Le corps du cardinal y fut trouvé à l'état de momie. L'un des commissaires lui fit couper la tête, qu'il montra au peuple en proférant de grossières injures contre la mémoire de l'*homme rouge*; et le peuple répondit par des cris longtemps prolongés de *vive la République!* C'est seulement en 1816 que ce mausolée fut replacé dans la chapelle de la Sorbonne, par les soins du duc de Richelieu.

Les bâtiments de la Sorbonne, occupés aujourd'hui par les bureaux de l'*académie de Paris*, par les salles de cours et d'examens des facultés des sciences, des lettres et de théologie, par une bibliothèque publique et aussi par quelques logements gratuits accordés à des fonctionnaires privilégiés, comprenaient avant la révolution, outre la bibliothèque, la salle des actes, le réfectoire, la cuisine, etc., *trente-six* appartements distincts pour les docteurs et les bacheliers de la maison.

La Société de Sorbonne se composait de deux espèces de membres. Les uns, dits *de la Société*, avaient le droit de demeurer en Sorbonne et de donner leur suffrage dans les assemblées de la maison; les autres, dits *de l'hospitalité*, étaient de simples agrégés. L'association accordait, après épreuves publiques, trois espèces de titres ou de grades : ceux de docteur, de licencié et de bachelier. Pour avoir le droit de prendre le titre de *docteur de Sorbonne*, il fallait avoir fait ses études dans ce collége, et y avoir pendant dix ans argumenté, disputé et soutenu divers actes publics ou *thèses*, qu'on distinguait en *mineure*, en *majeure*, en *sabatine*, en *tentative*, en *petite* et *grande sorbonique*. Dans cette dernière épreuve, l'aspirant au titre de docteur devait sans boire ni manger, sans quitter la place, soutenir et repousser l'attaque de vingt assaillants et ergoteurs qui, se relayant de demi-heure en demi-heure, le harcelaient depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

Lorsque Napoléon entreprit de terminer le Louvre, on logea à la Sorbonne les artistes qu'on en expulsa. En 1816 cette maison célèbre, tombée dans un état complet de dégradation, fut restaurée et exclusivement consacrée à l'instruction publique. Les artistes durent donc déloger encore une fois; mais il leur fut accordé une indemnité annuelle et viagère. On y mettrait certes moins de façons aujourd'hui.

SORCELLERIE. *Voyez* Sortilége.

SORCIER, SORCIÈRE. Les superstitions populaires désignent ainsi des êtres voués à la pratique des sciences occultes, servant en quelque sorte d'intermédiaires entre le prince des démons et les hommes crédules qui veulent le consulter ou conjurer ses fureurs. La croyance aux sorciers est aussi ancienne que le monde : sans parler de la pythonisse d'Endor et des autres magiciens dont la Bible et le Nouveau Testament lui-même font mention, nous en trouvons chez tous les peuples. Le mot *sorcier* est du moyen âge; il dérive évidemment de *sorceria* et de *sortiarius*, que l'on trouve dans les statuts ecclésiastiques et dans les chartes des rois mérovingiens et carlovingiens.

Les hommes grossiers et superstitieux ont encore recours aux procédés les plus cruels pour se garantir de maléfices chimériques : ils plongent dans l'eau les bergers qu'ils soupçonnent de sortilége : ils les brûlent à petit feu, on leur font des piqûres aux diverses parties du corps qu'ils supposent endurcies par les stigmates. Des procès récents, jugés en Belgique et même en France, démontrent combien il est difficile d'extirper ces préjugés. Une fable de Gay, intitulée *La Vieille et son Chat*, énumère les tribulations auxquelles sont exposées en Angleterre les pauvres femmes qui passent pour se livrer à ce métier ridicule. La vieille de la fable se plaint des épingles placées à dessein sur les chaises où elle doit s'asseoir, afin que l'effusion de quelques gouttes de sang rompe le charme qu'on lui attribue. On suspend des débris de fer à cheval ou d'autres métaux aux portes des maisons qu'elle va visiter, afin que son mauvais œil épuise tout son effet sur ces objets inanimés. Enfin, l'on cache avec soin les balais, de peur qu'elle ne se serve des manches pour y monter à califourchon et se rendre au sabbat. Telle est encore dans la plus grande partie de l'Europe la superstition populaire. Les progrès de l'instruction élémentaire dissiperont peu à peu, il faut l'espérer, ces derniers vestiges d'ignorance et de barbarie. Breton.

SORCIERS (Violette aux). *Voyez* Pervenche.

SORE. *Voyez* Conceptacle.

SOREL (Agnès). *Voyez* Agnès Sorel.

SORÈZE, ville du département du Tarn, arrondissement de Castres, avec 2,850 habitants et un collége célèbre, institution particulière établie en 1789 dans les bâtiments d'une ancienne abbaye de bénédictins, fondée au neuvième siècle par Pépin, roi d'Aquitaine.

SORGHO, genre de plante de la famille des graminées, que les successeurs de Linné ont séparé du genre *houque*, auquel celui-ci l'avait réuni. Il a pour type le *sorgho* proprement dit (*holcus sorghum*, L.; *andropogon sorghum*, Kunth), vulgairement *grand millet d'Inde*, *gros millet*, *dura* ou *douro*, grande et belle espèce à tige pleine s'éle-

vant à trois mètres au moins, à nœuds pubescents; les feuilles sont grandes, longues d'environ un mètre, glabres ainsi que leurs gaines, rudes à leurs bords, qui sont finement dentés en scie; les fleurs sont en panicule rameuse, resserrée, dont les rameaux sont velus, tandis que l'axe est glabre; les fruits sont des cariopses arrondis. Originaire des Indes orientales, le sorgho est annuel. Sa culture est facile. Il est la base de l'alimentation d'un grand nombre de peuples de l'Afrique.

Parmi les autres espèces de ce genre, il en est une, très-voisine de la précédente, mais bien plus digne de l'attention des agronomes. Nous voulons parler du *sorgho à sucre* (*holcus saccharatus*, L.; *andropogon saccharatus*, Kunth), vulgairement *millet de Cafrerie*, *gros mil*, que des voyageurs ont surnommé la *canne à sucre du nord de la Chine*. Il serait à désirer que la culture de cette intéressante graminée vînt à s'étendre en Algérie, où elle a été l'objet d'expériences couronnées d'un plein succès. « Un résultat pratique fort important, dit à ce sujet M. Chemin-Dupontès, est ressorti de ces essais, à savoir que le vesou, ou jus obtenu du sorgho à sucre, est doué d'une richesse alcoolique remarquablement supérieure à celle de tous les succédanés de la vigne. La betterave à sucre contient, on le sait, de 8 à 10 pour 100 de matière saccharine; le sorgho, comme l'ont prouvé les expériences suivies à Verrière par un savant distingué, M. Louis Vilmorin, en donne de 16 à 20 pour 100, dont on peut tirer 8 à 10 d'alcool pur, propre à tous les usages industriels et domestiques; et comme cette précieuse graminée, excellente nourriture pour le bétail, qui la recherche avidement, se développe avec une extrême rapidité là même où l'irrigation est rare et difficile, on comprend le rôle important qu'elle peut être appelée à jouer dans nos cultures, dans celles de l'Algérie en particulier. »

Le *couscou* des Américains, vulgairement *millet à chandelles*, appartient encore au genre *sorgho* : c'est le *holcus spicatus* de Linné, le *penicillaria spicata* de Wildenow et de Kunth.

SORLINGUES (Iles), ou *Iles Scilly*, ou encore *Silly*, en latin *Sillinæ Insulæ*, les *Cassitérides* ou *Iles d'Elam* des anciens. Elles sont situées à 48 kilomètres au sud-ouest du cap *Landsend*, extrémité sud-ouest du comté de Cornwall et de toute l'Angleterre, et forment un petit archipel composé de 155 îlots, occupant une superficie totale de 2,256 hectares, complétement dénudés d'arbres, entourés de récifs continuellement battus par les vagues et souvent exposés à des ouragans dévastateurs, mais jouissant au total d'un climat extrêmement doux et salubre. Il n'y en a que six d'habitées et de cultivées; les autres ne sont utilisées que comme pacages. Les habitants, au nombre de 2,627, sont pauvres, mais vivent, exempts d'impôt, du produit de leurs champs et de leur pêche, et quoique compris dans le comté de Cornwall, n'ont avec lui aucun rapport politique. Douze citoyens élus par eux sont chargés de tous les détails d'administration, et quant au spirituel ils relèvent de l'évêque d'Exeter. Les plus grandes îles sont : *Sainte-Marie*, qui contient la moitié de la population totale et où l'on trouve la bourgade de *Henghtown* ou *Newtown*, avec un petit port défendu par un fort; *Trescow*, avec le bourg de *Dolphinstown*; *Saint-Martin*, avec un phare; *Sainte-Agnès*, avec une église et un phare.

SORNETTE. *Voyez* BILLEVESÉE.

SORRENTO, le *Surrentum* des anciens, ville du royaume des Deux-Siciles, dans la province de Naples, est située sur la rive méridionale du golfe de Naples. Bâtie sur de hauts rochers, dans l'une des plus belles et des plus fertiles contrées de l'Italie; tout entourée de jardins de myrtes, de citronniers et d'orangers, de plantations d'oliviers et de mûriers, elle est le siége d'un archevêque, et compte 5,000 habitants. On y trouve une cathédrale, un séminaire et une école de navigation. La population, remarquable par ses habitudes de propreté, s'occupe de l'éducation des vers à soie et de la fabrication des soieries. La maison dans laquelle naquit le célèbre poëte Torquato Tasso sert aujourd'hui d'auberge, et s'élève sur un rocher en saillie sur la mer. Dans les environs on trouve beaucoup de tuf, qu'on emploie pour revêtements de portes et de fenêtres.

SORT. Employé au propre, le mot *sort* ne signifie pas autre chose que les chances diverses du **hasard**. Au figuré, il exprime le **destin** ou cette espèce de fatalité qui selon d'antiques préjugés s'attache à certains hommes ou à certaines entreprises.

On le prend aussi comme abréviation de ***sortilége***; jeter un *sort* sur quelqu'un, c'est à l'aide d'artifices magiques lui envoyer ou des maladies, ou des contrariétés morales, ou faire périr ses bestiaux. Le *sort* jeté par un magicien ne peut être levé que par un enchanteur plus puissant; c'est un moyen fort ingénieusement imaginé pour imposer aux dupes une double contribution.

Dans les siècles barbares, lorsque les juges étaient aussi ignorants que ceux dont ils devaient vider les contestations, on abandonnait dans les cas embarrassants les décisions au pur hasard : *si dubietas est, ad sortem ponatur*, dit le pacte intervenu entre Childebert et Clotaire.

Au cinquième et au sixième siècle, on ouvrait au hasard les Saintes Écritures, et les premiers mots que l'on découvrait au haut de la page devenaient, par une interprétation plus ou moins forcée, la réponse à la question. Saint Augustin, en consultant les épîtres de saint Paul, apprit ce que Dieu exigeait de lui. Cela s'appelait le *sort des saints*; un peu plus tard, on recourut aux *sorts virgiliens*, ainsi nommés de ce que l'on prenait pour cette opération les œuvres de Virgile.

Le *tirage au sort* a toujours joué un grand rôle dans les institutions des peuples. C'est par un procédé de cette espèce que Josué découvrit le voleur du butin de Jéricho. On recourut au *sort*, du temps des apôtres, pour l'élection de saint Matthias. Dans nos temps modernes, une multitude d'opérations très-importantes sont abandonnées aux chances capricieuses du hasard. Dans les partages de succession, les tirages des lots se font au *sort*. C'est aussi le *sort* qui détermine dans presque tous les pays le départ des jeunes gens réclamés pour le service militaire. BRETON.

SORTE. *Voyez* ESPÈCE.

SORTE (*Typographie*). *Voyez* CARACTÈRES.

SORTIE (Droits de). *Voyez* DOUANES.

SORTILÉGE et SORCELLERIE. Cornelius Agrippa, secrétaire de l'empereur Maximilien Ier, a publié *ex professo*, au commencement du seizième siècle, un traité sur les sciences occultes. Il les divisait en cinq classes principales : 1° **magie** *naturelle*; 2° magie *mathématique*; 3° magie *empoisonneuse*, ou procédant par maléfices; 4° magie *cérémoniale*; 5° magie *blanche*. La sorcellerie est en quelque sorte la mise en pratique des troisième et quatrième divisions, et nous devons avouer humblement que, malgré les progrès des lumières, il reste encore une multitude d'individus infatués de ces ridicules superstitions. Nombre de procès correctionnels en offrent tous les jours la preuve; et dans ces dernières années des trésors véritables ont été prodigués pour découvrir, à l'aide de moyens magiques, on ne sait combien de millions ou de milliards que l'armée anglaise avait, disait-on, laissés enfouis au mont Jalut, à quelque distance du Mans, lorsqu'elle évacua la France après les glorieux succès des généraux de Charles VII.

Saint Augustin, dans *La Cité de Dieu*, et longtemps après lui Legendre, dans son *Traité de l'Opinion*, ont soutenu que *nier les prestiges des démons c'est ne point croire à l'Écriture Sainte*. Mais il est bon d'observer que le Deutéronome, en proscrivant comme des impiétés les divinations par les songes et les augures, ainsi que toute autre espèce d'enchantements, en reconnait par cela même le néant et l'illusion. C'est dans le même esprit que le Lévitique porte, ch. XIX : « Tu n'useras point de divinations, et tu ne pronostiqueras point l'avenir. » Le droit canon, la loi des Douze Tables et les monuments d'une jurisprudence barbare ne prouvent point qu'il y ait eu des sorciers; ils

démontrent seulement que les législateurs ont voulu proportionner la rigueur des supplices à l'énormité des forfaits qui accompagnaient trop souvent les mystères cabalistiques. On n'inflige plus qu'une amende légère *aux gens qui font métier de deviner, de pronostiquer ou d'expliquer les songes;* ce sont les termes de l'article 479 du Code Pénal; encore est-il rare que l'on mette en jugement les simples tireurs de cartes ou les interprètes innoffensifs des rêves, s'ils ne se sont en même temps rendus coupables d'escroquerie.

Il fut un temps où de soi-disant *magiciens* exigeaient d'autres sacrifices encore que l'argent de leurs dupes. Ils immolaient des victimes humaines, et particulièrement des enfants en bas âge, afin d'interroger l'avenir dans leurs entrailles.

Rien ne rend superstitieux comme la passion de l'amour, dont les répulsions comme les sympathies sont inexplicables. Les philtres amoureux que les juifs vendaient aux dames romaines ne sont point entièrement passés de mode, et il existe encore des charlatans pour vendre ces breuvages, qui fort heureusement ne font tort qu'à la bourse des gens assez crédules pour les payer au poids de l'or.

Sous les derniers Valois on associait volontiers les idées religieuses non-seulement aux invocations du démon, mais à la conception et à l'exécution des plus grands crimes. Tel qui n'aurait pas eu le courage d'enfoncer le poignard dans le sein de son ennemi piquait avec des épingles des figures de cire représentant grossièrement le particulier ou le prince dont il avait juré la mort. Côme Ruggieri, Florentin, subit la question pour avoir attenté de cette manière aux jours de Charles IX. Ce fut à la réaction qui suit toujours les grandes tourmentes que la maréchale d'Ancre, l'amie, la confidente de Marie de Médicis, dut son absurde condamnation. Le supplice du curé Gauffrédy et celui d'Urbain Grandier sont des taches ineffaçables pour la mémoire du grand cardinal. Les protestants n'étaient pas plus que les catholiques exempts de ces fureurs. Une pauvre femme, Michelle Chaudron, fut brûlée à Genève, en 1652, pour s'être laissé imprimer sur le corps les stigmates sataniques. Le seul adoucissement accordé à cette malheureuse fut de lui faire subir la strangulation avant que le bûcher fût allumé. Jacques I[er], roi d'Angleterre, dans son traité de *Démonologie* reconnaît l'existence des incubes et des succubes; il veut bien accorder aux prêtres papistes, ainsi qu'aux réformés, la puissance de conjurer les diables. Le maréchal Fabert, qui passait pour sorcier, parce qu'il avait fait des exploits qui tenaient du prodige et qu'il s'était élevé dans la carrière des armes d'une manière miraculeuse, avait fait, disait-on, un pacte avec l'ange des ténèbres. Lorsqu'il mourut d'apoplexie, en 1662, on ne douta point que le diable ne lui eût tordu le cou après l'expiration du traité.

En vain Balthazar Bekker, ministre protestant à Groningue, avait démontré, dans son *Monde enchanté*, qu'il n'y avait point de magie; en vain Louis XIV, par la déclaration de 1672, ne permettait de condamner les sorciers au supplice du feu que quand ils étaient reconnus pour empoisonneurs, la superstition n'était pas si facile à déraciner. En 1750 le jésuite Girard faillit être brûlé vif par arrêt du parlement de Provence pour avoir ensorcelé la belle La Cadière : il ne dut son salut qu'au partage des voix; la moitié des juges pensa avec raison qu'il ne devait qu'à des moyens humains l'empire exercé sur l'esprit de sa pénitente. Cette même année, 1750, vit brûler en grande cérémonie une religieuse de Wurtzbourg appartenant à une famille noble. Cette malheureuse convenait d'avoir pratiqué diverses sorcelleries pour faire périr plusieurs personnes, qui cependant avaient résisté à la puissance de son art.

Les *sortiléges* sont l'instrument de la sorcellerie. On se servait surtout du grimoire, espèce de livre ou de pancarte sur lequel étaient inscrits des caractères cabalistiques ou ces figures bizarres que l'on voit encore sur l'almanach des bergers, pour indiquer le jour précis de la tonte des moutons et des divers travaux de l'agriculture. Les mots, prétendus magiques, *abraxa* et *abracadabra* font aussi partie du grimoire. BRETON.

SOSIE, personnage de l'*Amphitryon* de Plaute et de Molière, qui rencontre dans Mercure un autre lui-même, un second Sosie, parce que ce dieu, pour servir les amours de Jupiter, a pris ses traits. Par allusion à ce rôle, on dit d'une personne offrant une parfaite ressemblance avec une autre : *C'est son Sosie.*

SOSII (Les), deux frères qui au temps d'Auguste possédaient à Rome une grande et célèbre maison de librairie. Horace parle maintes fois d'eux dans les termes les plus honorables, car ils étaient chargés de la vente de ses poésies et savaient, à ce qu'il paraît, lui en faire tirer un bon produit. Quand on veut désigner un libraire distingué, on lui donne quelquefois de nos jours le surnom de *Sosius*.

SOT, SOTTISE. *Voyez* BÊTISE. Au moyen âge, on célébrait dans plusieurs villes de nos provinces la *fête des sots*, où le principal rôle était joué par une société bouffonne appelée sotie, et qui offrait beaucoup d'analogie avec la société de la *mère folle* de Dijon.

SOTADIQUE. *Voyez* ÉROTIQUE.

SOTER, surnom qui a été commun à deux des Ptolémées.

SOTER, pape, fut le treizième de la nomenclature et le successeur d'Anicet. Il était fils d'un certain Concordius, habitant de Fondi dans la terre de Labour. La date de son installation est fixée à l'an 175, et sa mort à l'an 179; mais toutes ces époques sont aussi incertaines que son martyre, dont on n'a d'autre preuve que son inscription dans les martyrologes. On s'accorde seulement à vanter sa charité envers les pauvres et envers les fidèles qui souffraient pour la foi. Une lettre de l'évêque Denis de Corinthe, rapportée par fragments dans Eusèbe, le loue d'avoir conservé et augmenté la coutume qu'avaient les premiers prêtres de l'Église chrétienne de faire des collectes pour les pauvres. Cette lettre signale également l'indulgence et la bonté de saint Soter pour les chrétiens que le repentir d'une première abjuration ramenait dans le sein de l'Église. L'hérésie du Phrygien Montanus fit de grands progrès sous son pontificat, et quelques auteurs anciens veulent qu'il ait écrit contre ces hérétiques. On veut aussi, mais sans aucun fondement, qu'il ait enjoint aux prêtres d'être à jeun pour célébrer la messe, et qu'il ait défendu aux religieuses de toucher les vases sacrés; Platine lui attribue même des règlements qui interdisent de considérer une femme comme légitime avant que le prêtre n'ait béni son mariage. Mais il faut être Platine ou Baronius pour avancer aussi hardiment qu'un évêque de Rome au temps de Marc Aurèle eût osé faire des lois sur ce qui touchait à l'état civil d'une portion du peuple romain : c'est faux comme les décrétales qu'on met sur son compte.

VIENNET, de l'Académie Française.

SOTHIAQUE (Période), ainsi appelée du nom de *Sothis*, que les Égyptiens donnaient à l'étoile que nous nommons Sirius ou Canicule. Dans les immenses horizons de l'Égypte, cet astre magnifique dut fixer les regards de ses prêtres et de ses bergers, les seuls observateurs alors des phénomènes célestes. Le soir, le lever paisible de cette étoile resplendissante au midi de Mizraïm, et précédant de quelques jours l'inondation du Nil, qui déjà se gonflait insensiblement, ne manquait pas de frapper d'admiration et d'un respect mêlé de reconnaissance un peuple religieux. Il commença par adorer ce flambeau nocturne, qui ne se levait que pour éclairer mystérieusement les bienfaits du fleuve nourricier; et quand ses connaissances astronomiques se furent accrues, il partit du lever acronyque de cet astre, qu'il appelait *Sothis*, pour compter les jours de son année solaire, nommée depuis année *cynique*. Elle était composée de 365 jours un quart. D'elle découla la période *sothiaque*, ou le cycle *caniculaire*, formé de 1,460 de ces années, parce que tous les 1,461 ans le lever du soir de

Sirius coïncidait avec le 1er jour de l'année civile de ces peuples. Le phénix, qu'on disait vivre 1,461 ans, puis renaître de ses cendres, était le symbole de ce cycle. D'après Manéthon, la période sothiaque remonterait à 2,782 ans avant J.-C.; le Lion occupait alors le solstice d'été. Manéthon fait aussi mention de colonnes dites de Sothis : elles étaient dans une contrée appelée *Seriadis*. A l'époque reculée où les Égyptiens établirent cette année célèbre dans leurs annales, Sirius ne se levait le soir qu'avec un arc demi-diurne, d'environ une heure et demie, et après une courte apparition se cachait sous l'horizon; ce qui donnait à sa présence un caractère mystérieux, comme à celle d'une divinité qui ne se montre qu'un moment aux mortels.

DENNE-BARON.

SOTIE, nom que portèrent à l'origine les farces qui composaient le répertoire du théâtre français à ses débuts. Ces pièces, d'un comique bas et burlesque, constituaient une partie essentielle des représentations scéniques, composées alors principalement de mystères ou de *moralités*. Le public avait pris sous sa protection ce genre effronté, et même le plus souvent obscène : des pièces très-courtes, écrites avec fort peu d'art, mais semées de plaisanteries saugrenues et des mots les plus hasardés de la langue, étaient accueillies avec enthousiasme par les écoliers et les chambrières. Elles avaient le privilége, dit un écrivain de l'époque, de faire rire *depuis le talon gauche jusqu' à l'oreille droite*.

Sotie était aussi, au moyen âge, le nom d'une société bouffonne, composée de jeunes gens dont le chef prenait le titre de *prince des sots*.

SOTTO VOCE. *Voyez* MEZZA VOCE.

SOU ou SOL (du latin *solidus*, selon Ménage), monnaie de compte, la vingtième partie de l'ancienne livre, valant douze deniers. Il se dit aussi de la monnaie de cuivre qui avait cette valeur, et communément de la pièce de cuivre valant cinq centimes. En termes d'ancienne pratique, le *sou tournois* était un sou de douze deniers, et le *sou parisis* un sou de quinze deniers. 20 sous parisis valaient 25 tournois. Il y a eu aussi des *sous d'or*, dont le prix a été différent suivant les époques.

SOUABE, ancien duché d'Allemagne, qui, d'après ses premiers habitants, les *Alemannes*, s'appela d'abord *Alemannie*. Ce nom de Souabe (en latin *Suevia*) lui vint au cinquième siècle des Suèves, qui y arrivèrent alors du Nord, et qui s'y confondirent avec les Alemannes. Il prévalut au huitième siècle, époque où, après la destruction du duché d'Alemannie, l'Alsace et la Rhétie furent distraites de l'Alemannie, dont le reste fut alors administré, au lieu de ducs, par des messagers de la chambre (*nuntii cameræ*). Lors du partage du royaume des Franks, en 843, la Souabe constitua avec la Bavière le cœur de l'Empire d'Allemagne. En raison de l'affaiblissement toujours plus grand de la puissance royale, les *messagers de la chambre* ne tardèrent pas à se rendre indépendants. Au commencement du dixième siècle, l'un d'eux, Burkhard, se fit proclamer *duc*, tout en reconnaissant la suzeraineté du roi d'Allemagne Henri Ier. Depuis cette époque les empereurs disposèrent assez arbitrairement de ce grand fief. En 1080 Henri IV en gratifia le comte Frédéric de Hohenstaufen, devenu la souche des rois et des empereurs de la maison de Souabe; il lui conféra en même temps le titre de *duc des Franks*. Sous les successeurs de Frédéric Ier, les Souabes devinrent le peuple le plus riche et le plus civilisé de l'Allemagne. Quand la maison des Hohenstaufen s'éteignit en la personne de l'empereur Conrad IV, les comtes, les chevaliers, les prélats et les villes de la Souabe se rendirent indépendants, chacun dans ses domaines. Beaucoup de villes adhérèrent à la ligue du Rhin, fondée en 1254; et après la mort de Conradin, le dernier des Hohenstaufen, arrivée en 1269, Ulrich de Wurtemberg obtint l'investiture de ce qui restait du duché de Souabe, dont le titre cessa dès lors d'être conféré, en même temps que le titre de duc de Wurtemberg le remplaçait en quelque sorte. Ce pays fut ensuite en proie pendant plus d'un siècle aux dévastations de toutes espèces causées par les luttes intestines de tous les seigneurs féodaux qui s'étaient partagé le territoire. Cet état d'anarchie détermina un certain nombre de villes à former entre elles, en 1376, une espèce de confédération, désignée sous le nom de *ligue de Souabe*, et ayant pour but de se garantir mutuellement contre les brigandages des seigneurs. Lorsque l'empereur Wenceslas fut déposé, en 1406, les villes de Souabe, qui lui demeurèrent fidèles, en furent récompensées par l'octroi d'un grand nombre de priviléges; et pendant près d'un siècle encore après elles réussirent à acquérir toujours plus d'importance et d'influence.

Quand, en 1512, l'empereur Maximilien Ier divisa l'Allemagne en cercles, la Souabe fut appelée à en former un sous le nom de *cercle de Souabe*.

SOUABE (Cercle de), l'un des dix cercles entre lesquels l'empereur Maximilien Ier partagea l'Allemagne, en 1512. Il en comprenait la partie sud-ouest, l'ancienne Souabe, mais avec des limites plus étendues. Ainsi, il confinait à la France, à la Suisse, à l'Autriche, à la Franconie et aux deux cercles du Rhin. Arrosé par le Danube, et plutôt montagneux que plat, le cercle de Souabe, très-fertile en céréales, vins et fruits, était l'une des contrées les plus belles et les plus riches de l'Empire. Sur une superficie d'environ 450 myriam. carrés, il comprenait une population de près de 2,200,000 habitants; et il conserva la constitution de cercle, décrétée en 1563 à Ulm, à peu près sans modification aucune, jusqu'à la dissolution de l'Empire d'Allemagne. Les princes souverains faisant partie du cercle de Souabe étaient le duc de Wurtemberg, l'évêque d'Augsbourg, le margrave de Bade et l'évêque de Constance, représenté par l'Autriche. La direction en appartenait au duché de Wurtemberg. Les États étaient divisés en cinq *bancs :* celui des princes ecclésiastiques, celui des princes temporels, celui des prélats, celui des comtes et des seigneurs, et enfin celui des villes.

SOUABE (Empereurs de la maison de). C'est ainsi qu'on désigne les empereurs de la maison des Hohenstaufen, parce qu'à l'origine ils possédaient le duché de Souabe.

SOUABE (Ligue de), dénomination générique donnée à toutes les associations et confédérations que les villes de la Souabe formèrent entre elles après le démembrement du duché de Souabe, à la mort du dernier duc Conrad IV, de la maison des Hohenstaufen, arrivée en 1254, pour se protéger et se défendre mutuellement contre l'oppression et les brigandages des seigneurs, tant spirituels que temporels.

SOUABE (Mer de). *Voyez* CONSTANCE (Lac de)

SOUABE (Miroir de). On appelle ainsi, par opposition au *Miroir de Saxe*, un grand recueil de droit féodal et provincial à l'usage du sud de l'Allemagne, et datant à peu près de l'année 1270. On ignore quel en est l'auteur. La première édition imprimée qu'on en possède porte la date d'Augsbourg 1472.

SOUAN. *Voyez* ASSOUAN.

SOUBISE, vieille famille de France, dont l'héritière, *Catherine* de PARTHENAY, épousa, en 1557, le vicomte René II de Rohan; mariage qui fit passer dans la maison de Rohan les biens et les titres de la famille de Soubise, et duquel naquirent deux fils, qui jouèrent un rôle important dans les guerres de religion comme chefs des huguenots : le duc *Henri* de Rohan, et le cadet, *Benjamin* de Rohan, baron de Fontenay, seigneur de Soubise du chef de sa mère. Né vers l'an 1589, il fit ses premières armes dans les Pays-Bas, sous les ordres du prince Maurice d'Orange. A partir de l'an 1611 il exerça comme son frère une grande influence sur toutes les affaires des protestants de France, et en 1615 il se rattacha à cause de cela au parti du prince de Condé. Lorsque les guerres de religion recommencèrent, sous Louis XIII, en 1621, l'assemblée des protestants tenue à La Rochelle lui confia un commandement, et il défendit alors bravement la ville de Saint-Jean d'Angely. Il lui fallut,

il est vrai, faire sa soumission; mais dès l'hiver de 1629 il recommença la guerre avec 8.000 de ses coreligionnaires. Louis XIII l'ayant contraint de se réfugier à La Rochelle, il se rendit en Angleterre pour solliciter des secours de Jacques Ier; mais il échoua dans cette négociation. En 1625 il s'empara des îles de Ré et d'Oléron, d'où, avec des forces minimes et favorisé par le vent, il alla enlever dans le port de Blavet la flotte royale, qui comptait 15 navires, qu'il ramena avec lui à l'île d'Oléron. Ensuite, il entreprit dans le Médoc une expédition, qui échoua, de même que la plupart de ses entreprises sur terre. A son retour à l'île de Ré, il ne tarda pas à voir paraître une flotte de 20 vaisseaux hollandais, à laquelle s'étaient réunis les débris de la marine française; et il réussit à tenir pendant longtemps en échec ces forces, de beaucoup plus considérables que celles dont il disposait lui-même. Enfin, le 15 septembre 1625, le duc de Montmorency le battit, à la hauteur de l'île de Ré, et le contraignit à évacuer l'île d'Oléron. Soubise, après avoir relevé le courage des habitants de La Rochelle, passa alors en Angleterre, où il détermina Charles Ier à exiger d'une manière péremptoire de la cour de France qu'elle exécutât les clauses de l'édit de Nantes. En conséquence, Richelieu s'empressa de conclure avec les protestants le simulacre de paix du 6 avril 1626, qui accorda à Soubise l'oubli du passé avec la dignité de duc et pair. Soubise s'étant aperçu que Richelieu faisait des préparatifs pour assiéger La Rochelle, détermina Charles Ier à envoyer successivement au secours de la ville menacée trois grandes expéditions; mais elles ne purent empêcher la chute de ce dernier boulevard des huguenots. Soubise, quoique compris dans la paix du 29 juin 1629, resta en Angleterre, et mourut à Londres, en 1642, sans laisser d'enfants. Les biens et les titres de la maison de Soubise passèrent à François de Rohan, un de ses parents en ligne collatérale.

Charles de Rohan, prince de Soubise, pair et maréchal de France au siècle dernier, et qui passait pour l'un des plus riches seigneurs de la noblesse de France, descendait de ce François de Rohan. Né en 1715, et ami particulier de Louis XV, il parvint sans peine aux plus hautes dignités militaires. Dans les campagnes de 1741 à 1748 il remplit auprès du roi les fonctions d'aide de camp, et en 1746 il s'empara de Malines. Il fut nommé gouverneur de Flandre en 1748, et du Hainaut en 1751. Au commencement de la guerre de sept ans, la protection de la marquise de P o m p a d o u r lui valut le commandement d'un corps d'armée de 24,000 hommes, mais placé cependant sous la direction supérieure du général en chef, le maréchal d'Estrées. Ses premières opérations furent assez heureuses. Il s'empara de Wesel, occupa le pays de Clèves et la Gueldre, et rejeta les Prussiens sur les Hanovriens. Mais en 1757 sa vanité le porta à se séparer de la principale armée française, pour se joindre à l'armée de l'Empire et attaquer les Prussiens ainsi que les Saxons. Vers la mi-septembre il entra avec 8,000 hommes à Gotha, où le général prussien Seydlitz, à la tête de 1500 hommes seulement, le surprit au moment où il allait se mettre à une table splendidement servie dans le château de cette résidence princière, de telle sorte qu'il lui fallut s'enfuir précipitamment et laisser les Prussiens manger son souper. Le 5 novembre suivant, il essuyait l'ignominieuse défaite de R o s s b a c h. Pour l'en consoler, Louis XV le nomma ministre de la guerre. En 1758 Soubise obtint encore le commandement d'une nouvelle armée; toutefois, le duc de Broglie lui fut adjoint comme conseil. Malgré la jalousie qui divisait ces deux généraux, l'armé française remporta la victoire de Lutzelbourg, qui la rendit maîtresse de tout l'électorat de Hesse. Ce succès valut à Soubise le bâton de maréchal de France. Dans la campagne de 1761 lui et Broglie eurent chacun le commandement d'un corps d'armée sur les bords du Rhin; mais la mésintelligence qui régnait entre ces deux chefs les empêcha d'arriver à aucun résultat. Battu à Fillingshausen, Broglie en rejeta la faute sur Soubise, qui ne l'avait point soutenu. Tous deux s'accusèrent mutuellement dans leurs rapports à la cour. Le crédit de Mme de Pompadour fit pencher la balance en faveur de Soubise, et Broglie, l'homme vraiment capable, fut exilé dans ses terres. Dans la campagne suivante, Soubise eut le bon esprit de se laisser guider par le maréchal d'Estrées, et la bataille du Johannisberg fut gagnée. A quelque temps de là, la paix de 1763 mettait un terme à la carrière militaire de Soubise, qui fut le complaisant de la D u b a r r y, comme il avait été celui de la Pompadour. Sa vie ne fut plus dès lors que celle d'un courtisan voluptueux. Toutefois, il est juste de dire qu'à la mort de Louis XV, il fut aussi le seul des courtisans, naguère si nombreux, de ce monarque qui accompagna sa dépouille mortelle jusqu'à Saint-Denis. Touché de cette preuve de reconnaissance, Louis XVI conserva au maréchal de Soubise sa place au conseil. Il mourut le 4 juillet 1787, et en lui s'éteignit la ligne de Rohan-Soubise.

SOUBISE (Enfants du Père). *Voyez* Compagnonnage.

SOUBRETTE, nom que l'on donne, au théâtre, aux suivantes de comédie (*voyez* Rôle). Cette dénomination s'applique aussi, familièrement et par mépris, à une femme subalterne et intrigante : Elle fait la dame, et n'est qu'une *soubrette;* Sous de riches habits, elle a toujours l'air et les manières d'une *soubrette*.

SOUBREVESTE. *Voyez* Cotte d'armes.

SOUBUSE, nom donné spécifiquement par Buffon à la femelle du b u s a r d Saint-Martin.

SOUCHE. On nomme ainsi la base du tronc d'un arbre accompagné de ses racines, particulièrement quand elle a été séparée du reste de l'arbre. Le bois de la *souche* est plus dur que celui du reste de l'arbre.

Par analogie et au figuré, *souche* se dit de l'homme dont plusieurs descendants ont tiré leur origine. *Faire souche*, c'est commencer une branche dans une généalogie. *Succéder par souche*, c'est succéder par représentation. La succession *par souche* est opposée à la succession *par tête*.

On donne aussi le nom de *souche* à la partie qui reste des feuilles d'un registre dont on détache l'autre partie par une coupure, et qui sert à reconnaître l'exactitude d'un titre en le rapprochant de la *souche* ou *talon*. Les actions sont généralement séparées d'un *registre à souche*. Il en est de même d'une foule de quittances.

SOUCHETS, sorte d'oiseaux du genre *c a n a r d*, très-remarquables par un bec long, dont la mandibule supérieure, ployée parfaitement en demi-cylindre, est élargie au bout; les lamelles en sont si longues et si minces qu'elles ressemblent plutôt à des cils. Ces oiseaux vivent de vermisseaux qu'ils recueillent dans la vase au bord des ruisseaux. La chair des souchets est excellente. Ils arrivent sur nos côtes de l'Océan au mois de février; ils se répandent dans les marais, et l'on en tue beaucoup, principalement sur cette longue suite de marais qui s'étendent depuis les environs de Soissons jusqu'à la mer. Quelques-uns s'avancent davantage dans l'intérieur des terres, et l'on en voit de temps en temps jusque dans les Vosges.

SOUCI. *Voyez* Chagrin, Crainte, Inquiétude.

SOUCI (*Botanique*), genre de la famille des c o m p o s é e s, tribu des cynarées, compris par Linné dans sa syngénésie-polygamie nécessaire, qui se compose de plantes herbacées propres à la région méditerranée et à l'Europe centrale. L'espèce la plus remarquable est le *souci officinal*, ou *souci des jardins*, plante annuelle du midi de l'Europe, où elle croît dans les champs et les vignes. On la trouve aujourd'hui dans tous les jardins, où on la cultive en pleine terre. Elle a donné par la culture quelques variétés beaucoup plus belles que le type. Toutes les parties de cette plante exhalent une odeur forte et peu agréable. Sa saveur est amère et un peu âcre. Employé autrefois comme antispasmodique, antifébrile, antiscrofuleux, le souci n'est plus guère usité aujourd'hui que dans la médecine des campagnes. On falsifie le safran avec ses corolles ligulées.

SOUCI (Enfants sans). *Voyez* Enfants sans souci.

SOUCI D'EAU. *Voyez* LYSIMACHIE.

SOUDAN ou BELED-ES-SOUDAN, c'est-à-dire pays des noirs, nom commun depuis le moyen âge à l'immense étendue de territoire de l'Afrique centrale qui depuis le désert de Sahara se prolonge au sud vers l'équateur jusqu'à des limites encore inconnues. Des géographes modernes distinguent un *haut Soudan* et un *bas Soudan*.

Le haut Soudan, qui, n'était la solution de continuité formée par la vallée du bas Niger, pourrait être désigné comme la saillie nord-ouest du plateau de l'Afrique méridionale, s'étend depuis cette vallée à l'ouest et au nord-ouest jusqu'aux sources du Niger, du Sénégal et de la Sénégambie, et comprend les pays de montagnes et de plateaux du Kong qui s'élèvent derrière les côtes, généralement plates, de la Guinée septentrionale et de la Sénégambie, et depuis la haute Sénégambie, les royaumes des Ashantis, de Dahomeh, des Mandingos et des Foulahs, qui tous se distinguent par la richesse de leur système d'irrigation, par la magnificence et l'abondance de leurs forêts vierges, par le luxe de leur végétation, et surtout par une exubérance extrême en produits tropicaux et en or.

Le bas Soudan, ou simplement Soudan, appelé aussi Nigritie, c'est-à-dire pays des Nègres ou du Niger, mais désigné par les indigènes tantôt sous le nom de *Takrour*, tantôt sous celui d'*Asnou*, s'étend depuis les versants nord et sud du haut Soudan à l'est jusqu'au Kordofan et aux régions montagneuses qui faisaient autrefois partie du royaume d'Abyssinie, forme la transition entre la limite septentrionale de la haute Afrique et le désert, et est peut-être la première des avant-terrasses du grand plateau de l'Afrique. Cependant, ce bas Soudan n'est point une plaine, mais forme au contraire une contrée onduleuse de collines, où l'on rencontre même parfois des chaînes de montagnes dont l'élévation moyenne au-dessus du niveau de la mer peut-être de 400 mètres. Par sa position entre la mer de sable du désert, où il y a absence complète d'eau et dont la limite constitue également sa frontière septentrionale, et les hautes terres du sud, dont l'accès offre tant de difficultés ; en raison aussi de son climat, qui est extrêmement meurtrier pour les étrangers, des mœurs sauvages et des habitudes de brigandage de ses diverses populations, dont le plus grand nombre sont constamment en guerre les unes contre les autres, c'est là une des contrées les plus inaccessibles de la terre, et à l'égard de laquelle on n'a guère de renseignements que ceux fournis par Mungo-Park, Dochard, Laing, Denham, Clapperton, Caillié et Lander, et tout récemment par les Allemands Overweg (mort le 27 septembre 1852, à Kouka, sur les bords du lac de Tschad), Barth de Hambourg et Vogel de Leipzig, dont Bleek de Bonn a encore entrepris en 1854 de suivre les traces. De même qu'à l'extrémité nord du Sahara, dans le Biledulgerid, les fleuves, à son extrémité sud, se déchargent dans une mer de sable, où, en raison de la faiblesse comparative de leur volume d'eau, ils sont bientôt épuisés par le sol brûlant du désert, en ne laissant que des marécages qui contractent généralement le goût du sel mêlé au sable, et ne se présentent sous forme de vastes nappes d'eau qu'à l'époque des pluies périodiques. Plus au sud, le système d'irrigation est plus riche, et parfois même exubérant. C'est là que commence un véritable pays de culture. Le Niger, avec ses nombreux affluents, et la *mer du Soudan*, le grand lac de Tsad ou Tschad, avec ses affluents le Schari au sud, le Yéou à l'ouest, le Bhata ou fleuve périodique de la vallée des Gazelles (*Wad-el-Ghasal*) à l'est, qui ne coule point à l'est dans le lac Fittré, forment de vastes et riches systèmes d'irrigation, l'un dans le *Soudan occidental*, l'autre dans le *Soudan oriental*. Ces deux parties du Soudan sont séparées par le pays de montagnes de Mandara, qui s'étend du sud-est au nord-ouest, et s'élève au sud de Bornou par 10° de lat. nord ; contrée bien arrosée, composée de hautes et abruptes masses de rochers, riche en paysages de la nature la plus pittoresque, et dont le plateau, haut de 8 à 900 mètres au-dessus de l'Océan, est dominé par des pics escarpés, en forme d'aiguilles, atteignant de 1,000 à 3,000 mètres d'altitude. Parmi ceux qui sont situés le plus au sud, il en est un qu'on appelle le *Mendefi*. Mais il résulte des plus récentes investigations qu'à côté de ces masses montagneuses se trouvent d'immenses étendues de plaines, composant entre autres le grand pays d'*Adamaoua ;* de sorte que ces montagnes, de même que celles qui sont situées tout à l'extrémité orientale, ne sont vraisemblablement que des masses isolées. L'*Alantiga*, dans le pays d'Adamaoua, est estimé s'élever à 3,300 mètres, sans cependant atteindre encore la limite des neiges éternelles. Ici, comme au voisinage du désert et de l'équateur, le climat est naturellement très-chaud. La température moyenne de l'année à Kouka et sur les bords du lac de Tschad, est de 23° Réaumur. Dans le Bornou, le thermomètre de mars à juin est rarement au-dessous de 30° ; dans l'après-midi il s'élève jusqu'à 32° et plus, et même ne descend pas la nuit au-dessous de 28°. Mais dans ce qu'on appelle les *mois d'hiver* il n'est pas rare de le voir s'abaisser la nuit au-dessous du point de congélation. Ces contrastes, joints aux fortes fièvres intermittentes développées par des inondations durant plusieurs mois, et par les miasmes putrides qui s'exhalent de régions marécageuses, sont pernicieux même à la population indigène de ces lointaines contrées. D'ailleurs, le sol, partout où ne l'envahit pas le sable du désert, et où l'eau ne fait pas défaut, est couvert de la plus riche végétation tropicale. Partout croissent les gigantesques *adansonias*, dans des prairies sans fin ; partout on rencontre de plantureuses forêts de tamarins et de mimeuses, des euphorbiacées ayant la taille d'arbres, le palmier *délebb*, l'un des plus beaux arbres qu'on puisse voir, atteignant une élévation de 40 mètres ; plus rarement le palmier à dattes, et à l'est le coton. On cultive le froment, le riz, le maïs, le millet, les fèves et autres légumes ; toutes espèces de plantes bulbeuses et de cucurbitacées ; le chanvre, le tabac, le coton, l'indigo, le poivre rouge, la coriandre, etc. On élève du gros bétail, des moutons, des chevaux et des ânes d'excellente espèce ; des civettes en cages, et aussi des chameaux au voisinage du désert. On y trouve des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames, des lions, des panthères, des hyènes, des chacals, des autruches, une foule d'autres oiseaux au plus riche plumage, des poissons, de grands amphibies et des insectes de toutes espèces, de même que des crocodiles et des serpents. Si le pays de plaines est pauvre en minéraux, le pays de montagnes est beaucoup mieux partagé sous ce rapport. Les minéraux qu'on yrencontre le plus ordinairement sont le fer et le cuivre, plus rarement l'or, l'étain, le plomb, le salpêtre et le soufre. On est réduit à demander le sel à l'importation.

La population se compose de peuplades nègres, partie aborigènes et partie émigrées, qui parlent les idiomes les plus divers. Ou elles sont sectatrices de Mahomet, dont la doctrine fait encore d'incessants progrès parmi elles et est enseignée dans des écoles de Koran, et forment avec quelques colonies arabes dispersées çà et là la partie de la population de beaucoup la plus intelligente, la plus civilisée et la plus morale ; ou bien elles sont encore païennes, plongées dans la barbarie, mais non pas toutes aussi sanguinaires que les Ashantis et les habitants du Dahomey par exemple. Indépendamment de l'agriculture, de l'élève du bétail et de la pêche, les habitants parvenus à un certain degré de civilisation pratiquent diverses industries, qui fournissent de précieux produits au commerce. La plus répandue de ces industries est la préparation du coton avec celle de l'indigo par les femmes, sur qui retombe tout le poids de la culture des terres. Le Soudan occidental fournit en outre une série d'étoffes fabriquées avec un art remarquable et dites *étoffes du Soudan*, qui arrivent jusqu'aux oasis qu'on rencontre dans le désert et même jusque sur les marchés de l'empire de Maroc. L'exploitation des mines et l'industrie des forges ont pris de bien moindres développements. Le Soudan fait un vaste commerce d'impor-

tation et d'exportation dans toutes les directions, surtout au nord. Mais il est fait presque exclusivement par des étrangers, notamment au nord par les Touariks du Sahara et par les Arabes du Caire, d'Oudschila, du Fezzan, de Tunis, de Tripoli et de Fez; et tandis qu'il n'y a que les petits détaillants indigènes qui s'aventurent au delà des frontières du pays, sur les côtes maritimes au nord et à l'ouest, les marchands en gros restent à peu près tous dans le pays. Comme dans le Sahara, le commerce se fait presque exclusivement par caravanes; les grandes voies de communication se rattachant toutes à l'ouest, au sud et au nord. Les places de commerce les plus importantes sont *Sego, Bammakou, Sansading, Djinnie, Timbouktou, Kaschna, Kano, Kouka, Angornou, Rabbah* et *Ouara*. Les principaux articles d'exportation sont le coton, l'ivoire, le *korkidan* ou cornes de rhinocéros, de la laine très-fine, des plumes d'autruche, des civettes, de la gomme du Soudan, de la gomme copal, de l'*assa fœtida*, du poivre de paradis, des cardamomes, des tamarins, du bois d'ébène et du bois de sandal, de l'indigo, des peaux, des cotonnades teintes en bleu et rayées de bleu, des étoffes de soie et mi-soie (étoffes du Soudan), des nattes, des cuirs, des articles en cuir, mais surtout de l'or et des esclaves. Les grands marchés de l'or sont, à l'ouest, Djinnie et Timbouktou, et à l'est dans le Darfour. Il entre dans le commerce partie sous forme de poudre d'or, et partie façonné en anneaux et ornements. De tous temps le Soudan fut le grand centre du trafic des esclaves; et c'est de là que cette *marchandise* s'est toujours expédiée dans toutes les parties du monde, au grand détriment des autres intérêts de la contrée. Dans un grand nombre de pays de l'intérieur on compte beaucoup plus d'esclaves que d'hommes libres. Les articles d'importation les plus importants sont les étoffes de coton pour vêtements (presque exclusivement de fabrication anglaise), les toiles, et toutes espèces de draps fins. Les tapis du nord de l'Afrique, les manteaux de laine (*haïcks* de Fez), les ceintures en laine et en soie, la soie brute, le velours, les mouchoirs de soie, le fer en barres, les articles de quincaillerie (notamment les armes à feu) provenant de l'Angleterre, de l'Amérique du Nord et de l'Allemagne, des articles de bimbeloterie, les articles de Nuremberg, le papier, la poudre, le plomb, les ustensiles en cuivre et en étain, les peignes, les cuirs façonnés et les tabacs du Maroc, les épices des deux Indes, le café, le cacao, le sucre, les chevaux, les couris des Indes orientales, qui, avec une autre espèce d'escargots d'eau douce provenant du Niger, des pièces de cotonnades et la poudre d'or, constituent les moyens d'échange le plus généralement usités dans les relations commerciales. Comme menue monnaie on se sert, dans tous les petits royaumes situés le long de la rive occidentale du Niger, de noix de gourou, et dans le Darfour de petits anneaux d'étain. En ce qui est de l'organisation politique, le principe de la monarchie héréditaire domine avec des formes très-rigoureuses dans ces différents royaumes ou sultanats, qui sont fort nombreux, et dont la grandeur et la puissance varient à l'infini. Quoique les souverains possèdent une autorité sans bornes sur la vie et sur la propriété de leurs sujets, il ne règne point dans les États du Soudan un despotisme aussi sanguinaire que dans les autres parties du continent africain. Voici les plus importants et les mieux connus de ces États et localités, en allant de l'ouest à l'est :

Le royaume de *Bambarra;* le royaume de *Djinnie*, aujourd'hui indépendant, appelé autrefois bas Bambarra, et à l'égard duquel on ne possède de renseignements précis que depuis 1853, où ils ont été fournis par Barth; *Kabia*, son port, situé sur le Niger; le royaume des Fellatahs (*voyez* FOULAHS), dans le pays d'Haoussa; et le royaume des Fellatahs, dans le pays de *Nouffi;* le royaume de *Yaouri* ou *Youri*, sur la rive orientale du Niger; le pays de *Borgou* ou *Borghou*, à l'ouest du Niger, en face de Nouffi, avec les royaumes de *Kiama*, de *Boussa* et de *Niki*, dont le souverain prend le titre de *sultan de Borgou;* le royaume de Barnou ou **Bornou**, à l'ouest du lac de Tschad; le royaume de *Loggoun*, aujourd'hui indépendant, au sud du lac de Tschad; le royaume de *Mandara*, contrée montagneuse située encore plus au sud; le royaume de *Baghermi, Bagarmi* ou *Baghirmi*, au sud-est du lac de Tschad; le royaume de *Wadaï* ou *Ouadahi*, appelé aussi *Dar-Saba* ou *Borgou*, situé plus loin à l'est du lac de Tschad, grande et fertile contrée, mais encore très-peu connue, qui forme aujourd'hui avec le Bornou et le Darfour les trois plus puissants États de tout le Soudan; enfin, le royaume de *Darfour*. Consultez le comte d'Escayrac de Lauture, *Le Désert et le Soudan, études sur l'Afrique au nord de l'Afrique* (Paris, 1853).

SOUDE (*Chimie*), alcali puissant, presque égal en énergie à la potasse, et auquel de temps immémorial on a donné exclusivement le nom d'*alcali minéral*, parce qu'avant les travaux de Klaproth et de Vauquelin on n'avait encore jamais reconnu la présence de la potasse dans aucune analyse de minéraux, tandis que la soude s'y était fréquemment manifestée. Ce que nous avons dit en son lieu du sodium nous dispense d'exposer la nature chimique de la soude; il est évident en effet que puisque le sodium n'est que de la soude privée d'oxygène, la soude ne peut être que du sodium plus de l'oxygène.

La soude est donc le *protoxyde de sodium* (sodium, 74,18; oxygène, 25,82), mais intimement combiné avec de l'eau. C'est un corps blanc quand il est bien pur, très-caustique, spécifiquement plus pesant que le sodium, déliquescent dans un air très-chargé d'humidité, mais perdant cette eau hygrométrique dans un air plus sec, ce qui le différencie de la potasse, laquelle ne perd plus l'eau une fois qu'elle l'a absorbée. Dans l'air, la soude se charge très-facilement et très-promptement, surtout à l'état d'humectation, d'une assez grande quantité d'acide carbonique pour devenir un sous-carbonate, beaucoup moins caustique que la soude pure, et qui constitue un sel très-efflorescent. Mais le bicarbonate de soude, qui ne conserve plus aucune alcalinité, et qui jouit de propriétés fort différentes de celles du sous-carbonate, ne s'obtient qu'avec assez de difficultés et par des procédés artificiels.

Les principales combinaisons de la soude, du moins les plus répandues, les mieux connues, les plus employées dans la médecine, l'économie domestique et les arts, sont celles de cette substance avec les acides borique (*borax*), carbonique (*carbonate de soude*), chlorhydrique, azotique (*salpêtre du Chili*) et sulfurique (*sel de Glauber*). La combinaison chlorhydrique (*sel marin, sel gemme*) est incomparablement la plus abondante dans la nature, la plus essentiellement utile pour la santé de l'homme et des animaux, pour plusieurs branches de l'agriculture et pour une multitude d'arts et de fabrications. Les usages de la soude dégagée de ses combinaisons salines sont nombreux, et surtout fort importants dans les arts et l'économie domestique. Elle est l'ingrédient nécessaire des savons durs. Par sa fusion avec la silice, elle constitue des verres très-beaux, en général plus durables que ceux de potasse, et qui jouissent d'autres propriétés, qu'on chercherait en vain dans ceux-là.

L'art d'extraire la soude du sel marin, dont nous sommes redevables à Nicolas Le Blanc, est une utile et brillante conquête de la chimie appliquée aux besoins des arts; et notre pays peut à bon droit s'en glorifier.

« Depuis le commencement du siècle, dit M. Dumas, toute l'industrie des produits chimiques en Europe pivote autour des manufactures de *soude artificielle* et s'empare de leurs procédés ou vit de leurs produits. On peut estimer qu'en 1855 les usines à soude ont produit en Angleterre 150 millions de kilogrammes de cet alcali à divers états, et ont mis en mouvement une valeur de 30 millions. En France, la production s'est élevée à 60 ou à 80 millions de kilogrammes, et elle peut être considérée comme égale au moins à ce chiffre pour le reste de l'Europe. La découverte de la soude artificielle est donc un des plus grands bienfaits, sinon le plus

grand, dont les arts chimiques aient été dotés depuis soixante ans. »

Avant qu'on n'eût vulgarisé en France les procédés de l'extraction de la soude, la presque totalité de cet alcali, employé en si grande abondance dans nos savonneries, nos verreries, nos teintureries, etc., nous était apportée d'Espagne et de Sicile, où on l'obtient de l'incinération de plantes qui croissent sur le littoral de la mer. Les soudes brutes d'Espagne et de Sicile, connues dans le commerce sous les noms de *bourde*, *baville*, *cendres de Sicile*, etc., étaient chères et généralement d'une teneur très-variable en alcali véritable. On fabriquait aussi, par l'incinération des plantes marines, sur les côtes de la Provence et du Languedoc, plusieurs espèces de soude, mais toutes abondantes en sels neutres, et peu riches en alcali libre ou simplement carbonaté. Ces produits étaient : 1° le *salicor*, ou *soude de Narbonne*, provenant du brûlage du *salicornia herbacea*, cultivé sur le bord des étangs salés dans le bas Languedoc; 2° la *blanquette*, ou *soude d'Aigues-Mortes*, qui s'extrait, entre Frontignan et Aigues-Mortes, de toutes les plantes salées qui croissent sans culture sur le bord de la mer, et que l'on connaît dans le pays sous les noms divers de *soude*, *clavel*, *doucette*, *blanchette*. Les plantes incinérées qui donnent naissance à ces produits sont : le *salicornia herbacea*, les *salsola tragus*, *soda*, *kali* (*voyez* l'article suivant); l'*atriplex portulacoides*, le *chenopodium maritimum*, le *statice limonium*, etc. Nous avons encore dans le commerce les très-mauvaises soudes dites *de varech*, produit des nombreux goémons que l'on brûle sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie. Ces soudes contiennent à peine de l'alcali libre; presque toute la masse soluble est composée de sulfate de soude, de traces de sulfate et d'hydrochlorate de magnésie, et d'une énorme proportion de sel marin. C'est dans les soudes de varech qu'on a pour la première fois trouvé l'iode et le brôme. Enfin, l'Égypte nous fournissait autrefois d'assez grandes quantités d'un sel extrait des lacs par évaporation. Ce sel, appelé *natron*, est un sous-carbonate de soude généralement très-impur, et contenant, avec des matières terreuses, une grande proportion de sel marin.

Nous ne décrirons pas en détail le procédé d'extraction artificielle de la soude du sel marin; nous nous bornerons à dire : 1° que le sel est traité par l'acide sulfurique, qui en chasse l'acide chlorhydrique, et convertit la soude en sulfate; 2° que le sulfate obtenu est ensuite chauffé avec du charbon, qui convertit la masse en sulfure de sodium. Au moyen de la craie, également à chaud, on enlève le soufre à ce sulfure; le soufre s'unit à la chaux, et forme un sulfure de calcium presque totalement insoluble. Le lessivage dissout ensuite la soude, plus ou moins chargée de sels non décomposés et de sulfhydrate. Des traitements subséquents permettent de la purifier. Malgré toutes les entraves fiscales, la soude extraite artificiellement du sel marin est infiniment meilleur marché que les soudes d'Espagne, de Sicile et du Levant, ainsi que les natrons. Aussi il n'y a presque plus d'importation de soudes étrangères en France; et nous sommes désormais affranchis d'un énorme tribut, qui s'acquittait presque tout en argent. PELOUZE père.

SOUDE (*Botanique*), nom vulgaire des plantes du genre *salsola*, de la famille des Chénopodées. Ces soudes croissent sur le littoral des mers dans tous les climats tempérés. Ce sont des plantes herbacées, ou sous-frutescentes, à feuilles alternes ou opposées, charnues et presque cylindriques, à fleurs axillaires, sessiles, hermaphrodites, offrant pour caractères : périanthe à cinq folioles; cinq étamines; ovaire déprimé, uniloculaire, surmonté de deux styles, généralement soudés à leur base. La *soude épineuse* (*salsola tragus*, L.) est armée d'épines très-aiguës, placées à l'extrémité des feuilles. La *soude kali* (*salsola kali*, L.) ne se distingue guère de la précédente que par son calice, beaucoup plus court; elle est très-commune sur les bords de la Méditerranée, et croît même le long du Rhône, jusque auprès de Lyon; les soudes *communes* (*salsala soda*, L.), *cultivée* (*salsola sativa*, L.), *velue* (*salsola hirsuta*, L.), *maritime* (*salsola maritima*, L.), etc., ont eu, comme les précédentes, une très-grande importance industrielle, qu'elles ont presque totalement perdue depuis la découverte des procédés pour la fabrication en grand des soudes artificielles (*voyez* l'article précédent).

SOUDOYERS. *Voyez* AVENTURIERS.

SOUDRAS (Les) forment la caste la plus infime dans l'Hindoustan, où la population est partagée en outre en trois castes supérieures, celle des brahmanes, ou prêtres, celle des chatrias, ou guerriers, et celle des *waisjas*, ou artisans. Tandis que les waisjas sont surtout agriculteurs et marchands, les soudras exercent des métiers ou bien servent de domestiques aux classes supérieures. Ils sont menuisiers, tailleurs de pierre, cordonniers, peintres, écrivains, journaliers, domestiques, et constituent la grande masse du peuple hindou. L'étude des Védas leur est interdite; toutefois, il existe à leur usage d'autres livres de religion et de morale, rédigés d'une manière plus intelligible et plus attrayante, de sorte que leur culture intellectuelle ne souffre pas de cette exclusion. Les soudras sont divisés en corporations, suivant leurs différentes occupations. Chaque corporation est présidée par un ancien, qui exerce le droit de juridiction sur ses subordonnés à l'effet de régler leurs contestations, et qui pourvoit en outre à la dotation des filles. Quand les soudras épousent des femmes appartenant aux castes supérieures, les enfants qui proviennent de ces unions font partie de la caste du père. Comme les membres des castes supérieures, le soudra peut s'adonner à la vie contemplative et arriver ainsi à un grand renom de sainteté. On confond souvent les soudras avec les parias, qui en diffèrent complètement.

SOUDURE. C'est tout à la fois le nom de l'opération par laquelle on joint ensemble deux ou plusieurs morceaux de métal, quelquefois différents, et celui du fondant métallique que l'on emploie pour obtenir cette jonction. La soudure doit donc être composée d'un alliage ayant quelque affinité avec le métal des pièces à souder, et entrer en fusion à une température plus basse que les métaux qu'il s'agit d'unir. Le fer se soude à chaud, au moyen d'un marteau, sans interposition de soudure; cependant il se brase aussi avec la soudure de cuivre. A l'article BIJOUTERIE nous avons indiqué les moyens de soudure employés pour les métaux précieux. Le fer-blanc, le plomb, le zinc, le cuivre, etc., se soudent à l'aide d'un alliage de plomb et d'étain, qui prend les noms de *soudure des plombiers* lorsqu'il est composé de deux parties de plomb et d'une d'étain, et de *soudure des ferblantiers*, lorsque les deux métaux sont en parties égales. Cette soudure est dite *grasse* ou *maigre*, suivant que l'étain ou le plomb dépassent les proportions indiquées. La soudure des plombiers est remarquable par la facilité avec laquelle elle s'oxyde au contact de l'air. Fusible à 225° centigrade, elle brûle comme un pyrophore à une température élevée et forme une combinaison d'acide tannique et d'oxyde de plomb connue sous le nom de *potée d'étain*.

SOUFFLET, SOUFFLET DE FORGE, SOUFFLET A PISTON. *Voyez* MACHINES SOUFFLANTES.

On entend aussi par *soufflet* un coup de la main porté au visage. Dans nos idées actuelles, c'est le plus sanglant outrage qui puisse être fait à un homme de cœur; et il ne saurait être lavé que dans le sang de l'agresseur. Cette insulte n'a du reste ce caractère qu'entre hommes d'âges à peu près égaux. Abuser de sa force physique pour insulter un vieillard, un être faible ou infirme, est la plus insigne lâcheté dont il soit possible de se rendre coupable. Le déshonneur en fait immédiatement justice.

SOUFFLEUR (*Art théâtral*). Non! Sisyphe, qui roule son rocher; les Danaïdes, penchées sur le tonneau qui fuit toujours; Tantale, mort de soif et de faim au milieu du fleuve limpide dont le rivage est chargé de moissons et de ven-

danges; Ixion sur sa roue; Prométhée sous son aigle; la vestale dans sa tombe vivante; le jeune moine plongé *in pace* pour ses fredaines amoureuses; tout ce qui sent le renfermé et le moisi, tout ce qui est l'esclavage, la torture, la damnation, ne saurait se comparer à l'existence de cet infortuné que la mauvaise déesse de la fortune a destiné à passer sa vie dans ce trou étriqué, dans cet abîme ridicule, sous cet éteignoir de toute poésie qu'on appelle *le trou du souffleur!* Le pauvre homme! que je le plains; qu'il me paraît digne de nos meilleures sympathies! Pourtant cet homme ignoré, invisible; cet être sans nom, cette créature du bon Dieu, qui s'est résignée à n'être plus qu'un écho, l'écho rechigné et docile des plus sottes choses qui puissent sortir du crâne d'un chrétien, il ne faut pas trop le dédaigner, car c'est à lui que commence le bel art dramatique. Placé tout au bas du théâtre, le souffleur, cette intelligence suprême, donne l'éveil, le signal, le mouvement, la respiration, la lumière, le bondissement à l'œuvre dramatique. Le comédien qui fait ses grands bras, la comédienne qui fait sa petite moue, autant de pantins dont le souffleur tient tous les fils! Regardez dans quoi il est plongé : il n'est pas de condition plus basse; mais tout de suite voyez agir, entrer, sortir les personnages du drame, prêtez l'oreille à ces cris partis de l'âme... et du trou du souffleur! C'est le souffleur qui accomplit toutes ces merveilles. En sa qualité d'âme intelligente d'une chose inerte, le distributeur de mémoire doit tout voir, tout savoir, tout prévoir, préparer de loin l'effet de la grande tirade et la réplique du moindre couplet; il doit sentir avec une délicatesse infinie la moindre différence de niveau dans le comédien qui entre ou qui sort; à la figure, à la démarche, au geste de son héros, il doit comprendre où le bât le blesse, et lui venir en aide tantôt d'un geste, tantôt d'un coup d'œil, tantôt d'un souffle. Le comédien est-il bien sûr de sa mémoire, le souffleur reste calme, mais sans perdre de vue le grand homme qui s'agite dans sa haine ou dans son amour; au contraire, que la tête du manœuvre dramatique s'égare en mille folies, que soudain son œil s'hébète et s'écarquille dans l'agonie de l'incertitude, que le visage même garde le silence, le malheureux comédien est perdu s'il ne sent pas à ses côtés, invisible et présent, cette espèce de chien du Saint-Bernard qui l'arrache à l'abîme dans lequel il va s'engloutir. Double danger pour l'homme qui de son trou surveille l'action dramatique : souffler trop ou souffler trop peu.

Pendant que le comédien se met à flatter le public par les gracieusetés de sa personne et de son talent, il faut que le souffleur, de son côté, se fasse le flatteur du comédien, et, flatterie pour flatterie, je vous assure qu'il vaut mieux flatter la bête à mille têtes que le féroce amour-propre de ces tyrans en couronne de carton doré. Au moins quand le parterre est content, il applaudit et il admire, il lève un regard reconnaissant jusqu'à la magnifique créature qui a trouvé tant bien que mal un chemin à son âme; au contraire, le comédien le mieux soufflé, quand son rôle est joué, ne daigne pas jeter un coup d'œil de reconnaissance à cette intelligence prosternée à ses pieds. La vue du souffleur humilie surtout le grand homme qui s'en est servi!

Notez bien qu'en même temps ce martyr infortuné de l'art dramatique mène de front tous les rôles; il est à lui seul et tout à la fois le tyran, le père noble, le valet, la soubrette, la grande coquette, l'amoureux, l'amoureuse, le niais et le héros; il tient dans sa main tous ces fils croisés de la même intrigue dans lesquels il doit se retrouver à toute minute; il pleure, il rit, il tempête, il jure, il soupire, il déclame, il égorge, il empoisonne, il expire, il est amoureux, il se marie, il conspire, il est riche et pauvre, couvert de gloire et d'honneurs, il appartient à toutes les nations, à tous les siècles, à toutes les douleurs, à toutes les joies! Comptons donc l'éblouissement de ce malheureux, et comptons son supplice quand il lui faut bouillonner pendant sept heures d'horloge dans cette fournaise ardente où sont fondus impitoyablement l'or, le fer, le plomb, l'argent, le vif-argent, tous les métaux avec lesquels se fabriquent ces chefs-d'œuvre de carton dont se compose l'art dramatique aujourd'hui.

Voilà pour l'horrible, voici pour le ridicule. Le souffleur n'exerce pas seulement son métier tous les soirs, il l'exerce encore chaque matin; hors de son trou vous croyez qu'il est libre? Hors de son trou, son supplice le poursuit et le tourmente. Il assiste à l'enfantement de toute nouveauté, vieille ou nouvelle; il devient la proie de chaque nouveau chef-d'œuvre, que produit chaque matin la foule toujours immortelle et toujours renaissante de nos jeunes grands hommes. Si par malheur le nouveau drame est reçu par messieurs les comédiens qui, comme on sait, sont de très-grands juges, le premier homme qu'on appelle, c'est le souffleur! Vite une copie... vite deux copies de ces cinq actes; ainsi on lui fait échansonner cet esprit nouveau-né. Il copie donc à *ses moments perdus* ces belles œuvres, et son œil se perd à épeler l'écriture de nos hommes de génie. Une fois que le manuscrit est au net, soudain il faut recommencer la besogne, mais d'une façon bien plus insipide même que la première. Vous copiez, non plus scène par scène, acte par acte, mais rôle par rôle, et vous jouez aux propos interrompus, à vous tout seul. Mieux voudrait mille fois déchirer du vieux linge et faire de la charpie pour les hôpitaux que de scalper, phrase à phrase, cette histoire de meurtre ou d'amour.

O misère! cette même comédie qu'il a déjà copiée deux fois, qu'il va souffler vingt fois peut-être (nous mettons la chose au pis), eh bien! il va d'abord la souffler à huis clos, en répétition, comme on souffle sa leçon à un enfant, et s'il en est quitte pour vingt séances de ce labeur, il marque de blanc cette heureuse comédie.

Le souffleur a sur son dos voûté par les veilles les comédiens d'abord, l'auteur ensuite, et cet auteur, de plus, est souvent un très-grand inconvénient. En effet, l'auteur moderne, pour peu qu'il ait composé ses cinq ou six tiers de comédies, n'est plus un homme qui se doive gêner. Il en prend tout à son aise avec ses comédiens et avec son souffleur. On ne donne plus aujourd'hui que des projets de comédie; on ne les écrit plus, on les dessine, on écrit les bons mots en blanc, les laissant le plus souvent à la charge de l'acteur, qui doit fournir son rouge, ses habits de ville, et les traits de ses rôles, s'il tient à voir quelque chose de vif et de piquant qui réveille son lecteur. De cette façon de composer, il arrive de grands inconvénients pour le nègre blanc qui tient le manuscrit. Que de ratures! que de choses ajoutées! que de passages retranchés! Le caprice et le hasard sont les dieux de cette espèce de produit, et le souffleur ne sait guère auquel entendre. Sa vie est une vie de privations, de gêne, d'inquiétude, et ce n'est pas celui-là qui doit craindre de mourir jamais de gras fondu. Mêlé à toutes les joies, il ne sait pas ce que c'est que la joie; il n'entend parler que de gros appointements, de *feux*, de bénéfices, de voyages chargés d'or et de couronnes; à ses yeux brille le diamant, éclate la veste brodée, s'étale la dentelle, un peu jalouse; il en a jusqu'au menton de ces délires et de ces fêtes; mais lui! son habit noir date de dix ans, sa cravate blanche frissonne, son gilet pleure, son chapeau est en deuil comme son âme; tout se passe dans son trou, mais tout en sort; il regarde toujours, mais sans avoir le droit de penser; sa vie entière se passe à cette lucarne horrible sur laquelle tape incessamment le bâton d'orchestre, un des grands supplices de l'inquisition d'Espagne! De tout cet amour qui se fait sous ses yeux, pas une étincelle ne rejaillit dans son âme; de ces triomphes dont il est l'intermédiaire, il n'a que le bruit et la poussière; de ces couronnes qui jonchent le théâtre, il n'attrape jamais la plus simple fleur; dans les pièces, trop rares pour eux, où ces messieurs et ces dames s'abandonnent à l'orgie d'une pomme cuite et d'un verre d'eau de Seltz, il est de bon goût de jeter au souffleur la pelure de l'orange ou la coque de l'œuf brisé... J'en ai vu qui rejetaient, indignés, ces mépris à la face des comé-

diens... Et le parterre de s'étonner ! « Mon cher enfant, disait un vieux souffleur de l'ancienne Comédie-Française à Fleury, je m'en vais ; et si j'ai le bonheur que le souffle sorte une fois de mon corps, je veux être pendu plutôt que de l'y faire rentrer ! » Jules JANIN.

SOUFFLEUR DES NORMANDS. *Voyez* DAUPHIN.

SOUFFLEURS (Poissons). On nomme vulgairement ainsi une classe nombreuse de poissons, de la famille des cétacés, parce qu'ils ont la propriété, en rejetant l'eau par des ouvertures, qu'on nomme *évents*, de la faire jaillir avec beaucoup de force, à la manière d'un jet d'eau. *Voyez* BALEINE et CÉTACÉS.

SOUFFLOT (JACQUES-GERMAIN), l'architecte à qui la ville de Paris est redevable d'un de ses plus magnifiques monuments, la nouvelle église Sainte-Geneviève, longtemps désignée sous le nom païen de *Panthéon*, naquit en 1714, à Irancy, près d'Auxerre, d'un père lieutenant au bailliage de cette ville, et trouva dans l'honorable aisance de sa famille les ressources nécessaires pour pouvoir obéir sans privations ni souffrances à l'ardente vocation qu'il s'était sentie de bonne heure pour les beaux-arts. Son père l'envoya voyager en Italie et en Orient. Au retour de cette excursion artistique, il fut admis au nombre des pensionnaires du roi, à Rome, où il passa trois ans à compléter ses études. Il passa ensuite plusieurs années à Lyon, où on le chargea de la construction de divers édifices importants, entre autres de l'*hôtel-Dieu* (considéré à bon droit comme un modèle d'élégance, de noblesse et de simplicité) et de la salle de spectacle de la place des Terreaux. L'Académie de Peinture et celle d'Architecture s'empressèrent de l'admettre dans leur sein, et le roi lui accorda, avec le cordon de Saint-Michel, les fonctions d'abord de contrôleur, puis d'intendant de ses bâtiments.

En 1757, quand il fut question de reconstruire l'antique basilique de Sainte-Geneviève, qui se trouvait adossée à l'église paroissiale de Saint-Étienne-du-Mont, on décida que le plan en serait mis au concours. Celui que présenta Soufflot fut adopté, et les travaux commencèrent, sous sa direction, le 6 septembre 1764. L'œuvre de Soufflot est considérée à bon droit comme l'une des gloires de la capitale. L'élégance et la noblesse des proportions y répondent à la haute pureté du goût de l'ensemble. Soufflot ne put d'ailleurs en terminer que le portail, comparé avec raison à celui du Panthéon de Rome, la nef et les bas côtés. Il mourut le 29 août 1781. Le monument fut achevé d'après ses plans ; mais il fallut plus tard les modifier en ce qui touche le dôme. La critique avait dit que les entre-colonnements servant de supports à cette énorme masse de pierre, tenue à plus de soixante mètres en l'air, n'auraient jamais la force de la soutenir. L'événement donna bientôt raison à ces sinistres prédictions ; des signes manifestes annonçant que les supports fléchissaient (peut-être bien d'ailleurs par la faute du sol même sur lequel l'édifice est assis, et qui présente peu de solidité, attendu qu'il recouvre d'anciennes carrières), il fallut reprendre cette construction en sous-œuvre, et aux entre-colonnements substituer les quatre massifs qui servent aujourd'hui de base à ce ciel de pierre.

SOUFFRANCE (du latin barbare *sufferentia*), peine ou douleur de corps ou d'esprit, état de celui qui souffre. En termes de pratique, on appelle *souffrance* la tolérance qu'on ne pourrait empêcher : *Des jours de souffrance*, c'est-à-dire des fenêtres ou lucarnes ayant vue sur la propriété voisine. En termes de comptabilité, c'est la suspension par laquelle on diffère d'allouer ou de rejeter une partie mise en compte jusqu'à ce que les pièces justificatives aient été fournies : Cet article est en souffrance. *Laisser des effets en souffrance*, c'est ne pas les acquitter exactement à leur échéance.

SOUFIS, SOUFISME. *Voyez* SUFISME.

SOUFRE. Le grand nombre de combinaisons utiles que forme le soufre et les effets fâcheux qu'il peut produire dans quelques circonstances en agissant sur divers corps rendent très-importante l'étude de ses propriétés. Le soufre est un corps simple, qui se présente habituellement sous une couleur d'un jaune particulier, qui porte le nom de ce corps ; il est d'ordinaire jaune, dur et cassant, et peut cependant s'obtenir brun, mou, et susceptible de s'étirer en fils assez fins, mais en le plaçant dans des circonstances particulières, que nous indiquerons. Lorsque ce corps est un cylindre, auquel état il porte le nom de *soufre en canon*, si on le tient pendant quelques instants dans les mains, il fait entendre un craquement, et se brise en fragments. Il a une odeur particulière, qui ne ressemble nullement à celle qui se développe quand il brûle ; il s'électrise facilement et fortement par le frottement, et manifeste l'électricité résineuse. Lorsqu'on le verse étant fondu dans un vase de verre, la masse qui provient du refroidissement offre des propriétés électriques très-marquées.

Exposé à l'action de la chaleur, le soufre se ramollit, et devient très-liquide, à 108° centrigrades. Si on le laisse refroidir, et qu'au moment où il s'est formé une croûte solide à la surface, on le décante, et qu'on fasse écouler sans agitation la portion encore liquide, on obtient une géode tapissée de cristaux. Le soufre qui n'a été chauffé qu'à cette température reprend sa couleur et sa dureté en se refroidissant ; mais si on le tient longtemps fondu à une température très-rapprochée de celle de sa combustion, il s'épaissit, prend une couleur brun-rouge ; et si à cet état on le coule dans l'eau, il reste pendant assez longtemps mou, flexible, susceptible de se tirer en fil, de recevoir des empreintes : après un certain temps, il redevient jaune, dur et cassant. Chauffé plus fortement dans des vases distillatoires, il se distille sous la forme de vapeurs jaunes, qui, suivant qu'elles touchent des parois froides ou échauffées, se condensent en une poussière extrêmement ténue, désignée sous le nom de *fleur de soufre*, ou sous celle d'un liquide, que l'on peut facilement couler dans des moules, et qui permet de revêtir ce corps de la forme de cylindre, qu'on est dans l'habitude de lui donner. Le soufre amené par la chaleur à l'état de fusion présente un caractère très-remarquable relativement à son degré de liquidité : fortement chauffé, et près du point où il s'enflamme, il est épais. En s'abaissant en température, il devient liquide, s'épaissit de nouveau et passe ensuite à un état de liquidité beaucoup plus grand, puis se solidifie sans s'être épaissi. Lorsqu'on précipite par un acide le soufre des dissolutions de quelques sulfures alcalins, par exemple de celui que l'on connaît sous le nom de *foie de soufre*, il se présente sous forme d'une poudre blanche, très-douce au toucher ; c'est à la très-grande division sous laquelle il est obtenu que ce corps doit ses caractères particuliers. Quand on le fond, il reprend ses propriétés accoutumées.

Le soufre est un exemple frappant de dimorphisme : on peut l'obtenir cristallisé sous deux formes géométriques incorruptibles.

A la température ordinaire, le soufre n'éprouve aucune altération de la part de l'air ni de l'oxygène ; mais quand il est chauffé et parvenu à l'état d'épaississement que nous avons signalé, et à plus forte raison réduit en vapeurs, il s'enflamme et brûle avec une flamme bleue, en répandant une odeur très-piquante, que l'on connaît dans les allumettes que l'on brûle : le produit de cette action est de l'*acide sulfureux*. Lorsqu'on chauffe ensemble du soufre avec divers métaux, comme du plomb, du cuivre, du fer, la masse au moment de la combinaison devient incandescente : cette propension à s'unir aux métaux doit mettre en garde contre la détérioration que pourraient éprouver, par exemple, des médailles, dont on voudrait prendre des empreintes, si on employait le soufre trop chaud. En s'unissant avec le fer, ce corps fournit un composé qui acquiert plus de volume ; aussi se sert-on de ce moyen pour souder des barres de fer dans des pierres ; mais le sulfure de fer formé, s'altérant facilement par le contact de l'air humide,

perd peu à peu de sa solidité et s'exfolie. En se combinant avec les métaux, même les plus ductiles et les plus malléables, le soufre forme des composés cassants, circonstance qui explique très-bien les défauts que présentent certains métaux renfermant une petite proportion de ce corps combustible : ainsi, le fer qui en contient est cassant, quoique moins qu'il ne le serait pour de petites proportions de phosphore ou d'arsenic.

Les **sulfures** métalliques ont souvent une teinte très-différente de celle des métaux qui les constituent : ceux d'or et d'argent, par exemple, sont noirs ; et comme le dernier surtout se produit avec la plus grande facilité, par le seul contact de l'argent avec des corps qui renferment du soufre libre ou à l'état de combinaison avec l'hydrogène ou les métaux alcalins, il en résulte que l'éclat de ce métal est fortement altéré par les œufs, qui renferment du soufre, les vapeurs des latrines, etc. Le sulfure d'argent étant extrêmement facile à décomposer, il suffit de faire à peine rougir la pièce noircie pour qu'elle reprenne sa blancheur ; mais elle reste terne et exige un brunissage pour reprendre ses premiers caractères. L'or s'altère également par les vapeurs sulfureuses ; toutefois, le changement de teinte est moins sensible, et ce n'est que quand il est parvenu à un assez haut degré qu'il met les objets hors de service.

Le soufre se combine en trois proportions avec l'oxygène, et produit les acides hyposulfureux, sulfureux et **sulfurique** ; la combinaison de ces deux derniers est désignée sous le nom d'*acide hyposulfurique*. Il s'unit à l'hydrogène, et donne un acide faible que l'on connaît sous divers noms, comme *hydrogène sulfuré* ou *acide sulfhydrique*.

Dans les environs des volcans on rencontre des quantités plus ou moins considérables de soufre, se présentant parfois en très-belles masses cristallines ; souvent il en sort des vapeurs par des crevasses, au bord desquelles il cristallise et se dépose en poudre ; souvent à une assez grande distance des cratères le soufre se rencontre en grande abondance, mêlé avec les terres volcaniques ; on l'extrait de ces divers produits par des procédés très-simples, et qui consistent à le faire fondre ou volatiliser, pour le séparer des matières terreuses infusibles et fixes. Autrefois on commençait par chauffer les terres sulfureuses dans des espèces de creusets dont le fond était percé de trous : le soufre en se fondant s'écoulait par ces orifices ; mais ce ne pouvait être sans entraîner de petites quantités de terre ; aussi était-on obligé de le purifier : pour cela on le fondait à une douce chaleur, et en enlevant ensuite le soufre à la poche, les matières terreuses se déposaient en très-grande partie. Un procédé préférable consiste à chauffer le soufre brut dans de grandes cornues dont la partie inférieure est en fonte et la partie supérieure en briques, et qui communiquent avec une chambre, laquelle tant que les parois n'en sont pas échauffées fournit le soufre en fleurs, que l'on en extrait en faisant tomber cette substance sur le sol pour l'emmagasiner aussitôt. Dans cette chambre, la température plus élevée fournit postérieurement du soufre fondu que l'on reçoit dans des moules en bois légèrement coniques formés de deux pièces, réunies à l'aide d'un lien en fil de fer. Il arrive quelques fois que le soufre s'enflamme dans les chambres et produit dans les appareils des détériorations considérables ; d'autres fois des détonations graves ont lieu dans l'intérieur : on évite ces premiers accidents par des soins dans la conduite de l'opération ; quant au second, il provient de la présence dans le soufre brut de matières organiques qui fournissent de l'hydrogène carboné. En tenant le soufre brut fondu longtemps, et surtout en évitant l'emploi des variétés teintées en vert, on diminue, si on ne la détruit pas, cette cause de danger. On se sert maintenant d'un appareil beaucoup plus simple, qui consiste en une ou plusieurs chaudières en fonte, dans lesquelles on opère la fusion du soufre brut pour en séparer une grande partie des matières terreuses, et de cylindres en fonte chauffés assez fortement, dans lesquels le soufre en partie purifié vient se distiller, et d'où les vapeurs se rendent dans une chambre.

Le soufre est employé dans le traitement de quelques maladies ; on s'en sert surtout en bains de vapeurs pour les affections de la peau, dont plusieurs cèdent avec facilité à l'emploi de cet agent. Les inconvénients graves et dans beaucoup de cas les dangers que présenterait l'introduction des vapeurs de soufre dans les voies aériennes, exigeaient des dispositions telles qu'on pût les éviter en entier. On doit à D'Arcet des appareils si parfaits sous ce rapport, que leur emploi journalier sur un grand nombre d'individus permet d'exposer à volonté le corps entier à l'action des vapeurs sulureuses sans que jamais les individus soumis à ce genre de traitement en ressentent la moindre incommodité.

Le malade est assis sur un siége convenable, dans l'intérieur d'une caisse de bois qui ferme hermétiquement ; il a la tête placée hors de l'appareil et préservée, par une étoffe qui entoure le cou, de l'action des vapeurs, qui ne tendent nullement à sortir de leur enveloppe, par suite d'un appel convenablement opéré qui détermine au contraire l'introduction d'une petite quantité d'air autour du cou et refoule ainsi les vapeurs qui pourraient tendre à s'échapper.

Les applications industrielles du soufre et de ses composés sont très-nombreuses. On sait à combien d'usages est employé l'acide sulfurique. Le soufre entre dans la composition de la **poudre**. Le moulage en tire un heureux parti. La fabrication du **caoutchouc** et celle de la gutta-percha ne sauraient s'en passer.

« C'est par la consommation du soufre faite par un pays, a dit M. Payen, que le chimiste industriel mesure la puissance de son industrie. Or voici quelle a été la progression de la consommation du soufre en France : En 1820, elle en consommait 6,790,000 kilogr. ; en 1830, 12,900,000 ; en 1853 elle en a consommé 29,360,000 : quatre fois plus qu'en 1820. L'industrie en a donc quadruplé. »

H. Gaultier de Claubry.

SOUFRE VÉGÉTAL. *Voyez* Lycopode.

SOUGNOLE. *Voyez* Flèche.

SOUHAIT, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas (*voyez* Désir). *Souhaits de bonne année*, vœux qu'on fait pour quelqu'un le premier jour de l'an. *A vos souhaits*, façon de parler familière, dont on salue celui qui éternue. « Il y a de la différence, dit Scuderi entre les *souhaits* et les *désirs*. Les souhaits doivent être l'ouvrage de la raison ; les désirs sont presque toujours des aveugles qui naissent du tempérament. » « Il n'y a rien de plus incommode, dit La Bruyère, que les gens inutiles avec leurs souhaits : ils les prodiguent parce qu'ils ne peuvent rien. »

SOUHAMA (Combat de). *Voyez* Abou Mana.

SOUI ou SOI. *Voyez* Coulis.

SOUI-MANGA, nom que les habitants de Madagascar donnent à un oiseau qu'on a pris pour type d'un genre de l'ordre des ténuirostres, et qui sert même quelquefois à dénommer la famille des cinnyris, très-voisine des grimpereaux. Le nom de *soui-manga*, qui signifie mange-sucre, leur vient de l'habitude qu'ils ont de sucer avec leur langue l'exsudation miellée que présentent un grand nombre de fleurs d'Afrique ou d'Asie.

Les *soui-mangas*, vifs et alertes, sont remarquables par l'éclat métallique ou le brillant de pierres précieuses qui décorent le plumage de la plupart des espèces. Ils habitent les forêts épaisses ou leurs lisières, et témoignent très-peu de défiance. Ils se caractérisent par un bec de la longueur de la tête, ou plus long, faible, subulé, courbé, élargi et déprimé à sa base, trigone, comprimé, effilé à la pointe ; les mandibules sont égales, les pieds médiocres, le tarse de la longueur du doigt intermédiaire ou un peu plus long. On en compte quatre-vingt-deux espèces.

SOULÈVEMENTS (*Géologie*). Les **montagnes**, ces masses de terres, de rochers, de débris organisés, qui s'élèvent si haut au-dessus du niveau de la mer, offrent pour l'ordinaire des caractères non équivoques d'une origine

aqueuse. On a cru longtemps que ces vastes dépôts avaient été laissés dans leur position actuelle par une grande révolution des eaux du globe. Mais en ces derniers temps on a supposé qu'après avoir été formées par dépôt au-dessous des eaux ces masses ont été soulevées par une force intérieure. La vue des sommets volcaniques de certaines montagnes et de quelques îles connues depuis les temps historiques, l'inclinaison des couches, l'ordre de superposition des terrains, l'exemple de quelques rochers qui portent des traces évidentes de soulèvements, ont servi de preuves à ce système, aujourd'hui démontré par la géologie. « La masse liquide qui occupe l'intérieur du globe, dit M. Élie de Beaumont, éprouve un retrait graduel par suite de son refroidissement progressif. La croûte solide, forcée par son propre poids de suivre son mouvement interne, s'écrase sur elle-même, produit une ride à la surface de la terre, et, réagissant sur la matière pâteuse située au-dessous d'elle, force une partie de cette dernière à s'élever en formant les axes d'un système de chaînes de montagnes. »

Soulèvement, au propre, n'est guère encore d'usage que dans ces locutions : *soulèvement des flots*, pour exprimer la grande agitation de la mer; et *soulèvement de cœur*, pour désigner un mal d'estomac causé par le dégoût qu'on éprouve pour quelque chose. Au figuré, *soulèvement* est un commencement de révolte : Apaiser un *soulèvement*; ou un mouvement d'indignation : Ces paroles causèrent dans l'assemblée un *soulèvement* général contre lui.

SOULI. *Voyez* Souliotes.

SOULIÉ (Melchior-Frédéric), fécond romancier contemporain, était né en 1800, à Foix (Ariége). Son père y occupait un emploi dans l'administration des contributions indirectes. En 1808 il fut appelé à Nantes; et c'est au lycée de cette ville qu'il fit commencer les études de son fils, qui les termina à Poitiers. Le père de Soulié, dénoncé comme bonapartiste, perdit son emploi. Il vint alors à Paris, et y amena son fils, qui commença l'étude du droit. Frédéric Soulié, expulsé de l'école pour avoir fait de la propagande libérale, et relégué à Rennes, y termina ses études juridiques. Son père ayant obtenu d'être replacé à Laval, il l'y suivit, et travailla dans ses bureaux jusqu'en 1824, époque où une nouvelle destitution vint le frapper, non plus cette fois à titre de partisan relaps de l'*usurpateur*, mais seulement pour avoir *mal voté* aux élections.

Frédéric Soulié avait alors vingt-quatre ans; et, malgré son titre d'avocat, il n'était guère plus avancé que tant d'autres hommes du même âge. La nature de son esprit l'entraînait vers la culture des lettres. Il commença par publier un recueil de vers, auquel il donna le titre sémillant et engageant d'*Amours françaises*. Pour des vers de province, ceux-là n'étaient pas plus mauvais que bien d'autres que des prôneurs habiles affectent de porter aux nues; ils n'eurent cependant pas le moindre succès. L'auteur comprit que s'il persistait à vouloir demeurer avocat sans causes et poëte incompris, il ne tarderait pas à occuper la plus déplorable des positions qu'un homme puisse accepter dans la société. Donc, en attendant mieux, il se résolut à être un homme utile. Il accepta la direction d'une entreprise de menuiserie mécanique; et c'est au milieu des travaux tout matériels d'une semblable place qu'à ses instants perdus, et pour en conserver l'habitude, il se mit à rimer son drame de *Roméo et Juliette*. En vain, d'ailleurs, il sollicita une lecture : directeurs et comédiens le repoussèrent à l'envi. Heureusement son volume de poésies l'avait mis en rapport avec Janin, qui déjà, dans le *Figaro*, régentait haut la main les comédiens les plus superbes et les directeurs les plus importants. J. Janin insista pour que messieurs du Second-Théâtre-Français consentissent à accorder tout au moins une lecture à son protégé, et il fut obéi. La pièce de son ami fut reçue, mise à l'étude, représentée et applaudie (1828). Alors Frédéric Soulié dit adieu à la scierie mécanique, et se fit décidément homme de lettres. Il venait d'avoir vingt-huit ans; et depuis cette époque on citerait peu de vies d'écrivain qui aient été plus laborieusement remplies. En 1829 il fit représenter à l'Odéon *Christine à Fontainebleau*, drame assez maladroitement découpé dans le roman de Van der Velde, et dont la chute fut complète. Des articles de critique qu'il rédigea pour *Le Mercure*, pour *Le Figaro* et pour *Le Voleur*, lui fournirent l'occasion de se consoler de sa propre infortune, en enregistrant celle de quelques confrères qui n'avaient pas manqué de lui reprocher avec bonheur de s'être trompé. Il donna en outre, successivement, d'abord en société avec Cavé, *Nobles et Bourgeois*, dont la chute fut éclatante; puis seul, *Lusigny*, qui obtint un succès d'estime, et enfin, en 1832, au Théâtre-Français, *Clotilde*, pièce qui fut beaucoup louée et peut-être encore plus critiquée.

La mode des romans et des nouvelles qui s'établit vers ce temps-là, dans les journaux et les revues, ne tarda pas à accaparer Soulié presque tout entier; et il accepta avec tant d'empressement toutes les propositions que lui firent les entrepreneurs littéraires, qu'il eût pu très-justement contester à Balzac ce titre de *plus fécond de nos romanciers*, que celui-ci s'était décerné à lui-même et dont il était si fier. Voici la liste de ceux des romans de Soulié qui obtinrent le plus de succès : *Les deux Cadavres*, peut-être le meilleur de tous ses ouvrages; *Le Vicomte de Béziers* (1834); *Le Comte de Toulouse* (1835); *Romans historiques du Languedoc* (1836); *Le Comte de Foix* (1836); *Un Été à Meudon* (1836); *Deux Séjours : provinces et Paris* (1836); *L'Homme de Lettres* (1838); *Le Maître d'École* (1839); *Maison de Campagne à vendre* (1841); *Si Jeunesse savait, si Vieillesse pouvait* (1842); *Aventures de Saturnin Fichet* (1845); *Sathaniel* (1846); *Confession générale*, et surtout ses *Mémoires du Diable* (1844), ouvrage qui obtint une vogue immense.

Ces diverses productions sont d'une valeur fort inégale, et se ressentent trop de cette précipitation qui était une condition de travail à laquelle Frédéric Soulié ne pouvait se soustraire, en raison même des circonstances particulières où il se trouvait placé. Il y donne trop souvent aussi pour la véritable société française le monde exceptionnel au milieu duquel il vivait, ce qu'on appelle aujourd'hui le *demi-monde*, et transforme avec trop de facilité les filles entretenues de Paris en grandes dames. La tendance générale, on peut le dire, en est d'ailleurs profondément immorale. Ils ne lui en firent pas moins une grande et incontestable réputation. Le moment vint même où les directeurs de journaux et de feuilletons se disputèrent sa prose à l'envi et annoncèrent chacune de ses moindres productions comme un grand événement littéraire. Quand la mort le surprit, *Le Siècle* venait d'acquérir sa collaboration exclusive; et pour se l'assurer, ce journal avait dû commencer par réaliser un des rêves de bonheur de Soulié en lui achetant à Bièvre, près Paris, une charmante retraite du prix de 40,000 fr., que le conteur aimé de la foule se réservait d'acquitter... en feuilletons. Mais Frédéric Soulié n'en eut pas le temps. C'est dans cette maison de campagne, pendant si longtemps l'objet de ses vœux de bonheur les plus ardents, qu'il rendit le dernier soupir, le 22 septembre 1847.

SOULIER, chaussure, ordinairement de cuir, qui couvre le tout ou partie du pied, et qui s'attache par-dessus avec un cordon, une boucle ou des boutons. Les souliers sont formés de quatre parties distinctes : l'*empeigne*, destinée à couvrir le pied; les *quartiers*, qui emboîtent le talon; les *semelles*, superposées l'une sur l'autre, et le *talon*, qui sert à élever un peu le derrière du pied. On emploie en général pour l'empeigne et les quartiers des gros souliers de la peau de veau forte, et pour les semelles de gros cuir de vache ou de bœuf. Ces mêmes matières sont plus minces s'il s'agit de souliers légers ou d'escarpins.

La mode a mis à contribution pour les souliers de femme toutes les espèces de peaux ainsi que toutes les étoffes et de toutes les couleurs. Le cuir verni, le castor, le maroquin, la peau de chèvre, le cuir de Russie ont été mis à contribution (*voyez* Chaussure). Suivant leur forme,

les souliers prennent le nom d'*escarpins*, *souliers à double couture*, *souliers napolitains*, *souliers à la Molière*, *bottines*, etc., etc. Autrefois on lavait ses souliers, et on les rendait brillants au moyen d'un vernis à l'œuf; maintenant on les fait briller à l'aide de vernis ou de cirage de compositions diverses.

SOULIERS A LA POULAINE. *Voyez* CHAUSSURE.

SOULINA ou SOUNIE. Ainsi s'appelle celle des trois principales embouchures du Danube, dans la province russe de Bessarabie, qui se trouve située au centre de toutes les autres. Quoique ce bras ait environ 400 mètres de large, on ne saurait le comparer (pas plus que le bras septentrional et le bras méridional, l'embouchure appelée *Kilia* et l'embouchure appelée *Kedrilla*, qui limitent les îles du delta nommées *Leti* et *Moïsche*, séparées de la Soulina) au grand courant du Danube, qui avant de se partager a plus de 1,200 mètres de large. Cependant, la Soulina a seule été jusqu'à présent navigable pour les bâtiments arrivant de la mer Noire, et qui veulent remonter le fleuve. Sous la domination turque, la Soulina avait encore quatre mètres trente-trois centim. de profondeur; aujourd'hui elle n'a plus que trois mètres, attendu que le gouvernement russe, maître des trois embouchures depuis la paix d'Andrinople, a plutôt favorisé que combattu l'ensablement de ce canal, quoique par un traité formel, conclu avec l'Autriche en 1840, il se fût engagé à débarrasser le fleuve de tout ce qui pouvait porter obstacle à sa navigabilité. Au commencement du conflit russo-turc, en 1853, les Russes, pour empêcher une flottille française et anglaise d'essayer de remonter le Danube, avaient même tenté d'intercepter complétement le passage de la Soulina; et dans les premiers mois de 1854 ils avaient élevé sur ses deux rives des batteries, que les bâtiments légers des flottes française et anglaise détruisirent en juin 1854.

SOULIOTES (Les), peuplade chrétienne d'Albanie, mélange d'Illyriens et de Grecs, fixée dans la partie méridionale du pachalick de Janina (l'ancienne Épire), et descendant d'un certain nombre de familles qui, au dix-septième siècle, fuyant la tyrannie des Turcs, se réfugièrent dans les monts *Souli*, à quelques myriamètres de la mer Ionienne et de la ville de Parga. Ils appartiennent à l'Église grecque, et sous l'empire d'une constitution aristocratico-démocratique se développèrent si rapidement qu'à la fin du dix-huitième siècle, à l'époque d'Ali, pacha de Janina, ils étaient arrivés à former cinq-cent-soixante familles, habitant quatre-vingt-dix villages. Ils n'avaient d'autres lois que de vieilles coutumes. Une grande simplicité de mœurs et un système de vertus naturelles faisaient leur gloire. Par suite de l'égalité de droits dont ils jouissaient tous, la bravoure personnelle et l'amour de la patrie pouvaient seuls établir des distinctions parmi eux. Quoique la langue grecque soit leur langue maternelle, ils parlent aussi albanais. Après l'élève du bétail et un peu d'agriculture, leur principale ressource était le métier de klephtes et d'armatoles. Dans les luttes qu'ils avaient à soutenir contre les Turcs, et notamment contre leur voisin Ali, pacha de Janina, les femmes elles-mêmes marchaient au combat. Vaincus en 1803, après une lutte qui avait duré quinze ans, par Ali, pacha de Janina, ils abandonnèrent leur patrie et se retirèrent d'abord à Parga, puis, quand ils en eurent encore été expulsés par suite des menaces et des intrigues d'Ali, aux îles Ioniennes, où ils servirent dans les troupes des puissances qui y dominèrent successivement (la Russie, la France et l'Angleterre). Le lord haut commissaire les ayant congédiés, en 1814, ils se réfugièrent à Corfou. Quand ensuite Ali se trouva assiégé par les Turcs aux ordres de Kourschid-Pacha et abandonné par les Albanais, il invoqua le secours des Souliotes, qu'il avait autrefois expulsés de leurs foyers, et il leur donna le château de Liagha en garantie et son petit-fils en otage. Les chefs albanais ayant alors fait leur soumission à Kourschid-Pacha, les Souliotes furent encore une fois bloqués au milieu de leurs montagnes et de leurs rochers; et une expédition qu'ils tentèrent en Grèce ayant échoué, ils consentirent enfin, d'après les conseils du consul d'Angleterre à Preveza, à abandonner aux Turcs leur forteresse de Souli, en septembre 1822. Environ 3,000 Souliotes s'embarquèrent à bord de navires anglais pour Céphalonie, et le reste de la peuplade se dispersa dans les montagnes. Les Souliotes prirent une part glorieuse à la guerre de l'indépendance de la Grèce, et beaucoup d'entre eux sont parvenus en Grèce par leurs services à occuper d'importantes fonctions. Nous nous contenterons de citer les Botzaris et Tzavellas, qui fut pendant quelque temps (en 1843) ministre de la guerre du roi Othon. Consultez Perræbos, *Histoire de Souli et de Parga* (en grec moderne, deuxième édition, Venise, 1815; traduction anglaise, Londres, 1823).

SOULOU, groupe d'îles montagneuses, mais fertiles, situé dans l'archipel indien, s'étendant depuis l'extrémité nord-est de l'île de Bornéo jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'île de Magindanao. Jusqu'à ce jour, ces parages ont été fort peu visités. La population, qui se compose de Malais mahométans obéissant à des sultans particuliers, est fameuse au loin par la barbarie de ses mœurs et par la férocité de ses nombreux pirates, dont l'audace et la froide intrépidité sont sans égales. La principale île de cet archipel est *Soulou*, dont le chef-lieu est *Béoudn*, résidence du sultan qui dans ces derniers temps a conquis, dit-on, l'île de Palawan, située au nord-ouest des îles Soulou. En 1845 l'amiral Cécile conclut avec ce souverain un traité pour la cession de l'île Basilan, située à l'extrémité sud-ouest de l'île Magindanao, et aussi importante au point de vue commercial qu'au point de vue stratégique. Mais le gouvernement de Louis-Philippe, dans la crainte de porter ombrage à l'Angleterre et d'éveiller sa jalousie, refusa de ratifier ce traité. L'Espagne a longtemps essayé de s'emparer des îles Soulou, pour mettre un terme à la piraterie dans ces parages. En février 1851 le gouverneur de Manille entreprit une expédition formidable, dont le résultat fut la destruction complète des forts de Soulou; les insulaires furent contraints de reconnaître la souveraineté de l'Espagne, et aujourd'hui tout le groupe de Soulou dépend avec l'île Palawan de la capitainerie générale des îles Philippines.

SOULOUQUE (FAUSTIN). *Voyez* FAUSTIN Ier et HAÏTI.

SOULT (NICOLAS-JEAN-DE-DIEU), *duc de Dalmatie*, fils d'un notaire attaché à la famille des marquis Dulac, naquit à Saint-Amand-la-Bastide (département du Tarn), le 29 mars 1769. Le peu de succès de ses études ayant fait perdre à son père l'espérance de le voir un jour lui succéder dans sa charge, il se décida à le faire entrer, en 1785, soldat dans le régiment Royal-Infanterie. Il n'était encore que sergent lorsque, en 1791, il fut employé comme instructeur dans un bataillon de volontaires du Bas-Rhin. Passant assez rapidement par les grades inférieurs, le 11 octobre 1794 (20 vendémiaire an III) il était déjà général de brigade; mais il faut convenir qu'un de ses principaux titres à l'avancement, et peut-être le premier, avait été l'exaltation de son patriotisme et les protestations de *haine implacable aux aristocrates qui voulaient ramener l'ancien régime* dont il faisait retentir les clubs. Le 21 avril 1799 (floréal an VII) il fut nommé général de division, et alla servir en Suisse sous les ordres de Massena, qu'il accompagna en Italie l'année suivante. Chargé d'une expédition dans le Bisagno, il se fit battre, blesser et prendre. Remis en liberté après la bataille de Marengo, il fut d'abord chargé du commandement du Piémont, et ensuite envoyé avec un corps de 15,000 hommes pour occuper la presqu'île du Tarente, opération toute pacifique: il y fut remplacé, après la rupture du traité d'Amiens, par le général Gouvion-Saint-Cyr. Rentré en France, il fut nommé un des quatre colonels de la garde consulaire, et se signala par un dévouement au premier consul tellement bruyant, que le major général Berthier en fut jaloux. Soult commandait le camp de Saint-Omer lors de l'explosion de la machine infernale: il fit à ce sujet un ordre du jour et une adresse au premier consul, à qui il recommandait *de ne pas se laisser entraîner à une*

clémence dangereuse : c'était le langage qu'il tenait en 1793 dans les clubs dont il était membre. Les pompes quasi-monarchiques du consulat produisirent une révolution totale dans ses convictions : il avait commencé sa carrière par d'énergiques prédications contre *les ennemis de la liberté et de l'égalité* et en recommandant à ses concitoyens de former une grande association contre le retour de *l'aristocratie* et les entreprises des *aristocrates*. En 1804 il n'hésita pas à profiter de l'occasion pour engager le premier consul à *placer majestueusement sa famille chérie au faîte de l'édifice*. Un dévouement monarchique appuyé par les baïonnettes d'une armée ne pouvait manquer d'être récompensé : Soult fut donc nommé un des premiers maréchaux, quoiqu'il n'eût pas encore commandé une armée devant l'ennemi.

Le maréchal Soult fit les campagnes des années 1805, 1806 et 1807 à la grande armée ; placé en seconde ligne, n'ayant qu'à exécuter aveuglément les ordres reçus, et dispensé de toutes combinaisons stratégiques partant de son propre fond, il s'y trouva dans la position la plus favorable pour la mesure de ses talents militaires. Il fit ensuite partie de l'armée à la tête de laquelle Napoléon entra en Espagne ; en novembre 1808, il y commandait le deuxième corps. Après la prise de Madrid, Napoléon marcha contre l'armée anglaise de Moore, qui arrivait du Portugal et de la Corogne. Soult fut poussé à droite sur Sahagun ; mais Moore, s'étant aperçu du danger qu'il courait d'être enveloppé, commença, sans perte de temps, son mouvement de retraite sur La Corogne. Napoléon donna l'ordre à Soult de suivre les Anglais. Le 16 janvier 1809 celui-ci joignit enfin l'armée ennemie devant La Corogne, et l'attaqua : la bataille fut sanglante ; Moore perdit la vie, et son armée fut obligée de s'enfermer dans la place, où elle s'embarqua en hâte et fort en désordre.

Soult fut ensuite envoyé en Portugal avec les deuxième et huitième corps d'armée. Ayant battu les corps d'insurgés qui s'opposaient à sa marche, il arriva devant Oporto, qu'il emporta d'assaut, le 29 mars 1809. Quels qu'aient été les motifs réels qui le retinrent alors à Oporto, où il s'établit comme dans une vice-royauté, au lieu de se porter en avant vers Lisbonne, et de profiter de ses succès pour gêner ou empêcher la réunion des forces de l'ennemi, on est forcé de convenir que cette inaction nous fut fatale. De là date en réalité l'origine des revers qui suivirent et qui assurèrent le succès de l'insurrection de la Péninsule. Il est d'ailleurs à peu près avéré que pendant son séjour à Oporto Soult conçut la pensée de se faire déclarer souverain du Portugal. Des proclamations de son chef d'état-major le firent assez entendre à l'armée ; Napoléon le comprit ainsi, et en fut très-irrité. Il n'y avait pas là précisément ce qu'on peut appeler *trahison ;* seulement, il ne convenait guère à Soult de prendre l'initiative à cet égard, et Napoléon avait assez le droit de se fâcher d'une espèce d'infidélité qui renversait tous ses projets. On peut voir dans l'*Histoire de la Guerre de la Péninsule* de Robert Southey quelles étaient les intrigues qui se rattachaient à ces velléités ambitieuses de Soult. Il ne s'agissait de rien moins que de détacher les armées qui étaient en Espagne des intérêts de leur patrie pour les faire servir à des opérations du genre de celles que nous avons vues en 1715 et en 1830. Pendant qu'on amusait Soult à Oporto par d'éblouissantes espérances, que venaient encore augmenter de feintes adhésions dictées par l'ennemi, Wellington avait réuni ses forces et complété ses préparatifs : le 8 mai il arriva à Coïmbre avec l'armée anglaise, tandis que Beresford, à la tête des Portugais, s'avançait vers Chaves et Amarante pour tourner l'armée française. Quelque significatifs que fussent ces mouvements, ils ne purent tirer Soult de ses illusions et l'engager à concentrer son armée un peu en arrière d'Oporto ; le 11 mai, il y fut complétement surpris en plein midi, et ne s'en tira qu'en abandonnant ses malades, ses bagages et presque toute son artillerie. Il eut pourtant le bonheur de regagner la Galice, n'ayant perdu qu'environ 2,000 hommes en chemin : de là il continua sa retraite jusqu'à Zamora. A la fin de juillet, il reçut l'ordre de se rapprocher du Tage : il ne put prendre aucune part à la bataille de Talavera, qu'on eut l'imprudence de livrer trop tôt. Mais sans la lenteur et l'indécision qu'on a toujours observées dans ses opérations, l'armée ennemie aurait payé cher la victoire douteuse de Talavera, et la guerre d'Espagne se décidait en notre faveur.

Après la retraite de Wellington, Soult remplaça Jourdan dans les fonctions de major général de l'armée d'Espagne, c'est-à-dire qu'il en prit le commandement, car personne n'ignore que le roi Joseph n'était pas capable de diriger une armée. En janvier 1810 il décida une expédition destinée à nous rendre maîtres de l'Andalousie, où nous n'avions plus de troupes depuis la honteuse capitulation de Baylen. En marchant un peu rapidement sur Séville et Xérez, où l'on ne pouvait rencontrer aucun obstacle, il était facile d'arriver devant Cadix le 27 et de s'emparer de cette place, ou au moins de l'île de Léon. Soult s'amusa à Andujar et à Séville à faire des proclamations et à capitoler. Pendant ce temps, le corps espagnol du duc del Parque, qui avait d'abord été coupé, put marcher, sans que Soult s'en occupât, de Badajoz à l'île de Léon, où il arriva le 4 février. Nos troupes ne se présentèrent devant Cadix que le lendemain, et il fallut renoncer à une place dont la possession changeait la destinée de l'Espagne. Le roi Joseph retourna à Madrid, et Soult resta chargé du commandement de l'armée du sud, composée des 1er, 4e et 5e corps. Dès qu'il fut maître de Séville, au lieu de marcher sur Badajoz et de s'emparer de cette forteresse, il se contenta de s'établir commodément dans la riche Andalousie, où ses troupes, disséminées dans des cantonnements étendus, furent constamment harcelées par les partis ennemis, à qui Badajoz servait de point d'appui. Enfin, au commencement de 1811, Napoléon, voulant à tout prix porter quelques secours à Masséna en Portugal, ordonna le siége de Badajoz. Soult obéit, et la place fut prise le 11 mars ; mais le mal causé par la faute première avait porté ses fruits : Masséna avait été forcé de quitter le Portugal.

Après la retraite de Masséna, Wellington forma le projet de reprendre Badajoz, et y envoya le général Beresford. Le siége fut commencé le 7 mai. Soult marcha au secours de cette place, et se fit battre, le 16, à Albuera. Badajoz fut cependant sauvée cette fois. Napoléon, ayant appris la défaite de Soult, ordonna à Marmont, qui venait de prendre le commandement de l'armée de Portugal, de marcher au secours de celle du sud. La marche de Marmont sur Albuquerque força Wellington à lever le siége, le 16 juin. Au mois de mars 1812, Wellington se présenta de nouveau devant Badajoz, le 16, et il en poussa le siége avec une telle vigueur que le 6 avril la place fut emportée d'assaut par trois brèches praticables. Soult, qui se trouvait si agréablement placé à Séville, mit une telle lenteur à réunir ses forces pour marcher au secours de Badajoz qu'il s'ébranlait à peine lorsqu'il reçut la nouvelle de la prise de cette place.

La perte de la bataille de Salamanque ayant amené Wellington à Madrid, et obligé le roi Joseph à se retirer derrière le Tage avec l'armée du centre, Soult reçut l'ordre de se rendre avec son armée sur le Tage, mais il fallut des injonctions réitérées et impératives pour le tirer de l'Andalousie. Quand enfin il arriva, Wellington avait déjà commencé son mouvement de retraite ; et par suite des hésitations de Soult, il put se dégager et se retirer sans perte à Ciudad-Rodrigo. Dès lors, il ne fut plus possible de songer à rentrer en Andalousie.

A peine Soult eut-il quitté ce pays qu'il s'y éleva les plaintes les plus graves contre les exactions de ses agents et les énormes contributions qu'ils y avaient levées. Nous n'examinerons pas et nous répéterons encore moins les accusations qui ont été élevées à ce sujet dans plus d'un ouvrage imprimé et les arguments qu'on semble avoir voulu tirer des richesses qu'on attribuait au maréchal Soult. Nous nous

contenterons de dire qu'il est déplorable que des accusations pareilles, aussi humiliantes pour l'honneur national que pour ceux même qui en sont l'objet, puissent être portées contre de hauts fonctionnaires, qui ne devraient pas même pouvoir être soupçonnés d'un délit aussi infamant.

Au mois de mars 1813 Soult fut appelé en Allemagne par Napoléon, qui l'employa au commandement de sa garde, en remplacement du maréchal Bessières, tué à Weissenfels. Il y resta peu, et dès le mois de juillet il fut renvoyé en Espagne, où il prit le commandement de l'armée que le roi Joseph avait ramenée aux Pyrénées, après avoir perdu la bataille de Vittoria. Nous nous contenterons d'indiquer sommairement les résultats de cette campagne. Sa première opération fut d'essayer de dégager Pampelune; sa lenteur et son indécision habituelles firent que Wellington le prévint et le battit. Une tentative pareille vers Saint-Sébastien n'eut pas un meilleur succès. Après la prise de Pampelune et de Saint-Sébastien, Wellington continua son mouvement offensif, et Soult se laissa chasser sans résistance de la position de la Bidassoa qu'il avait prise, puis se retira sur Bayonne. Au mois de février 1814 il se laissa tromper par une démonstration de Wellington, et se hâta de quitter Bayonne et de remonter l'Adour. Le résultat de cette manœuvre fut la perte de Bordeaux et de tous les magasins que nous avions sur cette ligne. Soult prit position à Orthez, et voulut y livrer une bataille pour défendre, disait-il, le Gave de Pau. Mais l'armée des Pyrénées, débordée par sa droite dès la première attaque, fut battue, ainsi qu'on pouvait le prévoir d'avance. Le dernier acte de cette campagne de Soult fut la bataille de Toulouse, où chacun conviendra qu'*il fut battu*. En effet, qu'est-ce qu'on peut appeler remporter une victoire, si ce n'est atteindre le but qu'on se propose en livrant une bataille? Ici, le but ne pouvait être que de conserver la position de Toulouse. Or, dès le soir de la bataille, l'armée française était renfermée dans Toulouse, que Soult fut obligé de quitter le lendemain.

La restauration vint, et le maréchal crut devoir changer de convictions. Nommé, au mois de juin 1814, gouverneur de la treizième division militaire, il put, dans une proclamation (12 juillet), louer les auteurs de la guerre civile qui avaient ensanglanté ces contrées. Il y a loin de là à la qualification de *restes dégoûtants de la Vendée*, qu'il leur avait donnée dans son ordre du jour du 29 pluviose an XII. Le 30 novembre, sur sa proposition formelle, une commission fut formée sous sa présidence pour l'érection d'un monument à la mémoire des émigrés qui avaient péri à Quiberon. Enfin, il fut nommé ministre de la guerre le 3 décembre; le 17 il fit sortir de Paris tous ses anciens compagnons d'armes alors en disgrâce; le 18 il provoqua le séquestre de toutes les propriétés de la famille Bonaparte; le 21 janvier suivant il mit le sceau à la manifestation de ses nouvelles opinions en accompagnant, *un cierge à la main*, la procession *expiatoire* imposée à la nation.

Mais bientôt ses nouvelles *convictions* allaient être mises à une rude épreuve. Napoléon débarque à Cannes. Par un ordre du jour du 8 mars 1815, le maréchal recommanda à l'armée de se rallier autour de son souverain *légitime et bien aimé* et du prince *modèle des chevaliers français*, qui devait se mettre à leur tête, contre l'*aventurier* qui venait reprendre un pouvoir *usurpé*, dont il avait fait un si funeste usage. Douze jours après, Napoléon était aux Tuileries. Le 25 mars le maréchal Soult se présenta à l'empereur. Nous ignorons ce qui se passa dans cette entrevue, mais Soult en sortit major général de l'armée. L'aventurier usurpateur était redevenu *le héros dont les intérêts étaient inséparables de ceux du grand peuple*.

La nomination de Soult à l'emploi de major général fut un événement funeste sous plus d'un rapport. Sans nous occuper du désordre et de l'incertitude dans les ordres de mouvement des troupes qu'on remarqua dans le temps même, nous ne nous arrêterons qu'à un seul fait, qui tient à la sanglante catastrophe de Waterloo. On concevra aisément qu'il s'agit de l'ordre donné au maréchal Grouchy de marcher sur Saint-Lambert. Il est indubitable que si cet ordre, signé à une heure et demie après midi, fût arrivé vers les quatre heures, comme il était possible, le maréchal Grouchy aurait pu arriver à la chapelle Saint-Lambert assez à temps pour y arrêter les Prussiens; et la victoire aurait passé dans nos rangs à Waterloo. Nous voulons bien admettre qu'il n'y eut dans le retard de l'ordre, expédié seulement *à quatre heures*, qu'une *négligence* aussi inouie qu'elle est impardonnable. Il n'en est pas moins vrai que ce retard fut par le fait le plus grand service qu'aient pu recevoir les ennemis de la France, ainsi qu'ils le disent eux-mêmes.

Après Waterloo, Soult fut banni de France, malgré tout ce qu'il put faire alors pour rentrer en grâce auprès de Louis XVIII, et sans qu'on voulût lui tenir compte « des efforts qu'il avait faits pour ramener *à nos princes légitimes* les troupes et les citoyens..... L'armée, disait-il, dans son mémoire justificatif, sait bien que je n'eus jamais qu'à me plaindre de *cet homme* (Napoléon), et que nul ne détesta plus franchement sa tyrannie. » Au mois de mai 1819 il put rentrer en France; au mois de janvier suivant on lui rendit son bâton de maréchal; au mois de juin il obtint une gratification de 200,000 fr. sur la liste civile. Louis XVIII baissait; Soult se livra alors à des actes publics de ferveur religieuse : c'était le moyen de plaire au roi futur. Aussi Charles X, après son couronnement, lui conféra-t-il le collier du Saint-Esprit et le fit-il nommer, le 5 novembre 1827, l'un des pairs destinés à renforcer le parti absolutiste. Soult ne put pas cependant arriver au ministère, objet constant de son ambition; cette consolation ne lui était réservée qu'après la révolution de juillet 1830.

Il s'empressa alors de saluer le nouveau pouvoir avec un enthousiasme pareil à celui qu'il avait montré dans toutes les circonstances analogues, et il fit à Louis-Philippe les mêmes protestations de dévouement qu'à la république, au consulat, à l'empire, à Louis XVIII et à Charles X. Au mois de novembre 1830, son nouveau dévouement fut récompensé par le ministère de la guerre; et quelques mois plus tard il défendait à outrance le cumul de ses deux traitements de maréchal et de ministre, déclarant qu'on ne lui ôterait le premier *qu'avec la vie*.

Nous ne pousserons pas plus loin le récit de la vie du maréchal Soult. Les événements du 5 juin 1832, l'état de siége de Paris, le licenciement de l'École Polytechnique, etc., sont des actes dont la responsabilité ne peut pas peser sur lui seul. L'appréciation du rôle qu'il y a joué appartient à un autre ordre d'idées. Il en est de même de l'organisation d'une armée de 400,000 hommes, motif par lequel on justifia sa nomination au ministère. Grâce aux lois qui fournirent des conscrits, elle atteignit ce nombre; mais ce qu'on ne dit pas, c'est que l'habillement et l'armement y manquaient en grande partie, et que les dépenses furent portées à un degré d'exagération qui ne témoigne que trop des vices d'une administration mal habile et dilapidatrice.

G[al] G. DE VAUDONCOURT.

Soult avait réussi à inspirer la plus grande confiance à Louis-Philippe, qui se plut à le combler de faveurs; et pendant tout le règne de l'élu des deux-cent-vingt-et-un il joua un rôle politique éminent. A diverses reprises il fut appelé à faire partie de combinaisons ministérielles, dans lesquelles il ne se borna pas toujours à prendre le portefeuille de la guerre. C'est ainsi qu'après le renversement du cabinet Molé par la fameuse coalition de 1839, il eut, dans le nouveau cabinet qui se forma alors, la présidence du conseil et les affaires étrangères. L'affaire de la *dotation* (du duc de Nemours) amena la chute de cette administration, remplacée bientôt par un ministère à la tête duquel se trouvait M. Thiers. On se rappelle que ce ministre se laissa jouer dans l'affaire d'Orient, et que les velléités belliqueuses qu'il manifesta à la suite du traité de Londres du 15 juillet 1840 furent la cause de sa chute, Louis-Philippe n'ayant pas voulu pour

une pareille vétille se brouiller avec l'Europe. Un cabinet contenant la *fleur des pois* du parti doctrinaire se constitua donc le 29 octobre de la même année, et garda le pouvoir jusqu'au 22 février 1848. Soult y eut la présidence nominale du conseil et le portefeuille de la guerre. En 1846, sentant ses forces l'abandonner, il se démit du ministère de la guerre pour ne conserver que la présidence du conseil, à laquelle il lui fallut renoncer également, par le même motif, l'année suivante. Mais Louis-Philippe, pour lui donner une preuve éclatante de son estime et de sa satisfaction, le créa alors *maréchal général de France*, titre que Turenne, Villars et Maurice de Saxe avaient seuls encore porté. Soult mourut le 26 novembre 1851, à son château de Saint-Amand (Tarn). La vente aux enchères de la célèbre galerie de tableaux qu'il s'était faite *à bon marché* pendant ses campagnes dans la Péninsule produisit au delà de 1,500,000 *fr.*

Son fils, *Napoléon* Soult, duc de Dalmatie, né en 1801, servit sous la Restauration dans l'état-major général de l'armée, et après la révolution de 1830 embrassa la carrière diplomatique. Il fut successivement ministre plénipotentiaire à La Haye, à Turin et à Berlin. Avant la révolution de 1848, il faisait partie de la chambre élective. En 1850 il fut élu membre de l'Assemblée législative, où il agit constamment dans les intérêts de la famille d'Orléans. Il a refusé de se rapprocher du pouvoir actuel, et a commencé en 1854 la publication des *Mémoires* de son père. Le maréchal s'attache à y repousser les diverses accusations auxquelles sa vie et ses actes ont donné lieu; nous ne croyons pas que l'histoire impartiale et indépendante tienne grand compte de cette apologie posthume.

SOUMALAINES. *Voyez* Finnois.

SOUMET (Alexandre), membre de l'Académie Française, né en 1788, à Castelnaudary, mort à Paris, en 1845, obtint sous l'empire une place d'auditeur au conseil d'État. La Restauration venue, il renonça à la carrière administrative pour la culture des lettres. Ce n'est pas d'ailleurs qu'une grande popularité se soit jamais attachée à son nom ni à ses œuvres. Il appartenait bien à cette pléiade de poëtes *religieux et monarchiques* qui comptait alors dans ses rangs MM. Lamartine et Victor Hugo; mais il ne savait pas, comme ses rivaux, exploiter au profit de sa réputation son dévouement au *trône* et à l'*autel*. Ses succès furent de ceux qu'on obtient dans les salons de Paris, et sa réputation n'en franchit guère les limites. Son élégie *La Pauvre fille* fit couler quelques douces larmes. Ses œuvres dramatiques manquent d'originalité; son style sans doute est châtié, pur et élégant, mais la force créatrice lui fait généralement défaut. Dans sa tragédie de *Clytemnestre* (1822), il avait pris Alfieri pour modèle; dans son *Saül* (1822), il s'est évidemment inspiré de Racine; de même que dans sa *Cléopâtre* et sa *Jeanne d'Arc*, qui datent toutes deux de 1825, il est resté fidèle aux traditions classiques. Son *Élisabeth de France* (1828) est une imitation malheureuse du *Don Carlos* de Schiller. Après avoir travaillé, en société, à *Une fête de Néron*, tragédie représentée avec succès à l'Odéon, et au texte de l'opéra du *Siége de Corinthe*, il donna au Théâtre-Français *Norma* (1831), qui ne réussit ni plus ni moins que ses précédents ouvrages. Dix ans s'écoulèrent alors sans qu'il donnât signe de vie littéraire. Mais en 1841 il fit enfin paraître *La divine épopée*, œuvre longtemps prônée d'avance dans les coteries politico-littéraires héritières des traditions et des passions de la Restauration, et dont l'enflure et l'exagération ne constituent pas les moindres défauts. Sa *Jeanne d'Arc*, espèce de trilogie composée d'une idylle, d'une épopée et d'une tragédie, ne fut publiée qu'après sa mort. En 1824 l'Académie Française l'avait appelé à siéger dans son sein. Charles X l'avait nommé bibliothécaire de son château de Rambouillet. Ce château ayant été distrait du domaine de la couronne par la chambre des députés, lorsqu'elle eut à constituer la liste civile de Louis-Philippe, ce prince l'appela à remplir les mêmes fonctions à Compiègne.

SOUMISSION (du latin *submittere*, mettre dessous, soumettre). C'est, en termes de pratique, l'obligation que l'on prend en justice de faire une chose, d'effectuer un payement, d'exécuter un ouvrage (*voyez* Enchères).

En termes d'administration, on entend par *soumissions* les marchés avec concurrence que propose l'administration publique, qu'il s'agisse de fournitures ou d'acquisitions à faire, ou encore de travaux à exécuter. Les spéculateurs et acquéreurs déposent, avant le jour de l'adjudication, leur soumission *cachetée*, dont l'ouverture a lieu publiquement, et qui contient les clauses et conditions auxquelles ils s'engagent à faire et à exécuter ce qui est mis en adjudication. Quand il s'agit d'opérations de quelque importance, l'administration exige des *soumissionnaires* le dépôt préalable d'une somme plus ou moins forte à titre de cautionnement; somme qui leur est immédiatement restituée s'ils ne sont pas déclarés adjudicataires.

SOUNDA (Iles de). *Voyez* Sonde (Iles de la).

SOUNISTES. *Voyez* Anabaptistes.

SOUNNA, SOUNNITES. *Voyez* Sunna, Sunnites.

SOUOMENMAA. *Voyez* Finlande.

SOUPAPE, sorte de couvercle placé sur une ouverture, de telle manière qu'il s'ouvre d'un côté et que de l'autre plus il est pressé, plus il bouche exactement cette ouverture. Les soupapes sont destinées à laisser entrer un fluide dans l'intérieur d'un appareil, et à l'empêcher d'en ressortir. Il y a des soupapes de différentes formes : celles qui sont toutes plates prennent le nom de *clapets*; il y en a qui sont rondes et convexes; d'autres sont coniques, et s'adaptent à un trou qui présente la même figure. Dans les pompes ordinaires les soupapes sont de simples languettes de cuir, de bois, ou de métal.

Dans les machines à vapeur on nomme *soupape de sûreté* un de ces appareils destinés à prévenir la rupture de la chaudière en se soulevant de lui-même et en enlevant son contre-poids, lorsque le degré de dilatation est devenu tel dans la chaudière qu'elle éclaterait si la vapeur ne trouvait une issue. On a dit avec raison de la liberté de la presse qu'elle était la *soupape de sûreté* par laquelle s'échappait le trop-plein des passions populaires. Malheur aux gouvernements qui l'oublient!

SOUPE. *Voyez* Potage.

SOUPER, repas du soir, tombé de nos jours en désuétude, mais qui charmait nos aïeux. Les *petits soupers* du dix-huitième siècle resteront à jamais célèbres dans l'histoire de la civilisation française. C'est à la douce autorité de ce bon régent, *qui gâta tout en France*, à l'éclat de ses petits soupers; c'est aux cuisiniers qu'il fit naître, qu'il paya et traita si royalement, que les Français durent l'exquise cuisine du dix-huitième siècle. Cette cuisine, tout à la fois simple et savante, que nous possédons perfectionnée, fut un progrès immense. Tout le siècle, ou du moins toute sa partie délicate, spirituelle, fut séduite par elle. Loin d'arrêter ou d'obscurcir l'intelligence, cette cuisine, pleine de verve, l'éveilla; toute affaire sérieuse et féconde fut discutée à table. La conversation française, ce modèle qui fit lire partout nos bons livres, trouva sa perfection à table, dans quelques soirées charmantes. Philosophiquement, quelques heures de paisibles débats, chaque soir, entre des hommes polis et instruits, firent plus avancer l'esprit humain que toutes les conférences des académies. Quel temps que celui où les questions sociales ou philosophiques, remuées dans les siècles précédents avec le plus de raison et de lumières, étaient reprises à table avec profondeur, par une parole rapide, lucide et légère; où l'on entendait poser et résoudre les difficultés les plus grandes du problème social dans de spirituelles causeries! L'exquise cuisine, née chez le régent, passée ensuite aux Condé, aux Soubise, prêta souvent une vivacité piquante à la parole des Montesquieu, des Voltaire, des Diderot, des Helvétius, des D'Alembert, des Duclos, des Vauvenargues, etc.; mais leur génie a payé ces soupers par l'immortalité. Quelles soirées délicieuses on passait

alors, toujours trop courtes, bien que prolongées dans la nuit! Quelle douce et aimable civilisation! Et que de jolis vers, de vues profondes et d'idées neuves, ingénieuses, elle a semées! Oui, c'est au dix-huitième siècle, c'est avec ses *soupers* que la société française a effacé toutes les sociétés civilisées! Frédéric Fayot.

SOUPIR (du latin *suspirium*), mouvement excentrique de l'organe de la voix, provoqué par la crainte, l'amour, la douleur, et accompagné quelquefois de sons inarticulés. Les acceptions de ce mot sont très-variées : on *soupire* d'amour, de bonheur, de douleur et d'effroi. La précieuse Mlle de Scudéri, pour laquelle personne ne soupirait, avait accordé une place distinguée aux *soupirs* dans sa carte de *Tendre*. La plus grande partie de nos promenades publiques ont aussi leurs allées des *Soupirs*.

Rien de plus ordinaire que de dire ou d'écrire : *Rendre le dernier soupir*, *recevoir le dernier soupir*, pour mourir ou assister à la mort de quelqu'un.

SOUPIR (*Musique*). *Voyez* Silences.

SOURAS, démons indiens.

SOURCES. *Voyez* Eau et Fontaine.

SOURCILS. On donne ce nom à une bande étroite et généralement arquée de poils un peu durs, qui se trouve placée au-dessus des yeux, sur une saillie plus ou moins marquée de l'os frontal que l'on désigne sous la dénomination d'*arcade sourcilière*. Ces poils sont destinés à garantir l'œil contre les effets d'une lumière trop intense, surtout de haut, à le protéger contre la sueur qui tombe du front et qui pourrait l'irriter, parce qu'elle est acide, enfin contre une foule de chocs et d'accidents plus ou mois violents et nuisibles. Les *sourcils* constituent un des attributs distinctifs de l'espèce humaine.

SOURD, qui ne peut entendre, par le vice ou l'obstruction de l'organe de l'ouïe. Au figuré, être *sourd* aux prières, aux cris, aux raisons, aux remontrances, c'est être insensible, inexorable. *Sourd* se dit aussi de certaines choses qui ne retentissent pas : Cette salle est *sourde*, ce violon est *sourd*. *Un bruit sourd*, au figuré, est une nouvelle qui n'est encore ni publique ni certaine, et qu'on se dit à l'oreille. *Douleur sourde*, douleur interne, qui n'est pas aiguë.

En mathématiques, on appelle *quantités sourdes* celles qui sont incommensurables, celles qui ne peuvent être exprimées exactement, ni par des nombres entiers, ni par des fractions. La racine carrée de deux est une quantité *sourde*.

SOURDEVAL. *Voyez* Manche (Département de la).

SOURDS-MUETS. On désigne ainsi les individus atteints tout à la fois de surdité et de mutisme. Le mutisme, loin d'être une conséquence forcée de la surdité, se tient seulement dans sa dépendance par un effet de sa liaison naturelle. La surdité en général a pour cause une paralysie totale du nerf auditif, ou, au dire des médecins, un amas de matière dans la cavité interne de l'oreille, ou un gonflement des glandes, ou une excroissance dure, qui bouche le conduit auditif, etc. Ce fait avait échappé à l'attention d'Hippocrate et d'Aristote : un bénédictin espagnol, Pedro de Ponce, l'a mis le premier au jour. Il est bien constaté aujourd'hui que l'appareil vocal du sourd-muet et celui du parlant sont, à de rares exceptions près, aussi bien organisés l'un que l'autre; que les sourds-muets sont uniquement des sujets atteints de surdité, et dont les organes sont susceptibles d'articuler; que dans tous les cas où l'appareil auditif ne peut être traité avec succès, toujours ou presque toujours il est possible à l'appareil vocal d'entrer en fonctions sous l'influence non plus de l'excitation auditive, mais de l'excitation visuelle imitative, et au moyen de l'impression tactile des ondes sonores. C'est sur ces données positives de la science et de l'observation que sont basées aujourd'hui les diverses méthodes employées pour rendre la parole aux sourds-muets.

Jusqu'au sixième siècle, on n'avait vu aucun vestige d'instruction chez les sourds-muets. Pendant les siècles qui précédèrent l'établissement des asiles consacrés à leur soulagement, ces infortunés furent constamment voués au mépris, à l'ignominie, à toutes sortes de mauvais traitements, à la mort même, comme étant la lèpre de la société. Les lois romaines, qui n'étaient pas plus sages, ne leur permettaient pas de disposer, etc.; mais elle exemptaient de cette disposition absurde les sourds de naissance auxquels la nature avait accordé la parole articulée. *Si enim vox articulata eis natura concessa est.*

Ces préjugés, enfants de la barbarie et de la superstition, semblaient accrédités par l'opinion que quelques théologiens avaient émise à ce sujet sur la foi de certains passages de saint Paul et de saint Augustin, et par celle des philosophes adoptant les assertions d'Aristote, qui a prononcé que les sourds-muets étaient incapables d'apprécier toute la sublimité de la morale. Pedro de Ponce (mort en 1584), bénédictin espagnol du couvent de Sahagues, au royaume de Léon, est le premier qui ait eu le courage de s'élever au-dessus des idées reçues, des préventions injustes. Dès lors brilla sur la destinée de ces êtres incomplets l'aurore de leur émancipation. C'est aux soins éclairés de ce religieux que deux frères et une sœur du connétable de Velasco, affligés de la même infirmité, durent d'être parvenus à remplacer l'ouïe par la vue, et la parole par l'écriture. L'impulsion une fois donnée, on vit entrer depuis dans la même carrière, avec plus ou moins de succès, un grand nombre de savants de tous les pays.

Le premier instituteur de sourds-muets qu'ait possédé la France est le père Vanin, de la doctrine chrétienne, qui s'aida d'estampes dans l'éducation de deux sœurs jumelles sourdes-muettes. C'est chez leur malheureuse mère que le hasard, ou plutôt quelque ange, dirigea les pas de l'abbé de l'Épée, après la mort du père Vanin. Le saint prêtre résolut dès lors de se consacrer tout entier au grand œuvre de l'émancipation intellectuelle et morale des sourds-muets. Sans livres, sans guide, plein de confiance dans ses propres forces, il eut le dévouement de se charger de cette immense tâche. Son esprit judicieux avait découvert dans la langue mimique un puissant levier propre à remuer et vivifier les intelligences les plus stupides. C'est dans cette vue qu'il rédigea un projet de dictionnaire des signes, dont il envoya l'original, dans l'état d'imperfection, disait-il, où il se trouvait, à son disciple, l'abbé Sicard, en lui faisant espérer qu'il tâcherait de mettre la dernière main à son ouvrage.

Ce ne fut que plus tard que l'abbé de l'Épée porta son attention sur l'art d'apprendre à parler aux sourds-muets.

La charité ardente de cet apôtre, qui embrassait un lointain avenir, lui fit solliciter du gouvernement une dotation afin de garantir après sa mort la perpétuité d'un établissement qui allait devenir la métropole d'une foule d'autres s'élevant à l'envi sur son modèle dans tous les coins du globe. Louis XVI réalisa les vœux de cet homme vertueux, en lui accordant sur sa cassette une somme annuelle de 6,000 fr., indépendamment d'une maison voisine du couvent des Célestins, où l'établissement des sourds-muets fut érigé en *institution royale*, en 1791, après avoir été soutenu douze ans (1760-1772) des seuls deniers de l'abbé de l'Épée. Ce fut dans la douce pensée que son œuvre ne périrait pas avec lui qu'il expira, en 1789, au milieu des larmes amères de ses enfants chéris.

On évalue approximativement le nombre des sourds-muets existant en France à 20,000; et d'après des données fournies sur ce sujet par la Suisse, le Danemark, la Prusse et les États-Unis, on remarque que le nombre des sourds-muets surpasse d'un cinquième celui des sourdes-muettes. Le nombre des établissements consacrés en France à l'éducation des sourds-muets n'est encore que de vingt-huit; par ce chiffre on voit tout de suite combien est grand le nombre de ces infortunés qui restent privés des bienfaits de l'instruction. Un préjugé encore répandu dans le public, et qu'on ne saurait trop s'efforcer de détruire, c'est que cette infirmité

se transmet du père ou de la mère à l'enfant. Pas un sourd-muet marié à une parlante ou à une sourde-muette n'a offert jusque ici ce triste exemple.

SOURIRE ou SOURIS, action de rire sans éclater, et seulement par un léger mouvement de la bouche et des yeux. C'est une marque de satisfaction intérieure, de bienveillance et d'applaudissement. Il est vrai que c'est aussi une façon d'exprimer l'insulte et la moquerie; mais dans un sourire malin on serre davantage les lèvres l'une contre l'autre, par un mouvement de la lèvre inférieure. Le sourire d'approbation et d'intelligence est un des plus grands charmes de l'objet aimé, surtout quand ce charme vient d'un contentement qui a sa source dans le cœur.

Ch^er DE JAUCOURT.

SOURIS, petit rongeur du genre *rat*. C'est le *mus musculus* de Linné. La race des souris européennes remonte à la plus haute antiquité, ainsi que l'atteste cette admirable épopée que l'on attribue à Homère et que nous préférons à *L'Iliade*, *La Batrachomyomachie*. Aussi la souris est-elle universellement connue même dans ses différentes variétés, depuis la souris domestique, qui accompagne partout l'homme comme la mouche, jusqu'à la souris des moissons, qui bâtit sa demeure dans les épis de blé, jusqu'aux souris blanches, véritables albinos de l'espèce, que les enfants de l'Italie Cisalpine nous apportent des vallées de l'Arno, attachées, comme Ixion, à leur éternelle roue, et roulant, comme Sisyphe, leur infatigable rocher.

« La souris, beaucoup plus petite que le rat, dit Buffon, est aussi plus nombreuse, plus commune, plus généralement répandue; elle a le même instinct, le même tempérament, le même naturel, et n'en diffère guère que par sa faiblesse et par les habitudes qui l'accompagnent. Timide par sa nature, familière par nécessité, la peur ou le besoin font tous ses mouvements; elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre; elle ne s'en écarte guère, y rentre à la première alerte, ne va pas, comme le rat, de maison en maison, à moins qu'elle n'y soit forcée, fait aussi beaucoup moins de dégât, a les mœurs plus douces et s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher... Ces animaux ne sont point laids; ils ont l'air vif et même assez fin; l'espèce d'horreur qu'on a pour eux n'est fondée que sur les petites surprises et sur l'incommodité qu'ils causent. »

BELFIELD-LEFÈVRE.

SOUSCRIPTEUR, SOUSCRIPTION (du latin *subscriptio*, signature). La *souscription* est l'apposition qu'on fait de sa signature au bas d'un acte pour en approuver le contenu, le plus souvent relatif à un engagement que prend le *souscripteur*. Aujourd'hui l'acception la plus générale des mots *souscription*, *souscripteur*, est celle qu'ils ont dans les usages de la librairie. Le *souscripteur*, en achetant les divers volumes ou parties d'un ouvrage quelconque, au fur et à mesure qu'ils paraissent, vient puissamment en aide à un éditeur. Celui-ci retire ainsi successivement, sinon la totalité, tout au moins une notable partie de ses débours, sans être forcé d'enfouir dans son entreprise un capital considérable et dont la rentrée sans cela ne pourrait être que lente et difficile. Un chapitre curieux d'une histoire de la librairie, ce serait celui où on raconterait les phases par lesquelles passèrent les *souscriptions* ouvertes à diverses époques pour l'impression et la publication de quelques grandes collections scientifiques et littéraires. L'usage s'en établit en Angleterre, au milieu du dix-septième siècle, à l'occasion de l'impression de la bible polyglotte de Walton. D'Angleterre il passa immédiatement en Hollande; mais il ne nous arriva, à nous autres Français, qu'en 1717, à propos de la publication de la grande et belle collection d'antiquités du père Montfaucon. Ajoutons, car ce détail a bien son prix, que le nombre des souscripteurs fut si grand, qu'on se trouva obligé d'*en refuser beaucoup*. Les bénédictins ouvrirent encore une *souscription* pour l'impression de leur édition de saint Jean Chrysostome; mais le succès de cette seconde tentative ne fut pas, à beaucoup près, aussi complet. Vinrent plus tard la traduction de Plutarque par Dacier, la description de Versailles, l'*Histoire de la Milice française* par le P. Daniel, etc., etc., et jusqu'à l'*Enclyclopédie* de Diderot et D'Alembert. Un détail bon à noter au reste, c'est qu'en 1780 le *souscripteur* payait encore généralement *à l'avance*, *avant d'avoir rien reçu*, la moitié du prix de l'ouvrage que lui *promettait* un éditeur. Cet usage de *payer d'avance* une partie plus ou moins forte de toute *souscription* s'était si bien enraciné dans les mœurs publiques, que les Allemands, qui nous contrefont toujours si consciencieusement, n'ont encore aujourd'hui d'autre terme pour répondre à notre mot *souscription* que celui de *prænumeration;* chez eux, souscrire, s'abonner, se dit franchement *prænumeriren*, payer d'avance, tout comme le souscripteur s'appelle *der Herr prænumerant*, le monsieur qui paye d'avance! Dans l'usage, ce mot de *prænumerant* ne va même jamais tout seul outre-Rhin, et on lui accole le plus souvent quelque épithète gracieuse et polie, comme celle de *honorable*, et au besoin de *très-honorable*.

Vers 1818 et 1819, on ne payait plus *d'avance*, à Paris, la MOITIÉ de l'ouvrage auquel on souscrivait; les libraires se contentaient de n'exiger *d'avance* que *le prix du dernier volume*. Comment un tel usage, qui avait évidemment du bon, a-t-il pu se perdre? C'est encore ici *la faute à Voltaire!* L'opposition en effet eut alors l'idée de combattre les tendances envahissantes et dominatrices du parti prêtre par de nombreuses éditions des œuvres du patriarche de Ferney; et la librairie, pour se mettre à l'unisson du mouvement, pour prouver son *dévouement à l'idée de progrès*, renonça à ce précieux souvenir du bon temps.

SOUS-LIEUTENANT. *Voyez* LIEUTENANT.

SOUS-MULTIPLE. *Voyez* DIVISEUR.

SOUS-ŒUVRE (Reprise en). *Voyez* ŒUVRE, t. XIII, page 706.

SOUS-OFFICIER. *Voyez* OFFICIER.

SOUS-PRÉFECTURE. *Voyez* PRÉFECTURE.

SOUS-PRÉFET. *Voyez* PRÉFET.

SOUSS, contrée située à l'extrémité sud-ouest de l'empire de Maroc, remplie en partie par des ramifications de l'Atlas et en partie par des plaines. Bornée à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par le désert de Sahara, et à l'est par le district de Drâa, appartenant au Biledulgérid marocain, elle offre sous le rapport du climat, de la production et de la population les mêmes caractères que le reste du littoral du Maroc. Seulement, c'est l'élément berbère qui domine dans sa population, et le pays est surtout riche en minéraux. Les gisements de fer et les mines de cuivre mêlé d'antimoine sont extrêmement répandus, et étaient déjà exploités au moyen âge par les Berbères, qui étaient parvenus à une certaine habileté dans l'art du mineur. Il est même assez probable qu'on en tirait aussi parti dans l'antiquité. On y rencontre en outre de l'argent et de l'or, du salpêtre et du soufre. Le beau fleuve appelé *Souss*, qui prend sa source dans l'Atlas, et se jette dans la mer après un parcours peu étendu, mais qui a une grande importance pour l'irrigation des terres qu'il traverse, sépare le pays en deux parties, une au midi et l'autre au nord.

Le *Souss septentrional*, district soumis à l'empereur du Maroc, contient les villes suivantes : *Taroudant*, chef-lieu de la contrée et autrefois de tout l'empire, situé dans un pays délicieux, célèbre autrefois par l'abondance de sa production en sucre, renferme 22,000 habitants, qui forment une espèce de petite république, excellent dans la préparation des cuirs et la teinture des plumes, et livrent en outre au commerce des étoffes de coton (*haicks*), beaucoup d'articles en cuivre, et du salpêtre; *Tagavest*, peut-être la plus antique cité du pays de Souss, ville fortifiée, au milieu d'une riche contrée, avec une population très-industrieuse, qui fait un grand commerce en étoffes de laine, qu'elle fabrique elle-même et qui s'expédient dans les oasis du Sahara et dans les pays des nègres; *Tedfi*, ville considérable, sur un bras du Souss, avec une population qu'on évalue

de 14 à 15,000 habitants; *Agadir* ou *Santa-Cruz*, endroit fortifié, voisin de l'embouchure du Souss, bâti au sommet d'une montagne escarpée, avec un bon port et 500 habitants.

Le *Souss méridional*, ou *Souss-el-Akia* (le lointain Souss), appelé aussi *Teffet*, s'étend depuis les bords du Souss jusqu'à deux journées de marche au nord du grand *Sakia-el-Hamra* (c'est-à-dire fleuve Rouge), que l'empereur du Maroc lui-même considérait autrefois comme l'extrémité sud-ouest de ses États. C'est un pays de côtes, mais rendu en partie très-montagneux par des prolongements de l'Atlas, et traversé par le cours intérieur du Drâa, le plus grand des cours d'eau de tout l'empire de Maroc, qui se jette dans l'Océan sur une côte entièrement dépourvue de ports, située au sud du cap de Noun, avec une embouchure large de soixante mètres et complétement ensablée. Divers petits États, ayant une population très-industrieuse et de race berbère, se sont récemment formés dans ce pays, par exemple, l'État de *Sidi-Hedschâm*, devenu vers 1810 dépendant du Maroc, fondé par un marabout de ce nom, et où ses descendants règnent encore aujourd'hui. Ses localités les plus importantes sont la ville de *Talent* ou *Tellent* et le populeux village d'*Ilir*, *Ilirgh* ou *Ilekh*, célèbre lieu de pèlerinage, tous deux résidences du souverain; puis le grand centre commercial appelé *El-Schig*, où se tient une foire qui dure plusieurs mois, et le village d'*Ofrân*, avec une population en grande partie juive. Plus au sud on trouve le petit État de *Wad-Roun* ou *Oued-Roun*, à peu de distance du cap Noun, et dont le chef-lieu, Wad-Roun ou Roun, est bâti sur un cours d'eau portant les mêmes noms. C'est une populeuse cité, grand entrepôt pour les caravanes revenant chaque année de Tombouctou.

SOUS-TENDANTE (*Géométrie*). Voyez CORDE.

SOUSTRACTION. En arithmétique, c'est une opération qui a pour but de retrancher un nombre d'un autre. Le résultat de cette opération se nomme *reste*, *excès* ou *différence*. Le signe de la soustraction est — (*moins*). La soustraction des nombres entiers s'effectue en plaçant le nombre à soustraire au dessous de l'autre, de manière que les unités de même ordre se correspondent; commençant ensuite par la gauche, on retranche chaque chiffre du nombre inférieur du chiffre de même ordre du nombre supérieur; dans les cas où cela est impossible, on augmente ce chiffre supérieur de dix unités, dont l'on tient compte dans la soustraction partielle suivante. L'opération se vérifie en ajoutant le reste au plus petit nombre; on doit retrouver le plus grand.

Nous avons parlé ailleurs de la soustraction des fractions. Pour la *soustraction algébrique*, la règle est des plus simples; elle consiste à écrire à la suite du premier polynome (celui dont on retranche), le second polynome (celui que l'on retranche), en changeant tous les signes de ce dernier.

En législation criminelle, on nomme *soustraction* l'action de prendre furtivement. La loi prononce des peines contre les soustractions commises par les dépositaires ou comptables publics, par les fonctionnaires publics de l'ordre civil ou judiciaire, et par les particuliers dans les dépôts publics. Celles qui sont commises par des maris au préjudice de leur femme, et *vice versa*; par un veuf ou une veuve, des choses ayant appartenu à l'époux décédé; par les enfants ou descendants, au préjudice de leur père ou mère ou de leurs ascendants; par ceux-ci, au préjudice de leurs enfants ou descendants, ou par les alliés au même degré, ne donnent lieu qu'à des réparations civiles; la loi ne prononce de peines que contre ceux qui ont recélé les objets soustraits par eux.

SOUTHAMPTON, comté d'Angleterre. Voyez HAMP.

SOUTHAMPTON, chef-lieu du comté de Hamp ou Southampton, l'une des villes commerciales les plus importantes de l'Angleterre, est située sur la côte méridionale, sur un promontoire, au fond de ce qu'on appelle le *Southampton-Water*, bras de mer de 12 kilomètres de long, avec une profondeur suffisante pour les plus forts bâtiments marchands, en face de l'île de Wight. Une porte antique, ornée de deux lions en fer et deux figures colossales (sir *Bevis* et *Ascupart*) sépare la ville neuve de la vieille ville. Celle-ci contient un grand nombre d'édifices de très-bon goût, et celle-là, avec ses brillants magasins, est le centre du commerce le plus actif. De la citadelle qui protège le port, on a une vue extrêmement étendue sur une contrée que sa beauté a fait surnommer le *jardin de l'Angleterre*. On trouve dans cette ville cinq églises anglicanes, six chapelles à l'usage des dissidents et une chapelle française à l'usage des habitants des îles Normandes, qui font ici un commerce considérable et qui s'y trouvent toujours en grand nombre; un théâtre, un collége, une école de matelots, etc., des chantiers de construction avec un beau dock, un phare, des bains de mer et des eaux minérales. La population, qui en 1831 n'était encore que de 19,324 habitants, dépasse aujourd'hui 40,000 âmes. La marine marchande, le frètement des navires et le commerce avec les pays les plus lointains, y ont pris de vastes développements. Southampton, reliée à Londres et à d'autres villes par le chemin de fer du sud-ouest, est le principal port d'Angleterre pour la France, et la grande station des bateaux à vapeur faisant un service régulier avec Le Havre, la Méditerranée et les Indes occidentales. Dans ces dernières années elle est devenue aussi le grand entrepôt des métaux précieux et des autres produits de prix de toutes les parties de la terre. C'est une ville d'une haute antiquité, et qui au temps d'Élisabeth était au nombre des plus considérables qu'il y eût en Angleterre. Plus tard elle déchut beaucoup, et ce n'est guère que depuis le rétablissement de la paix générale, en 1814, qu'elle s'est relevée.

SOUTHEY (ROBERT), l'un des poëtes et des écrivains modernes de l'Angleterre les plus renommés, était fils d'un marchand de lingerie en gros, et naquit en 1774, à Bristol. Il se destinait à l'état ecclésiastique, après avoir étudié à Oxford; mais l'exaltation de ses principes républicains, suite de l'essor pris par notre révolution, le détourna de cette carrière. Il s'en revint à Bristol, et débuta dans la littérature par un recueil de poésies, suivi bientôt après de *Joan of Arc*, épopée romantique, qui se recommande par la beauté du style et la richesse de l'invention, mais qui pèche par l'exagération propre à la jeunesse. Vers la même époque, il écrivit aussi un drame ultra-révolutionnaire, *Wat Tyler*, que plus tard on lui reprocha bien souvent. En 1795 il épousa la belle-sœur de son ami Coleridge, et accompagna ensuite à Lisbonne son oncle, le docteur Herbert, chapelain de la factorerie anglaise. A son retour, il entra comme étudiant en droit dans *Gray's Inn*; puis il fit en Portugal et en Espagne une seconde excursion, qu'il a racontée dans ses *Letters from Spain* et *A short Residence in Portugal* (1798), et en 1801 il accompagna en Irlande, comme secrétaire particulier, le chancelier de la trésorerie Forster. Ensuite, il s'établit à Grita, près Kerwick, où dès lors il se livra complétement à la culture des lettres en faisant preuve d'une fécondité peu commune. En 1801 parut son épopée *Thalaba the destroyer*, conte arabe, de beaucoup d'originalité et d'une grande beauté; en 1804, ses *Metrical Tales*, en 1805 *Madoc*, et en 1810 *The Curse of Kehama*, sa plus grande œuvre poétique, récit fantastique fondé sur des traditions hindoues, et qui brille par la fidélité de la couleur locale. Pendant ce temps-là Southey avait abjuré les convictions de sa jeunesse; il était devenu tory ardent et partisan de la haute Église. Il prenait une part active à la rédaction du *Quaterly Review*; et en 1813 l'ex-jacobin était même nommé poëte lauréat. En cette qualité il célébra les victoires de Wellington dans un *Carmen triomphale* plein de verve, et composa des odes en l'honneur du prince régent et des monarques alliés. Un nouveau poëme, *Roderick, the last of the Goths* (1814), fut moins bien accueilli, et Byron flagella à bon droit sa *Vision of Judgement* (1821). Ses dernières œuvres poétiques importantes furent *A Tale*

of Paraguay (1825), et *The Pilgrim of Compostella* (1829). Une nouvelle inachevée, *Oliver Newman*, ne parut qu'après sa mort (1846). On a en outre de lui une foule d'ouvrages en prose, dont les plus importants sont l'*History of Peninsular War* (2 vol., 1823-1828), le *Life of Nelson* (2 vol. 1813), livre devenu très-populaire; ses *Political Essays*; des imitations des romans du moyen âge, *Amadis of Gaul* (4 vol., 1803), *Palmerin of England*, etc., etc. Il a aussi donné une édition des œuvres choisies des poëtes anglais depuis Chaucer jusqu'à Johnson. En 1840 Southey fut frappé de paralysie; il mourut le 21 mars 1843, à Grita.

Voici le jugement porté sur lui par un critique anglais. « Southey a toujours l'air de traduire d'une langue étrangère; il travaille constamment sur des idées d'emprunt, et il n'y a souvent de lui dans ses compositions que les phrases qui servent à lier les morceaux tirés des auteurs originaux. Convenons, toutefois, que ses ouvrages offrent de nombreuses beautés de style et des détails d'une grande vérité. Mais aucun de ses poëmes, excepté des ballades et quelques petits contes, ne peut, dans son ensemble, être regardé comme formant un tout bien coordonné, digne de passer à la postérité. Comme historien, Southey ne s'est pas élevé au-dessus de la médiocrité, soit pour le style, soit, plus encore, pour les autres qualités qui constituent le parfait historien. Dans sa critique, il s'est montré trop injuste et trop dévoué à un parti pour mériter l'approbation des hommes qui savent apprécier la probité littéraire. Il est d'autant plus à regretter que Southey ait consenti à écrire sous l'influence du ministère, qu'il possédait une connaissance approfondie des langues, dont il avait étudié les chefs-d'œuvre, et qu'à cet avantage il joignait un goût épuré. S'il avait été consciencieux, il aurait été le premier critique vivant de la Grande-Bretagne. »

SOUTHWARK, nom d'un des quartiers de Londres, sur la rive droite de la Tamise.

SOUTIEN DE COMBUSTION. *Voyez* COMBUSTIBLE.

SOUTRADARE. *Voyez* BAYADÈRES.

SOUVA. *Voyez* COCOTIER.

SOUVAROF RYMNIKSKI (ALEXANDRE-VASILIÉVITSCH), prince Italijski, célèbre général russe, naquit en Finlande, en 1759, Son grand-père était curé, à Moscou; son père, entré dans l'artillerie sous Pierre le Grand, parvint au grade de lieutenant général, et mourut en 1746. Après s'être distingué dans la guerre de Suède, en Finlande, et dans celle de Transylvanie, Alexandre Souvarof fut nommé colonel par l'impératrice Catherine. Il commanda ensuite en Pologne un corps de troupes, avec lequel il battit les armées des deux Palawski, et prit Cracovie d'assaut; succès qui lui valurent sa nomination au grade de général major. En 1773 il servit contre les Turcs, sous les ordres du feld-maréchal Romjanzof. Dans cette campagne, il battit l'ennemi à trois reprises, et, après avoir opéré sa jonction avec le général Kamenski, il remporta une victoire éclatante sur le réis-effendi, à Kosludgi. Après la paix, il comprima les troubles intérieurs causés par l'insurrection de Pougatschef. En 1777 il soumit le khan de Crimée Devlet-Girey, et en 1783 les Tatars Nogaïs; services qui furent récompensés par le grade de général en chef. Le 1er octobre 1787 il battit les Turcs à Kinburn, bataille dans laquelle il fut blessé d'un coup de feu au côté. Par ordre de Potemkin il prit ensuite part au siége d'Oczakoff. Réuni aux troupes autrichiennes, il battit à Fokschani Méhémed-Pacha; et le 15 septembre suivant il mit en déroute complète, sur les bords du Rymnik, l'armée turque, forte de 115,000 hommes et commandée par le grand-vizir. L'empereur Joseph II, à cette occasion, le créa comte du Saint-Empire, et l'impératrice Catherine lui conféra avec le titre de comte le surnom de *Rymnikski*. C'est lui aussi qui, sous les ordres de Potemkin, dirigea l'assaut d'Ismail. De tout l'immense butin fait dans cette occasion, Souvarof ne garda pour lui qu'un cheval.

Au rétablissement de la paix, Catherine lui conféra les gouvernements de Iékatérinoslaff, de la Crimée et des provinces conquises à l'embouchure du Dniestr. Souvarof s'établit alors à Kherson, et habita cette ville pendant près de deux années. Lors de la seconde insurrection des Polonais, il reçut ordre de la comprimer, et le 24 septembre 1794 il prenait d'assaut Praga; succès à la suite duquel il entra dans Varsovie. En 1799 l'empereur Paul lui confia le commandement de l'armée russe qui réunie aux Autrichiens devait combattre les Français en Italie. En même temps, l'empereur d'Allemagne le créait feld-maréchal et mettait toutes les forces autrichiennes sous ses ordres. Il remporta plusieurs victoires éclatantes: en avril 1799 celle de Cassano, les 17, 18 et 19 juillet celle de la Trebia, le 15 août celle de Novi, etc. Dans l'espace des trois mois il reprit aux Français toutes les villes et places fortes de la haute Italie. Ces triomphes lui valurent le surnom d'*Italijski* et sa promotion au titre de prince russe. Par suite d'un changement dans son plan d'opérations, il traversa les Alpes et passa en Suisse, où il opéra sa jonction avec Korsakow, qui venait d'être battu par Massena; et il se disposait à aller prendre ses quartiers d'hiver en Bohême, lorsque, tombé subitement en disgrâce auprès de l'empereur Paul, il fut rappelé en Russie. Il lui fut défendu de s'approcher de l'empereur, et dans l'entourage de ce prince ce fut à qui l'éviterait avec le plus de précaution. Sa nièce fut la seule qui osa lui donner des soins dans la maladie produite par le chagrin qu'il éprouva d'une telle ingratitude. Il mourut quelque temps après, le 18 mai 1800, âgé de soixante-et-onze ans. En 1801 l'empereur Alexandre lui fit élever une statue colossale dans le Champ de Mars, à Pétersbourg.

On a beaucoup parlé de l'originalité de Souvarof, de sa manière de vivre et de la rudesse de ses mœurs. Les bulletins de ses victoires, qu'il adressait à l'impératrice, étaient rédigés avec un laconisme piquant, qui la charmait. Il lui écrivait au sujet de la prise d'Ismail: « Mère, la glorieuse Ismail est à vos pieds. » En campagne, une pelisse grossière de peau de mouton formait son costume habituel: il changeait de chemise en plein air, en présence de ses soldats. Connaissant tout l'empire que la superstition exerce sur le vulgaire, il ne donnait jamais l'ordre d'engager un combat sans se signer plusieurs fois et sans baiser l'image de saint Nicolas ou celle de la Vierge, qu'il portait toujours sur lui. Dans ses ordres du jour, il ne manquait jamais non plus d'affirmer à ses soldats que tous ceux d'entre eux qui seraient tués iraient droit en paradis. En Suisse, les grenadiers qui formaient son avant-garde, épuisés de faim et de fatigue, refusent un jour de se porter en avant: Souvarof se précipite au milieu des mutins; et comme ils persistent à ne pas vouloir marcher, il fait creuser une fosse, s'y étend en présence de ses soldats étonnés, et leur dit: « Puisque vous refusez de me suivre, je ne suis plus votre général; je reste ici: cette fosse sera mon tombeau. Soldats, couvrez de terre celui qui vous guida tant de fois à la victoire! »

De son mariage avec une princesse Prosoroffski, Souvarof laissa une fille, *Natalia*, née en 1776, mariée au grand-écuyer comte Nicolas Souboff, et un fils *Arkadij*, né en 1783, qui, après s'être distingué dans la campagne de 1807, fut nommé lieutenant général. Il servit ensuite sous les ordres de Koutousoff, et mourut de maladie, en 1811, à Rymnik, là même où son père avait remporté une de ses plus célèbres victoires. Son fils aîné, le comte *Alexandre Arkadjevitsch* SOUVAROF-RYMNIKSKI, *prince Italijski*, élevé avec son frère Constantin à l'institut de Fellemberg, à Hofwyl, qu'il ne quitta qu'en 1822, se trouva compromis dans l'échauffourée à laquelle donna lieu, en septembre 1825, à Pétersbourg, l'explosion de la conspiration tramée vers la fin du règne d'Alexandre Ier, et qui avait pour but d'introduire en Russie le régime constitutionnel. Gracié par l'empereur Nicolas, il alla servir pendant quelque temps à l'armée du Caucase, d'où, en 1828, il fut chargé de rapporter les clefs de la ville d'Ardebil à l'empereur, qui l'admit alors au nombre de ses officiers d'ordonnance. Attaché en 1831,

dans la guerre de Pologne, à l'état-major de Paskévitsch, il fut nommé colonel. Depuis lors il a été chargé successivement de plusieurs missions diplomatiques et de diverses inspections. En 1848 il fut nommé gouverneur militaire de Riga et gouverneur général des provinces de la Baltique. Au commencement de mars 1854 on lui confia le commandement des troupes concentrées en Livonie.

SOUVAROF (Ile). *Voyez* Cook (Archipel de).

SOUVENANCE, SOUVENIR. *Voyez* Mémoire.

SOUVENEZ-VOUS DE MOI (*Botanique*). *Voyez* Myosotis.

SOUVERAIN, SOUVERAINETÉ. On nomme *souverain* le pouvoir en dernier ressort, celui dont tous le autres relèvent, qui préexiste à tous, qui subsiste encore quand les autres ne sont plus, en un mot, le pouvoir duquel tout émane et auquel tout doit retourner. C'est dire assez que la souveraineté ne peut résider dans un individu, dans un corps, dans une famille, car tout cela passe, mais dans la société elle-même, qui préexiste et survit à tous les individus, à toutes les familles, à tous les corps. Nous disons que la souveraineté réside dans la *société*, et non, comme on l'a souvent écrit, dans le *peuple*: c'est d'abord pour éviter le vague que peuvent répandre sur cette importante notion les acceptions diverses du mot *peuple*, et puis parce que la souveraineté ne procède pas, dans son exercice, par délibérations et par comptes de voix comme un tribunal (chose dérisoire dans un petit État, impraticable dans un grand); mais par l'accomplissement de ces grands faits politiques où la société entière agit avec toutes ses influences et où chacun exerce inégalement la part d'action que lui assignent sa position, sa fortune, ses lumières, ses relations, les circonstances où il se trouve placé. De la souveraineté ainsi comprise, et que nous appellerons *souveraineté nationale*, résultent les deux axiomes fondamentaux du droit public et inter-national : que chaque peuple est maître chez lui; que nul n'a droit de faire le maître chez un autre. On a vu cependant des princes, des dynasties, destitués du pouvoir, en appeler à la force étrangère, faire la guerre au pays au nom de leur *droit*, et pour reconquérir leur *héritage* proclamer leur *légitimité* et nier celle de la nation, qu'ils prétendaient gouverner en dépit d'elle-même. Bien qu'un fait trop fameux, la Sainte-Alliance, ait, de notre temps même, consacré ces prétentions et voulu fonder le droit public de l'Europe sur cette *légitimité* illusoire, ce fait n'a pu prévaloir contre l'évidence; la Sainte-Alliance, malgré l'éminence des noms qui l'avaient souscrite, n'a pu subsister au delà de quelques années, et il est demeuré constant que l'intervention étrangère est toujours un crime chez celui qui l'invoque, une haute violation du droit des gens chez celui qui se la permet.

Quelques-uns, cependant, au nom de la tranquillité publique et de la stabilité des gouvernements, ont consenti d'adopter le dogme de la *légitimité*, non comme une vérité, mais comme une fiction salutaire, comme une garantie contre des révolutions trop fréquentes. Nous dirons d'abord que ce serait une pauvre garantie que celle qui résiderait dans un sophisme, et la *légitimité* dont on parle ici n'est pas autre chose. En effet, sur quoi se fonderait-elle? où est son principe, son origine? Toutes les dynasties ont commencé : le principe de la souveraineté ne résidait donc pas en elles-mêmes; il y avait donc un souverain avant elles, en dehors d'elles. Devient-on *légitime* par le seul fait qu'on occupe le trône? Mais dès lors pourquoi parler d'*usurpations*? Et qu'est-ce qu'un droit qui ne serait qu'un fait? Bien plus : accordons si large part qu'on voudra au droit d'une famille : cette famille un jour ne peut-elle s'éteindre? Et alors, donc, plus de droit nulle part, plus de gouvernement légitime possible; car rien ne peut sortir de rien.

En second lieu, nous dirons que l'on confond ici deux choses immensément diverses, l'*hérédité* constitutionnelle et la *légitimité* des absolutistes. L'*hérédité* constitutionnelle, c'est le mode convenu pour la transmission d'un pouvoir émané du pays et reconnaissant la souveraineté du pays; la *légitimité*, au contraire, est, dans ses prétentions, le droit attribué à une famille de régner sur le pays, non de par le pays, mais de par elle-même, non pour le pays, mais pour elle-même. L'*hérédité* n'est pas, à proprement parler, un droit du monarque; c'est plutôt le droit de la nation, dont l'intérêt a dicté ce mode de transmission : la *légitimité* est la négation du droit national; la confiscation d'un peuple au profit d'une race, toujours autorisée à s'imposer à lui, quelques fautes qu'elle puisse commettre, quelques antipathies qu'elle puisse soulever, quelques maux qu'elle puisse produire; c'est la propriété d'une nation adjugée à son gouvernement. L'idée de *légitimité*, dans ce sens, a son origine dans la puissance féodale. La plupart des dynasties européennes, sorties d'anciens seigneurs féodaux, propriétaires du sol et des hommes sur lesquels s'étendait leur pouvoir, n'ont pu, même en nos temps de civilisation, séparer dans leur pensée les deux notions de *gouvernement* et de *propriété*, qui en d'autres temps avaient été la conséquence l'une de l'autre. De là ces mots, étranges en pareille matière, d'*héritage*, de *bien*, d'*usurpation* de là ces appellations de *maître*, de *sujets*, contre lesquelles se révoltent la dignité du citoyen et la majesté nationale; de là ces invocations au glaive étranger contre les arrêts du pays.

On conçoit que dans le système de la *légitimité* la nation est sans droit, non-seulement pour changer son gouvernement, fût-ce par un suffrage unanime, mais même pour améliorer sa condition, en respectant la personne et le titre des gouvernants. En vain gémirait-elle sous le régime le plus intolérable, elle doit le subir, se résigner, et attendre en silence qu'il plaise au *maître* d'adoucir le sort de ses *sujets*. Ose-t-elle prendre l'initiative, a-t-elle eu assez de force pour se faire accorder des concessions, dès lors le prince n'a plus été libre; tout ce qu'il aura consenti, juré même, est nul, et l'étranger devra intervenir à main armée pour châtier la rébellion. Telle est la théorie des légitimistes.

On a pu voir par ce que nous avons dit plus haut que la *souveraineté du peuple* n'est point le *gouvernement du peuple*, quoiqu'on les ait souvent confondus dans le trouble de notre première révolution. La *souveraineté du peuple*, si l'on veut se servir de ce mot, est le principe tutélaire qui éclaire et limite l'exercice du pouvoir : le *gouvernement du peuple* ne serait qu'une anarchie; car lorsque le gouvernement est partout, il n'est nulle part. En réalité le mot de *souveraineté nationale* ne signifie autre chose que le droit qu'a toute nation de s'appartenir à elle-même et d'être maîtresse sur son territoire. C'est, en d'autres termes, le droit *d'avoir fait impunément une révolution* quand la force des choses l'y a conduite.

Le principe de la *souveraineté nationale* n'a par lui-même rien d'hostile, rien d'alarmant pour les gouvernements : il ne provoque point au renversement; il interdit seulement le recours à l'intervention étrangère au profit de ceux qui seraient assez pervers ou assez insensés pour se faire renverser. Or, un gouvernement qui a pour lui la possession, et tout ce que la possession donne, l'autorité légale, la force publique, le trésor, etc., ne peut jamais être renversé que par sa faute et par sa très-grande faute : il ne doit accuser de sa chute que lui-même.

Des philosophes, des publicistes éminents, parmi lesquels comptent Benjamin Constant et Royer-Colard, ont combattu le système de la *souveraineté nationale*. Suivant eux, il n'y a de *souverain* que la *raison*, que la *justice*, que la *vérité*. C'est là une noble pensée et une expression impropre. Que la raison, la vérité, soient des puissances morales supérieures à toutes les puissances humaines; que le consentement unanime de tous les hommes n'ait pas la vertu de rendre juste ce qui est injuste, vrai ce qui est faux; que l'équitable postérité soit toujours là, pour ré-

habiliter l'innocent sacrifié, pour flétrir l'erreur préconisée; tout cela, certes, est incontestable, et ce sont là des vérités bonnes à dire, meilleures à répéter; mais tout cela est étranger à la question de souveraineté. Qui dit *souveraineté* n'entend pas une notion purement abstraite, une puissance purement morale. Le mot de *souveraineté* ne correspond pas à l'idée de *droit*, mais à l'idée de *pouvoir;* pas à l'idée de *justice* absolue, mais à l'idée de *compétence*. Les affaires humaines ne se régissent point par des abstractions; pour avoir prise sur elles, il faut que le *droit* se matérialise, qu'il se fasse homme, qu'il se transforme en pouvoir humain. C'est ce pouvoir humain dont le degré suprême nous apparaît sous le titre de *souverain*. Supprimez-le, plus de juge en dernier ressort des questions sociales, plus de décision qui commande l'obéissance actuelle; dès lors plus d'ordre social. Sans doute un pouvoir légitime peut errer; il n'en est pas moins *pouvoir compétent*, quand il a statue sur choses de son ressort. Sans doute encore le pouvoir ne doit pas abuser de sa toute-puissance; mais il n'en est pas moins indispensable à la constitution des sociétés qu'il y ait quelque part un *pouvoir tout-puissant*. Il faut que le souverain tâche d'*avoir raison*, mais la raison n'est pas le souverain; il faut qu'il *soit juste*, mais la justice n'est pas le souverain; il faut qu'il se tienne dans *le vrai*, mais la verité n'est pas le souverain. Quelque respect qu'on doive à de hautes pensées, à de généreuses intentions, il nous est impossible de voir ici autre chose qu'une confusion dans les termes, et nous devons nous y refuser, car la confusion n'est jamais utile. St.-A. Berville,

Président de chambre à la cour impériale de Paris.

SOUVERAIN (*Monnaie*). *Voyez* Livre Sterling.

SOUVERAINETÉ DU PEUPLE, souveraineté nationale. *Voyez* Souverain, Souveraineté.

SOUVERAIN PONTIFE. *Voyez* Pontife.

SOUVESTRE (Émile), auteur dramatique et romancier contemporain, né en 1808, à Morlaix (Finistère), rédigea d'abord un journal libéral à Brest, puis vint à Paris, où quelques articles relatifs à la Bretagne le firent remarquer. Les descriptions qu'il a données de cette province ont surtout le mérite d'une grande fidélité. A ces esquisses il ajouta une longue série de romans, de drames et de vaudevilles. Parmi les romans nous citerons *L'Échelle des Femmes* (1836), *Les derniers Bretons* (1837), *L'homme et l'Argent* (1839), *Mémoires d'un Sans-Culottes breton* (1840), *Confession d'un Ouvrier* (1852); toutes productions dont les tendances sont essentiellement morales. Il fit représenter les drames intitulés *L'Interdiction* (1838), *Pierre Landais* (1843), *Un Enfant de Paris* (1850), *Un mystère* (1851), et un certain nombre de comédies et de vaudevilles. Souvestre mourut en 1854, des suites d'une hypertrophie du cœur.

SOUVIGNY, petite ville du département de l'Allier, à 12 kilomètres de Moulins, l'une des plus anciennes villes du Bourbonnais, avec 3,052 habitants, était au cinquième siècle une place assez importante, dont presque toutes les maisons étaient flanquées de tours. En 913 Charles le Simple en fit don au chevalier Aimard, qui fut la tige des premiers sires de Bourbon, dont on voit encore les tombeaux dans l'église paroissiale.

SOUWAROW. *Voyez* Souvarof.

SOUWASCH (Fleuve, Mer de). *Voyez* Azof.

SOUZA (Adèle du Tilleul, d'abord *comtesse* de Flahaut, puis *marquise* de), femme aussi distinguée par son esprit que par son caractère, et auteur de romans justement estimés, naquit en 1760, au château de Longpré, en Normandie. En 1784 elle épousa le comte de Flahaut, que Joseph Le Bon fit guillotiner, à Arras, en 1793. Elle se réfugia alors avec son fils en Angleterre, où, se trouvant sans ressources, elle eut l'idée de terminer un roman qu'elle avait autrefois commencé. Telle fut l'origine de son chef-d'œuvre, *Adèle de Sénanges, ou lettres de lord Sydenham* (2 vol., Londres, 1794; 2e édition, Hambourg, 1796, et souvent réimprimé depuis). Aujourd'hui, où notre littérature agglomère si volontiers les crimes, où des femmes mettent leur nom aux conceptions les plus monstrueuses, il n'est rien peut-être de plus consolant à lire qu'une des œuvres les plus chastes qui soient sorties de la plume noble et pure de Mme de Flahaut. Certes on ne trouvera point dans *Adèle de Sénanges* une de ces conceptions hardies qui étonnent, un de ces drames qui émeuvent profondément, une de ces intrigues vigoureusement combinées qui excitent l'admiration; mais si vous aimez les scènes d'intérieur, tranquilles et touchantes, si vous aimez la vie de famille dont les moindres circonstances sont racontées avec grâce, si vous aimez les amours pures, qui, au lieu de ne chercher que la satisfaction des sens, se contentent du partage des sentiments, alors vous trouverez dans votre cœur des éloges pour la femme douce et bienveillante qui a si bien rendu la bienveillance du caractère et la douceur de l'âme dans ses personnages. Le seul reproche, reproche tout littéraire, qu'on puisse faire à *Adèle de Sénanges*, c'est de ressembler quelque peu à *La Princesse de Clèves* de Mme de La Fayette: c'est la même position des personnages entre eux, le même respect qu'ils ont les uns pour les autres, sinon les mêmes incidents et les mêmes caractères.

A Hambourg, où elle se rendit en 1796, Mme de Flahaut composa *Émile et Alphonse, ou le danger de se fier à ses premières impressions* (3 vol., Hambourg). En 1798 elle revint à Paris, où, en 1802, elle se remaria avec l'ambassadeur de Portugal, le marquis de Souza-Botelho, grand admirateur de la poésie et connu par sa magnifique édition des *Lusiades* de Camoëns (Paris, 1817). Elle fit alors successivement paraître *Adèle et Marie* (1802), *Eugène de Rathelin* (1808), le meilleur de ses ouvrages après *Adèle de Sénanges*, *Eugénie et Mathilde, ou mémoires de la famille du comte de Revel* (1811), *Mademoiselle de Tournon* (1820), *La comtesse de Fargy* (1823). Ici tout lui appartient en propre, conception, intrigue et détails. C'est toujours la même simplicité dans les combinaisons, la même perfection dans les caractères de ses principaux personnages, la même morale admirable qui ressort sans apprêt et s'exprime sans pédantisme. C'est toujours aussi, il est vrai, le même optimisme, un peu monotone, et la même absence d'événements. Mais prenons Mme de Souza telle qu'elle est, et ne l'accusons pas de n'être pas autre. Or, ce qui caractérise le talent de Mme de Souza, c'est l'honnêteté, c'est-à-dire la sagesse des conceptions, l'idéalisation des caractères, jointes à la chasteté des détails et à la sobriété du style. Elle fit encore paraître plus tard *La Duchesse de Guise, ou intérieur d'une famille illustre dans le temps de la Ligue*, drame en trois actes, en prose (1831), et un dernier roman, *Être et Paraître* (1832). Devenue veuve pour la seconde fois, en 1825, elle mourut à Paris, le 16 avril 1836.

SOVEREIGN. *Voyez* Livre Sterling.

SOZOMÈNE (Salamenes Hermias Sozomenos), écrivain ecclésiastique, né vers l'an 400 de notre ère, à Béthelie, près de Gaza. Élevé sous l'influence de parents imbus d'idées monacales, il se forma à l'école de droit de Béryte en Phénicie, et débuta vers l'an 446, à Constantinople, comme avocat. Il continua l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, de l'an 323 à l'an 439, en neuf livres, travail auquel manque moins l'élégance de la forme que la critique d'un esprit sans préventions. La meilleure édition est celle qu'en a donnée Valesius (Paris, 1668).

SPA, ville de la province de Liége (Belgique), avec 4,144 habitants, à 40 kilomètres d'Aix-la-Chapelle, à 36 kilomètres de Liége, à 333 mètres au dessus du niveau de la mer, comprise autrefois (sous le premier empire) dans ce qui formait le *département de l'Ourthe*. Située au pied d'une montagne escarpée, qui l'abrite contre les vents du nord, elle est comme enclavée dans l'immense forêt des Ardennes. Sans ses eaux, Spa ne serait qu'une obscure et triste bourgade, que le beau monde délaisserait, car le sol de cette contrée est d'une stérilité affligeante. Mais telle est la célébrité des sources qu'on y rencontre, qu'à cause d'elles, et

par elles, toutes les jouissances de la vie se sont comme acclimatées et concentrées dans leur voisinage. Là se trouve réuni tout ce que les capitales ont de commode, tout ce qu'elles ont d'élégant, de confortable et de somptueux :

Là viennent tous les ans, exacts au rendez-vous,
Des vieillards énervés, un jeune essaim de fous.

Spectacles, redoutes, wauxhall, jeux publics, fêtes sans fin, liberté pour s'isoler comme pour se produire, tout est à Spa, de même qu'à Paris ou à Naples. On y trouve même de l'eau très-pure pour les usages domestiques, circonstance qui est assez rare au voisinage des sources minérales. Quant aux eaux minérales, elles sont gazeuses, ferrugineuses et salées, et participent à la fois de celles de Forges et de Vichy. Elles renferment du gaz acide carbonique, dont la proportion varie selon la source; elles renferment aussi des carbonates de fer, de soude, de chaux, d'alumine et de magnésie; du muriate et du sulfate de soude, de même que de la silice, quoi qu'en dise le célèbre Bergmann. Elles sont limpides, pétillantes, couvertes de bulles de gaz carbonique et souvent aussi d'une pellicule irisée. La saveur en est ou aigrelette ou astringente, et plusieurs des sources ont une odeur fétide, le *Géronstère*, par exemple. Les longues pluies altèrent ces eaux, qui deviennent alors insipides, la pluie leur ayant fait perdre une grande partie de leur gaz; mais elles contiennent alors beaucoup plus de silice et plus de carbonate de chaux. On se baigne peu à Spa; on se contente de boire les eaux à la source, et chaque espèce de tempérament a une source appropriée à sa nature. Voici au reste quelles sont le principales :

Le *Pouhon*, ou *Puits carré*, la seule des fontaines de Spa qui occupe l'enceinte de la ville. Ce n'est pas la source la plus gazeuse de ce lieu, mais c'en est la plus saturée de principes salins, la plus ferrugineuse. Elle est froide comme les autres sources (8° R.), et ne convient qu'aux constitutions robustes, aux personnes peu susceptibles, et néanmoins peu sanguines. Ce sont les seules qui de Spa puissent se transporter au loin sans détérioration sensible. L'eau du *Géronstère*, ou *Puits rond*, moins saturée de sels, est encore moins gazeuse que la précédente, mais froide ainsi qu'elle; l'odeur en est fétide: on la prescrit aux constitutions affaiblies, aux estomacs delabrés. La *Sauvenière*, peu saturée de sels, peu ferrugineuse, mais presque aussi gazeuse que le Pouhon; la *Grosbeck*, qui diffère peu des deux sources précédentes; enfin, les deux *Tonnelets*, dont l'eau est aigrelette, piquante, et comme vineuse. Ce sont les sources les plus gazeuses de Spa. On préfère l'eau des Tonnelets comme boisson de table; on la boit soit pure, soit mêlée au vin, ou édulcorée avec divers sirops. Elle excite l'appetit, accélère la digestion et dispose à la gaieté. Elle convient aux hypocondriaques et aux convalescents, de même qu'aux jeunes gens énervés par des excès.

Les eaux de Spa doivent être prescrites dans l'épuisement, quelle qu'en soit la cause; dans les engorgements intérieurs et les flux chroniques, et aussi contre les vers, contre la pierre et la gravelle. Mais elles seraient dangereuses dans la phthisie, dans l'épilepsie, aussi bien que dans tout état de fièvre, d'inflammation, de cancer ou de pléthore. On pourrait se baigner à l'établissement placé près des *Tonnelets*; mais presque toujours on ne se baigne qu'après avoir quitté Spa, soit à Aix-la-Chapelle, soit à *Fontaine-Chaude*, aux environs de Liége. La saison ouvre le 15 mai et finit le 15 octobre : la durée du séjour varie depuis quarante jusqu'à soixante jours. Isidore BOURDON.

SPADASSIN (de l'italien *spada*, épée). *Voyez* BRETTEUR.

SPADICE ou SPADIX. On nomme ainsi en botanique une sorte d'inflorescence indéfinie propre aux végétaux monocotylédonés. C'est un assemblage de fleurs sessiles sur un axe commun, simple et nu, ou entouré d'une spathe. Simple dans les aroïdées, rameux chez les palmiers, le spadice porte alors vulgairement le nom de *régime*.

SPADILLE. *Voyez* HOMBRE.

SPÆNDONK (N... VAN), célèbre peintre de fleurs, né à Tilbourg, en Hollande, en 1746, mort à Paris, en 1821. Il débuta comme miniaturiste, et ce ne fut que plus tard qu'il se livra exclusivement à la peinture des fleurs. Dans ce genre il atteignit une rare perfection, et jouit longtemps d'une grande réputation à la cour de Versailles, où on s'arrachait ses moindres productions. Lors de la création de l'Institut, il fut appelé à y siéger, dans la classe des Beaux-Arts, et peu de temps après il obtint la chaire d'iconographie au Muséum d'Histoire naturelle.

Consultez son *Éloge*, prononcé à l'Institut par Quatremère de Quincy.

SPAGNOLETTO ou l'*Espagnolet*. *Voyez* RIBEIRA.

SPAHIS ou SIPAHIS. On appelait ainsi autrefois les cavaliers que devaient fournir les propriétaires des fiefs militaires turcs, les timariotes et les zaims, et qui formaient l'élite de la cavalerie dans l'armée turque, mais qui lors de l'organisation de cette armée sur le pied européen et de la suppression des fiefs militaires ont été remplacés par une cavalerie régulière. Les spahis, de même que les zaims et les janissaires, étaient redevables de leur première organisation au sultan Orchan, et leur levée en masse pouvait produire un effectif de 140,000 hommes. Mais il n'arrrivait que bien rarement qu'on en rassemblât un si grand nombre. En campagne ils étaient soldés par le trésor du grand-seigneur, et formaient deux classes qui se distinguaient par la couleur de leurs étendards. Leurs armes habituelles étaient le sabre, la lance et le *djérid* ou javelot; les uns avaient des pistolets et des carabines, et les autres un arc et des flèches. Ils formaient une bande de cavaliers manquant de toute espèce d'organisation et de tactique, marchant en troupe, attaquant avec une sauvage intrépidité, mais se débandant aussi dans la plus sauvage confusion, du moment où l'effet de leur attaque etait manqué.

Aujourd'hui la France entretient en Algerie, sous le nom de *spahis*, plusieurs regiments de cavalerie indigène dont la tenue consiste en une veste arabe garance, pantalon et gilets arabes bleu céleste; bottes arabes; haïck et corde de chameau; ceinture et chechia rouge amaranthe pour les officiers et les cavaliers indigènes. Ces derniers portent en outre un burnous garance. Les cavaliers français portent un turban blanc rayé de bleu à la place du haïck. Les officiers français portent un képy bleu céleste, un spencer garance à parements bleus, un pantalon bleu céleste à trois grands plis, un cordon fourragère en soie noire, un ceinturon bleu céleste et or, une dragonne noire avec gland en or. A partir du grade de capitaine, les officiers sont tous français; au-dessous de ce grade, les officiers sont à peu près en nombre égal français et indigènes. Les distinctions de grades sont à peu près les mêmes que dans les corps de hussards.

SPALATRO ou SPALATO, en slave *Split*, chef-lieu d'une préfecture du royaume de Dalmatie (occupant la partie centrale de l'ancienne Dalmatie vénitienne, et comprenant 81,900 habitants sur une superficie de 26 myriam. carrés), et siége d'evêché, est construit en forme de croissant, dans une presqu'île baignée au nord par le golfe ou canal de Salona, au sud par le canal de Brazza, et terminée par le mont Marian, haut de 188 mètres. Sa population est de 11,000 âmes. Quoique bâtie dans une situation délicieuse, cette ville n'est qu'un amas confus de rues sales, étroites et tortueuses, divisé en *vieille ville* et *ville neuve*, avec quatre faubourgs. On y trouve divers établissements d'instruction publique, un musée d'antiquités recueillies dans les environs, notamment à Salona, un vaste lazaret et une immense caserne, un fort, et une source d'eau sulfureuse froide, située au pied du mont Marian, qu'on utilise pour bains. Le port a beaucoup perdu de l'importance qu'il avait autrefois, parce qu'il a cessé, par suite d'ensablement, d'être accessible aux navires d'un fort tirant d'eau; mais Spalatro n'en est pas moins toujours la ville la plus commerçante de

la Dalmatie, le grand entrepôt des marchandises d'Italie à la destination de la Turquie.

Cette ville doit son nom au *palatium*, immense palais construit autrefois par l'empereur Dioclétien, l'un des plus vastes édifices de l'antiquité, derrière les murailles circulaires et fortifiées duquel les habitants de la ville de Salona, détruite par les Avares, trouvèrent un asile et un abri, vers l'an 640. Les débris de cette immense construction existent encore, avec des travaux d'art remarquables. On y voit aussi les ruines d'un aqueduc construit par Dioclétien avec d'énormes pierres de taille, et d'autres antiquités.

SPALLANZANI (L'abbé Lazare), célèbre physicien et naturaliste, naquit le 12 janvier 1729, à Scandiano, petite ville du duché de Modène. Il fit ses humanités à Reggio, et se rendit à Bologne, où il allait être reçu docteur en droit, lorsque le professeur Vallisnieri, qui lui portait un vif intérêt, obtint qu'il lui serait permis de suivre sa vocation pour l'étude des sciences naturelles. Ce fut cependant à cette époque que Spallanzani, pour condescendre aux vœux de sa famille, reçut les ordres monastiques. Toutefois, ce changement ne put le détourner des études littéraires et scientifiques pour lesquelles il avait tant de goût. En 1754 l'université de Reggio le choisit pour remplir la chaire de logique, de métaphysique et de littérature grecque : mais ce qui en dernier lieu l'occupa plus particulièrement, ce furent les phénomènes de la physique animale. En 1768 il publia ses recherches et ses observations sur la reproduction des membres, de la queue et des mâchoires de différents animaux à sang froid, comme les salamandres, les écrevisses, et fit aussi mention des régénérations multipliées du polype, du ver de terre, etc., etc. Il continua ensuite les expériences de Malpighi et de Haller sur la circulation du sang, étudia cet important phénomène dans le tube intestinal, dans le foie, dans la rate, le ventricule, le poumon, etc. Armé du microscope, Spallanzani suivit la marche du sang dans les ramifications artérielles et veineuses, en les examinant à mesure que ces vaisseaux se développent, que le cœur augmente d'énergie, et que les organes prennent enfin tout leur accroissement. La publication de ces travaux valut à leur auteur le titre de professeur d'histoire naturelle à Pavie ; quelques années avant il avait refusé la même chaire à Saint-Pétersbourg, comme il refusa plus tard l'offre que lui fit la France de venir professer au Jardin des Plantes de Paris. La nomination de Spallanzani à la chaire de Pavie lui fit sentir la nécessité de se livrer à des recherches sur l'histoire de la génération, dont les explications hypothétiques étaient loin de le satisfaire. Il démontra, contre l'opinion de Buffon, que les infusoires et les animaux microscopiques, comme les *rotifères* et autres de ce genre, proviennent de germes comme les autres animaux. Il prouva qu'ils peuvent supporter pendant plusieurs années une sorte d'anéantissement, un froid très-rigoureux, et la chaleur la plus élevée; qu'ils pouvaient être réduits à une sorte de poussière inerte, qui s'anime et reprend de la vie lorsqu'on l'humecte de quelques gouttes d'eau. Il publia ces travaux en 1776. Plus tard, cet illustre naturaliste sentit le besoin de voyager pour compléter les collections d'histoire naturelle du musée de Pavie, dont il avait la direction. En 1779 il parcourut la Suisse; et ce fut à la suite de ce voyage qu'il entreprit de répéter les expériences de Réaumur sur les digestions artificielles. Il établit que les sucs gastriques sont les agents de la digestion, et que cette dissolution ne se fait ni par fermentation ni par putréfaction. En 1785 Spallanzani entreprit une longue tournée, dont les recherches d'histoire naturelle étaient encore le but. Il alla à Constantinople, côtoya une partie de la Méditerranée, parcourut l'Asie Mineure, et se rendit à Bukharest, en Valachie, en Hongrie, visita Vienne, où il fut honorablement accueilli par l'empereur, et, après onze mois d'absence, rentra à Pavie. En 1788, toujours avide d'étudier les phénomènes de la nature, il s'absenta de nouveau de Pavie pour aller observer l'éruption du Vésuve. Ce fut enfin au milieu de ces nombreux travaux que l'illustre professeur de Pavie, alors âgé de soixante-dix ans, termina sa longue carrière scientifique. Il mourut le 3 février 1799, d'une attaque d'apoplexie. Dr L. Labat.

SPANDAU, ville de Prusse, dans l'arrondissement de Potsdam, province de Brandebourg, et place forte de second ordre, avec une citadelle, est située à l'embouchure de la Sprée dans l'Havel. On y compte 8,200 habitants et une garnison de 1,600 hommes, quatre églises, un grand établissement pénitentiaire pour 750 condamnés à des peines afflictives et infamantes, un asile pour les enfants orphelins et pour les condamnés repentants, ainsi qu'une importante manufacture d'armes. Le commerce y est très-actif, d'une part à cause des marchés aux bestiaux qui s'y tiennent, et de l'autre parce que la grande route ainsi que le chemin de fer de Berlin à Hambourg passent par cette ville.

SPARADRAPS. *Voyez* Agglutinatifs.

SPARE. *Voyez* Dard.

SPARE (*Histoire naturelle*), du latin *sparus*. Les anciens ichthyologistes comprenaient sous ce nom des poissons ayant pour caractères communs : un corps écailleux, ovale ; une seule dorsale incisive, nue et soutenue dans sa partie antérieure par des épines fortes et pointues ; des pièces operculaires sans épines ni dentelures, et un palais complétement privé de dents. G. Cuvier a formé avec ces poissons sa famille des *sparoïdes*, qu'il a distribuée en treize sous-genres répartis en quatre tribus.

SPART ou SPARTE (*Stipa tenacissima*, L.), genre de la famille des Graminées, tribu des Phalaridées, de la triandrie-monogynie dans le système de Linné, formé pour une graminée jonciforme d'Espagne et du nord de l'Afrique, dont les chaumes sont simples et gazonnants, et les feuilles cylindriques subulées. La seule espèce de ce genre est le *lygée-spart*, plante vivace, haute d'environ trois décimètres, dont les chaumes servent à la confection de nattes fines, chapeaux, etc., et en général de tous les ouvrages désignés dans le commerce sous le nom de *sparterie*.

SPARTACUS. En l'an 73 av. J.-C., un chevalier romain, Cn. Lentulus Batiatus, entretenait à Capoue des gladiateurs, la plupart gaulois ou thraces. Deux cents d'entre eux formèrent le complot de briser leurs fers, et d'appeler à la liberté leurs compagnons d'infortune. Le moment semblait favorable; la guerre tenait les plus grands généraux de Rome éloignés avec ses légions : Metellus Pius et Pompée en Espagne contre Sertorius, Lucullus en Asie contre Mithridate. Un traître révéla le complot des gladiateurs : au moment où l'on allait les saisir, soixante-dix-huit des plus résolus entrèrent dans la boutique d'un rôtisseur, se saisirent des couperets et des broches, et sortirent de la ville. Ils rencontrèrent en chemin des chariots chargés d'armes de gladiateurs qu'on portait dans une autre ville; ils s'en saisirent, s'emparèrent sur le mont Vésuve d'un lieu très-fortifié, et élurent trois chefs, dont le premier était *Spartacus*, Thrace de nation, mais de race numide, qui à une grande force de corps et à un courage extraordinaire joignait une prudence et une douceur bien supérieures à sa fortune. Les gladiateurs repoussèrent d'abord quelques troupes envoyées de Capoue, et leur enlevèrent leurs armes. Cernés de tous côtés par un corps parti de Rome, sous les ordres du préteur Appius Claudius Pulcher, ils fondent sur les Romains, qu'ils mettent en déroute, et s'emparent de leur camp. Ce succès attira aux gladiateurs un grand nombre de pâtres et de bouviers des environs; et alors les révoltés, au nombre de plus de dix mille hommes, ravagent la Campanie, puis battent successivement plusieurs préteurs. Vainement Spartacus veut leur inspirer quelque modération dans la victoire; la raison ni l'autorité ne peuvent rien sur des esprits aigris par une longue oppression, exaltés par une licence nouvelle. Soixante-dix mille soldats marchaient sous sous ses ordres : mais Spartacus ne se faisait point illusion sur ses forces; il ne prétendait pas lutter avec la puissance romaine : il conduisit son armée vers les Alpes, persuadé que le mieux était de se re-

tirer chacun dans son pays, les uns dans les Gaules, les autres dans la Thrace. Les compagnons de Spartacus, plus confiants, refusèrent de le suivre, et se répandirent dans l'Italie pour la ravager.

Le sénat, qui d'abord avait méprisé de tels adversaires, envoie contre eux les deux consuls Gellius Publicola et Cornelius Lentulus. La division était parmi les rebelles : Crixus et Æonomaüs, chefs des esclaves gaulois, accusant Spartacus de timidité, s'étaient séparés de lui (en 72 av. J.-C.). Crixus, après une victoire, fut surpris et tué près du mont Garganus, en Lucanie, dans une bataille contre le consul Gellius. Spartacus répare ce désastre par la défaite successive des deux consuls. A la suite de cette victoire, pour honorer les mânes de Crixus, il força quatre cents prisonniers romains à combattre comme gladiateurs autour du bûcher de ce chef. Il vainquit ensuite le préteur Cn. Manlius au pied de l'Apennin, puis, près de Modène, Cassius, préteur de la Gaule Cispadane. Ainsi, toujours combattant et victorieux, il était arrivé de l'extrémité méridionale de l'Italie jusqu'aux rives du Pô; ce fleuve, débordé, arrêta sa marche vers le nord. Mais c'est en vain qu'il veut sortir de l'Italie : ses soldats osent concevoir le projet d'assiéger Rome; et Spartacus, après leur avoir fait de vaines représentations, abandonne à regret son plan, et se laisse entraîner.

L'effroi était au comble à Rome. Le sénat, indigné contre les consuls, leur envoya l'ordre de déposer le commandement, et nomma (an 71 av. J.-C.) le préteur Licinius Crassus pour continuer la guerre. On lève six légions de vieilles troupes, et ces forces imposantes obligent les esclaves de renoncer à leur projet sur Rome. Crassus alla camper dans le Picenum, pour y attendre Spartacus, qui dirigeait sa marche vers cette contrée et battit en route Mummius, lieutenant du préteur, qui commandait deux légions. Cassius décime ces deux légions. Il couvre le Latium, bat, dans la Lucanie, les esclaves gaulois et germains qui s'étaient de nouveau séparés de Spartacus, et pousse ce dernier jusqu'à Rhegium, à l'extrémité méridionale de l'Italie. Spartacus espérait passer en Sicile, pour y rallumer les feux mal éteints de la seconde guerre des esclaves; mais il fut trahi par des pirates ciliciens sur lesquels il comptait pour effectuer son passage. Crassus, pour lui fermer toute retraite, fait creuser un fossé de quinze pieds, sur une longueur de quinze lieues, d'un rivage à l'autre de l'Italie. Spartacus, à la faveur d'une nuit pluvieuse, force ce retranchement, revient en Lucanie, où il bat le questeur Tremellius Scrofa et le lieutenant Quinctius. Ce succès, en inspirant aux fugitifs une confiance sans bornes, causa la perte de Spartacus : ne voulant plus éviter le combat ni obéir à leurs chefs, ils les contraignent de revenir sur leurs pas à travers la Lucanie, et de les mener contre les Romains. Spartacus se vit donc dans la nécessité d'accepter la bataille que Crassus, pressé de terminer la guerre, ne cessait de lui offrir : elle se livra près du fleuve Silarus, dans le pays des Hirpins. Spartacus se précipite au milieu des ennemis, cherchant à joindre Crassus, et tue deux centurions qui s'attachaient à lui; enfin, resté seul par la mort ou par la fuite de tous les siens, il vendit chèrement sa vie. Quarante mille esclaves étaient restés sur le champ de bataille, cinq mille se retirèrent dans la Lucanie, où Pompée, qui arrivait d'Espagne, les tailla en pièces. Dès ce moment Rome et l'Italie furent en paix; les gladiateurs et les esclaves reprirent le joug.

Charles Du Rozoir.

SPARTE ou LACÉDÉMONE, ou encore *Laconie*, contrée du Péloponnèse, et après Athènes l'État le plus important de la Grèce, confinait à la Messénie, à l'Arcadie, à l'Argolide et à la mer. Plus tard on y comprit aussi la Messénie. C'est un pays montagneux. Deux embranchements des montagnes de l'Arcadie, à l'ouest la haute chaîne du Taygète et à l'est le Parnon (appelé aujourd'hui *Malevo*) coupent le pays en deux parties, du nord au sud, en formant au centre une grande vallée, appelée par les anciens *Lacédémone la creuse*, et parcourue par l'Eurotas. La chaîne orientale aboutit au promontoire Maléa, la chaîne occidentale au cap Tænarum. Le pays, protégé par ses hautes montagnes, où existent peu de passages ou défilés, abondait en marbre noir et en porphyre vert, qu'on trouvait dans le Taygète, et était très-giboyeux. Les vallées offraient quelques parties fertiles, mais pas en assez grande quantité.

La capitale, *Sparte* ou *Lacédémone*, bâtie sur plusieurs collines prolongements du Taygète et sur la rive occidentale de l'Eurotas, comptait au temps de sa plus grande prospérité, en y comprenant les Ilotes, environ 60,000 habitants, et jusqu'au règne du tyran Nabis (environ 250 av. J.-C.) resta sans murailles, la population se trouvant suffisamment protégée par la situation de la ville et par sa bravoure. Les plus célèbres de ses édifices, places publiques et monuments étaient ce qu'on appellerait aujourd'hui l'hôtel de ville, le portique construit avec le butin fait sur les Mèdes et orné des statues de Mardonius et d'Artémise, le théâtre, bâti tout en marbre blanc, les tombeaux des rois, le temple d'Athênê Chalciœcos, bâti sur l'acropole, mont peu élevé, où périt le traître Pausanias, le cirque ou δρόμος, garni de platanes, et une place entourée de tombeaux, enfin au sud, hors de la ville, l'hippodrome. Les ruines, encore existantes, de l'ancienne ville, qu'on crut autrefois à tort découvrir à *Mistra*, fondé seulement en 1207, par Guillaume de Ville-Hardouin, se trouvent à environ 6 kilomètres à l'est de là, et sont désignées sous le nom de *Palæochori* par la population locale. Gell, Leake et Boblaye, dans leurs ouvrages sur le Péloponnèse, en ont donné une exacte description et en partie la représentation.

Parmi les autres villes on distinguait *Amyclée*; plus loin, sur la rive gauche de l'Eurotas, *Therapné*; *Helos*, sur le golfe de Laconie, dont les habitants avaient été subjugués et réduits en esclavage; *Gytheum*, le port principal de Sparte, et où on s'embarquait pour passer en Crète; *Épidaure*, surnommée *Limera*, sur la côte orientale, place fortifiée et pourvue également d'un bon port; *Sellasia*, célèbre par la bataille qu'y perdit le roi Cléomène II; *Caryæ*, endroit consacré à Artémise et aux nymphes, où les jeunes Laconiennes exécutaient chaque année des palestres solennelles et des danses nationales.

L'histoire primitive de Sparte, comme celle de la Grèce en général, se perd dans d'obscures traditions. On désigne comme les plus anciens habitants de la contrée les Léléges et les Pélasges, puis à l'époque de la guerre de Troie les Achéens comme peuplade principale et les Atrides comme souverains. Après l'invasion du Péloponnèse par les Doriens, vers l'an 1104 av. J.-C., Eurysthène et Proclès, dans le partage qui s'en fit, s'attribuèrent la Laconie; de là l'usage qui s'y perpétua, d'avoir toujours deux rois à la fois. La race dorienne y développa dès lors peu à peu les qualités qui la caractérisaient, protégée qu'elle était contre toute influence étrangère par la clôture exacte de son territoire. Les luttes contre les Achéens restés dans le pays se prolongèrent encore pendant plusieurs siècles, et il finit par en résulter une division triple de la population, composée des Doriens dominateurs, ou des *Spartiates* proprement dits; des *Périèces*, c'est-à-dire des habitants primitifs de la capitale, ou *Lacédémoniens*, comme on appelait les Achéens vaincus, qui jouissaient bien de la liberté personnelle et de la propriété du sol, mais qui ne participaient point aux affaires publiques; enfin, des *Ilotes*, ou serfs. Tout ce qu'on sait du développement ultérieur de l'État à cette époque, c'est qu'il fut souvent le théâtre de luttes sanglantes entre la puissance royale et le peuple. Enfin, Lycurgue, tuteur et parent du roi Charilaüs, mit de l'ordre dans cette anarchique confusion, en établissant, vers l'an 884 av. J.-C, une nouvelle constitution, composée d'éléments divers, et à laquelle il donna pour base une sévérité héréditaire de mœurs et d'habitudes. L'indépendance, la modération et l'unité politique, qui furent le résultat de cette réforme politique, et surtout l'esprit guerrier qu'elle provoqua ne tardèrent pas à se manifester par l'assujettissement de

ce qui restait encore d'habitants achéens, puis par la conquête de la Messénie et par les guerres heureuses soutenues contre les Arcadiens. Par la suite les Spartiates étendirent leur influence sur presque tous les États du Péloponnèse, dans les affaires intérieures desquels ils intervinrent, particulièrement en prenant la défense de l'aristocratie contre la tyrannie d'une part et la démocratie de l'autre. L'éclat de leur gloire s'accrut surtout lors de l'invasion de la Grèce par les Perses, quand leur roi **Léonidas** (an 480 av. J.-C.) s'immortalisa aux Thermopyles et quand, l'année suivante, Pausanias gagna la célèbre bataille de Platée. Mais peu de temps après la guerre des Perses ils essayèrent de s'emparer, de la façon la plus arrogante, d'un droit de souveraineté ou d'hégémonie sur le reste de la Grèce, qu'ils s'étaient à l'origine contentés de s'attribuer seulement sur le Péloponnèse; et alors ils rencontrèrent dans Athènes un dangereux adversaire. Les Athéniens, il est vrai, à la suite de la guerre du Péloponnèse, que Lysandre termina, en l'an 404, par la prise de leur ville, se trouvèrent complétement humiliés et découragés; mais Sparte perdit bientôt tous les fruits de sa victoire par son arrogante conduite, et surtout en favorisant l'oligarchie, odieuse à tout le reste de la Grèce, de sorte qu'Athènes, et même Thèbes pendant quelque temps sous **Épaminondas** et **Pélopidas**, purent lutter avec succès contre elle. Pendant le cours de ces événements Sparte s'était de plus en plus éloignée du caractère fondamental de ses institutions. Cent ans après la mort de Lycurgue elles avaient subi une modification essentielle par la création des **éphores**, autorité protectrice du peuple, qui paralysait le pouvoir royal. Quand, bientôt après, l'État ambitionna d'accroître sa puissance, on vit les richesses et l'amour de l'argent se répandre de plus en plus parmi les citoyens, de même que la corruption parmi les magistrats; et la forme du gouvernement, par suite de l'inégalité toujours croissante des fortunes et de la masse toujours plus grande des habitants libres, mais sans droits politiques, se changea en une oppressive oligarchie. C'est ainsi que l'État lacédémonien marcha rapidement vers sa dissolution, sans pouvoir jamais reprendre complétement son ancienne vigueur. Vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. le roi Agis III chercha bien à ramener l'ancien ordre de choses par un nouveau partage des terres et par l'admission de nouveaux citoyens; et le roi Cleomène III, qui supprima l'éphorat, s'efforça encore davantage de rétablir l'égalité civile et de remettre en vigueur les institutions de Lycurgue, tombées complétement en oubli; mais il périt, l'an 222 av. J.-C., à la bataille de Sellasia, livrée contre les Macédoniens, commandés par Antigone Donon, et contre les Achéens, leurs alliés; après quoi Sparte tomba dans l'anarchie, et Nabis s'y établit comme tyran, en l'an 207 av. J.-C. Les Romains finirent par intervenir dans les démêlés des Spartiates avec les Achéens, et s'emparèrent du Péloponnèse, en l'an 146 av. J.-C. Sparte conserva alors une ombre de liberté, et même encore sous les empereurs romains; mais plus tard elle perdit ce dernier souvenir de son antique grandeur, et tomba dans une obscurité profonde. Lors de l'invasion des Goths, en l'an 395 de notre ère, les habitants abandonnèrent la capitale; et de nouvelles dévastations furent commise en Laconie, à partir du règne de Justinien, au sixième siècle, par les Slaves et autres peuplades barbares. A l'époque de l'Empire Byzantin, Sparte, comme gouvernement particulier, fut attribuée à titre d'apanage aux frères ou aux fils de l'empereur régnant; et au quinzième siècle encore, à l'époque de l'empire franc de Byzance, le tyran Léon Chamarètes réussit à s'y maintenir, quoique Godefroid de Ville-Hardouin fût prince de Morée et d'Achaïe. Le frère de ce dernier tomba au pouvoir de l'empereur Michel Paléologue, et lui rendit la ville de Misitra, qui pendant ce temps-là s'était élevée à côté de l'ancienne Sparte : à cette époque les Lacédémoniens servaient encore à bord de la flotte impériale. A partir du quinzième siècle, Sparte resta l'esclave des Turcs jusqu'en 1832, époque où elle fut incorporée au royaume de Grèce.

La constitution spartiate, qui offrait des particularités si remarquables, semble avoir reçu de Lycurgue ses premières bases et avoir subi ensuite diverses modifications. Dès l'époque la plus reculée la forme du gouvernement était une aristocratie ayant à sa tête deux rois, dont le rôle se bornait à présider le sénat, à administrer et diriger les sacrifices publics et à servir de chefs à la guerre, et qui jouissaient dans la ville de grands honneurs, mais de peu de pouvoir. Le sénat, appelé *gérousia*, se composait, indépendamment des deux rois, de vingt-deux membres élus par acclamation populaire, qui devaient être âgés de soixante ans, d'une vie irréprochable, mais qui, une fois nommés, demeuraient pendant le restant de leurs jours en possession de cette dignité, à laquelle n'était attachée aucune responsabilité. Les attributions du sénat comprenaient la direction supérieure des affaires publiques et la justice criminelle. Le peuple avait, il est vrai, ses assemblées particulières, mais ne pouvait prendre l'initiative dans aucune occasion. Il décidait de l'élection des sénateurs, vraisemblablement aussi de celle des éphores, de tous les traités à conclure avec les étrangers, des lois nouvelles, etc. Insensiblement, l'élément démocratique arriva à prendre le dessus, grâce aux éphores, qui étaient élus au nombre de cinq, et seulement pour une année. Ce n'étaient à l'origine que des magistrats de l'ordre judiciaire; mais peu à peu ils élargirent tellement le cercle de leurs attributions qu'ils finirent par exercer tous les pouvoirs de la souveraineté.

Un fait bien important encore, c'est le partage de la propriété territoriale, attribué à Lycurgue, en 9,000 grands lots pour les Spartiates, et 30,000 lots moindres pour les *Periè ces*, les uns et les autres déclarés par la loi indivisibles et incessibles; institution qui se maintint jusqu'à Lysandre. Les *Periè ces* cultivaient eux-mêmes leurs champs; les Spartiates abandonnaient la culture des leurs aux Ilotes moyennant un droit de fermage, car eux-mêmes ne s'occupaient que de chasses ou d'exercices de corps, de préparatifs de guerre, ou bien de délibérations relatives à l'intérêt général. L'éducation de la jeunesse était aussi dirigée dans ce but; elle commençait à partir de la septième année sous la surveillance de l'autorité publique, et consistait en exercices gymnastiques, en habitudes d'obéissance, ainsi qu'à apprendre à supporter la douleur. Les repas en commun des hommes, les *phiditia* ou *syssitia*, n'étaient pas précisément misérables, mais peu luxueux; et le fameux brouet noir, ou soupe au sang, ne pouvait guère ragoûter que des individus affamés. Du reste, la loi avait prescrit la nature des mets, qui étaient préparés par une corporation de cuisiniers et assaisonnés par de joyeux propos, qu'écoutaient les enfants assis aux pieds de leurs pères. On buvait du vin avec modération, et à même des cruches en terre, car il était défendu de se servir de gobelets. Cependant, le Spartiate n'était l'ennemi ni de la beauté ni de l'art. On aimait à Sparte la musique et la danse; dans les fêtes des dieux on exécutait des chœurs solennels, et dans la guerre comme dans la paix on faisait retentir l'air de chants. Il n'y a pas jusqu'au drame, à l'art lyrique, à la rhétorique et à la plastique, qui n'eussent reçu à Sparte des formes particulières. L'art militaire du Spartiate ne brillait qu'en rase campagne; il s'entendait bien moins à faire des siéges ou à combattre derrière des murailles. L'armée même se composait de Spartiates, de Lacédémoniens et d'Ilotes, et formait six grandes divisions, à la tête desquelles étaient placés les rois (d'abord tous les deux à la fois, mais plus tard un seul), les polémarques, et par la suite aussi deux éphores. Sa force principale consistait en *hoplites*, ou hommes pesamment armés, et qui portaient une cuirasse d'airain, un très-grand bouclier, une longue lance, une épée courte, avec un casque et un manteau rouge. Mais ce qui contribuait surtout à lui faire remporter la victoire, c'était l'excellence de sa tactique, son exacte subordination et la sévérité de sa discipline. En revanche, les forces navales étaient encore insignifiantes à l'époque de la guerre des Perses, et elles ne prirent de

l'importance que dans la guerre du Péloponnèse. Les dépenses publiques, peu considérables, étaient couvertes par le tribut imposé aux *Périèces*, par le revenu des terres appartenant à l'État, et aussi dans certains cas par des impôts extraordinaires. Déjà Lycurgue, pour mettre un frein à la fureur du lucre, avait défendu aux citoyens l'usage de l'or et de l'argent comme moyen d'échange, et n'avait autorisé qu'une monnaie d'airain, qui naturellement n'avait pas cours hors du territoire de l'État. Il se peut cependant que les magistrats et les *Périèces* qui pratiquaient le commerce eussent été exemptés de cette loi. Aucun Spartiate ne pouvait s'éloigner du territoire de la république sans l'autorisation des magistrats; et de même il était interdit aux étrangers de faire un long séjour à Sparte. C'est la manière brève et énergique dont les Spartiates avaient coutume de parler dans leurs assemblées publiques, dans leurs repas et même dans les relations ordinaires de la vie, qui est cause qu'aujourd'hui encore on désigne sous le nom de *laconisme* une manière ingénieuse de dire et d'écrire beaucoup de choses en peu de mots. Consultez Manso, *Histoire et Constitution de Sparte* (en allemand; 5 vol., Leipzig, 1805); Lachmann, *Antiquitatum Laconicarum Libelli VI* (Marbourg, 1841).

SPARTERIE. On désigne sous ce nom les divers ouvrages tressés en **sparte**, comme tapis, cordes, tissus, chaussures, etc. Après la récolte du sparte (il croît sans culture dans les royaumes de Valence et de Murcie, et c'est de là aussi qu'on en tire l'espèce la plus estimée), on le laisse sécher pendant huit jours avant de le mettre en bottes et de le rentrer. Pour en faire des cordages, on le met rouir pendant quinze à vingt jours dans de l'eau de mer. On le bat ensuite encore humide, et on le rend aussi flexible que de la filasse; ce qui donne la facilité d'en fabriquer divers ouvrages d'utilité domestique. Les tapisseries confectionnées en sparte résistent à l'humidité des murs et des planchers; et elles conviennent d'autant mieux pour alcôves et lits, qu'elles éloignent les punaises et autres insectes. On fabrique en Espagne une foule d'ustensiles en sparte, comme paniers, corbeilles, jusqu'à des lits et des commodes. Cette industrie s'introduisit en France vers le milieu du siècle dernier; elle prospère encore aujourd'hui à Paris et dans quelques départements voisins, notamment dans celui de l'Aisne.

SPARTIANUS (Ælius). *Voyez* Spartien.

SPARTIEN, *Ælius Spartianus*, le plus important d'entre les écrivains de l'Histoire Auguste, vivait à la fin du troisième siècle, vraisemblablement à la cour de Dioclétien, et composa une histoire des empereurs romains depuis César jusqu'au temps où il vivait, sous forme de biographies séparées, parmi lesquelles celles d'Adrien, de Verus, de Julianus, de Sévère, de Pescenius Niger et de Geta sont seules parvenues jusqu'à nous, bien qu'on lui en attribue quelques autres. Son style et sa manière d'exposer trahissent le défaut de goût et la décadence de la langue. *Voyez* Lampridius.

SPASME (du grec σπασμός), contraction involontaire, mouvement convulsif des muscles ou des nerfs. Ce mot est généralement usité comme synonyme de **convulsion**.

SPASME CYNIQUE. *Voyez* Canin.

SPATH. On désignait autrefois sous ce nom plusieurs minéraux cristallisés, qui présentent une texture lamelleuse et chatoyante. C'est ainsi que l'on appelait *spath pesant* le sulfate de **baryte**, *spath adamantin* le **corindon** adamantin, *spath boracique* la **boracite**, *spath cubique* la karsténite, *spath étincelant* l'**orthose**, *spath d'Islande* le carbonate de chaux rhomboédrique, *spath en table* la wollastonite, *spath fluor* ou *spath vitreux* la **fluorine**, *spath perlé* la **dolomie**, *spath séléniteux* le **gypse**, etc. Les cristaux rhomboédriques de spath d'Islande jouissent, lorsqu'ils sont parfaitement limpides, de la singulière propriété de doubler l'image des objets sur lesquels on les applique. Les anciens traités de minéralogie distinguent plus de trente espèces de spaths. Maintenant que la nature chimique de toutes ces substances est parfaitement connue, ce nom est entièrement exclu du langage scientifique.

Tournal.

SPATHE. Les botanistes donnent ce nom aux bractées, souvent très-grandes, qui accompagnent l'inflorescence de beaucoup de monocotylédonées, et qui ont commencé généralement par leur former une enveloppe protectrice. Ces *spathes* sont tantôt monophylles, tantôt diphylles, etc.

SPATHIQUE (Fer). *Voyez* Sidérose.

SPATULE (*Ornithologie*), genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, très-voisin des **hérons** et des **cigognes**, dont les spatules se distinguent cependant à première vue par la forme singulière de leur bec, forme à laquelle elles doivent leur nom : ce bec, très-long, droit, flexible, est en effet très-aplati, dilaté et arrondi vers son tiers antérieur, à la manière d'une spatule. Du reste, comme les cigognes, les spatules ont une petite langue, des tarses réticulés et des palmures assez grandes. Elles vivent dans des marais boisés, à l'embouchure des fleuves et des rivières. Ce sont des oiseaux très-sociables et migrateurs.

La *spatule blanche* (*platalea leucorodia*, L.), vulgairement *bec à cuillère*, habite l'Europe. Son plumage est blanc, à l'exception de la poitrine, où se dessine un large plastron, d'un jaune roussâtre. Le bec et les tarses sont noirs. Quand cet oiseau atteint l'âge de deux ans, son occiput se revêt d'un huppe très-touffue, très-longue, composée de plumes déliées et subulées.

La *spatule rose* (*platalea ajaja*, L.), particulière aux climats chauds de l'Amérique, porte au Brésil le nom d'*ajaja* et au Paraguay celui de *guirapita*. Son plumage, d'abord entièrement blanc, devient rose tendre et ensuite rose vif.

Le genre *spatule* renferme encore d'autres espèces, dont une, la *spatule à front nu* (*platalea nudifrons*, Cuv.), habite le cap de Bonne-Espérance et le Sénégal.

SPAUR (Mme de). *Voyez* Dodwell.

SPEACH, mot anglais qui signifie *discours*. La vie publique, en Angleterre, abonde en circonstances où il y a nécessité ou convenance pour un homme occupant une certaine position dans le monde d'adresser à ses concitoyens quelques observations orales relativement à des intérêts privés ou généraux, politiques ou commerciaux, ou encore religieux. Comme le droit de réunion est une des libertés nationales auxquelles l'Anglais attache avec raison le plus de prix, l'exercice de ce droit lui fournit à chaque instant l'occasion de chercher à faire adopter ses idées propres par ceux de ses concitoyens qui se trouvent rassemblés autour de lui; de là un déluge de *speaches*, de discours, plus ou moins sensés, plus ou moins oratoires et fleuris, dont les journaux ne manquent pas de remplir leurs colonnes, pour peu que les questions traitées dans les réunions où ils ont été prononcés aient de l'actualité. Les *meetings* se terminent toujours par des *resolutions* votées avec acclamations par un auditoire auquel des *speaches* nombreux ont préalablement démontré la justesse et l'utilité des *motions* soumises à son approbation. Dans les banquets politiques (Dieu sait si on se fait faute de *banqueter*, de l'autre côté du détroit!), chaque **toast** est précédé d'un *speach* prononcé par celui qui le propose à l'assistance.

C'est là un usage de nos voisins qui tend à se répandre de plus en plus parmi nous, parce qu'il se prête admirablement à la *réclame* industrielle (et où ne se fourre-t-elle pas aujourd'hui?). Le mot *speach* a donc reçu en quelque sorte droit de cité en France pour désigner les allocutions adressées à un auditoire quelconque, bénévole ou officiel, par des individus qui saisissent avec empressement la moindre occasion de mettre ainsi en relief leur petite personnalité, et qui, bien qu'il s'agisse d'intérêts généraux, n'oublient jamais dans ces occasions leurs intérêts particuliers. En un mot, le *speach*, c'est la *réclame parlée*.

SPEAKER, mot anglais qui signifie *orateur*, et qui est la qualification de l'homme politique que nous appellerions

dans notre langue le président de la chambre des communes. C'est la chambre qui élit elle-même son *speaker* au début de chaque législature. Il reçoit un traitement de 6,000 liv. st.; et comme d'ordinaire on le réélit pendant plusieurs sessions successives, il obtient la pairie pour retraite avec une pension de 5,000 liv. st.

SPÉCIALES (Armes). On comprend sous cette dénomination l'artillerie et les troupes du génie, parce qu'elles ont une technique et une science particulières.

SPÉCIES ou SPECIESTHALER. C'est le nom qu'on donne aujourd'hui en Allemagne aux *thalers* frappés au module des anciens thalers de l'Empire (*reichsthaler*); mais il n'y a que l'Autriche qui en mette en circulation, et depuis 1851 le titre de ces monnaies est de 9/10 d'argent fin et 1/10 d'alliage.

Le *species* danois équivaut à deux *rigsdales* ou *rigsbankdalers*. En Norvège le species a la même valeur qu'en Danemark; seulement il est divisé en cinq *marks*.

SPÉCIFICATION (*Droit*). Voyez ACCESSION.

SPÉCIFIQUE (Pesanteur). *Voyez* DENSITÉ.

SPÉCIFIQUE (*Matière médicale*), nom donné aux médicaments qui ont une action déterminée contre telle espèce de maladie plutôt que contre telle autre. Le quinquina a une action *spécifique* contre les maladies périodiques.

SPECTACLE (du latin *spectaculum*). C'est tout objet, tout ensemble d'objets attirant les regards, l'attention, arrêtant la vue : Le *spectacle* de la nature; Un champ de bataille est un horrible *spectacle*. *Se donner en spectacle*, c'est s'exposer aux regards et au jugement du public.

Spectacle se dit particulièrement d'une représentation théâtrale donnée au public : Une salle de *spectacle*, une pièce à *spectacle*; il fallait au peuple romain du pain et des *spectacles* (*panem et circenses*). Une loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796) établit « un *décime* par franc en sus du prix de chaque billet d'entrée pendant *six mois* dans tous les spectacles où se donnent des pièces de théâtre, des bals, feux d'artifice, concerts, courses et exercices de chevaux, etc., pour lesquels les spectateurs payent. Le produit de la recette sera employé à secourir les indigents qui ne sont pas dans les hospices ». Des lois ultérieures ont maintenu depuis plus de soixante ans cet impôt, créé originairement pour six mois seulement, et dont le produit figure aujourd'hui pour plusieurs millions dans le budget des recettes de l'administration des hôpitaux et hospices de Paris (*voyez* ART DRAMATIQUE, FÊTES, JEUX, THÉÂTRE).

SPECTACLES GRATIS. *Voyez* GRATIS (Spectacles).

SPECTRE, fantôme, figure fantastique que l'on croit voir. La peur a fait les *spectres* et les apparitions (*voyez* REVENANT). Familièrement et par exagération, *C'est un spectre* se dit d'une personne grande, hâve et maigre.

SPECTRE (*Conchyliologie*). *Voyez* CÔNE (*Histoire naturelle*).

SPECTRE (*Entomologie*). On donne ce nom à quelques insectes de la famille des sphingiens, tels que le *sphinx du tilleul*, etc.

SPECTRE SOLAIRE. Si l'on fait pénétrer un rayon du soleil dans une chambre obscure, et qu'on le réfracte ensuite par l'angle d'un prisme, au lieu de l'image blanche, nette et circulaire qu'il produisait d'abord sur la paroi de la chambre, ou sur le tableau destiné à la recevoir, et sur lequel elle arrivait directement, on en obtient une autre, qui a le même diamètre transversal, mais qui est fort allongée dans le sens de la réfraction; et cette nouvelle image, vivement colorée de toutes sortes de nuances, depuis le rouge jusqu'au violet, est ce qu'on nomme *spectre solaire*. Si entre ce dernier et le prisme on place à une distance donnée une planchette percée de sept trous, convenablement séparés entre eux, on obtient, au moyen de ce diaphragme, sur le tableau et à la place du spectre solaire, sept images circulaires différemment colorées dans l'ordre suivant : le *rouge*, l'*orangé*, le *jaune*, le *vert*, le *bleu*, l'*indigo* et le *violet*; mais ces diverses couleurs sont inégalement réfrangibles, puisque les unes et les autres ont été inégalement dérangées dans leur direction par l'action du prisme, le violet le plus, le rouge le moins. Leur rapport de réfrangibilité s'apprécie par l'écartement qu'il faut mettre entre les trous de la planchette, pour obtenir des couleurs pures. Ces sept couleurs particulières doivent se considérer comme les éléments constituants de la lumière blanche; il suffit, pour s'en convaincre, de les faire toutes converger sur une même surface au moyen de sept miroirs : elles reforment alors du blanc, le même que celui de l'image du rayon solaire arrivant directement sur le tableau. De même, si l'on réunit trois de ces couleurs d'un côté et quatre de l'autre, on obtient deux nuances complémentaires l'une de l'autre, et dont la réunion ou fusion produit encore le blanc. Quoique quelques-unes de ces sept couleurs se produisent par la réunion de deux autres, il n'en faut pas moins les considérer comme simples, élémentaires, parce qu'elles sont indécomposables par de nouveaux prismes.

Avec des prismes diaphanes de différentes substances, ou avec des prismes de verre creux remplis de divers liquides incolores, on obtient constamment des spectres formés des mêmes couleurs et dans le même ordre; mais à angle réfringent égal, la longueur du spectre varie avec la substance dont le spectre est formé. Pour des prismes de même substance, la dispersion décroît avec l'angle réfringent du prisme. Enfin, la nuance qui domine dans une flamme artificielle est également celle qui domine dans son spectre.

En observant le spectre solaire avec une lunette, on y remarque environ six cents petites bandes obscures, que l'on appelle les *raies du spectre*. Il en est sept plus apparentes que les autres : Fraunhofer les signala le premier, et elles ont conservé son nom. Les raies des spectres provenant de la lumière des planètes, de la Lune, des nuages, de l'atmosphère, sont identiques à celles du spectre solaire. Leur position est différente dans les spectres produits par une lumière artificielle ou par celle des étoiles; avec la lumière électrique, des raies brillantes remplacent les raies obscures.

SPÉCULAIRE (Fer). *Voyez* OLIGISTE (Fer).

SPÉCULATEUR, SPÉCULATION. La *spéculation* est l'action d'observer attentivement : *spéculation* des astres, *spéculation* métaphysique, *spéculations* politiques. Chez les Latins le mot *contemplatio* exprimait l'idée de la spéculation; et aujourd'hui encore la *vie spéculative* est la même chose que la *vie contemplative*. Le mot *spéculation* signifie encore *théorie*. En ce sens il est opposé à *pratique* : Ceci est bon dans la *spéculation*, et ne vaut rien dans la *pratique*. Enfin, il se dit particulièrement des projets, des raisonnements, des calculs, des entreprises qu'on fait en matière de finance, de commerce, etc.

Le *spéculateur* est aujourd'hui l'homme qui se livre à des calculs ou à des combinaisons commerciales. Autrefois l'acception de ce mot était toute militaire, et il servait à désigner les *sentinelles*. Le nom latin des *guérites* était *specula*; et les Byzantins entouraient leurs camps de *specula*, où des *speculatores* veillaient et faisaient le guet.

[Le *commerce de spéculation* consiste plutôt à acheter une *marchandise* lorsqu'elle est à bon marché, pour la revendre lorsqu'elle est chère, qu'à l'acheter au lieu où elle vaut moins pour la revendre au lieu où elle vaut plus. Cette dernière opération constitue le *commerce* proprement dit; elle donne une véritable *façon* aux *produits*, leur communique, en les mettant à portée du *consommateur*, une qualité qu'ils n'avaient pas. Le spéculateur n'est d'aucune *utilité*, si ce n'est pourtant de retirer une marchandise de la circulation lorsqu'elle y est trop abondante, pour l'y reverser lorsqu'elle y est trop rare. Elle est trop abondante lorsque l'avilissement de son *prix* nuit à sa *production*; elle est trop rare lorsque les besoins de la *consommation* la font payer par le consommateur à un prix qui surpasse ses *frais de production*. J.-B. SAY, de l'Institut.]

SPEISS. *Voyez* COBALT.

SPENCER (GEORGES JOHN, comte), célèbre bibliophile, naquit en 1758, et était fils du baron Spencer, créé en 1761 vicomte Althorp et en 1765 comte Spencer. Élu membre du parlement au retour d'un voyage qu'il était allé faire en diverses contrées de l'Europe, il succéda en 1783 à son père en qualité de membre de la chambre haute. Issu d'une famille whig, il appartenait à l'opposition; mais, effrayé par la révolution française, il passa dans le camp ministériel. En 1794 il fut nommé premier lord de l'amirauté, et conserva ces fonctions jusqu'en 1800. Il abandonna le pouvoir avec Pitt, en 1801; puis, sous l'administration de Fox et de Grenville, il fut de nouveau ministre de l'intérieur pendant quelque temps. Depuis, il vécut complétement en dehors de la politique, et mourut le 10 novembre 1834. Il fut le créateur de la bibliothèque particulière la plus riche et la plus considerable qui existe aujourd'hui en Europe. Il la commença en 1789, en achetant au prix d'une rente annuelle de 500 liv. st. la collection du comte Rewiczki, qu'il accrut ensuite d'une manière vraiment princière, faisant parcourir l'Europe par des hommes chargés d'acheter pour son compte tous les livres rares et curieux qu'ils jugeraient dignes d'y entrer. La plus grande partie de cette précieuse collection se trouve aujourd'hui au château d'Althorp, situé à quelques milles de Londres, et ne comprend pas moins de 45,000 volumes. Le reste est à Londres. Dans sa *Bibliotheca Spenceriana* (4 vol., Londres, 1814), ouvrage imprimé avec un luxe extraordinaire, Dibdin a décrit les richesses qu'elle comprend en fait de monuments primitifs de l'art typographique et d'éditions *princeps* des auteurs classiques. Le comte Spencer fonda également une magnifique galerie de tableaux, dont le même Dibdin a donné la description dans le premier volume de son ouvrage intitulé : *Ædes Althorpianæ* (2 vol., Londres, 1823).

SPENCER (JOHN-CHARLES, comte), fils aîné du précédent, homme d'État anglais, plus célèbre sous le nom de *lord Althorp*, naquit le 30 mai 1782, et entra en 1803 à la chambre des communes, où il défendit depuis toutes les grandes mesures reformatrices et réparatrices. Dans la session de 1828, il contribua puissamment à faire adopter l'abolition de l'acte du test et à faire triompher l'émancipation catholique. Quand les whigs arrivèrent au pouvoir en 1830, il fut appelé aux fonctions de chancelier de l'échiquier. Dans les discussions qui eurent lieu au sujet de la réforme parlementaire, il seconda lord Brougham dans ses efforts pour faire triompher cette mesure, à bon droit populaire. Sans faire précisément preuve d'un remarquable talent de parole, il réussit à exercer sur la chambre des communes une grande influence, par la netteté de ses aperçus politiques et par la haute probité dont étaient empreintes toutes ses explications. Quand, en 1834, lord Grey, fatigué des attaques et des exigences du parti irlandais, résolut d'abandonner le ministère, lord Althorp voulut l'accompagner dans sa retraite; cependant, il consentit à reprendre son portefeuille. Mais son père étant venu à mourir la même année, force lui fut d'y renoncer définitivement pour entrer à la chambre haute, et aussi parce que le cabinet avait besoin d'un autre défenseur dans la chambre basse. Le roi Guillaume IV profita de cette occasion pour congédier à la fois tous ses ministres whigs, et pour confier aux tories la composition d'un nouveau cabinet. Depuis cette époque, le comte Spencer prit rarement la parole à la chambre haute, et se consacra à peu près tout entier aux travaux de l'agriculture. Il mourut en 1845.

Ses titres et sa fortune passèrent à son frère cadet, *Frédéric*, né en 1798, quatrième comte Spencer, qui servait dans la marine, et qui est aujourd'hui contre-amiral.

Un autre frère puîné, *Georges* SPENCER, né en 1799, autrefois ministre de l'Église anglicane, embrassa depuis le catholicisme, reçut l'ordre de la prêtrise à Rome, se rendit fameux sous le nom de *Père* Ignace par ses sermons et ses missions en Angleterre et en Irlande, et mourut en 1847.

SPENSER (EDMUND), l'un des anciens poëtes anglais les plus remarquables, naquit en 1553, à Londres. Protégé par sir Thomas Sydney, il lui dédia, en 1579, son *Shepherd's Calendar*, poëme pastoral en douze églogues, qui appela sur lui l'attention générale. A la recommandation de Sydney, il fut nommé en 1528 secrétaire de lord Grey, gouverneur d'Irlande, avec qui il passa deux années dans ce pays. En 1586 on le gratifia d'une propriété considérable du comté de Cork, confisquée à des catholiques, à la condition d'y résider. Il alla en conséquence se fixer à Kilcolman-Castle, par Doneraile, dans une ravissante situation. C'est là qu'il écrivit la plus grande partie de sa *Fairy Queen*. L'année suivante, il en publia à Londres les trois premiers livres, et les dédia à la reine Elisabeth, qui l'en récompensa par une pension. Il s'en retourna alors en Irlande, où il se maria, en 1591, et où il continua de travailler avec ardeur à la *Fairy Queen*, poeme allégorique dont les livres IV, V et VI furent publiés en 1596. Il n'a paru que des fragments des six autres; et il n'est même rien moins que prouvé qu'il les ait jamais terminés. Lors de l'insurrection generale des Irlandais, en 1598, il fut en butte aux vengeances populaires, car sheriff du comté de Cork, il commettait toutes sortes d'injustices et d'actes arbitraires. Le château de Kilcolman fut un jour saccagé, et son propriétaire n'échappa qu'à grand'peine à la mort. Spenser revint alors à Londres, le desespoir dans le cœur, et y vecut désormais dans l'isolement et la pauvreté. Le comte d'Essex lui envoya une gratification de 20 liv. st. Il la reçut à son lit de mort, et répondit qu'il ne lui restait plus assez de temps pour en faire usage. Il mourut en effet à quelques jours de là, en 1599. Tous les poetes d'alors assistèrent à ses funérailles. Ben-Johnson tenait un des coins du poêle; on n'y remarqua point Shakspeare, perdu dans la foule et encore inconnu, qui n'osa se permettre d'imiter ceux qui jetaient leur plume dans la tombe du défunt, en manière d'hommage à un grand poete. On l'enterra dans l'abbaye de Westminster, où plus tard la comtesse de Dorset lui fit élever un monument. Sa réputation a surtout pour base sa *Fairy Queen*. C'est l'allégorie qui est la partie faible de ce poëme. Si, au lieu de héros allégoriques, Spenser en avait chanté de réels; s'il avait su en outre mettre plus d'unité dans sa fable, son ouvrage serait aujourd'hui beaucoup plus lu. En effet, ce poete était doué d'une fertile et brillante imagination, et il excelle dans l'art d'exposer. Il a de la netteté dans la conception, et il versifie avec une élégance et une pureté vraiment remarquables pour son époque. La dernière édition complète de ses œuvres est celle qui a été publiée par Rouledge, en 1853.

SPERANSKY (MICHEL, comte), homme d'État russe, né en 1771, dans le gouvernement de Wladimir, était fils d'un ecclésiastique. Il était depuis 1797 professeur de mathématiques et de physique à l'académie ecclésiastique de Pétersbourg quand, en 1801, l'empereur Alexandre le nomma secrétaire d'État attaché au sénat dirigeant; et dans l'exercice de ces fonctions il fit preuve de tant de talent, qu'il fut chargé de la réorganisation du ministère de l'intérieur. En 1809 il était déjà conseiller intime, quand il fut tout à coup disgracié, parce que ses ennemis lui faisaient un crime de ses innovations administratives. Exilé alors à Perm, il obtint en 1814 la permission de résider dans un petit domaine situé à 175 kilomètres de Pétersbourg, où il se consacra à l'éducation de sa fille, à la pratique de l'agriculture et à la culture des sciences. Remis inopinément en activité de service, il fut nommé d'abord gouverneur de Pensa, et en 1819 gouverneur général de la Sibérie. Pendant les deux années que dura son administration, il apporta de nombreux adoucissements à la situation des condamnés et des bannis. En 1821 il revint à la cour, où l'empereur Alexandre lui fit le meilleur accueil et le nomma membre du sénat. L'empereur Nicolas, qui lui avait confié la rédaction de la grande collection des lois russes, venait de le créer comte, lorsqu'il mourut, à Pétersbourg, en 1839. On a de lui un ouvrage très-estimé, et qui a été traduit en français, sous le titre de *Precis des*

notions historiques sur la réformation du corps des lois russes, etc.

SPERKISE. Beudant donne ce nom au fer sulfuré blanc, qu'on appelle encore *pyrite rhombique*. Ce minéral a la même composition atomique que le fer sulfuré ordinaire, mais cristallise dans un système différent (sa forme primitive est un prisme droit à base rhombe), et offre ainsi un remarquable exemple de dimorphisme. La sperkise est d'un jaune livide, tirant sur le verdâtre. Elle a une grande tendance à se décomposer à l'air humide et à se transformer en sulfate de fer. On la trouve assez fréquemment disséminée dans la craie, en masses globuleuses rayonnées.

SPERMA CETI. *Voyez* CÉTINE.

SPERME, liqueur fécondante, produit de la sécrétion des organes mâles. Le sperme est formé d'un liquide, dans lequel nagent d'innombrables petits corps de forme invariable dans la même espèce animale. Ces petits corps montrent dans les classes supérieures toutes les apparences d'animaux se mouvant spontanément dans ce liquide; mais il est loin d'en être ainsi pour les classes inférieures. Leeuwenhœck, qui le premier étudia ces corpuscules, les appela *animalcules spermatiques;* depuis on les a successivement nommés *zoospermes*, *spermatozoaires*; mais plusieurs physiologistes, qui se refusent à voir là de véritables animalcules, préfèrent les désigner sous le titre de *spermatozoïdes* (de σπέρμα, semence, ζῶον animal, et εἶδος, forme). Du reste, ces petits corps ne paraissent chez les animaux qu'à l'époque du rut, et semblent se développer dans une capsule génératrice spéciale.

SPESSART ou SPESSHART, contrée montagneuse et boisée de l'Allemagne centrale, faisant partie des cercles bavarois de la basse Franconie et d'Aschaffenbourg, ainsi que du comté de Hanau, dépendant du grand-duché de Hesse. Sa superficie est d'environ 14 myriam. carrés, et c'est là qu'on rencontre les plus beaux chênes de l'Allemagne. Ses pics les plus élevés sont le *Geiersberg*, l'*Hockenhœhe* (600 mètres), le *Sandthurm* et le *Geishœhe*, qui ont de 500 à 560 mètres. Le Spessart contient du cobalt, du cuivre et du fer, et on y rencontre un grand nombre de hauts fourneaux et de forges en pleine activité.

SPEZIALE (JACOPO), misérable qui se fit l'instrument des vengeances de la reine de Naples Marie-Caroline et de son amant, *Acton*, était né en 1760, et le fils d'un paysan de Borgetto, aux environs de Palerme. Grâce aux sacrifices que s'imposa son père pour lui donner une espèce d'éducation, il fit quelques études. Son caractère bas et rampant lui procura ensuite un petit emploi à la *Corte pretoriana* de Palerme, au moment où la cour de Naples fut forcée de se réfugier en Sicile. Habitué alors à fréquenter l'antichambre de la reine, il affichait une haine implacable pour les Français, et dénonçait sans relâche ceux qu'il soupçonnait d'être leurs partisans. Son zèle lui valut la confiance entière d'Acton, qui lui donna la mission de juger les partisans de la révolution. Avant même que les Français eussent eu le temps d'évacuer Naples, il se rendit dans l'île de Procida, que défendait la flotte de Nelson, y fit dresser des gibets, s'entoura de bourreaux, et ne laissa pas écouler un seul jour sans quelque sanglant sacrifice, en refusant à ses victimes jusqu'au droit de se défendre. Il faisait même arrêter les témoins qui osaient témoigner de leur innocence. Quand le cardinal *Ruffo* se fut rendu maître de la capitale, Speziale vint s'y installer et y continuer ses fonctions de juge ou plutôt de bourreau; et malgré l'horreur générale dont il était l'objet, il demeura en place. En 1806 il dut abandonner le continent et se réfugier avec la cour en Sicile, où bientôt il fut frappé d'aliénation mentale. Il mourut en 1813, dans un accès de folie furieuse.

SPEZZIA ou SPEZIA (LA), jolie ville et port militaire fortifié de la province de Levante, intendance générale de Gênes (Sardaigne), est située au fond du golfe de Spezzia, qui forme le plus vaste et le plus sûr port de l'Italie, et est protégée par deux forts bâtis sur des rochers. On y compte 10,000 habitants, et ses environs produisent de l'huile d'olive, à bon droit renommée. Napoléon voulait faire de cette place l'Anvers de la Méditerranée.

Le *golfe de Spezzia* est le *Portus Lunæ* des anciens, ainsi appelé de la ville de Luna, d'où l'on tirait le fameux marbre *Lunense*.

SPEZZIA ou SPETZIA, petite île du royaume de Grèce, à l'entrée du golfe de Nauplie, et séparée de la pointe sud-ouest de l'Argolide par un canal large d'un peu plus de deux kilomètres. Sa population, forte de 10,000 âmes environ, se compose d'intrépides marins.

SPHACÈLE. *Voyez* GANGRÈNE.

SPHACHIA, SPHACHIOTES. *Voyez* CANDIE.

SPHÈGE, genre d'hyménoptères de la famille des oryctères, renfermant des insectes qui vivent dans les lieux les plus secs et les mieux exposés à l'ardeur du soleil. Le *sphège des sables* se trouve communément aux environs de Paris.

SPHÉNISQUES. *Voyez* MANCHOT (*Ornithologie*).

SPHÉNOÏDE (Os), os du crâne, encore nommé *os basilaire*, parce qu'il forme une partie de sa base. Ce nom de *sphénoïde* est dérivé de σφήν, coin à fendre le bois, et εἶδος, forme, parce que cet os est inséré comme un coin entre les autres.

SPHÈRE. En géométrie, c'est un solide terminé par une surface dont tous les points sont également distants d'un point intérieur nommé *centre*. On peut concevoir la sphère comme engendrée par la révolution d'un demi-cercle autour de son diamètre. Toute droite issue du centre de la sphère et terminée à sa surface en est un rayon, et il résulte de la définition que nous venons de donner que tous les rayons d'une même sphère sont égaux entre eux. Il en est de même de tous ses *diamètres* (droites qui passent par le centre de la sphère et se terminent de part et d'autre à sa surface).

Toute section plane d'une sphère est un cercle : c'est un *grand cercle* lorsque le plan coupant passe par le centre de la sphère, un *petit cercle* dans le cas contraire. Tous les grands cercles sont égaux, car ils ont tous pour rayon le rayon de la sphère.

La surface de la sphère est égale à quatre fois celle d'un grand cercle, et son volume est égal au produit de sa surface par le tiers du rayon; de sorte qu'en désignant la surface d'une sphère par S, son volume par V, et son rayon par r, on a les deux formules :

$$S = 4\pi r^2 \quad V = \frac{4}{3}\pi r^3$$

En astronomie, on nomme *sphère* cette voûte immense à laquelle les étoiles semblent attachées. On entend par *sphère droite* celle où l'équateur est perpendiculaire à l'horizon; la *sphère oblique* a lieu pour tous les pays de la Terre qui ne sont situés ni sous l'équateur ni sous les pôles; enfin, la *sphère parallèle* est celle qui a lieu quand l'horizon est parallèle à l'équateur, c'est-à-dire quand l'équateur même sert d'horizon.

En termes de physique, on entend par *sphère d'activité* l'espace dans lequel la vertu, l'influence d'un agent naturel peut s'étendre, et hors duquel elle n'a point d'action appréciable. Au figuré, c'est l'étendue d'affaires, de travaux, d'intérêts, dans laquelle un homme communique son mouvement à ceux qui l'entourent. *Sphère* signifie aussi figurément étendue de pouvoir, d'autorité, de connaissances, de talent, de génie, de position : Malheur à l'homme qui cherche à sortir de sa *sphère!* Étendre, agrandir, élargir la *sphère* des connaissances humaines, c'est ajouter aux connaissances que les hommes possèdent.

SPHÈRE ARMILLAIRE. *Voy.* ARMILLAIRE (Sphère).

SPHÈRES (Harmonie des). *Voyez* HARMONIE CÉLESTE.

SPHÉROÏDE, corps solide dont la figure approche beaucoup de celle d'une sphère, mais qui n'est cependant pas tout à fait sphérique, n'ayant pas tous ses diamètres égaux. La Terre, par son mouvement de rotation, qui a donné une force centrifuge plus grande à ses parties équatoriales

qu'aux autres, est devenue un sphéroïde aplati vers les pôles. Il en est de même des autres planètes.

SPHÉRULE (*Cryptogamie*). Voyez CONCEPTACLE.

SPHINX (du grec σφίγγω, je serre, j'embarrasse). La statue du ou plutôt de *la* Sphinx, monstre à corps de lion avec une tête humaine, était en Égypte un symbole du roi, et s'appelait dans la langue hiéroglyphique *neb*, mot qui s'est conservé jusque aujourd'hui dans la langue copte avec la signification de *seigneur*. Voilà aussi pourquoi on ne rencontre en Égypte que des sphinx mâles, à très-peu d'exceptions près, où la sphinx femelle représente la reine. D'habitude on plaçait des statues de sphinx à l'entrée des temples, et quelquefois elles formaient des allées tout entières conduisant aux temples des rois qu'elles représentaient. La plus célèbre de toutes ces statues est la Sphinx colossale qui se trouve près des pyramides de Memphis. Elle est située à l'est de la seconde pyramide, et il semble que le chemin direct qui conduisait de la vallée au temple-pyramide laissait le colosse à gauche, et qu'à sa droite on avait eu le projet d'élever le pendant, dont les matériaux bruts gisent encore enfoncés dans le sable. Il semble que si dans les inscriptions du premier royaume d'Égypte on n'a pas encore rencontré une figure de sphinx, ce soit là un effet du hasard. Très-vraisemblablement le colosse fut dressé en même temps que la pyramide qu'on construisait derrière, et représentait le roi Chephren, en langue hiéroglyphique *Chafia*, qui la construisit. Toutefois, il paraît que plus tard le colosse fut adoré comme une image du dieu du Soleil, d'Horus, modèle de tous les rois. Il est mutilé en partie; mais Pline, qui le mesura, dit qu'il n'avait pas moins de 20 mètres d'élévation; et dans sa position accroupie il a encore aujourd'hui 47 mètres de long. La tête seule a 9 mètres de haut.

Après les fouilles importantes pratiquées en 1818 par Caviglia, Mariette en a fait exécuter tout récemment qui ont été peut-être plus productives encore.

Il n'est rien moins prouvé que la Sphinx grecque ait eu à l'origine la moindre relation avec celle des Égyptiens. La Sphinx de la mythologie grecque était fille de Typhon et du serpent Echydna; les sœurs et frères qu'on lui donne, tels que les chiens Orthros et Cerbère, le lion de Némée et le dragon Ladon, enfin la Chimère et l'Hydre, témoignent de la nature démoniaque et monstrueuse de toute cette race, avec laquelle le symbole royal égyptien de la sagesse et de la force n'avait rien de commun. Ce nom de sphinx, nous l'avons déjà dit, est grec, et c'est peut-être la réunion extérieure des formes du lion et de l'homme qui aura fait employer le mot grec pour désigner la figure égyptienne. La fable grecque place la Sphinx dans les environs de Thèbes, et lui fait tuer tous ceux qui ne pouvaient pas résoudre cette énigme : « Quel est l'animal qui a quatre pieds le matin, deux à midi et trois le soir? » Œdipe, après avoir tué son père Laius sur le chemin menant à Thèbes, devina que c'était l'homme, qui dans son enfance, matin de la vie, se traîne sur les pieds et sur les mains; vers le midi, force de l'âge, marche sur ses deux jambes, et le soir, c'est-à-dire dans la vieillesse, a besoin d'un bâton pour se soutenir. La Sphinx se brisa alors la tête contre les rochers, ainsi que l'avait prédit l'oracle, tandis qu'Œdipe obtenait la souveraineté de Thèbes et épousait sa propre mère sans la connaître.

SPHINX (*Histoire naturelle*). Pline a donné ce nom à une race de singes, celle du papion ou babouin. Une sorte de papillon (coléoptère) a reçu aussi la même dénomination. En botanique, on l'a également donnée à une sorte d'agaric.

SPHYGMOMÈTRE (de σφυγμός, mouvement du pouls, et μέτρον, mesure), instrument à l'aide duquel on peut étudier la force et les principales qualités du pouls. Le plus estimé est celui du docteur Hérisson.

SPIELBERG, nom d'une hauteur qui domine la ville de Brunn, sur laquelle s'élève une forteresse dont les Français essayèrent de détruire les fortifications en 1809, et qui sert aujourd'hui de prison d'État. La détention de Silvio Pellico dans les cachots du Spielberg a rendu cette prison à jamais fameuse.

SPIGEL (Lobe de). Voyez FOIE.

SPINDLER (CHARLES), romancier allemand, naquit vers 1795, à Breslau, mais fut élevé à Strasbourg, où son père était musicien. Peu d'écrivains contemporains ont fait preuve de plus de fécondité. Il débuta en 1824 par *Eugène de Kronstein, ou les Masques de la vie et de l'amour*, roman qui manque sans doute de maturité, mais qui contient tous les germes d'un talent véritable. Après quelques productions où il ne s'élevait guère au-dessus de la médiocrité, il publia *Le Bâtard*, tableau de mœurs de l'époque de l'empereur Rodolphe II, le premier de ses ouvrages qui ait obtenu un succès franc et décidé. Celui de son roman *Le Juif* (4 vol., 1827), où il peint les mœurs allemandes dans la première moitié du quinzième siècle, fut plus grand encore. Il donna ensuite *Le Jésuite*, esquisse de mœurs du dix-huitième siècle, dans laquelle il fut moins heureux. Devenu dès lors un des fournisseurs habituels des sociétés et des cabinets de lecture de l'Allemagne, il traduisait de temps à autre, pour laisser son imagination se reposer, les romans qui avaient le plus de succès en France. En 1854 le recueil de ses *œuvres complètes* formait déjà cent volumes. Il s'était aussi essayé dans le genre dramatique, mais sans grands succès, et mourut frappé d'apoplexie, en 1855.

SPINELLE, rubis d'un rouge pâle.

SPINITE. Voyez GIBBOSITÉ.

SPINOLA (AMBROISE, marquis de), l'un des grands capitaines qui, sous Philippe II et Philippe III, soutinrent l'honneur des armes de l'Espagne dans sa lutte contre les Pays-Bas révoltés ainsi que pendant les premières années de la guerre de trente ans, était né à Gênes, en 1569. Son frère, *Frédéric* SPINOLA, qui commandait la flotte espagnole sur les côtes des Pays-Bas, le détermina vers la fin du seizième siècle, à amener dans les Pays-Bas 9,000 hommes de vieilles troupes italiennes et espagnoles. A la façon des anciens *condottieri* italiens, qui levaient des troupes pour leur propre compte et se mettaient ensuite à la solde des petits États, Spinola y consentit; et comme il avait eu la précaution de s'assurer l'exact payement des subsides qu'on lui allouait, il put faire constamment régner l'ordre et la discipline parmi ses 9,000 Wallons. L'archiduc Albert d'Autriche, nommé par Philippe II gouverneur des Pays-Bas, et à qui ce prince en avait assuré la souveraineté, en 1598, avec la main de sa fille Isabelle, le chargea de s'emparer d'Ostende, inutilement assiégée depuis deux années. Spinola y réussit; et en 1604 Ostende lui ouvrit ses portes. Ce n'était plus à la vérité qu'un amas de décombres; mais la renommée du capitaine qui avait eu la gloire de réduire cette place se répandit alors dans toute l'Europe. Spinola alla à Madrid rendre compte à Philippe II de l'état de l'armée espagnole, et revint investi du commandement en chef de toutes les troupes italiennes et espagnoles dans les Pays-Bas. A son retour, passant par Paris, il eut une entrevue avec Henri IV, qui s'entretint avec lui de sa prochaine campagne. Spinola parla sans aucune réserve sur tout ce que le roi voulait savoir. Loin d'ajouter foi à ce qu'il lui disait, ce prince manda à Maurice d'Orange précisément le contraire de ce qu'il présumait n'être qu'une feinte. Henri IV et Maurice d'Orange agirent en conséquence, mais reconnurent bientôt combien ils s'étaient dupés eux-mêmes. Les deux généraux surent également tirer parti des nombreux canaux et forteresses dont le pays est couvert. Enfin, une grande victoire navale remportée à la hauteur de Gibraltar, en 1607, par l'amiral hollandais Heimskerke, qui anéantit la majeure partie de la flotte espagnole, contraignit la cour de Madrid à conclure un armistice de douze années. Quand cette trêve arriva à expiration, en 1625, Spinola se mesura de nouveau avec le rancuneux Maurice d'Orange. Dès la fin de 1620 il avait franchi le Rhin à Mayence et conquis au profit de l'Empire toute la contrée qui s'étend de là jusqu'en Hollande.

Maurice mourut au milieu de ses efforts pour le contraindre à lever le siége de Bréda. L'air malsain et marécageux qu'on respire dans cette contrée avait causé aussi une grave maladie au général espagnol; cependant, après dix mois de siége, la place se vit enfin réduite à capituler, en mai 1625. Spinola accorda les conditions les plus honorables à une garnison qui avait noblement fait son devoir. Ce fut là le terme de ses exploits; bientôt le délabrement toujours croissant de sa santé le contraignit à résigner son commandement. En 1630 on le revit bien encore en Italie, où il tenta de s'emparer de Casale; mais les cabales et les intrigues auxquelles il était en butte à la cour de Madrid lui causèrent de vifs chagrins, qui aggravèrent tellement son état de maladie, qu'il y succomba, la même année, au moment où sa gloire et sa réputation étaient arrivées à leur apogée.

SPINOSA ou SPINOZA (Baruch ou Benoit), car c'est le nom qu'il prit pour se rapprocher des habitudes modernes quand il eut déserté la religion de ses pères, un des plus célèbres et en même temps des plus obscurs philosophes qui aient écrit depuis Xénophane jusqu'à Schelling, naquit à Amsterdam, en 1632, d'une famille israélite, originaire du Portugal.

Il fréquenta d'abord l'école des rabbins, où il apprit la langue hébraïque. Peu satisfait de l'enseignement de ses maîtres, il se mit bientôt à étudier la Bible et le Talmud pour lui-même. Cependant, loin de trouver dans ces volumes, essentiellement dogmatiques, la solution que cherchait son esprit scrutateur, il tomba dans de nouvelles et plus grandes incertitudes. Son zèle pour le culte de ses pères se refroidit de plus en plus, et il se rapprocha de quelques chrétiens avec lesquels il était lié, en continuant de se livrer à ses études avec une ardeur extrême. Il désirait aborder les textes de la Grèce et de Rome comme ceux de la Judée, et le médecin François van den Ende lui donna des leçons de grec et de latin. Spinosa les prenait avec d'autant plus d'assiduité qu'il avait pour condisciple la fille de son professeur, jeune personne qui lui inspira la passion la plus vive sans la partager. Il avait complétement secoué la foi de ses pères, car plus le goût de la spéculation libre de cette époque s'était développé en lui, plus il s'était senti d'éloignement pour la religion de Moïse et la sagesse des talmudistes. Il finit par se séparer entièrement de la synagogue. Les désertions étaient rares chez les juifs à cette époque, et tandis que l'on passait alors facilement d'une communion chrétienne dans une autre, les israélites donnaient l'exemple de la constance ou de la réserve. Les coreligionnaires de Spinosa, craignant que l'apostasie d'un tel homme n'entraînât d'autres défections, allèrent jusqu'à lui offrir, pour le rattacher à la synagogue, une pension annuelle de mille florins.

Après diverses autres tentatives, tout aussi inutiles, ils finirent par l'excommunier solennellement, et essayèrent même de se défaire de lui par des voies secrètes. Échappé, comme par miracle, au poignard des assassins, il se vit en butte à des accusations et même à des persécutions de toutes espèces. Mais ce lui fut une raison pour se livrer avec plus d'ardeur encore à l'étude de la philosophie, dans laquelle il prit pour guides Descartes et sa méthode. Afin de s'assurer des moyens de subsistance, il apprit à polir des verres pour les opticiens. L'étude scientifique de l'optique, à laquelle il se livra concurremment à cette occupation, le mit en rapport avec plusieurs naturalistes et physiciens distingués de son époque. La Hollande protégeait alors la liberté de la pensée, et Amsterdam était déjà sur le point de devenir l'asile de tous les écrivains exilés des pays d'intolérance. Cependant, Spinosa, qui n'avait rien fait qui pût le compromettre aux yeux du magistrat d'Amsterdam, se vit intimer l'ordre de quitter la ville pour quelques mois; ordre arraché sans doute par les rancuneuses intrigues de quelques-uns de ses anciens coreligionnaires. Il obéit d'autant plus volontiers que sa sûreté y était moins garantie, et alla d'abord vivre à la campagne chez un ami, puis de là successivement à Rheinburg près de Leyde, à Voorbourg près de La Haye, et au bout de quelques années à La Haye même, continuant incessamment pendant ce temps-là ses études philosophiques, pour arriver à quelque solution touchant les questions qui s'étaient emparées de son esprit. Ces questions étaient la plupart de celles qui sont élevées au-dessus de l'intelligence humaine, mais qui, pour cette raison même, ne laissent à ceux qui sont assez grands pour y entrevoir quelque chose ni trêve, ni repos, qu'elles ne les aient vaincus, humiliés, et jetés tout brisés dans les bras de la foi, dans les abîmes du pyrrhonisme ou dans quelque dédale encore plus obscur. Cette dernière destinée fut celle de Spinosa. Il devint sans doute un philosophe habile; mais on est forcé de dire que, loin de répandre sur quelques questions importantes des clartés nouvelles, il rendit plus obscures toutes celles qu'il traita. Il fut longtemps doublement à plaindre; il n'avait les opinions de personne, et il n'osait dire à personne celles qu'il avait. Et ce fut bien pis quand il les mit dans ses ouvrages : elles inquiétèrent beaucoup d'intelligences sans en satisfaire aucune. On l'avait trouvé obscur et plein de réticences quand il parlait du cartésianisme; on eût voulu savoir sa pensée, et l'on avait espéré qu'il la mettrait dans son premier livre. Il n'en fit rien; il laissa entrevoir, mais il se garda d'avouer son secret. Cet ouvrage, qui parut avec une préface de Louis Meyer, un médecin de ses amis qui en surveilla l'impression, ne donna pas plus la doctrine de Descartes que celle de Spinosa. L'auteur prétendait à la vérité expliquer Descartes, mais il prêtait à ce philosophe des opinions dont il n'aurait pas eu à s'applaudir s'il avait encore vécu; et ce cartésianisme se trouva dès lors enveloppé dans l'accusation d'athéisme qu'on portait contre Spinosa. Cette publication prépara la célébrité de Spinosa. L'irritation qu'elle fit naître contre lui était une raison de plus pour que sa réputation se répandît dans l'Europe entière, et que les savants les plus distingués se fissent gloire d'entretenir avec lui un commerce épistolaire. On lui offrit même une chaire de philosophie à Heidelberg, où d'autres penseurs devaient professer, un siècle plus tard, des opinions analogues à celles de Spinosa. En lui adressant cette proposition, l'électeur palatin promettait de lui laisser une liberté d'enseignement aussi grande qu'il pourrait le désirer; mais l'impossibilité où était le philosophe d'exposer son système sans blesser la religion chrétienne, son amour pour le repos et la solitude, et surtout les maladies qui l'affligeaient depuis longtemps, l'empêchèrent d'accepter. Il était atteint effectivement depuis plusieurs années d'une phthisie qui à peine lui laissa le temps d'achever quelques autres travaux, et qui l'enleva au monde à l'âge de quarante-cinq ans, quelques années après une publication politique qui pouvait lui attirer plus de haines et de persécutions que sa publication philosophique.

Spinosa mourut regretté de tous ceux qui avaient connu sa vie privée, sa douceur, son désintéressement. Voici le portrait qu'en fait Bayle, qui n'a pas toujours été juste envers lui : « C'était un homme de bon commerce, affable, honnête, officieux et fort réglé dans ses mœurs. Il ne disait rien en conversation qui ne fût édifiant. Il ne jurait jamais, il ne parlait jamais irrévéremment de la majesté divine. » Bayle aurait pu ajouter que jamais ami ne fut plus fidèle, jamais homme plus désintéressé. Il faisait en effet si peu de cas de la fortune, qu'il abandonna à ses sœurs l'héritage paternel que lui disputait leur fanatisme judaïque, quoiqu'il n'eût pour vivre que les produits de son industrie. Il refusa aussi l'héritage d'un de ses amis, qui jamais n'avait pu lui faire accepter ses générosités, et montra la plus grande abnégation aux héritiers du noble et malheureux Jean de Witt, dont il vénérait la mémoire. Enfin, il rejeta l'offre d'une pension que lui faisait le prince de Condé, *à condition qu'il dédierait un ouvrage à Louis XIV*. On a dit, quant à ses convictions religieuses, que dans les derniers temps de sa vie il s'était converti au christianisme; mais rien ne prouve qu'il ait fait ce grand pas. Il est vrai qu'il

assistait quelquefois au service divin dans l'église luthérienne de La Haye, et qu'il s'entretenait volontiers avec ses amis du sermon qu'il y avait entendu. Mais c'est à cela que se borna sa conversion. Il est très-vrai encore qu'il étudiait assidûment la Bible, le Nouveau Testament comme l'Ancien; mais c'était, nous le verrons, dans des vues qui n'étaient guère propres à lui donner cette foi qui seule a manqué dans sa vie morale. Quant aux terreurs dont il fut assailli, dit-on, à son lit de mort, c'est une fable inventée par ses ennemis.

C'est dans son ouvrage intitulé *Éthique*, ou théorie de morale, que Spinosa expose sa théologie et sa métaphysique. Les vues de ce philosophe étaient essentiellement pratiques : de là le nom d'*éthique* donné à ses spéculations les plus élevées sur la substance. En présupposant avec Descartes que la substance n'est que ce qui est en soi et peut être conçu par soi-même, sans avoir besoin de la conception d'une autre chose, il affirma *qu'il n'y a qu'une substance*, Dieu, l'être infini. Partant d'une définition générale, d'une synthèse que ne précède pas d'analyse, il ne conservait pas le nom de substance aux autres objets, mais les appelait *modes* ou *affections* de la substance. Leibnitz, en admettant une monade par excellence, adoptait encore d'autres monades. Spinosa accorda seulement que la substance a des attributs. L'attribut est ce que l'intelligence perçoit de la substance, comme constituant son essence. Ces attributs sont la pensée infinie et l'étendue infinie; chacun d'eux exprime l'essence éternelle et infinie. Mais la substance elle-même est *une*. Quant à ses attributs, le premier, l'*existence* lui appartient nécessairement d'après son essence. Elle est, de plus *nécessaire*, *infinie*, *indivisible*, l'*unité* et le *tout*; de là le mot de *panthéisme* appliqué à ce système. Comme elle agit d'après les lois nécessaires de sa nature, elle n'est pas une cause passagère, extérieure, mais la cause intérieure, immanente de toutes choses; elle l'est non pas seulement de leur existence, mais de leur essence même. Tout ce qui est est en Dieu, et rien ne peut être conçu sans Dieu. Les choses individuelles (le fini) ne sont que des *modes* ou des *accidents* de l'être infini, de ses *attributs infinis*. Ainsi, le *mouvement* et le *repos* sont des modifications de l'*étendue infinie*; la *pensée* et la *volonté*, des modes de la *pensée infinie*. Tout ce qui existe, corps ou âme, étant en et par Dieu, Dieu est la cause unique et immanente de tout; il est, pour parler avec les scolastiques, la *natura naturans*, tandis que le monde est la *natura naturata*. Mais la création proprement dite est impossible. Tout s'enchaîne dans l'univers par des liens ou des lois nécessaires. La volonté ou la substance suprême est libre, puisqu'il n'y a qu'elle. Elle n'est pourtant libre que dans la sphère des lois suprêmes, c'est-à-dire qu'il y a une substance première dont tout ce qui est offre le simple déploiement. On le voit, dans ce système il n'y a place ni pour un Dieu indépendant du monde ni pour une Providence de qui dépende le monde. Dieu, ou la substance, qui est Dieu et le monde, est seul quelque chose : tout le reste est *mode* ou *attribut*.

Ce système, dont la déduction est savante, mathématique, rigoureuse, péchait par la base. Spinosa était conduit forcément, d'après son point de départ, à admettre le dogme d'une *nécessité absolue* et à nier la *liberté humaine* : rien ne condamne plus fortement que cela la conclusion et même la majeure partie de son éthique. Pour achever de caractériser sa théologie, nous ajouterons ici que dans son *Traité théologico-politique* il cherchait à préparer les esprits pour une grande révolution, en les amenant à secouer le joug de l'autorité. Il y exposa ses doutes sur l'authenticité des livres saints et des miracles, sur la mission de Moïse et celle des prophètes, allant chercher, à l'appui de ses assertions, des preuves dans la Bible même. Il insista surtout sur la différence essentielle qui existe entre la foi et la philosophie, dont l'une ordonne de croire, tandis que l'autre invite à examiner, et cela le trahit.

En niant la liberté humaine, Spinosa devait nécessairement aussi rejeter toute différence entre le bien et le mal, le juste et l'injuste. Il n'en fit rien. Il dit, au contraire, que la plus grande félicité de l'âme consiste dans la connaissance vivante de Dieu, en sorte que plus nous connaissons Dieu, plus nous sommes disposés à faire sa volonté, parce que plus nous y trouvons le vrai bonheur. Il dépend donc de nous de nous déterminer à faire la volonté de Dieu, et c'est le sentiment de notre intérêt qui nous conduit librement à faire ce choix. C'était son bon sens moral et religieux qui rendait inconséquent un dialecticien d'ordinaire si conséquent avec ses principes. Si Spinosa, pour ne pas établir une morale révoltante, aima mieux être inconséquent que fidèle à sa théorie, ses ennemis aimèrent mieux tirer les conséquences de sa doctrine, afin de la compromettre et de faire voir qu'elle détruit, avec la liberté, toute distinction entre le bien et le mal. « Ce que les poëtes païens ont osé chanter de plus infâme contre Jupiter et Vénus, dit Bayle à ce sujet, n'approche point de l'horrible idée que Spinosa nous donne de Dieu; car au moins les poëtes n'attribuaient point aux dieux tous les crimes qui se commettent et toutes les infirmités du monde; mais selon Spinosa il n'y a point d'autre agent et d'autre patient que Dieu par rapport à tout ce qu'on nomme *mal de peine* et *mal de coulpe*, *mal physique* et *mal moral*. » Le mal physique et le mal moral sont et resteront toujours une immense pierre d'achoppement pour la raison, que nous regardions les individus comme des modes de la substance divine ou des créatures indépendantes et libres, mais soumises toutefois à une volonté suprême. C'est là un problème que jamais la spéculation n'expliquera. On n'est donc pas en droit de reprocher à Spinosa d'avoir erré en cherchant à l'expliquer; mais ce qu'on ne saurait trop regretter dans sa vie, c'est que l'inconséquence qu'il eut la bonne foi de commettre en morale ne l'ait pas conduit à reconnaître ses erreurs en théologie et en métaphysique.

Les dernières parties de l'*Éthique* sont consacrées aux passions, à leur origine, à leur nature, aux moyens de les vaincre. Les passions n'étant selon lui que des idées erronées, l'esprit s'en rend maître par des idées justes, claires, nettes. Atteindre à ces idées, c'est la perfection. La méthode à suivre pour y arriver, il l'expose dans un ouvrage inachevé intitulé : *De Intellectus Emendatione*. Elle consiste à séparer les idées vraies des fausses, à rejeter celles-ci, à admettre celles-là, à suivre une route sûre et uniforme, pour ne pas se fatiguer inutilement à la recherche de l'inconnu, et surtout à acquérir la connaissance de l'être le plus parfait, afin de le prendre pour modèle. De cette connaissance découlent l'amour intellectuel de Dieu, le repos et la félicité.

C'est dans son *Traité Théologico-Politique* qu'il faut chercher les opinions politiques de Spinosa, traité où l'on est surpris de rencontrer à côté des pensées les plus justes et les plus libérales des principes indignes d'un philosophe. En effet, il est adversaire déclaré de toutes révolutions. « Chaque peuple, dit-il, doit garder la forme de gouvernement sous laquelle il vit. » Partant, point d'amélioration, point de progrès. On ne conçoit rien de plus irrationnel. Mais il faut croire que Spinosa manque ici de franchise; il cache évidemment sa pensée sous une naïveté, lorsqu'il dit que le meilleur gouvernement est celui où les citoyens vivent en paix, et jouissent tranquillement chacun de ses droits respectifs; car la question est précisément de savoir quelle est la forme de gouvernement la plus propre à garantir la jouissance de ces biens. Du reste, il accorde au chef de l'État les pouvoirs les plus étendus; il va même jusqu'à dire, chose étrange après ce qu'on vient de lire! que la religion, quelle qu'elle soit, naturelle ou révélée, est soumise à son bon plaisir, et n'est obligatoire qu'autant qu'il lui plaît, à lui, le représentant de Dieu sur la terre. Mais les contradictions manifestes qui frappent dans cet ouvrage ne doivent être regardées que comme des concessions faites à

l'autorité et peut-être à l'opinion publique ; car il est aisé de voir que la véritable doctrine politique de Spinosa était celle de Jean de Witt, pour lequel il professait la plus grande estime. Mais à l'entendre lui-même il serait plutôt le disciple de Machiavel. En effet, il n'est pas aussi facile de s'expliquer qu'un Hollandais, qu'un ami du plus noble des républicains, de Jean de Witt, approuve les conseils que donne le philosophe au successeur d'un roi assassiné. « Si le nouveau roi, dit-il, veut assurer son trône et garantir sa vie, il faut qu'il montre tant d'ardeur pour venger la mort de son prédécesseur qu'*il ne prenne plus envie à personne de commettre un pareil forfait. Mais pour la venger dignement il ne lui suffit pas de répandre le sang de ses sujets, il doit approuver les maximes de celui qu'il a remplacé, tenir la même route dans le gouvernement, et être aussi tyrannique que lui* (chap. 18, pag. 436), » maxime aussi dangereuse qu'immorale, et certes plus digne du conseiller des Médicis, ou de Philippe II et de Richelieu, que d'un moraliste et d'un contemporain de Leibnitz.

Spinosa passe en revue dans son traité les différentes formes de gouvernement. Après la monarchie, il examine le gouvernement aristocratique. La mort ne lui laissa pas le temps de tracer le tableau de la démocratie, des lois et d'autres points relatifs à l'administration des États. Or, c'est sur la démocratie qu'on aimerait naturellement à entendre un tel philosophe, ami si ardent de Jean de Witt.

Les ouvrages de Spinosa se divisent en trois classes : politiques, philosophiques et œuvres mêlées. Deux seulement parurent de son vivant. Le premier est son prétendu commentaire sur la doctrine de Descartes, auquel il donna ce titre : *Renati Descartes Principiorum Philosophiæ Pars I et II*, etc. (Amsterdam, 1663) ; le second est le traité de politique intitulé : *Tractatus Theologicus, continens dissertationes aliquot*, etc. (Amsterdam, 1670). Ce traité, que Spinosa, effrayé des suites du premier, n'osa faire paraître sous son nom, fit tant de bruit que les éditeurs jugèrent prudent d'en changer le titre et d'en déguiser le contenu dans les éditions suivantes. Il fut traduit en français par Saint-Glain, qui garda également l'anonyme, et dont la traduction parut successivement sous les trois titres suivants : 1° la *Clé du Sanctuaire, par un savant homme de notre siècle* (Leyde, 1678) ; 2° *Traité des Cérémonies superstitieuses des Juifs, tant anciens que modernes* (Amsterdam, 1678) ; 3° *Réflexions curieuses d'un esprit désintéressé sur les matières les plus importantes au salut, tant public que particulier* (Cologne, 1698). On conçoit qu'un penseur tel que Spinosa, un écrivain dont chaque publication excitait des orages, ait laissé en portefeuille plus d'écrits qu'il n'en livra à la presse. Ses œuvres posthumes ont été publiées à Amsterdam, en 1677, in-4°, sous ce titre : *B. de S. Opera posthuma*. Consultez la *Réfutation de Spinosa*, ouvrage inédit de Leibnitz, précédé d'un Mémoire par M. Foucher de Careil (Paris, 1855). MATTER.

SPINTHRIENNES, nom sous lequel on désigne une espèce de médailles anciennes, qui n'eurent jamais cours comme monnaies. Elles représentant des sujets lubriques et probablement servaient de moyen d'admission aux orgies de Tibère dans l'île de Caprée.

SPINTHRIES, nom que l'on donne aux compagnons de débauches de Tibère dans l'île de Caprée. Plus tard on appela *spinthries* des hommes qui inventaient de nouveaux raffinements de débauche. Ce mot est du genre masculin.

SPIRAL (Ressort). *Voyez* BALANCIER.

SPIRALE (du grec σπεῖρα), ligne courbe dont les points vont toujours en s'éloignant d'un point central autour duquel elles forment une infinité de circonvolutions. Si l'on imagine, par exemple, qu'une droite tourne d'un mouvement uniforme autour d'un point, pendant qu'un point de cette droite se meut uniformément aussi sur elle, ce dernier point décrira la spirale de *Conon*, plus connue sous le nom de *spirale d'Archimède*, parce que cet illustre géomètre trouva le premier ses propriétés. En les rapportant à des coordonnées polaires, toutes les courbes de la forme $u = a t^m$ sont des spirales. Si dans cette équation on fait $m = 1$, on a la spirale d'Archimède. Si $m = -1$, l'équation devient $u t = a$, courbe qui, à cause de la forme de son équation, a reçu le nom de *spirale hyperbolique :* l'origine est un point asymptotique; la courbe a de plus une asymptote parallèle à la position initiale du rayon vecteur, à une distance égale à a. On distingue encore la *spirale logarithmique*, $u = a^t$ (où l'origine est aussi un point asymptotique), ainsi nommée parce que son équation peut s'écrire : $t = \text{Log. } u$, les logarithmes étant pris dans le système dont la base est a.

Dans la spirale d'Archimède et dans toutes celles où l'origine n'est pas un point asymptotique, on nomme *première spire* la surface engendrée par la première révolution du rayon vecteur; la *seconde spire* est ce que vient ajouter la seconde révolution à la première spire, et ainsi de suite. Par les procédés de quadrature des courbes, on trouve immédiatement les résultats auxquels Archimède ne parvenait que par de longs calculs, savoir que la première spire de sa spirale est le tiers du cercle ayant pour rayon la valeur qu'atteint le rayon vecteur au bout de la première révolution, que l'aire de la seconde est double de l'aire de la première, et en général que l'aire de la spire de rang m est égale à $m - 1$ fois l'aire de la seconde.

On remarque que la sous-tangente de la spirale hyperbolique est constante. Dans la spirale logarithmique, l'angle de la tangente et du rayon recteur est constant.

E. MERLIEUX.

SPIRE (*Géométrie*). *Voyez* HÉLICE (*Géométrie*) et SPIRALE.

SPIRE, ancien évêché suffragant de l'archevêché de Mayence, dans le cercle du Haut-Rhin, entre le Palatinat, le pays de Bade, l'Alsace et le comté de Leiningen. Cet évêché était l'un des plus anciens d'Allemagne, et rapportait à son titulaire plus de 300,000 florins de rente. Son territoire embrassait environ 20 myriamètres carrés et contenait près de 55,000 habitants, catholiques pour la plupart. Par suite des guerres de la révolution et de la paix de Lunéville, la moindre partie de ce territoire, située sur la rive gauche du Rhin, tomba au pouvoir de la France. La plus grande partie fut donnée, en 1802, au grand-duché de Bade; elle lui appartient encore aujourd'hui, avec *Bruchsal*, ancienne capitale de l'évêché et résidence du prince-évêque.

SPIRE, ancienne ville impériale, située sur le territoire de l'évêché du même nom et sur la rive gauche du Rhin, aujourd'hui chef-lieu du Palatinat bavarois, compte 10,000 habitants, dont 3,700 catholiques. Les rues principales sont larges, et les rues latérales étroites; les unes et les autres sont garnies de maisons qui n'ont rien d'ancien. Le plus remarquable de ses édifices est la cathédrale, commencée en 1030, par Conrad le Salien, et terminée en 1066, par l'empereur Henri IV. Elle contient les tombeaux des empereurs Conrad II, Henri III, Henri IV et sa femme Berthe, Henri V, Philippe de Souabe, Rodolphe de Habsbourg, Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche, plus celui de Béatrice, seconde femme de Frédéric Ier, et celui d'Agnès, sa fille. Cet édifice fut à diverses reprises détruit par des incendies, mais toujours reconstruit. Lors de la destruction de la ville par les Français aux ordres de Montelar, celui-ci avait permis aux habitants de déposer leurs objets les plus précieux dans la cathédrale : et quand ils l'eurent fait, il y mit le feu. L'incendie dura vingt-huit heures, et il n'en resta plus que les deux tours, qu'on voulait faire sauter, mais qu'un ordre du maréchal de Duras préserva. La cathédrale ne fut reconstruite que de 1772 à 1784; mais dès 1794 les Français la démolissaient de nouveau et la transformaient en magasin à fourrages. Reconstruite par le roi Maximilien Joseph Ier, la consécration put en avoir lieu en 1822.

Outre sa cathédrale, Spire contient deux églises catholiques et deux églises protestantes, un hôpital civil et une maison d'orphelins. L'ancien collége des jésuites sert au-

jourd'hui de caserne. Cette ville est le siége d'un évêché catholique et d'un consistoire protestant, et on y trouve divers établissements d'instruction publique.

Après l'incendie de la ville en 1689 par le général Montclar, Spire resta pendant dix années un amas de décombres, et ce ne fut qu'en 1699 qu'on en commença la reconstruction. De 1801 à 1814 Spire fit partie du territoire français, et fut le chef-lieu du département du Mont-Tonnerre.

SPIRITUALISME (du latin *spiritus*, esprit, air, souffle), l'une des doctrines philosophiques auxquelles a donné lieu la question de la réalité des corps, de même que celle des relations du corps avec l'âme. Tantôt ce mot désigne, dans un sens rigoureux, la doctrine suivant laquelle l'âme, comme le principe de la vie intellectuelle, diffère du corps, tantôt, dans une acception plus large, la doctrine suivant laquelle il n'existe point de corps, mais seulement des êtres pensants et intelligents. A cet égard, le spiritualisme a beaucoup d'analogie avec l'*idéalisme*. Dans l'un et l'autre cas, le contraire du spiritualisme est le *matérialisme*. La question entre le *spiritualisme* et le *matérialisme*, qui ne reconnaît que des corps, est de savoir si la pensée appartient au corps, ou si elle est la propriété de toute autre chose différente; car si elle appartient au corps, il n'y a plus rien à demander.

[La négation d'un esprit en nous entraîne celle de tout esprit; car si le corps nous suffit pour avoir la pensée, pourquoi faudrait-il ailleurs quelque chose de plus? Si donc dans l'univers d'autres êtres en jouissent, ils sont corps de même que nous. D'ailleurs, puisque les idées n'ont rien de réel, l'idée d'esprit, qui est nulle, par sa nullité même repousse l'existence d'un être effectif qui lui réponde. Ainsi partout que des corps! Qu'il existe par hasard un Dieu, il ne sera qu'un corps plus grand que les autres; tel est celui d'Épicure. Ou bien supposez, comme Héraclite, les stoïciens et les matérialistes du siècle dernier, Helvétius, d'Holbach, que tous les corps ne soient qu'un, cette masse sera Dieu. Du moins, est-il bien sûr qu'il y ait des corps? Comment arriver à la certitude de leur existence? Par la sensation? Mais la sensation, sans rapport avec la substance, ne représente que le phénomène. Par l'idée? Mais l'idée de substance étant nulle comme celle d'esprit, par sa nullité même repousse aussi l'existence d'une substance quelconque qui lui réponde. Il ne reste donc que des simulacres, de fantastiques apparences de sensations, et l'univers s'évanouit dans une immense et insurmontable illusion. C'est le système de Protagoras, disciple de l'école physique d'Élée. Le matérialisme ne parle que de réalités palpables; et ses principes, en rejetant la seule réalité qui rend les autres possibles et convenables, ne lui donnent que le néant. Or, le néant ne lui est pas plus assuré que les corps. Le néant suppose l'être dont il est la négation; on ne l'énonce qu'au moyen de l'être absolu; et l'idée générale du néant, ou de ce qui n'a aucune perfection, implique l'idée générale de l'être même ou de ce qui a toutes les perfections. Le voilà donc rejeté du néant au sommet de l'être! O pensée! tu es vraiment la souveraine par excellence! Tout plie sous ta loi, rien n'échappe à ton empire. Tu peux bien permettre à l'homme de s'égarer dans le vaste champ de l'erreur et de l'extravagance; mais c'est toujours avec toi qu'il s'aventure. Sans toi, il ne sortirait point de l'immobilité. Que dis-je? incapable de nier comme d'affirmer, il ne serait pas homme, il ne serait pas brute, il ne serait rien; car de toi dépend l'existence, depuis le premier jusqu'au plus infime de ses degrés. De toi relève l'erreur même qui te méconnaît; et lorsqu'en te méconnaissant elle est parvenue à tout méconnaître, et que, dans cette négation de tout, elle se croit inexpugnable, tu la contrains de te proclamer dans ton éternelle réalité. Le *spiritualisme* ne consiste qu'à te bien comprendre; car quel homme, après t'avoir comprise, pourrait ne pas te confesser? Il te voit constituant d'abord en Dieu l'esprit incréé, puis en nous l'esprit créé; dans l'esprit incréé, constituée toi-même par les idées générales absolues, dans l'esprit créé, par les idées générales relatives, dépendantes des idées générales absolues, et il voit que lorsque nous pensons nous percevons à la fois les unes et les autres (*voyez* PLATON).

Ici tombent d'accord les besoins et les principes. Oui, il nous faut un insatiable désir de connaître, de jouir, de nous ordonner ou de nous perfectionner, puisque nos idées, image vivante de la vérité, du bien, de l'ordre ou de la perfection, nous montrent la perfection, l'ordre, le bien, la vérité, vivants eux-mêmes dans les idées divines. Oui, il nous faut un insatiable désir d'immortalité, puisque nos idées, étrangères à ce corps de corruption, loin de craindre sa destinée, semblent l'attendre pour s'unir plus intimement aux idées divines, d'où elles tirent leur principale force, et qu'image vivante de l'immortalité, elles nous montrent l'immortalité vivante elle-même dans les idées divines. Il nous faut enfin un insatiable désir d'infini, puisque nos idées, image vivante de l'infini, nous le montrent vivant lui-même dans les idées divines.

Quoiqu'il semble qu'à l'origine de la philosophie, où l'homme était enfoncé dans les sens, la pensée dut se confondre avec l'imagination, et le matérialisme dominer exclusivement, on voit pourtant le spiritualisme se montrer et lui disputer l'empire. Pythagore, qui lui donne naissance, est contemporain de Thalès, père de son ennemi. La lutte de l'école d'Italie et de l'école d'Ionie, dont ils sont les chefs respectifs, est celle de ces deux systèmes. Malheureusement, tandis que la seconde aboutit aux atomes de Leucippe et de Démocrite, la première, faute de connaître la vraie manière de philosopher, se perd avec Xénophane, Parménide, Mélesse et Zénon, dans le panthéisme spiritualiste. Bientôt le matérialisme reçoit de la sophistique son dernier développement. Protagoras déclare qu'il n'y a que des apparences, Gorgias qu'il n'y a rien. L'un et l'autre, ainsi qu'Euthydème, Critias, Polus, Calliclès, Diagoras, se jouent de la différence du vrai et du faux, du bien et du mal, de la vertu et du vice, rejettent avec le rire du mépris l'idée d'un bonheur qui ne viendrait point du pouvoir, des richesses ou d'une source analogue, et par là précipitent la décadence des mœurs à Athènes, dont ils font leur principal théâtre et la proie de l'ambition, de la cupidité et de la mollesse. Au milieu de cet affreux désordre, et lorsque tout semble désespéré, soudain dans Socrate et Platon, ces deux premiers vrais maîtres de la philosophie, resplendit le spiritualisme, posé sur les fondements qui lui sont propres; et de là il jette au monde une lumière qui pourra s'éclipser, mais non s'éteindre. Que le matérialisme, favorisé par Aristote, dénaturant la pensée, reparaisse dans Épicure, et aille se porter auxiliaire à cette vaste dépravation qui gagne Rome et menace d'engloutir le monde, il rencontre son éternel adversaire, que le Christ lui oppose par la religion, Plotin et Augustin par la philosophie. Faut-il que les calamités et les ténèbres du moyen âge lui rendent pour plusieurs siècles une sorte d'empire, en lui soumettant presque le christianisme lui-même, et en noyant la philosophie dans les mots? A considérer ce qui se passe même dans les actes religieux de la vie, on dirait qu'ici-bas s'enferment encore, comme aux temps païens, les terreurs et les espérances. On demande avant tout à la religion de conjurer les maux présents et d'attirer des biens; beaucoup en secret ne lui demandent rien, la répudient par leurs doctrines et par leurs pratiques, et se moquent d'elle dans une indifférence amère (*voyez* SUPERSTITION). Il cède cependant devant la civilisation moderne, devant Descartes et les grands penseurs du dix-septième siècle, et va se cacher dans d'obscures ou honteuses médiocrités. Au siècle suivant, il se redresse et marche, enseignes déployées, dans les hautes classes de la société et parmi les écrivains vulgaires; et durant le paroxysme du délire révolutionnaire il obtient un culte et des autels.

Par ces triomphes et ces défaites alternatifs des deux systèmes ennemis, il est visible que les époques de corruption

et de demi-savoir sont celles du matérialisme; qu'il y paraît avec ses théories, non-seulement pour ajouter au mal, mais, ce qui est plus grave, pour le justifier; qu'il a pour partisans et pour organes les esprits ignorants ou superficiels. Démocrite semble avoir eu une intelligence supérieure, mais il l'employait à l'histoire naturelle, et non à la philosophie; Épicure n'est guère remarquable que par son dédain pour l'instruction. Chez les modernes, que sont et que savent les Helvétius, les d'Holbach? Cabanis est médecin; Volney, un érudit; Tracy, plein de pénétration, avoue lui-même qu'il écrit sur la philosophie sans l'avoir préalablement étudiée. BORDAS-DEMOULIN.

SPIRITUALISTES, nom pris aux États-Unis par les croyants aux tables tournantes (*voyez* ESPRITS).

SPIRITUALITÉ. Ce mot désigne la nature des êtres spirituels. Ainsi, on dit la *spiritualité* de l'âme, la *spiritualité* de Dieu. Il sert aussi à exprimer la vie religieuse intérieure. Une haute *spiritualité*, c'est un degré éminent de perfection dans cette vie. Dans la seconde acception, *spiritualité* est ordinairement synonyme de *mysticité*.

SPIRITUELS, nom pris dans le treizième siècle par des membres de l'ordre de Saint-François, qui, sous prétexte de rétablir la sévérité première des règles de l'ordre, adoucies par les papes Grégoire IX et Innocent IV, s'en séparèrent, prêchèrent des rêveries apocalyptiques d'une période plus parfaite, où arriverait le règne du Saint-Esprit, et constituèrent un ordre particulier, dit des *ermites célestins*, qui fut autorisé par le pape Boniface VIII. Plus tard Jean XXII revint sur cette autorisation, et supprima l'ordre, dont les doctrines furent déférées à l'inquisition. Les *spirituels* se séparèrent alors ouvertement de l'Église, et sous le nom de *fraticelles* se confondirent avec les hérétiques désignés sous le nom de bégards.

SPIRULE, genre de mollusques céphalopodes, ainsi caractérisé : Coquille blanche, mince, presque transparente, nacrée à l'intérieur, cylindrique, multiloculaire, partiellement contournée en une spirale discoïde, dont les tours sont écartés ou disjoints; cloisons également espacées, concaves en dehors et traversées par un siphon ventral interrompu; ouverture orbiculaire; animal ayant en couronne autour de la tête dix bras, dont deux plus longs que les autres; la majeure partie du corps en dehors de la coquille; de chaque côté une nageoire terminale.

SPITHAMIENS ou **SPITHAMÉENS**, nom d'une nation de pygmées, dérivé de σπιθαμή, mesure de longueur des Grecs qui valait les trois quarts de leur pied, ou la moitié de la coudée.

SPITHEAD (Rade de). *Voyez* PORTSMOUTH.

SPITZBERG, appelé pendant longtemps *Groënland oriental* par les navigateurs qui fréquentent les parages du Groenland, groupe composé de trois grandes et de plusieurs petites îles d'une superficie totale d'environ 1,000 myriam. carrés, situé entre le 76° et le 81° degré de latitude septentrionale, au nord-est du Groënland, et qui forme incontestablement l'extrémité septentrionale de la terre. Ces diverses îles sont entrecoupées par un grand nombre de *fjords* et de baies, et couvertes de montagnes, dont le pic le plus élevé, le *Hornberg*, atteint 1,400 mètres d'altitude. Le climat en est complétement arctique; et même en été, alors que la chaleur du soleil est très-grande, pendant les longues journées où il ne disparaît presque pas de l'horizon, la température est si rude, que ni la neige ni la glace ne fondent à l'ombre. La végétation est réduite par conséquent à un très-petit nombre de plantes, notamment des mousses et des lichens. Toutes ces îles sont inhabitées, mais elles abondent en animaux marins et à fourrure, en rennes, et pendant l'été en oiseaux maritimes. Après la plus grande de toutes, appelée *Spitzberg*, viennent l'île de *Nordostland*, située au nord-est de celle-ci, et l'île d'*Edgesland*, située au sud-est. Elles furent découvertes dès l'an 1533 par l'Anglais Willoughby, puis retrouvées en 1596 par les Hollandais Hemskercke, Wilhelm Barentz et Corneliz Rapp, qui crurent les avoir découvertes les premiers et qu'elles dépendaient du Groënland. C'est surtout aux capitaines Parry et Scoresby qu'on est redevable de renseignements précis sur ces contrées, fréquentées par les pêcheurs anglais et hollandais, dont les stations les plus ordinaires sont les ports de *Schmeerenberg* et de *Fairhaven*, situés tous deux dans la plus grande de toutes. Consultez Melle Léonie d'Aunet, *Voyage d'une Femme au Spitzberg* (Paris, 1854).

SPLANCHNOLOGIE (du grec σπλάγχνον, viscère, et λόγος, discours), branche de l'anatomie qui traite des appareils et des organes de nutrition et de reproduction de l'homme et des animaux.

SPLANCHNOTOMIE (du grec σπλάγχνον, viscère, et τέμνω, couper), branche de l'anatomie pratique, qui traite des divers moyens et procédés de préparations, soit extemporanées pour des leçons, soit pour la conservation des viscères destinés à figurer dans les musées anatomiques.

SPLEEN. Ce nom est adopté dans la langue anglaise pour désigner une nuance d'hypocondrie, qui inspire l'ennui de toutes choses et même de la vie; affection connue chez nous sous la dénomination de *maladie noire*. L'origine de cette expression est grecque, et provient de σπλήν, nom de la rate, parce que, selon une ancienne opinion, ce viscère étant le siége de la joie, ses altérations devaient engendrer les passions tristes. Nos rapports avec la Grande-Bretagne ont depuis longtemps familiarisé les oreilles françaises avec ce mot; il s'est même naturalisé chez nous au point d'avoir sa place dans nos dictionnaires de date récente. Nous ne pouvions donc l'omettre ici. N'oublions pas encore qu'il faut le prononcer comme s'il était écrit *spline*, ainsi que le font les Anglais. Mais ce n'est pas seulement le mot *spleen* qui a été introduit chez nous, c'est encore l'affection morbide qu'il représente. Jadis peu connue en France, elle ne s'y propage que trop aujourd'hui.

Si les plaisirs du monde ne sont pas ressentis dans cet état, les moindres peines deviennent au contraire des maux insupportables. Quand on est arrivé à ce dégoût de toutes choses et de soi-même, la vie est un fardeau, qu'on traîne péniblement jusqu'à ce que des affections viscérales nous enlèvent ou que nous demandions au suicide le remède de nos maux.

SPLENDEUR. *Voyez* CLARTÉ.

SPLUGEN, montagne des Alpes Lépontiennes, dans le canton des Grisons (Suisse), dont le pic le plus élevé, appelé *Tombenhorn*, a 3200 mètres d'altitude, et que traverse une belle route, en partie taillée dans le roc vif, conduisant en Italie à travers l'affreuse fondrière du Rhin désignée sous le nom de *Via mala*. Au pied septentrional du Splugen, et sur la route dont nous venons de parler, se trouve le bourg de *Splugen*, avec 500 habitants et un grand entrepôt de marchandises.

Du 27 novembre au 1er décembre 1800, Macdonald, à la tête des réserves de l'armée française, effectua le passage du Splugen; mais il perdit dans les précipices bon nombre d'hommes et de chevaux.

SPOHR (LOUIS), l'un des plus remarquables musiciens compositeurs de notre époque, est né vers 1783, à Gandersheim, dans le pays de Brunswick, où son père exerçait l'art médical. Entré au service du duc de Brunswick en qualité de musicien de sa chapelle, il accompagna son maître de violon, Eck, dans un voyage que celui-ci entreprit en Russie. En 1804 il fit une tournée artistique en Allemagne, et fut nommé l'année suivante directeur des concerts de la cour de Gotha. Il écrivit dans cette résidence plusieurs concertos, quatuors et quintettes, duos, variations, sonates et pots-pourris, diverses ouvertures, l'oratorio du *Jugement dernier* et l'opéra *Le Duel des Amants*. En 1813 il fut appelé à remplir les fonctions de chef d'orchestre au théâtre de Vienne, où il produisit une vive sensation à l'époque de la réunion du congrès et où il composa son *Faust*, cette production si originale. Il accepta ensuite, en 1817, la place de chef d'orchestre à Francfort. C'est là qu'il composa son

opéra *Zémire et Azor*, ouvrage empreint de l'expression la plus profonde et la plus touchante. En 1819 il alla à Londres, où il obtint de grands succès; et au retour de cette tournée en Angleterre, il fut nommé maître de chapelle à Cassel. C'est là qu'il a composé les opéras de *Jessonda* (1823), *Le Génie de la Montagne* (1825), *Pietro d'Abano*, au jugement de beaucoup de connaisseurs la plus remarquable de ses œuvres, *L'Alchimiste*, *Les Croisés* (1844). On avait déjà de lui une messe d'une exécution très-difficile; mais dans les oratorios qu'il a donnés depuis : *La Fin des Choses*, *Les Dernières Heures du Rédempteur*, *La Chute de Babylone*, il a prouvé que la musique d'église n'avait pas de secrets pour lui. Ce qui domine dans ses compositions, c'est le sentiment élégiaque. Spohr est d'ailleurs un des plus grands harmonistes qu'on puisse citer.

SPOLETO, chef-lieu de la délégation du même nom (38 myriam. carrés et 125,000 hab.) dans les États de l'Église, bâtie sur les bords de la Mareggia et sur une hauteur, est une vieille et sale ville, avec des rues généralement escarpées, et 8,000 habitants, ou 14,000 si on y comprend la population rurale. Siége d'un évêque, elle est protégée par un château fort, appelé *La Rocca*, et on y voit encore quelques débris de murs cyclopéens. On y admire une belle cathédrale; et on n'y compte pas moins de vingt-deux églises, indépendamment d'un grand nombre de couvents. Parmi les ruines qu'elle présente à la curiosité du voyageur, on remarque celles d'un théâtre romain, des temples de la Concorde, de Jupiter et de Mars, et d'un palais construit par le roi Théodoric.

Spoletum était dans l'antiquité l'une des villes les plus importantes de l'Ombrie; et devenue colonie romaine, en l'an 240 av. J.-C., elle obtint les droits de *municipium*. Deux arcs de triomphe encore existants témoignent de la courageuse résistance que ses habitants opposèrent à Annibal après la victoire qu'il remporta sur les bords du lac Trasimène (en 217 av. J.-C.). Détruite par les Goths, elle fut reconstruite par Narsès. Érigée en duché, à l'époque de la domination des Lombards en Italie, ses ducs prirent plus tard le titre de *marquis*. L'empereur Henri II l'adjugea à la Toscane; mais depuis le treizième siècle elle fait partie des États de l'Église.

SPONDYLE, genre de mollusques conchylifères marins monomyaires, ainsi caractérisé : Coquille inéquivalve, adhérente, auriculée, hérissée ou rude, à crochets inégaux; animal plus ou moins épais, ovalaire, avec le manteau tendu dans toute la largeur et bordé de corpuscules, qu'on a pris pour des yeux comme ceux des peignes; pied rudimentaire, sans byssus. On trouve dans la Méditerranée le *spondyle pied d'âne* (*spondylis Gæderopus*), belle coquille, longue de 8 à 10 centimètres, et d'une couleur rougeâtre ou orangée assez vive.

SPONGIAIRES. On désigne sous ce nom un groupe naturel de corps organisés, dont la détermination exacte est difficile et que l'on a rangés tantôt parmi les animaux, tantôt parmi les plantes, et même dans un prétendu règne intermédiaire aux deux précédents. C'est sous le nom usuel d'*éponges* qu'ils sont généralement connus.

SPONGILLE ou ÉPONGE D'EAU DOUCE. *Voyez* ÉPONGE.

SPONTÉPARITÉ. *Voyez* HÉTÉROGÉNIE.

SPONDÉE. C'est le nom qu'on donne, dans la versification grecque et latine, à une mesure composée de deux syllabes longues. Tous les vers hexamètres grecs et latins se terminent par un *spondée*.

On appelle *vers spondaïque* le vers hexamètre qui, au lieu d'un dactyle au cinquième pied, prend un spondée; ce qui est une exception à la règle générale de la construction du vers hexamètre. Le poëte prenait cette licence si le caractère de l'expression ou l'harmonie imitative le demandait. CHAMPAGNAC.

SPONTINI (GASPARO) naquit à Jesi, petite ville des États Romains, le 14 novembre 1778. Après avoir appris les premiers principes de la musique sous la direction du père Martini, à Bologne, et sous le maître Borroni, à Rome, il entra, à l'âge de treize ans, au Conservatoire de *La Pietà*, à Naples, dirigé alors par Sala et Trajetta. A dix-sept ans il composa un opéra bouffon *I Puntigli delle Donne*, dont le succès fut extraordinaire. Pendant les années suivantes il composa une série d'opéras, tels que *Gli Amanti in Cimento* à Rome, *L'Amor secreto*, à Venise, *L'Isola disabitata*, à Parme, *La Finta Filosofa* et *L'Eroismo ridicolo*, à Naples, *Teseo*, *La Fuga in maschera*, *I Quadri parlanti*, *Gli Elisi delusi*, *Il Geloso e l'Audace*, *Le Metamorfosi di Pasquale*, à Florence. C'est alors qu'il vint à Paris (1804), où il se fit connaître d'abord par *La Finta Filosofa*, qui fut mise en scène sur le théâtre italien. *La Petite Maison* signala son début à l'Opéra-Comique : cet ouvrage fut sifflé. *Milton* réussit au même théâtre. Ces compositions ne donnaient pas une idée bien satisfaisante du talent de Spontini. Jouy lui confia le livret de *La Vestale*; le musicien s'empressa d'écrire sa partition, et la soumit aux juges de l'Académie impériale de Musique. On y trouva de bonnes choses; mais il n'y eut qu'une voix pour condamner l'extravagance du style, la hardiesse des innovations, l'abus des moyens sonores, et la dureté de quelques ressources d'harmonie : il fut décidé que l'ouvrage ne serait pas joué. Spontini triompha pourtant de cette opposition, grâce à l'impératrice Joséphine, qui lui tendit une main protectrice. Le jury de l'Opéra ne voulait cependant pas retirer son verdict; il avait dit surtout qu'il y avait trop de notes dans *La Vestale*. Spontini se soumit, et livra sa partition à Persuis, à Rey, qui tripotèrent à leur aise le nouvel œuvre, pour le rendre digne de la scène à laquelle il était destiné. *La Vestale* parut le 15 décembre 1807, et fut accueillie avec enthousiasme. L'exécution en était excellente : Lainez, Lays, Dérivis, remplissaient les rôles de Licinius, de Cinna, du grand-prêtre; mesdames Branchu, Maillard, représentaient Julia et la grande Vestale. Cet opéra, l'un des meilleurs ouvrages du répertoire de notre Académie impériale de Musique, fut désigné avec raison par le jury pour le prix décennal; honneur qu'il méritait à tous égards. Mais, comme on sait, ces grands prix décennaux institués par l'empereur pour les meilleurs ouvrages dans les sciences, les lettres et les arts, ne furent jamais distribués. *Fernand Cortez*, des mêmes auteurs, ne réussit pas d'une manière aussi brillante; il est pourtant resté à la scène. *Olympie*, donnée douze ans après *La Vestale*, tomba à plat. Spontini quitta Paris quelque temps après, pour aller occuper la place de maître de chapelle du roi de Prusse. Il a écrit pour le théâtre de Berlin *Alcindor* et *Agnès de Hohenstaufen*; mais ces partitions sont inférieures à celle de *La Vestale*. Quoique directeur de théâtre d'une rare habileté, Spontini perdit en 1842 la direction de l'opéra de Berlin, et vécut depuis cette époque tantôt à Paris, tantôt en Italie. Le pape l'avait créé comte de Saint-André. Il mourut le 14 janvier 1851, à Majolati, aux environs de sa ville natale. CASTIL-BLAZE.

SPONTON. *Voyez* ESPONTON.

SPORADES (du grec σπείρω, je sème, je disperse). On appelle ainsi, par opposition aux Cyclades, les îles de l'archipel grec qui sont situées sur les côtes de l'Asie Mineure. Les Grecs, dans un sens plus restreint, réservaient cette dénomination pour les îles situées dans ce qu'ils appelaient la *mer d'Icarie*, depuis Rhodes jusqu'à Chios, à savoir Rhodes, Carpathos, Casos, Chalcia (aujourd'hui *Charki*), Symé (aujourd'hui *Symi*), Telos (Tilo ou *Piscopia*), Nisyros, Syrenæ (*Tzerni*), Cos (*Stanchio*), Calymnos, Lebenthos (*Levita*), Leros, Lepsia (*Lipso*), Pathmos, Icaria (*Nikaria*), Lesbos et Ténédos; et ils ne comprirent jamais parmi les Sporades Samothrace, Lemnos ni Imbros.

Toutes les Sporades sont d'origine volcanique; et les montagnes dont elles sont couvertes, en portent les traces plus ou moins visibles. Ces montagnes sont d'ailleurs généralement peu élevées. Au point de vue géologique et ethno-

graphique, les Sporades offrent les plus grandes analogies avec l'Asie Mineure, et présentent le spectacle de la plus grande fertilité là où l'eau ne manque pas; ce qui est l'exception. Toutes appartiennent à la Turquie.

Quelques géographes modernes les appellent *Sporades orientales*, pour les distinguer des *Sporades septentrionales*, dépendance du royaume de Grèce, et situées au nord de l'Eubée, telles que Scyros, Chélidrome, Skopelo, Skatho, etc., et des *Sporades occidentales*, dispersées immédiatement le long de la côte de la terre ferme du royaume de Grèce, telles que Salamis, Égine, Hydra, Spezzia, etc.

SPORADES (*Astronomie*). Les anciens donnaient ce nom aux étoiles ne faisant partie d'aucune constellation. Ce sont celles que les astronomes modernes appellent *étoiles informes*. Plusieurs des Sporades des anciens ont depuis formé de nouvelles constellations. C'est ainsi que de celles qui sont entre le Lion et la grande Ourse, Hevelius a formé une constellation appelée le *petit Lion*. *Voyez* ÉTOILES.

SPORADIQUE (même étymologie que *sporades*), épithète qu'on donne aux maladies qui règnent indifféremment partout, en tout temps, et qui attaquent chaque individu séparément par des causes particulières, sans contagion, comme l'érésipèle chez l'un et le phlegmon chez l'autre; à la différence des *épidémies*, qui sont communes à toutes sortes de personnes en même temps et dans un même lieu, et qui dépendent d'une cause générale.

SPORANGE. *Voyez* CHAMPIGNON et SPORE.

SPORES (du grec σπορά, semence, graine), corps reproducteur des plantes cryptogames et agames en général, qu'on considère comme l'ovule de ces végétaux. Lorsque les *spores* sont renfermées dans une capsule membraneuse, on donne à cette enveloppe le nom de *sporange*. Les amas de spores sont appelés *sore et sorédie*. Les termes *sporule*, *gongyle*, *bésimen*, *séminule*, *sporidie*, *péridie*, *thèque*, *spothèque*, *spermatocyste* sont des synonymes simples de spore. Lorsque ces corps reproducteurs sont en voie de développement, on les désigne sous le nom de *propagines*.

L. LAURENT.

SPORT, mot anglais signifiant jeu, divertissement en plein air, comme la chasse, la pêche, les *courses*, les combats de *coqs*. La prédilection des Anglais pour les distractions de ce genre est un des traits de leur caractère national; et elle existe aussi bien dans les couches les plus infimes de la population que parmi les hautes classes. De simple distraction et passe-temps qu'il était à l'origine, le *sport* a fini par devenir de l'autre côté du détroit un art et même une science, dont la connaissance est le complément indispensable de toute bonne éducation. On ne saurait être un *gentleman*, c'est-à-dire un homme comme il faut, si on n'est pas *sportman*. Le *sport* a donné naissance à une littérature toute spéciale, et provoqué la publication d'une foule de recueils périodiques, dont le plus important est le *Sporting Magazine*.

SPORTULE. *Voyez* PATRON.

SPORULE, diminutif de *spore*. On appelle ainsi les corpuscules reproducteurs des cryptogames dépouillés de toute enveloppe.

SPRÉE (LA), le plus important des affluents de l'Havel, prend sa source à Ebersbach, dans la haute Lusace, sur les frontières de Bohême. Au delà de Bautzen, elle se divise en deux bras, et entre à Hoierswerda sur le territoire prussien, où ses deux bras viennent encore une fois se confondre à Spreewitz. Un peu au-dessous de Lubben, elle se divise de nouveau en bras nombreux, qui se réunissent à Schlepzig. Elle devient navigable pour de petits bateaux à Kossenblatt, traverse le lac de Schwieloch, forme à Berlin une île sur laquelle est construite une grande partie de cette capitale, et vient se jeter dans l'Havel, au-dessous de *Spandau*. Le canal de Frédéric-Guillaume la met en communication avec l'Oder.

SPRINGFIELD. *Voyez* GRETNA-GREEN.

SPRING-RICE (THOMAS), baron *Monteagle de Brandon*, ancien ministre anglais, descend d'une famille protestante établie en Irlande, et est né en 1790. Entré en 1818 à la chambre des communes, grâce aux relations de sa famille, il prit rang parmi les whigs. Quand ce parti arriva aux affaires avec lord *Grey*, il fut nommé sous-secrétaire d'État de l'intérieur; et après la retraite de Stanley, en 1834, il entra dans le cabinet avec le titre de secrétaire d'État des colonies; quelques mois plus tard il était contraint de se démettre de ces fonctions. Une nouvelle administration whig s'étant constituée en 1835, il fut nommé chancelier de l'échiquier. Son inexpérience dans les questions spéciales fournit beau jeu au parti tory. Quand, en 1839, lord Howick se sépara de ses collègues, les autres ministres sentirent la nécessité de renforcer le cabinet; en conséquence, Spring-Rice donna sa démission, et fut remplacé par Francis *Baring*. Il fut récompensé de ce sacrifice par la pairie et le titre de baron de Monteagle de Brandon, avec la survivance d'une charge de contrôleur de la trésorerie, fonctions à vie et indépendantes du gouvernement. Dès 1839 il parvenait à les exercer, par suite d'un tripotage qui avait assuré au titulaire démissionnaire une grosse pension; et alors le parti tory de crier avec raison au trafic des places. Depuis lors il n'a plus été que bien rarement question de cet homme politique.

SPURZHEIM (GASPARD), l'un des premiers et des plus habiles apôtres de la *phrénologie*, naquit à Longwy, en 1776. En 1795 il alla étudier la médecine à Vienne, où il fit la connaissance de *Gall*, dont il devint non-seulement le disciple, mais encore l'ami le plus dévoué. En 1813 il passa en Angleterre, et y fit en diverses villes des cours de phrénologie, où on le vit quelquefois différer d'opinions avec son maître. En 1817 il se fixa à Paris, où il se fit recevoir docteur. Après avoir encore alternativement séjourné en Angleterre et en France, il se rendit, en 1832, à Boston, où il mourut, la même année. On a de lui : *The Physiognomical System of Gaspard Spurzheim* (Londres, 1815); *Sur la Folie* (Paris, 1832); *Essai sur la Nature morale et intellectuelle de l'Homme* (Strasbourg, 1820), etc.

SPUTATION (du latin *sputare*, cracher souvent), action de cracher, *crachement*.

SQUALE, genre de poissons chondroptérygiens plagiostomes. Il renfermait naguère un fort grand nombre d'espèces, comme la *roussette*, le *requin*, le *chien de mer*, l'*aiguillat*, le *renard de mer*, le *lamantin*, etc., etc.; il est aujourd'hui subdivisé en plusieurs autres genres, assez généralement adoptés. Son caractère principal consiste à avoir cinq, ou six, ou sept ouvertures branchiales de chaque côté du corps. On doit à Broussonnet, à Bloch et à Lacépède d'excellentes monographies de ce genre. Le corps des squales est toujours très-allongé, plus ou moins arrondi, et diminue de grosseur à mesure qu'il s'éloigne de la tête. Il est recouvert d'une peau coriace, presque toujours couverte d'une infinité de petits tubercules rugueux, arrondis et osseux. La tête est aplatie; elle varie de forme dans toutes les espèces, tantôt ronde, tantôt allongée. La bouche, placée au-dessous, présente une large ouverture longitudinale. Les dents, souvent triangulaires, aplaties, disposées sur plusieurs rangs, ne sont point enchâssées dans les mâchoires, mais simplement implantées dans un muscle cartilagineux; elles sont mobiles, à la volonté de l'animal, c'est-à-dire que dans l'état de repos elles se couchent en arrière les unes des autres, mais qu'au moment de saisir la proie elles se redressent et présentent perpendiculairement leurs pointes, pour pouvoir l'arrêter et la déchirer. Ces dents tombent assez facilement, mais elles se reproduisent de même. La langue est courte, épaisse, rude au toucher. De la tête, criblée de pores, suinte continuellement une liqueur huileuse, qui se répand sur le corps pour le lustrer et faciliter son passage à travers les ondes. Les yeux sont petits, placés sur les côtés. Les narines, qu'on voit en avant des yeux, sont organisées de manière à donner le plus grand développement au sens de l'odorat. Leur orifice peut être diminué et même fermé entièrement à volonté.

La plupart des squales, outre leurs ouvertures branchiales,

placées au-dessus des nageoires pectorales, ont encore, comme les raies, deux évents, placés derrière les yeux, lesquels leur servent à rejeter l'eau surabondante qui est entrée par la bouche ou par les branchies. Toutes les nageoires sont cartilagineuses, et varient de forme, selon les espèces; il y en a ordinairement deux sur le dos. Le cerveau est petit. Le cœur n'a qu'un ventricule et une oreillette, cette dernière d'une grande capacité. L'estomac est vaste, plus long que large, et se termine par un intestin grêle, très-petit. Le foie se divise en deux lobes inégaux et allongés; la vésicule du fiel a la forme d'une S; la rate est très-allongée; toutes les parties servant à la digestion sont abondamment pourvues de sucs gastriques, qui accélèrent singulièrement la décomposition des aliments; aussi les squales sont-ils insatiables. Les diverses espèces qu'on a observées sont toutes ovipares, c'est-à-dire que leurs œufs éclosent dans leur ventre et successivement. Mais il arrive quelquefois, et dans certaines espèces, que ces œufs sont expulsés avant le complet accroissement de l'embryon qu'ils contiennent, ce qui n'empêche pas pour l'ordinaire cet embryon de parvenir à bien. On trouve souvent sur les côtes de la mer de ces œufs vides, rejetés par les flots.

C'est toujours de chair que vivent les squales; et, comme on l'a déjà dit, leur organisation les oblige de faire une grande consommation d'aliments. Ils ne recherchent pas seulement les poissons et les mollusques, mais les oiseaux de mer, et en général tout ce qui peut les nourrir. Les grandes espèces, telles que le *requin*, ne balancent pas à attaquer l'homme. Il est des squales bons à manger; mais tous, en général, ont la chair coriace et peu sapide. On tire parti de la peau de quelques espèces, sous les noms de *chagrin*, *peau de requin*, *peau de chien de mer*, dans plusieurs arts et industries. Elle sert à polir les ouvrages en bois, en métal, à revêtir les boîtes, les étuis, les fourreaux de sabre, etc. On en fait une grande consommation.

On trouve quelquefois des squales pétrifiés, et très-fréquemment leurs dépouilles osseuses. Leurs dents, ou du moins celles de quelques espèces, sont depuis très-longtemps connues sous le nom de *glossopètres*, *odontopètres*, *langues de pierre* ou *langues de serpent*, parce qu'on a cru que c'étaient des langues de serpent pétrifiées. La superstitieuse ignorance a même voulu que ces pétrifications, qu'on trouve en grand nombre à Malte, soient les langues des serpents que saint Paul changea en pierres à son arrivée prétendue dans cette île.

SQUAMME ou SQUAME (du latin *squama*, écaille), nom que l'on donne aux bractées qui composent le péricline des synanthérées.

On donne quelquefois aux appendices du clinanthe des plantes de la même famille le nom de *squamelle*, et celui de *squamellule* s'applique parfois aux parties qui constituent l'aigrette des mêmes plantes.

SQUARE, mot anglais qui désigne une place publique dont le centre est occupé par un jardin plus ou moins élégamment dessiné. A Londres et dans quelques autres grandes villes, ces jardins appartiennent aux propriétaires des diverses maisons garnissant les quatre pans du *square*.

La place Royale fut longtemps, à Paris, le seul véritable *square* que possédât la capitale; mais dans ces dernières années elle s'est enrichie de deux autres *squares*, celui du Temple et celui de la place Saint-Jacques-la-Boucherie, dont les jardins peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec ce qu'on peut voir de mieux à Londres en ce genre.

SQUATTERS (du verbe anglais *to squat*, s'accroupir, se blottir). On appelle ainsi aux États-Unis les colons qui s'établissent sur quelque portion de terrain désert, sans en avoir fait l'acquisition. Bien qu'une telle pratique ait longtemps passé pour illégale, elle a beaucoup contribué au rapide défrichement des États-Unis, parce que des individus qui n'avaient pas les moyens d'acquérir des terres dans des localités où se pressait déjà une population compacte s'enfonçaient dans l'intérieur et créaient des établissements dans des régions où l'on n'aurait pénétré que beaucoup plus tard en suivant les voies ordinaires de la colonisation. On proposa donc de bonne heure de les protéger par des lois, dites de *préemption*, dans la possession des terres dont ils s'étaient emparés de leur propre autorité et dont on n'aurait d'ailleurs pas pu les expulser, même en recourant à l'emploi de la force; et on partit de ce principe que le travail employé à la première mise en culture du sol équivalait à un capital qu'on y aurait consacré. En 1808 la législature de Massachusetts rendit une loi en vertu de laquelle l'occupation d'une portion de terrain pendant un espace de quarante ans équivalait au droit de propriété; mais des actes ultérieurs du Congrès accordèrent aux *squatters* dans les nouveaux Territoires le droit d'acheter au prix *minimum* d'un dollar et un quart les portions de terrain appartenant à l'État occupées par eux, sans avoir égard à la plus-value qu'elles auraient pu acquérir depuis. De pareilles dispositions législatives furent prises en 1813 pour l'Illinois, en 1814 pour la Louisiane et le Missouri, en 1816 pour la Floride; et en 1830 on les étendit à toute l'Union pour un certain nombre d'années. Enfin, en 1841, intervint la *loi de préemption*, aujourd'hui encore en vigueur, qui transforma ce qui n'avait été jusque là que provisoire en état de choses définitif, et réserva partout aux *squatters*, dans les ventes de terrains appartenant à l'État, le droit de s'assurer, en payant ce prix *minimum* dont il a été question plus haut, un titre légal à la propriété des terres par eux mises en culture. La seule limitation à ce privilége consiste en ce qu'un colon ne peut acheter à la fois plus d'un quart de section (160 acres), et ne saurait élever de prétentions à la propriété de terrains destinés à l'entretien des écoles ou à d'autres buts d'utilité publique (*voyez* BACKWOODS).

SQUELETTE (du grec σκελετός, desséché), ensemble des os qui concourent à la formation de l'organisme animal. L'appareil osseux compris sous cette dénomination sert à protéger les principaux moteurs de la vie, et fournit des leviers et des appuis pour les muscles qui font partie des organes du mouvement. Chez les animaux qui occupent le premier rang dans les classifications zoologiques, les pièces principales du squelette sont la tête et la colonne vertébrale, destinées à loger et à défendre les centres nerveux. D'autres os forment les cavités appelées la poitrine, l'abdomen et le bassin; d'autres constituent enfin les membres: ces différentes pièces s'emboîtent par des modes variés et appropriés à diverses fins. En descendant l'échelle zoologique, on voit l'appareil osseux se modifier au point de devenir méconnaissable. Cette charpente solide du corps dessine si bien l'organisme qu'elle suffit pour révéler les mœurs et les habitudes des animaux qui ont disparu depuis longtemps de la surface du globe, et dont on a judicieusement comparé les ossements aux médailles, à l'aide desquelles on apprécie les temps antiques. Qu'on ne s'étonne donc plus que les collections d'os aient tant d'attraits pour les naturalistes, tandis que le vulgaire leur accorde si peu d'attention!

On appelle *squelette artificiel* celui dont les ossements sont attachés avec du fil d'archal, de laiton ou de chanvre; il y a aussi des squelettes d'ivoire.

Le mot *squelette* est pris au figuré pour exprimer une maigreur extrême; ainsi on dit en parlant d'un homme tombé dans le marasme. C'est un *squelette*. On a vu naguère, à Paris, un individu paraissant avoir les os recouverts par la peau seulement, quoiqu'il fût assez bien portant: il se donnait publiquement en spectacle sous le nom de *squelette vivant*. CHARBONNIER

SQUIRRHE (du grec σκίῤῥος, tumeur dure). On donne généralement ce nom à des tumeurs dures, indolentes, sans changement de couleur à la peau, et qui sont produites par un commencement de dégénérescence cancéreuse. Le squirrhe est le premier degré du cancer.

SSUFISME. *Voyez* SUFISME.

STAAL (MARGUERITE-JEANNE CORDIER DE LAUNAY, baronne DE), née à Paris, en 1693, était la fille d'un pein-

tre qui, forcé de s'expatrier, se retira en Angleterre, où il mourut, en la laissant dans l'indigence. Recueillie avec sa mère à l'abbaye de Saint-Sauveur en Normandie, elle passa ensuite dans un couvent de Rouen, où elle reçut une brillante éducation, et qu'elle ne quitta qu'en 1710, pour entrer à Paris dans un autre couvent, où elle eut occasion de faire la connaissance de la duchesse de La Ferté. Un peu après elle accepta une place de femme de chambre auprès de la duchesse du Maine, et bientôt par son esprit et ses talents elle joua un certain rôle à la petite cour de Sceaux. Lors de la conspiration de Cellamare, mademoiselle de Launay fut un des principaux agents des communications de sa maîtresse avec cet ambassadeur. Elle fut arrêtée en même temps que la duchesse, et conduite à la Bastille, où elle resta enfermée pendant deux années. A sa sortie de cette prison, elle fut mal récompensée de son dévouement par le froid accueil que lui fit la duchesse, qui ne songea pas même à la secourir dans le dénûment où elle se trouvait, ayant quitté la Bastille, comme elle le dit elle-même, presque dépouillée. Après être restée encore quelques années dans un pénible esclavage auprès de l'ingrate duchesse, son existence changea tout à coup, par le mariage qu'on lui fit faire avec le baron de Staal, vieil officier suisse retiré du service, mais à qui le duc du Maine donna une compagnie dans ses gardes avec le titre de maréchal de camp. Dès ce moment la situation de Mme de Staal changea auprès de la duchesse ; elle jouit de toutes les prérogatives des dames attachées à sa personne, et sa vie fut désormais exempte d'agitation. Elle mourut en 1750. On a d'elle des *Lettres* et des *Mémoires* qui comprennent l'intervalle de 1715 à 1720. Ils fournissent peu de renseignements sur les affaires du temps, mais sont écrits de la manière la plus piquante.

STABAT MATER, hymne qu'on chante pendant les fêtes solennelles de la semaine sainte, et qui rappelle, dans un style naïf, mais de basse latinité, les souffrances de la vierge Marie pendant le crucifiement de Jésus. Comme les *proses* de l'Église romaine, le *Stabat* est composé de vers sans mesure, mais qui n'ont qu'un certain nombre de syllabes avec des rimes. Quelques-uns en attribuent la composition au pape Jean XXII ou à l'un des Grégoire. L'opinion la plus probable est celle qui lui donne pour auteur Jacques de Benedictis, vulgairement appelé *Jacoponus*, qui vivait au treizième siècle, et était un savant jurisconsulte. La douleur que lui causa la mort de sa femme le détermina, en 1268, à entrer dans l'ordre des frères mineurs franciscains, où il se livra à de telles pratiques de pénitence et de dévotion qu'il finit par en perdre l'esprit ; et il mourut en 1306. Le texte du *Stabat Mater* a été plusieurs fois modifié, et les meilleurs compositeurs l'ont mis en musique. Les compositions les plus célèbres qu'il ait inspirées sont celles de Palestrina (chant à huit voix), de Pergolèse (à deux voix, avec accompagnement) et d'Astorga ; et parmi les modernes, celles de Haydn (avec orchestre), de Winter, de Neukomm, etc.

La plus connue de toutes ces compositions est celle de Pergolèse, qui figure dans toutes les solennités musicales. Certaines strophes sont d'un style vraiment religieux : le *Vidit suum* est empreint d'un caractère plein de charme. Pergolèse, pendant la maladie de poitrine qui l'enleva, s'était retiré dans une petite villa sur le bord de la mer, au pied du Vésuve. Ce fut dans ce séjour qu'il composa son *Stabat*. Il mourut le laissant inachevé ; la dernière strophe n'a pas été écrite par lui.

STABIES, petite ville du littoral de la Campanie, en Italie, située entre Pompéi et Surrentum, près du *Castellamare* actuel, était célèbre dans l'antiquité par ses sources minérales. Détruite en partie par Sylla à l'époque de la guerre sociale, elle fut complétement ensevelie en même temps qu'Herculanum et Pompéi lors de l'effroyable éruption du Vésuve qui eut lieu en l'an 79 de notre ère.

STACCATO, mot italien qu'on indique en musique par de petits points ou des barres au-dessus des notes, et qui signifie que les sons doivent être vivement détachés et sans aucune liaison entre eux.

STACE (Publius Papinius Statius), poëte ou plutôt versificateur latin, contemporain de Vespasien et de Domitien, né à Naples, vers l'an 61 de notre ère, fut élevé à Rome, et remporta à diverses reprises le prix dans les concours poétiques. C'était l'improvisateur par excellence, le *Sgricci* de son temps ; et il faisait des vers à tous propos, ne se faisant pas faute de flatter bassement les grands et les puissants ; aussi Domitien le combla-t-il de faveurs. Mais plus tard il se retira dans un domaine qu'il possédait aux environs de Naples, et où il mourut, vers l'an 96. Ses poëmes épiques, *La Thébaïde*, en douze chants, où il traite de la guerre des sept chefs contre Thèbes, et *L'Achilléide*, en deux livres, et demeurée inachevée, où il retrace ce qui arriva à Achille pendant la guerre de Troie, se distinguent par une grande exactitude historique et témoignent de vastes lectures, mais pèchent par l'enflure, l'obscurité et les redondances. Juvénal dit que les lectures publiques de ces poëmes faites par l'auteur attiraient toujours un vaste concours d'auditeurs, qui lui prodiguaient les applaudissements les plus enthousiastes. On a encore de lui, sous le titre de *Sylvæ* (Forêts), des poëmes divers en cinq livres, où l'on rencontre parfois des morceaux où l'imagination du poëte réussit assez bien dans ses créations. Consultez Gronov, *Diatribe in Statii Sylvas* (La Haye, 1637).

STADE. Ce mot désignait chez les anciens, à l'époque où les Jeux Olympiques devinrent la véritable fête nationale de la Grèce, une mesure itinéraire de 600 pieds grecs ou 625 pieds romains. Selon Dacier, il faudrait vingt stades grecs pour faire l'ancienne lieue de France.

A l'origine le *stade* signifiait aussi la carrière ou l'espace dans lequel les Grecs s'exerçaient au jeu de la course ; c'était, selon Vitruve, un espace découvert de la longueur de 125 pas, faisant environ 180 mètres, entre deux bornes ou cippes, le long duquel il y avait un amphithéâtre, où se plaçaient les spectateurs. On a reconnu encore des stades couverts, environnés de portiques et de colonnades, qui servaient aux mêmes exercices pendant le mauvais temps. Dans ce dernier cas, le stade était une partie nécessaire de l'édifice appelé *gymnase*. Quelquefois, les stades grecs étaient entourés de constructions dispendieuses. Selon Pausanias, il y avait sur l'isthme de Corinthe un stade construit en marbre blanc.

Le cirque fut le monument qui chez les Romains remplaça le stade des Grecs, autant pour les usages que pour la forme ; seulement, les cirques romains l'emportèrent en grandeur et en magnificence sur les stades de la Grèce.

STADE, chef-lieu du bailliage (*landdrostei*) du même nom (royaume de Hanovre), sur la Swinge, à environ deux kilomètres des bords de l'Elbe, compte 5,800 habitants. Cette ville eut de bonne heure ses comtes particuliers, et son commerce était autrefois très-important : de 1586 à 1612, elle fut l'entrepôt des marchandises allant d'Angleterre à Hambourg. Elle eut beaucoup à souffrir dans la guerre de trente ans : Tilly la prit pour l'empereur, en 1628 ; les Suédois l'assiégèrent de nouveau en 1632 ; le comte de Pappenheim les força de se retirer, mais ils ne revinrent pas moins la reprendre. Le traité de Westphalie la céda aux Suédois ; et peu d'années après un violent incendie la détruisit. En 1719 elle fut cédée à l'électeur de Hanovre avec le duché de Bremen, dont elle avait fait partie jusque alors. Depuis elle subit toutes les destinées de l'électorat, et fut successivement occupée par les Prussiens et les Français. Réunie à l'empire de Napoléon, elle devint le chef-lieu d'une sous-préfecture du département des Bouches-de-l'Elbe.

STADHOUDER, mot hollandais répondant à l'allemand *statthalter*, c'est-à-dire *lieu tenant*. C'est le titre que portait dans la république des Provinces-Unies le commandant en chef de la force armée. Cette dénomination datait de l'époque de la domination des ducs de Bourgogne, puis des

rois d'Espagne, alors que l'ensemble des Pays-Bas était administré par un *grand-stadhouder*, et les diverses provinces par des *stadhouders* particuliers. La république des Provinces-Unies conserva le *stadhoudérat*; mais les pouvoirs du *stadhouder* n'étaient pas les mêmes dans toutes les provinces, parce que c'était là une dignité particulière à chacune d'elles et ayant plus ou moins de prérogatives. Au stadhoudérat général était jointe la dignité de capitaine et d'amiral général de la république; charge dont la puissance consistait dans l'exercice de certains droits supérieurs en matière politique et en affaires de gouvernement, ainsi que dans le commandement en chef des forces de terre et de mer. En cette qualité le *stadhouder* avait le droit de nommer les présidents des cours de justice et un grand nombre d'autorités dans les villes, à la condition de les choisir sur une liste de candidats présentés par les états d'une province; et même, selon les circonstances, il avait le pouvoir de les destituer et de les remplacer. Il exerçait surtout ce droit dans les provinces d'Utrecht, de Gueldre et d'Over-Yssel, parce que, exclues de l'Union en 1672 à cause de la faible résistance qu'elles avaient apportée à l'invasion française, elles n'y avaient été réadmises en 1674 qu'à la condition que leurs corps municipaux seraient nommés par le *stadhouder*. En Hollande il n'avait que le droit de *recommandation* aux magistratures. Comme *stadhouder*, il présidait les états généraux et provinciaux, et par sa voix délibérative il exerçait une grande influence sur la législation. Il avait dans ses attributions la plupart des priviléges du pouvoir exécutif qui concernent l'intérêt général. Il avait le droit de faire grâce, quand les malfaiteurs n'avaient pas commis de meurtres ou autres crimes graves. En vertu de l'union d'Utrecht, il était en outre l'arbitre des difficultés qui survenaient entre les diverses provinces. La force armée était sous ses ordres, car, en sa qualité de capitaine général, il était le général en chef des troupes. Il nommait les officiers jusqu'au grade de colonel, de même que, sur une liste de présentation, les commandants de places fortes. Comme chef de l'armée, il lui arrivait souvent de nommer seul les généraux. En sa qualité d'amiral général, il avait sous ses ordres toute la marine de l'État, et dirigeait les différents colléges de l'amirauté. Il lui revenait la dixième partie de tout le butin fait à la mer, et ç'avait été là autrefois la source de profits considérables. Ces priviléges importants, qui participaient beaucoup de ceux de la souveraineté, furent encore augmentés en 1747, lors de l'établissement du stadhoudérat général. En 1748 les états généraux nommèrent aussi Guillaume IV capitaine et amiral général de tous les territoires composant les Provinces-Unies. Ses revenus étaient très-considérables, et sa cour offrait tout le luxe de celle d'un roi. La conduite de Guillaume V pendant la guerre que la France se vit obligée de soutenir à partir de 1778 contre l'Angleterre provoqua la formation d'un parti qui se proposa de restreindre les priviléges de la puissance stadhoudérienne; mais l'intervention armée du roi de Prusse termina ce conflit à l'avantage du *stadhouder*, qui récupéra tous les droits et priviléges dont on l'avait dépouillé. La république française mit à profit le mécontentement qui en résulta dans le pays. Elle déclara la guerre non pas à la république des Provinces-Unies, mais au *stadhouder;* et à la suite de la faible résistance opposée en 1794 par la Hollande à l'invasion française aux ordres de Pichegru, le stadhoudérat y fut à tout jamais aboli. Le *stadhouder* héréditaire obtint aux termes du recez de l'Empire de 1803 des indemnités en Allemagne; mais il les perdit à la suite des guerres de 1806 et 1807, et dès lors il vécut dans la vie privée jusqu'en 1813, où il fut rappelé en Hollande et où les résolutions du congrès de Vienne l'autorisèrent à prendre le titre de *roi*. *Voyez* PAYS-BAS.

STADION (JEAN-PHILIPPE, comte DE), issu d'une ancienne famille de la Souabe originaire du canton de Glaris, né le 18 juin 1763, fut nommé en 1788 ministre plénipotentiaire de l'empereur à Stockholm, puis appelé en 1790 à remplir les mêmes fonctions à Londres. En 1792 le comte Mercy d'Argenteau, envoyé autrichien à Paris, ayant dû, à la suite des événements de la révolution, se réfugier à Londres, se trouva chargé de suivre avec le cabinet de Saint-James les négociations les plus importantes. Le comte de Stadion, justement froissé, donna sa démission, et se retira dans ses terres. Ce ne fut qu'en 1797 qu'il rentra dans la diplomatie. Après la conclusion de la paix de Presbourg, il remplaça Cobenzl dans les fonctions de ministre des affaires étrangères. L'issue malheureuse de la guerre de 1809, dont il avait été l'un des plus chauds instigateurs, le força de se retirer, et il eut pour successeur le comte de Metternich, alors ambassadeur à Paris. Après avoir vécu quelque temps à Prague et dans ses terres de Bohême, il fut rappelé à Vienne en 1812, et le cabinet ne cessa plus dès lors de le consulter sur toutes les questions de quelque importance. Après la bataille de Lutzen, il fut envoyé en qualité de médiateur auprès de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, et à partir de ce moment son influence devint des plus considérables. Au rétablissement de la paix générale, il consentit à se charger des finances, qui plus que jamais avaient besoin de se trouver aux mains d'un homme ferme et habile. Il mourut à Baden, près de Vienne, le 15 mai 1824.

STADION (FRANÇOIS-SÉRAPHIN, comte DE), fils cadet du précédent, né en 1806, entra de bonne heure dans l'administration, et a laissé les plus honorables souvenirs à Trieste et en Gallicie. Lorsque la révolution de Vienne eut été vaincue, en octobre 1848, il entra avec Schwarzenberg et Bach dans le ministère du 21 novembre, qui entreprit la restauration de la monarchie autrichienne. Avec Schwarzenberg il représentait l'élément libéral dans la nouvelle administration; mais le douloureux état de sa santé le contraignit, en mai 1849, à se retirer des affaires. Il obtint un congé illimité, et alla essayer de l'hydrothérapie à Græfenberg. Mais son état maladif ne fit qu'empirer, et dégénéra en une incurable aliénation mentale. Il mourut le 8 juin 1853.

STAEL-HOLSTEIN (ANNE-LOUISE-GERMAINE NECKER, baronne DE) naquit à Paris, le 22 avril 1766, de Jacques Necker, devenu plus tard ministre de Louis XVI, mais qui n'était encore alors que commis chez le banquier Thélusson, et de Susanne Curchod de Nasso. Mme Necker éleva sa fille dans les principes du calvinisme le plus sévère, mais elle fut gâtée par son père. La maison de Necker était le rendez-vous habituel des notabilités littéraires de l'époque. En conséquence du système de sa mère sur l'éducation, Mlle Necker fit à la fois de fortes études, écouta beaucoup de conversations au-dessus de la portée de son âge, et assista à la représentation des meilleures pièces du théâtre. Ses plaisirs comme ses devoirs étaient tous des exercices d'esprit, et la nature qui la portait déjà à les aimer fut fécondée de toutes les manières. Habituée dès son jeune âge aux entretiens pleins d'intérêt des hommes les plus spirituels et les plus éloquents de l'époque, elle contracta le goût des conversations élégantes et sérieuses: ses reparties étaient vives, justes et piquantes. Fille unique d'un ministre, admirée pour son esprit, d'une figure remarquable, sans être belle, par la mobilité des traits et le feu de ses yeux noirs, parfaitement bien faite, elle pouvait aspirer aux partis les plus avantageux. Il paraît qu'à ce moment son cœur appartenait au noble Matthieu de Montmorency. Mais sa mère, protestante zélée, exigeant qu'elle épousât un homme de sa religion, le choix de sa famille s'arrêta sur le baron de Staël, gentilhomme suédois, fort aimé du roi Gustave, qui favorisait ses prétentions, et qui pour rassurer Mlle Necker contre la crainte de quitter Paris promettait d'assurer à M. de Staël pour plusieurs années la place d'ambassadeur en France. Le mariage fut célébré en 1786; mais on voit que ce ne fut point un mariage d'inclination. Le baron de Staël a laissé peu de souvenirs; ce n'est pas de lui qu'est venue la célébrité attachée à son nom.

Mme de Staël avait vingt ans lorsqu'elle entra dans le monde, précédée d'une grande réputation de vivacité et d'esprit. Son premier ouvrage, les *Lettres sur J.-J. Rousseau*

(Paris, 1788), reçut du public un accueil favorable; mais bientôt les affaires publiques vinrent fixer ses regards sur de plus graves sujets. Vouée par caractère à la cause de la liberté, elle prit l'intérêt le plus vif au développement de la révolution française. M. Necker, nommé pour la seconde fois ministre des finances en 1788, fut renvoyé en 1790, et sortit de France avec sa fille. A peine était-il arrivé à Bâle, que l'ordre du roi le rappela au poste périlleux qu'il venait de quitter. Le bonheur que causa à Mme de Staël ce revirement de fortune ne fut pas de longue durée. M. Necker, accablé d'injustices et de dégoûts, abandonna la France, pour ne plus la revoir. Mme de Staël venait d'avoir un fils; mais sa tendresse pour son père, qui a été le sentiment dominant de sa vie, l'engagea à le suivre dans sa retraite de Coppet : elle ne revint en France, vers le mois de septembre 1792, que pour arracher quelques victimes aux fureurs populaires. Retirée bientôt après en Suisse, elle ne s'occupa qu'à sauver les victimes qui fuyaient de France. Elle était en Angleterre lorsqu'elle apprit la mort de Louis XVI; elle revint en hâte auprès de son père, et publia un mémoire plein d'éloquence et de sensibilité en faveur de la reine de France. Elle eut bientôt à pleurer ses propres douleurs; elle perdit sa mère.

Après le régime de la terreur, elle publia une brochure *Sur la paix intérieure* (Paris, 1795), et la dédia aux Français. Elle croyait encore, à cette époque, à la possibilité d'une république en France; mais elle ne tarda pas à être détrompée. La république de la Convention d'abord et celle du Directoire ensuite ne répondaient guère à l'idée qu'elle s'en était formée; elle ignorait alors qu'on ne fonde pas la liberté au milieu des partis déchaînés, qui ont, chacun à leur tour, besoin de despotisme pour se maintenir. La Suède ayant reconnu la république française, elle put revenir à Paris avec son mari. C'est à cette époque qu'elle publia son livre *De l'Influence des Passions* (Paris, 1796), ouvrage où l'on reconnaît son grand talent, mais qui porte l'empreinte d'un sentiment douloureux, ainsi que le livre intitulé *De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* (2 vol., Paris, 1796). C'est aussi vers ce temps-là qu'elle se sépara de son mari; mais quand elle apprit qu'il était tombé gravement malade et qu'il avait besoin de soins, elle le rejoignit et l'accompagna en Suisse. Il mourut pendant ce voyage, le 9 mai 1802, à Poligny.

En 1798 Mme de Staël obtint la radiation de son père de la liste des émigrés; mais elle ne put le décider à venir habiter Paris. C'est au retour d'un nouveau voyage en Suisse que se passa, sous les yeux mêmes de Mme de Staël, la révolution du 18 brumaire. Mme de Staël ne partagea pas l'ivresse générale; et cependant cet enthousiasme qui saisit la France entière aurait dû avertir Mme de Staël de la nécessité, triste, mais indispensable, d'une telle révolution. La France était menacée par toute l'Europe; l'affaiblissement des pouvoirs de l'État, le désordre des finances, les progrès de la corruption qui fermente toujours au sein des discordes civiles, demandaient un prompt remède. Tout le monde comprit que l'indépendance nationale ne pouvait être sauvée que dans le silence des partis et par l'effort suprême de la dictature.

Mme de Staël se jeta dans l'opposition, dont l'unique résultat fut de briser le Tribunat et d'établir la législation arbitraire des sénatus-consultes et des décrets impériaux. Elle ne gardait aucune mesure avec le chef de l'État, contre lequel elle se permit plus que jamais des traits remplis d'originalité, il est vrai, mais parfois sanglants. Fatiguée enfin d'une lutte aussi prolongée, elle se rendit chez son père pour y chercher un asile. Elle resta près d'une année à Coppet, et y composa le roman de *Delphine*. Cet ouvrage plaça Mme de Staël au premier rang des écrivains de l'époque. Les idées d'indépendance semées partout dans ce livre et les *Dernières Vues de Politique et de Finance*, publiées l'année précédente par M. Necker portèrent ombrage au gouvernement français : Mme de Staël reçut un ordre d'exil, à la fin de 1803. Ce ne fut qu'avec la plus vive douleur qu'elle se sépara de son père; elle ne devait plus le revoir. Elle partit pour l'Allemagne, où, malgré les hommages qui l'accueillirent, elle resta inconsolable.

On peindrait difficilement ce qu'elle éprouva lorsqu'elle apprit la mort de son père (1804); elle était alors à Berlin. Sa tendresse pour M. Necker était une espèce de culte, qui n'était pas sans quelque intolérance; elle pouvait tout pardonner, tout oublier, excepté l'injure adressée à la mémoire d'un père dont la gloire lui était plus chère que la sienne.

Mme de Staël partit bientôt pour l'Italie; c'est là qu'elle composa le roman de *Corinne*. Il y a beaucoup de mérite dans le roman de *Delphine*; à notre avis, toutefois, *Corinne* a moins de défauts et des beautés d'un plus grand ordre.

Dans les loisirs qu'avait laissés à Mme de Staël un exil de dix années, elle avait, outre les écrits dont nous avons déjà parlé, composé son ouvrage sur l'Allemagne, qui fut imprimé en 1810, et saisi immédiatement par la police française. Mme de Staël soupçonna que la cause de cette saisie vint de ce qu'il ne se trouvait pas un seul mot dans cet ouvrage qui rappelât Napoléon et les exploits de nos armées. Quel que fût le motif de cet acte arbitraire, il fut accompagné de persécutions que rien ne peut justifier : le séjour de la France fut tout à fait interdit à l'auteur. Mme de Staël fut reléguée à Coppet, avec défense de sortir de son château.

C'est à Coppet que Mme de Staël reçut la visite d'un jeune officier dangereusement blessé, M. de Rocca. Dans l'isolement où elle se trouvait alors, elle fut sensible aux preuves de dévouement qu'elle en recevait, à l'enthousiasme qu'il lui témoignait pour les services qu'elle lui avait prodigués, et se détermina à l'épouser. Ce fut un mariage d'inclination; un fils naquit de cette union, qui ne fut déclaré qu'à la mort de Mme de Staël; elle n'avait point voulu abandonner un nom qu'elle avait illustré. Cette résolution jetait quelque embarras dans les relations de M. de Rocca avec la société; mais sa tendre admiration pour la femme illustre qui l'avait élevé jusqu'à elle n'en fut point affaiblie. Au commencement de 1812 Mme de Staël partit pour l'Autriche; n'y trouvant pas le repos qu'elle y cherchait, elle pénétra jusqu'en Russie. Rien ne manqua aux égards dont elle fut l'objet; mais ne pouvant souffrir que la haine qu'on portait au chef de la France passât jusqu'aux Français, elle se hâta de se rendre en Suède; elle y trouva près du prince royal l'hospitalité la plus généreuse, et mit son fils cadet au service de cette puissance. Ce fut bientôt pour elle un nouveau sujet de douleur. Ce jeune homme, qui donnait les plus belles espérances, périt au bout de quelques mois, victime du point d'honneur. Elle passa ensuite en Angleterre, où elle fut reçue avec admiration. Elle était encore à Londres à l'époque de l'occupation de Paris par les armées de la coalition. Elle revint en France en 1815, après la bataille de Waterloo : mais elle n'y fit pas un long séjour; elle passa en Italie, et s'y dévoua à soigner la santé de M. de Rocca, dont elle eut le bonheur de prolonger la vie, par sa tendresse active et prévoyante. Mais sa propre santé s'altérait sensiblement : des affaires de famille l'ayant ramenée en France vers cette époque, elle se trouvait à Paris après l'ordonnance du 5 septembre, avec sa fille Albertine, mariée à M. le duc de Broglie, femme d'un esprit élevé, d'une âme énergique, du plus aimable caractère, et dont la mort prématurée a excité les plus vifs regrets parmi tous ceux qui ont eu le bonheur de la connaître et qui pouvaient l'apprécier. La maladie dont Mme de Staël avait le germe depuis longtemps, et qui s'était accrue de toutes les inquiétudes et de tous les chagrins qu'elle avait éprouvés, eut enfin l'issue fatale qu'on redoutait; elle y succomba, le 14 juillet 1817.

Ce qui assure à Mme de Staël une supériorité marquée sur les écrivains de son époque et une renommée durable, c'est qu'elle unissait à une imagination splendide une raison éminente et un vif amour de l'humanité. Ces deux dernières qualités éclatent surtout dans le meilleur de ses ouvrages

politiques, les *Considérations sur la Révolution française*. C'est le génie soutenu d'un grand caractère, éclairé par une longue expérience, qui puise dans le passé des leçons pour l'avenir. Comme jamais elle n'abandonna un de ses principes, jamais on ne la surprit en contradiction avec elle-même. Généreuse de sa nature, le malheur la rendait toujours indulgente; des victimes de toutes les opinions trouvèrent chez elle des sympathies. Elle eut le malheur d'être méconnue de l'homme du siècle. Napoléon, pour vaincre et détruire la révolution, avait besoin que tout pliât sous sa volonté, que tous les esprits reconnussent l'autorité de son génie. Ce n'est qu'à ce prix qu'il pouvait assurer l'ordre et l'indépendance de la nation; il ne pouvait être encore question de liberté, car la liberté d'alors c'était l'anarchie. Mme de Staël ne comprit pas les besoins d'une situation que nous avons nous-mêmes encore tant de peine à comprendre. Elle encouragea une opposition qui devait diviser ce qu'il fallait réunir devant l'Europe en armes. Son salon devint le rendez-vous des tribuns ambitieux ou de bonne foi, qui voulaient substituer la discussion à l'obéissance. C'était une cause belle à défendre; le principe était excellent, mais les conséquences auraient été funestes au milieu de la tempête qui menaçait de toutes parts. L'instinct populaire n'y fut point trompé. Si l'on veut se faire une idée exacte de cette femme supérieure, il faut lire la *Notice sur le Caractère et les Écrits de Mme de Staël*, publiée par Mme Necker de Saussure; elle y est appréciée avec une raison, un talent et une finesse d'esprit que n'altère jamais la tendre affection qui unissait l'auteur à son illustre parente. Outre les ouvrages que j'ai cités dans le courant de cet article, elle en a composé d'autres, dont les principaux sont: *Du Caractère de M. Necker et de sa Vie privée; Mes dix Ans d'Exil*.

Les *Œuvres complètes* de Mme de Staël furent publiées en 18 volumes in-8°, de 1820 à 1821, par son fils aîné, *Auguste-Louis*, baron de Stael-Holstein, né le 31 août 1790, auteur d'une *Notice sur Mme Necker* et de *Lettres sur l'Angleterre*, et mort à Coppet, le 19 novembre 1827. Il laissait un fils, qui mourut deux ans après. Le second mari de Mme de Staël, M. de Rocca, la suivit bientôt dans la tombe, et le fils issu de cette union mourut à Hyères, en 1848. A. Jay, de l'Académie Française.

STAFFA, petite île nue et déserte, d'un peu moins de 2 kilomètres de long, située sur la côte occidentale de l'Écosse, n'est qu'une masse de basalte qui, surtout au sud, forme de magnifiques colonnades, et est à bon droit célèbre par la grotte de Fingal et par ce qu'on appelle la chaussée des géants. Tout à l'extrémité sud-ouest, l'île repose sur une suite de colonnes de basalte, hautes pour la plupart de plus de 17 mètres, et rangées en colonnades naturelles disposées le long des baies, ayant pour base d'informes rochers.

STAFFARDE, petit village du Piémont, situé à 6 kilomètres de Saluces, non loin du Pô, est célèbre par la victoire que Catinat y remporta, le 18 août 1690, sur le duc de Savoie.

STAFFORD, l'un des comtés sud-ouest de l'Angleterre centrale, compte sur une superficie de 38 myriam. carrés une population de 630,500 habitants. Sa partie septentrionale, depuis Uttoxeter jusqu'à New-Castle-sur-Lyne, se compose presque uniquement de marais, occupant avec des landes et des forêts environ 7 myriam. carrés. Les montagnes qu'on y rencontre, désignées sous le nom de *Moorland-hills*, atteignent une hauteur de 360 mètres à *Weaverhill*, et de 234 mètres à *Ashleyhill*. Sauf quelques belles vallées, tout ce district est stérile, froid et désert. Dans la partie centrale, les collines alternent avec les plaines cultivées en céréales et avec les pâturages. A l'extrémité méridionale, c'est le fer et la houille qui dominent, et les produits du règne minéral constituent la principale richesse du pays. Le Staffordshire est un des comtés de l'Angleterre les plus riches en fer. Le minerai de fer se rencontre tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des bancs de houille, notamment aux environs de Wednesbury, de Tipton, de Bilston, de Sedgeley et de New-Castle. La mine de cuivre la plus importante se trouve au mont Ecton, près de Warslow. Les *Moorslands*, les rives du Dove, les hauteurs de Sedgeley et de Dudley-Castle, renferment d'inépuisables carrières de chaux, de même que du marbre, de l'albâtre et de la pierre meulière. L'argile à potier, qu'on y trouve en abondance, fournit du travail à plus de 90,000 ouvriers, occupés notamment à la fabrication de la vaisselle dite de Wedgwood, dans le *Pottery-District*; et le long espace qui s'étend depuis Wolverhampton jusqu'à Birmingham ressemble à un pays de cyclopes, où les flammes s'échappent jour et nuit de milliers de hauts fourneaux et autres usines. Le fer sert à la fabrication d'articles de quincaillerie, de clous, d'articles d'acier, d'outils en tous genres, etc. Le cuivre, le cuir, la soie, la laine, la fabrication des toiles, etc., donnent aussi lieu à d'importantes industries, et le commerce est favorisé pour ses transports par la Trent et la Dove, formant l'extrémité orientale du comté, par divers canaux et chemins de fer. Il est facile de concevoir qu'en présence d'un développement industriel si immense, il ne puisse être question d'intérêts agricoles.

Le chef-lieu du comté, Stafford, bâti sur le Sow, affluent de la Trent, et sur le *Grand-Trunk-Canal*, relié par des chemins de fer à Londres, à Chester, à Birmingham et à Wolverhampton, est une vieille ville, mais au total assez bien construite. On y compte 11,829 habitants. Il s'y trouve quelques manufactures considérables, entre autres des manufactures de bottes et de souliers. Mais la ville la plus peuplée de tout le comté est Wolverhampton. Après cela il faut encore citer *Walsall* (25,680 hab.), *Sedgeley* (20,000 hab.), *Bilston* (20,000 hab.), *Westbrowmich* (18,000 hab.), *Wednesbury* (11,900), *New-Castle-sur-Lyne*, chef-lieu du *Pottery-District*, avec 10,500 habitants; *Lichfield*, siége d'évêché, avec 7,000 habitants et une des plus belles cathédrales de l'Angleterre, contenant les tombeaux en marbre de Samuel Johnson et de Garrick.

STAGE, STAGIAIRE (du latin *stagium*, demeure). On appelle *stage* la résidence qu'est obligé de faire le licencié en droit, lorsqu'il a prêté son serment, auprès d'une cour ou d'un tribunal, et l'obligation où il est de suivre les audiences avant de pouvoir être inscrit sur le tableau des avocats. La preuve du stage se fait par un certificat que délivre le conseil de discipline, et le procureur impérial là où il n'y en a point, ou le président du tribunal.

Les *avocats stagiaires* ne sont admis à plaider que sur un certificat d'assiduité aux audiences pendant deux ans, ou lorsqu'ils ont vingt-deux ans accomplis.

STAGIRE, petite ville de la Macédoine, au voisinage du mont Athos, entre Amphipolis et Acanthos, est célèbre pour avoir donné le jour à Aristote, appelé souvent à cause de cela le *Stagirite* ou encore le *philosophe de Stagire*.

STAHL (Georges-Ernest), chimiste aussi distingué qu'habile médecin praticien, naquit à Anspach, en 1660. A peine eut-il terminé ses études médicales, que son génie naissant lui fit jour à travers les ténèbres de la chimie contemporaine. Non-seulement il comprit qu'il fallait reconnaître en chimie les corps indécomposables, tout différents des éléments d'Aristote, mais encore il consomma cette révolution dans les idées. « La pensée de ce profond observateur produisit, dit M. Dumas, l'effet d'un éclair au milieu de la nuit, qui fend la nue et brille tant que la vue peut le suivre. » En 1687 il fut nommé médecin du duc de Saxe-Weimar, et en 1716 premier médecin du roi de Prusse, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1734. Tous ses écrits annoncent les connaissances les plus étendues et un esprit d'observation bien rare; ceux qu'il a composés sur la chimie l'ont surtout immortalisé. Stahl considérait les oxydes métalliques comme des corps simples, et les métaux comme des corps composés de ces oxydes et de phlogistique, base essentielle, suivant lui, de tous les corps

combustibles. Ainsi, lorsqu'un corps brûlait, il se dégageait d'autant plus de phlogistique que le corps était plus inflammable. Quand on réduisait ces oxydes par le charbon, il pensait que le phlogistique de ce dernier en s'unissant à l'oxyde, donnait lieu à la formation du métal. Or, d'après cette hypothèse, le même métal devait avoir un poids supérieur à celui de l'oxyde auquel il était dû; le contraire a cependant lieu. Cette brillante erreur de Stahl devint pendant un siècle la base fondamentale de la chimie, jusqu'à ce que Lavoisier fut parvenu à réduire l'oxyde de mercure par le seul effet de la chaleur, et à démontrer que les oxydes ont un poids supérieur aux métaux, et que ce surcroît de poids est dû à l'union d'un gaz particulier qu'on nomme *air vital, air éminemment déphlogistiqué, oxygène*, etc. Ainsi croula la théorie de Stahl, qui n'en ouvrit pas moins la porte aux plus belles découvertes, et préluda à la naissance de la chimie pneumatique. On a de nombreux ouvrages de Stahl. Le plus célèbre de ceux qui ont trait à la chimie est intitulé : *Experimenta et Observationes Chemicæ* (Berlin, 1731). D'ailleurs, sa réputation comme médecin ne fut pas moindre, et par ses doctrines sur les influences psychiques il se posa l'adversaire d'Hoffmann. Son livre de médecine le plus important a pour titre : *Theoria Medica vera* (Halle, 1707; nouv. édit., Leipzig, 1833). JULIA DE FONTENELLE.

STAHL (Poudre de). *Voyez* CHLORITE.

STAIR (JAMES DALRYMPLE, vicomte), personnage qui joua un rôle important en Écosse, était né en 1619, d'une ancienne famille (*voyez* DALRYMPLE), se consacra de bonne heure à la carrière de la magistrature, et, à la recommandation de Monk, fut nommé, en 1657, par Cromwell juge à la *court of session*. Charles II, dont il seconda la restauration, le créa *baronet* en 1664, et le nomma en 1671 président de la *court of session*. Mais quand les tendances absolutistes de la cour devinrent de plus en plus manifestes, il se rattacha au parti de l'opposition, et fut obligé, en 1681, de se réfugier en Hollande, où il prit la part la plus active aux menées ayant pour but le renversement de la maison des Stuarts. La révolution de 1688 le ramena en Écosse. Il fut remis en possession de sa charge, créé *vicomte Stair* en 1690, et mourut en 1695.

STAIR (JOHN DALRYMPLE, premier comte de), fils du précédent, jouissait d'une grande faveur auprès de Guillaume III, qui le nomma lord avocat, puis secrétaire d'État pour l'Écosse, place dont il dut se démettre en 1695, à la suite du massacre de Glencoe, dont on fit peser sur lui la responsabilité. En 1703 il fut cependant créé vicomte Dalrymple et comte de Stair. Il mourut en 1707.

STAIR (JOHN DALRYMPLE, deuxième comte DE), naquit en 1673, à Édimbourg, et, comme son père et son grand-père, se trouva de bonne heure mêlé aux intrigues orangistes et antistuartistes. En 1691 il accompagna en Irlande le roi Guillaume III comme officier des gardes, et fit ensuite son apprentissage du métier des armes sous les ordres de Marlborough, dans la guerre de la succession d'Espagne. A partir de 1709 il embrassa la carrière diplomatique, d'abord comme envoyé près la cour de Pologne, et ensuite près la cour de France. Dans cette dernière position il réussit à exercer, surtout à partir de la mort de Louis XIV, une grande influence à la cour du régent et auprès du cardinal Dubois. En brisant les liens de famille qui existaient entre la France et l'Espagne, en déterminant la France à abandonner la cause des Stuarts et à s'allier avec les puissances maritimes, il contribua à opérer une des plus remarquables transformations politiques de ce temps-là. Dans les dernières années de sa vie, il se fit aussi une brillante réputation comme militaire. Quand, au début de la guerre de la succession d'Autriche, l'Angleterre mit une armée auxiliaire à la disposition de Marie-Thérèse, il fut nommé tout à la fois envoyé extraordinaire près les états généraux et commandant de cette armée, avec le rang de feld-maréchal. Il réussit bientôt à entraîner les états généraux dans l'alliance antifrançaise, et pénétra avec son armée jusque aux bords du Main, où, le 27 juin 1743, il battit à Dettingen, non loin d'Aschaffenbourg, les Français aux ordres de Noailles. Toutefois, la direction supérieure de la guerre, l'intervention des ministres et de la diplomatie dans les opérations stratégiques, enfin la discorde qui régnait parmi les alliés, ne tardèrent pas à lui inspirer un tel dégoût qu'il quitta l'armée, en exposant dans une lettre rendue publique les causes de son mécontentement. Cette démarche le brouilla avec la cour, et il resta pendant quelque temps en disgrâce, jusqu'à l'insurrection jacobite en Écosse (1745), à la suite de laquelle il accepta le commandement en chef de l'armée rassemblée en Angleterre et se réconcilia avec le roi. Il mourut en 1747.

STAIR (JOHN HAMILTON DALRYMPLE, huitième comte de), né en 1771, d'une branche collatérale de la maison, servit dans l'armée anglaise à partir de 1790, se distingua en Hollande et en Flandre, et prit ensuite part à l'expédition de 1807 contre Copenhague; après quoi il fut nommé général major. Au rétablissement de la paix générale, il se donna pour mission, avec quelques autres membres libéraux de l'aristocratie, de délivrer l'Écosse de la domination exclusive des tories, qui durait depuis plus d'un demi-siècle. Il se mit sur les rangs pour la députation dans le Lothian; mais sa candidature échoua, par suite des intrigues du parti opposé. Une fois le bill de la réforme parlementaire adopté, son élection eut lieu, à une grande majorité. En 1838 il passa général, et en 1840 il hérita du titre de *comte de Stair*, par suite de la mort de son cousin, John William-Henry. L'année suivante il fut créé pair d'Angleterre, sous le titre de lord Oxenfoord; de 1840 à 1841 il remplit les fonctions de lord garde des sceaux, sous l'administration whig, et une seconde fois, de 1846 à 1852. Il mourut en 1853, a Oxenfoord-Castle.

Son titre passa à son frère, *North* DALRYMPLE, neuvième comte de Stair. Son fils, *John* DALRYMPLE, né en 1819, à épousé, en 1841, une fille du duc de Coigny.

STALACTITES (de σταλακτός, qui tombe goutte à goutte) et STALAGMITES (de σταλαγμός, dégouttement). L'étymologie grecque du mot *stalactite* désigne parfaitement l'origine de ces concrétions aux formes bizarres et variées à l'infini, suspendues aux voûtes de presque toutes les grottes ou cavernes creusées dans les montagnes calcaires, et que l'on observe également dans les fentes de plusieurs montagnes, ainsi que sous un grand nombre de ponts et d'aqueducs. L'eau qui suinte à travers les fissures des montagnes se charge pendant son trajet de matières étrangères, qu'elle abandonne ensuite par évaporation dans ces cavités; telle est l'origine des *stalactites*. La figure de cône allongé qu'elles présentent presque toujours est due à leur mode de formation. On conçoit en effet que l'eau venant à s'évaporer, par sa stillation lente et régulière, doit nécessairement abandonner les matières étrangères qu'elle tient en dissolution ou en suspension, de telle sorte qu'il se forme d'abord à la voûte de la grotte un anneau de matière solide qui, augmentant sans cesse de longueur par la chute des gouttes suivantes, finit par former un tube, à parois très-minces. Le même phénomène continuant sans interruption, la cavité intérieure du tube ne tarde pas à s'obstruer. Mais comme l'eau est d'autant moins chargée de matières étrangères qu'elle s'éloigne davantage du point de sa chute, il arrive que la partie supérieure de la stalactite, celle qui est attachée à la voûte de la grotte, augmente plus rapidement de volume que la partie inférieure, de telle sorte que la concrétion ne tarde pas à prendre une forme conique. Lorsque aucune cause étrangère ne vient troubler la formation des stalactites, elles sont parfaitement régulières, et il est facile alors de distinguer les couches concentriques qui indiquent leur développement successif : mais cette circonstance est rare, et dans la plupart des cas elles offrent à leur surface des stries ondulées, dont il est facile de deviner

la cause. Les stalactites se formant simultanément sur un grand nombre de points des cavités souterraines, s'anastomosent, se réunissent, se groupent de mille manières, atteignent des proportions énormes, et présentent des formes on ne peut plus curieuses; ce sont de vastes colonnades, de somptueux palais de cristal, d'immenses draperies, des cascades pétrifiées, de grandes coupes d'albâtre, etc. : avec de la bonne volonté, il est même permis d'y voir des figures plus extraordinaires encore. Les cavernes les plus célèbres sous ce rapport sont celles d'Antiparos, d'Arcy et d'Auxelles ; celles de Baumann et de Balme en Savoie, décrites par de Saussure, présentent également de très-belles stalactites. En France, on cite plus particulièrement la Caverne des Demoiselles, située dans le département de l'Hérault. Les mêmes causes ayant partout produit les mêmes effets, il est permis de dire que presque tous les villages situés dans les montagnes calcaires présentent dans ce genre une petite merveille.

Après avoir formé les stalactites proprement dites, l'eau n'étant point complètement dépouillée des matières qu'elle tient en dissolution ou en suspension, dépose encore sur le sol des cavernes un sédiment cristallin qui prend une forme mamelonnée, augmente continuellement de volume, et finit par joindre la stalactite qui lui correspond. Ces dépôts, souvent d'une épaisseur considérable, ont reçu le nom de *stalagmites*. Toutes les variétés d'albâtre doivent leur origine à des phénomènes de ce genre. Comme il est facile de le prévoir, la composition chimique des stalactites et des stalagmites varie selon la nature des roches qui leur donnent naissance; c'est ainsi qu'elles sont formées par du muriate de soude dans les mines de sel, par du sulfate de chaux dans les carrières de plâtre, etc. On trouve encore des stalactites d'opale, de calcédoine, d'oxyde et d'hydroxyde de fer, de manganèse, etc. Il existe peu de cavernes dans les terrains formés par des roches très-compactes, comme le granite, les gneiss, les micaschistes, les basaltes, les quartzites, etc., etc. Celles que l'on y observe ne renferment point de stalactites, et cette circonstance est facile à expliquer, puisque les éléments constitutifs de ces roches ne sont point solubles dans l'eau, et que, d'un autre côté, la masse du sol étant très-compacte ne laisse point suinter l'humidité.

Les stalactites sont composées quelquefois de couches concentriques alternativement cristallines et terreuses; dans d'autres circonstances elles sont formées par des pellicules calcaires qui se recouvrent les unes et les autres. On en remarque qui présentent à leur surface des cristaux réguliers ou bien confusément groupés. Ce dernier cas a lieu lorsque la stalactite plonge dans l'eau, et devient ainsi un centre d'attraction autour duquel se réunissent toutes les particules de matière minérale. Quelquefois les eaux qui suintent des cavernes tombent sur le sol avec des circonstances telles qu'elles déterminent la formation de petits corps arrondis, à couches concentriques, au centre desquels on distingue un grain de sable, ou bien un autre corps solide. L'agitation continuelle entretenue par la chute de l'eau contribue à maintenir sans cesse ces petites oolithes dans leur forme globuleuse. Il existe dans les collections de minéralogie des stalactites qui renferment de petits insectes incrustés à leur surface : d'autres offrent des couleurs très-variées, qui dépendent des oxydes ou des carbonates métalliques avec lesquels elles sont combinées. De toutes les stalactites métalliques, la plus belle est celle de carbonate vert de cuivre, connue sous le nom de *malachite*. TOURNAL.

STALAGMITES. *Voyez* STALACTITES.

STALIMÈNE. *Voyez* LEMNOS.

STALLE. *Voyez* CHAISE.

STAMBOUL. *Voyez* CONSTANTINOPLE.

STAMPITA. *Voyez* CANZONE.

STANCE (de l'italien *stanza*), nom qu'on a donné à une période poétique symétriquement composée, et dont le sens doit finir avec elle. Le nombre des vers qui peuvent composer une stance n'est pas fixe; mais il ne doit pas être moindre de quatre, et, généralement il ne passe point celui de dix. La mesure des vers qui y entrent n'est pas plus fixe que leur nombre. Elle peut se composer de vers ayant tous un égal nombre de syllabes, ou bien de diverses espèces de vers, sans autre règle que le goût ou le caprice du poëte. Une stance n'est proprement désignée par ce nom que lorsqu'elle est jointe à d'autres stances. Si elle est seule, elle emprunte ordinairement son nom ou du sujet qui en fait le fond : alors on l'appelle *épigramme*, *madrigal*, *épitaphe*, etc.; ou du nombre de vers dont elle est composée : alors elle prend le nom de *quatrain* si elle est de quatre vers, de *sixain* si de six. C'est vers la fin du seizième siècle que les stances ont été introduites dans notre poésie. Peu importe d'ailleurs que ce soit le poëte Lingendes qui en ait fait le premier : on peut en trouver des modèles nombreux et variés dans les œuvres de nos anciens poëtes, notamment dans celles de Mme Deshoulières. CHAMPAGNAC.

STAN CHO. *Voyez* COS.

STANHOPE (JACQUES, premier comte DE), célèbre homme d'État et diplomate anglais du dix-huitième siècle, descendait de la famille des comtes de Chesterfield, et naquit à Paris, en 1673. D'heureuses circonstances lui permirent de visiter dans sa jeunesse l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne. Il s'appliqua à étudier la langue, les mœurs, l'histoire et surtout les institutions des contrées qu'il parcourait. Quand il eut terminé ses longs et laborieux voyages, il alla en Flandre servir en qualité de volontaire, et y mérita l'estime et l'amitié de Guillaume III. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il commanda comme lieutenant général, sous les ordres de Peterborough, puis en chef les forces anglaises en Espagne. En 1708 il s'empara de Port-Mahon et de Minorque. Dans la campagne de 1710, il remporta, le 17 juillet, la victoire d'Almenara, et le 20 août suivant celle de Saragosse. A peu de temps de là il fut fait prisonnier par les Français, et il ne recouvra sa liberté qu'en 1712. Il embrassa alors la carrière parlementaire, et joua sous le règne de la reine Anne un rôle important dans le parti whig. Après l'accession de Georges Ier au trône, il fut nommé membre du conseil privé, secrétaire d'État, et plus tard chancelier de l'échiquier. Pendant la régence du duc d'Orléans en France, il conclut avec Dubois les célèbres traités de la triple et de la quadruple alliance. Le roi le nomma en 1717 vicomte, et en 1718 comte. Il mourut subitement, le 4 février 1721.

STANHOPE (CHARLES, comte DE), petit-fils du précédent, naquit en 1753, à Genève, que ses parents habitèrent pendant dix ans. Il acquit de bonne heure des connaissances si étendues dans les sciences physiques et mathématiques, qu'à l'âge de dix-huit ans il remportait déjà le prix proposé par l'Académie de Stockholm pour le meilleur mémoire sur la questions des vibrations du pendule. Il consacra aussi une attention toute particulière aux phénomènes de la foudre, ainsi qu'au perfectionnement des machines à calculer. En 1780 il entra au parlement, où il occupa une place brillante dans les rangs de l'opposition, et en 1786 la mort de son père l'appela à siéger à la chambre haute. Quoiqu'il eût épousé la sœur de Pitt, il combattit en toutes occasions la politique ministérielle. La réforme du parlement, l'abolition de l'esclavage des nègres, la liberté de la presse, l'indépendance du jury, telles furent les principales questions qu'il traita dans le parlement de même que dans ses écrits. La révolution française et ses principes trouvèrent toujours en lui un éloquant défenseur. Ses dernières années furent attristées par une grave mésintelligence qui éclata entre lui et ses fils, et dans laquelle Pitt intervint en faveur de ses neveux. Dégoûté du monde et de la politique, il finit par s'abstenir de paraître à la chambre, et mourut en 1816. Lady *Esther* Stanhope, si célèbre par son séjour en Syrie et par l'excentricité de la vie qu'elle y mena, était sa fille.

Entre autres inventions utiles dont on est redevable au comte de Stanhope, n'oublions pas de mentionner la presse dite *à la Stanhope*, qui produisit une espèce de révolution

dans l'art typographique; des perfectionnements notables apportés dans la fabrication de divers instruments de musique; un nouveau procédé pour couvrir les maisons avec un composé de goudron, de craie et de sable; enfin, une nouvelle manière de brûler la chaux, de laquelle résulte une plus grande dureté pour le ciment qui en est le produit.

STANHOPE (Lady Esther-Lucy) était fille du comte *Charles* Stanhope et nièce de William Pitt. Née à Londres, le 12 mars 1776, la nature, il est vrai, ne lui avait pas départi le don de la beauté, mais seulement un extérieur imposant, beaucoup d'intelligence et d'énergie. Quoique dans sa jeunesse elle eût acquis une certaine masse de connaissances générales, son éducation première paraît au total avoir été assez négligée. Son père à l'époque de la révolution française s'étant, à diverses reprises, compromis par l'exaltation des principes républicains qu'il avait manifestés, on l'envoya dans la maison de son oncle, le ministre Pitt, qui n'était pas marié; et celui-ci, qui ne tarda pas à prendre de l'affection pour sa nièce, l'établit complétement maîtresse chez lui. Il tira même parti de ses rares dispositions naturelles, la chargea d'une partie de sa correspondance, et parfois lui confia jusqu'à la rédaction de projets de notes diplomatiques. La droiture naturelle de son cœur et sa pénétration ne tardèrent pas à développer en elle une haine profonde pour un monde tel que celui où elle vivait avec son oncle, et où tout était illusion et duperie. A la mort de Pitt (1806), elle se retira donc dans le pays de Galles, avec le petit héritage qu'elle tenait de sa mère et une pension de 1200 liv. st. que le gouvernement crut devoir faire à la nièce du grand ministre. Dans la solitude où elle vécut alors, elle s'imagina qu'un grand avenir lui était réservé. Sous l'influence de cette hallucination, elle partit pour la Turquie vers l'année 1810, et après l'avoir parcourue pendant plusieurs années, elle résolut de se fixer définitivement en Syrie. Le navire à bord duquel elle y allait, fit naufrage; et elle perdit tout ce qu'elle avait à bord. Elle s'en revint alors en Angleterre, pour y réaliser les débris de sa fortune; et cela une fois fait, elle se rendit de nouveau en Syrie. Le luxe dont elle était entourée, ses charmes personnels, son courage, le mysticisme dont étaient empreintes toutes ses paroles et toute sa conduite, produisirent sur les populations de la Syrie une impression des plus vives. Le perfide et sanguinaire émir Beschir lui assigna pour demeure *Mar-Elias*, ancien monastère grec, qu'elle considéra dès lors comme sa propriété. Plus tard, elle se construisit un palais à Djihoun, non loin de Séide, sur l'un des points les plus sauvages du Liban. Toute sa conduite, de même que le pied sur lequel elle vivait, accréditèrent l'opinion qu'elle possédait d'immenses trésors, fruit de ses relations avec le monde des esprits. Les Syriens la désignaient d'ordinaire sous les noms de *reine de Tadmor*, de *magicienne de Djihoun*, de *sibylle du Liban*. Quand Ibrahim-Pacha envahit la Syrie, elle excita les Druses à la résistance, et parvint à se faire tellement redouter par le pacha, qu'il la fit prier de consentir à garder la neutralité. Sa bienfaisance illimitée était un des principaux leviers de sa puissance. Elle recueillait par centaines les veuves, les orphelins, les prisonniers, les blessés, et leur prodiguait des secours de toutes espèces. Avec une plus grande fortune, elle serait indubitablement devenue la souveraine du Liban. Elle traitait avec une rudesse extrême les Européens, surtout les Anglais, qui venaient lui rendre visite. Elle ne fit guère d'exception qu'en faveur du prince Puckler-Muskau et de M. de Lamartine. Toutefois, ses dépenses la jetèrent vers la fin de sa vie dans de grands embarras d'argent, et elle perdit sa santé en même temps que sa fortune. Elle ne pouvait plus dormir, constamment tourmentée qu'elle était par des crampes et de douloureuses hallucinations. Les toits et les murailles de ses maisons, faute de réparations, s'écroulèrent; et une poutre informe soutenait seule le plafond de sa chambre à coucher. Elle mourut dans cet état de misère, amaigrie, couverte de haillons, entourée par quelques Arabes fidèles, le 23 juin 1839. On l'enterra dans la grotte de *Mar-Elias*. Son médecin, un Anglais qu'elle maltraitait fort, a publié sur elle des renseignements très-précis, intitulés : *Memoirs of the lady Esther Stanhope* (3 vol., Londres, 1845).

STANISLAS (Saint), né en 1030, d'une famille noble, à Szczepanof, domaine situé près de Bochnia, en Gallicie, étudia la théologie à Paris, et devint en 1071 évêque de Cracovie. Boleslas II régnait alors. Ce prince avait enlevé l'épouse d'un seigneur polonais; le pieux évêque lui ayant fait entendre des paroles de blâme et l'ayant même menacé de l'excommunication, ce monarque, irrité, s'élança sur lui, et le tua, dans l'église Saint-Michel, à Varsovie, en 1077, pendant qu'il célébrait les saints mystères. La dépouille mortelle de Stanislas fut enterrée dans la cathédrale de Cracovie, et elle y repose encore aujourd'hui, dans un magnifique sarcophage. Stanislas fut canonisé en 1248, par le pape Innocent IV, qui le donna pour patron au royaume de Pologne. C'est en son honneur que le roi Stanislas fonda l'ordre de *Saint-Stanislas*.

STANISLAS I[er] **LESZCZYNSKI**, roi de Pologne, ensuite duc de Lorraine et de Bar, l'un des meilleurs princes du dix-huitième siècle, naquit à Lemberg, le 20 avril 1677. Son père, *Raphael* Leszczynski, propriétaire des immenses seigneuries de Reisen et de Lissa, en Grande-Pologne, fut élu voïvode de Posen et général de cette province, puis, après avoir rempli les fonctions d'ambassadeur à Constantinople en 1699, fut député en 1704 par la confédération de Varsovie auprès de Charles XII, quand celui-ci eut détrôné Auguste II. Stanislas Leszczynski produisit une impression si favorable sur le roi de Suède, que celui-ci résolut de le faire élire roi de Pologne; élection qui fut effectivement faite, le 12 juillet 1704, par la diète réunie à Varsovie. Son couronnement et celui de son épouse, Catherine Opalinska, eurent lieu au mois d'octobre 1705; et aux termes de la paix d'Altranstædt, Auguste II abdiqua à son profit. Toutefois, Stanislas ne put se maintenir en Pologne que jusqu'à la bataille de Pultawa; il lui fallut alors prendre la fuite et se réfugier d'abord en Poméranie, puis en Suède, où il vécut quelque temps dans un grand isolement. Pour faciliter le rétablissement de la paix, il était prêt à renoncer à la couronne; et il entreprit même un voyage à Bender, à l'effet d'y faire consentir Charles XII. Arrêté en Moldavie, il fut envoyé par l'hospodar à Bender, et y resta détenu jusqu'en 1714. Il se rendit ensuite à Deux-Ponts, où il faillit être victime d'une tentative d'assassinat commise par un officier saxon. Après la mort de Charles XII, la cour de France lui assigna Wissembourg en Alsace pour séjour, et c'est là que fut conclu, en 1723, le mariage de sa fille avec Louis XV. A la mort d'Auguste II, un parti le rappela en Pologne; et comme il était vivement appuyé par la France, ce parti le proclama de nouveau roi. Stanislas se rendit donc à Dantzig. Mais l'étoile d'Auguste III l'emporta; Dantzig fut investi par les Russes, et Stanislas, déguisé en paysan, eut beaucoup de peine à ne pas être fait prisonnier et à se réfugier à Marienwerder. Les préliminaires de la paix de Vienne du 3 octobre 1735 décidèrent enfin que Stanislas renoncerait à la couronne de Pologne, tout en conservant pendant le reste de sa vie le titre de roi. On restitua à sa famille les biens qu'on lui avait confisqués en Pologne; et on lui assura à lui-même la possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour à sa mort faire retour à la France. Stanislas vint alors résider à Lunéville, où il se concilia l'affection générale. Mais jusqu'au terme de son existence il ne cessa de songer à la Pologne et de penser en patriote polonais. Il périt victime d'un accident. Assis près de sa cheminée, le feu prit à ses vêtements; et il mourut trois semaines après, le 23 février 1766. Stanislas ne se bornait pas à appeler les savants à sa petite cour de Lunéville, il écrivait des ouvrages de philosophie, d'histoire et de morale. Ses œuvres, intitulées : *Œuvres du philosophe bienfaisant*, forment 4 vol. in-8°, et furent publiées en 1765.

STANISLAS II AUGUSTE, le dernier roi de Pologne, était le fils du comte Stanislas Poniatowski et de la

princesse Constance Czartoryiska, et naquit à Wolczya, le 7 janvier 1732. En 1752 il débuta comme nonce à la diète, et s'y fit remarquer par sa bonne mine et par sa facilité d'élocution. Le roi Auguste III l'envoya à Pétersbourg, auprès de l'impératrice Élisabeth, et, dans cette mission, il obtint la faveur toute particulière de la grande-duchesse, devenue plus tard l'impératrice Catherine. Après la mort d'Auguste, l'influence de cette princesse le fit élire roi de Pologne, en septembre 1764, dans une diète peu nombreuse il est vrai, mais où, suivant l'usage traditionnel du pays, il réunit l'unanimité des suffrages; et son couronnement eut lieu à Varsovie, le 25 novembre suivant. Spirituel, généreux, éloquent, il ne put pourtant rien faire pour le bonheur du pays, parce qu'il n'avait pas assez d'énergie dans le caractère pour tenir la noblesse en bride et se soustraire à l'influence du cabinet de Pétersbourg. La grande majorité de ses concitoyens ne vit plus bientôt en lui qu'une créature de la Russie. En conséquence, la noblesse, mécontente, forma à diverses reprises des *confédérations*, et finit par déclarer le trône vacant. Dans la nuit du 3 novembre 1771 quelques conjurés enlevèrent le roi de Varsovie, et le retinrent caché dans une forêt. S'étant trouvé seul à un moment donné avec l'un de ces conjurés, appelé Kosinski, il sut si bien l'émouvoir par ses représentations et ses discours, que celui-ci se décida à le mettre en liberté. C'est à peu de temps de là qu'eut lieu le premier partage de la Pologne (1772), contre lequel Stanislas protesta bien inutilement; et plus que jamais il lui fallut alors subir l'influence russe. En acceptant la constitution du 3 mai 1791, il recouvra l'estime de la nation, et il y eut alors un moment où il parut fermement décidé à braver les colères de l'impératrice Catherine II. Mais découragé bientôt par le changement complet survenu dans la politique du cabinet de Berlin et par les menaces de la Russie, il accéda à la confédération de Targowitz; acte qui souleva contre lui la grande majorité de la nation, sans que d'ailleurs il eût pu réussir dans son projet de réconcilier la Pologne avec la Russie. Sa protestation contre le second partage de la Pologne eut pour résultat qu'après la prise de Varsovie par Souvarof Catherine II le fit enlever et conduire à Grodno, où il lui fallut souscrire au troisième partage et renoncer au trône, le 25 novembre 1795. Aussitôt après la mort de Catherine, Paul Ier l'appela à Pétersbourg. Il y vécut d'une pension que lui fit servir le gouvernement russe, et mourut le 12 février 1798.

STANLEY (Lord). *Voyez* Derby.

STANNIDES (du latin *stannum*, étain), nom sous lequel plusieurs géographes désignent les îles *Sorlingues*, si riches en mines d'étain, et que pour la même raison les Grecs appelaient *Cassitérides*.

STANNIDES (*Chimie*). *Voyez* Stannoïdes.

STANNINE, minéral formé par la combinaison d'un atome de double sulfure d'étain et d'un atome de double sulfure d'étain et de fer. C'est une substance d'un gris jaunâtre, compacte, à cassure granulaire, et offrant quelquefois, mais rarement, dans ses cavités de petits cristaux de forme cubique. La stannine est fragile, assez tendre, et donne une poussière noire. Elle est fusible sur le charbon avec dépôt d'une poussière blanche non volatilisable. Enfin, elle est soluble dans l'acide azotique, avec séparation d'oxyde d'étain et de soufre.

La stannine est extrêmement rare : elle n'a encore été trouvée qu'en petites masses, dans les mines de cuivre pyriteux de Huel-Rock (Cornouailles).

STANNIQUE (Acide). L'acide stannique, improprement appelé *peroxyde d'étain*, peut être obtenu par l'action de l'acide azotique sur l'étain; il se présente alors sous la forme d'une poudre blanche, contenant de l'eau, que l'on chasse en chauffant à 100° environ. Mais, préparé en précipitant le bichlorure d'étain par l'ammoniaque, ce même acide est d'un jaune pâle, gélatineux; desséché à l'air, il devient d'un blanc lustré, comme de la soie. Ainsi, l'acide stannique, préparé de deux manières différentes, possède aussi quelques propriétés différentes, bien que dans l'un et dans l'autre cas sa composition soit la même.

Fondu avec le borax ou avec le phosphate de soude, l'acide stannique donne un émail blanc, employé dans la fabrication des cadrans de montres.

STANNOÏDES, famille de métaux renfermant l'étain, l'antimoine et l'osmium. Elle a pour caractères généraux : Oxydation facile par la calcination à l'air; combinaisons oxygénées sans propriétés acides ni alcalines bien puissantes; réduction des oxydes par le charbon à une température rouge; combinaisons stables avec le chlore.

STAOUELI, endroit du Sahel algérien, à peu de distance à l'ouest d'Alger, où les Français repoussèrent les troupes du dey après leur débarquement à Sidi-Ferruch. Ensuite, un camp y fut formé, et par un arrêté du 11 juillet 1843 les trappistes furent autorisés à y fonder un établissement agricole, qui comprend plus d'un millier d'hectares. Cet établissement est depuis longtemps en pleine prospérité.

STAPHYLOME (du grec σταφύλωμα, fait de σταφυλή, grain de raisin), maladie de l'œil consistant en une tumeur formée par l'uvée qui passe au travers d'une ouverture faite à la cornée par une cause quelconque. Son nom lui vient de ce que cette tumeur a la forme d'un grain de raisin. Cette dénomination s'applique aussi quelquefois à des affections qui ont leur siége dans d'autres tissus de l'œil; ainsi il y a le *staphylôme de l'iris*, le *staphylôme de la sclérotique*, le *staphylôme de la cornée*, etc.

STAPSS (Frédéric), jeune fanatique allemand, qui, croyant voir dans l'empereur Napoléon l'auteur de tous les malheurs de sa patrie, conçut le projet de l'assassiner, était né en 1792, d'un père ministre de l'Évangile à Naumbourg, en Thuringe. Employé comme commis dans une maison de commerce à Leipzig, il se rendit à Vienne, pour pouvoir mettre son projet à exécution. De là il alla, le 13 octobre 1809, à Schœnbrunn, où Napoléon passait une revue. Stapss, perçant les rangs de la foule, manifesta l'intention de parler à l'empereur. Rapp, frappé du regard, du ton et de la tenue de ce jeune homme, le fit arrêter. Entre autres objets dont il était porteur, on trouva sur lui un grand couteau de cuisine. Interrogé sur ce qu'il en voulait faire, il avoua froidement, d'abord à Rapp, puis à Napoléon lui-même, quel avait été son dessein. L'empereur ayant fini par lui dire : « Si je vous fais grâce, m'en saurez-vous gré? » — « Je ne vous en tuerai pas moins, » répondit-il sans la moindre hésitation. Soumis à divers autres interrogatoires, il persista à déclarer qu'il n'avait point de complices. Le 17 octobre, à sept heures du matin, il fut fusillé. Depuis le 14, il avait refusé toute nourriture. Son dernier cri fut : « Vive la liberté! Vive l'Allemagne! Mort à son tyran! »

STAROSTES, *Capitanei*. On appelait ainsi en Pologne des gentilshommes qui faisaient partie des dignitaires du pays et qui avaient obtenu par don, vente ou engagement, et quelquefois aussi à titre de tenure à vie, l'une des terres royales assignées autrefois aux rois pour leur entretien (*mensa regia*). On comprenait également au nombre de ces biens les *starosties*, qui, à la mort du titulaire, ne faisaient pas retour à la couronne, et que le roi était obligé de conférer de nouveau. Quelques starostes exerçaient dans leurs circonscriptions les droits de haute et de basse justice; d'autres ne jouissaient que du revenu des biens qui leur étaient conférés.

STATHOUDER. *Voyez* Stadhouder.

STATIONARY. Les Anglais appellent ainsi le libraire détaillant, celui dont l'industrie se borne à vendre les livres édités par d'autres, et qui n'en fait point imprimer pour son compte. Ce mot est dérivé de la basse latinité, *stationarius*, comme on appelait au moyen âge les courtiers en librairie.

STATIQUE. partie de la mécanique qui traite de l'équilibre des forces. La statique nous apprend à trouver la résultante de plusieurs forces appliquées à un

même système; car, lorsque plusieurs forces se font équilibre, l'une quelconque d'entre elles est égale et directement opposée à la résultante de toutes les autres. On voit donc que beaucoup de problèmes de dynamique peuvent se ramener à des questions de statique, et que l'avantage que trouveraient certaines personnes à bouleverser l'enseignement de la mécanique est plus apparent que réel.

Après avoir appris à déterminer les conditions d'équilibre des corps, la statique applique ses principes aux machines. Elle nous indique les conditions auxquelles doit satisfaire une bonne balance, les règles pour graduer une romaine, les services que nous devons attendre du plan incliné, du tour, etc.

STATIRA, l'une des sœurs de Mithridate.

STATISTIQUE (de l'italien *statistico*, homme d'État), réunion des connaissances relatives à un ou plusieurs États, de tout ce qui peut éclairer et diriger le gouvernement, l'administration publique, les grandes spéculations du commerce, etc. La *statistique* de la France ne laisserait rien ignorer de ce qui concerne cet empire; un résumé succinct de son histoire préparerait l'exposition de son état actuel, qu'il s'agirait de montrer sous tous les aspects; la constitution et les lois fondamentales, les relations avec les autres États, le territoire, la population, les forces de terre et de mer, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les sciences et les lettres, les beaux-arts, etc., etc., tous ces objets seraient traités non pas superficiellement, mais avec l'étendue et les détails qu'exige l'acquisition de connaissances applicables. Une entreprise aussi vaste ne pourrait être confiée qu'à des hommes d'un savoir spécial, capables de se concerter et de coordonner leurs travaux, faculté qui peut manquer à l'érudit le plus profond. Nous avons d'assez bonnes statistiques de plusieurs départements de la France; en complétant ces descriptions partielles parviendrait-on à faire connaître tout l'empire aussi bien que par un travail unique, dont tous les produits seraient contemporains? Comme les défauts de concordance sont intolérables dans une œuvre d'ensemble, on serait dans la nécessité de soumettre les notices partielles à une révision générale, afin de les forcer à se mettre d'accord. Puisqu'il est si difficile de rédiger une statistique de la France, on perdra tout espoir de voir paraître celle de l'Europe, travail qui aurait à surmonter tous les obstacles diplomatiques, et dont on ne viendrait peut-être jamais à bout sans le secours d'un congrès. Cependant, l'utilité de ces recueils instructifs augmente rapidement à mesure qu'ils embrassent plus d'objets, qu'ils abordent des questions plus générales: les véritables intérêts de chaque partie d'un État sont mieux aperçus dans une statistique générale qu'ils ne peuvent l'être par le moyen de notices resserrées entre des limites trop rapprochées, où la proximité grossit certains objets aux dépens de ceux qui sont à une plus grande distance. Une statistique générale bien faite peut épargner aux gouvernements des fautes graves et aux peuples de grandes calamités; les statistiques partielles, où les proportions réelles des objets sont presque toujours altérées, peuvent accroître les embarras de l'administration publique, l'égarer et faire méconnaître les intérêts généraux; les gouvernements sages ne les consulteront qu'avec défiance, avec la disposition d'esprit d'un juge intègre écoutant les plaidoyers des parties adverses. Les statistiques fournissent à l'économie politique et à la diplomatie les données des questions à résoudre, soit au dedans, soit au dehors des États; elles sont l'aide-mémoire des gouvernants et de leurs principaux agents. On imposerait vainement aux hommes d'État l'obligation de placer dans leur tête une aussi prodigieuse multitude de notions diverses, isolées, et toutes d'une haute importance; un recueil complet et bien fait les met à leur disposition.

Le mot *statistique* est nouveau dans la langue de l'économie politique, et ce qu'il indique ne l'est peut-être pas moins. Quelque simple et naturelle que soit cette conception, elle n'est venue que très-lentement, et ne s'est montrée telle que nous la voyons que depuis l'introduction des gouvernements représentatifs sur le continent européen. Si elle opère quelque bien durable, c'est à la publicité qu'il faut adresser l'expression de la reconnaissance des peuples, car il n'y a point de statistique si la propagation des connaissances est gênée par des entraves, si la liberté politique n'est pas fondée, et si ses effets ne sont pas reconnus dans les goûts, les habitudes et les besoins intellectuels des nations devenues libres. La statistique fait des emprunts à plusieurs sciences; le faisceau des lumières qu'elle répand est composé de rayons dont l'origine est connue, sans qu'il soit nécessaire de l'indiquer. On sait d'avance quels seront les contingents de la topographie, de la minéralogie, de la géologie, des sciences agronomiques. Parmi ces contributions, quelques-unes ne sont offertes qu'une seule fois, parce que la nature seule les fournit sans aucune participation de l'homme; d'autres doivent être renouvelées de temps en temps. Cette partie mobile de toute statistique est la plus difficile à traiter, et la plus importante, soit pour le gouvernement, soit pour les spéculations particulières; c'est par celle-là que l'on peut juger si un peuple avance ou s'il rétrograde, quels sont ceux qui le devancent, et comment il pourrait les atteindre. En apercevant à la fois ce que l'on était quelques années auparavant et ce que l'on est actuellement, on reçoit des avertissements qui ne demeurent pas inutiles, et que l'amour-propre national ne repousse point. Malheureusement, une bonne statistique de la France est encore à faire. FERRY.

STATIUS (CECILIUS). *Voyez* CECILIUS.

STATUAIRE, sculpteur. Quoique ce mot appartienne au style élevé, il est nécessaire, même dans l'usage commun, pour distinguer le sculpteur qui fait des statues de celui qui ne fait que des ornements. Les latins employaient le mot *statuarius* pour désigner l'artiste qui faisait des statues en bronze. Pline en fait usage dans ce sens. Il appelle l'artiste qui travaillait en marbre *sculptor*, *marmorum sculptor*. Cette distinction a beaucoup de justesse. L'artiste qui fait un ouvrage qu'on doit couler en bronze ne sculpte pas : il modèle.

Employé au féminin, ce mot désigne l'art de faire des statues. MILLIN, de l'Institut.

STATUE, ouvrage de sculpture qui représente la figure d'un homme ou d'une femme en plein relief et isolée. On applique aussi ce mot à des figures d'animaux exécutées de la même manière. Chez quel peuple la coutume a-t-elle commencé d'exécuter en bois, en pierre ou dans une autre matière solide, la figure d'un homme, et de l'ériger publiquement? C'est là ce qu'il serait bien difficile de dire. D'après Hérodote on devrait penser que ce sont les Égyptiens qui ont fait les premières statues; d'ailleurs, il ne nous apprend pas à quelle occasion on les exécuta. Mais l'art de les travailler et le goût d'en posséder paraissent être dus à la Grèce. D'abord, on commença par figurer différentes divinités sous les traits de la figure humaine; ensuite, on exécuta des statues des héros les plus célèbres des anciens temps, et à la fin on en fit aussi d'hommes vivants ou morts depuis peu : on exposait ces statues dans des endroits publics et fréquentés par le peuple, afin de lui rappeler les hommes dont la mémoire devait lui être toujours chère. Le goût des statues de divinités et d'hommes célèbres devint dans la Grèce tellement général, que de tous les arts du dessin il n'y en a pas qui ait été cultivé avec plus de zèle et de dépenses que celui de la sculpture; et la Grèce entière fut à la longue couverte, pour ainsi dire, de statues des dieux et des hommes.

Dans les premiers temps de la république, les Romains avaient un petit nombre de statues de dieux et de personnes distinguées. Après avoir fait la conquête de la Grèce, après en avoir enlevé à différentes époques et apporté à Rome un grand nombre de statues grecques, le goût de ces ouvrages de l'art devint peu à peu tellement vif que, selon l'expression d'un auteur ancien, on aurait pu à une certaine époque

compter à Rome plus de statues que d'habitants. On ne se contenta pas d'ériger des statues à des hommes morts, mais on accorda aussi à plusieurs cet honneur pendant leur vie. D'autres l'ayant refusé, n'eurent des statues qu'après leur mort, par un motif de reconnaissance non moins équivoque. Tel fut Scipion, à qui Rome ne rendit cet éclatant témoignage de son estime que quand il ne fut plus en état de s'y opposer lui-même. Étant censeur, il avait fait abattre toutes les statues que les particuliers s'étaient érigées dans la place publique, à moins qu'ils n'eussent été autorisés à le faire par un décret du sénat. Caton aima mieux que l'on demandât pourquoi on ne lui en avait point élevé, que si on eût pu demander à quel titre on lui avait rendu cet honneur. Les statues, comme les temples, faisaient une partie essentielle de l'apothéose chez les Romains. Les législateurs ont été honorés de statues dans presque tous les États; quelques hommes illustres ont partagé avec eux cet honneur : d'autres s'élevèrent à eux-mêmes des statues à leurs frais; c'est peut-être à cette liberté qu'on doit les règlements qui défendaient à Rome d'en ériger sans l'aveu des censeurs. En accordant le droit ou la permission d'élever des statues, le sénat en déterminait le lieu, avec un certain terrain autour de la base, afin que la famille de ceux auxquels il avait fait cette faveur pût assister plus commodément aux spectacles qui se donnaient dans les places publiques avant qu'on eût bâti les amphithéâtres et les cirques. Quelques-unes étaient placées dans des temples ou dans des curies où le sénat s'assemblait; d'autres, dans la place de la tribune aux harangues, dans les lieux les plus éminents de la ville, dans les carrefours, dans les bains publics, sous les portiques destinés à la promenade, à l'entrée des aqueducs, sur les ports, etc. Comme on en plaçait quelquefois dans des lieux moins fréquentés, il y avait des officiers chargés du soin de les faire garder. Ces officiers sont appelés dans le droit romain *comites*, *curatores statuarum*, et *tutelarii*.

On appelle statues *togées*, celles qui sont représentées vêtues de la toge; *chlamydées*, celles qui portent la chlamyde: telles sont celles de la plupart des dieux; *cuirassées*, celles qui sont vêtues de la cuirasse; *statuæ palliatæ*, celles qui sont vêtues du *pallium*; *voilées*, celles qui ont un voile sur la tête. Les statues *pédestres* sont les plus communes; le nombre des statues *équestres* n'a jamais été bien considérable. MILLIN, de l'Institut.

STATU QUO, mots latins qui signifient l'état dans lequel une chose se trouve. Maintenir le *statu quo*, c'est ne modifier en rien une situation donnée. En politique, le *statu quo* représente toujours des intérêts vivaces et profonds; et ce n'est qu'à la longue que l'esprit de progrès finit par en triompher.

STATUT (du latin *statutum*, ce qui est réglé, statué). On appelait ainsi, dans l'ancien droit, des règlements locaux qui avaient force de loi, et qui obligeaient les personnes et les choses. Aujourd'hui on emploie cette expression pour désigner en général les lois et les règlements qui servent de base à une société, à une corporation. Aux termes des prescriptions du droit romain, pour qu'un statut soit valable il faut que tous les individus ayant droit de voter aient été dûment mis en demeure, que les deux tiers d'entre eux aient réellement comparu, et que dans l'assemblée ainsi composée le *statut* proposé ait été adopté à la majorité des voix. La question de savoir jusqu'à quel point les statuts d'une société ont besoin d'être revêtus de l'approbation du souverain tient à celle de savoir jusqu'à quel point cette société ne s'occupe que de ses propres affaires, ou bien se mêle aux intérêts généraux. Si les statuts doivent être obligatoires, même pour des individus étrangers à la société, la confirmation de l'État leur est indispensable. Ainsi les établissements publics, les chapitres, les universités, les communes n'ont pas le droit de se donner eux-mêmes des statuts. Autrefois on était moins scrupuleux à cet égard, et on abandonnait aux corporations une espèce d'autonomie, qu'on leur refuse aujourd'hui.

STATUT PERSONNEL, STATUT REEL. *Voyez* DROIT, tome VIII, p. 33.

STAUPITZ (JEAN DE), ami et protecteur de Luther, descendait d'une famille noble de la Saxe électorale, et par l'étude de la Bible avait de bonne heure acquis des idées religieuses différant de celles de l'Église orthodoxe. Ayant eu, en sa qualité de vicaire général de l'ordre des Augustins en Allemagne, occasion de faire connaissance avec Luther, il pressentit en lui l'étoffe d'un homme appelé à de hautes destinées, écarta beaucoup d'obstacles de sa carrière et le fit appeler à Wittemberg, en 1508. Frédéric le Sage, qui l'avait en grande estime, le chargea en 1516 d'aller chercher dans un couvent des Pays-Bas des reliques pour la nouvelle église du château de Wittemberg, et voulut ensuite lui conférer un évêché, que Luther refusa. En 1518 Staupitz assista avec Luther à l'assemblée de l'ordre tenue à Heidelberg. Mais avant la fin de cette même année il se retira à Salzbourg, d'effroi pour les luttes qu'il prévoyait dès lors; et dans cette ville il habita d'abord l'archevêché, puis un couvent de bénédictins. On ignore s'il était ou non évêque de Chiemsee dans les dernières années avant sa mort, arrivée en 1524; mais ses ouvrages intitulés : *De Amore Dei* et *De Fide christiana*, ainsi que cette circonstance qu'on trouva chez lui tous les ouvrages de Luther, sont de nature à faire croire qu'il partagea les principes de la réformation.

STAUROLÂTRES. *Voyez* CHARINZARIENS.

STAWROPOL, chef-lieu fortifié de la province du Caucase appelée depuis 1847 *gouvernement de Stawropol*, siége d'un gouverneur civil et militaire, est situé dans une contrée aride et où les arbres manquent, sur la grande route conduisant de Russie au Caucase, d'où résulte son importance, attendu que toutes les caravanes allant de Grusie et de Perse en Russie, sont obligées de passer par là. On y trouve des Russes, des Tatars, des Arméniens, des Persans, des Nogaïs, des Grusiens, etc.; et la ville, dont l'importance commerciale s'accroît chaque année, compte déjà une population de plus de 10,000 âmes. Elle contient un vaste et beau bazar, trois églises, deux écoles, dont l'une, du degré supérieur, créée en 1811 par la noblesse et le commerce, et un grand nombre de manufactures et de fabriques. Le climat y est tempéré; mais les chaleurs de l'été et le voisinage des steppes, où soufflent souvent avec persistance des vents brûlants, y développent fréquemment des fièvres pernicieuses.

STAWROPOL est aussi le nom d'un chef-lieu de cercle dans le gouvernement de Samara, fondé en 1850, et qui jusque alors, avec ses 138,500 habitants, répartis sur une surface de 144 myriam. carrés, avait dépendu du gouvernement de Simbirsk. Cette ville est bâtie sur les bords élevés d'un bras du Volga; elle fut fondée, en 1737, pour servir de résidence fixe aux Kalmouks qui venaient de recevoir le baptême. On y trouve une cathédrale et 4,000 habitants.

STÉARINE (du grec στέαρ, suif), principe immédiat qui fait partie de la graisse, et qui se trouve spécialement dans les graisses que nous nommons *suifs*. Le suif tiré du mouton, de la chèvre, etc., en contient plus abondamment que les autres. La stéarine est plus solide que la margarine : c'est à elle que le suif doit sa consistance supérieure. Elle est aussi moins fusible, et ne fond qu'au-dessus de 50°. Elle est moins soluble dans l'alcool, et on en profite pour la séparer de la margarine, ce qui, du reste, n'a jamais complétement réussi. Purifiée, la stéarine est blanche, grenue, et paraît composée de particules cristallisées. Elle contient une certaine quantité de bistéarate glycérique mélangé avec le stéarate neutre.

STÉARIQUE (Acide), graisse solide, acide, fusible à 70°, cristallisant par le refroidissement en aiguilles, insoluble dans l'eau, très-soluble dans l'alcool, où il cristallise par l'évaporation en forme de paillettes nacrées. L'*acide stéarique* est composé de 70 atomes de carbone, 134 atomes d'hydrogène, et 5 atomes d'oxygène combinés avec 2 atomes

d'eau. On l'obtient en saponifiant la stéarine avec un alcali et en le précipitant ensuite avec un acide plus fort.

STÉATITE (du grec στέαρ, στέατος, suif), pierre douce et savonneuse au toucher, qui se laisse couper et tourner avec la plus grande facilité, mais qui ne reçoit jamais un poli bien vif. Cette substance, molle et onctueuse à peu près comme le suif, a aussi reçu le nom de *pierre de lard*, en allemand *speckstein*. On trouve des stéatites de différentes couleurs. Les nuances de vert, de jaune d'huile figée, de rose, la couleur de chair, le rouge vif ou marbré de blanc, de grisâtre, se rencontrent dans les stéatites de divers pays, dans celles de Corse et de la Chine, où l'on en fait cette foule de petites figures grotesques nommées *magots*.

Le *talc stéatite* ou *craie de Briançon* est une substance compacte ou finement écailleuse, douce et grasse au toucher. C'est un silicate de magnésie composé de 60 à 62 parties sur 100 de silice, de 26 à 30 de magnésie, de 5 à 6 d'eau; le reste est formé de chaux, d'alumine et de fer. Elle est employée en poudre pour adoucir le frottement des machines dont les rouages sont en bois; les bottiers s'en servent pour faire glisser le pied dans les bottes; et les tailleurs pour tracer la coupe des habits.

STÉATOME. *Voyez* LOUPE.

STEELE (Sir RICHARD), l'un des littérateurs anglais qu'on désigne sous le nom d'*essayists*, né à Dublin, en 1671, fut élevé à l'école de Charterhouse, à Londres, où il eut pour condisciple et ami Addison. En 1692 il alla suivre les cours de l'université d'Oxford; mais il en profita peu, et quelques années après il entrait comme volontaire dans les gardes du corps du roi. Une fois devenu officier, il se précipita tête baissée dans toutes les folies de son siècle. Souvent, cependant, il se repentait de sa vie désordonnée. C'est dans un de ces accès de sagesse qu'il composa et fit imprimer une brochure intitulée *Le Héros chrétien*. Mais comme l'amélioration de sa conduite ne dura que peu, cet ouvrage n'eut d'autre résultat que de lui attirer force lardons et plaisanteries. En 1701 il débuta comme poëte comique par une pièce intitulée : *Funeral, or grief à la mode*. En 1703 parut *The tender Husband*, ouvrage qui n'eut pas moins de succès que le précédent. Par contre, la pièce qu'il donna ensuite, *The lying Lover*, tomba à plat et le dégoûta du théâtre. Ce ne fut qu'en 1722 qu'il osa encore s'y essayer, et il fit représenter à cette époque *The conscious Lovers*, l'une de ses meilleures pièces. Dans l'intervalle il avait cultivé avec succès une autre partie de la littérature. En 1709 il avait commencé la publication du *Tatler*, journal renfermant des esquisses en tous genres, des narrations, des considérations morales et philosophiques, etc. Le *Tatler*, dont la publication cessa en 1711, obtint un très-grand succès; mais le *Spectator*, qui succéda au *Tatler* et que Steele publia en société avec Addison, en eut bien davantage, et arriva à faire huit volumes. Steele publia ensuite, en 1713, *The Guardian*, dont deux volumes seulement ont paru. Addison a fourni à ces trois recueils 369 articles, et Steele 510. A part leur valeur intrinsèque, ils se recommandaient par la pureté, l'élégance et la correction du style, et ne tardèrent pas à être regardés comme des modèles. Steele était devenu journaliste en 1709, sous l'administration des whigs; en 1710 il obtint un emploi dans l'administration du timbre, et le conserva après que les tories furent revenus au pouvoir, jusqu'en 1713. Alors il entra dans les rangs de la partie la plus violente de l'opposition, et se fit élire membre du parlement; mais on l'en exclut comme auteur d'écrits séditieux. Sous le règne de Georges Ier, il fut nommé grand-écuyer à Hampton-Court, et entra de nouveau au parlement. En même temps le roi lui accorda le titre de *chevalier*, et en 1717 il l'envoya en Écosse en qualité de commissaire chargé de prendre part, au nom de la couronne, à la vente des biens confisqués. Toutefois, il se brouilla bientôt avec le ministère, et même avec son ami Addison. Après quoi, il se retira dans son domaine de Llangunnor, près de Caermarthen, pays de Galles, où il mourut, en 1729. Ses comédies parurent en 1761; ses lettres, en 1787. Celles-ci présentent son caractère privé sous le jour le plus avantageux.

STEEN (JAN), l'un des plus célèbres peintres qu'ait produits la Hollande, né en 1636, à Leyde, était fils d'un brasseur. Les dispositions qu'il annonçait pour la peinture déterminèrent son père à l'envoyer étudier cet art à Utrecht. Ensuite, il fut l'élève du célèbre Brouwer, et plus tard de J. van Goyen, qui lui donna sa fille Marguerite en mariage. Quoique Steen eût déjà acquis beaucoup de réputation, il ne trouvait pas dans la pratique de son art, en raison surtout du soin extrême qu'il apportait à l'exécution de ses tableaux, les ressources nécessaires pour subvenir aux besoins de son existence. D'après le conseil de son père, il établit, en conséquence, une brasserie à Delft, et il y eût sans doute fait de bonnes affaires s'il avait cédé moins facilement à son goût pour la vie de plaisir. Aidé par sa famille, il ouvrit ensuite un cabaret, qui eut bientôt la vogue, mais où il eut encore plus l'occasion de s'abandonner à la vie de fainéantise et de plaisir. Les scènes dont il y était journellement témoin, il les reproduisait sur la toile avec une admirable habileté, et souvent quoique lui-même alors en état d'ivresse. Il n'y a pas un de ses contemporains qui l'ait surpassé sous le rapport de la naïveté des compositions, comme sous celui de l'expression et du caractère des figures, en ce qui est de l'habile distribution des ombres et de la lumière, et bien moins encore pour la conception fine et enjouée de la nature. Il fit bien parfois quelques tableaux d'histoire; mais le genre où il est demeuré inimitable, c'est la reproduction des douces scènes de famille, tant dans les cercles élevés que dans les classes inférieures. Quand il eut perdu sa femme, qui lui laissait six enfants, il se remaria avec une veuve déjà mère de deux enfants. Il avait fini par se ruiner dans son cabaret, et vers la fin de sa vie il n'eut d'autre ressource pour nourrir sa famille que la vente de ses tableaux, à la composition desquels il n'apportait plus, à beaucoup près, le même soin qu'autrefois. Il mourut en 1689, laissant sa famille dans la plus profonde détresse. Mais après sa mort ses toiles se vendirent toujours plus cher, notamment en Hollande. Les plus célèbres sont : *Le Jeu de Boules* (autrefois à M. de Talleyrand, aujourd'hui à M. Baring); *La Dame malade* (au duc de Wellington); *Les Noces* (au baron Verstolk van Soelen); *La Fête de Village* (musée du Louvre), et surtout *La Fête de Saint-Nicolas* (muséum d'Amsterdam); *La Fête des Huîtres*, où l'auteur a mis en scène des membres de sa famille, et le *Tableau de la Vie humaine*, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, qui ornent la galerie de La Haye. Ses dessins, en raison de leur extrême rareté, ne sont que très-peu connus; aussi se payent-ils fort cher. Au nombre des plus remarquables, on cite un *Joueur de Cornemuse* (à M. Verstolk van Soelen, à La Haye), et *La Fête villageoise avec le jeu de boules* (à M. Weigel, de Leipzig).

Steen a gravé aussi pour son plaisir quelques planches spirituelles, devenues d'une rareté extrême, et dont on ne peut contester l'authenticité. Parmi ses imitateurs, on cite Regner Brakenburg et Molenaer. Diverses galeries possèdent son portrait peint par lui-même.

Quelques biographies récentes parlent encore d'un autre *Jan Steen*, peintre d'Alkmar, qui travaillait dans le même genre, mais qui vécut plus tard, et dont les tableaux sous le rapport de l'art ne sont point à comparer à ceux du *Jan Steen de Delft*.

STEENWIJK (HENDRIK) *l'aîné*, célèbre peintre de perspective de l'école flamande, né à Steenwijk, en 1550, fut l'élève de son père, qui était habile en peinture de perspective et d'architecture, et de Jean Fredeman, dit de Vries. Il peignit des morceaux d'architecture, notamment des intérieurs d'églises gothiques, où il fait preuve d'une connaissance infinie des ressources du clair-obscur. Ses tableaux, éclairés souvent par la lueur des torches et des cierges, sont exécutés d'un pinceau facile et élégant, et ont souvent été

ornés de figures par J. Breughel et autres peintres célèbres. A la suite des troubles provoqués par la guerre, il alla s'établir à Francfort, où il mourut, en 1604.

Son fils et élève, *Hendrik* Steenwijk, dit *le jeune*, né en 1585, se distingua dans le même genre, et surpassa même quelquefois son célèbre père. Ses toiles, qui représentent le plus souvent des intérieurs d'églises et de palais, sont au total moins foncées de couleur. A la demande de son ami van Dyck, dont il orna très-souvent les tableaux de perspectives architecturales, il passa en Angleterre, où, recommandé au roi, il fit fortune. Mais il mourut jeune; et sa femme, qui était en même temps son élève et se distinguait dans les mêmes genres, revint à Amsterdam, où ses tableaux furent très-recherchés et payés fort cher.

Parmi les élèves de Steenwijk le père on remarque les Neefs père et fils.

Nicolas Steenwijk, de Breda, qu'on prétend être le fils de Steenwijk le jeune, peignait la nature morte, et fut, dit-on, comme son père, presque exclusivement occupé par Charles Ier. On ignore la date de sa mort.

STEEPLE-CHASE, *course au clocher*. *Voyez* Courses de Chevaux, tome VI, p. 665.

STÉGANOGRAPHIE. *Voyez* Chiffres.

STEIBELT, compositeur et pianiste célèbre, né en 1756, à Berlin, où son père était un fabricant de clavecins en renom, trouva un protecteur dans Frédéric le Grand, qui, appréciant ses dispositions pour la musique, le fit instruire dans cet art par l'organiste Kirnberger, lequel l'initia à tous les secrets de l'harmonie, au point de lui rendre très-facile la pratique de l'improvisation. Plus tard, Steibelt séjourna alternativement à Londres et à Paris. Dans cette dernière capitale il fit représenter avec succès le ballet *Le retour de Zéphire* et l'opéra *Juliette et Roméo*. Mais son œuvre capitale fut *Cendrillon*. On a encore de lui *La princesse de Babylone*. A Londres, il fit aussi représenter deux ballets, *La belle Laitière* et *Le Jugement de Pâris*. Plus tard, il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il avait été nommé maître de chapelle; et c'est là qu'il mourut, en 1823, dans une grande pauvreté.

Les compositions de Steibelt se distinguent par de suaves mélodies et par des traits élégants. On doit lui reprocher seulement d'avoir abusé de son extrême facilité, d'avoir écrit quelques-uns de ses ouvrages avec négligence, d'y avoir inséré, enfin, des détails et des développements qu'un goût plus pur en aurait sévèrement bannis. Cependant, plusieurs sonates de Steibelt suffisent pour lui assigner un rang distingué parmi les compositeurs qui ont écrit pour le piano. Un choix de musique de cet auteur devrait figurer dans toute bonne bibliothèque musicale. F. Danjou.

STEIN (Henri-Frédéric-Charles, baron de), homme d'État célèbre, naquit à Nassau, sur la Lahn, en 1757, d'une ancienne famille de la Franconie. Après avoir parcouru la carrière administrative à ses divers degrés, il fut nommé, en 1804, chef du département des douanes, des fabriques et des finances dans le ministère prussien; mais il perdit cette position en janvier 1807, parcequ'on trouva malséants les avis qu'il donnait de mettre à profit les enseignements qui ressortaient des désastres du moment pour opérer de larges réformes administratives. On lui rendit plus de justice six mois après, et il reprit son portefeuille en juillet 1807. Les efforts faits alors par la Prusse pour réparer ses pertes, et surtout pour ranimer l'esprit public, furent en grande partie son œuvre. Ils n'échappèrent point aux défiances de Napoléon, qui exigea que le ministre patriote lui fût sacrifié, et qui fit confisquer ses propriétés dans le Nassau. Stein vécut alors pendant quelque temps réfugié en Autriche; puis en 1812 il alla rejoindre l'empereur Alexandre.

Après la désastreuse campagne de l'armée française en Russie et l'invasion de l'Allemagne par les troupes russes, ce fut le baron de Stein qu'on chargea de la réorganisation intérieure du pays. On peut voir par sa correspondance qu'il aurait voulu que les souverains tinssent alors les promesses d'émancipation et de liberté qu'ils avaient faites à leurs peuples pour les exciter à combattre l'ennemi commun; et il refusa le poste de ministre plénipotentiaire près la diète germanique que lui offrirent et la Prusse et l'Autriche, parcequ'il n'attendait rien de bon des bases données à l'Allemagne par le congrès de Vienne. Le baron de Stein mourut le 29 juillet 1831.

STELLA (Jacques), contemporain de Simon Vouet, de Nicolas Poussin et d'Eustache Lesueur, est moins connu que ces trois grands maîtres, et sans doute il leur fut inférieur en génie; pourtant, il contribua comme eux à fonder une école française, à constituer, par un choix habile de certaines qualités de composition, de dessin et de coloris, le caractère d'un art de peindre, un style national, dirons-nous, qui n'est ni celui des Italiens, ni celui des Flamands, ni celui des Allemands, ni celui des Espagnols. Il naquit à Lyon, en 1596. Sa famille était d'origine flamande. Son grand-père habitait Malines, et il avait exécuté pour les églises de cette ville des sujets religieux peints sur verre. Ses neveux et sa nièce exercèrent la même profession que lui, et son père, François Stella, était un peintre de quelque talent, qui, au retour d'un voyage en Italie, était venu se fixer à Lyon. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il perdit son père. De bonne heure il exécuta quelques petits tableaux, qui pouvaient faire prévoir le bel avenir qui lui était réservé. Mais ne se faisant pas illusion sur la valeur de ses premiers succès, il comprit qu'il lui restait beaucoup de choses à apprendre pour marcher sur les traces des grands maîtres. Il aspirait depuis longtemps en secret à voir l'Italie, et dès qu'il eut amassé une petite somme, qu'il prélevait sur le produit de son travail, il entreprit ce voyage. C'était en 1616, et Stella venait d'entrer dans sa vingtième année. Après avoir séjourné quelques mois à Milan, il se rendit à Florence, où on célébrait, lorsqu'il y arriva, les noces de Ferdinand II, fils du grand-duc Cosme de Médicis. Les artistes affluaient dans cette ville, et Stella y fit connaissance de Callot, qui le présenta au grand-duc. Celui-ci, charmé de son mérite, lui donna un logement dans le palais ducal, et une pension équivalente à celle que recevait Callot. Stella, content de sa fortune, demeura sept années à Florence, et s'y exerça surtout dans l'art de graver. Toutefois, le désir de voir Rome le détermina, en 1623, à renoncer aux avantages de la position dont il jouissait à la cour du grand-duc. En 1623 il habitait Rome, où il se lia bientôt d'amitié avec plusieurs artistes célèbres, et en particulier avec Nicolas Poussin, Valentin et Quesnoy. Il perfectionna sa manière à l'école de ces maîtres, qui l'aidèrent de leurs conseils. Il excellait, dit-on, dans les petits sujets représentant des pastorales et des jeux d'enfants; ce genre de travail, qui exigeait une rare délicatesse de touche et un fini précieux, était du reste fort en vogue, très-lucratif et très-recherché. Le chef-d'œuvre de Stella dans cette minutieuse manière fut un *Jugement de Pâris*, où figuraient six personnages: toute la composition était de la grandeur d'une pierre de bague. Cependant, il ne consacrait pas tout son temps à la gravure et à la peinture sur vélin, il faisait de sérieuses études d'après les sculptures antiques et les fresques de Raphael et de Michel-Ange.

Stella se plaisait beaucoup à Rome, et sans doute il y eût passé toute sa vie sans une aventure fâcheuse qui lui arriva dans cette ville. Des ennemis de sa fortune et de son talent excitèrent contre lui la haine d'un Romain, dont la fille entretenait des liaisons intimes avec lui. Le peintre, accusé de s'être rendu coupable de séduction et d'avoir trompé la confiance d'une famille, fut arrêté et mis en prison. On rapporte que pendant sa captivité il s'amusa un jour à dessiner avec du charbon, sur une muraille de son cachot, une Vierge tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Cette madone devint un objet d'adoration pour les prisonniers. Dans la suite, une lampe fut allumée devant cette esquisse au charbon, et le cachot fut changé en une chapelle où les prisonniers allaient faire leurs dévotions à la Vierge. Stella, protégé par le cardinal Barberini, put se justifier de l'odieuse accusation qu'on faisait peser sur lui. Mais dès qu'il eut recon-

vré sa liberté, il résolut de quitter Rome, où il était demeuré pendant onze ans.

Le maréchal de Créqui était, en 1634, sur le point de revenir en France; Stella se mit sous le patronage de ce grand seigneur, et partit avec lui. Quand il fut arrivé à Paris, il eut tant à se louer des marques de distinction dont il était l'objet, qu'il crut devoir se fixer dans cette capitale. L'archevêque François de Gondi et le cardinal de Richelieu, ses protecteurs, lui surent gré de cette détermination, et le présentèrent au roi Louis XIII, qui le nomma son premier peintre, lui accorda une pension de mille livres, avec un logement au Louvre, et le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Le cardinal ministre, en outre, lui commanda des tableaux pour les églises de Paris, et lui procura l'honneur de faire le portrait du dauphin de France.

Stella était laborieux et très-actif; il faisait pendant les soirées d'hiver des suites de dessins qui ont presque toutes été gravées. Ce sont des sujets de l'histoire sainte et des pastorales. Il exécuta beaucoup de fontispices de livres, diverses études d'après l'antique, et une frise de Jules Romain, dont il avait apporté les dessins de l'Italie.

La manière de Stella est sage, savante et correcte; mais son coloris est cru et donne trop dans le rouge. Ses compositions sont un peu froides, mais arrangées avec élégance et une certaine grâce facile, qu'il savait surtout mettre dans les attitudes de ses figures. Le musée du Louvre possède de ce maître deux tableaux seulement; l'un représent *Jésus-Christ apparaissant à la Madeleine;* l'autre, *Minerve au milieu des Muses.* Antoine FILLIOUX.

STELLÉRIDES, section établie pas Lamarck dans la grande division des *radiaires échinodermes*. Elle comprend les genres *comatule*, *euryale*, *ophiure* et *astérie*.

STELLIONAT (du latin *stellio*, nom d'un petit lézard, à couleur changeante et d'une grande vivacité dans ses mouvements, que l'on a pris pour l'emblème de l'adresse ou de la fraude). Le *stellionat* en droit romain désignait en effet toute espèce de fraude où de dol qui n'avait pas de nom propre. La peine qu'encourait le coupable restait à l'arbitraire du juge. Les lois romaines déclaraient qu'il y avait six formes de *stellionat :* 1° la vente faite à deux personnes en même temps; 2° le payement fait par un débiteur avec des choses qu'il sait ne pas lui appartenir; 3° l'enlèvement ou l'altération par le débiteur d'une chose affectée à un payement; 4° la collusion entre deux individus au bénéfice d'un tiers; 5° la substitution, faite par un marchand, d'une marchandise pour une autre; 6° enfin, une fausse déclaration sciemment faite dans un acte. Le *stellionat* constituait un véritable crime, qui était quelquefois puni de peines très-graves, telles que la condamnation aux mines.

En droit français le *stellionat* n'a jamais eu une signification aussi étendue : il exprime deux sortes de fraudes seulement; il s'applique à la déclaration mensongère qui est faite dans un acte, soit lorsqu'on vend ou qu'on hypothèque un immeuble dont on sait n'être pas propriétaire, soit lorsqu'on présente comme libres des biens hypothéqués, ou que l'on déclare des hypothèques moindres que celles dont ces biens sont chargés. L'action civile est seule ouverte contre les stellionataires, et la peine qui peut être appliquée est la contrainte par corps : il résulte de là que le ministère public ne peut pas exercer de son chef des poursuites, et que le stellionataire, même après la condamnation, est libéré de la peine, et doit recouvrer sa liberté aussitôt qu'il justifie du payement de la créance à raison de laquelle il a été réputé stellionataire.

STENAY, ville de l'ancienne Lorraine, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Verdun, département de la Meuse, à 14 kilomètres de Montmédy, avec 3,400 habitants, des briqueteries, des tuileries, des lamineries, un haut fourneau, et une fabrication renommée de biscuits-macarons. C'était sous la première race une des résidences des rois d'Austrasie. Elle était autrefois fortifiée et défendue par une citadelle. Le vicomte de Turenne la prit pour Henri IV, en 1591. Quelque temps après elle retomba au pouvoir des ducs de Lorraine, qui la gardèrent jusqu'à l'époque où elle fut cédée à la France, sous Louis XIII. En 1648 Louis XIV en fit don au grand Condé. Pendant la guerre de 1650 elle servit de refuge aux princes mécontents, qui en firent leur place d'armes. Le roi, qui s'en rendit maître en 1654, en rasa les fortifications; mais elle n'en demeura pas moins la propriété de la famille de Condé jusqu'en 1791.

STENBOCK (MAGNUS), l'un des plus célèbres généraux de Charles XII, était né à Stockholm, en 1664. Son père, *Gustave-Othon* STENBOCK, avait été général sous les règnes de Charles X et de Charles XI, et sa mère était fille du grand capitaine *Jacques* PONTUSSON DE LA GARDIE. Après avoir terminé, en 1683, ses études à l'université d'Upsal, Stenbock alla voyager à l'étranger. Il entra ensuite au service de Hollande, et fit les campagnes de Flandre et du Rhin sous les ordres des princes de Bade et de Waldeck. Il fit preuve de tant de bravoure et d'habileté qu'en 1697 il fut nommé colonel du régiment allemand en garnison à Wismar. Stenbock accompagna Charles XII dans la plupart de ses campagnes, et contribua beaucoup à la victoire de Narwa. Dans la guerre de Pologne, il fut également chargé, jusqu'en 1706, du commandement en chef d'un corps de troupes. Il accompagna ensuite le roi en Saxe, et fut nommé gouverneur de ce pays, que son prédécesseur Renskjœld avait laissé complétement ruiner; la guerre seule put l'empêcher de réaliser tous les plans qu'il avait formés pour y ramener la prospérité. A la nouvelle du désastre de Pultawa, le roi de Danemark Frédéric IV arma pour envahir la Scanie. Dans les circonstances si critiques où se trouvait alors la Suède, il lui était bien difficile de résister à un tel ennemi. Mais Stenbock prit rapidement et avec décision les mesures propres à assurer l'indépendance nationale. Sur l'ordre de la régence, il se mit à la tête de 8,000 vieux soldats et de 12,000 recrues pour chasser du pays l'ennemi, qui déjà avait ravagé par le fer et le feu toute la contrée d'Helsingborg, et qu'il battit, le 28 février 1710, sous les murs cette ville. En 1712 il vint prendre le commandement d'une nouvelle armée suédoise en Poméranie. Le 20 décembre, il attaqua et battit les Danois à Gadebusch, dans le pays de Mecklembourg. Après cette victoire, il envahit le Holstein, et, suivant les conseils du comte de Wellingk, ministre dont il était en quelque sorte le subordonné, il incendia, le 9 janvier 1713, la malheureuse ville d'Altona. A la suite d'une pointe trop aventureuse qu'il tenta en Holstein, il se trouva si complétement cerné, aux environs de Tœnningen, par les troupes russes et saxonnes que, le 6 mai 1713, il dut mettre bas les armes avec le corps d'armée sous ses ordres. Il fut alors conduit à Copenhague, où on le retint en prison. Une tentative d'évasion n'eut pour lui d'autre résultat que d'ajouter aux rigueurs de sa captivité. Dans la rigoureuse solitude à laquelle il était condamné, sa seule distraction consistait à travailler à des ouvrages en filigrane d'ivoire, dont on montre encore aujourd'hui quelques échantillons à Copenhague, à Lund et à Upsal. En proie aux plus indicibles tortures morales et physiques, il écrivit en 1716 le récit de ses souffrances, pour, y dit-il, servir de consolation à sa famille et en même temps pour protester devant la postérité contre l'indigne et barbare abus de la force dont il est victime. Il mourut l'année suivante. Il avait réussi à cacher dans une boîte à double fond cette histoire de son martyre écrite sur de tout petits morceaux de papier. Quand on ramena en Suède son corps et ses effets, son fils trouva le précieux manuscrit qu'il lui avait légué. Stenbock était un homme de grands talents, et Charles XII l'avait singulièrement en estime. Il partageait d'ailleurs toutes les idées politiques de son beau-père, Bengt Oxenstierna, et il avait vivement dissuadé Charles XII d'envahir la Pologne. Consultez : *Mémoire concernant M. le comte de Stenbock*, par N... (Francfort, 1745).

STENDAHL (FRÉDÉRIC DE). *Voyez* BEYLE.

STÉNO ou **STHÉNO**. *Voyez* GORGONES.

STÉNOGRAPHIE (du grec στενός, étroit, serré, et γράφω, j'écris; écriture abrégée ou réduite). Le besoin de livrer à la publicité soit la totalité, soit les passages les plus saillants des discours prononcés par les orateurs à la tribune législative et les débats des tribunaux a fait ressusciter en France, vers 1792, cet art, qui remonte à une haute antiquité. Les langues orientales, et notamment l'hébreu, où l'on supprime les voyelles sans inconvénient pour l'intelligence de l'écriture, sont des espèces de *sténographie*. Toutes les personnes qui jettent pour la première fois les yeux sur une écriture sténographique tracée d'après un procédé quelconque sont frappées de la ressemblance d'un grand nombre de signes avec certaines lettres turques, arabes, arméniennes, et surtout avec diverses abréviations ou lettres doubles de l'alphabet grec. C'est que dans toutes ces écritures on s'est proposé un même objet, celui de réduire à leur plus simple expression la représentation des sons de chaque idiome. Les Arabes et les Turcs, grands abréviateurs, omettent dans le corps du mot presque toutes les voyelles; ils les expriment par des signes appelés *mineurs* et rejetés hors ligne; ou même ils les retranchent tout à fait. C'est sur l'omission facultative de certaines lettres vocales qu'est fondé en général l'art de la *sténographie*.

La plus ancienne de toutes les méthodes dont les traces soient parvenues jusqu'à nous est celle de T i r o n, célèbre affranchi de Cicéron, chargé de recueillir les discours du grand orateur, qui, par parenthèse, ne les publiait pas toujours tels qu'ils avaient été d'abord improvisés. Les notes tironiennes étaient, comme beaucoup d'autres choses, *renouvelées des Grecs*. Xénophon et les disciples de Socrate en avaient fait usage; Plutarque nous en a donné une légère idée.

Il est plus difficile de se rendre compte du motif qui avait fait écrire en lettres tironiennes plusieurs chartes des couvents et même des capitulaires de nos rois. Mabillon en a déchiffré et publié de curieux fragments. Un autre bénédictin, dom Carpentier, a fait graver en format atlantique plusieurs capitulaires de Louis le Débonnaire, et a donné en même temps la clef complète de l'alphabet tironien.

Disons tout de suite en quoi consistent les principaux procédés de l'art moderne, qui nous vient des Anglais. Ces procédés ont pullulé jusqu'à nos jours. Il n'est pas de nom qu'on ne leur ait donné. On les a appelés tour à tour : *tachéographie*, *tachygraphie*, *brachygraphie*, *stéganographie*, *sémigraphie*, *séméiographie*, *cryptographie*, *radiographie*, *okygraphie*, *lacographie*, *zéitographie*, *expédiographie*, *notographie*, *polygraphie*, nouvelle *typographie* de Pront, etc., etc. Bien que ces dénominations disparates indiquent un seul et même but, tous les systèmes peuvent se résumer en trois genres principaux, que nous appellerons la *tachygraphie*, l'*okygraphie* et la *sténographie*.

La *tachygraphie* est, comme le tatar-mantchou, une écriture syllabaire; chacun des sons est rendu d'après sa prononciation exacte, sans aucun égard à l'orthographe, et par un signe très-simple; mais les différentes syllabes du mot peuvent difficilement se lier entre elles. Dans l'*okygraphie* on écrit les lettres détachées sur plusieurs lignes tracées d'avance comme les portées de la musique. Dans la *sténographie* on trace, ou plutôt l'on devrait tracer tous les mots d'un seul jet, et sans jamais lever la plume, si ce n'est pour commencer le mot suivant. Cette écriture monogrammatique ou vermiculaire offre incontestablement les plus grands avantages pour la célérité, mais elle présente des difficultés, souvent même de graves inconvénients pour la lecture; les commençants se rebutent aisément. La vitesse de l'exécution et la clarté des signes s'excluent tellement que la plupart des inventeurs de méthodes soi-disant *exactes* sont venus se briser contre l'un de ces deux écueils, et souvent contre l'un et l'autre à la fois.

Voici quelles seraient les conditions d'une *sténographie* parfaite. Outre quinze ou dix-huit consonnes absolument indispensables, il faut exprimer les cinq voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, les cinq nasales, plus un certain nombre de voyelles composées ou diphtongues, telles que *ai*, *oi*, *é*, *ou*, *oui*, *ui*, etc. Cela fait en tout plus de trente caractères. Il serait à désirer que les signes qu'on leur affecte fussent tellement simples qu'il pussent se lier entre eux, soit en commençant, soit en finissant les mots, et surtout au milieu, sans jamais exiger l'emploi d'aucun trait parasite. Or, cela est de toute impossibilité. Tout inventeur de *sténographie* ne trouve en réalité à sa disposition que quatre signes simples, la ligne droite, le demi-cercle, la boucle et le point. Ce dernier est le moins utile, parce qu'il n'est pas susceptible de se lier, et par conséquent ne peut jamais figurer une lettre médiante.

La ligne droite offre cinq positions; le demi-cercle quatre. La boucle, pouvant s'adapter à l'une des extrémités de la ligne droite, fournit, comme celle-ci, cinq positions. Le crochet, ajouté à ces mêmes lignes droites, donne quatre autres signes susceptibles de liaison, mais dont le tracé n'est pas exempt de tout reproche. Ainsi, quelle que soit la diversité des combinaisons, quelles qu'en soient les chances inépuisables en apparence, aucun alphabet sténographique ne peut fournir plus de *dix-huit* caractères simples, en remplissant les conditions requises; il est mathématiquement démontré impossible d'en inventer un seul de plus. Si nous affectons chacun de ces traits à l'une des consonnes, nous ne trouverons plus rien pour les voyelles.

Comment parer à cette disette vraiment irrémédiable? L'Anglais Shelton désignait les consonnes par des traits rectilignes, bouclés ou circulaires; la voyelle intermédiaire entre chaque consonne était figurée par la hauteur relative des consonnes juxta-posées à la suite les unes des autres. Coulon-Thévenot, en 1792, a fort ingénieusement tiré parti de l'invention de Shelton. Dans sa tachygraphie, l'alphabet des consonnes est restreint aux plus strictes proportions; un trait, un crochet, une boucle ou une spirale légèrement contournée, indiquent la voyelle ou la diphthongue formant le complément de la syllabe : mais il faut lever la plume à chaque articulation.

Les tachygraphes ne sont parvenus à suivre la parole qu'au moyen de la suppression d'une grande partie des mots ou de la jonction irrégulière des syllables, ce qui aboutit, en définitive, au retranchement des voyelles. L'*Okygraphie* publiée par Blanc, en 1819, n'était pas fondée sur un principe nouveau.

Nous arrivons à la *sténographie* proprement dite, que nous avons annoncée plus haut comme le troisième genre des écritures abrégées. Ce genre se divise en deux espèces principales, le *short-hand* anglais, qui fait abstraction de la plupart des voyelles, et les *sténographies* dites *exactes*, dans lesquelles on se vante d'éviter ce défaut, bien qu'on n'y réussisse que fort imparfaitement; encore n'acquiert-on ce résultat qu'aux dépens de la célérité, qui, quoi qu'on en dise, est toujours le but principal de tous les procédés. L'Anglais Taylor a pompeusement qualifié de *sténographie-modèle* (*an universal standard for stenography*) un procédé dont il n'était pas, à beaucoup près, le premier inventeur. Dans un moment où l'étude de la langue anglaise est si généralement répandue, personne n'ignore que la plus grande partie des mots de cet idiome ne finit jamais par une voyelle si ce n'est l'*e* muet. Comme dans l'allemand, les consonnes doubles et triples y sont très-multipliées. On peut donc, sans nul danger, se passer des voyelles, non-seulement au commencement et au milieu des mots, mais encore à la fin. Cela serait impossible en français. Théodore Bertin admettait des signes virgulaires ou des points pour remplacer les voyelles au commencement et à la fin des locutions, où elles jouent un rôle essentiel. Nous avions cherché ensemble et trouvé le moyen de lier comme les autres les signes minuscules; mais l'alphabet sténographique tel que Bertin l'a donné dans la troisième et dernière édition de son ouvrage, en 1803, est loin d'être satisfaisant. Dans la pratique, j'y ai fait des additions et des

modifications considérables. Pour donner dès à présent une idée superficielle de ma *sténographie*, je dirai que j'ai complété l'alphabet des consonnes qu'un de mes rivaux, feu Conen de Prépéan, avait tort de considérer comme parfait. J'exprime sans réserve, quelle que soit leur position relative, toutes les nasales qui font partie des sons caractéristiques de notre langue. Aucune voyelle, aucune diphthongue, ne sont omises, ni au commencement ni à la fin des mots. La plupart des voyelles pénultièmes sont rigoureusement conservées. Le point et la virgule ou la cédille isolés ne sont plus employés que comme des indicules abréviateurs de plusieurs mots ou parties de mots. Les termes les plus longs, tels que *perpendiculairement*, *anticonstitutionnel*, etc., sont tracés dans un seul monogramme; les signes arbitraires adoptés pour certaines désinences sont liés eux-mêmes au corps du mot. La plus grande partie des voyelles centrales est encore supprimée, mais avec la faculté de les insérer dans les noms propres et les termes techniques. Les voyelles mineures et les signes diacritiques usités par les orientalistes m'ont fourni à ce sujet des idées que j'ai mises à profit. La sténographie de Taylor et de Bertin modifiée de cette manière ne perd rien sous le rapport de la vitesse, mais gagne considérablement sous celui de la clarté. BRETON.

STÊN STURE, administrateur du royaume de Suède, de l'an 1470 à l'an 1504, descendait d'une fort ancienne famille. Son père s'appelait *Gustave* STURE, et sa mère était sœur du roi de Suède Charles VIII Knutson. A la mort de Charles VIII, il fut proclamé administrateur du royaume, et la Suède se trouva très-bien de sa longue administration.

En effet, si le roi de Danemark parvint à se faire reconnaître pendant quelque temps en qualité de roi en Suède, Stên Sture n'en réussit pas moins à conserver son pouvoir quasi-royal, en dépit de l'esprit factieux de la noblesse et malgré les nombreuses révoltes qui résultèrent de ces dispositions des esprits. Stên Sture introduisit en Suède l'imprimerie, fonda l'université d'Upsal, et y attira bon nombre de savants étrangers. Sans dissoudre en fait l'union de Calmar, il réussit, par l'habileté de sa politique, à faire en sorte que la Suède demeurât en réalité indépendante du Danemark, ou tout au moins que l'union des deux pays n'eût point de conséquences nuisibles à la prospérité de sa patrie. Il mourut en 1504.

Nous devons aussi une mention aux deux administrateurs du royaume de Suède qui lui succédèrent : *Swante Nilson* STÊN STURE (1504-1512), qui descendait de la famille *Natt og Dag* (Nuit et Jour), et son fils, le généreux STÊN STURE *le Jeune* (1512-1520). Ces deux hommes protégèrent pendant l'espace de seize années leur patrie contre les entreprises du Danemark, et la nation contre l'oppression du clergé, de même que contre le joug, quelquefois bien autrement insupportable, de la noblesse. La lutte que Stên Sture le jeune eut à soutenir contre l'archevêque Trolle fut en outre une lutte contre l'aristocratie, faisant cause commune avec le clergé pour asservir la nation. Blessé mortellement à la bataille de Jœnkœping, livrée contre les Danois, Stên Sture mourut en 1520.

STENTOR, un des héros qui, descendus sur les rives d'Ilion, concoururent à venger Ménélas. Il était doué d'une voix si forte qu'Homère le nommait *le guerrier à la voix d'airain, qui retentissait comme celles de cinquante hommes à la fois*. Il était de Thrace selon les uns, et d'Arcadie selon les autres. Ayant voulu lutter contre les poumons immortels et infatigables de Mercure, ses efforts furent vains, et il perdit la vie dans ce nouveau genre de combat, ou peut-être fut-il tué, à cause de son audace, par le dieu lui-même.

On dit figurément d'un homme dont le timbre vocal est très-grave et très-sonore en même temps, qu'il a *une voix de Stentor ;* les plus ignorants parmi le peuple disent *une voix de Centaure*.

STÉPHANIE DE BADE (La grande-duchesse). *Voyez* BEAUHARNAIS, tome II, p. 665.

STEPHENSON (GEORGES), l'un des hommes qui ont eu le plus de part à la création des chemins de fer, aujourd'hui répandus dans toutes les parties de l'univers civilisé, était le fils d'un pauvre charbonnier des environs de New-Castle, et naquit le 8 juin 1781. Sa première occupation consista à servir les machines à vapeur qui fonctionnaient à l'ouverture des fosses à charbon. Il y prouva ses dispositions naturelles pour la mécanique en réparant un corps de pompe et en y exécutant divers travaux que des ingénieurs avaient inutilement entrepris. Il fut alors promu au grade d'inspecteur et se fit remarquer par la manière dont il dirigea l'exploitation de la grande houillière de lord Ravenswood, à Darlington. En 1812 il construisit la première locomotive, et ce fut à l'usage d'un chemin à ornières qu'on y avait créé. En même temps que sir Humphrey Davy, il eut le mérite d'inventer une lampe de sûreté à l'usage des mineurs, ce qui lui valut un prix d'honneur de 1,000 guinées. Dans le banquet qui lui fut offert à cette occasion, il déclara qu'il consacrerait cet argent à l'éducation de son fils Robert, chez qui plus tard une instruction scientifique compléta le génie naturel qu'il tenait de son père. C'est sous la direction de Georges Stephenson que fut achevé et terminé, en 1825, le premier chemin de fer qui ait été livré à la circulation, celui de Stockton à Darlington. Pour le chemin de fer de Liverpool à Manchester il offrit de construire une locomotive avec laquelle on pourrait faire *dix milles* d'Angleterre à l'heure. Le comité du parlement auquel il soumit ses plans le traita comme un visionnaire; mais à l'épreuve il tint plus que ce qu'il avait promis : sa locomotive faisait en moyenne *quinze milles* à l'heure. Il obtint le prix, et opéra ainsi la plus grande révolution qui ait eu lieu en mécanique depuis l'invention de la machine à vapeur par Watt. La réputation de Stephenson fut désormais assurée, et dans la manufacture de machines qu'il créa à Liverpool il fit des bénéfices considérables. Secondé par son fils, il conduisit les machines à vapeur à la perfection qu'elles possèdent aujourd'hui; et c'est lui aussi qui fournit aux premiers chemins de fer créés en Angleterre, en Amérique et sur le continent européen, les premières locomotives nécessaires à leur exploitation. En reconnaissance des services rendus par lui à la création des chemins de fer ainsi qu'à l'industrie en général, il a été décidé en 1845 que sa statue ornerait le grand pont jeté sur la Tyne pour le service des chemins de fer et appelé *Stephenson-bridge*. Vers la fin de la même année il était en outre devenu propriétaire de plusieurs immenses forges et des houillières de Claycross. Il mourut à Tapton-house, près de Chesterfield, le 12 août 1848.

STEPHENSON (ROBERT), fils du précédent, né en 1803, à Wilmington, fit ses études à l'université d'Édimbourg, et seconda ensuite son père dans ses entreprises et ses travaux d'ingénieur. Lui aussi il remporta un prix de 500 liv. st. qui avait été proposé pour la construction de la meilleure locomotive. En 1832 on lui confia l'exécution du chemin de fer projeté entre Liverpool et Birmingham; et il en vint à bout, malgré les difficultés que présentait un tel travail. Ensuite, les chemins de fer de Blackwall, de Norfolk, d'Aylesbury et divers autres encore furent construits sous sa direction. Mais son œuvre capitale reste cependant la construction du pont en tubes jeté sur le canal de Menai (*voyez* BRITANNIA [Pont]), commencé en 1847, terminé en 1850, et qui est regardé comme l'un des prodiges de notre siècle. Stephenson a aussi tracé un projet de chemins de fer à travers l'isthme de Suez, de même que fourni les plans pour la construction de diverses voies ferrées en Angleterre et en Suède. De 1846 à 1849 il construisit le pont sur la Tyne qu'on voit à New-Castle; et en 1853 il se rendit au Canada pour y commencer des travaux analogues près de Montréal. Membre du parlement pour Whitby depuis 1847, il vote avec le parti conservateur. En 1850 il fut aussi nommé membre de la commission chargée d'organiser l'ex-

position universelle. Parmi les écrits qu'on a de lui, nous citerons ses *Observations sur la construction des chemins de fer atmosphériques*.

STEPPES. Ce mot de la langue russe ou slavone est adopté dans la géographie pour désigner des plaines immenses, presque nivelées, d'un aspect uniforme. Il y a peu de *steppes* en Europe; mais une partie assez considérable de l'Asie et de l'Afrique est ainsi nivelée, sans montagnes qui servent de réservoirs pour les eaux des sources; et elle se trouve condamnée à une stérilité que les travaux de l'homme ne pourront peut-être jamais faire cesser. Le sol montagneux de l'Amérique n'a peut-être pas de plaines assez étendues pour mériter le nom de *steppes*, quoique le niveau s'abaisse beaucoup dans l'hémisphère austral, et que les *terres magellaniques*, les *pampas*, etc., aient beaucoup d'analogie avec les contrées asiatiques nommées *Tatarie indépendante*, *Daourie* et *Mantchourie*, dont la majeure partie est composée de *steppes*. En Afrique, au sud de l'Atlas, les plus redoutables de tous les *steppes* n'opposent pas seulement aux voyageurs leurs sables arides et leurs chaleurs excessives; mais les animaux les plus féroces parcourent ces déserts, et des brigands encore plus à craindre y guettent les caravanes. En Asie, quelques *steppes* de la Sibérie ont reçu des colonies qui y prospérent; tel est, par exemple, le *steppe barabine*, entre l'Ob et l'Irtisch, plaine dont l'étendue égale à peu près celle de la France. Aucun n'est privé d'eau, comme ceux du nord de l'Afrique; et, à l'exception d'un très petit-nombre, tous se couvrent au printemps d'une verdure magnifique, et offrent de riches pâturages aux troupeaux des tribus nomades : il serait donc possible d'en tirer plus de profit et de les disposer pour produire des moissons non moins abondantes que les fourrages dont ils se montrent si prodigues. Vers la fin de l'été, lorsque ces hautes herbes desséchées sont cassées et transportées par les vents, elles se roulent en pelotes énormes, dont le diamètre est quelquefois de huit à dix mètres. La Russie d'Europe a aussi des *steppes* depuis la mer Glaciale jusqu'au pied du Caucase; ils sont désignés, comme ceux de la Sibérie, par les fleuves qui fixent leurs limites. Celui qui s'étend entre le *Dniepr* et le *Boug*, et se prolonge jusqu'au Don, n'est que médiocrement cultivable, et cependant on y a placé des colonies. Entre le Don et le Volga s'étend une autre plaine moins fertile, mais riche en charbon de terre; quelques arts y trouveront les moyens de s'exercer; et des cultures dirigées avec intelligence pourront améliorer le sol. Aujourd'hui même les *Kosaks du Don* ont quitté la vie de pasteurs errants; ils cultivent et plantent : leur pays changera d'aspect et ne méritera plus le nom de *steppe*. Ferry.

STEPPING-MILL. *Voyez* Moulin a marches.

STERCULÉE ou STERCULIER (*Botanique*), genre formant le type de la tribu des sterculiées dans la famille des sterculiacées, composé d'arbres et caractérisé par des fleurs dioïques à la suite d'avortement, un périanthe simple, des étamines en nombre indéfini, à filets soudés en tube, un fruit capsulaire, indéhiscent. Plusieurs espèces de sterculiers donnent des fruits comestibles. En Chine, on mange les fruits du *sterculier à feuilles de platane*. Les nègres font un usage journalier des noix de *gourou* ou *cola*, tirées de deux sterculiers d'Afrique. Une autre espèce d'Asie et une espèce du Brésil donnent des fruits que l'on emploie comme nos châtaignes. Enfin, un sterculier d'Afrique et un sterculier d'Asie fournissent de la gomme.

STÈRE (du grec στερεός, solide). On appelle ainsi, dans notre nouveau système métrique, l'unité de volume qu'on emploie pour mesurer les bois. C'est le mètre cube.

STÉRÉOMÉTRIE, partie de la géométrie qui enseigne la manière de mesurer les corps solides, c'est-à-dire de trouver la *solidité* ou le contenu des corps, tels que globes, cylindres, cubes, vases, vaisseaux, etc. Elle est à la cubature des solides ce que l'arpentage est au levé des plans.

On donne le nom de *stéréotomie* à la partie de la stéréométrie supérieure qui a pour objet la coupe des solides (*voyez* Coupe des Pierres).

Les principes en sont exposés dans la partie de la géométrie qu'on appelle *géométrie descriptive*. La plus fréquente application qu'on en fasse est pour la coupe des pierres. Le meilleur traité de géométrie descriptive qu'on possède est celui de Monge.

STÉRÉOTYPIE, STÉRÉOTYPAGE (du grec στερεός, solide, et τύπος, type, caractère), art de convertir en formes solides les planches composées avec des caractères mobiles. Il est probable que les premiers essais d'imprimerie ont été de vrais stéréotypes, produits avec des planches solides, sur lesquelles se trouvaient gravés en relief tous les caractères compris dans la page. Mais on ne donne aujourd'hui le nom de *stéréotypes* qu'aux impressions faites avec des planches coulées sur des pages composées de caractères ordinaires ou de caractères en cuivre, gravés en creux au lieu d'être en relief. On a longtemps regardé William Ged, orfèvre à Édimbourg, comme l'inventeur du stéréotypage. Mais il est certain que les planches stéréotypées coulées étaient connues en France dès 1735, et que l'imprimeur Valleyre en faisait usage. Ainsi, lorsque, en 1739, William Ged, devenu imprimeur, publia son *Salluste* d'après ce procédé typographique, il n'avait fait que perfectionner ce dont les Français étaient les inventeurs. De nos jours, MM. Firmin Didot et Herhan, chacun par des procédés divers, ont porté à une grande perfection l'art de la stéréotypie, auquel MM. Foulis de Glasgow, Hoffman de Strasbourg et Carez de Toul, avaient déjà consacré d'heureux essais.

STÉRILITÉ (du latin *sterilitas*), qualité de ce qui est stérile. C'est, au propre et au figuré, l'opposé de fécondité. Les terrains frappés d'une stérilité absolue sont fort rares, et généralement l'homme, par son travail, parvient à améliorer sensiblement les terres les plus naturellement ingrates.

Le mot *stérilité* désigne aussi une maladie particulière au sexe, et contre laquelle il n'existe guère de remèdes. Chez les anciens la stérilité d'une femme était une espèce d'opprobre.

STERLET. *Voyez* Esturgeon.

STERLING. *Voyez* Livre sterling.

STERLING (John), poète anglais, né en 1806, à Kaimes-Castle, dans l'île de Bute, descendait d'une ancienne famille écossaise établie en Irlande depuis le milieu du seizième siècle. Son père, *Edward* Sterling, né en 1773, mort en 1847, d'abord capitaine dans l'armée anglaise, jouit ensuite d'une grande considération comme l'un des rédacteurs habituels du *Times*. Le jeune John Sterling, après avoir suivi les cours de l'université de Glasgow et ceux de l'université de Cambridge, revint à Londres, où, en 1828, il acheta l'*Athenæum*, journal littéraire fondé par Buckingham, et dans lequel il publia ses premiers essais littéraires, qui furent accueillis avec faveur. Mais l'entreprise commerciale ne réussit pas, et Sterling se vit contraint de la céder à d'autres. Vers ce temps-là il se lia intimement avec Coleridge, pour lequel il s'éprit d'un véritable enthousiasme, et qui rendit sensible aux idées religieuses son esprit, jusque là porté au scepticisme. C'est sous l'empire de ces influences qu'il fit paraître le roman d'*Arthur Coningsby* (3 vol., Londres, 1833), auquel le public fit d'ailleurs peu attention lors de sa première publication. Après avoir épousé une belle Irlandaise, fille du général Barton, Sterling, pour rétablir sa santé délabrée, alla faire une tournée aux Antilles. A son retour, il se fit ordonner prêtre, et en 1834 il obtint la cure d'Hurstmonceaux. Mais au bout de quelques mois il se dégoûta d'une position pour laquelle il n'était fait à aucun égard, et s'empressa d'y renoncer. Il s'occupa alors d'une manière particulière de l'étude de la littérature allemande, et la nouvelle intitulée *The Onyx ring*, qu'il fit paraître vers ce temps-là dans le *Blackwood's Magazine*, en porte la trace évidente. Toujours malade et souffrant, il alla parcourir la France, la

Suisse, l'Italie et Madère, sans éprouver d'allégement à ses souffrances, tout en continuant avec ardeur ses travaux littéraires. Indépendamment d'un grand nombre d'articles pour le *Blackwood's Magazine*, il composa quelques essais remarquables pour le *London and Westminster Review*. En 1839 il publia ses *Poems* choisis, puis en 1841 *The Election*, poëme satirique en sept livres, et en 1843 *Strafford*, tragédie. Il passa les dernières années de sa vie dans la société intime de Carlyle, de Mill, de Newman, de Théod. Parker et autres amis distingués, qui formaient sous sa présidence une académie au petit pied. Il mourut, à la suite de longues souffrances, le 18 septembre 1844, à Ventnor.

Les poëmes de Sterling brillent par de belles pensées et par une versification facile; ce qui leur manque, c'est cette perfection et cette harmonie intérieures qui caractérisent les productions du véritable génie poétique. Il visait à l'idéal, et n'était pas de force à l'atteindre. Ses *Essays and Tales* ont été publiés en 1848, avec une esquisse biographique par Hare.

STERNE (Lawrence), l'un des plus célèbres humoristes anglais, naquit le 24 novembre 1713, à Clonmel, en Irlande, de Roger Sterne, pauvre officier irlandais, qui tirait quelque vanité de descendre d'un archevêque d'York, Richard Sterne, mort en 1683. Les Sterne avaient des armoiries, et pour cimier un sansonnet. Pendant les guerres de Flandre, sous la reine Anne, Roger Sterne avait épousé Agnès Hébert, fille du premier lit de la femme d'un fournisseur à peu près sans fortune. Licencié avec son régiment en 1713, et ayant déjà alors deux enfants, dont le second, Lawrence, était né cette même année, il s'estimait heureux de pouvoir rentrer bientôt au service et de courir les garnisons, parce qu'il n'avait d'autre toit pour sa femme et ses enfants que la tente ou la caserne du soldat. Il se trouvait au siége de Gibraltar, lorsqu'à propos d'une oie un camarade lui cherche querelle, lui propose un duel, et lui fait une blessure qui altère à jamais sa santé. A peine à moitié rétabli, il est envoyé à la Jamaïque, y est atteint de la fièvre coloniale, et expire après deux mois de souffrances. C'était en 1731.

Un oncle du jeune Lawrence, James Sterne, prébendier de la cathédrale d'York, se chargea de l'orphelin, et le plaça à l'université, où il étudia avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique : son bienfaiteur, ayant plusieurs bénéfices, promettait de se démettre un jour d'une aumônerie en faveur de son neveu. En effet, à peine celui-ci eut-il terminé ses cours de théologie qu'il se vit pourvu de la cure de Stutton. En parent reconnaissant, il allait souvent visiter le révérend docteur James à York, et ce fut là qu'il devint amoureux d'une jeune personne qu'il parvint à rendre sensible, mais qui refusa longtemps de l'épouser. Le révérend James Sterne voulut prouver à son neveu qu'il était homme de parole, et lui céda sa prébende d'York; mais ce brave oncle mit bientôt sa reconnaissance à une pénible épreuve. C'était un whig ardent, comme devait l'être un bénéficier aussi bien pourvu des dons de l'Église anglicane. Les événements de 1745, où le prétendant Charles-Édouard fit sa chevaleresque expédition d'Écosse et d'Angleterre, réveillèrent toutes les passions politiques des partis. Le docteur James Sterne s'arma de la seule arme convenable à un théologien, sa plume; ses brochures et ses articles de journaux attestèrent son dévouement inébranlable à la dynastie de 1688. Un whig aussi violent devait exiger la même exaltation de tous les membres de sa famille : il somma donc son neveu de prêcher et d'écrire comme lui. Lawrence ne put se prêter aux fureurs anticatholiques et antijacobites de son oncle, qui invoqua en vain, pour l'exciter, la mémoire de leur ancêtre l'archevêque. Il en résulta une discussion, qui brouilla l'oncle et le neveu.

Lawrence Sterne à cette époque se souciait fort peu des réactions de l'esprit de parti; les loisirs du jeune bénéficier étaient consacrés à la lecture, à la musique et à la chasse. Un de ses parents, sir John Hall Stevenson, auteur d'un recueil de contes passablement licencieux (*Crazy Tales*) et grand bibliomane, avait réuni dans son château une collection de légendes, de chroniques, de nouvelles, de facéties, etc., qui plaisaient plus au jeune ministre que la froide rhétorique ou la ridicule emphase des sermonnaires anglicans. Pour son compte, il se contentait de composer lui-même des sermons sur le modèle de ces vénérables orateurs, mais il rêvait quelquefois qu'il était appelé à composer autre chose, et il prenait des notes dans la bibliothèque de son cousin, tout en observant aussi dans le même but les personnages du monde réel qui lui paraissaient dignes de figurer dans une galerie d'originaux.

Ce fut à la fois un grand sujet d'étonnement et de scandale que l'apparition des deux premiers volumes de *Tristram Shandy*. Cet ouvrage avait été précédé par la publication de deux sermons, qui certes n'annonçaient rien de semblable de la part de l'auteur. Quelques censeurs sévères prétendirent qu'un pareil ouvrage était une attaque perfide contre la société tout entière. Des vanités susceptibles se crurent personnellement tournées en ridicule; enfin, Sterne dut être content du bruit que fit son *Tristram*; car un écrivain qui bâtit son œuvre sur le paradoxe calcule principalement sur un succès de bruit. Mais il y avait mieux que des paradoxes dans *Tristram*, et le jugement de quelques critiques délicats fit connaître à Sterne cette jouissance plus pure que procure la gloire. Pour mieux braver ses détracteurs et ses envieux, il accepta complétement le rôle d'auteur bouffon; et, prenant le nom de *Yorick*, ce fou de cour dont Hamlet fait une si touchante oraison funèbre, il publia deux volumes de sermons par *Yorick*. Aux sermons succédèrent les tomes subséquents de *Tristram Shandy*, puis de nouveaux sermons, puis encore une suite de *Tristram*, et le *Voyage sentimental*, en 1768.

La plupart des anecdotes de ce dernier livre sont biographiques. La Fleur, ce fidèle valet de chambre français qui survécut à son maître, en confirma les détails. Ces anecdotes, qui se lient d'ailleurs très-bien avec toutes celles que racontent les amis de Sterne en Angleterre, nous permettent d'apprécier à la fois son caractère et son génie. Évidemment, le nouvel *Yorick* avait toutes les inégalités d'humeur, tous les caprices aimables ou quinteux d'un tempérament maladif. Soumis à toutes les influences de l'air comme un valétudinaire, il finit par systématiser cette inconstance d'esprit. Du reste, honnête homme et bon père de famille, il n'abusa jamais de sa réputation d'originalité, comme tant de prétendus hommes célèbres, pour commettre de ces actes qui compromettent au moins la probité des auteurs. Le puritanisme seul a pu le classer parmi les ennemis de la morale publique, qui font d'un livre un instrument de corruption. La licence de Sterne ne s'adresse qu'à l'esprit; elle fait rire et non rêver : si quelque expression pèche contre le goût, elle est bientôt suivie d'un appel si tendre et si délicat à notre sensibilité, que la larme de l'ange, qui efface le jurement de l'oncle Tobie dans les registres du ciel, doit tomber aussi sur la page équivoque de Sterne.

Qui croirait en France, où Sterne a tant d'imitateurs, c'est-à-dire d'esprits fantasques qui se croient de force à l'imiter; qui croirait que Sterne a pu être accusé de plagiat? accusation singulière contre un homme qui ne parle jamais qu'en son propre nom, et se met si souvent en scène à côté de ses personnages. La vérité est que Sterne a transporté dans sa phraséologie saccadée des sentences entières extraites d'anciens auteurs français et étrangers. On a exagéré beaucoup ces larcins, sans doute, mais ils existent; et quoique Sterne reste un auteur original parce qu'il a volé, comme Molière et Voltaire, en pouvant dire : « Je prends mon bien où je le trouve, » il n'en est pas moins vrai que ces emprunts, qui ne sont pas tous des réminiscences, prouvent qu'il calculait jusqu'aux élans de sa sensibilité. Son style se ressent de cette érudition, ou plutôt de cette affectation. Sans sentir la mosaïque ou le pastiche, quelques-unes de ses pages les plus chaleureuses n'ont peut-être qu'une

vie factice; il appelle trop souvent à son secours les mots d'une soi-disant harmonie imitative, les singularités d'une ponctuation extraordinaire. Toutefois, ce sont les bagatelles de la porte, si l'on peut parler ainsi, et le spectacle intérieur vaut mieux que la grimace du paillasse.

Vers 1760, lord Falcombridge avait donné à Sterne la cure de Coxwould, qui semblait devoir être le Meudon du Rabelais anglais; mais son humeur inquiète et sa santé l'avaient entraîné presque tous les ans dans quelque voyage en France et en Italie, où sa femme et sa fille bien aimée l'accompagnaient. Il était venu à Londres pour faire imprimer son *Voyage sentimental*, et il semblait n'avoir plus d'autre but que de fixer enfin sa vie un peu vagabonde dans le cercle paisible de sa famille. Toutefois, des lettres publiées depuis sa mort prouvent que le pauvre *Yorick* avait toujours besoin d'un roman à côté de la réalité, d'une maîtresse à côté de sa femme. Il avait rencontré en France Eliza Draper, cette dame indienne que Raynal apostrophe si emphatiquement dans son emphatique histoire, et il en était devenu amoureux au point de lui écrire pour lui proposer de l'épouser dès qu'il serait veuf, ce qui ne pouvait tarder bien longtemps encore, vu la mauvaise santé de sa femme. Éliza répondait qu'elle épouserait volontiers un vieillard aimable. Mais le souffreteux *Yorick* était plus vieux, c'est-à-dire plus près de sa fin qu'il ne croyait. Une courte maladie l'enleva, en février 1768. Amédée Pichot.

STERNÉBRÉS (Animaux). On appelle ainsi les animaux qui sont pourvus d'un *sternum*.

STERNOXE (du grec στέρνον, poitrine, et ὀξύς, aigu), famille ou tribu d'insectes coléoptères comprenant ceux dont le *sternum* se prolonge en pointe par devant et par derrière.

STERNUM, os situé tout le long de la partie antérieure et moyenne de la poitrine, qui est composé dans les adultes de trois pièces : une supérieure, qui a la figure d'un hexagone irrégulier; une moyenne, de la figure d'un carré oblong; et une inférieure, la moins considérable des trois, cartilagineuse, et qu'on nomme *cartilage xiphoïde*. Chez les enfants, le sternum est composé de plusieurs pièces suivant les différents âges, c'est-à-dire de cinq, de six, sept et même quelquefois huit pièces.

Le *sternum* forme avec les côtes la cage osseuse désignée sous le nom de *thorax*.

STERNUTATION. *Voyez* Éternuement.

STERNUTATOIRES (du latin *sternutare*, éternuer). On désigne ainsi, en thérapeutique, les remèdes destinés à être introduits dans le nez et qui provoquent l'*éternuement*. La membrane pituitaire, qui tapisse tout l'intérieur des narines, est tellement susceptible d'irritation, par suite des ramifications du nerf olfactique et de l'ophthalmique qui rampent sur toute sa surface, qu'aucun corps ne saurait la toucher sans produire cet effet. Il y a cependant des agents thérapeutiques qui possèdent plus spécialement cette vertu. On les désigne sous le nom d'*errhins*. Le plus grand nombre appartiennent au règne végétal. Nous citerons le tabac, le *marum*, le romarin, l'iris, la bétoine, la lavande, la marjolaine et l'origan. Utiles dans les ophthalmies en général, les sternutatoires sont dangereux pour les individus sujets à des hémorrhagies et surtout à des hémoptysies, ou encore menacés de phthisie, de même qu'aux femmes grosses ou aux sujets qui ont des hernies.

STÉROPÈS. *Voyez* Cyclopes.

STÉSICHORE, célèbre poëte grec, natif de Himera en Sicile, florissait vers l'an 612 av. J.-C., et mourut dans un âge fort avancé, aveugle déjà depuis longtemps. Toujours gai et actif, il charmait tout le monde par la grâce et l'énergie de ses chants; aussi les anciens, célébrant sa naissance et sa mort par un mythe, disaient-ils qu'un rossignol était venu se placer à la dérobée et en chantant sur les lèvres de l'enfant nouveau-né, et que parvenu au terme de la vie, c'est sous la forme du cygne d'Apollon qu'il avait exhalé le dernier et harmonieux souffle de sa poétique existence. La tradition rattachait aussi sa cécité à sa psalmodie sur Hélène. Ses poésies, dont l'antiquité possédait vingt-six livres, étaient composées en dialecte dorien, et par leur genre se rattachaient au genre lyrique lorsqu'il traitait lyriquement un sujet épique, forme qui se prêtait à l'emploi des chœurs. Les fragments qui en sont parvenus jusqu'à nous ont été recueillis et commentés par Bloomfield dans les *Poetæ minores Græci* de Gaisford (3[e] vol., Leipzig, 1823), dans les *Delectus Poesis Græcorum elegiacæ* (3[e] partie, Gœttingue, 1839), etc. Kleine en a aussi donné une édition à part (Berlin, 1828).

STÉTHOSCOPE (du grec στῆθος, poitrine, et σκοπέω, je considère), instrument dont on se sert pour l'*auscultation*. Il y en a de différentes formes, mais le plus ordinaire est une espèce de cornet acoustique, formé d'un cylindre de bois ou de métal percé dans toute sa longueur d'une ouverture qui présente la figure d'un entonnoir. Pour *discuter* avec le stéthoscope, l'observateur tient ce cylindre comme une plume à écrire; il place l'extrémité de l'instrument sur le point de la poitrine ou du corps qu'il veut explorer, en ayant soin qu'il soit appliqué exactement; il pose son oreille à l'autre extrémité de l'instrument, perçoit les sons produits par le mouvement des organes qu'il examine et reconnaît ainsi les altérations qu'ils peuvent avoir éprouvées. Le plus souvent aujourd'hui les médecins consultent à l'oreille nue et sans se servir du stéthoscope.

STETTIN, chef-lieu de la Poméranie, province de Prusse, et de l'arrondissement du même nom, place forte et importante ville de commerce, est située sur l'Oder, assez bien bâtie, et compte 50,000 habitants. A Stettin l'Oder se partage en quatre bras, à savoir l'Oder, la Parnitz, la grande et la petite Reglitz, qu'on traverse tous sur des ponts en bois. La forteresse proprement dite est située sur la rive gauche de l'Oder; la rive droite est occupée par le faubourg *Lastadie*, qui est enfermé par la Parnitz, par des remparts, et quelques marais. Au delà des fortifications se trouvent les faubourgs d'*Oberwieck* et d'*Unterwieck*, et celui de *Torney*. La *Lastadie* est reliée par deux ponts à la ville proprement dite. Parmi les édifices publics on remarque surtout le grand château, la Maison du Gouvernement, la Maison de la Province avec une importante bibliothèque, l'ancien arsenal, la grande caserne, les trois hôpitaux, la bourse et la nouvelle salle de spectacle. Sur la place royale s'élève la statue de Frédéric le Grand, et sur la place de la parade, devant le nouveau théâtre, celle de Frédéric-Guillaume III. On trouve à Stettin un gymnase pourvu d'un observatoire, une école de commerce, un séminaire pédagogique, une école de dessin, une école de pilotes, une école de construction de navires, une maison d'accouchement, et de très-larges fondations pour les nécessiteux. Cette ville est le centre de beaucoup de manufactures et de fabriques importantes, notamment d'appareils à incendie, de savon, de cuir, de tabac, de drap, de chapeaux, de bas, de cotonnades, de sucre, de liqueurs, de fil, de ruban et de toile à voile. Il s'y trouve une forge à ancres, où l'on confectionne toutes les ancres nécessaires au service de la marine prussienne, un atelier pour la construction des machines, et on y construit beaucoup de vaisseaux. Le commerce, surtout le commerce d'expédition, est considérable; et le commerce maritime comprend la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et une grande partie de l'Amérique. C'est de Stettin que s'expédient la plupart des produits naturels et manufacturés de la Silésie. Le commerce des bois constitue l'une de ses branches d'industrie les plus importantes. La ville possède en propre pour les relations de son commerce 260 navires. Son véritable port pour les navires d'un fort tirant d'eau est *Swinemunde*.

Stettin, le *Sedinum* des anciens, appelé plus tard *Stettinum*, fut fondé par les Slaves, se fit admettre au moyen âge dans la ligue hanséatique, et fut à diverses reprises la résidence des ducs de Poméranie. En 1570 un traité de paix y fut signé entre le Danemark et la Suède. En 1630, par suite

du traité conclu avec le dernier duc de Poméranie, cette ville fut occupée par les Suédois, à qui la paix de Westphalie en attribua la possession définitive. Dans la guerre du Nord, cette ville fut prise par les alliés en 1713, puis cédée à la Prusse par la paix de Stockholm de 1720. Le 29 octobre 1806 Stettin ouvrit ses portes sans résistance aux Français, qui continuèrent de l'occuper jusqu'au 5 décembre 1813.

STETTINER HAFF. *Voyez* HAFF.

STEUBEN (CHARLES) est né en 1791, à Mannheim, et vint de bonne heure à Paris, où il forma son talent sous la direction de David, de Lefèvre et du baron Gros. En 1813, son premier tableau, *Pierre le Grand sur le lac Ladoga*, produisit une vive sensation. Plus tard, il traita plusieurs sujets d'après des poëtes allemands, par exemple le *Serment des trois Suisses sur le mont Rütli*, *Guillaume Tell repoussant la barque*, etc. En 1819 il peignit *L'évêque saint Germain*, que le roi Chilpéric charge de distribuer ses trésors aux pauvres. Parmi ses toiles les plus célèbres il faut mentionner son *Pierre le Grand*, *enfant*, *sauvé par sa mère de la fureur des strelitz*, le *Retour de Napoléon de l'île d'Elbe* et la *Mort de Napoléon*. On est en droit de reprocher à la plupart de ces compositions, où il manie les moyens d'exécution avec une grande habileté technique, de pécher par l'exagération de l'expression. Cet artiste a peint au conseil d'État et au musée de Paris des fresques historiques et allégoriques, d'un coloris large et brillant et d'une exécution parfaite. On voit de lui au musée historique de Versailles une suite de toiles remarquables, entre autres les batailles de Tours, de Poitiers et de Waterloo. Parmi ses nombreux tableaux de chevalet, il faut en outre mentionner *Esmeralda*, composition pleine de grâce et de sensibilité, *Judith et Holopherne*, *Agar devant Abraham*, *Joseph et la femme de Putiphar*. Ses portraits surtout sont remarquables par la vérité, l'énergie et le coloris, par exemple ceux de Napoléon, du prince de Prusse, d'Alexandre de Humboldt, etc.

STEWART (Sir CHARLES). *Voyez* LONDONDERRY.

STEWART (DUGALD), célèbre philosophe écossais, né à Édimbourg, en 1753, était fils de *Matthew* STEWART, professeur de mathématiques à l'université d'Édimbourg, auquel il succéda à l'âge de vingt-deux ans. En 1778, le docteur Adam Ferguson ayant accompagné, en qualité de secrétaire, les commissaires envoyés en Amérique pour traiter de la paix, Stewart fut chargé de faire pour lui le cours de philosophie; et il obtint de si brillants succès dans son enseignement philosophique, qu'à partir de 1785 il résolut de s'y consacrer exclusivement. Après avoir professé jusqu'en 1810, il se retira à la campagne, où il mourut, le 11 juin 1828. Ses ouvrages se rattachent à ceux de Reid. Les plus importants sont ses *Elements of the Philosophy of the human mind* (3 vol., Édimbourg, 1792); ses *Outlines of moral Philosophy* (1793; traduit en français par Jouffroy); ses *Philosophical Essays* (1815); et sa *Philosophy of the active and moral Powers* (1828).

En même temps qu'il éclairait la jeunesse par ses savantes leçons, Dugald Stewart rendait à ses compatriotes un service d'un autre genre : il avait consenti, à partir de 1780, à recevoir dans sa maison, comme élèves particuliers, des jeunes gens de famille, qu'il dirigeait dans leur conduite comme dans leurs études, et qu'il formait par son exemple aux vertus sociales et aux manières du monde. Dans le nombre, on en compte plusieurs qui sont devenus depuis des personnages éminents, tels que lord Belhaven, le marquis de Lothian, M. Muir Mackenzie de Delvin, lord Ashburton, le comte de Warwick, le comte de Dudley, lord Palmerston et son frère M. Temple, M. Sullivan, etc. Sa maison était d'ailleurs le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Édimbourg; au nombre de ceux qui la fréquentaient le plus assidûment se trouvaient le marquis de Lansdowne, depuis premier ministre, et le comte de Lauderdale. Dugald Stewart fit avec ses élèves plusieurs excursions sur le continent, notamment en 1783 et en 1787. Il accompagna en 1806 son ami Lauderdale à Paris, dans une mission politique dont celui-ci fut chargé après la paix d'Amiens. A la suite de cette mission, Stewart obtint une sinécure avantageuse, qui lui procura une honorable indépendance. Pendant le ministère de lord Lansdowne, il fut chargé de rédiger la *Gazette d'Écosse*. Dans ses divers voyages en France, il avait eu occasion de se lier avec plusieurs des hommes les plus célèbres de notre pays, et il entretint avec quelques-uns d'entre eux un commerce de lettres jusqu'à sa mort.

STEWART-DENHAM (Sir JAMES), économiste anglais, né à Édimbourg, en 1713, était fils d'un procureur général d'Écosse. Compromis dans l'échauffourée du prétendant Charles-Édouard, et exclu de l'acte d'amnistie rendu après cette levée de boucliers, il se réfugia en France, et s'établit à Angoulême, où il se livra d'une manière toute particulière à l'étude de l'économie politique. Après la paix de 1763 il lui fut permis de revenir en Angleterre, où il fit paraître l'ouvrage qui a pour titre : *An Enquiry into the Principles of political Economy*. Il est divisé en cinq livres. Le premier traite de la population et de l'agriculture; le second, du commerce et de l'industrie; le troisième, des monnaies; le quatrième, du crédit, des dettes, de l'intérêt de l'argent, des banques, du change et du crédit public; le cinquième, des impots et de la meilleure application de leurs produits. Précurseur d'Adam Smith, Stewart combat la liberté commerciale, et se fait l'avocat du système protecteur. En 1771 il s'occupa gratuitement de recherches sur le meilleur mode de fabrication que la Compagnie des Indes pourrait employer pour ses monnaies. Il mourut en 1780.

STHÉNIE (du grec σθένος, force). Dans la théorie médicale de Brown, ce mot désigne l'état de plus grande énergie des phénomènes de la vie, notamment de la respiration et de la circulation du sang. La *sthénie*, quoiqu'elle ne soit pas en elle-même un état morbide, et que jusqu'à un certain point même elle annonce un état de bonne santé, dégénère en maladie quand l'accroissement de l'activité vitale amène des désordres dans les fonctions isolées et des déviations de l'état normal. Brown donnait le nom d'*asthénie* à l'état directement opposé. La médecine actuelle a renoncé à l'emploi de ces deux termes.

STHÉNO ou **STÉNO**. *Voyez* GORGONES.

STIBIÉ (du latin *stibium*, antimoine). On appelle ainsi, en thérapeutique, les médicaments dont l'antimoine forme la base.

STICHOMANCIE (du grec στίχος, vers, et μαντεία, divination). C'est l'art de deviner l'avenir en tirant au sort des billets sur lesquels sont inscrits des vers ou de courtes sentences, usage qui remonte à une haute antiquité, tant en Orient qu'en Occident. Chez les Romains, où cette pratique était très-usitée, on ouvrait au hasard les œuvres d'un poëte, ou bien on inscrivait sur de petites planches des vers empruntés à différents poëtes, et on les mêlait dans une urne. On tirait ensuite de bons ou de mauvais présages, suivant la nature des sentences ou le sens des vers que le hasard en faisait sortir. Les vers des sibylles et les poésies de Virgile et d'Homère servaient de préférence à cet usage.

STICHOMÉTRIE (du grec στίχος, vers, et μέτρον, mesure). Les anciens nommaient ainsi l'usage de compter et numéroter les lignes d'un manuscrit, afin de pouvoir, en l'absence de paragraphes et de chapitres (genre de divisions qu'on ne connaissait point encore alors), supputer autant que possible l'étendue d'un ouvrage. Le premier exemple qu'on trouve de cette pratique est dans la bibliothèque d'Alexandrie, puis dans les rouleaux des papyrus déterrés à Herculanum. Ordinairement on mentionnait à la fin d'un manuscrit combien il contenait de lignes. Par exemple, on voit que les œuvres de Démosthène se composaient de 60,000 lignes ou στίχοι, *stiques*. L'habitude était aussi de compter le nombre de vers ou de lignes contenus dans les œuvres des poëtes.

STICHOSTÈGUES. *Voyez* FORAMINIFÈRES.

STIEGLITZ (JEAN), l'un des plus célèbres médecins

praticiens des temps modernes, naquit de parents israélites, le 10 mars 1767, à Arolsen, dans la principauté de Waldeck, fut élevé à Gotha, et, après avoir étudié la philosophie à Berlin, alla suivre les cours de la faculté de médecine de l'université de Gœttingue, où il fut reçu docteur en 1789. Après s'être établi, dès la même année, à Hanovre, il embrassa la foi protestante en 1800, et fut nommé, dès 1802, médecin de la cour. Il est mort le 31 octobre 1840. On a de lui : *Essai d'un traitement plus rationnel de la fièvre scarlatine* (Hanovre, 1806); *Sur le Magnétisme animal* (1814); *Recherches pathologiques* (2 vol., Hanovre, 1832); *De l'Homœopathie* (1835).

STIEGLITZ (Louis, baron de), chef de la célèbre maison de banque de ce nom, à Saint-Pétersbourg, frère du précédent, naquit en 1778, à Arolsen. Il était complétement sans fortune en arrivant en Russie; mais par son génie, éminemment commercial, et par son infatigable activité, il inspira une confiance si générale et si grande, qu'il ne tarda pas à se trouver dans la plus brillante position et à jouir du crédit le plus étendu, en même temps qu'il exerçait une influence de plus en plus grande sur les développements du commerce et de l'industrie en Russie. C'est surtout à lui que ce pays est redevable de l'établissement d'un service régulier de bateaux à vapeur entre Lubeck et Saint-Pétersbourg, création devenue si importante pour la civilisation et l'industrie de la Russie. Il n'a pas exercé une influence moins utile sur toutes les grandes opérations de crédit et de finances entreprises de nos jours par cette puissance. En toutes circonstances il se montrait le protecteur éclairé et généreux des savants et des hommes de talent, et sa maison à Saint-Pétersbourg était le rendez-vous habituel des notabilités en tous genres. En 1825 l'empereur lui accorda la dignité héréditaire de baron de l'empire. Il mourut à Pétersbourg, le 18 mars 1843. Son fils *Alexandre*, baron de Stieglitz, continue les affaires de la maison.

STIGMATE (en grec στίγμα, dérivé de στίζω, je pique), corps glanduleux, ordinairement lubrifié, destiné à retenir les grains de pollen, et formant le sommet du style. Dans certaines plantes où le style manque, le stigmate est sessile, c'est-à-dire immédiatement attaché à l'ovaire. Quand les carpelles sont libres, il y a autant de stigmates que de carpelles; mais lorsque les carpelles sont soudées en un pistil unique, le nombre des stigmates est déterminé par celui des styles ou des divisions du style. En général, le stigmate est terminal, ou situé au sommet du style ou de l'ovaire; il est latéral quand il occupe les côtés du style ou de l'ovaire.

On donne encore le nom de *stigmate*, en botanique, à un petit mamelon qui surmonte les globules verdâtres qu'on observe dans l'involucre des prêles, ainsi qu'à la pointe caduque qui termine la columelle des mousses.

Dans l'entomologie, les *stigmates* sont des ouvertures placées sur le côté du corps des insectes. Ces ouvertures sont les orifices des trachées ou canaux aériens. On appelle aussi *stigmate* la partie du bord externe de l'aile des hyménoptères qui est plus épaisse que le reste.

Chez les anciens, on appelait *stigmates* une marque qu'on imprimait sur l'épaule gauche des soldats qu'on enrôlait. On a également donné ce nom aux marques des plaies de Jésus-Christ, qu'on prétend avoir été imprimées, par faveur du ciel, sur le corps de saint François.

STIL DE GRAIN, couleur jaune que l'on extrait des fruits du *nerprun des teinturiers*.

STILFSER JOCH ou WORMSER JOCH, en italien *Monte Stelvio*, crête des Alpes Rhétiennes, sur les frontières du Tyrol et de la Lombardie, ainsi appelée d'un village du Tyrol, Stilfs ou Stelvio, et du bourg de Worms ou Bormio, dans la province lombarde de Sondrio, est célèbre comme la plus haute et la plus belle des routes carrossables qu'il y ait dans les Alpes et en Europe. Elle fut construite de 1820 à 1825, sous le règne de l'empereur d'Autriche François Ier, et il fallut pour cela vaincre d'immenses difficultés. De 1825 à 1834 les travaux en furent continués depuis Bormio jusqu'à Lecco, sur le lac de Côme, pour réunir la vallée supérieure de l'Adige, dans le Tyrol, à la Valteline, ou vallée supérieure de l'Adda, en Lombardie; d'où résulte une communication directe entre Inspruck et Milan. La construction de cette route fait le plus grand honneur au gouvernement autrichien et à ses ingénieurs. Les plans en furent fournis par Donegani, qui est aussi l'auteur de la route du Splugen. Les travaux furent dirigés par Dominichini et Porro, et exécutés par les entrepreneurs Talaghini, Nolli et Polli. En 1848 les insurgés italiens détruisirent du mieux qu'ils purent les magnifiques galeries de cette route; mais elles ont été rétablies depuis.

STILICON (Flavius STILICO, ou STILICHO), Vandale de naissance et ministre célèbre du faible empereur d'Occident Honorius. Son père était l'un des généraux de Valens : lui-même avait fait toutes les guerres de Théodose, et, par ses talents militaires, s'était élevé au rang de général de la cavalerie et de l'infanterie (*Magister utriusque exercitûs*). Enfin, Théodose lui avait donné en mariage sa nièce Serena, dont il eut trois enfants : Eucherius, Marie et Thermancia. En 395, lorsque cet empereur partagea l'empire entre ses fils, il nomma Stilicon tuteur d'Honorius, et lui conféra en même temps le gouvernement de tout l'empire d'Occident. Les auteurs diffèrent beaucoup d'opinion sur le caractère de Stilicon : selon les uns, c'est le sage et valeureux protecteur de l'empire; selon les autres, c'est un ambitieux qui ne voulait que s'attribuer exclusivement le pouvoir, et qui dès le commencement du règne d'Honorius pratiqua, pour y parvenir, de sourdes manœuvres avec les barbares : ces faits sont difficiles à éclaircir. Théodose avait donné pour gouverneur à l'empire d'Orient un certain Rufinus, qui disposait d'Arcadius comme Stilicon d'Honorius. Une rivalité poussée à l'extrême déchira les deux empires et causa les guerres les plus funestes. Rufinus appela les Goths, qui, sous la conduite d'Alaric, se mirent à désoler et à ravager la Grèce; et Stilicon, pour se garantir des Goths, conclut un traité avec les Franks, puis alla secourir l'empire d'Orient. Déjà il avait remporté quelques avantages sur les Goths, lorsque Arcadius lui ordonna de se retirer : ce souverain, par le conseil d'Eutrope, venait de faire la paix avec les barbares, et Stilicon, pour avoir combattu Alaric, se vit déclarer ennemi public. Aussi se disposait-il à une nouvelle expédition en Grèce, quand Eutrope, pour l'en empêcher, suscita des révoltes en Afrique. Ces séditions ayant été comprimées, les deux empereurs se réconcilièrent. Dans cette guerre, Stilicon avait remporté une grande victoire sur Alaric. Lorsque l'Italie fut envahie à son tour, il battit les barbares, et les contraignit de se retirer; cette victoire est de l'année 403. Bientôt après vinrent les irruptions des Vandales; les Alains, les Suèves, s'emparaient de la Gaule, et un Constantin se déclarait empereur en Bretagne : il conquit aussi une partie de la Gaule, et Honorius lui reconnut le titre d'auguste. Stilicon avait fait assassiner Rufinus, son ennemi; les uns prétendent qu'il le punit justement de ses complots avec les barbares, les autres voient dans cet acte de cruauté un moyen de parvenir seul à l'empire; et en effet on réussit à inspirer à Honorius des craintes fort vives sur les projets de Stilicon : on prétendit qu'il voulait mettre sur le trône son fils Eucherius : l'assertion était sans preuves. Cependant, Honorius excita les soldats contre lui : les amis de Stilicon furent massacrés; il s'enfuit à Ravenne, et l'empereur lui fit trancher la tête. Son fils, Eucherius, et sa femme, Serena, furent étranglés quelque temps après; enfin, l'empereur répudia sa fille, Thermancia, qu'il avait épousée après la mort de Marie, aussi fille de Stilicon. Le poëte Claudien a porté les louanges de Stilicon à un tel excès que la lecture de son ouvrage est insupportable. C'est un Achille, un Scipion l'Africain, etc. Il a toutes les vertus; il ne lui manque que des vices... Il est plus juste de dire que son bras a manqué à Rome pour lui épargner les humiliations qu'elle subit bientôt après de la

part des Goths. Stilicon paraît avoir été chrétien : le nom de sa fille et la faveur de Théodose en sont des indices.

De Golbéry.

STILPNOSIDÉRITE. *Voyez* Goethite.

STILPON *de Mégare*, philosophe grec, qui florissait vers l'an 300 av. J.-C., et qui donna un grand relief à l'école de Mégare. Il est surtout considéré à cause de la gravité et de la pureté de sa doctrine éthique, dans laquelle il fut le prédécesseur des stoïciens. Au point de vue théorique, il paraît s'être surtout proposé de réfuter les théories platoniciennes et aristotéliciennes. Ses ouvrages sont perdus.

STILTON (Fromage de). *Voyez* Huntingdon.

STIMULANTS (du latin *stimulare*, exciter). Ce mot est synonyme d'*excitants*, et sert à désigner tous les agents qui ont pour effet d'exciter, d'accélérer les actes de l'organisme (*voyez* Contre-Stimulisme). On peut distinguer les stimulants en *physiques* et *moraux*. Parmi ces derniers figurent les passions expansives, telles que la colère, l'amour, qui activent singulièrement le système nerveux, et par suite les autres appareils de l'organisme. Les *stimulants physiques* sont constitués ou par des éléments impondérables, tels que le calorique, l'électricité, et même la lumière, ou par des irritants mécaniques ou chimiques, agissant également sur la peau, ou par des aliments tels que les mets dits de haut goût, les boissons aromatiques ou alcooliques, comme le vin, les liqueurs, le café, ou bien enfin par d'autres agents qui figurent parmi les médicaments, et divisés eux-mêmes en stimulants généraux, alcooliques, éthérés, aromatiques, résineux, etc., et en stimulants spéciaux, qui portent leur action sur certains appareils particuliers, et désignés sous les noms de *sudorifiques*, *purgatifs*, *diurétiques*, *emménagogues*, etc., selon qu'ils provoquent les sécrétions de la peau, des intestins, des reins, de l'utérus, etc.

D'après certains physiologistes, la vie est entretenue par les *stimulants ;* tel est le fond de la doctrine de Brown, qui croyait, en conséquence, devoir prodiguer les stimulants dans les maladies : d'autres, au contraire, avec Broussais, considérant la stimulation comme la cause de la plupart des maladies, veulent qu'on oppose à celles-ci les tempérants, les émollients, enfin tout ce qui peut émousser la stimulation ou l'irritation.

Stimulant, au figuré, se dit de ce qui excite, aiguillonne l'esprit : L'émulation est un stimulant qu'il faut employer à propos et avec précaution.

Forget.

STIMULUS. *Voyez* Contre-Stimulisme.

STIPULATION (du latin *stipulatio*), action de *stipuler*, de promettre, de s'engager. Ce mot s'emploie pour désigner toutes espèces de clauses, conditions et conventions qui entrent dans un contrat. En règle générale, on ne peut stipuler en son propre nom que pour soi-même.

STIPULE (diminutif de *stipe*), petits appendices squamiformes ou foliacés, qui se rencontrent à la base de certaines feuilles, au point de leur origine sur la tige. Les stipules sont ordinairement au nombre de deux, une de chaque côté du pétiole : on les appelle alors *latérales;* plus rarement elles sont solitaires, situées à l'aisselle des feuilles, et dans ce cas elles se nomment *axillaires*.

En ornithologie, on appelle *stipule* une plume qui sort de la peau et qui est encore enveloppée dans sa gaîne.

STIRLING, comté du sud de l'Écosse, qui sur une superficie de 16 myriam. carrés compte 85,756 habitants. C'est une contrée en grande partie montagneuse, où l'*Alvahill* atteint 500 mètres d'élévation et le *Ben-Lommond* 1,020 mètres. Les plaines et les vallées sont d'une remarquable fécondité et bien cultivées. Il n'y manque pas non plus de marais. Le comté de Stirling est l'un des plus riches de l'Écosse en produits minéraux, notamment en houille et en fer; et l'exploitation en est faite sur l'échelle la plus large.

Le chef-lieu est Stirling, relié par des chemins de fer à Édimbourg, à Perth et à Glasgow, bâti sur la rive droite du Forth, au pied d'une montagne sur laquelle s'élève un vieux château fort. On y remarque une vieille église gothique, plusieurs hôpitaux et casernes, l'hôtel de ville, le collége, le musée agricole et industriel de Drummond ; et on y compte 12,500 habitants, qui fabriquent des cotonnades et des étoffes de laine, notamment des tapis, et entretiennent en outre un commerce important. L'ancien château de Stirling, bâti sur un rocher basaltique à pic, est célèbre par la beauté de la vue qu'on y découvre. Autrefois résidence du roi David Ier, qui en 1147 fonda au voisinage l'abbaye de Keneth, il reçut plus tard des agrandissements lorsqu'il fut devenu, depuis Jacques Ier, le séjour favori des Stuarts. La ville et son château jouent un rôle important dans l'histoire d'Écosse.

STIRLING (James), célèbre géomètre anglais, naquit vers la fin du dix-septième siècle, à Oxford, où il suivit les cours de l'université. Son principal ouvrage est son *Methodus differentialis*, etc. (Londres, 1730, in-4°), où, tout en adoptant les principes de Moivre sur la théorie des séries, il ajoute beaucoup à ses découvertes. Précédemment, et lorsqu'il était encore sur les bancs de l'université, Stirling avait fait paraître un livre intitulé : *Lineæ tertii ordinis newtonianæ*, etc. (Oxford, 1717, in-8°), où il ajoutait deux nouvelles lignes du troisième ordre à celles données par Newton. Ce travail contribua à le faire recevoir très-jeune dans la Société royale de Londres. On ignore la date exacte de la mort de Stirling ; on sait seulement qu'il vivait encore en 1764, année où il fit réimprimer son *Methodus differentialis*.

STOA. *Voyez* Poecilé.

STOBÉE (Jean), *Johannes* Stobæus, natif de Stobi, ville de Macédoine, vivait vraisemblablement au cinquième ou au sixième siècle de notre ère, et recueillit des extraits d'environ cinq cents poëtes grecs et autres écrivains, qui ont d'autant plus d'importance pour l'histoire de la littérature ancienne que leurs œuvres ont pour la plupart péri depuis. Ce recueil fut divisé de bonne heure en deux parties, l'une intitulée *Anthologium* ou *Florilegium*, et encore *Sermones*, l'autre *Eclogæ physicæ et ethicæ*.

STOCADE. *Voyez* Estocade.

STOCKFISCH. *Voyez* Merluche et Morue (Pêche de la).

STOCKHOLM, capitale de la Suède, l'une des villes les plus pittoresques de l'Europe, est bâtie sur les rives méridionale et septentrionale du Melaren, à l'endroit où ce lac confond ses eaux avec celles de la Baltique. Vue du rocher de *Mosebacke*, dans le faubourg du Sud (*Sæder-Malm*), elle offre un magnifique panorama. La plupart des édifices s'élèvent en amphithéâtre ; ils sont construits en briques, sauf quelques-uns en bois, et revêtus de plâtre blanc ou peints en jaune. Les plus belles rues sont *Skeppsbron*, dans la Cité, et celles de la Reine et de la Régence, dans le faubourg du Nord. Stockholm n'a point de murs d'enceinte; elle n'a que des barrières aux entrées; mais on a dans ces derniers temps reconnu la nécessité de la protéger par quelques fortifications détachées, dont la construction ne tardera pas, dit-on, à être entreprise. La ville se compose de plusieurs îles, formées par les golfes du Melaren et la mer, et reliées entre elles par de nombreux ponts; elle comprend six quartiers principaux : 1° la *Cité*, qui s'étend sur trois îles, celle de la Ville, celle des Chevaliers (*Riddarholmen*) et celle du Saint-Esprit (*Helgeandsholmen*), formées par les deux embouchures du Melaren; *Norr* et *Sæder-Stroem;* 2° le *faubourg du Nord* (Norr-Malm), sur la terre ferme, au nord du Norr-Stroem, auquel communique l'île de Saint-Blaise (*Blasiiholmen*); 3° le *Ladugordslandet*, ou la pointe que forme cette terre ferme à l'est; 4° le *Kungsholmen* (l'île du Roi); 5° le *Skeppsholmen* (l'île de l'Amirauté) et *Castellholmen* (l'île de la Citadelle), réunies entre elles et le *Blasiiholmen* par des ponts flottants; 6° enfin, le *Sæder-Malm* (faubourg du Sud), île formée par le Melaren et la mer. Les faubourgs sont au nombre de quatre : le *Norr-Malm*, le *Sæder-Malm*, le *Ladugordsland*, le *Kungsholmen*.

La Cité, séparée des deux faubourgs par les deux embouchures du Melaren, se fait remarquer par le château construit, sur une éminence, en face de l'embouchure du nord. Il fut achevé en 1751. C'est un bâtiment carré, de vingt-trois croisées de face, et dont les quatre côtés sont visibles des différents quartiers de la ville. Du côté de l'est, on voit des parterres et un jardin (*Logorden*), au-dessous de deux galeries en saillie. La rue de *Skeppsbron*, qui longe le quai où les vaisseaux jettent l'ancre, est vaste et belle. Là se trouve concentrée toute l'activité du commerce. Les autres rues de la Cité sont sombres, irrégulières et étroites. La Cité a trois églises : la *cathédrale* (Storkyrkan), qui possède un orgue magnifique et des tableaux des premiers peintres de Suède; l'*église Allemande* et l'*église Finnoise*. Les autres édifices remarquables sont la Bourse, l'hôtel de ville, la banque, l'hôtel des postes, la Monnaie, et le palais des nobles, extérieurement orné des armoiries de toutes les familles nobles de la Suède. C'est là que se tiennent les sessions de la noblesse pendant la diète. A *Riddarholmen* (l'île des Chevaliers), on voit l'église contenant les tombeaux des rois et des héros de Suède, au milieu de plus de cinq mille étendards enlevés dans les combats. Sur la place du faubourg du Nord (*Norrmalmstorg*) s'élève le palais habité jadis par le célèbre Torstenson, et agrandi plus tard par la princesse Albertine. Vis-à-vis l'on voit le Grand-Opéra, bâti par Gustave III. D'autres palais ornent *Blastiholmen*, d'où le pont flottant conduit au *Skeppsholmen* et au *Castellholmen*. La première de ces îles renferme des chantiers, des casernes, de vastes hangars, parfaitement construits, pour y mettre à couvert la flottille de chaloupes canonnières; une allée d'arbres touffus traverse toute l'île, et contribue à l'embellir. La seconde communique par un petit pont à celle de *Skeppsholmen* : sa masse entière est formée d'un énorme rocher de granit; l'un des côtés est très-escarpé, et domine l'entrée du port. Le roc descend en pente douce vers le rivage de l'île, qui est couverte d'arbres, de gazons, de mousses, au milieu desquelles serpentent des allées. L'observatoire est sur la montagne sablonneuse, près la porte du Nord (*Norrtull*).

Stockholm a vingt places, dont la plus belle est sans contredit *Stottsbacken*. Elle est bordée d'un côté par le château, et de l'autre par un rang de belles maisons : elle descend en amphithéâtre et en s'élargissant jusque vers le quai, où s'élève la belle statue de bronze de Gustave III. Le haut de la place est décoré par un obélisque en granite et par la cathédrale (*Storkyrkan*). Les autres places remarquables sont : celle *de la Maison des Nobles*, où Gustave III fit ériger la statue de Gustave Ier; la place d'Adolphe-Frédéric; la place de Gustave-Adolphe, ornée de la statue de ce grand homme; et la place d'armes, ornée de la statue de Charles XIII. La population de Stockholm s'élevait en 1851 à 93,000 âmes; sans qu'on puisse dire précisément que la situation et le climat sont malsains, le nombre des décès ne laisse pas que d'y être plus grand que celui des naissances. On n'y compte guère plus de 200 israélites; le nombre des étrangers, des Allemands et des Russes notamment, est très-minime.

La facilité des communications et le voisinage de la mer ont mis la subsistance à bas prix et rendu le commerce florissant. Stockholm est l'entrepôt principal de tout le fer et du cuivre qui sont exportés de Suède, et qui amènent annuellement plus de sept cents vaisseaux étrangers dans son port. En échange, la capitale reçoit les productions du Midi, et l'industrie étrangère lui fournit les différents produits auxquels le travail national ne peut suppleer. Stockholm possède cependant quelques manufactures de laine, de soie et de coton et des raffineries de sucre. L'éclairage au gaz y a été introduit pour la première fois en 1854. LUNDBLAD.

STOCKPORT, importante ville de fabriques du comté de Chester (Angleterre), sur les limites du Lancashire et sur les bords de la Mersey, à 10 kilomètres au sud-est de Manchester, et reliée à cette ville ainsi qu'à Londres par des chemins de fer, est bâtie dans une situation extrêmement pittoresque. Sa population, forte de 54,000 habitants, entretient un grand nombre de filatures de coton et de fabriques de cotonnades, de mousselines, de soieries et de chapeaux. Elle est aussi le centre d'un important commerce de farine et de fromage.

STOCKS, dénomination générique sous laquelle on comprend en Angleterre tous les capitaux engagés dans l'industrie et représentés par des actions, de même que les titres et obligations émis par des États, des provinces, des villes, des sociétés, des corporations, etc.

Stockholder, détenteurs de *stocks*.

Stock-Exchange. On appelle ainsi à Londres la bourse particulière où se négocient les différents titres d'actions en circulation.

Stock-Jobber. Les anglais appellent ainsi ce que nous nommons, nous, des *agioteurs*, c'est-à-dire des spéculateurs qui jouent sur la hausse ou la baisse des effets publics, des actions, etc., et dont les opérations se soldent généralement par de simples différences.

STOCKTON SUR TEES, port considérable du comté de Durham, et l'une des plus belles villes du nord de l'Angleterre, sur les bords du Tees, avec un bel hôtel de ville, un grand marché, de larges rues et un pont de cinq arches, compte 9,800 habitants qui fabriquent de la toile à voiles, des cordages, du treillis, de la toile, etc., font un cabotage des plus actifs et construisent aussi quelques navires. Il s'y fait un commerce important en grains, fromages, beurre, plomb, alun, et surtout en houille. Le gisement houillier de Stockton est l'un des plus estimés de l'Angleterre.

STŒCHIOMÉTRIE, partie de la chimie qui traite des diverses proportions dans lesquelles les différentes substances se combinent ensemble. Elle constitue une science nouvelle, créée à la fin du siècle dernier par Jérémie-Benjamin Richter, et qui a beaucoup contribué aux progrès réalisés par la chimie.

STOFFLET (NICOLAS), né en 1751, d'un meunier de Lunéville, était garde-chasse du comte de Colbert-Maulevrier, lorsque la guerre de la Vendée éclata. Malgré l'obscurité de sa naissance et de sa position, il possédait un courage et des talents de partisan tellement remarquables qu'il fut élevé par son parti, le 25 juillet 1793, au grade de major général de l'armée catholique. Il conserva sur ses compagnons, dans les revers, plus d'ascendant que les autres généraux, qui ne devaient leur grade qu'à leur noblesse. Il prit le commandement en chef après la mort de La Rochejacquelein. Malgré les éternelles dissensions qui ne cessèrent de diviser les généraux catholiques entre eux et de nuire à leurs succès, il se joignit quelque temps à Charette, et, de concert avec lui, fit fusiller Marigny. Mais il se sépara bientôt de son allié pour suivre les conseils du curé Bernier, sous les inspirations duquel il donna bientôt à l'insurrection un caractère plus imposant. Quand la Vendée, lasse de guerres et de massacres, après le système tout conciliant de Hoche, ne se montra plus trop disposée à continuer les hostilités, Stofflet, comme les autres chefs vendéens, fut forcé de conclure la paix avec les commissaires de la Convention, qui se montrèrent d'assez bonne composition. Les agents du comte d'Artois vinrent alors le trouver, et en lui conferant, de la part du prince, le titre de lieutenant général, avec plusieurs autres avantages et force promesses, ils parvinrent à lui faire reprendre les armes et à le réconcilier avec Charette; mais les habitants de l'Anjou montrèrent peu d'empressement à le soutenir dans ses nouvelles tentatives, et après quelques opérations insignifiantes et sans éclat, il tomba, trahi par quelques-uns des siens, entre les mains des républicains, qui le traduisirent à Angers devant une commission militaire : il fut fusillé, le 13 février 1796.

STOÏCIEN, partisan de la doctrine philosophique connue sous le nom de stoïcisme.

STOÏCISME ou PHILOSOPHIE STOÏQUE. On appelle ainsi la doctrine de Zénon; ce nom est dérivé de la

stoa où il enseignait. Zénon opposait au scepticisme une doctrine à laquelle il donnait pour base de sévères principes de morale. Toutefois, il est difficile de distinguer dans cette doctrine ce qui lui appartient en propre des additions et des modifications qu'y introduisirent ses disciples. A ses yeux la philosophie était tout effort fait pour arriver à la sagesse, la voie qui y conduit; quant à la sagesse, c'était la science des choses divines et humaines, et son application à la vie constituait la vertu. Les principales parties de son système étaient la logique, la physique et l'éthique; mais l'éthique était le but de tout le système. Dans la logique, qu'il considérait comme la science des signes distinctifs du vrai et du faux, et qui dès lors contenait une théorie de la connaissance en même temps que la grammaire et la rhétorique, le stoïcisme donnait l'expérience pour base à toute connaissance. Les stoïciens admettaient la force dominatrice de l'âme; mais les images compréhensibles, c'est-à-dire celles qui s'accordent avec les signes de leurs objets et qui contiennent le libre assentiment de l'esprit, constituent les caractères ou *criteria* de la vérité. La physique de Zénon et de ses disciples se rattachait à la doctrine d'Héraclite, et admettait avec lui l'existence d'un λόγος pénétrant le monde, et dans lequel ils trouvaient aussi la base des devoirs humains et de l'organisation du monde moral. Les anciens stoïciens admettaient en général dans cette partie de leur philosophie deux bases increées, éternelles et pourtant corporelles de toutes choses : la matière passive et l'intelligence active, ou la divinité, qui réside dans la matière et qui la vivifie. Cette divinité est la force d'intelligence primitive et la nature éthérée enflammée; elle a créé le monde en séparant les éléments de la matière et en formant les corps comme un tout organique; elle gouverne aussi ce monde, mais elle est limitée dans l'action de sa providence par l'immuable *Fatum*, ou la nécessité des lois naturelles. L'univers, suivant Zénon, est pénétré par l'intelligence divine, qui lui sert d'âme; par conséquent, c'est un être vivant et raisonnable, mais destiné à périr par le feu, ou plutôt à être périodiquement dissous par le feu. Il considère également les mondes et les forces physiques comme étant d'une nature divine; d'où il suit qu'il est permis d'adorer plusieurs dieux, et que leurs relations avec les hommes sont utiles à ceux-ci. Comme les stoïciens nomment en outre *corps* tout ce qui peut agir et souffrir, l'âme est aussi pour eux un corps; ils la considèrent comme l'air inflammable et comme une partie du feu divin. L'âme humaine est douée suivant eux de huit attributs, les cinq sens, la force de production, le don de la parole et l'intelligence; mais cette dernière doit, comme principe actif, dominer tout l'esprit. L'éthique des stoïciens déclare que l'intelligence universelle, dont l'intelligence humaine est une partie, ou la nature, est la source de la loi morale, qui fait à l'homme un devoir de s'efforcer d'atteindre à la perfection divine, attendu que ce sont ces efforts qui seuls conduisent à une vie harmonique, ce qui n'est autre chose que le véritable bonheur. Voici en quoi consistent ses principes pratiques : « Sois d'accord avec toi-même, suis la nature, vis conformément à la nature » ou, ce qui revient au même : « Vis conformément aux lois de l'intelligence d'accord avec elle-même, » car les formules des diverses écoles stoïques diffèrent quelque peu entre elles. La vertu était aux yeux des stoïciens le souverain bien, et le vice le seul mal réel; toute autre chose était indifférente, et ne pouvait être que relativement agréable ou désagréable. La morale des stoïciens appelle les actions de l'homme convenables quand elles ont un motif raisonnable dans la nature de celui qui agit; parfaitement pertinentes, et par conséquent conformes au devoir, quand elles sont bonnes en elles-mêmes; moyennes ou permises, en tant qu'elles sont indifférentes en elles-mêmes, ou ne deviennent licites et à propos que sous certains rapports. Ce sont des péchés quand elles sont en contradiction avec la nature intelligente de celui qui agit. En conséquence, ils disaient que la vertu est la véritable harmonie de l'homme avec lui-même, tout à fait indépendante de l'idée de récompense et de peine, à laquelle on parvient par un sain jugement moral et en sachant dominer ses affections et ses passions. Cette vertu présuppose l'existence du calme intérieur suprême et l'élévation au-dessus des affections de plaisir ou de déplaisir sensuels (apathie); elle ne rend pas le sage insensible, mais invulnérable, et lui donne une domination sur son corps, qui permet même le suicide. La vertu leur apparaissait donc avant tout avec les caractères de l'abnégation et du sacrifice. Ils créaient par conséquent un type du sage, dont ils exprimaient les qualités par diverses sentences paradoxales, telles que celles-ci : « Le sage seul est libre; le sage seul est riche; il est roi, etc. »

C'est à cause de cette sévérité d'opinions morales, tout au moins chez les premiers stoïciens, qu'on a donné en général le nom de *stoïcisme* à toute opinion sévère en morale. Zénon et son fidèle disciple et successeur Cléanthe d'Assos, qui présida, dit-on, l'école stoïque jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, s'ôtèrent l'un et l'autre la vie dans un âge avancé. Il nous reste encore du dernier un hymne remarquable en l'honneur de Zeus. Il a pour base une image de Dieu, qui, bien que s'appuyant sur l'idée panthéiste de Zénon du λόγος qui pénètre toute la nature, se rapproche cependant beaucoup de l'idée purement chrétienne. Le successeur de Cléanthe, Chrysippe de Soles, traita la logique et la dialectique plus explicitement, et prouva en physique que l'influence de la destinée ou des rapports nécessaires de causalité des choses ne supprime ni l'activité de la providence divine ni la liberté qu'a l'homme d'agir d'après des motifs raisonnables. En morale il distinguait, avec ses prédécesseurs, un droit naturel du droit positif; et il en trouvait la preuve dans les rapports mutuels des hommes comme êtres de même espèce. Ses principaux successeurs furent Zénon de Tarse, Diogène de Babylone, Antipater de Tarse ou Sidon, l'adversaire de Carnéade, Panætius de Rhodes, disciple de ce dernier, qui vécut à Athènes et à Rome au deuxième siècle av. J.-C., s'y trouva en commerce habituel avec les Romains les plus distingués, tels que Scipion et Lælius, et dont Cicéron a beaucoup mis à profit l'ouvrage éthique dans son traité *De Officiis*, enfin son disciple Posidonius d'Apamée en Syrie. D'ailleurs, la philosophie stoïque exerça la plus décisive influence sur l'éducation des philosophes romains, parmi lesquels Sénèque, Épictète et Marc Aurèle Antonin adoptèrent complétement les idées stoïciennes. Cependant, ils n'en traitèrent que le côté pratique, et exprimèrent les sévères idées morales du stoïcisme dans d'instructives et édifiantes dissertations, dont les fréquentes analogies avec la morale chrétienne ont fait croire que ces idées étaient le fruit de relations secrètes avec les chrétiens; mais il n'en était rien. Consultez Lipsius, *Manuductio ad Stoicam Philosophiam* (Anvers, 1606); Scioppius, *Elementa Stoicæ Philosophiæ moralis* (Mayence, 1606).

STOLBERG, l'une des plus anciennes familles de comtes qui existent en Allemagne, et dont il est question dans des documents authentiques dès le douzième siècle. En 1412 les Stolberg furent créés *comtes de l'Empire*, avec siége et droit de vote sur le banc des comtes de Wettéravie. La même année ils acquirent le comté de *Hohenstein*, en 1429 celui de *Wernigerode*, en 1535 celui de *Kœnigstein*, en 1556 celui de *Wertheim* et celui de *Rochefort* dans les Pays-bas autrichiens, etc.

La souche des diverses lignes aujourd'hui existantes fut *Christophe de* Stolberg, né en 1567, mort en 1638. Son fils aîné, *Henri-Ernest de* Stolberg, né en 1593, mort en 1672, fonda les deux branches d'*Ilsenburg*, éteinte en 1710, et de *Wernigerode*. Cette dernière s'est subdivisée en trois rameaux : *Stolberg-Wernigerode*, qui subsiste encore aujourd'hui; *Stolberg-Gedern*, qui, en 1742, obtint le titre de prince de l'Empire, puis s'éteignit dans sa ligne mâle en 1804, et auquel appartenait la comtesse d'*Albany*, épouse du prétendant *Charles-Édouard*; *Stolberg-Schwarza*, qui s'éteignit en 1748.

Le fils cadet de Christophe, *Jean-Martin* de Stolberg,

fonda la ligne cadette, dont deux rameaux fleurissent encore de nos jours, *Stolberg-Stolberg* et *Stolberg-Rossla*.

La branche aînée de la famille, celle de *Stolberg-Wernigerode*, possède aujourd'hui le comté de Wernigerode et la bailliage de Schwarza; depuis 1804 le comté de Gedern en Wettéravie, sous la suzeraineté de la Hesse grand-ducale; le bailliage de Sophienhof, sous la souveraineté du Hanovre; les trois seigneuries de Peters-Waldau, de Kreppelholz et de Janowicz, en Silésie, etc., etc. A titre d'indemnité pour le comté de Rochefort, situé dans les Pays-Bas autrichiens, et pour ses prétentions sur le comté de Kœnigstein, elle reçut en 1803, en vertu d'un recez de l'Empire, une rente perpétuelle de 30,000 florins, assise sur des droits de navigation.

La famille de Stolberg et ses différentes branches, à l'exception du rameau de *Stolberg-Stolberg*, dont le chef embrassa en 1800 le catholicisme (*voyez* l'article ci-après), professe la religion réformée.

STOLBERG (Les deux frères), issus de la branche de *Stolberg-Stolberg*, se sont rendus célèbres à la fin du dernier siècle et dans les premières années de celui-ci, par leurs talents poétiques et par les relations littéraires que, dès leur séjour à l'université de Gœttingue, ils formèrent avec la pléiade poétique composée de Boje, Burger, Miller, Voss, Hœlty et Leisewitz. L'aîné, *Christian*, comte de Stolberg, né à Hambourg, en 1748, remplit de 1777 à 1800 les fonctions de bailli à Tremsbuttel en Holstein. A cette époque il renonça à la vie publique, et se retira dans sa terre de *Windebye* près Eckernfœrde, en Schleswig, où il mourut, le 18 janvier 1821. Il avait épousé, vers 1780, Louise, comtesse de Reventlau, veuve Gramm, qu'il a célébrée dans ses vers. Ses poésies ont été réunies avec celles de son frère, de même que ses drames avec chœurs, au nombre desquels on remarque *Balsazar* et *Otanes*, mais peu propres à être représentés, encore bien qu'en les écrivant l'auteur eût espéré arracher le théâtre à la routine et aux formes toutes de convention auxquelles il obéit depuis si longtemps. On a aussi de lui une traduction en vers des tragédies de Sophocle.

Le cadet, *Frédéric*, comte de, Stolberg, né en 1750, à Bramstedt en Holstein, remplit, à partir de 1777, les fonctions de plénipotentiaire du prince-évêque de Lubeck, à Copenhague. En 1782 il épousa Agnès de Witzleben, qu'il a maintes fois célébrée dans ses vers. En 1789, il fut nommé envoyé de Danemark à Berlin, où, en 1790, il se remaria avec la comtesse de Redern. Il voyagea ensuite en Allemagne et en Italie, renonça en 1800 à toutes fonctions publiques, et se fixa à Munster, où il embrassa le catholicisme avec tous les membres de sa famille, à l'exception de sa fille aînée, mariée au comte de Stolberg-Wernigerode. Cette démarche, d'autant plus inattendue que quelque temps auparavant, dans une lettre à un pasteur holsteinois établi en Suède, il avait fait preuve des sentiments du luthéranisme le plus pur, lui attira de vifs reproches. On a de lui une histoire générale de l'Église, intitulée *Histoire de la Religion de Jésus-Christ*; ouvrage écrit au point de vue catholique romain, et dont le pape fit publier une traduction en italien. Frédéric de Stolberg écrivit aussi des odes, des élégies, des romances, des satires et des drames, un roman intitulé l'*Ile* (1788), un récit quelque peu prolixe d'un voyage en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Sicile (1794), une vie du roi Alfred le Grand, enfin des traductions de différents ouvrages grecs. Il mourut en 1819, dans sa terre de Sondermuhlen, près d'Osnabruck, peu de temps après avoir terminé un petit livre ascétique *sur l'Amour*.

STOLONIFÈRES (Plantes), c'est-à-dire qui portent des *stolons*, branches grêles et allongées partant du bas de la tige, et produisant par intervalles d'un côté des racines et de l'autre des feuilles (*voyez* DRAGEON).

STOMAPODES (du grec στόμα, bouche, et πούς, pied), ordre de crustacés.

STOMATE (du grec στόμα, bouche), pore microscopique de l'épiderme des plantes qui a reçu successivement des botanistes des dénominations différentes. Guillard a appelé ces appareils microscopiques *glandes corticales*; Hedwig leur a donné le nom de *pores exhalants*; Mirbel, celui de *grandes pores*, *pores allongées*; Link, celui de *stomata*, mot que de Candolle a transporté dans notre langue et qui maintenant est exclusivement adopté parmi nous.

STOMATITE (du grec στόμα, bouche), genre d'inflammation particulière à la bouche.

STONEHENGE, c'est-à-dire *pierres pendantes*, nom d'un ancien et énigmatique monument du comté de Wilts (Angleterre), situé à environ sept kilomètres au nord de Salisbury, au milieu de la lande à laquelle cette ville donne son nom, à peu de distance du bourg d'Amresbury ou Ambresbury, sur l'Avon, où naquit Addison. Il se compose d'une double rangée de piliers de blocs de pierre grossièrement taillés, de 75 centimètres à 1 mètre d'épaisseur, formant un cercle de 130 pas de circuit, larges de 2 mètres à 2 mètres 33 centimètres, hauts d'environ 7 mètres, et présentant plus ou moins quatre faces. L'espace intérieur entre les deux rangées de piliers est de 2 mètres 66 centimètres. Dans le cercle extérieur, vingt-trois piliers sont encore debout, et sept sont renversés; dans le cercle intérieur, il y en a onze debout, trois renversés, et vingt-et-un sont brisés et dispersés. Chaque couple de piliers de la rangée extérieure est uni à son extrémité supérieure par une pierre carrée; il y en a cependant qui en manquent. Les piliers de la rangée intérieure, qui d'ailleurs sont plus petits, supportaient également autrefois de ces pierres carrées. Au centre du cercle moindre, dont le circuit est d'environ 200 mètres, on voit les débris d'un ovale mesurant de 17 à 18 mètres de diamètre, et dont les 10 piliers restés debout forment avec leurs poteaux carrés cinq grandes portes. Il existe en outre une infinité de petits piliers complétement ou à moitié renversés. Cet ouvrage, élevé évidemment par des mains humaines, produit une impression particulière au milieu de cette vaste lande, la *Salisbury Plain*, toute remplie de tombeaux de Huns affectant la forme de monticules ronds; et depuis mille ans qu'il en est question, il est demeuré une énigme. Les *Stonehenge* semblent être les fondements d'un monument demeuré inachevé, ou suivant d'autres détruit par la violence, mais dont l'imagination des antiquaires anglais a de beaucoup exagéré la valeur. La plupart des pierres employées sont du granite; il n'y a qu'un très-petit nombre de morceaux de grès. Mais le granite et le grès manquent également dans cette localité et bien loin de là encore. On n'y trouve que des silex mélangés avec le sol crayeux; or, il n'y en a pas un seul d'employé dans cette construction. La conjecture la plus probable, c'est que ce sont là les ruines de quelque ancien temple des druides bretons.

STORA, port de l'Algérie, un peu à l'est de Collo, et près duquel les Français ont bâti *Philippeville*, sur les ruines de l'ancienne *Rusicada*. Depuis, quelques établissements se sont formés à Stora même, qui est relié à Philippeville et protégé par des fortifications.

L'ancien *Sinus Numidicus* est divisé maintenant en *golfe de Collo* et *golfe de Stora*. Le golfe de Stora s'étend du cap de Fer ou mieux du raz Tchekidick jusqu'au cap de Tharsa; le golfe de Collo va de ce point aux caps Boujarone. Les Français et les Génois commercèrent à Stora à une époque très-reculée. On tirait de ce port le meilleur froment de cette partie de l'Afrique, mais les prohibitions turques, l'isolement où l'on s'y trouvait, et le voisinage de Collo, que l'on commençait à fréquenter, finirent par faire déserter Stora. Ce port, que les Français occupent depuis 1838, doit redevenir sous la domination française ce qu'il était sous les Romains et ce qu'il était encore en partie il y a trois siècles, un établissement d'une grande importance. La baie offre un port spacieux, presque fermé, une rade sûre, fort étendue, une position agréable et salubre, un territoire productif; c'est le point de la mer le plus près de Constantine; une route romaine unissait ces deux villes, et une route française rend aujourd'hui

Stora et Philippeville, dont il est le port, l'entrepôt réel de cette capitale de la province. L. Louvet.

STORAX, baume naturel et solide, désigné aussi sous le nom de *styrax solide* ou *styrax calamite*. Quelques naturalistes le croient produit par le *styrax officinal*, arbrisseau de la famille des ébénacées qui croît en Orient et jusque dans les régions méridionales de la France. D'autres, au contraire, pensent avec Bernard de Jussieu qu'il provient du *liquidambar oriental* de Lamarck. Il est en larmes et en morceaux plus ou moins volumineux, composés de larmes transparentes, jaunâtres, unies par une pâte brune. Son odeur est suave et assez analogue à celle de la vanille; sa saveur est douce, parfumée, devenant un peu amère. Il est aujourd'hui fort peu usité en médecine, tandis qu'on emploie plus fréquemment le *styrax liquide*. Celui-ci, tel qu'on le trouve en général dans le commerce de la droguerie, présente l'aspect d'un liquide épais, à peu près de la consistance du miel, d'un gris brunâtre, opaque, d'une odeur forte et presque désagréable, d'une saveur aromatique des plus intenses, et paraît être un mélange de différentes substances balsamiques falsifiées par plusieurs matières étrangères, par exemple, de l'huile de noix, de la terre, du vin, de l'eau.

STORAX LIQUIDE D'ORIENT. *Voyez* Liquidambar.

STORMARN, contrée du Holstein, comprenant la partie sud-ouest de ce duché et formant un triangle séparé du Holstein proprement dit au nord par la Stœr, de la Wagrie à l'est par la Trave, du pays de Saxe-Lauenbourg par la Bille, et du Hanovre au sud-ouest par l'Elbe. Indépendamment de la ville de Hambourg, qui par tous ses souvenirs historiques se rattache à cette contrée, le Stormarn comprend le comté de Pinneberg, la ville d'Altona, les bailliages de Trittau, de Reinbeck, de Tremsbuttel et de Steinburg, ainsi que diverses villes, dont la plus importante est Gluckstadt.

STORTHING, *grande assemblée*. Ainsi s'appelle en Norvège l'assemblée délibérante par laquelle le peuple prend part à la confection des lois. Elle est le résultat d'élections à deux degrés. Les citoyens investis de droits politiques désignent dans des assemblées primaires les électeurs qui seront chargés d'élire les membres de la représentation nationale, dont le nombre ne saurait être moindre de soixante-quinze. Ceux-là seuls peuvent être députés au *storthing* qui sont âgés de trente ans, et qui résident depuis dix années dans le royaume. Les réunions du *storthing* ont lieu communément tous les trois ans, à Christiania; mais dans les circonstances extraordinaires le roi le convoque en dehors des époques régulières. Le *storthing* procède par voie d'élection à la désignation d'un quart de ses membres pour former une chambre particulière, sous le nom de *Lagthing*, tandis que les trois autres quarts constituent la chambre désignée sous le nom d'*Odelsthing*. Chaque *thing* délibère séparément, et les séances en sont publiques. A moins de décision contraire rendue à la majorité des voix, les délibérations de chaque *thing* sont publiées par la voie de la presse.

STORY (Joseph), célèbre jurisconsulte américain, naquit en 1779, à Marblehead, près de Boston, et étudia à Cambridge. Il acquit de bonne heure le renom d'habile avocat, fut nommé en 1806 membre de la chambre des représentants de l'État de Massachusetts et bientôt après président de cette assemblée, puis en 1809 membre du congrès, à Washington. En 1811 le président Madison l'appela aux fonctions de juge au tribunal suprême des États-Unis. Jusque alors l'un des chefs du parti démocratique, il se retira maintenant tout à fait de la politique pour se consacrer désormais exclusivement aux devoirs de sa position. A partir de 1829 il se chargea en outre de l'enseignement du droit dans la *Harvard-University*, à Cambridge, où il fit des cours de droit naturel, de droit des gens, de droit politique, de droit commercial et de droit maritime. Ses Manuels de Droit sont considérés comme classiques en Angleterre de même qu'en Amérique, notamment ses *Commentaries on the constitution of the United-States* (3 vol.; abrégés en 1 vol., Boston, 1833), ouvrage qui se distingue par son esprit philosophique, en même temps que par son style, clair et facilement compréhensible. Il faut en dire autant de ses livres qui ont pour titre : *On the Law of Bailments*, *On the Conflicts of Laws*, *On Equity Pleadings*, *Equity Jurisprudence*, et *Law of the Bills of Exchange*. Outre quelques poésies, il fit paraître en 1835 une collection d'œuvres diverses (*Miscellaneous Writings, literary, critical, juridical and political* [nouvelle édition, Boston. 1845]), qui témoignent de beaucoup d'érudition, de sagacité et de goût. Il mourut le 10 septembre 1845, à Cambridge. Son fils a publié *Life and Letters of Joseph Story* (Londres, 1851).

STOWE, village du comté de Buckingham, célèbre par le magnifique château qui s'y trouve, par son parc immense et son superbe haras, et qui jusqu'en 1848 fut la résidence quasi-royale du duc de Buckingham. Ce seigneur ayant fait banqueroute cette année-là, le haras, le précieux mobilier qui garnissait le château, la bibliothèque, la galerie de tableaux et les autres objets d'art qui ornaient cette aristocratique demeure furent vendus par autorité de justice; quant au château, il y avait impossibilité de le vendre, parce qu'il faisait partie du majorat de la famille; mais il fut loué au profit des créanciers. La façade du château a 900 pieds anglais de long, et les appartements en sont décorés de colonnes et de statues de marbre. Le parc, l'un des plus beaux qu'il y ait en Angleterre, renferme de superbes pièces d'eau, un obélisque de 23 mètres, une colonne de 60 mètres d'élévation, du haut de laquelle on découvre une vue magnifique, et consacrée à la mémoire de Cobham, le pont Palladio et une foule de temples, parmi lesquels on remarque celui des Anglais illustres avec leurs bustes, le temple de l'Amitié avec le buste de lord Temple, et des jardins de toute beauté.

STOWE (Harriet Beecher), célèbre romancière américaine, est la fille de Lyman Beecher, orateur sacré distingué et ancien pasteur de l'église presbytérienne de Cincinnati. Née le 15 juin 1812, à Lichfield, dans l'État de Connecticut, elle reçut une excellente éducation. Se destinant à suivre la carrière de l'enseignement, elle embrassa dans le cercle de ses études diverses branches de la science qui semblent plus particulièrement réservées aux hommes. De bonne heure elle seconda sa sœur aînée, Catherine, dans la direction d'une école de jeunes filles, à Boston. Leur père étant ensuite allé s'établir dans l'ouest, les deux sœurs l'y accompagnèrent, et créèrent un établissement du même genre à Cincinnati. C'est là qu'en 1836 Harriet épousa Calvin Stowe, théologien de mérite, professeur de littérature biblique dans le séminaire dirigé par son père. De ce mariage naquirent plusieurs enfants. Harriet Beecher-Stowe, dans ses moments de loisir, écrivait sur toutes sortes de sujets, pour des *Magazines* et des journaux, des récits et des nouvelles, qui furent recueillis en 1843, sous le titre de *The Mayflower*, d'après le nom du bâtiment à bord duquel les premiers puritains, dits les *Pères du pèlerinage*, s'embarquèrent en Europe pour l'Amérique. Ses écrits, dans lesquels régnait un grand esprit de religiosité, obtinrent un succès d'estime, sans faire beaucoup de bruit. Pendant ce temps-là elle était témoin des tristes scènes dont la ville de Cincinnati était souvent le théâtre, par suite du voisinage des États à esclaves. Les détenteurs d'esclaves du Kentucky, soutenus par la lie du peuple, attaquèrent à diverses reprises le quartier des noirs, massacrant les habitants ou les remmenant en esclavage. Harriet Stowe et son mari, qui exprimaient hautement l'horreur que leur inspiraient ces atrocités, devinrent, comme *abolitionnistes*, en butte à la haine publique, et coururent plus d'une fois risque de la vie. L'établissement tenu par Lyman Beecher succomba, et les deux époux durent, en 1850, s'en revenir dans les États de l'est où Calvin Stowe accepta la chaire de littérature biblique qui lui fut offerte au collége théologique d'Andover, dans l'État

de Massachusetts. Sa femme fit paraître dans la *National Era*, publiée à Washington par Bailey, une série d'esquisses composées de ce dont elle avait été personnellement témoin, qui furent réimprimées à Boston, en 1852, sous le titre d'*Uncle Tom's Cabin*, et qui produisirent une sensation immense. L'éditeur Jervett en vendit en une seule année 305,000 exemplaires ; il en fut fait plusieurs éditions en Angleterre, et l'ouvrage fut en outre traduit dans la plupart des langues de l'Europe. Jamais livre ne devint aussi populaire dans les deux mondes ; que si on ne peut lui reconnaître une grande valeur au point de vue esthétique, l'impression extraordinaire qu'il produisit en tous pays s'explique d'un côté par la gravité morale et par l'esprit éminemment chrétien qu'il respire, et de l'autre par la vérité des peintures qu'on y trouve d'un système qui est la honte de l'humanité, et que pourtant dans une partie de l'Amérique on regarde encore comme un mal nécessaire. A la suite des nombreuses et vives accusations que lui valut cette chaleureuse apologie de l'émancipation des esclaves, l'auteur se vit amenée à prouver, par la publication d'un livre intitulé *Key to Uncle Tom's Cabin* (Boston et Londres, 1853), que le sujet de ses tableaux était emprunté souvent dans les moindres détails à la vie réelle. On a en outre d'elle quelques ouvrages religieux, par exemple *Four ways of observing the sabbath* (2e édit., Liverpool, 1853), et quelques hymnes sacrés. Dans l'été de 1853 elle vint avec son mari visiter l'Europe, et à son retour elle publia le récit de cette tournée sous le titre de *Sunny Memoirs of foreign lands* (5 vol., Boston et Londres, 1854).

STRABISME (du grec στραβός, *louche*). On désigne ainsi, en anatomie pathologique, la distorsion des yeux ou le défaut de cet organe qui fait *loucher*, regarder de travers, soit en haut, soit en bas, ou encore sur les côtés, tantôt d'un seul œil et tantôt des deux. Ce n'est point une maladie proprement dite, puisqu'il n'y a ni douleur ni même altération de la fonction. Quelques anciens chirurgiens prétendaient que le strabisme provient d'une mauvaise conformation de la cornée transparente, plus tournée d'un côté que de l'autre. Mais on a reconnu depuis qu'elle est le produit d'une contraction irrégulière et d'un raccourcissement d'un ou de deux des muscles qui font mouvoir l'œil. Quelques auteurs pensent d'ailleurs que l'inégale sensibilité des deux nerfs optiques est la cause réelle de la déviation oculaire. Quant aux causes primitives, elles sont peu connues. Cependant, les convulsions et les affections cérébrales, l'usage de coucher les enfants de telle sorte que le jour ne leur arrive que d'une manière oblique, peuvent aussi être considérés comme des causes déterminantes de cette affection, souvent produite passagèrement chez les enfants par les vers. En 1835 un chirurgien allemand, Dieffenbach, imagina de couper le muscle ou les muscles dont la rétraction entraînait l'axe visuel hors de sa direction normale. Depuis, ses expériences, couronnées d'un plein succès, ont été partout répétées, puis modifiées au gré de chaque opérateur. Cette opération, dont on a peut-être abusé, n'en demeure pas moins une des plus remarquables conquêtes de la chirurgie moderne.

STRABON, le premier géographe de l'antiquité, né à Amassée, en Cappadoce, environ soixante ans av. J.-C., étudia tour à tour à Nysse, sous Aristodème ; à Amissus, ville du Pont, sous Tyrannion ; et à Séleucie, sous Xénarque. De là il vint à Alexandrie, où il se livra à l'étude de la philosophie. Il commença ensuite à voyager dans l'Asie Mineure, la Syrie, la Phénicie et l'Égypte, jusqu'aux limites de l'Éthiopie. En Égypte, il se lia avec Ælius Gallus, à qui Auguste donna le commandement d'une expédition en Arabie, l'an 24 av. J.-C. Plus tard, Strabon parcourut toute la Grèce et la Macédoine, enfin l'Italie, à l'exception de la Gaule Cisalpine et de la Ligurie. Dans un âge avancé, il rédigea une *Géographie* en dix-sept livres, qui nous a été conservée ; cependant, le septième livre est incomplet. Parmi tous les ouvrages que l'antiquité nous a transmis, il en est peu qui présentent un intérêt aussi vaste, aussi soutenu que celui-ci. Il renferme presque toute l'histoire de la science, depuis Homère jusqu'au siècle d'Auguste : il traite de l'origine des peuples, de leurs migrations, de la fondation des villes, de l'établissement des empires et des républiques, des personnages les plus célèbres, et l'on y trouve une immense quantité de détails qu'on chercherait vainement ailleurs. Dans le récit des faits, en partie recueillis par lui-même, en partie puisés dans d'autres relations, Strabon montre un jugement excellent toutes les fois que des préjugés ne l'aveuglent pas. En effet, si sa prévention en faveur d'Homère peut s'expliquer jusqu'à un certain point, on ne peut excuser de même l'injustice avec laquelle il traite Hérodote et Pythéas. Un fait digne de remarque, c'est le silence que les auteurs anciens observent sur l'ouvrage de Strabon, silence qui semblerait indiquer qu'il eut alors peu de succès. Marcien d'Héraclée, Athénée et Harpocration sont les seuls qui le citent. Pline et Pausanias ne paraissent même pas l'avoir connu de nom. Josèphe et Plutarque nomment Strabon, mais c'est à l'occasion de ses *Mémoires historiques*, que nous avons perdus. La célébrité de Strabon date du moyen âge ; elle fut alors telle qu'on finit par le désigner uniquement sous le nom du *Géographe*.

La *Géographie* de Strabon peut se diviser en deux parties : la première, qui se compose des deux premiers livres, traite de la cosmographie, ou de la description de la terre en général. La seconde contient la description des pays particuliers, en quinze autres livres, dont les huit premiers sont consacrés à l'Europe, six à l'Asie, et un seul à l'Afrique.

Strabon avait aussi composé un ouvrage historique, une suite de Polybe, qu'il cite lui-même sous le titre de *Mémoires historiques*. Ils s'étendaient, à ce qu'il paraît, un peu plus loin que la continuation de Polybe par Posidonius de Rhodes ; car on voit dans Plutarque que la mort de Jules César y était rapportée.

Une traduction française de la géographie de Strabon a été publiée, en cinq volumes grand in-4°, par ordre du gouvernement. Le premier volume avait paru en 1805 ; les autres ont été achevés sous la Restauration. Les savants chargés de ce grand travail étaient Laporte du Theil, Gosselin et Coray, auxquels Letronne fut adjoint par la suite. Le texte de Strabon donné par Coray en 1816 et 1819, en 4 vol. in-8° accompagnés de commentaires très-savants, écrits en grec moderne, était avec raison considéré comme le meilleur avant celui que Krammer, chargé par le gouvernement prussien de collationner tous les manuscrits, en a donné, et après lui le savant Meincke. En 1858 M. Charles Muller, aidé de leurs travaux, a donné pour la Bibliothèque des auteurs grecs de M. Ambr.-Firmin Didot un nouveau texte, appuyé des *variæ lectiones* et accompagné d'un index, plus complet que tous les précédents. Les nombreuses cartes qu'il a dressées pour l'éclaircissement du texte offrent les derniers résultats de la science géographique.

Artaud.

STRADELLA (Alessandro), compositeur et chanteur célèbre du dix-septième siècle, naquit à Naples, en 1645. Une aventure dans laquelle il fut redevable de la vie au prestige exercé par son talent vocal mérite d'être rapportée ici. Le fiancé d'une belle Vénitienne, appelée Hortensia, et qui s'étant subitement éprise d'amour pour Stradella l'avait suivi à Rome, fut déterminé par le tuteur de la jeune personne à se charger d'assassiner notre trop galant musicien. Mais cet homme se sentit tellement touché à l'audition de l'oratorio de Stradella *Di S. Giovanni-Battista a cinque voci, con stromenti* (1676) et de la magnifique voix qu'il y faisait entendre, qu'au lieu d'assassiner son rival, il vint lui révéler son projet et le conjurer de se dérober par une prompte fuite aux projets de vengeance du Vénitien. Mais Stradella ne pouvait échapper à sa destinée. Deux ans plus tard, en 1678, à Gênes, où il avait fait représenter son opéra *La Forza dell'Amor paterno*, comme il s'en retournait chez lui d'une représentation de son œuvre, il

fut poignardé par un autre assassin, que son implacable ennemi avait lancé à ses trousses.

Stradella avait été surnommé par ses contemporains *il primo Apollo della musica*, et était incontestablement au nombre des premiers maîtres de son siècle. Outre les deux ouvrages ci-dessus mentionnés, on a de lui des cantates, des madrigaux, et un admirable chant d'église pour voix de tenor avec accompagnement de cinq instruments à cordes.

STRADIOTS. *Voyez* CAVALERIE et ESTRADIOTS.

STRADIVARIUS (ANTONIO), le plus célèbre luthier qui ait jamais existé, naquit à Crémone, vers 1670, et mourut dans cette ville, en 1734. Cet artiste de génie sut donner au violon la forme, le son, les qualités les plus précieuses sous tous les rapports acoustiques; et les instruments sortis de ses mains sont encore l'objet de l'étude constante des luthiers. Comme certains vins exquis, les violons de Stradivarius semblent gagner encore en qualité avec le temps. Il a construit avec une égale supériorité des altos, des violoncelles et des contre-basses; mais c'est pourtant à ses violons que les vrais connaisseurs donnent la palme.

STRAFFORD (THOMAS-WENTWORTH, comte DE), ministre de Charles Ier, né à Londres, en 1593, appartenait à une des familles les plus anciennes du comté d'York. A la mort de son père il hérita d'une fortune considérable; et en 1621 il entra à la chambre des communes, où il combattit avec succès la politique de Jacques Ier. Il se prononça avec plus d'énergie encore contre la cour, en 1625, lorsque Charles Ier convoqua son premier parlement; en 1628 ce fut lui qui fit adopter par les communes la célèbre *Petition of Rights*, et ce fut lui aussi qui força la cour à y donner son assentiment. Le fanatisme politique qui, à la suite de cette victoire de l'opposition, ne tarda pas à éclater dans le parti puritain, rencontra en lui un adversaire décidé. Appelé pour la troisième fois, en 1628, à siéger dans la chambre basse, sa conduite, jusque alors austère et sans mélange de concessions, parut admettre quelques tempéraments. L'assassinat de Buckingham lui ouvrit l'entrée du conseil privé. Il fut nommé, en 1632, gouverneur de l'Irlande. Cette brusque acceptation des faveurs de la cour jeta quelque discrédit sur la renommée de Wentworth; et elle a été diversement appréciée par les historiens. On peut dire à sa justification qu'il exerça ses hautes fonctions avec une intégrité parfaite et une habileté à laquelle ses ennemis eux-mêmes rendirent plus d'une fois hommage. Il paraît moins facile de soustraire aux reproches de l'histoire la conduite postérieure de Wentworth, que nous désignerons désormais sous le nom de *comte de Strafford*, titre qu'il avait reçu en 1640.

Le parlement avait été dissous, et le roi commençait à éprouver tous les inconvénients de cette émancipation. Le manque d'argent affaiblissait sa marine, ses arsenaux et ses places fortes; et l'avenir, assombri par les querelles religieuses et les dissensions intestines qui agitaient la cour, l'avenir paraissait menaçant. L'arbitraire s'appesantissait de plus en plus sur cette vieille terre de franchise et de liberté. D'iniques poursuites judiciaires, provoquées par quelques réclamations courageuses contre ces actes d'illégalité et de tyrannie, achevaient de soulever les esprits. Un gentilhomme du comté de Buckingham, John Hampden, donna le premier signal de la résistance nationale. L'impopularité de sa condamnation, et diverses séditions plus ou moins dangereuses qui éclatèrent en Écosse, firent comprendre à Charles la nécessité de convoquer un parlement. Mais cette assemblée écouta sans sympathie les doléances de la couronne; et sa dissolution au bout de trois semaines ne fit qu'aggraver les embarras du malheureux monarque.

Strafford, qui avait obtenu du parlement d'Irlande tous les subsides qu'il avait demandés, vint prêter à Charles son habile assistance; il multiplia les expédients et les ressources pour épargner à son maître le joug du contrôle législatif. Mais le roi, assiégé d'embarras, harcelé de pétitions pour la convocation d'un parlement, crut devoir céder enfin, et la trop fameuse assemblée de 1640 fut réunie. L'un de ses premiers actes fut l'accusation de Strafford. Le ministre se rendit à Londres, espérant faire tête à l'orage, et sur la promesse du roi « qu'il ne serait pas touché un cheveu à sa tête ». Il parut à la chambre des lords; mais elle refusa de l'entendre, et le fit tranférer à la Tour. Son procès commença immédiatement, ou plutôt on masqua de quelques formalités judiciaires la résolution, prise à l'avance, d'immoler cette illustre victime au ressentiment que l'absolutisme de Charles avait inspiré à Pym, à Hollix, à Hampden et aux autres meneurs du parti parlementaire. L'examen des charges portées contre lui ne dura pas moins de dix-sept audiences. Strafford discuta seul, contre treize accusateurs qui se relevaient tour à tour, les faits qui lui étaient imputés. Mais il n'était plus possible d'arrêter le torrent. Le bill d'accusation des communes fut admis par la chambre haute. Restait la sanction du roi : ce prince, comptant mal à propos sur sa fermeté, fit déclarer à son ami qu'il ne consentirait jamais à la perte de celui qui avait servi si fidèlement le trône. Strafford eut la noblesse de le relever lui-même de ce téméraire engagement. Cependant, quand il apprit que Charles avait souscrit à la sentence qui le dévouait à l'échafaud, il ne put s'empêcher de témoigner quelque amertume de ce lâche abandon. Le 12 mai, l'infortuné Strafford fut conduit au lieu de l'exécution. Il mourut avec fermeté.

Les historiens se sont accordés à flétrir la sentence qui condamna Strafford, comme l'une des plus iniques que les passions politiques et religieuses aient arrachées à la corruption ou à la peur. Sans doute un grand nombre des actes de ce ministre étaient condamnables d'après la constitution anglaise, surtout en ne tenant point compte des circonstances difficiles et extraordinaires dans lesquelles ils étaient intervenus. Mais ce qu'on peut affirmer en toute assurance, c'est qu'aucun de ces actes ne méritait la mort. Le nom de Strafford doit donc être ajouté à la liste, trop nombreuse, des victimes de ces réactions civiles qui, sous des semblants juridiques, ne signalent dans les partis que l'abus de la victoire et l'oubli des principes de justice et de générosité, principes invoqués aux jours d'impuissance, et méconnus plus tard lorsqu'on est en mesure de les appliquer.

A. BOULLÉE.

STRALSUND, chef-lieu de l'ancienne Poméranie suédoise, et aujourd'hui de la province de Prusse du même nom, est situé sur le détroit de Strela, qui sépare l'île de Rugen du continent, et dont la partie septentrionale est nommée *Gellen*. Elle forme une île entourée d'un côté par la mer et de l'autre par des étangs, et est reliée à la terre ferme par trois ponts. Les fortifications, rasées en 1808, ont été rétablies depuis 1816. Tout près du port se trouve l'île fortifiée de *Dæneholm*, avec un établissement de marine. La ville a des rues étroites, mais parallèles, et un grand nombre de maisons surmontées de toits magnifiques, qui lui donnent un air antique. Les trois principales églises, Notre-Dame, Saint-Nicolas et Saint-Jacques, sont d'architecture gothique, toutes recouvertes en cuivre, et contiennent un grand nombre de curiosités. Du haut de la tour de Notre-Dame on découvre une vue magnifique. Le bel hôtel de ville, où l'on voit une salle de toute beauté, contient une bibliothèque publique assez importante. Le nombre des habitants s'élève à 18,500. Ils se livrent au commerce maritime, qui a surtout pour objet les grains et la drèche, et entretiennent des fabriques de cartes à jouer, de miroirs, de cuirs, de sucre et d'amidon.

Stralsund fut fondée en 1209, par le prince Jaromar de Rugen. Comme membre de la Ligue hanséatique, elle parvint à un haut degré de prospérité, et faisait dès lors un commerce important en laine et harengs avec les pays les plus lointains. Wallenstein l'assiégea inutilement pendant la guerre de trente ans. En 1808 elle ouvrit ses portes aux Français, par capitulation. La paix de Kiel de 1814 l'adjugea avec toute la Poméranie suédoise au Danemark, qui par le traité du 4 juillet 1815 rétrocéda l'une et l'autre à la Prusse. La ville a conservé divers privilèges et immunités; mais elle

a perdu depuis 1849 le droit de juridiction particulière qu'elle exerçait dans son enceinte, et elle est aujourd'hui le siége d'un tribunal royal de cercle.

STRAMOINE. *Voyez* Datura.

STRANGULATION (du latin *strangulatio*, fait de *strangulare*, étrangler), phénomène qui consiste dans la constriction exercée sur le cou, de manière à troubler ou à intercepter les actes de la respiration, de la circulation, etc., d'où résulte l'asphyxie primitive ou secondaire, et le plus souvent la mort. On donne plus spécialement le nom d'*étranglement* à la constriction exercée sur les autres parties, sur une portion de l'intestin, par exemple, dans les cas de hernie. Bien qu'à la rigueur la strangulation puisse être le résultat d'un accident, comme lorsque, dans une chute d'un endroit élevé, un individu se trouve arrêté et maintenu en suspension par la cravate, cet événement est d'ordinaire le résultat d'un suicide ou d'un homicide.

C'est particulièrement sous le point de vue de la médecine légale que la strangulation est intéressante à étudier; à cet égard, deux questions principales s'offrent à résoudre, à savoir : 1° si la strangulation, avec ou sans suspension, a eu lieu pendant la vie ou après la mort; 2° si, dans le cas de strangulation pendant la vie, la mort a été le résultat d'un suicide ou d'un homicide. Les mêmes éléments, à peu près, servent à la solution de ces deux problèmes; l'un et l'autre sont éclairés par l'appréciation minutieuse et rigoureuse de toutes les circonstances physiques et morales relatives à l'événement. L'examen des questions de cette nature, qui touchent à la vie et à l'honneur des citoyens, ne souffre pas de notions incomplètes; c'est dans les ouvrages spéciaux qu'il convient de les étudier. Nous nous bornerons à l'énoncé de quelques propositions générales.

La strangulation sans suspension est rarement le résultat d'un suicide, car il est mille moyens plus expéditifs, et surtout plus faciles, d'en finir avec la vie. La strangulation par suspension est rarement le résultat d'un homicide, car elle nécessite ordinairement des luttes et des longueurs dont s'affranchissent les assassins. La strangulation par homicide est ordinairement accompagnée de violences sur diverses parties du corps, violences qui prennent leur source dans la résistance opposée par la victime. La strangulation par suicide, avec suspension, est accompagnée de peu de désordres extérieurs, même dans les parties comprimées par le lien suspenseur. La direction oblique d'avant en arrière de l'empreinte opérée par le lien suspenseur est en général un signe de suicide; dans l'homicide, cette empreinte est ordinairement circulaire, les meurtriers ayant soin d'étrangler l'individu avant de le pendre. Les ecchymoses autour du lien, les éraillements, l'état parcheminé de la peau sous le lien lui-même, sont généralement des signes de suspension pendant la vie. La luxation de la colonne vertébrale dans la suspension résulte ordinairement d'un homicide.

Indépendamment de ces signes matériels intrinsèques, pour ainsi dire, il en est d'accessoires, qui servent puissamment à éclairer l'expert et le magistrat : ce sont l'expression de la physionomie calme ou irritée, les mutilations que porte le cadavre, le désordre des vêtements, des meubles, les traces de luttes, en un mot; puis la longueur et la disposition de la corde : cependant, le défaut d'élévation de celle-ci n'est pas une preuve absolue d'homicide, car on a vu des individus se pendre à genoux, assis, ou même étendus. Un événement mémorable, qui a longtemps occupé le public et les journaux, le suicide présumé du prince de Condé, qui fut trouvé pendu les pieds touchant le parquet, a fourni l'occasion de mettre de pareils faits hors de doute.

Forget.

STRANGURIE. *Voyez* Dysurie.

STRASBOURG, place forte de premier ordre, autrefois capitale de l'Alsace, aujourd'hui chef-lieu du département du Bas-Rhin, au confluent de l'Ill et de la Breusch, à environ quatre kilomètres du Rhin, est l'*Argentoratum* des anciens. Les rues en sont irrégulières et les maisons de construction antique. Les beaux édifices y sont en très-petit nombre. Les fortifications sont très-considérables, et avec la citadelle, qui fut construite par Vauban, en 1684, et forme un pentagone régulier, s'étendent presque jusqu'au Rhin. Les remparts ont été récemment reconstruits, d'après un nouveau système. En avant des portes, le Broglie, le Contade, l'Orangerie, la Robertsau, sont de fort belles promenades. La garnison se compose ordinairement de quatre régiments, dont deux d'artillerie; et les exercices continuels de ces troupes, le canon du polygone, l'attitude militaire et patriotique de la population elle-même, tout cela est pour l'étranger qui arrive d'Allemagne en France un sujet de surprise et d'admiration. Dans tous les dangers de la patrie, les citoyens de Strasbourg ont vaillamment payé de leur personne; et on n'oubliera jamais le siége que sa seule garde nationale soutint avec tant de succès en 1814, contre les armées de la coalition. Le nombre des habitants dépasse aujourd'hui 71,000, dont moitié catholiques, moitié protestants, et environ 2,500 israélites. Les catholiques possèdent, y compris la cathédrale, sept églises paroissiales, et les protestants en ont huit. Les premiers sont placés depuis 1801 sous l'autorité d'un évêque, suffragant de l'archevêque de Besançon, et dont le diocèse comprend les deux départements du Haut et du Bas-Rhin. La cathédrale est un des plus magnifiques chefs-d'œuvre de l'architecture gothique; on en trouvera la description à l'article Cathédrale de ce Dictionnaire (*voyez* tome IV, page 655). Parmi les églises protestantes on remarque surtout Saint-Thomas, contenant le tombeau du maréchal de Saxe et ceux de divers professeurs distingués de l'ancienne université. Il faut encore mentionner l'ancien palais épiscopal (bâti par le cardinal de Rohan), aujourd'hui château impérial; l'ancien collége des jésuites, aujourd'hui séminaire épiscopal; divers couvents; l'hôtel de ville (ci-devant *Darmstædter Hof*), la préfecture, l'hôtel de l'administration militaire (ci-devant *Zweibrucker Hof*), la Monnaie, l'immense arsenal et la fonderie de canons, avec beaucoup d'autres établissements militaires; la salle de spectacle, le palais de justice, l'hôpital civil et l'hôpital militaire, la halle aux fruits, l'université, etc. Parmi les places publiques on remarque surtout la grande place de la Parade, ornée de la statue en bronze de Kleber. Une statue a été érigée en 1840 à Gutenberg, sur la place Gutenberg. L'université fondée à Strasbourg en 1621, et dont la faculté de médecine jouissait d'une grande célébrité, fut détruite à l'époque de la révolution, et remplacée alors par une école dite *centrale*. En 1803 on créa à Strasbourg une académie protestante, avec dix chaires pour l'enseignement de la théologie, de la philologie, de la philosophie et de l'histoire. Elle reçut le titre de *séminaire* en 1808, lors de la création de l'université impériale et de l'organisation de l'académie de Strasbourg, avec une faculté de droit, une faculté de médecine, une faculté des lettres et une faculté des sciences. En 1819 on y ajouta une partie des professeurs du *séminaire* comme faculté protestante de théologie, et plus tard encore une école de pharmacie; de sorte que Strasbourg est aujourd'hui, avec Paris, la seule ville de France en possession des diverses branches d'enseignement dont la réunion constitue ce qu'on appelle en Allemagne, en Angleterre, en Italie, etc., une *université*. En fait d'établissements d'instruction secondaire, la ville compte encore le gymnase protestant, fondé en 1538, un lycée impérial et un petit séminaire catholique. Strasbourg possède en outre une bibliothèque publique, très-riche en incunables, un jardin botanique et un amphithéâtre d'anatomie. En 1771 l'historien Schœpflin légua à la ville sa précieuse bibliothèque, ainsi que son riche cabinet de médailles et d'antiques; en 1783 Strasbourg hérita également de la collection Silbermann, particulièrement riche en ouvrages relatifs aux antiquités et à l'histoire du pays. La bibliothèque de la ville et l'ancienne bibliothèque de l'université (aujourd'hui du séminaire), comprenant ensemble plus de 160,000 volumes, occupent maintenant le chœur de l'église des Prédicateurs, dis-

posé à cet effet depuis 1834. Strasbourg est aussi le siége du consistoire central supérieur des églises de la confession d'Augsbourg dans toute la France. Le commerce n'y est plus aussi florissant que dans les anciens temps; et ses deux foires, jadis célèbres, sont plutôt maintenues pour les réjouissances populaires auxquelles elles donnent lieu traditionnellement, qu'en raison de l'importance des transactions commerciales qui s'y passent. Toutefois, l'établissement des chemins de fer a eu pour résultat depuis quelques années de donner plus d'animation et de mouvement à la ville, dont la population s'accroît rapidement, dans la banlieue surtout. Le commerce exporte du safran bâtard, de l'anis, de l'eau-de-vie, du vin, de la potasse, du chanvre, de la garance, et beaucoup d'autres objets fabriqués, des articles de mode, des couvertures de laine, du parchemin, de belles broderies, des dentelles, des draps, etc. Le produit du sol le plus important que prépare la ville, c'est le tabac. Les fabriques de voitures de Strasbourg sont en grand renom. La contrée environnante est fertile et cultivée avec le plus grand soin, et toute couverte de jardins, de maisons de campagne et de riches villages, parmi lesquels on distingue surtout *Schiltigheim*, *Bischheim*, *Ruprechtsau*, *Neuhof*, etc.

Argentoratum était dès le second siècle de notre ère une ville fort importante. La huitième légion était stationnée aux environs; on voit par les itinéraires anciens que plusieurs grandes routes y passaient ou y aboutissaient, et ce lieu est figuré sur la carte Théodosienne comme ville du premier rang. Dès l'an 316 elle est la résidence d'un évêque. *Argentoratum* est qualifiée de *municipium* par Ammien Marcellin. Il est probable que vers 368 ses fortifications furent augmentées avec celles des autres villes du Rhin, par Valentinien Ier; enfin, vers les derniers temps de l'Empire, elle était gouvernée par un comte particulier, et seule dans les Gaules elle possédait une manufacture d'armes de tous genres. Une lettre de saint Jérôme nous apprend qu'elle fut saccagée par les barbares, en 407. Les dévastations se multiplièrent à tel point que, vers le commencement du huitième siècle, des décombres couvraient encore l'emplacement où fut fondée l'abbaye de Saint-Étienne. Restaurée sur l'emplacement d'*Argentoratum*, elle fut appelée *strastabourg*, de *via strata*, d'où les Allemands ont fait *strasse*. Au septième siècle saint Arbogaste et saint Florent furent évêques de Strasbourg; le premier jouissait de toute la faveur de Dagobert, et obtint de lui des donations considérables pour son évêché. La ville fut agrandie en l'an 700 par une enceinte nouvelle, et un palais fut construit sur le lieu où est aujourd'hui le village de Kœnigshoven, dont le nom signifie *cour royale*. Un comte en fit ensuite son séjour jusqu'au treizième siècle. Pendant les guerres qui agitèrent la première moitié du treizième siècle, Strasbourg compta parmi ses citoyens Gottfried, l'un de ces chantres d'amour appelés *minnesinger*, qui illustrèrent le règne des empereurs de la maison de Souabe : son poëme de *Tristan* offre un intérêt touchant et soutenu. Frédéric II donna liberté et protection au commerce. En 1254 la cité entra dans la fédération des villes du Rhin : elle prit la Vierge pour bannière, et les lys marquèrent ses monnaies. En 1261 Gaulthier de Geroldseck ayant voulu la contraindre à se prononcer dans sa guerre contre l'évêque de Metz, il en résulta une suite de combats très-glorieux. Rodolphe de Habsbourg s'illustra dans cette lutte, et quitta le service du prélat pour celui de la ville; l'évêque combattit en personne, et eut deux chevaux tués sous lui... L'empereur, qui simple chef avait défendu la cause de Strasbourg, ne pouvait manquer de lui être favorable; il l'enrichit de nouveaux priviléges, et elle le servit puissamment dans sa guerre contre Ottocaire. Le sénat put ordonner aux citoyens de tenir constamment 2,000 chevaux prêts pour la guerre, tant étaient grande l'opulence et la population de cette cité.

Le quatorzième siècle devait être marqué par les dissensions des nobles : la faction des *Zorn* et celle des *Muhlenheim* se disputaient le pouvoir. Les bourgeois obtinrent, quelques années plus tard, des magistrats populaires, sous le nom d'*ammeitres*. De 1436 à 1439, Gutenberg de Mayence fit à Strasbourg les premiers essais de l'art de l'imprimerie. La guerre de Bourgogne fut pour cette ville une occasion de gloire; elle prit part à toutes les expéditions dirigées contre Charles le Téméraire; l'un de ses citoyens, Guillaume Herter, commandait l'infanterie à Morat. Les députés de Strasbourg tenaient aux diètes le premier rang parmi ceux des villes, et sa bannière marchait à côté de celle de l'Empire. Érasme comparait cette république à celle de Platon, disant qu'il y avait une monarchie sans tyrannie, une démocratie sans confusion, une aristocratie sans factions. Sa charte constitutive date de 1482. Le serment de l'observer était renouvelé chaque année, et cet usage se perpétua jusqu'à la révolution française. En 1632 Strasbourg s'allia avec les Suédois, et par les conseils de Gustave Horn, ajouta seize bastions à ses fortifications. Après le traité de Westphalie, il lui devint difficile de se maintenir entre la France et l'Empire; et la guerre ayant éclaté, Louis XIV fit approcher, en 1681, une armée de ses murs. Une capitulation, sans doute préparée à l'avance, plaça Strasbourg sous la souveraineté de la France, à qui la paix de Ryswijck en adjugea définitivement la possession, en 1697. Mais la ville conserva ses priviléges, sa religion et ses lois. On y comptait alors à peine 35,000 habitants, et c'était une ville essentiellement protestante, tandis qu'aujourd'hui la moitié de la population est catholique. Sous la domination française la ville fit de rapides progrès en tous genres. Elle souffrit beaucoup à l'époque de la révolution; mais il ne s'y commit pas tant d'atrocités qu'à Paris, à Marseille et ailleurs. Lors de la révolution de juillet 1830, Strasbourg fut une des premières villes de France à arborer le drapeau tricolore. Le coup de main que Louis-Napoléon, d'intelligence avec plusieurs officiers supérieurs, tenta à Strasbourg, le 30 octobre 1836, à l'effet de faire valoir ses droits au trône de France, échoua complétement.

L'évêché catholique de Strasbourg, sur les deux rives du Rhin, suffragant de l'archevêché de Mayence, était, il est vrai, placé sous l'autorité de la France avec son territoire sur la rive gauche du Rhin, depuis que Strasbourg et l'Alsace appartenaient à la France; mais pour ses deux bailliages d'*Oberkirch* et d'*Ettenheim*, situés sur la rive droite du Rhin, il constituait un fief de l'Empire d'Allemagne. Les possessions de l'évêché comprenaient une superficie de 15 myriamètres carrés, avec une population de 30,000 âmes et un revenu de 350,000 florins. Celles de ces possessions qui se trouvaient en France furent confisquées tout au début de la révolution; la partie située en Souabe (2 myriamètres carrés, 5,000 habitants, et 35,000 florins de revenus), consistant presque toute en montagnes incultes et en forêts, fut attribuée en 1803, sous la dénomination de *principauté d'Ettenheim*, à l'électeur de Bade, qui en 1806 la réunit au cercle badois de Kinzig.

STRASS. C'est le nom qu'on donne à la substance avec laquelle on imite les pierres précieuses. Sa composition se rapproche beaucoup de celle du verre, ou mieux du cristal : on s'en sert pour imiter les roses lorsqu'il est incolore; mais quand on y introduit des oxydes métalliques, il peut reproduire le saphir, l'améthiste, l'émeraude, la topaze, etc.; sa préparation exige certaines précautions, sans lesquelles l'opération manque presque toujours. Il faut employer d'excellents creusets de Hesse ou de porcelaine, et un four en forme de ruche ayant 2^m^,33 de hauteur sur 1^m^,33 de diamètre; puis entretenir un feu soutenu, mais pas très-fort, pendant vingt-quatre ou trente heures. Plus la fusion est tranquille et prolongée, plus le strass est dur et beau. On doit également laisser refroidir le fourneau lentement, et ne retirer le creuset que lorsqu'il est entièrement froid; enfin, toutes les conditions pour bien réussir peuvent se résumer en celles-ci : matières très-pures, bien pulvérisées, quelquefois même porphyrisées, mélange très-intime, feu bien conduit et gradué, creusets excellents, refroidissement lent. Comme

on le voit, la fabrication du strass présente d'assez grandes difficultés, et demande toute l'habileté d'un bon lapidaire. Les substances qui servent à faire le beau strass sont : le cristal de roche, le minium, la potasse pure, le borax et l'arsenic. C'est ensuite en prenant une certaine quantité de cette substance, mêlée avec de l'oxyde de cobalt, qu'on imite le saphir ; pour l'améthyste, c'est un mélange d'oxyde de manganèse, d'oxyde de cobalt et de pourpre de Cassius avec du strass ; pour l'émeraude, un mélange d'oxyde vert de cuivre et d'oxyde vert de chrome ; pour la topaze, c'est le verre d'antimoine avec le pourpre de Cassius, etc.

STRATAGÈME. *Voyez* RUSE.

STRATE, STRATIFICATION (du latin *stratus*, couche). En géologie, on nomme *strate* la partie d'une masse minérale qui se trouve comprise entre les fissures ou joints d'autres roches. Les *strates* ne sont que des lits ou parties de couches. Les roches forment des *strates* lorsque leurs masses, assises les unes sur les autres ou posées les unes à côté des autres, sont divisées en parties beaucoup plus étendues dans le sens de la longueur et de la largeur, que dans celui de l'épaisseur. Les deux faces d'une *strate* sont ordinairement parallèles.

La *stratification* est la disposition des masses minérales arrangées par couches ou strates.

STRATÈGE. *Voyez* GÉNÉRAL.

STRATÉGIE, TACTIQUE. Pendant longtemps les termes techniques de *stratégie*, de *tactique*, de *science* et d'*art de la guerre* ont été considérés comme synonymes. Le premier écrivain militaire qui les ait distingués a été l'auteur de l'*Esprit du Système de Guerre moderne*, Bulow. Selon lui, la *stratégie* est la science des mouvements qui se font hors du rayon visuel réciproque des deux armées combattantes, ou, si l'on veut, hors de la portée du canon. La *tactique* est la science des mouvements qui se font en présence de l'ennemi et de manière à pouvoir en être vu et atteint par son artillerie. Tous les mouvements qui tiennent à un choc direct des troupes appartiennent donc à la tactique, et les marches prolongées et les campements sont du ressort de la stratégie. Après Bulow, l'archiduc Charles a donné à ces deux expressions une signification non-seulement plus précise, mais, à notre avis, plus exacte et plus rationnelle. « La *stratégie*, dit-il, qui est, à proprement parler, la *science du général en chef*, conçoit et forme le plan des opérations de la guerre, en embrasse l'ensemble et détermine leur marche. La *tactique*, qui est l'art indispensable à tout chef de troupes, enseigne la manière d'exécuter les plans de la *stratégie*. Les plans généraux d'opérations militaires et les mouvements d'armées, qui en sont la conséquence, sont donc *stratégiques*, et les mouvements ou l'emploi particulier des troupes sont *tactiques*. »

Cette définition paraîtra sans doute un peu trop exclusive, au moins pour la stratégie, qui n'est pas aussi mystique qu'elle pourrait le sembler au premier coup d'œil. Suivant nous, στρατηγός ou *stratège*, signifiant général, ou, plus exactement, chef ou conducteur d'une troupe armée, *stratégie* désignera l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques qu'il doit posséder. Τάξις, dérivé de τάσσω, et qui signifie arrangement, ordre, organisation, appliqué à l'art de la guerre, exprime la règle ou l'ordonnance qui détermine l'arrangement des troupes dans les différentes positions où elles peuvent se trouver, et pour tous les mouvements qu'elles devront exécuter ; c'est ce qui fait l'objet des règlements de manœuvres qui existent dans les différents États civilisés. La *tactique* sera donc l'art qui règle l'ordonnance et les manœuvres des troupes de la manière la plus avantageuse relativement au but de leur emploi.

Il résulte de notre définition, que l'archiduc Charles a pu conclure avec raison que la *stratégie* est la science des dispositions et des mouvements qui embrassent l'ensemble de la guerre, et la *tactique* l'art de les exécuter en détail. Mais il n'en résulte pas, suivant nous, que la science stratégique soit restreinte, relativement à son emploi, au seul général en chef d'une armée ; car il est assez souvent arrivé que des chefs subalternes ont conçu et exécuté, sans autre impulsion que leur intelligence, des mouvements qu'on ne saurait rattacher aux règles de la tactique, et dont l'à-propos et les résultats leur ont mérité une juste reconnaissance. D'après la définition que nous venons de donner, toutes les opérations de la guerre dont la conception, la réalisation et les développements sont indépendants de la disposition particulière et des manœuvres de détail des troupes qui les exécutent appartiennent à la *stratégie*. D'un autre côté, l'ordonnance particulière des troupes, leurs différents ordres de bataille, d'attaque, de marche, de campement, les manœuvres qu'elles doivent faire pour passer de l'un à l'autre de ces ordres, leur armement et l'emploi de leurs armes, et leur instruction, sont du ressort de la *tactique*.

Considérées dans leurs relations avec les principes de la tactique, qui les exécutent, les opérations de la stratégie se réduiraient à quatre : *campements*, *marches*, *batailles* et *siéges* ; car le résultat des grands mouvements qu'on peut faire faire aux troupes ne peut les conduire qu'à une de ces quatre positions. Mais plusieurs genres de combinaisons qui naissent des dispositions de l'adversaire, de la configuration du terrain, du but général de la guerre, de l'emploi des différentes espèces de troupes dont se compose une armée, et de la proportion qui doit exister entre elles, etc., amènent un nombre presque infini de modifications. Même dans des circonstances en apparence pareilles, sur le même terrain, deux opérations parfaitement semblables n'ont jamais pu être exécutées par deux armées ; aucun général, en arrivant sur ces terrains qu'on veut appeler *classiques*, n'a pu se contenter de copier ce qui a réussi à son prédécesseur. Ici il est évident que le génie du chef doit suppléer aux enseignements qu'il ne peut suivre. On se convaincra donc de l'extrême difficulté, pour ne pas dire de l'impossibilité, où l'on doit se trouver d'établir pour la stratégie des règles invariables, applicables dans tous les cas ; de les présenter sous la forme d'un nombre limité d'équations formulaires, où l'on peut donner dans chaque cas la valeur des inconnues. Ces inconnues sont déjà très-nombreuses par elles-mêmes, variables entre elles et dans des circonstances qui sont également variables. Telles sont en effet les intentions politiques et matérielles de la guerre, la nature du pays où elle doit se faire, la quantité et l'espèce des ressources que nous pouvons y rencontrer, le nombre, l'espèce et la valeur militaire de nos troupes comparativement à celles que nous aurons à combattre, les ressources que nous pouvons tirer de notre propre pays, etc. Ce n'est pas cependant qu'il n'y ait des principes généraux ou, si l'on veut, fondamentaux, qui doivent présider à toutes les combinaisons de la stratégie, et dont il n'est pas permis de s'écarter dans les opérations qui sont les conséquences de ces combinaisons. Mais ces principes sont en petit nombre, et se rattachent tous à un principe primitif dont il ne sont que les applications, et qui est lui-même le but invariable auquel on doit tendre dans toute guerre, quel qu'en soit le motif. Ce but est de causer à son ennemi le plus grand dommage possible, en réduisant à la moindre expression les sacrifices qu'il faut faire pour y parvenir. Un des premiers corollaires qu'on en peut déduire est la règle qui doit servir de base absolue à toutes les opérations actives de la stratégie : celle de se trouver toujours le plus fort partout où l'on voudra atteindre son adversaire ou résister à un choc dont il nous menacera lui-même.

On ne saurait diviser d'une manière absolue les opérations de la stratégie en *offensives* et en *défensives* ; car il ne saurait y avoir de guerre offensive qui ne soit mêlée de défensive, et réciproquement. La première nécessité à laquelle doit satisfaire le système de guerre qu'on veut suivre, et d'après lequel on établit son plan de campagne, est non-seulement de réunir toutes les ressources nécessaires dans des lieux avantageux, à portée de soi, mais encore de les couvrir par l'armée qu'on commande, de manière à les

mettre à l'abri des tentatives de l'ennemi. Il en résulte que la première disposition stratégique doit être celle qui place l'armée de manière à couvrir et à défendre ses ressources, et par conséquent son propre pays, qui en est la source : elle est, ainsi qu'on le voit, *defensive*. Après ces préliminaires indispensables peuvent seulement commencer les opérations actives, qui constituent la guerre proprement dite.

La ligne des lieux où sont disposées les ressources de tous genres nécessaires à une armée, c'est-à-dire la ligne des places d'armes où sont établis ses magasins et ses dépôts, est ce qu'on appelle la *base d'opérations*. Cette base constituant nécessairement pour elle le principe de sa conservation et de son alimentation personnelle, il est évident qu'un des principes immuables de la stratégie est que toutes ses opérations doivent être combinées de manière à ce que notre armée reste toujours en relation directe avec sa base, et soit placée de manière à ce que l'ennemi ne puisse en atteindre aucun point avant nous. Un autre principe également immuable est que les opérations offensives doivent avoir pour résultat final de priver l'armée ennemie de toutes ou d'une partie des ressources que lui offre sa propre base, en l'en séparant et nous en rendant maîtres, si nous le pouvons. Un troisième principe, dérivé de celui qui veut que nous nous appliquions à alléger les sacrifices nécessaires pour parvenir à notre but, est celui d'éviter avec soin toutes les batailles qui ne nous offrent que des chances très-probables d'un succès complet. Nous devons donc, d'un côté, conserver toujours la possibilité de refuser les batailles que l'ennemi pourrait nous offrir dans son intérêt, et en même temps nous appliquer à le contraindre à recevoir celles dont le résultat doit faciliter ou assurer le succès de nos operations. Une bataille, qui n'est qu'un appel à la force, est le dernier des moyens que doit employer un général qui est arrivé au dernier terme des combinaisons de l'intelligence. Consultez l'archiduc Charles, *Principes de Stratégie démontrés par la campagne de 1796 en Allemagne* (en allemand; 3 vol., Vienne, 1814); Jomini, *Tableau analytique des principales Combinaisons de la Guerre* (Paris, 1836). Gal G. DE VAUDONCOURT.

STRATFORD-SUR-L'AVON, petite ville du comté de Warwick (Angleterre), sur l'Avon et sur un embranchement du canal de Worcester à Birmingham, avec un pont de quatorze arches et 3,800 habitants, est célèbre comme ayant donné le jour à John Stratford, archevêque de Canterbury et chanchelier du royaume sous Édouard III, mais surtout comme le lieu où naquit et où mourut Shakespeare. On y voit encore, dans *Henley-Street*, une maison antique et de chétive apparence, à un seul étage, où il vint au monde, en l'an 1564. Elle porte cette inscription : *The immortal Shakespeare was born in this house*. Le tombeau du grand poëte se trouve dans le chœur de l'église paroissiale, édifice de style gothique, construit sur les bords de la rivière et auquel on arrive par une double allée de tilleuls et de marronniers vénérables.

STRATIFICATION. *Voyez* STRATE.

STRATIFICATION de la lumière électrique. *Voyez* ŒUF ÉLECTRIQUE.

STRATON DE LAMPSAQUE, ainsi appelé de sa ville natale, Lampsaque, philosophe grec et successeur immédiat d'Aristote, vivait vers l'an 270 av. J.-C. Il est remarquable comme ayant créé une psychologie uniquement basée sur le matérialisme, attendu qu'il ne voyait dans l'âme qu'une simple modification de la force vitale animale, et qu'il prétendait ramener ses fonctions à de simples mouvements. Comme il semble avoir étendu cette opinion à la nature en général, il s'éloigna en différents points essentiels des doctrines de son maître Aristote, et enseigna un *hylozoïsme*, qui dans tous les phénomènes de la vie physique et intellectuelle ne voyait que de la matière avec un mouvement que lui était inhérent. Consultez Nauwerk, *De Stratone Lampsaceno* (Berlin, 1836).

STRATONICE, fille de Démétrius Poliorcète et femme du roi de Syrie Séleucus Nicator, s'éprit d'amour pour son beau-fils, Antiochus Soter, à qui son père consentit à la céder, et construisit un temple magnifique à Zeus et à Atergatis.

STRATUS. *Voyez* NUAGE.

STRAUSS (DAVID-FRÉDÉRIC), le fameux auteur de la *Vie de Jésus*, est né le 27 janvier 1808, à Ludwigsburg, en Wurtemberg, et étudia la théologie à Gœttingue. Il fut nommé en 1830 vicaire, en 1831 professeur adjoint au séminaire de Maulbronn, en 1832 répétiteur au séminaire théologique de Tubingue, et on le chargea en même temps de faire un cours de philosophie à l'université. Jusque alors complétement inconnu, il produisit tout à coup une vive sensation dans le monde lettré par la publication de sa *Vie de Jésus, au point de vue critique* (2 vol., Tubingue, 1835; 4e édition, 1840), parce qu'il s'efforçait de démontrer dans cet ouvrage que l'ensemble de l'histoire évangélique n'est qu'une suite de mythes, nés successivement dans les communautés chrétiennes du premier et du douzième siècles, des idées sur le Messie répandues par les traditions juives de l'Ancien Testament. La publication de ce livre si hardi, qui provoqua aussitôt la plus ardente polémique, lui fit perdre sa place, en 1839; mais il fut à quelque temps de là appelé par le conseil des études de Zurich, et sur la présentation du bourgmestre Hirzel, à venir occuper dans l'université de cette ville la chaire de dogmatique et d'histoire ecclésiastique. Les nombreuses réunions cantonales et assemblées populaires dans lesquelles on protesta contre cette nomination amenèrent la révolution politique qui éclata le 6 septembre suivant et causa la chute du parti radical dans le canton de Zurich. En 1847 Strauss fit paraître *Le Romantique sur le trône du César, ou Julien l'Apostat*, ouvrage qui produisit aussi une profonde sensation. Désigné l'année suivante par sa ville natale comme candidat au parlement de Francfort, il succomba aux défiances et aux répugnances que le parti clérical parvint à répandre contre lui parmi les populations des campagnes. Élu, au contraire, par la ville de Ludwigsburg membre de la diète de Wurtemberg, il y vota contre toute attente avec le parti conservateur, et dut donner sa démission en décembre 1848, par suite des violentes attaques que lui valait l'attitude qu'il avait crû devoir prendre en politique.

STRAUSS (JEAN), connu par ses agréables compositions musicales pour la danse, naquit à Vienne, en 1804. Mis d'abord en apprentissage chez un relieur, il ne tarda pas à renoncer à cette profession, afin de se livrer à sa vocation pour la musique. Launer, plus âgé que lui de deux ans, avait déjà réuni un petit orchestre qui obtenait beaucoup de succès dans les endroits publics. Strauss fut admis à en faire partie, et le succès des airs de danse de Launer le détermina à embrasser la même carrière. Son talent en ce genre se développa d'une manière si marquée et si originale, qu'il fut bientôt placé dans l'opinion sur le même rang que Launer. Mais il y avait dans son talent quelque chose de si neuf, il excellait si bien dans la connaissance de tous les mystères du rhythme et à en tirer des effets voluptueux, qu'à peu de temps de là il était reconnu comme le roi du genre. Ses mélodies dansantes, tantôt sentimentales et tantôt gaies, retentissent involontairement à l'oreille, et, quoi qu'on fasse, mettent les pieds en cadence. Aussi opérèrent-elles jusqu'à un certain point une révolution dans la vie sociale à Vienne. Les jardins publics, qui jusque alors n'avaient été fréquentés que par la bourgeoisie, se remplirent d'hommes appartenant aux classes les plus élevées, et il en fut de même des différentes salles et redoutes d'hiver où Strauss et Launer se firent entendre. Le moment vint où force leur fut même de se séparer, attendu l'impossibilité absolue de trouver un local assez grand pour contenir le public qui accourait les entendre. Pendant ce temps-là les valses de Strauss acquéraient une vogue à nulle autre pareille. On les vendait à plusieurs milliers d'exem-

plaires, et elles circulaient dans toute l'Europe. Dans les années 1833-1837, Strauss, accompagné par son orchestre, exécuta son premier voyage artistique en Allemagne, en France et en Angleterre; et depuis cette époque, il fit à diverses reprises des tournées analogues en Allemagne. Il est mort en 1849, à Vienne, où il avait le titre de directeur des bals de la cour. Cet artiste possédait au plus haut degré toutes les qualités nécessaires à une vocation de ce genre. Il ne vivait qu'au milieu de ses valseurs, et à ses yeux le monde tout entier n'était qu'une immense salle de danse.

Son fils marche aujourd'hui sur ses traces, et s'est aussi fait un nom comme compositeur d'airs de danse.

STRELITZ. *Voyez* NEUSTRELITZ.

STRELITZ (Les), en russe *strjelzi*, c'est-à-dire *arquebusiers*, nom d'une garde russe créée par le tzar Iwan Wassiliéwitsch, le Terrible, dans la seconde moitié du seizième siècle, qui composait en même temps l'infanterie de l'empire, et présentait quelquefois un effectif de 40 à 50,000 hommes. A Moscou, les strelitz habitaient un quartier distinct de la ville, situé sur l'autre rive de la Moskwa, appelé *Strjelszaja Sloboda*, c'est-à-dire faubourg des strelitz, et qui fait aujourd'hui partie de ce qu'on appelle la ville de terre (*Semljænoigorod*). Les tzars possédaient tout près de là, derrière la Moskwa, ce qu'on appelait le jardin des grands-ducs, qui n'existe plus. Les strelitz, comme les troupes les plus braves de l'armée, jouissaient de nombreux privilèges; mais ils manquaient de discipline, et par leurs fréquentes révoltes, surtout depuis l'apparition des faux Démétrius, par la part qu'ils prirent à diverses conspirations contre le gouvernement, ils se rendirent aussi redoutables au pouvoir que l'étaient encore naguère les janissaires en Turquie et les mameloucks en Égypte. S'étant révoltés aussi contre Pierre le Grand, à l'instigation de la grande-duchesse Sophie et des seigneurs de l'empire, ce prince les cassa en 1698, les fit décimer sur la place Rouge à Moscou, et bannit à Astrachan ce qui échappa à cette scène de carnage. En 1705 les faibles débris de cette redoutable milice furent encore exterminés, parce qu'ils étaient en état de conspiration permanente contre leur souverain. Il est certain qu'il n'existe plus aujourd'hui en Russie qu'un très-petit nombre de familles se rattachant par quelqu'un de leurs membres aux strelitz. La plus importante de toutes est celle des Orloff, qui descend d'un strelitz à qui Pierre fit grâce de la vie au moment où la hache se levait sur sa tête.

STRICKLAND (AGNÈS) est la fille de Thomas Strickland, de Reyden-Hall, dans le comté de Suffolk, et appartient à une famille qui, par le côté maternel, se rattache à la maison des Plantagenets, et à laquelle son dévouement à la famille des Stuarts coûta, au dix-septième siècle, la plus grande partie de sa fortune. Les souvenirs héréditaires dans sa famille lui inspirèrent de bonne heure le goût des études historiques et archéologiques, et elle trouva de quoi le satisfaire dans l'instructive bibliothèque de son père. En même temps, elle se sentait vivement attirée vers la culture de la poésie; dès l'âge de onze ans elle faisait des vers, et elle était encore fort jeune lorsqu'elle publia *Worcester Field, or the cavalier*, récit poétique en quatre chants. Son père était mort peu de temps auparavant. Miss Strickland, retirée alors avec sa mère et ses deux sœurs dans le vieux manoir de la famille, résolut de se consacrer désormais complétement à la culture des lettres. Après avoir publié différents romans, poëmes et autres écrits, parmi lesquels ses *Historic Scenes* (nouvelle édition, 1852) obtinrent surtout du succès, elle fit paraître en 1840 le premier volume de son grand ouvrage, *Lives of the Queens of England*, dont elle termina la douzième partie en 1848 (nouv. édit., 8 vol., Londres, 1852). Le succès immense que ce travail obtint en Angleterre (chacun des volumes dont il se compose obtint les honneurs de plusieurs éditions, avant que l'ouvrage fût complétement terminé) est dû sans doute en partie aux circonstances qui ont fait des biographies de reines d'Angleterre un sujet de lecture à la mode. Mais le livre de miss Strickland ne s'en recommande pas moins par une étude consciencieuse des sources, par un habile agencement des matériaux et par un style sage, sinon brillant. On peut considérer comme y faisant naturellement suite les *Lives of the Queens of Scotland and english princesses connected with the royal succession of Great Britain* (tomes I à IV; Londres, 1850-1854), dans le nombre desquelles la vie de Marie Stuart offre un intérêt tout particulier. Miss Strickland avait précédemment fait paraître les *Letters of Mary, queen of Scots* (2 vol., 1845), qui contiennent une foule de documents inédits, et jettent une lumière tout à fait inattendue sur la vie de cette infortunée princesse. Elle a aussi composé pour l'enfance *Tales of illustrious British Children*, et elle a publié l'ouvrage de sa sœur, *Jane* STRICKLAND, *Three Eras of the Roman History* (1854). On a d'une troisième sœur, mariée à un M. Traill, la peinture de la vie de l'émigrant dans l'Amérique du Nord, sous le titre de *Roughing in the bush, or life in Canada* (2 vol., 1852), et de son frère, le major STRICKLAND, *Twenty seven years in Canada* (2 vol., 1853).

STRICT (Droit). *Voyez* DROIT.

STRIKE. C'est le nom qu'on donne en Angleterre à ces suspensions générales du travail que nous appelons *grèves*. Comme dans ce pays les limites les plus larges sont accordées au droit d'association en tous genres, les travailleurs n'y rencontrent aucun obstacle légal qui les empêche de former vis-à-vis des distributeurs du travail des associations pour obtenir des augmentations de salaires ou d'autres avantages. Si on refuse de faire droit à certaines réclamations qu'ils croient justifiées, telles qu'une augmentation de salaire ou une diminution des heures du travail, les travailleurs désertent souvent en masse les ateliers, en s'engageant mutuellement à ne pas reprendre le travail tant qu'on n'aura pas fait droit à leurs demandes. En agissant de la sorte ils veulent que, de même que les travailleurs se trouvent souvent en situation de demander de l'ouvrage sans pouvoir en trouver, le capitaliste apprenne aussi de son côté par expérience personnelle ce que c'est que de manquer des bras qui lui sont nécessaires, ou tout au moins de ne pas pouvoir s'en assurer le concours sans condition. Un tel but n'a assurément rien d'illégal; seulement, les moyens qu'on emploie pour l'atteindre ne sont pas toujours équitables, et encore moins efficaces. Quelquefois les propriétaires de fabriques sont contraints, par le refus de travail des ouvriers, d'en passer par leurs exigences. Mais ordinairement ils y résistent énergiquement; et comme la suspension des travaux, quelque nuisible qu'elle puisse être à leurs affaires, est encore moins désastreuse pour eux que pour les ouvriers, dont le pain de chaque jour dépend de leur travail, le *strike* se termine d'ordinaire par la reprise du travail sur l'ancien pied ou par un compromis, qui est peut-être avantageux à quelques égards pour les travailleurs, mais qui est loin de les dédommager d'une privation de salaire qui a souvent duré des mois entiers. Les *strikes* qu'on a vus depuis nombre d'années éclater tantôt dans tel district manufacturier, tantôt dans tel autre, suivent donc toujours le même cours : les travailleurs se coalisent pour amener une suspension du travail, réunissent des fonds afin de pouvoir subsister pendant ce temps-là, œuvre à laquelle participent ceux de leurs collègues qui ne sont point intéressés dans le *strike*; mais dès que ces fonds sont épuisés, ils se voient en proie à toutes les angoisses de la famine, et se trouvent en définitive forcés de reprendre leurs travaux et de remettre leurs projets d'émancipation à des temps plus favorables. Toutefois, ces *strikes* prennent chaque année plus d'extension, et l'influence qu'ils commencent à exercer sur la situation industrielle et sociale de l'Angleterre est irrécusable. L'un des plus formidables fut celui qui eut lieu dans l'été de 1853, et qui arriva en peu de temps à prendre les dimensions d'une guerre ouverte du travail contre le capital, car il se répandit rapidement dans toute l'Angleterre et l'Écosse. Le moment

paraissait d'autant plus heureusement choisi par les travailleurs, que dans les diverses branches d'industrie la demande du travail s'était accrue dans la proportion de 15 à 30 p. 100, tandis que l'émigration et les armements militaires avaient opéré des vides considérables dans les rangs de la population ouvrière. En même temps, le prix des vivres avait subi une hausse sensible, et les réclamations des travailleurs avaient surtout en vue de leur assurer une compensation pour le déficit qui en résultait pour eux. Par suite d'une décision prise par l'association centrale, plus de cent mille individus de la classe ouvrière abandonnèrent le travail; et alors les fabricants fermèrent leurs ateliers, en déclarant qu'ils ne les rouvriraient que lorsque les ouvriers se seraient retirés de ces associations et se seraient engagés à n'en plus faire partie. La lutte fut continuée de part et d'autre pendant plusieurs mois avec une opiniâtreté extrême; mais les travailleurs se virent à la fin contraints par leurs besoins, de plus en plus poignants, de renoncer à leur résistance et de reprendre leurs travaux, quoiqu'il n'eût été fait droit à leurs réclamations que dans un très-petit nombre de cas.

STRŒBEK ou STRŒPKE, paroisse de l'arrondissement de Magdebourg, province de la Saxe prussienne, à environ 15 kilomètres d'Halberstadt, compte 850 habitants, qui depuis trois siècles au moins se distinguent par une remarquable habileté au jeu d'échecs, sans qu'on puisse dire à quoi cela tient.

STROEMOE. *Voyez* FÆR-ŒRNE.

STROGANOF (Famille). Quoique la noblesse de cette famille russe soit de date assez récente, elle n'en est pas moins depuis longtemps célèbre. Divisée aujourd'hui en deux branches, elle descend d'*Anika Stroganof*, riche marchand de Nowogorod, qui au commencement du seizième siècle possédait d'immenses domaines et des salines au pied du mont Oural, et dont les trois fils, *Jakof*, *Grigorii* et *Ssemen Anikitsh Stroganof*, allèrent s'établir avec bon nombre d'autres Russes entre la Kama et la Dwina, afin de se trouver plus rapprochés de ces propriétés, et en même temps pour pouvoir faire de première main le commerce des pelleteries. Anika Stroganof eut le mérite de créer le premier les salines de Wytschegda et de découvrir une route commerciale par les monts Ourals jusqu'en Sibérie. Le tzar Iwân Wassiliéwitsch le Cruel accorda aux deux fils aînés d'Anika Stroganof des lettres patentes contenant concession des déserts situés au delà de la ville de Perm, entre la Kama et la Tschoussowaia. Les deux frères y fondèrent diverses villes et bourgs fortifiés (*ostrogs*). Ils eurent leur armée à eux, et en 1572 ils étouffèrent une révolte tentée par les Tschérémisses, les Ostjaks et les Baschkirs, en même temps qu'ils protégeaient le nord-est de la Russie. Après avoir étendu de la sorte les limites de la Moscovie habitée jusqu'à la chaîne de l'Oural, ils sollicitèrent, quand le conquérant mongole de la Sibérie, *Koutschioum*, eut détruit leurs établissements sur les bords de la Kama, un oukase qui les autorisât à construire des forteresses dans le pays de Sibérie; et Iwân leur fit expédier, à la date du 30 mai 1574, des lettres patentes qui leur octroyaient tout le territoire qu'ils enlèveraient à l'ennemi. Mais ce ne fut qu'après leur mort, et encore six années plus tard, que leur frere cadet, *Ssemen Anikitsch*, put exécuter cette guerre de conquêtes conjointement avec ses neveux, Maxime Jakofief et Nikita Grigorief. Ssemen est célèbre aussi par les nombreuses améliorations qu'il introduisit dans l'exploitation des mines et des salines. L'oncle et les deux neveux eurent l'art de gagner à leurs intérêts l'hetman des Kosacks du Don, Jermak Timotéjef, qui s'était rendu redoutable par ses nombreux brigandages. Il transporta avec ses compagnons ses tentes sur les rives du Volga, et le 26 octobre 1584, à la suite de trois batailles, il enleva d'assaut le camp où *Koutschioum* s'était retranché avec la horde à ses ordres, sur les bords de l'Irtisch; victoire qui amena la prise de la ville de Ssibir. Sept cents hommes, commandés par Jermak et par Ssemen, étaient parvenus à détrôner le khan des Mongols; et dans l'espace de deux années ils avaient réussi à complétement soumettre la Sibérie, cette immense contrée, qui dès lors fit partie intégrante des États des tzars de Russie. Les Stroganof obtinrent du tzar des priviléges extraordinaires, et tout le commerce de la Sibérie se trouva placé entre leurs mains. Ils devinrent les fondateurs et les propriétaires de plus de cent bourgs, villages, usines et mines, auxquels s'ajoutèrent encore plus tard les célèbres lavages d'or qu'on rencontre si souvent dans les monts Ourals et Altaï, et qui ont fait de la Sibérie une possession si importante pour la Russie. Les Stroganof accumulèrent ainsi d'énormes richesses, et en firent toujours le plus généreux usage. Plus d'une fois, dans les troubles civils qui déchiraient leur patrie, il la défendirent de leur or et de leurs troupes contre ses ennemis, c'est-à-dire contre les Tatars, les Polonais, etc. En reconnaissance de ces services, le tzar Michael Féodorowitsch, lors de l'accession au trône de la maison de Romanof, leur accorda, d'accord avec les deux chambres (la cour des boyards et la chambre des communes), le privilége de conserver la soldatesque à leur solde, de posséder leurs forteresses et places fortes particulières, et d'exercer une libre juridiction sur tous les individus placés sous leurs ordres.

A la fin du dix-septième siècle, où nous trouvons déjà cette famille alliée aux plus grandes maisons de Russie, elle était représentée uniquement par *Grigorii* STROGANOF, qui résidait à Moscou. Il eut trois fils, *Alexandre*, *Nicolas* et *Sergei*, à qui Pierre le Grand, dans un caprice de sa toute-puissance, enleva d'un trait de plume, le 6 mai 1722, tous les priviléges concédés à leurs aïeux, en ne leur donnant d'autre indemnité que le titre de *baron*. C'est de Nicolas et de Sergei que descendent les deux lignes actuelles de cette famille. Les descendants de Nicolas furent créés *comtes* par l'empereur Nicolas; ceux de Sergei l'avaient été dès 1798, sous le règne de l'empereur Paul. En 1761 l'empereur d'Allemagne François I[er] leur avait accordé le titre de comtes du Saint-Empire.

STROGONOF. *Voyez* STROGANOF.

STROMBE, genre de gastéropodes pectinibranches, de la famille des ailés, caractérisé par sa coquille ventrue, terminée à sa base par un canal court, échancré ou tronqué. Les strombes sont de belles coquilles des mers intertropicales; quelques-uns, fort grands et remarquables par la coloration interne de leur ouverture, sont très-recherchés comme objets de collection et d'ornement. Lamarck en connaissait trente-deux espèces vivantes.

STROMBOLI, l'une des îles Lipari.

STROMEYER (GEORGES-FRÉDÉRIC-LOUIS), chirurgien distingué, est le fils d'un chirurgien à qui l'Allemagne est redevable de l'introduction de la vaccine, et est né à Hanovre, en 1804. Il fut reçu docteur en médecine à Berlin, en 1826. Après avoir successivement professé la chirurgie à Erlangen, à Munich et à Fribourg, il est aujourd'hui attaché comme médecin à l'état-major de l'armée hanovrienne, et habite Hanovre. Il s'est surtout rendu célèbre par ses *Essais d'Orthopédique opérative* (Hanovre, 1838), où le premier il a donné l'idée de l'opération du strabisme, exécutée par Dieffenbach. Il faut aussi mentionner de lui l'ouvrage intitulé : *Kariklom, nouvel instrument pour la formation artificielle des pupilles* (Augsbourg, 1842), ainsi qu'un *Manuel de Chirurgie* (Fribourg, 1849).

STRONTIANE, ou *terre de strontiane*, oxyde de strontium. Elle tire son nom de *Strontian*, endroit situé en Écosse, où on l'a trouvée pour la première fois, combinée avec l'acide carbonique dans un minéral appelé *strontianite*. Ce fut seulement en 1793 que Klaproth et Hope démontrèrent que la strontianite contenait une terre particulière. Elle se comporte avec la baryte comme la soude avec la potasse, se trouve rarement dans la nature, où elle sert seulement de base à deux espèces, la *célestine* et la *strontianite*, ou carbonate de strontiane. On l'obtient en faisant brûler la strontianite dans de la poudre

de charbon pure et corrosive. Elle est l'oxyde d'un métal particulier appelé *strontium*, dont les propriétés sont encore peu connues. Les artificiers emploient la terre de strontiane pour produire des feux rouges.

STRONTIANITE. *Voyez* STRONTIANE et CARBONATE.

STRONTIUM, métal extrait par Davy, au moyen de la strontiane, qui en est le protoxyde. Il offre beaucoup d'analogie avec le baryum, et s'obtient de la même manière. Plus pesant que l'eau et l'acide sulfurique, il absorbe l'oxygène à une haute température, et décompose l'eau à la température ordinaire.

STROPHE (du grec στροφή, conversion, retour). Ce que nous avons dit au mot *stance* trouve son application ici, du moins pour ce qui concerne la forme métrique. Une *strophe* n'est autre chose en effet qu'une stance, animée, colorée par l'enthousiasme lyrique. C'est un certain nombre de vers qui renferment un sens complet, et que suit un même nombre de vers de même mesure et offrant la même disposition. « Dans la tragédie grecque, dit un critique, les personnages qui composaient le chœur exécutaient une espèce de marche, d'abord à droite et puis à gauche; et ces mouvements, qui figuraient, dit-on, ceux de la terre d'un tropique à l'autre, se terminaient par une station. Or, la partie du chant qui répondait au mouvement du chœur allant à droite s'appelait *strophe*, la partie du chant qui répondait à son retour s'appelait *antistrophe*; et la troisième, qui répondait à son repos, s'appelait *épode* ou *clôture*. Il en était de même des chants religieux. C'est vraisemblablement de là que la poésie lyrique avait pris ce nom de *strophe*, qu'elle a donné à ces couplets de vers dont l'ode ancienne était composée, au moins le plus souvent, comme on le voit dans celles de Pindare et dans les deux qui restent de Sapho. » On peut également croire que le nom de *strophe* a pour objet de caractériser le retour périodique de la même cadence, puisque dès qu'une strophe est finie on recommence la même mesure. Les anciens dans leurs odes ne se faisaient point scrupule de laisser enjamber le sens d'une strophe à l'autre sans aucune suspension. L'ode française ne jouit point d'un semblable privilége; à la fin de chaque strophe, le sens doit être terminé. Les essais contraires à cette règle n'ont point encore été assez heureux pour faire autorité. Dans notre poésie lyrique, une *strophe* ne saurait avoir moins de quatre vers ni plus de dix, et la première strophe est toujours le régulateur des autres strophes de la même ode, soit pour le nombre des vers, soit pour leur mesure et pour l'arrangement des rimes. CHAMPAGNAC.

STROUD, ville manufacturière du comté de Gloucester (Angleterre), située au pied d'une montagne baignée par le Stroud, à peu de distance du confluent du Frome et de Stadwater, de même que du parcours des canaux qui relient la Tamise à la Severn, se trouve de la sorte et par les chemins de fer qui la relient à Gloucester, à Bristol, à Londres, etc., le grand centre d'écoulement des nombreuses fabriques de drap existant dans son voisinage, qui fournissent à la consommation les produits les plus fins comme les plus communs, et qui se distinguent surtout par leur bon teint. Les draps fins de Stroud sont mieux fabriqués que ceux de Leeds. On attribue leur bon teint à la nature particulière des eaux du Stroud. En 1851 cette ville, avec son district parlementaire, comprenait une population de 36,535 habitants.

STROZZI (BERNARDO), peintre, surnommé *il Capuccino* et *il Prete Genovese*, né en 1581, à Gênes, fut fait capucin contre son gré, mais s'enfuit à Venise, où il entra au service de la république comme peintre et comme ingénieur. Il imita le Caravage et exécuta des tableaux qui, malgré des négligences de dessin et une expression généralement vulgaire, ne laissent pas que de plaire souvent par le coloris et des traits de caractère heureusement rendus, bien que ses chairs rougeâtres et ses ombres noires produisent un effet assez disgracieux. Il existe de lui à Gênes beaucoup de tableaux à l'huile et de peintures à fresque. On vante surtout une Madone avec l'Enfant-Jésus et un ange. On voit aussi de ses œuvres à Venise, dans diverses autres villes d'Italie et dans plusieurs musées étrangers. Strozzi mourut en 1644.

STRUENSÉE et **BRANDT**, deux hommes qui par l'éclatante fortune qu'ils firent à la cour de Danemark, de même que par le retentissement de leur chute, attirèrent les regards et provoquèrent les sympathies de toute l'Europe au siècle dernier.

STRUENSÉE (JEAN-FRÉDÉRIC, comte DE), naquit le 5 août 1737, à Halle sur la Saale, où son père était pasteur. Le second de sept enfants, il étudia la médecine dès l'âge de quatorze ans; et à dix-neuf ans il fut reçu docteur. Il embrassa avec ardeur les opinions philosophiques qui avaient cours alors en France, et lut dans leur langue Helvétius et Voltaire. Son père ayant été appelé à Altona en qualité de premier pasteur, il l'y suivit, et fut nommé médecin de la ville. Praticien habile et instruit, doué d'un beau physique et de manières élégantes, il s'y trouva bientôt dans une situation des plus agréables. Ami du plaisir, ambitieux et avide de jouissances, il chercha à se créer des relations dans la haute société, contracta des dettes et conçut des plans romanesques. A la recommandation du comte de Rantzau-Aschberg, il fut nommé médecin du jeune roi de Danemark Chrétien VII, mais seulement pour l'accompagner dans son voyage en Europe. Struensée obtint bientôt la faveur de Chrétien, et participa largement aux plaisirs et aux distinctions honorifiques dont ce voyage fut la source. Au retour, il suivit le roi à Copenhague, en qualité de médecin en exercice. Quoiqu'il se renfermât d'abord dans le cercle de ses attributions, la jeune reine Caroline-Mathilde, sœur de Georges III d'Angleterre, ne laissait pas que de le voir avec défiance. Ce ne fut qu'en 1770, lorsque Struensée eut pratiqué avec succès l'opération de l'inoculation sur la personne du prince royal, alors âgé de deux ans, et devenu plus tard le roi Frédéric VI, que la reine, changeant d'attitude à son égard, lui confia l'éducation de son fils et en vint insensiblement à le prendre pour confident de ce qu'il y avait de douloureux dans sa position. Struensée fit cesser la mésintelligence qui existait entre le roi et la reine, et qui était l'œuvre du favori Holck; et ce bon service le mit encore plus en faveur auprès du royal couple. Il fut nommé lecteur du roi, puis secrétaire du cabinet de la reine avec le titre de conseiller de conférences. Depuis la révolution de 1660, le Danemark était en la puissance de la haute noblesse, qui gouvernait le pays sous la forme d'un conseil d'État. Conformément à cet état de choses, les comtes Bernstorff, Thott, Rosenkrantz, Moltke et Reventlow gouvernaient en réalité le pays, d'autant plus que Chrétien VII se montrait incapable. Par contre, Struensée, reconnaissant combien ce gouvernement aristocratique était désavantageux au Danemark, conçut l'ambitieux projet de se poser dans ce pays, où il était étranger, en réformateur éclairé et d'y propager les principes et les idées de l'école de Frédéric II. Il commença par opérer la chute du favori Holck, que son ami Brandt remplaça désormais comme compagnon assidu du roi en même temps que comme directeur des fêtes et des divertissements de la cour. Secondé par Rantzau et Rosenkrantz, il força le vieux Bernstorff à donner, le 13 septembre 1770, sa démission des fonctions de conseiller d'État et de ministre. Pour se concilier l'opinion publique, Struensée fit proclamer la liberté de la presse. Les autres membres du conseil d'État s'étant aussi trouvés en désaccord avec la nouvelle politique, ce conseil d'État fut supprimé, le 27 décembre 1770, en même temps qu'un manifeste royal faisait savoir à la nation que la puissance royale était désormais rétablie dans sa plénitude. Il y avait là toute une révolution, ainsi qu'une véritable déclaration de guerre à l'aristocratie danoise. La reine et Struensée, dans les mains de qui se trouvait maintenant tout le pouvoir, choisirent alors de nouveaux ministres et éloignèrent complétement des affaires le faible Chrétien VII.

Au mois de juillet 1771 Struensée reçut le titre de ministre du cabinet, auquel étaient joints des pouvoirs illimités. A son parti appartenaient le colonel Falckenskjœld, qui reçut mission de réformer l'armée de terre, et le général Gæhler, qui fut chargé d'introduire diverses améliorations dans le service de mer. Deux hommes importants paraissaient en outre dévoués au nouveau système, le comte de Rantzau-Aschberg, caractère inquiet, et le comte d'Osten, diplomate habile, mais inféodé à la Russie. Deux femmes exerçaient aussi à la cour une influence prépondérante, Mme Gæhler, l'amie de la reine, et qu'on disait être la maîtresse de Struensée, et la comtesse de Holstein, qui menait un grand train. Mais ce parti ne s'appuyait que sur la faiblesse du roi. Struensée appela en outre à son aide plusieurs Allemands. Son frère, *Charles-Auguste* Struensée, fut chargé du portefeuille des finances, et le botaniste Œder fut appelé à la direction de tout ce qui se rapportait aux progrès de l'agriculture et à l'amélioration du sort des paysans. Le peuple vit avec déplaisir cette intervention de tant d'étrangers dans la gestion des affaires du pays. Rompant avec les traditions de politique extérieure de ses prédécesseurs, Struensée s'efforça de soustraire le Danemark à l'influence russe et de lui créer dans la Suède une alliée naturelle. Les changements qu'il opéra à l'intérieur avaient pour but l'accroissement de la prospérité publique, de la liberté civile et de l'instruction générale. Il mit de l'ordre dans les finances, diminua les impôts, brisa les chaînes qui entravaient l'industrie et le commerce, favorisa l'instruction, adoucit la législation pénale et mit de la régularité dans l'administration. Une ordonnance, en date de mars 1771, supprima même en partie les corvées. Toutes ces réformes, dont le Danemark recueille encore aujourd'hui le bénéfice, étaient excellentes; mais la précipitation et le défaut de prudence politique qui présidèrent à leur exécution les firent considérer comme autant d'actes de la plus intolérable tyrannie. Struensée commit aussi une grande faute en voulant faire prévaloir à tout prix ses idées de philosophie et de progrès contre un clergé attachant une grande importance à sa stricte orthodoxie, de même que contre les préjugés religieux et moraux des masses.

Il y avait à peine une année que Struensée gouvernait, et déjà des symptômes de réaction se manifestaient de toutes parts. Trois cents matelots norvégiens, dont la solde avait subi des réductions, se mutinèrent. Peu de temps après éclatait une révolte des gardes du corps, que le ministre venait de casser et dont il voulait faire entrer le personnel dans divers régiments de l'armée. Dans ces deux circonstances, Struensée s'était montré mou et sans énergie; l'indécision de son attitude donna plus d'audace à ses ennemis. En 1771 la reine accoucha d'une fille ; et en raison de l'état où se trouvait le roi, cette naissance provoqua les bruits les plus injurieux pour l'honneur de la maison royale. L'envoyé anglais, lord Keith, qui voyait s'approcher la catastrophe, proposa à Struensée, d'après les instructions de Georges III, un asile en Angleterre; mais Struensée refusa, parce que la reine ne voulut pas consentir à se séparer de son ami. A la tête du parti hostile à Struensée se trouvait la belle-mère de Chrétien VII, la veuve de Frédéric V, Juliane-Marie, reine douairière, née princesse de Brunswick-Wolfenbuttel, qui ne supportait qu'à contre-cœur le gouvernement de la jeune reine et de Struensée. Cinq hommes conspirèrent avec elle pour y mettre un terme : le secrétaire du cabinet Guldberg, le général de Rantzau-Aschberg, le commissaire des guerres démissionné Beringskiold, le colonel Kœller et le général major d'Eickstædt. Il fut résolu qu'on renverserait Struensée et qu'on se débarrasserait de la reine par un hardi coup de main. La nuit du 16 au 17 janvier 1772, où il y avait bal à la cour et où Eickstædt commandait la garde montante au château, fut choisie pour l'exécution du complot. Vers quatre heures du matin les conjurés, le prince Frédéric (frère consanguin du roi), Guldberg, Rantzau, Eickstædt, Kœller et le conseiller de justice Jessun, se réunirent chez la belle-mère du roi, et pénétrèrent dans la chambre à coucher du roi par une porte secrète. On déclara à Chrétien VII, qui témoignait d'une vive terreur, qu'on était venu pour l'arracher à de bien plus graves dangers, et on le contraignit à signer deux papiers dont l'un nommait Eickstædt commandant de Copenhague, et dont l'autre investissait le colonel Kœller de pouvoirs illimités. On conduisit ensuite le roi dans l'appartement de sa belle-mère, où on lui fit encore signer quinze ordres d'arrestation, entre autres contre Struensée et son frère, contre Brandt et contre Gude, le commandant du château. Chrétien finit, mais non sans peine, par se résigner à donner de sa propre main l'ordre d'arrêter la reine sa femme et de la conduire au château de Kronborg. Kœller s'empara de Struensée, et Eickstædt, non sans résistance, de Brandt, qui tous deux logeaient au château. Rantzau fit prisonnière la reine, à l'égard de laquelle on ne s'abstint même pas d'actes de violence. Toutes les personnes arrêtées furent conduites à la citadelle, où Struensée et Brandt furent mis aux fers et traités avec une extrême dureté. Lorsque la population de Copenhague apprit le lendemain matin cette révolution de palais, elle se livra aux démonstrations de la joie la plus vive. L'enquête relative aux victimes de ce coup d'État fut confiée à une commission de dix personnes, dont Guldberg faisait partie.

Struensée comparut devant ses juges le 20 février 1772. On l'accusa d'attentat contre la personne du roi, d'avoir eu le dessein de forcer le roi à abdiquer, d'avoir entretenu un commerce criminel avec la reine, d'avoir appliqué une méthode meurtrière à l'éducation du prince royal, enfin de s'être attribué l'exercice de la puissance souveraine et d'en avoir abusé. Aucun de ces chefs d'accusation ne put être juridiquement démontré. Dans une seconde audition, Struensée avoua en pleurant ses relations coupables avec la reine. Mais quelques contemporains affirment qu'il ne fit cet aveu que sous la menace de l'échafaud; beaucoup présument qu'il fit une déclaration mensongère dans l'espoir de sauver sa tête au prix de cette lâcheté. A la suite de ce fatal aveu, une seconde commission se rendit à Kronborg auprès de la reine, à qui cependant il fut impossible d'arracher même l'ombre d'un aveu de sa culpabilité. Un des commissaires, Schack-Nathlow, finit par lui faire observer que si elle persistait à accuser Struensée de mensonge, celui-ci serait condamné à une mort ignominieuse comme ayant calomnié la majesté royale. A cette attaque portée à son cœur, la reine saisit une plume et commença à souscrire de son nom un papier contenant la déclaration de sa culpabilité. Elle n'avait point encore achevé lorsque, remarquant la joie infernale qui brillait dans l'œil de son bourreau, elle retomba sans connaissance sur son siége. Schack lui replaça alors, dit-on, la plume à la main, et en la conduisant acheva d'écrire les noms *Caroline-Mathilde*. On voulait d'abord pousser les choses plus loin à l'égard de la reine; cependant, la commission finit par se contenter d'une simple dissolution du mariage royal, parce que l'envoyé anglais menaça de l'apparition d'une flotte. Quoique parfaitement défendu par les avocats Uldal et Bang, le malheureux Struensée fut condamné à monter sur l'échafaud, comme s'étant rendu coupable d'un grand crime, digne de la peine de mort. La sentence portait qu'on lui trancherait d'abord la main droite, puis la tête; que son corps serait ensuite écartelé, mis sur la roue, et sa tête attachée à un poteau. Brandt fut condamné à la même peine, non pas seulement comme complice de Struensée, mais pour avoir commis un attentat contre la personne du roi. Les deux condamnés reçurent avec courage l'annonce de leur sort, et aux approches de la mort firent acte d'adhésion à la foi chrétienne. Le roi ayant confirmé cette sentence, non sans avoir subi la contrainte de l'influence de l'envoyé russe, elle reçut son exécution le 28 avril 1772, au milieu des acclamations de joie de la multitude. Brandt reçut le premier la mort; et après lui Struensée posa avec non moins de résolution sa tête sur le

billot. Il est hors de doute que Struensée n'avait pas mérité un tel sort, et qu'il périt victime des haines et des rancunes de la noblesse.

La condamnation à mort d'*Enevold* Brandt, qui jamais ne s'était mêlé d'affaires de gouvernement, présente encore davantage tous les caractères d'un véritable assassinat judiciaire. Il descendait d'une ancienne famille noble, et avait déjà figuré à la cour de Chrétien VII en qualité de gentilhomme de la chambre. Une lettre qu'il écrivit au roi, et dans laquelle il lui dévoilait l'indigne caractère de son favori Holck, le fit exiler à Altona, où il se lia d'amitié avec Struensée. En 1770 Struensée le fit rappeler à la cour pour qu'il remplaçât Holck près du roi. Déjà à ce moment Chrétien ne s'occupait plus que de divertissements puérils, et souvent il contraignait ceux qui l'entouraient à lutter contre lui. Dans une de ces luttes, Chrétien maltraita un jour assez vivement Brandt, qui mordit le roi à la main et échangea quelques gros mots avec lui. Le roi ne tarda pas à lui pardonner cette faute. Malgré cela, les juges basèrent sur ce qui s'était passé dans cette circonstance l'arrêt de mort qu'ils prononcèrent contre Brandt.

Sur les dix autres personnes impliquées dans cette procédure criminelle, il y en eut sept de complétement absoutes; et trois furent bannies du royaume. Parmi ces dernieres se trouvait le frère de Struensée, à qui on n'osa pas toucher, parce que Frédéric II le réclama de la manière la plus menaçante, comme sujet prussien.

La reine Caroline-Mathilde quitta le Danemark le 30 mai 1772, et mourut de chagrin, en 1775, au château de Celle, dans le Hanovre. Consultez Falkenskjœld, *Mémoires* (Paris, 1826); et *Explications authentiques sur l'histoire de Struensée et de Brandt*, ouvrage écrit en allemand et qui contient beaucoup de détails apocryphes (Germanien, 1788).

STRUENSÉE (Charles-Auguste de), frère aîné du précédent, était né en 1735, à Halle. A l'âge de vingt-deux ans, il fut chargé d'enseigner la philosophie et les mathématiques à l'Académie noble de Liegnitz. En 1760 il publiait des *Éléments d'Artillerie* que Frédéric le Grand trouva si bien faits, qu'il lui confia plusieurs jeunes officiers comme élèves. En 1769 il fut appelé en Danemark par son frère, qui le fit nommer l'un des directeurs du collége des finances, avec le titre de conseiller de justice. Après sa chute, il fut réclamé comme sujet prussien par Frédéric le Grand. Il se retira alors en Silésie, où il s'occupa de différents ouvrages relatifs à l'économie politique. Mandé à Berlin pour y remplir les fonctions de membre du conseil supérieur des finances, il fut anobli en 1789, sous le nom de *Karlsbach*. Deux ans après, il était appelé à remplir les fonctions de ministre d'État et de chef du département des douanes et octroi, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1804.

STRUMEUSE (Maladie), du latin *strumæ*, écrouelles, dérivé de *struo*, j'entasse, à cause de l'agglomération des engorgements des ganglions lymphatiques chez les individus scrofuleux (*voyez* Scrofules).

STRUTHIOLAIRE, genre de mollusques gastéropodes pectinibranches, appelé aussi *pied d'autruche*, et caractérisé par une coquille ovale, à spire élevée, ayant l'ouverture ovale sinueuse, terminée à sa base par un canal très-court, droit, non échancré, avec le bord gauche calleux, répandu, et le bord droit sinué. L'animal des struthiolaires rampe sur un pied ovalaire, fort épais, du centre duquel s'élève un pédicule assez long, fort gros, pouvant rentrer dans la coquille, et servant d'appui à une tête prolongée en une trompe cylindracée, conique, plus longue que la coquille elle-même, et terminée par une petite troncature, dans laquelle se trouve l'ouverture de la bouche. Lamark mentionne deux espèces de struthiolaires, particulières aux mers australes.

STRUTHIOPHAGES. *Voyez* Autruche.

STRUVE (Frédéric-Georges-Guillaume de), astronome distingué, né en 1793, à Altona, suivit de 1808 à 1811 les cours de l'université de Dorpat, où il se livra d'abord à l'étude des sciences philosophiques, et plus tard à celle de l'astronomie. Nommé en 1813 observateur, puis en 1817 directeur de l'observatoire de Dorpat, il fit une étude toute particulière des phénomènes des étoiles doubles, dont Herschel père s'était seul occupé jusque alors. Dans le nombre des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière, on distingue surtout les *Observationes Dorpatenses* (8 vol., Dorpat, 1817-1839), le *Catalogus novus Stellarum duplicium* (Dorpat, 1827) et les *Stellarum duplicium Mensuræ micrometricæ* (Pétersbourg, 1837). A ces publications se rattache le vaste ouvrage intitulé *Stellarum fixarum, imprimis compositarum, Positiones mediæ* (Pétersbourg, 1852). Nous citerons encore de lui ses recherches sur la construction de notre voie lactée, qui ont été publiées en partie dans les *Études d'Astronomie stellaire* (Pétersbourg, 1852). Ce savant ne s'est pas seulement occupé d'astronomie stellaire, mais aussi de géodésie. Dès 1816 la Société économique de Livonie le chargeait d'une triangulation de cette province. Ce travail, exécuté de 1816 à 1819, est la base de la belle carte de la Livonie qui a été publiée en 1817. M. Struve a encore exécuté depuis un grand nombre de travaux géodésiques, notamment dans les provinces de la Baltique, en Finlande, etc. Depuis 1839 directeur de l'immense observatoire de Pultawa, il a publié une *Description de l'Observatoire central de Russie* (Pétersbourg, 1845), à laquelle se rattache un *Catalogue* de la magnifique bibliothèque astronomique de cet établissement (Pétersbourg, 1845).

Son fils, *Othon-Guillaume* de Struve, né à Dorpat, en 1819, conseiller d'État, à partir de 1839 aide du directeur de l'observatoire de Pulkowa, nommé plus tard second astronome de cet établissement, puis astronome consultant de l'état-major général de l'armée et membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg pour l'astronomie et la géographie mathématique, a un cercle d'activité très-etendu en raison même de la position officielle qu'il occupe dans l'état-major général. Les *Memoires* de l'Académie contiennent de lui un grand nombre de dissertations. Nous citerons plus particulièrement : une nouvelle détermination de la constance de précession, où le premier aussi il a calculé la quantité de l'avancement de notre système solaire dans l'univers; une revue du ciel du Nord, où il fait connaître plus de cinq cents nouvelles étoiles doubles, pour la plupart très-serrées; un travail sur Saturne et ses anneaux; des déterminations de parallaxes : enfin, de nombreuses observations de comètes et d'étoiles doubles, qui sont particulièrement estimées à cause de leur exactitude, et dont les autres astronomes aiment dès lors à se servir.

STRUVE (Gustave), connu surtout par la part qu'il a prise à l'agitation républicaine de 1848, est né en 1805, en Livonie, et fit ses études en Allemagne. Entré d'abord au service du grand-duc d'Oldembourg, qui l'avait nommé secrétaire de légation à Francfort, il renonça bientôt à la carrière diplomatique pour s'établir comme avocat à Mannheim, où pendant longtemps il s'occupa beaucoup de phrénologie. Comme rédacteur du *Journal de Mannheim*, il encourut diverses condamnations pour délits de presse; et la publication de cette feuille ayant fini par lui devenir impossible, il fit paraître L'*Observateur allemand*, devenu tout aussitôt l'objet de nombreuses prohibitions dans les États voisins, mais qui n'en obtint pas moins un cercle de lecteurs très-étendu. Toutefois, ce n'est à bien dire que de la révolution de février 1848 que date la célébrité attachée à son nom, parce qu'en société avec Hecker il essaya alors de faire proclamer la république dans le grand-duché de Bade, en avril 1848. Après l'avortement de cette entreprise, il se réfugia à Strasbourg, puis à Paris. De là il se rendit en Suisse, où en société avec Heintzen, il publia un *Plan pour révolutionner et républicaniser l'Allemagne*. Au mois de septembre, il essaya de nouveau de réaliser ses idées de république dans le pays de Bade. Au bout de cinq jours d'insurrection, il fut fait prisonnier et condamné à cinq ans de prison pour crime de haute trahison. Mis en liberté par un soulèvement populaire,

il alla rejoindre Mieroslawski à Heidelberg. Quand la révolution badoise se trouva définitivement vaincue, il se réfugia en Suisse, où deux mois après il se voyait contraint avec les autres chefs de l'insurrection badoise d'accepter un passeport pour l'Angleterre, où ils devaient tous s'embarquer pour les États-Unis. Arrivé en Amérique en 1851, il y fait depuis lors du journalisme.

STRY (Abraham Van), avec son frère l'un des fondateurs de la célèbre école de peinture de Dordrecht, naquit en cette ville, le 31 décembre 1753. Il peignit des tableaux à l'huile, des tableaux de genre à la manière de Metzu et des paysages dans le style de Kuyp. Il est surtout célèbre pour ses vues d'intérieur et pour ses tableaux calculés sur les effets de lumière. En 1774 il fonda à Dordrecht, avec quelques artistes et quelques amis des arts, la société *Pictura*, dont il fut le premier président, et qu'on peut considérer comme la pépinière des peintres remarquables que cette ville a produits dans ces derniers temps. Il mourut le 7 mars 1826.

STRY (Jakob Van), frère du précédent, né en 1756, élève du peintre d'histoire Andreas Lens, s'établit à Dordrecht et se consacra à la peinture du paysage, dans laquelle il ne tarda pas à acquérir une grande supériorité. Comme modèle de style et pour l'observation attentive de la nature, il avait choisi son célèbre compatriote Kuyp. Il mourut à Dordrecht, le 4 février 1825.

STRYCHNINE, le plus vénéneux des alcaloïdes, contenu dans le fruit de diverses plantes du genre *strychnos*, telles que le *strychnos nux vomica*, le *strychnos Ignatii*, ou fève de Saint-Ignace, le *strychnos tienté*, grande liane qui croît dans les forêts vierges de Java, où elle s'élève jusqu'au sommet des plus grands arbres, etc. C'est avec l'écorce de la racine du *strychnos tiente* que les Javanais préparent le poison avec lequel ils empoisonnent leurs armes, et que son effrayante énergie a rendu fameux. La strychnine se présente sous forme de poudre blanche granulée, sans odeur, d'une saveur amère et métallique. Combinée avec des acides, elle forme divers sels de strychnine. L'empoisonnement par la strychnine est caractérisé par des mouvements convulsifs, dans lesquels la colonne vertébrale est brusquement recourbée en avant ou en arrière.

STRYMON. *Voyez* Balkan.

S. T. T. L., abréviation des mots latins *Sit tibi terra levis* (Que la terre te soit légère), que les Romains gravaient souvent sur les tombeaux de leurs amis ou de leurs proches.

STUART, l'une des plus anciennes familles de l'Écosse, qui donna à ce royaume et à l'Angleterre une longue suite de rois, descendait, dit-on, d'une branche de la famille anglo-normande de Fitz-Alan, qui s'établit en Écosse et obtint dès le douzième siècle à la cour des rois d'Écosse la dignité héréditaire de majordome ou *steward*. C'est du titre même de cette dignité qu'elle prit son nom de race, qui autrefois s'écrivait aussi *Steward*.

Alexandre, majordome ou *steward* d'Écosse, périt en 1264, à la bataille de Largs, et laissa deux fils, *Jacques* et *Jean*. Le fils de l'aîné, *Walter Steward*, épousa, vers 1315, Marjoria, fille du roi Robert Ier Bruce (*voyez* Écosse), aux descendants de laquelle la succession au trône d'Écosse était assurée à l'extinction de la ligne mâle de la maison royale.

En conséquence, lorsque le fils de Robert Ier, *David II*, vint à mourir, en 1370, sans laisser d'héritiers mâles, le fils de Walter Steward obtint, en vertu des droits assurés à son père, la couronne d'Écosse sous le nom de *Robert II*, et devint ainsi le fondateur de la dynastie. Les circonstances politiques d'un côté, et de l'autre le hasard ainsi que le caractère des princes de cette maison, firent de leur histoire et de celle de leur famille une suite non interrompue de tristes et sanglants événements. Déjà Robert II ne conserva la couronne d'Écosse que grâce aux troubles qui existaient alors en Angleterre. Son fils Jean, prince boiteux et pusillanime, lui succéda, en 1390; et les états du royaume considérant son nom comme néfaste, il dut prendre le nom de *Robert III*. Il avait deux frères consanguins, Walter, comte d'Athol, qui fut décapité en 1437, pour avoir conspiré contre le roi Jacques Ier, et David, comte de Strathern, dont les titres passèrent à son gendre, sir Patrick Graham. Un plus jeune frère légitime de Robert III, le duc d'Albany, gouverna pour lui; et comme il visait lui-même à la couronne, il fit emprisonner en 1402 et mourir de faim le prince royal, David, duc de Rothsay. Plein d'inquiétude, le roi envoya alors en France son plus jeune fils, Jacques; mais les Anglais l'arrêtèrent au passage, et le retinrent prisonnier pendant vingt ans. Robert III mourut de chagrin dès l'an 1404. Le duc continua alors à gouverner le royaume sous le nom du roi Jacques Ier, retenu prisonnier en Angleterre. A sa mort, arrivée en 1419, il fut remplacé par *Murdoch*, son fils aîné et héritier. Mais celui-ci trouva l'exercice du pouvoir si rempli d'embarras et de soucis, qu'il négocia et obtint en 1423 la mise en liberté de Jacques Ier. L'année suivante, Jacques fit décapiter Murdoch, ses fils et tous les membres de sa famille, qui avaient fort mal administré le pays. Il n'y eut que le plus jeune des fils de Murdoch, *James* Steward, qui parvint à s'échapper. C'est de son arrière-petit-fils, lord Steward d'Ochilbree, que descendent les comtes actuels de *Castle-Stuart*.

Jacques Ier, le plus énergique roi de la famille des Stuarts, avait épousé Jeanne de Beaufort, petite-fille du duc de Lancastre. Il mourut en 1437, sous les poignards de divers seigneurs conjurés contre lui, et au nombre desquels figurait son propre oncle, le comte d'Athol, dont il a été question plus haut. Il eut pour successeur son fils *Jacques II*, alors âgé de sept ans, qui fut tué en 1460, devant Roxburg, de l'explosion d'un canon. Il laissa trois fils : *Jacques III*, qui lui succéda; Alexandre Stuart, duc d'Albany, qui mourut en 1485, en France, laissant un héritier; Jean Stuart, comte de Mar, qui fut assassiné en 1480, par ordre du roi son frère, à cause de la trop grande liberté de ses propos.

Jacques III, qui eut constamment à lutter contre ses frères et les grands du royaume, périt de mort violente, en 1488, dans sa fuite après la perte de la bataille de Stirling. Son fils *Jacques* IV, qui avait trempé dans le complot, lui succéda sur le trône. C'était un prince belliqueux, et qui le fit voir aux grands. Il épousa Marguerite, fille aînée de Henri VII d'Angleterre; mais tout beau-frère qu'il fût de Henri VIII, il conclut pour la première fois une étroite alliance avec la France quand Henri VIII manifesta des velléités de conquête à l'égard de l'Écosse. A la suite de cette alliance, il se laissa aller, à l'instigation de Louis XII, à entreprendre en Angleterre une invasion mal calculée, dans laquelle il périt, en 1513, à Flodden.

Jean Stuart, duc d'Albany, fils de l'Albany qui était mort en France en 1485, appelé alors en Écosse au milieu des luttes et de la confusion des partis, prit les rênes de l'État, en 1515, comme administrateur du royaume au nom du fils âgé de deux ans que laissait Jacques IV, et qui fut *Jacques V*; mais il renonça au pouvoir dès 1518, parce qu'il reconnut son impuissance à concilier les partis. La reine mère ayant encore invoqué son assistance en 1523, il débarqua en Écosse avec 3,000 Français; puis il retourna l'année suivante en France, chercher des forces plus considérables, afin de pouvoir tenir tête aux Anglais. Pendant son absence, les grands écossais proclamèrent Jacques V majeur, de sorte qu'Albany resta en France. Sous François Ier, il commandait un corps d'armée contre Naples. Il mourut en 1536, sans laisser de postérité. Jacques V épousa la princesse Marie de Guise, et par ce mariage rattacha les destinées de sa maison au catholicisme et à la France. Il en résulta entre lui et Henri VIII d'Angleterre une guerre à laquelle l'esprit d'insoumission des seigneurs écossais fit prendre la plus fâcheuse tournure. Jacques V tomba dans un noir chagrin, et mourut en 1542. Peu de temps auparavant il avait vu ses deux fils mourir le même jour. Sa couronne passa à sa fille, Marie Stuart, qui venait de naître

Marie Stuart fut mariée par sa mère dès sa première jeunesse avec François II, roi de France; et elle ne revint occuper son trône héréditaire qu'après la mort de ce prince, en 1561. Par ses prétentions à la couronne d'Angleterre, sa politique catholique, son mariage avec son cousin, Henri lord Darnley, qu'on l'accuse d'avoir fait assassiner, en 1566, elle précipita le royaume dans des troubles sans fin, et y perdit la couronne et même la vie. Tandis que le fils qu'elle avait eu de Darnley montait sur le trône d'Écosse sous le nom de *Jacques VI* et sous la tutelle de son frère consanguin, le comte Murray, il lui fallut monter sur l'échafaud, le 8 février 1587, par ordre de son ennemie acharnée, la reine Élisabeth d'Angleterre.

La branche de la famille des Stuarts, à laquelle appartenait Darnley, le mari de Marie Stuart, assassiné en 1566, descendait de sir John Steward de Bonkuyl, fils cadet de l'Alexandre Steward qui avait été tué à Falkirk, en 1298, et dont le fils, sir Alan Steward de Darnley, avait péri en 1333, à Halidon. L'arrière-petit-fils de celui-ci, James Steward, surnommé *le chevalier Noir de Lorn*, épousa Jeanne de Beaufort, veuve de Jacques Ier, et eut d'elle deux fils, les comtes de Lennox et de Buchan. Les descendants du premier se rapprochèrent beaucoup, par un nouveau mariage, non-seulement du trône d'Écosse, mais encore de celui d'Angleterre. En effet, Marguerite, veuve de Jacques IV et fille de Henri VII d'Angleterre, épousa en secondes noces, en 1514, le comte d'Angus; union de laquelle naquit Marguerite Douglas, morte en 1578. Cette dernière épousa Matthias Stuart, comte de Lennox, et eut de lui Henri lord Darnley, qui en 1565 obtint la main de sa royale cousine, Marie Stuart, avec le titre de roi. Comme la reine sa femme, Darnley était par conséquent arrière-petit-fils de Henri VII d'Angleterre, et si la maison de Tudor venait à s'éteindre, c'était lui, après Marie, l'héritier le plus rapproché de la couronne d'Angleterre. Après l'assassinat de Murray, le comte de Lennox fut chargé de l'administration du royaume pendant la minorité de son petit-fils Jacques VI; mais il succomba dès la même année, le 4 septembre 1571, sous les poignards de divers grands, mécontents, dans une diète tenue à Stirling. Son fils cadet, Charles, mort en 1576, eut d'Élisabeth Cavendish la belle Arabella Stuart. Celle-ci devait, dit-on, à la suite de la fameuse conspiration des **Poudres**, puis par un complot ayant pour chef Walter Raleigh, être placée sur le trône d'Angleterre, et passa pour cela le restant de ses jours à la Tour de Londres. Elle s'était, il est vrai, mariée secrètement avec celui qui devint plus tard le *duc de Somerset*; mais elle mourut en 1615, sans laisser de postérité.

Jacques VI, fils de Marie et de Darnley, comme descendant des Tudors du côté maternel, réunit sur sa tête, à la mort d'Élisabeth, arrivée en 1603, les couronnes d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, sous le nom de **Jacques Ier**. De son mariage avec Anne de Danemark naquirent *Henri*, prince de Galles, mort en 1612, à l'âge de dix-huit ans, **Charles Ier** et *Élisabeth*, mariée à l'électeur palatin Frédéric V, qui mourut en 1662 et est la souche de la maison royale d'Angleterre actuelle. Il eut pour successeur son fils **Charles Ier**, qui continua la politique maladroite de son père, et se précipita de la sorte avec sa couronne dans l'abîme des révolutions. De son mariage avec *Henriette* de France, fille de Henri IV, qui mourut en exil, en 1669, naquirent **Charles II**; *Marie*, mariée à Guillaume d'Orange, morte en 1650; **Jacques II** et Henriette, mariée au duc d'Orléans. Charles Ier fut décapité en 1649. Après la mort de Cromwell, Charles II recouvra la couronne d'Angleterre, en 1660. Il avait épousé Catherine de Portugal, et mourut en 1685, sans laisser d'enfants légitimes. De son commerce avec Lucy Walters, il laissa le duc de **Monmouth**, duquel descendent les ducs de Buccleugh actuels. De Barbara Villiers, qu'il avait créée comtesse de Southampton et duchesse de Cleveland, il avait eu *Henry Fitzroy*, duc de Grafton, dont les descendants portent encore ce nom. D'Éléonore Gwyn il eut Charles Beauclerc, duc de Saint-Albans, dont la famille existe encore aujourd'hui. De ses relations avec Louise de Kerouailles naquit Charles Lennox, duc de **Richmond**, duquel descendent les ducs de Richmond actuels. Charles Ier laissa encore huit autres enfants naturels, tant fils que filles, mais dont la descendance s'est éteinte.

Jacques II, frère et successeur de Charles II, perdit ses trois couronnes à la suite de la révolution de 1688, provoquée par ses efforts pour faire prévaloir le système de la monarchie absolue et rétablir en Angleterre le catholicisme, qu'il avait embrassé lui-même avant de monter sur le trône. Sa maison avait abandonné cette religion en la personne de Jacques VI, lors de l'introduction de la réformation en Écosse. Jacques II mourut en 1701, exilé en France. Il avait épousé en premières noces Anne Hyde, qui lui donna deux princesses, élevées dans la foi protestante, *Marie* et *Anne*. De son second mariage avec Marie d'Este naquirent le prince catholique *Jacques-Édouard*, connu comme prétendant sous le nom de *Jacques III* ou de *chevalier de Saint-Georges*, et une fille, *Marie-Louise*, qui mourut en 1760, sans avoir été mariée. Jacques II laissa en outre d'Arabella Churchill, sœur du célèbre **Marlborough**, un fils naturel, Jacques, duc de **Berwick** et de Fitz-James, duquel descendent les Fitz-James de France.

Le parlement ayant déclaré, en 1688, Jacques II déchu de tout droit au trône, les couronnes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande passèrent à sa fille aînée, la protestante *Marie*, et à son mari, **Guillaume III** d'Orange, qui par sa mère était petit-fils de Charles Ier. La reine Marie mourut en 1695, sans laisser d'enfants. Son mari, Guillaume III, rendit alors, d'accord avec le parlement, le célèbre *acte de succession protestante* du 12 juin 1701, qui excluait du droit d'hérédité les membres catholiques de la famille des Stuarts et assurait la succession aux seuls héritiers protestants de Jacques Ier. Guillaume III mourut en 1702. Conformément à un arrangement antérieur, la princesse protestante **Anne**, seconde fille de Jacques II, lui succéda sur le trône. De son mariage avec le prince Georges de Danemark, celle-ci avait eu dix-neuf enfants, qui tous moururent avant son avénement au trône. A la mort de la reine, arrivée en 1714, l'*acte de succession* de 1701 fut appliqué; et l'électeur de Hanovre, seul petit-fils protestant d'Élisabeth, fille de Jacques Ier, monta alors sur le trône uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, sous le nom de **Georges Ier**.

Le fils catholique de Jacques II prit à la mort de son père le nom de **Jacques III**. Il fit diverses tentatives pour récupérer son héritage, épousa en 1719 Marie Sobieska, et mourut en 1766.

Son fils aîné, **Charles-Édouard**, connu par ses malheureuses expéditions en Écosse, dont la nouvelle dynastie ne se trouva définitivement débarrassée qu'en 1746, à la suite de la bataille de **Culloden**, vécut en Italie, sous le nom de *comte d'Albany*, et mourut en 1788, sans laisser d'enfants légitimes. Son frère unique, *Henri-Benoît*, qui en 1747 avait obtenu le chapeau de cardinal, prit alors le titre de roi. Après la conquête de l'Italie par les Français, il s'établit à Venise, où il vécut d'une pension que lui accorda le gouvernement anglais. Ce dernier rejeton mâle de la maison royale des Stuarts mourut à Frascati, le 13 juillet 1807. Il avait légué ses droits au trône d'Angleterre à Charles-Emmanuel IV de Sardaigne. Le roi Georges IV lui fit élever par Canova un monument dans l'église Saint-Pierre de Rome. Le gouvernement anglais acheta les précieux papiers de famille qu'il possédait, et les fit publier (*Stuarts Papers*, Londres, 1847).

Il existe encore en Écosse, en Angleterre et en Irlande un grand nombre de membres des autres branches de la famille des Stuarts.

Sir *John* STEWARD, fils naturel de Robert II, fut l'ancêtre des marquis et des comtes de Bute, de lord Wharncliffe et de lord *Stuart de Rothsay*, diplomate anglais, né en 1779, mort en 1845, après avoir longtemps rempli à Saint-Pétersbourg les fonctions d'ambassadeur.

Des Steward de Bonkyll descendent les lords Blantyre

et Douglas, les comtes de Galloway et les marquis de Londonderry. D'Élisabeth, fille du régent Murray et femme de sir James Stuart de Doune, descendent les comtes actuels de Murray ou Moray. Les comtes de Tracquair dérivent en outre leur origine d'un fils naturel du comte James de Buchan, frère consanguin du roi Jacques II. Consultez Vaughan, *Memorials of the Stuart Dynasty* (2 volumes, Londres, 1831).

STUC (de l'italien *stucco*), composition de marbre blanc pulvérisé et de chaux mêlés dans des proportions qui varient suivant l'usage qu'on en veut faire. Ce mélange étant gâché avec une suffisante quantité d'eau, forme une espèce de mortier dont on se sert en architecture pour les revêtements, les bas-reliefs, les corniches et d'autres ornements. Le stuc, indépendamment de la propriété dont il jouit de recevoir un poli brillant, a sur le plâtre le très-grand avantage de ne pas sécher presque subitement et de conserver assez long temps sa ductilité. On peut lui faire prendre dans des moules ou autrement la forme qu'on désire et, quand il a perdu sa ductilité sans qu'il soit encore parfaitement sec, le gratter et lui donner le poli du marbre. Enfin, il devient aussi dur que la pierre, et n'est point sujet à se fendiller, comme le plâtre, par le retrait ou en cédant à une pression.

Les Romains connaissaient cette composition et en faisaient souvent usage. On voit aujourd'hui en Italie, en Allemagne et même en France, des églises, des palais et d'autres édifices dont les colonnes, les murs intérieurs, et quelquefois extérieurs, sont revêtus de stuc d'un poli égal à celui du plus beau marbre. V. DE MOLÉON.

STUHLWEISSEMBOURG, en latin *Alba Regia*, en hongrois *Szekes Féjérvar*, en slave *Bielihrad*, ville royale, chef-lieu du comitat du même nom (50 myriam. carrés, avec 172,000 habitants), dans la basse Hongrie, au voisinage des marais de Sarret, possède deux faubourgs, environ 15,000 habitants, un gymnase, un séminaire, une école supérieure, une école militaire, et un théâtre magyare, et est le siége d'un évêché. Parmi ses églises, on remarque surtout la cathédrale où avait lieu autrefois le couronnement des rois de Hongrie et la jolie église des chevaliers de Saint-Jean. Les habitants fabriquent du drap, de la flanelle, du cordouan et de la coutellerie commune. Ils tirent de la soude des marais voisins, qui abondent aussi en poissons, écrevisses, tortues et gibier à plume.

STUPIDITÉ, pesanteur d'esprit, privation d'esprit et de jugement, nous dit l'Académie. Les anciens médecins n'hésitaient pas à y voir une nuance de la démence. Ils en voyaient la cause dans la mauvaise conformation du cerveau ou dans le mauvais état de ce qu'ils appelaient les esprits animaux.

STURLESON ou STURLUSON. *Voyez* SNORRI-STURLUSON.

STURM (JACQUES-CHARLES-FRANÇOIS) naquit à Genève, le 29 septembre 1803. Il appartenait à une famille protestante originaire de Strasbourg. Placé de bonne heure au collége de sa ville natale, dont il fut l'un des élèves les plus distingués, il avait à peine quinze ans lorsqu'il en sortit, pour suivre les cours de l'Académie. A vingt ans il avait déjà fait insérer quelques bons travaux mathématiques dans les *Annales de Gergonne*. Il donnait en même temps des leçons particulières pour subvenir aux besoins de sa nombreuse famille, que la mort de son père venait de laisser sans appui. Chargé de l'éducation du fils de madame de Stael, il accompagna son élève à Paris, vers la fin de 1823. Là Sturm se livra avec ardeur au travail, et en 1827 lui et son ami M. Daniel Colladon remportaient le grand prix de mathématiques proposé par l'Académie pour le meilleur mémoire sur la compression des liquides. Du reste, le jeune géomètre, à son arrivée à Paris, avait été recommandé par Simon Lhuilier de Genève à notre savant professeur M. Gerono, qui l'avait accueilli avec bienveillance et l'avait mis en relation avec les géomètres les plus éminents de cette époque. Fourier poursuivait alors ses belles recherches sur la théorie de la chaleur. Sturm, entraîné par son exemple, se trouva amené à étudier les propriétés de certaines équations différentielles qui se rencontrent dans un grand nombre de questions de physique mathématique, et enfin il découvrit en 1829 le célèbre théorème qui a conservé son nom, théorème qui complète la résolution des équations numériques en permettant de déterminer le nombre de racines réelles comprises entre deux limites données.

Successivement nommé professeur de mathématiques spéciales au collége Rollin en 1830, membre de l'Académie des Sciences en 1836, professeur d'analyse à l'École Polytechnique et professeur de mécanique à la Faculté des Sciences de Paris en 1840, Sturm continuait à se livrer à ses travaux scientifiques lorsqu'en 1851 il fut atteint d'une maladie cérébrale qui le força de suspendre ses recherches. Il reprit cependant ses cours à la fin de 1852; mais son rétablissement ne fut pas de longue durée, et il mourut le 18 décembre 1855.

Les travaux de Sturm ont été publiés dans les *Annales de Mathématiques de Gergonne*, dans le *Bulletin des Sciences de Férussac* (1829 et 1830), dans le *Journal de M. Liouville*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, etc. Ses *Leçons d'Analyse et de Mécanique* sont en cours de publication, sous la direction de M. Prouhet, dont on consultera avec fruit la *Notice sur la Vie et les Travaux de M. Ch. Sturm*, insérée dans le tome XV des *Nouvelles Annales de Mathématiques*. Le savant rédacteur en chef de ce dernier recueil a fait en peu de mots l'éloge de Sturm : « Pour Sturm, dit M. Terquem, la science était un *but*; pour la foule, elle est un *moyen*. » E. MERLIEUX.

STURNIDÉS. *Voyez* CONIROSTRES.

STUTTGARD, capitale du Wurtemberg, située sur les bords du Nesenbach, dans une vallée délicieuse, véritable jardin anglais, qui s'étend jusqu'à Kannstadt. La *vieille ville* a des rues étroites, et les maisons en sont généralement construites en bois; la *ville neuve*, au contraire, qui la domine, a des rues larges, et se coupant à angles droits. Avec ses faubourgs Stuttgard compte 45,000 habitants. On y compte 2,500 maisons et onze places publiques. Elle est le siége de toutes les administrations du royaume et de tous les tribunaux, à l'exception du tribunal suprême (*oberappellations Gericht*), qui réside à Tubingue. L'ancien et le nouveau château, le palais de la chancellerie, le *Gymnase illustre*, avec son observatoire, les trois églises évangéliques, l'église protestante française, etc., de magnifiques promenades, le parc, l'opéra, le cabinet d'histoire naturelle et celui des monnaies, l'hôtel de ville, les casernes et le *Graben*, la plus belle rue de cette capitale, attirent à juste titre l'attention des voyageurs. On trouve à Stuttgard des fabriques de bas, de soieries et de rubans; le vin y est une branche de commerce considérable. La bibliothèque royale est une des plus riches de l'Allemagne, surtout en ouvrages historiques. La bibliothèque particulière du roi contient 45,000 volumes, et est remarquable par les manuscrits et les ouvrages précieux qu'elle possède.

Dans ces derniers temps l'imprimerie et la librairie ont pris une importance extrême à Stuttgard, qui à cet égard ne le cède en Allemagne qu'à Leipzig et à Berlin.

STYLE (du latin *stylus* ou du grec στῦλος, signifiant l'un et l'autre un poinçon dont on se servait pour écrire sur des feuilles préparées, enduites de cire). Le *style* tenait lieu de plume ou de crayon ; mais il pouvait être aussi quelquefois une arme meurtrière, et l'histoire ancienne rapporte plus d'un exemple de l'emploi ou de l'abus qu'on faisait du *stylus*, soit pour se défendre en cas d'attaque, soit pour se suicider. Le dangereux emploi qu'on en faisait est confirmé par le nom de *stylet* donné à une sorte de poignard qui joue encore un grand rôle de l'autre côté des monts. On applique par métonymie à l'opération de l'esprit l'idée de l'opération mécanique de la main. *Style* signifie ce qu'il y a de

moins matériel, la conception des idées, l'art de les développer, comme il signifiait ce qu'il y a de moins spirituel, l'outil qui, docile à la main, donnait, au moyen des signes graphiques, *de la couleur et du corps aux pensées*. Pareille transposition a encore lieu dans notre langue à l'égard d'autres notions et d'autres instruments. C'est ainsi qu'on dit non-seulement de l'écrivain calligraphe, mais encore de l'écrivain homme de génie, qu'ils ont une belle *plume*, une *plume* hardie, brillante, habile. Le mot *style* fut donc appliqué à ce talent dans la littérature. Il représente dans la langue écrite le caractère de la diction, et ce caractère est modifié par le génie de la langue, par les qualités de l'esprit et de l'âme de l'écrivain, par le genre dans lequel il s'exerce, par le sujet qu'il traite, par les mœurs ou la situation du personnage qu'il fait parler, enfin par la nature des choses qu'il exprime. Dans l'éloquence et les belles-lettres, *style* se dit plus particulièrement de la manière d'exprimer ses pensées de vive voix ou par écrit. Les mots étant choisis et arrangés selon les lois de l'harmonie et du nombre, relativement à l'élévation ou à la simplicité du sujet qu'on traite, il en résulte ce qu'on appelle *style* (*voyez* COMBINAISON).

Il y a trois sortes de styles : le *simple*, le *tempéré*, le *sublime*. Le style simple s'emploie dans les entretiens familiers, les lettres, les fables. Il doit être pur, sans ornement affecté. Le style sublime répand la noblesse, la dignité, la majesté dans un ouvrage. Toutes les pensées y sont nobles, élevées; toutes les expressions graves, sonores, harmonieuses. Le style sublime et ce qu'on appelle le *sublime* ne sont pas la même chose. Celui-ci est tout ce qui enlève notre âme, la saisit, la trouble tout à coup. C'est un éclat d'un moment. Le style sublime peut se soutenir longtemps; c'est un ton élevé, une marche noble, majestueuse. Le style tempéré tient le milieu entre les deux autres. Il a toute la netteté du style simple, et reçoit tous les ornements et tout le coloris de l'élocution.

Les plus grands défauts du style sont d'être obscur, affecté, bas, ampoulé, froid, uniforme (*voyez* ENFLURE DE STYLE et EMPHASE). L'obscurité est le plus grand vice de l'élocution, soit que cette obscurité vienne d'un mauvais arrangement de mots, soit qu'elle ait sa source dans une construction louche et équivoque ou dans une trop grande brièveté. « Il faut, dit Quintilien, non-seulement qu'on puisse nous entendre, mais qu'on ne puisse pas ne pas nous entendre. La lumière dans un écrit doit être comme celle du soleil dans l'univers, laquelle ne demande point l'attention pour être vue; il ne faut qu'ouvrir les yeux. » De tout ce qui précède il résulte que *style*, synonyme de caractère, indique la manière propre, la physionomie distincte qui appartient à chaque ouvrage, à chaque auteur, à chaque genre, à chaque école, à chaque pays, à chaque siècle, etc.

On voit déjà comment cette acception du mot *style*, affectée aux œuvres littéraires, a dû entrer dans le vocabulaire des arts du dessin. Ces arts doivent en effet être considérés comme un langage, comme une manière d'écrire qui emploie à la vérité les corps et la matière, mais particulièrement pour exprimer, sous des formes sensibles, les rapports intellectuels, les affections morales, et produire, par d'autres agents, des effets qui sont également du ressort de l'imagination, de l'esprit et du goût. *Style* à l'égard des arts du dessin, de leurs ouvrages, des sujets de ces ouvrages, des facultés diverses et diversement modifiées de chaque artiste, exprime donc aussi une manière d'être caractéristique, qui les fait reconnaître et distinguer avec plus ou moins d'évidence, et suivant la physionomie particulière que la nature imprime à chaque nation, à chaque pays, à chaque individu. C'est ainsi qu'un œil un peu éclairé distingue au premier abord les productions de l'art de chaque siècle, des différents maîtres qui l'illustrèrent, et les manières distinctes de chaque école. On n'use guère du mot *style* à l'égard de la couleur et de l'harmonie des teintes. On dit le *style* du dessin, de la composition, des draperies, et l'on ne dit point *style* de couleur, d'harmonie, mais plutôt *manière* de colorer, *manière* de clair-obscur, etc. Ce qu'on vient de dire de l'art de peindre s'applique également à l'architecture; ainsi le *style égyptien* se fait reconnaître à l'uniformité de ses masses, à la monotonie de ses détails, à la simplicité de ses lignes. Le *style arabe* ou *gothique* a une physionomie qui ne permet à personne de le confondre au premier aspect. On reconnaît le *style antique* grec aux formes et aux proportions de l'ordre dorique sans base; celui des époques suivantes, à l'allongement des formes et des proportions du dorique, à l'emploi plus commun des ordres qui comportent plus d'ornements, et chez les Romains, à la préférence donnée au corinthien, à l'excès de la richesse, à l'abandon des types élémentaires. Les architectes se servent aussi du mot *style* pour désigner le goût de toutes les parties qui entrent dans l'ensemble de leur art. Ils distinguent un style de formes et de proportions, un style de profils et de détails, un style de décorations et d'ornements. Enfin, dit le savant Quatremère de Quincy, à qui nous devons de précieux détails sur cette dernière partie de notre travail, *style*, dans les arts du dessin, s'emploie encore d'une façon plus vague, et qui n'est généralement comprise que des artistes qui professent et des élèves qui étudient, lorsqu'on dit qu'un ouvrage a du *style* ou n'a point de *style*, qu'une composition, que des draperies manquent de *style*. Il nous paraît que dans cette locution, où aucune épithète ne spécifie le genre ou la nuance de style dont on parle, ce mot se doit entendre du style par excellence, tel que celui de l'antiquité en sculpture, celui des grands peintres d'histoire dans l'art du dessin.

Le mot *style* a encore diverses autres acceptions, qu'il est utile de faire connaître. En chronologie, c'est une manière particulière de supputer les années. On distingue le *vieux* et le *nouveau* style (*voyez* ANNÉE). La gnomonique donne le nom de *style* à l'aiguille du cadran solaire. En botanique, le *style* est la partie du pistil qui tient le stigmate élevé au-dessus du germe. Le *style*, espèce de pédicule grêle, est au pistil ce que le filet est à l'étamine.

STYLE (Peinture de). *Voyez* HISTOIRE (Peinture d').

STYLE FLEURI. *Voyez* FLEURI (Style).

STYLE LAPIDAIRE. *Voyez* LAPIDAIRE (Style).

STYLET, espèce de poignard, à lame très-mince et le plus ordinairement triangulaire.

STYLITES (du grec στῦλος, colonne). On appelait ainsi, dans l'Église primitive, des solitaires qui s'imposaient comme pénitence volontaire l'obligation de passer la plus grande partie de leur vie debout sur des colonnes plus ou moins élevées. Tel fut, entre autres, Siméon *Stylite*. L'exemple de ce fanatique, qui fut canonisé après sa mort, trouva de nombreux imitateurs en Syrie et en Palestine, et on vit des stylites dans ces contrées jusqu'au douzième siècle.

STYLOBATE (du grec στυλοβάτης), espace de piédestal continu ou de soubassement qui a base et corniche, et qui forme avant et arrière-corps sous les colonnes qu'il porte.

STYLUS, nom de l'instrument dont les Romains se servaient pour écrire (*voyez* STYLE).

STYMPHALIDES, oiseaux monstrueux, qui, selon la fable, volaient sur le Stymphale, lac d'Arcadie. Leurs ailes, leur tête et leur bec étaient de fer, et leurs lèvres extrêmement crochues. Ils lançaient aussi des dards de fer contre ceux qui osaient les attaquer. Hercule leur donna la chasse, et finit par les tuer tous.

STYPTIQUES (du grec στύφω, je contracte). On désigne sous ce nom non-seulement tous les astringents, mais encore tous les remèdes qui calment le sang et arrêtent les hémorrhagies en contractant les vaisseaux, sans faire d'escarre, et en coagulant le sang qui y est contenu. L'eau froide, le vinaigre, l'alun, les acides, etc., sont d'excellents *styptiques*.

STYRAX (*Botanique*). *Voyez* ALIBOUFIER.

STYRAX BENJOIN. *Voyez* BENJOIN.

STYRAX SOLIDE. *Voyez* STORAX.

STYRIE, *Steyermark*, duché faisant partie de ce qu'on appelle en Autriche les *domaines allemands de la couronne*, borné au nord par l'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Ens, à l'est par la Hongrie et la Croatie, au midi par la Carniole, et à l'ouest par la Carinthie et le duché de Salzbourg. Sa superficie est de 286 myriam. carrés, et sa population d'un peu plus d'un million d'habitants, partie Allemands et partie Slaves d'origine. C'est une contrée montagneuse, riche en métaux, notamment en fer, et qui se rattache au système des Alpes orientales; ses principaux cours d'eau sont la Mur, la Drave, la Save, l'Ens et la Traun. Elle a pour chef-lieu la ville de Grætz. Sous la domination romaine, la partie orientale actuelle de la Styrie dépendait de la Pannonie, et sa partie occidentale était comprise dans le *Noricum*.

STYX, fille de l'Océan et de Téthys, était la nymphe du fleuve du même nom dans les enfers. Elle épousa Pallas, et en eut trois filles, la *Victoire*, la *Force* et la *Valeur*, avec lesquelles elle vint en aide à Jupiter dans sa lutte contre les Titans. Elle habitait à l'entrée des enfers une grotte soutenue par des colonnes. Comme fleuve, c'était un des bras de l'Océan, qui provenait de la dixième de ses sources.

[Virgile nous dit que le Styx faisait neuf fois le tour des enfers, espèce de serpent multiple et infini qui en fermait tous les abords, excepté sur le point confié à Cerbère, et franchi par Caron. Le Styx était pour les mortels une idée terrible, qu'ils associaient à celle des supplices réservés aux pervers et aux parjures. Jurer par le Styx fut, chez les anciens, le plus redoutable serment, un serment que les dieux eux-mêmes n'eussent osé enfreindre. Jupiter alors se chargeait de punir le coupable, qui était condamné à boire de l'eau de ce fleuve, et tombait aussitôt dans une léthargie d'une année; après quoi il était privé de l'ambroisie pour neuf ans, et enfin rentrait en grâce auprès du maître de l'Olympe. Les mortels avaient pour ce serment le respect le plus profond; il était le symbole de la foi jurée, du remords qui accompagne la trahison. FR. GAIL.]

SUAIRE (du grec σουδάριον, en latin *sudarium*), espèce de mouchoir ou morceau de linge dont on se servait pour essuyer la sueur du visage, d'où son nom. C'était aussi une espèce de voile dont on couvrait la tête et le visage des morts. En ce sens, ce mot est particulièrement consacré à désigner le voile qu'on plaça sur la tête du Sauveur des hommes quand on l'ensevelit. Diverses églises du monde catholique se disputent l'honneur de posséder cette vénérable relique.

SUARD (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE), secrétaire perpétuel de l'Académie Française, naquit à Besançon, le 16 janvier 1733. Homme *adroit*, s'il en fut jamais, il sut, sans aucun titre littéraire, se placer à la tête de la littérature, passer pour aimable avec un caractère roide et despotique, être toujours bien vu des grands, tout en obtenant, et parfois à bon droit, une sorte de réputation d'indépendance. Quel fut donc son secret? Il eut le bonheur de s'affilier à la coterie toute-puissante des encyclopédistes; et sans jamais s'avancer, de peur de se compromettre autant que la plupart de ses confédérés, il s'en fit un appui, qui ne lui manqua à aucune époque, pas même dans les publications à son sujet qui ont été faites après sa mort. Fils du secrétaire de l'université de Besançon, Suard fit de bonnes études, et vint en 1750 à Paris, où il se lia avec Marmontel, qui jouissait alors d'un assez grand crédit. N'ayant point de fortune, il avait d'abord été admis chez le banquier Peyre comme surnuméraire avec 1,200 fr. d'appointements; mais il se démit au bout de quelques mois, ne voulant point d'honoraires sans travail. Une connaissance alors très-rare, et chez lui très-approfondie, de la langue anglaise, lui procura la traduction, bien payée, d'une feuille hebdomadaire in-folio, qui paraissait alors à Paris. Heureux, au moyen de ce travail, qu'il faisait faire en grande partie, et au rabais, par des littérateurs obscurs, de vivre indépendant, il put se répandre dans les cercles où brillaient les Montesquieu, les Duclos, les Fontenelle, les Raynal, les Diderot, etc. Les concours académiques ont toujours été pour un jeune écrivain un moyen de débuter avec éclat; Suard remporta le prix de prose à l'Académie de Toulouse. Son discours, dont le sujet était l'*Éloge de Louis XV*, se faisait remarquer par une analyse courte et animée des ouvrages de Montesquieu. Il n'en fallut pas davantage pour mettre le jeune lauréat en rapport avec ce grand homme et pour en faire un homme à la mode. Durant sa longue vie, Suard connut familièrement tous les beaux esprits, tous les savants, tous les philosophes, tous les politiques et tous les artistes qui ont brillé depuis l'époque où Fontenelle présidait le bureau d'esprit de Mme Geoffrin jusqu'à la Restauration. Sans adopter les opinions de ses divers amis, et sans les rejeter avec dédain, il écoutait également le philosophe qui n'aurait pas ouvert la main dans laquelle il eût tenu toutes les vérités, et celui qui, brisant tous les freins, aurait, du même bras, renversé tous les autels et tous les trônes. Lié d'amitié avec les hommes qui respectaient les principes et même les préjugés conservateurs des sociétés, il dissertait sans passion avec d'Holbach, l'apôtre de l'athéisme, avec Diderot, avec l'abbé Galiani, qui, sans être des athées aussi prononcés, ne se refusaient pas le plaisir de nier Dieu dans les salons. La collaboration de Suard à plusieurs journaux devait nécessairement augmenter le crédit que lui donnaient ses liaisons avec le parti philosophique. En 1754 il entreprit la rédaction du *Journal étranger*, auquel coopérèrent l'abbé Arnaud, l'abbé Prévost, Toussaint, Fréron, Favier, Hernandez, J.-J. Rousseau, Grimm, etc., et qui ne cessa de paraître qu'au mois de juin 1763. La même année Suard et son ami Arnaud furent chargés par le gouvernement de faire la *Gazette de France*, chacun avec 10,000 francs d'appointements. Pour suppléer au *Journal étranger*, les deux associés entreprirent une *Gazette littéraire de l'Europe*. Ce nouvel écrit périodique, sous la protection immédiate du ministre des affaires étrangères, ne se soutint pas mieux que le *Journal étranger*: il y régnait cependant un excellent esprit; mais l'abbé Arnaud, fort dissipé, et Suard, paresseux, étaient assez peu propres à réussir dans des entreprises qui demandaient un travail, une assiduité de tous les jours. Aussi quand le *Journal étranger* cessa de paraître, devaient-ils encore quatre volumes à leurs souscripteurs.

Suard, aussi bien vu des femmes du grand monde que des grands seigneurs, avait eu avec la fameuse Mme de Krudner une liaison intime, qui avait fini par se rompre sans éclat, comme sans inimitié, lorsque, par l'entremise de Buffon, il épousa une des sœurs de Panckoucke, imprimeur non moins célèbre par l'*Encyclopédie* que par une générosité envers les gens de lettres qui n'a pas eu d'imitateurs. Uni à l'une des femmes les plus spirituelles qu'on pût rencontrer, Suard sut apprécier cet avantage si réel dans la position où il était placé. Son ménage, formé sous les auspices du grand monde, y fut appelé le *petit ménage*, terme de protection qui ne conviendrait pas à tout le monde, mais qui procurait aux nouveaux époux l'avantage d'être en partie défrayés par la munificence des grands seigneurs et des grandes dames, qui se faisaient un plaisir de remplir le salon de Mme Suard ou de l'attirer dans leur société. On peut voir dans les *Mémoires* de Garat sur Suard que les cadeaux des chasses de Versailles et de celles du prince de Beauvau et du marquis de Chastellux mettaient le petit ménage en état de donner des festins à la haute littérature. Bientôt Mme Suard prit le parti le plus conforme à la médiocrité de leur fortune, et renonça à aller dans le monde pour se renfermer dans sa condition et dans son ménage.

A cette époque brillante du dix-huitième siècle, dans le grand monde et chez ceux même qui y étaient admis sans en être, le lien du mariage était considéré comme une chaîne assez légère, qui n'empêchait nullement d'autres liaisons. Suard était trop bien l'homme de son époque pour ne pas mettre en pratique cette facile morale; et la liste de ses

bonnes fortunes, qu'il y aurait quelque inconvénient à publier même aujourd'hui, prouverait qu'il était aussi délicat qu'heureux dans ses choix. Mais, ce qui est un mérite plus rare dans un mari peu fidèle, il fut, à ce qu'il paraît, trop galant homme pour s'effaroucher de la réciprocité. « Mon ami, je ne vous aime plus, lui dit un jour Mme Suard, après lui avoir annoncé avec embarras et douleur une pénible confidence. — Cela reviendra, répondit l'impassible mari. — Mais j'en aime un autre. — Cela se passera. » Et il ne cessa point de conserver avec sa femme ces égards et ces dehors d'aménité qu'on regrette trop souvent de ne pas trouver dans des ménages plus réguliers.

Au mois d'avril 1771 Suard publia l'ouvrage qui est resté son principal et presque son seul titre littéraire, c'est la traduction de l'*Histoire de Charles Quint*, par Robertson. Il fit ce travail de l'aveu et pour ainsi dire de concert avec l'auteur, qui lui envoyait les feuilles de Londres, à mesure qu'elles sortaient de la presse. Cela n'avait pas beaucoup avancé la besogne, et Suard fit attendre deux ou trois ans son travail. Le succès de cette publication, prônée par tous ses amis, lui ouvrit les portes de l'Académie, dont il fut élu membre le 7 mai 1772, avec l'abbé Delille. L'abbé Delille fut reçu le même jour que lui, ce qui donna lieu à cette épigramme :

> Suard! Delille! Eh! pourquoi les élire?
> L'un a traduit, et l'autre a fait traduire.

En effet, il est certain que Suard avait eu des collaborateurs dans la traduction de l'*Histoire de Charles Quint*. L'abbé Royer, jésuite, avait traduit seul le second volume, et les deux derniers avec Suard; les six premiers livres avaient été traduits par Letourneur; mais la célèbre *Introduction* était de Suard.

Lors de la fameuse lutte entre les gluckistes et les piccinistes, il fit paraître dans le *Journal de Paris*, sous le nom de l'*Anonyme de Vaugirard*, une série de lettres ingénieuses et piquantes, relatives à la révolution opérée dans la musique par Gluck. Suard n'était pas moins que Marmontel, son adversaire, étranger à l'art musical; mais comme la question roulait sur l'appropriation de l'art musical à l'art dramatique, deux littérateurs étaient assez compétents pour prendre parti dans cette querelle. Les *Lettres de l'Anonyme de Vaugirard* contiennent des opinions très-justes, des discussions très-fines. L'ironie y est maniée avec autant de décence que de malice. C'est un modèle dans le genre polémique; c'est sans contredit ce que Suard a écrit de mieux, et ce qui fait le mieux connaître les aptitudes de son esprit. Ce ne fut pas la dernière querelle dans laquelle il se trouva engagé. Beaumarchais ne lui pardonna point de n'avoir pas, comme censeur royal, donné son approbation au *Mariage de Figaro*; il lui pardonna encore moins d'avoir en pleine académie attaqué cette comédie dans sa réponse au discours de réception du comte de Montesquiou, et pour se venger il lui consacra dans la préface de son *Figaro* un paragraphe ainsi conçu : « Un *frère chapeau* littéraire (on appelait ainsi dans l'Académie les encyclopédistes, et *frères bonnets* leurs adversaires), un homme de bien, à qui n'a manqué qu'un peu d'esprit pour être un écrivain médiocre (février 1785). » Suard ne demeura pas en reste avec un tel adversaire. Lors du procès de Kornmann, on lui attribua la rédaction d'un *Mémoire* de Lenoir, lieutenant de police, et celle d'un autre *Mémoire* pour la dame Kornmann.

Cependant la révolution se préparait. Il était impossible que Suard, quelque réservé qu'il fût en fait d'opinions, échappât complétement à l'influence de la société dans laquelle il vivait habituellement; *la révolution des idées* l'atteignit. Ainsi, il fut un des grands prôneurs de Necker, ce qui ne l'empêchait pas d'être l'ami intime de Condorcet, le plus acharné des adversaires de ce financier.

Suard était aussi de l'espèce de cour littéraire que s'était faite le comte de Provence (Louis XVIII), cour toute composée de philosophes timorés et prêts à maudire toute révolution qui dérangerait les existences de l'ancien régime. Aussi quand Suard vit que la révolution des idées, à laquelle il n'avait pas laissé de contribuer, entraînait la *révolution des choses*, et qu'il se vit menacé dans sa douce position comme censeur royal, académicien et commensal des grands seigneurs, il se retira prudemment, et à dater de 1789 se montra le plus modéré des philosophes. « Il faut n'avoir aucune idée de la nature de l'homme et de son histoire, écrivait-il, pour imaginer qu'on puisse greffer des plants exotiques de démocratie sur les racines profondes d'une vieille monarchie... » Vers la fin de l'Assemblée constituante Suard fut chargé par le ministre Montmorin de s'aboucher avec plusieurs écrivains, entre autres avec Rivarol, pour lutter contre l'influence des jacobins. Rivarol proposa un plan qui consistait à déconsidérer habilement la majorité anti-monarchique de l'assemblée; mais Suard lui-même, qui avait rédigé le projet de Rivarol pour le présenter au ministre, fut le premier à le trouver trop hardi, et même trop peu constitutionnel; Montmorin fut du même avis, et le projet fut abandonné.

Lors de la réaction royaliste qui précéda le 18 fructidor, Suard, dans *Le Publiciste* et dans une autre feuille intitulée *Nouvelles politiques*, servit chaudement les opinions des Siméon, des Camille Jordan, des Barbé-Marbois, des Tronçon-Ducoudray; mais la réaction fructidorienne dut l'atteindre avec ses honorables amis. Averti à temps par Mme de Staël, Suard, accompagné de sa femme, se réfugia à Coppet, auprès de M. Necker. Mais la Suisse ne pouvait être longtemps un asile sûr pour les *fructidorisés*, et Suard, après avoir renvoyé sa femme en France pour recueillir les débris de sa fortune, alla s'établir à Anspach. Après que Mme Suard se fut réunie à son mari, ils donnèrent à Anspach, toutes les semaines, des espèces de fêtes, et retrouvèrent tous les agréments de leur salon de la rue Louis-le-Grand. Le 18 brumaire, qui porta dans toute l'émigration l'espérance d'un nouveau Monk, fut une ère d'amnistie, et rappela Suard au sein de sa patrie. Il reprit la rédaction du *Publiciste*, qui n'eut qu'un succès médiocre. Lorsque le gouvernement consulaire fit entrer dans l'Institut les membres des anciennes Académies, Suard prit place dans la classe de la langue et de la littérature françaises, dont il fut nommé secrétaire perpétuel. Croyant devoir au sentiment qu'on avait de sa supériorité une préférence qui n'était accordée qu'à son âge et à son ancienneté dans les honneurs académiques, il voulut transformer le secrétariat en dictature, et faire recevoir ses opinions non-seulement comme des décrets, mais comme des oracles. De là plusieurs querelles, dont le scandale n'a pas toujours été renfermé dans l'enceinte de l'Académie. Rappelons, toutefois, ici à sa louange que chargé par Maret, duc de Bassano, d'écrire l'apologie de l'affaire du duc d'Enghien et celle du procès Moreau, il s'y refusa avec une noble indépendance. Quoi qu'on ait dit du despotisme impérial, ce courageux refus de Suard ne fut suivi d'aucune persécution. Suard montra la même liberté dans une controverse qu'il soutint publiquement aux Tuileries contre l'empereur, qui, en s'adressant à lui, prétendait que Tacite n'était pas le modèle des historiens. Cependant, il se vit en 1806 obligé de renoncer à la rédaction du *Publiciste*. Ce fut à l'occasion du concours pour les prix décennaux que Suard fit connaître sans réserve ses préventions injustes contre la jeune littérature, dans laquelle il comprenait tous ceux de ses confrères qui n'avaient pas été choisis ou tout au moins couronnés par la vieille Académie. En qualité de secrétaire perpétuel, il était membre du jury, et il rédigea le rapport sur les ouvrages de littérature. Le dédain le plus profond y respire à chaque phrase; les éloges qu'il y distribue y sont revêtus des formes les plus propres à les atténuer. La lettre qui servait de préface au travail général du jury était aussi de Suard et empreinte du même esprit. Une partialité si injuste et si malveillante ne resta

pas impunie. La classe chargée de revoir le travail du jury cassa presque tous ses arrêtés, et, réfutant d'une manière victorieuse les inculpations dont son secrétaire avait accablé la littérature contemporaine, elle fit restituer aux talents et aux ouvrages qui honoraient cette époque la part qui leur est due dans l'estime publique. Suard conserva un long ressentiment de ce redressement de ses torts; et plusieurs de ses anciens confrères ont eu lieu de s'apercevoir de sa rancune lors de la réorganisation de l'Institut en 1816, opération dans laquelle il exerça la principale influence. Il paraît que, sous prétexte de rétablir l'ancienne Académie Française avec ses antiques prérogatives, Suard avait dès 1814 sollicité vivement cette mesure, qui, suspendue par le retour de Napoléon, ne put s'accomplir que sous le ministère de M. de Vaublanc. Suard parvint alors à faire éliminer neuf de ses confrères. Il mourut quelques mois après, le 20 juillet 1817, sans avoir éprouvé aucune des infirmités de la vieillesse. Depuis quinze ans qu'il était secrétaire perpétuel et membre de la commission du *Dictionnaire*, il jouissait d'un traitement de 12,000 francs, qui, joints aux 8,000 fr. que lui rapportait une action dans les bénéfices de la *Gazette de France* (dans laquelle s'était fondu le *Publiciste*), lui formaient un revenu de 20,000 fr. Il était en outre au moment de sa mort censeur royal honoraire, commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur et chevalier de Saint-Michel.

Sa veuve, qui lui survécut de plusieurs années, était remarquable par son instruction et par les grâces de sa conversation et de son style. On a d'elle: *Madame de Maintenon peinte par elle-même*, et des *Essais de mémoires* très-attachants. Enfin, il existe d'elle des lettres à son mari *sur son voyage à Ferney*, imprimées à Dampierre, en l'an X (1802), à deux exemplaires in-4°, par G.-E.-J. Montmorency-Albert-Luynes (feu Mme la duchesse de Luynes, qui pour se distraire avait eu la fantaisie d'apprendre l'art typographique). Charles Du Rozoir.

SUARDI (Bartolommeo), dit *il Bramantino*. Voyez Bramante.

SUBARMALE. *Voyez* Cuirasse.

SUBBIVALVE. *Voyez* Coquille.

SUBÉRINE. *Voyez* Liége.

SUBHASTATION. Ce terme est, en droit romain, synonyme de *vente à l'encan*. Il est dérivé des mots latins *sub hasta*, c'est-à-dire *sous la pique*, parce que dans les ventes judiciaires qui avaient lieu chez les Romains il était d'usage de planter à l'endroit où devait se faire l'encan une pique, comme marque d'autorité, attendu que ces sortes de ventes ne se faisaient qu'en vertu d'une ordonnance rendue par le préteur.

SUBIACO, petite ville des États de l'Église, avec environ 3,000 habitants, dans la *Comarca di Roma*, sur les frontières du royaume de Naples, située de la façon la plus pittoresque sur la rive droite du Teverone et visitée à cause de cela par beaucoup d'étrangers, est le *Sublaqueum* des anciens, sur l'Arno, qui traversait la *Via Sublacensis*, construite par Néron. Cet empereur y possédait une villa, avec les débris de laquelle ont été construits plus des trois quarts de la ville actuelle, et dont on voit même encore quelques ruines.

SUBJECTIF, SUBJECTIVITÉ. *Voyez* Criticisme, Objet, Objectif, Objectivité.

SUBJONCTIF. On appelle ainsi, dit l'Académie, un mode du verbe, qui se place toujours après un autre verbe ou une conjonction, et dans une phrase subordonnée ou incidente. On distingue le *présent*, l'*imparfait* et le *plus-que-parfait* du subjonctif : *Que j'aime, que j'aimasse, que j'eusse aimé*, sont au subjonctif du verbe *aimer*.

SUBLEYRAS (Pierre), peintre distingué de l'école française, naquit en 1699, à Uzès. Les premiers éléments du dessin lui furent enseignés par son père, qui était un peintre médiocre : la nature l'avait doué des plus heureuses dispositions, et il ne tarda pas à reconnaître l'insuffisance des leçons paternelles. Très-jeune encore, il vint habiter Toulouse, où le chevalier Antoine Rivals, un des plus habiles imitateurs du Poussin, tenait une école de peinture, qui jouissait d'une grande réputation dans les provinces du midi. Subleyras ne tarda pas à devenir l'émule de son maître, et il débuta d'une manière éclatante, en abordant avec courage la peinture monumentale. Il peignit pour une des églises de Toulouse un plafond, où brillaient toutes les belles qualités de sa manière, tous les avantages de sa pratique, pleine de fougueuses hardiesses. En 1724 il vint à Paris, où habitait déjà son maître, Antoine Rivals; il y fréquenta les ateliers des maîtres en renom, et étudia les beaux modèles de la renaissance et de l'antique. En 1728 il remporta le premier prix de l'Académie de Peinture, et fut envoyé à Rome en qualité de pensionnaire du roi. La vue des chefs-d'œuvre de Raphael, de Michel-Ange, acheva de développer chez lui les grandes dispositions qu'il tenait de la nature. Subleyras fit à Rome une brillante fortune; les princes, les cardinaux, le pape, voulurent avoir leur portrait de sa main. Il fut aussi chargé d'exécuter pour l'église Saint-Pierre de Rome un tableau représentant *Saint Bazile célébrant les saints mystères*, morceau capital, qui fait le plus grand honneur au talent de Subleyras et qui fut reproduit en mosaïque, du vivant de son auteur, dans l'église de Saint-Pierre de Rome. En 1739 Subleyras épousa *Marie-Félice* Tibaldi, qui occupe un rang distingué parmi les plus habiles miniaturistes. Cette union fut heureuse, mais bientôt brisée par la mort. Subleyras, qui avait une santé faible, altérée d'ailleurs par des excès de travail, mourut en 1749, à Rome, dans la force de son âge et de son talent. La plupart de ses tableaux sont à Toulouse, à Paris ou à Rome. Notre musée du Louvre possède de lui huit tableaux, qui sont : *Le Serpent d'airain; Le Martyre de saint Pierre; Le Martyre de saint Hippolyte; Saint Bazile le Grand*; *L'empereur Théodose recevant la bénédiction de saint Ambroise; Saint Bruno guérissant un enfant; La Madeleine aux pieds de Jésus-Christ*, grand tableau dont on a conservé une petite esquisse terminée. Antoine Fillioux.

SUBLIMATION. Les chimistes donnent ce nom à une opération par laquelle les parties volatiles d'un corps, élevées par la chaleur du feu, s'attachent à la partie supérieure d'un récipient.

SUBLIME (Le), dans tous les genres, est le plus haut degré d'étendue, de grandeur, d'élévation et d'expression auquel puisse atteindre l'esprit humain. C'est un *je ne sais quoi* qui frappe l'imagination par un caractère de grandeur et de vérité, dont le merveilleux naturel saisit, ravit, transporte l'âme, et semble l'élever au-dessus de la nature humaine. La peinture, la statuaire, la musique ont leur *sublime*, qui se manifeste par l'énergie ou la noblesse de l'expression. Le *sublime* se rencontre quelquefois dans un simple cri de la nature, dans une action vertueuse : souvent c'est un mot, un trait, un mouvement, un geste, et alors son effet est celui de l'éclair ou de la foudre. Il est tellement indépendant de l'art, qu'il se produit parfois dans des personnes qui n'ont aucune notion de l'art. Quiconque est fortement passionné, quiconque a l'âme élevée, peut trouver une inspiration sublime. Le sublime se fait quelquefois admirer dans le silence même. Le fameux ligueur Bussi Le Clerc se présente au parlement, suivi de ses satellites; il ordonne aux magistrats de rendre un arrêt contre les droits de la maison de Bourbon ou de le suivre à la Bastille. Personne ne lui répond, et tous les magistrats se lèvent pour le suivre. Nulle réponse ne pouvait être aussi éloquente que ce silence.

Dans l'art de l'écrivain on distingue trois sortes de *sublime* : le *sublime d'image*, le *sublime de pensée* et le *sublime de sentiment*. Le sublime d'image peint de grands objets avec des couleurs si frappantes qu'on est saisi d'admiration. Le sublime de pensée présente ordinairement une grande idée exprimée avec beaucoup de concision. Tel est

le fameux *Fiat lux* de la Genèse ; telles sont encore les premières paroles de l'oraison funèbre de Louis XIV : *Dieu seul est grand, mes frères !* Le sublime de sentiment paraît être presque au-dessus de la nature humaine, et fait voir dans la faiblesse de l'humanité une constance en quelque sorte divine. Le portrait du juste par le poëte Horace, *Justum et tenacem*, etc., offre un bel exemple du sublime de sentiment. Notre grand Corneille nous frappe souvent par le sublime de ce genre : le *Moi* de sa Médée, le *Qu'il mourût* du vieil Horace, le *Soyons amis*, *Cinna*, sont des traits auxquels on ne peut rien comparer.

Conclusion : dans tous les genres, le *sublime* est fort rare ; c'est un don pour ainsi dire instinctif ; les écrivains, poëtes ou prosateurs, qui ont la manie du *sublime*, ne sont le plus souvent que prétentieux, ampoulés ou bizarres. Qu'ils se pénètrent donc de cette maxime : *Du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas.* CHAMPAGNAC.

SUBLIMÉ, l'un des médicaments les plus énergiques que possède la pharmacie. Cette dénomination très-vicieuse n'est plus employée maintenant que par ceux qui n'ont pas de connaissances chimiques ; encore est-on obligé d'ajouter le mot *corrosif*, pour éviter la confusion et les erreurs graves qui pourraient avoir lieu. En effet, le mot *sublimé* seul n'indique qu'une substance qui a été sublimée, mais nullement le bichlorure de mercure, dénomination fondée sur sa composition chimique et sur les principes de la nomenclature. Mais le sublimé corrosif est le bichlorure de mercure, dont l'action sur l'économie animale est des plus actives. A petite dose, c'est un médicament héroïque, que la thérapeutique emploie avec succès ; à la dose de quelques grains, il donne la mort avec une extrême rapidité et des souffrances horribles (*voyez* CHLORURE). La découverte de ce composé paraît remonter à une époque très-éloignée ; elle est attribuée à un médecin arabe, et l'on croit que c'était la substance que la trop célèbre marquise de Brinvilliers employait pour commettre ses horribles empoisonnements, et dont on ne pouvait retrouver de traces, à cette époque où la chimie semblait encore enveloppée dans les ténèbres. Il serait bien difficile maintenant de soustraire les traces d'un crime ; car ce n'est pas seulement sur les restes du poison, sur les matières vomies par le malade, sur les liquides trouvés dans l'estomac, que le chimiste porte ses investigations : le cadavre lui-même est soumis à ses expériences, et, armé de ses terribles réactifs, il va jusque dans les entrailles de la victime chercher la preuve du délit.

Il y a peu d'années que l'on ne connaissait pas de bon antidote du *sublimé corrosif* dans les cas d'empoisonnement ; mais on a depuis découvert un contre-poison qui offre cela d'avantageux qu'il est au pouvoir de tout le monde : c'est le blanc d'œuf (*albumine*). Un ou deux blancs d'œuf délayés dans l'eau, et administrés au malade, arrêteront, comme par enchantement, tous les effets du poison, en formant avec lui un composé insoluble, dont la nature n'est point encore parfaitement connue. Mais il faut avoir la précaution de n'en point donner une trop grande quantité, parce que cette albumine ou blanc d'œuf, qui a la propriété de décomposer le sublimé en formant avec lui un composé insoluble, a également celle de redissoudre le composé insoluble auquel elle a donné naissance, quand elle est employée avec excès ; alors le poison reprend toutes ses propriétés primitives, et peut continuer son action corrosive sur les membranes avec lesquelles il est en contact. Il faut donc se contenter de donner un ou deux blancs d'œuf au plus et administrer ensuite des boissons mucilagineuses. Un de nos plus célèbres chimistes, Thénard, ayant par inadvertance, en faisant son cours à la Sorbonne, pris, au lieu d'eau sucrée, un verre contenant une solution de sublimé, fut à l'instant même désempoisonné en avalant de l'eau albumineuse qui avait été préparée pour précipiter une solution de sublimé corrosif. C. FAVROT

SUBLIMÉ DOUX. *Voyez* CHLORURE.

SUBLIME PORTE. *Voyez* PORTE OTTOMANE.

SUBMERSION (du latin *sub*, sous, et *mergere*, plonger). Ce terme est plus fort que celui d'*inondation*, et emporte l'idée d'une grande et puissante inondation couvrant la totalité du terrain inondé.

SUBORDINATION (du latin *sub*, sous, et *ordinare*, disposer, ordonner), certain ordre établi entre les personnes, qui fait que les unes dépendent des autres ; terme relatif, qui marque les degrés de supériorité ou d'infériorité des choses les unes à l'égard des autres (*voyez* DISCIPLINE, HIÉRARCHIE).

SUBRÉCARGUE (de l'espagnol *subrecargo*). On appelle ainsi, à bord des navires du commerce, l'officier chargé de veiller à la conservation des marchandises formant la cargaison, et d'en rendre compte aux divers chargeurs ou expéditeurs.

SUBREPTION, SUBREPTICE. *Voyez* OBREPTION.

SUBROGATION (du latin *subrogare*, mettre à la place), substitution d'une chose ou d'une personne à une autre. On appelle ainsi, en droit, la transmission de tous les droits et actions appartenant au créancier contre son débiteur, à celui qui le désintéresse au lieu et place de ce dernier. La subrogation transfère au *subrogé* tous les droits et actions du créancier originaire contre le débiteur. Elle diffère de la *cession* ou *transmission* en ce qu'elle peut avoir lieu à l'insu du débiteur et par la seule volonté du créancier, et de la *délégation*, en ce que cette dernière opère un changement de *débiteur*, tandis que la subrogation opère un changement de créancier.

SUBROGÉ TUTEUR, celui qui dans certains cas est subrogé, c'est-à-dire *substitué* au tuteur. Dans toute tutelle il y a un *subrogé tuteur*. Ses fonctions consistent à agir pour les intérêts du mineur, lorsqu'ils sont en opposition avec ceux du tuteur. Celui qui avait été nommé *curateur au ventre* est de plein droit subrogé tuteur de l'enfant. Hors ce cas, il est toujours nommé par le conseil de famille, immédiatement après la nomination du tuteur. Il ne remplace pas de plein droit ce dernier lorsque la tutelle devient vacante, et doit dans ce cas provoquer immédiatement la nomination d'un nouveau tuteur. Il a le droit de se pourvoir contre toute délibération du conseil de famille qui n'a pas été prise à l'unanimité des voix. Ses fonctions cessent à la même époque que la tutelle.

SUBSISTANCES MILITAIRES. On désigne sous cette dénomination une partie essentielle du service des armées, consistant à pourvoir à leur alimentation. Tout ce qui est relatif à l'équipement et à l'habillement des troupes rentre indirectement dans cette branche du service, à laquelle préside un corps administratif spécial, appelé *le corps de l'intendance militaire*. En temps de paix rien de difficile dans la tâche d'assurer chaque jour l'alimentation des troupes ; mais il n'en est pas ainsi en temps de guerre, et surtout lorsqu'on transporte le théâtre des opérations dans le pays ennemi. Les ressources des localités sont bientôt complétement épuisées, et il faut alors tirer ses vivres et approvisionnements de contrées souvent fort distantes. Les *fournisseurs* viennent dans ce cas le plus souvent en aide aux efforts des intendants militaires, en passant, avec ou sans publicité, des marchés par lesquels ils s'engagent sous certaines conditions à tenir à la disposition de l'armée, sur tel ou tel point désigné, un certain nombre de rations de toutes espèces, dont la nature et les quotités sont l'objet du contrat. Autrefois, le grand art d'un général en chef ne consistait pas seulement à prendre d'habiles dispositions en face de l'ennemi et à manœuvrer de façon à le forcer à accepter la bataille dans une position peu avantageuse ; il lui fallait en outre échelonner toujours ses troupes de telle sorte qu'elles pussent facilement se procurer toutes les ressources en vivres, bois et fourrages qui leur étaient nécessaires. Depuis les guerres de la révolution, les règles de la stratégie ont été complétement modifiées ; et comme en général on voit la victoire se déclarer toujours en faveur des gros bataillons, l'essentiel aujourd'hui est de faire converger, à un

instant donné, sur tel point de l'échiquier qu'on prend pour pivot d'opérations les plus grandes masses de troupes possibles. De là aussi un surcroît de difficultés pour assurer le service des subsistances militaires, car les ressources particulières des cantiniers sont promptement épuisées.

SUBSTANCE (du latin *substantia*), tout ce qui existe, ou plutôt les parties ou matières constituantes de tout ce qui existe. Ce n'est pas que ce mot ne serve aussi à désigner des êtres de l'ordre moral ou métaphysique, comme quand on dit : la *substance* d'un livre, d'un discours. Les philosophes de tous les temps et de tous les lieux ont très-longuement déraisonné sur la substance des corps, et depuis Aristote, qui la définissait sérieusement : *Ce qui n'est ni qui, ni quoi, ni comment, ni quand bien même*, jusqu'aux pitoyables théories philosophiques qu'on nous déroule même encore aujourd'hui dans des chaires publiques au sein de Paris, il n'y a sans doute pas un mot qui ait servi de texte à tant d'absurdes discussions, à tant d'opinions contradictoires.

Le mot *substance*, en physique et en histoire naturelle, est simplement synonyme de *matière : substances* gazeuses, salines, inflammables, terrestres, métalliques, etc.

On emploie quelquefois ce mot absolument, pour désigner ce qu'il y a de meilleur dans les choses : *Ces aliments n'ont point de substance; les plantes se nourrissent de la substance de la terre.* Dans cette autre phrase : *Ce ministre s'est engraissé de la substance du peuple*, le mot *substance* ne veut pas seulement dire ce qu'il y a de mieux dans le peuple, mais encore ce qui est indispensable à sa subsistance.

SUBSTANTIF. *Voyez* NOM.

SUBSTITUT. *Voyez* MINISTÈRE PUBLIC.

SUBSTITUTION (*Droit*), disposition en vertu de laquelle un légataire ou un donataire transmet à une personne désignée des objets qu'il n'a reçus qu'à cette condition expresse, après en avoir joui durant sa vie. On nomme *grevé* celui qui reçoit ainsi à charge de conserver et de rendre à sa mort; et *appelé*, celui qui doit succéder à l'héritier premier institué.

Ce droit de *substitution*, accordé à toute personne dans l'ancienne jurisprudence, avait pour but de perpétuer les biens dans les familles, en procurant les moyens de favoriser les aînés mâles au préjudice des autres enfants. De funestes conséquences naissaient de ces dispositions : d'une part, les grevés, ne possédant rien en propriété, ne pouvaient transférer que des droits résolubles sur ces biens mis ainsi hors de circulation; d'autre part, beaucoup d'individus, ignorant la charge de restitution, contractaient avec le grevé, et voyaient au moment de son décès une fortune considérable passer entre les mains d'héritiers qui refusaient souvent d'acquitter les dettes de leur auteur. Enfin, les *substitutions* avaient non-seulement cet inconvénient d'occasionner dans les familles, dont elles enrichissaient quelques membres au préjudice des autres, une foule de procès épineux, mais encore de nuire à l'amélioration des propriétés, dont le grevé, simple usufruitier, cherchait à tirer le plus de produits possible. Il était donc raisonnable de proscrire ces substitutions, incompatibles avec nos institutions et nos mœurs, et d'abolir cette faculté exorbitante attribuée à tout individu d'imposer un successeur à l'héritier par lui institué. Ce fut l'objet de la loi du 14 novembre 1792, qui prohiba formellement toutes substitutions à l'avenir, et même, par une disposition rétroactive, déclara abolies et sans effet celles qui n'étaient pas encore ouvertes. Elles ont été de nouveau prohibées par l'art. 896 du Code Civil. Néanmoins, il est permis aux pères et aux mères de donner la *quotité disponible* de leurs biens, en totalité ou en partie, à un ou plusieurs de leurs enfants, à charge de les rendre à tous les enfants nés ou à naître, au premier degré seulement, des donataires. La même disposition est permise à celui qui ne laisse que des frères ou des sœurs, en faveur de tous leurs enfants nés ou à naître, aussi au premier degré seulement, sans distinction d'âge ni de sexe. La loi du 17 mai 1826, en autorisant la substitution jusqu'au deuxième degré, et la charge de restitution au profit de l'un des enfants du donataire à l'exclusion des autres, a porté une atteinte profonde au principe posé par l'art. 896. La prohibition de substituer ne se trouve dès lors maintenue qu'en ce qu'il n'est pas permis de grever le donataire de sa charge de rendre *à un étranger;* ce n'est qu'au profit de ses enfants que la substitution peut avoir lieu.

Sous l'ancienne jurisprudence, on distinguait les substitutions *fidéi-commissaires* et les substitutions *vulgaires*. Les premières consistaient à gratifier quelqu'un en le chargeant de conserver et de rendre à un tiers les objets donnés. Par les secondes on n'appelait un tiers à recueillir la libéralité que dans le cas où l'héritier ne pourrait en profiter, et où la disposition deviendrait caduque à son égard. Cette dernière espèce n'a point été proscrite par le Code, qui, au contraire, la déclare expressément valable. Quant aux substitutions fidéi-commissaires, elles sont l'objet de la prohibition qu'il contient. Auguste HUSSON.

SUBSTITUTION DE PERSONNE, délit qui consiste à se présenter sous le nom d'un autre, prévu et puni par la loi sur le recrutement du 21 mars 1832 (*voyez* RECRUTEMENT).

SUBSTITUTION D'ENFANT. L'individu coupable de substitution d'un enfant à un autre est puni de la réclusion (Code Pénal, article 345)

SUBSTITUTION DE DETTE ET DE DÉBITEUR. *Voyez* NOVATION.

SUBSTITUTION (Élimination par [*Chimie*]). *Voyez* ÉLIMINATION.

SUBSTITUTIONS CHIMIQUES, cas particulier de la loi des équivalents chimiques. « Ainsi, dit M. le Dr Hoefer, le chlore remplace l'hydrogène; un volume de chlore se substitue au même volume d'hydrogène, sans changer le type du composé. Si le composé est acide, il restera acide, même après que le chlore aura remplacé son équivalent. Le vinaigre pur (acide acétique) se compose de $C^4 H^3 O^3$, plus un équivalent d'eau : or, en mettant cet acide acétique en contact avec du chlore sec à la lumière directe, on trouve qu'au bout de quelques heures le chlore a pris la place de l'hydrogène $C^4 Cl^3 C^3$, plus un équivalent d'eau; et ce même composé est également acide (acide chloro-acétique). Il forme avec l'oxyde d'argent du chloro-acétate d'argent, analogue à l'acétate. »

La théorie des *substitutions chimiques*, dont M. Dumas est l'auteur, est applicable à une foule de faits, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Elle ne semble guère s'accorder avec la théorie électro-chimique de Berzelius.

SUBSTRATUM. *Voyez* INFUSION.

SUBVENTION, secours d'argent, espèce de subside accordé ou exigé pour subvenir, dans un cas pressant, à une dépense imprévue de l'État : *Subvention de guerre.* Dans son emploi le plus habituel ce mot sert à désigner les fonds que le gouvernement accorde pour soutenir une entreprise, un journal, un théâtre, etc. Les subventions occultes à la presse jouaient un grand rôle sous le régime parlementaire; elles étaient prises sur les fonds secrets, et comprises dans ces dépenses de police générale sur lesquelles le gouvernement était dispensé de donner des explications aux chambres. On citait des journaux qui recevaient *douze mille* francs par mois; d'autres se contentaient de la moitié de cette somme, et défendaient le pouvoir au rabais. Telle *revue*, longtemps républicaine sous le règne de l'élu des 221, devint tout à coup monarchique et doctrinaire parce que son directeur s'humanisa et consentit à accepter une *subvention* de 2,000 fr. par mois. Dans les départements, les préfets trouvaient aussi moyen de subventionner plus ou moins généreusement les journaux qui défendaient leurs actes. C'était là certes un des plus criants abus du régime constitutionnel, et il n'a pas peu contribué au discrédit dans

lequel avait fini par tomber le personnel de la presse militante, qui donnait à chaque instant l'exemple des plus scandaleuses apostasies.

Les *subventions théâtrales* sont un autre abus, non moins criant, et qu'on prétend justifier à l'aide de prétextes plus ou moins spécieux. L'intérêt des arts est celui qu'on allègue le plus souvent, et il y a là tant de parties prenantes, tant de basses et sales intrigues en jeu, qu'il est à peu près admis en principe aujourd'hui que subventionner grassement une troupe de chanteurs et un corps de ballet est un moyen infaillible d'assurer la prospérité du commerce et l'éclat d'un règne. Sous le régime parlementaire, les subventions théâtrales figuraient ostensiblement au budget; et les plus intraitables puritains eux-mêmes trouvaient toujours des motifs plus ou moins plausibles pour prouver à leurs commettants qu'en votant sur cette question comme le troupeau ministériel ils n'avaient point manqué à leur mandat d'opposants en tout et partout.

SUCCANDI. *Voyez* CÔTE D'OR.

SUCCESSIFS (Droits). *Voyez* DROIT.

SUCCESSION (du latin *succedere*, venir après, prendre la place de). Ce mot désigne, en droit, la totalité des biens, droits, raisons et actions dont une personne se trouve investie activement ou passivement au moment de son décès, et le mode de transmission de ces biens, droits, raisons et actions aux personnes qui sont appelées à différents titres à prendre sa place. Le mot *succession* est donc synonyme d'*hérédité*, et en même temps il sert à désigner les héritiers eux-mêmes. Le Code Civil reconnait trois espèces de successions : la *succession contractuelle*, la *succession testamentaire* et la *succession légitime*. La première est celle qui est réglée par le contrat de mariage des époux. Comme dans cet acte il est permis aux parties d'insérer toute clause qui n'est contraire ni aux bonnes mœurs, ni à la morale publique, ni à un texte de loi prohibitif, il devient naturellement le pacte de famille qui règle les droits successifs des époux et des enfants à naître du mariage. L'attribution que se font alors les époux, ou qu'ils font à leurs enfants, soit d'une partie, soit de la totalité de la *quotité disponible* dans les biens qu'ils laisseront au jour de leur décès, est une attribution irrévocable; mais il leur est interdit d'outre-passer cette limite; et si la disposition par eux faite, même par contrat de mariage, dépassait cette quotité, si elle entamait la *réserve légale*, elle serait réduite dans les limites déterminées par la loi. La *succession testamentaire* est celle qui est déférée par *testament*; elle est soumise aux mêmes règles : le testament n'est valable aussi que jusqu'à l'entier épuisement de la *quotité disponible*, et sous la condition que la *réserve légale* sera respectée par le testateur. La distinction qu'il y a à faire surtout entre la succession contractuelle et la succession testamentaire, c'est que celle-ci est essentiellement révocable. La *succession légitime* est celle qui est déférée par la seule déclaration de la loi, en l'absence de dispositions contraires de la part du défunt. Elle se divise en *succession régulière* et en *succession irrégulière*.

La *succession régulière* est celle qui est déférée aux parents légitimes du défunt; la *succession irrégulière*, celle qui est attribuée, par diverses considérations, aux personnes autres que les parents légitimes qui n'avaient pas pour ainsi dire un titre régulier pour exiger cette attribution : ce sont les enfants naturels, l'époux survivant et le domaine. Pour toute succession, il faut d'abord fixer l'époque de l'ouverture et les formalités à remplir pour que la dévolution des biens s'opère par la *saisine* de l'héritier. Il est de principe que jamais la propriété ne doit demeurer un seul moment incertaine; de là cette maxime de notre ancien droit coutumier : *Le mort saisit le vif*. La saisine s'est opérée en faveur de l'héritier, même sans acte de sa part, sans que sa volonté ait été exprimée, encore bien qu'il ait le droit de répudiation s'il craint que la charge qui lui est donnée ne soit pas profitable. L'ouverture de la succession est fixée, en règle générale, par l'événement naturel du *décès*; mais elle peut résulter aussi d'une fiction de la loi, qui dans certaines circonstances suppose mort celui qui est ou peut être vivant, comme cela arrive dans le cas d'une condamnation à la *mort civile* ou d'une déclaration d'*absence*. Lorsque la succession s'ouvre par la mort naturelle, ce qui est le cas le plus ordinaire, l'époque de l'ouverture est fixée par le fait même du décès et par l'acte qui a dû en être transcrit sur les registres de l'état civil. C'est à l'héritier qu'il appartient de procéder à l'établissement de la preuve du décès.

S'il y a eu omission de déclaration ou impossibilité de la faire, il faut s'adresser à la justice. En général, dans toutes les questions de cette nature, et en l'absence de preuves légales, c'est aux juges qu'il appartient d'apprécier les circonstances et de prononcer sur les droits de chacun. On a cru seulement devoir poser quelques règles d'équité pour le cas où il y aurait impossibilité absolue de rendre une décision. Ainsi, on décide que si plusieurs personnes, respectivement appelées à la succession l'une de l'autre, périssent dans un même événement, sans qu'on puisse reconnaître laquelle est décédée la première, la présomption de survie est déterminée par les circonstances du fait, et *à leur défaut*, par la force de l'âge et du sexe. Si ceux qui ont péri ensemble avaient moins de quinze ans, le plus âgé sera présumé avoir survécu; s'ils étaient tous au-dessus de soixante ans, le moins âgé sera présumé avoir survécu; et si les uns avaient moins de quinze ans et les autres plus de soixante, les premiers seront présumés avoir survécu. Enfin, si ceux qui ont péri ensemble avaient quinze ans accomplis et moins de soixante, le mâle est toujours présumé avoir survécu, lorsqu'il y a égalité d'âge ou si la différence n'excède pas une année. S'ils étaient du même sexe, la présomption de survie, qui donne ouverture à la succession dans l'ordre de la nature, doit être admise : ainsi, le plus jeune est présumé avoir survécu au plus âgé.

Après qu'il a été constaté qu'une succession est ouverte, il faut savoir à qui elle est dévolue. Le premier principe en cette matière est que la transmission ne peut s'opérer que du *mort au vif*. Celui-là seul est *habile à succéder* qui était né, ou tout au moins conçu à l'époque du décès de son auteur. Cependant, la conception seule ne suffit pas pour rendre habile à succéder, il faut encore que l'enfant naisse viable, parce que celui qui n'est pas né viable est réputé n'être jamais né. La question de viabilité de l'enfant qui meurt en venant au monde est donc de la plus haute importance; car si l'enfant n'est pas né viable, il n'a pu rien recueillir, et s'il a vécu un seul moment, cela a suffi pour qu'il ait dû recevoir et transmettre tous les droits qui se sont ouverts en sa faveur pendant les dix mois qui ont précédé à la fois sa naissance et sa mort. Lui aussi a une succession qui s'ouvre et des héritiers qui viennent recueillir de son chef.

L'héritier qui réunit toutes les qualités requises pour succéder, alors même qu'il est saisi de plein droit des biens du défunt par le fait même du décès, n'est pas pour cela réputé héritier *irrévocable;* il peut ou accepter la succession, ou la répudier, ou rester dans l'inaction sans faire connaître sa volonté, soit qu'il ignore qu'une succession se soit ouverte en sa faveur, soit qu'il craigne de prendre une décision à cet égard. La saisine de l'héritier n'est alors que fictive, et la partie la plus diligente qui viendra justifier de ses droits aura la saisine réelle, encore bien qu'il existe des héritiers plus proches qui auraient des droits préférables.

Par suite de l'ouverture de la succession et de la saisine, qui en est la conséquence, l'héritier se trouve subrogé dans les droits du défunt, dont il continue la personne activement et passivement; en sorte que s'il recueille les biens, il est, d'autre part, obligé aux charges, comme s'il avait lui-même contracté les obligations qui pèsent sur son auteur. De là cette nécessité d'admettre la faculté de *répudiation*, nul ne pouvant être forcé d'accepter malgré lui une charge

sans compensation aucune. C'est à lui de délibérer mûrement avant d'agir. Au reste, on a voulu adoucir autant qu'il était possible la rigueur des principes du droit à cet égard en autorisant l'héritier à s'établir sans risques pour lui-même l'administrateur de la succession, qu'il peut accepter sous *bénéfice d'inventaire* s'il craint que le résultat de la liquidation ne présente rien d'utile.

Aujourd'hui l'ordre des successions est déterminé d'après le droit de famille, dans un rapport direct avec les liens de parenté. Le Code Civil, après avoir réglé les divers cas dans lesquels il y a lieu à *réserve légale*, abandonne entièrement à la volonté du testateur la *quotité disponible :* il ne s'occupe donc que du règlement des successions *ab intestat*. Dans notre droit, il n'y a de réserve légale qu'en faveur des descendants et des ascendants. Les enfants naturels, auxquels on refuse le titre légal d'héritiers, sont mis à cet égard sur la même ligne que les descendants; ils ont aussi droit à une réserve légale, et sont conséquemment des héritiers nécessaires. Les descendants légitimes en ligne directe sont préférés à tous autres héritiers; ils excluent les ascendants et tous les parents collatéraux. Après les descendants, viennent en seconde ligne les ascendants, qui ont droit à une réserve, mais qui pour cela n'excluent, parmi les collatéraux, ni les frères ni les sœurs; ils prennent tous part concurremment à la succession. Viennent ensuite en troisième ordre les parents collatéraux autres que les frères et les sœurs; mais en ce qui les concerne on ne suit plus les anciens principes du droit coutumier, qui divisaient les biens à l'infini entre les parents quelquefois les plus éloignés; on s'en tient à une règle plus précise. Toute succession déférée à des parents collatéraux autres que les frères et sœurs se divise en deux parts, dont l'une est attribuée à chacune des deux lignes paternelle et maternelle; et dans chacune d'elles, c'est le parent le plus proche en degré qui prend toute la portion afférente à sa ligne. Mais le droit de succéder ne s'étend pas au delà du douzième degré; et s'il ne se trouve pas dans l'une des lignes de parent au *degré* successible, c'est à l'autre ligne que le tout appartient par droit de **dévolution**.

On appelle *ligne* la série des générations : la *ligne directe* est la suite des générations entre personnes qui descendent l'une de l'autre; la *ligne collatérale* est la suite des générations entre personnes qui ne descendent pas l'une de l'autre, mais qui ont un auteur commun. En ligne directe, on compte autant de degrés que de générations entre les personnes; en ligne collatérale, on compte les générations, en remontant de chacune des personnes dont on veut connaître le degré de parenté jusqu'à la souche commune, et l'on fait l'addition des deux nombres, ce qui donne la quantité de degrés. A l'égard des collatéraux, toujours autres que les frères et sœurs, la supputation des degrés une fois faite, l'ordre de succession est irrévocablement déterminé, le parent le plus proche dans chaque ligne est seul héritier; et s'il existe plusieurs parents au même degré, ils partagent par têtes. Mais entre les frères et sœurs ce principe n'est pas rigoureusement suivi; on admet une fiction de droit, qui permet d'appeler les enfants des frères et sœurs à partager avec leur oncle ou leur tante, comme s'ils étaient de même degré, quoique dans l'ordre de la famille ils soient placés à un degré plus éloigné; c'est ce que l'on nomme en droit la *représentation*, qui a pour effet de faire entrer les représentants dans la place, dans le degré et dans le droit du représenté. Du reste, les frères et sœurs, ou oncles et neveux, tantes et nièces, partagent entre eux par têtes, si les frères et sœurs sont de même lit, et sous la condition que les enfants d'un frère ou d'une sœur ne compteront que pour une seule tête. Si les frères et sœurs sont de lits différents, la part qui leur est attribuée se divise en deux portions pour être distribuée entre les deux lignes paternelle et maternelle. Les frères et sœurs germains, qui appartiennent aux deux lignes, viennent au partage dans chacune des deux portions; les frères et sœurs consanguins et utérins ne viennent chacun que dans leur ligne seulement, les enfants qui se présentent par représentation exercent dans chacune des lignes les droits qui auraient été attribués à leur père ou à leur mère. La représentation est également admise en ligne directe à l'infini au profit des descendants; elle ne l'est jamais au profit des ascendants.

On appelle *successions vacantes* celles qui sont abandonnées par ceux qui auraient droit de les recueillir, et dont le fisc ne veut pas se charger. Sur la réclamation des ayant-droit, il est nommé un curateur à la succession vacante, contre lequel toutes les actions qui intéressent la succession peuvent être dirigées. Ce curateur a l'administration des biens, dont il fait constater l'état par un inventaire, et il doit se tenir toujours prêt à rendre compte de sa gestion (*voyez* CURATEUR).

SUCCESSION (Déclarations de). Ces actes sont de la même nature que les *déclarations de mutation*. Toute succession en conférant aux tiers survivants des droits nouveaux leur attribue des propriétés nouvelles, ce qui entraîne la nécessité de payer les *droits de mutation;* il faut donc que l'héritier fasse dans un délai déterminé, qui est réglé à six mois, à partir du jour du décès, la déclaration au domaine de tous les biens qui composent l'hérédité; c'est sur cette déclaration que sont payés les droits.

SUCCESSION D'AUTRICHE (Guerre de la [1740-1748]). Le 20 octobre 1740 mourut l'empereur **Charles VI**, dernier rejeton de la ligne mâle de la maison de Habsbourg (la ligne d'Espagne s'était déjà éteinte auparavant), et sa fille aînée, **Marie-Thérèse**, prit aussitôt possession de tous les États autrichiens héréditaires. Sa succession était fondée sur la **Pragmatique Sanction**, aux termes de laquelle tous les États autrichiens devaient toujours rester unis et passer, suivant l'ordre de primogéniture, à la ligne mâle, ou à défaut de celle-ci à la ligne féminine, et que de son vivant Charles VI s'était efforcé de toutes les manières de faire reconnaître, tant par les assemblées d'états des États autrichiens que par les principales puissances de l'Europe. Mais les circonstances parurent trop favorables aux ennemis de la maison d'Autriche pour n'en point profiter. Frédérci II de Prusse saisit le premier cette occasion pour revendiquer d'antiques droits sur les duchés de Liegnitz, de Wohlau, de Brieg et d'Iægerndorf, situés en **Silésie**. Sans déclaration de guerre préalable, il entra en Silésie à la tête d'une armée de 30,000 hommes, en même temps qu'il faisait offrir à l'impératrice, pour prix de la cession de la Silésie, un traité d'alliance offensive et défensive, une avance de deux millions de thalers, et sa voix pour l'élection au trône impérial qui allait avoir lieu, en faveur de son époux, le grand-duc de Toscane. Marie-Thérèse en appela à la force des armes; mais elle perdit la première bataille, livrée le 10 avril 1741, près de Mollwitz; et peu de temps après toute la Silésie se trouva au pouvoir de Frédéric. Pendant ce temps-là l'électeur de Bavière, Charles-Albert, le seul qui n'eût jamais reconnu la Pragmatique Sanction de Charles VI, s'était aussi mis en scène, et en sa qualité de descendant d'Anne, fille de Ferdinand I[er], avait revendiqué tout l'héritage de la maison de Habsbourg, et plus particulièrement l'Autriche, la Bohême et le Tyrol. De même, l'Espagne, invoquant un ancien traité de succession entre les lignes espagnole et autrichienne de la maison d'Autriche, revendiqua ostensiblement toute la monarchie autrichienne, mais en réalité seulement la possession de la Lombardie pour Philippe, second fils d'Élisabeth. De son côté, l'électeur de Saxe, comme époux de la fille aînée de l'empereur Joseph I[er], réclamait aussi toute la succession. La France, qui voulait profiter de cette circonstance pour démembrer la monarchie autrichienne, réunit ces divers concurrents par le traité de Nymphembourg du 18 mai 1741, où l'on entreprit la fusion des diverses prétentions et le partage préalable des possessions autrichiennes. La guerre éclata sur plusieurs points à la fois. D'abord, deux armées espagnoles combattirent en

Italie pendant les années 1741 et 1742 pour enlever la Lombardie aux Autrichiens. La France envoya deux armées en Allemagne. A la tête de l'une, Maillebois, uni aux Prussiens, s'efforça d'empêcher les Hollandais et les Hanovriens de pénétrer en Westphalie pour venir en aide à Marie-Thérèse; avec l'autre armée, Belle-Isle traversa la Souabe pour aller en Bavière au secours de Charles-Albert. Mais déjà celui-ci, à la tête d'une armée bavaroise, avait envahi l'Autriche; quand il eut opéré sa jonction avec les Français, il conquit toute la basse Autriche, où il se fit prêter serment de fidélité. Il marcha ensuite sur la Bohême, où avait déjà pénétré une armée saxonne aux ordres de Rutowski, s'empara de Prague, et s'y fit couronner comme roi, le 19 décembre 1741. Dans cet état de détresse, Marie-Thérèse en appela à ses braves Hongrois. Avec les forces qu'ils mirent à sa disposition et avec les susbsides que lui fournit l'Angleterre, elle mit deux armées en campagne, dont l'une, commandée par son mari, entra en Bohême pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer plus avant, et dont l'autre, commandée par Khevenhuller, reprit la basse Autriche, pénétra en Bavière, et, précisément au moment où Charles-Albert se faisait couronner empereur à Francfort, sous le nom de *Charles VII*, s'empara de Munich, sa capitale. Cependant Frédéric II avait continué la guerre en Silésie et en Bohême, et il avait remporté de nouveau une importante victoire sur Charles de Lorraine, le 17 mai 1742, à Chotusitz (Czaslau). Marie-Thérèse prit alors une rapide détermination, et par le traité de paix signé à Breslau, le 11 juin 1742, elle abandonna la Silésie à cet adversaire, à la condition qu'il se retirerait du traité de Nymphembourg; et la Saxe adhéra aussi à cette paix. Ainsi débarrassée de deux ennemis, Marie-Thérèse put maintenant agir avec plus de vigueur contre les Français et les Bavarois. Les troupes commandées par le prince de Lorraine reconquirent d'abord la Bohême, s'emparèrent de Prague, longtemps défendue héroïquement par Belle-Isle, qui l'évacua dans une audacieuse retraite, et se rendirent de nouveau maîtresses de la Bavière, qui, pendant que le gros des forces autrichiennes agissait en Bohême, était retombée au pouvoir de Charles VII. En même temps, le roi d'Angleterre Georges II, à la tête d'une armée recrutée en Allemagne et appelée *armée pragmatique*, battait, le 27 juin 1743, à Dettingen-sur-le-Main, le maréchal de Noailles, envoyé au secours de l'empereur (Charles VII), le forçait à se réfugier sur les bords du Rhin et le poursuivait jusqu'à Worms. Là, par un traité formel, signé le 13 septembre, il réussit à déterminer le roi de Sardaigne à s'allier à l'Autriche et à l'Angleterre; et la Saxe, elle aussi, finit par accéder à cette alliance. Inquiet pour la Silésie depuis que la puissance de Marie-Thérèse avait ainsi reçu de notables accroissements, comme aussi redoutant les dispositions défavorables de ses anciens alliés, le roi de Prusse accéda de nouveau avec la France et la Bavière, de même qu'avec l'électeur palatin et le roi de Suède, à l'union de Francfort (22 mai 1744), soi-disant « pour la défense de l'Empire d'Allemagne et de son chef; » puis, tandis que le gros des forces de Marie-Thérèse était occupé en Alsace contre les Français, il envahit subitement, au mois d'août, la Bohême sur trois points à la fois, et s'empara en peu de temps de ce pays ainsi que de Prague et des autres places fortes. Quoique contraint dès la même année, par les manœuvres habiles du général Traun, d'évacuer de nouveau la Bohême, il en résulta cependant que la Souabe et la Bavière se trouvèrent délivrées de la présence de l'ennemi, et que Charles VII put reprendre possession de sa capitale, mais uniquement pour y mourir, le 20 janvier 1745. Son fils, Maximilien-Joseph, menacé par l'Autriche d'une nouvelle invasion de la Bavière, conclut la paix à Fussen, le 22 avril 1745. Malgré les contre-efforts de la France, l'époux de Marie-Thérèse fut élu empereur, le 13 septembre, sous le nom de *François Ier*. Pendant ce temps-là Frédéric II, qui s'était remis des calamités de la campagne de l'année précédente, avait été constamment victorieux pendant le cours de l'année 1745. Il battit les Autrichiens à Hohenfriedberg (4 juin) et à Sorr, et les Saxons à l'affaire de Hennersdorf (23 novembre), puis à la meurtrière bataille de Kesselsdorf (15 décembre). Le résultat de ces succès militaires du roi fut qu'on signa la paix à Dresde dès le 25 décembre 1745, paix aux termes de laquelle Frédéric garda la Silésie. En Italie aussi la guerre entre l'armée franco-espagnole et l'armée autrichienne fut longtemps défavorable à celle-ci. Milan, Parme et Plaisance tombèrent au pouvoir des Français; et le roi de Sardaigne, qui en 1743 s'était allié avec l'Autriche, se trouva si vivement pressé, qu'il eut beaucoup de peine à se maintenir en Savoie et en Piémont. En outre, l'Autriche lui avait mis les Génois sur les bras, en exigeant d'eux qu'ils lui restituassent sans indemnité le marquisat de Finale, qui leur avait été engagé par Charles VI. Mais lorsque, par suite de la conclusion de la paix de Dresde, Marie-Thérèse se trouva en mesure de faire passer des troupes en Italie, non-seulement elle regagna tout ce qu'elle avait perdu, mais encore l'Espagne, suivant une autre politique depuis la mort de Philippe V, en retira peu à peu ses troupes, de sorte que les Sardes s'emparèrent du marquisat de Finale, et les Autrichiens, le 6 septembre 1746, de la ville de Gênes, et pénétrèrent même dans le midi de la France. Le manque de vivres les contraignit, il est vrai, à battre en retraite, et ils échouèrent aussi dans leurs efforts pour reprendre Gênes, qui avait été délivrée. Mais ils repoussèrent une invasion tentée en Piémont par les Français, tandis que les Anglais, triomphant des Français sur mer, détruisaient une partie de la flotte de leurs ennemis et s'emparaient de diverses colonies françaises dans l'Amérique septentrionale. En revanche, les Français remportèrent des avantages décisifs dans les Pays-Bas, une fois qu'ils y furent commandés par le maréchal de Saxe. Cet habile général, par la victoire de Fontenoy, qu'il remporta le 11 mars 1745 sur le duc de Cumberland, devint maître de tous les Pays-Bas autrichiens, à l'exception du Luxembourg et du Limbourg; et une seconde victoire, qu'il gagna le 11 octobre 1746, à Rocoux, sur le prince de Lorraine, le rendit même maître de la Flandre hollandaise. Une troisième victoire du maréchal de Saxe à Lawfeldt, près de Maestricht, fut suivie de la prise de Berg-op-Zoom et de Maestricht. Ces revers contraignirent l'Autriche, de même que l'épuisement de ses finances la France, à songer à la paix. La nouvelle de la prochaine arrivée d'une armée russe de 37,000 hommes, que l'impératrice Élisabeth envoyait au secours de Marie-Thérèse, et qui, traversant la Moravie et la Bohême, avait déjà pénétré en Franconie, contribua aussi beaucoup à déterminer les puissances belligérantes à hâter la conclusion d'une paix depuis longtemps désirée, et qui fut effectivement signée le 18 octobre 1748, à Aix-la-Chapelle.

SUCCESSION DE BAVIÈRE (Guerre de la [1778-1779]). Rigoureusement parlant, ce fut moins une guerre qu'une série de combats isolés, de démonstrations, de marches et de contre-marches et de négociations diplomatiques. La ligne mâle de la maison de Bavière-Wittelsbach étant venue à s'éteindre en la personne de Maximilien-Joseph, le 30 décembre 1777, l'empereur Joseph II, sous prétexte d'anciens contrats féodaux, éleva des prétentions à la basse Bavière, aux fiefs bohêmes du haut Palatinat et à diverses autres seigneuries et possessions, formant ensemble à peu près les deux tiers de la Bavière. Effectivement, le plus proche héritier en Bavière, l'électeur Charles-Théodore, qui n'avait point de descendance légitime, se laissa déterminer par les menaces et par les promesses du cabinet de Vienne à céder la basse Bavière à la maison d'Autriche, sans avoir égard aux droits de ses collatéraux. Mais l'héritier présomptif de Charles-Théodore, le duc Charles de Deux-Ponts, encouragé par le roi de Prusse Frédéric II, protesta devant la diète de Ratisbonne (3 janvier 1778) contre cette cession, et invoqua l'appui de la Prusse et de la France. Le duc de Mecklembourg, se fondant sur une ancienne décision juri-

dique de l'empereur Maximilien Ier, ayant revendiqué le landgraviat de Leuchtenberg; et l'électeur de Saxe, en sa qualité de gendre de Maximilien-Joseph, l'héritage allodial de la Bavière, représentant une valeur de 47 millions de florins, on finit par s'en rapporter à la décision des armes, parce que toutes les tentatives de médiation amiable faites auprès de l'Autriche échouèrent. Le 5 juillet 1778 deux armées prussiennes envahirent la Bohême. L'une, commandée par le roi en personne, partit de la Silésie et s'avança jusqu'à Kœnigsgrætz, où Joseph avait établi un camp retranché au confluent de l'Adler et de l'Elbe. L'autre, commandée par le prince Henri de Prusse, avec qui les Saxons avaient opéré leur jonction sous les murs de Dresde, marcha sur Rumburg, s'empara de Gabel, força le général Loudon à battre en retraite, et s'avança jusqu'à Prague. Mais il ne fut pas livré de bataille décisive. Au mois de septembre, les Prussiens s'en retournèrent prendre leurs quartiers d'hiver en Silésie et en Saxe. Pendant ce temps-là, Marie-Thérèse, qui désirait ardemment la paix, avait ouvert avec la Prusse des négociations, qui amenèrent, par la médiation de la France et de la Russie, la conclusion de la paix de Teschen (13 mai 1779). La Bavière céda à l'Autriche l'*Innviertel*, ou le pays situé entre l'Inn et la Salza, formant environ 28 myriam. carrés. La Saxe, comme indemnité pour son héritage allodial, reçut six millions de florins, avec les droits de souveraineté sur les comtés de Schœnburg, revendiqués jusque alors par la Bohême. Le Mecklembourg obtint le *privilegium de non appellando*. La Prusse ne gagna rien, quoique cette guerre lui eût coûté 29 millions de thalers (108,750,000 fr.) et 20,000 hommes. Au reste, cette guerre, dans laquelle il n'y eut pas d'affaire sérieuse, reçut, par dérision, des Saxons et des Prussiens, le surnom de *guerre des pommes de terre*, des Autrichiens celui d'*affaire des prunes*, et des Bavarois celui de *procès de Bavière*.

SUCCESSION D'ESPAGNE (Guerre de la [1701-1713]). La ligne austro-espagnole étant venue à s'éteindre, le 1er novembre 1700, en la personne de Charles II, l'héritage de son royaume fut revendiqué à la fois par l'Autriche et par la France. Louis XIV, comme époux de la sœur aînée de Charles II, Marie-Thérèse, laquelle avait pourtant renoncé à la succession, réclamait la couronne d'Espagne pour son petit-fils, Philippe d'Anjou (qui plus tard, comme roi d'Espagne, porta le nom de Philippe V). Léopold Ier, au contraire, revendiquait la succession du chef de sa mère Marie, et de son épouse Marguerite-Thérèse, sœur cadette de Charles II, dont les droits avaient été expressément réservés; et il réclamait l'héritage pour son fils cadet, Charles (qui comme roi d'Espagne prit le nom de Charles III). L'imbécile roi d'Espagne Charles II, habilement circonvenu par l'ambassadeur de France Harcourt, s'était prononcé dans son testament en faveur du petit-fils de Louis XIV. L'affaire de la succession avait d'autant plus d'importance que la possession du lot principal, l'Espagne, emportait en même temps celle de Naples, de la Sicile, du Milanais, des Pays-Bas et d'une grande partie de l'Amérique, et que le triomphe complet de l'une ou l'autre des parties contendantes devait nécessairement détruire l'équilibre des États européens. Il était donc de l'intérêt des puissances voisines d'empêcher par tous les moyens en leur pouvoir l'agrandissement de deux monarchies déjà si puissantes, et plus particulièrement celui de la France. L'Autriche avait pour alliés l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, l'Empire d'Allemagne, plus tard aussi le Portugal; la France, les électeurs de Bavière et de Cologne, et au début les ducs de Mantoue et de Savoie. La guerre commença en Italie, où le prince Eugène pénétra rapidement et à l'improviste, en 1701, fut vainqueur le 7 juillet à Carp et le 4 septembre à Chiari, et conquit le duché de Mantoue presque tout entier. Mais la fortune des armes ne tarda pas à tourner. Les Impériaux et l'armée de l'Empire aux ordres du roi des Romains, Joseph, s'emparèrent bien de Landau; mais un coup de main rendit l'électeur de Bavière maître de la ville impériale d'Ulm, et par ses manœuvres sur le Rhin ce prince força Joseph à battre en retraite sur Vienne à travers la Bohême; enfin, après les victoires remportées par Villars à Friedlingen (1702), à Einhofen et à Speierbach, il opéra sa jonction avec lui; après quoi, Brisach et Landau ne tardèrent pas à tomber en son pouvoir. De même qu'en Allemagne l'état critique de l'armée, en Italie la révolte de Rakoczy, que le prince Eugène fut chargé d'aller comprimer en Hongrie, contraignirent les coalisés à abandonner toujours plus de terrain aux Français. La désunion qui régnait entre l'électeur et Villars, et la malheureuse expédition tentée par le premier en Tyrol, empêchèrent seules Vendôme de venir d'Italie, à travers le Tyrol, opérer sa jonction avec l'électeur, jonction qui eût pu être si périlleuse pour l'Autriche. Toutefois, soutenu par les Français, l'électeur conserva l'avantage sur le Danube; et le 19 septembre 1703 il battit même à Hochstædt Styrum, général incapable.

L'armée hollando-anglaise aux ordres de Marlborough acquit autrement de gloire dans les Pays-Bas. Après s'être rendu maître d'une foule de villes et avoir complétement expulsé les Français du pays de Cologne, Marlborough, uni au margrave de Bade, tandis qu'Eugène surveillait à Stallhofen les mouvements du maréchal de Tallard, battit, le 2 juillet 1704, l'armée bavaroise et française aux ordres de l'électeur et de Marsin, qui avait remplacé Villars, dans les retranchements qu'elle occupait sur le Schellenberg, aux environs de Donauwœrth. Mais Tallard ayant réussi à quelque temps de là, et malgré les lignes de Stallhofen, à opérer sa jonction avec l'électeur, en prenant une autre route à travers la vallée de la Kinzig en Souabe, il se livra, le 13 août 1704, à Hochstædt (les Anglais donnent à cette affaire le nom du village de *Blenheim*) une bataille décisive, dans laquelle les Français (qui eurent 20,000 hommes tués et 15,000 prisonniers, parmi lesquels Tallard lui-même) furent complétement mis en déroute par Eugène et Marlborough, et par suite contraints de repasser le Rhin. Landau fut alors repris, et la Bavière, que l'électeur avait évacuée, conquise. Sauf Munich, dont les revenus furent assignés comme pension à l'électrice, ce pays fut placé sous l'autorité de l'empereur, mais traité si cruellement qu'il y éclata plusieurs soulèvements de paysans, dont les coalisés ne triomphèrent pas sans peine. Pendant ce temps-là l'empereur Léopold Ier mourut, en 1705. Son fils et successeur, Joseph, apaisa par sa clémence les troubles de la Hongrie, mit l'électeur de Bavière au ban de l'Empire, en 1706, et continua la guerre avec autant de bonheur que d'énergie. Villars, il est vrai, se maintint sur le Rhin pendant les années 1706 et 1707; mais les coalisés remportèrent dans les Pays-Bas et en Italie des succès de plus en plus décisifs. Eugène réussit à détacher le duc de Savoie de l'alliance de la France et à lui faire prendre parti pour l'empereur. Après un engagement à Cassano (16 août 1705), demeuré douteux, il remporta, le 7 septembre 1706, aux environs de Turin, qu'il était venu secourir, une victoire si complète sur les Français, qu'en vertu d'une capitulation dite *générale*, à la date du 13 mars 1707, ceux-ci durent évacuer non-seulement la Lombardie, mais encore tout le reste de l'Italie. Naples fut occupé en 1707 par les Autrichiens, et la Sardaigne l'année suivante par les Anglais; de sorte qu'il ne resta plus au pouvoir de Philippe que la Sicile, et que le pape Clément XI fut forcé de reconnaître Charles III en qualité de roi d'Espagne. Marlborough ne fut pas moins heureux dans les Pays-Bas. Il commença par remporter le 23 mai 1706 à Ramillies, village situé au sud de Louvain, sur l'armée française aux ordres du duc de Bourgogne et de Villars, une victoire qui coûta aux Français 20,000 hommes et les principales villes du Brabant et de la Flandre; puis il battit Vendôme, le 11 juillet 1708, à Oudenarde; et à la suite de cet avantage Gand, Bruges, Lille, etc., tombèrent en son pouvoir. En 1709 une nouvelle armée française, commandée par Villars, étant venue attaquer Marlborough, celui-ci, que le prince Eugène avait rejoint après la prise de Tournay, gagna

encore, le 11 septembre 1709, à Malplaquet, une bataille vivement disputée, car elle coûta aux deux armées en présence 40,000 hommes. Les succès obtenus d'abord par les Français en Espagne ne leur profitèrent pas beaucoup. L'archiduc Charles, secondé par les Anglais et les Hollandais, était entré de Portugal en Espagne, où dès 1701 on avait reconnu l'autorité de Philippe V, que Louis XIV s'était empressé d'y envoyer; et devenu bientôt maître de la plus grande partie du pays, notamment des villes de Barcelone et de Madrid, ce prince avait décidé les Catalans à se prononcer en sa faveur, et s'était fait proclamer roi à Madrid, le 2 juillet 1706, sous le nom de *Charles III*. Mais la vigueur avec laquelle les Français, après avoir perdu l'Italie, poussèrent maintenant les opérations de la guerre dans la Péninsule, et la lenteur des mouvements stratégiques de l'archiduc, rétablirent bientôt leurs affaires. Ils reprirent Madrid, battirent l'archiduc en 1707 à la bataille d'Almanza, soumirent ensuite l'Aragon et Valence, de sorte que Charles III finit par se trouver réduit à la possession de Barcelone. Le manque d'argent et d'approvisionnements en tous genres mirent seuls obstacle aux progrès ultérieurs des Français dans la Péninsule, lorsque Stanhope et Stahremberg vinrent y prendre le commandement de l'armée coalisée.

Dans ces circonstances Louis XIV, à bout de ressources, implora la paix. Dans les négociations suivies à La Haye de mars à mai 1709, de même que dans celles qui s'ouvrirent plus tard à Gertruydemberg, il se déclara prêt à renoncer à l'Espagne et à faire encore d'autres sacrifices. Mais les prétentions des coalisés augmentaient constamment; et ils en vinrent jusqu'à exiger de lui qu'il se chargeât d'expulser d'Espagne son petit-fils avec ses propres troupes. Alors toutes les négociations furent encore une fois rompues, et la guerre recommença avec plus d'acharnement que jamais. Les débuts continuèrent à en être aussi fâcheux pour Louis XIV. Marlborough et Eugène pénétrèrent victorieusement dans les contrées du haut Rhin, enlevèrent les lignes des Français et s'emparèrent de Douai, d'Aire et de Béthune. En Espagne, Stanhope et Stahremberg battirent Philippe V à Almenara et à Toralva (19 août 1710), et remirent Charles III en possession de l'Aragon et de la Castille, dont Vendôme, envoyé en Espagne pour y rétablir les affaires, le chassa de nouveau à la suite de la bataille de Brihuega et de l'affaire de Villaviciosa, restée pourtant indécise. Des circonstances plus favorables pour Louis XIV survinrent au moment où on s'y attendait le moins. Marlborough tomba en disgrâce à Londres auprès de la reine Anne; et les *tories*, qui arrivèrent au pouvoir, se montrèrent disposés à traiter séparément de la paix avec la France. Vers le même temps, l'empereur Joseph étant venu à mourir sans laisser de descendance mâle, toutes ses couronnes passèrent à son frère, le roi d'Espagne; et alors les alliés de l'Autriche eux-mêmes commencèrent à redouter la trop grande prépondérance de cette puissance. En conséquence, des négociations secrètes pour la paix s'ouvrirent dès 1711 entre la France et l'Angleterre, et celle-ci ne continua plus la guerre qu'en apparence. En 1712 un armistice intervint formellement entre les deux parties belligérantes; armistice suivi bientôt après de la conclusion de la paix, signée le 11 avril 1713, à Utrecht, entre la France d'un côté, et l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Prusse et la Savoie de l'autre. Ce traité reconnut Philippe V en qualité de roi d'Espagne. Trop faible pour tenir tête seul aux Français, l'empereur se montra également disposé à traiter, à la suite de diverses opérations malheureuses pour ses armes qui signalèrent la nouvelle campagne, ainsi qu'après la perte de ses plus importantes villes sur le Rhin. La paix fut signée pour lui à Rastadt, le 6 mars 1714, et pour l'Empire, à Baden, en Suisse, le 7 septembre 1715. L'Angleterre, de toutes les puissances belligérantes celle qui gagna le plus à cette pacification générale de l'Europe, obtint de la France la reconnaissance des droits d'hérédité de la maison de Hanovre, la démolition des fortifications de Dunkerque, le renouvellement des anciens traités de commerce et la cession de vastes étendues de territoire en Amérique; de l'Espagne, Gibraltar et Minorque, avec le traité de l'*Assiento*. La Hollande n'obtint qu'un traité de commerce avantageux et le droit de tenir garnison dans huit places fortes sur les frontières des Pays-Bas. La Savoie, outre l'accroissement de ses frontières du côté de la France, obtint la Sicile (qu'elle abandonna dès l'année suivante à l'Autriche, en échange de la Sardaigne), le Montferrat avec quatre seigneuries du Milanais, et la reconnaissance de ses droits de succession en Espagne, si la maison de Bourbon venait à s'y éteindre. Le roi de Prusse y gagna la consécration de sa royauté de si fraîche date, et la possession de Neufchâtel. L'Autriche eut pour sa part les Pays-Bas, Milan, Naples et la Sardaigne; l'Empire dut se contenter de recouvrer les villes qu'on lui avait enlevées, sauf Landau. En revanche, les électeurs de Cologne et de Bavière récupérèrent leurs États.

SUCCIN (en latin *succinum*), *ambre jaune* ou *karabé*, substance solide, combustible, d'une texture compacte, d'une cassure vitreuse, susceptible de recevoir un beau poli, inodore, mais acquérant une odeur agréable et aromatique par le frottement, la trituration et la combustion. C'est une espèce de gomme qui paraît provenir de quelque arbre résineux inconnu, et qui prend dans la terre des qualités particulières. On trouve le succin par morceaux épars sur les bords de la mer, en Prusse, en Sicile, etc.; quelquefois aussi dans le lignite, dans le schiste argileux, dans le calcaire, etc. Sa couleur est un jaune foncé tirant sur le rouge ou le brun, et quelquefois un jaune clair et blanchâtre. Il est diaphane, et parfois même très-transparent. Le frottement rend l'ambre jaune électrique de manière à attirer les corps légers. Le succin, surtout celui qu'on pêche dans la Baltique ou qu'on trouve sur ses côtes, était très-estimé des anciens; on s'en servait en médecine, et l'on en faisait des amulettes. On travaille l'ambre à Kœnigsberg, à Dantzig, à Catane, à Constantinople et en plusieurs autres endroits: on fait avec cette substance des boîtes, des coffrets, des tabatières, des flûtes, des rosaires, des croix, des colliers, des becs de pipe, des poignées de couteau, des pommes de canne, des bagues, et toutes sortes de bijoux. L'ambre jaune sert aussi à la préparation d'un vernis; seul, ou mêlé avec d'autres substances résineuses et odoriférantes, on en fait de la poudre à parfumer. Le succin fournit une huile et un acide qui a pris le nom d'*acide succinique*. Avec des bases salifiables cet acide donne divers *succinates*. En traitant l'acide succinique anhydre par le gaz ammoniaque sec on obtient une substance, nommée *succinamide*, qui est volatile, blanche, fusible, soluble dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther. L'ambre jaune fait partie de quelques compositions officinales, telles que l'alcoolat de térébenthine, le baume de Fioravanti, l'eau de Luce, le sirop de Karabi, etc.

SUCCION. *Voyez* BOIRE.

SUCCUBES. *Voyez* INCUBES.

SUC GASTRIQUE. *Voyez* DIGESTION, t. VII, p. 536.

SUCHET (LOUIS-GABRIEL), *duc d'Albufera*, maréchal de France, naquit à Lyon, le 2 mars 1770, d'une famille honorable. Parti comme simple soldat dans un bataillon de volontaires, il prit une part active, dans les grades inférieurs, aux premières campagnes de la révolution, et jeta les fondements de sa gloire militaire à l'armée d'Italie. Chef de bataillon dans cette immortelle campagne, il se distingua à Loano, à Dego, à Castiglione, à Rivoli, et fut promu colonel après le passage du Tagliamento et les combats de Tarves et de Neumark. Il accompagna, quelque temps après, Brune en Suisse, et fut fait officier général. Devenu chef d'état-major de Joubert, nommé au commandement de l'armée d'Italie, il partagea un instant la disgrâce de son chef, mais fut bientôt renvoyé à l'armée d'Italie. Massena lui donna le commandement d'une brigade dans les Grisons, puis le nomma son chef d'état-major. Peu de temps après, Joubert ayant été renvoyé en Italie, demanda, pour première condition, qu'on lui rendît Suchet. Après la bataille de Novi et la mort de Joubert, Massena, appelé au commandement de l'armée d'Italie,

chargea Suchet de défendre avec deux ou trois faibles divisions le territoire français envahi par Mélas, à la tête d'un corps nombreux d'Autrichiens. Il comptait à peine sous ses ordres sept ou huit mille hommes. Avec ces faibles ressources, il prit la résolution de défendre à outrance le défilé du pont du Var; et ses efforts furent couronnés d'un plein succès. Dans cette mémorable défense, il sauva le midi de la France de l'invasion étrangère. Au camp de Boulogne, il commandait une division d'infanterie, qui devint la première du cinquième corps, sous les ordres du maréchal Lannes, et prit une part active aux journées d'Ulm, d'Austerlitz, de Saalfeld, d'Iéna, de Pultusck et d'Ostrolenka. A la fin de 1808, le cinquième corps fut envoyé en Espagne; Suchet s'y trouva de nouveau sous les ordres du maréchal Lannes, et prit part au siége de Saragosse. Ce fut Lannes qui, partant pour la campagne d'Allemagne, le désigna à l'empereur comme le plus digne de commander en Aragon. Suchet, placé à la tête de l'armée d'Aragon, déploya à la fois des talents militaires du premier ordre et une haute intelligence des moyens qui seuls pouvaient peut-être faire accepter aux Espagnols la domination du frère de Napoléon. Il débuta par la double victoire de Maria et de Belchitte, qui le rendit maître de tout l'Aragon Lerida, Tortose, Tarragone, tombèrent en son pouvoir, après des siéges meurtriers. La bataille de Sagonte lui soumit la province de Valence; et il entra dans la capitale au milieu des acclamations des habitants, qui lui devaient le salut de leur ville.

Nous ne suivrons pas le maréchal Suchet au milieu des mouvements stratégiques où il a illustré son nom et déployé toutes les qualités du grand capitaine. Les cinq campagnes qu'il fit dans la Péninsule en qualité de général en chef resteront comme un modèle de tout ce qu'il faut de combinaisons savantes, d'audace et d'habileté pour asseoir la domination d'une armée étrangère au sein de l'insurrection d'un grand peuple. Il a écrit ce brillant épisode de nos guerres. Cet ouvrage l'a placé au premier rang de nos écrivains militaires. Pendant les années qu'il passa en Espagne, de 1808 à 1814, il devint successivement général en chef, maréchal, duc d'Albufera, colonel général de la garde impériale, commandant des deux armées d'Aragon et de Catalogne. Suchet mourut à Paris, le 3 janvier 1826, à l'âge de cinquante-six ans.

Emmanuel PILLIVUYT.

SUCHUM-KALÉ ou SUKHUM-KALEH, ville et place forte russe, sur la côte de la mer Noire, dans le pays des Abchazes, en Transcaucasie, entre Kotosch ou Gagri au nord-ouest et Amaklia ou Redut-Kaleh au sud-est, fut prise par les Russes en 1810, qui y établirent des magasins considérables et y bâtirent un vaste bazar. Mais le 24 avril 1854, à l'approche d'une flottille anglo-française, ils l'évacuèrent. La ville devint alors la proie des flammes; les Abchazes s'emparèrent des magasins et des approvisionnements qu'ils contenaient, puis arborèrent l'étendard turc.

SUCRE, l'un des matériaux immédiats de la végétation. Le vrai sucre, le type du genre, et celui qui a été le plus anciennement connu, est fourni en grande abondance par la canne (*arundo saccharifera*). Mais nombre d'autres végétaux en produisent, notamment la sève de plusieurs espèces d'érables et de bouleaux, le fruit du châtaignier, et surtout les racines de la betterave. Convenablement débarrassé de toute matière étrangère et purifié par des cristallisations répétées, le sucre est parfaitement incolore et inodore. Il est susceptible d'une cristallisation polyédrique en cristaux assez volumineux, dont la forme primitive est un prisme quadrilatère à base rhomboïdale, la forme secondaire un prisme quadrilatère ou hexaèdre, terminé par des sommets dièdres et quelquefois trièdres. Quand il se présente en gros cristaux, il est transparent ou demi-transparent; quand il s'offre en petits cristaux, qui sont dans l'un et l'autre cas adhérents les uns aux autres, il est du plus beau blanc et paraît opaque, à moins qu'on n'examine séparément chacun des petits cristaux du groupe. Quant à son agréable saveur, elle est trop connue pour qu'il soit utile d'en parler. C'est un suave assaisonnement d'une multitude de mets solides et liquides, et un précieux condiment pour la conservation des fruits des sucs végétaux, et même de quelques substances animales et d'une foule de corps divers. La solubilité du sucre dans l'eau est fort considérable à toutes températures, et même à zéro du thermomètre. Il paraît qu'à neuf degrés centigrades l'eau peut y prendre facilement un poids égal au sien (*voy.* SIROP). Le sirop sert à faire ce que l'on appelle dans le commerce de la pharmacie et de l'épicerie le *sucre candi*. La pesanteur spécifique du sucre bien pur est entre 1,4045 et 1,6095, suivant la dureté plus ou moins grande des cristaux, dépendante du mode de cristallisation. L'alcool à 40° (alcool presque absolu) ne dissout presque pas le sucre à froid. Mais le mélange d'alcool et d'eau dissout d'autant plus de sucre que l'eau domine davantage dans le mélange; c'est cette dissolution qui, convenablement aromatisée, constitue les liqueurs de table. Exposé à la chaleur, sans eau, le sucre se boursoufle d'abord, brunit de plus en plus, bout, et ne tarde pas à répandre l'odeur de caramel, qui résulte d'une combinaison de l'acide acétique formé pendant cette espèce de combustion avec une huile qui se produit également. Si, au lieu de chauffer ainsi lentement le sucre, on le projette à l'état de poudre sur un corps incandescent, il s'enflamme brusquement, et brûle avec une flamme blanche, veinée de bleu dans quelques endroits.

Distillé à vase clos, on recueille dans les récipients : 1° une eau presque totalement incolore; 2° une combinaison d'acide acétique, d'huile et d'eau; 3° une huile empyreumatique, partie jaune et partie brune; 4° du gaz acide carbonique; 5° du gaz hydrogène carboné; 6° du gaz oxyde de carbone. Il reste dans la cornue un charbon poreux et volumineux.

Le sucre s'unit aux huiles, et par son intermédiaire elles deviennent sinon décidément solubles dans l'eau, du moins susceptibles d'y rester suspendues à l'état de très-grande division et d'une manière permanente; c'est ce produit que dans l'ancienne pharmacologie on appelait l'*oleo-saccharum*. Divers genres de loochs ordonnés en médecine ont pour base l'oleo-saccharum. L'acide nitrique, dans le progrès de son action longtemps continuée à chaud, change le sucre en acides malique, oxalique, puis enfin en acide acétique. Depuis longtemps l'Anglais Cruickshanks avait observé que la chaux était susceptible de s'unir en assez grande proportion au sucre. Son compatriote Daniell s'est ensuite beaucoup occupé de cette combinaison, qu'il est utile de bien connaître et de bien apprécier dans toutes ses conditions pour la régularité des opérations de raffinage des sucres. La combinaison saccharo-calcaire réunit à la saveur sucrée une certaine amertume et beaucoup d'astringence. Dissoute dans l'eau, elle en est précipitée par l'alcool. Il paraît, au surplus, que la potasse et la soude ont sur le sucre une action fort analogue à celle de la chaux. Nous nous abstiendrons de parler ici en détail d'une multitude d'autres combinaisons chimiques du sucre, et des propriétés désoxydantes des métaux qu'il exerce dans beaucoup de cas et qu'il faut étudier dans les traités spéciaux. Nous ferons seulement remarquer, en passant, que c'est à cette propriété désoxydante qu'il faut attribuer l'action curative du sucre dans les cas d'empoisonnement par les sels et les oxydes de cuivre.

C'est par l'examen des produits de la fermentation alcoolique du sucre que Lavoisier avait cru pouvoir en déterminer la composition chimique. D'autres habiles chimistes, qui se sont livrés depuis à cette investigation, ont donné des nombres fort différents de ceux de Lavoisier. Nous rappelons ici les résultats :

	Suivant Lavoisier.	Suivant MM. Gay-Lussac et Thénard.
Oxygène.	64	50,63
Carbone.	28	42,47
Hydrogène.	8	6,90
	100	100,00

Le sucre de l'espèce dont nous venons de parler, et qui

forme aujourd'hui un ingrédient si important de notre alimentation et de notre commerce, paraît avoir été connu dans des temps fort reculés aux habitants de l'Inde et de la Chine; mais il est probable que l'Europe n'en a dû la connaissance qu'aux conquêtes d'Alexandre. Jadis on a fabriqué le sucre de canne dans les parties méridionales de l'Europe (*voyez* CANNE A SUCRE). Aujourd'hui la presque totalité de la production nous vient de l'Inde et des îles d'Amérique. Le mode de fabrication du sucre de canne dans l'Inde est peu compliqué, et il a été si peu perfectionné jusque ici que ces contrées ne soutiennent la concurrence avec le sucre américain qu'à cause de la vileté du prix de main-d'œuvre en Asie. Nous ne croyons pas utile de nous étendre sur les procédés indiens, fort défectueux, et qui ne constituent que de petits établissements disséminés dans tout le pays pour l'extraction de la cassonade. Ces cassonades, ou sucres bruts, sont apportées par les naturels et vendues à vil prix à des *factoreries anglaises*, qui les manipulent sur une plus vaste échelle avant de les expédier en Europe. Dans les colonies des Indes occidentales, la cherté beaucoup plus grande de la main-d'œuvre et en général un sol moins riche et moins productif que celui de l'Inde ont forcé le planteur de cannes d'adopter des moyens plus économiques pour l'extraction du sucre. Là on trouve l'application de moulins fonctionnant soit à l'aide de moteurs hydrauliques, soit par l'action du vent. Dans ces dernières années, on y a même eu recours aux machines à vapeur pour l'écrasement des cannes et l'expression du jus.

Dans les colonies françaises on appelle *sucre terré* un sucre auquel on a fait subir un premier degré de purification ou de raffinage.

Histoire. Les anciens écrivains ne font aucune mention du sucre, et il est à peine indiqué dans un passage de Théophraste, qui a vécu trois siècles avant J.-C. Pline et Dioscoride le décrivent avec des caractères d'après lesquels il est facile de juger que la substance dont ils parlent devait être du sucre candi. Au septième siècle, selon Paul d'Égine, le sucre était encore peu répandu, et de longues années se sont depuis écoulées avant que l'usage en soit devenu général. C'est de l'Asie orientale que nous vient la canne à sucre : elle y croît dans le sud de la Chine, dans l'Archipel Indien et dans les royaumes de Siam et de Cochinchine. C'est de là qu'elle paraît avoir passé dans l'Indostan, puis beaucoup plus tard en Arabie, et enfin dans les parties de l'Asie et de l'Afrique qui bordent la Méditerranée, en Éthiopie, en Nubie, etc. On pense que ce fut là que les Arabes ou Sarrasins contractèrent l'habitude du sucre, et que c'est à eux qu'on doit attribuer le développement du besoin de cette consommation en Europe. Le nom que portait alors le sucre était celui de *sel indien;* celui que nous lui donnons aujourd'hui dérive du terme *scharkara*, de la langue sanskrite de l'Inde orientale, qui signifie *sucre doux*. Les Persans nomment aussi depuis longtemps le sucre *schaka*, et les Indous *suchur*.

Au neuvième siècle, la canne à sucre fut introduite dans les îles de Rhodes, de Chypre, de Crète, et de la Sicile. Déjà les royaumes de Valence, de Grenade et de Murcie, en Espagne, en avaient dû la naturalisation à la conquête qui venait d'en être faite. Les plantations s'y sont conservées au point qu'en 1664 elles avaient encore de l'importance et qu'à présent quelques-unes subsistent encore. Au douzième siècle, les commerçants vénitiens trouvaient à s'approvisionner de sucre à meilleur marché en Sicile qu'en Égypte; et le voyageur Marco Polo, en remarquant que la culture en existait au Bengale, ne donne pas à penser que l'Europe eût besoin de recourir à ce pays lointain.

Les croisades étendirent le goût et le besoin du sucre dans toute l'Europe occidentale. Au commencement du quinzième siècle, les Espagnols et les Portugais portèrent des plants de canne aux îles Canaries et à Madère. On suppose même que c'est de ce dernier endroit que la canne a passé dans le Nouveau Monde, bien que quelques historiens prétendent qu'elle croissait déjà naturellement dans divers lieux d'Amérique. Suivant les pays de culture et l'habitude des producteurs, le sucre était de qualité différente. Celui de Madère paraît avoir joui d'une certaine supériorité ; celui de l'Arabie et de l'Égypte était au contraire resté fort défectueux. Vers la fin du quinzième siècle, les Vénitiens inventèrent le procédé du raffinage, art qui a été porté de notre temps à une si grande perfection. Les Portugais portèrent la canne à Saint-Thomas, où en 1520 on comptait déjà plus de soixante sucreries. On le purgeait avec des cendres, et chaque habitant riche avait de deux cent cinquante à trois cents nègres occupés à cette culture. Vers la même époque, un nommé Pedro d'Etiença apporta la canne à Saint-Domingue, que venait de découvrir Christophe Colomb. Miguel Balestro en exprima le jus le premier, et Gonzalo de Velosa en forma du sucre. La canne réussit fort bien à Saint-Domingue, alors appelée *Hispaniola;* car en 1518 il y existait vingt-huit sucreries; et ce nombre augmenta si rapidement que les palais de Madrid et de Tolède, fondés par Charles Quint, furent construits avec le produit du droit d'entrée sur le sucre.

La culture de la canne, propagée sur différents points du continent américain, acquit de l'importance au Brésil. C'est de là que les Portugais exercèrent le monopole de l'approvisionnement de l'Europe pendant la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième. Lisbonne dut à ce trafic, réuni au commerce de l'Inde, l'époque de sa plus grande splendeur. Diverses causes contribuèrent vers ce temps à lui enlever cette source de richesses. Le Portugal tomba sous le joug de l'Espagne ; et les établissements des autres nations européennes dans les Indes occidentales, s'apercevant que les consommateurs manquaient pour le tabac et les autres produits peu nombreux auxquels ils s'étaient adonnés, commencèrent à songer au sucre.

Jusque là, malgré le développement de la culture de la canne, le commerce du sucre pour toutes les nations d'Europe n'avait eu qu'une importance secondaire : à partir du dix-septième siècle il devint le premier de tous les commerces, celui qu'on se disputa avec le plus d'acharnement et celui qui enrichit le plus les peuples qui en eurent le monopole. Au dix-septième siècle les Antilles étaient ouvertes à toutes les nations, et il était difficile qu'il en fût autrement. Ces parages étaient surtout visités par les Hollandais. Leurs navires, en raison du bas prix de leur fret, obtenaient même des négociants anglais la préférence pour les transports d'aller et de retour des colonies anglaises à la métropole. Le commerce entier du pays passait par leurs mains. La marine anglaise déclinait, et ses matelots s'expatriaient. La gravité de cet état de choses ne pouvait échapper à la considération du parlement. Il fut donc porté un bill, mis en vigueur au 1er décembre 1651, qui, sous des stipulations générales, était entièrement dirigé contre la marine hollandaise. Aux navires anglais seuls était réservé le droit d'importer en Angleterre les denrées ou marchandises du crû d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, et des établissements anglais dans ces trois parties du monde. Quant aux articles d'Europe, ils ne pouvaient arriver que sur des navires anglais ou sur des navires du pays de production, et qui y auraient été construits. Cet *acte de navigation* assura ainsi à la métropole le commerce exclusif de ses colonies.

En France, le commencement du système de prohibition date des ordonnances des 25 novembre 1634 et 12 février 1635, qui défendaient le trafic dans les colonies françaises, réservé aux compagnies à qui avaient été concédés ces établissements. Plus tard, le 10 septembre 1668, il fut ordonné que le commerce des îles ne serait fait que par la Compagnie des Indes occidentales, ou par les bâtiments français avec la permission de cette compagnie. Les guerres de la fin du dix-septième siècle amenèrent par nécessité quelques infractions à ces prohibitions; aussi furent-elles renouvelées et confirmées par un règlement du 20 août 1698. De nouvelles déclarations, édits ou règlements des 20 avril 1717, 23 juillet 1720, 14 mars 1722, 23 juin 1723, et enfin

du 10 octobre 1727, pourvurent à la continuation d'une sévère exclusion du commerce étranger. Un arrêt du 30 août 1784, adoucissant la sévérité de quelques dispositions, est le dernier acte officiel qui ait précédé la révolution de 1789.

Sous l'empire des lois qui garantissaient à chaque métropole le commerce de ses colonies, la production du sucre s'est développée extraordinairement. Nous ne suivrons pas les états de ce commerce à toutes les époques. Quand la révolution française éclata, le sucre de canne était seul maître du marché : alors les mers nous furent fermées et nos colonies enlevées. Le moment était favorable pour les innovations, et des essais furent faits partout. On tenta pour la seconde fois en Provence la culture des cannes, mais après une végétation suffisante elles ne purent donner de sucre cristallisable. On soumit à l'expérience des racines, des fruits et des tiges de maïs; mais rien de tout cela ne pouvait suppléer le sucre de canne. Ici nous laisserons parler M. Deyeux, rapporteur, chargé en 1798 de rendre compte à l'Institut des expériences faites sur le procédé du Prussien Achard, pour extraire le suc de la betterave. « Tel était l'état des choses, dit M. Deyeux, lorsque M. Achard, chimiste de Berlin, annonça qu'il avait trouvé des procédés au moyen desquels il pouvait retirer de la betterave blanche une quantité de sucre assez considérable pour que, en calculant tous les frais, ce sucre ne revînt pas à plus de vingt-huit ou trente centimes la livre, poids de marc. Déjà Margraff, aussi chimiste de Berlin, avait fait connaître, il y avait plus de quarante ans, en 1747, dans ses *Expériences chimiques faites dans le dessein de tirer un véritable sucre de diverses plantes qui croissent dans nos contrées*, un véritable sucre de cette racine; mais comme la quantité de produit qu'il avait obtenue, malgré l'exactitude de ses procédés, ne lui avait pas semblé assez considérable, il s'était contenté de présenter l'extraction du sucre de betterave comme une simple découverte qui ajoutait un produit nouveau à ceux de l'analyse végétale, et il en avait conclu que le sucre n'appartenait pas exclusivement à la canne, puisqu'il existait dans d'autres végétaux. Si Margraff, d'après ce qui vient d'être dit, doit être regardé comme l'auteur de la découverte du sucre dans la betterave, il faut convenir aussi que, toute précieuse que soit cette découverte, elle était bien éloignée d'avoir le degré d'importance que M. Achard lui a donné. »

L'annonce du procédé d'Achard fut reçue avec méfiance, ce qui le détermina à répéter ses expériences devant des personnes dignes de foi, et à en publier le résultat dans un mémoire. Bientôt l'opinion générale fut fixée, et on ne douta plus de l'utilité dont pouvait être la découverte du savant prussien. Il s'établit alors quelques fabriques, mais qui ne purent marcher avec succès. Le prix du sucre allait toujours croissant, et était enfin arrivé à la somme énorme de 6 fr. le kilogramme, quand Napoléon voulut créer en France une nouvelle industrie et le moyen de lutter contre nos ennemis naturels en les bloquant dans leur île, et les laissant périr au milieu de l'encombrement de leurs marchandises. On regardait alors la betterave comme ne pouvant donner aucun résultat utile; et les essais se portèrent sur la fabrication du sucre de raisin. Le gouvernement multiplia les promesses de récompense, et les accorda à ceux qui les méritaient. Le sucre de raisin ne présenta pas tous les avantages que l'on en attendait; et le 15 janvier 1812 parut un nouveau decret qui établit cinq écoles de chimie pour la fabrication des sucres de betterave, à Paris, Wachenheim (département du Mont-Tonnerre), Douai, Strasbourg et Castelnaudary. Cent élèves étaient attachés à ces écoles, et chacun d'eux devait, après un examen, et au bout de trois mois d'études, recevoir mille francs d'indemnité; il était ordonné au ministre de l'intérieur de faire planter en betteraves, dans toute l'étendue de l'empire, cent mille arpents métriques; et quatre ans d'exemption de droits étaient promis aux fabricants. Mais nos désastres de Russie arrivèrent, et avec l'invasion la chute du blocus continental. Sans protection, le sucre de betterave ne put se soutenir, et presque toutes les fabriques succombèrent; un petit nombre de fabricants surent pourtant résister à toutes les chances de ruine, et au premier rang on doit placer MM. Crespel, de Lille, et Oudard. Le sucre raffiné tomba alors à soixante-dix centimes le demi-kilogramme. En 1822, à la vue de la prospérité de ces sucreries, beaucoup de nouvelles fabriques furent créées, mais la plupart dans de mauvaises circonstances; la difficulté de réunir les connaissances de l'agriculteur et du manufacturier causa presque toujours la non-réussite de ces entreprises. En 1829 moitié au moins de ces établissements n'existaient déjà plus; il en restait à peine cent en plein exercice. A cette époque de grands changements s'opérèrent dans les diverses méthodes de fabrication; le mode de la cristallisation lente et régulière fut presque généralement abandonné pour celui de la cristallisation confuse et rapide, et l'usage de la vapeur fut adopté pour l'évaporation et la cuite, dans beaucoup d'établissements. On songea alors sérieusement à frapper le sucre de betterave d'un impôt dont la pensée première était en germe dans le décret de 1812. Mais la révolution de Juillet suspendit cette idée, que l'on ne reprit qu'en l'année 1836. Malgré l'impôt dont on greva la fabrication du sucre de betterave, le nombre des fabriques a toujours été en augmentant; il s'élève aujourd'hui à plus de huit cents, et la production sucrière indigène dépasse cent cinquante millions de kilogrammes par an. Et ce n'est pas seulement en France que la betterave gagne ainsi du terrain et se propage : l'Allemagne, la Belgique, la Russie, l'Italie et les États-Unis d'Amérique ne font pas moins d'efforts pour fixer cette industrie.

SUCRE (Raffinage du). Les cassonades ou moscouades, qu'elles aient été obtenues de la canne à sucre ou de la betterave, ne peuvent être converties en sucre blanc ou *raffiné* que par des procédés nouveaux, et qui sont communs aux deux espèces de produits. On dissout le sucre brut dans l'eau; on y mêle de l'eau de chaux, et on ajoute du sang ou des blancs d'œuf pour le clarifier. On fait bouillir, on rapproche la dissolution, en écumant sans cesse et à mesure que les impuretés s'élèvent à la surface. On verse ensuite le sirop, concentré, dans des formes coniques en terre cuite, où il se prend en grains : la pointe des vases coniques ou *formes* est renversée et percée pour que les impuretés puissent se séparer. On recouvre la base du cône avec une couche d'argile humectée d'une assez grande quantité d'eau; le liquide, en s'infiltrant peu à peu à travers le sucre, sépare une assez grande quantité de liqueur impure : dans cet état de purification, c'est ce qu'on appelle le *sucre en pain*. En recommençant la même série d'opérations, on obtient enfin le *sucre raffiné*, bien blanc et bien compacte, et cristallin. Les pains sont, au sortir des formes, mis pendant quelques jours à l'étuve, pour leur faire perdre toute humidité. Dans ces derniers temps, l'emploi du charbon animal, pour la décoloration des sirops, a fait faire un pas immense à l'art du raffinage.

SUCRE CANDI. *Voyez* Candi.

SUCRE D'ORGE. *Voyez* Orge (Sucre d').

SUCRE D'ÉRABLE. *Voyez* Érable.

SUCRE DE FÉCULE, de raisin. *Voyez* Glucose.

SUCRE DE LAIT. Les anciens auteurs de chimie donnaient à ce produit le nom de *manne du lait* ou *nitre du lait*. C'est une substance à laquelle, dans la vieille pharmacologie, les médecins du temps attribuaient de merveilleuses propriétés, principalement pour la guérison de la goutte. Mais cette drogue est aujourd'hui bien déchue; elle ne sert plus, dans les montagnes de la Suisse entre autres, que pour assaisonnement des mets en guise de vrai sucre. Pendant la durée du blocus continental, alors que les cassonades d'Amérique et de l'Inde valaient jusqu'à six francs le kilogramme, on en a trouvé dans le commerce beaucoup de falsifiées avec du sucre de lait. Il en existe de deux sortes, dont l'une est en *tablettes*. Pour se procurer ces masses

sucroïdes, on écrème le lait (celui de vache de préférence), on le fait ensuite prendre, au moyen de la présure, pour en retirer le petit-lait ou *serum*, que l'on filtre à travers un linge. On fait évaporer ce petit-lait sur un feu lent, en le remuant continuellement, jusqu'à consistance de miel. Après refroidissement complet, on le coule dans des moules aplatis, et on fait sécher au soleil ou à l'étuve ces *galettes* ou tablettes. C'est de ces tablettes qu'on extrait la seconde sorte de sucre de lait; celle-ci se vend à l'état de cristaux. Après avoir fondu dans l'eau les tablettes brutes, on clarifie au blanc d'œuf, on évapore jusqu'à consistance sirupeuse, et on met à cristalliser dans un lieu frais. On obtient ainsi des masses cubiques, brillantes et très-blanches; les cristaux sont attachés par couches aux parois des vases cristallisatoires. Les produits de la première cristallisation sont d'un blanc éblouissant; ceux des deuxième et troisième, obtenus des eaux mères, sont de plus en plus colorés : tous sont susceptibles de purification et de décoloration par le charbon animal et autres moyens. C'est principalement dans les pâturages suisses qu'on s'occupe de cette fabrication. Ce sucre adoucit les liqueurs et les mets qu'on en assaisonne bien plus faiblement encore que ne le fait le sucre de raisin. Il est peu soluble. Ses cristaux font naître dans la bouche en s'y dissolvant un sentiment de douce chaleur.

SUCRE (Antonio-José de), l'un des généraux les plus distingués qui prirent part aux luttes de l'indépendance dans l'Amérique du Sud, était né en 1793, à Cumana, sur la côte nord-ouest de Venezuela, et fut élevé à Caracas. Il avait à peine dix-sept ans qu'il s'enrôlait sous l'étendard de l'indépendance parmi les troupes aux ordres de Miranda; et bientôt il donna tant de preuves de valeur et d'habileté, qu'il obtint toute l'amitié du général mulâtre Piar, dans l'état-major de qui il fit la campagne de 1814. Quand Piar eut été fusillé, Sucre passa, en 1817, sous les ordres de Bolivar, et prit part à la campagne contre la Nouvelle-Grenade. Après la prise de Bogota et la défaite de l'armée espagnole, commandée par le général Valdès, il obtint le commandement d'un corps d'armée, à la tête duquel il vainquit les Espagnols à la Plata, le 28 avril 1820, et dans les environs de Guayaquil, en mai 1821. Le 24 mai il remporta sur les Espagnols la victoire du volcan de Pichincha, qui fit tomber Quito au pouvoir des patriotes; il contraignit ensuite les Espagnols à évacuer la province, et ouvrit à l'armée libératrice les routes conduisant de la Colombie au Pérou. L'année suivante, le général Sucre s'embarqua pour le Pérou à la tête de 3,000 hommes de troupes colombiennes auxiliaires. En 1824, les Espagnols s'étant emparés de nouveau de Lima, il fut appelé au commandement en chef des troupes républicaines et investi d'une quasi-dictature. Le 9 décembre 1824, il battit complétement les Espagnols dans les plaines d'Ayacucho; brillante victoire, qui délivra à jamais l'Amérique méridionale du joug de l'Espagne. Bolivar décerna au général Sucre le titre de *grand-maréchal d'Ayacucho*, et le haut Pérou, qui en l'honneur de Bolivar prit le nom de *Bolivie*, l'élut, en 1825, président à vie. Mais de nouveaux troubles éclatèrent dès la fin de 1827, et les troupes colombiennes à la solde du général Sucre se révoltèrent à La Paz, sous les ordres du lieutenant-colonel Guerra. Dans un combat qu'il livra à celui-ci, Sucre fut si grièvement blessé au bras, qu'il fallut lui en faire l'amputation. Par suite d'une nouvelle révolte qui éclata, le 18 avril 1828, à Chuquisaca, capitale de la nouvelle république, Sucre fut obligé d'évacuer la Bolivie avec les troupes colombiennes. Le 1er août suivant, il abdiqua ses fonctions dans le sein du congrès. Élu en 1830, par la ville de Quito, comme son représentant au congrès constituant, il fut choisi pour président par cette assemblée, et les bases de la constitution nouvelle furent adoptées à l'unanimité, sous sa présidence, le 12 février 1830. Il se rendit ensuite, en qualité de plénipotentiaire, à Merida, à l'effet d'y terminer le différend survenu avec Venezuela. Mais les négociations entamées échouèrent; et quand Sucre revint à Bogota, tout y était déjà complétement perdu pour Bolivar, qui fut forcé d'abdiquer et de partir pour Carthagène. Sucre reçut de lui la mission d'aller engager l'armée du sud à opérer une contre-révolution à Bogota. Mais il périt, traîtreusement assassiné, en juin 1830, à l'instigation de son adversaire, le général Ovando.

SUD. *Voyez* Cardinaux (Points).

SUD (Mer du). *Voyez* Océan (Grand).

SUDERMANIE, *Sœdermanland. Voyez* Suède.

SUDORIFIQUE (du latin *sudor*, sueur, *facio*, je fais). On appelle ainsi les substances qui provoquent, qui excitent ordinairement la sueur. Toutes les substances excitantes passent en général pour *sudorifiques*. Le vin, l'alcool et les huiles volatiles sont regardés comme tels. L'opium et les émétiques à doses fractionnées donnent aussi le même résultat; mais il n'y a pas de médicament spécifiquement sudorifique, c'est-à-dire capable de produire la sueur d'une manière certaine. Bien plus, la plupart des substances qualifiées de *sudorifiques* ne provoquent la sueur qu'à la condition d'être administrées dans un liquide aqueux, abondant et chaud, lequel est propre lui-même à augmenter la transpiration cutanée.

SUDRAS. *Voyez* Soudras et Castes.

SUE (Eugène), fécond romancier contemporain, naquit à Paris, le 10 décembre 1804, dans une famille originaire de la Provence, et dans laquelle la profession médicale semble avoir été héréditaire. Son arrière-grand-père, son grand-père et son père, *Jean-Joseph* Sue, avaient successivement exercé avec distinction la médecine et la chirurgie à Paris, et avaient acquis dans l'exercice de cette utile profession une belle et honorable fortune. Eugène Sue fut tenu sur les fonts de baptême par l'impératrice Joséphine et par Eugène Beauharnais : c'est dire assez que son père occupait un emploi important dans la maison de l'empereur. La Restauration ne sut pas le moins du monde mauvais gré au docteur Sue d'avoir eu, comme médecin, la confiance de l'*usurpateur*, et lui fit délivrer le titre de *médecin du roi par quartier*, qui eût assuré sa fortune si depuis longtemps elle n'avait été faite. Le docteur Sue avait en effet beaucoup plus que de l'*otium cum dignitate*; il pouvait protéger les arts. N'ayant que deux enfants, un fils et une fille, il désira que ce fils exerçât la profession à laquelle tous les siens avaient dû leur fortune et leur considération. Eugène Sue étudia donc la médecine à Paris; et grâce au crédit paternel fut attaché, avant même d'être docteur, à l'une des compagnies des gardes du corps du roi, avec le grade d'*aide-major*. Il avait à peine vingt-et-un ans qu'il obtenait de passer avec son grade à l'*état-major général* de l'armée qui allait envahir l'Espagne aux ordres du duc d'Angoulême. L'année d'après il eut la fantaisie de quitter le service de terre pour celui de mer, et son père n'eut encore qu'à en parler aux ministres compétents pour opérer cette permutation. Eugène Sue put de la sorte visiter à peu de frais et fort agréablement diverses contrées de l'Amérique et de l'Asie, les Antilles et les rives de la Méditerranée. En 1828 il assistait à la bataille de Navarin à bord du vaisseau de ligne *Le Breslau*. L'année suivante, le docteur Sue mourait, en laissant à son fils, pour quote-part dans sa succession, quarante mille livres de rente.

Eugène Sue ne se trouva pas plus tôt maître de sa fortune et de ses actions, qu'il renonça à l'exercice de la profession paternelle. Il se mit alors à faire de la peinture d'amateur, et entra dans l'atelier de Gudin. L'idée lui vint ensuite de manier en même temps le pinceau et la plume, et il débuta dans la *littérature* par quelques articles de critique théâtrale gratuitement fournis au *Voleur*, journal que venait de créer M. Émile Girardin. Le roman commençait à exercer une décisive influence sur la direction des idées. Eugène Sue ambitionna la gloire de populariser parmi nous le roman maritime. Il publia donc successivement *Kernock le Pirate*, *Plick et Plock*, *Atar-Gull*, *La Salamandre* et *La Vigie de Koatven*; mais il dut imprimer à ses propres frais les trois premiers de ces ouvrages et en faire cadeau aux industriels qui se chargeaient de les écouler et de populariser ainsi dans les

cabinets de lecture le nom et les œuvres du romancier nouveau venu. Après tout, n'était-il pas assez riche pour payer sa gloire! Dans ces différentes productions, on remarqua l'affectation exagérée des tendances byroniennes, le mépris le plus superbe pour tout ce qui n'a pas au moins seize quartiers, et surtout pour les règles étroites et positives de la morale. Une telle direction d'idées s'explique par le milieu dans lequel vivait l'auteur, monde aux mœurs frivoles, et surtout aux amours faciles, où l'on n'acquiert de la considération que par l'exagération du vice et du ridicule. Autre circonstance curieuse à noter : Eugène Sue professait alors pour les hommes, les principes et les intérêts de la révolution, le mépris le plus insolent. Toutes les fois que l'occasion se présentait à lui de faire une excursion dans le domaine de la politique, il s'empressait de faire acte de sympathique adhésion à la cause qui avait succombé en juillet 1830. Admis, grâce à sa fortune et à l'ancienne position de son père, dans cette partie de la société française qu'on désigne sous le nom de *faubourg Saint-Germain*, il en exagérait encore la morgue aristocratique.

Notre écrivain, voulant prouver qu'il savait traiter tous les genres, résolut de s'essayer dans le roman historique, et publia dans ce genre *Latréaumont*, *Jean Cavalier*, *Létorières* et *Le Commandeur*. Les revues, les journaux eurent le plus souvent les prémices de ces diverses publications; car la mode des feuilletons-romans s'établit vers ce temps-là dans les journaux, et Eugène Sue n'avait pas tardé à en devenir l'un des fournisseurs en titre. La foule avait adopté le genre créé par cet écrivain : c'en était assez pour que la spéculation cherchât à exploiter cette popularité. Il se rencontra donc un jour des capitalistes qui chargèrent l'auteur de romans maritimes à succès de leur confectionner une *Histoire générale de la Marine française*. Il en coûta près de 80,000 francs à ces industriels pour apprendre quelle est la différence existant entre un historien et un romancier.

Le roman de mœurs n'avait pas encore été abordé par notre écrivain; *Arthur*, *La Coucaratcha*, *Deyleytar*, *L'Hôtel Lambert*, *Mathilde*, comblèrent cette lacune dans le bagage littéraire du romancier à la mode. Dans toutes les productions dont nous venons de citer les titres, on retrouve les défauts et les qualités propres à Eugène Sue : une certaine habileté dans la manière de charpenter ses drames, d'arranger et de préparer ses *ficelles*, un grand fonds d'immoralité, et de continuelles insultes aux règles les plus vulgaires de la grammaire. *Mathilde* surtout obtint un succès de vogue, car d'adroites indiscrétions révélèrent à la foule des oisifs que certains personnages de ce roman sont des portraits, et que le héros n'en est autre qu'un riche étranger, bien connu de la société parisienne par ses roubles et son fastueux orgueil. On remarqua d'ailleurs, et le plus grand nombre sans pouvoir se l'expliquer, la profonde modification qui s'était faite, d'un roman à l'autre, dans les idées et les tendances sociales d'Eugène Sue, devenu tout à coup le panégyriste enthousiaste des vertus du peuple et le détracteur impitoyable des classes élevées, dont il prenait maintenant plaisir à exagérer au delà de toute mesure les travers et les vices. Voici le véritable motif de ce revirement si subit survenu dans les idées de notre romancier. Ayant un beau jour fait une démarche officielle pour obtenir la main d'une jeune personne appartenant à une des plus grandes familles de France, un refus poli, mais positif, l'avait blessé au cœur. Oh! si elle revenait au monde, que Mme de Maintenon serait donc étonnée d'apprendre que l'arrière-petit-fils d'un obscur confrère de Fagon avait osé demander son arrière-petite-nièce en mariage, et que s'il avait été éconduit, l'unique motif allégué pour colorer ce refus avait été la trop grande disproportion d'âges entre les futurs! Voyez pourtant à quoi tiennent les destinées de ce monde! La société actuelle n'a pendant si longtemps compté parmi ses démolisseurs les plus acharnés un homme à qui elle avait prodigué d'ailleurs tous ses avantages que parce qu'un *stupide* père de famille ne s'était pas soucié pour sa fille des restes, plus ou moins ragoûtants, de ces dames du corps de ballet!

Jusqu'à présent les succès littéraires d'Eugène Sue n'avaient point empêché ses rivaux de dormir; et même dans l'opinion de la foule il était resté encore bien loin de Frédéric Soulié et surtout de Balzac. *Les Mystères de Paris*, roman dont le *Journal des Débats* voulut servir les prémices à son aristocratique clientèle, intervertirent brusquement l'ordre dans lequel le vulgaire avait jusque alors classé ses conteurs de prédilection.

Nous n'apprendrons rien à personne sur la profonde immoralité de ce livre, où Eugène Sue insulte de parti pris à toutes les convenances, à toutes les idées reçues, entreprend la réhabilitation de la prostitution, choisit pour héros des criminels de la plus perverse espèce, et saupoudre le tout de force déclamations contre un ordre social qui ne sait point utiliser les grands et énergiques caractères, les sublimes dévouements, les natures d'élite dont le romancier va chercher les modèles dans les sentines de la grande ville. Il y a tel chapitre de ce mauvais livre et de cette plus mauvaise action qui égale tout ce que l'infâme de Sade a jamais pu inventer et écrire. Et toutes ces turpitudes ont pu se publier dans un journal quasi-officiel et défenseur des idées d'ordre, puis librement circuler réimprimées dans tous les formats, voir même *illustrées*!

A propos de cette immonde publication, qui valut à l'auteur au delà de 100,000 fr. de bénéfices nets, un biographe, panégyriste ardent d'Eugène Sue, raconte que quelques mois avant d'entreprendre ses *Mystères de Paris* il s'était converti aux doctrines du socialisme et était devenu l'un des actionnaires de *La Phalange* et de *La Démocratie pacifique*, assistant assidûment aux réunions hebdomadaires des disciples de Fourier. « Sue, ajoute-t-il, prenait *souvent* « les vêtements fangeux du *peuple abruti*, et descendait « *courageusement* dans les profondeurs de cet abîme mys- « térieux où le *pied dédaigneux* de l'égoïsme a précipité « tant de *victimes* » (tout cela ne nous apprend pas bien clairement où il allait, ni surtout ce qu'il allait faire); « ou « bien, les *lundis* et les *jeudis*, se faisant descendre de « cabriolet à peu de distance des boulevards extérieurs, *vêtu* « *d'une blouse propre*, coiffé d'une casquette *presque* « *élégante*, il allait retrouver là une *jeune et candide gri-* « *sette* pour qui il ne fut jamais qu'un *humble peintre d'é-* « *ventails*, *riche d'amour*, il est vrai, mais ne vivant du « reste qu'au jour le jour du produit de son travail, *content* « *de lui-même, heureux du présent*, et ne rêvant pas beau- « coup à l'avenir... » Pour qui sait lire, Eugène Sue est tout entier expliqué et commenté dans ces lignes si naïves... Richelieu et Lauzun en bonne fortune, et croyant devoir au décorum de garder l'incognito, sont bien distancés par Eugène Sue revêtant les habits fangeux du *peuple abruti* pour pouvoir entrer dans quelque *tapis-franc* de la Cité et payer un *poisson* de trois-six à *Fleur de Marie*, ou bien s'en allant en casquette faire danser *Rigolette* hors barrière! Qu'eût-elle dit, la *tendre* et *candide* grisette, si elle s'était doutée que ce peintre d'éventails si riche d'amour, ce Roger Bon-Temps qui dansait si intrépidement avec elle pour le bon motif, était un *lion* déguisé, la *fleur des pois*, la *coqueluche* des coulisses de l'Opéra!

Le Juif Errant, qui parut après *Les Mystères de Paris*, valut encore plus de 200,000 fr. à Eugène Sue. Nous citons ces chiffres, non assurément pour donner une idée de la valeur littéraire des livres en question, mais pour montrer combien l'auteur était en droit de maudire une organisation sociale qui récompensait si mesquinement son mérite. Après *Le Juif Errant* vint *Martin*, puis, *L'Enfant trouvé* (1846), *Les Sept Péchés capitaux* (1847), *Les Mystères du Peuple* (1847), *Miss Mary* (1850), *Fernand Duplessis* (1851), *La Famille Jouffroy* (1854), etc., etc.

En 1850 les démocrates socialistes de Paris avaient élu Eugène Sue pour leur représentant à l'Assemblée législative, où il avait pris place sur la crête de la Montagne. S'il se

garda bien d'aborder la tribune, en revanche il s'associa par tous ses votes aux démonstrations les plus hostiles de ses collègues contre ce qu'ils appellaient la *réaction*. On ne sera donc pas surpris d'apprendre qu'il ait été compris au nombre des membres de la représentation nationale que le pouvoir issu du coup d'État du 2 décembre 1851 jugea à propos d'éloigner de France. Mais on comprendra difficilement qu'il ait été permis au révolutionnaire banni de continuer à être le fournisseur habituel de feuilletons socialistes des journaux laissés comme organes à un parti que le pouvoir actuel se flatte bien à tort d'avoir réduit à l'impuissance. Eugène Sue se retira alors en Piémont, et c'est là que la mort est venue le surprendre, à la fin de 1857. Il succomba à une maladie de la moelle épinière. Il ne s'était point marié.

SUÈDE, *Sverige*, royaume qui occupe le côté oriental de la presqu'île scandinave, avec laquelle il ne fait qu'un même tout sous le rapport du sol, du climat et de l'histoire naturelle, et qui est borné au nord par la Norvège et la Russie, à l'est par la Russie, le golfe de Bothnie et la Baltique, au sud par la Baltique, à l'ouest par le Sund, le Kattegat, le Skagerrack et la Norvège. Elle forme avec la Norvège une zone parallèle s'étendant du 55° 22′ au 69° 4′ de latitude septentrionale, dans la direction du nord-nord-est au sud-sud-ouest, avec une largeur variant entre 28 et 35 myriamètres, une superficie d'environ 5,600 myriamètres carrés et un littoral de 1,100 myriamètres, golfes et *fjords* compris. Sur cette superficie, il y a 1,900 myriam. de moins de 100 mètres de hauteur absolue, 1,600 myriam. entre 100 et 250 mètres, 1,700 myriam. entre 250 et 700 mètres; le reste dépasse 700 mètres, et il y a 22 myriam. carrés appartenant à la région des neiges éternelles. Une grande partie du sol de la Suède est complétement stérile, car les marais occupent une superficie de 720 myriam. carrés, et il y en a en outre plus de 1,400 myriam. carrés couverts de rochers et de déserts de neige. Le reste de la surface se compose de gneiss et de granit égrenés et en efflorescence, couvert seulement d'une couche de terre végétale. En revanche, il y a abondance de cours d'eau. Ceux du nord sont tous des fleuves de montagnes, torrentueux, navigables seulement sur une très-faible étendue, à cause des rochers et des rapides, mais flottables sur un parcours beaucoup plus grand. Au sud, les fleuves sont généralement trop peu profonds pour pouvoir être utilisés pour la navigation.

Sauf 5,000 (et suivant quelques auteurs, 8,000) Lapons habitant les *Lappmarken* et des Finnois, un peu plus nombreux, vivant parmi eux, ou bien comme colons au nord et au centre de la Suède, notamment en Dalécarlie et en Wermland, après avoir renoncé à leur langue primitive; sauf encore un millier de juifs environ et un très-petit nombre d'étrangers établis uniquement dans les villes, les habitants de la Suède appartiennent tous à la race germano-scandinave, de laquelle s'est formée avec le cours des temps la nationalité suédoise. Le Suédois est naturellement svelte, mais vigoureusement conformé, presque toujours blond, avec des yeux bleus, des traits distingués et un noble maintien. Il se fait remarquer par la vivacité de son intelligence, par sa constance, par son amour pour la liberté, son courage, son amabilité et sa politesse, ainsi que par son attachement à ses mœurs nationales et par ses habitudes religieuses. D'ailleurs, il y a dans le fond du caractère national du Suédois quelque chose de fin et en même temps des habitudes démonstratives qui l'ont fait surnommer le *Français du Nord*. En outre, il est naturellement propre, serviable, hospitalier, vif, et moins avide, moins présomptueux que le Norvégien. D'après le recensement de 1840, la population de la Suède se composait alors de 3,138,887 habitants, dont 2,835,741 dans les campagnes, et 303,146 dans les villes. En 1846 le recensement avait donné 3,316,536 habitants, et celui de 1849, 3,433,803 habitants. La population doit donc dépasser aujourd'hui le chiffre de 3,600,000 âmes. Comme en 1751 elle n'était que de 1,783,727 têtes, elle a plus que doublé dans l'espace d'un siècle. Malgré la stérilité de leur climat, une alimentation des plus frugales, des travaux rudes, et surtout une consommation excessive de spiritueux, qui mettent obstacle à la longévité, les Suédois atteignent en général un âge très-avancé, et on ne compte en moyenne qu'une mort par an sur 44 habitants. De même que la fertilité du sol va toujours en diminuant vers le pôle, la population subit aussi une diminution proportionnelle à mesure qu'on avance vers le nord; de sorte que tandis qu'on compte 2,800 habitants par mille carré dans le bailliage de Malmœ, en Scanie, on n'en trouve plus que 32 dans le bailliage de Pitéo, dans la Bothnie septentrionale.

Malgré la nature peu favorable du sol, l'agriculture n'en constitue pas moins une ressource importante pour la population, dont elle nourrit plus de 77 p. 100; et depuis un demi-siècle elle a fait tant de progrès, que ce n'est que dans les mauvaises années que la Suède est obligée de recourir à l'importation étrangère; dans les bonnes années il se fait même quelques exportations de ses provinces méridionales. Il est hors de doute que l'agriculture y est encore susceptible de grands progrès, et que l'étendue du sol aujourd'hui en culture pourrait être doublée et arriver même à former la vingtième partie de la superficie totale du pays. Elle n'occupe encore aujourd'hui que 115 myriamètres carrés en terres à céréales, 545 en prairies et 700 en pacages; à quoi on peut encore même ajouter 2,450 myriamètres carrés de contrées boisées, utilisées aussi pour pacages. La plus répandue des cultures est celle de l'orge, qui réussit encore à une élévation de 33 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans les endroits bien exposés, et même dans les années chaudes jusque sous le 77° de latitude septentrionale. C'est donc celle qui domine surtout dans les provinces du nord de la Suède. L'avoine, qui exige un été plus long, ne réussit que jusqu'au 64°, et seulement à peu d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Sa culture a principalement lieu en Westgothland, dans le bailliage de Bohus, en Wermland, et en Dalécarlie. La culture du seigle, quoiqu'elle continue au niveau de la mer jusque sous le 66°, n'a guère lieu que dans les provinces basses, surtout en Ostgothland et dans les provinces du sud. Le froment n'est nulle part une culture principale, et il n'est cultivé que dans les provinces plus fertiles du sud. Il en est de même des pois. La pomme de terre réussit au contraire dans toutes les parties du pays. La culture des prairies est fort négligée, et on ignore à peu près ce que c'est que les prairies artificielles. Pourtant, la culture du trèfle et de quelques autres plantes fourragères commence à faire des progrès dans certaines provinces. La culture des arbres fruitiers, comme on peut bien le penser, est extrêmement limitée, et il en est de même de celle des plantes de jardin. L'élève du bétail, quoique secondée par d'immenses prairies et pacages, n'est point encore en état de suffire aux besoins du pays. Les races indigènes de bêtes à cornes et de chevaux sont en général vigoureuses, mais peu distinguées, et les vaches ne donnent que peu de lait. Les essais tentés sur quelques points pour améliorer la laine des moutons ont réussi, et pourtant il a fallu ensuite y renoncer, à cause des trop grandes difficultés qu'ils présentaient. Il ne faut pas, à ce propos, oublier de mentionner l'élève du renne par les Lapons.

Après l'agriculture et l'élève du bétail, l'exploitation des forêts forme une autre source principale de la richesse nationale, plus de la moitié du sol étant couverte de forêts. La plus grande partie se compose d'arbres à feuilles aciculaires, notamment de pins et de pinastres, qui sans doute croissent ici très-lentement, mais n'en donnent qu'un bois plus durable, et de bouleaux. Les chênes, les hêtres, les tilleuls et les ormes sont en très-petit nombre. Plusieurs industries importantes trouvent leur élément dans ces immenses forêts, par exemple l'abattage et le flottage des arbres, la fabrication du charbon, la préparation de la poix, la construction des vaisseaux et des maisons. Ces dernières s'expédient toutes terminées; et quand elles arrivent dans les

villes, il n'y a plus qu'à en monter les différentes pièces numérotées. Il est à regretter, toutefois, qu'on ait négligé de réglementer l'exploitation des forêts; aussi le bois menace-t-il de manquer, et manque-t-il même déjà sur plusieurs points. La chasse, qui en Suède forme l'un des privilèges de la propriété foncière, a toujours de l'importance. Dans la Norrlande surtout, qui est extrêmement boisée, on prend des masses de gélinottes, de coqs de bruyère et de gélinottes blanches, qui, avec la chair de renne et le beurre, donnent lieu à de grands envois à Stockholm et à Upsal. Le gibier le plus commun est le lièvre; les cerfs et les daims sont plus rares. L'élan est borné entre le 60e et le 64e degré; le renne, au contraire, n'appartient qu'à l'extrémité septentrionale de la Suède, où il trouve en quantité suffisante sa principale alimentation, la *mousse de rennes*. Le castor, qui devient toujours plus rare, ne se rencontre non plus que tout à fait au nord. En revanche, la Suède offre beaucoup d'animaux à fourrure, comme des ours, des loups, des goulus tout à l'extrémité septentrionale, des lynx, des renards, des martres, des putois, des loutres, des belettes, des hermines et des zibelines; cependant, ces deux dernières espèces d'animaux deviennent de plus en plus rares. La pêche, qui est la grande industrie des côtes et des îles, est plus importante que la chasse, la pêche maritime surtout, favorisée qu'elle est par la ceinture de petites îles, de rochers ou de *schereen*, dont la plus grande partie des côtes de la Suède sont entourées, et qui, même dans les temps de tempête, font que la mer dans ces parages est presque toujours comparativement calme. Dans la Baltique, la pêche a surtout pour objet le *strœmling* (espèce de petit hareng) et la merluche; mais sur la côte occidentale, dans le Kattegat et le Skagerrack, depuis que le hareng, qui de 1755 à 1795, s'y était encore montré très-abondant, s'est retiré sur les côtes de la Norvège, elle se borne à la merluche, à l'aigrefin, à la barbue, au homard, à l'écrevisse et aux huîtres. La pêche ne laisse pas non plus que d'avoir une certaine importance dans les fleuves et les lacs, où le saumon en constitue le principal objet. Au total, la pêche de la Suède est loin d'avoir l'importance de celle de la Norvège; elle ne suffit même pas dans toutes ses branches aux besoins de la consommation intérieure, et elle n'exporte que très-peu.

L'exploitation des mines a plus d'importance que les diverses industries que nous venons de mentionner, et vient immédiatement après la culture du sol. Elle a surtout pour objet le fer, et bien moins le cuivre, l'argent et les autres produits minéraux. Les mines les plus nombreuses, les plus grandes et les plus productives se trouvent dans les montagnes des deux côtés du Dalelf, dans un territoire qui s'élève au nord du lac Wener et, en se dirigeant vers le nord, va se terminer au Ljusno-Elf inférieur. Là sont situées les mines et les hauts fourneaux de Karlstad et d'Œrebro et les mines de cuivre de Falun, autrefois si productives. Le fer de Suède est un des meilleurs qu'on rencontre sur la terre, surtout celui de *Danemora*, qui est indispensable pour la préparation des aciers fins, et qui se vend très-cher. En revanche, les qualités inférieures souffrent aujourd'hui beaucoup de la concurrence des fers anglais, parce que la Suède, pour ce qui est des procédés de préparation, est demeurée bien en arrière de l'Angleterre. Du reste, sauf la Scanie, on prépare du fer dans tout le reste du royaume. Dans les Lappmarken notamment on rencontre des gisements du meilleur minerai, ayant quelquefois plusieurs myriamètres d'étendue, par exemple aux environs de Gellivari, mais qui ne sont que peu exploités, parce qu'on manque de combustible. Après le fer, le cuivre est le métal qu'on rencontre le plus abondamment et celui dont l'exploitation est la plus importante, notamment dans les mines de Falun. On trouve aussi de l'argent, mais en moins grande quantité qu'autrefois. En effet, les mines d'argent, qui en l'an 1500 produisaient de 24 à 30,000 marcs pesant par an, n'en donnent plus aujourd'hui que 8,000. Les mines d'argent les plus importantes sont celles de Sala et de Linde. On recueille en outre beaucoup de plomb, de cobalt, d'alun, de vitriol, de manganèse et de soufre; mais il n'existe de houille qu'à Hœgenæs, près de Malmœ en Scanie, de marbre qu'à Kolmorden, au voisinage de Norrkœping, du porphyre qu'à Elfdalen, en Dalécarlie.

L'industrie de la Suède, quoique supérieure à celle de la Norvège, n'a encore que bien peu d'importance. Sauf les usines se rattachant directement à l'exploitation des mines, on ne trouve de manufactures proprement dites que dans les grandes villes. Mais pas plus les fabriques d'articles métalliques que les fabriques de drap, de soieries, de cotonnades, de papier, de tabac et de sucre créées dans le cours de ce siècle à Stockholm, à Norrkœping, et Gothenbourg, etc., ne peuvent satisfaire aux besoins de la consommation indigène. Les fabrications les plus importantes sont encore celles du drap, du sucre et du tabac. Eskilstuna est le centre de la fabrication des fers les plus fins. Toutefois, ces diverses branches de l'industrie manufacturière ont bien de la peine à lutter contre la concurrence de la production anglaise, placée dans des conditions de bon marché tout autres. En revanche, la fabrication des machines à vapeur, etc., a pris de grands développements à Motala, Nykœping et Stockholm. L'industrie domestique, qui dans les localités très-peuplées est souvent une source de produits importants, se borne généralement en Suède aux besoins les plus vulgaires. Le commerce et la navigation ont pour la Suède plus d'importance que l'industrie. S'ils ne sont plus une source de profits aussi abondante qu'autrefois, ils ne laissent pas que d'être encore considérables, et depuis vingt-cinq ans ils sont même en voie de progrès notable. Diverses circonstances concourent à les favoriser : la situation maritime du pays, qui possède une foule de bons ports, des règlements de navigation judicieux, un système naturel et artificiel de communications par eau. En ce qui est des voies artificielles, il faut surtout mentionner le canal de Gœtha, commençant à Sœderkœping sur la Baltique, et reliant cette mer au lac Wener, en traversant divers lacs, entres autres le lac Wetter; les deux canaux de Trollhætta; le canal de Sœdertelje, qui a pour but d'établir une communication plus commode entre le lac Mælar et la Baltique, ainsi qu'une navigation sûre jusqu'à Stockholm; le canal de Hielmar, unissant le lac de ce nom au lac Mælar, et le canal de Strœmsholm, reliant la Dalécarlie au lac Mælar. N'omettons pas de parler des routes tracées sur la neige et sur la glace, créant souvent des voies de communication qui disparaissent en été. Par contre, le commerce souffre beaucoup de l'immensité des contrées désertes et sauvages, de la rigueur du climat, de l'innavigabilité de la plupart des cours d'eau, et de l'absence de bonnes routes de terre, surtout dans les provinces du nord, où ces divers obstacles prennent encore des proportions doubles. Pour ce qui est de la construction des chemins de fer, la Suède resta pendant longtemps en arrière de la Norvège elle-même. C'est le 13 décembre 1852 qu'un privilége fut pour la première fois concédé à une compagnie pour la construction d'une voie ferrée pour la ligne de Kœping-Œrebro-Hult, destinée à relier le lac Mælar et le lac Wener. Aujourd'hui la Suède possède dix chemins de fer en activité, et plusieurs autres sont en construction. L'ordonnance du 22 décembre 1846 a proclamé le commerce libre dans toute l'étendue du royaume; toutefois, le gouvernement a maintenu jusqu'à ce jour les droits différentiels. Les principaux articles d'importation sont les harengs et autres poissons venant de Norvège; le beurre, le suif, la viande et le saumon provenant de la Finlande; le chanvre, le lin et la graine de chanvre, l'huile, les peaux, le suif et les fourrures venant de la Russie; les blés, les laines, les bestiaux et la viande venant du Danemark; les denrées coloniales, les articles de teinture, les épiceries et les articles manufacturés venant d'Angleterre et des villes hanséatiques; les fruits, les bestiaux, les grains et les articles manufacturés venant du reste de l'Allemagne, notamment du Mecklembourg et de la Prusse; les vins, les fruits, les huiles et les soies venant de France; les fruits secs et surtout le sel, article important, que la Suède ne produit

pas, venant de Portugal et d'Espagne; les denrées coloniales, les articles de teinture de toutes espèces, les drogueries, les cuirs, le rhum venant d'Amérique et des grandes Indes. Les principaux articles d'exportation sont : les fers en barres, les fers bruts, les clous, les planches et madriers, les solives et chevrons, les douvains, la poix, le cuivre, le laiton, l'alun, la manganèse, le papier, les étoffes. En 1851 l'importation s'était élevée à une valeur totale de 28,048,000 rigsdales, et l'exportation à 26,958,000 rigsdales. Le produit des douanes, tant à l'entrée qu'à la sortie, avait été de 5,321,856 rigsdales. La Suède, en raison de sa position géographique, n'a pas de commerce de transit. Les principales places de commerce sont *Stockholm* (la moitié des importations se fait par cette place), *Nykœping*, *Karlskrona*, *Ystad*, *Helsingborg* et *Gothenburg*. Les pays avec lesquels la Suède a les relations de commerce les plus importantes sont l'Angleterre, les villes hanséatiques, la Norvège, le Danemark, le Brésil, la Prusse, la Finlande, les grandes Indes et la Russie.

Au point de vue *historique*, la Suède forme trois parties principales, subdivisées en trente-trois provinces, à savoir : 1° SVEALAND ou SVEARIKE, ou la Suède proprement dite, la partie centrale et la plus petite du royaume, mais que l'histoire nous montre constituant la portion la plus ancienne de l'État, et divisée en six provinces : *Upland*, *Sœdermanland*, *Westmanland*, *Nerike*, *Wermland* et *Dalarne*, ou la Dalécarlie; 2° GOTHLAND, GOETALAND ou GOETARIKE, la partie la plus méridionale, la plus productive et la plus peuplée, divisée en dix provinces : *Ostgothland*, *Smoland*, les deux îles d'*Œland* et de *Gottland*, *Blekingen*, *Skone* ou la Scanie, *Halland* ou *Bohusland*, *Westgothland* et *Dalsland*; 3° NORRLAND, formant toute la moitié septentrionale, mais la moins peuplée, et celle dont il est aussi le moins question dans l'histoire de la Suède, et divisée en huit provinces : *Gestrickland*, *Helsingland*, *Herjedalen*, *Jæmtland*, *Medelpad*, *Angermanland*, et *Lappland* ou Marches des Lapons.

En ce qui touche l'organisation *ecclésiastique*, le royaume est divisé en douze évêchés; ceux-ci sont divisés en prévôtés, subdivisées en paroisses de grandeur fort inégale et répondant fort mal à la division administrative.

Sous le rapport *administratif*, le royaume est divisé en un gouvernement général, comprenant Stockholm avec une banlieue de deux myriamètres environ de circuit, et en vingt-quatre *læne*, ou capitaineries, formant cent-dix-sept bailliages. Les vingt-quatre *læne* portent les noms de leurs chefs-lieux : *Malmœ*, *Christianstad*, *Halmstad*, *Karlskrona*, *Wexiœ*, *Jœnkœping*, *Calmar*, *Linkœping*, *Mariestad*, *Wenersborg*, *Gœteborg*, *Wisby*, *Stockholm*, *Upsal*, *Westeros*, *Nykœping*, *Œrebro*, *Karlstad*, *Falun*, *Gefleborg*, *Hernœsand*, *Œstersund*, *Umeo* et *Piteo*. Ce dernier est le plus grand de tous (1,087 myriam. carrés); le moindre est celui de Karlskrona (24 myriam. carrés).

Pour ce qui est de l'organisation *judiciaire*, l'État est divisé en trois cours royales, d'une circonscription fort inégale, la première ne comprenant que la Scanie, l'autre le reste du Gothland, et la troisième tout Svealand et Norrland. Ces trois cours sont divisées en onze *lagsagor* et quatre-vingt-onze *domsagor*.

Sous le rapport de l'exploitation *minière*, la Suède forme onze arrondissements; et enfin, sous le rapport *militaire*, elle est divisée en cinq districts, fort inégaux.

Depuis la dernière révolution, la constitution suédoise a pour bases les lois suivantes : le décret organique du 6 juin 1809; le règlement de la diète du 10 février 1810; la loi de succession du 28 septembre 1840; l'ordonnance du 16 juillet 1812 relative à la liberté de la presse, et la loi du 6 août 1815 réglant les conditions de l'union avec la Norvège. Aux termes de ces lois fondamentales, la Suède est une monarchie héréditaire, limitée par une diète, avec un roi à sa tête, qui doit professer la religion protestante, qui exerce le commandement supérieur des forces de terre et de mer, qui participe à tous les pouvoirs de l'État et qui exécute leurs décisions, enfin qui seul gouverne, sauf que dans la plupart des cas il est tenu de prendre l'avis de ses conseillers d'État, à l'exception de ce qui a trait aux affaires étrangères et militaires, au sujet desquelles il décide directement, sur la proposition des deux ministres que cela concerne. Le *conseil d'État* est nommé par le roi, et se compose de dix membres, à savoir : deux ministres d'État pour la justice et les affaires étrangères, cinq conseillers d'État pour les finances, l'intérieur, la guerre, la marine et les cultes, et trois conseillers d'État sans portefeuille. Le conseil d'État n'a que voix délibérative; et après l'avoir entendu le roi peut prendre telle détermination qu'il juge à propos. Si un membre du conseil d'État croit cette détermination injuste ou contraire au bien du peuple suédois, il peut en faire l'objet d'une protestation insérée au protocole des délibérations, et s'il est chef d'un département ministériel, il peut refuser d'y apposer sa signature et donner sa démission, tout en conservant les deux tiers de son traitement. Cependant, la détermination prise par le roi n'est pas pour cela nulle, et elle est mise à exécution sous le contre-seing d'un autre signataire, quand il s'en rencontre; mais alors c'est la diète la plus prochaine qui décide qui a eu raison, du roi ou du conseiller d'État. Ainsi, il y a en Suède des *conseillers responsables*, mais non pas des *ministres responsables* de la couronne. En ce qui est de la puissance législative, l'autorité du roi est limitée par les états du royaume, qui seuls décident les questions d'impôt, de même que tout ce qui a rapport aux monnaies, mais qui dans toutes les autres branches de la législation décident conjointement avec le roi, tandis que ce dernier règle seul par voie administrative toutes les affaires intérieures et extérieures d'administration. Les états du royaume doivent être réunis tous les trois ans (avant 1843 ils ne se réunissaient que tous les cinq ans), mais ils peuvent aussi être convoqués en diètes extraordinaires toutes les fois que les circonstances l'exigent. Ils se composent de quatre ordres ou chambres : l'*ordre de la noblesse*, qui comprend les chefs de toutes les familles nobles de Suède, au nombre d'environ onze cents membres; l'*ordre du clergé*, c'est-à-dire les députés des douze évêchés et des universités, ordinairement au nombre de cinquante à soixante-dix personnes; l'*ordre de la bourgeoisie*, composé de cent huit membres; et l'*ordre des paysans*, qui en compte deux-cent-cinquante-neuf. Ces trois derniers ordres, à l'exception des évêques, qui en vertu de leur charge sont de droit membres de l'ordre du clergé, se composent de députés élus par chaque ordre. Les membres de l'ordre des paysans reçoivent seuls un traitement. Chacun des quatre ordres délibère séparément, et exerce une voix collective à la diète; tandis que dans chaque ordre à part les délibérations se prennent à la majorité des voix. Sur toutes les questions relatives aux lois fondamentales et aux privilèges des ordres, l'accord des quatre ordres et du roi est nécessaire pour produire une décision de la diète valable, et elle n'acquiert force de loi qu'autant qu'elle est confirmée par la diète suivante. Sur toutes autres matières, il suffit, pour prendre une résolution, de l'accord de trois ordres et du roi. Si au sujet d'une question deux ordres se prononcent pour et deux contre, on forme un comité élu par les quatre ordres, et qui décide à la majorité des voix. Le droit d'initiative appartient aussi bien au roi qu'aux ordres; or, comme à la diète tout membre a le droit de motion le plus illimité, il y a là un grand obstacle à la marche des délibérations. L'expédition des affaires par la diète est très-difficile et très-lente, ne fût-ce déjà qu'à cause du partage en quatre chambres délibérant séparément, et devant lesquelles doivent être discutées toutes les questions après avoir été préalablement traitées déja dans l'un de six comités dont elles se composent; de là, lorsqu'il y a divergence d'opinions, de fréquents renvois de ces mêmes questions aux comités. Outre le droit de voter l'impôt, de participer à la confection des lois, voici encore les autres droits dont les ordres sont investis : direction exclusive de la banque; droit de demander compte aux conseillers d'État des conseils donnés par eux à la couronne, cas auquel le comité de constitution peut

les citer devant un tribunal du royaume ou bien réclamer leur renvoi; droit de surveiller l'administration de la justice, de contrôler la marche de l'administration civile; les ordres, indépendamment du chancelier de justice choisi par le roi, nommant pour leur propre compte un fondé de pouvoirs chargé de surveiller la manière dont les fonctionnaires, tant judiciaires qu'administratifs, exécutent les lois, et à chaque diète des jurys spéciaux désignés par la diète venant déclarer jusqu'à quel point la cour suprême a rempli ses devoirs; enfin, droit de controle des dépenses, droit exercé par des réviseurs nommés par le comité d'État. Cette constitution politique de la Suède, dictée par des sentiments de defiance provenant des longues luttes auxquelles le pays a été en proie, forme, comme on voit, un mécanisme très-compliqué, où il n'y a pas de force qui n'ait son contrepoids.

La justice est rendue par des juges irrévocables. Le tribunal du roi constitue l'instance suprême. Les cours royales de Stockholm, de Jœnkœping et de Christianstad fonctionnent comme cours d'appel, où ressortissent les tribunaux de bailliage (*lagsagor*) et les tribunaux d'arrondissement (*domsagor*). Ces derniers sont composés d'un jurisconsulte, qui préside, et de douze assesseurs, paysans pour la plupart, choisis dans le peuple. Le plus souvent c'est le jurisconsulte qui décide seul; il se borne à consulter ses assesseurs et à leur demander s'ils approuvent sa décision. Or, s'il y en a qui n'approuvent pas, la sentence n'en est pas moins valable. Les douze assesseurs sont-ils unanimement d'un autre avis que le jurisconsulte, alors c'est leur opinion qui a force de sentence. On ne peut appeler des sentences rendues par ces tribunaux d'arrondissement aux tribunaux de bailliage que sur certaines matières. Les villes, les mines, le clergé, et l'armée ont en outre leurs juridictions particulières. Un procureur général d'État (*justitie-ombudsman*) est chargé de la surveillance générale des autorités judiciaires.

L'administration, dirigée par le conseil d'État et par les différents ministères, a à sa tête dans chaque *læn* un gouverneur de province (*landshœfding*), qui a pour subordonnés un certain nombre de prévôts de la couronne. Elle est tout aussi compliquée et fonctionne tout aussi difficilement que la constitution; en revanche, la liberté individuelle est mieux garantie en Suède que dans la plupart des États constitutionnels. Il existe une très-large liberté de la presse, réglée par des lois; et aucun fonctionnaire public (à l'exception des fonctionnaires supérieurs, tels que conseillers d'État, présidents, capitaines du pays, généraux en chef et les ambassadeurs à l'etranger) ne peut être destitué qu'à la suite d'un jugement.

L'*organisation militaire* de la Suède est d'une nature toute particulière; elle date de 1660, et se rattache à l'œuvre dite *de partage* de Charles XI. Afin d'éviter les convocations et appels, la nation s'engagea alors à entretenir constamment un certain nombre de cavaliers, de soldats et de matelots. A cet effet, le pays fut divisé en un grand nombre de petits districts (*rotar*). Les paysans, dans ces districts, fournissent un certain nombre d'hommes, mais qui restent parmi eux, qu'ils équipent et habillent, et qu'ils entretiennent du produit d'un *torp*, c'est-à-dire d'une petite pièce de terre. Quand ces troupes « réparties » (*indelta*) entrent en campagne, ou sont employées à des travaux publics, elles reçoivent une solde. En leur absence, c'est le district (*rote*) qui doit cultiver leur *torp*, et en cas de mort pourvoir aux besoins de leur famille. Les officiers et les sous-officiers des troupes « réparties », de l'*indelta*, habitent aussi au milieu de leurs soldats, et ont pour vivre des pièces de terre appelées *bostællen*. C'est depuis peu seulement que le gouvernement les fait cultiver pour eux par des fermiers. Une fois par an, la troupe est exercée par compagnies, par bataillons et par régiments. Le soldat sert tant qu'il est apte au service. Cette organisation affermit l'amour du militaire pour la patrie, et toujours l'armée « répartie », pourvu qu'elle fût bien commandée, a parfaitement rempli les missions qui lui étaient confiées. L'armée « répartie » constitue l'élite de la puissance militaire du pays (forte en 1853 de 33,400 hommes), tandis que l'armée permanente proprement dite se compose de troupes (*værfvade*) recrutées ordinairement pour six ans et chargées du service des garnisons dans les diverses places fortes. Jusqu'à présent on avait compris dans ces troupes 2 régiments d'infanterie de la garde, chacun à 2 bataillons, 1 régiment de chasseurs, 1 régiment des gardes à cheval, 1 régiment de hussards et 3 régiments d'artillerie. Cependant, depuis l'année 1812, il a en outre été introduit, par le système de la conscription, l'obligation d'un service militaire général, c'est-à-dire l'organisation d'une *landwehr* (*beværing*) dans laquelle doivent temporairement servir tous les hommes âgés de vingt à vingt-cinq ans. Enfin, l'île de Gothland a encore sa milice particulière, mais qui est dispensée de servir hors de l'île. Voici quel était en 1852 l'effectif de l'armée sur le pied de guerre : 85,000 hommes d'infanterie, divisés en 46 bataillons de ligne, 27 bataillons de réserve et 12 bataillons de dépôt; 5,564 hommes de cavalerie, formant 40 escadrons de ligne et 10 escadrons de réserve. A quoi il faut encore ajouter la milice de Gothland et le reste de la *landwehr*, formant 13,000 hommes; de sorte qu'en y comprenant les soldats du train et des équipages l'armée suédoise au grand complet présente une force de 116,000 hommes. En raison de l'organisation militaire que nous venons de faire connaître, le budget de la guerre est, toutes proportions gardées, bien moindre en Suède que dans beaucoup d'autres pays.

Avant 1853 la *flotte* se composait de 10 vaisseaux de ligne, 8 frégates de 44 à 52 canons, 8 bricks et corvettes de 10 à 12 canons, 6 schooners à 8 canons, 8 bâtiments pourvus de mortiers, 22 bâtiments de transport, 256 chaloupes canonnières et 12 bâtiments à vapeur. Les bâtiments de moindre grandeur forment ce qu'on appelle la *scheerenflotte*, la flotte des récifs. Le personnel de cette flotte, qui présente un total de 24,000 hommes, se compose partie de marins faisant un service permanent, partie de marins « répartis », et partie de marins produits par la conscription ou *landwehr*. La flotte est commandée par 1 amiral, 1 vice-amiral et 6 contre-amiraux. Le budget de 1851-1853 évaluait les dépenses générales faites par le pays pour sa marine à 1,551,950 rigsdales de banque, et un crédit extraordinaire de 600,000 rigsdales avait en outre été accordé au gouvernement, puis à la fin de 1853 un supplément de 240,000 rigsdales.

La Suède possède en outre un certain nombre de places fortes, situées le plus généralement sur ses côtes, par exemple les forts de *Vaxholm*, de *Frederiksborg*, etc., qui défendent Stockholm; *Karlskrona* avec *Kungsholm*, le grand port militaire de la Suède, pourvu de docks et et d'arsenaux; *Karlsborg* ou *Wanæs*, sur le lac Wetter, le grand dépôt de tout le matériel de guerre de l'armée et la base de ses opérations à l'intérieur; *Calmar*, *Christianstad*, *Gothenborg*, etc., etc. Il existe dans tous les corps de l'armée soldée des écoles régimentaires pour former les soldats et les sous-officiers, ainsi que des écoles d'enseignement supérieur pour former des officiers.

La situation financière de la Suède en général, par suite des efforts faits par le feu roi, est très-satisfaisante, comme le prouve cette circonstance que le pays n'a aucune espèce de dette. D'après le budget de 1851-1853, les revenus publics étaient évalués à 12,470,040 rigsdales de banque. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'on n'y fait pas figurer non-seulement une partie de l'armée, mais encore une foule de fonctionnaires de l'ordre civil qui ont pour émoluments les revenus de certains domaines de la couronne, qui ne figurent point au budget. D'ailleurs, les recettes couvraient les dépenses. Les principaux articles du budget des dépenses étaient : la liste civile 780,840 rigsdales, le département de la justice 1,160,250 rigsdales, celui des affaires étrangères 325,650 r., celui de l'intérieur 888,160 r., celui de la

guerre 4,261,330 r., celui de la marine 1,551,950 fr., celui des finances 1,756,250 r., celui des cultes et de l'instruction publique 1,194,980 r.; enfin, le chapitre des pensions s'élevait à 650,260 rigsdales. Les crédits extraordinaires accordés soit pour une seule fois, soit pour être répartis sur les exercices 1851-1853, comprenaient 161,500 rigsdales pour la liste civile, 300,000 r. pour la justice, 1,142,200 r. pour l'intérieur, 828,438 pour la guerre, 600,000 r. pour la marine, 38,344 r. pour les finances, 325,500 r. pour les cultes et l'instruction publique et 700,000 r. pour les pensions; total : 3,465,986 r.

Comme dans les autres États scandinaves, l'Église évangélique luthérienne est la religion de l'État, celle que le roi doit professer. Toutes les autres confessions et religions ne sont que *tolérées;* de sorte qu'il est défendu d'abandonner la religion de l'État pour elles. A l'exception d'un petit nombre de catholiques émigrés (environ 4,000), placés sous l'autorité d'un vicaire apostolique, et d'un millier de juifs, la totalité de la population professe le luthéranisme. L'Église nationale a à sa tête l'archevêque d'Upsal et onze évêques, à savoir : ceux de Linkœping, de Skara, de Strengnæs, de Westeros, de Wexiœ, de Lund, de Gœtheborg, de Calmar, de Karlstad, d'Hernœsand et de Wisby. La situation de l'instruction publique est au total très-satisfaisante, quoique bon nombre de paroisses manquent encore d'écoles fixes. Cet état de choses tient à l'isolement et à la dispersion des habitations dans certaines provinces. C'est le motif pour lequel il existe en Suède un enseignement domestique, surtout pour la religion et la lecture, enseignement donné par les parents à leurs enfants. Tous les paysans savent lire, connaissent leur catéchisme et l'histoire de la Bible; et le plus grand nombre savent aussi écrire. Il existe en outre un grand nombre d'écoles secondaires, et les deux universités du pays sont Upsal et Lund. L'état moral des populations est aussi très-satisfaisant; toutefois, on remarque depuis quelques années un accroissement notable dans la consommation de l'eau-de-vie, rendue en quelque sorte nécessaire par la nature du climat, mais qui ne conduit que trop souvent au vice de l'ivrognerie. On remarque aussi l'accroissement de la misère, résultat qu'on peut attribuer à la tendance de plus en plus prononcée des capitaux à se concentrer en un petit nombre de mains.

Histoire.

L'histoire primitive de la Suède se confond avec celle de toute la Scandinavie, et est complétement fabuleuse. Comme dans les autres pays scandinaves, il y existait à l'origine une foule de tribus, qui, malgré leur grande affinité, étaient politiquement divisées. On ne saurait méconnaître deux groupes principaux : les Goths au sud, et les Suédois au nord. Mais il y avait en commun le sanctuaire national, le temple d'Upsal, et, quelque jalouses que ces diverses tribus fussent de leur indépendance, il y avait là le germe d'une réunion plus compacte. Avec le temps, le roi d'Upsal parvint à dominer les chefs moins puissants, qui furent successivement exterminés. Le dernier roi de la race royale des Yngling, qui tirait son origine de Niord, *Ingiald Ilrada*, en cherchant à fonder une monarchie unique, périt dans cette entreprise. Aux Yngling succéda, en Upland, la dynastie des Skioldung, qui commence à Ivar Widfame, et qui tirait son origine de Skiold, fils d'Odin. Erick Edmundsson, prince de cette dynastie, parvint, dit-on, vers la fin du neuvième siècle de notre ère, à se rendre souverain unique de la Suède. Déjà, à cette époque fabuleuse, on voit les Suédois engagés dans de fréquentes guerres avec leurs voisins les Norvégiens et les Danois, en même temps que les côtes orientales de la Baltique devenaient dès lors le théâtre de leurs entreprises maritimes, où ils fondèrent des États (*voyez* NORMANDS et RUSSIE), tout comme les autres Normands en fondaient en Angleterre et en France. L'introdruction du christianisme commence à jeter un peu plus de lumière sur l'histoire de la Suède. Dès l'an 829 saint Anschaire ou Ansgar avait tenté d'introduire le christianisme en Suède; mais il fallut encore des siècles pour que le triomphe de l'Évangile fût complet. Olof se fit baptiser, il est vrai, vers l'an 1000; mais la lutte du paganisme contre le christianisme se prolongea jusqu'au jour où, sous le règne d'Ingiald (1080-1112), la destruction, par le feu, du temple d'Upsal décida de la victoire complète du christianisme. La hiérarchie catholique se constitua dès lors insensiblement; toutefois, ce ne fut qu'en l'an 1153 que la Suède s'engagea à payer un impôt annuel au pape. Pendant ce temps-là les Goths et les Suédois formaient toujours deux nations ennemies, élisant chacune ses rois particuliers. En outre, chaque province était considérée comme formant un royaume à part, et avait ses lois propres. Les tribus de Goths furent celles qui demeurèrent le plus longtemps attachées au paganisme. Enfin, la fusion des deux nationalités s'opéra en 1250, à l'avénement au trône de la famille des Folkung; ce qui n'empêche pas que beaucoup d'inégalités provinciales de ce temps-là se soient perpétuées jusqu'à nos jours. Sous le règne du premier prince de cette race, Waldemar, on fonda Stockholm. Son frère Magnus (mort en 1290), grand partisan de la magnificence et des mœurs étrangères, créa la noblesse proprement dite; mais par des lois sages il protégea en même temps l'homme du commun contre l'arbitraire des grands, et il se montra le protecteur du clergé. Il eut pour successeur son fils Birger. L'excellent tuteur de ce prince, Torkel Knutson, fit des conquêtes en Finlande; mais quand son pupille fut devenu majeur, celui-ci, à l'instigation de son ambitieux frère, lui fit trancher la tête. Le tuteur de son neveu et successeur, Mats Kettilsmundson, ne gouverna pas avec moins de succès. Profitant de l'état d'impuissance où le Danemark se trouvait alors réduit, il lui enleva, en 1332, la Scanie, Halland et Blekingen, provinces que le faible roi, une fois majeur, restitua. Pendant ce temps-là, l'histoire intérieure de la Suède n'est qu'une suite continuelle d'atrocités et de luttes intestines, qui n'offre que médiocrement d'intérêt. Les rois alors avaient des luttes acharnées à soutenir aussi bien contre le clergé que contre l'aristocratie, qui devenait de plus en plus puissante; luttes dans lesquelles ils eurent souvent le dessous. C'est ainsi que Magnus, dont nous parlions en dernier lieu, fut déposé avec ses deux fils, après que l'aristocratie, réduite à fuir devant lui, eut appelé au trône son neveu Albert de Mecklembourg (1363); ce qui ne l'empêcha pas de le récupérer deux ans après. Son règne fut sans énergie. Le riche drossart du royaume, Bo Jonson Grip, qui possédait un tiers de tous ses États, était en fait plus puissant que le roi lui-même. Albert fut tué en 1389, dans une bataille livrée contre les Danois, à qui ses sujets avaient demandé des secours; et alors la reine de Danemark et de Norvège, Marguerite, réunit, en vertu de l'union de Calmar, du 17 juillet 1397, ces deux royaumes à la Suède. Mais cette union ne put pas jeter de racines vivaces dans le peuple, parce qu'elle fut maintenue exclusivement dans l'intérêt danois et qu'elle avait pour base la mise à néant de l'indépendance suédoise. Le désarmement du peuple, l'établissement d'impôts écrasants et l'emploi des moyens les plus rigoureux pour tenir en bride les populations récalcitrantes, tels furent les actes qui caractérisèrent le règne de Marguerite, de même que celui de son neveu, Erick XIII de Poméranie (depuis 1412). Enfin, le peuple se souleva, en 1434, sous les ordres du généreux montagnard Engelbrecht, qui délivra du joug de l'étranger une grande partie du royaume. Cet excellent citoyen mourut assassiné, il est vrai, dès l'an 1436; mais le roi n'en fut pas moins déposé, et, après s'être réfugié dans le Gothland, fut réduit à vivre de la piraterie. Le grand-maréchal du royaume, Karl-Knutson (Bonde), fut élu en 1436 administrateur du royaume; mais dès 1441 il se voyait contraint de renoncer à ses fonctions. Christophe de Bavière, neveu d'Erick XIII, monta alors sur le trône; mais sa qualité d'étranger était déjà un obstacle à ce qu'il obtînt l'amour du peuple; et il ne parut pas non plus beaucoup s'en soucier. C'est sous son règne que fut adoptée une loi générale

du pays, ou code, demeurée en vigueur jusqu'en 1734. A la mort de Christophe, arrivée en 1448, les Suédois se séparèrent de l'union de Calmar, et élurent pour roi, sous le nom de *Charles VIII*, l'ancien administrateur du royaume, Karl Knutson. Mais les seigneurs temporels et ecclésiastiques combattirent son autorité, notamment le puissant archevêque Jœns Bengtson (Oxenstierna); et dès l'an 1450 l'union de Calmar était renouvelée à leur instigation, en même temps que l'on décidait que celui des deux rois qui survivrait à l'autre réunirait les trois couronnes sur sa tête. Battu dans sa lutte contre les Danois, Charles VIII se réfugia, en 1457, à Dantzig; et alors le roi des Danois, Christian Ier, fut appelé au trône de Suède. Sa rapacité et son avarice lui valurent de la part du peuple le sobriquet de *Poche sans fond*. A la suite d'une insurrection, il lui fallut, en 1464, renoncer au trône de Suède, qu'on restitua au banni Charles VIII, lequel toutefois se voyait encore l'année d'après forcé d'y renoncer. Christian cette fois ne recouvra pas la couronne. L'un des partis en présence élut pour administrateur du royaume l'évêque Kottil (Wasa), dont l'oncle, Jœns Bengtson, fut fait prince du royaume. L'autre parti, ayant à sa tête les familles Sture et Tott, opéra le rappel de Charles VIII, qui se trouva donc appelé pour la troisième fois à gouverner; et il réussit à se maintenir jusqu'à sa mort, arrivée en 1470. Pour le cas où il viendrait à mourir, il avait nommé administrateur du royaume son neveu **Sten Sture**, qui sans être roi exerçait toutes les prérogatives de la royauté. Il eut pour successeur dans cette dignité Svante Nilsson Sture, issu d'une ancienne famille, celle de Natt-och-Dag (1512-1520); après quoi, le roi de Danemark, Christian II, fut reconnu en qualité de roi de Suède. A peine celui-ci eut-il pris possession du trône, qu'il se débarrassa traîtreusement des plus nobles et des plus considérés d'entre la nation, au moyen du massacre dit *de Stockholm*, afin de pouvoir établir son pouvoir absolu sur les ruines de l'aristocratie.

Irrités d'un tel attentat, les Suédois se soulevèrent contre le tyrannique Christian II, sous la conduite de Gustave Wasa, neveu de Sten Sture l'ancien, qui fut élu administrateur du royaume, en 1521, puis roi en 1523. L'union de Calmar cessa ainsi pour toujours. **Gustave Ier** brisa le pouvoir du clergé, introduisit peu à peu et avec une grande prudence la réformation; de sorte que ce ne fut qu'assez tard que le peuple s'aperçut qu'il avait cessé d'être catholique. Les couvents et les biens ecclésiastiques confisqués, non sans qu'on procédât parfois dans ces confiscations avec une rigueur extrême, enrichirent considérablement l'État. Cela, joint à l'enlèvement des cloches des églises, aigrit les Dalécarliens, qui se révoltèrent à trois reprises. Gustave eut en outre à lutter contre la noblesse du Westgothland, contre le peuple du Smoland, ayant à sa tête le rebelle Dacke, enfin contre les Lubeckois, qui prétendaient obtenir une liberté de commerce illimitée. Mais doué d'un caractère ferme et énergique, Gustave parvint à triompher de tous ces obstacles et à rendre enfin le trône héréditaire dans sa race. A sa mort, son fils aîné, Erick XIV (1560-1568), lui succéda sans contestation. Plus tard ce prince ne réalisa pas les espérances qu'avait fait concevoir le début de son règne; et devenu à moitié insensé, il fut chassé du trône par ses frères. La couronne fut portée ensuite par Jean III, prince sous le règne duquel la papauté, comme l'aristocratie sous celui de ses prédécesseurs, éleva de nouvelles prétentions. Les hésitations de Jean entre les deux Églises, sa tendance à confondre les pratiques de l'une et de l'autre, et la faveur qu'il accordait aux jésuites, favorisèrent les prétentions du saint-siége. Aux termes de la paix signée en 1570, à Stettin, il s'était vu contraint d'abandonner au Danemark les anciens droits de la Suède sur la Scanie, Halland et Blekingen. Il était menacé de voir un soulèvement général éclater contre lui, quand il mourut, en 1592. Il eut pour successeur son fils **Sigismond**, prince qui faisait ouvertement profession de la religion catholique, que les Polonais avaient élu roi en 1587, et qui alors avait été obligé de jurer qu'il protégerait et maintiendrait la religion protestante en Suède. Comme il était haï du peuple, à cause de son zèle pour le catholicisme, son ambitieux oncle, Charles, protestant ardent, n'eut pas de peine à le détrôner, en 1602, et à se faire couronner roi, en 1604, sous le nom de Charles IX. Celui-ci consolida l'Église luthérienne, comprima la noblesse par de sanglantes exécutions, créa l'exploitation régulière des mines, et fit un grand nombre de règlements utiles. Dans ses querelles avec la Russie, la Pologne et le Danemark, il fut d'abord peu heureux; mais ensuite la chance tourna, et il faillit même voir son fils cadet proclamé tzar de Russie. Après sa mort, arrivée en 1611, son fils Gustave II Adolphe mit heureusement fin à ces diverses guerres; et les exploits de ce prince forment l'une des plus belles pages de l'histoire de Suède. Les dix-neuf premières années de son règne furent employées en guerres contre la Pologne et la Russie. Après avoir triomphé des Polonais, des Russes et des Danois, et après avoir fait de la Pologne la première puissance du Nord, il commença, dans l'intérêt du protestantisme, auquel se rattachait étroitement l'existence de la royauté suédoise, une lutte contre la maison de Habsbourg, dont le récit appartient à l'histoire d'Europe (*voyez* TRENTE ANS [Guerre de]). Sa brillante carrière, qui promettait de faire de lui l'arbitre des destinées de l'Allemagne, se trouva brisée par sa mort, arrivée le 6 novembre 1632, dans les champs de **Lutzen**. Ses triomphes avaient d'ailleurs imposé de lourdes charges à la Suède. Plusieurs impôts, prélevés encore aujourd'hui sur chaque métairie, furent alors consentis par la diète à titre de contributions de guerre, et ont toujours subsisté depuis. Ses actes eurent aussi une influence durable sur la situation intérieure du pays. Gustave-Adolphe fonda des colléges, des gymnases et l'université de Dorpat; il fit don à l'université d'Upsal de tous ses biens de famille; il imprima un vif essor à l'industrie minière, au commerce, etc. Par la position qu'elle prit dans ces guerres, par les richesses qu'elle acquit en Allemagne, l'aristocratie arriva à exercer une influence prépondérante dans l'État. Ce fut encore autrement le cas lorsque la reine **Christine**, alors encore mineure, succéda à son père sous une administration de tutelle présidée par Axel **Oxenstierna**. Christine étant devenue majeure, en 1644, prit elle-même les rênes de l'État; elle s'entoura d'une cour brillante, et par ses dons de terres à la noblesse elle ajouta encore à la prépondérance de cette caste privilégiée. Les victoires remportées par Tortenson amenèrent, en 1645, la conclusion du traité de paix de Bromsebrœ, par lequel le Danemark dut abandonner à la Suède les provinces de Jæmtland et de Herjedalen, avec les îles de Gottland et d'Œsel, en même temps qu'il lui cédait Halland pour vingt-cinq ans, et exemptait les navires du commerce suédois des droits du Sund. La paix de Westphalie valut à la Suède les duchés allemands de Bremen et de Verden, la Poméranie et Wismar, et son admission au nombre des États de l'Empire.

Le mécontentement général qui régnait parmi les populations détermina, en 1654, la reine Christine à abdiquer en faveur de son cousin, le comte palatin de Deux-Ponts, qui monta sur le trône sous le nom de *Charles X Gustave*. Ses audacieuses expéditions contre la Pologne, la Russie et le Danemark étonnèrent le monde; et les conquêtes qu'il fit sur la dernière de ces puissances sont les seules que la Suède ait conservées. Il mourut en 1660, et eut pour successeur son fils, encore mineur, *Charles XI*. La reine douairière, Hedwige-Éléonore, le chancelier de La Gardie et quatre autres sénateurs, prirent les rênes du gouvernement. Par la paix signée à Roskild (1658) avec le Danemark, Charles-Gustave avait accru la Suède de Drontheim et de Bornholm, de Blekingen, de la Scanie et de Halland. Le gouvernement de tutelle conclut, en 1660, avec la Pologne la paix d'**Oliva**, qui adjugea à la Suède toute la Livonie jusqu'à la Duna; avec le Danemark, celle de Copenhague, par laquelle cette puissance récupéra Drontheim et Bornholm; enfin, en 1661, sur

les bases de la paix de Stolbow, un traité avec la Russie. Quand, en 1672, Charles XI prit lui-même les rênes de l'État, il se laissa aller à contracter avec la France, contre le Danemark et le Brandebourg, un traité d'alliance très-défavorable à la Suède. Toutefois, la paix de Saint-Germain et le traité de Lund de 1679 ne lui firent perdre que la partie de la Poméranie située au delà de l'Oder. Les finances du pays étaient dans une situation déplorable; les revenus ne suffisaient plus à couvrir les dépenses. Il en résulta qu'on accueillit enfin les très-justes réclamations élevées par l'ordre des paysans relativement à une reprise (*reduction*) des domaines arrachés à la couronne; mais la manière illégale dont on l'exécuta rendit cette mesure odieuse. Par la *reduction* qu'opéra Gustave Wasa, environ 20,000 métairies, dont le clergé avait réussi à s'emparer, avaient fait retour à l'État; par celle que Charles XI exécuta en 1680, l'État récupéra vingt comtés, soixante-dix baronnies et une grande quantité de domaines nobles et de métairies appartenant à la couronne, dont la noblesse se trouvait en possession tantôt en vertu de concessions royales, tantôt en vertu de prétendues acquisitions. Cette *reduction*, à l'exécution de laquelle présidèrent beaucoup de haines particulières et l'esprit de parti, entraîna la ruine d'un grand nombre de familles distinguées. Depuis les cent seize années qui s'étaient écoulées à partir de la mort de Gustave Ier, la Suède avait eu à soutenir des guerres presque continuelles, qui souvent lui avaient valu de la gloire et de la considération à l'extérieur. Maintenant elle avait besoin de repos, et Charles XI employa ce repos au développement de sa prospérité intérieure. Il créa la plupart des forteresses que possède aujourd'hui le pays, la ville de Karlskrona avec ses docks et ses chantiers; il réorganisa l'armée, la banque du royaume et l'université de Lund; il fit des lois nouvelles, et construisit le château de Stockholm ainsi que divers autres édifices. Dans les années 1695 et 1696, où il y eut insuffisance de récoltes, il donna aux pauvres 110,000 tonneaux de blé; et à sa mort le trésor de l'État contenait plusieurs millions de rigsdales, qu'il comptait employer au profit du pays. Sous le règne de son fils et successeur *Charles XII* (1697-1718), qui, malgré son esprit de domination et son opiniâtreté, a laissé une mémoire chère au peuple suédois, commença la guerre du Nord, qui épuisa tellement la nation qu'il lui fallut près d'un siècle pour pouvoir s'en relever. Depuis l'an 1700 jusqu'à la bataille de Pultawa, la Suède mit 400,000 hommes sous les armes; et peu de temps avant la mort du roi on calculait qu'elle avait perdu près d'un demi-million d'hommes sur les champs de bataille. Si après des efforts inouïs la Suède put encore mettre sur pied une armée de 70,000 hommes parfaitement organisée, Charles XII ne dut un tel résultat qu'à la constance et à la fidélité inébranlables qui forment le fond du caractère national suédois. Si ce roi, si actif et si énergique, avait eu des idées plus justes sur ce qui constitue la véritable grandeur, s'il s'était plus occupé du bien-être et de la prospérité de la Suède, les destinées de ce pays eussent évidemment été bien différentes.

A partir de la mort de Charles XII, en 1718, jusqu'à la révolution de 1772, et surtout depuis l'année 1739, la Suède fut le théâtre des luttes des partis qui sous l'influence tantôt de la France, tantôt de la Russie, ou encore de l'Angleterre, s'agitèrent dans les diètes sans que jamais on songeât au bien réel du pays. A Charles XII succéda sur le trône sa sœur cadette, *Ulrique-Éléonore*, moins par droit d'hérédité que par la libre élection des états, qui rétablirent l'ancienne forme de gouvernement, en ayant soin d'entourer d'entraves plus gênantes l'exercice de la puissance royale. Son mari était *Frédéric* de Hesse-Cassel, qui, du consentement des états, prit les rênes du pouvoir en 1720 et les conserva jusqu'en 1751. Prince faible, il fut constamment le jouet des partis existant au sein de la noblesse; et le sénat parvint à se rendre indépendant. Cette époque fut aussi remplie de guerres sans fin et de traités de paix malheureux. La paix de Stockholm (1719) coûta à la Suède Bremen et Verden, qu'elle dut abandonner à l'électeur de Hanovre, et Stettin avec la Poméranie antérieure jusqu'à la Pæne, à la Prusse; la paix de Nystædt (1721) lui enleva la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et une partie du *læn* de Wiborg, cédées à la Russie; enfin, par la paix qu'elle conclut avec le Danemark en 1720 à Fredericksborg, elle dut se soumettre de nouveau au péage des droits du Sund. A l'instigation de quelques têtes chaudes du parti des *chapeaux*, et contrairement à l'avis et aux vœux du roi, on commença, pour reprendre à la Russie les provinces qu'on avait été forcé de lui céder, une nouvelle guerre, qui fut mal conduite et qui se termina en 1743, par le traité d'Abo, honteux pour la Suède, à laquelle il enlevait une partie de la Finlande jusqu'au Kymène, et qui, la reine n'ayant point d'enfants, assurait le trône au duc *Adolphe-Frédéric* de Holstein, évêque de Lubeck, proche parent de l'impératrice de Russie. Sous le règne de ce prince (1751-1771), la Suède prit en 1757 une faible et inutile part à la guerre de sept ans. A l'intérieur, les deux factions connues sous les noms de *chapeaux* et de *bonnets* ébranlèrent l'État, et réduisirent la puissance royale à ne plus être qu'une ombre. Lorsque Gustave III succéda en 1771 à son père, son premier soin (en 1772) fut de briser les chaînes dans lesquelles le tenait enlacé une toute-puissante aristocratie. Il entreprit aussi contre la Russie une guerre, qui ne fut pas sans gloire si elle resta sans résultats; en 1789 il agrandit encore les prérogatives de la couronne, mais il périt en 1792, victime d'une conspiration. Son fils Gustave IV Adolphe lui succéda, sous la tutelle de son oncle, le duc de Sudermanie, et perdit la couronne à la suite de la sanglante révolution de 1809, qui donna le trône au duc de Sudermanie, sous le nom de *Charles XIII*. Cette révolution mit fin à la lutte entre la monarchie et l'anarchie aristocratique; en s'efforçant de consolider autant que possible la puissance royale, et en même temps d'accorder au peuple des garanties suffisantes pour le maintien de ses droits et de ses libertés, elle crut avoir donné au pays une constitution satisfaisant à tous ses besoins. Quand la race royale de Wasa se trouva près de s'éteindre, après trois cents ans de durée, et qu'une nouvelle élection royale fut devenue nécessaire, on élut le prince *Christian-Auguste* de Schleswig-Holstein-Sonderburg-Augustenburg, qui prit le nom de *Charles-Auguste*, comme héritier présomptif de la couronne. Le 17 septembre 1809, on conclut avec la Russie, à Fredericksham, un traité de paix par lequel on céda à cette puissance toute la Finlande jusqu'au Torneo et au Munio, avec les îles d'Aland; le 10 décembre 1809 un autre traité intervint à Jœnkœping avec le Danemark; enfin, un troisième traité, signé le 6 janvier 1810, à Paris, avec la France, stipula l'accession de la Suède au système continental. Pendant ce temps-là, le prince royal étant venu à mourir de mort subite, la diète d'Œrebro élut pour héritier du trône le maréchal de France Bernadotte, que Charles XIII adopta, sous les noms de *Charles-Jean*. Sur les instances de Napoléon, la Suède dut déclarer la guerre à l'Angleterre; mais les souffrances qu'entraînait cet état de guerre et les prétentions toujours croissantes de la France déterminèrent en 1812 la Suède à changer de système et à faire cause commune avec les puissances coalisées contre Napoléon. Aux termes de la paix conclue à Kiel, le 14 janvier 1814, avec le Danemark, cette puissance dut céder la Norvège à la Suède, qui de son côté abandonna ce qui lui restait encore de la Poméranie ainsi que l'île de Rugen.

Charles XIV Jean, qui monta sur le trône en 1818 à la mort de Charles XIII, s'efforça avant tout de cicatriser les nombreuses plaies du pays. De vastes territoires, déserts jusque alors, rendus à la culture, des encouragements de tous genres donnés au commerce et à l'industrie, la construction d'un grand nombre de routes et de canaux, la création d'écoles de navigation et d'industrie, tels sont les services rendus par ce roi au pays; et cependant il ne réussit jamais à se faire complétement adopter par le pays. En Norvège il excita le mécontentement populaire en s'efforçant de sou-

mettre ce pays à l'autorité directe de la couronne; en Suède le roi se trouva souvent en opposition avec le vieil esprit des traditions nationales, et ne sut pas complétement dépouiller le caractère et les habitudes de l'ancien maréchal de France. Quelques symptômes de mécontentement et des indices annonçant que les masses conservaient encore de l'attachement pour la dynastie expulsée le décidèrent à recourir à une police rigoureuse, à établir la censure, et à se jeter de plus en plus dans les bras de la Russie; politique contraire aux traditions nationales, et dans laquelle le peuple vit en outre avec peine le résultat de secrètes tendances aristocratiques. Il fut impossible au roi de se mettre d'accord avec la diète au sujet de diverses réformes jugées nécessaires. La faute provenait, d'une part, de toute l'organisation de ce corps politique et de l'opposition de la noblesse, et de l'autre des défiances du roi et de sa répugnance pour toute concession de nature à diminuer son autorité. Aussi sous son règne les différentes diètes présentèrent-elles l'affligeant spectacle de longs débats suivis de résultats à peu près nuls. Le roi lui-même finit par devenir de plus en plus sensible et plus irritable contre l'expression de l'opinion publique, alors même que l'opposition qui se manifestait contre lui ne méritait pas qu'on y attachât tant d'importance (*voyez* CRUSENSTOLPE). Les procès de presse qui en résultèrent (notamment dans l'été de 1838) provoquèrent dans la capitale des scènes tumultueuses, qui fournirent aux influences réactionnaires sous lesquelles se trouvait le roi de nouveaux motifs de défiance à l'égard des dispositions de l'esprit public. Cependant, il semblait que le gouvernement en viendrait peu à peu à donner lui-même l'impulsion à une réforme de la constitution; mais les négociations entamées à ce sujet depuis 1841 ne furent pas de nature à faire espérer la solution de ces difficultés. Charles-Jean mourut le 8 mars 1844, et eut pour successeur son fils Oscar Ier. La nation accueillit l'avénement de ce prince avec joie, et conçut les espérances les plus favorables. Sans se laisser émouvoir par la protestation du prince Wasa, il débuta par rendre libres les relations avec la dynastie proscrite, jusque alors sévèrement interdites, et donna une attention toute particulière à la question de la réforme de la constitution. Quand la diète se réunit en juillet, le projet de réforme proposé en 1840 par le comité de constitution fut mis en délibération. Il obtint une grande majorité dans l'ordre des paysans et dans celui de la bourgeoisie; mais il fut repoussé par le clergé et par la noblesse. De son côté, le gouvernement déclara qu'il regardait la réforme comme nécessaire, et mit en demeure la diète d'avoir à délibérer sur de nouveaux projets qu'on annonçait; mais l'affaire en resta là. Par contre, le roi exécuta (1845) une réforme de la législation criminelle et, non sans une vive résistance de la part de la noblesse, une modification de la loi de succession qui établit un droit de succession commun à tous les ordres et à toutes les familles. L'année suivante, le gouvernement prit lui-même l'initiative sur l'affaire de la constitution, et fit nommer une commission composée de membres des différents ordres, à l'effet d'étudier la question de la représentation. Des réformes matérielles, telles que l'abolition du système des corporations, des encouragements donnés au commerce et à l'industrie, les préparatifs à faire pour créer des voies ferrées, eurent lieu en même temps. Dans l'été de 1847 la commission nommée avait terminé ses travaux, et la diète se réunit le 13 novembre. La révolution de Février 1848 la surprit au milieu de ses travaux; et cet événement ne laissa pas que d'avoir aussi son contre-coup en Suède. Il y eut à Stockholm des démonstrations populaires; de nombreuses associations pour la réforme de la constitution présentèrent des pétitions où l'on demandait qu'on s'occupât promptement de cette grave question. Le premier résultat de cette agitation fut un changement (avril) de ministère dans le sens du libéralisme et la promesse d'une prompte décision au sujet de la réforme de la constitution. Dès le 2 mai suivant on soumettait à la diète le projet relatif à une nouvelle représentation nationale, aux termes duquel il ne devait plus y avoir que deux chambres, toutes deux produit de l'élection : la première composée de cent vingt membres, dont le mandat aurait eu dix ans de durée; la seconde composée de cent cinquante membres, qu'on élirait pour chaque diète. Comme corollaire, on ajoutait la périodicité triennale de la diète, et un droit électoral aussi large que libéral. Ce projet fut accueilli par le comité de constitution; mais la décision définitive fut réservée à la plus prochaine diète. Pendant ce temps-là étaient survenues de graves complications extérieures, la lutte entre l'Allemagne et le Danemark, lutte à laquelle la Suède crut ne pas devoir rester étrangère. Depuis plusieurs années il s'était manifesté dans la nation, surtout dans la jeunesse, des tendances à l'unité scandinave, qui avaient eu pour résultat d'adoucir les vieilles haines nationales existant entre les Suédois et les Danois, et qui avaient contribué à rendre la cause du Danemark populaire en Suède. Le gouvernement lui-même, quoique peu favorable à l'agitation scandinave, dut suivre cette direction, surtout parce que la Russie eut recours à tous les moyens, notamment à une visite du grand-duc Constantin en personne à Stockholm, pour déterminer le gouvernement suédois à se déclarer en faveur du Danemark. Une étroite alliance fut donc conclue entre la Suède et le Danemark; alliance en vertu de laquelle des troupes suédoises partirent pour la Fionie en même temps que toute la politique suédoise annonçait aux puissances allemandes que la Suède allait prendre une part active à la lutte contre l'Allemagne. Mais l'intérêt pour la cause danoise ne tarda point à se refroidir en Suède même; et en 1849 le Danemark fit de vains efforts pour déterminer cette puissance à une coopération active. La Suède resta neutre. En conséquence, lors de la conclusion de l'armistice du 10 juillet 1849, ce fut à elle qu'on confia l'occupation de la partie nord du Schleswig. Dans les affaires intérieures du pays, il n'intervint rien de décisif, ainsi qu'on aurait pu s'y attendre à la suite de l'agitation de 1848. Quand la diète se réunit en novembre 1850, le gouvernement lui soumit un projet qui mettait fin à la division en quatre ordres et au droit de la noblesse de se représenter elle-même. Mais cette proposition ne réunit la majorité que dans la chambre de la bourgeoisie, et fut rejetée par les autres chambres. Il en résulta une modification dans le ministère, et un nouveau délai apporté à la solution de cette question tant discutée. En général, le zèle *conservateur* sembla avoir pris des forces nouvelles dans les hautes classes : ainsi, dans les délibérations relatives aux juifs et à leurs droits, il fut impossible de méconnaître un recul vers les temps passés. Cependant, le gouvernement s'appliqua de son mieux à favoriser le développement des intérêts matériels du pays. Il améliora le système de défense, encouragea la construction de chemins de fer, et chercha à préparer l'abolition des droits du Sund. Mais la maison royale fut cruellement éprouvée par plusieurs graves malheurs. Le mariage du prince royal (1850) avec la princesse Louise d'Orange, fille du prince Guillaume-Frédéric des Pays-Bas, de même qu'en 1851 la naissance d'une princesse et en décembre 1852 d'un prince héritier de la couronne (mais qui mourut le 13 mars 1854) issus de cette union, excitèrent une vive joie dans le pays et accrurent encore la grande popularité du prince héritier de la couronne. La douleur publique n'en fut que plus profonde et plus générale lorsqu'au retour d'un voyage en Allemagne et en Suisse, le roi lui-même tomba gravement malade, tandis que son second fils, le prince Gustave, duc d'Upland (né en 1827), mourait à la suite d'une courte maladie, peu de temps après le retour de son père (24 septembre 1852). La maladie du roi fut si longue, qu'il fallut établir une commission de gouvernement, et qu'il ne put reprendre la direction des affaires qu'au bout de quelques mois (avril 1853). De nouveaux soucis lui étaient réservés. Indépendamment du choléra qui vint alors ravager la Suède, il se préparait une tempête politique aux suites de laquelle la Suède ne pouvait se soustraire. Les embarras de la question d'Orient, la guerre

qui avait éclaté entre la Russie et la Turquie, et qui menaçait les puissances occidentales, eurent aussi leur contre-coup en Suède. Le gouvernement suédois, par un traité de neutralité conclu avec le Danemark, chercha d'abord à se mettre à l'abri d'une intervention forcée dans ce conflit, tout en faisant d'ailleurs des armements extraordinaires et en demandant à la diète, au mois de novembre 1853, de mettre à sa disposition un crédit extraordinaire de quatre millions de rigsdales à employer à la défense du pays et à se préparer à toutes les éventualités. Quand, dans le courant de l'année 1854, les flottes des puissances occidentales se montrèrent sur les côtes de la Suède, le cabinet de Stockholm chercha encore à garder la neutralité et à conserver son attitude expectante. Dans la nation, au contraire, il se manifesta un esprit anti-russe des plus prononcés, et on parla alors avec ardeur de la reprise de la Finlande. La politique des puissances belligérantes de l'ouest s'attacha d'autant plus à seconder ce mouvement des esprits, qu'elle comprenait que ses propres succès dans les mers du Nord dépendaient de l'appui énergique et sympathique des forces de terre de la Suède. A la fin de 1855 intervint entre la France, l'Angleterre et la Suède un traité par lequel cette dernière puissance s'engagea à ne céder à la Russie, ni à échanger avec elle, non plus qu'à lui permettre d'occuper aucune partie de son territoire; et en vertu duquel, si la Russie prétendait occuper une partie quelconque du sol suédois, la France et l'Angleterre s'obligeaient à mettre à la disposition de la Suède les forces nécessaires pour résister aux prétentions ou aux agressions de la Russie. Quelque vagues que fussent les termes de ce traité, il équivalait évidemment à un traité d'alliance offensive et défensive conclu avec les puissances occidentales et à l'accession de la Suède à la coalition provoquée par la question d'Orient contre la Russie. Le rétablissement de la paix générale, par le traité de Paris de 1856, l'a rendu inutile.

SUÉDOISES (Langue et Littérature). Comme la langue danoise, la langue suédoise appartient aux langues germaniques, et parmi celles-ci aux langues germaniques du Nord ou scandinaves, à l'égard desquelles elle forme un dialecte particulier, différant du dialecte norvégien. Ses plus anciens monuments, qui consistent dans un grand nombre d'inscriptions runiques datant du dixième ou du quatorzième siècle (au nombre d'environ 1450, c'est-à-dire les sept huitièmes de tout le trésor de runes scandinaves), n'offrent, en raison de leur prononciation, extrêmement simple, et de leur contenu borné, rien de bien caractéristique. On acquiert une idée plus exacte de sa nature par la riche littérature parvenue jusqu'à nous dans une foule de lois provinciales, de chroniques en prose ou runes, de légendes et de traductions datant du treizième, du quatorzième et du quinzième siècle. L'*ancien suédois*, ainsi qu'on peut appeler la langue de cette époque, par opposition au *nouveau suédois*, qui s'est développé depuis l'époque de la réformation, quand on le compare à l'ancien norvégien-islandais, n'offre d'abord que peu de différences sous le rapport de la prononciation, de la grammaire et des mots; mais bientôt se font sentir des influences extérieures, qui modifient de plus en plus la forme primitive de la langue. L'adoption du christianisme (après l'an 1050) et la connaissance de la langue latine, qui en fut la conséquence, en même temps que son écriture remplaçait l'écriture runique, jusque alors en usage, et était d'une certaine importance pour la prononciation, eurent pour résultat d'enrichir le trésor de mots pour la forme comme pour le contenu, mais aux dépens de la pureté de la langue primitive; et ce fut encore bien autrement le cas lorsqu'à partir du milieu du treizième siècle l'allemand, par suite des nombreux rapports politiques ainsi que des actives relations commerciales de la Suède avec les côtes allemandes de la Baltique, puis à partir du quatorzième siècle le danois, à la suite de l'union de Calmar, il s'y introduisit un grand nombre d'éléments nouveaux. Modifiée par une foule de mots et de locutions étrangers et si différents, affaiblie dans ses terminaisons de flexion et défigurée par la plus arbitraire des orthographes, elle tomba peu à peu dans un état de barbarie qui atteignit son apogée dans la première moitié du seizième siècle. Ce fut l'époque de transition entre l'ancienne et la nouvelle langue suédoise. Indépendamment du français, dont le rôle est plus récent, les langues allemande et danoise, la première notamment à la suite de la réformation et de la guerre de trente ans, de même que par l'étude continuelle qu'on fit de sa science et de sa littérature, exercèrent une influence décisive sur la formation de cette nouvelle langue. D'un autre côté, les efforts constamment faits pour épurer la langue par une foule d'hommes distingués, tels qu'Andréas et les frères Petri dans leurs traductions de la Bible, Sternhjelm, réformateur de la littérature suédoise, Lendskjœlds, etc., etc., et même par les rois du pays depuis Gustave Wasa jusqu'à Gustave-Adolphe, qui parlait et écrivait sa langue maternelle avec une grande supériorité; et l'apparition d'une littérature nationale, tout cela contribua puissamment à diriger le développement de la langue d'une manière conforme à son origine et à son génie et à lui donner depuis le commencement du siècle dernier un haut degré de force intime et de maturité. La langue suédoise, telle que nous la présente aujourd'hui une riche littérature, et qui, outre le royaume de Suède et ses îles, est parlée encore dans les villes de la Finlande, sur les côtes de l'Esthonie et à Runœ, est reconnue comme une des langues les plus harmonieuses de l'Europe moderne, et comme étant aux langues germaniques ce que l'italien est aux langues romanes. Parmi les dix dialectes qu'on y compte, et dont plusieurs servirent dès le treizième siècle à la rédaction de lois provinciales, on doit surtout citer (outre celui de la province de Sudermanie, duquel provient la langue écrite et parlée d'aujourd'hui) le dialecte de la province de Dalarne et celui de l'île de Gothland, qui tous deux ont un cachet d'antiquité tout particulier. La meilleure grammaire suédoise, celle qui répond le plus complétement aux exigences de la science moderne, est la grammaire de Rydquist (*Svenska Sprokets Lagar*; Stockholm, 1852). La *Svenska Sproklæra* de Strœmborg (Stockholm, 1852) est un fort bon abrégé. Dans son livre intitulé *Det Danske, Norske og Svenske Sprog Historie* (2 vol., Copenhague, 1830), Petersen a tracé l'histoire de la langue suédoise jusqu'au dix-septième siècle.

C'est dans les *Folkvisor* qu'il faut aller chercher le véritable début de la littérature suédoise, dans ces romances du Nord qui en se rattachant aux traditions mythiques remontent au delà de l'époque chrétienne, et qui datent cependant pour la plus grande partie des quatorzième et quinzième siècles, mais qui en subissant diverses transformations, tantôt diminuées dans leur contenu, tantôt augmentées de nouveaux poëmes composés à leur imitation, se conservèrent pendant plusieurs siècles dans la mémoire du peuple. La *Folkvisa*, dans sa plus ancienne forme (comme *Kæmpevisa*) fut dans le cours du douzième et du treizième siècle le développement des *timour* islandais (*voyez* SCANDINAVES [Langues et Littératures]). Destinée comme ceux-ci surtout à être chantée, en forme de strophe et avec des rimes finales généralement alternantes, elle raconte les hauts faits d'illustres ancêtres. Tandis qu'elle porte encore l'empreinte d'une vive admiration pour une époque héroïque qui n'est plus, avec un caractère qui touche souvent à la grossièreté et au monstrueux, la *Riddarvisa*, sous l'influence de l'Église et de ses saints, avec les formes ultérieurement produites par la chevalerie, porte un caractère beaucoup plus adouci. A côté de l'élément épique, qui y domine toujours, se place un élément lyrique, qui se manifeste soit dans toute la nature de la composition, soit encore dans un mode particulier de rimes répétées; mais ce qui les anime toutes, c'est toujours la mélodie du chant, qui fut inventée en même temps et qui en est inséparable. On en possède des collections faites par Geijer et Afzelius (*Swenska Folkvisor*; 2 vol., Stockholm, 1814-1816), par Atterbom (*Nordmannaharpan*; Upsal, 1816), par Arwidson (*Swenska Fornsonger*; 3 vol., Stockholm, 1834-1848), par Afzelius (*Afsked af Swenska*

Folksharpan; Stockholm, 1849), par Cavallius et Stephens (*Sveriges historiska och politiska Visor*; Œrebro, 1853).

Ce qu'on possède en fait de monuments écrits de l'époque qui précéda la réformation ne remonte pas au delà du treizième siècle. Il consiste, outre les lois provinciales, en chroniques et en traductions tantôt d'ouvrages bibliques et théologiques, tantôt de romans étrangers. En fait de lois, les plus anciennes sont le *Vestgœtalag* et l'*Upplandslag*. L'*Œstgœtalag*, le *Dalalag*, l'*Helsingalag*, le *Vestmannalag*, le *Gottlandslag*, etc., datent de la première moitié du quatorzième siècle, et ont été publiées par Schlyter. Pour l'époque, et jusqu'à un certain point pour le contenu, il faut encore citer le livre intitulé *Om Konunga Styrelse och Hœfdinga*, espèce d'ancien « Miroir royal » suédois (publié par Bure, Stockholm, 1634), et les *Révélations de sainte Bridgitte*, écrites par son confesseur Matthias, à qui l'on est aussi redevable de la plus ancienne traduction de la Bible en suédois. Le plus ancien livre de médecine est écrit en langue allemande, et date de 1317. En fait de chroniques, les plus importantes à citer, tant pour le contenu que pour l'étendue, sont la chronique en prose de Messenius, qui la publia en 1615; puis la grande et la petite chronique rimée (imprimées dans les *Scriptores Rerum Svecicarum*, t. 1er), toutes deux datant du quinzième siècle. Les traductions et imitations, tantôt rimées et tantôt en prose, de romans et de livres populaires étrangers sont très-nombreuses et désignées assez peu pertinemment sous le titre de *Drottning Eufemias Folkvisor*. Plusieurs d'entre elles (par exemple *Flores och Blanseflor*, *Iwan och Gawian*, *Namnlœs och Valentin*, *Vilkina-Sagan*, etc.), ont été publiées, avec divers ouvrages qui s'y rapportent, dans les *Samlingar* de la *Svenska Fornskrift-Sällskap*. Dans ses *Svenska Folkbœcker* (2 vol., Stockholm, 1850-1852), Backstrœm a publié les livres populaires appartenant à une époque postérieure, avec un aperçu de leur littérature.

La fondation de l'université d'Upsal (1476) ne contribua que médiocrement aux progrès de la haute érudition, parce que ce n'était guère alors qu'une école capitulaire; et au temps de Jean III elle était tout à fait ruinée. Les apôtres de la réformation en Suède, les frères Olaüs et Laurentius Petri, disciples de Melanchthon, représentent à eux seuls presque toute la littérature de leur époque, car ils furent tout à la fois traducteurs de la Bible, chroniqueurs et poetes. Leur traduction de la Bible, écrite d'un style nerveux et énergique, mais offrant d'ailleurs beaucoup de contre-sens et de germanismes, exerça une grande influence sur la formation de la prose suédoise. Ils furent moins heureux dans leur livre de psaumes, qui fut introduit dans le culte. L'histoire de Suède écrite par ces deux frères ne manque pas non plus d'un certain mérite, tant pour ce qui est du style que pour le contenu. Le danois Saxo Grammaticus leur sert de modèle, et ils s'efforcent encore de le surpasser quand il s'agit d'embellir de fictions les origines nationales. A cette même époque écrivaient deux frères expulsés de Suède comme catholiques, et qui habitaient Rome, Johannes Magni, ancien archevêque d'Upsal, mort en 1541, et Olaüs Magni, mort en 1558, tous deux auteurs d'histoires romanesques en latin des populations du Nord. Gustave 1er parlait et écrivait le suédois avec beaucoup de pureté et une pureté touchant parfois à la rudesse. Son fils aîné, Erick XIV, fut poëte et psalmiste; le cadet, Jean III, sans avoir été écrivain, fut érudit; le plus jeune, Charles IX, fut chroniqueur et théologien. Mais les nombreuses préoccupations de Gustave l'empêchèrent de faire rien de bien remarquable dans l'intérêt de l'instruction publique; et il en fut de même pendant les temps si agités qui suivirent, malgré les efforts de Charles IX pour relever l'université d'Upsal. A l'avénement de Gustave-Adolphe il s'en fallait donc de beaucoup que l'état des sciences et des lettres fût brillant en Suède. On avait bien de la peine à s'y procurer les sujets nécessaires pour les fonctions ecclésiastiques, ou encore pour les fonctions publiques. Toute la littérature se bornait à quelques chroniques de rois ou d'évêques, à un traité d'économie domestique par le comte Brahe et à un livre de médecine tout rempli de recettes et de pratiques superstitieuses. A cette époque parurent à l'université d'Upsal deux savants professeurs, qui se disputèrent tellement l'admiration et les applaudissements de la jeunesse, que le roi, pour mettre un terme aux désordres qui en résultaient, dut les révoquer. Le premier, Johannes Messenius (mort en 1637), écrivit des comédies historiques, qu'il faisait représenter par les étudiants; plus tard, il composa un grand ouvrage historique, *Scandia illustrata*, qui, bien qu'écrit sans critique, ne laisse pas que d'avoir beaucoup d'importance pour l'histoire des temps les plus reculés. Son rival, Johannes Rudbeckius, obtint l'évêché de Westeræs, et organisa dans son diocèse les écoles, les gymnases et les études théologiques sur un pied tel que depuis on les a toujours pris pour modèles. Gustave-Adolphe le seconda, en fondant beaucoup d'écoles et en établissant même un impôt spécial que devait acquitter chaque famille, et dont le produit était destiné à entretenir dans les écoles des fils de paysans pauvres. Il dota l'université d'Upsal d'une façon vraiment royale, et encouragea par son exemple les riches particuliers à contribuer par des dons et des fondations à l'entretien des établissements d'instruction supérieure.

De toutes les sciences la théologie fut d'abord celle qui jouit de plus de considération. Après la théologie venait la philosophie; Descartes, que la reine Christine appela à sa cour, et qui mourut à Stockholm, avait rencontré en Suède beaucoup de partisans de son système, qui pénétra dans l'université et y soutint de vives luttes contre l'aristotélisme. Le caractère particulier des savants de cette époque, c'est la prétention d'embrasser l'universalité des connaissances humaines et de briller dans tous les genres. Tels furent Georges Sternhjelm, mort en 1672, et Olof Rudbeck l'aîné, mort en 1701, qui tous deux étaient en effet doués des plus brillantes facultés naturelles. Les ouvrages du premier sont depuis longtemps oubliés; cependant, il y a un véritable mérite dans son poëme didactique *Hercules*, qui lui a valu le surnom de *Père de la poésie suédoise*. Versé dans presque toutes les connaissances humaines, Rudbeck s'appliqua plus tard avec prédilection à l'étude des antiquités du nord; étude singulièrement favorisée depuis 1629 par la création d'une charge d'*antiquaire du royaume*, puis par celle d'un *collége d'antiquités*, en 1667, et surtout quelques années plus tard par l'arrivée d'un Islandais, prisonnier de guerre, qui donna aux Suédois leurs premières notions de l'Edda et de la littérature des *Sagas*. En 1675 Rudbeck publia la première partie de son *Atlantica*, ouvrage qui produisit une impression des plus vives, même à l'étranger. Contredire les assertions émises dans l'*Atlantica* fut presque considéré comme un crime de haute trahison; et des ordonnances royales imposèrent silence aux contradicteurs.

La jurisprudence fut cultivée par Sternhjelm, Hadorph, Loccenius, Wexionius, Lundius, Abrahamson et Stjernhœœk (mort en 1675), dont l'ouvrage classique *De Jure Sveonum et Gothorum restituto* est un véritable chef-d'œuvre.

Les études médicales, comprenant aussi les sciences naturelles, commencèrent à progresser avec les Stenius, les Hoffvenius, les Olof Rudbeck, etc.; mais elles ne tardèrent pas à rétrograder. Le fils de Rudbeck, qui s'appelait comme lui Olof, botaniste et ornithologiste distingué, succéda à son père; mais lui aussi il finit par s'éprendre de passion pour l'archéologie, et négligeant les sciences qui avaient jusque alors constitué sa spécialité, il s'occupa exclusivement des antiquités de la Palestine, de la Laponie et de la Chine. Il résulta de ces préoccupations, partagées également par d'autres savants, que l'étude de la médecine arriva à être tellement négligée à Upsal, qu'il ne se trouvait pas dans cette université un seul chirurgien capable de bander une plaie.

En fait d'historiens on ne peut guère citer à cette époque que Samuel Puffendorf, qui par ordre du roi Charles-Gus-

tave écrivit ses hauts faits en latin. Avant lui Girs (mort en 1639), Tegel (mort en 1636) et Werwing (mort en 1697) avaient élucidé l'époque comprise entre le règne de Gustave Ier et celui de Charles IX. Les meilleurs poëtes sont le malheureux Lucidor (mort en 1674), Runius (mort en 1713), Frise (mort en 1728) et l'archevêque Spegel, dont la grande épopée religieuse *Guds Werk och Hvila* (l'Œuvre et le repos de Dieu) contient un grand nombre de belles descriptions.

A la mort de Charles XII, le pouvoir passa à une reine d'un esprit borné et à son ignorant époux, ou pour mieux dire, à un parti, celui des *bonnets*, qui ne se souciait pas plus des beaux-arts que des sciences. Aussi bien le royaume était tombé dans un tel état d'appauvrissement et de misère, qu'il aurait été bien difficile de faire quelque chose en leur faveur. Des temps meilleurs vinrent lorsque l'autre parti, celui des *chapeaux*, qui représentait le mouvement et le progrès, se saisit en 1738 de la direction des affaires. La spirituelle reine Louise-Ulrique, sœur de Frédéric II de Prusse, favorisa les arts et la littérature, et dans ce but fonda une nouvelle académie, en 1755. Son fils Gustave III aimait passionnement la musique et la poésie, surtout la poésie dramatique, ainsi que l'éloquence; il était moins porté en faveur des sciences, son éducation ayant été trop superficielle pour qu'il en fût autrement. Son fils Gustave IV Adolphe, prince à l'esprit faible et borné, avait pour les unes et pour les autres la plus complète indifférence; mais la culture intellectuelle avait jeté de telles racines, que même sous son règne elle progressa par sa propre impulsion.

Au commencement de cette période, le clergé, de même que le gouvernement, veillait avec un soin extrême à ce que la théologie ne s'écartât pas de la plus stricte orthodoxie. Ce ne fut pas sans peine qu'on toléra le théosophe Swedenborg, qui d'ailleurs écrivait en latin et qui fit imprimer la plupart de ses ouvrages en Angleterre. On cite alors les jurisconsultes Nehrman (anobli sous le nom d'Ehrenstrole), Rabenius, Wilde et Calonius; les économistes Berch et Nystrœm; les médecins Rosenstein, Bæck, Ahrell et Murray; le chirurgien Bjerkén; les mathématiciens Celsius (mort en 1744), Klinginstierna (mort en 1765) et Wargentin, dont les tables de mortalité servent de base à tous les calculs du même genre qui ont été entrepris dans d'autres pays; le grand mécanicien Polhem, l'Archimède de la Suède, auteur du canal de Trollhætta et des docks de Karlskrona; enfin, le naturaliste Linné, dont les disciples visitèrent presque toutes les contrées du globe.

On peut considérer Dalin comme le véritable réformateur des belles-lettres en Suède. Il commença par publier un journal rédigé à la manière du *Spectator* anglais, *L'Argus*, qui produisit une impression des plus vives, quoique ne contenant rien de bien extraordinaire pour ce qui est de la pensée comme pour ce qui est du style. Ses œuvres poétiques, la plupart poëmes de circonstance, ont plus de mérite. Parmi les poëtes qui vinrent après lui on cite Gyllenborg (mort en 1808), auteur de fables, d'odes et du poëme épique *Toget œfver Belt*, et son ami Creutz (mort en 1784), dont l'idylle *Atis et Camille* enthousiasma la nation; Kellgrèn, qui comme poëte lyrique et comme satirique se plaça au premier rang; Oxenstierna (mort en 1818), auteur des poëmes épiques *Skœrdarna* et *Oristiderna*, ainsi que d'une traduction du *Paradis perdu* de Milton, qu'on n'hésite point à placer à côté de l'original. Si Gustave III fut bien inférieur aux poëtes que nous venons de nommer, il composa les plans de plusieurs œuvres dramatiques auxquelles Kellgrèn se chargea de donner le coloris poétique; et d'ailleurs, ce fut un orateur distingué. N'oublions pas dans cette énumération l'ingénieux Bellman, qui improvisait avec un enthousiasme vraiment bachique sur des airs de sa composition des chansons à boire, où la volupté, l'ironie, les descriptions du genre de l'idylle, et un sentiment profond qui se rit de lui-même, se réunissent pour former un tout d'un charme indéfinissable. Le comte Charles-Auguste Ehrensværd (mort en 1800) ne fut pas moins original dans sa sphère. Il écrivit en 1784 un *Voyage en Italie*, et une *Philosophie du Beau*, dans laquelle il suit presque la même direction d'idées que Winckelmann, qu'il ne connaissait pourtant pas. Les contemporains, qui ne le comprenaient pas, le considérèrent comme un original de génie.

C'est de la révolution de 1809 que date en Suède l'origine d'une véritable littérature nationale, car la presse, devenue plus libre, put déployer une activité à laquelle rien ne mit d'entraves. Le mouvement de rénovation littéraire se manifesta dans divers journaux et recueils périodiques créés à cette époque; et il eut pour chefs Atterbom, Elgstrœm, Hedborn et Dahlgren comme poëtes, Hammarskjœld, Palmblad, le comte Schwerin, Schrœder et Livijn comme prosateurs. Bientôt la littérature se partagea en deux camps. Dans l'un on s'efforça de s'approprier les formes des diverses littératures anciennes et modernes du midi; dans l'autre, celui des *Goths*, on s'attacha à tout ce qui sous le rapport du style et de la pensée était vraiment septentrional, vraiment national. C'est au parti des *Goths* qu'appartenaient Geijer et Tegner, Ling, Afzelius, Adlerbeth, etc.

Jusque dans ces derniers temps le roman était un genre qu'on ne s'était pas occupé de cultiver en Suède. D'abord Crusenstolpe réussit beaucoup avec des romans burlesques; vint ensuite Claes Livijn (mort en 1844). Le roman historique à la manière de Walter Scott eut aussi ses imitateurs en Suède; ainsi le pasteur Gumælius donna son *Paysan Thord*, puis un anonyme *Le Flibustier* et *La dernière Soirée dans la forêt de l'Est*, et le comte de Sparre son *Adolphe l'orphelin*. Les romans de Crusenstolpe offrent un bizarre mélange de vérité et d'invention. Kullberg procède avec plus d'art, par exemple dans son roman intitulé *La Cour de Gustave III*; il s'est aussi essayé dans le genre de Paul de Kock. Les romans d'Almquist ont pendant longtemps beaucoup occupé le public; mais, à peu d'exceptions près, ils portent le cachet d'une fausse originalité et du communisme. D'ailleurs, le roman historique a eu bientôt fait son temps, et s'est vu forcé de céder la place au roman de mœurs. En ce genre il faut surtout mentionner Wetterbergh (connu comme écrivain sous le nom de l'*Oncle Adam*), et qui exploite les tableaux de genre empruntés à la vie des classes moyennes; Engstrœm, qui excelle à peindre la classe des paysans, mais qui se rapproche trop du roman à tendances; le Finnois Snellmann; le baron de Geer; Mellin, auteur d'une innombrable quantité de nouvelles, parmi lesquelles il s'en trouve de parfaitement réussies. Palmblad, dont nous avons déjà eu occasion de parler plus haut, et dont les romans sont regardés comme appartenant à ce que la Suède a produit de mieux en ce genre; Ridderslad, Kjelmann-Gœransson, et le comte d'Adlesparre (sous le pseudonyme d'*Albano*). Toutefois, les écrivains qui ont obtenu le plus de succès dans le genre du roman sont trois dames: d'abord Fredericka Bremer, dont les romans se recommandent par leur moralité, par une grande finesse d'observation, par de la naïveté et par une gracieuse sensibilité. Il y a moins d'originalité chez Mme Flygar-Carlèn, écrivain d'une fécondité peu commune, et chez la baronne Knorring; l'une, assez heureuse dans la composition et dans la peinture des scènes domestiques, mais manquant de poésie; l'autre, excellant à peindre la frivolité et les gracieuses folies du grand monde. Les romans publiés dans ces derniers temps sous le pseudonyme de *Wilhelmina* ont aussi obtenu beaucoup de succès. Sturzenbecher et Blanche sont des feuilletonistes pleins de talent, au style souvent peu châtié, mais toujours pétillants d'esprit. Le dernier est aussi l'auteur de quelques comédies ou farces, qui attirent la foule. Depuis quelques années il partage à cet égard la faveur publique avec Jolin.

Le mouvement de 1809 exerça une influence bien moins sensible sur la vie scientifique de la Suède. Par suite de la

suppression de la censure, la théologie put sans doute se mouvoir plus librement qu'auparavant; mais comme science elle demeura pauvre en pensées originales, et se contenta de suivre les traces de la théologie allemande. Hœijer (mort en 1812) a donné plus d'indépendance à la philosophie; après lui vient Biberg (mort en 1829). Il faut encore mentionner les travaux de Geijer, d'Atterbom, de Grubbe et d'Afzelius. La Suède ne peut pas citer dans ces derniers temps d'importants jurisconsultes. Si la médecine n'a pas produit un seul nom, en revanche la Suède conserve son ancienne réputation dans les sciences naturelles. Avant tous il faut citer le chimiste Berzelius; et en histoire naturelle Agardh, Fries, Nilson, Zetterstedt et Wahlenberg jouissent d'un renom européen. G. Svanberg est célèbre comme astronome. La philologie, faute de grandes bibliothèques riches en manuscrits, n'a jamais fait de progrès. L'étude des langues orientales a été cultivée avec de remarquables succès. Les trois historiens les plus remarquables sont Geijer, Fryxel et Strinnholm; viennent ensuite Cronholm, Holmberg, Wieselgren, etc. Les principaux ouvrages relatifs à la littérature suédoise sont: Hammarskœld, *Svenska vitterheten* (Stockholm, 1833); le même, *Sveriges Literatur och Konsthistoria* (Upsal, 1841); Wieselgren, *Sveriges skœna Literatur* (5 vol., Stockholm, 1849); Atterbom, *Svenska Siare och Skalder* (6 vol., Stockholm, 1852).

SUÉE (*Hippiatrique*). Voyez ENTRAINEMENT.

SUÉNON, nom commun à trois rois de Danemark.

SUÉNON Ier, surnommé *Barbe fourchue*, régna de 985 à 1014. Fils de Harald, contre qui il se révolta à diverses reprises, il monta sur le trône après l'avoir assassiné.

SUÉNON II ou SUEN ESTRITSON, petit-fils du précédent, régna de 1047 à 1076, après avoir vainement essayé de disputer l'Angleterre à Guillaume le Conquérant.

SUÉNON III, fils d'Eric Emund, disputa en 1147 la couronne de Danemark à deux compétiteurs, et tomba sous les coups des paysans, à la suite d'une bataille perdue en 1157, aux environs de Viborg.

SUÉTONE (CAIUS SUETONIUS TRANQUILLUS), historien romain, florissait sous les règnes de Trajan et d'Adrien. Un des ouvrages qui nous restent de lui donne à penser qu'il exerçait la profession de grammairien ou de rhéteur, et peut-être même celle d'avocat. Pline le Jeune, dans une lettre qu'il lui adresse, lui promet, sur sa demande, de s'employer à lui faire obtenir la remise d'une plaidoierie. L'amitié de Pline le Jeune, avec lequel Suétone s'était lié intimement, lui fut très-utile. Le favori de Trajan employa plus d'une fois pour lui ses bons offices. Plus tard, Suétone devint secrétaire de l'empereur Adrien; mais vers l'an 121 il perdit cette place, ayant été enveloppé dans la disgrâce de plusieurs personnes qui n'avaient pas eu pour l'impératrice Sabine les égards qui lui étaient dus.

Des ouvrages assez nombreux que Suétone avait composés, il ne nous en est parvenu que deux, son *Histoire des douze premiers Empereurs* et ses *Vies des Grammairiens et Rhéteurs célèbres*; encore ce dernier ouvrage n'est-il pas complet. Ses *Douze Césars* sont un des livres les plus curieux que l'antiquité nous ait transmis. Ils contiennent la vie privée des empereurs, beaucoup plus que l'histoire de l'empire; ce sont pour ainsi dire des *mémoires secrets* sur les mœurs de l'époque. Ce ne sont pas des annales qu'il faut y chercher; l'auteur s'inquiète peu de la chronologie, il néglige les dates: c'est un reproche qu'on est en droit de lui faire. Mais que de détails précieux, que de particularités intéressantes sur la vie publique et privée des anciens il nous révèle! Nul ouvrage n'est plus riche en renseignements sur les usages, les coutumes, les mœurs de toutes les classes de la société; on y voit à nu non plus l'empereur, mais le père, le mari, le frère, l'amant, le maître. Ce livre n'est rien moins que chaste, tant s'en faut! La corruption des mœurs romaines s'y étale dans toute sa nudité. L'auteur y a dévoilé les turpitudes et les débauches horribles de Tibère, de Caligula, de Néron, etc.; il a donné là-dessus toute licence à sa plume. C'est ce qui faisait dire à saint Jérôme « que Suétone avait écrit la vie des empereurs avec la même liberté qu'ils avaient vécu ». Quoi qu'il en soit, il était lui-même très-recommandable par sa conduite et son caractère personnel. Comme historien, Suétone possède au plus haut degré une des qualités les plus importantes, la bonne foi. Il règne dans ses récits un caractère de sincérité; on sent qu'il écrit avec l'impartialité la plus entière; on n'y voit nulle trace de haine ni de flatterie: la crainte ne lui fait rien dissimuler, la malignité ne lui fait rien amplifier. Il peint le vice dans toute sa laideur, avec une sorte de naïveté, et sans dissimuler les bonnes qualités que pouvaient avoir ceux dont il dévoile les infamies. Cette bonne foi est ce qui donne tant de prix à ce qu'il raconte, c'est là ce qui le fait lire avec tant d'intérêt. Sa narration est rapide, jamais chargée de réflexions, de digressions, de raisonnements. Son style est remarquable par la pureté, l'élégance et une grande propriété d'expression. En un mot, le livre de Suétone est le complément des ouvrages de Tacite, et contient l'histoire secrète du temps dont Tacite a retracé l'histoire publique. ARTAUD.

SUETTE MILIAIRE, nom d'une maladie très-grave, ayant pour principal symptôme des sueurs abondantes, et qui ravagea particulièrement l'Europe au quinzième siècle. Depuis elle s'est à diverses reprises manifestée en Picardie, mais avec moins d'intensité.

SUEUR (du latin *sudor*), humeur aqueuse, incolore, d'une odeur plus ou moins forte, d'une saveur salée, qui sort par les pores de la peau dans l'acte de la transpiration, et qui se présente en gouttelettes sur la surface du corps. A l'analyse elle fournit de l'acide acétique, un peu de matière animale, de l'hydrochlorate de soude et un peu d'hydrochlorate de potasse, du phosphate terreux et de l'oxyde de fer. M. Favre en a récemment extrait deux principes immédiats dont on n'avait jamais avant lui soupçonné l'existence dans ce liquide; l'un est *l'urée*, composé déjà trouvé dans plusieurs humeurs de l'économie: l'autre est un acide azoté dont la découverte appartient en entier à cet habile chimiste, qui lui a donné le nom d'*acide sudorique*.

La sueur se montre ordinairement sous l'influence de la chaleur extérieure, d'un exercice violent, de l'ingestion de boissons abondantes et chaudes, dans certains états morbides et par l'action de certains médicaments dits *sudorifiques*. La sueur est dans tous les cas la transpiration surabondante, exagérée, rendue visible. Quelquefois le sang s'est présenté sous la forme de sueur; mais c'est alors proprement une hémorrhagie de la peau. Beaucoup de maladies se terminent par des sueurs plus ou moins abondantes. A la fin de chaque accès des fièvres intermittentes, une sueur chaude baigne tout le corps, et cette évacuation est suivie d'un complet soulagement. Il en est de même dans le cours et à la fin des maladies aiguës, où les sueurs sont généralement le signe d'une détente et d'un changement favorable. De là l'indication et l'emploi des sudorifiques. Il y a des sueurs morbides qui sont de mauvais augure. Telles sont les sueurs froides, visqueuses et fétides, qui se montrent dans les fièvres de mauvais caractère, et surtout lorsqu'elles tendent à une fâcheuse terminaison. Les sueurs des phthisiques, dites *colliquatives*, semblent accélérer la consomption des malades. Certaines parties du corps fournissent parfois des sueurs plus ou moins désagréables, ce qui fait que quelques personnes cherchent à s'en débarrasser; mais l'expérience a démontré qu'il s'ensuit presque toujours des accidents graves.

Vulgairement on appelle *sueur rentrée* un refroidissement dangereux, qui résulte d'un subit changement de température auquel on s'expose lorsqu'on est en sueur.

Au figuré, *sueur* s'entend d'un travail opiniâtre. « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, dit la Genèse, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre d'où tu as été tiré. »

SUÈVES, nom donné avant l'ère chrétienne à certains peuples confédérés, qui habitaient une grande partie de

la Germanie. Les plus connus d'entre eux étaient les *Hermundures*, les *Semnones*, les *Longobards* (Lombards), les *Angles*, les *Vandales*, les *Bourguignons*, les *Rugiens* et les *Hérules*. Resserrés d'abord entre la Vistule et l'Oder, ils s'étendirent bientôt au delà de l'Elbe; et à l'époque des campagnes de César ils avaient envahi jusqu'au Neckar et au Rhin. Leur nom, suivant Tacite, vient des longs cheveux qu'ils avaient coutume de porter emprisonnés dans une bourse. Ils se livraient à d'étranges pratiques religieuses. Du reste, il paraît que leur constitution et leurs mœurs se rapprochaient beaucoup de celles des autres peuples de la Germanie. Quand sonna l'heure des grandes migrations, les Suèves, réunis aux Vandales et aux Alains, envahirent les Gaules, franchirent les Pyrénées, et partagèrent avec leurs compagnons de route les riches provinces de la Galice et de la vieille Castille. Les Vandales s'étant jetés sur l'Afrique, ils s'étendirent jusqu'en Portugal. L'ardeur des conquêtes, qui les animait, les engagea dans une guerre avec les Romains et les Visigoths : ils furent complétement battus par ces derniers, en 586; leur royaume s'écroula, et leur nom fut effacé de l'histoire d'Espagne : ceux qui étaient restés en Allemagne reparurent au cinquième siècle, sous le nom de *Souabes*, réunis aux Allemands entre le haut Rhin et le Mein, sur les bords du Neckar, du Danube et du Lech.

SUEZ, petite ville mal bâtie, dépendant de l'Égypte, sur l'aride *Isthme de Suez*, large d'environ 10 myriamètres, et qui, placée entre la Méditerranée et la mer Rouge, relie l'Afrique à l'Asie. Elle est située au nord-ouest du golfe ou plutôt de la rade ouverte du même nom, longue de 21 myriamètres, et formant l'extrémité de la mer Rouge; c'était autrefois une riche ville commerciale et l'entrepôt des marchandises de l'Europe et de l'Inde. Plus tard, quand le commerce de l'Europe avec l'Inde abandonna la route de l'Égypte pour celle du cap de Bonne-Espérance, cette ville tomba dans une décadence complète, d'où elle commence à se relever depuis que la navigation a repris l'ancienne voie. Malgré son mauvais port, elle est d'une grande importance comme le point inévitable par lequel doit passer le commerce des Grandes Indes avec l'Égypte et de là avec l'Europe. Elle deviendrait bien autrement importante encore si on exécutait le projet de canal destiné à relier la Méditerranée à la mer Rouge, dont il a tant été question dans ces dernières années. Dès la plus haute antiquité on avait songé à une entreprise de ce genre, par exemple Ramsès II (1394-1328 av. J.-C.), le Sésostris des Grecs, qui en fit commencer les travaux, repris vers l'an 615 av. J.-C. par Nécho et sous le règne de Darius Hystaspes. Ce fut seulement sous les Ptolémées qu'on donna au canal de Sésostris assez de profondeur pour recevoir de forts navires. Rétabli et amélioré par Trajan, puis réparé de nouveau en l'an 640 par le khalife Omar, il est vraisemblable qu'on l'utilisait encore au milieu du treizième siècle. C'est seulement au commencement du dix-neuvième siècle, et à l'instigation des Français, qu'il fut de nouveau question de réunir les deux mers par un canal; projet que le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali voyait d'assez bon œil. En 1840 il se forma une société de banquiers et d'ingénieurs français et autrichiens, ayant à sa tête les ingénieurs Stephenson, Talabot et Negrelli, qui en 1847 commencèrent à faire des études sur le terrain. Mais le gouvernement anglais s'opposa à l'entreprise pour se réserver le monopole du commerce des Indes, de même qu'en 1844 il avait déjà su faire avorter le projet de la création d'un chemin de fer à travers l'isthme. Il y a tout lieu de croire qu'il en sera de même des projets dont il est encore aujourd'hui question. Que si jamais ils venaient à être mis à exécution, il y aurait là prétexte à une immense affaire d'agiotage en vue de laquelle certains *incorruptibles* organes de l'opinion publique poussent de leur mieux à l'adoption d'un projet en faveur duquel le gouvernement français, par des motifs de politique faciles à comprendre, laisse faire de la *quasi-agitation*. Reste à savoir qui, en définitive, payerait les *frais* de l'entreprise; et ce n'est certes pas trop s'avancer que de dire que suivant toute apparence ce seraient les crédules actionnaires à qui on parviendrait, avec le secours des journaux, à vendre les actions à 100 et 200 pour 100 de prime. Disons au reste à ce propos qu'il existe deux projets de tracé : le *tracé direct*, qui fait aboutir le canal à Péluse et qui ruine Alexandrie; le *tracé indirect*, qui conserve Alexandrie en y mettant l'embouchure du canal, mais qui allonge la traversée. En attendant, une maison grecque a fait construire entre le Caire et Suez une route macadamisée, qui est depuis longtemps livrée à la circulation. D'après les conseils de Stephenson on a commencé en 1851 dans la même direction la construction d'un chemin de fer entre le Caire et Alexandrie, dont une certaine étendue est déjà livrée à la circulation. C'est depuis 1834 que la malle de l'Inde a pris la route de Suez.

SUEZ (Isthme de). *Voyez* l'article qui précède.

SUFASAR. *Voyez* Blidah.

SUFFÈTES, chefs du gouvernement à Carthage.

SUFFOCATION. *Voyez* Étouffement.

SUFFOLK, comté de l'est de l'Angleterre, qui en 1851 sur une superficie de 50 myriamètres carrés comptait 336,136 habitants. C'est un pays plat, borné au nord-ouest par des marais, dont la plus grande partie ont été desséchés. Il est arrosé par le Stour, l'Orwell, le Deben, l'Alde, le Blyth, le Waveney, la grande et la petite Ouse. Contrée essentiellement agricole, le Suffolkshire est le centre d'une importante élève de bétail. Ses vaches sans cornes donnent une prodigieuse quantité de lait, avec lequel on fabrique du beurre excellent, qui se consomme presque exclusivement à Londres. Les chevaux du Suffolkshire sont remarquables par leur vigueur, et la race de moutons donne une laine extrêmement fine. Ce comté a pour chef-lieu Ipswich.

SUFFOLK (Comtes et ducs de). Ces titres ont été portés successivement par diverses maisons d'Angleterre. La famille de Clifford est la première à laquelle ait appartenu le titre de *comte de Suffolk*; mais elle le perdit vers le milieu du quatorzième siècle. Il passa ensuite à la famille *de la Pole*, issue de William Pole, riche marchand de Hull, qui prêtait souvent de l'argent au roi Édouard II, et qui en récompense de ses services fut créé baronnet en 1319.

Michel de la Pole, petit-fils de ce marchand, fut le favori du roi Richard II, qui le nomma chancelier, et qui, en 1385, lui accorda le titre de *comte de Suffolk*. Il mourut en 1388. Son petit-fils, *William de la Pole*, d'abord comte, puis *duc* de Suffolk, jouit d'un grand crédit à la cour du faible Henri VI. En 1444 il fut envoyé en France pour y négocier le mariage de ce prince avec *Marguerite d'Anjou*. Afin de se rendre agréable à cette princesse et à son entourage, il promit, dans un article secret, de céder à Charles d'Anjou, oncle de Marguerite et favori du roi de France, l'Anjou, que les Anglais possédaient encore. À la suite de ce traité, Suffolk obtint d'abord le titre de *marquis*, puis celui de *duc*. Lorsque Marguerite eut épousé Henri VI, l'année suivante, Suffolk et le cardinal de Winchester se lièrent étroitement à la fortune de cette princesse. Ils s'attachèrent d'abord à amener la chute du loyal duc de Glocester, et firent assassiner ce prince, en 1447, dans sa prison. Winchester mourut peu de temps après, et Suffolk, devenu l'amant de la reine et le véritable maître du royaume, accabla le peuple d'exactions et de concussions, et acquit ainsi d'immenses richesses. En 1450 le parlement éleva contre lui une accusation de haute trahison. La cour s'efforça bien de sauver le favori en le condamnant à un exil de cinq ans en France; mais ses ennemis envoyèrent à sa poursuite, et le firent assassiner dans une barque, non loin de Douvres.

Son fils, *Jacques*, duc de Suffolk, épousa Élisabeth, fille aînée d'Édouard IV; alliance qui fit de lui un zélé partisan de la maison d'York. Trois fils provinrent de ce mariage : *Jacques*, qui succéda à son père, *Edmond* et *Richard*, mort, en 1525, à la bataille de Pavie.

Jacques de la Pole, comte de Lincoln et duc de Suffolk, fut, en raison de son origine maternelle, déclaré par

Henri III héritier présomptif de la couronne. Mais la bataille de Bosworth adjugea le trône à Henri de Lancastre, qui devint le roi *Henri VII*, et le duc de Suffolk fut obligé de se réfugier en Flandre, chez sa tante, la duchesse de Bourgogne. De là il repassa en Angleterre, en 1487, à la tête de 2,000 vieux soldats allemands, avec lesquels il se déclara en faveur des partisans du prétendant Simnel, et bientôt il put marcher sur York avec une armée de 8,000 hommes. Mais Henri VII le rejoignit avec des forces supérieures à Stoke, dans le comté de Nottingham, et, le 6 juin 1487, lui fit essuyer une déroute complète. Suffolk périt dans la mêlée.

Son frère, *Edmond de la Pole*, comte de Suffolk, constamment persécuté par Henri VII, fut décapité en 1513, par ordre de Henri VIII. Ce prince conféra la même année le titre de duc de Suffolk à son favori, le chevalier *Charles Brandon*. Celui-ci fut chargé, en 1514, d'accompagner en France la belle princesse Marie, sœur de son maître, qui devait épouser Louis XII. Mais le roi de France étant venu à mourir, le 1er janvier 1515, Suffolk obtint le cœur et la main de la princesse, qu'il aimait passionnément. Lorsqu'il mourut, en 1545, l'archevêque Cranmer perdit en lui le plus ferme de ses appuis. De son mariage avec la princesse, il laissa deux filles, dont l'aînée, *Françoise*, épousa Henri Gray, marquis de *Dorset*. Sous le règne d'Édouard VI, celui-ci fut élevé à la dignité de duc de Suffolk, en 1551, en raison de sa liaison avec l'ambitieux duc de Northumberland. En 1552 Northumberland décida Édouard VI à exclure de la succession à la couronne ses deux sœurs, Marie et Élisabeth, et à y appeler sa parente, lady Jane *Gray*, fille de Suffolk. Ces arrangements une fois pris, Jane dut épouser, en 1553, le fils cadet de Northumberland, lord Guilford Dudley. Édouard étant venu à mourir peu de temps après, Suffolk, avec l'appui de Northumberland, fit proclamer sa fille reine. Le courage et la résolution de la princesse Marie eurent bientôt mis un terme à cette usurpation. Quoique Jane et son mari eussent été condamnés à mort, Marie ne voulait pas d'abord envoyer ses parents à l'échafaud. Suffolk, qui n'avait été qu'un instrument aux mains de Northumberland, fut même remis en liberté. Mais dans l'espoir de briser les fers de sa fille et de la replacer sur le trône, il prit part à la conspiration de sir Thomas Wyat. La reine Marie lui fit faire, en conséquence, son procès, et il fut décapité, le 17 février 1554, cinq jours après que le sang de sa fille eut rougi l'échafaud.

En 1603 Jacques Ier conféra le titre de duc de Suffolk à lord *Thomas Howard de Walden*, et sa descendance en est demeurée en possession.

SUFFRAGANT (en basse latinité *suffraganeus*, dérivé de *suffragium*, suffrage), celui qui a le droit de suffrage dans une assemblée. On applique plus spécialement cette épithète aux ecclésiastiques, et d'ordinaire aux évêques, soit relativement à leur métropolitain, parce qu'étant appelés à son synode ils y ont droit de *suffrage*, soit parce qu'ils ne peuvent être consacrés sans son suffrage ou consentement. Tout métropolitain a ses évêques *suffragants*. L'appel des sentences rendues par les officialités des *évêchés suffragants* se porte par-devant l'officialité du métropolitain.

SUFFRAGE, en latin *suffragium*. On appelait *suffrage*, à Rome, le vote que le citoyen exerçait dans les *comices*, ou bien comme juge dans les procès criminels (*judicia publica*). On désignait également ainsi le droit de vote en général qui faisait partie des droits du citoyen romain. Pendant longtemps le suffrage eut lieu à haute voix ; ce fut seulement 700 ans après la fondation de Rome que diverses lois introduisirent le suffrage par écrit (*per tabellas*, c'est-à-dire au moyen de petites tablettes de bois enduites de cire), et il fut pour la première fois appliqué, en l'an 139 av. J.-C., par la loi *Gabinia* à l'élection des magistrats, puis en l'an 131 par la loi *Papiria* aux propositions de loi, en l'an 137 par la loi *Cassia* aux jugements (à l'exception des procès de haute trahison [*perduellio*]), puis en l'an 107 par la loi *Cœlia* à ce même crime.

SUFFRAGE UNIVERSEL, l'une des conquêtes faites par le peuple en février 1848. La constitution de 1852 en a fait la base de nos institutions actuelles, et l'a mis par conséquent en dehors de toute discussion. C'est là cependant une question au sujet de laquelle bien des objections pourraient être élevées contre le principe qui a prévalu et qui ne laisse pas que d'offrir des dangers sérieux. Des faits tout récents prouvent en effet que l'exercice illimité, sans condition, de ce droit, peut être fatal à la stabilité de la constitution même qui l'a consacré, et ouvrir la porte aux révolutions. Puisse d'ailleurs l'avenir donner tort à ceux qui refusent d'y voir une panacée infaillible pour toutes les souffrances de la société.

SUFFREN DE SAINT-TROPEZ (Pierre-André, bailli de), l'une des gloires de la marine française, naquit le 13 juillet 1726, au château de Saint-Cannat, en Provence. Ses parents, suivant l'usage des familles nobles à cette époque, voulant avantager son aîné, le firent entrer dans l'ordre de Malte, et le destinèrent à l'armée navale. Admis dans les gardes marines en 1743, il combattit dès la même année les Anglais sur le vaisseau *Le Solide*. Nommé enseigne en 1747, il s'embarqua sur *Le Monarque*, qui fut capturé dans un combat vaillamment soutenu à la hauteur de Belle-Ile par huit vaisseaux français seulement contre les vingt vaisseaux de l'amiral Hawke. Suffren, conduit en Angleterre, y resta jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui fut signée l'année suivante. La guerre ne tarda pas à éclater de nouveau, et Suffren fut encore une fois fait prisonnier. Nommé capitaine de frégate, en 1767, et se trouvant sans occupation dans son pays, alors en paix, il passa à Malte, et fit contre les Barbaresques plusieurs courses, à la suite desquelles il fut nommé commandeur de l'ordre. Le titre de *bailli*, sous lequel il est généralement connu, lui fut donné plusieurs années après, lorsqu'il faisait la guerre dans l'Inde. Il revint à Toulon, en 1772, fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et attaché en cette qualité à une escadre d'évolution, qui en 1778 remplaça les combats simulés par de véritables batailles contre les Anglais. Les hostilités recommencèrent lors de l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, que la France favorisait de tout son pouvoir. Suffren fut désigné pour commander le vaisseau *Le Fantasque*, dans l'escadre du comte d'Estaing. Celui-ci, à Boston, confia à Suffren une partie de ses forces, avec laquelle il pénétra dans le port de Newport et incendia la flottille anglaise, qui y avait cherché un refuge. De retour à Brest, il obtint en 1779 le commandement d'une escadre légère faisant partie de la flotte espagnole et française aux ordres de don Louis de Cordova; et le 9 août 1780 il attaqua à la hauteur du cap Saint-Vincent un immense convoi anglais à la destination des Indes orientales, auquel il enleva douze bâtiments. Le gouvernement lui confia ensuite le commandement d'une escadre de sept vaisseaux de ligne, avec laquelle il alla secourir les Hollandais menacés par les Anglais. Le 16 avril 1781 il battit le commodore Johnston dans une bataille livrée près de San-Yago, l'une des îles du cap Vert, et déjoua les projets de l'ennemi contre la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance en y arrivant plus tôt que lui. En 1782 il battit, le 17 février et le 12 avril, l'amiral Hughes dans la mer des Indes; et par ces succès il paralysa complétement les mouvements de l'ennemi. Il lui reprit même, au mois de septembre, Trinconomale, dont il s'était emparé; et il eût sans doute obtenu des succès encore plus décisifs, si un convoi qui lui était destiné n'était pas tombé aux mains des Anglais. Rappelé en France après la conclusion de la paix de 1783, il y fut reçu avec le plus vif enthousiasme. En 1787 il fut chargé de réorganiser la flotte de Brest; mais sa santé affaiblie le contraignit de rester à Paris, où il mourut, le 8 décembre 1788.

Le bailli de Suffren était de taille moyenne, d'une figure pleine de noblesse et fort agréable, quoique chargée d'em-

bonpoint. Il joignait à toutes les qualités qui font le grand homme de mer une bonté parfaite envers les matelots; bonté tempérée à l'égard de ses capitaines par quelques exemples de sévérité nécessaires au maintien de la subordination parmi ces hommes capricieux et hautains.

Son frère, *Louis-Jérôme* Suffren de Saint-Tropez, né en 1722, fut nommé en 1764 évêque de Sisteron, où en 1780 il commença la construction du canal, de 4 kilomètres de long environ, qui porte son nom. Il émigra à la révolution, et mourut à l'étranger. En 1824 la ville de Sisteron lui éleva un obélisque.

SUFISME ou SSUFISME. On appelle ainsi l'espèce de mysticisme particulier aux ordres monastiques mahométans. Les Arabes donnent à ceux qui le professent le nom de *sufi*, c'est-à-dire *habillés de laine*, parce que, à l'instar des autres moines mahométans, ils portent des vêtements de laine. Dès les premiers siècles de l'islamisme il y eut des ascètes et des solitaires mahométans. C'est là que se développèrent les idées mystiques des *sufis*, qui trouvèrent une foule de partisans, notamment en Asie Mineure et en Perse, vraisemblablement sous l'influence d'idées analogues depuis longtemps répandues dans les mêmes contrées. Le *sufi* s'enfonce dans la contemplation et l'admiration de la Divinité qui voit tout, et en présence de la magnificence de qui toute autre personnalité ou individualité s'anéantit. Il ne voit dans les rapports des êtres que de pures apparences, et il ne distingue le mal du bien que relativement; c'est-à-dire qu'il ne le considère que comme un degré inférieur du développement du bien. Enfin, tout, dans ce monde, lui paraît identique, le bien et le mal, l'homme et l'animal, toutes les religions, la nuit et le jour, la vie et la mort.

On désigne comme le fondateur de cette secte un certain *Saïd-Aboul-Chaïr*, qui vivait vers l'an 830 de notre ère; mais peut-être ne fut-il que le premier qui ait réuni un certain nombre de mystiques de ce genre en leur imposant un lien religieux. Plusieurs des plus célèbres poëtes persans furent des *sufis*. Les doctrines et l'histoire des *sufis* ont dans ces derniers temps été l'objet des travaux tout particuliers de M. de Hammer, dans son *Histoire de l'Éloquence persane* et dans son édition du poëme didactique et mystique *Gulschen i Ras* [Pesth, 1338]; et de M. Sylvestre de Sacy (dans son édition de *Pend Nameh* de Ferid-ed-Din-Attâr).

SUGER, abbé de Saint-Denis, naquit en 1081 ou en 1087, de parents obscurs et pauvres. Placé dès l'âge de dix ans à Saint-Denis, où était élevé le jeune Louis VI, il devint de bonne heure l'ami du prince, dont il devait être par la suite le principal ministre. Ce fut en 1122 qu'il parvint au gouvernement de l'abbaye de Saint-Denis. On dit qu'il affecta dès lors un peu trop les manières et le luxe d'un grand seigneur; mais touché des remontrances de saint Bernard, il réforma sa manière de vivre, et se montra désormais modeste et simple. Appelé auprès de Louis VI pour être son conseil et son guide, chargé de l'éducation de son fils, Suger, aussi brave chevalier que saint docteur, aida le roi dans toutes ses entreprises, soit de la main, soit de la tête. A la mort de Louis VI, dont il reçut le dernier soupir, et qui plaça Louis VII sur le trône, Suger vit encore accroître son crédit. Quand eut lieu le fameux sac de Vitry, dont l'expiation engagea ce prince dans la seconde croisade, Suger le vit avec douleur prendre la résolution de quitter la France. Aussi écrivit-il en secret au pape Eugène III, et, lui communiquant ses craintes, le conjura-t-il de reculer l'époque d'un départ qui pouvait devenir si funeste. L'ardeur du prince l'emporta : il crut qu'il expierait mieux le crime de Vitry par des conquêtes en Orient que par une sage administration intérieure. Il parut bien mieux inspiré lorsqu'il conféra à Suger la régence de son royaume. On sait la déplorable issue de cette malencontreuse expédition et les infortunes du roi de France. Pendant la longue absence de Louis VII, ce fut vraiment Suger qui porta la couronne. « Aussitôt que le roi fut parti, dit le biographe de Suger, les hommes avides de pillage commencèrent à désoler le royaume; mais, armé du glaive spirituel et du glaive temporel, l'abbé réprima en peu de temps leur méchanceté; » et le pouvoir royal ne fit que s'accroître aux mains de l'homme qui avait pour maxime « qu'il vaut mieux que tous aient un seul maître, qui les défende, que de périr tous en n'ayant pas de maître ». Suger parvint à rétablir dans les finances royales l'ordre et l'abondance, au point de pouvoir envoyer à son maître, sans trop grever les peuples, l'argent dont il avait besoin, soit pour nourrir ses soldats, soit pour payer des dettes contractées envers les chevaliers de Saint-Jean et du Temple. Comme il avait désapprouvé le départ du roi, il ne cessa de presser son retour, et se hâta de lui remettre le gouvernement du royaume, pour rentrer dans son abbaye, « avec le glorieux titre de *père de la patrie*, que le roi et le peuple lui donnèrent ». Suger, retiré dans son abbaye, « n'en sortit plus que par force, pour assister aux conseils des princes, où il intercédait encore pour les pauvres, les veuves et tous ceux qui souffraient quelque injure » .Privé de son appui, Louis allait désormais apparaître à la France dans toute sa faiblesse, sa timidité d'esprit, sa dévotion étroite et sans dignité.

Cependant, les désastres recommençaient dans la Palestine : on vit alors, chose difficile à croire, l'abbé Suger, qui s'était opposé au départ de Louis, prendre la résolution de secourir Jérusalem, et dans une assemblée tenue à Chartres exhorter les princes, les barons et les évêques à s'enrôler sous les drapeaux de la guerre sainte. Comptant plus de soixante-dix ans, il voulait lui-même conduire la croisade; et déjà plus de dix mille pèlerins se disposaient à le suivre en Asie, lorsque la mort vint arrêter l'exécution de ses projets. Il expira (1152) entre les bras de saint Bernard, qui soutint son courage, et l'exhorta à ne plus détourner ses pensées de la Jérusalem céleste, dans laquelle ils devaient se revoir la même année.

A une époque où l'on ne songeait qu'à défendre les intérêts de l'Église, Suger défendit ceux de la royauté et ceux du peuple; et ses idées politiques se manifestent autant par ses actions que par ses écrits. C'est dans sa *Vie de Louis VI*, et surtout dans ses *Lettres*, qu'on voit poindre les idées du gouvernement qui firent la fortune de la royauté. La postérité reconnaissante a consacré son nom parmi ceux des grands ministres de notre France. Théodose Burette.

SUHM (Pierre-Frédéric de), historien danois, né à Copenhague, en 1728, se consacra de bonne heure à l'étude des sciences philologiques. En 1751 il alla s'établir en Norvège, et séjourna jusqu'en 1765 à Drontheim, pour y travailler avec le savant Schœning à une histoire des temps primitifs de la Norvège. Il revint ensuite à Copenhague, où il continua de résider jusqu'à sa mort, arrivée en 1798, constamment occupé de travaux littéraires. Le plus remarquable de tous ses ouvrages est sans contredit son *Histoire de Danemark* (11 vol., Copenhague, 1782-1812), qui ne parut qu'après sa mort, et qui ne va pas au delà de l'année 1319.

SUICIDE (du latin *suicidium*). La conservation de la vie n'est pas seulement un penchant naturel, c'est encore un devoir moral : car l'existence terrestre de l'homme est une condition de sa vie intellectuelle plus élevée sur laquelle repose sa dignité, dignité qui la sanctifie. Par conséquent, quiconque abrège volontairement sa vie commet un acte immoral. La destruction violente et subite de sa propre vie que commet l'homme obéissant à l'impulsion de ses passions, de ses penchants et de sa disposition d'esprit, ou le *suicide* dans l'acception la plus étroite du mot, est un acte tout aussi immoral, parce que celui qui se donne la mort se déshonore en anéantissant son être et manque à ses devoirs envers les autres êtres raisonnables et envers le législateur et l'arbitre de toute existence. Il ne faut pas confondre avec le suicide la mort volontaire (*mors voluntaria*), qu'on choisit afin de conserver sa dignité morale et de mourir pour des idées. Elle se présente dans des circonstances d'une appréciation difficile, où la vie ne pourait être conservée

qu'aux dépens de cette dignité, où la continuation de l'existence terrestre ne saurait se concilier avec elle, ou bien où l'on peut atteindre un but moral plus élevé par le sacrifice de la vie. Ce meurtre commis sur soi-même ne provient pas, comme c'est ordinairement le cas dans le *suicide*, de penchants sensuels non plus que d'un sentiment de lâcheté en présence des tourments d'une sensualité non satisfaite, ou encore d'un coupable désaccord intérieur, d'une hallucination, ou d'une conscience bourrelée; il a sa source dans le courage et la ferme volonté de sceller par la mort une vie qui a été digne. Ceux qui ont attenté à leurs jours et les défenseurs officieux du suicide ont, il est vrai, de tous temps essayé non-seulement d'alléguer beaucoup de motifs en faveur du suicide, mais encore de confondre l'idée du suicide et celle de la mort volontaire. Enfin, le *suicide involontaire*, qui a sa source dans un état maladif du corps exerçant sur l'esprit une irrésistible influence, ou bien dans un dérangement de l'esprit tel, que la conscience de ce qu'il y a de moral ou d'immoral dans une action se perd et paralyse toute liberté de volonté chez l'être qui agit; le *suicide involontaire*, disons-nous, diffère de l'un et de l'autre. Dans la plupart des cas, toutefois, il y a concomitance de la maladie physique et de la maladie psychique : voilà pourquoi, malgré l'horreur si naturelle et si morale qu'inspire le suicide volontaire, on s'abstient de condamner rigoureusement et irrémissiblement celui qui se donne la mort. Consultez l'ouvrage de Mme de Staël *Sur le Suicide* (Stockholm, 1812); Brière de Boismont, *Du Suicide et de la folie suicide*, etc. (Paris, 1855).

Un fait affligeant, effrayant même, c'est le nombre toujours croissant en France des suicides. Non-seulement il augmente toujours, mais la progression se montre chaque année plus rapide, plus accélérée. Le ministère de la justice a publié le tableau officiel du nombre des suicides constatés judiciairement depuis l'année 1826 jusques et y compris l'année 1852. De ce relevé il résulte que dans le cours de vingt-sept années 71,418 personnes se sont volontairement donné la mort. Voici ce tableau numérique : En 1826, 1,839; en 1827, 1,542; en 1828, 1,754; en 1829, 1,904; en 1830, 1,755; en 1831, 2,084; en 1832, 2,156; en 1833, 1,973; en 1834, 2,078; en 1835, 2,305; en 1836, 2,340; en 1837, 2,443; en 1838, 2,586; en 1839, 2,747; en 1840, 2,752; en 1841, 2,814; en 1842, 1,866; en 1843, 2,020; en 1844, 2,973; en 1845, 3,084; en 1846, 3,012; en 1847, 3,647; en 1848, 3,306; en 1849, 3,583; en 1850, 3,592; en 1851, 3,598; et en 1852, 3,674.

La question du suicide a d'ailleurs exercé nombre de plumes éloquentes. Depuis Platon, depuis Sénèque et Marc Aurèle, jusqu'à l'auteur des *Lettres de Saint-Preux*, une foule d'esprits philosophiques ont pris successivement pour texte d'examen ce sujet inépuisable de controverses. Après tout ce qui a été échangé pour et contre dans les dissertations sans fin auxquelles a donné lieu la thèse du suicide, n'est-il pas évident que c'est là une question de for intérieur? que le sentiment intime a plus à faire en cette occasion que la logique et le sentiment des docteurs?.. « Le bonheur consiste, dit Mme de Staël, dans la possession d'une destinée *en rapport avec nos facultés*..... La puissance d'aimer, l'activité de la pensée, le prix qu'on attache à l'opinion, font de tel ou tel genre de vie une existence douce pour les uns et tout à fait pénible pour les autres. L'inflexible loi du devoir est la même pour tous; mais les forces morales sont purement individuelles.... Il me semble donc qu'il ne faut jamais disputer sur ce que chacun éprouve. » C'est dans ces sages limites que l'auteur de *Corinne* renferme les réflexions auxquelles donne lieu de sa part la question du suicide. On ne peut s'empêcher d'applaudir aux nobles paroles par lesquelles Mme de Staël ouvre la discussion sur cet intéressant sujet. Également éloignée d'une faiblesse propre à augmenter le relâchement moral, et de la sécheresse dogmatique qu'apportent certains esprits en de telles discussions, tous les efforts de cette femme célèbre n'ont pour but que d'élever l'homme à de hautes pensées et de le pénétrer du sentiment de sa propre dignité. « Il ne faut pas haïr, s'écrie-t-elle, ceux qui sont assez malheureux pour détester la vie; il ne faut pas louer ceux qui succombent sous un grand poids, car, s'ils pouvaient marcher en le portant, leur force morale serait plus grande..... J'ai loué, ajoute-t-elle en note, l'acte du suicide dans mon ouvrage sur l'*Influence des Passions*, et je me suis toujours repentie depuis de cette parole inconsidérée. » Déclaration remarquable, qui réduit la question à ses véritables termes, en même temps qu'elle donne la mesure de tout ce qu'il y a de consciencieux dans l'examen auquel se livre l'auteur sur le suicide.

SUIDAS, grammairien grec, dont on ne connaît guère la vie. On désigne le dixième ou le onzième siècle comme l'époque où il vécut. La raison de ceux qui adoptent la première opinion, c'est que dans son *Lexique*, au mot *Adam*, il fait un calcul chronologique qui finit à la mort de l'empereur Jean Remiscès, mort en 975. Outre l'interprétation des mots, on trouve dans son livre d'excellentes indications historiques et biographiques. Cette compilation a sauvé de l'oubli bien des débris de l'antiquité. Comme il manquait de critique, il ne faut faire de son ouvrage qu'un usage prudent, et ne pas s'abandonner aveuglément à ses assertions. Il y a souvent confusion de choses et de personnes; mais on impute ce défaut à ceux qui ont remanié et augmenté son livre. Suidas a fait de fréquents emprunts aux *Scoliastes* d'Aristophane, de Sophocle, d'Apollonius de Rhodes. Il a puisé dans Thucydide, Polybe, Marc Aurèle, Athénée, Procope. On fait usage de son *Lexique* avec succès pour l'interprétation de l'Ancien et du Nouveau Testament. La meilleure édition est celle de Cambridge, donnée par Kuster, sous la version latine d'*Emilius Portus*.

De Golbéry.

SUIE, produit de la condensation des vapeurs dégagées dans la combustion imparfaite des substances organiques végétales ou animales. La fumée en effet, qui constitue d'une manière visible et souvent bien importune la suie tenue en suspension dans l'air, est une fuliginosité légère, la plupart du temps huileuse, presque toujours acide (acide acétique), quelquefois ammoniacale, quand les substances qu'on brûle sont azotées. Lorsqu'on brûle dans une cheminée du bois, de la tourbe, de la houille, des matières bitumineuses, résineuses, etc., ainsi que toutes sortes de substances animales, la combustion n'est jamais complète. Tandis qu'on obtient un dégagement de chaleur et d'une certaine quantité de lumière, et qu'une partie de la matière se convertit en eau, en acide carbonique et en oxyde de carbone, en gaz hydrogène carboné et bi-carboné, en sulfure de carbone, etc., l'autre partie du combustible, dont la température n'est pas assez élevée pour brûler, ou qui n'a pas un contact assez multiplié avec l'oxygène comburant de l'air, se trouve absolument placée dans les mêmes circonstances que si elle était soumise à la distillation dans une cornue : elle doit donc se réduire en acide acétique et autres produits. C'est une partie de ces produits que, après la condensation des vapeurs fuligineuses sur les corps froids, nous connaissons sous le nom de *suie*, et qui, selon les corps dans la combustion imparfaite desquels elle s'est produite, doit offrir beaucoup d'analogie avec la constitution primitive de ces corps, car elle n'est en effet que le résultat d'une espèce de distillation.

Ce que l'on connaît dans le commerce sous le nom de *noir de fumée* n'est que de la *suie* recueillie dans des appareils de combustion imparfaite des résines. Sous le même point de vue, on peut également considérer comme une espèce de suie le *noir d'ivoire*, provenant des rognures d'ivoire brûlées; le *noir animal*, qu'on se procure en calcinant des os, des cornes, des poils d'animaux, etc.

La suie qui se produit lorsqu'on brûle les excréments de plusieurs animaux herbivores qui s'étaient nourris de végétaux salés contient une très-grande quantité d'hydro-

chlorate d'ammoniaque (sel ammoniac). C'était là l'élément de la fabrication égyptienne de ce sel. Aujourd'hui on l'obtient beaucoup plus économiquement et en bien plus grande abondance, en recueillant les produits de la distillation de matières animales de toutes espèces. PELOUZE père.

SUIF, terme général sous lequel on désigne les graisses fondues des bœufs, vaches, moutons, etc., seules ou mêlées. On trouve chez tous les animaux à sang chaud une certaine quantité de substance grasse, dont les propriétés diffèrent suivant la nature de l'animal chez lequel on l'observe, mais qui paraît être formée de deux produits immédiats : l'un solide, désigné sous le nom de *stéarine*; l'autre liquide, auquel on a donné celui d'*élaïne* ou d'*oléine*, dont les proportions relatives expliquent très-bien les degrés divers de fusibilité des différentes graisses animales. La graisse est déposée dans des membranes, d'où il est nécessaire de la séparer le plus complétement possible. On enlève, par une simple action mécanique, toute la partie que l'on peut séparer par ce moyen; mais quand il s'agit d'obtenir la graisse d'un animal, et notamment celle de mouton et de bœuf, désignée plus particulièrement sous le nom de *suif*, et celle de cheval, les unes et les autres employées dans l'industrie, il faut avoir recours à d'autres procédés, fondés sur l'altération des tissus membraneux. Autrefois c'était toujours en exposant la matière graisseuse, telle qu'elle est extraite de l'animal, à l'action d'une température assez élevée, et à feu nu, que l'on opérait; et ce procédé est encore suivi dans la plupart des localités, même à Paris dans les abattoirs : il donne lieu à une odeur infecte, qui se répand à de grandes distances, et rend excessivement désagréable le voisinage de ce genre d'établissements. Les graisses, avec leurs tissus, sont jetées dans une chaudière chauffée directement; les membranes se racornissent et laissent exsuder la graisse, que l'on retire, en la puisant ou la faisant couler par un conduit convenable. Toute la quantité qui est assez liquide pour se prêter à ce genre d'opération, on la verse dans un crible métallique qui retient les portions de membranes qu'elle avait entraînées, et on soumet ensuite à la pression la masse solide restée dans la chaudière pour en faire sortir une grande quantité de graisse qu'elle renferme. Les résidus sont chauffés ensuite plus fortement à feu nu, et fournissent, par une nouvelle pression, un suif plus coloré, désigné sous le nom de *suif brun*, à cause de sa teinte : l'odeur que répand cette dernière opération est encore plus infecte que la première.

Les résidus, désignés sous le nom de *cretons*, servent à la nourriture des chiens : leur proportion s'élève de 15 pour 100 au moins de la masse soumise à ces traitements.

Si, au lieu de soumettre les matières grasses à l'action du feu nu, on en élève la température par le moyen du bain-marie, les membranes ne pouvant s'attacher aux parois des vases et s'y altérer, ni le suif parvenir à son point d'ébullition, l'odeur qui se dégage est très-peu intense, et n'offre pas, à beaucoup près, le même caractère; mais l'opération dure plus longtemps, et la proportion de suif obtenue paraît être moindre, par la difficulté de faire exsuder le suif du sein des membranes. Les ateliers dans lesquels on travaille par ce procédé ne nuisent pas à leur voisinage comme les précédents. H. GAULTIER DE CLAUBRY.

SUIF (Arbre à), *Valeria indica*. *Voyez* ARBRE A SUIF.

SUINT. *Voyez* LAINE.

SUISSE, contrée située entre les États de la Confédération Germanique, l'Italie et la France, qui s'étend du 45° 50' au 47° 50' de latitude septentrionale, avec une circonscription de frontières d'environ 175 myriamètres. Sa superficie est évaluée à 511 myriam. carrés. C'est le pays le plus élevé de l'Europe, et où les cours d'eau les plus importants de cette partie du monde prennent leur source. La plupart de ses localités habitées sont à une hauteur moyenne de 400 à 700 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cependant, ce n'est pas à ce chiffre moyen d'élévation que s'arrête la possibilité de fixer la demeure des hommes dans ces régions : on trouve beaucoup de bourgades et de hameaux jusqu'à la hauteur de 1,300 mètres. On en rencontre même de plus petits, qui sont habités toute l'année, à 2,000 mètres. Plus haut, il n'y a plus que des *châlets* ou habitations d'été. Le sol de la Suisse offre donc la plus grande variété; car il est accidenté par un nombre de lacs et de fleuves occupant une surface de 43 myriam. carrés, et dont quelques-uns forment de magnifiques cataractes, ainsi que par des glaciers qui occupent à peu près la huitième partie de tout le pays. Aussi les voyageurs viennent-ils en foule contempler ces merveilles de la nature. Les principales montagnes de la Suisse sont les **Alpes**, qui au sud s'élèvent à 4,900 mètres, et le **Jura**, qui ne dépasse nulle part la hauteur de 1,766 mètres. Les montagnes centrales, situées entre les Alpes et le Jura, atteignent au mont Pilate leur point extrême d'altitude, qui est de 2,190 mètres. A une élévation de 2,600 à 2,750 mètres la neige reste d'ordinaire pendant toute l'année. Mais les **glaciers**, qui sont en voie constante d'accroissement et de diminution, descendent beaucoup plus bas. Dans les Alpes, depuis le Mont-Blanc jusqu'au Tyrol, on rencontre plus de six cents de ces glaciers, dont peu ont moins d'un myriamètre de longueur, et dont quelques-uns en ont jusqu'à 6 et 7, avec une largeur de 500 à 750 mètres et une épaisseur de 33 à 200 mètres. Ils forment à leur sommet une mer de glace. Les montagnes du Jura n'ont point de glaciers; mais on y rencontre des crevasses obstruées par des masses de neige que le soleil n'atteint jamais. C'est au sein de ces déserts de glace, de ces cimes immenses, que se forment les sources intarissables qui alimentent les innombrables cours d'eau dont la Suisse est sillonnée dans tous les sens, tels que le Rhin, l'Aar, le Rhône, l'Inn, les tributaires de l'Adige et du Pô, mais qui pour la plupart ne deviennent importants pour le commerce que hors de Suisse. En revanche, ce pays présente plusieurs grands lacs navigables. La plupart sont situés à une élévation de 400 à 500 mètres au dessus du niveau de l'Océan; ils gèlent rarement en hiver, circonstance qui favorise beaucoup le commerce. Les plus considérables sont parcourus par un grand nombre de bateaux à vapeur. En fait de canaux, le plus important est celui de la Linth. Le climat présente, suivant les localités, des différences extrêmes. Dans les hautes régions on peut éprouver le froid de la Sibérie, et à une journée de là, dans des plaines situées au bas de hauts rochers nus, avoir à supporter une chaleur extrême (par exemple dans le Valais). La température moyenne de tous les endroits habités est de 6 à 8° Réaumur. En général, la Suisse est un pays d'une grande salubrité. Il n'y a d'exception que pour quelques régions marécageuses ou situées dans des gorges profondes. Depuis plusieurs siècles, la Suisse n'a pas ressenti de ces tremblements de terre dont tout le bassin du Jura souffrit encore tant au moyen âge. En revanche, les éboulements de montagnes, les fréquentes inondations et les avalanches offrent de grands dangers aux habitants de certaines parties du pays. La fertilité du sol est aussi très-inégale; les lacs, les eaux courantes, les glaciers, les roches nues et stériles, les cimes qui ne produisent que de l'herbe à cause de leur élévation, comprennent environ les trois huitièmes de toute sa superficie. Les contrées basses ont également beaucoup à souffrir des débordements, qui, au lieu de fertile limon, ne laissent après eux que du gravier. Il est cependant des parties de la Suisse qui récompensent richement le cultivateur de ses peines. Dans beaucoup d'autres, la richesse des pâturages est une sorte de dédommagement à la pauvreté de l'agriculture. Au point de vue de la végétation, on peut diviser le pays en sept régions : la région inférieure, ou celle du froment, des vignes, du mûrier et du châtaignier, entre 233 et 566 mètres au-dessus de l'Océan; la seconde, qui s'élève jusqu'à 933 mètres, est celle des noyers, des chênes, de l'épeautre, des riches pâturages; on y trouve les villes de Berne, de Coire, de Saint-Gall; la troisième, qui s'élève jusqu'à 1,366 mètres, est celle des hêtres, de l'orge, du seigle, et contient

encore de bons pâturages (le Weissenstein, le Grindelwald, l'Engelsberg); la quatrième, qui s'élève à 1,833 mètres, est celle des sapins, des platanes, et on y trouve d'excellents pâturages; la cinquième, ou région inférieure des Alpes, s'élève jusqu'à 2,166 mètres : elle contient d'excellents herbages et quelques buissons, mais pas d'arbres, et là aussi cesse la culture du sol (Sigi, Splugen); à la sixième, ou région des Alpes supérieures, qui va jusqu'à la ligne des neiges éternelles, les buissons ont disparu : on ne rencontre plus que plantes alpestres, et une partie des vallées sont devenues des glaciers; à l'ombre, la neige n'y disparait jamais, la neige, qui, à la septième région (à 2,700 mètres) couvre seule presque toute la surface, de sorte que ce n'est que dans certains endroits escarpés et exposés au soleil qu'on rencontre encore quelque trace de végétation. La Suisse possède en abondance des pierres de première qualité, de beaux marbres, de l'albâtre et des cristaux. Elle a d'excellent fer, mais pas en assez grande quantité, du cuivre et même un peu d'or (dans le Rhin et l'Aar), de la tourbe, de la houille et du sel. C'est peut-être le pays de la terre le plus riche en sources minérales : les plus célèbres sont *Leuk*, dans le Valais, *Saint-Moritz* dans l'Engadin, *Pfeffers*, *Baden Schinznach*, etc.

L'agriculture, quoique portée à un haut degré de perfection dans la plupart des cantons, ne produit guère en grains que les quatre cinquièmes de la consommation. La récolte du vin s'élève annuellement à 900,000 hectolitres, représentant une valeur de 18 millions de francs. La culture des arbres à fruits et des prairies, l'éducation du bétail sont l'objet des plus grands soins. Les meilleures races bovines se rencontrent dans les vallées de *Saanen* et de *Simmen* (canton de Berne), de Greyerz (*Gruyère*), dans le canton de Fribourg, etc. Les meilleurs fromages sont ceux qui proviennent des vallées d'Emmen, de Saanen et de Simmen, de Greyerz et d'Useren. Dans beaucoup de cantons, la préparation des beurres et fromages se fait dans les proportions de grandes manufactures. Les bêtes à cornes, au nombre de 850,000, représentent un capital de 94,500,000 fr. ; et on évalue la valeur annuelle des récoltes de fourrages à 112,500,000 fr. La race chevaline, sans être belle, est vigoureuse. L'élève des moutons et des cochons ne suffit point aux besoins de la consommation. La valeur totale du bétail est évaluée à 137 millions de francs. Les forêts recouvrent 17 p. 100 de la superficie totale du sol, et fournissent plus de combustible qu'on n'en a besoin. La pêche est toujours productive, si la chasse l'est moins.

Depuis plus de cent cinquante ans la partie orientale de la Suisse est le centre d'une florissante industrie. Viennent ensuite, sous ce rapport, l'ouest et le nord. Les tanneries ont toujours une grande importance. La fabrication des étoffes de laine est encore insuffisante, car on est obligé d'en tirer chaque année pour 33 millions de l'étranger. En revanche, la fabrication de la soie a pris les plus vastes proportions (notamment à Bâle et à Saint-Gall); et on n'estime pas le produit de cette industrie à moins de 95 millions de francs, ou, déduction faite des frais d'acquisition de matières premières, à 76 millions nets. L'industrie cotonnière n'a pas moins d'importance. On y compte 131 filatures, tant grandes que petites, faisant mouvoir 600,000 broches; les fabriques d'étoffes, les teintureries, etc., sont en nombre proportionnel. Les teintureries en rouge sont particulièrement renommées. A Saint-Gall et à Appenzell, la fabrication des mousselines marche de front avec la broderie. Le produit net de l'industrie cotonnière est évalué à 70 millions de francs. Le tissage de la paille est aussi une industrie importante. N'oublions pas non plus la sculpture en bois. L'horlogerie, qui fournit chaque année à la consommation étrangere plus de 230,000 montres de qualités et de prix divers, constitue aussi une grande industrie. Elle a son siége principal dans les montagnes du Jura. La valeur totale des produits de l'industrie manufacturière suisse est évaluée à 225 millions de francs par an, dont 115 millions sont consommés sur place.

L'extension du commerce répond à l'essor pris par l'industrie. Le commerce intérieur remue chaque année un capital de 675 millions, et le commerce extérieur un capital de 450 millions. Les principaux articles d'importation sont les grains, les denrées coloniales, les boissons et surtout les articles fabriqués en laine et en coton. Les articles d'exportation de la Suisse trouvent pour la plupart leur écoulement au-delà des mers. L'Amérique du Nord et le Brésil, ainsi que le Levant, sont toujours les grands marchés du commerce suisse, que des consulats établis dans toutes les parties du monde protègent efficacement. La valeur des exportations suisses représente par tête de 180 à 191 francs, tandis qu'elle n'est en Belgique que de 107 fr., en France que de 71 fr., en Prusse que de 40 fr. et en Autriche que de 16 francs. De tous les États de l'Europe continentale la Suisse est donc celui qui a le commerce extérieur le plus important. Ce pays, naturellement pauvre, est redevable de ce merveilleux résultat d'une part au principe de la liberté commerciale qu'il a toujours professé et pratiqué, et de l'autre à ce que son administration intérieure a d'essentiellement économique, à ce qu'une armée permanente n'y entrave point la production en enlevant une partie des forces actives de la population.

Depuis le commencement de ce siècle il a été beaucoup fait pour la construction des routes. On compte en Suisse plus de 3,000 kilomètres de routes cantonales, et à cet égard elle peut soutenir avantageusement la comparaison avec quelque autre contrée de l'Europe que ce soit. En ce moment même la construction des chemins de fer y est poussée avec une remarquable activité; et la Suisse ne tardera point à avoir le réseau de voies ferrées nécessaire aux besoins de son commerce.

L'introduction du système monétaire et du système de poids et mesures français a fait disparaître la confusion qui régna pendant si longtemps dans cette matière de canton à canton. Indépendamment d'un capital de 115 millions de francs en espèces monnayées, il existe un capital en billets de banque. Mais il ne s'élève qu'à 3 francs par tête; tandis qu'en France et en Belgique la masse du papier en circulation représente de 11 à 12 francs par tête. La grande aisance qui, au total, règne partout n'est point trop inégalement partagée. A côté de 370,200 ménages propriétaires de fonds de terres, on n'en compte que 92,800 qui n'en ont pas. Beaucoup de fabricants sont en même temps propriétaires de terres, ce qui rend la position de cette classe plus favorable que dans d'autres pays, avec de plus grands établissements. Parmi les ressources réelles de la Suisse on ne doit pas omettre de mentionner les nombreux millions qu'y dépensent chaque année depuis 1815 les voyageurs et les curieux qui viennent la visiter.

D'après le recensement fait en mars 1850, la population de la Suisse était de 2,392,740 habitants, dont 71,570 étrangers et 2,198 vagabonds. Le nombre des Suisses absents à l'étranger était de 72,506. L'augmentation totale de la population en treize ans avait été de 202,482 habitants, soit 15,576 par an; ce qui réduit l'accroissement proportionnel à 1,147. Le nombre des protestants était de 1,417,786, celui des catholiques de 911,809, et celui des juifs de 3,145. Les juifs habitent presque tous la même commune, dans le canton d'Argovie. Cette population est répartie entre 22 cantons de la manière la plus inégale. Le plus grand des cantons, celui des Grisons, est relativement le moins peuplé de tous; Berne, avec une superficie de 96 myriamètres carrés et une densité de population qui ne répond pas tout à fait à la moyenne, contient cependant près d'un cinquième de la population totale de la Confédération. Au total, on compte en Suisse 92 villes et 63 bourgs contre 10,345 villages et hameaux. Parmi ces villes il n'y a jusqu'à présent que Genève qui ait dépassé le chiffre de 30,000 habitants; vient ensuite Zurich. D'après la langue qu'ils parlent, les Suisses se divisent en Allemands, Français, Italiens et Romano-Suisses. Les communes allemandes renferment 1,680,896 habitants;

les communes françaises, 540,072; les communes italiennes 128,333. La langue romane est parlée par 42,500 habitants du canton des Grisons. Malgré les profondes différences d'origine et de langue, mais surtout de religion, on ne saurait méconnaître qu'une histoire de trois cents ans, que des souvenirs communs et en même temps des habitudes de liberté civile et politique suppléent jusqu'à un certain point l'homogénéité de nationalité. A cet égard il y a entre les Suisses et les nations qui les avoisinent de trop profondes différences pour que l'envie sérieuse puisse jamais leur venir de se séparer de la Confédération.

Jusqu'à la réorganisation opérée par la révolution de 1830, les divers gouvernements locaux s'étaient médiocrement préoccupés de la propagation de l'instruction et des lumières. Mais depuis lors on a réparé le temps perdu; et une foule d'écoles de différents degrés ont été créées sur divers points du pays. On peut admettre qu'aujourd'hui près d'un cinquième du total de la population fréquente les écoles. Les petites démocraties de la Suisse n'ayant pas de grosses dépenses à faire pour l'entretien de leur force armée, sont d'autant plus en état de largement pourvoir à l'instruction populaire. Aussi n'y a-t-il pas de pays en Europe où, toutes proportions gardées, le budget de l'instruction publique soit aussi élevé que dans les cantons suisses régénérés; et quoique ces réformes n'aient encore guère plus de vingt-cinq ans, déjà on en aperçoit partout les heureux effets. On ne peut pas, il est vrai, en dire tout à fait autant des cantons catholiques; cependant, là aussi il y a progrès visible.

L'indépendance et la neutralité des vingt-deux cantons dont se compose la Confédération a été solennellement reconnue et garantie par les actes du congrès de Vienne. La nouvelle constitution fédérale que le pays s'est donnée le 12 septembre 1848 a mis à néant celle du 7 août 1815. En voici les principales dispositions : Le but de la Confédération est l'indépendance vis-à-vis de l'étranger, la protection des droits de tous, l'adoption de toutes les mesures propres à favoriser à l'intérieur la prospérité générale. Il n'existe plus de rapports de vassalité, plus de privilèges de cantons ni de personnes. Tous les Suisses sont égaux devant la loi. Défense des territoires des cantons par la Confédération, ainsi que de leurs constitutions particulières, pourvu qu'elles ne contiennent rien de contraire à celle de la Confédération, qu'elles garantissent l'exercice des droits politiques d'après les formes républicaines, qu'elles aient été acceptées par le peuple et puissent être revisées à la demande de la majorité des citoyens. A la Confédération seule appartient le droit de faire la paix et la guerre et de conclure des traités. Interdiction aux cantons de se faire justice eux-mêmes dans les contestations qu'ils peuvent avoir, et qui doivent être soumises au jugement de la Confédération. Droit des citoyens suisses, quelle que soit leur confession, de s'établir dans la partie du territoire fédéral qui leur convient. Droit de la Confédération de décréter des travaux et des entreprises d'utilité générale dans l'intérêt de toute la Confédération. Libre exercice de tous les cultes chrétiens en Suisse, liberté de la presse, droit de pétition, interdiction aux jésuites et à leurs affiliés de s'introduire dans le pays. Prohibition de l'établissement de tribunaux d'exception, et abolition de la peine de mort en matière politique. Les jugements rendus par les tribunaux sont exécutoires dans toute l'étendue de la Suisse. Possibilité d'accorder des droits de citoyens aux individus en état de vagabondage, et mesures à prendre pour qu'il ne s'en produise pas de nouveaux. Droit de la Confédération d'expulser les étrangers qui compromettraient la sécurité intérieure ou extérieure du pays. L'assemblée fédérale du conseil national et du conseil des états exerce la puissance fédérale suprême. Le premier est élu par tous les citoyens actifs âgés d'au moins vingt ans, à raison d'un membre par 20,000 âmes, pour trois ans et directement parmi tous les Suisses en état de voter. Le conseil des états se compose de quarante-quatre membres pour les vingt-deux cantons, à raison de deux pour chaque canton; chacun de ces deux membres élu par une moitié de canton. Les attributions de l'assemblée fédérale consistent dans la législation fédérale et les résolutions à prendre pour exécuter la constitution fédérale, les traités d'alliance, l'organisation et l'emploi de l'armée suisse, la nomination des fonctionnaires fédéraux, la surveillance de l'administration et de la justice, les difficultés de droit public entre cantons relativement à la compétence de la Confédération ou de la souveraineté cantonale, du conseil fédéral ou du tribunal fédéral, enfin la révision de la constitution fédérale. Les deux conseils, dont les membres votent sans mandat impératif, se réunissent chaque année en session ordinaire, ou bien extraordinairement à la demande du conseil fédéral ou d'un quart du conseil national, ou encore de cinq cantons. Chaque conseil délibère à part en séance régulière et publique. L'accord des deux conseils est nécessaire pour les lois et les résolutions fédérales. Ils ne se réunissent pour délibérer et prendre des résolutions en commun que lorsqu'il s'agit d'élections, de grâces à accorder et de questions de compétence. Le conseil fédéral, composé de sept membres qui sont nommés pour trois ans par l'assemblée fédérale parmi des citoyens aptes à être élus membres du conseil national, constitue l'autorité suprême, exécutive et dirigeante; la présidence appartient au président fédéral, élu chaque année par les membres du conseil. Les affaires y sont partagées par départements entre les différents membres; mais toute décision provient du conseil fédéral, comme autorité supérieure. Un tribunal fédéral de onze membres, élus pour trois ans, juge, après une procédure publique et orale, toutes les difficultés civiles qui surviennent entre les cantons et la Confédération; de même que comme cour d'assises, avec l'adjonction de jurés prononçant sur la réalité ou la non-réalité des faits, il connaît de tous les crimes et délits, soit du droit des gens, soit politiques, commis contre la Confédération. Les langues allemande, française et italienne sont les langues nationales de la Confédération. Tous les fonctionnaires de la Confédération sont responsables de la manière dont ils s'acquittent de leurs fonctions. La constitution fédérale peut être revisée en tout temps, par la voie de la législation, et la question de savoir s'il y a lieu à révision doit être posée au peuple à la demande d'au moins 50,000 individus en droit de voter. La constitution revisée a force de loi quand elle est acceptée par la majorité des citoyens votants et par la majorité des cantons.

Dans les constitutions particulières des cantons, c'est partout le principe de la souveraineté du peuple qui domine, de sorte qu'aucune modification ne saurait y être apportée que du consentement formel de la majorité du peuple. A l'égard de l'exercice de la puissance législative, les constitutions de cantons forment deux classes principales : 1° les cantons *démocratiques absolus*, où la puissance suprême, comme dans les cantons d'Uri, d'Unterwald, d'Appenzell et de Glaris, appartient à la commune, composée de tous les citoyens actifs et se réunissant en plein air, d'ordinaire en avril ou en mai : 2° les cantons à constitutions *démocratiques représentatives*, où les citoyens élisent, pour la plupart directement, en proportion de la population, leurs représentants, dont l'assemblée, appelée *grand conseil*, tient des séances publiques et exerce la plupart des droits de la commune dans plusieurs de ces cantons, par exemple Saint-Gall, Bâle-Campagne, Lucerne et Thurgovie. Le peuple a le droit de *veto* contre les projets de loi délibérés par le grand conseil. Jusqu'à présent ce n'est que dans le plus petit nombre de cantons que des indemnités sont accordées aux membres des grands conseils. Les membres du gouvernement dont le temps est pris pendant toute l'année ne reçoivent même d'indemnité convenable que dans les grands cantons. Peu de fonctionnaires, les ecclésiastiques et les instituteurs exceptés, et encore ces derniers pas partout, sont nommés à vie. A l'expiration du temps légal de service, et même plus tôt s'il survient un changement de gouvernement, ils peuvent être remerciés, sans qu'il soit nécessaire de leur dire pourquoi. Peu d'emplois donnent droit

à une pension. Aussi il n'existe pas à bien dire en Suisse de classe de fonctionnaires publics, de même que depuis 1798 il ne saurait y être question de distinction de classes ou de castes, de priviléges exclusifs et de classes privilégiés.

Il n'y a pas non plus en Suisse de noblesse proprement dite. Celle qui s'y trouve provient d'immigration ou date de l'époque où le pays faisait encore partie de l'Empire d'Allemagne, ou bien encore fut octroyée par des princes étrangers à des Suisses qu'ils avaient à leur service, soit civil, soit militaire, à moins qu'elle ne soit inventée. Comme il n'existe point de registres nobiliaires, que la noblesse ne prend ni ne donne rien, on n'y regarde pas de si près avec elle. Beaucoup des plus anciennes familles ont de tous temps dédaigné de faire précéder leur nom d'un titre nobiliaire, se contentant de l'antique considération qui les environne, de leurs armoiries et de leur arbre généalogique. Dans beaucoup de cantons il y a interdiction de porter les décorations ou les titres accordés par des puissances étrangères.

Au lieu de codes imprimés, dans plusieurs des plus petits cantons on se sert encore de traditions écrites ou orales. Mais partout aujourd'hui on cherche autant que possible à les recueillir et à les faire imprimer. Les cantons regénérés ont fait rédiger des codes sur la plupart des matières du droit. Le droit suisse contient encore beaucoup d'éléments du vieux droit germanique; et, sauf quelques cantons, situés sur les frontières, le droit romain n'a pu nulle part complétement prévaloir. L'institution du jury, adoptée d'abord par le canton de Genève, fonctionne aujourd'hui dans les cantons de Vaud, de Berne, de Zurich et quelques autres encore.

La situation financière de la plupart des républiques suisses est satisfaisante. Peu de cantons ont des dettes publiques; beaucoup, au contraire, comme Berne, Zurich, etc., possèdent une fortune considérable. Dans quelques cantons il n'existe pas d'impôt direct, mais partout on songe à supprimer ou tout au moins à diminuer les charges indirectes qui grèvent le revenu des citoyens. La dette fédérale de plusieurs millions contractée à l'occasion de la guerre du *Sonderbund* est aujourd'hui à peu près complétement éteinte. Le revenu fédéral, qui dépassait la dépense de plus d'un million, était en 1852 de plus de 13,500,000 fr.; à quoi il fallait cependant encore ajouter le reste de la dette de guerre dont remise avait été faite aux cantons du ci-devant *Sonderbund*, et montant à environ 3,300,000 fr. Les principales dépenses étaient : les trois grands conseils, environ 114,000 fr.; armée, 1,311,000 fr.; administration des douanes, 3,116,000 fr., et postes, plus de 6,500,000 fr. Quand il y a lieu à établir des taxes ordinaires pour le service fédéral, c'est le dénombrement de 1850 qui sert de base, en ayant égard au plus ou moins d'aisance des cantons. D'après cette échelle pécuniaire, les cantons forment dix classes différentes : Uri paye 10 centimes par tête; Unterwalden et Appenzell-Ville, 14; Schwiz, les Grisons, le Valais, 20; Glaris, 25; Zug, Tessin, 30; Lucerne, Fribourg, Soleure, Bâle-Campagne, Appenzell-Campagne, Schaffhouse, Saint-Gall, Thurgovie, 40; Zurich, Berne, Argovie, Vaud, 50; Neufchâtel, 55; Bale-Ville, 100.

Aux termes de la loi du 8 mai 1850, relative à l'organisation militaire, le service devient obligatoire pour tout Suisse âgé de vingt ans, et dure jusqu'à quarante-quatre ans accomplis. L'armée fédérale présente un effectif de 104,354 hommes, dont infanterie 82,416, arquebusiers 6,890, artillerie 10,366, cavalerie 2,869, génie 1,530. Elle est complétement organisée, équipée et armée, de même que la plus grande partie de la *Landwehr,* dont l'effectif dépasse 150,000 hommes, et pourrait être mobilisée en trois ou quatre semaines. Dans le système militaire suisse, la présence sous les drapeaux n'est obligatoire que pendant la très-courte époque assignée aux exercices et manœuvres. Il n'y a pas de corps d'officiers; et les membres de l'état-major général de l'armée fédérale eux-mêmes ne reçoivent de solde que pendant les jours de service actif. En temps de paix on se borne à louer le nombre de chevaux nécessaires pour les exercices de la cavalerie et de l'artillerie pendant la courte durée des manœuvres. La constitution fédérale déclare expressément, article 13, que la Confédération n'a pas le droit d'entretenir de troupes permanentes. Aucun canton ne peut non plus sans l'autorisation des autorités fédérales entretenir plus de 300 hommes de troupes permanentes. Il n'y a que le canton de Bâle-Ville qui fasse usage de ce droit; il entretient environ 200 soldats recrutés.

La constitution de l'Église réformée en Suisse est dans quelques cantons la constitution *presbytérienne;* dans d'autres elle se rapproche davantage du système épiscopal ou consistorial. L'élection des membres du clergé et le salaire qui leur est accordé varient à l'infini. Les catholiques étaient autrefois placés sous l'autorité des évêques de Constance (suffragant de l'archevêque de Mayence), de Bâle et de Lausanne (suffragant de l'archevêché de Besançon), de Genève (suffragant de Vienne), de Coire, de Sitten et de Cômo (suffragant de Milan). Mais depuis 1814 tous ces évêchés, sous prétexte de créer un archevêché suisse, ont été affranchis de leurs anciens liens métropolitains et soumis immédiatement au pape ou bien au nonce en Suisse, qui est revêtu à beaucoup d'égards de pouvoirs archiépiscopaux. Les évêques sont élus par leurs chapitres et confirmés par les cantons intéressés. Tout récemment les gouvernements de divers cantons ont cherché à combattre l'influence du nonce du pape; et en même temps ils ont soumis les couvents à une plus sévère surveillance, ne laissant aux moines que leurs fonctions ecclésiastiques, et leur enlevant la libre administration de leurs biens. Plusieurs couvents ont même été fermés et leurs biens confisqués, par différents motifs, dans les cantons de Saint-Gall, de Fribourg, d'Argovie et de Lucerne. Malgré cela, on ne compte toujours pas moins de cent couvents dans la petite Suisse catholique.

Histoire.

L'histoire de la Suisse avant l'époque où ce pays se trouva en contact avec les Romains est pleine d'obscurité. Les Helvétiens, qui appartenaient à la race celte, sont vraisemblablement le premier peuple qui l'habita : ils y arrivèrent du nord-est, et, divisés en quatre *gaus*, se fixèrent entre le Rhin, le Jura et les Alpes. Entourés de peuples de même origine, et dont ils étaient les alliés naturels, ils succombèrent avec eux, dans l'intervalle compris entre l'an 58 avant J.-C. et l'an 10 après J.-C., sous les armes des Romains, et adoptèrent en partie les mœurs et la langue de leurs vainqueurs, jusqu'à ce que ceux-ci eussent à leur tour été subjugués par des peuplades germaines. Vers l'an 400 de notre ère, les *Alemans* s'emparèrent de la plus grande partie de la Suisse actuelle, et y firent dominer leurs mœurs et leur langue. Une moindre partie de cette contrée échut en partage aux Bourguignons et aux Lombards; et les vallées, jusque alors inhabitées, situées à la lisière septentrionale des Alpes, furent, dit-on, peuplées par des Germains, goths d'origine. Plus tard, toute l'Helvétie fit partie de l'empire des Franks. Elle jouit alors d'une prospérité qu'elle perdit bientôt sous le règne des faibles successeurs de Charlemagne, les gouverneurs qu'ils y envoyaient cherchant toujours à se rendre indépendants et étant constamment en guerre les uns contre les autres. Bien qu'il y en eût plusieurs qui réussirent à y fonder à l'ouest des États particuliers, tels que la Bourgogne en deçà et au delà du Jura, les rois d'Allemagne n'en réussirent pas moins à recouvrer leur considération en Suisse, et même, en l'an 1032, à replacer la Bourgogne sous leur autorité. Dès lors les destinées de la Suisse se trouvèrent rattachées à celle de l'Empire d'Allemagne dont elle faisait partie; et il en fut ainsi jusqu'à l'époque où la couronne de cet Empire électif commença à devenir héréditaire. Les empereurs firent administrer la plus grande partie de la Suisse par les ducs de Zæhringen, qui devinrent les bienfaiteurs du pays. Ils prévinrent les guerres intérieures, favorisèrent les villes et en construisirent plusieurs nouvelles, telles que Berne et Fribourg, dans

l'Uchtland. A l'extinction de cette famille, arrivée en 1218, tout retomba dans l'ancienne anarchie. Le pays était gouverné par une foule de seigneurs, tant grands que petits; les plus puissants étaient ceux de Habsbourg, de Kybourg et de Savoie. Il n'y avait d'autre droit que la force. La petite noblesse, les couvents et les villes furent opprimés, ou durent invoquer la protection de quelque ville plus puissante. Les grandes villes, notamment Berne, Zurich et Bâle, se liguèrent pour leur sécurité mutuelle, et visèrent en outre à se rendre autant que possible indépendantes en rachetant aux empereurs et à d'autres princes les droits que ceux-ci possédaient parmi elles.

A partir de la fin du treizième siècle, la Suisse prit un nouvel aspect. La maison de Habsbourg, surtout après que Adolphe eut été élu empereur d'Allemagne, en 1273, et se fut emparé de l'Autriche, acquit en Suisse une influence prépondérante. Cependant, Adolphe ménagea encore les droits des villes et des pays libres qui avaient autrefois pris la défense de sa maison et qui avaient ainsi contribué à sa grandeur. Mais son fils Albert ne se trouva pas plus tôt en possession de la couronne de roi des Romains, en 1298, qu'il voulut incorporer toute cette contrée à ses États héréditaires autrichiens. Il offrit aux villes et aux pays libres la protection de l'Autriche; et sur leur réponse qu'ils préféraient continuer à faire partie de l'Empire, il eut recours à l'emploi de la force. Toutefois, Zurich et Berne lui résistèrent avec succès; alors il s'adressa aux pays de montagnes, Uri, Schwyz et Unterwalden, qui de tous temps avaient été complétement indépendants de l'Empire. Depuis très-longtemps ils étaient dans l'habitude de se placer sous la protection de l'Empire, et ils avaient obtenu de tous les empereurs la confirmation de leurs priviléges et libertés. Ils se jugeaient eux-mêmes. C'était seulement en matière de justice criminelle que leur vidame, un comte étranger, en dernier lieu un Habsbourg, pouvait représenter leur pays au nom de l'Empire. Par l'occupation de quelques châteaux voisins de leurs frontières ou encore situés dans leur pays, de même qu'au moyen de baillis institués uniquement à l'origine pour administrer les domaines autrichiens et surveiller les sujets de l'Autriche, Albert réussit à gagner de plus en plus de l'influence sur ces populations campagnardes depuis longtemps libres. Alors on éleva en son nom des prétentions de toutes espèces, et on chercha à les faire triompher; mais le pays résista. Les baillis allèrent plus loin : ils s'établirent à demeure fixe dans le pays; ils s'attribuèrent les droits des anciens vidames, augmentèrent les impôts, et traitèrent des hommes libres en sujets. Ceux-ci ne purent supporter plus longtemps cette oppression toujours croissante (*voyez* TELL); et le 7 novembre 1307 les plus considérés d'entre eux se réunirent sur le Rutli, montagne-pâturage voisine du lac de Waldstædtte, où ils décidèrent que le jour de la nouvelle année 1308 serait celui où aurait lieu l'expulsion des baillis des villes et où on détruirait leurs châteaux forts. Les habitants continuèrent cependant à s'acquitter de leurs obligations envers l'Empire et ceux qui avaient quelques droits sur eux. Le successeur d'Albert dans le gouvernement de l'Allemagne, Henri VII, et divers autres empereurs encore, confirmèrent toutes les libertés des *Waldstædten*. Mais la maison d'Autriche persista dans ses plans. Il en résulta une lutte de deux cents ans, à la suite de laquelle la Suisse se sépara de l'Empire, et qui se termina pour l'Autriche par la perte de ses pays héréditaires entre les Alpes et le Rhin, ainsi que des châteaux de Habsbourg et de Kybourg, berceau de sa maison souveraine. La première association plus étroite des trois *Waldstædten* (villes forestières) datait déjà de l'année 1291; elle fut renouvelée en 1308. En novembre 1315, après la première victoire remportée à Morgarten sur l'Autriche, elles conclurent une ligue perpétuelle, à laquelle, de 1314 à 1353, accédèrent *Lucerne, Zurich, Glaris, Zug* et *Berne*. Ces huit cantons, comme on n'accueillit pas dans la ligue de nouveaux membres avant l'année 1481, s'appelèrent *les huit anciens cantons*, et jusqu'en 1798 jouirent de nombreux priviléges. Cette ligue, qui prit le nom de « Nouvelle Confédération » (*die junge Erdgenossenschaft*), demeura pendant environ cent ans après sa formation fidèle aux principes en vertu desquels elle avait été fondée. Les diverses républiques ne songèrent à s'agrandir que par des voies pacifiques : elles achetèrent les nombreux biens étrangers existant sur leurs territoires, et accordèrent aux serfs attachés à ces divers domaines les mêmes droits que ceux dont jouissaient leurs propres citoyens. Mais à la suite des brillantes victoires remportées, le 9 juillet 1386, à Sempach, où Arnold de Winkelried mourut de la mort des héros, le 9 avril 1389, à Nœfels, à peine eurent-elles obtenu la reconnaissance de leur indépendance par un traité de paix provisoire, qu'elles ne tardèrent pas à quitter la défensive pour prendre à leur tour l'offensive. Elles mirent la main sur Argovie et Thurgovie, domaines héréditaires de la maison d'Autriche, sur ceux des comtes de Taggenburg, sur le beau pays situé au delà des Alpes; et elles réussirent généralement, quoique souvent ce ne fût qu'après avoir essuyé de sanglantes défaites, comme par exemple à Arbedo, en 1442, et à la bataille de Saint-Jacques, en 1444, qu'il leur fut donné de faire passer réellement ces nouvelles acquisitions sous leurs lois. Les conquêtes particulières faites par chaque canton ou bien les conquêtes faites en commun par la ligue, ne furent plus traitées en pays libres, mais en terre vassale, et administrées par des prévôts. Désormais le guerrier de la Confédération ne se contenta pas non plus de servir sa patrie; mais, habitué à la vie militaire par les longues luttes auxquelles il avait pris part, il quitta quelquefois ses foyers, et à partir de la moitié du quinzième siècle on le vit rejoindre les armées étrangères et entrer au service des villes. Déjà alors il y avait des dissensions graves parmi les confédérés, de sorte que Zurich, dans une guerre contre l'Autriche, se détacha pendant quelque temps (de 1440 à 1450) de la Confédération. Comme le canton de Schwyz était alors l'ami de toute la Confédération et celui de tous les cantons qui était le plus profondément brouillé avec Zurich, les autres confédérés adoptèrent ses couleurs (le blanc et le rouge) pour signe de combat, et reçurent alors le nom de *Schwyzer* (Suisses), devenu avec le temps la dénomination commune à la nation tout entière. Les Suisses eurent bientôt après une longue et glorieuse lutte à soutenir contre Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, le prince le plus puissant qu'il y eût alors dans tout l'ouest de l'Europe. Le péril commun engagea divers princes et villes de l'Empire voisins de leur territoire à faire cause commune avec eux, par exemple la Lorraine, Fribourg et Strasbourg. Au nombre de 31,000, les Suisses marchèrent contre l'armée de 60,000 hommes du duc de Bourgogne, et la mirent en déroute dans trois rencontres, à G r a n s o n, à M o r a t, et à Nancy. Les Suisses firent un butin immense; et le désir de rencontrer encore pareille bonne fortune eut parmi eux d'incalculables résultats. Ils agirent cependant avec modération à l'égard de leurs conquêtes, restituèrent à la Savoie une grande partie du pays de Vaud tombée en leur pouvoir, repoussèrent l'offre que leur fit la Franche-Comté de se réunir à eux, et rétablirent le duc de Lorraine en possession de ses États. Toutefois, à peu de temps de là, en 1481, ils admettaient dans leur confédération Fribourg et Soleure, et ils contractaient avec des États voisins des ligues défensives aux termes desquelles ceux-ci participaient à tous les avantages de leur puissante protection. La Confédération était parvenue à un tel état de prospérité, que les cours voisines et jusqu'à l'Autriche elle-même briguèrent son amitié et son appui. Ce ne furent plus des bandes isolées, mais des corps complets, que la Suisse mit à la disposition des puissances qui se montrèrent les plus reconnaissantes. La France, le pape et la république de Venise rivalisèrent à cet égard. Déjà à cette époque, il est vrai, il ne manquait pas d'hommes amis de leur patrie qui élevèrent la voix contre un pareil état de choses, et qui trouvèrent de l'écho dans plusieurs communes; mais la force des choses l'emporta, et la confédération marcha rapidement vers sa décadence. Les jalousies de ville à ville, de canton à canton, la richesse de

quelques-uns et l'inégalité toujours croissante des fortunes, en provoquant l'antagonisme entre les riches et les pauvres, annonçaient une crise fatale, quand tout à coup, par bonheur pour leur tranquillité intérieure, les Suisses furent entraînés dans une de leurs guerres les plus périlleuses. L'empereur Maximilien Ier d'Autriche s'était efforcé depuis longtemps de faire de l'Allemagne un corps politique plus compacte, de mettre un terme aux guerres privées et de rétablir l'ordre à l'intérieur. Il partagea l'Empire en cercles, dans lesquels la Suisse devait être comprise; il établit un tribunal supérieur auquel elle devait aussi ressortir; il accéda à la ligue de sûreté de la Souabe, et la Suisse fut invitée à en faire autant; enfin, il établit une matricule de l'Empire qui déterminait la part respective que devaient prendre tous les États de l'empire, la Suisse y comprise, en hommes et argent, à la guerre contre le Turc. Mais les confédérés, habitués depuis deux siècles à se passer de la protection de l'Empire, convaincus qu'ils étaient en état de se suffire à eux-mêmes et même d'en protéger d'autres, d'ailleurs pleins de défiance pour tout ce qui venait de l'Autriche, repoussèrent opiniâtrément ces insinuations. L'empereur leur déclara alors la guerre, en 1498, avec toute la ligue de Souabe, et les attaqua sur toutes leurs frontières depuis Engadin jusqu'à Bâle. Les Suisses se trouvèrent dans une situation critique; mais ils demeurèrent vainqueurs dans six sanglantes batailles, et par le traité de paix signé à Bâle le 22 septembre 1499 ils se virent affranchis de toute matricule de l'Empire, de même qu'ils obtinrent de n'être incorporés à aucun cercle de l'Empire.

C'est de cette époque que datent l'indépendance réelle de la Suisse ainsi que sa séparation de l'Empire d'Allemagne. Pendant longtemps, il est vrai, on conserva les anciennes formes, et jusqu'au règne de Maximilien II on continua à demander à l'empereur l'antique confirmation d'usage des droits et libertés du pays, de même qu'à le recevoir en cette qualité dans ses voyages; mais à partir de 1500 on ne trouve plus de traces qu'on ait laissé l'Empire exercer la moindre influence sur les affaires intérieures ou extérieures du pays, ni que des reserves aient été faites à cet égard comme dans les précédents traités. La reconnaissance solennelle de la Suisse par la paix de Westphalie, en 1648, ne peut donc être considérée que comme une consécration conforme au droit des gens d'un état de choses existant depuis longtemps. Après la guerre de Souabe, les Suisses admirent dans leur Confédération, en 1501, Bâle et Schaffhouse, et en 1503 Appenzell, de sorte que jusqu'en 1798 elle se composa de treize cantons. Les autres confédérés n'avaient que la qualification de *cantons alliés*. Parmi ceux-ci la ville et l'abbé de Saint-Gall, ainsi que la ville de Biel, avaient le droit de siéger et de voter aux diètes; mais les Grisons, le Valais, Genève, Neufchâtel, Mulhouse et l'évêché de Bâle ne l'avaient pas obtenu. Enfin, les États vassaux communs, Turgovie, Baden, Sargans, la vallée du Rhin et le territoire italien avaient bien divers droits et priviléges, mais point d'indépendance politique.

Après leur dernière guerre contre l'Autriche, les Suisses crurent n'avoir plus d'ennemis à redouter. Ils guerroyèrent même contre la France, pénétrèrent en 1500 jusqu'à Dijon, où il fallut leur acheter la paix à prix d'or; puis ils secoururent tantôt l'un, tantôt l'autre des dominateurs de l'Italie. Leur valeur, prouvée par les guerres précédentes et poussée jusqu'à la plus folle témérité, est reconnue par tous les écrivains de l'époque, et le nom suisse était alors environné d'une considération générale en Europe. Leurs guerriers, tant qu'on leur payait exactement la solde convenue, se distinguaient de toutes les autres troupes de ce temps-là par leur exacte discipline. Mais la solde venait-elle à manquer, ils aimaient mieux abandonner la cause de celui qui les avait trompés que de se livrer au pillage comme les y eût autorisés l'usage du temps. En 1512 ils firent, au profit du faible duc Sforza, la conquête de toute la Lombardie; en 1513 ils firent éprouver à Novare, aux Français, une déroute telle que ceux-ci, dans leur fuite, ne s'arrêtèrent qu'à Lyon, et ils conservèrent la possession du pays pendant trois années entières jusqu'à la gigantesque bataille de Marignan, livrée en 1515, où ils furent battus, il est vrai, mais d'où ils purent se tirer comme eussent fait des vainqueurs, c'est-à-dire emmenant avec eux toute leur artillerie et les drapeaux qu'ils avaient enlevés à l'ennemi. A la paix, la France leur abandonna le Tessin et la Valteline; elle accorda de grands priviléges en France à leurs marchands; elle promit à leurs cantons des subsides annuels; enfin, par une sage politique elle leur fit encore d'autres concessions, qui les gagnèrent complétement à ses intérêts, de sorte que ses frontières se trouvèrent assurées de ce côté. Cette *paix éternelle*, conclue en 1516, la Suisse l'observa toujours fidèlement; c'est la France qui la première la viola en 1798.

Alors les Suisses guerroyèrent pendant plusieurs années afin de défendre au profit de la France cette même Lombardie qui leur avait été arrachée par cette puissance. Toutes ces guerres insensées leur rapportèrent si peu de profit, qu'à la fin, en 1526, ils en eurent assez. C'est de cette époque que date l'usage de la Confédération de ne plus mettre en campagne des armées suisses complètes au profit de telle ou telle puissance étrangère. On se contenta de conclure avec elles des capitulations pour l'enrôlement de quelques régiments de volontaires qui se liaient pour une ou plusieurs campagnes. Plus tard, après la guerre de trente ans, il en résulta des troupes permanentes que leurs capitaines étaient tenus de tenir toujours au complet moyennant une bonne prime d'engagement. Cependant, on se tenait pour satisfait pourvu que la moitié des hommes ainsi enrôlés fussent suisses. Mais ce fractionnement du service militaire, les pensions, les traitements qu'il entraînait, eurent pour résultat de rendre le pays de plus en plus dépendant des puissances étrangères, surtout de la France. Ce qui n'y contribua pas peu non plus, ce furent les querelles intestines des villes avec leurs vassaux, qui se révoltèrent pour la première fois, en 1525, dans le nord. Ces révoltes, souvent renouvelées, et qui en 1653 prirent même le caractère d'une insurrection générale, furent, il est vrai, comprimées chaque fois; mais elles devinrent plus tard le germe de la dissolution de l'ancien état de choses.

La séparation de foi religieuse qui s'opéra en Suisse en même temps qu'en Allemagne à la suite des prédications de Luther (*voyez* RÉFORMATION et RÉFORMÉE [Église], eut encore bien autrement d'importance pendant plusieurs siècles, surtout dans les rapports de la Suisse avec l'étranger. Zwingle à Zurich, Œcolampadius à Bâle, Haller et Manuel à Berne, Farel et Calvin à Genève, furent les apôtres des nouvelles doctrines, auxquelles ils gagnèrent plus de la moitié de la population; et cet exemple eût encore trouvé bien d'autres imitateurs si ceux qui étaient portés à le suivre n'avaient pas été opprimés par la majorité dans leurs villes et dans leurs cantons. Il était impossible que des conflits de tous genres n'eussent pas lieu entre les croyants de l'ancienne Église et ceux de la nouvelle. La guerre éclata donc à plusieurs reprises; cependant, les idées de conciliation finirent par l'emporter. Zwingle lui-même perdit la vie dans la première bataille livrée, en 1531, à Kappel, où les catholiques l'emportèrent sur les protestants. Après la déroute qu'ils essuyèrent à leur tour en 1532, les catholiques durent finir par abandonner exclusivement aux protestants plusieurs bailliages; et vers le milieu du dix-huitième siècle la querelle parut éteinte. Pendant toute sa durée elle avait été soigneusement attisée par les puissances étrangères; et elle avait eu les plus déplorables conséquences pour la Confédération, non-seulement en diminuant son influence à l'extérieur, mais encore en compromettant son indépendance. La *ligue d'or*, conclue en 1536 par le cardinal archevêque de Milan, Charles Borromée, entre les cantons catholiques, le Valais et l'évêque de Bâle, pour la propagation du catholicisme, fut un des résultats de cet antagonisme. Mais la décadence de la Suisse apparut bien plus visiblement encore à l'époque de la guerre de trente ans, où

le canton allié des Grisons et la Valteline, son pays vassal, servirent de jouet à la France et à ses adversaires, l'Autriche et l'Espagne, et où l'intégrité du territoire de la Rhétie ne fut maintenue que grâce à la jalousie réciproque de ces puissances. Ce fut surtout aux grandes républiques protestantes de Zurich et de Berne, dont la dernière avait enlevé, en 1513, le pays de Vaud à la maison de Savoie, et était ainsi devenue le canton le plus puissant de la Confédération, et à leur sage conduite, que la Suisse dut le maintien de sa neutralité pendant cette guerre. Il leur fut d'abord impossible, il est vrai, de s'opposer au passage rapide à travers la Suisse de quelques bandes armées favorisées par les cantons catholiques, de même que de leur côté ils vinrent aussi en aide aux puissances favorables à la cause protestante; mais ils réussirent à ne pas prendre ouvertement part à la lutte, non plus que les autres cantons. A partir de 1640 ils organisèrent même un si bon système de défense des frontières de la Suisse, que dès lors sa neutralité ne fut plus violée qu'en 1798. Ce système de neutralité forma désormais la base de toute la politique suisse. Mais c'est précisément cette tranquillité profonde, troublée à peine pendant l'espace de plus d'un siècle et demi sur quelques points extrêmes de la frontière, ou encore par des discussions religieuses, qui fit naître une insouciance à la suite de laquelle la Suisse devait se réveiller en présence d'un abîme. Lorsqu'elle avait acquis son indépendance, la Suisse n'avait que des voisins faibles et divisés; circonstance qui avait singulièrement favorisé sa défense. Mais plus tard elle se trouva enserrée par des puissances formidables, l'Autriche et la France, et elle n'avait dû la conservation de sa nationalité qu'à la jalousie réciproque de ces deux États et au parti pris par les autres puissances de maintenir l'équilibre entre eux. Malgré cela, l'organisation militaire de la Suisse ou resta complétement en arrière de la marche du temps ou manqua de connexion dans ses éléments de défense. Ce fut encore grâce à un heureux hasard que Berne et Zurich se trouvèrent investis du commandement supérieur et purent au début de chaque guerre qui éclatait dans le voisinage de la Confédération, prendre immédiatement les mesures nécessaires pour la défense des frontières. Eux seuls aussi réussirent à tenir tête jusqu'à un certain point aux prétentions toujours croissantes des ambassadeurs français, qui tenaient complétement sous leur dépendance les petits cantons. Un fait qui peint bien cette situation de la Suisse à l'égard de la France, c'est qu'on vit maintes fois l'envoyé de France résidant à Soleure y convoquer, aux frais de son souverain, les membres de la diète.

Les *treize cantons* (c'est le nom que prirent aussi au commencement du dix-huitième siècle, dans la langue allemande, les membres de la Confédération) n'étaient rattachés entre eux par aucun lien, par aucun traité commun, mais seulement par une foule de compromis (*verkomisse*) contradictoires. Zurich était le canton dirigeant (*Vorort*), c'est-à-dire que, muni de pleins pouvoirs très-peu nombreux, il était chargé de diriger les affaires extérieures courantes et sans importance, de convoquer les diètes suisses, qui se réunissaient le plus souvent à Lucerne, à Zurich, à Baden, à Bremgarten, à Aarau et à Frauenfeld. Chaque canton y envoyait ses députés, mais qui ne s'y occupaient guère que de l'administration des bailliages communs. En effet, les différents cantons, surtout ceux qu'on appelait les *huit anciens cantons*, se considéraient comme autant d'États souverains, et veillaient avec une jalousie extrême à ce qu'il ne s'établît point d'autorité fédérale. Les constitutions des différents cantons n'avaient non plus rien de fixe. C'est l'importance, et non la nature des affaires qui devait décider de quelle autorité elles ressortissaient. Le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif se trouvaient donc rarement réunis. Uri, Schwyz, Unterwalden, Appenzell, Glaris et Zug avaient encore la même constitution que lorsqu'ils avaient été admis dans la Confédération, ou plutôt qu'ils s'étaient donnée en y accédant. Les affaires courantes y étaient du ressort de *landamans*, les affaires importantes du ressort des *landræthe*, les plus importantes de celui des *landesgemeinen*. Les villes avaient leurs petits conseils ou conseils ordinaires pour les affaires habituelles; les plus importantes étaient réservées aux grands conseils, ou comités de la bourgeoisie. Mais ces derniers n'étaient généralement pas le produit de l'élection populaire, et se recrutaient eux-mêmes. A Zurich, à Schaffhouse et à Bâle ils étaient élus également par toutes les corporations de la bourgeoisie; à Berne, à Fribourg, à Soleure et à Lucerne, par un nombre très-restreint de familles, qui avec le temps avaient réussi à s'arroger le gouvernement pour toujours. Cette corruption de la démocratie en oligarchie devait aboutir à l'affaiblissement complet de ces cantons. Les rapports avec les pays vassaux étaient encore plus déplorables. Avant 1799, sauf les grandes villes municipales, sauf encore les anciens paysans libres des anciens cantons démocratiques, toute la population de la Suisse ne se composait en grande partie que de vassaux, non-seulement exclus de toute participation au gouvernement, mais encore assez maltraités par leurs maîtres, surtout par les petits cantons démocratiques. De là les révoltes, toujours comprimées d'ailleurs, qui éclataient tantôt sur un point, tantôt sur un autre; et il était facile de prévoir qu'on mettrait à profit la première crise pour assurer à tous les habitants du pays la jouissance de droits politiques égaux.

C'est dans cette situation, calme à la surface, que la Suisse se trouvait quand éclata la révolution française. Son sort fut alors envié par bien des nations; mais l'aspect des choses changea rapidement. Quelques localités, telles que Genève, le bas Valais, l'évêché de Bâle, Saint-Gall, le pays de Vaud, et les bords du lac de Zurich commencèrent alors à s'agiter; cependant, on put encore venir à bout de ces diverses levées de boucliers. Le danger devint plus grave lorsque la France, toujours grandissant en forces et en puissance, se mit à transformer complétement d'anciennes républiques, telles que la Hollande, Venise et Gênes. Les divers gouvernements suisses firent tout ce qu'ils purent, même après les plus vives insultes de la part de la France, pour ne point irriter un orgueilleux vainqueur. Ils observèrent strictement leur neutralité, couvrirent par là au moment le plus critique le côté le plus vulnérable des frontières de la France, expulsèrent les émigrés et cherchèrent à éviter de fournir tout prétexte à une intervention. Tout cela fut inutile. Les hommes qui gouvernaient la France voulaient autour d'elle des républiques dépendantes, tenir entre leurs mains les plus importants passages des Alpes et surtout le trésor considérable amassé par Berne; en conséquence, en 1798, ils firent envahir le pays de Vaud par un corps d'armée française. Après avoir amusé Berne par des semblants de négociations, les Français marchèrent sur cette ville, qui, abandonnée par ses confédérés et vaillamment défendue par son peuple des campagnes, tomba en leur pouvoir, le 5 mars 1798. Après avoir atteint leur but par le pillage du trésor et de l'arsenal de Berne, et par de fortes contributions, les Français présentèrent à la Suisse une constitution fabriquée à Paris, et aux termes de laquelle l'Helvétie, transformée en un État unique, était divisée en dix-huit cantons de grandeur et de population égales. Chaque canton avait à choisir un certain nombre de députés pour deux chambres législatives, le sénat et le grand conseil, et ayant à leur tête un directoire exécutif, composé de cinq membres. Le canton de Berne fut en conséquence divisé en quatre cantons, tandis que les cantons démocratiques étaient réunis en un seul; et afin que l'inégalité fût plus grande, Genève, Mulhouse, l'évêché de Bâle, furent détachés de la Suisse, comme l'avait déjà été la Valteline, et réunis soit à la France, soit à la République Cisalpine. On essaya d'en faire autant du pays vassal situé par delà les Alpes, du Tessin; mais il fallut y renoncer, parce que les habitants du Tessin, quoique généralement opprimés par la Suisse, persistèrent à vouloir rester citoyens suisses.

Pendant la lutte soutenue par Berne, les vassaux de tous les cantons avaient saisi cette occasion pour se déclarer libres; et les différents gouvernements de ville, renversés à la suite de ce mouvement, avaient été hors d'état de venir en aide à ce canton. Après sa chute, presque tous les autres cantons adoptèrent la nouvelle constitution helvétique. Les petites démocraties payèrent cher leur résistance; mais le sort des autres cantons ne fut pas meilleur. Les Français parcoururent le pays dans toutes les directions, l'épuisèrent, et chacun de leurs commissaires y trancha du petit souverain. L'état de dépendance du nouveau gouvernement, de nouveaux impôts jusque alors inconnus, le dispendieux entretien du gouvernement central, d'une foule d'employés et d'une armée permanente, les frais considérables entraînés par la nouvelle organisation de la justice, mais surtout les levées de troupes, toutes ces circonstances concoururent à empêcher la nouvelle constitution de pousser des racines vivaces dans le peuple. Aussi en 1799 les Autrichiens et les Russes coalisés, qui promettaient de rétablir l'ancien ordre de choses, furent-ils reçus par beaucoup avec joie. Mais les Français reprirent bientôt l'avantage, de sorte qu'il en coûta cher aux gens des campagnes de s'être trop hâtés de prendre parti en faveur de l'ancien ordre de choses; et dès lors il n'y eut plus de résistance à espérer d'eux contre les Français. L'opposition au gouvernement helvétique n'en continua que plus vive. Il était divisé, et n'avait d'autre appui que les Français, qui le méprisaient. Il changea successivement tout le haut personnel de l'administration, proposa diverses constitutions unitaires sans pouvoir en définitive se concilier l'opinion. Les *anciens cantons*, particulièrement attachés à l'ancien fédéralisme, furent ceux qui résistèrent le plus. L'entreprenant Aloys Reding, chef militaire du canton de Schwyz, issu d'une race héroïque, mit à profit cette disposition des esprits pour conclure en 1802, dans la partie orientale de la Suisse, une ligue ayant pour but le renversement du gouvernement central. Bonaparte, alors premier consul, ne voyait pas non plus de bon œil ce gouvernement central, mais par des motifs autres que les Suisses. Les troupes françaises ayant évacué la Suisse par son ordre, l'insurrection éclata immédiatement dans tous les cantons contre le gouvernement helvétique résidant à Berne. La *landsturm* ayant été forcée de se retirer jusque derrière Lausanne, Reding convoqua à Schwyz, pour le 27 septembre 1803, une diète générale composée en nombre égal d'anciens gouvernants et d'anciens gouvernés, qui s'occupa des travaux préparatoires nécessaires pour constituer une nouvelle fédération. Mais le chef de la France ordonna tout à coup, par l'intermédiaire du général Rapp, le rétablissement de toutes choses dans l'état antérieur et l'envoi de fondés de pouvoirs de tous les cantons à Paris, pour y travailler d'accord avec eux à une nouvelle constitution. Tous les cantons obéirent, à l'exception des anciens; ce qui fournit un prétexte pour faire entrer en Suisse un corps de 12,000 hommes, qui procéda à un désarmement général. Les députés se réunirent dans le courant de décembre à Paris. Le 19 février 1803, Bonaparte leur fit rédiger un acte de médiation, qui rétablissait l'ancien système cantonal, mais maintenait la suppression des rapports de vassalité déjà consacrés par la constitution helvétique. Aux treize anciens cantons, qui, à l'exception de Berne, conservèrent presque tous leurs anciennes délimitations, on en ajouta six autres, c'est-à-dire les anciens cantons alliés : Saint-Gall, les Grisons (mais sans la Valteline, qui demeura à l'Italie), et les anciens pays vassaux : Argovie, Thurgovie, le Tessin et le pays de Vaud. Le Valais devint une république particulière; mais plus tard (en 1807) elle fut incorporée à l'empire français. Neufchâtel, placé depuis 1707 sous la souveraineté de la Prusse, demeura séparé de la Suisse, et fut octroyé en 1807 au général Berthier, à titre de fief français. La Confédération suisse eut alors de nouveau à sa tête une diète votant après des mandats impératifs, et on accorda double voix aux six plus grands cantons. La diète fut présidée par un *landamann* de la Suisse, réunissant presque toutes les attributions de l'ancien *vorort*. Six des anciens cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Bâle, Fribourg, et Soleure, furent désignés pour être alternativement cantons directeurs. Les communes rurales (*landesgemeine*) furent rétablies dans les cantons démocratiques, de même que les grands et les petits conseils dans les autres; mais les premiers durent être élus directement par le peuple en proportion de la population, et les seconds par les grands conseils. Cette constitution nouvelle, qui malgré ses défauts portait le cachet d'un grand homme d'État, fut introduite sans difficulté. La Suisse jouit alors de dix années de paix et de prospérité. Les cantons rétablirent leur système de communes, qui avait été détruit, et dans le pays tout entier il s'opéra un développement très-remarquable. Avec l'ardeur qui caractérise les jeunes États florissants, ils créèrent une foule d'institutions utiles. Les cantons où se trouvaient en présence d'anciens et de nouveaux intérêts, de même que dans leurs conseils des partisans de l'ancien et du nouvel ordre de choses, ne furent pas tout à fait aussi heureux. Là les conflits ne manquèrent pas entre les anciens privilégiés et les hommes nouveaux poussés à la direction des affaires par la révolution. Au total, cependant, la Suisse répara ses pertes, et il s'opéra d'heureux rapprochements intérieurs. L'appui volontaire donné à la grande entreprise nationale du desséchement des malsaines contrées de la Linth et du lac des Waldstædten en témoigne. Par contre, les incessantes sommations adressées par le médiateur Napoléon pour avoir à tenir toujours au grand complet les 12,000 Suisses à sa solde, ainsi que les dures restrictions du système continental, qui eurent pour résultat l'occupation du Tessin pendant plusieurs années, furent une lourde oppression pour le pays.

A la suite de la bataille de Leipzig, les armées coalisées envahirent le territoire de la confédération. Beaucoup de membres des anciens gouvernements en profitèrent aussitôt pour se remettre en possession exclusive de leurs anciens privilèges. Le gouvernement de la médiation fut renversé à Berne et dans d'autres anciennes villes aristocratiques, et on y rétablit l'ancien. Berne réclama hautement Argovie et le pays de Vaud, et les cantons plus petits exprimèrent le désir de se voir rendre leurs anciens pays vassaux. Mais ceux-ci résistèrent; et les députés de dix cantons rédigèrent encore, avant que la diète se séparât, le 29 décembre 1813, une convention provisoire, qui mettait fin, il est vrai, à la constitution de la médiation et qui rétablissait l'ancienne Confédération, avec Zurich pour *vorort*, mais qui déclarait les rapports de vassalité à jamais abolis, et qui garantissait à chaque canton son territoire. Cette résolution, qui dès le 9 janvier 1814 avait reçu la ratification de quinze cantons, sauva la Suisse d'une complète dissolution. Elle détermina aussi les puissances coalisées à la reconnaître comme la base de la constitution à donner à la Suisse, et, une fois que la France eut été décidément vaincue, à réincorporer à la Suisse les parties de territoire qu'elle avait perdues, Genève, le Valais, Neufchâtel et l'évêché de Bâle. L'Autriche seule conserva pour elle la Valteline à titre de conquête. Cependant, une année tout entière s'écoula au milieu de querelles, de réactions et de contre-révolutions. Berne et quelques anciens cantons voulaient absolument qu'on leur rendît les territoires qui leur avaient appartenu autrefois. Enfin, le congrès de Vienne se prononça comme médiateur en faveur de la convention du 29 décembre 1813; il dédommagea Berne avec l'évêché de Bâle, et les anciens cantons avec de l'argent fourni par les nouveaux cantons. En 1815 les Suisses s'étant engagés à marcher contre la France, ils en furent dédommagés par une part dans la contribution de guerre, par quelques agrandissements de territoire; et le 20 novembre 1815 ils obtinrent des grandes puissances de l'Europe l'assurance de leur constante neutralité.

La diète extraordinaire, réunie depuis le mois d'avril 1814 jusqu'au mois d'août 1815, vota, sur les bases de la convention de décembre 1813, la constitution fédérale adoptée le 7 août 1815. Elle ne satisfit aucun des partis; et dans beaucoup de

ses parties, par exemple l'article 12, relatif à la garantie des couvents, on ne put méconnaître l'influence étrangère. A l'invitation de l'empereur Alexandre de Russie, la Suisse dut accéder, en 1817, à la Sainte-Alliance, et aussi se conformer, de 1823 à 1824, aux demandes des puissances étrangères relativement à la restriction de la liberté de la presse, du droit d'asile, etc. Déjà, avant la conclusion du pacte fédéral, la constitution de la plupart des cantons avait été modifiée de vive force dans l'esprit de la Restauration, en ce sens que les villes autrefois dirigeantes obtinrent maintenant de nouveau la prépondérance dans la représentation. Une faute plus grande commise alors, c'est que les élections populaires directes pour les grands et petits conseils furent abolies, et que dorénavant ces autorités se complétèrent en grande partie elles-mêmes. Partout il se créa des oligarchies par l'accord des nouveaux gouvernants avec les anciens aristocrates, auxquels le clergé s'associa dans les cantons catholiques. Le résultat de cette alliance fut le rappel des jésuites à Fribourg. Mais ces abus de la force provoquèrent peu à peu une opposition toujours croissante. Dans quelques cantons, comme Lucerne, le pays de Vaud et même le Tessin, le mécontentement prit de telles proportions que dès avant 1830 on y opéra des modifications, soit partielles, soit complètes, de la constitution.

Enfin, la révolution de juillet 1830 vint provoquer de nouvelles agitations. Au milieu de la surexcitation générale qui saisit alors presque tous les peuples de l'Europe, la grande majorité de la population suisse exprima de la manière la plus catégorique ses exigences au sujet de réformes politiques à opérer d'abord dans les constitutions cantonales. Là où les hommes à la tête des affaires hésitèrent devant l'accomplissement de ces transformations, les gens des campagnes descendirent en masse dans les villes dirigeantes. Le départ pour Aarau de plusieurs milliers de paysans armés des anciens bailliages libres de la Reuss fut une démarche décisive. A cette expédition des bailliages libres (6 décembre 1830) s'associèrent quelques centaines de soldats suisses renvoyés du service de France. Aarau resta occupée par ces bandes jusqu'à ce qu'elle leur eût accordé toutes leurs demandes. Alors le mouvement atteignit son but dans beaucoup d'autres cantons par de simples démonstrations. En janvier 1831 l'aristocratie bernoise accorda ce qu'on exigeait d'elle. Les conflits durèrent plus longtemps dans le canton de Schwyz, où on en vint à une séparation temporaire de Schwyz intérieur et des arrondissements extérieurs, et où une occupation par les troupes fédérales put seule opérer une union nouvelle et introduire une nouvelle constitution. A Bâle, au contraire, on persista dans la séparation. Là le refus opiniâtre de consentir aux demandes faites par la population des campagnes afin d'obtenir les mêmes droits politiques que celle de la ville produisit une guerre civile, qui se termina par la défaite des habitants de la ville. Glaris effectua par les voies pacifiques la réforme de sa constitution, en 1836. Les Grisons se ressentirent peu de ces agitations, et le Tessin avait opéré sa réforme politique dès avant la révolution de Juillet. A Genève et à Neufchâtel, quelques concessions apaisèrent la fermentation toujours croissante. Uri et Unterwalden demeurèrent immobiles, de même que le Valais, pendant quelque temps encore. La plupart des cantons dits *conservateurs*, Uri, Schwyz, Unterwalden, Neufchâtel et Bâle-Ville, s'étaient réunis à la ligue réactionnaire dite *de Saring* avant la réunion des parties séparées du canton de Schwyz et avant la séparation de Bâle, reconnue et consentie par la confédération. Le 28 novembre ils déclarèrent qu'ils n'enverraient plus de députés à la diète si on y admettait les députés de Bâle-Campagne. Mais, par exception, la diète fit preuve d'énergie. Elle prononça la dissolution du *Sonderbund*, et les cantons récalcitrants furent obligés de se conformer à ses prescriptions. Au total, la régénération dans l'esprit libéral embrassa les deux tiers de toute la population de la Suisse. Les élections pour les assemblées constituantes avaient généralement eu lieu en proportion de la population; cependant, on laissa encore subsister dans beaucoup de constitutions nouvelles un privilége de représentation en faveur des anciennes villes dirigeantes; privilége qui ne disparut qu'à la suite de la révision ultérieure de la constitution.

Après la révolution de Juillet, le parti du progrès avait d'abord lutté pour obtenir l'établissement de formes constitutionnelles; ensuite il songea à une réforme de la constitution fédérale. Subissant l'influence de l'opinion de la majorité, la diète elle-même décida, le 17 juillet 1832, que la constitution fédérale serait revisée. Le projet soumis à cet effet ne parut pas contenir assez de concessions pour satisfaire les exigences du parti radical; le parti immobile y vit un attentat à la souveraineté cantonale, parce qu'il avait pour but de donner plus d'unité au pouvoir fédéral et à son action; et en même temps il compta les ultramontains parmi ses adversaires. Par suite d'une coalition entre les partis extrêmes, ce projet de révision fut rejeté, en 1833. Tout ce qu'on gagna, ce fut, à partir de 1834, la publicité des séances de la diète; publicité qui ne servit qu'à rendre plus évidente l'impuissance de la constitution fédérale alors existante.

Une série de complications avec l'étranger, en signalant plus clairement encore la faiblesse de la confédération, auraient dû venir en aide à la réforme fédérale, mais contribuèrent peut-être plutôt à la rejeter sur l'arrière-plan. Après les événements de 1830, la Suisse était devenue l'asile de nombreux réfugiés politiques, qui de là faisaient de la propagande dans leurs pays respectifs. Après l'expédition de Savoie, sur les notes pressantes de l'étranger, et malgré la protestation de plusieurs cantons, la diète prit, le 24 juin 1834, une résolution contre les étrangers abusant du droit d'asile. Au nombre des cantons qui protestaient contre une telle mesure se trouvait celui de Berne, où les gouvernants, malgré leur langage altier, ne tardèrent pas d'ailleurs à faire preuve de la plus timide obséquiosité à l'égard de toutes les exigences de l'étranger. Ce qui n'y contribua pas peu, ce fut le changement subit d'attitude de la France, qui alors se rapprocha des autres grandes puissances et prit maintenant dans ses rapports avec la Suisse la défense des mêmes principes qu'elle avait naguère niés ou combattus. Malgré l'expulsion d'un certain nombre d'étrangers compromis en 1836 par la découverte des ramifications de la société secrète de *la Jeune Italie*, et malgré une résolution de la diète restée en vigueur jusqu'en 1838 relativement à ceux des étrangers convaincus d'avoir perdu le droit d'asile, les conflits diplomatiques continuèrent toujours. Plus dans cette question le tort était évidemment du côté de la France, et plus celle-ci affecta de prendre le rôle d'offensée; elle alla même jusqu'à ordonner sur ses frontières la formation d'un cordon militaire de surveillance. Le retour de Louis-Napoléon, après l'attentat de Strasbourg, dans le canton de Thurgovie, où depuis 1832 il possédait le droit de bourgeoisie, renouvela ces querelles, qu'on avait pu croire terminées. Soutenue par les autres puissances, la France exigea que la Suisse interdît à Louis-Napoléon le séjour de son territoire. La diète n'ayant pu prendre sur cette question la décision que réclamait la France, celle-ci ordonna la formation d'un corps d'armée. A ces démonstrations, Genève, le pays de Vaud et d'autres cantons encore répondirent par d'énergiques préparatifs de défense. Mais avant que la diète eût pu prendre une résolution définitive, Louis-Napoléon déclara (22 septembre 1838) qu'il quittait la Suisse, pour ne pas compromettre les intérêts de deux nations alliées. Son départ eut lieu le 14 octobre, et le 15 l'envoyé français déclarait que son gouvernement regardait le différend comme aplani.

Pendant le cours de ces difficultés diplomatiques, le parti réactionnaire avait relevé la tête en Suisse. Les menées de l'ancien parti aristocratique, qui depuis la dissolution de la ligue de Sarn, ne suivait plus de plan combiné, furent moins dangereuses. Le parti ultramontain, au contraire, poursuivit l'exécution de ses plans avec la plus grande opiniâ-

treté. Tout en s'efforçant de paraître ne pas être provocateur, il poussait partout à l'anarchie, dans l'espoir d'en profiter. Le rappel et l'extension toujours croissante de l'ordre des Jésuites, les vastes attributions accordées au nonce du pape, la division successive de la Suisse en petits évêchés, qui, contrairement aux prescriptions du droit canon et aux décisions du concile de Trente, ne relevaient d'aucun métropolitain, et étaient directement soumis à l'autorité du pape, témoignent de l'habileté avec laquelle depuis 1814 ce parti avait profité des troubles intérieurs de la Suisse. Aussi dès avant 1830 plusieurs gouvernements cantonaux avaient-ils reconnu la nécessité de combattre les progrès incessants du parti prêtre. En 1833 les députés des cantons formant le diocèse de Bâle (à l'exception de Zug) et ceux du canton de Saint-Gall se réunissaient à Baden à l'effet de créer des liens métropolitains, ainsi qu'un droit ecclésiastique commun à toute la Confédération. Les résolutions prises dans la conférence de Baden donnèrent lieu à une longue suite de difficultés et à de nombreuses complications. Une encyclique du pape, en date du 27 mai 1835, les condamna, comme schismatiques et hérétiques. Alors quelques cantons, intimidés, cédèrent; et partout le clergé ne négligea rien pour provoquer une vive fermentation au sein des populations catholiques.

Ce parti trouva de nouvelles forces dans la révolution dont le canton protestant de Zurich fut le théâtre, le 6 septembre 1839. Le prétexte de cette révolution fut la nomination du Dr Strauss, le fameux auteur de la *Vie de Jésus*, à la chaire de dogmatique de l'université de Zurich. Les conservateurs y virent un péril imminent pour la religion, et répandirent la fermentation parmi les masses. En vain le grand conseil décida que Strauss n'occuperait pas sa chaire, les meneurs du mouvement conservèrent leur attitude hostile à l'égard du gouvernement, et mirent à profit une fausse rumeur qui se répandit alors et suivant laquelle un corps de troupes fédérales était en marche pour entrer dans le canton et y prêter main forte à l'autorité. Le 6 septembre, des bandes de paysans ameutés attaquèrent la ville, et y renversèrent le gouvernement, remplacé tout aussitôt par des hommes du parti conservateur. Comme les puissances étrangères avaient approuvé cette révolution opérée dans le sens conservateur, on vit alors se succéder toute une suite de tentatives de révolutions analogues, par exemple: en 1839 dans le Tessin, en 1840 dans Argovie, en 1840 et 1844 dans le Valais, en 1842, 1843 et 1846 à Genève, en 1844 et 1845 à Lucerne, en 1845 dans le pays de Vaud. Sur l'impression produite par tous ces désordres, le grand conseil décréta la suppression des couvents, malgré la protestation des cantons catholiques. Les cantons de Lucerne et du Valais devinrent alors le théâtre des plus graves désordres; la victoire y resta en définitive au parti prêtre, qui réussit à faire décréter que la religion catholique était la seule qui pût être professée publiquement dans le Valais.

Le grand conseil du canton d'Argovie réclama alors l'expulsion des jésuites de toute la Suisse, tandis que le grand conseil du canton de Lucerne traitait avec la Compagnie de Jésus pour lui confier la direction de son collége et de son séminaire et adoptait une série de mesures législatives par suite desquelles bon nombre de protestants habitant ce canton étaient obligés d'émigrer. De là une irritation toujours croissante contre les catholiques et les jésuites dans le plus grand nombre de cantons, où, sur les hésitations de la diète à prendre une mesure décisive, on vit se former des corps de volontaires décidés à se faire justice eux-mêmes. A la fin de mars 1845, environ 4,000 émigrés lucernois et volontaires fournis par les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Soleure et de Berne, envahirent le canton de Lucerne, sous les ordres d'Oxenbein; mais ils furent battus et repoussés avec une perte considérable en morts, blessés et prisonniers. Divers actes de cruauté et de fanatisme souillèrent cette victoire, remportée par le parti ultramontain. Les excès commis dans le canton de Lucerne par le parti réactionnaire tromphant ne firent qu'accroître le mécontentement public dans le reste de la Suisse, où partout les adversaires des jésuites finirent par l'emporter. Dans l'automne de 1843, avant toute expédition de volontaires et peu de temps après la suppression des couvents par la diète, Lucerne, Fribourg et les anciens cantons avaient formé une fédération particulière (*Sonderbund*) à la suite de conférences tenues à Baden-Rothen. Le Valais y accéda aussi en 1845. Les stipulations de ce *Sonderbund*, qui en cas d'attaque chargeait de la direction des opérations stratégiques un conseil de guerre investi de pleins pouvoirs, étaient en contradiction avec quelques articles de l'acte fédéral, et encore plus avec l'esprit de la Confédération suisse. De là l'irritation générale quand l'existence de ce traité de fédération particulière fut connue. Une proposition faite par le canton de Zurich pour la dissolution du *Sonderbund* ne réunit pas la majorité nécessaire; résultat auquel avaient contribué les efforts des hommes qui à ce moment avaient le pouvoir à Genève. Le mécontentement qui en résulta à Genève même amena en octobre 1846 dans cette ville un mouvement insurrectionnel, qui renversa le gouvernement réactionnaire. Le canton de Saint-Gall ayant fini par se ranger à l'avis des adversaires du *Sonderbund*, la dissolution de cette confédération particulière, prononcée par la diète le 20 juillet, réunit la majorité nécessaire pour être valable.

Une proclamation adressée aux populations des cantons du *Sonderbund* et l'envoi de commissaires spéciaux étant demeurés inutiles, des mesures furent prises pour que force restât aux résolutions de la diète. On réunit sous les ordres du général Dufour une armée de 30,000 hommes, pouvant en peu de temps être portée à un effectif de 100,000 hommes; et le 4 novembre il fut décidé qu'on emploierait la force des armes pour faire exécuter la décision de la diète. A cette armée les sept cantons du *Sonderbund* en opposaient une de 36,000 hommes, que devait soutenir une *landsturm* de 47,000 hommes. A ce moment la Suisse avait donc près de 200,000 hommes sous les armes. Les troupes du *Sonderbund* ouvrirent les hostilités en franchissant les frontières du Tessin et par quelques irruptions faites sans succès dans les bailliages catholiques d'Argovie. L'attaque de la part de la diète eut lieu par l'entrée des troupes fédérales dans le canton de Fribourg. Après un court engagement livré dans ses environs, cette ville capitula. La milice et la *landsturm* de Fribourg furent congédiées, les jésuites prirent la fuite, le gouvernement se dispersa, et il s'en établit un autre. Le 23 novembre une bataille décisive fut livrée sur les frontières du canton de Lucerne. Après une résistance assez acharnée les troupes du *Sonderbund* finirent par prendre la fuite, et à la nouvelle de cette défaite le conseil de guerre du *Sonderbund* siégeant à Lucerne, le gouvernement de ce canton et les jésuites en firent autant. Uri, Schwyz, Unterwalden et le Valais ne tardèrent pas à faire leur soumission. Pendant le cours de ces luttes, qui avaient pour point de départ la suppression des couvents d'Argovie, les usurpations du jésuitisme et surtout la création du *Sonderbund*, la politique des grandes puissances, la Grande-Bretagne exceptée, intervint constamment dans les affaires intérieures de la Suisse de la manière la plus menaçante pour l'indépendance de ce pays, de même qu'avec les formes les plus blessantes pour l'esprit de nationalité des populations. Dès 1846, sous l'influence de la révolution de Genève, des négociations avaient eu lieu entre la France et l'Autriche pour une intervention éventuelle. Comme en 1847, le prince de Metternich insistait pour qu'on agit avec rapidité et énergie; M. Guizot adressa le 2 juillet une note menaçante. Mais la France voulant agir d'accord avec l'Angleterre, Palmerston fit assez traîner l'affaire en longueur pour donner le temps à l'armée fédérale de trancher la question par la dissolution du *Sonderbund*, ce qui devait rendre toute intervention inutile. Cependant, après la dissolution du *Sonderbund*,

l'Autriche, la France et la Prusse adressèrent encore, à la date du 22 janvier 1848, une note collective par laquelle la diète était sommée de faire évacuer à son armée les cantons du *Sonderbund*, et où on lui faisait défense d'opérer dans l'acte fédéral de 1815 aucune modification sans l'assentiment de tous les cantons formant la confédération. Les périls d'une si redoutable intervention étrangère ne semblaient pas encore passés quand la révolution de Février 1848 amena en France la chute du trône de la maison d'Orléans, menaça d'autres trônes encore du même sort, et donna ainsi à la Suisse les moyens d'accomplir avec calme et régularité l'œuvre de sa régénération politique. Dès le 17 février 1848 une commission fédérale de révision nommée par la diète commençait ses travaux. Le projet de constitution nouvelle fut publié le 15 avril, et après avoir été délibéré par la diète, il fut soumis à l'acceptation du peuple. La majorité des cantons, ainsi que la grande majorité de la population, se prononça en sa faveur. Dans quelques petits cantons catholiques le nombre des rejets l'emporta, il est vrai, sur celui des acceptations; mais comme il avait été décidé (et c'était aussi là le seul parti raisonnable à prendre) que la nouvelle constitution serait considérée comme acceptée pourvu qu'elle réunît en sa faveur et la majorité des cantons et la majorité relative de la population, elle put être solennellement proclamée le 12 septembre. Les événements accomplis à la fin de 1847 provoquèrent aussi dans les cantons en particulier, même dans ceux qui avaient fait partie du *Sonderbund*, d'importantes réformes dans la constitution et la législation. Le plus grave de ces événements avait été la transformation de la principauté de Neufchâtel en république, malgré les justes mais inutiles réserves faites à cet égard par la Prusse.

Le triomphe remporté partout en Europe par la réaction sur la révolution, dans le courant de l'année 1849, amena de nouveau en Suisse plusieurs milliers de réfugiés de diverses nations, surtout d'Allemands, d'Italiens et bientôt aussi de Français. Pour désarmer ces réfugiés et en même temps protéger ses frontières contre leurs persécuteurs, le conseil fédéral décréta en 1849 la levée de douze mille hommes, puis de vingt-quatre mille hommes, dont elle confia le commandement au général Dufour. Peu à peu le nombre des réfugiés retirés en Suisse arriva à n'être plus que de quelques centaines. Cependant, leur présence sur le sol de la confédération fournit encore une fois prétexte à quelques États voisins pour élever les réclamations les plus vives et les moins fondées, et amena de nouvelles difficultés diplomatiques. De tous ces conflits le plus grave fut celui qui eut lieu avec l'Autriche. L'expulsion du canton du Tessin de quelques capucins natifs de la Lombardie avait déjà provoqué un échange de notes, lorsque la participation de quelques réfugiés italiens à l'attentat de Milan du 6 février 1853 éveilla dans l'esprit du gouvernement autrichien le soupçon que cette entreprise avait été dirigée ou tout au moins favorisée par la Suisse, notamment par le canton du Tessin. Les demandes de satisfaction et de garantie pour l'avenir présentées par le cabinet de Vienne étaient si incompatibles avec la situation de la Suisse comme État indépendant, qu'elle ne pouvait que les rejeter. En conséquence, l'Autriche rappela son chargé d'affaires près la Confédération, ordonna un blocus du côté du Tessin, puis expulsa des États de l'empereur tous les citoyens du Tessin établis dans le royaume lombardo-vénitien et dont le nombre ne s'élevait pas à moins de six mille. La querelle entre les deux États voisins prit un caractère menaçant, et, de même qu'en 1847, on put croire en 1853 que la question suisse allait encore une fois servir de préface à de nouvelles complications européennes. Mais les graves difficultés survenues en Orient dans le courant de l'année 1854 firent oublier les griefs qu'on pouvait avoir contre la Suisse; et au mois de juin 1854 l'Autriche consentait à un accommodement pacifique et amiable, et supprimait le blocus rigoureux qu'elle avait jusque alors entretenu sur les frontières du canton du Tessin.

SUISSES (Cent-). *Voyez* Cent-Suisses.

* **SUISSES** (Troupes mercenaires). A la suite des luttes victorieuses soutenues par la Suisse contre l'Autriche, l'usage s'établit que de jeunes Suisses se missent à la solde de quelque puissance étrangère, ordinairement sous la réserve d'être commandés par des officiers de leur nation et de ne pouvoir être distraits de leurs juges naturels. Déjà en 1450, avant les guerres de Bourgogne, des Suisses étaient entrés à titre d'*amis fédéraux* à la solde de la ville impériale de Nuremberg et s'étaient battus contre le margrave Albert-Achille de Brandebourg. C'est le canton de Soleure qui le premier mit des troupes mercenaires à la solde de la France, en 1464. Depuis lors, les capitulations militaires conclues avec un ou plusieurs cantons pour mettre des troupes mercenaires à la solde de diverses puissances étrangères, notamment de la France, de l'Espagne, de la Hollande, de Naples, du Piémont et des États de l'Église, devinrent de plus en plus en usage. En France seulement on compta au service, depuis Louis XI jusqu'à la fin du règne de Louis XIV (1465-1705), 1,100,000 Suisses, auxquels il fut payé environ 1,150,000 francs. Les Suisses croyaient que cette location de leurs services ainsi faite à des puissances étrangères était pour eux une source de profits considérables; mais en général il n'y avait qu'une petite partie du corps d'officiers qui parvînt à amasser quelque argent, tandis que le soldat s'en retournait dans ses foyers le plus ordinairement pauvre et malade. Comme école militaire, ce système perdit toute utilité le jour où les mercenaires suisses furent généralement employés à la garde personnelle des souverains. Les soldats congédiés regagnaient leurs foyers le plus souvent démoralisés et incapables de se livrer aux travaux de la vie civile. C'est ainsi que les cantons qui fournissaient le plus de mercenaires à l'étranger demeuraient les plus pauvres, ou bien que leur industrie, jadis prospère, finissait par être anéantie. Ce système de troupes mercenaires ne contribua pas peu non plus à faire haïr ce nom de Suisses, autrefois si considéré. On vit dans les soldats suisses des instruments des assassinats commis dans la nuit de la Saint-Barthélemy; en 1792, presque toute la garde suisse qui se trouvait à Paris fut massacrée, après la plus héroïque défense sans doute, mais victime des vengeances populaires. En 1830 ces républicains mercenaires soutinrent également une lutte sans gloire au profit de l'absolutisme. Cependant, en 1848 les troupes mercenaires suisses se battirent vaillamment à Vienne, à Naples, à Messine, à Catane.

La révolution avait déchiré les capitulations militaires conclues avec la Suisse; mais l'article 8 de l'acte fédéral de 1815 permit de nouveau aux cantons, et sous certaines conditions, de conclure de semblables capitulations. Après 1830, la plupart des cantons régénérés interdirent par leurs constitutions la conclusion de capitulations militaires avec des puissances étrangères. La constitution fédérale de 1848 (article 2) contient la même interdiction. Cependant, aujourd'hui des capitulations de ce genre sont encore en vigueur avec le pape et avec le roi de Naples; et malgré les mesures prises postérieurement par les autorités fédérales afin d'empêcher tout recrutement ultérieur, même pour les régiments capitulés, malgré les peines auxquelles ont été condamnés quelques recruteurs, il a été jusqu'à présent impossible d'empêcher les embauchages interlopes. Consultez Zurlauben, *Histoire militaire des Suisses* (Paris, 1753); May de Romainmortin, *Histoire militaire des Suisses dans les différents services de l'Europe* (Lausanne, 1788).

SUITE. *Voyez* Continuation.

SUITE (Droit de), reste de la barbarie féodale, aboli en 1783 par les soins de Necker. En vertu de ce *droit de suite*, les seigneurs de fiefs situés dans diverses provinces réclamaient l'héritage d'un homme né dans l'étendue de leur seigneurie, quoiqu'il se fût absenté depuis longtemps et eût établi son domicile dans un lieu *franc*.

SUITES. *Voyez* Bouteilles.

SUITES (*Mathématiques*). *Voyez* Séries.

SUJET (*Logique* et *Grammaire*). *Voyez* OBJET.

SULFATE, sel formé par la combinaison d'une base avec l'acide sulfurique. On trouve dans la nature un grand nombre de sulfates; mais quelques-uns, comme le sulfate de fer, n'y ont qu'une existence accidentelle, et d'autres se fabriquent de toutes pièces dans nos laboratoires. Quelle que soit leur origine, les sulfates présentent des caractères bien tranchés. Tous sont décomposés par la chaleur, excepté les sulfates de potasse, de soude, de chaux, de strontiane, de baryte, de magnésie et de plomb. Les produits qu'ils laissent dégager varient avec l'augmentation de la température : c'est d'abord de l'eau de cristallisation (vers 100°), ensuite des vapeurs blanches d'acide sulfurique anhydre (vers 400°), et enfin, à la chaleur rouge, de l'oxygène et de l'acide sulfureux, résultant de la décomposition de l'acide sulfurique. Suivant l'affinité du radical de la base pour l'oxygène, on a pour résidu un oxyde ou le métal pur. Les sulfates de baryte, de plomb, d'étain et d'antimoine sont insolubles dans l'eau; les sulfates de strontiane et de chaux s'y dissolvent en petite quantité; tous les autres sont plus ou moins solubles dans ce liquide. Ces derniers, traités par l'eau de baryte, donnent pour précipité un sulfate de baryte blanc, sur lequel l'acide azotique est sans action. Du reste, aucun sulfate n'est complétement décomposé par les acides à la température ordinaire, excepté le sulfate d'argent, qui l'est par l'acide chlorhydrique. Les acides phosphorique et borique solides peuvent, au contraire, les décomposer tous à une chaleur rouge, et former des phosphates et des borates. Enfin, si l'on chauffe un sulfate avec un mélange de carbonate de soude et de charbon, il y a production d'une certaine quantité de sulfure de sodium; en mettant alors un fragment de la masse fondue sur une lame d'argent humectée, celle-ci devient noire à l'instant; ou bien, si l'on jette ce fragment dans de l'eau acidulée, on observe un dégagement d'acide sulfhydrique.

Les principaux sulfates naturels sont : diverses espèces d'*aluns*; l'*alunite*; l'*alunogène*; l'*anglésite*, ou *sulfate de plomb*; la *barytine*, ou *sulfate de baryte*, substance blanche ou légèrement jaunâtre, vitreuse, ordinairement transparente, très-pesante, et qui en masses globuleuses constitue la *pierre de Bologne*, qui, fortement calcinée avec des matières organiques sert à la préparation de la substance phosphorescente dite *phosphore de Bologne*; la *célestine*, ou *sulfate de strontiane*; la *karsténite*, ou *sulfate anhydre de chaux*; la *thénardite*, ou *sulfate anhydre de soude*; l'*epsomite*, ou *sulfate de magnésie*, vulgairement *sel d'Epsom*, *sel de Sedlitz*; la *glaubérite*, ou *sulfate double de soude et de chaux*; le *gypse*, ou *sulfate de chaux hydraté*; le *sulfate de soude hydraté*, connu sous le nom de *sel de Glauber*; les *sulfates de cuivre*, *de fer*, *de zinc*, vulgairement *couperoses*, etc., etc.

SULFHYDRIQUE (Acide). L'acide sulfhydrique (*hydrogène sulfuré*, *acide hydrosulfurique*), composé d'un équivalent d'hydrogène et d'un équivalent de soufre, est un gaz incolore, que caractérise une odeur d'œufs pourris très-prononcée; sa saveur est fort désagréable; sa densité est 1,19. Peu soluble dans l'eau, il ne fume pas à l'air. Il brûle avec une flamme bleuâtre, en répandant une odeur d'acide sulfureux. Ses propriétés acides sont peu énergiques; il rougit faiblement la teinture de tournesol, en rouge vineux.

L'acide sulfhydrique noircit l'argent, et précipite généralement en noir la plupart des sels métalliques; les précipités sont des sulfures. Il agit comme un poison sur les animaux. En provoquant l'asphyxie, c'est lui qui produit les accidents qu'on a à redouter en vidant les égouts, les fosses d'aisances. L'acide sulfhydrique se rencontre aussi dans les eaux sulfureuses naturelles, telles que celles de Barèges, de Cauterets, de Bagnères, etc.

On prépare l'acide sulfhydrique dans nos laboratoires en faisant agir à froid un acide fort sur un sulfure. Si l'on prend, par exemple, de l'acide chlorhydrique et du sulfure de fer, on obtient un dégagement d'acide sulfhydrique accompagné de la formation d'un chlorure de fer.

SULFHYDROMÈTRE, instrument propre à mesurer la quantité d'acide sulfhydrique que contiennent les eaux minérales. L'opération consiste à remplir de teinture d'iode un tube gradué; ensuite, on jette une solution d'amidon dans un litre de l'eau minérale qu'on suppose ou qu'on sait être sulfureuse. Versant de l'iode goutte à goutte dans l'eau minérale, le liquide reste incolore tant que le principe sulfureux n'en est pas saturé. Mais aussitôt que ce principe est épuisé, ce liquide devient bleu, par suite de l'action de l'iode sur l'amidon. Donc, pour constater combien une eau minérale renferme de principe sulfureux, il suffit de nombrer combien il a fallu de degrés de teinture d'iode pour saturer le principe en question, proportion toute calculée d'avance. Dr Isidore BOURDON.

SULFITE, genre de sels composés d'acide sulfureux et d'une base. Tous les sulfites sont décomposés par le feu. Exposés à l'air, ils en attirent l'oxygène et se transforment en sulfates. Excepté ceux de potasse, de soude et d'ammoniaque, la plupart sont insolubles dans l'eau. Plusieurs d'entre eux peuvent se combiner avec du soufre très-divisé et former des sulfites sulfurés (*hyposulfites*). Tous laissent dégager de l'acide sulfureux lorsqu'on les traite par l'acide sulfurique concentré. On les obtient en faisant passer du gaz acide sulfureux dans de l'eau tenant en dissolution ou en suspension la base qu'on veut combiner avec l'acide.

SULFURE, nom générique des combinaisons du soufre avec les alcalis, les terres, les métaux. Les anciens chimistes donnaient le nom de *foie* aux composés de soufre et d'un alcali minéral.

SULFUREUX (Acide). Cet acide, formé d'un équivalent de soufre et de deux équivalents d'oxygène, est un gaz incolore, doué d'une odeur suffocante, rappelant l'odeur du soufre. Sa densité est 2,25. Il décolore certaines couleurs végétales. Il rougit la teinture de tournesol, qui bientôt après devient d'un jaune paille.

On rencontre l'acide sulfureux à l'état de liberté aux environs des volcans, des solfatares, et partout où il y a du soufre en combustion. On le prépare facilement en brûlant du soufre sous une cloche contenant de l'oxygène.

SULFUREUSES (Eaux). *Voyez* EAUX MINÉRALES.

SULFURIQUE (Acide). Cet acide, vulgairement nommé *huile de vitriol*, existe sous deux états : 1° combiné avec le quart de son poids d'eau, et alors il est liquide; 2° anhydre ou privé d'eau, il est incolore, inodore, d'une consistance oléagineuse et d'une saveur acide très-forte; sa densité lorsqu'il est bien concentré est 1,25; réduit en bouillie, il noircit la majeure partie des matières végétales et animales; si l'on mêle parties égales d'eau et d'acide sulfurique, la température du mélange s'élève à 84 degrés centigrades; quatre parties d'eau font monter le même thermomètre à 105 degrés; dans ces cas, le volume du mélange diminue sensiblement. L'acide sulfurique sert à préparer la plupart des acides, l'alun, la soude, l'éther. Les tanneurs s'en servent pour gonfler les peaux. Il est d'un usage général comme réactif C'est le plus important des puissants agents que la chimie a livrés aux arts. On prépare l'acide sulfurique avec le soufre et l'azotate de potasse.

SULINA. *Voyez* SOULINA

SULLY (MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, *baron de Rosny*, duc DE), principal ministre sous Henri IV, et créé maréchal de France en 1634, naquit le 13 décembre, à Rosny, d'une famille ancienne, et fut élevé dans la foi protestante. Peu s'en fallut que les massacres de la Saint-Barthélemy n'enlevassent ce grand homme à la France et au roi dont il devait être le ministre et l'ami. Il n'avait encore que douze ans mais sa présence d'esprit et l'humanité courageuse du principal du collége de Bourgogne, où il étudiait, le sauvèrent. Présenté dès l'âge de seize ans au roi de Navarre, qui n'en comptait que vingt-trois, il commença dès lors cette carrière de

vouement qui ne devait avoir de terme que la vie de son prince. Tous deux aussi dès lors parcoururent ensemble avec une vaillance et une ardeur de courage égales cette autre carrière de périls, de combats à outrance et d'actions héroïques ouverte par les guerres civiles qu'il fallut traverser pour que Henri s'affermit sur le trône de France, et qui ne se ferma qu'à la paix de Vervins. Pour suivre Sully dans sa triple mission de guerrier, de négociateur et de ministre, il faudrait écrire son histoire.

Sully ne fut pas seulement un guerrier distingué parmi les plus braves, il fut encore l'un des capitaines les plus instruits et les plus habiles de son temps. Il devint par son génie le précurseur de Vauban. Par une foule de travaux relatifs à la défense et à l'attaque des places fortes il s'était préparé aux fonctions de grand-maître de l'artillerie et de chef de l'administration militaire, qu'il devait exercer un jour. Au siége de Dreux (1593), la mine et la sape le rendirent en six jours maître d'une tour à l'épreuve du canon, dont ses envieux et presque le roi lui-même croyaient la prise impossible. Les siéges de Laon (1594), de La Fère (1596), d'Amiens (1597), ne signalèrent pas moins ses talents et sa vigilance. C'est à l'armée occupée à ce siége que pour la première fois, grâce à la sollicitude bienfaisante d'Henri IV et de Sully, on vit un hôpital régulier où les blessés et les malades trouvaient tous les secours dont ils avaient besoin. Si les sciences avaient aidé ce grand homme à deviner l'art des Vauban et des Cohorn, sa sagacité, sa prudence native, son expérience des hommes et des affaires acquise presque dès l'adolescence, au milieu de la vie la plus agitée par tant de troubles, en avaient fait aussi le rival des Jeannin, des Villeroi et des d'Ossat dans la carrière épineuse des négociations. Dans ces temps calamiteux combattre et vaincre ne suffisaient pas. Contenir les animosités, déjouer les intrigues, les machinations de l'étranger, sonder les intentions, éclairer les projets de tous les hommes puissants, de quiconque avait par lui-même quelque valeur, rallier à la cause du prince et de la patrie tous ces éléments discordants, faire avorter les desseins de ceux que l'on ne parvenait pas à gagner, calmer les jalousies, prévenir ou dissiper les défiances entre les protestants et les catholiques pour les faire marcher de concert au même but, quelle tâche pouvait être plus pénible! Que de pénétration, de sang-froid et d'adresse il fallait pour l'accomplir! Sully négociateur déploya ces qualités, comme il avait montré dans la guerre la science unie au plus ardent courage.

Mais c'est à l'extérieur que l'habileté diplomatique de Sully se manifesta avec le plus d'éclat. C'est dans ses ambassades célèbres en Angleterre qu'il rendit les services les plus signalés à son pays et à son royal ami. Il faut lire dans ses *Économies royales*, et non dans les prétendus mémoires, arrangés et tronqués par l'abbé de L'Écluse, les détails curieux et intéressants de sa mission secrète auprès d'Élisabeth à Douvres. L'entretien de cette princesse avec Sully, raconté par lui avec une naïve et précieuse fidélité, nous montre bien mieux que tous les récits étudiés de l'histoire combien s'estimaient et s'entendaient entre elles ces deux grandes âmes de monarque, la reine de la Grande-Bretagne et Henri.

Les services et la double gloire du guerrier et du diplomate suffiraient pour illustrer tout autre que Sully. A peine, cependant, la renommée lui en tient-elle compte. Une autre gloire a consacré son nom : celle du ministre homme de génie, aimant son roi et le peuple, secondant de ses lumières et de son infatigable vigilance le prince dont la pensée dominante est le bonheur de ce peuple, adoptant avec enthousiasme les projets bienfaisants de Henri, et les réalisant avec toute l'ardeur du zèle, avec la fermeté persévérante qui lève tous les obstacles et réprime tous les abus à l'aide d'un travail opiniâtre et d'une surveillance qui ne se relâche jamais. C'est dans les écrits contemporains, dans le livre des *Économies royales* et dans les *Considérations sur les finances de la France*, par Forbonnais, qu'il faut chercher le tableau du désordre effroyable des finances lorsque Sully fut appelé au ministère, des luttes qu'il eut à soutenir, de tous les efforts qu'il lui fallut faire pour mettre un terme au pillage général des deniers publics et extirper les plus criants abus. C'est là que l'on trouvera le détail de toutes les mesures habiles que prit le grand ministre pour substituer à cette révoltante anarchie des impôts et des finances un ordre régulier. Tout le monde sait que l'agriculture et le sort des cultivateurs, réduits à la misère par les horreurs des guerres civiles, furent le principal objet des pensées et du zèle régénérateur du roi et de son ami. Leur premier soin fut de les affranchir des exactions et des excès des gens de guerre, ensuite de l'excès et de l'arbitraire des tailles, taxes vicieuses par leur assiette, leur répartition, et plus encore par la foule des exemptions que s'arrogeaient tous ceux qui pouvaient échapper à un impôt regardé comme un signe d'avilissement. Aussi les peuples, et surtout les laborieux habitants des campagnes, bénissaient-ils le gouvernement d'Henri IV pendant sa vie, et n'ont-ils pas cessé depuis sa mort de le bénir par leurs regrets. C'était l'agriculture et sa prospérité que Sully regardait comme le fondement de l'ordre et du bonheur publics. Il ne négligea ni le commerce ni l'industrie; mais il les subordonnait à l'agriculture. Peut-être s'exagérait-il cette subordination. Henri fut plus favorable que lui à la culture du mûrier, occupation moitié agricole, moitié industrielle, qui au premier titre du moins se recommandait à Sully. Quoi qu'il en soit, malgré la prédilection croissante que la fureur du lucre, s'étayant des subtilités d'une science trompeuse, attache aux spéculations du commerce et de l'industrie, la base de l'économie politique, c'est l'agriculture, comme le croyait Sully; l'agriculture, nourrice des races vigoureuses de corps et d'âme et des mœurs saines.

Tout a été dit et répété sur cette amitié intime et dévouée qui unit constamment le prince et son ministre, amitié modèle, qui ne s'est plus reproduite. On sait que peu après la mort désastreuse du roi Sully se retira dans ses terres. Il lui survécut trente ans, et mourut à Villebon, le 22 décembre 1641, âgé de quatre-vingt-un ans.

On lui a reproché ses richesses. Les commérages d'antichambre, recueillis sans choix et avec une malignité envieuse par Tallemant des Réaux, l'ont présenté comme suspect au roi lui-même d'une basse cupidité. Quinze ans d'une administration probe et sévère, des faits attestés qui le montrent repoussant les présents et les corrupteurs, répondent assez aux caquetages de la haine et de l'envie.

Les *Économies royales et loyales servitudes*, etc., écrites sous la dictée de Sully par quatre secrétaires, furent imprimées (in-fol.) à Paris sous la rubrique d'Amsterdam : cette édition est connue sous le nom du *Livre-Vert*, parce que les vignettes du titre sont de cette couleur. C'est dans ce livre, précieux par la naïveté franche du récit autant que par la multitude des documents précieux qu'il renferme, qu'il faut étudier le caractère d'Henri IV, ses vues pour le bien public et les opérations de son fidèle ministre.

AUBERT DE VITRY.

SULPICE (SÉVÈRE), historien renommé du quatrième et du cinquième siècle, naquit vers l'an 363, et mourut vraisemblablement en 420. Il appartenait à une famille riche et considérée de l'Aquitaine. L'étude des lettres et du droit, son instruction, son talent naturel pour l'éloquence, lui firent parcourir avec distinction la carrière du barreau, et son mariage avec une femme riche accrut beaucoup sa fortune. La mort de cette épouse, qu'il chérissait, la douleur que lui causa sa perte, et sans doute l'amitié qui l'unissait à deux chrétiens sanctifiés par leurs vertus, saint Martin, évêque de Tours, et saint Paulin, évêque de Nole, digne élève du célèbre Ausone, l'éloignèrent du monde et de ses plaisirs. Ordonné prêtre, il se voua à la prière, à la retraite, et consacra ses talents à des sujets dignes de sa piété. Le plus renommé de ses ouvrages est son *Histoire sacrée*, composée de deux livres. Sa narration abrégée ré-

sume tous les événements remarquables de l'histoire des Juifs et de l'Église, depuis l'origine du monde jusqu'au consulat de Stilicon, en 410. On lui reproche des défauts d'exactitude, trop de crédulité, son penchant pour les rêveries des *millénaires*, et d'autres idées superstitieuses. Mais tous les critiques s'accordent pour louer la pureté et l'élégance de son style, sa brièveté, qui l'a fait comparer à Salluste, qu'il surpasse par la clarté. Son intimité avec saint Martin, dont la tolérance et l'humanité courageuse dans sa querelle avec les *priscilianistes* ont été si justement célébrées, a fourni à Sulpice Sévère les moyens de faire mieux connaître qu'aucun autre historien l'histoire de cette hérésie. Sa tendre vénération pour l'illustre évêque s'est manifestée dans l'ouvrage qu'il a consacré à sa mémoire. Les écrivains contemporains attestent le succès prodigieux de cette *Vie de saint Martin*, dont on a une traduction par Duryer.

La dernière traduction de l'*Histoire sacrée* est due à l'abbé Paul. AUBERT DE VITRY.

SULPICIEN, prêtre qui a fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, ou dans un des établissements qui en dépendent. L'enseignement de cette maison a toujours jeté un vif éclat, et c'est déjà presque une recommandation pour un ecclésiastique que d'y avoir étudié.

SULPICIUS, nom d'une grande famille romaine, qui comprenait diverses branches, pour la plupart patriciennes, avec les surnoms de *Camerinus*, *Galba*, *Gallus*, *Longus*, *Paterculus*, *Peticus*, *Prætextatus*, *Rufus* et *Saverrio*. Dans ce nombre, les fastes de la magistrature font mention, dès l'an 500 av. J.-C., de celle qui porta le surnom de *Camerinus*. La famille *Galba* apparait pour la première fois avec *Publius Sulpicius Galba Maximus*, qui en l'an 211, et sans avoir préalablement rempli d'autre charge curule, fut nommé consul, puis en l'an 203 dictateur, et qui lors de son consulat, en l'an 200, commença la guerre contre Philippe de Macédoine.

Servius Sulpicius Galba, préteur l'an 151 av. J.-C., fut battu en Lusitanie. L'année suivante il fit égorger, à l'aide de la plus infâme des trahisons, plusieurs milliers de Lusitaniens. Viriathe fut du petit nombre de ceux qui échappèrent à ce massacre. Accusé, en raison de cet attentat, en 150, par Lucius Scribonius Libon, auquel se joignit Caton, il échappa à une condamnation, grâce à l'adroite éloquence de sa défense. Son petit-fils, qui portait les mêmes noms, accompagna Jules César dans la guerre des Gaules en qualité de légat, et fut le grand-père de l'empereur *Galba*.

Caius Sulpicius Gallus se distingua par l'étendue de ses connaissances en astronomie; tribun militaire lors de la guerre contre Persée, il prédit avec la plus grande précision une éclipse de lune. Consul en l'an 166, il triompha des Liguriens.

Dans la famille qui portait le surnom de *Rufus*, il est pour la première fois fait mention, en l'an 388, d'un *Servius Sulpicius Rufus* parmi les tribuns militaires consulaires. A cette famille appartenait *Servius Sulpicius Rufus*, contemporain de Cicéron, célèbre par sa loyauté et sa probité et plus encore par son savoir comme jurisconsulte.

Un rameau plébéien de la même branche donna *Publius Sulpicius Rufus*, né l'an 124, que Cicéron introduit comme un de ses interlocuteurs dans son livre *De Oratore*, et dont il fait l'éloge, non-seulement comme d'un orateur habile, mais encore comme d'un honnête homme.

SULTAN, mot arabe qui signifie *homme puissant*. C'est en Orient le titre ordinaire des souverains mahométans. Le plus considérable de tous les sultans est celui de l'Empire Ottoman. Dans l'usage ordinaire ce mot, avec un pronom, peut se donner par politesse à tout le monde, par exemple *sultanum*, qui répond à notre mot *Monsieur*.

SULTANE. On donne le titre de *sultanes* aux femmes des sultans; mais, à bien dire, on le réserve en Turquie aux seules épouses légitimes du sultan. Les Européens appellent *sultanes* toutes les concubines du grand-seigneur qui ont de lui des enfants. A Constantinople il n'y a que les filles du sultan qui aient le titre de *sultanes;* elles le conservent même après leur mariage, et les filles issues de mariages de cette espèce portent le titre de *kanum-sultanes*, c'est-à-dire femmes du sang. Quand la mère du grand-seigneur vit encore au moment de son avénement au trône, elle a le titre de *sultane validé*.

SUMAC (*Rhus*, L.), genre de plantes de la famille des térébenthacées, comprenant un très-grand nombre d'espèces. Son fruit, assez semblable à une grappe de raisin, sert dans le midi de la France à faire du vinaigre. On l'emploie aussi en médecine comme remède contre la dyssenterie. Son écorce sert à la tannerie.

Le *sumac*, employé en teinture, est la feuille de cette plante séchée et pulvérisée. On en connait de cinq sortes : le *sumac de Sicile*, celui de *Malaga*, celui de *Porto*, celui de *Donzère*, récolté aux environs de Montélimart et dans le comtat Venaissin, où on le désigne vulgairement sous le nom d'*herbe aux teinturiers*.

SUMATRA, l'une des grandes îles de la Sonde, dans l'archipel de la mer des Indes, d'une longueur de 140 myriamètres et d'une largeur variant de 14 à 35 myriamètres, avec une superficie d'environ 5,360 myriamètres carrés, s'étend dans la direction du nord-est au sud-ouest entre le 6° de latitude sud et le 5° de latitude nord, est séparée au nord-est par le détroit de Malakka de la presqu'île du même nom, et à son extrémité sud-est de l'île de Java par le détroit de la Sonde. Une foule de petites îles l'entourent de tous côtés, mais plus particulièrement au sud-ouest. Comme Java, Sumatra est traversée par plusieurs hautes chaînes de montagnes, qui suivent la direction principale de l'île et s'étendent par conséquent du sud-est au nord-ouest, et plus particulièrement au sud-ouest de l'île dans toute son étendue, depuis le détroit de la Sonde jusqu'au cap Atschin, son extrémité septentrionale, tandis que le côté nord-est de l'île est plat. Ces diverses chaînes de montagnes sont de nature plutonienne, et contiennent seize à dix-huit volcans, les uns éteints, les autres encore en activité, et formant les pics extrêmes des montagnes. Le pays plat de la côte nord-est est tout à fait un sol d'alluvion, avec des parties sablonneuses et de nombreux marais, large de 15 à 20 myriamètres, avec une côte plate, manquant de ports et bordant une mer remplie de bas-fonds et de bancs de sable. La plupart et les plus grands cours d'eau de l'île, parmi lesquels le Palembang, le Siak et le Rekkan sont les plus importants, ont leur embouchure située sur cette côte, à laquelle ils ajoutent toujours de nouveaux terrains; et dans cette contrée basse, presque partout couverte de magnifiques forêts primitives, mais malsaine et dès lors peu peuplée, ils forment à peu près les seules voies de communication entre les différentes localités qu'on y trouve. Au delà de cette contrée basse et complétement plate s'élèvent des chaînes de montagnes de plus en plus hautes, entre lesquelles on trouve de magnifiques vallées et de fertiles plaines, formant le plateau qui s'étend jusqu'à la côte sud-ouest, où il s'abaisse alors abruptement. Cette côte sud-ouest, à la différence de la côte nord-est, est échancrée par un grand nombre de baies et d'anses, offre de beaux ports, est bordée de rochers ou encore de montagnes et de collines renfermant de belles vallées, jouit d'un air salubre, surtout dans les parties élevées, et en conséquence est très-peuplée et couverte de villes et de villages. Le climat est le même que celui de toutes les îles équatoriales de l'archipel des Indes orientales. Il est déterminé par les moussons, qui de mai à octobre soufflent du sud-est et occasionnent ainsi la saison sèche de l'année, mais qui pendant l'autre moitié de l'année soufflent du nord-ouest et amènent alors la saison des pluies. Si le climat des côtes est malsain pour les Européens, il est plus supportable dans les hautes contrées de l'intérieur. Les éruptions volcaniques et les tremblements de terre n'y sont pas rares. Sauf quelques landes, le sol est de la plus luxuriante fécondité. Les produits les plus importants pour le commerce sont le riz, les bois de teinture et de cons-

truction, le tabac, le poivre, la cannelle, les noix de muscade, les clous de girofle, le rotang, l'aloès, le camphre, le benjoin, le sang-dragon, la laque, la cire, l'or, les diamants, le soufre et les étoffes de soie. Le règne animal offre des tigres, des ours, des éléphants, des rhinocéros, diverses espèces de singes, des buffles, un grand nombre d'oiseaux, des crocodiles et des serpents de diverses espèces, de grandes fourmis et des coquillages gigantesques. Les habitants de Sumatra sont de race malaise, les uns mahométans, comme les Battas, et les autres encore païens. Sumatra est la véritable patrie originaire des Malais, qui de là se répandirent dans la presqu'île de Malakka et dans le reste de l'archipel des Indes orientales. On rencontre en outre dans les villes commerciales des Hindous et beaucoup de Chinois, qui forment surtout la classe des gens de métier; plus des Arabes, venus ici à la suite d'expéditions militaires et comme mercenaires; enfin, des Hollandais, comme maîtres d'une partie du pays.

L'île se compose d'une partie indépendante et d'une partie soumise aux Hollandais. Dans la première on trouve : 1° le royaume d'*Atschin*, avec 500,000 habitants sur une superficie de 700 myriam. carrés, à l'extrémité nord-est du pays, ayant pour capitale la ville du même nom, autrefois célèbre par l'activité et l'étendue de son commerce, et où on compte 40,000 habitants; 2° le royaume de *Siak*, sur la côte orientale, avec 600,000 habitants sur une superficie de 875 myriam. carrés; 3° le pays des Battas ou Batak, à l'intérieur, au sud d'Atschin. Les Hollandais, qui à la fin du seizième siècle expulsèrent de cette île les Portugais, qui l'avaient découverte, et qui créèrent en 1664 un établissement fixe à Padang, se virent enlever, à l'époque des guerres que la révolution provoqua entre l'Angleterre et la France, leurs possessions par les Anglais, lesquels dès l'année 1685 avaient fondé dans ces parages la colonie de Bencoolen. Mais aussitôt après la paix signée à Paris en 1815 ils s'y établirent de nouveau, et en vertu d'un traité d'échange les Anglais leur cédèrent même Bencoolen en 1824. Dès lors l'influence hollandaise sur Sumatra devint d'une importance extrême, et alla toujours en augmentant. Les Hollandais ne tardèrent pas en effet à posséder Padang au nord-ouest de Bencoolen, ainsi que Palembang sur la côte orientale avec les îles de Banca et de Billiton, de Burtang et de Rio, qui l'avoisinent et sont importantes à cause de leurs mines d'étain et de fer; ensuite, ils conquirent l'ancien et important royaume de Menangcabo, situé à l'intérieur, siége de l'ancienne civilisation malaise, dont au temps de sa prospérité dépendait presque tout le reste de Sumatra ainsi que le royaume de Bongol, et rendirent les souverains de ces divers pays leurs vassaux. Les Hollandais se sont emparés en même temps sur le reste des côtes de divers points importants pour le commerce et de la longue chaîne d'îles qui bordent la côte occidentale. Ils ont donc enveloppé l'île comme d'un réseau d'établissements, afin de la tenir sous leur dépendance à l'instar de Java. Leurs possessions à Sumatra ainsi que dans les îles voisines qui en dépendent forment un gouvernement particulier, qui en 1849 comptait une population de 1,610,360 habitants sur une superficie de 6,460 myriam. carrés. Elles constituent les *résidences* suivantes : 1° *Sumatra* ou *Padang*, au centre de la côte occidentale, avec 1,540 myriam. carrés et 938,585 habitants : chef-lieu *Padang*, siége du gouverneur, avec 10,000 habitants; 2° *Bencoolen*, situé plus au sud, 308 myriam. carrés et 93,875 habitants : chef-lieu la ville du même nom; 3° *Lampon* ou *Lampouhn*, à l'extrémité sud, 342 myriam. carrés, avec 82,900 habitants : chef-lieu *Tulang-Bauwang*; 4° *Palembang*, à l'est de Bencoolen et au nord de Lampon, 1,792 myriam. carrés, avec 272,000 habitants : chef lieu *Palembang*; 5° *Indragiri*, au centre de la côte orientale, et près du fleuve du même nom, 475 myriam. carrés, avec 50,000 habitants; 6° *Assahan*, *Batubarra*, *Sirda* et *Delli*, sur la côte nord-est, 247 myriam. carrés, avec 100,000 habitants; 7° *Bangka* ou *Banca* et *Billiton*, 250 myriam. carrés, avec 43,000 habitants; 8° *Rhio* ou *Rio*, ou encore *Riaw*, 103 myriam. carrés, avec 30,000 habitants, dans l'archipel au sud de la presqu'île de Malakka et de la colonie anglaise de Singapore, composé des îles *Bintang*, *Lingga*, *Battam* et quelques autres encore, de moindre grandeur.

SUMEGH ou SOMOGY, comitat du district d'Œdenbourg (Hongrie), qui compte 250,874 habitants sur une superficie de 82 myriam. carrés. Il forme les arrondissements judiciaires de Kaposvar, Igal, Karad, Marczaly, Szygethvar, Nagy-Atád, et Csurgo, et a pour chef-lieu *Kaposvár*, ville de 4,000 habitants, avec une école supérieure et les ruines d'un vieux château. Le village de Làad (900 habitants) est célèbre par le haras de Czindery, fondé il y a plus d'un siècle avec des chevaux tirés de la Tatarie, et qui continue à livrer des produits d'une remarquable pureté de sang.

SUMMUM JUS, SUMMA INJURIA. Cet adage latin veut dire que l'*extrême droit* (en d'autres termes, le droit quand il est poussé jusqu'à ses dernières limites) *devient l'extrême injustice*.

SUND ou plutôt ŒRESUND, nom du détroit qui sépare l'île danoise de Seelande de la province suédoise de Scanie. C'est la voie ordinaire qu'on suit pour entrer de la mer du Nord dans la Baltique. Il a six myriamètres de long; sa moindre largeur, entre Helsingborg et Elseneur, est d'un peu plus de trois kilomètres; et il est commandé par la forteresse danoise de Kronborg. Jusque dans ces derniers temps le roi de Danemark, qui prétendait à la souveraineté du Sund comme à celle du Grand et du Petit Belt, contraignait tous les bâtiments de commerce qui passaient par le Sund à lui payer des droits de douane, droits qu'on acquittait à la direction des douanes à Elseneur. Le prétexte allégué pour justifier l'acquit de cette taxe, désignée sous le nom de *droits du Sund*, c'est que le Sund a très-peu de profondeur sur la côte de Suède, de sorte que les navires doivent passer tout près de la côte danoise. Ce prélèvement de droits de douane au profit des rois de Danemark était autorisé par les traités conclus avec les diverses puissances commerçantes. La paix de Brœmsebro, en 1645, affranchit, il est vrai, les navires suédois de tous droits de douane dans le Sund et dans les deux Belts; mais par la paix de Friedensburg, en 1720, la Suède perdit ce privilége. Quand, en 1781, le Danemark eut accédé à la neutralité armée, il interdit, à la suite d'une déclaration adressée à toutes les puissances, le passage du Sund aux vaisseaux de guerre et aux corsaires des puissances belligérantes. Les Français, les Anglais, les Hollandais et les Suédois payaient 1 pour 100 de la valeur de leurs marchandises; les navires des autres nations, même ceux du commerce danois, étaient soumis à un droit de 1 ¼ p. 100. Les bâtiments hollandais avaient le privilége de pouvoir se borner à produire leurs papiers de bord; les bâtiments des autres peuples étaient astreints à se laisser visiter. Le Grand Belt, voie tout aussi naturelle que le Sund, et accessible aux bâtiments de toutes grandeurs, comme le prouva le passage des flottes française et anglaise en 1854, est surveillé au sud par les batteries de la forteresse de Nyeborg, et le Petit Belt, par la forteresse de Fridericia. Au commencement du dix-huitième siècle, il ne passait encore par le Sund et par les Belt que 3,445 bâtiments par an; ce chiffre était en 1770 de 7,736; en 1800, de 10,221; en 1840, de 15,662; en 1850, de 19,919; en 1853, enfin, de 21,586 bâtiments, dont 4,665 anglais, 5,400 suédois et norvégiens, 1,875 hollandais, 3,487 prussiens, 1,202 russes, 2,095 danois, 345 français, 1,103 mecklembourgeois, 743 hanovriens, 230 oldembourgeois, 139 lubeckois, 73 hambourgeois, 36 bremois, 50 italiens, 4 espagnols, 18 portugais et 96 américains. 10,526 arrivaient chargés de la mer du Nord, et 7,716 de la Baltique; 3,344 étaient sur lest. Le produit des droits du Sund dépendait du nombre de bâtiments qui passaient par ce détroit. En 1756, y compris les droits, d'ailleurs fort minimes, prélevés au Grand Belt, ainsi que les droits de phare, etc., il s'élevait à 200,000 thalers monnaie de l'Empire (à 2 fr.

50 c. le thaler); en 1770, à 450,890 th.; en 1820, à 1,500,000 th.; en 1830, à 2,107,000 th.; en 1840, à 2,401,000 th.; en 1850, à 2,400,000 th.; en 1853, à 2,530,000 th. De 1756 à 1853 le produit était donc devenu treize fois plus considérable. De 1830 à 1853 il était entré dans les caisses du trésor danois 54 millions de thalers, soit en moyenne 2,250,000 thalers par an. Les frais accessoires qu'avaient à acquitter les navires, consistant en droits aux commissaires vérificateurs, aux bateliers, aux pilotes, etc., montaient annuellement à 500,000 thalers au minimum. C'est donc 12 millions de plus à ajouter à ces 54; de sorte que dans cet intervalle de vingt-trois années le commerce et la navigation avaient été grevés au profit du Danemark d'une dépense de 66 millions de thalers, ou de plus de 150 millions de francs. Diverses puissances, notamment la Suède et la Prusse, avaient fini par ouvrir à ce sujet avec le gouvernement danois des négociations qui avaient eu pour résultat en leur faveur de notables adoucissements à cet état de choses. L'opinion publique en Europe s'élevait donc de plus en plus vivement contre ce qu'il y avait d'abusif et d'intolérable dans cette situation. En 1854 le gouvernement américain déclara de la manière la plus précise qu'il entendait à l'avenir ne plus se soumettre au payement d'aucuns droits de douane au passage du Sund pour les bâtiments de son commerce. Ainsi posée, la question devait nécessairement recevoir une prompte solution; et le Danemark courait grand risque de se voir enlever sans dédommagement aucun une des sources les plus importantes de ses revenus. Mais l'esprit de modération et de conciliation qui domine aujourd'hui généralement dans les transactions internationales l'a emporté aussi dans cette circonstance; et moyennant une indemnité d'un peu plus de 170 millions de francs, dont le payement a été amiablement réparti au prorata des intérêts de chacune des puissances intéressées, le Danemark a enfin renoncé en 1856 à la continuation d'un état de choses qui n'avait plus sa raison d'être.

SUNDERLAND, important port de mer du comté de Durham, situé au sud de l'embouchure du Wear dans la mer du Nord, et qui en 1851 comptait 67,394 habitants. La vieille ville, voisine du port, a des rues étroites; les quartiers neufs, au contraire, sont élégamment construits. On y trouve trois églises anglicanes et un grand nombre de chapelles de dissidents, des écoles lancastériennes très-fréquentées, un vaste hôpital, des refuges pour les veuves de matelots et un théâtre. La plus remarquable de ses constructions est le pont de fer, célèbre par sa hardiesse et sa solidité, conduisant à Monk-Wearmouth, qui est comme le faubourg de la ville. Le port est protégé par des batteries. Sunderland utilise son port ainsi que ses communications par chemins de fer avec Durham, Hartlepool, Stockton, Shields, New-Castle, etc., pour faire un important commerce de houille, surtout avec Londres, et pour écouler le produit de ses pêches, de ses salines, de ses hauts fourneaux, de ses fabriques de vitriol, de poteries, etc. Après Londres, Liverpool et New-Castle, le port de Sunderland est le plus actif de l'Angleterre. Pour faciliter le commerce maritime, et surtout celui de la houille, on a construit une suite de docks qui tous s'avancent jusqu'au bord de la mer. Des chemins de fer conduisent directement des houillères à ces docks; de sorte que la houille en sortant de la mine est conduite directement aux navires venus pour la charger. La plus importante de ces houillères est celle de Monk-Wearmouth, située à quelque distance au nord du Wear, et qui produit près de 800 tonnes de houille par jour.

SUNDGAU. *Voyez* ALSACE.

SUNIUM (Cap), promontoire de l'Attique, formant l'extrémité de cette presqu'île triangulaire, et qu'on aperçoit de loin en mer, était défendu dans l'antiquité par une muraille qui s'étendait jusqu'au versant de la montagne. Là s'élevait aussi le bourg du même nom, avec un port et des mines d'argent qui étaient très-productives dans l'antiquité. On y trouvait en outre le célèbre temple de Pallas, dont il subsiste encore quelques colonnes. C'est à cette circonstance que ce promontoire est redevable du nom de *Capo Colonni*, qu'il porte aujourd'hui.

SUNNA, SUNNITES. Le mot *sunna* veut dire en arabe coutume, usage, règle. Les mahométans l'emploient, au point de vue religieux, pour désigner la règle de Mahomet, qui, ayant été observée par le prophète lui-même, passe à leurs yeux tantôt pour un précepte exprès, dont l'observation est au nombre des devoirs imposés à tout fidèle, tantôt pour une simple recommandation. Cette règle du prophète consiste en quelques maximes et quelques actions de Mahomet, transmises d'abord oralement par ses premiers disciples. De là le nom de *Hadis*, c'est-à-dire *tradition*, qu'on lui donne. Plus tard, on la transcrivit dans des livres particuliers, et elle constitue avec le Koran la principale autorité religieuse aux yeux des mahométans orthodoxes. On possède différents ouvrages arabes dans lesquels ces maximes traditionnelles sont réunies, d'après un certain ordre logique de matières. La plus célèbre des collections de l'*Hadis*, rédigée vers l'an 840 de notre ère, par El-Bochâri, a pour titre : *El dschani essachich*, c'est-à-dire *Le vrai Recueil*, et contient environ 7,275 traditions que Bochâri a colligées parmi environ 600,000, comme les plus accréditées. Mais jusqu'à ce jour aucune de ces différentes collections n'a encore été imprimée.

On appelle *sunnites*, parmi les mahométans, ceux qui suivent la coutume de Mahomet, par conséquent les mahométans orthodoxes. Ils forment la très-grande majorité, et comprennent les habitants de l'Afrique, de l'Égypte, de la Turquie, de l'Arabie et de la Tatarie. Ils se divisent en quatre rites orthodoxes, ne différant entre eux que dans certains usages et dans quelques décisions de jurisprudence, et n'ayant point entre eux de rapports hostiles. Tous les sunnites reconnaissent les premiers khalifes, Aboubekr, Omar et Othmân, comme les successeurs légitimes de Mahomet.

Les *schiites* forment, parmi les sectateurs de Mahomet, le parti contraire aux *sunnites*. C'est à ce parti qu'appartiennent, depuis trois siècles, les habitants de la Perse.

SUPERFÉTATION (du latin *super*, en sus, et *fœto*, je conçois : l'action de concevoir de nouveau). Ce mot, qui revient si souvent dans le langage usuel, où il est synonyme de *redondance*, de *répétition*, d'*inutilité*, est emprunté à la terminologie médicale. Il sert à désigner, en anatomie, la conception d'un nouveau fœtus qui a lieu dans une grossesse préexistante. La possibilité ou l'impossibilité d'un cas pareil est de nos jours encore l'objet de vives discussions parmi les gens de l'art. En tous cas, on peut dire que les exemples de *superfétation* sont excessivement rares.

SUPERFICES. *Voyez* CONGÉABLE (Bail à domaine).

SUPERFICIE. *Voyez* SURFACE.

SUPÉRIEUR (Lac), le plus grand des lacs d'eau douce qui existent au monde, avec une profondeur moyenne de 300 mètres, est situé dans l'Amérique septentrionale, entre le 46° et le 48° 56' de latitude septentrionale, le 86° 50' et le 94° 30' de longitude occidentale. Sa surface est évaluée à environ 628 myriamètres carrés, et il est de forme à peu près triangulaire. Il déverse ses eaux, par le canal Sainte-Marie, dans les lacs Huron et Michigan. Ses rivages sont élevés, bordés de rochers et médiocrement fertiles; mais ses eaux sont très-limpides et très-poissonneuses. Il reçoit le tribut de plus de cinquante rivières, dont les plus importantes sont le Saint-Louis et le grand Portage. De nombreux bâtiments à voiles et à vapeur le parcourent dans tous les sens.

SUPERLATIF. *Voyez* COMPARAISON (Degrés de).

SUPERNATURALISME ou **SUPRANATURALISME**, *quod supra naturam est*, ce qui est au-dessus du cours ordinaire des choses. On désigne ainsi en général la foi à ce qui est surnaturel, au-dessus de la portée des sens, et dans une acception plus restreinte la foi à une révélation immédiate de Dieu, s'écartant des lois ordinaires de la nature.

SUPERSTITION (du latin *superstare*, être au delà,

être de trop). La superstition comprend en effet ce qu'il y a de trop dans la religion. Mais, pour déterminer ce qui est *de trop*, il faut préciser ce qui est la *juste mesure*.

La religion se compose d'une partie naturelle et d'une partie surnaturelle ou révélée. En quoi consiste la *partie naturelle?* A adorer Dieu ou à reconnaître qu'il est le seul être existant de soi; que les autres, et par conséquent nous-mêmes, ne subsistons que parce qu'il nous a créés et qu'il nous conserve. Cette dépendance où nous sommes de Dieu, comme notre principe et notre soutien, et d'où naît la *religion naturelle*, étendez-la à ce qui n'est point lui, et aussitôt paraîtra la *superstition*. Est-ce aux êtres de la nature, aux astres, aux éléments, aux plantes, aux animaux, qu'on s'assujettit ainsi; voilà le polythéisme. Est-ce aux passions, à la vengeance, à la colère, ou aux ouvrages des hommes, aux statues, aux tableaux; voilà l'idolâtrie, qui n'est qu'un polythéisme encore abaissé.

En quoi consiste la *partie révélée?* A rétablir la partie naturelle détruite par la chute primitive. Ce pouvoir de nous rendre la force et la sainteté originelles n'appartient qu'à l'Homme-Dieu. L'attribuer à tout autre qu'à lui, comme cela se fait dans le culte exagéré des saints; en déposer la vertu ailleurs que dans les sacrements institués par lui, comme dans les images ou les reliques; vouloir qu'il agisse par d'autres cérémonies que par celles qui servent à l'administration de ces mêmes sacrements, c'est reproduire la superstition avec ses deux formes polythéiste et idolâtrique.

Évidemment, la superstition ne peut s'ajouter à la religion sans la corrompre et la détruire, ou plutôt elle en est la corruption et la destruction. La superstition transporte l'adoration à des êtres sortis du néant et essentiellement dépendants; elle les soustrait, autant qu'il est en elle, au domaine absolu de celui qui les en a tirés et qui les empêche d'y retomber, les soumet au domaine les uns des autres, rompt, autant qu'il est en elle, le lien qui les unit à lui, et le remplace par un lien qu'elle forge entre eux. Elle détrône Dieu, pour inaugurer la créature à sa place; elle lui dit insolemment : « Retire-toi, tu ne m'es rien; l'œuvre de tes mains, voilà mon dieu, à qui je dois et j'adresse mes adorations. » Elle dérobe au réparateur divin la foi, l'invocation, la reconnaissance, pour en faire hommage aux saints, qui eux-mêmes ont eu besoin d'être restaurés par lui; elle l'écarte, le relègue, pour les substituer à sa place. Si elle conserve les institutions qu'il a fondées, elle les couvre et les absorbe par d'autres de sa façon. En un mot, elle l'annule autant qu'il est en elle, et va chercher hors de lui la force et l'innocence.

Qu'importe que la superstition suppose à l'objet de son culte la souveraine indépendance ou la puissance réparatrice? Par cette grossière absurdité, elle ne lui donne ni l'une ni l'autre; la créature divinisée demeure avec sa sujétion et sa faiblesse, et le moindre mal pour l'adorateur est de perdre des vœux inentendus. Mais est-il vrai que la superstition suppose à son Dieu la souveraine indépendance ou la puissance réparatrice? Si elle s'élevait effectivement à cette idée, elle ne pourrait pas ne point voir que ce Dieu imaginaire n'y répond nullement; que pour en trouver l'application il est nécessaire de monter jusqu'au Dieu véritable, auquel dès lors elle rendrait l'adoration, c'est-à-dire qu'elle périrait comme *superstition*, pour redevenir *religion*. Mais la superstition, produit d'une intelligence plus ou moins esclave des sens, est inhabile à ces hautes et pures notions de l'être parfait, et rampe parmi les choses bornées. Regardez-la dans le paganisme, qui est son propre règne : elle adore tout, excepté Dieu, ainsi que le remarque Tertullien (*Apol.*, ch. 24). Dans cet autre règne solennel que la superstition retrouve au moyen âge, sans doute il ne lui est pas donné d'effacer à ce point jusqu'aux moindres vestiges de la religion, qui se conserve pure dans les conciles et chez les docteurs de l'Église; mais elle la défigure tellement dans la pratique de la vie, qu'elle la rend presque méconnaissable. Érigeant chaque saint en médiateur, attribuant à chaque image, à chaque relique une vertu surnaturelle, et en quelque sorte sacramentelle, elle a failli abolir Dieu comme rédempteur et anéantir le christianisme. C'est pourquoi la superstition amène l'incrédulité. Incapable de supporter le regard de l'esprit, lorsque celui-ci se réveille, il la repousse, et avec elle les principes de la religion; car d'ordinaire il ne songe pas que sous ces erreurs et sous ces extravagances il y ait quelque chose de raisonnable et de vrai à croire. Cela se vit à Rome, sur la fin de la république, où l'on commença de philosopher; cela s'est vu dans l'ancien régime, peut-être dès la première renaissance des lumières au douzième siècle. Le dix-huitième, surnommé le *siècle de l'incrédulité*, n'est que le bruyant écho de plusieurs siècles antérieurs, excepté pourtant la dernière moitié du dix-septième, où elle fut combattue par la triple arme de la piété, de la science et du génie.

N'est-ce pas à la superstition, et au vice, son fidèle compagnon, qu'il faut demander compte de la révolution qui au quinzième siècle a déchiré l'Église et dans une partie de l'Europe aboli le christianisme? Luther et Calvin, injustes quand ils accusaient la *doctrine* catholique d'idolâtrie, l'étaient-ils aussi en adressant à la *pratique* le même reproche? L'incrédulité, qui souvent vient de la superstition, l'engendre à son tour. On voit des gens, qui ne croient point en Dieu, croire à la fatalité des rencontres, des phénomènes, des songes, des nombres, aux amulettes, n'oser, par exemple, se trouver treize à la même table.

En détruisant la religion, la superstition dégrade l'homme, puisqu'elle le sépare de Dieu, de qui seul il relève naturellement, et l'asservit aux créatures, même les plus viles, à leurs fantaisies et à leurs vices. Esclave de tout dans l'univers, il le devient également de tout dans la société. Son esprit et son cœur se vident de la connaissance et de l'affection vraies des choses, pour s'emplir de mensonge et de désordre; son être entier se renverse, et il ne vit plus que de misère, comme, dans la religion, il ne vit que de grandeur. Tel, du premier côté, il nous est offert par le paganisme, tel, du second, par le christianisme. Cependant, au milieu de l'empire romain, au milieu de l'invasion des barbares et de la décadence, de l'ignorance qui les accompagnent, le christianisme lui-même, envahi par la superstition, reproduit à plusieurs égards la dégradation païenne. L'homme aussi est esclave; la religion populaire est presque réduite aussi à des formalités extérieures. Oui, partout où la superstition s'établit, la religion décline, l'homme se corrompt et tombe dans l'asservissement. Quel déplorable exemple en offrent l'Espagne et l'Italie! La superstition y fleurit, mais sur la ruine de la piété, des mœurs et de la liberté. Là règne la Vierge à la place de Dieu et de Jésus-Christ; et le brigand qui vient d'égorger le voyageur court aux pieds de la madone réclamer son pardon moyennant une part de sa sanglante dépouille, puis retourne au meurtre, tranquille sur son crime.

Sans doute, la superstition n'est pas la cause première des deux effets funestes que nous venons de signaler; ils proviennent de la domination des sens, et la domination des sens de la chute originelle, qui, rompant l'union intérieure et directe de l'homme avec Dieu, du même coup énerve la raison, la précipite dans les sens et détruit la religion. Cependant, la notion de Dieu reste à l'homme dans celle d'une puissance supérieure; il la conserve en lui impérissable, et la rapporte aux objets qui les dominent; et lorsqu'il est réduit au dernier degré de faiblesse, rien à quoi il ne l'applique, rien devant quoi il ne se prosterne. Il a rejeté le joug de la grandeur éternelle; et il mendie jusqu'à celui de la plus chétive créature. Il se trouve tellement épouvanté de son néant, tellement accablé du besoin d'être soutenu, que, dans cet abandon, il se traîne comme égaré dans l'univers, se prend et se livre à tout. Mais si la superstition, enfantée elle-même par la domination des sens, ne cause pas la ruine de la religion et la dégradation de l'homme, elle les consacre et y ajoute encore. Il faut donc s'attendre à la voir soutenue

ou évoquée par tous les despotes et par tous les fauteurs du despotisme.

M. de Maistre, qui ne confond pas la superstition avec la religion et qui l'appelle par son nom, ose la présenter comme un supplément indispensable à la religion, qui d'elle-même ne suffirait pas (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 238). Ceci revient à dire que la vérité a besoin de l'erreur. Vainement il nie que la superstition soit l'erreur, et soutient qu'elle est *seulement quelque chose qui est* PAR DE LA *la croyance légitime*. Ce n'est qu'une bizarrerie de plus; comme si la croyance légitime pouvait être autre chose que la vérité, et que ce qui est au delà de la vérité pût être autre chose que l'erreur! « Je crois, ajoute-t-il, que la superstition est *un ouvrage avancé* de la religion, qu'il ne faut pas détruire; car il n'est pas bon qu'on puisse sans obstacle venir jusqu'au pied du mur en mesurer la hauteur et planter les échelles. » Ce langage se comprendrait dans un homme pour qui la religion ne serait qu'un mensonge utile, qu'il faut conserver; mais dans un apologiste chrétien, il est inconcevable. A-t-il donc peur qu'on regarde la religion en face? Tous les efforts des défenseurs dignes d'elle n'ont-ils pas eu pour but, au contraire, de la dégager de ce qui l'entoure, de la faire paraître dans sa nudité, convaincus qu'elle n'était dédaignée ou haïe que parce qu'elle était méconnue? Sans doute la superstition empêche de mesurer la hauteur de la religion; et c'est justement par là qu'elle lui est fatale, car elle couvre sa majesté divine, pour ne laisser voir que les proportions humaines qu'elle lui prête; elle lui ôte le caractère d'éternelle vérité, pour la montrer comme une rêverie, un délire de l'imagination. Et tant s'en faut qu'elle soit *un ouvrage avancé* qui protége la religion, qu'elle a toujours été le levier avec lequel on l'a battue en brèche.

Au reste, les apôtres de la superstition doivent être fiers de leurs succès. A la faveur de gouvernements insensés, elle se ranime, croît à vue d'œil, et enveloppe déjà la religion. Et les statues, et les figures, environnées de cierges, et les processions surabondantes, et les indulgences abusives, et la grossière dévotion des Sacrés-Cœurs, et vingt autres pratiques stupides, enfin tous les appuis de la crédulité se redressent, se multiplient, et semblent devoir agrandir encore le domaine qu'elle occupait avant la révolution. Aujourd'hui la superstition est cultivée avec amour comme une plante précieuse, propagée avec enthousiasme sous l'étendard de la Vierge, qui efface insensiblement Jésus-Christ, et devient la divinité de la France, comme elle l'est de l'Espagne et de l'Italie. Loin d'exagérer, nous ne dirons pas tout, car pour tout dire il faudrait plus que les quelques colonnes d'un article. Voici ce qu'on lit dans un *Manuel de Piété à l'usage des séminaires* (7me édition, 1835, p. 181): « On honorera la sainte Vierge en qualité d'*épouse du Père éternel*, qui a engendré en elle et avec elle notre Seigneur Jésus-Christ; il faut honorer en elle *toutes les perfections divines et adorables*, que Dieu le Père a fait passer en sa personne, lui communiquant avec une abondance extraordinaire *sa fécondité*, *sa sagesse*, *sa sainteté et la plénitude de sa vie divine.* » Il faut être témoin de ces extravagances impies pour y croire. Voilà pourtant sous quel appareil on présente le christianisme à un siècle d'examen, et qui pèse tout au poids de la raison. Et on s'étonne qu'il le repousse! on l'accuse d'hostilité! Oh! non, il n'est point hostile, car il a un besoin profond, violent de religion, et il s'empresserait de l'accepter si elle lui était offerte isolée de cet attirail qui dérobe la vue de sa simplicité essentielle. Mais, plutôt que de se courber sous la superstition, il rejetera la religion tant qu'elle en sera souillée..... BORDAS-DEMOULIN.

SUPIN, terme de grammaire, partie de la conjugaison d'un verbe latin, qui sert à en former plusieurs autres. Ce mot vient du latin *supinum*, fait dans le même sens de *supinus* (couché sur le dos), et, au figuré, *nonchalant*, *indolent*, parce que le supin d'un verbe semble oisif et sans action. Les *supins* ont fait le tourment, presque le désespoir, de la plupart des grammairiens. Suivant Court de Gébelin, ils seraient l'accusatif et l'ablatif des participes passés, et ils serviraient de cas au prétérit de l'infinitif. Les grammairiens de Port-Royal n'hésitaient pas à regarder les supins latins comme des mots qui, ayant vieilli, avaient été négligés dans la pureté du langage. Schlegel fait la remarque que le supin des Latins ressemble, par le sens et par la forme, à l'infinitif du sanscrit. Lanjuinais croit que le supin des Latins n'est qu'un ancien infinitif latin. D'autres l'ont considéré comme une forme superflue, *verbum otiosum*, *supervacaneum*. De ces diverses opinions, celle qui nous semble la plus plausible, la plus satisfaisante, est celle qui reconnaît dans le supin latin une ancienne forme d'infinitif. CHAMPAGNAC.

SUPPLICE, châtiment corporel infligé par arrêt de la justice. Le droit de punir, ou d'infliger des peines et supplices, fut une nécessité absolue de l'ordre social, dès l'origine des temps. Agent d'un système d'intimidation, le supplice a vis-à-vis de la société un caractère essentiellement préventif et salutaire. L'*Histoire des Supplices* est une des pages les plus instructives des annales de l'humanité, car c'est surtout dans la législation pénale des peuples que l'on trouve la manifestation la plus vraie de l'état de leurs mœurs et de leur civilisation.

Chez les Hébreux, avant de livrer le patient au bourreau, on lui donnait à boire du vin mêlé d'encens, de myrrhe, de manière à engourdir ses sens et à lui faire perdre le sentiment de la douleur. La mort avait lieu par la *strangulation* (pour idolâtrie et blasphème), par la *croix*, par la *lapidation*, par le *feu*, par le *fouet*, par le *tympanum*, supplice dans lequel on étendait le patient à terre pour le frapper à coups de bâton jusqu'au dernier soupir; par la *décollation*, qui était réservée aux criminels d'un rang élevé; par la *scie*, qui consistait à couper le patient par le milieu du corps avec une lame dentelée; par les *épines*, que l'on plantait dans le corps du patient pour les enfoncer ensuite avec des pierres; par le *précipice*, c'est-à-dire la chute du patient du haut d'un rocher élevé dans un abîme; par l'*aveuglement* ou la perte des yeux, que le bourreau crevait au condamné à l'aide d'une petite broche en fer rougie au feu; par le *chevalet*, qui n'était qu'une peine préparatoire, un prélude à d'autres tortures; par la *poêle ardente*, dans laquelle le coupable rôtissait à petit feu: ce genre de supplice fut employé dans le martyr des Machabées. Raphael a laissé un admirable carton où cette exécution est représentée avec une effrayante vérité.

Les Égyptiens avaient à peu près les mêmes supplices que les Hébreux. Nabuchodonosor introduisit chez eux un nouveau mode d'exécution capitale, qui renchérissait sur tous les autres: il consistait à écorcher vif le patient, puis à le plonger dans une fournaise ardente, sous laquelle les bourreaux entretenaient le feu. Ce supplice se retrouve chez les Perses. On se rappelle que Cambyse le fit subir à un juge convaincu d'iniquité: la peau du patient fut attachée au siége qu'il occupait, et sur lequel vint s'asseoir son fils pour le remplacer.

Un des supplices les plus communs en Perse et chez les Hébreux était d'arracher les cheveux, et de jeter de la cendre chaude sur la tête. On se servait également de la cendre chaude pour étouffer les grands criminels. Le supplice que les Perses infligeaient à l'adultère est un des plus cruels que le génie des bourreaux ait inventés. On pliait, à l'aide de cordes et de machines, deux arbres l'un sur l'autre, et le criminel était attaché à ces deux arbres par un pied; puis, à un signal donné, les cordes se détendaient subitement, et les arbres reprenaient leur position naturelle, emportant chacun une moitié du corps du patient.

Chez les Athéniens, on arrachait les cheveux à celui qui était convaincu d'adultère. Les crimes monstrueux étaient assez souvent punis d'un supplice dont l'idée seule fait tré-

mir, et qui consistait à renfermer le patient dans un grand coffre hérissé de pointes tranchantes, où il ne tardait pas à mourir au milieu d'affreuses tortures.

A Rome les pères pouvaient faire mourir leurs propres enfants pour un simple fait de discipline. Tout le monde sait que les **vestales** étaient enterrées vives lorsqu'elles avaient laissé s'éteindre le feu sacré. L'esclave qui tentait de fuir pouvait être puni de mort par son maître; son corps était ensuite traîné sur une claie, jeté aux **Gémonies** ou dans le Tibre. La fustigation précédait ordinairement le dernier supplice. Quelquefois après la mort le bourreau décapitait le cadavre. Le conspirateur politique était précipité de la roche **Tarpéienne**. On marquait au front de la lettre K (ou C) le calomniateur.

Le supplice le plus ordinaire des Carthaginois était la croix, peine qui fut commune à presque tous les peuples : les Perses y condamnaient les grands, les Romains ceux qui s'étaient révoltés, quelquefois les femmes, plus communément les esclaves; les Juifs, leurs plus grands criminels. L'impératrice Hélène, mère du grand Constantin, ayant trouvé la vraie croix sur laquelle avait souffert Jésus-Christ, son fils abolit entièrement ce supplice.

Les persécutions dirigées contre le christianisme donnèrent naissance à des peines inconnues, et qui variaient selon le caprice des bourreaux, dont l'imagination féconde infligeait à chaque martyr une torture nouvelle. La lapidation, le gril ardent, les bêtes du cirque, le bûcher, l'effroyable invention des flambeaux humains, le chevalet, l'écartèlement, le plomb fondu et l'huile bouillante versés sur des plaies saignantes, tels étaient les supplices le plus communément appliqués aux chrétiens.

Les invasions du quatrième siècle n'apportèrent que de faibles changements aux supplices alors en usage : il était difficile en effet d'en augmenter la barbarie. D'ailleurs, le christianisme ne tarda pas à adoucir la législation criminelle des peuples qui se rallièrent à la croix.

La France est peut-être le pays où l'extrême sévérité des supplices fut le plus promptement adoucie. Avant l'occupation des Franks, les Gaulois avaient adopté une grande partie de la législation pénale des Romains. Les Franks Saliens et Ripuaires introduisirent dans les Gaules des lois nouvelles, où le crime était le plus souvent évalué en argent, et puni d'amendes plus ou moins considérables. Ce sont eux qui apportèrent l'usage des **épreuves judiciaires**, usage qui régna en France pendant tant de siècles. Les peines le plus généralement infligées sous les deux premières races furent le gibet, la décollation, la roue, l'écartèlement, l'aveuglement, le bûcher, l'asphyxie par l'eau et l'**estrapade**. La peine du *bacule*, ou application de coups de pelle en bois sur le dos du coupable, était également en vigueur. Le plus terrible supplice des premiers temps de notre histoire est celui de Brunehaut, qui fut attachée à la queue d'un cheval sauvage et mise en pièces.

Sous la troisième race, plusieurs criminels furent écorchés vifs, entre autres les princesses Marguerite, Jeanne et Blanche, toutes trois femmes des enfants de Philippe le Bel, comme convaincues d'adultère. Les édits de saint Louis et de Louis XII contre les blasphémateurs prononçaient des peines entièrement nouvelles, telles que l'incision de la langue avec un fer rouge, la section de la lèvre inférieure, etc.

Louis XI inventa ou plutôt appliqua le premier l'invention des cages de fer, où le patient, forcé de se tenir courbé, était maintenu dans cette cruelle position sans pouvoir faire un seul mouvement; les oubliettes, les trappes, les basses fosses datent aussi de cette époque. Un peu plus tard, les faux-monnayeurs furent condamnés à être bouillis ou dans l'eau ou dans l'huile. Au seizième siècle, on retrouve encore cet abominable supplice dans le ressort du parlement de Paris. C'est encore sous Louis XI que les bourreaux se servirent pour la première fois d'un bassin ardent, que l'on approchait des yeux de la victime jusqu'à ce qu'elle eût perdu la vue.

La peine de la roue, qui n'avait été que rarement appliquée dans les premiers temps de la monarchie, fut infligée, par arrêt de François I[er] (1538), à l'assassinat avec circonstances aggravantes, au meurtre d'un maître par son domestique, au parricide, au viol, et au crime de lèse-majesté. La torture préalable, plus connue sous le nom de *question*, était sans aucun doute plus douloureuse que l'exécution capitale, qui souvent la suivait.

Le **pilori**, supplice tout moral, signala l'avénement en France de cette puissance de l'opinion, dont les arrêts planent aujourd'hui au-dessus de ceux du pouvoir judiciaire.

La décollation se fit d'abord avec un large espadon; plus tard, la hache remplaça l'épée dans la main du bourreau; mais ce ne fut pas au profit de l'humanité, car souvent la décapitation n'était opérée qu'après un plus ou moins grand nombre de coups frappés par une main malhabile ou tremblante : c'est ainsi que le comte de Chalais, une des victimes de Richelieu, ne reçut la mort qu'au vingtième coup de hache!..... L'horrible supplice qui punissait le crime de lèse-majesté était ordinairement précédé d'affreuses souffrances pour le patient, auquel on arrachait avec des tenailles rougies au feu des lambeaux de chair aux mamelles, aux bras, aux cuisses et au gras des jambes.

La révolution de 1789 vit abolir la torture et une grande partie des supplices que nous venons d'énumérer. Le 21 janvier 1790 fut voté le décret qui érigeait la **guillotine**. Rapidité extrême et sûreté dans l'exécution, absence de toute douleur, telles étaient les conditions du nouvel instrument de mort, qui conciliait à la fois les droits de la justice et de l'humanité. La guillotine ne fut cependant pas un agent d'extermination assez expéditif entre les mains de quelques-uns des odieux proconsuls envoyés dans les départements par l'impitoyable comité de salut public. Les *mariages républicains*, ou *bateaux à soupape*, inventés par **Carrier** à Nantes, les mitraillades ordonnées à Lyon par **Couthon** et **Fouché**, remplirent mieux les intentions de ces farouches représentants du système de la terreur.

Le Code Pénal de 1810 prodiguait la peine de mort avec un luxe barbare. La révolution de 1830 harmonisa notre législation criminelle et nos mœurs en supprimant la marque, en diminuant dans de sages proportions l'échelle des peines, en proclamant le principe des circonstances atténuantes, enfin en modifiant dans un sens favorable à l'accusé l'organisation du jury. Par un nouveau progrès de l'opinion, les exécutions capitales ne sont plus entourées de ce terrible appareil et de cette dangereuse publicité qui offraient naguère à la curiosité publique un appât si funeste. L'échafaud a déserté la place publique pour ne plus y reparaître; bientôt il ne fonctionnera plus que dans l'intérieur de la prison, jusqu'au moment où de nouvelles et décisives conquêtes de la raison publique permettront aux législateurs de le condamner à une éternelle inaction.

On comprend, en théologie, sous la dénomination de *supplices* les peines éternelles de l'enfer et les expiations temporaires du purgatoire. Alfred LEGOYT.

SUPPORTS (Blason). *Voyez* TENANTS.

SUPPOSITION (du latin *supponere*, au propre mettre une chose à la place de l'autre, et au figuré le mensonge à la place de la vérité). *Voyez* HYPOTHÈSE.

SUPPOSITION (*Droit*). Dans la langue du droit, ce mot se prend toujours en mauvaise part : il s'applique à des faits qui sont du domaine de la loi pénale, soit qu'il s'agisse d'une supposition de contrat, d'enfant, de nom ou de personne, qui ne présentent autre chose que le crime de *faux* avec des circonstances particulières. *Supposer un contrat* ou un acte quelconque, c'est arguer d'un titre nul qui a bien les apparences extérieures d'un acte valable, mais qui n'a pas été réellement passé entre les personnes auxquelles il est attribué (*voyez* FAUX).

La *supposition de nom*, quand elle n'est qu'un mensonge sans conséquence, échappe à l'action des lois; lorsqu'elle a pour objet de tromper la surveillance de la police, elle cons-

titue un délit justiciable des tribunaux correctionnels; lorsqu'elle s'attaque à la fortune d'autrui, elle dégénère en crime, et se confond alors avec la *supposition de personne*. Considérée sous le rapport des règlements de police, la *supposition de nom* n'acquiert quelque importance qu'à l'égard des passe-ports. Quiconque prend dans un passe-port un nom supposé, ou concourt comme témoin à faire délivrer le passe-port sous le nom supposé, est puni d'un emprisonnement de trois mois à un an.

La *supposition de personne* consiste à présenter une personne au lieu et à la place d'une autre; c'est l'un des caractères distinctifs du crime de faux, qui résulte également soit de fausses signatures, soit de l'altération des actes, écritures ou signatures, soit de la supposition de personne, soit de l'intercalation ou addition d'écritures nouvelles sur des actes qui ont reçu toute leur perfection. Si le fonctionnaire ou l'officier qui dresse le contrat est complice de la fraude, il est puni des travaux forcés à perpétuité, et tous ceux qui ont concouru au crime subissent la peine des travaux forcés à temps.

La *supposition d'enfant*, connue aussi en droit sous le nom de *supposition de part* (*voyez* GROSSESSE [déclaration de]), consiste à présenter un enfant comme appartenant à des parents dont il n'est pas issu, et est punie de la réclusion. La loi nouvelle a cru devoir se renfermer dans cette déclaration générale, sans distinguer les diverses circonstances du crime; les seuls cas qu'elle a voulu prévoir, et qu'elle a placés d'ailleurs sur la même ligne relativement à l'application de la loi pénale, sont l'enlèvement, le recélé ou la suppression d'un enfant, la substitution d'un enfant à un autre, et la supposition d'un enfant à une femme qui ne sera pas accouchée. Les cas non prévus rentrent dans le crime de faux par supposition.

SUPPRESSION, action de supprimer, c'est-à-dire d'empêcher de paraître, d'anéantir ou de soustraire. Dans la langue médicale, on appelle *suppression* toute discontinuation d'une évacuation ordinaire; ce qui annonce une perturbation dans l'économie animale, et devient un signe certain d'un danger imminent. En droit, ce mot appartient à la jurisprudence criminelle. Les *suppressions d'actes* ou *de pièces* commises par les parties rentrent dans la classe générale des soustractions frauduleuses, qui sont punies avec plus ou moins de gravité, suivant les circonstances du fait et la qualité de la personne (*voyez* SOUSTRACTION).

Les *suppressions d'écrits* ordonnées par justice s'appliquent aux publications qui peuvent porter atteinte à la dignité du juge, à la morale publique, ou même à l'honneur des particuliers. C'est une peine qui souvent est purement accessoire, et qui peut être appliquée par la voie civile et par la voie criminelle.

Quiconque cherche à anéantir les traces de l'existence d'un enfant ou les preuves de l'état civil d'une personne, se rend coupable des crimes qui sont connus en droit sous le nom de *suppression d'état* et de *suppression de part*. Il y a crime de suppression d'état toutes les fois que l'on a enlevé frauduleusement des registres l'acte qui constatait la naissance, l'adoption, le mariage, le divorce ou le décès d'un individu. Ce crime est puni de la réclusion; s'il a été commis par le fonctionnaire public auquel est confié la garde des registres de l'état civil, il emporte la peine des travaux forcés à temps.

La *suppression de part*, qui sous certains rapports se confond avec la suppression d'état, est le crime qui s'attaque à l'enfant même, à sa naissance, avant qu'il ait été présenté à l'officier de l'état civil et que sa filiation ait pu être constatée par un acte régulier. Ces deux faits de *supposition* et de *suppression* d'enfant, qui dans ce cas sont corrélatifs, sont mis par la loi pénale sur la même ligne; ils sont tous deux punis de la réclusion. Si la suppression de l'enfant avait eu pour but et pour effet de le faire périr, ce crime prendrait un autre caractère: il constituerait l'*infanticide*.

SUPPURATION, formation, écoulement du pus dans une partie inflammée et qui fait de la tumeur inflammatoire un abcès.

SUPRALAPSARISME. *Voyez* ARMINIANISME.

SUPRANATURALISME. *Voyez* SUPERNATURALISME.

SUPRÉMATIE (Serment de). On appelait ainsi en Angleterre l'un des nombreux serments par lesquels on reconnaissait à la couronne la puissance suprême en matière de foi. On y niait les articles de la foi catholique et la puissance spirituelle du pape, et l'on y reconnaissait les princes protestants seuls aptes à hériter de la couronne. En dernier lieu, il n'y avait plus que les membres du parlement qui le prêtassent; l'émancipation (politique) des catholiques l'a virtuellement aboli.

SURA ou **SURE**, mot arabe qui signifie au propre *pas*, et qui est le nom donné aux différents chapitres ou sections du Coran.

SURANNÉ (du latin *super*, au delà, et *annus*, année), ce qui a plus d'une année de date. Dans le langage ordinaire, ce mot s'emploie pour désigner tout ce qui a vieilli. Il est emprunté au langage du palais. En termes de pratique, il s'emploie à l'égard de tous les actes publics, lorsque l'année au delà de laquelle ils ne peuvent avoir d'effet est expirée.

SURATE, nouvelle capitale de la province de Guzerate dans la province indo-britannique de Bombay, dans une plaine fertile, sur la rive gauche du Tapti, à 5 myriamètres environ de l'embouchure de ce fleuve dans le golfe de Cambay; il y forme un port accessible seulement aux bâtiments d'un faible tonnage. La ville, place de commerce importante, est le siége d'un gouverneur et d'un nabab retraité. C'était autrefois l'un des grands centres de commerce du monde, et en 1796 elle comptait près de 800,000 habitants; mais aujourd'hui, par suite de diverses épidémies et aussi de dévastations commises par des hordes de brigands, sa population n'est plus que de 400,000 âmes, dont plus de 13,000 parses, une foule de bayadères, de tisserands et de marchands, ainsi qu'un grand nombre d'ouvriers en coton et en soie, de fabricants de châles, de joailliers, d'individus confectionnant des peintures, des objets d'art en ivoire, etc. Il y a à Surate douze portes, plusieurs palais, de nombreuses pagodes et mosquées, une église catholique, une église arménienne, un temple luthérien, de grands bazars, un hôpital hindou à l'usage des animaux vieux et malades, des établissements de missions, des écoles, une imprimerie pour des bibles en langue guzerate. Surate, qui depuis 1606 appartenait aux Hollandais, passa en 1765 sous la domination anglaise.

SURBAISSÉ se dit, en architecture, de tout arc, arche ou voûte qui a moins de hauteur que la moitié de sa largeur.

SURBAU. *Voyez* ÉCOUTILLES.

SURCENS. *Voyez* CENS.

SURCHAUFFER, terme de forge, qui signifie brûler en partie le fer par une trop grande chaleur.

Surchauffure, défaut du fer ainsi *surchauffé*, ou bien désignation des pailles qu'on remarque quelquefois dans l'acier.

SURCOT, riche habillement que les dames du moyen âge mettaient par-dessus leur cotte ou robe. Plus tard ce mot désigna une espèce de vêtement que les chevaliers de l'ordre de l'Étoile, institué par le roi Jean, portaient sous leur manteau. Au reste, le surcot, espèce de vêtement commun aux deux sexes, n'était suivant Du Cange qu'une espèce de soubreveste descendant seulement jusqu'à la ceinture. Mais les femmes qui affichaient plus de luxe en portaient d'extrêmement longs.

SURCOUF (Robert), marin français, qui s'est fait un nom dans les guerres maritimes de notre grande révolution. Né en 1773, à Saint-Malo, il descendait, dit-on, par sa mère, de Duguay-Trouin, et mourut en 1827, à Saint-Servan, près de sa ville natale. *Voyez* CORSAIRE.

SURDITÉ. C'est la perte de la faculté d'entendre. Elle peut affecter les deux oreilles, ou une seule. La surdité héréditaire frappe toujours les deux oreilles. La surdité

innée se joint constamment au mutisme, qu'elle produit infailliblement. Cette affection se montre spécialement chez les enfants et les vieillards; elle est quelquefois produite accidentellement par un bruit très-fort, par l'impression du froid sur les oreilles découvertes. Rarement idiopathique, si ce n'est à un âge avancé, les affections dont elle peut être le symptôme sont très-nombreuses : on cite parmi les principales les maladies organiques et les inflammations du cerveau, l'occlusion du conduit auditif, interne et externe, les affections de la cavité de l'oreille, la rupture, le relâchement ou l'épaississement du tympan; l'absence de conque, etc. On la voit aussi survenir dans le cours ou sur le déclin de diverses affections aiguës, et particulièrement du typhus. Quand il y a simplement dureté de l'ouïe, le malade écoute la bouche ouverte, ou tourne vers le point d'où vient le son l'oreille la moins affectée. Lorsque la surdité date d'un certain temps, le timbre de la voix change, et l'articulation des sons devient plus ou moins confuse. La durée de cette maladie n'a rien de fixe : des alternatives d'amélioration et d'exacerbation ont souvent lieu pendant son cours : elle peut se terminer heureusement, demeurer stationnaire ou faire de continuels progrès.

La surdité survient-elle chez un sujet jeune et pléthorique, on la combat par les boissons rafraîchissantes, la diète, l'application de sangsues derrière les oreilles, ou près de l'organe où l'hémorrhagie supprimée avait lieu. Est-elle liée à un état d'épuisement ou de faiblesse, on a recours à un régime restaurant, aux boissons aromatiques, aux topiques vésicants. On a quelquefois employé avec avantage les calmants, et spécialement l'opium, dans les cas où la surdité avait succédé à une vive affection morale : dans ceux où il ne se présente pas d'indication particulière, on a généralement recours aux vésicatoires derrière les oreilles ou à la nuque, au moxa et au séton sur ce dernier point, aux vomitifs, aux purgatifs, aux masticatoires irritants, aux sternutatoires; on dirige dans le conduit auditif externe des vapeurs de succin, de sabine, de musc, de soufre; on y fait des injections stimulantes avec de l'ammoniaque étendue, des sucs de rue, de joubarbe, de concombre, de l'huile cantharidée, de l'eau thériacale. On a aussi pratiqué des fumigations médicamenteuses dans la trompe d'Eustache par le procédé connu. Les cataplasmes irritants sur l'oreille externe, les gargarismes, l'électricité, le galvanisme, sont enfin des moyens qu'on a recommandés et qu'on essaye quelquefois.

SUREAU, genre de plantes de la famille des araliacées, comprenant des arbustes et des arbrisseaux caractérisés par des fleurs en cime, au calice court, à cinq lobes; autant d'étamines; ovaire inférieur couronné par trois stigmates sessiles; la baie à une seule loge renferme trois semences. Le *sureau à fruits noirs* ou *sureau commun* a un bois dur, une écorce cendrée; les jeunes rameaux sont fistuleux et remplis d'une moelle abondante et blanche; les fleurs sont blanches, odorantes, disposées en une ombelle large et rameuse; les baies, rouges d'abord, sont noires à la maturité. Il y a plusieurs variétés de cet arbre : l'une a des fruits blancs, l'autre a des fleurs panachées; la plus recherchée est celle dite *à feuilles de persil*. Le bois des vieux pieds de sureau peut être substitué au buis. L'écorce intérieure est purgative, ainsi que les feuilles; les baies sont diurétiques, les fleurs prises en fusion sont sudorifiques. Mises dans le vinaigre, les fleurs de sureau lui communiquent une saveur agréable : c'est le *vinaigre surat*. Fermentées avec du sucre, du gingembre et du girofle, les baies produisent un vin dont on retire une eau-de-vie employée dans les arts. Cuits dans le vinaigre, les fruits du sureau teignent le fil et les peaux en violet. Enfin, les fleurs donnent au vin ordinaire un faux goût de muscat.

L'*hièble* ou *sureau hièble* est une autre espèce du même genre aussi répandue que le sureau à fruits noirs, mais sa tige herbacée ne s'élève guère à plus d'un mètre 33 centimètres. Ses fleurs sont blanches et ses baies noires et pulpeuses. Les baies servent surtout à colorer différents tissus en violet. Du reste, il a les mêmes propriétés que le sureau commun, mais il les possède à un plus haut degré.

L'*eau de sureau*, produit de la distillation des fleurs du sureau, est considérée comme céphalique, cordiale, diaphorétique. On l'emploie aussi comme collyre.

SURÉNA, lieutenant d'Orodes, roi des Parthes. *Voyez* CRASSUS.

SURENCHÈRE, enchère mise sur une enchère précédente. La faculté de surenchérir dans les ventes immobilières se divise en *surenchère sur aliénation volontaire* et *surenchère sur expropriation forcée*. La première n'est accordée qu'aux créanciers ayant hypothèque inscrite sur l'immeuble aliéné; la seconde, au contraire, est permise à toute personne indistinctement. Les formalités qui doivent être observées dans l'une et dans l'autre sont indiquées par le Code de Procédure civile. Dans les ventes d'immeubles appartenant à un débiteur failli, tout créancier a le droit de surenchérir. La surenchère ne peut être dans ce cas au-dessous du dixième du prix principal de l'adjudication.

SURÉROGATION (Œuvres de), *Opera superrogationis*. Les théologiens appellent ainsi les œuvres faites au delà de ce qui est prescrit par la loi. Les catholiques soutiennent avec raison que les *œuvres de surérogation* sont méritoires aux yeux de Dieu, puisqu'elles ne sont pas commandées à tout le monde et qu'il y a du mérite à tendre à la perfection. Les protestants les rejettent, de même qu'ils nient le mérite de toutes sortes de bonnes œuvres.

SURESNES ou **SURÈNES**, commune de l'arrondissement de Saint-Denis (Seine), avec 4,363 habitants et diverses fabriques, est entouré de vignobles dont les produits, très-estimés au moyen âge, jouissent aujourd'hui d'une déplorable célébrité. C'est à Suresnes que se tinrent en 1593 des conférences entre les catholiques et les protestants, à la suite desquelles Henri IV abjura le protestantisme pour embrasser la religion catholique.

SURETÉ GÉNÉRALE (Comité de). *Voyez* COMITÉ DE SURETÉ GÉNÉRALE.

SURFACE. C'est, dans la géométrie, l'espace compris entre des lignes qui se rencontrent, l'étendue en longueur et largeur seulement, abstraction faite de la profondeur ou épaisseur. Les surfaces forment donc les limites des corps ou solides. Sur le terrain et dans le toisé, les surfaces prennent de préférence le nom de *superficie*. Le mot *aire* désigne plus spécialement la mesure numérique d'une surface.

Les surfaces sont dites *planes* ou *courbes*, selon qu'on peut ou qu'on ne peut pas y appliquer une ligne droite en tous sens. Les **figures** tracées sur le papier, sur un tableau plan, sont en général des *surfaces planes;* différents solides, comme la sphère, le cylindre, le cône, etc., offrent sur leur contour des *surfaces courbes*.

Mesurer une surface, c'est déterminer combien de fois cette surface en contient une autre prise pour unité. Les mesures qu'on emploie pour comparer des surfaces sont généralement des carrés. Le mètre carré est, en France et dans les pays qui ont adopté le système métrique, le point de comparaison des surfaces entre elles. La surface du carré se mesure en multipliant un de ses côtés par lui-même, celle du triangle en multipliant sa base par la moitié de sa hauteur, etc. L. LOUVET.

Dans le langage ordinaire, le mot *surface* a une valeur moins absolue, et s'entend simplement de l'extérieur d'un corps, abstraction faite de toute idée de mesure : *La surface de la terre, la surface de l'eau, la surface de la mer*. Au moral, il se dit de l'extérieur, du dehors, de l'apparence : *La surface de l'âme; Il ne faut pas s'en tenir à la surface des choses, il faut aller au fond.*

SURGE. *Voyez* LAINE.

SURINAM. *Voyez* GUYANE HOLLANDAISE.

SURINTENDANT. *Voyez* INTENDANT.

SURLET DE CHOKIER (ÉRASME-LOUIS, baron), régent de Belgique en 1831, naquit à Liége, en 1769. Sous l'ad-

ministration française, il fut maire de Ginglom, près de Saint-Trond, puis, de 1800 à 1812, membre du grand conseil, et enfin membre du corps législatif pendant les sessions de 1812 à 1814. Lors de l'érection du nouveau royaume des Pays-Bas, il fut élu membre de la seconde chambre des états généraux, et continua d'y siéger jusqu'en 1818, époque où le gouvernement réussit à empêcher sa réélection. Revenu à la chambre en 1828, il y défendit surtout la liberté de la presse. Avant que l'issue de la lutte engagée à Bruxelles, en 1830, eût rendu toute transaction impossible, il accompagna à La Haye les autres députés des provinces méridionales; mais il quitta cette ville dès les premiers jours d'octobre. L'arrondissement d'Hasselt l'élut ensuite membre du congrès national. Le 11 novembre, il fut nommé président de cette assemblée, et fit preuve de tant de dignité dans l'exercice de ces fonctions que chaque mois une élection nouvelle le maintint en possession du fauteuil. Lors des délibérations qui eurent lieu au sujet de l'élection d'un roi, il vota pour le duc de Nemours, et présida la commission envoyée à Paris à l'effet d'y faire connaître le choix de la nation belge. A son retour, il fut élu régent et solennellement institué en cette qualité le 26 février 1831; mais il ne s'en rangea pas moins avec empressement à l'idée d'élire le prince Léopold de Saxe-Cobourg pour roi. Pendant la durée de sa souveraineté temporaire, Surlet de Chokier s'était montré, au milieu de circonstances difficiles, bon citoyen autant qu'homme courageux; et quoique n'ayant fait preuve comme homme d'État ni d'une grande portée d'esprit ni d'un grand caractère, il avait su se concilier à un haut degré les sympathies populaires. Interprète de la reconnaissance nationale, le congrès lui vota une pension de 20,000 francs. Depuis ce moment il vécut à Ginglom, bornant modestement son activité politique aux fonctions de président de la commission municipale de son endroit. C'est là qu'il mourut, le 7 août 1839.

SUR-LE-TOUT. *Voyez* BLASON et ÉCU.

SURMULET, nom spécifique d'une espèce de mulle, le *Mullus surmuletus* de Linné.

SURMULOT ou RAT BRUN, le *mus decumanus* de Linné, espèce du grand genre rat. C'est le plus grand et le plus méchant de toutes les espèces de rats qui existent en Europe, celui que les Allemands appellent *wanderratte* et les Anglais *norway-rat*. Il ne parut en Europe qu'au dix-septième siècle, et ce fut en Norvége et en Suède qu'il planta ses premières colonies. Plus tard, en 1727, suivant Pallas, de formidables légions de rats bruns traversèrent le Volga et envahirent Astrakan, qu'ils faillirent dépeupler, et d'où ils se répandirent dans le reste de l'Europe. Enfin, au milieu du dix-huitième siècle, ils pénétrèrent en France, et firent de Paris leur métropole, de Montfaucon leur demeure royale. Mais c'est à Londres surtout que la tribu des rats bruns ou *surmulots* compte d'innombrables légions : le vaste système d'égouts qui sillonnent de toutes parts la grande Babylone leur fournit une demeure digne d'eux; et l'immense quantité d'immondices qui s'y verse chaque jour donne une abondante pâture à cette population souterraine, mille fois plus nombreuse peut-être que celle qui habite à la surface du sol. Dans ce labyrinthe royal, tel que la Crète n'en posséda jamais, les rats bruns naissent, vivent et se multiplient avec une fécondité incroyable : dignes disciples de Jérémie Bentham, *utilitairiens* dans toute l'étendue du mot, ils font profit de tout; les ruisseaux des rues, les fosses d'aisance, les abattoirs, les marchés, versent à chaque instant du jour dans leurs égouts leurs immondices, leurs excréments et leurs débris; mais l'égout ne rend à la Tamise que de la boue et de l'eau : les rats morts eux-mêmes sont ensevelis dans les entrailles de leurs enfants. C'est la grande *concurrence* sur une immense échelle : la population est portée aux dernières limites de la subsistance; puis quand la subsistance fait défaut, on applique à la multiplication de l'espèce le *frein positif* de Malthus, et les forts mangent les faibles. Dans quelques années sans doute Paris n'aura rien à envier sous ce rapport à Londres, car dans une seule bataille livrée naguère par des agents de la voirie contre les rats bruns de Montfaucon, dix-huit mille de ces hordes de philistins mordirent la poussière.

BELFIELD-LEFÈVRE.

Les surmulots passent pour les ennemis les plus acharnés des *rats noirs*, et en effet ceux-ci ne tardent pas à disparaître d'une localité dès que les rats bruns s'y sont établis.

SURNOM. *Voyez* SOBRIQUET.

SURNUMÉRAIRE (du latin *super* et *numerus*, qui excède le nombre légal ou déterminé soit par l'usage, soit par convention). Ce mot s'applique spécialement aux emplois des administrations publiques ou particulières. Dans les cas ordinaires, le *surnuméraire* n'est admis que pour se former aux devoirs qu'exige la place qu'il doit occuper ultérieurement. Ce temps d'étude et d'épreuve est plus ou moins prolongé, suivant que l'aspirant à la place est plus ou moins bien protégé. Le surnuméraire doit être le premier et le dernier au bureau; son travail est gratuit, comme dans les apprentissages ordinaires; trop heureux si après un long espace de temps, et à titre d'indemnité, il obtient quelques menues gratifications, puis enfin un modique traitement fixe.

SURPRISE (*Art militaire*). *Voyez* COMBAT.

SURREY, l'un des comtés méridionaux de l'Angleterre, qui en 1851, sur une superficie de 25 myriamètres carrés, composée partie de terres à blé et partie de pâturages et pacages, comptait 684,800 habitants. Il est vrai que sur ce chiffre 482,300 têtes appartenaient aux villes de *Southwark* et de *Lambeth*, devenues à la longue des faubourgs de Londres. Par la Tamise, le comté de Surrey jouit des mêmes avantages qu'un comté maritime; il est arrosé en outre par le Wey, le Mole, le Mandle et le Medway, qui tous se jettent dans la Tamise. Il a pour chef-lieu *Guildford*, bourg de 6,740 habitants, bâti sur le Wey, près du canal de Wey-Arum et d'un embranchement du chemin de fer du sud-ouest. Les autres localités importantes sont *Croydon*, bourg de 10,260 habitants, avec un palais appartenant à l'archevêque de Cantorbéry; Kew, avec son célèbre jardin botanique; *Richmond*; Epsom, célèbre par ses courses de chevaux et ses sources d'eaux minérales.

SURREY (HENRI HOWARD, comte DE), poëte anglais, né vers 1516, à Kenninghall, était le fils aîné du duc Thomas de Norfolk, qui sous le règne de Henri VIII se distingua comme capitaine en Écosse, en Irlande et en France. Élevé à Windsor, à la cour de Henri VIII, il étudia à Cambridge, à partir de 1530, avec le duc de Richmond, fils naturel de ce prince. Il se livra alors à une étude particulière des poëtes italiens, entre autres de Pétrarque. A dix-neuf ans il épousa lady Frances Vere, fille du comte d'Oxford. En 1540 il entra au service, et fit preuve d'autant de bravoure que d'habileté dans les campagnes contre l'Écosse (1542) et contre la France (1544). En 1542 il fut créé chevalier de la Jarretière. Son inimitié avec le comte de Hertford, beau-frère du roi, et quelques propos imprudents, peut-être bien aussi quelques autres causes secrètes, causèrent sa perte. Accusé de haute trahison, en 1547, il eut la tête tranchée; et son père, qui avait été arrêté en même temps que lui, n'échappa à un sort pareil que grâce à la mort de Henri VIII.

Après Chaucer, Surrey est le premier poëte anglais de quelque importance. Il brille surtout dans la poésie lyrique, et les vers dans lesquels il a chanté *Géraldine*, vraisemblablement la fille du comte de Kildare, sont d'une bonne facture. C'est lui qui introduisit le sonnet dans la littérature anglaise. Il n'a pas sans doute une grande puissance d'imagination; en revanche, il est tendre et délicat. Son vers coule facile et harmonieux; son style est élégant et pur. La plus récente édition de ses œuvres a été imprimée avec les Poésies de Sackville (Londres, 1854).

SURVEILLANCE (*Droit*). La *surveillance* des enfants mineurs de l'absent appartient à la mère, et à son

défaut elle peut être déférée par le conseil de famille à l'ascendant le plus proche ou à un tuteur provisoire.

En matières pénales, la *surveillance* est une mesure de sûreté qui a pour but de donner à la société des garanties contre les nouveaux crimes ou délits qui pourraient être commis par des individus déjà condamnés criminellement ou correctionnellement. La *mise en surveillance* dans certains cas est toujours prononcée comme une conséquence de la condamnation; dans d'autres, elle est facultative, et la loi s'en rapporte à cet égard à la prudence des juges. L'effet du renvoi sous la surveillance de la haute police est de donner au gouvernement le droit de déterminer certains lieux dans lesquels il sera interdit au condamné de paraître après qu'il aura subi sa peine. Avant d'être mis en liberté, celui-ci devra déclarer le lieu où il veut faire sa résidence. Il reçoit alors une feuille de route contenant un itinéraire dont il ne peut s'écarter, et déterminant la durée du séjour qu'il peut faire dans chaque lieu de passage. A son arrivée, il est tenu de se présenter dans les vingt-quatre heures devant le maire de la commune; et il ne peut changer de résidence, sans avoir indiqué à ce magistrat, trois jours à l'avance, le lieu où il compte aller habiter, et sans avoir reçu de lui un nouvel itinéraire. Sa désobéissance à ces prescriptions entraîne un emprisonnement qui peut aller jusqu'à cinq ans.

SURVENANCE D'ENFANTS (*Droit*). Quand elle est postérieure à la libéralité faite, elle est pour le donateur une cause de *révocation*. La loi a supposé que si le donateur avait eu des enfants à l'époque où il a fait une donation, peut-être n'aurait-il pas été aussi facile dans sa générosité. Voilà pourquoi elle a déclaré que la *survenance d'enfants* révoquait les donations, de quelque valeur qu'elles puissent être et à quelque titre qu'elles aient été faites, et encore qu'elles fussent mutuelles ou rémunératoires. Les donations ainsi révoquées ne peuvent revivre ou avoir de nouveau leur effet ni par la mort de l'enfant du donateur ni par aucun acte confirmatif. Aux termes de l'article 964 du Code Civil, si le donateur veut donner les mêmes biens au même donataire, soit avant, soit après la mort de l'enfant par la naissance duquel la donation avait été révoquée, il ne peut le faire qu'en vertu d'une nouvelle disposition.

SURVILLE (CLOTILDE DE), pseudonyme sous lequel parut en 1803 un recueil de poésies agréables, appartenant pour la plupart au genre lyrique. L'éditeur, Ch. Vanderbourg, annonçait qu'elles avaient été trouvées dans un héritage par un certain M. de Surville, mort fusillé en 1798 comme émigré rentré secrètement en France, mais qui en mourant avait chargé sa veuve de les publier. Celle-ci avait confié ce soin à Vanderbourg, qui attribuait de très-bonne foi, d'après les notes qu'on lui avait remises, les poésies qu'il mettait en lumière, à *Marguerite Éléonore de* VALLON-CHALIS, dame de SURVILLE, née vers 1405, à Vallon (château situé sur les bords de l'Ardèche, en Languedoc), et qui, en 1521, aurait épousé *Bérenger de* SURVILLE, mort sept années plus tard, sous les murs d'Orléans. Tout indique que ces poésies si tendres sont en réalité l'œuvre de *Joseph-Étienne de* SURVILLE, fusillé en 1798. S'il ne les composa pas complétement, il leur fit du moins subir de si profondes modifications et y mit tant d'interpolations, qu'il serait difficile de dire ce qui appartenait réellement au vieux manuscrit de famille duquel il prétendait avoir tiré sa trouvaille. Au reste, la plupart des gens de lettres de l'époque furent dupes de cette mystification littéraire. Mais Raynouard en fit justice, en 1824, dans le *Journal des Savants*, et signala la foule d'anachronismes qui trahissaient la supercherie. Il est possible que M. de Surville ait en effet trouvé de vieilles poésies; mais il les aura *revues, corrigées et considérablement augmentées*, à la manière et à la mode de son temps. Une très-petite partie de ces poésies porte en effet un certain cachet d'ancienneté; la douceur parfois énergique des sentiments qu'elles expriment paraît révéler la plume d'une femme, d'une épouse, d'une mère; mais le plus grand nombre est évidemment inspiré par les événements de la révolution et par le goût descriptif et mélancolique qui régnait alors. Que l'on dépouille ces vers, en les copiant, de leur orthographe étrange, maladroitement vieillie, et l'on croira souvent lire un morceau de Delille ou de ses imitateurs. Rien, du reste, n'est plus facile à un écrivain qui sait le latin et l'italien, qui a en outre l'oreille habituée à nos vieux poëtes, que de donner une apparence gothique à ses écrits en changeant quelques mots et leur orthographe. Il faut cependant le faire plus habilement que M. de Surville: car, que celui-ci ait écrit *yeulx* et *cieulx*, l'un venant d'*oculus* et l'autre de *cœlum*, l'étymologie explique cet *l*, que nous avons retranché; mais seul il pouvait se permettre de l'ajouter à *Dieulx*, venant de *Deus*, à *gracieulx*, venant de *gratus*, etc., etc. Il y aurait mille exemples pareils à citer. Quoi qu'il en soit, les vers attribués à Clotilde ont de la pureté, de l'élégance, du charme, et sauf un peu de *manière*, ils offrent une lecture agréable.

VIOLLET LE DUC.

SURVILLIERS, nom d'un domaine situé dans le canton de Luzarches (Seine-et-Oise), à peu de distance de Mortefontaine, et qui appartint longtemps à Joseph Bonaparte. Celui-ci, après la chute du régime impérial, prit le titre de *comte de Survilliers*, et le conserva jusqu'à sa mort.

SUSCEPTIBILITÉ, vice de caractère qui nous rend insupportable aux uns et aux autres, et qui dépouille la société de toute espèce d'agrément. La susceptibilité est héréditaire chez les habitants des petites villes: elle les saisit au berceau pour les conduire à la tombe. En rivalité continuelle les uns avec les autres sur la fortune, la naissance, le plus ou le moins d'importance de la position, ils s'observent à chaque mot, ils s'épient à chaque geste, et tirent des inductions sur la manière dont on entre, s'assied, se pose et se retire. Leur vie entière ne se compose que de brouilles, de raccommodements; et grâce à la susceptibilité qui les caractérise, ils font même des rapports de l'amitié une sorte de petite guerre continuelle, toujours sur le *qui vive* pour vérifier si on leur a rendu juste tout ce qu'on leur doit ou qu'ils s'imaginent qu'on leur doit. Il n'en est pas ainsi des habitants des capitales: affaires, intérêts, tout y a de la grandeur; cette dernière se glisse dans les idées comme dans les habitudes; là on ne peut donc pas comprendre la susceptibilité, qui ne se nourrit que de petitesses.

SAINT-PROSPER.

SUSCRIPTION (du latin *super*, sur, et *scribere*, écrire), ce qui est écrit au-dessus d'un acte, d'une lettre. En droit on appelle *acte de suscription* celui qui est écrit par un notaire sur la surface extérieure du papier clos et scellé contenant un testament mystique, ou sur la feuille qui lui sert d'enveloppe. Il doit être fait en présence de six témoins au moins, et être signé par le notaire, ainsi que par le testateur, à moins qu'il ne sache ou puisse écrire. Dans ce cas un témoin de plus est appelé à l'acte, et doit le signer avec les autres (Code Civil, art. 976 et 977).

SUSDAL, ville autrefois très-renommée et l'une des plus antiques cités de la Russie, aujourd'hui chef-lieu de cercle dans le gouvernement de Wladimir, était jadis la capitale d'une principauté indépendante et est encore maintenant le siége d'un évêque dont l'éparchie fut érigée en 1213. Elle est située sur les bords de la Kamenka, affluent de la Kljæsma, qui appartient au bassin du Volga, et ne compte plus aujourd'hui que 6 à 7,000 habitants, tandis qu'elle en eut autrefois jusqu'à 20,000. Wladimir-Janiva, dit-on, en l'an 997, y introduisit le christianisme, et dans le kreml de la ville fonda la première église, qu'on montre encore comme un monument de l'architecture antique. Le plus remarquable de ses édifices est le palais épiscopal. Cette ville fait un peu de commerce, et contient quelques fabriques de toile et de drap.

SUSE, capitale de la Susiane, province formant l'extrémité méridionale de l'ancienne Perse, appelée en araméen, dans l'Ancien Testament, *Schouschân* ou *Sousân*, c'est-à-dire *le Lys*, pendant longtemps la résidence d'hiver des rois mèdes et perses, était située entre le Choaspes

(aujourd'hui *Kerchah* ou *Kerah*) et l'Eulæus (dans l'Ancien Testament *Ulaï*), qui après sa réunion avec le Copatres prenait le nom de *Pasitigris* (c'est-à-dire, dans l'ancienne langue perse, petit Tigris), appelé aujourd'hui *Djerrahi*, et qui avec le Kercha se jette dans le delta de l'Euphrate et du Tigris. La ville était construite en forme de rectangle, avec 120 stades (21 kilomètres) de circuit, n'avait pas de murailles, mais une forte citadelle, qui renfermait le palais des rois perses et leur trésor. Au rapport de quelques écrivains, Suse était entièrement construite en briques et bitume. Darius Ier passe pour avoir construit la citadelle et agrandi la ville. Alexandre le Grand et ses capitaines y célébrèrent de magnifiques fêtes nuptiales avec des femmes perses. Ses ruines, désignées sous le nom de *Schus*, sont situées à l'ouest de la ville de *Schuster*, dans la province persane actuelle du Chousistân ou Khousistân. On y voit les ruines d'un splendide édifice, d'un magnifique palais, dont l'emplacement est aujourd'hui tout planté d'arbres fruitiers. Un autre monument, consistant en blocs de marbre blanc, est désigné comme le tombeau de Daniel. Dans un étroit défilé situé tout près de là, on trouve un rocher couvert de caractères cunéiformes. La contrée environnante forme la plus belle et la plus fertile partie de la Susiane, où le froment rapportait 100 et même 200 pour 1, où le coton, la canne à sucre et le riz croissaient en abondance, tandis qu'aujourd'hui, par suite d'une mauvaise administration, elle n'offre plus, sauf quelques rares endroits cultivés, que l'aspect désolé d'un désert.

SUSE, l'ancien *Segusio*, chef-lieu du ci-devant marquisat du même nom et aujourd'hui d'une province du royaume de Sardaigne (18 myriam. carrés, et 81,834 hab.) dans l'intendance générale de Turin, ville à laquelle elle est reliée par un chemin de fer dont l'inauguration a eu lieu le 15 mai 1854, a des rues généralement étroites et tortueuses, plusieurs faubourgs, quelques belles places, une belle église, plusieurs couvents, et compte 4,600 habitants. On y remarque surtout un arc de triomphe construit par l'empereur Auguste. Cette ville était autrefois très-importante, mais est aujourd'hui bien déchue. Près de là on trouve le *Pas de Suse*, défilé défendu par les forts *Brunette* et *Exiles*, que les Français détruisirent en 1796. Le dernier a été reconstruit.

SUSIANE (La), province de l'ancienne Perse (*voyez* SUSE).

SUSPECTS (Loi des). Elle fut rendue le 17 décembre 1793, et est demeurée l'un des monuments impérissables de l'affreux régime de la terreur. Nous nous bornerons à en rapporter ici quatre articles; tout commentaire serait superflu.

« Art. 1er. Immédiatement après la publication du présent décret, tous les gens *suspects* qui se trouvent dans le territoire de la république, *et qui sont encore en liberté*, seront mis en état d'arrestation. »

« Art. 2. Seront réputés *gens suspects* : 1° Ceux qui, soit par leur *conduite*, soit par leurs *relations*, soit par leurs *propos* ou par leurs *écrits*, se sont montrés partisans de la *tyrannie*, du *fédéralisme*, et *ennemis de la liberté*; 2° ceux qui ne pourront pas *justifier*, de la manière prescrite par la loi du 21 mars dernier, de leurs moyens d'exister et de *l'acquit de leurs devoirs civiques*; 3° ceux à qui il a été refusé des certificats de civisme; 4° les fonctionnaires publics *suspendus* ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale ou *par ses commissaires*, et non réintégrés, notamment ceux qui ont été ou doivent être destitués en vertu de la loi du 12 août dernier; 5° ceux des *ci-devant* nobles, *ensemble* les maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, et *agents* d'émigrés qui n'ont pas *constamment* manifesté leur *attachement à la révolution*; 6° ceux qui ont émigré dans l'intervalle du 1er juillet 1789 au 8 avril 1792, quoiqu'ils soient rentrés en France dans les délais fixés. »

« Art. 8. Les frais de garde seront *à la charge des détenus* et seront répartis entre eux également. Cette garde sera confiée *aux pères* et *aux parents* de ceux qui sont ou marcheront aux frontières. »

« Art. 12. Les tribunaux civils et criminels pourront, s'il y a lieu, faire retenir en état d'arrestation, comme gens suspects, et envoyer dans les maisons de détention les prévenus de délit à l'égard desquels *il sera déclaré n'y avoir pas lieu à accusation ou qui seraient acquittés des accusations portées contre eux*.

SUSPENDUS (Ponts). *Voyez* PONTS.

SUSPENSE, terme de discipline ecclésiastique. C'est la mesure par laquelle l'autorité diocésaine suspend un prêtre de ses fonctions pendant un temps plus ou moins long.

SUSPENSION, figure de rhétorique consistant à commencer un discours de telle sorte que l'auditeur ne sache pas ce que va dire celui qui parle, et que l'attente de quelque chose de grand excite vivement sa curiosité.

En termes de musique, on dit qu'il y a *suspension* dans tout accord sur la basse duquel on soutient un ou plusieurs sons de l'accord précédent avant de passer à ceux qui lui appartiennent. Quelques suspensions se chiffrent et entrent dans l'harmonie, d'autres ne sont qu'une affaire de goût.

En matière de discipline la *suspension* est une peine que les lois permettent aux cours, aux tribunaux et aux chambres de discipline des avocats, notaires, avoués, etc., de prononcer contre ceux de leurs membres qui ont commis quelque faute dans l'exercice de leurs fonctions.

En matières commerciales, la simple *suspension de payements*, si elle n'a pas été suivie d'une cessation effective, ne doit pas donner ouverture à la faillite. Si le commerçant a éprouvé un embarras momentané, il peut trouver ensuite des ressources et satisfaire à ses engagements.

SUSPENSION D'ARMES, trêve de peu de jours, dont les parties belligérantes conviennent pour avoir le temps d'ensevelir leurs morts, d'attendre du secours ou les ordres de leurs souverains. C'est aussi un temps pendant lequel on convient de ne faire de part et d'autre aucun acte d'hostilité (*voyez* ARMISTICE).

SUSQUEHANNAH (Le), le plus grand cours d'eau de l'État de Pennsylvanie (Amérique du Nord), résulte de la jonction de deux bras principaux. Le *Susquehannah oriental* prend sa source dans l'État de New-York, à l'ouest d'Albany, et reçoit les eaux du lac d'Otsego et le Chenango, et plus loin à l'ouest le Tioga ou Chemung. Le *Susquehannah occidental*, dont le volume d'eau est plus considérable, prend sa source dans les monts Alleghany, à l'ouest de la Pennsylvanie. Quand ses deux bras se sont réunis à Sunbury, dans le comté de Northumberland, le Susquehannah coule d'abord au sud jusqu'à l'embouchure du Juniata, à 16 kilomètres au-dessous d'Harrisburg, puis au sud-est, et va se jeter au Havre de Grâce, à l'extrémité septentrionale de la baie de la Chesapeak. Quoique l'un des plus grands fleuves des États orientaux de l'Amérique du Nord, et que son parcours soit de 69 myriamètres, il n'a cependant comme voie de communication fluviable qu'une médiocre importance, parce que presque jusqu'à son embouchure il traverse une contrée montagneuse. Il n'est guère navigable en amont pour des sloops que pendant 8 kilomètres, jusqu'à *Port Deposit*, limite extrême du flux. Au delà de ce point, et malgré son immense volume d'eau, il n'est pas même navigable pour de simples barques tant qu'il coule dans une vallée transversale, à cause du grand nombre de cataractes, de rapides et autres obstacles qui entravent son cours. Le long de ses rives, et surtout au-dessus de l'embouchure du Juniata, où la nature du terrain était plus particulièrement favorable pour cela, on a construit un grand nombre de canaux.

SUSSEX, comté de la côte méridionale de l'Angleterre provenant du royaume des Saxons du sud (*Suthseaxas*), fondé en 491, par Ella, et dont faisait aussi partie *Suthrige*, le Surrey actuel, comptait en 1851 339,600 habitants sur une superficie de 48 myriamètres carrés. Des montagnes de

craie, désignées sous le nom de *South-Downs* (Dunes du Sud), garnissent la plus grande partie de ses côtes. L'intérieur du pays est également montagneux, et près de 8 myriamètres carrés de sa superficie sont encore occupés par les restes de l'antique forêt de chênes qui dans les temps antiques couvrait, sous le nom de *forêt d'Andredes*, toute la surface de ce comté. Les chênes qu'on en tire passent encore aujourd'hui pour les meilleurs qu'on puisse employer dans la construction des navires. La grande richesse du pays consiste dans ses troupeaux de moutons, recherchés à cause de la délicatesse de leur chair et de la finesse de leur laine. Quoique le comté de Sussex soit avec celui de Kent le berceau de la manufacture de laines d'Angleterre, l'industrie y est peu importante. On y trouve quelques remarquables antiquités, et on y compte jusqu'à onze camps romains. C'est là que débarquèrent la plupart des peuples qui envahirent l'Angleterre; c'est là que Guillaume le Conquérant livra cette fameuse bataille de Hastings qui le rendit maître de ce royaume. Il donna le Sussex en fief à l'un de ses capitaines; et quand la famille des comtes de Sussex vint à s'éteindre, en 1801, Georges III érigea le pays en duché en faveur du sixième de ses fils, le prince Auguste-Frédéric (*voyez* l'article qui suit).

Le chef-lieu du comté de Sussex est Chichester; mais *Brighton*, avec ses 69,673 habitants, et *Hastings*, avec ses 17,011 habitants, ont bien autrement d'importance.

SUSSEX (Auguste-Frédéric, duc de), le sixième des fils du roi *Georges III* d'Angleterre, naquit le 27 janvier 1773. Après avoir terminé ses études à Cambridge, il alla passer quelque temps à l'université de Gœttingue, et visita ensuite successivement les différentes cours d'Italie et d'Allemagne, puis vécut assez longtemps à Lisbonne. En 1793 il épousa secrètement, à Rome, une jeune personne catholique, miss Murray, fille du comte écossais de Dunmore. Quoique ce mariage eût de nouveau été célébré secrètement à Londres, Georges III ne l'en fit pas moins déclarer nul et non avenu par la cour épiscopale, comme ayant été contracté au mépris des clauses du *royal marriage act* de 1772. La descendance issue de cette union porte aujourd'hui le nom d'*Este*. Tout en se regardant comme lié de conscience par ce mariage, en dépit de la décision qui l'avait annulé, le duc de Sussex ne s'en sépara pas moins, à partir de 1801, de lady Murray, qui mourut à Londres, en 1830; et il la laissa ensuite, de même que les enfants qu'il avait eus d'elle, dans un complet abandon. En 1801 il fut créé pair d'Angleterre, sous le titre de *comte d'Inverness* et de *baron d'Arklow*. Dès son entrée dans la chambre haute, il alla siéger parmi les whigs. Cette attitude politique le fit aussi mal voir de son père que de son frère Georges IV. Aussi demeura-t-il réduit à l'apanage de 13,000 livres st. que lui avait voté le parlement, tandis que ses frères obtenaient de riches dotations et des charges lucratives. Pendant longtemps il fut le grand-maître des loges de francs-maçons en Angleterre et dans le pays de Galles, en même temps qu'il était président de la *Société royale de Londres*. Force lui fut toutefois de finir par renoncer à ces dernières fonctions, faute de posséder la fortune nécessaire pour les remplir. A l'avénement au trône de la reine Victoria, il trouva à la cour des dispositions plus bienveillantes. Sa première femme étant morte, il épousa, en 1831, lady Cécile Underwood, fille du comte irlandais Arran, laquelle fut créée, en 1840, comtesse d'Inverness. Il mourut le 21 avril 1843, au palais de Kensington. Il laissait en mourant une des plus belles bibliothèques particulières que l'on connût.

SUTHERLAND, comté du nord de l'Écosse, d'une superficie de 58 myriamètres carrés, avec une population de 25,000 âmes. C'est une contrée entièrement montagneuse, où le *Ben More* ou *Assynt* atteint une élévation de 1,010 mètres. Cette montagne et quelques autres encore restent couvertes de neige pendant presque toute l'année. Tous les versants en sont plantés de bouleaux, de pins, et dans les hautes régions de pins de montagne. Des landes occupent une vaste étendue. Parmi les nombreux cours d'eau, l'Holadale, le Strathy et le Naver se dirigent au nord, et le Brora et le Heinsdale à l'est. Les plus remarquables lacs sont le Loch-Naver, le Loch-Shin et le Loch-Loyal. Le climat est âpre et nuageux. Les produits sont : beaucoup de pierre à chaux et de moellon, du marbre, du minerai de fer, du plomb argentifère, du cuivre, de la calamine et du sel. C'est seulement dans quelques parties basses des côtes qu'on récolte un peu d'avoine, d'orge, de pommes de terre et de chanvre. En revanche, on y élève beaucoup de bétail. Les chevaux, espèces de *ponies*, extrêmement petits, mais vigoureux, sont d'une grande utilité dans ce pays de montagnes. Le gibier contribue beaucoup à l'alimentation des montagnards, de même que la pêche à celle des habitants de la côte. L'industrie y est nulle. Chacun confectionne les objets dont il a besoin. Le chef-lieu est *Dornoch*, bourg de 600 habitants et port de mer, sur le *frith* ou golfe de Dornoch, qui pénètre dans les terres au nord du golfe Murray, et forme en partie la limite du comté du côté de celui de Ross.

SUTHERLAND (Comtes et ducs de), l'une des plus anciennes familles de l'Écosse, qui descend d'Allan, *than* de Sutherland, que la tradition fait assassiner par Macbeth. Son fils William fut créé comte de Sutherland, en l'an 1057, par le roi Malcolm III, titre qu'en 1228 Alexandre II confirma à ses descendants. Élisabeth, sœur du comte John Sutherland, mort en 1514, sans laisser de postérité, épousa Adam Gordon, fils du comte de Huntley; mariage qui fit passer le titre dans la famille Gordon.

William Gordon, dix-septième comte de Sutherland, mourut en 1766, laissant une fille unique, *Élisabeth*, née en 1765, mariée en 1785 au vicomte Trentham, devenu plus tard comte Gower, fils aîné du marquis de Stafford, et créé ensuite *duc de Sutherland*. Élisabeth, duchesse-comtesse de Sutherland, mourut en 1839.

Georges-Granville Leveson-Gower, duc de Sutherland, né en 1758, fut nommé en 1790 ambassadeur à Paris, où il fut témoin des événements les plus importants de la révolution française. Il ne quitta cette capitale qu'après la journée du 10 août. En mars 1803 la mort de son oncle maternel, le duc de Bridgewater, le fit héritier d'une immense fortune; et six mois plus tard il héritait encore des biens de son père et du titre de marquis de Stafford. Réunissant les biens des familles Sutherland, Gower et Bridgewater, il se trouva alors l'un des plus grands propriétaires fonciers de l'Angleterre, et peut-être le plus riche particulier de l'Europe, car on n'estimait pas ses revenus annuels à moins de 300,000 liv. sterl. (7,500,000 fr.). Il en fit un usage honorable. Ami éclairé des arts, il n'épargna ni dépenses ni peines pour augmenter la magnifique galerie de tableaux créée par son oncle. Il entreprit aussi diverses constructions du genre le plus grandiose. Cependant, on a blâmé à bon droit la dureté dont il fit preuve à l'égard des paysans du comté de Sutherland, qu'il força d'émigrer en Amérique par milliers, afin de pouvoir transformer les terres par eux cultivées en parcs et en prairies et se faire ainsi de plus belles chasses. Autrefois partisan de Pitt, il avait fini par se rattacher au parti whig, avec lequel il vota l'émancipation catholique et la réforme parlementaire. Le but de son ambition était le titre de *duc*, qu'il obtint enfin en janvier 1833. Quelques mois après, il mourut dans son château de Dunrobin, en Écosse.

Son fils aîné, appelé comme lui, né en 1786, entra à la chambre haute du vivant même de son père, sous le nom de *lord Gower*. Devenu duc de Sutherland par la mort de son père, il hérita des biens de la famille Stafford et, à la mort de sa mère, de la pairie d'Écosse; tandis que les biens de la famille Bridgewater passèrent à son frère cadet, Francis (*voyez* Ellesmere). Quoique whig, il ne s'est que peu mêlé à la politique et ne s'est guère occupé que de l'administration de son immense fortune. De son mariage avec *Harriet-Élisabeth*, fille du duc de Carlisle, femme aussi remarquable par sa beauté que par son esprit, et grande-maîtresse de la maison de la reine Victoria, il a eu une nombreuse

famille. Son fils aîné, *Georges Granville*, marquis de Stafford, né en 1828, est depuis 1852 membre de la chambre des communes pour le comté de Sutherland.

SUTTEE ou SUTTIE. On désigne ainsi l'usage où sont les femmes de l'Inde de se brûler sur un bûcher en même temps que le cadavre de leur époux, ou de se faire enterrer vivantes avec lui. En 1825 le gouvernement anglais interdit de la manière la plus sévère cette pratique introduite dans la contrée par les Brahmines depuis environ quatre cents ans. Mais en dépit des mesures prises pour empêcher ces horribles suicides, le fanatisme religieux parvient souvent à triompher de tous les obstacles; et depuis plus de trente ans que la loi est rendue, il se passe rarement quelque année sans qu'un de ces affreux sacrifices humains ne s'accomplisse sur quelque point de l'immense territoire soumis à l'autorité britannique.

SUTURE (du latin *sutura*, fait de *suo*, je couds). En termes de chirurgie, c'est une opération qui consiste à coudre les lèvres d'une plaie pour en obtenir la réunion. On distingue alors la *suture à points séparés*, la *suture enchevillée* ou *emplumée*, la *suture à points passés*, et la *suture entortillée*.

En anatomie, on nomme *suture* une articulation immobile qui réunit les os du crâne et de la face. Dans le langage ordinaire, on appelle figurément *suture* le travail que l'on fait dans les ouvrages d'esprit pour empêcher qu'une suppression, un retranchement ne paraisse.

SUWAROW. *Voyez* Souworoff-Rymniski.

SUZE (Henriette de COLIGNY, comtesse de LA), était née en 1618. A trente ans elle se trouvait la contemporaine de ces hommes illustres, de ces écrivains modèles, qui jetèrent tant d'éclat sur le règne de Louis XIV. Elle était belle et spirituelle, deux qualités fort appréciables dans tous les temps; de plus, elle était riche et comtesse, deux qualités fort prisées au dix-septième siècle. Dans sa première jeunesse, elle avait sans doute été tendre et mélancolique; et elle avait chanté sa mélancolie en vers dignes de Racan pour le sentiment, et de l'*Épître à Fouquet* de La Fontaine pour la forme. Malheureusement elle ne cultiva pas assez la poésie, et le nombre de ses élégies, toutes charmantes du reste, n'a pas été assez grand pour lui faire un nom de poete. D'ailleurs, elle quitta bientôt le genre larmoyant pour le genre gai; elle fit des madrigaux fort bien tournés, des chansons pleines de verve, et abandonna peu à peu la triste élégie, qui devait tomber bientôt jusqu'aux *Moutons* de madame Deshoulières, pour remonter si haut de nos jours dans les *Feuilles d'Automne* de Victor Hugo. Elle est donc plus connue par la correspondance philosophique et littéraire qu'elle avait établie avec le rhéteur Balzac, et Saint-Évremond, esprit fin, mais sans portée. Dans ses lettres elle traitait à la fois de théologie, d'histoire et de littérature, mais de tout cela avec délicatesse, et avec cette grâce un peu musquée que Molière ridiculisa trop dans ses *Précieuses ridicules*. Ses *Lettres* se distinguent d'ailleurs par une grande connaissance du cœur humain, par de profondes remarques sur les passions et les vices, que madame de La Suze avait eu malheureusement l'occasion de voir de près. Descendante de l'illustre Coligny, elle avait épousé, fort jeune encore, un certain comte de La Suze, protestant austère, homme bilieux et sournois, mari dur et jaloux. Elle fut si malheureuse dans cette union, qu'elle offrit 25,000 écus à M. de La Suze pour se séparer d'avec lui; M. de La Suze les accepta; et quelques temps après la séparation Henriette de Coligny abjura la religion protestante, ce qui fit dire spirituellement à la reine de Suède que *madame de La Suze s'était rendue catholique pour ne point voir son mari en ce monde ni en l'autre*. Madame de La Suze eut l'avantage de bien finir; elle mourut en 1673, à cinquante-cinq ans, c'est-à-dire avant cet âge où l'ingratitude ordinaire des hommes vous fait délaisser par le plus grand nombre, ridiculiser par les plus méchants, et où il ne vous reste que quelques amis d'une intimité monotone, avant cet âge, enfin, où une femme de lettres surtout court les risques terribles de se répéter, de devenir prude, pédante, dévote, radoteuse même.

SUZERAIN, SUZERAINETÉ. Le suzerain était le roi ou souverain qui, après avoir abandonné ou cédé son droit de souveraineté sur une certaine étendue de pays, n'en conservait pas moins une *suprématie* quelconque sur le pays cédé. Et comme autrefois des souverainetés s'acquéraient par des mariages et par les droits successifs qui résultaient de ces mariages, il arrivait souvent qu'à cause de certaines *seigneuries*, de certaines *souverainetés*, un roi devenait le *suzerain* d'un roi aussi puissant ou plus puissant que lui.

Sous l'empire du droit féodal, porter une affaire devant le *juge suzerain*, c'était la soumettre au juge supérieur, au juge du ressort. Les *seigneurs suzerains* étaient des ducs, des comtes et d'autres puissants seigneurs. Ils pouvaient être juges de ressort; et les appels des jugements des hauts justiciers se relevaient devant le juge seigneur suzerain lorsqu'il avait le *droit de ressort*. Quand le seigneur suzerain était un ancien pair de France, les appels des sentences rendues par les juges qui étaient de sa dépendance se portaient immédiatement devant le parlement. S'il n'était pas pair, ils étaient portés devant les baillis ou sénéchaux.

Savagner.

SVABHAVIKAS. *Voyez* Aïs'varika.

SVENBORG ou SVENDBORG, ou encore SWENBORG. *Voyez* Fionie.

SWAMMERDAM (Jan), l'un des plus célèbres naturalistes des temps modernes, né à Amsterdam, le 12 février 1637, se livra dès sa jeunesse à l'observation et à l'étude des insectes. En 1661 il se rendit à l'université de Leyde, afin d'y étudier la médecine, et fit de l'anatomie l'objet de ses travaux les plus assidus. Après avoir résidé quelque temps à Saumur et à Paris, il revint en 1665 à Amsterdam, puis l'année suivante à Leyde, où en 1667 il obtint le titre de docteur en médecine. A partir de ce moment il se fixa à Amsterdam, où il se livra avec ardeur à des études anatomiques et zoologiques. Il perfectionna l'art des injections (*voyez* Anatomie) et des recherches microscopiques, et fit un grand nombre de découvertes nouvelles dans le domaine des sciences naturelles. En 1668 le grand-duc de Toscane lui fit personnellement à Amsterdam les offres les plus avantageuses pour le déterminer à venir se fixer à Florence; mais Swammerdam refusa de les accepter. A la longue, les travaux excessifs auxquels il se livrait finirent par ruiner complétement sa santé, et il tomba alors dans une profonde hypochondrie. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il lut les écrits mystiques de la Bourignon. Ils produisirent sur son esprit une si vive impression, qu'à partir de ce moment il considéra comme indignes d'un homme les idées et les travaux qui l'avaient jusque alors occupé. Renonçant désormais à l'étude des sciences naturelles, il chercha à vendre ses différentes collections, mais ne trouva point d'acquéreurs. En 1675 il se rendit à Schleswig, où résidait alors la Bourignon; et l'année d'après il alla, dans les intérêts de cette visionnaire, à Copenhague. Brouillé avec le monde et mécontent de lui-même, il mourut à Amsterdam, le 15 février 1685, après avoir enduré un long martyre physique et moral. Parmi les ouvrages qu'on a de lui, il faut particulièrement mentionner ceux qui ont pour titres : *Algemeene Verhandeling van bloededeloose Diertjens* (Utrecht, 1669; édit. latine, Leyde, 1585) et *Miraculum Naturæ, seu uteri muliebris fabrica* (Leyde, 1672). Avant sa mort, il avait détruit une grande partie de ses manuscrits et vendu le reste à vil prix par besoin. Cinquante ans plus tard, ce reste passa aux mains de Boerhaave, qui le publia en hollandais et en latin, sous le titre de : *Biblia Naturæ, sive historia insectorum in certas classes reducta*, etc. (2 vol. in-fol., Leyde, 1737-1738).

SWANEVELT (Herman Van), célèbre paysagiste hollandais, naquit en 1618 ou 1620, à Wœrden, et fut, dit-on, l'élève de Gérard Dow. Toutefois, il alla, fort jeune

encore, en Italie, où il prit Claude Lorrain pour modèle. Sa vie solitaire et retirée lui valut le sobriquet de l'*Eremita* (l'Ermite), sous lequel il ne tarda pas à être généralement connu, à cause du succès qu'obtenaient ses ouvrages. Tous, tant tableaux que dessins et feuilles gravées, témoignent d'une conception poétique de la nature et de son imitation fidèle. Les sujets qu'il a traités sont variés et pittoresques : la perspective, la lumière et les tons d'air y sont admirablement rendus et avec cette sûreté de main qui ravit le spectateur. Les tableaux de Swanevelt sont aussi rares que ses dessins, et il est peu de galeries et de collections qui en possèdent. On rencontre assez souvent au contraire ses feuilles gravées, au nombre de cent-seize, et qui pour le choix des sujets, l'intelligente distribution de la lumière et des ombres, l'emploi spirituel du burin et la perfection de toute la partie matérielle, sont restées jusqu'à ce jour sans rivales. Les planches ayant pendant longtemps passé successivement dans des mains toujours plus inhabiles, il existe une foule d'épreuves où l'on peut à peine reconnaître la forme primitive. Swanevelt mourut vers 1690, à Rome.

SWAN-RIVER, *rivière des Cygnes*, fleuve de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande; il a donné son nom à une colonie anglaise, fondée en 1829, *Swan-River-Colony*, qui depuis les vastes développements qu'elle a pris s'appelle *Westaustralia*.

SWANSEA, ville et port du comté de Glamorgan (pays de Galles), à l'embouchure du Tawe. C'est une ville neuve et bien bâtie, avec 24,000 habitants, des chantiers de construction, des bains de mer, une banque, un théâtre, et des édifices publics considérables. Son port lui est d'une grande utilité pour la vente et l'expédition des produits de ses brasseries, de ses distilleries, de ses tanneries et de ses savonneries, de ses fabriques de faïence et d'articles en fer et en laiton, de même que pour l'exploitation des produits de ses environs, où abondent les usines de toutes espèces. On remarque surtout dans le nombre la grande fonderie de cuivre appartenant à M. Vivian, et où il arrive du minerai de toutes les parties de la terre pour y être soumis à l'affinage. Cet établissement consomme chaque semaine 30,000 quintaux de houille, et pourrait fondre chaque année plus d'un million de quintaux de minerai. Le *canal de Swansea* conduit par la vallée du Tawe aux mines et aux forges de Hennoyad-Brecon, d'où un chemin de fer mène aux mines de Llanfaraley.

SWEABORG, l'un des principaux arsenaux maritimes de la Russie, est construit sur un groupe d'îlots situés en avant et à quatre kilomètres environ de Helsingfors. Ces îlots, reliés entre eux et armés de canons de gros calibre, forment un vaste ensemble de fortifications qui défendent les approches de la rade d'Helsingfors. Cette forteresse peut être regardée comme imprenable. Comme elle ne présente qu'une ceinture inabordable de granite, on ne peut y prendre terre pour en faire le siége, et on ne pourrait espérer la réduire que par la famine. Mais elle pouvait être attaquée et foudroyée par un bombardement; et c'est ce qu'exécutèrent avec un plein succès, le 9 août 1855, les flottes anglaise et française; bombardement qui causa au gouvernement russe des pertes immenses en incendiant les casernes, les divers établissements maritimes et l'arsenal du port. Six magasins à poudre, à bombes, etc., et une partie de la ville devinrent la proie des flammes.

SWEDENBORG (Emmanuel de), célèbre théosophe, naquit à Stockholm, en 1688. Il était fils d'un évêque de Vestrogothie, qui lui-même n'était pas étranger aux opinions mystiques, et il reçut de lui une éducation religieuse qui influa sur le reste de sa vie. Il fit d'excellentes études à Upsal, cultiva d'abord avec succès les lettres, et fit paraître dès l'âge de vingt-deux ans, sous le titre de *Ludus Heliconius*, un recueil de vers latins, qui annonçait une imagination vive; puis il s'attacha aux sciences, et visita les universités d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre pour se perfectionner. A son retour (1716), il publia un journal de mathématiques et de physique, le *Dædalus hyperboreus*, qui attira sur lui l'attention des savants, et lui concilia la faveur de Charles XII. Ce prince le nomma assesseur au conseil des mines, et utilisa ses connaissances en mécanique au siége de Frederikshall (1718). Après la mort du roi, la reine Ulrique-Éléonore lui conféra des titres de noblesse (1719). Pour se mettre en état de mieux remplir les obligations de sa charge, il visita les mines de la Suède, puis celles de l'Allemagne, et publia en 1721 et 1722 les résultats de ses recherches métallurgiques dans plusieurs ouvrages, dont le plus estimé est un traité sur le fer, que l'Académie des Sciences de Paris fit traduire pour son *Histoire des Arts et Métiers*. Bientôt, étendant son horizon, il embrassa dans ses études toutes les parties de la nature, et donna en 1734, sous le titre d'*Opera Philosophica et Mineralogica* (3 vol. in-fol.), une espèce d'encyclopédie où l'on trouve, outre ses observations minéralogiques et chimiques, un système de physique générale, dans lequel l'imagination avait une grande part. Il compléta cette encyclopédie en publiant l'*Œconomia Regni Animalis*, et le *Regnum Animale illustratum* (1738 et années suivantes), où il traite des êtres animés. Ces vastes travaux avaient fait connaître Swedenborg dans toute l'Europe : il avait été nommé membre de la Société royale des Sciences de Stockholm, associé de l'Académie de Pétersbourg : il occupait d'ailleurs dans sa patrie une place importante et honorable, et pouvait s'avancer loin encore dans le chemin des honneurs et de la fortune. Mais tout à coup on le vit, avec étonnement, renoncer au monde et abandonner ses fonctions pour remplir, disait-il, une mission divine. Il prétendit avoir des communications avec les êtres spirituels et en recevoir des révélations sur le culte de Dieu et sur les saintes Écritures. Il se crut introduit, par une faveur toute spéciale, dans le ciel, dans le monde des esprits et dans les enfers; et il eut avec Dieu, avec les anges et les âmes des morts, de fréquents entretiens, qu'il raconte dans ses écrits avec la meilleure foi du monde et jusqu'en leurs moindres détails. Swedenborg avait cinquante-cinq ans lorsqu'il eut sa première vision (1743); mais ce n'est que quatre années après, en 1747, qu'il se démit de sa charge d'assesseur des mines, afin de se consacrer sans partage à sa nouvelle vocation. Depuis ce moment il employa toute sa vie à propager ses idées, soit par ses conversations, soit par ses écrits, et publia successivement dans ce but dix-sept ouvrages volumineux; il faisait de fréquents voyages à Londres et à Amsterdam pour les y faire imprimer. En même temps qu'il racontait ses révélations, et tentait une réforme du christianisme, Swedenborg disposait d'une fortune immense, dont la source est encore mystérieuse (on prétend qu'il la tenait d'un certain Élie Artiste, qui possédait la pierre philosophale); il s'en servait pour répandre des bienfaits autour de lui et jusqu'en Allemagne; il distribua ainsi, dit-on, plusieurs millions. On lui attribue quelques prophéties; mais elles n'ont rien de bien authentique. Swedenborg vécut jusqu'à un âge fort avancé : il mourut en 1772, à quatre-vingt cinq ans, des suites d'une attaque d'apoplexie, dans un voyage à Londres. Il n'avait jamais été marié. Ses disciples, désignés sous le nom de *Swedenborgistes*, forment une église à part, qu'ils nomment la *Jérusalem-Nouvelle* : ils sont encore très-répandus aujourd'hui en Suède, en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis.

La doctrine de Swedenborg se compose d'une espèce de Genèse, où il explique la création à sa manière, et de certains dogmes théologiques qui lui sont propres. Il distingue un monde matériel et un monde spirituel : dans ce dernier on retrouve tout ce que nous offre le monde visible, un soleil, une terre, des habitants, des mariages, etc.; mais tout y est spirituel : selon lui, la Trinité divine est tout entière en Jésus-Christ; et de même que l'on trouve dans l'homme trois choses, le corps, l'âme, et le nouvel être, qui résulte de l'union de ces deux substances, il faut distinguer en Jésus-Christ la divinité, l'humanité, et leur union en une seule personne. Les Écritures présentent trois sens, le sens

divin ou céleste, le sens spirituel, et le sens naturel ou littéral : le sens divin n'est connu que de Dieu; le sens spirituel, après avoir été connu des hommes jusqu'au temps de Job, s'est perdu; et il a été révélé de nouveau à Swedenborg. C'est à l'année 1757 que les swedenborgistes fixent cette nouvelle révélation. De ce moment date un second avénement de Jésus-Christ, avénement qui a eu lieu non en personne, mais dans un sens spirituel; alors aussi fut fondée la *Jérusalem-Nouvelle*, qui avait été annoncée dans l'Apocalypse.

Les principaux ouvrages mystiques de Swedenborg sont : *De Cultu et Amore Dei* (Londres, 1745); *Arcana cœlestia* (8 vol. in-4°, Lond., 1749-56); *De Cœlo et Inferno ex auditis et visis* (Lond., 1758); *De ultimo Judicio et Babyloniæ Destructione* (1758); *De Nova Hierosolyma* (1758); *Sapientia angelica de divino amore* (1763); *De divina Providentia* (1764); *Apocalypsis revelata* (1766); *Vera christiana Religio, seu universalis theologia novæ Ecclesiæ* (1771). Ce dernier ouvrage contient toute la doctrine théologique de Swedenborg. Plusieurs de ces écrits ont été traduits en français, entre autres *Le Ciel et l'Enfer*, par Pernety (1782); *La Nouvelle Jérusalem et sa doctrine céleste*, par Chastanier (1784). On trouvera l'histoire et l'exposé des opinions de Swedenborg, et de sa secte dans le *Tableau analytique de la doctrine céleste de la Nouvelle Jérusalem* (La Haye, 1786), dans l'*Abrégé des Ouvrages de Swedenborg* par Dallant de La Touche (Stockholm, 1788), et enfin dans un volumineux ouvrage publié à Paris, par E. Richer, *La Nouvelle Jérusalem* (8 vol. in-8°, 1832-35).

Maintenant, qu'est-ce que Swedenborg? Qu'est-ce que cet homme qui, au milieu du siècle le plus éclairé et le plus incrédule, s'est presque fait passer pour un nouveau Messie? Selon ses partisans, c'est un inspiré. Mais où sont les preuves de cette inspiration? Les révélations qu'il raconte ne sauraient être appelées en témoignage; car ce sont elles précisément dont il faudrait prouver l'origine surnaturelle. Et d'ailleurs, ces prétendues révélations contiennent des choses si bizarres, si extravagantes, qu'elles semblent bien peu dignes d'une intervention divine. Selon d'autres, c'est un imposteur; mais comment croire à l'imposture dans un homme qui se fit toujours remarquer par sa piété, et qui d'ailleurs ne fit jamais servir ses révélations à des projets de fortune ou d'ambition? Qu'est donc Swedenborg? Pour nous, nous l'avouerons, Swedenborg n'est qu'un visionnaire, un monomane; mais c'est un monomane qui offre au philosophe et à l'historien un des phénomènes les plus intéressants, les plus instructifs. Élevé dans des idées mystiques, il en est longtemps détourné par des études sérieuses; mais après d'immenses travaux, qui avaient exigé une longue et fatigante contention d'esprit, il est, au milieu de sa carrière, atteint d'une congestion cérébrale qui détermine en lui un commencement de folie : la mémoire et l'imagination acquérant alors chez lui un très-grand développement, comme cela se remarque dans la plupart des irritations du cerveau, et comme on l'observe tous les jours chez les somnambules magnétiques, les impressions qu'il avait reçues dans sa première enfance, ces idées mystiques pour lesquelles il n'avait cessé d'avoir du penchant, se représentent avec force à son esprit et s'en emparent tout entier. Rapportant alors tout ce qu'il sait à son idée fixe, il fait, avec le secours de son érudition scientifique et théologique, un système de cosmogonie et de religion dans lequel tout est confondu, le physique et le moral, le monde céleste et le monde terrestre. Nous n'aurions pour justifier notre opinion sur le véritable état de Swedenborg, si toutefois elle a besoin d'être justifiée, qu'à citer quelques-unes des extravagances dont ses écrits sont remplis, et qu'il débite, comme tous les fous, avec un sang-froid imperturbable. L'ascendant qu'il exerçait sur ses adeptes était d'autant plus naturel et d'autant plus grand, que lui-même n'éprouvait aucun doute sur toutes les merveilles qu'il annonçait au nom de Dieu et des anges. La foi, on le sait, est contagieuse, et pour persuader les gens il suffit souvent de prendre un ton d'assurance, même en débitant les plus grandes folies. Si l'exemple de Swedenborg, auquel on pourrait en joindre nombre d'autres, prouve à n'en pas douter qu'un fou peut rencontrer des gens assez crédules pour le croire inspiré, ne pourrait-on pas trouver dans ce fait la clef d'un grand nombre d'autres faits extraordinaires, qui sont jusque ici restés dans l'histoire sans explication satisfaisante, les uns les regardant comme réellement miraculeux, les autres les rejetant purement et simplement comme impossibles, malgré les témoignages les plus authentiques, ou les flétrissant comme d'ignobles jongleries, au risque de faire en même temps injure à la raison et à la bonne foi des âges précédents? BOUILLET.

SWENDBORG. *Voyez* SVENBORG.

SWEYNHEIM, associé du célèbre imprimeur Pannartz.

SWIATOWIT, l'une des principales divinités des populations slaves, et qui était surtout adorée dans l'île de Rugen.

SWIETEN (GÉRARD VAN), l'un des plus célèbres médecins du dix-huitième siècle, né à Leyde, le 7 mai 1700, fit ses études à Louvain et dans sa ville natale, sous la direction de Boerhaave, dont il fut l'élève le plus distingué, s'occupant, outre la médecine, d'une façon toute spéciale de la chimie et de la pharmacie. Après avoir pratiqué pendant quelque temps avec succès à Leyde, il fut appelé à y occuper la chaire de médecine; mais comme il était catholique, ses ennemis le forcèrent de renoncer à ses fonctions. En 1745 il fut appelé à Vienne, avec le titre de premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse; et il réussit à se concilier si complétement la faveur et les bonnes grâces de cette princesse, qu'elle le nomma par la suite conservateur de la bibliothèque impériale, président perpétuel de la faculté de médecine, directeur du service de santé dans tous les États autrichiens et censeur impérial. Il employa son crédit sur l'esprit de l'impératrice à favoriser le progrès des sciences et des lumières; mais s'étant montré en toute occasion extrêmement sévère pour l'introduction des ouvrages des philosophes français, ceux-ci s'en vengèrent par force diatribes et injures. Il mourut à Schœnbrunn, le 18 juin 1772. Ses excellents *Commentarii in Boerhaavii Aphorismos de cognoscendis et curandis morbis* (5 vol., Leyde, 1741-1772) sont demeurés un ouvrage classique, et lui assurent une place durable dans la littérature médicale. Sa théorie est un mélange des principes humoraux et mécanico-dynamiques.

Son fils, *Gottfried*, baron VAN SWIETEN, né en 1733, lui succéda dans les fonctions de conservateur de la bibliothèque, impériale, et mourut à Vienne, en 1803. Il fut l'ami intime de Haydn et de Mozart, fit exécuter à Vienne, les œuvres de Hændel et de Bach, et forma à cet effet dans cette capitale une société musicale composée des membres de la plus haute noblesse. Il écrivit pour Mozart, d'après un texte anglais, le libretto de *La Création*, de même que celui de ses *Saisons*.

SWIETEN (Liqueur de Van). *Voyez* CHLORURE.

SWIFT (JONATHAN), surnommé *le Rabelais de l'Angleterre*, naquit en Irlande, à Dublin, le 30 novembre 1667, quelques mois après la mort de son père. Dès sa jeunesse il annonça ce caractère *excentrique* qui devait faire de lui l'homme le plus poli et le plus bourru, le plus recherché et le plus haï : caractère insaisissable, poussant la misanthropie jusqu'au cynisme, et la générosité jusqu'à l'abnégation. Envoyé, à quatorze ans, au collége de La Trinité à Dublin, il sut faire un meilleur emploi de son temps à l'université de la même ville : c'est là, dit-on, qu'il conçut le plan de son fameux Conte du Tonneau (*Tale of a Tub*). Ses études terminées, sa mère l'envoya en Angleterre, près de sir William Temple, dont elle était un peu parente, et qui le présenta au roi Guillaume III. Swift fit tellement goûter sa conversation à ce monarque qu'il devint le compagnon ordi-

naire de ses promenades. Le roi lui offrit une compagnie de cavalerie; mais Swift, préférant entrer dans les ordres, obtint la prébende de Kilroot, en Irlande. Il ne tarda pas à la résigner et à repasser en Angleterre, aux vives sollicitations de sir W. Temple, qui le pressait de venir partager sa retraite. Après la mort de ce zélé protecteur, sur le crédit duquel il avait compté pour obtenir quelque bénéfice considérable, il fut nommé doyen de Saint-Patrick.

C'est surtout à partir de cette époque que Swift se signala par ces actes incompréhensibles qui firent douter de son cœur et de sa probité. Il avait conçu, pendant son séjour chez sir W. Temple, une violente passion pour la fille de son intendant, qu'il a célébrée dans ses vers sous le nom de *Stella*. Lorsqu'il fut établi en Irlande, il lui écrivit de venir le joindre, et il obtint ce sacrifice de son amour. Cette liaison, qui s'annonçait avec tout l'entraînement romanesque d'une séduction, devait aboutir à un commerce purement platonique. Swift installa sa *maîtresse* dans une habitation séparée de la sienne, lui confia l'intendance de sa maison, et ne dépassa jamais avec elle les bornes d'une amitié fraternelle. Cette bizarrerie dans sa conduite privée se retrouve dans sa conduite politique. Quoiqu'il eût de bonne heure adopté les principes des whigs, il prit la plume en maintes occasions pour soutenir le gouvernement. Ravis de trouver un auxiliaire aussi habile, et surtout aussi inattendu, les ministres de la reine Anne l'engagèrent à venir à Londres, et l'accueillirent avec distinction. L'influence qu'il exerça sur les affaires pouvait lui rendre le brillant avenir que la mort de sir W. Temple et l'oubli du roi Guillaume avaient interrompu. Swift visait depuis longtemps à un évêché : la reine lui avait fait espérer cette récompense de ses services; mais instruite du laisser-aller du doyen de Saint-Patrick en matière religieuse, elle refusa de ratifier sa promesse. Mécontent de s'être compromis en pure perte, Swift retourna en Irlande, où il fut reçu avec froideur. Une occasion se présenta bientôt pour lui de reconquérir sa popularité : on faisait circuler en Irlande une monnaie de bas aloi, et la classe manufacturière, qui avait le plus à souffrir de ce déchet, repoussait vivement cette mesure. Pour en démontrer les suites fâcheuses, Swift écrivit ses *Lettres du Drapier;* acte d'opposition qui lui rendit la faveur populaire. Au reste, revenu de ses rêves d'ambition, le doyen de Saint-Patrick ne songea plus qu'à rechercher les plaisirs de la société et à tenir table et maison ouverte, dont sa maîtresse Stella faisait les honneurs. Sa liaison avec elle durait depuis seize ans, lorsqu'il prit la résolution de l'épouser. Le mariage n'amena aucun changement dans leurs relations, qui continuèrent sur le même pied jusqu'à la mort de cette aimable femme, victime résignée d'une passion sans aliment et d'un caprice empreint d'un égoïsme barbare. Pour justifier la négligence de Swift à son égard, on a allégué un défaut de constitution physique, semblable à celui dont Boileau était affligé. Cela expliquerait sa conduite sans l'excuser. Swift eut encore à se reprocher la mort d'une jeune Hollandaise, nommée Esther Van Homrigh, à laquelle il avait su également inspirer une violente passion, sans la partager, ou du moins sans pouvoir la satisfaire, et qui mourut de douleur en apprenant son union avec Stella. La fin cruelle de Stella, si mal récompensée d'un amour et d'un dévouement sans bornes, indisposa fortement l'opinion contre lui. Pour se soustraire à la réprobation générale, et peut-être aussi pour échapper à ses propres remords, Swift chercha une distraction dans de fréquents voyages en Angleterre, où l'attirait sa liaison avec Pope. Délaissé par la plupart de ses amis, il passa le reste de ses jours en proie à de douloureuses infirmités, qui ajoutèrent encore à sa misanthropie naturelle. Pendant les dernières années de sa vie, des attaques réitérées d'apoplexie avaient profondément altéré ses facultés intellectuelles. Bien longtemps avant il semblait avoir eu le pressentiment de sa destinée. Swift mourut le 29 octobre 1745. Il était d'une haute taille, robuste et bien fait : il avait les yeux bleus, le teint brun, les sourcils noirs et épais, le nez un peu aquilin, et des traits qui exprimaient toute la sévérité, la fierté, l'intrépidité de son caractère. Il semblait composé de tous les extrêmes : il mettait une sorte de modestie à ne jamais parler plus d'une minute de suite, mais il s'emportait si quelqu'un l'interrompait. Grand amateur de pointes et de jeux de mots, il ne s'en permettait jamais qui blessassent la décence et la religion; mais la plume à la main il ne connaissait plus de bornes. Personne ne se montra plus sensible que lui aux prévenances des grands, et on le vit mille fois rechercher la société des gens de la dernière classe du peuple. En voyage, il s'arrêtait de préférence dans les auberges où il était sûr de rencontrer pour commensaux des rouliers et des portefaix. Swift a composé plus de vingt volumes : de tous ces ouvrages, plusieurs ont été traduits en français, et deux sont entre les mains de tout le monde : *Le Conte du Tonneau*, satire allégorique, où il attaque, sous les noms de Pierre, de Martin et de Jean, le pape, Luther et Calvin; et enfin, les *Voyages de Gulliver*, ce chef-d'œuvre d'esprit, de causticité, de fine raillerie, de philosophie mordante, vive, acérée, que Voltaire, en le vantant le premier en France, a déclaré inimitable, et qu'il a cependant essayé d'imiter dans son *Micromégas*, sans doute pour corroborer son opinion. JONCIÈRES.

SWINEMUNDE, jolie ville de l'arrondissement de Stralsund (Prusse), située dans l'île d'Usedom, sur la Swine, compte 4,000 habitants. C'est un port de mer qu'on a fortifié depuis 1848, et qui forme l'avant-port de Stettin. En 1850 il possédait en propre 18 navires, jaugeant ensemble 4,530 tonneaux. En 1851 il y entra 1,722 bâtiments jaugeant ensemble 271,800 tonneaux; il en était sorti 1,575. Ses bains de mer sont, après ceux de Dobberan, l'établissement de la Baltique qui attire le plus grand nombre de baigneurs.

SWIR, rivière du gouvernement d'Olonetz (Russie d'Europe), qui fait communiquer le lac Onéga avec le lac Ladoga, et qui est navigable dans tout son parcours, quoique dangereuse pour les bateaux d'un fort tirant d'eau, à cause de ses nombreux bancs de sable. Elle fait partie du vaste système de navigation intérieure qui relie la Baltique au Volga et à la mer Caspienne. A cette voie de communication par eau appartient le *canal de Swir*, qui conduit du Swir au Sæss, et qui permet d'éviter par le lac Ladoga ce qu'offre de périlleux l'embouchure du Swir dans le Sæss; de même que le *canal Onéga*, qui du Swir conduit le long de la rive méridionale du lac Onéga dans la Wytegra, et fait ainsi éviter les dangers de la navigation sur le lac Onéga.

SYAGRIUS. Ainsi s'appelait le dernier chef romain qui gouverna la Gaule. Son père Ægidius, après avoir d'abord été lieutenant de l'empereur Majorien, dans la partie nord-ouest de cette contrée, que les peuplades germaines n'avaient point encore enlevée aux Romains, ne fut point reconnu en cette qualité par le successeur de ce prince, mort l'an 461; mais il n'en continua pas moins à y jouir d'un pouvoir indépendant, et en fut même reconnu comme le souverain légitime par une tribu franke voisine, qui avait expulsé son roi. Il transmit ses États à son fils, sous l'autorité de qui ce dernier débris de l'Empire Romain d'Occident subsista encore pendant dix ans. Mais attaqué en 486 par Chlodwig, Syagrius fut vaincu dans une bataille rangée livrée aux environs de Soissons; et son empire devint alors la proie des Franks. Syagrius fut réduit à aller demander asile à Alaric, roi des Visigoths; mais celui-ci le livra à Chlodwig, qui le fit mettre à mort.

SYBARIS, ville autrefois célèbre de la basse Italie, dans la Lucanie, sur les bords du lac de Tarente, peut-être la *Terra-Nuova* actuelle, fut fondée, suivant la tradition, dès l'an 721 av. J.-C., par des Achéens et des Trézéniens; et par suite de la fécondité de son sol, ainsi que de l'important commerce qu'elle faisait avec l'Asie Mineure, elle parvint de bonne heure à une grande richesse de même qu'à une grande puissance. Mais ses habitants, les *Sybarites*, tombèrent bientôt dans une mollesse extrême, de sorte que leur nom devint le synonyme d'homme efféminé et voluptueux. Ils

étaient surtout fameux par la délicate recherche de leur table, et sous ce rapport il n'y avait que les habitants de la Sicile qui pussent rivaliser avec eux. Leur ville ayant été détruite par les habitants de Crotone, en l'an 510, les descendants des Sybarites exilés construisirent en l'an 444, non loin de l'emplacement de la ville de leurs pères, une ville nouvelle, appelée *Thurium* ou *Thurii*, mais que des discordes intérieures ruinèrent bientôt.

SYBARITES, SYBARITISME. *Voyez* SYBARIS.

SYBILLE. *Voyez* SIBYLLE.

SYBILLINS (Livres). *Voyez* SIBYLLINS (Livres).

SYCIONE. *Voyez* SICYONE.

SYCOMORE. *Voyez* ÉRABLE.

SYCOMORE (Faux). *Voyez* AZÉDARACH.

SYCOPHANTE (du grec συκοφάντης). Ce mot est pris généralement aujourd'hui comme synonyme de calomniateur, de fourbe, de délateur, par corruption du sens attaché à ses racines étymologiques (σῦκον, figue, et φημί, je dis, j'indique), et désignait à l'origine un dénonciateur de ceux qui transportaient des figues hors de l'Attique, parce que les Athéniens, grands mangeurs de figues, en interdisaient l'exportation. Une forte récompense étant accordée à ceux qui révélaient les infractions à la loi, cette circonstance et d'autres encore, telles que des jalousies, ou des haines particulières, ou des motifs d'intérêt, rendirent les dénonciations très-fréquentes, et l'on finit par s'apercevoir qu'elles étaient le plus souvent fausses et calomnieuses. C'est ainsi que le mot *sycophante* est devenu insensiblement synonyme de *calomniateur*.

SYDENHAM (THOMAS), l'un des plus grands médecins qui aient jamais existé, naquit en 1625, à Windford-Eagle, dans le comté de Dorset, et alla en 1642 étudier à Oxford. Mais il n'y fit qu'un séjour de courte durée, et vint à Londres, où le médecin Th. Coxe le décida à se consacrer à la médecine. Il ne retourna qu'en 1648 à Oxford, pour s'y faire recevoir bachelier. On ignore quelles occupations remplirent cet intervalle de sa vie; on croit pourtant savoir qu'à l'époque des guerres civiles il servit pendant quelque temps dans l'armée comme médecin militaire. On dit aussi qu'il alla étudier à Montpellier. Reçu docteur en médecine à Cambridge, il s'établit comme médecin praticien à Londres, où bientôt il se fit une grande réputation par le bonheur de ses cures. La manière dont il traita la petite vérole qui ravagea épidémiquement l'Angleterre en 1655 et 1656 le rendit surtout célèbre. Il mourut le 29 décembre 1689. Ennemi de tout esprit de système, il fut redevable de ses succès dans la pratique et de la gloire qu'ils lui valurent à l'exacte et attentive observation de la nature. Parmi ses ouvrages, tous écrits en latin, il faut surtout citer ses *Observationes Medicæ circa morborum acutorum historiam et curationem* (Londres, 1675) et son *Tractatus de Podagra et Hydrope* (1683).

SYDENHAM (Liqueur de). *Voyez* LAUDANUM.

SYDENHAM, endroit situé au sud de Londres, à six milles anglais du *Londonbridge*, est devenu récemment célèbre parce que c'est là qu'a été transporté le *Palais de cristal*, construit en 1851 dans Hyde-Park pour l'exposition universelle de l'industrie, mais après avoir subi des modifications importantes ayant pour but l'utilité et l'agrément du public. Une société particulière, organisée à cet effet, exécuta cette nouvelle exposition du 5 août 1852 à la fin de mai 1854. A l'ouverture, les frais de l'entreprise s'étaient élevés à 1,000,000 liv. st. (25,000,000 fr.). Le nouveau *Palais de cristal* est situé sur le point le plus élevé d'une plaine onduleuse de 300 acres, près du chemin de fer de Londres à Brighton, entre les stations de Sydenham et d'Anerley, dans l'un des endroits les plus pittoresques des environs de Londres, sur une éminence qui commande les plus beaux points de vue; car de quelque côté que l'on se promène, dans la ville ou hors la ville, sur la terre ou sur la rivière, le dôme triomphant du *Palais de cristal* ne demande qu'un rayon de soleil pour étinceler dans l'horizon comme un phare fantastique. Ces 300 acres de terrain ont été transformés en terrasses, en jardins, en parcs, en promenades, en lacs et en îles de toute beauté, avec une foule de statues et de fontaines jaillissantes; et deux chemins de fer desservent le palais, un pour l'aller et l'autre pour le retour. Le nouveau *Palais de cristal* sert de lieu d'exposition non plus seulement aux produits de l'industrie, mais encore aux chefs-d'œuvre classiques des beaux-arts, et cette exposition est permanente. Il est destiné à la récréation et à l'instruction du grand nombre. Par suite de la translation du *Palais de cristal* à Sydenham, cet endroit est rapidement devenu une ville de maisons de campagne, d'hôtels et de tavernes.

SYDNEY. *Voyez* SIDNEY.

SYDEROE. *Voyez* FÆR-ŒRNE.

SYÈNE. *Voyez* ASSOUAN.

SYÉNITE, espèce de roche granitique, qui diffère du granite en ce que l'amphibole y remplace le mica, et qui est essentiellement composée de feldspath lamellaire, de quartz et d'amphibole. Elle tire son nom de l'antique Syène en Égypte, parce qu'on croyait que c'était de là que les Égyptiens tiraient la belle syénite qu'ils employaient dans la construction de leurs monuments; or, on a reconnu depuis qu'il n'y a point de syénite à Syène, mais seulement du granite. On rencontre de fort belle syénite sur divers points de l'Allemagne, par exemple à Moritzburg et dans le fond de Plauen, près de Dresde, à Weinheim près de la Bergstrasse, à Brunn en Moravie, etc. La syénite rend dans les arts les mêmes services que le granite.

SYÉYES. *Voyez* SIEYÈS.

SYKHS. *Voyez* SIKHS.

SYLLA (LUCIUS CORNELIUS), né l'an 138 av. J.-C., appartenait à cette *gens Cornelia* qui avait fourni tant d'hommes illustres à la république romaine. Le chef de la branche à laquelle il appartenait avait été L. Cornelius Rufinus, qui fut deux fois consul et dictateur, et que les censeurs exclurent du sénat (an de Rome 477) pour avoir possédé plus de 15 marcs de vaisselle d'argent. Cette note semble avoir exercé une influence sur tous ses descendants, dont aucun avant Sylla ne put s'élever plus haut que la préture. L'exclusion des premiers honneurs fit tomber sa famille dans l'abaissement, sous le rapport de la fortune; et Sylla, n'ayant hérité que peu de biens de son père, se trouva assez gêné dans sa jeunesse. Il reçut cependant une éducation soignée; il était instruit dans les lettres grecques et latines, érudit et éloquent. Son caractère fut celui d'un chef de parti; généreux, aimant la gloire plus que les plaisirs, et même, en se livrant aux jouissances du luxe, quand il le pouvait, ne perdant jamais de vue les affaires. Toujours heureux, sa fortune ne fut jamais cependant supérieure à sa capacité.

Sylla, nommé questeur (en l'an de Rome 645), fut envoyé à l'armée d'Afrique, où Marius, alors consul, faisait la guerre à Jugurtha. Il gagna bientôt la confiance de son général, et sut la mériter dès les premiers combats où il se trouva. Bocchus s'étant montré disposé à traiter avec les Romains, ce fut Sylla que Marius chargea de suivre cette négociation. Il la conduisit avec tant d'adresse, qu'il décida le roi maure à acheter la paix en livrant lui-même son allié Jugurtha à la vengeance de Rome. Ce succès fut peut-être une des causes des dissensions sanglantes qui éclatèrent entre lui et Marius, jaloux de son questeur; mais ce ne fut certainement pas la principale. Sylla appartenait à l'aristocratie patricienne; il avait le désir de lui voir reprendre l'influence qu'elle avait successivement perdue, et tous les actes de sa vie publique prouvent que le principal but qu'il s'était proposé était de réformer dans ce sens la constitution politique de sa patrie. Marius devait être nécessairement son antagoniste, non qu'il fût partisan de la démocratie, mais parce qu'il voulait dominer à tout prix.

Sylla, successivement lieutenant général de Marius et de Catulus, se distingua par sa capacité et sa valeur dans

la guerre contre les Cimbres et les Teutons (647 à 751 de Rome). Il ne parvint cependant que huit ans plus tard à la préture, et en sortant de charge il reçut la mission de rétablir sur son trône le roi de Cappadoce Ariobarzane, détrôné par les intrigues du célèbre Mithridate. Bientôt la fortune lui offrit de nouvelles occasions de se distinguer. Les peuples de l'Italie, las de n'être que les sujets de Rome, sous le vain titre d'*alliés*, réclamaient depuis longtemps une participation plus directe aux droits de cité qu'ils avaient si justement mérités. Ayant perdu toute espérance de voir accueillir leur demande, le plus grand nombre se décidèrent à recourir à la force, et prirent les armes (662 de Rome). Dans cette guerre, à laquelle l'histoire a donné le nom de *guerre sociale*, Sylla fut un des généraux auxquels le sénat confia le commandement des armées. Il y obtint une suite de brillants succès; et le sénat ayant eu la sage politique de promettre les droits actifs de cité aux peuples qui déposeraient volontairement les armes, la plupart acceptèrent cette offre, et la ligue fut virtuellement dissoute. D'aussi éminents services donnaient à Sylla le droit de prétendre au consulat, et il se mit au nombre des candidats pour celle des deux places qui appartenait aux patriciens (664 de Rome). Il eut cependant quelque peine à l'emporter sur son concurrent, que Marius appuyait de tout son crédit.

Mithridate avait profité des embarras de la *guerre sociale* pour reprendre la Cappadoce et s'emparer de l'Asie Mineure, où il fit massacrer tous les Romains qui s'y trouvaient; de là il s'apprêtait à passer en Grèce, où il s'était fait des partisans. Le sénat, n'ayant plus rien à craindre en Italie, put s'occuper de ce nouvel ennemi, et Sylla fut chargé de cette expédition. Il reçut l'ordre de passer en Grèce dès qu'il aurait soumis quelques insurgés qui restaient encore sous les armes dans le Samnium et la Lucanie. Marius ambitionnait ce commandement, et dès que le consul Sylla eut quitté Rome pour se rendre en Campanie, il songea à faire annuler le décret du sénat qui le donnait à son rival. S'étant associé au tribun du peuple, S. Sulpicius, ils convinrent de tenter une espèce de coup d'État, afin de s'assurer la majorité. Les peuples italiens qui avaient obtenu le droit de cité à la suite de la *guerre sociale*, formant une masse de votants supérieure à celle des anciens citoyens, au lieu de les répartir dans les tribus existantes, où ils auraient pu avoir une influence dominante dans chacune, avaient été classés dans huit nouvelles tribus créées pour eux. Marius et Sulpicius convinrent qu'on présenterait à la sanction du peuple une première loi tendant à faire entrer les nouveaux citoyens dans toutes les tribus, par un nouveau classement. C'était le moyen de s'assurer les votes de tous ceux dont cette novation augmentait l'importance politique. Le sénat et les classes supérieures, jugeant toute la portée d'une mesure qui devait avoir pour résultat de leur ôter la direction des affaires publiques, se préparèrent à une vive résistance. Sylla fut appelé à Rome, et les magistrats se trouvèrent tous réunis au Forum lorsque la loi fut proposée; mais Marius et Sulpicius avaient pris les mesures nécessaires pour emporter par la force ce qu'ils ne pouvaient obtenir légalement. Il s'ensuivit une violente émeute, dans laquelle périrent plusieurs citoyens, et dont le résultat fut la retraite forcée de tous les opposants; Sylla et son collègue Pompeius furent même obligés de quitter Rome. Maîtres du champ de bataille, Marius et Sulpicius firent non-seulement passer la première loi, mais, profitant aussitôt de leur victoire, proposèrent et obtinrent celle qui privait Sylla de son commandement.

Le caractère de ce dernier ne lui permettait pas de reculer devant l'idée de recouvrer par la force ce que ses rivaux avaient obtenu par le même moyen. Son collègue Pompeius s'étant joint à lui, tous deux se présentèrent aux portes de Rome avec une armée de près de quarante mille hommes. Marius essaya en vain de résister avec ses partisans et les soldats qui se trouvaient en ville. Après un combat assez sanglant, il fut obligé de fuir. Sylla, maître de Rome, borna ses vengeances à la proscription de Marius, Sulpicius et douze de leurs principaux adhérents. Ayant fait abroger le plébiscite rendu contre lui, il fit encore rendre deux lois qu'il jugea nécessaires dans les circonstances présentes. La première portait qu'aucun projet de plébiscite ne pourrait à l'avenir être sanctionné par le vote populaire, sans avoir été préalablement délibéré et approuvé par le sénat : la seconde abolissait le vote des lois par tribus, et le remplaçait par celui des centuries. Bornant là son action politique, il ne voulut point influencer les élections consulaires, ne s'opposa pas à ce qu'une des deux places fût donnée à Cornelius Cinna, partisan déclaré de Marius, rejoignit son armée et passa avec elle en Grèce.

Mithridate y avait déjà fait passer une armée; Athènes lui avait ouvert ses portes; les Cyclades et l'Eubée étaient occupées par ses troupes. Sylla songea d'abord à reprendre Athènes. Le siége fut long et sanglant, et la ville ne put être prise que le 1er mars de l'année suivante (666 de Rome). Maître d'Athènes Sylla s'avança en Béotie, où, la même année, il détruisit successivement, à Chéronée et à Orchomène, les armées de Mithridate.

Le départ de Sylla avait été à Rome le signal d'une réaction complète. Le consul Cinna avait pu rallier à lui tous les partisans de Marius, qui vint lui-même le joindre. Tous deux se rendirent assez facilement maîtres de la capitale, où leur principale occupation fut de se venger de leurs ennemis personnels; ceux qui purent leur échapper se réfugièrent en Grèce près de Sylla. Pendant que ce dernier assiégeait encore Athènes, le vieux Marius prit un septième consulat, que la mort lui enleva peu de mois après. Cinna le fit remplacer par Valerius Flaccus, dont il se débarrassa bientôt en l'envoyant en Grèce pour y remplacer Sylla, proscrit à son tour. Flaccus, arrivé en Épire, reçut la nouvelle de la victoire d'Orchomène; il n'osa pas se commettre avec le vainqueur, et se hâta de traverser la Macédoine et la Thrace, et de gagner Byzance, d'où il passa en Asie au commencement de l'an 667 de Rome : il y fut assassiné à Nicomédie, par les ordres de son lieutenant Fimbria, qui le remplaça.

Mithridate, jugeant de l'embarras où la présence d'une armée aux ordres de ses ennemis devait placer Sylla, et espérant que le désir que devait ressentir ce dernier de venger lui et les siens, en ressaisissant le pouvoir, lui ferait obtenir des conditions favorables, lui fit offrir la paix. Sylla exigea que Mithridate, renonçant à toutes ses conquêtes, payât les frais de la guerre et livrât ses vaisseaux armés. Ces négociations et la réorganisation de la Grèce le retinrent le restant de cette année; mais dès le commencement de la suivante (668 de Rome) il passa l'Hellespont à Sestos. Mithridate, effrayé du danger dont le menaçaient deux armées romaines, qui, bien que rivales en politique, l'attaquaient toutes deux, demanda alors à Sylla une entrevue, dans laquelle il se soumit aux conditions imposées : peu après il se retira dans ses États héréditaires. Fimbria, abandonné près de Thyatire par ses troupes, qui se réunirent à Sylla, fut réduit à se donner la mort, et le parti de Marius fut anéanti en Asie. Sylla aurait pu alors se hâter de revenir en Italie, et d'autres l'auraient fait à sa place; mais son principal objet était de réformer la constitution politique de sa patrie, et pour le faire avec fruit il fallait d'abord que l'autorité de Rome fût pleinement rétablie dans l'Orient pacifié. Il employa donc une grande partie de l'année à réduire le reste des villes rebelles de l'Asie Mineure; à leur faire expier à toutes, par de fortes contributions, le sang des citoyens romains assassinés, et à réorganiser l'administration. Cela fait, il laissa dans le pays les légions de Fimbria, sous les ordres de son lieutenant Murena, et partit avec ses vieilles troupes, à la tête desquelles il débarqua à Brindisi et à Tarente, au commencement de l'année suivante (669 de Rome).

Après la mort du vieux Marius, Cinna avait trouvé dans

Carbon un collègue dont l'énergie et l'activité lui promettaient un concours utile. Ils se partagèrent le pouvoir, et à la nouvelle du retour prochain de Sylla ils réunirent toutes les forces dont ils purent disposer. Cinna résolut même d'aller au-devant de lui et de le combattre dans la Grèce; une division de son armée était déjà passée en Illyrie lorsqu'il périt dans une insurrection militaire, à la suite de laquelle ses troupes se dispersèrent. Cet événement, en dérangeant ses projets, obligea Carbon à se tenir sur la défensive, et facilita le débarquement de Sylla. Ce dernier n'ayant rencontré aucun obstacle sur sa route, s'avança en Campanie, où sa première opération fut de battre complétement Norbanus, un des deux consuls. Peu après, l'autre consul, Scipion, se vit abandonné par les quatre légions qu'il commandait, et qui joignirent Sylla. Là s'arrêtèrent les opérations militaires; de part et d'autre on ne s'occupa qu'à concentrer les moyens d'action. Sylla, même avec les légions de Scipion, n'avait guère plus de 65,000 hommes; ses adversaires comptaient sur quarante légions formant 200,000 hommes; mais ces troupes étaient disséminées dans toute l'Italie, et le plus adroit pouvait s'en attacher la majeure partie; c'est à quoi s'appliqua Sylla, et il y employa avec succès Pompée, Crassus, le vieux Metellus et Varro Lucullus. Afin d'ôter aux peuples d'Italie toute méfiance à son égard, il leur promit la confirmation des droits de cité qu'ils avaient acquis après la *guerre sociale*. Presque tous se détachèrent du parti de Marius, excepté cependant les Étrusques, et surtout les Samnites.

L'année suivante (670 de Rome), Carbon et le jeune Marius prirent possession du consulat, et tous deux résolurent de tenter la fortune des armes. Sylla s'avançait lui-même vers Rome, et la bataille se livra à *Sacriportus* (Caliano, près de Seigni). Sylla y remporta une victoire complète; Carbon fut obligé de fuir de l'Italie, et le jeune Marius de se renfermer dans Préneste, où Sylla le fit assiéger par un de ses lieutenants. Mais Sylla, marchant vers Rome, se vit bientôt en danger de perdre dans un jour le fruit de toutes ses victoires. Une armée de plus de 40,000 hommes, formée de Samnites et de Lucaniens, commandée par Pontius Telesinus, digne descendant du vainqueur des Fourches Caudines, ayant rallié les débris des troupes battues à Sacriportus, s'avançait pour secourir Préneste. Sylla se préparait à le combattre, lorsque Pontius, concevant le projet audacieux d'attaquer Rome elle-même, alors dégarnie, et de détruire enfin, dit-il à ses soldats, « le repaire des loups qui avaient ruiné leur patrie, » profita d'une nuit pour dérober son mouvement, et parut à la pointe du jour sous les murs de la capitale, que défendaient une faible garnison et les citoyens mal armés. Heureusement pour la fortune de Rome, Sylla, aussi vigilant que le général samnite, s'aperçut assez tôt de sa disparition. Ayant lancé en hâte en avant une partie de sa cavalerie, afin de harceler l'ennemi et de l'inquiéter, il la suivit de près avec le restant de son armée. La bataille fut longue et sanglante; Sylla y courut, de son aveu, les plus grands dangers de sa vie; enfin, la valeur de ses vieilles légions lui donna une victoire complète; Pontius périt avec la majeure partie de ses troupes. Peu après, la reddition de Préneste et la mort du jeune Marius achevèrent la réduction de ce parti, excepté en Espagne, où **Sertorius** le soutint encore pendant quelques années.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les proscriptions qui suivirent la victoire de Sylla, et qui surpassèrent, disent les historiens, les massacres ordonnés par Marius, de même qu'elles furent surpassées à leur tour par les triumvirs qui prétendaient venger la mort de César. Dans ces temps funestes de dégradation morale, où l'empire des lois ne pouvait plus avoir aucun pouvoir sur des esprits livrés à l'effervescence de passions cupides et haineuses; où les chocs réitérés des factions, en aiguisant les haines, donnaient aux vengeances un caractère toujours croissant de férocité, et à la cupidité des occasions aussi fréquentes que faciles de se satisfaire, on ne pouvait plus s'attendre à chaque commotion politique qu'à de nouvelles proscriptions et à de plus amples confiscations. Sylla se conforma en cela aux mœurs de son siècle, et il n'y a même pas bien longtemps que les principes de ces proscriptions, qui doivent inspirer une juste horreur, ont cessé d'être en usage dans notre Europe, qu'elles ont si souvent ensanglantée.

Sylla, maître de Rome, se livra tout entier à l'exécution du projet de réforme politique qu'il avait conçu; son premier acte fut de se faire nommer dictateur et de se faire donner en même temps toute l'étendue du pouvoir dont il avait besoin pour accomplir son œuvre, c'est-à-dire la puissance législative. La loi qui nommait Sylla énonçait qu'il était chargé de porter les lois qu'il jugerait convenables et de constituer la république (Appien, *Bell. civil.*, I, p. 412), c'est-à-dire elle le nommait dictateur *constituant*. Or, l'histoire nous indique que dans des occasions où une réforme législative avait été nécessaire le même *pouvoir constituant* avait été donné à d'autres magistrats. Ce fut celui des décemvirs, des dictateurs Q. Publicius et Q. Hortensius, et plus que probablement celui des censeurs Fabius Maximus et Decius.

La réforme opérée par Sylla ne fut pas une novation; il ne donna pas à Rome une constitution nouvelle. Il ne fit que rétablir une organisation tombée en désuétude ou viciée. Quoique patricien il n'était pas assez insensé pour vouloir rendre à son ordre, déjà trop affaibli, la puissance qu'il avait quatre siècles plus tôt. Son projet fut de ramener la constitution politique de Rome au point où l'avaient placée la censure de Quintus F a b i u s Rullianus et de Décius, les lois *Hortensia* et *Publia*. Les lois qu'il fit promulguer pendant sa dictature en sont une preuve évidente. Nous nous contenterons de citer les principales.

Depuis l'organisation des centuries, faite par les censeurs Fabius et Decius, l'accroissement de la puissance des plébéiens et surtout de leurs tribuns, qui conservaient un pouvoir de provocation devenu inutile depuis que l'abolition des curies avait fait cesser le motif pour lequel ils en avaient été investis, avait fait pencher la balance avec excès en leur faveur. Les comices par tribus, où n'intervenaient pas les dix-huit centuries d'*optimates*, et dont la convocation appartenait aux tribuns, avaient prévalu, et le sénat se trouvait privé des droits qu'il devait exercer. Sylla y remédia par trois lois, dont la première défendit les comices par tribus et rétablit ceux par centuries; la deuxième rendit au sénat l'initiative de la délibération et de la proposition des lois; la troisième ôta aux tribuns du peuple le droit de convoquer les tribus, et statua que ceux qui auraient géré cette magistrature ne pourraient plus prétendre à aucune autre. Une quatrième ôta aux chevaliers romains un privilége dont ils avaient tant abusé, en statuant que les juges seraient exclusivement choisis parmi les sénateurs. Une cinquième ôta aux comices par tribus le droit que leur avait donné la loi *Domitia* de remplir par élection les vacances dans les colléges sacerdotaux, et rendit à ces colléges le droit de se compléter eux-mêmes par adoption (*cooptatio*). Une sixième établit l'ordre hiérarchique de certaines charges, et remit en vigueur la disposition qui défendait qu'aucun citoyen pût occuper une seconde fois la même magistrature, si ce n'était après un intervalle de dix ans. Les institutions de Sylla ne subsistèrent pas longtemps après lui, non qu'elles fussent tyranniques, puisqu'elles ne différaient pas, dans leur essence, de celles qui, deux siècles plus tôt, avaient mérité à Fabius et à Decius la reconnaissance de leurs concitoyens. La cause unique qui les fit abolir fut qu'on s'obstina à conserver l'un à côté de l'autre deux ordres rivaux; une fusion complète aurait créé une nation homogène, et l'équilibre qu'on voulut établir, bon entre des masses inertes et dépourvues de vie, était une chimère entre deux corps mus par des passions et des intérêts divers, et qui n'avaient pas de tiers arbitre, autre chimère, au reste, en politique.

Après avoir géré un second consulat (673 de Rome), Sylla ayant complété la réforme politique de sa patrie, ab-

diqua volontairement l'année suivante la puissance dictatoriale; donnant par cet acte spontané la preuve la plus convaincante qu'il n'avait jamais songé à usurper le pouvoir dans un but d'ambition personnelle, et qu'il n'avait voulu le gérer que dans l'intention toute patriotique de remédier aux maux qui causèrent en effet la chute de la république. Il se retira dans sa campagne de Puteoli, où il vécut encore un an, et mourut de la fièvre; ce qui n'est pas aussi dramatique, il faut l'avouer, que les supplices que lui infligèrent par écrit les historiens romantiques de tous les temps postérieurs, qui le font mourir de la maladie pédiculaire. Gal G. de Vaudoncourt.

SYLLABAIRE, petit livre qui renferme les premiers éléments de la lecture dans quelque langue que ce soit. On l'appelle ainsi parce qu'il apprend à assembler les *syllabes*, c'est-à-dire à épeler.

SYLLABE (du grec συλλαβή, fait de συλλαμβάνω, comprendre), voyelle ou seule ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix. Une voyelle seule peut former une syllabe, comme dans les mots *a-mi*, *u-nir*, etc.; tandis qu'une consonne est impuissante à cet égard, si elle n'a le secours d'une voyelle. Les mots d'une seule syllabe ont le nom de *monosyllabes*, comme *sol*, *air*, *vent*, etc. On appelle *dissyllabes* les mots composés de deux syllabes, *trissyllabes* ceux de trois syllabes, et en général *polysyllabes* tous les mots composés de plusieurs syllabes. La prosodie, dans toutes les langues, reconnaît des syllabes longues et brèves. Il y a des syllabes fondamentalement longues, à quelque son qu'elles appartiennent, d'autres sont constamment brèves. Enfin, il en est qui varient dans leur quantité, et qui souffrent des exceptions suivant les divers mots auxquels elles s'appliquent.

SYLLEPSE (du grec σύλληψις, compréhension). C'est la même étymologie que le mot *syllabe*; seulement, elle doit se prendre ici dans le sens actif, tandis que dans *syllepse* elle a le sens passif. La syllepse est un trope au moyen duquel le même mot est pris en deux sens différents dans la même phrase, dans le sens propre et dans le sens figuré. Dans les vers d'*Andromaque :*

> Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie;
> Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
> Brûlé de plus de feux que je n'ai allumé,

Brûlé est au propre par rapport aux feux que Pyrrhus alluma dans la ville de Troie, et il est au figuré par rapport à la passion violente que Pyrrhus dit qu'il ressent pour Andromaque.

SYLLOGISME (du grec συλλογισμός, raisonnement, conclusion), terme de logique qui, suivant son étymologie, offre un véritable synonyme de *raisonnement*. Le syllogisme est toujours composé de trois propositions; la première s'appelle *la majeure*, la seconde *la mineure*, et la troisième *la conséquence*. Dans la première proposition on cherche ce qui, de l'aveu de celui à qui l'on parle, a la propriété qui est en question. Dans la seconde on fait voir que le sujet dont il s'agit est un des individus compris dans l'extension de l'idée générale dont les individus ont cette propriété; d'où l'on conclut dans la conséquence que le sujet en question a la propriété qu'on lui dispute. Les deux premières propositions du syllogisme sont appelées *prémisses*, c'est-à-dire mises avant la conséquence. Nécessairement, le syllogisme se compose de trois idées simples ou complexes. La question qui dans le syllogisme devient la conclusion est composée de deux idées, dont l'une s'appelle le *sujet* et l'autre l'*attribut*. Le sujet est nommé le *petit terme*, l'attribut de la conclusion a le nom de *grand terme*. Outre ces deux idées, on a recours à une troisième, qu'on appelle *le moyen*, et par l'intermédiaire de laquelle on découvre si l'attribut de la conclusion convient ou ne convient pas au sujet de cette même conclusion. Ainsi, dans ce syllogisme : *Tous les hommes peuvent faillir ; vous êtes homme, donc vous pouvez faillir*, *vous* est le sujet de la conclusion, et par conséquent le *petit terme; vous pouvez faillir* est l'attribut; *tous les hommes* est le *moyen terme*, ou l'idée moyenne. C'est l'identité qui est le seul et véritable fondement du syllogisme. Voici les règles qu'on enseigne dans les écoles à son sujet : 1° l'idée moyenne, c'est-à-dire les mots qui l'expriment, doivent être pris au moins une fois universellement; 2° les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion qu'ils ne l'ont été dans les prémisses; 3° on ne peut rien conclure de deux propositions négatives; 4° on ne peut pas prouver une conclusion négative par deux propositions affirmatives; 5° si une des prémisses est particulière, la conclusion doit être particulière; et si une des prémisses est négative, la conclusion doit aussi être négative; 6° on ne peut rien conclure de deux propositions particulières, c'est-à-dire que de deux propositions particulières on ne saurait en déduire une troisième proposition. De ce que Pierre est savant, et que Paul est sage, il n'en résulte pas que Jean soit sage ou savant. On trouvera les explications de ces règles dans toutes les logiques, notamment celles de Port-Royal et de Dumarsais. Les raisonnements qui ne sont point conformes à ces règles ne sont que des *sophismes* plus ou moins subtils, plus ou moins éblouissants (*voyez* Sophisme). Champagnac.

SYLPHE, SYLPHIDE. C'est dans la théosophie juive qu'on trouve l'origine de ce système, qui peupla ce que pendant longtemps on appela *les quatre éléments*. Le feu renferma les *Salamandres*, la terre les *Gnomes*, l'eau les *Ondines* et l'air les Sylphes. C'est des sylphes que naquirent les *Génies*, les *Lutins*, les *Esprits follets*, et toutes ces créations, plus ou moins gracieuses, qui vivaient au-dessus de la terre, mais au-dessous du ciel. Quand le corps d'un sylphe devenait visible à l'œil des hommes, il leur apparaissait sous une forme humaine, mais dont les proportions sveltes réunissaient aux charmes de la jeunesse des perfections idéales d'élégance et de légèreté qui tenaient d'une autre nature. Deux ailes, d'une substance transparente, adhéraient aux épaules du sylphe et le soutenaient dans les airs. Tantôt on le voyait se bercer sur un lit de vapeurs odorantes, tantôt il passait rapidement en les effeuillant du bout de ses ailes sur les fleurs des prairies; quelquefois, glissant avec un rayon de soleil à travers la voûte d'un bosquet d'orangers, il s'arrêtait sur les lèvres d'une jeune vierge, se jouait de ses cheveux, et s'amusait à la faire rêver d'amour. L'agrément des sylphes a été très-célèbre; leur utilité n'est point constatée. Quelques théosophes et cabalistes ont assuré qu'il était possible de réduire en servitude ces esprits intermédiaires, et ainsi de commander aux éléments. De gros livres ont été écrits à ce sujet, et ont occupé de très-graves savants dans tous les siècles, sans en excepter le nôtre, quoique l'on n'ose plus avouer de semblables études.

Le système ou la croyance qui admettait les sylphes leur avait donné des compagnes : ravissantes de beauté et de grâce, les *sylphides* employaient leur temps d'une manière tout aussi frivole que les sylphes. Elles se baignaient dans des gouttes de rosée, se cachaient dans le calice des fleurs; et pour varier un peu cette vie, dont aucun soin, aucune obligation, ne variaient la monotonie, les habitants de l'air s'aimèrent entre eux; conséquemment ils se trompèrent, se trahirent et finirent par se détester. L'espoir de trouver parmi les humains des cœurs plus tendres et plus constants, ou tout simplement un goût pour la nouveauté et un caprice, décidèrent les enfants des régions supérieures à profaner leurs affections. De simples femmes furent séduites par des sylphes, et des sylphides se vantèrent d'avoir des hommes pour amants. Mais une circonstance s'opposa toujours à ce que la fréquence de ces unions devînt inquiétante pour la conservation, dans son intégrité, de chaque *espèce*. Les sylphes et les sylphides, qui ne perdaient rien de leurs agréments extérieurs, devaient pourtant renoncer à leurs ailes et à l'immortalité quand ils voulaient connaître de l'amour à la manière des humains. Cet amour leur parut rarement mériter de tels sacrifices, car on ne cite aucune famille men-

tionnant dans sa généalogie des sylphes pour aïeux, ce qui suffit pour établir une différence entre le royaume de Sylphirie et celui de Féerie, puisque les anciens Lusignan reconnaissaient descendre d'un chevalier breton et de la grande Mélusine. Ctesse DE BRADI.

SYLVAIN, dieu champêtre, protecteur de l'agriculture et aussi dieu des forêts, était fils d'un berger de Sybaris et de Valeria Turculanaria. D'autres le faisaient fils du dieu Faune; d'autres, enfin, le confondaient avec lui et lui donnaient Saturne pour père. Son culte prit naissance dans la Sicile. Il fut la première divinité des habitants de l'Italie, quand ils commencèrent à ensemencer la terre et à marquer les limites des propriétés. Il paraît, du reste, que le Pan des Grecs n'était autre que le Sylvain des Latins.

SYLVAINS (Les), terme générique, qui comprenait les Satyres, les Faunes, les Pans, les Égipans, etc.

SYLVAINS (*Ornithologie*). *Voyez* MÉSANGE.

SYLVESTRE Ier, II, et III. *Voyez* SILVESTRE.

SYLVESTRE DE SACY. *Voyez* SACY.

SYLVICOLE. *Voyez* FIGUIER.

SYLVIUS (ÆNEAS), pape sous le nom de Pie II. *Voyez* PICCOLOMINI.

SYLVIUS (FRANÇOIS), dont le nom véritable était *De le Boé*, célèbre comme fondateur d'un système chimiatrique (*voyez* IATROCHIMISTES), descendait d'une ancienne famille noble, et naquit à Hanau, en 1614. Il fit ses études d'abord à Leyde, puis à Paris, et fut reçu docteur en médecine à Bâle, en 1637. Il pratiqua alors successivement à Hanau, à Leyde et à Amsterdam, puis fut appelé en qualité de professeur de médecine à Leyde, où il mourut, en 1672. Il a surtout exposé ses doctrines médicales dans les ouvrages intitulés : *Disputationum Medicarum Decor* (Amsterdam, 1663), et *Praxeos medicæ Idea nova* (Leyde, 1667). Ses *Opera Medica* ont été publiés à Amsterdam (1679, in-4°) et souvent réimprimés depuis.

SYLVIUS (JACQUES), anatomiste moins connu peut-être que le précédent, mais de plus de mérite encore, né en 1478, à Amiens, et dont le véritable nom était *Dubois*, fit ses études à Paris, où à partir de 1531 il fit des cours d'anatomie avec le plus grand succès jusqu'à sa mort, arrivée en 1555. Ses découvertes en anatomie et l'invention du procédé de l'injection, que force est bien de lui attribuer, puisqu'il est le premier qui en parle, lui ont fait un nom distingué dans l'histoire de la médecine.

SYLVIUS (Liqueur de). *Voyez* CHLORURE.

SYMBOLE, SYMBOLISME (du grec σύμβολον, signe, marque distinctive). L'homme encore proche de sa nature s'identifie avec elle, l'anime de sa vie, lui prête son langage et ses sentiments. Pour lui nulle distinction entre l'esprit et la matière; enchaînée dans le cercle des objets physiques, son intelligence n'éprouve pas le besoin de s'élever jusqu'aux idées abstraites. Lorsque, dans le développement progressif de ses facultés, ces idées se présentent d'elles-mêmes, il est embarrassé de la forme qui leur convient; il trouve plus facilement des *signes* que des *mots* pour sa pensée, et il s'en sert soit pour se rappeler ses idées à lui-même, soit pour les transmettre à d'autres. Ces signes, ces images, enveloppes plus ou moins diaphanes d'une idée, qui dans ses origines a naturellement quelque chose de vague et d'inachevé, ou d'infini et d'immense, qu'on ne saurait encore rendre en parole, sont des *symboles*. Les premiers enseignements religieux et philosophiques se sont produits sous cette forme. Les premiers instituteurs du genre humain avaient donc compris que pour arriver aux yeux de l'intelligence il fallait s'adresser à ceux du corps; que le *symbole* se grave plus aisément dans l'âme que la *notion*, y exerce un pouvoir que n'a pas l'idée abstraite, et permet enfin une multiplicité d'interprétations ou de modifications que ne comporterait pas le *mot*. Aussi ont-ils généralement jeté leurs idées dans des *représentations figurées*. Le *symbole*, dans son acception la plus générale, est donc l'*expression figurée* ou l'*image* d'une *idée*, la *forme* tangible ou le *corps visible* d'un objet invisible et impalpable. Le *signe* d'une idée peut être donné en caractères alphabétiques et *parlé*; il peut être écrit en caractères figuratifs et *peint*, ou *sculpté*, ou enfin choisi parmi les objets existants. Il n'est symbole que dans les trois derniers cas. La beauté ne lui appartient pas nécessairement. Le hideux *Shiva*, avec sa bouche armée de dents tranchantes, ses yeux en fournaise, sa couronne de crânes et sa ceinture de serpents, est un symbole aussi vrai que les symboles les plus suaves et les plus harmonieux de la Grèce. Pour qu'un symbole soit vrai, il suffit qu'il soit la véritable incarnation de l'idée qu'il représente. Mais il y a nécessairement des symboles plus ou moins fidèles, et s'il en est qui éclairent, il en est qui égarent.

Lorsque le symboliste prétend exprimer une idée trop abstraite, trop générale, infinie, immense, celle de l'être, de l'absolu, de la divinité en général, il ne saurait trouver, ni dans la nature ni dans l'imagination, rien qui satisfît l'intelligence. Tout symbole qu'il choisit est dès lors *énigmatique*, et pour le comprendre il faut l'enseignement de l'initiation. C'est pour cela qu'on lui donne aussi l'épithète de *mystique*. Lorsqu'au contraire, plus modeste, il renonce à l'impossible et borne ses créations à présenter aux yeux non pas l'infini, l'absolu, la divinité en général, en un mot une abstraction immense, mais un être fini ou une divinité déterminée, soit un Mars, soit une Vénus, il est suffisamment expressif, et n'a besoin pour être compris que d'une intuition intelligente. C'est là le symbole dit *plastique*.

Destinés d'abord à manifester aux yeux l'Être infini et les actes de sa puissance, quelques symboles ont été pris pour des divinités. Le peuple ne les avait peut-être jamais compris. Ces divinités populaires, que la sagesse ou la tolérance des prêtres abandonnait à la superstition de la multitude, ne furent jamais des dieux pour les initiés aux mystères. Ils continuèrent, au contraire, à les savoir ce qu'elles étaient réellement, c'est-à-dire des *signes*; et c'était cette science qui mettait entre les initiés et les profanes une séparation si profonde. De ces symboles, devenus divinités par l'*ignorance*, il faut distinguer avec soin les divinités de la *science*, c'est-à-dire les personnifications de certains attributs spéciaux de l'Être suprême.

On appelait encore *symboles* les doctrines secrètes enseignées dans les mystères de la Grèce, doctrines privilégiées, d'une sagesse supérieure à la foi du vulgaire, et pour cela même revêtues de métaphores et d'images propres à en dérober la connaissance aux profanes et à les faire briller d'un éclat plus imposant. Les initiés à ces doctrines secrètes recevaient des signes mystérieux, qui avaient le double but de leur rappeler les principales vérités qu'on leur avait révélées et de leur fournir les moyens de se reconnaître entre eux. Ces signes s'appelaient aussi des *symboles*; et comme ils étaient autant de souvenirs du pacte qu'ils avaient fait avec l'association de leurs confrères, des devoirs qu'ils avaient contractés envers eux et la divinité, et du silence qu'ils avaient juré de garder, on donnait le nom de *symbole* à leur *promesse*. Par extension, on donna le nom de *symbole* à toute *convention* et à tout *traité* où il y avait foi jurée, et par conséquent engagement sacré. Ainsi, le *serment du soldat*, le *mot d'ordre* qu'on lui remettait tracé sur un morceau de bois ou de métal, les *armes d'honneur* qu'avait méritées sa bravoure, la *marque* que donnait une ville à celui qu'elle honorait de sa protection et de sa bienveillance pour lui assurer bon accueil dans les pays alliés, c'étaient là autant de *symboles*. Le symbole de l'hospitalité rentrait aussi dans cette catégorie; c'était une pièce de métal ou de monnaie qu'on rompait ensemble, et dont on gardait de part et d'autre une fraction pour se faire reconnaître.

Le christianisme eut à son tour ses symboles. Quelle que fût l'antipathie des premiers chrétiens pour tout ce qui ressemblait au polythéisme, et quoiqu'ils eussent soin de bannir de leurs assemblées tout ce qui en rappelait le souvenir, comme il était hors de leur pouvoir de créer un nouveau langage, ils conservèrent nécessairement le mot de *symbole*

pour exprimer quelques-unes de leurs idées. Dans les premiers temps de leur enseignement, les docteurs du christianisme, ayant à exposer des doctrines précises et à combattre une série d'erreurs formulées, établirent peu de symboles. Cependant, Jésus-Christ lui-même débuta par une action symbolique, le *baptême*, perpétua sa mort par une institution symbolique, la *cène*, et s'éleva au ciel après une dernière action symbolique, l'*imposition des mains*. Il avait employé d'autres symboles, et avait approuvé vivement l'effusion sur ses pieds d'un vase plein de parfums, cérémonie touchante qui donna lieu au précepte de saint Jacques sur l'extrême-onction de tous les fidèles. A côté de ses institutions directes, le divin auteur de la foi chrétienne avait placé sans cesse ses enseignements allégoriques, ses apologues et ses paraboles, et la première ouverture qu'il avait faite aux disciples qui devaient propager sa grande œuvre avait été cette parole symbolique : *Je vous ferai pêcheurs d'hommes*. Mais dans son enseignement comme dans la révélation judaïque, le symbole fut toujours l'expression la plus simple, la plus immédiate de l'*idée*.

Sortis du paganisme et du judaïsme, marchant sur les traces de Jésus-Christ et de ses apôtres, les chrétiens eurent de bonne heure une s y m b o l i q u e assez riche. C'était pour eux une nécessité; et loin de rejeter plus tard les symboles que leur avait légués le premier âge, pour mieux repousser les attaques des Plotin, des Porphyre, des Jamblique, qui leur reprochaient de n'avoir ni culte, ni temples, ni autels, ils donnèrent à leurs institutions symboliques les développements les plus complets. Dans leurs apologies comme dans leurs temples, ils opposèrent symboles à symboles, mystères à mystères, initiations à initiations. En effet, ils distinguèrent les fidèles en plusieurs classes, celle des prêtres et celle des laïques, et subdivisèrent encore prêtres et laïques. Ils appelèrent symboles les *sacrements* qui étaient à leurs yeux des signes visibles de dons invisibles, de la rédemption et de la grâce. Et comme tous les rites de l'église étaient autant d'expressions et de formes visibles d'idées invisibles, le *culte entier* ne fut autre chose qu'une grande symbolique. Cependant, le mysticisme marche toujours de pair avec le symbolisme. Participer aux sacrements et assister à certaines cérémonies, c'était un privilége réservé aux fidèles suffisamment instruits ou éprouvés. Ces fidèles, comme les initiés du polythéisme, avaient des signes spéciaux, le *signe de la croix*, par exemple, pour se reconnaître entre eux. Ces signes reçurent le nom de *symboles*. On peut s'étonner non-seulement de cette ressemblance entre les institutions chrétiennes et celles de l'antiquité, mais encore de l'identité des termes qui s'y rapportent. Mais il était bien naturel qu'on appelât *mystère* et *initiation* ce qui était initiation et mystère, ce que saint Paul et saint Jean avaient appelé de ces noms. Il était naturel aussi que la vie et la mort du Christ, la vie et la mort de Marie, le martyre et l'enseignement des apôtres, donnassent lieu à une série spéciale de représentations symboliques et mystiques. Ces représentations furent nombreuses. Elles se trouvèrent d'abord sur des monuments peu apparents, propres à être dérobés aux persécuteurs de la foi chrétienne; tels étaient les bagues ou *anneaux* symboliques des chrétiens. Sous ce rapport, les sectes, qui se détachèrent de l'Église, sous prétexte de mieux faire, firent comme l'Église, témoin les pierres basilidiennes ou les *abraxas*, symboles particuliers des gnostiques, qui furent de simples monuments de glyptique, presque tous de très-petite dimension. Mais aux monuments primitifs il s'en joignit bientôt de plus grands. Ceux de la peinture furent d'abord de petite dimension, témoin ces attributs symboliques qui servaient à distinguer les saints, les apôtres, les martyrs, tels que l'*homme* de saint Matthieu, le *lion* de saint Marc, le *bœuf* de saint Luc, l'*aigle* de saint Jean. Mais dès que le christianisme fut libre, il eut des symboles plus apparents et plus imposants. Alors le signe de la croix parut sur le *L a b a r u m* de Constantin; alors s'élevèrent des autels, des chapelles et des sanctuaires décorés publiquement de ce symbole; mais les temples du polythéisme, par une consécration nouvelle et un symbolisme chrétien, furent convertis en églises, et l'on construisit ces saintes basiliques qui, d'abord simplement belles et vastes, figurèrent enfin aux yeux du fidèle la *Jérusalem céleste*, ayant dans leur enceinte intérieure les apôtres, les prophètes, la Vierge, le Christ et ses armées célestes; au dehors, les impies et les démons, représentés par ces animaux si laids et si grotesques, qui choquent tant les regards d'une ignorante postérité.

Une fois la voie du symbolisme ouverte, et elle n'avait jamais été fermée aux chrétiens, les symboles se multiplièrent à l'infini. Le moyen âge se passionna pour le symbole; l'Occident comme l'Orient. Dans la suite des siècles, toutes les institutions et tous les rites du culte prirent un caractère symbolique. Ce ne fut plus seulement la célébration des sacrements, ce furent tous les actes religieux qu'on marqua de ce caractère. Toute cérémonie accomplie au nom de la religion reçut alors du symbolisme général sa forme spéciale, et à côté de la prière et de la consécration, ou de la *parole*, qui avait été la grande chose dans l'origine, il y eut désormais l'*acte* ou le *signe*, le *symbole*. Autels, vases sacrés de toutes espèces, reliquaires, cimetières, chapelles, temples, crucifix, ornements pontificaux, images, cloches, croix des pèlerins, chaque objet reçut sa consécration spéciale, et le *Pontificale* que nous avons sous les yeux (édition de Nickel; Mayence, 1837, 2 vol. in-8°) contient des formules de bénédiction jusque pour l'épée, le bouclier et la bannière du croisé. On ne saurait rien concevoir de plus profond que cette métamorphose opérée dans le christianisme. Or, cette métamorphose ne fut qu'un développement régulier, inévitable; et il est certain que l'antiquité elle-même n'avait pas poussé si loin l'amour du symbolisme. Elle n'avait pas, comme la foi chrétienne, placé la vie extérieure et la vie intérieure sous l'idée de Dieu et celle de la prière. L'Église chrétienne fut symbolique dans ses fractions. Nous avons parlé des petites sectes, des manichéens et des gnostiques. Jetons les regards sur une communion plus importante, l'Église grecque. Elle marcha de pair avec l'Église catholique, et le symbolisme y fit les mêmes progrès.

Cependant, le symbole n'a de puissance qu'autant qu'il est compris. Dès que l'idée le délaisse, il n'est plus qu'un signe arbitraire, et devient aussi facilement objet d'erreur que de vérité. Au seizième siècle, la réforme, sortie du mouvement biblique et du mouvement classique de l'époque, c'est-à-dire d'une réaction faite tout entière au nom de monuments *écrits*, *non figurés*, combattit le symbolisme, le taxa de source de superstition et d'abus, ne garda que les rites de la *cène* et du *baptême*, et réduisit à sa plus simple expression tout acte de consécration ecclésiastique, soit *mariage*, soit *imposition des mains* pour le ministère évangélique. Elle n'employa plus le mot de *symbole* que pour désigner la doctrine, par exemple les articles de la foi apostolique. Cependant, cette grande révolution, qui fut plus complète dans les institutions que dans les doctrines, ne fut pas la même en tous lieux. Si en Suisse elle bannit jusqu'aux autels, elle conserva en Angleterre, en Suède et en Danemark jusqu'au symbolisme des ornements cléricaux. MATTER.

Chez les anciens on donnait aussi le nom de *symbole* à l'étiquette des vases, à l'empreinte des monnaies, aux mots de ralliement dans les guerres civiles. C'est l'usage des symboles qui, transmis d'âge en âge, a donné lieu aux a r m o i r i e s : cette institution, l'une des plus dégradées par la sottise et par la vanité, était peut-être l'une des plus précieuses à conserver dans l'esprit de son origine; car le symbole, comme la devise, était communément l'expression du caractère de celui qui en décorait ses armes et un engagement public de ne le démentir jamais. Cet usage est très-vieux. A la guerre de Thèbes chaque chef avait sur ses

armes un *symbole*; les nations eurent aussi leur *symbole* particulier : les Athéniens, l'oiseau de Minerve; les Thébains, l'image du Sphinx; les Perses, celui du soleil; les Suisses ont des ours, les Belges des lions, les Anglais des léopards, etc. Jules Sandeau.

SYMBOLE (*Numismatique*). *Voyez* Médaille.

SYMBOLE DE NICÉE. *Voyez* Symbolique.

SYMBOLIQUE. On appelle ainsi 1° un ensemble de documents; 2° la science qui les explique, science à la fois historique et dogmatique, qui procède par voie de comparaison et de critique, rapproche les symboles des différentes communions chrétiennes, les discute et fait ressortir les motifs pour lesquels ils ont été admis par les uns, combattus par les autres. Dans l'acception la plus vaste, cette science embrasse tout le cercle des symboles, et par conséquent s'occupe aussi des rites et des cérémonies, en recherche l'origine, et explique le sens qu'on y attachait dans les différents siècles. Mais le plus souvent on entend par *symbolique* la science qui a pour seul but les *livres symboliques*. On appelle ainsi les *actes* ou documents qui contiennent en résumé ou qui exposent d'une manière étendue la doctrine de l'Église.

Le premier de ces symboles est celui qui porte le nom de *Symbole des Apôtres*, et qui remonte, au moins dans ses éléments, jusqu'aux Apôtres eux-mêmes, quoiqu'ils puissent ne l'avoir pas composé de la manière que dit Rufin. Certes, ce document expose en substance la foi des premières communautés chrétiennes de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique, et il est encore de nos jours l'expression la plus pure des vérités de l'Évangile.

Le second symbole, celui qui fut arrêté au concile de Nicée, en 325, et confirmé plus tard au concile de Constantinople, en 331, est plus long que le premier, les hérésies à réfuter étant déjà nombreuses quand il fut rédigé.

Le troisième, celui qui porte le nom d'*Athanase*, est plus explicite encore. Ce dernier aussi a été confirmé plusieurs fois, et il n'est pas de communion chrétienne qui ne l'adopte, les Églises grecque et protestante étant d'accord à cet égard avec l'Église catholique. Mais ici s'arrête l'accord général. En effet, si l'Église catholique ajoute à ces trois symboles, outre les canons des conciles œcuméniques et les écrits des premiers Pères, les décrétales de ses pontifes, l'Église grecque rejette ces décrétales, et l'Église protestante n'admet qu'à titre d'*autorités dignes d'égards* les opinions des Pères et des conciles. D'un autre côté, l'Église grecque reçoit comme symboliques les canons de plusieurs conciles que l'Église catholique ne considère pas comme orthodoxes. L'Église protestante se distingue, pour ses livres symboliques, en deux grandes communions (luthérienne et calviniste) et en plusieurs sectes. Chacune de ces fractions a son symbole spécial; il s'y trouve, toutefois, moins de différence dans les doctrines que dans la rédaction, et en les examinant on a peine à se rendre raison de la multiplicité de ces formules. La communion luthérienne admet, outre les trois symboles primitifs, la *Confession d'Augsbourg*, composée par Mélanchthon, et soumise à l'empereur Charles Quint à la diète d'Augsbourg, en 1530; l'*Apologie* de cette confession, publiée l'année suivante; les *Articles de Schmalkalde*, rédigés par Luther, et approuvés par les princes protestants assemblés dans cette petite ville, en 1537; le *grand* et le *petit Catéchisme de Luther*, la *Formule de concorde* composée par quelques théologiens au château de Bergen, près de Magdebourg, et publiée en 1580. La communion calviniste n'a pas de symbole universel; elle n'a que des confessions locales, dont les plus remarquables sont : la *Confession de Bâle*, publiée en 1532, et celle, plus générale, qu'on dit *helvétique*, parce qu'elle fut acceptée, en 1536, par les principaux ministres de la Suisse; celle des *Églises françaises*, présentée à Charles IX en 1561; les XXXIX articles de l'*Église anglicane*, y compris le *Common Prayer Book*, la liturgie protestante la plus complète de toutes et la plus conforme aux anciennes formules de l'Église catholique, sanctionnée au synode de Londres, en 1563; la *Confession belge*, revue au synode de Dordrecht, en 1619; le *Catéchisme d'Heidelberg*, composé, sur l'ordre de l'électeur palatin, par les docteurs de ses États, en 1562; les *Trois Confessions de Brandebourg*; enfin, la fameuse *Formula Consensus*, composée en 1675 par Reidegger et Turretin. Traitée de secte par l'Église catholique, la communion protestante, à son tour, traite de sectes les communautés des frères moraves, des mennonites, des méthodistes, des quakers, des remontrants, des anabaptistes, qui ne se distinguent que par un zèle extraordinaire. En général, ces petites sectes n'innovent pas en matière de dogmes, sauf les sociniens. Elles ont toutefois chacune un symbole spécial, à l'exception des unitaires, qui nient la Trinité, et qui adoptent le *Symbole des Apôtres*, tout en l'interprétant dans un sens arbitraire. Le nombre des symboles est grand dans la société chrétienne, et la symbolique est une science importante pour les théologiens.

Matter.

SYMBOLIQUES (Livres). *Voyez* Symbolique.

SYMÉTRIE (du grec σύν, avec, et μέτρον, mesure). C'est le rapport, la proportion et la régularité des parties nécessaires pour former un tout satisfaisant. En ce qui est de l'espace, il y a *symétrie* dans les objets du moment où l'on peut se les représenter par la pensée divisés en deux parties égales, et cette qualité dans la nature apparaît surtout chez les animaux de premier ordre, où en l'état normal et régulier les parties pareilles ou semblables occupent toujours la même place dans chaque moitié du corps. L'art doit se proposer d'imiter cette *symétrie*, c'est-à-dire ce rapport et cette proportion des parties entre elles, dans les ouvrages où il est nécessaire qu'il existe des parties égales et semblables; et il favorisera la perception de cette symétrie en mettant en saillie un point central d'où l'œil puisse saisir et juger tout l'ensemble. Les ouvrages de l'esprit ne sauraient échapper à la nécessité de la *symétrie*, encore bien qu'elle soit moins rigoureuse et que l'ordre ainsi que la disposition des parties doivent y avoir plus de jeu et de liberté.

En *géométrie*, notamment en *stéréométrie*, la symétrie ne joue pas un rôle moins important; on dit les *parties symétriques* d'un corps; les *corps symétriques* sont équivalents, mais non toujours égaux; tandis qu'en planimétrie la symétrie et l'égalité sont inséparables.

Les *fonctions symétriques* de plusieurs grandeurs indéterminées, par exemple a, b, c, sont des expressions algébriques où ces grandeurs se présentent toutes dans les mêmes conditions, de sorte qu'on peut à volonté les prendre l'une pour l'autre, sans pour cela changer l'expression, par exemple $(a+b) \times (a+c) \times (b+c)$.

SYMMAQUE, cinquante-troisième pape, était fils de Fortunat, habitant de la Sardaigne. Il était diacre à la mort d'Anastase II, et fut choisi pour lui succéder, en 498, par une portion du clergé et du peuple, pendant qu'un autre parti, dirigé par le patrice Faustus, donnait la tiare à l'archiprêtre Laurent. Après une lutte sanglante, dans laquelle plusieurs citoyens perdirent la vie, on convint enfin de s'en remettre au jugement de Théodoric, qui adjugea le pontificat à Symmaque, parce qu'il fut prouvé qu'il avait été le premier élu. Laurent, qui était déjà archiprêtre du titre de Sainte-Praxède, se contenta de l'évêché de Nocera, et Symmaque se hâta d'assembler un concile, pour aviser aux moyens d'empêcher à l'avenir un pareil désordre. Mais les partisans de Laurent, moins sages que lui, se moquèrent des décrets de cette assemblée de soixante-douze prélats, et renouvelèrent leurs violences. Les regards de Symmaque étaient aussi tournés vers l'Occident, où s'élevait une puissance nouvelle. Clovis avait trop d'intérêt à le ménager pour ne pas lui témoigner quelque respect, et il lui envoya une couronne d'or, qui fut déposée sur l'autel de Saint-Pierre. Symmaque mourut le 19 juillet 514, la seizième année de son règne. Il fut aussi sévère pour les hérétiques que charitable pour les orthodoxes. Ses

lettres attestent la véhémence de son caractère, et il est un des premiers pontifes qui aient tenté de résister à la tyrannie des rois. On porte à 1,479 livres romaines l'or et l'argent qu'il donna aux églises de Rome. Il en fit bâtir plusieurs, et introduisit, dit-on, le *Gloria in excelsis* dans la messe.

VIENNET, de l'Académie Française.

SYMMAQUE de Samarie, qui vivait au onzième siècle de l'ère chrétienne, embrassa d'abord le judaïsme, puis le christianisme, où il fit partie de la secte des Ébionites. Il est l'auteur d'une traduction en grec de l'Ancien Testament.

SYMMAQUE (QUINTUS AURELIUS SYMMACHUS), orateur romain de mérite, et en même temps l'un des derniers défenseurs du paganisme dans la seconde moitié du quatrième et au commencement du cinquième siècle, revêtit les charges les plus importantes, fut préfet de la ville et consul à Rome, et au milieu des circonstances les plus difficiles sut toujours se conduire comme il appartient à un honnête homme, n'ayant en vue que le bien général. Ses discours ont péri, à l'exception de quelques fragments ayant trait à Valentinien, Gratien et autres, et qu'Angelo Maï a le premier publiés (Milan, 1815). Mais nous possédons encore toutes ses lettres. Elles forment dix livres ; et quoiqu'il imite servilement Pline le jeune en ce qui est de la forme et du style, elles ne laissent pas que d'être d'une haute importance pour l'histoire de son temps.

SYMNEL (LAMBERT). *Voyez* SIMNEL.

SYMPATHIE (du grec σύν, avec, et πάθη, souffrance, passion). C'est le *consensus* des Latins, la communauté de sentiment, soit entre plusieurs personnes, soit entre deux ou plusieurs organes du même corps vivant, à l'occasion de l'impression pénible ou agréable de l'un d'eux. Mais la sympathie entre divers individus, tout extérieure, ne saurait être que morale, tandis que les transmissions sympathiques d'une partie de l'organisme sur d'autres régions s'effectuent avec des moyens physiques, et d'ordinaire à l'aide de communications nerveuses ou par des tissus analogues. Il est en outre des actions correspondantes, qui s'exercent par une sorte d'entraînement ou d'imitation, ou par la similitude de structure, comme entre les deux yeux, les bras, les jambes et autres parties symétriques : ces mouvements s'opèrent par *synergie* ou concours de mouvements. Les *antipathies* sont occasionnées par des conditions tout opposées, surtout entre les êtres ennemis, tandis que les plus douces sympathies résultent de la grande harmonie de l'amour, qui rapproche toutes les créatures, et jusqu'aux plantes dans leurs relations sexuelles.

Tous nos organes se correspondent et s'entretiennent, de telle sorte qu'ils sympathisent solidairement ou ressentent les affections les uns des autres, comme pour se porter des secours mutuels. Mais cette unité indivisible, qui constitue l'*individu*, n'établit que la loi générale de l'ensemble harmonique, fondé sur des liens multipliés de composition ; il faut rendre raison d'une foule d'autres rapports particuliers, qui font retentir plus spécialement leurs secousses sur des appareils éloignés, et non pas sur toute région, ou qui transportent instantanément sur un point isolé soit une douleur, soit un flux d'irritation, une humeur, par métastase ou transposition. C'est la plus curieuse et la plus utile étude de la médecine, parce qu'on apprend par ces correspondances à détourner d'un lieu affecté une partie de la souffrance, en la partageant sur d'autres régions sympathisantes ; et d'ailleurs ce concours d'organes appelés à la défense contre le mal aide à l'alléger.

Deux grands appareils nerveux règnent dans le corps des animaux vertébrés surtout : le *cérébro-rachidien*, pour les organes de la vie extérieure ou de relation, tels que les sens, les muscles volontaires et les membres ; puis le système *trisplanchnique* ou *grand sympathique* abdominal, se rattachant au premier, soit par des anastomoses ganglionnaires intervertébrales, soit par diverses connexions avec les nerfs vertébraux. Indépendamment des rapports entre ces appareils divers de transmission de sensibilité et d'actions vitales, il est une grande complication d'efforts, tantôt par concours, tantôt par antagonisme, qui se développe même dans un seul tronc nerveux, car il est constitué de rameaux nombreux, qui se subdivisent pour se rendre à des parties différentes ; et tel organe qui, comme le cœur, paraît privé de nerfs, ou même de sentiment à son contact, devient très-excitable quelquefois après la lésion des nerfs cardiaques. On trouvera dans tous les ouvrages spéciaux des détails raisonnés sur les principales connexions de ce nerf grand-sympathique.

Les médecins ont considéré depuis longtemps l'estomac comme un centre auquel viennent aboutir les affections et se réfléchissent la plupart des maladies internes, surtout les fièvres. L'estomac paraît dominer toute la machine. Les migraines, par exemple, tiennent presque toutes à l'état de l'estomac. C'est à ce viscère aussi qu'on doit rapporter souvent les causes de l'apoplexie. Il n'est guère d'accès d'épilepsie ou d'autres genres de convulsions qui ne trouvent leur foyer dans les viscères abdominaux. D'ailleurs, il existe un rapport constant entre les affections de la peau et celles de l'estomac : ainsi, le froid aux pieds détermine des coliques, fait remonter, comme on dit, la goutte à l'estomac, avec péril. Il est manifeste que les organes semblables participent des mêmes impressions par similitude de structure, de fonctions et de sensibilité ; ainsi, un œil n'est pas malade sans que l'autre bientôt ne le devienne plus ou moins. D'ailleurs, on sait que les nerfs optiques s'entre-croisent, se soudent même souvent, et leur action visuelle doit se confondre en une seule, bien que chaque œil puisse voir aussi à part. On cite des douleurs nerveuses, des éruptions cutanées qui sautent presque instantanément d'un bras à l'autre, d'une jambe à sa voisine. Ainsi, des douleurs arthritiques passent d'un membre à l'autre en un clin d'œil. Lorsque la tension des fibres est égale, ils se trouvent dans un état semblable ; car, recevant une égale proportion du principe sensitif, ils éprouvent les mêmes douleurs comme les mêmes plaisirs.

Notre corps est formé d'organes doubles accolés et en consonnance ; notre intelligence reçoit par des nerfs en nombre pair des sensations doubles, qui, étant égales et simultanées, se confondent en une seule. Dès la naissance, l'âme, éprouvant cette consonnance harmonique, la cherche hors de nous-mêmes par analogie et habitude (*voyez* FACULTÉS [Psychologie]). De là vient qu'elle aime la symétrie dans les objets, la comparaison dans les discours, la correspondance dans les sons, etc. Tout ce qui est seul ne lui paraît que la moitié d'un être ou lui semble incomplet. Toute dissonnance lui déplaît pour cette raison. Deux amis sont comme deux yeux, deux membres d'un seul corps, dont les affections se partagent ; car si un œil est plus fort que l'autre, on louche ; ainsi, dans l'amitié, celui qui se montre inégal à l'autre altère l'union et la communauté. Ainsi, l'on a dit avec raison *similia similibus gaudent*, et l'on voit dans le monde les enfants se rapprocher des enfants, les vieillards des vieillards, les femmes des femmes, dans toute réunion de société, etc. Telles sont les sympaties naturelles, toutes les fois qu'il n'y a pas rivalité de concurrence.

Il suffit pour produire l'amitié d'une *similitude* d'âge, de sexe, de condition, d'humeur et d'habitudes ; mais pour l'amour il faut *contraste*. Celui-ci se compose d'éléments contraires ; car il ne se produit qu'entre des sexes différents qui se saturent par leur combinaison. L'excès de l'un compense le défaut de l'autre. Il faut que l'homme existe dans la femme, comme la femme dans l'homme ; ce sont deux moitiés qui ne peuvent vivre séparées. Mais les hommes efféminés et les femmes hommasses (*viragines*) étant trop conformes, ne peuvent sympathiser d'amour. Aucun mariage n'est donc plus sympathique que celui dans lequel le contraste des sexes est le plus parfait. Il faut que l'excès de l'un se maintienne par le contre-poids d'un défaut contraire. Il s'établit ainsi des relations simples d'amitié entre deux individus si-

milaires de sexe, d'âge, etc. S'ils diffèrent entre eux, il n'y a plus d'harmonie, mais indifférence ou inaction. S'ils ont un caractère diamétralement opposé, la dissonnance se prononce, et il se déclare une mutuelle antipathie. L'homme cédant de son principe masculin à la femme, il l'assimile à lui comme elle s'assimile l'homme en l'efféminant; de sorte que l'amour cesse dans la vieillesse; mais il s'établit par cette neutralisation mutuelle un équilibre parfait d'amitié. Enfin, l'amitié naît par l'égalité absolue, comme deux tons égaux forment l'unisson. L'amour est une égalité de différence, comme de l'octave à sa consonnance; ce que la voix comparée de l'homme et de la femme indique même dans leurs rapports harmoniques

Sympathie! doux lien des âmes, qui nous fais vivre dans le cœur d'un ami, d'une épouse, d'un fils, c'est toi qui soutiens notre existence dans les derniers jours, qui conserves nos espérances malgré l'infortune, qui nous fais croire encore au bonheur sur la terre, ou nous consoles dans l'injustice et les persécutions! Mais que tes attachements sont cruels quand il faut les rompre, quand on est détrompé par l'infidélité et l'ingratitude, ou quand la mort vient déchirer tous les liens du sang et de la famille! Que les souvenirs de l'amitié nous survivent du moins, et nous croirons n'être pas tout entiers engloutis dans le tombeau!

J.-J. VIREY.

SYMPATHIE (Encres de). *Voyez* ENCRE.

SYMPATHIQUE (Grand). *Voyez* NERFS et SYMPATHIQUES (Nerfs).

SYMPATHIQUE (Poudre). Elle fut d'abord vantée à Florence, vers 1630, par un carme revenu de Chine et de Perse, comme un arcane merveilleux pour guérir incontinent les plaies. L'Anglais Digby, ayant rendu des services à ce moine, obtint de lui la communication de sa recette. Ce remède ayant été transporté en Angleterre, le roi Jacques Ier, son fils Charles Ier et les grands du royaume y ajoutèrent la plus entière confiance. Tant que la composition resta secrète, cette poudre devint l'objet de l'attention générale; les uns y voyaient, avec Van Helmont et Dolœus, soit un arcane de la nature magnétique, soit de la magie diabolique; d'autres cherchaient à expliquer ses effets par une puissance inconnue, et l'on était accusé même de sortilège en l'employant. Mais, bientôt divulguée, elle perdit par sa publicité tout son mérite. En effet, on sait aujourd'hui que cette poudre n'est autre chose que du vitriol blanc, ou sulfate de zinc desséché au feu, après des purifications et cristallisations particulières. D'autres ont cru qu'il y entrait aussi du sulfate de fer calciné au feu, tel que le *colcothar* et le *chalcitis*, selon Geoffroy, mais non du sulfate de cuivre. Aujourd'hui, l'on arrête encore les hémorrhagies avec la poudre styptique de Maetz ou de Colbatch, composée d'hydrochlorate de fer desséché et d'acétate de plomb en parties égales. Plusieurs autres compositions antihémorrhagiques contiennent des sulfates de fer ou de zinc, comme d'alumine, desséchés, qui ne manquent pas d'efficacité.

J.-J. VIREY.

SYMPATHIQUES (Cures). On appelle ainsi les guérisons qui, au lieu d'être le résultat de l'emploi d'agents thérapeutiques, sont produites par la force mystérieuse de certains corps qu'on ne met cependant pas nécessairement en contact direct avec le malade pour le guérir: ces guérisons dépendent de causes inconnues. On admet comme force efficiente une sympathie particulière du corps humain pour certains esprits, certains arbres, certains hommes, certains animaux, certaines plantes, certaines pierres, etc., etc., en d'autres termes, un mystérieux rapport entre l'homme et queques objets extérieurs, mais dont on ne saurait démontrer l'existence. Il en résulte une grande diversité dans la manière dont se pratiquent les *cures* dites *sympathiques*. Tantôt c'est en suspendant au corps du patient des amulettes et des talismans; tantôt c'est en lui faisant regarder certaines constellations; tantôt c'est au moyen d'actes accomplis avec certains objets pour agir de la sorte sur le malade éloigné, ou encore au moyen de conjurations et de prières. Il est évident qu'un tel mode de guérison repose le plus souvent sur des illusions ou des friponneries, et qu'il obtiendra plutôt la confiance d'êtres superstitieux, affaiblis par des souffrances, soit morales, soit physiques, que celle d'individus éclairés et instruits. L'important, c'est d'inspirer au malade une foi vive dans l'efficacité de pareils remèdes; et on ne saurait nier d'ailleurs qu'on ne puisse en obtenir quelquefois de bons effets, certaines circonstances favorables étant données. C'est là ce qu'on a surtout lieu d'observer dans les maladies qui se développent dans l'âme ou dans le système nerveux, par exemple les maladies de l'esprit, les épilepsies, les crampes, etc. L'emploi médical du m a g n é t i s m e a n i m a l a beaucoup d'analogie avec les cures sympathiques.

SYMPATHIQUES (Nerfs). Ce sont principalement ceux qui, par leurs connexions ou ramifications multipliées, établissent des correspondances de sentiment. 1° Le *grand sympathique*, ainsi désigné par Winslow, est cette série de filets nerveux plus ou moins entrelacés, et rattachés par des ganglions, qui s'étendent dans la longueur de la colonne vertébrale jusqu'au bassin, ou dans les deux cavités du thorax et de l'abdomen et dans la cavité pelvienne; de là lui vient le nom de *trisplanchnique*; il rattache en effet ces viscères sous de communes correspondances, et joue le plus grand rôle dans leurs sympathies. 2° Le nerf vague, ou de la huitième paire, qui se distribue aux poumons et à l'estomac, sous le nom de *pneumo-gastrique*, a été nommé aussi *moyen sympathique*, à cause de ses relations nombreuses. 3° On a donné enfin le nom de *petit sympathique* à la portion dure du nerf de la septième paire qui se répartit aux régions inférieures de la face, ou des dents et des mâchoires.

J.-J. VIREY.

SYMPHONIE (du grec σύν, avec, et φωνή, son), pièce de musique divisée en trois, quatre ou cinq morceaux, composée pour un orchestre. La symphonie commence le plus souvent par une courte introduction d'un mouvement lent, qui contraste avec la vivacité, la véhémence du premier *allegro* qu'elle prépare; vient ensuite un *andante* varié, un *cantabile* ou un *adagio*, suivi d'un menuet ou d'un *scherzo*, à trois temps, d'un mouvement rapide et d'un tour original, bizarre quelquefois. Un final plein de vigueur et de prestesse termine cet œuvre, l'un des plus importants en musique. Corelli, Geminiani, Vivaldi, en composant leurs *concerti grossi*, avaient ouvert la carrière de la symphonie; mais il lui restait à prendre sa forme, son genre, son nom, et plusieurs autres pas à faire. H a y d n l'a portée à un degré de perfection bien élevé, vers la fin du siècle dernier. Mozart l'a portée plus avant encore, et Beethoven semble avoir posé des bornes qu'il sera difficile de franchir. Méhul, Onslow, Rousselot, ont fait entendre des symphonies d'un grand mérite.

On appelle *symphoniste* le musicien qui dans l'orchestre joue d'un instrument quelconque.

CASTIL-BLAZE.

SYMPHONIE CONCERTANTE. *Voy.* CONCERTANT.

SYMPHYSE. *Voyez* ARTICULATION.

SYMPOSIARQUE. *Voyez* SYMPOSION.

SYMPOSION. Les Grecs appelaient ainsi, en vue surtout du vin qu'on y buvait, un joyeux repas où les convives trouvaient du plaisir bien moins dans les jouissances matérielles de la table que dans les propos gais et plaisants qu'ils provoquaient, les jeux de diverses espèces auxquels on s'y livrait, et les danses animées qu'on y exécutait au doux son de la flûte. On donnait le nom de *symposiarque* à celui qui présidait à ce festin, où figuraient assez souvent des h é t a ï r e s. Les philosophes grecs les plus célèbres, comme Aristote, Speusippe, etc., etc., développèrent leurs idées sur l'amour, sur la manière de jouir de la vie, etc., sous forme d'entretiens, tels qu'il était d'usage d'en avoir dans ces sortes de repas; et nous possédons encore sous le titre de *Symposion* deux remarquables dialogues de Platon et de Xénophon.

SYMPTOMATOLOGIE. *Voyez* SÉMÉIOLOGIE.

SYMPTÔMES (du grec σύν, avec et πίπτειν, tomber, arriver), ce qui arrive avec quelque autre chose. On appelle ainsi en médecine toutes les déviations des parties isolées ou des fonctions de l'organisme de leur état normal, perceptibles par les sens, qu'il faut considérer comme le résultat d'un état morbifique, et qui doivent servir de base à l'appréciation de la maladie même. On les désigne sous les noms de *subjectifs* quand c'est le malade seul qui les sent, et d'*objectifs* quand d'autres que lui peuvent les remarquer. Des différentes divisions établies sur cette matière, la plus importante est celle qui les distingue en symptômes *idiopathiques* et symptômes *sympathiques* ou consensuels. On observe les premiers dans les organes primitivement affectés, par exemple les douleurs de tête dans l'inflammation du cerveau, et les derniers, dans les parties plus éloignées, par exemple les vomissements pour cette même maladie. Mais comme diverses maladies paraissent affecter les systèmes qui pénètrent le corps tout entier, notamment celui des nerfs et des vaisseaux, il en résulte qu'elles ont souvent beaucoup de symptômes communs; aussi désigne-t-on sous le nom de *pathognomoniques* ou *diagnostiques* ceux des symptômes que l'on reconnaît annoncer l'état morbifique d'un organe ou d'un système particulier (*voyez* DIAGNOSTIQUE, PATHOGNOMIQUE et PATHOLOGIE).

SYNAGOGUE vient du grec συναγώγη, assemblée, congrégation, et il est pris en ce sens général dans l'Ancien Testament, où il se dit indifféremment de l'assemblée des justes et de celle des méchants. Dans le Nouveau Testament, il désigne seulement une réunion religieuse ou le lieu destiné au service divin depuis la destruction du Temple. Suivant les notions actuelles des juifs, il faut pour établir une synagogue dans un lieu quelconque qu'il y ait au moins dix personnes d'âge mûr qui puissent constamment assister au service qui doit s'y faire. Du temps de Jésus-Christ il en existait dans toutes les villes de Judée, et jusqu'à l'an 490, dit-on, dans Jérusalem. L'office de la synagogue consistait dans la prière, la lecture de l'Écriture Sainte, l'interprétation et la prédication. Dans les synagogues, il y a aujourd'hui, du côté de l'orient, en mémoire de l'arche d'alliance, une arche ou armoire, où les juifs tiennent renfermés les cinq livres de Moïse, qu'ils appellent *Livres de la Loi*, écrits à la main sur du vélin en manière de rouleau, suivant l'usage antique. Les femmes prennent place dans une partie latérale, qui leur est spécialement réservée. Les synagogues les plus remarquables sont celles de Livourne, de Vienne, de Hambourg, de Dresde et de Paris. Dans l'antiquité la synagogue d'Alexandrie était célèbre par sa magnificence; au douzième siècle on admirait celle de Bagdad, qui était soutenue par un grand nombre de colonnes de marbre. Au seizième siècle les juifs construisirent de fort belles synagogues à Amsterdam et à Prague.

On appelle *grande synagogue* une assemblée de docteurs de la loi qui subsista depuis Esdras jusqu'à Siméon, et à laquelle on attribua un grand nombre d'institutions religieuses.

SYNALLAGMATIQUE (dérivé du grec συνάλλαγμα, échange, ce qui constitue échange de consentement, consentement réciproque). Ce terme de jurisprudence s'emploie en parlant de contrats qui contiennent obligation réciproque entre les parties. Les actes synallagmatiques sous signature privée doivent être faits doubles (*voyez* CONTRAT).

SYNANTHÉRÉES (du grec σύν, avec, et ἀνθηρος, anthère; fleurs dont les anthères sont réunies entre elles), la plus nombreuse de toutes les familles du règne végétal, car elle forme à elle seule la douzième partie de tous les végétaux connus. Elle doit être placée à la tête de ces groupes, essentiellement naturels, dont tous les individus et tous les genres sont unis entre eux par les liens les plus étroits. Elle se compose de végétaux herbacés ou ligneux portant des feuilles alternes, plus rarement opposées, simples ou plus ou moins profondément découpées. Les fleurs offrent constamment le même mode d'inflorescence. Elles sont petites, formant des capsules d'une structure particulière et auxquelles on a donné le nom de *calathides*. On désignait autrefois ces calathides sous le nom de *fleurs composées*. De là le nom de *composées* qu'on donnait aussi jadis à cette famille; c'est Richard qui a proposé le premier celui de *synanthérées*, qui a généralement prévalu depuis. Tournefort avait partagé les synanthérées en trois classes, savoir : les flosculeuses, les semi-flosculeuses et les radiées. Cette division primaire fut reproduite postérieurement par Vaillant sous les dénominations de *cynarocéphales*, de *chicoracées*, et de *corymbifères*, et adoptée par Jussieu et un grand nombre d'autres botanistes, encore bien qu'elle ne répondît pas à la nécessité de grouper en assez de tribus distinctes les différents genres de synanthérées. Depuis lors plusieurs naturalistes ont proposé des divisions nouvelles, entre autres, Kunth, dans le quatrième volume des *Nova Genera* de M. de Humboldt. Il partage les synanthérées en six divisions : les *chicoracées*, les *carduacées*, les *eupatoriées*, les *jacobées*, les *hélianthées* et les *anthémidées*. H. Cassini les a divisées en vingt tribus, la plupart avec des sous-divisions. Comme exemples de synanthérées, nous citerons les **artichauts**, les eupatoires, les **tussilages**, les *aster*, les **marguerites**, les **pâquerettes**, les **hélianthes**, les tagètes, etc.

SYNARTHROSE. *Voyez* ARTICULATION.

SYNCELLE (LE). *Voyez* GEORGES LE SINCELLE.

SYNCHRÈSE (du grec συγχρίνειν, épaissir). *Voyez* CONTRACTION.

SYNCHRONISME (du grec σύν, avec, et χρόνος, temps), rapprochement des personnes qui ont vécu à une même époque et des événements qui ont eu lieu dans un même temps. On appelle *méthode synchronique* celle qui rapproche ce que certaines périodes ont produit d'événements contemporains, et *tableau synchronique* celui où sont mis en regard des événements arrivés en différents lieux à la même époque.

SYNCHYSE, figure de rhétorique (*voyez* HYPERBATE).

SYNCOPE (du grec συγκόπτειν, couper, retrancher), terme de grammaire, de médecine et de musique.

En termes de *grammaire*, on appelle *syncope* une figure de diction consistant à retrancher du milieu d'un mot une syllabe. Elle est d'un fréquent usage dans les déclinaisons et les conjugaisons de la langue latine. La *syncope*, dit Domergue, est dans le mot ce que l'**ellipse** est dans la phrase, elle abrège : c'est ainsi qu'en vers on écrit je *sacrifrai*, *j'avoûrai*, au lieu de *je sacrifierai*, *j'avouerai*. La syncope s'appelle aussi **contraction** (*voyez* MÉTAPLASME).

En termes de *médecine*, la *syncope* est la perte complète et ordinairement subite du sentiment et du mouvement, avec diminution considérable ou suspension entière des battements du cœur et des mouvements respiratoires. La **lipothymie** et la défaillance offrent des phénomènes semblables, mais à un degré moindre. La lipothymie consiste dans la suppression presque complète du mouvement et du sentiment, mais la circulation et la respiration continuent encore, tandis que ces fonctions se trouvent suspendues dans la syncope. La *défaillance* (*animi deliquium* ou *defectus*) est le degré le plus faible de la lipothymie : celui qui l'éprouve devient pâle, son pouls s'affaiblit; il sent qu'il va perdre connaissance. Ce phénomène a lieu dans l'imminence et le cours d'un certain nombre de maladies; quelquefois il en marque l'invasion. On appelle *fièvre syncopale* une variété de fièvre pernicieuse intermittente, dans laquelle chaque accès est accompagné de syncope.

En *musique*, le prolongement sur le temps fort d'une note commencée sur le temps faible est ce qu'on appelle une *syncope*.

SYNCRÉTISME (du grec συγκρίνειν, ramasser), mélange confus. Par opposition à l'**éclectisme**, on appelle ainsi toute espèce de réunion ou de fusion, soit en matières de religion, soit en matières politiques, des sectes, des opinions ou des partis les plus opposés. Mais on applique

plus particulièrement cette expression à la conduite de ceux qui, pour rétablir la paix entre les partis philosophiques ou religieux, expliquent de telle façon les points de doctrine sur lesquels ils diffèrent, que chaque parti croit trouver dans l'explication donnée le triomphe de ses propres doctrines et de ses propres opinions. Aussi en théologie le mot *syncrétisme* est-il en même temps synonyme d'*indifférence en matière de religion*. Quand au seizième siècle, lors du réveil des études classiques en Italie, on se mit à étudier avec ardeur la philosophie platonicienne, et qu'une vive opposition s'éleva contre celle d'Aristote, qui avait jusque alors exclusivement dominé, Pic de La Mirandole, Bessarion et autres, furent traités de *syncrétistes*, parce qu'ils essayèrent de concilier la philosophie de Platon avec celle d'Aristote. Il avait également été question de syncrétisme parmi les académiciens et les péripatéticiens, et surtout du syncrétisme de l'école d'Alexandrie. Toutefois, c'est parmi les protestants que ce mot a été le plus fréquemment employé. A partir du commencement du dix-septième siècle, on donna la qualification de *syncrétistes*, c'est-à-dire d'amalgamateurs et de falsificateurs, aux adhérents de Georges Calixtus et aux théologiens de Helmstædt, parce qu'à côté de l'Écriture Sainte ils prétendirent placer la tradition des premiers siècles chrétiens comme une preuve subordonnée de la doctrine de Jésus-Christ, et parce qu'ils déclaraient que le Symbole des Apôtres suffisait pour déterminer les doctrines fondamentales de l'Église chrétienne, et dès lors pour rétablir la paix et la concorde parmi toutes les sectes qui déchirent son sein. A partir du colloque tenu à Thorn en 1645, et auquel Calixtus assista, la qualification de *syncrétiste* devint plus générale. Après sa mort, ses disciples et son fils, Frédéric-Ulrich Calixtus, continuèrent cette querelle, qui ébranla pendant longtemps l'Église protestante; et jamais il n'intervint de véritable conciliation entre les parties contendantes.

SYNDACTYLES (du grec σύν, avec, et δάκτυλος, doigt), groupe d'oiseaux de l'ordre des passereaux, dont le doigt externe, presque aussi long que l'intermédiaire, est soudé à celui-ci jusqu'à la pénultième articulation. Il renferme la famille des guêpiers, la famille des alcyonés et la famille des bucéros ou calaos.

SYNDESMOLOGIE (du grec σύνδεσμος, ligament, et λόγος, discours), partie de l'anatomie qui traite de l'usage des ligaments. *Voyez* Ostéologie.

SYNDIC (du grec σύν, avec, et δίκη, cause, procès), celui qui nous assiste en justice. On donnait autrefois ce titre à ceux qui étaient élus pour prendre soin des intérêts d'un corps, d'une communauté, dont ils faisaient partie. C'était aussi le titre d'une magistrature municipale, dont les attributions avaient la plus grande analogie avec celles de nos maires actuels. Toutes les corporations d'arts et métiers avaient avant 1789 leurs *syndics* : aujourd'hui il en est encore de même des corporations privilégiées, comme agents de change, notaires, avoués, agréés, imprimeurs, qui ont leurs *chambres syndicales*, espèces de tribunaux disciplinaires, institués pour juger les infractions aux règlements de la corporation ou aux devoirs imposés à ses membres.

Dans les faillites le tribunal de commerce nomme des *syndics* chargés de représenter la masse des créanciers dans les opérations auxquelles peut donner lieu la situation du failli et de réaliser et gérer son actif jusqu'à la conclusion d'un concordat.

SYNECDOQUE ou SYNECDOCHE (du grec συνεκδοχή, compréhension), figure de rhétorique, qui consiste à prendre le plus pour le moins ou le moins pour le plus, c'est-à-dire par laquelle on fait concevoir à l'esprit plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie dans le sens propre. C'est une espèce de *métonymie*, avec cette différence pourtant que la métonymie prend simplement un mot pour un autre, tandis que la synecdoque prend le plus pour le moins ou le moins pour le plus. Quand, au lieu de dire d'un homme qu'il aime le vin, on dit qu'il *aime la bouteille*, c'est une simple métonymie qu'on fait là. Mais quand on dit *cent voiles* au lieu de *cent vaisseaux*, il y a dans ce cas synecdoque; car non-seulement on prend un nom pour un autre, mais on donne au mot *voiles* une signification plus étendue que celle qu'il a dans le sens propre. On prend la partie (les *voiles*) pour le tout (le *vaisseau*).

SYNEDRIUM. *Voyez* Sanhédrin.

SYNÉRÈSE (du grec σύν, avec, et αἱρέω, je prends). *Voyez* Diérèse.

SYNERGIE (du grec σύν avec, et ἔργον action). On appelle ainsi, en physiologie, le concours d'action de plusieurs organes.

SYNERGISME (du grec συνεργέω, aider, seconder). On désigne ainsi parmi les luthériens une opinion suivant laquelle l'homme peut contribuer lui-même en quelque chose à son salut.

SYNERGISTIQUES (Querelles). Dans l'histoire du protestantisme, on désigne de la sorte les longues discussions qui eurent lieu sur la question de savoir si la volonté humaine demeure ou non complétement passive quand il y a conversion d'un pécheur, et si elle ne cède pas alors à la grâce, qui fait qu'elle obéit à la volonté de Dieu. Érasme et Mélanchthon se prononcèrent pour l'affirmative : opinion qui ne tient ni du pélagianisme ni du sémipélagianisme. Il en résulta plus tard, vers 1557, entre Pfeffinger, Flacius et Strigel, de vives discussions, auxquelles prit part tout le monde théologien de ce temps-là. Les théologiens de Wittemberg étaient favorables au *synergisme;* ceux de Mansfeld le condamnaient, et la Formule de Concorde fit de même dans son troisième article.

SYNÉSIUS, philosophe néo-platonicien de la première moitié du cinquième siècle, et qui jouit aussi d'une certaine réputation comme orateur et comme poëte, fit ses études à Alexandrie, où il embrassa le christianisme, et devint, en l'an 410, évêque de Ptolémaïs; ce qui ne l'empêcha pas de demeurer fidèle à ses anciennes convictions philosophiques, comme en témoignent ses discours, ses lettres, ses hymnes et autres ouvrages. Il y fait preuve de connaissances extrêmement variées, de lectures immenses et d'une grande sagacité naturelle; d'ailleurs, ils sont écrits d'un assez bon style et dans un grec assez pur. La meilleure édition de ses œuvres est celle qu'en a donnée Petavius (Paris, 1631, in-fol.).

SYNGÉNÉSIE (de σύν, avec, et γίγνομαι, naître), dix-neuvième classe du système sexuel de Linné (*voyez* Botanique), caractérisée par la soudure des étamines entre elles par les anthères. La famille des synanthérées correspond en grande partie à cette classe.

SYNGNATHES (du grec σύν, avec, et γνάθος, mâchoire), animaux ayant les mâchoires réunies. On appelle ainsi un genre de poissons qui ont l'ouverture de la bouche très-petite et sans dents. *Voyez* Lophobranches.

SYNGRAPHE (du grec σύν, avec, et γράφω, j'écris), nom qu'on donnait autrefois à un acte souscrit de la main du débiteur et du créancier et gardé par tous les deux (*voyez* Charte).

SYNODE (du grec σύν, avec, et ὁδός voie, chemin), assemblée publique où on se rassemble de tous les côtés. On emploie plus spécialement ce mot pour désigner une assemblée ecclésiastique. C'était dans l'Église primitive une assemblée d'évêques qui délibéraient ensemble sur des matières de foi et sur des affaires ecclésiatiques. Plus tard, le terme de *concile* prévalut, avec cette différence qu'un concile était général, œcuménique, tandis que le *synode* resta une assemblée particulière et fut appelé *national*, *provincial*, *métropolitain*, ou encore *diocésain*, épithètes qui font comprendre dans quelles conditions il se réunissait. Le premier synode tenu en France fut convoqué par ordre de Clovis, et s'assembla, le 10 juillet 511, à Orléans. Ils se composait de cinq métropolitains et de plusieurs évêques, en tout trente-deux membres. Clovis leur prescrivit les articles du règlement, objet de la convocation. Le plus remarquable était

celui qui défendait au clergé régulier et séculier de donner les ordres et de recevoir dans les noviciats aucune personne sans l'autorisation préalable du roi. Ce canon cessa d'être observé sous les successeurs de Clovis. Les historiens et les canonistes donnent à cette première assemblée du clergé le titre de *concile*; mais ce n'était réellement qu'un synode. Le petit nombre de ses membres ne permet pas de le qualifier autrement. Il ne s'agissait point de question de dogme, mais d'un simple règlement disciplinaire, qui ne pouvait devenir exécutoire que par la sanction du prince. On a pu remarquer que depuis que les synodes sont devenus plus rares la discipline ecclésiastique a beaucoup perdu de sa pureté, les mœurs se sont corrompues, la résidence des évêques a été moins observée, les doctrines dogmatiques ont été plus négligées. Le clergé de France tenait bien des assemblées périodiques; mais on s'y occupait beaucoup moins de matières disciplinaires et de questions dogmatiques que du *don gratuit*, contribution volontaire au profit du trésor royal que s'imposaient les dignitaires et les bénéficiers, et dont les curés n'étaient pas exempts. D'ailleurs, ces réunions n'avaient pas même conservé le nom de *synode*, et prenaient celui d'*assemblées générales du clergé*. Le besoin de rétablir les synodes fixa l'attention des assemblées convoquées pour l'élection des députés en 1789. Les cahiers de chaque localité, pour la réforme de tous les abus et l'amélioration de toutes les branches de l'administration publique, expriment le vœu formel de rétablir les synodes. C'était aussi le vœu du dernier concile général, et tous les cahiers de l'ordre du clergé furent unanimes sur ce point important. La loi du 24 août 1790 avait prescrit la tenue des synodes; la même prescription fut renouvelée par le concordat de 1801. Mais à l'une comme à l'autre époque ces deux lois n'ont reçu qu'un commencement d'exécution. La loi sur l'organisation des cultes, qui n'était que la consécration du concordat, rétablit aussi les synodes pour les églises catholiques et celles de la religion réformée.

Malgré l'excessive sévérité des peines prononcées par *l'édit de révocation* et les ordonnances qui en furent la funeste conséquence, les protestants avaient conservé l'usage des *synodes*. Plusieurs furent tenus pendant les guerres des Cévennes; et depuis les religionnaires, partout poursuivis, s'étaient réunis en *synode* dans le désert.

Dans l'Église réformée, particulièrement en Écosse et en Hollande, où subsiste l'organisation presbytériale, le *synode* est une assemblée que préside le pasteur, et que forment les anciens de la commune; les attributions sont les mêmes que de nos jours celles des *consistoires* parmi les luthériens et les réformés de France.

En Russie, le *saint-synode* est un conseil ecclésiastique supérieur, institué par Pierre le Grand en remplacement du *patriarchat*, qu'il supprima. Ce conseil siège à Pétersbourg.

DUFEY (de l'Yonne).

SYNODIQUE (Révolution). *Voyez* PLANÈTE.

SYNONYME (du grec σύν, avec, et ὄνομα, nom), adjectif qui s'applique aux mots qui ont une idée, une signification commune. Ce mot s'emploie aussi substantivement. D'après l'étymologie, il semblerait qu'on ne peut qualifier de *synonymes* que les mots qui ont absolument le même sens, la même signification; mais comme il n'y a de synonymes parfaits dans aucune langue, on a dû modifier cette acception : on appelle donc *synonymes* les termes dont le sens a de grand rapports, mais aussi avec des différences réelles, quoique légères. C'est la connaissance de ces différences qu'il importe de saisir. Définir nettement les mots, constater leur sens primitif à l'aide de l'étymologie, déterminer avec justesse leur sens propre, étudier avec soin les diverses modifications que l'usage leur a fait subir, tels sont les premiers moyens à employer pour découvrir la synonymie qui existe entre certains termes. Après ce travail, il ne reste plus qu'à rapprocher les synonymes qu'on a étudiés, à les comparer, à les adapter, pour ainsi dire, les uns aux autres afin de voir par quels points ils se séparent, quelles nuances les distinguent, et quel usage on peut en faire.

La *synonymie* est donc une branche importante de la philologie, et il y a un siècle elle constituait l'un des divertissements des salons. On s'amusait alors à embarrasser des hommes d'esprit en leur proposant les synonymies les plus délicates, et en les mettant ainsi dans la nécessité de faire preuve de promptitude et de finesse de repartie en indiquant les nuances les plus fines et les plus légères qui séparent certains mots. L'abbé Trublet, dans ses *Essais de Morale*, en rapporte l'exemple suivant : « On demandait dans un salon à un homme d'esprit pourquoi il n'écrivait pas, « parce que, dit-il, j'ai plus de goût que de talent ». A ces mots on en vint à discuter sur le sens des termes *goût*, *talent*, *esprit*, *génie*, et l'homme d'esprit qui n'écrivait pas s'expliqua de la sorte : « J'écrirais si j'avais autant d'esprit que je puis avoir de goût, ou aussi peu de goût que j'ai peu d'esprit et de talent. Dans le premier cas je ferais de bonnes choses, dans le second je ne m'apercevrais pas que j'en tisse de mauvaises. Entre les gens d'esprit et de génie, que le désir de la réputation ou de l'utilité publique joint au sentiment de leur capacité engage à écrire, et les sots, qui écrivent faute de sentir leur incapacité, il y a les gens de goût et de bon sens, qui n'écrivent point, parce qu'ils sentent qu'ils n'égaleraient pas les premiers et qu'ils seraient peu au-dessus des seconds. Il ne faut conseiller d'écrire qu'à ceux qui ne risquent en écrivant que d'être médiocres, non à ceux qui, comme moi, ne peuvent prétendre tout au plus qu'à la médiocrité. La prudence défend de rechercher une place qu'il serait honteux de manquer et peu honorable d'obtenir. »

Parmi les écrivains qui se sont occupés de synonymie, il faut citer en première ligne l'abbé Girard, Beauzée, D'Alembert, Marmontel, le chevalier de Jaucourt, Duclos, Laveaux et M. Guizot.

SYNOPTIQUE (du grec σύν, avec, et ὄπτομαι voir), ce que l'on voit dans son ensemble. On appelle *tableaux synoptiques* les travaux représentant sous un seul et même point de vue des classifications, des principes fondamentaux, des résultats, des faits, etc., qui ont été décrits en détail dans le cours d'un ouvrage, ou bien destinés à être étudiés par un professeur dans son enseignement oral.

SYNOVIE (du grec σύν, avec, et ὠόν, œuf), mot créé par Paracelse pour désigner une humeur visqueuse, mucilagineuse et semblable à du blanc d'œuf battu, qui se trouve dans toutes les articulations mobiles pour les humecter, les lubréfier, en faciliter le mouvement, et où elle est renfermée par des *capsules* ligamenteuses, qui l'empêchent de s'écouler.

SYNTAGME ou XINAGIE (du grec σύν, avec, et τάγμα, arrangement). *Voyez* PHALANGE. Les philologues des seizième et dix-septième siècles ont aussi donné ce nom à des recueils de dissertations sur des sujets analogues, mais essentiellement scientifiques ou bien d'érudition. Ainsi il existe un grand nombre d'ouvrages intitulés *Syntagma criticum*, *Syntagma philologicum*, etc.

SYNTAXE (du σύν, avec, et τάσσειν, arranger). C'est le nom qu'on a donné à l'ordre et à la liaison des diverses parties qui composent le discours. Quand on veut peindre une idée par la parole, on a deux objets à considérer : 1° la forme qu'exige chaque mot pour se lier avec ses voisins; 2° la place qu'il doit occuper. Ce sont donc les règles qu'il faut suivre pour ces deux objets qu'on appelle *syntaxe*. Il y a ici quelque dissentiment entre plusieurs grammairiens. Court de Gébelin veut que ce soit la liaison des mots qui s'appelle proprement *syntaxe*. Lanjuinais, au contraire, donne ce nom à l'art de ranger les mots; car c'est lui, dit-il, qui est *arrangement réciproque* ou coordination. Selon ce grammairien, la construction est la partie première de la syntaxe, puisqu'elle en est la plus importante, la seule qui soit d'un usage absolument universel. M. de Sacy fait remarquer que ces deux mots *syntaxe* et *construction*, l'un grec, et l'autre latin,

signifient proprement la même chose, l'art de disposer et de coordonner les différentes parties du discours. Cette dernière observation nous semble résoudre simplement la question. Quoi qu'il en soit, toutes les règles de la syntaxe se rapportent à deux points, la *concordance* et la *dépendance*. Les règles de la concordance ont pour objet d'enseigner dans quels cas les articles, les adjectifs, les pronoms et les verbes doivent prendre le même genre et le même nombre que les noms auxquels ils se rapportent. Les règles de la dépendance enseignent de quelle manière le rapport entre le terme antécédent et le terme conséquent doit être indiqué. Elles déterminent aussi l'emploi du mode, des prépositions, ainsi que la formation convenant aux mots qui servent de complément aux prépositions. Au reste, chaque langue à sa syntaxe particulière (*voyez* GRAMMAIRE). CHAMPAGNAC.

SYNTHÈSE (en latin *synthesis*, dérivé du grec σύν, avec, et τίθημι, je pose, je place). En *logique*, c'est une méthode de composition qui descend des principes aux conséquences, des causes aux effets. Dans ce sens, la *synthèse* est opposée à l'*analyse*. De *synthèse* on a fait l'adjectif *synthétique*, pour ce qui a rapport à la synthèse, et l'adverbe *synthétiquement*, pour ce qui est fait d'une manière synthétique.

En *mathématiques*, c'est une démonstration de propositions successives par la seule composition de celles qui sont déjà prouvées précédemment : elle est ici inverse de la méthode algébrique, qui, considérant l'inconnu comme trouvé, revient de là au connu par les rapports logiques qui les doivent unir.

En *chimie*, c'est l'opération par laquelle on réunit des corps simples ou composés, pour en former d'autres, d'une composition plus complexe. On donne également ce nom à la réunion des éléments d'un corps composé séparés par l'analyse : la synthèse est particulièrement applicable aux sels.

En *chirurgie*, c'est l'opération par laquelle on réunit les parties divisées et l'on rapproche celles qui sont écartées ou éloignées. On appelle *synthèse de continuité* la réunion des bords d'une plaie ou le rapprochement des pièces d'un os fracturé ; et *synthèse de contiguité* la réduction des organes déplacés, comme dans les hernies, les *luxations*.

SYOUAH (Oasis de). *Voyez* SIOUAH.

SYPHAX, roi des Massæsyliens, dans la Numidie occidentale. A l'époque de la seconde guerre punique, Scipion, qui vint d'Espagne le visiter en personne, le détermina, en l'an 207 avant J.-C., à prendre parti pour les Romains. Mais à quelque temps de là Asdrubal lui ayant donné pour femme sa fille Sophronibe, qui était fiancée à Massinissa, il se déclara de nouveau pour les Carthaginois. Quand Scipion eut passé de Sicile en Afrique, Syphax et Asdrubal vinrent l'attaquer dans son camp; mais ils furent battus. Lælius et Massinissa envahirent même les États de Syphax, et le firent prisonnier. Suivant Polybe, il orna le triomphe de Scipion, et mourut en captivité. Suivant Tite Live, il serait mort à Tibur, quelque temps avant la célébration du triomphe.

SYPHILIS ou SIPHILIS (*lues venerea*, *morbus venereus*), nom qui sert à désigner une maladie d'autant plus désastreuse qu'elle corrompt les sources mêmes de la vie, d'autant plus fatale qu'elle résulte de la satisfaction d'un des besoins les plus impérieux de l'animalité; comme si par elle la Providence eût voulu punir l'homme de l'abus qu'il peut faire des passions instituées pour son bonheur.

Quelque hideuse que soit cette lèpre de l'humanité, l'imagination l'a revêtue des couleurs de la poésie. Par une fiction mensongère, mais toute morale, Fracastor, médecin et poëte du seizième siècle, dans un poëme latin *sur la syphilis*, raconte que Syphilus, berger du roi Alcithoo, enorgueilli des richesses de son maître, lui dressa des autels, au mépris de ceux de la divinité. Indigné d'une telle insolence, le Soleil darda sur la terre des rayons dévorants, qui produisirent une maladie pestilentielle jusque alors inconnue, dont Syphilus fut la première victime; et la maladie prit le nom de l'impie qui l'avait provoquée. Cette origine fabuleuse dit assez que Fracastor fait remonter l'apparition du mal à des temps reculés. Il est très-douteux en effet que ce fléau n'existe en Europe que depuis la fin du quinzième siècle, et plus douteux encore qu'il ait été transporté d'Amérique par les compagnons de Christophe Colomb (de 1493 à 1496). Cette dernière opinion, propagée par l'autorité d'Astruc, repose principalement sur la relation d'un historien de cette époque, Oviedo, satellite de la tyrannie espagnole, qui avait intérêt à motiver les atrocités exercées par sa nation sur les peuplades du Nouveau Monde. On trouve effectivement dans les œuvres de l'antiquité certains passages qui autorisent à penser que quelques-uns des symptômes de la syphilis ont existé de tous temps. Moïse, dans le *Lévitique*, parle déjà des mesures sévères exercées à l'égard d'individus affectés d'écoulements impurs. Hippocrate, Galien, Celse et autres, sans parler des poëtes satiriques, mentionnent des ulcères, des éruptions cutanées, etc., dont la description laisse peu de doute sur l'existence de la syphilis chez les anciens.

Quelque opinion qu'on puisse se faire de ces données historiques, il n'en est pas moins vrai que vers la fin du quinzième siècle et le commencement du seizième la maladie devint d'une telle fréquence, et affecta des formes si redoutables, qu'elle put paraître nouvelle; mais cette recrudescence elle-même s'explique jusqu'à un certain point par les grandes migrations qui s'effectuaient à cette époque de guerres et de conquêtes, d'où résulte également la confusion quant à la marche de la maladie. C'est ainsi que lors de l'expédition du roi de France Charles VIII en Italie (en 1494) les Napolitains accusèrent les Français de leur avoir apporté la contagion qu'ils appelèrent *mal français*, tandis que les conquérants la désignèrent sous le nom de *mal napolitain*. A part l'origine américaine, les idées les plus bizarres furent émises sur la génération du mal : les uns, comme Fracastor, l'attribuèrent à un châtiment infligé par le ciel, non plus à l'orgueil, mais à la frénésie du libertinage qui régnait à cette époque; d'autres, adoptant les rêveries des astrologues, en accusèrent la jonction de certains astres comme celle de Mars avec Saturne, de Mercure avec le Soleil, etc. D'autres, non moins extravagants, imputèrent la syphilis au crime de bestialité; quelques-uns à certains principes vénéneux ingérés dans les aliments et les boissons. D'autres encore, frappés de la diminution de la lèpre, à mesure que la syphilis exerçait de plus grands ravages, purent croire que la seconde était une transformation de la première. Ces diverses hypothèses ne prouvent qu'une chose, la tendance de l'esprit humain à vouloir expliquer ce qu'il ne peut comprendre. Aussi, ne cherchant pas à fixer les opinions du lecteur à cet égard, nous passerons à l'exposition simple et abrégée des phénomènes si variés de cette cruelle maladie.

Quant à son mode de production ou de propagation, la syphilis est une affection essentiellement contagieuse, résultant soit, et le plus souvent, de rapports sexuels avec un individu actuellement affecté de la maladie, soit du contact ou de l'inoculation du virus transporté d'un individu malade à un individu sain. Il paraît néanmoins que lors de son explosion, au quinzième et au seizième siècles, la maladie se manifesta sous forme épidémique, se propageant par simple contact et même par l'atmosphère des malades. C'est ce qui justifie les mesures sévères et même barbares instituées à cette époque à l'égard des individus prétendus contaminés, auxquels on imposait la séquestration ou la défense d'approcher à certaine distance les personnes en santé; on leur affectait même un costume particulier, qui les signalait à la terreur publique; on alla jusqu'à les expulser de quelques villes, les condamnant à l'exil, à la misère et à la mort, qui du reste était le prix de la contravention à ces lois atroces. Je ne sais où j'ai vu qu'un seigneur qu'on croyait atteint de syphilis fut condamné à perdre la tête pour avoir parlé à l'oreille du roi.

Admettant la réalité d'une semblable malignité du principe

contagieux de la syphilis à cette époque, on conviendra que la maladie s'est singulièrement modifiée; car aujourd'hui non-seulement il faut le contact immédiat de certaines surfaces appropriées avec certaines parties actuellement malades, mais encore toutes les formes de la syphilis ne sont pas transmissibles par le contact; et le *contagium* le mieux conditionné trouve encore certains individus rebelles à son action. Il semble qu'après un grand nombre de transmissions successives, le virus syphilitique, comme on l'a dit du virus vaccin, ait perdu de son énergie. Néanmoins, il se transmet encore dans des circonstances déplorables; c'est ainsi que la nourrice infectée peut le communiquer à son nourrisson, et réciproquement, par contact des lèvres et du mamelon malades, et non du lait, comme on l'a prétendu; c'est ainsi que l'enfant le puise chez sa mère, au moment de la naissance, par son contact avec des surfaces affectées; bien plus, il est admis que le fœtus peut contracter la syphilis dans le sein maternel, lorsque la mère est affectée d'un vice constitutionnel.

La syphilis, véritable Protée, comme on dit, peut se manifester sous une multitude de formes diverses. On a divisé ses symptômes en *primitifs* ou résultant directement d'un contact impur, et en *consécutifs* ou produits par une infection générale de l'économie. On a vu ces derniers arriver jusqu'aux *altérations des os*, affectés d'exostoses, de caries, de nécroses, avec *douleurs* dites *ostéocopes*, jusqu'à la *chute des cheveux* (alopécie), l'*amaigrissement* ou l'*hydropisie;* enfin, jusqu'à la détérioration profonde et progressive de toute la constitution, appelée *cachexie syphilitique*, conduisant graduellement le malade au tombeau, à travers des souffrances inouïes et des infirmités sans nombre. Tous ces symptômes consécutifs peuvent se succéder et se combiner de mille manières. Mais, hâtonsnous de le dire, ces derniers traits de la syphilis sont assez rares de nos jours, où les moyens de traitement ont été combinés généralement avec art et prudence. C'est le plus souvent après des mois, des années d'une guérison apparente des symptômes primitifs, que la syphilis *consécutive* se déclare. Ce fâcheux accident résulte fréquemment de l'impatience et de l'indocilité des malades, qui négligent le traitement, qui l'interrompent avant qu'il soit complet, ou qui le contrarient par mille écarts de régime. Disons pourtant qu'il est en général difficile de répondre de la guérison définitive, vu notre impuissance à préciser l'époque où la curation est complète.

Lorsqu'une syphilis de forme quelconque est accompagnée de phénomènes inflammatoires, et surtout fébriles, le traitement antiphlogistique est de rigueur, et souvent suffit à lui seul pour amener la guérison. Cela s'observe dans beaucoup de cas d'affection primitive, et bien plus rarement dans les formes secondaires. Dans les cas rebelles, soit aigus, soit chroniques, le remède par excellence est le mercure. Nous nous bornerons à mentionner l'arsenic, les acides nitrique et chlorhydrique, quelques composés ammoniacaux, qui ont parfois réussi; mais nous devons signaler spécialement les sudorifiques, qui font la base de méthodes spéciales, exclusives et adjuvantes, tels sont la salsepareille, la squine, le sassafras, et surtout le gayac, ce *bois saint* que, suivant la fable de Fracastor, les dieux envoyèrent à Syphilus pour le guérir. Dr FORGET.

SYPHILITIQUES (Affections). *Voyez* SYPHILIS.

SYPHON. *Voyez* SIPHON.

SYRA, éparchie du *nome* des Cyclades (royaume de Grèce), comprenant dans le groupe méridional des Cyclades les îles de *Syra*, de *Mykoni*, de *Céos*, de *Kythnos*, de *Seriphos*, et diverses autres de moindre importance.

L'île principale de cette éparchie, SYRA, la *Syros* des anciens, de 14 kilomètres carrés de superficie, est couverte de montagnes, dont quelques-unes atteignent jusqu'à 466 mètres d'altitude, et entrecoupée de vallées étroites et généralement infertiles, parce que l'eau y manque; aussi la population est-elle obligée de tirer de la Grèce ou de l'étranger la plupart des objets nécessaires à sa consommation. Pendant la lutte pour l'indépendance, Syros, qui ne comptait pas alors plus de 6,000 habitants, avait gardé la neutralité; aussi devint-elle alors le refuge d'un grand nombre de commerçants de Chios, de Candie, etc. Depuis cette époque, son commerce a pris des développements tels, que cette île est aujourd'hui une des étapes les plus importantes de l'est de la Méditerranée et compte plus de 42,000 habitants. Son chef-lieu, *Hermopolis* ou *Hermoupolis*, appelée aussi *Nouvelle Syros*, par opposition à l'*Ancienne Syros*, située sur une hauteur conique, à environ 10 kilomètres du port, est une ville toute neuve et la plus florissante qu'il y ait en Grèce, son heureuse situation géographique en ayant fait le point de relâche naturel des communications par bateaux à vapeur entre l'Europe et le Levant de même que le grand entrepôt des produits manufacturés d'Europe à la destination de la Grèce. L'exportation d'une grande partie des produits de l'Asie Mineure se fait en outre par son port. Hermopolis, ou la Nouvelle Syros, compte 36,000 habitants, non compris l'ancienne Syros, qui en a 4,000. Elle est le siége du nomarque de toutes les Cyclades, d'un archevêque grec et d'un évêque catholique romain pour les catholiques, qui généralement habitent l'Ancienne Syros; en outre, d'un tribunal de commerce et de nombreuses sociétés d'assurances maritimes.

Les chantiers de construction de Syra sont les plus importants qu'il y ait en Europe; ils sont à bon droit renommés pour le bas prix auquel y reviennent des navires tout prêts à mettre à la voile.

SYRACUSE, *Syracusæ*, dans l'antiquité la plus importante ville de Sicile, située au sud de cette île, fut fondée vers l'an 735 av. J.-C., par des Grecs Doriens, les Corinthiens, sous les ordres de l'Héraclide Archias. La fondation première de la ville eut lieu dans l'île d'*Ortygie*, entre son extrémité méridionale et le promontoire fortifié de *Plemmyrion*, où se trouvait l'entrée de la grande baie dans laquelle se jette entre des marais le fleuve *Anapus*, et qui formait le grand port de la ville, tandis que le petit, ou le port proprement dit, était situé entre l'extrémité septentrionale de l'île, réunie plus tard à la terre ferme, et la partie de la ville qui fut construite la première, qui portait le nom d'*Achradina* ou *Akradina*, qui était extrêmement fortifiée, et s'étendait sur les bords de la mer jusqu'à la baie appelée *Trogilus*. C'est là que se trouvaient la plupart des célèbres *latomies*, ou carrières souterraines de Syracuse, ainsi que l'endroit qu'on nommait *l'Oreille de Denys*. Deux quartiers de la ville, construits plus tard et séparés du port ainsi qu'entre eux par des murailles, étaient situés sur un plateau à l'ouest: au nord, celui qu'on appelait *Tyché*, du nom d'un temple de Tyché (la Fortune); au sud, celui qu'on appelait *Neapolis*. L'extrémité occidentale de la ville, qui en formait le quartier le plus élevé, et qu'on appelait *Epipolæ*, était une place forte, construite par Denys l'ancien, entourée d'épaisses murailles et de châteaux forts, dont l'un s'élevait sur le sommet du mont Euryale. Strabon évalue l'enceinte totale de la ville à 180 stades, soit environ 32 kilomètres; et on peut croire que la population, quand elle arriva à son maximum, atteignit le chiffre de 500,000 habitants. Parmi le grand nombre d'édifices magnifiques que renfermait Syracuse, on cite, dans l'île d'Ortygie (où se trouvaient la source *Aréthuse*, et tout près de là, dans la mer, la source d'eau douce *Alphie*), île appelée aujourd'hui *Occhio della Zillica*, le temple d'Artémise, déesse protectrice de la ville, et de Pallas, le palais de Hiéron, et l'*Acropolis*, grande forteresse, construite par Denys, qui embrassait encore le port avec ses chantiers et ses magasins, et même une partie de l'*Achradina*. Dans ce dernier quartier, on voyait le prytanée, ou hôtel de ville, le temple de Jupiter Olympien, construit par Hiéron; dans le *Tyché*, un magnifique gymnase; dans le *Neapolis*, les temples de Déméter et de Perséphone ainsi que le plus vaste et le plus beau théâtre qu'il y eût en Sicile.

La constitution la plus ancienne de Syracuse avait pour

bases les différences d'origine existant dans la population. Le pouvoir appartenait aux *Gamores* (propriétaires fonciers), c'est-à-dire aux familles des fondateurs doriens de la ville; et les anciens habitants de la contrée, appelés *Cyllyriens*, leur étaient soumis, comme esclaves. Mais à la suite des progrès que le commerce fit faire à la ville, il s'y forma une troisième classe, celle des Grecs venus successivement s'y établir. Ceux-ci, à la vérité, étaient libres, mais ils n'avaient aucune part au gouvernement, et, sous le nom de *Demos* (commune), ils ne tardèrent pas à composer la grande masse de la population. Au commencement du cinquième siècle av. J.-C., ils expulsèrent les *Gamores*. *Gelon*, tyran de Gela, dont les Gamores invoquèrent le secours, les ramena en l'an 484, mais en même temps s'empara de la souveraineté (*tyrannis*), qu'il exerça avec tant d'énergie et d'habileté, et en même temps avec tant de bonheur, que sous lui Syracuse devint le plus puissant État de la Sicile, celui auquel dès lors s'attache de préférence l'histoire de l'île, qu'il protégea contre la première tentative de conquête des Carthaginois, par la victoire qu'il remporta sur eux à Himera, en l'an 480. Il eut pour successeur son frère *Hiéron Ier* (477-467); et celui-ci, son frère *Thrasybule*, qui dès l'an 466 se fit chasser, à cause de sa cruauté. La monarchie (*tyrannis*) fut alors remplacée par une démocratie absolue, où, à l'instar de l'*ostracisme* des Athéniens, le *pétalisme*, institué en l'an 454, avait pour but de protéger la liberté contre la prépondérance d'un petit nombre de citoyens. Malgré des discordes intérieures, Syracuse resta florissante, et conserva sa puissance à l'extérieur. Les Siciliens indigènes, que Ducétius réunit en l'an 451 contre les Grecs, furent soumis après une résistance acharnée; et les guerres avec les villes grecques, notamment avec Agrigente, auxquelles donna lieu la prétention de Syracuse de transformer en domination souveraine le droit de préséance dont elle jouissait dans leur confédération, furent généralement heureuses jusqu'en l'an 424, où le Syracusain Hermocrate parvint à rétablir la paix. Mais en l'an 416 les Syracusains ayant prêté secours aux habitants de Sélinonte contre ceux de Ségesta, ceux-ci invoquèrent l'appui d'Athènes, qui en 427 avait déjà secouru Leontium contre Syracuse; et grâce à Alcibiade cet appui ne leur manqua pas non plus. Les Athéniens envoyèrent une grande flotte contre Syracuse, qui fut assiégée et se trouvait réduite en 414 par Nicéas à une cruelle extrémité, quand les Spartiates envoyèrent à son secours une armée aux ordres de Gylippus. Les Athéniens de leur côté firent partir de nouvelles troupes, commandées par Démosthène; mais leur flotte ayant été détruite, leur armée de terre fut réduite à capituler, en l'an 413. Nicéas et Démosthène furent condamnés à mort; et 7,000 Athéniens prisonniers périrent de faim et de misère dans les *latomies*. A l'intérieur, sous la conduite de Dioclès, qui rétablit l'antique démocratie et s'efforça de faire prévaloir une exacte distribution de la justice, le parti populaire l'emporta, en l'an 412, sur celui de la noblesse ayant à sa tête Hermocrate. *Carthage*, qui venait de prendre pied en Sicile, menaça alors Syracuse de nouveaux dangers. *Denys Ier*, qui, secondé par Philistus, s'empara de la tyrannie, fut pour Syracuse un souverain violent et arbitraire sans doute, mais habile et énergique, qui résista aux Carthaginois, quoique avec des alternatives de revers et de succès, vainquit les Grecs de la basse Italie et les pirates de l'Étrurie, et sous le règne duquel la prospérité et la puissance de la ville, qu'il avait bien fortifiée, s'accrurent notablement. De nouvelles luttes intérieures, dans lesquelles les différents quartiers de la ville agissaient souvent en ennemis les uns à l'égard des autres, et dont profitèrent les Carthaginois, avec qui Hicétas, tyran de Gela, avaient fait alliance, remplissent l'intervalle compris entre l'an 367 et l'an 343 av. J.-C.; intervalle pendant lequel le fils de Denys Ier, *Denys II*, exerça la puissance souveraine à deux reprises: une première fois jusqu'en 354, où il fut expulsé par Dion, puis une seconde fois à partir de l'an 346. Timoléon, envoyé de Corinthe, le chassa de nouveau, et, après avoir battu les Carthaginois, en l'an 340, sur les bords du Crimissus, les contraignit à se renfermer dans leur territoire. De toutes les villes grecques, dont il commença par renverser les tyrans, entre autres Hicétas, il forma une confédération, à la tête de laquelle il plaça Syracuse, où il avait rétabli le gouvernement démocratique. Mais son œuvre s'écroula tout aussitôt après sa mort, arrivée en l'an 337; et Syracuse, après avoir passé une suite d'années en luttes intestines et en guerres avec d'autres villes, reçut de nouveau en l'an 317 un tyran en la personne d'*Agathoclès*, qui, grâce à ses mercenaires, les Mamertins, se soutint jusqu'en l'an 289 au milieu des guerres qu'il alla faire aux Carthaginois, ou bien contre les habitants de Crotone, ou encore ceux de Brutium. A sa mort, Syracuse étant tombée en proie à de nouvelles discordes civiles, les Carthaginois purent en 279 s'avancer jusque sous les murs mêmes de la ville, qui appela à son secours contre eux Pyrrhus, roi d'Épire, lequel se trouvait alors en Italie; et celui-ci repoussa les Carthaginois jusqu'à Lilybæum. Dans les troubles qui éclatèrent après son départ, en 275, *Hiéron II*, après avoir battu les Mamertins de Messana, réussit à se faire proclamer roi, en 265. Allié fidèle des Romains, dont il embrassa le parti dans la première guerre punique, il récupéra l'intégralité de ses États par la paix conclue en l'an 241 av. J.-C.; et pendant son long et sage règne, qui dura jusqu'à l'an 215, Syracuse vit renaître son ancienne prospérité. Son petit-fils, *Hiéronyme*, n'eut rien de plus pressé que de s'allier avec les Carthaginois, engagés alors contre Rome dans la seconde guerre punique; et quand il eut péri, assassiné, en l'an 214, son parti, ayant Hippocrate et Epicyde à sa tête, continua à avoir la haute main. La même année Rome envoya contre Syracuse une armée commandée par Marcus Claudius Marcellus; et la ville, défendue par les machines d'*Archimède*, résista pendant longtemps encore aux différents assauts que le consul tenta contre elle. Mais après un rigoureux blocus, Marcellus réussit à s'en rendre maître, au mois d'août de l'an 212. Syracuse fut livrée au pillage et en partie détruite. Dès lors, quoique les Romains lui eussent reconnu les droits de ville libre et qu'Auguste y eût envoyé une colonie, sous leur domination sa décadence fut telle qu'elle en vint successivement à ne plus se composer que de l'île d'Ortygie.

C'est dans cette même île, dans la partie de la Sicile désignée aujourd'hui sous le nom de *Val di Noto*, que s'élève la ville actuelle de Syracuse, *Siragosa*, chef-lieu d'une des sept intendances de la Sicile, avec environ 18,000 habitants, une citadelle, une cathédrale épiscopale sous l'invocation de sainte Lucie (l'ancien temple de Pallas). Le petit port est ensablé. Il existe encore, sur la terre ferme, quelques vestiges de l'ancienne ville, notamment des débris des murs de fortification, d'un théâtre et d'un amphithéâtre. Les catacombes ne font qu'un avec les *latomies*. Le vin qu'on récolte aux environs de Syracuse est excellent. Les bords d'un petit ruisseau appelé aujourd'hui la *Pisma*, le *Cyané* des anciens, qui se jette dans l'Anapus, sont le seul endroit de l'Europe où croisse le *papyrus* des Égyptiens, appelé par le peuple la *parrucca*.

SYR DÉRIA ou SIR DARIA. *Voyez* IAXARTES.

SYRÈNES. *Voyez* SIRÈNES.

SYRIAQUES (Langue, écriture et littérature). La langue de la Syrie est une branche de l'araméen (*voyez* ARAM), et fait partie des langues *sémitiques*. Son époque la plus brillante est le premier siècle de notre ère. Après cela, l'arabe, qui a avec elle de grandes affinités d'origine, la remplaça peu à peu dans les usages de la vie; et elle ne resta plus qu'à titre de langue savante et écrite. Aujourd'hui elle est presque entièrement éteinte, et elle ne s'est conservée comme langue populaire, mais bien corrompue, que parmi les nestoriens du Kourdistan. La meilleure grammaire qu'on en possède est celle de Hoffmann (Halle, 1827), le seul dictionnaire, mais fort insuffisant, est celui de Castellus (publié par Michaelis, Gœttingue, 1788), et les meilleures chrestomathies pourvues de glossaires sont celles de Kirsch et Bern-

stein (2 vol., Leipzig, 1834), d'Oberleitner (Vienne, 1836) et de Rœdiger (Halle, 1838). Les lexiques indigènes de Bar-Ali, et de Bar-Bahul, dont Gesenius (Leipzig, 1834) et Bernstein (Breslau, 1836) ont donné des échantillons, sont importants pour la lexicographie.

L'écriture syriaque est angulaire et roide, mais dans sa plus ancienne forme, appelée l'*estranghelo*, s'est extrêmement répandue parmi les différentes populations de l'Asie; car c'est d'elle que proviennent l'écriture koufique des Arabes, l'écriture zende et pehlewy des Sassanides, l'écriture ouigurique des Turcs, ainsi que les écritures mongole et mandchoue.

Il serait difficile de prouver qu'avant l'introduction du christianisme il ait existé une littérature nationale syriaque; seulement, l'état florissant des États et des villes de la Syrie permet de le supposer. Toutefois, dès le premier siècle de notre ère il surgit une littérature très-variée, roulant principalement sur la théologie chrétienne, sur l'interprétation et la traduction de la Bible, sur la dogmatique et la polémique, sur les martyrologes et les liturgies, mais comprenant aussi l'histoire, la philosophie et les sciences naturelles. Dans ces trois domaines de l'intelligence, les Syriens furent encore une fois au huitième et au neuvième siècle les instituteurs des Arabes; et on peut dire en général que, comme intermédiaires de la civilisation, ils ont exercé une grande influence sur le développement intellectuel de l'Orient. Le dernier écrivain classique des Syriens est Bar-Hebræus, mort en 1286, évêque jacobite de Maraga. Le plus ancien monument encore existant de la littérature, et en même temps le modèle de la langue syriaque, est la traduction de l'Ancien et du Nouveau Testament appelée *Peschito* (publiée à diverses reprises, notamment par Lee [2 vol., Londres, 1823]). On en possède encore plusieurs autres traductions, mais qui jusqu'à présent ne sont que partiellement connues. Le plus célèbre docteur et théologien de l'Église orthodoxe est Ephraem Syrus (*voyez* EPHREM [Saint]), qui florissait dans le quatrième siècle. Les *Acta Martyrum orientalium et occidentalium* (2 vol., Rome, 1748), publiés par Assemani, sont d'une grande importance pour l'histoire ecclésiastique. Les nombreuses traductions de Pères de l'Église, de philosophes et de médecins grecs, œuvre des nestoriens surtout, ont été cataloguées par Wenrich dans sa dissertation *De Auctorum Græcorum Versionibus et commentariis Syriacis* (Leipzig, 1842). Parmi les ouvrages historiques il faut surtout mentionner la chronique de Bar-Hebræus (publiée par Bruns et Kirsch [2 vol., Leipzig, 1789]). La poésie des Syriens n'est guère qu'ecclésiastique et liturgique, sans élévation de pensées, dans une forme roide et désagréable. Le plus ancien auteur d'hymnes est le gnostique Bardesanes. Après lui on peut encore citer Ephraem Syrus, dont les hymnes et les discours poétiques ont été publiés dans l'édition complète de ses œuvres (6 vol., Rome, 1732-1746), et dans le choix qu'en ont fait Hahn et Sieffert (Leipzig, 1845). Les plus riches collections de manuscrits se trouvent à Rome (consultez Assemani, *Bibliotheca orientalis Clementino-Vaticana* [3 vol., Rome 1719-1728]), à Paris, et au *British Museum* (Consultez Rosen, *Catalogus Codicum manuscriptorum Syriacorum*, publié par Forshall [Londres, 1838]), qui tout récemment s'est enrichi par les soins de Tattan d'un très-riche supplément provenant des couvents d'Égypte, et composé en très-grande partie de manuscrits fort anciens, d'où Cureton a publié (*Spicilegium Syriacum*, Londres, 1855, 1 grand vol. in-8°) la traduction des lettres de saint Ignace, des lettres festales de saint Athanase, une partie de la chronique de saint Jean d'Éphèse, etc.

SYRICE, quarantième pape, succéda à Damase Ier, en 384. Il était fils d'un Romain nommé Tiburce, et son élection fut approuvée par Valentinien II, au préjudice du schismatique Ursin, qui prétendait lui disputer la tiare. La première décrétale authentique est de ce pape. Elle fut adressée le 3 des ides de février, sous le consulat d'Arcadius et de Bauto, c'est-à-dire le 11 février 385, à Himerius, évêque de Tarragone: elle renferme plusieurs règlements de discipline ecclésiastique. Saint Jérôme, qui était venu prêcher la continence et l'humilité dans Rome, sous le pontificat de Damase, s'en retourna en Palestine, après l'exaltation de Syrice, poursuivi par les malédictions de ceux dont il reprenait aigrement les vices et la licence, et appelant Rome une *bâtarde vêtue d'écarlate*. Syrice s'occupa d'arrêter le cours de ces désordres, et sévit contre les hérétiques.

Saint Paulin, élève du poëte Ausone, et poëte lui-même, vint visiter la capitale du monde chrétien sous le pontificat de Syrice, et s'en retourna, comme saint Jérôme, fort peu édifié des vertus et de l'urbanité des habitants. Ce pape essaya vainement d'étendre son autorité dans l'Orient. Ses lettres sont des documents précieux pour l'histoire de l'Église du quatrième siècle. Il mourut, après un pontificat de quatorze années, le 26 novembre, suivant les uns, et suivant les autres en février 398. Saint Anastase Ier fut son successeur.

VIENNET, de l'Académie Française.

SYRIE, contrée faisant partie de la Turquie d'Asie. Elle comprend le plateau, d'environ 1,500 myriam. carrés, qui s'étend, avec une largeur de 15 à 20 myriam. et une longueur d'environ 70, sur toute la rive orientale de la Méditerranée du nord au sud, entre le 31° et le 37° de latitude septentrionale; et elle est bornée au nord par l'Asie Mineure, à l'est par le désert de Syrie, au sud par l'Arabie pétrée et à l'ouest par la Méditerranée. Tout ce pays est traversé, dans la direction du nord au sud, par une montagne qui se rattache au nord aux versants sud du Taurus, au sud au mont Sinaï et à la grande chaîne de l'Arabie occidentale, et dont le Liban forme au centre le point le plus élevé. Quoique la Syrie appartienne aux contrées de la zone pluviale asiatique, elle n'en a pas moins, en général, un climat sec, relativement très-chaud dans les parties basses, continental et très-semblable à celui de l'Arabie. Là seulement où un riche système d'irrigation se joint à une situation plus élevée et à une atmosphère plus maritime, comme dans les contrées en terrasses du Liban, la végétation montre une grande richesse. Elle porte d'ailleurs un caractère tropical. Aussi, dans les vallées bien arrosées et dans les régions de côtes aperçoit-on des forêts d'arbres toujours verts, et d'arbres à feuilles caduques, ainsi que des prairies et des pâturages; et parmi les plantes cultivées le froment, le maïs et le riz figurent en première ligne, tandis que les plantes alimentaires propres aux tropiques y sont très-rares. La culture de la vigne, du coton et du mûrier y a lieu aussi sur une très-large échelle, et à côté de fruits méridionaux, de l'olivier et du figuier, croissent des espèces plus délicates d'arbres fruitiers, qui vraisemblablement y auront été introduites de l'Occident. La faune de la Syrie ressemble à celle de l'Arabie, comme son climat et sa végétation. Le chameau y a presque la même importance qu'en Arabie, et les parties désertes du pays sont également habitées par la gazelle, l'hyène, le chacal et autres animaux carnassiers; il n'y manque pas non plus de lions, de panthères, d'ours ni de buffles sauvages. Le règne minéral y a été encore fort peu étudié. Le nombre des habitants de la Syrie est évalué à 1,500,000. Ils se composent de diverses tribus aborigènes, qui à la suite des temps se sont séparées en général pour des motifs religieux, ou bien venues par immigration, mais qui pour la plupart appartiennent à la famille des peuples sémitiques. La majorité de la population, 565,000 âmes, se compose de mahométans généralement d'origine arabe, y compris les bedouins qui errent dans l'intérieur du pays et sur ses frontières. De ce nombre font encore partie quelques Turcs, maîtres du pays, ainsi que diverses tribus de Turcomans et de Kourdes errant au nord. Les chrétiens sont presque aussi nombreux qu'eux. Ce sont les chrétiens d'Antioche ou Grecs orthodoxes, au nombre d'environ 240,000, et répandus dans tout le pays; les Maronites, au nombre d'environ 200,000; et le reste, des communes catholiques romaines, au nombre

d'environ 60,000 âmes. Ils parlent tous arabe, langue qu'on peut d'ailleurs considérer comme la langue du pays, car la langue *syriaque*, qui n'est plus parlée que par les nestoriens du Kourdistan, est complétement morte en Syrie. Il existe aussi en Syrie beaucoup de juifs, pour la plupart émigrés des contrées de l'Europe, notamment en Palestine, où ils constituent encore de grandes communes particulières et se livrant à l'agriculture; de même que diverses autres peuplades professant des religions ayant plus ou moins d'analogie avec l'islamisme, par exemple les Druses, au nombre d'environ 100,000, les Motaawwilli, en Célé-Syrie, au nombre d'environ 20,000, les Ansarieh, au nord de la Syrie, 25,000, et qui toutes ont aussi adopté l'arabe pour langue. Enfin, on trouve établis dans les villes, comme commerçants, des Grecs et des Francs, ainsi que des moines européens dans les couvents catholiques. L'état moral, intellectuel, industriel et politique de ces diverses populations se rattache essentiellement à celui de l'Empire Ottoman.

Au point de vue politique, la Syrie, sous le nom de *Soristân*, ou de *Scham*, constitue une province de l'Empire Ottoman, comprenant les eyalets d'Haleb ou Alep, de Damas, de Jérusalem (autrefois Saint-Jean-d'Acre) et de Tripoli ou Tarablus, et dont les villes les plus importantes sont Alep, Damas, Acre (Saint-Jean d'), Jérusalem et Beirout.

Les habitants aborigènes de la Syrie appartenaient tous à la famille des peuples sémitiques, et se divisaient en plusieurs tribus, dont la plus considérable était celle des Araméens (*voyez* ARAM). Déjà en 2,000 av. J.-C, lorsque Abraham errait au milieu d'eux, ces derniers étaient un peuple habitant des villes. Mais au lieu de former un État compacte, leur territoire était divisé entre plusieurs villes, chacune avec un territoire propre et obéissant à un chef ou roi. Il est question parmi eux dès la plus haute antiquité de l'existence de Damas, d'Hems ou Émèse, de Zoba, etc.; à quoi il faut ajouter l'antique et importante ville commerciale de Tadmor ou Palmyre, Baalbek ou Héliopolis, avec son célèbre temple du Soleil, et Antioche, ville de fondation plus moderne. Les Phéniciens (*voyez* PHÉNICIE) et les Juifs arrivèrent à avoir bien plus d'importance que les Syriens proprement dits; et ces peuples possèdent une histoire particulière, allant jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand et à celle des Romains. Les Syriens proprement dits furent souvent subjugués par des conquérants étrangers, notamment par David, qui fit de leur pays une province de son royaume. Mais après le règne de Salomon ils secouèrent le joug, un ancien esclave appelé Réson s'étant à ce moment rendu maître de Damas. Il s'établit alors un royaume particulier de Damas, qui comprit en même temps la plus grande partie de la Syrie, tous les rois des autres villes de Syrie étant devenus tributaires de ceux de Damas, qui s'agrandirent surtout aux dépens des royaumes de Juda et d'Israël, après leur séparation. Après avoir éprouvé des destinées diverses, le pays finit par être réduit par Tiglatpilesar en province assyrienne, et partagea alors tous les changements de souveraineté qui s'opérèrent successivement dans cette partie de l'Asie. C'est ainsi qu'il fut tour à tour une province de la Babylonie, de la Médie, de la Perse, de la Macédoine, jusqu'au moment où les Séleucides fondèrent un empire particulier en Syrie. Après la chute de cet empire, la Syrie passa sous la domination de Rome, puis de nouveau sous celle des Perses, gouvernés par les Sassanides, à qui les khalifes arabes l'enlevèrent encore lorsque le mahométisme se répandit dans toute l'Asie orientale. Les souverainetés chrétiennes fondées pendant quelque temps en Syrie par les croisés ne forment qu'une courte interruption dans la domination mahométane, qui depuis cette époque a continué de subsister. Les Turcs Osmanlis en firent la conquête au seizième siècle, et depuis cette époque elle n'a pas cessé de constituer une partie intégrante de l'Empire Ottoman, sauf la courte durée de la souveraineté du vice-roi d'Égypte, Méhemet-Ali. Cette souveraineté ayant été détruite en 1840, la Syrie retomba sous les lois de la Porte. Par suite de ces incessants changements de maîtres, et des guerres dévastatrices dont le pays a été presque constamment le théâtre, comme aussi en raison de la barbarie des souverains auxquels il lui a fallu obéir depuis la naissance de l'islamisme, il est complétement déchu de la prospérité qui y régnait autrefois. Habitée dans l'antiquité par d'industrieuses populations, couverte de villes florissantes, la Syrie était alors une contrée parfaitement cultivée et fertile; aujourd'hui elle n'offre plus qu'une faible population, partout des habitations en ruines, des déserts arides et inféconds, où le territoire des Druses et des Maronites fait seul exception. Avec le rétablissement de la domination turque sont revenues l'insécurité et la barbarie qui en sont partout le cortége.

SYRIE (Baume de). *Voyez* GILÉAD (Baume de).

SYRIE (Chrétiens de). On pourrait appeler ainsi les différents chrétiens de l'Orient qui lisent la Bible dans une traduction syriaque, et qui conservent dans leur liturgie la langue syriaque. Mais il est d'usage de désigner certaines divisions particulières de l'Église de Syrie par des dénominations particulières, telles que les *maronites* dans le Liban, les *jacobites* en Mésopotamie, les *chrétiens de saint Thomas* dans l'Inde, et de réserver le nom de *chrétiens de Syrie* surtout pour les nestoriens qui habitent les montagnes du Kourdistan, les rives du lac Urmia et jusqu'à Mossoul; car c'est le nom qu'ils prennent eux-mêmes (*Nessrâni Surjâni*). Les écrivains catholiques romains les appelaient ordinairement depuis longtemps *Chaldéens*, *chrétiens de Chaldée*: et c'est le nom que portent en général aujourd'hui les nestoriens unis à l'Église romaine, ainsi que les jacobites unis, en Mésopotamie. Ces Syriens catholiques-romains relèvent, depuis Innocent XI, d'un patriarche particulier des Chaldéens, qui porte toujours le nom de *Mar-Joseph*, et qui réside à Diarbekr (*Amid*); tandis que le patriarche des nestoriens, aujourd'hui *Mar-Schiméon*, réside à Kotschannès, près Djoulamerk, sur le territoire de la tribu kourde des Kakkâri (*voyez* NESTORIENS).

SYRINGA. *Voyez* JASMINÉES et LILAS.

SYRJÆNES. *Voyez* FINNOIS.

SYRMIE. Ainsi s'appelait autrefois, du nom de l'antique ville de *Sirmium*, aujourd'hui en ruines, un duché particulier de l'Esclavonie, qui, après être resté longtemps sous la souveraineté des Turcs, fut enlevé à la Porte en 1688, et concédé alors à la maison Odescalchi, puis, plus tard, à la maison Albani par l'empereur, qui en avait fait l'acquisition. Il comprenait la partie orientale de la *presqu'île de Syrmie*, baignée par la Drave, la Save et le Danube, ou ce qu'on appela ensuite le *comitat de Syrmie*, et l'arrondissement du régiment de frontières de Péterwaradin, avec son chef-lieu Semlin. Cette contrée est une des plus belles et des plus riches de la monarchie autrichienne. La chaîne de montagnes appelée *Fruschka-Gora* la traverse de l'ouest à l'est en envoyant à droite et à gauche des embranchements qui forment les plus magnifiques paysages. Elle appartient presque tout entière à de nombreux couvents de *kalougiens*, moines grecs, et produit annuellement environ 2,000,000 d'hectolitres du vin le plus exquis. C'est l'empereur Probus qui y introduisit la culture de la vigne. Il n'y a pas de pays au monde où l'on récolte une aussi grande quantité de prunes, fruit qui sert de base à la préparation d'une boisson particulière appelée *slibowitza*.

Ce qu'on nomma plus tard dans le royaume d'Esclavonie *comitat de Syrmie* ne comprenait que la partie septentrionale de l'ancien duché. Sur une superficie de 30 myriam. carrés, il comptait une population de 137,800 habitants, en grande partie d'origine slave et serbe, et dont près des deux tiers professent la religion russo-grecque. Le chef-lieu était *Vukovar sur la Vuka*. Ce comitat fut dissous en 1849, et incorporé partie dans la nouvelle voivodie de Serbie organisée alors, et partie dans le comitat d'essek.

SYRO-MACÉDONIENS (Ère des). *Voyez* ÈRE.

SYROS. *Voyez* Syra.

SYRTE. On appelle ainsi deux golfes de la Méditerranée situés sur la côte d'Afrique, et distingués par les noms de *grande* et de *petite Syrte*. Celle-ci, dite aussi *golfe de Kabès*, est située au sud de la baie de Tunis, entre Tripoli et Tunis. L'autre, appelée aussi *golfe de Sydra*, se trouve au sud-est de la précédente, entre le territoire de Tripoli et le plateau de Barca. Les bas-fonds et les bancs de sable dont les deux Syrtes sont parsemées en rendent la navigation très-périlleuse; et à cet égard elles étaient déjà fameuses dans l'antiquité.

SYRTIQUE (*Géographie ancienne*), contrée de l'Afrique orientale située entre la Byzacène et la Libye extérieure. On l'appelait aussi *Tripolitaine*.

SYRUS (Ephraem). *Voyez* Ephrem (Saint).

SYRUS (Publius). *Voyez* Publius Syrus.

SYSTÈME, SYSTÉMATIQUE (du grec σύστημα, assemblage). Le premier de ces mots désigne un assemblage de parties dont chacune peut exister isolément, mais qui dépendent les unes des autres suivant des lois ou des règles fixes; ainsi, une machine composée est un *système* de machines simples (leviers, poulies, etc.), dont l'action mutuelle et la coopération à l'effet total sont déterminées par la place, les proportions et le mode d'assemblage des parties. Notre *système planétaire* est composé de tous les corps dont la révolution s'accomplit autour de notre Soleil; et, quel que soit le nombre des systèmes analogues dans les espaces célestes, comme tous sont régis par des lois communes, leur ensemble compose le *système de l'univers*. (*voyez* Monde [Systèmes du]). Dans l'ordre politique, les *systèmes de gouvernement, d'impôts, de législation*, etc., décident du bonheur des peuples et de la prospérité des États; un bon *système d'éducation* n'a pas moins d'influence sur les progrès de la morale publique et privée. Un accusé établit son *système de défense*, et compte surtout sur la liaison, la connexion des témoignages et des raisonnements.

On gratifie aussi du nom de *systèmes* des ensembles d'hypothèses coordonnées pour tenir lieu de savoir, et parvenir à expliquer ce qu'on ignore. Quelques sciences ne sont pas encore débarrassées de ces vains simulacres introduits par l'imagination. En finance, les faux *systèmes* ont des inconvénients, des conséquences plus graves que dans les sciences; la France se ressentit longtemps des suites du fameux *système* de l'Écossais Law, renouvelé à la fin du dix-huitième siècle sous le nom d'*assignats*.

En histoire naturelle, on nomme *systèmes* des méthodes de classification tout artificielles, même lorsqu'elles semblent naturelles : on accordera certainement la préférence à celles dont l'application est faite le plus aisément, et qui servent le mieux l'intelligence et la mémoire; en reconnaissant les services qu'elles auront rendus, on sera peu disposé à s'occuper de leur origine.

Assez souvent, des esprits à vue courte, et qui se méprennent sur l'étendue de leur portée, imaginent qu'ils ont saisi l'ensemble d'objets dont ils n'ont pas même entrevu la totalité; ils établissent avec la même pénétration, et non moins de confiance, des rapports entre ces objets; et, généralisant ces prétendues connaissances, ils en découvrent les principes; ils ont des règles dont ils ne s'écartent point; voilà les *esprits systématiques* : cette épithète est presque toujours prise en mauvaise part, quoique l'adverbe *systématiquement* ne partage point cette défaveur. On se rend aisément compte de cette différence, en observant que l'adverbe spécifie la manière de procéder suivant un système, et que l'adjectif exprime la disposition d'esprit qui porte à former un système sans avoir recueilli toutes les notions sur lesquelles il est fondé.

On voit que le mot *système* est employé partout dans le sens de la définition que l'on en donne ici. On le trouve aussi dans le dictionnaire de quelques sciences, et même en technologie, et toujours avec la même acception. On a tout ce qu'il faut pour comprendre et justifier, en anatomie, les expressions de *système nerveux, veineux, cutané*, etc. Dans la fortification, le *système de Vauban* a reçu de nombreuses modifications; on ne s'accorde pas encore sur le meilleur *système de voies publiques*, etc.; aucune de ces locutions n'a besoin d'être expliquée. Ferry.

SYSTÈME (Le), l'un des nombreux tropes auxquels recoururent les partis pour désigner personnellement Louis-Philippe, quand les lois de septembre, rendues à la suite de l'attentat Fieschi, interdirent de faire intervenir le nom du roi dans les discussions de la presse.

SYSTÈME BASTIONNÉ. *Voyez* Bastion.

SYSTÈME CONTINENTAL. *Voyez* Continental (Système).

SYSTÈME DE MONTAGNES. *Voyez* Montagnes.

SYSTÈME GANGLIONAIRE. *Voyez* Ganglions.

SYSTÈME NERVEUX. *Voyez* Nerfs.

SYSTÈME MÉTRIQUE. *Voyez* Mètre.

SYSTÈMES ASTRONOMIQUES, SYSTÈMES DU MONDE. *Voyez* Monde (Systèmes du).

SYSTOLE. *Voyez* Circulation, tome V, p. 636, et Diastole.

SYZYGIE (du grec σύν, avec, et ζευγνύω, je joins), terme dont on se sert en astronomie pour indiquer la conjonction et l'opposition d'une planète avec le Soleil (*voyez* Lune).

SZANNA. *Voyez* Sana.

SZATHMAR, comitat du distirict de Gross-Wardein (Hongrie), qui sur une superficie de 75 myriam. carrés compte 238,000 habitants. Montagneux à l'est et au sud, plat partout ailleurs, il est arrosé par la Theiss et son affluent le Szamos. Le sol, généralement de nature sablonneuse, produit du froment, du maïs, d'excellent vin, du tabac, beaucoup de fruits; on y trouve du sel, de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb et des eaux minérales. Divisé en sept arrondissements, ce comitat a pour chef-lieu *Szathmar-Nemethy*, ville de 10,552 habitants, siége d'évêché, avec plusieurs établissements d'instruction publique.

SZECHENYI (Étienne, comte de), célèbre patriote hongrois, né à Vienne, en 1792, descend d'une très-ancienne famille, qui a produit un grand nombre d'hommes distingués. Dans sa jeunesse il prit part aux campagnes contre la France, et en 1825 il renonça à la carrière militaire afin de pouvoir s'occuper exclusivement des intérêts intellectuels et matériels de son pays. C'est ainsi qu'il fut l'un des fondateurs de l'Académie hongroise, qui contribua tant au réveil du sentiment de la nationalité en Hongrie, et à laquelle il fit don d'un capital de 60,000 florins, ainsi que de la Société pour l'amélioration de la race chevaline en Hongrie. En 1832 il s'employa activement à la création d'un théâtre national hongrois et d'un conservatoire de musique; et en même temps il s'efforçait d'organiser une société pour la construction d'un pont permanent sur le Danube, entre Pesth et Ofen; but dans lequel il entreprit un voyage en Angleterre, à l'effet de s'y mettre en rapport avec les constructeurs les plus distingués. L'ouvrage qu'il fit paraître vers ce temps-là, *Hitel* (du Crédit), puis celui qu'il publia sous le titre de *Vilag* (Lumière, ou rectification de quelques erreurs et préjugés), en réponse aux attaques dont le premier avait été l'objet de la part de Dessewffy dans son *Taglalat*, donnèrent la première impulsion au mouvement de réforme politique et nationale qui se manifesta dès lors en Hongrie avec une énergie toujours croissante, et lui valurent de la part de ses amis comme de ses ennemis le surnom de *Père de la réforme*. Il entreprit ensuite un second voyage en Angleterre, comme commissaire royal, dans les intérêts de la direction supérieure des travaux hydrauliques entrepris à la Porte de Fer; et le 11 novembre 1834, le canal qui faisait disparaître le grand obstacle aux communications régulières de l'Allemagne avec la mer Noire était franchi par un chaland. Il fut en outre l'un des plus actifs promoteurs de l'établissement d'un service de bateaux à vapeur sur le Danube; et son nom figure encore parmi ceux qui

s'occupèrent de régulariser le cours de la Theiss, d'organiser une société pour fonder des fabriques, qui créèrent les moulins à vapeur de Pesth et un grand nombre d'autres entreprises utiles et vraiment nationales. Jusqu'à la révolution de 1848 il était demeuré sur le terrain des réformes pratiques et du progrès matériel; à cette époque il fut nommé ministre des voies de communication et des travaux publics. Mais sur le terrain de la politique il se trouvait depuis longtemps débordé par son propre parti, qui prenait une direction de plus en plus démocratique, tandis que selon lui la régénération de la Hongrie ne pouvait être que l'œuvre de l'aristocratie. Dès 1840 une scission profonde avait éclaté entre lui et les hommes du mouvement, quand la direction du parti libéral était passée aux mains de Kossuth, qu'il combattit alors avec autant d'opiniâtreté que peu de succès dans diverses brochures, dans les journaux, et dans l'assemblée du comitat de Pesth. Quand la ville de Pesth députa Kossuth à la diète pour la session de 1847-1848, Szechenyi, quoique ayant le droit, comme magnat, de siéger à la *Table haute*, se fit élire à Wieselbourg député à la *Table basse*, afin de pouvoir y combattre directement Kossuth; mais son éloquent adversaire, favorisé par le courant de l'opinion publique, l'emporta tout à fait sur lui. Dans la direction révolutionnaire que prit en 1848 le mouvement national hongrois, Szechenyi prévit la ruine de son pays; et quand, au mois d'octobre, la rupture fut complète entre l'Autriche et la Hongrie, la profonde douleur qu'il éprouva en prévoyant les malheurs de tous genres qui allaient fondre sur sa patrie lui brisa le cœur. Bientôt atteint d'une incurable aliénation mentale, il fallut l'enfermer dans l'asile des aliénés à Debling.

SZEGEDIN, ville libre royale et place forte, chef-lieu du comitat de Csongrad (Hongrie), à l'embouchure de la Maros dans la Theiss, relié à Pesth depuis 1854 par le chemin de fer central de Hongrie, siége d'une direction des finances et d'un tribunal d'arrondissement, se divise en ville proprement dite ou *Palanka*, en forteresse, en haut et bas faubourg et marché aux grains. Sa population (1851) est de 50,244 habitants. Les principaux édifices sont l'église grecque non-unie et l'église des Franciscains, l'hôtel du comitat, l'hôtel de ville et le magasin à sel. On y trouve divers établissements d'instruction publique, un théâtre hongrois, une grande caserne, un hôpital, et une station de bateaux à vapeur, diverses fabriques, notamment des fabriques de soude et de savon, et des fabriques de drap. Il s'y fait un important commerce en bois provenant de la Transylvanie et en grains du Banat. La plus grande partie du coton récolté en Turquie prend aussi cette voie pour gagner Pesth et Vienne.

SZEKLERS, en hongrois *Szekelyek*, nom d'une tribu hongroise qui habite à l'est et au nord-est de la Transylvanie, sans qu'on puisse préciser avec certitude l'époque où elle vint s'y établir. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'égarée par hasard de ce côté, lors de la première invasion des Huns, elle y demeura, tandis que la grande masse des Huns regagnait l'Asie, et ne revenait en Pannonie, sous le nom de *Hongrois*, qu'au commencement du neuvième siècle. La parité de langue, de conformation physique et de caractère, mettent hors de doute l'affinité de race des Szeklers et des Magyares. Refoulés tout à l'extrémité de la Transylvanie, les Szeklers ont conservé le type magyare plus pur que les Hongrois. A l'intérieur, ils avaient également su mieux conserver leurs libertés; et jusqu'à la révolution de 1848 ils passaient tous pour nobles, jouissaient des droits de chasse et de pacage, n'étaient astreints à aucune corvée et ne relevaient que de leurs propres juges. Habitants des frontières, ils étaient constamment exposés aux irruptions de l'ennemi, de sorte que leur pays avait été, en raison de sa position géographique, un champ de bataille perpétuel. Tout service régulier répugnait à leur caractère et à leurs habitudes; et ce n'est qu'après avoir comprimé une sanglante révolte des Szeklers que Marie-Thérèse put les contraindre à former régulièrement un régiment de hussards et deux régiments d'infanterie. Dans les luttes de 1848 et 1849, c'est surtout à la bravoure des Szeklers que Bem fut redevable de ses succès en Transylvanie. A la suite de la réorganisation de la Hongrie et de la Transylvanie après la révolution, les Szeklers ont perdu leurs priviléges et leur constitution séparée, et ils ont été assimilés au reste de la population.

Le *pays des Szeklers* était l'un des trois territoires entre lesquels la Transylvanie était partagée, d'après la nationalité de leurs habitants. Il comprenait, sur une superficie de 150 myriam. carrés, les cinq *siéges* d'*Udvarhely*, *Haromszek*, *Esik*, *Maros* et *Aranyos*, et appartenait à la plus fertile et plus riche partie de la Transylvanie. La population, forte de 650,000 âmes, professe presque tout entière la religion catholique. L'ordonnance impériale du 12 mai 1851, qui a réorganisé la Transylvanie en cinq cercles et trente-six capitaineries, a supprimé les délimitations et jusqu'à la dénomination du *pays des Szeklers*.

SZEMERE (Barthélemy), homme d'État et écrivain hongrois, né en 1812, à Vatta, dans le comitat de Barsòd, avait rempli diverses fonctions judiciaires dans son comitat, lorsqu'il y fut élu député à la diète de 1843-1844, puis à celle de 1847-1848. Comme fonctionnaire public et comme député, il était l'un des membres les plus actifs du parti du progrès; et la diète qui l'avait choisi pour son secrétaire lui confia à diverses reprises la rédaction de projets de loi importants. Appelé, au mois de mars 1848, à prendre le portefeuille de l'intérieur dans le ministère Batthyanyi, il s'y déclara avec Kossuth en faveur du mouvement révolutionnaire le plus décidé. Ce ministère s'étant retiré au mois de septembre, il prit avec Kossuth la direction provisoire des affaires du pays, et entra dans le comité de défense nationale. Quand, au mois de décembre, le général autrichien Schlik envahit la haute Hongrie, Szemere y fut envoyé en qualité de commissaire; et pendant cinq mois il y déploya la plus énergique activité. En outre, il y organisa un corps de guerillas. Après la déclaration de l'indépendance de la Hongrie (14 avril 1849), il accepta la présidence du nouveau cabinet, qui était essentiellement démocratique et républicain. Mécontent des hésitations de Kossuth, il s'opposa à ce qu'on déférât la dictature à Gœrgei, et encouragea Bem à continuer la lutte; ce qui n'empêcha pas les insurgés de mettre bas les armes. Szemere se réfugia alors à Constantinople, d'où il se rendit à Paris. En 1851 il a fait paraître un Parallèle de Batthyanyi, de Gœrgei et de Kossuth (Hambourg), tout à fait au désavantage de ce dernier. A la diète il s'était montré orateur disert; et parmi les ouvrages qu'il avait publiés de 1840 et 1848, on remarque celui qui est intitulé *A halàlbüntetésræl* (De la peine de mort [Pesth, 1842]) et dans lequel il se prononce pour l'abolition de la peine de mort.

SZISTOWA. *Voyez* Sistowa.

T

T, vingtième lettre et seizième consonne de notre alphabet. Suivant l'épellation ancienne, cette lettre se nommait *té*; la nouvelle épellation, plus convenable, lui a assigné le nom de *te*. La consonne *t* représente une articulation linguale, dentale et forte, dont la faible est *de*; mais elle a avec le *d* une affinité si intime, qu'elle la remplace fréquemment dans les ouvrages de quelques anciens. Le *t* est le même dans toutes les langues, excepté dans l'hébreu, qui le prononce *th*, comme les Grecs prononçaient leur neuvième lettre. La grande affinité qui existe entre le *t* et le *d* explique la manière dont nous prononçons le *d* final, quand le mot qui le suit commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré. Alors le *d* se change en *t*, et l'on prononce *grant exemple*, *grant homme*, tandis qu'on écrit *grand exemple*, *grand homme*. Il y a un grand nombre de mots dans lesquels la lettre *t* perd le son qui lui est propre et naturel pour prendre celui du *c* ou de deux *ss*, comme dans *coalition*, *démocratie*, *initié*, etc., qui se prononcent comme si l'on écrivait *coalicion*, *démocracie*, *inicié*. Ces changements de prononciation n'ont jamais lieu que lorsque la lettre *t* est suivie de la voyelle *i*. Mais il faut remarquer toutefois que ce ne sont que des exceptions. Car, dans une foule d'autres mots, le *t* suivi d'un *i* conserve son articulation naturelle, comme dans *entier*, *matière*, *partie*, etc. Il résulte de cette différence de sons produits par la même lettre de grands embarras pour les étrangers jaloux de prononcer la langue française correctement. L'usage est à cet égard la règle souveraine.

Autrefois le *t* était une lettre numérale, qui valait 160, et surmonté d'une ligne horizontale il signifiait 160,000. Les pièces de monnaie marquées d'un *T* sont celles qui ont été frappées à Nantes. CHAMPAGNAC.

TABAC. On donne vulgairement ce nom à un genre de plante herbacée que les botanistes ont appelée *nicotiane* et qu'ils ont rangée dans la famille des solanées, la pentandrie-monogynie du système sexuel : il est aussi appliqué à toutes les différentes préparations que l'on fait subir aux feuilles de l'espèce cultivée, la *nicotiana tabacum*. Lorsque Colomb aborda pour la première fois à l'île de Cuba, il chargea deux hommes de son équipage d'explorer le pays. « Ces envoyés, dit l'amiral dans sa relation, rencontrèrent en chemin beaucoup d'Indiens, hommes et femmes, avec un petit tison allumé, composé d'une sorte d'herbe dont ils aspiraient le parfum selon leur coutume. » L'évêque Barthélemy de Las Casas, contemporain de Colomb, rapporte ce fait d'une manière encore plus circonstanciée dans son *Histoire générale des Indes*. Telle est l'origine des *cigares* et du nom que les Européens appliquèrent ensuite collectivement à tous les genres de préparation des feuilles de la *nicotiane*. Dans l'île de Cuba, la dénomination de *tabaco* a prévalu jusqu'à nos jours; cette expression pour les habitants de La Havane est synonyme de cigare : ils disent communément *chupar un tabaco*, fumer un tabac. Quoi qu'en disent plusieurs dictionnaires, le mot *tabac* ou *tabaco* paraîtrait donc appartenir à un des dialectes américains, et avoir été employé généralement dans les Antilles habitées ou fréquentées par les Caraïbes. La plante qui produit le tabac croît spontanément sur la plus grande étendue du nouveau continent et des îles adjacentes. Au Brésil, le tabac avait reçu le nom de *petun*; et, d'après les historiens portugais, la fumée des feuilles de petun, aspirée à fortes doses, servait à enivrer les augures. Les Indiens de l'Orénoque et les peaux-rouges de l'Amérique du nord terminaient leurs querelles en présentant à leurs ennemis le calumet de paix; et de nos jours, par une coutume analogue, nous voyons les Orientaux présenter la pipe à leurs amis.

Quant à l'époque de l'introduction du tabac en Europe, on est à peu près d'accord sur ce point, et selon toutes les apparences elle ne date guère que du milieu du seizième siècle. Jean Nicot, ambassadeur du roi de France François II auprès de Sébastien, roi de Portugal (de 1560 à 1568), ayant reçu d'un marchand flamand, revenu d'Amérique, l'herbe qui produit le tabac, apprit de lui son usage, et la présenta au grand-prieur à son arrivée à Lisbonne, puis, à son retour en France, à la reine Catherine de Médicis, mère du roi. Ces circonstances mirent la plante en grand renom : on l'appela indistinctement *nicotiane*, du nom de l'ambassadeur, *herbe du grand-prieur*, et *herbe de la reine*. Introduite en Italie par le cardinal de Sainte-Croix, nonce en Portugal, et Nicolas Tornabon, légat en France, elle reçut aussi les noms d'*herbe de Sainte-Croix* et de *tornabonne*; ses vertus vraies ou supposées lui valurent ensuite les dénominations de *buglosse* ou *panacée antarctique*, *herbe sainte* ou *sacrée*, *herbe à tous les maux*, *jusquiame du Pérou*, etc., etc. D'après Thevet, il paraît que cette plante était déjà connue en Angleterre avant son introduction en France par Nicot : le fameux amiral Drake en avait doté son pays à son retour de la Virginie.

Qui eût dit dès le principe qu'une chétive plante, en usage seulement parmi les sauvages de l'Amérique, viendrait changer tout à coup nos habitudes et créer un besoin de première nécessité? Qui eût prévu alors que cette innovation dans nos coutumes serait la source d'un des plus grands revenus du fisc? Notre gouvernement ne perçut d'abord qu'un simple droit de consommation; mais ensuite il s'empara paternellement d'un commerce devenu des plus lucratifs, et ne permit la vente qu'*en vertu de licences*. Le premier bail du tabac est du mois de novembre 1674; il fut affermé, avec un droit sur l'étain, pour six ans, à un sieur Jean Breton, les deux premières années, 500,000 fr., et les quatre dernières, 200,000 fr. de plus. En 1720 la ferme du tabac fut cédée à la Compagnie des Indes pour 1,500,000 fr. En 1771 elle était de 27 millions, et en 1789 de 32 millions. De 1789 à l'an VII, la culture, la fabrication et la vente du tabac furent libres; et de l'an VII à 1811 les droits de douanes et de fabrication ne s'élevèrent pas en moyenne à plus de 15 millions par an. Le monopole, rétabli en 1811 au profit de l'État, donna au trésor dans les dernières années de l'empire 20 millions; en 1819 42 millions, avec une consommation de 352 grammes par tête; en 1841 75 millions, avec une consommation de 480 grammes par tête; en 1856 121 millions, avec une consommation de 706 grammes par tête, et l'État bénéficie aujourd'hui (1858) de plus de *cent*

cinquante millions de francs chaque année sur la vente de ses tabacs. Depuis la création de la régie (1811) jusqu'en 1856, le bénéfice fait sur cet article par le trésor a été de *deux milliards sept cent quatre-vingt-quatre millions*. Il ne faut pas croire que l'usage du tabac soit moins profitable au fisc anglais. Pour le seul exercice de 1853 les droits de consommation perçus sur le tabac de l'autre côté du détroit avaient produit au trésor 4,485,747 liv. st. (113 millions 18,525 fr.).

Le tabac, bien avant d'acquérir l'universalité qu'il a conquise de nos jours, eut ses panégyristes et ses détracteurs. Amurat IV, empereur des Turcs, le tsar de Russie et le châh de Perse en défendirent l'usage dans leurs États, sous peine d'avoir le nez coupé; ce qui ferait croire que l'habitude de priser devança d'abord la manie *pipière*, car c'était probablement par la partie coupable que ces princes barbares voulaient châtier le vice. En 1604, par une bulle d'Urbain VIII, tous ceux qui prisaient dans l'église furent excommuniés. Jacques Ier, roi d'Angleterre, fit cause commune avec les détracteurs du tabac, et écrivit sur l'usage pernicieux de cette substance. En 1699 le tabac était devenu le texte de violentes disputes entre les médecins. Dès le commencement du dix-septième siècle il avait déjà paru un grand nombre d'écrits pour ou contre le tabac. La nomenclature des ouvrages qui traitent de cette matière est trop longue pour que nous songions à la donner ici. En 1856 une association s'est formée à Londres contre l'usage du tabac, comme engendrant l'égoïsme et l'insensibilité du cœur.

Il est peu de plantes qui se soient plus prodigieusement propagées que celle qui nous occupe : sa culture s'est répandue dans presque toutes les parties du globe ; on a semé le tabac jusqu'en Suède, où il a réussi. La nature, comme si elle eût prévu d'avance le rôle que cette plante était appelée à jouer, la dota d'abondantes ressources pour faciliter sa propagation. Linné a compté sur un seul pied de tabac 40,320 graines, et ces graines conservent leur vertu germinatrice pendant plusieurs années. En Amérique, le Brésil, la Virginie, le Maryland, la Louisiane, certaines localités des Antilles, telles que La Havane, Macouba, Tabago, Saint-Vincent, sont autant de centres de culture pour différentes qualités de tabac en faveur dans le commerce. Dans l'Inde, les Philippines et Borneo produisent du tabac renommé; en Europe, on cite celui d'Espagne, de France, d'Italie, d'Amesfort en Hollande, du Levant ou de Turquie, de Silésie et de l'Ukraine. Depuis une cinquantaine d'années, la culture du tabac a fait de grands progrès dans plusieurs de nos départements; mais la régie, qui en exploite les produits, s'obstine à ne vouloir fabriquer que deux qualités : la première, fort chère, qu'elle vend scellée ou plombée, et qu'il faut acheter de confiance; la seconde, détestable, connue vulgairement sous le nom de *tabac de caporal*, et qu'elle débite aux masses à cinq sous l'once ! La régie exerce une vigilance despotique sur tout ce qui peut attenter à ses droits : les *Mexico* et les *Ferdinand VII*, ces délicieux cigares accrédités parmi les amateurs fashionables, ne se montrent plus que de loin en loin. L'inexorable régie nous a réduits aux *Havane* et aux *Porto-Rico* du Gros-Caillou. Les manufactures de la régie sont situées à Paris, à Bordeaux, à Châteauroux, à Dieppe, au Havre, à Lille, à Lyon, à Marseille, à Morlaix, à Nantes, à Tonneins et à Strasbourg.

Le tabac a besoin d'un terrain frais, substantiel et bien fumé pour produire de grandes et belles feuilles. On le sème par couche dès le mois de mars, puis on repique les jeunes plants à 66 centimètres ou un mètre de distance. Il faut avoir soin d'empêcher la plante de fleurir, en coupant l'extrémité des tiges avant le développement des panicules; on obtient par là des feuilles plus longues et mieux nourries. La récolte commence environ quarante jours après la transplantation : on cueille d'abord les trois ou quatre feuilles inférieures, qu'on range parmi celles de médiocre qualité, à cause des taches dont elles sont empreintes, et que les cultivateurs appellent *rouille*. Cette opération se renouvelle tous les huit jours, en ayant soin de ne cueillir que les feuilles bien mûres, c'est-à-dire celles qui commencent à jaunir et à se pencher vers la terre. On continue de cette manière jusqu'à l'époque des premières gelées, auxquelles le tabac ne résisterait pas. C'est alors qu'on procède au *triage* et à l'*époulardage*, qu'on répète aussi plusieurs fois. Le triage consiste à séparer les diverses qualités, l'époulardage à nettoyer les feuilles avariées, qui pourraient communiquer aux autres une mauvaise odeur; puis on les enfile pour en former des paquets de 50 ou de 100, que l'on suspend dans des hangars bien aérés, afin d'opérer la dessiccation.

On appelle *rôle* une certaine quantité de feuilles préparées, qu'on a fait préalablement crisper au feu, et qu'on roule après à la mécanique les unes dans les autres, de manière à en former une espèce de corde, qu'on coupe ensuite en lames minces pour en tirer le tabac à fumer. Les *carottes* sont des rôles plus courts qu'on presse fortement dans des moules de fer, et qu'on réduit en poudre au moyen de la râpe et du moulin. Les *cigares* consistent à rouler dans un fragment de feuille nommé *chemise* une petite quantité de débris ou *tripes*, qu'on lie en les tordant par un des bouts. Ceux de la Havane, dits de *la Vuelta de Abajo*, sont les mieux faits, et méritent à juste titre la célébrité qu'ils ont acquise auprès des vrais amateurs. Ceux de *Saint-Vincent* se distinguent par une odeur douce et suave : on les lie à une des extrémités par un fil de soie; les femmes créoles des Antilles se plaisent à savourer leur parfum. Les *cigarettes* espagnoles se fabriquent avec du tabac haché, roulé dans un papier sans colle ou dans une paille de maïs. Enfin, le *tabac bitord* ou *tordu*, dit *tabac à chiquer*, se fait avec des feuilles fermentées, imbibées de mélasse ou de suc de pruneaux, et qu'on tord en corde pour en former des pelottes.

La tige de la *nicotiana tabacum* s'élève à un mètre 33 ou 66 centimètres : ses feuilles sont grandes, sans découpures, et un peu visqueuses; ses fleurs, en entonnoir, sont de couleur rosée, et forment d'élégants rameaux (*panicules*) à l'extrémité des tiges; ses graines sont renfermées dans une capsule. La plante exhale une odeur forte et vireuse; sa saveur est âcre, amère et nauséabonde; annuelle dans nos climats, elle est vivace en Amérique, et peut persister de dix à douze ans. On connaît une douzaine d'espèces de nicotianes, mais on n'en cultive guère que trois : celle dont il a déjà été question (la *nicotiana tabacum*), la *nicotiane rustique* et la *paniculée*, originaire du Pérou, où elle est employée aux mêmes usages. S. Berthelot.

TABAC (Bureau de). C'est ainsi qu'on désigne les *licences* concédées par le gouvernement pour la vente en détail des tabacs de la régie. Quoique l'État se montre aujourd'hui assez large en concessions de ce genre, parce que c'est un moyen fort simple de pousser à la consommation et d'accroître les revenus du fisc, n'en obtient pourtant pas qui veut. Sous le régime parlementaire, la distribution des *bureaux de tabac* jouait un aussi grand rôle, comme moyen électoral, que la distribution des croix d'Honneur; et le ministère en mettait toujours un certain nombre à la disposition des députés *bien pensants*, afin d'assurer leur réélection.

TABAC DES VOSGES. *Voyez* Arnica.

TABAGIE. *Voyez* Estaminet.

TABAGO ou TOBAGO, l'une des petites Antilles, dans les Indes occidentales, au sud-est de La Grenade et au nord-est de La Trinité, appartient à l'Angleterre, et sur une superficie d'à peu près 6 myriam. carrés compte environ 15,000 habitants, dont quelques centaines de blancs. Le reste se compose de nègres et de mulâtres, qui aujourd'hui sont complétement libres. Il n'y a pas longtemps encore qu'il existait aussi dans cette île quelques derniers débris de la race caraïbe primitive et rouge. Le sol de Tabago est généralement plat, et répond de tous points à celui de La Trinité. Le climat en est d'ailleurs extrêmement malsain. Les principales productions consistent en coton, en sucre et en rhum. Le chef-lieu est *Scarborough*, avec 3,000 habitants.

Découverte en 1498, par Christophe Colomb, et colonisée, à partir de 1632, par les Hollandais, cette île tomba en-

suite au pouvoir des Espagnols, en 1654. L'année suivante le duc de Courlande y établit une colonie allemande, qui en expulsa les Espagnols, mais qui à son tour dut se soumettre aux Hollandais. Unis aux indigènes, les Espagnols détruisirent encore une fois la colonie hollandaise. Possédée ensuite tour à tour par les Anglais et par les Français, ceux-ci dévastèrent complétement cette île en 1677. Ils ne songèrent à y former de nouveaux établissements qu'en 1748. La paix de 1763 en attribua la possession à l'Angleterre. Celle de 1783 la restitua à la France. Mais les Anglais s'en emparèrent en 1798, et par les traités de paix de 1814 ils en sont demeurés définitivement propriétaires.

TABARIN, célèbre farceur ambulant des premières années du dix-septième siècle, d'abord valet ou compagnon de Mondor, fameux charlatan de la place Dauphine, avec lequel il parcourut ensuite la ville et la province, faisant force bouffonneries, débitant force quolibets plus ou moins grivois et spirituels pour engager le public à acheter les drogues de son maître. On a recueilli et imprimé à diverses reprises les plaisanteries, calembours, coqs-à-l'âne, etc., dont il réjouissait la foule. Un de ces recueils est intitulé : *Inventaire universel des œuvres de Tabarin, contenant ses fantaisies, dialogues, paradoxes, farces, rencontres et conceptions; ouvrage où, parmi les subtilités tabariniques, on voit l'éloquente doctrine de Mondor, ensemble les rencontres, coqs-à-l'âne et gaillardises du baron de Grateland* (1622, 1 vol. in-12).

TABASCO, l'un des plus petits États du Mexique, sur la côte méridionale du golfe du Mexique, situé entre l'État de La Vera-Cruz à l'ouest, l'État d'Oaxaca et l'État de Chiapas au sud, et le Yucatan à l'est. Il compte environ 100,000 habitants, sur une superficie de 342 myriam. carrés, et a pour chef-lieu *Villa Hermosa de Tabasco*, appelée aussi *Villa de San-Juan Bautista*, bâtie sur la rive droite et à 10 myriam. au-dessus de l'embouchure du Rio de Tabasco, qui y forme un excellent port, très-fréquenté par les navires des États-Unis, et qui constitue la voie naturelle de communication avec Chiapas. Cette ville, siége des autorités de l'État, compte 8,000 habitants. A peu de distance de l'embouchure et de la baie du Rio de Tabasco on trouve le village de San-Fernando, construit sur l'emplacement qu'occupait la capitale de l'État indien à l'arrivée de Cortez, en 1519. Après s'en être rendu maître, il lui donna, en commémoration de sa première victoire, le nom de *Victoria*, ou *Nostra-Senora de la Victoria*, qui plus tard fut changé en celui de *Tabasco*, que portait le souverain régnant au moment de l'arrivée des Espagnols. L'insalubrité de cet endroit détermina ensuite Cortez à l'abandonner.

TABATIÈRE, *petit grenier tabachique*. C'est la définition de Molière, et elle en vaut bien une autre. La fabrication des tabatières de luxe constitue une industrie assez importante, dont Paris est le grand centre pour la France. Sarreguemines a en quelque sorte monopolisé la fabrication des tabatières en papier mâché, et n'en livre pas moins de 250,000 douzaines chaque année à la consommation. La fabrication des tabatières en buis est concentrée à Saint-Claude. On fabrique en Écosse des tabatières en bois, peintes et vernies, dont il se fait un immense débit. La tabatière du prolétaire, de forme ovale et en simple bois de bouleau, se fabrique aux environs de Strasbourg; le débit en est immense. En Allemagne, la fabrication des tabatières a pour centres principaux Berlin, Schmœlln (près Altenburg), Freiberg et Dresde. Les tabatières en or, en argent, en platine, en bois précieux, en bois pétrifié, sont des objets de luxe qui ne *conviennent* pas à tous les priseurs; les *tabatières diplomatiques* sont des boîtes en or, garnies de diamants et ornées du portrait du souverain au nom duquel est offert *ce petit souvenir d'amitié*, dont la valeur intrinsèque, comme il est facile de le penser, dépend du nombre et de la grosseur des pierres précieuses. Il n'est pas sans exemple, toutefois, que du vil *strass* ait été donné pour du plus pur produit des mines de Golconde; et les victimes de cette espièglerie, nous allions dire de cette escroquerie, n'ont garde de se plaindre : on leur rirait au nez.

TABAXIR. *Voyez* BAMBOU.

TABELLION, TABELLIONAGE. Les fonctions du *tabellion*, dans le temps que ce mot indiquait une charge juridique, eurent beaucoup d'analogie avec celles du *notaire*, et il n'est pas toujours très-facile d'en bien établir la différence, d'en bien spécifier les attributions. Sous la féodalité, *tabellion* ne se disait à la rigueur que d'un notaire dans une seigneurie ou justice subalterne. Les seigneurs châtelains et haut-justiciers avaient droit d'établir un tabellion. Dans quelques provinces, les notaires royaux étaient appelés *tabellions royaux*, pour les distinguer des tabellions des seigneurs haut-justiciers ou subalternes. Les notaires, qui n'étaient d'abord que les clercs des tabellions, furent érigés en titre d'office par édit de 1542, et Henri IV réunit ces deux modes de fonctions, dont le nom de la première prévalut, pour les désigner l'une et l'autre dans une charge commune, celle de *notaire*.

Tabellionage était la charge de tabellion, et se disait également d'un droit seigneurial (*droit de tabellionage*), qui consistait à pouvoir instituer des notaires. L'étude du tabellion se nommait aussi *tabellionage*.

TABERNACLE, *Tabernaculum*, c'est-à-dire tente. C'est le mot dont la Vulgate se sert pour désigner une sorte de grande tente ou de temple portatif, dont les Hébreux se servirent durant leur séjour dans le désert pour y faire leurs actes de religion, offrir des sacrifices et adorer le Seigneur. Le tabernacle se divisait en deux parties, dont la première, appelée *le saint*, contenait la *table des pains de proposition*, le *chandelier d'or à sept branches* et *l'autel des parfums*. L'arche d'alliance était renfermée dans la seconde, nommée *le saint des saints* ou *sanctuaire*.

Ce qu'on nomme aujourd'hui *tabernacle* dans nos églises est un petit édifice construit de marbre et de pierres précieuses, ou de métaux et de menuiserie, en forme de petit temple, et qu'on place ordinairement sur l'autel dans les églises ou chapelles catholiques. Ce tabernacle sert à renfermer le saint-sacrement et les vases sacrés. Il y en a qui sont isolés, d'autres sont assemblés avec le retable et le contre-retable; il y en a aussi en niche, etc.

Les méthodistes donnent à leurs temples le nom de *tabernacles*, afin de rappeler ainsi l'arche d'alliance.

TABERNACLES (Fête des). C'était une des trois grandes fêtes des Juifs. Dieu leur en avait ordonné la célébration en mémoire des quarante ans que leurs pères avaient passés sous des tentes dans le désert; elle commençait le 15 du mois de *tisri*, jour qui répond au dernier de septembre, après la récolte de tous les fruits. Pendant les sept jours qu'elle durait, les Juifs demeuraient sous des tentes ou sous des berceaux de feuillage; et comme il leur était ordonné d'être en joie, ils passaient ces sept jours avec leurs familles dans les festins de réjouissance, où, suivant l'ordonnance de la loi, ils admettaient les lévites, les étrangers, les veuves et les orphelins.

TABES, mot latin employé quelquefois dans la médecine pour *consomption*, *marasme*. De ce mot on a formé les adjectifs *tabide* et *tabifique*, qui expriment, le premier un état de maigreur excessive par suite de consomption, de marasme; et le second, ce qui produit cet état.

TABLATURE. Ce mot signifiait autrefois la totalité des *signes* de la musique d'après lesquels un morceau pouvait être joué. Longtemps encore après l'invention des *notes* en usage aujourd'hui, beaucoup de compositeurs allemands, pour écrire des morceaux de musique à plusieurs parties, employaient la *tablature*, c'est-à-dire les mêmes lettres et les mêmes syllabes que les compositeurs allemands emploient encore de nos jours pour désigner les tons. Ils avaient soin de placer dessus certains signes de convention indiquant dans quelle octave le ton devait être pris, et faisant connaître sa valeur. On appelait *tablature allemande* cette manière d'écrire la musique avec des lettres, et *ta-*

blature italienne celle d'employer des notes. De nos jours, quand il est question de *tablature*, il s'agit toujours de la *tablature allemande*. Depuis qu'on a généralement préféré les notes aux lettres, on en a seulement conservé quelques expressions. Celui qui ambitionne le titre de musicien instruit doit se familiariser avec la *tablature*, afin de pouvoir à l'occasion traduire en notes ordinaires quelques morceaux d'anciens compositeurs écrits de cette manière.

Vulgairement, on dit d'une tâche difficile à accomplir qu'elle donne de la *tablature*, pour dire qu'elle offre de grandes difficultés.

TABLE (du latin *tabula*), meuble dont les formes, non moins variées que les usages, sont trop connues de chacun pour qu'il soit nécessaire d'en parler ici. Les Romains, avant de pénétrer en Asie n'avaient, comme le dit Horace, que des tables de frêne, d'érable ou de chêne. Mais après leurs conquêtes dans cette partie du monde ils dépassèrent encore les Grecs pour le luxe de leurs tables comme de leurs autres meubles. Ils furent d'ailleurs longtemps sans connaître l'usage des nappes, et chacun des invités apportait avec lui sa serviette (*voyez* COUVERT, LITS DE TABLE, REPAS). La table était un meuble très-respecté des anciens, qui le regardaient comme consacré aux dieux de l'hospitalité; et ils eussent cru commettre un crime en le profanant.

En termes d'*architecture*, on appelle *table* une partie de mur unie, lisse, saillante ou renfoncée, ordinairement de forme carrée ou rectangle; celle qui est surmontée d'une corniche est dite *table couronnée*. La *table saillante* ou en *saillie* excède le nu du mur dans lequel elle est pratiquée. La *table d'attente* est celle qui a de la saillie hors du nu d'un mur ou d'un lambris de menuiserie, soit pour y tailler un bas-relief, soit pour y graver une inscription.

On appelle *table d'autel* une table de pierre, élevée sur des piliers ou sur un massif de maçonnerie, ou bien une table de menuiserie sur laquelle on dit la messe.

Table était le nom qu'on donnait autrefois en Hongrie à la diète, qui se composait de deux chambres ou *tables*, la *table haute* et la *table basse*.

TABLE DE MARBRE (La). *Voy.* MARBRE (Table de).

TABLE DE PEUTINGER. *Voyez* PEUTINGER.

TABLE D'HARMONIE. *Voyez* HARPE.

TABLE DU BAN. On appelle ainsi dans le Banat la cour de justice siégeant à Agram, et présidée par le ban.

TABLE DE PYTHAGORE ou TABLE DE MULTIPLICATION. Cette table, dont le premier nom indique l'inventeur supposé, tandis que le second en désigne l'objet, est destinée à donner les produits élémentaires à l'aide desquels on peut effectuer une multiplication quelconque. Elle se compose en effet des produits deux à deux des nombres simples (c'est-à-dire composés d'un seul chiffre). Pour la former, on écrit sur une première ligne horizontale les neuf premiers nombres; on ajoute ensuite chaque terme de cette ligne à lui-même, et l'on forme avec les résultats une seconde ligne horizontale que l'on écrit au-dessous de la première; on obtient la troisième ligne en ajoutant chaque nombre de la seconde au nombre correspondant de la première, la quatrième par l'addition des nombres de la troisième avec ceux de la première, et ainsi de suite jusqu'à la neuvième. En s'arrêtant à cette dernière, on a ainsi une table de forme carrée, renfermant les quatre-vingt-un nombres qui sont les produits cherchés. Pour se servir de la table, il suffit de prendre l'un des facteurs dans la première ligne horizontale, l'autre dans la première colonne verticale; leur produit se trouve à la rencontre des deux lignes (verticale et horizontale) auxquelles ces nombres servent d'entrée.

TABLEAU, représentation d'un sujet que le peintre renferme dans un espace orné pour l'ordinaire d'un cadre ou d'une bordure. Les grands tableaux sont destinés pour les églises, les salons, les galeries et d'autres lieux vastes. Les tableaux moyens, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas plus de 1 mètre 66 centimètres de hauteur et de largeur, s'appellent *tableaux de chevalet*. Il y a des tableaux peints sur bois, sur toile, sur cuivre, sur étain, etc. La figure des objets, leur couleur, les reflets de lumière et les ombres, enfin tout ce que l'œil peut apercevoir, se trouve ou doit se trouver dans un tableau comme nous le voyons dans la nature. Ceux qui n'ont pas l'intelligence de la mécanique de la peinture et qui n'en connaissent pas l'histoire ne sont pas en état de décider de l'auteur d'un tableau; c'est aux gens de l'art qu'il faut s'en rapporter. Cependant, l'expérience nous instruit qu'il faut mettre bien des bornes à cette prétention de discerner la main des grands maîtres dans les tableaux qu'on nous donne sous leur nom. En effet, les experts ne sont bien d'accord entre eux que sur les tableaux célèbres qui, pour parler ainsi, ont fait leur fortune, et dont tout le monde sait l'histoire. On sait que plusieurs peintres se sont même trompés sur leurs propres ouvrages, et qu'ils ont pris quelquefois une copie pour l'original qu'eux-mêmes ils avaient fait. MILLIN, de l'Institut.

Aux termes des articles 534 et 535 du Code Civil, les tableaux sont considérés comme *immeuble* quand ils sont placés à perpétuelle demeure, quand le parquet sur lequel ils sont attachés fait corps avec la galerie. Ils sont *meubles*, au contraire, quand ils forment collection dans des galeries ou pièces particulières; enfin, ils sont *meubles meublants* quand ils font partie de l'ameublement d'un appartement.

TABLEAU (*Art dramatique*). Autrefois, il était reçu que la scène durant le cours d'un acte ne devait jamais rester vide, c'est-à-dire qu'un ou plusieurs acteurs en scène ne pouvaient la quitter pour être remplacés par d'autres personnages de l'action, de manière à ce que dans l'intervalle de la sortie des uns et de l'entrée des autres le théâtre restât effectivement vide d'acteurs. Aujourd'hui, ce n'est plus assez de la division par actes, chaque acte est encore divisé par *tableaux*, en nombre indéterminé; et comme il y a changement de décoration et de lieu pour chaque tableau, la scène doit nécessairement rester vide, non-seulement entre chaque acte, mais encore entre chaque tableau. La seule distinction qui existe entre l'entr'acte et l'*entre-tableau*, si l'on peut employer cette expression, c'est que la toile tombe dans l'entr'acte, et que l'action est supposée se poursuivre derrière le rideau; tandis que l'action se continue sans intervalle d'un tableau à l'autre. Du reste, cette marche est celle qui était suivie sur les anciens théâtres espagnol, anglais, et dans nos vieux mystères. Il appartient à la postérité seule de juger si cette modification apportée à notre système dramatique tel que l'avait conçu Corneille, que l'avaient adopté Racine, Molière et Voltaire, est un progrès ou un pas rétrograde. VIOLET-LE-DUC.

TABLEAUX VIVANTS. C'est le nom qu'on donne aux représentations d'œuvres de la peinture et de la plastique par des personnes vivantes. Mme de Genlis serait, dit-on, celle qui les aurait inventées, alors qu'elle était *gouverneur* des enfants du duc d'Orléans, et qui aurait eu l'idée d'exécuter, avec le secours des peintres David et Isabey, pour l'instruction et l'amusement de ses élèves, des tableaux historiques dans lesquels elle faisait figurer les personnes de sa société. Plus tard, les représentations de ce genre devinrent fréquentes sur la scène. De nos jours on n'en exécute plus que dans les cercles privés les plus élevés, où elles font toujours plaisir, parce qu'en effet quand on y déploie une certaine magnificence jointe au sentiment de l'art, et que, soutenues par un accompagnement musical, on les donne pour des énigmes à deviner, elles peuvent être très-amusantes. Il n'y a pas longtemps que le professeur Flor et un certain M. Quirin-Muller ont essayé de donner des représentations publiques de ce genre en Allemagne. Le premier arrangeait des imitations de célèbres tableaux classiques ou modernes, et y joignait des représentations de l'expression corporelle des états de l'âme les plus divers; genre dont la fameuse lady Hamilton passe pour avoir été la créatrice. Le second se bornait à la reproduction de quelques statues et groupes plastiques. Au point de vue esthétique, les *tableaux vivants* n'ont pas grande valeur.

Avec quelque bonheur qu'on parvienne à reproduire les détails, la beauté physique des sujets, les draperies, les plis, etc., l'effet total n'est pas satisfaisant. Tandis que l'art du dessin anime une matière morte, et par l'illusion de la peinture fait un corps d'une surface plane, le tableau vivant ravale la forme humaine, l'individu intelligent, qui trouve son véritable emploi dans l'expression suprême de l'art, l'œuvre dramatique, à ne plus être qu'une matière inerte et sans vie; il produit ainsi une illusion imparfaite, parce qu'en promettant avec ses moyens de représentation un chef-d'œuvre dramatique, il ne parvient qu'à produire l'effet de la peinture. Comme il arrive toujours dans le domaine de l'art, les empiétements illégitimes d'un art sur ce qui est du ressort d'un autre art laissent toujours une expression désagréable chez celui qui a le sentiment délicat de ce qui constitue le vrai beau.

TABLEAUX VOTIFS. *Voyez* Tables votives.

TABLE RONDE. On appelle ainsi, dans les traditions poétiques du moyen âge, et suivant la donnée la plus généralement adoptée, une association composée de douze chevaliers que le roi Artus avait choisis comme les plus dignes, dans le grand nombre de ceux qui se trouvaient à sa cour, pour en former une confrérie secrète qu'il avait habitude de recevoir et de traiter à une *table ronde*, afin de supprimer entre eux toute différence de rangs. Quant aux lois imposées à ces chevaliers, elles étaient au nombre de douze. Les voici, d'après Pierre a Thymo, chroniqueur belge du quinzième siècle: I. Ne jamais déposer les armes. II. Chercher les périls et les aventures les plus hasardeuses. III. Appelés au secours des faibles, les défendre de tout leur pouvoir. IV. Ne faire violence à personne. V. Ne point se nuire entre eux. VI. Combattre pour le salut de leurs amis. VII. Exposer leur vie pour leur pays. VIII. Ne rien rechercher pour eux-mêmes que l'honneur. IX. Ne manquer à la foi promise sous aucun prétexte. X. Remplir soigneusement tous les devoirs de la religion. XI. Exercer l'hospitalité, suivant leurs moyens, envers le premier venu. XII. Enfin, rapporter exactement à ceux qui étaient chargés d'écrire les gestes de l'ordre ce qui leur était arrivé, que le fait fût glorieux ou honteux pour le narrateur. La tradition de la *Table ronde* est naturellement de beaucoup postérieure à celle du roi Artus; elle ne put naître que lorsque celle-ci eut reçu son dernier développement, déterminé par l'influence de la chevalerie; ce qui eut lieu au nord de la France et en Bretagne dans le cours du douzième siècle. La poésie, usant d'une grande liberté d'imagination, fit alors des divers héros compris dans l'ordre de la Table ronde l'idéal de toutes les vertus chevaleresques, toujours prêts à accomplir les hauts faits les plus aventureux, surtout pour le service des dames. C'est ainsi que naquit au nord de la France toute une suite d'épopées qui racontaient dans le goût alors dominant les faits et gestes des divers chevaliers de la Table ronde, en les ornant d'inventions arbitraires, pour lesquelles ils avaient d'autant plus le champ libre que la légende elle-même était peu riche en détails et pleine de contradictions. Mais comme la chevalerie y trouvait exprimées et glorifiées chacune de ses idées favorites, ces différents poëmes obtinrent tous un grand succès et se répandirent bien au delà des limites de la France, en se chargeant de plus en plus d'idées nouvelles et d'éléments étrangers.

TABLES (Loi des Douze). *Voy.* Douze Tables (Loi des).

TABLES ALPHONSINES. *Voyez* Alphonsines (Tables).

TABLES AMALFITAINES. *Voyez* Amalfi.

TABLES ASTRONOMIQUES. On nomme ainsi les calculs des mouvements, des lieux et d'autres phénomènes des planètes (*voyez* Astronomie). Les plus anciennes sont celles de Ptolémée, qu'on trouve dans son Almageste. Les *Tables astronomiques* sont indispensables pour l'exercice de certains arts, tels que celui de la navigation. Il y en a un grand nombre, susceptibles de plus ou moins de rectification depuis que la grande précision apportée dans l'exécution des instruments d'astronomie a permis de calculer avec beaucoup d'exactitude les divers éléments d'où sont tirées ces tables. Celles qui ont été calculées pour diverses planètes, d'après les théories de la *Mécanique céleste* et les meilleures observations, sont dues à Delambre, Burg, Burchardt, Plana, etc., et surpassent en exactitude toutes celles qui leur sont antérieures (*voyez* pour ce qu'on nomme *tables de sinus* ce qui a été dit à ce dernier mot). Les premières ont été calculées par Jean Muller ou Obrejiomoritan, né en Franconie, en 1436. Depuis l'invention des logarithmes par Jean Napier, les géomètres ont substitué aux tables de sinus, tangentes, etc., celles de leurs logarithmes, qui dans les tables de Taylor et de Callet, généralement adoptées aujourd'hui, à cause de leur exactitude et de leur disposition, ne portent pas les décimales au-delà de sept chiffres.

TABLES DE CÉSAR, TABLES DE FÉES, TABLES DU DIABLE. *Voyez* Dolmen.

TABLES TOURNANTES. On désigne ainsi depuis 1843 un mouvement particulier de rotation finissant par avancer d'une manière égale, qu'on perçoit à une table, quand plusieurs personnes, assises à cette table ou qui l'entourent debout, y placent leurs mains de manière à former une chaîne. C'est en Amérique, aux États-Unis, que de telles expériences furent faites pour la première fois; et en 1847 et 1848, à Arcadia, dans l'état de New-York, on perçut un autre mouvement de tables analogue, celui qu'on désigna sous le nom d'*esprits* frappeurs. Toutefois, ce n'est guère qu'au commencement de 1853 qu'on s'occupa en Europe des *tables tournantes* et des *esprits frappeurs*. L'expérience fut renouvelée en mille endroits, et toujours le résultat fut le même; ce qui ne laissa pas que de donner beaucoup à penser aux esprits forts comme aux esprits faibles. La manie des *tables tournantes*, de consulter les *esprits frappeurs* sur le passé et sur l'avenir, devint une véritable épidémie. Le phénomène signalé ne laisse pas que d'avoir une physionomie particulière et d'être assez difficile à expliquer. Mais quand on se reporte aux phénomènes des prétendues *oscillations magiques du pendule*, qui se rattachent à la théorie de la baguette divinatoire, et dont il fut tant question au commencement même de ce siècle, on arrive peu à peu à en avoir une explication satisfaisante. Ici aussi il faut vraisemblablement chercher la solution de l'énigme dans le domaine de cette vie psychique dont on n'a pas la conscience, et qui joue cependant un rôle si important dans les phénomènes du magnétisme animal. Il y a en effet en nous, outre une grande série de perceptions dont nous n'avons pas la conscience, une série tout aussi considérable d'actions et de réactions involontaires et dont nous n'avons pas davantage la conscience. Le sommeil en fournit de remarquables exemples. Qu'en dormant on se sente chatouillé au visage par une mouche, on y portera la main. Les maladies offrent bien d'autres faits analogues. Avec des dispositions à la fièvre intermittente on marchera de nuit, sans le savoir, au milieu de terrains marécageux, et les nerfs qui ressentent le miasme y répondront involontairement par un surcroît d'agitation dans le système vasculaire, constituant un accès de fièvre. De même, des mouvements involontaires et dont on n'a pas la conscience se succèdent à plusieurs reprises, et souvent à des mouvements dont on a la conscience. Qu'on voie quelqu'un bâiller profondément, et on bâillera involontairement, souvent sans s'en apercevoir, etc. Or, de la même manière que les oscillations d'un anneau ou d'un cube de pyrite sulfureuse suspendus à un fil ont lieu par des contractions des muscles des doigts, involontaires, et dont le plus souvent on n'a pas même la conscience, par cela seul qu'on pense que les choses doivent se passer ainsi, ou encore, mais plus rarement, par cela seul que sans en avoir la conscience on ressent l'influence polaire d'un métal ou de quelque autre corps; de même, les choses se passent d'une façon identique en ce qui est des mouvements d'un chapeau, d'une assiette de bois ou d'une table légère, quand une ou deux personnes, ou encore trois, quatre, huit per-

sonnes y placent leurs mains. Lorsqu'il y a plusieurs personnes, il faut un certain temps avant que la volonté de tous se soit à leur insu mise dans un seul et même courant, ce qui ne peut avoir lieu que sous une influence de magnétisme animal, et ce qui souvent a provoqué des attaques de nerfs chez des personnes sensibles assises en cercle pour des expériences de *tables tournantes*. Mais c'est là aussi ce qui si souvent a fait qu'à leur grande surprise quatre, six personnes, n'ayant pas la conscience de cette volonté propre qui est en eux, au bout de quinze à trente minutes mettaient en rotation des tables assez lourdes par des mouvements involontaires de cette nature. Que si par une influence semblable on opère le soulèvement et la chute d'un pied de table, par conséquent un *frappement*, parce que toutes les personnes qui prennent part à l'expérience pensent, sans en avoir la conscience, à un mouvement de ce genre, on arrive au résultat qu'on a appelé les *esprits frappeurs*. M. Babinet a prouvé que ce *frappement d'esprits* avait été opéré pour la première fois à Arcadia par l'imposture d'une certaine miss Fox. Postérieurement, tantôt ces impostures préméditées ont été répétées avec les formes les plus ridicules, tantôt une foule de personnes se sont trompées elles-mêmes par des mouvements dont elles n'avaient pas la conscience. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est rarement arrivé, comme il arrive souvent d'une autre manière dans cet inconnu qui rattache notre âme à toute la vie naturelle, qu'il se soit produit quelque chose de vrai dans ces pressentiments. Inutile sans doute d'ajouter qu'il n'y a pas d'autre explication à donner des mouvements du petit échafaudage de bois dit le *psychographe* et de ses prétendues prophéties (*voyez* ESPRITS), et qu'elle est parfaitement suffisante.

TABLES VOTIVES. On nommait ainsi autrefois des tableaux consacrés dans les temples païens, en exécution d'un vœu, par ceux qui venaient d'échapper à un danger quelconque, ou qui voulaient remercier les dieux d'un bienfait obtenu par leur intercession. Le danger auquel on avait échappé était peint sur ce tableau, qui portait ordinairement une inscription finissant toujours par les mots *ex voto*, pour indiquer qu'ils étaient offerts par suite d'un vœu. C'est de là incontestablement qu'est venu l'usage des *ex voto* modernes, qu'on retrouve si fréquemment dans les églises des villages et des villes du littoral, où ils rappellent le vœu de matelots échappés à un naufrage, et souvent aussi celui de malades guéris par une intervention miraculeuse du ciel. En France, l'église de Sainte-Anne d'Auray (Morbihan) est celle où l'on voit le plus d'*ex voto* de ce genre.

TABLETIER, TABLETTERIE. Le tabletier ne met en œuvre que l'ivoire, l'écaille, la corne, la nacre, les os ou les bois précieux, empiétant assez souvent et assez volontiers aussi sur les attributions spéciales de l'ébéniste, du marqueteur et du tourneur. Il fait d'ailleurs sa spécialité de la fabrication des peignes en tous genres, des tabatières, des pièces d'échiquier et de damier, des billes de billard, des jetons, des fiches, des dés, des étuis, des brosses à dents, à ongles, etc. A lui encore les bénitiers, les crucifix, les montures de cannes, de lorgnettes et de lunettes, les boutons de chemises, et surtout ces nécessaires de toilette et de voyage, aux riches et élégantes incrustations en nacre, en argent, en cuivre, pour la fabrication desquels, du moment où la boîte est en bois précieux, la France n'a point de rivale.

TABOR ou THABOR, montagne boisée, située en Palestine, à deux heures de marche au sud de Nazareth, qui s'élève en forme de cône au milieu d'une plaine, et qui a près de 600 mètres d'élévation. A son sommet on trouve les ruines de constructions datant du temps des croisades. En 1798 Kleber battit près du mont Thabor une armée anglo-turque quatre fois plus nombreuse que la sienne. Une tradition erronée veut que ce soit sur cette montagne qu'ait eu lieu le miracle de la transfiguration de Jésus-Christ.

TABORITES. C'est le nom que, par opposition aux *Calixtins*, prirent en Bohême les hussites rigides; ils le tirèrent de leur place d'armes *Tabor* (mot qui signifie château fort), construite en 1419 par Jean Ziska. Ce château fort est l'origine de la ville actuelle de *Tabor*, dans le cercle de Budweiss, et autrefois chef-lieu d'un cercle du même nom, avec 4,300 habitants.

TABOURET. *Voyez* CHAISE.

TABOURET (Droit du). Cette prérogative figurait au premier rang des honneurs de l'ancienne cour de France. Le *tabouret* était dans les cercles de la reine, pour les dames ce qu'était pour les seigneurs le *fauteuil* dans les cercles du roi. Le tabouret n'était d'abord accordé qu'aux princesses et aux duchesses. Il fut depuis concédé également aux dames qui occupaient le premier rang dans la maison de Sa Majesté et aux maris desquelles leur position donnait droit au *fauteuil* chez le roi, notamment à tous les ducs et pairs. Le légat du pape avait les honneurs du *fauteuil* chez le roi et chez la reine. Les cardinaux n'ont eu le *tabouret* chez la reine que sous le règne de François II, qui avait épousé Marie Stuart, nièce des cardinaux de Lorraine et de Guise. Le jeune roi leur permit de s'asseoir en sa présence; et ce qui n'était alors qu'une exception toute personnelle devint par l'usage un droit acquis aux princes de l'Église. La femme du chancelier de France ne jouissait du *tabouret* qu'à la toilette de la reine seulement; elle ne le prenait point au cercle. Cette prérogative, comme toutes les autres, n'avait été dans l'origine qu'une distinction toute personnelle. Elle ne date que du règne de Louis XIII. La reine Anne d'Autriche ayant permis à l'épouse du chancelier Seguier, qui se trouvait à sa toilette, de s'asseoir, l'épouse du chancelier particulier de la reine obtint ensuite le même honneur. L'épouse du garde-sceaux l'obtint également, parce que son mari avait le même rang que le chancelier de France. Madame de Genlis, dans son *Dictionnaire des Étiquettes de la Cour de France*, a oublié de consacrer un article au *droit du tabouret*.

DUFEY (de l'Yonne).

TABOUREURS. *Voyez* JONGLEURS.

TABRIS. *Voyez* TAURIS.

TABUROT (ÉTIENNE). *Voyez* ACCORDS (Seigneur des).

TACFARINAS, Numide qui, sous le règne de Tibère, mit en péril la domination romaine en Afrique par l'audace des expéditions qu'à partir de l'an 17 de notre ère il entreprit avec des tribus numides et mauritaines soutenues par les Garamantes. Battu à diverses reprises, on le voyait toujours revenir à la charge; mais enfin, en l'an 24, attaqué par le proconsul Publius Dolabella, il périt dans la mêlée.

TACHES DE ROUSSEUR. *Voyez* ÉPHÉLIDES.

TACHYGRAPHIE. *Voyez* STÉNOGRAPHIE.

TACITE (PUBLIUS CORNELIUS TACITUS) vint au monde au commencement du règne de Néron. Il était fils d'un chevalier romain nommé Cornelius Verus, descendant, selon quelques-uns, de cette grande race des Cornelius qu'on trouve dans toute l'histoire de Rome. Son père avait eu l'emploi de procurateur dans la Gaule Belgique. Au nom de Tacite se rattachent par l'amitié d'autres noms célèbres. Son père est mentionné dans les écrits de Pline l'ancien, et lui-même fut lié avec Pline le jeune. On pense qu'il reçut des leçons de Quintilien. Ses études furent graves. La poésie d'abord le captiva, comme la plupart des grands écrivains de tous les temps. La philosophie le domina ensuite, et retint dans tous ses écrits l'empreinte des opinions stoïciennes qu'il avait préférées. Il parut au barreau, puis dans les armes, puis dans quelques offices de magistrature, qui étaient une préparation aux honneurs. Mais ce qui jeta le premier éclat sur sa vie, ce fut son mariage avec la fille d'Agricola. Cette circonstance devait plus tard devenir toute la gloire de son beau-père. Vespasien, Titus, Domitien, se succédèrent, et la fortune de Tacite s'agrandit par des honneurs qui finirent par l'exil. Peut-être la disgrâce alluma son génie plus que n'aurait fait la faveur. Tacite vit les crimes de Domitien, et pensa à la postérité. Agricola fut enveloppé dans les meurtres publics, et Tacite le vengea par son éloge. Puis quand Domitien tomba du trône, souillé de crimes, Tacite revint à la faveur. Nerva avait pris la

sceptre, l'empire respirait. Tacite reçut la dignité consulaire; ce n'était plus qu'un nom, mais qui flattait encore par le souvenir de sa vieille gloire.

Ce fut dans ces alternatives d'une vie d'honneurs et de retraite que Tacite écrivit ses divers ouvrages. Il reparut au barreau, et même avec grand éclat. Il parvint à un âge avancé. La fin de sa vie s'écoula dans le silence, et l'histoire a peine à le suivre jusqu'à sa mort. Il laissa sans doute quelque enfant de son mariage avec la fille d'Agricola; car, deux siècles après, l'empereur Tacite se glorifiait de descendre de ce grand homme.

Les travaux de Tacite ne nous sont pas parvenus entiers; le temps en a dévoré une partie. Mais ce qui reste suffit à sa gloire. Ses deux ouvrages principaux sont connus sous les titres d'*Annales* et d'*Histoires*, deux écrits distincts, quoique embrassant des temps qui se suivent. Les *Annales* comprennent les règnes de Tibère à Néron; les *Histoires* continuent les récits jusqu'à Domitien : c'est une effroyable suite de crimes, de débauches et de saletés, avec quelques traces du vieux honneur. La dignité est dans les camps; la turpitude est dans le sénat et dans le palais. Il fallait le génie de Tacite pour égaler la flétrissure à la corruption, et aussi la liberté de l'éloge à la liberté des vertus. Tacite s'était réservé les règnes de Nerva et de Trajan pour dernier travail de sa vieillesse. Là se devait reposer cette plume fatiguée à écrire des atrocités. Trajan surtout souriait à son génie : prince admirable, disait-il, qui avait associé deux choses auparavant insociables : l'empire et la liberté. La *Vie d'Agricola* fut un livre à part. On dirait un éloge plutôt qu'une histoire, si ce n'est que le récit est large et développé, avec des harangues et des batailles, et tout ce qui constitue le système historique de l'antiquité; mais aussi avec un exorde et une péroraison et tout ce soin de style oratoire qui rappelle le système des panégyriques et semble indiquer la grandeur des oraisons funèbres de Bossuet. Les *Mœurs des Germains* sont un écrit admirable de précision et de vérité; c'est le préliminaire de toute l'histoire des temps modernes. Enfin, il reste de Tacite un dialogue sur les orateurs et sur les causes de la corruption de l'éloquence; opuscule d'une littérature sérieuse, qui décèle le moraliste accoutumé à pénétrer dans la pensée humaine et à expliquer l'altération de l'art par des causes profondes et intimes, que ne soupçonnent ni les grammairiens ni les rhéteurs.

Dans ces divers écrits de Tacite, il y a un double cachet de philosophe et d'historien, qui le distingue de tous les écrivains de l'antiquité. Tacite est moraliste d'abord. L'histoire est pour lui comme une forme heureusement choisie afin d'exprimer ses études sur l'humanité. Cela ne l'empêche point de donner à l'histoire un mouvement dramatique; mais son drame est pénétrant. Il va saisir l'homme dans le fond de son intelligence; il le remue dans ce qu'il a de plus intime. Il a des spectacles variés, atroces, animés, mais il ne s'arrête pas aux images qui bouleversent les sens. Il saisit le cœur tout entier. Il jette l'émotion dans la pensée. Il semble dédaigner de faire pleurer les yeux; il aime mieux déchirer l'âme. Avec ce penchant naturel de son génie, Tacite risque de toucher à une sorte d'affectation. Cela n'est point surprenant. Tacite veut expliquer la corruption plutôt encore que la peindre. Alors il lui arrive de s'attacher à des indices incertains. Quelquefois ses interprétations sont ambiguës. A force de finesse, il devient mystérieux; mais c'est l'inconvénient de sa pénétration. S'il se trompe quelquefois, il étonne toujours, même quand ses explications du crime ne sont que des soupçons ingénieux. Rien n'est plus intéressant que l'étude de Tacite sous ce point de vue. On dit dans les écoles que sa latinité est difficile à entendre; c'est une erreur, qui tient à l'inexpérience du jeune âge. Lorsque Tacite raconte une bataille, une émeute, une fuite, un meurtre d'empereur, un désordre au Forum, son style est rapide, plein de flamme, mais facile à suivre. Ses images sont pittoresques. Il entraîne, il éblouit; et alors le jeune homme même ne perd rien de ces éclatantes beautés de narration. Mais que tout à coup la scène change, que Tacite entre au palais de Tibère, ou bien qu'il assiste aux délibérations du sénat, qu'il cherche à deviner sur ces pâles visages des pensées de crime ou de servitude, alors son style s'enveloppe de je ne sais quel mystère effroyable que l'âge mûr aime à pénétrer, mais qui déconcerte une intelligence jeune et inaccoutumée encore aux obscurités de la vie humaine.

C'est en ce sens qu'on peut accepter une pensée de La Harpe, qui dit qu'on peut juger du mérite d'un homme par celui qu'il trouve à Tacite. Tacite en effet est si varié dans ses aperçus, il entre si avant dans les plis du cœur, il découvre si merveilleusement les secrets de l'ambition, de la méchanceté, de l'envie, que pour comprendre toute sa pénétration il faudrait presque l'égaler. Mais ceci va loin. La parole de La Harpe pourrait être un piége à la vanité. Il se pourrait trouver des esprits qui n'aimeraient pas mieux que d'exagérer l'éloge de Tacite pour faire jaillir sur eux-mêmes un reflet de leur admiration. Ce serait avoir du génie à de faciles conditions. Du reste, au temps de La Harpe l'admiration de Tacite était une mode. On trouvait philosophique d'agrandir la renommée de l'historien qui avait flétri les tyrans, comme si quelques tyrannies semblables eussent encore été là debout avec leurs sinistres mystères. Les tyrannies n'étaient pas venues encore; on pouvait apprendre tout au plus de Tacite comment elles se lèvent sur les peuples corrompus. Par suite de cette mode d'admiration futile, on s'imagina que Tacite jusque là n'avait pas été aperçu par les âges littéraires. C'était une frivolité de plus. Tacite est de tous les écrivains de l'antiquité celui qui a le plus activement occupé l'intelligence des peuples modernes. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, lui avaient dès le seizième siècle consacré des études dont la ferveur ressemblait à un culte. A cette grande époque de renouvellement littéraire se rapportent des travaux de toutes sortes sur Tacite. Juste Lipse, avec sa renommée de scoliaste, mérite d'être cité. « Il n'y a point d'autre Grec ni Latin, dit-il, et très-assurément il n'y en aura jamais qui pour l'étendue de sa prudence soit comparé à celui-ci, tant je suis éloigné de croire qu'aucun autre lui soit jamais préféré. » Puis se présente Amelot de La Houssaye, auteur d'un commentaire curieux sur les premiers livres des *Annales*. Ce n'est point ici un critique appliqué aux formes du langage, c'est un philosophe qui voit toute la morale dans Tacite. Enfin, Bayle, un esprit moins facile à l'enthousiasme, a eu ses élans d'admiration. Il a consacré un long travail au grand historien. Il aime à dire tout ce qui peut le rendre populaire. C'est lui qui raconte que le pape Paul III avait usé tout son exemplaire à force de le relire, et que Cosme de Médicis lui vouait aussi une partie de ses veilles. Je ne parle pas de l'influence générale des études de Tacite sur la grande littérature du dix-septième siècle; on sait assez ce que lui dut le génie de Corneille et de Racine, de Racine surtout. Après cela vint la littérature philosophique, littérature froide et railleuse. On admira Tacite; on cessa de le comprendre.

Si je jugeais Tacite sous le simple rapport de ce qu'on appelle le style, cette forme visible de la pensée, mais abstraite en quelque sorte de la pensée même, je trouverais à reprendre ce que d'autres ont repris déjà: un défaut de limpidité, de grâce, quelquefois de clarté. Mais je ne saurais rompre l'unité de la pensée et du langage, et Tacite s'offre à moi toujours avec ce caractère admirable de moraliste profond, ingénieux, divinateur, et son style est l'expression de son génie.

La Harpe a dit de la *Vie d'Agricola* : « C'est le chef-d'œuvre d'un homme qui n'a fait que des chefs-d'œuvre. » Et il y a bien en effet dans cette admirable biographie une certaine perfection de style qui ne se trouve point dans les grands travaux de Tacite. Mais cela même ne constitue pas le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre; c'est là une exagération de professeur d'Athénée. Le chef-d'œuvre de Tacite ce sont ses *Histoires*. Là tout son génie se déploie; là vous trouvez le peintre, le philosophe, le politique, l'écrivain. Ce n'est

point le lieu de disserter sur des questions littéraires, quel que soit d'ailleurs leur intérêt. J'indique seulement un jugement à rectifier. Quiconque n'aurait lu de Tacite que l'opuscule parfait consacré à la mémoire de son beau-père saurait à peine comment le grand moraliste flétrit les crimes et les turpitudes, comment il sonde les mystères du vice et de l'abjection, comment il peint la servitude, comment il venge la vertu. Pour connaître Tacite, il faut avoir suivi ses sombres récits sur la vie de Tibère; il faut avoir pleuré sur le meurtre de Germanicus; il faut avoir entrevu les débauches de Messaline ou les orgies de Néron; il faut avoir assisté au meurtre d'Agrippine, et puis il faut avoir entendu la voix de l'historien retentissant comme un bruit de trompette à l'oreille du parricide sur le tombeau de sa mère; il faut avoir suivi toute cette histoire de souillures publiques, tous ces drames, toutes ces morts, tous ces exils, toutes ces vengeances; c'est là que Tacite est grand, non par une perfection rhétoricienne de style, mais par un ensemble merveilleux d'idées, d'images, d'émotions, qui est plus que la perfection du style, qui est le génie. Celui qui aura consacré quelques veilles à l'étude de Tacite prendra peu de goût aux nouveautés, aux frivolités, aux folies de ce qu'on appelle, je crois, l'*art* littéraire. Et c'est ici peut-être que la pensée de La Harpe est véritable, mais quelque peu modifiée : on peut juger du mérite d'*une époque* par le mérite qu'elle trouve à Tacite. Tacite est l'homme des temps graves; il appelle à lui les intelligences fortes : et un signe du retour des lettres vers des pensées sérieuses, vers des travaux durables, ce serait de voir les esprits s'appliquer à la méditation d'un écrivain dont l'étude suffit à donner quelque gloire. LAURENTIE.

TACITE (MARCUS CLAUDIUS TACITUS), empereur romain, qui régna du 25 septembre de l'an 275 jusqu'en avril 276, était sénateur et déjà âgé de soixante-quinze ans lorsque, bien qu'il eût refusé cet honneur pendant six mois, après la mort d'Aurélien il fut proclamé empereur par le sénat, qui dans ce choix fut déterminé autant par les vertus de ce candidat que par ses immenses richesses. Tacite les consacra généreusement aux besoins de l'État. S'étant rendu en Asie Mineure pour réprimer les invasions des Goths et des Alains, il fut assassiné à Tyane, par la soldatesque, qu'il avait irritée par sa sévérité. Florianus, son frère, qui lui succéda, eut le même sort, trois mois plus tard; après quoi, Probus revêtit la pourpre impériale.

Cet empereur, qui se glorifiait de descendre du célèbre historien du même nom, avait ordonné que ses ouvrages fussent placés dans toutes les bibliothèques de l'empire et qu'il en fût fait chaque année dix exemplaires aux frais du trésor public.

TACITE RECONDUCTION. On appelle ainsi, en termes de droit, la continuation de la jouissance d'une ferme ou d'une maison pour le même prix et aux mêmes conditions après l'expiration du bail, et sans qu'il ait été renouvelé par écrit. Elle est soumise aux mêmes règles que les locations faites sans écrit. Lorsqu'il y a congé signifié, le preneur, quoiqu'il ait continué la jouissance, ne peut invoquer la *tacite reconduction*.

TACONNET (TOUSSAINT-GASPARD), l'un de ces acteurs dont le renom populaire conserve longtemps la mémoire, naquit à Paris, en 1730. Fils d'un menuisier, il exerça d'abord l'état de son père dans les ateliers des Menus-Plaisirs du roi; il devint ensuite machiniste à l'Opéra, et puis souffleur à l'Opéra-Comique. Ce fut pour ce théâtre qu'il composa ses premiers ouvrages; mais ce spectacle ayant été réuni à la Comédie-Italienne, Taconnet devint un des fournisseurs des spectacles qui chaque année s'établissaient aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent. Enfin, Nicolet vint, et fonda, sur le boulevard du Temple, ce théâtre où Taconnet devait acquérir deux genres d'illustration : il ne se borna pas à en être l'auteur le plus fécond et le plus gai, il en devint aussi l'acteur le plus aimé du public; il jouait surtout avec une vérité et un naturel parfaits tous les rôles d'ivrogne, d'homme du peuple, etc., que nous avons vus si bien remplis par Tiercelin et par Grassot, ses véritables héritiers. Taconnet ne se contenta pas de se faire nombre de rôles à sa taille dans ses pièces bouffonnes du *Savetier avocat*, du *Déménagement du Peintre*, de *La Mort du Bœuf-Gras*, etc., etc. : il composa pour son théâtre quelques ouvrages d'un genre gracieux, tels que *Les Aveux indiscrets*, *Le Baiser donné et rendu*, qui n'auraient point été déplacés sur une scène plus élevée. La parodie, la circonstance, inspirèrent souvent aussi sa muse joyeuse. Dans les derniers temps de sa vie, il avait malheureusement pris l'habitude de jouer ses personnages d'ivrogne un peu trop d'après nature, et il ne sortait guère du cabaret de Ramponneau que pour entrer dans un autre. Sa passion pour le vin abrégea ses jours, et enleva, à peine âgé de quarante-quatre ans, au théâtre de Nicolet, celui qu'on avait surnommé le Molière et le Préville des boulevards. Une blessure à la jambe, aggravée par son intempérance, devint une maladie mortelle, et, transporté à l'hôtel-Dieu, il y expira, le 29 décembre 1774. Taconnet avait composé dans sa courte carrière plus de quatre-vingts pièces, dont cinquante, à peu près, ont été imprimées. OURRY.

TACT ou TOUCHER. C'est l'un de nos cinq sens extérieurs. Il est le plus généralement répandu dans les diverses classes d'animaux, depuis l'homme jusqu'aux classes les plus imparfaites, comme les polypes, qui paraissent n'avoir reçu de la nature que ce seul sens. Le tact est destiné à apprécier plusieurs qualités ou propriétés physiques des corps très-diverses entre elles. Par lui nous pouvons acquérir les idées de leur température, de leur consistance, de leur pesanteur, de leur forme, de leur volume, de leur poli et de leurs inégalités ou aspérités, de leur sécheresse ou de leur humidité, etc.; il donne ou rectifie les notions de distance, de quantité ou de nombre, de masses, de repos ou de mouvement, etc., que nous avons pu acquérir par quelque autre sens, et plus particulièrement par celui de la vue. L'appareil pour le sens du toucher est la peau dans toute son étendue. Les parties du corps plus particulièrement destinées aux fonctions du toucher, chez l'homme, sont les mains, qui se prêtent admirablement, par leur conformation, à saisir la surface des corps qu'elles touchent. La nature a distribué à la peau des mains de très-grosses et très-nombreuses papilles nerveuses. Chez les animaux, les parties qui servent plus spécialement à leur toucher sont les pieds, la langue et surtout les lèvres, comme chez le cheval. La queue des singes, la trompe de l'éléphant, le bec des oiseaux, les antennes des insectes, les moustaches des mammifères, etc., leur servent au même usage. Les exercices violents émoussent la délicatesse du toucher. Les femmes et les personnes faibles et débiles ont un toucher plus fin que les hommes et les personnes fortement constituées.

Buffon soutient que c'est par le toucher seul que nous pouvons acquérir des connaissances complètes et réelles; c'est ce sens, dit-il, qui rectifie tous les autres sens, dont les effets ne produiraient que des erreurs dans notre esprit si le toucher ne nous apprenait à juger. Bonnet attribue à la trompe de l'éléphant et à la finesse de son toucher la supériorité de son intelligence. Cuvier pense que le toucher sert à vérifier et à compléter les impressions, surtout celles de la vue. Herder prétend que ce sens nous a donné les commodités de la vie, les inventions, les arts, et Richerand que la perfection de l'organe du toucher assure aux éléphants et aux castors un degré d'intelligence qui n'est départi à nul autre quadrupède, et devient peut-être le principe de leur sociabilité. Vicq-d'Azyr et d'autres pensent que la différence entre les facultés intellectuelles de l'homme et du singe s'explique par la différence de leurs mains. FOSSATI.

TACTIQUE. *Voyez* STRATÉGIE.

TADJICKS. *Voyez* BOUKHARIE et PERSE.

TADORNES, sorte d'oiseaux du genre *canard*, remarquables par leur bec, très-aplati vers le bout et relevé en bosse saillante à la base. Le tadorne commun (*anas*

tadorna) est le plus vivement peint de tous nos canards, blanc à tête verte, une ceinture cannelle autour de la poitrine, l'aile variée de noir, de blanc, de roux et de vert. Le mâle est long de 62 centimètres, la femelle plus petite, et présentant sur le bec une tache blanche au lieu de protubérance. Ces oiseaux ne se rassemblent point en troupes, comme les autres canards; ils vivent par couple en toute saison, et leur union, une fois formée, paraît indissoluble. Ils se laissent priver assez facilement, et sont un excellent gibier. Leur cri ordinaire est assez semblable à celui du canard commun; mais lorsqu'ils sont affectés de crainte, ils en font entendre un autre plus faible, quoique aigu. Ils ressemblent encore à nos canards par leur manière de vivre; seulement, ils ont plus de légèreté dans les mouvements, et montrent plus de gaieté et de vivacité. Ils préfèrent, en général, les régions septentrionales à nos climats tempérés; cependant, il en arrive chaque printemps un certain nombre de couples sur nos côtes de l'Océan. Quelques-uns s'écartent dans l'intérieur des terres, et se trouvent sur des rivières ou sur des lacs assez éloignés; mais le plus grand nombre ne quittent pas la côte. On fait quelquefois élever des tadornes par nos canes domestiques; pour cela, on emporte les œufs dans une grosse étoffe de laine, couverts du duvet qui les enveloppe, et on les met sous une cane : elle les couve, et quand les petits sont éclos, les soigne comme si elle en était la mère, pourvu qu'on ait eu l'attention de ne lui laisser aucun de ses propres œufs. Ces jeunes tadornes s'accoutument aisément à la domesticité, et vivent dans les basses-cours comme nos canards. Ils ont en naissant le dos blanc et noir, avec le ventre très-blanc, et ces deux couleurs, bien nettement tranchées, les rendent très-jolis; mais ils perdent cette première livrée et deviennent gris; puis, vers le mois de septembre, ils commencent à prendre leurs belles plumes; mais ce n'est qu'à la seconde année que leurs couleurs ont tout leur éclat. DÉMEZIL.

TAEL, nom d'une monnaie de compte et d'un poids en usage à la Chine et dans les Indes Orientales. En Chine le tael d'argent équivaut à l'once (*liang*) chinoise d'argent fin; sa valeur, dans notre monnaie, est de 7 fr. 50 centimes; le tael, poids, est divisé en dix parties, et équivaut à un peu plus de 37 grammes. Au Japon, les Hollandais comptent par taels. A Java le tael est usité comme poids, et équivaut à un peu plus de 38 grammes. Le tael sert en outre dans différents pays de l'Inde comme poids pour l'or, l'argent et autres marchandises précieuses, et la pesanteur en est très-variable.

TÆNARUM ou TÉNARE, promontoire du territoire de Sparte, célèbre dans l'antiquité par la poésie et la tradition, appelé aujourd'hui *Cap Matapan*. Là se trouvait un temple fameux de Neptune, situé dans une caverne conduisant à l'Hadès; car c'est par là qu'Hercule avait cherché Cerbère aux Enfers, et qu'Orphée y était descendu.

TÆKELI. *Voyez* TOEKELI.

TÆNIA (du grec ταινία, *bandelettes*), genre de vers entozoaires, que l'on peut rencontrer dans les intestins de presque tout les animaux vertébrés. Les tænias atteignent une longueur considérable, qui souvent va jusqu'à dix mètres. On les nomme vulgairement *vers solitaires*; mais il est prouvé aujourd'hui que plusieurs individus de la même espèce peuvent habiter à la fois dans les intestins d'un même animal. Le corps du tænia ressemble à un cordon plat plissé en travers, de manière à figurer des anneaux carrés plus ou moins allongés; la tête, presque carrée, offre aux quatre angles une petite fossette, et présente au milieu un tubercule ou trompe; cette trompe en général est armée d'un cercle de crochets à l'aide desquels l'animal se fixe aux parois de l'intestin grêle, où il se trouve habituellement; à cette petite tête succède un cou filiforme qui se confond, en s'élargissant, avec le reste du corps. Il y a deux espèces de tænias propres à l'homme : le *tænia à longs anneaux*, qui est le plus commun; et le *tænia large* ou *bothriocéphale*. Les tænias déterminent dans l'économie des désordres d'abord peu graves, mais qui peuvent amener à la longue le marasme et la mort. On indique surtout l'écorce de racine de grenadier comme *ténifuge*.

TAFIA. *Voyez* BOISSONS et RHUM.

TAFILET ou TAFILLET, c'est-à-dire *pays des Filéli*, province de la partie sud-est de l'empire de Maroc, entre le mont Atlas et le désert, la seule qui soit sous l'autorité de deux gouverneurs, partage complétement les conditions physiques du Biledulgérid. C'est un sol de steppes, à peu près plat, imprégné de sel, contenant plusieurs cours d'eau, parmi lesquels le Tafilet ou Ziz, qui va se perdre dans une steppe. Le territoire qu'ils arrosent produit des céréales, des dattes, de l'indigo; et on utilise les vastes prairies qu'on y rencontre pour élever des chevaux, des mulets, des bêtes à corne et des moutons. Les montagnes fournissent de l'antimoine, du plomb, du cuivre et de l'argent. Les habitants, qui généralement vivent à l'état nomade, sont des Berbères, divisés en plusieurs tribus, dont la plus considérable est celle des *Filéli*, qui jadis constituait un État indépendant.

Le chef-lieu, TAFILET, autrefois centre de cet État, est à bien dire un groupe de petites oasis, sur les bords du fleuve de ce nom, avec plusieurs villages et citadelles, un nouveau château, appartenant au souverain du Maroc, et 10,000 habitants, très-industrieux, qui s'occupent surtout de la fabrication d'étoffes de soie, de tapis, de couvertures de laine et d'excellents maroquins (*tafiléts*), ainsi que de commerce avec Tombouktou, Drinnie, etc., pour lequel leur pays est le rendez-vous des marchands du Maroc, de Fez, de Tétouan, etc.

TAFFETAS, étoffe de soie, tissée d'ordinaire chaîne organsin de France, d'Italie ou de Piémont. Les fabricants emploient diverses trames, suivant ce qu'ils veulent produire, et il n'y a pour cela d'autre règle que le goût. Mais généralement on se sert des trames de France, qui sont les plus belles. En augmentant ou en diminuant la grosseur ou le nombre des bouts de la trame, comme en fournissant ou en réduisant la qualité de la chaîne, on produit les *pou-de-soie*, les *gros de Naples*, les *gros de Tours*, les *marceline*, les *florences*, etc.

On appelle *taffetas d'Angleterre* une étoffe ordinairement noire ou couleur de chair, gommée d'un côté, et qu'on applique sur les coupures pour maintenir en contact les lèvres de la solution de continuité.

TAFNA (La), l'ancienne *Siga*, la plus grande rivière de la province d'Oran, coule à l'extrémité occidentale de cette province, sur les confins de l'empire de Maroc, dans la direction du sud au nord. Touchant par sa source au désert d'Angad, dont elle n'est séparée que par un chaînon du petit Atlas, elle est formée de la réunion de plusieurs cours d'eau, qui naissent pour la plupart dans les montagnes de Tlemcen. Après un cours d'environ 80 kilomètres, elle vient se jeter dans une anse située à l'extrémité occidentale du golfe de Harchgoun. La Tafna a une barre trop élevée pour pouvoir être franchie par les bateaux; au delà, son lit est cependant plus profond. Quand les eaux ne trouvent pas à se dégager, par suite de la hauteur de la barre ou de l'impulsion contraire que leur donnent les vagues, elles s'épanchent sur la rive gauche, où il existe quelques dunes, dans lesquelles elles demeurent stagnantes.

C'est près de l'embouchure de la Tafna, sur les hauteurs de la rive droite, que les Français établirent, au mois d'avril 1836, le camp qui porta le nom de *camp de la Tafna*, et qui fut d'abord commandé par le général d'Arlanges, puis par le général Bugeaud. Mais ce qui conservera surtout le nom de la Tafna dans les fastes de l'Algérie, c'est le traité qui fut conclu sur les bords de cette rivière entre le général Bugeaud et l'émir Abd-el-Kader, le 30 mai 1837. L'émir reconnaissait la souveraineté de la France en Afrique. La France limitait ses possessions à Alger, le Sahel, la plaine de la Mitidja, Blida, Coléah, Oran, Arzew, Mostaganem, Mazagran et un faible territoire : elle laissait l'émir administrer

la province d'Oran, celle de Tittery et la partie de celle d'Alger qu'elle ne s'était pas réservée. La France cédait à l'émir Harchgoun, Tlemcen, le Méchouar et les canons qui étaient anciennement dans cette citadelle. L'émir ne devait avoir aucun pouvoir sur les musulmans habitant le territoire français; mais ils restaient libres d'aller habiter le territoire de l'émir. L'émir devait donner à l'armée française 30,000 fanègues de froment, 30,000 fanègues d'orge et 50,000 bœufs. L'émir devait acheter en France la poudre, le soufre et les armes dont il aurait besoin. Le commerce devait être libre entre les habitants des différents territoires. Les criminels devaient être rendus des deux côtés. L'émir s'engageait à ne concéder aucun point du littoral à une puissance quelconque, sans l'autorisation de la France. Le commerce de la régence ne pouvait se faire que dans les ports occupés par la France; enfin, la France devait entretenir des agents auprès de l'émir, et l'émir pouvait jouir de la même faculté dans les villes et dans les ports français. Ce traité, qui constituait la puissance de notre plus grand ennemi, en pacifiant l'ouest de l'Algérie permettait au gouvernement de porter toute son attention sur la province de Constantine. Mais l'illusion fut de courte durée. Abd-el-Kader eut bientôt fortifié le pouvoir que nous lui avions reconnu. Obéi partout, avec des troupes réorganisées, des magasins approvisionnés d'armes et de munitions, il déchira le traité de la Tafna. La France changea alors de politique, et la guerre dut continuer en Afrique jusqu'à l'anéantissement de cette puissance du chef des croyants que la France avait trop facilement élevée. L. Louvet.

TAGANROG, port important de la Russie méridionale, dans le gouvernement d'Iekatérinoslaf, bâti sur un promontoire de la mer d'Azof, la principale étape du commerce du Don, du Danube et du Volga, et jusqu'à ce jour la plus florissante ville commerciale de la Nouvelle-Russie, fut fondé en 1699, par Pierre le Grand. Abandonné avec son territoire à la Porte Ottomane, en vertu de la paix du Pruth, en 1711, Taganrog fut rebâti, en 1768, par Catherine. Cette ville est située dans une contrée qui n'était autrefois qu'une steppe parcourue par des hordes nomades, mais que la culture a métamorphosée depuis en un véritable jardin où abondent les plus beaux fruits du sud, et fournissant les plus riches récoltes en grains et légumes de tous genres. Grâce aux vents de mer qui y rafraîchissent périodiquement l'atmosphère, on jouit à Taganrog d'un climat aussi sain que tempéré. En 1842 on comptait déjà dans cette ville 22,472 habitants, dont beaucoup de Grecs et d'Arméniens, dix églises et un grand nombre d'usines. Elle possède 26 bâtiments au long cours et 684 caboteurs. Taganrog est le siége d'un gouvernement particulier de ville (56 myriam. carrés et 80,000 habitants), dont le commandant ne relève que de l'empereur directement. Il est en outre chargé de la police de la place, du port et de la ville, de la direction des douanes, de la quarantaine, etc. La pêche, le commerce et l'industrie manufacturière constituent les principales ressources de la population. Le commerce de cette ville prendrait une plus grande extension si le port de Taganrog était plus profond; mais il ne peut admettre que des bâtiments de moyenne grandeur, qui doivent même s'alléger à Féodosia ou à Kertsch. Les bâtiments d'un fort tonnage sont obligés de mouiller à 2 myriamètres de Taganrog.

En 1814, à la suite d'une commotion violente, on vit une île apparaître tout à coup à la surface de la mer, aux environs de Taganrog, puis disparaître bientôt après dans les flots. Du gouvernement de Taganrog dépend *Mariapol*, ville située à l'ouest de Taganrog, à l'embouchure du Kalmius et sur la mer d'Azof, avec un commerce assez actif et où en 1851 on comptait plus de 4,600 habitants.

TAGDEMT ou TEKEDEMPT. Cet établissement, le plus important de ceux qu'Abd-el-Kader ait tenté de former, sur l'emplacement de l'ancien *Gadaum Castra*, est situé à 62 myriam. ouest-sud-ouest de Thaza, et à 7 myriam. est de Mascara. Fondé en 1835, par l'émir lui-même, qui y bâtit un fort d'environ 50 mètres de long sur 20 de large, avec des murailles de 1 mètre 50 centimètres d'épaisseur, il y avait en face de la porte de ce fort une maison carrée, nommée le *Petit Fort* par les Arabes, et servant d'atelier aux ouvriers mécaniciens et armuriers qu'Abd-el-Kader fit venir en 1838. La ville se composait d'environ trois cents cabanes recouvertes en chaume, au milieu desquelles s'élevaient huit à dix maisons, couvertes de terrasses et autant avec des toitures en tuiles. La population de Tagdemt se composait d'anciens habitants de Mazagran et de Mostaganem, et des coulouglis de Miliana et de Médeah qui y avaient été transportés par l'émir. Le fort servait de dépôt pour les approvisionnements de guerre et de bouche, et de plus il contenait la monnaie. Lorsqu'on eut décidé d'anéantir la puissance d'Abd-el-Kader en Afrique, on dut songer à ruiner ces établissements, qui lui servaient de refuge et de magasins. Une colonne, partie de Mostaganem le 18 mai 1841, et commandée par le gouverneur général en personne, arriva, après plusieurs petits combats d'arrière-garde et de flanc, devant Tagdemt le 25, et en prit possession. La ville et le fort avaient été évacués par les habitants. Quelques maisons en chaume brûlaient, incendiées par les Arabes eux-mêmes. Les autres étaient intactes. L'armée fit immédiatement sauter le fort, et le lendemain Abdel-Kader put voir, des hauteurs où il avait pris position, s'écrouler la citadelle où il avait placé son principal dépôt d'armes et de munitions, et qui lui avait coûté tant de peines et d'argent à édifier. L. Louvet.

TAGE (Le), en espagnol *Tajo*, en portugais *Tejo*, le *Tagus* des anciens, l'un des plus grands fleuves de la presqu'île Pyrénéenne, qu'il traverse au centre dans la direction de l'est à l'ouest, prend sa source sur les limites de la Vieille-Castille et de l'Aragon, dans la *Sierra* d'Albarracin, sur le versant occidental de la *Muela de san Juan*, montagne conique, haute de 1467 mètres, à la *Fuente de Abrega*, source très-riche, située à deux *leguas* au sud-est du bourg de Peralejos, au centre d'un plateau onduleux, non loin des sources du Xucar, du Cabriel et du Guadalaviar ou Turia. Il traverse toute la Vieille-Castille, dans laquelle il baigne Tolède et reçoit le Hénarez, se dirige vers Alcantara, dans l'Estramadure espagnole, et pénètre enfin, par l'Estramadure portugaise, dans l'ancienne Lusitanie, où il reçoit le Zezere et le Rio-de-Soro, et baigne la ville de Santarem. C'est à Santarem que la marée commence à se faire sentir et où commence aussi le service des bateaux à vapeur. Mais les navires de long cours ne peuvent pas le remonter au delà de Villafranca. Au-dessous de Santarem, à Salvaterre, il se divise en deux grands bras : le nouveau Tage, et le *Mar del Pedro*. Après un cours d'environ 75 myriamètres à travers les plus belles provinces de la péninsule (dont 55 en Espagne et 20 en Portugal), il se jette dans l'océan Atlantique, à quatre myriamètres au-dessous de Lisbonne, dont il baigne les murs, devant lesquels il forme une magnifique baie, où mouillent d'innombrables vaisseaux. Sur le sol espagnol, il présente à la navigation d'extrêmes difficultés; et il n'a pu en conséquence jusqu'à ce jour y être utilisé comme voie de communication.

TAGÈS, génie étrusque et devin célèbre, que la tradition des populations de l'Étrurie fait naître d'une motte de terre, sous la charrue d'un laboureur; il avait la taille d'un nain, mais était doué d'une extrême sagesse. Aussi lui attribuait-on différents ouvrages prophétiques.

TAGÈTE. *Voyez* Œillet d'Inde.

TAGIL' ou NISHNIJ-TAGILSK, bourg important du gouvernement de Perm, à 20 myriam. à l'est de la ville de Perm, bâti sur le Tagil', affluent de la Tura, sur le versant oriental du mont Oural, compte plus de 20,000 habitants et possède une école de mineurs. Il est célèbre par les immenses forges appartenant à la famille Demidoff, l'un des plus vastes établissements de ce genre qui existent dans l'Oural. A 7 myriamètres au sud on trouve les forges de *Nowjansk*, qui livrent chaque année à la consommation plus de 300,000 *pouds* de fer de qualité supérieure, et connu dans le

commerce sous le nom de *vieille zibeline* (d'après l'ancienne estampille).

TAGLIACOZZO, ville du royaume de Naples, dans l'Abruzze Ultérieure Deuxième, compte environ 4,000 habitants, et est mémorable par la victoire décisive que Charles d'Anjou remporta sous ses murs, en l'an 1268, sur Conradin, roi de Sicile. Le roi de Naples y possède un château.

TAGLIAMENTO (Le), petite rivière du territoire vénitien, qui prend sa source entre les provinces d'Udine et de Bellune, et qui, après un parcours de 14 myriamètres, se jette dans l'Adriatique. Il fut à diverses reprises le théâtre d'engagements sérieux entre les Français et les Autrichiens, dans les guerres d'Italie, notamment, en 1805, d'un combat d'arrière-garde des plus vifs entre Massena et l'archiduc Charles battant en retraite.

TAGLIONI (Marie), comtesse *Gilbert des Voisins*, danseuse et mime justement célèbre, est née en 1804, à Stockholm, d'un père napolitain d'origine et depuis longtemps attaché comme danseur au théâtre de cette capitale. Engagé plus tard comme danseur à Vienne, Taglioni emmena avec lui Marie, sa fille et son élève, et la fit débuter avec le plus grand succès sur le théâtre de cette ville, le 16 juin 1822, dans une composition chorégraphique dont il était l'auteur. Dès lors toutes les scènes de l'Allemagne tinrent à honneur de posséder pendant quelques jours au moins l'élégante et gracieuse danseuse qui avait su fanatiser la population viennoise, si blasée, partant si difficile, en fait de spectacles. Il lui manquait toutefois, comme dernière consécration à sa gloire, les suffrages du public parisien. Marie Taglioni vint donc demander un début à notre Opéra, où elle parut pour la première fois le 23 juillet 1827, dans le ballet du *Sicilien*. Cependant, la débutante, si applaudie qu'elle eût été, dut se contenter d'un engagement de cinq ans au prix de 8,000 fr., sans *feux*, pour commencer en novembre 1828, à l'expiration de celui qu'elle avait encore à achever avec la direction du théâtre de Munich. La régie de l'Opéra avait évidemment fait là une affaire d'or. En 1830, à la suite de la révolution de Juillet, la direction de notre première scène lyrique passa, comme on sait, à titre d'entreprise particulière subventionnée par l'État moyennant 1,200,000 fr. par an, entre les mains du docteur *Véron*. A l'expiration de l'engagement de son *premier sujet*, l'*impresario*, désireux de retenir à l'Académie, alors *royale*, de Musique, la danseuse qui en faisait la gloire et la fortune, fit noblement les choses, et signa à Marie Taglioni un engagement de 80,000 francs, *non compris les feux*. Les principaux ouvrages dans lesquels elle se montra furent : *Cendrillon*, *Flore et Zéphire*, *Guillaume Tell*, *Nathalie*, *La Révolte au sérail*. Mais *La Fille du Danube* et surtout *La Sylphide* sont demeurées ses triomphes. Toutes les grandes scènes de l'Europe se disputèrent alors les moindres congés de la danseuse favorite du public parisien, et la direction du Théâtre de Saint-Pétersbourg en vint à lui faire des offres si magnifiques pour l'accaparer à son tour, que le directeur de l'Opéra ne put plus lutter davantage, et dut, quoi qu'il lui en coûtât, se résigner à abandonner sa pensionnaire à Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies. Dans l'intervalle, un mariage, qui a eu d'ailleurs le sort de beaucoup trop de mariages d'artistes, était venu donner à Marie Taglioni le droit de blasonner les panneaux de sa voiture et de surmonter son écu d'une couronne de comtesse. A son retour de Russie, et après avoir encore fait, dans l'intérêt de sa fortune, divers voyages artistiques en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, Marie Taglioni comprit à temps que l'heure de renoncer au théâtre avait sonné pour elle et qu'il valait bien mieux y laisser des regrets que risquer d'y exciter quelque jour la commisération de ses anciens admirateurs. Depuis 1848 elle s'est donc retirée en Italie, où elle possède plusieurs palais à Venise et une délicieuse villa sur les bords du lac de Côme.

TAGUAN. *Voyez* Polatouche.

TAHÉRIDES (Dynastie des). *Voy.* Khalifes, tome XI, p. 768.

TAIE, tache blanche ou pellicule qui se forme sur la cornée transparente de l'œil. C'est le nom vulgaire de l'*albugo*, du *leucome* et de quelques autres affections de la cornée.

TAILLADE. *Voyez* Estafilade.

TAILLE. Ce mot a un grand nombre d'acceptions. Nous mentionnerons les plus usitées, et d'abord celle qui le fait servir à désigner la stature du corps de l'homme, ou plutôt sa hauteur. La *taille* de l'homme et la durée de sa vie ne semblent pas avoir subi depuis les temps historiques de variation appréciable. Les extrêmes sont de un mètre 33 centimètres (les Esquimaux, les montagnards Boschimans) à deux mètres (les Patagons); la moyenne est de un mètre 66 centimètres. Souvent par le mot *taille* on n'entend désigner que la conformation du corps, depuis les épaules jusqu'à la ceinture : c'est en ce sens qu'on dit : une *taille* fine, dégagée, etc.

Taille, dans les usages du petit commerce de détail, se dit encore d'un petit bâton fendu par le milieu en deux parties, sur lesquelles, lorsqu'elles sont réunies, le vendeur et l'acheteur font des *hoches* ou de petites entailles pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande, etc., que l'un fournit à l'autre.

On appelait autrefois *taille* un impôt, essentiellement féodal, prélevé sur ceux qui n'étaient ni nobles ni ecclésiastiques par les seigneurs sur leurs vassaux. Il était ainsi nommé parce que les paysans collecteurs, ne sachant pas écrire, marquaient leurs recettes sur une taille de bois. On appelait *taille à merci*, *taille à volonté*, *taille à discrétion*, une taille que le seigneur levait annuellement sur ses hommes, non pas qu'il fût le maître de la lever autant de fois que bon lui semblait, mais parce que dans l'origine il faisait son rôle aussi fort et aussi faible qu'il le voulait. Il y avait en outre la *taille royale*. Cet impôt, désigné dans les chartes sous les noms de *tallia*, de *tolta*, *male tolta* (pour mal levé ou levé mal à propos, ainsi que cela devait arriver si souvent), s'était d'abord appelé *fouage*, et avait porté jusqu'à Charles VII une foule d'autres dénominations. Ce fut sous saint Louis que les Français commencèrent à payer la *taille* pour se délivrer des gens de guerre. Cet impôt, qui ne rapportait que 1,800 mille livres à Louis IX, produisait trois millions sous Louis XI, plus de neuf millions sous François Ier, et alla ainsi croissant jusqu'à la révolution de 89, qui le supprima, ou plutôt ne fit qu'en changer le nom et le mode de prélèvement.

Taille, au pharaon, au trente-et-un, etc., se dit de la série complète des coups qui se suivent, jusqu'à ce que le banquier ait retourné toutes les cartes du jeu qu'il a dans la main.

En termes de musique, *taille* est celle des quatre parties qui est entre la basse et la haute-contre : on la nomme plus ordinairement *ténor* (*voyez* Haute-Taille et Basse-Taille).

Taille, en parlant du tranchant d'une épée, n'est guère usité que dans cette phrase : *Frapper d'estoc et de taille*.

On nomme encore *taille* un bois qui commence à revenir après avoir été coupé : Une jeune *taille*, une taille de deux ans.

En termes de gravure, on appelle *taille* toute incision que l'on fait sur le cuivre ou tout autre métal, avec le burin ou avec la pointe, ou qui est creusée par l'eau-forte. Les *tailles*, les *hachures* et les *points* faits et ménagés suivant les règles de l'art, servent à former tout ce qu'il est possible de représenter par la gravure (*voyez* Gravure).

TAILLE ou LITHOTOMIE. On a donné ces deux noms à une opération de chirurgie qui consiste à ouvrir la vessie pour faire l'extraction d'un ou plusieurs *calculs* vésicaux, ou de tout autre corps solide porté accidentellement dans la vessie, comme des épingles, des aiguilles, des portions de sonde, d'os, ou une balle, après avoir traversé les parois abdominales. Le mot *cystotomie* conviendrait beaucoup

mieux pour la désigner. Cette opération est très-anciennement connue. D'après toutes les apparences, la *taille* proprement dite fut d'abord pratiquée à Alexandrie, par des charlatans. Dans l'ouvrage intitulé le *Serment d'Hippocrate*, il n'est question de cette opération que pour la blâmer, et l'auteur engage même, par serment, les véritables médecins à ne jamais la pratiquer. Chez les Grecs et les Romains, cette partie de la chirurgie fut dédaignée par les médecins, et resta dans l'enfance. Pendant près de seize siècles on ne pratiqua cette opération que par la méthode difficile et dangereuse décrite par Celse, et elle n'a dû les progrès lents qu'elle a faits en Europe qu'à un concours de circonstances fortuites, qui ont conduit à l'invention de presque toutes les méthodes proposées pour se frayer une voie jusque dans la vessie. La taille a été pratiquée pendant longtemps par quelques chirurgiens qui ne faisaient que cette opération : tels étaient, en France, les Colot et frère Jacques, Raw en Hollande, etc. C'est à dater du dix-huitième et du dix-septième siècle que les maîtres de l'art consacrèrent à cette opération leurs veilles et leurs méditations, et se sont en quelque sorte réunis pour rechercher les moyens de la rendre plus simple, plus facile à pratiquer, et plus sûre pour les malades.

On a cru pendant longtemps que cette opération était le seul moyen à proposer aux personnes atteintes de calculs vésicaux; mais les moyens ingénieux imaginés et employés dans ces derniers temps par MM. Civiale, Le Roy, Ségalas, Amussat, Heurteloup, Jacobson, etc., pour user, écraser ou broyer la pierre, peuvent, dans un grand nombre de circonstances, la remplacer avec succès. Cependant, on serait tout à fait dans l'erreur de penser que la lithotritie, malgré l'inconvénient de ne pouvoir être appliquée à tous les cas de pierre, est une opération sans danger; dans beaucoup de cas elle est même plus grave que l'opération de la taille : c'est donc au praticien éclairé qu'il appartient de décider la question de savoir si le malade qui est soumis à son observation est dans le cas d'être *taillé* ou *lithotritié*. L'enfance, la puberté et l'âge adulte sont en général plus favorables à la réussite de cette opération que la vieillesse. Les femmes y succombent très-rarement. Certaines circonstances contre-indiquent l'opération qui nous occupe : ainsi, il serait très-imprudent d'opérer un individu très-âgé ou arrivé à un tel degré de marasme qu'il n'aurait pas la force de supporter les suites de l'opération. On doit encore s'en abstenir quand la vessie est le siége d'affections graves, comme d'un fongus, d'un cancer, ou que les reins sont eux-mêmes le siége de calculs ou d'une altération organique quelconque. La lésion grave d'un autre organe, quoique éloigné du siége de la vessie, est en général une cause de contre-indication : on a alors recours aux calmants, aux bains et à un régime doux. Les malades peuvent être opérés dans toutes les saisons; cependant, quand rien ne presse, quand les douleurs ne sont pas trop intenses : mieux vaut choisir une saison douce et tempérée que le temps où règne une grande chaleur ou un froid excessif.

Décrire minutieusement la manière de pratiquer cette opération, avec ses diverses méthodes et ses nombreux procédés, ce serait sortir des bornes que réclame ici un article de cette nature, et d'ailleurs nous mettre dans le cas de ne pas être compris par les plus intelligents de nos lecteurs, qui ne seraient pas versés dans l'étude de l'anatomie. Nous dirons seulement que l'on pratique cette opération par deux grandes méthodes générales : l'une, par laquelle on arrive à la vessie en incisant la partie antérieure et inférieure de l'abdomen, au-dessus du pubis : c'est la taille *hypogastrique* ou le *haut appareil*. Elle n'est plus employée aujourd'hui que comme méthode exceptionnelle, dans les cas où le calcul est très-volumineux, quand il y a des rétrécissements considérables au canal de l'urètre, surtout aux portions membraneuse et prostatique de ce conduit, lorsque la prostate est malade, ou le périné le siége de tumeurs ou de fistules urinaires, avec engorgement des parties environnantes. Dans l'autre méthode, on arrive à la vessie par l'un des nombreux point du périné; c'est pourquoi elle a pris les noms de *taille sous-pubienne*, *périnéale*, ou *bas appareil*. Elle renferme un grand nombre de *sous-méthodes* et de procédés différents, dont les principaux sont le *petit appareil*, ou *taille de Celse*; le *grand appareil*, *taille médiane* ou de *Giovani de Romani*; la *taille latérale*, l'*oblique*, la *transversale* ou *bi-latérale*, la *quadrilatérale*, inventée dans ces derniers temps par Vidal de Cassis; la *recto-vésicale*, et chez la femme la *taille vésico-vulvaire*, avec tous ses procédés

La taille, d'après les heureuses modifications qu'elle a éprouvées dans ces derniers temps, n'est guère plus dangereuse que la lithotritie, et elle a l'avantage sur cette dernière de permettre l'extraction complète du calcul en une seule et prompte séance; de plus, elle convient dans presque tous les cas de calculs, tandis que la lithotritie n'est applicable qu'à certains d'entre eux. Dr Huguier.

TAILLÉ. *Voyez* Blason et Écu.

TAILLE AUX QUATRE CAS, terme de droit féodal. Au bon vieux temps, quand les vilains étaient *taillables* et corvéables à merci, on désignait sous ce nom une redevance extraordinaire que le seigneur était en droit d'exiger de ses vassaux dans quatre circonstances, à savoir : pour voyage d'outre-mer, pour marier ses filles, pour sa rançon quand il était fait prisonnier, enfin pour faire son fils chevalier.

TAILLEBOURG (Bataille de). Le prince Alphonse, frère de Louis IX, venait d'être reconnu (1242) seigneur du Poitou, et avait reçu l'hommage de tous ses vassaux. Un seul d'entre eux, Hugues de Lusignan, comte de la Marche, possesseur de fiefs nombreux en Poitou, Saintonge et Angoumois, refusait d'obéir aux ordres du roi et de se reconnaître vassal d'Alphonse. Il était poussé à la résistance et entretenu dans ses sentiments de rébellion par sa femme Isabelle, veuve de Jean Sans Terre, et mère de Henri III, roi d'Angleterre. Ses instances venaient de décider son fils à passer de nouveau en France. Elle lui avait promis l'assistance des rois de Castille et d'Aragon, du comte de Toulouse et d'une foule d'autres seigneurs mécontents. Lusignan, obéissant à l'empire funeste qu'elle exerçait sur lui, faisait partie de cette ligue; mais ne voulant se déclarer que lorsqu'il se croirait assez fort, il prêta, comme les autres vassaux, serment au prince Alphonse. Sommé par celui-ci, qui avait été informé de ce qui se tramait contre lui, de venir renouveler son serment aux fêtes de Noël, Lusignan leva le masque, déclarant qu'il regardait le Poitou comme appartenant à Richard d'Angleterre, et qu'il n'avait aucun ordre à recevoir de lui ni du roi de France. A cette nouvelle, Louis convoqua son parlement pour juger le comte de la Marche et le déclarer déchu de ses fiefs. Ce fut l'occasion que Henri III saisit pour chercher à reconquérir les provinces que Philippe-Auguste avait arrachées à l'Angleterre et pour se mettre à la tête de la ligue qui venait de se former. Il passa donc en France, et bientôt la guerre commença.

Louis IX, alors âgé de vingt-huit ans seulement, la poussa avec vigueur. Toutes les places en deçà de la Charente ne tardèrent pas à tomber entre ses mains, et Taillebourg, ville alors très-forte, lui ouvrit ses portes. Louis campait sous ses murs en présence de l'armée anglaise, groupée sur la rive opposée pour défendre les abords de la Charente. Une partie des troupes de Louis montèrent sur des bateaux, et cherchèrent à forcer le passage du fleuve, mais elles furent repoussées. Alors Louis, mettant pied à terre et saisissant son épée, se précipita à l'entrée du pont de Taillebourg, suivi seulement de huit hommes d'armes, pour s'ouvrir un passage au milieu des ennemis. La bravoure audacieuse du roi de France et de cette poignée de braves frappa les Anglais d'étonnement et de frayeur; ils reculèrent sur ce pont, où quatre hommes seulement pouvaient passer de front, et Louis se trouva bientôt à l'autre extrémité. Cependant les Anglais s'aperçoivent que quelques hommes ont suffi pour jeter le désordre dans leurs rangs,

ils reprennent l'offensive, et pressent de tous côtés Louis, qui se défend avec un courage héroïque et fait des prodiges de valeur. L'armée française, de son côté, a vu le noble élan du roi et le danger qu'il court par suite de sa courageuse témérité. Chacun veut partager son péril et sa gloire. Les uns dans des bateaux, les autres à la nage, d'autres sur l'étroite chaussée du pont, tous, en un mot, se précipitent sur ses pas et courent sus aux Anglais. La mêlée devient alors terrible, et le combat des plus acharnés. Tous les efforts des Anglais se dirigeaient contre Louis, mais ils demeurèrent inutiles. La victoire du roi de France fut complète.

L'armée Anglaise, en pleine déroute, courut s'enfermer dans les murs de Saintes; mais Louis ne tarda pas à la contraindre à prendre encore une fois la fuite et à chercher un refuge à Blaye. Lusignan ainsi que sa femme et ses enfants s'étant rendus à discrétion, Louis leur pardonna, mais après avoir exigé du comte de la Marche qu'il le suivit avec toutes ses troupes dans son expédition contre le comte de Toulouse et les autres princes alliés du roi d'Angleterre.

On voit encore aujourd'hui sur les bords de la Charente des restes de ce pont de Taillebourg qui fut témoin d'un des plus glorieux faits d'armes de notre vieille histoire.

A. Grellet du Peirat.

TAILLE DES ARBRES. Cette opération, dans sa théorie, résulte de l'observation de trois faits, savoir : 1° que si on coupe la tige d'un jeune arbre rez-terre, il repousse des jets vigoureux; 2° que si l'on coupe l'une de deux branches voisines et égales, l'autre profitera de la sève de la branche supprimée, au profit de sa grosseur propre et de la bonté des fruits qui y sont attachés; 3° que si on supprime une partie de branche garnie de plusieurs fruits, ceux qui restent seront plus gros et plus certains. Ce qu'on doit véritablement appeler *taille* se fait avec la serpette. Un autre instrument (le *sécateur*) a été proposé il y a une vingtaine d'années; mais comme il agit moins rapidement que la serpette, et qu'il comprime avant de couper, on ne doit l'employer qu'à la taille des arbustes. Nous nous bornerons à rappeler ici quelques principes généraux relatifs à la *taille des arbres fruitiers*. Pour les autres espèces d'arbres, nous nous contenterons de renvoyer le lecteur à l'article Bois (Sylviculture).

On a deux buts dans la taille d'un arbre fruitier : 1° de faire pousser à cet arbre des branches tellement disposées qu'il devienne *espalier*, *contre-espalier*, *quenouille*, *pyramide*, *nain*, etc.; 2° de lui faire fournir de plus beaux fruits, et chaque année presqu'en même nombre, à moins que des obstacles imprévus ne s'y opposent. C'est en hiver que se fait la taille des arbres fruitiers, et généralement de tous les arbres; les uns se taillent au commencement, les autres à la fin. La taille des arbres à pepins, surtout des poiriers, peut se faire dès que les feuilles sont tombées. Les mois de novembre et de décembre sont plus convenables dans le climat de Paris.

On réduit communément les principes de la taille à deux : 1° supprimer tout canal direct de la sève, pour que la lenteur de sa marche multiplie les fleurs, assure la nouure, sa permanence, augmente la grosseur et la saveur des fruits; 2° soutenir l'équilibre le plus parfait entre les deux côtés ou ailes de l'arbre, c'est-à-dire tailler plus long le côté le plus vigoureux, et plus court le côté le plus faible. Les partisans exagérés de l'*arcure* des branches tiennent au premier principe. Du second principe résulte la durée et la permanence du bon état de l'arbre. Souvent on taille un arbre qui a été mal conduit pendant plusieurs années consécutives, ou qui a souffert de la grêle, de la gelée, etc., uniquement pour le rétablir; tendez alors à la reproduction des branches à bois. Ne taillez pas dans l'intention de forcer la production du fruit. Si donc vous diminuez la production du fruit une année, vous conservez à l'arbre une vigueur suffisante pour qu'il en puisse porter encore l'année suivante. Comme le principe de la disposition des espaliers, des contre-espaliers, est qu'il n'y ait de branches conservées que celles qui sont sur les côtés des mères branches ou des tirants, la première opération à faire, quand on les taille, c'est de couper toutes celles qui se trouvent sur le devant ou sur le derrière. En général, on doit tailler court toutes les branches du bas et du dessous des branches principales, parce que ce sont les plus faibles; mais en coupant celles des branches à bois dont il est question, il faut s'occuper de la multiplication des branches à fruits pour les années suivantes. Abstenez-vous de tailler les arbres lorsqu'il gèle ou que l'air est sec et vif, parce que les branches s'éclatent ou cassent trop facilement.

P. Gaubert.

TAILLES DE FONDS, TAILLES-POINTS (*Marine*). Voyez Cargue.

TAILLEUR. En province, où le plus chétif instituteur primaire s'intitule pompeusement *homme de lettres*; en province, où le maçon est *architecte*, et le badigeonneur *artiste*, ce mot s'applique à tout individu qui, moyennant tant par jour ou par façon, convertit une étoffe quelconque en simulacre d'habit, de gilet, etc. A Paris, où l'on est moins prodigue de qualifications, il désigne un Humann, un Chevreuil, un Renard, un Lassus, un Staub, un Pomadère, c'est-à-dire un interprète ingénieux du bon goût et de la mode, que l'on doit bien se garder de confondre avec ces *confectionneurs* vulgaires, ces vils *frippiers*, qui de nos jours se chargent, au rabais et à prix fixe (s'il faut en croire les prospectus de leurs établissements, tout étincelants de glaces et de dorures), de transformer le plus gauche des provinciaux en *lion*, en *dandy*, en *fashionable*. « Combien de peintres comptez-vous en France? demandait un jour Napoléon à David. — Sire, répondit l'auteur de *Léonidas*, il y en a bien 6,000, ou du moins peu s'en faut. — 6,000 pour un David !!! » Et Napoléon se croisa les bras, puis se prit à sourire. L'exclamation ironique du grand empereur a conservé à cinquante ans de distance toute son actualité. Les David en tous genres sont rares en tous temps; et les vrais tailleurs aussi constitueront toujours le très-petit nombre dans cette immense corporation qu'on désignait autrefois sous le nom de *pourpoinctiers*, parce que ses membres étaient en possession de confectionner les *pourpoincts* de nos bons aïeux. Un coup d'œil rétrospectif jeté sur l'histoire d'un art qui de tous temps eut de l'importance en France (nous n'en voulons pas de meilleure preuve que la fameuse épître de ce bon Sedaine à son habit) ne serait certes pas un travail sans intérêt. Malheureusement les matériaux manquent, ou à peu près. Que nous importe en effet de savoir, par exemple, qu'avant 1789 pour parvenir à la maîtrise dans la corporation des tailleurs il fallait avoir été trois ans compagnon et produire un chef-d'œuvre? Ce qu'on aimerait à connaître, ce sont les noms des artistes qui ont successivement excellé dans la coupe des vêtements, les luttes qu'il leur fallut soutenir; mais les auteurs de *Mémoires* des deux derniers siècles ont constamment, et comme avec préméditation, négligé de parler des tailleurs qui de leur temps donnaient l'impulsion et le ton à la mode. Assurément pourtant ce ne devaient pas être des esprits vulgaires que ceux qui habillaient les Lauzun, les Richelieu, les Fronsac, les Lauraguais, ou le comte d'Artois et tant d'autres hommes élégants. Sedaine lui-même, que nous citions tout à l'heure, et qui remercie si naïvement son habit, se garde bien de nous dire à quel tailleur il le *devait*. Ce mot, qui nous échappe, expliquerait peut-être l'ingrat silence que nous reprochons aux écrivains du dix-septième et du dix-huitième siècle.

Quand il devint de bon ton de porter des sabots avec une ignoble carmagnole et de se coiffer d'un sale bonnet rouge, on conçoit que l'art du tailleur dut retomber dans l'enfance. Les modes si ridicules qui régnèrent pendant les bacchanales du Directoire ne doivent être considérées que comme l'inévitable et nécessaire transition d'une époque d'anarchie à des temps calmes et réguliers. L'empire ramena l'art du tailleur dans la véritable voie du progrès et du perfectionnement, et l'histoire n'a pas dédaigné de sauver du grand naufrage dans lequel périt cet édifice de gloire le

nom modeste de *Léger*. C'est que, voyez-vous, à Léger échut le lot d'habiller le grand homme. Un homme d'esprit a dit que Staub, l'illustre Staub, qui a bâti tout un quartier de Paris sur l'emplacement de l'ancien hôtel Thélusson, et qui est mort laissant plus de 300,000 fr. de rente, eût pu, rien qu'en relevant son livre de factures, accompagné de quelques notes et commentaires, écrire toute l'histoire de la Restauration.

On a remarqué que partout, en Europe, l'art si difficile d'habiller les hommes, c'est-à-dire de dissimuler leurs défauts et de faire valoir leurs avantages physiques, n'avait que des Allemands pour véritables interprètes. D'où vient cette prééminence des hommes d'outre-Rhin? Étant donnée cette prééminence, quelle est la cause de la non-moins incontestable infériorité de l'artiste de Vienne, de Berlin ou de Munich, comparativement à son compatriote et condisciple qui est venu chercher fortune à Paris ou à Londres, les deux seules villes du monde où les hommes sachent s'habiller? Voici la solution qu'un misanthrope a donnée de cet étrange problème : c'est que les luttes acharnées et incessantes que l'artiste de Londres ou de Paris est obligé de soutenir pour arracher à la plupart de ses clients le payement de ses mémoires développent son génie. Nous rapportons cette explication telle quelle, et sans commentaires.

Charles Dupouy.

TAILLEVAS. *Voyez* Bouclier.

TAILLIS. On appelle ainsi, en termes de sylviculture, un bois que l'on met en coupe réglée, ordinairement de neuf en neuf ans, par opposition au bois de futaie.

TAILLOIR ou ABAQUE (*Architecture*). *Voyez* Abaque et Chapiteau.

TAIN, amalgame d'étain et de mercure employé pour la fabrication des glaces et miroirs.

TAIN (*Géographie*). *Voyez* Drôme (Département de la).

TAÏ-OUAN, ville de Chine, chef-lieu de la province du même nom et de l'île de Formose, sur la côte orientale et le détroit de Formose, est le centre d'un commerce important.

TAISSON. *Voyez* Blaireau.

TAÏTI ou TAHITI. *Voyez* Otaïti.

TAJO. *Voyez* Tage.

TAJASSU ou TAJASSOU. *Voyez* Pécari.

TALAHASSÉE. *Voyez* Floride.

TALAPOIN, nom vulgaire d'un singe rangé parmi les cercopithèques jusqu'en 1829, époque où M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire l'en sépara pour en former le type du genre *miopithèque* (de μεῖον, moindre, plus petit, et πίθηκος, singe). Le talapoin diffère en effet des guenons par des caractères très-importants, notamment par la disposition des narines. Quant aux caractères spécifiques, ce petit singe a le nez noir, les poils du front relevés et formant une sorte de huppe, le pelage d'un vert tiqueté, plus foncé sur le corps, plus clair et plus lavé de jaune sur la face externe du corps et le dessus des mains; le dessous du corps et le dedans des membres sont blancs; la queue est grisâtre. Le talapoin, que Buffon croyait à tort originaire de l'Inde, habite la côte occidentale d'Afrique.

TALAPOINS, nom que les Siamois et les habitants du Laos et du Pégu donnent à leurs prêtres, espèces de moines mendiants et prêcheurs. *Voyez* Bouddha.

TALAVEYRA DE LA REYNA, vieille ville d'Espagne, dans la province de Tolède, appartenant autrefois au royaume de Castille, sur la rive droite du Tage, qu'on y passe sur un étroit pont en pierre, de trente-cinq arches et de cinq cents mètres de long. On y voit de belles ruines romaines, des tours et des portes construites par les Arabes. Sa population est d'environ 7,000 habitants, et il s'y fabrique beaucoup de drap, de velours, d'étoffes de soie, de tresses et de galons d'or et d'argent. C'est aussi l'endroit de l'Espagne où l'on fabrique les meilleures poteries. Cette ville est l'antique *Talabriga;* au moyen âge il en est fait mention comme siége d'un évêché visigoth, sous le nom d'*Elbora*, et les Arabes l'appelaient *Thalabira*. En 914 et 945 ils y essuyèrent de mémorables défaites. Elle fut prise d'assaut en 1080 par le roi de Castille Alphonse VI, et en 1196 par les Almohades; mais elle est encore plus mémorable dans l'histoire par la grande bataille que Wellington y gagna, le 28 juillet 1809, sur les Français commandés par le roi Joseph.

TALBOT (John), l'un des plus célèbres capitaines de l'Angleterre au quinzième siècle, descendait d'une famille normande, et était né vers 1373, à Blechmore, dans le Shropshire. En 1410 il entra au parlement, où il figura parmi les adversaires de la maison de Lancastre. Aussi en 1413, à l'accession au trône de Henri V, fut-il emprisonné à la Tour. Mais le roi ne tarda pas à le faire remettre en liberté. Il le nomma même lord lieutenant en Irlande, où il battit le chef des rebelles Donald Mac Murghe. Lorsqu'en 1417 Henri V entreprit son expédition contre la France, Talbot, qui l'y suivit, assista aux siéges de Domfront et de Rouen, chassa les Français du Mans, et prit part aux assauts de Laval et de Pontorson. Le comte de Salisbury ayant été tué sous les murs d'Orléans, il fut chargé, avec d'autres capitaines, de la direction des opérations du siége de cette place, que Jeanne d'Arc fit enfin lever aux Anglais. Après les nombreuses défaites qu'essuya ensuite l'armée anglaise, Talbot en prit le commandement en chef, et ramena bientôt la victoire sous ses drapeaux. En 1433 il s'empara d'un grand nombre de villes fortifiées de la Normandie; en 1435 la ville de Saint-Denis tomba en son pouvoir, et l'année suivante il mit l'armée française en déroute sous les murs de Rouen. En 1437 il prit Pontoise, et mit le siége devant Crotoy. Mais le manque de troupes et de secours suffisants de la part de l'Angleterre le contraignit à abandonner ses conquêtes pour se borner à garder la défensive. Il est indubitable que la France eût été beaucoup plus tôt délivrée de la présence des bandes armées de l'étranger sans les efforts énergiques que le redoutable Talbot fit jusqu'au dernier moment pour s'y maintenir. En 1442 Henri VI le créa *comte de Shrewsbury* en Angleterre, et *comte de Waterford* et *Wexford* en Irlande. En 1449 Talbot dut, après la défense la plus désespérée, rendre Rouen aux Français, et même se livrer à eux comme otage pour la stricte observation des clauses de la capitulation. L'année suivante, il recouvra sa liberté, et entreprit alors un pèlerinage à Rome. A son retour, le roi d'Angleterre le nomma de nouveau au commandement supérieur des forces anglaises en Guienne, province que le roi de France Charles VII venait d'envahir. En octobre 1452 Talbot, à la tête de 4,000 hommes, s'empara d'un grand nombre de villes, entre autres de Bordeaux, où il se fortifia. Mais au mois de juillet 1453, l'armée française étant venue mettre le siége devant Castillon (Châtillon de Périgord), John Talbot dut aller au secours de cette place avec les 5,000 hommes de renfort que son fils lui avait tout récemment amenés d'Angleterre. Il y fut battu à diverses reprises par les Français, dans de sanglantes affaires, et succomba, le 20 juillet 1453, aux graves blessures qu'il y avait reçues. Son fils eut le même sort. L'armée anglaise, privée de ses chefs, se dispersa ou se réfugia à bord des navires qu'elle avait en réserve à la côte. Les preuves multipliées de modération et de loyauté que John Talbot avait données au milieu de ces luttes acharnées entre les deux peuples, et son courage chevaleresque, lui avaient mérité l'estime universelle et jusqu'à celle de l'ennemi. Des deux côtés du canal on s'accordait à l'appeler *l'Achille de l'Angleterre*. Quelques années après sa mort, on rapporta ses restes mortels de France à Whitechurch, dans le Shropshire, où on lui éleva un monument. Ses descendants figurent encore aujourd'hui aux premiers rangs de l'aristocratie anglaise. Le chef actuel de cette famille est *John* Talbot, seizième comte de Shrewsbury, de Waterford et de Wexford, né le 18 mars 1791.

TALC, substance minérale, composée de silice, de magnésie, de protoxyde de fer et de quelques traces d'alumine et d'eau, grasse au toucher, flexible, non élastique, qui se laisse facilement rayer par l'ongle, et ne raye aucun minéral; ses formes cristallines ne sont pas bien connues;

elle s'électrise résineusement par le frottement. Le talc se présente en général sous une forme feuilletée, compacte ou écailleuse; sa couleur, quelquefois très-blanche, offre dans la plupart des cas des tons verdâtres et grisâtres. Il constitue presque à lui seul les roches désignées par M. Brongniart sous le nom de *phyllades*, et remplace souvent le mica dans les roches primitives (Mont-Blanc). Il existe en grande quantité dans les terrains de micaschiste, dans les couches ou amas de calcaire subordonné, et sert à fabriquer les crayons de pastel et à enlever les taches; il entre aussi dans la composition du fard. On appelle *talc graphique*, ou *craie de Briançon*, une variété de talc qui se trouve très-communément dans le commerce sous la forme de petites caricatures chinoises, et qui portent le nom de *pagodites*. Ce minéral, dont la composition chimique diffère de celle des talcs ordinaires par la présence de la potasse et de la chaux, offre un aspect gras, et se laisse facilement rayer par une pointe d'acier. L'espèce de talc désignée sous le nom de *pierre ollaire*, et que l'on trouve en grande abondance dans les montagnes du Valais, a de tous temps servi, comme son nom l'indique (*olla*), à fabriquer des instruments domestiques. La craie de Briançon, ou *talc stéatite*, présente une grande analogie de composition avec le talc proprement dit : on l'emploie pour adoucir le frottement des rouages en bois, pour faire glisser les bottes, pour tracer des lignes sur le drap, etc. Les serpentines, qui ne sont autre chose que du talc stéatite opaque, renferment certaines proportions de fer, se travaillent facilement sur le tour, et servent à fabriquer des écritoires, des lampes, des tabatières, et des boîtes de tous genres. TOURNAL.

TALC BLEU. *Voyez* DISTHÈNE.

TALENT. Ce mot dans l'acception la plus ordinaire désigne une disposition mentale particulière qui nous fait exceller dans la pratique ou l'exercice de certaines choses. On dit ainsi d'un bon orateur, qu'il a le *talent* de la parole; d'un diplomate habile, qu'il a le *talent* des intrigues, des affaires, etc. Le talent n'est ni l'esprit ni le génie, et ne saurait jamais tenir lieu de l'un ou de l'autre : ainsi, l'on peut avoir de grands talents pour de certaines choses, et n'être qu'un sot en tout le reste. Il faut remarquer toutefois que dans le langage ordinaire l'acception du mot *talent*, qui devrait être restreinte dans les limites que nous venons de poser, s'étend à l'exercice des facultés mentales de toutes espèces, qu'elles soient l'expression de l'esprit ou du génie : ainsi l'on dit de La Fontaine, qui avait bien certainement le génie des fables, qu'il a montré, comme fabuliste, plus de *talent* qu'aucun autre.

Talent dans le style familier se dit de la personne qui le possède : Récompenser le *talent*, pour celui qui en est doué.

TALENT (*Numismatique* et *Métrologie* [du grec τάλαντον, en latin *talentum*]). Ce mot servait chez les anciens à désigner une espèce de monnaie, ainsi qu'un poids pour les métaux, à peu près comme nous avons eu le *marc* en France jusqu'à l'établissement du système décimal.

Les savants ne sont aujourd'hui d'accord ni sur le nombre des *talents* autrefois usités, ni sur leur véritable valeur : celui dont il est le plus souvent parlé dans les auteurs est le *talent attique*; il renfermait, comme *poids*, 60 mines, 6,000 drachmes, et faisait environ 26 kilogrammes 178 grammes, soit 30 livres romaines. Il y avait aussi le *talent asiatique*, qui était en outre celui des Hébreux et de Moïse. M. Saigey, notre honorable collaborateur, auteur d'un excellent traité sur ces matières, estime qu'il équivalait à 18 kilogrammes. Il regarde comme étant un de ces poids la pierre roulée, en serpentine commune, conservée dans le cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, où elle est cataloguée sous le n° 702. Elle porte à l'un de ses bouts la vipère céraste avec trois étoiles, puis les douze signes du Zodiaque, et quatre ou cinq autres figures, le tout sculpté en relief; enfin, sur les deux flancs de la pierre, on voit quatre colonnes d'écriture cunéiforme gravée en creux.

Pour déterminer la valeur du *talent* comme *monnaie*, il faut distinguer deux époques : l'une qui s'étend depuis les premiers temps historiques jusqu'au deuxième siècle avant l'ère chrétienne, et l'autre qui comprend depuis cette dernière époque jusqu'à celle où la Grèce fondue dans l'Empire Romain en adopta les monnaies. Dans la première de ces périodes, qui embrasse les temps les plus florissants de la Grèce, tels que le siècle de Périclès, le talent pesant 6,000 drachmes, dont chacune répond à 82 grains 1/7, on doit exactement l'évaluer à 5,560 fr. 90 c. Durant la deuxième époque la drachme ayant été altérée, et ne valant plus que 77 grains 1/7, le talent, quoiqu'il en contînt toujours 5,000, ne répondait plus qu'à 5,222 fr. 41 c. Il y avait aussi des *talents attiques d'or*, évalués à 10 talents d'argent, et répondant à 55,609 fr. de notre monnaie actuelle. Le *talent d'Égine* ou de Corinthe valait 100 mines ou 10,000 drachmes. Le *talent babylonien*, estimé à 133 livres romaines (30 kilog. 837 gram.), valait environ 6,416 fr., et le *talent des Hébreux* répondait à 4,625 de nos francs à peu près. Il y avait une foule d'autres *talents*, tels que ceux d'Égypte, de Rhodes, d'Alexandrie, etc., sur la valeur desquels il a été impossible de se fixer.

TALFOURD (Sir THOMAS NOON), poëte anglais et membre du parlement, naquit en 1795, à Reading. Fils d'un brasseur, il fut élevé dans les principes religieux des *dissenters;* mais par la suite il s'est rallié aux doctrines de la haute Église. Il fit de remarquables études classiques, et dès l'âge de seize ans, en 1811, il publia ses *Poems on various subjects*. La fortune médiocre de ses parents ne lui permettant pas d'aller passer plusieurs années sur les bancs d'une université, il se consacra tout de suite à la carrière de la jurisprudence, sous la direction du célèbre Chitty, dont il fut l'un des collaborateurs les plus actifs pour la rédaction du grand ouvrage de droit criminel qui porte son nom. En même temps il écrivit des articles littéraires ou philosophiques, qu'il fit paraître dans le *New-Monthly Magazine*, dans l'*Edinburgh Review* et dans divers autres recueils, et qui plus tard ont été réunis et publiés à part (Londres, 1843). Admis comme avocat au barreau en 1821, il ne tarda pas à se faire une clientèle considérable, et obtint en 1833 le titre de *serjeant at law*. Élu membre du parlement par la ville de Reading en 1834, il reçut d'elle un nouveau mandat en 1839 et en 1846, et s'est surtout fait connaître par ses efforts pour faire plus efficacement consacrer le droit de propriété littéraire. C'est principalement comme poëte tragique qu'il s'est fait un nom dans les lettres. Ses œuvres théâtrales, dans lesquelles il a pris pour modèle le drame classique, réunissent en effet l'unité d'action à la lucidité de la forme et à l'élégance du style. Son premier drame, *Ion*, représenté en 1836 à Covent-Garden, obtint un succès prodigieux, et il est demeuré le meilleur de ses ouvrages. Il donna bientôt après sur le théâtre de Hay-Market *The Athenian captive*, œuvre également dans le goût classique, puis *Glencoe*, tableau de famille, pièce moins heureuse, et dont le succès fut bien inférieur aux deux autres. Ces trois drames ont été publiés en un volume (1844). Il a écrit en prose une biographie de mistress Radcliffe, un Essai critique sur le théâtre grec, et *Vacation Rambles and Thoughts*, *recollections of three continental tours* (2 vol., Londres, 1845), récit intéressant des voyages de l'auteur en France, en Suisse et sur les bords du Rhin. C'est seulement après sa mort que parut le *Supplement to Vacation Rambles* (Londres, 1854). On a en outre de lui : *Letters of Charles Lamb* (1837), et *Final Memorials of Charles Lamb* (2 vol., 1848). En 1849 il fut nommé juge à la *court of common pleas*. C'est dans l'exercice de ces fonctions que la mort le surprit, en 1854, à Stafford.

TALINGUER. *Voyez* ÉTALINGUER.

TALION (Loi du). Elle remonte à la plus haute antiquité. Cette pénalité légale est exprimée avec une énergique précision dans la loi de Moïse : « *Œil* pour *œil*, *dent* pour

dent. » Elle a été autorisée par les législations romaine et grecque, mais modifiée ensuite; et les chefs du prétoire de l'ancienne Rome avaient substitué à cette loi de sang une réparation en faveur du plaignant. Mahomet l'avait introduite dans son Koran; le frère ou le plus proche héritier de la personne tuée devait poursuivre le meurtrier en justice, et demander impitoyablement sa mort. « On vous ordonne, a-t-il dit, le talion pour ce qui regarde le meurtre : un homme libre pour un homme libre, un esclave pour un esclave, une femme pour une femme. » Il ajoutait : « Mais celui qui pardonnera au meurtrier obtiendra la miséricorde de Dieu, et lorsqu'on aura pardonné, on ne pourra plus exiger le *talion.* » Les nations primitives avaient imaginé les mutilations pour la punition des crimes, et la peine du talion était appliquée avec une inflexible rigueur.

DUFEY (de l'Yonne).

TALISMAN. On appelle ainsi certaines figures en métal, en pierre, etc., etc., ou bien encore certains signes, certains caractères, certaines figures, gravés sur pierre ou sur toute autre matière, et auxquels la superstition attribue la propriété de porter bonheur à celui qui les possède. Le nom et la chose proviennent incontestablement de l'Orient, peut-être bien même de l'Inde, d'où l'usage des talismans passa aux Perses, aux Hébreux, aux Arabes et aux *gnostiques.* C'est pourquoi les mots *abraxas*, *stoichéia* et *téraphim* avaient la même signification. Tout récemment l'opinion s'est produite que le talisman était en pierre, l'amulette, au contraire, en étoffe, en papier, etc., et que le premier tirait son nom d'une montagne appelée *Talismân*, dont les pierres étaient uniquement employées à cet usage. Les Perses, ajoute-t-on, croyaient cette montagne habitée par toutes sortes d'esprits; circonstance qui communiquait une puissance surnaturelle à ces pierres. Quand les mahométans adoptèrent l'usage des talismans, ils les modifièrent en y inscrivant des sentences du Koran, l'islamisme interdisant l'invocation des puissances démoniaques.

TALLART (CAMILLE, comte DE), *duc d'Hostun*, maréchal de France, naquit en 1652, et appartenait à une bonne famille du Dauphiné. Entré fort jeune au service, il fit ses premières armes sous les ordres du grand Condé dans les Pays-Bas, puis sous Turenne dans les guerres de 1674 et 1675 en Alsace. En 1678 il passa maréchal de camp. En 1693 Louis XIV le nomma lieutenant général. Après la paix de Ryswick, il alla à Londres, en 1698, en qualité d'envoyé extraordinaire, avec mission d'amener Guillaume III à consentir au traité de partage de la monarchie espagnole. Lorsqu'en 1702 éclata la guerre de succession d'Espagne, il reçut le commandement d'un corps d'armée sur le Rhin. Les succès qu'il y eut lui valurent, en 1703, le bâton de maréchal de France. Il obtint ensuite le commandement d'un corps d'armée sous les ordres du duc de Bourgogne, prit le vieux Brisach et mit le siége devant Landau. A la suite d'un engagement heureux, soutenu contre les Impériaux commandés par le prince héréditaire de Hesse, cette place fut forcée de lui ouvrir ses portes, le 16 novembre 1703, en même temps que toute l'Alsace se trouva au pouvoir des Français. Tallard reçut alors le commandement du corps de Villars, qui, ainsi que celui de Marsin, eut ordre d'opérer d'accord avec l'armée de l'électeur de Bavière. A l'approche de l'armée aux ordres de Marlborough et du prince Eugène, les armées combinées s'établirent dans le camp de Hochstædt. Le 13 août 1704, il s'y livra une bataille où, par suite des fausses dispositions de Tallart, les Français et les Bavarois furent complétement battus. Tallart fut du nombre des 15,000 prisonniers qui tombèrent entre les mains de l'ennemi. On l'envoya alors à Londres; mais il y conserva la liberté d'aller partout où bon lui semblait. On assure qu'il en profita pour ourdir et faire réussir l'intrigue de cour à la suite de laquelle Marlborough perdit les bonnes grâces de la reine et son commandement en chef. Après y être resté pendant sept ans prisonnier de guerre, il rentra enfin en France, en 1712. Louis XIV lui fit alors le plus gracieux accueil, le créa pair de France et *duc d'Hostun.* Il le désigna en outre dans son testament pour faire partie du conseil de régence pendant la minorité de son petit-fils. Mais le duc d'Orléans l'en exclut, à titre de partisan de l'ancienne cour et de la duchesse du Maine. En 1723 l'Académie Française élut le maréchal de Tallart au nombre de ses membres, encore bien qu'il ne possédât pas la moindre teinture des lettres.

TALLEMANT DES RÉAUX (GÉDÉON), le Brantôme du dix-septième siècle, naquit vers 1619, à La Rochelle. Son père, qui exerçait le commerce de la banque, dans lequel il acquit une fortune considérable, avait été marié deux fois. Il avait épousé en premières noces une demoiselle Poliron de La Leu, et en secondes noces Marie Rambouillet, sœur du financier, lequel n'avait rien de commun avec la famille des marquis de Rambouillet. De chacun de ces deux mariages naquirent deux fils et une fille. Gédéon Tallemant, plus généralement appelé de son vivant *des Réaux*, fut l'aîné des enfants issus du second lit. Son frère cadet, François, qui se convertit de bonne heure au catholicisme, devint abbé de Val-Chrétien, prieur de Saint-Irénée de Lyon, aumônier du roi et membre de l'Académie Française. A l'âge de vingt ans, Gédéon fit un voyage en Italie avec un de ses frères du premier lit et le célèbre abbé de Retz, depuis archevêque et cardinal. Au retour de ce voyage, Gédéon prit ses degrés en droit civil et canonique; car son père le destinait à la magistrature et se proposait même de lui acheter une charge de conseiller au parlement. Mais comme Gédéon ne se sentait aucune disposition pour cette carrière, il finit par renoncer à ce projet. Quoique son père jouît d'une belle fortune, Tallemant des Réaux chercha à s'assurer par un riche mariage une indépendance personnelle. Il demanda donc et obtint la main de sa cousine Élisabeth Rambouillet, fille de Nicolas Rambouillet, frère de sa mère. Ce mariage, en lui assurant une grande existence, lui permit de conserver sa liberté dans le monde et de n'y embrasser aucun état. Libre de tous soins et de toutes affaires, il y mena la vie philosophique d'un homme d'esprit heureux de pouvoir cultiver les lettres et de faire ses distractions de tous les petits intérêts, de toutes les petites passions qui agitaient la société dont il faisait partie. De bonne heure, Gédéon Tallemant des Réaux avait été reconnu dans son cercle pour un poëte de talent, et il avait fait partie de la petite pléiade que s'était adjointe le marquis de Montausier pour chanter Julie d'Angennes, cette reine des *précieuses*, dont plus tard il devait s'établir l'historien. Chargé, lui aussi, d'apporter sa *fleur*, à l'effet d'en tresser la fameuse *Guirlande de Julie*, Tallemant des Réaux avait choisi le *lis.* Il avait donc toutes espèces de droits à faire partie de la société élégante et polie qui se réunissait dans les salons de l'hôtel de Rambouillet; et on peut dire que ses *Historiettes* ne sont que l'écho des conversations qui s'y tinrent devant lui, des anecdotes de tous genres qu'il y entendit raconter. Il était d'ailleurs flatté, dans son légitime orgueil de bourgeois tout fraîchement *décrassé* sans doute, mais anobli à bien meilleur droit par ses talents, ses connaissances et son esprit, de l'accueil distingué qu'il y recevait de la marquise de Rambouillet, cette grande dame romaine qui avait vécu à la cour de Henri IV; et dans tout ce qu'il raconte du règne de ce prince et de la régence de Marie de Médicis il n'a guère fait que reproduire les entretiens de la marquise. D'ailleurs, il faut aussi savoir tenir compte, en ce qui touche son témoignage sur les faits qu'il rapporte et ses jugements sur les hommes qu'il apprécie, des perpétuels froissements que devait éprouver son bien légitime amour-propre en présence des pénibles humiliations que les nobles de race prenaient trop souvent plaisir à infliger non pas seulement à ces hommes de finance, à ces bourgeois enrichis, qu'ils voulaient bien tolérer dans leurs cercles, à la condition de puiser largement de temps à autre dans leur bourse, mais encore à la magistrature, à la noblesse de robe, qu'ils considéraient comme bien inférieure à la leur.

A la teinte de dénigrement et de malignité dont sont empreints tous ses jugements, à l'espèce de complaisance qu'il met à signaler les vices des grands et à les mettre à son niveau, à révéler ce qu'eurent le plus souvent de bas et d'obscur leur origine, on sent qu'il se venge et qu'il ne se fait dès lors pas scrupule de charger les couleurs, déjà si vivement accusées, de son tableau.

Le livre qu'on a de lui, et qui n'a été imprimé pour la première fois qu'en 1834, par les soins du savant M. de Monmerqué, c'est de l'histoire en déshabillé. Il y abuse trop souvent du droit qu'il s'est arrogé de ne considérer ordinairement que le côté licencieux des mœurs du grand monde. Aussi ses récits, qu'il ne faut accepter que sous toutes réserves, ont-ils quelquefois une crudité de cynisme dont l'expression nous blesse aujourd'hui, mais qui s'explique parfaitement par les mœurs et les habitudes d'une époque où Molière, Dancourt et Montfleury pouvaient employer sur la scène des expressions dont aujourd'hui un homme ayant reçu quelque éducation rougirait de se servir. Dans ses *Historiettes*, Tallemant des Réaux essaye de demolir bien des réputations que le temps a consacrées. Maintenant il semble étrange qu'on fasse le procès à la mémoire de Henri IV et de Sully, et qu'on essaye de renverser les statues que leur a dressées la reconnaissance nationale. Au lieu de s'en étonner, il faudrait plutôt se rappeler que c'est Voltaire qui par sa *Henriade* tira Henri IV de l'oubli, injuste sans doute, dans lequel on avait laissé tomber sa mémoire, et qu'il opéra là en quelque sorte une résurrection historique. Tallemant se montre aussi d'une grande sévérité en tout ce qui touche Louis XIII; peut-être à cet égard a-t-il trop complaisamment répété ce qu'il entendait dire à l'hôtel Rambouillet. Or, nous savons que la marquise de Rambouillet ne se gênait pas le moins du monde pour témoigner en toute occasion de son antipathie personnelle pour ce roi, qui à ses yeux ne faisait rien qui ne choquât toutes les bienséances.

De son mariage avec Élisabeth Rambouillet, Tallemant des Réaux n'eut qu'une fille, morte en bas âge. On ignore la date précise de sa mort; mais des pièces authentiques prouvent qu'elle arriva entre les années 1691 et 1701. Sa veuve vivait encore en 1704. Dans les dernières années de sa vie, Tallemant des Réaux s'était converti au catholicisme. Son frère puîné, l'académicien, mourut en 1693, à l'âge de soixante-treize ans.

TALLEYRAND (Famille), l'une des plus anciennes maisons de France, qui possédait autrefois à titre de souveraineté indépendante le comté de Périgord, et qui prit le nom de *Talleyrand* au douzième siècle. La souche originelle de cette famille succomba et périt dans les longues et sanglantes querelles qu'elle eut à soutenir contre les rois de France. Un arrêt du parlement enleva, en 1399, à *Archambaud de Talleyrand* les titres et les domaines des comtes de Périgord. Celui-ci mourut en 1425, sans laisser de postérité. Mais il avait cédé la seigneurie de Grignols à son neveu *Boson de Talleyrand*, qui continua la maison, et duquel descendent les comtes actuels de Grignols, ainsi que les princes de Chalais et de Talleyrand. Les membres de cette famille restèrent plusieurs siècles sans prendre part aux affaires publiques.

Les trois lignes aujourd'hui existantes de la famille de Talleyrand descendent de *Daniel-Anne-Marie* DE TALLEYRAND, prince de Chalais, tué en 1745, au siége de Tournay. Il laissa cinq fils, à l'aîné desquels, *Gabriel-Marie* DE TALLEYRAND, Louis XV rendit le titre de comte de Périgord qu'avaient possédé ses aïeux. Gabriel-Marie eut pour fils et héritier *Élie-Charles* DE TALLEYRAND, prince de Chalais, duc de Périgord, créé pair de France en 1814, et mort le 31 janvier 1829. Il laissait un fils, *Augustin-Marie-Élie-Charles* DE TALLEYRAND, né en 1788, aujourd'hui chef de cette branche de la famille. Entré au service militaire sous le règne de Napoléon, il fut nommé colonel sous la Restauration, et hérita des titres et de la pairie de son père. De son mariage avec Marie-Nicolette de Choiseul-Praslin, il a eu deux fils : *Élie-Louis-Roger*, prince de Chalais, né en 1809, et *Paul-Adalbert-René*, comte de Périgord, né en 1811.

Le second fils de Daniel, *Charles-Daniel* DE TALLEYRAND, mort en 1788, fut la seconde souche des princes de Talleyrand. Son fils aîné fut *Charles-Maurice* DE TALLEYRAND, le diplomate célèbre à qui nous consacrons plus loin une notice particulière. Le chef actuel de cette branche cadette des Talleyrand est *Alexandre-Edmond*, duc DE TALLEYRAND, fils d'Archambaud-Joseph, et de Dorothée, princesse de Courlande. A partir de 1817 il porta le titre de *duc de Dino*, que son oncle le diplomate lui céda avec l'agrément du roi de Naples. A la mort de son père, il hérita de ses biens et du titre de duc de Talleyrand-Périgord. Son fils aîné, *Louis*, né en 1811, porte le titre de duc de Valençay. Il a épousé une Montmorency. Le fils aîné issu de ce mariage, *Boson* DE TALLEYRAND-PÉRIGORD, né en 1832, entra en 1850 comme engagé volontaire et fut longtemps simple soldat au 2e de cuirassiers. Le fils cadet d'Alexandre-Edmond, qui a les mêmes prénoms que son père, porte le titre de *duc de Dino*, et a épousé une Sainte-Aldegonde. Il a servi avec distinction dans la guerre de l'indépendance italienne, et remplissait les fonctions d'officier d'ordonnance auprès du roi Charles-Albert. On a de lui un récit plein d'intérêt des événements de cette campagne.

Le troisième fils de Daniel, *Augustin-Louis*, vicomte de Talleyrand-Périgord, mourut lieutenant général, sans laisser de postérité.

Le quatrième fils de Daniel fut *Alexandre-Angélique*, né en 1736, et longtemps connu sous le nom d'*abbé de Talleyrand*. En 1777 il obtint l'archevêché de Reims. Nommé membre de l'Assemblée nationale au début de la révolution, il s'y montra l'adversaire constant de toutes espèces de réformes. Il émigra en 1791, vécut alors pendant longtemps en Allemagne, et alla rejoindre en 1804 Louis XVIII à Mittau. Ce prince le nomma son confesseur et l'emmena avec lui en Angleterre, lorsqu'il lui fut interdit de séjourner plus longtemps sur le continent. La Restauration valut à l'ancien archevêque de Reims sa nomination à la pairie, et en 1817 sa promotion au siége de Paris ainsi qu'au cardinalat. Il mourut en 1821.

Le cinquième fils de Daniel, *Louis-Marie-Anne*, ambassadeur de France à Naples en 1788, fut le fondateur de la troisième branche aujourd'hui existante de la famille Talleyrand. De ses trois fils, l'aîné, *Auguste*, *comte* DE TALLEYRAND, né le 10 février 1770, fut chambellan de l'empereur Napoléon. Créé pair de France après la Restauration, il fut nommé aux fonctions de ministre de France près la Confédération suisse, et conserva ce poste jusqu'en 1824. Il mourut le 20 octobre 1832, à Milan, et laissa quatre fils, dont l'aîné, *Ernest*, né en 1807, est aujourd'hui le chef de cette branche de la famille Talleyrand. Le frère du comte Auguste de Talleyrand, *Alexandre-Daniel*, baron DE TALLEYRAND, né en 1773, fut, sous la Restauration, préfet dans divers départements. Chargé ensuite de plusieurs missions diplomatiques, il fut créé pair par Louis-Philippe, en 1838, et mourut en 1839. Son fils, *Charles-Angélique*, né en 1825, est aujourd'hui ministre de France à Weimar.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (CHARLES-MAURICE, prince-duc DE). Une des douleurs pour les hommes d'État qui ont joué un grand rôle politique, c'est de voir leur vie livrée à des appréciations sans portée, à des jugements sans élévation. Que n'a-t-on pas écrit sur M. de Talleyrand! que de bons mots, de gros mots ne lui a-t-on pas attribués! On a fait de sa biographie une sorte d'*ana* à l'usage des oisifs; on l'a créé une espèce de Roquelaure facétieux et bouffon, qu'on a chargé de tout le petit esprit des salons et de la province. Il m'a été donné d'assister à quelques-unes des causeries où M. de Talleyrand aimait à se révéler de profil, et je vais raconter les impressions que m'a laissées cette physionomie politique dans son long passage à travers les révolutions contemporaines.

Les Talleyrand et les Montesquiou-Fézensac se disputaient la préséance sur toute la noblesse méridionale. M. de Talleyrand sortait de la branche cadette des Grignols, qui eut pour souche André de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville et de Cheveroche, branche cadette des Périgord. La branche aînée s'était éteinte avec Marie-Françoise, princesse de Chalais, marquise d'Exideuil (M. de Talleyrand portait *de gueules à trois lions d'or, lampassés, armés et couronnés d'azur;* couronne de prince sur l'écu, et couronne ducale sur le manteau. Devise : *Re que Diou*). Je m'arrête sur cette origine de haute noblesse, parce qu'elle facilita beaucoup la position de M. de Talleyrand dans la diplomatie. La grande naissance, quoiqu'on déclame contre elle, aide les négociations diplomatiques. En face de tant d'illustrations étrangères, la situation devient meilleure; on traite sur un pied d'égalité, on obtient plus, parce qu'on est avec ses pairs.

Charles-Maurice de Talleyrand Périgord naquit à Paris, en 1754; il eut pour aïeule maternelle l'habile et spirituelle princesse des Ursins. Quoique fils aîné, il fut considéré comme cadet, et destiné à l'état ecclésiastique, parce qu'une chute l'avait rendu boiteux dès son enfance. Il y avait toujours eu un haut prélat dans la famille des Périgord, et cette dignité de l'Église lui était destinée; il fut donc jeté, à quatorze ans, au séminaire de Saint-Sulpice. Il fallait l'entendre lui-même, dans ses jours d'épanchement et de gaîté, raconter les espiègleries et les premières amours de l'abbé au petit rabat, les escalades de murailles, les visites à la mansarde des grisettes, toutes choses qui convenaient bien peu au grave état que sa famille ne lui faisait embrasser que parce que son infirmité l'avait rendu impropre à suivre la carrière des armes. Les études ecclésiastiques de M. de Talleyrand furent bornées; il s'occupa peu de théologie, mais déjà beaucoup d'affaires. La place d'agent général du clergé, si lucrative, lui fut donnée par tradition de famille. Il fut élevé à l'évêché d'Autun, belle suffragance, qui conduisait plus tard à l'archevêché de Reims et au cardinalat. L'évêché d'Autun valait soixante mille livres de revenu : c'était une magnifique position pour un jeune abbé de vingt-cinq ans, qui appartenait par ses relations à cette société philosophique, à cette école anglaise, qui se montrait déjà sur l'horizon en 1789, avec Mirabeau, Cabanis, Lally-Tollendal et Mounier, tous ces hommes enfin qui rêvaient une réforme en France dans des conditions en dehors de la vieille société. On disait spirituellement alors que M. de Talleyrand, évêque d'Autun, avec ses grands revenus de prébendes et d'evêché, se croyait un abus.

L'abbé de Talleyrand possédait son opulent évêché d'Autun quand les états généraux furent convoqués; il fut nommé député du clergé de son diocèse à cette Assemblée constituante si remarquable par son esprit aventureux, la hardiesse de ses conceptions, le décousu et l'absence de toute unité et de tout ordre politique et moral. Il s'y montra le plus zélé protecteur de toutes les innovations; il proposa l'abolition des dîmes, et se fit le plus fervent défenseur de la constitution civile du clergé; il jeta dans l'éducation publique toutes les idées d'une mauvaise et fausse philosophie que le dix-huitième siècle avait répandues dans les têtes humaines; il était, avec le marquis de Condorcet et Cabanis, un de ces adeptes et de ces amis de Mirabeau que l'homme d'État et l'orateur tribunitien faisait agir dans les intérêts de sa dictature intellectuelle. C'est dans cette période que se place la célébration de la Fédération, fête singulière, dont on a tant défiguré l'esprit; représentation théâtrale, car il en faut toujours à la France. Dans le Champ de Mars, on avait élevé un autel surmonté de drapeaux tricolores sur un échafaudage de cinquante pieds, tout paré de rubans de soie également tricolores; près de là on apercevait M. de La Fayette, beau gentilhomme alors, avec sa figure gracieuse, rayonnante et un peu béate, sur son cheval blanc, tout svelte, tout efflanqué, paré de son habit de garde national à longues basques, son chapeau à trois cornes, comme tous ils le portaient lors de la guerre d'Amérique. Autour de lui les députations des départements, avec leurs drapeaux. Au pied de l'autel l'évêque d'Autun, revêtu de ses ornements pontificaux, la mitre en tête, la crosse en main, avec des formes aussi élégantes, une coquetterie aussi raffinée, une dignité aussi bien étudiée que celle qu'il mit plus tard à porter sa canne à béquille dans les congrès du corps diplomatique; agenouillé à ses côtés, l'abbé Louis, l'un des desservants, depuis ministre des finances, en surplis et en aube. La messe fut saintement célébrée par M. de Talleyrand; mais une tradition, que nous croyons fausse pour son honneur et son caractère, raconte que lorsque Mirabeau passa à côté de l'autel, le pontife célébrant lui dit des paroles irréligieusement moqueuses. M. de Talleyrand partagea les travaux antireligieux de l'Assemblée constituante sur le clergé de France, et fut chargé d'appliquer la constitution civile à son diocèse; mais la majorité des curés refusa le serment. Il assista au sacre des premiers évêques constitutionnels; et si cette conduite lui mérita les éloges de l'Assemblée constituante, elle lui valut l'excommunication du saint-siége.

Une vive amitié, nous l'avons dit, unissait M. de Talleyrand à Mirabeau. L'orateur populaire venait d'être frappé de cette maladie mortelle qui l'enleva si mystérieusement et si rapidement. L'évêque d'Autun assista au dernier soupir de son ami; mais ce ne fut point comme consolateur religieux, portant les secours de son ministère : il fut seulement le dépositaire de ses dernières pensées et de ses travaux politiques. Mirabeau avait rédigé un travail sur l'égalité de partage dans les successions et le droit de testament. L'évêque d'Autun vint lire le discours de Mirabeau, au nom de son ami mourant, à la tribune nationale, et il y excita un vif enthousiasme en racontant les dernières paroles du célèbre orateur.

Quand l'Assemblée constituante eut terminé ses travaux, M. de Talleyrand quitta la France pour l'Angleterre. M. de Chauvelin y tenait l'ambassade pour le malheureux Louis XVI; M. de Talleyrand reçut une mission dont le but secret était de rapprocher de plus en plus les deux gouvernements de France et d'Angleterre, en constituant un système de deux chambres, sur le modèle anglais. Il y avait alors déjà quelques projets pour la maison d'Orléans, et M. de Talleyrand pouvait servir d'intermédiaire à cette tentative : il s'entendit parfaitement avec M. de Chauvelin, et mieux encore avec les clubs d'Angleterre. Il eut quelques entrevues avec les chefs principaux des whigs; mais comme tout marchait à la guerre et que le procès de Louis XVI était considéré par les tories comme un bouleversement, M. de Talleyrand reçut, en vertu de l'*alien bill*, l'ordre de quitter la Grande-Bretagne. On ne lui donna que vingt-quatre heures pour faire ses dispositions. Il ne vint point en France : on était en 1793, dans le mouvement révolutionnaire; il s'embarqua pour les États-Unis, et pendant quelques années qu'il y demeura il se livra au commerce avec une certaine activité de spéculation : il y a toujours eu dans le caractère de M. de Talleyrand un côté aventureux, hardi, en ce qui touche les questions d'argent : c'est l'homme qui a le plus souvent refait sa fortune, pour me servir d'une expression vulgaire; il ne tenait pas précisément compte des moyens. Ses biens personnels étaient sous le séquestre en France; ce fut donc avec des fonds très-restreints qu'il commença ses opérations mercantiles dans les États de l'Union. M. de Talleyrand, quand l'ordre fut un peu rétabli en France, se hâta d'ailleurs de solliciter une permission pour revoir Paris, théâtre premier de sa vie. Il avait laissé en France de nombreux amis parmi les partisans de ce qu'on appelait la *république modérée, l'opinion constitutionnelle*. Ce fut surtout aux vives sollicitations de madame de Staël, qui exerçait à ce moment une grande puissance, que M. de Talleyrand dut son retour. Chénier se chargea du rapport, et un décret révoqua les mesures de rigueur prises en 1793 contre l'ancien

évêque d'Autun; on déclara qu'il n'avait point émigré. M. de Talleyrand avait alors quitté tout à fait l'habit ecclésiastique; c'était l'homme tout séculier. Il avait dans le monde une réputation d'esprit; sa figure, sans avoir rien de saillant, conservait une certaine noblesse; il portait parfaitement sa tête, ses cheveux pendaient en boucles sur ses épaules: il n'était plus un jeune homme, et néanmoins sa réputation de galanterie et de bonne compagnie lui avait conquis un grand ascendant sur quelques femmes de l'époque, au milieu de cette société, si singulière, de Barras et du Directoire, pêle-mêle de noblesse, de fournisseurs, de grands noms et de filles de joie. M. de Talleyrand avait conduit avec lui une certaine madame Grand, aventurière qu'il avait connue à Hambourg. Par un contraste assez bizarre, jamais femme n'avait eu moins d'esprit et moins de tenue. On sait combien d'anecdotes piquantes furent débitées sur cette femme dans ce faubourg Saint-Germain, tant redouté même par la république. C'est que l'esprit de bonne compagnie est une grande puissance, même au temps où la mauvaise compagnie gouverne.

Dès son arrivée à Paris, M. de Talleyrand s'associa au club constitutionnel qui se tenait alors à l'hôtel de Salm. Quelques penseurs voyaient bien que la république s'en allait: on en revenait à la *pondération des pouvoirs*, à toutes ces idées anglaises que l'école de Mounier et de Lally-Tollendal avait voulu faire prévaloir dans l'Assemblée constituante, et que M. de Talleyrand avait été chargé de représenter à Londres dans sa mission secrète, où il se mêlait encore, répétons-le, quelques intérêts orléanistes. Il seconda de tout son crédit le Directoire, refusant constamment de s'unir au parti royaliste, qui avant le 18 fructidor préparait le renversement du Directoire, et encore moins au parti jacobin, qui lui était antipathique par sa forme et ses goûts: aussi quand le 18 fructidor éclata sur la France, avec la proscription des conseils et des journaux, M. de Talleyrand fut appelé au ministère des relations extérieures. C'était un singulier poste pour l'héritier des Boson du Périgord que de devenir ministre d'une république; mais l'héritier des Barras, la souche vieille comme les rochers de Provence, n'était-il pas alors le chef des cinq Directeurs? Ce serait une curieuse histoire que de suivre la noblesse pendant la révolution française; elle y tint sa place comme en d'autres temps les gentilshommes dans les troubles civils. Tout ce qui était aventureux allait aux cadets de famille.

Le principal mobile du gouvernement directorial était l'argent; tout se faisait par la plus avide corruption: on se hâtait de conquérir la fortune, pour la dépenser ensuite en tristes débauches. Quand une négociation s'ouvrait avec l'étranger, on commençait par imposer des contributions, par exiger des présents secrets; le ministre des relations extérieures était une espèce d'agent pour recueillir toutes ces dépouilles opimes qui venaient ensuite engraisser les amis de Barras et de Sieyès, ou quelques femmes qui envahissaient les salons du Luxembourg et présidaient à leur sensualisme. C'était un temps sans pudeur; cependant M. de Talleyrand manœuvra sans doute avec trop peu de ménagements, car quelques mois après, hautement dénoncé par Charles Lacroix, il fut obligé de donner sa démission, après avoir publié une brochure, assez curieuse, qui porte le titre d'*Éclarcissements*. Le *citoyen* Talleyrand fut aussi dénoncé à la tribune des Cinq Cents, même par Lucien Bonaparte, comme concussionnaire; on l'accabla sous des preuves, on voulait lui appliquer les principes de la responsabilité ministérielle. Il ne se sauva qu'avec peine de cette mauvaise position, où un peu trop d'avidité l'avait placé dans son ministère. Il est constaté aujourd'hui qu'il ne dédaignait ni les diamants, ni les perles, ni les lettres de change que les agents des cabinets étrangers étaient obligés de se procurer pour traiter avec le Directoire en France. Je dois le dire, un des défauts de M. de Talleyrand fut cette publique avidité dans toutes les transactions d'argent; elle le compromit trop souvent, et le jeta dans des maladresses indicibles.

Blessé contre le Directoire, on le voit alors travailler de toutes ses forces à l'établissement du gouvernement consulaire. Bonaparte, en arrivant d'Égypte, ne dédaigna pas la capacité répandue de M. de Talleyrand. L'abbé Sieyès n'avait aucune prédilection pour l'ancien évêque d'Autun, ils étaient en bouderie de clerc à clerc; mais Bonaparte avait besoin de tous les deux. Il n'avait pas de répugnance quand il s'agissait de faire triompher son ambition; il les employa chacun selon son mérite, les fit tous deux servir à ses desseins. Et lorsque le gouvernement consulaire fut établi, la commission provisoire appela M. de Talleyrand au ministère des relations extérieures, comme récompense des services rendus; puis le premier consul le confirma dans ce poste.

De nombreux traités signalèrent les glorieux commencements du consulat: à Lunéville, la paix fut signée avec l'Autriche; à Amiens, une convention fut arrêtée avec l'Angleterre; la paix avec la Porte et la Russie suivit les autres traités; et dans toutes ces circonstances M. de Talleyrand se montra habile et plein de convenances. Il mit des formes excellentes dans tous les rapports de gouvernement à gouvernement; il se sépara toujours de ces relations bizarres que les agents du Directoire avaient apportées dans les négociations extérieures. Ces traités aidèrent beaucoup la fortune de M. de Talleyrand; presque tous furent suivis de présents d'une certaine importance, selon la coutume dans les négociations d'État à État. Mais dans ces circonstances le ministre ne mit pas assez de pudeur, je dirai presque d'habileté: on sut à peu près ce que chaque traité lui avait procuré en écus et en diamants; tout le monde a souvenir des calculs qui furent établis sur les cadeaux reçus du Portugal. Il y eut sans doute de l'exagération dans ces accusations de partis mécontents; mais, je le répète, un des grands défauts de M. de Talleyrand fut de jouer avec la corruption et de l'établir dans les théories de conversation: la flétrissure en reste.

M. de Talleyrand avait besoin de tous les éléments d'une fortune nouvelle: il apportait partout un esprit hardi dans les spéculations, économe et avare dans les petites choses: il jouait à la bourse avec frénésie; il y perdit même des sommes considérables. A la suite du traité d'Amiens, il avait spéculé à la hausse, c'était presque jouer à coup sûr; mais il arriva, par une de ces bizarreries que l'agiotage peut seul expliquer, que les fonds publics baissèrent de plus de dix francs après la signature du traité, et M. de Talleyrand perdit plusieurs millions en un seul coup de bourse. Ces caprices de fortune sont fréquents dans cette longue vie.

Alors l'ancien évêque d'Autun venait d'être rendu tout entier à la vie séculière par un bref du pape Pie VII. En négociant le concordat, le premier consul exigea que M. Portalis écrivît à Rome pour obtenir ce bref du pape en faveur de la sécularisation de M. de Talleyrand, et le vénérable Pie VII, qui fit tant de sacrifices pour obtenir la paix de l'Église, consentit à cet acte, qui dépassait un peu les pouvoirs du pontificat, car, d'après les canons de l'Église, le caractère de prêtre est indélébile. A peine rendu à la vie séculière, M. de Talleyrand eut à subir les exigences impératives du premier consul. Bonaparte, qui se piquait de haute moralité, lui imposa l'obligation d'épouser cette Mme Grand avec laquelle il vivait depuis son retour en France. Ce fut une grande plaie pour l'homme spirituel et de bon goût: avec le tact qui lui était habituel, il vit bien tout le parti que le faubourg Saint-Germain allait tirer de la simplesse mal apprise de Mme Grand; et quand celle-ci serait devenue la *citoyenne* Talleyrand, combien n'allait-elle pas prêter aux sarcasmes et aux moqueries de l'aristocratie! Il fallut se résigner, car le premier consul l'avait imposé, et le mariage fut célébré à la municipalité et à l'église; et, comme on le disait alors, *l'évêque d'Autun prit femme.*

Le ministère du premier consul comptait deux hommes importants: M. de Talleyrand et Fouché. L'un représentait

auprès de Bonaparte l'ancienne aristocratie ralliée, l'homme des formes et des traditions diplomatiques; Fouché, au contraire, était le représentant du jacobinisme, de ce principe révolutionnaire que le premier consul considérait comme une maladie interne, mortelle pour tout pouvoir. Il dut naturellement s'élever une rivalité profonde, continue, entre ces deux hommes, qui étaient portés au pouvoir par des idées si diverses, et qui se trouvaient en présence comme l'expression de systèmes opposés, tous deux avec une capacité incontestable. Fouché et M. de Talleyrand se dénonçaient mutuellement, et ils se surveillaient avec inquiétude. Bonaparte savait cette haine; il était trop habile pour sacrifier l'un de ces ministres à l'autre : chacun lui servait de contrôle, sûr qu'il était qu'ils ne laisseraient pas échapper leurs trahisons mutuelles. C'est ainsi que Fouché livra à Bonaparte la minute d'un traité secret avec Paul I[er] que M. de Talleyrand avait communiqué au cabinet de Londres par l'intermédiaire de l'un de ses agents. Cet agent fut sacrifié; mais Bonaparte n'osa point toucher M. de Talleyrand, parce qu'il y avait un grand danger à ébruiter la trahison. Depuis, le même agent fut encore employé par M. de Talleyrand dans plusieurs négociations subalternes : on sait que celui-ci aimait les hommes peu scrupuleux en affaires, gens qu'il pouvait désavouer au besoin, et qui savaient se laisser désavouer.

Ici se présente la fatale affaire du duc d'Enghien. Il est aujourd'hui constaté que M. de Talleyrand connut aussi bien que le général Savary la résolution de Bonaparte de faire enlever le prince; c'est en vain qu'on l'a nié, les preuves existent. Je n'ose croire à la froide et laconique réponse qui fut faite par M. de Talleyrand dans le salon de M[me] la duchesse de ***, sa vieille amie, le soir même où le duc d'Enghien fut fusillé à Vincennes. Cette réponse n'était pas seulement une expression atroce, mais encore une imprudence qui n'était pas dans les habitudes de M. de Talleyrand. Il y a déjà un assez grand malheur d'avoir participé, même indirectement, à cette épouvantable affaire.

A l'avénement de Napoléon à l'empire, M. de Talleyrand reçut le titre de *grand-chambellan*; il avait préparé l'Europe à cet événement par sa correspondance diplomatique; il l'avait solennellement justifié aux yeux des cabinets. Il joua un grand rôle dans les premières négociations d'Allemagne avant et après la paix de Presbourg, cette paix qui modifia si radicalement l'existence politique et territoriale de la nation germanique. Il aida à constituer la Confédération du Rhin, qui en finit avec la prépondérance allemande de la vieille maison d'Autriche. Il reçut alors le titre de *prince de Bénévent*, avec une véritable souveraineté indépendante, sous le protectorat de la France. Cette souveraineté donnait un revenu de 150,000 francs de rente, ce qui, joint à son ministère des relations extérieures, portait son budget à 500,000 francs environ. Époque brillante du ministère de M. de Talleyrand, que la paix de Presbourg! Il déploya une certaine majesté de formes, comme le représentant de la magnifique physionomie militaire qui jetait sa grandeur sur le monde.

On a dit que le ministre se retira des affaires parce qu'il ne partageait pas les opinions de l'empereur par rapport à la guerre d'Espagne; je crois que ceci est inexact. M. de Talleyrand fut en effet remplacé par M. de Champagny un peu avant les événements d'Espagne, mais il prit part avec le cabinet à toutes les intrigues qui préparèrent les événements d'Aranjuez. La réunion de l'Espagne dans une politique commune avec la France marchait trop immédiatement dans ses idées historiques sur le pacte de famille. Il existe plusieurs lettres de lui qui constatent sa participation à la guerre d'Espagne : un rapport curieux à l'empereur développe les avantages de cette réunion des deux couronnes dans sa famille, imitation de la grande politique de Louis XIV. La véritable cause de la disgrâce de M. de Talleyrand fut les mouvements actifs qu'il se donna pour négocier la paix avec l'Angleterre, en dehors de Napoléon. L'empereur n'aimait pas les hommes qui agissaient d'eux-mêmes, il voulait que tout reçût son immense impulsion; il se débarrassa de M. de Talleyrand, comme plus tard il secoua le joug de la police de Fouché. M. de Talleyrand profita de la circonstance; et comme la guerre d'Espagne était impopulaire, il se présenta comme le martyr de la paix, l'homme de la modération. L'habileté de M. de Talleyrand fut toujours de donner à ses disgrâces un motif qui pût lui assurer une bonne situation en face de l'opinion publique; alors il en profitait pour faire une opposition sourde et meurtrière au pouvoir qui le jetait en dehors de son cercle d'activité : quand il n'était plus à la tête pour *diriger*, il se mettait à la queue pour *empêcher*, et il faisait une opposition dangereuse parce qu'elle était dans la réalité des affaires. Toutefois, la retraite de M. de Talleyrand fut couverte d'un manteau d'or : il reçut la dignité de *vice-grand électeur*, avec le même traitement de 500,000 francs dont il jouissait dans son ministère. L'activité de son esprit se porta de nouveau sur les opérations industrielles; il joua à la bourse, commandita des maisons de banque à Hambourg, à Paris; il plaça des sommes considérables sur les fonds anglais, et attendit ainsi les événements. Savoir attendre est une habileté en politique, la patience a fait souvent les grandes positions; c'était là un des axiomes de M. de Talleyrand : il ne voulait jamais se presser.

Il se formait dans l'empire, au sein même des grands dignitaires, parmi les sommités du sénat, de l'administration et de l'armée, une opposition secrète contre Napoléon; c'étaient de simples propos, des demi-confidences; on ne se compromettait pas, mais on conspirait moralement; on disait de ces mots qui se répétaient dans les salons comme des sentences et des prophéties. C'est *le commencement de la fin*, avait dit M. de Talleyrand lors de l'expédition de Moscou, et cette juste appréciation avait fait fortune : terrible opposition que celle des salons, elle vous tue à petit feu! Cette opposition grossissait : la police, plus brutale qu'intelligente, de M. Savary ne pouvait la contenir; elle éclatait de toutes parts.

Déjà au commencement de 1813 M. de Talleyrand s'était mis en rapport avec Louis XVIII, qui écrivait alors des lettres confidentielles à tous les grands fonctionnaires de l'empire, à Cambacérès lui-même. Ces lettres inondaient Paris; et pendant ce temps néanmoins M. de Talleyrand faisait partie du *conseil de régence* nommé pour seconder Marie-Louise, que l'empereur avait placée à la tête du gouvernement de la France. Il suivait avec assiduité toutes les séances de ce conseil de régence, et se montrait le plus zélé des serviteurs de l'empereur. Sous main, la correspondance continuait entre le prince et Louis XVIII, qui, avec son tact parfait des hommes, promettait de le maintenir dans sa magnifique position; il y ajoutait la promesse de la direction du gouvernement.

Les malheurs de la guerre avaient amené l'ennemi près de la capitale; à mesure que le pouvoir de Napoléon s'affaiblissait, on prévoyait toutes les chances : la régence, un gouvernement provisoire, la restauration des Bourbons! Les négociations de M. de Talleyrand prenaient une indicible hardiesse. Les plénipotentiaires des puissances avaient fixé un congrès à Châtillon, plutôt pour la forme que pour discuter des questions véritablement diplomatiques : ce fut à ce moment que M. de Talleyrand envoya un agent mystérieux au quartier général de l'empereur Alexandre. Cet agent, je crois savoir que ce fut M. de Vitrolles; il dut exposer l'état de la capitale, le besoin qu'on avait d'en finir avec Napoléon, la nécessité surtout d'une restauration de l'ancienne dynastie, seule solution positive à l'état de choses. M. de Vitrolles s'acquitta avec beaucoup de zèle et d'esprit de cette mission intime, qui l'exposait à d'immenses dangers; il parvint à remettre à l'empereur Alexandre des lettres chiffrées de M. de Talleyrand et un mémoire fort détaillé sur l'état des esprits. Faut-il le dire? Les alliés étaient froids pour les Bourbons; ils ne comprenaient pas bien la portée de ce mouvement, ils ne savaient pas quel en serait le ré-

sultat. Ce fut alors que M. de Talleyrand développa la corrélation des deux idées : l'ancien territoire et l'ancienne dynastie; système d'ailleurs exposé à Châtillon avec beaucoup de force par lord Castlereagh.

Le parti des mécontents grandissait à Paris : M. de Talleyrand s'était rapproché de plusieurs sénateurs qui avaient conservé quelques souvenirs de la république, et professaient des haines surtout contre Napoléon : tels étaient MM. Lambrechts, Lanjuinais et Grégoire. En même temps il s'était entouré du duc d'Alberg, de M. de Pradt, et d'une multitude d'agents royalistes qui portaient la parole à MM. de Noailles, Fitz-James, Montmorency : ceux-ci travaillaient secrètement pour les Bourbons. Le moment était venu d'en finir avec l'empire; il y avait tant de mécontents dans la bourgeoisie de Paris et en province! On préparait avec beaucoup de précaution les éléments d'une restauration bourbonienne. Quand il fut une fois décidé, d'après les instructions de Napoléon, que l'impératrice quitterait Paris pour établir sa régence à Blois, M. de Talleyrand s'empressa de déclarer qu'il suivrait cette régence, car il avait besoin de donner des gages au parti impérialiste, et, par un coup de ruse qui tenait à son caractère et à sa position, il fit prévenir les alliés de sa fuite. Le prince de Schwartzenberg posta un petit corps de cavalerie à la première poste de la route de Blois, qui arrêta à point nommé la voiture de M. de Talleyrand, et le força de rétrograder sur Paris. Le vice-grand-électeur se dit contraint par la force de rester dans la capitale. Par ce moyen, il put se poser comme le chef et le centre du mouvement qui se préparait contre l'empereur. Dès lors il réchauffa l'idée de déchéance qui plaisait aux passions des républicains; car ils s'apercevaient seulement alors que l'empereur avait violé la constitution. Ce fut dans le sénat même que commença la grande intrigue de M. de Talleyrand. Il savait la simplicité et les répugnances instinctives du parti patriote, composé de Grégoire, de Lambrechts et Lanjuinais. Il réveilla leur haine contre Napoléon; tous devaient servir de pivot au nouvel ordre de choses. Quelques-uns croyaient travailler pour la régence; M. de Talleyrand leur promit des formes constitutionnelles. Il ne fut pas difficile d'ameuter ces intelligences de second ordre contre Napoléon. Le parti patriote prit donc l'initiative pour demander la déchéance : on énumera tous les griefs sur lesquels on avait été si prudemment silencieux pendant les temps de prospérité; on se rua sur Napoléon, et la déchéance fut prononcée par le sénat, au mois d'avril 1814. Tout fut consommé; Napoléon fut sacrifié par ce corps qui avait suivi ses volontés pendant les douze années de l'empire. Il n'y a rien de violent et de rancunier comme les assemblées qui ont été longtemps abaissées sous le despotisme, elles se vengent quand la puissance est tombée.

Lorsque l'empereur Alexandre entra dans la capitale, M. de Talleyrand acquit assez d'ascendant sur son esprit pour obtenir de lui qu'il vînt habiter l'hôtel de la rue Saint-Florentin; c'était un honneur inouï, qui constatait la haute situation du prince de Bénévent. L'ascendant qu'il exerça sur les transactions de cette époque fut immense; il détermina l'empereur Alexandre à repousser toutes les propositions pour la régence de Marie-Louise et les loyales démarches du maréchal Macdonald. Il fut le grand instigateur de tous ces refus; il avait adopté une maxime admirable de netteté, qu'il se complaisait à répéter pour en finir avec toutes les négociations : « Les Bourbons sont un principe, tout le reste n'est qu'une intrigue. » Jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII, M. de Talleyrand fut à la tête du gouvernement provisoire; toute la responsabilité portait sur lui, et il eut alors à se reprocher bien des actes qui se rattachaient à l'esprit de l'époque. La mission de M. de Maubreuil n'a jamais été parfaitement éclaircie. De quoi s'agissait-il? On a prétendu que M. de Maubreuil n'avait d'autre ordre que d'arrêter les diamants de la couronne; d'autres récits disent qu'il y allait d'une mission plus sanglante contre Napoléon, semblable peut-être à celle qui avait frappé le dernier des Condé. Je puis dire que M. de Maubreuil n'eut jamais de conversation directe et d'entrevue personnelle avec M. de Talleyrand; dans ces circonstances déplorables, celui-ci ne se mettait jamais en vue. Voici ce qui se passa. Un de ses secrétaires, alors dans sa confiance, dit à M. de Maubreuil avec un grand laisser-aller de paroles : « Voilà ce que le prince exige de vous : ci-joint une commission et de l'argent; et comme preuve de ce que je vous dis et de l'assentiment du prince, tenez-vous dans son salon aujourd'hui; il passera, il vous fera un signe de tête approbatif. » Ce signe fut fait, et M. de Maubreuil se crut autorisé à remplir une mission. Quelle était la nature de cette mission? Les temps historiques ne sont point venus encore pour qu'on puisse tout dire et tout éclaircir.

Louis XVIII, en arrivant à Paris, nomma M. de Talleyrand premier ministre, avec le département des affaires étrangères; il lui laissait ainsi la direction suprême des négociations diplomatiques : c'était un témoignage de reconnaissance et le gage de la paix générale. La paix fut signée; la France eut son ancien territoire et son antique dynastie, comme cela avait été arrêté depuis les événements de Paris : toutes les questions diplomatiques générales durent ensuite se régler dans un congrès des puissances, fixé à Vienne. M. de Talleyrand se trouva désigné comme ambassadeur extraordinaire du roi de France, afin de le représenter au congrès; cette mission lui revenait de plein droit. Dès le mois de novembre toute la légation française vint à Vienne. M. de Talleyrand y déploya une grande activité; il fallait y donner une bonne situation à la France, chose difficile après ses malheurs et ses guerres. C'est une justice à lui rendre : tout abaissée qu'elle était, il la plaça en première ligne. Ce fut à son intervention que la branche cadette des Bourbons fut restaurée à Naples. Louis XVIII sauva la Saxe d'une destruction imminente; enfin, vers la fin du congrès, se rapprochant de M. de Metternich et de lord Castlereagh pour empêcher les envahissements de la Russie sur la Pologne, il conclut, au mois de février 1815, un traité secret avec l'Angleterre et l'Autriche, où le cas de guerre était prévu et le contingent fixé.

L'idée anglaise et antirusse ne cessa pas de dominer, pendant tout le congrès de Vienne, M. de Talleyrand : il la suit avec une grande ténacité; il va jusqu'à écrire dans sa correspondance secrète, si spirituellement engagée avec Louis XVIII : « Qu'une princesse russe n'est pas d'assez bonne maison pour M. le duc de Berry, et qu'on ne doit pas y songer, les Romanow ne pouvant se mettre sur un pied égal avec les Bourbons! » Cette circonstance ne fut jamais oubliée par l'empereur Alexandre, qui voua dès ce moment une grande antipathie à M. de Talleyrand; elle se retrouva violente après les événements de 1815, lorsque le traité du mois de mars eut été communiqué à l'empereur de Russie.

Napoléon débarquait au golfe Juan, et sa marche rapide sur Paris excita la plus vive émotion au sein du congrès de Vienne. L'activité de M. de Talleyrand redoubla d'ardeur; Napoléon l'avait proscrit dans ses décrets datés de Lyon, et M. de Talleyrand s'en vengea en faisant mettre Napoléon au ban de l'Europe. La déclaration du congrès de Vienne fut son ouvrage. Dès ce moment la coalition s'ébranla pour la guerre; la France fut de nouveau menacée par des myriades d'hommes armés, et la bataille de Waterloo brisa la puissance de Napoléon. M. de Talleyrand rentra à Paris avec la famille des Bourbons; il n'avait plus la même autorité. Louis XVIII avait appris qu'à Vienne son plénipotentiaire avait reçu des ouvertures pour l'éventualité d'un avénement de M. le duc d'Orléans à la couronne, et cela n'avait pas été oublié. Louis XVIII, avec sa sagacité et son expérience habituelles, apercevait le danger de cette révolution de 1688; néanmoins, l'influence du duc de Wellington, qui plaça Fouché à la police, rendit à M. de Talleyrand le portefeuille des affaires étrangères. Le cabinet du mois de juillet 1815 fut formé dans des combinaisons tout anglaises. Cependant, dès le mois d'août 1815 les choses changèrent de face;

les Russes étaient entrés en ligne avec 350 mille baïonnettes: l'empereur Alexandre prit part à la négociation; et comme la Russie était seule bienveillante envers la maison de Bourbon; comme seule elle defendait l'intégrité de notre territoire, et ne démandait pas les sacrifices imposés par la Prusse et l'Angleterre, elle devint bientôt puissance prépondérante. La première condition qu'exigea l'empereur Alexandre, ce fut le renvoi de M. de Talleyrand, condition préalabe de tout traité. M. de Talleyrand a prétendu qu'il s'était volontairement retiré du ministère, pour ne pas signer la convention de Paris, dure nécessité des malheurs de la France. Le fait est aussi inexact que l'opposition de M. de Talleyrand à la guerre d'Espagne en 1808. Jamais Alexandre ne voulut consentir à voir M. de Talleyrand et à negocier avec lui; la Russie, en nous retirant son influence, nous faisait perdre l'Alsace et la Lorraine, réclamées par la Confédération Germanique. Après la retraite de M. de Talleyrand, le tsar prit en main les négociations, et fit des conditions meilleures que l'Angleterre et la Prusse. On voulait se débarrasser de M. de Talleyrand comme on s'était débarrassé de Fouché, l'ex-oratorien régicide. Toutefois, sur les instances de M. de Richelieu, le roi nomma M. de Talleyrand *grand-chambellan de France*, titre du palais, au traitement de 100,000 francs.

Ce fut avec cette dignité que M. de Tailleyrand passa la Restauration. Il n'était point aimé aux Tuileries, où il allait par étiquette, remplissant toujours son office debout, derrière le fauteuil du roi, avec une admirable ponctualité. Louis XVIII l'accueillait avec une grande froideur; Charles X, plus bienveillant pour tous, lui adressait quelquefois la parole en termes polis et vagues. A la chambre des pairs, M. de Talleyrand adopta le rôle d'une opposition d'autant plus solennelle qu'elle comptait dans ses rangs les hommes d'État de toutes les époques, ceux qui avaient touché les affaires et les grandes négociations; il ne parla que très-rarement, je crois même qu'il ne reste que deux discours de lui : le premier, à l'occasion de la guerre d'Espagne, en 1823. Il s'engagea gauchement dans la question; il prédit des malheurs à nos armes, et il y eut des succès : c'est une faute énorme en politique que les prédictions. La seconde fois, ce fut à l'occasion de la loi électorale et en faveur de la liberté de la presse. Il voyait beaucoup de monde, recevait les confidences de tous les partis, caressant tour à tour les sociétés libérales et les coteries aristocratiques surtout, pour lesquelles il avait une vieille prédilection. On ne brusquait rien, mais on attendait : c'était chez lui une de ces conspirations en grand qui ne sont saisissables pour personne. Sa fortune était d'ailleurs fort délabrée, par suite d'une célèbre faillite (la faillite Paravey) qui enleva quatre millions au seul duc d'Alberg, son ami. M. de Talleyrand restait peu à Paris. Il demeurait à Valençay, ou dans ses grandes terres de Touraine, très-obérées d'hypothèques; et sans l'esprit d'ordre de la duchesse de Dino, merveilleuse femme d'affaires, il y aurait eu des expropriations peut-être.

Quand la révolution de Juillet éclata, M. de Talleyrand était livré à toutes ses irritations contre la branche aînée; et il n'est pas douteux qu'il n'ait vivement travaillé à établir un nouvel ordre monarchique. Cette révolution n'étaitelle pas un souvenir dans sa vie! M. de Talleyrand se chargea de négocier auprès du corps diplomatique; et l'on sait que toutes les dépêches des ambassadeurs furent favorables au nouveau roi. Louis-Philippe fut reconnu comme une grande compression des tendances propagandistes. M. de Talleyrand refusa alors le ministère des affaires étrangères, qui n'eût été qu'une responsabilité. Mais il accepta l'ambassade de Londres, poste plus important encore, car d'immenses affaires allaient s'y traiter : et les dépêches de Saint-Pétersbourg rendaient urgente une bonne position avec l'Angleterre. Quand il arriva à Londres, le duc de Wellington était encore au ministère; les tories ardents avaient un grand pouvoir dans le cabinet, et M. de Talleyrand ne pouvait manœuvrer à l'aise dans cette situation. Il renoua ses vieilles amitiés avec le comte Grey et les whigs modérés, qui bientôt prirent le pouvoir; il fréquenta les salons de lord John Russell, et déploya du faste.

Il faut savoir que sous l'ambassade de M. de Polignac il s'était formé à Londres une conférence des plénipotentiaires russes, anglais et français, pour décider toutes les questions de la Grèce; cette conférence se continua sous le duc de Laval. M. de Talleyrand proposa de la reprendre pour suivre et décider les affaires générales de l'Europe, et d'y adjoindre des plénipotentiaires autrichiens et prussiens. On engagea les négociations sur des points très-vagues; on cherchait le moyen de se voir et de maintenir la paix. Les nombreux protocoles qui furent alors signés sur l'affaire belge-hollandaise eurent un peu leur côté ridicule, il est vrai; la plupart restèrent sans exécution; et bien qu'ils fussent arrêtés en commun, jamais les plénipotentiaires russes et autrichiens n'obtinrent l'assentiment formel de leurs gouvernements. MM. de Lieven et d'Esterhazy furent désavoués d'abord, et plus tard rappelés; mais le résultat effectif des conférences de Londres fut le maintien de la paix, si profondement menacée.

A mesure que les whigs s'affermissaient au pouvoir, M. de Talleyrand marchait plus fermement à la pensée de sa vie, c'est-à-dire à l'alliance intime de la France et de l'Angleterre. De concert avec lord Palmerston, il conçut le traité de la quadruple alliance, système que M. de Talleyrand avait rêvé depuis 1808, et qu'il avait remis sur le tapis au congrès de Vienne, en 1815. Ce traité reposait sur des idées fausses et des intérêts hostiles. D'abord, l'Espagne et le Portugal ne pouvaient compter comme forces dans les traités. Quelle somme de puissance y apportaient-ils? Tout au contraire, ils annulaient une partie des moyens de la France et de l'Angleterre; ensuite, que d'intérêts politiques et commerciaux en présence! Pouvait-on dire qu'il y avait *alliance* entre deux États qui se rencontraient sur les mêmes marchés commerciaux avec les vieilles rivalités de plusieurs siècles. Ce fut pourtant le dernier acte de la vie diplomatique de M. de Talleyrand : quelque temps après il demanda sa retraite, et il l'obtint; car il voyait venir les difficultés de la situation.

Depuis cette époque il vécut à Paris ou dans ses terres, toujours consulté avec une vénération profonde par le nouveau gouvernement. Mme de Dino avait pris un soin particulier de la fortune de son oncle, à ce point qu'elle était redevenue l'une des plus considérables de l'époque. La succession de M. de Talleyrand, après tant de ruines, a été, dit-on, presque une féerie des *Mille et une Nuits*. Il avait atteint sa quatre-vingt-quatrième année; et ce fut à cet âge que ses facultés commencèrent à décliner considérablement; il ne fut plus que l'ombre de lui-même. M. de Talleyrand ne pouvait plus faire un pas; on le transportait à bras, on le promenait dans un fauteuil à roulettes, et à la moindre secousse il versait des larmes de douleur : fatale similitude de la décrépitude et de l'enfance! Au fond, c'était une carrière finie, et qu'on cherchait en vain à réveiller en lui donnant quelques secousses. Depuis longtemps il souffrait d'une maladie cruelle, qu'il supportait avec moins de résignation que les événements politiques; les accès étaient violents, et le prince tombait en syncope à des périodes très-rapprochées, signes avant-coureurs de la mort. La maladie était irrémédiable; c'était la veillesse d'abord, unie à une ancienne affection d'anthrax ou grangrène blanche. Il fallut se résigner à subir une opération douloureuse; et quand cette opération fut faite, l'agonie vint. Il avait senti toute la gravité de son état; il mit de la dignité à ne point s'en alarmer; il fit de l'étiquette avec la mort. Depuis longtemps il avait des conférences avec un pieux ecclésiastique de Paris; et lorsque vint la pensée de la mort, il ne recula point devant une rétractation. Cette rétractation ne fut point improvisée; depuis trois mois elle était concertée avec un soin infini, comme une note diplomatique envoyée à l'Église. Elle était pleine de soumission, mélangée de noblesse et de dignité. Le

prince l'adressait au souverain pontife. Il se repentait de toute participation aux actes anticatholiques qui avaient marqué sa vie, surtout de sa participation à la constitution civile du clergé; il rentrait dans la juridiction de l'archevêque de Paris et sous la loi catholique du pape.

C'est ainsi que M. de Talleyrand se préparait à la mort. Des nouvelles étaient portées de moment à l'autre au château sur l'état de la santé du prince. M. de Talleyrand avait rendu d'immenses services à la maison d'Orléans; et c'est pourquoi le chef de cette maison résolut d'aller voir pour la dernière fois le desccendant de la maison de Périgord. Louis-Philippe se fit annoncer, et le prince, sans s'émouvoir, comme si c'était chose due, lui dit, d'une voix affaiblie : « C'est le plus grand honneur qu'ait reçu ma maison. » Il y avait une grande portée aristocratique dans ce mot : *Ma maison* ; il signifiait que sa race, honorée d'une telle visite, n'en était point étonnée; c'était devoir. M. de Talleyrand n'oublia pas non plus les grandes étiquettes, qui s'opposent à ce que personne soit à la face d'un roi sans être présenté, et immédiatement il dit avec beaucoup de calme : « J'ai une tâche à remplir, c'est de présenter à Votre Majesté les personnes de l'assistance qui n'ont pas encore eu cet honneur. » Et le prince nomma son médecin, son chirurgien et son valet de chambre. Cette tenue, au moment de la mort, était empreinte d'un haut cachet aristocratique; elle était en rapport avec la visite qui honorait les derniers moments de M. de Talleyrand. On s'étonna dans le temps de cette insigne distinction que reçut M. de Talleyrand; ces façons d'agir de gentilhomme n'étaient pas comprises par l'esprit de mauvaise compagnie. Plus que personne, il tenait à sa race, et la branche cadette des Bourbons était de trop bonne souche elle-même pour l'oublier; les deux cadets de Quercy et de Navarre s'était rencontrés dans leurs souvenirs de race comme dans leur vie publique. Entouré de sa famille dans ses derniers moments, assisté de l'abbé Dupanloup, vicaire général du diocèse de Paris, il reçut les sacrements de l'église; car il était réconcilié avec elle, et dit encore quelques-uns de ces mots heureux et dignes qui furent si fréquents dans sa bouche. Quelques instants après, il expira. C'était le 18 mai 1838; le prince finissait sa quatre-vingt-quatrième année. Il laissa un testament où toute son immense fortune était parfaitement divisée par de sages dispositions. A-t-il également laissé des mémoires? Je crois le savoir; mais ces mémoires sont déposés ou dans les mains de la famille ou dans les mains d'autres personnes dont on s'est assuré le silence. Eh bien, faut-il le dire? je ne crois pas à la curiosité des *Mémoires de M. de Talleyrand*. On fait beaucoup de bruit sur les révélations; je répète qu'il y en a peu : M. de Talleyrand n'écrivait que ce qu'il voulait, ne jetait sur le papier que des faits publics; et cela est si vrai, que dans ses lectures il s'arrêtait avec complaisance sur les espiègleries du petit abbé. Était-ce souvenir de jeunesse de sa part, souvenir que j'ai trouvé si puissant partout dans les hommes d'État?

Il y a du bien et du mal dans cette destinée; il y a trop de respect pour les manières et l'étiquette qui sont le costume de la vie; il n'y en a pas assez pour la conscience et le devoir, qui en sont le fond et le but. M. de Talleyrand donna trop à l'extérieur de l'existence, aux richesses, aux honneurs, au sentiment des convenances; mais il ne fit rien pour cette délicatesse intime de l'âme, qui est la première garantie de l'honnête homme mêlé aux affaires publiques. Je n'aime pas plus qu'un autre les niais en politique; mais, pour l'honneur du caractère humain, je crois qu'on peut être habile en conservant la probité exacte et la foi dans l'équité. Il serait trop malheureux de croire qu'on ne peut être un homme d'État sans faire une abdication absolue de son cœur; ne faudrait-il que de l'esprit et de la tête pour régler les destinées des gouvernements? CAPEFIGUE.

TALLIEN (JEAN-LAMBERT), membre de la Convention nationale et l'un des auteurs de la fameuse révolution du 9 thermidor, qui mit fin à la dictature de Robespierre, était fils du portier du dernier marquis de Bercy, et naquit à Paris, en 1769. Grâce à la protection de M. de Bercy, il reçut une bonne éducation (notons en passant que sous l'ancien régime l'*éducation classique*, l'*instruction littéraire*, n'étaient pas le quart aussi chères qu'aujourd'hui), et put ainsi se destiner au notariat. Mais survint la révolution, dont il embrassa les principes avec enthousiasme; et il ne tarda pas à être attaché à la rédaction du *Moniteur*, qui venait alors de naître. En 1791 il publia un journal intitulé *L'Ami du Citoyen*, qui ne fut pas remarqué. Au 10 août 1792 il fut nommé secrétaire de la commune révolutionnaire; position qui fit de lui un des coryphées du parti de la terreur, encore bien qu'il ait sauvé beaucoup de détenus dans les terribles massacres de septembre. Élu député à la Convention par le département de Seine-et-Oise, il agit et vota avec les hommes les plus compromis du parti de la Montagne, fit preuve de talents oratoires, et lors du procès de Louis XVI se prononça pour la mort sans sursis ni appel. Le jour où le malheureux roi monta sur l'échafaud, Tallien fut élu président de la Convention. Trois mois plus tard il reçut avec Carra une mission pour les départements de l'ouest insurgés contre la Convention, et où il envoya à l'échafaud ceux des girondins qui étaient parvenus à se sauver de Paris après la journée du 31 mai. La Convention lui donna ensuite une mission pour Bordeaux; il y poursuivit particulièrement les gens d'affaires, agioteurs et accapareurs, frappa la ville de contributions, et appliqua aux récalcitrants la peine de mort. Vers la fin de 1793, il fit dans les prisons de Bordeaux la connaissance de l'une des plus belles femmes de ce temps-là, madame de Fontenay, fille du banquier espagnol Cabarrus, devenue plus tard princesse de Chimay; et la passion qu'il conçut pour elle opéra un changement subit dans ses tendances politiques. Non-seulement il fit sortir sa maîtresse de prison, mais encore, au lieu d'arrêts de mort, il ne prononça plus que des mises en liberté. Le gouvernement de la terreur ne tarda donc pas à rappeler Tallien à Paris, où Robespierre surtout l'accueillit fort mal. Il chercha bien à regagner la confiance de son parti en feignant un redoublement de zèle; mais Robespierre, qui avait les yeux sur lui, le fit expulser du club des Jacobins, et ordonna de nouveau l'arrestation de madame de Fontenay. Pendant que Robespierre songeait à exterminer complétement le parti de Danton, auquel appartenait Tallien, celui-ci se préparait à la résistance : et ce fut effectivement lui qui, au 9 thermidor, ouvrit l'attaque dans la Convention. Le sang-froid, l'énergie et l'intrépidité dont il fit preuve en cette circonstance décidèrent et assurèrent la défaite de Robespierre et de son parti. Après cette révolution, qui sauva sa vie et en même temps la France, Tallien, comme chef de ceux qu'on appela alors les *thermidoriens*, exerça une grande influence. Élu membre du comité de salut public, il rendit à la liberté une foule de détenus, paralysa la puissance du tribunal révolutionnaire et fit fermer le club des Jacobins. Mais en raison de la direction que prenait maintenant la révolution, le parti républicain ne tarda point à l'accuser de *royalisme*. Le luxe qu'il déploya après avoir épousé la riche madame de Fontenay offusquait particulièrement les républicains. Dans les événements du 1er prairial, il fit preuve d'autant d'énergie et de résolution qu'à la journée du 9 thermidor; et cela acheva de le dépopulariser complétement. Il se rendit ensuite, en qualité de commissaire de la Convention, à l'armée de l'ouest, et assista ainsi à la déroute des royalistes à Quiberon. N'ayant pas osé arracher les royalistes vaincus à la mort qu'ils avaient encourue aux termes de la loi sur les émigrés, et, à la suite de l'insurrection du 13 vendémiaire, ayant traité les royalistes avec rigueur, il se vit honni également par le parti monarchique. Lorsqu'à l'établissement du Directoire il entra dans le Conseil des Cinq Cents, républicains et royalistes s'éloignèrent de lui à l'envi comme d'un traître. En 1798 Tallien sortit du Conseil des Cinq Cents, et fit partie de l'expédition de Bonaparte en Égypte comme savant. En Égypte, il obtint un emploi dans l'administration des domaines nationaux, et publia un journal sous le titre de *Dé-*

cade égyptienne. Après le départ de Bonaparte, Menou le renvoya en France. Dans la traversée, Tallien tomba aux mains des Anglais, qui l'emmenèrent prisonnier à Londres. Dans cette capitale le parti whig lui fit un accueil distingué; aussi, à sa rentrée en France, le premier consul le reçut-il avec beaucoup de froideur, puis le négligea-t-il complétement. Dans cet intervalle, sa femme avait profité de son absence pour faire prononcer juridiquement son divorce. Il resta alors dans l'isolement jusqu'en 1805, où Fouché et Talleyrand s'employèrent pour lui faire donner la place de consul de France à Alicante; mais à la suite d'une maladie qui lui enleva un œil, il dut revenir à Paris. Il vécut dès lors d'une pension modeste que lui accorda Napoléon. La Restauration la lui enleva; et s'il ne fut pas compris dans la loi qui bannit de France les régicides, c'est qu'il put invoquer le bénéfice de l'exception faite en faveur de ceux qui n'avaient pas été au nombre des signataires de l'*acte additionnel* pendant les cents jours. Il tomba alors dans un état voisin de l'indigence, n'ayant d'autre ressource pour vivre qu'une pension que lui faisait Barras. Il s'était retiré dans une chaumière de l'Allée des Veuves, aux Champs-Élysées, quartier alors complétement désert; et c'est là qu'il mourut, oublié, le 20 novembre 1820. Dans les dernières années de sa vie, son *ancienne* femme, la princesse de Chimay, venait souvent le visiter. La fille qu'il avait eue d'elle, et à laquelle il avait donné le nom de *Thermidor*, épousa le comte Pelet.

TALMA (François-Joseph), né à Paris, le 15 janvier 1763, était fils d'un dentiste français, qui alla s'établir à Londres, où il l'emmena dès sa plus tendre enfance. Revenu en France à l'âge de neuf ans, il reçut dans une pension de Chaillot une très-bonne éducation, qu'il acheva au collége Mazarin. La fréquentation du Théâtre-Français lui inspira du goût pour la profession de comédien, et, étant retourné à Londres auprès de son père, il s'essaya avec quelques jeunes compatriotes dans divers rôles du répertoire sur les planches d'un petit théâtre de société. Les affaires de sa famille l'ayant encore une fois ramené à Paris, il entra à l'École de Déclamation qu'on venait de fonder tout récemment, et la manière dont il y joua le rôle d'Oreste dans *Iphigénie en Tauride* lui valut des suffrages unanimes. En 1787 il obtint la permission de débuter sur la scène du Théâtre-Français, dans le rôle de Séide du *Mahomet* de Voltaire. Il fut vivement applaudi, et dès lors il apporta un zèle sans pareil à perfectionner ses études théâtrales. En fréquentant la société des artistes, des sculpteurs, des savants, des antiquaires, il acquit des notions aussi rares qu'étendues sur les costumes de l'antiquité; et il résolut d'opérer sous ce rapport une véritable révolution au théâtre, en amenant la représentation des pièces empruntées à l'histoire ancienne à offrir le costume exact de l'époque. Lorsque après la révolution Chénier fit jouer son *Charles IX*, Talma, chargé du rôle principal, s'en acquitta avec une telle vérité d'expression qu'à partir de ce moment il fut regardé comme le premier tragédien de son époque. Sans être précisément beau, il avait la taille bien prise, une voix harmonieuse et sonore. Après les pièces de Chénier, *Charles IX*, *Henri VIII*, celles de Ducis, *Macbeth*, *Othello*, *Abufar*, développèrent le beau talent de Talma. Il y montrait la tragédie sous des couleurs nouvelles. La mélancolie anglaise, dont son enfance et sa première jeunesse avaient reçu les impressions profondes, se produisait dans le drame français. Ses essais dans les premiers rôles de la tragédie classique n'étaient pas encore aussi brillants. On doit surtout à ce grand artiste d'avoir fait *parler* la muse tragique, longtemps habituée à chanter et à déclamer. On lui doit encore la réforme complète du costume. Il eut ses défauts; il dénaturait quelquefois son organe, doux et agréable, en le grossissant. Quelquefois aussi, et quand la passion ne l'inspirait pas, son débit avait quelque chose de lourd, de traînant, et même le ton bourgeois. Il était inférieur à Larive dans les rôles qui exigent surtout de la noblesse et un enthousiasme chevaleresque, tels que celui de don Rodrigue dans le *Cid*. Mais combien ne lui était-il pas supérieur pour la conception d'un rôle, pour l'intelligence et la vérité dans les détails, pour l'expression des sentiments profonds et des passions fortes? C'est là qu'il excellait et qu'il était vraiment sublime. Si Le Kain, d'après les traditions, l'a surpassé dans la peinture de l'amour, de ses tendresses et de ses emportements, le côté faible du talent de Talma; si celui-ci n'a point osé aborder *Mahomet* et *Genghis-Khan*, rôles dans lesquels Le Kain a laissé une réputation colossale, par combien de prodiges son émule n'a-t-il pas racheté son infériorité dans quelques parties de l'art? Personne n'ignore que notre grand tragédien eut part à la bienveillance de Napoléon. Une affection réciproque les avait rapprochés avant que le génie du César moderne se fût révélé au monde. Lorsque sa gloire eut tout soumis à son nom, il maintint à Talma les priviléges d'un ancien ami, se plaisant toujours à le voir et honorant son rare talent. On a cité les avis pleins de sens que l'empereur lui donnait quelquefois sur son art. Talma mourut à Paris, le 19 octobre 1826. On a de lui *Réflexions sur Le Kain et l'art théâtral* (Paris, 1815; réimprimé en 1856).

En 1855 on a placé sa statue en marbre, par David d'Angers, dans le parterre bordant le château des Tuileries, en face de la terrasse du bord de l'eau. Le célèbre acteur est représenté assis et vêtu à la romaine, dans le rôle de Sylla, où, comme on sait, il imitait l'attitude et la coiffure de Napoléon.

TALMONT (Les princes de). *Voyez* La Trémoille.

TALMOUSE, espèce de pâtisserie dans la composition de laquelle il entre une farce de fromage, de beurre et d'œufs. La ville de Saint-Denis, aux portes même de Paris, tire encore aujourd'hui vanité de ses *talmouses;* mais la stricte impartialité dont nous nous piquons nous oblige à dire qu'il n'y a vraiment pas de quoi. C'est là en effet de la pâtisserie comme on en pouvait faire au douzième siècle, ou comme on en fait encore chez les Kalmouks et les Tongouses. Pendant longtemps, cependant, il n'y eut pas de bonne partie de Montmorency sans que les joyeux et hardis aventuriers, en passant par Saint-Denis, ne se précautionnassent de *talmouses* et ne missent à profit pour cette emplète le quart d'heure pendant lequel le cocher du classique *coucou* laissait souffler sa bête, une fois qu'à force de coups de fouet il était parvenu à la faire arriver à cette première étape.

TALMUD, *enseignement*, *doctrine* (orale) *traditionnelle*, tel est le titre de la principale source du droit moderne juif et du judaïsme. Cet ouvrage se compose de la *Mischna* et de la *Gémare*. Outre la loi mosaïque écrite, il s'était formé à l'époque du second temple des institutions judiciaires et religieuses provenant tantôt d'antiques traditions, tantôt d'une interprétation de la lettre, tantôt d'une modification ou d'une addition réelle. Mais comme l'ancien et le nouveau droit furent basés sur le Pentateuque, on donna à l'étude de la loi (*Midrasch*) et à la notion de la règle du droit (*Halacha*) le nom de *Mischna*, c'est-à-dire répétition (de la loi) ou deuxième loi. La plus ancienne composition de l'*Halacha* paraît appartenir à l'école de Hillel, qui vivait vers la naissance de Jésus-Christ. Akiba, mort en 135, et Meïr, mort vers 170, enseignèrent la mise en ordre de la *Mischna*. Une collection et une révision des diverses parties composant la loi orale fut entreprise, à partir de l'an 166, par l'académie du patriarche Siméon-Ben-Gamaliel, dont le fils et successeur, Jéhuda le saint, mit en ordre et transcrivit, vers l'an 218, la *Mischna* actuelle. La dernière rédaction est postérieure d'environ une génération. Elle est rédigée en hébreu, et contient soixante-trois traités en six classes, traitant : 1° des prières et des formules de bénédiction, de l'agriculture et des qualités qui doivent distinguer le prêtre; 2° de la célébration du sabbat, des jours de fête et de jeûne; 3° du mariage et des serments; 4° du droit d'obligation et du droit pénal, et des autorités de la loi; 5° de ce qui se rapporte au temple, aux sacrifices et aux pères; 6° des lois de purification.

Le développement ultérieur de la loi ordinaire forme, avec les modifications et les discussions, une époque posté-

rieure allant jusqu'au cinquième siècle, la *Gémare*, qui est composée en idiome araméen et forme en quelque sorte un commentaire de la *Mischna*. Cependant, on a aussi incorporé à la *Gémare* des fragments en hébreu et des *hagadas* considérables, c'est-à-dire des récits, des interprétations de l'Écriture, des poésies et des expositions. Il y a deux *Gémares :* 1° la *Gémare de Palestine* ou de *Jérusalem*, contenant trente-neuf des traités de la *Mischna*, et rédigée vers la fin du quatrième siècle; 2° la *Gémare de Babylone*, contenant trente-six traités, quatre fois plus étendus que ceux-ci, terminée vers l'an 500, à Sura. Seize traités manquent absolument à la *Gémare*. A partir surtout du huitième siècle, on apporta une ardeur extrême à interpréter et à fixer le contenu du Talmud, qui, presqu'en même temps que le Code de Justinien, eut ses glossateurs (commentaires et *tosafoth*); les chrétiens, eux aussi, en prirent peu à peu connaissance. Les meilleurs commentaires de la *Mischna*, imprimés pour la première fois à Naples, en 1492, sont ceux de Moïse Maimonides et d'Obadia Bartenora (1490); Surenhus a publié le texte latin de l'un et de l'autre (6 vol., Amsterdam, 1698-1703). La *Mischna* a été publiée en espagnol, à Venise, en 1606, en allemand (par Rabe), à Onolzbach, en 1761, et en lettres hébraïques à Berlin, en 1834. Hartmann a publié (Rostock, 1825-1826) le catalogue des mots contenus dans la *Mischna*; tout récemment, la langue dans laquelle elle est écrite a été l'objet d'ouvrages composés par Luzzato, Geiger et Dukes. Le glossateur de la *Gémare de Babylone* fut Raschi. On a de Maimonides un système de ce qui est valide d'après le Talmud, d'Isaac Lampronti, le lexique du contenu de l'*Halacha* (Venise, 1755-1813), de Jechiel Heilprin de Minsk, le catalogue alphabétique des autorités du Talmud (Carlsruhe, 1769), des anthologies et des paraboles talmudiques, par Plantavitius, Hurwitz, Furstenthal et Furst. Jusqu'à ce jour il n'y a qu'un très-petit nombre de chapitres du Talmud qui aient été traduits.

[Ce qui caractérise cet immense assemblage de traditions et de préceptes émanés d'une multitude de docteurs, c'est l'étrangeté de certains récits, la minutie d'une foule de prescriptions. A côté d'apologues d'une beauté véritable, on y rencontre des légions d'anecdotes dignes des *Mille et une Nuits*, des récits qu'il ne faut pas juger trop sévèrement, puisqu'ils ont pris naissance dans ce pays de l'Orient, toujours ami des fables. Les rabbins qui ont compilé la *Gémare* affirment gravement qu'Adam avait tout au moins six cents coudées de hauteur; ils décrivent des animaux d'une taille exorbitante. Un œuf tombe un jour du nid d'un de ces oiseaux qu'eux seuls connaissent, et en se brisant il forme un torrent qui déracine trois cents cèdres, et qui noye tout un village. Un autre oiseau se tient dans une rivière, et l'eau lui vient jusqu'à mi-patte; des voyageurs l'aperçoivent, et, dans l'idée que l'onde est peu profonde, ils se disposent à se baigner; mais une voix venant du ciel les arrête, et leur crie : « Prenez-garde, ne vous arrêtez pas ici; il y a sept ans qu'un charpentier a laissé choir sa hache dans ce fleuve, et elle n'est pas encore arrivée au fond. » — Ces échantillons doivent suffire pour donner une idée du fantastique qu'affectionnaient les docteurs hébraïques, il y a seize ou vingt siècles. G. Brunet.]

TALMUDIQUE, livre ou point de doctrine relatif au Talmud.

TALMUDISTE, rabbin, ou simple croyant israélite, qui professe les doctrines du Talmud.

TALON, partie postérieure du pied. L'os du talon s'appelle *calcaneum*, ce qui signifie *os de l'éperon*.

Ce mot appartient aussi au vocabulaire spécial de divers arts et métiers. En termes de *vénerie*, c'est le derrière du pied des animaux. La connaissance du *talon* donne celle de l'âge de la bête. Dans le cerf, par exemple, plus le *talon* est rapproché des os ou des ergots, et plus l'animal est vieux; tandis que dans les jeunes cerfs, il y a un espace de quatre doigts.

Au jeu de cartes, on nomme *talon* la portion de cartes qui reste après qu'on a distribué aux différents joueurs celles qu'ils doivent avoir.

On appelle encore ainsi la partie d'un registre d'où l'on détache des quittances, des actions ou des titres quelconques, qui reste à la souche et sur laquelle se trouvent répétées les diverses indications inscrites au titre, dont la découpure doit toujours se rapporter exactement à celle du *talon*.

TALON (Famille). Cette famille, d'origine irlandaise, et dont l'établissement en France date du règne de Charles IX, a fourni à l'épée et surtout à la magistrature plusieurs hommes célèbres.

TALON (Omer), avocat-général au parlement de Paris, né en 1595, fut admis à dix-huit ans dans l'ordre des avocats, et se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et par le charme d'une diction qui, sans être entièrement exempte de l'enflure et du mauvais goût qui caractérisaient encore le style oratoire de cette époque, offrait pourtant un grand nombre de traits d'une véritable éloquence. Après avoir exercé pendant dix-huit ans environ la profession d'avocat, Omer Talon recueillit, en 1631, la charge d'avocat général au parlement de Paris, vacante par l'abandon de son frère aîné, et parut avec éclat dans ce ministère. Ses plaidoyers et ceux de Denis, son fils, font foi d'un savoir profond et varié et de l'érudition la plus logique et la plus saine sur une foule de questions de droit public, de législation et de jurisprudence. Les troubles de la Fronde éclatèrent pendant qu'Omer Talon exerçait cette importante magistrature; et sa conduite politique ne cessa de se faire remarquer par une austère franchise et par un dévouement égal à la royauté et aux libertés publiques. La chaleur et la loyauté de sa parole déterminèrent souvent des résolutions importantes dans sa compagnie, et prévinrent plus d'une décision séditieuse ou funeste. L'ardeur de son attachement à la monarchie ne nuisait point à la constance avec laquelle ce grand citoyen se portait en toute occasion le défenseur des droits du peuple et l'adversaire des vexations de la cour. Jamais peut-être on ne fit entendre à la royauté un langage plus ferme et plus noble que celui qui règne dans les discours de ce magistrat haranguant la mère de Louis XIV au nom de sa compagnie. « Pour entretenir le luxe de Paris, lui disait-il dans une occasion solennelle, des milliers d'âmes innocentes sont obligées de vivre de pain, de son et d'avoine : ces malheureux ne possèdent aucun bien en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan. » « Entre tous les empereurs romains, qui ont été les plus grands princes de la terre, lui disait-il dans une autre occasion, à peine trois ou quatre ont laissé bonne odeur de leur vie, ce qui procède d'une mauvaise créance, laquelle occupe la pensée de la plupart des souverains et de ceux qui les entretiennent dans l'idée que toutes leurs entreprises sont justes, toutes leurs volontés légitimes; en sorte que, s'imaginant être des dieux sur la terre, ils pensent que les peuples sont faits pour les rois, et non pas les rois pour les peuples. »

Comme orateur du parquet du parlement de Paris, Omer Talon prit une part active à la fameuse *déclaration* de 1648, monument durable des efforts que la magistrature déploya à cette époque pour faire tourner les embarras du trône au profit des libertés publiques et pour disposer la couronne à quelques concessions, à quelques reconnaissances de principes dont on pût se prévaloir dans des jours plus tranquilles; et où l'on trouve la plupart des garanties qui depuis ont servi de base à notre gouvernement représentatif, telles que la prohibition de lever des impôts non autorisés par les lois, l'indépendance des suffrages, les précautions contre les atteintes portées à la liberté individuelle, etc. Cette déclaration fut enregistrée avec appareil, sur les conclusions d'Omer Talon, au lit de justice du 30 juillet 1649.

La prolongation des troubles de la Fronde finit par altérer la santé de ce vertueux et pacifique magistrat. Bientôt le mal

devint sans remède. Talon, sentant approcher sa fin, prépara son passage à l'éternité par un scrupuleux accomplissement des devoirs religieux, qu'il avait toujours pratiqués avec une vive ferveur. Il rédigea pour Denis Talon, son fils, une série de préceptes que celui-ci lut toute sa vie avec admiration, et lui donna sa bénédiction en ces termes touchants : « Mon fils, Dieu te fasse homme de bien! » Omer Talon mourut le 29 décembre 1652, à cinquante-sept ans. Indépendamment de ses plaidoyers et de ses harangues, il laissa des mémoires intéressants sur son orageuse époque, que son fils a continués. Les œuvres choisies de ces deux magistrats, appelés dans leur siècle même *les derniers Romains*, ont été publiées en 1821, en 6 vol. in-8°.

TALON (Denis), fils du précédent, naquit à Paris, en 1628. Il succéda, à vingt-cinq ans environ, à son père dans les fonctions d'avocat général au parlement, et fut nommé conseiller d'État le lendemain même de la mort de ce dernier. Denis Talon justifia dans ce ministère l'honneur de s'appeler d'un nom célèbre, et porta la parole avec distinction dans une foule de causes importantes. Il fut désigné d'abord pour instruire le procès du surintendant Fouquet; mais son indépendance bien connue mérita qu'on lui ravît cette inique et douloureuse mission. Denis Talon, personnellement estimé de Louis XIV, qui appréciait ses lumières et ses vertus, concourut à la rédaction de plusieurs des ordonnances qui illustrèrent ce beau règne. Ses services furent récompensés, en 1693, par une charge de président à mortier au parlement de Paris. Denis Talon mourut à soixante-dix ans, le 2 mars 1698, laissant un nom moins historique sans doute que celui de son père, mais l'exemple de grands talents unis à de grandes vertus.

A. Boullée.

TALOS, fils de Perdix, sœur de Dédale, fut l'élève de son oncle, avec qui il rivalisa bientôt comme artiste, et qui en conséquence le tua par jalousie. La tradition fait de lui l'inventeur de la scie, du tour à potier, du tour, etc. Au rapport de Pausanias, il avait été enterré à Athènes, sur le chemin conduisant du théâtre à l'Acropole, où il était honoré comme héros.

Un autre Talos est cet homme d'airain dont Zeus ou Hephæstos fit don à Minos ou à Europe pour surveiller la Crète, et qui journellement faisait trois fois le tour de cette île. Des étrangers s'en approchaient-ils, il se faisait rougir au feu et les tuait en les étreignant dans ses bras. Il n'avait qu'une veine qui allait de la tête au talon, et qui était attachée à son sommet par un clou. Lors du débarquement des Argonautes, Médée parvint à le tromper, et le tua.

TAMAN, ville située dans le territoire des Kosaks de la mer Noire, ou *Tschernomorie*, faisait partie du gouvernement russe de la Ciscaucasie ou de Stawropol, sur la rive méridionale du golfe de Taman, lequel, du détroit de Kertsch ou de Kaffa, voie de communication entre la mer Noire et la mer d'Azof, pénètre à l'est dans la presqu'île de Taman, longue de 7 à 9 myriamètres, large de 2 à 3, et échancrée par la mer et par les bras d'embouchure du Kouban en un grand nombre de promontoires, d'anses et de lacs. Remarquable par ses volcans de vase, ses sources de napthe et ses exhalaisons de gaz, il partage cette presqu'île en diverses autres de moindre grandeur, dont chacune se termine par un promontoire très-aigu. Aux environs de cette ville on trouve la petite forteresse de *Fanagoria*, ainsi appelée d'après l'antique ville de *Phanagoria*, fondée l'an 540 av. J.-C., par une colonie de Milésiens et d'autres Grecs de l'Ionie, qui parvint à un haut degré de prospérité comme entrepôt des marchandises venant du Nord et du lac Mæotide (la mer d'Azof), et destinées aux populations du Caucase, qui devint plus tard la capitale du royaume du Bosphore, et que les barbares détruisirent lors de leurs invasions au sixième siècle.

TAMAN (Détroit de). *Voyez* Bosphore Cimmérien.

TAMANDUA. *Voyez* Fourmilier.

TAMANOIR. *Voyez* Fourmilier.

TAMARIN ou TAMARINIER, bel arbre originaire de l'Inde, et formant à lui seul un genre de la famille des légumineuses. On le cultive, dans les contrées chaudes du globe, comme arbre d'ornement, et surtout pour la pulpe alimentaire de ses fruits. Cette pulpe, d'une saveur à la fois sucrée et aigrelette, sert à faire des confitures, des sorbets, des boissons rafraîchissantes, etc. On en prépare aussi des tisanes, recommandées dans les irritations intestinales, les dyssenteries, etc.

Le genre *tamarin* a pour caractères botaniques : Calice coloré, à tube turbiné, dont le limbe est profondément divisé en quatre lobes, parmi lesquels le postérieur est plus large et bidenté ; cinq pétales, dont les trois supérieurs sont les plus grands ; neuf étamines, soudées inférieurement, dont trois seulement sont longues et fertiles ; ovaire stipité, auquel succède un légume oblong, comprimé, divisé en plusieurs loges par des cloisons transversales.

TAMARIN. *Voyez* Ouistiti.

TAMARIX, genre d'arbres et d'arbustes de la région méditerranéenne, des Canaries et de l'Inde, appartenant à la petite famille des *tamariscinées*, à laquelle il a donné son nom. Les tamarix se reconnaissent à leurs petites feuilles imbriquées, semblables à des écailles ; à leurs petites fleurs en épis, souvent paniculés, ayant de quatre à dix étamines libres; à leurs graines aigrettées à la chalaze, qui occupe leur sommet. On cultive souvent dans nos jardins le *tamarix de France*, dont le léger feuillage, d'un vert un peu glauque, se détache avec grâce sur les massifs.

TAMATAVE. *Voyez* Madagascar, tome XII, p. 359.

TAMAULIPAS, le plus septentrional parmi les États du Mexique situés sur sa rive orientale, compris autrefois dans l'intendance de San-Luis-de-Potosi, sous le nom de colonie du *Nouveau Santander*, est séparé aujourd'hui au nord, par le *Rio del Norte*, de la république du Texas; et après avoir perdu en 1848 la partie de son territoire s'étendant jusqu'au *Nuceres* (386 myriam. carrés), que le Mexique dut alors abandonner aux États-Unis, il n'a plus que 635 myriam. carrés de superficie, avec environ 120,000 habitants, au lieu de 170,000. Sur la côte, c'est un territoire plat et sablonneux ; dans l'intérieur, le sol devient onduleux. La côte offre un grand nombre de ports, d'anses et de bancs. A l'intérieur, le climat est tempéré, l'air pur et sain. Sur la côte, au contraire, il règne une chaleur accablante et des fièvres pernicieuses. Quoique richement arrosé, le sol de cet État n'est encore que fort peu cultivé, et ne produit pas même la quantité de céréales nécessaire à la subsistance de ses habitants. Faute de bras et de capitaux, l'exploitation même des mines, jadis très-productive, est presque entièrement abandonnée. La principale industrie est l'élève du bétail. Le commerce maritime des trois principaux ports du pays a pris cependant de grands développements depuis 1830.

Le chef-lieu de l'État de Tamaulipas, *Victoria* ou *Vitoria*, appelé autrefois *Santander*, et quelquefois même aujourd'hui *Nouveau Santander*, situé au voisinage du Rio Santander, fut fondé en 1748, est bien bâti et compte 12,000 habitants.

Le port de *Tampico de Tamaulipas* ou *Santa-Ana*, situé au nord, sur le Rio Tampico, à peu de distance de la lagune du même nom, à un myriamètre au nord-ouest du vieux port de *Pueblo viejo de Tampico*, situé de la façon la plus incommode, dans une lagune extrêmement malsaine et dependant de l'État de la Vera-Cruz. La ville de *Tampico de Tamaulipas*, fondée seulement en 1824 et régulièrement construite, compte déjà plus de 10,000 habitants, dont beaucoup de négociants allemands, anglais et français, et est regardée aujourd'hui comme le port le plus important du Mexique après la Vera-Cruz. Cependant, une barre qui se trouve à l'embouchure du fleuve en rend l'entrée difficile aux bâtiments qui tirent plus de trois mètres d'eau; et la rade n'est pas tout à fait à l'abri des vents du nord et du nord-est. En outre, la ville manque d'eau potable. Les principaux arti-

cles d'exportation sont les métaux précieux, les bois de teinture, les viandes salées et les cuirs.

Sur la rive droite, et à 10 *leguas* de l'embouchure du Rio Norte, on trouve *Matamoros*, qui n'était il y a trente ans qu'un petit village, et qui aujourd'hui compte plus 10,000 habitants. C'est une place de commerce très-importante, et que la salubrité de son climat et la bonne culture de ses environs distinguent entre tous les autres ports de la côte du Mexique.

TAMBOFF, grand gouvernement de la Russie d'Europe, de 940 myriam. carrés, complétement plat et en partie couvert de steppes, est borné au nord par les gouvernements de Wladimir et de Nishnij-Novogorod, à l'est par ceux de Pensa et de Saratoff, au sud par celui de Woronesh, et à l'ouest par ceux d'Orel, de Toula et de Rjæsân. Au nord, le sol est sablonneux et marécageux, et sur les bords de l'Oka et de la Moschka couvert de vastes forêts; au sud, au contraire, il est fertile. Les steppes se trouvent à l'est. En raison de l'excellence des pâturages, l'élève du bétail y est très-considérable. Les chevaux du gouvernement de Tamboff servent beaucoup aux remontes de l'armée. La production en grains est très-considérable au sud; on y récolte aussi beaucoup de chanvre. Les forêts fournissent d'excellent bois de construction et occupent un grand nombre de bras à la fabrication du charbon et d'ustensiles en bois, à la préparation de la poix et du noir de fumée. Le pays fournit aussi beaucoup de tourbe, ainsi que du fer, de la chaux, de l'argile, du salpêtre et du soufre. Les sources minérales y sont très-nombreuses. L'industrie manufacturière, quoiqu'en progrès, y est encore peu importante. Le commerce, favorisé par la navigation sur les cours d'eau, exporte les produits du sol. La population est estimée à 1,800,000 habitants.

Le chef-lieu, Tamboff, fondé en 1636, au confluent de la Zna et d'un ruisseau appelé Studenetz, compte 22,000 habitants, est le siége du gouverneur civil et d'un évêque. La ville, généralement bien construite, possède quelques édifices remarquables, entre autres la maison de travail et de correction construite par Paul Ier, le collége, la maison des nobles, le séminaire, et un couvent de moines. Il s'y trouve une vaste manufacture impériale d'alun et de vitriol, et il s'y fait un commerce considérable.

TAMBOUKIS. *Voyez* Cafres.

TAMBOUR (de l'espagnol *tambor*, dérivé de l'arabe *attambor*). On donne ce nom au soldat porteur d'un instrument appelé *caisse*, qui sert à cadencer le pas des troupes à pied dans les marches ordinaires. La *caisse*, que l'on nomme aussi improprement *tambour*, est un instrument militaire fort ancien. Cependant les Grecs et les Romains le remplaçaient par les *timbales* et par la *buccine*. Les premiers Franks ne connaissaient que l'usage du clairon. La *caisse* fut importée en Europe par les Sarrasins et par les Maures. Elle n'apparut en France qu'en 1347, lors de l'entrée d'Édouard III, roi d'Angleterre, à Calais : c'est à partir de cette époque qu'on a créé des *tambours* dans l'infanterie française, et que l'usage de la caisse s'y est intoduit avec rapidité.

On compte aujourd'hui deux tambours par compagnie. Chaque régiment d'infanterie a un école de tambours, dirigée par le tambour major et les caporaux tambours. Les élèves sont pris généralement parmi les enfants de troupe. Les tambours et les trompettes accompagnent les *parlementaires* chargés de négociations militaires en présence de l'ennemi. Un officier ne marche jamais avec un détachement sans avoir un tambour.

Le caporal tambour, qui prenait autrefois le nom de *tambour maître*, est chargé, sous la surveillance du *tambour major*, de l'instruction, de la police et de la discipline des tambours : il y en a un par bataillon.

On appelle *tambour de basque* une sorte de petit tambour qui n'a qu'un fond de peau tendue sur un cercle de bois entouré de plaques de cuivre et de grelots, et dont on joue avec le bout des doigts ou en l'agitant. Il a été toujours inconnu des Escualdunacs ou Basques, dont il porte le nom on ne sait pourquoi.

Proverbialement, *Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour* signifie que le bien acquis trop aisément, ou par des voies peu honnêtes, se dissipe aussi aisément qu'il est amassé.

En termes de *menuiserie*, on appelle *tambour* une enceinte avec une ou plusieurs portes, placée aux principales entrées des édifices, des églises ou des grandes salles, pour empêcher le vent de pénétrer dans l'intérieur. En *fortification*, c'est un retranchement qui couvre la porte d'une ville ou l'entrée d'un ouvrage. En *architecture*, c'est chacune des assises de pierres cylindriques qui composent le fût d'une colonne, ou le noyau d'un escalier à vis. En *mécanique*, c'est une espèce de roue placée autour d'un axe et au sommet de laquelle sont enfoncés deux leviers, pour pouvoir plus facilement tourner l'axe et soulever les poids.

TAMBOURIN, espèce de tambour, moins large et plus long que le tambour ordinaire, sur lequel on bat avec une seule baguette, et qu'on accompagne ordinairement avec une petite flûte pour faire danser les villageois.

TAMBOUR MAJOR. Sous le règne de Henri II, dit l'auteur de *La Milice française réduite à l'ancien ordre et discipline militaire* (Paris, 1615), il y avait dans chaque *bande* (corps, régiment) un *tambour colonel*, ou *capitaine tambour*, lequel ne portait point de caisse; il entretenait un valet ou sous-tambour, qui était chargé de cè soin. Le tambour capitaine portait alors un bâton sans fer, dont il se servait pour corriger les tambours. Ce bâton est aujourd'hui remplacé par une forte canne en jonc, surmontée d'une grosse pomme en argent. L'auteur que nous venons de citer ne dit pas si l'on exigeait de son temps, comme aujourd'hui du tambour major, que le *capitaine* ou *colonel tambour* eût une taille élevée, une tournure svelte et élégante.

Les fonctions des *tambours majors* consistent à surveiller et à commander les tambours et les clairons du régiment, à diriger leur instruction et à les réunir pour les leçons et les répétitions : ils sont au choix du conseil d'administration. Leur habit est richement galonné d'or ou d'argent; ils portent deux épaulettes à graines d'épinards, mélangées d'or et de soie de couleur. Le chapeau ou colback est garni d'un plumet; le sabre suspendu à un baudrier brodé. La monture de cette arme est ordinairement garnie d'ornements ciselés, son fourreau en maroquin ou en métal doré. Malgré la magnificence de son costume, aussi brillant que celui d'un maréchal de France, le tambour major n'a que le grade de sergent major.

TAMBURINI (Antonio), l'un des plus remarquables barytons italiens de notre temps, est né à Faenza, en mars 1800. Son père voulait en faire un simple instrumentiste, jouant de la flûte ou du violon; mais, obéissant à une irrésistible vocation, Tamburini voulut chanter; il chanta donc, et à l'église et dans les chœurs du théâtre. Mme Pisaroni et d'autres artistes éminents l'ayant entendu lui prodiguèrent leurs encouragements, et à dix-huit ans il débutait à Bologne, à Mirandola, à Corrége. Plaisance, Naples, Trieste, Rome, Palerme, Vienne applaudirent tour à tour Tamburini, qui enfin demanda, en 1832, la consécration de sa renommée à Paris, la grande capitale du monde artistique. On rapportait alors qu'un jour, à Palerme, une prima donna ayant refusé de jouer au moment où le rideau était levé, il joua à la fois et son rôle et le sien, et chanta aux applaudissements frénétiques de tous un duo où dans le rôle de femme il se servait des notes hautes de sa voix, et des cordes basses dans celui d'homme. Tamburini débuta en octobre 1832 au théâtre Italien de Paris, dans *La Cenerentola*; il était jeune, d'un physique agréable : sa voix forte, pleine, fraîche, son excellente méthode, son aisance, tout contribua à son succès. Pendant onze ans Tamburini demeura fidèle à Paris; puis il alla chanter à Londres, à Saint-Pétersbourg

Dans la première de ces villes, où il chantait habituellement pendant la saison d'été, il y eut une quasi-émeute en 1840, parce que le directeur du théâtre italien ne l'avait pas engagé; ce qui prouve combien son talent y était apprécié. *La Cenerentola, Otello, Roberto d'Evereux*, l'*Elisire d'amore, I Puritani, Linda di Chamouni, Beatrix di Tenda, don Pasquale, La Gazza ladra, Lucrezia Borgia, il Barbiere, Lucia, don Giovanni*, sont les ouvrages où Tamburini s'est produit de la façon la plus remarquable; les rôles si disparates de Figaro et de don Juan étaient son triomphe. Tamburini a passé de nouveau à Paris la saison de 1853-1854, puis il est retourné dans le Nord. Il s'est marié, en 1820, à Marietta Gioza, dont il a eu dix enfants. Les dilettanti parisiens regretteront longtemps cette voix si sonore, si souple, si onctueuse, dont les cordes s'élevaient du *la* grave au *fa* aigu, qu'il menait avec tant de finesse et de legèreté.

TAMERLAN. *Voyez* Timour.

TAMERLAN (Le). Dans les premières années du règne de Louis-Philippe, une véritable *garde-nationalomanie* se manifesta dans une certaine couche de la population. Alors tout individu suspect de tiédeur à l'endroit du service exigé dans la garde nationale fut signalé comme un ennemi du nouvel ordre de choses. Malheur à lui s'il occupait un emploi dépendant du gouvernement! toute chance d'avancement lui était désormais enlevée, si même il ne perdait pas sa place par-dessus le marché. Aux zélés pour la faction, pour la patrouille et pour les revues, les faveurs du pouvoir, les places, l'avancement, et surtout la croix d'Honneur! Une fois que l'*étoile des braves* brillait sur la poitrine de ce garde national *quand même*, notre homme passait à l'état de *tamerlan*. Jamais le farouche conquérant des Indes n'eut des moustaches si longues, si bien *astiquées*; jamais il n'eut une voix si rauque et si caverneuse, des yeux si étincelants, des regards si menaçants. La caricature eut bientôt fait justice du personnage.

TAMIA. *Voyez* Écureuil.

TAMIL ou TAMOULI. *Voyez* Indiennes (Langues) et Tamoules.

TAMISE (La), en anglais *Thames*, le plus grand fleuve de l'Angleterre et sous le rapport commercial le plus célèbre et le plus fréquenté de l'univers, prend sa source sous le nom de *Thames* ou d'*Isis*, près des frontières des comtes de Wilt et de Gloucester, et provient de la jonction du *Thames-Head*, qui commence près de Cirencester et a très-peu d'eau en été, et du *Swill-Brook*, ruisseau plus considérable, qui commence à West-Crudwell, à deux petites lieues au nord de Malmesbury. Elle coule alors à l'est par Cricklade et Lechlade jusqu'à Oxford, où elle reçoit à sa gauche le Charwell ou Cherwell, considéré aussi comme l'une de ses sources; puis elle se dirige au sud-est, et dans ce détour reçoit à Dorchester, entre Abingdon et Wallingford, la Thame, dont, suivant une vieille tradition, que rien ne justifie, le nom, mêlé à celui d'Isis, a fini par se corrompre en *Thames*. Ensuite, à partir de Reading, elle se dirige, tout en décrivant de larges courbes, à l'est, d'abord par Henley, Marlow et Mardenhead jusqu'à Windsor, puis par Staines, Chertsey, Hampton, Kingston, Twickenham, Richmond, Brentford et Chelsea jusqu'à Londres, la capitale du monde; de là, par Deptford, Greenwich, Blackwall et Woolwich jusqu'à Gravesend, et se jette dans la mer du Nord, à 7 myriamètres au-dessous de Londres, entre Sheerness, dans l'île de Sheppey, comté de Kent, et le cap Shoeburyness, dans le comté d'Essex. A Sheerness elle prend le nom de *Nore*; plus loin, jusqu'à ce qu'elle prenne les dimensions d'un golfe, celui de *Swin*. Du phare de Nore à la source la distance en ligne droite est de 189 kilomètres; mais en tenant compte des détours, la longueur totale du fleuve est 350 kilomètres, dont 294 sont navigables. A Sheerness la largeur de la Tamise est d'un peu plus de 7 kilomètres; à Greenwich, par la marée haute, elle a 1,800 pieds anglais de large; à Londres, qu'elle traverse sur une étendue de 12 kilomètres, et depuis le dernier de ses ponts, le *Londonbridge*, jusqu'aux *West-Indian Docks*, elle est appelée par les marins *Pool*; sa largeur varie entre 720 et 1,450 pieds anglais. Mais au-dessus de Londres elle devient très-étroite. Sauf quelques bas-fonds (*Shoals*), la Tamise, en amont jusqu'au *Londonbridge*, a de 12 à 14 pieds anglais de profondeur. La marée y monte toutes les douze heures à une hauteur perpendiculaire de 14 à 19 pieds anglais, avec une vitesse de deux à trois milles anglais à l'heure, apportant ainsi une masse d'eau de trois millions de pieds cubes à l'heure. A la marée haute les bâtiments de 7 à 800 tonneaux remontent jusqu'au *Londonbridge*; les bâtiments plus grands, du port de 1,000 tonneaux et au-dessus, comme ceux qui font le voyage des Grandes-Indes et les bâtiments de guerre, doivent jeter l'ancre à Deptford et à Blackwall. Londres doit à la Tamise et à la marée qui la remonte un commerce tel que n'en offrent aucun autre fleuve, aucune autre ville de la terre. En 1848 il entra dans le port de Londres et dans les *docks* de Sainte-Catherine 10,872 bâtiments à voile et à vapeur de long cours, venus de toutes les mers du monde, chargés des produits de toutes les contrées de la terre, et jaugeant ensemble 1,104,077 tonneaux, sans compter 12,584 bâtiments caboteurs ou chargés de houille et jaugeant ensemble 3,242,572 tonneaux, et indépendamment d'une innombrable quantité de bateaux pêcheurs. On évalue l'exportation annuelle qui se fait par la Tamise entre 70 et 80 millions de l. st. (1,750,000,000 fr. et 2,000,000,000 fr.). A partir de Londres jusqu'à Lechlade, la Tamise n'est pourtant navigable qu'à l'aide d'écluses et par de faibles barques. Un petit bateau à vapeur remonte bien jusqu'à Richmond, mais il faut pour cela qu'il attende la marée haute, qui se fait encore sentir à quelque distance au-dessus de ce point. D'ailleurs, la Tamise communique avec l'intérieur du pays par une foule de canaux, tels que le *Grand-Jonction-Canal*, et les canaux d'Oxford, de Paddington, du Régent, de la Tamise et de la Severn. Ce dernier canal, dans un parcours de 46 kilomètres, relie Lechlade à Stroud et à Froomlade sur la Severn, à 11 kilomètres au-dessous de Gloucester. Mais la communication ordinaire par eau entre Londres et Bristol a lieu par le canal d'Avon et de Kennet, d'un développement d'environ 90 kilomètres, et conduisant de Reading à Bath sur Avon. Le bassin de la Tamise embrasse douze comtés, et comprend 165 myriamètres carrés. Au-dessus de Londres, ses rives sont supérieurement cultivées, et avec leur grand nombre de villes, de bourgs, de villages et de maisons de campagne, avec leurs jardins, leurs prairies, leurs pâturages et leurs collines boisées, elles offrent une ravissante succession de paysages de la nature la plus pittoresque. Au-dessous de Londres, où ses rives sont généralement plates, et où il faut protéger par de dispendieuses digues le sol, qui participe de la nature des marais, et qui à marée haute se trouve de 6 à 7 pieds anglais au-dessous du niveau de l'eau, la scène change; et on a alors sous les yeux le spectacle d'un commerce gigantesque animant les deux rives du fleuve, ou de villes telles que Greenwich, où l'on admire le grand hôpital de la marine, Deptford et Woolwich avec leurs docks, leurs chantiers, leurs arsenaux et leurs magasins pour la flotte, enfin Gravesend, où l'on prend des bains de mer, où finit le port de Londres, et où s'arrêtent les bâtiments de haut bord.

Autrefois l'embouchure de la Tamise n'était que très-imparfaitement fortifiée, de sorte que dans la guerre de 1665-1667, les Hollandais purent oser avec succès une invasion. Comme les négociations pour la paix de Bréda étaient déjà ouvertes, Charles II avait suspendu l'armement de la flotte pour 1667 et employé à un autre usage les fonds votés à cet effet par le parlement. Le grand-pensionnaire de Witt, au contraire, mit la flotte hollandaise en état de prendre la mer, et conçut le projet d'aller surprendre et détruire les forces navales anglaises au milieu même des eaux de la Tamise. En conséquence, au mois de juin, la flotte hollandaise, forte de soixante-et-un vaisseaux de guerre et commandée par Ruyter et Cornelius de Witt, mit à la voile pour la côte

d'Angleterre, et vint jeter l'ancre devant Konnigsdop. De là l'amiral-lieutenant Van Gend entra sans résistance dans la Tamise avec dix-sept bâtiments, détruisit le château de Sheerness, et s'avança jusqu'à Chatam, tandis que Ruyter le suivait à peu de distance. Ici, à l'embouchure de la Medway, le cours du fleuve était obstrué par des chaînes. Le capitaine Brakel n'en continua pas moins à remonter la Tamise, et s'empara d'une frégate anglaise. A la marée haute, et grâce à un fort vent d'est, le reste des bâtiments de la flotte ennemie franchit l'obstacle. Les Hollandais rencontrèrent trois navires, qu'ils livrèrent aux flammes, et un autre grand bâtiment, qu'ils remmenèrent avec eux. Une de leurs divisions se rendit avec quelques brûlots à Upnore, et y détruisit encore trois bâtiments de guerre, chacun de quatre-vingts canons. Cette vigoureuse démonstration hâta la conclusion de la paix signée à Bréda, le 21 juillet 1667.

TAMOULES, en indien *Tamul* ou *Tamil*, nom d'un peuple hindou qui s'étend profondément au sud du continent indien depuis la côte orientale jusqu'à la côte occidentale. Le rameau qui habite la côte occidentale est plus spécialement désigné sous le nom de *Malabare*, tandis qu'on réserve plus particulièrement la dénomination de *Tamoule* à celui qui habite à l'est la côte de Coromandel. Les Tamoules appartiennent à la grande race dekkanienne des habitants de l'Inde, qui, faisant partie de la grande famille tatare-finnoise, peuvent être considérés comme les véritables aborigènes de l'Inde, avant que les tribus ariques, venues du nord, eussent envahi l'Inde et l'eussent peu à peu soumise à leur langue, à leur civilisation, à leur religion et à leurs mœurs. Ce n'est qu'au sud de l'Inde que les aborigènes ont à peu près conservé la pureté de leur race; mais ils reçurent des Ariques du nord leur civilisation plus avancée, et fondèrent une foule de petits États indépendants, qui, en dépit de toutes les vicissitudes amenées par les tourmentes politiques, se sont en partie conservés jusqu'à ce jour. De toutes ces populations dekkaniennes, le peuple tamoule est celui qui s'est le mieux approprié la civilisation du nord et a fait le plus de progrès.

La langue des Tamoules, le *tamouli* (*voyez* INDIENNES [Langues]), dont la grammaire et la construction sont très-simples, se divise en *haut tamouli*, employé pour les ouvrages de poésie (*sentamil*), et en *bas tamouli*, langue de la vie ordinaire (*kodun-tamil*). La meilleure grammaire indigène, et déjà passablement ancienne, est *Nan-nûl* (c'est-à-dire la bonne règle), imprimée avec commentaires (Madras, 1830). La meilleure grammaire pour le haut tamouli et en même temps pour la versification a été publiée par Beschi (Madras, 1831). La langue vulgaire a été l'objet des travaux du même Beschi (Pondichéry, 1843) et de Rhenius (Madras, 1836). Le dictionnaire le plus complet est celui de Rottler (Madras, 1836). L'alphabet tamouli est le plus simple de tous ceux de l'Inde. La littérature tamouli, dont les plus anciens monuments remontent à peu près à l'an 1000 de notre ère, embrasse presque toutes les branches de la science du nord de l'Inde. Ses productions les plus intéressantes sont les poésies gnomiques, entre autres les sentences (*Kural*) de Tiruvalluver, qui se distinguent par leur ingénieuse brièveté (texte et commentaires; Madras, 1830). De grands extraits en ont été traduits par Cæmmerer (Nuremberg, 1803), Ellis (Madras, 1817), Drew (Madras, 1840) et Ariel (Paris, 1852).

TAMOULI. *Voyez* TAMOULES.

TAMPICO. *Voyez* TAMAULIPAS.

TAMPONNEMENT. *Voyez* EPISTAXIS.

TAM-TAM, instrument de musique à percussion, originaire des Indes orientales ou de la Chine. Il se compose d'un large plateau de métal sur lequel on frappe avec un marteau ou une forte baguette garnie d'un tampon de peau. Le son qui en résulte est d'un caractère lugubre; il a d'abord une très-grande force, puis se perd dans des vibrations prolongées. Ce son étrange, qui réveille un sentiment de terreur, ces vibrations lentes et continues, sont dus à la combinaison des métaux dont l'instrument est forgé, et plus encore à la manière dont il est trempé. L'analyse de plusieurs *tams-tams* venus d'Orient a fait reconnaître qu'il entre dans la composition de cet instrument quatre parties de cuivre jaune et une partie d'étain mêlée d'un peu de zinc selon les uns, et sans aucun mélange suivant d'autres. Quant à la trempe, elle se pratique en sens inverse de la manière dont on en use ordinairement avec les autres métaux, c'est-à-dire que le refroidissement, au lieu d'être subit, s'opère par gradations et très-lentement. Le *tam-tam*, fort en usage chez les Orientaux, ne s'emploie chez nous que bien rarement, avec beaucoup de réserve, et seulement dans la musique funèbre ou dans certaines scènes de musique dramatique destinées à produire des effets d'un caractère sombre ou terrible. Charles BECHEM.

TAN, écorce de chêne, séchée, hachée, puis finement pulvérisée, et destinée au tannage des peaux. Cette écorce doit être enlevée au printemps, car elle contient alors, d'après Davy, 6,04 pour 100 de tannin, tandis que celle qu'on recueille en automne n'en renferme que 4,38.

TANAIS (Le). *Voyez* AZOF, DON et IAXARTES.

TANAISIE, genre de plantes herbacées ou sous-frutescentes, de la famille des synanthérées, ayant pour caractères: Involucre hémisphérique, composé de petites écailles aiguës, très-serrées; réceptacle nu; semences couronnées par un rebord entier, membraneux.

La *tanaisie commune* (*tanacetum vulgare*, L.), vulgairement *barbotine*, est une belle plante, d'un port élégant, au feuillage ample et touffu, d'un vert foncé. Ses capitules sont autant des jolis boutons d'un jaune doré, formant par leur réunion un large bouquet en corymbe. Toute la plante exhale une odeur forte, aromatique; sa saveur est amère et nauséeuse. On lui attribue des propriétés toniques, stimulantes et anthelmintiques.

La *tanaisie balsamite* (*tanacetum balsamita*, L.), vulgairement *menthe coq*, *coq des jardins*, etc., croît en France, comme l'espèce précédente. Mais son odeur, plus agréable, la fait rechercher dans les jardins. Ses feuilles sont d'un vert blanchâtre, entières, ovales, dentées, obtuses; ses fleurs jaunes, en corymbe.

TANCHE, genre de poissons de la famille des cyprinoides, très-voisin du genre goujon. Pour M. Valenciennes et pour beaucoup d'autres ichthyologistes, la tanche n'est même qu'un goujon à petites écailles. La *tanche vulgaire* (*cyprinus tinca*, L.; *tinca vulgaris*, Cuv.) habite généralement les eaux stagnantes; sa chair n'est bonne que dans certaines localités.

TANCRÈDE, l'un des héros les plus distingués de la première croisade, était fils du marquis Odon ou Ottobonus, et d'une fille de Tancrède de Hauteville, Emma, sœur du célèbre duc des Normands, Robert Guiscard, et naquit en 1078. Il prit la croix en 1095, et après avoir abandonné sa part d'héritage à son frère puîné, il s'embarqua en 1096, avec son cousin et compagnon d'armes Bohémond, d'abord pour l'Épire, parcourut alors la Macédoine, et sauva à diverses reprises l'armée des embûches des Grecs. Quand Bohémond, pour dissiper les défiances de l'empereur grec, lui eut prêté serment comme vassal, Tancrède se sépara à son vif regret de son ami, jusqu'à ce que le manque de vivres et les représentations de Bohémond l'eussent déterminé à céder. Dans les plaines de Chalcédoine ses bandes rencontrèrent celles de Godefroid de Bouillon; les deux chefs eurent bientôt fait connaissance, et il s'établit entre eux l'amitié la plus intime. Au siége de Nicée (1097) Tancrède se distingua par sa valeur. A la bataille de Dorylæum, où périt son frère, il sauva l'armée des croisés d'une entière destruction; et après la prise de Nicée il conduisit l'avant-garde de l'armée dans des contrées désertes et inconnues. Une capitulation lui livra Tarse, pour la possession de laquelle il se brouilla avec Baudouin, et s'empara de Menistra. Puis Baudouin ayant prétendu lui enlever cette ville, il eut avec lui une querelle violente, à laquelle cependant une réconciliation mit bientôt fin. De là il

marcha sur Antioche. La peste, le manque de vivres et l'indiscipline des croisés firent durer ce siége sept mois. Lors de l'expédition contre Jérusalem, ce fut Tancrède qui le premier à la tête de ses soldats marcha à l'assaut. Au milieu des scènes de carnage qui signalèrent la prise de cette ville (19 juillet 1099), Tancrède, au péril de sa propre vie, sauva des milliers d'infidèles; ce qui le fit accuser par les prêtres d'être l'ennemi de la religion. Quand le sultan d'Égypte s'avança à la tête d'une armée formidable pour reprendre Jérusalem aux croisés, Tancrède battit son avant-garde; et à la bataille d'Ascalon, livrée le 12 août, il s'empara de tout son camp, puis prit Tibériade, sur le lac Génézareth, et s'en alla assiéger Jaffa. En récompense de ces exploits, Tancrède obtint la principauté de la Tibériade, ou de la Galilée. A la mort de Godefroid de Bouillon, les efforts qu'il tenta pour faire élire roi de Jérusalem son cousin Bohémond au lieu de Baudouin eurent ce résultat que, tandis qu'il guerroyait contre l'émir de Damas, il fut déclaré traître par le nouveau roi. Mais se fiant à la fidélité de ses vassaux et de ses sujets, Tancrède brava les menaces de Baudouin; il marcha au secours de Bohémond, qui avait été fait prisonnier par les Sarrasins, défendit avec autant de courage que de persistance sa principauté d'Antioche contre les Turcs et les Grecs, et la lui rendit dans l'état le plus prospère lorsqu'il eut été remis en liberté. Bohémond étant allé en Europe chercher des renforts, Tancrède fut chargé de la défense d'Antioche, menacée de toutes parts. Il se rendit alors maître d'Artésia, comme il avait fait auparavant de Laodicée. Il attendait avec impatience le retour de Bohémond; mais celui-ci mourut à Salerne, et ses bandes, qui étaient déjà arrivées en Grèce, se dispersèrent. Tancrède n'en réussit pas moins à repousser héroïquement tous les Sarrasins et à forcer le sultan de repasser l'Euphrate. Ce fut son dernier exploit. Il mourut en 1112, à Antioche. Raoul de Caen a écrit, moitié en prose moitié en vers, les *Gestes de Tancrède;* mais c'est surtout le Tasse qui, dans sa *Gerusalemme liberata*, a célébré sa gloire. L'amour de Tancrède pour Clorinde est une invention du poète.

TANDJUR. *Voyez* TANJORE.

TANÉ (*Blason*). *Voyez* ÉMAUX.

TANGAGE. On appelle ainsi, en termes de marine, le balancement d'un vaisseau de l'avant à l'arrière, et de l'arrière à l'avant alternativement.

TANGARA, famille de l'ordre des passereaux, caractérisée par un bec conique, triangulaire à la base, légèrement arqué, moins long que la tête et fortement échancré. M. Lesson, dans son Supplément à Buffon, la divise en douze genres ou sous-genres. Les tangaras, qui appartiennent tous au Nouveau Continent, qui vivent sous la zone torride, et dont les mœurs rappellent celles des fringilles et des fauvettes, vivent de baies, d'insectes et de graines. Il en est qui fréquentent l'intérieur des bois; d'autres se plaisent près des habitations, dans les jardins et les savanes. Généralement ils aiment à vivre en troupes. Presque tous sont remarquables par la vivacité et l'éclat de leurs couleurs. Il en est peu qui unissent au luxe du plumage l'agrément du chant.

TANGENTE. En géométrie élémentaire, on nomme ainsi une droite qui n'a qu'un point commun avec une circonférence; ce point reçoit le nom de *point de contact*. Mais pour étendre la définition de la tangente à une courbe quelconque, il est nécessaire d'y introduire quelques modifications. Si l'on considère d'abord une sécante à la courbe, et que l'on imagine que cette sécante tourne autour de l'un des points de rencontre, de manière que l'autre point commun se rapproche et finisse par coïncider avec le premier, on dira que la sécante devient alors *tangente*. La *tangente* à une courbe est donc la droite qui passe par deux points de la courbe infiniment voisins, la définition particulière que nous avons donnée d'abord n'étant rigoureusement vraie que pour les courbes de second degré et pour celles qui n'offrent point de sinuosités.

La *méthode des tangentes* a pour but de mener des tangentes aux courbes dont l'équation est donnée. Ce problème a reçu d'élégantes solutions de Descartes, Fermat, Barrow, etc. Celle de ce dernier géomètre peut être regardée comme le germe du calcul différentiel.

En trigonométrie, la *tangente* d'un arc est la portion de tangente menée par l'extrémité de cet arc et terminée au rayon qui passe par l'autre. La tangente trigonométrique est égale au rapport du sinus au cosinus, en prenant le rayon pour unité.

TANGER, appelé par les naturels *Tandja* ou *Tandscha*, port de mer et place forte de la province de Hashat, dans le sultanat de Maroc, sur le détroit de Gibraltar, à 21 kilomètres seulement à l'est du cap Spartel, est bâti en amphithéâtre, sur le sommet nu d'une montagne calcaire. Les rues sont étroites, irrégulières et tortueuses; les maisons, basses, surmontées de toits plats; dans le nombre, celles qu'occupent les agents étrangers forment le principal ornement de la ville. On y trouve une grande mosquée, une chapelle catholique avec un couvent de franciscains, la seule qu'il y ait dans tout l'empire, plusieurs synagogues, un grand château (*kasbah*) ou citadelle en ruines, une vieille enceinte de murs percés de meurtrières et flanqués de tours; plusieurs rangées de batteries, et dans les environs de délicieux jardins. Le port est petit, peu profond et exposé au vent du nord-est. La rade, en revanche, est spacieuse; c'est la meilleure de tout le Maroc et la seule où une flotte de vaisseaux de guerre puisse jeter l'ancre; mais elle s'ensable de plus en plus chaque année. La population est d'environ 6,000 âmes, dont une centaine de chrétiens, pour la plupart négociants ou bien membres des consulats et agences que les puissances européennes entretiennent ici pour le Maroc. Elle fait un commerce assez actif avec Gibraltar, qui en tire la plus grande partie des articles nécessaires à sa consommation, ainsi qu'avec Tarifa, situé en face.

Tanger, dont l'ancienneté est très-grande, s'appelait chez les Romains *Tingis*. Au temps d'Auguste c'était une ville libre; elle devint colonie romaine sous l'empereur Claude, puis capitale de la province appelée *Tingitane*, ou de la Mauritanie occidentale, et grand centre commercial. Prise successivement par les Vandales, les Byzantins, les Arabes et les Maures, cette ville finit par tomber, en 1471, au pouvoir des Portugais. Elle fut donnée en dot à l'infante lors de son mariage avec Charles II d'Angleterre, en 1660, et les Anglais la défendirent, en 1680, contre les attaques des Maures. Mais en 1684 ils l'abandonnèrent, comme étant d'un entretien trop dispendieux, en ayant soin d'en détruire les fortifications. Les Maures, qui en reprirent aussitôt possession, y construisirent de nouveaux ouvrages de défense. En 1790 Tanger fut bombardé par une flotte espagnole. Le 6 août 1844 une flotte française, commandée par le prince de Joinville, lui fit essuyer un nouveau bombardement, à la suite duquel la paix fut rétablie, le 16 novembre, entre la France et le Maroc.

TANGUE, matière sablonneuse, renfermant dans des proportions assez fortes divers sels et employée comme engrais par les cultivateurs du littoral de la Bretagne, qui la recueillent sur les bords de la mer.

TANJORE ou **TANDJUR,** district de la province de Karnatique (Inde en deçà du Gange), dans la présidence de Madras, comprend le delta du Kavery, que la culture a rendu d'une fécondité remarquable, avec une superficie totale de 148 myramètres carrés et un million d'habitants, pour la plupart hindous, parlant le *tamouli*, et parmi lesquels l'antique brahmanisme subsiste dans tout son éclat. On y rencontre presque dans chaque localité des pagodes généralement de vastes proportions et ornées de riches sculptures, bien que dans ces derniers temps le christianisme y ait fait beaucoup de progrès, grâce aux efforts des missions. Ce territoire formait autrefois une principauté indépendante, dont le dernier titulaire fut dépossédé en 1799.

TANJORE, chef-lieu du district, situé sur le bras principal du Kavery, est en même temps le centre de l'antique érudition hindoue. On y voit un magnifique palais, et entre autres pagodes la célèbre *pagode de Tanjore*, vaste temple

en forme de pyramide et magnifiquement orné, le plus beau de l'Inde et construit en pierres de taille, une maison de mission, diverses écoles, de nombreux établissements de bienfaisance et plusieurs églises protestantes. La population est de 30,000 habitants, qui font un grand commerce, dont les beaux cristaux de roche, qu'on trouve aux environs et qu'on taille dans la ville, constituent le principal article.

TANNAGE, préparation à laquelle on soumet les peaux que l'on veut transformer en cuir, et qui a pour effet principal de produire une combinaison du tannin avec la substance propre du cuir, combinaison éminemment imputrescible, et qui d'ailleurs est beaucoup moins perméable aux liquides et plus résistante aux chocs et aux frottements que la peau fraîche. Pendant bien longtemps on a attribué l'effet du tannage à une simple crispation des fibres de la peau, causée par l'*astriction* ou propriété astringente du tan. C'est Séguin qui observa et démontra la combinaison chimique du tannin avec la gélatine contenue dans les peaux, d'où résultait un composé insoluble. Cette vue était exacte, mais encore imparfaite ; car, ainsi que l'a démontré M. Pelouze, la combinaison du tannin n'a pas lieu seulement avec la gélatine, mais encore plus abondamment peut-être, et plus efficacement pour produire l'effet désiré, avec la peau vraie ou les fibrilles entre-croisées qui en forment le tissu.

Le *tannage*, la *mise en fosses*, consiste à mettre la peau, convenablement préparée, en contact pendant un temps plus ou moins long soit avec de la poudre de tan humectée, soit avec une dissolution de tan dans l'eau. Les peaux qu'emploient les tanneurs sont ou sèches et non salées, comme celles qui viennent de Buenos-Ayres et autres pays, ou salées comme celles qui sont envoyées de Bahia, Fernambouc, etc., ou tout à fait fraîches comme celles qui sont vendues par les bouchers de Paris et des grandes villes. On tire des peaux sèches de Russie, de Turquie, etc. Lorsque les peaux ont été convenablement lavées et assouplies, on procède au *dépilage* par une opération qui varie souvent dans ses procédés, mais qui atteint dans tous les cas le même but. On soumet les peaux préparées et gonflées au procédé du tannage, soit par la méthode dite à la *jusée* (méthode ou façon de Liége), soit par la méthode à poudre sèche de tan. Par le procédé à la *jusée*, la peau plonge successivement dans des dissolutions de tan de plus en plus saturées; par le procédé à sec, beaucoup plus long, mais qui en général donne des résultats plus certains, la peau n'enlève le tannin à la poudre de tan que par l'effet du contact prolongé. Dans ce dernier procédé, le tannage se pratique dans des fosses circulaires en maçonnerie, ou des cuves en bois cerclées de fer, ayant deux mètres de diamètre et autant de profondeur; ces cuves sont enfoncées en terre, et elles peuvent contenir de cinquante à soixante grandes peaux. Avant de coucher les peaux, on place au fond de la fosse une couche d'environ 16 centimètres de *tannée* (tan qui a déjà servi), que l'on recouvre d'une autre couche de tan neuf, de 3 à 5 centimètres d'épaisseur, suivant la force des peaux. On étend dessus une peau, puis une couche de tan, et ainsi de suite alternativement, jusqu'à ce que la fosse soit remplie. On remplit exactement de poudre de tan tous les vides restés à la circonférence de la fosse, et enfin on couronne la fosse avec ce qu'on appelle un *chapeau* de vieille tannée, et on assujettit dessus des planches pour maintenir les peaux ; on charge ces planches avec des pierres. Au bout de trois mois, on retire les peaux pour leur donner une seconde *poudre* dans une nouvelle fosse. Assez ordinairement, les cuirs forts reçoivent quatre *poudres* semblables avant d'être suffisamment tannés. Il faut donc, terme moyen, un cours d'opérations de tannage qui dure au moins un an. Anciennement, le tannage durait jusqu'à trois ans, et les cuirs n'en étaient que meilleurs.

TANNATE. *Voyez* TANNIN.

TANNÉE. *Voyez* TANNAGE.

TANNERIE, lieu où l'on tanne les peaux. *Voyez* CUIR et TANNAGE.

TANNIN, substance particulière qui se trouve dans l'écorce de chêne, dans la noix de galle, dans les écorces de saule, de marronnier d'Inde, dans le sumac, le brou de noix, le thé, le cachou, etc. C'est un corps solide, incolore ou légèrement jaunâtre, inodore, incristallisable, d'une saveur excessivement astringente; inaltérable à l'air sec, il prend peu à peu, à l'air humide, une teinte plus foncée. Le tannin est très-soluble dans l'eau, moins soluble dans l'alcool et dans l'éther. La solution aqueuse du tannin rougit le tournesol, décompose les carbonates alcalins avec effervescence, précipite la plupart des dissolutions métalliques en formant des composés salins désignés sous le nom de *tannates*. Les sels de protoxyde de fer ne sont pas précipités; ceux de peroxyde donnent un précipité bleu foncé : ce tannate de peroxyde de fer est la base ordinaire de l'encre à écrire. La peau dépilée par la chaux, et telle qu'on la prépare pour le tannage, sépare complétement le tannin de sa dissolution et donne le cuir. L'effet vomitif de l'émétique est, dit-on, complétement neutralisé par quelques substances qui renferment du tannin, comme la poudre de quinquina, celle de noix de galle, la gomme kino. Le tannin a été obtenu pour la première fois par M. Pelouze à l'état de pureté. On l'extrait communément de la noix de galle.

TANNIQUE (Acide), synonyme de *tannin*.

TANSIMAT ou TANZIMAT, pluriel du mot arabe *tansim*, signifie en général règlements. On désigne spécialement sous ce nom les lois organiques basées sur le hattischérif de Gulhâné (*voyez* OTTOMAN [Empire]), d'après lequel l'empire turc devait être gouverné, et que le sultan Abd-ul-Meschid publia en 1844. Ces *tansimats* comprennent sous quatre titres : 1° l'organisation politique proprement dite de l'empire, les règlements particuliers relatifs aux autorités supérieures, etc.; 2° l'administration civile et l'administration des finances; 3° la justice; 4° l'armée. Comme l'amélioration de la position des sujets non mahométans de la Porte constitue une partie essentielle de ces lois nouvelles, on comprend souvent, dans l'Occident, par le mot *tansimat* exclusivement les dispositions relatives aux sujets chrétiens de la Porte. Les règlements du *tansimat*, qui devaient opérer en Turquie une transformation complète conforme à l'esprit européen, n'ont encore reçu d'exécution sérieuse qu'en ce qui concerne l'armée. Par suite des réformes que la Porte, lors de son conflit avec la Russie, s'engagea vis-à-vis de ses alliés européens à opérer dans l'administration intérieure de l'empire, le sultan publia le 7 septembre 1854 une nouvelle ordonnance relative à l'exécution complète des *tansimats*; et une commission spéciale fut instituée à cet effet.

TANTALE ou COLUMBIUM, corps simple métallique, découvert par Eckeberg, qui se trouve dans les minéraux désignés sous le nom de *tantalite* uni aux métaux le *niobium* et le *pelopium* comme acide pour base. Il se présente sous la forme d'une poudre gris de fer, qui sous l'action de l'acier à polir prend un éclat métallique, et qui jusqu'à présent n'a pas pu être réduite en fusion complète. A l'air il brûle complétement et se transforme en oxyde de tantale. Le tantale et ses combinaisons sont restés jusqu'à ce jour sans application.

TANTALE, fils de Zeus ou de Tmolos et de Pluto, père de Pelops, de Broteos et de Niobé, riche roi de la Phrygie, était le confident de Zeus, et fut en conséquence souvent invité à la table des dieux. Ayant révélé un jour ce qu'il y avait entendu dire, il fut condamné à subir dans les enfers une peine douloureuse, qui consistait à se trouver constamment tourmenté par la soif au milieu d'un fleuve dont l'eau se retirait de lui chaque fois qu'il voulait y porter les lèvres. En outre, les fruits les plus délicieux étaient suspendus au-dessus de sa tête, et disparaissaient quand il voulait y porter la main. Au-dessus de lui se trouvait aussi placé un immense rocher, dont la chute menaçait à chaque instant de l'écraser, sans qu'il pût s'éloigner. Suivant d'autres, il subit cette peine pour avoir immolé son fils Pelops et l'avoir servi aux dieux afin de les mettre à

l'épreuve, ou encore pour avoir dérobé du nectar et de l'ambroisie, et en avoir fait goûter à ses amis. Sa postérité subit également des infortunes sans nom.

TANTALE (Coupe de). Figurez-vous deux coupes soudées par leurs bords, placées l'une dans l'autre, de manière qu'il reste un certain espace vide entre elles. Dans cet espace est placé un s i p h o n, dont un des orifices communique avec la coupe intérieure, et l'autre avec le fond de la coupe extérieure : il est aisé de masquer ces orifices. Lorsqu'on verse un liquide dans la coupe intérieure, il s'y maintient, pourvu qu'on ne dépasse pas une certaine hauteur. Alors on présente la coupe à une personne, et l'on fait en sorte qu'elle la porte à sa bouche en l'inclinant d'un certain côté, celui vers lequel se trouve le coude du siphon : le liquide atteint le point de l'instrument, l'écoulement s'établit et la coupe se vide par le pied, quoi que fasse la personne qui la tient.

TANTE. *Voyez* ONCLE.

TAORMINA, ville de Sicile, sur les bords d'une baie de la côte orientale à laquelle elle donne son nom, à 5 myriam. au sud-ouest de Messine, située au sommet d'un rocher à pic appelé le *Monte-Toro*, compte 6,000 habitants, vivant de l'exploitation de leurs carrières de marbre et du produit de leurs vignobles. Elle est célèbre par ses antiquités, et surtout par son magnifique théâtre, bâti sur un promontoire faisant une vive saillie dans la mer et parfaitement reconnaissable encore aujourd'hui dans toutes ses parties et constructions. Remarquable non seulement par son architecture, mais encore à cause de sa situation, d'où l'on découvre l'Etna, toujours fumant, toute la côte orientale de la Sicile, la pointe de terre formant l'extrémité méridionale de l'Italie, puis la mer à perte de vue, c'est le plus bel édifice de ce genre qu'on connaisse; et avec les débris imposants de Sélinonte, il forme les plus magnifiques ruines que possède la Sicile. Construit dans le style corinthien, à 284 mètres au-dessus du niveau de la mer, et en partie taillé dans le roc vif, il était complétement revêtu de marbre et orné d'une foule de colonnes et de sculptures, dont une grande partie ont été remises en lumière par des fouilles faites avec intelligence.

Cette ville, la plus ancienne des colonies grecques de la Sicile, fondée en l'an 736 av. J.-C. par des Chalcidiens, s'appela d'abord *Naxos*, et fut la cité mère de Catane et de Leontini. Détruite en 403, par Denys Ier de Syracuse, elle fut reconstruite en 396, par des Sicules, sur le mont Taurus, et reçut alors le nom de *Tauromenium*. Ses tours sarrasines et ses créneaux normands témoignent de l'importance qu'elle avait encore au neuvième et au dixième siècle.

TAPIOCA ou TAPIOKA, mot américain, adopté en Europe, par lequel on désigne une fécule retirée de la racine du m a n i o c. Cette préparation n'est autre chose que la râpure des racines de manioc, que l'on presse comme pour en faire de la *c a s s a v e*, et que l'on torréfie ensuite jusqu'au degré convenable. Le tapioca, que l'on nomme aussi *couac*, est importé en Europe des établissements coloniaux de l'Amérique équatoriale. On l'emploie, de même que le salep et le sagou, pour faire des potages, des pâtisseries, un chocolat analeptique, etc. Le tapioca enfle beaucoup en cuisant, et finit par former une sorte de gelée. C'est une substance très-nourrissante.

TAPIR, genre de quadrupèdes de l'ordre des p a c h y d e r m e s, caractérisé par le museau allongé en trompe courte et mobile, et des doigts découverts. On ne connaît qu'une seule espèce de tapir vivante aujourd'hui : c'est le *tapir americanus* de Linne, le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, où il n'est pas rare. Il a les formes massives, arrondies, ne laissant pas apercevoir les articulations. La femelle, dépourvue de crinière, est plus grande que le mâle, dont la longueur est d'environ 2 mètres et la hauteur d'environ 1 mètre 33 centimètres. Cet animal vit solitaire, dans les immenses forêts de l'Amérique, où il trace fréquemment (surtout dans le voisinage des eaux, qu'il aime à fréquenter) des sentiers qu'on croirait, au premier coup d'œil, avoir été pratiqués par l'homme. L'habitude qu'ont les tapirs de rechercher les lieux marécageux et le voisinage des rivières, où ils se jettent même quand ils sont poursuivis, les a fait à tort considérer comme amphibies par quelques naturalistes. Cet animal, quoique d'un naturel doux et même timide, se défend contre les chiens, qu'il tue assez souvent. Dans quelques colonies, comme à Cayenne, on apprivoise parfois des individus de cette espèce, qui vont dans les bois au pâturage comme un troupeau ordinaire, et rentrent de même le soir à la maison.

TAPIS, TAPISSERIES (du latin *tapes* ou *tapetum*). Dès la plus haute antiquité, les tapisseries furent en usage pour couvrir la nudité des murailles, comme les tapis pour être étendus sur le plancher ou le pavé des appartements. On vantait surtout les tapis de Tyr, de Sidon et de Pergame. Les premiers tapis consistèrent en tresses de jonc et de paille; et aujourd'hui encore il en arrive du Levant de cette espèce, qui sont fabriqués avec une extrême délicatesse et qui se vendent un bon prix. L'usage de pièces de cuir ou d'étoffes de laine pour revêtir les murailles et celui de les orner de dessins brodés ou imprimés et dorés remonte également à une haute antiquité. Des tapis de ce genre étaient d'ailleurs des objets de grand luxe, qu'on augmenta encore en tissant ces dessins de grandeur naturelle et avec les couleurs les plus vives. L'usage en existait déjà au neuvième siècle, époque où la reine Mathilde exécuta la fameuse tapisserie de Bayeux. Plus tard, la fabrication s'en concentra dans les Pays-Bas, notamment à Arras, d'où le nom d'*arrazzi*, sous lequel on les désignait en Italie. Les plus grands artistes de cette époque ne dédaignèrent pas de dessiner des c a r t o n s pour les tisseurs de tapis; et Raphael lui-même, à la demande de Léon X, en exécuta d'après lesquels des tapisseries furent tissées. Des Pays-Bas la fabrication des tapisseries s'introduisit en Allemagne et en France. Sous le règne de Louis XIV, Colbert créa une grande manufacture de tapis dans l'établissement des frères G o b e l i n, teinturiers alors en grand renom. Elle fut placée sous la direction de Le Brun, premier peintre du roi; et les cartons qui servirent à la fabrication de ses produits furent successivement l'œuvre des Lesueur, des Van der Meulen, des Mignard, et plus tard des David, des Gérard, des Gros, des Carle Vernet, des Girodet, des Guérin, etc. Les tapisseries, connues sous le nom de *Savonnerie*, du lieu où elles se fabriquaient, au bas de Chaillot, et généralement ornées de dessins turcs et persans tissés avec des couleurs le plus ordinairement sombres, n'étaient guère qu'une contrefaçon des tapisseries des Gobelins. En 1826 la liste civile acheta la manufacture de la *Savonnerie*, et la réunit à celle des Gobelins. Depuis que les cuirs et les toiles cirées ont cessé d'être en usage pour le revêtement des murailles, on les a généralement remplacés par des papiers peints, et dans les habitations somptueuses par des tentures en étoffes de laine, de coton ou de soie. On peut diviser les tapis en six classes principales : 1° les tapis *veloutés* ou de *Savonnerie*, en haute lisse, qui sont d'un seul morceau et atteignent les plus grandes dimensions; 2° les tapis dits d'*Aubusson*, ou *Ras*, entièrement à basse lisse et dont le dessin s'exécute à l'envers et par la trame; ils sont d'un seul morceau comme les précédents et destinés aux mêmes usages; 3° les *moquettes veloutées* et *épinglées*, qui se fabriquent sur un métier soit *à la tire*, soit *à la Jacquard*, dont le dessin s'exécute par la chaîne et dont l'ouvrier n'est qu'un tisserand. Ces tapis à dessins répétés se fabriquent à la pièce par laize de 70 centimètres de large, se rapprochant à volonté. Aubusson, Abbeville, Turcoing, Amiens et Roubaix sont en France les grands centres de cette industrie; 4° les tapis *écossais* ou à *double face*, dont le caractère est de n'avoir pas d'envers, et qui se fabriquent, sur métiers à la Jacquard, par laize d'un mètre; 5° les tapis *vénitiens*, qui ne s'emploient que pour passages d'appartements et pour escaliers, et qui ont depuis 16 centimètres jusqu'à 1 mètre de large; 6° enfin, les tapis *jaspés*, qui s'exécutent au moyen de métiers simples, se composent d'une grosse trame en étoupe, revêtue d'un peu de laine.

TAPIS-FRANC. C'est là un terme d'argot, auquel les journaux et les romans à la mode ont donné droit de cité parmi nous. Aujourd'hui que la langue des bagnes et des cabanons est devenue celle des salons, et qu'il est reçu dans la meilleure compagnie d'emprunter à l'idiome des repris de justice une partie de ses richesses, il ne saurait être permis d'ignorer qu'en langage argotique on appelle *tapis-francs* ces coupe-gorges, plus ou moins surveillés par la police des grandes villes, où les vagabonds, les prostituées et leurs souteneurs, les voleurs de profession et les *chevaux de retour* (forçats libérés) sont toujours sûrs de trouver un asile pour la nuit. On y joue aux cartes, aux dés, aux dominos; on y boit, on y fume, on y dort, on y chante, à la lueur de quelques quinquets fumeux. Ajoutons, pour faire preuve d'erudition, nous aussi, que le *tapis-franc* est le vestibule de l'*abbaye de monte-à-regret* (l'échafaud).

TARARE, ville essentiellement manufacturière de l'arrondissement de Villefranche (Rhône), compte plus de 13,000 habitants et un grand nombre de manufactures de mousseline, d'étoffes de soie et coton, de laine thibet, etc. Il s'y fait aussi beaucoup de broderies. Tarare possède une chambre consultative des arts et métiers.

TAPISSIÈRE. *Voyez* CHARRETTE.

TARASCON, ville du département des Bouches-du-Rhône, située à 12 kilomètres au nord d'Arles, dans une belle et fertile contrée, sur la rive gauche du Rhône, entre Avignon et Arles, reliée par un beau pont suspendu à Beaucaire, qui lui fait face sur la rive droite du fleuve. Cette ville, où l'on compte près de 12,000 habitants, est généralement bien bâtie. Elle est entourée d'une vieille muraille flanquée de tours. Elle a des rues larges, plusieurs belles églises, dont une est placée sous l'invocation de saint Marthe, qui passe pour avoir propagé le christianisme dans ces contrées. Cet édifice, orné d'un beau portail, contient quelques bons tableaux et plusieurs tombeaux remarquables. On voit encore à Tarascon un vieux château, construit au treizième siècle sur les ruines d'un temple de Jupiter, mais qui ne fut terminé qu'en 1400, et qui servit longtemps de résidence aux comtes de Provence.

TARASCON-SUR-ARIÉGE. *Voyez* ARIÉGE (Département de l').

TARAUD, outil composé d'une tige d'acier trempé, dont un bout taillé en hélice représente les pas d'une vis. Il y a deux sortes de *tarauds :* les uns ronds, destinés à tarauder les écrous et en général tous les trous où il doit se monter une branche vissée; et les tarauds carrés, dont les coins seulement sont taillés, et qui servent à tarauder les *filières*.

TARBES, chef-lieu du département des Hautes-Pyrénées et de l'ancien comté de Bigorre, sur la rive droite de l'Adour, siége d'évêché, est situé dans une plaine fertile, admirablement arrosée. Les maisons, bâties en marbre, comme celles de toutes les villes pyrénéennes, offrent un coup d'œil agréable. On y trouve une vénérable cathédrale, l'église Notre-Dame-de-la-Side, construite sur les ruines de l'ancien chateau fort, *Bigorra*, un théâtre, un beau pont sur l'Adour, un collége communal avec une bibliothèque publique, un séminaire, une école de dessin et d'architecture, une prison établie dans l'ancien château des comtes de Bigorre, un grand hôpital civil, des casernes, de beaux bains, et un grand haras impérial. Fondée dans le pays des *Tarbelli*, appelée ensuite *Tarba*, elle fut comprise par les Romains dans la troisième Aquitaine, puis fit partie de la Novempopulanie. Pillée et dévastée au cinquième siècle par les Germains, au huitième par les Arabes, en l'an 843 par les Normands, elle se releva et fleurit de nouveau comme capitale du comté de Bigorre; et jusqu'en 1370 elle se trouva sous la souveraineté des Anglais. Des églises délabrées, des débris de monastères incendiés durant le seizième siècle et détruits en grande partie en 1793, rappellent les révolutions et les calamités qu'éprouva cette ville à l'époque de la Réformation. Aujourd'hui le charme de sa situation, les longues routes bordées d'arbres qui y conduisent, les eaux qui s'écoulent limpides, murmurantes et pures autour de son enceinte, cette haute chaîne des Pyrénées qui se dessine si pittoresquement à son horizon, la beauté de son ciel, la fraîcheur de ses campagnes tout semble annoncer au voyageur qui entre dans ce chef-lieu du département des Hautes-Pyrénées, soit un jour de fête, soit un jour de marché, alors que sa population, d'environ 13,000 âmes, est doublée par le concours des habitants des vallées voisines, que Tarbes n'est pas déchue de sa vieille splendeur, et que si la bannière des comtes de Bigorre ne brille plus sur ses tours, elle jouit en revanche de tous les bienfaits de la civilisation.

Il y a à Tarbes d'importantes fabriques de papier, des manufactures de mouchoirs de soie désignés dans le commerce sous le nom de *mouchoirs du Béarn*, des tanneries et des teintureries considérables, des forges à cuivre et des fabriques d'ustensiles en cuivre. La ville est aussi le centre d'un commerce très-actif en jambons, vins, eaux-de-vie, graine de lin, cuirs, articles de quincaillerie, etc. Les nombreuses courses de chevaux pour les éleveurs des départements du sud-ouest de la France, et les grandes foires qui s'y tiennent, l'immense concours de voyageurs qui se rendent aux eaux de Bagnères de Bigorre, de Lourdes, etc., contribuent beaucoup à donner de l'animation à cette ville.

TARDIEU, nom d'une famille d'artistes, dans laquelle on compte plusieurs graveurs célèbres.

TARDIEU (NICOLAS HENRI), né à Paris, en 1674, fut élève d'abord de Le Pautre, puis d'Audran. On a de lui un grand nombre de planches sur des sujets divers; et il travailla notamment à la *Galerie Crozat*, à la *Galerie de Versailles*, au *Sacre de Louis XV* et autres ouvrages de luxe de cette époque. Reçu à l'Académie en 1720, il mourut en 1749.

TARDIEU (JACQUES-NICOLAS), dit *Cochin*, fils du précédent dessinateur et graveur, né à Paris, en 1718, mort en 1795, fut l'élève de son père, avec qui il travailla aux œuvres que nous venons de mentionner. On a aussi de lui beaucoup de portraits, de morceaux de genre et de paysages. Il était membre de l'Académie et graveur de l'électeur de Cologne.

TARDIEU (JEAN-CHARLES), fils du précédent et appelé comme lui *Cochin*, peintre, né à Paris, en 1765, mort en 1837, fut l'élève de Regnault, et obtint en 1790 le second grand prix de peinture. A partir de cette époque il passa une longue suite d'années à Rome, et envoya aux expositions nombre de tableaux historiques, la plupart du temps commandés ou achetés par le gouvernement, mais sans grande valeur.

TARDIEU (PIERRE-ALEXANDRE), graveur, naquit à Paris, en 1756. D'abord élève de son oncle Jacques-Nicolas Tardieu, il se perfectionna ensuite sous la direction de Ville. En 1791 il remporta le grand prix de gravure, et depuis lors il fit paraître une suite de planches estimées, entre autres le portrait du comte d'Arundel d'après Van Dyck, un archange Saint-Michel d'après Raphael, Ruth et Boz d'après Hersent, Louis XIII et sa mère d'après Mme Hersent, et la *Communion de saint Jérôme* d'après le Dominiquin, qui lui demanda quinze ans de travail. En 1822 il fut nommé membre de l'Institut, en remplacement de Bervic, et il mourut en 1843.

TARDIGRADES. *Voyez* ÉDENTÉS.

TARD-VENUS (Les). *Voyez* COMPAGNIES (Grandes).

TARE, déduction qui se fait dans le commerce, pour le poids de l'enveloppe, sur les marchandises qui n'ont pu être pesées à nu lors de la vente. Les *usages* en matières de tare sont une des études les plus importantes et les plus difficiles du commerce.

TARENTE, ancienne colonie grecque de la basse Italie, qui fut fondée vers l'an 700 av. J.-C., par les Parthéniens, émigrés de Lacédémone, et qui s'appela d'abord *Taras*, était l'une de villes les plus puissantes et les plus florissantes de la Grande-Grèce. Les beaux arts et les sciences y étaient l'objet d'encouragements de toutes espèces. L'école de Pythagore y fut longtemps en grande réputation, et compta de nombreux disciples. D'ailleurs, les habitants de Tarente avaient le renom d'aimer le luxe et la volupté. Dans le cours de la seconde guerre Punique, en l'an 272 av. J.-C., Fabius

soumit cette ville aux Romains, qui lui donnèrent alors le nom de *Tarentum*. Pendant le moyen âge, elle fut longtemps le chef-lieu d'un duché féodal, qui appartenait à une branche de la famille Orsini.

Le *Tarente* actuel, situé dans la Pouille, sur les bords du golfe du même nom, province d'Otrante, est le siége d'un archevêché et compte 18,000 hab. qui ne laissent pas que de faire encore quelque commerce, quoique leur port soit en partie ensablé.

TARENTE (Duc de). *Voyez* Mac-Donald.

TARENTE (Les princes de). *Voyez* La Tremoille.

TARENTISME. *Voyez* Tarentule.

TARENTULE, araignée ainsi nommée de la ville de Tarente, aux environs de laquelle elle est commune, longue d'environ trois centimètres, noire, avec le dessous de l'abdomen rouge, traversé dans son milieu par une bande noire. Cette espèce est du nombre de celles qui ne tendent pas de toile : elle habite à terre, et se fait, dans un terrain sec, un trou vertical de huit à dix centimètres de profondeur, et de un à deux centimètres de diamètre, dont elle consolide les parois en les garnissant d'une toile soyeuse. C'est de là qu'elle s'élance sur les insectes qui s'approchent de sa demeure; elle les entraîne dans son trou, et les dévore presque entièrement. Elle traîne continuellement ses œufs avec elle; et lorsque les petits sont éclos, ils grimpent sur le dos de leur mère, ce qui la rend difforme et méconnaissable au premier coup d'œil. L'hiver, elle se retire dans sa petite tannière, dont elle a la précaution de boucher l'entrée. Elle y meurt ou s'y engourdit, et n'en sort que dans les premiers beaux jours du printemps.

Ce qui a fait la grande célébrité de cette araignée, c'est son prétendu venin, qui, d'après une croyance populaire, produit une maladie nommée *tarentisme*, dont les symptômes consisteraient en un besoin instinctif de chanter, des ris ou des pleurs immodérés et sans motifs, une somnolence léthargique. On ajoute que cette affection ne peut se guérir qu'autant que la personne mordue par la tarentule, excitée à la danse par les sons de la musique, saute jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée de fatigue et baignée de sueur. On a même été jusqu'à *noter* les airs qu'il convenait de jouer en cette circonstance. Toute l'histoire de cette maladie ne mérite aucune croyance, et doit être reléguée parmi ces erreurs que l'ignorance entretient et que le charlatanisme exploite chez les peuples peu éclairés. Demezil.

TARGE. *Voyez* Écu (Art militaire).

TARGET (Guy-Jean-Baptiste), naquit à Paris, le 17 décembre 1733. Reçu avocat en 1758, la première cause où il eut occasion de se faire connaître fut celle des frères Lioncey contre les jésuites. Les mémoires du temps parlent avec une sorte d'enthousiasme de l'éloquence qu'il déploya en cette occasion, et du prodigieux effet qu'elle produisit sur le public et sur les juges. Mais peut-être faut-il rabattre un peu de ces pompeux éloges, si l'on pense qu'il attaquait les membres d'une société fameuse, alors généralement détestée, décriée, et que les parlements surtout honoraient d'une haine particulière. Target fut dès ce moment un des oracles du barreau de la capitale. Les causes lui arrivaient de toutes parts. Il ne tarda pas à devenir le rival de Gerbier, dont la réputation brillait alors du plus vif éclat, et qui eut la faiblesse d'en être presque jaloux. C'était bien à tort; car si Target l'égalait comme jurisconsulte, Gerbier reprenait sur lui toute sa supériorité au barreau. A l'époque de la suppression des parlements et de leur remplacement par le fameux parlement Maupeou, Target demeura fidèle à l'ancienne magistrature; et, malgré les plus vives sollicitations, il refusa de plaider dans la nouvelle assemblée. Il publia même contre les magistrats qui avaient accepté le triste honneur d'en faire partie un *factum* séditieux, que quelques flatteurs ne craignirent pas de comparer aux meilleures pages de Montesquieu; je crois même qu'il y en eut qui le mirent au-dessus.

On touchait à la convocation des états généraux; l'antagoniste frondeur des jésuites et du parlement Maupeou était nécessairement désigné à la confiance des électeurs. Aussi fut-il nommé l'un des premiers député du tiers état de la généralité de Paris. Je n'ai pas besoin de dire qu'il se rangea tout d'abord sous la bannière des novateurs. Il parut plusieurs fois à la tribune, mais il y produisit généralement peu d'effet. Lourd, prolixe, vague, diffus, il sembla longtemps ne pas comprendre la différence qu'il y a entre le bavardage et les arguties du barreau et l'éloquence noble de la tribune. Il finit néanmoins par se rendre justice, et ne s'y montra plus que comme rapporteur des différents comités dont il devint membre, et particulièrement du comité de constitution. Ce fut à dater de cette époque qu'il devint le point de mire des spirituels rédacteurs des *Actes des Apôtres*, dont les attaques le couvrirent d'un ridicule ineffaçable. Dans presque tous les numéros de leur malin journal, ils le persiflaient, à la grande satisfaction de leurs nombreux lecteurs. Après le 14 juillet, il s'opposa à l'amnistie sollicitée par le parti modéré de l'assemblée, et insista vivement pour que le baron de Bezenval fût traduit au Châtelet; ce qui eut lieu en effet. Si on ne le vit pas précisément agir de concert avec les conspirateurs des 5 et 6 octobre, il ne s'associa pas moins à tous leurs efforts pour avilir le roi et la royauté et faire passer la souveraineté dans l'assemblée. Bientôt Target devint un des plus violents adversaires de ces mêmes parlements qu'il avait jadis défendus et flagornés, et appuya de toute la force de ses poumons la proposition de Rœderer, membre du parlement de Metz, qui demandait leur suppression. En 1790 il proposa et fit décréter la suppression des vœux monastiques, et régla, je ne sais pourquoi, le cérémonial de la fameuse Fédération de 1790, car rien ne ressemblait moins que lui à un maître des cérémonies. A la formation de la nouvelle magistrature décrétée par la constitution, il fut nommé juge de l'un des tribunaux civils de Paris. Débarrassé de ses fonctions législatives, où sa réputation s'était éteinte, et où il n'avait acquis que l'immortalité du ridicule, Target était oublié depuis longtemps, lorsqu'une douloureuse circonstance ramena sur lui l'attention publique. Louis XVI, traduit à la barre de la Convention nationale, choisit Target pour un de ses défenseurs. Cet homme ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre tout ce qu'il y avait de grand, de sublime dans cette mission; il ne comprit pas que l'accepter, c'était se relever de l'état d'abaissement où il était descendu, et il refusa!..... Il refusa par une lettre qu'il écrivit au président de la Convention, et qu'il eut grand soin de rendre publique. Dans ce manifeste il donna pour excuse à son refus ses maux de nerfs, ses douleurs de tête, ses étouffements,..... et sa conscience d'homme libre et de républicain. A quelque temps de là, il brigua et obtint l'emploi de secrétaire du comité révolutionnaire de la section de *L'Homme armé*, présidé par le savetier Chalandon, l'un des plus sanguinaires agents de Fouquier-Tinville. Comme ce Chalandon ne savait ni lire ni écrire, c'est Target qui rédigeait ses actes et ses dénonciations. On a dit, je le sais, qu'il ne s'était condamné à cet affreux métier que pour sauver un plus grand nombre de personnes. A la bonne heure! mais en ce cas il aurait terriblement joué de malheur, car le comité révolutionnaire de la section de *L'Homme armé* fut à coup sûr celui de tous les comités révolutionnaires de Paris qui fournit le plus de victimes à la boucherie de Fouquier. En 1798, par le crédit du directeur Rewbell, Target fut nommé membre du tribunal de cassation. Il mourut dans l'obscurité, le 7 septembre 1807, âgé de soixante quatorze ans. Georges Duval.

TARGOWITZ (Confédération de). On appelle ainsi, d'après la ville de Targowitza, située dans le gouvernement de Kiel, la confédération de la noblesse polonaise qu'y formèrent, au mois de mai 1792, à l'instigation du maréchal de la diète, Félix *Potocki*, les adversaires de la constitution du 3 mai 1791. Cette confédération, à laquelle le roi Stanislas-Auguste lui-même finit aussi par se rattacher, augmenta les troubles et la confusion intérieure de la Pologne, et accéléra la ruine de son indépendance

TARGUM (de *targem*, expliquer), au pluriel **TARGU-**

MIM. On appelle ainsi les antiques traductions araméennes ou chaldaïques des livres de l'Ancien Testament dont l'origine est antérieure à la venue de Jésus-Christ. Les *targumim* aujourd'hui existants sont d'une date postérieure, mais n'en ont pas moins d'importance. De ce nombre sont les *targumim* sur le Pentateuque, attribués à Onkelos; sur les prophètes, attribués à Jonathan ben-Uziel; sur Job, les Psaumes, les Proverbes, le Cantique des Cantiques, Ruth, l'Ecclésiaste, Esther, Jérémie, qui sont du caractère le plus divers; sur les deux livres des Chroniques; le *targum* sur le Pentateuque, dit de Palestine ou de Jérusalem, dont il existe deux versions : l'une faussement dénommée d'après Jonathan, et l'autre appelée *Jéruschalmi*; celle-ci n'a encore été que partiellement imprimée. Le second *targum* sur le livre d'Esther, et les fragments du targum de Jérusalem sur des extraits des prophètes et d'un Targum des Suréens sur le Pentateuque, toutes ces différentes versions ont été réunies dans les bibles rabbiniques et polyglottes.

TARIÈRE. *Voyez* AIGUILLON.

TARIF (d'un mot arabe signifiant *série*), tableau d'indication temporaire ou permanente des droits à payer pour la navigation, le passage ou le parcours des rivières, l'exportation ou l'importation des denrées et marchandises, le taux progressif des amendes et des frais judiciaires.

Les cours souveraines fixaient autrefois par des arrêts de règlement les *tarifs des frais* attribués au fisc, aux émoluments des officiers ministériels, aux vacations des magistrats (*voyez* ÉPICES). Ces tarifs étaient observés dans toute la juridiction du ressort de la cour. Le tarif général pour les tribunaux de tous les degrés avait été établi par la loi du 6 messidor an VI (24 juin 1798); il a été modifié par le gouvernement impérial et par celui de la Restauration. Il comprend aussi le chiffre des frais d'actes des notaires et des huissiers, et celui de tous les actes administratifs possibles, de toutes les rétributions pécuniaires exigibles.

TARIFA (Bataille de). *Voyez* ALPHONSE XI de Castille et ALPHONSE IV de Portugal.

TARN, l'un des cours d'eau les plus remarquables de France, a ses sources sur le revers méridional des montagnes de la Lozère. Son cours est d'abord extrêmement tortueux. Il entre, près de Rosière, dans le département de l'Aveyron. Il tourne assez brusquement au midi, et, après avoir reçu sur sa droite le Meuson, sur sa gauche la Dourbie, il arrive à Milhau. De ce point, toujours encaissé, toujours torrentueux, grossi par le Cernon, la Muse, l'Amalon et d'autres ruisseaux, il parvient à Saint-Rome. Il reçoit beaucoup plus bas, sur sa rive gauche, la petite rivière de Sorgues, et, après avoir encore été accru par le Gros et d'autres cours d'eau peu considérables, il entre sur le territoire du département auquel il donne son nom. Il y forme de nombreuses sinuosités, et arrive au chef-lieu, Albi, après avoir arrosé Saint-André, Courris, Ambialet, les Avalats, Arthès, Saint-Juéri, et s'être précipité tout entier, et de la manière la plus pittoresque, au Saut de Saho. Un vieux pont, construit, dit-on, dans le onzième siècle, mais qui par ses formes accuse une époque plus récente, joint ses deux rives, près du palais archiépiscopal. De là, laissant à droite les fortifications ruinées de Castelnau-de-Lévis, et sa tour si svelte, si élégante, il est traversé à Marsac par un beau pont moderne : il divise le sol de Rivière de celui de La Grave, arrive à Brens, puis baigne les murs de Gaillac. Plus loin, il touche au *tumulus* de la Fajole et aux vieux débris de Montans. Plus bas encore, il laisse, sur sa rive gauche, Rabastens d'Albigeois, et, grossi par l'Agoût, il entre dans le département de la Haute-Garonne. Lors des grandes eaux, le Tarn parcourt, dit-on, le département auquel il donne son nom dans un espace de temps qui n'excède guère cinq heures, ce qui supposerait une vitesse de 250 mètres par minute. Dans l'état normal, ses eaux mettent douze heures à traverser le même espace : sa largeur moyenne dans ce département est de 99 mètres. Ses eaux, souvent bourbeuses, ou colorées par les terres détachées de ses rivages, sont cependant salubres quand on les a soumises à la filtration.

Dans le département de la Haute-Garonne, où il entre du côté de l'est, le Tarn, tournant brusquement presqu'au nord, arrose un grand nombre de communes; un pont moderne le traverse au lieu même où il intercepte la route de Toulouse à Albi. Il passe à Buzet, à Bessières, à Villemur, offrant de plus en plus un aspect majestueux. C'est au-dessous de Villemur qu'il entre dans le département de Tarn-et-Garonne, où bientôt il arrive sous les murs de Montauban; et après avoir traversé le Barri-d'Illemade, Lasbarthes, Moissac, il porte le tribut de ses eaux rapides dans la Garonne. Les états de Languedoc avaient formé le projet de rendre le Tarn navigable; mais il ne l'est encore que de Gaillac jusqu'à son confluent dans la Garonne. Les plus forts bâteaux qu'emploie la navigation du Tarn sont de trente à trente-cinq tonneaux. Dans le département de Tarn-et-Garonne plusieurs écluses facilitent le passage des points autrefois les plus difficiles. Chev Alexandre Du Mège.

TARN (Département du). Il a été formé du territoire des diocèses de Lavaur, de Castres et d'Albi, enclavés autrefois dans le Languedoc. Il est compris dans le ressort de la cour impériale de Toulouse, et fait partie de l'académie de la même ville. Il forme le diocèse de l'archevêché d'Albi, et appartient à la dixième division militaire, dont Toulouse est le chef-lieu. Son nom lui vient du fleuve qui le traverse, et qui est connu encore sous la dénomination qu'il portait il y a vingt siècles. Ce département est borné au nord et au nord-est par celui de l'Aveyron; au sud-est par celui de l'Hérault; au sud, le département de l'Aude trace ses confins; à l'ouest, il a celui de la Haute-Garonne; il est limité au nord-ouest par ceux de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa plus grande longueur du nord au sud est de 100 kilomètres, et sa plus grande largeur de l'est à l'ouest est de 92. Sa surface totale est à peu près de 576,821 hectares, dont 326,410 en terres labourables; 80,292, en bois et forêts; 61,439, en landes, pâtis, bruyères; 41,869 en prairies; 31,244 en vignes; 8,272, en cultures diverses, etc. On y trouve plusieurs chaînes de montagnes peu élevées. L'une, connue sous le nom de *Montagne Noire*, longe le département de l'est à l'ouest, de Lacabarède jusqu'à Labruguière, puis, se dirigeant vers le sud, parvient insensiblement jusqu'aux confins du territoire. L'autre, qui porte le nom de *Montagne de Lacaune*, se dessine de l'est à l'ouest, depuis celle de Lespinouse, dont elle est un prolongement. Sa cime forme un grand plateau assez uni, qui, s'avançant dans la direction de l'est à l'ouest jusqu'à Augmontel, se prolonge vers le nord jusqu'aux frontières de l'Aveyron, et enfin du nord à l'ouest jusqu'au village de Saint-Juéri, à l'est d'Albi. Les points les plus élevés du département sont au nombre de trois : le Puy-Saint-Georges est à 498 mètres 95 centimètres au-dessus du niveau de la mer; la hauteur du Signal-de-Nore est à 1,283 mètres environ au-dessus de ce niveau; enfin, la cime du Montalet se dresse à 1,386 mètres. Le point le plus bas du département est celui qui se trouve au confluent de l'Agout dans le Tarn, et qui n'est qu'à 220 mètres au-dessus de la mer.

Il est divisé en quatre arrondissements, dont les chefs-lieux sont *Albi*, chef-lieu du département, *Castres*; *Gaillac*, ville fort ancienne, de 7,776 habitants, sur la rive droite du Tarn, à 25 kilom. d'Albi, avec un collége communal, un tribunal civil, et où il se fait un commerce assez important en vins très-estimés, grains, genièvre, légumes, luzerne, etc.; *Lavaur*, ville fort ancienne aussi, de 7,070 habitants, située sur la rive gauche de l'Agout, avec d'importantes filatures de soie. Il renferme 315 communes, et sa population est de 354,832 habitants. Compris dans le bassin de la Garonne, ses principaux cours d'eau sont le *Tarn*, l'*Agout*, le *Viaur*, l'*Aveyron*, le *Céron*, le *Dardou*, la *Vère*, etc. On n'y trouve ni lacs, ni étangs, ni marais : l'industrie n'y a pas creusé de canaux; son industrie consiste dans la fabrication du drap, du papier, de la chapellerie. On y trouve des filatures de soie, des forges, des mines de houille et

de fer exploitées, des martinets à cuivre, des minoteries, etc. Il paye 1,662,177 fr. de contribution foncière. Les tissus, les draps de toutes espèces, fabriqués à Castres, ont acquis, par leur perfection, par leur beauté, une vogue qui ne peut que s'accroître. De grandes richesses, des succès constants, ont honoré les manufacturiers de cette ville, et les ont placés au premier rang parmi ceux de l'empire. Les plaines de l'Albigeois, déjà connues par leur inépuisable fertilité, augmentent annuellement leurs produits. Des vins qui s'ils étaient plus connus seraient recherchés partout sont recueillis sur plusieurs points du département. Ceux de Gaillac et de Rabastens ont depuis longtemps le privilége de servir à augmenter la masse de ceux qu'on nomme *vins de Bordeaux*, et les barques du Tarn portent habituellement dans la capitale de la Guienne les nombreux produits des vignobles de l'Albigeois. Les habitants de cette contrée, n'ayant que des moyens de communication indirects ou peu faciles avec le centre et le nord de la France, n'adoptent qu'avec lenteur les perfectionnements vantés dans la capitale : ils se défient, d'ailleurs, beaucoup de ce qu'on nomme *le progrès*. Attachés au sol qui les a vus naître, ils n'étendent pas des vues ambitieuses au-delà de leur horizon.

Ce pays a fourni un petit nombre de troubadours. Parmi les successeurs de ces poëtes, il faut compter Augié Gaillard, de Rabastens, écrivain dont il nous reste un volume, souvent réimprimé et digne d'estime. Boyer et Leclerc, nés à Albi, furent membres de l'Académie Française. Alexandre Morus, le savant Pierre Borel, l'historien Rapin de Thoyras, l'érudit André Dacier, le jésuite Lacarry, ont honoré la ville de Castres, où ils sont nés. Antoinette Salvon de Saliez a été placée sur le *Parnasse* de Titon du Tillet, ce qui ne veut pas dire, cependant, qu'elle occupe un rang très-distingué parmi les femmes auteurs. Dom de Vic, né à Sorèze, dans le même département, a contribué à la composition des deux premiers volumes de l'*Histoire générale du Languedoc*. Dom Vaissette, né à Gaillac, a donné les trois derniers volumes de cette histoire et plusieurs autres ouvrages dignes de la réputation de cet illustre savant. Il eut pour compatriote l'un de nos orientalistes les plus célèbres, le P. Gaubil, jésuite, si connu par ses travaux sur l'histoire et la langue chinoises.

L'antiquité a laissé des restes de ses monuments sur plusieurs points du département du Tarn ; le moyen âge lui a légué de magnifiques édifices, et la renaissance quelques chefs-d'œuvre. On entreprend de longs voyages pour aller voir l'Italie, bien digne, sans doute, de l'amour des artistes ; il faut, pour l'honneur de la France, pour l'honneur des arts, entreprendre aussi un pèlerinage à Albi, pour voir, pour admirer son immense cathédrale.

Cher Alexandre Du Mège.

TARN-ET-GARONNE (Département de). Il fut formé, d'après le sénatus-consulte du 2 novembre 1808, de différents territoires pris dans cinq départements ; savoir : de l'arrondissement communal de Montauban, démembré du département du Lot ; de l'arrondissement de Castel-Sarrasin, détaché en entier du département de la Haute-Garonne ; des cantons d'Auvillard, Montaigut et Valence, distraits de l'arrondissement communal d'Agen, département de Lot-et-Garonne ; du canton de Lavit-de-Lomagne, pris de l'arrondissement communal de Lectoure, département du Gers, et enfin du canton de Saint-Antonin, pris de l'arrondissement de Villefranche, département de l'Aveyron. Ainsi, on voit qu'il se compose du bas Quercy, d'une partie du haut Languedoc, d'une autre de l'Agénais, et de fractions de la Lomagne et du Rouergue. Il est borné au nord par le département du Lot ; à l'est, par ceux de l'Aveyron et du Tarn ; au sud, par celui de la Haute-Garonne ; au sud-ouest et à l'ouest, par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est de 367,697 hectares, dont 229,225 en terres labourables ; 45,388 en bois et forêts ; 36,703, en vignes ; 17,347 en prairies ; 16,562, en landes, pâtis, bruyères, etc. Divisé en trois arrondissements, dont les chefs-lieux sont **Montauban**, chef-lieu de tout le département ; *Castel-Sarrasin*, ville de 6,822 habitants, à peu de distance de la Garonne, avec un collége communal, un tribunal civil, des fabriques de serge, de toiles communes, d'huile, de safran, etc. ; et *Moissac*, ville de 10,390 habitants, sur le Tarn, centre d'un commerce important de farine, qui s'expédie surtout pour le Levant, avec un tribunal civil, un tribunal de commerce, un collége communal, un petit séminaire. La population de ce département est de 234,782 habitants, et il paye 1,648,869 de contribution foncière. Il forme le diocèse d'un évêché, celui de Montauban, suffragant de l'archevêché de Toulouse, ressortit à la cour impériale de Toulouse et à l'académie de la même ville, et appartient à la dixième division militaire. L'industrie y a pour principaux objets la minoterie, la coutellerie, la préparation des plumes à écrire, la fabrication des soieries, des toiles à tamis, la filature du coton et de la laine, la fabrication du sucre de betterave, etc. Ses principaux cours d'eau, outre ceux qui lui donnent son nom, sont l'Aveyron, l'Arrats, la Saône, la Serre, la Barguelinne, la Lutte, le Coural, le Tescou, etc. Le climat de ce département est beau et tempéré. Comme dans celui du Tarn, comme dans celui de la Haute-Garonne, un des vents dominants est le sud-est, nommé vulgairement *autan*. Les vents d'ouest se font aussi sentir assez souvent. S'ils déclinent vers le sud, ils sont accompagnés de pluies ; s'ils tournent vers le nord, ils deviennent secs et froids. Le printemps est quelquefois un peu pluvieux ; mais les pluies y sont rarement de longue durée. L'été, qui charme la vue par le spectacle d'une abondante moisson, est très-agréable dans ses commencements ; mais les chaleurs deviennent très-vives pendant le mois d'août. L'automne est là, comme dans la plupart des départements voisins, la saison la plus belle. Des fruits de toutes espèces, le tableau animé des vendanges, l'aspect d'une population qui en général paraît heureuse, et qui recueille avec joie les derniers dons de l'année, tel est le tableau qu'offre alors le département de Tarn-et Garonne. Quant à l'hiver, il est généralement sec ; les neiges sont rares, et les vents froids et violents presque inconnus.

TAROT. *Voyez* Cartes a jouer.

TARPANS. *Voyez* Cheval.

TARPEIA, fille de Spurius Tarpeius, à qui Romulus, dans sa guerre contre les Sabins, avait confié le commandement du fort construit sur le sommet sud-ouest du mont Saturnin, se laissa séduire par les bracelets et les chaînes d'or que portaient les Sabins, et livra à ce prix une des portes du fort à Tatius. Étouffée sous le poids de ces ornements mal acquis, elle expia sa trahison par la mort. Telle est la tradition romaine. On montrait son tombeau sur la montagne, et aujourd'hui même, comme le fait remarquer Niebuhr, sa mémoire n'est pas encore complétement effacée des souvenirs du peuple.

C'est d'elle qu'on fait venir le nom de mont *Tarpéien* (*Mons Tarpeius*) que porta cette montagne jusqu'au moment où, après la construction du temple, celui de Capitole (*Capitolium*) le remplaça. Depuis cette époque, il n'y eut que le côté de la montagne tombant à pic dans le Champ-de-Mars, qui conserva le nom de *Roche Tarpéienne*. Plus d'une fois les tribuns menacèrent les hommes investis des plus hautes magistratures de les faire précipiter du haut de la Roche Tarpéienne ; et dans les accusations élevées par ces magistrats emportant condamnation à la peine de mort, c'était là le genre de supplice ordinaire. Tombée en désuétude dans les derniers temps de la république, cette peine fut rétablie sous les empereurs.

TARPÉIENNE (Roche). *Voyez* Tarpeia.

TARQUINIES, *Tarquinii*, ville située dans la partie méridionale de l'ancienne Étrurie, à peu de distance de la mer, était bâtie près de l'emplacement occupé aujourd'hui par **Corneto**, ville des États de l'Église, sur les bords de la Marta, à environ six myriamètres de Rome. Fondée à une époque qui se perd dans la nuit des temps, par des

Pélasges Tyrrhéniens, de même qu'Agylla ou Cæré, qui l'avoisinait, elle devint, lorsque de la fusion des Raséniens et des Tyrrhéniens résulta la nation étrusque, la capitale des douze villes confédérées qui formaient cette nation aussi bien dans l'Étrurie proprement dite que sur les rives du Pô. C'est dans cette ville qu'avaient pris naissance les institutions politiques et religieuses de la nation étrusque; et la tradition lui donne pour fondateur un certain *Tarchon*. Tarquinies semble avoir été à l'apogée de sa puissance quand une de ses familles, celle des Tarquins, parvint à régner sur Rome. Lorsque Tarquin le Superbe eut été expulsé de Rome, elle déchut, moins par suite de la guerre qu'elle fit à Rome, en l'an 509, en faveur du banni, que très-vraisemblablement à cause des jalousies qu'elle inspirait aux autres villes de la confédération étrusque, notamment à Clusium et à Volsinies, qui se dérobèrent à son hégémonie. Une autre guerre qu'elle soutint avec Cæré contre Rome en faveur de Tarquin se termina, en l'an 403, par une trêve de douze ans. Plus tard Tarquinies, comme les autres villes étrusques, passa sous la souveraineté de Rome, qui y établit une colonie. Il existe encore aujourd'hui près de Corneto quelques traces de l'ancienne ville.

TARQUIN L'ANCIEN (Lucius TARQUINIUS PRISCUS), cinquième roi de Rome (616-579 av. J. C.), était, suivant la tradition romaine, le fils d'un riche Corinthien, Demaratus, qui à la suite des troubles civils de sa patrie s'était refugié à Tarquinies, en Étrurie. Tarquin, avec ses richesses et sa femme Tanaquil, s'établit à Rome, où, à la mort d'Ancus Marcius, qui l'avait nommé tuteur de ses deux fils, il obtint la dignité de roi. Il acheva la soumission du Latium, repoussa les Samnites, et fit reconnaître sa souveraineté aux Étrusques, après les avoir vaincus. Dans la ville, qu'il commença à entourer de travaux de défense, il fit exécuter la grande construction désignée sous le nom de *cloaca maxima* (le grand égout), qui subsiste encore aujourd'hui, et fit commencer les travaux du *circus maximus* pour la célébration de jeux publics, consistant en luttes et autres exercices, dont il introduisit à Rome l'usage, emprunté aux Étrusques, ainsi que les insignes de la dignité royale. On lui attribue également le commencement de la construction du temple du Capitole. Il fit admettre la troisième tribu, celle des *Luceres*, dans le sénat; et le nombre des membres de ce corps, accru par cette adjonction de ce qu'on appela les *Patres minorum gentium*, fut porté à trois cents. Son projet de constituer trois nouvelles tribus, qu'il aurait peut-être composées de plébéiens, échoua contre l'opposition que lui fit, au nom des patriciens, l'augure Attius Nævius; et il dut se borner à augmenter le nombre des chevaliers, qui se trouva ainsi porté à douze cents, sans qu'il lui fût possible d'ajouter, sous de nouveaux noms, de nouvelles centuries aux trois anciennes. Il périt assassiné, dit-on, par les fils d'Ancus Marcius, à qui il avait ravi le trône; et sa femme Tanaquil cacha sa mort jusqu'à ce que Servius Tullius, son gendre, eût réussi a s'assurer de sa succession.

TARQUIN LE SUPERBE (Lucius TARQUINIUS SUPERBUS), fils du précédent, septième et dernier roi de Rome (534-510 av. J.-C.), régna après avoir assassiné son beau-père Servius Tullius. Son gouvernement fut despotique, mais énergique; et il débuta par abolir la constitution de Servius Tullius. Il régna aussi sur le Latium, bien que nominalement ce pays n'eût avec Rome que des rapports de confédération, de même qu'il contraignit les Herniques et les villes des Volsques à reconnaître sa souveraineté. Gabies fut également soumise; et des colonies romaines furent fondées par lui à Circéii et à Signa, pour tenir les nouvelles conquêtes en respect. Son despotisme et les lourdes corvées qu'il imposait au peuple pour la construction de ses monuments, dont le plus célèbre fut le temple du Capitole, lui aliénèrent les populations; et l'attentat commis par son fils sur la personne de Lucrèce provoqua une conspiration à la tête de laquelle se mit Lucius Junius Brutus. Au retour du siége d'Ardea, on lui refusa l'entrée de la ville; la constitution de Servius Tullius y fut rétablie, et on mit à la tête de l'État deux consuls, dont les premiers furent Brutus et Tarquin Collatin (*Lucius Tarquinius Collatinus*). Mais ce dernier, à cause des relations de proche parenté qui l'unissaient à la maison royale, se démit de ses fonctions et se condamna volontairement à l'exil. La tentative faite par Tarquin le Superbe pour rentrer dans Rome, à la faveur d'une conspiration fomentée parmi les jeunes patriciens, échoua. Les habitants de Véies et de Tarquinies, qui avaient pris fait et cause pour lui, furent battus, en l'an 509, près de la forêt d'Arsia, où Brutus fut tué, mais où Aruns, fils de Tarquin, trouva également la mort. Porsenna ne réussit pas davantage dans ses projets de restauration. Quand les Latins, dont il avait imploré l'appui, eurent également été vaincus, en l'an 496 av. J.-C., dans une bataille livrée sur les bords du lac Régille et où périt son autre fils Lucius, Tarquin désespéra enfin de recouvrer son trône. Réfugié auprès d'Aristodème, tyran de Cumes, il mourut en 495; il était alors le seul survivant de sa race. On ne saurait douter que le règne des Tarquins fut une époque pendant laquelle Rome subit la souveraineté et l'influence étrusques.

TARRAGONE, chef-lieu de la province d'Espagne du même nom, formée de la partie méridionale de la Catalogne (92 myriam. carrés et 290,000 hab.), ville fort ancienne, jadis fortifiée, aujourd'hui bien déchue, est située à l'embouchure du Francoli dans la Méditerranée, sur une hauteur. Siége d'un archevêché, on y compte 14,122 habitants, dont le commerce des noix et des vins, ainsi que la fabrication des eaux-de-vie, constituent la principale industrie. Il y existe aussi quelques fabriques de rubans, de mousseline, de galons, de fil de soie, etc. Sa rade est peu sûre. La ville possède une des plus belles cathédrales qu'on puisse voir, plusieurs autres églises et couvents, un séminaire et une école de dessin pour les constructions navales. Un aqueduc de 21 kilomètres de long, les ruines du palais d'Auguste, la tour dite de Pilate, quelques arcs de triomphe et d'autres antiquités rappellent encore aujourd'hui la domination romaine et l'époque où cette ville était bien autrement importante. Fondée par des Phéniciens, son premier nom fut *Tarcône*. Détruite une première fois, elle fut rebâtie par les Romains, et reçut alors le nom de *Tarraco* ou *Tarraton*. A l'époque des Scipions c'était l'une des principales places d'armes de la puissance romaine; plus tard elle servit pendant quelque temps de résidence à Auguste, puis elle reçut successivement les dénominations de *Colonia Julia Victrix* et, sous le règne d'Antonin, d'*Augusta*. Elle était le chef-lieu de l'Espagne Tarraconnaise; et elle resta telle, même lors de la grande migration des peuples, jusqu'au moment où les Romains perdirent les derniers débris de leur ancienne puissance dans la Péninsule. Tombée au pouvoir des Sarrasins à partir du commencement du huitième siècle, elle fut alors complétement dévastée, et depuis il ne lui fut jamais donné de recouvrer son antique prospérité. C'est aussi, dit-on, à Tarragone que fut bâtie la première église chrétienne qu'il y ait eu en Espagne.

Cette ville souffrit beaucoup à l'époque des dernières guerres contre la France. Prise d'assaut, le 9 mai 1811, par Suchet, elle fut en partie détruite, le 18 août 1813, par les Français, ceux-ci, forcés de l'évacuer, s'étant décidés à en faire sauter les principaux ouvrages de fortification.

TARSE (du grec ταρσός, claie), partie du pied qui tient à la jambe immédiatement et s'étend depuis la malléole jusqu'aux os qui forment le métatarse, et ainsi appelée parce que les huit os dont elle est composée forment une espèce de *claie*.

TARSE, jadis la grande et populeuse capitale de la Cilicie, bâtie sur les rives du Cydnus, eut pendant quelque temps ses souverains particuliers dépendant des rois de Perse, et parvint à un haut degré de splendeur et de prospérité, lorsque, à l'époque des Séleucides, un grand nombre de Grecs vinrent s'y établir et y fondèrent une école

supérieure de philosophie et de grammaire, qui fleurit surtout à l'époque des premiers empereurs romains. Précédemment, elle avait fait preuve d'un vif attachement pour les intérêts et la cause de Jules César, en l'honneur de qui elle prit même le nom de *Juliapolis*. C'est à Tarse que naquit et fut élevé l'apôtre Saint Paul. Elle déchut ensuite peu à peu, et eut beaucoup à souffrir des invasions des Isauriens et des barbares de l'Occident. Au moyen âge, elle conserva cependant encore une certaine importance. Aujourd'hui même *Tarso*, chef-lieu du sandschak du même nom, dans l'éyalet d'Itsheli, est une ville où l'on ne compte pas moins de 30,000 habitants, et où il se fait un commerce des plus actifs.

TARTAGLIA (Nicolo, dit), géomètre italien du seizième siècle, est presque exclusivement connu sous ce surnom de *Tartaglia* (Le Bègue), qui lui fut donné à la suite de quelques blessures qu'il reçut au siége de Brescia, sa ville natale, et qui le rendirent bègue. Sa première éducation fut très-négligée, et il n'apprit que tard à lire et à écrire. Mais il s'adonna bientôt aux mathématiques, et ne tarda pas à y acquérir de profondes connaissances. Devenu professeur de mathématiques à Venise, il y publia de nombreux ouvrages, entre autres la première traduction d'Euclide en italien. Il eut avec Cardan une vive querelle au sujet de la découverte de la résolution des équations du troisième degré, et il semble que les torts n'étaient pas du côté de Tartaglia.

TARTAN, nom d'une étoffe de laine de diverses couleurs en usage parmi les montagnards de l'Écosse.

TARTANE, nom sous lequel on désigne dans la Méditerranée de petits bâtiments légers n'ayant qu'un grand mât de misaine, qu'on emploie pour la pêche et pour le cabotage.

TARTARE, en grec Τάρταρος. C'est, suivant Homère, un profond abîme, où ne pénètre jamais le moindre rayon de soleil, situé sous terre, à une égale distance au-dessous du ciel, et fermé par des portes d'airain. Zeus y précipitait les criminels et ceux qui attentaient à sa souveraineté, par exemple Chronos et les Titans. Dans les traditions postérieures, c'est le nom général du monde souterrain, ou du moins de la partie du monde souterrain où les impies et les méchants expient leurs crimes et leurs forfaits, par opposition aux Champs-Élysées, séjour des justes. Le Tartare personnifié est fils de l'Éther et de Géa, et de celle-ci il a eu Typhœus.

TARTARES, TARTARIE. *Voyez* Tatares, Tatarie.

TARTINI (Giuseppe), musicien célèbre à des titres divers : comme le premier violoniste de son temps, et fondateur, sur cet instrument, d'une école qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; comme compositeur de musique instrumentale, et enfin comme auteur d'une théorie renommée de la science musicale. Né en 1692, en Istrie, à Pirano, il mourut du scorbut, en 1770, à Padoue, où il avait été nommé, dès 1721, chef d'orchestre de l'église Saint-Antoine, et où il passa la plus grande partie de sa vie. Comme Stradella, il avait irrité une famille puissante par sa fuite et son mariage clandestin avec une jeune et belle élève à laquelle il enseignait la musique. Cependant, il fut moins malheureux que le grand chanteur, son compatriote, puisqu'il se réconcilia avec la famille de son épouse, après quelques années de courses et de retraite occasionnées par ses craintes. Son rare talent sur le violon le fit reconnaître dans un couvent d'Assise, où il se tenait caché, et sa terreur fit bientôt place à la joie, lorsqu'il eut appris qu'on le cherchait avec des intentions bienveillantes. Sa passion pour l'escrime, où il excellait, l'avait assez longtemps distrait de son goût pour la musique. Sa retraite à Assise le rendant à lui-même, le rappela tout entier à cette science et à son art comme violoniste. La perfection de son jeu, l'école qu'il fonda, le firent nommer le *maître des nations*, titre justifié par ses brillants élèves de tous les pays, et qui à leur tour donnèrent à l'Europe Pagin, La Houssaye, Pugnani, et ce merveilleux Viotti, dont le souvenir nous charme encore. Parmi ses sonates, celle qui a rendu son nom populaire pour la foule des amateurs est la fameuse *Sonate du Diable*, ou *le Songe de Tartini*, que l'admirable talent de Bériot et la voix non moins rare de la jeune sœur de madame Malibran, Pauline Garcia, ont rappelee naguère aux dilettanti parisiens. On sait, d'après le récit de l'astronome Lalande, à qui Tartini avait conté le fait (*Voyage de Lalande en Italie*), que la sonate avait été composée par celui-ci en s'éveillant d'un rêve où il avait cru l'entendre exécuter par le diable, par suite d'un pacte fait avec lui. Consultez le *Dictionnaire de Musique* de J.-J. Rousseau, article Tartini. Aubert de Vitry.

TARTRATE, sel formé par la combinaison d'une base et de l'acide tartrique. Les tartrates le plus fréquemment employés sont le *bitartrate de potasse* (*voyez* Tartre) et le *bitartrate d'oxyde d'antimoine et de potasse* (*voyez* Émétique).

TARTRE. C'est la matière saline qui, sous forme d'une croûte plus ou moins épaisse, se dépose dans les tonneaux où l'on conserve le vin. On connaît deux espèces de tartres, qui doivent leur nom à la couleur du vin dans lequel ils prennent naissance, le *tartre rouge* et le *tartre blanc*, l'un et l'autre provenant de la réunion d'une multitude de particules cristallines, qui ne diffèrent que par leur matière colorante. Cette substance est toute formée dans le raisin et le tamarin. En se déposant, elle est mélangée avec une petite quantité de lie et de tartre de chaux, que l'on peut enlever par la purification. C'est principalement dans le midi de la France que l'on raffine le tartre avant de le livrer au commerce. Comme il a la propriété d'être très-peu soluble dans l'eau froide, et de l'être, au contraire, beaucoup dans l'eau chaude, on profite de cette différence pour le dépouiller de toute matière étrangère. Il se dépose sous la forme d'une croûte cristalline, qui a perdu par cette seule opération une partie de sa matière colorante. Pour achever de le décolorer, il faut le dissoudre de nouveau dans l'eau bouillante, à laquelle on ajoute un peu d'argile : l'argile se déposant au fond de la chaudière y entraîne la matière colorante. On décante une seconde fois et on évapore la liqueur jusqu'à pellicule ; on la met ensuite dans les cristallisoires, et on ne tarde pas à voir se déposer des cristaux blancs, que l'on détache après que la cristallisation est achevée. Quand on veut les avoir plus blancs encore, on les étend pendant quelques jours, sur des toiles, à l'air. La quantité d'argile à employer est de cinq kilogrammes pour cent de tartre.

La *crème de tartre* ainsi préparée n'est point pure ; elle retient encore un peu de tartrate de chaux ; elle est formée d'acide tartrique et de potasse, mais il y a un excès d'acide tartrique qui la constitue bitartrate de potasse et lui donne une saveur acide. Cette substance cristallise en prismes quadrangulaires courts, et contient quatre pour cent d'eau de cristallisation. Quand on la chauffe, elle jaunit d'abord, puis se décompose en acide pyrotartrique et en carbonate de potasse.

Cette substance a reçu dans les arts une foule d'applications, principalement dans les arts chimiques et pharmaceutiques. C'est ainsi qu'elle est employée par les teinturiers à prévenir le trouble occasionné dans les eaux par la précipitation du sous-sulfate d'alumine de l'alun, altéré par le carbonate de chaux. Elle sert aussi pour augmenter la fixité des couleurs, pour les teintures brunes, pour le foulage des chapeaux. C'est en brûlant la lie des vins, qui contiennent, comme nous l'avons dit, plus ou moins de tartre, que l'on fait les *cendres gravelées* ; c'était par la calcination du tartre que l'on obtenait autrefois le sel de ce nom. Il sert également à la préparation du flux blanc et du flux noir. Dans les pharmacies, on en retire le sel végétal ou tartre de potasse, le sel de seignette, l'émétique, le tartre martial soluble, les boules de Nancy, la teinture de Mars tartarisée, etc.

Il est une autre substance qui a reçu le nom de *tartre*, mais fort improprement ; car elle n'a avec la crème de tar-

tre aucune analogie. Cette substance est produite par la salive et les liquides muqueux qui affluent incessamment dans la bouche, et qui déposent sur les bords des gencives une matière limoneuse, jaunâtre ou blanchâtre, qui y adhère avec force et se durcit graduellement. Elle est formée de phosphate de chaux, de carbonate de chaux, de mucus animal, d'oxyde de fer, de phosphate de magnésie et d'eau. Lorsque l'on n'a pas la précaution de l'enlever, elle déchausse le collet des dents et les retire peu à peu de leurs alvéoles : de là vient l'odeur désagréable de la bouche, l'ulcération des gencives, et enfin la chute des dents. C'est par la propreté et le frottement de corps durs que l'on en prévient la formation. C. Favrot.

TARTRE (Sel de). *Voyez* Potasse.

TARTRE STIBIÉ. *Voyez* Émétique.

TARTRIQUE (Acide). On le retire de la crème de tartre. Chauffé avec de la potasse, il se convertit en deux équivalents d'acide oxalique, et un d'acide acétique.

TARTUFE, titre de l'un des chefs-d'œuvre de notre immortel Molière, d'une pièce que ce grand poëte composa en 1664, mais qui ne fut jouée en public qu'en 1667, après que les trois premiers actes en eussent été déjà représentés à diverses reprises dans des maisons particulières. Ce titre est, comme on sait, le nom du principal personnage de la pièce. Les uns veulent qu'en traçant le caractère de Tartufe Molière ait eu en vue le confesseur de Louis XIV, le P. La Chaise, qu'il aurait surpris mangeant un jour des truffes avec sensualité (d'où ce nom de Tartufe emprunté, disent-ils, à la langue italienne). Il est malheureux pour l'authenticité de cette étymologie que la chronologie des faits la détruise complétement. Le P. La Chaise ne fut introduit à la cour qu'en 1675. Dans ses Mémoires, Saint-Simon raconte que c'est un évêque appelé *Roquette* qui posa pour Molière quand il voulut flageller le vice si honteux de l'hypocrisie. D'après une autre version, ce serait un individu attaché en ce temps-là à la nonciature apostolique. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de certain, c'est que par cet ouvrage Molière s'attira la haine ardente des dévots, et que le clergé, pendant si longtemps tout-puissant en France, joignit ses efforts aux leurs pour empêcher la représentation d'une pièce qu'il considérait comme dangereuse pour la religion. Harlay de Champvallon en fit l'objet exprès d'un mandement dans lequel il menaçait de l'excommunication non-seulement les acteurs qui se prêteraient à la représentation de cette œuvre du démon, mais encore tout fidèle qui oserait s'en permettre la lecture. Un certain Pierre Roulier, abbé de Saint Barthélemy, ne craignit pas de déclarer que Molière, qu'il appelait *le diable sous forme humaine*, méritait d'être mis à mort sur l'échafaud en réparation de son œuvre infernale. Pendant deux ans Molière dut remuer cieux et terre pour obtenir la représentation de son ouvrage; toujours les dévots trouvaient le moyen de faire échouer ses efforts. On trouve raconté partout qu'un jour Molière croyait avoir triomphé de tous les obstacles et que sa salle était déjà comble, lorsque survint un ordre du premier président du parlement d'avoir à surseoir à la représentation annoncée. Molière se serait alors avancé au bord de la rampe et aurait prevenu le public du contre-temps, en ajoutant à cette nouvelle, bien faite pour irriter les spectateurs : « M. le premier président ne veut pas qu'on le joue ! » C'est là une historiette fort jolie, mais que la critique rejette dans le domaine des mots apocryphes et inventés après coup. En effet, la malicieuse équivoque qu'on prête dans ce cas-ci à Molière est de tous points contredite par le noble caractère de Lamoignon.

Quand Tartufe put enfin être joué, et pour cela il ne fallut pas moins qu'un ordre exprès du roi, les représentations en continuèrent pendant trois mois sans interruption.

TASCHEFYN. *Voyez* Almoravides.

TASMAN (Abel), qui découvrit la terre de *Van Diemen* et d'autres îles des mers Antarctiques, était né en Hollande; mais on ignore le lieu de sa naissance, ainsi que l'époque de sa mort. Chargé de croiser avec une escadre hollandaise dans les eaux de la Chine et du Japon, il se dirigea en 1642, d'après les recommandations de son protecteur Van Diemen, gouverneur de Batavia, vers le pôle Sud, et découvrit, le 24 novembre 1642, l'île à laquelle il donna le nom de Van Diemen. Il découvrit ensuite la Terre des États, une partie de la Nouvelle-Zélande, les îles des Trois-Rois et les îles du Prince-Guillaume, et rentra, en 1643, à Batavia. Il entreprit, en 1664, un second voyage de découvertes sur les côtes de la Nouvelle-Guinée; mais les particularités de cette expédition sont demeurées peu connues, en raison du soin pris par les autorités hollandaises de cacher autant que possible tout ce qui était relatif à leurs découvertes.

On a donné son nom à une presqu'île située sur la côte occidentale de la Terre de Van Diemen et à une île située en avant du cap Pillar dans cette presqu'île.

TASMANIE. Quelques géographes ont essayé de désigner ainsi les uns la *Terre de Van Diemen*, les autres la *Nouvelle-Zélande;* mais cette dénomination n'a pas prévalu.

TASSE (Le). *Voyez* Tasso (Torquato).

TASSILON, *Thassilo*, le dernier duc de Bavière de la race des Agilolfinges, était âgé de six ans lorsque, en l'an 748, il succéda à son père, Odilon. Il fit avec Pépin sa campagne de Lombardie, et en l'année 757 il prit lui-même les rênes du gouvernement dans ses États. Il accompagna ensuite Pépin dans son expédition contre le duc d'Aquitaine, épousa Lintberga, fille du dernier roi des Lombards, Didier. Charlemagne, quand il eut vaincu les Saxons et qu'il eut soumis les Lombards, songea à humilier Tassilon, qui, en l'an 781, prêta de nouveau serment à l'empereur et obtint son pardon. Un acte de violence qu'il commit en l'an 784 faillit de nouveau lui faire perdre son duché; mais Charlemagne lui pardonna cette fois encore, à la condition qu'il lui enverrait son fils Théodon en otage. Exaspéré et excité par son épouse, Tassilon conspira alors contre Charlemagne; celui-ci le fit arrêter, en 788, à la diète d'Ingelheim. Condamné à mort comme coupable du crime de trahison, Tassilon vit commuer sa peine en une détention perpétuelle dans le couvent de Saint-Goar. Alors le duché de Bavière fut incorporé à l'Empire, comme fief vacant, et l'héritage des Agilolfinges passa en d'autres mains.

TASSO (Bernardo), remarquable poëte lyrique et épique italien, mais dont la gloire a été obscurcie par celle de son fils Torquato (*voyez* l'article ci-après), était né en 1493, à Bergame, et descendait d'une ancienne famille noble. Dès son enfance il annonça de grandes dispositions, et reçut en conséquence une éducation soignée, tant de son père que de son oncle, Luigi Tasso, qui était évêque de Recanati. Après avoir longtemps étudié à Padoue et avoir séjourné ensuite tour à tour à Rome, à la cour de Ferrare et à Venise, où il se fit une réputation comme poëte, il entra, en 1531, en qualité de secrétaire intime au service de Ferrante Sanseverino, prince de Salerne, et le suivit dans l'expédition contre Tunis entreprise par Charles Quint, ainsi qu'en Flandre. Revenu à Salerne, il épousa, en 1539, la belle et riche Porzia de' Rossi, femme aussi remarquable par son esprit que par ses vertus, et se retira avec elle dans la jolie petite ville de Sorrento, où il vécut au comble du bonheur jusqu'en 1547, et où il commença son *Amadigi*. C'est là que lui naquirent trois enfants, dont l'illustre Torquato fut le dernier. Mais l'avarice et la tyrannie de don Pedro de Tolède, vice-roi de Naples, vinrent mettre un terme à cette félicité passagère. Persécuté par ce farouche protecteur de l'inquisition, le prince de Salerne fut obligé de s'expatrier, et Charles Quint fit confisquer ses biens. Bernardo Tasso voulut partager son sort. Ses biens furent également confisqués, et un décret de bannissement fut porté contre lui. Séparé de sa femme par la barbarie des Rossi, il erra en France et en Italie, sollicita vainement l'intervention de Henri II en faveur de son maître, et ne reparut à Rome que pour fuir encore devant les troupes du duc d'Albe, que Philippe II avait lancées sur les États du saint-siége. Le

jeune Torquato était alors avec son père, qui le fit partir pour Bergame. Bernardo arriva enfin, en 1556, dans le plus déplorable dénûment à Ravenne, d'où le duc d'Urbino l'invita à se rendre à Pesaro. En 1563 il entra en qualité de premier secrétaire au service du duc de Mantoue; et nommé gouverneur d'Ostiglia, il mourut à quelque temps de là, en 1569. Son principal ouvrage est l'*Amadigi* (1560), épopée romantique, dont le sujet est emprunté à un roman espagnol, et où il a déployé un grand et beau talent, quoique les développements en soient trop recherchés et que la comparaison avec le poëme de l'Arioste lui nuise beaucoup. On ne saurait d'ailleurs méconnaître de la grâce et de l'imagination dans ses autres poëmes de moindre étendue. Ses lettres (publiées par Seghezzi, 3 vol., Padoue, 1733-1751) jettent un grand jour sur l'histoire politique et littéraire de son temps.

TASSO (Torquato), que nous nommons le Tasse, fils du précédent, naquit à Sorrento, près de Naples, le 11 mars 1544, onze ans après la mort de l'Arioste, dont il devait être le digne émule. Son père avait eu de Porzia de'Rossi trois enfants, et il était le troisième. Les progrès de Torquato furent pour son père une heureuse diversion à ses infortunes. Cet enfant, à qui la nature avait prodigué ses dons, avait montré dès l'âge de trois ans une merveilleuse intelligence. Après avoir étudié chez les jésuites de Naples, puis à Rome et à Bergame, il partagea à Pesaro l'éducation que recevait le fils du duc d'Urbino. L'impression du poëme d'*Amadis* ayant amené le père et le fils à Venise, ils y séjournèrent pendant une année entière; et à seize ans Torquato se sépara de son père pour aller étudier le droit à Padoue. Mais c'est en vain qu'on s'efforçait de distraire sa vocation poétique. Après dix-huit mois de séjour à Padoue, l'unique fruit de ses nouvelles études fut le poëme de *Rinaldo*, en douze chants, dont l'apparition fit frémir le vieux Bernardo. Le poëte exilé avait en effet une si faible idée du pouvoir de la poésie, qu'il fut épouvanté de voir son fils entrer dans cette même carrière. Il s'opposa d'abord à la publication du *Rinaldo;* mais les prières de ses amis l'emportèrent enfin sur sa répugnance, et il permit à son fils d'être l'un des plus grands poëtes des temps modernes. Les éloges donnés à la régularité du plan, à la marche de l'action, à la beauté du style, au mérite d'une composition si étonnante pour un poëte de dix-sept ans, achevèrent de consoler Bernardo, en flattant son orgueil paternel. Le jeune Torquato fut dès ce moment recherché par les savants, les princes et les philosophes. Le sénat de Bologne l'invita à venir assister à la restauration de son université; et l'illustre adolescent étonna les maîtres par la facilité de son élocution, par la richesse et l'abondance de ses pensées. Dès cette époque roulait dans sa tête le vaste plan de sa *Jérusalem délivrée*. C'est à Bologne qu'il en avait choisi le sujet, les personnages et les caractères. C'est à Bologne aussi qu'il éprouva les premiers chagrins d'une vie si diversement agitée. Une satire publiée dans cette ville en attaquait les principaux habitants; et elle lui fut méchamment attribuée. On poussa même l'injustice jusqu'à faire une perquisition rigoureuse de ses manuscrits. Cette calomnie, cette persécution le dégoûtèrent de cette ville; il alla passer quelque temps à Mantoue, chez les princes Rangoni, amis de son père; et, se rendant après aux vœux du jeune Scipion de Gonzague, son condisciple, il retourna dans la ville de Padoue, et prit place dans l'académie des *Eterei*, que ce jeune seigneur avait fondée. La morale et la politique d'Aristote, la poétique et la philosophie de Platon, devinrent ses études favorites, sans cependant le détourner du poëme que méditait son génie. Torquato, pendant les vacances de l'université de Padoue, alla à Mantoue embrasser son père, et le vieillard s'occupa de lui procurer une protection puissante en le faisant entrer en qualité de gentilhomme de cour au service du cardinal Louis d'Este, frère du duc de Ferrare, Alphonse II. Torquato arriva dans cette nouvelle cour au milieu des fêtes, des tournois, des spectacles, par lesquels le duc Alphonse célébrait son mariage avec l'archiduchesse Barbara d'Autriche; et l'ardente imagination d'un poëte de vingt-et-un ans dut être frappée de tant de magnificences. Le jeune gentilhomme du cardinal d'Este appartint bientôt à toute cette illustre famille. Alphonse et ses deux sœurs, Lucrèce et Léonore, à qui leur mère Renée de France avait inspiré le goût des lettres, s'empressèrent de l'accueillir. Il avait déjà célébré les deux sœurs dans le huitième chant de *Rinaldo;* il s'insinua de plus en plus dans leurs bonnes grâces, en les louant dans une foule de poésies fugitives. Les deux princesses avaient toujours les prémices de ses compositions, et son génie s'enflammait encore aux applaudissements de ses belles protectrices. Distrait par de courts voyages à Padoue, à Milan, à Mantoue, il rentrait avec joie dans une cour où sa faveur croissait avec sa gloire. Des joutes d'esprit, qui faisaient les délices de ce siècle, ajoutèrent à l'éclat de son nom. C'était un reste de ces cours d'amour où les troubadours et les belles châtelaines faisaient assaut d'éloquence et de philosophie amoureuse. La mort de Bernardo interrompit ses plaisirs. Il courut à Ostiglia, dans le duché de Mantoue, reçut, le 4 septembre 1569, le dernier soupir de son père, et revint chercher des consolations dans l'amitié des princes de Ferrare et dans le travail assidu que lui imposait son poëme.

Le cardinal d'Este, appelé en France par les affaires de son archevêché d'Auch, emmena le Tasse avec lui, après le mariage de sa sœur Lucrèce avec le duc d'Urbino. Le poëte fut présenté au roi Charles IX, qui rendit un éclatant hommage à son génie, en le comblant d'honneurs et de prévenances. Le Tasse se lia d'une étroite amitié avec Ronsard; et les seigneurs français s'empressèrent également de fêter le poëte de Sorrento. La franchise de ses opinions sur les querelles religieuses qui désolaient alors la France lui attira cependant des inimitiés puissantes; le cardinal d'Este les partagea. Il s'ensuivit une séparation; et après quatorze mois de séjour à Paris, le Tasse en repartit pour l'Italie, au mois de janvier 1572, avec le secrétaire du cardinal.

Alphonse d'Este répara les torts de son frère à la prière de ses deux sœurs. Le Tasse, après avoir passé trois mois à Rome, chez le cardinal Albano, rejoignit la cour de Ferrare, qu'il eut bientôt à consoler de la mort de la duchesse. Une composition nouvelle vint le distraire à la fois de cette douleur et de son grand poëme. Le théâtre italien de cette époque était livré à la pastorale. Les églogues dialoguées attiraient la foule, et le Tasse, qui rêvait depuis longtemps au sujet de son *Aminte*, entreprit et acheva dans deux mois cette pastorale dramatique, qui fut accueillie avec enthousiasme, et qui est restée comme un chef-d'œuvre de style. Le duc de Ferrare donna le signal de l'admiration publique. Il la fit représenter à Ferrare. Lucrèce d'Este, n'ayant pu assister à la représentation, pria son frère de lui céder pour quelques mois son poëte favori. Le Tasse partit pour Pesaro, où l'accueillirent avec transport tous les membres de la famille d'Urbino. Il y lut sa pastorale et les huit premiers chants de son poëme. Lucrèce avait alors dix ans de moins que le Tasse. Elle était moins prude, moins dévote que sa sœur Léonore : la princesse et le poëte ne se quittaient plus, pendant que l'époux de Lucrèce ne songeait qu'à chasser et à nager. Le poëte chanta dans trois sonnets fort galants et fort tendres la belle main, le beau sein, le bel âge de la princesse; et plusieurs écrivains en ont conclu que le Tasse fut plus heureux avec elle qu'avec sa Léonore. C'est à Pesaro ou dans les jardins de *Castel Durante* qu'il peignit, dit-on, les jardins d'Armide et l'amour de cette enchanteresse. Rentré à Ferrare, chargé de présents et de bonheur, forcé de suivre bientôt après Alphonse II à Venise, pour recevoir le roi de France Henri III à son retour de Pologne, et d'assister à toutes les fêtes qui furent données à ce monarque, le Tasse, accablé par la chaleur de la saison, par l'agitation

de ses voyages et de ces fêtes, fut pendant six mois de l'année 1574 en proie à une fièvre ardente, qui faillit le conduire au tombeau. Mais la convalescence lui rendit l'espoir et le courage, et le mois d'avril 1575 vit achever enfin son chef-d'œuvre. Ce fut alors que commencèrent les tribulations du poëte. L'incertitude du succès fut sa première peine. Il fit une copie pour Scipion de Gonzague, qui était alors à Rome; et cet ami la communiqua tout de suite aux littérateurs éclairés que renfermait cette ville. Ses amis de Ferrare et de Padoue furent également consultés. Leurs opinions diverses sur le sujet, le plan et le style devinrent un supplice pour le poëte. Il entreprit avec une patience et une ardeur admirables les corrections dont il reconnaissait la nécessité. L'amitié d'Alphonse le soutenait dans ce nouveau travail. La présence de Lucrèce vint redoubler son courage. Elle quittait un mari plus jeune qu'elle, à qui elle ne pouvait donner des héritiers, et revenait à Ferrare, auprès de son frère. Le Tasse reprit ses assiduités auprès de cette noble amie. Il la suivait aux eaux, il la soignait dans ses indispositions. Elle ne pouvait se séparer de lui, se résigner à son absence.

Les critiques des envieux, les tracasseries de ses ennemis, devinrent cependant si fatigantes, si acerbes, qu'il résolut d'aller visiter ses amis de Rome, et retremper son courage dans leurs entretiens affectueux. Il y fut présenté au cardinal Ferdinand de Médicis, qui fut depuis grand-duc de Toscane, et qui lui offrit un asile dans sa maison, s'il était jamais forcé de quitter les princes de Ferrare. Le Tasse en avait quelquefois l'envie, et la résolution lui en vint de la juste indignation qu'il éprouva à son retour chez Alphonse, en reconnaissant qu'on avait fouillé ses papiers en son absence. Le poëte Guarini était l'âme de ces persécutions. Le duc de Ferrare lui donna cependant une nouvelle preuve de son amitié, en lui accordant la place d'historiographe, que laissait vacante la mort de Jean-Baptiste Pigna. Tandis que le Tasse corrigeait avec soin l'œuvre à laquelle il attachait sa gloire, il eut avis qu'on allait l'imprimer dans plusieurs villes d'Italie, et se vit au moment de perdre le fruit de ses veilles. La protection du duc de Ferrare le sauva pour cette fois de ce malheur. Mais tous ces assauts plongèrent le Tasse dans une mélancolie profonde. Tout lui semblait funeste : il douta de ses meilleurs amis, il crut à la corruption de ses domestiques, il alla même jusqu'à s'imaginer qu'on l'avait dénoncé à l'inquisition. Il se crut assiégé d'espions, de délateurs, d'empoisonneurs et d'assassins. Le duc et ses deux sœurs redoublèrent en vain d'efforts pour dissiper ses hallucinations. Sa tête s'échauffa; et le 17 juin 1577, ayant rencontré dans le palais un domestique qui était plus particulièrement l'objet de ses soupçons, il tira son poignard pour le frapper. Retenu par les témoins de cette scène, enfermé par ordre du duc, il ne dut sa liberté qu'à de longues et pressantes supplications; ce fut en vain qu'Alphonse et l'inquisiteur de Ferrare s'efforcèrent, l'un de le distraire en l'emmenant dans ses jardins de Belriguardo, l'autre en rassurant sa conscience. Le Tasse voulut absolument se retirer dans un couvent de franciscains, adressa une supplique au sacré collége pour demander des juges, et fatigua de lettres extravagantes le duc Alphonse, qui prit le funeste parti de lui interdire cette correspondance. Un ordre aussi brutal augmenta l'exaltation du poëte. Il s'enfuit du couvent et de Ferrare, sans guide, sans argent, laissant même après lui les ouvrages dont il attendait l'immortalité.

Il arriva dénué de tout à Naples et à Sorrento, où était restée sa sœur Cornelia, veuve d'un gentilhomme appelé Sersale. Quelques mois passés dans le lieu de sa naissance dissipèrent les sombres vapeurs de sa mélancolie, et sa pensée, plus calme, le ramena vers le séjour de Ferrare. Le duc, vaincu par les instances de ses sœurs, ne consentit enfin à revoir le poëte que s'il consentait lui-même à se faire traiter. Le Tasse promit tout, et fut reçu avec les témoignages d'une ancienne affection. Mais ses humeurs noires le reprirent, et le duc l'exaspéra en lui refusant la restitution de ses manuscrits.

Était-ce dureté ou bienveillance? Alphonse voulait-il sauver ces ouvrages de la rage de leur auteur? Quels motifs avaient altéré son amitié? La folie du Tasse avait-elle enfin une autre cause que ces tourments d'un génie dont l'envie a troublé les espérances? On a longuement discuté toutes ces questions; et nous devons parler à notre tour de cette passion, vraie ou fausse, qui a été le sujet de tant de controverses et de tant de poésies, de cette Léonore, enfin, qu'il a tant chantée. S'il faut en croire son biographe Manzo, le Tasse fut amoureux de trois Léonore : la princesse d'Este, la comtesse de Scandiano et une suivante de la princesse. Le biographe Serassi prétend et prouve que cette dernière n'exista jamais que dans l'imagination de Manzo; mais il ne récuse point les deux autres. On a compulsé et commenté les poésies du Tasse pour savoir à laquelle des deux Léonores il avait consacré son amour et il est probable que l'une et l'autre en furent l'objet. On a cru reconnaître Léonore d'Este dans le personnage de Sophronie. C'est donc à la découverte de cette passion qu'on a attribué la colère d'Alphonse; et l'abbé Carretta, secrétaire du Tassoni, contemporain du Tasse, raconte, comme le tenant de son maître, que, dans un transport d'amour, notre poëte avait donné un baiser à Léonore en présence de son frère, et que le duc, ayant sauvé l'honneur de sa sœur en déclarant la folie du Tasse, avait suivi cette idée en le faisant conduire dans un hospice. Serassi et le judicieux Ginguené ont fait justice de cette anecdote; suivant eux, c'est à la jalousie du duc, à son amour pour la seconde Léonore, qu'il faut imputer les brutalités dont le Tasse fut victime. Cette dame était la jeune épouse du comte de Scandiano, qui vint avec la comtesse de Sala, sa belle-mère, passer à Ferrare l'hiver de 1576. La beauté de cette femme lui attira les hommages de tous les courtisans; et ses préférences pour le Tasse ne furent un secret pour personne. Que devient alors sa passion pour l'autre Léonore? Peut-on raisonnablement y trouver la source de sa folie? Est-on plus vrai quand on donne au duc de Ferrare de l'amour pour la belle Scandiano et une violente jalousie contre le poëte, qui était, dit-on, mieux traité que lui? Toutes ces conjectures n'ont qu'un fondement frivole. On a voulu embellir la vie d'un grand poëte par des incidents romanesques. Si le duc avait effectivement découvert l'amour du Tasse pour sa sœur Léonore, pourquoi eût-il été plus chatouilleux qu'à l'égard de Lucrèce, que le poëte avait cent et cent fois compromise? D'un autre côté, où a-t-on pris son amour pour la comtesse? Je ne justifie point sa brutalité, je cherche seulement à en pénétrer les motifs, si toutefois, à l'exemple de ses pareils, il en eut d'autres que son caprice. On ne conçoit pas plus son obstination à retenir les manuscrits du Tasse que la résolution prise par le poëte de les abandonner encore.

Il s'enfuit à Mantoue, à Padoue, à Venise, où il fut obligé pour vivre de vendre un beau rubis que Lucrèce lui avait donné à son départ de Pesaro. Il revint vers cette ville, et salua le fleuve du Metauro par un chant que l'arrivée du duc d'Urbino l'empêcha de terminer. L'accueil qu'il reçut dans cette cour, les attentions de la belle Lavinie de La Rovère, ne suspendirent qu'un moment les accès de sa noire mélancolie. Il s'échappa de Pesaro, arriva à Verceil sur le cheval d'un voiturier, et, recueilli par un gentilhomme qui ne le connaissait point, il le récompensa de son hospitalité par son dialogue du *Père de famille*. Ce fut un autre hasard qui le fit reconnaître aux portes de Turin par Angelo Ingegneri, littérateur distingué, qui l'avait vu à Venise, et qui le conduisit au palais de Philippe d'Este, général de la cavalerie du duc de Savoie. Philippe eut pitié de lui. L'archevêque de Turin, le duc Emmanuel-Philibert, se le disputèrent, et le malheureux semblait enfin recouvrer sa raison au milieu des soins et des fêtes qu'on lui prodiguait. C'est à Turin qu'il composa son *Dialogue sur la noblesse*, et qu'il célébra

dans une canzone le mérite de Marie de Savoie, l'illustre épouse de son hôte. Mais avec sa raison revenait toujours le souvenir de Ferrare et des manuscrits qu'on y retenait. Le cardinal Albano y négocia son retour; et, quelques efforts qu'on pût faire pour le retenir à Turin, sa malheureuse destinée le poussa encore une fois à la cour d'Alphonse, où il arriva le 11 février 1579. Cette cour était absorbée par les apprêts du nouveau mariage que le duc allait contracter avec la fille du duc de Mantoue. Personne ne s'occupait du Tasse, personne ne voulut l'annoncer; le duc et ses sœurs, avertis ou non, n'y firent aucune attention. Son orgueil s'en irrita, et sa colère éclata en imprécations et en injures contre les ingrats qui le méprisaient. Le duc s'aperçut enfin de la présence du poëte, mais pour l'outrager à son tour, pour le faire conduire à l'hôpital Sainte-Anne. Le Tasse gémissait depuis un an dans cette prison, quand il fut frappé d'un malheur qui le menaçait depuis longtemps. Le grand-duc de Toscane avait remis aux mains de Malaspina, l'un de ses gentilshommes, une copie informe, incorrecte, des quatorze premiers chants de la *Jérusalem* ou du *Godefroi*, car c'est ainsi que fut intitulé d'abord ce chef-d'œuvre. Ce Malaspina, par un indigne abus de confiance, livra cette copie à l'impression. Le Tasse écrivit au sénat de Venise pour lui demander justice; il se plaignit à son ami Gonzague. Le mal était irréparable. Honteux de se voir juger sur une ébauche, le Tasse publia sur-le-champ les poésies qu'il avait composées depuis deux ans, pour montrer à ses contemporains qu'il valait mieux que ce qu'on avait donné de lui; et, dans l'espoir d'attendrir l'ingrat Alphonse, il dédia ces fragments aux deux princesses d'Este. Léonore ne put les lire : une maladie grave la conduisait au tombeau; Lucrèce seule parut sensible à cet hommage. Mais le sort du poëte n'en fut point adouci. Son ami Ingegneri sentit l'outrage qu'on avait fait à sa gloire. Il possédait un manuscrit du poëme corrigé par la main du Tasse; il en fit à la fois deux éditions à Casal-Maggiore et à Parme. Elles furent enlevées comme la première. Malaspina, vaincu, se procura une copie plus correcte encore, et deux autres éditions de cette version nouvelle ne suffirent point à la curiosité publique. C'était enfin de la gloire pour le Tasse; mais il avait aussi rêvé de la fortune, de l'indépendance, et à cet égard le dévouement d'Ingegneri lui était aussi funeste que la cupidité de Malaspina. Un jeune Ferrarais, Febo Bonna, eut enfin l'intention et la liberté de le consulter lui-même. Ils préparèrent ensemble une édition du chef-d'œuvre; et, après deux épreuves, la *Jérusalem délivrée* sortit enfin des presses de Ferrare telle que son auteur pouvait l'avouer. Ainsi, l'année 1581 vit paraître sept éditions de ce poëme; et celui qui l'avait donné à l'Italie restait plongé dans la misère, dans l'avilissement, exposé à toutes les privations, à toutes les rigueurs du sort que lui avait fait un tyran! Le Tasse lui avait cependant fait l'honneur de lui dédier son œuvre.

Michel Montaigne voyageait à cette époque en Italie. Il vit le Tasse dans cette situation cruelle, et il révéla au monde la douleur qu'il en avait ressentie. Qu'Alphonse II, duc de Ferrare, traîne dans la postérité l'opprobre éternel de sa lâche ingratitude! Le monstre crut faire beaucoup pour un malheureux qui l'associait à sa gloire en substituant à son cachot quelques chambres plus saines et plus aérées. Disons que Scipion de Gonzague y avait conduit son neveu le duc de Mantoue, et qu'ils firent rougir Alphonse de tant de barbarie. Lucrèce eut aussi un moment de pitié; mais elle se borna à lui envoyer un de ses gentilshommes. Marfise d'Este, princesse de Massa, fit plus que la duchesse d'Urbino. Elle obtint le Tasse pour un jour, l'emmena dans son château; et le poëte, entouré d'une foule de dames charmantes, s'y montra comme aux plus beaux temps de sa jeunesse. Mais ce ne fut qu'un jour de bonheur. Ses sonnets, ses discours philosophiques, ses entretiens, où brillait tant d'éloquence et de raison, déposaient en vain contre sa prétendue folie. Alphonse persista dans sa cruauté; et le Tasse fut ramené dans son hôpital de Sainte-Anne. Le duc parut céder une autre fois aux sollicitations de Marfise, du cardinal Albano, et d'autres personnages célèbres. Il permit à sa victime de visiter les maisons les plus distinguées de Ferrare; et pendant les six derniers mois de l'année 1583 le Tasse jouit avec bonheur de ces courts instants de liberté. Mais avant la fin de décembre ces jouissances lui furent brusquement retirées, et trois ans s'écoulèrent encore avant que l'Italie pût jouir de son poëte, quoique le pape Grégoire XIII et la cité de Bergame eussent joint leurs sollicitations à celle des plus grands princes de son temps. L'état du malheureux ne fit qu'empirer : une fièvre ardente mit sa vie en danger; sa raison en fut réellement affaiblie; il avait des visions, des hallucinations cruelles, au milieu desquelles cependant il crut voir la vierge Marie; et comme son mal déclina tout à coup, il attribua sa guérison à cette intervention divine.

Les instances de Vincent de Gonzague, prince de Mantoue, triomphèrent enfin du duc de Ferrare. Gonzague promit de garder le Tasse, de le surveiller; Alphonse se crut ainsi abrité contre les justes vengeances du poëte qu'il avait si cruellement opprimé, et le 5 ou 6 juillet 1586, après sept ans de captivité, le Tasse, rendu à la liberté, partit pour Mantoue avec son nouvel ami. Le poëte reprit sa plume; il acheva le poëme de *Floridante*, que son père n'avait pu conduire jusqu'à la fin, et le fit imprimer à Bologne. Il termina également sa tragédie de *Torismond*, et composa de nouveaux discours philosophiques. Le désir de revoir les parents de son père le ramena encore une fois à Bergame, au mois de juillet 1587. Ce fut un nouveau triomphe. Ses malheurs et ses talents lui avaient fait un ardent ami du père Angelo Grillo, moine du mont Cassin, et poëte lui-même. Il avait visité le Tasse dans sa prison, et son plus grand bonheur avait été, disait-il, de s'emprisonner avec lui. Ce moine, retiré à Gênes, sa patrie, voulut y attirer le chantre de Godefroi. Il le fit nommer professeur à l'académie genoise pour expliquer la morale et la poétique d'Aristote. Mais la mort du vieux duc de Mantoue le rappela auprès de Vincent de Gonzague; et peu de temps après un accès de nostalgie le poussa vers le golfe de Naples. Il s'acquitta, en passant à Lorette, du vœu qu'il avait fait à la Vierge après sa guérison, visita la ville de Rome, y célébra Sixte Quint dans un poëme de cinquante octaves; mais désolé de n'avoir pu se faire présenter au pape, il précipita sa course sur Naples, dans l'espoir d'y recouvrer sur l'État quelques débris de sa fortune maternelle. Parmi tant de palais qui lui furent offerts, il choisit pour séjour le monastère du mont Olivet, et, à la prière des religieux, il écrivit le premier chant d'un poëme destiné à célébrer l'origine de leur maison. Mais une autre pensée s'était emparée de ses facultés. Les critiques de ses ennemis l'avaient troublé à tel point que, dans l'intérêt de sa gloire, il se croyait obligé de refaire un chef-d'œuvre qu'admirait l'Italie. Ces critiques l'avaient assailli, pendant sa longue captivité, avec une extrême violence, et un dialogue de Camillo Pellegrino sur la poésie épique avait, en 1584, donné le signal de ce débordement, en élevant le Tasse au-dessus de l'Arioste. L'académie de *la Crusca* avait pris la défense de l'*Orlando furioso* par l'organe d'un Léonard Salviati, qui avait d'abord été un des panégyristes du Tasse, et que le besoin avait jeté plus tard au rang de ses plus fougueux détracteurs. Le grand poëte, indigné de cette attaque imprévue d'un ancien ami, qui profitait de son malheur pour l'accabler, avait su pourtant contenir son indignation. Il avait étonné et charmé l'Italie par la modération de sa réponse, par la noble défense de l'*Amadis* de son père, dont Salviati avait enveloppé la censure dans sa diatribe. Mais les critiques étaient restées dans sa mémoire : il avait douté de lui-même, et il voulait profiter de sa retraite au mont Olivet pour refaire son chef-d'œuvre. Un nouvel ami vint le distraire un moment de cet immense travail. J.-B. Manzo, marquis de Villa, devenu depuis son biographe, mérita son amitié par les soins et les prévenances qu'il lui prodigua. Il l'emmenait dans une

villa délicieuse qu'il possédait au bord de la mer, ou dans sa seigneurie de Brisaccio, et combattait par toutes espèces de distractions et de plaisirs les vapeurs et les visions qui l'assiégeaient encore. Un caprice ne tarda point à le ramener dans la capitale du monde chrétien; c'est une maison de l'ordre des bons Pères du mont Olivet qu'il choisit pour sa demeure. Il y composa son dialogue de la Clémence, et continua son grand œuvre de la *Jérusalem conquise*. Les instances de Scipion de Gonzague l'ayant arraché de cette pieuse retraite, il fut forcé d'y rentrer par les insolences grossières des valets, qui, pendant une courte absence de leur maître, l'avaient osé chasser du palais de son ami; une fièvre lente minait son existence, et l'état de sa fortune ne lui permettait pas de reconnaître les soins des bons religieux. Dans la crainte de leur être à charge, il courut se réfugier dans un hôpital que les seigneurs de Bergame avaient fondé à Rome pour les pauvres voyageurs de leur pays. Ses amis de Naples et le grand-duc de Toscane en rougirent cette fois pour l'Italie. Ferdinand de Médicis lui fit passer 150 écus d'or; les Manzo, les Caraccioli, les Pignatelli y ajoutèrent de riches présents. Sûr désormais de ne plus être à charge aux pères de Sainte-Marie-la-Neuve, il retourna dans cette maison hospitalière; mais le cardinal de Gonzague ayant rougi à son tour de l'avoir abandonné, le Tasse eut encore la faiblesse de céder aux vœux de son ancien ami, et ne retrouva plus dans ce palais que des humiliations et des ingratitudes. Il révèle même dans une de ses lettres à Costantini que le cardinal dédaignait alors de l'admettre à sa table. Cet indigne affront aurait dû le dégoûter de l'amitié des grands; mais Ferdinand de Médicis avait été si généreux avec lui qu'il n'eut pas le courage de résister à ses prières. Il partit pour Florence, où l'accueillirent de grands honneurs. L'exemple du prince fut suivi par la cour et la ville, par les poëtes et les savants. Le Tasse n'abusa point de cette admiration. Le climat de Naples le tentait sans cesse; il quitta Florence, comblé des présents du grand-duc. Mais cette fois la fièvre l'arrêta au passage dans la ville de Rome. Le duc de Mantoue lui témoigna le désir de le revoir; le poëte oublia Naples, et partit pour Mantoue. Il y fit mille vers sur la généalogie des Gonzague et prepara une édition générale de ses œuvres. Le dépérissement de sa santé ne lui permit point de séjourner longtemps au milieu des marais du Mincio. Ses regards se tournèrent encore vers le golfe de Naples; et le mois de janvier 1592 l'y vit arriver enfin, chez le prince de Conca, qui l'invitait à venir partager l'immense fortune dont la mort de son père venait de lui donner la jouissance. Le Tasse le quitta cependant. Son caractère ombrageux lui faisait craindre que son nouvel ami ne voulût s'emparer du manuscrit de la *Jérusalem conquise*, comme le duc de Ferrare s'était emparé de ses premiers ouvrages.

C'est dans la villa du Manzo qu'il se réfugia pour échapper à cette avanie, sans doute imaginaire, et qu'il termina enfin la nouvelle version de son poëme. Mais comment fixer le Tasse dans cette retraite, quand l'un de ses plus constants amis, le cardinal Aldobrandini, devenu pape sous le nom de Clément VIII, le suppliait de venir habiter Rome? Il lutta d'abord contre la crainte de blesser ses amis de Naples; mais le caprice ou l'orgueil l'emporta même sur l'intérêt de sa santé. Il chargea le Manzo et le prince de Conca de suivre le procès qu'il soutenait contre les détenteurs de ses biens, et se rendit aux vœux du nouveau pape, le 26 avril 1592. Il fut logé cette fois au Vatican; Clément VIII le paya en honneurs et en affection des beaux vers dont le poëte avait salué son avénement. Disons toutefois que le Tasse fut encore plus flatté de l'hommage que lui avait rendu le chef de brigands Sciarra, lorsque, arrêté par ce bandit sur la route de Naples, il l'avait vu tomber à ses pieds par la seule magie de son nom.

C'est à Rome que fut enfin publiée la *Jérusalem conquise*, par les soins d'Ingegneri, auquel il avait pardonné l'impression de l'autre. La nouvelle version fut accueillie avec le même enthousiasme. Mais l'Italie revint bientôt à la première, et l'Europe, à son exemple, a presque oublié la seconde.

Le Tasse paraissait vouloir se fixer dans la capitale du monde. Ses infirmités furent plus fortes que ses goûts; après vingt-six mois de séjour, il obtint la permission de retourner à Naples, où ses amis le revirent avec des transports de joie. Il avait commencé, à la sollicitation de la marquise de Villa, mère du Manzo, un poëme sur la création, intitulé *Les Sept Journées*; il l'avait continué à Rome, il le reprit à Naples.

Une nouvelle instance du pape le replongea dans ses incertitudes. Clément VIII et ses deux neveux ne pouvaient supporter son absence. Ils imaginèrent, pour le ramener au Vatican, de renouveler pour lui les solennités du triomphe, dont aucun poëte depuis Pétrarque n'avait été honoré. Comment résister à cet appât? Le Tasse n'en eut point le courage. Il partit pour le Capitole au mois de novembre 1594, et le pape lui dit, en le revoyant : Je vous offre le laurier pour qu'il en reçoive de vous autant d'honneur qu'il en a fait à vos devanciers. » Le cardinal Cinthio voulut différer le triomphe pour le rendre plus éclatant; il craignait que l'hiver n'empêchât l'affluence des spectateurs que cette cérémonie devait amener de toutes parts. Il la remit au printemps, et le Tasse ne put l'atteindre. Au mois d'avril 1595, époque fixée pour son couronnement, il ne songeait plus qu'à son salut, et sollicita la permission de quitter le Vatican pour le couvent de Saint-Onuphre. La piété du cardinal Cinthio n'osa s'y opposer, et le Tasse écrivit une dernière lettre à son ami Costantini pour lui annoncer sa fin; et le 10 une fièvre brûlante le retint sur son lit, où il expira le 25, à l'âge de cinquante-et-un ans. Cinthio, inconsolable des retards qu'il avait apportés lui-même au triomphe de son illustre ami, ne voulut point que son corps fût privé de cet honneur. Il le fit revêtir de la toge romaine, ceignit son front de laurier; et promené, dans les rues de Rome, recueillant partout les larmes au lieu d'acclamations de joie, le corps du Tasse fut rapporté et inhumé dans la petite église de Saint-Onuphre. Qu'on cesse de dire que ce grand poëte ne fut chanté et honoré qu'à sa mort, que la fortune le persécuta jusqu'à sa dernière heure! Non, il n'y a de vrai dans tout ce vain bruit de réparations tardives que la restitution d'une partie de sa fortune consentie enfin par les héritiers de l'oncle de sa femme. Mais, depuis qu'il était sorti de l'hôpital de Ferrare, depuis dix ans enfin, à l'exception de quelques rares ingratitudes, il n'avait d'autre ennemi que sa mélancolie et ne recevait des princes et des peuples que des témoignages d'amour et de vénération.

VIENNET, de l'Académie Française.

TASSONI (ALESSANDRO), l'un des plus célèbres poëtes de l'Italie, naquit à Modène, le 28 septembre 1565. Orphelin dès l'enfance, abandonné de tous ceux qui devaient le protéger, dépouillé de son patrimoine, il chercha une consolation dans l'étude des lettres. Après de fortes études à Bologne et dans sa patrie, il passa à Rome, en 1597. Le cardinal Ascanio Colonna se l'attacha en qualité de secrétaire; et Tassoni accompagna en 1602 ce prélat en Espagne. Ce fut pendant son séjour dans ce pays qu'il écrivit ses *Considérations sur Pétrarque*. Plus tard (1618), il fut nommé par le duc Charles-Emmanuel de Savoie secrétaire de son ambassade à Rome. Ces emplois brillants s'accommodaient peu avec son goût pour l'étude; il rentra encore une fois dans la solitude et la retraite, mais ce ne fut que pour peu d'années. Le duc François I[er] de Modène, l'appela vers 1632 auprès de lui, et le mit au nombre de ses conseillers et de ses gentilshommes. Tassoni resta dans ce poste jusqu'à sa mort, qui arriva le 25 avril 1635 : il avait alors soixante-et-onze ans. En 1606 il avait été élu membre de la fameuse Académie des *Humoristes* de Rome : il y prit le nom de *Bisquadro*, et c'est sous ce nom qu'il fit l'ingénieuse préface de *La Secchia rapita*, poëme héroï-comique qui a pour sujet la guerre des habitants de Modène contre

ceux de Bologne, parce que ceux-ci avaient refusé de rendre aux premiers quelques villes au temps de l'empereur Frédéric II. Le poëte suppose qu'un seau de bois enlevé aux Bolonais par les gens de Modène est la cause de cette guerre : de là le titre du poëme, Le Seau enlevé (*La Secchia rapita*). Du reste, tout n'est pas fiction dans cette plaisante supposition. On gardait en effet à Modène, dans la chambre du trésor de la cathédrale, un seau de bois qu'on disait avoir été enlevé par les Modenois à ceux de Bologne. C'était une tradition populaire : quel en était le sens? C'est ce qu'on ne saurait dire; mais toujours est-il certain que Tassoni sut la mettre à profit, et qu'il en tira un admirable parti. Son poëme, perpétuel mélange du sérieux et du comique, du grave et du bouffon, fut reçu, à son apparition, avec des applaudissements universels; et il faut bien dire que ce qui contribua surtout à lui mériter tant de faveur et tant de lecteurs, ce sont les allusions et les portraits satiriques dont il est plein. L'auteur avait un grand talent pour la satire : il n'eut pas la générosité d'oublier ses ennemis en composant son poëme; et son ressentiment attacha à plus d'un nom une célébrité malheureuse. Sous le rapport de la langue, cet ouvrage est classique en Italie : c'est, au sentiment de Baptiste Lauro et d'Allacci, un des beaux monuments de la langue italienne. A. Oc.

TASTU (Amable Voiart, Mme) est née en 1798, à Metz, où son père, Voiart, était employé aux vivres; sa mère, qu'elle eut le malheur de perdre toute jeune encore, était la sœur du ministre de la guerre Bouchotte, qui a laissé une si belle réputation de désintéressement. Son père se remaria, et lui donna pour seconde mère une femme distinguée, qui s'est fait aussi un nom dans les lettres, tant par ses nombreuses traductions de l'allemand que par plusieurs ouvrages originaux, par exemple *La Femme, ou les six amours*. Mlle Amable Voiart annonça dès son enfance de remarquables dispositions pour la poésie. En 1816 elle épousa le libraire Tastu, avec qui elle habita Perpignan pendant plusieurs années, et qui vint ensuite s'établir imprimeur à Paris. Ses premières productions poétiques parurent dans des almanachs, dans des recueils et des revues littéraires. Elle donna ensuite une collection de ses *Poésies* (1826; édit. augmentée, 3 vol., 1838; réimprimée en 1841) et des *Poésies nouvelles* (1834), où l'on trouve des poëmes fort agréables, pour la plupart dans le genre élégiaque et sentimental. Mme Tastu s'est attachée à chanter les joies du foyer domestique, c'est seulement quand elle veut prendre un essor plus élevé que le souffle lui manque. Ainsi, ses *Chroniques de France* (1839), qui contiennent des poésies épiques, sont bien inférieures à ses productions lyriques. En 1839 son *Éloge de Mme de Sévigné* obtint le prix proposé par l'Académie Française. On a d'elle divers autres ouvrages en prose, entre autres un traité d'éducation qui a été souvent réimprimé (*Éducation maternelle, simples leçons d'une mère à ses enfants* [4 vol., Paris, 1836]) et une *Histoire de la Littérature* (1842).

Son mari, qui s'était beaucoup occupé de recherches sur l'ancienne langue et l'ancienne littérature espagnoles, avait obtenu une place de bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris. Il est mort en 1849.

TATARES, nom de peuple dont le sens est peu précis, que les historiens et les ethnographes de l'Orient et de l'Occident appliquent dans une acception tantôt restreinte et tantôt plus étendue. Après avoir désigné à l'origine une peuplade mongole et après avoir été, sous le rapport ethnographique, synonyme de *Mongoles*, le nom de *Tatares*, à la suite des conquêtes des Mongoles au treizième siècle, devint une dénomination collective (comme depuis l'époque de Charlemagne et la domination des Franks, celui de Francs employé pour désigner tous les peuples de l'Europe occidentale) par laquelle on désigna non-seulement les Tatares proprement dits, ou les Mongoles, mais aussi tous les peuples qui leur étaient soumis et d'autres encore ayant avec eux quelque affinité d'origine, et que par un jeu de mots, roulant sur le Tartare des anciens, on transforma en *Tartares*, c'est-à-dire venant de l'enfer. C'est ainsi qu'on donna la dénomination de *Tatares* à trois peuples bien différents sous le rapport physique, mais présentant de grandes analogies de langage, les *Mongoles*, les *Tongouses* et les *Turcs*, dont l'histoire est en même temps celle des Tatares. Aujourd'hui le nom de *Tatares* s'emploie encore avec une double signification : d'abord pour désigner les peuples et les familles de langues de la haute Asie, et ensuite comme nom spécial de certaines peuplades. La famille des *langues tatares* appelée aussi famille des *langues de l'Altaï, de l'Oural, de Tourân*, etc., appartient à la famille des langues *combinantes* (*voyez* Langue). On suppose qu'elle a pour berceau originel le plateau voisin du mont Altaï; son domaine, maintes fois interrompu par la famille des langues indo-germaniques, s'étend depuis la mer du Japon jusqu'aux environs de Vienne et de Christiania, et depuis la mer Glaciale du Nord jusqu'au Thibet. Parmi les langues qui en font partie et qui n'ont pas entre elles autant d'analogie que les langues indo-européennes, celle qui est parvenue au plus haut degré de perfectionnement grammatical se parle à l'extrémité occidentale de son domaine (le finnois), et celle qui sous ce rapport est le moins avancée, à l'extrémité orientale (le mandchou). Malgré les différences profondes qui les séparent sous le rapport de la construction grammaticale, les langues tatares ont cependant de nombreuses et remarquables affinités. Les consonnes et les voyelles y jouent le même rôle dans la syllabe, qui ne contient jamais plusieurs consonnes. Parmi les consonnes, c'est la loi de l'harmonie qui prédomine; des voyelles dures et douces ne sont donc pas tolérées dans le même mot. Quant à sa pauvreté en particules, on y supplée par la richesse des formes de dérivation, et la formation des périodes y est soumise aux mêmes lois que la formation des mots, de sorte que les propositions ne s'y trouvent pas entremêlées comme dans les langues indo-germaniques, et que chaque proposition s'y rattache, pour ainsi dire, à la proposition avec laquelle elle a le plus de rapports.

La race tatare se divise en trois groupes principaux.

Le premier comprend les langues tatares proprement dites, à savoir : 1° la *langue tongouse*, que parlent les Tongouses, fixés sur le territoire russe depuis le Iénisséi jusqu'à la mer d'Ochotski, et le *mandchou*, qui lui est peut-être encore inférieur, que parlent les Tongouses établis sur le territoire chinois; 2° la *langue mongole*, qui sous le rapport grammatical n'est guère moins simple que le tongouse, et qui se divise : *a*, en rameau oriento-tatare, la langue *mongole de l'est* (parlée en Mongolie, berceau de la race); *b*, en rameau occidento-tatare, la langue *kalmoucke* (parlée dans les immenses steppes du plateau occidental de l'Asie, et sur les rives du bas Volga); et *c*, en rameau septentrional, la langue *bourète* (qu'on parle dans les montagnes situées au sud du lac Baïkal); 4° la *langue turque*, en usage depuis les rives de l'Adriatique jusqu'au de là de l'embouchure de la Léna, que les Ouigoures parlent avec le plus de pureté, qui parmi les Osmanlis de Constantinople a surtout subi l'influence des langues persane, arabe et européennes, et qui se divise à son tour en plus de vingt dialectes, par exemple : l'ouigoure, le koman, l'usbeck, le turkoman, le kirghis, le baschkir, le krimmique, le nogaï, etc. A ce groupe se rattache la langue que parlent les Jakoutes dispersés au delà de l'embouchure de la Léna (*voyez* Turques [langue et littérature]).

Le second groupe principal des langues tatares se compose des *langues finnoises*, comprises aussi sous les dénominations de langues *tschoude*, *ougrique* et *ourale*. On y distingue cinq rameaux : 1° le rameau *samoyède*, aux embouchures de la Petschora, de l'Obi et du Iénisséi, parlé aussi sur les rives de l'Obi central et du Iénisséi supérieur; c'est celui qui paraît différer le plus du caractère finnois; 2° le rameau *boulgare*, comprenant les Tschérémisses et les Nordwines, tandis que les Tschouwaches ont adopté la langue tatare; 3° le rameau *permien*, comprenant les Permiens, les Syrjænes et les Wotjækes; 3° enfin,

le rameau *finnois* proprement dit, comprenant la langue des Finnois ou Souamalaines, plus celles des Esthoniens, des Livoniens, des Lapons et des Ingriens (*voyez* FINNOIS).

Il n'y a que le finnois dans lequel se soit développé une littérature de quelque importance; les littératures des Mandchoux, des Mongoles et des Kalmoucks, créées par le bouddhisme, de même que celle des Turcs orientaux et des Tatares, formée d'après des modèles persans et arabes, lui sont de beaucoup inférieures. Toutes ces familles de peuples, quelles que soient les différences de race, de religion et de mœurs qui les séparent, ont, indépendamment de la langue, quelque chose de commun dans leur développement historique, dans leurs destinées et même généralement dans leur genre de vie, demeuré encore plus ou moins nomade; de telle sorte qu'on est parfaitement en droit de les comprendre sous la dénomination générique de *Tatares*. Mais on l'applique encore spécialement à diverses populations isolées, qui, puisque leur conformation physique les rattache plus ou moins à la race mongole, tandis que par leurs langues ils appartiennent à la famille des peuples turcs, proviennent vraisemblablement d'un mélange plus considérable des Mongoles avec les Turcs ayant eu lieu à l'époque de la domination des premiers, et qu'on désigne dès lors sous le nom de populations *turco-tatares*. Ce sont les Tatares fixés dans la Russie méridionale et dans le Caucase, connus sous les noms de *Nogaïs*, de *Koumucks*, etc.; les Tatares du Volga, plusieurs petites tribus habitant les rives du Volga inférieur et l'Oural, avec des noms spéciaux, empruntés également aux localités où ils résident, comme *Tatares de Kasan*, *d'Oufi*, etc.; les Turco-Tatares de l'Oural, du Tom, de l'Ischim et du Tobol, avec des noms spéciaux empruntés également aux localités où ils résident, dont les plus connus sont les *Baschkirs* du Volga inférieur, de l'Oural et de la Kama, et les *Karakalpaks*, fixés au voisinage du lac Aral; les *Kirghis*; les *Turco-Tatares de la Sibérie*, entre le cours central de l'Irtysch et le cours inférieur de l'Angara supérieur, parlant des dialectes turcs, mais mêlés d'éléments mongoles, et ayant une conformation physique essentiellement mongole. Il faut encore y rattacher les Tatares montagnards, ou les Tchouwaches de l'Oural central et méridional, des bords de la Kama et du Volga central.

TATARIE, improprement appelée *Tartarie*. C'est le nom sous lequel pendant le moyen âge on désignait en général l'Asie Centrale, parce qu'on comprenait sous la dénomination commune de *Tatares* toutes les hordes qui de là se ruèrent sur l'ouest. Plus tard on distingua une *petite* et une *grande* Tatarie, c'est-à-dire une *Tatarie d'Europe* et une *Tatarie d'Asie*. Sous le premier de ces noms on comprenait les parties de l'empire de Russie qui composaient autrefois les khanats de Crimée, d'Astrachan et de Kasan. Cependant, dans un sens plus rigoureux, on désignait par là surtout la Crimée et les contrées voisines du bas Dniepr et du Don. La Tatarie d'Asie, qui comprenait l'immense territoire situé entre la mer Caspienne, la Sibérie, le désert de Gobi, l'Afghanistan et la Perse, qu'à partir du treizième siècle on désigna aussi sous le nom du Djagataï ou *Tschagataï*, qui était celui de son souverain, le fils de Djingis-Khan, et que le Bélurtagh, versant occidental du plateau de la haute Asie, séparait en *Djagataï oriental* et *Djagataï occidental*, porte aujourd'hui dans les ouvrages géographiques tantôt les noms des différents territoires dont elle se compose, tantôt le nom général ethnographique de *Turkestan*, que le Bélurtagh partage aussi en Turkestan oriental ou *Tourfân*, et en *Turkestan occidental*, ou simplement *Turkestan*, à quoi plusieurs auteurs ajoutent aussi *Tourân*. En outre, le nom de *Tatarie Chinoise* ou *Haute Tatarie* est en usage depuis une époque encore plus ancienne pour désigner la partie orientale, et celui de *Tatarie Indépendante* pour la partie occidentale de l'Asie, encore bien que la population de l'une et de l'autre n'ait rien de tatare.

TATISTSCHEFF, ancienne et illustre famille russe, qui fait remonter son origine à Rourik. Lorsque la ligne des souverains de Smolensk eut perdu ses droits de souveraineté et que les membres de cette famille n'eurent plus que le rang de simples boyars russes, comme d'autres rejetons de la race de Rourik ils dédaignèrent le titre de *prince*, et ne voulurent plus pendant longtemps porter que leur nom de race. Mais depuis le commencement de ce siècle, on a vu deux Tatistscheff accepter le titre de comte: *Nicolas*, fondateur de la ligne aujourd'hui existante, et *Alexandre*, ministre de la guerre de 1823 à 1828, mort en 1833, sans laisser de postérité.

Dmitri Pawlowitsch TATISTSCHEFF, l'un des plus remarquables hommes d'État de la Russie et des temps modernes, né en 1769, fut d'abord envoyé de Russie à Naples et à Turin, puis, à partir de 1815, à Madrid, où il réussit à exercer une grande influence sur la politique suivie par le gouvernement espagnol. Rappelé à la suite de la révolution de 1820, il obtint alors l'ambassade de Vienne, qu'il conserva jusqu'en 1841, époque où il fut mis à la retraite tout en restant membre du sénat et en recevant le titre de grand-chambellan. Fidèle aux traditions de sa famille, il refusa le titre de comte, que lui offrait l'empereur Nicolas, et mourut à Vienne en 1845.

TATIUS (TITUS), roi de Cures, ville des Sabins, déclara la guerre aux Romains après l'enlèvement des Sabines. La trahison de Tarpeia lui ayant livré le mont Taturum (Capitolin), on conclut la paix; et pendant cinq ans il régna conjointement avec Romulus sur l'État réuni des Romains et des Quirites, dans lequel la deuxième tribu reçut, d'après lui, le nom de *Tatientes* ou *Titientes*. Il périt assassiné, dans un sacrifice solennel offert à Lavinium, par les habitants de Laurente, qu'il avait offensés.

TATOU, genre de mammifères de la tribu des édentés, et renfermant des animaux d'assez petite taille, dont le corps épais, bas sur jambes, est, par une anomalie bizarre, enveloppé d'un test écailleux, dur, composé de plusieurs pièces. Cette sorte de croûte, qui paraît être le résultat de l'agglutination des poils, forme une plaque sur le front, et sur les épaules une espèce de bouclier suivi de plusieurs bandes parallèles et mobiles, lesquelles se joignent à leur tour à un troisième bouclier, placé sur la croupe. Les membres et la queue sont recouverts d'anneaux ou de tubercules également durs. Quelques poils s'échappent entre les écailles et sous le ventre. Les pattes des tatous sont armées de grands ongles propres à fouir. Leur tête est petite et terminée par un museau pointu. Ils ont de longues oreilles et de petits yeux. Les *tatous* ont de un mètre à un mètre et demi de longueur; ils vivent dans les bois de l'Amérique Méridionale, et se nourrissent de substances végétales, de racines, de fruits, d'insectes et de mollusques. Ce sont des animaux innocents et nocturnes, qui vivent le jour dans des terriers. Les femelles sont très-fécondes. Leur chair est bonne à manger. Les principales espèces sont le *kabassou*, le *cachicame*, l'*apar* et l'*encoabert*.

TATOUAGE, ou opération de *tatouer*, c'est-à-dire d'imprimer des dessins sur la peau du corps. A cet effet on pique dans la peau, à l'aide d'un instrument pointu, les figures qu'on veut, et on enduit ensuite de matières colorantes les les parties blessées. Il est déjà question de cette pratique dans l'antiquité chez diverses peuplades riveraines de la mer Noire; et elle subsiste encore aujourd'hui parmi les habitants des îles de l'Océan Pacifique, de même que parmi plusieurs peuplades de l'Inde, qui en général considèrent le tatouage comme un ornement du corps. Dans ses diverses formes, il sert à distinguer les peuplades les unes des autres, de même que les rangs, à rappeler le souvenir d'événements mémorables, et à constater des alliances contractées.

Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en Océanie ni de remonter jusqu'à l'antiquité la plus reculée pour se faire une idée du tatouage, puisque de tous temps les soldats et les matelots français et étrangers ont connu le moyen de dessiner sur leur peau des figures indélébiles; mais leur procédé diffère de celui des peuples dits *sauvages*. Le dessin se fait en piquant la peau jusqu'au vif avec une aiguille. La partie

dessinée est sur-le-champ couverte de poudre à canon réduite en poudre impalpable; on y met le feu, et l'explosion, qui fait pénétrer dans la peau des particules de poudre, y laisse gravé le dessin, qui s'y montre sous une couleur bleue, qu'aucun ingrédient ne saurait désormais effacer.

TATRA (Mont), le pic le plus élevé des Karpathes.

TATTI (Jacopo), sculpteur italien, élève de Sansovino.

TAU, nom de la dix-neuvième lettre de l'alphabet grec répondant à notre T. On donne aussi ce nom à l'instrument, en forme de *tau* grec, que plusieurs divinités égyptiennes portent à la main (*voyez* Croix).

TAUNUS (Mont). On appelle ainsi dans l'acception la plus étendue du mot la partie méridionale du plateau et du pays de montagnes du Bas-Rhin située entre le Main et la Lahn, et comprise presque tout entière dans le duché Nassau; mais dans un sens plus restreint seulement le versant méridional de ce plateau, appelé aussi *Hœhe* et plus rarement *Heyrich*, et qu'on considère comme formant la ligne de démarcation entre l'Allemagne du nord et l'Allemagne du sud. Le Taunus est justement renommé par la beauté de ses points de vue, par la richesse de ses vallées, par le grand nombre de vieux manoirs et de vestiges d'antiques fortifications romaines qu'on y trouve, mais surtout par l'abondance de ses eaux thermales, dont la plupart ont une réputation européenne, par exemple celles de *Wiesbaden*, *Schlangenbad*, *Selters*, *Hombourg* et *Soden*.

Le *chemin de fer du Taunus*, en activité depuis 1840, long de 40 kilomètres, unit Francfort-sur-Main avec Mayence et Wiesbaden; un embranchement partant de *Hœchst* (à 10 kilomètres de Francfort), et ouvert depuis 1847, relie cette ville à Soden.

TAUPE, genre de mammifères carnassiers, de la famille des insectivores. Les taupes nous offrent des particularités curieuses dans leurs organes de mouvement et des sens. Telle est la brièveté des membres antérieurs chez ces vertébrés, que leur corps traîne presque à terre. Les os de ces membres, aussi larges que longs, et mus par des muscles puissants, donnent attache à une main que recouvre une peau nue, et qui ressemblerait assez à une main humaine n'étaient des doigts courts, presque confondus ensemble, et terminés par des ongles énormes, eu égard au volume de cet organe : la paume en étant dirigée en dehors et en arrière, l'animal peut rejeter de chaque côté de lui la terre qu'il creuse avec cette sorte de pelle. Les membres postérieurs sont aussi terminés par cinq doigts armés d'ongles propres à fouir. Enfin, car tout chez cet animal destiné à une vie souterraine concourt à la même destination, le museau lui-même se prolonge en un boutoir d'autant plus propre à creuser la terre, qu'il est renforcé d'un osselet particulier. Cette espèce de trompe paraît être le siége spécial du toucher. L'odorat et l'ouïe semblent doués d'une assez grande perfection; cependant, il y a absence de conque auditive. L'œil est si petit et tellement caché sous les poils, qu'on a nié longtemps, mais à tort, l'existence du sens de la vue chez ces mammifères.

Les taupes se nourrissent principalement d'insectes et de vers; et si elles nuisent aux plantes, ce n'est qu'en bouleversant le sol, en coupant les racines, ou en détruisant leur chevelu dans les travaux qu'elles exécutent sous terre. C'est dans ces constructions souterraines que ces animaux déploient toutes les ressources du plus admirable instinct. Sillonnant la terre presque aussi facilement que nous marchons à travers l'air, ils commencent par former une voûte qu'ils soutiennent de distance en distance par des cloisons et des piliers. Puis, ils pratiquent en tous sens, avec une merveilleuse agilité et toutes les précautions que pourrait fournir le plus savant calcul, de vastes galeries souterraines, véritable labyrinthe au centre duquel le mâle et la femelle vivent en sécurité avec leurs petits, et dont ils ne sortent que le soir ou le matin, pour aller chercher les larves d'insectes dont ils font leur nourriture.

La *taupe commune*, trop bien connue par les dégâts qu'elle commet dans nos jardins, a treize centimètres de longueur, sans y comprendre la queue, qui a à peu près trois centimètres. Son pelage est noir; c'est à la même espèce qu'il faut rapporter les variétés blanche, grise, tachetée, jaune, que l'on rencontre accidentellement en Europe. On la prend au piége. Saucerotte.

TAUPE DORÉE. *Voyez* Chrysochlore.

TAUPE GRILLON. *Voyez* Courtilière.

TAUPIN ou SCARABÉE A RESSORT. *Voyez* Élatérides.

TAUPINAILLE. *Voyez* Archer.

TAUPINIÈRE. On nomme ainsi les petites élévations de terre, ou déblais, qu'amoncelle la taupe commune en fouillant le sol, et qui font, en bouleversant toute la culture, le désespoir de nos jardiniers.

TAUPINS. *Voyez* Archer.

TAUREAU. *Voyez* Bœuf.

TAUREAU (*Astronomie*), nom que l'on donne à la seconde constellation du zodiaque; c'était le premier des signes dans ce qu'on appelle le *règne fabuleux*, et il paraît avoir été adoré par tous les peuples du monde comme l'emblème de la création. Sur le cou du Taureau sont placées les *Pléiades*, et sur son front les *Hyades*, assemblage d'étoiles, dont la plus belle a été appelée par les Arabes *Aldebaran*, et quelquefois, selon M. Sédillot, *Al-Haldi*. L'écliptique passe entre les cornes du Taureau.

TAUREAU FARNÈSE, groupe colossal en marbre, qui est l'œuvre d'Apollonius et de Tauricus de Tralles en Asie Mineure, artistes qui, suivant toute apparence, appartenaient à l'école de Rhodes et qui florissaient au troisième siècle avant J.-C. Il représente un mythe populaire dans l'Asie Mineure : Zéthus et Amphion attachant Dercé aux cornes d'un taureau sauvage pour la punir d'avoir maltraité sa mère; sujet qui, bien que vigoureusement traité, ne satisfait point l'esprit. Pline fait déjà mention de la translation de ce groupe à Rome, où il orna d'abord la bibliothèque d'Asinius Pollion et plus tard les bains de Caracalla. On le retrouva en 1546; et, après qu'il eut été restauré par Branchi, on le plaça dans le palais Farnèse. Il fut de nouveau restauré lorsqu'on le transfera à Naples; et c'est à l'une de ces deux restaurations qu'est due la figure d'Antiope, qui dans l'origine était étrangère au sujet.

TAUREAUX (Combats de). Les combats livrés par des hommes à des taureaux pour le divertissement du public, étaient déjà en usage chez les Grecs, notamment en Thessalie; et ils le furent également à Rome, quoique interdits à diverses reprises par les empereurs et par les papes. De nos jours encore ils font partie des divertissements favoris du peuple espagnol. Prohibés, il est vrai, par une ordonnance du roi Charles IV, ils furent réinstitués par le roi Joseph. A Madrid, il y a régulièrement deux fois la semaine, pendant tout l'été, combats de taureaux au profit de l'hôpital général. Ils ont lieu dans le *Coliseo de los toreros*, cirque entouré de gradins en amphithéâtre, au-dessus desquels s'élève une rangée de loges. On s'y rend toujours en grande toilette.

Les combattants (*toreadores* à cheval, *toreros* à pied), qui en font métier et qu'on paye fort grassement, mais au nombre desquels il y a aussi beaucoup de simples amateurs, entrent en procession solennelle dans la lice. Viennent d'abord les *picadores* (piqueurs), montés sur de mauvais chevaux, vêtus du vieux costume des chevaliers espagnols et armés d'une lance; ils prennent place au milieu du cirque en face des cages où sont renfermés les taureaux. Paraissent ensuite les *chulos*, à pied, ornés de nombreux rubans avec une longue écharpe de soie très-claire à la main, et qui se répartissent dans les intervalles libres laissés entre les barrières; enfin, les *matadores* ou principaux combattants, vêtus avec luxe, l'épée nue à la main droite, et à la main gauche la *muleta*, petit bâton surmonté d'une étoffe de soie brillante. Aussitôt que le *corregidor* a donné le signal, on fait sortir le taureau de sa cage. Les *picadores* commen-

TAYLOR, s'était distingué dans la guerre de l'indépendance et dans les luttes contre les Indiens. Zacharie Taylor entra en 1808 avec le grade de lieutenant dans le septième régiment d'infanterie, et en 1812 il était capitaine. Chargé, avec 50 hommes sous ses ordres, du commandement du fort Harrison sur le Wabash, il s'y défendit avec sa petite troupe avec tant d'intrépidité contre une horde d'Indiens, que le président Madison lui fit délivrer le brevet de major. En 1833 Taylor fut nommé colonel du sixième régiment d'infanterie, à la tête duquel il envahit la Floride. Il y déploya de nouveau autant d'habileté que de froide intrépidité contre les Indiens, et fut à peu de temps de là appelé au commandement de la première brigade de l'armée du sud. Le 25 décembre 1835 il remporta, sur les bords du lac Okitschobi, une sanglante victoire contre 700 Indiens commandés par un chef fameux, surnommé l'*Alligator*. Le colonel perdit à cette occasion 50 hommes et plusieurs officiers : c'était le quart de tout son monde. Le gouvernement de l'Union lui fit alors délivrer le brevet de général de brigade, grade avec lequel il commanda jusqu'en 1840 en Floride. A son retour, il fut nommé commandant supérieur dans le premier département militaire, comprenant les États de la Louisiane, du Mississipi et de l'Alabama, et dont le quartier général est à Jessup, fort bâti à l'extrême frontière de la Louisiane. Cette position fut cause qu'on le chargea, en 1845, de prendre le commandement de l'armée d'occupation lorsque le gouvernement de l'Union donna l'ordre d'envahir le Texas. Quand, en 1846, la guerre éclata entre le Mexique et les États-Unis, il franchit, à la tête de son corps d'armée le Rio Grande, s'empara, à la suite de divers petits engagements, de Monterey, et parvint bientôt jusqu'à Saltillo. Faute de ressources suffisantes, il fut alors forcé d'observer pendant longtemps la défensive en attendant des renforts. Sa position devint même des plus critiques au moment où *Santa-Anna* marcha contre lui, à la tête du gros de l'armée mexicaine, menaçant de lui couper la retraite. Mais au printemps de 1847 se livra la bataille de Buena-Vista, dans laquelle Taylor avec 4,000 hommes seulement mit en déroute complète l'armée de Santa-Anna forte de 24,000 hommes.

Pendant que le principal corps d'armée des États-Unis, aux ordres du général Scott, transporté par mer sur la côte mexicaine, s'avançait victorieusement jusqu'à Mexico, Taylor battait au mois d'avril un corps mexicain aux environs de Tula. Le succès de ces diverses opérations, sa froide intrépidité et ses remarquables talents militaires avaient fait de lui l'un des hommes les plus populaires de l'Union ; aussi fut-il élu président des États-Unis, le 7 novembre 1848, à une grande majorité. Il prit possession du pouvoir présidentiel le 4 mars 1849, et mourut le 9 juillet 1850, à Washington. Cette mort fut considérée comme un malheur public.

TCHAO-HO. *Voyez* CANAL IMPÉRIAL.

TCHAO-SIAN. *Voyez* CORÉE.

TCHÈQUES. *Voyez* CZÈCHES.

TCHÉRÉMISSES. *Voyez* FINNOIS.

TCHERKESSES. *Voyez* TSCHERKESSES.

TCHERNAÏA (Bataille de la). C'est le nom qui est resté à une affaire engagée, le 16 août 1855, par le général Gortschakoff à la tête de 80,000 hommes contre les armées alliées, et qui devait sans doute coïncider avec une grande sortie exécutée par la garnison de Sébastopol. Le général Gortschakoff avait choisi le lendemain de la Saint-Napoléon pour exécuter son coup de main, dans l'espoir de trouver les Français encore appesantis par les orgies auxquelles, lui avait-on dit, la célébration de cette solennité nationale aurait donné lieu parmi eux. Le général russe put reconnaître, mais trop tard pour lui, qu'il avait été mal renseigné ou bien qu'il avait mal calculé. En effet, il trouva à qui parler. Le corps piémontais, attaqué le premier, au point du jour, défendit avec tant de vigueur ses positions de Tschorgoum, que le général Liprandi ne put pas s'avancer plus loin sur la droite de l'armée alliée. Les troupes du général Read, après avoir bravement escaladé un des monts Fedoukhine et avoir même occupé pendant quelque temps une batterie établie à mi-côte, dès qu'elles furent arrivées près du camp français, furent refoulées par nos braves soldats jusqu'aux bords de la Tchernaïa dans la plus grande confusion. Même chose avait lieu sur le mamelon opposé, qu'attaquait le général Outschakoff. Ramenés une seconde fois à la charge et refoulés encore une fois sur le pont de Traktir, dans les berges du canal, dans les gués et dans le lit de la rivière, les Russes furent alors foudroyés par notre artillerie, et subirent des pertes énormes. A neuf heures du matin, l'armée russe était en pleine retraite sur toute sa ligne, laissant entre les mains des alliés 400 prisonniers, et après avoir eu plus de 3,000 hommes tués et de 5,000 blessés.

TCHESMEH. *Voyez* TSCHESMEH.

TCHINGHIZ-KHAN. *Voyez* DJINGHIZ-KHAN.

TCHITCHAKOF. *Voyez* TSCHITSCHAGOFF.

TCHOUDES. *Voyez* FINNOIS.

TCHOU-KIANG ou TSCHOU-KIANG. *Voyez* TIGRE.

TCHOULTRY. *Voyez* CARAVANSÉRAIL.

TCHOUWACHES. *Voyez* FINNOIS.

TCHUSAN. *Voyez* TSCHUSAN.

TÉAK ou **TECK** (Bois de). C'est ainsi qu'on appelle aux Grandes Indes le bois d'un arbre gigantesque (*tectona grandis*, L.), qui est très-estimé, parce qu'on a reconnu que de tous les bois propres à la construction des navires, c'est celui qui résiste le mieux aux vers. Il appartient à la famille des verbenacées, a des feuilles ovales, larges de 8 à 9 centimètres, des fleurs blanches, à cinq ou six étamines et des fruits carrés de la grosseur d'une noisette. Il atteint des dimensions énormes et un âge de plusieurs siècles. Ses fleurs sont regardées comme diurétiques ; et les Malais emploient ses feuilles en décoction contre le choléra. Cette décoction, réduite par une addition de sucre à l'état de sirop, passe pour un excellent remède contre les aphthes. Les feuilles du téak servent en outre à teindre en rouge foncé les étoffes de soie et de coton.

TÉAKI ou THIAKI. *Voyez* ITHAQUE.

TECHNIQUE. *Voyez* TECHNOLOGIE.

TECHNOLOGIE (du grec τέχνη, art, et λόγος, discours). Chaque art, chaque industrie, exige des instruments, des opérations ayant leurs noms particuliers, qui ne peuvent guère donner qu'aux gens du métier l'idée de ce qu'ils représentent. Le nombre des termes employés dans les arts, et qui ne peuvent être connus des gens du monde, est immense et tend sans cesse à s'augmenter. Pour les distinguer des autres mots, on les appelle *techniques*, et l'on donne le nom de *technologie* à la science qui en fait connaître la signification.

L'étude de la *technologie*, prise dans cette première acception, conduirait, par la seule définition des termes, à l'intelligence des descriptions des arts auxquels ils se rapportent. Mais en étendant, comme on l'a fait, la signification de ce mot, en cessant de l'appliquer uniquement aux termes employés dans les arts, pour le transporter aux arts eux-mêmes, et aux connaissances théoriques et pratiques qu'ils exigent, on a fait d'une science bornée et spéciale une nouvelle science, qui ouvre à l'étude le champ le plus vaste, le plus varié.

La *technologie*, telle qu'on la définit aujourd'hui, est la science des arts industriels. Elle les embrasse tous : elle comprend tout ce que l'homme exécute à l'aide de ses mains ou des instruments et des machines qu'il a inventés. Elle tient à la plupart de nos besoins réels ou factices ; les métiers qui nous nourrissent, ceux qui préparent nos vêtements, ceux qui ne s'exercent que pour produire les choses futiles qui servent à nous distraire et à nous amuser, sont également de son domaine. Sa tâche est d'éclairer dans la pratique des arts industriels la marche des ouvriers, en mettant à leur portée des connaissances qu'ils puissent substituer à la routine. En France, les cours établis au Conservatoire des Arts et Métiers peuvent être considérés comme de véritables cours

de *technologie*; et l'on doit aussi regarder comme ayant ce caractère les enseignements qui se donnent dans les écoles des arts de Châlons-sur-Marne et dans d'autres organisées sur le même plan. Mais là, à peu près, se trouvent restreints les moyens d'instruction sur l'ensemble des arts industriels. Combien ne rencontre-t-on pas de gens dans la société qui, tout en ayant profité de l'éducation classique qu'ils ont reçue, sont tellement étrangers aux arts industriels et à leurs procédés, qu'ils font rire à leurs dépens par des questions ou des réponses qui accusent leur ignorance! Étrangers à tout ce qui se fait autour d'eux et pour eux, ne leur demandez pas comment on obtient le pain qui les nourrit, l'étoffe qui les couvre. A plus forte raison, n'attendez pas d'eux qu'ils puissent vous comprendre lorsque vous serez appelé à parler en leur présence de machines, de rouages, d'appareils mécaniques quelconques. Les termes *techniques* que vous êtes obligé d'employer pour en expliquer la construction et le jeu sont pour eux une langue tout à fait inconnue, plus propre à obscurcir qu'à rendre claires les explications que vous donnez. Un changement notable se fait cependant remarquer dans les tendances de la génération nouvelle. Les *études technologiques* occupent sérieusement un grand nombre de jeunes gens qui à d'autres époques n'auraient voulu s'instruire que de littérature et de beaux-arts. Tant d'heureuses innovations que nous voyons s'introduire chaque jour dans toutes les parties de l'économie domestique ne sont pas également dues à des personnes qui ne vivent que de leur industrie. Il en est beaucoup qui sont le résultat des recherches d'hommes indépendants et mus uniquement par des sentiments philanthropiques. C'étaient ces sentiments qui animaient le comte de Rumford lorsqu'il inventait la cheminée qui porte son nom. C'était aussi de la *technologie* que faisait le baron de Humboldt lorsqu'il publiait le résultat de ses recherches et de son expérience sur la meilleure manière de torréfier et de préparer le café.

V. de Moléon.

TECKIN. *Voyez* Bender.

TECTOSAGES, nation de la Gaule Narbonnaise, faisant partie des Volces, et bordée à l'ouest par les Ausci et les Lactorates; au nord, par les Cadurces et les Ruteni; à l'est, par les Arécomiques et la Méditerranée, et au sud par les Sardones : ces limites varièrent quelquefois. Les Tectosages se divisaient en *Tolosates* au nord-ouest, et en *Atacini* au sud-est. Leurs villes principales étaient *Tolosa* d'un côté, *Carcasa* et *Narbo-Martius* de l'autre. Le nom de *Tectosage* leur venait de leur costume militaire appelé *sagum*.

TE DEUM. Ces deux mots latins, qui sont le commencement de l'hymne ambrosienne *Te Deum laudamus* (Nous vous remercions, Seigneur), etc., ont été francisés depuis longtemps pour désigner l'hymne par laquelle on remercie le ciel d'un triomphe remporté, en temps de guerre, sur l'ennemi, ou de quelque autre événement public vivement attendu et dont on a lieu de se féliciter : c'est en quelque sorte l'expression de la reconnaissance de tout un peuple adressée au ciel pour l'efficacité de son intervention dans les affaires publiques. Parmi les compositions musicales inspirées par cette hymne, les plus célèbres sont celles de Haydn et de Hændel.

TEETOTALLER (on prononce *titotaller*), nom qu'on a donné en Angleterre et aux États-Unis aux membres des sociétés de tempérance, ou pour mieux dire d'*abstinence*, qui s'abstiennent non-seulement d'eau-de-vie, mais de toute liqueur enivrante, comme le vin, la bière, etc. C'est à tort qu'on écrit souvent ce mot *tea totaller*, en le faisant dériver du mot anglais *tea* (thé), bien que les hommes de l'abstinence, à qui tous les spiritueux sont interdits, se dédommagent amplement avec le thé ou le café. Voici en effet, dit-on, la véritable origine de ce sobriquet. Dans un *meeting* tenu à Birmingham, un serrurier, au lieu de dire *I am a totaller* (je suis un partisan de l'abstinence *totale*) aurait prononcé ces mots en bégayant *I am a ti-* (la lettre *t*, en anglais, se prononce *ti*) *totaller*; et cette répétition de la première lettre du mot *totaller* (accru ainsi d'une syllabe), prise pour une manière de donner plus d'énergie à l'expression de sa résolution, aurait été depuis lors adoptée pour désigner le but qu'ont en vue les membres de ces associations. *Teetotaller* ne signifie donc pas un homme qui ne boit que du thé, mais celui qui s'abstient complétement de toute boisson capable d'enivrer.

TEGNER (Esaias), évêque de Wexiœ, le poëte le plus célèbre et le plus populaire de la Suède, naquit dans le Wermland, en 1782. Livré de bonne heure à l'étude des sciences, il était dès 1812 professeur de grec à l'université de Lund. *Svea* est le premier de ses poëmes qu'ait couronné l'Académie suédoise, mais depuis longtemps la nation avait placé l'auteur au rang de ses plus illustres bardes. Le but de cet écrit était de faire rougir ses compatriotes de la perte de la Finlande, et de les engager à prendre les armes dans la lutte qu'on prévoyait entre la France et la Russie. Tegner fut un des admirateurs de Napoléon. Le poëme intitulé *Le Héros*, dans lequel il retrace sa figure gigantesque, est un des plus admirables portraits qu'on ait tracés de ce sublime génie des batailles. Peindre ainsi l'empereur des Français, c'était se mettre en opposition formelle avec le gouvernement de Bernadotte; c'était faire profession de tendance libérale, et déclarer aux Russes une haine à mort. Plus tard, le roi le nomma chevalier de l'Étoile-Polaire, puis, quand il fut évêque, commandeur de cet ordre. L'Académie suédoise ne tarda pas à l'appeler à l'honneur de siéger dans son sein. Mais une fois promu à l'épiscopat, le poëte brisa sa lyre : elle ne résonna plus, ni pour exalter le courage des guerriers scandinaves, ni pour chanter l'amour, ou pour réveiller le sentiment patriotique dans le cœur de la jeunesse. Le prélat consacra toute son activité à l'amélioration des écoles, objet de ses soins assidus. La plupart de ses poëmes ont été traduits en allemand. Il avait débuté par un poëme intitulé *Le Sage*, qui avait obtenu le prix de la Société des Belles-Lettres de Gothembourg, en 1804. On lui doit la chanson de la *Landwehr de Scanie*, en 1808; puis il travailla avec son ami le professeur Geyer à la *Revue d'Idunna* (1811 et 1812). Depuis, il publia le premier volume de ses sermons. *Frithiof* parut complet en 1825. Il mourut en 1846, à Wexiœ, et depuis 1840 il souffrait de dérangements passagers de la raison. Un monument lui a été élevé, à Lund, du produit d'une souscription nationale.

Tegner brille par une richesse d'images et par une fraîcheur de coloris qui soutiennent avantageusement la comparaison avec les plus remarquables productions poétiques des littératures étrangères. Il a puissamment contribué à briser les entraves dans lesquelles l'Académie suédoise tenait la langue prisonnière, sans cependant donner dans les écarts et les extravagances de ses adversaires.

J.-F. de Lundblad.

TEHERAN (on prononce *Tehrân*), chef-lieu de la province d'Irak-Adschemi (Perse), depuis 1796 résidence du chah de Perse, compte de 60 à 70,000 habitants, chiffre qui au retour de la cour et des habitants que la chaleur et l'air malsain de l'été en ont éloignés s'élève de 120 à 130,000. Cette ville est située sur le versant méridional de l'Elbrouz, dans une plaine aride, où l'on ne voit de verdure qu'au printemps, à environ 40 myriamètres de la mer Caspienne. Elle a 17 kilomètres de circuit et 12,000 maisons, généralement construites en briques, ou huttes, avec des rues étroites et tortueuses, formant ensemble un carré long et entourées de hautes murailles en briques, avec cinq portes défendues par des tours. Le magnifique palais du chah, tout entouré avec ses délicieux jardins de murailles aussi fortes que celles d'une citadelle, a trois heures de marche de circuit. On compte à Teheran 150 caravansérails et autant de bains publics, quatre bazars richement approvisionnés, diverses fabriques de soieries, de cotonnades, d'articles métalliques et de tapis de feutre. Le commerce y est à la vérité peu actif; cependant, cette ville a de l'importance par ses

relations avec l'Europe, qui ont lieu par Choï, Kasbin et Tauris, parce que, séjour de la cour, des grands seigneurs et des envoyés étrangers, les produits de l'industrie manufacturière de l'Europe, notamment les articles de luxe et de mode, y trouvent un facile débit.

A 14 kilomètres au nord-est de Teheran on trouve le château royal de plaisance *Tacht-Kadschar* (trône du Kadschar), hardie construction en terrasses exécutée par Feth-Ali. Près de là sont situées les ruines de *Rei*, le Rhagès de la Bible, célèbre au temps d'Alexandre le Grand sous le nom de *Ragæ*, et lorsqu'elle était la résidence de princes mahométans la plus grande ville de l'Asie, où naquit Hâroun-al-Raschid, détruite au commencement du treizième siècle par Djinghiz-Khan.

La résidence d'été du chah est *Sultanabad*, à 24 myriamètres au nord-est de Teheran, à 11 myriamètres de Kasbin, construit en 1809 par le chah Feth-Ali, dans le voisinage de Sultanieh, construit comme château par l'empereur mongol Arghoum, mais comme ville par son fils Khodabende Oldschaitou, en 1305, et détruit par Timour, en 1385, lorsqu'il était la résidence du sultan Ilchanide Ahmed. Le conquérant n'épargna que la mosquée, qui subsiste encore aujourd'hui, et il venait souvent y camper avec sa cour.

TÉHUANTÉPEC, bourg de l'État d'Oajaca (Mexique), à peu de distance de l'océan Pacifique, à 2 myriamètres seulement d'une baie spacieuse, mais accessible seulement à des bâtiments d'un faible tonnage, dans une contrée sablonneuse, mais fertilisée pourtant par le Rio de Téhuantépec et d'autres cours d'eau et canaux d'irrigation, chaude, mais non pas malsaine. Il se compose de plusieurs villages séparés par des collines, et, outre les habitations des blancs, qui occupent plusieurs rues et forment le bourg (*villa*) proprement dit, de cabanes en roseaux et en feuilles de palmier pour les hommes de couleur. Ceux-ci constituent la grande majorité des 14,000 habitants qu'on y compte, et sont en même temps la partie la plus industrieuse de la population de tout l'État. Ils cultivent surtout l'indigo et un peu de cochenille, préparent du sel, qu'ils expédient au loin en même temps que des peaux séchées et des cuirs, teignent aussi le coton avec une couleur rouge fournie par un coquillage qu'on trouve sur les bords de la mer, et fabriquent toutes sortes d'étoffes avec ce coton et avec de la soie provenant de leurs propres cultures. La courbe que l'océan Pacifique décrit sur cette côte a reçu le nom de *Golfe de Téhuantépec*. A l'opposite, au nord, se trouve le golfe de Goazacualco, fond du golfe de la Vera-Cruz. Le rétrécissement du continent entre ces deux mers, l'*isthme de Téhuantépec*, a 20 myriamètres de large. Ce rétrécissement correspond à une dépression du sol, qui, séparant les plateaux de Guatemala et d'Anahuac, n'a pas plus de 366 mètres au-dessus du niveau de la mer, et a donné lieu autrefois de même que dans ces derniers temps à divers projets conçus pour établir sur ce point une communication entre les deux Océans. Dès 1521 Cortez et Gomara proposaient d'y creuser un canal; et dans ce but le cardinal Alberoni fit entreprendre des recherches relativement à l'isthme, recherches renouvelées depuis à diverses reprises. Enfin, en 1842, le Mexicain don José Garay obtint de son gouvernement un privilége pour la construction de ce canal; en 1846 ce Garay vendit ses droits aux Anglais Manning et Mackintosh, lesquels commencèrent, il est vrai, les travaux, mais qui, en 1850, revendirent l'entreprise à une compagnie américaine. Celle-ci renonça à la construction du canal, qui offrait des difficultés de tous genres, pour entreprendre l'exécution d'un chemin de fer d'environ 20 myriamètres de long, depuis Minatitlan jusqu'au vaste port de Ventoso, au nord de Téhuantépec. Mais l'influence anglaise agit si bien auprès du gouvernement mexicain, que cette société dût, en 1851, abandonner ses travaux. Ce ne fut qu'à la suite de longues négociations entre les États-Unis et l'Angleterre qu'intervint enfin, en 1851, une nouvelle *Convention de Téhuantépec*, valable pour cinquante ans et aux termes de laquelle l'une et l'autre puissance s'engagent à protéger l'entreprise. Une convention analogue fut conclue en 1853 entre les États-Unis-Mexicains et les États-Unis de l'Amérique du Nord.

TEIGNE (*Histoire naturelle*), groupe d'insectes de l'ordre des lépidoptères séticornes : ces papillons sont les plus petits de tous : leurs ailes présentent les teintes les plus riches, relevées encore d'or et d'argent; mais il faut s'armer d'une loupe pour jouir de ce spectacle; car l'insecte ne dépasse guère l'étendue d'une ligne.

D'autres teignes, moins brillantes, nous intéressent par les dégâts qu'elles causent dans nos maisons. Ces ennemis domestiques sont : 1° la *teigne fripière*, d'un gris pâle, à reflets argentés et ayant le bord postérieur des ailes frangé; 2° la *teigne des pelleteries*, d'un gris de plomb et brillant, ayant trois petits points noirs sur le milieu des ailes supérieures; 3° la *teigne des tapisseries*, ayant les ailes supérieures d'un blanc sale, brunes à leur base et relevées au bord supérieur; durant la belle saison, on la voit voler dans les appartements; 4° la *teigne des grains* (voyez ALUCITE). D'autres vivent aux dépens de divers végétaux. Ce n'est pas comme papillons que les teignes causent des dommages considérables, c'est quand elles sont à l'état de chenilles. Sous cette dernière forme, elles rongent les étoffes de laine et les pelleteries, non-seulement pour se nourrir, se vêtir, mais encore pour se frayer des routes. C'est pendant les beaux jours de l'année que les chenilles des teignes attaquent les tissus de laine et les fourrures; durant l'hiver elles demeurent inactives, renfermées dans un fourreau qu'elles ont façonné et fixé à quelque corps solide. Au commencement du printemps, elles se changent en nymphes, pour acquérir en peu de temps leur plus haut degré de perfection. Alors on les voit voler et s'accoupler. Après avoir satisfait aux lois de la reproduction, les femelles vont déposer leurs œufs et meurent. Les chenilles ne tardent pas à éclore; puis elles commencent leur œuvre de destruction, et la poursuivent jusqu'aux froids.

Les moyens recommandés pour préserver les fourrures et les étoffes de laine des ravages des *teignes* consistent à les secouer, battre et peigner souvent, à les exposer à l'air, à placer entre les plis qu'elles forment du camphre ou des papiers imprégnés d'essence de térébenthine, et à les tenir soigneusement renfermées. C'est surtout depuis la dernière quinzaine de mai jusqu'à la fin de juin, époque de la ponte, qu'il faut prendre toutes ces précautions. Il est facile de comprendre aussi combien il est nécessaire de détruire ces petits papillons qu'on voit voltiger dans les appartements. Le criblage souvent renouvelé est un des meilleurs moyens pour préserver le blé. CHARBONNIER.

TEIGNE (*Médecine*), affection du cuir chevelu, dont l'apparition est précédée d'une démangeaison plus ou moins vive. Quelque temps après la partie malade rougit, et devient souvent le siége d'une exfoliation de l'épiderme qui se renouvelle sans cesse. Cette desquamation, furfuracée, analogue à du son, est la nuance la plus légère de l'affection, et elle est très-commune. Dans d'autres cas, le cuir chevelu, après avoir rougi, se tuméfie sur divers points, se fendille, ou se couvre, tantôt de vésicules, tantôt de papules, qui finissent par s'abcéder; alors, il découle de ces sortes d'abcès un fluide visqueux qui inonde les cheveux, les agglutine, et forme des croûtes plus ou moins étendues et épaisses. Cette maladie, qui a la tête pour siége principal, est, en outre, accompagnée d'un gonflement des glandes cervicales, d'un amaigrissement considérable et de divers changements qui attestent une altération générale de l'organisme. La teigne se distingue des éruptions communes dans l'enfance par sa persistance, et c'est ce qui la fait reconnaître aux personnes qui sont étrangères à l'instruction médicale; elle est même devenue un emblème vulgaire de l'opiniâtreté.

C'est principalement dans l'enfance, et après le sevrage, qu'on la voit se manifester. A cet âge, la tête est un foyer d'activité très-ardent; et il est peu de sujets qui en ce

temps, comme durant les orages de la dentition, n'aient pas des éruptions sur le cuir chevelu. On considère cette affection extérieure comme une crise salutaire, qu'on respecte et qu'on entretient même. Cette croyance n'est pas dépourvue de raison; car on voit souvent de graves accidents succéder à une disparition trop rapide de la teigne. Toutefois, nous devons avertir que cette coutume peut être abusive.

On considère vulgairement la teigne comme une affection contagieuse : l'observation et l'expérience ont rendu cette opinion contestable; si quelques faits la confirment, d'autres la démentent. Quand cette dégoûtante maladie se prolonge depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte ou viril, le cuir chevelu s'altère profondément; alors il n'est pas rare de voir survenir des affections viscérales, dont le marasme et la mort sont les derniers résultats. Ce que nous venons de dire suffit pour montrer combien il est important de chercher à guérir la teigne dans son origine. Les premiers soins doivent être administrés avec beaucoup de réserve. Les moyens auxquels il faut d'abord recourir sont de fréquentes lotions avec des topiques émollients et des cataplasmes de farine de graine de lin appliqués à nu sur le cuir chevelu, en le dégageant des cheveux, autant que possible, à l'aide des ciseaux. Par cette méthode, on obtient une guérison graduée. On peut, en même temps, recourir à des purgatifs ou à des exutoires; mais c'est aux médecins seuls qu'il appartient d'en faire usage. En tous cas, on doit s'abstenir des substances dites siccatives, tels, par exemple, que les sels à base de plomb. Nous ne saurions trop appeler la défiance publique sur les nombreux curatifs recommandés par des routines vulgaires : plusieurs d'entre eux sont des moyens actifs qui deviennent salutaires en changeant de modes d'irritation; mais ce sont toujours des armes dangereuses. Parmi les préparations que le charlatanisme propose comme remèdes secrets contre la teigne, il en est un, connu sous le nom de *remède des frères Mahon*, dont nous avons vu quelquefois obtenir d'heureux résultats. Si les remèdes secrets doivent inspirer de la défiance en général, il en est que la justice oblige à distinguer favorablement. CHARBONNIER.

TEILLAGE. *Voyez* CHANVRE.

TEINTURE, TEINTURIER. Imprégner les tissus, ou les fils propres à les former, de couleurs variées par leurs teintes, tel est le but de la teinture. On donne généralement le nom de *teinturier*, auquel on joint le plus ordinairement celui de *dégraisseur*, à une classe d'ouvriers qui s'occupent du nettoyage des étoffes, et souvent aussi de donner à ces étoffes une couleur différente de celle qu'elles avaient d'abord reçue, pour leur rendre un éclat que le nettoyage même le plus parfait ne suffirait pas pour leur procurer. Nous renvoyons au mot DÉGRAISSEUR pour ce qui a rapport à la première partie de ces opérations. Ce que nous aurons à dire sur la teinture se rattachera à la seconde.

Pour que les couleurs que l'on veut appliquer sur les tissus offrent les teintes particulières qui les caractérisent, il est indispensable que ces tissus soient eux-mêmes sans aucune couleur; et comme les substances filamenteuses qui les composent sont généralement colorées, on doit les blanchir avant de les teindre. Les fils de lin, de chanvre et de coton doivent donc préalablement subir l'opération du blanchiment; de même la laine et la soie doivent être soumises, l'une au désuintage, l'autre au décreusage.

Les couleurs qui servent à teindre les fils ou les tissus se divisent en deux grandes classes; la plus grande partie appartient au règne organique; un certain nombre est d'origine minérale. Pour qu'une couleur puisse se fixer sur un fil ou un tissu, elle doit être dissoute dans un véhicule convenable, qu'elle abandonne pour s'attacher à la substance qu'on lui présente; mais, suivant que cette matière colorante est soluble ou non dans l'eau, elle devient susceptible de se combiner directement avec les tissus, ou exige l'intermédiaire de certains corps. Les matières colorantes solubles dans l'eau ne peuvent se fixer sur les tissus que par le moyen d'agents particuliers, que l'on désigne sous le nom de *mordants*; telles sont les couleurs rouges qui proviennent des bois du Brésil, de Campêche, de la garance, de la cochenille, etc.; les matières colorantes jaunes que fournissent la gaude, le bois jaune, le quercitron, etc., tandis que l'indigo, le rose de carthame, etc., demandent à être dissous dans des véhicules convenables, qu'ils abandonnent pour se combiner avec les tissus. Quant aux couleurs minérales, elles s'appliquent toutes par des réactions chimiques.

La teinture des divers tissus exige des conditions particulières, suivant leur nature : le lin et le chanvre se teignent difficilement, et la teinture est peu solide; elle s'opère à une température peu élevée : la soie, qui fournit, au contraire, des couleurs d'une grande solidité quand la matière colorante n'est pas trop altérable, exige aussi peu de chaleur; la laine se teint, au contraire, par une longue ébullition. Les couleurs composées s'obtiennent en passant les fils ou tissus dans des bains de teinte convenables : ainsi, le tissu teint en jaune par la gaude donne du vert avec l'indigo; le rouge du Brésil fournit de l'orangé avec le jaune de gaude. Un petit nombre de couleurs exigent des mordants particuliers, comme le sel d'étain employé pour l'écarlate, la crème de tartre, etc. La seule couleur minérale très-employée est le bleu de Prusse ou *bleu Raimond*; mais on fait ou l'on a fait quelquefois usage du jaune obtenu avec du chromate de plomb ou du jaune de chrome, de l'orpiment, du sulfure de cadmium. Les couleurs minérales sont beaucoup plus solides que celles qui proviennent du règne organique; mais elles ont beaucoup moins d'éclat, à l'exception peut-être du sulfure de cadmium.

Grâce aux progrès de la chimie, l'industrie du teinturier est devenue en France une industrie de premier ordre. Les belles études de M. Chevreul sur l'effet que les couleurs exercent réciproquement l'une sur l'autre par leur juxtaposition ont eu les plus heureux résultats, et en promettent encore. H. GAULTIER DE CLAUBRY.

TEINTURE CÉPHALIQUE. *Voyez* EAU DE BONFERME.

TEJO. *Voyez* TAGE.

TÉKÉDEMPT. *Voyez* TAGDEMT.

TÉKÉLI. *Voyez* TOEKÉLY.

TÉLAMON, fils d'Éaque et d'Endéis, frère de Pélée, avait tué, de complicité avec celui-ci, son frère consanguin Phocos. C'est pourquoi son père le bannit d'Égine. Il se rendit alors à Salamis, où le roi Cychréus lui donna sa fille Glaucé en mariage, et en mourant lui légua sa souveraineté. Plus tard, il épousa Péribœa, mère d'Alcathoos, de laquelle il eut Ajax. Il prit part à la chasse du sanglier de Calydon et à l'expédition des Argonautes. Mais il se distingua surtout en accompagnant Hercule à Troie dans son expédition contre Laomédon, dont, après la prise de la ville, la fille, Hésione, lui fut donnée en présent par Hercule; et il eut d'elle Ténéros.

TÉLARCHIE ou MÉRARCHIE. *Voyez* PHALANGE.

TÉLÉGA. *Voyez* KIBITKA.

TÉLÉGRAPHE, TÉLÉGRAPHIE (de τῆλε, loin, et γράφω, j'écris). La *télégraphie* est l'art de transmettre au loin des signaux susceptibles d'exprimer, comme le langage, les diverses modifications de la pensée : les instruments qu'elle emploie reçoivent le nom de *télégraphes*. Ainsi définie, la télégraphie est une invention toute moderne. Ce serait vouloir pousser la généralisation trop loin que de considérer comme origine de la télégraphie les grossiers essais des anciens, ces feux qui, allumés de distance en distance, servaient à annoncer la réalisation d'un événement attendu; à ce compte, une opinion assez soutenable, quoique peu orthodoxe, aurait raison de ranger parmi les premiers essais télégraphiques la colonne de feu ou de fumée qui guidait la marche des Hébreux à travers le désert. Mais on ne peut sérieusement regarder comme un art des moyens grossiers n'offrant aucune combinaison susceptible d'exprimer plus de trois ou quatre pensées bien déterminées d'avance. Comme

on l'a remarqué, l'art des signaux transmis à travers l'atmosphère ne pouvait naître qu'après les progrès de l'optique; car pour *écrire* de loin à l'aide de la *télégraphie aérienne*, il faut *voir* de loin.

Cette qualification d'*aérienne* que nous venons de donner à l'une des branches de la télégraphie sert à distinguer celle-ci de la *télégraphie électrique*, sa rivale, qui, par son incontestable supériorité, tend aujourd'hui à prendre partout sa place. Et cependant, chose singulière! si l'on excepte la tentative sans résultat d'Amontons (vers 1690), l'idée de la télégraphie électrique semble avoir précédé celle de la télégraphie aérienne. Ainsi, en 1760, nous voyons un Génevois d'origine française, Georges-Louis Lesage, concevoir le projet d'appliquer l'électricité à la télégraphie. Il se servait de vingt-quatre fils métalliques, séparés les uns des autres, plongés dans une substance non conductrice, et allant aboutir chacun à un électromètre particulier : en mettant une machine électrique ou un bâton de verre électrisé en contact avec l'un de ces fils, la balle de l'électromètre correspondant était repoussée, et ce mouvement indiquait la lettre de l'alphabet que l'on voulait faire passer d'une station à l'autre. En 1787, un physicien, nommé Lomond, construisait à Paris une petite machine à signaux, fondée sur les attractions et les répulsions des corps électrisés. La même année, l'ingénieur Bettancourt essayait d'appliquer l'électricité au même objet, en se servant de bouteilles de Leyde, dont il faisait passer la décharge dans des fils allant de Madrid à Aranjuez. Cinq ans plus tard, Reiser proposait, en Allemagne, d'éclairer à distance, au moyen d'une décharge électrique, les diverses lettres de l'alphabet, découpées d'avance sur des carreaux de verre recouverts de bandes d'étain : ici encore, l'étincelle électrique devait se transmettre par vingt-quatre fils métalliques isolés correspondant aux vingt-quatre lettres. Enfin, en 1796, le docteur François Salva reprenait en Espagne les essais de Bettancourt : on dit même qu'un télégraphe électrique embrassant une certaine distance fut alors construit sur ses indications.

Cependant, toutes ces tentatives restaient sans applications usuelles. C'est qu'à cette époque on ne connaissait encore que l'électricité statique, c'est-à-dire un fluide qui abandonne ses conducteurs sous l'influence de causes nombreuses, notamment par son trajet dans l'air humide. Ceci explique comment les recherches sur la télégraphie électrique furent abandonnées. Un savant allemand, Bergstrasser, se jeta dans une autre voie; mais s'il fit faire quelques progrès à cet art, ce fut en s'occupant de la formation du vocabulaire télégraphique. Il était réservé au génie de Claude Chappe de résoudre complètement le problème de la télégraphie aérienne, et nous devons regarder comme le véritable inventeur du télégraphe celui qui eut assez de courage et de persévérance pour le mettre à exécution et le faire universellement adopter.

Les frères Chappe étaient nés à Brûlon, département de la Sarthe. Claude se trouvait dans un séminaire, près d'Angers; ses frères étaient dans un pensionnat situé en face, et à une demi-lieue de distance. L'abbé, dont les jours de congé n'étaient pas aussi fréquents que l'étaient pour ses frères les jours de sortie, voulut triompher de l'éloignement qui les séparait. Après beaucoup d'essais infructueux, il imagina de se servir d'une grande règle de bois tournant sur un pivot; aux deux extrémités de la règle tournaient aussi sur des pivots des ailes moitié plus petites : on obtenait ainsi 196 signes différents qu'il était facile de distinguer à l'aide de longues-vues. Le jeune abbé et ses frères laïques étaient parvenus à se transmettre rapidement des phrases d'une certaine longueur. C'était là, comme on voit, le germe du télégraphe; mais l'exécution en grand présentait des obstacles. Les frères Chappe, aidés des conseils du célèbre horloger Bréguet, firent leur machine à peu près telle qu'elle existe aujourd'hui. Le télégraphe de Chappe se compose de trois branches mobiles : une branche principale de quatre mètres de long, appelée *régulateur*, et deux petites branches longues d'un mètre appelées *indicateurs* ou *ailes*. Le régulateur est fixé par son milieu à un mât qui s'élève au-dessus du poste où se trouve placé le stationnaire. Ces branches mobiles, peintes en noir pour se détacher avec plus de vigueur sur le fond du ciel, sont disposées en forme de persiennes; ce qui leur donne plus de légèreté et leur permet de résister aux vents. L'assemblage de ces trois pièces forme un système unique, élevé dans l'espace et soutenu par un seul point d'appui, l'extrémité du mât, autour duquel il peut librement tourner. Ces pièces se meuvent à l'aide de cordes de laiton qui communiquent, dans le poste, avec un second télégraphe, reproduction en petit du télégraphe extérieur. C'est ce second appareil que l'employé manœuvre; le télégraphe placé au-dessus du toit ne fait que répéter les mouvements imprimés à la machine intérieure. Le régulateur peut prendre quatre positions : verticale, horizontale, oblique de droite à gauche, oblique de gauche à droite. Les ailes peuvent former avec lui des angles droits, aigus ou obtus. Le langage télégraphique repose sur les conventions suivantes, établies par les frères Chappe : Tout signal doit être formé sur le régulateur placé obliquement. De plus il n'a de valeur, et par conséquent ne doit être répété (dans les stations intermédiaires) ou écrit (à la station d'arrivée) qu'autant qu'après avoir été formé sur l'une des deux positions obliques, il est transporté, soit à l'horizontale, soit à la verticale. Ainsi le guetteur, qui voit former le signal, le remarque pour se préparer à le répéter ou à l'écrire; mais il n'exécute l'une ou l'autre de ces opérations que lorsqu'il l'a vu *assurer*, c'est-à-dire porter horizontalement ou verticalement. Les diverses positions que peuvent prendre le régulateur et les ailes donnent 49 signaux différents; mais chaque signal peut être *assuré* à l'horizontale ou à la verticale; ainsi les 49 signaux de l'oblique de droite peuvent recevoir 98 significations; de même pour l'oblique de gauche : ce qui donne en tout 196 signaux. Les premiers servent à la composition des dépêches; les autres sont destinés au service de la ligne. Ces derniers suffisent aux avis que transmet l'administration. Parmi les premiers, les frères Chappe en ont choisi 92 pour représenter les 92 premiers nombres. Ils ont ensuite composé un vocabulaire de 92 pages, chaque page contenant autant de mots, de phrases ou de parties de phrases. Chacun de ces mots, ou chacune de ces phrases, s'expriment par deux signes télégraphiques : le premier signal indique la page du vocabulaire, et le second le numéro qu'il faut chercher dans cette page. On a ainsi l'expression de 92×92 ou 8464 mots ou idées. Cette langue a été perfectionnée depuis. On a aussi essayé, en 1838, de corriger le mécanisme du télégraphe. Aujourd'hui dans beaucoup de ces instruments le régulateur n'est plus mobile, il reste constamment horizontal, les ailes seules prennent leur position divergente; mais au-dessus est un autre petit télégraphe composé seulement d'un régulateur. Celui-ci prend tous les mouvements de la tige principale dans les anciennes machines. Cette complication apparente est une amélioration et une simplification incontestables. Le jeu des pédales est moins difficile, et l'on n'éprouve pas les dérangements auxquels la complication de l'instrument primitif exposait fréquemment la manœuvre.

C'est vers la fin de 1791 que l'abbé Chappe vint à Paris et s'y livra à des expériences publiques sur le système auquel l'avaient conduit ses laborieuses recherches. Après de nombreux mécomptes, il dut au crédit de son frère aîné, membre de l'Assemblée législative, de pouvoir établir à ses frais trois postes télégraphiques. Grâce à l'insistance du conventionnel Romme, l'abbé Chappe obint enfin de la Convention la nomination d'une commission dont les principaux membres étaient Daunou, Lakanal et Arbogast. Sur le rapport de ses commissaires, la Convention ordonna l'établissement d'une ligne télégraphique de Paris à Lille, et chargea l'abbé Chappe de son organisation. Cette ligne, dont la construction dura plus d'une année, fut inaugurée par l'annonce de la prise de Condé sur les Autrichiens. La Convention transmit immédiatement cette réponse : « L'armée de

Nord a bien mérité de la patrie. » D'autres lignes furent construites par les frères Chappe. Toute l'Europe civilisée nous imita bientôt. Seulement, en Angleterre, en Suède, et généralement dans les pays brumeux, où les signaux opaques sont rarement visibles, on remplaça l'appareil de Chappe par des fanaux placés derrière des volets mobiles, dont les combinaisons sont assez variées pour offrir une multitude de signes.

La vitesse de transmission des dépêches par le télégraphe aérien ne pouvait être surpassée que par le télégraphe électrique : ainsi, on recevait les nouvelles de Toulon à Paris (840 kilomètres) en vingt minutes par cent télégraphes. Sous ce rapport, la télégraphie aérienne atteignait parfaitement son but; mais elle présentait un grand inconvénient, l'absence des signaux pendant la nuit, les brouillards, etc. Ainsi Claude Chappe reconnaissait que le télégraphe ne pouvait parfaitement fonctionner que six heures par jour, en moyenne. Que de fois n'avons-nous pas vu une dépêche *interrompue par le brouillard!* On a cherché à éclairer l'appareil pendant la nuit. Les essais de télégraphie nocturne ont généralement été infructueux, à l'exception de ceux de M. Château, qui, vers 1845, est parvenu à faire fonctionner la ligne de Varsovie à Cronstadt la nuit aussi bien que le jour. Ces essais eussent évidemment réussi également chez nous, peut-être par l'emploi de la lumière électrique; mais déjà tous les esprits étaient revenus à rechercher l'application plus directe de l'électricité à la télégraphie.

Nous avons dit plus haut les causes qui avaient fait échouer tous ceux qui s'étaient engagés dans cette voie à la fin du siècle précédent. Mais, dès la première année de celui-ci, la découverte de la pile de Volta vint mettre à notre disposition une force nouvelle, une puissance jusque là inconnue. La pile voltaïque offrait un moyen de faire agir l'électricité à travers un espace fort étendu sans déperdition sensible. Aussi dès 1811 Sœmmerring présentait-il à l'Académie de Munich un appareil télégraphique ayant pour principe la décomposition électro-chimique de l'eau. On était encore bien loin de la simplicité du mécanisme actuel; mais c'était un premier pas. Pour faire plus, il fallait que la science apportât une nouvelle découverte. Ce fut Œrstedt qui, en 1820, posa les bases de l'électro-magnétisme. Il mit en évidence les effets du courant voltaïque sur l'aiguille aimantée. A quelque temps de là, Ampère écrivait : « On pourrait se servir dans certains cas de l'action de la pile sur l'aiguille aimantée pour transmettre des indications au loin. Il faut alors employer un fil conducteur assez gros, parce que le courant électrique s'affaiblit très-sensiblement dans les fils fins, quand la longueur du circuit est considérable : cet inconvénient n'a pas lieu avec un fil d'un diamètre suffisant; alors l'aiguille se met en mouvement dès que l'on établit la communication. Nous ne nous arrêtons pas à développer les cas où ce genre de télégraphe présenterait quelque utilité et pourrait être substitué aux porte-voix et aux autres moyens de transmettre des signaux; il nous suffira de remarquer que cette transmission est pour ainsi dire instantanée.... Autant d'aiguilles aimantées que de lettres qui seraient mises en mouvement par des conducteurs qu'on ferait communiquer successivement avec la pile à l'aide de touches de clavier qu'on baisserait à volonté, pourraient donner lieu à une correspondance télégraphique qui franchirait toutes les distances et serait aussi prompte que l'écriture ou la parole pour transmettre la pensée. » Œrstedt et Ampère, bien que se préoccupant à peine du télégraphe électrique, n'en fondaient pas moins ainsi les bases sans lesquelles cet appareil ingénieux n'aurait jamais pu être réalisé. C'est en cela qu'est le vrai triomphe de la science. Elle éclaire les arts sans les pratiquer, et quelquefois même sans les connaître. Depuis que les lignes que nous venons de citer ont été écrites, aucun physicien n'a pu s'occuper du télégraphe électrique sans se laisser inspirer par Ampère. C'est ainsi que Schilling, en 1833, construisit à Saint-Pétersbourg, d'après les principes d'Ampère et d'Œrstedt (mais avec des fils de platine), un réveil électrique, espèce de montre à sonnerie de l'effet le plus curieux. L'empereur Nicolas voulait qu'on utilisât cette invention dans son empire pour une correspondance électrique qu'on devait établir sur une vaste échelle; mais sur ces entrefaites le baron Schilling mourut, sans avoir légué à personne le secret de sa montre.

Cependant, pour réaliser les espérances d'Ampère, il fallait que l'effet du courant voltaïque sur l'aiguille aimantée acquît une plus grande intensité : tel fut précisément le résultat qu'obtint Schweigger en créant le multiplicateur. Enfin, Arago apporta la plus importante part à cette œuvre en découvrant le phénomène de l'aimentation temporaire : Si l'on enroule autour d'une lame de fer doux un long fil de cuivre recouvert de soie sur toute son étendue, et que dans ce fil on fasse passer un courant électrique, la lame de fer doux devient immédiatement un aimant artificiel; si l'on interrompt le courant, le fer doux perd aussitôt son aimantation. Cette découverte d'Arago simplifiait considérablement la question, en permettant de n'employer qu'un seul fil pour la communication télégraphique, tandis qu'on avait jusque alors dû renoncer à l'usage de machines ingénieuses, mais dont la construction exigeait un nombre considérable de fils.

Le premier essai sérieux, basé sur ces grandes découvertes, semble être celui que fit, à Philadelphie, le 2 septembre 1837, M. Samuel Morse, en présence de l'Institut de cette ville et d'un comité pris dans le sein du congrès. Au mois de mai 1844, une première ligne, fondée sous les auspices du gouvernement des États-Unis, était établie entre Washington et Baltimore, d'après le système expérimenté.

Le télégraphe de M. Morse est un *télégraphe écrivant*. Appelons A et B les deux stations qu'un tel télégraphe relie. Un fil conducteur part de A, où il communique avec l'un des pôles d'une pile; arrivé en B, il s'y rend dans un électro-aimant double, d'où il repart pour revenir en A; là, suivant qu'il communique ou non avec le second pôle de la pile, le courant se trouve établi ou suspendu. On a même reconnu, mais sans avoir encore pu donner une explication satisfaisante de ce phénomène, qu'un seul fil suffit, pourvu que l'un des pôles de la pile communique avec le réservoir commun. La communication du fil avec l'autre pôle de la pile se produit et s'intercepte à l'aide d'un appareil fort simple. Cela posé, au-dessus et à une petite distance du double électro-aimant, dont nous venons de parler, concevons qu'on ait placé un morceau de fer à l'extrémité d'un levier mobile; le courant marche-t-il, le morceau de fer est attiré et entraîne le levier, dont l'autre extrémité munie d'un crayon laisse sur une bande de papier tournant autour d'un rouleau une trace plus ou moins longue suivant que le courant est interrompu à des intervalles moins ou plus rapprochés. Ce papier présente donc la dépêche envoyée sous forme d'une succession de points et de petites lignes droites, dont on a préalablement composé un alphabet conventionnel.

Tel est, dans toute sa simplicité, l'appareil de M. Morse, le seul qui fonctionne aux États-Unis, où la télégraphie électrique a pris un développement immense. En Angleterre, après divers essais, on s'est arrêté au *télégraphe à deux aiguilles* inventé par M. Wheatstone. Il est ainsi nommé parce que l'appareil moteur présente deux aiguilles, dont chacune est mise en mouvement par une manivelle établissant la communication avec le courant électrique. Une troisième manivelle est spécialement destinée à faire agir la sonnerie qui doit attirer l'attention de l'employé appelé à recevoir la dépêche; car ici le télégraphe n'*écrit* pas, et la dépêche doit être *lue*. Les lettres sont représentées par diverses combinaisons de coups à droite ou à gauche de l'une et l'autre aiguilles.

En France, la télégraphie électrique, qui serait peut-être encore plus arriérée sans l'heureuse impulsion qu'elle a reçue d'Arago, laisse beaucoup à désirer. L'appareil Foy-Bréguet,

adopté sur nos lignes, est un assez défectueux assemblage de ceux que nous venons de décrire, appropriés aux signaux de Chappe. « Du reste, dit M. A. Donné, ce n'est probablement ni dans le système Foy, ni dans le système Wheatstone, ni même dans l'appareil Froment qu'est le dernier mot de la télégraphie électrique; dans ces divers systèmes, l'opération est retardée par la nécessité de *composer* la dépêche à mesure qu'on l'expédie, c'est-à-dire que, quel que soit le mode de signes que l'on adopte, il faut les reproduire un à un et assez lentement pour que l'employé puisse les lire. Le progrès à faire, c'est de *composer* la dépêche à part, comme on compose une page d'imprimerie, et de n'avoir plus qu'à l'exposer à l'appareil pour que d'un seul coup elle soit transmise et reproduite à l'extrémité de la ligne, comme on tire une épreuve avec la machine à imprimer. Ce résultat, presque incroyable au premier abord, est dans la mesure de nos moyens et déjà réalisé en grande partie en Amérique. La dépêche est écrite sur une bande de papier au moyen de poinçons qui font des trous répondant à un signe ou à une lettre; il suffit de présenter cette bande ainsi trouée à l'appareil électrique pour que l'alternative des vides et des pleins produit par les trous détermine les interruptions du courant galvanique. Ces interruptions font mouvoir à l'autre extrémité un crayon ou un poinçon qui répète sur une bande de papier les signes tracés sur la première. Là donc plus de limite à la rapidité de transmission imposée par nos organes. La correspondance télégraphique ne se fait plus avec la lenteur qu'exigent le mouvement des mains, des yeux et l'opération de la pensée. La dépêche écrite ou *composée* d'avance est envoyée d'un seul coup, transcrite de même et livrée aux mains de l'employé comme la feuille sortant de la presse à imprimer. C'est là qu'est le véritable perfectionnement de la télégraphie électrique, et c'est vers ce but que nous conduiront forcément le développement de ce mode de correspondance et l'encombrement qui ne tardera pas à avoir lieu de dépêches arrivant de mille points à la fois. »

Nous ne décrirons pas les accessoires qu'entraîne l'établissement d'une ligne télégraphique. Tout le monde a vu ces poteaux supportant les isolateurs qui soutiennent les fils dans leur parcours aérien. L'importation de la gutta-percha a permis, en recouvrant les fils de cette substance éminemment mauvaise conductrice, d'établir des télégraphes souterrains, et, résultat bien autrement admirable, des lignes sous-marines. La France est aujourd'hui reliée à l'Angleterre par une telle ligne, et, grâce à la rapidité de ce fluide *qui se meut avec une vitesse capable de faire faire à un mobile sept fois le tour du monde en une seconde*, Paris et Londres peuvent communiquer instantanément. D'autres lignes sous-marines fonctionnent encore, et bientôt un gigantesque fil doit traverser les profondeurs de l'Atlantique pour réunir les deux continents.

Pour donner une idée de la rapidité des communications obtenues à l'aide du télégraphe électrique, nous rappellerons seulement que la nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas parvint de Saint-Pétersbourg à Londres en 4 h. ½: on remarqua à cette occasion que la dépêche annonçant la mort de l'empereur Paul, en 1801, avait mis 21 jours pour faire le même trajet. Le 31 janvier 1856 le discours de la reine d'Angleterre fut expédié directement de Londres à Amsterdam par un télégraphe écrivant : ce discours, comprenant 701 mots, fut transmis et imprimé en vingt minutes et demie, avec une vitesse par conséquent de plus de 34 mots par minute; une demoiselle de dix-huit ans conduisait l'appareil.

Maintenant, est-il nécessaire d'insister sur les innombrables services qu'est appelée à rendre la télégraphie électrique? Dès son origine M. Morse l'employait à déterminer la différence de longitude de Baltimore et de Washington, comme l'ont fait dix ans plus tard les directeurs des observatoires de Greenwich et de Paris pour ces deux dernières villes. On comprend de quel secours pour l'exploitation des chemins de fer sont ces lignes télégraphiques qui presque partout suivent leur parcours. Sans elles, pas de sécurité pour les voyageurs. Mais sous ce rapport la science n'a pas dit son dernier mot. M. Bonelli, directeur des télégraphes électriques des États Sardes, a déjà fait beaucoup en inventant le *télégraphe des locomotives*, qui permet d'établir un échange permanent de dépêches entre les différents convois qui se trouvent sur la même voie. La pièce principale de ce télégraphe est une *barre de ligne* ou bande de fer plat de quelques millimètres d'épaisseur et de deux centimètres de largeur, fixée sur champ au milieu de la voie par l'intermédiaire d'isolateurs en terre cuite qui la tiennent à une dizaine de centimètres au-dessus du sol. Un assemblage de ressorts qu'on peut lever et baisser à volonté permet de mettre en communication la *barre de ligne* avec l'appareil télégraphique disposé dans un wagon. Ces ressorts glissent sur la *barre de ligne* pendant toute la marche du convoi, de manière que l'employé placé dans le wagon peut à chaque instant envoyer ou recevoir des signaux télégraphiques. La communication de ce même appareil avec le sol s'opère par l'essieu du wagon, les roues et les rails. Ce système, qui a déjà fait ses preuves en Piémont, rend impossibles ces rencontres de trains, sources de déplorables catastrophes.

La télégraphie électrique a été mise partout à la disposition du public. Le commerce et les particuliers en ont vivement apprécié les bienfaits : en France, le nombre des dépêches privées, qui n'avait été que de 10,000 en 1851 et de 48,000 en 1852, a atteint pendant l'année 1853 le chiffre de 200,000. Les recettes, qui en 1851 ne montaient qu'à 75,000 fr., s'élevaient en 1853 à 1 million 500,000 fr., et produisaient plus de trois millions en 1854. Abandonnée aux compagnies en Amérique, la télégraphie électrique est chez nous un monopole de l'État. Nous ne discuterons pas la valeur relative de ces deux systèmes, et nous n'entrerons pas non plus dans les détails relatifs au secret des dépêches, aux tarifs, etc. Pour la France, ces matières sont régies par les lois du 29 novembre 1850 et du 28 mai 1853.

TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE. *Voyez* TÉLÉGRAPHE, TÉLÉGRAPHIE.

TÉLÉMAQUE, fils d'Ulysse et de Pénélope, était encore enfant lorsque son père, roi d'Ithaque, partit pour la guerre de Troie. Ulysse, épris des charmes de sa jeune épouse, aurait bien voulu se dispenser d'aller joindre les autres princes grecs. Il essaya, dit-on, pour s'en exempter, de contrefaire l'insensé. Dans cette intention, il se mit à labourer le sable sur le bord de la mer avec deux bêtes de différente espèce et à y semer du sel; mais Palamède, fils de Nauplius, roi de l'île d'Eubée, et disciple du centaure Chiron, découvrit la feinte en mettant le petit Télémaque sur la ligne du sillon. Ulysse, ne voulant pas blesser son fils, leva aussitôt le soc de la charrue. Force lui fût donc de partir, et l'on sait que son voyage fut long. Télémaque, en grandissant, réfléchit de plus en plus à l'absence de son père; elle lui déchirait le cœur; il résolut d'aller à sa recherche, et s'embarqua, par une nuit obscure, conduit par Minerve, qui avait pris la figure de Mentor. Cette circonstance nous a valu le beau roman épique de Fénelon. Télémaque alla à Pilos chez Nestor, et à Sparte chez Ménélas. Les prétendants de sa mère conspirèrent contre sa vie; mais sous la sauvegarde de la déesse il ne pouvait périr : il revint donc sain et sauf à Ithaque, et retrouva son père chez le fidèle Eumène. Ulysse se montra d'abord à lui sous l'extérieur que Minerve lui avait donné, afin de le rendre méconnaissable à ses ennemis, car cette bonne déesse protégeait également le père et le fils. Ce n'était plus qu'un vieillard hideux à voir, couvert de haillons et d'une peau de cerf dépouillée de son poil. Il s'appuyait sur un bâton noueux, et une besace usée, suspendue à une corde, lui descendait à la ceinture. Dans ce pitoyable état, Télémaque pouvait-il reconnaître son père? Mais Minerve était là; d'un coup de baguette elle métamorphose Ulysse. Ses haillons tombent; il reparaît dans

toute sa majesté; Télémaque se précipite dans ses bras, et tous deux de délibérer alors sur les moyens de punir les prétendants. Télémaque les combattit aux côtés de son père, et l'accompagna ensuite chez le vieux Laerte. La donnée d'Homère ne va pas plus loin. On raconte de diverses manières le reste des aventures de Télémaque. Son père l'aurait par jalousie banni d'Ithaque, et il aurait eu de Polycaste, fille de Nestor, ou bien de Nausicaa, fille d'Alcinoüs, Perseptolis. Suivant d'autres, il épousa Circé, qui lui donna Latinos.

TÉLÉOLOGIE (du grec τέλος, but, et λόγος, discours). On appelle ainsi, en philosophie, la doctrine relative aux buts sages et utiles que l'intelligence perçoit dans la nature et dans l'histoire, et dont elle se sert pour tirer des conséquences qui, en méditant sur ce qu'il y a de sagement coordonné dans toute la création, conduit à reconnaître l'existence d'un créateur. On donne le nom de preuves *téléologiques* ou *physico-théologiques* à celles qu'on en déduit en faveur de l'existence de Dieu.

TÉLÉPHONIE (de τῆλε, loin, et φωνή, voix), art de faire entendre la voix, les sons à de grandes distances.

TÉLESCOPE (de τῆλε, loin, et σκοπέω, je regarde), instrument dont l'effet est de rapprocher et de rendre distincte l'image des objets très-éloignés. Cette définition, conforme au sens étymologique du mot, doit être restreinte aujourd'hui, car les instruments uniquement fondés sur la réfraction de la lumière sont plus particulièrement nommés *lunettes*. Dans l'article qu'un de nos collaborateurs a consacré à ces derniers, il a indiqué l'origine de leur découverte, origine sur laquelle il existe d'autres versions, dont la plus admissible, selon nous, est celle qui attribue la construction des premières lunettes à un lunettier de Middelbourg, nommé Zacharie Jansen. Quoi qu'il en soit, les premiers télescopes n'avaient pas dix-huit pouces de longueur. Galilée en fit faire de plus longs pour les astronomes, et leur ouvrit ainsi la voie des plus brillantes découvertes. En la parcourant lui-même, les satellites de Jupiter et de Saturne se révélèrent à ses yeux, et il annonça au monde savant l'existence de ces *lunes* dont on n'avait aucune idée. On sentit bientôt le besoin d'allonger encore les télescopes, dont on avait fait un si bon usage, afin d'accroître en même temps le diamètre des verres et la quantité de lumière réunie au foyer; on vit alors l'anneau de Saturne, et les phénomènes singuliers qui dépendent du mouvement de la planète combiné avec celui de ce satellite, d'une forme qu'on ne voit autour d'aucun autre corps céleste. Mais les yeux des observateurs étaient fatigués par quelques effets nuisibles, dont l'habileté des constructeurs ne pouvait débarrasser les meilleurs instruments; la lumière était décomposée, et des iris environnaient l'image des objets. Newton conçut le premier le projet de substituer la réflexion de la lumière à sa réfraction, des *miroirs* à des *verres*, et de redresser en même temps l'image des objets, en sorte que les nouveaux télescopes servissent également aux observations des astres ou des objets terrestres. Des instruments furent construits conformément aux plans et aux calculs de l'illustre inventeur, et ils portèrent son nom. Quelques années plus tard, Gregory les perfectionna, car on pouvait reprocher à ceux de Newton le trou que l'auteur avait fait percer au milieu du grand miroir pour livrer un passage à la lumière après une double réflexion. Le système de Gregory n'exposait pas à cette cause de perte d'une clarté toujours trop faible : cependant son invention, non plus que celle de Newton, n'avait pas fait abandonner celle de Jansen, agrandie et perfectionnée par Galilée : cette sorte de télescope était réellement portative, au lieu que le transport des autres était fort embarrassant. On consentit donc à perdre quelque peu de la clarté des images; on fit passer la lumière à travers des *oculaires* composés pour redresser les images, et l'on eut ainsi des *télescopes terrestres*, qui, réduits à de moindres dimensions, portèrent en France le nom de *lunettes d'approche*, et, diminuées encore, furent enfin des *lorgnettes*.

Tandis que les instruments *dioptriques* devenaient populaires en se réduisant à un très-petit volume, qu'ils se glissaient dans les poches, paraissaient aux théâtres, où ils secondaient la curiosité de certains spectateurs, moins attentifs au jeu des acteurs qu'aux scènes qui se passent dans les loges, les télescopes *catoptriques*, conservés par les astronomes, se débarrassaient de leur enveloppe incommode, où ils se trouvaient trop à l'étroit, du tube pesant et difficile à manœuvrer dont on continuait à les surcharger. On n'y admit que ce qui était indispensable pour tracer à la lumière la route qu'elle devait suivre, et les télescopes, ainsi allégés, devinrent *aériens*, dénomination à laquelle il ne faut pas attribuer le sens littéral. Huyghens et Kepler ont des droits à peu près égaux à la reconnaissance du monde savant pour avoir aplani, par ces perfectionnements, la carrière dans laquelle Herschel s'est immortalisé.

Quoique les télescopes dits *terrestres* fussent prostitués à des usages frivoles, on n'avait pas perdu de vue leur grande et noble destination. Euler et Dollond les rendirent achromatiques; les images furent dégagées de la lumière décomposée et colorée, et se présentèrent assez nettes, mais un peu plus sombres. Pour remédier à cet inconvénient, il fallait augmenter le diamètre des objectifs : la question changeait de nature, et passait dans les attributions des arts chimiques : il s'agissait de fabriquer en grandes masses du *flint-glass* très-homogène, parfaitement exempt de stries. A l'avenir, les progrès des connaissances astronomiques dépendront des instruments que les astronomes auront à leur disposition. On a déjà vu ce que le télescope à miroirs, prodigieusement agrandi et manœuvré par Herschel, a pu nous apprendre en peu d'années, sur les volcans de la lune, les changements qui s'opèrent autour des étoiles dites *nébuleuses*, etc. Les observations faites avec le télescope de Fraünhofer ont déjà fourni les moyens de calculer la parallaxe de quelques étoiles.

FERRY.

TÉLÉSIE. *Voyez* CORINDON.

TELESIO (BERNARDINO), philosophe italien, né en 1509, à Cosenza (royaume de Naples), mort dans la même ville, en 1588, combattit l'aristotélisme, sans présenter lui-même un système plus satisfaisant que celui du philosophe de Stagyre. Renouvelant les erreurs de Parménide, il prétendait trouver l'explication de tout ce qui existe dans l'univers dans deux principes, la chaleur ou le soleil, et le froid ou la terre. Bacon lui fit l'honneur de le réfuter.

TÉLESPHORE. *Voyez* ESCULAPE.

TÉLESPHORE, neuvième pape, succéda, en l'an 132, au premier des Sixte. C'était un Grec de nation, qui menait la vie solitaire des ermites, s'il y avait déjà des ermites dans l'Église. Une glose intercalée dans la chronique d'Eusèbe prétend que l'institution du Carême est due à lui plutôt qu'à son prédécesseur. Ceux qui veulent en faire honneur aux apôtres rejettent l'une et l'autre version, et Baronius prétend démontrer que Télesphore ne fit que le rétablir. Pictet, dans sa *Théologie chrétienne*, lui conteste même ce dernier honneur; et l'abbé Tillemont se borne à lui donner la *quinquagésime*. Mais Baillet et beaucoup d'autres ont prouvé que cette fête n'avait été introduite que cinq cents ans après. Quoi qu'en aient dit Platine, Luitprand et Bède, il n'a pas inventé davantage la messe de minuit et le *Gloria in excelsis*. Le père Pagi a fait justice de cette prétention. Le martyre de saint Télesphore est le seul fait de sa vie qu'on ne lui conteste point, et l'on place cet événement à l'an 154, après un pontificat de onze ans et neuf mois.

VIENNET, de l'Académie Française.

TELL (Le), partie de l'Afrique septentrionale comprise dans la région du Maghreb. Elle forme, d'une part, au nord et le long des côtes de la Méditerranée, une zone cultivable, désignée aussi sous le nom de *Hautes Terres*, et par les Européens sous celui de *Berbérie*. Ils y ajoutent aussi une lisière d'oasis comprise par les Arabes sous la dénomination générale de *Belad el-Djérid* ou pays des dattes. Le Tell

septentrional comprenait donc les régences de Tunis et de Tripoli, celle d'Alger et le Maroc. Le Tell méridional était le désert ou le Sahara.

TELL (Guillaume), le héros libérateur de la Suisse, était né, suivant la tradition, à Burglen, dans le canton d'Uri, à l'entrée de la vallée de Schæken, et tenancier de la métairie de Burglen, fief appartenant à l'abbaye de Fraunmunster de Zurich. Il fit partie de la ligue contre l'oppression des baillis autrichiens que formèrent, le 7 novembre 1307, sur le mont Rutli (*voyez* Suisse), et sous la direction de son beau-père Walter Furst d'Uri, Werner Stauffacher, du canton de Schwyz, et Arnold de Melchthal, du canton d'Unterwalden, comptés parmi les hommes les plus estimables des trois villes forestières (*Waldstædten*) menacées dans leurs libertés. Le 18 novembre, Tell n'ayant pas fait à Altorf la révérence obligatoire devant le chapeau que Gessler, bailli de Küssnacht, y avait fait appendre en signe du droit de souveraineté de l'Autriche, Gessler se le fit amener devant lui ; et comme il passait pour le plus habile archer du pays, il lui ordonna de prendre pour point de mire une pomme qu'il fit placer sur la tête de son propre fils. S'il ne touchait pas la pomme, il devait payer sa maladresse de sa vie. Après d'inutiles prières pour être dispensé d'une si redoutable épreuve, où le moindre risque qu'il courût était de blesser, peut-être même de tuer son fils, Tell obéit, et abattit la pomme. Le bailli lui ayant demandé à quelle intention il avait caché sous son vêtement une seconde flèche, Tell, après avoir obtenu promesse de la vie sauve, lui avoua qu'elle lui était destinée à lui-même dans le cas où il aurait manqué son but. Alors Gessler le fit garrotter pour le renfermer dans les cachots de son château fort de Küssnacht. Mais en traversant le lac des *Waldstædten*, une violente bourrasque les assaillit. Tell, rameur habile, fut momentanément débarrassé de ses liens afin de pouvoir travailler au salut commun. Arrivé à l'endroit du rivage où s'élève l'Axenberg, Tell, saisissant tout à coup son arquebuse, sauta brusquement sur un rocher faisant saillie sur le lac, et qu'on appella depuis la *Roche de Tell*, en repoussant du pied l'embarcation ; puis il s'enfuit à travers la montagne, dans la direction de Küssnacht. Là il attendit le bailli dans un ravin, appelé *die Hohle Gasse* (la Ruelle creuse) ; et lorsque Gessler, après avoir échappé à la tempête, vint à passer par là, il lui lança de l'endroit où il se tenait caché une flèche qui le frappa mortellement. Dans la lutte qui s'engagea ensuite entre les confédérés et l'Autriche, Tell combattit en 1315, à Morgarten. Il était parvenu à un âge fort avancé quand, en 1354, il périt dans le ruisseau débordé du Schæken, en voulant sauver un enfant qui s'noyait.

Telle est la tradition vulgaire, dont les détails varient à l'infini, il est vrai, dans les différentes sources historiques, mais dont on peut d'autant moins garantir la vérité, qu'elle ne fut pour la première fois racontée avec toutes ses particularités (Tschudi, Etterlin, etc.) que deux cents ans après la mort de Guillaume Tell et le soulèvement des *Waldstædten*. On montre bien encore aujourd'hui à Altorf la tour près de laquelle se tenait son enfant et le puits près duquel lui-même était placé. Sur la *Roche de Tell* existe également une chapelle qu'on dit avoir été construite au quatorzième siècle ; et l'on voit des monuments analogues à Burglen et dans la *Hohle Gasse* : mais ou l'antiquité de ces monuments n'est rien moins que prouvée, ou ils sont de construction assez récente ; les chants populaires relatifs à Guillaume Tell ne sont pas non plus fort anciens. Des documents certains ont rendu problématiques beaucoup de circonstances se rattachant à cette tradition, notamment l'existence du bailli Gessler. En tous cas, un fait bien remarquable, c'est que les plus anciens chroniqueurs de la Suisse, tels que Jean de Winterthur et Justinger de Berne, qui étaient presque contemporains, ne disent pas un mot de Guillaume Tell, tout en rapportant le soulèvement des villes forestières. Melchior Russ, qui vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle, est le premier auteur chez lequel on rencontre l'esquisse, encore confuse, de cette histoire. C'est au seizième siècle que Tschudi et d'autres la rapportent, mais visiblement augmentée et embellie. Si l'on ne peut révoquer en doute l'existence de Guillaume Tell, ce qu'il fit s'accomplit évidemment dans un cercle restreint, et ne put avoir d'influence décisive sur la marche des événements. Mais plus on s'éloignait de l'époque où il vivait, plus la jeune Confédération devenait florissante, et plus l'imagination des descendants des libérateurs de la Suisse se donnait libre carrière ; de sorte qu'à chaque génération cette légende prit des formes plus riches. Des matériaux fournis par des sources septentrionales beaucoup plus anciennes doivent aussi avoir servi à ces développements et embellissements. C'est ainsi qu'au douzième siècle Saxo-Grammaticus fait mention d'un archer appelé *Tobe* ou *Palnatoke*, que le roi de Danemark Harald *aux Dents bleues* condamna précisément à la même épreuve ; qui, interrogé par ce roi sur l'usage auquel il destinait la seconde flèche dont il s'était muni, lui fit exactement la même réponse que Guillaume Tell au bailli autrichien, et qui plus tard, en l'an 986, lors de la lutte de Harald contre son fils Svein, tua le premier d'un coup de flèche. Les historiens islandais ne disent pas un mot de Palnatoke et de sa flèche, mais attribuent le même fait à des hommes qui vivaient, tantôt beaucoup plus tôt et tantôt plus tard. L'une de ces traditions, vraisemblablement la plus ancienne de toutes, recueillie dans la *Vilkinasaga* du quatorzième siècle, attribue ce fait à des personnages purement mythologiques, à Eigel, frère de Wieland le forgeron, à son fils Isang et au roi Needing, avec cette différence que Needing laisse impunie la courageuse réponse de l'archer. Consultez Hisely, *Guillaume Tell et la révolution de* 1307 (Delft, 1826).

TELLEZ (Gabriel), plus connu sous le nom de *Tirso de Molina*, l'un des plus célèbres poètes dramatiques de l'Espagne, né vers l'an 1585, à Madrid, entra en religion en 1620, dans le couvent des frères de la Miséricorde de Madrid, et parvint aux premières dignités de son ordre. En 1645 il fut nommé prieur du couvent de Soria, et on croit qu'il exerçait encore ces fonctions à sa mort, arrivée vers 1648. Ami de Lope de Vega, il fut son élève dans la carrière dramatique, qu'il aborda sous le pseudonyme de *Tirso de Molina*. Comme son maître, il fit preuve d'une extrême fécondité ; en effet, dans ses *Cigarrales de Toledo*, collection de nouvelles et de comédies qu'il fit paraître en 1621, il porte à trois cents le nombre des comédies qu'il avait déjà composées à cette époque. Nous ne possédons cependant de lui que soixante-huit comédies et quelques intermèdes et *Autos sacramentales* ; à savoir, cinquante-une comédies et douze intermèdes, dans la collection, aujourd'hui d'une rareté extrême, de ses *Comedias* (5 vol. Madrid, Valence, et Tortose, 1627-1636) ; trois, dans les *Cigarrales* (Madrid, 1621), et quatorze imprimées séparément.

Gabriel Tellez est, après Lope de Vega et Calderon, le meilleur poète dramatique des Espagnols. Tout en se proclamant expressément l'imitateur de Lope, il n'en possède pas moins une originalité parfaitement tranchée ; et il ne ressemble à son modèle que par le caractère éminemment populaire de sa conception première et de son expression. Ses comédies sont surtout remarquables par l'abondance des spirituelles saillies qu'on y trouve ; et l'ironie est un moyen dont il tire un grand parti. Ses *Graciosos* appartiennent incontestablement aux peintures de caractère les plus fines, les plus gaies, les plus profondes qu'on possède. Il n'excelle pas moins à tracer d'énergiques caractères de femmes. La hardiesse avec laquelle il flagelle les vices et les travers des classes supérieures de la société et déverse le ridicule sur le clergé lui-même, est bien remarquable pour le pays où il écrivait et pour un homme de sa robe ; mais il le fait toujours avec tant de grâce et de finesse, que les flagellés eux-mêmes ne pouvaient pas se fâcher contre un poëte qui avait la précaution de tremper ses verges dans de l'eau de rose. C'est tout récemment seulement qu'une édition des œuvres choisies de ce poëte, exécutée avec le luxe typographique dont

il était digne, a été publiée par don Juan Eugenio Hartzenbusch, dans son *Teatro escogido* (12 volumes, Madrid, 1839-1842).

TELLURE, métal connu aussi sous les noms d'*or problématique*, d'*or paradoxal* et d'*or blanc*. Müller de Reichenstein le découvrit, en 1782, en s'occupant de l'analyse des mines d'or de Transylvanie. On ne l'a encore trouvé qu'en état de combinaison métallique ou d'alliage avec d'autres métaux, tels que le plomb, l'argent, l'or, le fer, le bismuth, etc. Ces alliages se distinguent par leur éclat et leur couleur. On trouve le tellure dans les filons d'argent aurifères de Transylvanie, en Hongrie. En Norvège, il fait partie d'une mine de bismuth et de sélénium. Enfin, ce rare métal a été trouvé aussi dans l'Oural. Il est d'un blanc bleuâtre, d'une teinte tenant de celles du zinc et du plomb; il est lamelleux et étoilé à sa surface, comme l'antimoine, facile à pulvériser, très-cassant, très-éclatant, d'un poids spécifique égal à 6,115, et un peu moins fusible que le plomb. Le tellure est le métal qui conduit le plus mal l'électricité, ce qui tend à le rapprocher des corps non métalliques, avec lesquels il se confond. C'est ce qui a fait dire à M. Dumas qu'il était peut-être plus rationnel de le placer à côté du soufre que de le laisser parmi les métaux.

JULIA DE FONTENELLE.

TELLURISME. *Voyez* MAGNÉTISME.

TELLUS. C'est le nom que les Latins donnaient à la Terre, dont ils avaient fait une déesse, qu'ils représentaient nue jusqu'à la ceinture et à demi couchée, s'appuyant du bras gauche sur un panier plein d'épis et de fruits, près d'un arbre ou d'un cep de vigne: de son bras droit elle embrasse un globe ceint du zodiaque et orné de quelques étoiles. On la confondait parfois avec la déesse de la fécondité.

TELOUGOU. *Voyez* INDIENNES (Langues).

TEM-BOUK-TOU. *Voyez* TOMBOUCTOU.

TÉMÉRITÉ (du latin *temeritas*). Il ne faut pas confondre la témérité avec l'audace: celle-ci est un courage intrépide, qu'inspire le mépris du danger; celle-là est une fureur brutale, qui s'y précipite parce qu'elle ne le voit pas, et souvent parce qu'elle le craint. Le poltron que la fureur et la honte aiguillonnent devient quelquefois *téméraire;* l'homme courageux que l'honneur ou la vertu animent ressent dans le péril le plus pressant des mouvements d'audace qui le portent aux grandes actions.

TEMES (on prononce *témesch*), le *Tibiscus* des anciens, affluent de la rive gauche du Danube, prend sa source dans le territoire des Frontières militaires du Banat, à quelques myriamètres des frontières de la Transylvanie, et après avoir décrit un grand nombre de circuits, se jette dans le Danube, au-dessous de Pancsova, au nord-est de Belgrade. Son parcours total est de 41 myriamètres; et il arrive à avoir 66 mètres de large. Utilisé d'abord pour le flottage des bois, puis pour la navigation, il reçoit la Bogonicz et la Berzava, et alimente en partie le canal de Bega, qui le fait communiquer avec la Theiss, au moyen du canal intermédiaire allant de Kosztil à Kiszelo.

Le Temes donne son nom au *banat de Temes*, situé entre la Maros au nord, la Theiss à l'ouest, les Frontières militaires et la Transylvanie au sud et à l'est, et composé des trois comitats de Toronto, de Temeswar et de Krasso qui formaient autrefois le *Banat de Hongrie*, mais qui depuis 1849 ont été détachés de la Hongrie, puis érigés en domaine particulier de la couronne autrichienne (*Kronlænder œstreichischer Monarchie*) avec la Woivodina Serbe (*voyez* VOÏVODIE DE SERBIE). Les trois anciens comitats ont été transformés en districts dénommés d'après leurs chefs-lieux: *Gross-Becskerek* à l'ouest, avec 333,152 habitants sur une superficie de 86 myriam. carrés; *Temeswar* au centre (309,067 habit.; 76 myriam. carrés), et *Lugos* à l'est (224,442 hab.; 67 myr. carrés); ensemble: 219 myriam. carrés, et 876,661 habitants en 1851. Le chef-lieu de tout l'ancien banat, comme du domaine actuel de la couronne, est Temeswar.

TEMESWAR, ville libre et place forte du comitat de Temes (Hongrie), sur le canal de Bega, chef-lieu de la Voïvodie de Serbie et du banat de Temes, est le siége du gouverneur et des principales autorités civiles et militaires, d'un évêché catholique (celui de Csanad) et d'un évêché grec, d'un cour supérieure de justice, etc., et comptait en 1854 20,560 habitants, non compris la garnison. Cette population se compose d'Allemands, formant la majorité, de Hongrois, de Roumains, de Serbes et de Slaves. Le climat est tempéré, et permet aux figuiers et aux amandiers d'y croître en pleine terre. La ville est divisée en *ville intérieure* ou forteresse, et en trois faubourgs, situés à quelque distance des portes de la ville, mais reliés à celle-ci par des allées. Temeswar est assez régulièrement construite, et on y compte un assez grand nombre de belles maisons. En fait d'établissements d'instruction publique, on y trouve, outre le séminaire ecclésiastique, un collége supérieur, où l'on enseigne les langues latine, grecque, allemande, roumaine, hongroise et serbe, et quatorze autres écoles. La ville possède un théâtre, une caisse d'épargne, quatre hôpitaux, et d'autres établissements de bienfaisance. En 1854 on a commencé les travaux d'un embranchement qui se raccordera avec le chemin de fer de Pesth à Szegedin.

Au temps de la conquête de la Dacie par les Romains, Temeswar existait déjà, sous le nom de *Zambara;* sous la domination des Avares, elle porta le nom de *Beguey;* sous celle des Hongrois, elle devint la résidence des comtes de Temes. En 1316 Charles Robert vint s'y fixer. En 1443 Jean Hunyade construisit le château, qui subsiste encore aujourd'hui. Vainement assiégée pour la seconde fois en 1551 par le beglerbeg Mohammed Sokolli, elle fut prise l'année suivante, après une défense héroïque, par le beglerbeg Achmed. Les efforts faits en 1596 par le prince de Transylvanie Sigmund, en 1597 par son chancelier Josika, en 1696 par l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste, pour la reprendre aux Turcs furent inutiles. En 1716 le prince Eugène de Savoie fut plus heureux, et réussit à enlever cette place aux Turcs, qui l'avaient possédée pendant cent soixante-quatre ans. C'est de cette époque que date la construction des fortifications actuelles.

Le siége soutenu en 1849 par cette ville contre le général des insurgés hongrois, le comte Vécsey, restera à bon droit célèbre dans ses annales. Les portes de la ville, fermées le 25 avril, ne se rouvrirent que le 9 août. La garnison se composait de 4 généraux, 188 officiers d'état-major et supérieurs, et 8,659 soldats. Le 9 août Haynau livra bataille, entre Temeswar et le village de Klein Becskerek, aux insurgés, commandés par Dembinski et Bem, qui furent complétement battus. Le résultat de cette victoire fut la délivrance de Temeswar. Un monument élevé sur la place de la parade, et dont l'empereur François-Joseph Ier posa la première pierre en 1852, consacre le souvenir de l'héroïque défense de la garnison.

TÉMOIGNAGE, TÉMOIN (du latin *testimonium*). Le *témoin* est celui qui atteste avoir eu connaissance personnelle d'un fait, et le *témoignage* est son affirmation. Le mot *témoignage* reçoit, au figuré, diverses applications: ainsi on dit le *témoignage de la conscience*, pour exprimer ce sentiment et cette connaissance que chacun de nous a en soi de la vérité ou de la fausseté d'une assertion, de ce qu'il y a de licite ou de repréhensible dans une action; le *témoignage des sens*, c'est ce que les sens nous apprennent sur l'existence et les qualités des objets extérieurs.

En droit, on distingue deux sortes de témoins: les témoins *judiciaires*, et les témoins *instrumentaires*. Les derniers sont ceux qui assistent un officier public dans l'exercice de ses fonctions pour donner plus d'authenticité encore à l'acte qu'il est chargé de recevoir. Leur intervention est exigée surtout pour constater l'identité des parties contractantes, pour donner plus d'authenticité à un fait ou plus de solennité à un acte. Le témoin *judiciaire* est celui qui est appelé par justice pour l'instruction d'une af-

faire pendante devant elle, soit au civil, soit au criminel.

Au civil, l'audition des témoins, dont on faisait autrefois un si grand abus, est restreinte aujourd'hui dans les limites étroites d'une *enquête*, dont les moindres formalités, même les plus minutieuses, sont prescrites à peine de nullité. On admet à peu près indistinctement dans les enquêtes civiles tous les témoins qui sont produits à déposer, sauf le droit qu'a l'une des parties de les reprocher pour faire rejeter leur déposition de l'enquête, et celui du juge d'avoir tel égard que de raison au fait allégué. La seule garantie que l'on ait pu demander au témoin pour assurer la véracité de sa déposition est le serment de dire la vérité.

La preuve par témoins des faits *obligatoires* ou *libératoires* n'est pas admise lorsque l'intérêt des parties excède 150 francs; et si les parties ont constaté ces faits par écrit, de quelque valeur qu'il s'agisse, la loi refuse la *preuve testimoniale* contre et outre le contenu de cet écrit. Toutefois, ces règles ne sont pas applicables aux matières de commerce.

Au criminel, la *preuve par témoins* est la base essentielle de toute instruction juridique; là, comme au civil, il ne s'agit plus aujourd'hui de discuter le nombre des dépositions, de les énumérer pour imposer au juge comme la vérité même celles qui représentent un chiffre plus élevé; c'est toujours le résultat qu'il faut voir, et le juge, aussi bien que le juré, ne doit céder qu'à l'impression qui résulte pour lui de l'ensemble de l'instruction. Les auteurs enseignent que les juges peuvent se décider sur déposition d'un seul témoin, et la cour de cassation a confirmé cette doctrine. Le premier acte de toute instruction criminelle, c'est l'audition des témoins, au moment même où le crime vient d'être commis, où il vient d'être dénoncé à la justice. Après que tous les témoins ont été entendus, un rapport est fait à la chambre des mises en accusation, qui décide s'il y a lieu ou non à renvoyer le prévenu, soit devant les tribunaux correctionnels, soit devant la cour d'assises. S'il s'agit de délits ou de simples contraventions de la compétence des tribunaux de simple police ou de police correctionnelle, les témoins sont seulement soumis au serment de dire *la vérité, rien que la vérité*, et l'on ne doit recevoir la déposition ni des ascendants ni des descendants de la personne prévenue, ni de ses frères et sœurs ou alliés au pareil degré, ni de la femme contre le mari, ni du mari contre la femme. Devant les assises, où il s'agit du jugement des crimes, les formes sont plus sévères : le serment qu'on exige des témoins a quelque chose de plus grave et de plus imposant; ils doivent prêter serment, à peine de nullité, *de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, rien que la vérité*. Ne doivent point être reçues les dépositions : 1° du père, de la mère, de l'aïeul, de l'aïeule, ou de tout autre ascendant de l'accusé ou de l'un des coaccusés présents et soumis au même débat; 2° des fils, fille, petit-fils, petite-fille, ou de tout autre descendant; 3° des frères et sœurs; 4° des alliés aux mêmes degrés; 5° du mari ou de la femme, même après le divorce prononcé; 6° des dénonciateurs dont la dénonciation est récompensée pécuniairement par la loi; mais si l'une de ces personnes avait été entendue sans opposition, il n'y aurait pas nullité de la procédure. Il est de principe devant toutes les juridictions que les témoins doivent déposer oralement, sans qu'il leur soit permis d'aider leur mémoire par des notes écrites. Ils doivent en outre être entendus séparément l'un de l'autre, et toutes les dépositions des témoins, tant à charge qu'à décharge, peuvent être discutées; c'est sur elles que s'établit le débat. Une indemnité était due et devait être payée aux témoins qui sont enlevés à leurs affaires pour déposer en justice, et qui peuvent toujours être forcés à comparaître, sous peine d'amende et par voie de contrainte par corps; c'est l'objet des derniers articles des tarifs qui concernent la *taxe des témoins*.

TÉMOIGNAGE (Faux). *Voyez* Faux Témoignage.

TÉMOIN (*Docimasie*). *Voyez* Essai.

TEMPÉ (Vallée de). Cette contrée, si célèbre par ses sites ravissants et que les poëtes de l'antiquité ont chantée sur tous les tons, est située en Thessalie, entre le mont Olympe et le mont Ossa, là où le Pénée roule ses eaux à travers ces deux montagnes, sur une étendue d'environ deux myriamètres et une largeur variant de 30 à 700 mètres. C'est surtout à son extrémité, là où le Pénée traverse la montagne, que l'Olympe et l'Ossa se rapprochent. Mais un peu plus loin la vallée s'élargit à l'est et à l'ouest, de sorte que le fleuve peut désormais en suivre mollement les sinueux contours. Au voisinage de la mer, les rochers se rapprochent de nouveau pour former une fondrière sauvage et d'un accès difficile : puis bientôt la vallée s'élargit encore une fois, et permet alors à l'œil d'embrasser la ravissante contrée désignée sous le nom de *Piérie*.

A part ces avantages pittoresques, la vallée de Tempé avait encore celui de constituer l'un des défilés les plus importants de la Grèce septentrionale et une position stratégique facile à défendre avec une poignée d'hommes seulement.

TEMPERA. On appelle ainsi, à bien dire, dans la langue des peintres, tout liquide avec lequel l'artiste mélange ses couleurs sèches, afin de pouvoir les appliquer au moyen du pinceau. Mais dans une acception plus restreinte et plus usitée, on entend par là l'espèce de peinture qui fut en usage pendant presque tout le moyen âge, et qui consistait à mêler les couleurs avec du jaune d'œuf épaissi et de la colle faite de rognures de parchemin bouilli (*peinture en détrempe*). L'éclat qu'offrent quelques tableaux peints *a tempera* provient vraisemblablement d'une cire qu'on faisait dissoudre dans une huile éthérée, et dont on se servait comme d'une espèce de vernis. Avec ces moyens l'ancienne école de Cologne a produit un beau coloris, quelquefois ardent. C'est la peinture à l'huile, inventée ou du moins notablement perfectionnée par Van Eyck, qui seule, vers la fin du quinzième siècle, put insensiblement remplacer la méthode *a tempera* dans les différentes écoles allemandes. En Italie, la peinture *a tempera* se maintint un peu plus longtemps, jusqu'à ce que la peinture à l'huile devînt d'un usage général et même exclusif; ce qui arriva pour les tableaux de chevalet dès l'an 1500.

TEMPÉRAMENT (*Musique*). C'est la manière de modifier les sons, de telle sorte qu'au moyen d'une légère altération dans la juste proportion des intervalles on puisse employer les mêmes cordes pour former divers intervalles et moduler en différents tons, sans déplaire à l'oreille. Par cette opération, on simplifie l'échelle en diminuant le nombre des sons nécessaires. Sans le *tempérament*, au lieu de douze sons seulement que contient l'octave, il en faudrait plus de soixante pour moduler tous les tons. Sur l'orgue, sur le clavecin, sur tout autre instrument à clavier, il n'y a et il ne peut guère y avoir d'intervalle parfaitement d'accord que la seule octave. Quoique la règle du *tempérament*, d'une grande importance pour l'*accordage* des instruments à cordes, soit connue depuis longtemps, il n'en est pas de même du principe sur lequel elle est établie; et à cet égard nous devons renvoyer aux traités spéciaux.

TEMPÉRAMENT (*Physiologie*). On a improprement donné ce nom aux prédominances originelles ou acquises que l'homme présente dans quelques parties importantes de son organisation et dans ses penchants. Les doctrines qui montrent les causes et les rapports de ces dispositions naturelles ne sont pas uniformes. Les anciens avaient cru voir dans le corps humain quatre humeurs primitives, qui par leur mélange formaient toutes les autres, et par leur dominance respective constituaient autant de *tempéraments*. Le *sang*, la *bile*, la *limphe*, et enfin l'*atrabile*, ou *bile noire*, dont on a reconnu depuis la non-existence, ont donc joué un rôle important dans la formation des types fondamentaux admis par les anciens. Les modernes, en suivant les mêmes vues, ont senti l'insuffisance de cette doctrine; ils ont accordé une influence aux organes qui

contiennent ou qui sécrètent ces humeurs : ainsi, la prépondérance du cœur, des vaisseaux, l'abondance du sang, ont formé les caractères organiques des *sanguins;* le développement du foie et l'activité de la bile ont été considérés comme la cause de l'énergie, des dispositions intellectuelles et morales des *bilieux;* l'apathie des *lymphatiques* a été attribuée à la dominance des vaisseaux et des tissus où circule la lymphe ainsi qu'à l'abondance de cette humeur; enfin, les *mélancoliques* doivent leur penchant à la tristesse et à la méditation à de prétendus embarras de la veine-porte, à des spasmes morbides des plexus solaires. Les modernes ont ajouté deux *tempéraments* à ceux dont les anciens ont tracé les caractères : le système *nerveux* et l'appareil *musculaire* ont formé deux types nouveaux par leur prédominance ou leur activité. Mais cette classification est évidemment incomplète. Une foule d'hommes, restant en dehors de ces classifications, n'auraient pas de *tempérament*, dans l'acception vicieuse donnée à ce mot; car chez eux aucun appareil ne paraît prédominer d'une manière remarquable. Le nom ridicule de *tempérament tempéré* a été donné à cette disposition organique.

La prédominance du système nerveux, celle du système sanguin ou du système cellulaire forment en réalité les trois types fondamentaux, dont les autres *tempéraments* ne sont que des nuances intermédiaires. Cependant, ces nuances méritent d'être mentionnées et d'être décrites. En les étudiant j'ai été amené à reconnaître les attributs caractéristiques de DIX *tempéraments*, à savoir :

1° *Tempérament nerveux.* Le système nerveux est le moteur des organes et le régulateur de leurs fonctions; c'est l'homme intérieur, c'est l'animal même caché sous des enveloppes organisées : sans son action, la vie s'éteint et les autres appareils ne forment plus que des masses inertes. Le tempérament nerveux proprement dit résulte donc du développement ou de l'activité considérable du système nerveux. Le développement ou la prédominance de l'appareil du mouvement est caractérisé par une énergie considérable de la force motrice : elle donne aux hommes qui en sont doués la faculté de se livrer à des travaux corporels soutenus et à tous les exercices du corps. S'ils sont moins forts que les athlètes, ils sont plus souples, plus agiles, ils peuvent plus facilement résister à ces travaux et aux fatigues de la guerre. Le courage est souvent un don que la nature leur accorde; souvent aussi ils sont doués d'une imagination vive, ardente, et de passions véhémentes. Tantôt ils s'offrent à nos yeux avec les caractères extérieurs du tempérament *sanguin;* d'autres fois ils se présentent avec les cheveux noirs, la figure expressive, et la couleur un peu jaunâtre de la peau, attributs du prétendu tempérament *bilieux;* quelques-uns enfin peuvent revêtir les formes trompeuses des *lymphatiques*, des *cellulaires* ou des *adipeux*. La prédominance de l'appareil nerveux des sensations s'observe plus particulièrement dans les grandes villes et chez les peuples civilisés. La culture des lettres, des beaux-arts, tend sans cesse à exciter cet appareil, à exalter la sensibilité physique et morale. Une sensibilité exquise est donc le caractère le plus remarquable des personnes nerveuses, quelles que soient les formes qu'elles présentent.

2° *Tempérament sanguin.* Après le système nerveux, l'appareil sanguin joue le plus grand rôle dans l'économie animale. Tous les auteurs ont considéré le type fondamental qui résulte de cet appareil comme la condition physique la plus favorable à la santé et au bonheur; mais les tableaux, qu'ils ont embellis, ne sont pas toujours conformes aux réalités de l'expérience, et n'offrent que d'agréables fictions. La santé résulte de l'équilibre qui doit exister entre les solides et les liquides organiques, et la prédominance du système sanguin indique déjà une tendance à la rupture de cet équilibre.

Le sanguin peut être d'une taille grande, moyenne ou petite; il peut avoir les cheveux châtains, les sourcils noirs ou de toute autre couleur; il peut être gros, maigre ou avoir un embonpoint médiocre : toutes ces formes extérieures sont trompeuses. L'homme dont la constitution n'est pas accidentellement sanguine a la poitrine large, le teint habituellement coloré, les veines saillantes, lorsqu'il n'est pas surchargé d'embonpoint; les mouvements du cœur sont énergiques, le pouls est souvent fort et développé; il est parfois sujet aux hémorrhagies, aux étourdissements, aux pesanteurs de tête, et a souvent besoin d'émissions sanguines. Mais souvent les apparences extérieures attribuées aux sanguins cachent la faiblesse radicale du tempérament lymphatique. Un teint fleuri, des yeux vifs et bruns, une peau souple et molle, des cheveux blonds, châtains ou noirs, se rencontrent avec une constitution débile et anémique. Ces attributs extérieurs sont donc trompeurs, et les plus graves accidents pourront résulter d'évacuations sanguines intempestives tentées chez les jeunes personnes douées d'une semblable constitution.

La prédominance du système sanguin se présente souvent sous les formes extérieures attribuées aux tempéraments adipeux et bilieux des anciens. Des hommes au teint pâle et jaunâtre, ayant la poitrine large, le pouls habituellement fort et développé, ont des dispositions pléthoriques évidentes; ils supportent facilement la saignée, les exercices et les travaux corporels. La saillie des veines sous-cutanées, le développement des muscles et du système nerveux, les formes abruptes du système osseux, caractérisent cette disposition organique, qui a reçu le nom de *tempérament bilieux* ou de *bilioso-sanguin.* C'est surtout dans l'âge adulte que le système vasculaire acquiert une prépondérance remarquable sur les autres appareils; c'est à cet âge que se manifestent les accidents souvent dangereux de la pléthore ou de la polyhémie. L'observation nous montre qu'une foule d'hommes très-sanguins et très-robustes ne peuvent franchir l'âge mûr pour arriver à la vieillesse : c'est entre quarante et cinquante ans que l'apoplexie et les morts subites augmentent de fréquence; c'est donc aussi à cette époque de la vie qu'il faut diminuer, par le régime, par l'exercice actif et les saignées générales, ces tendances funestes de la nature.

3° *Tempérament cellulaire.* Le tissu aréolaire ou cellulaire renferme le tissu graisseux, et peut être considéré comme l'élément primordial ou fondamental des organes; il forme la gangue qui environne les viscères, les enveloppes particulières des muscles, des nerfs et des vaisseaux, et une couche plus ou moins épaisse au-dessous de la peau, dont il forme le corps muqueux; il constitue enfin les membranes séreuses, en acquérant plus de densité, et la substance spongieuse des villosités des membranes muqueuses. Cependant, ce tissu, si on en excepte l'absorption et l'exhalation, ne joue qu'un rôle passif dans l'économie : lorsqu'il prédomine, et que les systèmes nerveux et sanguin sont faiblement développés, la constitution de l'homme acquiert alors un caractère très-remarquable de faiblesse et d'inertie. Cette disposition organique diffère de la constitution lymphatique, bien que ces deux états s'unissent par des nuances intermédiaires; mais dans le premier les tissus sont secs, pour ainsi dire, tandis que dans le second ils sont imbibés d'eau ou de fluide séreux. On observe surtout l'un à la campagne, dans des pays salubres, chez des individus qui s'épuisent par des travaux corporels, par des sueurs abondantes, et qui ne peuvent réparer ces pertes par une nourriture substantielle; l'autre, au contraire, se rencontre dans les climats humides, parmi les hommes qui vivent dans les pays marécageux, au milieu d'une atmosphère chargée de vapeurs ou saturée d'humidité. Les causes débilitantes, les mauvais aliments, la privation de la lumière, de l'air libre, les travaux excessifs, font prédominer la trame organique, en affaiblissant le système nerveux et en épuisant l'appareil sanguin. Cette disposition organique est héréditaire ou acquise; elle s'observe surtout chez les villageois et les artisans pauvres, les tisserands, les tailleurs, les cordonniers, les séminaristes, les religieux, les prisonniers, et les ouvriers qui travaillent dans les mines.

4° *Tempérament lymphatique*. Cette disposition organique peut être considérée comme une nuance prononcée ou une variété du tempérament cellulaire. Cependant, la complexion lymphatique est spécialement caractérisée par la pléthore séreuse ou la polylymphie; elle s'observe surtout dans les pays marécageux, sur les plages couvertes d'eau une partie de l'année, dans les contrées où s'élèvent d'immenses forêts, où la putréfaction des substances végétales est favorisée par l'humidité habituelle du sol. La pâleur de la face, la blancheur de la peau, de l'embonpoint, des habitudes uniformes, de la lenteur dans les mouvements, peu de vivacité dans les sensations, des passions modérées, l'inaptitude à supporter des travaux pénibles et de longues privations, tels sont les principaux caractères physiques et moraux des individus comme des peuples qui vivent dans les contrées où règne une humidité constante. La constitution affaiblie offre une précoce dégradation et une vieillesse prématurée. Le scorbut, l'engorgement des viscères, les fièvres automnales, les plus rebelles, les fièvres putrides, les plus graves, la carie et la chute des dents montrent que les causes ambiantes ont altéré profondément les liquides vivants et la constitution de l'homme.

5° *Tempérament adipeux*. L'obésité ou l'accumulation considérable de la graisse dans le tissu cellulaire, autour de quelques viscères, dans certaines membranes, constitue un type organique remarquable. Chez l'homme adulte, d'un embonpoint ordinaire, la graisse entre pour un vingtième environ dans le poids du corps; mais elle forme parfois la moitié, et même les quatre cinquièmes de ce poids. L'obésité rend l'homme lourd, inhabile au travail, et devient souvent un pesant fardeau; sa respiration est gênée par le moindre mouvement; une sueur abondante est le résultat d'un exercice modéré. Monter avec vitesse ou courir sur un sol inégal sont des actions difficiles et souvent impossibles : l'oppression, un sentiment de malaise et de lassitude arrêtent promptement les personnes ainsi constituées. On ne doit point placer au nombre des lymphatiques ceux dont l'embonpoint modéré est le résultat du développement du système sanguin et de l'activité générale de la nutrition. Les personnes ainsi constituées présentent souvent beaucoup d'énergie physique et morale, des passions vives et indomptables. C'est donc une erreur de croire avec Hallé et beaucoup de physiologistes modernes que la maigreur et la sécheresse de la fibre décèlent l'activité de l'intelligence et des passions; que des cheveux noirs et un teint pâle annoncent un caractère altier, irascible et dominateur. J'ai souvent trouvé ce caractère, attribué au prétendu tempérament bilieux, chez des hommes ou des femmes ayant beaucoup d'embonpoint, et que des physiologistes inattentifs eussent placés parmi les lymphatiques. Le plus grand homme des temps modernes, Napoléon, a offert à deux époques de sa vie, dans sa jeunesse et dans l'âge adulte, ces deux états opposés; mais on n'a point remarqué que son embonpoint ait rien ôté à la puissance de sa volonté, à l'activité de ses passions et à la fécondité de son génie.

6° *Tempérament scléreux* (du grec σκληρός, dur, sec). Le développement considérable du tissu osseux et de ses annexes, ou une haute stature, constitue cette prédominance : elle est donc caractérisée par une taille svelte et élancée, des articulations prononcées et des muscles grêles. Le plus ordinairement les individus qui offrent cette structure ont des mouvements lents et peu gracieux, annonçant la nonchalance et la faiblesse; ils ont une propension au repos et peu d'aptitude aux travaux corporels; plusieurs même montrent une inertie qu'il est difficile de vaincre, soit par l'émulation, soit par la crainte des châtiments. Cette langueur physique et morale leur est sans doute commune avec les lymphatiques; mais il est facile de voir qu'elle n'est pas l'effet de la même cause. Le développement exagéré du système osseux jette souvent les autres appareils dans la débilité : une élongation trop rapide peut même devenir funeste, en épuisant le système nerveux et en jetant les autres organes dans l'atonie. Telle paraît avoir été la cause de la mort du fils de Napoléon. Quelquefois cette croissance rapide semble être déterminée par des maladies graves. Il est des hommes, comme des animaux, qui conservent toute leur vie cette disposition physique, et qui la transmettent par voie de génération. On n'observe pas chez eux cette activité remarquable, cette propension invincible au mouvement, cet excès de vitalité qui caractérisent en général les individus d'une petite taille. La supernutrition exerce évidemment chez les géants une action spoliatrice aux dépens du système nerveux; elle maintient ces êtres dans cet état d'imperfection qui caractérise la seconde période de l'enfance, et qui précède la puberté. Cependant la prépondérance du système scléreux n'exclut pas nécessairement celle du système nerveux et sanguin; la règle que je pose présente donc des exceptions. On voit des hommes grands et maigres dont l'énergie physique et morale est très-prononcée, et qui sont aptes aux exercices et aux travaux corporels.

7° *Tempérament musculaire*. Ce n'est le plus souvent que dans l'âge viril, à une époque déjà éloignée de la puberté, que les muscles acquièrent de la force, se dessinent d'une manière remarquable et effacent, par des contours gracieux, les formes abruptes du tempérament scléreux. Dans ce changement, il est facile de constater que l'accroissement de l'appareil musculaire ne s'opère que par suite du développement du système sanguin et des poumons. Les athlètes se distinguent donc par tous les attributs des tempéraments musculaire et sanguin. Leurs traits sont fortement prononcés, leur cou est court, leur poitrine large et carrée; leurs membres sont volumineux et énergiques, leurs articulations saillantes, leurs mains larges; leur peau est souvent brune et couverte de poils, leur voix est forte et retentissante. Une semblable disposition peut se transmettre par voie de génération; mais l'exercice, la gymnastique et une nourriture animale sont indispensables à son parfait développement.

On a pensé que les facultés sensitives et les forces motrices sont toujours en raison inverse l'une de l'autre, que les athlètes comme les hommes chargés d'embonpoint ont une sensibilité obtuse, que leurs facultés intellectuelles et leurs qualités morales sont peu développées. Un physiologiste moderne a même avancé, en parlant du tempérament musculaire, que la tête des athlètes est très-petite : Cabanis leur refuse l'énergie vitale dont sont doués les sanguins; il dit avoir remarqué qu'ils supportent difficilement les saignées abondantes : l'expérience ne confirme point ces assertions. Les hommes dont l'énergie musculaire est considérable conservent beaucoup de sensibilité lorsqu'ils ne l'ont point épuisée par le travail ou par les excès; leur intelligence et leurs qualités morales se développent, comme celles des autres hommes, par l'influence de l'éducation. Ce que l'on a dit sous ce rapport des athlètes s'applique à tous les individus entièrement livrés à des travaux corporels. Qui ne sait que l'on trouve des sots et des gens d'esprit sous toutes les formes?

8° *Tempérament gastrolimique* ou *famélique* (du grec γαστήρ, estomac, et λιμός, faim).

L'influence que l'estomac exerce sur l'économie peut être envisagée sous un double rapport : dans l'état de santé et dans cette disposition morbide à laquelle on a donné le nom de *tempérament mélancolique*. Dans l'état de santé, on trouve des individus qui sont habituellement tourmentés par le sentiment de la faim; ils dévorent et ils digèrent facilement une très grande quantité d'aliments : beaucoup d'hommes ne sont remarquables que par le besoin impérieux et souvent renouvelé qu'ils éprouvent; on trouve cette disposition famélique chez des individus occupés à des travaux corporels : il n'est pas rare d'en rencontrer qui digèrent cinq ou six livres de pain avec d'autres aliments sans pouvoir assouvir leur faim. Souvent l'inertie de leurs forces musculaires, leur apathie, contrastent avec l'activité de leur

estomac. On trouve dans la classe des personnes qui sont dans l'aisance, comme dans la classe pauvre, des individus qu'une seule idée préoccupe, qu'une seule passion dirige, et qui se livrent sans réserve à leur appétit. Cependant, il faut tenir compte chez les premiers de cette énergie factice développée par les préparations culinaires. Ici la nature n'est pas toujours consultée, et la sensualité conduit à des excès qui abrègent la durée de la vie. Ce n'est pas parmi les Vitellius et les Apicius que l'on trouve les centenaires.

Si la doctrine des anciens était fondée sur la véritable observation, si la bile jouait dans l'économie le rôle qu'ils lui attribuaient, on devrait rencontrer la disposition famélique chez les individus revêtant les formes du prétendu tempérament *bilieux*. Mais on voit une foule de personnes au teint jaunâtre, aux traits expressifs, aux formes abruptes, aux yeux et aux cheveux noirs, se distinguer par leur frugalité et la douceur de leur caractère. Les peuples méridionaux, qui présentent ces dispositions physiques, sont d'une grande sobriété; les peuples du Nord et ceux des climats tempérés ont un teint vermeil, la peau blanche, les cheveux châtains, rouges ou de toute autre couleur; et cependant ils digèrent chaque jour une grande quantité d'aliments. On a pris pour une cause ce qui n'est qu'une coïncidence fréquente; et à une époque où la physiologie était dans l'enfance on a attribué à la bile des phénomènes que l'on doit rapporter à l'excitation des centres nerveux par l'action directe de cette cause ambiante. Les physiologistes modernes devraient donc cesser de reproduire les erreurs des anciens; ils ne devraient plus faire jouer au foie et à la bile un rôle imaginaire.

Le tempérament *famélique* ou *gastrolimique* s'observe d'une manière fort remarquable dans une classe d'hommes nommés *polyphages*.

Qui ne connaît les aventures gastronomiques de Milon de Crotone? Il était aussi célèbre par la puissance de son estomac que par la force de ses muscles. De nos jours, on a connu des polyphages non moins avides. Bijou, Jacques de Falaise et Tarare nous donnent la mesure des forces, heureusement peu communes, que peuvent acquérir les organes gastriques. On sait que ce dernier pouvait dévorer des chiens, des chats vivants, de grosses couleuvres, avec une avidité effrayante: ces essais ne pouvaient le rassasier; et après avoir excité son appétit par ces friandises, on l'a vu engloutir un dîner préparé pour quinze ouvriers allemands. On le surprit dans un hospice buvant le sang des malades que l'on venait de saigner, et dévorant des cadavres. Les individus en proie à cette faim canine sont dégradés et se rapprochent des animaux carnassiers; ils sont grossiers, stupides, parfois dangereux, et leur vie est abrégée par leurs nombreux excès.

9° *Tempérament gastropathique* ou *mélancolique* (du grec γαστήρ, estomac, et πάθος, souffrance). Il peut se développer chez des individus ayant des formes les plus opposées. L'état de civilisation tend à accroître le nombre des mélancoliques; cette disposition, presque toujours acquise, résulte le plus ordinairement des soucis, des contrariétés et des revers de la fortune; cependant, on trouve aussi cette disposition au milieu des jouissances qu'elle procure. Elle est sans doute parfois le résultat de l'imperfection de l'organisation, d'un défaut d'harmonie entre les diverses parties du système sensible; mais la cause la plus commune du penchant à la mélancolie est due à une irritation habituelle de l'estomac et des plexus nerveux qui l'animent, lors même que le cerveau a reçu les premières impressions. Il s'établit alors entre ces deux centres nerveux des relations plus intimes constituant une deutopathie ou une affection à double siége, qui mérite plutôt le nom de *mélancolie gastrique* que celui de *tempérament*. Les nuances de cette affection nerveuse sont en général légères et sans gravité, puisqu'elle n'a point été classée parmi les lésions de ces organes. Elle est caractérisée par des inquiétudes vagues, un sentiment de malaise, un état de tristesse et de découragement, le dégoût de la vie, ou par des illusions et des espérances chimériques. L'estomac est d'une sensibilité exagérée; les digestions sont souvent difficiles, accompagnées de malaise et de flatuosités; des battements artériels, des spasmes, l'oppression, et parfois de la douleur, se font remarquer à la région épigastrique. L'automne et l'hiver, les temps froids et humides, les écarts dans le régime, augmentent ordinairement ces accidents, ainsi que toutes les causes morales qui déterminent la tristesse.

Les travaux de l'intelligence, les luttes incessantes que l'homme est obligé de soutenir dans la société, exercent une influence profonde sur le système nerveux, et disposent à la mélancolie. On a remarqué depuis longtemps qu'elle choisit de préférence des victimes parmi les hommes livrés aux travaux du cabinet, parmi les poëtes et les artistes les plus distingués. Cette remarque n'a point échappé au génie observateur des anciens; Aristote assure que de son temps tous les grands hommes étaient mélancoliques. Des savants, qui se sont rendus immortels par de grands travaux, et parmi lesquels on peut citer Virgile, le Tasse, Pascal, J.-J. Rousseau, Gilbert, Malpighi, Zimmermann, ont été mélancoliques. Que d'illustres malheureux pourraient trouver place dans cette catégorie! Les voyages, les courses fréquentes, à cheval, en voiture, mais surtout à pied, les jeux exerçant les forces musculaires, l'éloignement des lieux qui rappellent de pénibles souvenirs, tels sont les moyens de combattre la névropathie à laquelle on a donné le nom de *tempérament*.

10° *Tempérament érotique* (du grec ἔρος, amour). Une foule de faits montrent qu'il existe dans les deux sexes une prédominance organique de l'appareil de la génération, caractérisant ce que l'on appelle un *tempérament*. La plupart des auteurs ont considéré la tendance irrésistible des deux sexes l'un pour l'autre soit comme une maladie nerveuse, soit comme un signe de dépravation; ils n'ont pas vu la source des excès de l'amour physique dans les dispositions organiques d'un tempérament spécial, différant de ceux dont la nomenclature est connue. Il est cependant facile de montrer que dans la plupart des cas la nature est le premier séducteur. Cette organisation particulière se rencontre dans les deux sexes; on l'observe dans la solitude des cloîtres comme au milieu de la vie la plus agitée. On trouve dans la société des personnes qui sont dirigées despotiquement par les besoins physiques, et pour lesquelles l'amour moral est chose frivole: il en est d'autres, et les femmes surtout, dont cette dernière passion remplit la vie entière; aimer pour elles est le seul bonheur, cesser d'aimer, comme elles le disent, c'est cesser de vivre. Cependant, quelques femmes sont froides et indifférentes; elles présentent, comme l'homme, les contrastes d'une froideur absolue et d'une ardeur que l'abus même des plaisirs est impuissant à éteindre. L'histoire nous fait connaître la vie et les mœurs de quelques femmes qui doivent leur célébrité à leurs excès. Dans ce nombre on cite la sœur de Clodius, l'infâme Lesbia; Julie, fille d'Auguste; Messaline, femme de l'empereur Claude; Agrippine, mère de Néron; Faustine, épouse de l'empereur Marc Aurèle; la princesse Eusébie, femme de l'empereur Constantin; Lucrèce Borgia; Marguerite de Bourgogne, que Louis le Hutin fit étrangler dans un château près des Andelys. Dans les temps modernes, on trouve aussi des femmes qui se rendirent célèbres autant par leurs galanteries que par leurs excès, et dont toute la vie ne fut qu'une suite d'aventures amoureuses. Telles furent Marion de Lorme et Ninon de Lenclos. Parmi les hommes, on peut citer, au premier rang, César Borgia et son père, si honteusement célèbre sous le nom d'Alexandre VI. Tel était le tempérament de l'Arétin, de Piron, de François I[er], de Mirabeau, de Kleber, et de tant d'autres encore. Les hommes qui jouissent d'une organisation opposée ne sont pas rares; on compte dans ce nombre Charles XII, Bayle, Pitt et l'immortel Newton. L'étude des

sciences abstraites, les exercices du corps, l'éloignement des causes qui exaltent l'imagination et les passions, telles que la lecture des romans, les spectacles et les réunions où les grâces et la beauté exercent leur empire; enfin, une union bien assortie, sont les moyens de prévenir, sauf quelques cas prévus, les excès et les désordres auxquels je viens de faire allusion. Dr FOURCAULT.

TEMPÉRANCE (du verbe latin *temperare*, adoucir). Ce mot exprime l'idée de la modération appliquée à la satisfaction de nos appétits sensuels et moraux; il est à peu près synonyme du mot s o b r i é t é. La tempérance suggère cependant moins de réserve que ce dernier dans la recherche des excitations diverses qui sont des besoins pour l'homme. Cette expression est principalement employée pour désigner un usage modéré des aliments, et surtout des boissons alcooliques. Ainsi comprise, la tempérance fut considérée dès la nuit des temps comme le moyen le plus propre à assurer le bonheur de l'homme, en lui procurant la santé, le premier des biens. Aussi les Grecs, la personnifiant sous le nom de *Sophrosyne*, la signalaient-ils comme la gardienne de la sagesse. Les chrétiens en ont fait une vertu cardinale. L'expérience a constaté de siècle en siècle les avantages de la modération en toutes choses; mais est-elle pour notre génération un principe de conduite, et s'efforce-t-on, par l'habitude, d'en doter notre espèce dès la première enfance? Hélas, non. L'intempérance est restée un vice inhérent à notre nature. C'est un mal que de tous temps les moralistes ont vainement cherché à combattre. Toutefois, nous devons reconnaître que les progrès de la civilisation ont amélioré les mœurs contemporaines sous le rapport de l'abus des liqueurs spiritueuses. Qu'on se reporte à l'époque appelée le *bon vieux temps*, quand on faisait journellement quatre repas; nous y voyons nos ancêtres presque toujours à table, le verre à la main, et chantant des hymnes à Bacchus. Nous voyons en outre le culte de la *dive bouteille* se manifester dans tous les marchés par les conditions dites *pour-boire* et *pot-de-vin*. Aujourd'hui, surtout en France, les mœurs de cabaret ne se trouvent plus dans les classes supérieure et moyenne. Là les chansons bachiques sont réputées de mauvaise compagnie. Le c a v e a u, que plusieurs d'entre nous ont pu connaître, est le dernier écho qui les ait répétées parmi les enfants d'Apollon. Le s o u p e r, jadis si gai, est abandonné, et avec lui s'est tarie une source abondante d'intempérance. Les pour-boire et les pots-de-vin sont rejetés dans les basses classes; ils sont ennoblis dans les autres sous les noms d'*épingles*, de *gratifications*, de *cadeaux de chancellerie*, qui ne représentent plus à l'imagination des verres couronnés d'un rouge bord, mais des fascicules de billets de banque, annonçant une destination plus élevée. CHARBONNIER.

TEMPÉRANCE (Sociétés de). C'est le nom qu'on a donné à des associations dont les membres prennent solennellement entre eux l'engagement de ne pas s'adonner aux boissons spiritueuses et surtout de s'abstenir, soit complétement, soit jusqu'à un certain degré, de l'usage de l'eau-de-vie. A la vue des maux engendrés par l'ivrognerie dans beaucoup de pays, surtout dans ceux du Nord, depuis que des procédés plus économiques dans la fabrication de l'alcool ont eu pour résultat d'en accroître considérablement la consommation, des hommes d'État et des philanthropes ont songé à combattre de leur mieux ce fléau. Si dans quelques pays, en Suède par exemple, des lois pénales ont été rendues contre les individus trouvés en état d'ivresse, dans d'autres on a cherché à combattre la consommation immodérée de l'eau-de-vie par la création de *sociétés de tempérance* (renouvelées, soit dit en passant, de confréries créées dans le même but en Allemagne au seizième siècle). Les associations de ce genre fondées aux États-Unis et en Angleterre, où le célèbre père M a t h e w en a surtout été l'apôtre, ont eu incontestablement les plus utiles résultats. Aux États-Unis, l'ivrognerie, l'abus des spiritueux, ont fait depuis un quart de siècle d'incalculables ravages; aussi dans quelques États ne s'est-on pas contenté de l'action lente et toute morale des *sociétés de tempérance*, et la législation particulière est-elle intervenue pour couper, comme on dit, *le mal dans sa racine*. C'est ainsi que la législation de l'État du Maine a interdit complétement la vente des boissons spiritueuses. Là tous les cabarets ont été fermés; tout débit de vin ou eau-de-vie entraîne amende; et dans le pays de la liberté personnelle illimitée tout individu trouvé ivre est arrêté et renfermé pendant un temps plus ou moins long dans le plus prochain pénitencier, avec une cruche d'eau et une Bible comme exhortation à résipiscence. Il est vrai que le diable n'y perd rien, dit-on, et que le trafic illicite, la circulation clandestine des boissons alcooliques s'y sont organisées sur une grande échelle. L'initiative prise à cet égard par la législature de l'État du Maine n'en est pas moins d'un bon exemple; car il n'y a pas de pays où chacun ne convienne que sous ce rapport *il y a quelque chose à faire*. L'important était de commencer et d'entrer hardiment dans la voie des réformes. Honneur donc à la législature du Maine, quand bien même elle n'atteindrait pas le but qu'elle a eu en vue. Dans l'État de New-York, où le mal avait pris des proportions non moins alarmantes, et réclamait des mesures aussi énergiques, puisque que le nombre des débits de liqueurs dans la seule ville de New-York était arrivé au chiffre de sept mille, on a adopté en 1855 la loi du Maine (*Maine liquor law*), en la corrigeant toutefois dans ce qu'elle a de trop absolu. En Angleterre, les sociétés de tempérance ont fait à la même époque de l'*agitation* pour que le parlement songeât à légiférer sur cette matière; mais jusqu'à présent la loi n'a rien tenté pour les seconder dans leurs efforts (*voyez* TEETOTALLERS).

TEMPÉRATURE (du latin *temperare*, modérer). La *température* d'un corps à un moment donné est la quantité de c a l o r i q u e qui y est alors *sensible* (c'est-à-dire dont le t h e r m o m è t r e accuse la présence). Suivant que cette quantité augmente ou diminue, on dit que la température s'élève ou s'abaisse.

La *température moyenne*, ou simplement la *température* d'un jour, dans un lieu déterminé, est la m o y e n n e des températures observées en ce lieu à des intervalles de temps égaux, par exemple d'heure en heure. De même on comprend ce que signifient la température moyenne d'une saison, celle d'une année, ou de tout autre laps de temps. La température d'un lieu est la moyenne de la température annuelle, conclue des résultats d'un grand nombre d'années : à Paris, elle est de 10°,8. Dans tous les cas, les observations sont toujours faites sur la température de l'air, et non sur celle du sol. On sait que celle-ci devient à une certaine profondeur indépendante des influences extérieures (*voyez* CHALEUR TERRESTRE). Il est loin d'en être ainsi pour la température de la superficie, qui se trouve soumise à de nombreuses causes de variations, dont les principales sont la l a t i t u d e du lieu, son a l t i t u d e, la direction des v e n t s, la proximité ou l'éloignement des m e r s, la forme des terrains environnants, etc. C'est ce que les directions des lignes i s o t h e r m e s, isothères et isochimènes, figurent d'une manière beaucoup plus exacte que l'ancienne division de la terre en c l i m a t s. On reconnaît par l'examen de ces lignes que les causes perturbatrices que nous venons de signaler influent assez notablement sur la température de l'air à la surface du globe pour que le décroissement de cette température en allant de l'équateur aux pôles soit loin de suivre régulièrement l'augmentation de la latitude. Ainsi, par exemple, bien que le Canada soit sous le parallèle de l'Allemagne, le climat y est rigoureux comme celui de la Suède; c'est que le terrain inculte y reste couvert de marécages et de forêts qui accroissent la froidure des rudes hivers de cette contrée. Ainsi encore, il est constaté que les côtes occidentales de la France sont, à latitude égale, plus favorisées que les côtes orientales de la Chine; nous devons cet avantage à la prédominance du vent d'ouest dans toute cette zone, vent qui nous apporte la fraîcheur de la

mer en été, la chaleur en hiver, tandis qu'il produit en Chine l'effet directement opposé.

La température de l'hémisphère austral est inférieure à celle de l'hémisphère boréal, sans qu'on puisse, dans l'état actuel de nos connaissances, en indiquer la cause. La *climatologie* présente bien d'autres points obscurs. Ses lois attendent, pour être formulées, que l'on ait recueilli un nombre suffisant de données. On sait déjà que les limites des températures moyennes observées sous diverses latitudes sont 31° au dessus de zéro en Abyssinie, et 18°,7 au-dessous de zéro à l'île Melville. La plus haute température constatée à la surface du globe a été de 47°,4 à Esné, en Égypte; la plus basse, de — 56°,7 à Fort-Reliance, au nord de l'Amérique; ce qui donne une différence de 104°,1 entre ces points extrêmes. On ne connaît pas la température des pôles terrestres, inaccessibles aux navigateurs; mais on sait que les *pôles du froid* ne coïncident pas avec les pôles géographiques; dans notre hémisphère, ces deux points sont distants d'environ 20°.

La chaleur offre beaucoup moins de variations à la surface des grands amas d'eau qu'à celle de la terre; de plus, elle présente un phénomène tout à fait opposé : la température baisse à mesure que l'on descend vers le fond des mers. Sous la zone torride, la température de la surface de la mer est de 26 à 27°. A de grandes profondeurs, elle n'est plus, comme dans les zones tempérées, que de 2°,5 à 3°,5. On explique cette basse température des couches inférieures par l'existence de courants sous-marins qui portent vers l'équateur l'eau froide des mers polaires.

L'influence des climats sur tous les êtres organisés, végétaux et animaux, est un fait incontestable, dont notre collaborateur Virey exprimait ainsi la loi : *Expansion* sous la chaleur, *contraction* sous l'empire de la froidure. « Il y a toutefois, ajoutait-il, des modifications à cette loi générale, par l'influence tout opposée de la sécheresse et de l'humidité. Ainsi, l'on peut établir que le froid rigoureux des régions polaires tend à resserrer tous les corps, empêcher le complet et libre développement des végétaux, rabougris, comme les saules, les bouleaux, les chênes et une foule d'autres espèces réduites à l'état de buisson, et même chez les races d'hommes, Lapons, Samoïèdes, Esquimaux; mais il n'en est point ainsi des animaux marins de ces régions, puisqu'on y voit grandir les colossales baleines, les phoques et les stellères monstrueux, les ours blancs, etc., qui conservent avec l'humidité, sous leur épaisse fourrure, une chaleur considérable au milieu des glaces, et supportent toutes les rigueurs des hivers. Au contraire, sous les brûlants climats des tropiques, la richesse de la végétation s'épanouit en fleurs et en feuillages magnifiques comme en fruits abondants. Parmi les animaux, les éléphants, les rhinocéros, les girafes et les chameaux, étalent leurs larges croupes; les autruches, les crocodiles, les énormes serpents, et jusqu'à des insectes, papillons, coléoptères d'une grande taille, signalent cette vigueur de la croissance favorisée par la chaleur : toutefois, c'est aussi dans les sables arides que naissent des herbes sèches, épineuses, velues, rampantes, et qu'une foule d'animaux ont besoin de se dérober à la brûlante ardeur du soleil, qui durcit et restreint leurs organes. » E. Merlieux.

TEMPESTA (*Il Cavalière*), c'est-à-dire le Chevalier Tempête, surnom du célèbre peintre de marine hollandais *Peter* Molyn (appelé aussi *Peter Mulier*, ou *de Mulieribus*), et sous lequel il est plus connu que sous son nom de famille. Il existe à son sujet des données très-condradictoires, notamment sur la dernière partie de sa vie. Né à Harlem, en 1637, c'est surtout à Rome qu'il fit sa réputation; aussi Fiorillo le comprend-il parmi les peintres de l'école romaine. Accusé d'avoir fait assassiner sa femme, il mourut en prison à Milan, en 1701. Ses tableaux représentant des tempêtes portent le cachet de la force et de la nature, et lui ont fait bien plus de réputation que ses autres paysages.

Il ne faut pas le confondre avec *Antonio* Tempesta, peintre et graveur plus ancien, de Florence, né en 1555, mort en 1630, dont les principales planches représentent des batailles et des chasses.

TEMPÊTE. *Voyez* Orage.

TEMPLE (du latin *templum*), édifice consacré au culte et dans lequel se réunissent les fidèles pour rendre hommage à la divinité qu'ils adorent. Leur origine date de l'organisation des premières sociétés; les hommes n'en connurent d'abord d'autres que les montagnes ou les forêts qu'ils habitaient. Ils s'y assemblaient pour adresser leurs vœux et leurs prières; les chefs de famille, les anciens de chaque localité, étaient leurs seuls prêtres. Ce ne fut qu'à une époque plus avancée qu'ils abandonnèrent les bois et les collines : la nécessité de pouvoir en toute saison et chaque jour se livrer à leurs pieuses habitudes leur inspira l'idée d'environner de murailles et de garantir des intempéries les lieux de leurs réunions; et cependant l'usage de se réunir en pleine campagne et de prier en plein air s'est en certains cas conservé dans toutes les religions. Le christianisme a ses processions des Rogations, celles de l'octave de la Fête-Dieu et des reliques dans les temps de sécheresse excessive et dans d'autres cas extraordinaires.

Suivant la tradition la plus générale, les premiers temples auraient été construits en Égypte. Cet usage aurait été ensuite imité par les Assyriens, les Phéniciens, les Syriens, et aurait passé de là en Grèce et à Rome. La superstition créa de nouveaux dieux. La politique, sous le voile de la piété, multiplia les temples et les corporations religieuses richement dotées, et fit élever des temples magnifiques. Chaque culte eut ses miracles et ses prodiges : le paganisme transformait ses héros en demi-dieux, qui comptèrent aussi leurs temples et leurs prêtres. Rome montrait ses temples à la Victoire, à la Fortune, à la Concorde. Tout alors était dieu, excepté Dieu lui-même. Les temples de Delphes, d'Éphèse, ceux de Minerve à Athènes, de Jupiter Capitolin à Rome, étaient célèbres par leurs vastes dimensions et les chefs-d'œuvre de l'art dont ils étaient décorés. Les anciens peuples regardaient les temples comme le séjour de la divinité même, comme un lieu sacré, où elle daignait se communiquer aux hommes. Tout coupable, tout débiteur qui s'était réfugié dans leur enceinte, échappait à la justice humaine, à l'autorité des lois. L'enceinte des temples était dans leur opinion un asile inviolable.

Chez quelques peuples, toute l'énergie, tout l'art national se concentra dans la construction d'un temple unique, aux proportions les plus grandioses. Les Hébreux, par exemple, adorateurs d'un Dieu unique, mais pas encore assez pénétrés de l'idée de son omnipotence, crurent qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul lieu propre au culte de ce Dieu, et firent par conséquent de leur *temple de Jérusalem* le centre de leur système religieux, tout comme celui de leur nationalité. Ce fut le roi Salomon qui construisit leur premier temple, sur le mont Moriah, avec l'assistance d'architectes phéniciens. C'était un édifice rectangulaire, en pierre, de 60 coudées de long, de 20 coudées de large et de 30 coudées de haut, entouré sous trois de ses faces de salles latérales, qui, superposées, formaient trois étages et servaient à la garde des trésors et des ustensiles du culte. La face de devant était ornée d'un porche large de 10 coudées, supporté par deux colonnes d'airain, appelées *Jachin* et *Boas*, c'est-à-dire la Constance et la Force. L'intérieur était partagé en deux salles : l'une, celle du fond, longue de 20 coudées, et appelée le *Saint des saints*, contenait l'arche d'alliance, et était séparée de la salle de devant, appelée *le Saint*, par une cloison de 40 coudées. Là se trouvaient les chandeliers d'or, la table aux pains de proposition et l'autel aux sacrifices. Ces deux salles étaient décorées de boiseries en bois précieux. Le grand-prêtre seul pouvait pénétrer dans le *Saint des saints*, et il n'y avait que les prêtres consacrés au service du temple qui eussent le droit d'entrer dans le *Saint*. Tout au tour de l'édifice régnait un parvis, au milieu duquel fumait l'autel d'airain

ou l'autel des holocaustes, et où se trouvait le bassin des purifications. Des galeries fermées par des portes d'airain séparaient ce parvis intérieur d'une cour extérieure destinée au peuple, et qui était ceinte par une épaisse muraille. En remplacement de ce premier temple, qui fut détruit par les Assyriens, les tribus juives, au retour de la captivité de Babylone, sous Séroubabel, construisirent un second temple, ayant la même forme, mais ne présentant pas la même magnificence. Hérode le Grand le rebâtit, dans des proportions bien plus grandioses, et l'entoura d'avant-cours qui s'élevaient en formes de terrasses. Celle du bas, qui avait 500 coudées carrées, était entourée sur trois de ses côtés de deux, et sur le quatrième côté, celui du midi, de trois rangées de colonnes, et s'appelait *l'avant-cour des païens*, parce qu'il était permis aux hommes de toutes les nations d'y entrer. Une haute muraille la séparait de l'avant-cour des femmes, située plus haut et ayant 135 coudées carrées, où les femmes juives se réunissaient pour faire leurs actes de dévotion. De là on pénétrait, en montant quinze marches, dans la grande avant-cour du temple, entourée également de colonnades, longue de 11 coudées et large de 135, séparée comme avant-cour des hommes par une grille de la cour intérieure, réservée aux prêtres. C'est au milieu de cette dernière cour que s'élevait le temple, construit en marbre blanc, orné de riches dorures, long et haut de 100 coudées, large de 60, avec un porche de 100 coudées de large et trois étages de salles latérales, comme dans le premier temple. Les salles destinées à contenir les ustensiles et les divers approvisionnements nécessaires pour la célébration du culte occupaient le premier étage. Quand ce temple eut été détruit par Titus, en l'an 70 de notre ère, il n'en fut plus jamais reconstruit d'autres.

En France, on appelle *temples* les édifices où les protestants se réunissent pour entendre le prêche, pour faire la cène et pratiquer les autres cérémonies de leur culte; et on réserve la qualification d'*églises* pour les édifices consacrés au culte de la majorité, c'est-à-dire au culte catholique. Cet usage ne laisse pas que d'indisposer quelques zélés calvinistes et luthériens, qui veulent y voir une preuve de plus de l'esprit d'intolérance et d'usurpation du catholicisme. Ils se gardent donc bien d'employer jamais une dénomination qui semblerait impliquer, à leurs propres yeux, la reconnaissance de la suprématie de l'Église romaine.

TEMPLE (Le), nom du quatorzième quartier de l'ancien Paris, ainsi appelé parce que c'est là qu'était situé le palais appartenant à l'ordre des Templiers. Établis à Paris, selon les uns en 1148, selon les autres en 1211, les Templiers agrandirent considérablement leur maison. En 1190 Philippe-Auguste, avant de partir pour la croisade, fit son testament et ordonna qu'on déposerait au Temple ce qu'il possédait de plus précieux; ce qui indique que le Temple était déjà considéré comme une forteresse respectable. Au treizième siècle, l'enclos du Temple, comprenant tout l'espace qui s'étend depuis le faubourg du Temple jusqu'à la rue de la Verrerie, s'était considérablement accru, et s'appelait *Ville-Neuve du Temple*. Lorsqu'en 1254 Henri III, roi d'Angleterre, traversa Paris pour retourner dans son royaume, il aima mieux habiter le Temple qu'aller loger au palais de la Cité, que saint Louis lui avait offert.

En 1279 Philippe III confirma aux chevaliers de l'ordre du Temple leurs droits de justice basse, moyenne et haute sur toutes les terres et maisons qu'ils possédaient au delà des murs de la nouvelle enceinte de Paris, c'est-à-dire depuis la porte du Temple jusqu'à la rue Barbette. Quant aux terres enfermées dans les murs de la ville, le roi ne leur laissa que la justice foncière ou basse. Le monastère de ces religieux occupait un grand terrain enfermé de hautes murailles à créneaux, fortifiées d'espace en espace par des tours. La plus grosse de ces tours, flanquée de quatre tourelles, fut bâtie par le frère Hubert, qui mourut en 1122 : ce fut dans cette grande tour qu'on enferma l'infortuné Louis XVI.

Après la destruction de l'ordre par Philippe le Bel, les biens des Templiers furent attribués en partie aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, nommés depuis *ordre de Malte*, qui firent du Temple la maison provinciale du grand-prieuré de France. Ce grand enclos était rempli par l'église, par la grosse tour et par des maisons, dont plusieurs avec des jardins. Les plus petites se louaient à des marchands et à des artisans, qui y jouissaient du droit de franchise. L'église, d'une forme gothique, était bâtie, disait-on, sur le modèle de celle de Saint-Jean-de-Jérusalem. Jacques de Souvré, grand-prieur de France, en 1720, fit faire des agrandissements considérables aux bâtiments de cette maison; il fit abattre les murailles crénelées et les tours de l'enclos, embellit les jardins, les rendit publics, et construisit un vaste hôtel au-devant du vieux manoir. Son successeur fut Philippe de Vendôme, prince du sang, célèbre par ses exploits au siége de Candie et à la prise de Namur. Ce prince voulut surpasser la splendeur du Palais-Royal; et les soupers du du Temple, chantés par l'abbé de Chaulieu, réunirent toute la société galante de la régence. Le grand-prieuré passa ensuite de Philippe de Vendôme au prince de Conti, qui en 1765 recueillit dans le Temple J.-J. Rousseau persécuté, les lettres de cachet ne pouvant pénétrer dans cette enceinte privilégiée.

Le Temple en effet a été jusqu'à la révolution le dernier lieu d'asile de Paris, et les débiteurs s'y réfugiaient en foule; aussi tous les bâtiments de l'enclos se louaient-ils infiniment plus cher que les maisons de la ville et étaient-ils pour le grand-prieuré d'un revenu de 60,000 livres. Les huissiers et les gardes du commerce se tenaient continuellement aux aguets devant la porte, et le dimanche était le seul jour où les réfugiés pussent sortir de l'enceinte sans crainte d'être inquiétés. Le duc d'Angoulême fut le dernier titulaire du grand-prieuré, et le comte d'Artois, son père, donna encore au Temple quelques fêtes galantes. Après la journée du 10 août 1792, Louis XVI fut enfermé dans la tour du Temple avec sa famille.

Dès lors le Temple devint prison d'État. Pendant les tristes années qui précédèrent le consulat, la tour vit successivement dans ses murs le comte de Montlosier, l'amiral anglais Sydney Smith, Toussaint Louverture, etc., etc. Pichegru y fut enfermé avec Moreau, Cadoudal et les frères Polignac; il s'y étrangla, le 6 avril 1804. Le premier consul, visitant le Temple, avait dit : « Il y a trop de souvenirs dans cette prison, je la ferai abattre. » La tour fut en effet démolie en 1811, et ce qui restait du palais du grand-prieur, d'abord converti en caserne, fut ensuite disposé et embelli pour recevoir le ministère des cultes. Les événements de 1814 firent changer la destination du Temple; il devint l'un des quartiers généraux des armées alliées, et en 1815 ses jardins furent occupés par la cavalerie prussienne. En 1816 Louis XVIII donna l'hôtel du Temple à une princesse de la maison de Condé, ancienne abbesse de Remiremont, qui s'y enferma avec les bénédictines du Saint-Sacrement. C'est à cette abbesse que l'on doit la chapelle qui, fondée en 1823, s'ouvrait sur la rue du Temple, avec un portique sur lequel on lisait ces deux mots latins: *Venite adoremus*. En 1848 les bénédictines abandonnèrent le palais du Temple; l'état-major de l'artillerie de la garde nationale y fut alors installé. Un square gracieusement dessiné, et pour lequel on a utilisé quelques arbres de l'ancien jardin des bénédictines, a remplacé tout récemment l'ancien palais, qui a été démoli, ainsi que ses dépendances. Ç'a été un véritable bienfait pour ce quartier populeux que la création d'un jardin public, qu'on ne peut manquer d'agrandir encore lorsque la translation à quelque extrémité de la ville du marché adjacent mettra à la disposition de l'édilité parisienne un emplacement deux fois plus considérable.

Ce marché, appelé *le Temple*, parce qu'il a été établi aussi sur les terrains de l'ancien Temple, sert d'abri à une foule de fripiers et de revendeurs. C'est là qu'on va acheter à bas prix des toilettes *d'occasion*, grâce auxquelles aux

et celles qui s'en affublent se croient transformés en *lions* et *lionnes*; jamais vous ne parviendrez à persuader à ces victimes de *misère et vanité* que chacun en les voyant passer devine tout de suite que c'est du *Temple* que provient leur défroque.

TEMPLE (Ordre du). *Voyez* TEMPLIERS.

TEMPLE (Sir WILLIAM), écrivain politique et diplomate anglais, célèbre à bon droit, naquit en 1628, à Londres, et descendait d'une branche cadette de la famille Temple, établie en Irlande, et dont la branche aînée s'éteignit en 1743, en même temps que ses grandes propriétés passaient à la famille Grenville. Il n'entra dans les affaires qu'après la restauration des Stuarts, en 1660. A cette époque il devint membre de la convention irlandaise, où il se distingua par le libéralisme de ses opinions et par son opposition à l'introduction d'un impôt de capitation (*poll bill*). En 1662 le comté de Carlow l'envoya au parlement irlandais; et l'année suivante il fut désigné par cette assemblée pour faire partie d'une commission spéciale en permanence auprès du roi. Il s'établit alors à Londres avec sa famille. Lorsqu'en 1667 les Pays-Bas se trouvèrent menacés par les Français, il fut chargé d'aller conclure à La Haye, avec la Hollande, un traité qui, par suite de l'accession de la Suède, reçut la dénomination de *traité de la triple alliance*. Il se rendit de là, avec le titre d'envoyé extraordinaire, à Aix-la-Chapelle, où il réussit à amener la conclusion de la paix signée, le 2 mai 1668, entre la France et l'Espagne. Ces succès diplomatiques le mirent en grand renom, et Charles II le nomma son ambassadeur près des états généraux. Mais en 1669, ayant reçu de sa cour, vendue aux intérêts de Louis XIV, l'ordre d'amener une rupture entre la Hollande et l'Angleterre, il se retira des affaires, et alla s'établir dans son domaine de Sheen, près Richmond, où il composa ses *Observations on the United Provinces of the Netherlands* et une partie de ses *Essays*. Rappelé aux affaires en 1672, il se rendit, en 1674, en qualité d'ambassadeur à La Haye, où il posa les bases de la paix qui fut enfin signée deux ans plus tard, en 1676, à Nimègue, et il y conclut le mariage du prince d'Orange avec la princesse Marie. Pour mettre un terme au mécontentement général, Temple conseillait au roi de créer un conseil d'État, composé de trente membres, choisis parmi les chefs de l'administration et les principaux personnages parlementaires. Quand, le 10 janvier 1681, Charles II prit le parti de dissoudre le parlement, Temple, opposé à cette mesure, donna sa démission. Mécontent de tous les partis, il se retira alors pour toujours dans ses terres, où il ne s'occupa plus que d'agriculture. Bientôt il devint si étranger au mouvement politique, qu'il n'eut pas le moindre pressentiment de la révolution de 1688. Guillaume III essaya vainement de le déterminer à rentrer aux affaires. William Temple mourut en 1698. Ses *Œuvres* ont paru en deux volumes (Londres, 1750 et 1814). Swift a publié ses *Mémoires* (2 vol., 1709) et ses *Lettres* (2 vol.).

TEMPLE-BAR. *Voyez* LONDRES.

TEMPLIERS, *Templarii*. Ainsi s'appelaient les membres d'un ordre religieux et militaire qui, comme l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et l'ordre Teutonique, devait son origine aux croisades, mais qui finit tragiquement dès le quatorzième siècle, victime des plus terribles accusations.

Quelques compagnons d'armes de Godefroi de Bouillon, restés à Jérusalem au service de la Terre Sainte, Hugues de Payens et Godefroi de Saint-Omer, formèrent, en 1118, avec sept autres chevaliers français, une confrérie ayant pour but de protéger contre les attaques des Sarrasins les pèlerins qui venaient visiter les lieux saints. La confrérie adopta la règle des chanoines réguliers, et, en présence du patriarche de Jérusalem, fit vœu de chasteté, d'obédience et de pauvreté. D'abord les frères vécurent dans une grande pénurie; mais Baudoin II céda ensuite à ces moines guerriers une partie de son palais, situé tout près de l'église du Saint-Sépulcre, qu'on appelait *le Temple* parce qu'on prétendait qu'il avait été construit sur l'emplacement même de l'ancien temple de Salomon. C'est de ce nom de leur première habitation que les membres de l'ordre furent appelés *Templiers*, et leurs maisons d'ordre reçurent également le nom de *temples*, par exemple à Paris. Le pape Honorius II confirma l'ordre en 1127, au concile de Tours, et lui donna ses premiers statuts, composés de la règle de Saint-Benoît et des préceptes de saint Bernard de Clairveaux, qui prit avec le plus grand zèle les intérêts de cette nouvelle milice monacale. Le but primitif de l'ordre fut de la sorte élargi, attendu que les Templiers, soumis à a discipline canonique et au régime monacal, durent désormais consacrer leur vie à combattre les infidèles pour la défense du saint-sépulcre. Mais le vœu de pauvreté était incompatible avec une pareille mission, et les chevaliers ne tardèrent pas à recevoir pour prix de leurs services les présents et les legs les plus considérables, tant en Palestine qu'en Europe. La richesse de l'ordre et son renom de bravoure engendrèrent parmi ses membres l'orgueil et l'avidité. Dans la lutte qui éclata entre l'empereur Frédéric I[er] et le pape Alexandre III, les Templiers ayant épousé chaudement les intérêts de ce dernier, obtinrent en 1162 un bref qui les exemptait de toute juridiction ecclésiastique et qui les plaçait sous l'obédience immédiate du saint-siége. Plus tard, d'autres brefs leur firent remise de toutes espèces d'impôts et leur accordèrent le droit de prélever des dîmes. La discipline de l'ordre se trouva ainsi profondément ébranlée, en même temps que ses tendances devenaient toutes temporelles. En Europe, les Templiers se montrèrent les défenseurs zélés de l'autorité pontificale; mais en Palestine leurs intrigues et leur attitude équivoque à l'égard des Sarrasins furent au nombre des principales causes de la décadence de la puissance chrétienne. En revanche, l'ordre ne tarda point à surpasser tous les autres en puissance et en richesse. C'est vers le milieu du treizième siècle qu'il atteignit l'apogée de ses prospérités. Propriétaire de près de 9,000 commanderies, de biens immenses, surtout en France, et de gros revenus, il faisait des affaires d'argent à l'instar des banquiers; et par ses richesses, de même que par cette circonstance qu'il comptait dans ses rangs la fleur de la noblesse européenne, il exerçait une influence considérable sur les affaires publiques. En outre, la puissance et la considération dont jouissaient les Templiers déterminaient souvent des personnages de distinction des deux sexes à s'y affilier, soit à titre de donateurs, soit comme oblats. Au moyen de ces affiliés, qui d'ordinaire lui léguaient leurs biens, l'ordre en vint à dominer toutes les classes de la société. Les Templiers n'étaient astreints à aucune espèce de noviciat. Ils avaient pour chef leur *grand-maître*, qui jouissait du rang de prince et qui donnait ses ordres au nom de Dieu lui-même. Après lui venaient les *grands-prieurs*, qui gouvernaient les provinces, puis les *baillis* et les *prieurs* ou *commandeurs*, car ces termes étaient synonymes. Il y avait en outre d'autres grands dignitaires, tels que le *sénéchal*, qui au besoin suppléait le grand-maître; le *maréchal*, qui commandait aux chefs d'armée; le *maître trésorier*, chargé de toute l'administration financière supérieure; le *drapier*, dans les attributions duquel rentrait tout ce qui était relatif à la confection des vêtements; et le *turcopolier*, qui commandait la cavalerie légère, ou les écuyers, les *turcopoles*. Quoique vers la fin du douzième siècle les grands-maîtres exerçassent une autorité très-despotique, toute la constitution de l'ordre n'en était pas moins essentiellement aristocratique. L'autorité suprême résidait dans le *chapitre général de l'ordre*, composé de tous les chefs de l'ordre et de quelques simples chevaliers appelés à en faire partie; mais dans les circonstances et les temps ordinaires ce chapitre général était suppléé par le *chapitre de Jérusalem*. En outre, chaque grande maison de l'ordre, de laquelle relevaient les maisons moindres, traitait de ses propres affaires dans un chapitre particulier. Tous les membres de l'ordre portaient comme symbole de chasteté une ceinture de fil de lin; les ecclé-

siastiques portaient un vêtement blanc, et les servites un vêtement noir ou gris. Chaque chevalier avait trois chevaux et un écuyer, et portait dessus son armure un manteau de toile de lin blanche, orné de la croix rouge à huit pointes, symbole de l'engagement qu'il avait pris de verser son sang pour la défense de l'Église. Il est facile de penser que, par suite de l'affaiblissement de la discipline et de l'oubli des règles primitives de l'ordre, toutes ces résidences occupées par une noblesse riche et organisée, qui comptait dans ses rangs les hommes les plus habiles et les plus éclairés de cette époque, avaient dû devenir le théâtre du luxe et du bien vivre. Les jouissances délicates, les vins exquis, les femmes, la musique, les fêtes, étaient à l'ordre du jour dans les maisons des Templiers, tandis que leurs chapitres étaient en proie aux haines individuelles et aux cabales.

L'occident, Paris surtout, était depuis longtemps devenu le centre de l'ordre, lorsque la puissance chrétienne s'écroula en Syrie, et cela en grande partie par la faute des Templiers. De Jérusalem le grand-maître alla d'abord (1291) s'établir à Sidon et à Tortosa, puis dans l'île de Chypre, où il fixa sa résidence à Lemisso. Les Templiers ne continuèrent que très-mollement à combattre les infidèles. Maintenant ce à quoi ils visaient surtout, c'était de fonder un État séculier de nature aristocratique et sacerdotale, d'abord dans l'île de Chypre, puis, quand ils eurent échoué là, en France. C'est alors que leur perte fut résolue. Le roi de France Philippe le Bel, qui était jaloux de leurs richesses et qui les convoitait, à qui leur puissance inspirait des défiances, et qui ne pouvait pas leur pardonner le zèle dont en toutes occasions ils faisaient preuve pour les intérêts du saint-siége, songea à anéantir cette redoutable ligue nobiliaire. Après avoir fait élire pape à Avignon Clément V, qui se trouvait complétement sous sa dépendance, il s'occupa de mettre ses plans à exécution. D'abord, en 1305, il tâcha de déterminer le grand-maître Jacques-Bernard de Molay, qu'il avait invité à lui rendre visite en France, à prendre part à une nouvelle croisade et par la même occasion à consentir à la fusion de l'ordre avec celui des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem ou Hospitaliers. Ses ouvertures ayant été repoussées, il n'hésita plus à entrer ouvertement en lutte contre l'ordre. En 1307, vraisemblablement à l'instigation du roi, des dénonciateurs se présentèrent, qui élevèrent contre l'ordre les plus effroyables accusations, telles que celles de se livrer à l'idolâtrie, de renier Jésus-Christ et de s'abandonner à des excès contre nature. Tandis que Molay cherchait à justifier l'ordre de ces imputations auprès du pape, le roi faisait arrêter, le même jour (13 octobre 1307), sous l'inculpation d'hérésie tous les Templiers qui se trouvaient en France. Peu de temps après, Clément V en fit autant par une bulle en date du 22 novembre, qui ordonnait l'arrestation des Templiers dans tous les autres pays. Mais tandis que le pape entendait procéder avec lenteur et une visible indulgence pour les Templiers, le roi confisquait leurs biens, créait une juridiction spéciale en matière d'hérésie, et à l'aide d'horribles tortures obtenait des aveux confirmant les accusations élevées contre l'ordre. Le pape essaya de diriger l'enquête avec mansuétude, à l'aide de commissaires ecclésiastiques; et ces commissaires, sans recourir à l'emploi de la torture, obtinrent aussi des Templiers beaucoup d'aveux compromettants, encore bien que la plus grande partie des accusés opposassent les dénégations les plus formelles aux faits mis à leur charge, ou en réalité n'eussent rien à dire qui fût de nature à nuire à l'ordre. Avant que l'enquête ordonnée par le pape fût terminée, Philippe fit brûler à petit feu, le 12 mai 1310, cinquante-quatre Templiers à Paris, et neuf autres dans diverses localités, pour avoir d'abord fait des aveux qu'ils avaient ensuite rétractés et pour avoir essayé de présenter la défense de l'ordre. Cette tragique exécution interrompit brusquement les travaux des commissaires du saint-siége. Dès lors aucun Templier ne voulut plus faire d'aveux, et partout, en Allemagne notamment, se manifestèrent des sentiments de compassion pour eux et de blâme pour leurs persécuteurs. Ce fut seulement le 3 novembre 1310, et après avoir reçu les protestations les plus rassurantes, que les commissaires du pape recommencèrent l'enquête, qui fut enfin terminée le 26 mai 1311. Les actes des instructions faites dans les autres pays arrivèrent aussi successivement. En Angleterre, en Écosse et en Irlande on avait, il est vrai, incarcéré aussi les Templiers, mais au total ils y furent traités avec beaucoup de modération. On se montra encore moins sévère à leur égard en Italie (à l'exception du royaume de Naples), en Espagne et en Portugal, où l'ordre avait rendu de grands services contre les Maures, mais surtout en Allemagne.

Les écrivains du moyen âge soutiennent l'innocence des Templiers et attribuent sa chute à la rapacité de Philippe le Bel et du pape. Au dix-huitième siècle ce furent les francs-maçons et les partisans des lumières qui essayèrent de les défendre; mais de nos jours l'étude des actes de la procédure a permis de connaître plus à fond l'organisation intérieure de l'ordre, et a complétement modifié l'opinion. Il demeure avéré que le pape fit procéder à l'enquête avec une modération extrême et avec autant d'impartialité que d'indulgence; que la culpabilité des Templiers, d'après les idées alors régnantes, était flagrante, et que le jugement rendu par le pape fut encore empreint de beaucoup de mansuétude. Les trahisons de l'ordre en Palestine, ses crimes, son avidité et son ambition, la vie de débauches d'un grand nombre de ses membres, l'oubli complet du but de son institution dans lequel il était tombé, sont des faits prouvés par une étude approfondie de l'histoire des croisades. Tout cela eût bien pu justifier la réforme de l'ordre, mais non sa destruction. Or, il résulte des actes de la procédure que des opinions déistes et panthéistes avaient fini par pénétrer dans les principes professés par les Templiers en matière de religion. La négation du Christ, l'adoration d'une idole à laquelle le peuple donnait le nom de *Baphomet*, la connexion avec certaines idées gnostiques rapportées d'Orient, et un grossier culte des sens, tel qu'il en existe dans quelques religions païennes de ces contrées, semblent avoir été des accusations fondées. Mais il n'est pas invraisemblable qu'il y avait dans l'ordre des membres initiés et des membres qui ne l'étaient pas, ce qui explique la contradiction existant entre les graves aveux des uns et les protestations de complète innocence des autres. Au mois d'octobre 1311, le pape convoqua à Vienne un concile où l'on fit de toute la procédure l'objet de longues délibérations. Mais ce ne fut que lorsque le roi Philippe le Bel se fut rendu en personne à ce concile, en février 1312, que le pape Clément V prononça, le 3 avril suivant, la suppression de l'ordre, sous peine d'excommunication, comme coupable de crimes honteux qu'il fallait passer sous silence. Clément V ajoutait, il est vrai, qu'il rendait cette sentence moins d'après les actes de la procédure qu'en vertu de ses pleins pouvoirs pontificaux; mais c'était là évidemment un biais adopté par égard pour l'Église et afin de cacher l'énormité du scandale, car c'est seulement de nos jours que les actes de la procédure ont été rendus publics. La bulle portait absolution en faveur des Templiers qui devaient être répartis dans d'autres couvents, et décidait que les biens de l'ordre seraient donnés aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem pour être par ceux-ci employés au service de l'Église. Philippe le Bel n'en fit pas moins encore brûler à petit feu à Paris, le 19 mars 1414, le grand-maître, Jacques de Molay, et le grand-prieur de Normandie, Hugues de Peraldo, parce qu'ils avaient rétracté leurs aveux et protesté avec persévérance contre la légalité de toute la procédure. Philippe le Bel mourut peu après cette sanglante tragédie, et Clément V ne tarda pas à le suivre dans la tombe. Il n'y eut qu'une faible partie des biens de l'ordre qui passèrent aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et encore durent-ils en payer la valeur. Les princes gardèrent pour eux bon nombre de ces biens, notamment en France, sous prétexte de pourvoir à l'entretien des Templiers sécularisés. D'ailleurs, en vola qui put. En Allemagne la suppression de l'ordre n'eut lieu

que successivement, et non sans peine, parce que personne ne connaissait les faits imputés aux Templiers qui en beaucoup d'endroits défendirent même leurs propriétés les armes à la main. En Espagne et en Portugal, l'ordre fut transformé, en 1319, en un ordre de cour, l'*ordre du Christ*, qui existe encore aujourdhui, mais dans lequel durent aussitôt s'effacer toutes traces de l'ancien esprit des Templiers. Quant aux Templiers mêmes, dont le nombre, à l'origine de la procédure, s'élevait, dit-on, à 20,000, il n'y en eut qu'une très-petite partie qu'on renferma dans des prisons pour le restant de leurs jours, ou bien qu'on entretint dans d'autres monastères. Beaucoup entrèrent dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; la plupart rentrèrent dans le monde.

Il est possible que quelques éléments de cet ordre si puissant aient continué de subsister, mais il n'en existe pas la moindre trace quelque peu authentique. Les rapports de la franc-maçonnerie avec l'ordre du Temple sont de pure invention. Les jésuites cherchèrent, il est vrai, à introduire dans la maçonnerie, dont il commença d'être question vers la fin du dix-septième siècle, le *templisme*, et bon nombre de mômeries et de tours de passe-passe s'y rapportant, afin de pouvoir diriger ainsi cette association dans un but catholique et sacerdotal. Leur collége de Clermont, à Paris, devint le centre d'action de ce système, qui pénétra insensiblement dans les *loges* de tous les autres pays. Ce ne fut qu'en 1782, dans une réunion des francs-maçons les plus importants de l'Allemagne, qui eut lieu à Wiesbaden, sous la présidence du duc Ferdinand de Brunswick, qu'on parvint à s'en débarrasser et à restituer à la maçonnerie son caractère essentiellement protestant.

[Voici la rude esquisse que saint Bernard nous donne de la figure du Templier : « Cheveux tondus, poil hérissé, souillé de poussière; noir de fer, noir de hâle et de soleil... Ils aiment les chevaux ardents et rapides, mais non parés, bigarrés, caparaçonnés... Ce qui charme dans cette foule, dans ce torrent qui coule à la Terre Sainte, c'est que vous n'y voyez que des scélérats et des impies. Christ d'un ennemi se fait un champion; du persécuteur Saül il fait un saint Paul... » Puis, dans un éloquent itinéraire, il conduit les guerriers pénitents de Béthléem au Calvaire, de Nazareth au saint-sépulcre.

La grande affaire du moyen âge fut la guerre sainte, la croisade; l'idéal de la croisade semblait réalisé dans l'ordre du Temple. Associés aux Hospitaliers dans la défense des saints lieux, les Templiers en différaient en ce que la guerre était plus particulièrement le but de leur institution. Les uns et les autres rendaient les plus grands services. En bataille, les deux ordres fournissaient alternativement l'avant-garde et l'arrière-garde. Les Templiers formaient l'avant-garde à Mansourah.

On avait cru avec raison ne pouvoir jamais faire assez pour un ordre si dévoué et si utile. Les priviléges les plus magnifiques leur furent accordés. Chacun désirait naturellement participer à de tels priviléges. Innocent III lui-même voulut être affilié à l'ordre; Philippe le Bel le demanda en vain.

Mais quand cet ordre n'eût pas eu ces grands et magnifiques priviléges, on s'y serait présenté en foule. Le Temple avait pour les imaginations un attrait de mystère et de vague terreur. Les réceptions avaient lieu dans les églises de l'ordre, la nuit, et portes fermées. Les membres inférieurs en étaient exclus. La forme de réception était empruntée aux rites dramatiques et bizarres, aux *mystères* dont l'Église antique ne craignait pas d'entourer les choses saintes. Le récipiendaire était présenté d'abord comme un pécheur, un mauvais chrétien, un renégat. Il reniait, à l'exemple de saint Pierre; le reniement, dans cette pantomime, s'exprimait par un acte : il crachait sur la croix. L'ordre se chargeait de réhabiliter ce renégat, de l'élever d'autant plus haut que sa chute était plus profonde. Ainsi, dans la *fête des fols*, l'homme offrait l'hommage même de son imbécillité, de son infamie, à l'Église, qui devait le régénérer. Ces comédies sacrées, chaque jour moins comprises, étaient de plus en plus dangereuses, plus capables de scandaliser un âge prosaïque, qui ne voyait que la lettre et perdait le sens du symbole. Elles avaient ici un autre danger. L'orgueil du Temple pouvait laisser dans ces formes une équivoque impie. Le récipiendaire pouvait croire qu'au delà du christianisme vulgaire, l'ordre allait lui révéler une religion plus haute, lui ouvrir un sanctuaire derrière le sanctuaire. Ce nom du *Temple* n'était pas sacré pour les seuls chrétiens. S'il exprimait pour eux le saint sépulcre, il rappelait aux juifs, aux musulmans, le temple de Salomon. L'idée du Temple, plus haute et plus générale que celle même de l'Église, planait en quelque sorte par-dessus toute religion. L'Église datait, et le Temple ne datait pas. Même après la ruine des Templiers, le Temple subsiste, au moins comme tradition, dans les enseignements d'une foule de sociétés secrètes, jusqu'aux rose-croix, jusqu'aux francs-maçons. L'Église est la maison du Christ, le Temple celle du Saint-Esprit. Les gnostiques prenaient pour leur grande fête non pas Noël ou Pâques, mais la Pentecôte, le jour où l'Esprit descendit. Jusqu'à quel point ces vieilles sectes subsistèrent-elles au moyen âge? Les Templiers y furent-ils affiliés? De telles questions, malgré les ingénieuses conjectures des modernes, resteront toujours obscures, dans l'insuffisance des monuments.

Je ne voudrais pas m'associer aux persécuteurs de ce grand ordre. L'ennemi des Templiers les a lavés sans le vouloir; les tortures par lesquelles il leur arracha de honteux aveux semblent une présomption d'innocence. On est tenté de ne pas croire des malheureux qui s'accusent dans les gênes. S'il y eut des souillures, on est tenté de ne plus les voir, effacées qu'elles furent dans la flamme de bûchers. Il subsiste cependant de graves aveux, obtenus hors de la question et des tortures. Les points mêmes qui ne furent pas prouvés n'en sont pas moins vraisemblables pour qui connaît la nature humaine, pour qui considère sérieusement la situation de l'ordre dans ses derniers temps.

Il était naturel que le relâchement s'introduisît parmi des moines guerriers, des cadets de la noblesse, qui couraient les aventures loin de la chrétienté, souvent loin des yeux de leurs chefs, entre les périls d'une guerre à mort et les tentations d'un climat brûlant, d'un pays d'esclaves, de la luxurieuse Syrie. L'orgueil et l'honneur les soutinrent tant qu'il y eut espoir pour la Terre Sainte. Enfin, ils perdirent Jérusalem, puis Saint-Jean-d'Acre. Soldats délaissés, sentinelles perdues, faut-il s'étonner si au soir de cette bataille de deux siècles les bras leur tombèrent? La chute est grave après les grands efforts. L'âme montée si haut dans l'héroïsme et la sainteté tombe bien lourde en terre... Malade et aigrie, elle se plonge dans le mal avec une faim sauvage, comme pour se venger d'avoir cru. Telle paraît avoir été la chute du Temple. Tout ce qu'il y avait eu de saint en l'ordre devint péché et souillure. Après avoir tendu de l'homme à Dieu, il tourna de Dieu à la bête. Les pieuses agapes, les fraternités héroïques, couvrirent de sales amours de moines. Ils cachèrent l'infamie en s'y mettant plus avant; et l'orgueil y trouvait encore son compte. Ce peuple éternel, sans famille ni génération charnelle, recruté par l'élection et l'esprit, faisait montre de son mépris pour la femme, se suffisant à lui-même et n'aimant rien hors de soi. Comme ils se passaient de femmes, ils se passaient aussi de prêtres, péchant et se confessant entre eux. Et ils se passèrent de Dieu encore. Ils essayèrent des superstitions orientales, de la magie sarrasine. D'abord symbolique, le reniement devint réel; ils abjurèrent un Dieu qui ne donnait pas la victoire; ils le traitèrent comme un allié infidèle, qui les trahissait, l'outragèrent, crachèrent sur la croix. Leur vrai dieu, ce semble, devint l'ordre même. Ils adorèrent le Temple et les Templiers leurs chefs, comme Temples vivants. Ils symbolisèrent par les cérémonies les plus sales et les plus repoussantes le dévouement aveugle, l'abandon

complet de la volonté. L'ordre, se serrant ainsi, tomba dans une farouche religion de soi-même, dans un satanique égoïsme. Ce qu'il y a de souverainement diabolique dans le diable, c'est de s'adorer.

Voilà, dira-t-on, des conjectures. Mais elles ressortent trop naturellement d'un grand nombre d'aveux obtenus sans avoir recours à la torture, particulièrement en Angleterre.

Que tel ait été d'ailleurs le caractère général de l'ordre, que les statuts soient devenus expressément honteux et impies, c'est ce que je suis loin d'affirmer. De telles choses ne s'écrivent pas. La corruption entre dans un ordre par connivence mutuelle et tacite. Les formes subsistent, changeant de sens et perverties par une mauvaise interprétation que personne n'avoue tout haut. Mais quand même ces infamies, ces impiétés, auraient été universelles dans l'ordre, elles n'auraient pas suffi pour entraîner sa destruction. Le clergé les aurait couvertes et étouffées, comme tant d'autres désordres ecclésiastiques. La cause de la ruine du Temple, c'est qu'il était trop riche et trop puissant.

Philippe le Bel en voulait aux Templiers de n'avoir souscrit l'appel contre Boniface qu'avec réserve, *sub protestationibus*. Ils avaient refusé d'admettre le roi dans l'ordre. Ils l'avaient refusé et ils l'avaient servi, double humiliation. Il leur devait de l'argent; le Temple était une sorte de banque, comme l'ont été souvent les temples de l'antiquité. La tentation était forte pour le roi. Sa victoire de Mons-en-Puelle l'avait ruiné. Déjà contraint de rendre la Guienne, il l'avait été encore de lâcher la Flandre flamande. Sa détresse pécuniaire était extrême, et pourtant il lui fallut révoquer un impôt contre lequel la Normandie s'était soulevée. Le peuple était déjà si ému qu'on défendit les rassemblements de plus de cinq personnes. Le roi ne pouvait sortir de cette situation désespérée que par quelque grande confiscation. Or, les juifs ayant été chassés, le coup ne pouvait frapper que sur les prêtres ou sur les nobles, ou bien sur un ordre qui appartenait aux uns ou aux autres, mais qui par cela même, n'appartenant exclusivement ni à ceux-ci ni à ceux-là, ne serait défendu par personne. Loin d'être défendus, les Templiers furent plutôt attaqués par leurs défenseurs naturels. Les moines les poursuivirent. Les nobles, les plus grands seigneurs de France, donnèrent par écrit leur adhésion au procès.

Le coup ne fut pas imprévu, comme on l'a dit. Les Templiers eurent le temps de le voir venir. Mais l'orgueil les perdit; ils crurent toujours qu'on n'oserait. Le roi hésitait en effet. Il avait d'abord essayé des moyens indirects. Par exemple, il avait demandé à être admis dans l'ordre. S'il y eût réussi, il se serait probablement fait grand-maître, comme fit Ferdinand le Catholique pour les ordres militaires d'Espagne. Il aurait appliqué les biens du Temple à son usage, et l'ordre eût été conservé.

Depuis la perte de la Terre Sainte, et même antérieurement, on avait fait entendre aux Templiers qu'il serait urgent de les réunir aux Hospitaliers. Réuni à un ordre plus docile, le Temple eût présenté peu de résistance aux rois. Ils ne voulurent point entendre à cela.

Pendant que les Templiers résistaient si fièrement à toute concession, les mauvais bruits allaient se fortifiant. Eux-mêmes y contribuaient. Un chevalier disait à Raoul de Presles, l'un des hommes les plus graves du temps, « que dans le chapitre général de l'ordre il y avait une chose si secrète, que si, pour son malheur, quelqu'un la voyait, fût-ce le roi de France, nulle crainte de tourment n'empêcherait ceux du chapitre de le tuer, selon leur pouvoir ». Un Templier nouvellement reçu avait protesté contre la forme de réception devant l'official de Paris. Un autre s'en était confessé à un cordelier, qui lui donna pour pénitence de jeûner tous les vendredis, un an durant, sans chemise. Un autre enfin, qui était de la maison du pape, « lui avait ingénument confessé tout le mal qu'il avait reconnu en son ordre, en présence d'un cardinal son cousin, qui écrivit à l'instant cette déposition. » On faisait en même temps courir des bruits sinistres sur les prisons terribles où les chefs de l'ordre plongeaient les membres récalcitrants. Le peuple accueillait avidement ces bruits; il trouvait les Templiers trop riches et peu généreux. Un des griefs portés contre cette opulente corporation, c'est « que les aumônes ne s'y faisaient pas comme il convenait ».

Les choses étaient mûres. Le roi appela à Paris le grand-maître et les chefs; il les caressa, les combla, les endormit. Ils vinrent se faire prendre au filet, comme les protestants à la Saint-Barthélemy.

Le Temple de Paris était le centre de cet ordre célèbre. Les chapitres généraux s'y tenaient. De cette maison dépendaient toutes les *provinces* de l'ordre : Portugal, Castille et Léon, Aragon, Majorque, Allemagne, Italie, Pouille et Sicile, Angleterre et Irlande. Dans le Nord, l'ordre Teutonique était sorti du Temple, comme en Espagne d'autres ordres militaires se formèrent de ses débris. L'immense majorité des Templiers étaient français, particulièrement les grands-maîtres. A Paris, l'enceinte du Temple comprenait tout le grand quartier, triste et mal peuplé, qui en a conservé le nom. C'était un tiers du Paris d'alors. A l'ombre du Temple, et sous sa puissante protection, vivaient une foule de serviteurs, de familiers, d'affiliés, et aussi de gens condamnés; les maisons de l'ordre avaient droit d'asile. Philippe le Bel lui-même en avait profité, en 1306, lorsqu'il était poursuivi par le peuple soulevé. Il restait encore à l'époque de la révolution un monument de cette ingratitude royale, la grosse tour à quatre tourelles, bâtie en 1222. Elle servit de prison à Louis XVI.

Au moment où Philippe le Bel les proscrivit, il venait d'augmenter leurs privilèges. Il avait prié le grand-maître d'être parrain d'un de ses enfants. Le 12 octobre Jacques Molay, désigné par lui avec trois autres grands personnages, avait tenu le poêle à l'enterrement de la belle-sœur de Philippe. Le 13 il fut arrêté avec les cent quarante templiers qui étaient à Paris. Le même jour soixante le furent à Beaucaire, puis une foule d'autres par toute la France. On s'assura de l'assentiment du peuple et de l'université. Le jour même de l'arrestation les bourgeois furent appelés par paroisses et par confréries au jardin du roi, dans la Cité; des moines y prêchèrent. On peut juger de la violence de ces prédications populaires par celle de la lettre royale qui courut par toute la France, et qui se terminait par l'indication sommaire des accusations : reniement, trahison de la chrétienté au profit des infidèles, initiation dégoûtante, prostitution mutuelle; enfin, le comble de l'horreur, cracher sur la croix !

Tout cela avait été dénoncé par des Templiers. Deux chevaliers, un Gascon et un Italien, en prison pour leurs méfaits, avaient, disait-on, révélé tous les secrets de l'ordre. Ce qui frappait le plus l'imagination; c'étaient les bruits étranges qui couraient sur une idole qu'auraient adorée les Templiers. Les rapports variaient. Selon les uns, c'était une tête barbue, d'autres disaient une tête à trois faces. Elle avait, disait-on encore, des yeux étincelants; selon quelques-uns, c'était un crâne d'homme. Quelques-uns y substituaient un chat.

Quoi qu'il en fût de ces bruits, Philippe le Bel n'avait pas perdu de temps. Le jour même de l'arrestation, il vint de sa personne s'établir au Temple avec son trésor et son trésor des chartes, avec une armée de gens de loi, pour instrumenter, inventorier. Cette belle saisie l'avait fait riche tout d'un coup.

L'étonnement et l'effroi du pape furent au comble quand il apprit que le roi se passait de lui dans la poursuite d'un ordre qui ne pouvait être jugé que par le saint-siége. La colère lui fit oublier sa servilité ordinaire, sa position précaire et dépendante au milieu des États du roi. Il suspendit les pouvoirs des juges ordinaires, archevêques et évêques, ceux même des inquisiteurs. La réponse du roi est rude. Il écrit au pape que Dieu déteste les tièdes, que ces lenteurs sont une sorte de connivence avec les crimes des ac-

cusés, que le pape devrait plutôt exciter les évêques. Philippe laissa d'ailleurs croire au pape qu'il allait lui remettre les prisonniers entre les mains; il se chargeait seulement de garder les biens, pour les appliquer au service de la Terre Sainte (25 décembre 1307). Son but était d'obtenir que le pape rendît aux évêques et aux inquisiteurs leurs pouvoirs, qu'il avait suspendus. Le pape y consentit en effet, se réservant seulement le jugement des chefs de l'ordre. Cette molle procédure ne pouvait satisfaire le roi. Si la chose eût été traînée ainsi à petit bruit, et pardonnée, comme au confessionnal, il n'y avait pas moyen de garder les biens. Aussi, pendant que le pape s'imaginait tout tenir dans ses mains, le roi faisait instrumenter à Paris par son confesseur, inquisiteur général de France. On obtint sur-le-champ cent quarante aveux par les tortures; le fer et le feu y furent employés. Ces aveux une fois divulgués, le pape ne pouvait plus arranger la chose.

Le pape avait rendu (5 juillet 1308) aux juges ordinaires, archevêques et évêques, leurs pouvoirs un instant supendus. Le 1er août encore il écrivait qu'on pouvait suivre le droit commun, et le 12 il remettait l'affaire à une commission. Les commissaires devaient instruire le procès dans la province de Sens, à Paris, évêché dépendant de Sens. D'autres commissaires étaient nommés pour en faire autant dans les autres parties de l'Europe : pour l'Angleterre, l'archevêque de Cantorbéry; pour l'Allemagne, ceux de Mayence, de Cologne et de Trèves. Le jugement devait être prononcé d'alors en deux ans dans un concile général, hors de France, à Vienne, en Dauphiné, sur terre d'Empire. La commission, composée principalement d'évêques, était présidée par Gilles d'Aiscelin, archevêque de Narbonne, homme doux et faible, de grandes lettres et de peu de cœur. Le roi et le pape, chacun de leur côté, croyaient cet homme tout à eux. Le pape crut calmer plus sûrement encore le mécontentement de Philippe en adjoignant à la commission le confesseur du roi, moine dominicain et grand-inquisiteur de France, celui qui avait commencé le procès avec tant de violence et d'audace. Chaque jour la commission assistait à une messe, et puis siégeait. Un huissier criait à la porte de la salle : « Si quelqu'un veut défendre l'ordre de la milice du Temple, il n'a qu'à se présenter. » C'est une chose admirable qu'au milieu de ces violences, et dans un tel péril, il se soit trouvé un certain nombre de chevaliers pour soutenir l'innocence de l'ordre; mais ce courage fut rare. La plupart étaient sous l'impression d'une profonde terreur. La perte des Templiers était partout poursuivie avec acharnement dans les conciles provinciaux; neuf chevaliers venaient encore d'être brûlés à Senlis. Les interrogatoires avaient lieu sous la terreur des exécutions. Le procès était étouffé dans les flammes... La commission continua ses séances jusqu'au 11 juin 1311. Le résultat de ses travaux est consigné dans un registre qui finit par ces paroles : « Pour surcroît de précaution, nous avons déposé ladite procédure, rédigée par les notaires en acte authentique, dans le trésor de Notre-Dame de Paris, pour n'être exhibée à personne que sur lettres spéciales de Votre Sainteté. » Dans tous les États de la chrétienté, on supprima l'ordre, comme inutile ou dangereux. Les rois prirent les biens ou les donnèrent aux autres ordres. Mais les individus furent ménagés. Le traitement le plus sévère qu'ils éprouvèrent fut d'être emprisonnés dans des monastères, souvent dans leurs propres couvents. C'est l'unique peine à laquelle on condamna en Angleterre les chefs de l'ordre qui s'obstinaient à nier. Les Templiers furent condamnés en Lombardie et en Toscane, justifiés à Ravenne et à Bologne. En Castille, on les jugea innocents. Ceux d'Aragon, qui avaient des places fortes, s'y jetèrent et firent résistance, principalement dans leur fameux fort de Monçon. Le roi d'Aragon emporta ces forts, et ils n'en furent pas plus maltraités. On créa l'ordre de Monteza, où ils entrèrent en foule. En Portugal, ils recrutèrent les ordres d'Avis et du Christ. Ce n'était pas dans l'Espagne, en face des Maures, sur la terre classique de la croisade, qu'on pouvait songer à proscrire les vieux défenseurs de la chrétienté. La conduite des autres princes à l'égard des Templiers faisait la satire de Philippe le Bel.

Il faut avouer que ce procès n'était pas de ceux qu'on peut juger. Il embrassait l'Europe entière; les dépositions étaient par milliers, les pièces innombrables; les procédures avaient différé dans les différents États. La seule chose certaine, c'est que l'ordre était désormais inutile et, de plus, dangereux. Quelque peu honorables qu'aient été ses secrets motifs, le pape agit sensément. Il déclare, dans sa bulle explicative, que les informations ne sont pas assez sûres, qu'il n'a pas le droit de juger, mais que l'ordre est suspect : *Ordinem valde suspectum*. Clément XIV n'agit pas autrement à l'égard des jésuites. Restait une triste partie de la succession du Temple, la plus embarrassante. Je parle des prisonniers que le roi gardait à Paris, particulièrement du grand-maître. Écoutons sur ce tragique événement, le récit de l'historien anonyme, du continuateur de Guillaume de Nangis : « Le grand-maître du ci-devant ordre du Temple et trois autres Templiers, le visitateur de France, les maîtres de Normandie et d'Aquitaine, sur lesquels le pape s'était réservé de prononcer définitivement, comparurent par-devant l'archevêque de Sens, et une assemblée d'autres prélats et docteurs en droit divin et en droit canon, convoqués spécialement dans ce but à Paris sur l'ordre du pape, par l'évêque d'Albano et deux autres cardinaux légats. Comme les quatre susdits avouaient les crimes dont ils étaient chargés, publiquement et solennellement et qu'ils persévéraient dans cet aveu et paraissaient vouloir y persévérer jusqu'à la fin, après mûre délibération du conseil, sur la place du parvis de Notre-Dame, le lundi après la Saint-Grégoire, ils furent condamnés à être emprisonnés pour toujours et murés. Mais comme les cardinaux croyaient avoir mis fin à l'affaire, voilà que tout à coup, sans qu'on pût s'y attendre, deux des condamnés, le maître d'outre-mer et le maître de Normandie, se défendant opiniâtrément contre le cardinal qui venait de parler contre l'archevêque de Sens, en reviennent à renier leur confession et tous leurs aveux précédents, sans garder de mesure, au grand étonnement de tous. Les cardinaux les remirent au prévôt de Paris, qui se trouvait présent, pour les garder uniquement jusqu'à ce qu'ils en eussent plus pleinement délibéré le lendemain. Mais dès que le bruit en vint aux oreilles du roi, qui était alors dans son palais royal, ayant communiqué avec les siens, sans appeler les clercs, par un avis prudent, vers le soir du même jour, il les fit brûler tous deux sur le même bûcher, dans une petite île de la Seine, entre le Jardin royal et l'église des frères ermites de Saint-Augustin. Ils parurent soutenir les flammes avec tant de fermeté et de résolution que la constance de leur mort et leurs dénégations finales frappèrent la multitude d'admiration et de stupeur. Les deux autres furent enfermés comme le portait leur sentence. »

Cette exécution à l'insu des juges fut évidemment un assassinat. Le roi dédaigna ici toute apparence de droit, et n'employa que la force. Il n'avait pas même ici l'excuse du danger, la raison d'État, celle du *salus populi*, qu'il inscrivait sur ses monnaies. Non, il considéra la dénégation du grand-maître comme un outrage personnel, une insulte à la royauté, tant compromise dans cette affaire. Il le frappa sans doute comme *reum læsæ majestatis*.

Maintenant, comment expliquer les variations du grand-maître et sa dénégation finale? Ne semble-t-il pas que, par fidélité chevaleresque, par orgueil militaire, il ait couvert à tout prix l'honneur de l'ordre; que la *superbe* du Temple se soit réveillée au dernier moment; que le vieux chevalier laissé sur la brèche comme dernier défenseur ait voulu, au péril de son âme, rendre à jamais impossible le jugement de l'avenir sur cette obscure question?

On peut dire aussi que les crimes reprochés à l'ordre

étaient particuliers à telle province du Temple, à telle maison; que l'ordre en était innocent, que Jacques Molay, après avoir avoué comme homme et par humilité, put nier comme grand-maître.

Mais il y a autre chose à dire. Le chef principal de l'accusation, le reniement, reposait sur une équivoque. Ils pouvaient avouer qu'ils eussent renié et soutenir qu'ils n'étaient point apostats. Ce reniement, plusieurs le déclarèrent, était symbolique; c'était une imitation du reniement de saint Pierre, une de ces pieuses comédies dont l'Église antique entourait les actes les plus sérieux de la religion, mais dont la tradition commençait à se perdre au quatorzième siècle. Que cette cérémonie ait été quelquefois accomplie avec une légèreté coupable, ou même avec une dérision impie, c'était le crime de quelques-uns, et non la règle de l'ordre. Cette accusation est pourtant ce qui perdit le Temple. Ce ne fut pas l'infamie des mœurs: elle n'était pas générale; autrement, comment supposer que des Templiers auraient fait entrer dans l'ordre leurs proches parents? Ne faisons pas une telle injure à la nature humaine! Ce ne fut pas l'hérésie, les doctrines gnostiques : vraisemblablement les chevaliers s'occupaient peu de dogme. La vraie cause de leur ruine, celle qui mit tout le peuple contre eux, qui ne leur laissa pas un défenseur parmi tant de familles nobles auxquelles ils appartenaient, ce fut cette monstrueuse accusation d'avoir renié et craché sur la croix. Cette accusation est justement celle qui fut avouée du plus grand nombre. Ils semblaient par cette apostasie apparente promettre obéissance à l'ordre contre la religion même, dont l'ordre se disait le défenseur.

Michelet, de l'Institut.]

Le nouvel ordre du Temple existant en France, et qui prétend rattacher son origine à Jacques Molay, provient tout bonnement de la loge maçonnique des jésuites du collège de Clermont. En novembre 1754, beaucoup de membres distingués de cette loge s'associèrent à l'effet de continuer réellement l'ancien ordre des Templiers. La conservation de l'esprit de la chevalerie et la profession d'un déisme éclairé ayant ses racines dans la philosophie de l'époque, tels furent les points principaux qu'eut en vue la nouvelle association. Les personnages les plus distingués de la cour et de la noblesse française s'affilièrent à cet ordre aristocratique, dont les membres s'affublèrent d'oripeaux dispendieux. A la mort du grand-maître Bourbon-Conti, en 1779, ce fut le duc de Cossé-Brissac qui lui succéda dans cette dignité. Celui-ci mourut en 1792. A la révolution, le nouvel ordre du Temple disparut comme association noble. Ce fut seulement vers la fin du Directoire que ses débris se réunirent de nouveau, et qu'on chercha à donner à l'association une tendance politique. Après la fondation de l'empire, les nouveaux Templiers conçurent de vastes espérances, et élurent pour grand-maître le médecin Fabré de Palaprat, homme assez influent et appartenant à une bonne famille, qui revêtit de la meilleure foi du monde cette dignité pendant plus de trente années. Le régime impérial ne mit aucun obstacle à cette innocente résurrection de l'ordre du Temple, et en 1808 le jour anniversaire de la mort de Jacques Molay fut célébré en grande pompe à Paris. Mais alors les plus ridicules dissensions intestines éclatèrent au sein de l'ordre; les *généraux* d'Asie, d'Afrique et d'Amérique se révoltèrent contre le grand-maître, et la publication d'un nouveau livre de statuts, en 1811, mit seule fin à ces discordes. Sous la Restauration, les tendances libérales que montrèrent les nouveaux Templiers mirent leur ordre en suspicion auprès du pouvoir, de sorte que la police, à l'instigation des jésuites, arrêta à diverses reprises le grand-maître. Afin de ramener l'ordre à son but primitif, la guerre contre les infidèles, on songea à faire l'acquisition de quelque îlot dans l'Archipel. Les Templiers se rattachèrent aussi aux divers comités philhellènes qui surgirent lors de l'insurrection grecque; et il y en eut même qui se rendirent en Grèce pour verser leur sang dans la guerre contre les Turcs. Après la révolution de Juillet, les nouveaux Templiers essayèrent d'appeler sur eux l'attention publique; ils admirent dans leur ordre le fameux abbé Chatel, qui y officia quelque temps en qualité de primat des Gaules; mais ensuite ils l'en expulsèrent. En 1833 le saint-siége fit des démarches auprès du gouvernement français à l'effet d'obtenir que des poursuites fussent dirigées contre ces sectaires; mais Louis-Philippe, mû par la même politique qui le portait à tolérer les mômeries des saint-simoniens, laissa faire, et cette même année les nouveaux Templiers louèrent dans la Cour des Miracles un vaste emplacement qui avait été occupé par un bastringue, et le consacrèrent en grande pompe à la célébration de leur culte, ridicule parodie du culte catholique. C'est le soir qu'on y disait la *messe* en chapitre, en présence du grand-maître, affublé d'un costume étincelant de similor et de strass, d'une cinquantaine de bourgeois déguisés en Templiers, exactement vêtus comme ceux qu'on peut voir à la Comédie-Française dans la tragédie de Raynouard, et de trois ou quatre cents *chevaliers*, qui soit modestie, soit économie, se contentaient de porter pour tous insignes de leur dignité, sur leur gilet de piqué blanc un grand cordon blanc à liserés rouges auquel pendait la croix à huit pointes, et sur leur habit noir une plaque argentée, en forme de crachat. Il y eut de nombreuses réceptions de *chevaliers*, et l'ordre admit même dans ses rangs un certain nombre de dames. Après huit ou dix représentations de ce genre, il fallut pourtant fermer le Temple, faute de pouvoir en payer le loyer; et depuis lors les Templiers, réduits à n'être qu'une vulgaire association maçonnique, n'ont plus fait parler d'eux, que nous sachions.

Les nouveaux Templiers s'étaient engagés à publier les actes et documents établissant d'une manière authentique leur filiation en ligne directe de l'ordre supprimé au commencement du quatorzième siècle; mais ils ont toujours oublié de le faire. Outre un certain nombre d'ustensiles à l'usage de leur culte, qu'ils prétendent être des reliques vénérables de l'ancien ordre, ils possèdent deux manuscrits, le *Leviticon* et un exemplaire particulier de l'Évangile de saint Jean, regardés par eux comme la base et la source d'une doctrine secrète. Dans son *Histoire des Sectes religieuses*, l'abbé Grégoire a établi que ce *Leviticon* est un composé de doctrines panthéistes et de principes communs à tous les *esprits forts*. Quant au prétendu manuscrit original de l'Évangile, ce n'est qu'une version grecque, qui a subi de nombreuses mutilations à une époque encore peu éloignée de la nôtre. Consultez Dupuy, *Histoire de la Condamnation des Templiers* (Paris, 1654), le premier ouvrage qui ait été composé d'après les actes authentiques de la procédure. Les jésuites en firent racheter la plupart des exemplaires, et en publièrent ensuite diverses éditions mutilées. Havemann a écrit en allemand une *Histoire de la Destruction de l'Ordre des Templiers* (Stuttgard, 1847).

TEMPORAL, du latin *tempora*, tempes : ce qui appartient aux tempes. On appelle ainsi, en raison de sa situation, un os placé de chaque côté de la tête. Il est joint à l'os coronal par la *suture écailleuse;* aussi est-il appelé, en cet endroit, *os écailleux*. La partie inférieure est jointe à l'os occipital et au sphénoïde. Il tient à ce dernier, comme aussi aux os de la mâchoire supérieure, par le moyen de certaines apophyses, et porte en cet endroit le nom d'*os pierreux*. Quoique dans les adultes il ne soit composé que d'une seule pièce, il en forme trois différentes chez les enfants. On distingue encore, en termes d'anatomie, l'*artère temporal*, la *fosse temporale*, le *muscle temporal*, le *nerf temporal*, épithètes toujours tirées du rapport de la partie avec les tempes.

TEMPOREL, *temporalia bona*. On appelle ainsi tous les revenus en argent ou en nature attachés à l'exercice de certaines fonctions ecclésiastiques. Il se dit aussi de la puissance temporelle, par opposition à celle de l'Église : Les rois, quant au *temporel*, sont indépendants de la puissance spirituelle, mais ne le furent pas toujours.

TEMPS. Quoique la notion du temps soit une des plus familières, quoiqu'elle revienne sans cesse dans nos discours, rien n'est cependant plus difficile à définir. « Le temps, dit saint Augustin, a trois modes : le présent, le passé, et l'avenir. Or le passé, c'est ce qui n'est plus, et l'avenir ce qui n'est pas encore; le présent seul paraît avoir un être positif. Mais qu'est-ce que le présent? est-ce un siècle, une année, un jour, une heure? Une heure, en effet, c'est déjà un espace de temps qui se décompose en parties, les unes passées, qui ne sont plus, les autres futures, qui ne sont pas encore. Comment saisir, comment définir cette portion indivisible qui constitue le présent? Chose singulière, le présent seul existe effectivement, et à peine est-il qu'il n'est déjà plus. Resserré entre deux néants, celui du passé et celui de l'avenir, il n'est qu'un être fugitif et insaisissable. ...On dit que le temps c'est le mouvement des sphères célestes. Eh, sans doute : ce mouvement nous aide à diviser et à mesurer le temps, mais il ne le constitue pas. Que les astres cessent leur mouvement, pourvu que l'humble roue du potier continue le sien, elle me donnera l'idée du temps. ...Dira-t-on que le temps, c'est en général le mouvement des corps? Mais le mouvement des corps se fait dans le temps; il ne constitue pas le temps, il le suppose (*voyez* ESPACE). C'est à l'aide du temps que je mesure le mouvement des corps, que je l'appelle lent ou rapide, égal ou inégal. J'ai donc une mesure du temps indépendante du mouvement corporel. ...Pour comprendre le temps et sa mesure, il faut se dégager des impressions confuses des sens; il faut rentrer au fond de la conscience. C'est en toi-même, ô mon esprit, que je mesure le temps;...et ce que je mesure à proprement parler, c'est l'impression que les choses font en toi, lorsqu'elles sont présentes, et qui y subsiste après qu'elles sont passées. C'est cette impression même qui m'est encore présente, que je mesure, et non pas ce qui l'a produite et qui est déjà passé. Voilà donc ce que je mesure quand je mesure le temps; c'est cela même, et c'est cela seul, ou il n'est point vrai que je mesure le temps. »

De cette fine et ingénieuse analyse, où, comme le remarque M. E. Saisset, saint Augustin devance et égale les recherches les plus profondes de la psychologie moderne, il résulte que si le temps n'est pas le mouvement des corps en général, ni plus généralement encore le changement des choses créées, le temps toutefois suppose le changement. Ce n'est point sans doute par les sens extérieurs que nous acquérons la notion du temps, mais par le sens intime, et c'est l'esprit, le moi, qui est pour nous le modèle primitif de la chose qui dure; mais l'esprit, tout supérieur qu'il est au corps, l'esprit est chose créée, chose changeante. Il s'écoule sans cesse; du présent qui passe et s'engloutit dans le passé, il va vers un avenir qui bientôt s'effacera à son tour. Tandis que l'éternité est l'attribut incommunicable de Dieu, le temps se montre comme la loi de toutes les créatures; l'éternité est immuable et simple, le temps est mobile et divisible.

En considérant le temps sous un point de vue purement physique, on conçoit que les hommes ont éprouvé de bonne heure le besoin de le mesurer, c'est-à-dire de le diviser en années, en mois, en jours, en heures, etc. Le Soleil et la Lune ont été choisis comme les meilleurs régulateurs du temps. Il faut distinguer toutefois le temps qui nous est désigné par le mouvement du Soleil, et que l'on nomme *temps vrai*, d'avec celui qui s'écoule uniformément, ou *temps moyen* [*voyez* TEMPS (Équation du)]. Le temps moyen est dit *temps civil* ou *temps astronomique*, suivant que l'on divise les heures en deux séries de 12 chacune, ainsi que cela a lieu dans les usages civils, ou qu'on les compte de 0 à 24, comme le font généralement les astronomes. Enfin, le *temps sidéral* est celui qui se compose de jours sidéraux.

TEMPS (*Escrime*). L'art de faire les armes emploie ce mot dans diverses acceptions. Le *temps d'arrêt* est un coup simple, qui arrive en plein corps sur un homme qui marche; celui-ci ne pare pas, parce qu'il ne peut faire deux choses à la fois. Le *coup de temps* consiste à toucher en rendant la main telle qu'elle se trouve dans la parade par opposition. Le *coup sur le temps* se porte au moment où l'adversaire quitte l'épée; ce coup est mauvais : on s'enferre, on fait le *coup par coup*. P. E. BARRÉ.

TEMPS (*Grammaire*). On appelle ainsi les diverses manières de conjuguer un verbe en chaque mode : il y a les temps présent, imparfait, passé, etc.

TEMPS (*Musique*). *Voyez* MESURE (*Musique*).

TEMPS (Équation du). On nomme ainsi la différence entre l'heure vraie et l'heure moyenne d'un lieu. La marche uniforme des chronomètres les destine à marquer le temps moyen, tandis que le temps vrai est la mesure de mouvements astronomiques continuellement variables. La différence qui en résulte peut dépasser 16 minutes. Or, dans une foule de circonstances, par exemple dans les observations nautiques destinées à déterminer la latitude et la longitude, on conçoit combien il importe de pouvoir revenir du temps vrai (le seul que puisse donner l'observation astronomique) au temps moyen. C'est ce que l'équation du temps permet de faire. A cet effet, on la calcule d'avance pour le midi vrai de chaque jour de l'année sous le premier méridien, et on la joint aux tables que publient les diverses éphémérides astronomiques. Pour obtenir l'équation du temps à une époque intermédiaire à celles que donnent les tables, on emploie une méthode d'interpolation très-simple, qui consiste à regarder la variation de cette quantité comme proportionnelle à la variation du temps pour des intervalles moindres que 24 heures.

L'équation du temps est tantôt positive, tantôt négative; elle est nulle à quatre époques de l'année, deux fois au printemps, une fois en été et l'autre fois en hiver.

E. MERLIEUX.

TEMPS CRITIQUE. *Voyez* CRISE.

TÉNACITÉ (*Physique*). *Voyez* DURETÉ.

TENAILLE (*Fortification*). On appelle ainsi un ouvrage à angle saillant situé en avant du ravelin. Il y a plus d'avantage à faire le ravelin plus grand, que d'établir des *tenailles*, qui, ne présentant pas de protection absolue, fournissent à l'ennemi la place et l'espace nécessaires pour établir des batteries de brèche, et augmentent les frais de construction en raison de l'extension donnée aux travaux de maçonnerie.

On appelle *tenaillons* des ouvrages de même nature, mais de proportions moindres, élevés des deux côtés du ravelin, et auxquels on donne aussi le nom de *lunettes*.

La *tenaille* située en avant du bastion s'appelle *contregarde* ou *couvre-face*. Dans le système de fortification à tenailles, les bastions manquent complétement, et le rempart ne consiste qu'en angles saillants et rentrants. On élève souvent plusieurs ouvrages de cette nature à la suite les uns des autres, et quelquefois les extrémités de deux tenailles voisines sont reliées l'une à l'autre. Ce système a surtout été appliqué par les Hollandais Landsberg, Virgin et autres. Montalembert le porta à une perfection toute particulière; et de nos jours Carnot, après en avoir mûrement pesé les avantages et les inconvénients, en a fait la base de son système.

TENANCIER ou **TENANT.** C'était avant 1789 le possesseur d'un héritage, considéré relativement à la qualité de sa *tenure*, c'est-à-dire à l'origine et aux conditions de l'existence de cet héritage dans l'ordre féodal. Cette expression, qui n'appartenait jadis qu'au droit féodal, est sans application dans le droit français actuel.

TENANTS et **SUPPORTS** (*Blason*). On appelle ainsi des ornements extérieurs qu'offrent un grand nombre d'écus. Leur nom indique suffisamment leur disposition. Les *tenants* sont des figures humaines, comme génies, anges, Maures, sauvages, chevaliers, femmes, etc. Les *supports* sont les animaux. On classe parmi les *supports* les sirènes, tritons, satyres, centaures, etc., parce que ces êtres fabuleux ne sont, à proprement parler, que des animaux. L'o-

rigine des *tenants* et *supports* vient, dit-on, des anciens tournois; on prétend que les chevaliers y faisaient porter leurs armes par des valets déguisés en Maures, sauvages, dieux de la fable, lions, ours, aigles, etc. Les *tenants* et *supports* ne paraissent sur les sceaux qu'à partir de la fin du treizième siècle. Ils sont même assez rares jusqu'au milieu du quatorzième. LAINÉ.

TÉNARE (LE). *Voyez* CORINTHE, MATAPAN (Cap) et TÆNARUM.

TENCIN (PIERRE GUÉRIN DE), né le 22 août 1679, était fils d'un président à mortier du parlement de Grenoble. Le crédit d'une sœur, femme d'un esprit supérieur (*voyez* l'article ci-après), le fit sortir, sous la régence, des rangs inférieurs du clergé. Cette sœur, tendrement attachée à son frère, était maîtresse de l'abbé Dubois, auquel elle le recommanda. Law commençait alors à engouer la France de son fameux *système;* mais pour la réalisation de ses plans financiers il avait besoin du titre de contrôleur général, qu'il ne pouvait obtenir sans être naturalisé, et pour se faire naturaliser il fallait se faire catholique. L'abbé de Tencin parut à Dubois l'homme qu'il fallait pour être l'apôtre de cette conversion. En conséquence, il instruisit Law, il le convertit, il le confessa, et reçut avec solennité l'abjuration de l'hérétique, à Melun, le 17 septembre 1719. Law, en récompense, lui donna les moyens de s'enrichir, par l'agiotage, sur les actions du Mississipi, et il en fit un des piliers de la rue Quincampoix.

A cette époque Dubois intriguait à Rome pour se faire nommer cardinal; il trouva dans l'abbé de Tencin les qualités nécessaires pour en faire un agent de son ambition. Sur ces entrefaites, le pape Clément XI étant venu à mourir, Tencin fut nommé conclaviste du cardinal de Bissy, qui s'était rendu à Rome pour l'élection du nouveau pape. Aidé du jésuite Lafiteau, évêque de Sisteron, qui négociait aussi dans l'intérêt de Dubois, il n'épargna ni l'argent ni les autres moyens de séduction. Il offrit au cardinal de Conti de lui procurer la tiare par l'appui du parti français, s'il voulait s'engager par écrit à donner, après son exaltation, le chapeau à Dubois. Le marché fait et signé, Tencin intrigua si efficacement, que Conti fut élu pape, le 8 mai 1721. Après les cérémonies de l'exaltation, Tencin somma Innocent XIII de tenir sa parole. Le pape, qui s'était laissé arracher ce malheureux écrit dans une vapeur d'ambition, répondit qu'il se reprocherait éternellement d'avoir aspiré au pontificat par une espèce de simonie, mais qu'il n'aggraverait pas sa faute par la prostitution du cardinalat à un sujet si indigne. L'abbé de Tencin, surpris de ces scrupules, menaça de rendre le billet public. Le saint-père, effrayé, crut qu'il valait encore mieux épargner ce scandale à l'Église que de s'opiniâtrer à refuser un chapeau, dont l'avilissement n'était pas sans exemple, et il nomma, le 16 juillet 1721, Dubois cardinal, pour anéantir le fatal billet. Mais il n'était pas au bout de ses peines. Tencin résolut de tirer parti de la circonstance pour se faire lui-même cardinal; il en fit impudemment la proposition au pape, et il déclara qu'il ne rendrait le billet qu'à cette condition. Le saint-père ne put s'y résoudre; il en tomba malade, et depuis ne fit que languir. Une noire mélancolie, causée par le dépit et le remords, conduisit à la fin Innocent XIII au tombeau. Les prétentions de Tencin furent ainsi ajournées. A son retour en France, le duc de Bourbon, alors premier ministre, le dédommagea par l'archevêché d'Embrun (6 mai 1724). Il passa par la suite à l'archevêché de Lyon. Enfin, en 1739, il fut promu au cardinalat, sur la nomination du prétendant. Il avait su s'insinuer dans les bonnes grâces du cardinal de Fleury, qui le fit entrer au comité du conseil d'État des affaires étrangères. Le 8 juin 1744, le cardinal de Tencin signa, comme ministre d'État, le traité d'alliance conclu à Versailles entre la France et la Prusse. Le 8 mai 1751 il reçut sa démission de ministre d'état. Alors âgé de soixante-douze ans, il se retira dans son archevêché de Lyon, où il mourut, le 2 mars 1758, à près de quatre-vingts ans. ARTAUD.

TENCIN (CLAUDINE-ALEXANDRINE GUÉRIN DE), sœur du précédent, naquit à Grenoble, en 1681. Destinée par sa famille à la vie religieuse, pour laquelle elle n'avait nul penchant, elle passa plusieurs années chez les bernardines de Montfleury, près de Grenoble. Elle attira bientôt la meilleure compagnie de Grenoble à son couvent. Cependant, à peine eut-elle prononcé ses vœux, qu'elle protesta contre la contrainte qu'elle avait subie; et son directeur fut l'instrument aveugle qu'elle employa pour les rompre. C'était un bon ecclésiastique, fort borné, qui devint amoureux d'elle sans s'en douter. Elle profita de son ascendant sur lui, en tira les éclaircissements nécessaires, et réussit à passer de son cloître dans un chapitre de Neuville, près de Lyon, en qualité de chanoinesse. Enfin, elle vint à Paris, qui offrait un champ plus vaste à ses talents pour l'intrigue, et elle obtint sa sécularisation, vers 1714. On a dit que le régent fut son amant quelques jours; mais elle se pressa trop d'arriver à ses fins; et il s'en dégoûta promptement. Dubois, charmé de son esprit, en fit sa maîtresse, et la mit à la tête d'une maison qui devint le rendez-vous de la plus brillante compagnie. Elle aimait passionnément son frère, dont l'avancement devint presque l'unique objet de toutes ses intrigues. Elle eut deux enfants de Villion, colonel d'un régiment irlandais; et de Destouches, surnommé *Canon*, commissaire provincial d'artillerie, elle eut D'Alembert, qui fut, comme on sait, recueilli par la femme d'un vitrier. Quand, par la suite, il fut devenu célèbre, on prétend que sa mère voulut le reconnaître; mais il s'y refusa, en disant que sa véritable mère était celle qui l'avait élevé. Parmi ses nombreux amants, on cite d'Argenson, Bolingbroke, le maréchal d'Uxelles, le maréchal de Médavid, etc... La Fresnais, conseiller au grand conseil, un de ceux qu'elle domina le plus longtemps, se tua ou fut tué chez elle d'un coup de pistolet, le 6 avril 1726 : elle avait alors quarante-cinq ans. La Fresnais, dans son testament, peignait Mme de Tencin sous les couleurs les plus noires et les plus odieuses, et il témoignait la crainte de périr quelque jour de sa main. Il l'accusa de l'avoir ruiné, après lui avoir fait mettre tout son bien sous son nom. Elle fut mise au Châtelet le 11 avril, et le lendemain à la Bastille. Le 3 juillet, elle fut acquittée de l'accusation, et sortit de prison.

Ici commence une nouvelle existence pour Mme de Tencin : à une jeunesse tumultueuse et désordonnée succède une vieillesse paisible. Dès lors elle se livra à l'étude et au goût de la littérature. Son salon devint le centre de la plus brillante société de Paris. Les savants, les gens de lettres, s'y rendaient en foule; les seigneurs les plus aimables, tous les étrangers de distinction, briguaient l'honneur d'y être admis : c'était une véritable école de bon goût. C'était là que se préparaient les élections de l'Académie. Mme de Tencin eut le mérite de bien choisir ses amis et de se les attacher. Fontenelle et Montesquieu étaient les membres les plus assidus de son cercle. Le cardinal Prosper Lambertini était en correspondance avec elle; devenu pape, sous le nom de Benoît XIV, il lui envoya son portrait. Elle donnait deux dîners par semaine, où elle réunissait les hommes d'esprit, qu'elle appelait plaisamment ses *bêtes* ou sa *ménagerie*. Elle aimait à protéger les gens de lettres dans le besoin; on prétend même que chaque année, à l'époque des étrennes, elle donnait à quelques-uns d'entre eux deux aunes de velours pour se faire faire des culottes. On cite d'elle une foule de mots pleins de finesse. Elle se mit à écrire des romans, qui se distinguent par la justesse d'observation et par la délicatesse du style. Dans les *Malheurs de l'Amour*, on crut qu'elle avait retracé sa propre histoire. *Le Comte de Comminges* est un digne pendant à *La Princesse de Clèves*. On a prétendu que Pont de Veyle et d'Argental, ses neveux, avaient travaillé à ses ouvrages; mais quelle est la femme de talent à qui la jalousie du monde n'ait pas voulu donner un teinturier?

Mme de Tencin mourut à Paris, le 4 décembre 1749, regrettée de ce monde spirituel dont elle était le lien et le

centre. Son salon, qui avait hérité de celui de la marquise de Lambert, mit les gens de lettres en contact habituel avec les classes supérieures, et devint par là un des foyers de cet esprit de société auquel le dix-huitième siècle a dû une partie de sa gloire et de sa puissance. Mme Geoffrin fréquentait le cercle de Mme de Tencin sur la fin de sa vie. Celle-ci, qui pénétrait le motif de ses visites, disait à ses amis : « Savez-vous ce que la Geoffrin vient faire ici? Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire. » En effet, le salon de Mme Geoffrin hérita du salon de Mme de Tencin. ARTAUD.

TENÇON. *Voyez* TENSONS.

TENDER. *Voyez* LOCOMOTIVE.

TENDON. *Voyez* MUSCLE.

TENDON D'ACHILLE, tendon large et fort, qui sert à étendre le pied et qui vient du milieu de la jambe au talon. Il est ainsi dénommé parce qu'Achille fut blessé à ce tendon pendant le siége de Troie, et est formé par l'union intime des tendons de deux muscles différents, l'un appelé *les jumeaux* et l'autre *le solaire*. Un homme blessé au tendon d'Achille ne peut se tenir debout (*voyez* PIED, PIED-BOT et TÉNOTOMIE).

TENDRESSE. Il y a entre la *tendresse* et la *sensibilité* cette différence, que la première a sa source dans le cœur, et que la seconde tient aux sens et à l'imagination. La tendresse est un sentiment profond et durable, la sensibilité n'est souvent qu'une impression passagère, quoique vive. La tendresse ne se manifeste pas toujours au dehors; la sensibilité se déclare par des signes extérieurs. La tendresse est concentrée dans un seul objet; la sensibilité est plus générale. On peut être *sensible* aux bienfaits, aux injures, à la reconnaissance, aux louanges, à l'amitié même, sans avoir le cœur *tendre*, c'est-à-dire capable d'un attachement vif et durable pour quelqu'un. Au contraire, on peut avoir le cœur tendre sans être sensible à ce qui vient d'autre part que de ce qu'on aime; et même aimer tendrement sans manifester à ce qu'on aime beaucoup de sensibilité extérieure. D'ALEMBERT.

TÉNÈBRES. Les *ténèbres*, dit l'abbé Girard, semblent signifier quelque chose de réel et d'opposé à la lumière. L'*obscurité* est une pure privation de clarté. La *nuit* est la cessation du jour, c'est-à-dire le temps où le soleil n'éclaire pas. On dit des *ténèbres* qu'elles sont épaisses, de l'*obscurité* qu'elle est grande, de la *nuit* qu'elle est sombre On marche dans les *ténèbres*, à l'*obscurité* et pendant la *nuit*.

On appelle *Ténèbres de la Passion* l'obscurcissement ou les ténèbres qui, au rapport des évangélistes, arrivèrent à la mort de Jésus-Christ depuis la sixième heure (midi) jusqu'à la neuvième.

En termes de liturgie catholique les *ténèbres* sont les matines qui commencent l'office des féries majeures de la semaine sainte. Les leçons des *ténèbres* sont les lamentations de Jérémie sur les malheurs de Jérusalem, qu'on chante d'un ton plaintif.

TÉNÈBRES DU CANADA (*Météorologie*). *Voyez* BRUME.

TÉNÉBREUX. *Voyez* OBSCUR.

TÉNÉDOS, petite île montagneuse mais fertile de la côte de la Troade, au nord-ouest d'Alexandria, avec un temple d'Apollon, fut ainsi appelée du vieux roi Ténès, qui suivant la tradition y avait conduit une colonie et qu'on y adorait comme dieu. Le siége de Troie l'avait surtout rendue célèbre, parce que c'est là que les Grecs avaient caché leur flotte, confirmant ainsi les Troyens dans l'opinion qu'ils avaient renoncé à leurs projets hostiles. Plus tard, elle appartint alternativement aux Perses, aux Grecs et aux Romains; et en 1322 elle finit par passer sous la domination des Turcs, qui la comprirent dans le sandjhak de Bigha, dans le *Djésaïr* d'Asie, et qui la désignent encore aujourd'hui sous son ancien nom de Ténédos, ou sous celui de *Bogdja Adassi*. Elle était célèbre dans l'antiquité par ses poteries, de même que par ses vignobles; et de nos jours encore elle est le centre d'un commerce important de vin muscat. Sur une population de 6 à 7,000 habitants, dont moitié Turcs et moitié Grecs, un tiers environ habitent le chef-lieu, *Ténédos* ou *Tinedo*, appelé en turc *Bogdja*, port de mer, situé à l'extrémité nord-est de l'île et défendu par une citadelle, siége d'un évêque grec et d'un aga turc, et centre d'un commerce assez actif. Comme clef de l'entrée de l'Hellespont ou détroit des Dardanelles situé à 2 myriamètres de là, Ténédos a été fortifiée dans ces derniers temps par les Turcs et mise dans un bon état de défense. En 1656 les Vénitiens, après avoir anéanti la flotte turque, s'en emparèrent; mais ils l'évacuèrent dès l'année suivante, après la mort de leur amiral Mocenigo. Le 21 mars 1807 les Russes aux ordres de Siniavin y battirent les Turcs commandés par Séid-Ali-Pacha; et le 10 novembre 1822 les Ipsariotes Canaris et Cyriacos y remportaient une victoire sur le capoudan-pacha.

Au nord-est de Ténédos se trouve la baie de *Vasika* ou *Besika*, où, au début du conflit russo-turc de 1855, les flottes anglaise et française mouillèrent jusqu'à ce qu'elles reçussent l'ordre de franchir les Dardanelles et d'aller protéger Constantinople.

TENERANI (PIETRO), sculpteur italien distingué, natif de Torano, près de Caviare, fréquenta d'abord l'atelier de Canova à Rome, puis devint l'élève de Thorwaldsen; et depuis la mort de ce grand artiste il n'a point de rivaux en Italie. Ses ouvrages, aussi nombreux que divers, comprennent les sujets chrétiens aussi bien que les mythes anciens. Une de ses premières œuvres, datant de 1819, est une *Psyché tenant à la main la boîte de Pandore;* elle orne le palais Lenzoni, à Florence. Vient ensuite un groupe représentant *Psyché et Venus*, puis une *Venus couchée* à qui l'amour arrache une épine du pied; et un *Jeune Faune* jouant de la flûte. Le modèle d'un *Christ sur la croix*, de grandeur naturelle, exécuté en argent pour l'église San-Stefano de Florence, n'obtint pas moins de succès. Tenerani seconda aussi son maître Thorwaldsen dans l'exécution de plusieurs ouvrages, notamment dans celle du monument du duc de Leuchtenberg pour l'église Saint-Michel de Munich. Outre un tombeau que les habitants de Sienne érigèrent en 1830 à leur gouverneur Giulio Bianchi, il exécuta ensuite diverses statues colossales de saints pour des églises d'Italie. En 1841 il acheva le modèle de la statue colossale du roi Ferdinand II de Naples, exposée à Messine, et qui fut fondue à Munich. Il composa un projet semblable d'une statue de Bolivar pour la Colombie. Parmi les ouvrages dus au ciseau de cet artiste qui brillent le plus par la noblesse du style et la vérité de l'expression, on cite encore un grand bas-relief en marbre exécuté en 1842 pour la chapelle Torlonia à Saint-Jean-de-Latran et représentant une *Descente de Croix*, et un tombeau à *Santa-Maria sopra Minerva* à Rome, où est représenté l'ange du jugement dernier. A ces divers travaux il faut encore ajouter une foule de bustes, parmi lesquels nous nous bornerons à mentionner ceux de Thorwaldsen et de Pie IX. Tenerani est professeur de sculpture à l'Académie de Saint-Luc.

TÉNÉRIFFE, appelée par Pline *Nivaria*, la plus grande, la plus riche et la plus peuplée des îles Canaries appartenant à l'Espagne, compte sur une superficie de 29 myriam. carrés une population de 80 à 90,000 habitants, pour la plupart Espagnols ou Normands d'origine, la population primitive, les Guanches, étant depuis longtemps éteinte. Elle est montagneuse, couverte dans toutes les directions de vastes cratères éteints, de montagnes coniques, de masses basaltiques et de torrents de lave. Le climat en est tempéré et salubre. Elle produit en abondance des dattiers et des cocotiers, des dragoniers, des cactus, des grains, des fruits, du coton, de la canne à sucre et surtout du vin, dont on exporte chaque année de 8 à 9,000 pipes. Au centre de l'île s'élève le volcan du *Pico de Teyde*, haut de 3,819 mètres, qui à sa base est couvert de plantations de châtaigniers et de pâ-

turages, mais un peu plus haut seulement de pierre ponce et de cendres volcaniques ; ce qui en rend l'ascension très-difficile. De ses crevasses il s'échappe parfois de la fumée, mais il n'y a pas eu de grande éruption depuis l'année 1704. La dernière éruption de pierres est celle qui eut lieu en 1798. Du haut de cette montagne (le *Pic de Tênériffe*), célèbre point de repère pour les navigateurs, qui le découvrent à une distance de 16 à 17 myriamètres, on aperçoit non-seulement toute cette magnifique île, mais encore le reste des îles Canaries, la mer dans une étendue immense, et même la côte d'Afrique avec ses épaisses forêts, parce qu'à cette latitude l'atmosphère est bien plus transparente que sous la nôtre.

Le chef-lieu de l'île de Ténériffe, siége du gouvernement, est la ville de *Santa-Cruz*, avec 8,500 habitants, deux forts et un excellent port, sur la côte orientale, où s'arrêtent surtout les bâtiments à la destination des Grandes-Indes, pour y faire de l'eau et y prendre des vivres frais. *Laguna* ou *Christoval de Laguna*, ancienne capitale de l'île, avec environ 9,400 habitants, siége d'un évêché, d'un chapitre, et d'un tribunal de commerce, est bâtie à une plus grande élévation au-dessus du niveau de la mer; aussi le climat en est-il plus froid. En 1744 on y avait fondé une université, qui fut réorganisée en 1825, puis supprimée en 1830, par ordre de Ferdinand VII. Il faut encore mentionner *Guiamar*, dans le voisinage de laquelle on trouve de belle pierre ponce et des tombeaux de Guanches momifiés, avec 4,000 habitants et un grand commerce de vins; et *Orotava*, dans une belle vallée fermée à l'est par les montagnes appelées *Pedrogil*, *La Florida* et *La Resbala*, avec 6,800 habitants. A quatre kilomètres environ on trouve le port d'*Orotava*, sur une rade ouverte, défendue par quelques fortifications, avec 3,800 habitants, qui jouissait autrefois d'une grande prospérité par son commerce avec l'Europe et l'Amérique, et où se trouvait un intéressant jardin botanique dans lequel on ne cultive plus aujourd'hui que des choux ; enfin, les bourgs de *Chasna* ou *Villaflor*, à une élévation de 1,306 mètres, près de sources minérales fréquentées, et *Arico*, avec 1875 habitations creusées dans le tuf volcanique.

TÉNESME (du grec τηνεσμός, colique) On appelle ainsi, en médecine, une envie fréquente, pour ne pas dire continuelle, mais inutile, d'aller à la selle, sans rendre tout au plus qu'une petite quantité de matière visqueuse, mucilagineuse, sanguinolente ou purulente. Le *ténesme* accompagne souvent la dyssenterie, la diarrhée, les hémorrhoïdes et la pierre. Il est ainsi appelé parce que dans cette maladie on sent une continuelle tension au fondement.

TENEZ, petite et sale ville du Dahra, dans la province d'Alger, à 150 kilomètres à l'ouest d'Alger, sur les confins de la province d'Oran, située sur les bords de la mer. Elle est couverte à l'est par le cap du même nom, qui est élevé en des endroits jusqu'à 640 mètres et très-avancé dans la mer. Près de là l'oued Tniss (*Cartennus fluvius*) se jette dans la mer. On compte maintenant à Tenez 1684 habitants, dont 161 indigènes. Aux environs existent de riches mines de cuivre. Il s'y fait un grand commerce de grains.

Tenez, l'ancienne *Cartenna Colonia* des Romains, si l'on en juge par les ruines assez considérables qui existent au sud de la ville, fut la capitale d'un petit royaume jusqu'à la conquête qu'en fit Barbe-Rousse, en 1509 ou 1510. Détruite alors, Tenez ne se releva plus. La ville, assise sur un plateau à dix minutes de chemin du rivage, comptait sous la domination turque 200 à 250 maisons, dont tous les habitants étaient Kabyles. Elle n'avait ni mur d'enceinte ni forteresse. On y voyait quatre petites mosquées, dont une avec minaret. Le port de Tenez est une rade très-large, abritée seulement des vents d'est par le *cap de Tenez*, l'ancien *Apollinis promontorium*, et ouverte aux vents du nord et de l'ouest. Il est très-dangereux d'y passer la nuit à l'ancre.

TENIA. *Voyez* Tænia.

TÉNIAH, mot arabe qui veut dire *col de montagne*, et qui a servi surtout à désigner un combat livré dans le passage du Mouzaïa. *Voyez* Mouzaïa.

TÉNIERS (David), dit *le vieux*, parce que l'un de ses fils porta le même prénom que lui, surnommé aussi *Il Bassano*, parce qu'il excellait à imiter à s'y méprendre Giacopo da Ponte, dit *le Bassan*, était né à Anvers, en 1582. Il fut élève de Rubens, et commença par faire de grands tableaux; mais la nature ne l'avait pas créé pour le genre historique. Il part pour Rome, où il veut terminer ses études, y trouve un Allemand nommé Elzheimer, qui ne fait que de petits ouvrages recherchés des amateurs, et dès lors il ne fait plus aussi que des tableaux de chevalet. Après dix ans d'absence, il revient à Anvers, et ne s'occupe plus qu'à représenter la nature flamande dans toute sa naïveté : des réunions de buveurs et de fumeurs, des charlatans, des kermesses ou fêtes de villages, des intérieurs de ménages rustiques, tels sont les sujets auxquels il consacre son pinceau, et qu'il reproduit avec autant de talent que de fidélité. Téniers le vieux mourut dans sa ville natale, en 1649, laissant deux fils, *David* et *Abraham*, tous deux peintres, tous deux ses élèves, mais dont le premier seul eut du talent.

TÉNIERS (David), dit *le jeune*, né à Anvers, en 1610, fut un homme vraiment extraordinaire : on dit qu'il reçut des leçons de Bauwer, d'Elzheimer, qui avait été l'ami et le condisciple de son père, et même de Rubens. Copiant avec une merveilleuse habileté tout ce qui s'offrait à lui, il était tour à tour Bassan, Tintoret, et surtout Rubens. Attaché à l'archiduc Léopold, qui le combla de bienfaits, il copia en petit tous les tableaux de la galerie de ce prince, et c'est d'après ces copies que cette collection fut gravée et publiée à Anvers, de 1658 à 1684, en 245 planches, et plus tard à Paris, en 1755, in-folio. Dans sa jeunesse, il lui arriva, comme à Lantara, de payer sa dépense avec son pinceau. Il était dans une auberge de village ; s'étant aperçu qu'il n'avait pas d'argent, il fit approcher un aveugle qui jouait de la flûte, le peignit rapidement, et vendit ce tableau trois ducats à un voyageur anglais qui s'était arrêté dans la même auberge pour changer de chevaux.

Téniers sentit heureusement de bonne heure la nécessité d'être autre chose qu'un habile copiste ; quoiqu'il fût l'objet de l'empressement de tout ce qu'il y avait de plus considérable dans sa ville natale, il la quitta pour se retirer dans un village, entre Malines et Anvers, afin d'étudier la nature ; mais cette retraite champêtre fut bientôt le rendez-vous de toute la noblesse du pays, car celui de tous les peintres flamands dont les ouvrages sont inspirés par les classes les plus populaires fut aussi celui qui vécut dans les plus hautes classes de la société. L'archiduc Léopold l'avait fait gentilhomme de sa chambre; la reine Christine lui donna son portrait avec une chaîne d'or; le prince don Juan d'Autriche voulut être son élève; enfin, le roi d'Espagne, le prince d'Orange et plusieurs autres grands seigneurs l'honorèrent d'une protection éclairée et généreuse. Il mourut à Bruxelles, en 1694 ; il s'était marié et avait eu plusieurs enfants. Téniers le jeune avait une extrême rapidité d'exécution : il a fait un grand nombre de petits tableaux, qu'il appelait ses *après-souper*, parce que c'était le soir, et comme par délassement, qu'il les exécutait. Une grande vérité d'observation, une touche spirituelle et fine, une couleur bien dégradée, telles sont les qualités qui distinguent son talent et qui donnent encore un grand prix à ses ouvrages; mais ce sont presque toujours des sujets puisés dans la nature commune, et c'est ce qui explique pourquoi Louis XIV, qui aimait tout ce qui était pompeux, élevé, noble, s'écria, en voyant les tableaux de ce maître que l'on avait mis dans ses petits appartements : *qu'on enlève ces magots*. Notre musée du Louvre possède un assez grand nombre de tableaux de Téniers le jeune, et il n'est pas de galeries ni même de cabinets un peu importants où l'on n'en trouve.

Il est quelquefois difficile de distinguer les ouvrages du père de ceux du fils. P.-A. Coupin.

TENIET-EL-HAAD, chef-lieu d'un cercle militaire et d'un bureau arabe de la province d'Alger, arrondissement de Blidah, à 190 kilomètres d'Alger et 60 kilomètres de Milianah. On y trouve des eaux minérales ferrugineuses.

TENNANTITE. *Voyez* Cuivre.

TENNESSÉE, l'un des États-Unis de l'Amérique du Nord, situé entre le Kentucky et la Virginie au nord, la Caroline du Nord à l'est, la Géorgie, l'Alabama et le Mississipi au sud, et le fleuve le Mississipi qui forme sa frontière à l'ouest du côté de l'Arkansas et du Missouri, comptait en 1850 sur une superficie de 1,506 myriam. carrés 1,002,625 habitants (173,415 de plus qu'en 1840), dont 756,843 blancs, 6,271 hommes de couleur libres et 239,461 esclaves (56,405 de plus qu'en 1840). La surface de cette contrée forme au point de vue orographique trois divisions. Sur ses limites orientales elle est traversée par deux chaînes des monts Alleghanys, qui portent ici le nom de *Kittatinny*, et dont quelques pics dépassent de 966 mètres leur base, déjà située à 623 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Le mont *Cumberland* traverse presque la moitié de l'État dans la direction du nord-est, avec une largeur variant de 54 à 60 kilomètres, mais ne forme guère qu'un plateau montagneux n'ayant jamais plus de 623 mètres d'altitude. Il partage l'État en *Tennessée oriental* et *Tennessée occidental*. La formation calcaire y domine, et on y rencontre une foule de grandes et profondes cavernes. Le système hydrographique de l'État est éminemment favorable au commerce et à l'industrie. Le Mississipi côtoye ses limites sur une étendue de 25 myriamètres. Il reçoit directement le tribut de l'Obion, du Forked-Deer et du Laosahotchée, ou rivière du Loup, et par l'Ohio, celui du Tennessée et du Cumberland. Le Tennessée prend sa source dans la Caroline du Nord, traverse le Tennessée oriental dans la direction du sud-ouest; puis, après avoir décrit au sud un arc à travers les États d'Alabama et de Mississipi, revient traverser le Tennessée occidental, dans la direction du nord, pour aller se jeter dans le Kentucky. Son parcours est de 152 myriamètres, dont la moitié est navigable, et dont 42 myriamètres sont susceptibles d'être parcourus par des bateaux à vapeur (jusqu'à Florence, dans l'Alabama); et il reçoit dans l'État de Tennessée l'Holston, le Clinch, le French-Broad et l'Hiwassée. La source et l'embouchure du Cumberland se trouvent, il est vrai, dans l'État de Kentucky; sur les 91 myriamètres de son parcours total, il y en a 38 qui appartiennent à l'État de Tennessée, et jusqu'à Nashville il n'offre aucun obstacle à la navigation à vapeur. Le climat du Tennessée est aussi tempéré qu'agréable, et, sauf quelques contrées basses, où l'on rencontre des eaux stagnantes, il est très-salubre. Le sol est généralement d'une grande fertilité, surtout dans le Tennessée occidental. Dans les parties accidentées de l'État existent encore un grand nombre de forêts, où, à l'est, les conifères ont une grande importance, à cause du brai et de la térébenthine qu'ils fournissent, de même qu'à l'ouest les érables à sucre. Sauf une couche de houille bitumineuse, d'une étendue de 140 à 210 myriamètres, l'État de Tennessée n'est pas riche en minéraux. On y trouve bien du fer, du cuivre, du plomb et même un peu d'or; mais l'exploitation en est insignifiante. La principale occupation de la population, c'est l'agriculture, de même que la culture des plantations y prend plus d'extension à mesure que le nombre des esclaves augmente. Les produits principaux sont le maïs, le coton, le froment et le tabac. Le commerce, l'industrie manufacturière et l'exploitation des mines y sont sans importance en comparaison des développements pris par l'agriculture. Sous le rapport religieux, les méthodistes, les anabaptistes et les presbytériens forment la majorité. L'État compte aujourd'hui onze établissements d'instruction supérieure, dont les plus importants sont l'université de Nashville et l'université de Cumberland, établie à Lebanon. Cette dernière comprend une école de médecine et une école de droit. Des écoles intermédiaires existent dans la plupart des centres de population. En revanche, l'instruction populaire n'a pas été jusqu'à présent l'objet d'une bien grande sollicitude. L'État de Tennessée ne possède encore ni canaux ni système de chemins de fer, bien qu'en 1853 on y comptât déjà 29 myriamètres de voies ferrées livrées à la circulation. En 1852 il y existait vingt-trois banques, roulant sur un capital de 8,405,197 dollars.

Le territoire du Tennessée dépendait autrefois de la Caroline du Nord; mais ce fut en 1757 que des colons blancs vinrent pour la première fois s'y établir, et ils eurent à soutenir de longues et sanglantes luttes contre les Indiens. En 1790 la Caroline du Nord céda ce territoire au gouvernement fédéral; et en 1796 le Tennessée fut admis dans l'Union comme État indépendant. La constitution actuelle est celle qu'il reçut alors, mais qui fut révisée en 1834. L'assemblée législative se compose de soixante-quinze représentants et de vingt-cinq sénateurs, les uns et les autres élus pour deux ans, de même que le gouverneur, qui reçoit un traitement de 2,000 dollars. L'État est divisé en districts de l'est, du centre et de l'ouest, comprenant ensemble soixante-dix-neuf comtés.

Le chef-lieu est Nashville, sur la rive gauche du Cumberland, au point où il cesse d'être navigable pour des bâtiments à vapeur, et au centre d'un réseau de voies ferrées encore à l'état de projet. La situation en est des plus favorables pour le commerce. On y remarque plusieurs beaux édifices, tels que l'hôtel de ville, le palais de justice, la prison, l'université, fondée en 1806, la maison d'aliénés, etc. On y compte douze églises, trois banques et un grand nombre de bâteaux à vapeur. Cette ville, dont la population en 1850 était de 10,800 habitants (dont 1,500 Allemands) est le siége d'un évêque catholique.

Knoxville, sur l'Holston, compte 5,500 habitants; *Memphis*, bâtie en terrasse sur le bord du Mississipi et située à l'embouchure de la rivière du Loup, en comptait en 1853 13,000. Reliée à la Nouvelle-Orléans par un service régulier de bâteaux à vapeur, cette place est l'entrepôt des produits du Tennessée occidental; et la création toute récente de chantiers de construction pour la marine de l'Union a ajouté à son importance, qui va toujours croissant.

TENNYSON (Alfred), l'un des plus remarquables poëtes lyriques anglais des temps modernes, fils d'un ecclésiastique du Lincolnshire, est né vers 1810. En 1830 il publia une collection de poésies, que la critique accueillit de la manière la plus défavorable. Une nouvelle collection, intitulée *Poems chiefly lyrical* (1832), ne fut pas mieux reçue, et cet insuccès complet détermina, dit-on, le jeune poëte à racheter tous les exemplaires encore invendus de ses œuvres pour les livrer aux flammes. Il resta alors plusieurs années sans rien communiquer au public de ce qu'il écrivait. La critique dont les vers d'Alfred Tennyson avaient été l'objet ne manquait pas de fondement, et cependant elle était injuste. On peut reprocher à cet écrivain de la recherche dans ses images et dans son style, de l'indécision dans la manière dont il peint ses personnages et ses caractères; mais il faut savoir reconnaître la richesse de son imagination, la beauté de sa versification, l'originalité de ses conceptions et de son faire; toutes qualités qui se trouvent dans ses premières publications, lesquelles contiennent aussi quelques-uns de ses meilleurs poëmes. Après un long silence, ce ne fut qu'en 1843 qu'il osa de nouveau affronter la loupe et le scalpel de la critique et publier une nouvelle édition de ses poëmes, considérablement augmentée et contenant, entre autres productions nouvelles, *Locksley Hall*. Le succès en fut franc et décidé, et la critique leur fut cette fois aussi favorable qu'elle avait jadis été sévère; aussi ont-ils eu depuis les honneurs de nombreuses éditions (9e édition, 1853). Depuis lors Alfred Tennyson est devenu le poëte favori du public anglais, qui se montre aussi aveugle sur ses défauts qu'il l'était autrefois sur ses qualités. Il a ensuite donné *The Princess, a Medley* (1849). *In memoriam*

(1851), espèce d'élégie sur la mort d'un ami, le fils de l'historien Hallam, où l'on trouve quelques passages d'une exquise sensibilité, mais au total production un peu monotone; et *Maud* (1856), poëme. *Maud* est le diminutif de Madeleine. La donnée en est des plus simples. Ce sont les pages détachées d'un journal. Un jeune homme, dont le père, après avoir été ruiné, s'est tué; qui, rendu misanthrope par le malheur, rencontre la fille de l'auteur de sa ruine et en devient amoureux; qui se prend de querelle avec le frère de son amante, et le tue; qui perd alors la raison, et qui lorsqu'il est guéri de sa folie trouve son amante morte, et enfin se console par la déclaration de guerre à la Russie; voilà la donnée bizarre de cette production, qui n'a pas laissé que d'obtenir un grand succès.

La reine Victoria, grande admiratrice d'Alfred Tennyson, l'a nommé, en 1851, *poëte-lauréat*, en remplacement de Wordsworth. A ce titre Tennyson a publié une ode sur la mort du duc de Wellington, et une autre sur la grande charge de cavalerie, à la bataille de Balaclava, en Crimée; deux productions malheureusement médiocres.

Alfred Tennyson est un homme qui, sorti des rangs de l'école *utilitaire*, porté sur le pavois de la *Revue de Westminster*, élevé parmi les disciples de Bentham, a rêvé que la philosophie benthamite, avec ses axiomes, ses corollaires, ses dogmes, son style oraculaire et abstrait, ne l'empêcherait pas d'être poëte. Sans imiter Wordsworth ou Crabbe, il a fait vibrer des cordes nouvelles. Il a ébranlé les intelligences; il a exercé son influence sur un temps absorbé par les émotions politiques. Son talent est devenu un sujet de dispute et de critique ardente. Il est peut-être l'expression la plus subtile de cette analyse des passions transformées en poésie, de ce casuitisme de la morale et de l'observation, de cette métaphysique rêveuse cherchant le drame dans les recoins de l'âme, enfin de la vie poétique telle que la comprennent les nations du Nord. C'est le raffinement de l'*école des lacs*, Wordsworth dépassé quelquefois en niaiserie pathétique, Keats et Shelley vaincus en idéalisme douloureux; la réaction de la pensée la plus froidement pénétrante sur les situations de la vie les plus passionnées et les plus chaudes; quelque chose de varié, de grand, de profond, mais d'inouï pour nos mœurs et nos intelligences du Midi. Presque entièrement étranger à la poésie de surface, à la poésie spectre, à la poésie de couleur et de bruit, Tennyson est assurément un des écrivains les plus intimes qui aient jamais existé. Dans les profondeurs où il se plonge, il ne trouve pas toujours sa route : je ne sais quelle vapeur obscurcit les mille formes fugitives qui passent, qui voltigent et qui fuient à ses yeux. Cependant, il est plus net et plus ferme dans ses conceptions que Shelley et que Wordsworth. Le système panthéiste de Shelley a jeté autour de ses créations un voile nuageux, qui les rend insaisissables comme des songes. L'effort de Wordsworth pour reproduire en vers naïfs des sensations d'une ténuité imperceptible touche à la puérilité. Tennyson se comprend mieux lui-même : c'est le poëte de l'analyse, mais de l'analyse rigoureuse; l'homme de l'observation psychologique. Transformé en strophes et en ballades, il pénètre avec joie dans les détours des caractères, dans les nuances des idées, dans les ramifications de l'être moral et social; il s'y enfonce, il y vit avec délices; il s'associe, en les analysant, à des modes d'existence divers. La folie de son talent est de chercher des transmigrations impossibles. Il voudrait vivre de la vie des syrènes, des anges, des démons, des lions dans leurs cavernes et des monstres de la mer dans leurs grottes. Sa poésie est un *avatar* perpétuel, comme disent les Hindous, un désir intense de plonger et de s'enfoncer dans les différents êtres, dans les divers modes d'existence qui peuplent l'univers. Il est fou, il touche au ridicule quand il se fait *léviathan*, *baleine*, *singe des bois*, et je ne sais quoi encore; mais, je le répète, c'est le délire d'un très-remarquable talent.

Élève d'une école sévère, celle de Bentham, il veut se rendre compte de tout; et son travail est détaillé, vigoureux, approfondi, alors même qu'il se trompe et ne réussit pas, alors même qu'il se livre à votre risée. Souvent aussi il est sublime. Un jour il descend dans l'âme d'un de ces hommes incrédules qui voudraient croire, attachés à quelques idées religieuses par les souvenirs de l'enfance et l'élan de l'âme, mais dont l'esprit orgueilleux de son doute se maintient dans ce doute; emportés vers une croyance bienfaisante par une sensibilité qu'ils ne peuvent dominer, et repoussés loin d'elle par un scepticisme qu'ils ne peuvent vaincre; gens malades de la maladie de ce temps, et suspendus comme le siècle entre deux maîtres ennemis. C'est une très-belle étude. Avec quelle douleur le demi-chrétien s'écrie : Je voudrais croire! Sa vieille mère qui prie, son enfant qui dort sous la croix du berceau, le tombeau chrétien près duquel il s'arrête, le pénètrent de douleur. Dans quelques strophes réside toute la misère de nos jours. A ce remarquable tableau, Tennyson a donné un titre baroque et significatif. « *Confessions supposées d'un esprit de second ordre et sensitif, qui cherche en vain l'unité.* » Rien ne caractérise mieux que ce titre l'étrange génie du poëte. Avec tous ses défauts, c'est un poëte, un homme rare, le poëte de la pensée qui se replie sur la passion pour l'étreindre, la forcer à s'expliquer et savoir tous ses secrets; le poëte du sentiment réfléchi, s'interrogeant lui-même et creusant, avec une habileté pleine d'angoisses, les plus intimes de ses replis : c'est un peintre qui s'identifie admirablement aux nuances des mœurs et aux souvenirs de la féerie et de l'histoire.

De même que Wordsworth avait extrait sa poésie des trivialités de la vie rustique, Alfred Tennyson et Ebenezer Elliott ont transformé l'économie politique en satires, et les théories de Bentham en odes. Bentham, génie singulier et systématique, d'une compréhension subtile et d'une vaste portée, a donné une forme complète et une réalité scientifique à cette théorie de l'utilité du *moi*, de l'égoïsme, émanation de la philosophie du dix-huitième siècle; théorie résumée dans le magnifique mensonge de cet axiome : *Le plus grand bonheur du plus grand nombre*. Le bonheur! Donnez donc ce que vous n'avez pas! Le bonheur! Rendrez-vous heureux le plus pauvre! du pain, des vêtements, des richesses : il acceptera sans doute; mais ses vices le priveront demain de ces richesses. Qui vous dira que le désir d'être heureux et le regret de ne pas l'être ne s'accroîtront pas en proportion des acquisitions nouvelles? Philosophes, qui confondez toujours la sensation avec l'âme, et le malheur de l'humanité avec les *affres* de la faim, votre système est plus vide que celui de Berkeley, qui faisait du corps un fantôme! Aussi le mouvement des années a-t-il déjà emporté le système de Bentham, législateur, comme Saint-Simon, d'une société matérialiste. Avec ce système a disparu la *Revue de Westminster*, fondée pour le propager. Je ne dirai point par quelles subtilités raffinées on a prouvé que l'école benthamiste devait avoir son Homère, et que le plus *grand bonheur du plus grand nombre* exigeait l'avénement d'un poëte spécial, professant de nouveaux dogmes esthétiques, Alfred Tennyson fut ce poëte. On remarqua surtout dans les essais de l'*utilitaire* une volonté constante de métaphysique abstruse, un désir d'exprimer l'essence philosophique des choses, un besoin de créer l'inspiration par la réflexion, au préjudice de la sensibilité, de l'imagination et de la personnalité. Le mètre de Tennyson, d'ailleurs vigoureux et hardi, se mouvait tristement sous ses chaînes; le mécanisme de la versification, laborieusement savante, aggravait la gêne imposée par une philosophie de convention. La muse du Nord a peine à se défendre de cette usurpation de la pensée rentrant en elle et se repliant sur elle. Ainsi s'éteignent les grands flambeaux dont la poésie s'éclaire; ainsi disparaissent, sous un voile de subtiles inventions, la clarté et la chaleur. Cowley, dont on rit maintenant, n'a pas fait autre chose; la nature, l'homme, les passions, la partie vivante et principale de la poésie, reculent au fond de la scène, abandonnée à un système qui prétend les reproduire et qui les dissimule. Les ingénieux et poétiques symboles

de Spenser, homme supérieur, n'ont point obtenu de popularité en Europe ; elle n'a pas écouté le murmure harmonieux de ces belles strophes si chères à l'oreille britannique. En vain Tennyson, pour atténuer ce défaut, a cherché la précision matérielle de la forme et l'éclat outré de la couleur : c'était corriger un vice par un vice. Philarète CHASLES].

TÉNOR, terme de musique emprunté de l'italien *tenore*, et qui s'applique à l'espèce de voix d'homme qu'on désignait autrefois sous le nom de *taille*. Le ténor a la même étendue que le *soprano* ou *dessus*, voix ordinaire des femmes et des enfants ; mais il se trouve naturellement une octave plus bas. La voix connue en France sous la dénomination de *haute-contre* n'est autre qu'un ténor qui possède à l'aigu une ou deux notes de plus que les ténors ordinaires. Ce genre de voix, qui est d'une utilité incontestable dans les compositions écrites pour être exécutées exclusivement par des voix d'hommes, a toutefois le désavantage de n'offrir dans les cordes un peu au-dessous du médium que des sons d'une faiblesse extrême, et qui sont à peine appréciables. Le *ténor-bas*, ou *baryton*, au contraire, a de la sonorité dans les cordes inférieures, mais peu d'étendue dans la partie supérieure.

Ténor se dit aussi du chanteur qui possède une voix du genre de celle qui vient d'être définie.

Charles BECHEM.

TÉNOTOMIE (du grec τένων, tendon, et τομή, action de couper), opération du tendon. On désigne sous ce nom une opération chirurgicale qui a souvent été pratiquée avec succès dans ces derniers temps, et qui consiste à couper les tendons de muscles raccourcis à la suite d'un état morbide, à l'effet de donner plus de force aux antagonistes, et au moyen d'un traitement convenable, de ramener et de maintenir dans la situation qui lui est propre le membre que le raccourcissement des muscles a placé dans une position anormale et vicieuse. Il suit de ce que nous venons de dire que cette opération se rattache le plus souvent aux cas d'orthopédie. Delpech, le premier, donna des bases rationnelles et scientifiques à cette opération. Après, Stromeyer, professeur de chirurgie à Fribourg, fut celui qui fit de cette opération l'objet des études les plus complètes et les plus approfondies; ses observations le conduisirent même à la proposer comme remède contre le strabisme. Les applications heureuses qu'il en fit au traitement de diverses affections contribuèrent à rendre la *ténotomie* de plus en plus générale; et Dieffenbach finit par l'appliquer, suivant les indications de Stromeyer, à la guérison du strabisme; opération si souvent répétée depuis et presque toujours avec le plus complet succès. Les procédés à employer diffèrent à l'infini, suivant la position des tendons qu'il faut couper, comme aussi suivant la constitution physique du malade, la durée de la maladie et beaucoup d'autres circonstances encore dont il faut savoir tenir compte, quand il s'agit de faire l'opération.

TENREC, genre d'insectivores, de la famille des Érinacéides, originaire de Madagascar, et qu'on rencontre aussi aux îles de France et Mascareigne, qui par l'extérieur ressemblent beaucoup aux hérissons. Leur corps est aussi couvert de piquants ; mais ils n'ont pas, comme eux, la faculté de se rouler complétement en boule. Ce sont des animaux nocturnes, vivant dans des terriers et tombant à l'époque des grandes chaleurs dans un état d'engourdissement analogue à l'hibernation de beaucoup de mammifères du même ordre.

TENSION. Ce mot indique l'état de ce qui est tendu, par exemple d'un fil ou d'une corde fortement tirée en sens contraires par deux bouts; il est l'opposé de l'état de *relâchement*, et ne peut guère s'appliquer qu'à des parties molles ou susceptibles d'une grande flexibilité. Le plus ou moins grand degré d'acuité des sons rendus par des cordes tendues, métalliques ou autres, dépend de leur *degré de tension*, degré qui détermine celui des vibrations dans un temps donné.

On nomme figurément *tension d'esprit* la fixité ou la concentration des facultés pensantes sur une même idée ou un même ordre d'idées. Cet état peut être poussé au point d'amener l'insensibilité complète de l'individu sur tout le reste; comme il advint d'un géomètre qui se brûla profondément la jambe sans s'en apercevoir, ou du grand Archimède qui ne s'aperçut pas du fracas de l'assaut à la suite duquel Syracuse tomba au pouvoir de l'ennemi.

TENSONS ou TENÇONS, appelées aussi *jeux-partis*, questions relatives à l'amour, aux devoirs de la chevalerie, aux prescriptions de la morale, etc., que les vieux poëtes français, les troubadours surtout, s'adressaient pour les résoudre, soit en vers, soit en prose. Cet usage amena la création des cours d'amour. Le plus souvent les juges étaient des femmes d'esprit ; mais quelquefois aussi des arbitres étaient choisis par les poëtes, qui faisaient ainsi assaut d'esprit, et chargés de rendre des arrêts définitifs sur les matières mises en discussion. Le plus ordinairement deux interlocuteurs défendaient à tour de rôle leur opinion dans des couplets de même mesure et en rimes semblables. S'il y avait plus de deux interlocuteurs, la tenson prenait le nom de *tournoyement* ou *tournoy* pour indiquer que chacun prenait la parole à son tour sur la question mise en discussion. On a de Martial d'Auvergne un recueil de ces décisions galantes, sous le titre de *Arresta Amorum*. A l'instar des cours d'amour de la Provence, la Picardie eut ses *plaids et gieux sous l'ormel*, dont le but et l'origine étaient les mêmes (*voyez* MÉNESTREL).

TENTACULE, appendice quelquefois appelé corne mobile, non articulé et très-diversement conformé, dont différents animaux sont pourvus, et qu'ils tendent en avant, soit pour saisir leur proie, soit enfin pour se défendre. Les mollusques, les zoophytes et plusieurs poissons portent des tentacules. Les cornes des limaçons sont scientifiquement des tentacules.

TENTACULIFÈRES. *Voyez* CÉPHALOPODES.

TENTE (du latin *tentorium*), espèce de pavillon, de tabernacle ou de logement portatif fait ordinairement de toile de coutil, etc., et qu'on dresse en pleine campagne, pour se mettre à l'abri des intempéries de l'air. Les Hébreux, dans le désert, logèrent pendant quarante ans sous des tentes ; et de nos jours encore la plus grande partie des populations arabes et tatares ne connaissent pas d'autre habitation.

Quoique l'usage des *tentes* à la guerre datât d'une haute antiquité, et que les Romains l'aient toujours pratiqué, il avait cependant fini par se perdre en Europe; et c'est seulement à l'époque des longues guerres du règne de Louis XIV, où l'on tint sur pied des armées dans toutes les saisons, que les troupes françaises reprirent l'habitude de se servir de tentes. Auparavant, les armées, étant bien moins nombreuses, s'abritaient dans les villages situés sur leur route; et il en résultait souvent des fractionnements extrêmes, qui avaient de graves inconvénients. Dans les siéges ou les camps à demeure les troupes se construisaient des baraques en paille. La rapidité des marches et des mouvements, qui fut le caractère distinctif des guerres de la révolution et de l'empire, ne permettait pas à une armée de traîner avec elle le lourd attirail de bagages nécessaire pour contenir les tentes de campement. Alors s'introduisit l'usage du bivouac : et aujourd'hui on ne voit plus de tentes que dans les camps de manœuvre. L'ancienne tente française appelée *canonnière*, pouvait contenir huit fantassins ou quatre cavaliers; la tente du modèle actuel peut contenir quinze fantassins, ou huit cavaliers.

TENTE DU CERVELET. *Voyez* DURE-MÈRE.

TENUE se dit en général des manières et de la toilette de quelqu'un : *Avoir une bonne tenue*, c'est être bien mis, sans trop de recherche, et avoir dans le monde des façons aisées, libres, décentes, etc. Cette locution s'applique parfois, mais plus rarement, à l'état moral de l'individu, et l'on dit ainsi de celui qui change légèrement d'avis, à propos de tout ou de rien, *qu'il n'a point de tenue.*

La *tenue militaire* doit également s'entendre de l'uniforme ou de la toilette du soldat et de l'allure qu'il a sous les armes : La *tenue d'hiver*, la *tenue d'été*, la *grande*, la *petite tenue*, etc.

Tenue se dit aussi du temps durant lequel se tiennent certaines assemblées : La *tenue des chambres*, *des assises*.

Tenue se dit en marine de la qualité du fond d'un mouillage : elle est bonne quand l'ancre y mord bien.

TENUE DES LIVRES. *Voyez* COMPTABILITÉ et LIVRES DE COMMERCE.

TÉOCALLI, c'est-à-dire *maison de Dieu*. C'est le nom qu'au Mexique les Aztèques donnaient à leurs temples, espèce d'autels gigantesques qui s'élevaient généralement sous la forme de pyramides à quatre faces fort exactement tournées vers les quatre points cardinaux, et au sommet desquels on ménageait une plate-forme plus ou moins grande. Ordinairement ces pyramides se composent de larges assises disposées en terrasses les unes au-dessus des autres. On arrive à la plate-forme supérieure, où se trouvent des constructions plus ou moins grandes, telles que chapelle, temple, etc., par des escaliers larges mais roides, ménagés sur un ou plusieurs côtés. Quelquefois, mais plus rarement, ces escaliers sont disposés en zig-zag de manière à conduire d'une assise à l'autre (par exemple à la pyramide de Téopantépec). La plupart de ces *téocallis* étaient entourés de grandes cours contenant les logements des prêtres et les autres locaux nécessaires aux besoins du culte. Il subsiste encore de nos jours bon nombre de monuments de ce genre, quoique singulièrement dégradés et en ruines. A l'arrivée des Espagnols au Mexique, il en existait dans presque toutes les localités; la capitale seule en comptait plus de 2,000, dont sept à huit dans les proportions les plus grandioses. Un grand nombre dataient déjà de l'époque de la domination des Toltèques (c'est-à-dire du septième au huitième siècle). On cite surtout les pyramides qui se trouvent aux environs de San-Juan de Téotihuacan, dont l'une (*Tonatiouh Ytzaqual*) mesure 215 mètres à sa base et à 57 mètres d'élévation. La pyramide de Choluta, qui s'élève en quatre terrasses, a 450 mètres à sa base et 55 mètres 33 centimètres de haut.

TÉPLITZ. *Voyez* TOEPLITZ.

TEPTÆRES. *Voyez* FINNOIS.

TÉRATOLOGIE (du grec τέρας, τέρατος, monstre, et λόγος, discours), partie de la science qui s'occupe de l'étude des **monstres**; partie de la physiologie qui traite des diverses anomalies et monstruosités de l'organisation, notamment dans le règne animal.

Dans la classification le plus généralement adoptée, on partage les monstres en trois divisions principales : les monstres *par excès*, c'est-à-dire qui présentent plus de parties que les individus à l'état normal ; les monstres *par défaut*, qui en présentent moins ; et enfin ceux où il y a quelque changement dans la structure ou quelque anomalie dans la situation des parties. On connaît les beaux travaux de MM. **Geoffroy** Saint-Hilaire sur la *tératologie*.

On a aussi donné le nom de *tératologie* à l'étude des choses extraordinaires, prodigieuses, merveilleuses, racontées de siècle en siècle, et qui semblent le produit de l'imagination. M. Berger de Xivrey a réuni en un volume les traditions *tératologiques*.

TÉRATOSCOPIE (du grec τέρας, prodige, et σκοπέω, j'observe), divination par l'examen des prodiges, comme accouchements monstrueux, pluies de pierres, visions effrayantes, etc.

TERBIUM, nom d'un corps simple appartenant à la classe des métaux, qu'on rencontre uni à l'oxygène dans ce qu'on apelle l'yttria ou *terre d'Ytter*, qui se trouve dans le minéral nommé *yttérite*. Le terbium n'est pas connu à l'état pur ; son oxyde paraît être blanc. Ses sels ont une couleur rouge d'améthyste.

TERBURG (GÉRARD) naquit en 1608, à Zwoll, dans la province d'Over-Yssel, où sa famille, très-ancienne, jouissait d'un certain crédit. Son père était peintre, et avait même fait dans sa jeunesse un voyage d'artiste en Italie. Ce fut à son école que Gérard apprit les éléments du dessin ; puis il alla se perfectionner dans une ville où les beaux-arts florissaient à cette époque, à Harlem, sous un maître dont les biographes ne nous ont pas transmis le nom. Il est à croire que ses premiers essais furent bien accueillis ; car sa réputation était déjà faite en Flandre et en Hollande avant qu'il n'entreprît ses premiers voyages en Allemagne et en Italie. Toutefois, on ne retrouve guère dans les compositions dites *de sa première manière*, et qui n'ont été conservées qu'en très-petit nombre, le style qu'il adopta plus tard. L'existence que mena Terburg fut des plus heureuses et des plus brillantes. Ses parents, qui étaient de riches bourgeois, le mirent à même de tenir un rang honorable, en attendant que sa profession pût devenir lucrative. En 1648, de retour dans son pays, il se rendit, en compagnie de plusieurs gentilshommes qui voulaient faire un certain étalage de magnificence, au congrès de Munster, où devait être signé le traité de paix générale qui porte ce nom. Présenté aux ambassadeurs, il fit d'abord les portraits de quelques-uns d'entre eux, et devint bientôt, quand son talent fut connu, l'objet d'une foule de prévenances ; tous l'engagèrent à peindre un tableau représentant au complet une séance du congrès. Terburg céda volontiers à leur désir, et se mit à l'œuvre. Il s'attacha surtout à peindre très-ressemblants tous les membres de la conférence, et il réussit dans son entreprise avec un rare bonheur. Cette composition, qui a été supérieurement gravée par Zuydernoëf, est regardée comme le chef-d'œuvre de Terburg. L'ambassadeur d'Espagne, le comte de Pignoranda, le décida, par des offres très-avantageuses, à le suivre à Madrid. Terburg eut l'honneur de peindre le portrait du roi, qui le créa chevalier et lui assigna une pension très-considérable. Pendant son séjour à Madrid ou à l'Escurial, notre peintre fit nombre de portraits. Comme il était aimable, spirituel et beau, sa compagnie fut recherchée par les femmes de qualité, qui le prirent sous leur patronage. Il ne tarda pas à lier avec quelques-unes d'entre elles des intrigues amoureuses, qui faillirent lui coûter cher. Un mari jaloux le poursuivit de sa vengeance, et il se vit forcé de quitter l'Espagne d'une manière un peu soudaine. Il se rendit à Londres, où ses talents eurent les mêmes succès qu'à Madrid. Mais il ne séjourna que peu de temps dans cette grande ville, et voulut visiter la France, où il trouva de nouvelles occasions d'acquérir de la gloire et d'augmenter sa fortune. Enfin, las de la vie active qu'il menait, Terburg alla s'établir à Deventer, où il épousa une de ses parentes. Sa réputation de grand artiste et d'honnête homme, sa fortune considérable, dont il savait faire un emploi généreux, le firent nommer bourgmestre de la ville. Il mourut à Deventer, en 1681, âgé de soixante-treize ans. Son corps fut transporté à Zwoll.

Terburg étudiait beaucoup la nature. Sa touche est précieuse et très-fine. On ne saurait porter plus loin que ce peintre l'intelligence du clair-obscur ; son dessin est rond, peut-être un peu lourd, et son pinceau a quelquefois le même défaut. Il avait un talent unique pour peindre des étoffes, et particulièrement le satin. Sa couleur est bonne et transparente ; il n'a pas toujours été heureux dans le choix de ses modèles de femmes, qu'il copiait trop au naturel.

Decamps n'a mentionné dans son catalogue qu'un petit nombre des ouvrages de Terburg. Le Musée du Louvre en possède quatre : un *Militaire offant de l'argent à une femme* (excellent tableau, où brillent les plus belles qualités du maître) ; la *Leçon de Musique* ; une *Musicienne* ; un *Conseil de Magistrats*. On voit au Musée de Dresde une *Dame vêtue de blanc, et debout devant un lit* ; une *Dame assise jouant du luth, et un cavalier qui l'écoute*. La Galerie de Dusseldorf possède la *Nativité de Jésus-Christ* et un *Jeune homme cherchant les puces d'un chien*. On connaît encore de Terburg *L'Instruction paternelle*, *La Visite du Médecin*, un *Intérieur*, où sont représentées trois femmes, etc. Le *Congrès de Munster*, qui eût si bien

trouvé sa place dans le Musée historique de Versailles, et deux intérieurs de Terburg, se voyaient autrefois dans la riche collection de l'Élysée Bourbon, où se trouvaient réunies tant de belles peintures flamandes. En avril 1837, cette précieuse galerie fut vendue, au grand regret de tous les amis des arts; et le comte Demidoff acheta le *Congrès de Munster* au prix de 45,500 francs. Les dessins de Terburg sont très-rares. Van Somer, Théodore Mathan, Zuyderhœf, B. Bary, Wille, ont gravé d'après ce maître.

Antoine FILLIOUX.

TERCEIRA (Le duc DE), *comte de Villaflor*, maréchal et pair de Portugal, né vers 1790, entra fort jeune au service, parvint dans les guerres contre Napoléon au grade d'officier d'état-major, et passa, en 1826, colonel, puis brigadier. Après avoir prêté serment de fidélité, en 1826, à la charte de dom Pedro, il reconnut sa fille en qualité de reine de Portugal. Nommé général major par la régente, il battit le marquis de Chaves, partisan de dom Miguel, l'expulsa du Portugal, et fut alors nommé général en chef. Mais quand dom Miguel prit la régence au nom de sa nièce, il ne voulut reconnaître au duc de Terceira d'autre grade que celui de brigadier; et la populace, soudoyée par le parti réactionnaire, fit entendre contre lui des menaces telles, que le 14 mars 1828 il jugea prudent de se réfugier à bord d'un bâtiment de guerre anglais en station dans le Tage. La tentative qu'il fit au mois de juin de la même année pour appuyer un mouvement fait à Oporto par le parti constitutionnel échoua. Il dut s'en retourner à Londres; mais dès le mois de juin 1829 il venait se mettre à la tête des constitutionnels dans l'île de Terceira; et alors, d'accord avec Palmella, il déploya une infatigable activité dans les intérêts de Donna Maria. En juin 1832 dom Pedro, ayant pris lui-même le commandement de l'expédition qui partit de Terceira pour Oporto, lui confia la direction de celle qu'on tenta simultanément dans les Algarves, et lui conféra le titre de *duc de Terceira*. Débarqué à Cavellas avec 4,000 hommes, il marcha sur Lisbonne, qui tomba en son pouvoir. Des conflits avec d'autres généraux le déterminèrent à donner sa démission; mais dès le mois de mars 1834 dom Pedro le nommait commandant supérieur d'Oporto. Il marcha de là à la rencontre de dom Miguel, opéra sa jonction avec le corps auxiliaire espagnol aux ordres du général Rodil, battit l'ennemi le 16 mai à Asseiceira, près de Thomar, et occupa Santarem le 19. Ensuite de quoi, une capitulation, conclue le 26 mai 1834, à Evora, mit fin à la domination de dom Miguel en Portugal. Depuis, le duc de Terceira a constamment joué un rôle éminent en politique. Partisan zélé de la charte donnée aux Portugais par dom Pedro, il fut placé en 1836 à la tête du ministère; mais renversé par les démocrates, il fit, à deux reprises, d'inutiles tentatives pour opérer une contre-révolution. Ce ne fut qu'en 1842, après le rétablissement de la charte, qu'il fut de nouveau nommé premier ministre, mais sans réussir à se maintenir au pouvoir. Son administration servit de planche à celle de Cabral, qu'il contribua à renverser, en 1846, à l'aide d'une coalition avec les autres mécontents. Mais l'insurrection ayant pris une direction démocratique, il se mit à la disposition de la reine; et envoyé par cette princesse à Oporto pour tâcher d'y rétablir le bon ordre, il fut fait prisonnier par les insurgés. Rendu à la liberté par suite de la compression de ce mouvement, il fit partie avec Saldanha d'un cabinet remplacé bientôt par une administration ayant à sa tête Cabral. Terceira ne prit pas directement part à l'insurrection tentée par Saldanha en février 1851 pour renverser Cabral; et il ne fut question de lui que lorsque la reine, cédant à la pression exercée sur elle par les insurgés, lui offrit, mais inutilement, de composer un cabinet dont il aurait eu la présidence.

TERCEIRE, *Terceira*, l'une des îles Açores, avec lesquelles d'ailleurs elle présente à tous égards les rapports de conformité les plus complets. Sa superficie est de 73 kilomètres carrés, et sa population de 40,000 âmes. Entourée presque de tous côtés par des rochers de lave, elle n'est accessible que par un très-petit nombre de points, tous défendus par des fortifications. Comme les autres Açores, elle est de nature volcanique; et en 1761 il s'y forma à l'intérieur le volcan de *Bagacena-Pic*, qui aujourd'hui encore continue à projeter de la fumée et des gaz. Depuis cette époque aussi l'île est sujette à de fréquents tremblements de terre. Le sol en est très-fertile. Les plateaux présentent de magnifiques pâturages et nourrissent une belle race de bêtes à cornes. Sa production en blé, maïs et vin est assez considérable. Ce dernier article constitue, avec les bois de construction et l'orseille, les principaux objets d'exportation. Le chef-lieu de l'île est *Angra*, ville de 18,000 habitants, avec un bon port, de nombreuses églises et un fort, siége du gouverneur et de l'évêque des Açores. L'île de Terceire est célèbre dans l'histoire par sa fidélité envers ses souverains. Le roi d'Espagne Philippe II, qui s'était emparé du Portugal dès 1580, ne put la soumettre qu'en 1583. De nos jours, dans la lutte qui éclata entre donna Maria et dom Miguel, pour la couronne de Portugal, elle resta fidèle à cette princesse; aussi Villaflor (*voyez* TERCEIRA) vint-il, en 1829, y constituer une régence au nom de la jeune reine, et c'est là qu'en 1832 dom Pedro réunit les forces militaires à l'aide desquelles il put mettre fin à l'usurpation de son frère.

TERCERON. *Voyez* NÈGRE.

TÉRÉBENTHINE, suc particulier, résineux, d'une consistance demi-fluide, qui découle de quelques arbres de la famille des conifères. On en connaît une foule de variétés. Le procédé pour les obtenir consiste toujours à pratiquer des incisions à l'arbre, depuis la racine jusqu'au sommet, et à laisser couler la résine spontanément. Entre les térébenthines les plus estimées figure celle de *Chio*, laquelle découle d'un arbre qui croît abondamment dans les îles de l'Archipel. Assez rare, puisque chaque arbre n'en donne que de 8 à 10 onces, elle est très-épaisse, d'une couleur citrine-verdâtre, d'une odeur agréable, analogue à celle du fenouil, d'une saveur parfumée, privée de toute amertume et d'âcreté, et rappelant un peu la saveur du mastic.

La *térébenthine du Canada* est incolore, transparente, demi-liquide, d'une odeur très-suave. Les Anglais la vendent sous le nom de baume de *La Mekke* ou de *Gilead*, et quand elle est un peu moins transparente, sous celui de *baume du Canada*.

Une autre variété très-remarquable et très-estimée dans le commerce, la *térébenthine de Venise*, est celle qui provient du mélèze, grand arbre croissant sur les montagnes Alpines du midi de la France, de la Suisse et de l'Italie. Elle paraît se rapprocher beaucoup des variétés précédentes; elle s'en distingue seulement par une odeur aromatique plus agréable, une transparence plus grande; et elle est beaucoup moins chargée d'huile volatile.

La *térébenthine de Strasbourg* est produite par les grands sapins des Vosges, de l'Allemagne et du Nord. Elle suinte de l'écorce des jeunes arbres, sur lesquels elle forme des utricules que les paysans crèvent avec un cornet de ferblanc: ces paysans portent la matière résineuse enfermée dans une bouteille suspendue à leur côté. Cette térébenthine est très-estimée; elle a une odeur de citron très-agréable, et qui la fait appeler quelquefois *térébenthine au citron*.

Nous citerons encore la *térébenthine de Bordeaux*, laquelle découle du *pinus maritima*, très-abondant dans les environs de Bordeaux et de Bayonne, la poix blanche, ou poix de Bourgogne, etc. (*voyez* POIX).

La térébenthine fournit aux arts divers produits; nous citerons l'*essence de térébenthine*, si utile dans la peinture en bâtiments, qui s'obtient par la distillation, et que dans ces derniers temps on a proposé d'employer dans le traitement du choléra pour en frictionner les malades; le *galipot*, *la colophane*, la *résine jaune* ou *poix-résine*, obtenue par le mélange avec l'eau de la colophane en fusion; l'*huile de raze*, que l'on obtient par la distillation du galipot; la *poix noire*, produite par la combustion des filtres de paille et des éclats de bois provenant des en-

tailles faites aux arbres; l'*huile de poix* ou *pisselœon*, préparée dans la même opération, mais se séparant de la poix noire par sa fluidité; le *goudron*, le *brai gras* ou *poix bâtarde*, très-employé dans les constructions navales; enfin, le *noir de fumée*, produit par l'incinération des térébenthine, galipot, et résine des pins et sapins, puis condensé dans une chambre disposée à cet effet. C. Favrot.

TÉRÉBRANTS. *Voyez* Hyménoptères.

TÉRÉBRATULE (du latin *terebratus*, percé), genre de mollusques brachyopodes, à coquille inéquivalve, régulière et symétrique, subtrigone. L'animal, ovale, oblong ou suborbiculaire, plus ou moins épais, a les lobes du manteau très-minces et garnis au bord de cils peu nombreux et très-courts. Ce genre comprend quelques espèces vivantes et un nombre bien plus considérable de fossiles des terrains anciens et secondaires. Ces fossiles avaient d'abord reçu le nom vulgaire de *poulette*, ou *coq* et *poule*, à cause des espèces plissées et ailées, telles que la *terebratula alata* du terrain de craie.

TEREK (Le), l'un des cours d'eau du Caucase et en particulier du gouvernement russe de Stawropol ou Cis-Caucasie les plus importants par leur étendue, leur largeur et leur profondeur, prend sa source dans le mont Tscerk, à peu de distance du Kasbeck, haut de 5,170 mètres, et de l'*Aragwy*, qui coule vers le sud en Géorgie. Après avoir coulé dans une profonde et étroite vallée du plateau et traversé la Kabarda, il atteint le pays de plaines à Iékatérinogrod, se dirige alors à l'est par Mosdok et Naour, puis au nord-est par Kisljar, et, après un parcours de 47 myriamètres, vient se jeter dans la mer Caspienne. A partir de Kisljar, où il se partage en trois bras, il forme un grand delta marécageux, mais riche en pâturages, habité par des nomades Tatares ou Kalmouks, qui y trouvent de précieux herbages pour leurs troupeaux. Le Terek n'est navigable sur aucun point de son parcours, étant trop rapide dans sa partie supérieure et trop ensablé dans sa partie inférieure. C'est entre le Terek et la Kouma qu'est située la *Steppe de Terek*, contrée au sol ingrat et imprégné de sel et n'offrant que la végétation la plus pauvre.

On appelle *ligne* ou *route du Terek* une suite de petits forts construits par les Russes contre les Tscherkesses, les Tschetschenzes et autres montagnards, le long du Terek en amont depuis Mosdok jusqu'au défilé de Dariel, principal passage du Caucase central, d'où l'on redescend au sud par la route de Tiflis en Géorgie. Les plus importants de ces forts sont *Grégoriopol* et surtout *Wladikaukas*, avec de belles casernes, un grand hôpital et de vastes jardins potagers.

TÉRENCE (Publius TERENTIUS AFER), poete dramatique latin, né vers l'an 192 ou 193 avant J.-C., en Afrique, et, selon toute apparence, à Carthage. Il appartenait à une famille libre, mais peu connue; on ne sait pas le nom qu'il a porté avant d'être affranchi de l'esclavage où il avait eu le malheur de tomber. Les circonstances de cette infortune ne sont pas non plus très-connues. Un fait constant, c'est qu'il était esclave du sénateur Terentius Lucanus, qui distingua ses talents, le fit élever avec grand soin, l'affranchit de très-bonne heure, et lui donna son nom. Térence ne tarda pas à obtenir par ses productions poétiques une réputation brillante, qui lui valut l'amitié de quelques personnages illustres. Cependant, Térence ne manquait pas de détracteurs, dont le plus acharné s'appelait Lanuvius ou Lavinius. Il eut, à ce qu'il paraît, la faiblesse de s'affliger de cette malveillance. Poursuivi par des invectives calomnieuses, et réduit, si l'on en croit Porcius, à une indigence extrême, il sortit de Rome et disparut. D'autres supposent qu'il avait amassé une petite fortune, et qu'il la porta en Grèce ou en Asie, où il se promettait de vivre en paix. En allant, ou, selon Coscinius, en revenant en Italie, il perdit, à ce qu'on assure, cent huit pièces de théâtre, qu'il avait traduites, extraites ou imitées de Ménandre. Quelques-uns racontent qu'il périt lui-même dans ce naufrage, d'autres qu'il mourut à Stymphale ou Leucade en Arcadie, succombant au chagrin d'avoir perdu, avec son bagage embarqué d'avance, les plus chères productions de son art. Suétone place sa mort sous le consulat de Fulvius Nobilior, cent cinquante-neuf ans avant notre ère; et saint Jérôme, à l'an 3 de la 155e olympiade, qui répondrait à l'année 158 av. J.-C. Il n'avait pas encore trente-cinq ans acccomplis.

Térence est auteur de six comédies, qui sont comptées parmi les chefs-d'œuvre de la littérature latine. *L'Andrienne*, qui passe pour sa première pièce, fut jouée sous le consulat de Marcellus et de Sulpitius, l'an de Rome 588, 166 av. J.-C. Comme Térence en convient lui-même dans son prologue, il a mis à contribution pour la composition de cette pièce deux ouvrages de Ménandre, *L'Andrienne* et la *Périntienne*. Peut-être résulte-t-il de ce double emprunt une intrigue un peu trop compliquée: mais la pureté et l'élégance du style, la justesse des maximes et les observations morales qu'elle renferme la font regarder comme une de ses meilleures pièces. 2° *L'Hécyre* ou *La Belle-Mère*, parut l'an 165. Le sujet, emprunté d'un drame grec d'Apollodore, est le plus intéressant que Térence ait traité; mais la froideur de l'exécution et l'absence de force comique ont fait douter longtemps du succès de cette pièce. Les acteurs ne purent achever la première représentation : le peuple alla regarder les danseurs de corde. Il abandonna pareillement la seconde pour contempler un combat de gladiateurs. Une troisième épreuve, différée probablement de plusieurs mois, fut plus heureuse. 3° L'*Heautontimorumenos*, ou l'homme qui se punit lui-même, fut représenté pour la première fois l'an 133 av. J.-C. Le sujet de cette pièce avait été puisé dans Ménandre; mais Térence en avait compliqué l'intrigue, comme d'ailleurs il l'annonce dans le prologue. C'est un père qui a forcé son fils de quitter une courtisane, puis qui, désespéré du départ de ce jeune homme, se retire à la campagne, et s'y condamne aux plus rudes travaux; qui ensuite, quand son fils est de retour, flatte ses passions et encourage ses désordres. Le succès de cette pièce fut complet; on y trouve quelque chose de plus vif, de plus naturel que dans les autres, beaucoup de traits remarquables, parmi lesquels on remarque surtout celui qui excita de si vives acclamations, et qui a été souvent cité depuis : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto.* C'est peut-être l'ouvrage de Térence qui, quoique emprunté aux Grecs, se rapproche le plus des mœurs romaines. 4° *Phormion* fut représenté en l'an 161. C'est un parasite, qui, de concert avec des valets, escroque de l'argent à des vieillards crédules pour servir les amours de leurs fils. De pareils stratagèmes se retrouvent dans *Les Fourberies de Scapin*, où l'on peut distinguer jusqu'à sept scènes que Molière a empruntées à l'auteur latin. Cette comédie attache par la variété des caractères, elle présente un tableau vaste et rempli avec art, et quoique l'intérêt ne se soutienne pas jusqu'à la fin du cinquième acte, elle atteste d'une manière sensible le progrès de son talent. 5° *L'Eunuque*, représenté quelques mois après, obtint encore plus de succès. Il fut joué deux fois en un seul jour, et reproduit avant la fin de l'année. Le poëte y gagna huit mille pièces d'argent (*octo millia nummum*). Jamais une comédie n'avait été vendue si cher. Perse et Horace y ont puisé quelques morceaux de satire; de son côté, Térence devait à Ménandre le premier fonds de toute cette comédie. On y admire surtout la simplicité du sujet, la force et la combinaison des ressorts, la nouveauté des nœuds, la vérité des caractères, la pureté des expressions et la délicatesse des pensées. 6° *Les Adelphes*, qui furent joués en l'an cent soixante-un, avant la mort de Térence, furent sa dernière pièce. Le sujet en était pris de Ménandre ou de Diophile. La pièce, dans tous les cas, est originairement grecque, et c'est dans ce drame que Térence, Grec plutôt que Romain, atteint ce haut degré de perfection de style qui le distingue; c'est aussi celui qui remplit le mieux le but de la comédie : peindre les mœurs pour les corriger.

On a prétendu que Térence devait à Scipion Émilien et à Lelius la meilleure partie de ses ouvrages, ou même qu'il ne faisait que leur prêter son nom. On a argué d'un texte de Térence lui-même dans son prologue des *Adelphes*. On a pris ses paroles pour un aveu positif des emprunts qui avaient enrichi le poëte : nous n'y voyons, nous, que la modestie qui sied au talent.

Ce qu'on admire surtout chez Térence, c'est la pureté de son goût, la délicatesse de son langage, la décence de ses dialogues, la simplicité de ses sujets, la sagesse de sa morale, la douceur des sentiments qu'il exprime et qu'il fait passer dans l'âme du spectateur, et surtout son habileté à peindre et à conserver jusqu'au bout les caractères des personnages. Mais nous cherchons vainement chez Térence l'expression de la société romaine. Jamais il ne peint les Romains ; toutes ses pièces sont grecques, ses sujets sont tirés et presque traduits du grec d'Apollodore, de Diophile, et surtout de Ménandre. Ses personnages sont grecs ; il ne se permet pas même une allusion aux mœurs romaines ; il parle grec en latin : jusqu'à son esprit, tout est grec. Plaute, antérieur à Térence, nous semble bien supérieur à lui comme expression de la société romaine : nous chercherions vainement dans Térence cette verve comique, cette énergie, cette variété de caractères et d'intrigues, cette originalité qui distinguent les chefs-d'œuvre de Plaute : *L'Amphitryon*, *Les Ménechmes*, l'*Aulularia*, la *Mostellaria*. Sans doute on aimerait à trouver chez ce dernier plus d élévation dans les caractères, moins de bouffonneries, de grossièreté et de licence ; sans doute il n'a pas la pureté d'élocution de Térence : mais on est souvent forcé d'admirer la dextérité avec laquelle il sait nuancer une langue peu cultivée encore et le parti qu'il sait en tirer, les expressions vives et les tours énergiques dont il l'enrichit. Malgré ses défauts, et peut-être même un peu à cause de ses défauts, Plaute l'emporte donc sur Térence comme expression des mœurs romaines.

Peu d'auteurs classiques ont été plus souvent copiés au moyen âge. La Bibliothèque impériale en possède plus de vingt manuscrits complets ou incomplets, parmi lesquels on en trouve d'antérieurs à l'an 900. Un grand nombre d'éditions et de traductions ont aussi été faites des œuvres de ce poëte. Nous nous bornerons à indiquer les meilleures ; nous citerons en fait d'éditions celle de Westerhovius et celle de Deux-Ponts, et en fait de traductions celles de Mme Dacier et de Lemonnier. Philarète Chasles.

TERENTIUS, nom d'une famille de Rome, d'origine plébéienne. Il n'apparaît que rarement dans les fastes de la magistrature, et c'est en l'an 380 av. J.-C. qu'il en est pour la première fois question, à propos de *Caius Terentius*, tribun militaire consulaire.

Nous citerons encore *Caius Terentius Varro*, fils d'un boucher, qui comme avocat se concilia la faveur de la multitude, parvint ainsi aux honneurs de la questure, de l'édilité, puis, en l'an 218, à ceux de la préture ; et qui, après avoir chaudement appuyé la loi proposée par le tribun Metilius à l'effet de faire accorder au maître de la cavalerie Minucius des pouvoirs égaux à ceux du dictateur Fabius Cunctator, fut élu consul en l'an 216, avec Lucius Æmilius Paulus. Il fut cause de la perte de la bataille de *Cannes*, où il prit la fuite pour se réfugier à Venusia. A son retour à Rome, le sénat le remercia pourtant solennellement de n'avoir pas désespéré du salut de la république après la perte de la bataille ; et dans le cours de la seconde guerre Punique on lui confia divers autres commandements, avec des pouvoirs de proconsul ou de propréteur. En l'an 203 il fut au nombre des ambassadeurs députés auprès de Philippe de Macédoine, et en 200 de ceux qu'on envoya à Carthage.

Trois écrivains du nom de Terentius ont marqué dans l'histoire de la littérature latine, à savoir : le poëte dramatique *Terentius Afer* (*voyez* Térence) ; le savant Marcus Terentius Varro (*voyez* Varron), de Réate ; enfin, le poëte épique et satirique *Publius Terentius Varro*, né l'an 82 av. J.-C., et surnommé *Atacinus*, du lieu de sa naissance, Atax, bourg de la Gaule Narbonnaise.

TERGIDUCTEUR. *Voyez* Décurion.

TERME (du latin *terminus*, fin, extrémité, borne). Ce mot s'applique à tout ce qui est susceptible d'être mesuré ou qui peut avoir une fin. Dans une acception toute différente, il désigne des idées que l'on compare entre elles, ou plutôt les mots qui servent à les rendre : Les *termes* de votre comparaison sont inexacts.

En géométrie, les *termes* d'un rapport, d'une proportion ou d'une progression, sont les quantités, comparées entre elles, dont ces choses se composent.

Les *termes* d'un polynome, en algèbre, sont les quantités, séparées par différents signes, qui établissent leur mode de rapport entre elles.

En logique, les *termes* d'un syllogisme sont les diverses propositions principales qui entrent comme éléments dans cette forme de discours. C'est dans un sens à peu près analogue que *terme* est pris parfois pour synonyme de *diction*, de *mot* : *Terme* barbare, emphatique, équivoque ; En *termes* précis ; Choisir mal ses *termes*, etc. (*voyez* Mot).

Termes, au pluriel, désigne aussi l'état d'une affaire, la position de quelqu'un à l'égard d'un autre : Cette affaire est en bons *termes*, etc.

Le même mot s'emploie sans particule pour indiquer l'époque naturelle à laquelle une femme doit accoucher (*voyez* Foetus) ou une femelle mettre bas : Accoucher à *terme*, avant *terme*. Il sert aussi, dans les usages civils, à désigner un temps préfix de payement : Les loyers des maisons non garnies se payent, à Paris, aux quatre *termes* accoutumés. Par extension, ce mot s'emploie dans ce cas non-seulement pour désigner le quart de l'année, mais aussi la valeur du loyer durant ces trois mois : Devoir deux *termes*, qui s'élèvent ensemble à cinquante écus.

Le mot *terme*, en matière de droit civil, est la limitation précise d'un temps donné pour faire une chose : Le prêteur ne peut pas demander la chose prêtée avant le *terme* convenu ; ce qu'on rend encore par cette locution vulgaire : Qui a *terme* ne doit rien. Ce qu'on nomme *terme de rigueur* est celui passé lequel il n'y a plus de délai à espérer.

On appelle aussi *termes* les bornes qui servent à marquer une place quelconque pour indiquer les limites d'un terrain, ou dans toute autre vue. C'est de cette dernière acception qu'est venue cette locution : Il est planté là comme un *terme*, par laquelle on désigne quelqu'un qui reste longtemps quelque part, debout et immobile. Les *termes milliaires* des anciens, que Plaute nomme aussi *lares viales*, semblent avoir eu à peu près le même usage ; ils servaient à marquer les stades ou les distances des chemins. On voit encore à Rome, au bout du pont Fabricius, deux de ces termes ayant chacun quatre têtes, ce qui a fait appeler ce pont *ponte quatro Capi*. L'architecture moderne fait un grand usage, comme objet de décoration, de diverses espèces de *termes* (*voyez* Gaine).

TERRE (Bain de). *Voyez* Bain.

TERME (Le dieu) était déjà honoré dans la Grèce, sous le nom de *Dicórion*, lorsque Numa, voulant, vers l'an 714 avant notre ère, éviter la discorde entre les propriétaires, le présenta aux Romains comme un dieu protecteur de la division des terres et comme le vengeur des usurpations. Il ordonna qu'il serait planté des bornes dans les champs pour distinguer les domaines de chacun, et il déclara que la tête de celui qui pousserait la témérité jusqu'à les enlever ou les déplacer serait vouée aux dieux infernaux, et qu'on pourrait le tuer impunément sans craindre d'être livré à la justice.

Ce dieu fut d'abord représenté sous la figure d'une grosse pierre carrée ou d'un cube ; dans la suite, on éleva la pierre en façon de borne, on lui donna une tête humaine, mais sans bras et sans pieds, pour exprimer qu'elle ne pouvait être déplacée sous aucun prétexte. Numa institua en l'honneur de Terme les *fêtes Terminales*.

Chev Alexandre Lenoir.

TERMINALES (Fêtes), instituées par Numa en l'honneur du dieu Terme. Elles se célébraient non-seulement dans le temple de ce dieu, mais encore sur les bornes des champs, que l'on parait de fleurs, et sur les grands chemins. Pendant longtemps on se borna à lui offrir des libations de lait et de vin, avec des fruits et des gâteaux de farine nouvelle; et il était défendu de lui sacrifier rien qui eût reçu la vie; mais plus tard on lui immola, soit une truie, soit un agneau. Ces fêtes étaient toujours accompagnées de danses et de festins. Ch[er] Alexandre Lenoir.

TERMINISME. Ce mot est souvent employé comme synonyme de *déterminisme*. A partir du dix-septième siècle on s'en servit pour désigner la doctrine de certains théologiens, qui enseignaient que Dieu a assigné aux hommes pour s'amender et faire pénitence un certain terme au delà duquel ils perdent tous droits à sa mansuétude et au bonheur éternel.

TERMINOLOGIE. Ce mot désigne l'ensemble des expressions particulières à une science ou bien à un art. De quelque utilité que puisse être en général aux sciences, aux arts et à l'industrie, une terminologie spéciale, afin que ceux qui les pratiquent puissent toujours se faire comprendre en peu de mots, on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'à force de la modifier sans cesse et de l'augmenter, on arrive à en faire quelque chose de fort pénible et de fort ennuyeux pour les profanes.

TERMITES, genre d'insectes de l'ordre des névroptères, qui, sous le nom vulgaire de *fourmis blanches*, exercent de grands ravages dans tous les pays chauds. En voici les caractères : Une tête grosse, portant sur son sommet trois ocelles, et en avant, des antennes courtes et moniliformes; des ailes parcourues par des nervures longitudinales, mais n'ayant que des nervures transversales rudimentaires; des tarses composés de quatre articles, etc. On n'en a encore guère décrit que vingt-cinq à trente espèces; mais comme ce sont des insectes d'une grande fragilité, d'une conservation difficile, nos collections ne renferment vraisemblablement qu'une très-petite partie des espèces répandues dans les différentes contrées. Les termites ont de tous temps attiré l'attention des naturalistes et des voyageurs par leurs mœurs, leur singulière industrie et les vastes habitations qu'ils parviennent à se construire. Par leurs habitudes sociales, ils ressemblent beaucoup aux fourmis; et c'est aussi cette circonstance qui les a généralement fait désigner sous la dénomination de *fourmis blanches*. Ils se nourrissent de bois, de fruits, de végétaux, et encore de matières animales desséchées.

Les naturalistes ont pu constater cinq formes de cette espèce de névroptères, à savoir : les *mâles* et les *femelles*, pourvus d'ailes et chargés de reproduire l'espèce; les *soldats*, individus neutres, remarquables par la grosseur et l'allongement de leur tête et par le grand développement de leurs mandibules, le corps plus robuste que les mâles et les femelles. Dépourvus d'ailes, les *soldats* sont considérés comme les gardiens et les défenseurs des habitations communes. Ils sont ordinairement postés contre les parois internes de la surface extérieure du nid, de manière à paraître les premiers dès que l'on fait une brèche à leur domicile, et de pincer les agresseurs avec leurs fortes mandibules. Les *ouvrières* sont regardées par la plupart des entomologistes comme étant simplement des larves; assez semblables aux mâles et aux femelles, pourvues d'ailes, elles ont le corps mou, sont privées d'yeux et d'ocelles et de taille inférieure à celle des *soldats*. Enfin, les individus signalés par Latreille comme appartenant à l'état de *nymphe* ressemblent complétement aux larves ou ouvrières, mais présentent des rudiments d'ailes. Les larves et les nymphes paraissent chargées de toutes les fonctions attribuées aux neutres ou ouvrières dans les sociétés d'hyménoptères, comme celles des abeilles, des fourmis, etc. Un fait remarquable, c'est que ces insectes redoutent infiniment la lumière; aussi ne travaillent-ils jamais à découvert. Les uns établissent leur demeure sous la première couche d'humus, où ils creusent de larges galeries dans toutes les directions, ou bien encore dans de vieux troncs d'arbres ou sous les boiseries des habitations. Les autres se construisent avec de la poussière de bois et d'argile, qui leur sert à confectionner un mastic des plus solides, des demeures affectant la forme de tourelles, et recouvertes par une toiture solide. Dans l'ouest de l'Afrique et dans la Nouvelle-Hollande, ces nids de termites, toujours soigneusement clos de toutes parts et sans issue apparente, atteignent une élévation telle, et sont ordinairement réunis en si grand nombre, qu'on les prendrait pour des huttes de sauvages et des villages d'aborigènes. Ces monticules, intérieurement distribués en innombrables galeries, renferment chacun des millions d'individus.

Les larves, au corps mou, blanchâtre et d'un aspect repoussant, sont véritablement celles qui commettent les dévastations qu'on reproche à l'espèce tout entière. Les ravages qu'elles pratiquent dans les colonies dépassent tout calcul. A la Martinique et à la Jamaïque on les a vues anéantir complétement des récoltes de sucre, et dans les Grandes-Indes miner et détruire de vastes édifices. Ces insectes sont pour ainsi dire indestructibles. En répandant de la chaux vive sur les débris de leurs nids, on parvient bien à en détruire quelques-uns; mais ce n'est pas un remède certain. D'après les expériences de M. de Quatrefages, on obtiendrait un meilleur résultat par des dégagements de chlore et d'acide sulfureux.

Il règne encore beaucoup d'obscurité sur la manière dont se progagent les termites. La femelle, quand elle est pleine, acquiert quinze fois le volume du mâle, et produit, dit-on, en vingt-quatre heures jusqu'à 80,000 œufs. Disons encore, en terminant, que ce fléau n'est pas particulier aux contrées chaudes. A l'ouest de la France, dans le département de la Charente-Inférieure notamment, on rencontre en abondance le *termite lucifuge* (*termes lucifugum*), espèce de petite taille, mais qui ne laisse pas que d'être très-redoutable. Elle occasionne en effet les plus grands ravages à Saintes, à La Rochelle, à Rochefort, etc.; et ce qu'il y a de plus dangereux dans les dévastations commises par ces insectes, c'est que jamais on ne s'en aperçoit à l'extérieur. Des maisons, des bâtiments entiers ont été minés par eux jusque dans leurs fondations. Ils ménagent toujours la superficie, creusant à l'intérieur et le sillonnant de galeries dans tous les sens. De la sorte, le bois vient à se rompre sans que rien ait pu le faire prévoir, rien au dehors n'ayant décelé la présence de ces insectes destructeurs. A La Rochelle, l'hôtel de la préfecture ayant été envahi par eux, ils détruisirent une partie des archives, et pour conserver l'autre il fallut la renfermer dans des boîtes de zinc.

TERMONDE. *Voyez* Dendermonde.

TERNAIRE (Nombre). *Voyez* Décalogue.

TERNAIRE (Système), système de numération ayant pour base le nombre *trois*, et se contentant de trois chiffres.

TERNATE. *Voyez* Moluques.

TERNAUX (Guillaume-Louis, baron), l'une des gloires de l'industrie française, naquit en 1763, à Sedan, d'une riche famille de commerçants. A peine sorti de l'enfance, il fut appelé à diriger la maison de son père, et s'acquitta de cette tâche avec autant de prudence que d'habileté. Partisan du mouvement émancipateur de 1789, il ne croyait pas la monarchie incompatible avec la liberté, se compromit pour la défense du trône en 1792, et jugea en conséquence prudent de passer à l'étranger en 1793. Sous le Directoire il rentra en France, et se fixa alors à Paris; doué d'une rare activité, il créa un grand nombre de manufactures des produits les plus variés, mais plus particulièrement des manufactures de tissus. Il vota courageusement contre le consulat à vie et contre l'empire, redoubla d'efforts et d'énergie pour triompher des obstacles que les incessantes guerres de ce temps-là mettaient au développement régulier de l'industrie, et fonda des maisons à Naples, à Cadix, à Livourne, à Gênes et à Saint-Pétersbourg. Comme tout le commerce en général, il accueillit

avec joie la Restauration, et pendant les cent jours il se retira en Belgique. Le gouvernement royal, appréciant ses connaissances spéciales, s'aida de ses conseils sur diverses questions importantes relatives à l'industrie, et récompensa par le titre de *baron* les nombreux services dont lui était redevable l'industrie française. En 1818 le deuxième arrondissement de Paris le choisit pour député, malgré les efforts de l'opposition libérale, qui favorisait la candidature de Benjamin Constant. Mais à la chambre il fit preuve de tant d'indépendance, qu'en 1823 le ministère combattit sa réélection. En 1827 il fut pourtant réélu, et vota alors avec le centre gauche. Signataire de l'adresse des 221, il se rallia à la dynastie nouvelle intronisée par la révolution de Juillet, qui porta de graves atteintes à sa fortune par les perturbations profondes qu'elle causa dans tout le monde industriel. Ternaux supporta avec une noble résignation les revers qui venaient ainsi le frapper à la fin de sa carrière, et mourut en 1833, avec la consolation d'avoir du moins pu faire honneur à tous ses engagements. Napoléon, dans une tournée départementale, ayant eu occasion de visiter diverses manufactures de Ternaux, l'avait décoré de la croix de la Légion d'Honneur; plus tard, il le créa officier de cet ordre.

TERNE, adjectif dérivé du latin *terrenire*, rendre semblable à de la terre, et qui sert à caractériser ce qui n'a que peu ou point d'éclat.

TERNE, substantif dérivé du latin *ter*, trois fois, et qui désigne dans les loteries une réunion de trois nombres ne devant produire de gain qu'à la condition qu'ils sortiront tous trois au même tirage. Le *terne sec* se compose de trois numéros qu'on prend sans jouer sur les trois extraits ni sur les trois ambes que forment ces trois numéros. On appelle *terne déterminé* celui où le joueur a déterminé d'avance l'ordre dans lequel devront sortir les trois numéros dont il a fait choix. A la défunte *loterie royale de France*, le *terne sec* se payait 270 fois, et le *terne determiné* 4500 fois la mise.

Les botanistes nomment *ternes* ou *ternées* des parties qui se trouvent ensemble au nombre de trois sur un support commun, comme, par exemple, la feuille de trèfle

TERNEFFKA, nom d'une boisson fermentée et vineuse, qu'on fabrique au sud de la Russie, dans le gouvernement d'Iekatérinoslaf.

TERNES (Les), nom d'un quartier de la commune de Neuilly, dont il se trouve d'ailleurs profondément séparé aujourd'hui par la ligne des fortifications, touchant à la barrière de l'Etoile et à la barrière du Roule, contenant plus de 12,000 habitants, et que nous serions tenté d'appeler l'un des nombreux *faubourgs* que Paris a vu se créer à ses portes depuis un demi-siècle.

On a hasardé beaucoup d'étymologies au sujet de ce nom de *Ternes*, qu'on trouve quelquefois écrit *Thernes* et même *Thermes*. Celle qui présente le plus de vraisemblance le fait dériver du latin *externa*. « Un manuscrit latin de l'évêché de Paris, ou plutôt du chapitre de Saint-Honoré, patron et présentateur de Villiers-la-Garenne (1412), dit M. l'abbé Bellanger, auteur d'une très-curieuse *Notice historique sur les Ternes* (Paris, 1849), porte ces mots : *Villa externa prope Rotulum*, qu'il traduit presque immédiatement : *la Ferme externe près le Roulle*. Les registres suivants disent tout simplement : *L'Esterne, près le Roulle*. Nous inclinerions à penser que les *Ternes* sont une corruption de ce mot *L'Esterne*, *Villa externa*, ferme extérieure, éloignée, hors de l'enceinte. »

TERNI, ville épiscopale de l'Ombrie, dans la délégation de Spolette (États de l'Église), située au centre de la fertile vallée de Nera, lieu de naissance de Tacite. C'était une colonie des Latins, lesquels lui avaient donné le nom d'*Interamna*, à cause de sa situation entre les deux bras de la Nera. On voit encore aujourd'hui à Terni l'ouvrage de Marcus Curius Dentatus, qui, en l'an 270 av. J.-C., fit percer une montagne de marbre pour dessécher des marais et procurer de l'écoulement aux eaux du Velino. En 1596, le pape Clément VIII fit rouvrir et agrandir, sous la direction de Fontana, l'ancien canal creusé par Curius.

La ville de Terni, riche en antiquités, compte environ 9,000 habitants, dont le commerce des huiles et des vins constitue la principale ressource.

TERPANDRE, lyrique grec, qui florissait vers l'an 650 av. J.-C., était né à Antissa, ou suivant d'autres à Méthymna dans l'île de Lesbos. Appelé à Sparte, à cause de la réponse faite par l'oracle consulté sur ce qu'il y avait à faire pour mettre un terme aux troubles intérieurs, il entreprit d'y jouer le rôle d'un autre Orphée. Il contribua aussi beaucoup aux progrès et aux perfectionnements de la musique en ajoutant trois nouvelles cordes à la *lyre*, qui jusque alors n'en avait eu que quatre. Outre les *prœmies* et autres genres de poésies dont on lui attribue l'invention, on lui prête encore celle des scolies, bien qu'elles existassent déjà longtemps avant lui; mais il est probable que le premier il les revêtit de mélodies pour les chants de table. Ses mélodies, désignées sous le nom générique de *Lesbiennes*, servirent longtemps encore après de modèles aux générations suivantes. Dans ses *Delectus Poesis Græcorum* (Gœttingue, 1839), Schneidewin a commenté et expliqué les quelques fragments des poésies de Terpandre qui sont parvenus jusqu'à nous.

TERPSICHORE, l'une des neuf Muses; elle est particulièrement celle de la danse, parce qu'elle présidait à ces beaux chœurs des tragiques grecs qui s'exécutaient et par le chant, et par la voix des instruments, et par un double mouvement de droite à gauche sur la scène; elle fut de plus regardée comme la Muse de la poésie lyrique. En effet, c'est une lyre à la main qu'elle est représentée dans les peintures d'Herculanum. Elle a même, dans une de ces images antiques, le front ceint d'un diadème.

TERRACINE, ville frontière des États de l'Église, sur la voie Appienne, fut fondée par les Volsques, sous le nom d'*Anxur*. On y voit encore les restes pittoresques d'un château fort construit par Théodoric, roi des Ostrogoths, et une citadelle dont la construction remonte au moyen âge. Cette ville, siége d'un évêché, possède un bon port et une population de 8,000 âmes. Le voisinage des marais Pontins ne contribue pas peu à y vicier l'air, quoique les grands travaux exécutés sous le pontificat de Pie VI aient singulièrement assaini cette contrée, et que Terracine y ait beaucoup gagné. La cathédrale, pour laquelle Canova exécuta son dernier ouvrage, une statue de La Piété, a été construite sur les ruines d'un temple de Jupiter, dont il existe encore aujourd'hui de nombreuses traces.

TERRA COTTA. *Voyez* TERRE CUITE.

TERRA DI LAVORO, *Terre de Labour*, province du royaume de Naples, bornée au sud par les provinces de Naples (*Napoli*) et de *Principato Citeriore*, à l'est par celles de *Principato Ulteriore* et de Molise, au nord par l'Abruzze Citérieure et l'Abruzze Intérieure, au nord-ouest par les États de l'Église, et à l'ouest par la mer Tyrrhénienne. Elle comprend la partie septentrionale de l'ancienne Campanie et l'extrémité sud-est du Latium, et, y compris l'île de Ponza, qui en dépend, comptait en 1851 752,000 habitants sur une superficie de 75 myriam. carrés. C'est avec la province de Napoli la partie la plus fertile et la mieux cultivée de tout le royaume. Elle répond à la *Campania Felix* des anciens, et est divisée en cinq arrondissements : *Caserte*, *Gaëte*, *Nola*, *Sora* (ainsi nommés du nom de leurs chefs-lieux respectifs), et *Fredemonte*, situé au pied de la montagne. Elle a pour capitale Capoue. On y trouve en outre les villes d'*Aversa*, *Fondi*, *San-Germano*, avec la célèbre abbaye du mont Cassin, qui l'avoisine; plus, *Arpino*, *Maddaloni*, *Teano*, et comme enclave *Ponte-Corvo*, dependant avec son territoire des États de l'Église.

TERRA FIRMA, *Terre Ferme*, par opposition aux îles, dénomination sous laquelle on comprend plus particulièrement deux contrées très-différentes. On désigna d'abord sous le nom de *Terra Firma* ou de *Il Dominio Veneto*,

toutes les contrées situées sur la terre ferme de l'Italie qui reconnaissaient la domination de la République de Venise, à savoir le duché de Venise, la Lombardie vénitienne, la Marche de Trévise, le duché de Frioul et l'Istrie. On appela ensuite *Terra Firma* ou *Terre Ferme* (en espagnol *Tierra Firme*) la grande contrée de l'Amérique méridionale qui confine à la *Mar del Nord*, au Pérou, au pays des Amazones, à la *Mar del Sud* et au détroit de Panama; contree connue aussi sous le nom de *Nouvelle-Castille de l'Amérique du Sud*. Les Espagnols y possédaient la Nouvelle-Andalousie ou Paria, Venezuela, Rio de la Hacha, Sainte-Marthe, Carthagène, la *Tierra Firme* proprement dite, le Popayan et la Nouvelle-Grenade. Plus tard, ils y ajoutèrent encore la part de la Guyane qui leur fut attribuée. Dans une acception plus restreinte, on désigne par *Tierra Firme* le détroit qui s'étend jusqu'à Panama, entre le golfe de Darien, sur la mer du Nord, et la baie de Panama, sur la mer du Sud.

TERRAGE. *Voyez* CHAMPART.

TERRAIN. *Voyez* GÉOLOGIE.

TERRA MERITA. *Voyez* CURCUMA.

TERRAQUÉ (de *terra*, terre, et *aqua*, eau), composé de terre et d'eau. Ce mot n'est guère d'usage que dans cette expression : Le globe *terraqué*.

TERRASSE, TERRASSEMENT. On nomme *terrasse* toute couverture d'un bâtiment qui est en plate-forme et tout ouvrage ou élévation en terre faite de main d'homme, dans un but quelconque, et ordinairement épaulée par de la maçonnerie. La terrasse, à quelque usage qu'on la destine, rentre dans les attributs de l'art de bâtir. Dans les pays montueux, où l'inégalité du sol fait presque tous les frais du travail, la construction en est facile. Les plus belles terrasses des environs de Paris sont celles de Meudon et de Saint-Germain-en-Laye, d'où l'on jouit d'un coup d'œil également vaste et ravissant.

On nomme *contre-terrasse* une terrasse bâtie au-dessus d'une autre, pour quelque raccordement de terrain ou élévation de parterre.

Les sculpteurs appellent *terrasse* cette partie de la plinthe d'une statue où pose la figure.

On nomme *terrassement* et l'action d'élever une terrasse et celle d'aplanir et de relever un terrain; les ouvriers chargés de ces travaux portent le nom de *terrassiers*.

TERRAY (L'abbé JOSEPH-MARIE), contrôleur général des finances de France, né à Boen, petite ville du Forez, au mois de décembre 1715, d'une famille sans fortune, dut son éducation et son avancement à un oncle, premier médecin de la duchesse d'Orléans, mère du régent. Reçu conseiller clerc au parlement, en 1736, Terray se fit distinguer par sa capacité pour les affaires et par une vie conforme à la gravité de son caractère ecclésiastique. En 1753, il partagea l'exil de ses confrères à Châlons. L'opulent héritage de son oncle, qu'il recueillit à son retour à Paris, changea ses mœurs avec sa fortune. Livré désormais à des pensées d'ambition, il sut se pousser à la cour, et obtint la bienveillance de Mme de Pompadour, en abandonnant les intérêts de sa compagnie. La riche abbaye de Molesme fut sa récompense (1764). Terray depuis qu'il se sentait riche et protégé avait secoué le joug des convenances ecclésiastiques pour devenir un libertin cynique. A dater de 1764 il afficha la publicité de ses liaisons en chargeant ses maîtresses de faire les honneurs de sa maison. La première en date fut la dame de Clercy, jolie solliciteuse dont il avait sauvé le mari, lieutenant de maréchaussée, impliqué dans une affaire criminelle. Elle fut supplantée par la baronne de La Garde, qui, lorsque plus tard Terray fut devenu contrôleur général des finances, vendait publiquement les faveurs de ce ministre; et il partageait avec elle, quand la chose en valait la peine. Ce qui surtout le rendit agréable à Louis XV, ce fut la part qu'il eut aux opérations qui préparèrent et suivirent le fameux arrêt du conseil de 1764 permettant l'exportation des blés à l'étranger, sous prétexte de hausser le prix des propriétés territoriales, mais en effet pour doubler le produit des vingtièmes et pour ouvrir la porte au plus odieux monopole, administré désormais par une société de capitalistes privilégiés; et l'on sait que Louis XV lui-même n'était pas étranger à ces infâmes spéculations sur la subsistance de son peuple. Terray, à la faveur de toutes ces manœuvres sur les blés, porta sa fortune à 150,000 livres de rente. A l'avénement de Maynon d'Ynvau, il affecta d'être mécontent, et prêta sa plume à ses confrères pour rédiger les remontrances du parlement sur les édits bursaux, enregistrés en lit de justice au mois de janvier 1769. Ces remontrances, qui étaient un chef-d'œuvre de clarté et de logique, procurèrent à leur auteur une popularité de quelques mois, et indisposèrent fortement contre lui le duc de Choiseul, principal ministre; mais Terray s'était fait une position politique tellement forte, que, le 21 décembre 1769, il parvint au contrôle général, but constant de son ambition. Là fut l'écueil de sa popularité. Cependant, il faut reconnaître que si son administration fut immorale, tortionnaire et asservie aux prodigalités de la cour, il y déploya de grands talents. Si de l'ensemble de l'administration de Terray nous descendons aux détails, combien ce ministre ne nous paraîtra-t-il pas odieux! D'abord, lui-même ne prenait aucun souci de déguiser tout ce qu'il pouvait y avoir d'impopulaire dans ses mesures; et son langage était encore plus dur que ses actes. On pardonnerait à Terray de s'être borné, dans la détresse où se trouvait le trésor, à voler, comme on disait de lui, *de l'argent au nom du roi*; mais il volait pour son propre compte, et se faisait donner des pots-de-vin exorbitants. Ainsi, au renouvellement du bail des fermes, il exigea trois cent mille livres, et cent pistoles par chaque million. Pareille somme ayant été perçue par lui pour le bail des poudres, le roi en fut très-mécontent, Terray, informé de l'orage qui gronde sur sa tête, va porter sur-le-champ les cent mille écus à la comtesse Dubarry, en lui disant que dans toute cette affaire il n'avait eu qu'elle en vue; et une extorsion si criante ne fit qu'affermir le crédit de l'adroit ministre. Il avait doublé la pension de cette favorite, et les bons qu'elle se permettait de faire sur le trésor royal étaient acquittés comme ceux du roi. Enfin, les spéculations sur les grains continuaient : le contrôleur général ainsi que Louis XV y faisaient de grands profits; et l'*Almanach* de 1773 apprit à la France que le sieur Mirlavaud était trésorier des grains pour le compte du roi. L'abbé Terray faisait construire un magnifique hôtel rue Notre-Dame-des-Champs; dans ses moments de loisir, il se plaisait à suivre les travaux des ouvriers, et les plaisants disaient : « Allons voir l'abbé Terray sur l'échafaud. »

Terray mérite d'être mis, avec Richelieu, Soubise, La Vrillière, Jarente, etc., au nombre des hommes de cour ou d'église qui sous le règne de Louis XV ont le plus contribué à dégrader la monarchie, en affichant le vice triomphant au pied du trône. On ne sait pas au juste la part qu'il prit à l'abolition des parlements : il laissa faire Maupou, et se tint politiquement dans l'ombre. Cependant, sa fortune était au comble; il avait reçu le cordon bleu; il venait de joindre aux nombreux bénéfices qu'il possédait déjà l'abbaye de Throarn, d'un revenu de 50,000 liv. Lorsqu'il fut nommé intendant des bâtiments (1774), bien qu'il ne soit resté que peu de mois dans cette place, qui donnait la direction des beaux-arts, il y fit beaucoup de bien : il remit en vigueur l'usage d'envoyer des élèves pensionnaires à Rome, et il eut l'heureuse idée de consacrer à l'exposition des tableaux et des sculptures du roi la galerie du Louvre.

La mort de Louis XV amena la chute de Terray. Le vertueux Louis XVI pouvait-il garder un ministre non moins impopulaire comme homme public que déconsidéré comme homme privé? L'abbé Terray, après quelques mois d'exil dans sa terre de Lamotte-Tilly, revint à Paris spéculer de nouveau sur les grains et rédiger des pamphlets

anonymes contre son successeur. Il mourut le 18 février 1778. Charles Du Rozoir.

TERRE, la vaste masse ou *planète* que nous habitons. En ce qui touche sa configuration, disons qu'elle apparaît tout d'abord à l'observateur dont les yeux peuvent librement se porter dans toutes les directions comme une surface plane et circulaire, sur les extrémités de laquelle paraît reposer la voûte céleste. Aussi dans l'opinion des philosophes grecs de l'école de *Thalès*, la Terre était un corps plat et nageant sur l'eau; *Anaximandre* la regardait comme cylindrique. Mais des faits nombreux, tels que l'impossibilité d'apercevoir à une certaine distance les objets peu élevés, la disparition des montagnes les plus hautes à mesure qu'on s'en éloigne, etc., contredirent bientôt cette idée étroite, tirée uniquement de la première apparence; et dès l'antiquité il se rencontra des hommes (Eudoxus fut peut-être le premier, et après lui vint Aristote) qui pressentirent la configuration sphérique de la terre, la seule qui puisse donner une raison satisfaisante des différents phénomènes qu'on y observe. C'est en effet la seule qui puisse expliquer comment elle paraît circulaire à quelque point qu'on essaye de se placer, et comment le champ s'élargit à mesure qu'on prend son point de vue plus haut; comment il se fait encore que l'on découvre de loin les extrémités et les sommets des tours, des montagnes, des navires, etc., avant d'en apercevoir la base ou les parties inférieures. Il existe d'ailleurs bien d'autres preuves de cette forme sphérique de la Terre, par exemple l'apparition successive d'un grand nombre d'étoiles jusque alors invisibles, à mesure qu'en partant des pôles on se rapproche de l'équateur; l'ombre arrondie que la Terre projette sur la Lune aussitôt que celle-ci se trouve éclipsée par notre planète; la différence des heures auxquelles on observe sur différents points de la Terre des phénomènes célestes simultanés; enfin, et surtout, les voyages autour du monde, devenus si communs à partir de l'an 1519.

Il n'est cependant pas, rigoureusement parlant, exact de dire que la Terre est une sphère; elle est plutôt déprimée et aplatie à ses deux extrémités opposées, comme le prouvent d'une part les calculs faits pour mesurer les degrés de latitude, et de l'autre les observations du pendule. Les premiers nous apprennent que les degrés du méridien ou de latitude ne sont pas partout d'égale longueur sur la Terre, ainsi que ce devrait être le cas si la Terre était une sphère exacte, mais qu'ils vont en augmentant depuis l'équateur jusqu'aux pôles; d'où l'on est autorisé à inférer qu'il y a aplatissement vers les pôles. Les observations faites avec le *pendule* enseignent qu'un pendule d'une longueur donnée n'oscille pas également sur tous les points du globe; et il a été démontré par des expériences faites avec cet instrument que la Terre était non pas sphérique, mais bien sphéroïdale, c'est-à-dire aplatie vers les extrémités de son axe, et que le plus petit diamètre est au plus grand diamètre, ou bien le diamètre polaire est au diamètre équatorial, comme 304 est à 305 (la différence est donc de 20,908 mètres, le demi-diamètre à l'équateur étant 6,376,851 mètres, et le demi-axe de 6,355,943 mètres).

Copernic le premier émit l'hypothèse que le Soleil occupe le centre de notre système, et que la Terre ainsi que les autres planètes se meuvent autour de lui; hypothèse généralement reconnue aujourd'hui comme une irréfragable certitude, et de l'exactitude de laquelle on ne saurait douter un seul instant. La Terre effectue sa révolution autour du Soleil dans un espace d'environ 365 jours 1/4, que nous désignons sous le nom d'*année* (solaire). La voie que suit la Terre est une ellipse, à l'un des foyers de laquelle est placé le Soleil. Il s'ensuit que la Terre n'est point à toutes les époques de l'année à une égale distance du Soleil. L'époque où elle s'en trouve le plus rapprochée (*périhélie*), est le commencement de l'année, par conséquent où l'hémisphère septentrional est plongé dans l'hiver, et l'époque où elle en est le plus éloignée (*aphélie*) est vers le milieu de l'année, quand l'été est venu pour cet hémisphère. Cependant, la différence entre la plus grande et la moindre distance est relativement trop peu importante pour exercer une influence appréciable sur la chaleur que nous recevons du Soleil; et la différence des saisons provient d'une tout autre cause. La moindre distance du Soleil à la Terre est de 152,000,000 kilomètres; la plus grande, de plus de 157,000,000; la moyenne (qui est égale à la moitié du grand axe de l'orbite de la Terre), de 155,000,000 kilomètres. Il s'ensuit que le centre de la Terre franchit à peu près 48 kilomètres par seconde, vitesse énorme; car un boulet de canon ne franchit guère plus de 750 mètres par seconde.

Indépendamment de ce mouvement annuel autour du Soleil, la Terre a encore un second mouvement diurne, ce mouvement de rotation sur son axe dont il a déjà été question, attendu qu'elle tourne en 24 heures une fois sur son axe de l'ouest à l'est. La conséquence de cette révolution est le lever et le coucher apparent du Soleil et des étoiles. L'existence de ce mouvement de rotation, jointe à l'aplatissement de la Terre aux pôles, a conduit les géologues à remarquer qu'il n'y a qu'un corps élastique susceptible de prendre par un mouvement de rotation la forme sphéroïdale; il a donc fallu que la Terre fût élastique à son origine; car c'est à son origine que son mouvement de rotation lui a été imprimé. De là ils ont conclu que la Terre a été dans un état de fluidité incandescente à son origine, et que cette masse fluide put alors acquérir cette forme sphéroïdale qu'une masse solide jusqu'au centre ne pourrait jamais acquérir. Peu à peu, par l'effet du refroidissement résultant du rayonnement, la surface extérieure de la terre commença à se solidifier, et continua à se refroidir, de sorte que cette pellicule ou *écorce* se forme encore de nos jours, en s'augmentant à l'intérieur. C'est là l'*écorce* primitive, ou primordiale, constituant par la diversité des roches qui la composent quelques terrains, dont la dégradation a formé plus tard et successivement le sol de transport ou secondaire, qui n'entre que pour une très-faible quantité dans la composition de l'écorce terrestre. Les anciens philosophes, qui croyaient la Terre solide jusqu'au centre, n'avaient aucune idée de cette écorce, à laquelle le calcul attribue une épaisseur de 110 kilomètres environ (*voyez* CHALEUR TERRESTRE).

L'axe de la Terre fait avec la normale à l'*écliptique* un angle de 23° 28'; de là la différence des *saisons*, la différence climatérique des diverses parties de la superficie terrestre et l'inégalité des jours et des nuits, concordant avec les saisons de l'année, les jours et les nuits n'étant égaux pendant toute l'année que sous l'*équateur*, tandis que pour tous les autres points de la Terre ils ne sont égaux qu'aux deux jours de l'année où le Soleil semble traverser l'équateur, ce qui arrive le 21 mars et le 23 septembre. A partir du 21 mars le Soleil s'éloigne de l'équateur vers le nord jusqu'à ce qu'il parvienne le 21 juin à une distance au nord de 23° 28'; après quoi il se rapproche de l'équateur jusqu'au 23 septembre. A partir de ce jour-là il s'éloigne de l'équateur vers le sud, jusqu'à ce qu'il atteigne le 21 décembre une distance de 23° 28'; après quoi il retourne encore vers l'équateur, jusqu'à ce qu'il atteigne de nouveau le 21 mars. Le 21 juin est le jour le plus long de l'année pour l'hémisphère septentrional, et le plus court pour l'hémisphère méridional. Au contraire, le 21 décembre, jour le plus long pour l'hémisphère méridional, est le plus court pour l'hémisphère septentrional. Mentionnons encore ici que la vitesse de rotation, qui va visiblement toujours en croissant à partir des pôles ou des extrémités de l'axe de la Terre jusqu'aux contrées de l'équateur qui en sont également éloignées, et qui doit atteindre là son point extrême, est à peu près égale sous l'équateur à la vitesse d'un boulet.

Dans les mythes antiques, la Terre, la plus ancienne divinité après le Chaos, eut du ciel plusieurs enfants, entre autres l'Océan, les Cyclopes, les Titans, Hypérion, Iaphet,

Téthys, Saturne, Phœbé, Thémis. Les anciens l'appelaient encore Cybèle, Rhéa, Vesta, Cérès, la Bonne-Déesse, Proserpine. On la représentait avec plusieurs mamelles, le front couronné de tours, un sceptre d'une main, une clef de l'autre, un livre à ses pieds.

TERREAU, terre produite par la décomposition de végétaux et d'animaux de toutes espèces. Dans l'usage général on désigne plus particulièrement sous ce nom l'espèce de terre noirâtre, légère, substantielle et provenant des couches des jardins, que recherchent de préférence les horticulteurs. Ils s'en servent pour garnir leurs couches, afin de hâter la végétation des plantes et des légumes. Toutes sortes d'herbages amoncelés et réduits en détritus forment un excellent terreau.

TERRE (Tremblements de). *Voyez* TREMBLEMENTS DE TERRE.

TERRE À FOULON. *Voyez* ARGILE.

TERRE BOLAIRE. *Voyez* BOL.

TERRE CUITE, *Terra cotta.* C'est le nom générique sous lequel on désigne une classe très-nombreuse d'antiques débris en argile, auxquels tout récemment seulement on a donné l'attention qu'ils méritaient. L'histoire mythique de l'art chez les Grecs mentionne les noms de Dibutades, de Rhœcos et de Theodos comme ceux de maîtres ayant excellé à manier l'argile, sans d'ailleurs nous apprendre si leurs travaux étaient cuits ou bien seulement séchés au soleil. Il est déjà question dans l'Iliade de la roue à potier; et l'un des poëmes attribués à Homère fait mention du four à cuire. Là où la matière première se présentait abondante et facile à manier, par exemple à Corinthe, à Égine, à Samos, à Athènes, le métier du potier s'éleva de bonne heure à la hauteur d'un art; et aux Panathénées, fêtes qui se célébraient à Athènes, le prix consistait uniquement en une cruche à huile en terre cuite. De bonne heure l'art chez les Grecs sut orner et embellir les produits les plus simples de l'industrie; ainsi les habitants de Samos, en mêlant à l'argile des matières colorantes, excellaient à donner de la grâce et du charme aux objets de l'usage le plus vulgaire et le plus journalier. Les découvertes récemment faites dans quelques anciennes villes d'Étrurie ont encore fourni des renseignements plus instructifs et plus précis sur les débuts de l'art plastique. On y a retrouvé des vases à reliefs et à figures qui semblent appartenir aux incunables de l'art, et qui démontrent que l'emploi des couleurs dans les travaux de ce genre fut un grand progrès. Il est probable que les vases à relief et à une seule couleur, sont les plus anciens. Les vases des Volsques ont considérablement contribué à mieux faire connaître l'ancienne plastique; et sous la dénomination de *vases de Samos et de Thériclée* ils constituaient déjà un des luxes de l'antiquité. La Toscane et Rome nous offrent un bien plus grand nombre de rondes-bosses et de reliefs en terre cuite. Ces travaux, qui généralement ne furent pas très-considérables, quoique l'antiquité employât la terre cuite pour les frises de ses temples et les bas-reliefs de ses frontons, témoignent de l'habileté à laquelle on était parvenu dans les *officinæ figulinæ*, si nombreuses à Rome et dans toute l'Italie. Ce n'est que depuis la publication de l'ouvrage du comte de Caylus qu'on s'est occupé avec ardeur en Italie du soin de recueillir des débris en terre cuite. Charles Townley forma sur les lieux mêmes une collection qui plus tard est venue enrichir le *British Museum*. Séroux d'Agincourt légua la sienne à la bibliothèque du Vatican. Consultez : *Bassilievi Volsci in terra cotta* (in-folio, Rome, 1785); *Description of the Collection of ancient Terracottas in the British Museum* (Londres, 1810, in-folio); et Séroux d'Agincourt, *Recueil de Fragments de Sculpture antique en terre cuite* (in-4°, Paris, 1814).

Des recherches plus complètes, faites surtout à l'égard des vases, ont démontré la multiplicité des usages différents pour lesquels les anciens employaient la terre cuite. On distingue les ouvrages séchés uniquement à l'air, ceux qui ont été cuits tout simplement, puis ceux qui ont été cuits avec des couleurs étendues mais non fixées, les ouvrages plus finis avec des couleurs cuites, ceux où les couleurs sont mi-partie fixes et mi-partie peintes, et enfin, comme travaux de prix, ceux qui sont en outre plus ou moins richement dorés, les uns et les autres d'ailleurs, en ce qui est de la masse, de la finesse la plus variée. Il est possible que beaucoup de vases qui sont parvenus jusqu'à nous n'aient servi que de modèles et de jets.

A partir du seizième siècle la terre cuite fut de nouveau la matière première employée par de nombreux artistes. Bernard de Palissy se rendit alors célèbre à bon droit par ses figures et par ses vases. On exécuta en Italie des bustes et autres ouvrages analogues, tous en terre cuite. Négligée encore une fois dans les deux derniers siècles, la terre cuite a été de nouveau employée dans ces derniers temps pour de nombreux ouvrages d'art, notamment pour les chefs-d'œuvre de ce genre qui ornent les galeries de Paris et de Sèvres, et surtout pour des ornements architectoniques. Il devient possible de la sorte de les établir à très-bon marché, en même temps qu'on en rend l'usage accessible aux contrées où la pierre manque complétement, par exemple au nord de l'Allemagne, où dès le moyen âge on possédait déjà une riche ornementation en briques cuites. Berlin est peut-être aujourd'hui la ville où l'on fasse l'usage le plus étendu d'ornements architectoniques en terre cuite; cependant, il a été démontré dans ces derniers temps que des ornements en zinc fondus en creux reviennent encore à bien meilleur marché que des ornements en terre cuite.

TERRE DE CHIO. *Voyez* CHIO.

TERRE DE FEU. *Voyez* FEU (Terre de).

TERRE DE NOEL. *Voyez* NATAL.

TERRE DE PIPE. *Voyez* FAIENCE.

TERRE DE SIENNE. *Voyez* OCRE.

TERRE DE STRONTIANE. *Voyez* STRONTIANE.

TERRE DE VAN DIEMEN. *Voyez* VAN DIEMEN (Terre de).

TERRE DE VÉRONE. *Voyez* CLORITE.

TERRE DES ÉTATS. *Voyez* LE MAIRE (Détroit de).

TERRE D'OMBRE ou TERRE FINE DE TURQUIE. *Voyez* OCRE.

TERRE DU CAP. *Voyez* BONNE ESPÉRANCE (Cap de).

TERRE DU JAPON. *Voyez* JAPON (Terre du) et CACHOU.

TERRE FERME. *Voyez* CONTINENT et TERRA FERMA.

TERRE FERME (Bois de). Probablement produit par une variété de *cæsalpinia*, il nous arrive de la Terre-Ferme, république de Colombie. C'est un bois dur, pesant, compacte, noueux et tortueux, à fibres longitudinales et souvent entrelacées, jaune doré à l'intérieur, avec des cercles concentriques d'un jaune rougeâtre plus serrés, plus larges, plus foncés en couleur à mesure qu'ils diminuent de diamètre en s'approchant du centre. Il nous vient en bûches coupées à la hache, et sert à l'arrimage des vaisseaux.

TERRE FRANÇAISE. *Voyez* LOUIS-PHILIPPE (Terre).

TERRE GLAISE. *Voyez* GLAISE.

TERRE-NEUVE, *New-Foundland*, île de la côte nord-est de l'Amérique, dans l'océan Atlantique, et appartenant aux Anglais. Sa superficie totale est d'environ 980 myriamètres carrés; et avec Anticosti, les îles Madeleine et quelques autres encore qui l'avoisinent, elle constitue un gouvernement particulier de l'Amérique Anglaise, d'une superficie totale 1,215 myriam. carrrés. Découverte par Giov. Caboto et par son fils Sébastien, ce ne fut qu'en 1583 que l'Angleterre en prit possession. On prétend cependant que les Normands y avaient formé des établissements dès le onzième siècle. Des Français étant venus également s'y établir à partir de la fin du seizième siècle, il en résulta entre les deux nations de continuelles querelles, auxquelles la paix d'Utrecht, qui céda complétement l'île aux Anglais, ne put mettre un terme, parce que les Français s'étaient réservé le droit de prendre part à la productive pêche de

la morue depuis l'île de Bonavista jusqu'au cap Rich, et à cet effet d'y élever des constructions et des magasins. En vertu de la paix de Paris de 1783, qui appela les Américains du Nord à participer aussi à ce droit de pêche, les Français avaient encore obtenu de plus grands avantages sous ce rapport; mais pendant les guerres de la révolution la pêche retomba entièrement aux mains du commerce anglais. Cependant, au rétablissement de la paix générale, les droits réservés par le traité de 1783 aux Français et aux Américains leur ont été restitués.

Les côtes de Terre-Neuve sont d'une conformation très-irrégulière, et échancrées surtout à l'est et au sud par un grand nombre de baies. Sauf la côte occidentale, qui est moins accidentée, elles s'élèvent aussi partout à pic au-dessus de la mer. A l'intérieur, le pays est partout montueux, quoique sans élévation bien considérable. Ce n'est qu'un désert encore assez peu connu et contenant un grand nombre de lacs, de rivières et de marais. Le climat, beaucoup plus froid et plus inconstant que celui des contrées de l'Europe occidentale situées sous la même latitude, passe néanmoins pour être d'une grande salubrité. Un caractère distinctif de l'île de Terre-Neuve, c'est l'épaisseur et la fréquence des brouillards qui y règnent sur la côte méridionale et orientale : circonstance qu'on peut attribuer, de même que la douceur relative de l'hiver, à l'influence du *gulfstream*. On ne trouve guère de terre arable qu'au voisinage de quelques baies; aussi l'agriculture et l'élève du bétail y sont-elles sans importance. La culture se borne à la pomme de terre et à un peu d'avoine et d'orge. On tire surtout des États-Unis le blé, la farine et les autres vivres, et d'Angleterre les objets manufacturés. Dans ces derniers temps, le gouvernement a beaucoup encouragé l'agriculture par des créations de sociétés d'agriculture, afin de rendre l'île indépendante de l'importation étrangère pour sa consommation en blé. L'intérieur de l'île présente encore d'immenses forêts de pins, de mélèzes et de bouleaux.

En fait d'animaux terrestres, il faut mentionner le *caribou*, ou renne d'Amérique, qui vit en troupeaux dans l'intérieur de l'île et constitue la principale nourriture des Indiens Mic-Mac; le castor, qui devient de plus en plus rare, les renards, les loups et les ours.

Le *chien de Terre-Neuve* est connu par sa vigueur, sa docilité et sa fidélité. On le nourrit généralement de poisson salé. Il est très-vorace, mais ne laisse pas, comme les indigènes, de pouvoir supporter la faim pendant longtemps. La race pure en est très-rare. Les chiens de ce nom qu'on trouve en Europe son généralement le produit de croisements avec des chiens d'attache anglais.

Les poissons des côtes de Terre-Neuve ont bien plus d'importance que ses animaux domestiques, notamment la cabillaud, principale ressource de la population, et dont la pêche constitue la grande occupation. Les *pêcheries* de Terre-Neuve sont depuis longtemps célèbres; elles n'ont rien perdu de leur ancienne importance et sont toujours les plus considérables de la terre. La région la plus productive sous ce rapport est ce qu'on appelle le *grand Banc de Terre-Neuve*, situé à l'est et au sud-est de l'île, d'une longueur de 81 myriamètres, avec une largeur de 30 myriamètres sur quelques points et une profondeur variant entre 25 et 95 brasses. Il y a en outre un faux banc ou banc extérieur, ainsi qu'une série de bancs de moindre superficie, et s'étendant au sud vers la Nouvelle-Écosse. Un brouillard perpétuel règne sur ces bancs. La fréquence des montagnes de glace qu'y apporte le courant des côtes de Labrador rend ces brouillards très-dangereux pour la navigation. Les meilleurs quartiers de pêche sont situés entre le 42° et le 46° de latitude septentrionale; aussi les principaux établissements se trouvent-ils dans la partie sud-est de l'île. La population fixe de Terre-Neuve est très-dispersée sur les côtes. Elle est d'origine moitié française et moitié anglaise. La côte septentrionale est très-inhospitalière et à peu près inhabitée. Les habitants primitifs de l'île, les Indiens rouges, paraissent avoir été complétement exterminés; l'émigration des Indiens de la tribu des Mic-Mac eut lieu postérieurement. La population blanche passe pour honnête et laborieuse, mais elle est d'une ignorance absolue, dit-on, et beaucoup trop adonnée à la boisson. Les catholiques forment la majorité, et sont placés sous l'autorité spirituelle de l'évêque titulaire de Saint-John et d'un vicaire à Harbour-Grace. Parmi les protestants, les presbytériens sont les plus nombreux. On a cherché dans ces derniers temps à faire quelque chose pour l'instruction populaire, et des écoles secondaires (*classical academies*) ont aussi été fondées dans les trois villes les plus considérables.

Terre-Neuve n'obtint de constitution représentative qu'en 1832 : elle consacrait à peu près le suffrage universel; mais elle eut des résultats si déplorables pour la colonie, qu'il fallut bientôt la changer contre une autre, qui restreignait notablement la capacité électorale ainsi que les attributions de l'assemblée législative. Aujourd'hui à la tête de l'administration se trouve le gouverneur, investi en même temps du commandement en chef des troupes de terre de la colonie. Il lui est adjoint un conseil (*council*) réunissant les fonctions législatives et exécutives. Le *house of assembly* se compose de quinze députés élus par les neuf districts électoraux de l'île. Ses sessions n'ont lieu que tous les quatre ans.

La capitale, SAINT-JOHN, bâtie sur la côte orientale de la presqu'île d'Avalon, en face du grand banc de Terre-Neuve, située dès lors de la manière la plus avantageuse pour la pêche, avec un port franc contenant près de 200 navires et qui, au moyen de fortes batteries et des deux forts de Townshend et de William, forme aussi un port militaire, est le siége du gouvernement et le grand centre du commerce de l'île. On y voit une très-belle cathédrale catholique et beaucoup d'autres églises, mais petites et construites en bois, ainsi qu'un hôpital. Elle offre au total plutôt l'aspect d'une station de pêcheurs que celui d'une capitale, et compte en hiver jusqu'à 18,000 habitants. *Harbour-Grace*, sur la côte occidentale de la baie de la Conception, avec 6,000 habitants, est mieux bâti. *Trinity-Harbour*, bâti au nord, sur la baie de la Trinité, possède un excellent port. *Placentia*, sur la côte sud-ouest d'Avalon, autrefois chef-lieu très-fortifié des établissements français, n'est plus aujourd'hui qu'un village, mais avec une excellent port. L'île d'*Anticosti*, dépendance du gouvernement de Terre-Neuve, n'a pas un seul port et n'est habitée que par quelques familles.

Sur la côte méridionale de Terre-Neuve, en avant de la baie de Fortuna, se trouvent les trois petites îles appartenant à la France, *Le Grand-Miquelon*, *Le Petit-Miquelon*, ou *Langlade*, et *Saint-Pierre*, ensemble d'une superficie de 45 kilomètres carrés, avec une population de 4,000 âmes. C'est à Saint-Pierre que réside le gouverneur. La France y entretient d'ordinaire une compagnie de soldats, mais les traités lui interdisent la faculté d'y élever la moindre fortification; d'ailleurs, ces îlots n'ont d'importance que comme station de pêche.

TERRE SAINTE, partie de l'Asie, ainsi dénommée par excellence pour avoir été sanctifiée par la naissance et la mort de notre Sauveur. *Voyez* JUDÉE et PALESTINE.

TERRES ANTARCTIQUES. On désigne sous ce nom les pays, îles et côtes de la mer du Sud situés au-delà ou près du cercle polaire du Sud ou **antarctique**. Il est maintenant avéré qu'il y a là un grand continent se prolongeant le plus généralement dans la direction du cercle polaire. Bien qu'on ne le connaisse pas encore dans tout son ensemble, les quelques parties qu'on a pu en examiner et les recherches dont elles ont été l'objet prouvent surabondamment l'existence de ce continent austral ou méridional. L'extrémité septentrionale en est formée par une presqu'île située au sud-est de l'Amérique méridionale, s'étendant au nord avec la *Terre de La Trinité* ou de *Palmer* (découverte en 1821 par Powell et Palmer) presque jusqu'au 62°

de latitude méridionale, et portant le nom de *Terre de Graham*, au sud de ce point, dans la latitude du cercle polaire. Elle parait se continuer, à l'est d'une profonde échancrure, dans la *Terre Louis-Philippe* et la *Terre Joinville*, découvertes en 1838 par Dumont d'Urville, et est séparée du groupe d'îles de la Nouvelle-Écosse par le détroit de Brandfields. L'aspect extérieur de cette contrée est celui d'un pays nu, hérissé de rochers, le plus généralement d'origine volcanique, avec des montagnes fort élevées, sans végétation d'aucune espèce, et couvertes de neiges éternelles. Elle est d'ailleurs tellement entourée de glaces, qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'en relever toutes les côtes avec quelque exactitude. Au sud-ouest de ce continent on trouve, par 70° de latitude méridionale, les *îles d'Alexandre*, situées entre le 57° et le 69°43′ de longitude occidentale, et les îles *Peters*, situées entre le 69° 57′ et le 72° de longitude occidentale, découvertes en 1821 par Bellingshausen, mais qu'en tous cas on ne saurait considérer comme la continuation sud-ouest des côtes de la péninsule ci-dessus mentionnée, et qui par conséquent font partie du continent austral. Plus loin, à l'ouest, il existe encore une lacune dans la connaissance que nous possédons de la côte du continent austral, lequel vraisemblablement se retire ici trop vers le sud pour que les navigateurs aient pu jusqu'à ce jour y parvenir. Ce n'est que par 160° de longitude occidentale que la côte du continent redevient visible; de là elle s'étend toujours à peu près dans la direction du cercle polaire jusqu'au 255° de longitude occidentale, et a reçu ici la dénomination commune de *Terre de Wilkes*. Les principaux navigateurs qui ont contribué à reconnaître ces côtes sont Dumont d'Urville et sir James Clark Ross. Le premier découvrit en 1840, entre le 66° et le 67° de latitude méridionale et les 200° et 206° de longitude occidentale, une grande terre, à laquelle il donna le nom de *Terre d'Adélie;* le second suivit en 1841 et 1842, à l'est de cette terre, pendant plus de 100 myriamètres, une côte à laquelle il imposa le nom de *Terre de Victoria*, et sur laquelle, entre le 193° de longitude occidentale et le 77° de latitude méridionale, il découvrit un volcan haut de 3,866 mètres, qu'il nomma l'*Erebus*, de même qu'un autre volcan éteint, de 3,400 mètres d'altitude, qu'il nomma *Terror*. Plus à l'ouest de la terre de Wilkes, entre le 280° et le 300° de longitude ouest et le 67° de latitude sud, on rencontre la *Terre de Kemps* et la *Terre d'Enderby*, découvertes en 1831 par Biscoë, lesquelles font vraisemblablement aussi toutes deux partie du continent austral. Ces différentes terres ressemblent, au point de vue physique, à la terre de La Trinité cidessus décrite. Plusieurs autres îles, indépendamment du continent austral, font également partie des Terres Antarctiques. Les plus considérables sont : 1° celle que Laroche découvrit en 1675, que Cook visita au dix-huitième siècle, la *Géorgie méridionale*, de 14 myriamètres de long sur 1 à 2 de large, île constamment couverte de neiges, presque complétement dépourvue de végétation, riche en oiseaux et en vivipares marins, mais sans mammifères terrestres; 2° plus loin, au sud-est de la précédente, la *Terre de Sandwich*, découverte en 1775 par Cook, visitée en 1819 par Bellingshausen, entre le 10° de longitude ouest et les 58, 60° de latitude sud, consistant en cinq grandes et plusieurs petites îles, les unes et les autres dépourvues de toutes espèces de végétations, couvertes de neiges éternelles et presque constamment enveloppées de brouillards; 3° enfin, les *Orcades méridionales* ou *Iles Powell*, visitées en 1822 par Weddel et situées entre 60 et 61° de latitude sud et 44 et 46° de longitude occidentale, et le *Nouveau-Shelland du Sud*, groupe d'îles reconnu dès 1599 par le Hollandais Dirk Gerritz, visité en 1819 par Smith, qui répond complétement sous le rapport de la conformation physique à la Terre de Sandwich. Toutes ces îles sont inhabitées, de même que le continent situé plus au sud encore.

TERRES ARCTIQUES (du grec Ἄρκτος, Ourse, constellation située au nord). On appelle ainsi les terres les plus voisines du pôle nord, et par suite de la Grande Ourse, par exemple le Groënland et les autres terres situées au nord du continent américain, autour des détroits de Hudson et de Davis, de la baie de Baffin, de même que le Spitzberg, la Nouvelle-Zemble et la Nouvelle-Irlande, qui se trouvent au nord de l'Ancien-Monde.

TERRES AUSTRALES. *Voyez* TERRES ANTARCTIQUES.

TERRES CUITES. *Voyez* POTERIE.

TERRE SIGILLÉE. *Voyez* LEMNOS.

TERREUR. *Voyez* CRAINTE, DOULEUR MORALE et PEUR.

TERREUR (Régime de la). *Voyez* TERRORISME.

TERREUR PANIQUE. *Voyez* CRAINTE et PAN.

TERRIER, de *terrarium*, mot de la basse latinité. On appelle ainsi, en termes de chasse, le trou, la cavité creusée dans la terre où se retirent certains animaux, comme le lapin, le lièvre, le renard et le blaireau. Le *chien terrier* est un chien dressé à pénétrer dans ces refuges souterrains et à en expulser les habitants.

En termes de droit féodal, on entendait par *terrier* un registre contenant le dénombrement des individus qui relevaient d'une seigneurie, et les détails des droits, cens et rentes y appartenant. La chambre des comptes comprenait autrefois une *chambre des terriers*.

TERRORISME ou RÉGIME DE LA TERREUR. Une des hontes, un des scandales de notre époque, d'ailleurs si féconde en ce genre, ç'a été la réhabilitation du sanglant régime de la terreur, systématiquement entreprise de nos jours par des sophistes, dans l'espoir de se faire un nom en se huchant ainsi, aux yeux des masses, sur les échasses de l'exagération; ç'a été surtout l'indifférence, pour ne pas dire la tolérance universelle, avec laquelle ont été accueillis ces efforts de quelques cerveaux malades, ou plutôt de quelques orgueils féroces, pour mentir à la conscience humaine et dénaturer les notions du juste et de l'injuste. L'artifice auquel ils ont eu le plus généralement recours à cet effet a consisté à représenter le régime de la terreur comme une crise *fatale, inévitable*, provoquée par les fautes de ceux-là même qui en furent les victimes, mais au total *salutaire*, et à laquelle la France fut redevable de la conservation de sa nationalité. Les massacres de septembre se transforment sous la plume de ces avocats de la guillotine, et cessent d'être l'œuvre de cannibales ivres de sang et d'eau-de-vie; ce n'est plus qu'*un hardi défi jeté à l'Europe absolutiste!* Cette bizarre définition d'un des crimes les plus horribles qui souillent l'histoire de l'humanité est même passée aujourd'hui à l'état de lieu commun, de vérité incontestée et incontestable. « Le sang qui a coulé était-il donc si pur? » demande-t-on aux masses stupides. « Et puis, qu'est-ce en définitive que la vie de quelques individus, en comparaison de « la liberté et de l'indépendance de toute une nation? Ces « terribles sacrifices ont *effrayé* l'Europe et la coalition. « *La liberté a été sauvée ce jour-là.* Amnistions donc « les bourreaux, hommes aux convictions *sincères*, *énergiques*, qui se sont *dévoués* pour nous sauver. Montons « au Capitole, et remercions les dieux ! » La loi des suspects, la guillotine en permanence, les mitraillades, les noyades, les confiscations et les spoliations, qu'est-ce que tout cela? De simples épisodes, essentiellement transitoires dans le *grand* et *imposant* drame révolutionnaire. On accorde bien qu'il eût été à souhaiter que la liberté pût être *sauvée* autrement; mais on n'admet pas le moindre doute à l'endroit du patriotisme aussi *sincère* qu'*éclairé* et *désintéressé* des hommes qui acceptèrent la terrible responsabilité de crimes auxquels on ne trouverait d'analogues que dans l'histoire de nos guerres de religion. Qui n'aperçoit d'ici qu'il ne serait pas difficile à des sophistes *catholiques* de justifier par des arguments identiques les massacres de la Saint-Barthélemy? Comment s'étonner dès lors qu'en entendant les apologistes des hommes de 1793 mettre impunément en circulation, dès la fin de la Restauration, ces insolents mensonges sur le véritable caractère du régime ou

la terreur, le spectre sanglant de la Ligue se soit soulevé de son tombeau et ait, lui aussi, essayé de se réhabiliter aux yeux des masses, en leur présentant les massacres de l'affreuse journée du 24 août 1572 comme des *rigueurs salutaires*, grâce auxquelles la France avait conservé la *pureté de sa foi* et surtout son *unité religieuse?*

A qui apprendrons-nous que le régime de la terreur commença en France le lendemain de la chute du trône, au 10 août 1792, et qu'il se prolongea jusqu'à la journée du 9 thermidor (27 juillet 1794)? Disons cependant que certains casuistes ne veulent faire dater le commencement de la terreur que de la chute des *girondins*, que de la terrible journée du 31 mai 1793, qui envoya à l'échafaud ces pâles représentants de la *bourgeoisie*, impuissante à diriger un mouvement que le *peuple* seul pouvait faire triompher. Inutile d'ajouter que si Louis XIV disait : *L'État, c'est moi!* le démagogue affirme toujours que le *vrai*, le *seul* peuple c'est lui. Pour les faits, nous renverrons aux articles COMITÉ DE SALUT PUBLIC, CONVENTION, DANTON, ROBESPIERRE, SEPTEMBRE (Massacres de), etc., etc.

TERROU (Feu). *Voyez* GRISOU (Feu).

TERTIAIRES. *Voyez* MENDIANTS (Ordres).

TERTIAIRES (Formations). On appelle ainsi, en géologie, toutes les formations liquides qui sont plus récentes que la formation de la craie et plus anciennes que les formations diluviales. Ce mot *tertiaire* a pour but de désigner la différence existant entre les formations primaires et secondaires; mais ces derniers termes étant devenus presque inusités, on a adopté pour les remplacer l'expression de formation *molasse*, proposée par Bronn.

TERTRE. *Voyez* MONTAGNE.

TERTULLIAS. On appelle ainsi en Espagne et dans l'Amérique du Sud une soirée consacrée au jeu et à la danse (*voyez* MADRID, t. XII, p. 565). En fait de rafraîchissements, on n'y offre le plus souvent aux invités qu'un verre d'eau à la glace ou bien de limonade.

TERTULLIEN (QUINTUS SEPTIMUS FLORENS TERTULIANUS), mis avec justice au rang des plus énergiques défenseurs de la foi chrétienne, mais devenu sur la fin de sa vie un triste objet de scandale pour toute la chrétienté, naquit à Carthage, vers l'an 160. Dès son enfance il perdit son père, l'un des centeniers de la milice africaine. Carthage, encore debout, conservait quelques restes de splendeur; ses écoles, modelées sur celles d'Athènes, offraient des ressources précieuses à l'émulation. Le jeune Tertullien, d'ailleurs aidé par de rares dispositions naturelles, s'y livra avec succès à l'éloquence, y puisa l'intelligence parfaite de tous les systèmes de philosophie, une connaissance approfondie de l'histoire, et un savoir du droit tel, qu'on a cru, mais sans fondement, qu'il avait exercé la profession de jurisconsulte. Élevé dans la religion païenne, dont la morale sensuelle et les fictions licencieuses révoltaient l'austérité de son caractère, il l'abandonna pour embrasser le christianisme, et sa ferveur s'accroissant de jour en jour, il résolut de se vouer aux autels : il fut prêtre, saint Jérôme l'assure, mais on n'est d'accord ni sur le lieu ni sur l'époque où il reçut la prêtrise. Marié, mais sans enfants, il adressa alors *deux livres* à sa femme pour lui signifier leur éternelle séparation, commandée par les immuables lois de l'Église. C'est ainsi qu'agirent à toutes les époques du christianisme, dès leur admission au sacerdoce, les hommes *mariés auparavant*, et chez lesquels les adversaires du célibat des prêtres pensent, bien à tort, trouver des précédents pour étayer leur système.

Les chrétiens respiraient à peine de leurs souffrances, lorsque Plotien, ministre de l'empereur Sévère, fit revivre contre eux les cruelles proscriptions de Néron et de ses successeurs. Dans cette calamité, l'intrépide Tertullien ne manqua point à ses frères; il vint à leur secours, armé de son *Apologétique*, admirable chef-d'œuvre d'éloquence et monument plus admirable encore d'un généreux courage : il la présenta au sénat et à Plotien lui-même. Pendant son séjour à Rome, l'excès du luxe, le débordement des jouissances profanes qui frappèrent ses yeux, provoquèrent son indignation, comme l'âpreté de son humeur lui aliéna les Romains et jusqu'au clergé de cette capitale du monde chrétien. Il revint à Carthage, où, dans la fougue de sa colère, il adopta l'hérésie de Montan. Toutefois, Baronius attribue cette déplorable chute au chagrin qu'éprouva Tertullien de se voir préférer pour le siége papal Victor, né comme lui dans l'Afrique; d'autres la trouvent dans son dépit de n'avoir pu obtenir l'évêché de Carthage; saint Jérôme en voit le motif dans le ressentiment de Tertullien contre le clergé romain; enfin, Tillemont pense qu'il faut l'expliquer par ce désir qu'avait le Père latin de satisfaire sa sévérité naturelle. Du reste, tout le monde s'accorde à dire qu'il y fut entraîné par un nommé Procule, homme de hautes vertus sans doute, mais égaré par son ambition d'atteindre à des perfections que ne comporte point l'humaine faiblesse. A son début dans le schisme, Tertullien se déchaîne avec toute la violence du naturel africain contre ces chrétiens qu'il avait si vigoureusement soutenus de son génie et de sa magnanimité. Non content de les invectiver, il insulte à plusieurs de leurs croyances, et dans l'excès de son égarement, pour se séparer de plus loin d'avec des frères naguère si chers à son cœur, il se jette dans des absurdités à peine croyables. Déplorons les égarements d'un des plus grands hommes du christianisme; déplorons-les avec d'autant plus d'amertume qu'ils sont plus outrageants pour notre foi, et que de nos jours encore nous avons eu la douleur de voir un autre beau génie en renouveler le scandale dans des circonstances à peu près semblables. Chacun devine que c'est du malheureux La Mennais que nous voulons parler.

Après son éloignement de l'Église, Tertullien quitta ses habits de prêtre pour revêtir le *pallium*, manteau des anciens philosophes grecs; ce costume lui attira de la part des Carthaginois des railleries piquantes, qu'il repoussa dans un badinage spirituel, mais écrit dans un style où l'on ne retrouve plus son habituelle gravité. Convenons cependant que, malgré ses nouvelles erreurs, il n'hésita jamais à prendre les armes contre les hérétiques de son temps : les combats qu'il soutint contre les marcionites, les valentiniens, les gnostiques et les caïnites furent glorieux, et les services que dans ces circonstances il rendit à l'unité lui seront comptés par toutes les générations chrétiennes. Il finit par s'éloigner des montanistes, mais avec le dessein de se faire le chef d'une nouvelle croyance. A son appel ambitieux répondirent quelques partisans, en petit nombre, qui s'appelèrent *tertullianistes*, secte toute petite, de courte haleine, tout à fait éphémère, qui exhala son dernier souffle durant l'épiscopat du grand évêque d'Hippone. Tertullien prolongea sa vie jusqu'en 245, et, comme Dupin l'observe avec de cuisants regrets, il mourut hors de l'Église. Les qualités du style de Tertullien sont la précision, la rapidité, la force, l'énergie. Il est précis, mais sa précision est telle qu'il en devient obscur; rapide, mais s'emportant hors de son sujet; fort, mais jusqu'à l'exagération; énergique, mais aboutissant à l'âpreté. Vincent de Lérins le proclame supérieur à tous les Pères latins; saint Cyprien l'appelle toujours *le maître;* et Bossuet, qui lui doit tant de traits sublimes, emploie à le célébrer toute la magnificence de son style. Au contraire, Lactance lui reproche sa diction ténébreuse, et Malebranche ne voit en lui qu'un *visionnaire qui affecte l'obscurité comme une des principales règles de sa rhétorique*. M. de Châteaubriand a su résumer en deux mots ses défauts et ses qualités; il nomme Tertullien le *Bossuet de l'Afrique*. On comprend que le génie actif de ce Père a dû produire un grand nombre d'ouvrages. Tous ceux qu'il avait écrits en grec ont été perdus avec quelques œuvres latines. Ceux de ses traités qui nous restent ont été réunis et publiés comme œuvres complètes, en 1521 (Bâle) par Rhenanus, à Paris (1634) par Rigault, et tout récemment dans la *Bibliotheca Patrum Latinorum* de Léopold (4 vol., Leipzig, 1841). E. LAVIGNE.

TERUEL, province d'Espagne, formée de l'extrémité sud du royaume d'Aragon, compte sur une superficie de 103 myriam. carrés 250,000 habitants et a pour chef-lieu *Teruel*, ville bâtie au confluent du Guadalaviar ou Turia et du Rio Alhambra, sur un rocher dernier prolongement des montagnes du nord de Valence, et entourée de quelques ouvrages de défense. Siége d'évêché, Teruel a une citadelle, une belle cathédrale, sept églises, plusieurs couvents, un aqueduc de construction romaine, et 7,365 habitants, dont l'industrie consiste dans la fabrication des draps et des toiles, des chaussures, des poteries, des cordages, etc., la teinturerie et la mégisserie. On trouve tout près de là des eaux minérales en renom, d'une température de 20 à 21° Réaumur.

TESCHEN, principauté médiate de la Silésie autrichienne, avec plus de 100,000 habitants, dont très-peu parlent allemand, et la grande majorité la langue dite *polaque d'eau*. Elle forme la plus grande partie de l'ancien *cercle de Teschen*, qui avec la principauté de Bielitz et les seigneuries de Freystadt, de Friedeck, de Deutsche-Leuthen, d'Oderberg, de Reichwaldau et de Roy complait 215,000 habitants sur 24 myriamètres carrés, mais qui a été dissous en 1849 et réparti entre les trois capitaineries de cercle de Teschen (13 myriamètres carrés, et 76,378 hab.), de Bielitz et de Friedeck. A l'origine Teschen appartenait aux ducs de la haute Silésie, dont l'un, Casimir II, se soumit en 1298 au roi de Bohême. La ligne mâle des ducs de Teschen étant venue à s'éteindre en 1625, la principauté resta comprise au nombre des domaines de la couronne de Bohême jusqu'à ce que l'empereur Charles VI en accorda, en 1722, l'investiture au duc de Lorraine, Léopold-Joseph Charles, lequel eut pour successeur, en 1729, son fils, François-Étienne, devenu ensuite empereur. Le prince de Saxe, Albert, marié à la fille de l'empereur François Ier, le posséda à partir de 1766, sous le titre de duc de *Saxe-Teschen;* et à sa mort, arrivée en 1822, celui-ci le légua à l'archiduc Charles, qui le transmit à son fils aîné, Albert.

Le chef-lieu, Teschen, en slave *Tiessin*, sur la rive droite de l'Alsa et au pied du versant septentrional des Beskides, autrefois ville de cercle, aujourd'hui siége d'un tribunal de première instance et de diverses autorités administratives, possède un collége catholique et un collége protestant, un théâtre, cinq églises catholiques, une église protestante, construite en vertu des stipulations de la paix d'Altranstædt, en 1707, divers établissements de bienfaisance, et 7,500 habitants, dont l'industrie consiste dans la fabrication des draps, de la toile, des cuirs, des armes à feu, du rosoglio, etc.

Cette ville est célèbre dans l'histoire par la paix qui s'y conclut, le 13 mai 1779, entre Marie-Thérèse et Frédéric II, et qui mit fin à la guerre de la succession de Bavière. Aux termes de ce traité, la ligne de Deux-Ponts-Birkenfeld, qui provenait d'un mariage morganatique, fut déclarée apte à succéder en Bavière, à l'extinction de la ligne aînée de Deux-Ponts-Birkenfeld. L'Autriche reconnut la libre dévolution des principautés de Franconie à la Prusse d'après le droit de primogéniture. Le duc de Mecklembourg, comme indemnité d'une expectative accordée à sa maison, en 1502, par l'empereur Maximilien sur le landgraviat de Leuchtenberg, obtint le *privilegium de non appellando*. L'électeur palatin entra en possession de tout ce qui avait jusque alors constitué l'électorat de Bavière, et obtint en outre Mindelheim, mais dut céder l'*Innviertel* (28 myriam. carrés) à l'Autriche. Comme indemnité pour ses prétentions d'hérédité allodiale, la Saxe reçut six millions de florins, avec les droits de souveraineté sur les comtes de Schœnburg, qui jusque alors avaient relevé de la couronne de Bohême. L'Empire confirma cette paix en 1780, et la France ainsi que la Russie la garantirent.

TESSERE. C'est le nom sous lequel on désigne une espèce de médailles anciennes qui n'eurent jamais cours comme monnaies. C'étaient des marques ou des jetons destinés aux jeux, aux cérémonies ou à quelque autre usage, soit public, soit privé.

TESSIN (Le), l'un des Cantons suisses, admis dans la Confédération seulement en 1803. Il tire son nom du Tessin (*Ticino*), rivière qui prend sa source dans le mont Saint-Gothard, traverse le lac Majeur, forme ensuite la ligne de démarcation entre le royaume lombardo-vénitien et la Sardaigne, et se jette dans le Pô au-dessous de Pavie. Le Canton, composé de huit petits pays, qui au moyen âge faisaient partie de la Lombardie, et plus tard appartinrent aux ducs de Milan, passa sous la domination des Suisses à la suite de luttes sanglantes, qui se prolongèrent de 1466 à 1512; et les Suisses le firent administrer par des baillis sous le nom de *bailliages d'Ennetbourg*. Pendant trois cents ans les belles contrées au milieu desquelles s'élève le Saint-Gothard furent traitées en pays conquis; et il n'y a que la vallée de Livin, placée pendant longtemps sous la souveraineté du Canton d'Uri, qui eût obtenu des droits de commune et une administration à peu près indépendante. En 1798 ce fut le Canton de Bâle qui le premier renonça à ses droits de souveraineté sur ces contrées; et son exemple ne tarda point à être imité par celui de Lucerne. Une partie de la population profita de l'occasion pour se rendre complétement indépendante. Sous l'empire de la constitution helvétique, qui d'ailleurs ne jeta nulle part ici de vivaces racines, ces contrées formèrent les deux cantons de Bellinz et de Lugano; et sous la médiation de 1803, elles furent réunies sous le nom de *Canton du Tessin* en un seul Canton indépendant, qu'on incorpora à la Confédération. Il contient sur environ 38 myriamètres carrés une population de 117,760 habitants, qui, à l'exception des 380 habitants allemands du village de Bosco (Gurin), au voisinage du haut Valais, parlent tous la langue italienne; sauf une cinquantaine de protestants, ils appartiennent à l'Église catholique, et sont placés partie sous l'autorité de l'évêque de Côme, partie sous celle de l'archevêque de Milan. La restauration introduisit dans ce Canton une constitution aristocratique et une administration démoralisée, à la tête de laquelle fut d'abord placé Maggi, puis le fameux Quadri. Même avant la révolution de Juillet une réforme de la constitution avait eu lieu dans le sens démocratique modéré; et ce mouvement avait produit la constitution du 4 juillet 1830. Mais le parti corrompu, qui avait jusque alors tenu le pouvoir, parvint à garder la direction des affaires sous l'empire de cette constitution nouvelle, jusqu'à ce qu'enfin, en 1839, une autre révolution y porta des hommes nouveaux, sous l'administration desquels ce Canton, si longtemps négligé, vit s'opérer quelques changements utiles, notamment pour ce qui concerne l'instruction primaire, qui était demeurée dans le plus déplorable abandon. Quant à la constitution même, elle ne subit point de modifications essentielles; car une révision qu'en entreprit en 1843 le grand conseil, et par laquelle l'éligibilité des ecclésiastiques au grand conseil était l'objet de diverses restrictions, fut rejetée par la majorité du peuple.

Le pouvoir législatif a à sa tête un grand conseil, auquel chacun des trente-huit cercles envoie trois représentants; le pouvoir exécutif suprême se compose d'un conseil d'État de neuf membres nommés par le grand conseil. Le siége des diverses autorités alterne tous les six ans entre les villes de *Lugano* (5,172 hab.), *Locarno* (2,676 hab.) et *Bellinzona* (1,926 hab.). Pour exercer les droits politiques d'élection, il faut être âgé de vingt-cinq ans et payer un cens de 200 fr. Un projet de loi accepté par le grand conseil et ayant pour objet d'étendre la capacité électorale indistinctement à tous les citoyens âgés de vingt ans, fut rejeté par le peuple. Sous une administration pendant longtemps ignorante et incapable, le sol, malgré sa fécondité, n'a pas reçu partout la culture dont il est susceptible. Il se peut que la manie des émigrations dans les pays voisins ait beaucoup contribué à ce résultat, manie qui tous les ans prive le canton d'environ 10 à 12,000 travailleurs. A quoi il faut encore ajouter l'exis-

tence de onze couvents d'hommes, contenant 145 moines, et de neuf couvents de femmes avec 193 religieuses, possédant ensemble une fortune de plus de 5,200,000 livres; un clergé extrêmement nombreux, résidant tant dans les couvents qu'au dehors, et dont une bonne partie se livre à des occupations qui ne sont rien moins qu'ecclésiastiques; enfin, une foule d'avocats, d'hommes de lois, de notaires, etc., qui achèvent de dévorer le plus pur de la subsistance des populations. Un clergé ignorant et opiniâtre, et qui exerça toujours une grande influence, persiste d'ailleurs à mettre obstacle à l'exécution des réformes salutaires prescrites par la loi de 1852 dans l'organisation de l'instruction publique. Toutes proportions gardées, le Tessin est de tous les Cantons suisses celui qui compte le moins d'habitants lettrés, bien qu'il ait produit bon nombre d'artistes distingués.

Le sol va en s'abaissant d'une manière assez abrupte depuis le mont Saint-Gothard (2,666 mètres au-dessus du niveau de la mer) jusqu'au lac de Lugano (276 mèt. au-dessus de la mer, avec 166 m. de profondeur), et se compose presque entièrement de montagnes primitives. On élève beaucoup de bétail, et on fabrique d'excellent fromage dans la région des montagnes; dans la région inférieure, on cultive la vigne, la soie (18,000 kilogr. par an) et toutes espèces de fruits; et, outre du bois et du poisson, on exporte du marbre, des tresses de paille et des pierres de lave. Les deux arrondissements de Lugano et de Mendrisco, au sud du Monte-Cenere, jouissent tout à fait du même climat que la Lombardie, et nourrissent près de 48,000 habitants sur 37 kilomètres carrés. On y remarque la délicieuse vallée de Maggio et le beau lac de Lugano, plus les magnifiques environs des villes de Lugano, Locarno et Bellinzona; cette dernière est la clef de la vallée, que défendent trois châteaux forts et divers ouvrages de fortification qu'on a tout récemment augmentés. Citons encore la magnifique route qu'on a dans ces derniers temps construite sur le mont Saint-Gothard, à travers l'intéressante vallée de Livin, etc.

TEST (du latin *testa*). En *histoire naturelle*, on appelle ainsi une enveloppe solide et calcaire qui protège le corps mou d'un très-grand nombre d'animaux invertébrés, comme les mollusques à coquilles, qui en ont reçu le nom de *testacés*, et les crustacés. On désigne aussi sous le nom de *test* la carapace des tortues et la cuirasse des pangolins, des tatous, des crocodiles et de certains poissons.

En botanique, le *test* est une pellicule, ordinairement lisse et écailleuse, qui revêt la surface extérieure de la graine.

TEST (Acte et Serment du). On appelle ainsi, du mot anglais *test*, épreuve ou examen, une loi qu'en 1673 le parlement anglais arracha à Charles II à l'effet d'empêcher les catholiques de se glisser dans les fonctions publiques. Aux termes de cette loi, tout fonctionnaire public, civil ou militaire, était tenu de prêter, indépendamment du serment de *suprématie* et des différents serments qui s'y rattachaient, un serment particulier, et de déclarer par écrit qu'il ne croyait pas à l'explication du mystère de la transsubstantiation donnée par l'Église catholique romaine, à savoir que le vin et le pain dans l'eucharistie représentent le véritable corps de Jésus-Christ. Quoique avec la suite des temps les autres lois rendues contre les catholiques fussent tombées en désuétude, le *serment du test* subsistait toujours, de sorte que les catholiques se voyaient toujours exclus des fonctions publiques, et notamment des deux chambres du parlement. Les efforts de plus en plus énergiques faits depuis l'union de l'Irlande et de l'Angleterre (1800) par le parti libéral en faveur de l'émancipation catholique eurent donc principalement pour objet l'abolition de ce serment. Une proposition faite à cet effet, en 1828, par lord John Russell fut adoptée par la chambre basse, mais annulée par les divers amendements qu'elle subit dans la chambre haute. Toutefois le ministère tory dirigé par Wellington et Peel ayant enfin compris la nécessité de l'émancipation, un acte du parlement, en date du 13 avril 1829, supprima le serment du *test*, et ne maintint qu'une déclaration contre la puissance temporelle du pape.

TESTAMENT (du latin *testamentum*, dérivé de *testatio mentis*, attestation de la volonté). Des esprits chez lesquels les notions du droit sont encore peu développées ont de la peine à comprendre qu'un homme puisse ordonner même au delà de sa vie ce qu'il adviendra après sa mort de ce qui lui appartient. Aussi voyons-nous dès les temps les plus reculés les peuples non-seulement restreindre les testaments sous le rapport du droit de librement disposer de ce qu'on laissera en mourant, mais encore les assujettir à des formalités indiquant qu'une disposition de cette nature ne peut avoir lieu que du consentement de la commune et être valablement faite que sous son autorité. A Rome, ce droit était attribué par la loi des Douze Tables à chaque père de famille; mais la plus ancienne forme des testaments voulait qu'on fit connaître ses dernières volontés, soit dans l'assemblée du peuple, convoquée à cet effet, soit dans la réunion de ceux qui partaient pour la guerre (*in procinctu*). De même, on n'accordait chez les Germains le droit de disposer de son bien qu'à l'homme libre et encore valide; et ce droit ne pouvait être exercé que dans l'assemblée du peuple. Il est toujours demeuré quelques-unes des anciennes restrictions de ce droit, indépendamment de celles qui proviennent en général de l'incapacité de faire valablement un acte de dernière volonté. C'est ainsi qu'à Rome les étrangers n'avaient pas la capacité de tester; et il en fut de même en France jusqu'à la révolution, en vertu du droit d'aubaine, de même que parmi les serfs en Allemagne, où l'homme libre lui-même ne pouvait pas disposer de ses biens héréditaires. Ces restrictions ont toujours été en diminuant dans nos temps modernes; et elles ne subsistent plus de l'autre côté du Rhin au profit des enfants et descendants, des parents et grands parents, etc., qu'en ce sens qu'on ne saurait les dépouiller de la totalité de la succession. Mais tout homme sain d'esprit, qui n'a point été déclaré dissipateur par arrêt de justice, et qui est en état de faire connaître sa volonté d'une manière précise, peut en règle générale disposer comme bon lui semble par testament de ce qui lui appartient.

Dans le *droit romain* la doctrine des testaments et de leur contenu se rattachait de la manière la plus intime aux plus anciennes bases de la vie publique ainsi qu'à la religion (par les *sacra privata*). C'est là pourquoi cette doctrine pénétrait si profondément tout le système et était astreinte à de si nombreuses formalités; c'est ainsi, par exemple, qu'un testament devait toujours comprendre la totalité de la succession; clause qui a été supprimée dans les législations modernes, en Prusse, en Autriche, en Saxe, etc. Au reste, malgré toutes ces formalités et difficultés, le droit romain n'en est pas moins devenu à cet égard le droit commun en Europe, et a même pénétré en Angleterre, où il est encore aujourd'hui en vigueur avec quelques modifications, par exemple relativement à la forme des testaments. En Allemagne aussi le droit romain est toujours le droit commun, là où il n'a pas été remplacé par des statuts locaux et des lois particulières au pays. Seulement, aux termes de la constitution de l'empereur Frédéric II, les étrangers ont aussi la capacité de tester et de succéder. La forme des testaments faits conformément à la loi romaine porte toujours le caractère de son origine. Elle a pour base la transmission publique et solennelle de toute la fortune, acte en vertu duquel un autre est mis comme héritier en jouissance de tous les droits et obligations du testateur. Ceci doit avoir lieu en présence de sept témoins expressément mandés à cet effet et dans un acte non interrompu. Le testateur déclare en leur présence ses volontés, soit oralement, soit en leur présentant un document écrit de sa propre main, ou auquel il a apposé sa signature et qu'il leur déclare être son testament, qui doit alors être signé par tous les témoins, puis scellé. Quand il s'agit du testament d'un aveugle, la présence d'un huitième témoin est nécessaire, de même que lorsque le testateur ne sait pas écrire; mais alors seulement qu'il s'agit d'un testa-

ment écrit. Voilà pour les formalités *extérieures*, dont l'absence rend un testament de nul effet. Quand aux formalités *intérieures*, il faut que le testateur institue un héritier et notamment les héritiers nécessaires, à savoir les enfants, petits-enfants, etc., et faute de ceux-ci les ascendants. En cas d'exhérédation, la mention de l'exhérédation doit être formelle. Un testament est nul s'il n'y est fait aucune mention de l'héritier nécessaire, ou bien si son exhérédation est contraire à la loi; la survenance d'un héritier nécessaire équivaut à la mise à néant du testament.

La *loi française* définit le testament un acte par lequel le testateur dispose, pour le temps où il n'existera plus, de tout ou partie de ses biens, *et qu'il peut révoquer*. Par la donation entre vifs, le donateur se dépouille irrévocablement de la chose donnée, en faveur du donataire, qui en devient à l'instant même propriétaire exclusif et irrévocable. Mais le testament n'est qu'un acte conditionnel, qui ne donne à personne des droits actuels, en sorte qu'il n'a aucune force légale tant que la condition à laquelle son exécution est subordonnée ne s'est point accomplie. La loi actuelle reconnaît en principe trois espèces de testaments : le *testament olographe*, le *testament authentique* ou *public* et le *testament mystique*; elle admet en outre le *testament militaire*, le *testament maritime*, le *testament fait en temps de peste* et le *testament fait à l'étranger*; mais ces derniers ne sont autorisés que comme des exceptions nécessaires.

Le *testament olographe* est le plus simple dans sa forme; il suffit qu'il soit écrit en entier, daté et signé de la main du testateur; il n'est assujetti à aucune autre formalité. Tout acte qui est écrit en entier de la main du testateur, qui est est daté et signé par lui, et qui renferme disposition de tout ou partie de ses biens *pour le temps où il ne sera plus*, est un testament valable. Mais il est indispensable que cette dernière condition soit bien formellement exprimée dans l'acte. C'est pourquoi il est toujours prudent d'intituler l'acte de la suscription : *Ceci est mon testament*, et de déterminer que son exécution est subordonnée au décès du testateur; par exemple : Je donne et *lègue*, j'*institue* un tel mon *héritier* pour telle et telle portion, ou mon *légataire* de tel ou tel objet, pour en jouir en toute propriété (ou en usufruit seulement) *à partir du jour de mon décès*. Le testament olographe ne portant rien qu'une signature privée, ne pouvait pas former par lui-même un titre exécutoire; la loi veut qu'il soit avant tout présenté au tribunal de première instance de l'arrondissement dans lequel la succession est ouverte. Ce testament sera ouvert, s'il est cacheté; le président dressera procès-verbal de la présentation, de l'ouverture et de l'état du testament, dont il ordonnera le dépôt entre les mains du notaire par lui commis; et le légataire universel lui-même, dans le cas où il serait saisi de plein droit de la totalité de la succession, est tenu de se faire envoyer en possession par une ordonnance du président.

Le *testament authentique*, ou *par acte public*, est celui qui est reçu par deux notaires en présence de deux témoins, ou par un notaire en présence de quatre témoins. Toutes les formalités pour cet acte étant exigées à peine de nullité, il suffit de les rappeler textuellement. Si le testament est reçu par deux notaires, il leur est dicté par le testateur, et il doit être écrit par l'un de ces notaires, tel qu'il est dicté; s'il n'y a qu'un notaire, il doit également être dicté par le testateur et écrit par ce notaire. Dans l'un et l'autre cas, il doit en être donné lecture au testateur en présence des témoins. Il est fait du tout mention expresse. Ce testament doit être signé par le testateur. S'il déclare qu'il ne sait ou ne peut signer, il sera fait dans l'acte mention expresse de sa déclaration ainsi que de la cause qui l'empêche de signer. Le testament devra être signé par les témoins, et néanmoins dans les campagnes il suffira qu'un des deux témoins signe si le testament est reçu par deux notaires, et que deux des quatre témoins signent s'ils est reçu par un notaire. Ne pourront être pris pour témoins du testament par acte public ni les légataires, à quelque titre qu'ils soient, ni leurs parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclusivement, ni les clercs des notaires par lesquels les actes seront reçus. Ces sortes de testaments étant reçus par des officiers publics forment des titres exécutoires, qu'il n'est nul besoin de faire vérifier en justice. Ainsi le légataire universel, lorsqu'il n'y a pas lieu à *réserve légale*, non-seulement est saisi de plein droit de la succession, mais encore peut se mettre immédiatement en possession des biens : la necessité de demander la délivrance ne lui est pas imposée.

Le *testament mystique* ou *secret* tient à la fois du testament olographe et du testament authentique. C'est celui qui, après avoir eté signé par le testateur, soit qu'il l'ait écrit lui-même ou fait écrire par un autre, est présenté par lui, clos et cacheté, à un notaire assisté de six témoins ayant les qualités requises, auxquels il déclare que le papier qu'il présente contient son testament écrit et signé de lui, ou écrit par un autre et signé de lui. Le notaire dresse l'acte de suscription sur ce papier ou sur celui qui lui sert d'enveloppe et le signe avec le testateur et les témoins. Si le testateur ne pouvait signer par un empêchement survenu depuis la signature du testament, il en est fait mention sans qu'il soit nécessaire d'augmenter le nombre des témoins; mais s'il ne savait pas signer, ou s'il n'avait pu le faire lorsque ses dispositions ont été écrites, il est appelé à l'acte de suscription un témoin de plus, qui le signe avec les autres, et il est fait mention de la cause pour laquelle ce témoin a été appelé. Il est interdit aux individus ne sachant ou ne pouvant pas lire de faire un testament *mystique*. Celui qui est privé de la parole, mais qui sait écrire, peut le faire, pourvu qu'il soit entièrement écrit, daté et signé de sa main, et qu'en présentant au notaire et aux témoins le papier qui le renferme, il écrive au haut de l'acte de suscription que ce papier contient son testament. Après la mort du testateur, le testament mystique est ouvert par le président du tribunal du lieu de l'ouverture de la succession en présence de ceux des notaires et des témoins qui ont signé l'acte de suscription, ou ceux dûment appelés. Il en est fait la description et ordonné le dépôt de la même manière que pour le testament olographe, et il est dressé procès-verbal du tout. Le légataire universel institué par un testament mystique est aussi tenu de demander l'envoi en possession.

Les *testaments militaires*, les *testaments faits en temps de peste*, les *testaments maritimes*, sont soumis à des formalités particulières, dont nous ne pouvons pas donner ici le détail. Ces actes n'ont qu'une existence temporaire; ils périssent avec les circonstances qui les ont fait naître, et ne sont valables qu'autant que le testateur est mort dans ces circonstances ou dans un laps de temps donné après leur consommation.

A l'égard des testaments qui sont faits en pays étranger, on suit la règle ordinaire. Cependant, le testament olographe, n'exigeant l'intervention d'aucun officier public, est toujours valable en quelque lieu qu'il soit fait, alors même qu'il ne serait pas reconnu par la législation particulière en vigueur dans le lieu où il aurait été écrit, daté et signé. Mais il ne peut être exécuté en France qu'après avoir été enregistré au bureau du dernier domicile connu du testateur en France, et à celui de la situation des immeubles. *Voyez* Quotité Disponible, Institution d'Héritier, Legs, Exécuteur testamentaire, Réserve légale, Révocation, Substitution, Partage, Contrat de Mariage et Succession. Sous le titre de *Choix de Testaments anciens et modernes* (2 vol., Paris, 1829), Peignot a publié une intéressante collection de testaments célèbres.

On appelle *testament politique* tel ou tel écrit attribué à tel ou tel homme d'État, contenant les vues, les projets, les motifs qui ont dirigé ou qu'on suppose avoir dirigé leur conduite : *Testament politique* de Richelieu, de Colbert, du cardinal Alberoni.

L'*Ancien Testament* est l'ensemble des livres saints qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ, et le *Nouveau Testament* l'ensemble de ceux qui sont postérieurs à cet événement. Ils se disent aussi l'un et l'autre de l'alliance de Dieu avec les hommes.

TESTAMENTAIRE (Exécuteur). *Voyez* EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE.

TESTAMENTAIRE (Peine). *Voyez* CLAUSE.

TESTE (JEAN-BAPTISTE), ministre des travaux publics sous le règne de Louis-Philippe, fameux par la condamnation qui le frappa en 1847 pour fait de *corruption* et de *concussion*, était né le 20 octobre 1790, à Bagnols. Fils d'un notaire, il vint faire son droit à Paris, et à partir de 1809 s'établit comme avocat à Nîmes, où il se fit bientôt une grande réputation. Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui confia les fonctions de directeur de la police à Lyon; et à la seconde restauration il dut se réfugier en Belgique. Il s'établit alors comme avocat à Liége; mais à la suite de la défense d'un journal, *Le Mercure surveillant*, traduit en justice à l'instigation des gouvernements russe et autrichien, il se vit expulser du pays. Vingt-deux mois après, il lui fut cependant permis de revenir prendre sa place au barreau de Liége. Après la révolution de Juillet, Teste rentra en France, et se fixa à Paris, où il obtint de grands succès comme avocat. Élu membre de la chambre des députés, il s'y fit remarquer par l'habileté avec laquelle il prit en toutes occasions la défense de la dynastie nouvelle. Dans la session de 1838, il se rattacha à la fameuse coalition qui amena la chute du ministère Molé, et dans le cabinet qui se forma le 13 mai 1839 il accepta le portefeuille de la justice. L'administration nouvelle fut renversée à la suite de la présentation d'un projet de dotation en faveur de M. le duc de Nemours, et au mois de janvier 1840 Teste dut se retirer avec tous ses collègues devant un vote hostile de la chambre. Comme il avait perdu sa lucrative clientèle, Louis-Philippe, pour l'en dédommager, lui confia le portefeuille des travaux publics dans le cabinet qui se forma en octobre 1840 sous la présidence du maréchal Soult; mais il ne le conserva que jusqu'en décembre 1843, et fut alors nommé président à la cour de cassation et pair de France. Au mois de mai 1847, dans un procès intenté devant le tribunal civil de la Seine par un nommé Parmentier, directeur des mines de sel de Gouhenans, contre divers membres de la société dont il était le gérant, auxquels il réclamait la restitution d'un certain nombre d'actions, il fut publié divers mémoires contenant des fragments de lettres écrites par le général Despans-Cubières. De cette correspondance, non désavouée par le général, il résultait que pour obtenir la concession de l'exploitation des mines de Gouhenans le général Cubières s'était concerté avec le sieur Parmentier pour acheter à prix d'argent l'appui du ministre des travaux publics Teste, que ce marché criminel avait été conclu en 1842, et qu'il avait reçu son exécution. Parmentier soutenait que la corruption n'avait été ni essayée ni pratiquée, que le général Cubières, à l'aide de cette correspondance frauduleuse, où il lui disait qu'il fallait que la société fît des sacrifices pour obtenir la concession, *parce que le gouvernement était entre des mains avides et corrompues*, avait seulement voulu s'emparer de valeurs considérables au préjudice de ses associés. Les journaux donnèrent une immense publicité à ces révélations. Elles produisirent une surprise profonde et douloureuse. Les chambres s'en émurent; le gouvernement s'empressa d'annoncer que la justice allait être saisie. Une ordonnance royale déféra bientôt ce grave procès à la cour des pairs. En conséquence, le 8 juillet 1847 le général Despans-Cubières, ancien ministre de la guerre dans l'administration du 1er mars, Teste, Parmentier et le sieur Pellapra, ancien receveur général, qui avait servi d'intermédiaire entre ses coaccusés et l'ancien ministre des travaux publics, étaient traduits devant cette haute juridiction sous l'inculpation de corruption, et Cubières ainsi que Pellapra sous celle d'escroquerie.

La veille, Teste s'était démis de ses fonctions publiques, pour ne pas les apporter, disait-il, sur le banc des accusés. Pellapra, qui avait écrit à ses défenseurs que son grand âge et sa santé ne lui permettaient pas d'affronter les audiences de la cour, avait pris la fuite. Dans les premiers interrogatoires, Parmentier soutint son dire; il ne croyait pas que le ministre eût reçu d'argent. Le général Cubières n'affirmait pas que Teste eût en effet reçu quelque chose; mais il déclarait que Pellapra s'était chargé de remettre 100,000 fr. au ministre. Teste nia d'abord. Il dit qu'il voyait bien que ces *messieurs* avaient joué sur son nom, mais qu'aucune proposition de corruption ne lui avait été faite. Il prétendit être sorti du ministère aussi pauvre qu'il y était entré. Marrast, rédacteur du *National*, fit parvenir à la cour des extraits de lettres dont il avait pris copie chez un avocat de Cubières. Il en résultait que Cubières, bien loin de s'être approprié quelque valeur, était au contraire victime de la rapacité de ses co-accusés et avait payé des sommes qu'il ne devait pas. Le général reconnut l'exactitude de ces copies de lettres. Ainsi, ou Teste avait reçu le prix de la corruption, ou Pellapra s'était approprié l'argent qu'il avait demandé à la société de Gouhenans pour l'obtention de la concession. Madame Pellapra fit alors parvenir à la cour des fragments de livres et de papiers qui prouvaient que Teste avait bien reçu la somme réclamée par Pellapra à Cubières, et le témoignage d'un agent de change vint confirmer les opérations faites par Pellapra pour le compte de Teste, afin de transformer les valeurs de la société en argent, puis une grande partie de l'argent en bons du trésor. Accablé par ce témoignage, Teste essaya d'échapper par le suicide à une condamnation. Il se tira un coup de pistolet au cœur et ne se fit qu'une contusion. Le lendemain il refusa de venir à l'audience, et avoua dans une lettre au président la seule faiblesse qu'il eût, disait-il, à se reprocher. Dès lors le procès était terminé. M. Delangle, procureur général, soutint l'accusation contre tous les accusés. La question d'escroquerie était écartée. Enfin, le 17 juillet 1847, la cour rendit un arrêt qui condamnait Teste à trois années d'emprisonnement, à la dégradation civique, à la confiscation, en faveur des hospices de la ville de Paris, d'une somme de 94,000 francs, prix de la corruption, et à 94,000 francs d'amende. Le général Cubières, acquitté de l'accusation d'escroquerie, fut condamné à la dégradation civique et à 10,000 francs d'amende, ainsi que Parmentier. Pellapra comparut en personne, quelques jours après, devant la cour, qui le condamna également à 10,000 francs d'amende et à la dégradation civique.

Pendant que la cour des pairs jugeait ce procès, l'opposition plantait le drapeau de la réforme au banquet du Château Rouge. Ce bruit de corruption dans les sommités de la société gouvernementale réunissait en effet toutes les nuances de l'opposition sur le même terrain. On espérait retrouver l'honnêteté en élargissant le cadre électoral. On voyait effectivement à quel tripotage les intérêts matériels dont le gouvernement disposait pouvaient donner lieu. Le procès Teste et l'horrible affaire Praslin, qui survint au même moment, exercèrent une grande influence sur le développement de la révolution de février 1848.

En 1850, à la demande de sa famille, Teste obtint d'être placé dans une maison de santé, et une remise de 50,000 francs lui fut faite sur l'amende à laquelle il avait été condamné. Il mourut le 26 avril 1852.

TESTE DE BUCH (LA), chef-lieu de canton du département de la Gironde, arrondissement de Bordeaux, sur la rive méridionale du bassin d'Arcachon, avec un port de cabotage et 3,877 habitants. Cette ville, reliée par un chemin de fer à Bordeaux, qu'elle alimente de poisson de mer, est le centre d'une importante fabrication de térébenthine et de résine. On y trouve des bains de mer très-fréquentés pendant la saison, et on y pêche d'excellentes huîtres.

TESTES. *Voyez* CÉRÉBRAL (Système).

TESTRICES. *Voyez* COTTE DE MAILLES.

TESTUDO. *Voyez* CITHARE.

TÊT (*Histoire naturelle*). *Voyez* TEST.

TÉTANOS (du grec τείνω, je tends), maladie du système nerveux, caractérisée par la contraction, la rigidité, la *tension* permanente d'une partie ou de la totalité de l'appareil musculaire. Lorsque la contraction est bornée aux muscles de la mâchoire inférieure, le tétanos prend le nom de *trismus;* on l'appelle *opisthotonos* lorsqu'il détermine la courbure du tronc en arrière; *emphrosthotonos* lorsque la courbure a lieu en avant; *pleurosthotonos* lorsqu'elle a lieu sur un côté : dans le tétanos *général*, la totalité du corps est maintenue droite et inflexible comme une statue. Cette redoutable maladie reconnaît des causes très-variées. Les deux sexes y sont également sujets; elle est quelquefois déterminée par de vives impressions morales, par les fatigues prolongées, l'impression d'un froid intense ou d'une chaleur extrême, mais particulièrement par les brusques variations de température. La cause la plus manifeste du tétanos réside dans les blessures, notamment dans celles qui sont très-douloureuses, tant à cause de la nature de l'instrument qu'en raison de la texture nerveuse des parties affectées : c'est ainsi que les piqûres, les dilacérations, les brûlures intéressant les doigts des pieds ou des mains, sont celles qui menacent le plus du tétanos. Selon qu'il se développe sous l'impression de causes générales ou à la suite d'une blessure, le tétanos a reçu le nom de *spontané* ou de *traumatique :* ce dernier est généralement considéré comme plus grave que l'autre.

Cette affection est quelquefois précédée de phénomènes précurseurs, tels que du malaise, de la roideur dans les membres, des douleurs insolites dans la blessure, etc.; mais le plus souvent elle débute instantanément, par la roideur des mâchoires, qui ne peuvent plus être écartées, et demeurent plus ou moins serrées l'une sur l'autre; puis la rigidité musculaire s'étend à la nuque, au dos, aux membres. La physionomie offre un aspect particulier, qui a reçu le nom de *faciès tétanique :* les yeux sont fixes, comme enfoncés dans les orbites, le front est tendu, les angles des lèvres tirés en dehors, les joues contractées, etc.; la respiration est difficile, convulsive : cette gêne peut aller jusqu'à l'asphyxie; l'abdomen est tendu comme une planche. Au milieu de ce désordre général, l'intelligence reste libre, si ce n'est dans les derniers moments, où il survient souvent du délire; des douleurs vives et passagères se font sentir dans les parties contractées, surtout à l'occasion des impressions accidentelles suscitées au malade par la vive lumière, les courants d'air, les mouvements qu'on lui imprime, etc.

La durée de cette affection est illimitée, et varie de quelques jours à quelques semaines. Lorsque la guérison doit avoir lieu, les muscles recouvrent peu à peu leur souplesse, et les diverses fonctions leur rhythme normal; mais dans la plupart des cas le malade succombe à l'asphyxie, à une inflammation cérébrale, à l'épuisement ou à quelque complication grave : aussi le pronostic est-il des plus fâcheux. L'histoire des nombreux traitements prescrits contre le tétanos révèle assez l'impuissance et l'incertitude de l'art dans la plupart des cas. Ainsi, l'on a vanté les sudorifiques, l'ammoniaque, les bains chauds, les bains froids, les alcalins, les acides minéraux, le musc, le camphre, la térébenthine, les anthelmintiques, etc., etc. Le meilleur remède, selon nous, après l'emploi rationnel des saignées, est l'opium à forte dose. Dans le tétanos traumatique, la plaie réclame des soins particuliers, basés principalement sur des pansements doux et méthodiques. On a conseillé la section des nerfs intéressés par la plaie et même l'amputation, lorsqu'elle est praticable; moyens bien précaires, lorsque la maladie est confirmée. Mais c'en est assez sur le traitement d'une maladie qui réclame toujours les secours du médecin, et dont nous n'avons pu donner ici qu'une idée sommaire. FORGET.

TÉTARD. *Voyez* CRAPAUD.

TÊTE, la partie du corps des animaux vertébrés qui renferme le cerveau et les organes des sens. Elle tient au reste du corps par le cou, et elle occupe chez l'homme la partie supérieure de son corps, tandis que chez les animaux en général elle est placée à leur partie antérieure. Dans la tête on considère le cerveau, qui en est l'organe principal, le crâne, qui le contient, les enveloppes extérieures, telles que les muscles, les téguments, les cheveux, etc., et la face. La forme de la tête chez l'homme ressemble à une sphère aplatie supérieurement, inférieurement et par les côtés; mais cette forme varie à l'infini, non-seulement entre les différentes races dont se compose l'espèce humaine, comme entre le nègre du Sénégal et la race caucasienne, mais aussi parmi les individus de la même race. Cela dépend en général du développement différent des diverses parties du cerveau, puisque c'est lui qui donne la forme au crâne, et il en résulte dès lors des têtes pointues, carrées, rondes, aplaties, etc. Il y a des maladies qui contribuent souvent à déformer la tête : les principales sont l'hydrocéphale, le rachitisme et la syphilis. La forme de la tête varie en outre continuellement avec l'âge. Que l'on compare la tête d'un enfant nouveau-né avec celle d'un homme dans la décrépitude, ou bien que l'on observe les portraits du même individu pris dans l'enfance, dans l'âge mûr et dans la vieillesse, et l'on verra la différence! Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la manifestation des facultés, des sentiments et des penchants suit la même marche que le développement et l'affaissement cérébral. Les physionomistes se sont de tous temps attachés spécialement à observer la tête pour reconnaître dans l'homme les signes ou l'expression de ses qualités morales et intellectuelles, et tous s'accordent à dire que la meilleure forme est la grande, avec développement des parties antérieures et postérieures, et un peu de dépression sur les côtés.

Les têtes des animaux, selon leurs différentes formes, peuvent nous faire connaître leurs instincts, leurs penchants et leur degré d'intelligence. Citons seulement quelques faits. Les animaux carnassiers, par exemple, mammifères ou oiseaux, ont la tête très-large sur les côtés; tels sont le renard, le loup, le tigre, le hibou, l'aigle, etc.; les herbivores ou frugivores, au contraire, l'ont rétrécie, comme le mouton, l'âne, le cheval, l'oie, la poule d'Inde, etc. Les animaux les plus intelligents et les plus dociles ont la tête bombée à la région du front : un cheval qui aura le crâne enfoncé à la hauteur des yeux sera méchant et difficile à dresser; celui qui aura les oreilles très-rapprochées sera timide et ombrageux. Les chiens les plus intelligents, ceux que l'on peut dresser pour une infinité de choses, ont constamment le front bombé; aussi les caniches et les épagneuls sont-ils ceux dont on se sert le plus généralement pour toutes espèces de jeux. Parmi les singes, les plus dociles et les plus adroits sont ceux qui ont un front élevé; ceux, au contraire, dont le front est aplati, sont méchants et ne peuvent être dressés à rien. FOSSATI.

TÊTE (Mal de). *Voyez* CÉPHALALGIE.

TÊTE (Voix de). *Voyez* FAUCET.

TÊTE DE CARDÈRE. *Voyez* CHARDON A FOULON.

TÊTE DE COLONNE. *Voyez* FRONT (Art militaire).

TÉTERNE. *Voyez* FUSEAU.

TÊTES RONDES. Dans l'histoire des guerres civiles d'Angleterre, les dénominations de *cavaliers* et de *têtes rondes* reviennent fréquemment; et quand elles en disparaissent, c'est pour être remplacées par celles de *tories* et de *whigs*. Les *cavaliers*, c'étaient les partisans du principe d'autorité, les soutiens de la cause royale, les hommes sur qui s'appuyait Charles Ier, et plus tard encore Charles II, son fils. *Têtes rondes* était un sobriquet donné par les cavaliers aux parlementaires, aux partisans du principe de la souveraineté populaire. On en avait d'abord affublé les Écossais rebelles, quand ils avaient dicté en vainqueurs les conditions de l'armistice de Rippon; et il avait pour ori-

gine l'aspect bizarre qu'offrait leur tête, généralement rasée de fort près. Il demeura dès lors affecté pendant près d'un demi-siècle aux ennemis de la cause royale.

TÉTHYS, fille d'Uranos et de Gæa, l'une des Titanides, était l'épouse d'Océanos, la mère des Océanides et des dieux qui présidaient aux fleuves, et l'institutrice de Héra, qui lui amena Rhéa.

TÉTOUAN, ville de la province de Fez, dans l'empire de Maroc, sur le Martil, à peu de distance de Ceuta, dans une fertile contrée, avec 12 à 15,000 habitants, de nombreuses mosquées et un mauvais port, mais centre d'un commerce des plus actifs avec l'Espagne, la France et l'Italie. C'était jadis la résidence des consuls européens.

TÉTRACORDE (du grec τέτρα, quatre, et χορδή, corde). Les Grecs appelaient ainsi, ou encore *diatessaron*, une échelle de quatre tons. En effet, les anciens divisaient leur système musical en *tétracordes* au lieu d'*octaves*, comme il est d'usage de le faire dans la musique moderne. Mais à l'origine les tétracordes n'étaient que diatoniques; par la suite ils devinrent aussi chromatiques et enharmoniques.

TÉTRADRACHMES. *Voyez* DRACHME.

TÉTRADYNAMIE (de τέτρα pour τέτταρα, quatre, et δύναμις, puissance), quinzième classe du système sexuel de Linné (*voyez* BOTANIQUE), caractérisée par six étamines, dont quatre sont plus longues que les deux autres. Linné divisait cette classe en deux ordres : *tétradynamie siliqueuse* et *tétradynamie siliculeuse*. Les crucifères nous offrent l'exemple de plantes *tétradynames*.

TÉTRAÈDRE (du grec τέτρα pour τέτταρα, quatre, et ἕδρα, base). On appelle ainsi, en géométrie, un solide à quatre faces, par conséquent le plus simple de tous les polyèdres, comme le triangle est le plus simple de tous les polygones : c'est une pyramide triangulaire. Le tétraèdre régulier est celui dont les quatre faces sont des triangles équilatéraux.

TÉTRAGONE (de τέτρα pour τέτταρα, quatre, et γωνία, angle), synonyme inusité de *quadrilatère*.

TÉTRAGONIE, genre de la famille des portulacées, composé de plantes herbacées ou sous-frutescentes, ayant pour caractères : Feuilles charnues, planes, alternes ou opposées; fleurs apétales; de une à cinq étamines; drupe revêtu par un tube calicinal adhérent, dont les angles lui forment des cornes ou des ailes longitudinales. Ce genre renferme une quinzaine d'espèces, qui croissent dans les îles de l'hémisphère austral. On trouve à la Nouvelle-Zélande et au Japon la *tétragonie étalée* (*tetragonia expansa*, Aiton), que Cook a signalée comme un excellent antiscorbutique. On la cultive dans nos jardins potagers, où elle porte vulgairement le nom d'*épinard de la Nouvelle-Zélande*. Elle peut en effet remplacer l'épinard; sa culture est même plus avantageuse.

TÉTRALOGIE (du grec τέτρα, quatre, et λόγος, discours). On appelait ainsi chez les Grecs la réunion et la représentation de trois tragédies, ou d'une *trilogie* tragique, et d'une pièce satirique ou bouffonne, que les poëtes tragiques, à Athènes, faisaient exécuter à l'occasion des fêtes de Bacchus pour disputer le prix de poésie. A l'origine il y avait connexion intime entre les quatre pièces; et la pièce satirique ou bouffonne avait pour but en partie d'égayer les spectateurs attristés par la représentation des trois tragédies, et en partie de conserver à la tragédie elle-même le caractère satirique qu'elle avait eu à l'origine. Ainsi, dans Eschyle, le poëte tragique qui réussit le mieux en ce genre, l'*Agamemnon*, *Les Coéphores*, *Les Euménides* et la pièce satirique *Protée*, qui en faisait partie, mais que nous ne possédons plus, formaient une *tétralogie* complète, appelée *Orestiade*, parce que le mythe d'Oreste constituait le fond même de la composition. Ce qui prouve d'ailleurs que ce genre de représentations était le plus en usage, c'est que ce fut Sophocle qui le premier dans les joutes poétiques essaya d'opposer tragédie à tragédie, sans entreprendre de complètes *tétralogies*, comme lorsqu'il disputa le prix de la tragédie avec Eschyle, Euripide, Chærilus, Aristée et plusieurs autres poëtes. Cependant, on ne suivit pas toujours sous d'autres rapports le même ordre; car Euripide composa quatre tragédies, dont la dernière avait un heureux dénoûment et tenait lieu de la pièce bouffonne. D'après ce précédent, on partagea même de bonne heure les dialogues de Platon en *tétralogies*, en raison de ce qu'ils ont de dramatique dans la forme, pour en classer les matières dans un certain ordre philosophique, par exemple l'*Eutyphron*, l'*Apologie*, le *Criton* et le *Phédon*. C'est ce que fit notamment Thrasyllos, platonicien du siècle d'Auguste; et d'autres, après lui, en usèrent de même.

TÉTRAMÈRES. *Voyez* COLÉOPTÈRES.

TÉTRAMÈTRE (du grec τέτρα, quatre, et μέτρον, mesure). C'est, en termes de prosodie, un vers composé de quatre pieds, et qu'on ne trouve guère employé que dans Térence ou dans les poëtes comiques. On distingue le tétramètre catalectique (*tetrameter catalecticus*), auquel manque la dernière syllabe, du tétramètre acatalectique (*tetrameter acatalecticus*), c'est-à-dire complet.

TÉTRANDRIE (de τέτρα, pour τέτταρα, quatre, et ἀνήρ, ἀνδρός, homme, mâle), quatrième classe du système sexuel de Linné (*voyez* BOTANIQUE), composée des plantes à fleurs hermaphrodites, pourvues de quatre étamines égales, et se subdivisant en trois ordres : la *tétrandrie-monogynie* (scabieuse, aspérule, etc.), la *tétrandrie-digynie* (cuscute, etc.), et la *tétrandrie-tétragynie*.

TÉTRAPÉTALE. *Voyez* PÉTALE.

TÉTRAPHALANGARCHIE. *Voyez* PHALANGE.

TÉTRAPLES (Les). *Voyez* HEXAPLES et ORIGÈNE.

TÉTRAPNEUNOMES. *Voyez* ARACHNIDES.

TÉTRAPODE (de grec τέτρα, quatre, et πούς, πόδος, pied), animal à quatre pieds, quadrupède.

TÉTRAPOLE (du grec τέτρα, quatre, et πόλις, ville), nom donné dans l'antiquité à quelques provinces, parce qu'elles contenaient quatre villes, ou bien à quelques villes, comme Antioche, parce qu'elles étaient divisées en quatre quartiers formant pour ainsi dire autant de villes distinctes.

TÉTRAPOLE-DORIENNE (La). *Voyez* DORIDE.

TÉTRARCHIE, TÉTRARQUE. *Voyez* ETHNARQUE et PHALANGE.

TÉTRAS. *Voyez* COQ DE BRUYÈRE et GÉLINOTTE.

TETRICUS (CAIUS PESUVIUS), né dans une famille de sénateurs, fut gouverneur de l'Aquitaine sous Valérien et sous Gallien. Il n'est pas certain qu'il ait toujours été fidèle à ce dernier, et qu'il n'ait pas embrassé le parti de Posthume lorsque celui-ci fut entièrement maître des Gaules. Posthume ayant été tué en 267 de notre ère, Marcus Aurelius Piavonius Victorinus, associé d'abord au pouvoir souverain par Posthume, régna seul. Fils de la célèbre Victoria ou Victorina, à laquelle les légions de la Gaule avaient donné les titres d'*auguste* et de *mère des armées*, il fut poignardé à Cologne dès la même année. Il donna en mourant le titre de *césar* à son fils, qui fut assassiné quelques jours après. Marius fut presque aussitôt proclamé empereur par les légions. Les historiens assurent que le troisième jour de son règne il fut égorgé par l'un de ses soldats. Victoria ou Victorina, qui avait conservé une grande autorité sur les troupes, leur désigna pour chef Caius Pesuvius Tetricus. Il avait gouverné successivement plusieurs provinces des Gaules, et il était alors président ou préfet des deux Aquitaines. Son fils fut déclaré *césar*, puis *auguste*. Il était absent lors de son élection. Il prit solennellement la pourpre à Bordeaux; la Gaule entière le reconnut, et il paraît qu'il régna aussi sur une partie de l'Espagne et sur quelques provinces de l'Angleterre. Claude II fut trop occupé à combattre d'abord Aureolus, puis les Goths, qui se précipitèrent sur l'Illyrie, la Thrace et la Macédoine, pour songer à troubler Tetricus dans la possession de l'*empire des Gaules*. On a même cru qu'il y avait eu une sorte d'alliance ou de communauté de pouvoir entre ces empereurs. Claude mourut à Sirmium, en Pannonie, l'an 270 de J.-C. Quintillus, son

frère, d'abord proclamé empereur par quelques légions, les vit bientôt passer du côté d'Aurélien, aussi salué empereur par des légions, et se donna la mort. Tetricus, qui avait associé son fils à la puissance impériale, régna encore quelque temps dans les Gaules. Mais l'indiscipline s'introduisit dans ses troupes, et, forcé d'être toujours en garde pour déjouer les conjurations tramées contre lui, ce prince éprouva un vif désir de résigner la puissance entre les mains d'Aurélien et de revenir jouir en Italie des délices de la vie privée. Aurélien reçut avec joie les propositions de Tetricus à ce sujet. Mais pour réussir, il fallait feindre; il fallait surtout livrer à Aurélien les plus méchants de ceux qui s'opposaient à lui. Tetricus fit revenir d'Espagne le nommé Faustinus, homme turbulent, auquel on attribuait les troubles excités dans cette province; et ce factieux fut mis à la tête des troupes gauloises les plus portées à la sédition. Aurélien entra dans les Gaules; Tetricus marcha à sa rencontre. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Châlons. La victoire aurait peut-être été longtemps incertaine si dès le commencement de l'action Tetricus et son fils, et quelques-uns de leurs plus dévoués partisans, ne s'étaient laissé envelopper par un détachement de l'armée d'Aurélien, et n'avaient pris le chemin du camp ennemi. Alors, privée de tout appui, l'aile commandée par Faustinus fut taillée en pièces : le reste de l'armée passa du côté du vainqueur, et par ce seul événement la Gaule entière, une portion de l'Angleterre et l'Espagne, furent, après treize années de séparation, réunies à l'empire romain. Aurélien abusa de ses succès en faisant paraître dans son triomphe Tetricus et son fils. Cette action fut désapprouvée par le sénat, et dans la suite Aurélien répara autant qu'il le put cette injure en traitant Tetricus avec la plus haute considération, en l'appelant quelquefois empereur et souvent son collègue. Il lui confia même le gouvernement de la Lucanie, en lui disant qu'il y avait plus d'honneur à commander dans une portion de l'Italie qu'à régner au delà des monts. Il paraît que cet ancien empereur, toujours respecté par le sénat et par le peuple, survécut à Aurélien. A sa mort, arrivée, à ce que l'on croit, sous le règne de Marcus Claudius Tacitus, il fut mis au rang des dieux.

Cher Alexandre du Mège.

TETTE-CHÈVRE. *Voyez* Engoulevent.

TETZEL. *Voyez* Tezel.

TEUCROS ou TEUCER, fils du Scamandre et de la nymphe Idæa, fut le premier roi de la Troade, dont les habitants prirent de lui le nom de *Teucriens*. Quand Dardanus arriva de Samothrace auprès de lui, il lui donna en mariage sa fille Bateia ou Arisbée, et le désigna pour son successeur. Suivant une autre version, Dardanus était originaire de la Troade, et Scamandre ainsi que Teucros vinrent de Crète s'établir dans cette contrée.

TEUCROS, fils de Télamon et d'Hésione, frère consanguin d'Ajax, était le plus habile archer de l'armée grecque devant Ilion. Quand il en revint, sans avoir vengé son frère ni rapporté ses restes mortels, Télamon ne lui permit pas de débarquer. Force lui fut donc d'aller chercher une nouvelle patrie, et il la trouva à Cypros (Chypre), que Bélos lui abandonna. Il y fonda alors une nouvelle Salamine.

TEUTATÈS ou TEUT, dieu suprême des Gaulois. *Voyez* Druides et Pluton.

TEUTOBURGERWALD, *Teutoburgiensis Saltus*. C'est ainsi que, dans ses *Annales*, Tacite désigne la contrée montagneuse et boisée située à peu de distance du cours supérieur de l'Ems et de la Lippe, où, l'an 9 de notre ère, Arminius (*Hermann*) anéantit les légions romaines aux ordres de Varus. Les renseignements donnés par Tacite et par Dion Cassius sont trop vagues pour qu'on puisse préciser d'une manière certaine l'endroit où la bataille s'engagea, et cependant c'est là une question qui a occupé bon nombre d'érudits allemands.

TEUTONIQUE (Ordre), *Deutscher Orden* ou *Deutsche Ritter*. C'est le nom que prit le troisième ordre de chevalerie chrétienne fondé à l'époque des croisades. Déjà vers l'an 1128 un Allemand qui habitait Jérusalem, touché de la profonde misère à laquelle étaient en proie tant de pèlerins allemands laissés sans secours, avait fondé à leur usage un hôpital avec une chapelle, en même temps que d'autres Allemands s'étaient joints à lui pour soigner et garder leurs malades. En 1190, à l'époque du siége de Saint-Jean-d'Acre, quelques bourgeois de Bremen et de Lubeck qui étaient partis pour la Terre Sainte, sous la conduite du comte Adolphe de Holstein, s'entendirent avec les frères de l'Hôpital pour fonder, à l'instar de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et de celui des Templiers, un ordre de chevalerie dans le double but de soigner et de traiter les pèlerins malades et de défendre la Terre Sainte contre les infidèles. Ce plan reçut l'approbation du duc Frédéric de Souabe, qui résolut aussitôt de fonder cet ordre, auquel le pape Clément III et l'empereur Henri VI donnaient leur approbation dès la même année. Saint-Jean-d'Acre, quand elle fut tombée au pouvoir des chrétiens, fut la première résidence de l'ordre, qui obtint du saint-siége les mêmes prérogatives que les Templiers et les Chevaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. La règle de l'ordre voulait que ses membres portassent un manteau blanc avec une croix noire, et qu'ils prissent la dénomination de *Frères de l'Hôpital des Allemands*. On ne pouvait y admettre que des individus Allemands de naissance, de race libre et noble. Conformément à son double but, l'ordre comprenait deux classes de membres, les chevaliers et les frères de la miséricorde, auxquels on adjoignit, environ trente ans plus tard, des prêtres chargés des cérémonies du culte. Ce ne fut que plus tard, vers l'an 1221, qu'à l'instar des *Frères servants d'armes* des deux autres ordres, on adjoignit à l'ordre Teutonique ce qu'on appela des *demi-frères*, choisis dans des familles roturières, et qui étaient autorisés à continuer jusqu'à un certain point de vivre comme ils avaient fait jusque alors.

Le premier grand-maître de l'ordre Teutonique fut un chevalier des contrées du Rhin appelé Henri Walpot de Bassenheim. Sous lui et sous ses deux successeurs, Othon Kerpen et Hermann Barth, l'ordre, il est vrai, se consolida; mais il ne devint réellement puissant et influent que sous son quatrième grand-maître, Hermann de Salza. Celui-ci, honoré de la confiance du pape et de l'empereur Frédéric II, qui lui accorda pour lui et ses successeurs le titre de *prince de l'Empire*, réussit à entourer l'ordre d'une grande considération et à tellement accroître ses revenus et ses possessions, que celles-ci ne tardèrent pas à s'étendre dans toute l'Allemagne, jusqu'en Hongrie, en Italie et en Sicile. Ce fut aussi à Salza que le duc Conrad de Masovie s'adressa pour être secouru dans sa lutte contre les Prussiens idolâtres. A la sollicitation du pape, et après avoir obtenu la garantie d'une certaine étendue de territoire, celui de Kulm, pour en faire à l'avenir le siége de l'ordre, Salza envoya au duc le capitaine Hermann Balk avec un certain nombre de chevaliers et d'écuyers, qui en 1230 commencèrent la lutte la plus sanglante contre les habitants aborigènes de la Prusse. Cette lutte se termina en 1283 par la soumission et la conversion des Prussiens. Dès l'an 1237 l'ordre Teutonique s'était confondu avec celui des chevaliers Porte-glaive. En 1284 l'ordre commença contre les Lithuaniens une guerre qui dura plus d'un siècle. Les grands-maîtres les plus célèbres dans cet intervalle furent Meinhard de Querfurt, à qui, entre autres bienfaits, le pays de Prusse est redevable de l'endiguement de la Vistule et de la Rogat, Siegfried de Fruchtwangen, qui en 1309 transféra le siége de l'ordre à Marienburg, et Weinrich de Kniprode, celui de tous dont le règne fut le plus long et le plus prospère (1351-1382), et qui vainquit les Lithuaniens en 1370 à la bataille de Rudau. Il attira à sa cour des savants de l'Allemagne, qu'il chargea de donner de l'instruction aux frères de l'ordre, et il fonda dans chaque village de soixante feux une école ainsi que des écoles savantes à Marienburg et à Kœnigsberg. Il créa en

outre une cour de justice, célèbre au loin par la sagesse de ses décisions, et protégea le commerce et l'industrie. C'est sous son gouvernement et sous celui de son successeur que l'ordre atteignit l'apogée de sa puissance. Ses possessions s'étendaient alors depuis l'Oder jusqu'au golfe de Finlande, et on évaluait ses revenus à 800,000 marcs. Le commencement de la décadence de l'ordre suivit bientôt cette brillante époque; et elle fut encore accélérée par la bataille de Tannenberg (1410), livrée contre les Polonais, dans laquelle l'ordre Teutonique perdit 40,000 hommes, mais surtout par la débauche et les profusions auxquelles se livrèrent les chevaliers, ainsi que par les discordes intestines qui éclatèrent parmi eux. La noblesse et les villes du pays profitèrent de l'affaiblissement de l'ordre pour se soustraire à sa domination, qui devenait de plus en plus oppressive, et pour se placer sous la protection du roi de Pologne Casimir II. Il en résulta une guerre dévastatrice de treize ans (1454-1466); et elle se termina de telle sorte que par la paix signée à Nassau le grand-maître Louis d'Erlichshausen fut obligé de céder la Prusse occidentale à la Pologne et de reconnaître sa souveraineté. A partir de cette époque, dans l'espoir de trouver dans des alliances de famille des secours contre la Pologne, les chevaliers de l'ordre Teutonique n'élurent plus pour grands-maîtres que des princes allemands. C'est ainsi que fut élu, en 1511, Albert de Brandenburg, qui, après une guerre malheureuse soutenue contre le roi de Pologne Sigismond, transforma, en 1525, la Prusse, jusque alors province appartenant à l'ordre, en un duché feudataire de la couronne de Pologne et héréditaire dans sa famille. A partir de 1527 le grand-maître résida à Mergentheim, en Souabe, et fut un prince ecclésiastique de l'Empire. Quant aux onze bailliages ou provinces de l'ordre, dont le plus considérable était Mergentheim (avec 32,000 habitants sur 7 myriam. carrés), ils présentaient une superficie totale de 28 myriamètres avec une population de 88,000 habitants, et étaient divisés en commanderies; mais ils étaient dispersés dans divers pays.

La paix signée à Presbourg, en 1805, adjugea à l'empereur d'Autriche les titres, droits et revenus de grand-maître de l'ordre Teutonique. Par la paix conclue à Ratisbonne, Napoléon les enleva à ce prince; et alors les revenus et les biens de l'ordre furent attribués aux différents souverains dans les États desquels ils étaient situés. Néanmoins, aujourd'hui encore l'archiduc Maximilien d'Autriche (né en 1782) continue à prendre en Autriche le titre de *grand-maître de l'ordre Teutonique*, qui lui fut conféré par l'empereur en 1835, à la mort de l'archiduc Antoine.

TEUTONS, *Teutones* ou *Teutoni*, peuple germain, que les plus anciens historiens mentionnent toujours en même temps que les Cimbres, que Pline dit être la principale tribu des *Ingævons*, et qui paraît avoir habité la contrée qu'on appelle aujourd'hui le Holstein, à peu près vers l'endroit où l'on trouve maintenant les Dithmarses, que Jacob Grimm considère comme étant leurs descendants. Suivant Pline, Pythéas aurait déjà mentionné ce peuple au troisième siècle avant J.-C., comme habitant la côte d'Ambre. Les Teutons apparaissent pour la première fois dans l'histoire unis aux Cimbres, vers l'an 113 av. J.-C., à propos d'une formidable expédition qu'ils avaient entreprise au sud et pendant laquelle ils s'avancèrent jusqu'en Styrie, où ils battirent le consul romain Carbon près de Noreja dans les Alpes. Après s'être renforcés des Ambrons Celtes et des Tigurins Helvétiens, les deux peuples se dirigèrent vers la Gaule Transalpine, dévastèrent cette contrée pendant plusieurs années et battirent à diverses reprises les armées romaines. Enfin, en l'an 102, pénétrant en deux bandes à travers la province romaine, ils se dirigèrent vers l'Italie, mais furent battus et presque complétement exterminés par Marius : les Teutons et les Ambrons, à *Aquæ-Sextiæ* (Aix en Provence); et les Cimbres, dans la plaine de Raudi (près de Vérone ou de Verceil). Le roi des Teutons lui-même, Teutobochus ou Teutobodus, qui d'abord était parvenu à s'échapper avec une poignée d'hommes, fait prisonnier dans sa fuite par les Séquaniens, fut livré par eux au vainqueur, dont il contribua à orner le triomphe. Mais les Romains conservèrent pendant longtemps l'impression la plus vive de ces bandes redoutables, qui inspiraient autant d'effroi par leur foule innombrable que par leur taille gigantesque, leur extérieur et leur bravoure, et dont l'invasion parut être le danger le plus grave auquel Rome eût encore été exposée. A une époque postérieure, Pomponius Mela, Pline et Ptolémée font aussi mention parmi les peuples de la Germanie de Teutons établis à demeures fixes dans une contrée basse, marécageuse, exposée à de grandes inondations, et située au nord et au nord-est de l'Elbe inférieur, probablement les descendants de ceux qui n'avaient pas pris part à la grande expédition dont nous venons de parler.

TEVIOTDALE. *Voyez* ROXBURGH.

TEWKESBURY. *Voyez* GLOUCESTER.

TEXAS ou TEJAS (Le), le plus grand et le moins peuplé des États-Unis de l'Amérique du Nord, dont il forme l'extrémité sud-ouest, est situé entre le 26° et le 36° 30′ de latitude septentrionale, et borné à l'est par la Louisiane et l'Arkansas, au nord par le Territoire de Nebraska et le Territoire indien, à l'ouest par le Territoire du nouveau Mexique et l'État mexicain de Chihuahua, au sud par le reste du Mexique, où le Rio Grande del Norte forme sa limite, et par le golfe du Mexique. Le sol de cet État, qui rien que par les cessions faites en 1848 par le Mexique a été augmenté de près de 1,800 myriam. carrés, et dont la superficie totale est évaluée à 7,840 myriamètres carrés, présente au point de vue physique trois zones bien distinctes, à savoir : 1° le *pays des côtes*, terrain d'alluvion, dont la largeur varie entre 5 et 16 myriamètres, riche en eaux, mais non pas marécageux, parsemé de bois le long des fleuves, et offrant de riches plaines propres à la culture du riz, du coton et de la canne à sucre, avec des prairies où il règne en général beaucoup d'humidité au printemps. Sur les bords de l'Océan, il est entouré par une ceinture d'îles et de promontoires renfermant des lagunes marécageuses, ainsi que par de nombreux bancs de sable. Aussi n'y trouve-t-on pas de bons ports. 2° Vient ensuite le *pays des collines*, qui s'élève onduleusement derrière la zone des côtes avec une largeur variant entre 22 et 30 myriamètres, en comprenant la plus belle partie du Texas cultivé, où de fertiles savanes alternent avec quelques forêts, avec de nombreux cours d'eau qui y entretiennent la verdure d'un parc; tandis que la contrée située entre Nueces et le Rio Grande manque d'eau et n'est qu'un désert. 3° Enfin, les *hautes terres*, plateau qu'arrivent à former les collines en s'élevant toujours davantage, et qui, comme continuation orientale du grand plateau du Nouveau-Mexique, forme la partie intérieure et septentrionale de l'État, sans offrir de chaîne considérable, d'ailleurs généralement bien arrosé, riche en métaux et en forêts de chênes, de pins et de cèdres, qui alternent avec des vallées dont le sol plantureux est susceptible de recevoir la plus belle culture et de produire toutes les plantes propres à l'Europe, mais où l'on rencontre aussi (par exemple entre le Rio del Norte et le Rio Pecos) quelques districts d'une aridité extrême, où ne croissent que des cactées et des artémisiées. Le Texas comprend un grand nombre de cours d'eau, en partie considérables et navigables. Le plus important est le *Rio Grande del Norte*, sur la frontière occidentale et méridionale, qui y reçoit le *Rio Pecos* ou *Puercos*. Il faut encore citer le *Rio Nueces*, d'un parcours de 60 myriamètres, qui se jette dans la baie de Corpus-Christi, et, comme le *San-Antonio*, n'est navigable sur une très-petite partie de son parcours; le *Colorado*, le *Brazos de Dios*, le *Trinidad*, la *Sabine*, le *Neches*, la rivière Rouge ou le *Red River*, qui forme sa limite au nord et se jette dans le Mississipi, mais appartient en grande partie au territoire de la Louisiane; enfin, le *Canadian Colorado*, qui traverse l'extrémité septentrionale du Texas et se jette dans l'Arkansas.

Sur les côtes, comme dans toutes les contrées que baigne le golfe du Mexique, le climat est chaud, humide et malsain. La région moyenne jouit d'une température plus modérée et plus salubre. Le climat des hautes terres, au contraire, est âpre, et n'en convient par conséquent que mieux à la constitution physique des Européens. Les principaux produits de cette contrée sont le maïs, le coton, le tabac et le riz. Plusieurs plantes tropicales, telles que la canne à sucre et l'indigo, réussissent en outre dans les basses terres. Les principaux produits du règne animal, comme dans toutes les contrées à savanes de l'Amérique du Nord, consistent, indépendamment des animaux sauvages particuliers au Texas, en chevaux et bêtes à cornes. Le règne minéral fournit en abondance du fer, de la houille, du cuivre, du plomb, de l'argent, du sable aurifère dans le Colorado, ainsi que du salpêtre et du sel. En 1850 le Texas, non compris les Indiens, comptait 212,592 habitants, dont 331 hommes de couleur libres et 58,161 esclaves. En 1851 le chiffre de la population était déjà de 230,000 âmes, dont 60,000 esclaves; et elle est en voie de progression constante, à cause du mouvement d'immigration qui y prend des proportions de plus en plus fortes. Il ne reste plus qu'une très-faible partie de la population espagnole. Parmi les tribus indiennes qui vivent indépendantes dans l'intérieur du pays, la plus nombreuse et la plus redoutable est celle des *Comanches*.

Depuis 1845 le Texas est un des États formant l'Union Américaine du Nord; et en ce qui touche la division du territoire, l'administration et la constitution politique, il est complétement assimilé aux autres États. En 1854 on y comptait 68 comtés. L'assemblée législative, qui se réunit tous les deux ans, se compose de vingt-et-un représentants élus pour quatre ans et de soixante-six élus pour deux ans. Le gouverneur, élu tous les deux ans, reçoit un traitement de 2,000 dollars. Le Texas envoie au congrès deux sénateurs et deux représentants. L'État possède encore d'énormes quantités du meilleur terrain, situé dans la partie la plus salubre du pays et susceptible de donner les plus riches produits et de nourrir plusieurs millions d'hommes. En 1850 on évaluait la partie du sol mise en culture à 639,137 acres (environ 33 myriamètres carrés), et celle qui est encore en friche à 14,454,669 acres. La valeur de l'une et l'autre était estimée à 16,398,747 dollars.

Le mouvement de plus en plus prononcé d'immigration et la fertilité extraordinaire du sol permettent de prévoir que le Texas ne tardera pas à être l'un des plus importants États de l'Union. Aussi bien, en tout ce qui touche la civilisation, l'état de cette contrée, on peut le dire, est encore primitif et provisoire, attendu que tout y est en voie d'enfantement, et qu'on y manque encore d'une foule de ressources que procurerait une civilisation plus avancée. Comme dans toute l'Amérique du Nord, l'agriculture est la grande affaire de la population, dont les principaux articles d'exportation sont le coton et le sucre. A l'intérieur, le commerce porte encore tout à fait le cachet du simple commerce d'échange.

Le chef-lieu politique est *Austin* ou *San-Felipe de Austin*, sur la rive gauche du Colorado, à 30 myriamètres de son embouchure, avec 4,000 habitants. Mais la ville la plus importante et le grand centre commercial, c'est *Galveston*, où l'on compte aujourd'hui de 7 à 8,000 habitants. Il faut après cela mentionner *Houston*, sur le Buffalo, ancien chef-lieu de l'État, avec 4,000 habitants; *San-Antonio-de-Bexar*, sur l'Antonio, vieille ville espagnole, dont la population s'élevait jadis à 10,000 âmes, et qui n'en a pas conservé le quart.

Tout ce pays dépendait autrefois du Mexique, où il faisait partie de la province de Tamaulipas. En 1816 des émigrés français, fuyant la domination des Bourbons, vinrent y fonder la colonie du *Champ-d'Asile*; mais ils en furent expulsés en 1818 par les troupes espagnoles. A peu de temps de là, le Texas fut formellement reconnu faire partie intégrante du Mexique, dans le traité intervenu pour la cession des Florides entre l'Espagne et les États-Unis. Mais pendant la guerre civile qui désola ensuite le Mexique, il vint s'y établir un grand nombre d'aventuriers et de véritables colons venus des États-Unis. Un colonel américain du nom d'Austin y fonda, en 1823, la ville de *San-Felipe-de-Austin*; et peu à peu, par suite du mouvement toujours plus prononcé de l'émigration européenne, d'immenses parties de territoire y furent défrichées et mises en culture. Dès cette époque l'Union Américaine ne faisait aucun mystère du projet, bien arrêté de sa part, de s'emparer de ce pays; et, en raison de l'état déplorable où se trouvait le Mexique la réalisation lui en eût été très-facile, si l'Angleterre n'était pas venue y mettre obstacle. Dès 1834 le gouvernement du Mexique commença la lutte en s'efforçant de mettre un terme aux usurpations des colons Anglo-Américains. Ceux-ci en décembre 1835 se déclarèrent indépendants, sous le commandement d'Houston. L'année d'après ils se constituèrent en république particulière, et commencèrent contre le Mexique une guerre pour laquelle les États-Unis leur accordèrent l'appui matériel et moral le plus efficace. Ils la conduisirent avec tant de succès, que l'expédition entreprise contre eux en avril 1836 par les Mexicains, aux ordres de Santa-Anna, se termina par la déroute complète qu'essuyèrent ceux-ci dans les plaines de Jacinto. Cette victoire affranchit complétement et pour toujours le nouvel État de la domination du Mexique. Dès 1837 les États-Unis avaient reconnu son indépendance. Cet exemple fut suivi en 1839 par la France, en 1840 par les Pays-Bas, et en 1841 par l'Angleterre. Malgré tous les obstacles que l'Angleterre s'efforça d'y mettre, le nouvel État se réunit en 1845 aux États-Unis. Le bill qui sanctionna le traité conclu à cet effet entre les deux pays, reçut l'approbation de la chambre des représentants le 25 janvier, et celle du sénat le 1er mars. Le gouvernement mexicain offrit de reconnaître lui-même l'indépendance du Texas, à la condition qu'il ne pourrait jamais faire partie de l'Union Américaine. Le Texas rejeta cette proposition, et conclut définitivement son traité d'accession aux États-Unis. La guerre qui éclata ensuite entre le Mexique et les États-Unis, à propos d'une question de limitation de frontières, se termina par la paix signée le 2 février 1848 à Guadelupe-Hidalgo. En vertu de ce traité, le Mexique a dû renoncer définitivement à toutes prétentions sur le Texas et abandonner même celles qu'il avait toujours conservées à la propriété du territoire situé entre le *Rio Grande del Norte* et le *Nueces*.

TEXEL, petite île de la mer du Nord, dépendant du royaume des Pays-Bas, d'environ un myriamètre de longueur, et séparée de l'extrémité de la Hollande septentrionale par le *Mars Diep*, n'est guère qu'un vaste banc de sable, où viennent nicher d'énormes quantités d'oiseaux de mer. Aussi donne-t-on le nom d'*Eierland* (terre aux œufs) à sa partie septentrionale. La population totale de l'île est de 6,000 habitants, dont l'industrie principale consiste dans l'élève des moutons, et qui fabriquent avec du lait de brebis un fromage estimé des gourmets et célèbre sous le nom de *fromage de Texel*. Ils s'occupent en outre de la culture du tabac, et plus particulièrement de pêche, de navigation et de construction de navires.

L'île de Texel, située à l'entrée du Zuiderzée qu'elle domine, est importante pour la navigation par la grande et sûre rade qu'elle offre, à l'est. C'est là que se réunissaient autrefois les flottes de navires hollandais destinés à la navigation des Grandes Indes; et sous le nom de *Texel* on n'entend le plus souvent que cette rade même.

TEXTURE. *Voyez* CONTEXTURE.

TEZEL (JEAN), dont le nom véritable était *Diez* ou *Diezel*, a laissé un nom fameux en Allemagne par l'impudeur avec laquelle il exerça au seizième siècle le scandaleux trafic des indulgences. Né à Leipzig, il était entré en 1489 dans le couvent de Saint-Paul de cette ville, appartenant aux dominicains. Plus tard il fut autorisé par ses supérieurs à prêcher. En 1502 il reçut du saint-siége mission d'opérer la

vente des indulgences, et il se livra dès lors pendant quinze ans à ce productif commerce, employant partout les moyens les plus honteux pour tromper le peuple. Ses mœurs et toute sa conduite étaient si indécentes, qu'à Inspruck il faillit, pour cause d'adultère, être cousu dans un sac avec sa complice et jeté à l'eau. Rendu à la liberté sur les instances pressantes de l'archevêque Albert de Mayence, il obtint du pape Léon X remise de tous ses péchés, et fut même, à peu de temps de là, institué commissaire apostolique, puis nommé par l'archevêque de Mayence *inquisitor hæreticæ pravitatis*. Il apporta alors plus d'impudeur que jamais dans le trafic des indulgences, et le continua sans obstacle jusqu'en 1517, moment où parut Luther. En 1518 Jean Tezel revint au couvent de Saint-Paul de Leipzig, où il mourut, de la peste, peu de temps après le Colloque qui eut lieu dans cette ville en août 1519.

THABOR (Mont). *Voyez* Tabor.

THACKERAY (William Makepeace), célèbre humoriste anglais, fils d'un employé supérieur de la Compagnie des Indes, est né en 1811, à Calcutta. Envoyé en Angleterre pour y recevoir son éducation, il acquit ainsi par expérience personnelle sur le système scolaire en vigueur de l'autre côté du détroit des notions qu'il utilisa plus tard pour son conte de Noël, *Doctor Birch and his young friends*. Il passa ensuite quelques semestres à l'université de Cambridge; mais il la quitta à la mort de son père, sans prendre ses degrés, et se rendit à Londres, où il se livra à toutes les distractions de la vie fashionable. Le petit héritage paternel y eut bientôt passé, et alors il lui fallut songer à se faire un gagne-pain. En 1834 il se rendit donc à Paris avec l'intention de s'y livrer à l'étude de la peinture; art pour lequel il se croyait une vocation décidée. Il reconnut son erreur après avoir passé quelque temps dans l'atelier d'un peintre français. Toutefois, il resta à Paris, où il épousa une belle Irlandaise; et il débuta alors dans la littérature comme *reporter* pour le *Constitutional*, journal fondé par son beau-père. L'entreprise ne réussit pas, et dut bientôt être abandonnée; mais Thackeray y avait du moins gagné de s'être fait connaître dans la presse de Londres. Revenu en Angleterre, il se mit en rapport avec le *Fraser's Magazine*; et les *Yelow plush Papers*, ainsi que les *Snob Papers*, qu'il fit paraître dans ce recueil, signalèrent au public un talent d'humoriste qui par sa finesse rappelait celui de Swift et par sa gaieté celui de Fielding. Il fournit aussi au *Punch* un grand nombre d'articles pétillants d'esprit. En 1840 il publia ses comptes-rendus de la situation de Paris sous le titre de *Paris Sketch-Book*, que suivirent, en 1842, l'*Irish Sketch-Book*, orné d'illustrations dessinées par lui-même; et en 1846 les *Notes of a Journey from Cornhill to Grand Cairo*. Tous ces différents ouvrages, ainsi que d'autres nouvelles et esquisses, comme *The great Hoggarthy-diamond*, *Mrs Perkin's Ball*, *Our Street*, qui parurent d'abord dans les journaux, furent publiés sous le pseudonyme de *Michael Angelo Titmarsh*. C'est seulement en 1847 qu'il livra son nom à la publicité, en l'attachant à *Vanity Fair*, ouvrage qui le signala à l'étranger comme l'un des meilleurs peintres de mœurs de notre époque. On en trouve déjà les germes dans ses précédents ouvrages, mais plus développés ici et parvenus à leur entière maturité. *Vanity Fair* est un tableau des mœurs et des usages de l'Angleterre dessiné avec autant de vigueur que de vérité, quoique les effets de lumière y soient parfois trop vivement accusés, et où le monde est représenté tel qu'il est, c'est-à-dire la partie égoïste, sans cœur, pharisienne, hypocrite de la société. Un pendant à cet ouvrage, c'est *Pendennis* (1850), qui traite le même sujet, et pour lequel Thackeray a puisé dans ses souvenirs personnels. Un roman historique, *Esmond* (1852), obtint moins de succès, non pas tant à cause de la faiblesse de l'intrigue, que parce que, en dépit de ses visibles efforts pour parvenir à la fidélité historique, il manque de vérité intime. Toutefois, on y retrouve encore de temps à autre la plume habile et le talent vigoureux de l'auteur. Il a été beaucoup plus heureux dans quelques esquisses moindres, telles que le roman burlesque *Rebecca et Rowena* (1849) et la nouvelle gigantesque *The Kichleburies on the Rhine* (1850). Dans l'automne de 1852, Thackeray entreprit une excursion aux États-Unis pour y faire sur les principaux poëtes anglais les leçons publiques qu'il avait déjà faites dans les grandes villes d'Angleterre, et qui ont ensuite été imprimées sous le titre de *The english Humorists of the eighteenth Century* (Londres, 1853). Depuis, il a encore publié en livraisons mensuelles *The Newcomes*, roman. Les œuvres de Thackeray ont été traduites dans la plupart des langues de l'Europe.

THAER (Albert), célèbre agronome allemand, naquit en 1752, à Celle en Hanovre, et publia en 1774 une *Introduction à la Connaissance de l'Agriculture anglaise* (3e édition, Hanovre, 1836). En 1799 il commença la publication des *Annales de l'Agriculture de la Basse-Saxe* (3 vol., 1798-1804). Depuis longtemps il aspirait à être placé à la tête d'un grand établissement agricole. Le roi de Prusse se chargea d'accomplir ce vœu en mettant à sa disposition un domaine de 400 journaux de terre, que Thaer échangea bientôt contre celui de Mœglin, où, en 1807, il fonda une école pratique d'agriculture. C'est à cette époque qu'il composa son grand ouvrage, *Principes de l'Agriculture rationnelle* (4 vol., Berlin, 1809-1810), qui a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Lors de la réorganisation administrative de la Prusse, en 1807, Thaer fut nommé conseiller d'État, et prit en cette qualité une part importante à la rédaction des lois agraires qui eurent pour objet de régulariser la situation des paysans prussiens. En 1810 il fut nommé professeur d'agriculture à l'université de Berlin. En 1824 l'établissement de Mœglin fut érigé en *École royale d'Agriculture*. Thaer mourut le 26 octobre 1828. Son grand mérite, c'est d'avoir appliqué les sciences naturelles à l'agriculture pratique, d'avoir créé le calcul relatif aux frais et aux bénéfices de la production, d'avoir développé les idées de produit brut et de produit net, d'avoir introduit la méthode des cultures alternantes; enfin, d'avoir donné une grande extension à la culture de la pomme de terre.

THAGS. *Voyez* Thugs.

THAÏ. *Voyez* Siam.

THAÏ-OUAN. *Voyez* Formose.

THAÏS, célèbre *hétaïre* grecque, originaire d'Athènes, réussit à captiver Alexandre le Grand, qu'elle accompagna dans son expédition d'Asie. Là, pour venger les cruautés que Xerxès avait autrefois commises à l'égard de la ville de ses pères, elle détermina le héros macédonien, dans une partie de débauche dont la scène était à Persépolis, à incendier l'antique palais des rois perses. Après la mort d'Alexandre, elle épousa le roi d'Égypte Ptolémée Lagus, à qui elle donna deux fils et une fille, Irène, devenue ensuite la femme du roi Eunostus de Soles.

THALASSIOPHYTES (de θάλασσα, mer, et φυτόν, plante). Lamouroux nommait ainsi les végétaux que d'autres ont appelés *hydrophytes*.

THALEHRENBREITSTEIN. *Voyez.* Ehrenbreitstein.

THALER. On appelle ainsi en Allemagne toute monnaie d'argent pesant plus d'une demi-once. L'origine de ce nom vient de *Joachimsthal*, en Bohême, c'est-à-dire de l'endroit où l'on frappa pour la première fois de ces grandes pièces de monnaie, nommées d'abord *Joachimsthaler* (sous entendu *Munze* [c'est-à-dire *monnaie de Joachimsthal*]). On supprima par la suite le *Joachims* pour les monnaies frappées au même titre dans d'autres contrées. Nous traduisons très-arbitrairement en français ce mot *thaler* par le mot *écu*.

THALÈS, l'un des plus anciens philosophes grecs, le fondateur de l'école d'Ionie ou physique, naquit à Milet, vers l'an 640 av. J.-C., d'une famille originaire de Phénicie. Il se consacra exclusivement à des recherches spécu-

latives, sans beaucoup se soucier des affaires publiques, et dans les dernières années de sa vie entreprit, dit-on, plusieurs voyages en Égypte, où il mesura la hauteur des pyramides et fut admis à l'enseignement secret des prêtres. Tout ce qu'on sait de sa vie politique, c'est qu'il conseilla aux Ioniens de se garantir contre les progrès menaçants de la puissance des Perses, en créant entre eux une confédération, avec un conseil commun siégeant à Théos, où l'on aurait traité de tous les intérêts de la nation; et que comme Crésus recherchait l'alliance des Milésiens contre Cyrus, il les en dissuada; ce qui fut cause que Cyrus, vainqueur, épargna leur ville. Il imprima une direction précise à l'esprit de recherche philosophique en enseignant qu'il existe un principe base de toutes choses. Ce principe, il crut le trouver dans l'eau, qu'il se représentait peut-être comme un liquide à l'état de chaos, d'où tout provient, où tout naît et où tout finit par revenir. Outre ce principe *matériel*, admettait-il encore un autre principe *createur* plus élevé, sous le nom de Dieu ou d'âme du monde? C'est ce qu'il serait difficile de dire, à cause de ce qu'il y a de contradictoire dans le témoignage des écrivains de l'antiquité, encore bien que plusieurs Pères de l'Église lui attribuent positivement des opinions déistes. En effet, pendant plusieurs siècles ses doctrines ne se transmirent que par la tradition orale, jusqu'à ce que des philosophes postérieurs, Aristote notamment, songeassent à les recueillir. Ce fut, par exemple, le cas pour un grand nombre d'excellents *gnomes* ou sentences qu'on lui attribue, tels que le fameux Γνῶθι σέαυτον (*Connais-toi toi-même*), que Socrate et Platon appliquèrent ensuite si heureusement, et qui lui assurent une place honorable parmi les **sept sages**. Voici quelques-uns des plus remarquables : Dieu est le plus ancien des êtres : Dieu est sans fin et sans commencement. La plus belle chose, c'est le monde, puis que Dieu l'a fait; la plus grande, l'espace, puisqu'il contient tout; la plus prompte, l'esprit, car il parcourt l'univers entier; la plus forte, la nécessité, puisqu'elle vient à bout de tout; la plus sage, le temps, puisqu'il n'y a rien qu'il ne découvre; la plus commune, l'espérance, car elle demeure à ceux qui n'ont nulle autre chose; la plus praticable, la vertu, car elle rend toutes les autres choses utiles en en usant bien; la plus dommageable, le vice, car là où il est, il perd et gâte tout; la plus facile, ce qui est selon la nature, car les hommes se lassent quelquefois des voluptés même. » Interrogé si un homme qui fait mal est vu des dieux : « Celui-là même, répondit-il, qui songe au mal ne saurait leur cacher sa mauvaise pensée. » Il règne d'ailleurs beaucoup d'incertitude dans les renseignements qu'on possède au sujet de l'étendue de ses connaissances en astronomie et en mathématiques. On admet généralement que c'est lui qui fixa la durée de l'année à 365 jours, et qu'il prédit aux Ioniens la survenance d'une éclipse. Ceci impliquerait une connaissance assez étendue du système du monde; mais il est probable que cette prédiction avait pour base, non ses propres calculs et supputations, mais une communication antérieure que lui avaient faite les prêtres d'Égypte. Un fait bien remarquable néanmoins, c'est que l'école fondée par Thalès commençait à ne considérer les astres que comme de simples corps, et non pas comme des êtres divins, suivant l'opinion populaire. Les principaux disciples de Thalès furent Anaximandre et Phérécyde. Consultez Ritter, *Histoire de la Philosophie ionienne* (Berlin, 1821).

THALIE, *Thaleia*, dont le nom veut dire *fleurie*, est une des neuf **Muses**. Plus tard, elle fut considérée comme celle qui présidait spécialement à la comédie et aux festins. Les corybantes provenaient de son union avec Apollon. Dans les mythologies modernes, elle est la protectrice du théâtre en général.

Une autre Thalie faisait partie des **Grâces**.

THALIE (*Astronomie*), **planète** télescopique, découverte par M. Hind, le 15 décembre 1852. Sa distance moyenne au Soleil est représentée par 2,626, en prenant celle de la Terre pour unité. La durée de sa révolution sidérale est de 1,554 jours. Son orbite, dont l'excentricité est égale à 0,236, a une inclinaison de 10° 13′ 59″.

E. MERLIEUX.

THALMUD. *Voyez* TALMUD.

THALWEG (*Hydrographie*), mot allemand signifiant au propre *chemin de la vallée*, et dont on se sert pour désigner le courant des fleuves et rivières. *Voyez* BASSIN.

THAMAR, Cananéenne, qui épousa d'abord Her, fils aîné de **Juda**, puis Onan, son second fils; et tous deux moururent de mort subite. Suivant la promesse de son beau-père, elle aurait encore dû épouser Séila, le troisième des fils de Juda; mais celui-ci refusa de tenir sa promesse, parce qu'il redoutait pour son dernier enfant le sort fatal de ses deux aînés. Thamar s'habilla alors en courtisane, et alla attendre sur la grande route Juda, avec lequel elle eut un commerce furtif, duquel naquirent deux jumeaux, Pharès et Zara.

THAMASP KOULI-KHAN. *Voyez* NADIR.

THANE (en anglo-saxon *thegn*), traduit ordinairement en latin par le mot *minister*. Ainsi s'appelaient à l'époque de la domination anglo-saxonne les feudataires formant la suite (*gesida*, *comitatus*) d'un prince, à qui plus tard, lorsque, par suite des développements pris par le système féodal, les princes eurent obtenu le droit de conférer des charges qui précédemment ne s'obtenaient que par de libres élections du peuple, ceux-ci conférèrent les fonctions les plus diverses, telles que celles d'*ealdorman*, de duc, de comte, de juge et même d'évêque. Le mot *thane* ne désignait pas d'ailleurs en Angleterre même de rang spécial. Ce ne fut qu'après la conquête des Normands que l'expression *thanes du roi* parut être synonyme de celle de *barons*, tandis que les *thanes* inférieurs et moins influents eurent une position correspondant à celle de la *landed gentry* actuelle. Après le règne de Henri II, il n'est plus fait mention en Angleterre que bien rarement de *thanes;* en Écosse, au contraire, ce fut là jusqu'au quinzième siècle un titre très-élevé, qui correspondait à peu près à celui d'*earl* en Angleterre, qu'on finit par lui substituer.

THAPSAQUE, aujourd'hui appelée *Déir*, célèbre et antique ville commerciale de la Palmyrène, en Asie, sur la rive occidentale de l'Euphrate, fleuve dont elle formait l'un des points de passage ordinaire. C'est là que Darius et Alexandre le franchirent successivement. Un autre souvenir important qui se rattache à cette ville, c'est qu'**Ératosthène** la choisit pour résidence quand il entreprit de mesurer un degré du méridien, et qu'il en fit le centre de ses opérations. Par la suite, Séleucus Nicator lui imposa le nom d'*Amphipolis*.

THARAND, petite ville de Saxe, sur la Weiseritz, à 14 kilomètres de Dresde, avec laquelle elle est reliée par un chemin de fer, ne compte guère que 2,000 habitants, mais est célèbre par son école royale d'agriculture et de sylviculture, dont la réputation est européenne. Les élèves en sont au nombre de soixante-dix à quatre-vingts.

THASSILO. *Voyez* TASSILON.

THAU (Étang de). *Voyez* HÉRAULT (Département de l').

THAUMATURGE (du grec θαῦμα, merveille, et ἔργον, ouvrage, faiseur de miracles). Les catholiques ont ainsi dénommé plusieurs saints dont ils honorent la mémoire et qui sont célèbres par le nombre et l'éclat de leurs miracles. Celui au nom duquel on ajoute plus particulièrement cette épithète, pour le distinguer de quelques homonymes qui ont également laissé un nom dans l'Église, est saint Grégoire disciple d'Origène et dernier évêque de Césarée.

THAUT ou **THEUT**. *Voyez* THOTH.

THAZA, ville d'Afrique, construite une première fois par Djafar-ben-Abdalah, en l'an 974 de l'hégire, réédifiée sur les ordres d'Abd-el-Kader, en 1838, par Embarek, son khalifah, et détruite par les Français, en 1841. Située à 148 kilomètres sud-est de Miliana, sur la montagne de Matmata, une des plus élevées de la chaîne du Grand-Atlas, au centre

de la tribu des Beheïel, qui, s'étant révoltée contre l'émir, fut ruinée par lui. Thaza comprenait un fort d'environ 40 mètres de long, sur 15 de large, avec des murailles d'un mètre d'épaisseur, un four et un moulin à eau, et une trentaine de cabanes. L'émir avait, dit-on, dépensé 400,000 fr. à l'édification de Thaza. C'était sa principale place dans le sud; il y avait ses dépôts, et après la prise de Miliana, il y avait transporté toutes ses ressources. Six ou sept pièces d'artillerie qui étaient à Médéah avaient été transférées à Thaza. Le 26 mai 1841, une colonne expéditionnaire commandée par le général Baraguay-d'Illiers, qui venait de détruire Boghar, après avoir parcouru la lisière du désert d'Angad, arriva à Thaza. Cette ville avait été abandonnée par les Arabes, qui y avaient mis le feu; les établissements hospitaliers, les moulins, la manutention, étaient consumés; mais le fort était encore debout tout entier et presque intact. En deux jours la pioche et la mine détruisirent complétement les belles voûtes, les beaux magasins du fort et le fort lui-même; et de la ville de Thaza il ne resta plus, après cette expédition, qu'une masse de pierres se confondant avec les rochers environnants. L. Louvet.

THÉ (*Thea*, L.), nom d'un arbuste de la famille des ternstrœmiacées, tribu des camelliées. Les caractères de ce genre sont : calice à cinq folioles, corolle à cinq pétales; étamines en très-grand nombre, anthères incombantes, ovaire triloculaire, appliqué sur un disque jaune et surmonté d'un style simple; capsule loculicide, graines nucamenteuses. L'espèce type, l'arbre à thé de la Chine (*thea sinensis*), abandonné à lui-même, atteint une élévation de 7 à 10 mètres; mais à l'état de culture il ne dépasse pas 2 mètres; il a de nombreuses branches, des feuilles alternes, persistantes, d'un beau vert en dessus, d'un vert pâle en dessous, ovales, dentées, assez semblables à celles des camellias; fleurs blanches axillaires, paraissant en automne; fruits capsulaires, verts, à trois loges, et trois graines rondes, s'ouvrant en trois valves. Les feuilles de cet arbuste donnent le thé, qui avec le sucre et le café constitue l'un des articles les plus importants du commerce du monde. Par une culture de plusieurs siècles on est parvenu dans son pays originaire à en produire de nombreuses sortes, qui se présentent généralement avec tant de constance, qu'on a admis l'existence de plusieurs espèces, notamment celles du *thea viridis*, du *thea Bohia* et du *thea stricta*. De ces espèces la première est celle qui a les fleurs les plus longues, et la dernière les plus courtes. Toutefois, il est démontré que les différences existant entre les espèces de thés proviennent surtout de la diversité des méthodes suivies dans leur préparation, et de la différence des époques où a lieu la récolte des feuilles. La multiplication de l'arbuste à thé a lieu par semis, et sa culture sans engrais sur un sol maigre, mais cependant pas trop sec; les terrains les plus favorables sont les coteaux exposés au soleil. L'arbuste ne produit de récolte qu'à la troisième année; mais il n'a pas encore alors atteint toute sa croissance. Vers sa septième année il a la hauteur d'un homme; mais son feuillage est alors dur et peu fourni. C'est pourquoi on le coupe de pied, et alors il pousse de nouveaux rejetons. Cette opération se répète tous les sept ans pendant trente ou quarante ans, temps le plus long de la durée de l'arbuste.

La culture du thé, que les Chinois appellent dans la langue des mandarins *tscha*, et dans le dialecte de Fokien *tia* (d'où le nom européen de *tea*, *thee*, *thé*), fut introduite de Corée en Chine, vers le quatrième siècle de notre ère, et de là se répandit au Japon au neuvième siècle. On peut voir à l'article Darma l'origine que les Bouddhistes donnent à cet arbuste. Dès le sixième siècle l'usage du thé comme boisson était devenu général en Chine. Quoique l'arbuste à thé soit aujourd'hui indigène en Chine, la culture en est presque exclusivement bornée aux contrées de cet empire situées entre le 35° et le 24° de latitude septentrionale, et le 113° et le 120° de longitude orientale; et c'est de là seulement que provient tout le thé qu'on trouve dans le commerce. Le thé est en outre cultivé pour la consommation locale dans quelques provinces plus méridionales et plus élevées de la Chine, de même qu'en Cochinchine et au Japon. On peut considérer le thé comme un produit particulier à la zone sous-tropicale, bien qu'il soit cultivable encore plus près de l'équateur. Les Européens ont essayé de l'introduire au Bengale, à Ceylan, à Java, au Cap, à Sainte-Hélène et dans les environs de Rio-Janeiro au Brésil. L'arbuste, cultivé déjà comme plante de jardin au sud de l'Europe, a parfaitement réussi dans ces divers pays; mais ses feuilles ont beaucoup perdu de leur arome. Ce n'est que dans le royaume d'Assam, où les Anglais ont aussi trouvé l'arbuste à thé à l'état sauvage et ont apporté un soin extrême à sa culture, que l'on a obtenu tout récemment des résultats complétement satisfaisants.

La récolte des feuilles se fait de deux à quatre fois par an : dans ce dernier cas les époques sont la fin de février, la fin d'avril, la fin de mai et la fin d'août. Lorsqu'on ne fait que deux récoltes, les époques sont le printemps et l'automne. La première récolte est toujours la meilleure; les feuilles de la dernière sont de qualité inférieure. La production annuelle d'un pied d'arbuste à thé est d'environ un kilogramme. Le *thé noir* s'obtient en faisant sécher et griller les feuilles au feu; le *thé vert*, en les soumettant à l'action de la vapeur et en les *séchant* simplement. On communique souvent frauduleusement au thé vert destiné à l'exportation une teinte plus foncée à l'aide d'un mélange composé d'une matière végétale jaune-orange et d'indigo. Pour le commerce les Chinois distinguent de sept à huit qualités et trente-six (suivant d'autres cinquante-sept) espèces de thé; mais la plupart de ces espèces, et les meilleures précisément, restent dans le pays. Les étrangers ne reçoivent que les qualités moyennes, et souvent mélangées de feuilles de camellias et autres. En fait de thés verts, les meilleures sortes sont le *Hyson*, *Haysan* ou *Heyswen*, le *thé perlé*, la *poudre à canon* et le *Tchoulong*; et en fait de thés noirs, le *Bouy*, le *Souchong*, le *Pekko* ou *Pekao* et le *Souchay*. La qualité la plus fine, le *thé impérial* ou *fleur de thé*, ne vient pas dans le commerce; on le prépare avec les feuilles les plus jeunes, les plus délicates, couvertes de poils blancs. Parmi les thés noirs il faut placer en première ligne le *thé de caravanes* russes, pour lequel on ne peut employer que les meilleures feuilles, attendu que de mauvaises feuilles ne pourraient pas supporter les frais immenses du transport (6,500 werstes) par terre de Kiachta à Pétersbourg. Les feuilles de thé plus vieilles, plus grossières et les pédicules des qualités de thés supérieures, mêlées au sérum du sang de bœuf et de mouton, et dont on fait des gâteaux épais et carrés, forment ce qu'on appelle le *thé brique*, qui est devenu un véritable besoin pour les nomades de l'Asie centrale (les Mongols et les Bourètes), et même plus loin encore en Sibérie jusqu'à Astrachan, et qui est d'un usage si général que ces tablettes de thé sont partout reçues aujourd'hui en Mongolie et en Daourie comme une espèce de monnaie. Le *thé brique*, appelé par les Russes *kirpitschnoï-tschaï*, arrive à ces populations de la Chine même, où cette préparation n'est nullement en usage. Le *thé brique* ne sert pas seulement pour boisson, on l'emploie aussi comme aliment.

L'usage de l'infusion du thé est aussi ancien en Chine que sa culture. Les Européens ne le connurent que fort tard, et pour la première fois vers le milieu du dix-septième siècle, par les soins de la Compagnie hollandaise des Indes orientales. La première caisse de thé arriva en Angleterre en 1666; mais l'usage n'en devint général dans ce pays que vers le milieu du dix-huitième siècle. Comme pour le café, ce qui contribua surtout à le propager, ce furent les vertus médicales qu'on lui attribua. L'ouvrage de Bontekoe, *Korte Verhandeling van't meschenleven* (Amsterdam, 1684) n'y contribua pas peu. Dès le dix-septième Molinari (1672), Albinus (1684), Pechlin (1684), Blankaart (1686), Blegua (1697), et beaucoup d'autres encore avaient écrit sur la plante et sur la boisson, qui avait même inspiré des

poëmes grecs et latins (par exemple à Francius et à Herrechen). Il s'en faut de beaucoup cependant que loin de son pays originel l'usage du thé comme boisson se soit répandu autant que celui du café. Tandis que le café est devenu d'un usage général sous tous les climats, le thé n'a acquis droit de bourgeoisie que chez les peuples qui habitent en dehors des tropiques; et encore la consommation du thé n'a-t-elle pris de l'importance sous cette zone que dans la région des côtes. Le thé n'est devenu une véritable boisson nationale que chez les Hollandais et les Anglais, qui l'ont aussi importé dans leurs colonies de l'Amérique du Nord, des Indes orientales, du Cap et de l'Australie. Après cela la consommation du thé n'a plus guère d'importance que dans la Scandinavie, et sur quelques côtes de l'Europe centrale. Dans les contrées intérieures, cet usage n'a pu s'établir que dans les villes et les couches supérieures de la population. Il y a quelques années la *fashion*, à Saint-Pétersbourg, tenta d'introduire l'usage de fumer du thé en guise de tabac; et pendant quelque temps les débitants de tabac de cette capitale vendirent des cigarettes de thé.

L'importation du thé n'a lieu par terre, et par l'intermédiaire de la Russie, que pour une très-petite partie. Par mer, le commerce du thé est presque exclusivement aux mains des Anglais et des Américains. La valeur des thés importés aux États-Unis du 30 juin 1850 au 30 juin 1851 avait été estimée à 4,684,657 dollars. En 1852 l'importation des thés en Angleterre s'était élevée à 71,466,460 liv. st., dont 5,902,433 liv. st. payées pour droits d'entrée; et il en avait été consommé dans le pays même pour 53,965,112 liv. st. Il s'en falsifie en outre d'immenses quantités avec les feuilles du prunellier, et les feuilles du *stachytarpheta Jamaicensis* (de la famille des verbenacées).

Quoique le thé pris modérément facilite la digestion et soit un excellent tonique en voyage, dans des temps sombres, humides, froids, après de grandes fatigues, il ralentit la digestion quand on en prend trop souvent, augmente la sensibilité des nerfs, et de même que l'usage immodéré du café, détermine un grand nombre de cachexies. C'est surtout le thé vert qui nuit alors, peut-être bien parce que la manière dont on le sèche lui laisse plus de ses parties essentielles qu'au thé noir. L'analyse chimique a signalé parmi les substances auxquelles le thé doit sa nature et ses effets, du tanin, une huile volatile (qui possède au plus haut degré le goût du thé), de la cire, de la résine, de la gomme, une matière extractive, des substances azotées analogues à l'albumine, quelques sels, et un principe particulier, qui a reçu le nom de *théine*, et dont les proportions varient de 1,27 à 1,50 pour 100, suivant les qualités. C'est à la *théine* qu'il faut surtout attribuer les effets fortifiants et excitants du thé. Le thé sec en contient environ 6 pour 100 de son poids. Le thé vert contient 1 pour 100 d'huile volatile, le thé noir seulement 1/2 pour 100. L'infusion de thé préparée à la manière ordinaire ne contient qu'une partie des substances contenues dans les feuilles de thé. Suivant Mülder, l'eau bouillante en enlève au thé noir de 29 à 38 pour 100, et au thé vert de 34 à 40 pour 100. L'infusion contient en général l'huile volatile et la *théine* unies à l'acide tannique; plus, de la gomme et d'autres parties extractives.

THÉAKI ou TIAKI. *Voyez* IONIENNES (Iles) et ITHAQUE.

THÉATINS, ordre de *clercs réguliers* fondé en 1524, par Jean-Pierre Caraffa, évêque de *Théate*, ou Chieti, dans le royaume de Naples, puis archevêque de Brandisi, tout en conservant son premier évêché, et finalement pape, sous le nom de *Paul IV*. L'évêque de Théate, qui eut le privilége de donner à ces religieux le nom de son siége épiscopal, avait obtenu pour sa fondation de puissants secours de trois personnages fort considérables : Gaétan de Thieni, né à Vicence, canonisé depuis sa mort sous l'invocation de saint Gaétan; Paul Consigliari et Boniface Colle, nobles Milanais. Les premières constitutions des *théatins*, ouvrage de Caraffa, homme d'une excessive austérité, n'obtinrent qu'après bien des débats l'approbation de Clément VII; dans la suite, ayant subi plusieurs adoucissantes modifications, elles furent pleinement ratifiées par Clément VIII, dans l'année 1608. Les *théatins* prirent pour costume une soutane, un manteau noir et des bas blancs, vêtement ordinaire des ecclésiastiques dans le temps que parut cet ordre. Indépendamment de leurs soins pour édifier le clergé, ils s'étaient imposé la multiple tâche d'instruire la jeunesse, d'assister les malades, de combattre les erreurs de la foi, de faire revivre par leur exemple l'esprit de désintéressement et de ferveur, l'étude de la religion et le respect envers les choses saintes : ces devoirs, ils les remplirent toujours avec autant de zèle que de courage. Aussi l'ordre des *théatins* a-t-il donné à l'Église un grand nombre d'évêques, plusieurs cardinaux, et beaucoup de personnages non moins recommandables par leurs talents que par leur sainteté. Dès le second siècle de leur institut ils eurent des missionnaires dans l'Arménie, la Mingrélie, la Géorgie, l'Arabie et la Perse; dans les îles de Bornéo, de Sumatra et plusieurs autres. Le cardinal Mazarin, dont, malgré leur modestie, ils avaient attiré l'attention, les fit venir en France, en 1644, et leur acheta la maison qu'ils possédaient vis-à-vis les galeries du Louvre. Il leur légua par son testament une somme de 300,000 fr. pour bâtir leur église, dont Anne d'Autriche posa la première pierre. On y voyait quelques beaux tableaux, entre autres, sur le maître autel, une *piscine* de Restaut, et dans la nef un *Saint Antoine de Padoue;* une *Cène* du Titien figurait dans le réfectoire. Dans une des chapelles de l'église était enterré l'auteur d'*Ésope à la cour* et du *Mercure Galant*, le poëte comique B o u r s a u l t. Le couvent des Théatins fut supprimé en 1790; leur église, devenue tour à tour salle de spectacle, de bals, de fêtes, de café, a fini par être démolie, et sur son emplacement on a bâti quelques maisons particulières. Rien ne reste donc plus pour nous rappeler les Théatins : de leur habitation pas la moindre trace, et le bord de la Seine qui porta longtemps le nom de ces bons, humbles et pieux moines, nous l'appelons aujourd'hui *quai Voltaire!* Cet ordre ne possédait en France que le couvent de Paris; mais à l'étranger il s'était assez étendu : il avait quatre provinces en Italie, une en Allemagne et une en Espagne; deux maisons en Pologne, une en Portugal, et une autre à Goa.

E. LAVIGNE.

THÉATRE (du grec θέατρον, dérivé de θεάομαι, je regarde). Ainsi s'appelait chez les anciens la partie d'une salle de spectacle où étaient assis les spectateurs, ou encore l'édifice même, mais jamais la scène. En Grèce les salles de spectacle étaient après les temples les principaux édifices, parce que le spectacle ne constituait pas seulement un divertissement, mais encore faisait partie du culte. Toutes les grandes villes grecques et romaines avaient leur théâtre. D'abord il fut en bois; quelquefois même il ne consistait qu'en planches soutenues par des tréteaux, et ce ne fut que plus tard qu'on construisit des théâtres en pierre. Le prototype et le modèle de tous les théâtres en pierre fut le théâtre de Bacchus, à Athènes, bâti du temps de Thémistocle, au pied de l'Acropole. Il offrait la vue de la mer, et on y avait utilisé une partie du rocher pour la scène. Il pouvait contenir 30,000 spectateurs, et servait également de lieu de réunion pour des assemblées du peuple, etc. La plupart des théâtres grecs étaient vraisemblablement à ciel découvert; du moins celui de Bacchus à Athènes, dont nous venons de parler, l'était-il, puisque les Athéniens n'y allaient qu'avec de grands manteaux pour se garantir du froid ou du soleil, et que le spectacle était interrompu s'il survenait un orage. Cependant le théâtre de Régillus, situé près du temple de Thésée, avait un toit magnifique, avec une charpente de cèdre.

Les Romains, eux aussi, n'eurent pendant longtemps pour leurs représentations scéniques que des théâtres en bois, où les spectateurs étaient obligés de se tenir debout. Mar-

cus Æmilius Lepidus (mort l'an 13 av. J.-C.) fut le premier qui construisit une salle de spectacle avec des siéges pour les spectateurs. Bientôt après, Scaurus et Curion construisirent des théâtres remarquables par leurs vastes proportions et par leur magnificence, mais qui étaient également en bois, et qui se démontaient après la célébration des jeux. Le theâtre de Marcus Æmilius Scaurus, contemporain de Cicéron et de César, était d'une magnificence extrême, et si grand, qu'il pouvait contenir 80,000 spectateurs. Le théâtre de Curion était mobile et pouvait se transformer en amphithéâtre. C'est Pompée qui fit bâtir le premier théâtre en pierre qu'il y ait eu à Rome; le palais Orsini en occupe de nos jours l'emplacement. Construit d'après le modèle du théâtre de Mitylène, il ne fut terminé que sous Caligula, et pouvait contenir 40,000 spectateurs. Après la construction du théâtre de Pompée, il s'éleva à Rome et dans d'autres villes de l'empire un grand nombre de théâtres permanents et en pierre. Dès lors aussi on revêtit la scène de marbre et on l'entoura de colonnes de marbre; on alla même jusqu'à en dorer, par ordre de Néron, le pourtour ainsi que tout ce qui se rapportait à la scène. Dans les théâtres romains, qui étaient sans toiture, on ménageait derrière la scène un portique pour servir d'abri aux spectateurs en cas de mauvais temps. C'est aussi ce qu'on avait fait pour le théâtre de Pompée, qui renfermait une grande place régulièrement garnie d'arbres et ornée de fontaines jaillissantes et de statues. Dès avant cette époque, peu de temps après la première guerre Punique, l'usage de tendre une toile au-dessus du théâtre pour garantir les spectateurs contre la pluie et le soleil, avait été introduit de la Campanie à Rome par Quintus Catulus. Ces toiles étaient ordinairement teintes en pourpre ou autres couleurs vives. Plus tard on employa à cet usage les étoffes les plus fines et les plus précieuses. Néron y fit même servir une tapisserie ornée d'or et au milieu de laquelle son portrait se trouvait brodé. Pour diminuer la chaleur on avait recours à des moyens tout aussi dispendieux. Pompée est le premier qui fit asperger d'eau les couloirs et les escaliers conduisant aux gradins. Plus tard on se servit à cet effet d'un mélange d'eau et de vin dans lequel on faisait infuser le meilleur safran de Sicile, afin de répandre une odeur plus agréable. On dirigeait ce mélange dans des tuyaux disposés à cet effet dans les murailles du théâtre, et de là au moyen d'une pompe foulante jusqu'aux gradins supérieurs.

On construisait les théâtres, surtout en Grèce, autant que possible sur le flanc d'une colline ou d'une montagne, afin de pouvoir plus facilement y superposer les uns aux autres les gradins destinés aux spectateurs. C'était le cas, par exemple, dans les théâtres d'Athènes et de Taormina. Quand l'emplacement etait uni, il y avait nécessité de donner pour base aux gradins des sous-constructions fort élevées. La forme de l'édifice était un hémicycle dont les deux extrémités étaient reliées par un bâtiment transversal. Tout le théâtre se composait de trois parties principales : 1° l'espace réservé aux spectateurs et disposé en hémicycle; 2° l'orchestre, espace également semi-circulaire, situé entre les gradins des spectateurs et la scène; 3° la scène, avec le bâtiment transversal. A cet égard les théâtres grecs et romains se ressemblaient dans les détails essentiels, tandis qu'ils différaient sous d'autres rapports. Entre les rangées de gradins superposés en hémicycle, circulaient de larges couloirs (*diazomata*), auxquels on arrivait du dehors par des portes. Des escaliers conduisaient entre les rangées de gradins dans toutes les parties de la salle. A la rangée inférieure de gradins située derrière l'orchestre (*proedria*) se trouvaient les places les plus distinguées, celles où s'asseyaient les critiques, les généraux, les hauts fonctionnaires publics. Dans les théâtres romains, par exemple dans celui de Pompée, les consuls et les vestales prenaient place des deux côtés de l'espace réservé aux spectateurs, près de la scène, sur des gradins élevés, auxquels on arrivait par des couloirs particuliers. Les rangées de gradins les plus élevées (*estala*) répondaient aux dernières galeries de nos théâtres. A la scène se rattachait l'orchestre, qui se partageait en *conistra* et en *tymélé*, échafaudage en planches et surélevé (et non pas un autel). Le tymelé était destiné aux chœurs et aux joueurs de flûte, qui arrivaient à l'orchestre par deux passages particuliers ménagés entre la scène et l'espace réservé aux spectateurs. A l'orchestre touchait le bâtiment transversal (*dromos*), qui contenait le *proscenium* et l'*hyposcenium*, muraille ornée de statues qui supportait le *logeion* (appelé dans les théâtres romains *pulpitum*), élevé audessus de l'orchestre, et où se mouvaient les acteurs. Derrière le *logeion* se trouvait la scène, grande muraille ornée de colonnes, de statues, de peintures, faisant face aux gradins des spectateurs. Au milieu était une grande porte, avec deux petites de chaque côté. A ces portes étaient adaptées des machines triangulaires, tournant sur pivot et montrant aux spectateurs une décoration, soit *tragique*, soit *comique*, soit *satirique*, suivant l'œuvre représentée. Derrière la scène était le *postscenium*, où les acteurs se préparaient avant d'entrer en scène. Au machinisme de la scène appartenaient, surtout dans les théâtres grecs : 1° la *machine* proprement dite, destinée à faire paraître au milieu des airs les dieux et les héros qui intervenaient dans les tragédies; 2° le *theologeion*, sur la scène, servant à montrer les dieux dans l'Olympe; 3° la grue qui enlevait un personnage de dessus la scène à vue d'œil; 4° les cordes qui soutenaient les dieux et les héros dans les airs. D'autres machines étaient aussi placées sous la scène.

Les vastes proportions des théâtres anciens rendaient nécessaire de consacrer une attention toute particulière à l'observation des règles de l'acoustique. Dans les ruines du théâtre de *Tauromenium* ou Taormina on admire encore aujourd'hui les effets presque merveilleux de l'écho. Pour en augmenter d'ailleurs encore la puissance, on plaçait sous les gradins des vaisseaux répercuteurs du son, des bassins d'airain. Indépendamment de ceux que nous venons de nommer, les principaux théâtres de l'antiquité étaient ceux de Ségesta, de Syracuse et de Catane en Sicile. Les théâtres de Sparte, d'Épidaure et de Mégalopolis étaient, dit-on, les plus magnifiques de la Grèce. A Rome les principaux théâtres, outre le théâtre de Pompée, étaient celui de Balbus et celui de Marcellus, qui pouvait contenir 22,000 spectateurs.

Chez les Grecs, de même que chez les Romains, les représentations théâtrales n'étaient pas permanentes comme elles le sont chez nous, et n'avaient lieu qu'à l'occasion de fêtes et de solennités publiques. C'est l'État qui les ordonnait, et elles étaient placées sous la surveillance d'un fonctionnaire public. En Grèce, c'est l'archonte éponyme qui y présidait, et lui seul pouvait donner l'autorisation nécessaire pour les représentations. C'est l'État qui fournissait les acteurs, dont trois étaient accordés au sort à chaque poëte. Le chœur, qui dans la tragédie se composait de quinze personnes et dans la comédie de vingt-quatre, était fourni, costumé et nourri pendant les exercices par un citoyen. C'était là la liturgie directe de la chorégie, charge que l'État imposait à un citoyen appartenant à la classe des plus imposés. Ce citoyen devait fournir en outre les costumes. On évaluait les frais d'une telle solennité à 2 talents 1/2 (15 à 18,000 fr. de notre monnaie). C'était une affaire d'honneur pour tout citoyen de contribuer autant que possible à l'éclat de cette fête. Ce n'est pas un seul drame, mais plusieurs qu'on y représentait, et le nombre s'en élevait quelquefois jusqu'à vingt, de sorte que les représentations duraient depuis le point du jour jusqu'à la nuit tombante. Les drames étaient jugés dans la tragédie par dix, et dans la comédie par cinq critiques à la nomination de l'archonte. C'est d'après leur décision qu'on distribuait les prix, au nombre de trois, et consistant en sommes d'argent importantes. La décision rendue par les juges n'empêchait cependant pas les spectateurs d'exprimer leur propre opinion. C'est l'État qui construisait les théâtres. Le fermier du théâtre était tenu de l'entretenir en bon état, ainsi que toutes ses dépendances, par conséquent aussi les décorations; et il se couvrait de ses frais avec le *théorikon*,

droit perçu à l'entrée. Ce droit était de deux oboles (5 centimes); et a partir de Périclès ce fut le trésor public qui se chargea d'en faire les frais pour les citoyens indigents. Chez les Romains, ce furent les puissants et les riches, par exemple Lépide et Pompée, plus tard les empereurs, qui construisirent les théâtres et qui donnèrent des représentations théâtrales, et toujours à leurs propres frais.

Il ne saurait être question ici des *cirques*, des *hippodromes* ni des *nomachies*, monuments tout à fait différents des théâtres, et pour l'emploi et pour la construction.

Il serait fort difficile de déterminer d'une manière précise l'époque de la construction des premiers théâtres en Europe pendant le moyen âge. Les *mystères*, qui furent les premiers essais dramatiques, se représentaient sur des échafaudages dressés dans les places ou dans de vastes salles. Ce ne fut que dans le seizième siècle que des architectes italiens édifièrent des théâtres fixes. Il en existe encore aujourd'hui deux : l'un, le Théâtre-Farnèse à Parme, qui pouvait contenir 4,500 personnes; l'autre, celui de Vicence, construit par Palladio, est une imitation exacte des théâtres antiques dans une dimension fort rétrécie. Mais la disposition de ces théâtres ne pouvait plus convenir aux usages modernes. On remplaça bientôt les gradins par des rangs de loges ou des balcons, et la scène devint plus profonde, afin de faire jouer les machines et produire des effets pittoresques. Dans le dix-septième siècle, toutes les villes d'Italie voulurent avoir leur théâtre fixe. Ils furent tous construits à peu près sur le même plan que nous avons conservé jusqu'à présent. Le théâtre moderne exige une *scène* pour les acteurs et une *salle* pour les spectateurs, disposée de manière à ce qu'on puisse voir la scène de tous les points, un *orchestre*, un *foyer* ou promenoir, de vastes escaliers et vestibules.

En France (*voyez* Théatre Français) ce ne fut guère que dans le dix-septième siècle que l'on construisit des théâtres durables. Un des premiers et des plus importants fut le théâtre de l'Opéra, construit au Palais-Royal, par le cardinal Richelieu, et ouvert le 14 mars 1639, pour la représentation de *Mirame*, représentation qui lui coûta 300,000 écus, y compris la construction de la salle; mais alors cette salle n'était pas publique, et elle ne le devint que lorsqu'elle fut concédée, en 1661, par Louis XIV à Molière, pour ensuite être cédée à Lulli, qui y fonda l'Opéra. Aux Tuileries, Louis XIV fit construire par l'architecte italien Gaspard Vigarani une salle qui était regardée à cette époque comme la plus grande de l'Europe, après celle de Parme. Elle occupait toute la largeur de l'aile du pavillon Marsan, d'un mur à l'autre. La scène, depuis le rideau jusqu'au mur de refend du pavillon Marsan, avait 44 mètres de profondeur. L'ouverture de la scène était de 10 mètres 66 centimètres, et la hauteur de 11 mètres 33 centimètres. Le dessus, pour la retraite des décorations, était de 12 mètres 33 centimètres, et le dessous de 5 mètres. La partie livrée aux spectateurs avait dans œuvre 16 mètres 33 centimètres de largeur, sur 31 de profondeur. La hauteur du parterre à la voûte était de 16 mètres 33 centimètres. L'ordre d'architecture était composite.

Les dispositions du théâtre moderne ont été suivies, à peu de différences près, par toutes les nations européennes. Cependant l'emploi des *balcons* paraît appartenir aux populations du Nord, et les loges fermées à celle du midi. Les Italiens ne connaissent pas ces longues galeries, qui, sans aucune interruption, font dans nos théâtres le tour de la salle, en avant des loges. En Espagne, encore à la fin du siècle dernier, les salles étaient carrées : au-dessous des trois rangs de loges était un amphithéâtre, où se plaçaient les femmes. Dans toute la façade du fond étaient des galeries grillées, réservées aux moines, et le parterre était disposé en gradins, avec un espace libre au milieu, qui répondait à l'orchestre antique. On compte maintenant parmi les plus grands théâtres la salle Saint-Charles à Naples, le théâtre de la *Scala* à Milan, la *Fenice* à Venise, et l'Opéra de Paris. Il y avait autrefois à Moscou une salle d'Opéra, construite par l'impératrice Élisabeth, qui pouvait contenir cinq mille spectateurs. Le *Théâtre du Prince impérial*, qu'il est en ce moment question de construire, à Paris, sur le boulevard Sébastopol, en contiendra 4,500.

Jusqu'à présent parmi les théâtres modernes il n'en est pas un qui remplisse parfaitement les conditions exigées dans de semblables monuments : il nous serait donc difficile de citer, comme chez les anciens, un modèle à suivre. En effet peut-être ne pourra-t-on réunir jamais dans un espace clos, couvert et presque toujours exigu, tout ce qui semble nécessaire dans un théâtre; car, sans parler de l'importance de l'emplacement à choisir pour cette sorte d'édifice, il faut des abords faciles et bien disposés, des portiques pour attendre à couvert l'ouverture de la salle; un grand vestibule recevant directement des escaliers qui permettent de remplir ou d'évacuer la salle en un instant; un foyer propre à contenir la moitié des spectateurs, des couloirs assez larges pour la circulation, des loges et des galeries d'où l'on puisse voir la scène jusqu'au fond; que tout cela soit coordonné de manière à rendre distinctes la voix de l'acteur; une scène profonde, des loges séparées et commodes pour les acteurs, des magasins et un local pour l'administration. Voilà tout ce que nous exigeons dans nos théâtres, et ce qui n'a pu jamais être réuni d'une manière tout à fait satisfaisante.

THÉATRE DES DÉLASSEMENTS COMIQUES. *Voyez* Saqui (Théâtre de Madame).

THÉATRE FRANÇAIS ou COMÉDIE FRANÇAISE. Quelques écrivains ont cru pouvoir faire remonter les premiers essais dramatiques en France jusqu'au commencement du onzième siècle, en s'appuyant sur ce que saint Louis avait renouvelé les ordonnances de son aïeul Philippe-Auguste qui chassaient du royaume les jongleurs et ménétriers, que Constance de Provence, femme de Robert, y avait introduits, vers 1009. Cependant, il faut véritablement arriver jusqu'au règne de Charles V, dit *le Sage*, pour trouver des traces certaines de représentation scénique. Sous Charles VI les *confrères de la passion* obtinrent un privilége, et s'associèrent aux *enfants sans souci* pour jouer publiquement des *mystères*, *farces*, *soties*, etc. Je ne parlerai pas du théâtre de Saint-Maur, ouvert en 1398, fermé presque immédiatement, par ordonnance du prévôt de Paris, le 3 juin de la même année, ouvert de nouveau, par lettres patentes du 4 décembre 1402, hors la porte Saint-Denys, sous le nom de *Théâtre de la Trinité*, confirmé par François Ier en 1518, et fermé définitivement par arrêt du parlement, en 1547, les *jeux* représentés par des confréries religieuses sur ces différents théâtres ne portant que les noms de *mystères* et de *moralités*. Mais les *confrères de la Trinité* avaient gagné de l'argent : ils achetèrent une masure dépendant de l'ancien hôtel de Bourgogne, situé rue Saint-François, aujourd'hui rue Française, au coin de la rue Mauconseil : ils y firent construire un théâtre de 17 toises de long sur 16 de large, autorisé par arrêt du parlement du 19 novembre 1548, à condition de n'y jouer que des pièces *profanes*, dont les sujets fussent *licites* et *honnêtes*, et avec défenses expresses d'y représenter aucun mystère sacré. Le privilége qui fut accordé aux *confrères de la Trinité* interdisait l'établissement de toutes espèces de jeux et de représentations dans la ville, faubourgs et banlieue, à tous autres que sous leur nom et à leur profit. Des lettres patentes de Henri II, du mois de mars 1559, et de Charles IX, de novembre 1569, confirmèrent l'arrêt du parlement. Les *confrères de la Trinité*, qui portaient l'habit religieux, sentirent l'inconvenance de monter sur un théâtre profane. Ils louèrent successivement leur hôtel à des troupes françaises et italiennes, en se réservant deux loges grillées, où les *confrères* assistaient au spectacle. Dans cette salle, dite l'*Hôtel de Bourgogne*, furent jouées les pièces de Jodelle, de Grevin, de Garnier, de Hardy, de Rotrou, de Corneille, de tous les poëtes enfin de cette époque.

Vers 1600 s'éleva, dans une maison nommée l'*Hôtel d'Argent*, rue de la Poterie, près l'hôtel de ville, un théâtre formé peut-être d'un démembrement de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, car ces deux théâtres, faute de pièces ou de spectateurs, furent de nouveau réunis en 1619 à l'Hôtel de Bourgogne. Puis ils se séparèrent encore pour jouer chacun de son côté la comédie de *Mélite*, première pièce de Corneille, qui obtint un assez grand succès pour entretenir les deux théâtres. La position éloignée du centre de Paris de ce théâtre de l'Hôtel d'Argent, dit *du Marais*, dans un temps surtout où les rues étaient boueuses, mal éclairées et infestées de filous, avait nui d'abord à la prospérité de ce théâtre. Le talent des acteurs composant la troupe du Marais finit toutefois par y attirer l'élite des pièces alors en vogue, et le public surmonta la difficulté de ses abords.

La troupe du Marais, indépendante enfin de l'Hôtel de Bourgogne, mais toujours tributaire des confrères de la Trinité, moyennant un écu tournois par représentation, changea de local et s'établit dans un jeu de paume de la Vieille rue du Temple : ce ne fut que par suite d'un arrêt du conseil, du 7 novembre 1629, que les comédiens français furent affranchis du privilége que les confrères avaient acquis sur eux.

La troupe du Marais subsista jusqu'à la mort de Molière (février 1673); ses meilleurs acteurs entrèrent à l'Hôtel de Bourgogne; les autres s'établirent dans un jeu de paume ayant issue sur les fossés de Nesle, aujourd'hui rue Mazarine, en face de la rue Guénégaud, conjointement avec les acteurs que Molière avait rassemblés dans la salle du Palais-Royal sous le nom de *troupe de Monsieur*. Cette nouvelle réunion prit le titre de *troupe du roi*, et fit sa représentation d'ouverture le 9 juillet 1673. Elle subsista, séparée de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, jusqu'au 21 octobre 1680, que Louis XIV les réunit toutes deux sur le théâtre *Guénégaud*, pour donner l'Hôtel de Bourgogne aux comédiens italiens. Le théâtre du Palais-Royal avait été concédé à Lulli, qui y fonda l'Opéra.

Huit années après cette réunion des deux théâtres, les comédiens français quittèrent la salle Guénégaud, achetèrent le jeu de paume de l'Étoile, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, et y firent construire, par l'architecte d'Orbay, une salle de spectacle, qui leur coûta 200,000 francs, où nos pères se rappellent les avoir vus, et qu'ils abandonnèrent en 1770 pour s'établir au théâtre dit des Machines, palais des Tuileries, jusqu'au 9 avril 1782, époque où fut ouverte la salle élevée par Peyre et de Wailly, qui porte aujourd'hui le nom d'*Odéon*.

Indépendamment de l'Hôtel de Bourgogne, du théâtre du Marais et du théâtre de Monsieur, au Palais-Royal, il s'était élevé, en 1661, un quatrième théâtre français, rue des Quatre-Vents, faubourg Saint-Germain, sous le nom de *Théâtre de Mademoiselle* (de Montpensier), fondé par un auteur-acteur, nommé Darimon, qui y représentait ses ouvrages. Ce théâtre ne fut ouvert que peu de temps; le double talent de Darimon n'était pas de nature à lutter avec celui de Molière; mais enfin, quatre théâtres français, dont aucun, il est vrai, n'était ouvert tous les jours, existaient donc à Paris à cette époque, sans compter les troupes italienne et espagnole, qui alternaient sur les diffférents théâtres de Paris, et qui n'y faisaient que des espèces d'apparitions. Peut-être n'est-il pas inutile de faire remarquer que l'établissement d'un théâtre n'était pas alors aussi coûteux qu'aujourd'hui. Les jeux de paume, multipliés parce qu'ils étaient en vogue, étaient à peu de frais transformés en théâtres : une estrade élevée à l'une de leurs extrémités, formait le théâtre proprement dit, sur lequel deux ou trois châssis de chaque côté, comme coulisses, représentaient tant bien que mal le lieu de la scène; presque toujours le changement de décoration se bornait à la toile de fond. Une galerie, élevée sur les parties latérales du jeu de paume, formait les loges, et il n'y avait que les spectateurs placés dans la galerie de l'extrémité opposée au théâtre qui vissent les acteurs en face; le parterre occupait tout l'espace qui s'étendait au-dessous de ces galeries : on y était debout sur les dalles en pierre qui pavent ordinairement les jeux de paume : les places les plus recherchées par les élégants étaient sur des banquettes rangées le long des coulisses sous le théâtre, de sorte que les acteurs ne pouvaient y entrer que par le fond et jouaient dans l'intervalle réservé entre ces banquettes au milieu de la scène.

A la première représentation des *Précieuses ridicules*, en 1659, le prix du parterre fut porté à vingt sous, c'est-à-dire au double du prix que l'on payait ordinairement. En 1667 on payait quinze sous au parterre du Palais-Royal, où l'on jouait les pièces de Molière, etc. :

> Un clerc pour quinze sous, sans craindre le hola,
> Peut aller au parterre attaquer Attila.

En 1716 le prix de chaque place sur les banquettes du théâtre et aux premières de face fut porté à quatre livres, les loges de côté à quarante sous et le parterre à vingt sous. Ces prix, assez élevés pour l'époque, ne permettaient la fréquentation habituelle du théâtre qu'à une seule classe de la société.

Les registres de la troupe de Molière, conservés dans les archives de la Comédie-Française, nous font connaître qu'en 1663 les recettes du mois de juin s'élevèrent par jour à 1,241 livres seize sous, terme moyen : or, le mois de juin peut se considérer lui-même comme terme moyen de l'année entre les représentations d'hiver et les représentations d'été, toujours moins nombreuses. Les frais journaliers de ce même mois ne s'élevaient pas à 100 francs. Les parts complètes, pour les acteurs qui y avaient droit, montaient à 3,500 livres environ par an : elles étaient distribuées chaque soir sur la recette. Lorsque la troupe était mandée chez le roi ou chez les princes, il était accordé une subvention aux comédiens. Le registre précipité fait foi qu'un séjour du 29 septembre au 8 octobre 1663 à Chantilly leur fut payé 1,800 livres par le prince de Condé, et que du 16 octobre au 24 du même mois un voyage à Versailles leur valut 3,300 livres. Ils étaient en outre *défrayés* de toutes espèces de dépenses personnelle de transport, nourriture et logement.

Deux années après l'installation des Comédiens Français à leur nouvelle salle du faubourg Saint-Germain, *Le Mariage de Figaro*, de Beaumarchais, y attira la foule près de deux autres années. La révolution de 1789, en préoccupant les esprits, mit fin à sa prospérité. Le 3 septembre 1793 tous les acteurs furent arrêtés *en masse*, pour me servir de l'expression consacrée, et l'abandon presque total de cette belle salle date de cette époque. Déjà, depuis 1791, il y avait eu scission dans leur société; plusieurs de leurs camarades s'étaient réunis à Monvel, leur ancien camarade, dans un nouveau théâtre rue de Richelieu, qui bientôt prit le nom de *Théâtre de la République*. Les Comédiens Français en sortant des cachots de la terreur jouèrent quelque temps au Théâtre Feydeau, conjointement avec la troupe d'opéra comique. Enfin, le gouvernement du Directoire parvint, par les soins de Mahérault, son commissaire, à rassembler rue de Richelieu ces débris épars de l'ancienne société pour en former une seule, sous le nom consacré de *Comédie-Française*, en y joignant la petite troupe, composée en partie de ces divers démembrements, que Mlle Raucourt avait montée à la nouvelle salle de la rue de Louvois.

Les acteurs de ce dernier théâtre, devenus incomplets par la rentrée au Théâtre-Français de plusieurs de leurs camarades, se virent forcés d'abandonner le genre tragique; ils s'associèrent Picard, auteur et acteur, et retournèrent pour peu de temps à la salle du faubourg Saint-Germain, qui prit alors, je crois, le nom grec d'*Odéon*, et dont le premier incendie les dispersa de nouveau, jusqu'à leur retour, sous la direction de Picard, au théâtre de la rue de Louvois, qui devint alors *Second-Théâtre-Français*, et plus tard *Théâtre de l'Impératrice*, pour ensuite, vers 1808, re-

tourner à l'Odéon, reconstruit en attendant encore un incendie (1818). Ce Second-Théâtre-Français, qui monta une troupe tragique, a continué sous diverses directions jusqu'à nos jours. VIOLLET LE DUC.

THÉÂTRE-ITALIEN, à Paris. Nous comprendrons sous ce titre deux établissements bien distincts : 1° celui que nos pères étaient dans l'habitude de désigner sous le nom de *Comédie-Italienne;* 2° le spectacle chantant, appelé aujourd'hui *Théâtre-Italien*, mais qui avant de porter ce nom à Paris y fut désigné pendant plus d'un demi-siècle sous ceux de *Théâtre de Monsieur* et d'*Opéra Buffa* ou de *Bouffes*.

J'ai dit à l'article BOURBON (*Théâtre du Petit-*) qu'Henri III, en 1577, y fit venir la première troupe de comédiens italiens. Cinq autres troupes, en 1584, 1588, 1600, 1640 et 1645, ne firent, pour ainsi dire, que se montrer à Paris. En 1653 il en arriva une dernière, qui, presque toujours sédentaire, passa en 1660 de l'hôtel du Petit-Bourbon au Palais-Royal, où elle alternait avec la troupe française de Molière. En 1680 les comédiens italiens furent mis en possession de l'*Hôtel de Bourgogne :* ils placèrent, en 1687, sur le rideau de leur théâtre cette devise de Santeul : *Castigat ridendo mores*, fort peu convenable alors à un théâtre dont le but unique était d'amuser, et non de corriger les mœurs. Les représentations y eurent lieu jusqu'au 4 mai 1697, que, par ordre du roi, le théâtre fut fermé et les comédiens renvoyés, sans qu'on ait su les véritables motifs de cette mesure rigoureuse. Les mêmes personnages reparaissaient dans presque toutes les pièces italiennes : c'était *Arlequin*, *Scapin*, *Beltrame*, *Scaramouche*, *Tartaglia*, *Polichinelle*, *Trivelin*, *Mezzetin* et *Pierrot*, tous *zanni*, ou valets comiques, niais, intrigants ou fripons; *Pantalon*, vieillard simple et crédule; le *docteur*, bavard et pédant; le *capitan* et le *Giangurgolo*, fanfarons et poltrons; deux amoureux, qui portaient toujours les noms des acteurs qui en étaient chargés : *Horatio* et *Virginie*, *Valerio* et *Ottavio*, *Cintio* et *Leandro;* deux amoureuses, qui étaient toujours aussi *Aurelia*, *Eularia*, puis *Isabelle*, et enfin deux soubrettes, *Diamantine* et *Marinette*, puis *Colombine* et *Spinette*.

Les acteurs les plus remarquables de l'ancienne Comédie-Italienne, de 1645 à 1697, furent Brigitte Bianchi (*Aurelia*), auteur de plusieurs ouvrages et d'une jolie comédie dédiée à la reine mère; Locatelli (*Trivelin* et *Arlequin*); Fiorelli (*Scaramouche*), qui eut l'honneur de porter, d'amuser et de faire rire le dauphin (Louis XIV, âgé de deux ou trois ans) et de recevoir dans ses mains et sur ses habits les témoignages de satisfaction de l'auguste enfant; Turi (*Pantalon*); Lolli (*docteur*); Ursule Cortèse (*Eularia*), qui prétendait descendre du conquérant du Mexique, et qui épousa Dominique Biancolelli (le célèbre *Arlequin*); Romagnesi (*Cintio*), auteur de plusieurs pièces et de poésies estimées; Patricia Adami (*Diamantine*); Angelo Constantini (*Scapin* et *Arlequin*); deux filles de Dominique (*Isabelle* et *Colombine*); Évariste Gherardi (*Arlequin*), à qui l'on doit un recueil en six volumes des meilleures pièces françaises composées pour l'ancien Théâtre-Italien par Louis Biancolelli, Lenoble, Regnard, Dufresny, Lamotte, etc.

En 1716 le duc d'Orléans rétablit la Comédie-Italienne, et, en attendant la restauration de la salle de l'Hôtel de Bourgogne, il permit aux nouveaux acteurs de jouer au Palais-Royal. Ils débutèrent le 18 mai, *au nom de Dieu, de la Vierge Marie, de saint François de Paule et des âmes du purgatoire.* La recette dépassa 4,000 francs, quoique les places fussent moitié moins chères qu'aujourd'hui : cette troupe, formée par Louis Riccoboni, qui joua les premiers amoureux sous le nom de *Lelio*, et qui est auteur de quelques pièces de théâtre et de divers ouvrages sur l'art dramatique et les spectacles, comptait en talents distingués : sa femme, Hélène Balletti, première amoureuse (*Flaminia*), femme d'esprit et de mérite; son beau frère, Joseph Balletti, deuxième amoureux (*Mario*); Rose Bennozi, épouse du précédent, deuxième amoureuse (*Silvia*), qui joua ces rôles avec succès pendant quarante-deux ans, rareté dont Mlle Mars offrit de nos jours un second exemple; l'*arlequin* Thomas Vizentini ou Thomassin; il y avait aussi un *pantalon*, un *docteur*, un *scapin*, un *scaramouche* et une *soubrette*. L'année suivante, elle recruta Dominique Biancolelli fils (*Pierrot* et *Trivelin*). Mais comme on ne jouait sur ce théâtre que des pièces et des canevas italiens, le public commençait à s'en dégoûter, lorsqu'en 1718 il y fut ramené par le *Port à l'Anglais*, comédie d'Autreau, la première comédie toute française qu'on y ait représentée, et dont le succès encouragea l'auteur, ainsi que Riccoboni père et fils, leurs camarades, Dominique et Romagnesi, et Gueulette, Legrand, Marivaux, Saint-Foix, Boissy, d'Allainval, Delisle, Moissy, etc., à donner un grand nombre de comédies françaises et de parodies, qui entremêlées de vaudevilles, de divertissements et de ballets, varièrent agréablement le répertoire des pièces italiennes. Les comédiens déjà se régissaient en société. En 1723, après la mort du régent, ils avaient substitué au titre de *Comédiens de S. A. R.* celui de *Comédiens du Roi*, quoiqu'il ne leur allouât que 15,000 fr. par an.

La Comédie-Italienne avait un rival redoutable dans l'*Opéra-Comique*, établi à la foire Saint-Germain depuis le commencement du siècle. Vainement, de concert avec l'Académie royale de Musique et la Comédie-Française, elle lui avait suscité toutes sortes de chicanes et d'entraves : nouveau Prothée, l'*Opéra-Comique* prenait toutes les formes, employait tous les expédients pour résister à ses ennemis privilégiés. Enfin, en janvier 1762, on réunit les deux spectacles; mais la fusion fut opérée dans la salle de la Comédie-Italienne, rue Mauconseil.

Avant la réunion des deux spectacles, la révolution musicale, retardée à l'Opéra par la résistance et les intrigues des *lullistes* et des *ramistes*, avait commencé à la Comédie-Italienne par *La Serva padrona*, musique de Pergolèse, jouée en 1746, dans sa langue naturelle, puis en 1754, avec des paroles françaises, et par deux autres intermèdes italiens, *Le Maître de Musique* et *La Bohémienne*, en 1755. Elle s'était propagée à l'Opéra-Comique, en 1753, par *Les Troqueurs*, de Vadé, musique de Dauvergne, qui avait tâché d'imiter la manière italienne; en 1757, par *Le Peintre amoureux de son modèle*, premier ouvrage du compositeur italien Duni, et par quelques-uns de ceux de Philidor et de Monsigny, auxquels il avait ouvert la route. Après la réunion, la révolution fit des progrès plus rapides, par les talents et la fécondité des mêmes compositeurs, auxquels se joignit, en 1769, Grétry (le *Molière* de la musique). Les pièces en vaudevilles furent alors négligées ainsi que l'ancien répertoire italien, et les comédies françaises à ariettes ou sans musique obtinrent la faveur exclusive du public. La Comédie-Italienne possédait l'excellent acteur et chanteur Caillot, Colalto (*Pantalon*), Ciavarelli (*Scapin*), Lejeune, Mme Bagnioli, Mlle Desglands, et plusieurs de ceux que nous avons cités. L'Opéra-Comique avait amené dans la nouvelle société : Mlle Deschamps (depuis Mme Bérard), Clairval (le *Molé* de la Comédie-Italienne), La Ruette, qui a donné son nom à l'emploi des baillis et des *Cassandre*. Les acquisitions plus récentes consistèrent principalement en acteurs et en chanteurs français. Ainsi, l'on vit débuter successivement Mlle Villette, qui épousa La Ruette, Trial et Mlle Mandeville, sa femme; Mme Billioni, Nainville, Michu, les deux sœurs Colombe et Adeline Riggieri, Mlle Lefèbre, qui a tant ajouté à l'illustration théâtrale de Dugazon, son mari; la bonne Mme Gonthier, etc. Ces nouvelles recrues, destinées à jouer et à chanter dans les pièces françaises, rendant désormais inutiles les comédiens italiens de naissance, dont plusieurs étaient morts sans avoir été remplacés, on congédia ceux qui restaient, en avril 1780, et on ne conserva que l'excellent Carlin et Camerani, qui abandonna la toque et le manteau de *Scapin* pour devenir semainier perpétuel de

la nouvelle administration en société. Alors commença l'ère la plus brillante de la Comédie-Italienne, qui avait retenu son ancien nom. On y vit arriver Carline, si bonne dans les soubrettes et les travestissements; M[me] Verteuil, Granger, que la jalousie de Molé avait empêché d'être reçu au Théâtre-Français. L'ancien répertoire français, déjà augmenté par les ouvrages de Favart, de Sedaine, etc., s'accrut encore de ceux de Monvel, de Marsollier, de Mercier, de La Chabeaussière, de Florian, de Desforges, etc.; des vaudevilles, remis à la mode par Piis et Barré, Radet, etc.; des opéras de Martini, Champein, Dezaides, et surtout de Dalayrac. De nouveaux chefs-d'œuvre de Grétry vinrent encore l'enrichir. Mais l'incendie de l'Opéra, près du Palais-Royal, ayant fait craindre un malheur plus grand dans le quartier étroit et populeux où était située la salle de l'Hôtel de Bourgogne, on accepta l'offre du duc de Choiseul, et sur le terrain qu'il céda fut construit, par l'architecte Heurtier, le théâtre Favart, qui a donné à une partie du boulevard le nom d'*Italien*, quoiqu'on n'ait pas voulu y placer sa façade. Son ouverture eut lieu le 18 avril 1783, et sa prospérité alla toujours croissant, jusqu'à l'époque de la révolution de 1789 : là débutèrent l'infatigable Chenard, qui pendant quarante ans a chanté avec succès les premières basses-tailles en tous genres; M[lle] Regnault (qui depuis épousa le poëte d'Avrigny), à la voix si fraîche, si pure et si flexible; M[me] Saint-Aubin, au jeu si vrai, si expressif, si gracieux, si varié, si universel, car elle excellait dans la comédie et dans le drame, comme dans l'opéra comique; Solié, bon comédien, agréable compositeur, qui, le premier à ce théâtre sut adapter la méthode italienne au chant français; Elleviou, qui depuis, comme acteur et comme chanteur, fut un des principaux soutiens de ce théâtre. Là furent joués les premiers opéras de Berton, de Jadin, de Kreutzer, de Méhul; les premiers ouvrages de Dejaure, de Fiévée, etc. Aucun spectacle n'offrait un ensemble plus parfait. Mais la jalousie et la discorde se mirent entre les sociétaires, au moment où ils auraient eu le plus besoin d'être unis. Lorsqu'en 1787 on fit venir à Paris un opéra buffa, il fut question de le mettre à la Comédie-Italienne, où il aurait joué trois fois la semaine, et alterné avec les acteurs qui ne jouaient que des comédies françaises. Ce théâtre aurait alors un peu mieux justifié son titre. Cette idée ne fut cependant réalisée qu'au *Théâtre de Monsieur* (*voyez* FEYDEAU), où dès 1789 on représentait des comédies et des opéras français et italiens. Le nouveau spectacle offrait une rivalité redoutable à la Comédie-Italienne, qui s'obstinait ridiculement à conserver ce nom. Plus tard, la liberté, l'indépendance, l'abolition des priviléges, firent éclore une foule de théâtres dans Paris. Les comédiens italiens chantants voulurent seuls soutenir la concurrence musicale contre le *Théâtre de Monsieur*. Ils expulsèrent, en 1790, leurs camarades, qui ne jouaient que le drame et la comédie, et ceux-ci allèrent s'établir au Théâtre du Marais, dont Courcelles, l'un d'eux, fut le directeur. Les acteurs restés au Théâtre Favart suppléèrent à leur départ en jouant dans la comédie, le drame et l'opéra comique; mais comme ils avaient également renoncé au vaudeville, Rosières, celui d'entre eux qui réussissait le mieux dans ce genre, se concerta avec Piis et Barré pour fonder le Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres. Enfin, après le 10 août 1792, ils prirent le titre d'*Opéra-Comique national de la rue Favart*, lorsque le départ des bouffons italiens leur permettait de garder plus raisonnablement un nom auquel ils avaient tenu si longtemps. H. AUDIFFRET.

La révolution de 1793 couvrit la voix des chanteurs italiens. Sous le consulat, on reprit à petit bruit toutes les habitudes du passé. L'*opéra buffa* ressuscita en s'alliant au théâtre de Picard, d'abord salle Louvois, puis à l'Odéon. C'est là que madame Barilli fit entendre sa voix d'une fraîcheur et d'une pureté inaltérables. Auprès d'elle se groupaient le beau ténor Crivelli, Porto, à la basse-taille mordante, Tachinardi, à la taille de nain, mais à la voix enchanteresse. La Restauration nous amena madame Catalani, la cantatrice des congrès, voix surprenante par son timbre argentin et ses vibrations éclatantes, mais toujours la même qu'on l'avait entendue la première fois. De plus, son orgueil insatiable ne pouvait souffrir aucune rivalité. Chargée de la direction du théâtre, elle s'entoura des médiocrités les plus pâles, et finit par le désorganiser complétement. Il y eut lacune pour les amateurs d'*opéra buffa* depuis le milieu de 1818 jusqu'au printemps de 1819. Alors le gouvernement mit ce théâtre sous la même direction que le grand Opéra.

Là commença une nouvelle révolution musicale, que nous voyons aujourd'hui sur son déclin, tant les révolutions vont vite au dix-neuvième siècle! Longtemps quelques chefs d'œuvre de Cimarosa, de Paisiello, de Guglielmi, *Il Matrimonio segreto*, *La Molinara*, *Les Horaces*, un ou deux opéras de Mozart, avaient suffi aussi aux jouissances des *dilettanti*. Un peu plus tard l'école intermédiaire de Fioravanti, Generali (le maître de Rossini), Mayer et Paër, avait agréablement varié les plaisirs du public. En 1819 la renommée d'un jeune compositeur, dont les chants enivraient toute l'Italie, ayant percé jusqu'à la rue de Richelieu, il fallut bien donner aux amateurs un échantillon de la nouvelle musique, ne fût-ce que pour essayer leur goût. On se rappelle encore l'espèce d'hésitation avec laquelle les habitués de la petite salle Louvois accueillirent la première représentation de *Il Barbiere* de Rossini. C'étaient des effets tout nouveaux; les vieux classiques étaient déroutés avec ce rhythme saillant, vif et pressé, avec cette profusion de *crescendo*, ce style rapide, haché, capricieux, semant les idées sans en développer aucune; mais lorsqu'au lieu de madame Ronzi-Debegnis, ce fut madame Mainvielle-Fodor qui prêta au rôle de Rosine le charme de sa voix veloutée, flatteuse et pénétrante, alors l'effet fut magique; il n'y eut plus d'opposition possible. La même cantatrice inaugura le triomphe de *La Gazza ladra*. Madame Pasta, avec son jeu admirable et sa voix expressive, quoiqu'un peu voilée, nous révéla les beautés d'*Otello*, de *Tancrède*. L'organe agile et brillant de mademoiselle Mombelli fit valoir *La Cenerentola* et *La Donna del Lago*. Enfin, deux jeunes cantatrices continuèrent cette vogue : l'une, mademoiselle Sontag, unique par sa voix pure et légère, d'une finesse et d'une flexibilité prodigieuses; l'autre, madame Malibran, douée de grandes facultés, inégale, exagérée et surprenant l'admiration au milieu de ses écarts parfois sublimes.

Le règne musical de Rossini se consolida en France et par toute l'Europe comme en Italie. Le fécond *maestro* vint lui-même à Paris surveiller la mise en scène de ses ouvrages; il en composa ou en arrangea pour l'Opéra Français; la réforme s'étendit jusqu'aux chanteurs, et l'on put croire un moment que l'*urlo francese* allait disparaître de nos théâtres. Longtemps les opéras de Rossini défrayèrent presque exclusivement notre répertoire lyrique, à part quelques essais de ses imitateurs Mercadante, Pacini, Donizetti et d'un jeune rival, plus heureux que les autres, l'auteur de *La Straniera*, du *Pirate*, de *Norma*, Bellini, qui certes n'a pas toute la vigueur et l'exubérance de Rossini, mais possède peut-être un style plus simple et plus périodique, des idées habilement développées et une expression toujours juste. ARTAUD.

THÉÂTRES DE SOCIÉTÉ. Au siècle dernier comme aujourd'hui, un des ridicules de la société parisienne fut de vouloir s'amuser à jouer la comédie dans les salons. On a été plus loin, et certains amateurs ont poussé l'*amour de l'art* jusqu'à construire de véritables salles de spectacle dans leurs hôtels, et à faire ainsi concurrence aux théâtres payants; car, une fois les salles construites, on tient toujours à les remplir et à ne pas jouer devant les banquettes; et nécessairement alors la société y devient des plus mêlées. M[me] de Montesson, il faut le reconnaître, était à cet égard plus scrupuleuse qu'on ne l'est aujourd'hui Pour la peinture de

ce travers de notre époque, nous renverrons le lecteur à l'article CASTELLANE (Hôtel).

THÉBAÏDE. C'est d'abord le territoire de Thèbes, puis un nom donné à l'Égypte supérieure d'après sa capitale, et qu'Hérodote emploie déjà dans ce sens. Suivant Strabon, la Thébaïde contenait dix *nomes*, ou provinces, et s'étendait au nord jusqu'au Térot copte, le Darout-el-Scheris actuel. C'est de là qu'est dérivé le canal Bahr-Youssouf, conduit dans le Fayoum, et qui dans toute son étendue appartient à l'Égypte centrale. Au sud, les limites de la Thébaïde sont aussi celles de l'Égypte; et Hérodote parle de Syène, située tout à son extrémité méridionale, comme d'une ville appartenant à la Thébaïde.

THÉBAINE ou THÉBÉENNE (Légion). *Voyez* SAINT MAURICE.

THÈBES, nom de plusieurs villes de l'antiquité, dont la plus célèbre était la capitale de la Haute Égypte. Le nom est d'origine égyptienne, et se prononce dans les inscriptions hiéroglyphiques *Ap*, ou avec l'adjectif féminin *Tap*, d'où on a fait *Thèbé* et *Thèbes*. Le pluriel n'est pas non plus rare en hiéroglyphes; mais alors le nom se prononce *Nap*. La véritable signification du mot *Ap* était celle d'un certain petit sanctuaire d'Ammon, comme il en existait beaucoup à Thèbes. Outre son nom populaire de *Tap*, la ville, comme la plupart des grandes villes d'Égypte, avait encore un second nom saint, provenant du dieu local particulier, Ammon. On l'appelait *la ville d'Ammon;* aussi les Grecs pour la désigner employaient-ils un second nom, *Diospolis*, mais dont Hérodote ne se sert pourtant pas encore. Dans l'Ancien Testament Thèbes est appelée *No* et *No-Ammon* (Nou-Amoun). Ce nom paraît devoir être dérivé du mot *non* de l'ancienne langue égyptienne, signifiant *ville*, qui a disparu dans la langue copte, mais qui était la dénomination ordinaire dans la langue hiéroglyphique; et la suppression de l'addition *Ammon* pourrait bien dater de l'époque où Thèbes était la capitale de tout le pays, l'*urbs* d'Égypte. C'est ce qui expliquerait comment saint Jérôme et d'autres encore après lui ont pu traduire *No* par *Alexandrie*. Diodore rapporte une tradition suivant laquelle Thèbes aurait été fondée par Osiris, qui l'aurait appelée d'après Isis. Les savants modernes en ont bien à tort conclu que Thèbes avait été fondée à une époque antérieure aux temps historiques. Diodore à sans doute confondu ici Thèbes avec This, ville de la Haute Égypte, qui fut la plus ancienne résidence des rois d'Égypte et à laquelle seule peut s'appliquer cette tradition, ses dieux locaux étant Osiris et Isis. Sur les monuments Thèbes est à peine nommée avant la onzième dynastie de Manéthon (environ deux mille cinq cents ans av. J.-C.), de même qu'Ammon, son dieu local, et n'était peut-être jusque alors qu'une ville de province très-peu importante. Les dynasties antérieures résidaient généralement à Memphis, ville de la Basse Égypte. La onzième soumit de nouveau la Haute Égypte à la Basse Égypte, et établit sa résidence à Thèbes. Les plus anciens tombeaux de rois dans les roches des vallées de la Libye appartiennent à cette dynastie. Les grands Pharaons de la douzième dynastie gouvernaient déjà de Thèbes tout le royaume. On bâtit alors le grand temple d'Ammon sur la rive orientale du Nil. Pendant la domination des *Hiksos*, qui suivit cette douzième dynastie, la splendeur de Thèbes déchut beaucoup, quoiqu'elle fût encore le siége d'une dynastie de la Haute Égypte, mais peut-être pas indépendante. Après l'expulsion de *Hiksos*, la ville d'Ammon redevint la capitale de toute l'Égypte, et Ammon lui-même fut érigé en roi des dieux du pays. Les dynasties thébaines, depuis la dix-septième jusqu'à la vingtième, qui régnèrent du dix-septième au douzième siècle av. J.-C., portèrent Thèbes à l'apogée de sa splendeur. La plupart de ses magnifiques temples et de ses tombeaux creusés dans le roc vif appartiennent à cette époque. Les dynasties de la Basse Égypte parvinrent au trône avec la vingt-et-unième dynastie. Thèbes fut peu à peu éclipsée par Memphis. La conquête de l'Égypte par les Perses aux ordres de Cambyse eut pour suites de grandes dévastations à Thèbes. La dynastie grecque jugea politique de remplacer la capitale des anciens pharaons de la Haute Égypte par une ville grecque de fondation nouvelle. Ptolémée Lagus I[er] enleva à Thèbes une grande partie de son antique importance en fondant Ptolémaïs, de même qu'en fondant Alexandrie Alexandre avait ruiné Memphis. Strabon mentionne déjà Ptolémaïs comme la plus grande ville de la Thébaïde, et pour la grandeur et l'étendue la compare à Memphis. De première ville du royaume qu'elle était autrefois, Thèbes arriva à ne plus en être que la quatrième. Son ancienne enceinte n'était plus remplie, et elle s'était divisée en plusieurs localités, que Strabon mentionne déjà. Toutefois, la ville du temple demeura intacte. Germanicus, noble caractère et esprit éclairé, qui la visita *antiquitatis cognoscendæ causa*, admira encore les *magna vestigia veterum Thebarum*, et se fit expliquer par les prêtres les inscriptions hiéroglyphiques qui sur les murailles du grand temple témoignaient de la splendeur et de la prospérité de l'ancienne ville. Il est encore question d'agrandissements et de restaurations des temples de Thèbes, tant à l'époque grecque qu'à l'époque romaine, jusque sous le règne d'Antonin. Sous la domination arabe quatre villes distinctes se formèrent sur l'emplacement de l'ancienne Thèbes: Karnak et Louqsor sur la rive droite, Medinet-Habou et Gournah sur la rive gauche. A Karnak on voit encore les admirables ruines de l'ancien temple, qui avait 666 mètres de long, et dont le célèbre hypostyle contenait 134 colonnes, dont quelques-unes avaient jusqu'à 22 mètres d'élévation. A une demi-heure en amont du fleuve se trouve le temple de Louqsor, construit vers l'an 1,500 av. J.-C., par Aménophis III. Sur la rive libyenne du Nil, le long des limites du désert, se trouvent les ruines d'une longue suite de magnifiques édifices, parmi lesquels on remarque surtout le temple de Gournah, construit par Séthos I[er], au quinzième siècle av. J.-C., le temple construit par Ramsès II, au quatorzième siècle av. J.-C., et que Diodore décrit déjà en le désignant comme le temple-tombeau du roi Osymandyas, celui de Ramsès III datant du douzième siècle av. J.-C., ainsi qu'un temple de la reine Noumt-Amen et de son frère Thoutmosis III, sculpté en grande partie dans le roc libyen. Plus loin, dans une verte vallée, se trouvent les deux colosses de Memnon, appelés par les Arabes *Schama* et *Thama* ou les idoles (*sanamât*), dont celui qui est situé au nord est connu sous le nom de statue vocale ou *sonore*. Ils formaient jadis les gardiens d'un temple qui a disparu, et représentaient le roi Aménophis III, qui avait construit ou agrandi ce temple. Dans les montagnes de Libye situées tout près de là se trouvent les vallées dans les rochers desquelles sont taillés les tombeaux des rois des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième dynasties, appelés par les Arabes *Bab* ou *Biban-el-Molouq* (les Portes des Rois). Dans une vallée située au sud, derrière Médinet-Habou, se trouvent les tombeaux d'une foule de princesses des dix-neuvième et vingtième dynasties, de celles que Diodore désigne sous le nom de *Pallacides de Zeus* (Ammon). La ville de Thèbes proprement dite était située sur la rive droite du Nil, tout autour de la ville-temple de Karnak. Mais les ruines en gisent aujourd'hui enfouies, sauf une partie au nord du grand temple, sous le sol de la vallée, qui chaque année s'élève davantage. Le surnom homérique de *ville aux cent portes* (*Hekatompylos*) avait bien plutôt trait, si tant est que cela puisse faire question, à la prodigieuse quantité de hauts *pylones* de temple qu'aux portes de la ville. Les Grecs donnaient le nom de *Memnonia* à la partie occidentale de Thèbes, à cause de la longue suite de temples magnifiques qui se succédaient le long de la montagne de Libye, et qui étaient destinés au culte de leurs royaux constructeurs après leur mort.

Wilkinson a publié un grand plan de la plaine de Thèbes, relevé avec le plus grand soin. On en trouve un autre sur une échelle réduite, mais rectifiée, dans l'ouvrage de l'ex

pédition prussienne en Égypte, qui contient également des plans particuliers de chacun des différents temples.

THÈBES, appelée aujourd'hui *Thiva*, capitale de la Béotie et l'une des villes les plus importantes de la Grèce antique, patrie de Pindare, d'Épaminondas et de Pélopidas, fut fondée, suivant la tradition, vers l'an 1500 av. J.-C., dans une plaine onduleuse, sur les rives de l'Ismène, par Cadmus, qui y construisit d'abord une citadelle appelée *Cadmea*, et autour de laquelle s'éleva peu à peu la ville, qui était défendue par sept tours. Les pierres du mur qui lui servait d'enceinte se joignirent d'elles-mêmes aux accords harmonieux de la lyre d'Amphion. En s'agrandissant la ville s'orna d'une foule de temples et d'édifices publics remarquables par le luxe de leur architecture, et aussi de statues : ses environs étaient délicieux. Sa plus ancienne forme de gouvernement fut la forme monarchique ; à cette obscure époque se rattache le sort tragique des premières familles souveraines qui jouent un si grand rôle dans la poésie grecque, notamment de la famille d'Œdipe, ainsi que le récit de la lutte des sept-chefs (vers l'an 1225 av. J.-C.) et de l'expédition des Épigones. A l'époque de la guerre de Troie, Thèbes gisait encore en ruines ; et elle ne fut reconstruite par les Béotiens que soixante ans après. A l'époque des guerres des Perses, pendant lesquelles Thèbes et presque toute la Béotie prirent ouvertement parti pour les envahisseurs, ce pays obéissait à une oppressive oligarchie, qui se maintint encore pendant la guerre du Péloponnèse. Plus tard, la constitution participa tout à la fois de l'aristocratie et de la démocratie. Dans cette dernière guerre les Thébains rendirent des services essentiels aux Spartiates ; et ils n'obtinrent pas moins de succès dans les luttes qui eurent encore lieu entre Athènes et Sparte, où celle-ci se mêla d'ailleurs arrogamment de ses affaires intérieures. Cependant le Spartiate Phœbidas finit, en l'an 385 av. J.-C., par s'emparer de la cidatelle de *Cadmea*, d'accord avec le chef du parti aristocratique, Léontiadès. Plusieurs démocrates furent tués, d'autres se réfugièrent à Athènes ; dans le nombre se trouvait Pélopidas, ce courageux jeune homme ; et une poignée de conjurés sauvèrent alors Thèbes, en massacrant les aristocrates (an 378 av. J.-C.) et en chassant de *Cadmea* la garnison spartiate, avec l'aide des Athéniens. Vers cette époque, Thèbes, en réduisant les autres villes de la Béotie à une espèce de dépendance, parvint à jouer en Grèce un rôle aussi important que Sparte et Athènes ; mais elle ne conserva sa prééminence que tant qu'elle eut à sa tête Pélopidas et Épaminondas, citoyens aussi remarquables par leurs talents que par leur patriotisme et leur valeur (*voyez* BÉOTIE). Les Thébains ayant repoussé la pacification générale de la Grèce proposée dans ses propres intérêts par le roi de Perse, afin de ne pas se trouver abandonnés aux vengeances de Sparte, le Spartiate Cléombrote entreprit, à la tête d'une nombreuse armée, de délivrer les Béotiens du joug de Thèbes ; mais il fut vaincu par Épaminondas, en l'an 371 av. J.-C., à la bataille de Leuctres. Cette glorieuse victoire valut aux Thébains beaucoup de nouveaux alliés, notamment les habitants du Péloponnèse ; et Sparte sentit alors la prépondérance de Thèbes, qui commença à devenir un sujet d'inquiétude pour Athènes. Il en résulta entre ces deux villes une alliance créée par le sentiment du péril commun, qui mit momentanément obstacle aux progrès ultérieurs d'Épaminondas dans le Péloponnèse, quoique Pélopidas à la même époque ajoutât à la considération des armes thébaines, en Thessalie, en intervenant contre l'oppression du tyran Alexandre de Phères, et en Macédoine en protégeant l'héritier légitime du trône. Cependant, les Arcadiens avaient fini par s'affranchir complétement de la domination de Thèbes et par dominer eux-mêmes dans le Péloponnèse. Épaminondas se décida donc à envahir cette contrée ; et aussitôt les Spartiates de marcher à sa rencontre. La sanglante bataille de Mantinée décida enfin, en l'an 362 av. J.-C, de la prééminence des deux nations en présence. Les Thébains y remportèrent la victoire ; mais le grand Épaminondas y perdit la vie. De cette époque date la décadence de Thèbes, comme celle de tous les autres grands États de la Grèce. Les progrès accélérés de la corruption des mœurs y contribuèrent beaucoup ; et le roi de Macédoine Philippe II sut habilement tirer parti de cet affaissement général pour la réussite de ses plans ambitieux. Au lieu de réunir leurs forces en présence du danger commun, les Grecs s'affaiblirent encore en se combattant les uns les autres pendant dix ans, à partir de l'an 356, dans la guerre dite *Sacrée* ou de la Phocide, où les Thébains prirent parti contre les Phocéens ; puis, quand ils eurent été vaincus par ceux-ci, ils invoquèrent le secours du roi Philippe. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'un plus grand péril encore les menaçait de ce côté, et ils s'allièrent en conséquence avec les Athéniens et d'autres États grecs ; mais la journée de Chéronée fut, en l'an 338 av. J.-C., le tombeau de leur indépendance. Les Thébains, qui durent alors recevoir une garnison macédonienne dans leurs murs, s'étant révoltés à la mort de Philippe contre son successeur Alexandre, et ayant essayé d'expulser les Macédoniens de la citadelle, le nouveau roi accourut, et prit d'assaut leur ville, qu'il détruisit. 6,000 Thébains furent tués et 30,000 vendus comme esclaves. Le vainqueur n'épargna que les temples et la maison de Pindare. Vingt ans plus tard, Cassandre et les Athéniens entreprirent, il est vrai, de reconstruire Thèbes ; mais dans la guerre des Romains contre Mithridate, l'appui qu'elle donna au roi de Pont fut encore sévèrement châtié. Dès lors ce ne fut plus qu'un bourg sans importance ; et au deuxième siècle de notre ère il ne restait plus la moindre trace de la ville basse. Leake, dans ses *Travels in Northern Greece* (Londres, 1835) a donné une description exacte, avec plan, des ruines de l'ancienne ville.

THÉ DU MEXIQUE. *Voyez* ANSÉRINE.

THÉ DU PARAGUAY, THÉ DES APALACHES. *Voyez* HOUX.

THÉINE, alcaloïde, qui cristallise en longues aiguilles, soyeuses, blanches, perdant à 100° deux équivalents d'eau. Il est amer, fusible à 177° et sublimable à 384°. C'est une substance identique à celle qui dans le café a reçu le nom de *caféine*.

THÉISME. *Voyez* DÉISME.

THEISS (La), en hongrois *Tissa*, en slave *Tisa*, le plus grand affluent du Danube et après lui le cours d'eau le plus important de la Hongrie, en même temps que le plus poissonneux qu'il y ait en Europe, prend sa source dans le comitat de Marmaros, près des frontières de la Gallicie, dans les Karpathes, et se jette dans le Danube, au-dessous de Titel. La distance directe entre sa source et son embouchure est de 44 myriamètres, mais en tenant compte des nombreuses sinuosités qu'elle décrit elle est de 110 myriamètres. Son bassin, qui comprend la moitié orientale de la Hongrie, le Banat et toute la Transylvanie, sauf son extrémité sud-est, comprend une superficie de 1,862 myriamètres carrés ; sa largeur moyenne varie entre 180 et 360 mètres. Elle reçoit le tribut des eaux de la Bodrog, près de Tokay, de la Hernod, au-dessous de Tokay, de la Zagyva près de Szolnok, du Szamos près d'Olesva, du Kœrœs près de Csongrad, de la Maros près de Szegedin, et de la Bega près de Titel. Tant qu'elle coule au milieu des montagnes, ses eaux sont d'une limpidité et d'une rapidité extrêmes ; elles deviennent bourbeuses et lentes, quand elles ont atteint le pays de plaines. D'énormes travaux entrepris dans ces derniers temps pour régulariser son cours ont fait disparaître et ont transformé en terrains arables une bonne partie des marais qui avaient pour origine, dans la partie inférieure de son cours, les fréquentes inondations, et qui y formaient des foyers de pestilence.

THELLUSSON (PIERRE-ISAAC), riche négociant de Londres, qui par son singulier testament a tant fait parler de lui, descendait d'une famille protestante française, qui à l'époque des persécutions religieuses émigra à Genève, où elle acquit des richesses et de la considération. Il était l'un

des plus jeunes fils d'*Isaac* Thellusson, lequel avait passé la plus grande partie de sa vie à la cour de Versailles en qualité de résident genevois. A sa mort, arrivée en 1797, il laissait une veuve et trois fils, qui tous du vivant même de leur père avaient fait des fortunes considérables, soit dans les affaires, soit par des mariages. Aux termes de son testament, sa veuve et ses trois fils n'héritèrent que d'une faible part de sa fortune. La plus forte partie de l'héritage, d'une importance totale de 700,000 liv. st. (17,500,000 fr.), dont 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.) en fonds publics, fut confiée à l'administration d'exécuteurs testamentaires, tenus d'ajouter chaque année au capital les intérêts qu'il aurait produits, et ce jusqu'à la mort des trois fils du testateur, de leurs enfants et de ceux qui leur naîtraient encore dans les neuf mois qui suivraient l'ouverture du testament. En un mot, la succession du défunt ne devait s'ouvrir qu'après la mort de ses fils et petits-fils, dès lors au profit seulement de ses arrière-petits-enfants. A ce moment le capital accumulé devait être divisé en trois parts, et chacune de ces parts être attribuée aux représentants des trois branches; si l'une des branches venait à s'éteindre auparavant, le capital ne devait plus être divisé qu'en deux parts. Si une seule branche subsistait encore, à elle la totalité de l'héritage pour, à son défaut, revenir à l'État, qui devait le consacrer à l'amortissement de la dette publique. A la mort de Pierre-Isaac Thellusson, l'aîné et le plus jeune de ses fils avaient chacun deux fils. Son fils cadet était sans enfant, et n'a pas eu de postérité. Le plus jeune eut en outre, dans les neuf mois qui suivirent la mort de son père, deux fils jumeaux. Comme un espace de soixante à soixante-dix ans devait s'écouler avant que ces neuf individus, fils et petits-fils du testateur, pussent être morts, il y avait chance que le capital primitif de 700,000 liv. st. s'élevât au moment du partage à la somme d'au moins *dix-neuf millions sterling* (375 millions de fr.). On pouvait même admettre que la liquidation de la succession fût encore retardée d'une dixaine d'années, s'il restait à ce moment un seul arrière-petit-fils du testateur et qu'il fût mineur; cas auquel le capital total s'élèverait alors à trente-deux millions sterling (*huit cents millions de francs*).

Lord Rendlesham, fils aîné du testateur, chercha à faire infirmer l'acte des dernières volontés de son père en raison des clauses étranges et inaccoutumées qu'il contenait. Mais lord Ellenborough, alors chancelier, maintint la validité du testament, et la cour du Banc du roi n'admit pas qu'il y eût lieu d'en appeler au parlement, attendu qu'il n'existait aucun texte de loi contraire aux dispositions testamentaires de Pierre-Isaac Thellusson. Le parlement respecta la sentence rendue par les juges; mais en 1805 il fut fait une loi prohibant désormais toute accumulation d'intérêts composés au delà d'une période de vingt-un ans.

THÈME (du grec θέμα, position), matière d'un discours, d'une dissertation. En musique, on appelle ainsi le motif qui sert de base à un morceau.

THÈME DE NATIVITÉ. *Voyez* Horoscope.

THÉMIS, fille d'Uranos et de Gæa, épouse de Jupiter, dont elle eut les Heures et trois adorables sœurs, l'Équité, la Justice et la Paix. Elle est la déesse de l'ordre légitime, la protectrice du droit, la justice personnifiée. Elle habitait l'Olympe, où elle était chargée de convoquer l'assemblée des dieux et de présider à leur table. Elle paraît en outre comme la déesse de la divination, et à ce titre elle était après Gæa, mais avant Apollon, la protectrice de l'oracle de Delphes. On l'adorait en plusieurs endroits. Comme déesse de la justice; les modernes la représentent un bandeau sur les yeux, tenant d'une main une balance et de l'autre un glaive.

THÉMIS (*Astronomie*), planète télescopique découverte par M. de Gasparis, le 6 avril 1853. Sa distance moyenne au Soleil est représentée par 3,142, en prenant celle de la Terre pour unité. La durée de sa révolution sidérale est de 2034 jours. Son orbite, dont l'excentricité est égale à 0,123, a une inclinaison de 0° 49′ 26″.

E. Merlieux.

THÉMISON, célèbre médecin grec, contemporain d'Auguste, et qui habitait Laodicée. Élève d'Asclépiade, il fonda la secte des méthodiques, opposée à celle des empiriques.

THÉMISTOCLE, l'un des plus grands capitaines et des plus célèbres généraux qu'ait eus la Grèce, naquit à Athènes, l'an 514 av. J.-C. Naturellement ambitieux et avide de gloire, il montra de bonne heure une passion des plus vives pour les affaires publiques; et en profitant habilement des circonstances, de même qu'en faisant d'immenses dépenses, il réussit à attirer sur lui l'attention de la foule et à se créer un parti. Tout retentissait alors de l'éclat de la bataille de Marathon (an 490 av. J.-C.). Chacun connaît le mot de Thémistocle, qui était inquiet et sombre depuis la nouvelle de cette victoire, qui avait sauvé sa patrie. « Les trophées de Miltiade m'empêchent de dormir! » Quoi qu'il en soit, son coup d'œil des lors fut plus juste que celui de ses concitoyens. Tous regardaient cette victoire comme la fin de la guerre contre les barbares. Thémistocle, qui entrevoyait de grandes choses dans l'avenir et des services non moins glorieux qu'il pourrait, lui aussi, rendre à sa patrie, détrompa les Athéniens, et ne leur permit pas de s'endormir dans une sécurité qui leur aurait été fatale. Après la mort de Miltiade, il se trouva avec Aristide, si célèbre par son équité, l'arbitre des destinées d'Athènes. En prenant parti pour le peuple, il chercha alors à atteindre le but de toute son ambition et à gouverner seul sa patrie. Il fit donc appliquer la peine de l'ostracisme à Aristide, alors encore l'un des coryphées du parti aristocratique, en propageant activement lui-même des rumeurs calomnieuses qui représentaient son rival comme songeant à exclure le peuple des fonctions judiciaires. En même temps ce fut lui qui fit rendre par l'assemblée du peuple une décision en vertu de laquelle le produit des mines d'argent de Laurion devait être employé à la construction d'une flotte; interprétant ainsi une réponse de l'oracle qui conseillait aux Athéniens de chercher leurs moyens de défense derrière des murailles de bois, parce qu'avec sa sagacité naturelle il voyait bien qu'en raison de la prépondérance que ses forces de terre assuraient à Sparte, il n'y avait de puissance et même de salut possibles pour Athènes que dans la création d'une marine. A l'approche de l'immense armée perse, aux ordres de Xerxès Ier, qui tentait encore une fois de conquérir la Grèce, Thémistocle s'efforça vainement de déterminer tous les peuples de la Grèce à unir leurs forces pour repousser l'invasion des barbares; Sparte avec la confédération du Péloponnèse, et Athènes avec Thespie et Platée tinrent seules tête à l'ennemi commun. Après l'héroïque dévouement de la poignée de Spartiates et de Platéens qui se firent tuer jusqu'au dernier en défendant le passage des Thermopyles, l'armée des Perses se dirigea vers l'Attique sans plus rencontrer d'obstacles sur sa route, et incendia Athènes, que Thémistocle avait conseillé à ses concitoyens d'abandonner. Pendant ce temps-là, la flotte combinée des Grecs, à la suite de deux engagements livrés à Artemisium et restés indécis, s'était retirée à Salamis; et Thémistocle, qui déjà n'avait pu qu'à prix d'or déterminer le Spartiate Eurybiades, le véritable général en chef, à persister dans la lutte, contraignit, en recourant à la ruse, les Péloponnésiens à livrer de nouveau une bataille navale, dont le résultat fut la brillante victoire remportée dans les eaux de Salamis, le 23 septembre de l'an 480 av. J.-C.; victoire qui délivra la Grèce du joug des Perses et porta la gloire de Thémistocle à son apogée. Dès lors son nom ne fut plus seulement célèbre dans sa ville natale, mais dans tous les autres États de la Grèce, surtout lorsque la rupture du pont jeté sur l'Hellespont eut contraint Xerxès à s'en retourner en Asie. Athènes fut alors reconstruite, sous la direction de Thémistocle, dans de plus larges proportions; et malgré la jalousie qu'inspirait à Sparte l'accroissement de sa rivale, elle fut promptement entourée de fortifications, et son port le Pirée achevé (*voyez* Athènes). A partir de ce moment un antagonisme visible se manifesta

entre les Etats aristocratiques et les Etats démocratiques de la Grèce ; et c'est Athènes qui représente l'élément démocratique et en défend les intérêts. Il ne laissait pourtant pas que d'y subsister toujours un parti aristocratique, qui réussit à faire considérer la puissance extraordinaire exercée par Thémistocle comme un danger pour la constitution, et enfin, en l'an 473, aidé par les intrigues secrètes des Spartiates, à faire appliquer à ce grand citoyen la peine de l'ostracisme. Thémistocle se réfugia d'abord à Argos ; puis, soupçonné d'avoir pris part aux coupables intelligences nouées par Pausanias avec les Perses, il se retira à Corcyre, et ensuite chez Admète, roi des Molosses. La haine des Spartiates l'ayant encore poursuivi dans cet asile, Thémistocle se retira auprès d'Artaxerxès Ier, qui lui assigna pour vivre le revenu des impôts de trois villes, Magnésie, Myus et Lampsaque. C'est là aussi qu'il mourut, empoisonné peut-être, mais sans avoir jamais rien entrepris contre sa patrie.

THÉNARD (Louis-Jacques, baron), né à Nogent-sur-Seine, le 4 mai 1774, vint de bonne heure à Paris, où il se consacra à l'étude de la chimie ; et dès l'âge de vingt ans il obtenait une place de répétiteur du cours de chimie à l'École Polytechnique. Ses vastes connaissances, son infatigable ardeur pour le travail lui méritèrent de bonne heure la chaire de chimie au Collége de France et celles de l'École Polytechnique et de la Faculté des Sciences. Charles X, à son avénement au trône, lui conféra le titre de baron. Dès 1810 l'Académie des Sciences l'avait admis dans son sein. Envoyé en 1827 à la chambre des députés, il y vota l'adresse des 221, et ne fut cependant point réélu aux élections de 1831. Le nouveau gouvernement créé à la suite de la révolution de Juillet l'avait tout aussitôt appelé à faire partie du conseil royal d'instruction publique, et en 1833 il le créa pair de France. En 1837 Thénard se démit volontairement de sa chaire à l'École Polytechnique, et en 1840 de celle de la Faculté des Lettres. Il est mort en 1857. La plupart de ses beaux travaux relatifs à la science, qui lui doit une partie notable de ses progrès, ont été publiés conjointement avec ceux de Gay-Lussac sous le titre de : *Recherches physico-chimiques* (2 vol., Paris, 1816). Les recueils spéciaux, tels que le *Journal de Physique*, les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, les *Annales de Physique et de Chimie*, les *Annales de Chimie*, le *Journal de l'École Polytechnique*, le *Bulletin des Sciences de la Société Philomatique*, contiennent de lui un grand nombre de savantes dissertations. On a aussi de lui un *Traité de Chimie*, qui ne formait à l'origine (1813-1816) que 4 volumes, et dont la septième et dernière édition, publiée en 1836, se compose de 5 forts volumes in-8°.

THÉOBRÔME (du grec Θεός, dieu, et βρῶμα, mets, aliment), nom donné par Linné au cacaoyer.

THÉOCRATIE, gouvernement où Dieu est regardé comme l'unique souverain et où les lois sont considérées comme des ordres émanés de lui. Les prêtres, chargés d'annoncer et d'expliquer les ordres de Dieu, y sont les représentants du souverain invisible, qui peut d'ailleurs conférer aussi cette mission à d'autres élus.

Cette forme de gouvernement suppose chez le peuple où elle existe un état d'innocence et une grande simplicité de mœurs ; aussi ne la rencontre-t-on que chez quelques peuples de l'antiquité. La plus célèbre constitution théocratique est celle que Moïse donna aux Hébreux. Cette théocratie dura jusqu'à Saül : alors l'État devint monarchique. Athènes eut une théocratie passagère : pendant que les enfants de Codrus se disputaient le pouvoir, le peuple abolit la royauté, et déclara Jupiter seul roi du pays. Le gouvernement des Incas au Pérou était théocratique.

THÉOCRITE, *Simichide*, ou petit-fils de Simichus, le plus célèbre des poëtes bucoliques de l'antiquité, qui florissait vers l'an 277 av. J.-C., naquit à Syracuse, dans un rang obscur ; son père se nommait Proxagoras et sa mère Philine. Il reçut des leçons de Philétas de Cos, soit dans cette île, soit à Alexandrie, où ce poëte élégiaque avait eu pour élève Ptolémée Philadelphe. Théocrite conduisait les troupeaux de son père sur les montagnes, où il composa ses idylles, en face de la nature, qu'il a peinte avec des couleurs si vives et si vraies. Il reçut des bienfaits de Hiéron le jeune, courageux défenseur de la Sicile contre les Carthaginois, l'ami et le protecteur des arts. Appelé en Égypte par Ptolémée, prince guerrier, et le fondateur de la bibliothèque d'Alexandrie, il fut regardé comme le premier des sept poëtes qui composaient la fameuse Pléiade, dans laquelle on distinguait Aratus et Lycophron. Nous ne savons rien de positif sur l'époque, sur le lieu, sur le genre de sa mort. On peut conjecturer qu'elle arriva vers l'année où Marcellus, après s'être emparé de Syracuse, si longtemps défendue par le savant Archimède, tomba dans un piége que lui tendit Annibal.

Les modernes se sont accordés avec l'antiquité pour célébrer Théocrite comme le modèle de la poésie bucolique ; et cependant nous n'avons de lui que sept pièces vraiment pastorales. Elles ont souvent un grand charme de naïveté ; mais il ne faudrait pas croire, sur la foi d'une opinion généralement répandue, que la naïveté soit la qualité première et presque exclusive de ce grand poëte. On sent que ses vers ont été travaillés avec le même soin que ceux de Virgile, et qu'il parle comme lui, en quelque sorte, une nouvelle langue qu'il a faite. Ses bergers ont quelquefois des mœurs révoltantes, quelquefois un langage commun pour le fond et la forme, mais qui ne manque jamais d'harmonie. Le judicieux Virgile a beaucoup corrigé ces défauts, mais il n'aurait jamais dû les reproduire. La huitième idylle du poëte grec, dans laquelle deux jeunes bergers disputent le prix du chant, respire une grâce, un naturel, un charme, qui font regretter que Théocrite n'ait pas plus souvent donné ce caractère à ses bucoliques, dont Quintilien a dit avec beaucoup trop d'indulgence qu'on y trouvait des traces de grossièreté. L'amour, en général, inspire bien Théocrite. Son idylle du *Cyclope*, dont Fontenelle se moquait, parce qu'il n'avait pas compris tout l'intérêt attaché à un être jeune et sensible, qu'une malheureuse difformité empêche d'obtenir un juste retour à la passion qu'il ressent, exprime dès le début avec une admirable vérité les tourments d'un cœur malade et blessé d'amour. Il s'en faut bien que le début de l'*Alexis* de Virgile approche de la beauté de celui de Théocrite. Dans le reste de la pièce, ce dernier poëte, quoique plus paré qu'Homère, est bien plus simple et plus naïf que le poëte de Mantoue.

L'amour éclate encore avec toute sa violence, mais avec l'accent d'un mortel désespoir, dans une idylle intitulée : *L'Amour malheureux*, pièce que La Fontaine a gâtée par une imitation, où l'on trouve pourtant des vers heureux. L'idylle d'*Hylas* est un autre tableau de l'amour : quelques traits y respirent la passion la plus vive ; mais il semble que le poëte ait voulu respecter Hercule, en jetant sur cette peinture un voile de pudeur qui permet de prendre ici l'amour pour l'amitié ardente d'un héros qui veille avec une sollicitude paternelle sur son jeune compagnon, qui chérit ce qu'il forme pour la gloire. Dans cette même pièce, l'enlèvement d'Hylas par des Naïades, surprises de sa beauté virginale, et tout à coup saisies d'un délire d'amour, est un tableau achevé. Théocrite a peu de pièces aussi parfaites dans son recueil. Cependant, les connaisseurs attachent encore un plus haut prix à l'idylle des *Syracusains*, espèce de mime qui commence par une comédie des plus piquantes, et nous conduit avec beaucoup d'art à un hymne du genre le plus élevé, et brillant des plus riches couleurs de la poésie, en l'honneur d'Adonis, adoré comme l'époux de Vénus et l'un des dieux de l'Égypte.

La seizième idylle, intitulée *Les Grâces* ou *Hiéron*, est un modèle du talent de prendre tous les tons sans disparate et sans altérer ni la couleur générale ni l'harmonie du sujet. Théocrite, en parlant de l'immortalité que les Muses donnent aux héros qu'elles chantent, s'élève jusqu'à la poésie lyrique, et redescend sans effort à des détails pleins de

simplicité, de naïveté même. Cette pièce, consacrée à Hiéron, roi de Syracuse, contient un magnifique éloge d'Homère. En la lisant, on s'afflige de voir que Théocrite a été poursuivi par la misère, ainsi que le sublime auteur de l'*Iliade*.

Dans la dix-septième idylle, c'est encore l'éloge d'un grand roi, de Ptolémée Philadelphe; mais en traitant le même sujet Théocrite sait trouver d'autres formes et des couleurs nouvelles. Cette idylle, dans laquelle le portrait de Bérénice est un modèle de grâce et de poésie, offre un singulier rapport avec Napoléon; on y trouve même des choses qui s'appliquent parfaitement à la naissance du *roi de Rome*. J'ai été averti de cette ressemblance par les applaudissements d'un nombreux auditoire, touché de tout ce qui rappelle la gloire de ce grand capitaine.

A cette pompe, à cette magnificence, succède un chant nuptial en l'honneur d'Hélène et de Ménélas; le début de cette pièce, si élégante et si simple, offrirait à un peintre habile le sujet d'un tableau où de jeunes vierges, se tenant toutes par la main, rappelleraient les Heures qui précèdent le char d'Apollon au lever du jour.

Les Deux Pêcheurs, si mal appréciés par Fontenelle, qui avait trop d'esprit pour goûter le naïf et le simple, sont une fable allégorique digne de La Fontaine pour le bon sens, le charme des détails et l'illusion de la scène.

Théocrite est un élève d'Homère, qui égale souvent son maître; il est de beaucoup supérieur à Virgile pour la poésie pastorale; il se montre à la fois plus riche et plus simple, et surtout plus varié dans ses peintures : voilà de beaux titres de gloire. Il a encore un autre droit à nos éloges; c'est en l'étudiant avec soin, en l'imitant avec bonheur, que Virgile a trouvé le secret de la nouvelle langue poétique qu'il vint donner aux Romains, en polissant la rudesse de celle de Lucrèce, que l'on pourrait comparer à une belle statue dont la tête et le buste auraient tous les caractères d'un travail achevé, tandis que le reste aurait à peine été dégrossi par le ciseau. P.-F. Tissot, de l'Académie Française.

THÉODEBERT Ier, roi d'Austrasie, fils de Thierry Ier, était déjà illustre par ses victoires sur les Danois et les Visigoths, lorsqu'il succéda à son père, en l'an 534. Ce prince, aussi habile politique que grand guerrier, accueillit tour à tour les ambassadeurs que lui envoyèrent l'empereur Justinien et Théodat, roi des Ostrogoths, pour qu'il s'intéressât à leur querelle (535). Il les laissa s'affaiblir, puis les attaqua et les défit successivement, et revint dans les Gaules avec un immense butin. Ses généraux reparurent en Italie en 546, passèrent en Sicile, et imposèrent aux Ostrogoths une paix avantageuse à l'Austrasie. Dans le même temps, Théodebert, piqué de voir Justinien prendre le surnom de *Francisque*, comme s'il eût vaincu les Francs, prit d'abord, à l'exemple de Clovis, son aïeul, le titre d'*auguste*. Mais ce prince belliqueux n'était pas d'un caractère à se payer d'une telle satisfaction. Il méditait la conquête de la Thrace et de Constantinople, et avait entraîné dans ses intérêts les Gépides, les Lombards et plusieurs autres peuples, impatients de secouer le joug de Justinien, lorsqu'à la chasse, poursuivant un taureau sauvage, il fut renversé de cheval par une branche d'arbre et blessé mortellement dans sa chute (548).

THÉODEBERT II, roi d'Austrasie, fils de Childebert II, n'avait que dix ans lorsqu'il lui succéda au trône d'Austrasie, en 596, sous la régence de son aïeule Brunehaut, qu'il chassa ensuite, en 599, par le conseil des grands de son royaume. L'année suivante, lui et Thierry II, son frère, roi d'Orléans et de Bourgogne, taillèrent en pièces, à deux lieues de Moret, l'armée de Clotaire II, roi de Soissons, fils de Chilpéric et de Frédégonde, qui n'échappa qu'à travers l'épaisse forêt d'Arelaune (Fontainebleau). Bientôt il entra en lutte contre son frère Thierry, qui deux fois vainqueur, à Toul et à Tolbiac, le fit prisonnier et le livra à Brunehaut. Cette implacable aïeule lui fit couper les cheveux en signe de dégradation, et peu de temps après le fit périr, à l'âge de vingt-sept ans. Un trait de ce prince prouve qu'il eût été digne d'un meilleur sort, si ses grandes qualités n'eussent pas été ternies par la duplicité de son caractère et la barbarie des mœurs de son siècle. Didier, évêque de Verdun, lui rapportait une somme considérable qu'il avait prêtée aux habitants de cette ville, dans des temps calamiteux. « Nous sommes trop heureux, dit Théodebert au prélat, en refusant de reprendre l'argent qu'on lui offrait, vous de m'avoir procuré l'occasion de faire du bien, et moi de ne l'avoir pas laissée échapper. » Quels qu'aient été les défauts de ce prince, sans doute exagérés par les flatteurs de la branche cadette de Neustrie, de tels sentiments feront toujours honneur à sa mémoire.

THÉODICÉE (du grec θεός, Dieu, et δίκη, justice), justice de Dieu. On appelle ainsi tout essai tenté pour défendre la foi en la Providence et dans le gouvernement du monde par Dieu contre les objections qui semblent résulter contre la bonté et la justice divines de l'existence du mal physique et du mal moral. La chose est plus ancienne que le mot, qui n'a été ni bien fait ni bien choisi, puisqu'il désigne au propre une *justification* ou une *défense* de Dieu. Déjà Platon, saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Campanella, etc., avaient essayé de démontrer comment le mal moral peut se concilier avec la sainteté et la justice de l'Être suprême. Le mot *théodicée* n'entra dans la circulation qu'après que Leibnitz eut été déterminé par les objections sceptiques de Bayle à écrire sous ce titre son traité *Sur la bonté de Dieu*, *la liberté humaine et l'origine du mal*. Leibnitz ne s'y est pas proposé de nier l'existence du mal physique et du mal moral, mais de les représenter comme une conséquence nécessaire, inévitable, et même comme l'expression de ce qu'il y a de borné dans l'être créé. Il fait voir que le monde n'est pas absolu, mais relatif, c'est-à-dire qu'il est encore le meilleur des mondes possibles parmi ceux que Dieu eût pu créer (*voyez* Optimisme). Tout essai de théodicée n'a pas seulement d'intimes rapports avec la *théologie*, mais il en présuppose encore précisément l'existence. Consultez l'abbé Gabriel, curé de Saint-Merry, *Principes généraux d'une Théodicée pratique* (1 vol., Paris, 1856).

THÉODOLITE (du grec θεάω, observer, et δολίχος, longueur), instrument tout à la fois d'astronomie et de mathématiques, qui est une modification du *cercle azimutal*, et qu'on emploie dans les opérations d'arpentage pour prendre les hauteurs, les angles, les distances, etc. La construction en varie beaucoup, chacun s'efforçant de le simplifier pour en généraliser et en faciliter l'usage. Le plus ordinairement, il consiste en un cercle horizontal en cuivre, tournant sur un axe solide vertical, et en un second cercle vertical superposé à celui-ci, pourvu d'un télescope et pouvant tourner avec lui autour d'un axe horizontal. Ce dernier repose sur deux colonnes verticales solidement attachées aux rais du cercle horizontal et pouvant tourner avec lui. Au moyen de ce double mouvement on peut diriger le télescope sur tous les points de l'horizon comme au-dessus. Le cercle horizontal, comme le plus important des deux, est toujours construit avec le plus grand soin. Ou c'est un simple cercle, sur la surface duquel on peut mouvoir une alidade pourvue à son extrémité d'un vernier, et fixée à son centre; ou bien il consiste en deux cercles concentriques, dont celui qui se trouve à l'intérieur supporte le télescope et le cercle vertical ou de hauteur. Ce dernier est encore double dans des instruments plus perfectionnés et auxquels on donne en raison de cela la qualification d'*universels*. Mais quand un théodolite à cercles simples est bien construit, il est complétement suffisant pour toutes les opérations de la géodésie, de la physique et de l'optique.

THÉODORA (L'impératrice), femme de Justinien, est restée fameuse dans l'histoire par ses débordements. Elle avait d'abord été danseuse et courtisane.

THÉODORA, dame romaine, fille d'une Théodora, parente d'Adalbert II, marquis de Tuscie, était femme du consul Gratien, et a laissé, elle aussi, un nom fameux par sa beauté, son esprit d'intrigue, ses débauches et ses crimes. Elle

était si puissante à Rome, vers l'an 908, qu'elle occupait le château saint-Ange et faisait élire pape qui bon lui semblait. L'un de ses amants, Jean, obtint d'abord par sa protection l'évêché de Cologne, puis l'archevêché de Ravenne, et enfin la tiare sous le nom de Jean X. Elle était sœur de Marozia, qui ne lui cédait ni en beauté ni en lubricité.

THÉODORE. Deux papes de ce nom ont occupé la chaire de Saint-Pierre.

THÉODORE Ier succéda à Jean IV, en 641, et fut le soixante-quinzième de la nomenclature. Fils de Théodore, patriarche de Jérusalem, et Grec de nation, il montra par ses vertus qu'il avait été élevé dans une maison religieuse. La publication de l'*Echtèse* d'Hémilius dans les églises d'Orient affligeait encore le clergé de Rome. Théodore écrivit à Paul, patriarche de Constantinople, pour l'exciter à poursuivre les partisans de cet édit, et surtout son prédécesseur Pyrrhus. La démission de ce patriarche ne suffisait point au pape. Mais Paul favorisait lui-même les monothélites; et l'abbé Maxime, célèbre docteur de ce temps, fit plus par son éloquence que le pape par ses lettres. Pyrrhus, entraîné par les raisons du docteur, abjura le monothélisme et l'echtèse, et vint se faire absoudre de ses erreurs par Théodore lui-même. Les évêques d'Afrique protestèrent en même temps de leur zèle pour la foi du saint-siége, et sollicitèrent la déposition du patriarche Paul. Ce prélat, harcelé de toutes parts, se hâta d'envoyer à Rome l'explication de ce qu'il entendait par l'unique volonté dans Jésus-Christ. Cette explication, qui embrouillait un peu plus la querelle, déplut à Théodore; et, dans l'espoir de mettre un terme à cette dispute, le patriarche de Constantinople fit publier par l'empereur Constant un nouvel édit, appelé le *Type* ou le *Formulaire*, dans lequel il ordonna de s'en tenir aux Saintes Écritures, aux cinq conciles œcuméniques, aux maximes des Pères, sans en rien ôter ou ajouter; de se remettre, enfin, dans l'état où l'on était avant que ces questions fussent soulevées. Mais ce n'était pas là ce que désiraient les ergoteurs. Chacun des deux partis voulait seul avoir raison, et le *Type* donnait tort ou raison à tout le monde. Pyrrhus était d'ailleurs revenu sur sa rétractation, et le pape avait été forcé de l'excommunier; il paraît même que Théodore condamna le nouvel édit, puisqu'on le vit peu de temps après lancer l'anathème contre ce même Paul qui l'avait rédigé. Mais le patriarche brava les fureurs du pape, et les lui rendit en renversant l'autel que le pape avait à Constantinople dans le palais de Placidie, et en faisant publier une sentence d'exil contre ses légats et ses partisans. Théodore n'eut pas le temps de répliquer au patriarche : la mort l'enleva aux fidèles le 14 mai 649, après un pontificat de huit années.

THÉODORE II, cent dix-huitième pape, succéda à Romain, en l'an 900, et ne tint le siége que vingt jours, pendant lesquels il se fit remarquer par sa sobriété, par la régularité de ses mœurs, par sa libéralité envers les pauvres. Comme son prédécesseur, il témoigna une juste indignation contre les persécuteurs de la mémoire du pape Formose : il rétablit sur leur siége les prélats que ces persécuteurs en avaient bannis, et travailla, autant qu'il le pût, à la réunion des deux partis.

VIENNET, de l'Académie Française.

THÉODORE Ier, roi de la Corse. *Voyez* NEUHOF (Théodore, baron de).

THÉODORE DE MOPSUESTE, docteur de l'Église, né en Syrie, fut disciple de Libanius, puis moine. Saint Jean Chrysostome le détermina à abandonner son monastère, où il revint ensuite. Plus tard il fut nommé diacre à Antioche, et en dernier lieu à Mopsueste, où il mourut, en 429. C'était un des théologiens les plus savants de son temps. Il partagea les opinions de Pélage, et passe pour le fondateur du pélagianisme et du nestorianisme; aussi fut-il condamné comme hérétique au cinquième concile œcuménique, tenu à Constantinople en 533. Il n'existe que quelque fragments de ses œuvres exégétiques. Angelo Maï a publié son commentaire sur les douze petits Prophètes dans la *Scriptorum veterum nova Collectio* (Rome, 1827).

THÉODORET, père de l'Église et l'un des principaux docteurs de l'école d'Antioche, se forma sous l'influence d'une mère pieuse et dans un couvent voisin d'Antioche. Évêque de Cyrus, sur l'Euphrate, à partir de l'an 420, il défendit l'opinion de l'Église de Syrie de l'existence de deux natures dans le Christ lors des querelles du nestorianisme et de l'eutychianisme. Les intrigues de Dioscure le firent, il est vrai, déposer de son siége par ce qu'on appela le *synode de brigands;* mais plus tard le concile de Chalcédoine proclama son orthodoxie. Il mourut en 457 ou 458. Parmi ses ouvrages, dont Sirmond et Garnier ont donné une édition (Paris, 1642 et 1684, 5 vol.), il faut surtout mentionner les commentaires sur l'Ancien Testament et sur les Épîtres de saint Paul, son *Histoire ecclésiastique*, comprenant l'intervalle de 322 à 429, et *Éranistes*, ouvrage de controverse écrit contre Cyrille.

THÉODORIC LE GRAND, roi des Ostrogoths, fils de Théodémir, né en l'an 455, fut envoyé très-jeune encore à Constantinople, où il demeura onze ans comme otage pour la paix que l'empereur de Byzance Léon Ier avait conclue avec les Goths. Peu de temps après son retour, il envahit l'empire de Byzance avec son père. Là ils obtinrent, pour s'y fixer avec leur peuple, sur lequel Théodoric régna après la mort de Théodémir (*voyez* GOTHS), une partie de la Mésie. L'empereur Zénon, qui voyait en lui un voisin dangereux, et Frédéric, prince des Rugiens, qui était venu chercher un asile auprès de lui, l'engagèrent vivement à aller attaquer Odoacre en Italie; or, une semblable expédition souriait trop à ses goûts belliqueux pour qu'il ne s'empressât pas de l'entreprendre. Il partit donc avec son peuple et avec les Rugiens, dans l'automne de 488, repoussa les Gépides, qui tentaient de lui barrer le passage à Sirmium, et dès la même année il battait une première fois Odoacre sur les bords de l'Isonzo, près d'Aquilée, puis une seconde fois, sous les murs de Vérone. Odoacre se réfugia à Ravenne. Alors Théodoric s'empara de Pavie et de Milan, où au commencement de 490 Tufa, l'un des généraux d'Odoacre, se livra à lui. Celui-ci s'étant ensuite enfui auprès d'Odoacre, Théodoric, qui avait concentré ses forces à Pavie, vit à ce moment les Visigoths venir à son secours. Au mois d'août de la même année 490 Odoacre fut battu pour la troisième fois, sur les bords de l'Adda, puis assiégé dans Ravenne, où il obtint, en février 493, une capitulation honorable, que Théodoric viola traîtreusement en le faisant massacrer avec tous les siens. Théodoric s'intitula alors *roi d'Italie*, et s'empara aussi de la Sicile. L'empereur Anastase, dont il feignit de reconnaître la souveraineté, lui confirma le titre qu'il avait pris; mais son royaume comprenait en outre la Rhétie, le Noricum et la Pannonie. Il les gouverna avec habileté, et les agrandit encore, en l'an 507, de la Provence, prix de la protection qu'il accorda à Amalric, fils de son gendre Alaric II, roi des Visigoths, tué en combattant le Frank Chlodwig, et pendant la minorité duquel il administra aussi le royaume des Visigoths. Cette expédition contre les Franks, dirigée par son lieutenant Iba, qui, après avoir délivré Arles, les contraignit à faire la paix avec les Visigoths; la soumission de Gésalic, frère consanguin d'Amalric, qui s'était révolté contre lui, et une expédition contre les hordes pillardes des Bulgares, furent les seules grandes entreprises militaires qui interrompirent la paix du règne de Théodoric; paix que contribuèrent à entretenir l'habileté personnelle de ce prince, la considération dont il jouissait parmi les peuples germains, et ses relations de proche parenté avec leurs principales races royales. Il avait épousé en secondes noces la sœur de Chlodwig. Il maria avec Thrasamund, roi des Vandales, sa propre sœur, Amalafriède, dont le fils, Théodat, devint plus tard roi des Ostrogoths, et dont une fille d'un premier lit, Amalaberge, épousa Hermanfried, roi de la Thuringe. De ses propres filles, l'une

épousa le roi des Visigoths, Alaric II, et l'autre un prince bourguignon. L'Italie vit renaître sa prospérité sous sa domination; il favorisa l'agriculture, l'industrie et les arts, et accorda une protection toute particulière à la science et à la civilisation romaines. Lors de son séjour à Rome, où il avait fait célébrer des jeux du cirque, distribuer gratuitement des grains et pris un ancien nom d'empereur, celui de *Flavius*, il avait confirmé à la population tous ses antiques priviléges. Sa sollicitude comprit en outre la conservation des monuments dans cette ville et dans d'autres encore; il en fit même construire de nouveaux, notamment à Ravenne. Il confia au Romain Liberius l'administration de la Provence, et prit Cassiodore pour conseiller et pour ministre. Mais en conservant les antiques formes romaines de gouvernement en usage en Italie et en négligeant de fonder un État complétement nouveau, de même qu'en laissant subsister un antagonisme irrémédiable entre Goths et Romains, il prépara l'affaiblissement du royaume des Goths. Peu detemps après sa mort, Justinien réussissait à se rendre maître de toute l'Italie, puissamment secondé à cet effet par la population romaine, restée toujours de beaucoup supérieure en nombre aux Goths. On estime à environ 200,000 le nombre des hommes en état de porter les armes que Théodoric avait amenés avec lui en Italie; et peut-être ce calcul est-il encore exagéré. Il leur avait accordé en toute propriété un tiers du sol. Ils formaient l'armée, et avaient conservé l'organisation militaire des Goths. Cette organisation militaire, leur langue, leurs mœurs et la religion arienne, avaient établi de profondes barrières entre eux et les Romains catholiques qui, comme *privati*, constituaient l'ordre de la bourgeoisie. La constitution politique de l'État était demeurée toute romaine, et placée aux mains des Romains. Il n'y a pas jusqu'aux prescriptions contenues dans l'*Edictum Theoderici*, notamment en matières criminelles, comme aussi relativement aux rapports judiciaires entre les Goths et les Romains, qui n'eussent pour base le droit romain; sauf que les gouverneurs goths des provinces (*comites*), les comtes goths, l'emportaient en considération sur les recteurs romains préposés aux Romains. Théodoric ne se départit de la mansuétude qui a rendu son nom célèbre que dans les derniers temps de son règne, lorsque le sénateur Albinus, accusé d'avoir noué de coupables intelligences avec l'empereur d'Orient Justin, et le noble Boëce, qui le défendit, ainsi que son beau-père Symmaque, périrent, en l'an 525, victimes de la colère du roi. Théodoric mourut à quelque temps de là, à Ravenne, le 18 mai 526, avant qu'éclatassent dans ses États les longues et sanglantes querelles entre les ariens et les catholiques. Il ne laissa pas de fils, et eut pour héritier Athalaric, le fils mineur de sa troisième fille, Amalasuinthe, et d'Eutarich, seigneur goth.

Il y a encore eu deux rois visigoths de ce nom:

THÉODORIC Ier (419-451), mort dans la bataille livrée contre Attila dans les Champs Catalauniques; et son fils THÉODORIC II (453-466).

THÉODORIC, roi des Franks d'Austrasie, fils de Chlodwig, détruisit, vers l'an 530, le royaume de la Thuringe.

THÉODOSE Ier, surnommé *le Grand*, empereur romain (379-395), né en 345, à Cauca, dans l'Espagne Tarraconaise. Son père, *Théodose*, avait parfaitement administré la Bretagne sous Valentinien Ier. Ensuite, en l'an 373, il avait fait rentrer dans le devoir en Afrique le prince Firmus, qui, avec l'aide des donatistes, s'était emparé d'une partie de cette province romaine. Mais sous Gratien, en 376, victime d'une odieuse cabale, il avait été condamné à mort et exécuté à Carthage. Théodose était déjà chargé d'un commandement important, quand eurent lieu la disgrâce et l'injuste exécution de son père. Craignant alors pour lui-même, il se démit de son commandement, et se retira dans son pays natal, au sein d'une retraite profonde. Les troubles et l'agitation de l'empire purent seuls l'arracher à sa solitude. Les barbares venaient de détruire une armée romaine et de tuer un empereur. Dans cette extrémité, de grands talents et une grande fermeté pouvaient seuls sauver l'empire: Gratien y associa Théodose, et lui laissa le gouvernement de l'Orient. Celui-ci vengea sur les Goths la mort de Valens, et tous les barbares furent pour un temps tenus en crainte (379). La fermeté de son caractère et sa vigilance remirent l'ordre dans les affaires, et rendirent à l'empire sa considération au dehors; la terreur qu'inspiraient les barbares se dissipa, et le calme se serait complétement rétabli sans les mouvements qui se firent dans les Gaules. Maxime, un nouveau compétiteur, s'éleva en Bretagne: Gratien, abandonné de ses troupes, fut immolé à ce rebelle, et Théodose, à qui l'état de ses affaires ne permettait pas de poursuivre Maxime, se vit contraint de faire la paix avec lui. Mais Maxime ayant remué, Théodose saisit cette occasion: il marche contre lui, le défait et le laisse tuer par ses soldats (388). Théodose se vit alors maître de tout l'empire; le repos n'en fut plus troublé que par la révolte d'Eugène, vaincu et tué en 394, et ce prince régna heureux et absolu jusqu'à sa mort, arrivée en 395.

Théodose, à qui l'histoire a donné le nom de *Grand*, avait peut-être toutes les qualités nécessaires pour gouverner l'empire dans le moment critique où il en fut chargé. Il était éclairé, prudent, ferme, vigilant, tel qu'on l'eût aimé s'il se fût moins souvent livré aux emportements de sa colère et si son zèle aveugle pour la foi orthodoxe ne l'eût pas entraîné à des actes que l'histoire ne saurait trop blâmer. Les persécutions qu'il exerça contre les ariens et les païens occasionnèrent d'épouvantables désordres.

THÉODOSE II, dit *le jeune*, fils d'Arcadius, fut élevé sur le trône de l'empire d'Orient en 408. Son père en mourant le mit, dit-on, sous la tutelle du roi de Perse, ne sachant à qui le confier parmi ses sujets. Mais la sœur du jeune empereur, Pulchérie, se crut et se trouva capable de gouverner. Elle se saisit du pouvoir et de la tutelle de son frère, et par sa prudence l'empire de Théodose se soutint. Quant à lui, il passait son temps en exercices de dévotion, ou bien à chasser, ou encore à exercer son habileté à écrire, qui le fit surnommer *Kalligraphos*. Il mourut en 450. Il avait épousé en 421, la belle et savante mais ambitieuse Athénaïs, appelée dès lors *Eudoxie*, fille du philosophe athénien Léontius. En 440 la jalousie de Pulchérie le détermina à la répudier, et depuis lors elle habita Jérusalem jusqu'en 460, époque de sa mort. Le code qui porte son nom, le *Code Théodosien*, collection de constitutions impériales depuis Constantin, promulgué sous son règne comme loi de l'empire en l'an 438, et publié la même année en occident sous Valentinien III, a fait la seule renommée de ce prince.

THÉODOSE III. Anastase avait été élu empereur à Constantinople (714). L'armée, mécontente de cette élection, contraignit Théodose, un de ses généraux, à prendre la pourpre. Anastase, vaincu, fut jeté dans un monastère. Mais le nouvel empereur ne régna pas longtemps. Un autre compétiteur parut: c'était Léon III l'Isaurien, préfet d'Orient. Il ne voulut pas reconnaître Théodose, qui résigna sans répugnance l'empire (718). Il se retira à Éphèse, où il mena une vie ascétique, plus convenable à son humeur. Le peuple de cette ville conserva longtemps le souvenir des miracles qu'il passait pour avoir faits. Théodose voulut qu'on inscrivît sur son tombeau ce seul mot: *Santé;* mot sublime, qui exprime la confiance d'une âme religieuse dans un avenir dont la conscience de ses vertus lui assurait l'existence.

A. Oc.

THÉODOSIA. *Voyez* KAFFA.

THÉODOSIEN (Code). *Voyez* THÉODOSE II.

THÉODOTION. *Voyez* ALOGIENS.

THÉOGNIS, le plus important des *gnomiques* grecs, qui florissait entre l'année 560 et l'année 470 av. J.-C., était né à Mégare, et en fut expulsé, comme adhérent de l'aristocratie, quand le parti démocratique l'emporta dans cette ville. Il vécut alternativement pendant la durée de son exil à Sparte, à Thèbes et en Sicile; et c'est alors,

dit-on, qu'il composa en vers élégiaques ses sentences et ses règles morales, ouvrage dont nous possédons encore aujourd'hui la plus grande partie. Ces compositions poétiques, dont les tendances aristocratiques s'expliquent facilement par les traverses qui marquèrent la vie de l'auteur, appartiennent aux plus précieux débris de l'ancienne poésie *gnomique* (du grec, γνώμη, sentence); mais elles offrent beaucoup de difficultés au point de vue de la critique et de l'ordre logique dans lequel il convient de les classer. Quelques-uns s'autorisent de leur forme et de leur contenu pour les ranger au nombre des compositions élégiaques proprement dites; ils estiment que ce qui en existe ne se compose que de sentences détachées de ses différents poëmes, et n'ayant entre elles aucun rapport systématique.

THÉOGONIE (du grec Θεός, Dieu et γόνος, race, génération). Pris dans son acception la plus générale, ce mot s'applique à tout système imaginé par les païens pour expliquer la naissance ou l'origine des dieux. Ces idées ayant généralement revêtu la forme poétique et servi de sujet à différents poëmes, le mot *théogonie* implique en même temps une forme poétique donnée aux différents systèmes. Musée est regardé comme le premier poëte grec qui ait composé une théogonie; mais son ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous. Les Théogonies d'Orphée et de divers autres poëtes encore ont également péri. Nous ne possédons plus que celle d'*Hésiode*.

THÉOLOGAL, mot dérivé de théologie. C'est un titre que dans les cathédrales et quelques collégiales on donne à un chanoine chargé de prêcher à certains jours et de faire des leçons de théologie aux jeunes clercs.

THÉOLOGALES (Vertus). Elles sont au nombre de trois, à savoir la *foi*, l'*espérance* et la *charité*, et on les appelle ainsi parce qu'elles ont principalement Dieu pour objet.

THÉOLOGIE, THÉOLOGIEN (du grec Θεός, Dieu, et λόγος, discours). La théologie est, suivant l'énergie du terme, la *science de Dieu*. Les langues humaines n'ont peut-être jamais forgé un mot plus plein et plus clair, ni caractérisé plus nettement un cercle d'études plus étendu. A proprement parler, Dieu étant l'origine et le but de toutes choses, la vérité suprême, l'unique vérité, la science de Dieu doit être la science des sciences, la clef de voûte de l'édifice des connaissances humaines, qui les domine toutes, et sans laquelle rien n'existerait qu'à l'état de matériaux épars et d'informes débris. Elle doit être immense comme Dieu, elle doit être simple comme lui, elle doit s'étendre au delà de l'universalité des choses créées, et se replier jusqu'à contenir dans le cœur docile du plus humble croyant.

On comprend que nous voulons seulement ici nous occuper de la théologie chrétienne, et par ce mot nous entendons la théologie catholique. Les théologies grecque et latine ont été pour la foule des nomenclatures sans base et sans liens, au fond desquelles de rares initiés se réservaient le droit d'entrevoir un secret obscur, l'unité de Dieu; lumière insuffisante, que les plus hauts génies de l'antiquité s'épuisèrent à suivre dans les ténèbres où la rayonnante crèche de Bethléem devait seule apporter le jour. Dieu se laissait pressentir, mais ne voulait se révéler que par la rédemption. L'ensemble des doctrines religieuses des autres peuples rentre pour nous dans la même catégorie de vaines curiosités historiques; et ce qu'on appelle la *théologie protestante* n'est pas plus une science qu'elle n'est une théologie, puisqu'elle repose sur deux principes essentiellement contradictoires, dont les sectaires les plus fervents n'ont jamais pu tirer que des problèmes semblables à ceux qui laissaient dans le doute Socrate et Cicéron. Or, comment qualifier une science qui, devant être la solution de toutes les autres, manque elle-même de solution? Nous mettons de côté la théologie judaïque, devenue, jusqu'à l'époque de l'accomplissement de la loi, partie intégrante de la théologie chrétienne, et dont l'éternelle attente forme, depuis la venue de Jésus-Christ un des miracles que la foi catholique compte au nombre de ses irrésistibles arguments.

Bergier définit la théologie : « La connaissance de Dieu et des choses divines qui nous a été donnée par Jésus-Christ, par ses apôtres, par les prophètes et par les autres personnages que Dieu a chargés de nous enseigner. C'est donc, ajoute-t-il, une science qui fondée sur les vérités révélées en tire des conclusions sur Dieu, sur sa naissance, sur ses attributs, sur ses volontés et ses desseins, et sur tout ce qui a rapport à Dieu. » D'où il suit que la théologie réunit dans sa manière de procéder l'usage de la raison à la certitude de la révélation, et qu'elle est fondée en partie sur les lumières de la foi, en partie sur celles de la nature ou de la philosophie.

On voit tout de suite quel champ immense, et s'accroissant toujours, est ouvert aux théologiens. Toute vérité (c'est le triste partage de l'homme) paraît d'abord obscure et suscite la discussion. S'il faut révéler Dieu à l'ignorant, il faut le démontrer à l'orgueilleux ou à l'impie. Il faut établir la foi; il faut la faire triompher, il faut la maintenir intacte et pure. Dans cette tâche, bien des connaissances sont nécessaires, bien des écueils sont à éviter. Il ne suffit pas de *savoir*, il est essentiel de *croire*, et sans la *pratique* la *croyance* est un vain mot. Pour défendre la cause céleste, la conviction est le plus nécessaire des talents. Un bras mercenaire porterait mal et peu de temps ces armes sacrées. Les bons théologiens ont été des hommes vertueux; les grands théologiens sont des saints.

La théologie a suivi les progrès du christianisme; elle s'est fortifiée de ses luttes constantes et de ses revers passagers, agrandie de ses triomphes, augmentée des siècles qu'il a franchis; les hérésies, les sciences, les événements ont élargi son domaine : forcée de combattre partout, et partout victorieuse, elle a fait comme ces conquérants qui composent leurs immenses armées de l'élite des peuples qu'ils ont vaincus. Attaquée successivement par la philosophie, par les lettres, par les sciences positives, elle a montré aux philosophes une sagesse supérieure à toutes leurs inventions; aux lettrés, des écrivains plus convaincus, plus inépuisables, des orateurs plus dévoués et plus éloquents; aux savants, des certitudes plus anciennes et aussi claires que leurs axiomes les mieux établis.

On a condamné, on condamne encore l'invasion, disons mieux, les conquêtes de la théologie dans toutes les branches du savoir humain. Des critiques, auxquels il est difficile de supposer une bonne foi bien éclairée, voudraient qu'on s'en tînt, suivant l'expression protestante, à la *pure parole de Dieu*. Ils oublient que les inventeurs de cette théorie et leurs disciples se sont, plus qu'on ne l'avait jamais fait avant eux, livrés à la fureur des interprétations; mais ces interprétations contradictoires, nées des caprices de l'orgueil, de l'ignorance ou de la folie, professées par des hommes qui ne reconnaissent d'autre guide qu'eux-mêmes, d'autre limite que la fatigue de leur délire, d'autre tribunal que leur volonté, ont à l'infini multiplié les sectes, dénaturé le christianisme que la théologie catholique a laissé pur, nous dirons pourquoi, et précipité quiconque s'y est abandonné dans les labyrinthes éternels du doute ou dans le noir abîme de l'irréligion déclarée. La théologie exploite toutes les connaissances humaines, parce qu'il n'est pas une de ces connaissances qui puisse être autre chose qu'une route pour arriver à la vérité, qui est Dieu, et surtout parce que l'orgueil, écueil ordinaire du savoir, a presque toujours tenté de faire un argument contre Dieu des choses qui prouvent Dieu. Beaucoup de science, on le sait, ramène ceux qu'un peu de science avait éloignés, *ramène*, car l'âme est naturellement croyante, et, comme l'a dit si éloquemment un père de l'Église, « l'homme naît chrétien ». Ainsi, ramener l'homme aux conditions sublimes de sa nature, rachetée par le sang du Christ et purifiée par le baptême, en satisfaisant à la fois son esprit et son cœur, en le guidant sur les routes douteuses de la vie; en fortifiant, en complétant la loi naturelle

écrite au fond de son âme; en l'éclairant au milieu des embûches de la passion de l'intérêt, de l'orgueil, de la curiosité; en le prémunissant contre les sophismes que l'esprit du mal multiplie sous toutes les formes devant chacun de ses pas; en l'avertissant des vieilles erreurs qui renaissent sous un autre nom, en lui signalant les erreurs nouvelles, ordinairement parées à leur naissance du vernis séducteur de la piété; connaître Dieu, enfin, dans tout ce que les hommes peuvent pénétrer de sa splendeur, de ses miracles, de sa justice et de sa bonté; le révéler à qui l'ignore, le rappeler à qui l'oublie, le faire entendre au sourd, le faire voir à l'aveugle, le faire toucher à l'incrédule, tel est le but de la théologie. Or, pour atteindre ce but, le plus élevé que puisse se proposer une créature, force est bien d'aller saisir l'homme partout où il peut s'égarer de lui-même, force est bien de combattre en tous lieux ces agents de perdition dont les œuvres impies hérissent la terre comme autant de forteresses d'où ils sollicitent les âmes à la rébellion. Là, c'est le sophisme philosophique, qui nie Dieu ou la loi, et il faut employer les armes de la dialectique pour le terrasser. Là, c'est le mensonge érudit qui dénature un texte, fausse l'histoire, cherche dans la *Bible* un mot douteux qu'il interprète à sa fantaisie, suppose dans les actes des conciles un canon dont il tire des conséquences sans frein; fouille l'amas des rêveries païennes pour y trouver l'origine des dogmes révélés, et vient ensuite avec ses prétendues découvertes battre en brèche l'édifice de la foi. Il faut comme lui sonder la nuit des siècles éteints, les interroger de nouveau, les remuer plus profondément, et du sein de leur poussière faire surgir la vérité qu'on avait cru y ensevelir à jamais. Ici, c'est la fausse science assise sur la matière, et proclamant bien haut quelque résultat brutal qu'elle ne comprend pas. Il faut parcourir cette route nouvelle, franchir la dernière borne posée, et contraindre la science à reconnaître qu'il n'y a point de preuve contre l'existence de Dieu dans les œuvres de Dieu.

Voici maintenant la feinte austérité, le rigorisme menteur, la raison trompeuse des réformateurs; voici ceux qui veulent amoindrir le devoir et ceux qui veulent l'outrer. Il faut s'opposer à l'exagération des uns, à la mollesse des autres, et, de la même main qui démasque le fourbe, contenir l'enthousiaste sincère, mais déréglé. Et ce n'est pas tout: qui pourrait énumérer les ruses, les ressources, les piéges des enfants du mal? Le soldat dévoué, après toute une vie passée à les combattre, ne sait pas le nombre de ses ennemis qui se présentent chaque jour sous des déguisements nouveaux; il ne faut pas quitter le champ de bataille: l'ennemi est toujours voisin, il attaque toujours; il ne faut jamais le mépriser, si méprisable qu'il soit réellement. Eh quoi! l'homme ne se laisse-t-il pas prendre? La plus inepte des erreurs a perdu des milliers d'âmes. Cependant, toutes les erreurs ensemble n'exposeraient qu'une seule âme en tout un siècle, que ce serait encore une obligation sacrée de la poursuivre infatigablement: cette âme est d'un prix inestimable devant Dieu; Dieu l'a rachetée au prix de son sang.

On conçoit que pour suffire à cette œuvre éternelle la science et la foi sont indispensables, on conçoit aussi qu'il faut encore quelque chose de plus. Malgré la science et la foi, l'esprit le plus sûr peut se fourvoyer dans la carrière incommensurable qu'ouvrent de telles méditations; cela est arrivé à des génies d'une puissance presque surhumaine. Les uns ont cru que l'infini se terminait où s'arrêtait leur vol fatigué; les autres sont tombés dans des subtilités et des raffinements inintelligibles, insensés. Mais ce qui fait qu'en dépit de ces écueils où sont venus échouer tour à tour **Origène**, **Tertullien**, **Bossuet** lui-même et tant d'autres, le christianisme est resté pur; ce qui fait que la théologie catholique est une science certaine en ses décisions (*voyez* CATHOLICISME), c'est qu'au-dessus du champ, pour ainsi dire sans limite, livré à ses recherches, plane un tribunal devant lequel toute erreur s'anéantit, une autorité dont les arrêts promulgués par une bouche mortelle, puisque la terre doit les entendre, sont néanmoins prononcés par le Saint-Esprit. Cette autorité, c'est l'*infaillibilité* papale. La théologie partant de ce principe, aussi sûr qu'aucun des axiomes scientifiques, que *dieu est vérité*, et aboutissant à l'*infaillibilité* en matières de dogme du chef visible de l'Église, est une chaîne dont les deux extrémités se joignent dans le ciel. Et quelle que soit son étendue, l'homme, avec ce double secours, peut sans s'égarer en parcourir un à un tous les anneaux; et s'il s'égare, le monde en sera toujours averti; et toujours cette chaîne divine, qui relie la créature au Créateur, restera entière, intacte; rien ne pourra la briser, rien ne pourra la flétrir: elle n'a pas été forgée de main d'homme. Mais cette chaîne, dira-t-on, c'est la religion. Eh! la théologie peut-elle être autre chose? Avons-nous besoin maintenant de relever un reproche vulgaire, communément adressé à la science dont nous parlons, celui d'avoir entravé les développements des autres sciences? Qui ne comprend qu'il y a là, comme dans la plupart des assertions du philosophisme, comme dans tous les lieux communs de l'irréligion, une contre-vérité, c'est-à-dire le contraire précisément de ce qu'on affirme si haut? Les études théologiques, bien loin de nuire aux sciences humaines, ont été, par la seule force du principe sur lequel elles reposent et du but où elles tendent, l'agent le plus actif, nous pourrions peut-être dire l'unique agent des progrès de l'esprit humain; elles n'ont pas entravé les sciences, elles les ont redressées, elles ont tout découvert dans l'ordre moral; elles ont donné au plus grand nombre des connaissances positives ou une solution qui les éclaire, ou une application qui les ennoblit. Quiconque a reçu dans sa vie l'aide d'une vérité nous entendra. Il faut lire les Pères de l'Église pour comprendre tout ce que le raisonnement peut faire éclater de lueurs sublimes. On attaque le mystère de l'immaculée conception de Jésus; saint **Augustin** s'écrie: « Si un Dieu devait naître, il ne pouvait naître que d'une vierge; si une vierge pouvait enfanter, elle ne devait enfanter qu'un Dieu. » Maintenant, évertuez-vous, ergoteurs subtils, et tâchez de reconstruire tous les misérables mensonges que cet éclat de foudre a pulvérisés. Où est la leçon, où sont les certitudes de l'histoire pour celui qui ne l'étudie pas au point de vue de la religion? Que prouvent toutes les sciences pour celui à qui elles ne prouvent pas Dieu?

Encore une fois, la solution manque. Tout édifice du savoir, du savoir au-dessus duquel on n'a pu placer une vérité théologique, ressemble à ces ruines précoces que forment les monuments inachevés. Louis VEUILLOT.

THÉOLOGIE (Faculté de). *Voyez* FACULTÉS (Enseignement).

THÉON, mathématicien et astronome, qui florissait à Alexandrie au quatrième siècle de notre ère. Père de la célèbre **Hypathie**, il s'acquit une grande réputation en calculant et en observant une éclipse de Soleil dont il donna une description (en 365), de même que par ses commentaires sur les œuvres d'Aratus, d'Euclide et de Ptolémée. Ces commentaires sont parvenus jusqu'à nous. Halma a donné (Paris, 1821) une édition avec traduction française des œuvres complètes de Théon.

THÉOPASCHYTES. *Voyez* EUTYCHÈS.

THÉOPHANIE. *Voyez* ÉPIPHANIE.

THÉOPHILANTHROPES (du grec Θεός, Dieu, φίλος, ami, et ἄνθρωπος, homme), qui aime Dieu et les hommes; mot forgé pour désigner une ridicule secte religieuse, ou plutôt philosophique, qui apparut en France en 1796, sous le Directoire, fit de nombreux prosélytes parmi les individus attachés à la nouvelle forme de gouvernement que la France venait de se donner, obtint l'autorisation de célébrer son *culte* dans diverses églises de Paris et des départements, et fut supprimée par le gouvernement consulaire, le 4 octobre 1801 (*voyez* LA RÉVEILLÈRE-LÉPAUX).

THÉOPHILE DE VIAU, plus généralement connu et désigné sous son seul prénom de *Théophile*, né en 1590, à Boussères-Sainte-Radegonde, village de l'Agenais, mort à

Paris, en 1626, s'est fait connaître par quelques poésies où l'on remarque une imagination brillante et féconde, de l'harmonie et de l'esprit, mais qui manquent trop souvent de goût, et dans lesquelles trop souvent aussi les sentiments de la pudeur et de l'honnêteté sont ouvertement blessés. Venu à Paris à l'âge de vingt ans, il n'avait point tardé à y lier avec Balzac une amitié des plus intimes et qui donna même lieu à quelques médisances; mais à la suite d'un voyage en Hollande, les deux *inséparables* se brouillèrent, et on a lieu de croire que tous les torts n'étaient pas du côté de Théophile. Quelques vers satiriques et d'heureuses saillies le mirent bientôt en grande faveur parmi les jeunes seigneurs de la cour; mais il avait l'esprit trop mordant pour ne pas se faire en même temps de mortels ennemis. On l'accusa d'athéisme et d'immoralité. Ce qu'on savait de ses mœurs, et quelques-unes de ses productions poétiques, remarquables par une verve obscène et impie, justifiaient jusqu'à un certain point ces graves accusations. D'ailleurs, il était calviniste. C'en fut assez pour qu'on l'exilât. Théophile passa alors en Angleterre, afin de donner à l'orage qu'il avait soulevé le temps de s'apaiser. Une pièce de vers adroitement tournée qu'il adressa de Londres à Louis XIII lui valut son rappel et même une pension du roi par-dessus le marché; aussi, pour se mettre en règle, Théophile abjura-t-il alors avec ostentation la religion de ses pères, mais sans changer pour cela de conduite ni de manière de voir. Un recueil d'obscénités, intitulé *Le Parnasse des vers satiriques* (1622), à la publication duquel il avait pris une grande part, si même il n'en était pas le seul auteur, le rendit encore une fois l'objet de poursuites criminelles. Il eut le bon esprit de s'y dérober par la fuite; et le parlement condamna le contumax, en 1623, à être *brûlé vif*, comme coupable du crime de lèse-majesté divine et humaine. La sentence, rendue par l'influence des jésuites, demeura quelque temps sans effet. Théophile, condamné à mort, trouva asile dans le château de Chantilly, appartenant alors au duc de Montmorency; et Louis XIII, qui estimait que dans cette occasion ses gens de justice avaient été un peu trop loin, lui continua même, comme si rien n'eût été, la pension qu'il lui avait accordée. Cependant, les ennemis acharnés que s'était attirés Théophile parvinrent à le faire arrêter. Il subit alors une captivité de dix-huit mois, au bout desquels, grâce à la protection de M. de Montmorency, sa condamnation fut commuée en un simple bannissement de Paris. Il put cependant y rentrer bientôt, toujours grâce au crédit de son protecteur; mais à peu de temps de là il succombait à une maladie dont il avait contracté le germe dans sa prison. Les *Œuvres de Théophile* furent imprimées de son vivant, en deux parties (1621). Une troisième partie parut en 1626, à Rouen, par les soins de Scudéry.

THÉOPHRASTE, l'un des philosophes et des savants qui ont le plus honoré l'antiquité grecque, naquit à Érèse, ville de Lesbos, le 5 du mois hécatombéon, deuxième année de la 102ᵉ olympiade, 371 av. J.-C.; il était fils d'un foulon, dont on ignore le véritable nom. Son premier maître fut un rhéteur obscur, qui habitait la même ville que lui. Jeune encore, Théophraste se rendit à Athènes, et suivit assidûment l'école de Platon, d'où il passa dans celle d'Aristote, après la mort du célèbre auteur du *Phédon*. Ce nouveau maître ne tarda pas à remarquer les hautes facultés de son disciple; on prétend même, quoique cette assertion ait été vivement combattue par un critique distingué, que dans dans l'intimité il l'appela d'abord *Euphraste* (parleur agréable), et que plus tard, dans son enthousiasme, il lui décerna, en présence de l'école, le nom de *Théophraste* (homme au langage divin).

Lorsque Aristote, accusé d'impiété par Eurymédon, prêtre de Cérès, sortit d'Athènes pour éviter le sort de Socrate, il abandonna son école à Théophraste, et lui confia ses écrits; c'est par Théophraste en effet que nous sont parvenus les ouvrages du chef des péripatéticiens. Le philosophe de Lesbos eut au Lycée un tel succès, que dans un temps où les places publiques et les théâtres étaient déserts, où les malheurs d'Athènes avaient presque dépeuplé cette cité, il comptait plus de deux mille auditeurs. Cette prodigieuse affluence excita la jalousie des rhéteurs, qui l'accusèrent de vouloir usurper une influence souveraine sur les destinées de la Grèce. Théophraste fournissait à cette accusation un prétexte assez plausible dans l'extension politique qu'il avait donnée à son enseignement. Dénoncé à l'archonte-roi, il comparut devant l'Aréopage, et déroula devant ses juges, avec une si chaleureuse éloquence, sa morale et ses doctrines, qu'il fut unanimement absous; et il eut la gloire de réclamer et d'obtenir le pardon de son dénonciateur.

Après la mort de Démétrius de Phalère, son élève, qui gouverna pendant dix ans la république, Théophraste vit ses persécuteurs redoubler d'audace et obtenir une loi qui interdisait, sous des peines sévères, l'enseignement philosophique; les rhéteurs seuls eurent le privilége de tenir leurs écoles ouvertes. Mais un an après, cette loi ridicule et barbare fut solennellement abrogée par le peuple, qui condamna son auteur à une amende considérable. Les philosophes rentrèrent alors dans Athènes, et Théophraste vint reprendre dans les jardins du Lycée le cours de ses leçons. Il y vécut en paix, et mourut, à un âge très-avancé, dans la troisième année de la 123ᵉ olympiade. Il avait confié, par son testament, la direction du Lycée à Straton de Lampsaque.

La morale de Théophraste était celle d'Aristote et de Platon; seulement, il lui donnait un caractère plus pratique que ces deux philosophes. Il faisait de l'amour de son pays une des principales sources de ses inspirations. Comme Aristote, il s'était appliqué à l'étude des sciences, et il possédait en histoire naturelle des connaissances étendues et profondes. Les sciences exactes, morales et politiques lui étaient aussi familières que les sciences naturelles et spéculatives, et il laissa sur chacune d'elles des traités dont le nombre, selon Diogène Laerce, pouvait s'élever à deux-cent-vingt. La perte de tant de travaux importants, tout au moins pour l'histoire de l'esprit humain, est immense. Les fragments les plus considérables qui nous en restent sont l'*Histoire des Plantes*, le *Traité des Causes de la Végétation*, et le livre des *Caractères*, qui a été traduit dans toutes les langues, et qui a si heureusement inspiré notre La Bruyère. Le livre des *Caractères* est la dernière production de Théophraste, et encore ne possédons-nous qu'un très-petit nombre de chapitres de l'ouvrage complet. Ces chapitres, que les rhapsodes ont dû fréquemment altérer, sont cependant remarquables par la verve, l'élégance, le talent d'observation, et la finesse des pensées. Toutefois, pour en apprécier sainement le mérite, il faut se reporter à l'époque à laquelle vivait l'auteur, époque de guerres, de désastres, de calamités, où la république athénienne était dévorée par l'étranger et les factions, où par conséquent des vices et des désordres inconnus généralement dans les temps de paix apparaissaient à la surface de la société comme une écume soulevée par la tourmente politique. Cette seule observation suffira pour guider le lecteur dans le parallèle de Théophraste et de La Bruyère, en tenant compte toutefois des autres considérations de temps, de pays, de religion et de civilisation, qui ont dû produire nécessairement des dissemblances profondes dans le génie de ces deux moralistes.

P.-F. Tissot, de l'Académie Française.

THÉOPHRASTE PARACELSE. *Voyez* PARACELSE DE HOHENHEIM.

THÉOPHYLACTE, dit *Simocatta*, historien grec, auteur d'une *Histoire du règne de l'empereur Maurice* (582 à 602), était né en Égypte, et remplit diverses charges importantes à la cour du prince dont il s'est fait le biographe.

THÉOPNEUSTIE (du grec Θεός, Dieu, et πνέω, je souffle), *Voyez* INSPIRATION (*Théologie*).

THÉOPOMPE, célèbre historien grec, natif de Chios et disciple d'Isocrate, vivait au quatrième av. J.-C., sous le

règne de Philippe de Macédoine, et composa en douze livres, sous le titre d'*Hellenica*, une suite à Thucydide allant jusqu'à la bataille navale de Cnide, puis, sous le titre de *Philippica*, une histoire générale de son siècle en cinquante-huit livres. Müller les a fait entrer dans ses *Historicorum Græcorum Fragmenta* (Paris, 1841).

Il ne faut pas confondre l'historien Théopompe avec le poète comique du même nom, Athénien qui florissait à l'époque d'Aristophane et auteur d'un grand nombre de comédies. On en connaît encore une vingtaine, les unes seulement par leur titre, les autres par quelques fragments que Meinecke a insérés dans ses *Fragmenta Poetarum comicorum Græcorum*.

THÉORBE, en italien *tiorba*, instrument à cordes dont on se servit jusqu'au milieu du siècle dernier aussi bien pour la musique d'église qu'à l'Opéra pour l'exécution de la basse générale, et qui comme instrument solo faisait encore les délices des dames de la cour de Louis XIV. Le théorbe était une espèce de luth, et n'en différait que par un manche plus grand et par des notes plus basses. Suivant Arteaga, cet instrument aurait eu pour inventeur un Italien du nom de *Bardella*, contemporain de Galilée.

THÉORÈME (du grec θεωρεῖν, contempler). Ce mot, qui n'est guère usité que dans les sciences positives, désigne une vérité qui doit être rendue évidente au moyen d'une démonstration. L'expression *théorème* entraîne donc toujours implicitement l'idée de *problème*, en ce sens que la proposition qui le constitue suppose une solution antérieure, mais qu'il s'agit de renouveler pour donner au théorème toute l'évidence de la vérité mathématique : ainsi, quand on demande *quelle est la valeur de la surface d'une sphère*, on pose un problème; et quand on dit, comme proposition qui peut être géométriquement démontrée, que *la valeur de la surface d'une sphère est quatre fois celle d'un de ses grands cercles*, on pose un théorème qu'il s'agit de rendre évident par la série de raisonnements qu'on appelle *démonstration*. On nomme *corollaire* toute proposition exprimant une conséquence qui découle de la démonstration d'un théorème : ainsi, quand on dit qu'*un angle droit est toujours la moitié de la valeur ou de la somme des trois angles d'un triangle rectiligne quelconque*, on pose un corollaire découlant de ce théorème que *la valeur des angles d'un triangle rectiligne quelconque est égale à deux droits*.

THÉORIE (du grec θεωρία, dérivé de θεωρεῖν, contempler). Ce mot, dans son acception littérale, veut dire *contemplation, méditation;* mais on s'en servit de bonne heure pour désigner d'abord l'étude intellectuelle et la notion de ce qui ne saurait être l'objet d'une perception sensible, puis la science en général, la notion scientifique. La notion de la théorie se détermine d'une manière plus exacte par l'opposition existant entre l'expérience (*empirie*) d'une part et la pratique de l'autre. Dans le premier cas, toute théorie a pour but de faire percevoir par l'intelligence les causes, les lois et les rapports de ce que l'expérience signale aux yeux dans les détails; c'est une tentative de faire comprendre la diversité des faits signalés par l'expérience, au moyen de lois et de principes généraux qu'indique l'intelligence et non la sensation. C'est en ce sens qu'il est question en physique de *théories* de la lumière, de l'électricité, de la chaleur; en astronomie, d'une *théorie* du ciel; en physiologie, d'une *théorie* de la nutrition, de la circulation du sang; en psychologie, de la *théorie* de la sensibilité et de la pensée, du désir et de la volonté; par là on veut dire que la diversité de certains faits physiques, astronomiques, physiologiques ou psychologiques s'explique et devient intelligible certaines présuppositions étant admises. Toutes les sciences empiriques, dès qu'elles commencent à réfléchir sur les causes et les rapports des phénomènes, s'efforcent de construire des *théories* satisfaisantes. Très-souvent la possibilité de trouver la pensée fondamentale d'une théorie dépend de l'habileté de la pensée et de l'abondance d'heureuses combinaisons; mais jusqu'à présent il est bien rarement arrivé de trouver dans les données mêmes des *théories* nécessairement satisfaisantes. Là où ce n'est pas le cas, la *théorie* demeure plus ou moins à l'état d'*hypothèse*, que de nouvelles expériences peuvent détruire, quelque peu qu'un tel résultat soit d'ailleurs à redouter pour certaines *théories*, par exemple en astronomie depuis la venue de Copernic, de Kepler et de Newton. La pensée fondamentale sur laquelle repose une *théorie* en est le *principe*. Elle-même consiste à prouver que les conséquences, qui pour la pensée se déduisent du principe, sont d'accord avec les phénomènes réels qu'on a sous les yeux; aussi la comparaison avec l'expérience est-elle la pierre de touche de toute théorie. Dans les sciences, les théories sont plus ou moins positives ou certaines, suivant ce qu'on appelle le *degré de certitude* de ces mêmes sciences. Les *théories astronomiques* actuelles peuvent se considérer comme l'expression du véritable système de lois qui régissent le monde planétaire, et ceci ressort, entre mille autres preuves, de la concordance parfaite entre les phénomènes calculés et observés. La plupart des théories physiques actuelles, et même celles de la chimie, offrent aussi tout le degré de certitude désirable; mais il n'en est pas de même de celles de beaucoup d'autres sciences, entre lesquelles la *médecine* tient le premier rang. Jamais on n'explique une chose de plus de manières que lorsqu'elle est tout à fait inexplicable, et c'est là ce qui nous a sans doute valu en physiologie et en médecine cette innombrable quantité de théories plus ou moins absurdes, par lesquelles les médecins de tous les temps, qui en sont encore à la *définition d'une fièvre*, ont prétendu et prétendent expliquer les phénomènes de la vie dans l'état maladif ou dans l'état normal.

Par opposition à *pratique*, le mot *théorie* désigne ensuite la simple notion, sans qu'il y ait dessein de l'appliquer à certains buts. C'est pourquoi on appelle *praticien* non-seulement celui qui unit l'habileté de l'application à la simple notion théorique, mais encore souvent celui qui sans posséder cette dernière a appris, rien que par l'expérience et l'exercice, à atteindre certains buts. Les conditions de l'application d'une théorie à certains buts étant aussi diverses que compliquées, on dit souvent qu'*une chose est vraie en théorie, mais fausse en pratique;* mais c'est là une proposition inexacte. Une théorie n'est pas nécessairement fausse tant qu'elle ne s'accorde pas avec la pratique : seulement, elle est *incomplète*. Très-souvent même il ne lui manque que certaines conditions extérieures, desquelles dépend son applicabilité.

THÉORIE (*Art militaire*). C'est l'action de développer par l'étude les principes de la *tactique*, des manœuvres et des exercices ordinaires; c'est la partie spéculative d'une science où l'on s'attache plutôt à la démonstration qu'à la pratique. Chaque arme a sa *tactique*, sa *théorie* particulière.

L'*école* faite aux officiers et aux sous-officiers par les chefs de bataillon et les adjudants majors sur les manœuvres, le maniement des armes, le service des places et les règlements militaires, s'appelle *théorie*. C'est une espèce d'enseignement mutuel, qui sert à graver dans l'esprit des élèves les principes qu'ils sont appelés à appliquer dans l'occasion. La *théorie* commence l'instruction des officiers et des sous-officiers; la *pratique* achève leur éducation militaire.

On fait aussi dans les régiments une *théorie* pour l'intonation. Celle-ci rend uniforme le ton du commandement, et corrige ce qu'il y a de vicieux dans la voix. SICARD.

THÉOSOPHIE, THÉOSOPHES (du grec Θεός, Dieu et σοφία, sagesse, connaissance). D'après son étymologie, le mot *théosophie* désigne la notion contemplative de Dieu et des choses divines. Aussi l'a-t-on appliqué, au lieu du mot *théologie*, aux doctrines des rêveurs enthousiastes qui dans leurs recherches sur Dieu dépassèrent les limites de la raison agissant méthodiquement, et qui, entraînés par la vivacité de leurs sentiments et de leurs besoins religieux, cru-

rent avoir appris directement par une illumination supérieure, et comme ils disaient eux-mêmes, *par une réunion mystique avec Dieu*, quelle est la véritable essence de Dieu, en quoi consiste l'action de sa volonté, puis qui en firent part à d'autres. La réunion avec Dieu étant la condition de cette illumination supérieure, les doctrines théosophiques se rencontrent fréquemment non-seulement dans les religions de l'Asie orientale, mais encore dans les systèmes philosophiques qui introduisirent la pensée fondamentale du panthéisme dans l'élément fantastique d'un enthousiasme religieux. En ce sens, les doctrines des néo-platoniciens étaient de la *théosophie*. Parmi les *théosophes* les plus remarquables des temps modernes, il faut citer Jacques Bœhme, Valentin Weigel, Swedenborg et Saint-Martin.

THÉOT ou THÉOS (Catherine) naquit en 1725, aux environs d'Avranches, en Basse-Normandie, et vint fort jeune chercher fortune à Paris. Elle entra d'abord chez Bochard de Saron, conseiller au parlement, où elle demeura quelque temps comme femme de charge; mais son maître, mécontent de la tendance réelle ou affectée qu'elle montrait dès lors pour les idées mystiques, la congédia. Elle s'était liée avec quelques autres femmes d'un esprit aussi déréglé que le sien, entre autres avec une certaine Suzanne Labrousse; et toutes déjà à cette époque rêvaient à l'*émancipation de la femme* (voyez Femme libre). Catherine Théot alla se loger dans un endroit retiré du faubourg Saint-Marceau, où elle tint des espèces de clubs dans lesquels, se disant honorée de visions et de révélations célestes, elle se déclarait destinée par Dieu à régénérer le genre humain. Elle faisait déjà presque secte dans ce faubourg, lorsque la police la fit arrêter et renfermer aux Madelonnettes, d'où elle ne sortit qu'en 1789. Elle renoua alors connaissance avec Suzanne Labrousse, qui ayant repris son ancien métier de prophétesse et d'inspirée, venait d'être présentée et recommandée à l'Assemblée nationale par le député, ex-chartreux, dom Gerle, et qui, s'étant sauvée plus tard à Rome, de crainte d'être arrêtée à Paris, alla mourir au château Saint-Ange, où le pape l'avait fait enfermer. L'issue funeste de cette mission religieuse rendit Catherine Théot circonspecte; elle résolut de cacher sa vie, au moins pour quelque temps. Elle était donc entièrement oubliée, ainsi que dom Gerle, lorsque, peu de temps avant que Robespierre n'instituât sa fête de l'Être suprême, il vint à circuler mystérieusement dans Paris un bruit bizarre. On disait que dans un mauvais galetas du quartier de l'Estrapade d'étranges oracles se forgeaient, et qu'on y annonçait, sous les auspices d'une vieille sibylle édentée, le retour prochain de l'âge d'or, l'apparition d'une Jérusalem nouvelle, l'avénement d'un nouveau Messie, la seconde incarnation du Verbe de Dieu et la naissance de l'Agneau divin qui effacerait les péchés du monde. Les deux principaux acteurs de cette farce mystique étaient dom Gerle et Catherine Théot. Il est évident qu'elle avait un but politique. Dans les papiers trouvés chez Catherine lors de son arrestation, Robespierre est nominativement désigné comme le Messie qu'elle doit enfanter spirituellement. Les cérémonies étaient dignes de la bizarrerie des dogmes. A son lever, la *Mère de Dieu* (c'est le nom sous lequel les initiés adoraient la prophétesse) apparaissait, purifiée d'une ablution lustrale, le visage à demi couvert d'un voile blanc. Elle se plaçait à une table sur laquelle était une estampe allégorique de ses mystères : à sa droite une *Bible*, dont une jeune fille, appelée l'*éclaireuse*, faisait lecture. Cette éclaireuse, très-jolie, nommée *Amblar*, récitait, sur un ton de psalmodie, des passages de la *Bible*. Elle était vêtue de blanc comme les vestales, le visage couvert d'un voile transparent; on la destinait à remplacer, par une substitution adroite, la vieille Catherine Théot, qui après sa mort devait ressusciter pleine de grâce; et pour succéder à *Amblar*, on tenait toute prête une autre jeune fille, nommée *Rose*, fraîche et belle comme la fleur dont elle portait le nom. Les cérémonies de l'initiation étaient dignes de cette mise en scène.

Le 27 prairial, Vadier lut à la tribune de la Convention un rapport extrêmement curieux, fabriqué, dit-on, par Barrère, sur les mystères de la mère de Dieu; rapport dans lequel on avait substitué à son véritable nom *Théot* celui de *Théos* (en grec, *dieu*, *divinité*). Il concluait à l'arrestation de Catherine Théot, de dom Gerle et de tous les initiés. Ces conclusions furent adoptées; et tout le troupeau d'enfants de la *Mère de Dieu* fut écroué dans diverses prisons. Dom Gerle se vit enfermé à Port-Libre, d'où il sortit après le 9 thermidor, et Catherine Théot à la Conciergerie, où elle mourut, après cinq semaines de détention, âgée de soixante-dix ans. Georges Duval.

THÈQUE. *Voyez* Champignon.

THÉRAMÈNE, général et démagogue athénien, en même temps qu'orateur de quelque talent, est demeuré un personnage historique des plus énigmatiques. Il prit d'ailleurs part aux affaires dans un temps (413 à 404 av. J.-C.) où il faut avouer que ce n'était pas chose facile que d'indiquer à ses concitoyens la meilleure marche à suivre. Son influence se manifesta dans trois circonstances très-différentes. On le voit d'abord prendre une part active aux agitations dont Samos fut le foyer, et qui de là gagnèrent Athènes, où elles eurent bientôt ébranlé l'État. Théramène s'y mit alors au service de l'oligarchie, et favorisa l'établissement du *conseil des quatre cents*, qui usurpa tous les droits de l'assemblée du peuple, encore bien qu'en sa qualité de membre de ce conseil il ait ensuite tâché d'amener une réconciliation avec le peuple. Puis, l'armée athénienne qui se trouvait à bord de la flotte devant Samos s'étant, d'après les conseils de Thrasybule, déclarée en faveur de la démocratie et ayant rappelé Alcibiade, Théramène, déjà mécontent, passa au parti populaire; mais ses actes furent ensuite loin de répondre à ses paroles. Malgré ce rôle équivoque, il n'en jouit pas moins d'un grand crédit lors du rétablissement du gouvernement démocratique, et fut même appelé à d'importantes fonctions. C'est ainsi que les Athéniens le désignèrent pour prendre part aux négociations qui mirent fin à la guerre du Péloponnèse. Dans l'accomplissement de cette mission, il trompa de la manière la plus révoltante la confiance de ses concitoyens, en acceptant pour sa patrie des conditions de paix déshonorantes. Trente citoyens, choisis parmi les quatre cents auxquels le pouvoir avait été précédemment enlevé, furent alors chargés de donner à Athènes une nouvelle constitution et investis de l'autorité suprême pour toute la durée de leur mandat. L'histoire les désigne sous le nom des *trente tyrans*. A cette occasion, Théramène figura pour la dernière fois dans un rôle important; et il fut alors désigné pour faire partie de cette commission des Trente. Bientôt, des forces lacédémoniennes étant venus occuper la ville, il vit ses collègues s'abandonner à toutes les fureurs de l'arbitraire et du despotisme, et essaya de s'opposer au terrorisme en insistant dans le conseil des Trente sur le respect dû aux lois de l'humanité. Mais par cette conduite il excita les soupçons et la haine du défiant Critias. Condamné, l'an 403 av. J.-C., à boire la cigüe dans son cachot, il vida d'un trait la coupe fatale jusqu'à la dernière goutte, en s'écriant avec une gaieté peut-être affectée : « Au beau Critias! » Le rôle qu'il joua dans la politique fut des plus équivoques, et en flottant toujours indécis entre les divers partis, suivant son intérêt, il mérita le sobriquet de *Cothurne* (chaussure allant à tous pieds), que lui avaient donné les portefaix d'Athènes, à cause de sa facilité à changer d'opinion et de parti.

THÉRAPEUTES (du grec θεραπεύω, je sers, je prends soin). *Voyez* Esséniens.

THÉRAPEUTIQUE (du grec θεραπεύω, je prends soin, je remédie). C'est une partie des sciences médicales qui a pour objet le traitement des maladies. L'expression latine *therapia* est employée aujourd'hui dans le même sens en Allemagne. La *thérapeutique* ainsi comprise est le but final des études du médecin : c'est l'application de

toutes les notions qu'il a dû acquérir sur les conditions de la vie, sur les causes qui la modifient favorablement ou défavorablement, etc.; notions dont l'étendue est immense, puisqu'elles comportent la plus grande partie des sciences naturelles. On dit aussi *l'art thérapeutique* pour l'art de guérir.

THÉRÈSE (MARIE). *Voyez* MARIE-THÉRÈSE.

THÉRÈSE DE JÉSUS (Sainte), célèbre écrivain espagnole, naquit en 1515, à Avila, en Vieille-Castille, d'une famille noble. Dès l'âge de vingt ans elle prit le voile chez les carmelites de sa ville natale, où elle passa vingt-sept ans de sa vie et où elle se distingua tellement par sa piété qu'elle fut élue pour ramener l'ordre à la sévérité de sa règle primitive. Elle présida alors encore pendant vingt ans, modèle du renoncement à soi-même et du dévouement, aux nombreux couvents réformés de l'ordre des carmelites déchaussées, et mourut au couvent d'Alba de Liste, en Vieille-Castille, le 4 octobre 1582.

Quel que soit le jugement qu'on porte de la direction donnée à sa vie par sainte Thérèse, il faut reconnaître que c'était une femme douée de facultés extrêmement remarquables, d'un esprit profond, d'une imagination des plus vives et qui se dévoua avec toute l'énergie dont était doué son caractère, fortement trempé, à ce qu'elle croyait être le but suprême de l'homme sur cette terre. Dans une série d'ouvrages de dévotion, de visions mystiques, de dissertations ascétiques et de lettres dogmatiques, dans la peinture de sa vie intime, elle a exposé les extases et les luttes de son cœur; mais elle l'a fait avec tant d'élévation, avec une si vive imagination, une éloquence si entraînante, que, ne fût-ce que comme poëte et comme styliste, on la rangera toujours parmi les femmes les plus remarquables de tous les temps. Elle a laissé cinq ouvrages: *Discurso o relacion de su vida* (1562), qu'elle n'écrivit que malgré elle, et seulement d'après l'ordre de son confesseur; *El Camino de la Perfeccion*, composé un an plus tard pour la direction des religieuses du couvent dont elle était supérieure, et qui fut imprimé de son vivant même; *El Libro de las Fundaciones*, rapport sur les couvents qu'elle avait fondés; *El Castillo interior, o los Morados*, écrit en 1577, le plus célèbre de ses ouvrages mystiques, où elle expose comment l'âme peut s'élever par degrés jusqu'au septième siècle, jusqu'à la céleste demeure de son fiancé, le Christ; *S. Conceptos de amor de Dios*, dont il n'existe que quelques fragments, conservés dans une copie faite par une religieuse, l'auteur ayant brûlé le manuscrit original pour se conformer à l'ordre de son confesseur. Les manuscrits originaux des œuvres de sainte Thérèse furent déposés par ordre de Philippe II à la bibliothèque de l'Escurial. Ils furent imprimés pour la première fois à Salamanque (1587), puis à Bruxelles (1610), à Madrid (1627), à Anvers (1630), et maintes fois encore. Ochoa en a donné un choix, sous le titre de *Tesoro de las Obras misticas o religiosas de santa Teresa de Jesus*, etc. (Paris, 1847). On a aussi d'elle des lettres écrites à diverses personnes, et imprimées successivement à Saragosse (1618), à Madrid (1630), à Bruxelles (1673), et à Barcelone (1724). Les œuvres de sainte Thérèse ont été traduites dans toutes les langues de l'Europe.

THÉRIAQUE (*Pharmacie*), des mots grecs θήρ, bête féroce ou venimeuse, et ἀκέομαι, je guéris, soit parce que la thériaque était regardée comme efficace contre la morsure des bêtes venimeuses, soit parce que la chair de vipère en serait la base. Cependant, quelques érudits en font honneur à Andromaque de Crète, médecin de Néron, qui la décrit dans un poëme que Galien nous a conservé dans son ouvrage *De Antidotis*. Il entre dans sa composition soixante-dix drogues, dont quelques-unes sont tout à fait inefficaces et dont d'autres se combattent et s'annulent réciproquement. Ce remède a conservé son renom jusqu'à une époque assez récente, et il n'y a pas longtemps encore que les pharmaciens de Venise, de Hollande, de France et d'autres pays procédaient à la composition de la thériaque avec une certaine solennité et en présence d'individus préposés par l'autorité.

THERMÆ, ville de Sicile, assez importante dans l'antiquité, appelée aujourd'hui *Termini*, fut fondée par les Carthaginois après la destruction d'*Himeræ*, et dans son voisinage. Les eaux thermales qui lui avaient valu son nom y attirèrent de tous temps un grand nombre de baigneurs.

THERMALES (Sources). *Voyez* EAUX MINÉRALES.

THERMES (du grec θερμός, chaud). Ce mot désigne au propre des sources d'eau chaude, des bains chauds. Lorsqu'à Rome aux anciens bains, et chauds (*balnea*), d'une construction fort simple, qui à ce qu'il semble étaient des entreprises particulières, on substitua des établissements publics, de proportions plus grandioses, on employa le nom de *thermes* pour désigner ces créations nouvelles. Bientôt on réunit dans leur enceinte de vastes salles destinées à servir de bibliothèque, à donner des concerts, ou bien consacrées aux jeux et exercices du corps, puis on y ajouta des promenades; et dans ces diverses dispositions l'architecture ne tarda point à déployer tout le luxe dont elle est susceptible. A Rome, ce fut Agrippa, sous le règne d'Auguste, qui le premier créa dans le Champ de Mars des bains de ce genre, et où le peuple était admis gratuitement. Néron paraît être celui qui le premier réunit le gymnase aux thermes; et à partir de cette époque on bâtit toujours les thermes d'après un plan plus vaste, en y joignant toutes les parties d'un gymnase. A l'exemple de Néron, Titus fit élever des thermes à côté de son amphithéâtre, et de pareilles constructions furent aussi exécutées par les ordres de Domitien et de Trajan. Adrien rétablit ceux d'Agrippa; Commode, Septime Sévère et Caracalla en firent également bâtir. Ceux de ce dernier surtout, construits à Rome, se faisaient remarquer par leur étendue; mais ce fut Héliogabale qui les termina. Des portiques ajoutés aux thermes de Caracalla par Alexandre Sévère, et ceux qu'il fit construire près des bains de Néron, firent donner à l'ensemble de ces édifices le nom de *thermes Alexandrins*. Enfin, les derniers qui furent construits sont dus à la munificence d'Aurélien et de Dioclétien, qui surpassèrent dans le luxe des décorations tous ceux de leurs prédécesseurs. Les auteurs anciens ne nous ayant laissé aucune description de thermes, il serait difficile de s'en faire une idée bien exacte et de connaître tous les détails des constructions. Sous ce rapport, les efforts de Palladio, Serlio et autres pour les rétablir sur les ruines de ceux qui restaient à Rome, ont presque été sans succès. Les dessins que les artistes en ont levés diffèrent souvent considérablement, selon les idées que chacun d'eux s'était faites de ce genre de constructions, et quelques-uns même se sont permis d'ajouter dans leurs dessins des choses qui ne se sont jamais trouvées dans les ruines. Les plus complets étaient composés de six pièces: 1° l'*apodyterium* des Grecs, *spoliatorium* des Romains, où l'on se déshabillait: les gardes nommés *capsarii* avaient soin des habits; 2° le *loutron* des Grecs, *frigidarium* des Romains, où l'on prenait les bains froids; 3° le *tepidarium*, lieu tempéré, qui prévenait le danger du passage trop subit d'un endroit très-chaud à un autre qui était très-froid; 4° la *sudatio* ou *laconicum*, cellule ronde, surmontée d'une coupole, qui tirait son second nom de celui du poêle qui l'échauffait et qui venait de la Laconie; 5° le *balneum* ou bain d'eau chaude: une galerie appelée *schola*, régnait tout autour; la *piscine* ou bassin, était au milieu, quelquefois aussi des baignoires, *labra*, *solea*, *alvei*, étaient enchâssées dans le pavé; 6° l'*eleothesum* ou *onctuarium*: on y conservait les huiles et parfums dont on se servait au sortir des bains, comme avant d'y entrer; 7° l'*hypocaustum*, ou fourneau souterrain, distribuait la chaleur partout où elle était nécessaire et à divers degrés.

CHAMPOLLION-FIGEAC.

THERMES (Palais des), à Paris. On en attribue à tort la construction à Julien. Dulaure a voulu qu'il fût l'ouvrage de Constance Chlore, père de Constantin et aïeul de Julien. Alexandre Lenoir, notre savant collaborateur, en rapportait la construction au temps de Tibère, c'est-à-dire vers l'an 35 ou 36 de notre ère. C'est le plus important des

monuments construits par les Romains sur le sol parisien. Julien y fut proclamé empereur, en 360. Valens et Valentinien habitèrent ce palais pendant l'hiver de 365; et trois des lois contenues dans le Code Théodosien sont datées du palais des Thermes. Plus tard, cette résidence fut occupée par les rois franks de la première race. Le poète Fortunat nous apprend que le roi Childebert traversait le jardin des Thermes pour se rendre à l'église Saint-Germain-des-Prés, qu'il venait de fonder. Du reste, tous les documents qu'on a recueillis sur cette période prouvent que les dépendances des Thermes s'avançaient alors, au midi, jusqu'à l'emplacement maintenant occupé par la Sorbonne, et que du côté du nord elles atteignaient les rives de la Seine. Habité par les princesses Gisla et Rotrude, filles de Charlemagne, tandis que leur père résidait à Aix-la-Chapelle, le palais des Thermes fut ensuite abandonné par Louis le Débonnaire, après la mort de l'empereur; et on croit qu'Alcuin y établit alors un atelier de manuscrits et de miniatures. Quoi qu'il en soit, en 1180, les poésies de Jean de Hauteville nous décrivent encore les Thermes de la façon la plus pompeuse, *domus aula regum* « dont les deux ailes, en se déployant, semblent « embrasser la montagne dont les cimes s'élèvent jusqu'aux « nues et les fondements atteignent l'empire des morts ». En 1218 Simon de Poissy avait la jouissance du palais; et Philippe-Auguste, après avoir détruit une partie de l'édifice pour tracer l'enceinte de Paris, donna ce qui en restait à Henri, son chambellan. En 1243 Raoul de Meulant possédait cette portion des Thermes, qui fut ensuite acquise par Robert de Courtenay. L'évêque de Bayeux en devint après cela le propriétaire, et c'est de lui que l'acheta Pierre de Chalus, abbé de Cluny, en 1360. Il fit élever les premières constructions du gracieux hôtel qui de nos jours a été transformé en musée d'antiquités nationales. On ne conserva de l'ancien édifice que la vaste salle voûtée, large de 11 mètres 50 centim., et longue de plus de 20 mètres, qui paraît avoir servi dans l'origine à une salle de bain. Les arêtes des arcades s'appuient sur des consoles qui représentent la poupe d'un vaisseau; et sur une de ces consoles on croit reconnaître la trace de quelques sculptures représentant des figures humaines. A cette époque, c'est-à-dire vers la fin du quatorzième siècle, lorsqu'on bâtit la rue de La Harpe, les restes des Thermes furent éloignés de la voie publique et servirent de dépendances à des propriétés particulières bordant cette rue. En 1750, la grande salle des Thermes avait été convertie en hangar qui servait de remise à un loueur de fiacres. Plus tard, cette salle devint un magasin loué à un tonnelier, qui l'emplit de futailles vides. En 1790 l'ordre de Cluny, comme tous les autres ordres religieux de France, ayant été dépouillé de ses propriétés, les Thermes furent cédés à l'hospice de Charenton. En 1819 on démolit les maisons qui sur la rue de La Harpe masquaient l'édifice, et une grille en fer fut établie sur la voie publique pour dégager la façade de ces magnifiques ruines, derniers vestiges qui attestent encore aujourd'hui la grandeur passée de l'antique Lutèce. Le percement du boulevard de Sébastopol à travers toute cette partie du vieux Paris a eu pour résultat d'achever de les isoler complétement.

THERMIDOR (du grec θερμός, chaud). Ainsi s'appelait dans le calendrier de la république française le onzième mois de l'année. Il durait du 19 juillet au 18 août du calendrier grégorien.

THERMIDOR (Journée du 9) an II (27 *juillet* 1794), l'une des plus mémorables journées de la révolution française, qui vit finir le règne abominable de Robespierre et de sa clique. La veille, Robespierre était encore monté à la tribune de la Convention et y avait prononcé un discours dans lequel il s'élevait en termes vagues et pourtant menaçants contre les *scélérats*, les *brigands*, qui prétendaient faire dévier la révolution de ses voies naturelles et légitimes pour la noyer dans le sang. Le soir même il se rendit aux Jacobins, et y donna une seconde lecture de son discours à la Convention. Cette lecture terminée, « Ce que vous venez d'entendre, dit-il, est mon testament de mort : je l'ai vu aujourd'hui, la ligue des *méchants* est tellement forte que je ne peux pas espérer de lui échapper. Je succombe sans regret; je vous laisse ma mémoire, elle vous sera chère et vous la défendrez. » Et comme ses amis s'écriaient en tumulte que l'heure d'un second 31 mai avait sonné : « Séparez, ajouta-t-il, les *méchants* des hommes faibles; délivrez la Convention des *scélérats* qui l'oppriment; rendez-lui le service qu'elle attend de vous comme au 31 mai et au 2 juin. Marchez, sauvez encore la liberté! Si malgré tous ces efforts il faut succomber, eh bien mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme! » Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois étaient dans le club; ils en furent chassés au milieu des injures et des menaces. Malgré cela, le 9 au matin, Robespierre était encore dans une sécurité parfaite; et, comme d'ordinaire, il se rendit à la Convention. Collot d'Herbois occupait le fauteuil; et Saint-Just était à la tribune. A peine a-t-il commencé le quatrième alinéa de son discours, qu'il est vivement interrompu par Tallien; à Tallien succèdent Billaud-Varennes, qui reproche à Robespierre d'avoir fait emprisonner un comité révolutionnaire et d'avoir voulu sauver Danton; Vadier, qui l'accuse d'avoir essayé la même tentative en faveur de Chabot, et d'avoir tourné en ridicule la *conspiration* de Catherine Théot; puis Cambon. Pendant que les hébertistes accusent Robespierre d'avoir été dantoniste, ce dernier parti l'accuse d'avoir été hébertiste. En vain Robespierre s'élance à la tribune, des cris : *A bas le tyran!* éclatent de toutes parts. Alors, s'adressant à tous les côtés de l'assemblée : *C'est à vous, hommes purs que je m'adresse, et non pas aux brigands...* (Violente interruption). *Pour la dernière fois, président d'assassins, je te demande la parole!* dit-il à Collot-d'Herbois, qui s'empresse de céder le fauteuil à Thuriot. Tout à coup, une voix, celle de Louchet, se fait entendre, demandant le décret d'arrestation contre Robespierre; et les applaudissements, d'abord isolés, deviennent unanimes. « Je suis aussi coupable que mon frère, dit Robespierre jeune; je partage ses vertus, je veux partager son sort. Je demande aussi le décret d'arrestation contre moi!.. » Quelques membres paraissent émus; mais la majorité accepte ce vote généreux, et tous les membres debout font retentir la salle des cris de *vive la liberté! vive la république!* « Je ne veux point partager l'opprobre de ce décret, moi! je demande aussi mon arrestation, » s'écrie Le Bas. (Adopté.) Sur la proposition de Loseau, les proscrits descendent à la barre, et l'assemblée applaudit à plusieurs reprises. Enfin, après un discours emphatique de Collot, la séance est suspendue.

Robespierre fut d'abord conduit à la prison du Luxembourg, son frère à Saint-Lazare, Couthon à la Bourbe, Le Bas à la maison de justice du département, Saint-Just aux Écossais. Ils furent successivement délivrés par des membres du conseil général et portés en triomphe à l'hôtel de ville. Là, Saint-Just et Le Bas pressèrent Robespierre de profiter des offres des canonniers de Paris et de marcher sur la Convention, dont il serait facile de triompher. Robespierre hésita, alléguant qu'il ne voulait point donner l'exemple d'un nouveau Cromwell. A ce moment le décret de la mise hors la loi parvint à l'hôtel de ville, et son effet fut immédiat. La foule qui garnissait la place de Grève s'écoule à l'instant même. Henriot entre effaré dans le conseil, en annonçant que tout est perdu. Saisi violemment au corps par Coffinhal, qui lui reproche d'être la cause de tout ce qui arrive, il est précipité par une fenêtre et tombe dans un égout, d'où il n'est relevé que pour être conduit à l'échafaud. Le Bas, à qui des amis ont fait passer deux pistolets, saisit l'une de ses armes, et présente l'autre à Robespierre, qui l'étreint avec ivresse : mais le coup mal dirigé ne lui ôte pas la vie; la main de Le Bas est plus sûre. Robespierre jeune s'élance par une croisée et se roule sur la pointe des baïonnettes; Couthon et Saint-Just restent immobiles. Dans l'après-midi du 10, le sang des chefs jacobins et de vingt-et-un de leurs acolytes rougissait la place de la Révolution.

THERMITES. *Voyez* TERMITES.

THERMO-ÉLECTRICITÉ, électricité produite par la chaleur. On sait depuis longtemps que la tourmaline et quelques autres cristaux naturels acquièrent des propriétés électriques lorsqu'on élève leur température. En 1781, Seebeck, professeur à Berlin, montra qu'en formant un circuit de métaux différents et en chauffant l'une des soudures, le mouvement du calorique donne naissance à des courants électriques. Dans son expérience, Seebeck avait employé l'antimoine et le bismuth. Mais Volta avait déjà remarqué qu'une lame d'argent, inégalement chauffée à ses deux extrémités, jouit de la même propriété. M. Becquerel a constaté depuis que pour qu'un courant thermo-électrique puisse se manifester dans un circuit formé d'un seul fil métallique, il suffit, par exemple, de tordre ce fil plusieurs fois sur lui-même en un de ses points, et que par conséquent ce courant ne dépend que de l'inégale propagation du calorique dans le circuit. La théorie de M. Becquerel confirmerait l'hypothèse de Nobili, qui attribue le magnétisme terrestre à la différence d'action de la chaleur sur les substances dont se compose l'écorce du globe.

Œrstedt, Fourier et Nobili ont construit des piles thermo-électriques qui, combinées par Melloni avec le galvanomètre, ont donné naissance au *thermo-multiplicateur*, l'appareil thermométrique le plus sensible que l'on connaisse, car il accuse l'effet produit par la chaleur de la main à un mètre de distance.

THERMOMÈTRE (de θερμός, chaud, et μέτρον, mesure), instrument propre à mesurer la température des corps. L'invention des thermomètres date de la fin du seizième siècle : M. Libri l'attribue à Galilée; Borelli et Malpighi, à Santorio Santorius, médecin de Padoue; Boerhaave et Muschenbroek à Cornelius Drebbel. Quoi qu'il en soit de l'inventeur, tous les thermomètres reposent sur la propriété dont jouissent les corps de se dilater par la chaleur et de se contracter par le froid.

Le *thermomètre à mercure* se compose d'un réservoir de verre soudé à un tube capillaire de même matière. Après s'être assuré que le tube est bien cylindrique, on remplit de mercure le petit appareil, en usant de toutes les précautions indiquées dans les cours de physique; puis on fait chauffer le réservoir jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une certaine quantité de mercure, d'autant plus petite que l'on destine l'instrument à mesurer des températures plus élevées; ensuite on ferme à la lampe l'extrémité du tube. Il ne reste plus qu'à graduer l'instrument; pour cela, on le plonge successivement dans de la glace fondante et dans de la vapeur d'eau en ébullition, en ayant soin de marquer à chacune de ces deux immersions le point où s'arrête la colonne de mercure; le premier de ces points est le *zéro* du thermomètre; au second on écrit 100, et l'on divise l'intervalle des deux points fixes en 100 parties égales, ou *degrés*. On porte des divisions égales à celles-ci tant au-dessus de 100 qu'au-dessous de zéro.

Cette graduation, due à Celsius, est celle du *thermomètre centigrade*, que la France a adopté en même temps que le système décimal. Avant la révolution, on se servait de l'échelle de Réaumur, encore en usage dans le midi de l'Allemagne, en Russie, en Espagne, dans quelques parties de l'Italie et dans l'Amérique méridionale; elle ne diffère de la précédente qu'en ce que la distance des deux points fixes est divisée en 80 parties égales au lieu de 100; d'où il résulte que 4° Réaumur équivalent à 5° centigrades; par conséquent pour convertir un nombre quelconque de degrés Réaumur en degrés centigrades, il suffit d'ajouter à ce nombre le quart de sa valeur. Une autre échelle, que conservent l'Angleterre, la Hollande et l'Amérique du Nord, est celle de Fahrenheit. Ce dernier prit pour zéro le froid que l'on avait éprouvé à Dantzig dans l'hiver de 1709; en divisant l'échelle en 212 parties égales, la température de la glace fondante se trouva exprimée par 32°, de sorte que 180° Fahrenheit = 100° centigrades, ou bien 9° Fahrenheit = 5° centigrades : pour convertir des degrés Fahrenheit en centigrades, il faut donc d'abord retrancher 32, puis prendre les $\frac{5}{9}$ du reste.

Ces diverses échelles ont chacune leurs inconvénients. La nôtre a l'avantage de rentrer dans le système décimal; les degrés ont une étendue convenable, mais on lui reproche cette position du zéro, qui oblige à compter des degrés affectés du signe *moins*, que l'on nomme en langage vulgaire des degrés de froid, comme s'il existait une limite tranchée entre le chaud et le froid. Pour éviter l'emploi des nombres négatifs de degrés, cause d'erreurs fréquentes dans les observations météorologiques, M. Walferdin a proposé d'abaisser de 40 degrés le zéro de notre thermomètre centigrade. Le zéro du nouveau thermomètre correspondrait au point de congélation du mercure, et, en prolongeant l'échelle jusqu'à 400°, on arriverait au point d'ébullition de ce liquide (360° centigrades). Le *thermomètre tétracentigrade* est déjà en usage à l'observatoire météorologique de Versailles.

C'est Fahrenheit qui employa le premier le mercure à la confection des thermomètres. Précédemment on se servait d'alcool coloré en rouge avec de l'orseille. On fait encore des *thermomètres à alcool;* mais la dilatation des liquides étant d'autant moins régulière qu'ils sont plus voisins de leur point d'ébullition, l'alcool, qui bout à 78°, se dilate très-irrégulièrement au-dessus de zéro; la graduation de ce thermomètre doit donc se faire à l'aide d'un thermomètre à mercure servant d'étalon. Le thermomètre à alcool est surtout employé pour mesurer les températures très-basses, parce que ce liquide ne se congèle pas par les plus grands froids connus, même à 100° au-dessous de zéro, ainsi que l'a constaté Thilorier, en dirigeant un jet d'acide carbonique liquide sur le réservoir d'un thermomètre à alcool.

Les liquides ne sont pas seuls propres à constituer des thermomètres. Par exemple, le *thermomètre à air* est fondé sur la dilatation de l'air. Il se compose d'un réservoir de verre auquel est soudé un long tube capillaire ouvert à son extrémité. Le réservoir étant rempli d'air parfaitement sec, on fait passer dans le tube un index d'acide sulfurique coloré en rouge; puis on gradue l'instrument en comparant la marche de l'index à celle d'un thermomètre à mercure.

Le *thermomètre différentiel* de Leslie est un thermomètre à air disposé de manière à faire connaître la différence de température de deux lieux voisins.

Le *thermomètre métallique* de Breguet, fondé sur l'inégale dilatabilité des métaux, est formé de trois lames superposées de platine, d'or et d'argent. Soudées ensemble dans toute leur longueur, elles sont ensuite passées au laminoir de manière à ne former qu'un ruban métallique très-mince. On contourne ce ruban en hélice; puis, ayant fixé l'extrémité supérieure à un support, on suspend à l'autre extrémité une aiguille horizontale, dont la pointe se meut sur un cadran gradué. L'argent formant la face intérieure de l'hélice, lorsque la température s'élève, comme il se dilate plus que le platine et l'or, l'hélice se déroule, et l'aiguille tourne dans un certain sens. L'effet contraire a lieu lorsque la température baisse.

Pour mesurer de très-hautes températures, là où les gaz et les liquides éprouveraient une trop grande expansion, on emploie également certains thermomètres solides, plus connus sous le nom de *pyromètres*.

Il nous reste à parler des thermomètres *a maxima* et *a minima*. Ces instruments permettent de mesurer les températures des fonds des puits, des lacs, des mers, etc. Avant leur invention, on ne pouvait connaître que la température du dernier milieu qu'avait traversé le thermomètre : en vain les lieux profonds où ce thermomètre plongeait auraient marqué 30 ou 40 degrés de chaleur, l'instrument ramené à l'extérieur en prenait peu à peu la température, et il reparaissait marquant 15 ou 10 degrés, sans pouvoir dénoncer par aucun caractère à quel degré extrême il était précédemment monté. A la vérité, on avait inventé des

thermomètres à flotteur, dans lesquels un morceau de liége se montrait à sec, isolé du mercure ou de l'alcool, vers l'endroit où l'ascension du fluide avait dû s'arrêter; mais il suffisait du moindre choc pour rendre infidèles de tels instruments, tandis que dans le thermomètre *a maxima* de M. Walferdin le tube, étroit et court, se terminant à son extrémité supérieure par une ampoule à col étranglé, et ce tube se combiant bientôt à une température peu élevée, toute la chaleur qui dépasse ce degré où le tube est plein a nécessairement pour effet de faire *déverser* ou dégorger le mercure dans l'ampoule complémentaire du tube. Ensuite, la colonne fluide et mobile a beau abaisser son niveau, la portion de mercure qui s'est d'abord épanchée attestera que les limites du tube ont été franchies; et comme on peut faire rentrer dans le tube tout le mercure qui en était sorti, il est facile de voir de combien de degrés l'expérience a dépassé à son point extrême le nombre des degrés naturellement inscrits sur le tube entier.

THERMO-MULTIPLICATEUR. *Voyez* THERMO-ÉLECTRICITÉ.

THERMOPYLES (Les), célèbre défilé de la Thessalie, compris aujourd'hui dans le département de la Locride et de la Phocide (Grèce), et qui est formé d'un côté par la côte marécageuse et entrecoupée de divers petits cours d'eau du golfe de Malea ou Zéitoun, et de l'autre par le prolongement du mont Œta. Il fut ainsi appelé des sources chaudes (*thermæ*) qui se trouvent dans ses environs, et de l'étroite entrée ou porte par laquelle on y arrive. Ce défilé, qui en certains endroits n'a guère plus de huit mètres de largeur, passait déjà dans l'antiquité pour l'un des points stratégiques les plus importants, parce qu'il était la principale entrée de Thessalie en Grèce. Il est surtout fameux par la mort héroïque de Léonidas et de ses Spartiates (6 juillet 480 av. J.-C.), plus tard par la déroute que les consuls romains Glabrio et Marcus Porcius Cato (191 av. J.-C.) firent essuyer à Antiochus le Grand, et de nos jours par plusieurs engagements livrés pendant les guerres de l'indépendance. Consultez Gordon, *Account of two Visits to the Anopaca or the Highlands above Thermopylæ* (Athènes, 1838).

THERMOSCOPE (de θερμός, chaud, et σκοπέω, je vois), synonyme de *thermomètre*. L'instrument connu sous le nom de *thermoscope de Rumford*, est un thermomètre différentiel, qui diffère peu de celui de Leslie.

THERNES (Les). *Voyez* TERNES (Les).

THÉROIGNE DE MÉRICOURT. Cette femme, qui s'est acquis une si horrible célébrité pendant les jours néfastes de la révolution, naquit vers 1760, aux environs de Liége, dans une famille de paysans aisés. Son inconduite notoire la força de déserter le village natal, et, peu scrupuleuse sur le choix des moyens, elle prit bientôt place parmi les malheureuses dont parle Suétone, *quæ quæstum corporibus suis faciunt*. Mais cette bruyante existence flétrit plus de femmes qu'elle n'en enrichit; Théroigne l'éprouva. Descendue à un état voisin de la misère par la disparition successive de ses adorateurs, le hasard la mit en relation avec le baron Clootz, ce Prussien qui devait devenir fameux sous le nom d'*Anacharsis Clootz* et s'adjuger le sobriquet d'*Orateur du genre humain*. Anacharsis et Théroigne partirent pour Paris. Là, elle chercha à se lier avec les coryphées de la révolution. Après Barnave, elle *estima* Mirabeau; après Mirabeau, Pétion; après Pétion, Camille Desmoulins, puis Danton, puis l'huissier Maillard, avec lequel elle fit ses premières armes, le 5 octobre 1789, où elle conduisit à Versailles, vêtue en moderne Penthésilée, les *amazones* de la place de Grève et du Port au Blé. Après s'être distinguée à l'attaque du château, elle guida les assaillants jusque dans les appartements de la reine, et excita de toutes ses forces la populace à faire feu sur la famille royale, au moment où elle parut sur le balcon de la cour de marbre. Déjà, la veille, elle avait trempé ses mains dans le sang des infortunés gardes du corps Labutte, Miomandre et Varicourt; elle aida ensuite *l'homme à la longue barbe* à couper leurs têtes et à les planter sur des piques. Pendant le trajet de Louis XVI et de sa famille de Versailles à Paris, elle se tint constamment à l'une des portières de la voiture du roi, et ne cessa de vomir contre lui et les siens les injures les plus dégoûtantes. A la suite de cette journée elle établit chez elle, rue de Tournon, une sorte de club où se réunissaient tous les meneurs révolutionnaires de l'époque, entre autres Danton, Camille, Fabre, Vincent, Momoro et Ronsin. Cependant son sabre demeurait oisif, et l'occasion ne s'était plus présentée de donner carrière à sa valeur patriotique, lorsque l'affaire du Champ de Mars (17 juillet 1791) la fit de nouveau reparaître sur la scène. Elle combattit bravement dans les rangs du faubourg Saint-Antoine, contre Bailly, La Fayette et le drapeau rouge de la municipalité. A peu de temps de là elle entreprit une tournée de propagande dans les Pays-Bas autrichiens, et fut arrêtée près de Liége, d'où on la conduisit à Vienne. On l'y retint prisonnière huit à neuf mois; mais on se fatigua de lui fournir prétexte de se poser en victime. Un beau matin, des agents de police l'emballèrent dans une voiture et la conduisirent sans désemparer jusqu'à la frontière de France. Arrivés là, ils la lâchèrent. De retour à Paris vers la fin de mai, elle parut à la journée du 20 juin en tête des brigands qui envahirent les appartements du roi, et poussa à l'une des roues du canon que le peuple hissa jusque dans la salle où le monarque paraissait la tête souillée du bonnet rouge. Au 10 août, Suleau, l'un des rédacteurs des *Actes des Apôtres*, qui pendant plus d'un an avait dans ce journal déversé le ridicule à flots sur la personne de Théroigne de Méricourt en lui prêtant encore moitié plus d'amants qu'elle n'en avait, est arrêté et conduit au corps de garde des Feuillants. Il apprend alors *furens quid femina possit*. Théroigne, qui ne le connaissait pas de vue, ne l'a pas plus tôt entendu nommer, qu'elle s'apprête à lui porter un premier coup de sabre. Suleau, doué d'autant de vigueur que d'adresse, s'en empare; il se débat comme un lion, il frappe, il se fait jour; et peut-être allait-il se sauver, quand il se voit saisi et désarmé par le président de la section. Théroigne, à qui l'on vient de rendre son sabre, le lui plonge alors à plusieurs reprises dans la poitrine: le malheureux Suleau tombe sur l'affût d'un canon à moitié expirant, et la furie l'achève en lui sciant la gorge; puis elle lui coupe la tête, et la plante au bout d'une pique, en criant: *Victoire!* Cela fait, elle foule aux pieds le tronc, essuie la lame de son sabre, le remet dans le fourreau et vole à d'autres exploits.

Vinrent les journées de septembre, et Théroigne égorgea à l'Abbaye, aux Carmes, à la Conciergerie, à la Force, partout. Il paraît démontré qu'elle travaillait alors dans l'intérêt du duc d'Orléans, *Égalité*, et qu'elle s'était rattachée à la faction de Brissot. Aussi lui arriva-t-il un jour, en plein jardin des Tuileries, d'être *fouettée* devant tous dans un rassemblement qui s'était formé autour d'elle, parce qu'on l'avait signalée comme *ennemie de la république*. On sait que quelque chose d'analogue était déjà advenu à la non moins fameuse Olympe de Gouges. Soit qu'elle jugeât sa mission remplie, soit que les meneurs n'eussent plus besoin d'elle, Théroigne disparut alors de la scène politique; et ce n'est qu'au bout d'un certain temps que nous la retrouvons enfermée comme folle à l'hospice de la Salpêtrière. C'est dans cet asile de la misère et de toutes les infirmités humaines qu'elle a vécu jusqu'en 1817, en proie à une démence dont les fréquents paroxysmes étaient horribles. Un élève interne me la montra un jour à travers la grille de l'enclos réservé aux folles furieuses; je la vis grattant avec ses ongles les ruisseaux, et en retirant des immondices qu'elle dévorait avec avidité; il m'assura que fréquemment il lui arrivait de dévorer également des lambeaux de chair toute saignante et toute crue.

Des aristocrates ont osé écrire que Théroigne était petite, chétive, laide. Calomnies! Elle avait près de cinq pieds, et la taille encore fine en 1789. Je ne vous affirmerai point qu'elle ressemblait précisément à la *Vénus de Médicis*; mais

elle avait un minois chiffonné, un air mutin, qui lui allaient à merveille, et un de ces nez retroussés qui changent la face des empires. Georges DUVAL.

THERPSICHORE, *Voyez* TERPSICHORE.

THERSITE, personnage aussi laid qu'importun, dont Homère a fait un des interlocuteurs les plus bavards de son *Iliade*. Le poëte, dans l'opinion de quelques commentateurs, n'a recherché qu'un contraste. Parmi ses héros, il fait apparaître un homme qui parle à tout propos, et hors de propos, qui donne cours à son intempérance de langue lorsque tous les Grecs sont assis pour écouter Ulysse dans le plus grand silence; enfin, Thersite se croit l'égal, le supérieur de tout le monde. Déjà dans l'antiquité son nom était synonyme d'impudence et de lâcheté, d'emportement, de brusquerie, d'audace. On pense que le personnage de Thersite était un portrait contemporain, et qu'Homère exerçait une vengeance. Ulysse l'appelle le plus vil de tous les Grecs qui ont marché sous les ordres d'Agamemnon; il lui reproche ses continuelles invectives contre ses chefs, ses lâches instigations pour l'abandon du siége. Suivant la tradition, Achille le tua parce qu'il l'avait calomnié et pour avoir arraché les yeux à la belle Penthésilée, reine des Amazones, à qui dans le combat Achille avait fait mordre la poussière. On rapporte qu'au lieu d'une voix mâle, Thersite avait le fausset d'un enfant ou d'une femme, mais il maniait à merveille le sarcasme et l'ironie.

DE GOLBÉRY.

THESAURUS POETICUS. *Voyez* GRADUS AD PARNASSUM.

THÉSÉE, fils d'Égée et d'Æthra, l'un des plus grands héros de l'époque fabuleuse de la Grèce, fut élevé chez son grand-père Pithie, et revint ensuite à Athènes. Déjà dans ce voyage il eut occasion de soutenir maints combats, dans lesquels il tua successivement Périphite, Sciron, Cercyon, Procruste et d'autres encore. A son arrivée à Athènes, il faillit être empoisonné à l'instigation de Médée, sa belle-mère; mais par bonheur Égée reconnut encore assez à temps en lui son fils. Thésée chassa aussitôt Médée et les fils de Pallas; et en tuant le *minotaure* il délivra le pays d'un taureau furieux qui désolait les plaines de Marathon, ainsi que du tribut qu'Athènes devait chaque année payer à Minos, roi de Crète. Dans cette entreprise il fut secondé par Ariadne, qui lui donna un fil à l'aide duquel il put retrouver son chemin dans le labyrinthe. En même temps pourtant l'ingrat abandonna dans l'île de Naxos celle qui lui avait sauvé la vie. De retour à Athènes, il trouva son père mort; et c'est lui qui par un oubli funeste était l'auteur de sa mort. En partant pour la Crète, il avait promis, s'il revenait vainqueur, d'arborer des voiles blanches en remplacement des voiles noires que son vaisseau déployait au départ en signe de deuil. Dans la joie de son triomphe, il avait oublié le signal convenu. Égée, qui l'attendait sur le rivage, apercevant les voiles funèbres, et croyant son fils perdu, s'était précipité dans la mer. En possession du trône paternel, Thésée se rendit non moins célèbre par la sagesse de ses institutions qu'il l'était déjà par ses hauts faits. Il groupa les habitants épars de l'Attique dans les murs d'une ville, Athènes, et institua les *Panathénées* ainsi que les jeux isthmiques. Mais bientôt il abdiqua, et partit pour de nouvelles entreprises. En compagnie d'Hercule, il alla combattre les Amazones, dont il obtint la reine Antiope ou Hippolyte pour prix de la victoire, et l'épousa. Il prit ensuite part à l'expédition des Argonautes et à la chasse du sanglier de Calydon. Il est souvent question aussi de son amitié pour Pirithoüs, qu'il aida à expulser les Centaures. Il descendit encore avec lui aux enfers pour y enlever Perséphone. Mais ils échouèrent dans cette tentative, et restèrent détenus tous deux dans le monde souterrain, jusqu'à ce que Hercule vint les en délivrer. Revenu alors à Athènes, Thésée trouva le peuple soulevé contre lui. Il se réfugia en conséquence à Scyros, auprès du roi Lycomèdes, qui le fit traîtreusement jeter dans la mer, où il trouva la mort. Il avait épousé dans les dernières années de sa vie Phèdre. Par la suite, Thésée obtint à Athènes le culte qu'on rendait aux héros. Sur les monuments de l'art antique, la figure de Thésée offre beaucoup de ressemblance avec celle d'Hercule; seulement, sa stature est moins ramassée et sa chevelure moins crépue. Il est ordinairement vêtu d'une peau de lion, et porte aussi une massue. On lui donne de même quelquefois la chlamyde et le pétase, à la manière des Éphèbes de l'Attique.

THESMOPHORIES. Les Grecs nommaient ainsi une antique et mystérieuse fête qui se célébrait dans la dernière moitié d'octobre, pendant deux jours à Halimus en Attique, et pendant trois jours à Athènes, dans un temple à ce particulièrement destiné et où ne figuraient que des femmes mariées. Elle avait été instituée en l'honneur de Déméter *Thesmophore*, c'est-à-dire Cérès législatrice, en tant que par l'introduction de l'agriculture chez les hommes elle avait fondé la société civile et posé la base des unions légitimes. Cette solennité, de laquelle les hommes étaient exclus sous les peines les plus sévères, consistait principalement en une procession de femmes qui se rendaient à Halimus, d'où elles revenaient à Athènes; et chacun des trois jours avait un caractère particulier. Le plus solennel de tous était consacré au jeûne. L'idée première de cette fête, dont Hérodote attribue l'introduction parmi les femmes pélasges aux filles de Danaüs, se retrouve en Orient, où les mystères de l'Isis des Égyptiens offrent avec elle une frappante analogie. A l'instar des Grecs, les Romains eurent aussi leurs *ludi cereales* ou leurs *cerealia*. L'une des comédies d'Aristophane a pour sujet : *Les femmes à la fête des Thesmophories*.

THESMOTHÈTE (de θεσμός, loi, et τίθημι, établir), nom commun à six magistrats d'Athènes, qu'on élisait tous les ans pour être les surveillants et les gardiens des lois.

THESPIADES, l'un des surnoms des Muses.

THESPIS, né dans un bourg voisin d'Athènes, vivait vers l'an 540 av. J.-C., à l'époque de Solon et de Pisistrate, et passe ordinairement pour l'inventeur de la tragédie, parce qu'il mêla aux chants dithyrambiques des chœurs, dans les fêtes de Bacchus, un interlocuteur distinct des chœurs, et qui représentait successivement plusieurs rôles dans la même pièce. De cette action, appelée *drame* ou *épisode*, et qui n'était qu'un accessoire, Eschyle fit ensuite le principal. Au reste, du temps de Platon et d'Aristote il n'existait plus aucune pièce de Thespis; et il est même vraisemblable qu'il n'en écrivit jamais. Il n'est rien moins que prouvé, comme le veut la tradition, vraisemblablement par suite d'une confusion entre la comédie et la tragédie, qu'il ait représenté ses pièces du haut d'un chariot, et qu'il ait traîné avec lui une espèce de scène portative; quoique l'expression de *chariot de Thespis*, employée pour la première fois par Horace, et devenue depuis proverbiale, se soit conservée jusqu'à nos jours. Son successeur et le plus célèbre de ses élèves fut Phrynichus.

THESSALIE, contrée du nord de l'ancienne Grèce, qui était bornée à l'est par le golfe de Thermæ, et séparée au sud par le mont Œta de la Béotie, à l'ouest par le Pinde de l'Épire, au nord par l'Olympe de la Macédoine. Les anciens la subdivisaient en plusieurs districts, *Hestiæotis*, *Pelasgiotis*, *Magnesia*, *Thessaliotis*, *Phthiotis*, *Perrhæbia*, *Dolopia*, *Aniania* ou *Œtæa* et *Malis*. Ses principales montagnes étaient l'Olympe, le Pinde, l'Œta, l'Ossa et le Pélion; et parmi ses fleuves on citait le Pénée, l'Achéloüs, l'Apidanus, le Sperchius et l'Enipeus. Dans le grand nombre de ses villes et points fortifiés, dont nous ne connaissons guère que les noms, il faut mentionner comme historiquement remarquables, et généralement importants par les ruines qui en subsistent encore : Pharsale, Larisse, Héraclée, Gomphi (aujourd'hui les ruines de *Skumbos*), Trioca (aujourd'hui *Trikkala*), Oloosson (aujourd'hui *Elassona*), Gonnos (*Lykostomo*), Gyrton (avec les ruines de

Tatari), Pagasæ (avec de nombreuses ruines de tours, d'un aqueduc et d'un théâtre), Cranon (aujourd'hui *Paleo-Larissa*), Iolcos (avec des ruines dans l'église d'*Episkopi*), Lanna (aujourd'hui *Zituni*), Hypata (*Neopatra*), appelée aussi *Hypati* (en turc *Patrajik*), avec de célèbres sources sulfureuses, Pheræ, Thèbes ou Thebæ, importante place de commerce, avec des ruines imposantes près du Paleocastro d'Ak-Ketjel, et le petit port de mer Ptiléon, aujourd'hui *Ftelio*, où débarqua le roi Antiochus de Syrie. Le sol de cette province est partout d'une grande fertilité. Les plaines et les riches pâturages y alternent avec des régions montagneuses, offrant une foule d'endroits romantiques, notamment la magnifique vallée de Tempé; et déjà dans l'antiquité on y cultivait en abondance les céréales, la vigne et l'olivier. En raison du grand nombre de plantes médicinales qu'on y trouve, la tradition y établissait le centre de l'art magique de l'ancienne Grèce, surtout quand Médée y eut rapporté de la Colchide ses recettes secrètes. Aussi les poëtes en faisaient-ils d'ordinaire le théâtre de leurs enchantements, et l'épithète de *thessalienne* équivalait-elle à celle de magicienne. Plus tard même la magie de Thessalie joua un grand rôle à Rome. Les habitants de ce pays ne passaient pas seulement pour exceller à combattre à cheval, mais encore à dompter les animaux sauvages; et là comme en Espagne on célébrait à certaines époques de l'année des jeux publics consistant en combats d'animaux et appelés *Thaurocathapsia*. Les anciennes monnaies des villes de la Thessalie rappellent toutes ces circonstances.

Les plus anciens habitants se composaient de tribus pélasgiques, qui avaient subjugué et réduit en esclavage les populations aborigènes, lesquelles sous le nom de *Pénestes* formaient une classe analogue à celle des Ilotes à Sparte. Les grandes villes furent pendant longtemps des républiques aristocratiques, auxquelles les populations voisines payaient tribut, quoique la fable mentionne d'antiques familles de princes, comme Phérès et Admète à Pheræ. Une riche noblesse était à la tête de ces républiques, et c'est seulement dans les temps de danger qu'on élisait un chef commun, une espèce de dictateur, tels qu'Aleuas à Larisse et Scopas à Cranon, dont l'hérédité ne s'établit pas sans de vives luttes de partis. Jason de Pheræ fut le premier qui, en l'an 376 av. J.-C., essaya de faire de la Thessalie une seule souveraineté ou *tyrannie*; mais il fut assassiné, comme Alexandre, son successeur. Le changement de règne suivant ayant encore provoqué des scènes sanglantes, les Aleuades invoquèrent le secours du roi de Macédoine Philippe, qui s'empara aussitôt du pays, et fit de ses différents dynastes autant de vassaux de la Macédoine. Après la bataille de Cynocéphale, les Romains ayant pris possession de la Thessalie, les habitants, aux termes de la paix conclue en l'an 196 av. J.-C, récupérèrent quelques-unes de leurs antiques libertés, et notamment celle d'élire eux-mêmes leurs *stratéges*; mais ils perdirent bientôt cette ombre d'indépendance, en punition de l'attitude équivoque qu'ils gardèrent pendant la guerre contre Persée. Sous les empereurs, la Thessalie fut réunie à la Macédoine, jusqu'à ce que Constantin en fit une province particulière, dépendant de la préfecture d'*Illyricum*. Elle passa ensuite sous la domination des empereurs de Byzance, puis au commencement du treizième siècle sous celle des empereurs latins, quoique pendant cette époque quelques dynastes particuliers s'y soient encore maintenus. En 1460 elle tomba au pouvoir des Turcs; et aujourd'hui encore la Thessalie fait partie de la Turquie d'Europe. Consultez Leake, *Travels in northern Greece* (3 vol., Londres, 1835).

THESSALONIQUE, ville de Macédoine, déjà importante dans l'antiquité, sur le golfe de Thermæ, s'appelait autrefois comme colonie grecque *Therma*, et ne reçut le nom de *Thessalonique* que sous la domination macédonienne. Ce fut le roi Cassandre qui le lui donna, en l'honneur de son épouse, *Thessaloniké*, fille de Philippe. Les Romains, après la conquête de la Macédoine, en l'an 148 av. J.-C., en firent la capitale, d'abord de la province appelée *Macedonia Prima*, et plus tard de toute la Grèce et de l'Illyrie. A cette époque elle acquit de grandes richesses et beaucoup d'importance, comme centre du commerce entre l'Europe et l'Asie. Aujourd'hui encore, après être tombée au pouvoir des Turcs, en 1430, c'est, sous le nom de *Salonichi*, une place commerciale d'une grande importance. En l'an 58 av. J.-C., Cicéron y passa quelque temps en exil. Consultez Tafel, *Historia Thessalonicæ* (Tubingue, 1835) et *De Thessalonica ejusque agro* (Berlin, 1839).

THÉTIS, fille de Nérée et de Doris, l'une des Néréides, fut mariée contre son gré par les dieux à un simple mortel, appelé *Pélée*. Les dieux redoutaient en effet de l'épouser, à cause d'un oracle qui avait prédit qu'elle mettrait au monde un fils qui serait plus grand que son père. Ils assistèrent d'ailleurs tous aux noces, qui furent célébrées sur le mont Pélion. Elle eut pour fils Achille, dont la destinée lui causa de cruels chagrins. Suivant une tradition postérieure, elle aurait voulu rendre ce fils immortel; mais elle en aurait été empêchée par son époux, après avoir déjà fait perdre la vie à plusieurs de ses enfants en employant à leur égard les procédés propres à leur assurer l'immortalité. Enflammée de courroux, elle abandonna Pélée, et alla rejoindre ses sœurs dans les ondes de la mer. Mais du fond de cette retraite elle prenait encore une vive part au sort de son fils Achille.

Il ne faut pas confondre cette nymphe avec Téthys, fille d'Uranus et de la Terre, épouse de l'Océan.

THÉTIS (*Astronomie*), planète télescopique découverte par M. Luther, le 17 avril 1852. Sa distance moyenne au Soleil est représentée par 2,473, en prenant celle de la Terre pour unité. La durée de sa révolution sidérale est de 1420 jours. Son orbite, dont l'excentricité est égale à 0,127, a une inclinaison de 5° 35′ 28″. E. MERLIEUX

THÉURGIE (de Θεός, Dieu, et ἔργον, ouvrage). On appelle ainsi une prétendue science consistant à se mettre en rapports plus intimes, au moyen de certaines pratiques et cérémonies, avec les dieux et les esprits, qu'on détermine ainsi à produire des effets surnaturels (*voyez* MAGIE). Elle provient des Chaldéens et des Perses, chez qui les Mages en faisaient leur principale occupation. Les Égyptiens, eux aussi, se flattaient d'y être très-versés; et de même que ceux-là en attribuaient l'invention à Zoroastre, ceux-ci lui donnaient pour créateur Hermès Trismégiste. Parmi les philosophes, cette prétendue science joua longtemps un grand rôle dans l'école des néoplatoniciens; Jamblique et Proclus notamment s'en montrèrent fort infatués. On en retrouve également des traces nombreuses dans les superstitions du moyen âge. Consultez à ce sujet : Salverte, *Des Sciences occultes, ou essais sur la magie, les prodiges et les miracles* (2 vol., Paris, 1829).

THEUX DE MEYLAND (BARTHÉLEMY-THÉODORE, comte DE), né en 1794, au château de Schabrock, d'une famille noble du duché de Limbourg, étudia le droit à Liége, et demeura jusqu'à la révolution de septembre 1830 complétement étranger aux affaires publiques. Nommé alors membre du congrès, il y vota contre la candidature du duc de Nemours, et s'efforça d'assurer l'indépendance de la Belgique, tout aussi bien à l'égard de la France que vis-à-vis des autres puissances de l'Europe. Après la dissolution du congrès, il fut élu en 1831 membre de la chambre des représentants, à laquelle il n'a pas cessé d'appartenir depuis; et en décembre suivant il fut nommé ministre de l'intérieur, fonctions dans l'exercice desquelles il lui fut donné de contribuer tout particulièrement à la création du système général des chemins de fer de son pays. Un an après, les rapports de la Belgique avec l'étranger le déterminaient à donner sa démission; mais dès 1834 il était appelé à constituer un autre cabinet. La nouvelle administration put à bon droit être considérée comme l'expression exacte des vœux et des besoins de l'opinion catholique; et dès lors M. de Theux en est demeuré la personnification, tant au pouvoir que dans la chambre. Dans ce nouveau

cabinet il se chargea du portefeuille de l'intérieur; mais plus tard il prit celui des affaires étrangères. L'administration présidée par lui fut renversée en 1840, et le roi le créa alors comte en même temps que ministre sans portefeuille. En 1846 il se forma encore une fois un cabinet catholique, que renversèrent les élections franchement libérales d'août 1847. Depuis cette époque M. de Theux n'a plus joué d'autre rôle que celui de chef de l'opposition catholique.

THÉVENIN DE SAINT-LÉGER. *Voyez* FOUS DE COUR.

THIAKI ou TÉAKI. *Voyez* ITHAQUE.

THIBAUDEAU (ANTOINE-CLAIRE, comte), né le 23 mars 1765, à Poitiers, y exerçait la profession d'avocat lorsque son père, avocat comme lui, fut élu en 1789 par la sénéchaussée du Poitou député du tiers aux états généraux. Il le suivit à Versailles, et, après les scènes des 5 et 6 octobre, s'en revint à Poitiers, où il fonda une société populaire à l'effet d'inculquer aux masses les principes au nom desquels s'effectuait la grande rénovation sociale dont il avait chaudement épousé la cause et les intérêts. Bientôt ses concitoyens l'élurent en qualité de syndic de leur commune, puis, en 1792, ils le désignèrent pour l'un de leurs mandataires à la Convention nationale. Thibaudeau alla s'y asseoir sur les bancs de la montagne, vota la mort du roi et le rejet de tout sursis comme de tout appel au peuple. Au mois de mai 1793, la Convention l'envoya en mission extraordinaire dans les départements de l'ouest; accusé de tiédeur dans l'exercice de ses pouvoirs proconsulaires, il fut rappelé après la chute du parti de la Gironde. Dès lors Thibaudeau, se séparant des hommes de la terreur, usa de ce qui lui restait d'influence comme montagnard et comme régicide pour arracher à la guillotine son propre père et plusieurs de ses parents, jetés dans les cachots comme suspects de fédéralisme. Là se borna du reste l'opposition de Thibaudeau, qui put bien en secret faire des vœux pour la chute de Robespierre, mais qui se garda de les manifester à la tribune. Quoique n'ayant en rien contribué à la révolution qui venait de rendre à la Convention la liberté de ses votes, il exerça à la suite du 9 thermidor une grande influence dans cette assemblée; il y provoqua le rappel des débris de la Gironde que le bourreau avait pu épargner, la restitution des biens des proscrits, et contribua à faire rapporter diverses lois de sang. Après les journées du 1er prairial et du 13 vendémiaire, il fut appelé à faire partie du comité de salut public. En cette qualité, il contribua au vote ainsi qu'à la mise en vigueur de la constitution de l'an III. La part importante qu'il avait prise à l'enfantement de cette constitution avait entouré son nom d'une grande popularité; aussi lors des élections pour le Conseil des Cinq Cents fut-il élu simultanément par trente-deux départements. Ses efforts pour dépouiller les lois du caractère révolutionnaire que leur avaient imprimé les circonstances ne tardèrent pas à le faire soupçonner de seconder la réaction royaliste, et à la suite du 18 fructidor son nom fut inscrit un moment sur les listes de proscription; mais quelques amis politiques parvinrent à l'en faire effacer, et il resta membre du Conseil des Cinq Cents. Après la révolution du 18 brumaire, Bonaparte s'empressa de l'appeler au conseil d'État. L'empire fit de lui un préfet de la Gironde et un *comte de l'empire*. Plus tard, il fut envoyé comme préfet dans le département des Bouches-du-Rhône.

La Restauration devait naturellement le faire rentrer dans la vie privée. Mais dans les cent jours Napoléon lui rendit d'abord son siége au conseil d'État, puis le nomma *commissaire impérial* dans le département de la Côte-d'Or et ensuite membre de sa chambre des pairs. Compris après la seconde restauration, en sa qualité de *régicide*, dans le décret du 24 juillet 1815, il dut quitter la France. Après s'être d'abord réfugié en Suisse, il alla s'établir à Prague, où il fonda une maison de commerce, dans laquelle il fut secondé par son fils comme associé. En 1823 il obtint l'autorisation de rentrer en France, et vécut alors dans la retraite. A la suite des événements du 2 décembre 1851, Louis Napoléon le créa sénateur. Il est mort en 1854. On a de lui des *Mémoires sur la Convention et le Directoire* (2 vol., 1825), des *Mémoires sur le Consulat et sur l'Empire* (10 vol. 1835) et une *Histoire générale de Napoléon* (5 vol., Paris, 1827-1828).

THIBAUT, comte palatin de Champagne et de Brie, roi de Navarre, quatrième ou sixième du nom, selon la manière qu'on voudra adopter pour supputer les comtes de Blois et de Champagne, ses ancêtres, fut d'abord surnommé *le Posthume*, parce qu'il vint au monde après la mort de son père, Thibaut III (ou V). Plus tard, la flatterie lui donna le surnom de *grand;* mais la postérité lui a seulement conservé celui de *chansonnier*, que lui valut de la part de ses contemporains son talent pour la poésie.

Né l'an 1201, il fut élevé sous la tutelle de sa mère, Blanche, fille de Sanche *le Sage*, roi de Navarre, laquelle gouverna la Champagne et la Brie. Appartenant, par son fief de Champagne et de Brie, à la France du nord, et à celle du midi par sa famille maternelle, Thibaut *le Posthume* acquit de bonne heure les habitudes gracieuses et poétiques de la Provence; ses vers offrent l'empreinte du génie des deux langues et de ces deux populations, alors si distinctes. Sa mère, Blanche de Navarre, tint d'une main ferme et habile les rênes du gouvernement de Champagne et de Brie; et, ce qui ne fait pas moins l'éloge de cette princesse que de son fils, Thibaut, devenu majeur, lui laissa partager avec lui le pouvoir. Une foule d'actes et de chartes portent le nom de cette princesse, même avant celui de son fils. Au reste, la même chose avait lieu en France entre Blanche de Castille et Louis IX. Dans l'administration de ses fiefs héréditaires, Thibaut nous apparaît comme un seigneur prodigue, par conséquent besogneux d'argent, et prêt à élargir les libertés de ses communes, pourvu qu'elles fournissent à ses dépenses. D'autres actes prouvent que Thibaut, aussi dévot que galant, fut un zélé bienfaiteur de monastères. Il enrichit surtout de ses dons les chapitres de Vitry et de Saint-Quiriace de Provins et l'hôtel-Dieu de la même ville. Il y fonda aussi le couvent des Cordeliers. Le *bon cuens* (comte) *Thibaus*, comme on l'appelait de son temps, avait les mœurs fort douces, et était digne par son caractère d'être le chef de l'industrieuse et bonne population champenoise. Il est vrai qu'il était fort mal vu des seigneurs, et qu'ils le traitaient comme un marchand lui-même; témoin l'insulte brutale du fromage mou que Robert d'Artois (frère de Louis IX) lui fit jeter au visage. Thibaut était redevable d'un traitement si peu courtois à la versatilité de sa politique, et surtout à l'éclat maladroit qu'il donnait comme trouvère à sa passion romanesque pour la reine mère, Blanche de Castille. Cette passion fut-elle vraie ou supposée? Par respect pour l'étiquette ou pour l'Église, qui a canonisé Blanche, il y aurait tout autant de naïveté à rompre des lances pour l'immaculée chasteté de Blanche que de sottise à se livrer au malin plaisir de décider contre sa vertu une question aussi délicate. Peut-être ne fut-elle que coquette; et à cet égard Bossuet, en se fondant sur le récit des *Chroniques de Saint-Denys*, a déjà dit « qu'aussi belle que chaste, elle se servit adroitement de la passion de Thibaut » pour le retirer de la ligue des seigneurs. Un pareil aveu est déjà beaucoup dans une bouche aussi grave. La *Chronique de Saint-Denys* recule l'origine des amours de Thibaut et de Blanche à 1235, chose peu vraisemblable, puisque Blanche avait alors quarante-cinq ans. Quant à Thibaut, à trente ans comme à quarante-cinq, il paraît avoir été beaucoup plus disposé à bien dire qu'à beaucoup entreprendre, et avec un pareil adorateur le rôle de coquette seulement n'a pas dû être bien difficile à la reine Blanche. Il était beau et bien fait, mais d'un embonpoint excessif. Lui-même, dans un *jeu parti* (chanson dialoguée ou tenson), avoue qu'il aime mieux voir sa maîtresse sans la posséder que la posséder sans la voir. De tous ces témoignages concluons que les amours de Thibaut pour Blanche ont été fort publiques, et que les histo-

riens ne les ont point inventées, comme l'ont répété tant d'écrivains flatteurs. Ce prince ne fut pas un guerrier bien distingué. Aussi prompt à prendre les armes qu'à les déposer, on le voit toujours battu; et il faut ou que le roi contre lequel il s'est armé lui pardonne, ou que Louis IX intervienne en sa faveur pour le soustraire à la vengeance des barons. Une levée de boucliers qu'il fit en 1234 contre Louis IX lui fit perdre Bray-sur-Seine et Montereau-Faut-Yonne, que ce monarque lui restitua quelque temps après : car à la cour de son fils Blanche de Castille fut constamment la protectrice de Thibaut. Il ne fut pas plus heureux lorsqu'il alla guerroyer en Terre Sainte, l'an 1240. Le 13 septembre, il fut surpris, défait près d'Ascalon, et son frère fait prisonnier. Il put moyennant rançon faire tomber ses fers, revint la même année; « et c'était être heureux, » dit Voltaire, « car alors les chrétiens perdirent la Palestine ».

La dévotion de Thibaut était fervente, et, comme tous ses contemporains, lui qui était pitoyable pour les marchands et le petit peuple, il croyait faire chose agréable à Dieu en brûlant les hérétiques. La doctrine des Albigeois avait pénétré dans la Champagne et dans la Brie, par le commerce que faisaient dans le temps des foires les marchands de Toulouse et de tout le Languedoc. Les villes de Troyes et de Provins n'en furent point exemptes. Thibaut fit faire la recherche de ces hérétiques, et les livra aux mains des inquisiteurs. On en fit une célèbre exécution le 13 mai 1239, à Montrimert, sur le mont Aimé, près de Vertus, en présence du comte, de plusieurs barons, évêques, abbés, prieurs et autres ecclésiastiques, et d'une foule de peuple. On y brûla le même jour quatre-vingt-trois hérétiques, *ad triumphum sanctæ Ecclesiæ*, dit la chronique] d'Albéric.

La couronne de Navarre était tombée en partage à Thibaut par la mort du père de sa femme, en 1234. Ce fut en Navarre qu'il mourut, le 8 juillet 1253. Il fut inhumé dans la cathédrale de Pampelune, et son cœur déposé dans l'église des Cordeliers de Provins. Son amour pour Blanche ne l'avait pas empêché d'épouser trois femmes : Gertrude de Dagsbourg, comtesse de Metz; Agnès de Beaujeu, et Marguerite de Bourbon l'Archambault. Il eut de la seconde une fille, et de la dernière cinq enfants, dont l'aîné, Thibaut V, lui succéda.

On montre encore partout en Champagne des édifices auxquels se rattache le nom de ce roi troubadour. Il avait à Aï un palais dont il ne reste aujourd'hui que de grandes chambres nues, sans aucun vestige de splendeur, si ce n'est un grossier bas-relief représentant saint Sébastien percé d'une flèche et quelques vitraux peints. Poëte et chansonnier, Thibaut appelait autour de lui les arts pour les protéger. Mais ses poésies, voilà son principal titre de gloire. On en possède plusieurs manuscrits, dont quelques-uns enrichis de vignettes. L'une d'elles représente ce poëte couronné, ayant à côté de lui une dame également couronnée. Certains manuscrits portent la musique des chansons de Thibaut, composée par lui-même. Plusieurs passages de ses poésies donnent la plus haute idée de ses lumières et de sa tolérance, bien que parfois les actes du prince aient contrasté avec les idées libérales du poëte. Par exemple, il blâme avec indignation la croisade des Albigeois, qu'il avait suivie. Les vers présentent déjà la forme française avec sa netteté piquante et naïve. Les expressions ont une grâce qui n'a pas tout à fait vieilli. Enfin, la principale règle de notre poésie, le mélange alternatif des rimes masculines et féminines, s'y fait déjà sentir. Les poésies de Thibaut ont été publiées au milieu du siècle dernier par Lévesque de La Ravalière, éditeur d'une érudition médiocre, et surtout rempli de préjugés. Charles Du Rozoir.

THIBET ou TIBET, contrée du fond de l'Asie, dépendant de l'empire de la Chine, située entre les monts Himalaya au sud et au sud-ouest, les monts Kouenlun ou Koulkoung au nord et la région alpestre de la Chine à l'est, d'une superficie d'environ 21,700 myriamètres carrés, forme la terrasse la plus élevée et la plus méridionale de toute l'Asie septentrionale. Quoiqu'on puisse la considérer comme un plateau, cette terrasse ne saurait cependant passer pour une plaine. Elle est traversée au contraire par diverses ramifications élevées, ou masses isolées de montagnes, et parcourue par des vallées profondément encaissées, qui lui donnent dans la plus grande partie de son étendue le caractère d'une contrée alpestre. La montagne dont il a déjà été fait mention, et qui lui sert de limites au nord, forme une continuation de l'Hindoukoh de 235 myriamètres de développement, s'étend en droite ligne à l'est, et se confond avec la région alpestre de la Chine. De sa partie occidentale, appelée le *Thsungling*, se détache une seconde chaîne, les monts *Karakoroum*, *Gangdisri* et *Dzang*, qui s'étend parallèlement à l'Himalaya, d'abord au sud-est, puis à l'est. Tout ce plateau se trouve ainsi partagé en une grande moitié septentrionale, et une moindre moitié méridionale. La partie septentrionale est presque complétement inconnue. A l'est elle appartient à la région alpestre de Tangout ou bien à celle des Mongoles du *Khoukhou-Noor*, c'est-à-dire de la mer Bleue. Mais à l'ouest elle forme le territoire des *Khor-Katschi* ou Katschi-Mongoles, avec ses nombreux lacs de steppes. La partie méridionale, qui porte exclusivement le nom de *Thibet*, se compose également de deux principales divisions ou vallées, qui s'étendent depuis les lacs saints, le *Manasa-Sarawara* et le *Rawana-Hrada* ou *Raikas-Tal*, au voisinage de la colossale montagne de Kailasa, haute de 8,000 mètres, à l'est et au nord-est, ici avec la grande vallée de l'Indus, comme *Grand-Thibet* ou Ladak et *Petit-Thibet* ou Baltistân, là comme *Thibet oriental* ou Thibet proprement dit, avec la vallée de Dzangbo-Tsiou.

Par une confusion faite entre les plateaux et les pics, on a souvent exagéré autrefois l'élévation de la crête de l'Asie centrale en général et du Thibet en particulier. Suivant les calculs d'Alexandre de Humboldt, sa hauteur moyenne dans le Thibet oriental est à peine de 3,600 mètres. Elle atteint son point extrême d'altitude aux environs des lacs saints, lesquels sont situés à 3,690 mètres et 3,770 mètres au-dessus du niveau de la mer (suivant les anciennes données, environ 5,330 mètres). Des montagnes formant le rebord méridional et oriental du Thibet longent les fleuves les plus considérables du sud et du sud-est de l'Asie. C'est là que prend sa source l'Indus et au voisinage du lac de Manasa le Dzangbo-Tsiou, le principal cours d'eau du Thibet oriental, que quelques-uns croient n'être autre que l'Irawaddy, et que d'autres, avec beaucoup plus de vraisemblance, prennent pour le cours supérieur du Brahmapoutra; en outre, plusieurs fleuves de l'Inde en deçà du Gange, comme le Thaluaya ou Salwen, le Cambodje ou May-Kauny; et encore, dans les monts Kouenloun, le Yang-tsé-Kiang, le plus grand cours d'eau de la Chine.

Le climat du Thibet a un caractère tout continental, et par conséquent est excessif. A un été chaud et court succède un hiver long et rigoureux; et c'est seulement dans les vallées profondes que le froid de l'hiver est moins rigoureux et dure moins longtemps. Il règne en outre une sécheresse sans pareille. On n'y connaît en effet presque pas d'autre humidité que la neige, qui ne tombe que pendant les six ou sept mois d'hiver; et encore est-elle alors assez rare. Des espèces de mousses spongieuses, qui s'emplissent d'humidité à la fonte des neiges, suppléent jusqu'à un certain point l'absence de système d'irrigation et de forêts protectrices, en mettant obstacle à la complète dessiccation du sol. Les contrastes entre les saisons y sont naturellement très-tranchés. A un hiver des plus rigoureux succède presque aussitôt un été des plus chauds. De violentes tempêtes accompagnent souvent les transitions d'une saison à l'autre. D'ailleurs, l'air est salubre; et les maladies épidémiques qui affligent le sud de l'Asie y sont inconnues. Le sol n'est fertile que dans les vallées; et sur les plateaux dénudés il est généralement d'une stérilité extrême. Ces conditions physiques du Thibet y ont exercé une influence toute particulière sur le règne végétal comme sur le règne animal. L'agriculture, pratiquée partout où le sol le permet, ne produit pas

cependant assez pour les besoins des populations. La culture des fruits et de la vigne donne de plus riches produits dans les vallées. On y cultive aussi le riz, et on recueille de la rhubarbe dans les montagnes. En fait d'animaux, il faut surtout mentionner la chèvre et le mouton de montagnes, utilisés ici comme bêtes de somme et célèbres surtout par la finesse de leur laine, dont on se sert dans le Kaschmir pour confectionner des châles. De même, les bêtes à cornes, les chevaux, les porcs et les chiens appartiennent à des races particulières, toutes avec des poils longs, qui les garantissent contre les rigueurs de l'hiver, et propres comme les chèvres et les moutons à gravir les montagnes. Le jak ou buffle grognant et le musc se rencontrent surtout au Thibet. Le règne minéral offre des métaux de toutes espèces, et surtout de l'or, des diamants, du cristal de roche, du sel et du borax.

Les habitants, dont on évalue le nombre à six millions, appartiennent à la race de la haute Asie, dans laquelle ils constituent une famille particulière, qui outre le Thibet possède encore le Boutân, le Sifân, contrée où le Hoang-Ho prend sa source, ainsi que les terrasses supérieures des fleuves de l'Inde en deçà du Gange. Les Thibétains, qui sont tous bouddhistes, vivent les uns dans des habitations fixes, où ils s'occupent d'agriculture et surtout de l'élève du bétail, et exercent différents métiers, notamment la fabrication des tissus en laine et des objets métalliques; les autres sont restés nomades; et, comme les Mongoles, habitent des tentes de feutre. Le commerce qui s'y fait avec la haute Asie, l'Inde et la Chine, ne manque pas non plus d'importance. Comparativement aux autres peuples de la haute Asie, la culture scientifique est fort avancée au Thibet, et est l'objet de soins tout particuliers dans les nombreux couvents bouddhistes du pays (*voyez* Thibétaines [langue et littérature]). Les habitants, race vigoureuse, sont à bon droit renommés pour leur loyauté et leur hospitalité; toutefois, on remarque que le trop grand nombre d'individus des deux sexes appartenant soit au clergé soit aux ordres religieux exerce une influence fâcheuse sur la moralité publique. D'ailleurs, l'état social et moral des populations offre beaucoup d'analogie avec celui des Chinois. Ce que nous disons là s'applique surtout au Thibet oriental; dans le Ladak et dans le Baltistân, il est résulté des différences assez tranchées de l'état d'indépendance où ces deux contrées se trouvent à l'égard de la Chine, de même que de la religion mahométane. Le Thibet oriental, qui comprend la partie de beaucoup la plus grande du Thibet méridional, ou Thibet proprement dit, et auquel on donne dès lors à meilleur titre qu'au Ladak le nom de *Grand Thibet*, est le grand domaine héréditaire du clergé lamaïte et de son chef, le dalaï-lama. Des querelles schismatiques l'ont fait passer sous la souveraineté chinoise, de sorte qu'aujourd'hui le dalaï-lama est un vassal dépendant et tributaire de la Chine, dont l'autorité temporelle est surveillée et limitée par des gouverneurs chinois et des garnisons chinoises. Les Chinois divisent le pays, appelé par les indigènes *Bod*, en *Tsien-Dzang*, ou Thibet citérieur, avec les provinces de Kham et de Wei, et en *Haou-Dzang*, ou Thibet ultérieur, avec les provinces de Dzang et de Ngari ou Hngari. La capitale et le centre de la civilisation du pays, L'Hassa ou Lassa, est située dans la province de Wei, sur le Tsang-Tsiou, à environ cinq myriamètres de sa jonction avec le Dzangbo-Tsiou, à 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une plaine fertile et bien arrosée, entourée de montagnes et de collines, et appelée par les Chinois *le royaume des délices*. On y compte 25,000 habitants, et dans le nombre beaucoup d'ouvriers habiles et d'artistes. On y voit le grand et magnifique temple de Bouddha (*voyez* Lama), une foule d'autres temples, de couvents et de palais, et de grandes imprimeries, où on se sert de caractères en bois. Cette ville est aussi le centre d'un actif commerce de foires et d'un grand commerce de caravanes. Consultez le père Huc, prêtre missionnaire de la congrégation de Saint-Lazare, *Souvenirs d'un Voyage dans la Tartarie, le Thibet et la Chine* pendant les années 1844, 1845 et 1846 (2 vol. in-8°, Paris, 1850).

THIBÉTAINES (Langue et littérature). La langue thibétaine fait partie des langues monosyllabiques de l'Asie septentrionale, dans lesquelles chaque syllabe, qui demeure intérieurement inflexible, forme une idée complète. Les substantifs et les verbes y sont séparés par des préfixes et des suffixes. La langue est dure et surchargée de consonnes, mais qu'on adoucit beaucoup dans le discours ordinaire. L'écriture thibétaine est une antique forme de l'écriture *devanagari* des Hindous. Les Chinois ont appris aux Thibétains à se servir de l'impression xylographique. On est redevable des premières notions exactes sur la langue thibétaine au savant Hongrois Alexandre Csoma, qui donna une *Grammaire* et un *Dictionnaire* (2 vol., Calcutta, 1835). Après lui, Schmidt publia sa *Grammaire* (Pétersbourg, 1839) et son *Dictionnaire* (Pétersbourg, 1841).

La littérature thibétaine est essentiellement religieuse, et ne se compose que de traductions d'originaux sanscrits. En effet, depuis qu'au septième siècle de notre ère on convertit les Thibétains au bouddhisme, on déploya un grand zèle pour traduire dans la langue du pays tous les ouvrages de ce parti religieux. Ces diverses traductions, avec un petit nombre d'ouvrages originaux, forment deux collections, dont la première, intitulée *Bkahhgyur*, c'est-à-dire Traductions des Commandements de Bouddha, forme 100 volumes in-folio, et a été imprimée de 1728 à 1746, dans le monastère de Snar-Thang. Elle est divisée en sept parties, traitant de la discipline des cloîtres, de métaphysique et de théologie mystique. On y trouve aussi des légendes et des histoires morales. Nos savants d'Europe en ont traduit quelques morceaux, par exemple la dissertation métaphysique intitulée *Vadschra-Tschedika* (en allemand, texte thibétain en regard, par Schmidt; Pétersbourg, 1837), la biographie de Bouddha, intitulée *Rgya-ther-rol-pa* (en français, avec le texte thibétain, par Foucaux; 2 vol., Paris, 1846), et la collection de légendes et de nouvelles *Dzans-blun* (en allemand, avec texte thibétain, par Schmidt; Pétersbourg, 1843). La seconde collection est intitulée *Bstanhgyur*, c'est-à-dire Traductions de Préceptes, et forme 225 volumes dans l'édition de Snar-Thang. Divisée en trois parties, cette collection contient des hymnes, des rituels, des liturgies, une grammaire et un dictionnaire sanscrits, et traite de la philosophie, de la théologie, de la rhétorique, de la poétique, de l'astrologie, de la médecine, de la morale, des arts mécaniques, etc. Dans les *Asiatic Researches* (t. 20) Csoma a donné un aperçu général du contenu de l'une et l'autre collection. Consultez aussi Burnouf, *Introduction à l'Histoire du Bouddhisme indien* (Paris, 1844). Outre cette littérature sacrée, les Thibétains possèdent une riche littérature profane, notamment des ouvrages historiques, des chansons, des chants, des fables et des contes.

THIÉRACHE (La). *Voyez* Picardie.

THIERRY ou **THÉODORIC**, corruption du nom *Thiod-Vik* dans la langue des Franks : tel est le nom de quatre princes issus de Clovis, qui ont régné sur une partie de la Gaule franke.

THIERRY Ier ou *l'ancien*, fils aîné de Clovis, était né d'une concubine avant le mariage de son père avec Clotilde (508). A la mort de son père, il pouvait avoir vingt-cinq ans; l'armée des Franks voulut que l'héritage de Clovis fût partagé également entre ses quatre fils. Thierry, outre les provinces d'au-delà du Rhin, eut Metz et les villes situées entre le Rhin et la Meuse, puis Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes; dans l'Aquitaine première, Clermont, Rhodez, Cahors, Albi, avec Uzès dans la Gaule Narbonnaise. L'an 515, il envoya son fils Théodebert contre les Danois, qui étaient venus fondre sur les Gaules; le jeune prince tailla en pièces ces barbares, et tua leur chef. Au règne de Thierry Ier on peut rapporter aussi la soumission des Bavarois, qui des sources de l'Elbe s'étaient transportés au midi du Danube. La conquête du royaume des Thuringiens, qui occupaient le centre de la Germanie, entre les Bavarois et les Saxons, est le grand événement du règne de Thierry Ier. Après avoir

aidé Hermanfroi à dépouiller son frère Baldéric de la partie de la Thuringe qu'il possédait (521), le roi d'Austrasie se vit frustré de la part qui lui avait été promise dans cette conquête injuste. Pendant quelques années il dissimula son ressentiment; à la fin, secondé par son frère Clotaire, il entre en Thuringe, remporte deux victoires, et soumet tout le pays ennemi (528). Hermanfroi était en fuite, Thierry l'invite à une conférence, le comble d'égards et de présents; puis, l'ayant mené à Tolbiac, le fait précipiter du haut des remparts (530). Ainsi se forma l'empire nouveau qui fut ensuite connu sous le nom de *France orientale*, et qui comprenait la plus grande partie de la Germanie. Thierry, pour retenir ses soldats sous ses étendards, entreprit une expédition en Auvergne, province alors la plus florissante et l'une des plus civilisées de la Gaule, et où ses troupes se gorgèrent de butin. Il les mena ensuite en Champagne, contre un prince de race mérovingienne, nommé Mondéric, qui se disait *roi à l'égal des fils de Clovis*, et qu'il fit périr par une de ces trahisons qui lui étaient habituelles. Habilement servi par son fils Théodebert, il recouvra alors (533) le Rouergue, le Gévaudan, le Velay et l'Albigeois, que les Visigoths avaient envahis. Thierry mourut l'an 534, laissant à son fils Théodebert la plus puissante des trois monarchies entre lesquelles la Gaule était partagée depuis la mort de Clodomir, roi d'Orléans, c'est-à-dire depuis l'an 524.

THIERRY II, second fils de Childebert, roi d'Austrasie, succéda à son père l'an 596; il avait alors neuf ans, et Warnachaire, maire du palais de Bourgogne, gouverna d'abord sous le nom de ce roi enfant. Warnachaire étant mort, les leudes lui donnèrent pour successeur le Frank Berthoalde (599). A ce moment B r u n e h a u t, chassée du royaume d'Austrasie, que gouvernait Théodebert II, son petit-fils, se réfugia auprès de Thierry II, et exerça sur lui la plus funeste influence. Dès ce moment Thierry II se plongea dans la débauche, et toute son occupation fut de s'entourer de concubines. L'an 600, Thierry II et son frère Théodebert avaient remporté une grande victoire à Dormeilles, sur leur cousin Clotaire II, qu'ils privèrent d'une partie de ses provinces. Deux ans après, les deux frères subjuguèrent les Gascons; mais bientôt des prétentions réciproques sur l'Alsace, qui avait été annexée à la Bourgogne, les armèrent l'un contre l'autre. Cette guerre, qu'attisait Brunehaut, se termina par les sanglantes batailles de Toul et de Tolbiac, où Thierry II vainquit Théodebert (612). Le roi d'Austrasie fut amené prisonnier à son frère, qui le fit mettre à mort, ainsi que ses deux fils. Thierry II ne réunit pas longtemps sur sa tête les couronnes d'Austrasie et de Bourgogne. Il se disposait à marcher de nouveau contre Clotaire II, lorsqu'il mourut subitement, à Metz. On accusa son aïeule Brunehaut de l'avoir fait empoisonner. En vain cette princesse voulut faire reconnaître en Austrasie Sigebert, un des quatre fils que laissait Thierry II. Ces enfants furent égorgés ou cachés à tous les regards; et l'heureux Clotaire II, après la victoire de Châlons-sur-Marne, recueillit tout l'héritage de Thierry II.

THIERRY III, troisième fils de Clovis II, fut élevé par le maire du palais Ébroïn au trône de Neustrie et de Bourgogne à la mort de Clotaire III, son frère aîné (670). Il était âgé de quinze ans. Les leudes bourguignons, qui n'avaient pas été consultés, se révoltèrent : la Neustrie fut envahie, et l'impuissant Thierry renfermé dans le monastère de Saint-Denys, où il avait été élevé. Bientôt une nouvelle révolution le rappelle au trône (673), et son maire du palais, Ébroïn, est vainqueur des Austrasiens à Leucofao (680). Mais le triomphe de la Neustrie n'est pas de longue durée : Thierry III et ses Neustriens sont battus à Testry par le maire austrasien Pépin d'Héristal, qui s'imposa à lui pour ministre et ne lui laissa que les insignes de la royauté. Thierry III, vrai roi fainéant, mourut l'an 691, après avoir porté le nom de roi pendant vingt-et-un ans.

THIERRY IV, dit *de Chelles*, fils de Dagobert III, fut, l'an 720, à la mort du roi Chilperic Daniel, tiré du monastère de Chelles par le duc d'Austrasie, Charles Martel, et élevé à la royauté de Neustrie. Il n'avait que sept ans, et porta la couronne jusqu'en 737, époque à laquelle il mourut, au mois d'avril. Charles Martel alors n'osa point saisir la couronne : il se contenta de laisser le trône vacant pour accoutumer les peuples à se passer d'un roi et leur faire oublier la race de Clovis. Charles Du Rozoir.

THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin), historien contemporain, populaire à bon droit, né le 10 mai 1795, à Blois, entra dès 1811 à l'École Normale, d'où deux ans après il fut envoyé comme professeur dans un lycée de département. L'année suivante, âgé de dix-neuf ans seulement, il abandonna la carrière universitaire, et, séduit par les idées et les principes de S a i n t-S i m o n, devint son collaborateur. C'est lui qui fut désormais chargé de mettre du style et de l'orthographe aux différentes élucubrations du père du s o c i a l i s m e. Avec une sincérité à laquelle ne nous ont pas accoutumés nos faiseurs du jour, Saint-Simon reconnaissait lui-même la part qui revenait à son jeune ami dans ses travaux, en inscrivant loyalement son nom, encore inconnu, à la suite du sien, au frontispice de plusieurs brochures qu'il publia à cette époque, entre autres sur le titre de l'une d'elles (*L'industrie littéraire et scientifique*), où le nom d'Augustin Thierry est même suivi de la qualification de *fils adoptif* de Saint-Simon. Mais notre jeune écrivain ne devait pas tarder à s'apercevoir qu'il avait été dupe des déclamations d'un sophiste, et à reconnaître tout ce qu'il y avait de faux, d'exagéré et de vide dans des idées qui avaient bien pu le séduire à dix-neuf ans, mais contre lesquelles se revoltait à vingt-deux ans son jugement, devenu plus rassis. Dès 1817 il s'était donc séparé d'un maître dont le système n'avait d'ailleurs pas pris encore à cette époque l'ampleur et les développements qu'il en vint à lui donner cinq ou six ans plus tard. Aussi jamais Augustin Thierry n'a-t-il été compris dans ce qu'on a appelé depuis l'*école saint-simonienne*. En 1819 il devint l'un des collaborateurs du *Censeur Européen*, puis du *Courrier Français*. Les lecteurs sérieux de cette feuille remarquèrent avec un vif intérêt, en 1820, une série de dix *Lettres sur l'histoire de France*, où des vues neuves et profondes sur les origines nationales étaient développées avec une grande netteté d'exposition. De 1820 à 1824, Augustin Thierry resta étranger à la polémique de la presse pour s'occuper dans le silence du cabinet du grand et beau travail qui devait le classer au premier rang des historiens modernes, de son *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* (4 vol., 1825) et de ses *Lettres sur l'Histoire* (1827). On a dit avec raison que dans ces ouvrages on trouvait la patience et l'érudition d'un bénédictin réunies à la brillante imagination d'un poete. Le succès en fut grand, et il ne fait qu'aller se consolidant toujours davantage. Mais les prodigieux travaux de recherches qu'il avait dû faire pour en réunir les matériaux avaient successivement affaibli la vue d'Augustin Thierry, qui dès 1825 était frappé d'une cécité complète. Grâce au dévouement de quelques amis, il put cependant continuer ses travaux; et plus que jamais l'étude fut alors sa grande consolation au milieu des rudes épreuves qui vinrent successivement le frapper, et dont la plus poignante fut sans contredit la perte de sa femme, née *Julie de Quérengal*, qu'il avait épousée, à Luxeuil, en 1831, que son admirable dévouement à sa personne et à sa gloire recommandait plus encore qu'un talent littéraire très-remarquable, et que la mort lui ravit en 1844.

Au mois de mai 1830, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres s'était associé Augustin Thierry. En 1840 il publia ses *Récits des temps mérovingiens, précédés de considérations sur l'histoire de France*, avec une préface où il donne de curieux détails sur l'histoire de ses travaux. Il mourut le 22 mai 1856.

Son frère, *Amédée* Thierry, avait, comme lui, suivi la carrière de l'enseignement. En 1819 M. de Talleyrand l'appela à présider à l'éducation de ses petits-neveux. Plus

tard, le gouvernement de juillet lui confia diverses préfectures importantes. Il est aujourd'hui conseiller d'État. On a de lui un *Résumé de l'Histoire de Guyenne* (Paris, 1826) et une *Histoire des Gaulois et de la Gaule sous la domination romaine* (6 vol., 1828); œuvre remarquable, qui a obtenu plusieurs éditions et qui a ouvert à son auteur les portes de l'Académie des Sciences morales et politiques.

THIERRY (Succession). Il ne se passe guère d'année où ne s'agitent soit à Paris, soit dans un des départements ayant fait partie de la Lorraine, des contestations au sujet de cette succession fort problématique. La base de ces interminables procès est le testament de Jean Thierry, reçu par Santonida, notaire à Corfou, le 10 février 1654. A la suite d'un long préambule, où il se qualifie Français de nation, fameux marchand et grand négociant sur mer, le testateur raconte que son nom est *Jean* et son surnom *Thierry*; qu'il a été baptisé dans la paroisse de Château-Thierry, en Champagne; que sa famille est originaire de Lorraine, qu'elle se divisa en trois branches, dont l'une se trouve à Bâle, en Suisse, et la dernière en Champagne, où il est né; qu'il quitta son pays à l'âge de quatorze ans; que, voulant chercher fortune, il vint en Italie, où il se loua comme garçon à l'auberge de la Tour, dans la ville de Brescia, État de Venise; qu'un marchand étranger, nommé Athany Tipaldy, lui proposa de voyager; que bientôt ce riche marchand le prit en amitié; et comme il n'avait point de parents, étant fils naturel de la maison Tipaldy de Napoli-de-Romanie, dont les deux branches sont éteintes, ledit sieur Athany, étant vieux et accablé d'infirmités, lui laissa toute sa succession, tant sur mer que sur terre. Ses biens consistaient en trois vaisseaux marchands et 800,000 écus vénitiens, dits *à la croix*, placés sur la banque de Venise, appelée la *Zena;* et qu'il dépend de lui de les retirer quand bon lui semblera, comme cela résulte du testament de son bienfaiteur. Agé de soixante-quinze ans, Jean Thierry ajoute qu'il veut se retirer dans la ville capitale du duché de Venise pour y vivre et mourir par la grâce de Dieu. Le testateur est en effet décédé à Venise, en 1676. Un inventaire joint à l'acte constate, indépendamment des 800,000 écus à la croix, l'existence de valeurs d'une importance que l'on peut qualifier de fabuleuse. On y énumère trois maisons près du palais du doge, estimées 1,800,000 fr.; deux maisons à Corfou, près l'église Saint-Sébastien, valant 800,000 fr.; une maison de campagne sur le canal de Mompadon, évaluée 200,000 fr.; un sac de quatre pieds de long sur autant de large, plein de lingots d'or, estimé 1,200,000 fr. (D'après les dimensions indiquées, la valeur excéderait 30 millions). Plus, 80,000 ducats d'argent (400,000 fr.); 50,000 louis d'or en rente sur l'hôtel de ville de Paris (1,200,000 fr.); six barils de poudre d'or (1,960,000 fr.); six carrosses et calèches qui sont dans l'île de Corfou (9,000 fr.); deux cassettes remplies de vases d'argent pesant chacune 200 livres (400,000 fr.); six cassettes remplies de *chandeliers d'argent*, pesant chacune 300 livres (1,800,000 fr.); deux sacs de pierres précieuses (4,500,000 fr.); trois bâtiments neufs chargés de *pierres précieuses* (40,589,000 fr.); meubles de diverses natures (6,000,000 fr.); en tout, 60,178,000 fr. Le testateur désigne ensuite comme héritiers de cette fortune colossale ses plus proches parents, et nomme un sieur Mora exécuteur testamentaire.

Il faut croire qu'il y avait quelque chose de réel dans ces immenses trésors, laissés par un simple ex-garçon d'auberge. Mora s'étant laissé enlever ses papiers par trois aventuriers nommés Burgevin, Ruelle et Censier, ceux-ci fabriquèrent, au nom d'un sieur Dupuis, un brevet de donation par le roi des biens de la succession tombée en déshérence. Munis de ces pièces, nos trois fripons se rendirent à Venise, où ils transigèrent avec les détenteurs des objets les plus importants de l'héritage, moyennant 1,240,000 fr. Un officier de la marine française, un sieur Guyot de Vertamont, se croyant, par sa femme, héritier de Jean Thierry, vint en 1686 prendre des renseignements à Venise. A son arrivée, les trois faussaires prirent la fuite, mais toute la succession n'avait pas encore disparu. Les 800,000 écus à la croix, qui représenteraient aujourd'hui une créance de 41 millions, s'ils ont jamais été déposés à la banque de Venise, n'en ont jamais été retirés. Des oppositions ont été formées au nom d'une nuée de collatéraux qui ont surgi de tous les points de la France, principalement de la Lorraine, du duché de Bar, de Château-Thierry, et même de Bâle, en Suisse. Le gouvernement lombardo-vénitien, qui a succédé à la banque de Venise en actif et en passif, voit chaque année se multiplier les oppositions et les demandes en déclaration affirmative. La chancellerie autrichienne a beau répondre, soit extra-judiciairement, soit par la voie des journaux, qu'il ne reste pas plus de traces d'un dépôt fait à la banque de Venise que des trois navires chargés de pierreries, des caisses renfermant des chandeliers d'argent et des rentes sur l'hôtel de ville de Paris, les réclamants ne se découragent pas. Comme on a opposé aux premiers prétendants, à titre de fin de non recevoir, le défaut de justification de leur qualité, ils supposent que cette difficulté levée, il faudra, bon gré mal gré, que le gouvernement autrichien s'explique et compte avec les ayant-droit. Nous renvoyons à la collection de la *Gazette des Tribunaux* ceux qui désireraient se tenir au courant de ces innombrables procès. Nous prévenons seulement les intéressés qu'il ne s'agit en général dans ces causes que de comptes d'administration et de *frais de gestion* réclamés par les *mandataires* des soi-disant intéressés. On ne combat plus *pro lucro captando*, mais *pro damno vitando*. BRETON.

THIERS (LOUIS-ADOLPHE), célèbre historien national et homme d'État français, est né à Marseille, en 1797. Son père, pauvre serrurier, fit tous les sacrifices en son pouvoir pour développer par une bonne éducation les rares dispositions qu'il annonçait dès son enfance, et, grâce à la protection d'un parent éloigné mais assez bien posé, obtint pour lui une bourse au lycée de sa ville natale. En 1815 le jeune Thiers alla suivre les cours de la faculté de droit d'Aix, où il eut pour condisciple M. Mignet, avec qui il se lia d'une amitié que ni le temps ni les événements n'ont pu altérer. Tout en faisant son droit, M. Thiers ne laissait pas que de s'occuper d'histoire et de littérature; et l'Académie d'Aix ayant mis au concours l'*Éloge de Vauvenargues*, il concourut. Son travail fut remarqué; et s'il n'obtint pas le prix, c'est que la majorité de l'Académie le trouva entaché de *libéralisme*. Le concours fut donc remis à l'année suivante. Que fit alors M. Thiers? Il adressa encore une fois son travail à l'Académie; mais en même temps elle reçut de Paris un autre éloge de notre célèbre moraliste, qui fut couronné tout d'une voix. M. Thiers pour son premier travail n'obtint que l'*accessit*; mais chacun devine que lorsqu'il y eut chose définitivement jugée, et qu'il ne resta plus qu'à connaître le nom de l'heureux vainqueur, il se trouva que ce n'était autre que M. Thiers à qui l'Académie, plaisamment mystifiée, décernait les honneurs du prix et de l'accessit. Ses études juridiques terminées, M. Thiers vint chercher fortune à Paris. Admis au nombre des rédacteurs du *Constitutionnel*, les articles qu'il fournit à ce journal firent sensation; et ses succès dans la presse militante lui eurent bientôt fait une position honorable et indépendante. Les salons les plus distingués lui furent ouverts, et il devint l'un des commensaux du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, de Laffitte, du baron Louis, du comte de Flahaut, de M. de Talleyrand. Lors de l'avénement du ministère Polignac, M. Thiers, jugeant l'allure du *Constitutionnel* trop timide, résolut de créer à l'opposition un organe plus hardi; et le 1er janvier 1830 il faisait paraître le premier numéro du *National*, journal fondé par lui en société avec le libraire Sautelet et Armand Carrel. Son *Histoire de la Révolution*, livre dans lequel il réhabilitait des hommes et des choses dont le gouvernement de la Restauration était l'implacable ennemi, avait obtenu un immense et légitime suc-

cès et avait fait de lui une des notabilités incontestées du parti libéral. La publication du *National* eut donc toute l'importance d'un événement politique. M. Thiers y développa son célèbre principe « Le roi règne, et ne gouverne pas, » qui posait nettement la question entre la monarchie absolue, que voulait rétablir Charles X, et la monarchie constitutionnelle, contre laquelle la dynastie légitime n'avait pas cessé de conspirer après l'avoir accordée à la France. Le 26 juillet au matin, quand parut le numéro du *Moniteur* contenant les fatales ordonnances du 25, dans lesquelles la royauté jetait le gant au pays, c'est dans les bureaux du *National* que se réunirent tous les journalistes de l'opposition. Le danger était grand, l'incertitude extrême. Quel parti prendre? Comment organiser la résistance? L'opinion générale était que chacun protestât d'après les inspirations de son courage. M. Thiers combattit cet avis. « Les articles plus ou moins violents, dit-il, ne sont rien dans la circonstance. Il faut un acte, un acte commun dans lequel soit exprimé nettement le refus d'obéir, et qui donne aux citoyens l'exemple de la résistance. » La proposition fut acceptée. M. Thiers, M. de Rémusat et M. Cauchois-Lemaire, rédigèrent la protestation. « Cela fait, reste à la signer, dit M. Thiers. » Mettre des signatures au bas d'un tel acte, c'était y mettre des têtes. Elles y furent mises! Le lendemain la protestation parut dans tous les journaux de l'opposition. On sait le reste. A l'immense rapidité avec laquelle marchait l'insurrection, à l'adhésion presque universelle qu'elle rencontrait, on pouvait dire, comme M. de La Rochefoucauld en 89 : « Ce n'est pas une émeute, c'est une révolution. » Le combat fini, restait à décider ce qu'on ferait de la victoire. Le peuple semblait avoir condamné pour le moins la royauté de Charles X. Mais dans les délibérations tenues par les hommes politiques on hésitait beaucoup à passer d'une dynastie à une autre. Le siége du conseil était à l'hôtel Laffitte. Là, le général Sebastiani, Béranger, M. Thiers, M. Mignet, appuyaient et affermissaient la résolution de Laffitte, qui voulait le duc d'Orléans. M. Thiers n'avait pas perdu de temps pour faire prévaloir ce vœu dans le public. Il avait lancé par le *National*, faisait circuler dans tout Paris, une proclamation en faveur du duc d'Orléans. La presse était déjà presque tout entière acquise à cette idée. La réunion des députés éprouvait encore une grande incertitude; et pendant ce temps-là un tout autre mouvement d'opinion régnait à l'hôtel de ville; là on avait la pensée de déclarer la France en république. Au milieu de ces dispositions si contraires, dans le temps où il y avait pour ainsi dire deux gouvernements à la fois, l'un à l'hôtel de ville, l'autre à l'hôtel Laffitte, l'un pour la république, l'autre hésitant entre deux dynasties, M. de Sémonville se présentait tour à tour près de l'un et de l'autre de ces deux pouvoirs pour négocier au nom de Charles X. A l'hôtel de ville, La Fayette lui répondait ce mot péremptoire : *Il est trop tard!* A l'hôtel Laffitte, malgré la résolution bien arrêtée de Laffitte, du général Sebastiani et de quelques autres, un grand nombre de députés se montraient encore disposés à traiter avec le plénipotentiaire de Charles X. M. Thiers réussit à les rallier à l'idée de la royauté du duc d'Orléans. Il se chargea d'aller lui-même à Neuilly interroger ce prince sur ses dispositions. M. Thiers ne put pas voir le duc d'Orléans; mais il lui fut déclaré que dans le cas où le duc d'Orléans ne pourrait se rendre à Paris, une partie de sa famille s'y rendrait. M. Thiers vint porter cette réponse. Les députés qui s'étaient, dans cet intervalle, transportés de l'hôtel Laffitte au palais Bourbon, hésitaient encore, tant on voyait de témérité dans cette résolution de déposer un roi et d'en créer un autre! et probablement la réunion n'aurait pas eu l'énergie de prendre cette résolution extrême : il fallut qu'on imaginât un moyen terme. Ce fut M. de Rémusat qui en eut l'idée; il proposa de nommer M. le duc d'Orléans *lieutenant général du royaume*. Cette transaction fut acceptée. Restait une difficulté à vaincre. On savait l'opinion qui dominait à l'hôtel de ville. Quel accueil y recevrait la résolution des députés? La lieutenance générale était un acheminement à la monarchie; qu'en dirait le parti républicain? M. de Rémusat fut député par la réunion auprès de La Fayette pour le décider en faveur du duc d'Orléans. Il y réussit; et dès qu'on fut assuré de l'adhésion de La Fayette, on proclama le lieutenant général. Le duc d'Orléans fut instruit de sa nomination par une députation de la chambre, et il se rendit le soir même à Paris.

Après le 9 août, M. Thiers devait nécessairement entrer dans les affaires. Il y avait conquis sa place. On le fit entrer au conseil d'État, et il fut attaché à la section qui comprend le service des finances. M. Thiers y montra une aptitude extrême, au point que le baron Louis, forcé de quitter le ministère, désigna au roi M. Thiers comme l'homme le plus capable de lui succéder et de diriger cette vaste administration. Malgré les instances de Louis-Philippe, M. Thiers n'accepta que le poste de sous-secrétaire d'État; et ce fut Laffitte qui prit le portefeuille des finances. A quelque temps de là, les électeurs d'Aix l'envoyèrent à la chambre, où il ne tarda pas à se faire une grande réputation de tribune. A la retraite de Laffitte, M. Thiers resta au ministère, et garda encore sa place sous l'administration de Casimir Périer. L'ancien rédacteur du *National* avait complétement déserté le parti révolutionnaire; il était devenu l'un des plus habiles défenseurs du ministère essentiellement conservateur de Casimir Périer; et à la mort de cet homme d'État, il fut appelé à faire partie, comme ministre de l'intérieur, du cabinet qui se constitua le 11 octobre 1832. La compression de l'insurrection de la Vendée, où la duchesse de Berry avait tenté d'allumer la guerre civile, et l'expédition de Belgique, qui pouvait amener une conflagration générale en Europe, et qui se fit sans que l'Europe absolutiste osât bouger, sont les deux faits principaux qui signalèrent le passage de ce cabinet aux affaires. Par suite d'un léger dissentiment avec ses collègues, M. Thiers abandonna dès le mois de décembre 1832 le portefeuille de l'intérieur pour prendre celui du commerce et des travaux publics. La crise industrielle et commerciale, suite inévitable de la commotion révolutionnaire, durait encore; beaucoup de bras étaient inoccupés, beaucoup de familles d'ouvriers sans pain. M. Thiers conçut la pensée d'une grande loi de travaux publics. Il demanda cent millions à la chambre pour terminer un très-grand nombre de travaux interrompus. Il y en avait de toutes sortes, des monuments, des canaux, des routes, des éclairages de côte, toutes choses commencées depuis des années, et qui semblaient destinées à demeurer inachevées. Cette importante loi fut votée. Elle devait donner de l'ouvrage et du pain à toute une population de travailleurs. Dans cette même année, le ministère du 11 octobre inaugura la statue de Napoléon sur la colonne et décida l'achèvement de l'arc de triomphe de l'Étoile; deux mesures qui donnaient satisfaction aux idées bonapartistes, lesquelles continuaient de dominer dans les masses. En 1834 les partis hostiles à la royauté du 9 août recommencèrent à agir, et voulurent faire une dernière tentative. Vaincus une première fois à Paris, ils changèrent le théâtre de la guerre. Ils se réfugièrent à Lyon, où ils avaient été une fois vainqueurs. La loi contre les associations, présentée par le gouvernement et votée par les chambres, excita dans ces partis une irritation violente. Ils crurent qu'ils devaient profiter d'une organisation qu'on allait briser, et tenter un effort désespéré. L'orage se formait à Lyon.

Cependant, les embarras nés du passé ou de la situation présente se multipliaient autour du ministère, qui reconnut la nécessité de se reconstituer. Un nouveau cabinet se forma donc le 4 avril 1834, et M. Thiers y prit le portefeuille de l'intérieur.

Les courriers partis de Lyon annonçaient que l'événement ne tarderait pas à éclater. Le jour même où le cabinet fut reconstitué on reçut la nouvelle que le gouvernement allait

être attaqué. Une vaste conspiration couvrait la France depuis Marseille jusqu'à Besançon. Quand les provinces se seraient mises en état d'insurrection, un coup décisif devait avoir lieu à Paris.

M. Thiers prit alors les mesures les plus énergiques. Il requit du ministre de la guerre l'envoi de forces considérables à Lyon. Il enjoignit au préfet de Lyon de prévenir l'autorité militaire qu'elle eût à prendre toutes ses dispositions pour un combat. Pendant plusieurs jours, le général commandant à Lyon fit tous ses préparatifs en prévision d'une attaque; il détermina même le lieu de son quartier général. M. Thiers donna l'ordre à l'autorité militaire de se laisser attaquer, et, bien que le plan des insurgés fût connu, de ne pas prendre l'offensive. Le combat commença, comme M. Thiers l'avait prévu, par une attaque des insurgés. Il dura huit jours, avec des alternatives diverses. L'anxiété du gouvernement était inexprimable. M. Thiers était prêt à partir pour Lyon avec un des princes. Il allait se mettre en route, quand arriva la nouvelle que le faubourg de La Guillotière s'était rendu.

La tentative projetée à Paris eut lieu. M. Thiers, instruit par l'expérience, pensa que la moindre hésitation de sa part pourrait donner aux insurgés le temps de se réunir en plus grand nombre, et que le résultat serait de rendre la bataille plus longue et d'augmenter l'effusion du sang. Tout le quartier où s'étaient retranchés les insurgés fut immédiatement enveloppé. A deux heures du matin, le quartier de l'hôtel de ville était évacué. On s'attendait cependant à une nouvelle attaque. En effet, à quatre ou cinq heures du matin, un régiment de la division Lascours ayant été surpris, plusieurs officiers furent tués, frappés par des balles parties d'une maison voisine. Les soldats envahirent la maison, et ce fut alors qu'eurent lieu les déplorables événements de la rue Transnonain.

La bataille gagnée, le ministère pensa que le gouvernement devait tirer une justice éclatante de la violation des lois, pour qu'il ne fût pas dit qu'il ne savait vaincre que par la force. Deux avis y furent ouverts : le premier, de traduire les accusés devant les cours d'assises ; le second, de saisir la cour des pairs d'un grand procès, afin d'assurer l'uniformité de la jurisprudence pour les cas identiques qui s'étaient produits dans des localités diverses. M. Thiers combattit vivement cette dernière opinion. Lui et M. Pasquier furent seuls de leur avis dans le conseil. Le procès eut lieu devant la cour des pairs ; il ne put effectivement s'exécuter que quinze mois après, et il résulta de cette fausse marche des conséquences déplorables.

La dissolution de la chambre élective fut alors prononcée, et les élections nouvelles donnèrent au gouvernement une majorité équivoque, qui vota sans discussion une adresse, interprétée en sens contraire par le cabinet et l'opposition ; après quoi, la chambre fut prorogée.

Dans l'intervalle de la session, une scission éclata au sein du ministère. Le maréchal Soult se retira, et le maréchal Gérard prit la présidence et le portefeuille de la guerre. Le maréchal Gérard, qui voulait tout à la fois accomplir une pensée généreuse et couper court aux difficultés du procès d'avril, réclama l'amnistie. Le conseil discuta la question, et se décida contre elle. M. Thiers, qui s'était opposé à ce qu'on engageât le procès devant la cour des pairs, fut d'avis qu'on ne pouvait pas interrompre le cours de la justice. Le conseil pensa que la politique ne devait pas encore fléchir. Le maréchal Gérard persista à exiger l'amnistie, et, ne croyant pas pouvoir l'obtenir, il se retira. On fit alors le ministère qui dura trois jours. Ce ministère s'étant retiré, un nouveau cabinet, dans lequel M. Thiers prit encore le portefeuille de l'intérieur, se reconstitua sous la présidence du maréchal Mortier. Il se présenta à la chambre. L'adresse votée sans discussion avait été rudement commentée dans l'entr'acte parlementaire. Le débat se trouva n'avoir été qu'ajourné. Il fut introduit par des interpellations, suivies d'un ordre du jour motivé. Le ministère eut une majorité d'environ 70 voix. Cependant les difficultés parlementaires se multipliaient. La présidence du conseil était évidemment dans de trop faibles mains. La question du traité relatif aux indemnités américaines allait reparaître ; le ministère avait besoin de se modifier. M. Mortier se retira ; M. le duc de Broglie fut porté à la présidence du conseil et au département des affaires étrangères. Après un de ces éclatants duels oratoires qui avaient lieu souvent alors entre M. Berryer et M. Thiers, après une longue et laborieuse discussion, le traité fut adopté par la chambre.

Le procès d'avril entamé faisait naître les plus orageux incidents ; la cour des pairs était près de céder aux difficultés renaissantes de cette gigantesque entreprise. M. Thiers, comme ministre de l'intérieur, était sans cesse en proie aux anxiétés que lui inspirait la révélation de complots tramés contre la vie du roi ; on lui en avait dénoncé cinq en quelques jours, entre autres celui qu'on a appelé le *complot de Neuilly*. Arrivent les fêtes de Juillet ; il monte à cheval pour accompagner le roi à la revue de la garde nationale ; il se trouvait à côté du maréchal Mortier, au moment où ce brave maréchal tomba baigné dans son sang, mortellement frappé, avec trente autres citoyens, par la machine infernale de Fieschi. Les jours précédents on avait bien averti M. Thiers de se défier des maisons, mais l'opinion publique se soulevait contre l'arbitraire des visites domiciliaires ; néanmoins, beaucoup de maisons avaient été visitées. L'effet de cette journée fut effrayant ; la stupeur et l'indignation régnaient partout ; les hommes dévoués à la politique du gouvernement étaient dans une exaspération inexprimable ; il y avait le principe d'une réaction affreuse dans le sentiment général. Les députés furent rappelés à Paris. Dans un supplément de session, qui dura à peu près un mois, on fit les *lois de septembre ;* on donna une loi de procédure à la chambre des pairs. M. Thiers soutint toutes ces mesures rigoureuses, mais nécessaires.

Au retour de la chambre, la question du remboursement de la rente prit une importance politique considérable. M. Humann en caressait depuis longtemps le projet. M. Thiers en admettait volontiers le principe, mais il en trouvait alors l'application prématurée. L'opposition s'en empara pour en faire une question du moment. M. Humann se retira ; M. Gouin fit de la conversion l'objet d'une proposition qui fut adoptée par les chambres malgré les efforts du ministère pour en faire voter le rejet. Le ministère du 11 octobre fut donc renversé. La majorité, qu'on appelait le *tiers parti*, et qui a pris le nom de *centre gauche*, faisait de grands efforts pour rompre le ministère du 11 octobre et lui substituer un cabinet pris dans la nuance pure du centre gauche. C'était pour réaliser cette combinaison qu'on avait essayé le ministère des trois jours : une tentative analogue avait encore eu lieu au 13 mars 1835, et ce n'avait été qu'après l'insuccès des négociations faites dans ce but que M. le duc de Broglie était rentré dans le cabinet. La pensée d'un ministère pris dans le centre gauche fut activement poursuivie par toutes les plus hautes influences de la chambre. M. Thiers résista longtemps, décidé qu'il était à quitter les affaires. Cependant, il se décida à terminer une crise ministérielle qui se prolongeait outre mesure. Il accepta les affaires étrangères et la présidence du conseil. Le ministère du 22 février finit la session avec éclat. En même temps, M. Thiers, quoique plébéien, avait parfaitement réussi auprès du corps diplomatique. Il mettait dans ses rapports avec les ambassadeurs de la fermeté au fond, mais une parfaite bonne grâce dans les formes. Il négocia le mariage du duc d'Orléans, qui était convenu lorsqu'il sortit du pouvoir. Malgré ses succès à la chambre et au dehors, il entrevoyait une prochaine rupture avec la politique des cours du Nord sur la question d'Espagne, rendue grave par les succès de don Carlos. M. Thiers ne demandait pas l'intervention. Il s'était arrêté à un système de *coopération*. La légion étrangère offrait un cadre excellent ; il s'agissait de la recruter. Les enrôlements volontaires affluaient. Au moment de l'exécution, survinrent les événements de

la Granja. Louis-Philippe vit dans ces événements un motif pour se désister. M. Thiers soutint qu'ils pouvaient être une raison de différer l'envoi des secours; mais il ne put faire prévaloir son avis, et donna sa démission; tous ses collègues, un seul excepté, le suivirent dans sa retraite.

Tandis que M. Molé, expression de la volonté personnelle du roi et de sa politique, constituait une administration nouvelle, M. Thiers entreprit un voyage en Italie, à l'effet d'y recueillir les matériaux d'une histoire de Florence qu'il avait depuis longtemps le projet d'écrire; projet que d'autres occupations l'ont empêché de réaliser jusqu'à ce jour. Mais à partir de 1838 il entra décidément dans l'opposition contre le ministère Molé, et par suite contre Louis-Philippe lui-même, puisque ce cabinet, nous le répétons, n'était que l'expression de la pensée intime de ce prince. Mais ici M. Thiers mettait en pratique sa fameuse maxime « Le roi règne, et ne gouverne pas. » Il eut donc une grande part à la formation de la *coalition*. Cependant, même après le succès de la coalition, en 1839, il ne recueillit pas le fruit de sa tactique constitutionnelle, et Louis-Philippe ne l'appela point à faire partie de la nouvelle administration qui se forma alors sous la présidence du maréchal Soult. C'est seulement quand le cabinet Soult se fut trouvé en minorité à propos de la question de la *dotation* de M. le duc de Nemours, à qui Louis-Philippe voulait à toute force faire constituer un apanage de 500,000 fr. de revenus, que le roi dut céder; et dans le cabinet du 1er mars 1840 M. Thiers prit le portefeuille des affaires étrangères. A ce moment surgirent des complications de plus en plus graves dans les rapports de l'Égypte avec la Porte. La *question d'Orient* avait été très-mal entamée par l'administration précédente. On avait laissé l'Angleterre se rapprocher du cabinet de Pétersbourg; et la publication du traité du 15 juillet 1840, conclu sans la participation et à l'insu de la France entre les cabinets de Londres, de Pétersbourg, de Berlin et de Vienne pour régler le différend turco-égyptien, fut une défaite morale qu'essuya M. Thiers. Il prit alors, il est vrai, une attitude menaçante, et profita de la circonstance pour faire entourer Paris de fortifications, ainsi qu'il en avait déjà manifesté le projet en 1832 lors de son premier ministère. Il fit en outre appel aux souvenirs de l'empire en décidant la translation des restes de Napoléon de Sainte-Hélène à Paris; mais en même temps avait lieu l'échauffourée de Boulogne, perfide traquenard où vint se faire prendre une ambition impatiente, odieusement vendue à ceux qu'elle gênait par des hommes qui avaient l'air d'être ses complices. Tandis que les puissances signataires du traité du 15 juillet entreprenaient l'expédition de Syrie pour en assurer l'exécution, M. Thiers leur adressait au nom de la France un *ultimatum*, et parlait déjà de la possibilité de rendre à la France ses frontières du Rhin. Mais Louis-Philippe rappela à Toulon la flotte de la Méditerranée; le cabinet n'obtint qu'à grand'peine les crédits extraordinaires nécessaires pour de nouveaux armements; et le 21 octobre M. Thiers et ses collègues donnaient leur démission, par suite d'un dissentiment sur la question d'une convocation des chambres, que Louis-Philippe jugeait inopportune.

M. Thiers, rentré dans la vie privée, revint à ses études historiques, l'une des passions de sa vie; et une société de spéculateurs se forma, qui lui acheta au prix de 500,000 fr. une *Histoire du Consulat et de l'Empire* en dix volumes (on sait que l'auteur s'est vu forcé d'en faire près du double), comme suite à son *Histoire de la Révolution*. Il alla alors parcourir l'Allemagne et l'Italie, afin de visiter les champs de bataille dont il se proposait de donner la description dans l'ouvrage qu'il voulait consacrer à la glorification de Napoléon. A partir de ce moment M. Thiers fit partie de l'opposition de toutes nuances contre laquelle se roidit si fatalement l'administration de M. Guizot. Il s'assura d'ailleurs alors, au moyen d'un versement de 100,000 fr. dans la combinaison financière qui fit passer aux mains du docteur Véron l'autocratie du *Constitutionnel*, l'appui particulier de ce journal, redevenu influent grâce aux 25,000 abonnés que lui avait valus la publication du *Juif Errant*, interminable feuilleton d'Eugène Sue; il en dirigea même la polémique, en dictant chaque soir à un commis politique l'*article de tête* qui paraissait le lendemain. L'opposition du *Constitutionnel* fut toute personnelle à M. Guizot, sans pourtant que M. Thiers, qui en tenait les fils, pût recouvrer sa popularité, à jamais perdue dans les masses, par suite du rôle qu'il avait joué depuis 1830. Resté d'abord inaperçu après la révolution de Février, il acquit de nouveau en juin 1848 une haute importance comme l'un des chefs naturels de ce *grand parti de l'ordre*, dont les folies et les excès des démocrates et des socialistes provoquèrent la formation, et dans lequel entrèrent des éléments de tous les anciens partis. Élu membre de l'Assemblée nationale constituante et de l'Assemblée législative qui lui succéda, il fut l'un des meneurs du parti monarchique qui chercha à y lutter tout à la fois contre le parti de la Montagne et le parti toujours grossissant de Louis-Napoléon, dont vainement il combattit la candidature à la présidence de la république. Il est très-vraisemblable que M. Thiers travaillait alors au rappel du comte de Paris et à l'établissement d'une régence, qu'on aurait confiée soit à la duchesse d'Orléans, soit à M. le prince de Joinville. Un voyage qu'il fit à Londres dans le courant de l'été de 1851 prête beaucoup d'autorité à ces conjectures. Comme en toutes occasions il s'était montré parmi les adversaires les plus passionnés du président de la république, il fut à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851 compris au nombre des hommes que le nouveau gouvernement crut devoir d'abord arrêter, puis momentanément éloigner du pays. Après avoir passé à l'étranger l'année 1852, M. Thiers obtint à la suite de la proclamation de l'empire l'autorisation de rentrer en France; mais il a toujours repoussé jusqu'à ce jour les avances flagrantes que lui a faites le pouvoir, persistant à rester dans un isolement qui ne lui ôte rien de son importance personnelle. Les derniers volumes de son *Histoire du Consulat et de l'Empire* offrent maintes contradictions avec les jugements qu'il émettait dans les premiers sur les actes et la politique de Napoléon; et on peut dire que depuis le rétablissement de l'empire en France le grand homme a visiblement perdu dans ses sympathies et son estime. M. Thiers est membre de l'Académie Française depuis 1836.

THIERSCH (Frédéric-Guillaume), professeur de littérature ancienne à l'université de Munich, est né en 1784, près de Freiburg sur l'Unstrut, et, ses études universitaires terminées, entra dans l'instruction publique. En 1812 il fonda à Munich un institut de philologie, qu'on réunit plus tard à l'université de cette ville. En 1813 il prit une part active au mouvement qui rendit à l'Allemagne son indépendance nationale; et ensuite il ne témoigna pas d'un zèle moindre pour la délivrance de la Grèce. On a de lui une *Grammaire Grecque, et principalement du dialecte homérique* (3e édit., Leipzig, 1836); une édition de Pindare (Leipzig, 1820), et de nombreux ouvrages relatifs à l'état de l'instruction publique en Bavière.

THIETMAR. *Voyez* Dietmar.

THIMERAIS (Le). *Voyez* Perche.

THING. *Voyez* Ding.

THIONVILLE, appelé par les Allemands *Diedenhoven*, chef-lieu d'arrondissement du département de la Moselle, dans une belle et fertile contrée, sur la rive gauche de la Moselle, qu'on y traverse sur un beau pont en pierre conduisant au fort construit sur la rive droite, avec 8,650 habitants (parlant pour la plupart un patois fortement mélangé d'allemand et s'occupant de fabrication de bas, de chapeaux et d'articles de quincaillerie), quatre églises, un collége et une société d'agriculture. L'édifice le plus remarquable est l'église paroissiale, achevée en 1760. Cette ville, place forte de troisième classe, mais dont les fortifications ont un grand développement et demandent 7 à 8,000 hommes pour leur défense, dépendait autrefois du duché de Luxembourg.

et était déjà célèbre à une époque bien reculée, puisque Pépin d'Héristal y tint sa cour et que Charlemagne y convoqua une diète de l'Empire en l'an 806. Prise à diverses époques par les Français, elle fut définitivement cédée à la France par la paix des Pyrénées. Assiégée en 1705 par les alliés, elle fut alors couverte par Villars. En 1792 les Autrichiens, secondés par un corps d'émigrés, vinrent tout aussi inutilement l'assiéger. Elle est reliée depuis 1854 à Metz par un chemin de fer.

THISBE. *Voyez* PYRAME.

THLASPI, genre de la famille des crucifères. Les plantes qui le forment sont des herbes annuelles ou vivaces, qui habitent presque uniquement les parties moyennes de l'Europe et de l'Asie. Leurs feuilles, glabres et souvent un peu glauques, sont entières ou dentelées, les radicales pétiolées, les caulinaires embrassantes. Leurs fleurs, blanches, ont un calice à quatre cépales égaux à leur base, des filets sans dents ni appendices.

Une des espèces les plus communes de cette famille est la plante désignée vulgairement sous les noms de *bourse à pasteur*, *bourse à berger* ou *boursette*, dont la silicule est semblable à une bourse, ce qui la distingue de toutes ses congénères. Cette plante, que Cisalpin nomme *capsella*, abonde aux environs de Paris. On l'appelle aussi *tabouret* et *mallette*.

THOGRA ou TOUGRA, nom du monogramme du sultan, enroulement de plusieurs lignes artistement entrelacées, qui se trouve sur tous les documents ainsi que sur l'estampille de la plupart des monnaies turques. Il contient, dit-on, les insignes impériaux et le nom du sultan. *Voyez* HATTICHÉRIF.

THOMAR (Comte de). *Voyez* COSTE-CABRAL.

THOMAS (Saint), l'un des douze apôtres de Jésus-Christ, vraisemblablement natif de Galilée, est surnommé *Didyme*, que l'on a traduit par *le Jumeau*, parce que, dit-on, il eut une sœur jumelle appelée Lysia. L'interprétation qui veut que ce surnom signifie l'*irrésolu* paraît plus juste ; en effet, comme Pierre, Thomas paya le tribut de l'infirmité humaine, sinon en reniant par trois fois son divin maître, du moins en donnant des marques d'une grande incrédulité au sujet de sa résurrection. Suivant Eusèbe, il se serait aussi appelé Judas, et aurait été prêcher l'Évangile chez les Parthes. Chrysostome le fait aller en Abyssinie et en Éthiopie, tandis qu'au rapport de saint Grégoire de Naziance, de saint Ambroise et de saint Jérôme, il serait allé porter la parole de Jésus-Christ dans les Indes. Les chrétiens de Syrie (chrétiens de saint Thomas) le considèrent comme le fondateur de leur Église, le font mourir de la mort des martyrs, et prétendent posséder son corps, tandis que Rufin et Sozomène affirment qu'il fut apporté à Édesse. Les chrétiens persans, qui vers l'an 780 se déclarèrent disciples de l'apôtre saint Thomas, font partie de ces chrétiens de l'Inde. Il est extrêmement vraisemblable que la donnée qui fait de lui le missionnaire des Indes est d'origine manichéenne; et Théodoret n'hésite point à regarder le Thomas qui s'en alla aux Indes comme un disciple de Manès.

On attribue à l'apôtre saint Thomas un *Evangelicum Infantiæ Christi* (appelé aussi en conséquence *Evangelicum secundum Thomam*), qui a pour but de combler les lacunes que présente l'histoire évangélique dans l'époque comprise entre l'enfance et l'avénement de Jésus-Christ, mais qui de tous temps passa pour apocryphe. Consultez Thila, *Acta Thomæ Apostoli* (Leipzig, 1823).

L'Église romaine célèbre la fête de saint Thomas le 21 décembre, et l'Église grecque le premier jour férié de l'année ecclésiastique commençant à Pâques, et appelé en conséquence *dimanche de saint Thomas*. Les peintres et les sculpteurs représentent saint Thomas avec une équerre et une règle à la main, ou encore avec un cordeau, parce qu'il aurait bâti pour le roi indien Gondohar ou Gondofar un palais (demeure céleste).

THOMAS (Chrétiens de saint). *Voyez* NESTORIENS.

THOMAS (ANTOINE-LÉONARD) naquit à Clermont-Ferrand, le 1er octobre 1732. Après avoir fait de brillantes études à Paris, il entra chez un procureur ; mais son goût pour les lettres le porta bientôt à abandonner cette direction pour une place de professeur de sixième au collége de Beauvais, où déjà l'un de ses frères l'avait précédé. Ces humbles fonctions lui laissèrent le temps de pousser plus avant ses premières études, et de travailler à quelques ouvrages de littérature qui le firent distinguer. Son *Éloge du maréchal de Saxe* lui valut le prix en 1759, et ceux de d'Aguesseau, de Duguay-Trouin, de Sully, de Descartes, ainsi que son *Épître au Peuple* et son *Ode sur le Temps* semblèrent lui assurer pendant les années suivantes le monopole des couronnes académiques. L'innovation à laquelle on devait les concours, l'espèce de vie qu'ils rendirent au corps académique, privé depuis longtemps de toute initiative un peu remarquable, ne contribuèrent pas médiocrement à en assurer le succès. On trouve dans ces premiers panégyriques, plus que dans tous les autres, les défauts particuliers au talent de Thomas ; les idées fausses ou stériles cachées sous un luxe de phrases parasites, une profondeur affectée, qui n'est qu'une pauvreté pompeuse, un style sentencieux, redondant, qui veut être majestueux et qui n'est que guindé, enfin, ce style que Voltaire appelait méchamment du *gali-Thomas* au lieu de *galimatias*. Tous les *Éloges* de Thomas ne justifient pas heureusement la plaisanterie de Voltaire; ceux de Descartes, du dauphin, et surtout celui de Marc Aurèle, l'ont placé parmi les bons prosateurs du dix-huitième siècle : il y a même dans ce dernier quelque chose de plus à louer qu'un style bien soutenu, exempt d'enflure et d'affectation; on y doit reconnaître certains traits vigoureux empreints d'une véritable éloquence, et qui atteignent presque le sublime. L'*Essai sur les Éloges* de Thomas prouve combien il avait étudié la matière à fond : les préceptes qu'il y développe sont bien tracés, et c'est sans conteste le meilleur ouvrage que nous ayons sur ce genre d'amplification, qu'on doit regarder aujourd'hui comme un exercice de style. Son *Essai sur les Femmes* laisse plus à désirer. Thomas s'exerça aussi, mais avec moins de succès, dans la poésie. On doit remarquer cependant son *Ode sur le Temps*, couronnée en 1762, et qui renferme de fort beaux vers. Thomas mourut le 17 septembre 1785, à Oulins, château de l'archevêque de Lyon. Étranger à toutes les coteries qui divisèrent les gens de lettres au dix-huitième siècle, homme de bien, citoyen généreux, il ne compta jamais que des ennemis littéraires, et ceux-là même se sont tous accordés à louer sinon les inspirations de son esprit, du moins celles de son cœur.

JONCIÈRES.

THOMAS A KEMPIS, ainsi appelé du nom de son lieu de naissance, Kempen ou Kampen, dans l'archevêché de Cologne (et suivant d'autres dans l'Over-Yssel), mais dont le nom véritable était Hamerken (*Malleolus*, maillet), naquit en 1380, et fut envoyé en 1392 à l'école des frères de la Vie commune, à Deventer, où il eut pour maîtres Gérard Grote et Florentius Radewins. En 1407 il entra dans le couvent d'augustins d'Agnetemberg, près Zwoll, fondé par cette corporation. En 1423 il fut ordonné prêtre, puis nommé sous-prieur, et mourut supérieur de cette même maison, le 24 juillet 1471. Distingué par sa rare piété et sa profonde humilité, il rendit de grands services comme maître et instituteur d'une nombreuse jeunesse. Parmi ses disciples, aux mains de qui il n'hésitait pas à mettre les classiques latins au lieu des misérables ouvrages en usage alors dans les écoles, et qu'il engagea à entreprendre le voyage d'Italie, où les études classiques recommençaient à fleurir, on cite des hommes de premier mérite, tels que Rodolphe Lange, le comte Maurice de Spiegelberg, R. Agricola, Alexandre Hégius, L. Dringenberg et Antonius Liber. Ses ouvrages, tous écrits en latin, se composent d'une Chronique d'Agnetemberg, d'une Biographie de Gérard Grote et de dix de ses disciples, de sermons, d'hymnes, de soliloques, de dissertations religieuses et des quatre livres de l'*Imitation*

de Jésus-Christ, qui a propagé la gloire de son nom dans tous les pays de la terre. La première édition de ses œuvres complètes ne porte d'indication ni de lieu ni de date (elle fut vraisemblablement imprimée en 1474 à Utrecht, chez Nicolas Kitelaer et Gerhard de Leempt); la meilleure (mais elle n'est pas complète) est celle que donna le jésuite Somalius (Anvers, 1607; et souvent réimprimée depuis). La dernière est celle de 1728 ou 1750.

THOMAS D'AQUIN (Saint) descendait de l'ancienne famille des comtes d'Aquino, dans le pays de Naples, et naquit en 1224, au château de Roccasicca, situé à peu de distance du couvent du mont Cassin; et c'est dans ce pieux asile des sciences qu'il fit ses premières études, sous les yeux de son gouverneur. Il les compléta plus tard à Naples. Dans cette ville, que toutes les vanités mondaines rendaient un séjour dangereux pour la jeunesse des écoles, Thomas d'Aquino se recueillit en lui-même et se fortifia par la méditation. Frappé des calamités qu'attiraient sur l'Italie les interminables querelles du pape et de l'empereur, le jeune étudiant fit de sérieuses réflexions sur le néant de toutes choses. Insensiblement s'opéra chez lui ce détachement de tout intérêt vulgaire, qui devait plus tard lui permettre de jeter un vaste coup d'œil sur les intérêts de la chrétienté. L'éclat dont brillait à cette époque l'enseignement de l'ordre de Saint-Dominique ne pouvait manquer d'influer sur la détermination de Thomas d'Aquino. L'humilité dont il faisait profession lui fit trouver plus d'un point de contact avec les dominicains de Naples, qu'il fréquentait, et auxquels il finit par se lier étroitement, édifié qu'il était de l'austérité des frères prêcheurs. Aussi, malgré les obstacles qu'opposait à ses penchants le gouverneur que lui avait donné son père, il céda, en 1243, à la conformité de vues et de sentiments qui le rapprochait de cet ordre, et reçut des mains du supérieur l'habit de Saint-Dominique. Ici commence pour Thomas d'Aquino une série de persécutions et d'épreuves cruelles, qui ne sont pas son titre le moins beau à l'estime de ceux qui envisagent de près cette grande renommée. A peine sa famille fut-elle instruite de ce qui venait de se passer, que sa mère, la comtesse Theodora, dans l'espoir de déterminer son fils à changer de résolution et à rester dans le monde, se rendit sur-le-champ à Naples. Thomas, voulant éviter une résistance toujours pénible à la piété filiale, s'enfuit vers Rome, où il se réfugia chez les religieux de Sainte-Sabine. Il ne put toutefois y séjourner longtemps. La comtesse l'ayant suivi à Rome, les moines de ce monastère comprirent qu'il leur serait impossible de lutter contre le crédit dont elle jouissait, et décidèrent le jeune novice à partir pour Paris. La comtesse Theodora en informa aussitôt ses deux autres fils, Landulphe et Rinaldo, qui commandaient en Toscane pour l'empereur, et qui firent arrêter leur frère près d'Aquapendite. Le jeune novice de l'ordre de Saint-Dominique fut alors reconduit sous bonne garde au château de Roccasicca. Là tout fut mis en œuvre pour le faire changer de détermination, les prières, les caresses, les larmes. On ne craignit pas même d'exposer sa jeunesse à la plus dangereuse des séductions. Une courtisane belle et joyeuse fut amenée dans la chambre du jeune religieux; elle mit tout en usage pour corrompre son innocence. Mais lui, ne pouvant ni fuir ni éviter la vue d'un objet qui ne cessait de le poursuivre, arma sa main d'un tison enflammé, et força ainsi cette malheureuse à se retirer précipitamment.

Au bout d'une année, les supérieurs de l'ordre de Saint-Dominique crurent devoir s'adresser au pape et à l'empereur pour qu'il fût mis un terme aux rigueurs exercées contre leur novice. Thomas fut en conséquence rendu aux dominicains de Naples, et le pape Innocent IV l'ayant examiné lui-même confirma sa profession.

Enlevé pour toujours aux obsessions de sa famille, Thomas d'Aquino fut, en 1244, envoyé à Cologne pour étudier sous Albert le Grand la philosophie et la théologie. Ce qui mérite d'être remarqué, c'est que la modestie et le recueillement extrême de Thomas d'Aquino le firent regarder tout d'abord par ses condisciples comme un esprit assez médiocre. Ils lui décernèrent le sobriquet de *bœuf muet*. Mais à la suite d'un examen que Thomas, âgé de dix-neuf ans, venait de soutenir au milieu des témoignages d'admiration d'un nombreux auditoire, le maître s'écria avec un accent prophétique : « Nous l'appelons le *bœuf muet*, mais il poussera dans la doctrine un tel mugissement que le monde en retentira. » Ce fut vers ce même temps que Thomas d'Aquino composa son *Traité de la Morale d'Aristote*.

Témoins de ses étonnants progrès, les Pères du chapitre général tenu à Cologne en 1245 décidèrent que le maître et l'élève iraient à Paris, le premier pour prendre le degré de docteur et remplir l'une des deux chaires que l'ordre de Saint-Dominique occupait dans cette université, l'autre pour y continuer ses études de théologie dans le collége de Saint-Jacques, maison soumise à la règle des frères prêcheurs. Dès 1248 Thomas achevait ses études, et le chapitre général de l'ordre, en désignant Albert pour remplir la première chaire dans l'école de Cologne, décidait que son élève l'accompagnerait pour le suppléer dans son enseignement. Lorsque, quatre ans plus tard, Thomas revint à Paris pour y professer et y prendre ses degrés, il avait déjà donné à l'Allemagne la plus haute idée de son génie, « et, dit un ancien auteur, égalé les mérites d'Albert le Grand ».

Ce fut à Thomas que son ordre confia, en 1256, le soin de défendre devant le pape Alexandre IV les ordres mendiants, attaqués par Guillaume de Saint-Amour, dans son livre intitulé : *Les Périls des derniers Temps*; et en 1257, c'est-à-dire après avoir retardé de deux ans sa réception, par suite des différends qui divisaient les docteurs séculiers et les réguliers, l'université de Paris conféra enfin le titre de docteur à Thomas d'Aquino. Pendant son professorat à Paris il entretint des relations suivies avec saint Louis, traita les diverses questions *Sur l'âme*, *Sur la puissance de Dieu*, etc., qui composent le huitième tome de ses œuvres, et publia *la Somme de la Foi catholique, contre les Gentils*. En 1261 le pape Urbain IV l'appela en Italie pour enseigner la philosophie à Rome, à Pise, à Bologne. Plus tard, son ordre le nomma *définiteur* de la province de Rome. En dernier lieu il habita le couvent des Dominicains à Naples; et dans cette ville on le vit refuser la dignité d'archevêque, afin de pouvoir continuer à vivre uniquement pour ses études et ses travaux. Grégoire X ayant convoqué le second concile général de Lyon pour le 1er mai 1274, Thomas d'Aquino, qui était regardé comme l'oracle de son siècle, reçut un bref du pape qui l'invitait à s'y rendre et à y apporter le traité qu'il avait autrefois composé contre les erreurs des Grecs. Il obéit, et se mit en route; mais la mort le surprit, le 7 mars, dans l'abbaye de Fossanuova, où il s'était arrêté, près de Terracine, avant d'avoir encore quitté le territoire de Naples. Quelques-uns prétendirent qu'il avait été empoisonné à l'instigation de Charles Ier de Sicile, qui ne se promettait rien de bon du témoignage que Thomas porterait sans doute de lui au concile de Lyon.

Les disciples de Thomas d'Aquino lui avaient décerné les surnoms de Docteur universel (*Doctor universalis*), de Docteur angélique (*Doctor angelicus*), de second saint Augustin. Dans un chapitre général de l'ordre des Dominicains tenu à Paris peu de temps après sa mort, il fut décidé qu'il y aurait désormais obligation pour les membres de l'ordre de défendre ses doctrines envers et contre tous. Ce furent, dit-on, les récits faits par ces religieux de miracles opérés par l'intercession de Thomas d'Aquino, qui déterminèrent, en 1323, le pape Jean XXII à le ranger au nombre des saints. La restitution du corps et du chef de saint Thomas aux Dominicains de Toulouse eut lieu sous le pontificat d'Urbain V, en 1369.

Comme le plus grand nombre des scolastiques, Thomas d'Aquino ne savait ni le grec ni l'hébreu, et ne possédait même pas des connaissances historiques suffisantes. En revanche, dans ses principaux ouvrages, notamment dans ses

Commentaires sur les quatre livres de Sentences de Pierre Lombard et dans sa *Summa Theologiæ*, productions auxquelles se rattachent ses *Quæstiones disputatæ et quodlibetales* et ses *Opuscula Theologica*, il fait preuve d'une rare vigueur de dialectique. Lorsqu'on lit avec attention ses écrits, on est frappé de la parfaite conformité de vues qui existe entre sa doctrine et celle d'Augustin. On dirait, à voir ces travaux renfermés souvent dans un même cadre, ces vérités successivement développées et mises en thèses, que le religieux de Saint-Dominique ne fait que continuer et compléter l'évêque d'Hippone. L'on s'explique aisément après cela que les écrivains ecclésiastiques aient établi une sorte de parallèle entre ces deux hommes, si distingués tous deux par la puissance de leur esprit, par de grands travaux et par d'éminents services rendus à la catholicité. Comme saint Augustin, le *Docteur angélique* réduit tous les devoirs du chrétien à l'amour de Dieu : la charité, tel est, suivant lui, l'esprit de la nouvelle loi. La *Summa Theologiæ* était dès le seizième siècle en une telle estime dans l'Église, qu'au concile de Trente elle fut placée sur une table à côté de la Bible, comme le plus sûr commentaire du texte sacré.

Les ouvrages de saint Thomas d'Aquin, dont l'édition la plus estimée remonte à 1570 et comprend dix-sept volumes in-fol., sont : 1° un commentaire philosophique sur presque tous les livres d'Aristote; 2° des œuvres théologiques comprenant la *Somme de la Foi catholique, contre les Gentils*, traité en quatre livres, et qui parait avoir le même objet que la *Cité de Dieu ;* 3° ses Commentaires sur les quatre livres de Sentences de Pierre Lombard; 4° la *Somme de Théologie*, restée inachevée et que dut compléter un de ses disciples, le célèbre Pierre d'Auvergne: œuvre immense, contenant plus de trois mille articles, qui a été commentée par le cardinal Cajetan, qui est à proprement parler le catéchisme de la foi catholique, et dont il existe deux traductions françaises, l'une par Maraudé et l'autre par Hauteville ; 5° un commentaire fort estimé sur l'Écriture Sainte; plusieurs traités ou opuscules, parmi lesquels on distingue particulièrement une réfutation des erreurs d'Averrhoès, et le traité, souvent cité, du *Gouvernement des Princes*. Quatorze papes n'ont pas fait difficulté de placer saint Thomas d'Aquin à côté des docteurs de l'Église les plus éminents, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme. Il existe une vie du *Docteur angélique* fort estimée, publiée en 1737, par le père Turoy, de l'ordre des Dominicains.

En s'enorgueillissant d'avoir produit saint Thomas d'Aquin, l'ordre de Saint-Dominique excita au plus haut degré la jalousie des franciscains : et dès le commencement du quatorzième siècle un membre de l'ordre de Saint-François, Duns Scot, se posait en adversaire déclaré des principes et de la philosophie préconisés par l'ordre rival. Ainsi naquit l'école des *scotistes*, lesquels dès lors eurent pour adversaires les *thomistes*, dominicains pour la plupart, partisans et défenseurs des doctrines de saint Thomas. En philosophie les *thomistes* se rapprochaient des doctrines du nominalisme, bien qu'ils considérassent la forme abstraite comme l'essence des choses. Ils partageaient toutes les idées de saint Augustin sur la grâce, et combattaient l'immaculée conception de la vierge Marie. Les *scotistes*, au contraire, tenaient pour le réalisme, se rapprochaient des idées plus modérées du semi-pélagianisme, et soutenaient l'immaculée conception.

THOMAS DE CANTORBÉRY (Saint). *Voyez* Becket (Thomas).

THOMAS DIDYME. *Voyez* Thomas (Saint).

THOMASSIN (Thomas-Antoine VIZENTINI, dit), né en 1682, à Vicence, faisait partie de la troupe qui vint, en 1716, d'au delà des monts jouer à Paris sur le Théâtre-Italien, dont le régent avait ordonné la réouverture. Cet acteur donna une physionomie particulière au personnage d'arlequin dans une foule de comédies nouvelles écrites, ainsi que dans les pièces improvisées de l'ancien répertoire, et il mérita constamment l'affection du public par son naturel, sa grâce et sa sensibilité. A sa mort, arrivée en 1739, son fils et quelques autres débutants essayèrent vainement de le remplacer. Cet honneur était réservé au célèbre *Carlin*.

THOMIES. *Voyez* Arachnides.

THOMISTES, théologiens qui font profession de partager sur la grâce et la prédestination les doctrines de saint Thomas d'Aquin, par opposition aux scotistes (*voyez* Scolastiques).

THOMPSON. *Voyez* Thomson.

THOMSON (James), l'un des plus célèbres poëtes didactiques anglais, naquit à Ednam, dans le comté de Roxburgh (Écosse), et était fils d'un ministre presbytérien. Dès son enfance il annonça pour la poésie des dispositions que développa son séjour à l'université d'Édimbourg. A la mort de son père, il se rendit à Londres, où Mallet, l'un de ses condisciples, lui fit obtenir une place de précepteur, et où en 1726 il publia d'abord son poëme descriptif *L'Hiver*, qui dès la même année obtint les honneurs de plusieurs éditions et que suivirent en 1728 *L'Été*, en 1729 *Le Printemps* et en 1730 *L'Automne*. Dès cette même année 1730 paraissait une édition de ces quatre poëmes, réunis sous le titre commun de *Les Saisons*.

[Les critiques ne purent s'empêcher de remarquer dans l'ouvrage du vague, de l'emphase, le luxe des ornements, la profusion des couleurs; mais Thomson possède à un haut degré ce qui constitue le poëte, l'inspiration. Éminemment original dans les pensées et le style, ses descriptions offrent le double mérite de la magnificence et de l'exactitude. On sent, à sa manière de la peindre, qu'il aime la campagne et qu'il est rempli d'elle. Sublimes, touchants ou gracieux, les épisodes semés dans son ouvrage ont des rapports intimes avec le sujet. Une pudeur, une innocence trop rares chez les anciens, donnent au tableau de *Musidore* surprise au bain par son amant un charme inexprimable. Le même poëte a porté le sublime, le pathétique et la terreur au plus haut point dans les imposantes scènes de l'hiver des contrées hyperboréennes. On ne peut s'empêcher de frissonner aux récits de Thomson, qui lui-même se montre touché d'une pitié si profonde pour l'homme égaré au milieu d'un océan de neiges et de glaces. Un dernier mérite recommande les *Saisons* de Thomson. Toutes les grandes renommées de la vertu et de la liberté antiques, tous les héros de l'Angleterre reçoivent du poëte un tribut de respect et d'enthousiasme. Il éprouve des ravissements à mêler les gloires d'autrefois à la gloire de sa patrie.

P. F. Tissot, de l'Académie Française.]

Le succès qu'obtint le poëme des *Saisons* mit Thomson en relations avec les hommes les plus distingués de son temps, notamment avec Pope, qui lui fit faire d'heureuses corrections à son œuvre. En 1731 Thomson fut chargé d'accompagner en France, en Suisse et en Italie, en qualité de Mentor, le fils aîné de sir John Talbot, devenu plus tard lord chancelier. Au retour de ce voyage, il publia le poëme *La Liberté ;* et la protection de sir John Talbot lui fit obtenir une profitable sinécure, qu'il perdit à la mort de son protecteur, parce qu'il négligea de faire les démarches nécessaires pour se la faire continuer. Le prince de Galles l'en dédommagea en lui accordant une pension de 100 liv. st.; et plus tard il obtint encore une place d'inspecteur aux Antilles; sinécure qui lui valait 300 liv. st. par an, mais dont il ne jouit pas longtemps, car il mourut le 27 août 1748.

Outre le poëme des *Saisons*, on a de Thomson cinq tragédies, dont les meilleures sont *Sophonisbe* et *Tancrede et Sigismunda ;* mais dans toutes on reconnait trop le poëte didactique. Une petite pièce, *Alfred*, qu'il écrivit en société avec Mallet, est importante, parce que c'est là que parut pour la première fois la célèbre chanson nationale *Rule Britannia;* mais on ignore qui, de Thomson ou de Mallet, en est l'auteur. Après *Les Saisons* le meilleur ouvrage de Thomson est *Le Château de l'Indolence*, poëme allégorique à la manière de Spenser.

THOMSON (Thomas), célèbre chimiste anglais, naquit en 1773, à Crieff, en Écosse, étudia à Glasgow et à Édimbourg sous Black, et prit part dès 1796 à la publication d'un supplément à l'*Encyclopædia Britannica*, auquel il fournit une série d'articles relatifs à la physique, à la chimie, à la minéralogie et à la métallurgie. Il s'occupa aussi beaucoup d'essais pratiques, contribua au perfectionnement du chalumeau, et découvrit plusieurs minéraux simples et composés. Sa réputation a surtout pour bases son *System of Chemistry* (4 vol., 1802; 7e édit., 1831), et son *Outline of the Sciences of Heat and Electricity* (nouv. édit., 1840). Il fit ensuite paraître des *Elements of Chemistry* (Édimbourg, 1810), un *Attempt to establish the first principles of chemistry by experiment* (2 vol., Londres, 1825) et sa *Chemistry of organic Bodies* (2 vol., 1728).

En 1813 Thomson vint s'établir à Londres, où il publia les *Annals of Philosophy*, recueil qui fusionna en 1822 avec le *Philosophical Magazine*. En 1817 il fut appelé à Glasgow pour y occuper la chaire de chimie, et il la remplissait encore peu de temps avant sa mort. On a outre de lui une *History of Chemistry* (2 vol., 1831) et des *Outlines of Mineralogy and Geology* (2 vol., 1836). Il est mort le 2 août 1852, à Kilmure, dans le comté d'Argyle.

Le système chimique de Thomson a l'ampleur et la popularité pratique qui plaisent tant aux Anglais; mais d'un autre côté il est beaucoup trop incomplet et souvent fort inexact. D'ailleurs, la discussion qui s'établit entre Thomson et Berzelius au sujet de l'opinion émise par le premier que tous les équivalents des éléments doivent être considérés comme des multiples de l'élément de l'hydrogène n'eut pas précisément pour résultat de montrer les talents d'analyse de Thomson sous un jour très-favorable.

THON, genre de poissons voisins des maquereaux, dont ils se distinguent par la disposition des écailles, qui forment autour du thorax une espèce de corselet se partageant postérieurement en plusieurs points. De plus, les deux dorsales sont contiguës; les fausses nageoires sont en nombre plus considérable que chez les maquereaux; enfin, les thons offrent de chaque côté une carène cartilagineuse entre les petites crêtes latérales de la queue.

Parmi les espèces connues de ce genre, les unes sont propres à la Méditerranée, comme le *thon commun*, le *thon à pectorales courtes*, etc., tandis que d'autres (les *bonites*, les *gumono*, etc.) se trouvent dans l'Atlantique, dans l'océan Pacifique et dans la mer des Indes.

Le *thon commun* (*thynnus vulgaris*, Cuv.) est le type du genre. Son corps a la forme d'un fuseau aplati, c'est-à-dire qu'il est plus épais aux deux tiers de sa longueur, et qu'il s'amincit vers la tête et plus encore vers la queue. Sa tête est petite et se termine en pointe émoussée; sa bouche, large, garnie de petites dents pointues; ses yeux, grands; son dos, gris d'acier; son ventre, argentin, l'un et l'autre couverts d'écailles minces, qui se détachent aisément; ses nageoires, bleuâtres, jaunes, grises et noires. Le thon a ordinairement de $0^m,65$ à 1 mètre de long; on en pêche quelquefois de plus de $2^m,50$. Pennant en cite du poids de 230 kilogrammes, et Cetti de 500 et au delà. Il nage avec la plus grande rapidité, et suit volontiers les vaisseaux, autant pour jouir, selon Commerson, de l'ombre qu'ils répandent que pour profiter des restes de la cuisine qu'on jette à la mer. Il se nourrit de poissons, principalement de ceux qui vivent en troupes, comme les maquereaux et les harengs. Les thons passent une partie de l'année dans les eaux profondes; mais à certaines époques ils se rapprochent des côtes de la Méditerranée, qu'ils longent en légions innombrables. On les pêche principalement sur les rives de France, d'Italie, de Corse et de Sardaigne. Les procédés varient dans chaque localité, mais ils peuvent se réduire à deux, la *thonaire* et la *madrague;* ce sont des parcs ou enceintes de filets diversement disposés. On en trouve la description dans le *Traité des Pêches* de Duhamel et dans l'*Histoire naturelle de la Sardaigne* de Cetti.

Si la pêche du thon procure de grands bénéfices à quelques-unes de nos villes maritimes, elle en donne encore de plus considérables à la Sardaigne, où elle est évaluée annuellement à 45,000 têtes. La chair du thon est blanche, savoureuse, très-saine. Dans l'antiquité, elle était recherchée pour les tables les plus délicates. Les Romains estimaient surtout la tête et le dessous du ventre. Ce sont encore aujourd'hui les parties les plus recherchées. Cette chair varie en qualité; elle est molle ou tendre, ressemble au veau ou au beuf, suivant la partie du corps où on la coupe. On mange le thon frais ou mariné. Les moyens qu'on emploie pour le saler sont à peu près les mêmes que ceux en usage pour la morue; lorsqu'on veut le mariner, après l'avoir retiré de la saumure, on le met dans de petits barils, ou des vases de terre, que l'on achève de remplir d'huile. En pressant les thons pour les saler, on en fait sortir une huile qui est employée par les corroyeurs. C'est principalement en Italie, en Espagne, en Turquie, qu'on vend le thon salé; en France on n'en consomme guère que du frais et du mariné.

THONY. *Voyez* Fous de Cour.

THOR, le dieu du tonnerre dans la mythologie scandinave, était fils d'Odin et de la Terre (*Jœrd*). Son épouse était Sif. Son palais, que supportaient 540 colonnes, s'appelait *Thrudwanger*. C'est là qu'il recueillait tous les guerriers morts sur les champs de bataille. Le bruit du tonnerre était produit par celui du roulement de son chariot attelé de béliers. Il avait la barbe rousse et la vigueur de la jeunesse. C'était le plus fort d'entre tous les dieux et d'entre tous les hommes. Aussi les dieux, quand ils se trouvaient en péril, invoquaient-ils souvent son appui. Par la suite, le nom de Thor fut corrompu. Les Saxons l'adoraient sous celui de *Thunar* (en haut allemand *Donar*). *Torden*, si redouté des Lapons comme dieu courroucé, et qui dans sa colère brisait des fragments de rocher, déracinait des arbres et tuait des hommes et des animaux, est évidemment le Thor des Scandinaves; on en peut dire autant du *Tora* de Tschouwasches et du *Tarom* des Ostjæks et des Wogoules. Thor était incontestablement de tous les *Ases* celui qui comptait le plus grand nombre d'adorateurs. Suivant Adam de Brême, il occupait dans le temple d'Upsal la place d'honneur, entre Odin et Frikko. En Norvège, Thor était le dieu national, et là, comme en Islande, c'était presque exclusivement à lui seul qu'on élevait des temples. Comme la force impétueuse est le caractère saillant de Thor, c'est sur lui que s'est fixé l'élément plaisant et bouffon de la superstition scandinave. C'est ainsi qu'il est souvent représenté comme le jouet des géants, qui l'aveuglent par leurs charmes magiques. Mais cela ne l'empêche toujours pas de montrer sa force prodigieuse, et son terrible marteau finit toujours par lui donner raison de ses adversaires. Le nom de ce dieu est resté celui du jeudi dans toutes les langues du Nord.

THORACIQUE (Conduit). *Voyez* Canal.

THORAX (du grec θώραξ, poitrine). *Voyez* Corselet et Sternum.

THORINE, terre alcaline découverte par Berzelius dans la thorite. C'est une substance blanche, pulvérulente, insipide, inodore, infusible; on la prépare en traitant la thorite par l'acide chlorhydrique, et en précipitant la dissolution par un alcali. La thorine, ou oxyde de thorinium, est la terre la plus pesante, car sa densité est 94. « Elle est caractérisée, dit M. Delafosse, par la propriété que possède son sulfate d'être précipité par l'ébullition, et de se redissoudre totalement dans l'eau froide; ce qui la distingue de tous les oxydes connus jusqu'à ce jour. »

THORINIUM ou THORIUM, métal extrait de la thorine par Berzelius, en 1828. Le thorinium est gris, pulvérulent; il acquiert par le frottement un éclat métallique semblable à celui du plomb. Il brûle au-dessus de la température rouge, avec une lumière très-vive, et se convertit en oxyde de thorinium.

THORITE. Esmark a donné ce nom à un minéral qu'il a trouvé dans une syénite de l'île de Læven, près de Brevig, en Norvège. La thorite est noire, brillante; son aspect rappelle celui de l'obsidienne ou de la gadolinite; sa poussière est d'un brun foncé; sa densité est 4,7. Cette substance contient 57 pour 100 de thorine, combinée avec de la silice et de l'eau.

THORN, ville et place forte de l'arrondissement de Marienwerder, province de Prusse, sur la rive droite de la Vistule, se compose de la *ville neuve* et de la *vieille ville*, séparées par des murs avec fossés, et compte 13,000 habitants. On y trouve deux temples évangéliques, trois églises catholiques, une chapelle luthérienne et une chapelle réformée. Du gymnase dépendent une riche bibliothèque et un beau jardin botanique. Dans l'église Saint-Jean on voit un monument élevé à la mémoire de Copernic. Thorn, centre d'un commerce de grains et de bois fort actif, est célèbre pour la fabrication des pains d'épice, des savons et des toiles peintes. Elle fut fondée en l'an 1231, par les chevaliers de l'ordre *Teutonique*, afin de tenir en respect la contrée et les populations environnantes; et dès 1271 elle était garnie de formidables tours. En 1454 force lui fut de se rendre au roi de Pologne Casimir, et ce ne fut qu'en 1793 qu'elle revint au pouvoir de la Prusse avec Dantzig. La paix de Tilsitt l'adjugea au duché de Varsovie; mais l'acte du congrès de Vienne la rendit à la Prusse.

En 1645 eut lieu à Thorn, à la demande du roi de Pologne Ladislas IV et sous la présidence d'Ossolinski, le *Colloquium charitativum* ayant pour but la réconciliation des catholiques et des dissidents, et auquel prirent part divers théologiens polonais et allemands, mais qui n'eut d'autre résultat que d'ajouter encore à l'exaspération des esprits.

Des discussions que les jésuites de Thorn eurent, le 16 juillet 1724, avec les élèves du gymnase protestant à l'occasion d'une procession amenèrent dans cette ville de grands troubles, à la suite desquels la populace protestante commit des excès, que le gouvernement polonais punit avec une rigueur extrême. Le bourgmestre Rœsner et sept autres bourgeois considérables eurent la tête tranchée, le 7 décembre 1724, et leurs biens furent confisqués. Les garants de la paix d'Oliva, notamment le roi de Prusse, interposèrent inutilement leur médiation à l'effet de protéger les protestants de cette ville contre les vengeances du parti catholique.

THORNHILL (James), né en 1676, dans le comté de Dorset, se trouva orphelin de bonne heure et obligé de songer à se faire un état. D'abord élève d'un peintre médiocre, il perfectionna par le travail et l'observation les dispositions qu'il avait reçues de la nature pour l'art dans lequel il ne tarda pas à se faire un nom. Protégé par la reine Anne, qui le nomma son premier peintre et le créa *baronet*, il vit les commandes affluer dans son atelier, s'enrichit et devint même membre de la chambre des communes. Il traitait également bien l'histoire, le portrait, l'allégorie et l'architecture. C'est lui qui exécuta toutes les peintures qui ornent le dôme de l'église Saint-Paul de Londres. On voit aussi de ses toiles à l'hôpital de Greenwich. Il mourut en 1734; il avait voyagé en France et en Allemagne, mais n'était jamais allé en Italie.

THORPE (Benjamin), connu par ses importants travaux sur la langue anglo-saxonne, traduisit d'abord en anglais la grammaire anglo-saxonne de Rask, puis publia une suite de bonnes éditions d'ouvrages anglo-saxons. C'est ainsi qu'il a fait paraître en 1835 la paraphrase métrique de la Bible de Cadmon, avec traduction et notes; en 1834, les *Analecta Anglo-Saxonica* (2e édit., 1845), recueil précieux de pièces légères de la littérature anglo-saxonne, et qui a beaucoup contribué aux progrès de l'étude de cette littérature. On a en outre de lui *The anglo-saxon version of the Story of Apollonius* (Londres, 1834); *Libri Psalmorum versio antiqua latina, cum paraphrasi anglo-saxonica* (1835); divers poëmes et ouvrages anglo-saxons en prose, d'après les manuscrits de Verceil, de Bologne et d'Epinal (1837; ce recueil n'a point été mis dans le commerce); la grande collection *Ancient Laws and institutes of England* (in-fol., 1840), publiée aux frais de la Société des Antiquaires; le précieux *Codex Exoniensis* (1842). Enfin, il a édité aux frais de l'*Ælfric Society* la collection d'ouvrages de piété faite en anglo-saxon par le célèbre évêque Alfric (2 vol., 1847); et il a publié un aperçu critique des traditions populaires de la Scandinavie, du nord de l'Allemagne et des Pays-Bas. Le gouvernement pour seconder ce savant dans ses travaux lui a accordé une pension de 150 liv. st.

THORSHAVN. *Voyez* Fær Œrne.

THORWALDSEN (Albert-Barthélemy), célèbre sculpteur, né en mer, le 19 novembre 1770, entre l'Islande et Copenhague. Son père, Islandais de naissance, était employé dans les chantiers de la marine royale et chargé de sculpter les figures en bois qui ornent la proue des navires; sa mère était la fille d'un pasteur de campagne jutlandais. Comme tous les enfants des employés des chantiers de la marine royale, le jeune Thorwaldsen fut élevé aux frais du roi. Son enfance n'annonça guère le grand génie qui était en germe chez lui. D'abord il seconda son père dans ses travaux, et à l'âge de onze ans il fut admis à suivre les cours de l'École des Beaux-Arts; mais c'est seulement six années après qu'il commença à exciter l'attention des professeurs. A dix-sept ans il obtint la petite médaille d'argent, deux ans plus tard la grande, et dès lors le peintre d'histoire Abildgaard se fit son protecteur. En 1791 Thorwaldsen obtenait la petite médaille d'or, en 1793 la grande; et ces succès lui valurent la protection toute spéciale du comte de Reventlau. En 1796 il voulut se rendre à Rome; mais le mauvais état de sa santé ne lui permettant pas de choisir la voie de terre, il prit passage à bord d'un navire de guerre en partance pour la Méditerranée. Ce ne fut qu'après dix mois de traversée, qu'il atteignit enfin le but de son voyage. Il avait des lettres de recommandations pour le danois Zoega, établi depuis longtemps à Rome, qui lui donna d'excellents conseils, mais avec qui il rompit plus tard. Canova et le peintre Carstens habitaient aussi Rome à cette époque. Les travaux de ce dernier produisirent une vive impression sur Thorwaldsen, et lui firent comprendre la beauté idéale de la plastique antique. Vers la fin de son séjour à Rome, fixé à trois ans, Thorwaldsen, espérant pouvoir, avant son retour en Danemark, donner une preuve de ses progrès par un *Jason enlevant la toison d'or*, se mit à l'œuvre avec ardeur. Jason fut exécuté de grandeur naturelle, mais ne fut pas remarqué; aussi l'artiste, dépité, brisa-t-il son modèle. Il entreprit de le refaire de grandeur colossale, dans un style large et pur. Canova, cette fois, loua hautement son travail, qui pourtant faillit avoir le sort du précédent. Toutefois, il fut décidé que le modèle resterait à Rome, en attendant qu'une occasion se présentât de le ramener en Danemark; et Thorwaldsen se disposa alors à s'en retourner à Copenhague en compagnie avec le sculpteur Hagemann, de Berlin. Le départ se trouva différé d'un jour, par suite de difficultés faites pour son passe-port au compagnon de voyage de notre artiste. Or, précisément ce jour-là le hasard amena dans son atelier le riche Anglais Thomas Hope, qui désirait voir le *Jason*. Hope sut apprécier cette œuvre, et demanda à Thorwaldsen combien coûterait son exécution en marbre. Le sculpteur répondit qu'il se contenterait de 600 sequins; mais l'amateur lui en promit aussitôt 800, et lui fournit en outre le marbre nécessaire pour qu'il pût se mettre à l'œuvre sans désemparer. Ce *Jason* est encore aujourd'hui à Londres. Il n'en existe à Copenhague qu'une épreuve en plâtre, d'après une copie en bronze et réduite, appartenant au roi. Désormais, la fortune de Thorwaldsen était faite. Les commandes lui arrivèrent de tous côtés, et l'artiste déploya une activité sans égale pour les exécuter. Il resta d'ailleurs constamment dans des rapports d'amitié avec Canova, qui avait su apprécier son talent, et sur qui pourtant il l'emportait au point de vue plastique. Quelques années plus tard, Thorwaldsen composa le modèle de son *Triomphe d'Alexandre*, commandé par Napoléon, qui

le destinait à orner le palais de son fils, le roi de Rome. La réputation de ce travail se répandit dans toute l'Europe, et plus tard le roi de Danemark en commanda à Thorwaldsen l'exécution en marbre pour le palais de Christiansborg à Copenhague. En 1815 parut le plus populaire de tous les ouvrages de Thorwaldsen, le bas-relief de *Priam et Achille*. L'artiste se trouva ensuite en proie à un accès de profond découragment. Mais trois mois après il créait le même jour le beau bas-relief *La Nuit* et son pendant *Le Jour*. Pendant les années suivantes, il développa encore une activité extrême. Ainsi, il exécuta d'abord pour la ville de Lucerne le monument en l'honneur des soldats suisses morts au 10 août 1792 en défendant le château des Tuileries, et choisit à cet effet le sujet allégorique du *Lion mourant de ses blessures*. Quand il l'eut achevé, en 1819, il entreprit un voyage en Danemark, où on l'accueillit avec la haute distinction due à son mérite. Les premiers ouvrages qu'il y exécuta furent les bustes du roi et de la reine. La commission chargée de présider à la reconstruction de l'église Notre-Dame de Copenhague lui en confia la décoration plastique, et le roi lui conféra le titre de conseiller d'État. Un an après Thorwaldsen quittait le Danemark pour s'en retourner à Rome, et à cette occasion il visitait Berlin, Dresde, Breslau, Varsovie, où il fut chargé du monument du prince Poniatowski ainsi que de celui de Copernic, et où il fit le portrait de l'empereur Alexandre; Cracovie, où il se chargea du monument du général Potocki; Troppau, où il entreprit le monument destiné au prince Schwarzenberg, et enfin Vienne. Son séjour dans cette capitale ne fut que de trois semaines, parce que la nouvelle d'un grave accident arrivé à son atelier le décida à s'en retourner en toute hâte à Rome. On se fera une idée de l'ardeur qu'il apporta au travail en apprenant que sept années lui suffirent pour terminer les modèles de tous les ouvrages dont il s'était chargé pendant sa tournée, et dix ans pour les exécuter en marbre. A la liste sommaire que nous en avons donnée il faut encore ajouter le monument dont il fut chargé, quoique protestant, pour le pape Pie VII. En 1838 il se rendit de nouveau à Copenhague, où il était question de fonder un musée spécial pour la collection de ses œuvres; et, sauf un court séjour qu'il revint faire à Rome, le reste de sa vie s'écoula depuis dans sa patrie, où l'on savait apprécier ce grand artiste. Il mourut subitement, le 24 mars 1844. Ses derniers grands ouvrages furent les statues de *Gutenberg* (à Mayence), de *Schiller* (à Stuttgard), et la statue équestre et de grandeur colossale de l'électeur *Maximilien Ier*, à Munich. C'est dans la représentation des figures idéales et mythologiques qu'il l'emporte sur tous les artistes ses contemporains; il est moins heureux dans le domaine de l'individualité et de ce qui la caractérise, comme le prouvent ses statues de Gutenberg et de Schiller, œuvres de premier ordre cependant.

Thorwaldsen n'avait jamais été marié, et sauf une fille naturelle, il n'avait pas de parents. Aussi institua-t-il en quelque sorte l'État pour héritier, en lui léguant tous ses modèles, à la condition qu'on les déposerait dans le musée spécial dont il avait déjà été question, et dont l'inauguration a effectivement eu lieu en 1846. Holst a publié sous le titre de *Musée Thorwaldsen* (Copenhague, 1851), et en 120 planches lithographiées, le recueil complet des œuvres de Thorwaldsen, d'après l'ordre qu'elles occupent dans le musée qui porte son nom.

THOTH, dieu égyptien que les Grecs comparaient à leur Hermès. Il est d'ordinaire représenté avec une tête d'ibis, et son nom est écrit symboliquement sur un support au moyen de l'ibis qui lui est consacré. A l'origine, Thoth ne faisait pas partie de la première dynastie des dieux; mais il était le chef de la seconde. Comme dieu de la Lune, il présidait aux sphères inférieures; de même que Ra, le dieu du Soleil, chef de la première dynastie de dieux, présidait aux sphères supérieures. Toutefois, dans les monuments grecs de l'époque postérieure il est aussi admis parfois dans la première classe de dieux, aux lieu et place de Set-Typhon. Thoth est aussi représenté sur les monuments comme le plus savant d'entre les dieux. Il est le dieu de la science et de l'art, le divin auteur des ouvrages sacrés des Égyptiens connus sous le nom de *Livres hermétiques*, notamment des quarante-deux livres canoniques dont Clément d'Alexandrie indique le contenu. Dans les inscriptions hiéroglyphiques il est appelé « le maître des bibliothèques ». Un surnom que lui donnent fréquemment les hiéroglyphes, c'est celui de *deux fois grand*. C'est seulement dans les inscriptions d'une époque plus récente qu'il porte celui de *Trismégistos* (trois fois grand), sous lequel les mystiques grecs en font fréquemment mention dans les premiers siècles de l'ère chrétienne; et comme révélation de la sagesse primitive, il était extrêmement honoré (*voyez* HERMÈS TRISMÉGISTE).

THOU (JACQUES-AUGUSTE DE), célèbre historien, appartenant à une famille fort ancienne et honorablement connue dans la magistrature et dans le clergé, naquit à Paris, en 1553. Nourri dans les principes, formé par les exemples de son père, président au parlement de Paris, il était déjà président à mortier au parlement, lorsque, en 1586, après les barricades, il s'empressa de quitter la capitale, où dominait la faction des Guise, pour suivre le roi Henri III, qui lui confia diverses missions en Allemagne et à Venise. A l'avénement de Henri IV, de Thou embrassa avec zèle la cause de ce monarque, par lequel il fut aussi employé à diverses négociations importantes. Ainsi on le voit au nombre des commissaires catholiques à la conférence de Surène en 1593, puis, en 1600, à celle qui eut lieu à Fontainebleau entre le cardinal Du Perron et Duplessis-Mornay. A la mort de Jacques Amyot, il avait été nommé grand-maître de la bibliothèque du roi, et personne par son érudition n'était plus digne de remplacer le traducteur de Plutarque. Pendant la régence de Marie de Médicis, il fut un des trois directeurs généraux des finances.

De Thou mourut en 1617, à l'âge de soixante-quatre ans, après avoir rempli tous les devoirs du citoyen et du magistrat; mais c'est surtout comme historien que son nom est immortel. Nourri de la lecture des anciens, savant en théologie, en jurisprudence, en politique, et, ce qui vaut mieux, connaissant par lui-même les affaires d'État et les hommes politiques, il a écrit en latin une histoire de son temps en 138 livres : elle embrasse soixante-deux années, depuis 1545 jusqu'en 1607. Son style est serré, noble, élégant; malheureusement il l'a surchargé d'une infinité de titres et de noms modernes, qu'il a rendus barbares et inintelligibles, sous prétexte de les latiniser; c'est pourquoi il a fallu joindre à son histoire un vocabulaire sous le titre de *Clavis Historiæ Thuanæ*, où ces noms sont traduits en français. On a encore reproché à de Thou des discours et des harangues supposés, à la manière des anciens, des digressions fréquentes, des excursions sans intérêt et sans critique sur des peuples totalement étrangers au mouvement de la politique européenne, des éloges fort étendus de personnages sans importance historique; enfin, il a abaissé son génie jusqu'à rapporter sérieusement et avec foi des prédictions, des présages. Mais ce qu'on ne saurait trop louer dans son livre, c'est l'étendue des connaissances et des recherches, c'est la clarté, la sagacité avec laquelle les événements les plus compliqués s'y trouvent retracés. Admirons surtout dans le président de Thou cette haute impartialité qui fait de l'histoire une magistrature, et la plus vénérable de toutes. Le *véridique de Thou*, telle est la qualification que lui ont donnée depuis deux siècles tous les écrivains qui n'étaient point aveuglés par le fanatisme. Il a parlé des crimes et des excès auxquels ont pris part des prélats et des papes contemporains avec une telle franchise, que les ultramontains, ne pouvant autrement infirmer son témoignage, ont eu la maladresse de jeter des doutes sur sa catholicité. Il est cependant avéré que de Thou, qui avait été élevé pour la prêtrise, a vécu en bon catholique, et il est mort en soumettant ses écrits à l'Église.

La première partie de l'histoire de de Thou fut rendue

publique par son auteur en 1604. Elle fut bientôt répandue dans toute l'Europe, où l'usage de la langue latine était encore si répandu. Ce livre était précédé d'une épître dédicatoire à Henri IV, morceau plein d'éloquence, où la louange empruntait le langage de la vérité. Après cinq éditions successives, de Thou voulut, en 1616, en donner une autre, plus complète : il mourut dans le cours de l'impression. Son testament chargeait ses savants amis Dupuy et Nic. Rigault d'en publier une septième, plus étendue : ils accomplirent ce vœu en 1620. L'abbé Desfontaines, aidé de plusieurs collaborateurs, donna, en 1739, une traduction de l'*Histoire universelle de de Thou*, en 16 vol. in-4°. Cette traduction est d'un style lâche et diffus, et donne ainsi une très-fausse idée du style de l'auteur, qui, par sa gravité et sa noble concision, pourrait être réclamé par les Latins eux-mêmes. Cette version offre en outre de nombreux contre-sens. Il existe un abrégé de l'histoire de de Thou en 10 vol. in-12, par Raymond de Saint-Albine (1755).

Cet historien n'est plus consulté que par les savants qui s'occupent d'histoire; mais il est fort peu lu, même dans ses traductions. Ceux qui ont regretté qu'il n'ait pas écrit son histoire en français n'ont pas réfléchi qu'alors notre langue était à peine formée. Théodore de Bèze, d'Aubigné, Duplessis-Mornay, ces contemporains de de Thou, qui ont donné en français des histoires de leur temps, lesquelles ne sont assurément pas sans mérite, même sous le rapport de la diction, ne sont guère plus lus que lui.

Charles Du Rozoir.

THOU (François-Auguste de), fils aîné du précédent, naquit en 1607 ; très-jeune encore, il fut nommé grand-maître de la Bibliothèque du Roi, et se fit aimer des savants par son esprit, sa douceur, et par cette profonde érudition qui était héréditaire dans sa famille. Voulant quitter la robe pour l'administration, il sollicita une intendance d'armée; le refus du cardinal de Richelieu le jeta dans le parti de l'opposition. Il prit l'épée, et, s'attachant à la cour sans emploi, il devint l'ami et le confident de Cinq-Mars. Nous renverrons aux articles consacrés dans ce Dictionnaire à ce favori de Louis XIII, à Laubardemont et au cardinal de Richelieu, pour les détails de la conspiration dont l'infortuné de Thou fut à la fois le confident, le désapprobateur et la victime. On a dit que Richelieu, ministre, avait été charmé de se venger sur François-Auguste de Thou de ce que le père de celui-ci avait dit, dans son histoire, à l'année 1560, d'un des grands-oncles du cardinal, qu'il s'était souillé de tous les genres d'excès et de débauches. « De Thou le père a mis mon nom dans son histoire, dit Richelieu, je mettrai le fils dans la mienne. »

THOUARS. *Voyez* Sèvres (Département des Deux-).

THOUARS (Les ducs de). *Voyez* La Trémoille.

THOUGS et mieux THAGS. On appelle ainsi les brigands répandus depuis plusieurs siècles dans toute l'Inde, exerçant leur métier de père en fils, et formant une espèce de confrérie qui a ses usages sacrés et dont les affreuses pratiques constituent tout un système. Comme ils ne se défont de leurs victimes qu'en les étranglant, on les appelle aussi *Phansigars*, de *phansi*, lacet. Les précautions extrêmes dont ils s'entourent empêchèrent longtemps de les découvrir, d'autant plus qu'ils se font une loi de ne jamais s'attaquer à des Européens. C'est seulement en 1831 que le gouverneur général de l'Inde, lord William Bentink, prit des mesures énergiques contre les *thougs*, et dès le mois d'octobre 1835 quinze cent soixante-deux individus avaient été condamnés comme *thougs*. Le gouvernement fit rédiger à l'usage des fonctionnaires de l'ordre judiciaire l'ouvrage intitulé *Ramaseiana, or a vocabulary of the peculiar language used by the Thugs* (Calcutta, 1836), qui contient de précieux renseignements sur la vie et les habitudes des *thougs*. Des Hindous de toutes castes et des mahométans de toutes les sectes en font partie. Ils parlent l'hindoustani, et ils donnent le nom de *ramasi* à leurs locutions particulières. Chez eux, ils pratiquent l'agriculture et exercent des métiers. Dans leurs expéditions, ils sont dirigés par un chef (*Dschemadar*). Quand ils se préparent à quelque expédition, ils commencent par consacrer une hache comme une espèce de palladium sacré. Diverses cérémonies président déjà à la confection de cet instrument. Ce palladium, une fois qu'il a été consacré suivant les formalités voulues, est confié à un homme prudent et courageux entre tous. Mais avant de pouvoir commencer l'expédition, il faut consulter les présages; car un *thug* n'entreprendra jamais rien s'ils ne lui sont pas favorables. C'est la besogne des devins, qui décident aussi de la direction que doit suivre l'expédition. Quand elle est nombreuse, les *thougs* voyagent par petits détachements en suivant des routes parallèles, comme feraient des voyageurs ordinaires; et presque tous prennent le costume de pèlerins, de marchands ou encore de soldats, selon qu'ils croient qu'il leur sera plus facile d'inspirer de la confiance. Ils ont partout des espions pour leur donner des renseignements sur les voyageurs, leurs habitudes, la durée et la direction de leur voyage, et surtout ce qu'ils emportent avec eux. Ils se lient alors avec le voyageur; puis en route, à un signal donné par le chef, on lui passe tout à coup en cheminant le lacet autour du cou, et le malheureux tombe sans vie à terre. S'il y a plusieurs voyageurs ensemble, ils sont tous étranglés en même temps. Le cadavre de la victime est aussitôt enterré. Le partage du butin prouve que la manière d'agir des *thougs* n'est pas du brigandage ordinaire, mais constitue tout un système religieux. On commence en effet par mettre de côté la part afférant aux veuves et aux orphelins, puis celle des frais du culte. Ce n'est qu'après cela que le partage a lieu entre les intéressés. On emploie pour se défaire du butin autant de précautions que pour l'acquérir. La vente ne s'en opère qu'à des distances fort éloignées de l'endroit où a eu lieu l'assassinat. Les *thougs* observent entre eux une certaine hiérarchie. Le *thoug* commence par être d'abord d'espion, il devient ensuite ensevelisseur des morts, puis *schamsia*, teneur de bras, et enfin *barthote*, étrangleur. Après chaque assassinat les *thougs* participent à une espèce de sacrement. On trouve les premières traces de l'existence des *thougs* sous les empereurs mahométans de Delhi, au douzième siècle. Eux-mêmes prétendent que toutes leurs pratiques se trouvent déjà représentées sur les antiques monuments d'Ellora, et ils rattachent leur origine aux principaux mythes de leur nation. Les pratiques religieuses qui accompagnent l'exercice de son exécrable métier donneraient à penser que le *thoug* considère l'homme qu'il dévoue à la mort du même point de vue que le prêtre de la divinité l'animal qu'il lui immole en sacrifice.

THOUIN (André), né le 10 février 1747, au *Jardin des Plantes* de Paris, où son père remplissait les fonctions de jardinier en chef, devenues en quelque sorte héréditaires dans cette famille, éveilla très-jeune encore l'attention de Buffon et de Jussieu. Il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il eut le malheur de perdre son père : aussi les ministres, en raison de son extrême jeunesse, hésitaient-ils à lui confier l'emploi devenu vacant ; mais Buffon et Jussieu se portèrent garants de leur jeune protégé, qui ensuite justifia pleinement sous tous les rapports leur confiance. En 1793 il fut appelé à occuper la chaire de culture créée près le Muséum d'Histoire naturelle. Les divers articles de l'*Encyclopédie méthodique* et du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* de Déterville, relatifs à l'horticulture, sont de lui. Jusqu'à sa mort, arrivée le 27 octobre 1823, il conserva l'innocence et la simplicité de mœurs que son ami J.-J. Rousseau admirait tant en lui.

THOURET (Jacques-Guillaume), membre de l'Assemblée constituante, naquit en 1746, à Pont-l'Évêque, et était depuis plus de vingt-cinq ans l'une des notabilités du barreau de Rouen, lorsqu'en 1789, les électeurs de cette ville le nommèrent leur représentant aux états généraux. Il combattit la proposition qui y fut faite de prendre la qualification *Assemblée nationale*, et n'en obtint pas moins de ses collègues les honneurs de la présidence. Avec Mirabeau

Il fut l'un des défenseurs du droit de *veto*, que la constitution qu'on discutait devait accorder au pouvoir royal. C'est sur son rapport que fut adoptée la nouvelle division du territoire de la France en départements. L'Assemblée lui confia spécialement la mission d'organiser le nouvel ordre judiciaire qu'il s'agissait de substituer aux anciens parlements. La France lui doit en outre l'institution du jury en matières criminelles et la création des justices de paix. Il est peu de grandes discussions où Thouret n'ait pris la parole. C'est ainsi qu'il combattit la proposition de déclarer les membres de l'Assemblée non rééligibles; et la sagesse de son opinion, qui ne prévalut malheureusement pas, ne tarda point à être démontrée par les événements. Il venait d'être pour la quatrième fois appelé aux honneurs de la présidence, lorsqu'il fit la clôture de la longue session de l'Assemblée constituante, après avoir reçu du roi le serment d'être fidèle à la constitution. Il fut alors nommé président du tribunal de cassation; deux ans après, sous le règne de la terreur, il fut incarcéré comme suspect d'*incivisme* et détenu pendant plusieurs mois au Luxembourg. C'est là qu'il composa, d'après Dubos et Mably et pour l'instruction de son fils, un *Abrégé des Révolutions de l'ancien gouvernement français*, qui fut imprimé en 1800. Malgré les gages nombreux et éclatants qu'il avait donnés à la révolution, Thouret ne sortit de prison que pour monter sur l'échafaud (22 avril 1794).

THRACE. On nommait ainsi dans l'antiquité la plus reculée toute la contrée du nord située au delà de la Macédoine, et on se la représentait comme un pays montagneux et riche en fer. Plus tard on restreignit cette appellation à la contrée située au-dessus et à l'est de la Macédoine, bornée à l'est par la mer Noire, au sud par la mer Égée et la Propontide, et s'étendant au nord jusqu'au mont Hæmus. C'était un pays riche en métaux et même assez fertile dans quelques parties; aussi les chevaux et les cavaliers de la Thrace rivalisaient-ils avec ceux de la Thessalie. Indépendamment du mont Hæmus (*voyez* BALKAN), il faut mentionner l'une de ses ramifications, le mont Rhodope (appelé aujourd'hui *Despoto-Dagh*), et le Pangæus (aujourd'hui *Castagnatz*), célèbre par ses mines d'or et d'argent, et parmi ses cours d'eau l'Hebrus (aujourd'hui *Marizza*). Les villes les plus remarquables étaient Adéra, Sestos sur l'Hellespont (aujourd'hui *Jalowa*), Ægos-Potamos, Périnthe, appelée plus tard Héraclée et aujourd'hui *Erekli*, mais surtout Byzance, puis au temps de la domination romaine Andrinople, Trajanopolis et Philoppopolis (aujourd'hui *Philipppopoli*). La Thrace méridionale passait aussi pour la patrie de la musique et du chant, comme en témoigne la tradition d'Orphée. Parmi les habitants, outre les Thraces proprement dits, qui de bonne heure arrivèrent à un certain degré de civilisation, il y avait diverses peuplades grossières et belliqueuses, notamment les Triballes à l'ouest, dans la Serbie actuelle et une partie de la Bulgarie; sur la côte, les Gètes, au nord les Mysiens et sur le mont Hebrus les Odryses. Darius subjugna quelques-unes de ces peuplades; et plus tard d'autres furent transportées en Asie. Quand, à la suite de la déroute essuyée en Grèce par Xerxès, qui en envahissant la Grèce avait passé une grande revue de son armée dans les plaines de Doriscus en Thrace, les Perses évacuèrent cette contrée, le royaume des Odryses s'y constitua, et en vint bientôt à s'étendre jusqu'à l'*Ister* ou Danube et à son affluent l'Œscus (aujourd'hui *Isker*); tandis que le royaume des Bessiens, dans le mont Rhodope, ainsi que les tribus habitant à l'ouest les bords du Strymon et du Nestus, et toute la côte méridionale, furent réunis dès le règne de Philippe Ier à la Macédoine. Même après la mort d'Alexandre, la Thrace, où régnait Lysimaque, ne se composait que du territoire des côtes, tandis qu'à l'intérieur les Odryses se maintenaient indépendants; et c'est après avoir passagèrement appartenu aux Gaulois arrivés de l'ouest, dont le royaume, appelé *Thula* ou *Tylis*, situé sur les rives du bas Danube, et qui dura de l'an 275 à l'an 220 av. J.-C., comprenait tout le pays situé au sud du mont Hæmus, que cette contrée fut alors désignée de préférence sous ce nom de *Thrace*. Quand les Romains eurent conquis la Macédoine, ils ne pouvaient manquer d'avoir bientôt à se défendre contre les populations thraces. Ce fut seulement vers l'an 80 que la Thrace se trouva domptée par eux; mais elle conserva encore plus d'un siècle un semblant d'indépendance. Sa soumission absolue ne date que de l'an 26 de notre ère, et ce ne fut que sous le règne de Vespasien qu'elle fut formellement organisée en province. Par la suite, la Thrace partagea les destinées de la Grèce, et elle fut subjuguée au quatorzième et au quinzième siècle par les Turcs, qui la possèdent depuis lors sous le nom de *Rum-Ili* ou Roumélie.

Les anciens donnaient le nom de *Bosphore de Thrace* au détroit de Constantinople, et celui de *Chersonnèse de Thrace* ou tout simplement de *Chersonnèse* à la presqu'île de la Thrace qui s'étend au sud-ouest entre la Propontide, l'Hellespont et le golfe Melas, c'est-à-dire la mer actuelle de Marmara, le détroit des Dardanelles et le golfe de *Saros*, aussi appelé du nom d'une ilot qui s'y trouve au fond et d'un fleuve qui y a son embouchure. Dans cette direction, sa longueur est d'environ 120 kilomètres; et sa largeur, qui près de l'isthme n'est guère de plus de 7 kilomètres, va dans d'autres endroits jusqu'à 20 kilomètres. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui la *presqu'île des Dardanelles*, ou encore la *presqu'île de Romanie* ou *de Gallipoli*, et en turc *Aktsché-Owassi*.

Gallipoli, en turc *Gelibolu* ou *Galiboli*, est un port avec citadelle sur le détroit des Dardanelles, siége de sandjack et d'évêché, avec 20,000 habitants, un commerce considérable, de riches bazars et de célèbres fabriques de maroquin. On l'appelait dans l'antiquité *Callipolis*, et c'était une des nombreuses colonies grecques dont la Chersonnèse était alors couverte. L'Athénien Miltiade, contemporain de Pisistrate, pour se faire une place de sûreté contre les caprices de la multitude, toujours jalouse de ce qui s'élève au-dessus d'elle, s'empara de la presqu'île après en avoir chassé les Thraces, et la défendit au moyen d'un mur construit sur l'isthme. Elle passa ensuite sous la domination du fils de son frère, le Miltiade vainqueur de Marathon. Après l'expulsion des Perses, qui s'en étaient emparés, elle appartint à Athènes. Alcibiade l'habitait au temps de la bataille d'Ægos-Potamos. Plus tard, en l'an 397, le spartiate Dercyllidas construisit aussi sur l'isthme une muraille appelée *Makrontichos*, c'est-à-dire long mur, ou encore *Hexamilon*. La ville de Gallipoli fut la première ville d'Europe dont les Turcs parvinrent à se rendre maîtres, en l'an 1357. Le 19 septembre de l'année précédente, ils étaient pour la première fois débarqués à Tzympé, petite place fortifiée située à environ 5 kilomètres de la ville et appelée aujourd'hui *Dschemenlik* ou *Tschini*. Vers la mi-juin de l'année 1853, les flottes combinées de France et d'Angleterre, abandonnant la baie de Besika (*voyez* TENEDOS), vinrent mouiller devant Gallipoli. Le débarquement des troupes auxiliaires mises à la disposition du sultan contre les Russes s'y effectua dans le courant du printemps et de l'été de 1854. Elles y établirent un camp, et eurent bientôt donné à la ville une tout autre physionomie. Elles la fortifièrent, notamment par la construction de trois forts nouveaux, et barrèrent également l'isthme par un retranchement allant d'une rive de la mer à l'autre.

THRASYBULE, général athénien, aussi distingué par son patriotisme que par son désintéressement, rendit à sa patrie le signalé service de renverser, en l'an 401 av. J.-C., le gouvernement des *trente tyrans*, régime de terreur imposé à Athènes par les Spartiates à la suite de la malheureuse issue de la guerre du Péloponnèse. Un grand nombre d'Athéniens, fuyant l'oppression sanguinaire sous laquelle gémissait leur patrie, étaient allés demander asile aux Thébains. Un millier de ces réfugiés, partis de Thèbes sous la conduite de Thrasybule, s'emparèrent d'abord de *Phylé*, place située sur la frontière de l'Attique, et bientôt du Pirée,

où les *trente tyrans* essuyèrent une défaite complète, à la suite de laquelle force fut à la plupart de se réfugier à Éleusis. Dix oligarques, soutenus par Lysandre, furent chargés de rétablir à Athènes le gouvernement despotique. Mais le roi de Sparte Pausanias, appelé aussi à faire partie de l'expédition, jaloux de la gloire de Lysandre, négocia avec Thrasybule, le réconcilia avec les Spartiates, et conclut la paix entre les deux républiques. On supprima alors les Trente et les Dix; et à une démocratie effrénée on substitua le régime des lois de Solon, modifiées conformément à l'esprit du temps. Mais en dépit des efforts de Thrasybule pour rendre à sa patrie son ancienne prospérité, les nouvelles institutions n'y furent que des formes sans vie. Plus tard Thrasybule seconda les Thébains dans leur lutte contre les Spartiates, et força Pausanias à conclure une trêve, puis à évacuer la Béotie. Il fut tué, en l'an 390 av. J.-C., par les habitants d'Aspendus, révoltés, dans une guerre contre Rhodes, à la suite de plusieurs conquêtes.

THRASYMENE. *Voyez* Trasimène.

THRIDACE. *Voyez* Tridace.

THUCYDIDE, le plus grand de tous les historiens de la Grèce, naquit à Athènes, en l'an 474 av. J.-C. Par son père, Clorus, il descendait de Miltiade et de Cimon. Il se maria, en Thrace, à une femme qui n'est point nommée, mais qui lui apporta en dot des mines d'or, et dont il eut un fils appelé Timothée. Le futur historien avait quinze ans lorsque, assistant aux jeux olympiques, il versa des larmes d'admiration à la lecture de plusieurs fragments des écrits d'Hérodote. Quoiqu'il eût reçu dans sa jeunesse des leçons d'éloquence de l'orateur Antiphon, nous ne voyons pas qu'il se soit produit au barreau ni sur la place publique : c'est l'opinion de Cicéron. Les honneurs d'un commandement militaire semblent lui avoir été déférés, puisque lui-même raconte que, possédant et exploitant des mines d'or en Thrace (ce qui le rendait l'un des plus riches citoyens du continent), il reçut à Thaos, au début de la guerre du Péloponnèse dont il devait devenir l'historien, l'ordre de courir au secours d'Amphipolis, menacée par le général lacédémonien Brasidas. Il ne réussit pas à la sauver, et ce non-succès lui valut l'exil : sa conduite, dans cette circonstance délicate, n'a jamais pu être bien appréciée. Les uns l'ont accusé de lenteur et d'indifférence, les autres sont allés jusqu'à parler de vénalité; mais les Athéniens ont prouvé plus d'une fois qu'un échec était un crime à leurs yeux. Condamné à l'exil, Thucydide demeura vingt ans absent de sa patrie. Il se retira d'abord dans l'île d'Égine, où la calomnie ne cessa pas de le poursuivre. Marcellin prétend qu'il y prêtait son argent à de très-gros intérêts, et que par ce moyen, peu honorable, il grossit considérablement ses capitaux. Thucydide habita assez longtemps chez les Lacédémoniens; et, soit que son esprit rigide ressentît une sorte de sympathie pour ce peuple encore imprégné de l'austérité de Lycurgue, soit que le ressentiment de l'exil ait influé sur le langage de l'historien, il faut bien reconnaître chez lui une tendance habituelle à parler des Lacédémoniens avec estime et réserve, à relever au contraire les commérages de l'*agora* et les intrigues d'Athènes avec une grave et sévère amertume.

Du reste, Thucydide employa tous les moyens pour composer une œuvre solide et authentique. Dès le principe de ces dissensions qui divisèrent la Grèce en deux camps, il sentit l'importance de la lutte, conçut le projet de l'étudier, de la suivre dans sa marche, et d'en tracer un tableau véridique. Peines, argent, voyages, rien ne lui coûta : les loisirs de l'exil furent employés à chercher la vérité et à l'écrire sous l'influence directe de lumières puisées à toutes les sources, et au sein des deux partis. Il ne paraît pas avoir divisé lui-même son histoire par livres, et cette division n'a pas toujours été la même. Diodore de Sicile la suppose en huit livres, et observe qu'on en compte quelquefois neuf; d'autres ont porté ce nombre à treize. Thucydide se contenta de diviser les années de cette guerre en deux saisons : l'été (à partir de l'équinoxe d'hiver à celui d'automne) et l'hiver (à partir de l'équinoxe d'automne jusqu'au retour de l'autre), et de consigner ces espèces d'annales ou mémoires historiques dans leur ordre naturel. La rédaction de son livre paraît dater de l'an 431; mais il n'a pas achevé l'histoire des vingt-sept années de cette guerre, quoique, dans son cinquième livre, il déclare avoir traité l'ensemble de la guerre du Péloponnèse : c'est que la mort a surpris l'écrivain avant qu'il eût mis la dernière main à son œuvre. Quelques anciens, Diogène de Laerte entre autres, affirment qu'après la mort de Thucydide, arrivée en 471, ce fut Xénophon qui fut l'éditeur de ses œuvres. Ce qui paraît certain, c'est que Thucydide n'avait pas écrit au delà du huitième livre, idée facile à admettre en considérant la faiblesse de ce huitième livre, et que Xénophon s'établit son continuateur.

Thucydide, après son retour d'exil, fit sans doute d'Athènes en Thrace un court voyage. Revenu dans sa patrie, il périt assassiné, l'an 422 av. J.-C. Thucydide, en donnant à l'histoire une physionomie nouvelle, conçut aussi l'idée d'y introduire les harangues, évidemment composées en partie de l'esprit des paroles proférées par les personnages, et en grande partie aussi du développement des pensées que l'écrivain puisait dans ses propres inductions, dans son imagination, pour faire ressortir la politique de ses personnages, compléter le tableau et mettre plus à jour la série des événements. Ce système de harangues a été imité par Tite Live et Tacite, qui n'ont pas procédé autrement. Pour l'ordinaire, ces discours sont trop dans le style propre de l'auteur, et décèlent un esprit qui s'évertue à faire jaillir d'une situation politique tous les sentiments et toutes les pensées qu'elle doit inspirer. Ce sont des pièces d'éloquence presque toujours travaillées avec un soin particulier; elles dramatisent le récit; et si l'on a remarqué qu'en général l'histoire chez les anciens est plus descriptive et chez les modernes plus raisonneuse, les premiers se dédommageaient de la simplicité de leur narration par le luxe étudié des harangues qu'ils y introduisaient. Si Périclès avait vécu assez longtemps pour lire l'histoire de Thucydide, il est probable qu'il n'eût pas retrouvé textuellement l'oraison funèbre qu'il avait prononcée en l'honneur des guerriers morts dans les combats; mais il aurait su un gré infini à Thucydide d'avoir ainsi compris et complété sa pensée. Le discours d'Archidamus, une foule d'autres, sont des chefs-d'œuvre de dialectique et d'éloquence. La description de la peste d'Athènes est un morceau où le génie d'Hippocrate et celui d'un grand moraliste semblent se concentrer.

F. Gail.

THUGS. *Voyez* Thougs.

THULÉ. Les anciens désignaient sous ce nom général l'extrémité septentrionale de ce qu'ils connaissaient de l'Europe. D'abord ils y rattachèrent une foule de récits fabuleux; mais plus tard ils essayèrent à diverses époques d'en déterminer d'une manière plus précise la situation géographique. La plupart des auteurs croient que par là ils désignaient *Mainland*, la plus grande des îles Shetland; d'autres pensent que l'antique Thulé était soit l'Islande, soit la Norvège.

THUMMIM. *Voyez* Pontife, tome xiv, p. 750.

THUN, ville du Canton de Berne (Suisse), située à peu de distance de l'endroit où l'Aar s'échappe du lac de Thun, à l'entrée de l'Oberland bernois, dans une ravissante contrée, avec 3,380 habitants et quelques édifices remarquables. La vue qu'on y découvre du cimetière est surtout délicieuse. C'est à Thun que se trouve l'école militaire de la Confédération.

Le *lac de Thun*, appelé autrefois *lac Wendel*, situé à 582 mètres au-dessus du niveau de la mer, et parcouru par de nombreux bateaux à vapeur, est relié par l'Aar au lac de Brienz, qui n'en est éloigné que d'une heure de marche. Il a environ 2 myriamètres de long dans la direction du sud-est au nord-est, trois kilomètres de large, et jusqu'à 240

mètres de profondeur. Son principal affluent au sud-est est la Simmen réunie à la Kander. La navigation y est importante. Rien de gracieux comme les rives du lac, surtout du côté de Thun, où elles sont couronnées par une suite non interrompue de maisons de campagne et de villages; et les majestueuses montagnes de l'Oberland et du Valais bornent au loin l'horizon.

THURGOVIE, en allemand *Thurgau*, Canton du nord-est de la Suisse, situé près du lac de Constance et du Rhin, et traversé en grande partie par la Thur, compte sur une superficie de 11 myriam. carr. une population de 88,908 habitants, parlant allemand, dont 21,920 catholiques, et le reste réformés. Au moyen âge on comprenait sous ce nom de *Thurgau* toute la partie nord-est de la Suisse située à l'est de l'Argovie et au nord de la Rhétie, et qui pendant longtemps fut administrée pour l'empereur par les ducs de Zæhringen. A l'extinction de cette famille, plusieurs seigneurs se partagèrent la contrée. La maison de Habsbourg, entre autres, possédait la plus grande partie du Canton actuel de Thurgovie; mais elle la perdit dans ses guerres contre les Confédérés, qui à partir de 1460 possédèrent ce pays en toute propriété et le firent administrer par des baillis. En revanche, l'Autriche s'empara de la capitale du *Thurgau*, **Constance**, jusque alors ville libre impériale, et l'incorpora à ses autres possessions allemandes. Après la dissolution de l'ancienne Confédération, en 1798, on forma avec les bailliages du *Thurgau* l'un des dix-huit Cantons de la république Helvétique. Lors de la mise en vigueur de la constitution de 1803, le *Thurgau* ou Thurgovie obtint les droits de Canton indépendant. La constitution démocratique et représentative du 14 avril 1831 fut révisée en 1837, puis en 1848. A la tête de la puissance législative se trouve placé un grand conseil, élu dans trente-deux assemblées de cercle (à raison d'un député par deux cent vingt citoyens actifs). Les projets de loi votés par le grand conseil restent soumis pendant un délai de quarante jours au *veto* du peuple. Le pouvoir exécutif est confié à un petit conseil de sept membres élus par le grand conseil. Les finances du Canton sont dans un état florissant. Une banque hypothécaire y a été créée en 1851, avec droit pour les emprunteurs de se libérer par à-comptes partiels. On y a aussi beaucoup fait pour l'instruction publique, notamment par la création d'une nouvelle école de Canton.

Le territoire de Thurgovie, qui va en s'inclinant insensiblement vers le lac Constance et vers le Rhin, est un des plus agréables et des plus fertiles de la Confédération. Tout ce pays n'est pour ainsi dire qu'un immense jardin fruitier, interrompu quelquefois par des habitations, des bois et des vignobles, et animé souvent par de beaux points de vue sur le lac. Le climat est tempéré, la vigne réussit presque partout. Le vin, les fruits secs, l'avoine, les bestiaux et les toiles constituent les principaux articles d'exportation. Le Canton de Thurgovie commence à devenir montagneux dès son extrême frontière, près de Toggenburg; et là sa crête la plus haute, le *pic d'Hœrnli*, s'élève à 743 mètres au-dessus du lac Constance, ou 1173 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Frauenfeld, avec 3,444 habitants, est le siége du gouvernement. Il faut encore visiter l'abbaye des bénédictins de *Fischingen*, avec une église remarquable; les ruines d'*Alt-Toggenburg*, célèbres par la comtesse Ida de Toggenburg, qui fit un jour précipiter son mari du haut des murailles de ce manoir; et surtout les délicieuses rives du lac Constance et du lac Inférieur, toutes couvertes de villages, de maisons de campagne et de châteaux, séjour favori d'une foule d'étrangers désireux de prolonger leur séjour en Suisse.

THURINGE, *Thuringen*, nom que porte encore aujourd'hui la contrée de la haute **Saxe** située entre la Werra, la Saale, le Harz et le ***Thuringerwald***. Le territoire des anciens *Thuringiens*, dont il est pour la première fois fait mention au cinquième siècle par Vegetius Renatus, qui vante leurs chevaux, s'étendait plus loin. Ces Thuringiens étaient très-vraisemblablement les descendants des anciens Hermundures. Vers le milieu du cinquième siècle, ils figurent au nombre des auxiliaires d'Attila. On n'a d'ailleurs que des renseignements très-bornés et très-vagues sur l'histoire de cette nation. Grégoire de Tours mentionne un roi des Thuringiens appelé Basinus, dont l'épouse nommée Basina, se réfugia auprès du roi frank Childéric et eut de lui Chlodurg. Un intervalle de près de cinq cents ans s'écoule ensuite sans offrir autre chose qu'une continuelle succession de luttes intestines ou bien de guerres contre les Slaves. En 982, sous les empereurs Othon Ier et Othon II, il est question de margraves de Thuringe, Gunther et ensuite son fils Eckard. Ce dernier visait à la dignité de *duc*, lorsqu'il périt assassiné, en 1002. Le comte Guillaume Ier de Weimar se trouva alors le prince le plus puissant de la Thuringe; et à sa demande l'empereur Henri II, élu après la mort d'Othon II, consentit à faire remise aux Thuringiens du tribut annuel de 500 porcs que depuis leur conquête par le roi Théodoric Ier ils avaient été obligés de livrer pour le service des cuisines impériales. Lors de l'extinction de la maison impériale de Saxe, les liens qui rattachaient la Thuringe à l'empereur s'affaiblirent de plus en plus. En 1130, l'empereur Lothaire donna le titre de *landgrave de Thuringe* à Louis, fils de Louis le Sauteur, mort en 1128 à l'abbaye de Reinhardbrunn, où il avait pris l'habit de moine. Sa descendance s'éteignit en l'an 1247, et la Thuringe passa alors sous la domination de Henri l'Illustre, de la maison de Wettin, à qui l'empereur Frédéric II en avait accordé cinq ans auparavant l'hérédité éventuelle. Les descendants de Henri l'Illustre en conservèrent la possession jusqu'en 1482, époque où eut lieu la division de la maison de Wettin en deux branches, la branche *albertine* et la branche *ernestine*, qui depuis lors ont formé les deux lignes de la maison de **Saxe**.

THURINGERWALD, *forêt de Thuringe*, montagne considérable et très-boisée de l'Allemagne centrale, située au sud-est du ***Fichtelgebirge***, dont elle forme le prolongement. Une route praticable aux voitures, dite le *Rennsteig*, se prolonge sur toute l'étendue de la crête de cette montagne jusqu'à la Saale, en ne touchant qu'un petit nombre de lieux habités, et forme l'antique délimitation de la Franconie et de la Thuringe. Ses points culminants sont le *Schneekopf*, haut de 1,036 mètres; le *Grand Beerberg*, haut de 1,047 mètres; l'*Inselberg*, haut de 982 mètres, qu'on découvre de presque tous les points de la Thuringe, et le *Finsterberg*, haut de 978 mètres. Le point habité le plus élevé (961 mètres) est le *Viehhaus* (Chalet aux bestiaux), sur le Schmucke. Les versants de cette montagne offrent les vallées les plus pittoresques et les plus riches. L'industrie des métaux, l'exploitation des bois et l'éducation du bétail forment l'industrie principale des habitants de la Forêt de Thuringe. Le fer est le métal qu'on y rencontre en plus d'abondance; les roches les plus communes sont le granit, le porphyre et les schistes argileux. Quelques-uns des torrents du *Thuringerwald* roulent du sable aurifère. Un grand nombre de cours d'eau de l'Allemagne centrale y prennent leur source, notamment la Gera, la Wipper, l'Ilm, la Schwarza, la Loquiz, la Rodach, l'Haslach, l'Itz, la Werra, etc. Le *Thuringerwald* est partagé entre les ducs de Weimar, de Meiningen, de Cobourg-Gotha, la Prusse, les princes de Schwartzbourg et de Reuss, et l'électeur de Hesse. Au moyen âge, des Slaves venus de la Bohême et du Voigtland s'étaient établis dans la partie orientale du *Thuringerwald*, et lui avaient imposé le nom de *Loibe* ou *Leibe*.

THURINGIENS, habitants de la **Thuringe**.

THURN UND TAXIS. *Voyez* TOUR ET TAXIS.

THUROCZ, le plus petit comitat de la Hongrie, dans le district de Presbourg, compte, sur une superficie d'environ 14 myriam. carrés, une population de 40,752 habitants. C'est une contrée onduleuse, entourée de tous côtés par le mont Fatsa et d'autres ramifications des Karpathes, fertile, avec un climat froid mais sain. Elle a pour chef-lieu *Szent-Marton*, en slave *Svaty Martin*, bourg de 1,200 habitants,

sur la Thurocz, avec une église catholique et une église protestante, une synagogue et un bel hôtel du comitat.

THUSNELDA, épouse d'Arminius ou **Hermann**, prince des Chérusques.

THUYA, genre d'arbres de la famille des conifères. Quoique tous les thuyas soient exotiques, ils sont aujourd'hui si bien acclimatés en Europe qu'on les y traite comme des plantes indigènes. Ils sont reconnaissables à leur port pyramidal, à leurs ramules grêles, distiques, aplatis, recouverts de très-petites feuilles imbriquées et persistantes.

Le *thuya du Canada* (*thuya occidentalis*, L.), originaire du Canada, et dont le premier échantillon introduit en Europe fut offert à François I[er], peut s'élever jusqu'à une hauteur de seize mètres, mais ne croît qu'avec une extrême lenteur et se plaît surtout dans les endroits humides et marécageux. Comme l'if, il prend toutes les configurations qu'on veut lui donner. Ce qui le rend toujours précieux, c'est la faculté de résister longtemps à la décomposition et à la pourriture; aussi l'emploie-t-on habituellement à confectionner les pieux et les barres des clôtures provisoires qu'on établit autour des propriétés. On le nomme vulgairement *arbre de vie*.

Le *thuya de la Chine* (*thuya orientalis*, L.) possède à peu près les mêmes qualités que l'espèce précédente. Il est très-propre à faire des palissades et des clôtures, et doué d'une grande force de végétation, quoique dans nos climats il ne s'élève guère à plus de six ou sept mètres.

THYADES (de θυάς, furieux), surnom des **Bacchantes**, parce que dans les orgies elles s'agitaient comme des furieuses. *Voyez* MÉNADES.

THYESTE, fils de **Pélops** et d'**Hippodamie**, et frère d'**Atrée** (*voyez* ÉGISTHE).

THYM, genre de plantes de la didynamie gymnosperme et de la famille des labiées. On en compte plus de vingt espèces. Nous n'en mentionnerons ici que trois, à cause de leur importance.

Le *thym serpolet* (*thymus serpillum*, L.), ou seulement *serpolet*, croît en Europe, dans les terrains secs, sur les montagnes, garde toujours sa verdure et fleurit dans la plus grande partie de l'été; ses tiges sont ligneuses, rameuses, plus ou moins velues, rampantes. On remarque surtout une de ses variétés qu'on appelle à *odeur de citron*. Cette plante forme de charmants gazons, d'une odeur très suave. Elle a les mêmes propriétés économiques et médicinales que le thym commun. Les brebis le recherchent beaucoup.

La *thym commun* ou *cultivé* (*thymus vulgaris*, L.) a les tiges droites, rameuses, un peu velues et de quinze à vingt centimètres de hauteur; les feuilles opposées, ovales, pétiolées, recourbées, d'un vert cendré, les fleurs rougeâtres ou blanchâtres, verticillées. Il en existe plusieurs variétés, entre autres une à *feuilles larges* et une à *feuilles panachées*. Le thym commun se cultive dans les jardins à raison de son agréable odeur et de l'élégance de ses touffes, qui fleurissent la plus grande partie de l'été. On le plante en bordures, qu'on tond tous les ans après la fleur, comme le buis. Il se plaît bien dans un terrain maigre, léger et chaud, et se reproduit par graines, qu'on sème au levant, plus ordinairement au commencement du printemps. Ses calices surtout contiennent une huile essentielle, jaune, très-odorante et chargée de camphre, qu'on fait entrer dans les parfums, qu'on emploie pour l'assaisonnement des mets et dans la médecine comme stomachique et carminative. Les abeilles se plaisent à en exprimer les sucs.

Le *thym annuel* (*thymus ascinos*, L.), vulgairement appelé *petit basilic sauvage*, a les racines annuelles; ce qui lui a fait donner le nom d'*annuel*. Ses tiges sont grêles, en partie couchées; ses feuilles, opposées, ovales, pointues, dentées et velues; ses fleurs sont rougeâtres et réunies cinq et six ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures. Il croît dans les terrains sablonneux et fleurit au milieu de l'été. Aucun animal domestique ne l'aime. Il a du reste les mêmes propriétés que les précédents, et atteint une élévation d'environ seize centimètres. P. GAUBERT.

THYMÈLE. *Voyez* ORCHESTRE.

THYMUS. *Voyez* GLANDE.

THYROÏDE (Cartilage). *Voyez* LARYNX.

THYROÏDE (Glande). *Voyez* GLANDE.

THYRSE (du grec θύρσος), javelot ou bâton entouré de pampre et de lierre, dont les **Bacchantes** étaient armées à l'imitation de **Bacchus**.

TIARE. C'est le nom qu'Hérodote donne à la coiffure des rois perses; mais aujourd'hui cette dénomination est spécialement affectée à la triple couronne du pape. Elle consiste en une mitre élevée, entourée de trois couronnes superposées (dites *regnum*). Ces couronnes sont ornées de pierres précieuses et surmontées d'un globe portant une croix avec des pendants en diamant de chaque côté. A l'origine, les papes portaient une simple mitre, comme les autres évêques. On prétend que ce fut Clovis ou même Constantin le Grand qui fit présent au pape d'une couronne d'or, et que celui-ci l'ajouta à sa tiare; mais c'est là une assertion qui n'est rien moins que prouvée. Suivant les uns, les papes portaient une simple couronne dès le neuvième siècle; suivant d'autres, ce fut Alexandre III, mort en 1181, qui le premier ajouta une couronne à la mitre, en signe de souveraineté. On dit encore que Boniface VIII, mort en 1303, ajouta la deuxième couronne, en signe de la puissance des papes en matières ecclésiastiques et temporelles, et Clément V, mort en 1314, la troisième, pour exprimer le pouvoir des papes sur l'Église souffrante, militante et triomphante, ou dans les cieux, sur la terre et dans les enfers. D'après une autre version, les trois couronnes se rapportent aux trois parties du monde alors connues.

TIARET, chef-lieu de cercle de la province d'**Oran**, à 220 kilomètres d'Oran, et 120 kilomètres d'Oran, avec environ 300 habitants.

TIBBAR, poudre d'or servant de monnaie sur la côte d'Afrique.

TIBBOS (Les), et mieux *Tébous*, voisins orientaux des **Touariks**, et, quoique de race tout à fait différente, formant la population primitive du Sahara. Ils habitent la partie orientale du désert, au nord jusqu'à l'oasis de Koufarah ou de Kebabo; à l'ouest, jusqu'aux frontières du **Fezzan**; au sud, jusqu'à Wadaï dans le Soudan. On ignore quelle est la délimitation précise de leur territoire à l'est. Quoique n'appartenant pas à la race nègre, ils forment cependant en grandes masses le peuple noir de l'Afrique le plus avancé vers le nord. C'est une belle race d'hommes, gaie, spirituelle, à la peau noir foncé, noire même comme du charbon, et luisante, les uns avec le nez aquilin, les autres avec le nez retroussé ou bien aplati, mais jamais large, des traits agréables, des cheveux crépus et une taille svelte. Leurs voisins les appellent *les oiseaux*, à cause de leur extrême mobilité; toutefois, on ne fait pas l'éloge de leur caractère, et on les représente comme défiants, cauteleux et fourbes. Leur langue est à peu près inconnue.

TIBÈRE (TIBERIUS CLAUDIUS NERO), empereur romain (de l'an 14 à l'an 37 de notre ère), né l'an 42 av. J.-C., était le fils aîné de Livia Drusilla, issu de son premier mariage avec Tiberius Nero, grand-pontife, duquel elle eut encore Nero Claudius Drusus, en l'an 38 av. J.-C., époque où sa beauté fixa l'attention du triumvir Octave, et où son complaisant mari s'empressa d'user du droit de divorce, pour fiancer lui-même sa femme au nouveau maître de Rome. Tibère fut élevé avec soin, par un précepteur grec, sous les yeux d'Octave, qui lui montrait une affection paternelle. A dix-neuf ans, il fut élevé à la questure. Bientôt il fit contre les Cantabres, en qualité de tribun militaire, son apprentissage du métier de la guerre. Appelé ensuite à commander en chef les légions d'Orient, il restaura Tigrane sur le trône d'Arménie, et reçut du roi des Parthes humiliés les aigles romaines tombées aux mains de cette nation lors de la défaite de Crassus. Pendant un an il gouverna

la partie des Gaules dite *la Chevelue*, et soumit les Rhètes et les Vindéliciens dans les Alpes. En l'an 13 av. J.-C. il revêtit pour la première fois le consulat; Livie, qui dès lors s'efforçait de lui frayer les voies du trône, obtint d'Auguste qu'il le déterminât à divorcer d'avec sa femme, Septania Agrippina, fille d'un premier mariage d'Agrippa, et d'épouser la veuve de celui-ci, Julie, fille de l'empereur. En l'an 12 et en l'an 11 av. J.-C., il fut chargé de réprimer la révolte des Pannoniens et des Dalmates. En l'an 8, où il succéda en Germanie au commandement exercé par son frère Drusus, qui vint alors à mourir, il transféra les Sicambres sur le territoire romain. En l'an 6 il obtint la puissance tribunitienne pour cinq ans. Cependant, de l'union d'Agrippa et de Julie étaient restés deux fils, Caïus et Lucius César, à qui il faut ajouter un troisième, dont elle était enceinte à la mort d'Agrippa, et qui reçut le nom d'Agrippa Posthume. L'affection d'Auguste, leur grand-père, s'était portée sur les deux premiers, et il les avait adoptés. Soit mécontentement de voir ces deux césars, grandis, se placer chaque jour davantage entre son beau-père et lui, soit répugnance pour sa femme Julie, dont les débauches étaient devenues la fable de Rome, et qui, fille d'Auguste, ne pouvait être aisément répudiée, ou, ce qui est plus probable, par suite d'une disgrâce, on le vit tout à coup s'éloigner de Rome pour vivre en simple particulier dans l'île de Rhodes, s'occupant de littérature et vivant dans un commerce intime avec Thrasyllus, célèbre comme philosophe et mathématicien, et aussi comme astrologue. Cet exil se prolongea huit ans, pendant lesquels Livie dut se contenter de détruire les soupçons ombrageux d'Auguste; enfin, elle obtint le retour du disgracié, qui en l'an 2 av. J.-C. eut la permission de revenir à Rome. La mort de Caius et, peu après, celle de Lucius changèrent la position de Tibère. Auguste, qui cherchait de tous côtés des appuis et des héritiers de son pouvoir, fut obligé de reporter les yeux sur lui; il l'adopta en même temps qu'Agrippa Posthume, ce dernier des fils que Julie avait eus d'Agrippa. Tibère, revêtu de nouveau de la puissance tribunitienne, reparut à la tête des légions. Pendant plusieurs années il déploya de grands talents militaires contre les Germains ainsi qu'en Pannonie et en Dalmatie, et releva la réputation des armes romaines, que la défaite de Varus avait gravement compromise. Après avoir reçu les honneurs du triomphe, il se rendait en Illyrie, lorsqu'un courrier vint lui apprendre qu'Auguste était mourant, dans la petite ville de Nole. Il y accourut en toute hâte, et assista aux derniers moments de son beau père. Des mesures furent prises pour retarder la nouvelle de sa mort, et le jeune Agrippa Posthume, déjà relégué loin de la cour par les intrigues de Livie, tomba sous le fer d'un centurion, dont Tibère eut toutefois l'hypocrisie de condamner le zèle. Le sénat, convoqué par Tibère, en sa qualité de tribun, reçut lecture du testament d'Auguste, qui dans ce document n'agissait et ne pouvait agir, d'après la constitution, qu'en simple particulier et disposait des deux tiers de sa fortune en faveur de Tibère, mais non de l'empire. Une comédie fut alors jouée, et le pouvoir d'Auguste offert avec supplication par le sénat à Tibère, qui déjà s'était mis en possession du palais, de la garde et du trésor (an 14 de J.-C.). Il était âgé de cinquante-six ans. De redoutables soulèvements de légions en Germanie et en Pannonie furent étouffés par Germanicus et par Drusus, qui à cet effet durent recourir à l'emploi des moyens les plus rigoureux. Tacite, dans les six premiers livres de ses *Annales*, a admirablement raconté le règne de Tibère. Quoique dès son avénement au trône Tibère eût eu recours à l'emploi de moyens violents et tyranniques, les premières années de son règne ne laissèrent pas que d'être une période où il se montra encore juste et clément. Il ne leva complétement le masque que lorsqu'il devint jaloux de la popularité et de la réputation de son neveu Germanicus, fils de ce frère Drusus qu'il avait jadis remplacé dans le commandement en Germanie. Germanicus, envoyé lui-même dans cette contrée par Auguste, s'y était fait adorer des légions. Tibère s'empressa de le rappeler et de l'envoyer à la tête des légions d'Orient apaiser quelques troubles en Syrie. Ce fut là que, après une heureuse pacification de tous les désordres, il périt empoisonné, à l'instigation de Cneius Pison, gouverneur de Syrie, et de sa femme Plancine. Pison, traduit devant le sénat, fut trouvé mort dans sa prison. La mémoire de Tibère est restée chargée du double crime d'avoir provoqué l'empoisonnement de Germanicus et de s'être ensuite débarrassé du complice. Séjan, préfet du prétoire, parvint à gagner la confiance de Tibère. Pendant les huit années de sa domination (de l'an 23 à l'an 31 de J.-C.), non content de se rendre redoutable en cantonnant les troupes dans des baraques près de la ville (ce que l'on appella *Castra Prætoriana*, Camp des Prétoriens), et de persuader à Tibère de quitter Rome pour toujours et de se retirer à Caprée, où il se trouverait plus en sûreté, et où il pourrait avec plus de liberté se livrer malgré son âge avancé à son goût pour les plus crapuleuses débauches, il chercha à s'ouvrir à lui-même le chemin du trône par des infamies, des crimes sans nombre, et par les persécutions qu'il fit éprouver à la famille de Germanicus. En l'an 31 la méfiance de Tibère fut enfin éveillée, et le tyran donna ordre de mettre à mort non-seulement son perfide ministre, mais même tout ce qui pouvait être soupçonné avoir entretenu avec lui la moindre relation. La noble Agrippine, veuve de Germanicus, éprouva le même sort deux ans plus tard, avec deux de ses fils. Enfin, en l'an 37, Tibère tomba malade pendant une tournée qu'il faisait en Campanie, sous prétexte de vouloir revenir à Rome. On le crut mort, tandis qu'il n'était qu'en défaillance, et on s'empressa de proclamer empereur Caligula, son arrière-petit-neveu, le compagnon de ses infâmes débauches et qu'il avait désigné lui-même pour son successeur en l'adoptant. Puis, la nouvelle s'étant répandue qu'il avait repris connaissance, Macron, successeur de Séjan le fit étouffer dans son lit, le 16 mars. Tibère était devenu, dans sa vieillesse, chauve, courbé, maigre et sec. Son visage, couvert d'emplâtres, à cause des ulcères qui le rongeaient, le rendait hideux, et ce fut là, selon Suétone, une des raisons qui l'obligèrent à quitter Rome. Caligula eut bientôt dissipé le trésor que son père adoptif était parvenu à amasser grâce à sa rigide économie ainsi qu'à l'ordre qu'il avait établi dans l'administration des finances, trésor qui, dit-on, ne s'élevait pas à moins de 400 millions de notre monnaie.

TIBÉRIADE, ville jadis importante et célèbre de la province de Galilée, en Palestine, sur la rive méridionale du lac de Génézareth, appelé aussi à cause de cela *lac de Tibériade*, fondée dans la première moitié du premier siècle de notre ère, par Hérode Agrippa, en l'honneur de Tibère. Lorsque Vespasien vint en Palestine comprimer la révolte des Juifs, Tibériade ne tarda pas à être prise et en partie saccagée par les Romains. Après la ruine de Jérusalem, elle se releva peu à peu; et après la chute de l'empire romain elle fut pendant plusieurs siècles le siége d'une célèbre académie juive. A l'époque des croisades, elle acquit une importance toute particulière, car on la considérait comme le plus solide boulevart des croisés; et au commencement du douzième siècle, Tancrède y fonda une principauté indépendante. Mais le 4 juillet 1187 les chrétiens furent complétement mis en déroute sous les murs de Tibériade par Saladin; et ce désastre eut pour conséquence le sac de cette ville, aujourd'hui encore en ruines, de même qu'il fut un coup décisif porté à la puissance des chrétiens en Orient.

TIBET. *Voyez* THIBET.

TIBIA, mot latin, qui signifie *flûte*, et qui est employé par les anatomistes pour désigner le plus volumineux des os de la jambe, probablement parce que les anciens se sont servis de cet os, pris chez les animaux, pour faire des flûtes. C'est un os long, irrégulier et triangulaire, qui s'articule avec le fémur, le péroné et l'astragale. Il se déve-

loppe par trois points d'ossification, un pour le corps et un pour chaque extrémité.

TIBRE, *il Tevere*, appelé par les Romains *Tiberis*, fleuve petit et pourtant le plus important et le plus célèbre de toute la péninsule italique, prend sa source dans la Toscane orientale, à environ 5 kilomètres au nord de Pieve-San-Stefano, dans le mont Fuma-Cajo, sur la crête de l'Apennin. Dans son parcours, toujours dirigé au sud, il traverse une petite partie de la Toscane, devant Borgo-San-Sepolcro; et après cela il coule jusqu'à son embouchure dans les États de l'Église, traversant d'abord l'Ombrie, où il passe entre Pérouse et Assise, puis recevant à Orvieto la Chiana et la Paglia. Il se détourne ensuite dans de pittoresques contrées, où il se grossit de la Nera, et à 21 kilomètres au-dessus de Rome il entre à Torica dans la basse et onduleuse *Campagna di Roma*, où il devient navigable et reçoit le tribut des eaux de l'*Anio* ou *Teverone*, puis il traverse Rome. C'est là qu'il devient navigable pour bateaux à vapeur; et à 25 kilomètres de Rome, non loin d'Ostia, le port de l'ancienne Rome, il se jette dans la Méditerranée, au milieu d'une contrée marécageuse, où il forme deux bras, qui constituent l'Ile Sainte (*Isola Sacra*), dont l'un, celui du sud, appelé *Fiumara*, n'offre que peu d'eau et est tout ensablé, tandis que l'autre, le *Fiumicino*, situé au nord, est navigable. Le parcours total du Tibre est de 24 myriamètres, et en tenant compte de ses nombreuses sinuosités, de 35 myriamètres. Son bassin est de 244 myriamètres. En entrant à Rome, il a 64 mètres de large; au pont Saint-Ange, il n'en a plus que 50, et plus loin, en aval, seulement 33. Sa profondeur est d'un mètre 33 centimètres. Son volume d'eau est peu important, et dépend beaucoup des saisons. Ce fleuve doit toute sa réputation aux poëtes romains, car la vérité est que ses eaux sont bourbeuses; aussi les poissons qu'il nourrit sont-ils de mauvais goût et malsains. On a toujours supposé qu'il contenait un grand nombre d'antiquités, et cette opinion s'est basée sur les fréquentes inondations auxquelles il était autrefois sujet. On a même prétendu que le pape Grégoire le Grand avait poussé le zèle religieux jusqu'à faire jeter dans le Tibre une foule de statues et de monuments de l'antiquité. Dans sa dissertation intitulée *Novelle del Tevere* (Rome, 1819), Fea a contredit toutes ces assertions; et les recherches les plus récentes ont confirmé la vérité de son opinion. Consultez Rasi, *Sul Tevere* (Rome, 1827).

TIBULLE (ALBIUS TIBULLUS). L'antiquité ne nous a rien laissé de positif sur la naissance de Tibulle. On sait seulement qu'il appartenait à la famille Albia, famille ancienne, de l'ordre équestre. La nature lui avait prodigué ses dons : la beauté de la figure, la force de la santé, la noblesse des sentiments, un cœur tendre, également fait pour l'amour et l'amitié; enfin, les inspirations d'un talent naturel, plein de charme et d'abandon. Tout annonce qu'il avait reçu la plus brillante éducation, et qu'il avait ensuite cultivé par l'étude et le travail les heureuses dispositions de son esprit. Les siens lui avaient laissé d'assez grandes richesses, qu'il ne conserva pas : il en avait joui en homme plein d'élégance dans ses mœurs et de délicatesse dans ses goûts; il les perdit, non par des prodigalités, mais, suivant toute apparence, par une suite des spoliations politiques d'Octave, qui donnait à ses vétérans les dépouilles de ses ennemis. Comme Virgile, Tibulle se vit dépossédé de l'héritage de ses pères; il se plaint de cette violence en plusieurs endroits de ses élégies. Sans être d'une humeur belliqueuse ni possédé de l'amour de la gloire des armes, car, au contraire, il a souvent exprimé son horreur pour la guerre, il accompagna l'illustre Messala dans les Gaules, prit part à la réduction de l'Aquitaine, et mérita des récompenses militaires. Après cette expédition, Messala étant passé en Asie, Tibulle s'embarqua avec lui. Une maladie arrêta le poëte et le contraignit de se séparer de son général. Retenu à Corcyre, comme Virgile l'avait été à Athènes dans son voyage avec Auguste, Tibulle craignit d'être mis à la douloureuse épreuve de mourir loin de sa patrie, et s'empressa d'y revenir. Mais Virgile ne tarda point à rendre le dernier soupir sous le beau climat de Naples, qui ne put ranimer son poete; Tibulle, au contraire, vit sa santé se rétablir, et reparut à Rome, où il ne cessa de cultiver l'amitié de Messala. Cet ami de Tibulle était un homme éminent sous tous les rapports. En qualité d'orateur il disputait la palme de l'éloquence à Cicéron lui-même. Il cultiva les muses, et fut le protecteur de tous les hommes de génie. Il passait ses soirées à converser philosophiquement avec Horace. A table, il se plaçait entre Tibulle et Délie; il encourageait le talent poétique d'Ovide. Horace, malgré l'indépendance de son humeur, n'en portait pas moins le joug léger d'Auguste, et faisait sa cour à Mécène. Le bon Tibulle paraît avoir conservé toute sa liberté, même en présence du maître du monde et du ministre fascinateur qui s'était chargé de l'emploi difficile et délicat d'assouplir les caractères, d'enchaîner les esprits et de conquérir les cœurs. L'amitié la plus tendre unissait Horace et Tibulle; Horace consolait Tibulle des chagrins de l'amour, et lui soumettait ses écrits comme à un juge plein de goût et de candeur. Quand on connaît bien Virgile et Tibulle, on s'étonne, on s'afflige presque de ne trouver aucune trace de rapports d'intimité entre ces deux favoris des Muses. Frères par le cœur, Virgile et Tibulle semblaient l'être encore par le caractère de leur talent. Quel charme l'amitié, la conformité des goûts, la fraternité du talent eût répandu sur ces deux poëtes, jumeaux en quelque sorte! On ne voit dans Tibulle aucune trace de l'étude assidue de la poésie des Grecs, si familière à Virgile et à Horace; c'est encore là un fait qui mérite d'être remarqué. Comme tous les poëtes du cœur, Tibulle aimait la campagne. Content des débris qui restaient de sa fortune, il préféra au tumulte de Rome la solitude paisible de Pedum, petite contrée du Latium, entre Preneste et Tibur. C'est là sans doute qu'il recevait son cher Horace, qu'ils faisaient ensemble d'agréables excursions, et qu'ils laissaient couler mollement les heures en parlant de poésie, comme de tels hommes savaient en parler, ou bien en buvant avec le falerne, dans leurs coupes couronnées de fleurs, l'oubli des inquiétudes de la vie. On ne sait pas si Tibulle exhala le dernier soupir dans la délicieuse retraite qui le rapprochait d'Horace. Pourquoi n'avons-nous pas sur la mort de Tibulle un chant d'Horace aussi pur et plus tendre encore que ses regrets sur la mort de Quintilius! Ovide du moins a su payer à Tibulle la dette des muses dans une élégie qui fait autant d'honneur à son âme qu'à son talent. Properce est brûlant et passionné, Tibulle simple, tendre et mélancolique. Il a toujours l'amour dans le cœur, quelques larmes dans les yeux, et sur le front un léger voile de tristesse, semblable à ce nuage que Virgile répand autour du jeune Marcellus, soit qu'il adore Délie ou Némésis. A-t-il sujet de soupçonner sa maîtresse, les plaintes que sa douleur exhale sont les plus touchantes du monde. Quelquefois il est tenté de mettre par la mort un terme aux chagrins de son cœur; mais la crédule espérance le rattache à la vie en lui disant : « Attends : demain tu seras plus heureux. » Et il retombe sous l'empire de la magicienne qui le ravit et le désespère tour à tour. Tibulle se plaît à célébrer les plaisirs de la campagne; il mêle, ainsi qu'Horace, la pensée de la mort à ses chants de volupté; il se plaît, comme on vient de le voir, à prévoir son heure suprême, à devancer les larmes qu'elle doit faire couler, et semble désirer le repos de la tombe, au lieu de demander à la philosophie riante d'Épicure des forces ou des consolations contre la loi cruelle qui n'accorde à l'homme qu'un moment sur la terre. Du reste, insoucieux de la gloire, ami du repos, enchanté de n'être rien dans sa propre maison, il vit pour l'amour, les muses et la divine amitié.

P.-F. TISSOT, de l'Académie Française.

TIBUR, aujourd'hui *Tivoli*, à 28 kilomètres à l'est de Rome, dans le Latium, sur la rive gauche de l'Anio (aujourd'hui le *Teverone*), et d'où la *Via Valeria* conduisait à Rome, était une antique cité, fondée par les Sicules. Elle

était puissante comme ville latine, et possédait un territoire fort étendu, sur lequel étaient situées diverses bourgades importantes. Les Romains ne se l'assujettirent qu'en l'an 338, sous le consulat de Lucius Camillus. La situation délicieuse de Tibur, célébrée déjà par les anciens poëtes, détermina de bonne heure de riches patriciens à s'y faire construire des maisons de campagne. Il ne reste plus que de faibles vestiges de celle de Mécène. On reconnaît plus facilement ceux de la *villa* d'Adrien. Plusieurs des temples qu'on voyait à Tibur se sont encore assez bien conservés jusqu'à nos jours, par exemple ceux d'Hercule, de Vesta, de la sibylle Tiburtine, et le temple rond appelé aujourd'hui *Della Tosse*.

TIC, sorte de mouvement convulsif auquel quelques personnes sont sujettes. Par extension, ce mot se dit de certaines habitudes plus ou moins ridicules que l'on a contractées sans s'en apercevoir.

TIC DOULOUREUX. *Voyez* Névralgie.

TICHO-BRAHÉ. *Voyez* Tycho-Brahé.

TICINO. *Voyez* Tessin

TIECK (Ludwig), né à Berlin, le 31 mai 1773, opéra, d'accord avec les deux frères Schlegel, dans le domaine de l'art et de la poésie une révolution dont on retrouve encore la trace dans les productions de la littérature contemporaine. A Halle, à Gœttingue et à Erlangen, il se livra avec ardeur à l'étude approfondie de la poésie des anciens et des modernes; et il entrevit dès cette époque le parti que la poésie et l'art pourraient tirer du moyen âge, de la chevalerie et du catholicisme romantique. Ses productions s'imprégnèrent de ces idées, et offrirent, sous le rapport de la forme et de l'expression, un frappant contraste avec celles de l'école qui avait dominé jusque alors. Il débuta comme romancier par *William Lowell* (Berlin, 1795), ouvrage où la pensée de l'auteur flotte encore vague et indécise. Son *Peter Leberecht, ou histoire sans aventures* (1796) et ses *Contes populaires de Peter Leberecht* (2 vol, 1797) réussirent autant par la puissance d'imagination et la naïveté de sentiments dont il y fait preuve que par l'esprit mordant qu'il y a jeté à pleines mains. Il épousa alors à Hambourg la fille du pasteur Alberti. Les différents ouvrages qu'il fit ensuite paraître, tels que *Barbe-Bleue* et le *Chat-Botté*, montrèrent le talent tout particulier qu'il possédait pour la critique littéraire. La publication de ses *Voyages de Sternblad* ouvrit une phase nouvelle dans sa vie littéraire, en faisant voir combien était profonde chez lui la passion du beau. A cet égard, on ne peut méconnaître l'influence qu'exerçait sur lui l'idée catholique. Il y a tout lieu de croire en effet qu'à quelque temps de là il se convertit au catholicisme; mais plus tard ses idées religieuses se modifièrent encore. Il déserta donc alors l'Église catholique, et mit tout en œuvre pour qu'on oubliât ce singulier épisode de sa vie, où le lecteur sensé trouvera cependant la clé des nombreuses contradictions qu'on trouve dans les ouvrages d'un écrivain qui a effleuré tous les systèmes. En 1801 il donna du *Don Quixote* de Cervantès une traduction qui fit oublier toutes les précédentes (3e édition, 1831). Son *Zerbino, ou voyage à la recherche du bon goût* (1799—1800), est une continuation de son *Chat-Botté*, un cadre commode qui lui sert à développer ses idées particulières sur l'esthétique générale. En 1801 et 1802 il alla résider à Dresde, où il publia en société avec Guillaume Schlegel un *Almanach des Muses*, qui lui fit beaucoup d'ennemis, mais encore plus d'amis, surtout parmi la jeunesse. En 1804 parut son roman *L'empereur Octavien*, resté le meilleur de ses ouvrages. Un voyage qu'il fit en Angleterre en 1817 lui fournit l'occasion de se livrer à une étude toute particulière de la littérature anglaise, et il conçut alors pour Shakespeare et son génie une admiration tenant de la passion. D'accord avec Guillaume Schlegel, il entreprit la traduction des œuvres du grand poëte.

A partir de 1820, il s'opéra encore une modification profonde dans la direction des idées et du talent de Ludwig Tieck. Ses romans, au lieu de l'élément merveilleux et fantastique dont il avait peut-être abusé dans ses premières productions, eurent désormais pour base le terrain de l'histoire et l'observation du monde réel. Parmi les nombreuses productions qui se rattachent à cette troisième phase de sa vie littéraire, nous citerons de préférence *La Mort du Poëte* et *La Révolte des Cévennes*. Mais *Le Jeune Menuisier* (Berlin, 1836) et surtout son dernier roman, *Victoria Accorombona* (Breslau, 1841), sont restés bien inférieurs à ses précédents ouvrages. Cette Victoria Accorombona est une espèce de Corinne, dans le portrait de laquelle on reconnaît visiblement que l'auteur s'est inspiré des paradoxes de Georges Sand contre le mariage et la famille.

Le roi de Prusse actuel, en montant sur le trône, s'empressa d'attirer à Berlin un littérateur dont les ouvrages ont exercé une grande et incontestable influence sur la direction des idées des générations contemporaines. Il lui accorda une pension, et le chargea d'éclairer de ses conseils la direction du théâtre de Berlin. Tieck mourut dans cette capitale, le 28 avril 1853, âgé de quatre-vingts ans.

TIEN-TÉ, *Vertu céleste*. Tel est le surnom honorifique d'un Chinois qui se donnait pour un descendant de la dynastie nationale des *Ming*, exterminée par la dynastie étrangère ou mandchoue. A partir de 1850 il dirigea dans la province de Kouang-si le soulèvement national contre la domination de l'étranger; et le rétablissement de la dynastie des Ming fut d'abord le mot d'ordre des insurgés chinois. Il paraît toutefois que ce *Tien-té* n'a jamais été autre chose qu'un instrument aux mains du véritable chef de l'insurrection, *Hong-Tsiou-Tsien*. On a prétendu même qu'il n'a jamais existé, et que c'était un mythe. Quoi qu'il en ait été, un individu designé à tort ou à raison comme jouant le rôle de *Tien-té*, le descendant prétendu ou véritable des Ming, fut fait prisonnier le 7 avril 1852, dans un engagement entre les insurgés et les troupes impériales, puis conduit à Péking et exécuté dans cette capitale, le 15 juin suivant, comme coupable du crime de lèse-majesté. Depuis il n'a plus été question du rétablissement de la dynastie des Ming. Hong-Tsiou-Tsien, disciple du missionnaire américain Roberts, se posa même alors en *frère de Jésus-Christ* et comme le fondateur d'un nouvel ordre de choses politique et religieux dans l'Empire du Milieu.

TIERCE. *Voyez* Heures canoniales.

Tierce a différentes autres acceptions. Au jeu de piquet il se dit de trois cartes d'une même couleur qui se suivent : *Tierce* majeure, au roi, à la dame, etc. En termes d'escrime, c'est la position du poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale et au-dessus du bras de l'adversaire, en laissant son épée à droite : Dégager en *tierce*, parer en *tierce*, se fendre en *tierce*, porter une *tierce*. En imprimerie, c'est la dernière épreuve que le prote confère avec la précédente, pour être sûr que toutes les corrections sont faites. En mathématiques et en astronomie, c'est la soixantième partie d'une seconde, comme la seconde est la soixantième partie d'une minute.

Fièvre tierce, fièvre périodique qui revient de trois jours l'un, et par conséquent le troisième jour.

TIERCE (*Musique*). *Voyez* Intervalle.

TIERCÉ (*Blason*). *Voyez* Écu.

TIERCE LAINE. *Voyez* Laine.

TIERCELET. *Voyez* Épervier et Faucon.

TIERCELINS ou **PÉNITENTS DU TIERS ORDRE.** C'est ainsi qu'on désignait dans quelques provinces les religieux du *tiers ordre de Saint-François*, dont la principale maison à Paris était située dans la partie du faubourg Saint-Antoine qu'on appelle *Picpus*.

TIERCE OPPOSITION. *Voyez* Opposition.

TIERS, une des parties d'un tout qui est ou que l'on conçoit divisé en trois parties égales. *Tiers* se dit aussi des personnes : Il ne faut point de *tiers* dans certaines affaires; En cas de contestation, les sommes en litige seront déposées entre les mains d'un *tiers*. Le *tiers détenteur* est celui qui

est actuellement possesseur d'un bien sur lequel une personne autre que celle dont il le tient a une hypothèque à exercer, un droit à réclamer ; le *tiers saisi*, celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. Le *tiers opposant* est celui au nom duquel on fait une tierce opposition. Le *tiers et le quart* se dit familièrement de toutes sortes de personnes indifféremment et sans choix : Médire du *tiers et du quart*. *Voyez* QUART.

TIERS CONSOLIDÉ. *Voyez* GRAND-LIVRE (Dette publique).

TIERS ÉTAT. On appelait ainsi avant la révolution de 1789 la partie de la nation française qui n'était comprise ni dans le clergé, ni dans la noblesse, et qui formait les dix-neuf vingtièmes de la population.

[Jusqu'à l'Europe moderne, jusqu'à notre France, rien de semblable à l'histoire du *tiers état* ne frappe les regards. Nulle part vous ne rencontrerez une classe de la société qui, partant de très-bas, faible, méprisée, presque imperceptible à son origine, s'élève par un mouvement continu et un travail sans relâche, se fortifie d'époque en époque, envahit, absorbe successivement tout ce qui l'entoure, pouvoir, richesse, lumières, influence, change la nature de la société, la nature de son gouvernement, et devient enfin tellement dominante qu'on puisse dire qu'elle est le pays même. Non-seulement ce fait est grand, ce fait est nouveau, mais il est éminemment français, essentiellement national. Il y a eu des communes dans toute l'Europe, et même les communes de France ne sont pas celles qui, en tant que communes, sous ce nom et au moyen âge ont joué le plus grand rôle et tenu la plus grande place dans l'histoire. Les communes italiennes ont enfanté des républiques glorieuses; les communes allemandes sont devenues des cités libres, souveraines, qui ont eu leur histoire particulière et ont exercé beaucoup d'influence dans l'histoire générale de l'Allemagne; les communes d'Angleterre se sont alliées à une portion de l'aristocratie féodale, ont formé avec elle l'une des chambres, la chambre prépondérante du parlement britannique, et ont ainsi joué de bonne heure un rôle puissant dans l'histoire de leur pays. Il s'en faut bien que les communes françaises dans le moyen âge et sous ce nom se soient élevées à cette importance politique, à ce rang historique. Et pourtant, c'est en France que la population des communes, la bourgeoisie, s'est développée le plus complétement, et a fini par acquérir dans la société la prépondérance la plus décidée. Il y a eu des *communes* dans toute l'Europe; il n'y a eu vraiment de *tiers état* qu'en France.

N'oublions pas cette distinction : le mot *tiers état* est évidemment plus étendu, plus compréhensif que celui de *commune;* beaucoup de situations sociales, d'individus, qui ne sont point compris dans le mot *commune*, sont compris dans celui de *tiers état* : les officiers du roi, par exemple, les légistes, cette pépinière d'où sont sorties presque toutes les magistratures de France, appartiennent à la classe du *tiers état*, y ont été très-longtemps incorporés, et ne s'en sont séparés que dans les siècles très-voisins du nôtre, tandis qu'on ne peut les ranger dans les *communes*. De plus, la distinction a été souvent méconnue, et il en est résulté des erreurs graves. Quelques historiens ont vu surtout dans le *tiers état* la portion dérivée des officiers du roi, des légistes, des diverses magistratures; et ils ont dit que le *tiers état* avait toujours été étroitement lié à la couronne, qu'il en avait toujours soutenu le pouvoir, partagé la fortune, que leurs progrès avaient toujours été parallèles et simultanés. D'autres, au contraire, ont considéré presque exclusivement le *tiers état* dans les *communes* proprement dites, dans ces bourgs, dans ces villes formés par voie d'insurrection contre les seigneurs. Ceux-là ont affirmé que le *tiers état* avait toujours revendiqué toutes les libertés nationales; qu'il avait toujours été en lutte non-seulement contre l'aristocratie féodale, mais contre le pouvoir royal. Selon qu'on a ainsi donné au mot *tiers état* telle ou telle étendue, on en a déduit sur son véritable caractère et sur le rôle qu'il a joué dans notre histoire des conséquences absolument différentes, et toutes également incomplètes, également erronées. Enfin, cette distinction explique seule un fait évident dans notre histoire. De l'aveu de tous, les *communes* proprement dites, ces villes indépendantes, à moitié souveraines, nommant leurs officiers, ayant presque droit de paix et de guerre, souvent même battant monnaie, ces villes ont perdu peu à peu leurs priviléges, leur grandeur, leur existence communale; et en même temps le *tiers état* se développait, acquérait plus de richesse, jouait de jour en jour un plus grand rôle dans l'État. Il fallait donc bien qu'il puisât la vie et la force à d'autres sources qu'à celle des *communes*.

Si le sort de la bourgeoisie de France eût dépendu des libertés communales, nous la verrions à cette même époque faible et en décadence. Mais il en était tout autrement. Le *tiers état* prit naissance et s'alimenta à des sources fort diverses. Pendant que l'une tarissait, les autres demeuraient abondantes et fécondes. Indépendamment des *communes* proprement dites, il y avait beaucoup de villes qui, sans jouir d'une véritable existence communale, avaient cependant des priviléges, des franchises, et sous l'administration des officiers du roi croissaient en population et en richesse. Ces villes ne participèrent point, vers la fin du treizième siècle, à la décadence des communes. On y vit naître cet esprit qui a joué un si grand rôle dans notre histoire, cet esprit peu ambitieux, peu entreprenant, timide même, et n'abordant guère la pensée d'une résistance définitive et violente, mais honnête, ami de l'ordre, persévérant, attaché à ses droits et assez habile à les faire tôt ou tard reconnaître et respecter. C'est surtout dans les villes administrées au nom du roi et par ses prévôts que s'est développé cet esprit, qui a été longtemps le caractère dominant de la bourgeoisie française. Il ne faut pas croire que faute de véritable indépendance communale toute sécurité intérieure manquât à ces villes. La royauté se ressouvenait de la peine qu'elle avait eue à ressaisir les débris épars de l'ancienne souveraineté impériale. Aussi tenait-elle soigneusement la main sur ses prévôts, ses sergents, ses officiers de tous genres, pour que leur puissance ne s'accrût pas au point de lui devenir redoutable. Les administrateurs pour le roi dans les villes étaient donc assez bien surveillés et contenus. A cette époque d'ailleurs commençait à se former le parlement et tout notre système judiciaire. Les questions relatives à l'administration des villes, les contestations entre les prévôts et les bourgeois, étaient portées devant le parlement de Paris, et jugées là avec plus d'indépendance et d'équité qu'elles ne l'auraient été par tout autre pouvoir. Une certaine impartialité est inhérente au pouvoir judiciaire; aussi les villes obtenaient-elles souvent en parlement justice contre les officiers du roi et maintien de leurs franchises.

Le *tiers état* puisait aussi dans une autre source, qui a puissamment concouru à sa formation. Ces juges, ces baillis, ces prévôts, ces sénéchaux, tous ces officiers du roi ou des grands suzerains, tous ces agents du pouvoir central dans l'ordre civil, devinrent bientôt une classe nombreuse et puissante. Or, la plupart d'entre eux étaient des bourgeois; et leur nombre, leur pouvoir, tournaient au profit de la bourgeoisie, lui donnaient de jour en jour plus d'importance et d'extension. C'est peut-être là de toutes les origines du *tiers état* celle qui a le plus contribué à lui faire conquérir la prépondérance sociale. Au moment où la bourgeoisie française perdait dans les communes une partie de ses libertés, à ce même moment, par la main des parlements, des prévôts, des juges et des administrateurs de tous genres, elle envahissait une large part du pouvoir.

F. GUIZOT, de l'Académie Française.

Voyez, pour l'histoire du *tiers état*, CONSTITUANTE (Assemblée) et ÉTATS GÉNÉRAUX.

TIERS ORDRE. *Voyez* MENDIANTS (Ordres).

TIERS ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS. *Voyez* FRANCISCAINS et FRANÇOIS D'ASSISE.

TIERS PARTI. C'est le nom que sous le règne de Louis-Philippe on donna dans la chambre élective à une fraction du centre qui n'appartenait pas positivement à l'opposition, mais qui cependant demeurait indépendante de la politique des ministères doctrinaires. Peut-être cette fraction de la représentation nationale ne savait-elle pas bien elle-même ce qu'elle voulait, car elle était essentiellement hostile aux tendances de la gauche et de l'extrême gauche. Elle ne représentait en réalité que l'opinion de cette classe de la bourgeoisie qui eût voulu que le gouvernement s'efforçât de faire diversion aux aspirations révolutionnaires existant dans les masses, en donnant un développement de plus en plus grand à tout ce qui le rattachait aux intérêts matériels du pays. Le besoin de modération dans le pouvoir, le danger de le voir abuser de son triomphe, tels furent en outre les sentiments qui, en 1834, contribuèrent à la formation du *tiers parti*, lequel comptait parmi ses coryphées MM. Dupin, Étienne, Bérenger, Passy, Teste, de Calmon et Félix Réal. Sous la Restauration on avait vu également se former un *tiers parti*. Qu'était-ce en effet que ce groupe d'hommes sincères, à la fois royalistes et patriotes, qui se détachèrent l'un après l'autre de la majorité compacte de M. de Villèle? Les Hyde de Neuville, les Gautier, les de Pressac, les Delalot, les Agier, lorsqu'ils reculaient devant la *loi du sacrilége*, ou la *loi d'amour*, ou le rétablissement du *droit d'aînesse*, que faisaient-ils autre chose si non obéir à un sentiment naturel de modération qui les portait à résister au gouvernement pour le préserver de ses propres excès? Lorsqu'ils votaient ainsi avec l'opposition sans adopter pourtant ses principes, ne formaient-ils pas un *tiers parti?*

Un système politique poussé à outrance provoquera toujours à la longue une réaction en sens contraire. Mais un caractère inhérent aux *tiers partis*, c'est le manque de décision; et voilà ce qui dans les temps de crise donne toujours sur eux un avantage marqué à leurs adversaires.

TIERS-POINT. *Voyez* LIME. On donne aussi ce nom, en architecture, au point de section qui est au sommet d'un triangle équilatéral, ou à la courbure des voûtes gothiques, composée de deux arcs de cercle.

TIFLIS (en géorgien *Tphilis Kalaki*, c'est-à-dire ville chaude), chef-lieu de la Géorgie ou Grusie, et depuis décembre 1846 celui du gouvernement du même nom (Russie) qui forme les cercles de Tiflis, de Gori, de Telaf, de Signach, d'Iélisawetpol, de Naschitschevan, d'Érivan et d'Alexandropol, et dont la superficie est de 1071 myramètres carrés. C'est la ville la plus importante de toute la Transcaucasie. Située dans une belle et onduleuse contrée, embellie encore par les vignobles et les plantations de toutes espèces qui lui donnent l'aspect d'un jardin, à 306 mètres audessus du niveau de l'Océan, elle est entourée de murailles, de tours, de forts, et protégée par une citadelle. Elle se compose de la *vieille ville*, de la *ville neuve*, de la *ville des bains* ou *de la montagne*, et de quelques faubourgs consistant en huttes de terre. Dans la ville neuve, on trouve de larges rues, de grandes places, de belles maisons, plusieurs édifices importants, tels que le palais du gouvernement, l'hôtel de l'état-major, le gymnase, etc., de même que d'élégants marchés ou bazars, contenant plus de mille boutiques, des caravansérails, trois ponts, etc. Par sa physionomie moitié européenne et moitié asiatique, Tiflis est une des villes de l'Orient les plus belles et les plus originales. Depuis que dans ces derniers temps les routes à travers le Caucase, notamment celle qui conduit au nord du défilé de Dariel et la route du Terek qui se relie à celle de Tiflis, sont devenues plus sûres, Tiflis en est venue à être le grand entrepôt du commerce entre la Ciscaucasie et la Transcaucasie, de même qu'entre l'Europe et l'Asie. Sa population dépasse aujourd'hui 50,000 habitants, dont plus de moitié de race arménienne; le reste se compose de Géorgiens, de Tatares, de Russes et de Juifs; à quoi il faut encore ajouter un grand nombre d'étrangers, notamment d'Allemands, qui depuis longtemps ont fondé des colonies dans la vallée du Kour, voisine de Tiflis, à Alexandersdorf, à Neu-Tiflis, à Élisabeththal et à Katharienfeld. Tiflis est le siége des autorités supérieures du gouvernement, d'un état-major, d'un patriarche et d'un métropolitain géorgiens, d'un archevêque arménien et d'un évêque russe. On y compte 42 églises, dont 23 arméniennes, 15 grecques, 2 catholiques et 2 tatares. En fait d'écoles, on remarque le gymnase noble et les écoles pour les classes éclairées. Tiflis possède en outre quelques couvents, un jardin botanique, une bibliothèque et un cabinet d'histoire naturelle. Ses plus importants établissements industriels sont ses manufactures d'étoffes de laine, de coton, de soieries, ses raffineries de sel. On y trouve aussi des fabriques de tapis, des tanneries, beaucoup de cordonniers, d'orfèvres et de joailliers, d'arquebusiers, de fabricants d'armes blanches, etc. Ses sources sulfureuses chaudes attirent depuis quelque temps beaucoup de baigneurs.

TIGE, partie d'un végétal qui soutient les branches et les feuilles. La tige des plantes monocotylédones prend plus particulièrement le nom de *stipe*. Le bas de celle des arbres s'appelle *tronc*. La tige des graminées, creuse en général, porte le nom de *chaume*.

La tige est ou *ligneuse* ou *herbacée*.

Coupée longitudinalement, la tige ligneuse est formée de couches concentriques superposées. Elle représente en quelque sorte une suite d'étuis ou de cônes très-allongés, emboîtés les uns dans les autres, et augmentant d'étendue à mesure qu'ils s'éloignent du centre de la tige. Coupée transversalement, elle présente des espèces de cercles ou de zones concentriques composées des parties suivantes: 1° à l'extérieur, *l'écorce*; 2° les couches ligneuses, distinguées en externes, qu'on nomme *aubier* ou faux bois, et en internes, ou bois, qu'on nomme *duramen*; 3° le centre du bois, qui est occupé par la *moelle*, à laquelle la partie la plus intérieure du bois forme une espèce d'enveloppe, nommée *étui médullaire*; 4° enfin, de la moelle partent les lignes divergeant du centre à la circonférence, qui traversent toute l'épaisseur des couches ligneuses, et qu'on nomme les *rayons médullaires*.

La tige des dicotylédonées herbacées se compose de l'écorce, du corps ligneux et de la moelle. L'organisation des faisceaux ligneux est la même que dans les tiges ligneuses. La tige des monocotylédonées est composée de faisceaux ligneux ou fibres vasculaires, éparses au milieu d'un tissu utriculaire qui forme sa masse, sans apparence de couches emboîtées. L'écorce y existe également, quoique moins distincte que dans les dicotylédonées. Les fougères ont des tiges tantôt herbacées, tantôt ligneuses.

TIGINO. *Voyez* BENDER.

TIGRANE. Ce nom a été commun à plusieurs rois de la Grande-Arménie. Le plus célèbre de tous fut *Tigrane II*, dit *le Grand*, qui, l'an 89 av. J.-C., seconda Mithridate, son beau-père, dans sa lutte contre les Romains. En 71 Mithridate, vivement pressé par Lucullus, vint se réfugier auprès de lui. Irrité par le langage hautain que lui tint Clodius, envoyé par Lucullus, Tigrane refusa la paix qu'on lui offrait à la condition de livrer Mithridate. Mais battu, le 6 octobre 69, à Tigranocerta, ville qu'il avait fondée en deçà de l'Euphrate, dans la contrée montagneuse qu'on appelle de nos jours le Kourdistan, il ne se déroba à la poursuite de Lucullus que parce qu'une révolte éclata parmi les troupes de celui-ci. Quand Pompée vint prendre la direction de cette guerre, il trouva Tigrane, qui avait déjà tué deux de ses fils, en guerre ouverte contre le troisième, qui s'appelait Tigrane comme lui. Assiégé dans la forteresse d'Artaxata, Tigrane dut se rendre prisonnier à Pompée, qui lui laissa la possession de la Grande-Arménie, en donnant la Petite-Arménie à Déjotare. Il emmena en outre prisonnier à Rome le jeune Tigrane, qui avait essayé de s'opposer à ces arrangements. Tigrane II mourut en l'an 60.

TIGRE (*felis tigris*), animal du genre chat, de même taille que le lion, mais plus mince, plus bas sur jambes, à tête plus petite et plus arrondie, à queue très-longue, atteignant le sol. Son corps est d'un jaune vif en dessus, d'un blanc pur en dessous avec des bandes transversales noires, qui descendent du dos vers le ventre et autour des cuisses : la queue est couverte d'anneaux alternativement noirs et jaunes; le bout est noir. La femelle ressemble au mâle. Cet animal ne se rencontre que dans les Indes orientales, dans la presqu'île du Gange, le Tonquin, le royaume de Siam, la Cochinchine, les îles de la Sonde et à Sumatra. Sa force prodigieuse, jointe à sa férocité, en fait la terreur de ces pays; et comme il est assez commun dans certains cantons, il exerce souvent d'horribles ravages sur les troupeaux et même sur les hommes. Excepté l'éléphant, aucun animal ne peut lui résister. Il emporte un bœuf dans sa gueule, et l'éventre d'un coup de griffe. Il est regardé comme le plus cruel des quadrupèdes. On a même cru long-temps qu'il était impossible de l'apprivoiser; mais le fait est qu'il s'apprivoise comme le lion; que lorsqu'on le tient en captivité, il reconnait bien ceux qui le nourrissent, et qu'il se familiarise facilement avec eux. Il aime à recevoir les caresses de ceux qu'il connait, et il y répond comme fait notre chat, en voûtant son dos et en faisant entendre ce murmure particulier que tout le monde connait. Son rugissement est à peu près semblable à celui du lion. Lorsqu'il menace, il jette un cri bref et fort; lorsqu'au contraire il s'approche de quelqu'un avec un sentiment paisible, il fait entendre un soufflement qui ressemble un peu au bruit que l'on fait en éternuant.

Pour faire la chasse aux tigres, on se met à l'affût dans une fosse près des endroits où ils viennent boire, ou bien on s'avance dans une charrette traînée par deux bœufs, et dès qu'on aperçoit l'animal, on l'ajuste au front de manière à l'abattre du premier coup; car s'il n'est par tué roide, il s'élance sur le chasseur et le met en pièces. On s'empare encore des tigres et on les détruit soit au moyen de différents piéges, soit en plaçant près d'un animal attaché un vase plein d'eau saturée d'arsenic. Souvent aussi on les attaque avec un grand appareil de guerre. Des corps de gens armés les enveloppent et emploient contre eux toutes sortes d'armes; d'autres fois, on se sert pour cette espèce de guerre d'éléphants dressés, qui, appuyés par des hommes et des chiens, saisissent le tigre de leur trompe, l'enlèvent et l'écrasent ensuite sous leurs pieds. DÉMEZIL.

TIGRE, royaume de l'Abyssinie.

TIGRE ou TIGRIS, fleuve de la Turquie d'Asie, et après l'Euphrate le plus grand qu'on trouve dans cette partie de l'Empire Ottoman. Leurs deux sources sont voisines, et situées dans le versant méridional de la chaîne arménienne du Taurus, au nord de Diarbekr. Le Tigris arrose le Kourdistan dans toute sa largeur, franchit la chaîne du Taurus à environ 15 myriamètres de Mossoul, puis traverse la plaine de l'antique Assyrie, qu'il sépare de la Mésopotamie, se rapproche au voisinage de Bagdad de l'Euphrate, dont il ne se trouve plus guère alors qu'à 18 kilomètres (point où ces deux cours d'eau étaient autrefois reliés par un canal), puis coule parallèlement à lui pendant une étendue d'environ 15 myriamètres en formant les limites de la Babylonie, et enfin confond ses eaux à Korneh avec celles de l'Euphrate, pour ne plus former désormais qu'un même fleuve, appellé *Cath-el-Ara*, et qui se jette 21 kilomètres plus loin, sous forme de delta, dans le golfe Persique.

Le Tigris, grossi par un grand nombre d'affluents provenant du Kourdistan, du mont Thyareg qu'habitent des chrétiens nestoriens, et, plus au sud, des montagnes qui bordent la Perse, offre un volume d'eau très-considérable, et devient déjà navigable à Mossoul. Comme l'Euphrate, auquel il se rattache par plusieurs canaux, il est sujet à des débordements annuels. Ses rives, autrefois le siége d'une nombreuse population, sont aujourd'hui désertes, et, sauf Diarbekr, Mossoul et Bagdad, habitées presque uniquement par des hordes nomades.

TIGRE DES CHASSEURS. *Voyez* GUÉPARD.

TIGRE POLTRON, TIGRE ROUGE. *Voyez* COUGUAR.

TILBOURG, ville manufacturière de la province du Brabant septentrional (Pays-Bas), à 2 kilomètres de la rive gauche de la Ley, à 4 kilomètres au sud-ouest de Bois-le-Duc, et à presque égale distance au sud-est de Bréda, bâtie au milieu d'une vaste lande, n'a obtenu les droits de ville qu'en 1808, compte plus de 14,000 habitants et possède de grandes manufactures de drap qui occupent 6,000 ouvriers.

TILLEMONT (SÉBASTIEN LE NAIN DE) naquit le 30 novembre 1637, à Paris, d'un père maître des requêtes au parlement. Élevé chez les jansénistes de Port-Royal, il commença de bonne heure à réunir les matériaux qui devaient lui servir plus tard pour écrire les différents ouvrages fondement de sa réputation. Après un long séjour à Beauvais, où il vécut dans un profond isolement et tout entier à l'étude, il revint, en 1670, à Paris, et y continua ses travaux. Après avoir longtemps hésité à entrer dans le ordres, il céda enfin aux instances d'Isaac de Sacy, qui voulait lui léguer la direction spirituelle de Port-Royal. La prêtrise lui fut conférée en 1676, et il alla alors se fixer au milieu de ses amis, dans leur monastère. Chassé de cette retraite en 1679, avec les autres pieux solitaires qui l'habitaient, il se retira dans le petit domaine de Tillemont, qu'il possédait, et qui était situé entre Montreuil et Vincennes. Deux ans plus tard, en 1681, il alla visiter en Hollande son illustre ami Arnauld et les autres réfugiés. Il mourut en 1698, et fut enterré dans l'église de Port-Royal des Champs.

Sans parler de la part importante que Le Nain de Tillemont prit aux différents écrits d'Arnauld, d'Hermant, etc., on a de lui des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles de l'Église*, en 16 volumes in-4°; ouvrage gigantesque, inépuisable trésor d'érudition intelligente et patiente, demeuré son principal titre de gloire. C'est cependant moins une histoire qu'une collection de matériaux historiques, comme le titre même l'indique suffisamment. L'histoire du sixième siècle de notre ère n'y est d'ailleurs pas complète. L'auteur en était arrivé à l'an 513, quand la mort vint le surprendre. En 1690 il avait commencé une *Histoire des Empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles de l'Église*. Le Nain de Tillemont n'eut pas non plus le temps de terminer cet ouvrage, qui devait compléter le premier.

TILLES. *Voyez* ÉCOUTILLES.

TILLEUL (du latin *tilia*). Ce genre présente plusieurs espèces et variétés, toutes utiles et agréables, qui sont: 1° le TILLEUL COMMUN (*tilia europæa*), arbre d'un accroissement rapide, qui parvient à une grande élévation, et l'un des plus employés comme arbre d'alignement, surtout pour les promenades et les places publiques; 2° le TILLEUL A LARGES FEUILLES (*tilia platyphyllos*), dont les feuilles sont plus grandes et plus épaisses que celles du précédent, dont il égale la hauteur et qu'il surpasse par la rapidité de son accroissement; 3° le TILLEUL D'AMÉRIQUE (*tilia americana*), grand comme celui d'Europe, et comme lui propre aux plantations d'alignement; 4° le TILLEUL ARGENTÉ (*tilia argentea*), dont les feuilles blanches font le plus bel effet.

Tous les tilleuls servent également à former des avenues et des quinconces. Ils ne sont pas moins remarquables par la beauté, la forme et la grâce de leur feuillage que par l'odeur douce et suave de leurs fleurs, dont on connait le fréquent et utile emploi en médecine. Avec l'écorce de cet arbre on fait des tissus, des cordages, et surtout des cordes à puits. C. TOLLARD aîné.

TILLOTSON (JOHN), célèbre prédicateur anglais, né en 1630, à Sowerley, près d'Halifax, fut élevé par son père dans les principes sévères du calvinisme. Pendant son séjour à Cambridge, la lecture de l'ouvrage de Chilingworth, *Religion of the Protestants*, modifia ses opinions et le déter-

mina à embrasser les doctrines de l'Église anglicane. Ordonné ministre de l'Évangile, il excita bientôt l'attention publique par ses sermons, surtout lorsqu'il eut été attaché à l'église Saint-Laurent de Londres. Adversaire ardent du catholicisme, Tillotson ne reçut aucun avancement sous les règnes de Charles II et de Jacques II; mais, en 1691, Guillaume III l'appela à l'archevêché de Canterbury. Il mourut trois ans après, en 1694, ne laissant à sa veuve d'autre fortune que la propriété de ses sermons, qu'un libraire de Londres lui acheta tout aussitôt 2,500 guinées. Aujourd'hui encore ils sont en grande estime. Mais son orthodoxie protestante fut maintes fois révoquée en doute par ses contemporains. Son sermon sur l'éternité des peines de l'enfer, notamment, lui avait fait beaucoup d'ennemis. Quant à son style, il unit en général la simplicité à la vigueur, quoique le plus souvent il pèche par trop de négligence et de redondance.

TILLOTTE. *Voyez* Broye.

TILLY (Jean-Tzerklas, comte de), l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle, naquit en 1559, au château de Tilly, en Brabant. Élevé par les jésuites, qui lui inspirèrent leurs idées fanatiques, il fit l'apprentissage de l'art de la guerre dans les Pays-Bas, sous les ordres du duc d'Albe, de Requesens, de don Juan d'Autriche et d'Alexandre Farnèse: il alla ensuite servir sous les ordres du duc de Lorraine Mercœur, en Hongrie, contre les Turcs. Dans cette guerre, il parvint au grade de général d'artillerie. En 1609 le duc Maximilien de Bavière l'engagea à son service, et le nomma feld-maréchal, en lui confiant le soin de réorganiser son armée. Choisi dès le début de la guerre de trente ans pour général en chef de l'armée des princes catholiques, il remporta le 8 novembre 1620, sous les murs de Prague, une victoire décisive. Dans la suite de cette guerre, il sépara par une marche habile les armées de Mansfeld et du margrave de Bade, battit celui-ci à Wimpfen sur le Neckar, expulsa, en 1622, du Palatinat le duc Christian de Brunswick, qu'il battit encore le 22 juillet de la même année à Hœchst, et au mois d'août 1623 à Stadloo, dans le pays de Munster, dans un combat qui dura trois journées consécutives. Créé comte de l'Empire, il fut appelé à prendre le commandement en chef de l'armée envoyée à la rencontre du roi de Danemark, Chrétien IV, sur lequel il remporta une victoire complète, le 17 août 1626, à Lutter. D'après les conseils de Wallenstein, son ennemi secret, il entreprit de faire une diversion au moyen d'une pointe tentée contre la Hollande, et abandonna à son rival le soin de poursuivre ce prince. Mais plus tard il revint sur ses pas, puis, manœuvrant de concert avec Wallenstein, il contraignit le roi de Danemark à signer la honteuse paix de Lubeck. L'année suivante, Wallenstein ayant dû résigner le commandement en chef des troupes impériales, Tilly en fut nommé généralissime. L'opération la plus importante qu'il entreprit alors fut le siége de Magdebourg, place qu'il prit d'assaut, le 10 mars 1631. Les cruautés et les atrocités inouïes que Tilly laissa commettre dans cette occasion par les Croates d'Isolany et par les Wallons de Pappenheim, font dans l'histoire de sa vie une tache dont n'ont pu laver sa mémoire la partialité la plus aveugle non plus que les sophismes de certains écrivains catholiques de notre époque. Le 14, Tilly fit son entrée solennelle dans cette ville à moitié réduite en cendres. Il alla entendre célébrer un *Te Deum* à la cathédrale, et écrivit à l'empereur: « Depuis la prise de Troie et la destruction de Jérusalem, on n'avait encore jamais vu de victoire comme celle-là! » Cependant, à partir du sac de Magdebourg l'étoile de Tilly s'affaiblit, pour finir par s'éclipser. Gustave-Adolphe vint à sa rencontre en Saxe, et le battit complétement le 7 septembre 1631, à Breitenfeld, à peu de distance de Leipzig. Appelé en Bavière par l'électeur Maximilien pour défendre ses États héréditaires, il ne put empêcher Gustave de franchir le Lech, et eut en cette occasion la cuisse fracassée par un boulet de canon. Il mourut à quelques jours de là, des suites de cette blessure, le 30 avril 1630, à Ingolstadt.

Tilly, qui avait gagné trente-six batailles, était d'une petite taille et d'une grande maigreur. Son visage, aux traits anguleux et vivement accusés, avec le nez d'une dimension peu commune et de grands yeux saillants sous d'épais sourcils gris, exprimait la dureté de son caractère de fer. Sobre et continent, haïssant le luxe et la représentation, il n'accepta jamais les présents en argent que l'empereur voulut lui faire, et ne laissa à sa mort qu'une très-minime fortune. Il avait poussé le désintéressement jusqu'à refuser la principauté de Kalendberg, que l'empereur voulait lui donner. Partisan et défenseur zélé du catholicisme, jamais il ne laissa passer un jour de sa vie sans entendre célébrer la messe ni sans réciter toutes les prières ordonnées par l'Église, conservant jusqu'au milieu des camps les mœurs monacales de sa première jeunesse. Gustave-Adolphe, en raison de son exactitude et de sa grossièreté, l'avait surnommé le *vieux caporal*.

TILSITT, ville de l'arrondissement de Gumbinnen, dans la province de Prusse, sur le Niémen, près de l'endroit où cette rivière prend le nom de *Memel*, et qu'on y passe sur un pont de bateaux de plus de 3,000 mètres de long, dans une fertile contrée, compte 16,000 habitants. La ville, parmi les édifices de laquelle on remarque le château et l'hôtel de ville, a des rues larges et un aspect agréable. Elle possède quatre églises, un gymnase, et une école civile supérieure. Outre un commerce important d'expédition pour la Russie, il s'y fait beaucoup d'affaires en bois, grains, beurre, produits russes, etc.; et on y trouve de grandes usines ayant la vapeur pour moteur et consacrées à la fabrication du papier, du sucre, de l'huile, etc.

Tilsitt restera à jamais célèbre par la paix qui y fut signée les 7 et 9 juillet 1809. La bataille de Friedland, livrée le 14 juin par ordre exprès de l'empereur Alexandre, s'était terminée par une déroute complète, qui avait enlevé à la Prusse ses dernières espérances. Cinq jours après cette mémorable journée, Napoléon y avait transporté son quartier général. A peine y fut-il établi, que l'empereur Alexandre fit proposer un armistice, que Napoléon accepta. Il fut signé le 21, sans qu'il y fût mention de la Prusse, que la Russie semblait abandonner à la discrétion du vainqueur. Comme les deux parties avaient chacune leurs motifs pour désirer la cessation, tout au moins momentanée, des hostilités, un rapprochement s'opéra bientôt entre les deux monarques; et le 25 juin eut lieu sur le Niémen la fameuse *entrevue de Tilsitt*, entre Napoléon et Alexandre. Un bateau avait été disposé de telle manière que les deux empereurs y entrèrent chacun par une porte opposée, à un signal convenu, pour qu'aucun des deux ne pût déduire une supériorité quelconque d'un malentendu ou d'une surprise. Les deux portes laissèrent voir un moment les grands états-majors français et russe, groupés sur les chaloupes qui avaient apporté les deux arbitres de l'Europe; et les portes s'étant fermées, les deux empereurs, demeurés seuls, firent assaut de courtoisie et de cordialité. Le roi de Prusse n'assista qu'à la seconde entrevue, qui eut lieu le lendemain; et les trois souverains prirent dès ce moment leur quartier général dans la ville de Tilsitt, neutralisée à cet effet. Napoléon vit arriver avec peine la belle reine de Prusse; mais sa résolution n'en fut pas même ébranlée. Il sut résister aux larmes, aux supplications, et mêler, avec une grâce parfaite, les prévenances de la plus respectueuse galanterie à l'imperturbable ténacité de ses combinaisons politiques. Pendant ce temps le prince de Talleyrand traitait avec les princes Kourakin et Labanoff, ainsi qu'avec les comtes de Goltz et Kalkreuth, ministres de Frédéric-Guillaume, pour la pacification du continent et pour les changements topographiques qu'il convenait au vainqueur d'y opérer.

Il n'y eut à Tilsitt d'autre arbitre que la volonté de Napoléon, et voici les bases de la paix qu'il dicta:

1° Les parties enlevées en 1793 et 1795 à la Pologne, et devenues alors une province prussienne, étaient détachées de la Prusse pour constituer un nouvel État sous le nom de *duché de Varsovie*.

2° Dantzig, avec un territoire de 2 myriamètres alentour, devait former une république, placée sous la protection de la Prusse et de la Saxe.

3° Le roi de Saxe, créé duc de Varsovie, devait obtenir une route militaire, conduisant à son nouvel État à travers la Silésie.

4° Les ducs de Mecklembourg, d'Oldembourg et de Cobourg devaient être remis en possession de ceux de leurs États occupés par les armées françaises, mais les deux premiers sous la condition de souffrir une garnison française dans leurs ports jusqu'à la paix maritime, pour laquelle Alexandre faisait agréer sa médiation à Napoléon. En revanche, l'empereur Alexandre devait reconnaître les frères de Napoléon, Jérôme comme roi de Westphalie, Joseph comme roi de Naples.

5° Le royaume de Westphalie devait être formé avec les provinces enlevées à la Prusse sur la rive gauche de l'Elbe et avec quelques autres pays conquis, tels que le duché de Brunswick et la Hesse Électorale.

6° L'empereur Alexandre devait céder la seigneurie de Jever à la Hollande, et s'engager :

7° A retirer ses troupes de la Moldavie et de la Valachie et à conclure, sous la médiation de Napoléon, la paix avec la Porte-Ottomane. En revanche, la province de Byalistock (144 myriam. carrés et 184,000 habitants), autre débris de la Pologne, que la Prusse possédait depuis le partage de 1795, lui était enlevée pour être donnée à son principal allié, à ce même tsar qui avait pris les armes pour rétablir la Prusse sur les bords du Rhin. Napoléon lui donnait un lambeau du royaume prussien pour le rendre complice des spoliations dont était victime Frédéric-Guillaume. En outre, les Russes s'engageaient à évacuer les bouches du Cattaro. Par un article secret, la Russie s'engageait à unir ses efforts à ceux de la France pour contraindre l'Angleterre à respecter le pavillon des neutres dans le système du blocus continental. Le tsar acceptait même la mission d'y contraindre les cours de Copenhague, de Stockholm et de Lisbonne.

Ce traité fut signé le 7 juillet 1807; et le 9 le roi de Prusse, par un traité particulier avec le conquérant de sa monarchie, souscrivit à toutes les conditions qui lui furent imposées. Ainsi, il abandonna à Napoléon les différentes provinces polonaises dont il a été fait mention plus haut, toutes les provinces de la monarchie prussienne situées entre l'Elbe et le Rhin; à la Saxe, le cercle de Kottbus; et il s'engagea à fermer ses ports aux navires de l'Angleterre. Le roi adressa de nobles et douloureux adieux aux populations qu'on séparait ainsi de son sceptre. Il fut en outre convenu entre le comte de Kalkreuth et Berthier, prince de Neufchâtel, que le territoire prussien serait évacué le 1er octobre suivant si à cette époque les immenses frais de la guerre avaient été remboursés, ou bien si la Prusse fournissait pour leur payement des garanties jugées suffisantes. La Prusse demeurait donc livrée après comme avant à l'arbitraire des commissaires français; elle ne s'en délivra un an plus tard que par le payement d'une somme ronde de 120 millions de francs. Jusqu'en 1813, d'ailleurs, elle resta constamment menacée par les garnisons françaises, qui continuèrent d'occuper ses trois forteresses sur l'Oder, Glogau, Kustrin et Stettin, de même que par l'attitude du duché de Varsovie, de la Saxe et de la Westphalie à son égard.

Le roi de Suède, qui avait conduit une armée dans la Poméranie, et à qui l'Angleterre envoyait un renfort de 20,000 hommes, fut réduit à fuir à travers la Baltique, laissant la ville de Stralsund et l'île de Rugen aux mains du maréchal Brune. Les deux empereurs ne quittèrent Tilsitt qu'après avoir ratifié ce traité; et les témoins de ces grandes scènes affirment que le tsar en paraissait aussi heureux que Napoléon lui-même. Il assistait chaque jour aux parades et aux exercices de l'armée française. Cinq ans après, cette amitié s'était effacée : et le magnifique édifice politique élevé par Napoléon, ces nouveaux rois, ces nouvelles monarchies, ces confédérations, toute cette gloire élevée si vite et si haut, tout avait péri dans les désastres de la Bérésina et de Leipzig; il n'en resta qu'une carte topographique et un tombeau sur une île de l'Océan.

Les *articles secrets* de la paix de Tilsitt furent publiés en Angleterre, peu de temps après l'entrée de Canning au ministère, dans une brochure de Lewis Goldsmith. On y voit que la Russie devait s'emparer de la Turquie d'Europe; qu'un prince de la dynastie napoléonienne devait être élevé sur les trônes d'Espagne et de Portugal; que la puissance temporelle du pape devait être abolie; que la France prendrait possession des États Barbaresques; que Malte et l'Égypte devaient être restitués à la France; que la Russie s'engageait à aider à reprendre Gibraltar; qu'à l'avenir la Méditerranée ne devait être plus ouverte qu'aux navires de la Russie, de la France, de l'Espagne et de l'Italie; enfin, que si le Danemark mettait sa flotte à la disposition de la coalition contre l'Angleterre, il en devait être dédommagé par la cession des villes hanséatiques.

TIMBALE. *Voyez* GOBELET.

TIMBALE (mot dérivé du persan ou de l'arabe, et qu'on écrivait anciennement TYMBALE), instrument militaire plus particulièrement en usage dans la cavalerie. C'est une espèce de tambourin formé de deux vaisseaux d'airain, ronds par dessous, et recouverts d'un cuir tendu qu'on fait résonner avec des baguettes : on l'assujettit sur le cou du cheval au moyen de fortes courroies en cuir. Ce mot ne s'emploie qu'au pluriel; on dit *une paire de timbales*, *battre des timbales*. Cet instrument, qui paraît être originaire de l'Inde, a été introduit en Europe par les Sarrasins. Toutefois, il ne paraît pas que les Français en aient fait usage avant le commencement du règne de Louis XIV. Les timbales furent supprimées sous le règne de Louis XVI; cependant, plusieurs régiments de cavalerie légère en avaient encore sous le premier empire et la restauration. Les timbales servent en outre, dans les orchestres de nos théâtres, à accompagner des symphonies, des ouvertures et autres morceaux de musique à grand effet.

TIMBOUKTOU. *Voyez* TOMBOUKTOU.

TIMBRE (du latin *tympanum*), cloche sans battant en dedans et frappé en dehors par un marteau. Par extension, *timbre* se dit quelquefois du son même que rend le timbre : *Ce timbre est trop éclatant*; et figurément, du retentissement de la voix : *Cette voix a du timbre*. Chaque instrument a son *timbre* particulier, qui n'est pas celui des autres, et l'orgue seul a une vingtaine de jeux, tous de *timbre* différent. En ce sens, le *timbre* est avec le *ton* et la *force* une des trois qualités distinctives du son.

On a employé par analogie ce mot en *blason*, pour désigner ce qui se met sur l'écu, comme bonnets, mortiers, casques, etc., à cause de la ressemblance de ces objets avec le timbre d'une horloge. De là cette expression *armes timbrées*, ce qui veut dire armes dont l'écu porte un *timbre*, est marqué d'un *timbre*.

Timbre s'est dit ensuite de toute espèce de marque imprimée qui fixe l'usage du papier sur lequel elle est apposée et à laquelle sont attachés certains droits. Chez nous la contribution du timbre est établie sur tous les papiers destinés aux actes civils et judiciaires, ainsi qu'aux écritures qui peuvent être produites en justice et y faire foi. Cet impôt est plus ancien et plus généralement répandu que celui de l'enregistrement : il existait sous Justinien. Dans nos temps modernes, ce sont les Hollandais, dit-on, qui, au commencement du seizième siècle, rétablirent l'usage du timbre comme source de profits pour le trésor public.

Il existe entre les droits de *timbre* et ceux d'*enregistrement* cette différence, que les premiers constituent un *impôt* pur et simple, qui doit être supporté par tous, et que les seconds sont tout à la fois le *salaire* perçu en échange d'un service public et un *impôt*. L'enregistrement est en outre, dans de nombreuses circonstances, facultatif; le timbre, au contraire, est toujours forcé dès que la pièce peut faire titre.

Le timbre se divise en deux natures distinctes : le *timbre*

de dimension, dont le prix est en raison de la grandeur de la feuille employée, et le *timbre proportionnel*, dont le prix est calculé d'après les somme et valeurs auxquelles il est destiné. Les timbres pour le droit établi sur la *dimension* sont gravés pour être appliqués en *noir ;* ceux pour le droit gradué en raison des sommes sont gravés pour être frappés à *sec*. Chaque timbre porte son prix. Il y a encore le *timbre extraordinaire :* c'est celui qui s'applique sur les papiers présentés par les particuliers eux-mêmes aux préposés chargés de la perception, ou sur les actes venant des colonies et de l'étranger. Tous les actes, extraits, copies et expéditions, soit publics, soit privés, devant ou pouvant faire titre, ou être produits pour obligation, décharge, justification, demande ou défense, de même que tous les livres, registres ou minutes de lettres qui sont de nature à être produits en justice et dans le cas d'y faire foi, ainsi que les extraits, copies et expéditions qui en sont délivrés, sont assujettis au *timbre de dimension*. Il en est de même des actes passés aux colonies ou dans les pays étrangers dont il est fait usage en France. Tous les effets de commerce, tels que billets à ordre ou au porteur; les rescriptions, mandats, mandements, ordonnances, lettres de change, les titres d'actions émises par les sociétés commerciales, etc., ainsi que les obligations sous seing privé, sont assujettis au droit de *timbre proportionnel* à raison des sommes et valeurs.

Tous les avis, annonces et affiches concernant les particuliers sont assujettis au timbre en raison de leur dimension; mais ce timbre est d'une quotité de beaucoup inférieure à celle qui est fixée pour les actes. Toutefois, sont exceptés les adresses contenant la simple indication de domicile ou avis de changement, les bulletins du cours des changes, les annonces et prospectus de journaux s'occupant exclusivement de sciences et d'art, les billets de faire part de mariage, naissance et décès, etc. Il n'y a pas longtemps encore que la musique gravée était assujettie à un droit de timbre; et il faut convenir qu'en cela le fisc ne se montrait guère libéral. Les journaux et écrits périodiques consacrés à la politique sont soumis à un droit de timbre. Il en est de même des ouvrages où il est question de matières politiques, et qui se composent de moins de cinq feuilles d'impression. Le timbre des livres de commerce a été supprimé par l'art. 4 de la loi du 20 juillet 1837. Cet impôt a été remplacé par trois centimes additionnels au principal de la contribution des patentes.

Il faut encore mentionner, comme frappés de la contribution du timbre : 1° les *passeports*, dont le prix est fixé à l'*intérieur* à 2 fr., et à l'*étranger* à 10 fr.; 2° les *ports d'armes de chasse*, dont le prix est de 15 fr.

L'impôt du timbre a été l'objet d'un grand nombre de lois; mais la principale, et celle qui peut être considérée comme organique, est la loi du 13 brumaire an VII, par laquelle sont réglées les obligations des citoyens et des officiers publics, et qui fixe les amendes pour contraventions aux dispositions de la loi.

En France l'*administration du timbre* fait partie de la direction générale des domaines et de l'enregistrement, l'une des nombreuses subdivisions du ministère des finances; et sous tous les régimes elle semble s'être attachée à être tracassière entre toutes.

TIMBRE-POSTE. On appelle ainsi une estampille vendue par l'administration des postes et que l'expéditeur d'une lettre appose sur l'enveloppe, à côté de l'adresse, afin qu'elle parvienne franche de port au destinataire. Le taux des timbres-poste varie suivant le poids des correspondances qu'ils ont pour but d'affranchir. On attribue généralement aux Anglais l'invention de ce moyen si simple et si commode d'affranchir les lettres, en usage aujourd'hui dans tous les pays civilisés; et en effet c'est en Angleterre qu'il fut pour la première fois appliqué, en 1839. L'honneur en revient cependant à un suédois, M. de Treffenberg, qui dès 1823, dans la session de la diète suédoise, adressait à l'ordre de la noblesse une proposition tendant à ce que l'État fût autorisé à émettre du papier timbré spécialement destiné à servir d'enveloppes aux lettres, qui se trouveraient ainsi affranchies; innovation de laquelle devait résulter, suivant l'auteur de la proposition, une grande commodité, et pour l'administration des postes et pour les expéditeurs de correspondances. Quoique vivement appuyée, la proposition de M. de Treffenberg fut rejetée par la diète à une forte majorité; mais l'idée, aussi simple qu'ingénieuse, qu'il avait émise ne fut pas perdue, et les Anglais surent en faire leur profit.

TIMÉE DE LOCRES, ville de la basse Italie, philosophe pythagoricien, qui florissait au cinquième siècle av. J.-C., revêtit parmi ses concitoyens les plus hautes magistratures. Platon, qui avait assisté à ses leçons, déroba son nom à l'oubli en le donnant pour titre à l'un de ses dialogues. Il y a déjà longtemps, du reste, que la critique a signalé comme apocryphe l'ouvrage *Sur l'âme du Monde*, écrit dans le dialecte dorien, existant encore aujourd'hui sous le nom de Timée, et où l'on remarque une analogie frappante avec le dialogue de Platon qui porte le même titre.

TIMES (*The*), c'est-à-dire *Les Temps*, le plus important organe de la presse quotidienne à Londres, fut fondé le 13 janvier 1783, par l'imprimeur Walter, sous le titre de *London daily universal Register*, mais parut sous son titre actuel à partir de janvier 1786. Cette feuille, dont les proportions sont aujourd'hui gigantesques, n'avait dans l'origine qu'un format de 33 centimètres de haut sur 15 de large. En feuilletant les numéros de l'ancienne collection, on trouve une preuve frappante de plus de l'immense développement pris de nos jours par les relations de peuple à peuple et de la rapidité avec laquelle ont lieu leurs communications. Ainsi, en 1789, une nouvelle partie du Brandebourg le 16 avril ne paraissait dans le *Times* que le 30 du même mois; une correspondance expédiée de Varsovie le 19 avril n'était publiée que dans le numéro du 4 mai, et ce même numéro contenait des nouvelles de Constantinople du 22 mars. Les correspondances du Levant ne paraissaient donc qu'à *six semaines* de date dans un journal qui en 1856, en pleine guerre d'Orient, se plaignait amèrement de ce que les nouvelles de Crimée mettaient *six jours* à arriver à Londres. Le *Times* n'eut d'abord qu'un succès médiocre, et fut bien moins goûté par le public que d'autres journaux, tels que le *Courier* et le *Morning Chronicle;* il en fut autrement quand la direction en eut passé, à partir de 1803, entre les mains de John Walter fils, qui la conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1847. Celui-ci résolut de rendre son journal indépendant du gouvernement aussi bien que des partis, et d'en faire le véritable représentant de l'opinion. Du moment où il renonçait à avoir avec l'administration les moindres relations, soit directes soit indirectes, et qu'il s'affranchissait ainsi de ses influences patentes ou occultes, l'éditeur devait s'attendre à être l'objet de mille tracasseries, et elles ne lui manquèrent pas non plus. C'est ainsi, par exemple, qu'il ne fut point autorisé à se servir pour l'expédition de ses dépêches des paquebots frétés pour le compte du gouvernement. Que fit-il alors? Il organisa un service de dépêches à lui; il eut ses propres courriers, il fréta des paquebots; et tout cela fut fait avec tant d'intelligence, que maintes fois il arriva au rédacteur d'un simple journal ayant sa boutique dans le Strand d'être et plus promptement et plus sûrement informé sur les faits de la politique extérieure que le gouvernement lui-même. Aussi le public prit-il l'habitude de lire le *Times* pour avoir les nouvelles les plus fraîches; et l'intelligent propriétaire ne recula devant aucun sacrifice pour conserver cette *spécialité* et rendre à cet égard toute concurrence impossible. Walter donna aussi un soin tout particulier au compte-rendu des séances du parlement. A cet effet il attacha à la rédaction de sa feuille les sténographes les plus habiles; et ce fut lui qui introduisit dans la presse de Londres l'usage de con-

sacrer un *leading article*, un article de tête, à un résumé et en même temps à une appréciation politique de la séance, dont les débats étaient rapportés *in extenso* dans une autre partie de la feuille; compte-rendu sommaire, à l'usage des lecteurs qui n'avaient pas le temps de dévorer les quinze ou vingt colonnes consacrées au récit des débats parlementaires de la veille. En même temps Walter attachait à la rédaction du *Times* les publicistes les plus forts, qui y obtenaient pour leur travail une rétribution de beaucoup plus élevée que celle qu'eût pu leur offrir toute autre feuille. Le rédacteur en chef fut d'abord l'énergique et original Stoddard, puis Thomas Barnes, l'un des savants les plus distingués de l'Angleterre, mort en 1841, et ensuite Lawson. C'est aujourd'hui M. John Delane. Parmi les principaux collaborateurs, on cite lord Brougham, et surtout le capitaine Sterling, écrivain dont les débuts dans le *Times* remontent à 1830, auteur d'articles brillants, surnommés les *coups de foudre du Times*, et qui souvent eurent dans le monde politique un retentissement prodigieux.

C'est aussi à Walter que revient l'honneur d'avoir le premier employé la vapeur comme moteur pour le tirage d'un journal. Le premier essai en fut fait le 29 novembre 1814. Les premières presses à vapeur ne tiraient que 12 à 1,300 exemplaires à l'heure. Celle dont on se sert aujourd'hui peut au besoin tirer 12,000 exemplaires à l'heure; en ce moment on en construit même une qui, dit-on, tirera 25,000 exemplaires à l'heure. Le tirage du *Times*, qui en 1836 n'était encore que de 10,000 exemplaires, dépasse aujourd'hui 40,000 exemplaires. Ce journal occupe constamment et pour lui seul deux fabriques de papier, et paye annuellement à l'État, pour la taxe du papier et des annonces, ainsi que pour le timbre, 95,000 liv. st., c'est-à-dire 2 millions 375,000 fr. Ses presses à vapeur consomment journellement 20 quintaux de charbon. Il est obligé d'acheter chaque année six tonnes, c'est-à-dire 120 quintaux, de caractères neufs, et 116 ouvriers sont constamment occupés dans l'atelier de la composition. Le nombre des compositeurs permet de juger de celui de toutes les personnes employées à la confection matérielle de la feuille. Il est de plus de 1,000. Depuis le chiffonnier qui recueille la matière première du papier dans les rues les plus dégoûtantes, jusqu'à l'homme d'État qui écrit l'article de fond, que de degrés divers, que d'activité!

Une feuille comme le *Times* ne peut naître et subsister qu'en Angleterre, dans un pays dont l'influence s'exerce sur toutes les parties du monde; dans un pays où règne la liberté illimitée de la presse, et où toutes les entreprises commerciales se fondent d'habitude sur des bases colossales. Le *Times* fait connaître à ses lecteurs les événements des coins du monde les plus reculés, mais le *Times* est lu aussi dans tous les coins du monde.

Les collaborateurs du *Times* reçoivent de magnifiques honoraires. Les rédacteurs ordinaires ont un traitement fixe de 500 liv. st. (12,500 fr.) et ont droit à une pension de retraite après dix ans de service. Un certain nombre de rédacteurs ne fournissent pas d'articles tous les jours; et cependant ils jouissent d'un traitement de 150 liv. sterl. (3,750 fr.) par an, sous la seule obligation de faire chaque jour acte de présence dans les bureaux du *Times* et d'être constamment à la disposition de la direction. Il arrive parfois que la nuit ils reçoivent l'ordre de partir immédiatement pour une ville plus ou moins éloignée et où, à un moment donné, la direction croit nécessaire d'avoir un correspondant. Ces missions sont toujours largement rétribuées. Personne ne connaît les auteurs des articles de fond. On sait seulement qu'ils occupent des positions importantes et qu'ils reçoivent des sommes considérables. On garde parfaitement ces secrets littéraires en Angleterre, témoin les lettres de Junius, dont, malgré toutes les recherches faites depuis bientôt cent ans, l'auteur est toujours inconnu.

Quand on jette les yeux sur un numéro du *Times*, l'énorme quantité d'annonces qu'on y aperçoit explique bien vite comment une entreprise particulière peut supporter des frais généraux aussi immenses et produire encore à son propriétaire des revenus princiers. Il faut savoir aussi que la publicité du *Times* est une publicité *loyale*, et n'a rien de commun avec celle que les *grands* journaux de Paris continuent à vendre si cher à leurs dupes. Comme eux le *Times* ne débite pas sous des noms supposés du chocolat, du savon, du vinaigre de toilette, des pâtes pour le rhume, des remèdes *infaillibles* contre certaines maladies, des articles de modes, des gravures, des livres, etc., etc. L'abus auquel nous faisons allusion disparaîtrait de nos journaux si, conformément au bon sens et à la justice, chaque annonce était chez nous comme en Angleterre frappée d'un droit proportionnel au profit du trésor public.

Le propriétaire actuel du *Times* est John Walter, troisième du nom, petit-fils du fondateur, et depuis 1847 membre de la chambre basse, où il représente la ville de Nottingham.

TIMIDITÉ. C'est la crainte du blâme. Elle vient souvent du peu de connaissance qu'on a des usages du monde. Quoiqu'elle ait l'amour-propre pour principe, elle est cependant toujours la marque de la modestie, et suppose la connaissance de nos défauts. La timidité fait souvent un sot d'un homme de mérite, en lui ôtant la présence d'esprit et la confiance nécessaires dans le commerce du monde. Il y a une *timidité* aimable, qui vient de la crainte de déplaire; c'est la fille de la décence. Il y a une *timidité* stupide, naturelle à un sot embarrassé de savoir que dire.

TIMOLÉON, célèbre capitaine de l'antiquité, natif de Corinthe, avait au plus haut degré l'amour de sa patrie, dont il défendit l'indépendance en diverses circonstances contre plusieurs tyrans, soit indigènes, soit étrangers. Il fit mettre à mort son propre frère, Timophane, qui avait voulu s'emparer de la puissance souveraine. Le chagrin qu'il en éprouva le força à s'exiler volontairement, et il ne revint qu'au bout de quelques années à Corinthe, quand les Syracusains invoquèrent l'assistance des Corinthiens contre la tyrannie de Denys le jeune. Timoléon fut alors envoyé en Sicile (vers l'an 345 av. J.-C.) à la tête de nombreuses forces de terre et de mer. Non-seulement il réussit à renverser Denys, qui fut réduit à aller demander asile aux Corinthiens eux-mêmes, mais encore, par la victoire qu'il remporta sur les Carthaginois (en 342 av. J.-C.) sur les rives du Crimissus, il les contraignit à évacuer la Sicile. Timoléon rendit alors aux Syracusains leur indépendance, et refusa la puissance souveraine qu'ils lui offraient, pour vivre dans la retraite. Il mourut à Syracuse, en l'an 337. Sa vie a été écrite par Plutarque et par Cornelius Nepos.

TIMON, surnommé *le Misanthrope*, naquit peu de temps avant la guerre du Péloponnèse, dans un petit bourg de l'Attique. Les malheurs de sa patrie et l'ingratitude de ses amis, qui l'abandonnèrent lorsqu'il eut dissipé avec eux son patrimoine en folles prodigalités, lui inspirèrent, dit-on, cette haine pour le genre humain dont il se vanta pendant toute sa vie avec le cynisme de Diogène. « Je hais les uns, disait-il, parce qu'ils sont méchants, et les autres parce qu'ils ne haïssent pas assez les méchants. » Le jeune Alcibiade seul trouvait grâce aux yeux de Timon, et cela, disait le misanthrope, parce qu'il prévoyait les malheurs qu'il causerait un jour à sa patrie. Aussi Aristophane le représente-t-il comme un homme entouré d'une impénétrable haie d'épines, haï de chacun, et tenu pour la progéniture des Furies. Plus tard Lucien l'a pris pour sujet d'un de ses plus spirituels dialogues, que nous possédons encore sous le titre de *Timon*. C'est là que Shakespeare a pris le caractère de son *Timon d'Athènes*.

A qui apprendrons-nous que *Timon* est le pseudonyme adopté par M. de Cormenin dans sa lutte haineuse contre Louis-Philippe?

TIMON LE PHLIASIEN ou LE SCEPTIQUE, appelé aussi *le Syllographe*, naquit à Phlios, bourg de l'Attique, vers l'an 272 av. J.-C., et se consacra d'abord à l'art de la danse. Plus tard il étudia la philosophie, pour laquelle il prit surtout des leçons de Stilpon à Mégare et de Pyrrhon

en Élide. Comme beaucoup d'autres sceptiques, il joignit aussi à cette étude celle de la médecine. D'Élide il se rendit à Chalcédoine, pour y enseigner la philosophie et l'éloquence, et de là à Athènes, où il mourut, dans un âge avancé. Parmi ses ouvrages, écrits les uns en vers et les autres en prose, dont quelques fragments sont parvenus jusqu'à nous, on distingue surtout un poëme didactique, philosophique et satirique, composé de trois livres, sous le titre de *Silles* (c'est le nom que les Grecs donnaient à une espèce de poëme très-mordant), qui a été l'objet de savants travaux de la part d'Eckermann, de Wœlke et de Paul.

TIMONNERIE, TIMONNIERS. On appelle *timonnerie*, à bord des navires, l'espace situé sur le gaillard d'arrière, où est placé l'habitacle contenant les boussoles; et *timonniers* les hommes de l'équipage à qui on confie à tour de rôle le soin de diriger le timon.

TIMOR, la plus importante des petites îles de la Sonde, dans la mer des Indes, d'une superficie de 400 myriam. carrés, est en partie fertile et en partie stérile. Son sol est hérissé de hautes montagnes, mais ne présente pas de volcans. On trouve de l'or dans quelques-unes de ses rivières, mais elle n'offre pas la luxuriante végétation que le voyageur devrait s'attendre à rencontrer par le 13e parallèle, et qu'on peut même remarquer dans sa partie septentrionale. Pauvre en mammifères, elle est en revanche assez bien peuplée d'oiseaux. Le règne minéral présente, près de Dilly, d'Ade et de Mantoto, des mines d'or et de cuivre fort abondantes aujourd'hui. Le règne végétal fournit du beau bois de sandal, le teck, le bambou, le bananier, le cocotier, le latanier, dont les feuilles servent à fabriquer les voiles des *prahans*, le tamarinier, l'attier, le bois de rose, le coton, le tabac, l'indigo, le cafeyer, la canne à sucre, etc. Le *trépang* ou *tripang* constitue un important objet d'exportation. Les habitants, au nombre d'environ 800,000, se composent de Chinois, de Portugais, de Papous et de Malais. Ces derniers, qui constituent la grande majorité, professent le mahométisme, pratiquent la polygamie et se tatouent. Il y a environ 165 myriam. carrés du territoire qui sont demeurés indépendants, sous l'autorité de radjahs indigènes.

La partie sud-ouest, comprenant une superficie d'environ 140 myriamètres carrés, appartient aux Hollandais. Leur *gouvernement de Timor*, qui comprend aussi diverses autres petites îles de la Sonde, a 730 myriam. carrés de superficie et une population de 1,057,800 habitants.

La côte nord-est, soit 140 myriam. carrés, appartient depuis longtemps aux Portugais, avec plusieurs autres petites factoreries. *Dilly*, port de mer, est la résidence de leur gouverneur. Il y a même encore une petite ville habitée par des mulâtres portugais complétement noirs. Les Portugais évaluent la superficie totale de leur *gouvernement de Timor* à 442 myriam. carrés, et sa population à 918,300 habitants.

TIMOTHÉE, compagnon de l'apôtre saint Paul, était originaire de la Lycaonie, et fut préparé par sa mère, Eunice, qui avait quitté le judaïsme pour le christianisme, à recevoir plus tard les enseignements de l'apôtre. Ordonné prêtre par saint Paul, Timothée parcourut, soit en sa compagnie, soit envoyé par lui en mission, la Macédoine et la Grèce. Suivant la tradition, il fut le premier évêque d'Éphèse, et souffrit le martyre, sous le règne de Domitien.

TIMOTHY-GRASS. *Voyez* FLÉOLE.

TIMOUR, c'est-à-dire *fer*, appelé aussi *Timour-Beg* ou *Timour-Leng*, c'est-à-dire Timour le boiteux, parce qu'il boitait, et vulgairement *Tamerlan*, célèbre conquérant asiatique, naquit vers l'an 1336. Il prétendait descendre de Djinghiz-Khan; suivant d'autres, il était le fils d'un berger ou encore d'un chef mongole. Quand la dynastie de Djagataï tomba en décadence, Timour s'empara de l'autorité suprême, fit de Samarkande le siége de son nouvel empire, conquit successivement la Perse, toute l'Asie centrale depuis la muraille de la Chine jusqu'à Moscou, et en 1398 tout l'Hindoustan depuis l'Indus jusqu'à l'embouchure du Gange. Le carnage et la dévastation signalèrent en tous lieux son passage, en même temps que ses victoires rendaient son nom fameux au loin. Aussi plusieurs petits princes turcs que le sultan Bajazet Ier avait subjugués invoquèrent-ils son appui. En conséquence, après avoir dévasté Bagdad, incendié Damas et enlevé la Syrie aux Mamelouks, Timour envahit les États de Bajazet dans l'Asie Mineure à la tête d'une armée formidable. La bataille qui se livra le 20 juillet 1407 dans les plaines d'Ancyria (aujourd'hui *Angora*), en Anatolie, fut décisive. L'armée de Bajazet fut complétement battue, et le sultan lui-même tomba au pouvoir du vainqueur. Timour le fit transporter dans une litière grillée; c'est cette circonstance qui a donné naissance au conte suivant lequel Bajazet aurait été enfermé dans une cage de fer. Timour mourut au milieu des préparatifs qu'il faisait pour une expédition en Chine, en 1405. Un de ses descendants, Babour, fit de 1498 à 1519 la conquête de l'Hindoustan, et devint le fondateur de l'empire du Grand-Mogol.

Quoique sauvage et cruel au plus haut degré, Timour n'en fut pas moins un homme extraordinaire. Il ne se distingua pas seulement par ses qualités guerrières et son habileté, il savait encore apprécier les sciences; et lui-même avait acquis quelques notions scientifiques, ainsi que cela ressort de plusieurs de ses institutions. Consultez Langlès, *Instituts politiques et militaires de Tamerlan* (Paris, 1787).

TINCTORIALES (Matières). On range sous cette dénomination les bois qu'emploie la teinture, leurs extraits, le tannin, etc.

TINCHEBRAY. *Voyez* ORNE (Département de l').

TINDAL (MATTHEW), jurisconsulte anglais, qui s'est fait un nom parmi les adversaires de la religion révélée, naquit en 1657, à Bear-Ferrers, dans le comté de Devon. Après avoir fait ses études à Oxford, il embrassa la religion catholique lorsque les conversions devinrent une affaire de mode sous le règne éphémère de Jacques II; et ce prince, à qui il rendit des services de plus d'un genre, l'en récompensa par une pension de 200 liv. st. Tindal, à l'effet de conserver sa pension, abjura le catholicisme dès que fut venu le règne de Guillaume, et parvint à capter la faveur de ce monarque de même que celle de ses successeurs. Il ne s'attaqua d'abord qu'au clergé, dont il voulait abolir les divers priviléges. Plus tard il leva complétement le masque, prit le christianisme lui-même à partie, et s'efforça de démontrer l'inutilité de la révélation divine. L'ouvrage qu'il composa sur ce sujet : *Christianity as old as the creation, or the gospel a republication of the religion of nature* (Londres, 1730), a souvent été réimprimé; mais l'évêque de Londres, le Dr Gibson, parvint à empêcher qu'on n'en fît paraître la seconde partie. Un livre publié en 1750 comme seconde partie de cet ouvrage est apocryphe. Les œuvres de Matthew Tindal sont encore aujourd'hui en grande estime parmi les déistes anglais. Tindal mourut à Oxford, en 1733, doyen de *All Souls College*.

TINGITANE. *Voyez* MAURITANIE, NUMIDIE et TANGER.

TINKAL. *Voyez* BORAX.

TINOS, l'une des Cyclades. *Voyez* TENOS.

TINTEMENT D'OREILLES. *Voy.* BOURDONNEMENT.

TINTO (*Rio*), fleuve de la province de Huelva (Espagne), dépendant de l'ancien royaume de Séville, prend sa source dans la partie la plus sauvage de la Sierra-Morena occidentale, traverse le *bassin d'Aracena*, contrée pittoresque et bien cultivée, qui tire son nom d'une jolie petite ville de 2,500 habitants qu'on y trouve, coule ensuite au sud, et vient se jeter dans une baie de l'océan Atlantique, à peu de distance du port autrefois célèbre de Moguer, dans les environs de Huelva. Dans la partie supérieure de la vallée se trouvent de célèbres mines de cuivre, appartenant à la couronne. Il doit ce nom de *Rio Tinto* à ses eaux jaunâtres et cuivreuses, qui jouissent de la propriété de teindre en jaune et de pétrifier tout ce qu'on y dépose. Aussi aucune espèce de poisson n'y peut-elle exister, et les plantes mêmes se dessèchent-elles sur ses rives.

Tinto ou *vino tinto* est le nom d'une espèce particulière

de vignes du midi de l'Espagne, mûrissant de bonne heure, et dont les raisins donnent un vin sucré, très-épais et d'un rouge foncé, qu'on emploie souvent pour donner de la couleur à d'autres sortes. On vante surtout le *tinto de Alicante*, le *tinto de Rota* des environs de Séville et le *tinto de las montanas* de la Catalogne.

TINTORET (Le), *Il Tintoretto*, peintre d'histoire, dont les véritables noms étaient *Giacomo* Robusti, né à Venise, en 1512, était le fils d'un teinturier, d'où le surnom sous lequel il est généralement connu. D'abord élève du Titien, il ne tarda pas à se brouiller avec lui, et déserta son atelier, pour ne suivre désormais d'autre guide que lui-même. D'ailleurs, loin de méconnaître le mérite du grand peintre dont il avait un instant pris les leçons, il se mit, au contraire, à l'étudier avec ardeur, joignant à cette étude celle des sculptures de Michel-Ange, dont il put se procurer des plâtres, ou encore l'étude des œuvres de l'antiquité. Quand il s'arrachait à son isolement, c'était pour se joindre, sans demander aucun salaire, à des peintres ouvriers dont il partageait tous les travaux. Son but était d'acquérir ainsi une grande liberté de main; et il s'estimait heureux lorsque des peintres célèbres, tels que le Schiavone, par exemple, dont il aimait beaucoup le coloris, voulaient bien l'accepter pour aide. Parvenu à la connaissance complète de son art, il fallait trouver l'occasion de l'employer; ce qui n'était pas chose facile, car à cette époque Venise possédait un grand nombre de peintres habiles, qui obstruaient toutes les avenues. Pour vaincre cet obstacle le Tintoret ne trouva rien de mieux que d'offrir d'abord ses services sous la seule restitution de ses dépenses matérielles. Doué d'une fécondité vraiment incroyable, et d'une rapidité d'exécution qui secondait à merveille la vivacité de son imagination, le Tintoret exécuta un nombre de tableaux dont la nomenclature seule, dégagée de toute appréciation, serait extrêmement longue. A cette époque, le sénat de Venise sentit la nécessité de faire remplacer dans le palais ducal toutes les anciennes peintures dont il était orné; notre peintre fut chargé d'exécuter une partie de ces nouvelles peintures. L'exécution rapide, *fougueuse* même, ainsi que les Italiens la qualifient, du Tintoret, présentait un écueil qu'il ne sut pas éviter; il finit par ne plus étudier suffisamment ses ouvrages, et dès lors il perdit l'estime des connaisseurs : il y a donc une grande différence entre les premières productions de ce peintre et celles de sa seconde époque. Au reste, de même que ce n'est qu'à Anvers que l'on peut bien juger Rubens, ce n'est qu'à Venise, où tous les monuments publics sont ornés de ses peintures, que l'on peut apprécier le talent du Tintoret. On y admire entre autres un *Jugement dernier*, une *Sainte Agnès*, un *Saint Roch*, une *Adoration du veau d'or*, un *Crucifiement*, et dans le palais des doges son célèbre *Paradis*, page colossale de 10 mètres de hauteur et de 24 mètres de longueur. Outre ses tableaux, le nombre de portraits qu'il a exécutés est vraiment incroyable. Nous signalerons plus particulièrement celui d'Henri III, qu'il peignit à son passage à Venise.

Tintoret mourut en 1594, âgé de quatre-vingt-deux ans; il avait eu deux enfants, *Marietta* et *Dominique*. Marietta, à qui son père avait fait étudier la peinture, et qui excellait également dans la musique, se consacra presque exclusivement au portrait, genre dans lequel elle eut un talent très-distingué. L'empereur Maximilien, le roi d'Espagne, l'archiduc Ferdinand, voulurent l'attirer près d'eux; mais son père, qui l'aimait éperdument, ne voulut jamais s'en séparer. Marietta mourut jeune, et le Tintoret fut, pendant le reste de sa vie, inconsolable de cette perte. Dominique, comme sa sœur, se livra surtout au portrait; il a cependant fait un assez grand nombre d'autres ouvrages; mais dans les deux genres il est resté inférieur à son père.

P.-A. Coupin.

TIPPERARY, comté de la province de Munster (Irlande), d'une superficie de 52 myriam. carrés, dont onze en marais et landes. C'est l'un des comtés les mieux cultivés de l'Irlande; mais l'élève du bétail a de tous temps constitué sa plus grande source de richesse. On y trouve quelques filatures, des fabriques de drap, de cotonnades et d'étoffes de laine, et des distilleries de *wisky*. Ses mines de cuivre, de plomb et de houille sont peu productives. Le commerce y est favorisé par le Shannon et par le Suir, qui se jette dans la baie de Waterford, ainsi que par le chemin de fer de Dublin à Limerick, qui traverse tout le comté. En 1841 la population était de 435,544 habitants; en 1851 elle n'était plus que de 325,829 : ce qui accuse une diminution de 25 p. 100. Le comté de Tipperary appartient presque tout entier au comte d'Ormond; il est divisé en 10 baronnies et 186 paroisses. Son chef-lieu, Cashel, sur la rive orientale du Suir, avec un embranchement sur le chemin de fer principal, est le siége d'un archevêché de l'Église anglicane. On y compte 7,000 habitants. Les autres localités importantes sont *Clonmel*, sur le Suir, avec 15,000 habitants; *Carrick-on-Suir*, avec 9,000 habitants, toutes deux centres d'un commerce fort actif, avec diverses manufactures; *Tipperary*, bourg de 7,000 habitants, et *Thurless*, autre bourg, dont la population est aussi forte.

TIPPOO-SAHEB. *Voyez* Tippou-Saïb.

TIPPOU-SAÏB ou TIPPOO-SAHEB, sultan de Mysore, l'un des fils de Hyder-Ali, né en 1751, succéda à son père, le 10 décembre 1782. Obéissant aux volontés paternelles, il avait juré aux Anglais une haine implacable. Il continua donc à leur faire la guerre jusqu'à ce que la paix conclue à Manglelore, le 11 mars 1784, y mit fin sans trop de désavantage pour lui. Mais ayant attaqué, en 1787, le radjah de Travancore, allié de l'Angleterre, les Anglais contractèrent avec les Mahrattes et le soubah de Dekkan une alliance offensive et défensive dirigée contre lui, et dès 1790 et 1791 ils s'étaient emparés de diverses places fortes du Mysore. En 1792 lord Cornwallis et Abercrombie pénétrèrent jusqu'à Seringapatam, et assiégèrent Tippou-Saïb dans sa capitale. Ce prince fut alors réduit à implorer la paix, qui fut conclue le 24 février 1792, à des conditions fort humiliantes pour lui. Il dut payer aux coalisés une indemnité de guerre de 33 millions de roupies et leur abandonner près de la moitié de ses États. Mais ces revers ne firent qu'exaspérer encore davantage sa haine. Il s'efforça d'exciter divers souverains de l'Inde contre ses irréconciliables ennemis, conclut en secret un traité d'alliance avec la France, et fit de formidables armements. Ces préparatifs ayant coïncidé avec l'invasion de l'Égypte par Bonaparte, parurent aux Anglais de nature à compromettre au plus haut degré la sécurité de leurs possessions dans l'Inde. En conséquence, Tippou-Saïb fut sommé d'avoir à cesser immédiatement ses armements et à renvoyer les officiers français entrés à son service. Sur son refus d'obéir, le gouvernement anglais lui déclara la guerre, le 22 février 1799. Deux armées envahirent en même temps le Mysore, l'une à l'est de Bombay, sous les ordres du général Stuart, et l'autre à l'ouest, sous les ordres du général Harris; et elles battirent, dans deux rencontres, les troupes du sultan, qui, de sa personne, dut alors se réfugier à Seringapatam. Mais cette ville fut prise d'assaut le 4 mai, par l'armée aux ordres de Harris. Le sultan périt sur les remparts, au milieu de la mêlée. Par politique, les Anglais partagèrent le royaume de Mysore avec leurs alliés, les Mahrattes et le soubah de Dekkan. Ils assignèrent pour séjour à la famille de Tippou-Saïb, composée de treize fils, d'un grand nombre de filles, de ses femmes et autres parents du sexe féminin, la forteresse de Vellore dans le Karnatik, avec une pension annuelle de 720,000 roupies.

Tippou-Saïb fut lui-même la cause de ses désastres. Il avait repoussé loin de lui ses anciens ministres et ses vieux officiers, ne s'entourant que de flatteurs. Il se fiait aussi beaucoup trop aux promesses des agents français. Mais à part ces illusions de la passion, on doit reconnaître qu'il avait un génie remarquable et comme la nature n'en produit que bien rarement. Il embrassait d'un coup d'œil les questions

administratives ou militaires les plus diverses, se montrant aussi bon administrateur que politique habile et rusé. La guerre et les combats étaient les sujets favoris de ses méditations. Sa précieuse bibliothèque et son tigre automate font aujourd'hui partie du musée de la Compagnie des Indes orientales, à Londres.

TIPULE, genre d'insectes diptères. Les tipules, de même que les cousins, ont le corps étroit et allongé, avec les pattes longues et grêles; mais elles ne sont nullement offensives. On en rencontre dans presque tous les pays; elles sont surtout communes dans les prés des régions tempérées, en France et en Allemagne.

TIR. La théorie du tir des armes à feu forme l'objet de la balistique. Cette science, aidée de l'expérimentation, permet de déterminer les meilleures conditions de tir d'une arme donnée.

Le projectile lancé par une arme quelconque est soumis à l'action de la pesanteur; d'où il résulte qu'au lieu de se mouvoir en ligne droite, il décrit une courbe nommée *trajectoire*. Cette courbe serait tout entière au-dessous de la *ligne de mire* si celle-ci était parallèle à l'axe du centre; mais le renfort de métal qui présente le tonnerre de la plupart des armes fait que la *ligne de mire naturelle* (c'est-à-dire celle qui passe par les points les plus élevés de la culasse et de la bouche du canon) coupe l'axe à une petite distance de la pièce, et un peu plus loin la trajectoire. Jusqu'au but en blanc, cette courbe est au-dessus de la ligne de mire. Ceci explique pourquoi on se sert de *hausses* mobiles pour viser les points plus rapprochés ou plus éloignés que le but en blanc. Des tables ont été calculées pour déterminer ces hausses suivant les différentes armes et les diverses distances auxquelles elles sont employées.

TIRABOSCHI (GIROLAMO), littérateur italien, né en 1731, à Bergame, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique. Après avoir rempli les fonctions de professeur dans divers petits colléges de Milan et de Novare, il fut nommé à la chaire de rhétorique du collége de la Brera, à Milan, et se fit alors un nom, aussi bien comme écrivain que comme professeur. Plus tard il devint bibliothécaire du duc François III de Modène. Il utilisa alors les nombreux matériaux qu'une telle place mettait à sa disposition pour écrire sa célèbre *Storia della Letteratura italiana* (13 vol., Modène, 1772-1782), ouvrage non moins remarquable sous le rapport de l'érudition que sous celui de l'exactitude, qui comprend l'histoire littéraire de l'Italie depuis l'origine de la civilisation dans la Péninsule jusqu'en 1700. On est étonné de la masse énorme de documents qu'il y a réunie, de même que de leur importante valeur. Tiraboschi mourut à Modène, en 1794.

TIRAGE AU SORT. *Voyez* SORT.

TIRAILLEUR, fantassin détaché d'une compagnie ou d'un peloton et qui fait usage de ses armes isolément; d'où résultent pour lui des mouvements plus libres, un meilleur maniement de son fusil, et ce qui lui permet de profiter des moindres accidents de terrain pour s'abriter; avantage que perd l'infanterie quand elle combat en masses régulières. Un autre avantage qu'on a avec les tirailleurs, c'est de pouvoir occuper une grande étendue de terrain avec un petit nombre d'hommes, ménager les masses, les réserver pour les coups décisifs sans les exposer d'abord à de grandes pertes, engager ou interrompre à volonté un combat, et profiter des accidents du terrain, tant pour l'attaque que pour la défense, sans mettre tout de suite en ligne des forces considérables. Les tirailleurs se placent de quatre à dix pas de distance, suivant les indications du moment, ou constituent par sections des groupes de feu, ou bien encor forment ce qu'on appelle des *tirailleurs en grandes bandes*. Leurs mouvements ont lieu d'après des signaux donnés par le clairon. Le feu une fois engagé, les tirailleurs doivent se soutenir mutuellement, de telle sorte que l'un ne décharge son arme que lorsque son voisin a fini de charger la sienne. Ils ont besoin d'être solidement soutenus, aussi bien au centre que sur les ailes. Comme ils ne sauraient résister au choc de la cavalerie, non plus qu'à l'attaque à la baïonnette des masses d'infanterie, ils doivent être exercés à former eux aussi, par de rapides mouvements de concentration, des groupes capables de se défendre à la baïonnette.

[Le tirailleur est un enfant de nos guerres de la révolution. Son nom était inconnu à nos ancêtres. Rarement ils avaient recours à son intervention, et ils l'appelaient *chasseur à pied*. Les grenadiers de Louis XIV, d'abord nommés *enfants perdus*, étaient en réalité des *tirailleurs* : tel était ensuite le rôle de l'infanterie légère, qui faisait partie des légions employées dans les guerres de Louis XV. La tactique de Frédéric II, sa manière de combattre, en manœuvrant continuellement sous un seul commandement, en n'abandonnant jamais le soldat à lui-même, n'étaient pas de nature à encourager la guerre de tirailleurs, puisque alors c'était à qui imiterait les Prussiens. Frédéric, cependant, avait des *carabiniers à pied*; mais après ses grandes campagnes il en réduisit le nombre, et renonça presqu'à l'emploi de la carabine. L'Autriche avait ses célèbres Tyroliens. Dans la guerre d'Amérique, c'étaient les compagnies de chasseurs des régiments d'infanterie française qui servaient comme tirailleurs. Quand la guerre éclata en 1792, quand la France se leva, chacun des combattants voulut être une troupe à lui seul. Le temps manquait pour discipliner une telle ardeur; le combat isolé devint de mode; les masses n'eurent plus qu'une destination, l'emploi de la baïonnette. Cette manière de guerroyer déconcerta le froid aplomb des Allemands; c'était merveilleux dans une armée insurrectionnelle, où chaque soldat se croyait capitaine, et où le rôle des chefs consistait presque à laisser faire. Sur ces entrefaites, l'enthousiasme qui avait gagné les Wallons, les Belges, les Liégeois, prépara la levée des bataillons nombreux qu'ils allaient fournir; ceux-là prirent le nom de *tirailleurs*. Il y eut eu 1793 jusqu'à trente corps connus sous cette dénomination : ces soldats de Hollande et des Pays-Bas étaient la plupart armés de carabines. En même temps se formaient en France des nuées de compagnies de volontaires, appelées *chasseurs*, *francs tireurs*, *bons tireurs*, qui se modelèrent sur nos légions belges et hollandaises, et en mirent à la mode le costume et l'armement. Le refroidissement de l'enthousiasme, l'expérience de la guerre, forcèrent les généraux à en revenir à la guerre de manœuvres. Le mot *tirailleur* continua à être pratiqué, mais cessa d'être une désignation de troupe. En 1811 il fut créé des *régiments de tirailleurs*, qui, progressivement, s'élevèrent jusqu'à vingt, et appartinrent à l'arme des grenadiers à pied, comme les régiments de flanqueurs dépendirent de l'arme des chasseurs à pied. Le licenciement de l'armée de la Loire enveloppa tous ces cadres dans une destruction commune. Depuis que le rétablissement de la paix a permis aux divers gouvernements de se livrer à une révision des règles de tactique et à un examen des usages dont l'expérience avait démontré l'utilité ou l'imperfection, le mot *tirailleur*, qui n'avait été jusque là qu'un terme de nomenclature, de description, d'usage, est devenu techniquement légal. Quantité d'écrits ont embrassé des questions à peine effleurées jusque là. Les puissances étrangères ont reconnu des *tirailleurs à cheval* : en France le ministère de la guerre a chargé pendant la Restauration des commissions d'officiers généraux de poser des bases d'une tactique de tirailleurs. L'ordonnance du 4 mars 1831 a la première posé des règles à cet égard. Gal BARDIN.]

TIRANNAS, sorte d'airs populaires espagnols du genre des *boleros* et des *seguidillas*.

TIRASSE, espèce de filet. *Voyez* CAILLE.

TIRE (Blason), synonyme de rangée.

TIRE-LARIGOT (Boire à). *Voyez* BOIRE.

TIRÉSIAS, fils d'Évère et de la nymphe Chariclo, issu de la race du Spartiate Udœus, était un célèbre devin thébain, mais fut frappé de cécité dès sa jeunesse. Ce malheur lui fut infligé en punition de ce qu'il avait commu-

niqué aux hommes des choses que les dieux voulaient qu'ils ignorassent toujours, ou bien, dit-on encore, parce qu'il lui arriva un jour d'entrevoir Minerve toute nue. Sa mère supplia la déesse de lui rendre la vue; mais comme cela était impossible à Minerve, elle le doua du don de comprendre le langage des oiseaux, et lui fit en outre présent d'un bâton à l'aide duquel il pouvait marcher tout comme un homme ayant l'usage de ses yeux. Lors de l'expédition des Épigones contre Thèbes, il fut emmené par eux comme prisonnier, mais il mourut en route, près de la fontaine de Tilphuse.

TIREUR DE CARTES. *Voyez* CARTOMANCIE.

TIREUR D'OR ET D'ARGENT, ouvrier qui *tire* l'or et l'argent, qui fait passer de force ces métaux à travers les *pertuis* ou trous ronds et polis de plusieurs espèces de filières qui vont toujours en diminuant de grosseur, et qui les réduit par ce moyen en filets très-longs et très-déliés que l'on nomme *fil d'or* ou *d'argent* ou encore *or*, *argent tiré*. Cette industrie se confond ordinairement avec celle du batteur d'or (*voyez* TRÉFILERIE).

TIRLEMONT, en flamand *Thienen*, ville de la province de Brabant (Belgique), sur la grande Geete, station du chemin de fer de Liége à Louvain, dans une fertile contrée, a six couvents d'hommes et huit couvents de femmes, une fabrique de machines à vapeur, une maison d'aliénés et 11,000 habitants, qui fabriquent de la bure en grand renom, des articles de sellerie, des étoffes de laine, et font un grand commerce en grains et laine. On y remarque surtout l'église Saint-Germain, monument qui remonte aux premiers temps de l'architecture chrétienne, vraisemblablement au neuvième siècle, avec un beau tableau d'autel par Waffers. Tirlemont, dans la guerre de la succession d'Espagne, fut pris, en 1705, par Marlborough; et dans la guerre de la révolution les Français, commandés par Dumouriez, y battirent les Autrichiens, le 16 mars 1793; mais deux jours après ceux-ci prenaient leur revanche, à l'affaire de Neerwinde.

TIROIR (Ordre en). *Voyez* DÉPLOIEMENT EN COLONNE.

TIROIR (Pièces à) ou *pièces à travestissements*. Sous cette dénomination, passablement élastique, on désigne de petites compositions dramatiques, tenant tout autant de la farce que de la comédie, composées d'une succession de scènes épisodiques qui toutes ont pour but d'agir d'une certaine manière sur un personnage toujours en scène et autour duquel se déroule l'action de plusieurs personnages sous divers travestissements. La mystification est le fond ordinaire de ces sortes d'ouvrages, pour lesquels le piquant et la gaieté sont des conditions essentielles de succès (*voyez* COMÉDIE).

[Molière, qui est le précepteur universel, a composé aussi de ces *pièces à tiroir*, comme on les appelle, par exemple *La Critique de L'École des Femmes*, la perfection du genre. Il n'y a pas là l'ombre d'incidents ni d'action : ce sont des personnages qui vont et viennent, et, se trouvant réunis, se mettent à causer entre eux de cette fameuse *École des Femmes* qui met en rumeur la ville et la cour. Les uns la défendent, les autres l'attaquent; c'est une conversation et une dispute : comme il n'y a réellement pas de sujet, il ne peut y avoir ni péripétie, ni dénouement, si ce n'est d'aller se mettre à table et de souper, comme le dit plaisamment et ingénieusement Dorante. Mais quelle vérité et quel relief dans les caractères! Quelle abondance de traits exquis dans les ridicules, d'admirable logique dans le raisonnement, de verve et de solidité dans le style! Comme la précieuse Climène se distingue bien de la railleuse et spirituelle Élise; Dorante, l'homme de bon sens et de savoir, du sot et de l'ignorant marquis; l'envieux Lysidas, de la douce et bienveillante Uranie! C'est là le grand art : faire voir des hommes et mettre en saillie les idées et les caractères. Mais à quel poëte comique Dieu a-t-il accordé ce don de saisir la vérité humaine sur nature, et de la faire agir et parler dans la fiction? Combien sont-ils qu'on pourrait nommer après l'auteur du *Misanthrope?* Comme modèle du genre épisodique, Molière a encore *Les Fâcheux*, une autre peinture d'originaux superlatifs, que l'illustre philosophe complète par ce trait charmant de sa dédicace à Louis XIV : « Sire, j'ajoute une scène à la comédie; et c'est une espèce de fâcheux assez insupportable qu'un homme qui dédie un livre. Votre Majesté en sait des nouvelles plus que personne de son royaume, et ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle se voit en butte à la furie des épîtres dédicatoires. » Hippolyte ROLLE.]

TIROL. *Voyez* TYROL.

TIRON, affranchi de Cicéron, qu'en raison de son instruction et de son esprit le grand orateur traitait tout à fait en ami et qu'il consultait souvent sur ses ouvrages. Ce Tiron était le sténographe chargé de recueillir ses improvisations. Il survécut à son patron, et publia une édition nouvelle de ses discours, ainsi qu'une collection de ses discours. Le procédé tachygraphique qu'il avait perfectionné reçut le nom de notes tironiennes, *notæ tironianæ*.

TIRONIENNES (Notes). *Voyez* NOTES.

TIRSO DE MOLINA, pseudonyme sous lequel a écrit Gabriel Tellez.

TISANE (du grec πτισσάνη, orge mondé ou pilé). Ce nom désigne une liste nombreuse de boissons médicamenteuses, dont l'eau est le véhicule. La plus ancienne formule de ces préparations nous vient des Grecs : c'est une décoction d'orge écrasé et fermenté, une sorte de petite bière. De là le mot *tisane* ou *ptisane*, synonyme en grec d'orge pilé. Cette formule antique est abandonnée depuis longtemps, mais à tort, parce qu'elle plaît plus au goût que la plupart des tisanes usitées maintenant : elle désaltère et nourrit tout à la fois. L'infusion et la décoction sont les moyens employés pour préparer les tisanes. Ces boissons diffèrent beaucoup entre elles sous le rapport des substances soumises à l'action de l'eau chaude. Les unes sont appelées *tisanes tempérantes et humectantes :* de ce genre sont la décoction de racine de chiendent, de réglisse, et celle de graine de lin. Les infusions de fleurs de guimauve, de mauve, de bouillon blanc, sont convenables dans les rhumes. Des fleurs de tussilage communiquent à ces boissons une saveur agréable, et on les édulcore aisément avec le sirop de gomme arabique. On ajoute communément à ces fleurs, dites *pectorales*, des fleurs de violettes; il ne peut en résulter un grand inconvénient. Les fleurs de tilleul, de sureau et de bourrache servent à composer les tisanes *sudorifiques*. On prépare des tisanes dites *dépuratives*, *antiscorbutiques*, avec diverses plantes, des crucifères, en majeure partie. On préparait autrefois beaucoup de tisanes *purgatives*, mais on en fait aujourd'hui fort peu d'usage. Dr CHARBONNIER.

TISIO (BENVENUTO). *Voyez* GAROFALO.

TISIPHONE, l'une des Furies.

TISSAGE, action de faire de la toile ou d'autres étoffes, en croisant ou entrelaçant les fils dont elles doivent être composées. On tisse de la toile, du drap, du lin, de la laine, du coton, de la soie.

TISSAPHERNE, général du roi de Perse *Artaxerxès Mnémon* et sous-gouverneur de l'Ionie, remporta, l'an 404 av. J.-C., sur *Cyrus*, frère puîné de son maître, la mémorable victoire de Cunaxa. Artaxerxès, reconnaissant, non-seulement lui donna sa fille en mariage, mais encore lui confia l'autorité absolue qu'avait eue son frère. Plus tard, ayant voulu châtier les Ioniens, en raison de l'appui qu'ils avaient prêté à Cyrus, ceux-ci furent secourus par les Lacédémoniens. Leur roi Agésilas défit complétement en Lydie Tissapherne, qui fut alors dépouillé de ses dignités, et qui périt assassiné en Phrygie, par ordre de Parysatis, mère d'Artaxerxès et de Cyrus.

TISSERAND, terme générique par lequel on désigne les divers ouvriers des industries dont la navette constitue l'outil ou l'instrument principal, que la matière première soit la laine, le fil ou le coton.

TISSOT (PIERRE-FRANÇOIS), professeur de poésie latine au Collège de France, membre de l'Académie Française, l'un des collaborateurs les plus actifs du *Dictionnaire de la Conversation*, mort à Paris, le 7 avril 1854, à l'âge de quatre-vingt-six ans, était né à Versailles, le 10 mai 1768, c'est-à-dire dans un temps qui semble séparé de nous par des abîmes, sous le ministère de M. de Choiseul. Sa jeunesse dut les fortes études qui firent plus tard tout l'intérêt de sa vie aux vingt dernières années de la monarchie française, les plus belles de notre histoire. Alors éclate la révolution française. Elle éclate presque aussitôt furieuse et insensée. Façonné à l'école des témérités et des incertitudes du dix-huitième siècle, le jeune étudiant se jette dans l'ère nouvelle avec l'ardeur de ses vingt ans. Il y avait en lui naturellement, dans les matières où le goût n'était pas intéressé, quelque chose d'excessif dans l'expression et pour ainsi dire de déclamatoire dans les sentiments, qui tenait à l'époque, et que devait aisément séduire cette sorte de déclamation universelle, composée des programmes de liberté, de philanthropie, d'égalité indéfinie qui étaient partout. Tissot ne voulait rien moins que le *Contrat social* dans toute sa vérité. Des utopies de sa pensée il passa tout à coup au spectacle des massacres de Versailles, des holocaustes de la place Louis XV et de la barrière du Trône, des suicides grandioses et sauvages de son beau-frère Goujon et des autres accusés de prairial. Puis la tourmente s'apaise autour de lui; elle s'apaise dans l'inévitable dénoûment de l'anarchie : le pouvoir absolu. Le gouvernement du 18 brumaire se saisit de cette âme troublée, de cette imagination surprise et désorientée. Il recueille le beau-frère du montagnard intrépide dans je ne sais laquelle de ses plus obscures administrations. Là se réveillent en lui, pour ne plus s'endormir que dans le tombeau, l'amour vrai des lettres et un vif sentiment de poésie, qui avaient sommeillé jusque alors, étouffés dans la mêlée des factions et des catastrophes de la terreur. Par un contraste étrange, c'est avec le Cygne de Mantoue que le poëte nouveau va se mesurer. C'est aux *Églogues* de Virgile qu'il demande l'emploi de ses forces oisives, le repos de ses mécomptes, la détente de ses passions. La traduction des *Bucoliques*, dans tous les temps, aurait frappé comme un double modèle de l'art des vers et de l'art de la traduction. Elle restera le principal monument de Tissot. Elle est l'un des produits les plus estimables de cette école savante et disciplinée qu'on appelle la *littérature de l'empire;* école mémorable et méritoire plus qu'on ne l'a dit, car elle était innocente de ses entraves; et bien qu'on ne lui compte pas les deux plus beaux génies du temps, précisément parce qu'ils luttèrent pour rester eux-mêmes, elle compte en foule les travaux durables; elle eut l'honneur de restituer aux Français l'habitude des choses de l'esprit, de rétablir les saines doctrines littéraires, quelquefois même les vraies doctrines morales.

Disons-le à l'honneur des lettres : le plus sincère appréciateur du traducteur des *Églogues*, ce fut le traducteur glorieux des *Géorgiques*. L'abbé Delille s'éprit d'admiration et de tendresse envers son hardi rival. Il le voulut pour suppléant, pour successeur bientôt, dans sa chaire de poésie latine au Collége de France. Tant de noblesse dans les actions allait bien à celui qui en avait tant montré dans les sentiments, quand il lançait à la terreur étonnée cette magnifique protestation :

Tremblez, tyrans, vous êtes immortels !

Ajoutons avec bonheur que Tissot comprit la vertu de cette adoption, et la justifia autant qu'il était en lui. Sa reconnaissance eut dans ses écrits la vivacité d'un culte, et le cours entier de sa longue vie l'a trouvé fidèle à cette religion de sa jeunesse. Toujours il déclara que le titre de successeur de Delille était à ses yeux le premier de tous.

Le cours de poésie latine a été l'œuvre principale de la carrière de Tissot. Sa parole y captiva quarante-cinq ans entiers un nombreux auditoire. Le bon et vaste travail des *Études comparées sur Virgile* perpétua en quelque sorte et fera durer son enseignement, tant que les classes éclairées, pour leur bien et pour leur gloire, aimeront à puiser, sous les auspices du savoir et du goût, aux sources vives de l'antiquité. Le recueil des *Leçons et Modèles de Littérature française*, qui parut plus tard, complète bien cet ordre de travaux; ils sont le vrai fondement de la légitime renommée de l'auteur.

Une foule de publications s'ajoutèrent, sans repos, à ces œuvres essentielles. Durant la première période de la monarchie constitutionnelle, Tissot fit partie de ces actives associations de *La Minerve* et du *Constitutionnel*, qui exercèrent sur les esprits une influence décisive, par l'union des lettres, dans ce qu'elles avaient de plus populaire, de plus ingénieux, quelquefois même de plus délicat, avec la politique. Le talent alors s'employait surtout à recueillir, à mettre en lumière, à célébrer, sous toutes les formes, les souvenirs de la révolution, moins les crimes, et de l'empire, moins les revers, dans l'intérêt, pensait-on, de la liberté!

Une justice est due à Tissot : le gouvernement de 1830 constitué ne le compta point parmi ses obstacles. Il ne fut pas de ceux qui compromirent les conquêtes accomplies, en ne s'y arrêtant pas. Il marqua cette disposition, fruit d'une expérience si longue, dans tous les produits de sa plume, et je puis dire de ses veilles. Il écrivait plus que jamais; il a écrit jusqu'à son dernier jour. La popularité de son nom, grande longtemps, avait contribué, avec le mérite réel de ses ouvrages, à lui ouvrir en 1833 les portes de l'Académie; elle contribuait plus encore à faire réclamer de lui de toutes parts des notices, des préfaces, des articles de revues ou de journaux, dans lesquels se dépensait sa réelle valeur. Une *Histoire de la Révolution française* prit place à travers cette foule de publications, trop incomplètes et trop rapides. Dans toutes, on peut remarquer un esprit sur lequel la leçon des événements n'avait pas passé en vain. C'est quelque chose, dans un temps où le gouvernement le plus libre qui fut jamais devait s'écrouler sous les agressions et au nom de la liberté.

N.-A. DE SALVANDY, de l'Académie Française.

TISSU CAVERNEUX ou **SPONGIEUX**. *Voyez* ÉRECTILE.

TISSU DIPLOÏQUE. *Voyez* DIPLOÉ.

TISSUS. On comprend sous cette dénomination, nous dit l'Académie, certains petits ouvrages tissus au métier, et par extension des *étoffes tissues*. L'industrie des tissus est une des branches les plus importantes de l'industrie française; elle comprend la fabrication des tissus de coton, de laine et de soie. Les principaux *tissus de coton* sont les *calicots*, les *madapolams*, les *percales*, les *croisés*, les *coutils* et *satins* pour pantalons et literies, les *mousselines* de toutes espèces, les *jaconas*, les *batistes* d'Écosse, les *brillantés*, les *cravates* et *mouchoirs de poche*, le *linge de table*, les *piqués*, les *bazins*, les *gazes* de toutes espèces, les *organdis*, les *nansouks*, les étoffes dites *rouenneries*, les *percalines* pour doublures, les *cretonnes de coton*, etc. Les *tissus de laine* comprennent les *draps*, les *mérinos*, les *thibétaines*, les *napolitaines*, les *châles*, etc. Les *tissus de soie* portent le nom générique de *soieries*.

Tissu se dit figurément d'un ouvrage d'esprit, et quelquefois du discours ordinaire; et il signifie alors *ordre*, *suite*, *enchaînement* : Le *tissu* de ce style est plein, serré; Ce plaidoyer n'est qu'un *tissu* de mensonges. Ce mot s'applique à peu près dans le même sens aux actions de la vie humaine : Sa vie fut un *tissu* de grandes et belles actions.

TISSUS (*Anatomie* et *Physiologie*). Par analogie, le mot *tissu* est employé en anatomie pour désigner des substances de natures diverses qui forment les différents organes de l'homme et des animaux, d'un entrelacement de fibres, d'une certaine liaison ou combinaison des parties élémentaires.

Le corps des animaux est composé de *solides* et de *liquides*. Les solides constituent ce qu'on appelle les *tissus or-*

ganiques. On en distingue cinq principaux : 1° le *tissu cellulaire;* 2° le *tissu musculaire;* 3° le *tissu fibreux*, qui diffère du tissu musculaire par ses caractères chimiques et physiques, et surtout en ce qu'il n'est pas contractile (*voyez* CONTRACTILITÉ) : il forme les *tendons*, les *aponévroses* et les *ligaments;* 4° le *tissu osseux* (*voyez* OS), de consistance pierreuse, formé de gélatine et de phosphate de chaux, présentant quelquefois une disposition celluleuse, et quelquefois aussi compacte que l'ivoire; 5° le *tissu nerveux* (*voyez* NERFS), siége de la faculté de sentir, substance molle et ordinairement blanchâtre, qui constitue l'encéphale et les nerfs. Quelque variés que semblent ces tissus, leur analogie est si grande que lorsqu'on les examine au microscope, ils paraissent les uns et les autres formés de petits globules réunis en chapelet et ne différant que par leur disposition.

TISSUS CUTANÉS. *Voyez* CUTANÉ.

TISSUS ÉLÉMENTAIRES. *Voyez* ÉLÉMENT.

TISSUS ÉLASTIQUES. *Voyez* ÉLASTIQUES (Tissus, Corps).

TISSUS IMPERMÉABLES. On appelle ainsi les différentes étoffes que l'eau ne peut traverser ni dissoudre, quand on a la précaution de les imprégner de certaines substances propres à produire de tels effets, et qui dans le commerce sont vulgairement appelées *toiles cirées* ou *taffetas gommés*, encore bien qu'il n'entre dans leur fabrication ni cire ni gomme. Les *toiles cirées*, suivant leur degré de finesse et les matières premières qui entrent dans leur préparation, servent à faire des emballages ou des couvertures de hangars, etc., soit encore des tapis. Les *taffetas gommés* servent à faire des manteaux, des blouses, des tabliers, des serre-tête pour baigneurs, des chaussons, des couvertures pour siéges de voiture, lustres, instruments de musique, etc. Les qualités les plus fines sont employées pour écrans et pour stores transparents, remplaçant avec avantage les rideaux, et dont l'usage est beaucoup plus général à l'étranger que chez nous, où on ne les emploie guère encore que pour les magasins et les boutiques. Les *taffetas gommés* sont employés aussi avec avantage par la médecine dans tous les cas où il s'agit de surexciter la chaleur intérieure du corps et d'empêcher qu'elle ne se déperde. On enveloppe la partie malade de flanelle qu'on recouvre de taffetas gommé.

L'huile de lin rendue siccative par l'oxyde de plomb, le *caoutchouc* dissous dans l'huile de lin ou dans l'huile essentielle de charbon de terre, la gélatine dissoute d'abord à chaud, puis rendue insoluble par une infusion de tan ou de noix de galle, l'eau de savon décomposée par l'alun, les goudrons végétaux et minéraux, entrent dans des proportions plus ou moins fortes dans la fabrication des divers tissus imperméables, suivant les usages auxquels on les destine et qui varient à l'infini.

Les tissus imperméables en caoutchouc, dont l'usage est devenu si général dans ces dernières années, sont une importation anglaise. On les fabrique avec une pâte de caoutchouc dissous dans de l'huile essentielle de charbon de terre qu'on étend entre deux étoffes auxquelles, par l'action des cylindres, on fait ensuite contracter une adhérence parfaite.

TISSUS MÉTALLIQUES. *Voyez* TOILES MÉTALLIQUES.

TITANE ou **MÉNAKANITE**, substance métallique découverte dès 1781 par l'Anglais Gregor, dans les mines de Menachan (Cornouailles), mais qui ne fut soumise à une analyse exacte qu'en 1801, par Wollaston. Elle est de forme cristalline brillante, d'un rouge cuivré, très-dure, rayant même l'agate, extrêmement peu fusible et indissoluble dans tous les acides, à l'exception d'un mélange d'acide phtorhydrique et d'acide azotique.

TITANS. C'est de ce nom que les mythes grecs appellent les fils d'Uranus (le ciel) et de Ghé (la terre). Après ces deux divinités, matières écloses du Chaos, lesquelles enserrent toute la création, les Titans, nés de leur amoureuse et récente alliance, personnifient et les éléments et les phénomènes physiques dont ils sont devenus le merveilleux théâtre. En effet, dans le nombre de ces Titans sont *Hypérion* (le soleil), l'*Océan*, *Chronos* (le temps), *Rhéa* (la nature vivifiée), *Phébé* (la lune), *Téthys* (la mer calme), *Brontès*, *Stéropès*, *Argès*, trois Cyclopes, forgerons des foudres célestes; *Briarée*, un des trois Hécatonchires ou Centimanes, images des grandes montagnes volcaniques à plusieurs chaînes. Puis du sang d'Uranus, mutilé par Saturne (le temps), son propre fils, naquirent les *Géants*, et avec eux Aphrodite, l'amour physique, que les Latins nommèrent Vénus. Après la nullité virile d'Uranus, son premier époux, la Terre s'unit à Pontos, l'universel amas d'eau salée nommée *mer*. Des descendants de Ghé et d'Uranus vinrent au jour *Vesta* (le feu), *Cérès* (la vertu nourricière de l'humus), *Junon* (l'air), *Hadès* ou *Pluton* (les ténèbres internes du globe), *Neptune* (la mer soumise à des lois), *Jupiter* (le régulateur de l'univers); puis les trois mille Océanides, toutes anses, rades et golfes de l'Océan, leur père. Enfin, de la descendance de Ghé et de Pontos sortirent, entre autres rejetons, la charmante *Iris*, à l'écharpe aux sept couleurs, arc admirable des cieux, et l'aboyante *Scylla*, horrible écueil.

Saturne reçut de sa mère une faux d'acier, avec laquelle il mutila Uranus sur le sein même de sa perfide épouse, la Terre; puis il s'empara du royaume de l'univers. Transporté de rage, Uranus enveloppa tous ses enfants dans sa vengeance : il les précipita dans le ténébreux Tartare. Ces dieux géants brisent leurs chaînes, font la guerre à Saturne; et ils allaient le détrôner, lorsque Jupiter, son fils, les foudroie avec la nouvelle arme des Cyclopes, Titans eux-mêmes, mais dans son parti, et les plonge à jamais dans la nuit ténébreuse, d'où ils n'étaient un moment sortis que pour épouvanter la Terre, leur propre mère.

DENNE-BARON.

TITE, disciple de saint Paul, païen de naissance, était originaire suivant les uns de Corinthe, et suivant les autres d'Antioche. Instruit par saint Paul, il l'accompagna à Jérusalem, puis fut envoyé par lui en Macédoine. De retour à Corinthe, il y prit une part active à la fondation de la commune chrétienne. Il alla aussi porter la parole de l'Évangile en Crète et en Dalmatie. La tradition de l'Église fait de lui le premier évêque de Crète.

TITE-LIVE (TITUS LIVIUS), vécut sous l'empire d'Auguste. On ignore les particularités de sa vie; on sait seulement qu'il naquit à Padoue, d'une famille qui avait donné des consuls à la république. Il passa la plus grande partie de sa vie dans le silence de la retraite et des douceurs de la philosophie. Quelques dialogues qu'il avait composés sur des questions de morale, et qu'il dédia à Auguste, le firent connaître à Rome et à la cour, où il fut appelé par l'empereur. Ce fut là qu'il entreprit l'histoire du peuple romain, encouragé par le maître de l'empire, qui admirait son génie, et qui ne manqua aucune occasion de lui témoigner sa faveur, quoique le courageux historien eût conservé l'indépendance de ses opinions, qu'il ne dissimulât pas sa prédilection pour les restes du parti de Pompée, et qu'il osât même vanter la résolution des meurtriers de César. Après la mort d'Auguste, Tite-Live retourna à Padoue, où il fut reçu avec honneur par ses concitoyens. Il continua à vivre dans une retraite modeste; et après avoir mis fin à des travaux qui avaient absorbé toutes ses pensées, il mourut, l'an de Rome 771, la quatrième année du règne de Tibère, la même année et selon quelques auteurs le même jour que le poëte Ovide.

Le sujet de Tite-Live, c'est l'histoire entière de la république romaine. Admirable sujet! suite de drames liés les uns aux autres! spectacle unique dans les fastes du monde! Au début une sorte de miracle; de la gloire et des crimes, des victoires et des meurtres, un génie de domination qui se révèle même à de chétifs commencements; puis ce génie grandit; il passe par des formes diverses, par la royauté d'abord, ensuite par la démocratie, enfin par le sénat; et

là il se développe et s'étend sur toute la terre. Les vertus, les vices, les combats, les rivalités, les guerres d'anarchie, les guerres de vengeance, les conquêtes, tout est marqué d'un caractère singulier, qui ressemble à une sorte de prédestination mystérieuse. Mais, à ne la voir que sous son aspect littéraire ou poétique, on comprend que pour raconter une histoire si merveilleuse il fallait un génie d'écrivain qui en égalât la grandeur. Tite-Live a été cet écrivain. Doué d'une imagination vive et brillante, d'un esprit fécond, d'un talent de raconter admirable, il possède aussi ce calme de sagesse, ces vertus paisibles, cette douce philosophie, cette probité sévère, qui mettent l'historien au-dessus des passions humaines. Quelque chose de religieux respire sous sa plume, et à l'expansion naïve de ses pensées on découvre d'avance la profonde véracité de son témoignage. On a foi dans l'impartialité de ses histoires avant de se livrer à l'émotion de ses drames. Quelques critiques lui ont autrefois reproché un esprit faible et superstitieux; c'est, disent-ils, qu'il admet dans ses récits des fables absurdes et des prodiges ridicules. Tite-Live a répondu d'avance dans l'exorde de son ouvrage. Il ne raconte ces fables et ces prodiges que comme des traditions perpétuées chez un peuple qui aimait à entourer son origine d'une obscurité merveilleuse. Un autre reproche fait à Tite-Live, c'est de faire trop parler ses héros; mais s'il est constant que les formes républicaines appelaient à chaque instant les citoyens à la tribune dans le forum, au sénat ou dans les camps, au moins l'historien n'est pas tombé dans un défaut de vraisemblance. Peut-être leur a-t-il prêté la pompe de son style et l'éclat de son éloquence; mais est-ce un malheur? Considérées en elles-mêmes, ces harangues sont de petits chefs-d'œuvre; toutes les lois de l'art y sont observées. Puis elles se lient admirablement à la narration pour l'éclairer. Jamais Tite-Live ne fait un discours pour étaler son éloquence. Lorsqu'un héros parle, c'est que la suite de l'action l'oblige à parler, et ce qu'il dit n'est jamais autre chose que cette action même continuée; en sorte que cette variété si pittoresque dans le récit lui donne à la fois plus de mouvement et plus de clarté.

Le style de Tite-Live est pur, simple, élégant. Sa qualité propre semble être l'abondance, mais une abondance sans profusion; tout dans ses histoires est sacrifié à la clarté et à l'ordre. Les événements, liés entre eux par un art admirable, sont racontés avec des détails dont le choix excite un vif intérêt, et cet intérêt s'accroît par la vivacité de l'expression, par la variété des pensées et des tours et par l'harmonie soutenue de la phrase. Je lis dans Quintilien un mot d'Asinius Pollion, qui reprochait à Tite-Live, malgré son admirable éloquence, d'avoir conservé dans son style *je ne sais quoi qui sentait le terroir de Padoue*, et Quintilien remarque à ce propos que l'écrivain doit être soigneux de n'employer que des tours de phrase, des mots même qui sentent *le nourrisson de Rome*. Ces différences, aperçues par des critiques délicats, dans les temps où la langue était encore vivante, ne peuvent pas même être entrevues aujourd'hui; car elles tiennent quelquefois à un seul mot, à une tournure imperceptiblement modifiée, à une locution, régulière peut-être, mais propre à la naïveté de la province et distincte des raffinements de la ville.

Combien nous devons déplorer le malheur des temps, qui a privé la postérité d'une grande partie de cette magnifique histoire qui embrassait tant de hauts faits, tant de révolutions, tant de guerres civiles ou étrangères, et qui s'arrête précisément à l'époque la plus féconde et la plus turbulente de la république. Toutefois, l'ouvrage de Tite-Live, tel qu'il nous est parvenu, est encore cité comme le plus beau modèle de composition historique. En 1820 un cri partit de Rome, annonçant que M. Niebuhr, docte écrivain de l'Allemagne, avait découvert, dans les poudres de la bibliothèque du Vatican, des fragments qui peut-être donnaient l'espérance de voir compléter cette grande histoire mutilée de la vieille république. La découverte se borna par malheur à quelques pages du XCI^e^ livre. Elles furent publiées avec d'autres fragments de Cicéron et de Sénèque, également retrouvés, et le public gagna de plus quelques notices du savant allemand, dignes de prendre place par leur élégance entre ces fragments d'antiquité pure et classique. Mais l'admiration de la postérité semble devoir rester circonscrite aux *Décades*, telles qu'elles ont échappé à la barbarie.

LAURENTIE.

TITHYMALE. *Voyez* EUPHORBE.

TITI, nom d'une espèce de singe. *Voyez* SAGOUIN.

TITICACA (Lac de), ou *Laguna de Chucinto*, le plus élevé des grands lacs, situé dans la partie nord-ouest du haut Pérou, entouré par les colossales Cordillères occidentales et orientales, à 4,039 mètres au-dessus du niveau de la mer, couvre un espace d'environ 168 myriamètres carrés, s'étendant du nord-ouest au sud-ouest, et dont la moitié dépend du Pérou et l'autre de la Bolivie. Sa profondeur est en certains endroits de 224 mètres; et il est probable qu'elle est encore plus considérable au centre. Il renferme un grand nombre d'îles, dont la plus remarquable est celle qui porte le nom de *Titicaca* et appartient à la Bolivie. Il est aujourd'hui parcouru par un grand nombre de bateaux à vapeur. Quoique situées à une élévation égale à celle où les Alpes sont couvertes de neiges éternelles, les rives du lac de Titicaca sont parfaitement cultivées et couvertes de villes, de villages et d'habitations. On y trouve aussi de nombreuses ruines de monuments péruviens et de tombeaux provenant d'un peuple qui a dû être de beaucoup antérieur à l'époque de Mango-Capac. Consultez Pentland, *The Laguna de Titicaca and the Valleys of Yucay, Collao and Dasaguedera in Peru and Bolivia* (Londres, 1848).

TITIEN VERCELLI, l'un des plus grands peintres qu'ait produits l'Italie, naquit à Capo del Cadore, dans le Frioul, en 1477. Il eut d'abord pour maître Giovanni Bellini, qu'on regarde comme le fondateur de l'école vénitienne, et qui le premier dans sa patrie peignit à l'huile, secret qu'il avait dérobé en 1430 à Antoine de Messine, lequel le tenait de Jean Van Eyck. Titien passa ensuite à l'école de Giorgione, où il perfectionna son coloris, au point que son nouveau maître, jaloux de son talent, le congédia. Il se fit d'abord connaître dans le portrait, genre où il excellait. Sa réputation s'étant prodigieusement accrue, tous les souverains de l'Europe voulurent avoir leurs traits reproduits par lui. Il ne borna pas ses travaux aux portraits, il peignit le genre historique d'une manière plus remarquable encore. Son génie est toujours grand et noble; ses compositions vives, animées, soumises aux formes de la nature; ses attitudes simples, peut-être trop calquées sur les usages vénitiens; ses airs de tête pleins de charme, de grâce et d'expression. Comme coloriste, il occupe le premier rang. Sa touche est vigoureuse, fine, séduisante. Jamais peintre n'a produit des carnations aussi belles et aussi fraîches; il avait une manière de passer et de fondre ses couleurs l'une dans l'autre au point de leur donner l'apparence de la peau; jamais on ne s'aperçoit du travail de la main; j'en citerai pour exemple sa *Danaé*, sa *Vénus couchée*, et un fragment qui représente une de ses maîtresses, chef-d'œuvre dans l'art du clair-obscur et dans l'entente parfaite des demi-tons. Rubens est un grand coloriste sans doute, mais ses tons posés les uns à côté des autres laissent pénétrer la combinaison d'un système : les tons gris accompagnent toujours les ombres transparentes; la lumière colorante se place ensuite; puis les rouges couvrent les clairs. Chez le Titien, au contraire, point de ton apparent, les carnations sont si bien fondues, qu'elles s'offrent aussi difficiles à imiter que le modèle vivant lui-même. Si, enfin, à toutes les beautés de ses tableaux d'histoire vous ajoutez la vérité et l'expression du geste, l'élégance et la richesse des draperies, vous aurez une idée des grands ouvrages qu'il peignit à Venise pour sa patrie, et des tableaux de chevalet qu'il fit pour les souverains de l'Europe, qui les recherchaient avidement. Deux de ses plus magnifiques peintures sont le *Martyre de*

saint Pierre, que nous avons vu au Louvre sous le règne de Napoléon Ier, et le *Couronnement d'épines*, tableau conservé au même musée, et dans lequel éclate toute la vigueur, toute la magie de son pinceau. Là nous remarquons encore *Les Pèlerins d'Emmaüs*, œuvre d'une finesse de coloris extraordinaire et d'un savant clair-obscur ; la blancheur ménagée de la nappe, qui couvre la table sur laquelle Jésus prend son repas avec les trois apôtres est admirable. La gravure de cette peinture, par Masson, qui a fait un chef-d'œuvre de chalcographie en imitant parfaitement la nappe, est connue sous titre de la *Nappe de Masson ;* les belles épreuves en sont recherchées et se payent fort cher.

Le clair-obscur est la base du coloris, mais il n'est pas le coloris lui-même. Titien et Corrége sont les deux maitres qui ont le mieux entendu cette branche de leur art. J'ai observé que pour arriver à rendre la magie que produit un corps dont une partie se trouve éclairée et l'autre dans l'ombre, Titien peignait d'abord les ombres des carnations fortement, à l'égal des parties lumineuses, et que lorsqu'elles étaient bien sèches, il passait dessus un glacis, composé de couleurs légères et transparentes, qui laissassent apercevoir la première couche.

De retour à Venise, après cinq ans de séjour en Allemagne, Titien y exécuta plusieurs tableaux d'une manière tout opposée à celle qu'il avait suivie jusque là ; fait que Michel-Ange confirme dans ses *Narrations*. Il ne fondait plus ses teintes ; ses couleurs étaient vierges et sans mélange ; aussi se sont-elles conservées fraîches et dans tout leur éclat. Plusieurs sujets de cette seconde manière décoraient la galerie d'Orléans ; de ce nombre, je citerai *Diane surprise au bain par Actéon*, *L'Éducation de l'Amour*, *La Maîtresse favorite du Titien*, probablement la belle Violante, dont il était éperdument amoureux. On y voyait encore, appartenant à cette manière de peindre, le tableau connu sous le nom de *Cassette du Titien*, représentant une jeune fille qui porte une cassette sur sa tête ; et *Persée et Andromède*. Notre musée du Louvre possède un grand nombre de tableaux de ce laborieux artiste, qui peignait encore à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. A ceux dont j'ai parlé j'ajouterai *Tarquin et Lucrèce*, *Persée et Andromède*, un *Saint Jérôme à genoux dans une grotte*, une *Sainte Catherine*, appelée *la Vierge au lapin*, parce qu'on y voit ce petit quadrupède ; *Le Concile de Trente*, peinture d'un faire simple et d'un coloris fin, produisant l'illusion la plus complète ; enfin, *Jupiter Satyre*, *amoureux d'Antiope*, figuré dans un vaste paysage. Ce tableau, jadis magnifique, a sous la main de maladroits restaurateurs cessé d'être un Titien. La galerie d'Orléans formée par le régent lui devait trente de ses tableaux, plus magnifiques les uns que les autres. A ceux dont il a été fait mention comme chefs-d'œuvre de coloris il faut ajouter la *Vénus Anadyomène*, figurée sortant de la mer et pressant ses longs cheveux ; cette peinture, d'une rare beauté, est plus connue sous le nom de *Vénus à la coquille*, à cause d'une coquille qui flotte sur la mer. Elle a été prodigieusement répétée par les peintres de son temps et par les modernes, ainsi qu'une *Vénus couchée*, qu'il peignit à Venise. Titien, après avoir reproduit les traits des souverains de France, d'Angleterre, d'Allemagne et d'Espagne, peignit ceux de Charles Quint pour la troisième fois, et l'empereur lui dit à cette occasion : « C'est pour la troisième fois, Titien, que vous me donnez l'immortalité. » Il le combla d'honneurs, le fit chevalier, comte palatin, et lui assigna une pension considérable.

Après tant de travaux, l'immortel Vercelli devait laisser de grands biens à sa mort. Suivant les historiens, son fils, Horace Vercelli, qui peignait si bien le portrait, que l'on a souvent confondu les siens avec ceux de son père, passait pour avoir hérité d'une fortune considérable. Une santé robuste, qu'il conserva jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans, sema de fleurs tous les instants de la vie de Titien. Ce grand âge a fait dire à Voltaire « que Dieu avait donné à Titien un à-compte sur son immortalité. Il mourut à Venise, de la peste, en 1576.

Cher Alexandre Lenoir.

TITRE. On désigne par là le degré de fin de l'or et de l'argent. Autrefois on exprimait le titre des monnaies et des bijoux en or par *carats* et fractions de carat. Vingt-quatre carats étaient le titre de l'or fin. Le titre de l'argent s'exprimait en *deniers*. Douze deniers étaient le titre de l'argent fin. Le carat se divisait en trente-deux parties, le denier en vingt-quatre grains. Maintenant on exprime le titre des monnaies et des bijoux d'or et d'argent en *millièmes*. Mille millièmes sont le titre de l'or comme de l'argent fins. L'or est considéré comme *fin* lorsqu'il ne contient pas plus de cinq millièmes d'alliage, et l'argent lorsqu'il ne contient pas plus de vingt millièmes d'alliage. En France, le titre légal des monnaies est de 900 millièmes, avec 100 millièmes d'alliage, et une tolérance, soit en dessus, soit en dessous, de 2 millièmes sur l'or et de 3 millièmes sur l'argent. Le titre des anciennes monnaies d'or et d'argent était de 917 millièmes. La vaisselle et les ouvrages d'or ont au premier titre 920 millièmes ; au deuxième titre, 840 ; au troisième titre, 750. L'argenterie de France, vaisselle, médailles et jetons au premier titre doit avoir 950 millièmes ; l'argenterie au deuxième titre a 800 millièmes.

On entend aussi par *titre* l'inscription placée en tête d'un ouvrage, et contenant l'indication du sujet qui y est traité.

En termes de jurisprudence, un *titre* est un acte constatant une propriété, un droit, une jouissance.

TITRES. Ce mot est le plus souvent employé pour désigner les qualifications qu'on donne à certains individus en raison de la position qu'ils occupent dans les rapports de la vie sociale ; hochets dont la vanité des hommes fera toujours un puissant ressort de gouvernement, même en république, forme sociale sous l'empire de laquelle on attache par exemple tout autant d'importance à la qualification de *représentant du peuple*, de *commissaire extraordinaire*, etc., que sous la forme monarchique on peut en mettre à celle de *comte* ou de *baron*, et dont les intéressés tirent autant de vanité que les nobles de leurs titres féodaux. Il est juste toutefois de reconnaître qu'il n'est pas sur la terre de pays où la manie des titres soit plus incurable que chez nos voisins d'outre-Rhin. La moindre fonction confère en Allemagne à celui qui en est revêtu les titres les plus étourdissants ; et comme, en dépit des efforts de la comédie, de la satire et de la caricature pour faire justice des stupides prétentions auxquelles ces titres servent de base, c'est à qui pourra s'en affubler, les gouvernements les vendent à beaux deniers comptants et trouvent toujours des preneurs pour une marchandise qui peut bien, comme toute autre, subir des baisses de prix, mais qui n'en conserve pas moins une valeur intrinsèque.

Les Espagnols n'ont pas moins peut-être que les Allemands la manie des titres pompeux. Charles Quint ayant rempli de tous les siens la première page d'une lettre qu'il adressait à François Ier, ce prince, dans sa réponse, se qualifia tout simplement de roi de France, bourgeois de Paris et seigneur de Vanves et Gentilly. Zamet le financier, interrogé par un notaire sur les titres qu'il voulait prendre dans un contrat, répondit : « Mettez *seigneur de dix-sept cent mille écus !* »

Pour l'origine des titres féodaux ou nobiliaires, nous renverrons aux différents articles y relatifs. Sous le gouvernement parlementaire l'usurpation de ces titres n'était justiciable que du ridicule. Une loi récente a remis en vigueur les pénalités rigoureuses édictées autrefois contre ce genre de délit si commun. Malheur à ceux dont les parchemins ont été brûlés en 1789 ! Il y va aujourd'hui pour eux de deux années de prison et d'amendes plus ou moins fortes s'ils ne sont pas en mesure de produire à la réquisition du premier procureur impérial venu les titres authentiques qui les autorisent à prendre la qualification de *comte* ou de *baron*.

TITTERY. Les Turcs désignaient sous le nom de *province de Tittery* la partie de la régence d'Alger qui était soumise à l'administration du bey résidant à Médéah. Ce territoire avait pour limites au nord la première chaîne de l'Atlas, depuis la coupure de l'Oued-bou-Roumi pour pénétrer dans la plaine de la Mitidja jusqu'au Djébel-Dira; au sud, la seconde chaîne de l'Atlas, qui sépare le Tell du Sahra; à l'ouest, le cours du Chélif, au point où il quitte le nom de Nehar-Ouassel; à l'est, la vallée qui sépare le Djébel-Dira des monts Ouennougha. Les principales villes étaient *Hamza*, *Miliana* et *Médéah*. Ce territoire, plus large vers l'ouest que vers l'est, n'est pas très-étendu, et la province de Tittery était la moins considérable des trois beyliks de l'ancienne régence. Sa proximité d'Alger lui avait fait subir sans ménagements le régime d'apanages et de juridictions exceptionnelles que les grands dignitaires du divan faisaient créer à leur profit dans toutes les parties du pays. Plusieurs tribus habitant ce territoire obéissaient à différents chefs de la régence. L'administration y était plus compacte; et il en est résulté pour la population un esprit d'unité et de solidarité beaucoup plus sensible que dans les autres provinces.

En 1830 le bey de Tittery, Mustapha-bou-Mezrag, s'empressa de reconnaître notre autorité; mais, se croyant à l'abri derrière l'Atlas, il brava bientôt notre puissance. Après le traité conclu en 1834 entre la France et l'émir Abd-el-Kader, celui-ci étendit sa puissance jusque sur la province de Tittery. Il nomma des khalifats à Miliana et à Médéah. Le traité de la *Tafna* donna à l'émir la libre administration de cette province, qu'il organisa et à laquelle il donna encore plus d'unité. Après la levée de boucliers de l'émir, la France dut s'emparer définitivement de cette province, et, à la suite de plusieurs campagnes, elle fut entièrement soumise en 1842. L. Louvet.

TITUS FLAVIUS VESPASIANUS, empereur romain (79-81 de notre ère), fils aîné de Vespasien, né l'an 40 de J.-C. et élevé à la cour de Néron avec Britannicus, dont il fut l'ami intime, se distingua de bonne heure par ses talents littéraires, comme avocat habile, de même que comme militaire expérimenté, en qualité de tribun, en Germanie et en Bretagne. Lorsqu'en l'an 67 son père fut envoyé en Syrie pour comprimer la révolte des Juifs, Titus l'y accompagna; et deux ans après, Vespasien ayant quitté la Palestine pour aller à Rome s'emparer de la dignité impériale, ce fut à Titus qu'il confia le soin de continuer cette guerre. La gloire de s'emparer de Jérusalem était réservée à Titus: il s'en rendit maître, après ce long et fameux siége où presque toute la nation juive s'éteignit dans un horrible carnage. Il lui avait fallu tant d'énergie et de courage pour vaincre la sublimité du désespoir des assiégés, que Vespasien en avait conçu quelque ombrage. Déjà en effet on se servait à Rome du cadavre de l'empereur regnant comme d'un degré pour s'élever au trône. Les ennemis de Titus s'efforçaient donc d'inspirer des craintes à un père trop soupçonneux, lorsque le fils, plein de prudence et de soumission, vint déposer à ses pieds tout le mérite de la victoire. Vespasien lui accorda les honneurs du triomphe, le nomma préfet du prétoire et même se l'associa à l'empire. En cette qualité on vit Titus se livrer à la débauche et commettre toutes sortes d'actes arbitraires; aussi quand, en l'an 79, la mort de son père l'appela à ceindre la couronne impériale, les Romains redoutèrent-ils d'avoir en lui un second Néron. Mais en se séparant alors de sa maîtresse Bérénice, fille du prince des Juifs, avec laquelle le peuple le voyait avec regret avoir commerce, il prouva qu'il savait faire à ses devoirs d'empereur le sacrifice de ses passions. Deux actes d'une haute politique signalèrent le commencement de son règne: il confirma toutes les gratifications et les priviléges accordés au peuple par les autres empereurs; et, affichant la haine la plus profonde pour la calomnie et les délateurs, il voulut que tous les accusateurs de profession fussent condamnés à être fustigés dans la place publique, à être de là traînés devant les théâtres, vendus comme esclaves, et relégués dans des îles désertes. Il se fit le continuateur de ce qu'il y avait eu de beau sous le règne précédent: les anciens édifices furent réparés, de nouveaux s'élevèrent, et après la dédicace du fameux amphithéâtre bâti par son père, on vit s'achever avec une étonnante rapidité les bains qui l'avoisinaient. Le peuple voulait au moins conserver une ombre de pouvoir; il tenait à ce que celui qui le gouvernait ne se considérât jamais que comme un citoyen pris dans son sein. Titus le comprit, et descendit parfois de son trône pour consulter la multitude sur les fêtes qu'il lui préparait, et se mêler à ses plaisirs: c'est ce qu'il fit par exemple à propos du combat naval de l'ancienne naumachie et de ce magnifique spectacle où cinq mille bêtes sauvages furent livrées aux divertissements du peuple romain. On le disait passionné pour le bien, et les paroles qu'il laissait tomber avec une admirable naïveté, recueillies avec soin, tendaient à confirmer l'opinion reçue: « Mes amis, j'ai perdu un jour, » disait-il, en se rappelant que dans la journée qui venait de s'écouler il n'avait trouvé aucune occasion d'obliger quelqu'un. Dès lors l'enthousiasme de la foule lui décerna le magnifique surnom d'*amour et délices du genre humain*. Témoignant une indicible horreur pour ceux qui, même avec de justes sujets de vengeance, se souillaient du sang de leurs frères, il assurait qu'il aimerait mieux mourir que de causer la mort d'un homme. S'il écoutait les accusations intentées contre un citoyen dont il avait à se plaindre, il le faisait du moins avec prudence, se mettant en garde contre la prévention. A cette époque, des malheurs vinrent affliger le peuple romain, et offrir à Titus l'occasion de recueillir publiquement et de consoler les victimes de ces affreuses calamités: le Vésuve vomit des torrents de lave enflammée, qui consumèrent la plupart des villes de la Campanie; Rome se trouva presque enveloppée dans un immense incendie, et la peste y devint si meurtrière, qu'on y compta jusqu'à mille morts par jour. Titus sembla vivement touché de tant d'infortunes, et agit en prince généreux: son palais fut dépouillé d'une grande partie du luxe inutile qui le revêtait, et avec le produit de ces ornements pompeux on éleva des édifices publics et l'on donna de l'ouvrage au peuple. Vespasien aussi avait fait bâtir des monuments, quand il avait senti que la mort allait le saisir, et il avait dit avec une gaieté forcée: « Je crois que je vais bientôt devenir dieu. » Titus, lui, vit avec plus de tristesse les approches de son apothéose. Torturé par une fièvre violente dans cette *villa* du territoire des Sabins où était mort son père, il levait ses yeux languissants au ciel, et se plaignait de mourir dans un âge si peu avancé: c'était le 13 septembre de l'an 81: il avait quarante-et-un ans. Domitien, auquel l'empereur avait déjà pardonné un projet de soulèvement des légions, vint en aide à la maladie, et, sous prétexte de le rafraîchir, il fit plonger le moribond dans un bain de neige, où il expira. Ainsi Domitien payait un bienfait; ainsi il préludait par un fratricide à son règne infâme.

Théodore Le Moine.

TIVOLI, le *Tibur* des anciens, sur le versant méridional du mont des Sabins, à environ 24 kilomètres de Rome et à 215 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée, était célèbre aux temps de la république et de l'empire par ses nombreuses maisons de campagne ainsi que par la fraîcheur de son atmosphère; et aujourd'hui encore sa situation ravissante et ses sites si pittoresques y attirent un nombreux concours de visiteurs. Au pied de Tivoli coule l'Anio, après avoir formé près de la ville plusieurs magnifiques cascades. L'effet de la plus grande d'entre elles a encore été embelli, en 1834, par suite du percement du mont Cattillo, qu'on dut entreprendre pour préserver la ville des débordements du fleuve dont elle avait eu maintes fois à souffrir, notamment en 1826. En fait d'anciennes *villas*, les ruines de celle de Mécène et les débris imposants de celle d'Adrien, qui était située au pied de la montagne, sont les plus remarquables. Parmi les *villas* modernes, la *villa*

d'Este jouit d'une réputation européenne. Le temple de Vesta, celui des Sibylles et ce qu'on appelle le *temple de la Toux* témoignent encore de l'ancienne importance de cette ville, aujourd'hui siége d'évêché, avec 6,000 habitants et une très-ancienne cathédrale. On y compte vingt-quatre églises et chapelles. Elle est généralement assez mal bâtie, mais elle possède un beau marché.

TIVOLI, nom d'un jardin public de Paris qui a complétement disparu depuis une trentaine d'années et sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui toute une ville nouvelle, dont l'une des rues a gardé le nom de l'établissement où, sous l'empire et pendant les premières années de la restauration, la population parisienne venait les dimanches et jours de fête se livrer au plaisir de la danse. A l'origine, le prix d'entrée n'était que de 75 centimes, et chaque contredanse se payait en sus 20 centimes. Plus tard, la vogue de l'établissement permit de porter le prix d'entrée à 3 et à 5 francs; et alors des divertissements de toutes espèces, une foire permanente, de riches illuminations, des concerts et des feux d'artifices permirent de comparer sans trop de désavantage le *Tivoli* de Paris au *Wauxhall* de Londres.

De Tivoli dépendit aussi pendant quelque temps une vaste maison de santé où l'on pouvait prendre toutes espèces de bains d'eaux minérales artificielles, et dont les pensionnaires avaient la jouissance du jardin ainsi que des fêtes qui s'y donnaient. Cet établissement thermal subsiste encore aujourd'hui, et est même demeuré ce que la capitale offre de mieux sous ce rapport.

TJACA. *Voyez* JAQUIER.

TJAI-REBON. *Voyez* CHÉRIDON

TLASCALA, c'est-à-dire *pays du pain*, *de l'abondance*, Territoire indien et Territoire de la République du Mexique, dans l'État de Puebla, est placé sous l'autorité immédiate du congrès et administré par un cacique et quatre alcades d'origine indienne. Sa population est d'environ 70,000 âmes; et on y compte une ville, 110 villages et 139 hameaux formant 22 paroisses. Ces Indiens se distinguent entre tous par une taille élevée et bien prise, par leur vivacité et leur courage. Ils vivent des produits nombreux de leur fertile sol, et confectionnent quelques poteries ainsi que de grossières étoffes de laine et de coton. Le chef-lieu, *Tlascala*, à 35 kilomètres au nord de Puebla, sur les bords du Rio-del-Papagallo, qui se jette dans la mer du Sud, est bien déchu de son antique importance, et ne compte plus que 4,000 habitants. Les rues en sont régulières. On y remarque la cathédrale, l'hôtel de ville, l'ancien palais épiscopal et quelques autres édifices d'assez bon style, ainsi que le plus ancien couvent de moines de l'ordre de Saint-François qu'il y ait au Mexique; et dans les environs, quelques restes de l'ancienne architecture et de la fortification des Mexicains. Avant l'arrivée des Espagnols, Tlascala formait une république oligarchique. Ce fut l'un des premiers États qui se prononcèrent pour Cortez, et elle comptait alors 100,000 familles, dont 20,000 dans la capitale. Cortez lui laissa une espèce d'indépendance, sous la souveraineté de l'Espagne, à qui elle payait tribut. Ses caciques relevaient directement du vice-roi de la Nouvelle-Espagne; et l'entrée de son territoire était interdite aux Européens. Après la révolution mexicaine, comme Tlascala n'était pas assez peuplé pour constituer un État, on en forma un Territoire, auquel on conserva ses anciennes immunités.

TLEMCEN ou TREMECEN, ville d'Algérie, province d'Oran, à environ 80 kilomètres sud-ouest d'Oran, chef-lieu de la cinquième division militaire et d'un district, dans une plaine inclinée et onduleuse, qui se rattache au Djébel-Tierné. Tlemcen est abrité au sud par cette montagne et le Haniff, élevés de plus de 600 mètres au-dessus du niveau de la mer, d'où la vue s'étend jusqu'à Oran. A deux lieues, dans la même direction, on gravit la grande chaîne, d'où l'on découvre le désert, qui n'est qu'à deux journées de marche. L'obstacle que ces montagnes opposent au vent du sud et l'évation de la plaine où se trouve Tlemcen diminuent la chaleur du climat. L'hiver, le froid y est piquant; il y tombe de la neige, et le thermomètre descend jusqu'à 4° au-dessous de 0. L'été, les chaleurs sont moins fortes que la latitude ne semble l'annoncer. Ce qui reste de l'ancienne enceinte de Tlemcen atteste une grande étendue. Elle est de plus de cinq kilomètres. L'enceinte nouvelle, plus petite, embrasse à peine le tiers de l'espace renfermé par l'ancienne. Elle est en pisé, flanquée de tours, souvent interrompue, sans fossés, et terrassée sur les faces est et ouest. La ville est mal percée; les rues étroites sont souvent couvertes de treilles et rafraîchies par de nombreuses fontaines. Les maisons n'ont qu'un étage, et sont presque toujours couvertes en terrasse. Quelques-unes, comme à Alger, communiquent par des voûtes jetées d'un côté de rue à l'autre. On bâtit en briques, en moellons, en pisé. On compte un assez grand nombre de mosquées dans cette ville; la plupart sont très-petites. La principale est au centre de la ville : c'est le plus grand édifice qu'elle renferme. Le minaret en est assez remarquable. En face, au nord de la grande mosquée, on voit la *Caselia*, bazar percé de plusieurs doubles rangées de boutiques, et presque exclusivement réservé au marché des haïks. Les larges créneaux qui couronnent la haute muraille de cet édifice annoncent qu'il eut autrefois une autre destination. La citadelle de Tlemcen, nommée le *Mechouar*, est placée au sud de la ville, qu'elle touche, mais sur laquelle elle n'a qu'une action imparfaite et qu'elle voit peu; elle est de forme rectangulaire, d'environ 460 mètres sur 280; ses longues faces sont parallèles à la montagne et dirigées de l'est à l'ouest. La population de Tlemcen est aujourd'hui de 13,699 habitants, dont 11,299 indigènes. Cette ville est le centre d'une production et d'un commerce importants d'huile d'olive, de céréales, de farines et de bestiaux; c'est un grand marché indigène pour le trafic avec le Maroc. Les jardins qui entourent cette ville, située à peu de distance du Maroc et voisine du désert, produisent des figues, des jujubes, des raisins que l'on fait sécher; on y recueille aussi des pêches, des cerises, des amandes; c'est un lieu obligé d'entrepôt pour les caravanes venant de Fez, qui y apportent du coton, des épiceries, des soieries, des babouches, des maroquins, des armes, des draps, etc. Le désert fournit des plumes d'autruche, des laines, de l'ivoire et quelques autres objets. Le port de Harchgoun, distant de quarante-huit kilomètres, peut aussi lui fournir les marchandises de l'Europe. Quatre routes partent de Tlemcen : deux vont à Alger, en passant l'une à Oran, l'autre à Mascara, une autre va à Harchgoun, et la quatrième conduit à Fez.

Tlemcen faisait autrefois partie de la Mauritanie césarienne. Les Romains s'y établirent et la nommèrent *Tremis* ou *Tremici colonia*. On y trouve encore des traces de leur séjour. Les Maures en firent plus tard la capitale d'un royaume, qui comprenait, outre Tlemcen, les villes de Nédroma, Djidjelli, Marsalquivir, Oran, Mazagran, Arzew, Mostaganem, etc. Cette ville passa ensuite sous la domination des Zéirites, vers 980, puis sous celle des Almoravides et des Almohades. En 1248 Yagmourezen-ben-Zian y fonda la dynastie des Zianides ou Benizians, qui prirent le titre de khalifes. Soumis au Maroc de 1312 à 1336, Tlemcen reconquit promptement son indépendance, et la conserva jusqu'au seizième siècle. En 1515 cette ville fut prise par Aroudj Barbe-Rousse, qui en fut chassé par les Espagnols en 1518. Elle fut soumise en 1543 par les Turcs, qui la réunirent en 1560 à la régence d'Alger.

Après l'occupation d'Alger par les Français, les autres villes de la régence tombèrent dans l'anarchie. Les Maures ou Hadars occupèrent Tlemcen; les Koulouglis se réfugièrent dans le *Mechouar*. Après la mort de son père, Abd-el-Kader se fit proclamer, à Tlemcen, bey de la province. Par le traité de la Tafna, la France lui céda formellement Tlemcen; mais après la reprise des hostilités, en 1841, Tlemcen se soumit à nos armes, et bientôt nos troupes y entrèrent pour n'en plus sortir, quoique la guerre continuât tou-

jours autour de cette place jusqu'à la capture d'Abd-el-Kader.

L. Louvet.

TMÈSE (du grec τμῆσις, division), terme de grammaire, signifiant division d'un mot en deux.

TOAST. Ce mot, qu'on prononce *tôste*, nous vient des Anglais, qui l'ont eux-mêmes formé du latin *tostus* (participe de *torrere*, rôtir, faire rôtir), par allusion à une tranche de pain que beaucoup d'entre eux ont l'habitude de mettre dans le vin qui leur sert à boire des santés. Le nom de la partie est ainsi devenu celui du tout. Le *toast* désigne non-seulement l'action de porter une santé à table, mais encore les sentiments relatifs à quelqu'un ou à quelque chose qu'on exprime à cette occasion dans des discours plus ou moins étendus. Les *toasts* étaient d'usage chez les Grecs et les Romains. C'est ce qu'à Rome on appelait *græco more bibere*, boire à la mode grecque, ou encore *ad numerum bibere*, boire un certain nombre de fois. A la longue les *toasts* sont devenus essentiellement politiques.

TOBAGO. *Voyez* Tabago.

TOBIE, Juif de la tribu de Nephtali qui pendant l'exil habitait Ninive et s'était enrichi sous le règne de Salmanassar, comme fournisseur de la cour; il perdit sa place, et sa fortune sous Sanhérib, parce qu'il avait donné la sépulture à des Juifs suppliciés. Revenu à Ninive après la mort de Sanhérib, il perdit la vue; mais il fut guéri avec du fiel de poisson, que son fils avait rapporté d'un voyage entrepris en Médie, sous la conduite de l'ange Gabriel. Tel est le récit du livre de Tobie, qui fait partie des apocryphes de l'Ancien Testament, et dont la base historique a souvent été mise en doute.

TOBOLSK, gouvernement de la Sibérie occidentale (Russie Asiatique). Il comprend avec la ci-devant province d'Omsk, qui a été incorporée en 1838, une superficie de 1,863 myriam. carrés, est divisé en onze cercles, et compte de 8 à 900,000 habitants russes (dont un grand nombre de bannis), tatares, boukhares, turco-tatares, finnois et samoyèdes. Au sud et au sud-ouest le climat est chaud et agréable en été, mais la partie septentrionale, qui est de beaucoup la plus grande, souffre en hiver d'un froid excessif; et même pendant l'été, dont la brièveté est extrême, pour peu que le vent souffle du nord, l'air y est d'un froid piquant. Les parties du sud et du sud-ouest sont d'une grande fertilité, et produisent en abondance des céréales et du chanvre. De riches prairies, des steppes verdoyantes y favorisent l'élève du gros bétail, des chevaux et des moutons. On y rencontre même par-ci par-là des chameaux. Le gibier et les poissons y abondent, et les pelleteries constituent un des principaux produits de cette contrée. La plupart des tribus que nous avons mentionnées acquittent leur *obrok* (impôt) avec un certain nombre de peaux de zibelines, de martres et de renards. Les parties septentrionales de ce gouvernement, couvertes généralement d'épaisses forêts marécageuses, ou bien composées de *tundras*, se refusent à toute culture, mais sont d'une richesse extrême en animaux à fourrure. Le renne est le seul animal qui serve aux Samoyèdes et aux Ostjæks pour leurs transports à travers ces déserts. Le principal cours d'eau est l'Obi, qui traverse le gouvernement dans toute sa longueur et a pour tributaires une multitude de grandes et de petites rivières. Ses principaux affluents sont, sur sa rive gauche, l'Irtysch, qui reçoit le Tobol et l'Ischim, la Soswa, et sur sa rive droite le Ket. En fait de grands lacs on y trouve, au sud l'Abisch-Kan, de 18 myriamètres carrés, et le Soumy ou Tschebakly, de 57 myriamètres carrés. La principale montagne est la crête septentrionale de l'Oural, qui à partir de la source de la Soswa forme la limite du gouvernement de Tobolsk du coté du gouvernement d'Archangel (Russie d'Europe).

Le chef-lieu du gouvernement, Tobolsk, au confluent du Tobol dans l'Irtysch, à 212 myriamètres de Saint-Pétersbourg, à 36 mètres au-dessus du niveau de la mer Glaciale, est divisé en *ville haute* et *ville basse*. La première, sur sa rive droite de l'Irtysch, est bâtie sur une colline; la ville basse est plus grande, mais sujette aux fréquentes inondations de l'Irtysch. Cette ville a 25,000 habitants, vingt-trois églises, dont la cathédrale grecque, deux couvents, un gymnase, une école militaire et plusieurs autres établissements d'instruction publique, un séminaire théologique et un séminaire normal, plusieurs imprimeries et un théâtre. Elle est le siége du gouverneur général de la Sibérie occidentale, du gouverneur civil de Tobolsk, de l'archevêque de Tobolsk et de Sibérie, etc. C'est aussi le principal dépôt du corps d'artillerie réparti sur les frontières de la Sibérie occidentale. Les Russes forment le quart de la population. Un autre quart se compose de Tatares. On y trouve aussi beaucoup d'Allemands, qui ont une église luthérienne, et un grand faubourg n'a d'autres habitants que des Boukhares. Les bannis qui résident à Tobolsk appartiennent généralement aux classes instruites, et jouissent dans l'intérieur de la ville d'une complète liberté. Il y a peu d'activité manufacturière à Tobolsk; en revanche, le commerce, surtout le commerce d'expédition, y a beaucoup d'importance. Cette ville est en outre le grand entrepôt de toutes les fourrures reçues pour le compte de la couronne, et ses négociants entretiennent de continuelles relations avec le reste de la Sibérie, avec Moscou et Nijni-Novgorod, avec les Kalmoucks et les Boukhares qui y envoient des caravanes. Tobolsk fut fondé en 1587.

La ville la plus populeuse et la plus importante après Tobolsk est *Omsk*, autrefois chef-lieu de la province du même nom, à 42 myriamètres au sud-est de Tobolsk, sur l'Irtysch et l'Om, avec une grande fabrique de drap appartenant à la couronne, plusieurs écoles et 12,000 habitants, qui font un commerce considérable avec l'intérieur de l'Asie. Il faut encore mentionner *Tjoumen*, sur la Toura, au sud-ouest de Tobolsk, la première ville fondée par les Russes en Sibérie (1586) et la plus industrieuse de toute la contrée, avec 10,000 habitants et plus de cent fabriques de cuirs, de savon, de tapis de laine, etc.

Les principaux lieux de bannissement après Tobolsk sont les villes de *Pelym*, sur la Tawda, et surtout *Beresoff* sur l'Obi, dans une âpre contrée, par 65° de latitude nord, où l'on envoie la plus grande partie des condamnés politiques.

TOC (Jeu du), appelé en Allemagne et en Italie *toccadegli* (ce qui veut dire : touches-les), en espagnol *toccatille*, en grande vogue au seizième siècle, et qui aujourd'hui est presque oublié. Il tire son nom de ce que le seul but des joueurs est de toucher et de battre leur adversaire, ou de gagner une partie double ou simple par un jan ou un plain. On le joue, en plusieurs trous, dont il dépend des joueurs de fixer le nombre, avec un trictrac garni de quinze dames de chaque couleur, de deux dés et de deux fichets pour marquer les *trous* ou les *parties*. On y place les dames de même qu'au trictrac : il faut également y nommer le plus gros nombre des dés le premier.

TOCAT-MOU-KHAN. *Voyez* Djinghiz-Khanides.

TOCCATEGLI. *Voyez* Toc (Jeu du).

TOCQUEVILLE (Henri-Alexis de), membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences morales, né en 1805, entra d'abord dans la magistrature, et fut nommé juge d'instruction en 1826, puis juge suppléant en 1830. Envoyé en 1831 en Amérique pour y étudier le système des prisons, il publia à son retour en Europe l'ouvrage intitulé *La Démocratie en Amérique* (2 vol., Paris, 1834), qui obtint un immense succès, fut couronné en 1835 par l'Académie, et lui ouvrit les portes de l'Institut. Élu en 1839 député à Valognes, il prit place à la chambre sur les bans de l'opposition, et y prononça plusieurs discours, au mérite desquels tous les partis rendirent hommage. Nommé, après la révolution de 1848, par le département de la Manche député à l'Assemblée nationale et à l'Assemblée législative, il y vota avec la majorité contre toutes les propositions ultra-démocratiques, et dans le cabinet du 2 juin 1849 il accepta le portefeuille des affaires étrangères. Depuis le coup d'État du 2 décembre 1851 il vit à l'écart, étranger aux affaires publiques.

TOCSIN. Sonner le *tocsin*, c'est mettre en branle les cloches d'une ou de plusieurs églises, à l'effet de prévenir les populations voisines que quelque grave danger les menace. D'habitude on sonne le tocsin dans les campagnes toutes les fois qu'un incendie se déclare quelque part. C'est appeler les paysans d'alentour à venir en aide aux incendiés et à leur rendre des bons offices que demain peut-être il leur faudra réclamer à leur tour. Dans les guerres civiles, nous le savons de nos jours par une cruelle expérience, le *tocsin* joue toujours un grand rôle; et nous ne croyons pas qu'il existe de langue humaine capable de convenablement exprimer la sombre horreur que répandait sur tout Paris lors des néfastes journées de *juin* 1848 le glas funèbre des cloches mises en branle par les insurgés là où ils étaient les plus forts, se mêlant dans les airs au bruit de la fusillade ainsi qu'au grondement du canon. En effet, sur tous les points de la grande cité qu'ils occupaient, les insurgés transformaient les églises en ambulances et en lançaient toutes les cloches à pleines volées pour appeler aux armes les *frères et amis*.

TODTLEBEN (François-Édouard), dont le nom a acquis une si glorieuse célébrité par la défense de Sébastopol, est né le 20 mai 1818, à Mittau, en Courlande, où son père occupait une position honorable dans le commerce. Celui-ci ayant transporté le siége de ses affaires à Riga, y amena son fils, qui reçut son éducation première dans les écoles de cette ville. Plus tard, il fut admis à l'école des ingénieurs de Saint-Pétersbourg. Au moment où éclata la guerre d'Orient (1854), il était capitaine en second dans le corps des régiments de campagne, et eut d'abord occasion de se distinguer sous les ordres du général Schilder dans la campagne du Danube. De là, on l'envoya en Crimée. Quand les armées alliées y débarquèrent, on reconnut la nécessité de fortifier la ville du côté de la terre, où elle était jusque alors demeurée ouverte. Mais le temps pressait, et on hésitait sur l'emploi des moyens et du système de défense à adopter. Quoique simple capitaine, Todtleben proposa un plan dont le prince Menschikoff reconnut aussitôt les avantages; et celui-ci le chargea en conséquence d'en diriger l'exécution. Ce qu'il fit alors appartient à l'histoire de ce siége mémorable. D'une ville ouverte il réussit à faire, sous le feu de l'ennemi, une forteresse redoutable, qui résista pendant près d'une année aux efforts gigantesques des armées alliées. Ses services ne se bornèrent pas à élever des ouvrages de défense; il prit encore une part des plus actives à la lutte, et vers la fin du siége il reçut au pied une blessure grave par suite de laquelle il dut être emporté hors de la place assiégée. Les récompenses accordées par le gouvernement russe à l'habile ingénieur, resté jusque alors obscur et inconnu, furent proportionnées à son mérite et à l'éclat de ses services. En moins d'une année il parcourut successivement les grades de capitaine, de lieutenant-colonel, de général-major, puis d'adjudant général. Entre autres distinctions il reçut en outre la décoration de troisième classe de l'ordre de Saint-Georges, qui ne s'accorde que pour des actions d'éclat et sur la proposition du chapitre de l'ordre. Rarement un simple général de brigade a reçu cette haute distinction. Chose peut-être sans exemple, un avancement si rapide n'a pas d'ailleurs provoqué la moindre jalousie, et a été, au contraire, salué par les acclamations unanimes de l'armée, comme dû et décerné au vrai mérite, au génie. Les alliés ont été les premiers à rendre au talent du général Todtleben l'hommage de leur admiration.

TŒKELY ou TŒKŒLY (Emmerich, comte de), patriote et héros hongrois, né en 1656, au château de Kasmark, en Hongrie, était le fils d'un gentilhomme protestant, qui, après le supplice du comte Zrinyi et d'autres gentilshommes hongrois qui avaient pris part à une conspiration contre l'Autriche, se mit à la tête des mécontents. Peu de temps après la mort de son père, que le général autrichien Heyster vint assiéger comme rebelle dans son manoir, et qui mourut de maladie pendant le siége, Emmerich, alors âgé seulement de quinze ans, se réfugia auprès du prince de Transylvanie, dont il se fit tant aimer par son courage et toute sa conduite, que celui-ci lui confia le commandement d'un corps d'armée qu'il envoyait au secours des mécontents hongrois. Élu général en chef en 1678, il envahit la haute Hongrie, à la tête de forces considérables, s'empara de diverses places fortes, ravagea la Moravie, et, appuyé par la France et la Turquie, pénétra jusque dans la haute Autriche. Malgré les efforts faits par l'empereur à la diète d'Œdembourg, en 1681, pour donner satisfaction à quelques-uns des griefs des mécontents, Tœkely continua la lutte. Il se plaça sous la protection du sultan Mahomet IV, qui, en 1682, le reconnut en qualité de *roi de Hongrie*. A peu de temps de là, la forteresse de Munkàcz tomba en son pouvoir, et alors il repoussa de nouveau les conditions de paix que lui offrait l'Autriche. En août 1682 il s'empara de Kaschau, où il se fit reconnaître comme roi par une diète convoquée à cet effet. Lorsque la guerre éclata l'année suivante entre la Porte et l'Autriche, il marcha sur Vienne avec les Turcs, qui, après la déroute qu'ils essuyèrent le 12 septembre 1683, l'accusèrent d'avoir été la cause de leur désastre. Tœkely, prompt à prendre un parti, accourut de sa personne à Andrinople, et démontra si bien son innocence au sultan, que celui-ci fit trancher la tête au grand-vizir. Quoique les Impériaux eussent envahi victorieusement la Hongrie, Tœkely continua la lutte avec quelques fidèles; mais le 17 août 1684 il fut surpris dans son camp, et ne s'enfuit qu'avec peine. Il invoqua alors l'appui des Turcs; mais il fut traîtreusement fait prisonnier par le pacha de Peterwardein, qui l'envoya au sultan. Comme on ne pouvait lui rien reprocher, on le remit en liberté; mais pendant sa captivité l'armée des mécontents s'était dispersée; et à son retour en Hongrie, il lui fut impossible de rien entreprendre. De nouvelles défiances qu'il inspira aux Turcs les portèrent à le faire encore une fois prisonnier, pour lui rendre bientôt après la liberté. Apprenant la reddition de Munkàcz, et que sa famille avait été conduite à Vienne, Tœkely réunit une petite armée, mais fut surpris et battu par les Autrichiens à Grosswardein. En 1690, la Porte l'ayant de nouveau nommé prince de Transylvanie, il envahit le pays, battit le général autrichien Heusler et le fit même prisonnier; mais il se vit bientôt forcé de se réfugier en Valachie. Pareille chose lui arriva encore en 1691, à la suite d'une défaite que le prince Auguste de Hanovre lui fit essuyer près de Térès. Après la déroute de Salankenem (19 août 1691), où il commandait la cavalerie turque, il faillit être égorgé par la populace de Belgrade. Après avoir pris part à toutes les autres luttes des Turcs contre la Porte, il se rendit à Constantinople en 1695 avec sa famille, qui avait été échangée contre le général Heusler. Le sultan lui fit don de divers domaines, et lui accorda le titre de *prince de Widdin*. Il mourut en 1705, dans un domaine qu'il possédait près de Nicomédie, en Asie Mineure.

TŒPLITZ ou TEPLITZ, l'un des établissements thermaux les plus fréquentés de l'Europe, est situé dans le cercle de Leitmeritz (royaume de Bohême), sur la grande route de Dresde à Prague, à 56 kilomètres de la première de ces villes et à 84 de la seconde, à 225 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une grande vallée, bornée à l'ouest et au nord par l'*Erzgebirge*, et à l'est et au sud par le *Mittelgebirge*. Le chemin de fer de Dresde à Prague passe à 10 kilomètres de là, et, pour s'y rendre, on le quitte à la station d'Aussig. Tœplitz est une jolie ville, de 4,000 habitants, qui reçoit chaque année plus de 4,000 baigneurs et bâtie au centre d'une contrée ravissante. Aussi ce séjour thermal est-il un des plus agréables qu'on connaisse; les choses nécessaires y abondent, celles qui ne sont que curieuses s'y rencontrent de même avec profusion. On compte là jusqu'à sept sources, la plupart très-célèbres et très-fréquentées. Ces eaux, qui surgissent d'un porphyre rouge, dont l'origine ignée est évidente, furent découvertes en 762, par des mineurs de Chemnitz; d'autres disent par la

chevalier Kolustug, lequel fit édifier tout près de là un château qu'on surnomma la *Seplanlièze*. Telle aurait été, selon quelques historiens, la première origine de la ville de Tœplitz, qui dépendait naguère d'une seigneurie, propriété des princes Clary, mais devenue indépendante depuis la suppression générale des juridictions patrimoniales. Les grands établissements de bains, celui des hommes (le *Herrenbad*), et celui des femmes (le *Frauenbad*), furent bâtis en 1580. D'autres, tels que les *bains chauds*, les *bains tièdes* et les *bains frais*, sont beaucoup plus modernes. Le jardin de la maison du prince renferme de plus une buvette, une source vantée contre les maux d'yeux, et une autre pour les bains généraux : la ville elle-même ne contient pas moins de trente-trois bassins différents pour les baigneurs sains ou malades. On raconte qu'en novembre 1755, le jour du tremblement de terre de Lisbonne, toutes les sources de Tœplitz cessèrent de couler durant sept ou huit minutes; après quoi, environ une demi-heure plus tard, leur abondance fut telle, que la ville se vit menacée d'une inondation générale. On remarqua aussi avec effroi que l'eau minérale était d'un rouge de sang.

Au voisinage de Tœplitz on rencontre le village de Schœnau, dans lequel coulent trois belles sources minérales : 1° *la source de Pierre*, ou le Steinbad; 2° *la source des Serpents*, ou le Schlangenbad; 3° *la source de Soufre*, ou le Schwefelbad. On trouve en outre dans ce lieu de vastes casernes pour la garnison bohême, des hôpitaux pour les militaires et pour les indigents, etc. La garnison change tous les mois, afin sans doute d'inspirer plus de sécurité aux pères de famille, et peut-être aussi pour que l'armée ne se familiarise point avec la vie molle et voluptueuse de Tœplitz.

La température des sources de Tœplitz est de 48 à 52° R. Au rapport du docteur Hufeland, qui en vante les vertus, toutes ces sources sont à la fois ferrugineuses-acidules, alcalines-gazeuses et salines-purgatives. Elles renferment du sulfate et du muriate de soude (sels de Carlsbad et de cuisine), des carbonates de soude et de chaux, de l'oxyde de fer, de l'acide carbonique à l'état gazeux, et de la silice. Il est certain qu'elles ont une sorte d'analogie avec celles de Carlsbad, situées quelques lieues en deçà : comme celles-ci, elles sont en même temps purgatives et toniques; on les emploie dans les mêmes occurrences, contre des maux semblables; on en boit, on s'y baigne, on en reçoit les vapeurs, etc. Ces eaux sont transparentes, verdâtres, légèrement salées, mais sans odeur. Les sources de Tœplitz pourraient fournir dans l'espace de vingt-quatre heures, au-delà de 400,000 litres d'eau minérale.

On compte en Allemagne plusieurs autres *Tœplitz*, dont on fait dériver le nom du slave *Tepla* (c'est-à-dire eau chaude). Tous ces lieux doivent leur nom à des eaux thermales : *Tœplitz* (48° R.), près Postyan, dans le comitat de Neutra; *Tœplitz* (45° R.), en Croatie; *Tœplitz* (29° R.), en Carinthie; et *Tœplitz* (14° R.), en Moravie. Isidore Bourdon.

TŒPFFER (Rodolphe), écrivain auquel le vent de la popularité sourit un instant, né à Genève, en 1799, et mort dans la même ville, le 8 juin 1846, était fils d'un peintre de mérite, qui aurait désiré lui voir suivre la même carrière; mais une ophthalmie grave, dont il ne fut même jamais bien guéri, le força à y renoncer. Il se consacra en conséquence à l'instruction publique, dirigea pendant longtemps un pensionnat, et fut nommé en 1832 professeur à l'académie de Genève. Tœpffer s'était dédommagé du mieux qu'il avait pu de l'impossibilité de manier la brosse, résultant pour lui de la faiblesse de ses yeux, en demandant au crayon la traduction de ses pensées. Des esquisses piquantes, confinées d'abord à un cercle familier, ne tardèrent pas à obtenir auprès du public un grand et légitime succès; et sous le titre de *Traité du Lavis à l'encre de chine*, il exprima sur tous les arts en général des considérations pleines de finesse et de délicatesse. On a réuni de lui, sous le titre de *Nouvelles génevoises*, quelques récits gracieux. On lui doit aussi un roman intitulé : *Rosa et Gertruda* et les *Voyages en zig-zag*, publication qui obtint un grand succès, favorisée surtout par le goût du public pour les *illustrations*. Or, dans ces *Voyages en zig-zag* il décrit les excursions qu'il faisait avec ses écoliers dans les Alpes, et combine habilement le dessin et le récit.

TOGE, *toga*, vêtement ample, fait le plus ordinairement de laine blanche, sans manches et sans plis, qui enveloppait tout le corps jusqu'aux pieds, qu'on mettait par dessus la tunique. C'était là un vêtement si essentiellement particulier aux Romains, qu'on les désignait par l'expression de *togati*, ou encore de *gens togata*. Les citoyens romains pouvaient seuls le porter; il était interdit aux étrangers et aux bannis. Ainsi, quand le droit de cité fut accordé aux habitants de la Gaule Cisalpine, elle reçut le nom de *Gallia togata*, par opposition au reste de la contrée, désigné sous celui de *Gallia braccata*. La toge variait de longueur, de couleur et d'ornements suivant les conditions, le sexe et l'âge. La forme en était semi-circulaire, sans pourtant former un segment de cercle parfait. Rejetée sur l'épaule gauche, elle passait sous le bras droit, qu'elle laissait libre, et formait, par-devant une poche, *sinus*, où se serraient les divers petits objets que les Romains avaient habitude de porter sur eux. Elle était fermée par une couture depuis le bas jusqu'à la poitrine. Les riches en portaient de plus amples et les pauvres de plus étroites. Les accusés cherchaient à exciter la pitié en portant une toge courte et sale (*toga sordida*). Ceux qui se mettaient sur les rangs pour solliciter un emploi s'efforçaient d'attirer l'attention en ayant soin de revêtir une toge d'un blanc éclatant (*toga candida*), expression de laquelle on avait fait pour les désigner celle de *candidati*, que nous avons traduite par *candidat*. La toge prétexte, *toga prætexta*, bordée d'une bande de pourpre, était portée par les magistrats et par les prêtres ainsi que par les jeunes garçons jusqu'à l'âge de dix-sept ans; époque où, admis à servir dans l'armée et à prendre part aux assemblées populaires, ils revêtaient, comme habit des adultes, la toge ordinaire (*toga virilis*). Les triomphateurs portaient une toge brodée d'or et de pourpre (*toga picta*), à l'instar des anciens rois.

TOHU-BOHU. Voyez Chaos.

TOI. Voyez Moi.

TOILE (du latin *tela*), sorte de tissu ordinairement de fils de lin, de chanvre ou de coton, entrelacés sur le métier avec la navette. Dans l'usage, le nom de *toile* s'applique plus particulièrement aux tissus de lin et de chanvre; et on réserve celui de *tissu de coton* aux produits dont cette matière est la base. L'art de faire la *toile*, qui a fait chez nous tant de progrès, paraît d'une origine très-ancienne, car on a trouvé un grand nombre de produits divers de cet art à Saint-Germain-des-Prés, dans des tombeaux du dixième siècle; et les anciens Gaulois, au rapport de Pline, semblent avoir excellé dans ce genre d'industrie. C'est d'ailleurs aux Sidoniens et aux Phéniciens que remonte l'invention de la toile de lin; car ce n'est guère que deux siècles avant les croisades qu'on a fabriqué les premières toiles de chanvre, dont l'usage ne s'est généralisé qu'à partir du douzième siècle. On fait aussi des toiles de crin, d'amiante, et des toiles métalliques.

La *toile de chanvre* est un tissu très-fort, dont les qualités varient à l'infini, puisqu'il en est qu'on emploie pour emballages et d'autres pour chemises. Ces dernières sont fabriquées avec ce qu'on appelle le *brin supérieur* du chanvre, préparé et épuré. Avec le *brin ordinaire*, on confectionne des toiles qui flattent moins l'œil, mais tout aussi bonnes. Ce sont celles qu'on emploie pour chemises, draps, pantalons, serviettes, etc. Avec des *étoupes de chanvre*, on fabrique des toiles grossières pour emballages, sacs, bâches, torchons, etc. Les départements de la Sarthe, de l'Orne, de l'Ille-et-Vilaine, de Maine-et-Loire, de l'Isère, du Puy-de-Dôme, du Bas-Rhin, de la Moselle, des Vosges, de l'Aisne,

de la Somme, etc., sont en France les principaux lieux de la fabrication des toiles de chanvre. A l'étranger, on en fabrique aussi en Italie, en Sicile en Égypte, etc.

La *toile de lin* présente, elle aussi, des sortes très-diverses. Les principales sont les *toiles de lin* proprement dites, fabriquées avec le cœur du lin, c'est-à-dire avec du lin peigné, épuré et en finesses très-diverses; et les *toiles d'étoupe*, fabriquées avec l'étoupe ou résidu du peignage. Il y a encore les *toiles demi-lin*, c'est-à-dire chaîne lin et trame étoupe. Le Finistère, les Côtes-du-Nord, l'Ile-et-Villaine, la Mayenne, l'Orne, le Calvados, la Sarthe, la Somme, l'Oise, le Nord sont les départements où l'on fabrique le plus de toiles de lin. Les toiles fabriquées dans l'Oise, aux environs de Beauvais, peuvent rivaliser avec les plus beaux produits de la Hollande, et sont désignées dans le commerce sous le nom de *mi-Hollande*. Les toiles connues sous le nom de *cretonnes* (ainsi appelées du nom d'un fabricant de Lisieux; on ignore l'époque où il vivait), fabriquées aux environs de Lisieux, sont d'une qualité supérieure. A l'étranger on fabrique des toiles de lin, surtout en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Prusse, en Silésie, en Westphalie, en Hanovre, en Bavière, en Saxe, en Russie, en Angleterre, en Écosse et en Irlande. Les plus fines sont celles de Belgique, de Westphalie et d'Irlande.

Gay-Lussac a donné le moyen de faire des toiles dites *incombustibles*, en les imprégnant simplement de phosphate d'ammoniaque, découverte qui peut être précieuse pour les théâtres. D'autres corps, tels que le sulfate de potasse, par exemple, jouissent également de la propriété d'empêcher l'inflammation des tissus qui en sont imprégnés.

Le mot *toile*, employé seul, désigne le rideau qui cache la scène dans un théâtre.

Le même mot au pluriel se dit, en termes de chasse, des pièces de toile avec lesquelles on fait une enceinte en forme de parc pour y prendre des sangliers, ou de grands filets destinés à prendre des cerfs, des chevreuils, etc.

TOILE A VOILE, forte toile en fils de chanvre supérieur, éprouvé pour sa force et sa résistance. Elle se fabrique en fil simple, ou en deux et trois fils retordus ensemble. Celui-ci donne le degré de fermeté et de consistance nécessaire pour l'usage auquel on la destine. Les marins en comptent plusieurs espèces, dont les principales sont : *la toile à six fils*, *la toile à quatre fils*, la *mélie double*, la *mélie simple*, la *toile de doublage* et la *toile à prélat*.

TOILE CIRÉE. *Voyez* Tissus imperméables.

TOILES DE BRETAGNE. On désigne ainsi dans le commerce une excellente espèce de toiles blanchies, dont originairement la fabrication était une industrie particulière à la Bretagne, mais qu'on a ensuite imitée partout où l'on fabrique de la toile, et plus particulièrement à Saint-Quentin. Les toiles fabriquées à l'instar de celles de Bretagne sur différents points de l'Allemagne, par exemple en Silésie, en Bohême, en Saxe et en Lusace, et vendues sous cette dénomination, n'ont pas la qualité des toiles de France, mais ont souvent plus d'apparence. Les toiles façon Bretagne qu'on fabrique en Angleterre sont encore inférieures à celles d'Allemagne. Les toiles de Bretagne et façon Bretagne trouvent surtout d'importants débouchés en Espagne et en Amérique, où on les emploie pour chemises, draps de lit et linge de table.

TOILES MÉTALLIQUES. On appelle ainsi des tissus fabriqués avec des fils métalliques, soit de laiton, de fer, d'or ou d'argent. On les emploie à une foule d'usages, par exemple dans les fabriques de papier, dans les brasseries, dans la fabrication des cribles, des grilles, des tamis et des blutoirs. Le prix en varie suivant la matière et la finesse du tissu. Il en est qui ne se vendent que de 2 fr. à 18 fr. le mètre, et d'autres de 6 fr. à 60 fr. le mètre carré. Les fabriques de Laigle fournissent des quantités considérables de fils métalliques destinés à la fabrication des toiles métalliques.

TOILES PEINTES. On comprend sous cette dénomination générique tous les tissus de coton sur lesquels sont rapportés différents dessins coloriés. C'est de l'Inde que nous vient cette industrie; et comme à l'origine les couleurs s'appliquaient sur les tissus au moyen de pinceaux, c'est de cet usage qu'est venu le nom de *toiles peintes*, expression impropre aujourd'hui, puisqu'on emploie de tout autres procédés de fabrication. Dans le commerce, on se sert encore du nom d'*indiennes*, qui rappelle le pays à qui on est redevable de la première fabrication de ces sortes de tissus. Le mot *rouennerie*, dont on se servit d'abord pour désigner le tissus de coton teint en fil qui se fabriquaient à Rouen, s'applique aussi aux *indiennes communes*, devenues l'une des branches les plus importantes de l'industrie rouennaise.

C'est seulement au commencement du dix-huitième siècle que l'industrie des *toiles peintes* s'introduisit en Europe; et les premiers lieux de fabrication furent : en Allemagne, Augsbourg; en Suisse, Genève, Neufchatel et Bâle; en Angleterre, Londres. Mais pendant longtemps les *toiles peintes* de l'Inde conservèrent une grande supériorité sur les produits similaires fabriqués en Europe. La substitution de l'impression au moyen d'une planche en bois au *pinceautage* transforma, vers la fin du siècle dernier, cette industrie, à qui elle donna une importance qui va toujours croissant et une perfection qu'il semble difficile de dépasser désormais. Mulhouse en est aujourd'hui le grand centre en France. Cette industrie n'y date pourtant que de 1746. L'Alsace compte d'ailleurs sur différents autres points de son territoire un grand nombre de fabriques de *toiles peintes*. Pendant longtemps on employa en France pour la fabrication des *toiles peintes* des tissus fabriqués dans l'Inde; mais vers 1810 le perfectionnement subi par la fabrication de nos tissus de coton permit à nos fabricants de *toiles peintes* de n'employer désormais que des tissus français. L'impression des tissus de coton s'exécute maintenant à main d'homme sur une table, par des machines à planches plates, au moyen de rouleaux de cuivre gravés, et par la *perrotine* (machine appelée ainsi du nom de l'inventeur), qui offre sur les moyens ordinaires des avantages analogues à ceux que les presses mécaniques à la vapeur offrent dans la typographie sur les presses à bras.

[La fixation des couleurs devant avoir lieu au moyen de mordants, il faut que ceux-ci soient appliqués sur les seuls points de l'étoffe qui doivent recevoir des teintes : pour cela, on se sert d'un sel d'alumine incristallisable, l'acétate, dont la dissolution est susceptible de s'épaissir en la mêlant avec de la gomme ou de l'amidon torréfié. Le tissu étendu et bien fixé sur une table, on pose à la surface une planche en bois, sur laquelle on a produit en relief, par le moyen de tiges en fil de cuivre, tous les dessins voulus, et que l'on a imprégnée de couleurs épaisses; puis, par un choc produi avec un marteau en bois, on force la matière colorante à adhérer au tissu : des pointes très-fines, placées au coin de la planche, servent de repères pour placer successivement la planche sur toute l'étendue. Si l'on doit avoir diverses couleurs, on porte successivement aussi les mordants convenables, et on passe au bain de teinture : tous les points mordancés prennent de la couleur, les autres se teignent à peine, et la légère couleur qui s'y est développée disparaît par une lessive de savon, l'exposition sur pré, ou quelquefois une légère dissolution de chlore ou de chlorure. Quand le mordant a été mélangé avec diverses substances, les points qu'occupent chacune d'elles développent des teintes particulières. On obtient quelquefois des dessins en blanc sur un fond coloré uniformément, en appliquant sur les points où l'on veut avoir du blanc de l'acide oxalique épaissi, qui détruit la couleur, ou en y faisant arriver des chlorures; quelquefois aussi on réserve des points en y appliquant un mélange de terre de pipe et de sulfate de cuivre, qui empêche la couleur de se fixer. Au lieu de planches que l'on porte successivement sur toute la surface du tissu, on se sert souvent maintenant de machines formées par la réunion de plusieurs cylindres qui, chargés de couleur ou de mordant par des brosses disposées à cet effet, déposent ces couleurs ou ces mordants sur le tissu qui vient toucher leur surface. H. Gaultier de Claubry.]

TOISE. Dans notre ancien système de mesures, la *toise* était l'unité linéaire : elle se divisait en 6 *pieds*, le pied en 12 *pouces*, le pouce en 12 *lignes*, la ligne en 12 *points*. Elle valait près de deux mètres, plus exactement $1^{m},49904$.

TOISÉ. On appelle ainsi l'art de calculer les dimensions des ouvrages d'architecture civile et militaire, c'est-à-dire les surfaces et les solidités de ces ouvrages. Ainsi la première partie de cet art est la multiplication, et la seconde les règles qu'il faut suivre pour *toiser* les différentes parties de l'édifice suivant les figures de ces parties.

TOISON, peau de mouton avec sa laine, ou bien laine tondue, mais adhérant encore complétement, telle qu'elle était sur la peau.

TOISON D'OR. Dans les traditions grecques, la *toison d'or* rapportée de la Colchide par Jason, qui à cet effet y entreprit une expédition en compagnie avec les Argonautes, est surtout célèbre.

L'*ordre de la Toison d'Or*, l'un des ordres de chevalerie les plus anciens et les plus considérés au moyen âge, fut fondé le 10 janvier 1430, à Bruges, par le duc Philippe de Bourgogne, veuf de Michelle de France, fille de Charles VI et de Bonne d'Artois, à l'occasion de son mariage en troisièmes noces avec Isabelle, fille du roi de Portugal Jean Ier. La défense de l'Église, tel était le but de l'ordre. Le duc Philippe s'en déclara grand-maître, et décida que cette dignité passerait à ses héritiers. Dès la seconde année de la fondation de l'ordre, en 1431, il augmenta de sept nouveaux membres le nombre des chevaliers, qui primitivement avait été fixé à *vingt-quatre*. L'empereur Charles Quint l'augmenta encore de *vingt* autres. Ce prince décida aussi que la chaîne, insigne de l'ordre, ne se porterait qu'à certains jours solennels, et que les jours ordinaires la décoration de la Toison d'Or se porterait suspendue à un simple ruban de soie rouge. Le costume primitif des chevaliers de l'ordre fut aussi modifié à cette occasion, et le dernier chapitre de l'ordre se tint à Gand, en 1559. Quand, à la mort de Charles Quint, les possessions de la maison de Bourgogne passèrent à la ligne espagnole de la maison d'Autriche, ce furent les rois d'Espagne qui remplirent les fonctions de grand-maître de l'ordre de la Toison d'Or. Mais Charles III (devenu ensuite, comme empereur d'Allemagne, Charles VI) ayant obtenu en 1715, après la guerre de la succession d'Espagne, la souveraineté des Pays-Bas, maintint contre la cour d'Espagne son droit à conserver ce titre. La question resta indécise ; de sorte qu'il y a maintenant *deux* ordres de la *Toison d'Or*, l'un en Autriche et l'autre en Espagne. Aujourd'hui la chaîne de l'ordre est la décoration exclusive du grand-maître; les chevaliers ne portent que l'insigne de la Toison d'Or, suspendu au cou à un ruban rouge.

Le 15 août 1809 Napoléon fondait à Schœnbrunn un *ordre des trois Toisons d'Or ;* mais il n'en fut jamais autrement question.

TOIT, TOITURE (dérivé du latin *tectum*, fait de *tegere*, couvrir). *Voyez* COMBLE.

TOIT À PORC. *Voyez* COCHON.

TOKAY, bourg de 5,700 habitants, dans le comitat de Zemplin (haute Hongrie), sur la rive droite de la Theiss, à l'endroit où elle reçoit le tribut du Bodroge, avec un tribunal de première instance, une école du degré supérieur et un entrepôt pour la vente des sels de Marmaros. A partir de Tokay s'étend au nord et au nord-est le groupe des *montagnes de Tokay*, appelées aussi Hegyallya, d'origine volcanique, offrant les formes les plus accidentées, la plus riche végétation, et couvertes surtout de vignobles qui produisent le célèbre *vin de Tokay*, dont on distingue trente-quatre sortes portant toutes le même nom. La montagne de Tokay, proprement dite, sur le flanc oriental de laquelle est situé le bourg de Tokay, est couverte de vignes jusqu'à une élévation de 80 mètres; mais c'est seulement le mamelon isolé appelé *Mezes-Mali* (miel liquide), qui donne la première qualité de vin de Tokay. *Voyez* HONGRIE (Vins de).

Les premiers plants de vigne furent introduits à Tokay au treizième siècle par des colons italiens attirés par le roi Bela IV. La plus grande partie de ces vignobles sont des propriétés domaniales ; les plus grands propriétaires sont le prince Bretzenheim et la famille Szirmay. Le vin de Tokay doit sa juste célébrité aux soins extrêmes dont il est l'objet de la part des producteurs, à l'attention minutieuse qu'ils apportent à bien assortir les grappes et à ne faire la vendange que lorsque le raisin est parfaitement mûr. Dans les bonnes années, on récolte à Tokay environ 60,000 *eimer* de vin. Les vendanges de l'Hegyallya sont une véritable fête nationale pour la Hongrie ; cependant, le centre n'en est pas à Tokay même, mais à *Mád* ou *Maad*, autre gros bourg, où l'on compte 5,800 habitants, servant de lieu de réunion à la noblesse et de bourse aux négociants en vins. Non loin de là on trouve encore le bourg de *Tallya*, tout aussi peuplé, célèbre par sa foire, qui se tient en automne, et où il se vend d'énormes quantités de futailles. Le 22 et le 31 janvier 1849 des engagements d'une vivacité extrême eurent lieu aux environs de Tallya entre les Impériaux commandés par le général Schlick et les insurgés.

TOKHARISTÂN. *Voyez* HINDOUKOUCH.

TOLBIAC, en allemand *Zulpich*, ville des *Ubiens*, dans la Gaule Belgique, est célèbre par la victoire que Clovis et Sigebert y remportèrent en l'an 409 sur les Alemans. Barbares contre barbares, avec même amour de rapine, mêmes habitudes guerrières, même valeur, la bataille dura longtemps, et longtemps le sang versé de part et d'autre parut d'un poids égal au dieu qui décide les victoires. Enfin, une blessure qui arracha Sigebert au fort de l'action donna de l'avantage aux Alemans. Clovis vit chanceler ses soldats et sa fortune, et soudain, abandonnant ses dieux, qui paraissaient l'abandonner : « Christ, s'écria-t-il en se jetant à genoux, Dieu de Clotilde, j'invoque avec foi ton secours, fais-moi triompher de ces ennemis, et je croirai en toi ; je me ferai baptiser en ton nom ! » Les Autrasiens répètent le serment de leur chef, et voici qu'aussitôt les Franks retournent au combat. Le nom du Christ défend ses nouveaux défenseurs, et les Alemans sont vaincus.

TÔLE, fer en feuilles, plaque d'épaisseur uniforme et de surface lisse. On en distingue de deux sortes : la *tôle forte*, ou fer noir, employée pour la confection des chaudières à vapeur, et qui exige une certaine épaisseur, et la *tôle à fer blanc*, qui est au contraire très-mince, comme les tuyaux de poêle. Entre ces deux extrêmes il y a une foule de tôles intermédiaires. La tôle forte se fabriquait autrefois au marteau sur une table d'enclume un peu bombée au milieu. C'est encore ainsi qu'on obtient la tôle dans quelques usines. L'usage du laminoir a beaucoup simplifié cette fabrication. Les barres de fer sont présentées rouges au travail du laminoir, qui leur fait subir les mêmes préparations que le martinet, mais qui les amène bien plus promptement à l'état de feuilles. La tôle mince, dont on peut faire ensuite le fer-blanc au moyen de l'étamage, se fabrique aussi maintenant au laminoir. L'art de vernir la tôle et de l'*emboutir* (la rendre convexe d'un côté et concave de l'autre) fut découvert en France, en 1761.

TOLÈDE, *Toletum*, chef-lieu de la province du même nom, dans le royaume de la Nouvelle-Castille (184 myriam. carrés et 290,000 habitants), est bâtie sur le versant d'une montagne baignée par le Tage, qui entoure la ville de trois côtés. Elle est protégée par de fortes murailles ; les rues en sont étroites et montueuses, les maisons généralement petites et de chétive apparence. A l'époque de la domination des Goths en Espagne, Tolède était leur capitale ; cependant, elle eut beaucoup plus d'importance sous la domination des Maures, car elle fut alors le foyer de la civilisation et de la science arabes ; et cette période fut celle où elle atteignit l'apogée de sa prospérité. Les chrétiens s'en rendirent maîtres en l'année 1085. Au quatorzième siècle, on y comptait encore plus de 200,000 habitants ; mais aujourd'hui sa population ne s'élève pas au delà de 16,000 âmes. Le nou-

veau château (*Alkazar*), construit sur le plateau de la montagne, au seizième siècle, par Charles Ier, en remplacement d'un vieux château bâti au troisième siècle par Alphonse X, fut détruit à l'époque de la guerre de la succession d'Espagne, puis reconstruit, et sert aujourd'hui d'hôpital et de fabrique de soie. Il existe en outre à Tolède plusieurs autres fabriques de soie et une manufacture royale de lames d'épée, dont les produits sont justement célèbres. L'archevêque de Tolède prend le titre de *primat des Espagnes*, et ses revenus s'élevaient jadis à 300,000 ducats. L'université de cette ville date de l'an 1499. Il y a à Tolède une école militaire; parmi ses vingt-six églises, on remarque sa belle cathédrale gothique, où l'on trouve une belle collection de tableaux et une bibliothèque contenant plus de sept cents manuscrits précieux, parmi lesquels on remarque les ouvrages de la plupart des grands écrivains de l'antiquité, des traductions des auteurs arabes et les œuvres d'un grand nombre de pères de l'Église. Il est à espérer que lorsque des philologues exercés examineront ces richesses littéraires, ils y découvriront des ouvrages qu'on croit aujourd'hui à jamais perdus. Non loin de Tolède il existe encore des débris d'architecture romaine.

TOLENTINO, ville de la délégation de Macerata (États de l'Église), sur la route d'Ancône à Rome, sur les bords du Chiente et le versant oriental de l'Apennin, dans une magnifique et fertile contrée; les maisons en sont d'une architecture vieille et tenues fort salement : on y compte 4,000 habitants. C'est l'antique *Tolentinum*, dans le *Picenum*. Tolentino restera célèbre dans l'histoire par la paix qui y fut signée, le 19 février 1797, entre le pape et la république française. Aux termes de ce traité, le pape consentait à abandonner à la France Avignon et le comtat Venaissin, ainsi que Bologne, Ferrare et toute la Romagne. Le 2 mai 1815 il s'y livra entre les troupes autrichiennes et l'armée de Murat un engagement qui coûta à celui-ci le trône de Naples.

TOLÉRANCE. On appelle *tolérance civile* la disposition de la loi qui, n'entrant dans aucune appréciation intime de telle ou telle doctrine religieuse en particulier, laisse la plus entière liberté à la conscience de chacun, et assure à tous les citoyens d'un État une protection égale dans l'exercice du culte qui les a reçus à leur naissance ou qu'ils ont embrassé librement. Malgré les lumières dont notre siècle a droit de se vanter, il n'y a guère en Europe que la France où la tolérance civile existe avec quelque étendue. En Allemagne, le calvinisme ne s'est fait une place à côté du luthéranisme qu'à la suite de la guerre de trente ans. En Angleterre, la réforme sanglante opérée par Henri VIII s'est montrée et se montre encore intolérante jusqu'à la persécution. Knox, Calvin et la plupart des premiers réformateurs ont été aussi intolérants que l'Église catholique, contre l'intolérance de laquelle ils s'élevaient avec fanatisme. La tolérance, telle que nous l'entendons aujourd'hui, n'est donc pas un résultat de la réforme du seizième siècle. C'est la philosophie du dix-huitième qui a le droit de la revendiquer comme l'un des principaux résultats produits par elle. Il est vrai que les adversaires de la philosophie pourraient reporter avec raison la gloire d'un si grand bienfait au christianisme lui-même, dans lequel le principe de la charité universelle avait établi une vérité de beaucoup supérieure à la tolérance telle que nous la comprenons aujourd'hui; mais il est nécessaire d'avouer que ce principe, singulièrement méconnu pendant plusieurs siècles, a été repris par la philosophie et transformé, par les efforts et la persévérance de la raison humaine, en celui de la tolérance civile. La tolérance civile a été et est encore attaquée par les hommes, en trop grand nombre, qui considèrent la religion comme un moyen d'ordre et de discipline dans la société. Ils craignent que la diversité de croyances ne produise dans l'État des factions, une dangereuse anarchie, ou, par suite, une funeste indifférence. Mais, on ne saurait trop le répéter, la religion n'a d'autre but qu'elle-même, parce qu'elle est le plus élevé qui puisse être proposé à l'homme. Sans doute là où elle règne règnent avec elle la paix, la justice et toutes les vertus qui sont la source du principe supérieur qu'elle contient. Néanmoins, elle porte plus loin; et si elle inspire à l'homme ici-bas l'amour de la vertu, c'est beaucoup moins dans l'intérêt d'un ordre de choses infime et périssable que pour élever son moral, purifier son intelligence et son cœur, le préparer enfin à ses destinées futures et éternelles. Tout autre rôle est indigne d'elle, et doit être considéré comme une profanation.

Les partisans de l'intolérance religieuse, battus sur le terrain de l'ordre politique et civil, se sont retranchés dans l'intolérance théologique. Selon eux, l'*intolérance théologique* ne serait autre chose que le sentiment créé en nous par la conviction qui nous attache à une doctrine religieuse. Demander à un homme de tolérer *théologiquement* les doctrines dissidentes ou contraires, ce serait à leurs yeux lui demander d'effacer en lui toute croyance. Mais il s'en faut beaucoup que la question doive être présentée de cette manière. Lorsque, après avoir mis la tolérance civile à l'abri de toute attaque, on réclame, comme complément des conquêtes de l'intelligence humaine sur ce point, la tolérance théologique, on ne prétend affaiblir les croyances de personne. On comprend seulement que l'homme, averti à chaque pas de la faiblesse de son intelligence, de l'influence qu'exercent sur elle les passions, l'éducation et les intérêts, doit, tout en conservant ses convictions, être disposé à excuser les erreurs des autres et à les juger avec la réserve convenable à celui qui s'avoue sujet à l'erreur, et qui dans maintes occasions a fait la triste expérience des limites de sa pensée. De cette manière, la charité, premier précepte du christianisme, ne se trouve blessée en rien par la dissidence des opinions religieuses, et chaque homme, ne voyant dans les autres, quelle que soit d'ailleurs la différence des idées, que des frères que la Providence recommande à son amour, attend de la miséricorde céleste et de lumières nouvelles leur retour à ce qu'il regarde comme la vérité. La *tolérance civile* et la *tolérance théologique* sont donc deux corrélatifs rigoureusement nécessaires l'un à l'autre; et comme l'intolérance théologique a amené dans les siècles passés l'intolérance civile, c'est de nos jours à la tolérance théologique à consolider et à développer les heureux effets de la tolérance civile. H. Bouchitté.

TOLLÉNON (*Archéologie militaire*), machine avec laquelle des assiégeants portaient sur les remparts de la ville quatre ou cinq soldats plus ou moins, soit pour repousser les assiégés, soit pour inspecter ce qui se passait dans la place. C'était une bascule ordinaire, portant à l'une de ses extrémités une sorte de caisse ou de panier dans lequel se plaçaient les soldats; d'autres soldats tiraient des cordes attachées à l'autre extrémité, et la poutre, s'inclinant de leur côté, portait le panier sur la muraille.

TOLNA, comitat du district d'Œdembourg (Hongrie), compte, sur une superficie de 46 myriamètres carrés, 205,705 habitants. Le Danube y forme plusieurs îles et, surtout au sud, beaucoup de marais. On a obvié à ses débordements au moyen de digues élevées à grands frais. A l'ouest, le pays est montagneux, partout ailleurs il est tout à fait plat. Le sol, d'une grande fertilité, produit en abondance des vins exquis, de superbes fruits, d'excellent tabac, de la garance et du safran. Il ne manque pas de forêts. De riches pâturages favorisent l'élève du bétail. La grande majorité des habitants est de race magyare et professe la religion catholique. L'industrie est moins leur fait que l'agriculture. Ce comitat est divisé en cinq arrondissements : Szekszar, Duna-Fœldvar, Hogyesz, Bourjhad et Dombovar; il a pour chef-lieu *Szekszard* ou *Sexard*, sur la Sarwitz, ville de 10,500 habitants, et aux environs de laquelle on récolte l'excellent vin rouge de Szekszard.

TOLOSA DE LAS NAVAS (Bataille de), 16 juillet 1212. *Voyez* Alphonse VIII de Castille.

TOLPACHE ou **TALPACHE**, nom qu'on donnait autrefois aux fantassins hongrois.

TOLSTOI (Les), la famille la plus nombreuse qui existe en Russie, et qui fait remonter sa noblesse jusqu'au quinzième siècle. Le premier comte de ce nom fut le boyard moscovite *Pierre* Tolstoi, lequel, après avoir d'abord été l'un des plus zélés partisans de la grande-princesse Sophie, devint ensuite l'admirateur passionné du tsar Pierre le Grand. Aussi ce prince le nomma-t-il son ambassadeur à Constantinople, en 1702; et en 1711 il fut renfermé par ordre du sultan au château des Sept-Tours, par suite de la déclaration de guerre lancée contre la Russie. Rendu à la liberté, Tolstoi accompagna son maître dans son voyage en Europe, et à Naples il détermina le jeune et malheureux tsaréwitsch Alexis à revenir en Russie. Pierre, en récompense, le nomma président du conseil de commerce; et en 1724 il lui conféra le titre de *comte*; mais sous Pierre II, fils du malheureux Alexis, il tomba en complète disgrâce. Il fut alors dépouillé de toutes ses charges et dignités, voire même de son titre de comte, et renfermé au couvent de Solowezk, où il mourut, peu de temps après. C'est seulement en 1760, sous le règne d'Élisabeth, que l'influence de sa famille parvint à faire rendre à ses héritiers le titre de comte.

Feodor Petrowitsch, comte Tolstoi, célèbre sculpteur et médailleur, né en 1783, à Pétersbourg, servit d'abord dans l'armée, et remplit pendant quelque temps les fonctions d'aide de camp auprès de l'amiral Tschitschagoff. Mais, entraîné par une vocation irrésistible, il résolut ensuite de se consacrer exclusivement à la culture de l'art. Il s'est formé à peu près tout seul, par l'étude attentive des modèles grecs et italiens, tant à l'école des beaux-arts à Pétersbourg que plus tard dans un voyage en Italie. Parmi ses œuvres il faut surtout mentionner les dessins pour la grande porte de l'église du Christ à Moscou, quatre bas-reliefs d'après des sujets de l'Odyssée, une statue de Morphée, une série d'illustrations pour la *Duschenka* de Bogdanowitsch, et des médailles commémoratives de la guerre de 1812, de la guerre de Hongrie en 1849, etc. C'est l'exposition universelle de Londres de 1851 qui a fait connaître ses ouvrages à l'Europe occidentale. Vice-président de l'Académie des Beaux-Arts de Pétersbourg depuis 1828, il a rendu des services essentiels comme professeur de sculpture attaché à cette institution. En 1844 il fut élevé à la dignité de *comte* par l'empereur Nicolas.

Parmi les membres de cette famille qui n'ont pas le titre de *comte*, on remarque *Pierre* Tolstoi, lieutenant général et aide de camp de l'empereur, qui a maintes fois rempli des missions diplomatiques, et qui en 1854 fut chargé de conduire une division d'infanterie dans le Caucase.

TOLTÈQUES, en espagnol *Toltecas*, nom d'un peuple qui, d'après les rapports fabuleux des Aztèques, émigra vers le quatrième ou le cinquième siècle de notre ère d'un pays situé plus au nord et appelé *Huehuetlapallan* dans l'*Anahuac*, où il fonda, vers le milieu du septième siècle, la ville de *Tollan* ou *Tula*, dont il fit le point central d'un État bien organisé, qu'il agrandit ensuite par ses conquêtes. Les débris de sa civilisation portent en général le caractère aztèque; et aujourd'hui encore on attribue communément aux Toltèques les plus grands et les mieux conservés d'entre les monuments qui existant dans l'Anahuac. C'est après quatre siècles d'existence que le royaume des Toltèques était parvenu à son plus haut degré de prospérité. Dès lors commença sa décadence; et enfin, vers le milieu du onzième siècle, le pays se trouva presque complétement dépeuplé à la suite de plusieurs années de sécheresse qui amenèrent la famine et des maladies épidémiques. Ceux qui survécurent allèrent s'établir partie ailleurs et partie chez les Chichimeks, qui un siècle plus tard transmirent aux Aztèques l'héritage de la civilisation toltèque.

TOLU (Baume de), appelé aussi *baume de Carthagène* ou *de saint Thomas*, substance que l'on retire d'un grand arbre de la famille des légumineuses, qui abonde aux environs de Tolu, village voisin de Carthagène (Nouvelle-Grenade), et que Richard appelle *myrospermum toluiferum*. Il s'extrait de l'arbre par des incisions pratiquées à l'écorce, et d'où il découle. Il est solide, sec et cassant, d'une couleur fauve clair, demi-transparente; son odeur suave rappelle celle du citron; sa saveur est douce et agréable. Il se dissout dans l'éther et dans l'alcool. Jeté sur des charbons ardents, il brûle en répandant une fumée blanche d'une odeur aromatique. On l'administre en tablettes et en sirop dans les affections catarrhales pour faciliter l'expectoration et calmer la toux.

TOLUCA, l'ancien *Toloccan*, chef-lieu et siége du gouvernement de l'État particulier de Mexico, dont on a cependant séparé depuis 1850 la partie méridionale, sous le nom de *Guerrero*, pour en former un État indépendant, avec *Chilpanzingo* pour chef-lieu. La ville de Toluca est située à 42 kilomètres au sud-ouest de la ville fédérale de Mexico, à laquelle la relie une belle route, sur un plateau qui prend son nom, à 2,466 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer, au pied d'une montagne à base de porphyre appelée *San-Miguel de Turucaitlalpillo*, à quelques heures de marche au nord-est du *Nevado de Toluca* (altitude 4,744 mètres), volcan éteint, dont le sommet, couvert de neige, porte un lac-cratère d'environ 7 kilomètres de circuit.

Toluca est une ville bien construite, annonçant l'aisance de ses habitants, qui sont au nombre de 12,000. On y trouve d'importantes fabriques de savon et de bougies. C'est aussi le centre d'un grand commerce de viande de porc salé, de boudins, de saucissons et de jambons, renommés dans tout le Mexique.

TOMAHAWK. C'est ainsi que les Indiens de l'Amérique du Nord appellent leur hache d'armes, qu'ils considèrent aussi comme le symbole de la guerre. De là cette expression figurée, *enfouir le tomahawk*, dont ils se servent pour dire : observer la paix.

TOMATE, espèce de solanée originaire de la côte de Guinée et vulgairement appelée *pomme d'amour*. Le fruit de la *tomate*, quant il est arrivé à son point de maturité, est d'un beau rouge, et contient une pulpe fine, légère et très-succulente, d'un goût aigrelet relevé, fort agréable lorsqu'on le met dans le bouillon.

TOMBACK, alliage métallique, appelé aussi *similor* ou *or de Manheim*, de couleur jaune tirant sur le rouge, et dont on attribue l'invention première aux Siamois. Ils emploient à cet effet le meilleur cuivre de la Chine, et y mêlent de l'or. Ils estiment plus le tomback que l'or. Le tomback fabriqué en Europe est un alliage composé de cuivre et de zinc, dans la proportion de 12 parties pour l'un et de 472 pour l'autre. On l'emploie surtout pour articles de bronze doré ou verni.

TOMBE, TOMBEAU. Ces mots ne sont pas synonymes; le premier désigne en effet un tombeau ne s'élevant pas au-dessus de terre, et consistant en une grande table de pierre, de marbre, de cuivre, dont on couvre une sépulture, et le second une élévation au-dessus de terre ou un petit monument, une petite construction où on enferme un mort. *Tombeau*, au figuré, signifie quelquefois mort, fin, destruction : Je vous serai fidèle jusqu'au *tombeau* (*voyez* Mausolée, Sépulcre).

TOMBEREAU. *Voyez* Charrette.

TOMBOUKTOU ou TEMBOUKTOU, antique et célèbre ville commerçante située dans la partie occidentale du bas Soudan ou Afrique centrale, jadis capitale d'empires puissants, se trouve aujourd'hui placée, après avoir fréquemment changé de maîtres, sous la domination nominale des Fellatahs (*voyez* Foulahs), à qui les Arabes font contrepoids et auxquels notamment un chéick des Touariks appelé El-Bakay oppose sa domination morale et religieuse. Suivant le Dr Barth, elle est située entre le 18° 3′ 30″ et le 18 4′ 5″ de latitude septentrionale, et par 15° 55 de longitude orientale, à l'extrémité méridionale du désert de Sahara, dans une contrée aride et déserte, où l'unique chemin conduisant à *Kabara* ou *Kabra*, port et entrepôt situé à 10 kilomètres au sud, sur un bras du Niger, est tout couvert de mimeuses guttifères et d'autres broussailles

de même espèce, et bordé par quelques champs de millet et quelques melonnières. Elle forme un triangle, dont l'extrémité septentrionale est ornée de la principale mosquée, antique et massif édifice, appelé *djama-sanbove*, tandis que les deux autres mosquées remarquables, la grande et celle de Saint-Jean-Baptiste, sont situées dans le quartier sud-ouest. Les habitations sont construites en briques sèches, et le plus souvent se trouvent très-rapprochées les unes des autres. Quelques-unes ont assez bon air. On voit aussi beaucoup de huttes légères en nattes. Les nègres Soura y forment la plus grande partie de la population, dont on évalue le nombre à 20,000 habitants. Il s'y trouve en outre des Arabes des races les plus diverses, des Fellahs en quantité, des Touariks avec leurs esclaves, ainsi que des Nègres de Bambarra et des Nègres Mandingos. Le marché est extrêmement fréquenté, plus petit pourtant que celui de Kano dans l'Haoussa, mais bien fourni en marchandises de prix.

Tombouktou fut fondée en 1213 par Mansa-Suléiman, roi des Nègres Sousous, tribu des Mandingos, pour être la capitale de ce pays, depuis longtemps soumis à l'islamisme; et elle parvint bientôt à une grande importance par son renom de sainteté, de même que par sa position, éminemment favorable au commerce, au nord du principal fleuve du Soudan, entre les parties orientale et occidentale de son cours, qui sont navigables près de la frontière des régions, si peuplées, du sud et de celles du nord, où fleurit le commerce de caravanes. Cette ville fut visitée en 1353 et 1510 par les célèbres voyageurs Ebn-Batula et Léon l'Africain. Le premier en parle comme d'une ville provinciale du royaume de Mali ou Méli, et en même temps comme de l'une des principales résidences des docteurs du Koran; le second la présente comme la capitale d'un autre royaume de Nègres encore plus puissant, et comme une florissante ville commerciale. En 1573 il était encore question de l'importance du commerce de Tombouktou, qui cent ans plus tard était en complète décadence. C'est seulement sous la souveraineté du sultan Muley-Ismael de Maroc (1672-1727), qui s'empara de cette importante étape, que le commerce y prit un nouvel essor, mais pour déchoir de nouveau avec l'affaiblissement de la puissance marocaine; de sorte que Tombouktou elle-même retomba dans l'oubli. En 1803 elle devint une ville provinciale du puissant royaume de Bambarra; et en 1810 elle tomba au pouvoir des Fellatahs, qui à leur tour ont été subjugués dans ces derniers temps par les souverains du Bornou, situé à l'est, et qui n'y possèdent plus, en conséquence, que fort peu d'autorité. Par suite des rapports démesurément exagérés faits sur l'importance de son commerce, Tombouktou a été de nos jours le but d'expéditions entreprises par plusieurs voyageurs européens. L'Anglais Mungo-Park n'atteignit en 1805 que son port, *Kabra*, et c'est seulement vingt-et-un ans plus tard, en 1826, qu'un autre Anglais, Laing, parvint à Tombouktou. Comme il périt assassiné, les renseignements qu'il avait recueillis furent perdus. En 1828 un jeune Français, René Caillé, séjourna du 20 avril au 3 mai à Tombouktou, et les renseignements qu'il donna sur cette ville firent revenir de la fausse idée qu'on s'en était faite. En 1853 l'Allemand Barth y arriva encore, le 7 septembre. C'est le premier Européen qui eût pris la route de l'est.

TOMI ou TOMIS, et encore *Tomes*, ville de la Mésie inférieure, sur le Pont-Euxin, aujourd'hui *Tomiswar*, sur la côte de Bulgarie, était célèbre dans l'antiquité parce que c'est là que Médée, au dire de la tradition, avait assassiné son frère Absyrte, de même que par l'exil d'Ovide, qui y mourut.

TOMMASEO (Nicolo), littérateur italien, connu par la part qu'il prit à la révolution de 1848, est né en 1803, à Sebenico en Dalmatie, et fut pendant plusieurs années l'un des collaborateurs les plus actifs de l'*Antologia*, journal littéraire publié à Florence. Obligé, en 1833, de se réfugier en France à la suite des événements politiques dont la péninsule venait d'être le théâtre, il y passa plusieurs années. Après un assez long séjour en Corse, l'amnistie accordée par le gouvernement autrichien en 1838 lui rouvrit les portes de la Lombardie, et il alla alors se fixer à Venise. Vers la fin de 1847, quand commença le mouvement italien, il répandit avec Manin une pétition à l'empereur, où on réclamait de ce prince un peu plus de liberté pour l'Italie centrale. Tous deux furent pour ce fait arrêtés le 18 janvier 1848, puis délivrés de vive force par le peuple dans la journée du 17 mars suivant. Le 22 Tommaseo était élu membre du gouvernement provisoire. Quand ce gouvernement se démit de ses pouvoirs, à cause de la réunion de la Lombardie avec le Piémont, Tommaseo se tint momentanément à l'écart; mais à la suite de la révolution du 11 août 1848 il fut remis avec Manin à la tête du gouvernement révolutionnaire, en qualité de ministre des cultes et de l'instruction publique. A deux reprises il se rendit alors fort inutilement à Paris, à l'effet d'y solliciter l'appui de la France pour la république de Venise. La première fois, c'était sous le ministère de M. Bastide; et la seconde, au début de la présidence de Louis-Napoléon. Opposé déjà au système de terreur organisé par Manin, il s'éloigna de plus en plus de son collègue : ce qui lui fit perdre toute influence sur les affaires. Lors de la capitulation de Venise, en 1849, il fut au nombre des quarante individus qui durent quitter la ville avant l'entrée des Autrichiens. Il habite depuis lors Corfou. Tommaseo est un des écrivains italiens contemporains les plus laborieux et les plus féconds. Ses opinions, rigoureusement catholiques, s'accordent avec les idées du patriotisme et du libéralisme le plus dignement compris. Ses plus importants ouvrages sont : *Della Educazione* (3e édit., 1836); *Nuovi Scritti* (4 vol., Venise, 1840-41), où l'auteur traite des questions de philosophie et d'esthétique, et ses *Studi critici* (2 vol., 1843). Son *Nuovo Dizionario dei Sinonimi della Lingua Italiana* (Florence, 1832; nouvelle édition, 1839-40) est un ouvrage remarquable par l'érudition, la sagacité et la critique dont il y fait preuve. Son Commentaire sur le Dante (Venise, 1837) est important, par les renvois qu'il y fait aux textes de la Bible et des Pères de l'Église, et par des gloses souvent fort heureuses, malgré leur laconisme. Il a publié les *Lettere di Pasquale de Paoli* (Florence, 1846), avec une curieuse notice sur la vie de Paoli. Son *Il Duca d'Atene* (Paris, 1836) est une œuvre historique qui se rapproche beaucoup trop du roman, et où il emploie des couleurs trop sombres. Sa collection de *Chants populaires toscans, corses, dalmates et grecs*, avec notes historiques (4 vol., Venise, 1839), est un trésor de poésie. Le style de cet écrivain est agréable, mais pas toujours exempt de recherche.

TOMSK, gouvernement de la Sibérie occidentale (Russie), ayant autrefois fait partie du gouvernement de Tobolsk, qui l'avoisine et dont il a été séparé en 1822, puis réuni en 1838 à la plus grande partie de la province d'Omsk, qui avait été jusque alors indépendante. Sa superficie est de 20,794 myriam. carrés; il forme huit cercles, et compte environ un million d'habitants. La large zone de la région montagneuse et métallifère de l'Altaï en occupe la partie sud-ouest. Au sud on trouve les ramifications d'une chaîne de montagnes venant de la Chine, l'*Ala-Taou* et le *Tarbagataï*, ou mont des Marmottes, haut de 3,280 mètres. Tout le reste du pays est plat. Le principal cours d'eau est l'Obi, dont les affluents sont sur la rive droite la Beja, le Tom, le Tschyloum, et le Ket, et sur la rive gauche l'Irtysch, qui traverse la grande steppe du même nom. On trouve dans ce gouvernement un grand nombre de lacs, pour la plupart salés, entre autres le lac *Tschani* (74 myriam. carrés), le lac *Soumy* ou *Tscheblaki*, qui pénètre pour une partie dans le territoire du gouvernement de Tobolsk (57 myriam. carrés), au sud du territoire d'Omsk, une partie du grand lac *Balkasch* ou *Tenghiz* (130 myiram. car.), le lac d'*Alaktougoul* (42 myriam. carrés), au milieu duquel se trouve le volcan d'Aral-Tubé, et le lac d'*Alakoul* (31 myriam. car.) Ce gouvernement présente de grandes étendues de territoire remarqua-

bles par leur fertilité. La culture des céréales, l'élève du bétail et l'apiculture ne laissent pas que d'y avoir une certaine importance; les forêts produisent du charbon, de la poix et du goudron. Ce pays constitue en outre le principal arrondissement de mines de la Sibérie occidentale, et fournit du plomb, de l'argent, du cuivre, de la houille, des diamants, du jaspe, etc. La population se compose, partie de colons russes, partie de bannis russes et polonais obligés de travailler dans les mines, et qui à l'expiration de leur peine s'établissent ici de même que les Kosaks congédiés, enfin partie de tribus appartenant à l'ancienne Sibérie, tatares pour la plupart et vivant à l'état nomade.

Le chef-lieu du gouvernement est Tomsk, sur le Tom, qui à peu de distance de là se jette dans l'Obi, aux environs de gisements aurifères, à 108 mètres au-dessus du niveau de la mer Glaciale, entouré de remparts et de fossés, et par sa position la première ville de la Sibérie. Elle fut fondée en 1604, et est le siége du gouverneur civil ainsi que du commandant général des différents cantonnements de troupes établies dans les mines de l'Altaï et d'un évêque grec. On y compte six églises grecques, une église catholique et une église luthérienne, une mosquée, un gymnase et diverses autres écoles, quelques autres beaux édifices appartenant à la couronne, et 12,000 habitants. Elle est le centre d'un commerce important de fourrures, de cuirs et de céréales, favorisé par sa situation sur la grande route de Tobolsk à Krasnojarsk, Irkoutsk et Kiachta. Il faut ensuite citer les chefs-lieux de cercle *Kolywan*, et *Barnaoul* sur l'Obi, avec 12,000 habitants et une école de mineurs, un jardin botanique, et un grand nombre de hauts fourneaux. A peu de distance on trouve à *Kuznezk* sur le Tom (2,500 hab.) d'importantes mines d'argent et plusieurs lavages d'or, de même qu'à *Zmenogorsk*, ou ville des Serpents (4,000 habitants), située au milieu de montagnes d'une richesse extrême en filons argentifères.

TON. Ce mot a en musique plusieurs significations. Il est d'abord dans certains cas synonyme du mot *son*, mais il désigne plus particulièrement un intervalle de l'échelle diatonique composé de deux sons. Ainsi, de *ut* à *ré* il y a un *ton*. Il sert encore à caractériser la note qui détermine l'étendue et le genre de l'échelle diatonique. Ainsi, le *ton majeur* est celui dans lequel la gamme contient un demi-ton de la troisième à la quatrième note, et le *ton mineur* est celui dans lequel ce demi-ton se trouve placé de la seconde à la troisième note. On dit le *ton de ré* pour désigner l'échelle diatonique correspondant à la note *ré*, etc.

On appelle *tons relatifs* ceux dont la gamme présente de l'affinité avec le ton principal. On attribue aux tons des caractères particuliers, qui varient l'expression musicale et ses effets. Ainsi, le ton de *fa* mineur est lugubre; les tons de *ré* et *mi* majeurs sont propres à exprimer des sentiments nobles ou belliqueux. En un mot, chaque ton à un caractère particulier. Cependant, il n'est pas rare de voir transposer à l'orchestre différents morceaux pour céder aux exigences des chanteurs et des cantatrices. C'est un abus qu'on ne saurait trop blâmer. P. Danjou.

Ton sert à caractériser, par extension toutes les inflexions du discours humain. C'est dans ce sens qu'on dit prendre un *ton suppliant*, un *ton de maître*, etc. Cette acception a donné lieu à plusieurs locutions familières, telles que *prendre un ton*, pour dire affecter une sorte de supériorité; parler *du bon ton* ou *d'un bon ton* à quelqu'un, c'est-à-dire de manière à le persuader ou à l'intimider, à lui imposer; *changer de ton*, c'est changer de conduite, de manières, de langage; faire *baisser le ton* à quelqu'un, c'est lui faire perdre l'air de supériorité qu'il se donne.

On nomme *bon ton* le langage, les manières du monde poli, élégant, et, par opposé, *mauvais ton* les manières triviales et communes : c'est dans ce sens qu'on dit le *ton* de la ville, de la cour, du collége, des halles, etc.

Ton se dit aussi en littérature du caractère, du genre, du style des ouvrages : *ton* oratoire, pathétique, plaisant. En termes de peinture, *ton* exprime la nature des teintes, leurs différents degrés de force ou d'éclat : *ton* clair, *ton* obscur, un *ton* qui tire sur le rouge, sur le jaune, etc.

Ton désigne en médecine l'état ferme et élastique des parties, état qui leur est naturel dans les conditions d'une bonne santé; il est l'opposé d'*atonie*, qui indique un état de faiblesse, de relâchement, de mollesse; c'est de l'acception propre au mot *ton*, en médecine, que s'est formée dans la même science celle du mot *tonique*, pour désigner les remèdes par lesquels on suppose qu'on peut rendre à l'estomac le *ton* qu'il a perdu.

TONADILLAS, TONADILLES. On appelle ainsi, en Espagne, des chansons bouffonnes ou satiriques que le peuple affectionne particulièrement, et dont la mesure et le mouvement varient plusieurs fois pendant la durée de la chanson. Dans ces derniers temps, la *tonadilla* est devenue une espèce de scène qu'on a transportée sur le théâtre.

TONDAGE, TONDEUSE. *Voyez* Drap.

TONDEURS. *Voyez* Aventuriers.

TONGA (Iles) ou *Iles des Amis*, archipel dépendant de l'Australie, consistant en 32 grandes et plus de 150 petites îles, situé entre le 17° et le 22° de latitude méridionale et par 200 à 204° de longitude orientale, et formant plusieurs groupes isolés. Il fut découvert pour la première fois, en partie du moins, par le Hollandais Tasman, puis nommé *Iles des Amis* par Cook, qui le visita en 1773 et 1777, à cause de l'accueil hospitalier que lui firent les habitants. Ces îles sont généralement basses; il n'y en a qu'une petite partie de montagneuses et d'origine volcanique, mais presque toutes sont entourées de dangereux bancs de corail. Il paraît qu'il y à *Tufoa* un volcan en continuelle activité, et une montagne conique encore plus élevée à *Koa*. La plus grande de ces îles est *Wawaou*, mais la plus importante est *Tonga* ou *Tongatabou*. Les îles *Habaï* ou *Hapaï* forment un groupe particulier, dont dépendent *Foa*, *Lifouka* et autres. Le climat est d'une douceur extrême et des plus salubres, la végétation magnifique, et l'eau douce y abonde partout. Le sol est d'une grande fertilité et produit des yams, des pisangs, du sagou, des palmiers à cocos, de la canne à sucre, l'arbre à pain, tous objet d'une culture régulière. Les porcs, les poules, les pigeons, les poissons, les tortues constituent la nourriture ordinaire des habitants, dont on évalue le nombre à 200,000, qui sont de taille moyenne et bien porportionnée, avec un teint brun cuivré, et se distinguent de la plupart des autres populations de la mer du Sud par leurs mœurs douces et hospitalières, leur loyauté, leur propreté et leur dextérité manuelle. Ils ont le caractère gai et essentiellement sociable, aiment la danse et la musique, pour lesquelles ils montrent de grandes dispositions. Leurs femmes, dit-on, sont remarquablement belles et aimables. A l'origine, leur constitution était aristocratique, et elle demeura telle jusqu'en 1847, époque où s'établit parmi eux un souverain absolu appelé Georges, qui réside à *Lifouka*. De lui dépendent les autres chefs, qui le représentent dans le reste de l'archipel. Ces insulaires ont une religion naturelle, avec des prêtres, des fêtes, etc. Ils adorent plusieurs dieux, auxquels ils offrent des sacrifices consistant en produits du sol. Les sacrifices humains se bornent à immoler un enfant, lorsqu'un chef tombe malade et qu'on n'a pas réussi à le guérir en lui coupant un doigt, ou en recourant à d'autres pratiques non moins bizarres. Ceci ne s'applique toutefois qu'à la partie encore païenne de la population. Depuis 1820 des missionnaires anglais (*wesleyens*) ont entrepris d'y répandre la connaissance de l'Évangile, et ils y ont réussi surtout depuis l'avénement de ce roi Georges, qu'on représente comme un homme intelligent. Des missionnaires catholiques et français sont venues d'ailleurs dans ces derniers temps y faire avec succès concurrence aux *wesleyens*; aussi la plus grande animosité règne-t-elle entre les deux Églises. Ces îles n'ont pas encore beaucoup d'importance commerciale. *Port-Refuge*, dans l'île de *Wawaou*, est le meilleur port, et est fréquenté surtout par les baleiniers anglais et américains.

TONGOUSES (Les), peuplade mongole, dépendant pour la plus grande partie de la Chine, où elle habite ce qu'on appelle la *Tongousie* ou Pays d'Amour, sur les deux rives de l'Amour. Il n'y en a qu'une faible partie, qui se nomme *Awenbi* ou *Boie*, c'est-à-dire hommes, qui appartienne à la Sibérie russe. Leur nombre total s'élève à peine à 50,000 âmes. Les Chinois donnent aux Tongouses le nom de *Ssolon*, c'est-à-dire archers, et aux Ostjæks celui de *Rellem*, c'est-à-dire bariolés. Dans ces derniers temps ils se sont mêlés avec les Ostjæks, les Samoyèdes, et les Jakoutes, mènent la vie nomade, sont très-pacifiques, et divisés, suivant les animaux qu'ils traînent avec eux, en *Tongouses à chevaux*, *Tongouses à rennes*, et *Tongouses à chiens*, et aussi en *Tongouses de steppes*. Les Russes distinguent parmi eux une multitude de peuplades, qui souvent ne se composent pas de plus de dix familles. Les Tongouses qui habitent les rives de l'océan Oriental sont appelés *Lamoutes*, mais ne sont pas au nombre de plus de 2 à 3,000 âmes. Presque tous les Tongouses sont encore idolâtres, quoique les Russes aient maintes fois tenté de les convertir. La plupart professent le culte de Lama, de même que les Bourètes, qui autrefois les dominaient.

TONIQUE (*Musique*). On appelle ainsi la corde principale sur laquelle le ton est établi. Tous les airs finissent communément par cette note, surtout à la basse. C'est l'espèce de tierce que porte la tonique qui détermine le mode. La *tonique* a cette propriété, que l'accord n'appartient rigoureusement qu'à elle seule. Quand on frappe cet accord sur une autre note, ou quelque dissonnance est sous-entendue, ou cette note devient *tonique* pour le moment.

TONIQUES (*Thérapeutique*), remèdes qui ont pour effet de rétablir l'élasticité détruite des fibres de l'estomac et des intestins ainsi que du corps entier, d'accélérer le mouvement du sang, d'accroître les forces musculaires et la chaleur animale. Suivant les diverses indications qu'ils peuvent remplir, ils reçoivent les noms de *fortifiants*, *astringents*, *styptiques*, *corroborants*, etc. Ils appartiennent presque exclusivement aux substances organiques, surtout aux végétaux doués d'une saveur amère et astringente, dans lesquels domine le tannin, l'acide gallique et ce qu'on appelle *extractif*. Les alcalis végétaux, entre autres la quinine, jouissent à un haut degré de la propriété tonique. De toutes les productions minérales, le fer est celle dont les vertus sont sous ce rapport connues depuis le plus longtemps. L'emploi des toniques en médecine demande certains ménagements; mais l'école de Broussais avait été trop loin en les proscrivant dans toutes les circonstances. On est revenu depuis à de plus justes idées.

TONKA (Fève). *Voyez* Fève Tonka.

TONKIN ou TONG-KING, l'une des trois grandes divisions administratives de la Cochinchine, d'une superficie de 1,800 myriam. carrés, avec une population évaluée à 4,000,000 d'habitants, dont 300,000 sont chrétiens. Cette contrée, située entre le 19° 30' et le 23° de latitude septentrionale, est bornée au nord par les provinces chinoises de Yun-nan, de Kouang-si et de Kouang-ton; à l'est, par le golfe de Tonkin; au sud, par la Cochinchine proprement dite; à l'ouest, par le Laos. C'est un pays bas et plat dans la plus grande partie de son étendue, et où on ne rencontre de montagnes qu'à l'est. Le climat en est salubre, quoique les chaleurs y soient excessives. Le sol est très-fertile, et renferme en outre beaucoup de métaux utiles et précieux. Les principaux produits sont le riz, la soie et le coton, qui donnent lieu à d'importantes exportations. Le chef-lieu est *Kescho*, ville de 100,000 habitants, bâtie sur les rives du fleuve Tonkin, que peuvent remonter des bâtiments de 200 tonneaux seulement, parce que l'embouchure en est obstruée par les sables.

TONNAGE. Par ce mot on entend la capacité d'un navire, le nombre de *tonneaux* qu'il peut contenir. Il est dérivé du mot *tonne*, emprunté lui-même à la langue allemande, unité de convention qui sert à évaluer, par le jaugeage, la capacité du navire. Une loi de l'an II porte que le *tonnage* des bâtiments français sera établi comme suit : ajouter la longueur du pont, prise de tête en tête, de l'étrave à l'étambot, déduire la moitié, multiplier le reste par la plus grande largeur du navire au maître bau, multiplier encore le produit par la hauteur de la cale et de l'entrepont, et diviser par 94. Si le bâtiment n'a qu'un pont, prendre la plus grande longueur du bâtiment, multiplier par la plus grande largeur du navire au maître bau et le produit par la plus grande hauteur, puis diviser par 94. » Cette méthode, en donnant à nos bâtiments un tonnage plus fort qu'ils n'auraient en employant la méthode anglaise ou américaine, les assujettit dès lors à un droit plus élevé que les vaisseaux de ces nations dans les ports où on s'en rapporte au jaugeage légal.

Par *droits de tonnage* on entend différents droits de navigation perçus dans les ports, et basés sur cette évaluation de la capacité des navires et non sur les marchandises composant leur chargement.

TONNE, mesure en usage dans la plupart des pays du nord de l'Europe, mais qui varie beaucoup comme capacité. Dans une partie de la basse Allemagne et en Danemark, la *tonne* est une unité servant à mesurer les grains, et dans ce dernier pays elle équivaut à un mètre et demi cube. En Danemark, on calcule les produits d'une terre en *tonnes de blé*, et par tonne de blé on entend l'étendue de terrain qui peut être ensemencée avec trois tonnes de blé, d'orge et d'avoine. Par *tonne d'or* on entend en Allemagne une somme de 100,000 thalers, et en Hollande de 100,000 florins.

TONNEAU (*Marine et technologie*). L'ancien *tonneau de mer* français répondait, comme mesure de pesanteur, à *deux milliers*, poids de marc, et comme mesure de capacité ou de jaugeage, à 42 pieds cubes. Un arrêté du 18 brumaire an IX, en fixant le poids du tonneau de mer à 1,000 kilogr. ne l'a considéré que comme mesure de pesanteur.

En *technologie* on entend par *tonneau* un vaisseau de bois relié de cerceaux avec de l'osier, et propre à contenir soit des liquides, soit des marchandises. Tels sont les tonnes, les cuves, cuviers, muids, futailles, barils, etc. Au rapport de Pline, ce furent des paysans des Alpes qui inventèrent et substituèrent aux grands vaisseaux de terre cuite les futailles ou tonneaux composés de planches rassemblées et réunies en forme de cylindre creux par le moyen de cerceaux. Diogène Laerce dit que l'inventeur des futailles s'appelait Pseusippe. Quoi qu'il en soit, l'invention des vases de ce genre remonte à une haute antiquité. Ainsi, dans la collection de pierres gravées de Stosch on voit sur un jaspe rouge un tonneau de bois avec une espèce de bouteille.

TONNEINS. *Voyez* Lot-et-Garonne.

TONNELET. *Voyez* Braconnière et Faltes.

TONNELIER, artisan qui fait, relie et vend des tonneaux, c'est-à-dire toutes sortes de vaisseaux de bois reliés de cerceaux avec de l'osier, et propres à contenir des liquides ou des marchandises. Les matières qu'il emploie sont : les planches de chêne et de sapin pour les grandes cuves et cuviers; le merrain, pour les futailles; les cerceaux, qui d'ordinaire sont faits en châtaignier, en frêne ou en bouleau; enfin, l'osier, pour lier et arrêter les cerceaux.

TONNERRE, bruit éclatant causé par l'explosion des nuées électriques et accompagné d'éclairs. Le tonnerre lorsqu'il éclate n'est pas sans utilité; il rafraîchit l'atmosphère, et semble rétablir l'équilibre dans la nature; il purge l'air d'une infinité d'exhalaisons nuisibles; et plusieurs malades semblent effectivement aller mieux quand l'orage a cessé. Mais le mal trop communément se mêle à ce bien : les vers à soie périssent, les liquides fermentent; d'autres cessent de fermenter, comme le vin et la bière; d'autres se corrompent, comme le lait; les hommes, les animaux domestiques en sont trop souvent les victimes. Cette action délé-

tère peut s'exercer de trois manières : ou par des lésions directes des tissus, ou par commotion, ou par suffocation.

Les lésions de tissus consistent en perforations, qui ont lieu le plus souvent à la tête, avec perte de la matière cérébrale, comme si elle avait été traversée d'un fer rouge. Du reste, rien de plus singulier, tant sur les animaux que sur les corps inorganiques, que la route suivie par la foudre. Dans la commotion, on ne remarque aucune trace de lésion ; l'homme ou l'animal frappé, soit partiellement, soit à mort, perd tout sentiment et tombe sans avoir rien vu, rien entendu, sans avoir eu le temps d'avoir peur. Celui qui ne l'a été que légèrement se relève tout étonné, et regarde autour de lui ceux qui ne se relèvent pas. La commotion est mortelle quand elle frappe la tête ou le tronc, elle est moins dangereuse lorsqu'elle atteint un membre. Dans la suffocation, dont les symptômes sont le corps roide, les doigts et les orteils contractés, le visage violet et enflé, on peut encore espérer, et l'on doit se hâter d'administrer tous les secours en usage, tels qu'insufflation pulmonaire, frictions, chaleur, stimulants internes et externes, la saignée même quelquefois, surtout celle de la veine jugulaire.

Au figuré, on dit d'un homme dont la voix est très-forte, très-éclatante : c'est un *tonnerre*, une voix de *tonnerre*. Ce fut un coup de *tonnerre* pour lui, désigne un événement imprévu et fatal qui a frappé quelqu'un. Poétiquement, le séjour, la région du *tonnerre*, c'est le ciel, la région supérieure de l'atmosphère; le maître du *tonnerre*, Jupiter ; l'oiseau qui porte le *tonnerre*, l'aigle.

Technologiquement, le *tonnerre* est cette partie du fusil, de la carabine, du pistolet, où l'on dépose la charge : les armes dont le *tonnerre* n'est pas renforcé, sont sujettes à crever.

TONNERRE, chef-lieu d'arrondissement, dans le département de l'Yonne, avec 4,511 habitants, est une ancienne et jolie petite ville, qui eut ses comtes particuliers depuis le huitième siècle jusqu'au seizième, époque où ce comté passa par mariage dans la famille de Clermont, dont l'une des branches encore existantes porte le nom de *Clermont-Tonnerre*. Située à 36 kilomètres au nord-est d'Auxerre, cette ville est une station du chemin de Paris à Lyon. Il s'y fait un grand commerce de vins, notamment de vins mousseux, de pierres dites de *Tonnerre*, de pierres lithographiques. On y trouve des fabriques de lainages, de ciment romain, des distilleries de betteraves, etc.

TONOTECHNIE. On appelle ainsi l'art de noter sur des cylindres les morceaux qui forment le répertoire des orgues de Barbarie ou des tabatières et pendules à musique.

F. Danjou.

TONQUIN. *Voyez* Tonkin.

TONSURE. L'Académie définit ainsi ce mot : couronne que l'on fait sur la tête aux clercs, sous-diacres, diacres, prêtres, etc., en leur coupant une partie des cheveux. Comme tant d'autres, cette définition n'est ni exacte ni complète, attendu que la tonsure n'a pas toujours la forme d'une couronne, et que dans certains ordres les religieux ont la tête tout à fait rasée. Déjà dans l'antiquité, un crâne chauve était considéré comme l'un des signes honorifiques et distinctifs de la caste sacerdotale. Mais il n'en fut pourtant pas ainsi parmi les premiers confesseurs de la foi chrétienne, qui pour se distinguer des prêtres païens, dont la tête était rasée, portèrent leurs cheveux coupés de fort près, comme faisaient les laïcs. Les pénitents se faisant par esprit d'humilité entièrement raser la tête, les moines imitèrent cette pratique jusqu'au sixième siècle. Ce n'est guère qu'à cette époque que les prêtres chrétiens firent à leur tour comme les moines, et coupèrent une partie de leurs cheveux du derrière de la tête, rasant cette place en forme orbiculaire.

On distingua pendant longtemps deux espèces de *tonsures* : l'une dite de l'*apôtre saint Paul*, qui allait d'une oreille à l'autre sur le devant de la tête, en usage dans l'Église grecque et dans les Églises de Bretagne et d'Irlande; l'autre dite de l'*apôtre saint Pierre*, partielle et circulaire, en usage dans l'Église romaine et dans les Églises qui en dépendaient. C'est le quatrième synode, tenu à Tolède en l'an 633, qui rendit la tonsure obligatoire pour tous les ecclésiastiques, aux différents degrés de la hiérarchie, comme signe distinctif et caractéristique de leur état.

La tonsure se confère avant les ordres ; c'est une simple préparation aux ordres, et pour ainsi dire un signe de la prise de l'habit ecclésiastique.

TONTI (Lorenzo), né à Naples, vers 1630, vint chercher fortune en France sous le ministère du cardinal Mazarin, qui l'accueillit favorablement, à cause de sa qualité d'Italien d'abord, ensuite parce que notre aventurier lui présenta pour enrichir le trésor royal un plan qu'il jugea bon et praticable. Ce plan consistait à créer des associations mutuelles d'assurances sur la vie, appelées depuis lors et d'après lui *tontines*. Elles devaient être au profit de l'État, entrepreneur de la société viagère et garant du payement des arrérages, puisqu'à la mort du dernier actionnaire les rentes s'éteignaient, et que l'État bénéficiait du capital primitivement versé. La pensée de Lorenzo Tonti était de fournir ainsi à l'État le moyen de contracter plus aisément des emprunts, en offrant aux prêteurs l'appât de bénéfices considérables. C'était une espèce de loterie, où la mortalité jouait au profit des survivants le rôle du tirage au sort dans les loteries ordinaires. Le cardinal fut si charmé de l'idée de Tonti, qu'il lui accorda une pension de 6,000 livres. Toutefois, cette pension ne fut payée que pendant quelque temps ; et Tonti, incarcéré à la Bastille de 1669 à 1776, fut réduit à une telle misère, lui qui avait voulu enrichir l'État, les rentiers, et lui-même par-dessus le marché, bien entendu, qu'il dut solliciter de Colbert des secours pour sa fille, qui était chargée du reste de sa famille (dix-neuf personnes), et lui demander le linge et les habits indispensables pour vêtir lui et ses deux fils détenus avec lui. On ne trouve d'ailleurs absolument rien dans les mémoires de l'époque sur les motifs qui avaient pu déterminer l'arrestation de Tonti et sa longue détention ; tout ce qu'on sait, c'est qu'il mourut obscurément, vers 1695, plus pauvre, plus malheureux que lorsqu'il était arrivé en France.

TONTINES. On appelle ainsi, du nom de Lorenzo Tonti, leur inventeur, des associations créées pour l'établissement d'un capital qu'on convertit ensuite en rentes viagères. Il augmente successivement dans la proportion des décès des associés. La première association de ce genre, désignée sous le nom de *tontine royale*, fut fondée sous le ministère du cardinal Mazarin, et autorisée par édit de Louis XIV en date de novembre 1653. Elle était divisée en dix classes de 102,500 livres chacune, et montant en totalité à 1,025,000 livres. Chaque souscripteur recevait l'intérêt de sa mise, qui était de 300 livres au denier vingt. Les classes étaient reportées de sept en sept ans, depuis la naissance jusqu'à l'âge de soixante-dix ans et au-dessus. A la mort de chaque souscripteur le revenu devait accroître la part des survivants, jusqu'au dernier, après quoi la rente était éteinte au profit de l'État. Ce premier édit n'eut pas de suites; et les lettres patentes ne furent point enregistrées. Tonti ne se laissa pas rebuter par ce mauvais succès; il modifia son projet. Son association devait cette fois être composée de 50,000 billets formant un fonds de 1,200,000 livres, dont une moitié devait être employée en lots de différentes valeurs, et l'autre moitié à la construction d'un pont de pierre et d'une pompe devant les Tuileries, où il n'y avait alors qu'un pont de bois. Cette *tontine* fut établie en 1656, et ouverte à l'hôtel de ville l'année suivante; mais elle ne réussit pas mieux que la première. La création d'une *tontine ecclésiastique* fut encore tentée par Tonti. Il la proposa pour acquitter les dettes du clergé. Mais le clergé, tout en admirant cette combinaison, comme très-belle et très-ingénieuse, refusa de s'y associer. Après cela, on fut longtemps sans s'occuper de Tonti et de ses combinaisons ; mais les énormes dépenses occasionnées par la guerre qui suivit la ligue d'Augsbourg engagèrent Louis XIV à chercher des moyens de se procu-

rer de l'argent. Dans ce but, il fut établi par l'édit de novembre 1689 une *tontine* de 1,400,000 liv. de rentes viagères sur l'hôtel de ville de Paris. Il y avait quatorze classes, composées chacune de 100,000 livres de rente. Les rentiers étaient divisés, dans chaque classe, en raison de leur âge. Ainsi, la première se composait des enfants jusqu'à cinq ans accomplis; la deuxième, de cinq à dix, et ainsi de suite: la dernière classe, des assurés de soixante-cinq à soixante-dix ans et au-dessus. Les actions, ou parts, étaient de 300 fr. chacune, et l'intérêt était proportionné à la classe où étaient placés les rentiers en raison de leur âge. Le dernier survivant de chaque classe héritait du revenu entier du capital de sa classe. A sa mort, ce capital faisait retour à l'État. Pour attirer les rentiers, les arrérages des rentes furent déclarés *insaisissables*.

Bien que toutes les classes n'eussent pas été remplies, ces deux *tontines* fonctionnèrent avec quelque succès. En 1726 toutes les actions de la treizième classe de la première *tontine* et de la quatorzième de la seconde étant tombées sur la tête de la veuve d'un pauvre chirurgien, cette sociétaire, qui n'avait mis dans ces deux tontines qu'un capital de 300 livres, eut un revenu de 73,500 livres. Elle n'en jouit d'ailleurs pas longtemps: moins d'un an après être devenue propriétaire de cette grande fortune viagère, elle mourut âgée de quatre-vingt-seize ans.

Plusieurs fois l'État eut recours à ce mode onéreux d'emprunt pour se procurer de l'argent, par exemple en 1733 et 1734, sous l'administration du cardinal Fleury.

En 1791 on institua sous le nom de *Caisse Lafarge* ou *Caisse de prévoyance et de bienfaisance*, une nouvelle *tontine*. C'est le plus grand essai qu'on ait encore tenté en France du système des associations sur la vie. Les mises étaient de 90 fr., et plus de 60 millions furent engagés dans cette opération, dont malheureusement les bases avaient été très-mal calculées. Pour que la *Caisse de prévoyance et de bienfaisance* tînt ses promesses (3,000 f. de rente à chaque actionnaire), il aurait fallu qu'à l'expiration d'une période de douze ans il n'y eût plus que 10 survivants sur 100, ce qui était impossible, à moins d'une mortalité extraordinaire et telle que n'en apportent pas à leur suite les épidémies les plus meurtrières. Si les calculs de mortalité qui servaient de base à l'opération avaient été exacts, il n'aurait plus dû y avoir un seul homme sur la terre en l'an 2612, c'est-à-dire 822 ans après la création de la *tontine*. On peut dès lors se faire une idée des cruels mécomptes qui en résultèrent pour la plupart des actionnaires, qui avaient rêvé la fortune acquise à bon marché et sans peine et qui, par suite des catastrophes financières de l'époque et aussi de criantes dilapidations commises en outre par des administrations malhonnêtes, ne touchèrent même pas l'intérêt de leur mise. *Voyez* LAFARGE (Caisse).

TOPAGE, TOPER, termes de compagnonnage (*voyez* DEVOIR [Compagnons du]).

TOPAZE. La topaze est une substance vitreuse, cristallisant dans le système prismatique, rectangulaire, droit, et clivable suivant un plan perpendiculaire à l'axe de cristallisation. Infusible au chalumeau, la topaze n'est attaquable que par la fusion avec la potasse caustique. Elle raye le quartz hyalin, est facilement électrisable et conserve longtemps son électricité. Tels sont les principaux caractères physiques d'un groupe de pierres précieuses, qui toutes se composent essentiellement de silice, d'alumine et d'acide fluorique, dans des proportions relatives variables et encore mal déterminées. En général, la topaze tapisse les fentes des roches cristallines; quelquefois elle forme de petites veines; rarement elle est disséminée. Elle se rencontre dans les granits, les grès, les micaschistes, les schistes argileux, et quelquefois aussi dans les filons métallifères qui traversent ces différentes roches, surtout dans les filons d'étain.

La topaze est employée dans la joaillerie, mais on n'estime guère que les variétés qui sont naturellement jaune pur, jaune orangé ou rouge hyacinthe. Les bijoutiers distinguent surtout: 1° les *topazes du Brésil*, qui renferment la *topaze orangée*, recherchée pour sa belle teinte jaune; la *topaze jonquille*, d'un jaune safran (l'hyacinthe orientale); la *topaze rose pourpre* (le rubis du Brésil); la *topaze rose*, d'un violet pâle; 2° les *topazes de Saxe*, qui sont en général d'un jaune paille languissant; 3° les *topazes de Sibérie*, parmi lesquelles on n'estime guère que la *topaze aigue-marine*, remarquable par sa belle teinte bleuâtre.

Les anciens appelaient *topaze* une pierre verte qui se trouvait communément dans une île de la mer Rouge qui porte le même nom; cette pierre n'offre aucune analogie avec celle que les minéralogistes désignent aujourd'hui sous ce nom. La *topaze orientale* des lapidaires est un corindon télésie. BELFIELD-LEFÈVRE.

TOP-HANA, nom d'un quartier de Constantinople.

TOPINAMBOUR. *Voyez* HÉLIANTHE.

TOPINO-LEBRUN (FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE), peintre d'histoire d'un talent médiocre, né en 1769, à Marseille, devint à Rome l'élève de David, et plus tard prit une part active aux événements de la révolution. A la journée du 13 vendémiaire il se déclara pour la Convention; mais l'année suivante il se trouva compromis dans la conspiration de Babœuf. Remis en liberté, il alla en Suisse chargé d'une mission secrète. A son retour en France, en 1797, il se signala parmi les plus exaltés jacobins du club du Manége. Impliqué dans la conspiration contre la vie du premier consul, qui échoua le 10 octobre 1800, il fut condamné à mort et exécuté en 1801.

TOPIQUE (du grec τοπική), art de trouver des arguments. Les rhéteurs et les grammairiens grecs et latins appelaient ainsi l'exposition systématique de certaines idées, de certaines propositions générales servant de guide pour trouver et choisir des arguments convenables dans tous les cas où il s'agit de porter la conviction dans les esprits. Ces *lieux communs* ou idées générales recevaient des Grecs le nom de *topos*, et des Romains celui de *locus communis*. L'art de la topique consiste donc à trouver et à développer, à propos de tout sujet, les idées générales qui se rapportent à son essence. Les Grecs traitèrent par la suite ces matières avec beaucoup de soin; chez les Romains, Cicéron composa ses *Topica* et quelques autres écrits relatifs à la rhétorique, surtout dans ses rapports avec l'éloquence du Forum. Plus tard, surtout à partir du treizième siècle, on voulut que le domaine de la topique s'étendît jusqu'à marquer les limites de l'esprit humain; on y chercha l'explication de certains problèmes; mais le plus souvent ces tendances dégénérèrent en vains jeux d'esprit, comme ce fut le cas pour Raymond Lulle, Giordano Bruno, etc. De nos jours, on a tout à fait renoncé à vouloir faire de cet art une science particulière, parce qu'il est insuffisant pour suppléer à l'esprit philosophique. Au reste, la topique dont nous venons de parler reçoit la dénomination de *topique oratoire*, pour la distinguer de la *topique grammaticale*, qui traite de la place particulière à assigner aux mots et aux phrases.

Enfin, dans un acception théologico-dogmatique, les mots *topique* ou *topologie* désignent la théorie des principes que doit suivre un théologien pour choisir et traiter les arguments qu'il emprunte au texte de la Bible.

TOPIQUES (Remèdes), du grec τόπος, lieu. On appelle ainsi, en médecine, les médicaments qui s'appliquent à l'extérieur, comme les cataplasmes, les frictions, les emplâtres, les caustiques, les ventouses, etc.

TOPOGRAPHIE (de τόπος, lieu, et γράφω, je décris). Ce mot désigne ou un art ou son produit: l'art est l'application des méthodes géométriques au tracé de la carte d'un lieu, et cette carte porte aussi le nom de *topographie* du lieu qu'elle représente; elle est la réduction à une échelle donnée de la *projection horizontale* de l'espace à faire connaître avec tout ce qu'il renferme. On y réunit plus ou moins de détails, suivant l'usage qu'on doit en faire. S'agit-il, par exemple, de tracer une route ou un canal, il

suffira que la carte donne le relief du terrain ; mais comme il faut y appliquer la mesure, le travail d'un nivellement sera joint à celui par lequel on détermine les distances et les situations. Pour diriger des opérations militaires, la connaissance du figuré du terrain est encore indispensable; mais il ne l'est plus de mesurer les hauteurs avec précision, et le nivellement peut être omis. D'autres détails sont réclamés, et en grand nombre, car il importe de trouver indiqué sur la carte tout ce qui peut seconder ou contrarier les opérations que l'on médite; on indiquera donc soigneusement les bois, les habitations, les clôtures, etc., et même les diverses cultures. Un cadastre destiné à la répartition de l'impôt territorial considère le sol sous un autre aspect, et les cartes *topographiques* construites uniquement pour cet emploi seraient inutiles à l'ingénieur et à l'homme de guerre.

Les moyens de représenter le relief du terrain sur les cartes topographiques ne sont pas encore universellement répandus; c'est une application du dessin linéaire dont on est redevable aux ingénieurs français. La représentation serait aussi exacte qu'il est possible de la faire, si l'on traçait sur le terrain des sections horizontales *équidistantes*, et assez rapprochées les unes des autres à partir du point culminant; les contours de ces sections, projetés sur la carte, indiqueraient par leur rapprochement les pentes rapides; ils s'éloigneraient à mesure que l'inclinaison s'adoucirait, et les espaces horizontaux seraient laissés en blanc : mais on a rarement le loisir d'exécuter des *levers* de terrain avec des soins aussi minutieux; lorsqu'il faut aller plus vite, et à plus forte raison dans les levers à vue, tels que ceux des reconnaissances militaires, des explorations que peut faire un voyageur dans un pays inconnu, l'inclinaison plus ou moins forte du terrain est exprimée par des lignes de *plus grande pente*, qui ne sont autre chose que les *trajectoires* des sections horizontales. Après quelque exercice, l'œil s'accoutume à juger la direction de ces lignes, que le crayon trace plus larges ou plus rapprochées à mesure que l'inclinaison est plus roide. Si, au contraire, la surface du terrain se rapproche davantage de la situation horizontale, les lignes ou *hachures* deviennent plus étroites et moins visibles, et par conséquent elles s'arrêtent aux espaces horizontaux. A l'aide de la géométrie descriptive, dont il est à désirer que la connaissance et les applications s'étendent de plus en plus, on comprend sans peine tout ce que les lignes de plus grande pente expriment sur une carte topographique. On doit pourtant faire à ce moyen de représentation le reproche d'être insuffisant dans certains cas pour distinguer un relief d'un creux de même forme et de mêmes dimensions; mais les circonstances qui rendraient cette confusion possible sont si rares, qu'on ne peut citer aucune partie du monde où l'on soit exposé à les rencontrer, si ce n'est dans les déserts de l'Afrique. Ce n'est pas pour ces lieux qu'il peut être question de *topographie*. FERRY.

TORCHE, bâton rond, plus ou moins gros, de 16 à 33 centimètres, de bois léger et combustible, comme l'aune ou le tilleul, entouré par l'un des bouts de six mèches appelées *bras* ou *lumignons*, couvertes de cire ordinairement blanche, et qui étant allumés produisent un effet un peu lugubre. On se sert de torches dans quelques cérémonies de l'Église, notamment aux processions du Saint-Sacrement et aux enterrements.

On appelle aussi *torche* un flambeau grossier fait de résine.

TORCHE-POT. *Voyez* SITELLE.

TORCHIS ou BAUCHE, espèce de mortier fait avec de la terre franche corroyée avec de la paille ou du foin haché, dont on se sert dans les constructions rurales, soit pour lier les pierres d'un mur, soit pour boucher les vides entre les chevrons qui forment toute la carcasse d'une maison; mais il est difficile d'imaginer une sorte de maçonnerie plus défectueuse. La paille ou le foin occupant un plus grand espace au moment où on les gâche avec la terre, celle-ci, en séchant, prend de la retraite, se gerce, et par conséquent n'occupe plus le même espace qu'auparavant; dès lors les pierres sont mal jointes. Ce mortier, qui ne saurait se cristalliser et prendre une forme solide semblable à celle du plâtre ou du mortier fait avec de la chaux, subit d'ailleurs les impressions de l'atmosphère. Deux autres causes encore, savoir la gelée et la formation du sel de nitre, concourent promptement à sa dégradation. Il faut donc lui préférer le pisé.

TORCOL, genre d'oiseaux de la famille des pics (picidées), ordre des grimpeurs. Le nom de cet oiseau vient de la singulière faculté qu'il a de tourner la tête de manière à avoir le cou comme tordu. Lorsque quelque chose vient l'irriter, son premier mouvement est brusque et se manifeste par un déploiement considérable de la queue. Son œil reste fixe et largement ouvert, les paupières immobiles, les plumes du cou fortement appliquées l'une sur l'autre, celles du dessus de la tête hérissées, et le corps en avant. Dans cette attitude, on le voit, par un mouvement lent, presque imperceptible, porter son cou en avant jusqu'à ce qu'il ait acquis un degré de tension et en même temps de torsion considérable, puis le détendre par un mouvement subit, en poussant un petit sifflement assez semblable à celui que fait entendre une couleuvre, et en épanouissant la queue. Toujours un torcol que l'on abat, quelque mutilé qu'on le suppose, agite convulsivement sa tête et son cou; fait dont les naturalistes n'ont pu jusqu'ici nous donner d'explication suffisante. Peu d'oiseaux de nos climats vivent si solitaires; il émigre seul et vivrait seul toute l'année si l'acte de la reproduction ne l'appelait auprès de sa femelle, dont la ponte est de six à huit œufs, d'un blanc d'ivoire.

TORDESILLAS. *Voyez* HERRERA.

TORE, moulure ronde, dont la grosseur varie à l'infini, et qui fait ordinairement partie des bases de colonnes. Quand le tore est gros, on l'appelle *tore inférieur*; lorsqu'il est petit, on le nomme *tore supérieur*. Les ouvriers nomment plus généralement cette espèce de moulure *bourdin*, *rond*, *bozel* ou *bâton*.

TOREADOR, au pluriel *Toreadores*. *Voyez* TAUREAU (Combats de).

TORENO (Don JOSE MARIA QUEYPO DE LLANO RUIZ DE SARAVIA, comte DE), homme d'État espagnol, né en 1786, à Oviedo, en Asturie, d'une vieille et noble famille. Il prit en 1808 une part des plus actives à l'insurrection de ses compatriotes contre les Français, et se fit dès lors remarquer par les talents qu'il déploya, tant comme négociateur d'un traité conclu entre l'Espagne et l'Angleterre, que comme député aux cortès dans les sessions de 1810 et 1812. En 1814, au retour de Ferdinand VII en Espagne, il fut obligé de se réfugier en France, et la révolution de 1820 seule lui rouvrit les portes de sa patrie, où jusqu'en 1823 il joua un rôle important dans le sein des cortès. Quand le pouvoir absolu eut été rétabli une seconde fois en Espagne, Toreno dut de nouveau se réfugier à Paris, où il se livra avec beaucoup de bonheur à de nombreuses spéculations d'agiotage, en même temps que ses idées politiques se modifiaient considérablement sous l'influence des idées françaises. L'amnistie partielle de 1832 lui ayant permis de rentrer dans sa patrie, il s'y montra l'un des champions de la politique de juste-milieu du gouvernement français. Il ne tarda pas non plus à y acquérir une grande importance politique, et fut appelé en 1834 à prendre le portefeuille des finances. En 1835 il passa au ministère des affaires étrangères, avec la présidence du conseil. Lors des troubles qui éclatèrent à peu de temps de là, il opina pour l'emploi des mesures les plus énergiques, et réussit à étouffer l'insurrection dont Madrid fut le théâtre au mois d'août. Mais la politique réactionnaire qu'il adopta alors provoqua dans les provinces de nouveaux troubles, qui, joints aux intrigues de Mendizabal, amenèrent sa chute dès la même année. La révolution dont un an plus tard le château de la *Granja* fut le théâtre rejeta pour un moment complétement sur l'arrière-plan le

parti modéré, dont le comte de Toreno était l'un des chefs; mais dès l'année suivante il réussissait à faire prévaloir les idées de transaction. Élu encore une fois membre de la chambre des *procuradores* dans la session des cortès de 1840, il s'y montra de nouveau *moderado* décidé. Après la défaite du parti modéré, il revint se fixer à Paris, où jusqu'au moment de sa mort, arrivé le 16 septembre 1843, il resta l'un des agents les plus actifs de l'intrigue qui devait mettre un terme au pouvoir d'Espartero. On a de lui un livre précieux, intitulé : *Historia del Levantamiento, Guerra y Revolucion de España* (5 volumes, Madrid, 1835). Homme d'esprit et de talent, orateur ingénieux et mordant, quoique peu persuasif, administrateur éclairé, financier habile, le comte de Toreno avait une déplorable réputation, sans doute parce que le sens moral lui faisait complétement défaut. Il laissait en mourant une fortune évaluée à plusieurs millions, mais à laquelle le bruit public assignait une origine peu licite et avouable.

TOREUTIQUE (du grec τορεύω, tourner). On n'est pas encore bien d'accord sur le sens vrai de ce mot, par lequel on entend généralement l'art de sculpter ou graver des figures en relief sur le bois, l'ivoire, la pierre, le marbre et toutes matières dures. Winckelmann en limite cependant la signification aux œuvres d'art en argent ou en airain. Eschenburg et Heyne l'emploient pour désigner l'art du fondeur. Cette définition paraît être la seule exacte, parce que le mot *toreutique* ne s'appliquait primitivement chez les Grecs qu'à des œuvres d'art obtenues par la fonte et au moyen de moules et de formes, et non pas aux œuvres produites par la sculpture ou par la gravure. Quelques auteurs l'ont cependant employé pour désigner des figures en relief sur des vases de terre ou de verre, ou encore sur des pierres taillées. Les Grecs d'une époque postérieure, comme Pausanias, l'appliquèrent même à tout ouvrage en ronde-bosse; mais Pline ne s'en sert que pour désigner l'art de couler en bronze. Enfin, le mot *toreutique* est encore employé pour désigner le travail qui consiste à donner avec le ciseau le fini à une statue qui vient d'être fondue.

TORFÆUS (Thormodr), savant islandais du dix-septième siècle, né en 1640, à Engœ, en Islande, fut chargé en 1660 par le roi de Danemark, Frédéric III, de traduire les documents historiques et politiques les plus importants de l'Islande; et en 1662 ce prince l'envoya en Islande pour y recueillir des manuscrits. Un meurtre involontaire le contraignit de renoncer, en 1667, à ses fonctions d'antiquaire royal; et ce ne fut qu'en 1682 qu'on le replaça avec le titre d'historiographe de Norvège. Il mourut en 1719; vers la fin de sa vie, ses facultés intellectuelles s'étaient quelque peu dérangées. Son grand mérite est d'avoir débrouillé le chaos de la chronologie du Nord à l'aide des renseignements fournis par la littérature islandaise. Parmi ses ouvrages, il faut surtout mentionner ses *Series Dynastarum et Regum Daniæ* (1702); son *Trifolium Historicum* (1707); son *Historia Rerum Norvegarum* (1714), et ses *Notæ posteriores in Seriem Regum Daniæ* (1711 et 1777).

TORGAU, place forte de l'arrondissement de Mersebourg (Saxe prussienne), est bâtie sur l'Elbe, qu'on y traverse sur un pont assis sur quinze piliers en fer et terminé en 1838. La population, non compris la garnison, est de 7,100 habitants. Les manufactures de drap et les brasseries de Torgau avaient autrefois une grande célébrité. Aujourd'hui la teinturerie, le tissage de la laine, la construction des bateaux et chalands, le commerce des grains, des bois, de la chaux, etc., constituent les principales ressources des habitants. C'est à Torgau que Luther et ses adhérents rédigèrent, en 1530, les célèbres *Articles dits de Torgau*, devenus plus tard la base de la *Confession d'Augsbourg*.

TORGOTES. *Voyez* Kalmoucks.

TORICELLI. *Voyez* Torricelli.

TORIES et **WHIGS**, noms sous lesquels on désigne les deux partis qui depuis le règne de Charles II se disputent en Angleterre l'exercice du pouvoir. A l'origine, c'étaient là des sobriquets que les partisans de la cour et ceux de l'opposition se donnaient réciproquement; mais on ne les employa pas avant 1680. Le parti populaire prétendait que les courtisans, accusés à la fois de rapines et d'un secret penchant pour l'Église catholique, ressemblaient aux brigands papistes qui du temps de Charles Ier, et sous prétexte de faire triompher le royalisme, dévastaient l'Irlande, et auxquels on avait donné le nom de *tories* (dérivé, dit-on, de *Tar, a ry*, c'est-à-dire en patois irlandais : Viens ô roi!). Le parti de la cour, de son côté, comparait ses adversaires aux dévots paysans d'Écosse, qu'on avait alors affublés du sobriquet de *whigs*. Les uns veulent que ce nom vienne de *whig*, petite bière ou petit lait, boissons favorites des sobres paysans; d'autres le font dériver de *whigam*, instrument dont les paysans se servaient pour conduire leurs bestiaux. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans la guerre contre Charles Ier les paysans écossais employaient cet instrument en guise d'arme, ce qui leur valut le surnom de *Whigamores* (Consultez Rapin, *Dissertation sur les Whigs et les Tories* [La Haye, 1717]). A la suite de la révolution de 1688, et surtout après l'avénement au trône de la maison de Hanovre, les *whigs* parvinrent à exercer une prépondérance marquée, parce que leurs adversaires restaient attachés à la famille exilée, et étaient en outre suspects de tendances catholiques. Mais quand les *tories*, renonçant à défendre le principe d'une légitimité devenue une impossibilité politique, se rapprochèrent de la dynastie nouvelle et firent cause commune avec elle pour la défense de la prérogative royale, ils redevinrent bientôt le parti de la cour; et pendant le long règne de Georges III le pouvoir fut presque constamment entre leurs mains. Les *whigs*, au contraire, se trouvèrent de plus en plus rejetés dans l'opposition, et afin de détruire la prépondérance que leurs adversaires exerçaient dans la chambre basse, ils se firent les avocats de la réforme parlementaire, qu'ils réussirent enfin à faire voter en 1832. A cet effet, cependant, il avait fallu faire intervenir dans l'arène politique un troisième parti, qui jusque alors n'avait point existé ou du moins n'avait été compté pour rien, et dont l'apparition modifia complétement la position des vieux partis : le parti populaire. Les *tories*, plus particulièrement menacés par ce parti nouveau, se réorganisèrent alors sous la dénomination de *conservateurs*, en se recrutant de quelques éléments *whigs*; mais la défection de Peel les désorganisa encore une fois et les divisa même en deux camps ennemis. Les *whigs* se maintinrent encore pendant quelque temps au pouvoir, moins par leur propre force que grâce à l'appui des radicaux, jusqu'à ce que le ministère Russell, qui s'était constitué dans leurs rangs en 1852, finit par succomber à sa propre faiblesse. Alors se forma un ministère de coalition, mélange de *tories*, de *whigs* et de *radicaux*. Il est exact de dire que les anciennes limites qui séparaient autrefois les partis sont maintenant effacées, et que les mots *whigs* et *tories* n'ont plus aujourd'hui qu'une signification historique. L'antagonisme politique dont ils furent pendant longtemps l'expression subsistera sans doute toujours; mais il faudra inventer de nouveaux termes pour le caractériser.

TORLONIA (Les), famille de princes romains qui a pour souche le banquier *Giovanni* Torlonia, né en 1754, à Sienne, dans la classe la plus infime, et mort à Rome, le 25 février 1829, avec le titre de *duc de Bracciano*. On raconte qu'il avait d'abord été domestique de place à Rome, *cicerone*, et qu'il se tenait d'habitude sur la *Piazza di Spagna*, attendant la pratique et vivant des *paoli* qu'il gagnait en montrant le Colysée aux Anglais, ou en leur servant tant bien que mal d'interprète. A force de zèle et de probité, il parvint à se faire une espèce de réputation dans son genre parmi les voyageurs, qui se le recommandaient les uns aux autres. C'est ainsi qu'il se trouva mis en rapport avec Basseville, agent envoyé à Rome pour travailler l'esprit des masses dans un sens révolutionnaire, et qui attacha à son entreprise le *cicerone* de la *Piazza di Spagna*. On sait

que les menées de Basseville n'aboutirent qu'à provoquer une émeute au milieu de laquelle il fut assassiné par la populace. Le *cicerone* disparut à ce moment pour quelque temps; mais on le voit plus tard, riche d'économies où il y avait bien par-ci par-là quelques assignats français, reste de ceux que Basseville avait mis à sa disposition pour agir sur les basses classes de la population romaine, épouser la veuve d'un sellier dont la dot, assez ronde, ajoute à sa petite fortune, quitter alors la *Piazza di Spagna* et ouvrir une petite boutique. C'est de là que notre ancien *domestico di piazza* partit pour devenir en peu de temps un négociant de premier ordre, grâce à son intelligence, à la sûreté de son coup d'œil, à son esprit entreprenant, et un peu aussi aux suites de la révolution française. Les États de l'Église étaient alors inondés d'assignats frappés de dépréciation; Giovanni Torlonia spécula en grand sur la réhabilitation de ces valeurs. Il opéra vite et bien, et ce fut dans sa propre maison qu'on finit même par établir l'imprimerie de laquelle sortaient ces si commodes assignats romains, auxquels on avait donné cours forcé. Une de ses opérations les plus heureuses, ce fut un emprunt garanti par les diamants de Notre-Dame de Lorette, sur lesquels le général Miolis avait mis la main lors de l'occupation des Marches. De grandes affaires de banque, des fermages considérables, par exemple les fermes des alunières de Tolfa, et l'exploitation d'avantages équivalant à des priviléges, lui mirent en mains des capitaux importants. Comme à la suite des bouleversements politiques la plupart des grandes familles romaines étaient tombées dans la détresse, Torlonia put en outre spéculer sur l'acquisition et la revente de leurs propriétés; et de la sorte sa fortune s'accrut encore. Il reçut la grandesse d'Espagne, et, ayant acheté à beaux deniers comptants la propriété des Odescalchi-Bracciano, il obtint du pape le titre de *duc de Bracciano*. Plus tard, M[me] Lætitia Bonaparte, le roi Louis, Lucien Bonaparte et le cardinal Fesch, de même que Charles IV d'Espagne et son favori Godoi, mirent en dépôt chez lui d'énormes capitaux; or notre homme savait trop bien la manière de s'en servir pour n'y pas gagner encore gros. Il ne faut donc pas s'étonner d'apprendre que Torlonia ait marié ses filles à des princes romains de la plus haute volée. De ses trois fils, l'aîné, le duc *Marino* Torlonia, né à Rome, le 6 septembre 1796, fut l'héritier du duché de Bracciano, qu'il revendit plus tard à la famille Odescalchi; le cadet, le prince *Carlo* Torlonia, né le 18 décembre 1798, commandeur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, continua les affaires du père, en société avec son frère puîné *Alessandro*, né le 1[er] juin 1800. Ce dernier accrut encore démesurément l'immense fortune laissée à sa mort par leur père, en affermant pendant longues années la régie des sels et des tabacs tant à Rome qu'à Naples, de même que par des emprunts souscrits dans des conditions favorables et une foule d'autres grandes affaires; et dès lors son unique embarras fut de trouver des placements pour ses capitaux, soit en fonds de terre soit dans des opérations industrielles. Aujourd'hui encore il achète tout ce qui se met en vente dans les États de l'Église; c'est ainsi qu'aux environs de Rome toutes les *villas*, toutes les terres productives lui appartiennent. Il a dépensé plus d'un million de *scudi* romains rien qu'à embellir le palais qu'il possède en face du *Palazzo di Venezia*, ainsi que sa *villa*, située en avant de la *Porta Pia*. Toutefois, le meilleur goût n'a pas toujours présidé à ces embellissements. *Alessandro* Torlonia possède une foule de chefs-d'œuvre de l'art; mais le public n'obtient que très-difficilement la permission de les contempler. Les artistes l'accusent aussi de ne pas savoir récompenser généreusement le mérite et de rester au contraire toujours marchand en traitant avec eux. On le dit pourtant charitable, et on cite de lui beaucoup de bonnes œuvres et d'actions utiles. Dans le nombre il faut mentionner le desséchement du lac Fucino, opération dont presque toutes les actions sont demeurées entre ses mains, et qui si elle se termine heureusement, comme tout l'annonce, mettra à sa disposition plusieurs myriamètres carrés du plus riche terrain. Par contre, il a refusé son concours à la création des chemins de fer de l'État Romain. Il a épousé Thérèse, princesse *Colonna-Doria* (née le 22 février 1824), et par suite de ce mariage il a ajouté à ses armoiries une colonne, comme armes parlantes. Cette union étant restée stérile, la plus grande partie de la colossale fortune d'*Alessandro* devra revenir aux fils de son frère aîné *Marino*. Celui-ci se fait remarquer par l'élévation de ses sentiments, par une bienveillance sans égale et par une franchise devenue proverbiale. A l'époque des troubles de 1848, le parti du mouvement chercha à se servir de son nom. S'il fut assez heureux ou assez adroit pour ne pas se compromettre, il ne put du moins échapper à la satire, qui l'a affublé du sobriquet de *Ciceruacchio des princes Romains*. De ses deux fils, *Julio* Torlonia, duc de *Poli*, né le 12 avril 1824, et *Giovanni* Torlonia, né le 21 février 1831, celui-ci mourut le 1[er] janvier 1848, du chagrin que lui causaient les attaques dont son père était l'objet de la part des démagogues, et qui ne laissaient pas que d'exercer une certaine influence sur l'esprit du pape Pie IX. Ses obsèques furent un véritable triomphe posthume décerné à la mémoire d'un homme de bien.

TORMENTA, armes offensives des anciens et des peuples du moyen âge, et qui étaient pour eux ce que nous appelons l'*artillerie*; les plus remarquables étaient le *bélier*, la *catapulte* et la *baliste*.

TORNADO. C'est le nom par lequel on désigne de violentes et soudaines bourrasques de vents s'élevant en même temps dans toutes les directions; phénomène qu'on a lieu de remarquer souvent sur les côtes de Guinée, aussi bien en mer que sur terre. Le *tornado* paraît tenir beaucoup de la nature de l'ouragan et peut-être aussi de la trombe; mais les effets en sont encore plus violents. Il se manifeste toujours de la manière la plus soudaine. Un certain nombre de nuages s'amoncèlent, une rafale de vent en sort et vient s'abattre sur la terre en tourbillonnant sur elle-même et sur un diamètre de plusieurs centaines de mètres, pour poursuivre sa marche pendant un ou deux kilomètres. La rapidité de sa chute la fait rebondir de terre; et c'est dans ce mouvement qu'elle renverse tout ce qu'elle rencontre sur son passage. Ce phénomène est toujours accompagné d'une vapeur aqueuse ou de pluie qui marque par des traces humides la voie qu'il décrit.

TORNÉO, ville de la grande-principauté de Finlande (Russie), est située à l'extrémité septentrionale du golfe de Bothnie, à l'embouchure du fleuve du même nom, qui prend sa source dans la province suédoise de Norrbotten. Elle occupe une île au milieu de ce fleuve, et compte environ 800 habitants. C'est la ville la plus septentrionale des contrées riveraines de la Baltique et le grand entrepôt de ces pays incultes et peu peuplés. Aussi y fait-on un commerce assez considérable en bois, goudron, poissons, rennes, pelleteries, tabac, boissons spiritueuses, etc. Le climat en est comparativement, et eu égard à la haute latitude où la ville est bâtie, beaucoup moins rude qu'on ne devrait s'y attendre. Au mois de juin, le soleil n'y quitte presque point l'horizon; par contre, dans les jours les plus courts de l'hiver, la nuit y est continuelle.

Cette ville fut fondée en 1620, par ordre du gouvernement. Sa position n'a cependant pas suffi pour la mettre à l'abri des ravages de la guerre. Les Russes s'en emparèrent en 1715 et une seconde fois le 23 mars 1809. Le traité de Frédéricsham (20 novembre 1810) l'a adjugée à la Russie, avec toute la Finlande orientale.

TORO, ville très-ancienne d'Espagne, dans le royaume de Léon, province de Zamora, à 53 kilomètres au nord-est de Salamanque, sur la rive droite du Duero, avec environ 11,000 habitants, et des fabriques de lainages, de cuirs et de toiles.

TORON. Voyez Corde.

TORONTO, appelé jusque dans ces derniers temps *York*, chef-lieu du Canada occidental ou supérieur, sur

la côte occidentale du lac Ontario, à l'embouchure de la petite rivière appelée Don, et dans la partie septentrionale d'un excellent port formé par une étroite presqu'île qui se termine par le cap fortifié de *Gibraltar Point*, n'était encore en 1794, lorsqu'on résolut d'y construire un chef-lieu, qu'un endroit désert et boisé. Six ans plus tard c'était déjà une ville importante, où l'on compte déjà près de 30,000 habitants, et qui est maintenant l'une des plus belles villes de l'Amérique du Nord. Elle est régulièrement mais massivement construite, et possède plusieurs très-beaux édifices, entre autres le nouveau collége ou l'université, l'ancienne chambre du parlement, le palais du gouvernement, la maison des aliénés, la banque et différentes casernes. Parmi les trente-et-une églises ou chapelles qu'on y compte, la plus grande est l'église Saint-Georges, appartenant aux épiscopaux. Toronto est le siége du gouvernement, de la cour de justice supérieure de la province, et d'un évêché catholique. Indépendamment d'une université dotée de 226,000 acres de terres domaniales, Toronto possède un grand nombre d'établissements d'instruction publique, ainsi qu'un hôpital bien dirigé, diverses institutions de bienfaisance, et un bureau d'émigration très-utile à la province. Cette ville doit ses rapides développements et ses richesses à son heureuse position pour le commerce, de même qu'aux progrès faits par la colonisation dans les districts occidentaux du Canada supérieur, dont les produits y arrivent pour trouver des acquéreurs.

TORPILLE (*Torpedo*, D.), genre de poissons qui offrent beaucoup d'analogie avec les raies, et qu'on rencontre dans presque toutes les mers. Comme les raies, les torpilles ont le corps arrondi et plat; mais elles en diffèrent surtout en ce que leur ceinture humérale loge dans une grande échancrure un appareil remarquable, où réside la puissance électrique qui a rendu ce poisson si célèbre, et qui cause un engourdissement plus ou moins grand aux personnes qui le touchent. Cet appareil est composé de petits tubes membraneux, serrés les uns contre les autres, disposés sur deux plans, l'un supérieur, l'autre inférieur. Ces membranes fibreuses forment par leur réunion une sorte de gâteau d'abeilles, dont les adhérences sont tellement marquées à la face intérieure du disque, qu'on aperçoit à l'extérieur, sans recourir à la dissection, leurs cellules hexagonales. Ces tubes sont divisés par des diaphragmes horizontaux en petites cellules remplies de mucosités : tout cet appareil est animé par des nerfs de la dix-huitième paire. Si l'action de la torpille offre beaucoup de similitude avec le fluide électrique, l'engourdissement qu'elle cause n'en diffère pas moins de celui qui résulte de l'action de la bouteille de Leyde. L'animal peut aussi conserver à volonté toute la charge de sa batterie ou la lancer contre l'ennemi qu'il veut abattre. Sur nos côtes, c'est surtout près de La Rochelle et de l'île de Ré ou dans la Méditerranée qu'on rencontre la torpille. On dit qu'une des plus redoutables espèces est celle du cap de Bonne-Espérance. Les torpilles se vendent en abondance sur les marchés d'Italie, pays où leur chair, quoique mollasse et comme muqueuse, a beaucoup d'amateurs. Mais généralement on en rejette l'appareil électrique, comme une nourriture malsaine.

TORQUATUS, nom de famille de la *gens Manlia*. *Voyez* MANLIUS.

TORQUEMADA (THOMAS DE), inquisiteur général espagnol. *Voyez* INQUISITION.

TORRE (*Marquis della*), peintre distingué. *Voyez* CRESCENZI.

TORRE CHICA (Baie de). *Voyez* SIDI FERRUCH.

TORRÉFACTION (du latin *torrere*, rôtir, et *facio*, je fais), combustion lente ou plutôt léger grillage qu'on fait éprouver à diverses substances, telles que le cacao, le café, etc., afin d'en isoler une portion d'huile ou de résine qu'elles contiennent.

TORRENT (du latin *torrens*, impétueux, précipité, brûlant), courant d'eau très-rapide, qui descend des montagnes, et provenant ordinairement soit de la fonte des neiges, soit d'une pluie d'orage. Le torrent diffère du fleuve en ce qu'il ne coule que par intervalles, tandis que le cours du fleuve n'est jamais interrompu.

TORRES VEDRAS (Lignes de). *Voyez* LISBONNE.

TORRICELLI (EVANGELISTA), célèbre philosophe et mathématicien, inventeur du baromètre, naquit en 1608, à Faenza, et à l'âge de dix-huit ans vint à Rome, où il se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques, sous la direction de Benedetto Castelli. La lecture attentive des œuvres de Galilée sur le mouvement l'engagea à composer son *Trattato del Moto* (1642), où il exposa ses idées particulières sur ce sujet. Il communiqua sa dissertation à Galilée, qui l'engagea aussitôt à venir le voir; mais Galilée mourut à quelque temps de là. Torricelli se disposait donc à revenir à Rome, quand le grand-duc Ferdinand l'appela à Florence pour y occuper la chaire de philosophie et de mathématiques; et il continua avec ardeur ses travaux dans cette ville. Il mourut en 1647. Ses *Opera Geometrica* (Florence, 1644) exposent ses inventions et découvertes propres, entre lesquelles figure en première ligne celle du baromètre, dont l'idée lui vint en 1643. Les microscopes qu'il fabriqua étaient déjà d'une grande perfection, et il possédait en outre une grande habileté dans la fabrication des lentilles pour les télescopes.

TORRIDE (Zone), du latin *torrere*, brûler, c'est-à-dire zone brûlante. *Voyez* ZONES.

TORRIJOS (JOSE-MARIA), né à Madrid, le 2 mars 1791, n'avait pas encore vingt ans à l'époque de l'invasion française, lorsqu'il reçut, comme lieutenant-colonel, le commandement supérieur de l'avant-garde de l'armée de Catalogne, et en 1812 celui d'un régiment. Dans la guerre de l'indépendance, il se distingua en maintes occasions, et fut promu au grade de général de brigade peu de temps après la bataille de Vittoria. Appelé au commandement en second de l'armée envoyée en Colombie sous les ordres de Morillo, il donna sa démission, et entra alors dans une conspiration qui fut découverte en 1817, et qui lui valut une captivité de plusieurs années dans les cachots de l'inquisition. Rendu à la liberté par la révolution de 1820, il fut appelé au commandement de la Biscaye, et au commencement de 1823 il fut nommé ministre de la guerre. Compris à la fin de cette même année 1823 dans la capitulation de Cadix, que Ferdinand VII refusa de reconnaître, il se réfugia d'abord en France, et plus tard en Angleterre, où il demeura jusqu'au moment où la révolution de Juillet vint réveiller ses espérances et celles de ses amis. Il se rendit alors à Gibraltar, d'où il tenta, à diverses reprises, mais sans succès, de pénétrer en Espagne dans le courant de 1831. Trompé par de faux rapports, il débarqua le 1er décembre 1831, aux environs de Malaga, à la tête d'une centaine d'hommes; mais il s'y vit bientôt cerné par les troupes royales, et fait prisonnier. Conduit à Madrid, il y fut fusillé, le 11 décembre, avec vingt-quatre de ses compagnons d'infortune.

TORSE (de l'italien *torso*, trognon), mot de la langue technique des beaux-arts, qui sert à désigner en sculpture cette partie du corps humain qu'on appelle encore le *tronc*.

On donne aussi le nom de *torse* à des statues antiques, mutilées, dont les membres et la tête sont brisés; tel est, entre autres, cet admirable fragment d'une statue antique d'Hercule, dite le *Torse du Belvédère*, qui faisait partie du musée Napoléon. Il y resta jusqu'à l'époque de l'invasion étrangère, en 1815. On est fondé à croire que ce chef-d'œuvre de la statuaire, dans un état de mutilation complète, et privé de la tête, des jambes et des bras, représentait *Hercule en repos*, et alors qu'il était devenu un dieu immortel sur le mont Œta. On a pu remarquer que l'artiste n'a cherché à faire ressortir aucune veine sur le corps du héros, qui n'est pourtant pas représenté avec des formes juvéniles, et dont les muscles, fortement prononcés, paraissent peu se concilier avec cette rondeur, cette fermeté pure des contours que les anciens employaient quand

ils supprimaient l'apparence des veines. Winckelmann pense, et avec raison sans doute, que le sculpteur a eu l'intention de faire sentir qu'il voulait représenter Hercule dans son apothéose, ayant subi une transformation divine. Sur le rocher qui sert de base à cette sculpture, exécutée en marbre du mont Pentélique, on lit une inscription grecque qui nous révèle le nom de l'habile statuaire qui en fut l'auteur. En voici la traduction : *Apollonius, fils de Nestor, Athénien, la faisait.* Ce précieux fragment fut, dit-on, trouvé à Rome, vers la fin du quinzième siècle, dans des fouilles qu'on exécuta aux environs du *Théâtre de Pompée*, aujourd'hui *Campo di Fiore*, et on suppose que c'est du temps de Pompée que l'artiste athénien, nommé Apollonius, sculpta ce beau marbre. Winckelmann pense, au contraire, qu'il doit dater de l'époque d'Alexandre. Le pape Jules II l'avait fait placer dans les jardins du Vatican, avec l'*Apollon Pythien* et le groupe du *Laocoon*. Il a servi aux études des Michel-Ange, des Raphael, des Jules Romain, des Carrache, des Poussin et des Puget. Michel-Ange, devenu aveugle, se faisait conduire devant le torse du Belvédère, et pendant des heures entières il palpait le suave modèle, les formes cadencées et souples de ce beau corps de marbre. La plupart des statuaires s'accordent à dire, comme les archéologues, qu'il n'existe pas de sculpture antique exécutée dans un plus grand style. Antoine Fillioux.

TORSION (Balance de). *Voyez* Balance de Torsion.

TORSTENSON (Léonard), *comte d'Ortala*, après Baner le plus habile d'entre les généraux suédois qui prirent part à la guerre de trente ans, naquit en 1603, à Forstena, et entra à l'âge de dix-huit ans dans les pages du roi. En 1630 il suivit Gustave-Adolphe en Allemagne, en qualité de capitaine d'une des compagnies des gardes du corps de ce prince, sous les ordres duquel d'abord, puis sous ceux de Baner, il fit toutes les campagnes de l'armée suédoise, en s'élevant de grade en grade jusqu'au commandant en chef d'un corps d'armée. En 1639 il revint en Suède, et y fut nommé membre du sénat. A la mort de Baner, en 1641, il fut appelé à prendre le commandement en chef de l'armée d'Allemagne. Il y trouva les affaires de la Suède dans la plus fâcheuse position, car elle avait à ce moment perdu l'appui de la plupart de ses alliés ; mais il réussit à recruter de nouvelles troupes, à se procurer de l'argent et à être en état d'aller bientôt après transporter le théâtre de la guerre dans les États héréditaires de l'empereur. Il remporta successivement les victoires de Schweidenitz (1642) et de Breitenfeld. En décembre 1643 il abandonna à l'improviste la Silésie pour se porter, par une marche rapide, sur le Holstein, où, à l'exception des places fortes de Gluckstadt et de Krempe, il s'empara de la presque totalité du pays, laissé sans défense par le Danemark, qui avait pris parti pour l'empereur contre la Suède et n'avait point prévu une si soudaine attaque. Le dessein de Torstenson était de profiter des glaces pour pénétrer dans les îles de l'archipel Danois ; mais un hiver d'une douceur peu commune l'empêcha de le réaliser. Gallas, général des Impériaux, se lança à la poursuite des Suédois, et espéra les affamer en les acculant en Schleswig et en Jutland. Mais Torstenson, par une marche habile, réussit à rentrer en Allemagne. Poursuivi de près par Gallas, il le trompa dans une série de marches et contre-marches ; et, à la suite d'une foule de petits combats partiels, il l'affaiblit tellement, que le général autrichien dut regagner la Bohême avec les débris de son armée. La campagne audacieuse de Torstenson contribua beaucoup à la conclusion du traité de paix de Brœmsebrœ, signé le 23 août 1645, entre le Danemark et la Suède, et qui fut si avantageux à cette dernière puissance. Peu de temps après la déroute de Gallas, Torstenson envahit la Bohême, dans le dessein d'opérer sa jonction avec Rakoczy, prince de Transylvanie, qui venait de déclarer la guerre à l'Autriche, mais conclut à quelque temps de là sa paix avec l'empereur. Tourmenté de douleurs arthritiques, Torstenson était souvent réduit à se faire transporter en litière au milieu des batailles. Cette maladie le contraignit à déposer son commandement et à se retirer en Suède, où Christine lui conféra le titre de comte et le nomma successivement gouverneur de diverses provinces. Il mourut à Stockholm, le 7 avril 1651.

TORT, ce qui est opposé à la justice et à la raison. Ce mot signifie aussi *lésion*, *dommage*, qu'on souffre ou qu'on fait souffrir à autrui, et dont réparation est due. *Voyez* Dommage.

TORTICOLIS (corruption des mots latins *tortum collum*, cou tordu), affection rhumatismale siégeant sur les muscles de la nuque et sur ceux de l'un des côtés du cou, et qui force à pencher sa tête d'un côté. *Voyez* Rhumatisme.

TORTONE, chef-lieu de la province du même nom (84 kilom. carrés, et 59,000 habitants), dans l'intendance générale d'Alexandrie (royaume de Sardaigne), sur la Scrivia, dans une contrée malsaine, siége d'un évêché, est entourée de vieilles murailles flanquées de tours. On y compte sept églises, treize couvents, un séminaire, et 9,000 habitants, dont la fabrication des soieries, des chapeaux et des cuirs constitue la principale industrie. Indépendamment de la cathédrale, les voyageurs vont y visiter les ruines d'un château qu'habita jadis Frédéric Barbe-Rousse. Tortone, appelée autrefois *Antilia* ou *Dertone*, se distingua avec Milan par l'opiniâtre résistance qu'elle opposa aux empereurs d'Allemagne. Frédéric Barbe-Rousse s'en empara, après soixante-deux jours de siége, et la détruisit de fond en comble ; mais les Milanais la reconstruisirent. Dans la guerre de la succession d'Espagne et dans les guerres de 1733 à 1735, elle fut prise diverses fois. En 1796 elle tomba au pouvoir des Français, et les Autrichiens la reprirent en 1799 ; mais la bataille de Marengo la rendit aux Français, et c'est seulement en 1814 qu'elle fut replacée sous la domination de la Sardaigne.

TORTOSE, vieille ville fortifiée de la province de Tarragone, en Catalogne, sur l'Èbre, à quelques kilomètres de son embouchure dans la Méditerranée, avec un port et un château fort, appelé *Zuda*, construit sur un mamelon escarpé, est le siége d'un évêché et compte une population de 15,000 âmes, dont l'industrie principale consiste dans la fabrication des savons, des papiers et des porcelaines. On trouve à peu de distance de la ville actuelle les ruines de *Dortosa*, ancien municipe au temps des Romains, ainsi que différentes carrières de marbre et d'alun. En 1810 le maréchal Suchet en fit le siége, et ne s'en rendit maître qu'après une opiniâtre résistance. Le 18 avril 1814, la convention conclue entre Wellington et le maréchal Soult en amena l'évacuation par la garnison que les Français y avaient laissée.

TORTUE. Ce reptile forme dans l'ordre des chéloniens, qu'il constitue tout entier, un grand genre qu'on a subdivisé en cinq groupes ou sous-genres, savoir : les *tortues de terre* (tortues proprement dites), les *tortues d'eau douce* ou *émydes*, les *tortues de mer* ou *chélonées*, les *tortues à gueule* ou *chélides*, et les *tortues molles* ou *trionyx*. Comme on a présenté au mot Chéloniens un tableau général de l'organisation de ces vertébrés, il ne nous reste ici qu'à décrire les attributs caractéristiques de chacun de ces groupes, leurs mœurs, l'utilité qu'on en retire.

Les *tortues de terre* se reconnaissent à la forme bombée de leur forte carapace, sous laquelle elles peuvent retirer complétement leurs pattes, leur tête, et même leur queue ; à la conformation de leurs jambes, terminées en une espèce de moignon, dont les doigts, très-courts, sont armés de cinq ongles en avant, de quatre en arrière. Cet animaux n'ont guère d'autre instinct que celui de leur conservation. La lenteur de leur marche est proverbiale. Originaires des pays chauds, ils tombent pendant nos hivers d'Europe dans un engourdissement léthargique. On les retient quelquefois dans les jardins, où ils sont utiles en détruisant beaucoup d'insectes et de vers. Leur chair est bonne à manger, et sert à faire des bouillons préconisés pour les estomacs délicats. L'espèce la plus commune en Europe est la *tortue grecque* (*testudo græca*) qui habite le littoral de la Méditerranée ; elle atteint rarement trente centimètres de long. Ses écailles,

granulées au centre, striées au bord, sont tachetées de noir et de jaune par grandes marbrures. Elle se creuse un trou pour y passer l'hiver, et y pond de quatre à cinq œufs, semblables à ceux des pigeons. La *tortue géométrique* est ainsi nommée de sa carapace noire, sillonnée de lignes jaunes, convergeant régulièrement vers un disque de même couleur. La *tortue des Indes*, d'un brun foncé, se fait remarquer par sa grande taille, qui dépasse quelquefois un mètre de longueur.

Les *tortues d'eau douce* ou *émydes* ont la carapace moins bombée que les précédentes. Leurs doigts, palmés, plus larges et plus longs, dénotent leur vie aquatique. Selon qu'elles se rapprochent davantage par leur conformation des tortues de terre ou des tortues marines, elles vivent soit dans les lieux marécageux, soit dans les eaux courantes. Un cou long et flexible, des narines percées à l'extrémité d'un museau mobile, et qu'elles peuvent fermer à volonté, leur permettent de respirer hors de l'eau. Les émydes se nourrissent principalement de vers, de poissons, de mollusques; leurs habitudes ne diffèrent pas, sous les autres rapports, de celles des tortues terrestres. Elles habitent aussi les contrées chaudes ou tempérées, et particulièrement l'Amérique. Leurs espèces sont très-nombreuses; l'une des plus répandues est la *tortue d'eau douce d'Europe*, qui atteint jusqu'à plus de trois mètres de long, et dont la carapace, noirâtre, est semée de points jaunâtres, disposés en rayons. Sa chair est bonne à manger. Les *tortues à boîte* ont le plastron divisé en deux battants par une articulation mobile, et peuvent fermer entièrement leur carapace, quand leur tête et leurs membres y sont retirés.

Les *tortues de mer* ou *chélonées*, les plus grandes de toutes, se reconnaissent à l'aplatissement de leur carapace, à la longueur de leurs pieds, élargis en nageoires et ne pouvant rentrer sous le bouclier. Elles vivent en troupes nombreuses dans la mer, qu'elles ne quittent que pour satisfaire aux besoins de la reproduction et pondre, dans un trou qu'elles ont creusé au milieu de la grève, leurs œufs, gros comme ceux de l'oie, recouverts d'une membrane molle et très-nombreux. Ces œufs, qu'elles ont pris la précaution d'abriter sous le sable, éclosent à la chaleur du soleil; et il en sort, au bout de trois semaines, une foule de petites tortues qui courent se jeter à la mer. Bien qu'elles nagent très-bien, les chélonées s'éloignent peu des côtes, où on les voit paître des plantes marines ou poursuivre des mollusques, dont elles savent très-bien, à l'aide de leur bec, briser la coquille. Comme les autres tortues, elles ne peuvent respirer qu'en s'élevant, d'intervalle en intervalle, à la surface de l'eau. On guette, pour s'en emparer, le moment où elles côtoient par troupes les bords de la mer pour y faire leur ponte; alors on leur tend un grand filet de corde, ou, quand cela est possible, on les retourne pour les assommer. Quelquefois on les harponne en mer, comme des cétacés, quand elles viennent sur l'eau pour y respirer ou qu'elles flottent endormies à sa surface. Une des plus grandes espèces de ce sous-genre est la *tortue franche*, dont la carapace, verdâtre, n'a pas moins de 2m,30 à 2m,60 de long, et qui pèse jusqu'à 350 ou 400 kilogrammes. Sa chair et ses œufs, qu'elle pond en très-grand nombre, sont agréables à manger. Elles côtoient en grandes troupes les îles de l'océan Indien. Une espèce plus intéressante encore, c'est le *caret*, dont la carapace fournit la véritable **écaille** employée en tabletterie, etc.

Les *chélides* ou *tortues à gueule* sont des espèces dont la bouche, fendue en travers comme celle de certains batraciens, n'est point armée du bec de corne propre à tous les autres chéloniens.

Enfin, les *trionyx*, *tortues à trois ongles*, ou *tortues molles*, n'ont point d'écailles, mais seulement un peau molle pour enveloppe à leur carapace et à leur plastron. Elles vivent dans l'eau douce. SAUCEROTTE.

TORTUES (Iles aux). *Voyez* GALAPAGOS.

TORTURE, tourment que l'on faisait autrefois subir, avant et après sa condamnation, à un accusé, pour le forcer à avouer son crime et ses complices. « C'est, dit La Bruyère, une invention sûre pour sauver un coupable robuste. » L'expérience a confirmé son opinion. La loi qui ordonnait de faire prêter serment à un accusé de dire la vérité, c'est-à-dire de s'accuser lui-même s'il était coupable, n'était qu'absurde; celle qui ordonnait de lui faire subir des tourments plus cruels que le supplice même était atroce. Cette loi a existé longtemps chez tous les peuples civilisés, elle était observée même par les juridictions ecclésiastiques; seulement, elle ne devait pas aller jusqu'à l'effusion du sang: et cependant, le juge qui l'ordonnait, le bourreau qui l'appliquait, le patient qui la subissait, étaient tous chrétiens! Les législateurs, anciens et modernes, ont emprunté cet usage barbare à la législation romaine. Les modes de torture variaient suivant les localités (*voyez* SUPPLICES). La nomenclature des divers modes de torture est immense; leur combinaison variée inspire plus d'horreur que d'étonnement. On ne peut concevoir qu'en France, à la fin du dix-septième siècle, les magistrats les plus distingués, appelés à reviser, à améliorer les anciennes ordonnances en matière criminelle, aient froidement discuté dans leurs moindres détails les divers genres de torture et en aient consacré l'application dans les codes qui reçurent la sanction de Louis XIV et devinrent alors lois de l'État (*Ordonnance de* 1670).

Toutes les assemblées électorales de 1788 furent unanimes sur l'abolition de la torture, déjà si énergiquement réprouvée par Beccaria, Servan et tous les philosophes du dix-huitième siècle, et qu'il était reservé à l'Assemblée constituante de faire enfin disparaître de notre législation criminelle. DUFEY (de l'Yonne).

TORY, TORYSME. *Voyez* TORIES ET WHIGS.

TOSCAN (Ordre), ainsi nommé parce que d'anciens peuples de Lydie étant venus habiter la Toscane y bâtirent ainsi leurs premiers temples. C'est le plus simple et le plus solide des cinq ordres d'architecture: *Ordre toscan*, *colonne toscane*, *soubassement toscan*. On appelle *architecture toscane* celle qui est essentiellement composée d'arcades et de bossages.

TOSCANE, grand-duché de l'Italie centrale, qui dans l'antiquité porta successivement les noms de *Tyrrhénie*, d'*Étrurie* et de *Tuscie*, auxquels était d'ailleurs attaché un sens plus étendu. Après la chute de l'empire romain en Occident (476 après J.-C.), la contrée située entre la Macra et le Tibre appartint tour à tour aux Ostrogoths, aux Grecs et enfin aux Lombards. Après la chute de Didier, en l'an 774, la Tuscie passa comme fief et duché lombard sous la souveraineté franke, et demeura soumise à des ducs et à des marquis jusqu'au douzième siècle. Ensuite, après la mort de la célèbre comtesse Mathilde, arrivée en 1115, les traces de la souveraineté féodale s'effacèrent insensiblement; et les villes parvinrent peu à peu à jouir d'une grande indépendance. Toutefois, il n'y en eut jamais que quatre véritablement importantes: **Pise**, **Florence**, **Sienne** et **Lucques**. La lutte de la Lombardie contre les Hohenstaufen exerça aussi une haute influence sur la Toscane. Au commencement du treizième siècle, l'établissement des *podestats* donna un caractère plus tranché aux formes municipales de Florence, qui peu à peu arriva à dominer toute cette contrée. Alors commencèrent entre les Buondelmonti et les Uberti les troubles civils dont le résultat fut de diviser l'Italie entière en guelfes et en gibelins. Ces derniers, après la mort du roi Manfred (1266), eurent complétement le dessous. Après quoi, il s'établit, en 1293, un régime de corporations tendant de plus en plus à la démocratie; et l'ancienne noblesse fut tout à fait annulée par la révolution de 1343. Après de nombreuses alternatives de tyrannie et de souveraineté populaire, il se constitua une oligarchie, d'abord sous l'aristocratique famille des Albizzi (à partir de 1382), et ensuite, depuis 1434, sous les **Médicis**, qui n'étaient à l'origine que de riches marchands. A cette époque, source de beaucoup de bien et de beaucoup de mal pour la plus grande partie

de la Toscane, Sienne fut réunie à l'ancien territoire florentin à partir de 1555; et Alexandre Médicis fut élevé (1531) par l'empereur Charles Quint à la dignité de duc de Florence. Ensuite, en 1569, Cosme de Médicis fut créé grand-duc de Toscane. Les premiers grands-ducs de Médicis, Cosme Ier, François et Ferdinand II, rendirent encore de grands services au pays, dont ils maintinrent le commerce et l'industrie, quoiqu'il ne restât plus que l'ombre de l'ancienne prospérité; et en même temps ils réussirent à conserver une certaine indépendance politique. Mais à partir de Cosme II (1609) la décadence devint visible à tous égards, et dès lors les Médicis ne vécurent plus que sur la gloire de leurs ancêtres. Les sciences seules jetèrent encore quelque éclat; quant aux arts, leurs beaux jours étaient passés. Le traité de la quadruple alliance, signé à Londres en 1718, reconnut que la Toscane constituait un fief mâle de l'Empire d'Allemagne, et décida que les droits d'hérédité éventuels y appartiendraient à une branche cadette de la maison d'Espagne. Mais en vertu de la paix de Vienne de 1725 et de celle de 1735, après le décès du dernier Médicis, Jean-Gaston, qui mourut en 1737, sans laisser d'héritiers, la Toscane échut au duc François-Étienne de Lorraine, qui épousa Marie-Thérèse et devint empereur d'Allemagne, sous le nom de François Ier. A sa mort (1765), son fils l'archiduc Léopold, devenu plus tard empereur d'Allemagne, sous le nom de Léopold II, fut reconnu en qualité de grand-duc, et continua de gouverner la Toscane jusqu'à la mort de l'empereur Joseph. C'est au règne mémorable de ce prince que le pays doit en grande partie le retour de son antique prospérité. A Léopold succéda, en 1790, son fils cadet, Ferdinand III, à qui, en 1799, Bonaparte enleva la Toscane pour l'adjuger, sous le nom de *royaume d'Étrurie*, à l'Infant Louis de Parme; et en 1807 elle fut déclarée province française. Après la chute de Napoléon, Ferdinand, alors grand-duc de Wurtzbourg, recouvra son héritage, auquel on réunit la petite principauté de Piombino et l'île d'Elbe. Sous ce souverain et l'administration éclairée de son intelligent ministre, le comte Fossombroni, la situation du pays s'améliora infiniment; et la Toscane ne se ressentit en rien des troubles qui agitèrent d'autres contrées de l'Italie. Son fils, Léopold II, qui lui succéda en 1825, suivit les mêmes errements, de sorte que sous son règne la Toscane passa pour le pays le plus heureux de la péninsule. Toutefois, après la mort des deux ministres Fossombroni (1844) et Corsini (1845), les bons rapports qui avaient jusque alors existé entre la population et le pouvoir commencèrent à se troubler. Une tentative que fit le nouveau ministère pour préparer les voies au retour des Jésuites, à qui l'accès du pays avait été interdit, en fondant à Pise un établissement d'instruction placé sous la direction des sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, plusieurs arrestations et expulsions du territoire ordonnées pour des motifs politiques, et diverses autres mesures encore, provoquèrent du mécontentement dans les classes éclairées; mécontentement que l'action d'une presse occulte, les désastres d'un tremblement de terre en 1846, de mauvaises récoltes et le renchérissement qui en fut la suite, propagèrent aussi dans le peuple. Les réformes du pape Pie IX, qu'on salua en Toscane avec le plus vif enthousiasme, arrachèrent bientôt au gouvernement des concessions libérales. Le 7 mai 1847 parut une loi de la presse bien plus douce que celle jusque alors en vigueur; et le 30 du même mois les notables du pays étaient convoqués à l'effet de délibérer sur un projet de réforme administrative des communes. Le 21 juillet suivant, dans un *motu proprio*, le grand-duc déclara de nouveau que son intention était de donner de son mieux satisfaction aux désirs de son peuple. La peine de mort fut abolie. Le 24 août une *consulte d'État* fut instituée, en même temps qu'un nouveau ministère des grâces et de la justice était créé et qu'on plaçait à sa tête le populaire Bartolini; enfin, le 4 septembre, l'établissement d'une garde nationale fut concédé. Ces divers changements furent suivis, le 12 septembre, de grandes réjouissances publiques ayant pour but d'exprimer la reconnaissance du peuple, et le lendemain le grand-duc accordait la réforme de la législation, de l'instruction publique et de l'organisation municipale. En outre, une loi de la presse encore plus libérale fut rendue: plusieurs changements furent aussi effectués dans le personnel de la haute administration, et à la suite d'une démonstration qui eut lieu à Florence contre les sbirres et la police secrète on supprima ces deux moyens de gouvernement. Mais dès le mois d'octobre 1847 l'abdication du duc Charles de Lucques préparait au gouvernement de nouveaux embarras. L'acte du congrès de Vienne du 9 juillet 1815 et le traité de paix du 10 juillet 1817 avaient décidé qu'en cas de retour de Parme aux Bourbons régnant à Lucques, le grand-duc de Toscane recevrait le duché de Lucques, et céderait au duc de Modène les arrondissements toscans de Fivizzano, de Pietra-Santa et de Borga, les arrondissements lucquois de Castiglione et de Gallicano, ainsi que les arrondissements de Minucciano et de Montegnoso, contigus au duché de Massa. Aux termes d'une modification de ces conventions intervenue par le traité signé à Florence le 28 novembre 1844, la Toscane devait, il est vrai, conserver Pietra-Santa, Borga et Seravezza, mais céder Fivizzano à Modène et Pontremoli au futur possesseur de Parme. Le cas prévu se trouva réalisé par l'acte d'abdication du duc Charles. La prise de possession du duché de Lucques par la Toscane eut lieu le 11 octobre. Mais à Fivizzano la population protesta les armes à la main contre sa séparation d'avec la Toscane, de sorte que les troupes modénaises, accueillies à coups de fusil, durent rebrousser chemin. Ce ne fut que le 4 décembre suivant que ce territoire fut enfin cédé au duc de Modène. Par suite de la mort de l'archiduchesse Marie-Louise de Parme (8 décembre 1847), la Lunigiana toscane (Pontremoli avec Bangone, Filatierra, Grospoli et Lusuoli) furent aussi cédés au duché de Parme, au mois de janvier 1848 en vertu du nouveau traité de 1844.

Les événements de 1848 eurent pour résultat de transformer le mouvement réformateur de la Toscane en une révolution. Les troubles qui éclatèrent à Livourne furent, il est vrai, encore comprimés par l'énergique intervention du président du conseil Ridolfi, qui le 10 janvier fit arrêter Guerazzi et plusieurs de ses acolytes; mais le gouvernement ne s'en vit pas moins contraint de céder à la pression de l'opinion populaire. Dès le 17 février le grand-duc proclamait une constitution libérale portant la date du 15 février. Les différents territoires récemment séparés du grand-duché saisirent cette occasion pour se rattacher à la Toscane: Fivizzano dès le 27 mars, Massa, Carrara, la Lunigiana et Garfagnana le 8 mai. Un décret du gouvernement légalisa ces faits, sans avoir égard à une protestation du duc de Modène. Le 21 mai parut encore une nouvelle loi sur la presse; le 5 juin on créait des ministères des cultes et de l'instruction publique: le 26 juin avait lieu l'ouverture des chambres. Mais tout cela ne satisfit point le parti révolutionnaire, dont les menées jetèrent le pays dans une confusion extrême. Une émeute faite aux cris de *guerre à l'Autriche!* amena la chute du ministère Ridolfi. Le nouveau ministère, présidé par Capponi, adopta, sur la proposition des chambres, des mesures plus sévères; mais dans une insurrection commencée à Livourne le 25 août et à la tête de laquelle se plaça Guerazzi, qui pendant ce temps-là avait été élu député, la troupe, à la suite d'un vif combat de rues, refusa de se battre plus longtemps, puis passa aux insurgés. Alors une commission instituée à Livourne et présidée par Guerazzi entra en pourparlers avec le grand-duc sur les conditions d'une amnistie. Le grand-duc céda encore; et à partir du 8 septembre Guerazzi fut adjoint avec deux autres hommes de son bord, à titre de commission gouvernementale, au conseil municipal de Livourne. Une démonstration populaire, qui eut lieu le 13 octobre dans la capitale, à Florence, en l'honneur de Livourne, fut suivie de la retraite du ministère Capponi, qui dans le courant de septembre s'était vu contraint de recourir à un emprunt forcé de quatre millions de *lire*; et le grand-duc résolut enfin de

se confier au parti démocratique. Le nouveau ministère, dans lequel le populaire professeur et gouverneur intérimaire de Livourne Montanelli eut la présidence et les affaires étrangères, Guerazzi l'intérieur, et Mazzoni la justice, fit le 3 novembre la clôture de la session de la première chambre ou sénat, prononça la dissolution de la chambre des députés, qui lui semblait trop modérée, et fixa le 20 novembre pour procéder à l'élection de nouveaux députés. Les élections de Florence se firent complétement à l'avantage du parti démocratique, mais non pas sans donner lieu à des désordres assez graves. Lors de l'ouverture de la nouvelle chambre, qui eut lieu le 10 janvier 1849, le grand-duc se prononça pour la continuation de la guerre contre l'Autriche et pour la réunion d'une grande assemblée nationale italienne. Le 22 janvier il sanctionnait aussi la loi votée par les chambres relativement à l'élection des députés. Mais une menace d'excommunication que lui adressa le pape inspira au grand-duc de tels scrupules de conscience, que, révoquant sa sanction, il quitta Florence le 1er février et se rendit à Gaëte le 22. Dès le 8 février la chambre des députés constituait un gouvernement provisoire, composé de Guerazzi, de Montanelli et de Mazzoni (à qui on adjoignit plus tard Zannetta), nommait un nouveau ministère et convoquait pour le 15 mars une assemblée représentative unique, composée de cent-vingt membres. Plus tard, cependant, le club populaire proclama la république à Florence; et tout aussitôt des négociations furent entamées pour en opérer la réunion avec la République Romaine. L'assemblée nationale de la Toscane, ouverte le 25 mars, confia le 27 à Guerazzi le pouvoir exécutif sous forme de dictature; mais l'impuissance du dictateur ne tarda point à se manifester. L'Assemblée nationale ne lui accorda pas sans peine un emprunt de deux millions de *lire*, de même que sa propre prorogation jusqu'au 15 avril. Les volontaires de Livourne accourus pour défendre Guerazzi furent chassés le 11 avril par les Florentins. Le lendemain on abattait les arbres de la liberté; on rétablissait partout les armoiries du grand-duc, et on désarmait la garde municipale, dévouée à la république. Les troupes et les gardes nationales qu'on avait fait venir des environs se déclarèrent aussi en faveur du grand-duc, et le conseil municipal, auquel on adjoignit cinq bourgeois notables, prit provisoirement l'exercice du pouvoir au nom de ce prince. De ce nombre étaient Capponi, Serristori et Torligiani. En même temps on incarcérait dans les prisons du *Palazzo-Vecchio* Guerazzi avec ses ministres et toute sa clique. C'est ainsi qu'on en finit avec la république, avec l'assemblée nationale, avec les clubs et avec la garde municipale; et la contre-révolution se propagea également dans le reste du pays sans effusion de sang. Ce mouvement tout spontané, par lequel la population florentine se débarrassa d'un pouvoir révolutionnaire violemment imposé, et proclama le rappel du souverain, en même temps que le rétablissement de la constitution qu'il n'avait pas donnée, est un des plus remarquables épisodes de l'histoire de cette année 1849, si féconde en contre-révolutions. La municipalité florentine se trouvait le seul pouvoir constitué dont l'origine ne fût pas révolutionnaire. Elle accepta la tâche de seconder et de régulariser l'élan public, gouverna le pays pendant vingt-quatre jours, et reçut les remerciments du grand-duc, qui n'en prononça pas moins sa dissolution. Livourne, rendez-vous et centre d'action de tous les adversaires d'une restauration, opposa seule quelque résistance. Le 17 avril une assemblée populaire, tenue en plein air, y institua sous le nom de *comité de sûreté*, une espèce de gouvernement provisoire. Mais le 1er mai le grand-duc nomma de Gaëte le général major Serritori son commissaire extraordinaire; et le 24 mai il institua un nouveau ministère, sous la présidence de Baldassaroni. Dès le 11 mai, après une résistance de deux jours, Livourne avait été occupée par les Autrichiens aux ordres du général d'Aspre. Le 25 mai les Autrichiens entrèrent à Florence, après avoir laissé une garnison à Livourne. La ville de Pise fut désarmée; et comme dès le mois d'avril toute la Lunigiana avait été occupée au nom du duc de Modène par des troupes autrichiennes, la tranquillité se rétablit promptement en Toscane. A son retour le grand-duc y fut reçu avec enthousiasme par les populations. Il fut alors créé un nouveau corps de gendarmerie, en même temps que l'administration communale était réglée par une loi provisoire et qu'on publiait une large amnistie de laquelle n'étaient exclus que quatre-vingt-un individus des plus compromis dans les événements de la révolution. Les libéraux mêmes, qui le 17 février 1850 célébrèrent l'anniversaire de la constitution, prirent confiance dans l'avenir; mais ils perdirent bientôt leurs illusions. Le rétablissement de la constitution renversée par les républicains n'eut point lieu, et les Autrichiens demeurèrent dans le pays. Le 22 avril il intervint même une convention militaire aux termes de laquelle un corps de 10,000 Autrichiens devait continuer à occuper jusqu'à nouvel ordre le grand-duché, qui devrait pourvoir à son entretien. Pendant ce même printemps le grand-duc alla faire un assez long séjour à Vienne; ce qui donna lieu à des bruits de projets d'abdication de sa part. Tandis que le mécontentement toujours croissant de l'opinion publique amenait quelques explosions sur certains points, le gouvernement, surtout à partir de 1851, suivait avec toujours plus d'énergie les voies de la réaction: c'est ainsi que les arrestations et les bannissements se multiplièrent, que les journaux organes de l'opposition furent supprimés, que les individus compromis dans les affaires de Livourne furent déférés à des conseils de guerre, qu'un concordat ratifié le 19 mai diminua les libertés et les immunités de l'Église, qu'on supprima la garde nationale, et qu'on modifia complétement l'organisation des universités de Pise et de Sienne. Le 13 octobre le ministère de la guerre fut supprimé, en même temps qu'on rétablissait le commandement général, aboli en 1848 et confié maintenant au lieutenant-colonel autrichien Ferrari de Grado. Un décret en date du 8 mai 1851 abolit définitivement la constitution du 15 février 1849 et prononça le complet retablissement de l'autorité souveraine. Le 5 juillet suivant parut une nouvelle loi organique de l'instruction publique; le 22, rétablissement du conseil d'État; le 16 novembre, rétablissement de la peine de mort. En même temps, le gouvernement étendait son système de persécution au domaine de la conscience et dirigeait d'odieuses poursuites contre les moindres traces de protestantisme. Le procès dirigé contre les époux Madiai notamment eut du retentissement dans toute l'Europe, et produisit partout la plus pénible impression. Enfin, vers le milieu de l'année 1853 commença devant le tribunal d'État de Florence le procès de haute trahison intenté à Guerazzi, qui se termina au bout de deux ans par une condamnation à quinze années de travaux forcés prononcée contre cet accusé. Montanelli, Mazzoni, Franchini et autres furent condamnés par contumace aux travaux forcés à perpétuité. L'ex-ministre de la justice Romanelli fut acquitté. Toutefois, le grand-duc commua ces diverses condamnations en un exil à perpétuité.

Le grand-duché de Toscane, gouverné depuis 1765 par une branche cadette de la maison d'Autriche, contient, depuis sa réunion avec Lucques et après les cessions de territoire faites au duché de Modène, 282 myriam. carrés, dont 5 pour les îles d'Elbe, de Palmajola, de Cerboli, de Pianosa, Formiche, de Grosseto, Montechristo, Giglio, Giorgone et Giannutri. En avril 1854, la population s'élevait à 1,815,686 habitants, dont environ 13,000 non catholiques (sur ce chiffre on comptait près de 9,000 juifs, résidant pour la plupart à Livourne). Le pays est aujourd'hui divisé en cinq départements (*compartimenti*) ou préfectures: Florence, comprenant 67 communes; Lucques, 13; Pise, 38; Sienne, 39; Arezzo, 42; Pistoja, 22; Grosseto, 22; avec les deux gouvernements de Livourne, formant une commune, et l'île d'Elbe quatre. A la tête de chacun des premiers est placé un préfet et à la tête des seconds un gouverneur civil et militaire. La capitale est **Florence**, avec 115,675 habi-

tants; et la ville commerciale la plus importante, Livourne. L'Église dominante est l'Église catholique romaine, avec quatre archevêchés : Florence, Pise, Sienne et Lucques, dix-sept évêchés, plus de deux cent trente couvents, et un nombre considérable d'ecclésiastiques séculiers et réguliers. La constitution du 15 février 1849 ayant été supprimée de nouveau, le 8 mai 1852, le souverain est investi du pouvoir absolu comme avant 1848. A la tête de l'administration est placé un ministère d'État, avec sept départements ministériels : finances, intérieur, affaires étrangères, instruction publique, guerre, justice et culte. Il y a en outre un conseil d'État, qui en est séparé, et un cabinet intime du grand-duc. A l'administration supérieure de la justice appartiennent la cour de cassation, la cour des comptes et les deux cours de justice de Florence et de Lucques. En ce qui est des finances, le budget de 1854 évaluait les recettes à 35,307,400 *lire*; et à ce propos il faut remarquer que l'impôt pèse presque exclusivement sur les propriétaires fonciers. Les dépenses étaient évaluées à 37,037,300 *lire*, non compris les frais de l'occupation autrichienne. L'année suivante il y avait amélioration sensible, car le budget de 1855 évaluait la recette à 37,608,400 *lire*, et la dépense à 37,546,700 *lire*; il se soldait donc par un excédant de recette de 61,700 *lire*. La dette publique, y compris celle qui a été contractée pour la construction de chemins de fer, s'élevait à 22,385,500 fr. En 1850 le montant du papier-monnaie et des billets de banque en circulation était de 7,500,000 fr. En 1853 l'armée était forte de 15,376 hommes; la marine militaire se composait de 10 bâtiments armés de 150 canons. Il y a trois ordres de chevalerie; l'ordre de Saint-Étienne, fondé en 1562, renouvelé en 1817; l'ordre de Saint-Joseph, fondé à Wurtzbourg en 1807; l'ordre militaire de la croix Blanche, fondé en 1814.

La Toscane est un pays que la nature semble s'être plu à combler de tous ses trésors. Dans ce délicieux climat, l'hiver est si doux qu'il est rare de trouver des maisons pourvues de cheminées. L'air y est d'une grande salubrité, excepté dans les *maremmes*, plaines basses, marécageuses et presque désertes, surtout aux environs de Sienne; cependant, on peut espérer, grâce au desséchement du lac de Castiglione entrepris en 1829 et presque entièrement terminé aujourd'hui, que ces maremmes, aujourd'hui si malsaines et si désertes, se couvriront un jour d'une population aussi nombreuse que celle qu'elles nourrissaient jadis : en effet, c'est là que s'élevaient la ville de *Saturnia*, si florissante au temps des Étrusques, et plusieurs autres cités ses rivales. Les vents appelés *sirocco* et *libeccio*, qui soufflent périodiquement dans ces contrées, ne laissent pas que d'être très-insalubres. Les Apennins étendent en Toscane leurs ramifications dans plusieurs directions : les plaines sont couvertes d'oliviers, de citronniers, d'orangers, d'abricotiers, de vignes; et des forêts de châtaigniers couronnent les montagnes, dans lesquelles on remarque quelques traces volcaniques. La Toscane est sillonnée de rivières, dont les plus considérables sont : le Serchio, l'Arno, la Cecina, la Corina, la Pecora, l'Ombrone, l'Albegna, le Fiore et le Tibre; toutefois, la seule navigable, et encore sur une très-faible étendue, est l'Arno. Des canaux ont été creusés dans toutes les directions, et portent partout la vie et l'abondance : on trouve des eaux minérales et thermales, principalement aux environs de Pise et de Sienne. Les productions du règne animal consistent en cuivre, marbre, albâtre, plomb, mercure : l'île d'Elbe est célèbre pour ses mines de fer. Les montagnes sont formées de granite, de chaux, de plâtre, de grès et de tuf : on y rencontre des cavernes et des grottes d'où s'exhalent des vapeurs sulfureuses et méphitiques. Le sol fournit au cultivateur des blés et des vins d'excellente qualité : celui de Montepulciano est renommé. Le bois y est commun. On y élève de bons chevaux, des bestiaux de toutes espèces; on y trouve en abondance des buffles, des bécasses, des ortolans, des perdrix, etc., mais peu de gros gibier. Les habitants de la Toscane sont d'une taille avantageuse, et remarquables entre tous les autres Italiens par leur douceur, leur politesse, leur franchise et leur droiture : les femmes y sont très-belles, et y reçoivent, en général, une excellente éducation. C'est en Toscane qu'on parle le plus purement la langue italienne; mais un accent guttural très-prononcé la fait paraître beaucoup moins agréable aux personnes qui ont habité Rome, où la prononciation est d'une douceur remarquable : de là est venu le proverbe italien si connu : *La lingua toscana in bocca romana*. L'agriculture y a fait de grands progrès, auxquels contribue surtout l'*Academia dei Georgofili*. On se livre en Toscane avec un rare succès à l'éducation des vers à soie, mais l'exploitation des mines y est négligée. L'industrie et le commerce, surtout celui de transit par Livourne avec le Levant, sont florissants; on y compte de nombreuses fabriques de soieries et papeteries : les velours de Florence, les fleurs artificielles et les chapeaux de paille qu'on y confectionne, sont justement renommés. Dans les beaux siècles de la littérature et des arts, la Toscane vit naître des hommes tels que le Dante, Pétrarque, Galilée, Machiavel, Giotto, Cimabué, Léonard de Vinci, Michel-Ange, etc. Les universités de Pise, de Florence et de Sienne sont pourvues de nombreuses collections scientifiques et artistiques.

TOSCHI (Paolo), l'un des plus célèbres graveurs des temps modernes, né à Parme, en 1788, vint à Paris en 1809, où il se consacra à la gravure, sous la direction de Bervic. Le Hollandais Hoortemann l'initia plus particulièrement aux secrets de la gravure à l'eau forte et à ceux de la manière noire. Ses relations avec les plus célèbres graveurs de son siècle lui permirent de s'approprier les avantages particuliers à chaque école, sans se rattacher exclusivement à l'une plutôt qu'à l'autre. Chargé de graver le beau tableau de Gérard, l'*Entrée de Henri IV à Paris*, il resta en France jusqu'en 1819, et revint alors dans sa ville natale, où il fonda une école particulière de gravure. Peu de temps après, il fut nommé directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Parme. Parmi les travaux les plus remarquables de ce maître, il faut encore citer sa gravure de *Vénus et Adonis*, d'après l'Albane, et sa grande planche de *Lo Spasimo di Sicilia*, d'après le tableau de Raphael, qui est à Madrid; enfin, sa *Descente de croix* d'après Volterra, et sa *Madona della Scadella* d'après le Corrége. Il mourut le 30 juillet 1854.

TOSINI (Santi). *Voyez* Fiesole.

TOTILA, roi des Ostrogoths, surnommé *Baduella*, était duc de Frioul en 541, pendant les règnes d'Hildibald et d'Eraric. Les victoires de Bélisaire avaient réduit la monarchie des Ostrogoths aux pays situés entre les Alpes et le Pô, et des querelles intestines l'ébranlaient tous les jours davantage. Totila, neveu d'Hildibald, prédécesseur d'Eraric, craignant d'être massacré comme son oncle, était en négociations avec les Grecs lorsque l'assassinat d'Eraric lui donna le trône, sur la fin de l'année 541. Les Goths avaient été si affaiblis par leurs défaites précédentes qu'à peine ils pouvaient défendre le reste de leurs villes contre les efforts des Grecs. Totila, plus habile et plus heureux, parvint, avec une armée de 5,000 Goths, à battre les Grecs près de Faenza. Après cette victoire, il entra en Toscane, vainquit une armée supérieure en nombre, et s'adjoignit les soldats mercenaires qui la composaient. Alors, chef d'une armée assez considérable, il s'avança dans le cœur de l'Italie. Bénévent, Cumes et Naples, après un assez long siége, cédèrent successivement à la force de ses armes. La modération et la clémence du vainqueur, qui contrastaient avec l'avarice et la cruauté des Grecs, lui attirèrent l'affection des Italiens, et lui donnèrent de nombreux partisans. En 545 Bélisaire, rappelé du fond de la Perse par Justinien, vint en Italie essayer de rétablir les affaires; mais son armée était si faible qu'il ne put défendre Spolète, Assise, Pérouse, Plaisance et Rome même, qui furent prises sous ses yeux. A la

demande du général grec, Totila respecta les monuments qui faisaient la gloire de l'antique capitale de l'empire, qu'il voulait d'abord détruire, dans la crainte que les Grecs ne s'y fortifiassent. Bélisaire rentra dans Rome dès que le roi des Ostrogoths l'eut quittée, et s'y mit en état de soutenir un long siége; mais rappelé en 548 par Justinien pour aller combattre les progrès des Perses, il abandonna encore une fois Rome aux armes de Totila. Celui-ci, ne pouvant obtenir la paix de l'empereur d'Orient, ravagea la Sicile, et expulsa presque totalement les Grecs de l'Italie. Enfin, Narsès, envoyé par Justinien, parut en Illyrie avec des forces supérieures (551). Il vint chercher Totila à Tagina, dans les Apennins, et lui livra bataille. Les Ostrogoths furent battus; Totila, blessé, mourut au bout de quelques jours (552), et sa mort mit fin à la domination des Ostrogoths en Italie.

TOTTLEBEN. *Voyez* TODTLEBEN.

TOUAGE, action de *touer* une embarcation, c'est-à-dire de la tirer et de la faire avancer au moyen d'une haussière ou d'un cordage appelé *toue*, qui est attaché par un bout à un point fixe, pour la changer de position.

TOUARIKS ou TOUAREGS (Les), peuple de la race berbère, et comme tel différant des Tibbos, fixés à l'est, qui habite les oasis du désert de Sahara situées entre les grandes routes commerciales de Marzouk, dans le Fezzan, à Tombouktou, et de Touat à Kaschna, dans l'Haoussa, État du Soudan, au nord jusqu'à la frontière sud-est du Maroc, au sud jusqu'au Niger, et en outre diverses colonies en dehors de ce territoire, par exemple les oasis de Siwah, et d'Oudschilla. C'est une race d'hommes bien découplée, belle même, avec une physionomie presque européenne. Leur caractère est vif, gai, belliqueux, quelquefois rusé et astucieux. Par leur courage à la guerre ils l'emportent sur tous leurs voisins, et font de fréquentes irruptions sur leurs territoires pour pourvoir d'esclaves les marchés de Tripoli. Ils bloquent constamment beaucoup de villes nègres, et même de temps à autre Tombouctou, qui paraît leur payer tribut. Toutefois, il y a une partie de ce peuple qui réside à demeure fixe dans les oasis, où elle fait un peu de commerce et se livre à l'élève du bétail et à l'agriculture. D'autres Touariks font métier d'accompagner les caravanes comme protecteurs et loueurs de chameaux. La langue des Touariks, le *targhia*, est un pur berbère, ne différant de la langue des Kabyles de l'Algérie que par la prononciation. Ils possèdent depuis les temps les plus reculés une écriture à eux, mais au sujet de laquelle on n'a des renseignements que depuis peu, le *fifinay*, dont sont couverts une foule de rochers et de monuments architectoniques dans le nord de l'Afrique. Avec l'ancienne écriture hiéroglyphique des Égyptiens, c'est la seule écriture originale qu'on ait encore trouvée chez un peuple d'Afrique. En ce qui est de la religion, les Touariks professent l'islamisme. Leurs centres d'habitation les plus importants sont le grand groupe d'oasis de *Toudt*, où se trouve la ville de *Timimam*, avec 10,000 habitants; l'oasis de *Gersdt*, et le pays d'*Ahir* ou *Asbh*, avec les bourgs de *Tin-Telloust* et d'*Aghadez*, place de commerce autrefois très-importante.

TOUCAN, genre de la famille des rhamphastidées, ordre des grimpeurs, caractérisé par un bec plus long que la tête, très-grand, très-épais, dentelé sur le bord de ses mandibules, arqué vers le bout; une langue étroite, aussi longue que le bec, et garnie de chaque côté de barbes rangées comme celles d'une plume; des tarses robustes, scutellés; des ongles forts, falciformes; des ailes concaves; une queue médiocre, égale. C'est un oiseau particulier à l'Amérique du Sud, et son plumage est peint de vives couleurs. Ses plumes servaient autrefois à confectionner des broderies et des espèces de tapis; les sauvages les emploient encore pour faire des manteaux. Son vol est lourd et pénible; cependant, il s'élève à la cime des plus grands arbres, où il aime à se percher. Rarement il se pose à terre; alors il sautille obliquement, d'assez mauvaise grâce, et les jambes très-écartées. Il pousse des cris rauques et perçants, et niche dans les creux d'arbre, où sa ponte est de deux œufs. Son bec, si gros et si disproportionné avec le reste de son corps, semblerait devoir être pour l'animal un organe plus embarrassant qu'avantageux; cependant, il s'en sert avec la plus grande dextérité.

TOUCHE se dit, en termes de docimasie, de l'opération par laquelle on essaye le titre de l'or et de l'argent sur la pierre dite *pierre de touche* (*voyez* ESSAI).

En musique, on appelle *touches* les divisions d'un clavier ou du manche d'un luth ou de tout autre instrument sur lequel en appliquant les doigts on tire des sons différents pour faire des accords.

En termes de peinture, *touche* signifie, généralement parlant, le maniement du pinceau et des couleurs; mais c'est plus particulièrement une manière de désigner dans les arts du dessin et de la peinture certains accidents, certaines circonstances de l'apparence visible des corps, accidents et circonstances occasionnés par leur nature, par leurs positions et leurs mouvements. La *touche* n'est nullement arbitraire, et elle n'est pas absolument du ressort de ce qu'on appelle le *goût*. C'est à la fois un signe imitatif, tiré de la nature, et un signe communicatif de la manière dont l'artiste a vu et senti en faisant son imitation. C'est un effet instantané de l'impression que ressent le peintre ou le dessinateur, et elle devient susceptible des variétés de l'imagination. Ainsi elle sera *légère*, *délicate*, *ferme*, *hardie*, *fière*, *moelleuse*, *solide* ou *spirituelle*. On donne les *touches* en portant une couleur vierge, d'une manière franche, sur la partie destinée à la recevoir. Dans les endroits les plus saillants, la brosse hardie placera une couleur épaisse; dans ceux qui le sont moins, le pinceau écrasé laissera une couleur plate et nettement fondue. Dans les tournants, ainsi que dans les ombres, les *touches* doivent être peu fréquentes et peu sensibles; elles ne sont le plus souvent qu'un trait de pinceau spirituellement lâché pour ranimer un contour, ou pour caractériser une finesse d'une manière presque imperceptible. Tout objet qu'on suppose être vu à une certaine distance doit être rendu d'une manière plus indécise, à cause de l'interposition de l'air ambiant, que ceux qui sont proches de nous. Les cheveux, par exemple, ne peuvent pas alors être distingués aussi parfaitement, ni paraître divisés par parties, comme ils le sont dans la nature; il faut donc que le peintre les représente en masse, et cette masse doit se faire d'une certaine manière qui dépend du style et du choix. On ne doit donner aucune *touche* qu'en suivant la direction des lignes qui forment les figures. Elle doit être horizontale ou perpendiculaire lorsqu'on peint des corps plats qui sont en face de l'œil; diagonale et allant au point de distance, quand l'objet est placé dans cette position; et tendante au point de vue, quand les lignes de ce corps y aboutissent. Lorsque les corps sont circulaires, les *touches* du pinceau doivent suivre la direction du cercle en perspective, selon les diverses hauteurs qui sont relatives à celle de la ligne d'horizon. MILLIN, de l'Institut.

TOUCHE (Pierre de). *Voyez* PIERRE DE TOUCHE.

TOUCHER ou TACT, l'un des cinq sens de l'homme. *Voyez* TACT.

Dans l'art des accouchements, on appelle *toucher* l'examen de l'état de la matrice, de la situation du fœtus et de tout ce qui est contenu dans l'utérus.

En termes de peinture, le *toucher* n'est pas la même chose que la *touche*. Lorsqu'on dit : Ce peintre *touche* parfaitement bien les chairs, les étoffes, le paysage, les arbres, les terrains, les plantes, les eaux, les accessoires, on entend parler de sa manière physique d'appliquer la couleur qui doit représenter ces objets. Le *toucher*, qui est alors la manière d'appliquer la couleur, devient donc un moyen de désigner les objets, différent du trait et de la couleur prise en elle-même. La peinture n'est pas une complète imitation feinte; elle n'imite pas le relief, elle feint seulement de l'imiter; différente en cela de la sculpture, qui,

abstraction faite de la couleur, imite d'une manière palpable les formes des objets de ses représentations. C'est donc le plus souvent de l'art de feindre la représentation des objets par tous les secours de l'industrie que les artistes s'occupent, et c'est en suivant cette route vraiment libérale, c'est-à-dire libre et ingénieuse, qu'ils parviennent au grand mérite de leur art. Dès lors ils peindront avec sentiment, et leurs ouvrages se rapprocheront autant qu'il est possible de la nature. Les muscles de l'homme seront *touchés* suivant les formes; et en faisant toujours aller le pinceau de l'attachement du muscle à son insertion, il faut le pousser dans le plan du tableau ou l'attirer à soi; enfin, modeler toutes les formes de la figure, pour exprimer avec sentiment tous les raccourcis et tous les effets qu'elle présente. MILLIN, de l'Institut.

TOUCHET (MARIE), fille d'un apothicaire d'Orléans, née en 1549, était douée, suivant Le Laboureur, d'une incomparable beauté, qui justifiait l'anagramme de *Je charme tout*, trouvée dans son nom par un galant courtisan. Devenue, on ne sait trop comment, la maîtresse de Charles IX, elle fut l'unique objet des affections de ce roi, dont elle eut deux fils, l'un mort en bas âge, l'autre connu plus tard sous le nom de duc d'Angoulême. A la mort de Charles IX, Marie Touchet continua de vivre à la cour; plus tard, elle épousa *Balzac d'Entragues*, gouverneur d'Orléans, dont elle eut deux filles. Celles-ci, non moins belles que leur mère, s'autorisèrent de son exemple pour s'abandonner à de tendres faiblesses. L'une fut la maîtresse de Henri IV, qui la créa marquise de Verneuil; l'autre vécut longtemps en concubinage avec Bassompierre. Marie Touchet mourut vers 1620.

TOUGOURT ou TUGGURT, ville d'Algérie, située à environ 900 kilomètres au sud-est de Biscarah, à l'extrémité de la province de Constantine, sur la lisière du Sahara, bâtie au milieu d'une plaine, et contenant de cinq à six cents maisons. La population, forte de 10 à 12,000 âmes, est de sang mêlé. On n'y trouve qu'une soixantaine de familles blanches, dont, selon la tradition, les ancêtres étaient juifs. Elles sont maintenant musulmanes. La famille qui jusqu'en 1854 régna à Tougourt était également de couleur blanche; fait qui s'explique par son origine arabe. Tougourt est entourée d'un mur d'enceinte en maçonnerie et d'un fossé plein d'eau, de 15 mètres de largeur sur 2 de profondeur, que les sources du jardin de la ville alimentent constamment. La ville a deux portes, l'une à l'est et l'autre à l'ouest, toutes deux garnies en fer et s'ouvrant en face d'un pont-levis jeté sur le fossé de défense et qu'on relève à volonté. La ville entière est, du reste, assez mal bâtie. Les maisons du peuple sont basses et construites en briques, de sable et de terre; celles des riches sont également en briques, mais en briques faites d'une pierre crayeuse qu'on trouve dans la plaine, et qui, cuites avec du plâtre dont les carrières sont aux environs de la ville, offrent une assez bonne résistance. Les jardins dont Tougourt est entourée s'étendent sur un sol abondamment arrosé, presque marécageux, et sont d'une fertilité remarquable; mais cette cause même de l'active végétation, qui fait la richesse de la ville, y développe à certaines époques de l'année, au milieu du printemps, au milieu de l'été et au commencement de l'automne, des fièvres très-dangereuses pour les indigènes et mortelles pour les étrangers. Tout le pays, de Biscarah à Tougourt, est alors si malsain, que peu de voyageurs osent s'y hasarder. Les habitants de Tougourt, comme les Rouaghras, sont jardiniers plutôt qu'agriculteurs : les terres labourables leur manquent; ils ne récoltent donc que très-peu de céréales. Leurs vergers sont plantés de figuiers, de grenadiers, d'abricotiers, de pêchers et surtout de dattiers. On y cultive la garance en telle quantité qu'il n'est pas rare de voir un seul individu en récolter cent charges de mulet. On y cultive encore des melons, des citrouilles, des concombres, des oignons, de l'ail, des choux, des navets, du poivre rouge, du millet, du blé de Turquie, du coton et une plante qui s'appelle *tékérouri*; c'est le *hachisch*. Tougourt et sa circonscription obéissaient jusqu'en 1854 à un chef qui prenait le titre de chéick et que les Arabes appelaient généralement *le sultan*. Il gouvernait avec l'aide d'un *djemda*, ou conseil, présidé par son kalifah. Le pouvoir était héréditaire. Le sultan de Tougourt jouissait de tous les priviléges de l'absolutisme le plus complet : il demeurait dans la casbah, espèce de château fort attenant aux murailles de la ville. Pour arriver jusqu'à la cour intérieure de ce que nous appellerons son palais, il fallait franchir des portes, à chacune desquelles veillaient deux nègres armés. Les haines entre les membres de la famille régnante, et par suite les révolutions de palais, étaient fréquentes à Tougourt. On se ferait difficilement une idée de l'anarchie qui en pareille circonstance déchirait la ville, si nous ne la retrouvions pas dans l'histoire des villes musulmanes de l'Asie et dans celle de Constantinople. Ce sont alors des massacres sans fin, jusqu'à ce que le parti vainqueur ait imposé son sultan et s'en soit remis aux bourreaux pour assurer sa victoire : les moyens sont toujours affreusement extrêmes : les traîtres, c'est-à-dire les vaincus, sont écorchés, crucifiés, ou, par grâce, pendus. Les beys de Constantine n'ayant qu'une action très-indirecte sur un point aussi éloigné, les contributions que leur payaient les sultans de Tougourt n'ont jamais été bien régulières: elles variaient selon que le vassal redoutait plus ou moins son suzerain. Toutes les tribus du désert de Sahara viennent s'approvisionner à Tougourt, par achat ou par échange, de fusils, de pistolets, de sabres, de châchyas (calottes rouges), de mouchoirs, de bourses, de quincaillerie, de verroterie, de lin, de calicot, d'indiennes, de papier, de miroirs, de coutellerie, de cardes pour la laine, de lentilles, de blé, d'huile en quantité, d'épiceries, de sucre, de café, dont les riches usent seuls, de pipes, d'écritoires, de soie, de bijoux de femme, de sellerie, d'étriers, etc., tout cela venant de Tunis; de tabac venant de Souf, de hâchisch, de chaussures et de dattes en quantité incalculable. Dès 1846 le sultan de Tougourt s'était reconnu notre vassal comme il l'était jadis des beys de Constantine. Vers la fin de l'année 1854, dans les derniers jours de novembre, le gouverneur général de l'Algérie ordonnait l'occupation de Tougourt. Depuis la prise de Laghouat et l'occupation d'Ouaryla, cette place était devenue le dernier boulevard de la résistance opiniâtre que les agitateurs de ces contrées organisaient contre notre domination; elle servait d'entrepôt au commerce, pour ainsi dire interlope, qui se faisait soit avec l'intérieur de l'Afrique, soit avec la régence de Tunis ou l'empire de Maroc. L'occupation de Tougourt devenait dès lors indispensable. Le 5 décembre, à la suite de plusieurs brillants combats, le colonel Devaux entrait dans cette place, que le sultan avait abandonnée dès le 2. La prise de possession de cette place par nos troupes complétait la conquête du Sahara.

TOUGRA. *Voyez* HATTICHÉRIF.

TOULA, gouvernement de la Russie d'Europe, d'une superficie de 380 myriam. carrés, avec 1,230,000 habitants, faisait autrefois partie du gouvernement de Moscou, et ne fut constitué en gouvernement particulier qu'en 1777. Le sol en est médiocrement fertile; mais l'industrie des habitants sait si bien en tirer parti, que le gouvernement de Toula est considéré aujourd'hui comme l'un des plus riches de l'empire en grains. On y récolte aussi beaucoup de chanvre. On y trouve d'excellents pâturages; mais le bois y manque, et les forêts qu'on y rencontre suffisent à peine à ses nombreuses fabriques et usines. Le gibier, notamment le gibier à plumes, y est fort abondant. Il en est de même du poisson, qu'on trouve en quantités énormes dans les eaux du lac Iwanof, où le Don prend sa source, dans celles du Don, de l'Oka et de l'Oupa. Le règne minéral fournit également d'abondants produits; on y trouve de l'argile, de la chaux, du plâtre, beaucoup de fer, etc.; aussi l'industrie minière y est-elle beaucoup plus florissante encore que l'industrie agri-

cole. On vante la richesse des mines de fer voisines du chef-lieu, qui non-seulement alimentent les nombreux hauts fourneaux de la province, mais qui fournissent encore la plus grande partie de leurs matières premières aux gouvernements industriels limitrophes, notamment à celui de Kalouga.

La ville la plus industrieuse de ce gouvernement est Toula, son chef-lieu, sur l'Oupa, avec 35,000 habitants', siége d'évêché, résidence du gouverneur civil et militaire, et où l'on trouve trente églises et couvents, une école militaire, huit autres établissements d'instruction publique, un musée industriel, un théâtre, etc. C'est aussi l'une des plus grandes et des plus belles villes de tout l'empire. On y compte soixante-cinq grandes manufactures. La plus importante de toutes est la manufacture d'armes, fondée en 1712 par Pierre le Grand. Elle occupe six mille ouvriers (ce qui avec leurs familles donne un chiffre de 20,000 individus). Les objets de fer et d'acier connus sous le nom d'*articles de Toula*, tels que *tabatières de Toula*, etc., proviennent des nombreuses manufactures situées soit dans la ville, soit dans le gouvernement, et jouissent d'un grand renom même à l'étranger. En fait d'autres usines, nous mentionnerons des fonderies de suif, des fabriques de savon et de bougies. Des prisonniers de guerre internés dans ce gouvernement à la suite des événements de 1812 y établirent aussi d'importantes fabriques de couleurs, de parfumeries, d'articles de modes, de meubles et d'étoffes de laine. Des prisonniers hollandais y donnèrent à la même époque de grands développements à l'industrie horticole. On recherche d'une manière toute particulière, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, les *rossignols de Toula*. On les prend dans les forêts qui avoisinent le chef-lieu, et on les vend souvent à des prix fort élevés.

TOUL, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département de la Meurthe, à 310 kilomètres au nord-est de Paris, située dans une plaine fertile, supérieurement cultivée et environnée de côtes plantées de vignes. La Moselle, qui n'est pas encore navigable sur ce point, coule au pied des remparts de Toul, entourée de fortifications construites sous le règne de Louis XIV. Toul possède un tribunal de première instance, un collége; on y compte 6,659 habitants. C'est une station du chemin de fer de Paris à Strasbourg, et une place de guerre de troisième classe, avec de belles casernes, un magasin de poudre, une manutention des vivres, une jolie place plantée d'arbres. En 1814 elle fut prise par l'ennemi; plus heureuse en 1815, Toul soutint un blocus rigoureux, et les étrangers n'y pénétrèrent point. Les seuls édifices remarquables sont : la cathédrale, très-beau monument gothique du quinzième siècle, l'évêché renfermant aujourd'hui la sous-préfecture et la mairie. Près de cette ville il existe une importante manufacture de faïence, et à Toul même des distilleries d'eau-de-vie, des fabriques de coton, des ateliers de broderies en fil de coton, et des imprimeries qui versent leurs produits au dehors.

Toul est une des plus anciennes villes de France. Lors de l'invasion des Gaules par les Romains elle était connue sous le nom de *Tulla Leucorum*. Elle fit partie de l'empire frank jusque vers l'an 921, sous Charles III, dit le Simple, qui la céda à l'empereur d'Allemagne, Henri l'Oiseleur. Celui-ci lui accorda les priviléges de ville impériale. Elle en jouit jusqu'en 1552, époque à laquelle elle se mit sous la protection de Henri II, roi de France, qui la réunit à ses États. Elle fut confirmée dans la nationalité française par le traité de Westphalie. Toul a eu une grande importance sous les rapports ecclésiastiques. Elle fut le siége d'un antique évêché suffragant de Trèves. Le premier titulaire en fut saint Mansuel, dont les successeurs prenaient le titre de *comtes de Toul, princes du Saint-Empire*. Cet évêché fut pendant longtemps le plus étendu qu'il y eût en France, quand, en 1777 et 1778, il fut démembré pour former les évêchés de Toul, Nancy et Saint-Dizier.

TOULLIER (Charles-Bonaventure-Marie), célèbre jurisconsulte, naquit à Dol, en Bretagne, dans l'année 1752. Il se livra avec passion à l'étude de la jurisprudence; et il n'avait pas encore atteint sa vingt-septième année qu'il était agrégé à la faculté de droit de Rennes. Il passa ensuite quelques années aux universités d'Oxford et de Cambridge pour étudier la législation de l'Angleterre; de retour en France sous la république, il fut nommé administrateur de district et juge au tribunal d'Ille-et-Vilaine. Il embrassa ensuite la profession d'avocat. Lors de la réorganisation des écoles, en 1803, il fut nommé professeur de droit civil à Rennes, et devint peu après doyen de la faculté. En 1815 la Restauration lui enleva ce titre honorifique, qui lui fut rendu depuis. Toullier commença dès 1811 la publication d'un grand ouvrage qui résumait ses cours : *Le Droit civil français suivant l'ordre du Code*, ouvrage qu'il n'eut malheureusement pas le temps de terminer, et qui a été achevé par M. J.-B. Duvergier. Ce traité est le meilleur commentaire qui ait été fait sur le Code Civil; il a mérité à son auteur le nom de *Pothier moderne*. Toullier mourut en 1835.

TOULON, ville de France, chef-lieu d'arrondissement du département du Var, sur la Méditerranée, à 60 kilomètres au sud-est de Marseille, à 860 kilomètres au sud-est de Paris. Située au fond d'un grand golfe, elle s'élève gracieusement en amphithéâtre du côté du nord, où ses remparts s'étendent jusqu'au pied d'une chaîne de hautes montagnes courant de l'est à l'ouest, et dont les masses, aujourd'hui arides et pelées, étaient autrefois ombragées de belles et magnifiques forêts.

L'origine de Toulon est incertaine; mais c'est une ville très-ancienne. Plusieurs fois détruite et plusieurs fois réédifiée, l'on suppute qu'elle a été ruinée et rebâtie jusqu'à sept fois avant J.-C., et neuf fois depuis le commencement du deuxième siècle jusqu'à l'année 1225. A chaque rétablissement de la ville il y avait un changement dans la position. Les habitants cherchaient sans cesse un lieu où ils fussent mieux garantis. Ils choisirent enfin les marais qui s'étendaient au fond du golfe vers le nord-est; c'est l'endroit où existe le vieux quartier de la ville actuelle. Là, au moyen de pilotis et d'îlots naturels, ils s'établirent au milieu de ces marécages. La ville de Toulon fut une des premières en Provence à embrasser la foi chrétienne. Dès le cinquième siècle elle est gouvernée spirituellement par l'évêque Honoré, qui souscrivit la lettre synodique adressée à saint Léon en 451 par les évêques des Gaules. Trente ans plus tard, saint Gratien y subit courageusement le martyre.

Le voisinage des Sarrasins tenait sans cesse ses habitants dans les transes. Dans une descente qu'ils firent au dixième siècle, Toulon fut complétement ruiné. En 1178 et en 1196, il éprouva le même sort, et les habitants qui échappèrent au massacre subirent l'esclavage. Malgré ses désastres, la cité se repeupla, mais lentement. Toulon connut aussi la peste. Jusqu'en 1721 il éprouva neuf fois les envahissements de ce terrible fléau. La protection des princes de la première et de la seconde maison d'Anjou fut très-favorable à ses développements. Sous les rois de France, son commerce eut plus d'extension. Louis XII y fit commencer à l'embouchure du goulet, sur la rive nord, une grosse tour, que François Ier acheva. Une forteresse fut construite aussi dans l'île de Porqueyrolle, afin d'éloigner les pirates, qui contrariaient le commerce. D'autres fortifications s'élevèrent vers le même temps, soit aux alentours de la ville, soit sur le rivage. En peu d'années Toulon acquit tant d'importance, qu'André Doria, général de la flotte de Charles Quint, considérait la possession de cette place comme l'avantage le plus signalé que l'empereur eût pu retirer de son expédition contre la Provence. Toutefois, l'augmentation de population et les fortifications de Toulon datent surtout de Henri IV. Ce prince, en 1594, en agrandit l'enceinte, fit élever les courtines des bastions Sainte-Catherine et Saint-Vincent, celles des portes, et les murailles de la Darse-Vieille. Louis XIV vint ensuite, qui lui donna encore plus d'extension. Il fit reculer les murs de l'arsenal, érigea plusieurs édifices, et ne négligea rien pour son embellissement. C'est sous son

règne que l'on ajouta à la ville un nouveau quartier, élégant et bien construit. Avant la révolution de 1789 Toulon était une ville épiscopale. Sa position en a fait le chef-lieu d'une préfecture maritime. L'arsenal qu'elle possède est peut-être le plus beau de France. On évalue sa surface à 353,141 mètres carrés. Près de 4,000 ouvriers y sont occupés journellement. Un certain nombre de galériens participent aussi aux travaux. Entre toutes les choses dignes de remarque dans l'arsenal, la corderie, la voilerie, la salle d'armes, le magasin général, le musée et le bassin construit par l'ingénieur Grognard, pour le radoub des vaisseaux, méritent particulièrement l'attention. Sa corderie, ouvrage du célèbre Vauban, n'a pas moins de 373 mètres 33 cent. de long sur 21 mètres 33 centimètres environ de large. Elle est surmontée d'un étage, où l'on prépare le chanvre et les filasses qui servent aux câbles que l'on fabrique au rez-de-chaussée.

Deux siéges mémorables ont différemment illustré la ville de Toulon : le premier, entrepris en 1707 par le duc de Savoie, qui y perdit 14,000 hommes en vingt-six jours sans pouvoir la réduire, et le second entrepris par les armées de la république en 1793, où Bonaparte commença ses premières armes. Les fortifications de la ville reçurent de ces deux circonstances de notables améliorations. Depuis la conquête de l'Algérie, elles ont été encore augmentées. Toulon est devenu le point central des communications avec l'Afrique. C'est de là que partent les troupes et les passagers pour notre nouvelle colonie. Aussi la rade et le port sont-ils toujours encombrés de bâtiments et de pavillons de toutes les nations. Cette affluence d'étrangers a produit une augmentation de population considérable. Afin de pouvoir loger les habitants, qui se multiplient tous les jours, on est obligé d'exhausser les maisons et de bâtir des faubourgs. Deux centres de population, déjà d'une certaine étendue, ont été construits, l'un sur la route de La Valette, l'autre sur la route d'Ollioulles. Le premier, fort bien bâti, s'agrandit incessament ; le second, appelé *Navarin*, sale, mal construit, composé de misérables cahutes, sert de refuge aux Génois et aux pauvres ouvriers que la cherté des loyers a chassés de la ville. Entouré d'un double rempart et d'un fossé large et profond, défendu à l'est, au nord et à l'ouest par des montagnes et des collines couvertes de redoutes, Toulon se trouve garanti au sud par la mer, où s'étend majestueusement devant son port, de l'est à l'ouest, une des plus belles et des plus sûres rades du monde. Parmi les fortifications modernes, qui rendent son entrée infranchissable, la citadelle de La Malgue est la plus remarquable, et par la solidité de sa construction, et par son étendue. C'est sur les collines qui entourent la citadelle que des vignes délicieuses produisent le meilleur vin de toute la Provence, connu sous le nom de *vin de La Malgue*. Sur la presqu'île de Saint-Mandrier, qui forme avec le golfe de la Seyne un des côtés de la rade, on voit la croix des Signaux, le tombeau du général Latouche, un magnifique hôpital maritime, et un peu plus loin, du côté de la Seyne, le lazaret. Parmi les améliorations et les agrandissements de Toulon, nous ne devons pas oublier les constructions qui ont réuni récemment la ville au fort La Malgue, ni le rempart solide qui enceint le vaste arsenal du *Mourillon*. Toulon ne possède ni antiquités ni monuments extraordinaires. Cependant, on peut y remarquer l'hôpital de la marine, le *Champ de bataille*, belle place carrée entourée d'un double rang de grands arbres, où se trouve l'hôtel de la préfecture maritime, et vis-à-vis, une magnifique façade formant autrefois un seul corps de bâtiment occupé par les jésuites. L'hôtel de-ville offre sous son balcon deux cariatides colossales de Puget. Des rues, dont plusieurs sont bien percées, larges et aérées, un cours planté d'arbres et faisant suite à une superbe rue bordée de vigoureux platanes qui garantissent les passants des rayons du soleil, des places pittoresques, un port animé, des fontaines nombreuses, qui coulent jour et nuit dans des bassins spacieux et distribuent dans tous les quartiers une eau claire et courante, font de Toulon un séjour agréable et sain. La ville possède plusieurs églises : la plus curieuse et la plus ancienne est la cathédrale. La population est de 47,075 habitants. Placée entre l'Italie et l'Espagne, voisine de la Corse, séparée seulement d'Alger par une distance d'environ 800 kilom., la ville de Toulon est l'arsenal et la forteresse de la Méditerranée. Louis de Tourreil.

TOULOUNIDES, nom d'une dynastie arabe qui régna à Damas, en Syrie, au neuvième siècle.

TOULOUSE, ville de France, chef-lieu du département de la Haute-Garonne. Toulouse existait déjà avant l'époque de Bellovèse et Sigovèse, cinq cent quatre-vingt-onze ans avant l'ère chrétienne. Les Volkes Tectosages, habitants de Tolosa, prirent part aux expéditions militaires des deux chefs, s'établirent en Germanie et en Pannonie, où César constate leur existence cinq siècles plus tard, passèrent en Grèce, puis en Asie Mineure, où ils fondèrent un nouvel État, la Galatie. Quand l'invasion des Cimbres jeta l'épouvante dans les Gaules, Tolosa appela à son secours une garnison romaine ; mais un parti sympathisait avec les barbares, et leur ouvrit les portes de la ville. Le consul Quintus Servilius Cépion vengea Rome en livrant la perfide cité au pillage. Quelque temps après les Toulousains ayant pris les armes contre Marius furent vaincus, et la ville fut réunie à la province romaine, ou à la Narbonnaise. Sous les empereurs Tolosa reçut le titre de *Palladienne*, que répètent en son honneur les poëtes latins, parce que la culture des lettres et des arts y était en honneur. Au commencement du cinquième siècle, elle fut préservée de la fureur des Vandales par saint Exupère. Elle avait dès le troisième siècle embrassé la religion catholique, qui lui avait été apportée par saint Saturnin, son premier évêque, lequel y scella de son sang les vérités évangéliques. Tolosa devint la capitale du royaume des Visigoths. Après la bataille de Vouglé elle reconnut la loi de Clovis : elle devint ensuite la propriété de Gontran, roi de Bourgogne, puis passa à Childebert, roi d'Austrasie, et de lui à Thierry, roi de Bourgogne, son fils. Dagobert, forcé de reconnaître les droits de Charibert, son frère, lui céda cette ville et presque toutes les provinces situées au midi de la Loire. Tolosa devint alors, pour la seconde fois depuis la chute de l'empire d'Occident, capitale d'un royaume puissant, mais éphémère, auquel succéda la domination de ducs qu'on a longtemps crus issus de ce prince, sur la foi d'un document faux. Les Sarrasins, commandés par l'émir El-Samah, vinrent faire le siége de Toulouse, en l'an 721. Le duc Eudes, accourant au secours de sa capitale, attaqua les Sarrasins, les vainquit et tua l'émir. Il défendit aussi l'indépendance du midi contre Charles Martel et la nouvelle invasion des Franks de Waifre, et Tolosa se soumit à Pépin le Bref ; l'assassinat du duc termina la lutte. Charlemagne lui rendit le titre de capitale, en rétablissant pour Louis le Pieux ou le Débonnaire, son fils, le royaume d'Aquitaine. Plusieurs rois du sang de Charlemagne se succédèrent sur ce trône. Charles le Chauve l'assiégea trois fois, et ne la prit que lors de la dernière attaque. Les Normands vinrent ensuite y porter le ravage. Enfin, ses comtes bénéficiaires, ayant, comme tant d'autres gouverneurs, usurpé le pouvoir souverain, Toulouse, leur capitale, acquit de nouveau une haute importance. Mais la gloire et la prospérité de Toulouse disparurent bientôt dans les horreurs d'une guerre religieuse. Une partie des habitants adopta les opinions des albigeois, et partagea leur sort. Lorsque Toulouse fit retour à la couronne, en 1271, elle se consola de n'être plus capitale d'un État puissant, en cherchant dans la culture des sciences et des lettres un titre plus honorable peut-être. Elle voulut reconquérir cette glorieuse épithète de *Palladienne*, que les Romains lui avaient donnée. Son université, fondée en 1229, et la seconde de France, jetait dès le treizième siècle un grand éclat. Ses poëtes, en langue romane, avaient été célèbres pendant la longue durée de la dynastie de Toulouse ; et, bien que proscrits avec elle, ils eurent des successeurs. En 1323 *la très-gaie compagnie des Sept Troubadours de Toulouse*, assemblée

dans le verger de son consistoire ou palais, au pied d'un laurier, écrivit, le mardi après la Toussaint, une lettre circulaire, dans laquelle elle invita tous les poëtes à se réunir à elle le premier mai de l'année suivante, promettant de donner une violette d'or à celui qui présenterait la meilleure pièce de vers. En effet, le 1er mai 1324 une foule d'écrivains se présenta pour disputer cette noble récompense, qui fut décernée à Arnaud Vidal : et les capitouls ou magistrats municipaux déterminèrent qu'à l'avenir le prix serait payé aux frais de la ville. En 1356 *la gaie compagnie des Sept Troubadours* envoya *las leys d'amors* ou *la Poétique* dans toutes les villes du midi de la France et de l'Espagne. Rien n'est plus glorieux que cette institution littéraire, comme rien n'est plus touchant que le style naïf de ses fondateurs.

On était alors au temps des ravages des Anglais dans le Languedoc. Toulouse, démantelée, obtint la permission de relever ses remparts. Ses longs faubourgs, où l'ennemi aurait pu se loger, furent détruits. Le palais et le verger des troubadours furent sacrifiés de même pour le salut commun, et ceux-ci furent reçus dans l'hôtel de ville, que les vieilles chartes nomment *le Palais commun*. Ce fut dans le siècle suivant que le parlement de Toulouse, réuni une fois à celui de Paris, fut fixé dans Toulouse. Ce fut aussi dans le quatorzième siècle que l'ancien évêché de cette ville fut érigé en archevêché. Toulouse était reconnue solennellement comme la capitale de la province du Languedoc, et elle devint encore puissante, non plus cette fois par la force des armes, mais par de fortes études, par la célébrité de son parlement, dont le ressort embrassait plus d'un tiers du royaume, et aussi par ses antiques jeux poétiques, et par son université, qui au seizième siècle comptait dix mille étudiants, attirés par la science profonde des professeurs. Beaucoup d'habitants de cette ville et un grand nombre d'étudiants embrassèrent la religion réformée. Il en résulta des séditions. Plus tard, la Ligue domina dans Toulouse, et le premier président Duranti et l'avocat général Daffis, demeurés fidèles à Henri III, même après l'assassinat des princes lorrains, furent eux-mêmes égorgés par quelques misérables fanatiques. Les discordes entre les royalistes et les ligueurs continuèrent, et la paix ne fut entièrement rendue à Toulouse que par l'édit de Folembray, en 1596. Alors commença une nouvelle ère de prospérité pour cette ville; et, malgré les ravages causés dans les campagnes voisines par les troupes protestantes sorties de Castres et de Montauban, la culture des lettres, qui n'avait jamais été abandonnée, reprit un plus grand éclat. Depuis la fin du quinzième siècle, les luttes poétiques instituées par les *Sept Troubadours* avaient reçu une constitution nouvelle. Une fille noble et riche, qui nous a laissé des vers délicieux, Clémence Isaure, combla de riches dons la ville de Toulouse, pour qu'elle célébrât chaque année les jeux floraux. La mort cruelle du duc de Montmorency, et son sang rougissant le Capitole de Toulouse, où il avait déployé toute la magnificence d'un souverain, attristèrent longtemps la ville, qui prit ensuite une certaine part aux troubles de la Fronde. Toulouse paya son tribut à la terreur et aux excès de la révolution. Une insurrection royaliste, qui y éclata en l'an VII, fut étouffée dans le sang. Pendant ce temps la trente-deuxième demi-brigade, formée de Toulousains, s'illustrait alors sur tous les champs de bataille de l'Italie et de l'Égypte. L'histoire de Toulouse s'arrête aux derniers jours de l'empire. Une bataille sanglante, livrée, le 10 avril 1814, sous les murs de cette ville (*voyez* l'article suivant), illustra la valeur française, qui ne céda qu'au nombre une petite partie des positions qu'elle défendit avec un courage invincible. Aujourd'hui, bien que cette grande cité soit toujours une position militaire importante, un centre de résistance d'un haut intérêt, on n'y aperçoit plus, au premier aspect, rien qui rappelle son histoire militaire : ses portes pittoresques sont tombées, ses remparts ont été abattus, sa surface bâtie s'est accrue; mais cependant son bel arsenal de construction est toujours l'un des plus remarquables de l'empire; sa poudrerie, sa fonderie, sont toujours des établissements précieux pour la défense de l'État, et son école d'artillerie est une source d'instruction pour les officiers de cette arme. Il y a à Toulouse un lycée, une faculté des sciences, encore incomplète, une faculté de droit, une école secondaire de médecine et une faculté des lettres. De quatre bibliothèques publiques que possédait autrefois Toulouse, elle n'en a plus que deux, celle dite du *Clergé* et celle de la ville. Le Jardin des Plantes, vaste et beau, a été créé par l'auteur de la *Flore des Pyrénées*, Picot de La Peyrouse. Toulouse possède encore un observatoire, une école vétérinaire, une école des sciences et des arts, une école pour l'instruction des sourds-muets, plusieurs associations littéraires et savantes, l'Académie des Jeux floraux, l'Académie des Sciences, inscriptions et belles-lettres, la Société de Médecine, chirurgie et pharmacie, la Société d'Agriculture, la Société Archéologique. Tous ces corps académiques distribuent chaque année des prix, publient des recueils ou des mémoires, et excitent un mouvement scientifique, littéraire et artistique, qui de Toulouse, considérée toujours comme la capitale du midi, s'étend dans la Guienne, le Languedoc et la Provence. La ville possède un musée de tableaux, qui renferme beaucoup d'ouvrages des plus grands maîtres, et un musée d'antiquités, qui n'a été ouvert qu'en 1817. Dans son ouvrage sur la sculpture ancienne et moderne, M. le comte de Clarac a dit que ce musée prenait immédiatement rang après celui du Louvre. Il s'enrichit journellement, par les soins actifs et par la générosité de la Société archéologique. Placée sous un beau ciel, sur une terre féconde, au milieu de l'isthme pyrénéen, en face et à une petite distance des montagnes qui nous séparent de la péninsule Hispanique, et à une distance presque égale des deux mers, peuplée par un peuple actif et spirituel, Toulouse semble appelée à occuper une place importante parmi les grandes villes de la France. Sa basilique de Saint-Saturnin est l'un des plus beaux restes de l'architecture byzantine. Sa population, sans y comprendre sa garnison et les étudiants venus en grand nombre dans ses murs, s'élève à plus de 92,000 âmes. Le chemin de fer de Bordeaux à Cette portera prochainement Toulouse au plus haut point de prospérité commerciale et industrielle; mais la ville n'oubliera pas sans doute ses antiques illustrations, et conservera toujours avec respect dans son vieux Capitole cette inscription, gravée sur l'une de ses portes, et qui indique l'asile de la justice, des lettres et des arts :

Hic Themis dat jura civibus,
Apollo flores camænis,
Minerva palmas artibus.

Chᵉʳ Alexandre DU MÈGE.

TOULOUSE (Les comtes de), ancienne famille de comtes souverains, dont l'autorité s'étendait jadis sur la contrée et la ville du même nom. Ils avaient été institués par Charles le Chauve, en 849, simplement bénéficiaires; mais avec la révolution féodale ils se transmirent héréditairement, dans la même famille, le pouvoir souverain pendant quatre cents années. Leur puissance n'était guère moins grande que celle des rois, et la valeur, la piété, les talents, les distinguèrent durant cette longue période. L'un d'entre eux, *Raimond de Saint-Gilles*, se rendit célèbre dans la première croisade; et l'histoire prouve qu'il refusa la couronne de Jérusalem, que lui offraient ses compagnons, après la délivrance du saint tombeau. Bertrand, son premier fils, fonda la dynastie des comtes de Tripoli de Syrie. Le frère de ce dernier, *Alfonse Jourdain*, continua dans Toulouse la postérité des comtes. Il eut pour successeur *Raimond V*, qui fut, dit un historien, supérieur à tous les comtes, et l'égal des plus puissants rois. Les hérésies des vaudois, des henriciens et des albigeois, qui commencèrent sous son règne, se développèrent violemment sous *Raimond VI*, son fils et son successeur. Il n'embrassa point les dogmes de ces sectaires, mais il leur accorda une grande liberté. Des croisades auxquelles il dut prendre part

d'abord, et qui dans la suite le forcèrent à aller chercher au loin le repos, ravagèrent le Languedoc et le Comminges. Le redoutable Montfort usurpa le trône comtal, et ce ne fut qu'à la mort de ce chef des croisés que Raimond recouvra ses vastes domaines. Mais l'Église, qui l'avait exhérédé, ne lui accorda point le pardon; il ne reçut point les honneurs de la sépulture, et l'on montrait encore à Toulouse il y a cinquante ans ses ossements épars frappés par l'anathème. En vain son fils, *Raimond VII*, voulut, par des alliances avec l'étranger, se soustraire à la suzeraineté des rois de France; il dut subir le joug que la politique de Blanche de Castille voulait lui imposer, et vivant, jeune encore, il dut céder, en quelque sorte, ses États à son gendre, Alfonse, frère de Louis IX. A la mort de celui-ci, le roi Philippe III réunit alors définitivement le comté de Toulouse à la couronne (Consultez Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse* [Toulouse, 1623]).

Louis-Alexandre de Bourbon, fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan, naquit le 6 juin 1678, et reçut le titre de *comte de Toulouse*. Dès l'âge de cinq ans il fut créé amiral. En 1690 il accompagna le roi son père dans sa campagne de Flandre, et fit preuve de courage à diverses reprises. Lorsque éclata la guerre de la succession d'Espagne, il commanda une escadre pendant plusieurs années. En 1704 il sortit du port de Toulon avec une flotte de quarante voiles, et alla à la rencontre de l'amiral anglais Rooke, qu'il atteignit à la hauteur de Malaga, et à qui il livra, le 24 août, une bataille sanglante, à la suite de laquelle les deux adversaires s'attribuèrent réciproquement la victoire. Après cette action d'éclat, le comte de Toulouse se renferma dans la vie privée et dans la culture des sciences et des lettres. Peu de temps avant sa mort, Louis XIV le légitima, lui et son frère, le duc du Maine, et les déclara aptes à succéder à la couronne. Quand le testament du roi eut été cassé par le parlement, le comte de Toulouse, qui d'ailleurs était demeuré étranger à toute intrigue, conserva seul son rang exceptionnel sa vie durant. En 1723 le comte de Toulouse épousa la veuve du marquis de Gondrin, Marie-Sophie-Victoire de Noailles, de laquelle il eut le duc de Penthièvre. Après la mort du cardinal Fleury, Louis XV le prit pour premier ministre; mais le comte de Toulouse ne possédait point la capacité nécessaire pour une semblable position. Il mourut à Rambouillet, le 1er décembre 1737.

TOULOUSE (Bataille de). Lorsque le maréchal Soult fut forcé de se replier devant Wellington en 1814, il se dirigea sur Toulouse, dans l'espoir d'y être rejoint par le maréchal Suchet. Il mit cette ville à l'abri d'un coup de main en faisant entourer les faubourgs d'ouvrages de campagne, appuyés sur deux fortes redoutes et défendus par un camp retranché. L'ennemi parut dans la journée du 6 avril; le 10 à sept heures du matin, le combat s'engagea sur toute la ligne. Vingt mille Français résistèrent toute une journée à cent mille Anglo-Espagnols; le soir une des cinq redoutes qui bordaient le front de la ligne était seule au pouvoir de Wellington; mais notre droite avait été tournée; le maréchal Soult profita de la nuit pour se retirer sur Castelnaudary.

TOUNGUSES. *Voyez* TONGOUSES.

TOUPIE (*Malacologie*). Ce nom a été donné par Adanson à des mollusques du genre *turbo* de Linné, que Férussac a rangés depuis dans le genre *littorine*. Il est aussi quelquefois employé comme synonyme de *troque* (en latin *trochus*, toupie).

TOUR (*Architecture et fortification* [du latin *turris*]), sorte de bâtiment élevé, rond ou carré, dont on fortifia dès l'antiquité la plus reculée les murailles des villes, des châteaux. La nécessité de protéger les longues lignes de murailles porta à construire à leurs angles des parties saillantes, rondes ou carrées, reliées aux murailles ou bien qui en étaient détachées. Les vieux manoirs de la féodalité étaient aussi flanqués de tours, qui en faisaient l'ornement et dont la principale utilité était peut-être de découvrir au loin la contrée environnante. Les parties basses de ces constructions servaient de prisons ou de magasins. Au moyen âge les tours isolées, espèces de blockhaus, comme par exemple les *martellos*, étaient fort en usage pour la défense d'un défilé ou d'une position de ce genre, où elles servaient tout à la fois de point de défense et d'observation. De nos jours on a beaucoup vanté l'utilité des tours à la Montalembert. Successivement modifiées, puis remplacées par les *tours maximiliennes*, elles constituent aujourd'hui un système particulier de défense.

Autrefois on se servait aussi de tours pour l'attaque des places; il en est fait mention dans les guerres des Espagnols contre les Maures, et même dans les guerres des Romains. Elles avaient cela d'utile qu'elles permettaient de dominer les remparts ennemis, de voir ce qui s'y passait, et en même temps de protéger les assaillants. On les construisait alors en bois; c'est ce qu'on appelait des *chats*.

Lorsque la victoire du christianisme fut complète et qu'il couvrit l'Europe de ses églises, les tours, symboles de l'aspiration de l'âme vers les cieux, devinrent un des ornements de ces édifices, et on y plaça les cloches dont le tintement devait appeler les fidèles à la prière. Plus une église était grande et magnifique, et plus on déployait de luxe et d'efforts pour la construction de sa tour, qu'il s'agissait d'élever à la plus grande hauteur possible et en même temps d'orner avec une richesse architectonique extrême. La tour ancienne la plus haute qu'on connaisse est celle de la cathédrale de Strasbourg (142 mètres); viennent ensuite la tour Saint-Étienne, à Vienne (136 m. 33 c.), la coupole de Saint-Pierre de Rome (137 m. 33 c.); la tour Saint-Martin à Landshut (125 m.); la tour de la cathédrale, à Fribourg (120 m.); celle de Magdebourg (110 m.), etc. Il faut encore citer, moins pour leur élévation que pour l'extrême richesse de leur ornementation, généralement dans le goût du moyen âge, les tours de Cologne, de Ratisbonne, de Nuremberg, de Passau, de Munich, de Magdebourg, d'Amsterdam, d'Anvers, de Bruxelles, de Venise, de Milan, etc.

TOUR (*Mécanique*). *Voyez* TREUIL.

TOUR (*Technologie*), machine-outil employée dans un grand nombre d'arts manuels et dont l'invention remonte à une haute antiquité. C'est un des instruments de travail que les hommes aient perfectionnés de meilleure heure. Les grands *tours*, dont la matière principale est le bois, et dont on se sert pour de gros ouvrages, sont mus à l'aide d'une roue tournée par un ou deux hommes. Si les ouvrages sont plus délicats, on se contente d'une machine que le pied de l'ouvrier fait tourner. Les *tours* en fer sont beaucoup plus petits. Les trois principales espèces de tours que l'on emploie aujourd'hui sont : le *tour en pointe*, le *tour en l'air* et le *tour vertical*.

Le premier des trois, le plus simple et aussi le plus ancien, se compose d'un établi qu'on appelle *banc*, consistant en deux barres ou jumelles de bois carrées, que supportent deux pieds en arcs-boutants. Entre les jumelles est ménagé un espacement dont la grandeur varie suivant celle du tour qu'il est destiné à recevoir. Ce sont deux billes de bois carrées, dites *poupées*, terminées par deux pointes en fer. L'objet qu'on se propose de tourner, suspendu entre ces deux pointes, tourne sur lui-même avec une grande rapidité. Le tourneur applique contre cet objet un outil tranchant, dont la forme varie, et qui lui enlève en copeaux les parties qu'il touche. Le mouvement de rotation est communiqué par le tourneur à l'aide d'une courroie qu'il met en jeu du pied droit au moyen d'une pédale qui se relève après la pression que le pied lui a fait subir.

Le *tour en l'air*, appelé aussi *tour à bidet*, a cet avantage sur celui que nous venons de décrire sommairement qu'il permet de donner plus de fini au travail, parce qu'à l'aide du *support à chaise* consistant en trois parties bien distinctes, la *semelle*, la *chaise* et la *cale*, il peut recevoir toutes les positions nécessaires.

Le *tour vertical* est employé pour agir sur les matières

qui offrent peu de résistance, comme la pâte ou la terre humectée, pour poteries fines ou grossières. Il a pour principe une roue mue par le pied de l'ouvrier, qui de sa main présente l'objet à travailler à l'action de la roue. Les tailleurs de verres et de cristaux emploient un outil construit d'après le même système.

Les mécaniciens modernes, ayant à construire avec la plus grande précision des machines puissantes, ont inventé divers appareils pour donner promptement aux pièces qui entrent dans la composition de ces machines toute la régularité possible. Du nombre de ces appareils est le tour dit *cylindrique*. Il ne diffère pas du reste extraordinairement du *tour à pointes*. Son banc se compose de deux jumelles ordinairement en fonte de fer, parfaitement dressées, sur lesquelles coule un chariot (porte-outil), comme dans une coulisse. La ligne que parcourt l'outil en allant d'une pointe du tour à l'autre est, autant que possible, parallèle à l'axe du cylindre ébauché, qui tourne ces pointes, et qu'il s'agit de rectifier. Une vis, une crémaillère, mise en mouvement par un système d'engrenages, fait aller et venir le chariot ainsi que l'outil. On fait avancer celui-ci d'une certaine quantité, quand il a parcouru toute la longueur du cylindre, afin d'enlever une nouvelle couche de matière.

Ce qui fait la grande différence existant entre le tour et les autres machines-outils, c'est qu'au lieu de se mouvoir pour travailler la matière, c'est elle au contraire qui se meut sur le tranchant ou la pointe qui lui est opposée. A l'aide du tour, les bois les plus durs et sur lesquels le fer et l'acier trouvent à peine prise, comme le buis, le gayac, l'érable, se dégrossissent, s'arrondissent, s'ornent de filets, de gorges, de cannelures, et deviennent sous le ciseau du tourneur boîte, balustre, support, colonne, couvercle, en un mot tout ce qu'il veut. A l'article BOULE nous avons déjà décrit la manière dont il procède pour tourner une sphère exacte. Il ne faudrait pas moins d'un volume pour décrire tous les perfectionnements, toutes les inventions dont l'art du tourneur a été l'objet, tous les outils qu'il emploie en outre pour créer cette foule d'ouvrages délicats connus sous la dénomination générique d'*articles de Paris*. Tout objet de forme ronde sortant des mains de l'homme peut en effet être obtenu à l'aide du tour. Les plus immenses colonnes, les pièces d'artillerie les plus énormes, les mécanismes les plus délicats de l'horlogerie, tous les engrenages, toutes les machines rotatoires se fabriquent à l'aide du tour : et on est même parvenu de nos jours à faire ainsi des statues, des portraits, des bas-reliefs et jusqu'à des gravures. Phidias, dit-on, employait déjà le tour pour donner au bois et à l'ivoire les formes qui lui plaisaient. Dans tous les temps on a vu l'agréable exercice du tour passer des artistes aux personnages les plus distingués, désennuyer les solitaires et amuser les princes mêmes. Alexandre le Grand, Artaxerxe et l'empereur Rodolphe II trouvaient beaucoup de plaisir à tourner ; et c'était là aussi une des distractions favorites de Luther.

TOUR (L'Abbé de La), pseudonyme de M[me] de Charrière.

TOURAILLE. *Voyez* BIÈRE.

TOURAINE, ancienne province de France, qui a servi à former le département actuel d'Indre-et-Loire. Elle était bornée au nord par l'Orléanais, à l'est par le Berry, au midi par le Poitou, à l'ouest par l'Anjou et le Maine. Sa longueur était de 100 kilomètres, et sa largeur de 88. On la divisait en deux parties, la haute Touraine et la basse Touraine, séparées par la Loire, qui traversait la province dans sa partie centrale. Le Cher, l'Indre et la Vienne parcouraient aussi la Touraine méridionale. Il y avait et il y a peu de contrées en France plus favorisées de la nature sous le rapport de la position, du climat et de la fertilité. De belles et vastes plaines, des coteaux couverts de vignobles, des collines revêtues de vastes forêts, de riches vallées, une multitude de châteaux qui en embellissent les aspects, un climat d'une douceur et d'une égalité remarquables, tout justifie le nom de *jardin de la France*, que lui avaient donné nos pères. Cette heureuse situation n'a pas été sans influence sur le moral de la population. Les Tourangeaux sont toujours les *Turones imbelles* de Tacite, et cette race douce et tranquille, qui se laisse nonchalamment aller aux rêveuses inspirations de ses belles campagnes, est encore telle que l'a dépeinte le Tasse dans la *Jérusalem*. « Quoique tout couverts d'un acier brillant, dit-il, ils craignent le travail et la fatigue ; cette contrée molle, riante et délicieuse, ne produit que des hommes qui lui ressemblent... » La Touraine, le pays des *Turonii* de Ptolémée, fut placée dans la troisième Lyonnaise par Honorius. De la domination des Romains elle passa sous celle des Visigoths, des Franks, et fut gouvernée par des comtes particuliers, qui, d'amovibles qu'ils étaient d'abord, se rendirent héréditaires à condition de réversibilité à la couronne à défaut d'hoirs mâles. Geoffroy Martel, comte d'Anjou, s'en empara en 1044, sous prétexte qu'elle avait fait partie des domaines de ses prédécesseurs, et la transmit à ses descendants, comtes d'Anjou et rois d'Angleterre. Mais Philippe-Auguste en prit possession en 1202, comme des autres fiefs confisqués sur Jean sans Terre. Jean I[er] l'érigea en duché-pairie (1356) en faveur de Philippe, son fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été ensuite donnée plusieurs fois en apanage aux fils de France, et réunie enfin à la couronne après la mort de François duc d'Alençon, frère du roi Henri III. Sa capitale était Tours.

Oscar MAC CARTHY.

TOURÂN. On appelle ainsi depuis un temps immémorial, et par opposition à l'*Irân*, toute la grande et plate contrée située au nord de ce plateau, aussi bien les vastes plaines de la mer Caspienne et du lac Aral ou celles de l'Oxus et du Iaxarte (ou *Djihon* [Amou] et *Sihon* [Sir]) qui se jettent dans le lac Aral, que les contrées des montagnes de l'est. Aujourd'hui encore, dans cette acception, *Tourân* est synonyme de Turkestan; cependant, on réserve d'ordinaire ce nom à la vaste plaine qui forme la partie occidentale du Turkestan, de même qu'à la steppe des Kirghis qui, sans en être séparée par aucune barrière naturelle, est bornée au nord par la Sibérie, les monts Oural et le cours de l'Oural, et qui occupe une superficie d'environ 21,700 myriam. carrés. La superficie totale du Tourân se trouve donc de 44,000 myriam. carrés (c'est-à-dire plus du tiers de l'Europe). Toute la vallée du Tourân est un vaste bassin que les eaux de la mer ont dû couvrir autrefois. Dans les anciennes traditions persanes le Tourân, opposé à l'Irân, pays d'Ormuzd ou de la lumière, représente le pays d'Ahrimane ou des Ténèbres, dont les populations envahissent souvent Irân en y portant le fer et le feu ; de même qu'aujourd'hui les hordes dévastatrices des Turkomans continuent à désoler le plateau de la Perse.

TOUR A PORTRAIT, machine au moyen de laquelle on reproduit avec la plus grande facilité un bas-relief, une médaille par exemple, soit sur métal, soit sur ivoire ou sur toute autre substance convenable. A cet effet, une pointe émoussée est entraînée successivement, par un mouvement très-lent et en spirale, sur tous les points du bas-relief à copier ; un ressort ou un poids la force à pénétrer successivement dans toutes les cavités qu'elle rencontre. Une pointe coupante, adaptée à la même pièce de la machine, est obligée de suivre tous les mouvements de la première ; mais elle peut aussi à volonté reproduire ces mouvements sur une échelle ou plus grande ou plus petite. La matière à tailler est placée devant cette pointe coupante, de sorte que lorsque la pointe émoussée s'enfonce dans une cavité de l'original, la pointe coupante creuse la copie de la même manière, et quand la pointe émoussée est sur une saillie, la pointe coupante entame la matière moins profondément. En réduisant les dimensions de la copie, on réduit d'autant les défauts de l'original, et la copie d'un grand original à peine ébauché prend toutes les apparences d'une pièce presque achevée. Quelques tours à portrait sont disposés de manière

a donner bosse pour creux, et creux pour bosse, de sorte que par leur moyen une médaille peut donner un cachet. En appliquant la pointe émoussée sur le visage, on pourrait de même avec cet instrument obtenir une copie sur une matière appropriée.

TOURBE, TOURBIÈRE. Les eaux stagnantes donnent naissance à une grande quantité de végétaux herbacés, d'une texture lâche et spongieuse, qui, s'accumulant chaque année au fond des marais, finissent à la longue par subir une décomposition particulière, de laquelle résulte un combustible noir, charbonneux, connu sous le nom de *tourbe*. Ce dépôt varie selon la nature des végétaux qui ont concouru à sa formation et l'époque de son origine. Très-souvent les plantes et les arbres que l'on y remarque sont à peine décomposés; mais dans la plupart des cas ils ne forment qu'une masse brune, compacte et homogène, qui se gerce par la dessiccation. La tourbe se rencontre presque toujours dans le fond des vallées, les anciens marais et les plaines basses facilement submergées : les régions du Nord facilitent beaucoup plus sa formation que celles du Midi, probablement parce que la chaleur hâte beaucoup trop la décomposition des plantes, et que leur carbone se transforme très-vite en acide carbonique.

On distingue quatre espèces principales de tourbes : 1° celle des *gazons*, pleine de racines non décomposées; 2° celle des *marais*, dans un état de décomposition plus avancée; 3° celle dite de *poix* : celle-ci est noire, offrant encore quelque indice de plantes; et 4° la tourbe *bourbeuse*, dans laquelle on ne reconnaît plus aucune trace de végétal.

La tourbe répand en brûlant une fumée abondante, et d'une odeur désagréable; afin d'obvier à ces inconvénients, et pour favoriser son application aux usages domestiques et industriels, on la transforme en charbon dans de grands fours en maçonnerie. Lorsqu'elle est réduite aux deux tiers de son poids par la calcination, elle possède un pouvoir calorifique qui est à celui du bois brut : : 59 : 37; si la calcination est poussée jusqu'à réduction de la moitié, le pouvoir calorifique est à peu près double de celui du bois; dans tous les cas, le charbon qui en provient est très-friable et d'une densité moyenne. Quelques tourbes, celle de la vallée de la Bar, par exemple, dont les cendres renferment 40 pour 100 de chaux, conviennent parfaitement à la fusion des minerais de fer.

Dans la vallée de la Somme, la tourbe constitue un dépôt continu très-étendu; près d'Abbeville, il a plus de dix mètres de puissance. Plusieurs départements de la France, mais plus particulièrement ceux du Nord et du Pas-de-Calais, renferment des carrières de tourbe; il en existe également en Angleterre et en Irlande.

Les tourbières ne peuvent être exploitées que par les propriétaires du sol où elles se trouvent, ou du moins avec leur consentement. En cela, elles diffèrent des carrières proprement dites, dont l'exploitation n'est soumise à aucune autorisation préalable; il suffit que les carriers se conforment aux règlements de police. Avant de se livrer à l'extraction de la tourbe, les propriétaires doivent être nantis d'une autorisation; ils doivent également se conformer aux règlements d'administration publique. Ces dispositions ont fait assimiler les tourbières aux minières. TOURNAL.

TOURBILLON, mouvement circulaire que l'eau ou l'air prennent en certaines circonstances. Un fleuve qui coule rapidement venant à rencontrer une masse de rochers qui lui fait faire brusquement un coude éprouve dans cette sinuosité des remous qui impriment à l'eau un mouvement de rotation qui se manifeste à la surface. Cet effet a lieu d'une manière bien plus frappante dans certains parages maritimes. Le plus fameux tourbillon est celui du *Malstrom*, sur les côtes de la Norvège. On peut encore citer, près des îles Feroé, le *Stambœmœneh*, ceux du golfe de Bothnie, du détroit de *Long-Island*, etc. Dans l'antiquité le tourbillon de Charybde et de Scylla, dans le détroit de Sicile, était très redouté des navigateurs. Il en était de même du tourbillon de Chalcidie, dans le détroit d'Europe qui sépare l'île d'Eubée de la Béotie et de l'Attique. Un phénomène bien remarquable de ce dernier, c'est le prompt retour de la marée, qui après les pleines lunes revient de onze à quatorze fois dans une journée et met l'eau dans une telle agitation, qu'il en résulte un violent tourbillon qui engloutit tout ce qui en approche et ne le rejette que longtemps après.

Les *tourbillons de vent* sont des mouvements de fermentation qui s'opèrent dans l'atmosphère par la réaction des fluides gazeux qui s'échappent quelquefois du sein de la terre, et dont le mélange avec des fluides atmosphériques produit en grand les mêmes effets qu'on remarque dans les expériences chimiques.

TOURBILLONS (Système des). *Voyez* DESCARTES.

TOURCOING ou TURCOING, chef-lieu de canton du département du Nord, avec près de 30,000 habitants, à 13 kilomètres de Lille, sur le chemin de fer de Lille à Mouscron, est le centre d'une importante fabrication d'étoffes de laine pour pantalons. On y trouve une chambre consultative des arts et manufactures, un collége communal, un hôtel de ville, un hospice et un grand nombre de filatures et de manufactures. Un diplôme de l'an 1146 est le premier document authentique qui fasse mention de cette ville; ce qui n'empêche pas Jacques de Guise de nous affirmer gravement qu'elle fut fondée, comme son nom l'indique de reste, dit-il, par Tarquin le Superbe et ses fils, après leur expulsion de Rome.

TOUR D'ADRESSE, TOUR DE FORCE. Par la première de ces expressions on désigne généralement ces tours de prestidigitation et d'escamotage, ces tours de passe-passe, de gobelet, de gibecière, qui constituent l'art des *Comus*, des *Comte*, des Robert *Houdin*. Ceux-ci ont depuis longtemps abandonné les vulgaires *tours de cartes* aux escamoteurs qui donnent des exhibitions de leur savoir-faire sur les places publiques et dans les foires; quant à eux, c'est le plus ordinairement avec des expériences de chimie et de physique qu'ils charment aujourd'hui la foule, parce qu'ils ont soin de donner à leurs exhibitions l'attrait du merveilleux et de l'extraordinaire.

Le *tour de force* est une action qui exige beaucoup de force; les exercices des bateleurs, sauteurs, danseurs de corde, lutteurs, etc., constituent d'habitude autant de *tours de force*.

TOUR-D'AUVERGNE. *Voyez* LA TOUR D'AUVERGNE.

TOUR DE BABEL (La). *Voyez* BABEL.

TOUR DE LONDRES (La), *Tower*, célèbre forteresse située à l'est de la Cité, sur les bords de la Tamise, près du *Londonbridge*, est entourée de fossés et d'ouvrages de toutes espèces, et forme un grand quadrilatère avec une tour carrée à chaque angle. La tradition en attribue la construction première aux Romains. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en l'an 1078 Guillaume le Conquérant construisit sur ce même emplacement un château fort aujourd'hui encore en bon état, qui forme la partie la plus ancienne de la citadelle, et que l'on nomme la Tour Blanche (*White Tower*). Par la suite des temps, on y a successivement ajouté les diverses constructions et les ouvrages de défense maintenant existants. Guillaume III, entre autres, y fit opérer de notables agrandissements. La tour de Londres joue un rôle d'une haute importance dans l'histoire d'Angleterre, et les souvenirs qui s'y rattachent sont ordinairement de la nature la plus sombre. A l'origine elle servait de demeure aux rois; mais Henri VIII cessa le premier d'en faire son séjour. Jusqu'à Jacques II, l'usage subsista qu'avant la cérémonie de leur couronnement les rois se tinssent renfermés à la Tour, ou tout au moins qu'ils y convoquassent une cour plénière. De temps immémorial, et surtout à partir du règne de Henri VIII, la citadelle servit de prison d'État pour de grands personnages; aussi ces murailles ont-elles été témoins des plus atroces forfaits. Henri VI, Georges duc de Clarence, Édouard V et son frère Richard, duc d'York, fu-

rent secrètement assassinés dans la Tour de Londres. Anne de Boleyn et Catherine Howard, les deux femmes de Henri VIII, furent décapitées devant la chapelle de la Tour. Jeanne Gray et une foule d'hommes d'État distingués, dont les derniers furent, en 1746, les lords Kilmarnock Valmerino et Lovat, ne quittèrent les cachots de la Tour que pour monter sur l'échafaud. Une petite hauteur située au nord de l'édifice, et désignée sous le nom de *Tower-hill*, était le lieu ordinaire d'exécution pour les condamnés politiques. L'entrée principale de la Tour consiste en une double porte, située sur le côté ouest de la forteresse, dont les remparts sont garnis de soixante pièces de canon. Cette artillerie sert pour les salves qu'il est d'usage de tirer dans toutes les grandes solennités. Le commandement en chef de la forteresse est confié à un connétable spécial, et jusqu'en 1852, le duc de Wellington fut revêtu de ces fonctions. Les principaux édifices compris dans l'enceinte sont la vieille tour ou la Tour Blanche, l'église Saint-Pierre, la vieille chapelle construite par Édouard Ier, les bâtiments de la direction générale de l'artillerie, les archives de l'État, où l'on conserve les documents (*records*) les plus importants de l'histoire d'Angleterre, les joyaux de la couronne, enfin les magasins d'armes et la caserne servant à la garnison, composée d'infanterie de ligne et de milices. De nombreux employés et surveillants, de même que le gouverneur, logent aussi dans l'intérieur. Le 31 octobre 1841 un formidable incendie réduisit en cendres les bâtiments contenant les approvisionnements en armes. 280,000 fusils se trouvaient là admirablement rangés dans deux grandes galeries, de même qu'un certain nombre de pièces de gros calibre. On ne parvint à en sauver qu'une très-faible partie. Une autre galerie, la *salle d'armes*, contenant de nombreux trophées des victoires remportées sur les différents points du globe par les armées anglaises, ainsi qu'une remarquable collection d'armures antiques, ne fut pas davantage respectée par les flammes. Le visiteur français n'apercevait pas là sans émotion une cinquantaine de cuirasses françaises ramassées sur le champ de bataille de Waterloo; mais en remarquant que toutes étaient horriblement criblées de balles, et *par devant*, de douces larmes d'admiration venaient involontairement mouiller ses paupières. Les ravages de cet incendie auraient été bien autrement terribles encore, si on n'était pas parvenu à préserver des flammes un bâtiment annexe contenant 200 barils de poudre, les archives et les joyaux de la couronne.

TOUR DE PORCELAINE (La). Cette tour, l'une des merveilles de la Chine, construite dans une vaste plaine voisine de la ville de *Nanking*, est octogone, à neuf étages voûtés, incrustée de marbre en dedans, et revêtue de porcelaine en dehors, d'où la dénomination sous laquelle elle est célèbre. A chaque étage est une galerie, et toutes sont couvertes de toits verts soutenus par des soliveaux dorés, d'où pendent de petites cloches de cuivre, qui, agitées par le vent, rendent un son fort agréable. La pointe est surmontée d'une pomme de pin qu'on dit être d'or massif. Tout y est travaillé avec tant d'art, qu'on ne peut distinguer ni les soudures, ni les liaisons des pièces de porcelaine, et que l'émail et le plomb dont elle est couverte à différents endroits, glacés de vert, de rouge et de jaune, la font paraître tout enrichie d'or, d'émeraudes et de rubis. Voilà plus de huit cents ans qu'existe ce singulier monument, et le temps ne l'a presque point endommagé.

TOUR DE REINS. *Voyez* Entorse.

TOUR ET TAXIS (Famille de La), ancienne maison allemande (*Thurn und Taxis*), originaire du Milanais où elle portait le nom de *Torre e Tassis*. *Martin Ier della Torre*, seigneur de Valsassina, accompagna l'empereur Conrad Ier à la croisade, et mourut en 1147, prisonnier des Sarrasins. A partir de l'an 1259, huit *della Torre* furent l'un après l'autre seigneurs de Milan, jusqu'à Guido le Riche, qui périt en 1312, dans les luttes contre les Visconti. Ses fils héritèrent de ses propriétés allodiales. Le plus jeune, *Lamoral Ier*, s'établit en 1313 sur le territoire de Bergame, et prit le nom de *Del Tasso*, transformé plus tard en celui de *de Tassis*, d'une montagne dite Tasso, qui lui appartenait. Son arrière-petit-fils, *Roger Ier de La Tour et Taxis*, passa en Allemagne, où il fonda la richesse et la célébrité de sa maison en établissant un service de postes dans le Tyrol. De cette province, l'institution étendit peu à peu, en vertu de priviléges spéciaux, ses rouages et ses relations dans tous les différents États composant l'Empire d'Allemagne. Léopold Ier accorda au comte *Eugène-François de* La Tour et Taxis le titre de prince de l'Empire. En 1744 le petit-fils de celui-ci, *Alexandre-Ferdinand*, obtint l'érection de son fief impérial de la direction générale héréditaire des postes de l'Empire en fief souverain impérial, avec siége et voix délibérative dans la diète de l'Empire. En sa qualité de commissaire principal impérial près la diète de l'Empire siégeant à Ratisbonne, le prince de La Tour et Taxis y résida jusqu'à la dissolution de l'Empire; et de larges indemnités territoriales lui furent accordées pour prix du rachat des priviléges que lui faisait perdre cette révolution. Aujourd'hui les domaines de la maison de La Tour et Taxis, dispersés dans diverses parties de l'Allemagne, sont d'un revenu annuel de plus de 800,000 florins. Le chef actuel de cette famille est le prince *Maximilien*, né en 1802.

TOURFÂN ou **TURKESTAN ORIENTAL**, appelé aussi *Djagataï oriental*, *haute Tatarie*, quelquefois aussi, mais à tort, *haute* ou *petite Boukharie*. Il comprend le plateau séparé du Thibet au sud par le Kuen-lun, du Turkestan occidental à l'ouest par le Bolor-Tagh, de la Dsongarie au nord par la Mur-Tagh ou Thian-Schan (Montagnes célestes), et à l'est il en vient à se confondre avec le grand désert de Gobi. Sur une superficie de 14,315 myriam. carrés, on présume qu'il contient une population d'environ 1,500,000 âmes. Les Chinois, à qui ce pays obéit depuis 1755, époque où ils subjuguèrent les Dsongares, le nomment *Thian Schan-Nan-Lou*, c'est-à-dire gouvernement au sud du Thian-Schan, par opposition au *Thian-Schan-Pelou*, gouvernement d'*Ili*, c'est-à-dire de Dsongarie, situé au nord de cette montagne, et formant tous deux le pays de l'ouest, avec deux millions d'habitants répartis sur une surface de 19,600 myriam. carrés. Enfermé de trois côtés par de puissantes montagnes, dont les plus remarquables sont le *Thian-Schan*, appelé dans sa partie la plus élevée *Bogdo-Oola*, avec ses pics couverts de neiges éternelles, ses volcans et ses solfatares, et le *Bolor-Tagh*, versant occidental du plateau de l'Asie centrale, avec le plateau de Pamir, où le Djihon (*Oxus*) sort du lac de Sir-i-Koul, situé à 4,888 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, l'intérieur du Tourfân forme un plateau d'une élévation moyenne de 700 mètres, bassin du Tarim, cours d'eau provenant de la réunion du Kaschgar, du Yarkiang et du Khotan qui coule à l'est, et après un parcours d'environ 190 myriamètres va se perdre dans le lac de Lop, situé au milieu d'immenses plaines marécageuses. La plaine du Tarim, dont le bassin est évalué à 77,000 myriam. carrés, a environ 30 myriam. de large et 138 de long; elle tient de la nature du désert et dans sa plus grande partie est impropre à la culture et même à l'élève du bétail. En revanche, dans les districts de montagnes, le sol est fertile et bien cultivé. Le climat permet d'y cultiver la plupart des céréales et des arbres fruitiers particuliers à l'Europe méridionale. Tous les animaux domestiques s'y trouvent en abondance. Dans les montagnes et les marais, on rencontre des ours, des loups, des léopards, des chacals, des loups-cerviers, des cerfs. L'or, le cuivre et le fer sont moins exploités que le salpêtre, le sel ammoniac, le soufre et l'asbeste. Sauf les Mongoles nomades et les Chinois ou Mandchoux qui habitent les villes comme fonctionnaires publics ou bien y tiennent garnison, les habitants sont des mahométans d'origine persane, des tribus turques, des Ousbecks et des Ouigoures. Ce gouvernement est divisé en huit provinces, nommées d'après leurs chefs-lieux. Au nord du Tarim, sur la grande route de caravanes conduisant de Péking à travers le désert jusqu'aux frontières occidentales de l'empire, on trouve *Kaschagar*, siége d'un gouverneur chinois,

capitale de tout le pays, avec 80,000 habitants, une industrie florissante et un commerce important; plus loin, à l'est, *Ocutschi*, place forte; *Aksou*, centre de réunion pour les caravanes, ville de fabriques et de garnison, avec 30,000 habitants; *Koutsché*, au sud du volcan de Peschan, avec 10,000 habitants, et une exploitation de mines de mercure, de cinabre, de sel ammoniac et de soufre; *Kharaschar* ou *Haraschar*, *Tourfân* ou *Hotschéou*, c'est-à-dire ville de feu, au sud du volcan d'Hotschéou, et de ses riches gisements de sel ammoniac; *Hami* ou *Khamil*, dans une contrée délicieuse, oasis d'une richesse extraordinaire et célèbre surtout par ses vignes et ses melons, première station des caravanes venant de l'est. Au sud on trouve *Karkande*, où convergent plusieurs importantes routes de commerce, avec 70,000 habitants; un bazar d'une richesse extrême, et un grand commerce, surtout en tissus de laine; *Khotan* ou *Ilitschi*, sur la route conduisant au Thibet, avec 100,000 habitants, ville manufacturière et commerçante. Le *royaume du Khotan*, dont il était déjà question 300 ans av. J.-C., était d'origine hindoue. On y parlait sanscrit, et le bouddhisme y régna longtemps avant de s'introduire au Thibet. Au moyen âge, c'est là que les Turcs Ouigoures avaient établi le centre de leur domination.

TOURILLONS, parties rondes et saillantes placées à chaque côté d'une pièce de canon (*voy.* CANON, t. IV, p. 369).

En termes de mécanique, on appelle *tourillons* des cylindres en fer servant d'essieu ou de pivot.

TOURISTES, voyageurs qui racontent au public leurs excursions et pérégrinations, moins pour instruire que pour amuser, et dans les récits desquels l'imagination joue toujours un grand rôle. De tous temps, il n'y eut point en Angleterre d'*homme comme il faut* sans la consécration d'un voyage fait sur le continent; et la facilité des communications, en accroissant le nombre des voyageurs qui entreprenaient la tournée de rigueur, fit aussi se multiplier les ouvrages de ce genre. Ces sortes de productions appartiennent à ce qu'on appelle la *littérature facile;* car on ne demande à un *touriste* ni profondeur dans les vues ni même exactitude dans les faits. Tout ce qu'on exige de lui, c'est qu'il amuse, c'est qu'il soit original, s'il est possible, dans ses observations et ses critiques de mœurs. Les pays qui servent de but aux explorations des touristes sont, eux aussi, une affaire de mode. Autrefois, la France, la Suisse et l'Italie étaient le thème habituel des touristes. Plus tard, ils se sont rejetés sur la Scandinavie, l'Espagne et le Portugal. Puis, les sujets d'observation s'y épuisant maintenant également, les touristes, en désespoir de cause, se sont mis à exploiter l'Orient, les Indes et l'Amérique. Le *Sentimental Journey through France and Italy* de Sterne est demeuré le modèle du touriste fantaisiste.

TOURKESTAN (Le). *Voyez* TURKESTAN.

TOURKMANTCHAÏ (Paix de). Ce traité, conclu le 22 février 1828, entre la Perse et la Russie, consacra l'abandon par la Perse des provinces d'Érivan et de Nakhitchevan en faveur de la Russie, qui obtint en outre une indemnité de 20 millions pour les frais de la guerre heureuse qu'elle venait de faire. Il établit une nouvelle ligne de démarcation entre les deux États, et régla les bases de la navigation de la mer Caspienne, où la Russie seule est autorisée à entretenir des bâtiments de guerre. Abbas-Mirza fut en outre, aux termes de ce traité, reconnu par la Russie en qualité d'héritier de *Feth-Ali-Shah*. Tourkmantchaï est un petit village de l'Arménie persane, situé à peu de distance de Tauris.

TOURMALINE, substance minérale qu'on rencontre au Groënland, en Suisse, en Saxe, en Moravie, en Sibérie, en Suède, en Espagne, au Brésil et dans l'île de Ceylan, dans les terrains de cristallisation, où on la trouve dans les granites, les gneiss, les micaschistes, les roches talqueuses, la dolomie et la pegmatite, et qui se compose en général de 30 à 40 parties de silice, de 35 à 45 d'alumine, et de quantités variables de lithine, de potasse, de fer, de manganèse et d'acide borique. La tourmaline est depuis longtemps célèbre par ses propriétés électriques, que le frottement et la chaleur développent facilement; il est assez remarquable cependant qu'elles disparaissent dès que la chaleur devient excessive. Plus la tourmaline est transparente, et plus ses propriétés électriques sont prononcées. Elle joue également un rôle important en optique, à cause du phénomène de la polarisation de la lumière. Il arrive souvent qu'on la taille et qu'on la polisse pour la porter à l'instar d'un joyau; mais comme généralement elle est peu transparente, elle n'est pas très-estimée. Ses variétés de formes et de couleurs sont nombreuses. Ainsi il y a des tourmalines noires, vertes, rouges, violacées, indigo, bleues, jaunes et brunâtres. Les espèces vertes du Brésil sont connues sous le nom d'*émeraudes du Brésil*. Les rouges et les violacées, qui proviennent de Sibérie et de Ceylan, sont très-recherchées par les joailliers et bijoutiers, et désignées sous le nom de *sibérites*.

TOURMENT, grande, violente douleur corporelle. Au figuré, une grande peine d'esprit: Les *tourments* de la jalousie, de l'ambition. *Voyez* DOULEUR, PEINE, SUPPLICE, TORTURE.

TOURMENTIN ou TRINQUETTE. *Voyez* FOC.

TOURNAGE, action de tourner au tour. C'est aussi l'une des opérations de la fonte des canons.

TOURNAY (en flamand *Doornik*), ville de Belgique, province du Hainaut, sur les deux rives de l'Escaut, siége d'évêché, a sept faubourgs, de belles rues, de beaux quais, un grand nombre d'églises, parmi lesquelles on remarquer la cathédrale, bel édifice qu'on prétend avoir été construit par le roi des Franks Childéric, orné de belles peintures par Jordaens, Rubens, Gallait, etc., et qui est surmonté de cinq tours; plus les églises Saint-Quintin et Saint-Jacques. On y trouve aussi un athénée (collége), une école de peinture, une bibliothèque publique contenant 30,000 volumes et 208 manuscrits, un séminaire, cinq hôpitaux et une maison d'aliénés. Les habitants, au nombre de 32,000, fabriquent des étoffes de laine, des articles de bonneterie, des tapis, de la toile, des rubans, des savons et des chandelles. Ces divers produits, joints aux carrières de pierre et de chaux qui se trouvent dans le voisinage, et aux céréales, donnent lieu à un commerce assez important.

Tournay, l'ancien *Tornacum* ou *Turris Nerviorum* des Romains, fut au cinquième et au sixième siècle le siége de la royauté mérovingienne. Ensuite elle appartint à la France; mais la paix signée à Madrid en 1525 la réunit aux Pays-Bas espagnols. En 1581 elle fut héroïquement défendue par la princesse d'Épinoy (Marie de Lalaing) contre le duc de Parme. Prise en 1667 par Louis XIV, à la suite d'un long siége, elle demeura à la France en vertu des stipulations de la paix d'Aix-la-Chapelle, et fut alors fortifiée avec soin par Vauban. En 1709 les Impériaux aux ordres du prince Eugène et de Marlborough s'en rendirent pourtant maîtres; la paix d'Utrecht la restitua en 1713 aux Pays-Bas, et elle fut occupée par les Hollandais comme l'une des huit places dites *barrières*. Après l'annulation du traité des barrières en 1781, par l'empereur Joseph, les fortifications de Tournay furent rasées. En 1792 les Français s'en emparèrent, et la réunirent à la France avec le restant du Hainaut. En l'an VIII, Tournay devint le chef-lieu d'une sous-préfecture du département de *Jemmapes;* et ce ne fut qu'après avoir été rendue aux Pays-Bas, aux termes de la première paix de Paris, qu'on l'entoura de nouveau d'ouvrages de défense formidables, élevés en grande partie avec l'argent provenant de la contribution de guerre imposée à la France par la coalition victorieuse.

Dans les premières guerres de la révolution les environs de Tournay furent le théâtre d'engagements des plus vifs entre les troupes autrichiennes et anglaises et l'armée française; le plus important fut celui du 19 mai 1794, dans lequel Pichegru fit essuyer une déroute complète au duc d'York.

TOURNEBROCHE. Cette machine consiste, comme on sait, en de simples engrenages animés par un poids ou un ressort comme les horloges, dont elle diffère par le mo-

dérateur, qui est un volant au lieu d'un balancier ou d'un pendule. L arbre du volant est taillé en vis, dans laquelle engrènent les dents de la dernière roue. On a adopté ce système de préférence à tout autre par la raison que chaque dent de la roue fait faire un tour entier au volant; cependant, comme ce dernier tourne fort vite, on est souvent obligé de remonter plusieurs fois le tournebroche avant que la pièce soit rôtie. Un autre inconvénient de ce système, c'est d'exiger un poids considérable pour vaincre le frottement qui a lieu entre les dents de la dernière roue et la vis du volant; pour se soustraire à ces désagréments, on a imaginé des tournebroches à vent, c'est-à-dire qui sont mus par le courant ascendant d'air qui s'établit dans le tuyau de la cheminée quand on fait du feu dans le foyer. Dans ces sortes de machines, le volant reçoit le mouvement et le transmet au rouage. TEYSSÈDRE.

TOURNÉE, instrument d'agriculture. *Voyez* HOUX.

TOURNEFORT (JOSEPH PITTON DE), né à Aix, en Provence, le 5 juin 1656, fut un des grands réformateurs de la botanique. Fils de Pierre Pitton, écuyer, seigneur de Tournefort, il fut élevé dans sa ville natale, au collége des jésuites, et montra de bonne heure un amour passionné pour la science qui devait faire le fondement de sa réputation. Son père le destinait à l'Église, mais sa vocation l'emporta. Ses progrès en chimie et en médecine furent très-rapides. A la mort de son père, en 1677, il profita de sa liberté pour parcourir les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, d'où il rapporta un riche herbier. « Tournefort, dit Fontenelle, était d'un tempérament vif, laborieux, robuste; un grand fonds de gaieté naturelle le soutenait dans le travail, et son corps aussi bien que son esprit semblaient faits pour la science qu'il cultivait avec tant de succès. » L'infatigable botaniste, après avoir herborisé deux ans dans le Languedoc, poursuivit ses explorations dans les Pyrénées et la Catalogne. De retour à Aix, en 1681, avec une abondante récolte, il commença à procéder à la classification de ses plantes. Appelé à Paris par Fagon, alors médecin de la cour, il fut placé, en qualité de professeur de botanique, au Jardin royal, fondé par Louis XIII; mais cet emploi lui laissant des intervalles de loisir, il en profita pour retourner en Espagne, et visiter l'Andalousie et le Portugal. Plus tard, ses recherches le conduisirent en Angleterre et en Hollande, où il fut accueilli avec distinction par les savants les plus recommandables. Reçu à l'Académie des Sciences, en 1691, il fit paraître, trois ans après, ses *Éléments de Botanique*, et développa dans cet ouvrage l'idée que Magnol de Montpellier n'avait fait que formuler en 1689. Ce premier début d'une méthode naturelle, c'est-à-dire d'une classification des plantes d'après leurs rapports les plus intimes, commença à fixer l'attention des botanistes sur les caractères d'affinité qu'on observe dans certains groupes. Cette méthode suffit aux études botaniques tant que le catalogue des 10,146 plantes qui s'y trouvaient distribuées ne s'augmenta point par de nouvelles découvertes, et qu'une analyse plus approfondie n'y vint pas apporter des réformes salutaires. Les débats qui s'élevèrent entre Ray et Tournefort sur la nouvelle méthode en accréditèrent encore plus les principes. Tournefort ne se fit recevoir docteur en médecine, à la faculté de Paris, qu'en 1698; il avait alors quarante-deux ans, et publia pour sa thèse l'*Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine*. Cet ouvrage est partagé en six herborisations. Bernard de Jussieu en publia en 1725 une seconde édition, enrichie de notes (2 v. in-12).

Ce fut vers le commencement de l'année 1700 que, sur la proposition de l'Académie des Sciences, et par l'organe de M. de Pontchartrain, Louis XIV chargea Tournefort de parcourir le Levant. Aubriet, peintre distingué, et Gundelsheimer, médecin allemand fort instruit, l'accompagnèrent dans cette grande exploration. Notre voyageur visita l'île de Candie, l'Archipel, Constantinople, les côtes méridionales de la mer Noire, l'Arménie turque et persane, la Géorgie, le mont Ararat, et revint par l'Asie Mineure, qu'il traversa par Tocat, Angora, Pruse, Smyrne et Éphèse. Sa relation fut imprimée au Louvre, en deux volumes in-4°; le second ne parut qu'après sa mort, en 1717.

Tournefort, à son retour, fut nommé professeur de médecine au Collége de France, tout en conservant son emploi au Jardin royal. Parmi le grand nombre de plantes qu'il avait rapportées de son voyage, 1,356 nouvelles espèces vinrent se ranger dans les 673 genres de sa méthode de classification, augmentés de 25 nouveaux, qu'il fut obligé de créer, sans toutefois accroître le nombre des classes. Il publia à cet effet, en 1703, son *Corollarium Institutionum Rei Herbariæ*. Malgré tant de travaux, Tournefort conservait toute son énergie, et aurait pu avancer encore les progrès de la science, lorsqu'un accident imprévu vint l'enlever à ses admirateurs. Atteint par une voiture dans une rue de la capitale, il languit cinq ou six mois, et mourut le 28 novembre 1708. Il légua son superbe cabinet d'histoire naturelle au roi et sa belle bibliothèque à son ami l'abbé Bignon. L'herbier de Tournefort fait partie aujourd'hui des collections de la galerie botanique, où il est religieusement conservé. S. BERTHELOT.

TOURNELLE (La), nom d'une chambre du parlement de Paris, qui jugeait les procès criminels portés par appel au parlement. Ses membres étaient pris dans la grand' chambre et dans les chambres des enquêtes, savoir : les cinq derniers présidents à mortier et dix conseillers de la grand'chambre pendant six mois, et deux conseillers de chacune des enquêtes pendant trois mois. Cette chambre était ainsi nommée, soit parce que des présidents à mortier et des conseillers de la grand'chambre et des enquêtes y faisaient *tour à tour* le service, soit parce qu'elle siégeait dans la *tourelle* ou *tournelle* du Palais. La Tournelle interrompait ses audiences le 27 octobre, pour les reprendre le 12 novembre de chaque année. A. BOULLÉE.

TOURNEMINE (Le Père), savant jésuite, né à Rennes, en 1661, d'une des meilleures familles de la Bretagne, fut pendant longtemps l'un des rédacteurs du *Journal de Trévoux* et le bibliothécaire de la maison professe de son ordre à Paris. A une érudition des plus vastes il joignait une grande vivacité d'imagination. Tout d'ailleurs était de son ressort : théologie, belles-lettres, archéologie sacrée et profane, critique, éloquence, poésie même; aussi était-il l'un des oracles de sa compagnie. Il mourut en 1739.

TOURNESOL. C'est le nom qu'on donne en chimie à une matière colorante très-soluble dans l'eau et de l'alcool, et servant à préparer une teinture usitée dans toutes les expériences de chimie pour reconnaître l'état acide ou alcalin de corps que l'on étudie. Tous les acides font passer au rouge la teinture de tournesol; les alcalis la ramènent au bleu. Cette substance se trouve dans le commerce sous deux états différents : en *pains*, ou petits cubes, et en *drapeaux* (*voyez* TOURNESOL EN DRAPEAUX). Le tournesol en *pains* s'obtient de certains lichens, par exemple le *lichen roccella* et le *lichen fusiformis*, qu'on pulvérise, qu'on met dans une cuve avec de la potasse, et qu'on arrose avec de l'urine qui détermine une fermentation. On ajoute toujours de nouvelles quantités d'urine, jusqu'à ce que la matière passe au rouge, puis au bleu. On lui donne alors de la consistance en la pétrissant, puis on la moule et on la fait sécher. Pendant la fermentation, il y a eu dégagement d'ammoniaque, et c'est à ce qu'il paraît à la présence de cet alcali que le tournesol doit sa couleur bleue, car son principe colorant est rouge.

TOURNESOL DES JARDINS. *Voyez* HÉLIANTHE.

TOURNESOL EN DRAPEAUX. On appelle ainsi une préparation chimique qui se fait à Grand-Gallargues-bourg de 2,000 âmes, situé dans le département du Gard, à 20 kilomètres de Nîmes, sur la rivière du Vidourle. Peu d'industries sont aussi mystérieuses. Ceux qui l'exploitent n'en connaissent point la destination; ceux qui en profitent en ignorent la préparation, et ceux qui l'ont décrite n'en ont

donné que de fausses indications. Placé sur les lieux, j'en ai suivi toutes les opérations avec une exactitude scrupuleuse, et si le lecteur veut oublier que mes détails sont arides, dégoûtants même, je lui promets de l'initier aux secrets de cette fabrication toute spéciale.

La plante d'où l'on extrait le suc colorant est appelée vulgairement *maurelle*, mais en botanique elle a été appelée *heliotropiumminus* par Dioscoride et Mathiole, *heliotropium tricocum* par Taverna, *heliotropium minus tricocum* par Clusius, *heliotropium vulgare* par Lobel, et *croton tinctorium* par Linné. La fabrication du tournesol commence dans le mois d'août, et se prolonge jusqu'à la fin de septembre. C'est par un temps bien sec que la maurelle est coupée sur la plante. On la transporte ensuite dans des moulins à huile. D'abord on place sous la meule une mouture pesant 25 kilogrammes; pendant vingt minutes la meule écrase la plante et la réduit en pâte; l'odeur qui s'en exhale alors est pénétrante, et je la comparerai volontiers à celle de la carotte râpée. Ainsi broyée, la maurelle est placée dans des *cabas* sous le pressoir, et tandis que celui-ci joue, le suc, à la teinte foncée tirant sur le noir, est reçu dans une vaste cornue. Le tourteau est de nouveau émietté, imbibé avec huit kilogrammes d'urine humaine, et derechef soumis à l'action du pressoir. Cette plante produit en suc la moitié de son poids, et permet à ce dernier d'être mélangé avec deux tiers d'urine humaine. Mais dans quel but fait-on un tel mélange? A cette question les fabricants répondront que le sel renfermé dans l'urine est un mordant propre à fixer la liqueur colorante, et les négociants vous diront que c'est afin d'obtenir une plus grande quantité de marchandise, et que ce n'est qu'une véritable frelaterie.

La mouture une fois terminée, le *maurellier* se rend en toute hâte à l'étendage, car s'il n'apportait qu'un retard de deux heures, le principe colorant disparaîtrait. Dans un baquet peu profond, on lave avec soin de grands lambeaux de toile avec le suc du *croton tinctorium* qui n'est pas mélangé d'urine. Ce savonnage d'un nouveau genre dure jusqu'à ce que les chiffons soient partout également imbibés. On suspend ceux-ci à l'étendage; cette opération réclame un temps vif, qui sèche rapidement les lambeaux exposés au soleil; car si le suc n'était pas cristallisé par la chaleur, il ne pourrait se fixer dans les larges mailles du tissu. Le lendemain, les chiffons qui ont subi cette première opération sont apportés à l'*aluminadou*. On donne ce nom à une couche de fumier de cheval. Pour obtenir un bon *aluminadou*, on choisit du fumier bien saturé d'excréments de cheval et qui est parvenu à une grande fermentation. On en fait une couche de 33 centimètres d'épaisseur, recouverte d'un peu de paille fraîche; ensuite on étend les chiffons en les plaçant l'un sur l'autre et en ayant soin de les recouvrir d'un drap de lit et d'une légère couche de fumier. Les chiffons ne restent qu'une heure dans cet état. De temps à autre, le fabricant examine à quel point l'opération est parvenue, car pour peu qu'il laissât trop longtemps ses chiffons exposés à la vapeur du fumier, aussitôt une couleur jaunâtre se manifesterait et tout serait à recommencer; aussi se tient-il sur ses gardes, et lorsqu'il s'aperçoit que la teinte bleue est devenue très-foncée et que les chiffons sont mouillés, il les retire avec empressement.

Les chiffons retirés de l'*aluminadou* qui n'ont été trempés préalablement que dans le suc pur du *croton tinctorium*, sont de nouveau imbibés du suc mêlé d'urine; une dernière fois ils sont alors exposés à l'étendage.

On ignorait autrefois l'emploi que les Hollandais faisaient du tournesol; on croyait qu'ils s'en servaient pour le coloriage des confitures et du papier bleu; d'autres prétendaient qu'il était employé au même usage en Allemagne et en Angleterre. Or, on sait aujourd'hui qu'il n'est employé qu'à colorer les croûtes rouges du fromage de Hollande.

Il se présente relativement à la fabrication du tournesol une foule de questions historiques que l'on serait curieux de résoudre. Pourquoi les Gallargois exploitent-ils seuls cette industrie? Depuis combien d'années en ont-ils le monopole? Comment ont-ils pu établir dans ce but des relations commerciales avec une contrée aussi éloignée que la Hollande? Les registres de la commune de Gallargues sont muets à cet égard. En vain j'ai interrogé les naturalistes et les botanistes les plus anciens; j'ai consulté Mathiole, Dalechamp, Clusius, et jusqu'à Pline le naturaliste; ils se contentent d'attribuer au tournesol ou *maurelle* des qualités médicales qu'on lui conteste aujourd'hui. Lobel, Penna, auteurs associés qui écrivaient en 1540, sont un peu plus explicites. Après avoir décrit la plante qu'ils appellent *heliotropium vulgare, tournesol Gallorum*, ils s'expriment en ces termes, page 101..... « Les graines sont d'un vert tombant sur le noir, et donnent aux étoffes et au papier une couleur verte qui bientôt se change en bleu et en pourpre. Avec un grand profit elle est ramassée par les paysans de Lunel, de Maseilhargues et des autres contrées de la Gaule Narbonnaise où croissent les oliviers; là, on la cueille en grande quantité et en maturité au mois de septembre, et on la vend aux teinturiers et à certains chirurgiens qui emploient le suc de cette plante dans la composition des remèdes. Les lambeaux d'étoffes qui se vendent dans les boutiques pour donner une belle couleur de pourpre au vin, aux gelées, et à d'autres fabrications, passent pour être saturés du suc de cette plante mélangé avec du vin. »

L'époque où la culture régulière de la maurelle a été introduite à Gallargues est du reste encore toute récente. C'est en 1830, à Carpentras, département de Vaucluse, que les premiers essais furent tentés avec succès; et à dater de ce moment la maurelle a été ensemencée dans les champs. Auparavant les fabricants allaient la cueillir dans les environs de Gallargues, là où elle croissait spontanément; mais la plupart poussaient plus loin leurs recherches. Les uns exploitaient les Basses-Cévennes, d'autres allaient dans le Roussillon; un plus grand nombre s'établissaient dans la Provence.

J.-P. HUGUE, pasteur.

TOURNEUR, artisan qui confectionne des objets au tour. *Voyez* TOUR (*Technologie*).

TOURNI ou **TOURNIOLE**, noms vulgaires d'une espèce de mal d'aventure. *Voyez* PANARIS.

TOURNIQUET, *tornaculum*, instrument de chirurgie à l'aide duquel on comprime les vaisseaux sanguins d'un membre en y suspendant pendant quelque temps la circulation, afin de rendre plus faciles certaines opérations, notamment les amputations.

TOURNIS ou **TOURNOIEMENT**, maladie particulière aux moutons. C'est l'un des symptômes les plus ordinaires et les plus fâcheux dans les troupeaux. On distingue le *tournis* qui est l'effet d'un vertige, et pour lequel il faut saigner, du *tournis* qui provient d'une hydatide logée dans le cerveau, et auquel on remédie en perçant le crâne, ou en le brûlant extérieurement par un fer chaud qui tue, dit-on, l'hôte fâcheux renfermé dans le cerveau. Une autre espèce de tournis provient d'un œstre, insecte dyptère qui s'insinue dans les sinus frontaux pour y déposer des œufs qui deviennent des larves privées d'organes manducateurs, vivant par intus-susception sur le tissu muqueux, auquel l'animal s'attache par deux crochets, de manière qu'il ne peut tomber, quoique le museau du malade soit tourné vers la terre. La mère de ces insectes, lorsqu'elle voltige dans les champs, porte la frayeur dans tout un troupeau: il s'agite et cherche à s'en défendre, en cachant le museau en terre ou dans la laine. On parvient à guérir ou à soulager la bête par des injections dans le nez d'une infusion mondifiante ou d'une huile empyreumatique.

C[te] FRANÇAIS de Nantes.

TOURNOI. « Il y avait cette différence entre les joutes et les tournois, dit Caseneuve, qu'aux joutes on combattait seul à seul, et qu'aux tournois on se battait par escadrons. » Caseneuve, Ménage et Le Duchat dérivent ce mot du latin barbare *tornare*, *torneamentum*, parce que ces courses se faisaient en tournant et retournant. Cette opi-

nion cependant est combattue par Voltaire : « Quelques-uns, dit-il, prétendent que c'est de la ville de *Tours* que les tournois tirèrent leur nom, car on ne tournait pas dans ces jeux comme dans les courses de chars chez les Grecs et les Romains ; mais il est plus probable que *tournoi* vient d'épée tournante, *ensis tornenticus*, sabre sans pointe, parce qu'il n'était pas permis dans ces jeux de frapper avec une autre pointe que celle de la lance. Les armes dont on faisait usage étaient ordinairement des bâtons ou des cannes ; des lances sans fer ou à fer rabattu, des épées sans tranchant, qu'on nommait pour cela *courtoises* ou *gracieuses ;* quelquefois cependant on se servait de lances à fer émoulu, de haches et de toutes les armes de bataille : celles-ci s'appelaient *armes à outrance.* »

On ne saurait guère assigner l'époque certaine de l'origine des tournois; il est à présumer qu'ils commencèrent peu après l'établissement des barbares dans les Gaules et l'Italie. En 870 les enfants de Louis le Débonnaire signalèrent leur réconciliation par une de ces joûtes solennelles, qu'on appela depuis *tournois*, parce que, dit Nithard, *ex utraque parte alter in alterum veloci cursu ruebant.* L'empereur Henri l'Oiseleur, pour célébrer son couronnement, en 920, donna une de ces fêtes militaires; on y combattit à cheval. L'usage s'en perpétua en France, en Angleterre, chez les Espagnols et chez les Maures. »

Les lois écrites par Geoffroi de Preuilly pour la célébration de ces jeux furent renouvelées dans la suite par René d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem. Tout s'y faisait en l'honneur des dames : selon les lois du bon roi René, elles visitaient elles-mêmes les armes, distribuaient les prix, et si quelque chevalier ou écuyer avait mal parlé de quelqu'une d'elles, les autres *tournoyants* le battaient de leur épée, jusqu'à ce que les dames criassent merci. L'usage des tournois se conserva longtemps dans toute l'Europe. Un des plus solennels fut celui de Boulogne-sur-Mer, en 1309, au mariage d'Isabelle de France avec Édouard II, roi d'Angleterre. Édouard III en fit célébrer deux très-beaux à Londres. Le nombre continua à en être fort grand jusqu'à la mort du roi de France Henri II, tué dans un tournoi au palais des Tournelles, en 1559. Cet accident semblait devoir les abolir pour toujours ; cependant, telles étaient la force de l'habitude et la vie désœuvrée des grands, qu'on en célébra un autre un an après à Orléans, dont le prince Henri de Bourbon-Montpensier fut encore la victime. Ces combats cessèrent alors totalement : les jeux que l'on continua depuis ne furent que des carrousels. L'abolition des tournois date donc de l'année 1560, et avec cet usage périt l'ancien esprit de la chevalerie, qui ne reparut plus que dans les romans.

TOURNOIS (*Monnaie*). C'est de Tours, où cette monnaie fut fabriquée pour la première fois, qu'elle prit son nom. La *livre tournois* était petite et bordée de fleurs de lis. Il y avait des *livres tournois*, des *sous tournois*, des *petits tournois*, des *doubles tournois*, que l'on distinguait en tournois *blancs* ou d'argent, et en tournois *noirs* ou de billon. Avant l'établissement du nouveau système monétaire de France, le tournois n'était plus depuis longtemps qu'une désignation de somme de compte opposée à celle qu'on nommait *parisis*, laquelle était plus forte d'un quart. Quatre-vingts francs valent quatre-vingt-une livres tournois.

TOURNON, chef-lieu d'arrondissement du département de l'Ardèche, sur la rive droite du Rhône, à 55 kilomètres de Privas, siége d'un tribunal de première instance, avec 4,638 habitants, un commerce important de vins fins du Rhône, une chambre consultative d'agriculture, des filatures de soie et des tanneries.

TOURNON (François de), cardinal et ministre sous le règne de François Ier, descendait d'une famille noble et considérée, et naquit en 1489, à Tournon (Ardèche). Il était déjà archevêque d'Embrun à vingt-huit ans. Après le désastre de Pavie, il fut du nombre de ceux que la reine mère envoya négocier à Madrid la mise en liberté de François Ier, devenu le prisonnier de Charles Quint ; et il s'acquitta de cette mission de telle sorte que le roi, pour lui en témoigner sa satisfaction, demanda pour lui le chapeau. Il le promut en outre à l'archevêché de Bourges. Adversaire décidé de la réformation, le cardinal échoua dans ses efforts pour prévenir la séparation de Henri VIII d'avec l'Église romaine. En revanche, il réussit à détacher les princes italiens et le pape Clément VIII de l'alliance de l'empereur, et, conformément à cette politique il fit épouser au fils aîné de François Ier, devenu plus tard roi sous le nom de Henri II, Catherine de Médicis. Quand, en 1536, Charles Quint envahit la Provence, le cardinal fut nommé lieutenant général du maréchal de Montmorency. Dans la triste position où se trouvait le trésor, il n'hésita pas alors à faire servir sa propre fortune à l'entretien des troupes, prit des engagements personnels pour des sommes importantes, et détermina les négociants de Lyon à mettre des ressources considérables à la disposition de l'État. En 1538 le cardinal de Tournon conclut avec l'empereur la trêve de Nice, dont la durée était fixée à dix années. Au rétablissement de la paix, le roi le prit pour principal ministre. Tous ses efforts tendirent dès lors à cicatriser les plaies du pays, et surtout à rétablir le bon ordre dans les finances. Rien ne manquerait à sa gloire s'il ne l'avait pas souillée par les cruautés auxquelles il eut recours pour extirper à tout prix le protestantisme du royaume. A l'avénement de Henri II au trône, les Guise lui firent enlever la direction des affaires, et colorèrent sa disgrâce par l'ambassade de Rome, où il combattit avec succès l'influence de l'empereur, et où sous ce rapport du moins il lui fut encore donné de rendre de précieux services à son pays. A son retour, en 1555, il trouva Diane de Poitiers maîtresse absolue des destinées de la France, et il dut alors se confiner dans son archevêché de Lyon, qui venait de lui être tout récemment conféré. L'année suivante il employa tous les moyens en son pouvoir pour empêcher le renouvellement des hostilités avec l'empereur; mais il échoua contre l'influence toute-puissante des Guise. Malgré cela, il accepta encore une fois l'ambassade de Rome, où il resta même après la fatale issue de la bataille de Saint-Quentin ; et peu s'en fallut qu'il ne fût alors élu pape après la mort de Paul IV.

Le cardinal ne revint en France qu'après l'avénement de François II ; mais la jalouse défiance des Guise le tint à l'écart. Sous le règne de Charles IX il jouit de plus d'influence à la cour, mais il ne s'en servit que pour assurer la réussite de son projet favori, l'extirpation complète du protestantisme. Il joua un grand rôle dans l'assemblée des états généraux qui se réunit en 1560 à Orléans, présida l'année d'ensuite le célèbre *colloque de Poissy*, et mourut le 21 avril 1562, à Saint-Germain-en-Laye. Les jésuites héritèrent de son immense fortune.

TOURS, ville de France, chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, siége d'un évêché, de tribunaux de première instance et de commerce, d'une chambre de commerce, d'un conseil de prud'hommes, etc. C'est une station du chemin de fer d'Orléans à Nantes et de Paris à Bordeaux. Une longue avenue, un pont majestueux, précédé et suivi de deux jolies places, une rue majestueuse qui traverse la ville dans toute sa largeur, voilà l'entrée de Tours du côté de Paris ; entrée encore embellie par une vue magnifique. Mais il ne faut pas aller plus loin, on n'y trouverait que désenchantement et tristesse. Cette rue, si élégante et si gaie, voile toute une gothique cité, coupée de rues étroites et sales, la cité de Grégoire, le chroniqueur de Clovis et de sa race. Cependant, il est juste de dire que de généreux efforts ont été tentés pour la rajeunir. La situation de Tours rappelle le temps de la force brutale, où fleuves et montagnes suffisaient à peine pour garantir de l'attaque sans cesse renaissante d'un indomptable voisin. D'un côté c'est la Loire, le fleuve aux belles eaux ; de l'autre une rivière non moins large, le Cher, qui s'unit à lui à quelque distance ; puis un courant qui va de l'un à l'autre en fermant la ville d'un

troisième côté. Le pont de la Loire, sans contredit l'un des plus beaux de l'Europe, est construit dans le goût de celui de Neuilly, sur lequel il l'emporte de beaucoup par sa longueur; il est supporté par quinze arches de 25 mètres d'ouverture. Sur la place qui lui succède du côté de la ville s'élèvent deux édifices, l'hôtel de ville et le Musée départemental de peinture; à droite et à gauche, deux promenades délicieuses, parallèles à la Loire. Des deux ponts qui traversent le Cher, l'un a dix-sept arches. Vers cette rivière, sur la gauche de la porte et de l'avenue de Bordeaux, s'étend *le Mail*, autre promenade, fort agréable. Les principaux édifices de Tours sont la cathédrale, ou l'église Saint-Gratien, monument gothique, dont la façade est décorée de deux tours hautes de 82 mètres, le palais épiscopal, l'un des plus remarquables bâtiments modernes de la ville; celui de la préfecture, que l'on peut mettre sur la même ligne; l'église Saint-Martin, une des plus vastes de France; l'hôtel de ville, le musée, la bourse, le palais de justice, la prison, les casernes, le couvent des Jacobins, la fontaine de la place du Grand-Marché, et les deux tours de l'ancienne abbaye dites *de l'Horloge* et *de Charlemagne*. Les casernes occupent l'emplacement du vieux château, celui où fut enfermé Charles de Lorraine, duc de Guise (fils aîné d'Henri, dit le *Balafré*), qui parvint à s'en échapper en 1591, après y avoir gémi trois ans. Tours possède une société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, une société maternelle, et une société musicale, un cabinet d'histoire naturelle, de minéralogie et d'antiquités, un jardin botanique, une salle de spectacle, un muséum de peinture, riche de plus de deux cents toiles des écoles anciennes et modernes; une bibliothèque de 32,000 volumes, où l'on voit, indépendamment de diverses Bibles curieuses, toutes les polyglottes, et un Évangile manuscrit en lettres d'or, sur lequel les rois de France prêtaient serment comme abbés de Saint-Martin. C'est à Louis XI que Tours dut son ancienne prospérité et ses célèbres fabriques de soieries. A sa voix, des ouvriers habiles accoururent d'Italie et de Grèce; les environs de la ville se couvrirent de mûriers; un commerce lucratif porta la vie dans la contrée. Durant le règne des Valois, malgré les guerres et les troubles, cette industrie ne déchut pas. Sous le ministère de Richelieu, on comptait à Tours seulement plus de soixante mille ouvriers en soieries. Mais Lyon grandissait; puis vint cette fatale révocation de l'édit de Nantes, qui tua l'industrie française, et Tours ne fut bientôt plus que l'ombre de lui-même. Aujourd'hui cette branche de commerce, qui rapportait encore au dix-septième siècle dix millions, compte à peine quelques fabriques de *gros de Tours* et d'autres étoffes peu recherchées. Il y en a aussi quelques-unes de drap, de tapis, de passementerie, de poterie bronzée et autres, de cordes de boyau, de couvertures, d'ouate. On y voit une filature de coton, une raffinerie de salpêtre, des tanneries, des lavoirs de laine. Le commerce consiste en grains, vin, eau-de-vie, vinaigre, pruneaux renommés, dont beaucoup viennent de Saumur, amandes et autres fruits secs, amidon, laine, cuirs, etc. C'est l'entrepôt des chanvres recueillis dans le département.

Tours a été formé de deux villes successives, de la gauloise, que les Romains nommèrent *Cæsarodunum* ou *Civitas Turonum*, et de *Martinopolis*, appelée ensuite *Châteauneuf*, qui s'éleva autour du tombeau de saint-Martin. Celle-ci est à l'ouest de la rue Royale, l'autre à l'est, près de la cathédrale. Pris par les Visigoths, puis par Clovis, Tours appartint successivement aux rois de Neustrie et d'Austrasie, aux comtes de Blois, aux Plantagenets, comtes d'Anjou et rois d'Angleterre, dont un, Henri III, la rendit à saint Louis. Les états généraux y furent assemblés en 1470, 1484 et 1506. Henri III y transféra le parlement en 1589. Un siècle auparavant, Louis XI avait établi sa résidence au château du Plessis, près de Tours, où il mourut et dans lequel avait été enfermé le cardinal de La Balue. Il était à un kilomètre de la ville; on n'en voit plus que quelques ruines. La beauté du pays, la douceur de son climat, l'économie avec laquelle on peut y vivre, y attirent de nombreux étrangers; beaucoup d'Anglais surtout viennent s'y fixer. On visite dans le voisinage des grottes curieuses, appelées les *Gouttières*, fameuses par leurs concrétions calcaires. On y compte 33,204 habitants. Tours est à 232 kilomètres au sud-ouest de Paris. Oscar Mac Carthy.

TOURS MAXIMILIENNES. On appelle ainsi, d'après leur inventeur, l'archiduc d'Autriche Maximilien de Modène, général d'artillerie au service impérial et grand-maître de l'ordre Teutonique, né le 14 juillet 1782, des ouvrages murés et isolés, organisés pour la défense, et qui furent employés pour la première fois au siége de Linz. La tour se compose d'un rez-de-chaussée surmonté de deux étages et d'une plate-forme, dont tous les plafonds sont voûtés et à l'abri de la bombe, le tout haut de 11 mètres. La plate-forme est munie d'un parapet circulaire de 25 à 35 mètres de diamètre, et les pièces de gros calibre qui y sont placées sont montées de manière à ce qu'on puisse en diriger dix à la fois sur le même point. Les deux étages sont également disposés pour recevoir du canon, l'étage supérieur notamment pour recevoir des mortiers. L'étage inférieur est réservé pour loger la garnison, forte de 150 hommes. Les munitions et les provisions sont placées au rez-de-chaussée, où il se trouve également un puits. La tour est entourée excentriquement d'un fossé dont la largeur est à la gorge de quatre mètres et de seize à l'extrémité supérieure. Le parapet élevé en avant du fossé s'élève presqu'à la hauteur de la plate-forme. On évalue à 100,000 fr. les frais de construction d'une *tour maximilienne*.

TOURTEAU, nom d'une espèce de crabe.

TOURTEAU (*Blason*). Voyez Besant.

TOURTEAUX. On appelle ainsi les marcs provenant des graines et des fruits oléagineux dont on a exprimé l'huile. Ils forment un engrais des plus puissants.

TOURTERELLE. Les *tourterelles* forment une des subdivisions du genre *colombe*. Elles ont pour caractéristique : Bec mince, renflé; narines simples; tarses longs, grêles, nus, garnis de lentilles en avant; ailes longues, subaiguës; queue moyenne, légèrement arrondie ou presque rectiligne; formes élancées, sveltes, allongées.

La *tourterelle* proprement dite (*columba turtur*, L.) a la tête et la nuque d'un cendré vineux; le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont d'un vineux clair; le dos est d'un brun cendré; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue sont d'un bleu pur; les côtés du cou offrent un croissant composé de plumes noires terminées de blanc. Cette espèce habite toute l'Europe; mais elle est plus abondante dans le midi que dans le nord; on la trouve aussi en Afrique et en Asie.

La *tourterelle d'Égypte* (*columba Æegyptiaca*, Lath.) a la tête et le cou d'un rose vineux, la poitrine roussâtre, variée de lignes noires simulant des mailles, le dos brun mélangé de roussâtre, le ventre vineux, les couvertures inférieures de la queue d'un blanc pur. Elle habite l'Égypte, l'Asie Mineure, et s'avance jusqu'en Grèce.

La *tourterelle rieuse* (*columba risoria*, L.) a tout le plumage blanc, avec un collier noir. On la trouve dans plusieurs parties de l'Asie méridionale, de l'Afrique et de l'Europe. C'est elle qu'on élève chez nous en cage sous le nom de *tourterelle de Barbarie*.

La *tourterelle bruyante* (*columba strepitans*, Spix) a le front, les joues et les parties inférieures blanches, légèrement bordées de rose sur la poitrine; les petites couvertures des ailes sont striées en long de noir olivâtre; les grandes sont blanches, frangées de brun; les parties supérieures sont cendrées. Elle habite le Brésil.

On connaît encore plus de vingt espèces de tourterelles, propres aux contrées méridionales de l'ancien et du nouveau continent. C'est à tort qu'on a souvent cité ces oiseaux comme des modèles de fidélité : un mâle recherche sans scrupule plusieurs femelles, et les femelles ne craignent pas de faire plus d'un heureux.

TOURVILLE (Anne-Hilarion de COTENTIN), né en 1642, à Tourville (Manche), mort à Paris, le 28 mai 1701, entra dans la marine à l'âge de dix-huit ans, et ses premières années annoncèrent à l'ordre de Malte un de ses plus illustres chevaliers, à l'Europe un de ses plus grands hommes de mer. Il fut six ans dans ses *caravanes* la terreur des Turcs et des Barbaresques; vers la fin de l'année 1666, il revint en France. Ses exploits avaient fait grand bruit à la cour; le roi l'accueillit fort gracieusement, et quelques jours après il était nommé capitaine de vaisseau. Ce fut en cette qualité qu'il se distingua lors de l'expédition de Candie sous les ordres du duc de Beaufort, et surtout dans la guerre de 1671, où les forces maritimes des Provinces-Unies eurent à lutter contre les flottes réunies de la France et de l'Angleterre, l'une aux ordres du comte d'Estrées et l'autre aux ordres du duc d'York. Il prit une part non moins glorieuse aux événements de la campagne suivante. Dans celle de 1675 il servit sous les ordres du chevalier de Valbette d'abord et ensuite sous ceux de Duquesne. Le chevalier de Tourville contribua puissamment au succès de la bataille d'Angousta. Les flottes de France, d'Espagne et de Hollande se rencontrèrent le 21 avril 1675, à midi, par le travers du golfe de Catane. Elles engagèrent le combat avec tant de valeur que la plupart des vaisseaux furent de part et d'autre endommagés. Duquesne, apprenant la mort du commandant de l'avant-garde, envoie Tourville avec deux vaisseaux pour la soutenir. Ruyter attaque le chevalier, qui soutient avec fermeté ce premier choc et l'attaque à son tour. L'amiral s'expose pour encourager les siens par son exemple; il a le devant du pied gauche emporté par un éclat, et les os de la jambe droite brisés; il tombe, se fait en tombant une légère blessure à la tête, et continue à donner ses ordres avec le même sang-froid. La flotte hollandaise, abandonnée par les Espagnols, se retire à l'entrée de la nuit. Ruyter mourut de ses blessures huit jours après, le 29 avril, à Syracuse.

Le 31 mai, la flotte de France, sous les ordres du maréchal duc de Vivonne, découvrit près de Palerme la flotte ennemie. Tourville, qui commandait un détachement de neuf vaisseaux, attaqua l'avant-garde des alliés, mit le feu à trois de leurs vaisseaux, et brûla dans le port le vice-amiral d'Espagne, le contre-amiral de Hollande, et sept autres bâtiments qui étaient échoués l'un sur l'autre. Les Français évacuèrent la Sicile, et la paix fut signée à Nimègue le 10 août 1678 entre la France et la Hollande, et le 17 septembre avec l'Espagne.

En janvier 1682 Tourville fut nommé lieutenant général des armées navales. Vers la fin du mois d'août et les premiers jours de septembre, sous les ordres de l'amiral Duquesne, il alla bombarder la ville d'Alger; au mois d'avril 1684, la ville de Gênes; au mois de mai de la même année, une seconde fois Alger; et sous les ordres du maréchal d'Estrées, Tripoli au mois de juin 1685.

En 1689 le chevalier de Tourville fut nommé vice-amiral de la flotte de la Méditerranée. « Le roi Jacques, comme disait l'archevêque de Reims, frère de Louvois, venait de quitter trois royaumes pour une messe, » et Louis XIV faisait des efforts extraordinaires pour le rétablir sur son trône. Tourville fut chargé de la mission délicate et périlleuse de réunir la flotte de la Méditerranée à celle de l'Océan, que commandait le comte de Château-Regnault, pour aller opérer sur les côtes d'Irlande une démonstration en faveur du roi détrôné. Le 20 juillet 1690 les deux amiraux rencontrèrent les flottes anglaise et hollandaise, fortes de 112 voiles, dans les eaux de l'île de Wight. On se battit depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Les Anglais ne soutinrent le feu que trois heures. La plupart des vaisseaux hollandais furent criblés et démâtés, les deux tiers de leurs équipages tués ou bessés, mis hors de combat ou faits prisonniers. Ils perdirent quinze gros vaisseaux; le reste alla se cacher entre les bancs de la Hollande ou vers la Tamise. La flotte de Tourville se lança alors à la poursuite des Anglais, et dans la baie de Teignmouth leur détruisit douze vaisseaux et un grand nombre de transports. L'année suivante (1691) Tourville fut choisi pour commander la flotte de l'Océan. Il tint la Manche libre, prit, avec trois vaisseaux de guerre qui les escortaient, onze bâtiments marchands qui allaient en Amérique, et favorisa la descente en Irlande des troupes que Louis XIV envoyait au roi Jacques. Mais ces secours furent inutiles; le roi Jacques perdit son royaume, et fut obligé de revenir en France. Les flottes ennemies rentrèrent dans leurs ports. Tourville ramena l'armée navale à Brest, et revint à la cour.

Le cabinet de Versailles fit un nouvel effort (1692) pour changer la fortune des Stuarts. Les troupes étaient rassemblées entre Cherbourg et La Hogue : plus de trois cents bâtiments de transport étaient prêts à Brest; Tourville, avec quarante-quatre grands vaisseaux, les attendait sur les côtes de la Normandie, et d'Estrées arrivait de Toulon avec l'escadre de la Méditerranée. Mais elle fut dispersée par une tempête violente, et ne put opérer sa jonction. Tourville aperçut au large, le 29 mai, à sept heures du matin, l'armée navale des alliés : elle était forte de quatre-vingt-huit grands vaisseaux; mais une brume épaisse ne permettait pas d'en reconnaître le nombre. Il assembla le conseil de guerre, et montra l'ordre qu'il avait reçu d'attaquer les ennemis, quand même ils auraient des forces supérieures. A dix heures, on vit un feu terrible sur toute la ligne, mais surtout dans le corps de bataille; chaque vaisseau de l'escadre avait affaire à deux ou trois de ceux des ennemis. A sept heures du soir, plusieurs de nos vaisseaux qui étaient mouillés eurent à soutenir, tant d'un bord que de l'autre, le feu de quarante ou cinquante vaisseaux de l'armée navale des alliés; Tourville n'en perdit aucun. Il n'en fut pas de même les jours suivants; quatorze grands vaisseaux échouèrent sur la côte et furent brûlés par les ennemis. « Cette défaite, dit Voltaire, a rendu Tourville plus célèbre que ses victoires. »

L'année suivante le roi nomma Tourville maréchal de France (27 mars 1693), et lui donna le commandement de l'armée navale qui devait partir de Brest. La flotte appareilla le 26 mai, et se trouva le 1er juin à la hauteur de Lisbonne. Le 28 du même mois le maréchal de Tourville découvrit la grande flotte marchande ennemie destinée pour Cadix, les côtes d'Italie et les Échelles du Levant. Elle était escortée de vingt-sept vaisseaux de ligne, dont le moindre était de cinquante canons. L'armée fit un cercle d'une circonférence très-étendue dans laquelle on prit ou brûla ceux qui furent enveloppés; les navires ennemis étaient au milieu du demi-cercle, à quinze lieues de la terre dont ils s'approchaient; à toute heure on en voyait sauter, tantôt sur la côte, tantôt en pleine mer. Vingt-sept bâtiments furent pris, entre autres deux vaisseaux de guerre, et quarante-cinq furent brûlés. Les pertes essuyées en cette occasion par les Anglais et les Hollandais furent immenses. En 1694 Tourville eut le commandement de l'escadre destinée à protéger les opérations des troupes du maréchal de Noailles en Catalogne. De 1695 à 1698 il exerça le commandement supérieur sur les côtes du midi de la France. Au début de la guerre de la succession d'Espagne, il fut naturellement désigné pour le commandement des forces navales dans la Méditerranée; mais il mourut le 28 mai 1701. Il avait quitté l'ordre et la croix de Malte pour se marier (1690) avec la marquise de La Popelinière, veuve très-riche, fille d'un fermier général. Il n'avait point ces formes rudes que la mer donne souvent à ceux qui la parcourent; ses mœurs étaient douces, ses manières distinguées. Les officiers l'aimaient comme un père et le regardaient comme un modèle; il inspirait aux soldats le même dévouement qu'il montrait pour eux.

TOUSCHY-KHAN. *Voyez* Djinghiz-Khanides.

TOUSEZ (Alcide), artiste dramatique contemporain. Fils d'un poêlier-fumiste, Alcide Tousez était né en avril 1806. Son frère aîné, Léonard, tenait l'emploi des jeunes

premiers au Théâtre des Variétés ; sa belle-sœur jouait au Théâtre-Français. Alcide lui aussi voulut être comédien, mais sans trop savoir d'abord à quel genre se vouer. En 1825 Seveste le fit débuter sur l'un des théâtres de la banlieue dont il avait le privilége, dans le rôle de Nérestan de *Zaire*, et pendant un an Tousez y remplit décemment les rôles de jeune premier de tragédie. Mais notre artiste voulait être applaudi ; il renonça donc à doubler le Théâtre-Français, et se prit à reproduire Brunet, Vernet et Odry. De ce moment il devint le roi de la banlieue, et pendant huit ans il fit les délices des habitués des théâtres *extra-muros*. En voyant ce nez grotesque, comiquement pointu, cette voix comiquement éraillée, ce regard niaisement langoureux, ce port de tête bouffon, ces jambes burlesques, cette allure balourde, on se mit à rire. On ne se demanda pas s'il savait composer un rôle, s'il avait de la finesse, de la verve ; on ne remarqua pas que sa manière de dire était monotone, son masque immobile ; on ne se fâcha point de ce qu'il chantait d'une façon désastreuse ; on le trouva désopilant : le procès était gagné. Vers 1833, le bruit de la renommée d'Alcide s'en vint jusqu'au théâtre du Palais-Royal. M. Dormeuil, le directeur, voulut savoir à quoi s'en tenir sur le talent de ce comédien qui, disait-on, jouait au théâtre du Mont-Parnasse les rôles d'Arnal, d'Odry, de Vernet, les jouait avec succès, et avait le rare mérite de ne copier personne. M. Dormeuil vit Alcide, et se prit à rire. L'engagement fut signé. A quelques semaines de là, le 6 avril 1833, Alcide débutait dans Maclou du *Valet de ferme*, et le public l'accueillait avec bienveillance. Depuis ce jour chaque apparition d'Alcide dans un personnage nouveau fut la continuation de son premier succès. Nous n'énumérerons pas ici les cent quarante rôles qu'a joués Alcide pendant les dix-sept années qu'il a passées au théâtre Montansier. Alcide, si exhilarant à la scène, était en réalité d'un caractère essentiellement mélancolique. Il appartenait à cette classe d'acteurs qui semblent s'être imposé le devoir de réhabiliter aux yeux du monde la race des comédiens, que les préjugés d'une autre époque représentaient comme une agrégation d'hommes sans mœurs et sans conduite. Après six mois de souffrances inouïes et quinze heures d'une agonie affreuse, Alcide Tousez mourut, le 23 octobre 1850, à l'âge de quarante-quatre ans.

TOUSSAINT, fête de tous les saints, l'une des quatre grandes fêtes maintenues par le concordat. Le pape Boniface IV ayant obtenu en 607 de l'empereur Phocas le Panthéon, qu'on nomme aujourd'hui *Notre-Dame-des-Martyrs* ou *de la Rotonde*, à cause de sa forme en demi-globe, le dédia à la Vierge et à tous les martyrs ; et c'est de cette dédicace qu'est venue la fête de la Toussaint ou de tous les saints, qu'on célèbre le 1er novembre, et qui était auparavant un jour de jeûne. En 836 ou 837, Grégoire IV étant venu en France, Louis le Débonnaire ordonna la célébration de la Toussaint dans toute la Gaule et la Germanie. Les Grecs célèbrent la Toussaint le dimanche après la Pentecôte.

TOUSSAINT (ANNA-LUIZE-GERTRUDE), connue par la publication de quelques bons romans écrits en langue hollandaise, née le 16 septembre 1812, à Alkmaar, débuta en 1837 par le roman *Almagro*, suivi bientôt après du roman *De Graaf van Devonshire*, et en 1840 de *De Engelsche te Rom*. Le succès qu'obtinrent ces deux ouvrages auprès des compatriotes de l'auteur fut encore dépassé par *Het huis Sauernesse* (1841 ; 3e édit. 1851), roman historique dont le sujet est emprunté au temps de la Réformation, qui a été traduit dans diverses langues étrangères et a obtenu une réputation européenne, que n'ont pu que consacrer davantage les romans *Leycester en Nederland*, *De vrouwen van het Leycester'sche Tijdperk*, et *Gedeon Florensz* (ensemble 9 vol., 1851, 1854). C'est à l'histoire de la Hollande que Gertrude Toussaint a emprunté le sujet de tous ses ouvrages, qui portent éminemment le cachet du génie hollandais. Douée d'une imagination des plus vives, elle a pu avec la plus étonnante facilité se figurer toutes les circonstances de temps et de lieu et ranimer les siècles passés par le souffle de la naïveté la plus fraîche. A cet avantage elle unit en outre le tact historique le plus sûr, qui lui permet de voir juste au milieu des événements et des caractères les plus confus. Tous ses ouvrages portent l'empreinte d'une pieuse pensée chrétienne ; et la fidélité historique qu'elle apporte dans les moindres détails ne laisse pas que de leur donner une certaine valeur même à ce point de vue. En 1845 la ville d'Alkmaar lui conféra par une délibération expresse le droit de bourgeoisie. C'est seulement en 1851 que Gertrude Toussaint s'est décidée à se marier et à épouser le peintre *Bosboom*, de La Haye.

TOUSSAINT LOUVERTURE. *Voyez* LOUVERTURE (Toussaint).

TOUTE-BONNE. *Voyez* ANSÉRINE.

TOUTE-ÉPICE. *Voyez* MYRTE, NIGELLE et PIMENT.

TOUTENAG, TOUTENAGUE ou **TOUTENAQUE**. *Voyez* PACKFONG.

TOUTE-SAINE. *Voyez* MILLEPERTUIS.

TOUTES TABLES (Jeu de). *Voyez* BACK-GAMMON.

TOUX (en latin *tussis*), bruit occasionné par un ou plusieurs mouvements d'expiration brusques et forcés. Ce bruit, qui résulte des vibrations de l'air à travers la glotte (ouverture du larynx), peut affecter une origine et des caractères très-variés. Dépendant le plus souvent d'une affection des organes respiratoires, la toux peut résulter de certaines lésions d'organes différents de ceux-ci. Dans le premier cas on dit que la toux est *idiopathique*, et dans le second elle est considérée comme *sympathique*. Ainsi l'on admet une toux des dents, du pharynx, du larynx, des bronches, du poumon, de la plèvre, suivant qu'elle résulte d'une maladie siégeant dans ces divers organes. On admet, en outre, une toux gastrique, cardiaque, nerveuse, dépendant d'une maladie de l'estomac, du cœur, des nerfs, etc. Quant à son rhythme, la toux est rare ou fréquente ; on donne le nom de *quinte* à une succession d'efforts de toux répétés, rapprochés, et dont les crises sont séparées par des intervalles plus ou moins longs. Quant à son timbre, la toux est aiguë, rauque, sibilante, sourde, caverneuse, sèche, humide ou muqueuse, etc. La toux est un signe précieux pour la détermination de certaines maladies : c'est ainsi qu'elle constitue un des caractères les plus expressifs du croup et de la coqueluche ; c'est un des symptômes essentiels de la bronchite (rhume), de la pneumonie (fluxion de poitrine), de la pleurésie, de la phthisie ; elle accompagne souvent la dentition chez les enfants. C'est elle qui la première ordinairement éveille l'attention du malade ou du médecin sur l'état des organes respiratoires ; beaucoup de graves maladies résultent de *toux négligées*. La toux n'est donc par elle-même qu'un symptôme et non pas une maladie ; mais ce symptôme peut aggraver la maladie de laquelle il dépend, et mérite par cela même la *plus sérieuse* attention.

Le traitement de la toux, on le conçoit maintenant, doit donc varier selon la nature de la maladie de laquelle elle dépend ; néanmoins, la toux réclame quelquefois par elle-même des moyens directs puisés généralement parmi les adoucissants et les calmants. Dans tous les cas, le choix et l'application de ces moyens appartiennent à l'homme de l'art, qui seul peut prévenir les pratiques dangereuses et les erreurs funestes qui peuvent résulter de l'emploi des drogues préconisées par les charlatans, pour lesquels la toux est une mine d'exploitation féconde. FORGET.

TOWIANSKI, mystique polonais, qui fit une certaine sensation à Paris, de 1841 à 1845, par ses idées de réforme religieuse, est né vers 1800, en Lithuanie, où son père était propriétaire. Dans son enfance, il fut aveugle pendant plusieurs années ; et il est possible que cet état de cécité, joint à une imagination des plus vives, ait développé chez lui les premiers germes du mysticisme dont il devait faire profession

plus tard. De 1808 à 1824 Towianski résida à Wilna, dont l'université jetait alors le plus vif éclat. On y cultivait toutes les branches du savoir humain, et la jeunesse qui en fréquentait les cours (Towianski en a compté ensuite la plus grande partie au nombre de ses adhérents), en se perdant dans l'idéal, fournit de nouveaux éléments aux tendances qui entraînaient Towianski vers le monde imaginaire. Après avoir recouvré la vue d'une façon où l'on vit l'intervention d'un miracle, il fut attaché pendant quelque temps comme notaire à un tribunal de cercle, et se maria. Dès cette époque il parlait de révélations qui lui avaient été faites, d'entretiens qu'il avait eus avec les esprits, avec des saints et avec la mère de Dieu. Bientôt il prétendit être l'apôtre saint Pierre, et sa femme sainte Philomèle. L'ancienne doctrine de la transmigration des âmes paraît avoir été la base de ces hallucinations. Le gouvernement, en raison de l'inconvenance de ses propos et de sa conduite, le fit alors enfermer dans un hôpital. Mais comme c'était là un fou tranquille, on finit par lui rendre la liberté; et il alla alors vivre dans son domaine. Il ne prit aucune part à l'insurrection de 1830, à laquelle il prédit une issue funeste; et après la répression de la révolution il vécut pendant quelque temps à Saint-Pétersbourg. Plus tard il alla voyager à l'étranger, et séjourna d'abord à Posen, où il se donna pour un envoyé de Dieu et chercha à faire des prosélytes à sa doctrine. Il eut même à cette occasion de fréquents entretiens avec l'archevêque Dunin. Reconnaissant l'inutilité de ses efforts pour se faire considérer comme un envoyé de Dieu, il alla s'établir à Dresde, où il ne réussit pas davantage auprès de ses compatriotes, puis à Bruxelles, pour y convertir le dévot général Skrzynecki. C'est pour lui qu'il composa sa *Besiada*, espèce de sermon ou d'homélie où il expose les bases de sa doctrine. Mais Skrzynecki, lui aussi, refusa de croire à sa mission divine. En désespoir de cause, Towianski s'en vint alors à Paris pour voir s'il serait plus heureux avec l'émigration polonaise, dans le sein de laquelle il comptait beaucoup d'hommes avec lesquels il s'était lié à Wilna, entre autres Mickiewicz. Celui-ci se déclara hautement l'un des croyants de Towianski, surtout après la guérison de sa femme atteinte d'aliénation mentale. Mickiewicz, professeur de littérature slave au Collége de France, prêcha dans sa chaire la doctrine de Towianski, laquelle avait pour but une transformation complète de l'humanité, non pas seulement par une réforme de l'ordre de choses actuel, mais encore par l'élévation de l'humanité à un état permanent d'extase, seul moyen de comprendre et de réaliser les idées de lumière, de vérité et de charité. Cette doctrine reçut le nom de *Messianisme*, et Mickiewicz, non content de la prêcher dans sa chaire, la développa encore dans un ouvrage intitulé *L'Église officielle et le Messianisme* (2 vol., Paris, 1842). Après avoir produit dans de petits cercles d'émigrés polonais une impression des plus vives et pour ainsi dire magique, Towianski en vint, en 1842, à se proclamer lui-même, en pleine église Notre-Dame, à l'issue du service divin, *le Messie de l'humanité et plus particulièrement de la Pologne*, en annonçant le prochain rétablissement de la patrie commune comme nation indépendante. Les plus ardents d'entre les partisans de Towianski tinrent alors sous sa présidence et sous celle de Mickiewicz des assemblées régulières, qui donnèrent lieu aux rumeurs les plus étranges. Ces menées, jointes à une prétendue prophétie relative à la mort du duc d'Orléans, décidèrent le gouvernement à expulser Towianski du sol français. Notre mystique se rendit alors à Bruxelles, puis en Suisse, et de là à Rome. Expulsé également de la capitale du monde chrétien à cause de ses intrigues mystiques, il se retira en Suisse, où il vit aujourd'hui dans un grand isolement. L'émigration polonaise revint peu à peu de son engouement pour Towianski, et la secte qu'il était parvenu à constituer a disparu.

TOXICOLOGIE (des deux mots grecs τοξικόν, poison, et λόγος, discours), science qui traite des poisons (*voyez* EMPOISONNEMENT et POISON).

TOXICOPHAGES (du grec τοξικόν, poison, et φαγεῖν, manger), mangeurs de poison. On s'habitue à tout, même au poison. Mithridate en offre un exemple célèbre.

TRABANS. *Voyez* HALLEBARDIERS.

TRABUCAIRES, nom d'une espèce particulière de bandits qui infestèrent surtout la Catalogne aux temps des guerres civiles provoquées par don Carlos.

TRACHÉE. On donne ce nom, en histoire naturelle, à de petits insectes et à des plantes formés d'un tube extrêmement délicat dans lequel se trouvent un ou plusieurs fils enroulés en spirale serrée, et servant à leur respiration.

TRACHÉE-ARTÈRE, canal cylindroïde, fibro-cartilagineux et membraneux, aplati en arrière, situé sur la ligne médiane, au-devant de la colonne vertébrale, depuis la partie inférieure du larynx jusqu'au niveau de la troisième vertèbre dorsale. Arrivée à ce point, la trachée se divise en deux branches, qui s'écartent l'une de l'autre en formant un angle presque droit pour pénétrer dans les poumons, sous le nom de bronches. La trachée-artère, ou porte-vent destiné à conduire l'air pendant la respiration, est composée d'anneaux cartilagineux, incomplets en arrière, placés les uns au-dessus des autres et liés ensemble par une membrane fibreuse. L'intérieur de ce canal est tapissé par une membrane muqueuse, présentant sur toute sa surface un grand nombre de follicules muqueux. Sa partie postérieure est formée par des fibres musculaires peu prononcées. Enfin, les vaisseaux qui alimentent ce conduit viennent des thyroïdiens supérieurs et inférieurs, et ses nerfs lui sont fournis par le pneumo-gastrique et par les ganglions cervicaux.

Dr COLOMBAT (de l'Isère).

TRAGÉLO-OCCIPITAL. *Voyez* DIGASTRIQUE.

TRACHÉOTOMIE (du grec τραχεῖα, trachée-artère, et τεμνεῖν, couper), incision faite à la trachée-artère.

TRACHOMA (du grec τραχύς, âpre, rude). On appelle ainsi, en chirurgie, une espèce de dartre des paupières, consistant en une certaine âpreté ou rudesse de la partie interne des paupières, avec rougeur et démangeaison.

TRACHYTE, roche ignée qui abonde au *Mont-Dore*, où elle atteint 1816m, qui a dû commencer à paraître à la même époque que le basalte, et qui a été surtout commune aux dernières périodes de la formation du globe; ce qui n'empêche pas qu'il ne s'en produise encore tous les jours. C'est une pâte pétrosiliceuse compacte, d'aspect terne et mat, enveloppant des cristaux de feldspath vitreux, de texture quelquefois poreuse, âpre au toucher.

TRACY. *Voyez* DESTUTT DE TRACY.

TRADITION. C'est, en termes de droit, l'action de livrer une chose à quelqu'un, de l'installer en jouissance d'un droit, de lui faire abandon d'une propriété. Autrefois, en général, la *tradition* était nécessaire dans les conventions pour transférer la propriété. C'est par elle que se consommait la vente; et tant qu'elle n'était pas effectuée, le vendeur était encore en droit de vendre et de transmettre valablement à un autre l'objet déjà vendu. D'autres principes sont aujourd'hui suivis sur cette matière. L'article 1138 du Code Civil établit que l'obligation de livrer une chose est parfaite par le seul consentement des parties. Il n'y a d'exception qu'à l'égard des *choses mobilières*, dont la propriété appartient à celui des deux acquéreurs qui le premier en est mis en possession, pourvu toutefois qu'il soit de bonne foi. La tradition des choses mobilières s'effectue par la remise réelle ou par la remise des clefs des bâtiments qui les contiennent, ou même par le seul consentement des parties, si le transport ne peut pas s'en faire au moment de la vente, ou si l'acheteur les avait déjà en son pouvoir à un autre titre. Quant aux *droits incorporels*, la tradition s'en fait ou par la remise des titres, ou par l'usage que l'acquéreur en fait du consentement du vendeur.

On appelle *tradition*, dans le langage philosophique, toute espèce de récit transmis oralement de génération en génération, ou le mode même de transmission. On sait qu'avant l'invention de l'écriture, la *tradition orale* était le

seul moyen de conserver le souvenir d'un événement, et que c'est la source à laquelle puisèrent les premiers historiens. Toutes les nations ont conservé les souvenirs de leur existence antérieure à l'origine de leur littérature dans des *traditions* d'autant plus enveloppées de mythes et d'obscurités qu'elles remontent plus haut dans les âges. De toutes les sources de l'histoire, la tradition est donc l'une des plus incertaines, quoique chez les peuples encore peu avancés en civilisation on la trouve constamment entourée d'un caractère sacré et ainsi protégée jusqu'à un certain point contre les altérations et les falsifications. En revanche, elle fournit à la poésie les plus précieux éléments et explique la signification réelle des rites que les diverses religions de l'antiquité empruntèrent aux temps primitifs de l'histoire des peuples.

Par *tradition* l'Église catholique entend la parole non écrite de Dieu, c'est-à-dire les enseignements de Jésus-Christ et des apôtres transmis oralement et conservés dans l'Église, avec l'assistance du Saint-Esprit, par les évêques, qui se les transmettent fidèlement les uns aux autres. Les Pères de l'Église en sont regardés comme la source principale. Les protestants n'ont point rejeté absolument la *tradition* et ont au contraire conservé plusieurs des usages qu'elle consacre, par exemple le baptême des enfants, la communion, la célébration des grandes fêtes; mais ils se refusèrent à admettre que ce que l'Église catholique considère comme la *tradition apostolique* soit le fondement d'une vérité religieuse quand elle n'est pas confirmée par quelque passage formel de l'Évangile. L'Église catholique, au contraire, attribue à la tradition une autorité divine, et en fait dès lors une des bases de ses dogmes; et en cela elle n'est que conséquente, puisqu'elle enseigne que l'Église, représentée par les conciles, les Pères et les papes, a constamment été inspirée par le Saint-Esprit comme le furent les Apôtres. Les protestants ont d'ailleurs assez mauvaise grâce à mettre l'Écriture au-dessus de la *tradition*, puisque force leur est bien de convenir que les réformateurs du seizième siècle ont basé leur croyance à l'authenticité des livres bibliques sur le témoignage *traditionnel* de l'Église pendant les cinq premiers siècles de l'ère chrétienne.

TRADUCIANISME (Doctrine du). *Voyez* Péché originel et Préexistence.

TRADUCTION (du latin *traducere*, transmettre), version, translation d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. Il y eut des traductions du moment où se trouvèrent en rapports deux littératures, dont l'une offrait des œuvres écrites que par un motif quelconque il paraissait désirable d'introduire dans l'autre. Les Grecs à l'époque où florissait leur littérature, qui était presque entièrement originale, eurent peu d'occasions de traduire, d'une part parce qu'ils étaient réellement supérieurs à leurs voisins dans tout ce qui était science et art, ou du moins parce qu'ils croyaient l'être, et de l'autre parce qu'il y avait chez eux une telle force de création, qu'ils n'accueillaient absolument rien d'étranger, et qu'ils avaient l'habitude, lorsque cela leur arrivait par hasard, de le transformer complétement. Ce fut seulement lorsque leur propre énergie diminua, et généralement encore fort tard, qu'ils traduisirent quelques ouvrages des langues scientifiques, par exemple du phénicien l'histoire de Sanchoniathon, et du latin plusieurs ouvrages, tels que celui d'Eutrope, les Commentaires de César sur la guerre des Gaules, etc. Les Romains, au contraire, qui eurent les Grecs pour instituteurs dans les arts et les sciences, formèrent leur littérature tout d'abord et plus tard encore d'après celle des Grecs, de sorte que les traductions et les imitations d'ouvrages grecs constituèrent une partie principale de la littérature romaine, même au siècle d'Auguste. Mais comme il n'y avait pas de Romain un peu instruit qui ne possédât assez bien la langue grecque pour pouvoir lire lui-même et comprendre les originaux grecs, les traducteurs ne s'attachaient pas seulement à reproduire dans la littérature nationale les ouvrages dont ils s'occupaient, mais encore à atteindre à la perfection et à la beauté de formes des originaux, et à prouver, par orgueil national, que la langue latine valait la langue grecque. On continua donc encore assez tard sous les empereurs à traduire du grec des poëtes et des orateurs, et on recommandait même ces traductions comme exercices de style; aussi ne reproduisait-on pas toujours les paroles de l'original avec une fidélité littérale. Les Romains traduisirent très-peu de chose des littératures autres que la littérature grecque, et encore n'était-ce alors que pour la valeur intrinsèque des ouvrages. Dans la plupart des traductions des peuples de l'Orient on ne se préoccupe guère non plus que du contenu même des ouvrages, sans songer à leur forme. C'est ainsi que les Chinois, les Thibétains et les Mongoles ont traduit du sanscrit un grand nombre de livres bouddhistes, les Persans dès les temps les plus reculés des ouvrages religieux du zend en pehlewi, et à partir du neuvième siècle divers ouvrages hindous et grecs en néo-persan. Au deuxième siècle commencent les traductions syriaques du grec, puis au quatrième siècle les traductions arméniennes du syriaque et du grec. C'est aussi du quatrième siècle que datent dans la littérature éthiopienne les nombreuses traductions d'apocryphes grecs; puis au huitième siècle apparaissent les traductions arabes de l'ancien persan, du syriaque et du grec, traductions encouragées surtout par Haroun-al-Raschid. Beaucoup de ces traductions sont d'une haute valeur pour la science, tantôt parce qu'elles facilitent l'intelligence des originaux composés dans des langues plus ou moins connues, tantôt parce qu'elles suppléent des originaux aujourd'hui complétement perdus. C'est ainsi qu'une traduction arménienne nous a conservé la *Chronique d'Eusèbe*, une traduction éthiopienne le *Livre d'Enoch*, une traduction arabe la seconde moitié des *Sections coniques* d'Apollonius de Perge. Ce furent même des traductions arabes qui au moyen âge firent connaître à l'Espagne toute la philosophie d'Aristote. Au moyen âge le latin fut pendant plusieurs siècles la langue savante et religieuse commune à toute l'Europe romaine et germaine. On n'y eut dès lors besoin que d'un petit nombre de traductions, et encore la plupart d'entre elles se rattachèrent-elles par quelque côté au latin. On traduisit un certain nombre d'ouvrages *en latin*, notamment de l'arabe et de l'hébreu, mais bien moins du latin dans les langues nationales, notamment en allemand et en anglo-saxon. Les traductions de cette dernière espèce, genre de travail dans lequel se distinguèrent surtout les moines de Saint-Gall, ont une importance toute particulière comme sources pour étudier les anciennes langues germaniques. Mais aussitôt que les littératures des diverses langues romanes et germaniques commencèrent, au douzième et au treizième siècle, à prendre de plus riches développements, les traductions devinrent plus fréquentes et embrassèrent un plus grand nombre de sujets. On traduisit alors avec ardeur, non-seulement du latin, mais encore d'une langue nationale dans une autre, tantôt en suivant fidèlement les originaux, tantôt en se bornant à une imitation plus ou moins libre. Dès le quatorzième siècle on commença en Italie et en France à traduire des classiques grecs, tant en latin que dans la langue nationale. Les traductions en langue nationale furent surtout nombreuses en France, où l'excellente traduction de Plutarque par Amyot a conservé jusqu'à nos jours une réputation méritée. Au seizième siècle, tous les classiques grecs et latins furent traduits dans les diverses langues de l'Europe; et celles-ci se sont successivement enrichies depuis cette époque de toutes les productions remarquables, en quelque genre que ce fût, qui paraissaient chez une nation voisine. Ces emprunts réciproques ne sauraient être trop recommandés; ils contribuent à propager les notions et les idées utiles, et renversent à la longue les barrières que la politique voudrait maintenir entre des nations faites pour se comprendre, s'estimer et s'aimer.

TRAFALGAR, cap de la province de Séville (Espagne), dans l'Atlantique, entre le détroit de Gibraltar et

Cadix, est surtout célèbre par la bataille navale qui se livra dans ses eaux le 22 octobre 1805. Dans le courant de l'été, la flotte française, forte de vingt-quatre vaisseaux de ligne et partie de Toulon sous les ordres de l'amiral Villeneuve, avait rallié dans les eaux de Cadix la flotte espagnole, commandée par l'amiral Gravina, et avait fait voile pour les Indes occidentales. Nelson, qui avait été lancé à sa poursuite avec une flotte plus forte de près du double, l'y chercha vainement, parce qu'elle était repartie pour l'Europe; et il l'y suivit. Le 22 juillet, l'amiral Calder, avec une flotte de quinze vaisseaux de ligne, avait rencontré la flotte française et espagnole à la hauteur de La Corogne, et lui avait livré une bataille demeurée indécise, parce qu'un épais brouillard vint séparer les combattants. Toutefois, deux des vaisseaux espagnols étaient tombés au pouvoir des Anglais. La flotte française et espagnole entra dans le port de La Corogne, où elle trouva des renforts qui portèrent son effectif à trente-quatre vaisseaux de ligne; et Calder jugea prudent de s'éloigner. Pendant que ceci se passait, Nelson, qui était aussi allé chercher des renforts en Angleterre, parut devant Cadix, où les flottes alliées étaient à l'ancre. Voulant les amener à accepter une bataille, il manœuvra comme si son intention avait été de s'éloigner; et son stratagème lui réussit. Le 19 octobre les deux flottes combinées quittèrent Cadix; et le 21, Nelson les rencontra à la hauteur du cap Trafalgar. Dès le 4 octobre il avait communiqué son plan de bataille aux différents officiers placés sous ses ordres. Sa flotte, de vingt-sept vaisseaux, marcha en deux colonnes sur la flotte française et espagnole, qui comptait trente-trois vaisseaux de ligne, formant une ligne de bataille d'environ deux kilomètres, et qui à l'approche des Anglais se rangea en demi-cercle. Mais Nelson, qui avait l'avantage du vent, commandait d'ailleurs à des équipages plus expérimentés. Il rompit la ligne ennemie sur deux points. Les vaisseaux se trouvèrent à portée de pistolet; plusieurs furent pris à l'abordage; d'autres sombrèrent sous voile. La bataille ne dura que trois heures. Gravina, l'amiral espagnol, mourut de ses blessures. Dix-neuf bâtiments, dont un vaisseau de 130 canons et un autre de 120, tombèrent au pouvoir des Anglais. L'amiral français, Villeneuve, fut fait prisonnier, de même que le vice-amiral espagnol Alava et le contre-amiral Cisneros. Ce fut le dernier et le plus glorieux des triomphes de Nelson. Un matelot du vaisseau la *Santa-Trinidad* le reconnut à ses décorations et le visa en pleine poitrine. La balle traversa la plaque de la Jarretière qui ornait sa poitrine. L'amiral Collingwood le remplaça dans le commandement en chef. Quatre des vaisseaux de la flotte française parvinrent à se sauver et se dirigèrent vers Le Ferrol, où le 4 novembre suivant ils furent pris par l'amiral Strachan. Il ne restait plus que dix vaisseaux de toute cette immense flotte, dont la construction avait coûté six années d'efforts et de travaux.

TRAFIC (de la basse latinité *traficium*, mot formé lui-même de *trans*, au-delà, et *facere*, faire) désigne plus spécialement le commerce éloigné, le commerce avec l'étranger. C'est proprement le transport d'une marchandise d'un lieu dans un autre; il s'entend également de l'action du vendeur qui se met entre le propriétaire et le consommateur pour transporter de l'un à l'autre une marchandise ou un objet de jouissance. Les banquiers, par exemple, *trafiquent* de l'argent, des papiers, des valeurs commerciales. Le mot *trafic* appliqué dans le sens figuré aux choses morales est toujours pris en mauvaise part et comme inspiration, préoccupation de petits intérêts, de basse industrie ou de vénalité : on fait des *trafics* d'amitié, de bienfaits, de louanges, d'amour, de complaisance, c'est-à-dire que l'on *vend* toutes ces choses, qui devraient toujours se donner. « On *trafique* de l'amour et de la vertu (a dit La Bruyère); *tout est à vendre* parmi les hommes. »

Edme Héreau.

TRAGÉDIE (du grec τράγος, bouc, et ᾠδή, chant), littéralement *chant du bouc*, parce que chez les Grecs le prix de ce poëme fut d'abord un bouc. C'est le nom qu'on donne à la création la plus élevée de l'art dramatique, à l'imitation d'une action grande et vraisemblable, qui se passe parmi des personnages célèbres. On prétend qu'Icarius, qui le premier cultiva la vigne en Grèce, aux environs d'Athènes, trouvant un jour un bouc qui mangeait ses raisins, le lia et le donna à ses ouvriers, qui, parés de pampre, dansèrent autour en chantant. Ce divertissement devint en usage pendant les vendanges; le bouc fut sacrifié annuellement à Bacchus, et les hymnes que les prêtres de ce dieu lui adressaient par la suite furent appelés *tragodos*, chants sur le bouc. Un certain Épigène, natif de Sicyone, imagina de donner une nouvelle forme à ce chant monotone et peu varié; il mit Bacchus en scène et le fit dialoguer. Thespis s'empara de cette forme nouvelle; il composa des pièces pour la représentation desquelles il se faisait traîner de bourgade en bourgade sur une sorte d'échafaud roulant, du haut duquel, barbouillé de lie, couronné de lierre et de vigne, il déclamait ses ouvrages avec quelques compagnons. Ce spectacle plut : bientôt, les aventures de Bacchus épuisées, Thespis traita des sujets étrangers à ce dieu. Solon réprimanda ce poëte de cette innovation, et Diogène Laerce nous apprend qu'il lui fut défendu de composer de nouvelles tragédies. Thespis vivait en la soixante-et-unième olympiade. Il paraît que cette défense fut d'abord rigoureusement observée; mais vers la soixante-septième olympiade on se relâcha de cette sévérité, puisque Phrynichus, Athénien, inventeur du vers tétramètre, composa, selon Suidas, neuf tragédies, dont il ne nous reste que les titres. Il introduisit le premier sur le théâtre les personnages de femmes. Alcée, autre poëte athénien de la même époque, composa aussi des tragédies; et il tenait, selon plusieurs historiens, le premier rang parmi les tragiques de son temps, quoique moins fécond que Chœrilus, auteur de cent cinquante tragédies, dont treize furent couronnées. On prétend que ce fut ce dernier qui fit décorer la scène et prendre aux acteurs le costume propre à leur rôle. La danse, qui faisait partie de la gymnastique, et qui était introduite dans toutes les cérémonies religieuses, le fut par conséquent dans la tragédie. La tragédie, qui dans le principe n'était qu'un chant en l'honneur de Bacchus, ne perdit jamais entièrement la trace de cette origine, rappelée au moins par le *chœur*, qui fut conservé. La musique faisait donc partie essentielle de la tragédie, et sous Thespis le chœur fut interrompu par un interlocuteur; elle atteignit bientôt à un plus haut point de perfection. Le dialogue en devint la partie importante, de secondaire qu'il était, et le chœur ne fut plus qu'un accessoire, mais toujours intéressé dans l'action; lorsque les personnages principaux cessent d'agir, le chœur s'entretient de ce qui vient de se passer, de ce qu'il en doit craindre ou espérer. Il remplissait enfin tout le temps pendant lequel les acteurs n'occupaient point la scène, et les accompagnait quelquefois dans leurs plaintes et leurs regrets; raison fondée sur l'intérêt que peut prendre le peuple au malheur de son roi. Les autres avantages du chœur étaient de varier le spectacle par le charme de la musique. La danse avait celui d'en augmenter la pompe et d'y ajouter cette solennité propre aux cérémonies religieuses. Eschyle, Sophocle et Euripide, dont les ouvrages nous sont parvenus en partie, nous prouvent le degré d'intérêt auquel ce genre de composition était parvenu chez les Grecs. Eschyle fut le premier des auteurs dramatiques grecs venus jusqu'à nous qui donna à la tragédie la forme adoptée par ses successeurs, et que nous-mêmes avons tenté d'imiter. Plus ancien que ses rivaux, les productions de son génie conservent aussi un caractère plus simple, plus grave, plus héroïque enfin. Sophocle apporta sur la scène plus de régularité, de noblesse et de décence; il tire son intérêt de la pitié plutôt que de la terreur. Euripide ne se renferma pas strictement dans la carrière tracée par ses prédécesseurs; il hasarda quelques excursions, et agrandit le domaine tragique. La passion sous sa plume est plus désordonnée; son allure est moins digne, et le pathétique qu'il affectionne est puisé dans les événements

de la vie commune, de préférence à ceux que fournissent l'histoire ou la mythologie. Ce ne fut que lorsque la tragédie prit une forme régulière, c'est-à-dire sous Eschyle et vers la soixante-dixième olympiade, que l'usage de la représenter avec des masques sur le visage des acteurs s'établit généralement. Les masques employés pour les représentations scéniques étaient des espèces de casques qui renfermaient toute la tête, et qui, outre les traits de la figure, représentaient encore la barbe, les cheveux, les oreilles et jusqu'aux ornements que les femmes employaient dans leur coiffure. L'habitude de nos petites salles de théâtre, qui nous permettent de jouir du jeu de la physionomie de nos acteurs, nous laisse difficilement comprendre l'avantage de ces sortes de masques; mais si nous réfléchissons que leurs théâtres étaient d'immenses cirques sans toiture, où quelques spectateurs étaient éloignés de plus de deux cents pieds du lieu de la scène, nous reconnaîtrons que les inconvénients que nous attribuons au masque devaient disparaître. Il faut ajouter que la concavité de ce masque servait à augmenter le volume de la voix de l'acteur; que ce masque cachait le visage de celui qui remplissait un rôle de femme, car le théâtre des anciens était interdit à ce sexe; enfin, que le masque aidait à faire reconnaître le héros dont la physionomie avait un type connu et à agrandir sa taille sans rompre les proportions elevées que donnaient à l'acteur ses brodequins exhaussés et l'ampleur de ses vêtements. Cet usage enfin, adopté par le peuple le plus sensible à la beauté, ne devait pas être si absurde, puisque les Romains s'y conformèrent, et que ce n'est que de nos jours qu'il a été abandonné à l'Opéra, où il avait été importé d'Italie par le cardinal Richelieu.

La tragédie prit naissance à Rome longtemps après la comédie. Le peuple romain n'était pas né poétique, et ce ne fut que par imitation que la comédie régulière, la tragédie, et même la danse noble et dramatique se naturalisèrent dans le Latium. Aussi les Romains ne parvinrent-ils pas à donner à leur tragédie une physionomie nationale; tous les sujets qu'ils traitèrent furent grecs et, dans les tragédies qui nous restent de *Sénèque* l'emphase et le pathos remplacent la noblesse des sentiments exprimés avec tant de charme et de poésie par les tragiques grecs. Pour l'histoire de la tragédie moderne nous renverrons le lecteur aux articles consacrés, dans ce dictionnaire aux théâtres français, anglais, italien, allemand, espagnol, etc.

TRAHISON, HAUTE TRAHISON (*Droit criminel*). La trahison consiste en général dans l'intelligence ou la coopération coupable d'un individu avec les ennemis de l'État. Dans tous les temps et chez tous les peuples, les traîtres, objet de mépris pour leurs concitoyens, ont été livrés sans pitié à toute la rigueur des lois. Aujourd'hui encore la peine le plus fréquemment appliquée au crime de trahison est partout la peine capitale, surtout lorsqu'il est commis en temps de guerre déclarée, et même dans ces circonstances critiques où la fidélité des citoyens à leur patrie est non-seulement un devoir, mais encore un besoin plus impérieux que jamais pour l'État.

Dans notre législation, pour avoir une idée exacte et précise de tous les faits qui constituent la *trahison devant l'ennemi*, comme crime militaire, il faut se reporter aux lois du 21 brumaire an v et du 21 prairial an vi, qui prononcent, ainsi que le décret du 16 mai 1793, la peine de mort contre tout militaire ou individu attaché à l'armée convaincu de ce crime, quel que soit d'ailleurs son état ou son grade. La législation sur cette matière est complétée par les articles 75 et suivants du Code Pénal, qui embrassent dans leur ensemble la généralité des cas de trahison imputables à tout citoyen non militaire.

Quant au crime de *haute trahison*, il n'est point spécialement et nominativement désigné ni défini dans le Code Pénal. La Charte de 1830 défère à la cour des pairs la connaissance « des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État, qui seront définis par la loi ». Ces derniers mots semblaient indiquer qu'une loi spéciale serait rendue comme complément nécessaire et de cet article 28 et des dispositions du Code Pénal relatives à la matière. Mais les deux seules lois qui s'en soient occupées, celles du 10 avril 1834 et du 9 septembre 1835, ne concernaient que les crimes et délits commis par les associations ou par la presse.

La constitution de 1791 déférait les *crimes de lèse-nation*, ou *crimes d'État*, au jugement d'une haute cour nationale. Cette même juridiction reçut ensuite de la constitution de l'an III le nom de *haute cour de justice*, puis d'un sénatus-consulte de l'an XII celui de *haute cour impériale*; la Restauration l'abolit implicitement par les articles 33, 34 et 35 de la charte de 1814, constituant en la chambre des pairs un tribunal, soit pour juger ses membres, soit pour juger les ministres, soit pour prononcer sur les crimes de haute trahison et attentats à la sûreté de l'État. La révolution de 1830 maintint cette juridiction supérieure et sans appel, sans toutefois régler sa compétence.

Pour préciser le sens et la portée des mots *trahison* et *haute trahison*, en l'absence de lois spéciales, nous sommes obligés de les considérer comme des termes généraux applicables aux attentats commis par des fonctionnaires publics ou de simples particuliers contre la *sûreté extérieure* ou *intérieure* de l'État et contre la *constitution*, crimes prévus et punis par le Code Pénal (livre III, titre Ier). Les *crimes contre la sûreté extérieure* comprennent le port d'armes contre la France, les machinations, manœuvres, intelligences et correspondances coupables avec les ennemis de l'État, les communications de plans, le recel d'espions ou de soldats ennemis, et généralement toutes les actions hostiles non autorisées par le gouvernement, et qui ont été de nature à provoquer, soit une déclaration de guerre, soit des représailles. Les *crimes contre la sûreté intérieure* embrassent les attentats et les complots contre l'empereur et les membres de la famille impériale, les actes tendant à troubler l'État par la guerre civile, l'emploi illégal de la force armée, la dévastation et le pillage publics. Les *crimes contre la constitution* sont ceux qui ont eu pour objet d'entraver le libre exercice des droits civiques par l'emploi de la violence, des menaces ou de la corruption, d'attenter à la liberté individuelle, de concerter des mesures contraires aux lois, etc. Le Code Pénal, dans ces différentes cas, selon leur gravité, selon l'intention plus ou moins criminelle des individus, prononce des peines plus ou moins rigoureuses, depuis la peine de mort jusqu'à celle du simple emprisonnement. La connaissance de ces divers attentats, crimes ou délits, attribuée sous le régime parlementaire à la cour des pairs, appartient aujourd'hui aux cours d'assises. De ce qui précède nous devons donc conclure que dans l'état actuel de la législation les crimes de trahison ou de haute trahison (sauf les cas prévus par les lois militaires) peuvent s'identifier avec les complots et attentats soit contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'État, soit contre la constitution, et doivent être punis des peines édictées par le Code Pénal de 1810.

TRAILLE. *Voyez* PONT-VOLANT.

TRAIN. Les acceptions de ce mot sont nombreuses. Il se dit des chevaux et des autres bêtes de trait : Le *train* de ce cheval est doux; il va bon *train*. Au figuré, mener quelqu'un bon *train* c'est ne le point ménager dans une affaire, l'obliger à faire ce qu'on veut. *Train* se dit encore d'une suite de valets, de chevaux, etc. : Réformer le *train* de sa maison. Il signifie, par extension, bruit, tapage, vacarme, comme en font d'ordinaire les gens ivres ou grossiers. Il se prend aussi pour genre de vie : Mener un *train* de vie réglé. Être en *train* de jouer, de rire, de courir, etc., c'est être disposé ou occupé à faire tout cela. Le *boute-en-train* dans la langue du peuple est celui qui excite les autres à la joie.

On donne aujourd'hui le nom de *trains* aux convois de marchandises ou de voyageurs sur les chemins de fer dont

les diverses administrations organisent de temps à autre en faveur du public ce qu'on appelle des *trains de plaisir;* voyages à prix réduits entre un point et un autre. Ainsi, aux environs de Paris pendant l'été nous avons tous les dimanches des *trains de plaisir* pour Fontainebleau, pour Compiègne, et de temps à autre pour quelque port de mer.

TRAIN (*Art Militaire*). Ce que les anciens récits et les vieux auteurs militaires appelaient *équipages et charroi* a pris un nom particulier, et s'est appelé *train* à partir du consulat. Jusque là cet ensemble de personnel et de matériel n'avait point appartenu aux institutions permanentes de l'armée; on se contentait de rassembler brusquement, au hasard, bêtes de trait et gens d'équipage, tantôt de vive force, tantôt en vertu de marchés transitoires, onéreux, rarement observés avec fidélité. Ce sont les Prussiens (car en mille cas on est bien forcé de citer l'armée de Frédéric II) qui nous ont donné la première pensée du *train d'artillerie.* Ce monarque tirait de ses canonniers mêmes les conducteurs des chevaux attelés aux pièces et à leurs caissons. Quand la guerre de la révolution éclata, aucun système de transport méthodique d'artillerie n'existait encore; la guerre semblait ne devoir être que défensive : on pensait que la toute-puissance des réquisitions suffirait à tout : quand elle eut été reconnue insuffisante, la ressource ruineuse des entreprises n'aboutit qu'à un service mal fait. Bonaparte, général en Italie, avait eu occasion de le reconnaître. Devenu général de l'armée d'Égypte, il se vit dans la nécessité d'adopter une marche tout autre : il y était obligé par l'éloignement de la métropole, par la forme d'un gouvernement à part. Dans cette position exceptionnelle, l'artillerie française fut donc forcée d'organiser elle-même ses moyens de transport et de charroi, comme elle était forcée de pourvoir à tous ses autres besoins. Une des premières pensées de Bonaparte devenu consul fut de porter remède au misérable état de choses qu'il retrouvait en France; et un règlement de brumaire donna, en l'an VIII, naissance au *train d'artillerie.* Chaque régiment eut, vers le milieu de la même année, son train, sous les ordres d'un capitaine *ad hoc.* Le train, primitivement formé de trente-huit bataillons, fut licencié en germinal de l'an IX, et remis sur pied en messidor, au nombre de huit bataillons. C'est à partir de cette dernière époque qu'il faut regarder le *train d'artillerie* comme une institution permanente, devenue le modèle du *train des équipages* et du *train du génie.* Vers la fin du règne de Bonaparte, l'ensemble des trains s'éleva jusqu'à l'effrayante proportion de 30,000 hommes. Depuis la restauration, le train a été reconstitué sur un pied nouveau : les bataillons sont devenus des escadrons; les officiers et sous-officiers, en nombre jusque là très-restreint, et d'un ordre très-infime, ont été plus nombreux et d'un rang plus élevé: il en est résulté des frottements, des difficultés, des débats de toutes natures; ce qui a fait germer la résolution d'une réorganisation nouvelle

G[al] BARDIN.

TRAIN DE BOIS. *Voyez* FLOTTAGE DES BOIS.

TRAINEAU, sorte de voiture que l'on *traîne* au lieu de la mettre sur des roues et de la faire *rouler* sur la voie qu'elle doit parcourir. Le transport effectué sur ces voitures se nomme *traînage;* mais il n'est praticable que sur des routes assez *glissantes* pour que l'on soit dispensé de diminuer la résistance causée par le frottement. Les glaces assez unies et les neiges consolidées par la pression possèdent éminemment cette propriété; en sorte que durant les longs et rigoureux hivers des hautes latitudes les traîneaux sont les seules voitures mises en mouvement par les habitants de ces contrées, et ils suffisent à tout, même aux fantaisies du luxe. Tous les fardeaux y sont *traînés;* les autres moyens de transport ont cessé jusqu'à la fin du *traînage*, peu de temps avant la fonte des neiges et des glaces.

Outre ces voies naturelles que les traîneaux peuvent sillonner dans toutes les directions, il y en a d'artificielles, que l'on construit en certains lieux pour des transports qui seraient impraticables ou dangereux pour des chars. Telle est, par exemple, l'exploitation des forêts sur les pentes escarpées des montagnes. Après avoir tracé sur le terrain la ligne que le transport devra suivre, on dispose, perpendiculairement à cette ligne, des bûches bien droites, éloignées l'une de l'autre de cinq à six décimètres au plus, et plus rapprochées à mesure que la pente est plus roide; on les attache fortement sur la terre, et c'est sur cette longue échelle que le traîneau glissera avec sa charge. Le conducteur est en avant, non pour tirer le fardeau, mais pour modérer la vitesse de sa descente et le maintenir sur la voie dont il tendrait à s'écarter dans les tournants. A mesure que les bois de la partie la plus élevée sont descendus de cette manière, on charge sur le traîneau les bûches qui formaient la partie du chemin devenue inutile; et lorsque l'exploitation est terminée, ce chemin a disparu.

Il est assez vraisemblable que les traîneaux furent les premières voitures dont on se servit pour rendre les transports moins pénibles : l'addition des roues fut un immense perfectionnement, et fit abandonner presque partout la première forme de cet essai de l'art du charron, excepté dans quelques cas et quelques lieux. Mais dans les contrées du Nord, où la neige et les glaces couvrent la terre et les eaux durant la moitié de l'année, ou plus longtemps encore, les traîneaux furent conservés comme équipages d'hiver, et les services qu'ils rendaient les ont fait approcher graduellement de la perfection qu'ils peuvent atteindre suivant leur destination. Si on les considère seulement comme moyens de transport, l'art n'avait presque rien à faire; et la première conception de cette sorte de voitures ne pouvait différer essentiellement de la forme qu'on lui donne actuellement. Mais si les conditions d'utilité peuvent être satisfaites si promptement et à si peu de frais, celles de l'élégance et de la commodité sont plus exigeantes, et ont imposé plus de recherches et de soins; l'art y a pourvu. Dans les grandes capitales du Nord, on voit des traîneaux dont un peintre adopterait la forme pour représenter le char aérien d'une divinité de l'Olympe. Mais d'autres objets dissipent l'illusion poétique, et ramènent la pensée vers des réalités beaucoup moins agréables. Les neiges sur lesquelles le char glisse avec tant d'aisance avertissent qu'on est sous l'empire de l'hiver; et si des femmes d'une beauté remarquable viennent se placer sur cet équipage, bien digne de les porter, d'épaisses fourrures les enveloppent, vêtement qui ne fut jamais celui des grâces, et sous lequel toutes les formes disparaissent. Quant aux attelages, ils sont un des ornements des courses en traîneau; l'opulence fastueuse met jusqu'à six chevaux à ces voitures, si légères que deux chiens kamtchadales suffiraient pour les faire mouvoir presque aussi rapidement. En Laponie on attelle des rennes aux traîneaux; et à l'est de notre continent les chiens remplacent les chevaux et les rennes. Les neiges ne sont pas toujours également favorables aux voyages en traîneau. Un froid extrême et prolongé les réduit en poussière, et la charge de quelques quintaux suffit alors pour que la voiture s'enfonce et ne puisse avancer que difficilement. Si, au contraire, le thermomètre n'est abaissé que de quelques degrés au-dessous de la glace, les neiges, trop molles, ne sont plus assez glissantes. Le terme supérieur de la température la plus favorable pour ce mode de transport est à peu près de dix degrés centigrades au-dessous de zéro, et le terme inférieur approche de la congélation du mercure.

Traîneau est aussi le nom d'un filet dont on se sert pour la chasse aux c a i l l e s. FERRY.

TRAINE-BUISSON. *Voyez* FAUVETTE.

TRAITANTS. C'est le nom qu'on donnait autrefois aux individus qui se chargeaient du recouvrement de l'impôt, à certaines conditions réglées par un traité passé avec l'État. C'était là une très-profitable industrie, et dans laquelle il se faisait des fortunes scandaleuses; aussi cette dénomination se prenait toujours en mauvaise part. *Voyez* FERMIERS GÉNÉRAUX et RECEVEURS GÉNÉRAUX.

TRAITE. Ce mot signifie au propre l'étendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans s'arrêter : *Aller tout d'une traite.* Il se dit aussi du commerce des banquiers, et quelquefois des lettres de change elles-mêmes : Faites *traite* sur moi. Mais dans l'acception la plus ordinaire le mot *traite* désigne le commerce d'échange qui se fait sur les côtes d'Afrique, trafic dont la vente des nègres est le plus souvent la base (*voyez* TRAITE DES NÈGRES).

Malgré les efforts faits de nos jours par tous les gouvernements pour détruire cet odieux commerce, il est avéré qu'il n'a point discontinué et que tous les jours des navires chargés de nègres arrivent dans les ports de ceux des États de l'Union Américaine où l'esclavage des nègres subsiste encore, à la honte de cette république modèle. Les navires le plus généralement employés à cet effet sont des goëlettes d'un tonnage moyen, ne coûtant pas au delà de 5 à 7,000 dollars (de 23 à 35,000 fr.) et destinés à ne faire qu'un voyage et à être coulés ou jetés à la côte aussitôt après avoir déchargé leur cargaison de chair humaine. Les spéculateurs ont établi leur calcul de telle sorte, qu'il suffit que sur quatre navires employés à ce trafic il y en ait un qui arrive à bon port pour réaliser un beau profit. En effet, pris sur la côte d'Afrique, le nègre coûte de 10 à 40 dollars (de 50 à 200 fr.); rendu sur le marché américain, il se revend facilement de 300 à 800 dollars (de 1,500 à 4,000 fr.). Ainsi une cargaison de 500 nègres coûtant, à 30 dollars par tête, 15,000 dollars donne au spéculateur un produit de 170 à 180,000 dollars, tous frais payés.

TRAITE (Droits de). On désignait ainsi autrefois certains droits prélevés sur les marchandises qui sortaient du royaume ou qui y entraient ou même qui passaient seulement d'une province dans une autre.

TRAITE (Marchandises de). *Voyez* MARCHANDISES.

TRAITÉ, ouvrage, dissertation où l'on *traite* de quelque art, de quelque science particulière : *Traité de botanique, traité de minéralogie.* Ce mot désigne aussi une convention faite entre eux par des particuliers, ou encore par des particuliers avec l'État.

Les *traités de paix*, *d'alliance*, etc., sont des conventions internationales, qui jouent un grand rôle dans l'histoire des sociétés humaines. Tous ceux auxquels se rattachent des souvenirs historiques importants sont dans ce dictionnaire l'objet d'articles spéciaux à leur ordre alphabétique.

TRAITÉ DE COMMERCE. Dans la règle commune, toutes les nations devraient échanger librement entre elles leurs produits respectifs, suivant leurs besoins et leurs convenances, moyennant quelques taxes légères pour les services publics. Si cette liberté des échanges constituait le droit commun des nations, tout traité, toute convention commerciale entre deux pays seraient sans objet. C'est le système des restrictions et des prohibitions qui a donné naissance à cette diplomatie du commerce. On a recherché des réductions, des exemptions de taxes pour certaines marchandises, sous condition de réciprocité pour d'autres denrées. On s'est ménagé, par des conventions spéciales, des priviléges pour extraire d'un pays certains produits et pour lui en vendre d'autres. La Grande-Bretagne a exploité en grand cette industrie, par le traité de *Méthuen* avec le Portugal et par celui de l'*Assiento* avec l'Espagne. Par l'un elle s'engageait à consommer des vins dont elle fixait les prix, et s'ouvrait un débouché assuré pour les productions de ses fabriques; par l'autre, elle s'attribuait l'odieux monopole de l'approvisionnement des colonies espagnoles en esclaves. On dispute encore sur les avantages qui résultèrent pour les deux nations, anglaise et française, du traité de commerce qu'elles conclurent en 1786. Le résultat le plus étonnant serait certainement que l'Angleterre y eût perdu. L'inutilité des traités de ce genre est maintenant assez généralement reconnue. Mais ce qui certes n'est pas inutile, c'est que des nations qui éprouvent pour un certain nombre de denrées le tort que leur causent les prohibitions et les surtaxes s'entendent entre elles, non par des traités de commerce, mais pour supprimer ou modifier par des actes législatifs les taxes de douane, qui nuisent à leur industrie et à leur trafic. Le concours pour d'heureuses réformes tend aujourd'hui à s'établir entre les nations française, anglaise et belge. Mais l'esprit du monopole y oppose des obstacles qui ne seront pas aisément surmontés. Quant au système de douanes que la Prusse s'efforce d'étendre comme un réseau sur toute l'Allemagne, c'est à la fois une mesure politique et une combinaison de restrictions et de prohibitions opposées à l'industrie du reste de l'Europe (*voyez* ZOLLVEREIN). AUBERT DE VITRY.

TRAITE DES NÈGRES ou DES NOIRS. Dès le temps des Phéniciens, et même auparavant, les nègres ont été achetés, réduits en esclavage et chargés des travaux les plus pénibles : les anciens Égyptiens avaient des eunuques noirs à leur service, comme les Assyriens et les Perses; Tyr et Sidon trafiquaient de ces esclaves; les Carthaginois les employaient dans le commerce, à l'exploitation des mines. Hannon nous apprend dans son *Périple* que les nègres étaient, dans ces époques reculées, ce qu'ils sont encore aujourd'hui, de misérables peuplades végétant sous leurs cabanes, trouvant difficilement leur nourriture avec quelques bestiaux, cultivant à peine quelques champs de mil, et soumises à de petits despotes. Les conquêtes des Grecs, celles des Romains, en Afrique, rapportèrent des esclaves en Europe. Les Éthiopiens, ou nègres, furent fréquents à Rome et à Constantinople au temps du Bas-Empire. Les invasions des Maures et des Arabes, les irruptions des Sarrasins, disséminèrent en tous les lieux de la domination musulmane les peuples noirs de l'Éthiopie. Dès la fin du quatorzième siècle, les navires portugais rapportèrent aux îles Canaries des esclaves nègres pour la culture des terres. En 1481 les Portugais bâtirent un fort sur la côte d'Afrique, et vers 1520 Alonzo-Gonzalès fit l'un des premiers ce commerce de sang humain, qui a subsisté jusqu'à nos jours. Dès 1508 les premiers esclaves nègres furent transportés à Saint-Domingue par les Espagnols; en 1510 le roi d'Espagne, Ferdinand le Catholique, envoya le premier, pour son compte, des nègres au Pérou, peu après sa conquête. On attribue à Barthélemy de las Casas, illustre défenseur des Américains, le conseil d'employer les nègres à leur place pour des travaux pénibles. L'évêque Grégoire a tenté de laver de ce reproche l'évêque de Chiapa. Quoi qu'il en soit, la traite fut légalement autorisée en Espagne d'abord, sous Charles Quint en 1517, et approuvée par le pontificat de Léon X, puis sous le règne d'Élisabeth en Angleterre, et sous Louis XIII en France. Tous ces princes l'adoptèrent, sous le prétexte que les noirs n'étant pas chrétiens, ils ne pouvaient pas prétendre à la liberté d'hommes. Les Génois, entre autres, se livrèrent aussi avec ardeur à ce commerce pour les autres nations par un trafic interlope.

Les Européens faisaient la traite des nègres en Afrique, au nord et au sud de la ligne équatoriale. On remarquait que les Mandingos étaient les meilleurs, c'est-à-dire les plus dociles; les Eboës, ou Ibos, les plus stupides et timides. La Côte-d'Or fournissait les plus forts esclaves, et en plus grande quantité. Dans le canal de Mozambique, on a fait aussi la traite des Macquois, des Monjavas, des Sofalas, et autres tribus. Enfin, on obtient encore beaucoup d'esclaves du nord de l'Afrique par le Fezzan et le Bournou, mais ils arrivent exténués de longs voyages en caravanes à travers les déserts. Les Wangareens ne sont pas estimés autant que les esclaves de Haouassa, plus industrieux et moins stupides. Plusieurs autres contrées donnaient des nègres de qualités diverses, et distingués par un tatouage ou des déformations et modes imprimées sur leur peau selon les pays. Au Congo, des pères ont vendu leurs enfants; ailleurs, des nègres reçoivent comme monnaie le petit coquillage dit *cauri* (*cypræa moneta*), pêché aux îles Maldives; sur d'autres côtes on préfère les *pagnes*; outre ces objets, les rois, les chefs de chaque contrée, se font donner des présents, et les courtiers d'esclaves, les comptoirs européens, exigent des droits ou rétributions qui augmentent le prix des nègres : un bel

esclave de cinq pieds cinq pouces revenait sur la côte de Guinée à 600 francs. Les jeunes femmes coûtaient 400 francs. Chaque année la traite enlevait à l'Afrique environ 100,000 individus. Saint-Domingue en recevait 25,000. Que l'on se représente des compagnies de négriers débarquant avec des armes, des ferrements ou des chaînes, et quelques marchandises pour la traite, sur les côtes de la Gambie, à Gorée, à Sierra-Leone, et autres stations. L'on avance par caravanes chez des peuples simples, qui ouvrent leurs cabanes hospitalières à ces étrangers. Ceux-ci ont excité les petits rois ou chefs de tribu à des guerres pour faire des prisonniers et les livrer à la traite. C'est dans la nuit que se font à l'improviste les expéditions contre les nègres. On enivre les malheureux captifs, on les enchaîne; on surprend des enfants, on séduit des négresses, on attire les individus écartés et sans défiance par des présents légers de verroterie; on pille de petits hameaux, trop faibles pour résister; on enlève tantôt une mère pour attirer son fils, et tantôt le fils pour avoir sa mère. On pénètre ainsi jusqu'à 1,200 milles dans les terres. On attache les captifs à une chaîne; on leur saisit le cou dans une fourche, dont la queue longue et pesante les empêche de fuir. Ces bandes, semblables à celles des galériens, sont ramenées de deux à trois cents lieues de l'intérieur, à travers d'affreux déserts, en portant l'eau, la farine, les graines ou racines nécessaires pour subsister. Si quelques femmes ou enfants ne peuvent suivre, on les abandonne au désert, et ceux qui parcourent les mêmes lieux y ont trouvé leurs cadavres desséchés, rongés par les bêtes sauvages. Arrivés sur la côte, ces malheureux y sont entassés par bandes ou chaînes dans les vaisseaux négriers, jetés à fond de cale, chacun sur des cadres si étroits qu'il leur est impossible de se retourner avec leurs ferrements; ils n'occupent que le même espace qu'ils auraient dans leur tombeau, et ne respirent d'air qu'autant qu'il le faut pour prolonger leur douloureuse vie, car on en a accumulé jusqu'à quinze cents sur un seul bâtiment. Qu'on juge de la vapeur épaisse de transpiration et d'odeur infecte qui s'exhale de tant de corps échauffés dans l'air méphitique et empesté des soutes de ces navires, surtout pendant la nuit et lorsqu'on ferme les écoutilles. Aussi ces infortunés hurlent de toutes parts qu'ils étouffent; les femmes tombent en défaillance, et il périt beaucoup d'individus faute d'air, outre le chagrin, la terreur et la nourriture grossière de fèves, de mil ou d'ignames qu'on leur distribue, ainsi que l'eau, avec parcimonie. Telle est l'effrayante mortalité causée par l'entassement de tant de corps exhalant une sueur fétide, par des déjections empestées, par l'aspect des mourants, à fond de cale, respirant leur pourriture, que les médecins n'ont pas hésité à reconnaître dans ces causes l'origine du typhus nautique et de la fièvre jaune, dont la malignité dévaste les populations, et fait si chèrement payer aux blancs leur atrocité. Parvenus aux colonies, les nègres étaient examinés, marchandés comme un bétail; on regardait leur langue, leur bouche, leurs parties naturelles, pour s'assurer de leur santé, de leur force. On les faisait courir, sauter, lever des fardeaux; les négresses nues étaient considérées dans le plus grand détail; leur jeunesse, leurs charmes, étaient mis à l'enchère. On a remarqué que plus les peuples sont libres, comme les Américains, les Anglais, plus leurs nègres étaient maltraités, tandis que les peuples assujettis au despotisme, comme l'étaient les Espagnols, traitaient plus doucement leurs esclaves.

De tous temps les sages de diverses nations répudièrent cet asservissement de la race humaine, et le législateur des chrétiens appela tous les hommes les enfants égaux d'un même père. Il faut convenir aussi que le christianisme dès son origine eut surtout la gloire d'affaiblir l'esclavage dans l'empire romain, ou le monde civilisé, bien que l'empereur Adrien en eût déjà modéré les rigueurs. Toutefois, les vieux Romains croyaient voir dans cette nouvelle religion, embrassée en foule par les esclaves, qu'elle appelait à un sort meilleur par l'Évangile (la bonne nouvelle), le déchaînement de l'anarchie. Ce ne fut donc point le système féodal qui commença l'affranchissement des serfs blancs, comme on l'a dit, mais l'Église. Le pape Alexandre III déclara que la nature n'avait pas créé d'esclaves. L'esclavage subsista pourtant durant tout le moyen âge, malgré plusieurs édits d'affranchissement portés par Constantin, Justinien et Théodose, et quoique les barons chrétiens partant pour la conquête de la Terre-Sainte aient concédé la liberté à prix d'argent à beaucoup de leurs serfs, ou que les personnes pieuses à l'article de la mort en aient affranchi *pro amore Dei et mercede animæ*. Mais il était dans les destinées que la race blanche sortît peu à peu de ses fers, tandis que l'antique anathème prononcé sur la tête des descendants de Cham les menaçait d'un esclavage éternel.

Les quakers censurèrent les premiers dès 1727 la traite des nègres, et les premiers la proscrivirent en 1774 dans la Pennsylvanie par les plus honorables motifs du christianisme. Ce fut une grande victoire de la religion sur l'intérêt privé. Cette abolition du commerce des nègres ne fut obtenue qu'en 1807 et 1808 dans le parlement britannique, et consacrée par la France en 1815. Elle avait eu lieu de fait pendant nos révolutions, ainsi que l'émancipation des noirs dans les colonies.

Les nègres soustraits par les croisières anglaises aux bâtiments négriers sont réunis sur la côte de Guinée dans la colonie de *Liberia*, et forcés d'acquitter par leurs travaux la rançon de leur affranchissement ou les frais de leur libération. Ces nègres rendus à la liberté, souvent ne trouvant à vivre nulle part loin de leur pays, préfèrent rester dans la dépendance. J.-J. VIREY.

TRAITEUR. *Voyez* CUISINIER et RESTAURATEUR.

TRAJAN (MARCUS ULPIUS TRAJANUS), le premier empereur romain (de l'an 98 à l'an 117 après J.-C.) qui ne fût pas Italien de naissance, était né en l'an 52 de notre ère, à Italica, près de Séville, en Espagne. De bonne heure il avait été initié au métier des armes en accompagnant son père, sous le règne de Vespasien, dans une expédition contre les Parthes, puis sur les bords du Rhin. Sous Domitien il avait revêtu la préture : en 91 il avait obtenu le consulat et en 97 il commandait les légions stationnées sur le Bas-Rhin, quand Nerva l'adopta et l'associa à l'empire. Les prétoriens révoltés rentrèrent aussitôt dans le devoir. Des habitudes belliqueuses, un caractère affable, loyal et ferme, joint à un extérieur imposant lui avaient déjà concilié l'affection de l'armée et du peuple : il la conserva pendant tout son règne, qui commença en l'an 98, à la mort de Nerva, et qui fit voir en lui l'un des plus excellents princes qu'ait eus Rome, bien digne à tous égards du surnom d'*Optimus* (très-bon) que le sénat lui décerna en l'an 114. Plus tard, au nombre des vœux qu'on apportait au pied du trône d'un nouvel empereur se trouvait celui-ci : Sois plus heureux qu'Auguste et meilleur que Trajan! vœu qui fut bien rarement exaucé. Des lois sévères et surtout l'abolition des peines portées contre les crimes de lèse-majesté mirent un terme aux délations qui sous le règne de Domitien avaient répandu sur Rome une si sombre tristesse. L'empereur témoignait en toute circonstance du respect le plus profond pour la loi; il apportait le soin le plus scrupuleux dans le choix des fonctionnaires publics, et s'efforçait de constituer une administration soucieuse du bien-être général. C'est ainsi qu'on fonda de nouvelles villes, qu'on creusa de nouveaux canaux, qu'on construisit de nouveaux ponts et que l'empire se couvrit de nouvelles routes militaires. On restaura d'antiques voies, telles que la *Via Appia*, passant à travers les Marais Pontins, qu'il fit en partie dessécher; on établit des ports, et on fonda diverses institutions de bienfaisance. Les sciences et les arts trouvèrent aussi un protecteur généreux dans Trajan, quoique lui-même ne fût pas lettré. C'est sous son règne que vécurent Juvénal et Martial; Tacite et Pline le jeune, qui célébra sa gloire dans son *Panégyrique*, et qui, gouverneur de la Bithynie, entretint avec lui une correspondance suivie, formant aujourd'hui le 10[e] livre de ses *Lettres*, étaient au nombre de ses amis. A

Rome, le grand architecte Apollodore de Damas construisit par son ordre le plus vaste et le plus magnifique des *fora* impériaux, appelé d'après lui *Forum Trajani*, avec sa statue équestre au centre. Le même artiste fut chargé de construire la bibliothèque Ulpienne, la basilique Ulpienne, grecque et latine, fondée par l'empereur, et en l'an 114 de l'érection d'une colonne de 40 mètres d'élévation, ornée à l'extérieur de bas-reliefs représentant des hauts faits de la guerre des Daces et renfermant un escalier intérieur au moyen duquel on peut monter jusqu'à son sommet. Cette colonne, bien connue sous le nom de *colonne Trajane*, et qui au lieu de la statue de l'empereur porte aujourd'hui celle de saint Pierre, s'élève au milieu des ruines du Forum de Trajan, qui a été en partie déblayé. Tout près est situé le grand temple qu'Adrien lui fit élever, et dans l'intérieur duquel se trouve son propre tombeau. Bon et affable, Trajan remplaça à sa cour la rigoureuse étiquette qui avait été en vigueur sous Néron et Domitien par la simplicité et le sans-gêne qu'avaient tant aimés Vespasien et Titus; et tout citoyen qui avait quelque réclamation à lui présenter obtenait facilement accès auprès de lui. Ce ne fut pas uniquement un vain amour de la gloire militaire (à cet égard il était aussi bien partagé qu'il pouvait le désirer) qui en l'an 101 et en l'an 104 le porta à faire la guerre à Décébale et à envahir la Dacie en l'an 106. Les irruptions et les brigandages des Daces avaient démontré la nécessité de mettre les provinces méridionales de l'empire à l'abri de leurs dévastations; et Trajan n'était pas homme à payer à des barbares le tribut que Domitien leur avait consenti. Ses victoires, qui en l'an 106 transformèrent la Dacie en province, où il établit de nombreux colons romains, et dont l'ancienne capitale, *Sarmizegethusa*, reçut comme colonie le nom d'*Ulpia Trajana*, furent célébrées à son retour à Rome par des fêtes d'une magnificence inouïe. Par contre, la guerre qu'il entreprit à peu de temps de là contre les Parthes était inutile et fut désastreuse. C'est bien moins le désir de rétablir l'influence romaine en Arménie que l'amour de la gloire et des conquêtes qui la lui avait fait entreprendre. L'Arménie fut réduite en province romaine; les peuplades qui habitaient entre la mer Noire et la mer Caspienne se soumirent; et Trajan ne combattit pas avec moins de succès en Mésopotamie. En l'an 114 il se rendit de nouveau en Orient. Cette fois il s'empara de Séleucie sur le Tigris, et de Ctésiphon, capitale des Parthes, où il fit proclamer roi un prétendant à la couronne. Il réduisit aussi l'Assyrie en province romaine, et pénétra jusqu'au golfe persique. Mais en même temps il eut à réprimer des révoltes des Juifs, qui sous son règne ne furent pas moins persécutés que les chrétiens, et à faire rentrer dans le devoir des pays précédemment subjugués, tels qu'Émesse. Trajan tomba malade dans une expédition contre l'Arabie, dont son lieutenant Cornelius Palma avait déjà conquis toute la moitié septentrionale. Il se rendit en Cilicie, où il mourut, à Sélinonte, le 11 août 117, avant d'avoir pu s'embarquer pour l'Italie. Il eut pour successeur A d r i e n, qui renonça à la plus grande partie des conquêtes faites par lui en Orient.

TRAJAN (Rempart de). On appelle ainsi une ligne de fortifications située dans la Dobroudscha, et consistant en une double et même sur certains points en une triple rangée de remparts de terre construits par les Romains en Mésie. Elle s'étend depuis Czernawoda ou Tschernawoda (en slave *eau noire*) à 56 kilomètres à l'est jusqu'à Kostendje (la *Constantiana* des anciens) sur la mer Noire. En avant des remparts, qui ont encore de 2 mètres 66 à 3 mètres 33 centimètres, et même sur beaucoup de points 6 mètres de hauteur, s'étend une étroite vallée qui dans sa moitié occidentale, où elle est remplie par des marais et par la longue suite de lacs appelés *Karasou* (en turc eau noire) qui se déchargent dans le Danube, forme comme un fossé naturel de place forte. Des études récemment faites sur le terrain ont démontré que c'est à tort qu'on avait cru jusque alors que le Danube, qui du reste, à quelques kilomètres au-dessous de Tschernawoda, aux environs de la place forte appelée Rassowa, change tout à coup de direction, et de l'est coule au nord, avait autrefois coulé dans cette vallée. Le projet de l'utiliser pour établir un canal allant de Tschernawoda à Kostendje à l'effet d'abréger la navigation et de tourner les obstacles qu'elle rencontre à l'embouchure de la Sulina, est sans doute très-praticable; mais la canalisation entraînerait des dépenses beaucoup trop considérables. De même que dans les autres guerres précédentes entre les Russes et les Turcs, le *Rempart de Trajan* joua un grand rôle dans le conflit russo-turc de 1854, lorsqu'au printemps l'armée russe envahit la Dobroudscha. Après avoir rasé les retranchements de Tschernawoda, Mustapha-Pacha évacua cette localité, et les Russes l'occupèrent le 7 avril; mais Mustapha-Pacha les battit le 10 à Kostelli, et le 20 et le 22 avril à Tschernawoda.

TRAJECTOIRE (du latin *trajicere*, traverser). On appelle ainsi, dans les *hautes mathématiques*, toute courbe coupant perpendiculairement, ou sous un angle donné, une suite de courbes du même genre dont l'origine est la même, ou bien qui sont réunies parallèlement. Jacques Bernoully donna le nom de *trajectoire réciproque* à une courbe décrite sur un axe, dont la propriété est telle, que si on la place dans une situation opposée et qu'on la fasse glisser parallèlement à elle-même, elle coupe toujours la première position.

En *mécanique*, on entend par *trajectoire* la courbe décrite par un corps amené par une pesanteur quelconque et jeté suivant une direction donnée et avec une vitesse donnée, soit dans le vide, soit dans un milieu résistant. Le premier, Galilée démontra que dans le vide et dans la supposition d'une pesanteur uniforme, toujours dirigée suivant des lignes parallèles, la *trajectoire* des corps pesants était une parabole.

En *astronomie*, on appelle *trajectoire d'une comète* la route qu'elle décrit ou son orbite. Hevelius supposait que cette voie était à peu près une droite ligne; Halley prétend que c'est une ellipse très-excentrique, ajoutant qu'il est souvent possible de la calculer en supposant que c'est une parabole. Newton, dans ses *Principia*, enseigne la méthode à suivre pour déterminer la trajectoire d'une comète.

TRALFE. *Voyez* KERRY.

TRAME (*Technologie*), du latin *trama*, fait de *trans*, au delà, et *meare*, couler, se glisser. Dans l'art du tissage, on appelle ainsi un fil passé ou conduit par la *n a v e t t e* entre les fils de la *c h a î n e*, lesquels sont tendus sur le métier pour faire de la toile, de la serge, du drap, etc. La trame n'est pas toujours de même fil que la chaîne; il y a des étoffes dont la chaîne est de fil et la trame de soie; il y a de la toile de lin et coton, de laine et coton, etc.

Ce mot s'emploie aussi au figuré, et tire ses applications de la fable allégorique des P a r q u e s.

TRAMONTANE, *Tramontana*. C'est le nom que les Italiens donnent au vent du nord parce qu'il leur arrive par-dessus les Alpes (*trans montes*). Le même motif leur fait donner le nom de *stella tramontana* à l'étoile polaire ou du Nord. De là l'expression *perdre la tramontane*, qui veut dire perdre la véritable direction, parce que les navigateurs prennent l'étoile du nord pour se diriger.

TRANCHÉ (*Blason*). *Voyez* ÉCU.

TRANCHÉE, ouverture, excavation, longue, plus ou moins profonde, pratiquée dans la terre, afin d'asseoir les fondations d'un mur, de placer des conduits pour les eaux, de planter des arbres.

En termes d'*art militaire*, c'est le fossé qu'on creuse pour se mettre à couvert du feu en approchant d'une place qu'on assiége, et dont les terres, jetées du côté de la place, forment un parapet : Cette ville a tenu tant de jours de *tranchée* ouverte; Les assiégés firent une sortie et comblèrent la *tranchée*, nettoyèrent la *tranchée*, c'est-à-dire chassèrent ou tuèrent tous ceux qui étaient dans la *tranchée*. Ce mot s'applique également à l'espèce de double rempart qu'on fait

avec des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre, quand le terrain est de roche ou difficile à creuser (*voyez* Siége [Art militaire]).

TRANCHÉES (*Pathologie*), douleurs très-aiguës, qui accompagnent quelques inflammations et névroses abdominales.

TRANGLES (*Blason*). *Voyez* Burelle et Fasce.

TRANQUEBAR, ville anglaise, avec un fort appelé *Dansborg*, sur la côte de Coromandel, dans l'ancien royaume de Tanjore (Indes orientales), bâtie sur l'un des bras formant l'embouchure du Kawery, fut fondée en 1620 par les Danois, sur un territoire que leur céda le rajah de Tanjore. Avec son territoire elle compte environ 20,000 habitants. On y trouve un assez bon port, des fabriques de coton, des raffineries de sel, et il s'y fait un commerce assez actif. Jusqu'en 1845 elle fut le chef-lieu des établissements danois dans les Indes orientales; mais à cette époque le roi de Danemark la vendit à la Compagnie anglaise des Indes. En 1706 le roi de Danemark y avait établi un établissement de missions protestantes, qui subsiste encore et possède une imprimerie des presses de laquelle sortent un grand nombre d'ouvrages écrits dans la langue du pays, le *tamouli*.

TRANQUILLITÉ, situation exempte de trouble et d'agitation. On a la *tranquillité* en soi-même, dit l'abbé Girard, la *paix* avec les autres, le *calme* après l'agitation. Les gens inquiets n'ont point de *tranquillité* dans leur intérieur; les querelleurs ne sont guère en *paix* avec leurs voisins; plus la passion a été orageuse, plus on goûte le *calme* après l'agitation. Le maintien de la *tranquillité publique* est un des grands devoirs des gouvernements.

TRANSACTION (du latin *transigere*, finir, achever, passer outre). En termes de pratique, c'est l'action de mettre fin à un différend. Le Code Civil définit la transaction un contrat par lequel les parties terminent une contestation née ou préviennent une contestation à naître (art. 2044); et il exige formellement que ce contrat soit rédigé par écrit. Les parties sont libres de le rédiger soit dans la forme authentique, soit sous seing privé. Les transactions ont entre les parties l'autorité de la chose souverainement jugée : elles ne peuvent être attaquées pour cause d'erreur de droit non plus que pour cause de lésion. Mais l'erreur de calcul qui y serait intervenue doit être réparée. Il y a lieu à rescision toutes les fois qu'il y a erreur dans la personne ou bien sur l'objet de la contestation, ainsi qu'en cas de dol ou de violence, ou bien lorsqu'elles ont été faites sur un titre nul, à moins qu'on n'y ait traité de la nullité même du titre, ou dans l'ignorance d'un titre tenu caché par l'une des parties.

Pour *transiger* il faut avoir la capacité de disposer des objets dont il y est fait mention. Le tuteur ne peut transiger au nom de son pupille sans une autorisation du conseil de famille dûment homologuée par le tribunal civil.

TRANSCAUCASIE. *Voy.* Caucase (Gouvernem. du).

TRANSCENDANT, Transcendantal (du latin *transcendere*, passer outre, monter au delà : élevé, sublime). Ces deux mots sont des expressions particulières au langage de la philosophie, et qui d'après leur étymologie désignent ce qui dépasse certaines limites, à commencer par celles de l'expérience. En ce sens, toute théorie métaphysique et spéculative est *transcendante*, puisqu'en raison même de sa nature elle s'élève au-dessus des limites de l'expérience. Toutefois Kant a donné à ces mots une signification spéciale. Il a appelé *transcendantale* toute notion qui n'a pas seulement pour but les objets mêmes, mais la manière de parvenir à les connaître, quand cela est possible, *a priori*. Par les mots *esthétique transcendantale*, *logique transcendantale*, il entend donc les recherches relatives aux conditions de nos notions sensibles et rationnelles. Dans sa pensée, l'expression de *philosophie transcendentale* répond complétement à celle de *philosophie critique*; aussi a-t-il été d'usage à une certaine époque de désigner sous le nom de *transcendantalisme* toute la direction de l'école fondée par Kant.

Dans le langage des *mathématiques*, le terme de *transcendant* a été introduit par Leibnitz pour désigner toutes les opérations du calcul qui ne rentrent pas dans celles de l'algèbre. On appelle en conséquence *trancendantes* les opérations avec des logarithmes, avec des fonctions trigonométriques, etc. On appelle *fonctions* et *équations transcendantes* celles qui présupposent des *operations transcendantes*, et *courbes transcendantes* celles qui sont déterminées par des opérations *transcendantes*, telles, par exemple, que la spirale logarithmique.

TRANSCENDANTALISME. *Voyez* Transcendant.

TRANSCRIPTION (du latin *transcribere*, écrire une seconde fois). En termes *de pratique* et de *commerce*, c'est l'action d'écrire une seconde fois, de transporter sur un autre papier, sur un autre livre, un article, un compte; d'insérer dans un acte un autre acte, un jugement, un arrêt.

En termes de *droit*, c'est le report intégral d'un acte translatif de la propriété d'immeubles sur un registre du bureau des hypothèques de l'arrondissement où sont situés ces immeubles. La loi qui avait pris des mesures sévères pour assurer la publicité des hypothèques n'en avait pris aucune pour assurer la publicité des actes translatifs de la propriété. Il en était résulté de graves abus. Un propriétaire pouvait vendre et se faire payer plusieurs fois le même immeuble; il pouvait hypothéquer un immeuble qu'il avait déjà vendu. L'acquéreur de bonne foi, malgré la régularité de son titre, même après avoir payé son prix, n'était jamais sûr de ne pas être évincé au bout de plusieurs années par un acquéreur précédent, qui ne s'était pas fait connaître. La fraude était surtout facile quand le propriétaire, après avoir aliéné la propriété, conservait l'usufruit et la possession de l'immeuble et restait ainsi propriétaire apparent, bien qu'il eût cessé de l'être en effet. Les prêteurs sur hypothèques étaient exposés aux mêmes surprises; malgré toute leur prudence, ils pouvaient se voir frustrés par des aliénations faites la veille et qu'ils n'avaient aucune raison de soupçonner. Une loi rendue en 1854 a remédié à cet état de choses. Elle a fait pour l'établissement de la propriété ce que le Code Civil avait déjà fait pour la constitution des hypothèques : elle exige la *transcription* de tous les actes translatifs de la propriété. Le contrat de vente continue d'être parfait entre les parties, par le seul effet de leur consentement (art. 1583 du Code Civil); mais il n'a plus d'effet à l'égard des tiers qu'après la *transcription*. La loi dont nous parlons, à la différence de la loi de brumaire qui n'exigeait la transcription que pour les actes translatifs de biens immobiliers et de droits susceptibles d'hypothèques, assujettit à cette formalité les actes translatifs de biens immobiliers non susceptibles d'hypothèques, tels que l'antichrèse, la concession d'une servitude, l'usage, l'habitation. Elle y soumet également les baux dont la durée est supérieure à dix-huit ans et les quittances anticipées de trois années de loyer ou de fermages. Le vendeur d'un immeuble auquel était encore dû le prix de la vente en totalité ou en partie avait deux garanties : il pouvait ou poursuivre la vente de l'immeuble, et se faire payer par privilége sur le prix de l'adjudication, ou bien demander la résolution de son contrat et rentrer dans la propriété de l'immeuble. Cette action résolutoire ne peut plus être exercée au préjudice des tiers après l'extinction ou la déchéance du privilége. Pour savoir si elle existe encore, il suffit de s'assurer si le privilége est inscrit, formalité pour l'accomplissement de laquelle un délai de quarante-cinq jours est accordé au vendeur.

TRANSFERT (du latin *transferre*, transporter). Ce mot s'applique plus spécialement à la rente et au transport des rentes sur l'État et des titres des compagnies. La loi du 14 avril 1819 a ordonné l'ouverture dans chaque département d'un livre auxiliaire du grand-livre de la dette publique tenu par le receveur général. Il est fait remise à chaque rentier d'un extrait de son inscription sur le grand-livre; cet extrait porte les noms et prénoms du propriétaire, la somme de rente qui lui est due, le numéro de la série dont

elle fait partie, l'époque de jouissance, le numéro du transfert et celui du journal. Cet extrait d'inscription fait le titre du créancier. En cas de perte ou de vol constaté, l'inscription est effacée, et le créancier inscrit sous un nouveau numéro. Le transfert d'une inscription de rente s'opère par une déclaration sur des registres tenus à cet effet; cette déclaration doit être signée par le propriétaire de la rente ou par un fondé de procuration spéciale, assisté d'un agent de change qui certifie l'individualité du vendeur, la vérité de sa signature et celle des pièces produites, et qui en demeure garant pendant cinq ans après sa déclaration de *transfert*.

TRANSFIGURATION. Ce mot est employé pour désigner l'aspect glorieux dans lequel le Christ se montra tout à coup sur le mont Thabor à trois de ses disciples, Pierre, Jacques et Jean. On lit dans *S. Luc*, c. 9, *S. Matthieu*, c. 17, et *S. Marc*, c. 9, que Jésus s'étant mis en prière sur une montagne haute et écartée, où il avait conduit ses trois disciples, son visage leur parut tout à coup resplendissant comme le soleil, et ses vêtements d'une blancheur éblouissante. Moïse et Élie apparurent à ses côtés et s'entretinrent avec lui. Ils étaient plongés tous trois dans une nuée lumineuse, d'où sortit une voix qui fit entendre ces mots : « Voila mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances; écoutez-le. » Les trois disciples étant tombés la face contre terre, Jésus les releva, les rassura, et leur défendit de publier ce miracle avant sa résurrection.

La *fête de la Transfiguration* est très-ancienne dans l'Église. Quelques écrivains ne la font pourtant remonter qu'en 1457, au pape Calixte III, parce qu'il en ordonna la célébration avec un office particulier et les mêmes indulgences que pour la fête du saint-sacrement.

TRANSFUSION DU SANG. *Voyez* SANG (Transfusion du).

TRANSIT (Commerce de), du latin *transire*, passer. On appelle ainsi le commerce dont les opérations ont pour but spécial de transporter les produits étrangers dans un autre pays. Il a pris en France dans ces dernières années une importance toute particulière. La Sardaigne, la Suisse, la Belgique et l'Angleterre sont les principales puissances dont les produits traversent ainsi notre territoire. Les points d'entrée les plus importants sont : Strasbourg, Marseille, Le Havre, Bayonne, Lauterbourg et Saint-Louis; et les points de sortie : Huningue, Saint-Louis, Bellegarde, Les Verrières de Joux, Le Havre, Calais, Chapareillan, Marseille, Saint-Jean-Pied-de-Port.

Par *acquit de transit* on entend un certificat délivré aux marchands, voituriers ou aux autres par la douane pour certaines marchandises, autorisées dès lors à passer sans être visitées, ou sans payer de droits, à la charge par les propriétaires ou voituriers de ces marchandises de rapporter dans un délai fixé, et sous caution préalablement fournie, un certificat constatant qu'au bureau d'arrivée elles ont été trouvées en nombre, poids, quantité et qualité conformes aux indications consignées sur l'acquit.

TRANSITION (du latin *transire*, passer). On appelle ainsi, en termes de *rhétorique*, la liaison d'un sujet à un autre dans le même discours. Ce qui rend les *transitions* chose si difficile pour la plupart des écrivains, c'est qu'ils n'ont pas assez médité leurs sujets pour en connaître tout l'enchaînement. Dans les bons auteurs, tout se suit naturellement; et quand ils ont dit sur un chef tout ce qu'il y avait à dire, ils passent à un autre simplement sans recourir à ces artifices qui ne prouvent que la petitesse de l'esprit, ou tout au moins un auteur oisif.

TRANSLUCIDES (Corps). *Voyez* DIAPHANÉITÉ.

TRANSMIGRATION DES ÂMES. *Voyez* MÉTEMPSYCHOSE.

TRANSMUTATION (du latin *trans*, au delà, et *mutare*, changer), action de changer une chose en une autre. Le secret de la *transmutation des métaux* fut longtemps le rêve dont les alchimistes poursuivirent la réalisation. Ils espéraient parvenir à changer le métal le plus vil, ou le plus *imparfait*, en métal le plus précieux, ou le plus *parfait* par exemple le plomb en or; et il n'y a pas bien longtemps encore qu'ils croyaient fermement à la possibilité d'arriver à de tels résultats (*voyez* PIERRE PHILOSOPHALE).

En termes de géométrie, *transmutation* se dit de la réduction ou du changement d'une figure ou d'un corps en un autre de même aire ou de même solidité, mais d'une forme différente, comme d'un triangle en un carré, d'une pyramide en un parallélipède, etc.

TRANSOXANE. *Voyez* BOUKHARIE et SOGDIANE.

TRANSPADANE (République). *Voyez* CISALPINE (République).

TRANSPARENCE. *Voyez* DIAPHANÉITÉ.

TRANSPARENT. En peinture, ce mot se dit des couleurs qui étant couchées sur d'autres laissent apercevoir ces dernières, comme ferait un verre coloré, et qui par là sont propres à être employées en *glacis*. Il s'applique aux couleurs naturelles et artificielles. Quand il est question des premières, il sert à distinguer les couleurs lourdes et terrestres de celles qui sont légères et aériennes. Ainsi la *laque*, les *stils de grains* sont des *couleurs transparentes*; les ocres, les bruns rouges ne le sont pas. S'il s'agit de couleurs artificielles, le mot *transparent* ne peut s'appliquer qu'à des couleurs fines, légères, laissant voir les premières teintes placées par le peintre sous les *glacis*. Les productions des écoles vénitienne et flamande montrent tout le charme de la transparence des teintes dans l'art de colorier.

Les décorateurs appellent *transparent* une peinture exécutée sur toile fine enduite d'huile, ou encore sur papier *serpente*, et dont on fait ressortir d'une manière toute particulière les couleurs en la plaçant devant une vive lumière convenablement disposée. Les *transparents* sont surtout en usage au théâtre, et pour les illuminations dans les réjouissances publiques.

TRANSPIRATION (du latin *trans*, au delà, et *spiro*, je respire). C'est l'exhalation composée de substances diverses qui s'opère habituellement à la surface de la peau, à l'état de fluide aériforme ou de vapeur. On nomme *transpiration insensible* celle qui a lieu plus ou moins à chaque instant, et sans apparence. On nomme *transpiration sensible* celle qui paraît, sous la forme de sueur. On distingue aussi la *transpiration cutanée*, laquelle a lieu par l'intermédiaire de la peau, et la *transpiration pulmonaire*, laquelle se fait par les poumons, et dont la matière s'échappe au moment de l'expiration. Il est dangereux d'arrêter ou de suspendre la transpiration. On l'excite au moyen de l'exercice, de frictions et de sudorifiques. Les animaux sont soumis à des exhalations analogues.

Une exhalation semblable a lieu à la surface des végétaux; les feuilles en sont surtout les organes.

TRANSPLANTATION (du latin *transplantare*), action de planter des arbres dans un lieu différent de celui où ils étaient auparavant. C'est là une opération d'horticulture qui ne réussit bien qu'autant qu'on la fait par les temps de gelée. Avant la gelée, on a soin de pratiquer des tranchées autour de l'arbre qu'il s'agit de *transplanter*, et de préparer les trous qui doivent les recevoir. La gelée venue, et lorsqu'elle a suffisamment durci le sol, on soulève l'arbre à l'aide de leviers, sans rompre la motte de terre rattachée à ses racines, et on le porte à l'endroit dont on a fait choix. Au dégel, on remplit les trous de nouvelle terre et on garnit les racines. Cette opération ne laisse d'ailleurs pas que d'être difficile, et le succès ne la couronne pas toujours.

La transplantation prend le nom de *repiquage* quand il s'agit de végétaux herbacés ou de jeunes plants d'arbres, qu'on pique le plus souvent en terre en les y introduisant à l'aide d'un piquet, d'un *plantoir* ou tout simplement du doigt. Quand au contraire elle a pour objet un jeune ou un grand arbre, elle s'appelle plutôt *plantation*.

TRANSPORT (du latin *transportare*, porter une chose d'un lieu dans un autre). Ce terme est plus particulièrement employé pour désigner un acte par lequel on cède

à un tiers une créance ou tout autre droit incorporel. Celui qui fait le transport est appelé *cédant*; le *cessionnaire* est celui au profit duquel a lieu l'acte, qui peut être fait soit sous la forme authentique, soit sous seing privé. Il pourrait même être fait verbalement; mais la forme authentique est préférable, attendu qu'elle permet au cessionnaire de faire substituer son nom sur le registre des inscriptions hypothécaires, à celui du cédant et, au besoin, de procéder à la saisie immobilière.

En termes de *marine*, on appelle *bâtiments de transport* les navires uniquement destinés à transporter des vivres, des troupes, des munitions, etc., pour les services publics, et qui d'ordinaire naviguent à la suite et sous la protection d'une flotte ou d'une escadre.

En termes de *commerce*, on entend par *moyens de transport* le service des canaux, ou bien celui des diligences et des roulages, auquel il faut ajouter maintenant celui des chemins de fer. La facilité, la rapidité et le bas prix des *moyens de transport* constituent l'un des éléments les plus puissants de la richesse d'une nation.

TRANSPORTATION, pénalité particulière à l'Angleterre et analogue à celle qui dans nos codes a reçu le nom de *déportation*.

TRANSPOSER, TRANSPOSITION. C'est en *musique* opérer un changement par lequel un air ou une pièce sont portés d'un ton à un autre. Quand il s'agit d'un air, il faut en élever ou en abaisser la tonique et toutes les notes d'un ou plusieurs degrés, selon le ton qu'on a choisi, puis armer la clef comme l'exige l'analogie de ce nouveau ton. Il faut de la part d'un symphoniste une grande attention pour exécuter dans un ton ce qui est noté dans un autre. En effet, les notes placées sous ses yeux ont beau lui servir de guide, ses doigts doivent en faire résonner de tout autres. Par exemple, il lui faudra souvent faire des dièses là où sont indiqués des bémols, et *vice versa*.

En *algèbre* on appelle *transposition* l'opération qu'on fait en transposant, dans une équation, un terme d'un côté à l'autre. Il n'en résulte aucun changement dans cette équation si en transposant les termes d'un membre dans l'autre on a soin de leur donner des signes contraires.

Par *transposition* les grammairiens entendent tout renversement de l'ordre naturel ou ordinaire des mots. En typographie c'est le placement d'une phrase avant une autre, et aussi de lignes ou de mots placés, par inadvertance, là où le sens et l'ordre logique les repoussent également.

TRANSSUBSTANTIATION, changement d'une substance en une autre. Ce mot ne s'applique qu'au changement miraculeux de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. C'est un des articles de la foi catholique (*voyez* COMMUNION).

TRANSTAMARE (HENRI DE). *Voy.* HENRI II de Castille.

TRANSSEPT (du latin *transseptum*, au propre haie croisée, transversale). On appelle ainsi, en termes d'architecture, la partie de tout édifice qui le *croise*, qui y la trace figure d'une *croix*. Ainsi, dans nos églises catholiques on distingue : le *porche*, emplacement ménagé à l'entrée de l'édifice, afin qu'il ne donne pas immédiatement sur la voie publique; la *nef*, la partie la plus vaste, dans laquelle se rassemblent les fidèles pour assister aux cérémonies du culte; les *bas-côtés*, espèces de galeries qui entourent la nef, dont ils ont pour but de faciliter l'accès de tous les côtés, et le long desquels se trouvent ordinairement de petites chapelles, chacune avec un petit autel particulier; le *transsept*, qui croise l'édifice, et aux deux extrémités duquel sont ordinairement ménagés des portes de dégagement, toutes les fois que l'emplacement le permet; enfin, le *chœur*, endroit où les ministres du culte célèbrent les cérémonies religieuses, le plus ordinairement élevé de quelques degrés au-dessus du niveau de la nef, afin que le peuple réuni dans celle-ci puisse de tous les points en suivre les détails.

Dans ces derniers temps il a beaucoup été question de la hardiesse du *transsept* du *palais de cristal*, construit pour l'exposition universelle de Londres.

TRANSSUDATION (du latin *trans*, au travers, *sudare*, suer, et *agere*, faire), action de faire passer au travers des pores de certaines matières un liquide quelconque, qui en s'évaporant ainsi perd une notable partie de son calorique (*voyez* ALCARAZAS).

TRANSVERSALE. On appelle ainsi en géométrie toute ligne droite ou courbe tombant obliquement ou perpendiculairement sur d'autres lignes droites ou courbes. La théorie des *transversales* a occupé de nos jours divers mathématiciens français, entre autres l'illustre Carnot.

On donne en général le nom de *lignes transversales* aux lignes obliques qu'on emploie sur l'échelle réduite et sur les instruments de goniométrie d'ancienne construction pour indiquer de petites parties aliquotes.

TRANSYLVANIE, *Transsylvania*, partie des États héréditaires hongrois de l'empereur d'Autriche qui avait autrefois le titre de grande-principauté, celui des domaines de la couronne (*Kronland*) qui est situé le plus à l'est. Ce nom lui vient de ce qu'à l'ouest, où elle confine à la Hongrie, cette province est entourée de grandes forêts, et de ce que relativement aux habitants de la Hongrie elle se trouve ainsi située *au delà* des forêts. Son nom hongrois *Erdély* (en valaque *Ardjal*) signifie aussi *pays de forêts*. Le nom allemand est *Siebenbürgen*, qui veut dire sept châteaux. Il lui fut imposé par les colons allemands qui vinrent s'y établir, en 1143, des contrées du Bas-Rhin, mais vraisemblablement moins en souvenir de leur ancienne patrie, le *Siebengebirge*, ou de sept châteaux construits par les sept chefs des Hongrois lors de leur premier établissement dans le pays des Karpathes, qu'à cause des sept villes entourées de murs qu'on y trouve encore, et qui vraisemblablement furent fondées par des Allemands, à savoir Hermannstadt, Klausenburg, Kronstadt, Bistritz, Mediasch, Mühlbach et Schæsburg.

La Transylvanie faisait autrefois partie de la Dacie. A partir du cinquième siècle, elle fut successivement conquise par divers peuples. Le roi de Hongrie Étienne Ier s'en rendit maître en 1004, et en fit une province hongroise, administrée par des voïvodes ou gouverneurs. Après une longue guerre soutenue contre le prince qui lui disputait la couronne de Hongrie, et qui fut ensuite l'empereur Ferdinand Ier, le voïvode Jean Zapolya finit par se faire attribuer, en 1535, la Transylvanie à titre de principauté souveraine. Il avait été soutenu dans cette lutte par les Turcs, qui dès lors se mêlèrent beaucoup des affaires de la Transylvanie et prirent parti pour les princes issus des maisons de Zapolya et de Bathori contre les souverains hongrois de la maison d'Autriche. Parmi les princes suivants, Bethlen Gabor et Georges Rakoczy furent de redoutables ennemis pour la maison d'Autriche. En 1687 Léopold Ier soumit complétement la Transylvanie, et par la paix de Carlovicz, signée en 1699, la Porte reconnut la souveraineté de la maison d'Autriche sur ce pays, qui conserva néanmoins ses propres princes. La maison princière étant venue à s'éteindre en 1713, en la personne de Michel Apafi II, la Transylvanie fut complétement incorporée à la Hongrie. En 1765 Marie-Thérèse l'érigea en grande-principauté. A l'époque des troubles de 1848, un parti hongrois opéra passagèrement la réunion de la Transylvanie avec la Hongrie. Mais à la suite de la marche révolutionnaire des choses en Hongrie, la Transylvanie, surtout la population allemande et valaque, s'opposa énergiquement à toute réunion, et fut en conséquence l'objet de cruelles dévastations de la part de l'armée insurrectionnelle, en 1849. La Transylvanie fut aussi le théâtre de luttes sanglantes entre le général Bem, commandant l'armée des insurgés, et les troupes auxiliaires russes, qui pénétrèrent d'abord par là dans les États autrichiens. La constitution de l'empire, en date du 4 mars 1849, a complétement séparé la Transylvanie de la Hongrie, l'a mise au nombre des domaines particuliers et indépendants de la couronne, et lui a restitué les parties de

territoire (les comitats de Kraszna, de Szobrok central et de Zarand, avec le district de Kœvar) qui en avaient été distraites en 1835 et incorporées à la Hongrie. La Frontière Militaire de Transylvanie (73 myriam. carrés) fut supprimée en 1851, et une administration civile remplaça ses deux Districts de Régiment.

La Transylvanie, dans sa composition actuelle, confine au nord à la Hongrie, à l'est à la Bukowine et à la Moldavie, au sud à la Valachie, à l'ouest aux Frontières Militaires, au banat de Temes et à la Hongrie. Sa superficie est de 772 myriamètres carrés, et d'après le recensement de 1850 elle avait une population de 2,073,737 habitants, répartie en 25 villes, 65 bourgs à marché et 2,084 villages. Entourée à l'est et au sud de hautes montagnes, continuation des Carpathes de la Hongrie et de la Gallicie, et traversée à l'intérieur par une suite de montagnes qui l'enveloppent aussi des autres côtés, c'est une forteresse naturelle. On n'y rencontre guère de plaines que le long des rivières, mais en revanche les vallées y sont aussi belles que nombreuses. L'aspect général du pays est des plus pittoresques qu'on puisse imaginer. Le climat en est sain et tempéré, et sauf les régions montagneuses, la végétation la plus luxuriante s'y déploie partout. Les principaux cours d'eau sont presque tous situés au centre du pays. L'Alt ou Aluta se dirige au sud vers la Valachie, où elle se jette dans le Danube; la Maros coule à l'ouest, et la Szamos au nord vers la Hongrie, où elle se jette dans la Theiss. Ces trois rivières sont navigables. La Bistricz et plusieurs autres petits cours d'eau gagnent soit la Bukowine, soit la Moldavie, pour se jeter dans le Sereth. Le pays est d'une remarquable fertilité; mais il s'en faut qu'il soit encore aussi cultivé qu'il pourrait l'être. Dans les années favorables le vin qu'on y récolte est d'une excellente qualité. Les amandiers et les châtaigniers y réussissent bien, mais on ne les cultive que dans un petit nombre de localités. On récolte du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, mais surtout du maïs, toutes sortes de légumes, du tabac, un peu de safran et de garance, de chanvre et de lin. La culture des fruits donne d'immenses quantités d'abricots, de pêches, de prunes, de pommes, de poires, de noix. Les immenses forêts, qui occupent une superficie de 1,925,645 journaux de terre, composées sur les frontières d'arbres à feuilles aciculaires, mais à l'intérieur généralement d'essence de chêne, sont d'une haute importance. On y trouve beaucoup de gibier, des ours, des loups, des renards, des sangliers et jusqu'à des ures ou taureaux sauvages, des cerfs, des chevreuils, des daims et des chamois dans les parties montagneuses et désertes. Le pays abonde aussi en riches pâturages; et l'élève du bétail donne surtout beaucoup de bœufs, qu'on exporte sous le nom de *bœufs de Hongrie*. Les chevaux de Transylvanie sont une grande et belle race, plus vigoureuse que celle de la Hongrie; et il s'en fait chaque année d'importantes exportations. En fait de produits du règne minéral, il faut surtout citer l'or, plus abondant que l'argent, et celui-ci plus abondant que le cuivre. Toutefois, il n'y a encore qu'un très-petit nombre de mines d'or en exploitation régulière. La plus importante de toutes, celle de Szekeremb, près de Karlsbourg, donne chaque année de 3 à 4,000 marcs d'or. On trouve en outre du mercure, du fer, du plomb, de l'antimoine, du soufre, de l'arsenic, du vitriol, de l'alun, du marbre, des pierres fines et mi-fines, de la craie, de la graphite et de la terre à porcelaine. La tourbe ainsi que la houille ne manquent pas non plus; mais on n'en tire guère parti, en raison de l'abondance de combustible qu'offre le pays, couvert partout d'immenses forêts. Les riches mines de sel de Transylvanie font partie de ce banc puissant qui commence en Valachie et se termine à Wielicza et à Bochnia, dans la Gallicie septentrionale. La plus grande partie du sel qu'on tire des salines de Thorda, de Kolosch, de Deschaken, de Vizalen, etc., s'exporte en Hongrie et dans le Banat.

Les habitants de la Transylvanie sont un mélange de plusieurs nationalités. En 1850 la population totale se divisait en 1,226,901 Valaques ou Roumains, 354,294 Hongrois, 180,02 Szeklers, 175,658 Saxons, 16,538 Allemands non Saxons, 98 Autrichiens, 78,902 Bohémiens, 15,570 juifs, 7,600 Arméniens, 3,748 Slaves, et 771 individus de nationalités diverses. Les Valaques, les Hongrois, les Szeklers et les Saxons forment la grande masse de la population. Les Valaques, les habitants les plus anciens et les premiers maîtres du pays, sont répartis dans toute la Transylvanie. Les Hongrois firent la conquête du pays au onzième siècle. Les Szeklers sont, dit-on, les débris de l'empire des Huns qui se sont conservés sans mélange dans des montagnes isolées. Les Saxons furent introduits des bords du Rhin en 1143 par le roi Geysa II dans le pays pour le mettre en culture et pour le défendre, et obtinrent des priviléges particuliers, notamment en vertu du célèbre édit d'André II, en date de 1224. Suivant la population qui y dominait, on divisait autrefois la Transylvanie : 1° en *pays des Hongrois* ou *des Magyares*, situé à l'ouest et au centre, comprenant les $\frac{7}{11}$ du territoire total, partagé en onze comitats et deux districts (depuis 1835 en huit comitats et un district); 2° en *pays des Szeklers*, comprenant la partie montagneuse du sud-est et quelques petits arrondissements au centre, soit les $\frac{2}{11}$ du territoire total, plus peuplé que l'autre et divisé en cinq *siéges* ou arrondissements judiciaires; 3° en *pays des Saxons*, au sud et au nord, formant à peuprès le $\frac{2}{11}$ du territoire total, divisé en neuf *siéges* et deux districts, le plus peuplé et le mieux cultivé des trois. Les Saxons sont les habitants les plus laborieux et les plus éclairés du pays. Leurs villages et leurs maisons sont partout construits de même; partout y apparaissent l'aisance et la simplicité de mœurs. Leur langue écrite est le haut allemand; mais leur langue parlée se rapproche beaucoup du plat allemand. Partout où ils habitent, la vigne et les arbres fruitiers sont l'objet d'une culture spéciale. Ce sont eux qui possèdent la plupart des fabriques et usines, et c'est aussi dans leur pays que se trouvent situées la capitale de la province, **Hermannstadt**, et *Kronstadt*, la plus grande et la plus importante ville de fabrique et de commerce du pays. En 1850 la population se répartissait comme suit sous le rapport religieux : 219,612 catholiques romains, 648,243 catholiques grecs, 637,873 grecs non unis, 198,807 luthériens, 295,723 réformés, 46,008 unitaires, 15,568 juifs. Près des deux tiers des Szeklers, beaucoup de Hongrois et d'Allemands appartiennent à la religion catholique romaine; tous les Valaques, les Bohémiens et les Grecs, à la religion grecque; tous les Saxons, beaucoup d'Allemands, environ 15,000 Hongrois à la religion luthérienne; un tiers des Szeklers et une partie des Hongrois à la religion réformée; un septième des Szeklers et quelques Hongrois sont unitaires. L'industrie manufacturière est peu avancée, et se trouve en grande partie concentrée dans la partie saxonne de la population, à qui le pays doit aussi sa mise en culture. Le commerce de transit avec la Turquie a beaucoup d'importance. Les principales villes de commerce sont Hermannstadt, Kronstadt, Bistricz et Szamos-Ujvar. A la division politique dont il a été fait mention plus haut, on en a depuis 1849 substitué une d'après laquelle la Transylvanie forme aujourd'hui cinq cercles : *Hermannstadt*, subdivisé en six capitaineries, *Karlsburg* en dix, *Klausenburg* en six, *Dées* en sept, et *Maros Vasarhely* en sept. On peut dire que le cercle d'Hermannstadt renferme l'ancien pays des Saxons avec quelques additions, celui de Vazarhely le pays des Szeklers, et les autres cercles le pays des Hongrois. Consultez Paget, *Hungary and Transsylvania* (Londres, 1839).

TRAPANI, chef-lieu de l'intendance du même nom, en Sicile, bâti sur une presqu'île, au pied du Monte-Giuliano (l'Eryx des anciens), est entouré de fortifications et pourvu d'un beau et vaste port, protégé par le fort *Colombara*. On y compte environ 25,000 habitants, qui exploitent des salines importantes et diverses fabriques considérables. La population se livre en outre avec succès à la pêche du corail et du thon.

TRAPÈZE, quadrilatère dont deux côtés seulement sont parallèles. Ces deux côtés reçoivent le nom de *bases*

du trapèze, et leur distance en est la *hauteur*. La surface du trapèze est égale au produit de sa hauteur par la demi-somme de ses bases.

Les anatomistes nomment *trapèze* un muscle placé à la partie postérieure du cou et de l'épaule, et dont la forme est à peu près celle de la figure de quatre côtés dont nous parlons. Ils donnent aussi ce nom au premier os de la seconde rangée du carpe, laquelle contient, outre le trapèze, trois autres petits os, qui sont : le trapézoïde, le grand os et l'unciforme.

Les géomètres nomment *trapézoïde* le quadrilatère dont aucuns des côtés ne sont parallèles.

TRAPP, roche agrégée, d'apparence homogène, qui paraît être un mélange intime de pyroxène et d'eurite. Son nom, d'origine suédoise, lui vient de la forme de ses massifs, qui ressemble extérieurement à une sorte d'escalier. Le *trapp* forme des filons et des amas ordinairement divisés par un très-grand nombre de fissures. On le rencontre isolé ou intercalé dans des terrains sédimentaires. La couleur du *trapp* est ordinairement le vert foncé, le noir verdâtre ou bleuâtre; mais on confond sous le même nom une foule d'autres roches de couleur foncée.

TRAPPE (Ordre de La), TRAPPISTES. Il n'est peut-être pas d'ordre religieux dont l'appréciation ait donné carrière à des idées plus divergentes. Interrogez les uns : les trappistes sont de grands criminels, venant chercher dans ce terrible asile le châtiment ou la rémission de leurs fautes. Consultez leurs défenseurs, au contraire, et vous ne verrez en ces hommes que des martyrs dévoués au salut de l'humanité. Il y a peut-être exagération dans l'une et l'autre thèse.

Ce fut en 1140, sous le pontificat d'Innocent II et sous le règne de Louis VII, que fut fondée, par Rotrou, comte du Perche, la fameuse abbaye de la Trappe, sur les confins de la Normandie, à quatre lieues de Mortagne, vers le nord. Huit ans s'étaient à peine écoulés, que l'approche d'une armée anglaise forçait les religieux à abandonner leur retraite. A la cessation des hostilités, ils reprirent les exercices de leur règle. Mais la fréquentation du monde avait relâché leur ferveur. Dès 1526 la Trappe avait des abbés commendataires. En 1662 l'abbé Armand Jean Le Bouthillier de Rancé entreprit d'y faire refleurir les premières coutumes, et l'année suivante vit l'abbaye embrasser l'étroite observance de Cîteaux, qui depuis s'y est maintenue sans interruption. La prière et le silence sont les deux premières lois de l'ordre. Toutes les actions du *trappiste* doivent le ramener aux souvenirs de la destruction, de l'éternité, de la brièveté de la vie, de la fragilité des choses humaines. L'existence de ces religieux est des plus austères ; ils ne se nourrissent que de légumes cuits à l'eau, et couchent sur la paille. A leurs regards s'offrent sans cesse les images de la mort, qu'ils semblent appeler de tous leurs vœux. Lors de la suppression des couvents en France, les trappistes s'étaient réfugiés dans le canton de Fribourg, en Suisse, et y avaient formé un monastère, qui fut fermé par ordre supérieur en 1811. Des religieux revenus en France, en 1817, se réunirent, au nombre de cinquante-neuf, dans l'ancienne abbaye de La Meilleraie (Loire-Inférieure); et en 1822 il existait déjà seize couvents de trappistes en France. L'ordre prit une nouvelle extension lorsque le frère Geramb fut appelé à le diriger. Une ordonnance royale, en date du 16 juin 1828, prescrivit la fermeture des différents couvents de trappistes ; mais cette mesure ne fut jamais mise à exécution, et l'ordre avait encore fondé de nouvelles maisons quand éclata la révolution de Juillet. Le nouveau gouvernement en fit alors fermer quelques-unes ; mais en 1834 une bulle pontificale consolida l'ordre en France, sous le nom de *Congrégation des religieux cisterciens de Notre-Dame de La Trappe*; et depuis le nombre de ses couvents d'hommes et de femmes a toujours été en augmentant. En 1844 l'ordre obtenait l'autorisation de fonder une colonie en Algérie. Il a créé une maison en Angleterre, et possède plusieurs colonies en Amérique. En 1851 le diocèse de Sens a vu se créer à Pierrequivire, près d'Avallon, une maison de Trappistes prêcheurs, ainsi nommés parce qu'il leur est permis d'enfreindre la règle de l'ordre relative au silence, et qui servent d'auxiliaires aux missions.

TRAQUENARD. *Voyez* ENTREPAS.

TRAQUET, genre de la famille des *dentirostres* de Cuvier, caractérisé par un bec plus large que haut à la base, très-fendu, presque droit ; des tarses minces, allongés, comprimés, des ailes longues ou moyennes, une queue de médiocre longueur. Toutes les espèces connues appartiennent à l'ancien continent. La vivacité et la défiance de ces oiseaux sont extrêmes ; aussi est-il difficile de les aborder. On les voit se porter sans cesse de tertre en tertre, de buisson en buisson, et toujours se percher sur les points les plus culminants. Ils établissent leur nid à terre, sous une pierre, une motte, dans un tas de bois ou de fagots. Ils ne se nourrissent pas uniquement d'insectes, et mangent aussi les baies de divers arbustes. On a remarqué qu'ils avaient une profonde antipathie pour les chouettes, et que le cri seul de ces oiseaux suffisait pour les mettre en émoi.

TRASTÉVÉRINS. On désigne ainsi les habitants d'une portion de la rive droite du Tibre, à Rome, formant deux quartiers, *Rioni Borgo* (où sont situés Saint-Pierre et le Vatican) et *Trastevere*. Ce sont en général les quartiers habités par la classe nécessiteuse. Une grande partie de cette population prétend descendre des anciens Romains ; avantage que leur disputent les *montigianiens*, ou habitants des quartiers montueux de la ville. Quoi qu'il en soit, ils ont une physionomie des plus caractéristiques ; il n'y a pas jusqu'à leur costume qui ne présente quelque chose d'extrêmement pittoresque, et que Barthélemy Pinelli a reproduit avec beaucoup de bonheur dans une nombreuse série de sujets gravés. C'est surtout à l'époque du carnaval, et au mois d'octobre, qu'on les distingue du reste de la population romaine. Ils ont en toutes occasions fait preuve du plus vif attachement pour le saint-siége. Dans l'antiquité, c'est là que logeaient les soldats de marine de la flotte de Ravenne. Il y existe encore un grand nombre de tours qui datent de cette époque. L'église la plus considérable est la basilique de *Santa-Maria*. Sur les rives du fleuve s'élève l'immense hôpital de Saint-Michel, avec la prison pour femmes y attenante. Le mont Janicule forme la limite du *Trastevere*.

TRASYBULE. *Voyez* THRASYBULE.

TRASYMÈNE ou TRASIMÈNE (Lac), appelé de nos jours *Lago di Perugia*, est célèbre dans l'histoire par la déroute qu'Annibal y fit essuyer aux Romains pendant la seconde guerre punique, dans l'été de l'an 217 av. J.-C. Le général carthaginois avait devancé sur la route de Rome le consul Caius Flaminius, parti de Cortone avec son armée pour se mettre à sa poursuite, et il l'y attendit dans une forte position qu'il choisit au sud de ce lac. Les Romains arrivèrent en colonnes de marche sur l'ennemi, dont un épais brouillard leur dérobait la vue, et qui alors les attaqua par derrière et sur le flanc. Quinze mille Romains restèrent sur le carreau. Le consul Flaminius fut du nombre des morts. Tel était l'acharnement des combattants, qu'ils ne prirent point garde à une violente secousse de tremblement de terre qui se fit sentir au milieu de la bataille. Un grand nombre de Romains acculés au bord du lac y trouvèrent la mort en essayant de le traverser à la nage. Six mille réussirent bien à se frayer un passage à travers l'ennemi; mais force leur fut de mettre bas les armes dès le lendemain. Les débris de l'armée de Flaminius se dispersèrent alors dans tous les sens, au nombre d'environ 10,000 hommes.

TRAVAIL, action suivie, dirigée vers un but. Le travail est *productif* lorsqu'il confère à une chose quelconque un degré d'*utilité*, d'où résulte pour cette chose une *valeur* échangeable, ou un accroissement de valeur échangeable égale ou supérieure à la valeur du travail employé. Le travail est encore *productif* lorsqu'il en résulte un service qui a une

valeur échangeable, quoique son service soit consommé en même temps que rendu. Il est *improductif* lorsqu'il n'en résulte aucune valeur. Les travaux *productifs* sont de trois espèces : ceux du *savant*, ceux de l'*entrepreneur d'industrie*, ceux de l'*ouvrier*. J.-B. Say.

C'est par le *travail* que, d'après la loi naturelle, l'homme se procure sa subsistance et tout ce qui est nécessaire à son bien-être. C'est aussi par le *travail* qu'il paye sa dette à la société; car celui qui n'a pas besoin de travailler pour vivre y est obligé, pour remplir le premier des devoirs sociaux. Tout homme oisif est un fripon, a dit J.-J. Rousseau. Il est certain du moins que tout homme oisif est bientôt corrupteur et corrompu. Celui qui possède sans travail jouit déjà d'un assez beau privilége, d'un privilége immense, puisqu'il peut choisir à son gré ses occupations, et qu'il est libre de les quitter et de les reprendre à volonté. Maître de servir ses semblables suivant son inclination et ses facultés, il n'en est que plus étroitement lié par les obligations que la société lui impose, en retour de la magnifique prérogative dont elle lui garantit la jouissance. Tout individu né riche, et qui s'arroge le droit de rester oisif n'est qu'un fardeau, et presque toujours un fléau pour son pays et pour l'humanité.

Aubert de Vitry.

Sous le nom de *droit au travail* les agitateurs de 1848 lancèrent une de ces thèses vides, mais sonores, à l'aide desquelles, en temps de révolution, on parvient aisément à remuer les masses. Ils inscrivirent cette formule sur leurs bannières, et prétendirent la faire inscrire dans la constitution nouvelle que la France était appelée à se donner. Mais comme application de leurs théories ils ne surent imaginer que la création des *ateliers nationaux*, dans lesquels ils groupèrent à Paris, comme on doit se le rappeler, près de quarante mille *travailleurs*, à qui précisément ils ne donnèrent rien à faire.

L'*organisation du travail* fut encore une de ces utopies qu'on préconisa alors comme devant assurer l'extinction de la misère parmi les hommes. Or l'*égalité des salaires* devait être la base de la réforme industrielle et économique qui assurerait l'équitable répartition des produits du travail entre tous ceux qui y prendraient part. L'organisation du travail est allée rejoindre le *droit au travail*, dans les catacombes de l'oubli.

TRAVANCORE ou TRAVANKORE, État de l'Inde vassal de la puissance britannique et gouverné par un radjah, situé à l'extrémité sud-ouest de la péninsule, et comprenant une superficie d'environ 130 myriam. carrés, avec une population de 1,500,000 âmes. Dans ce nombre sont compris 70,000 chrétiens de Saint-Thomas, répartis en cinquante-cinq paroisses. On y compte aussi un millier de protestants et une centaine de catholiques; mais la grande majorité est hindoue. Il a pour capitale *Trivanderam;* la ville la plus considérable après celle-là est *Travancore.* Le radjah actuel s'appelle *Ram.* Il entretient une armée de 15,000 hommes, et jouit d'un revenu de neuf à dix millions. Ce pays est placé sous la protection de l'Angleterre depuis 1795.

TRAVAUX FORCÉS. Le Code Pénal les classe au nombre des peines afflictives et infamantes. On emploie les hommes qui y sont condamnés aux travaux les plus rudes de l'État; ils traînent un boulet ou marchent attachés deux à deux : les femmes et les filles sont enfermées dans une maison de force (*voyez* Bagne, Forçat, Galère, Galérien). Les travaux forcés sont à *perpétuité* ou à *temps*. Les premiers emportent la mort civile; ceux qui y sont condamnés ne subissent plus la flétrissure en place publique. La durée des seconds est de cinq ans au moins et de vingt au plus. Les condamnés sont attachés au carcan pendant une heure avant d'aller subir leur peine. Une loi de 1854 a décidé que ce serait à l'avenir dans des établissements créés par l'empereur, sur le territoire d'une ou de plusieurs colonies françaises *autres que l'Algérie*, que cette peine serait subie par ceux qui l'auraient encourue. Tout individu condamné à moins de huit ans de travaux forcés est tenu, à l'expiration de sa peine, de résider dans la colonie pendant un temps égal à sa condamnation. Si la peine est de huit années, il est tenu d'y résider tout le reste de sa vie. Le gouvernement peut accorder aux condamnés qui se conduisent bien l'exercice, dans la colonie, des droits civils ou de quelques-uns de ces droits dont ils sont privés par leur état d'interdiction légale. Des concessions provisoires ou définitives de terrains peuvent être faites aux individus qui ont subi leur peine et qui restent dans la colonie.

TRAVAUX PUBLICS. Cette peine est infligée aux militaires coupables du crime de désertion, selon les circonstances dont il a été accompagné. Les condamnés sont employés à des travaux militaires ou civils. Un règlement détermine leur costume, l'ordre des travaux, la répartition du salaire et la peine à encourir dans le cas d'évasion.

TRAVEMUNDE, petite ville de 1,500 habitants, à l'embouchure de la Trave dans la Baltique, sur le territoire de la ville anséatique de Lubeck, dont elle est éloignée d'environ 14 kilomètres, est surtout célèbre par ses bains de mer. La création de l'établissement primitif remonte à l'année 1800; et depuis il a successivement été l'objet d'accroissements et d'embellissements. Une contrée jadis aride et déserte est aujourd'hui métamorphosée en un charmant parc anglais; aussi, indépendamment d'environ mille baigneurs, un grand nombre d'étrangers viennent-ils chaque année s'y établir pour passer la belle saison.

TRAVERSE. *Voyez* Malheur.

TRAVOT (Jean-Pierre, baron), né à Poligny (Jura), en 1767, entré dans les rangs de l'armée comme simple soldat en 1792, parvint de grade en grade à celui de général de division, et commandait une division à la bataille de Toulouse, en 1814. L'année suivante, pendant les cent jours, Napoléon l'appela au commandement supérieur des départements de l'ouest, où il comprima l'insurrection vendéenne. Traduit pour ce fait en 1816 devant un conseil de guerre, il fut condamné à mort. Louis XVIII commua, il est vrai, cette peine en une détention au château de Ham, d'où le malheureux général sortit deux ans plus tard; mais les émotions cruelles qu'il avait subies avaient altéré sa raison, et il n'en recouvra plus l'usage jusqu'à sa mort, arrivée en 1836, à Montmartre, dans une maison d'aliénés.

TREBELLIUS POLLIO, un des auteurs de l'Histoire Auguste, vivait sous Dioclétien. Parmi les biographies d'empereurs qu'il avait écrites, nous avons encore celles des Valérien, des Gallien, des trente tyrans et de Claude II.

TREBIA ou TRÉBIE (La), impétueux affluent du Pô, d'un parcours total de 9 myriamètres, qui prend sa source au nord-est de Gênes, dans l'Apennin, qui traverse le territoire sarde et celui de Parme, passe à l'ouest devant Plaisance, et se jette dans le Pô par divers petits bras, est surtout célèbre parce que ce fut sur ses rives, en décembre de l'an 218 av. J.-C., après l'engagement de cavalerie qui avait eu lieu sur le Ticinus (Tessin), qu'Annibal livra aux Romains sa première bataille rangée. Campé avec 20,000 hommes sur la rive droite de la Trebia, il désirait une bataille. L'armée romaine, forte de 30,000 hommes par la jonction des consuls Publius Scipion et Tiberius Sempronius, occupait la rive gauche. Annibal eut l'art d'exalter la confiance de Sempronius en lui abandonnant la victoire dans diverses escarmouches sans importance : et comme il avait réussi à lui couper la route de Rome, pivot de ses opérations, et à le faire souffrir du manque de vivres, il ne lui fut pas difficile de l'amener à accepter une bataille générale, contrairement à l'avis de Scipion, alors encore souffrant des suites de blessures. Les Romains passèrent à gué, au milieu d'une violente chute de neige, la rivière, dont les eaux avaient subi une crue considérable. Mais comme ils étaient harassés de fatigue, ils ne purent, quelque brave résistance qu'ils fissent, tenir devant l'ennemi, surtout devant sa cavalerie, qui les prenait en flanc et par derrière. Leur déroute fut complète et signalée par des pertes énormes. Cependant, environ 10,000 hommes

se rallièrent encore à Placentia, où Annibal, en faveur de qui les Insubres venaient de se déclarer, n'osa pas les attaquer. Ils s'y embarquèrent sur le Pô, et opérèrent en bon ordre à Ariminium leur jonction avec Flaminius.

Les bords de la Trebia furent encore, les 17, 18, 19 et 20 juin 1799, le théâtre d'une bataille célèbre entre l'armée austro-russe commandée par Souvaroff et les Français aux ordres de Macdonald. Malgré l'héroïque barvoure dont ils y firent preuve, ceux-ci eurent le dessous.

TRÉBISONDE ou TRÉBIZONDE, en turc *Tarabosan*, éyalet turc dans la partie du nord-est de l'Asie Mineure, qui a sur la mer Noire un développement de côtes de 52 myriamètres, dont la superficie est de 460 myriam. carrés avec environ 250,000 habitants, et dont la partie orientale porte le nom de *Lasistân* (voyez LAZES).

Le chef-lieu, TRÉBISONDE, est situé dans ce qu'on appelait autrefois le *Pontus Cappadocius*, sur les bords de la mer Noire, entre deux énormes rochers. Le circuit de cette ville est très-étendu, parce qu'elle renferme un grand nombre de jardins. On y compte de nouveau environ 60,000 habitants, ou suivant d'autres données seulement 40,000 (en 1835 le chiffre de la population ne dépassait pas vingt mille âmes). On y trouve une citadelle construite sur le roc, un vieux château fort, de nombreuses mosquées, plusieurs *médressés*, dix églises grecques, de grands bazars, un chantier de construction, des fonderies et des laminoirs de cuivre, des teintureries, etc. Elle est le centre d'une pêche importante et d'un commerce considérable. Son excellent port et son heureuse situation géographique en font le grand entrepôt du commerce de l'Europe avec l'Arménie, la Perse et toute l'Asie centrale jusqu'aux frontières de l'Inde et de la Chine. Depuis 1836 il y existe un service de bâteaux à vapeur pour Constantinople et les bouches du Danube, de même que des caravanes régulières la mettent en communication avec Erzeroum, Tauris et la Syrie. Près de la ville on trouve les ruines d'un temple datant du règne d'Adrien.

Trébisonde, colonie grecque fondée par les habitants de S i n o p e, était déjà dans l'antiquité une localité assez importante; mais elle le devint encore bien davantage au moyen âge, époque où elle donna son nom à un petit empire, appelé l'*empire de Trébisonde*. Par suite des dissensions intestines qui régnaient au sein de la famille impériale de Constantinople, les croisés (Français et Vénitiens) s'étant vus forcés d'assiéger cette capitale, finirent par s'en rendre maîtres, en l'an 1204, et en chassèrent alors la famille régnante, dont un membre, nommé *Alexis*, s'en alla fonder un petit État en Asie et s'établit à Trébisonde, où il avait précédemment rempli les fonctions de gouverneur. Ses successeurs prirent le titre d'*empereurs*, et continuèrent à porter le nom de la famille des Comnènes. L'empire de Trébisonde succomba enfin sous les forces supérieures des Turcs. David Comnène, le dernier empereur de Trébisonde, fut assiégé dans sa capitale, en 1141, par Mahomet II, et, ne recevant aucun secours étranger, fut contraint de se rendre au vainqueur, qui incorpora le pays à l'empire turc, et fit mourir, en 1462, à Andrinople, son prisonnier ainsi que toute sa famille.

TRÉBUCHET, petite cage, qui sert à attraper des oiseaux. La partie supérieure en est converte et arrêtée si délicatement, que pour peu qu'on y touche le ressort se lâche et se ferme, en sorte que l'oiseau qui le fait lâcher en entrant dans cette cage afin d'y prendre du grain, qu'on y a mis pour amorce, se trouve prisonnier et ne peut plus en sortir.

TRÉCHEUR. *Voyez* BLASON.

TRÉFILERIE. On appelle ainsi l'art de former des fils avec les métaux; cependant, le nom de *tréfileur* n'est guère donné qu'à l'ouvrier occupé à tirer en fil le fer, l'acier et le laiton; celui qui réduit en fil l'or et l'argent s'appelle *t i r e u r* ou *fileur d'or et d'argent*. Les opérations de ces deux sortes d'arts sont pourtant à peu près les mêmes. En effet, c'est toujours en faisant passer la tige métallique dans les trous coniques d'une *f i l i è r e* qu'on parvient à l'amincir, et à en former des fils de la grosseur voulue, par suite du passage successif dans des trous de plus en plus petits. Pour cela, on diminue à la lime ou autrement le bout de la tige métallique, jusqu'à ce qu'il passe par le trou de la filière; une tenaille le saisit alors, et un moteur quelconque, en tirant celle-ci, force la tige à passer tout entière par le trou de la filière, dont elle prend le calibre. On sait quelle étonnante ténuité peuvent prendre les métaux en passant par la filière. Chaque métal exige dans l'opération de la tréfilerie des soins spéciaux. Ainsi le fer doit être de choix et recuit de temps en temps sans se trouver au contact de l'air, où il s'oxyderait. L'acier doit être recuit plus souvent encore, dans une marmite hermétiquement fermée et remplie de poussière de charbon qui l'empêche de se désaciérer. Il faut également faire recuire le laiton en l'étirant. Pour l'or et l'argent, on frotte le lingot avec de la cire, afin qu'il glisse mieux dans la filière. Lorsqu'on veut avoir des fils d'argent ou de cuivre dorés, on dore préalablement le lingot.

Les machines servant à dégrossir les lingots de métaux précieux s'appellent *argues*. On les fait ensuite passer par des filières plus fines (voyez FILS MÉTALLIQUES).

TRÈFLE (*trifolium*, L.), genre de plantes de la diadelphie-décandrie et de la famille des légumineuses, dont il y a près de quatre-vingts espèces: la moitié appartient au sol de la France. Tous les trèfles ont les feuilles alternes, composées de trois folioles, et les fleurs disposées en tête ou en épi.

Le *trèfle des prés* mérite, par l'importance de son fourrage et par l'avantage qu'il a de contribuer merveilleusement à l'assolement des terres légères, qu'on s'occupe exclusivement de sa culture et de ses usages. Malgré cette double importance, il paraît qu'il n'y a pas plus de deux siècles qu'on le cultive pour fourrage. Ce trèfle réussit mieux sur les terres fraîches et légères que partout ailleurs : ses racines étant pivotantes, il lui faut une terre qui ait du fond. Les terres calcaires ne lui conviennent nullement. Généralement, on se contente de deux labours pour semer le trèfle, et même souvent d'un seul, afin d'éviter la dépense. Semez plus au moins épais, suivant les terrains : le mois de mars est l'époque favorable. Ne mêlez pas le trèfle avec d'autres fourrages, mais bien avec l'orge et l'avoine, même avec le seigle et le froment. Un sarclage est souvent utile, souvent indispensable aux terres semées en trèfle; l'époque est la fin d'avril ou le commencement de mai. Quand, aux approches de l'hiver, il garnit déjà le terrain, n'ayez pas l'imprudence de le faucher malgré sa belle apparence. La seconde année, le trèfle est en plein rapport; on peut le couper alors deux, trois, quatre, et même cinq fois. Employez au printemps le plâtre, et pendant les chaleurs de l'été les irrigations : un léger marnage entre les coupes produit quelquefois des résultats très-heureux. Donné vert ou sec aux bestiaux, c'est une excellente nourriture. Considéré sous un autre point de vue plus important, il contribue à l'amélioration des terres. C'est une des meilleures plantes qu'on puisse employer comme préparation à la culture du blé et des autres céréales.

P. GAUBERT.

TRÈFLE, l'une des quatre couleurs des cartes (voyez CARTES A JOUER); c'est aussi le nom d'un ornement d'architecture, imité de la feuille de trèfle. En termes de blason, c'est la figure du trèfle posé sur un écu aux extrémités d'une croix. On dit une croix *tréflée* et cantonnée de *trèfle*.

TRÈFLE DES JARDINIERS. *Voyez* CYTISE.

TRÉGUIER, autrefois siége d'un évêché qui bon an mal an valait trente mille livres de rente à son titulaire, aujourd'hui simple chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lannion (Côtes-du-Nord), à huit kilomètres de la mer, sur les bords d'une petite rivière appelée le Tréguier, compte 3,021 habitants et possède un port de commerce fréquenté par un grand nombre de pêcheurs et par des caboteurs jaugeant de 300 à 400 tonneaux.

TREHOUART (N...) vice-amiral, est né à Epiniac (Ille-et-Vilaine), le 27 avril 1798. Destiné par sa famille au service de mer, il fut admis dès 1812 à l'école spéciale de Toulon, d'où il sortit en 1815 pour s'embarquer en qualité d'aspirant sur la goëlette *L'Émulation*. Élève de première classe en 1817, enseigne de vaisseau en 1821, lieutenant de vaisseau en 1829, capitaine de corvette en 1837, capitaine de vaisseau en 1843, contre-amiral en 1846, il fut promu vice-amiral en 1851. Une des pages les plus glorieuses de sa vie maritime est l'attaque, en 1845, des batteries et du barrage au *Rinçon d'Obligado*, dans le fleuve du Parana; attaque par laquelle il se tira d'une situation des plus difficiles. En 1855 le vice-amiral Tréhouart, qui avait déjà commandé en chef l'escadre de la Méditerranée en 1849 et 1850, fut appelé de nouveau à en prendre le commandement.

TREILHARD (Jean-Baptiste, comte), l'un des membres du *Directoire* dont la constitution de l'an III gratifia la France, était né en 1742, à Brives. Fils d'avocat, il vint faire son droit à Paris, y fut reçu avocat au parlement, et en 1789 fut l'un des hommes sur qui les électeurs de la capitale jetèrent les yeux pour les représenter aux états généraux, transformés bientôt en Assemblée nationale. La session de la Constituante terminée, il fut nommé président de la cour criminelle des départements de la Seine et de l'Oise. En 1792 la commune de Paris l'élut pour son représentant à la Convention, où il vint siéger avec Sieyès sur les bancs de la *plaine* ou du *marais*, c'est-à-dire parmi les hommes qu'effrayait la violence toujours plus grande du mouvement révolutionnaire. Lors du procès de Louis XVI, il vota la mort, mais avec sursis. Au mois d'avril 1793 on l'appela à faire partie du comité de salut public, puis on l'envoya en mission dans les départements de l'ouest, notamment dans la Gironde. Incarcéré par les fédéralistes de Bordeaux après les événements des 31 mai et 3 juin, et rappelé bientôt après à Paris comme véhémentement suspect de modérantisme aux yeux des hommes de la terreur, il ne rentra qu'après le 9 thermidor au comité de salut public, dont il devint alors le rapporteur ordinaire. Lors de l'établissement du Directoire, il entra au Conseil des Cinq Cents, dont il fut nommé président, et où il se montra l'adversaire acharné des royalistes. Quand, le 20 mai 1797, son mandat législatif vint à expirer, on le nomma président d'une des sections de la cour de cassation. A peu de temps de là il fut au nombre des négociateurs chargés de s'aboucher à Lille avec les plénipotentiaires anglais pour traiter de la paix. Nommé ensuite ministre plénipotentiaire à Naples, il eut ordre d'aller assister au congrès de Rastadt, n'y fit qu'un très-court séjour, et échappa ainsi à la fin tragique de ses collègues. Au mois de mai 1798, il fut élu membre du Directoire; mais il ne conserva ces fonctions que jusqu'en juin 1799, et lors du coup d'État du 18 brumaire il se rattacha au général Bonaparte. Quand celui-ci devint premier consul, il l'appela à la présidence de la cour d'appel de Paris, et le nomma en même temps conseiller d'État. Treilhard fit alors preuve d'une admiration si vive et d'un dévouement si complet pour Napoleon, que, devenu empereur, celui-ci lui octroya le titre de *comte de l'empire* en même temps qu'il le nommait président de la section de législation du conseil d'État. En cette qualité Treilhard prit une part importante aux travaux qui eurent pour résultat la publication et la mise en vigueur de nos différents codes. En 1810 il reçut mission de présenter devant le corps législatif la défense du nouveau Code Pénal, dont il était l'un des principaux auteurs; mais il n'en eut pas le temps, car il mourut le 1er décembre de la même année.

Son fils, *Achille Libéral* Treilhard, né en 1785, entra en 1806 au conseil d'État en qualité d'auditeur, et de 1808 à 1814 fut préfet de divers départements. Sous la Restauration il fit partie de l'opposition constitutionnelle la plus avancée. Ce fut lui qui, le 27 juillet 1830, présida dans les bureaux du *National* la réunion où fut rédigée la fameuse protestation de la presse parisienne contre les ordonnances. Après la révolution des trois jours, il fut nommé préfet de la Seine-Inférieure. Lors du procès des ministres, il fut un instant préfet de police à Paris, puis il rentra alors dans la vie privée.

TREILLE (*Fortification*). Voyez Galerie.

TREILLIS. Voyez Collage (des papiers de tenture).

TREKSCHUYTES (du verbe hollandais *trekken*, tirer). On appelle ainsi en Hollande une espèce particulière de barques pontées, en usage sur les canaux, dont la longueur varie de 12 à 18 mètres et la largeur de 2 à 4 mètres, tirées par des chevaux, partant à heures fixes et servant à conduire des voyageurs d'un point à un autre.

TRÉMA (du grec τρῆμα, trou). On appelle ainsi une voyelle accentuée de deux points qui avertissent que cette voyelle forme à elle seule une syllabe et ne doit pas s'unir avec une autre. On dit que l'*e* est *tréma* dans *poëte*, l'*i* dans *païen*, etc.

TRÉMAIL ou **HALIER**, espèce de filet. Voyez Caille.

TREMBLANTS (*Géologie*). Voyez Bedouzes.

TREMBLE, espèce de peuplier (*populus tremula*) dont les feuilles tremblent au moindre vent, par suite de la ténuité et de la longueur des pétioles qui les portent.

TREMBLEMENT DE TERRE, mouvement brusque imprimé par des agents intérieurs à quelque portion de la couche superficielle de la terre. La puissance de ces agents est quelquefois assez grande pour déplacer des masses énormes, former des exhaussements, creuser des abîmes; avec moins de violence, le sol reste en place, il n'est qu'ébranlé, *secoué*: mais ces commotions suffisent pour renverser les édifices, couvrir un pays de ruines, sous lesquelles une partie de la population reste ensevelie. Les tremblements de terre sont le plus terrible des phénomènes que notre planète met sous nos yeux; l'imagination s'en effraye d'autant plus qu'il lui est impossible d'en saisir l'ensemble, de s'en faire un tableau qui rassemble tous les objets à représenter. Ce qu'elle peut apercevoir à la fois n'est qu'un point dans cette immensité qu'il lui est interdit de parcourir, car tout s'y accomplit en même temps, et ce temps est très-court. Quelques signes précurseurs de ces catastrophes échappent à nos observations, mais l'instinct des animaux est dans ce cas plus clairvoyant: on les voit alors saisis d'une frayeur soudaine; ils fuient vers les lieux découverts, et les hommes sont avertis par ces mouvements, trop peu remarqués, qu'il est temps de sortir des maisons, d'abandonner les cites.

Le tremblement de terre le mieux connu, parce qu'en raison de sa grande étendue il attira l'attention des savants de toute l'Europe, est le désastre de Lisbonne en 1755. Deux siècles auparavant, cette ville avait été presque détruite par la même cause, et ce ne fut qu'après de longues hésitations qu'on la reconstruisit au même lieu. On croyait alors qu'en la transportant ailleurs on la préserverait d'une nouvelle catastrophe; cette prévision paraîtrait justifiée par l'événement du siècle dernier si toutes les côtes du Portugal n'avaient été remuées aussi fortement que le sol de la capitale. A peu près dans le même temps, le littoral du Chili et du Perou éprouvait des commotions aussi fortes, et Lima n'était pas mieux traitée que Lisbonne; presque toutes les îles semées dans le golfe du Mexique étaient ébranlées; les eaux de la mer transmettaient jusqu'à leur surface l'agitation du fond, et les vaisseaux la ressentaient en naviguant entre les deux continents. L'Europe entière éprouvait cet ébranlement, dont l'étendue ne put être assignée avec exactitude, faute de témoins attentifs et de curieux pour les interroger. Il est probable que l'Afrique y eut aussi quelque part, et que les contrées asiatiques situées aux limites de l'Europe ne furent pas tout à fait immobiles. Remarquons dès à présent que les côtes sont secouées avec plus de violence que l'intérieur des terres, et que les hautes montagnes opposent à ces mouvements une résistance qui paraît invincible, si ce n'est dans les régions volcanisées.

Le tremblement de terre qui bouleversa la Calabre est aussi un événement du dix-huitième siècle. Son étendue fut

très-limitée, en comparaison de l'espace immense qu'une seule commotion avait remué trente ans auparavant; mais les circonstances et les suites de ce désastre furent décrites avec soin et constatées par des témoignages dignes de foi. On y vit que les côtes et les plaines basses avaient été plus maltraitées que les lieux plus élevés, et qu'au lieu de fuir vers la mer, comme le firent quelques populations mal avisées, il fallait chercher un refuge dans les montagnes. Les habitants d'un village s'étaient entassés sur le haut promontoire de Sylla; la mer adjacente, soulevée par une secousse, franchit l'escarpement, et entraîna tout ce qu'elle trouva sur la roche. La Sicile souffrit beaucoup moins que la Calabre; et dans cette tourmente, plus terrible que les ouragans dans toute leur fureur, l'Etna protégea l'île, qui est en grande partie son ouvrage. Des passages ouverts pour le dégagement des gaz et des vapeurs, une masse que les fluides comprimés ne peuvent plus soulever, voilà des garanties contre l'action des feux souterrains et des auxiliaires qui sont aussi leur ouvrage. Dans les contrées de l'Amérique les plus exposées aux tremblements de terre, on les ressent beaucoup moins et plus rarement au voisinage des volcans.

Le dix-neuvième siècle ne sera peut-être pas moins célèbre que le précédent dans les annales géologiques, en raison des tremblements de terre que l'on y citera. Celui dont l'Espagne fut le théâtre peut y être omis; il ne put être observé avec l'attention que les faits scientifiques exigent. Mais on a déjà pu constater que les tremblements de terre sont aussi fréquents en Amérique que les orages en Europe, et cette fréquence même donne quelque crédit à l'opinion de M. de Humboldt, qui regarde les volcans, si nombreux dans le Nouveau Monde, comme la cause de ces effrayants phénomènes. C'est la seule contrée du globe où l'on ait ressenti en moins de cinq années jusqu'à douze cents tremblements de terre. Ces commotions sont surtout terribles vers la côte occidentale. Sans rappeler les tremblements de terre qui ont porté la ruine et la désolation à la Martinique et à la Guadeloupe, et pour ne parler que du continent américain, on en a vu abîmer des villes entières, telles que Valdivia, en 1837, La Conception, en 1835, Valparaiso, quelques années auparavant; crevasser la terre à des profondeurs effrayantes, faire tinter des cloches, briser les chaînes des navires amarrés, tarir d'anciennes sources et en faire jaillir de nouvelles, donner subitement à beaucoup d'eaux une odeur sulfureuse, déplacer des mers jusqu'à submerger des villes, dont ensuite les édifices étaient emportés par les vagues. Souvent aussi après de telles commotions la mer se trouve élevée de plusieurs mètres en de certains parages, pendant qu'un peu plus loin des rochers, jusque alors invisibles, sont mis à découvert d'une manière soudaine.

Il paraîtrait que quelques tremblements de terre, ainsi que la plupart des trombes, sont des phénomènes en partie électriques. Celui de la Martinique, en particulier, présenta quelques singularités, que l'électricité seule rend explicables. C'est ainsi que la grille en fer d'un hôpital, scellée solidement et posée depuis quelques mois, fut violemment arrachée de ses supports et lancée à distance, au lieu de tomber sur place comme les maisons (1839). Toutefois, ce ne sont pas les volcans qui manquent dans cette colonie : l'île entière est pour ainsi dire jonchée de laves, comme au reste tout l'archipel des Antilles, depuis La Trinidad jusqu'à Cuba.

Cependant, la cause la plus fréquente des tremblements de terre semble être l'existence du feu central que les géologues s'accordent à reconnaître. On conçoit comment se forment des gaz dont l'énorme tension finit par rompre l'écorce terrestre en certaines lignes de moindre résistance. On s'est aussi demandé s'il n'existerait pas quelque rapport entre la fréquence des tremblements de terre et les phases de notre satellite. Si notre globe n'a de solide qu'une écorce comparativement très-mince, la masse intérieure, dépourvue de solidité, doit tendre à céder, comme la masse superficielle des eaux marines, aux forces attractives exercées par le Soleil et la Lune, et elle doit éprouver une tendance à se gonfler dans les directions des deux astres; mais cette sorte de marée intérieure doit rencontrer dans la rigidité de l'écorce solide une résistance qui est pour cette dernière une cause de rupture et de secousses. L'intensité de cette cause varie, comme celle des marées de l'Océan, avec la position relative du Soleil et de la Lune. Si donc l'état de mollesse de l'intérieur du globe joue un rôle parmi les causes des tremblements de terre, son influence peut se trahir par une certaine dépendance entre l'apparition du phénomène et les circonstances qui modifient l'action de la Lune. Partant de ces données, M. Alexis Perrey a exécuté un travail de statistique consistant à rapporter très-respectivement à leurs jours de lunaison tous les petits tremblements de terre notés depuis le commencement du siècle. Rapprochant ensuite les jours ainsi pointés qui avaient le même numéro d'ordre, l'auteur a vu que les tremblements de terre avaient été généralement plus fréquents aux syzygies qu'aux quadratures, c'est-à-dire aux époques de pleine et de nouvelle Lune qu'à celles du premier et du dernier quartier. Les mêmes faits ont encore été manipulés de diverses manières. On les a soumis à d'autres modes de supputation, et l'allure du chiffre a reparu toujours la même. Déjà donc il devenait très-probable que l'influence astronomique avait sa part bien marquée dans les causes déterminantes qui donnent le signal des tremblements de terre. Mais afin de saisir entre les deux ordres de faits des relations plus intimes encore, M. Perrey a voulu rapporter les tremblements de terre aux époques du périgée et même aux heures du passage de la lune au méridien. Cette fois encore les chiffres, dociles à l'idée préconçue, ont montré la fréquence du phénomène en rapport avec les circonstances favorables à l'influence lunaire.

TREMBLEURS. *Voyez* QUAKERS.

TREMCEN. *Voyez* TLEMCEN.

TRÉMOILLE (La). *Voyez* LA TRÉMOILLE.

TRÉMOLITE. *Voyez* AMPHIBOLE.

TRÉMOLO. Ce mot italien désigne en musique le tremblement ou la suspension la plus douce de la voix, qu'on imite aussi sur les instruments, par exemple sur les instruments à cordes, en appuyant à diverses reprises le doigt sur la corde, et de même sur la couche du clavier. Il désigne par conséquent aussi un trait sur l'orgue produisant un ton cadencé appelé *tremblant*, mais bien moins en usage aujourd'hui qu'autrefois (*voyez* CADENCE et TRILLE).

TRÉMOUILLE (Famille LA). *Voyez* LA TRÉMOILLE.

TREMPE, opération des plus simples, et cependant des plus délicates, qui en donnant à l'acier de la dureté et de l'élasticité le rend propre à une foule d'usages auxquels il ne pouvait servir auparavant, mais en même temps qui le rend cassant et lui ôte par conséquent une grande partie de sa malléabilité et de sa ductilité. Elle consiste à faire passer subitement le métal d'une température élevée, où il a acquis une couleur rouge, à la température d'un fluide dans lequel on le plonge. On se sert à cet effet d'eau froide ou de mercure, d'acides, d'huiles et encore de diverses compositions qui jouissaient autrefois d'une bien plus grande vogue qu'aujourd'hui. L'appréciation du moment où le métal est arrivé au juste degré de chaleur nécessaire exige autant d'habileté que d'habitude. Si la chaleur n'est pas suffisante, l'acier ne se trempe pas; si elle est trop intense, l'acier reste mou, cassant. Pour que l'acier perde les qualités que la trempe lui a données et reprenne son état naturel, il suffit, après l'avoir fait rougir, de le laisser refroidir lentement à l'air. Mais après avoir été *détrempé*, il est susceptible d'être retrempé plusieurs fois. Que s'il perd ainsi de son carbone, on lui en rend par la *cémentation*. L'eau est le liquide le plus généralement employé, et qui convient le mieux pour le refroidissement des pièces qu'on veut *tremper*; mais à cet égard certaines eaux sont l'objet des préférences des praticiens.

TRENCK (FRANÇOIS, baron *von der*), colonel de pandours au service d'Autriche, fameux par sa froide cruauté, naquit en 1714, à Reggio, en Calabre. Quoique son père, lieutenant-

colonel au service d'Autriche, fût sujet prussien et protestant, il fut élevé à Odembourg, chez les jésuites. Dès l'âge de dix-sept ans il entra au service autrichien; mais il dut bientôt le quitter, à cause de sa vie crapuleuse et des mauvaises affaires de tous genres qu'elle lui attirait. Quand la guerre éclata en 1737 contre les Turcs, il proposa d'organiser à ses frais un corps de *pandours*; et son offre ayant été repoussée, il entra au service de Russie. Condamné à mort pour voies de fait contre son colonel, il réussit à s'échapper. En 1740, lorsque éclata la guerre de la succession d'Autriche, Marie-Thérèse lui accorda l'autorisation d'organiser un corps de Pandours. Trenck, à la tête de cette bande de gens de sac et de corde, formait toujours l'avant-garde, massacrant impitoyablement tout ce qu'il rencontrait, pillant et incendiant les habitations et commettant toutes sortes d'atrocités. La Bavière eut plus particulièrement à souffrir de ses brigandages et de ses dévastations. Les atroces cruautés qu'il commettait en tous lieux excitèrent une horreur telle que le gouvernement autrichien finit par se décider à lui faire intenter un procès, qui se termina par une condamnation à un emprisonnement à vie au *Spielberg*, où il mourut, en 1749. Trenck était un fort bel homme, doué d'une force incroyable, et endurci à la douleur. Il parlait sept langues différentes avec une égale facilité, et possédait une solide instruction militaire; mais, heureusement pour l'humanité, on vit rarement d'être aussi profondément méchant.

TRENCK (FRÉDÉRIC, baron *von der*), cousin du précédent, né à Kœnigsberg, en 1726, semble, par la singularité de ses aventures, appartenir plutôt au roman qu'à l'histoire. C'est le *Latude* de la Prusse; mais la cause de leur captivité ne fut pas la même. Trenck aima comme le Tasse, et fut aussi malheureux. Il n'avait que seize ans quand il parut à la cour. Il était bien fait, sa figure était agréable, et Frédéric II le plaça comme cadet dans ses gardes. Le jeune favori eut un avancement rapide; en 1744 il était déjà officier d'ordonnance de Frédéric, et il parvint même à se faire aimer de la princesse Amélie, sœur du roi. Cette intrigue ne resta pas longtemps secrète. Une punition éclatante eût été funeste à l'honneur de la princesse. Malgré son vif ressentiment, Frédéric comprit que la véritable cause de la disgrâce de son favori devait rester incertaine. Un cousin de Trenck servait dans l'armée autrichienne. On supposa une correspondance politique entre les deux cousins: Trenck fut arrêté, conduit à la citadelle de Glatz et soumis dans cette prison d'État au régime le plus rigoureux. Diverses tentatives faites pour récupérer sa liberté ne lui valurent qu'une aggravation de peine. Mais en 1747 il fut plus heureux, et la princesse fut soupçonnée d'avoir été pour quelque chose dans le succès de cette nouvelle tentative d'évasion. Trenck se réfugia alors à Vienne, où il fut assez mal accueilli par son cousin, qui à ce moment était déjà en prison. Toutefois, il obtint le grade de capitaine dans l'armée autrichienne. A quelque temps de là, il alla faire un assez long séjour à Moscou, vraisemblablement chargé de quelque mission secrète. Au retour, il résolut de passer par Dantzig, à l'effet de toucher la part qui lui revenait dans l'héritage de sa mère. Le gouvernement prussien, qui en fut instruit, ne se gêna pas pour faire arrêter notre imprudent voyageur, malgré son titre de capitaine autrichien; et Frédéric II donna l'ordre de le renfermer à la citadelle de Magdebourg, dans un cachot que l'on montre encore aujourd'hui. Diverses tentatives d'évasion ne lui valurent encore qu'une aggravation de souffrance. On lui mit aux mains, aux pieds et au corps une chaîne de fer de 34 kilogrammes, et dont on augmenta encore le poids au début de la guerre de sept ans. Il ne fut gràcié et remis en liberté qu'en 1763. Il séjourna alors successivement à Prague, à Vienne, à Mannheim, à Spa et dans diverses autres villes; mais partout il se fit des ennemis et s'attira de mauvaises affaires par la trop grande liberté de ses propos, ne se gênant d'ailleurs pas davantage dans les ouvrages qu'il composait et faisait imprimer. Aussi perdit-il à ce jeu-là la plus grande partie de sa fortune, qu'il avait eu beaucoup de peine à se faire restituer. A son avénement au trône, Frédéric-Guillaume II lui fit rendre les biens qu'il possédait en Prusse, et qui étaient demeurés sous séquestre. Au début de la révolution son caractère inquiet l'amena à Paris, où en 1794, le 25 juillet, deux jours avant le grand événement qui mit fin au règne de Robespierre, il fut guillotiné, comme agent de Pitt et Cobourg.

TRÉMIÈRE (Rose). *Voyez* GUIMAUVE.

TRÉNITZ, l'un de ces danseurs intrépides qui au lendemain du règne de la terreur s'efforçaient d'oublier les malheurs du temps en se livrant au plaisir de la danse en toutes occasions et sous tous les prétextes. Il fut, dit-on, l'un des organisateurs du fameux *bal des victimes*, où on n'était admis qu'en prouvant qu'on avait eu l'un de ses proches guillotiné sur la place de la Révolution. Son nom est demeuré à l'une des figures de cette éternelle contredanse qui règne si despotiquement dans tous nos salons depuis plus de soixante ans.

TRENTE, *Trento*, en latin *Tridentum*, chef-lieu du cercle du même nom ou du Tyrol welche (78 myriam. carrés, et 318,658 habitants), la plus grande et autrefois la plus peuplée des villes du Tyrol, est située sur la rive gauche de l'Adige, qui y est navigable et qu'on y passe sur un pont de bois, dans une fertile et pittoresque vallée entourée de hautes montagnes calcaires. Elle est le siége de diverses autorités civiles et judiciaires et d'un évêque dont le diocèse comprend tout le Tyrol. On y compte 10,000 habitants, dont la langue et les habitudes sont déjà tout italiennes, et dont la fabrication des étoffes de soie, la culture des vignes et un important commerce de transit constituent les principales ressources. On y trouve de grandes raffineries de sucre, une fabrique impériale de tabac, une fabrique de cartes à jouer, des tanneries et des teintureries, des distilleries d'eau-de-vie et d'esprit-de-vin, un séminaire, un lycée, un gymnase, deux écoles élémentaires, une école de dessin et une école de musique, trois couvents de franciscains, de capucins et de sœurs de la miséricorde, un hospice d'orphelins, une école de sages-femmes, une maison de travail pour les pauvres, un hôpital, et divers autres établissements de bienfaisance. Aux environs, on exploite des carrières de marbre et de plâtre.

La ville frappe les voyageurs par le style tout italien de son architecture. Parmi les places publiques on remarque surtout la *Piazza Grande*, avec une belle fontaine en marbre rouge surmontée de la statue colossale de Neptune armé de son trident (symbole du nom de la ville). En fait d'édifices publics, il faut surtout mentionner, parmi les treize églises, la cathédrale, majestueux édifice tout en marbre, dont la construction, commencée au dixième siècle, ne fut achevée qu'au seizième, avec un maître autel en marbre d'Afrique, reproduisant le maître autel de Saint-Pierre de Rome, et construit par suite d'un vœu fait par la commune lors du siége de la ville, en 1705, par Vendôme, l'église de Sainte-Marie-Majeure, avec une chaire en marbre de Carrare, et un grand tableau à l'huile par Moretò représentant les quatre docteurs de l'Église, ornée des portraits de tous les pères du fameux concile de Trente qui y tint ses réunions, et construite aussi tout en marbre rouge; et l'église *della Annunziata*, dont la haute coupole est supportée par quatre énormes colonnes de marbre rose d'un seul morceau. Mentionnons encore le théâtre, édifice dans le goût moderne, et qui peut contenir 1,400 spectateurs, et l'hôtel de ville. En fait d'habitations particulières, on remarque le palais du cardinal Clesius, autrefois résidence des princes-évêques, et dont la façade est ornée de magnifiques fresques, le palais du feld-maréchal Gallas (aujourd'hui propriété de la famille Zambelli) et celui des comtes Torlago-Tabarelli, construit tout en marbre rouge par Bramante d'Urbino.

TRENTE (Concile de). Convoqué à la demande de Charles Quint, ce concile avait été fixé par le pape Paul III au 1er novembre 1542; mais par suite d'une nouvelle guerre qui surgit alors avec la France, l'ouverture n'en put avoir lieu

que le 13 décembre 1545. Les princes et les peuples en attendaient le redressement d'antiques abus existant dans l'Église; réforme qui réfuterait les reproches des protestants et amènerait une réconciliation générale. Mais le saint-siége, qui n'avait consenti à la convocation du concile que comme contraint et forcé, prévint un tel résultat, tant par la manière dont furent préparées les délibérations que par le mode de votation, qui eut lieu à la majorité des voix, et non par nations, comme cela s'était pratiqué au concile de Constance, et surtout par la direction que le cardinal del Monte, qui présidait l'assemblée, sut donner aux délibérations. Dans la seconde et la troisième séance, tenues les 7 janvier et 4 février 1546, on se borna à donner lecture des règles de vie que les Pères du concile devaient observer, d'exhortations à extirper l'hérésie, et enfin du symbole de Nicée. Ce ne fut que dans la quatrième séance, tenue le 8 avril et à laquelle assistèrent cinq archevêques et quarante-huit évêques, qu'on arrêta deux décrets concernant les livres dits *apocryphes*, qui furent admis dans le canon de l'Écriture Sainte, la tradition dont l'autorité, comme base de la religion révélée, fut reconnue égale à celle de la Bible, et enfin la traduction latine de la Bible connue sous le nom de *Vulgate*, qui fut déclarée authentique, en même temps qu'on reconnaissait à l'Église seule le droit de l'interpréter. Ces décrets, de même que ceux qui furent rendus dans les trois séances suivantes, tenues le 17 juin 1546, le 13 janvier, et le 3 mars 1547, relativement aux doctrines du péché originel, de la justification et des sept sacrements, que n'avait encore confirmées aucune décision de l'Église, montrèrent que le pape et ses légats se proposaient d'établir une ligne de démarcation bien tranchée entre le catholicisme et les principes des protestants. A chacun de ces décrets furent ajoutés des anathèmes lancés contre ceux qui adopteraient une autre croyance. Les légats du saint-siége, qui se défiaient autant de l'empereur que de l'assemblée, prirent prétexte d'une maladie épidémique qui venait de se déclarer à Trente pour faire décider, dans la huitième séance, tenue le 11 mars 1547, la translation du concile à Bologne; ensuite de quoi tous les évêques italiens quittèrent immédiatement Trente. Le blâme solennel jeté par l'empereur sur cette démarche décida dix-huit évêques de ses États à demeurer à Trente. A Bologne, où se réunirent six archevêques, trente-deux évêques et quatre généraux d'ordre, les légats se contentèrent, dans les neuvième et dixième séances, tenues les 21 juin et 2 août, de rendre de nouveaux décrets de prorogation. Mais l'empereur ayant persisté à refuser de reconnaître l'assemblée de Bologne, et les évêques qui la composaient s'en étant éloignés l'un après l'autre, le pape Paul III, par une bulle en date du 17 septembre 1549, prononça la suspension du concile. Après la mort de ce souverain pontife, le cardinal légat del Monte fut élu pape, le 8 février 1550, sous le nom de *Jules III*, et à la demande formelle de l'empereur ordonna la translation du concile à Trente. Son légat, le cardinal Marcellus Crescentius, en fit la réouverture dans une onzième séance, tenue le 1er mai 1551. Malgré l'absence d'un grand nombre de théologiens, et quoique dans la douzième séance la France, par l'intermédiaire de son envoyé, Jacques Amyot, eût solennellement protesté contre la prolongation du concile, les Pères se remirent à l'œuvre. Les jésuites Laynez et Salmeron, arrivés à Trente avec le titre de *théologiens pontificaux*, exercèrent une décisive influence sur les décrets, aussi laconiques que concluants, rendus alors relativement à la communion, à la pénitence et à l'extrême-onction. Le premier, composé de onze canons, fut rendu le 11 octobre, dans la treizième séance; les deux derniers, composés de dix-neuf canons, furent rendus le 15 novembre, dans la quatorzième séance; et on y ajouta postérieurement deux décrets de réforme sur la juridiction des évêques. Ces décrets auraient déjà rendu bien difficile une réconciliation avec les protestants; que l'empereur avait fait représenter dans le concile par des ambassadeurs des princes et des villes qu'il avait vaincus; et l'empereur dut lui-même s'opposer à la publication de quelques-uns de ces décrets, qui mettaient obstacle à une fusion des deux Églises. Il obtint même qu'on suspendit les réunions du concile jusqu'à l'arrivée de divers autres théologiens protestants. En effet, des théologiens du Wurtemberg et de l'Oberland arrivèrent alors à Trente avec des saufs-conduits impériaux, tandis que des théologiens saxons, Mélanchthon à leur tête, étaient en route pour s'y rendre; mais la campagne inopinée entreprise par l'électeur Maurice de Saxe et les victoires remportées par les protestants modifièrent complétement la situation. En conséquence, dans la seizième séance, tenue le 28 avril 1552, le concile décida qu'il suspendait ses réunions pendant deux ans. Ce fut seulement en 1560 et 1561 que le pape Pie IV adressa de nouvelles convocations pour la continuation du concile général. Bien que les protestants n'en eussent tenu aucun compte et que la France eût même exprimé le désir de voir convoquer un nouveau concile, plus libre des influences qui pesaient sur celui-ci, le concile de Trente se rouvrit dans une dix-septième séance, tenue le 18 janvier 1562, sous la présidence du prince Hercule Gonzague de Mantoue. Les décrets rendus dans cette séance n'eurent trait qu'aux règles de conduite à observer par les Pères et au privilége des légats de pouvoir seuls présenter des propositions. Dans la dix-huitième séance, tenue le 26 février, on ne rendit qu'un seul décret, relatif à la composition d'un *index* des livres défendus; dans la dix-neuvième séance, tenue le 4 mai, et dans la vingtième, tenue le 14 juin, on résolut de surseoir à la publication des nouveaux décrets. Cette inaction était un moyen employé par la cour de Rome afin de lasser les résistances. En effet, ce n'étaient pas seulement la France, mais l'empereur et l'électeur de Bavière qui insistaient de nouveau pour que des réformes fussent opérées dans l'Église, pour que les laïcs fussent autorisés à communier sous les deux espèces, pour qu'on abolît le célibat ecclésiastique, qu'on supprimât l'interdiction de manger certains aliments, enfin pour qu'on déclarât que la dignité et les droits des évêques viennent de Dieu, et non du pape. Mais, grâce à leur majorité, les évêques italiens réussirent toujours à faire échouer les diverses propositions présentées dans ce but et à amener des décisions conformes aux vues de la cour de Rome. C'est ainsi que les décrets relatifs à la communion et à la célébration de la messe furent rendus dans les vingt-et-unième et vingt-deuxième séances, tenues le 16 juillet et le 17 septembre. Au nombre des prélats qui assistèrent à ces séances avec les envoyés des puissances catholiques et les prélats présents, il faut ajouter le cardinal de Lorraine, arrivé le 13 novembre à Trente avec quatorze évêques, trois abbés et dix-huit théologiens français. Il en résulta non-seulement un notable surcroît de force pour l'opposition, mais une proposition formelle de réformes sur trente-quatre points faite au concile au nom de la France, propositions qui durent fort scandaliser le parti de la cour de Rome. Dans cette conjoncture, les légats ne virent d'autre moyen de se tirer d'embarras que de renvoyer la prochaine séance d'un mois à un autre. Le loyal Gonzague mourut sur ces entrefaites, le 2 mars 1563. Le concile fut alors alternativement présidé par deux nouveaux légats, Moroni et Stavageri, qui réussirent à amuser les Pères par de vaines formalités et aussi par des querelles de théologiens, de sorte qu'on finit par comprendre à la cour de l'empereur comme à celle du roi de France qu'il n'y avait à espérer de ce concile ni réforme de l'Église ni conciliation avec les protestants. En outre, le cardinal de Lorraine se laissa séduire par les secrètes promesses que lui fit la cour de Rome; et avec quelque vivacité que les évêques allemands, espagnols et français eussent insisté jusque alors sur le maintien de leurs priviléges et de leurs droits, ils finirent par céder à l'ennui et au découragement et acceptèrent de guerre lasse un projet de décret relatif à l'ordination et à la hiérarchie complétement conformes aux vues du saint-siége; décret qui fut publiquement confirmé, avec huit canons, dans la vingt-troisième séance, tenue le 15

juillet 1563. Dans la vingt-quatrième séance, tenue le 11 novembre suivant, on vota avec la même condescendance le décret relatif au sacrement du mariage, avec huit canons, par lequel le mariage est interdit aux prêtres. Dans la vingt-cinquième et dans la vingt-sixième et dernière séance, tenues les 3 et 4 décembre, on adopta les décrets relatifs au purgatoire, à l'adoration des saints, au culte des reliques et des images, aux vœux monastiques, aux indulgences, au jeûne, à l'abstinence de certains aliments et à l'index des livres défendus, dont la composition de même que la rédaction d'un catéchisme et d'un bréviaire furent confiées au pape. Les décrets de réformes rendus dans les cinq dernières séances ont trait à la suppression de quelques abus existant dans la collation ainsi que l'administration des charges et des bénéfices ecclésiastiques. Ce qu'ils renferment de plus utile, c'est l'injonction de fonder des séminaires pour l'éducation du clergé et de soumettre à une épreuve ceux qui se présentent à l'ordination. A la fin de la dernière séance, le cardinal de Lorraine s'écria : « Anathème à tous les hérétiques ! » et les voûtes de la cathédrale retentirent des mots : Anathème ! anathème ! répétés aussitôt par tous les assistants.

Ainsi se termina le concile de Trente, dont les décrets, signés par deux cent cinquante-cinq prélats, consommèrent la séparation des protestants d'avec l'Église romaine, et qui ont aux yeux des catholiques l'autorité d'un livre symbolique. Le pape les confirma le 26 janvier 1564. Ils furent admis sans réserve en Italie, en Portugal et en Pologne, et sous certaines restrictions, relatives aux lois de l'État, dans les possessions de la couronne d'Espagne. En France, en Allemagne et en Hongrie, au contraire, ils rencontrèrent une résistance qui se calma peu à peu en ce qui est des dogmes, mais qui subsista quant à ceux de ces décrets relatifs aux réformes inconciliables avec les lois de chaque pays, encore bien que partout on ait profité des améliorations réelles introduites dans l'Église par les décisions de ce concile. En 1588 le pape Sixte Quint établit une congrégation spéciale de cardinaux, chargée d'élucider et d'interpréter les décrets du concile de Trente. L'édition la plus récente des *Canones et Decreta œcumenici Concilii Tridentini* est l'édition stéréotypée qui en a été faite à Leipzig, en 1842.

COMBAT DES TRENTE. Brembro, chef anglais, occupait la place de Ploërmel. Beaumanoir, chevalier breton, se défendait dans le château de Josselin. La campagne se passait en escarmouches qui n'aboutissaient qu'à quelques paysans massacrés, à quelques champs dévastés. Beaumanoir, sous la foi d'un sauf-conduit, alla trouver l'Anglais. « Il est indigne, lui-dit-il, de deux nobles seigneurs de faire si mauvaise guerre. Si vous voulez amener avec vous vingt-neuf chevaliers, je vous attendrai avec le même nombre, et là on verra qui du Breton ou de l'Anglais a la plus belle amie. » Le cartel fut accepté, et ce fut à moitié chemin de Ploërmel à Josselin, au pied du chêne de Mi-Voie, que les deux partis se rencontrèrent (27 mars 1351, quatrième dimanche de carême). Toute la noblesse des environs assistait à ce formidable tournoi, où combattait l'élite des deux armées. Beaumanoir parut à la tête de neuf chevaliers et vingt-et-un écuyers, savoir : le sire de Tinteniac, Gui de Rochefort, Yves Charruel, Robin Roguenel, Huon de Saint-Yvon, Caro de Bodegat, Olivier Arrel, Geoffroy du Bois et Jean Rousselet, Guillaume de Montauban, Alain de Tinteniac, Tristan de Pistivien, Alain de Kerenrais, Olivier de Kerenrais son oncle, Louis Goyon, Geoffroy de La Roche, Guyon de Pontblanc, Geoffroy de Beaucorps, Maurice du Parc, Jean de Sérent, les deux Fontenay, Geoffroy Poulard, Maurice et Geslin de Tronguidy, Guillaume de La Lande, Olivier de Monteville, Guillaume de La Marche et Geoffroy Mellon. Brembro ne put trouver dans sa garnison assez d'Anglais sur lesquels il pût compter dans une action qui intéressait à un si haut point la gloire de sa nation. Il amena seulement vingt Anglais ; les dix autres combattants étaient Allemands ou Bretons. Les Anglais eurent l'avantage au commencement : trois chevaliers français furent faits prisonniers. Mais bientôt un coup de lance ayant renversé Brembro de son cheval, le désordre se mit dans son parti. Ce fut vers le milieu du combat que Beaumanoir, blessé, demanda à boire : « Beaumanoir, lui cria l'Anglais Geoffroy Dubois, bois de ton sang, ta soif se passera. » Rien n'était encore décidé, quand le sire de Montauban, chevalier breton, qui, au dire de quelques chroniques, était le seul qui fût à cheval, vint prendre les Anglais en flanc, et en renversa sept d'un seul choc. Les Bretons pénétrèrent par cette ouverture, et achevèrent de tailler en pièces ce qui restait de chevaliers anglais. La gloire de cette journée se répandit promptement, et longtemps après, lorsqu'on voulait parler d'un grand combat, on citait toujours celui des *Trente*. Mais il ne décida rien pour les affaires des deux prétendants à la possession du duché de Bretagne : ce succès d'orgueil national ne compensa pas la perte de la bataille de Mauron, où périrent le comte de La Marche, le maréchal de Nesle, le vicomte de Rohan, et le brave Tinteniac. LACRETELLE, de l'Acad. Franç.

TRENTE ANS (Guerre de). L'histoire désigne sous cette dénomination la série de commotions intérieures, de guerres civiles et d'interventions de l'étranger dont l'Allemagne fut le théâtre de 1618 à 1648, et qui furent pour elle la cause de calamités de toutes espèces. La *paix de religion* de 1555 n'avait pas rétabli l'union dans l'Église, et avait laissé subsister tous les anciens ferments de discorde. Les catholiques et les protestants avaient également de justes griefs à faire valoir les uns contre les autres, et les puissances étrangères se mêlaient à leurs débats. Si la cour de Rome et celle de Madrid soutenaient énergiquement les catholiques, en revanche la Hollande, l'Angleterre et la France offraient leur appui aux protestants. A la suite des conversions forcées entreprises et opérées par les catholiques, un certain nombre de princes protestants, avec l'électeur palatin Frédéric IV à leur tête, formèrent, le 4 mai 1608, au couvent d'Ahausen, dans le pays d'Ansbach, une *union* à laquelle les princes catholiques opposèrent l'année suivante, sous la présidence du duc Maximilien de Bavière, une *sainte ligue* conclue à Munich, le 18 juillet 1609. La querelle relative à la succession du duché de Juliers faillit dès lors mettre les armes à la main aux deux partis en présence; et l'assassinat dont périt victime Henri IV empêcha seul ce prince, qui s'était mis en rapport avec l'*union*, de donner suite aux grands projets qu'il avait conçus pour humilier la maison de Habsbourg. Pendant ce temps-là la Bohême, dont les deux tiers de la population étaient protestants, avait profité des discordes qui régnaient dans la maison impériale, entre Rodolphe II et Mathias, pour se faire concéder, par la *lettre de majesté* en date du 11 juillet, que Matthias à son avénement au trône s'était vu contraint de publier, l'exercice à peu près complet de la liberté de conscience. Les protestants avaient obtenu le droit de fonder partout des églises et des écoles. Ils en avaient usé dans deux petites villes, Klostergrab et Braunau, où en vertu d'ordres émanant de l'empereur on démolit ou on ferma les unes et les autres. Aux réclamations élevées contre ces actes de violence, il ne fut fait que des réponses hautaines et négatives. Le bruit se répandit que l'empereur n'en savait pas un mot, et qu'elles avaient été faites en son nom et sous l'influence de l'archevêque de Prague. En conséquence, comme des conseillers impériaux se trouvaient reunis le 23 mai 1618 au château de Prague, des députés des États protestants, ayant à leur tête le comte de Thurn, pénétrèrent en armes dans la salle des délibérations, et sommèrent ces conseillers impériaux d'avoir à déclarer s'ils étaient pour quelque chose dans la rédaction des réponses en question. La querelle alla toujours en s'échauffant, et prit bientôt un tel caractère, que les députés se saisirent de deux conseillers impériaux, qui leur étaient plus particulièrement odieux, appelés Martinitz et Slawata, ainsi que du secrétaire Fabricius, et les jetèrent tous trois par les fenêtres, d'une hauteur de plus de vingt mètres, dans les fossés du château.

Ici commence le premier chapitre de l'histoire de la guerre de trente ans, la *guerre de Bohéme*. Les Bohêmes prirent les armes, confièrent le commandement de leur armée au comte de Thurn, et mirent un instant en péril la puissance de la maison de Habsbourg, secondés qu'ils furent par les princes protestants de l'*union* ainsi que par les protestants de la Silésie et de la Moravie. Les négociations entamées par l'empereur Matthias n'aboutirent point; et sa mort (20 mars 1619) acheva de rendre toute conciliation impossible. Son héritier et successeur, l'archiduc Ferdinand de Styrie, était notoirement dominé par des influences jésuitiques, et n'excitait pas moins d'antipathies en Autriche même, où le protestantisme commençait à devenir aussi puissant qu'en Bohême. De l'élection à l'empire, qui devait avoir lieu en août à Francfort, dépendait le sort de la maison de Habsbourg. Ferdinand réussit à se faire élire, malgré les efforts tentés par les princes de l'*union* pour lui opposer un concurrent. A quelques jours de là on apprit que les Bohêmes, après avoir formellement déposé Ferdinand, avaient proclamé empereur l'électeur palatin Frédéric V, et que celui-ci, comptant sur l'appui des membres de l'*union* et sur celui de son beau-père, le roi d'Angleterre, Jacques Ier, avait accepté le titre d'empereur. Jacques Ier ne fit rien pour son gendre, et en présence du danger qui les menaçait les membres de l'*union* se décidèrent, sous la médiation française, à faire leur paix avec la *ligue* (3 juillet 1620). En sa qualité de calviniste et d'étranger, Frédéric V trouva peu de sympathie en Bohême; et le seul allié zélé qu'il eût, Bethlen Gabor de Transylvanie, qui d'accord avec Thurn devait menacer Vienne, ne fit rien. Ferdinand avait invoqué le secours de son ami et parent Maximilien de Bavière, homme doué de facultés supérieures et partageant ses idées religieuses, qui eut bientôt organisé l'armée de la *ligue*, et qui après s'être assuré de l'alliance de l'électeur de Saxe, fit mettre l'électeur palatin au ban de l'Empire. Par le traité du 3 juillet l'*union* s'était lié les bras; le duc Maximilien en profita pour entrer dans la haute Autriche à la tête de 30,000 hommes et contraindre les états à reconnaître Ferdinand, en même temps que l'électeur de Saxe occupait la Lusace et qu'une armée espagnole envahissait le Palatinat. La décisive bataille livrée sur le *Weissen-Berg* (8 novembre 1620), près de Prague, mit fin au règne éphémère de Frédéric, qui s'enfuit en Hollande, tandis que la Bohême était contrainte de se soumettre à un vainqueur irrité. Les supplices et les confiscations y furent alors à l'ordre du jour. On abolit la liberté de conscience. Ferdinand déchira de sa propre main (1627) l'original de la *lettre de majesté*, puis on expulsa du pays d'abord les réformés, et ensuite les luthériens. On estime que 30,000 des plus industrieuses familles et plus de 200 maisons nobles de la Bohême abandonnèrent alors leur patrie pour aller s'établir en Prusse, en Saxe, en Hollande et en Suisse. La même réaction eut lieu dans les États héréditaires de Ferdinand; et dans la haute Autriche, notamment, des flots de sang coulèrent pour restituer au catholicisme sa suprématie.

La guerre de Bohême était terminée: c'est le *Palatinat* qui devint alors le théâtre de la lutte. L'*union*, après avoir abandonné l'électeur palatin, s'était dissoute (1621); mais le chef de partisans Ernest de Mansfeldt, quittant la Bohême et se frayant passage à travers le Palatinat, chercha à transporter le théâtre de la guerre en Alsace. Le duc de Brunswick et le margrave de Bade-Durlach prirent fait et cause pour l'électeur palatin, qui reparut dans ses États et réussit même à battre à Wiesloch l'armée de la *ligue* aux ordres de Tilly (avril 1622). Malgré des échecs éprouvés ensuite par le margrave à Wimfen et par le duc à Hœchst, il s'en fallait que la cause de l'électeur palatin fût perdue. Mais, cédant aux obsessions de son beau-père, il aima mieux entrer dans de fallacieuses négociations avec Ferdinand que de continuer à employer la force des armes; et en 1622 on le vit abandonner son armée et ses États héréditaires. Tilly occupa alors toutes les places du Palatinat; et dans une diète tenue à Ratisbonne (1623) Frédéric fut déclaré, malgré le Brandebourg et la Saxe, déchu de sa dignité d'électeur, dont le duc Maximilien de Bavière fut investi en son lieu et place.

Le triomphe de la *ligue* était donc complet, et il ne dépendait plus que d'elle maintenant d'en user pour conclure une paix solide. Mais les violences et les actes arbitraires qu'on se permit à l'égard des vaincus, soumis à toutes les calamités qu'entraîne un régime de soldatesque, rendirent un tel résultat impossible. De fréquentes mais inutiles tentatives eurent encore lieu de la part des émigrés réfugiés en Angleterre et en Hollande en faveur de l'électeur palatin. Mais alors le belliqueux roi de Danemark, Christian IV, se décida à mettre à profit les circonstances et surtout le mécontentement général qui régnait dans la basse Saxe pour recommencer la lutte au profit de son ambition particulière. Ainsi commença la *période danoise* de la guerre de trente ans.

En 1625 les protestants déférèrent la direction supérieure de la guerre au roi Christian IV de Danemark, à qui l'Angleterre fournit des subsides et la Hollande des troupes auxiliaires. Mansfeldt, lui aussi, vint se placer sous ses ordres. Pendant ce temps-là l'empereur, pour se rendre indépendant de la *ligue*, avait organisé une armée à lui, forte de 40,000 hommes, dont il confia le commandement en chef à Wallenstein, lequel se mit en marche vers le nord de l'Allemagne. Mansfeldt, qui chercha à lui barrer le passage, fut battu à Dessau (25 avril 1626); et en tentant, d'accord avec le duc Jean-Ernest de Saxe-Weimar, une trouée à travers la Silésie, la Moravie et la Hongrie, il chercha à s'y faire suivre par Wallenstein, qui dut effectivement se lancer à sa poursuite; mais sans réussir à l'atteindre. Ce ne fut qu'après la mort de Mansfeldt (30 novembre) et celle de Jean-Ernest (4 décembre) que Wallenstein put, à travers la Silésie et en essuyant de grandes pertes, regagner le nord de l'Allemagne, où pendant ce temps-là Tilly avait complétement battu (17 août 1626) le roi de Danemark à Lutter et s'était rendu maître de tout le cercle de la basse Saxe. Après une autre victoire, remportée sur le margrave de Bade par Tilly, les deux généraux catholiques s'entendirent pour que Tilly se dirigeât à l'ouest, où les Hollandais menaçaient Brunswick, tandis que Wallenstein s'emparait du Mecklembourg et s'avançait jusqu'en Jutland. Créé alors par l'empereur duc de Mecklembourg, Wallenstein alla assiéger Stralsund (mai à juillet 1628), sans pouvoir s'en rendre maître. Enfin, le 12 mai 1629, il signa la paix avec le roi de Danemark; paix dans laquelle il ne fut question ni des intérêts religieux ni des princes alliés. Christian IV récupéra ses États, sous la condition de ne plus se mêler à l'avenir des affaires de l'Allemagne. La *période danoise* de la guerre de trente ans était terminée, après avoir duré quatre ans.

Ferdinand se trouvait alors à l'apogée de sa puissance. Par la création de l'armée de Wallenstein, il s'était rendu indépendant de la *ligue* et des secours de la Bavière. Il profita encore de cette paix pour donner plus que jamais cours au système de réaction. Le 6 mars 1629 il rendit son fameux *édit de restitution*, qui enlevait aux protestants toutes les anciennes propriétés ecclésiastiques dont ils se trouvaient en possession aux termes de la paix de Passau, et qui les restituait au clergé catholique, en même temps qu'il excluait les réformés de la paix de religion et qu'il autorisait les princes catholiques de l'Empire à retenir de vive force leurs sujets dans leur foi religieuse. Cet édit fut exécuté par la force des armes dans un grand nombre de villes impériales; et les princes protestants en vinrent à craindre qu'on ne prétendît aussi l'appliquer à leurs États. C'est au moment où la *ligue* et même la Bavière exprimaient des défiances à l'occasion de l'accroissement continuel de l'armée impériale, et des actes de violence que se permettait Wallenstein, que l'empereur n'hésitait point à se créer par là de nouveaux embarras. Ces défiances et les habiles intrigues de la politique de Richelieu à la diète de Ratisbonne (1630) provoquè-

rent de la part de la *ligue* la demande de l'éloignement de Wallenstein et de la diminution de l'armée impériale.

C'est au milieu des difficultés qu'il s'était créées par son *édit de restitution*, et lorsque Ferdinand venait d'être obligé, pour donner satisfaction à la *ligue*, de diminuer l'effectif de son armée, que Gustave-Adolphe, roi de Suède, débarqua avec 15,000 hommes dans l'île d'Usedom (du 24 juin au 4 juillet 1630). Menacé même en Suède par l'extension de la puissance impériale jusqu'aux rives de la Baltique et par le triomphe du catholicisme, le roi de Suède s'était décidé à intervenir en Allemagne en faveur du protestantisme, en courant en outre la chance de se créer dans ce pays une puissance que la Suède seule ne pouvait pas lui donner. Devant lui les garnisons impériales évacuent les diverses villes qu'elles occupent. Il rétablit en possession de ses États le duc de Mecklembourg, que Ferdinand avait mis au ban de l'Empire. La ville de Magdebourg, le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel et le duc de Saxe Weimar prennent fait et cause pour lui. Le Brandebourg et la Saxe essayent de se dispenser de se soustraire à son alliance. Gustave-Adolphe envahit le Brandebourg, bat Tilly, et force l'électeur de Brandebourg à lui livrer Spandau et l'électeur de Saxe à lui livrer Wittemberg. Déjà par le traité de Bærwald (janvier 1631) il avait fait alliance avec la France. Cette puissance s'engageait à lui fournir des subsides sans qu'il l'admît à la direction des affaires de l'Allemagne. Sa position toutefois était encore si peu assurée qu'il n'osa pas aller au secours de Magdebourg, assiégée par Tilly et Pappenheim, qui eurent le temps de la prendre d'assaut et de la brûler (20 mai 1631). Mais les électeurs de Brandebourg et de Saxe accédèrent enfin à l'alliance suédoise; et alors les armées combinées marchèrent contre Tilly, qui, renforcé par le comte de Furstemberg, général des Impériaux, avait pris position à Breitenfeld, près de Leipzig. Gustave-Adolphe y remporta (17 septembre 1631) sur Tilly une brillante victoire, dans laquelle l'armée de la *ligue* et celle de l'électeur de Bavière furent à peu près anéanties. Il se porta ensuite par la Thuringe et la Franconie sur le sud de l'Allemagne, tandis que l'armée de l'électeur de Saxe, commandée par le général Arnim, entreprenait la conquête de la Bohême. Gustave-Adolphe s'empara de Wurtzbourg et de Mayence. Il força le passage du Lech, où Tilly fut mortellement blessé (avril 1632), délivra Augsbourg, et le 7 mai il fit son entrée dans Munich avec l'électeur palatin Frédéric V. Ferdinand se vit alors réduit à implorer l'assistance de Wallenstein et à le remettre à la tête de ses troupes avec des pouvoirs illimités. Wallenstein eut bientôt réorganisé une armée, avec laquelle il expulsa les Saxons de la Bohême; puis, après s'être renforcé des debris de l'armée de l'électeur de Bavière, il marcha sur Nuremberg, où le roi de Suède avait établi un camp retranché. Les deux armées s'y observèrent mutuellement pendant trois mois, sans rien entreprendre l'une contre l'autre. Alors Wallenstein prit le parti de marcher sur la Saxe, où le roi de Suède le suivit aussitôt. Les deux armées s'y rencontrèrent (16 novembre 1632) dans les plaines de Lutzen, où Gustave-Adolphe et Pappenheim moururent tous deux de la mort des héros. Bernard de Saxe-Weimar resta maître du champ de bataille, et Wallenstein battit en retraite sur la Bohême.

La mort de Gustave-Adolphe changea complétement les choses. Oxenstierna fut mis par la diète de Suède à la tête des affaires en Allemagne; et tandis que Gustave Adolphe, évidemment pour s'y créer une souveraineté indépendante, avait constamment éloigné l'intervention française, l'Allemagne se trouva maintenant en proie à l'ambition de quelques chefs et de quelques aventuriers en même temps qu'aux intrigues de la Suède et de la France. Par le traité de Heilbronn Oxenstierna rattacha les cercles de Franconie, de la Souabe et du Rhin à la cause suédoise. Les ducs Bernard de Saxe-Weimar et Georges de Brunswick-Lunebourg se partagèrent le commandement des armées. Bernard, après avoir pris possession de la principauté de Franconie, dont il avait obtenu l'investiture, marcha sur la Bavière et sur Ratisbonne, tandis que le duc de Brunswick guerroyait dans la basse Allemagne. De son côté, Wallenstein, malgré les injonctions formelles qu'il recevait de Vienne, mettait beaucoup de mollesse dans la conduite des opérations militaires. Après avoir déjà entamé avec ses adversaires des négociations, tout au moins équivoques, menacé de destitution à Vienne, il se décida à entrer avec la France et la Saxe dans des pourparlers dont le but n'est plus douteux aujourd'hui; alors l'empereur le dépouilla de son commandement et le fit assassiner (25 février 1634), à Egra, avant qu'il eût eu le temps de rien tenter de décisif. Pendant qu'Arnim envahissait la Silésie, puis réuni avec Baner envahissait la Bohême, Bernard de Saxe-Weimar perdait son temps en expéditions insignifiantes, tantôt en Franconie, tantôt en Souabe, de sorte que l'armée impériale se rapprochait du Danube, reprenait Ratisbonne et faisait essuyer (6 septembre 1634) à Nordlingen une déroute complète à ce prince Bernard de Saxe-Weimar et au général suédois Horn. A la suite de cette victoire, les Autrichiens ayant pu de nouveau se répandre dans toute l'Allemagne et se livrer aux plus horribles dévastations dans la Hesse, l'électeur de Saxe, craignant les mêmes calamités pour ses États, et d'ailleurs assez mal disposé pour les Suédois, conclut en 1635 sa paix particulière avec l'empereur, à Prague; et le Brandebourg ne tarda pas à en faire autant. La France, qui ne pouvait être indifférente au triomphe de la politique de l'empereur, se vit donc contrainte de s'allier ouvertement avec la Suède, qui était menacée de succomber dans la lutte et alors commença la *période française et suédoise* de la guerre de trente ans.

Baner, qui commandait l'unique armée restant à la Suède, dut d'abord battre en retraite devant les Saxons, qui lui étaient supérieurs en force; mais plus tard il les battit à Dœmitz (22 octobre 1635); puis, renforcé par Torstenson, il pénétra dans la marche de Brandebourg, s'empara de Havelberg et menaça Berlin. L'électeur de Saxe étant accouru au secours de l'électeur de Brandebourg, Baner pour punir l'électeur de sa défection se jeta sur la Saxe, qu'il livra aux plus effroyables dévastations. L'année suivante (6 octobre 1636), il battit complétement à Wittstock, dans le Brandebourg, les Saxons unis aux Impériaux du général Hatzfeldt, puis il délivra la Hesse de la présence des Autrichiens, et rentra dans la Saxe, où il continua ses dévastations et s'empara de Torgau et d'Erfurt. Obligé de battre en retraite devant les forces supérieures de Gallas, il se retira en Poméranie; puis, quand les maladies et la famine eurent affaibli l'armée de son adversaire, il reprit l'offensive, et repoussa Gallas jusqu'en Bohême. Pendant ce temps-là Bernard de Saxe-Weimar, mis par le traité de Saint-Germain-en-Laye à la tête de l'armée française, avait enfin ouvert la campagne, en 1636, en expulsant Gallas et le duc de Lorraine de l'Alsace; et il se disposait à aller rejoindre Baner en Bohême, quand il périt (8 juillet 1639) d'une manière aussi inattendue que mystérieuse. Très-satisfaite d'être débarrassée de lui, la France sut habilement se mettre en possession des conquêtes de ce prince et s'assurer du concours de son armée. La Suède, mécontente de voir la France se faire ainsi la part du lion, se disposait déjà à traiter de la paix avec l'empereur Ferdinand III, qui avait succédé à son père en 1637, quand Richelieu réussit à lui faire adopter une autre politique. La guerre reprit donc de plus belle. Baner fut d'abord rejeté de Bohême en Saxe et en Thuringe par le nouveau généralissime autrichien, l'archiduc Léopold-Guillaume, à qui on avait adjoint Piccolomini comme conseil; mais là son armée se renforça par sa jonction avec l'armée française aux ordres de Longueville et avec les troupes auxiliaires de Brunswick et de la Hesse.

La diète de l'Empire s'était réunie, suivant l'usage, à Ratisbonne, et l'empereur se proposait d'y aviser avec les États catholiques de l'Empire aux moyens de continuer la guerre avec plus de regularité. Tout à coup, au milieu de

janvier 1641, Baner, après s'être réuni avec le maréchal de Guébriant, arriva à l'improviste sous les murs de Ratisbonne, qu'il faillit prendre d'assaut. Il se retirait par la Bohême en Saxe, quand il mourut (20 mai 1641), à Halberstadt, des suites de ses excès. Torstenson lui succéda dans le commandement en chef, et quoique paralysé des pieds et des mains, n'apporta pas moins de rapidité dans tous ses mouvements que ses prédécesseurs. Ainsi on le voit battre les Impériaux à Breitenfeld, le 2 novembre 1642, s'emparer de Leipzig et marcher sur la Moravie pour aller menacer l'empereur dans Vienne même; puis se porter tout à coup par marches forcées en Holstein et en Schleswig, où il force le roi de Danemark, maintenant l'allié de l'empereur et l'ennemi de la Suède, à se réfugier dans ses îles; après quoi, Wrangell contraint Christian IV (1646) à accepter une paix humiliante. Par des marches habiles il échappe à Gallas, qui était venu au secours du roi de Danemark et qui menaçait de le bloquer avec l'assistance des Danois; il l'accule même dans un pays où la disette et la maladie déciment son armée et l'obligent à battre en retraite sur la Bohême. Alors il bat de nouveau à Jankoff les Impériaux aux ordres de Hatzfeldt et de Gœtz; puis avec Rakoczy, prince de Transylvanie, il menace Vienne. L'empereur n'échappa cette fois à sa ruine que grâce à la retraite de Rakoczy et à l'insuccès du siége de Brunn, entrepris par Tortenson, qui se retira en Saxe, et que bientôt après le mauvais état de sa santé contraignit à abandonner son commandement à Wrangell.

Les Français n'avaient pas d'abord été aussi heureux. Guébriant, à la tête de l'armée de Bernard de Saxe-Weimar, battit, il est vrai, les Impériaux à Kempen (1642); mais cette victoire n'avait pas eu de résultats. Dans l'été de 1643 il avait vainement essayé de pénétrer dans le Wurtemberg. Ce n'est qu'après avoir été renforcé par le corps aux ordres du duc d'Enghien, qu'il avait envahi de nouveau ce pays; mais il fut blessé mortellement à la prise de Rottweil. La bataille de Tuttlingen (24 novembre 1643) rendit aux Impériaux leur supériorité dans le sud-ouest de l'Allemagne. Les efforts tentés l'année suivante par le duc d'Enghien et par Turenne n'aboutirent point en définitive à grand'chose. Mercy non-seulement résista aux Français, mais même leur fit essuyer des pertes importantes. La bataille d'Allersheim, près de Nordlingen, où Mercy fut tué (3 août 1645), changea la face des choses. Dès lors il y avait impossibilité d'empêcher les Français et les Suédois d'envahir la Bavière : c'est aussi ce que leurs armées firent dans l'été de 1646, et par les effroyables dévastations qu'elles commirent en Bavière elles contraignirent l'électeur de Bavière à abandonner la cause de l'empereur et à signer l'armistice d'Ulm (14 mars 1647). Wrangell envahit alors de nouveau la Bohême, tandis que Turenne obligeait l'électeur de Mayence et le duc de Hesse-Darmstadt à signer un armistice. L'électeur de Bavière reprit encore une fois les armes en faveur de l'empereur; mais Turenne, qui unit ses forces à celles de Wrangell, battit les Impériaux, puis les Bavarois. La Bavière se trouva encore une fois en proie à toutes les horreurs de la guerre. En même temps le général suédois Kœnigsmark était rentré en Bohême; par une attaque nocturne il s'était emparé de la partie neuve de Prague, et il était à la veille de se rendre maître de la vieille ville, quand on reçut la nouvelle que la *paix de Westphalie* avait enfin été signée à Munster et à Osnabruck. Par un singulier hasard, la guerre de trente ans finissait donc à l'endroit même où elle avait commencé. Elle avait ruiné et dévasté l'Allemagne. Par exemple, le chiffre de la population de la Bohême, de *trois millions* d'âmes, se trouvait réduit à 780,000. Dans le Palatinat du Rhin, la contrée de l'Allemagne qui, il est vrai, avait le plus souffert, il ne restait plus que la *cinquantième partie* des habitants qu'on y comptait en 1618. En Saxe il avait péri, rien qu'en deux années, plus de 900,000 individus. Augsbourg, au lieu de 80,000 habitants, n'en avait plus que 18,000. Dans la seule année 1646, plus de cent villages avaient été brûlés en Bavière. Dans la Hesse, dix-sept villes, quarante-sept châteaux et quatre cents villages avaient été complétement dévastés. Dans la basse Saxe, qui cependant avait comparativement moins souffert, beaucoup de villes, comme Gœttingue, avaient perdu la moitié de leur population; et à Nordheim on comptait plus de trois cents maisons restées sans habitants. L'agriculture, l'industrie et le commerce étaient anéantis; les mœurs s'étaient corrompues. La paix de Westphalie replaça, il est vrai, les trois confessions chrétiennes sur le pied de l'égalité: mais elle consomma l'impuissance politique de l'Allemagne, réduite dès lors à ne plus être qu'un État fédératif au sein duquel des puissances étrangères (la Suède, par exemple) exerçaient même une prépondérante influence. Consultez Schiller, *Histoire de la Guerre de trente ans.*

TRENTE-ET-QUARANTE ou TRENTE-UN, jeu de hasard qui un peu avant 1789 avait succédé au pharaon et au biribi. Dans les derniers temps de son bail, la ferme des jeux l'exploitait concurremment avec la *roulette*. Il est très-probable que malgré les prohibitions de la loi on joue encore le trente-et-quarante dans certaines réunions clandestines. En effet, le peu d'appareil qu'il exige permet, en cas de visite inopinée d'un commissaire de police, d'y substituer tout à coup le vingt-et-un ou tout autre jeu dit *de commerce*. Le trente-et-quarante se taille avec six jeux de cartes entiers mêlés ensemble, et présentant par conséquent en tout trois cent douze cartes. Sur le tapis autour duquel sont assis les joueurs on a placé deux cartons, l'un noir, l'autre rouge. En effet, à la différence de la roulette, bien plus féconde en combinaisons, le trente-et-quarante n'offre que deux chances, la *rouge* ou la *noire*. Les pontes risquent sur l'un des cartons une somme dont le *minimum* et le *maximum* sont déterminés. L'emploi de banquier peut être réglé par le sort et à tour de rôle, comme au vingt-et-un, mais le plus souvent il est exercé par le maître de la maison ou par un *fermier* qui lui rend compte des profits. Le banquier *taille* d'abord pour la *noire*. Tenant les six jeux de la main gauche, il découvre avec la main droite un certain nombre de cartes, qu'il pose l'une après l'autre au milieu de la table jusqu'à ce qu'elles aient dépassé le nombre trente, sans jamais aller au delà de quarante. L'as ne compte jamais que pour un point, les figures pour dix et les basses cartes pour les points qui y sont marqués. La même opération a lieu ensuite pour la *rouge*. Le point le plus favorable est trente-et-un, et ensuite celui qui en approche davantage. Si la couleur rouge, par exemple, obtient le nombre inférieur, le banquier double la mise des joueurs sur le carton rouge, tandis que ses croupiers enlèvent avec leurs râteaux tout l'or et l'argent déposé sur le carton noir. En cas d'égalité de points, il y a *refait;* le coup est nul, et l'on recommence à chances égales, à moins que le refait ne soit de *trente-et-un*. Dans ce cas, comme dans celui du zéro et du double zéro de la roulette, la moitié des sommes risquées par les joueurs est acquise au banquier. Ces sommes sont dites *en prison*. Au coup suivant, le banquier ne court le risque d'aucune perte, les joueurs qui ont mis sur la couleur gagnante retirent simplement leur enjeu. Ce profit certain du banquier, dans le temps où l'on comptait par livres tournois, était évalué à six sous deux deniers par louis. Ainsi, sur une somme totale de 78,000 francs apportée par les *pontes* mille francs environ se trouvaient à coup sûr dévolus au banquier.

TRENTE MILLE HOMMES (L'abbé). *Voyez* CHACOVIE (Arbre de).

TRENTE TYRANS (Les). *Voyez* GRÈCE (t. X, p. 516) et LYSANDRE.

TRENTON. *Voyez* NEW-JERSEY.

TRENTSCHIN, en hongrois *Trencsenny*, chef-lieu du du comitat même nom, en Hongrie, bâti sur la rive gauche de la Waag, compte 3,000 habitants, et possède un collége de piaristes, un sous-gymnase slovaque, et une vieille église paroissiale où l'on remarque le tombeau de la famille Illes-

hazy. Près de la ville se trouve un château, l'un des plus anciens, des plus vastes et des plus forts de la Hongrie, avec un puits de plus de 200 mètres de profondeur, creusé par des prisonniers turcs dans le roc vif. La ville est surtout célèbre par les eaux minérales auxquelles elle donne son nom, qui sont cependant situées à près de 15 kilomètres à l'est, dans le village de Teplicz, et qui sont visitées chaque année par plus de deux mille baigneurs. Ces eaux, que les Romains connaissaient, mais qui depuis étaient tombées en oubli, furent remises en usage à partir du seizième siècle. Après avoir appartenu depuis l'année 1594 aux comtes Illeshazy, elles sont devenues de nos jours la propriété du baron Sina. Toutes ces sources sont sulfureuses; leur température varie de 28° à 32° Réaumur. L'eau en est limpide, incolore, transparente, d'un goût fade, d'une odeur de soufre très-prononcée; et elle est reçue dans sept établissements différents à l'usage des baigneurs. La goutte, les rhumatismes, les paralysies, les douleurs de bas-ventre, et surtout les hémorrhoïdes, les éruptions cutanées chroniques et les engorgements sont les principales maladies dans lesquelles on recommande l'usage des eaux de Trentschin.

TRÉPAN (du latin *trepanum*, tarière), instrument de chirurgie, appelé aussi *tréphine*, dont la construction varie beaucoup, mais dont la forme essentielle est celle d'une scie circulaire, et au moyen duquel on perfore les os, plus spécialement ceux du crâne, dans le but de donner issue à des liquides épanchés et de remplir diverses indications thérapeutiques, dont il est question dans l'article qui suit.

TRÉPANATION, opération de chirurgie qui se pratique au moyen du trépan, dans le but soit de donner issue aux épanchements de sang ou de pus à l'intérieur du crâne, soit de relever ou d'extraire certaines portions d'os enfoncées dans les fractures de cette cavité. Après avoir découvert les os du crâne au moyen d'une incision cruciale ou en forme de T, et enlevé le périoste, on fait agir sur l'os mis à nu une scie circulaire dite *couronne de trépan* au moyen d'un arbre qui lui imprime un mouvement de rotation; et l'on détache ainsi une rondelle osseuse d'un diamètre plus ou moins considérable, qui met à découvert le cerveau et ses enveloppes. On multiplie quelquefois les couronnes, lorsqu'il est besoin pour relever des fragments de pouvoir prendre un point d'appui à l'intérieur du crâne.

Les hommes de l'art ne sont pas encore d'accord sur la question de savoir si la *trépanation*, opération dont le nom seul effraye l'imagination, est ou n'est pas utile et nécessaire et par conséquent doit ou ne doit pas être pratiquée. Il paraît toutefois que c'est bien moins l'opération elle-même qui doit effrayer, car elle n'est pas fort douloureuse, que l'état qui la fait juger utile ou nécessaire. L'opération ne réussit que lorsque le cerveau ou ses membranes ne deviennent pas le siége d'une inflammation considérable; ce qui malheureusement est le plus ordinairement le cas. La mort, qui survient alors le plus souvent, doit donc être attribuée moins à l'opération elle-même qu'à ses suites (inflammation, extravasation du sang, suppuration et destruction de la pulpe cérébrale). Pour prévenir autant que possible cette fâcheuse complication, on soumet le malade à une diète sévère et au traitement antiphlogistique le plus rigoureux.

On a quelquefois appliqué le trépan à la poitrine, sur le sternum et sur les côtes, sur le rachis, sur les os du bassin, sur ceux des membres, sur le sinus maxillaire, et sur différentes autres parties, soit pour évacuer des épanchements, soit pour détruire des parties nécrosées.

Dr Colombat, de l'Isère.

TRÉPANG. *Voyez* Holothurie.

TRÉPAS. *Voyez* Mort.

TRÉPASSÉS (Fête des). *Voyez* Morts (Fête des).

TRÉPORT (Le). *Voyez* Seine-Inférieure.

TRÈS-CHRÉTIEN (Roi). *Voyez* Chrétien (Roi très-).

TRE-SETTE ou **TROIS-SEPT** (jeu de). Comme le whist, le *tre-sette* a lieu entre quatre joueurs associés deux à deux. Les partenaires sont en face l'un de l'autre. On se sert d'un jeu entier réduit à quarante cartes par l'exclusion des huit, des neuf et des dix. Le trois est la carte la plus forte, et le quatre la plus faible. Leur supériorité relative est dans l'ordre suivant : le trois, le deux, l'as, le roi, la dame, le valet, le sept, le six, le cinq, le quatre. Il n'y a point d'atout ni de talon. Les quarante cartes sont partagées entre les quatre joueurs, qui en reçoivent chacun dix en trois fois. Dès que la première carte est jouée, on compte, comme au piquet et à l'impériale, les points d'annonce. La réunion du trois, du deux et de l'as d'une même couleur s'appelle *napolitaine*, et vaut trois points. Il faut montrer et marquer la *napolitaine* dans l'ordre de sa place, et avant d'avoir découvert sa première carte. Si la napolitaine est accompagnée de cartes qui la suivent immédiatement, telles que le roi, la dame, le valet, le sept, etc., on les montre également en comptant un point pour chacune des cartes qui composent la séquence. Trois trois, trois deux, ou trois as, font marquer trois points; trois sept, ou *tre-sette*, comptent pour quatre points; trois rois, trois dames, trois valets, trois six ou trois cinq, ne valent qu'un seul point. Les points de jeu se comptent à chaque levée. Trois figures, de quelque couleur qu'elles soient, valent un point; les trois et les deux comptent comme les figures, et se mêlent avec elles; chacun des as compte pour un point. La totalité des cartes donne dix points et deux figures. La dernière levée fait marquer un point. La partie se gagne par le nombre 21, résultant de la combinaison des points d'annonce et des points de jeu, et on la paye une fiche. Si les associés sont parvenus au nombre de 21 avant que leurs adversaires aient marqué 11, la partie est payée double.

Breton.

TRÉSOR. On entend généralement par ce mot un amas d'or, d'argent ou d'autres choses précieuses mises en réserve. Le Code Civil, lui aussi, s'en est occupé; et il entend par *trésor* toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier de sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard. La propriété en pareil cas appartient à celui qui a fait la découverte dans son propre fonds : si elle a été faite par un tiers dans le fonds d'autrui, la propriété résultant de l'occupation se divise par égales portions entre le propriétaire du fonds et celui qui a fait la découverte. Il est bon de remarquer à ce propos que par *trésor* la loi n'entend pas seulement de l'or, de l'argent ou des effets précieux, mais bien *toute chose quelconque*; que des ouvriers qui en creusant ou en démolissant trouvent par hasard un *trésor* ont droit à la moitié, mais qu'il n'en serait pas de même s'ils avaient été appelés précisément pour faire la recherche d'un trésor soupçonné; le hasard dans cette circonstance n'existerait pas en leur faveur.

Le mot *trésor* se dit aussi du lieu même où le trésor est renfermé, et particulièrement, dans certaines églises, aussi bien du lieu où l'on garde les reliques ou les ornements sacerdotaux que de ces reliques ou ornements mêmes. *Trésor* se disait encore autrefois du lieu où l'on gardait les archives, les titres d'une seigneurie, d'une communauté : *Le trésor des chartes* de l'abbaye de Saint-Denys.

Au figuré, *trésor* sert à désigner tout ce qui est d'une excellence, d'une utilité supérieures : Un véritable ami est un *trésor*; Les *trésors* de l'étude. C'est par allusion à ce dernier sens qu'on a donné le nom de *trésor* à certains grands ouvrages d'érudition, tels que le *Trésor de la Langue Grecque*, de Henri Estienne.

TRÉSOR, TRÉSORERIE (*Finances*). Autrefois la sagesse des gouvernements en matière de finances consistait à avoir une réserve en numéraire ou en lingots, ce qu'en langage ordinaire on appelait un *trésor*. Le père du grand Frédéric avait ainsi entassé beaucoup d'argent. Pendant nos guerres de la révolution, nos généraux, dans leur marche rapide, surprirent plusieurs princes qui n'avaient pu encore mettre leurs *trésors* en lieu de sûreté, et on a dit que l'empereur Napoléon avait eu jusqu'à quatre cent millions en écus ou en lingots dans les caves des Tuileries. Mais ce qui

jusqu'à ce jour était acte de prudence serait aujourd'hui inutile ou même funeste. L'organisation récente, mais générale en Europe, d'une richesse mobilière, représentée par des titres de rente et par des actions et autres valeurs de crédit, a remplacé pour toutes les fortunes privées, y compris celles des rois, les réserves métalliques, pourvu qu'on choisisse avec discernement dans ce déluge de papiers; c'est à la fois et plus commode et plus sûr. Quant aux États, leur meilleure réserve est celle qui reste dans la poche des citoyens, et qu'ils peuvent appeler à eux en cas de besoin, soit par l'impôt, soit plus encore par le crédit. Napoléon, avec ses quatre cent millions d'écus aux Tuileries, n'a pu tenir tête à l'Angleterre, qui manquait de numéraire, qui se servait exclusivement de billets de banque, c'est-à-dire de papier-monnaie. C'est que les citoyens de la Grande-Bretagne étaient industrieux et riches, qu'ils pouvaient supporter de forts impôts, et prêter à leur gouvernement des sommes énormes. L'Angleterre a emprunté seize milliards pour lutter contre la révolution française et pour abattre Napoleon; et c'est seulement à l'aide de ces ressources financières qu'elle a pu triompher du colosse et de nous. A égalité de richesses, nous eussions été victorieux.

Au lieu d'accumuler du numéraire, un gouvernement sage doit désormais éviter d'en avoir au delà de ses besoins courants. Aujourd'hui, les hommes éclairés font un reproche à l'administration française d'avoir près de deux cents millions entassés dans les caves de la Banque. Et l'administration elle-même, au lieu de se faire un mérite de cette accumulation de métaux précieux, s'excuse d'avoir ainsi enfoui un capital énorme, et assure qu'elle cherche les moyens de rendre à la circulation cette valeur qui gît improductive entre ses mains. La question d'un *trésor public*, tel qu'on le comprenait autrefois, est donc actuellement vidée.

Celle de la *trésorerie*, c'est-à-dire du mode de conservation et de mouvement des fonds qui appartiennent à l'État, est encore à résoudre pour beaucoup de bons esprits. Elle a d'ailleurs beaucoup d'importance, car elle se lie étroitement à la question de l'organisation du crédit.

Il y a deux *systèmes de trésorerie* qui peuvent être recommandés à des titres différents, et qui s'harmonisent chacun avec un type particulier de génie national. L'un est celui de la France, l'autre appartient à l'Angleterre. Ils fonctionnent, le premier par un corps de receveurs généraux que la centralisation administrative relie, anime, met en mouvement et tient en échec; le second, par une puissante institution telle que la banque d'Angleterre, solidement assise sur les points principaux du territoire, et entre les mains de qui se centralise le produit de l'impôt. Le système français offre de précieux avantages. Là où, comme en France, les institutions de crédit existent à peine, et où l'administration générale est et doit rester parfaitement centralisée, parce que la centralisation est dans notre sang, il est le seul possible. Notre régime financier a réellement été porté à un degré de perfection tel, que l'on conçoit que des gouvernements étrangers s'efforcent de l'imiter. Il est d'une économie remarquable; car les frais du service de trésorerie s'élèvent en France à moins d'un quart pour cent.

Notre service de trésorerie, depuis qu'il a été réorganisé par le comte Mollien et remanié sous la Restauration, n'est pas seulement économique, il est admirablement coordonné; il embrasse directement ou indirectement tous les revenus et toutes les dépenses de l'État, des départements et des communes; tandis qu'en Angleterre chaque administration spéciale a son caissier, qui perçoit et débourse sans autre contrôle que celui de cette administration elle-même, contrôle dont encore les formes sont défectueuses. Il n'existe ni en Angleterre ni ailleurs rien de comparable sous le rapport de la régularité à cette vaste administration qui chez nous s'étend sans solution de continuité du percepteur au receveur général et au trésor, du trésor aux payeurs et aux derniers agents comptables des services publics, et dont tous les fils aboutissent à la cour des comptes. Nulle part la comptabilité n'est aussi rigoureuse, aussi fidèlement apurée. En France, enfin, les intérêts de l'État sont en parfaite sécurité, ne fût-ce que parce que nos receveurs généraux, en outre de leur cautionnement, dont la masse s'élève à une trentaine de millions, sont ordinairement en avance avec le trésor d'une somme égale.

Pendant que le système français brille par cet avantage tout administratif de l'ordre, de l'unité, de l'économie pour l'État, le système anglais se recommande par ce mérite tout commercial que les fonds de l'État ne sont jamais dormants, qu'ils servent toujours à appuyer et à vivifier les opérations de l'industrie et du commerce, parce qu'ils sont toujours entre les mains des agents de grandes institutions financières, dont la destination est précisément de fournir au commerce des capitaux ou de coordonner le mouvement des capitaux des commerçants. Et cette circulation incessante, ce mouvement perpétuel des fonds de l'État s'accomplit sans péril pour les contribuables, puisque ces puissantes institutions, que l'on considère comme aussi solides que des colonnes de granit, répondent envers l'État de tous les fonds qu'elles touchent. Mais en Angleterre le service de la trésorerie manque d'unité; la comptabilité publique n'embrasse que le produit net des impôts, et non pas le produit brut. Un grand nombre de dépenses sont acquittées par des voies contournées, et il y a loin du moment où les fonds de l'échiquier sortent des coffres de la banque d'Angleterre, qui fait l'office de caissier général, à celui où ils parviennent au destinataire. Par cela seul que le service de la trésorerie anglaise est compliqué et embrouillé, on peut attester, les yeux fermés, qu'il est dispendieux. En matière de finances, il n'y a économie que là où y a clarté et ordre.

Michel CHEVALIER, de l'Institut.

TRÉSOR (Bons du). *Voyez* BONS DU TRÉSOR.

TRÉSOR DES CHARTES. *Voyez* CHARTES.

TRESSAN (LOUIS-ÉLISABETH DE LAVERGNE, comte DE), naquit en 1705, au Mans, chez son grand-oncle, évêque de cette ville. Admis, par le crédit de sa famille, à partager les études et les amusements du jeune roi Louis XV, il dut quitter la cour et Paris à dix-huit ans pour faire ses premières campagnes. Il alla ensuite visiter Rome et une partie de l'Italie. De retour en France, il reprit sa place dans l'armée, se distingua à Fontenoy, et fut nommé maréchal de camp. Appelé en Lorraine en 1750 par le roi Stanislas pour remplir les fonctions de grand-maréchal de son palais, Tressan fut un des ornements de cette spirituelle cour de Lunéville, où se trouvaient avec lui Voltaire, Mme du Châtelet, Saint-Lambert, le jeune chevalier de Boufflers, etc. L'Académie de Nancy lui dut, à cette époque, sa fondation. Le comte de Tressan était déjà membre de l'Académie des Sciences de Paris et de la Société royale de Londres. Il avait mérité cet honneur par un *Traité sur l'Électricité*, le premier qui eût été publié sur cette importante découverte. Mais en littérature il n'était encore connu que par des chansons, aussi malignes que jolies, et de très-mordantes épigrammes, qui refroidirent la bienveillance de Louis XV pour leur auteur.

Tressan passa plusieurs années dans une terre en Champagne, s'y occupant de l'éducation de ses enfants. Il revint ensuite habiter Paris, et plus tard une jolie maison de campagne à Franconville, dans la vallée de Montmorency. Ce fut là qu'il composa, pour la *Bibliothèque des Romans*, ces charmants extraits de nos vieux romans de chevalerie, où il embellit si bien ses originaux, surtout dans la délicieuse chronique du *Petit Jehan de Saintré*. Là aussi, âgé de soixante-treize ans et tourmenté de la goutte, il fit en moins de dix mois la meilleure traduction que nous eussions encore du *Roland Furieux*, malgré un certain nombre d'incorrections et d'infidélités. L'Académie Française l'appela en 1781 à siéger dans son sein. Un accident avança sa fin; il mourut le 31 octobre 1783. On a publié en 1823 une belle édition de ses *Œuvres complètes*, avec une notice par Campenon.

OURRY.

TRESTAILLONS. Sous ce nom, qui n'était suivant toute apparence qu'un sobriquet, est demeuré fameux dans l'histoire contemporaine l'un des chefs de bande qui en 1815, à l'époque de la seconde restauration, organisèrent dans nos départements du midi ce qu'on a justement appelé la *terreur blanche*.

TREUIL. Le *treuil* ou *tour* est une machine simple, dont les pièces principales sont un cylindre autour duquel s'enroule la corde attachée au corps à déplacer, et une roue sur la circonférence de laquelle on fait agir la puissance motrice. Le cylindre et la roue ne forment pour ainsi dire qu'un seul corps ; c'est une sorte de levier à bras inégaux, dont le rayon du cylindre forme le bras le plus court et celui de la roue le plus long. Aussi, le rapport entre la *puissance* et la *résistance* est-il le même dans cette machine que dans le levier, et peut-on toujours remplacer la roue par un bras de levier ordinaire, comme cela se voit dans les chèvres placées au-dessus de nos édifices en construction, pour élever des masses considérables de matériaux. Le treuil prend autant de noms différents dans les arts industriels que sa forme est susceptible d'y recevoir de modifications diverses : c'est le cabestan, la chèvre, le vireveau, le tournevire; mais c'est toujours, au fond, le levier approprié aux différents besoins des arts mécaniques. Lorsqu'on donne des dents au cylindre et à la roue du treuil tel que nous l'avons défini, on peut faire agir la puissance sur la résistance par l'intermédiaire de plusieurs treuils agissant eux-mêmes les uns sur les autres. On a alors un système de roues dentées, dont la puissance devient susceptible d'être portée aussi haut qu'on voudra. F. Passot.

TRÊVE, mot aussi ancien que la langue française, puisqu'on en retrouve l'usage dès l'année 1020 ; il venait, suivant Caseneuve, du saxon *trew*, signifiant *foi*, parce qu'il donnait idée d'un acte de bonne foi, de l'exécution d'une promesse, de l'accomplissement d'un serment. Il était devenu français par la filière du latin barbare, qui en avait fait *trega*, *treuca*, *treuga*, pris dans le sens d'armistice, de suspension d'armes, de souffrance. Pendant tout le temps des guerres privées, dont les trêves étaient les intervalles, ces repos se sont toujours compliqués d'une idée de mysticité ; de là vient qu'on disait *trêve de Dieu*, *paix de Dieu*, parce que les cessations momentanées d'hostilités étaient toujours consenties au milieu de cérémonies ecclésiastiques, ou en vertu de serments sur l'Évangile. Depuis l'abolition des guerres privées, depuis que le sacerdoce s'est moins immiscé dans les choses de la guerre, les trêves n'ont plus été qu'un accord verbal, ou un traité souscrit entre des chefs de troupes ennemies, soit à la suite d'une action sanglante, pour enterrer les morts et emmener les blessés, soit pour donner quelque repos aux troupes pendant une saison rigoureuse.

Gal Bardin.

TRÊVE DE DIEU. *Voyez* Paix de Dieu.

TRÈVES, en allemand *Trier*, et en latin *Augusta Trevirorum*, autrefois chef-lieu de l'archevêché et électorat ecclésiastique du même nom, aujourd'hui chef-lieu d'un arrondissement de la province prussienne du Rhin, est situé dans une charmante vallée formée par deux rangées de montagnes couvertes de vignobles, sur la rive droite de la Moselle, qu'on y passe sur un vieux pont de pierre de 230 mètres de long et de 8 de large. Cette ville est très-étendue, parce qu'elle renferme un grand nombre de vastes jardins ; les rues en sont étroites et irrégulières. Le nombre des habitants est de 17,388, et y compris les faubourgs de 22,290, tous catholiques, à l'exception de 1,269 protestants, de 5 mennonites et de 358 juifs. Parmi les édifices publics, on remarque la cathédrale, de forme irrégulière et dont la partie centrale date de l'époque de Constantin, qui renferme une foule de beaux autels et tombeaux, de précieux ustensiles à l'usage du culte et de magnifiques missels, de reliques en grande vénération, entre autres la sainte tunique, et une des plus grandes cloches qu'il y ait en Allemagne : l'église Notre-Dame, la plus belle église de Trèves, terminée en 1243, l'un des plus magnifiques monuments de l'ancienne architecture allemande; la Porte-Neuve, avec un bas-relief du douzième siècle ; l'ancien palais électoral, le couvent des rédemptoristes avec une belle église de style byzantin, le nouveau théâtre. En fait de monuments romains il faut surtout citer, après le vieux pont sur la Moselle, ce qu'on appelle la *Porte Romaine* (ou *Porta Nigra*), édifice d'une construction toute particulière (de 38 mètres de long, sur 22 de large et 23 de haut), qui vraisemblablement était une porte de ville, mais qui faisait aussi partie du système de fortifications, qu'on transforma au moyen âge en une église placée sous l'invocation de saint Siméon, que sous la domination française on débarrassa de toutes les constructions modernes qu'on y avait ajoutées, et que le roi de Prusse actuel a fait complétement restaurer ; les bains romains, dont une partie seulement a été remise en lumière, et qui vraisemblablement étaient un palais impérial ; un amphithéâtre datant de l'époque de Trajan, mais dont il n'y a non plus qu'une partie de déblayée, etc.

L'université fondée à Trèves en 1472 a été supprimée en 1797. Aujourd'hui la ville possède un gymnase, un séminaire catholique, une bibliothèque de 96,000 volumes, renfermant de précieux manuscrits, entre autres le *Codex aureus*, une école des arts et métiers, un hôpital, une maison d'aliénés et une école d'accouchement. Elle est reliée à Metz et à Coblentz par des services réguliers de bateaux à vapeur.

Trèves tire son nom d'une peuplade celte, les *Treviri*, qui habitait cette contrée. Les Romains en firent une de leurs principales places d'armes contre les Germains, et plusieurs empereurs y fixèrent leur résidence. Sous les rois franks, à qui elle fut livrée par trahison, elle continua d'être une ville importante. Elle fit ensuite partie du royaume d'Austrasie. Le traité de Verdun l'adjugea en 843 à la Lorraine. En 870 elle appartint à l'Allemagne, mais pour revenir en 895 à la Lorraine; et ce fut l'empereur Henri Ier qui le premier la réunit définitivement à l'Allemagne. Plus tard, sous la domination de ses archevêques, elle parvint à une telle puissance, que ceux-ci jugèrent prudent de transférer leur résidence à Coblentz. Ce ne fut qu'à partir de 1580 qu'ils en furent complétement les maîtres. A partir de 1794 elle appartint à la France et devint alors le chef-lieu du département de la Saare. Les traités de 1814 l'ont adjugée à la Prusse.

L'*ancien archevêché et électorat de Trèves*, situé dans ce qu'on appelait autrefois le *cercle électoral du Rhin*, confinait à la principauté de Nassau, à l'archevêché de Cologne, au duché de Luxembourg, au duché de Lorraine, au palatinat du Rhin, au landgraviat de Hesse-Rheinfels et enfin au comté de Katzenellnbogen. Il comprenait une superficie d'environ 105 myriam. carrés avec une population de 280,000 habitants, catholiques pour la très-grande partie. L'électeur de Trèves, qui s'intitulait *chancelier des Gaules*, était dans l'ordre hiérarchique le second électeur de l'Allemagne. L'archevêché de Trèves succéda au septième siècle à un évêché qui datait déjà du quatrième siècle. Le dernier électeur de Trèves fut le prince Clément Wenceslas de Saxe. Il avait été élu en 1768. Au début de la révolution française l'électorat et notamment la ville de Coblentz devint le lieu de rassemblement des émigrés royalistes. Dès 1794 Trèves et Coblentz tombaient au pouvoir des républicains français, qui en 1799 réunirent tout l'électorat au territoire français. La paix de Lunéville confirma la sécularisation de l'archevêché et la suppression de l'électorat, moyennant une pension de 60,000 fr. accordée à l'électeur, qui mourut en 1812, à Augsbourg.

TRÉVIGNO. *Voyez* Rovigno.

TRÉVISE, *Treviso* ou *Trevigi*, en latin *Tarvisium*, chef-lieu de la province du même nom (31 myriam. carrés et 290,000 habitants), dans le pays vénitien, reliée à Venise par un chemin de fer de 30 myriamètres de long, et située sur les bords de la Sile, dans laquelle se jette la Bot

teniga, par quatre bras qui traversent la ville, est le siége d'un évêché, de diverses autorités politiques et militaires, d'un tribunal de première instance et d'une chambre de commerce. Sa population est de 19,000 âmes. On y trouve un collége, un séminaire, une académie des sciences (*Ateneo*) et une bibliothèque de 30,000 volumes. L'université, fondée en 1318, a depuis longtemps été transférée à Padoue. Les principaux édifices sont la cathédrale, qui datait du douzième siècle, mais qui a été reconstruite dans ces derniers temps, avec de belles peintures du Titien, de Bordone et de Véronèse; l'église San-Nicolo, monument gothique; le palais de justice; le théâtre et la prison. On y compte un grand nombre de manufactures de toile et de papier, de drap, de soieries; et elle est le centre d'un commerce assez actif en grains, bestiaux et produits de l'industrie locale. Elle est entourée de remparts soutenus par des murailles, flanqués de treize bastions, et au sud desquels coule la Sile.

Trévise, qui vraisemblablement était un *municipium* à l'époque romaine, joua un grand rôle dans les guerres de Bélisaire contre les Goths, et fut au treizième siècle la résidence du cruel Ezelino di Romano. Francesco della Scala de Vérone, qui s'en rendit maître en 1329, la vendit en 1338 à la république de Venise, qui la revendit en 1381 à Léopold II d'Autriche. Celui-ci la rétrocéda en 1384 aux Carrara de Padoue, après la chute desquels elle revint en 1388 sous la domination de Venise, dont elle partagea les destinées jusqu'en 1797, époque où elle fut prise par les Français commandés par Mortier, que Napoléon créa plus tard *duc de Trévise*. Elle devint alors le chef-lieu du département du Tagliamento.

Le 21 mars 1848 il éclata à Trévise un mouvement insurrectionnel à la suite duquel la garnison autrichienne dut évacuer la ville. Le 11 mai les Piémontais y furent battus, et le comte de Nugent bombarda alors la ville, qui tint bon. Un second bombardement, effectué le 24 juin, amena la capitulation de Trévise.

La province de Trévise, appelée autrefois *marche de Trévise*, charmant pays, aussi fertile qu'industrieux, est divisé en huit *prétures*: Treviso, Biadène, Castelfranco, Asolo, Conegliano, Oderzo, La Motta, Ceneda et Serravalle.

TRÉVISE (Duc de). *Voyez* MORTIER.

TRÉVOUX (Mémoires et Dictionnaire de). Trévoux, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Ain, avec 2,582 habitants, une station du chemin de fer de Paris à Lyon, des fabriques d'orfévrerie, des ateliers d'affinage et de tirage d'or et d'argent, était autrefois la capitale de la principauté de *Dombes*. Cette ville est fort ancienne. Le nom que lui avaient donné les Romains, *Trivultium* ou *Trivortium* et encore *Trivium*, indique qu'elle tirait son nom des trois routes qui s'y croisaient. L'avant-dernier prince de Dombes, le duc du Maine, fonda en 1695 à Trévoux un vaste établissement typographique, où bientôt après les jésuites firent imprimer, sous le titre de *Mémoires de Trévoux*, un journal scientifique et littéraire justement célèbre. Il fut commencé en 1701 par les pères Catrou et Rouillé, et continué après la suppression de la Société de Jésus jusqu'en 1767. Il se compose de 265 petits volumes in-12. On le trouve difficilement complet, et les dernières années surtout sont devenues d'une rareté extrême. La Société de Jésus confia également, en 1704, aux presses de cet établissement une nouvelle édition, entièrement refondue, du *Dictionnaire de Furetière*, qui fut publiée en trois volumes in-folio, et à laquelle est demeurée dans l'usage la dénomination de *Dictionnaire de Trévoux*. Elle fut réimprimée depuis à cinq reprises différentes, et la dernière fois (1771) en huit volumes in-folio.

TRÉZEL (CAMILLE-ALPHONSE) est né à Paris, en 1780. Son père était négociant. Trézel embrassa de bonne heure la profession des armes; il entra dans le corps des ingénieurs géographes. En 1806 il fut envoyé à l'armée française qui occupait la Prusse et la Pologne occidentale, et y fit la rude campagne d'hiver de 1806 à 1807, campagne mémorable par la sanglante bataille d'Eylau. Bientôt il reçut l'ordre de rejoindre en qualité d'aide de camp le général Gardane, que Napoléon envoyait en ambassade à la cour de Perse. Napoléon n'avait jamais renoncé à l'espoir de porter un coup mortel à la puissance de l'Angleterre, en l'attaquant dans les Indes; il recueillait les documents, il provoquait les recherches et les études propres à seconder le succès d'une expédition qu'il se proposait de faire quand les circonstances le permettraient. C'était pour aller reconnaître les vastes contrées qu'il faudrait traverser et sonder les dispositions des populations, qu'il avait confié à Gardane la mission d'explorer ces pays, d'où sont sortis tant de hordes conquérantes, mais qu'une armée européenne n'a jamais parcourus depuis Alexandre. Trézel rejoignit son général à Varsovie, traversa avec lui la Pologne, la Moravie et la Hongrie jusqu'à la frontière turque à Orsova. Puis ils descendirent le Danube, et arrivèrent à Constantinople par le Bosphore de Thrace. Ils y furent reçus par Sebastiani, ambassadeur de France, qui venait de sauver la capitale de l'Empire Ottoman de l'audacieuse attaque de l'amiral Duckworth. Pendant que Gardane s'occupait de former une grande caravane pour entrer en Perse par la route de Caramanie, Trézel, envoyé seul en avant, sous le costume d'un tartare de la Porte, partit pour Bagdad. Mais l'influence anglaise était toute-puissante dans cette ville; il dut renoncer à descendre par le golfe persique jusqu'aux rives de l'océan Indien, et pénétra en Perse avec une petite caravane de sept hommes par les montagnes de Kirmancha. Après neuf mois d'exploration périlleuse, Trézel rejoignit son général à Téhéran, ayant vu toutes les lignes de caravanes qui du golfe persique conduisent par Yezd vers Hérat et Candahar dans l'Afghanistan et de ces villes sur Peschawer et l'Indus. Il parcourut ensuite quelques provinces intérieures de la Perse en accompagnant le schah dans ses campements d'été, et suivit au retour le rivage méridional de la mer Caspienne. Au commencement de 1809 les intrigues de l'Angleterre obligèrent Gardane et Trézel à quitter la Perse, et ils revinrent en France par la Georgie et les provinces méridionales de la Russie. Trézel venait d'arriver au quartier général à Vienne, quand le général Guilleminot le prit pour aide de camp et l'emmena en Illyrie. En 1810 il fut nommé capitaine, et fit la campagne de Catalogne. Il reprit en 1812 la route de Moscou, et combattit, sous les ordres du vice-roi d'Italie, à Ostrowno, Vitepsk, Smolensk, la Moskowa. Il se distingua par son intelligence et son énergie pendant la terrible retraite, et ne quitta pas les débris de l'armée de Moscou, qui disputa le terrain pied à pied de la Vistule à la Saale. Trezel fit la campagne de 1813 comme chef de bataillon et chef de l'état-major du général Guilleminot. Renfermé dans Mayence avec le corps du général Morand, il fut alors nommé colonel. En 1815 il devint chef d'état-major du général Vandamme et fut grièvement blessé à la bataille de Fleurus. C'était sa première blessure. Après Waterloo il fut promu au grade de général de brigade; mais ce grade ne fut pas reconnu par la Restauration, qui l'employa néanmoins en qualité de colonel à la démarcation des nouvelles limites de la France, puis au ministère de la guerre. En 1828 Trézel prit part à l'expédition de Morée comme sous-chef, et bientôt comme général et chef de l'état-major. Il ne revint en France qu'en 1831. Au mois de décembre de la même année, il fut envoyé en Afrique en qualité de chef d'etat-major du duc de Rovigo, puis il passa successivement au commandement de Bone et d'Oran. Il prit part à toutes les operations militaires qui eurent lieu dans la province d'Alger dans les années 1832 et 1833, à l'expédition de Bougie, où il fut blessé, au rude combat de Mulay-Ismael, à celui de la Macta, où avec moins de 3,000 hommes il lutta corps à corps avec toutes les forces d'Abd-el-Kader. Dangereusement blessé au premier siége de Constantine, le général Trézel dirigea la seconde expédition contre la place, et contribua à sa conquête. Rentré en France, il défendit le 12 mai 1839 l'hôtel de ville de Paris, et remplit ensuite pendant dix-huit mois au minis-

tère de la guerre l'emploi de directeur du personnel et des opérations militaires. Inspecteur général d'infanterie, il fut nommé pair de France en 1846, et en 1847 ministre de la guerre. Sous la république il fut mis à la retraite.

TRÉZÈNE, chef-lieu de la Trézénie, au sud-est de l'Argolide (Péloponnèse), appartenait du temps d'Homère à Diomède. C'est là que naquit Thésée: c'est là que Phèdre conçut sa passion incestueuse pour Hippolyte. Après le départ des Héraclides, cette ville passa de la domination des Achéens sous celle des Doriens, et parvint à un haut degré de prospérité, comme le prouve la fondation de la colonie d'Halicarnasse, en Carie. Elle prit une part active aux guerres contre les Perses. Dans la guerre de Corinthe (en 384 av. J.-C.) elle prit parti pour Sparte. A l'époque macédonienne, elle changea plusieurs fois de maîtres, et finit par accéder à la ligue achéenne. Au temps de Strabon elle avait encore une certaine importance; et Pausanias décrit au deuxième siècle de notre ère les monuments remarquables qui s'y trouvaient encore, mais dont il ne subsiste plus aujourd'hui que de faibles vestiges. Elle était bâtie sur une colline, à quinze stades du golfe d'Égine, où se trouvait son port, appelé *Kelenderis*, sur une baie à laquelle sa configuration avait fait donner le nom de *Pogon* (barbe), d'où le proverbe « Il faut qu'il aille à Trézène », en parlant d'un individu imberbe.

TRIADE (Système de la). *Voyez* Leroux (Pierre).

TRIADITZA. *Voyez* Sofia.

TRIAGE (Droit de). *Voyez* Biens communaux et Marais.

TRIAIRES, *Triarii*. *Voyez* Légion.

TRIANDRIE (de τρεῖς, τρία, trois, et ἀνήρ, ἀνδρός, homme ou mâle, pour étamine), troisième classe du système sexuel de Linné (*voyez* Botanique), renfermant les végétaux à fleurs hermaphrodites pourvues de trois étamines libres. On divise cette classe en trois ordres : *triandrie-monogynie* (*valériane*, *crocus*, *ixia*, la plupart des iridées, etc.); *triandrie-digynie* (un grand nombre de graminées); et *triandrie-trigynie*.

TRIANGLE. C'est le plus simple de tous les polygones, celui qui n'a que trois côtés. Le triangle *équilatéral* est celui qui a ses trois côtés égaux ; le triangle *isocèle* n'a que deux côtés égaux ; le triangle *scalène* a ses trois côtés inégaux. On distingue encore le triangle *rectangle*, c'est-à-dire celui dont l'un des angles est droit. Tout polygone pouvant être décomposé en triangles, la théorie des triangles forme la base de la géométrie plane. Nous ne ferons que rappeler les propriétés élémentaires de ces figures.

Dans tout triangle, la somme des angles est égale à deux angles droits. La surface du triangle a pour mesure le produit de sa base par la moitié de sa hauteur : on nomme *hauteur* la perpendiculaire abaissée d'un des sommets du triangle sur le côté opposé, qui prend alors le nom de *base*; à chaque côté correspond donc une hauteur. Les trois hauteurs d'un triangle se coupent en un même point. Il en est de même des trois *médianes*, lignes qui joignent chaque sommet au milieu du côté opposé ; leur point de rencontre est le centre de gravité du triangle. Il en est de même encore des bissectrices des trois angles, qui se coupent au centre du cercle inscrit au triangle, et aussi des perpendiculaires élevées sur les milieux des côtés, qui se rencontrent au centre du cercle circonscrit.

La surface du triangle peut être exprimée en fonction de ses trois côtés. Si l'on représente cette surface par S, les côtés par a, b, c, et le périmètre (c'est-à-dire $a+b+c$) par $2p$, on a

$$S = \sqrt{p(p-a)(p-b)(p-c)}.$$

Le triangle rectangle offre une propriété remarquable, dont l'énoncé forme le théorème relatif au carré de l'hypotenuse. Les autres triangles donnent lieu au théorème suivant : Le carré d'un côté est égal à la somme des carrés des deux autres, augmentée ou diminuée du double rectangle de l'un de ces derniers côtés et de la projection de l'autre sur celui-ci, selon que le premier côté est opposé à un angle obtus ou à un angle aigu.

On nomme triangles *sphériques* ceux qui sont formés sur la surface de la sphère par trois arcs de grands cercles. On divise aussi les triangles sphériques en équilatéraux, isocèles, scalènes, rectangles. Il y a des triangles sphériques birectangles, et même trirectangles, car ici la somme des angles, au lieu d'être constamment égale à deux angles droits, comme dans les triangles rectilignes, varie entre deux et six angles droits. Quant à la somme des côtés, elle est toujours inférieure à la circonférence d'un grand cercle. E. Merlieux.

Le triangle a longtemps servi de symbole. Xenocrate comparait Dieu au triangle équilatéral, les génies au triangle isocèle, et l'homme au triangle scalène. Les chrétiens représentèrent aussi la Trinité par un triangle, auquel ils adjoignirent ensuite des lignes figurant diversement une croix, on voit beaucoup de signes de ce genre sur les médailles des papes et au frontispice des premiers livres imprimés.

Triangle se dit d'un instrument de musique en acier qui a la forme de cette figure, et dont on joue en le frappant intérieurement avec une tringle ou verge de même métal, cet instrument, qui paraît avoir été connu des anciens, est usité dans la musique militaire et chez plusieurs peuples montagnards, notamment parmi les habitants de la Savoie.

Deux constellations, l'une boréale et l'autre australe, portent également, en astronomie, la première le nom de *petit triangle*, la seconde celui de *triangle austral*. A. Billot.

TRIANGLE ARITHMÉTIQUE. Pascal a donné ce nom à la figure suivante, que l'on peut indéfiniment prolonger :

1	1	1	1	1	1	1
	·	2	3	4	5	6
		1	3	6	10	15
				4	10	20
				1	5	15
					1	6
						1

Pour la former, on écrit l'unité répétée autant de fois que l'on veut : on a ainsi la première ligne horizontale. Pour écrire chacune des lignes suivantes, on ajoute chaque nombre déjà obtenu à celui qui est immédiatement au-dessus, en ayant soin de prendre l'unité pour premier nombre de chaque ligne et de reculer d'un rang vers la droite.

On obtient ainsi les nombres figurés; par exemple la seconde ligne renferme les nombres naturels, la troisième les nombres triangulaires, la quatrième les nombres pyramidaux, etc. ; nombres qui se reproduisent également dans les lignes parallèles à l'hypoténuse du triangle. Les lignes verticales donnent les coëfficients du binôme de Newton.

TRIANGULAIRES (Nombres). On appelle ainsi la suite des nombres figurés du second ordre, 1, 3, 6, 10, 15, etc., dont la forme générale est $\frac{n(n+1)}{2}$. Parmi leurs diverses propriétés, nous n'énoncerons que celle-ci : Si l'on multiplie les différents nombres dè cette suite par 8, et si l'on augmente chaque produit de l'unité, on aura la suite des carrés impairs.

TRIANGULATION. On donne ce nom, en géodésie, aux opérations trigonométriques ayant pour but de lever le plan d'une étendue quelconque en mesurant les angles des triangles dont on la suppose couverte. Pour qu'elles présentent un caractère d'exactitude, il est nécessaire de commencer par fixer les points principaux de la figure de la portion de surface terrestre dont on se propose de lever le plan. Ensuite on mesure avec le graphomètre ou le théodolite, suivant qu'il s'agit de grandes ou de petites distances, les angles des triangles supposés. Supposons qu'il s'agisse de mesurer un arc de méridien. Entre deux points dont les positions sont fixées astronomiquement, on trace une série de triangles suivant une direction à peu près méridienne : la base du premier doit être rigoureusement me-

surée, et la mesure elle-même rectifiée des variations de température. On rapporte ces triangles à un plan horizontal, et ce plan horizontal lui-même est transporté au niveau des mers, car on conçoit que la circonférence tangente au sommet d'une haute montagne a une grandeur absolue plus considérable que sa concentrique tangente à la surface de la mer. On projette les côtés successifs de ces triangles, trigonométriquement mesurés, suivant la ligne méridienne, et l'on a en unités linéaires la longueur de cette partie du méridien dont les observations astronomiques donnent la mesure en degrés et fractions de degré. Une simple division donne alors la valeur de chacun d'eux. C'est ainsi que La Condamine et Bouguer déterminèrent, sous l'équateur, la longueur du degré du méridien; ils le trouvèrent de 56,750 toises. Les mesures de ce même degré faites en Europe ont donné pour la France, terme moyen, 300 toises de plus, et sous le cercle polaire, 700. Ainsi se trouve vérifié l'aplatissement de la terre vers les pôles que la théorie de Newton avait annoncé. Consultez Puissant, *Traité de Géodésie*.

TRIANON. Il n'est point de résidence royale autour de laquelle se pressent plus de séduisants souvenirs qu'autour de celle-ci. Trianon, placé à côté de Versailles, semble destiné à rappeler ce que la grâce est à côté de la majesté. Ce joli palais est situé dans l'enceinte même du parc de Versailles, dont il forme en quelque sorte une riche dépendance. Mansard en a tracé les dessins. Ses deux ailes, terminées par deux pavillons, sont unies au bâtiment principal par un péristyle composé de vingt-deux colonnes d'ordre ionique; quatorze d'entre elles sont en marbre rouge; huit sont formées de marbre vert-Campan. Cette variété de couleurs donne au monument une physionomie riche et somptueuse que le ton de la pierre ordinaire n'a jamais, et qui rappelle les constructions de Rome et d'Athènes. Dans son aspect extérieur, Trianon tient à la fois du temple et de la *villa*. L'édifice n'a qu'un rez-de-chaussée, à la manière antique; l'étendue de sa façade est de cent vingt-huit mètres; les heureuses proportions en sont rehaussées par l'éclat de pilastres de marbre, placés entre chaque croisée: les ornements sont aussi d'ordre ionique. Le comble affecte la forme romaine; terminé par des balustres, il est enrichi de vases et de groupes. Les jardins, à la fois vastes et charmants, ont été replantés, en 1776, sous la direction de l'architecte Leroy. Louis XV consacra cette demeure au plaisir. Marie-Antoinette devait devenir pour Trianon une divinité protectrice et lui rendre une splendeur et une animation qu'il avait perdues par la mort de ce monarque. En 1778, la reine désira posséder Trianon. Louis XVI lui en fit don, en lui disant: « Ces beaux lieux ont toujours été le séjour des favorites des rois; ainsi ce doit être le vôtre. » La reine répondit qu'elle n'acceptait que le *Petit Trianon*, et encore à condition, ajouta-t-elle en souriant, et probablement avec quelque malicieuse intention, *que le roi n'y viendra que lorsqu'il sera invité*.

Le délicieux palais dont Marie-Antoinette prenait ainsi possession est à l'une des extrémités du parc du grand Trianon; il consiste en un pavillon carré, d'environ 24 mètres sur chaque face. Il est composé d'un rez-de-chaussée et de deux étages; les décorations en sont d'ordre corinthien; les colonnes et les pilastres sont cannelés dans toute leur hauteur; une balustrade le couronne. Rien n'égale le goût et la délicatesse des dispositions intérieures; c'est un boudoir royal, dans lequel on a réuni tout ce que la fantaisie de l'époque la plus coquette a pu imaginer de bizarre et de ravissant. Les jardins forment un contraste frappant avec tout ce que l'on rencontre à Versailles; ils sont dans le style anglais; on y voit les plus charmantes fabriques. On y trouve de belles eaux, une île, au milieu de laquelle s'élève le temple de l'Amour, un belvédère, de forme octogone, élevé au-dessus d'une pièce d'eau vaste et irrégulière, des bosquets les plus frais du monde, un hameau, une grotte dont le caractère imprévu et sauvage frappe au milieu de la pompe régulière des lieux qui l'environnent, des collines, des terres cultivées, des groupes d'arbres, une cascade bouillonnante et un pont d'une hardiesse tout helvétique. C'est le riant tableau de la nature, avec un désordre et une confusion qui ajoutent à sa beauté. La reine adopta cet asile, où elle fit exécuter des embellissements dispendieux. Elle l'appelait gaiement sa *petite maison*. C'est là que se réunissait sa société intime.

C'est à Trianon qu'eut lieu, en 1784, la fameuse représentation du *Mariage de Figaro*; voici quelle fut la distribution des rôles: *Figaro*, le comte d'Artois; *Almaviva*, le comte de Vaudreuil; la *Comtesse*, Marie-Antoinette; *Bartholo*, le duc de Guiche; *Bazile*, M. de Crussol; le *Page*, M. de Polignac, dernier président du conseil des ministres de Charles X. Quoi qu'en ait pu dire l'adulation, cette troupe, à la tête de laquelle figurait la reine de France, jouait royalement mal. La malignité publique prêtait bien peu d'innocence à ces plaisirs innocents et réservés. Mais ces méchants propos ne purent pas affaiblir l'attachement que la reine portait à Trianon; seulement les séjours y devinrent plus rares et moins prolongés. Afin que ce lieu qu'elle aimait tant ne tombât pas dans la tristesse et la solitude, elle y établit cinq ou six ménages de cultivateurs et de bergers véritables, qui l'ont habité jusqu'à sa mort. Mais un nouveau domaine devait enfin remplacer Trianon dans des affections aussi inconstantes que celles de la reine; elle acheta le château de Saint-Cloud: cette acquisition fut faite sans que le roi eût été consulté, même sans qu'il la connût. Le prix de ce domaine fut payé avec les fonds que le trésor de la couronne tira de la vente de la propriété royale du Château-Trompette, à Bordeaux: ces fonds s'élevaient à six millions.

Napoléon aima peu Trianon; selon lui, le petit château n'était qu'un sot colifichet; le grand château était à ses yeux digne tout au plus de servir de logement au concierge du palais de Versailles. Cependant, il habita plusieurs fois cette résidence, dans laquelle il trouvait un peu de calme et de repos, et pour laquelle les deux impératrices ont successivement eu un sentiment de prédilection. Le décret qui établit le fameux *système continental* est daté de Trianon, 3 août 1810. Joséphine aimait à y retrouver les souvenirs de l'ancienne cour, dont son cœur ne fut jamais parfaitement détaché; Marie-Louise se plaisait à Trianon, parce qu'il lui rappelait la douce simplicité des maisons de plaisance de la cour d'Autriche. Eugène Briffaut.

TRIBONIEN, *Tribonianus*, l'un des plus célèbres jurisconsultes romains, était né à Side, en Pamphylie. Sa vaste érudition et ses profondes connaissances en droit lui valurent la faveur de l'empereur Justinien, qui l'éleva aux plus hautes dignités de l'État. Il fut fait successivement *magister officiorum*, *quæstor sacri palatii* et consul. Quoique l'on connaisse peu les circonstances de la vie de Tribonien, on sait qu'il se rendit odieux par ses vices, et qu'il fallut le renvoyer à la suite d'une sédition populaire; néanmoins, il sut bientôt ressaisir ses dignités. On prétend que sa disgrâce eut lieu en 532. Trois ans auparavant, il avait, par ordre de l'empereur, rédigé et refondu toutes les constitutions impériales depuis Adrien; et ce travail, dans lequel il fut assisté par deux autres jurisconsultes, fut promulgué avec le titre de *Codex Justinianeus*. Plus tard Justinien intitula ce livre *Constitutionum Codex*. Tribonien eut aussi part à la seconde entreprise, qui était bien plus vaste; elle avait un rapport plus direct avec la doctrine. Il s'agissait de présenter sous forme d'analyse les opinions des anciens jurisconsultes; il fallait parcourir plus de deux mille volumes. Tribonien et ses seize collaborateurs y employèrent trois ans, écartant ce qui était tombé en désuétude, conciliant les décisions opposées, et formant ainsi un corps complet, mais épuré, du droit pratique. Le nom de *Pandectes* ou de *Digeste* fut donné à cette collection, qui parut en 533, d'où la conclusion qu'il y a erreur de la part de ceux qui assignent à l'année précédente la disgrâce de Tribonien; et de ce moment toutes les décisions de jurisconsultes qui n'avaient

pas trouvé place dans le *Digeste* perdirent leur autorité; on défendit de le commenter, et on n'en permit que la simple traduction en grec. Comme on y avait transcrit des extraits de l'ancien droit, les monuments antérieurs de cette science ne furent plus recherchés, et périrent. Du reste, Tribonien ternit l'éclat de sa réputation par son avarice et par ses lâches flatteries. On l'a accusé d'avoir été païen, et même athée, tandis qu'il feignait d'être chrétien; mais il se peut que ce reproche soit injuste, quoiqu'on l'appuie de quelques citations du *Digeste*. Tribonien mourut en l'année 545.

De Golbéry.

TRIBONION. Le manteau des philosophes grecs n'était pas différent du manteau ordinaire, mais il était usé et ras; aussi l'appelait-on *tribonion*, d'un verbe grec qui signifie *usé* ou *râpé*. Les philosophes le portaient ainsi par ostentation et pour faire parade de leur mépris pour le luxe; il était de couleur noire ou brune et fort souvent déchiré. Tel était celui de Diogène.

TRIBORD, par opposition à *babord*, indique le côté droit du navire dans le sens de la longueur. Ce mot vient de *dextribord*, bord de droite, dont on a fait par contraction *stribord*, comme on l'écrivait anciennement, et ensuite *tribord*. Ces abréviations et ces sortes d'élisions, ou plutôt d'euphonismes, sont choses communes dans le langage maritime, et on s'étonne même que les marins n'aient pas cherché plus généralement à simplifier et à *euphoniser* les termes dont ils se servent. A la mer, tous les commandements devraient être brefs et faciles, tant l'exécution doit être prompte, et tant la promptitude est nécessaire.

Édouard Corbière.

TRIBOULET. Encore un dignitaire de la marotte, un fou appointé aux gages, un bouffon en titre d'office (*voyez* Fous de Cour). Triboulet fut de la cour de Louis XII et de François I[er]. Ayant dit que si Charles Quint était assez insensé pour venir en France et se fier à un ennemi qu'il avait si maltraité, il lui donnerait son bonnet, le roi lui demanda ce qu'il ferait si l'empereur passait comme s'il marchait dans ses propres États. Alors Triboulet répondit : « Sire, en ce cas, je lui reprends mon bonnet, et vous en fais présent. »

Triboulet était de Blois ou de Foix-lez-Blois. Son nom signifiait, même avant qu'il le portât, un homme dont la tête était dérangée. Malgré les bons mots que recueille Dreux du Radier, il paraît que la sienne n'était pas des mieux réglées. Bernier et Jean Marot le désignent comme un pauvre hébété, que tourmentaient les pages, les laquais et les enfants, ce qui obligea le roi Louis XII à le mettre sous la protection de Michel Le Vernoy, qu'il lui choisit pour gouverneur. C'était, au jugement de Pantagruel, *un fol complétemment fol*; et à celui de Bonaventure des Périers, *un fol à 25 carats, dont les 24 font le tout*. Rabelais, faisant *blasonner* Triboulet par Pantagruel et Panurge, jette de nouveau dans son livre une de ces longues séries de mots qu'il affectionnait, et que l'ingénieux historien du *Roi de Bohême et de ses sept châteaux* a imitées.

De Reiffenberg.

TRIBRAQUE. *Voyez* Pied (Prosodie).

TRIBU, du latin *tribus*, dérivé lui-même de *tres*, trois. Originairement on appelait ainsi à Rome les trois grandes fractions de la population provenant de trois peuples différents, à savoir les Latins, les Sabins et vraisemblablement les Étrusques, que Romulus avait réunis sous ses lois et qui avaient formé le premier noyau de l'État romain. Ces tribus, qui avaient chacune leur chef particulier ou *tribun*, portaient les noms de *Ramnes*, *Tities* et *Luceres*, et comprenaient dans leurs sous-divisions les trente *curies* et les *gentes*, le peuple des patriciens, investi de droits politiques. Cette division en tribus de races, en *gentes*, ou fut complétement supprimée par la nouvelle répartition en tribus ordonnée par Servius Tullius, ou ne tarda pas à tomber en désuétude. En effet, afin de réunir en un tout compacte l'ensemble des populations fixées sur le sol romain, les patriciens et les clients, ainsi que le nombre, toujours plus considérable, de la *plebs*, Servius Tullius eut recours à la division en *centuries*, qui les réunissait toutes, et où elles parvinrent dans les comices à l'exercice des droits politiques les plus étendus, jusque alors attribués aux seuls patriciens, ainsi qu'à la division en *tribus*; organisation dans laquelle le mot *tribu*, qui implique par son étymologie un *partage en trois*, ne reçut plus qu'une signification générale. Ces tribus établies par Servius Tullius avaient d'ailleurs pour base le sol même. Il partagea le territoire de la ville proprement dite, ceint par le Pomœrium, en quatre tribus urbaines (*urbanæ*), et vraisemblablement en vingt-six tribus rustiques (*rusticæ*). Par la suite, en l'an 507 avant notre ère, Porsenna enleva à Rome une partie considérable de son territoire; et le nombre des tribus se trouva alors réduit à vingt. De nouvelles conquêtes l'augmentèrent ensuite successivement jusqu'à l'année 241, où on en limita le nombre, qui était parvenu à trente-cinq. Depuis lors toutes les fois qu'il y eut réunion de l'État d'un nouveau territoire situé en Italie, de telle sorte que ses habitants fussent admis dans la cité (*civitate*), il fut adjoint à une des anciennes tribus; et on attribuait ainsi toujours de nouveaux citoyens (*cives*) aux anciennes tribus, attendu que tout citoyen (*civis*) devait appartenir à l'une d'elles. L'opinion de Niebuhr suivant laquelle les tribus ne renfermaient à l'origine que des plébéiens ne paraît pas fondée. A ces détails, ainsi qu'au maintien du bon ordre, présidaient des magistrats qui plus tard, tout au moins, portèrent le nom de *curatores tribuum*, et auxquels étaient subordonnés les administrateurs des petits districts, appelés *vici* à la ville et *pagi* à la campagne. Les membres d'une tribu étaient appelés *tribules*. Quand les tribuns du peuple voulaient réunir la *plebs* en comices, ils profitaient à cet effet de la division en tribus; aussi ces comices prenaient-ils alors le nom de *comitia tributa*. Les patriciens et les clients n'y prirent part que plus tard, après l'établissement de la loi des Douze Tables. En ce qui touche les votes, ce fut une dangereuse mesure que celle qu'Appius Claudius, censeur en l'an 310, fit adopter et en vertu de laquelle la masse du bas peuple, notamment les affranchis, furent répartis entre toutes les tribus, de telle sorte qu'ils purent partout exercer de l'influence sur le résultat final des délibérations. Aussi pendant la censure suivante, fonction à laquelle appartenait le maintien de l'ordre intérieur des tribus, Fabius, l'an 304, les limita-t-il aux quatre tribus urbaines (*urbanæ*), dans lesquelles on s'efforça toujours de les conserver, et qui par la suite jouirent de moins de considération que les tribus rustiques (*rusticæ*), lesquelles contenaient surtout la partie fixe, agricole et vigoureuse du peuple romain.

Le peuple, à Athènes, était divisé en dix *tribus*. Les *douze tribus d'Israel* comprenaient tous les Juifs sortis d'un des douze patriarches (*voyez* Israélites, Hébreux). Dans le style de la chaire, la *tribu sacrée*, la *tribu sainte*, se dit quelquefois de l'ordre ecclésiastique, par allusion à la tribu de Lévi, qui était vouée au culte.

On désigne aussi par ce mot une peuplade, un petit peuple, relativement à une grande nation dont il fait partie : une *tribu* de Germains, de Tatars, de sauvages.

TRIBULE. *Voyez* Chausse-Trappe.

TRIBUN, titre de divers magistrats civils ou militaires chez les Romains. Les premiers qui en furent investis furent ceux qui présidaient aux tribus. Sous les rois, le *tribun des célères* était le commandant de la cavalerie (*tribunus celerum*). Il est en outre question de *tribuni ærarii*, tribuns du trésor, citoyens considérés, pris dans l'ordre des plébéiens et élus par les tribus, qui à l'origine étaient chargés du recouvrement de l'impôt (*tributum*) et de payer aux soldats leur solde (*æs militare*). Une loi rendue en l'an 70 av. J.-C. par le consul Aurelius Cotta (*Lex Aurelia*) leur fit partager avec le sénat et l'ordre équestre le droit de juger. César les supprima, mais Auguste les rétablit. Les *tribuns militaires*, au nombre de six dans chaque légion,

dont ils étaient les officiers supérieurs, et qui avec le premier centurion constituaient le conseil de guerre du général en chef, commandaient à tour de rôle et deux à la fois la légion pendant deux mois. A l'origine, ils étaient nommés par les consuls seuls. En l'an 362 le peuple obtint le droit d'en élire six, puis en 311 celui d'en élire seize, sur le nombre total de vingt-quatre alors nécessaire pour les quatre légions. Plus tard, quand le nombre des légions fut augmenté, le peuple obtint le droit d'en élire vingt-quatre; les autres étaient nommés par le sénat, aux termes d'une loi rendue par Rutilius Rufus, d'où leur nom de *Rufuli*. Les tribuns militaires investis de la puissance consulaire (*tribuni militum consulari potestate*) constituaient la magistrature suprême de la république établie en l'an 444 av. J.-C., et à laquelle les plébéiens furent aussi admis. Leur nombre fut d'abord de trois, puis de quatre et enfin de six. Il arrivait souvent qu'on y substituait des consuls; et la loi licinienne, qui permit aux plébéiens d'obtenir le consulat, décida qu'à l'avenir il ne serait plus élu de tribuns de cette espèce au lieu de consuls. Sur la fin de l'empire un magistrat spécial fut chargé de présider aux divertissements publics sous le titre de *tribunus voluptatum*; mais de tous les tribuns ceux qui jouèrent le rôle le plus important furent les *tribuns du peuple*.

Ces magistrats plébéiens (*tribuni plebis*) furent créés l'an 260 de la fondation de Rome (492 av. J.-C.), lorsque le peuple, lassé de la tyrannie des patriciens et de la barbarie des créanciers, qui tous appartenaient à cet ordre, se retira sur le mont Sacré, à trois milles de Rome. Les plébéiens refusèrent de rentrer dans Rome s'il ne leur était permis d'élire parmi eux des tribuns qui les protégeassent. Sans aucun insigne, n'ayant pour les assister qu'un humble employé nommé *viator* (piéton, coureur), les tribuns n'eurent d'abord que des attributions bien modestes. Assis à la porte du sénat, ils en écoutaient les délibérations, sans pouvoir y prendre part : ils n'avaient aucune fonction active; tout leur pouvoir était dans un mot : *Veto* (je m'oppose). Avec cette unique parole, dit M. Michelet, ils arrêtaient tout. Le tribun n'était que l'organe, la voix négative de la liberté; mais cette voix était sainte et sacrée. Quiconque mettait la main sur un tribun était dévoué aux dieux : *Sacer esto!* Armés de cette inviolabilité et du droit imprescriptible de résistance légale aux sentences de tous les magistrats les tribuns, créés uniquement pour protéger, ne se bornèrent pas longtemps à ce rôle passif. Dès la première année la loi qui défendait d'interrompre un tribun parlant dans l'assemblée du peuple, le droit que s'arrogèrent les tribuns de convoquer les comices par tribus, de faire rendre au peuple des **plébiscites** rivaux des **sénatus-consultes**, enfin de juger les patriciens, attestèrent la rapidité des progrès du pouvoir nouveau. Bientôt la loi agraire, consistant à distribuer au peuple les terres conquises, devient entre les mains des tribuns comme un épouvantail pour les patriciens, qui ne se lassent pas de la repousser, parce qu'ils y voient un élément d'égalité entre les deux ordres. Au milieu des débats qui s'élèvent à ce sujet, le collége des tribuns est porté à dix membres. Le sénat espère en vain les diviser : tous jurent de n'avoir en public jamais qu'un seul avis. Bientôt Icilius acquiert pour le tribunat le droit de convoquer le sénat : ce fut le destin de Rome que l'oppression patricienne y fit triompher la liberté. Après l'expulsion des **décemvirs**, l'autorité tribunitienne prit un nouvel essor; les consuls, venant en quelque sorte en aide aux tribuns (car les plus forts ne manquent jamais d'auxiliaires), érigèrent les plébiscites en lois de l'État, et interdirent pour l'avenir toute magistrature indépendante de l'appel au peuple (en 449 av. J. C.). Quatre ans après, les tribuns renversent la dernière barrière qui sépare les deux ordres, en autorisant les mariages entre les membres des familles patriciennes et ceux des familles plébéiennes; enfin, en demandant, en outre, la participation des plébéiens au consulat. Ici se place l'institution des tribuns militaires, *cum consulari potestate*; il en est question au commencement de cet article. C'était un terme moyen, que l'orgueil patricien aux abois voulait opposer à ce progrès décisif de l'égalité. Il en fut de ce milieu comme de tous les autres : il ne fit que reculer la difficulté pour jeter Rome dans des troubles durant lesquels les tribuns du peuple s'apposèrent pendant cinq ans à l'élection de toute magistrature, et restèrent les arbitres de la république. Le moment vint enfin où le consulat fut dévolu aux plébéiens tout comme aux patriciens; avec cela, grâce aux tribuns Licinius, Stolon et L. Sextius, le peuple obtint la diminution des dettes et une nouvelle loi agraire, en vertu de laquelle il était défendu de posséder au delà de 500 arpents de terre (375 av. J.-C.). Les tribuns n'étaient pas hommes à s'arrêter; aussi, l'an de Rome 297 (356 av. J.-C.) un plébéien (C. Marcius Rustilus) obtint la dictature; cinq ans après il devint censeur; enfin, vingt-deux ans après le plébéien Publilius Philo fut décoré de la préture (337 avant J.-C.). Les tribuns avaient tout obtenu, il ne leur restait qu'à conserver; et pour un plébéien le tribunat devint désormais le premier échelon vers les plus hautes dignités de la république : enfin, la loi *Atinienne* ordonna que ceux qui auraient été tribuns seraient nommés sénateurs, en l'an de Rome 621 (132 av. J.-C.).

Les tribuns entraient en exercice le 10 décembre, vingt jours avant l'entrée en charge des consuls de l'année suivante. Leur autorité ne pouvait s'étendre au delà d'un mille des murs de Rome, à moins qu'ils ne fussent chargés par le sénat et le peuple d'une mission spéciale. Il ne leur était pas permis de passer les nuits à la campagne ni d'être plus d'un jour hors de la ville.

Les conquêtes des tribuns avaient rétabli l'équilibre dans toutes les parties de l'État; et la république fut quelque temps gouvernée paisiblement et avec modération (*placide modesteque*); mais à la faveur des guerres perpétuelles, qui étendirent la domination de Rome en Espagne, en Grèce, en Asie, en Afrique, l'autorité du sénat s'éleva sans contre-poids au-dessus de tous les pouvoirs de l'État. Le peuple perdit par désuétude une partie des droits que les tribuns lui avaient jadis fait obtenir. Tiberius et C. **Gracchus** (133-122 av. J.-C.) entreprirent courageusement d'améliorer la situation de ces classes infortunées : ils agirent avec trop de précipitation; et n'étant pas secondés par le peuple, ils restèrent seuls exposés à la fureur de leurs ennemis, et payèrent tous deux de leur sang leur noble erreur. Secondé par le tribun Apuleius Saturninus, Marius fut le vengeur des Gracques; mais l'odieux usage qu'il fit de la victoire ménagea le triomphe de Sylla, qui anéantit l'influence tribunitienne en abolissant l'appel au peuple, en ôtant la puissance législative aux tribuns, pour ne leur laisser que leur droit d'opposition. Enfin, il décréta que les citoyens qui auraient été tribuns ne pourraient plus à l'avenir parvenir à aucune magistrature. Après la mort de Sylla, cette loi injuste fut abolie; et déjà, par la force des choses, les tribuns avaient recouvré une partie de leur autorité, lorsque Pompée, dans son consulat (an de Rome 683, 70 av. J.-C.), leur rendit toutes leurs prérogatives. La république marchait rapidement vers sa décadence : le désordre, l'anarchie, la corruption régnaient dans Rome. Ces tribuns ne furent plus désormais que des démagogues aux gages du premier chef de parti. Soutenus par une populace mercenaire, ils décidaient tout par la force; ils faisaient et annulaient les lois. On sait que les plébéiens seuls pouvaient être tribuns du peuple. Ce fut à cette époque que le descendant d'Appius Claudius, famille si constamment impopulaire et toujours si fière de son impopularité, descendit par adoption dans une maison plébéienne, et obtint le tribunat pour servir la haine de César et des mauvais citoyens contre Cicéron. César, devenu maître de la république par la force des armes, réduisit à un vain titre l'autorité à laquelle il devait sa puissance, et déposséda à son gré les tribuns de leur charge. Auguste se fit attribuer par un décret du sénat la puissance tribunitienne pour la vie. On ne perdit cepen-

dant point l'usage d'élire des tribuns, quoiqu'ils ne retinssent qu'une vaine ombre de leur ancienne puissance. On croit généralement que Constantin les abolit. Il n'y eut plus dès lors, soit à Rome, soit à Constantinople, d'autre tribun que l'officier préposé aux divertissements du peuple, et qui portait le titre de *tribunus voluptatum*. Enfin, au quatorzième siècle, lorsque Rienzi s'arrogea le gouvernement de Rome, il prit le titre de *tribun*, toujours cher au peuple. Charles Du Rozoir.

TRIBUNAL, TRIBUNAUX. Le mot *tribunal* est le même que le mot *tribune*, que le *Dictionnaire de l'Académie* définit : « Lieu élevé d'où les orateurs grecs et romains haranguaient le peuple. » C'est le lieu élevé d'où le juge rend la justice au peuple, et par extension il s'applique au juge lui-même et à sa juridiction. Les *tribunaux* comprennent aussi toute l'organisation judiciaire d'un État. Cependant, la dénomination de *tribunal* est plus spécialement consacrée pour désigner les juridictions inférieures du premier degré; pour les autres, on se sert du mot *cour*. Il ne s'emploie pas non plus pour la juridiction administrative, qui admet plus volontiers le mot *conseil*. C'est également le mot *conseil* qui est en usage pour désigner les tribunaux militaires (*voyez* CONSEILS DE GUERRE). Le mot *tribunal* est donc réservé pour les juridictions inférieures, qui connaissent en premier ressort à charge d'appel, ou en dernier ressort, sans appel, des affaires civiles ou commerciales et des causes de police ou du *petit criminel*, car la répression des crimes qui constituent le *grand criminel* appartient à une juridiction supérieure connue sous le nom de *cour d'assises*. Il ne reste donc comme tribunaux proprement dits que les *tribunaux de paix* (*voyez* JUSTICE DE PAIX), les *tribunaux civils de première instance*, les *tribunaux de commerce*, les *tribunaux de simple police* et les *tribunaux de police correctionnelle*.

Les *tribunaux civils de première instance* constituent la juridiction établie dans chaque arrondissement communal pour connaître de toutes les affaires civiles, à l'exception de celles qui sont spécialement attribuées à d'autres tribunaux. Ils ont ainsi la compétence générale, et ce sont eux qui connaissent également de toutes les affaires correctionnelles, la chambre dite *correctionnelle* n'étant qu'un démembrement du tribunal civil.

Les *tribunaux de commerce* sont des tribunaux d'exception institués pour la prompte solution des affaires commerciales, lesquelles exigent parfois des notions spéciales que les juges ordinaires ne peuvent pas avoir (*voyez* COMMERCE [Tribunaux de]).

Les *tribunaux de simple police* forment le premier échelon dans l'organisation des tribunaux criminels, en prenant ce terme dans son sens le plus large. Ils se composent d'un seul juge, qui est soit le juge de paix du canton, soit le maire de la commune, car tous deux exercent à cet égard la même juridiction. Les contraventions de police qu'ils sont appelés à réprimer sont énumérées avec le plus grand soin dans la dernière partie du Code Pénal, art. 464 à 483.

Les *tribunaux de police correctionnelle*, que l'on nomme plus ordinairement *tribunaux correctionnels*, ne sont qu'un démembrement du tribunal civil; c'est la chambre de ce tribunal chargée de prononcer sur les affaires du *petit criminel*. Elle connaît également, par voie d'appel, des jugements rendus par le tribunal de simple police; mais son institution propre a pour objet la répression des *délits* qui entraînent l'application d'une peine excédant cinq jours d'emprisonnement. Ils connaissent en outre de tous les délits forestiers qui sont poursuivis à la requête de l'administration. Les jugements qu'ils rendent sur appel de simple police ne peuvent être attaqués que par le recours en cassation, mais ceux qu'ils rendent en premier ressort, en matière de police correctionnelle, peuvent être dénoncés, par voie d'appel, aux cours impériales, qui ont une chambre consacrée à juger ces matières, sous le titre de *chambre des appels de police correctionnelle*.

TRIBUNAL DES MARÉCHAUX DE FRANCE. Indépendamment de la juridiction spéciale que les maréchaux de France exerçaient autrefois, sous la dénomination de *connétablie* ou de *maréchaussée* sur les gens d'armes ainsi que sur tout ce qui avait directement ou indirectement trait à la guerre, et plus tard même sur certaines classes non militaires, ils avaient un tribunal particulier, qui se tenait chez le plus ancien d'entre eux, et où ils connaissaient par eux-mêmes, et sans appel, des différends qui survenaient entre gentilshommes et autres faisant profession des armes pour raison de point d'honneur. On ne saurait disconvenir, puisque la manie du duel paraît incurable chez nous, que l'existence de tribunaux de ce genre était utile. Les bretteurs et les spadassins de profession se trouvaient ainsi bientôt mis à l'*index*; et l'honneur outragé ne recourait à la terrible extrémité du duel qu'après que des juges impartiaux et de sang-froid en avaient reconnu l'indispensable nécessité.

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE. *Voyez* RÉVOLUTIONNAIRE (Tribunal).

TRIBUNAT. En vertu de la constitution de l'an VIII, le tribunat devint une des deux branches du pouvoir législatif; il était composé de cent membres élus par le sénat, âgés de vingt-cinq ans au moins, qui devaient être renouvelés tous les ans, et indéfiniment rééligibles. Ils jouissaient d'un traitement de 18 fr. par jour. Le Palais-Royal, alors appelé Palais-*Égalité*, fut affecté au tribunat. Ses attributions consistaient à voter ou à rejeter après discussion les projets de loi que le corps législatif était destiné à voter sans discussion. Le tribunat entra en fonctions le 1er janvier 1801. Bien que ce fût plutôt un corps consultatif qu'un corps politique, le premier consul redouta toujours son opposition. On y vit briller quelques étincelles de liberté, particulièrement dans la discussion du projet de loi relatif à la formation des tribunaux criminels spéciaux dans les départements, qui ne passa qu'à une majorité de 49 voix contre 41. Le premier consul révéla ses vues despotiques en se permettant de faire altérer dans son *Moniteur officiel* les généreuses opinions de Daunou et de Ginguené. Ce fut également à une faible majorité que le tribunat vota l'institution toute monarchique de la Légion d'Honneur. Après avoir voté le consulat à vie pour Bonaparte, les tribuns reçurent pour récompense le sénatus-consulte qui réduisait leur nombre à cinquante membres. Ce fut le tribun Curée qui fit la première motion pour l'établissement du gouvernement impérial. Cette assemblée, grâce à l'élimination des cinquante, était veuve de la courageuse éloquence des Daunou, des Chénier, des Ginguené et des Benjamin-Constant. La proposition de Curée fut adoptée aussitôt, et, contre l'usage, signée de tous les membres, à l'exception de Carnot, qui seul avait osé la combattre. Dès lors le tribunat, comme le sénat romain sous les empereurs, ne fit plus que courir au-devant de la servitude. En 1807 ce fut avec des acclamations unanimes qu'il reçut le sénatus-consulte qui le supprimait. En poussant ces abjectes clameurs, le tribunat se rendait justice. Ce nom d'une magistrature libre et populaire attribué à un corps si servile était une injure flagrante à la liberté. Charles Du Rozoir.

TRIBUNAUX DE COMMERCE. *Voyez* COMMERCE (Tribunaux de).

TRIBUNAUX D'EXCEPTION. *Voyez* EXCEPTION (Tribunal d').

TRIBUNAUX DE POLICE CORRECTIONNELLE ou TRIBUNAUX CORRECTIONNELS. *Voyez* POLICE CORRECTIONNELLE (Tribunal de).

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE. *Voyez* TRIBUNAL, TRIBUNAUX.

TRIBUNAUX DE SIMPLE POLICE. *Voyez* TRIBUNAL, TRIBUNAUX.

TRIBUNAUX ECCLÉSIASTIQUES. *Voyez* ECCLÉSIASTIQUE (Juridiction).

TRIBUNAUX MARITIMES. *Voyez* MARITIMES (Tribunaux).

TRIBUNAUX MILITAIRES. *Voyez* CONSEIL DE GUERRE.

TRIBUNAUX SECRETS. *Voyez* INQUISITION et VEHMIQUES (Cours).

TRIBUNE, autre royauté qui a fait son temps! Napoléon en 1814, dans un instant de causerie *sans gêne* avec une grande députation de son corps législatif, définissait le trône *quatre morceaux de bois recouverts de velours;* montrant par là qu'il savait aussi bien que personne à quoi s'en tenir sur la nature de l'autorité des empereurs et des rois, et qu'il ne se faisait pas le moins du monde illusion sur la valeur réelle du fauteuil doré que ses flatteurs déclaraient être le gage du bonheur et de la prospérité du peuple français. Apportons la même franchise dans la définition de la *tribune*, aujourd'hui muette, et avouons que s'il a été possible de la condamner au silence, c'est que depuis longtemps elle n'était plus qu'une estrade où trop de bateleurs politiques venaient impunément débiter les impertinences les moins amusantes et les *blagues* les plus niaises. Le régime constitutionnel, sous les deux branches de la maison de Bourbon, et le régime républicain, furent le règne de la *tribune;* mais la tribune a péri précisément à cause de ce qu'elle avait de faux et d'essentiellement théâtral. A qui apprendrons-nous en effet que les plus beaux succès qui s'y obtenaient n'étaient guère que des succès de mnémotechnie, et que s'il y avait eu lieu de décerner des récompenses aux plus habiles d'entre les jouteurs qui s'y disputaient les applaudissements du parterre, tant en dedans qu'au dehors, ç'auraient été tout au plus des *prix de mémoire?* Ces législateurs si fiers de leur éloquence, si pleins de leur importance, s'étaient d'ailleurs laissé détrôner par le *journal*, dont l'influence sur la direction des idées est de nos jours mille fois plus réelle que celle de la *tribune*. Comment la *tribune* n'eût-elle pas été vaincue par le *journal?* Ne dépendait-il pas de celui-ci de taire complétement les paroles sages, utiles, qui pouvaient par hasard s'y prononcer, de faire comme si elles n'avaient jamais été dites, ou encore de les défigurer de la manière la plus perfide? L'orateur a eu d'ailleurs ses jours de gloire et de puissance. C'était alors qu'on n'était pas familiarisé avec les *ficelles* de la *tribune*, qu'on croyait encore aux grands éclats de voix, aux roulements d'yeux, aux mouvements télégraphiques des bras et aux poses de gladiateur; mais le charme s'évanouit une fois qu'on sut que le plus grand nombre des *parleurs* en apparence les plus prime-sautiers ne faisaient que réciter à la tribune des discours déjà débités à diverses reprises devant une *psyché* afin de bien combiner les effets mimiques avec les effets oratoires. Peut-être la *tribune* existerait-elle encore aujourd'hui, et avec elle le gouvernement constitutionnel, si quelque député avait eu le courage de reproduire pour son compte, et la chambre le bon sens d'adopter, la fameuse *motion du sablier*, sauf à porter à *dix* minutes au lieu de *cinq* le temps le plus long accordé à un orateur pour entretenir l'assemblée.

TRIBUNOLS. *Voyez* ÉCRITURE.

TRIBUNS DU PEUPLE, TRIBUNS MILITAIRES. *Voyez* TRIBUN.

TRIBUT (du latin *tributum*), imposition en argent, en denrées, en bétail, qu'un État, un peuple, paye au souverain, au gouvernement ou au chef d'un autre État, d'un autre peuple, ou que des sujets payent à leur propre souverain, à leur propre chef, à leur propre gouvernement. Le *tribut* est presque toujours imposé par le droit de conquête ou comme un hommage au plus fort rendu par le plus faible : il est toujours un signe de soumission à une autorité dont on reconnaît la supériorité. *Tribut* est quelquefois synonyme de *contribution de guerre*. Dans les idées actuelles de la civilisation européenne, le *tribut* ne saurait être confondu avec les mots *contribution, impôt.*

On dit aussi qu'un pays est *tributaire* d'un autre pour tel ou tel objet nécessaire à sa consommation ou à ses besoins, quand il ne trouve ces objets ni dans son sein ni dans aucun autre pays. C'est ainsi que l'Angleterre est *tributaire* de plusieurs contrées pour le vin, que la France a été trop longtemps *tributaire* de l'Amérique pour le sucre, etc.

Chez les Romains, le *tribut* était souvent ce que sont chez les nations modernes les contributions, les impôts, les redevances foncières.

TRIBUTAIRES (Terres). Tous les monuments attestent l'existence de *terres tributaires* sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. Il ne faut pas entendre par là des terres qui payaient un impôt public, mais des terres assujetties envers un supérieur à une redevance, à un tribut ou cens, et dont celui qui les cultivait ne possédait point la pleine et libre propriété. Quand les Lombards envahirent l'Italie, ils se contentèrent d'abord d'exiger en denrées le tiers des revenus du pays, c'est-à-dire de faire passer toutes les propriétés territoriales dans la condition tributaire. Cette stipulation primitive et générale ne se retrouve point ailleurs; mais le fait dut être partout à peu près le même. Là où s'établit un chef barbare avec ses compagnons, la plupart des anciens cultivateurs qui ne furent pas exterminés, ou expulsés, ou réduits à la servitude domestique, devinrent *tributaires*.

Les mêmes causes qui tendaient à détruire les *alleux* ou à les convertir en *bénéfices* agissaient avec bien plus d'énergie pour accroître le nombre des *terres tributaires*. Comme la puissance publique était hors d'état de protéger les droits des faibles, ils venaient eux-mêmes en abdiquer volontairement une partie pour assurer à ce qui leur restait quelque protection individuelle. Ils se présentaient devant leur redoutable voisin, tenant à la main non-seulement un rameau ou une touffe de gazon, mais les cheveux du devant de la tête, et lui soumettaient ainsi leur personne et leurs propriétés. Enfin, beaucoup de grands propriétaires, indépendamment des concessions qu'ils faisaient, à titre de bénéfices, aux hommes qu'ils voulaient s'attacher comme vassaux, distribuèrent une grande partie de leurs terres à de simples colons, qui les cultivaient et y vivaient à charge d'un cens ou d'autres servitudes. Cette distribution se fit sous une multitude de formes et de conditions diverses : les colons étaient tantôt des hommes libres, tantôt de véritables serfs, souvent de simples fermiers, souvent des possesseurs investis d'un droit héréditaire à la culture des champs qu'ils faisaient valoir. De là cette variété de noms sous lesquels sont désignées dans les actes anciens les métairies exploitées à des titres et selon des modes différents; de là aussi, en partie du moins, le nombre et l'infinie diversité des redevances et des droits connus plus tard sous le nom de *féodaux*. Tout donne lieu de croire qu'à la fin du dixième siècle la plupart des cultivateurs exploitaient des *terres tributaires :* indépendamment d'une foule de témoignages historiques ou légaux qui l'attestent, la concentration progressive de la propriété foncière ne permet guère d'en douter. F. GUIZOT, de l'Académie Française.

TRICLINIUM. C'était, dans une habitation romaine, le nom de la *salle à manger*. Il était dérivé de l'usage où étaient les Romains de ne placer que trois lits autour d'une table et de laisser le quatrième côté vide pour le service. Ces lits mêmes portaient aussi le nom de *triclinium*, et en général trois personnes seulement pouvaient y prendre place. Les plus grands ne contenaient guère plus de quatre convives, les Romains n'aimant pas être plus de douze à table. Les nombres impairs de trois, sept et neuf, étaient ceux qui leur plaisaient le plus. La place ordinaire du maître de la maison était sur le lit à droite, au bout de la table. De cet endroit il jugeait d'un coup d'œil l'ensemble du service et pouvait facilement donner ses ordres aux esclaves. Il réservait au-dessus de lui une place pour un de ses conviés, et une au-dessous pour sa femme ou quelque parent.

La place d'honneur, dite aussi *consulaire*, parce que c'était celle qu'on offrait toujours à un consul quand il venait manger chez quelque ami, était la dernière sur le lit du milieu, attendu qu'on y était plus libre, si on avait besoin de momentanément quitter la salle à manger ou s'il

survenait quelqu'un avec qui on eût à parler d'affaires. Le lit placé au bout, à droite, venait ensuite; celui du bout à gauche était regardé comme moins honorable.

Millin, de l'Institut.

TRICOT. L'art de former des étoffes d'un seul fil, composées de mailles groupées au moyen de simples baguettes de bois ou de métal, ne fut trouvé que vers la fin du quinzième siècle : ces tissus, généralement plus ou moins épais, furent appelés *tricots* parce qu'ils imitaient une étoffe grossière, qui se fabriquait en fils croisés dans le bourg de *Tricot*, departement de l'Aisne, sur la route de Paris (*voyez* Bas).

Teyssèdre.

TRICOTEUSES. *Voyez* Gouges (Olympe de).

TRICTRAC. Ce jeu, connu des Grecs et des Romains, et universellement adopté par tous les peuples modernes, tire son nom d'une *onomatopée*. Le mot *trictrac* rend assez bien le bruit que font les deux dés agités dans un cornet. En anglais on l'appelle *back-gammon*, en allemand *bretspiel*, c'est-à-dire *jeu de tables*, en italien *tavoliere*, en espagnol *tablas reales*, et en portugais *jogo de tabolas*. Le tablier du trictrac consiste en deux grands compartiments carrés, séparés par une cloison moins haute que les bords. De chaque côté des bords sont douze petits trous garnis d'ivoire pour marquer le gain de douze points successifs. Ces points ont été d'abord comptés au milieu du tablier, à l'aide de trois jetons. Vingt-quatre flèches de deux couleurs, par exemple blanche et verte, sont incrustées sur le fond noir du tablier : elles sont opposées pointe à pointe. Chaque joueur a douze dames d'ivoire, d'un blanc éclatant pour l'un, d'ébène ou d'ivoire peint, soit en bleu, soit en vert, pour l'autre. Elles sont d'abord empilées à la gauche du joueur ; elles descendent une à une ou deux à deux à chaque coup de dé, et selon des règles tellement combinées, qu'en obéissant à la loi inflexible du hasard le joueur trouve encore un vaste champ laissé à son libre arbitre. Si, par exemple, les dés ont amené cinq et six, on a la faculté d'*abattre du bois*, c'est-à-dire de placer deux dames sur les flèches correspondant aux numéros 5 et 6, ou d'abattre une seule dame sur le numéro 11, ou enfin d'avancer dans la même progression une ou deux dames déjà casées. On peut, dans certains cas, empiéter sur le jeu de son adversaire, ou, lorsque le jeu est plein, revenir entièrement sur ses pas : c'est ce qu'on appelle *s'en aller*.

Les doublets jouent un grand rôle au trictrac; à l'exception du double deux, qui est resté innommé, on y a attaché des dénominations plus ou moins bizarres. Le double as se nomme *beset*, le double trois *terne*, le double quatre *carme*, le double cinq *quine*, le double six *sonnex*.

Nous ne connaissons point de jeu plus fécond en termes techniques, les noms de *grand jan*, de *petit jan*, de *contre-jan*, de *jan de retour*, de *jan de méréas*, etc., donnés aux coups principaux du trictrac, semblent indiquer que les Romains avaient placé ce jeu sous la protection de Janus, à moins que l'on ne fasse dériver tout simplement ce mot de *janua* ou *porte*, à cause des deux battants dont se composait le trictrac avant que l'on eût songé à en faire un meuble qui n'est pas dépourvu d'élégance. Chez les Romains, le trictrac se jouait avec douze flèches de chaque côté, et douze dames ; il y avait de plus une diagonale appelée *ligne sacrée* (linea sacra), que les modernes ont supprimée. Une des expressions les plus usitées au trictrac est passée dans le style noble : c'est celle d'*école*, donnée à toute espèce de faute, et en particulier à l'oubli que fait le joueur de marquer d'avance les points qu'il aurait dû gagner : c'est alors son adversaire qui les compte. On appelle *bredouille* l'action de gagner successivement plusieurs points ou plusieurs trous sans que l'antagoniste ait rien compté; mais ici ne se présente aucune analogie avec l'expression *bredouiller*. Un volume ne suffirait pas pour expliquer les règles variées du trictrac, les tarifs des coups, et surtout les innombrables combinaisons que des chances extraordinaires révèlent parfois au génie des amateurs. Breton.

TRIDACE ou **THRIDACE**, genre de la famille des composées, formé par Linné pour une plante herbacée, couchée, hérissée, indigène de l'Amérique tropicale, et dont les capitules sont solitaires, à disque jaune et rayon pâle.

TRIDACNE, genre de mollusques acéphales, séparé des hippones par Lamarck. La coquille des tridacnes est épaisse, très-solide, assez grossière, irrégulière, triangulaire, plus ou moins inéquilatérale et placée sur le côté de l'animal, de manière que son dos correspond au bord libre des valves ; ce qui le met dans une position renversée relativement à la coquille, particularité extrêmement curieuse. Les tridacnes vivent fixés aux rochers qui bordent les rivages au moyen de leur byssus, dont la force est si grande qu'on est quelquefois obligé d'employer le marteau et les ciseaux pour enlever ces animaux. Les tridacnes atteignent une taille considérable; ce sont les plus grandes coquilles que l'on connaisse jusqu'à présent. On les emploie souvent comme bénitiers dans les églises catholiques. On ne connaît encore qu'un bien petit nombre d'espèces de tridacnes. Toutes sont marines et habitent les régions intertropicales. Leur couleur est généralement blanche ou jaunâtre. L'espèce la plus anciennement connue, et qu'on peut regarder comme type du genre, est le *Bénitier*, qui vient de l'océan Indien.

TRIDENT, sceptre à trois pointes ou fourche à trois dents, que les anciens donnaient pour symbole ou pour attribut à Neptune. C'était un harpon, dont on faisait usage en mer pour piquer les gros poissons, et du même genre que ceux qui servent encore aujourd'hui à la pêche dans les parages de l'Archipel.

TRIDI. *Voyez* Calendrier républicain.

TRIESTE, la plus importante des villes maritimes et commerçantes de la monarchie autrichienne et, après Hambourg, de l'Allemagne, port franc, jusqu'en 1849 chef-lieu du gouvernement de Trieste, dans le royaume d'Illyrie, mais érigée depuis en ville immédiate de l'empire (d'Autriche), avec un territoire indépendant d'une superficie d'environ 11 kilomètres carrés (comprenant une ville et vingt-quatre villages, avec une population dont le chiffre total en 1853 était de 94,276 habitants). Elle est le siége du gouverneur et du tribunal supérieur pour Trieste et l'Istrie, du commandant supérieur de la marine impériale, d'un évêque, d'un tribunal de première instance, du commandant militaire du littoral, d'un tribunal de commerce et d'un tribunal maritime, et d'une chambre du commerce et de l'industrie. La ville est admirablement située, sur deux collines qui se touchent et entourées d'une verdure perpétuelle, sur un golfe de la mer Adriatique, auquel elle donne son nom, et reliée à Vienne par un chemin de fer. C'est une cité ouverte, complétement italienne, divisée en *vieille ville*, *ville neuve* ou *Theresienstadt*, *Josephstadt* (quartier de construction toute récente) et *Franzensvorstad*. On y compte 31 places et 217 rues. La *vieille ville*, située sur le *Schlossberg* et protégée par un vieux château fort, a beaucoup de rues étroites et tortueuses, notamment dans l'ancienne *Judenstadt* (ville des Juifs), mais plusieurs belles places, entre autres la *Piazza Grande* et la Place du Théâtre. Les édifices les plus remarquables de ce quartier sont l'hôtel de ville et la Grand'Garde, le Bureau de police et la *Losanda Grande* (hôtel et café), la vieille église Saint-Pierre, la cathédrale et le monument élevé à la mémoire de l'archéologue Winckelmann, assassiné dans la *Losanda Grande*, en 1768, œuvre de Rosetti ; l'église des jésuites, les églises réformées et luthériennes ; deux synagogues dans la *Judenstadt*, le théâtre philodramatique, et la grande salle d'opéra, construite en 1806, servant en même temps de salle de bal, et contenant un café et plusieurs boutiques. La ville neuve forme un carré régulier, s'étend jusqu'aux bords de la mer, est régulièrement construite, comprend plusieurs grandes places (entre autres la place de la Bourse, ornée de la statue de l'empereur Léopold Ier, la place du Pont-Rouge, avec une belle fontaine, la place Saint-Jean, etc.), de larges rues, bien pavées, et le grand canal qui avec le *Pont-Rouge*

(*Ponte Rosso*) offre un magnifique point de vue; une foule de belles habitations, entre autres le palais Carcioti et l'*hôtel de la ville* sur le quai. En fait d'édifices publics, on y remarque la nouvelle Bourse ou *Tergesteum*, siége du *Lloyd Autrichien*, avec des salons de lecture où l'on trouve plus de 250 journaux ; la vieille Bourse, qui est moins fréquentée, mais qui n'en est pas moins un des édifices les plus remarquables de Trieste, ornée de statues et de colonnes, avec une terrasse d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le port et la mer; le grand bâtiment de la douane, la poste, l'église San-Antonio, consacrée en 1849, et les belles églises des Grecs d'Orient et d'Illyrie. Dans la *Josephstadt* règne une animation extrême, par suite du voisinage de la mer et des places de débarquement. Le port de Trieste offre aux navigateurs une entrée large et facile, que ne gêne aucune île, aucun banc de sable, et il est assez profond pour recevoir les plus grands bâtiments de guerre ; son seul inconvénient est de ne pas être complétement à l'abri des tempêtes. Le bras droit du port, le *Molo vecchio di Santa-Teresa*, passe pour un chef-d'œuvre d'architecture militaire. En face se trouve l'établissement de la Quarantaine, avec un petit port particulier. Il y a aussi un port à part, le *Mandrachio*, pour les navires d'un faible tonnage, et enfermé par les batteries de la ville. C'est du port que part le grand canal dont il a été question plus haut, et qui pénètre dans la ville neuve. Là viennent en toute sûreté s'amarrer les grands navires du commerce. Il faut encore mentionner le Môle neuf, près du phare, avec une forte batterie; le nouveau phare, éclairé au gaz, et l'embarcadère du chemin de fer, dont la construction fut commencée en 1850. En fait d'antiquités romaines, nous citerons les débris d'un amphithéâtre, un aqueduc parfaitement conservé, et une vieille porte de ville, appelée *Arco Ricardo*. La population dépasse aujourd'hui le chiffre de 80,000 âmes. En 1850 on ne comptait encore que 63,931 habitants, et en 1846 que 53,310. Il y a un siècle, en 1758, le nombre n'en était que de 6,424, et celui des maisons ne s'élevait qu'à 620. L'élément italien, incessamment accru par des immigrations de Lombards et de Vénitiens, est celui qui domine dans cette population. La nationalité allemande est surtout représentée par la garnison, par les fonctionnaires publics et par une partie du commerce. On ne saurait d'ailleurs méconnaître des traits orientaux et slaves dans la physionomie de Trieste. On y compte plus de 3,000 juifs, un grand nombre de Grecs, d'Arméniens, etc. Il y a à Trieste une foule d'écoles en tous genres, un observatoire nautique, une bibliothèque publique, un musée d'antiquités, appelé *Musée Winckelmann*, un établissement zoolique et zoologique, la division littéraire du *Lloyd Autrichien*, une association pour des cours de botanique et de physique, le cabinet de la *Minerva* avec une bibliothèque, un grand nombre d'hôpitaux et d'établissements de bienfaisance, une foule de manufactures et de fabriques, des corderies, des blanchisseries de cire, des établissements où l'on confectionne tout ce qu'exige le service de la marine, des chantiers de construction, etc., etc. En 1842 il était entré dans le port de Trieste 7,717 navires, dont 1,625 de long cours, 6,203 caboteurs et 240 vapeurs, jaugeant ensemble 436,000 tonneaux. En 1852 le nombre des navires entrés avait été de 13,974 (dont 785 vapeurs autrichiens), jaugeant, ensemble 782,669 tonneaux ; en 1853, il avait été de 14,077 (dont 920 vapeurs autrichiens) jaugeant ensemble 851,561 tonneaux. Le commerce maritime a lieu surtout avec les États italiens, le Levant, notamment avec Constantinople, Smyrne, les Principautés Danubiennes, la Russie méridionale, la Grèce et l'Égypte, avec l'Angleterre et l'Amérique, plus particulièrement avec le Brésil. Le commerce de terre se fait par la voie de Laybach et de Vienne. Les chiffres suivants donneront une idée de l'extension qu'ils ont prise l'un et l'autre. A la fin du dix-huitième siècle, la totalité des importations et des exportations de Trieste n'était encore que de 400,000 quintaux. En 1770 on évaluait la valeur de ses importations à 600,000 florins. De 1842 à 1852 la valeur des importations maritimes s'est élevée de 57,600,000 florins à 102,000,000 florins. Trieste n'a vu son commerce prendre un tel développement que parce qu'en 1719 elle fut érigée en port franc par l'empereur Charles VI, mesure qui l'affranchit d'une foule d'entraves que les lois de douanes autrichiennes imposaient alors aux transactions commerciales, et aussi parce que son port est d'un accès plus facile pour les gros navires que celui de Venise. Sa population, mélange de toutes les nationalités, agglomérée sur ce point par l'esprit de spéculation, se montre d'ailleurs aussi active qu'entreprenante. Toutes les nations de l'Europe, le Brésil, Haïti et les États-Unis, entretiennent des consuls à Trieste, où l'on trouve une foule de maisons de commerce, de banquiers, de courtiers et de sociétés d'assurance. Mais le plus important de ses établissements commerciaux est le *Lloyd Autrichien*, la plus puissante compagnie de navigation à vapeur qu'il y ait en Europe, et qui en 1853 s'est créé à son usage particulier dans la baie de Servola un grand arsenal, avec deux chantiers de construction, un dock sec, une fabrique de machines à vapeur et d'autres grands ateliers. A la fin de cette même année 1853 le *Lloyd Autrichien* occupait 58 bateaux à vapeur et à hélice, et 80 barques de remorquage, dont 56 en fer et 24 en bois. C'est seulement depuis un siècle environ que les collines voisines de Trieste, autrefois nues et désertes, ont été à grands frais couvertes de terre végétale rapportée, et transformées de la sorte en plantations d'oliviers et de vignes parsemées d'élégantes maisons de campagne. Dans le nombre, on remarque surtout la *villa Necker*, autrefois propriété de Jérôme Bonaparte, et la *villa Bacciochi*, devenue plus tard la propriété de la comtesse de Lipona, veuve de Murat, morte en 1839, et appartenant aujourd'hui à une socété particulière.

Trieste, dont le nom latin était *Tergeste*, partagea dans l'antiquité le sort de l'Istrie. César et Auguste l'entourèrent de murailles. Au moyen âge, elle changea fréquemment de maîtres; mais en 1382 elle passa enfin sous la domination de l'Autriche, qui l'a conservée jusqu'à ce jour, sauf l'intervalle de 1797 à 1805, où la ville fut occupée par les Français, et la période de 1809 à 1814, où elle fit partie de la province d'Illyrie dépendant de l'empire français. Lors de la révolution italienne et hongroise, cette ville fit preuve d'une grande fidélité à l'Autriche; et ce fut en vain qu'une escadre piémontaise et napolitaine la tint bloquée de mai à août 1848. Les localités les plus remarquables du territoire particulier de Trieste sont les villages d'*Optschina*, à un kilomètre de Trieste, avec une vue de toute beauté sur la mer et sur la côte; *Servola*, avec un célèbre parc aux huîtres et d'importantes salines; *Prosecco*, dont le vin était déjà célèbre dans l'antiquité ; enfin, *Lipizza*, haras impérial, qui produit d'excellents chevaux d'attelage.

TRIGLÈNE. *Voyez* BOUCLES D'OREILLES.

TRIGLES, poissons remarquables par leur tête cuirassée, par les différents os de leur crâne et de leur face. Leur museau est très-obtus, l'ensemble de la tête est d'une forme cubique, quoique irrégulière. Les nageoires pectorales sont grandes dans toutes les espèces. Dans certaines, elles le deviennent assez pour donner aux individus la faculté de s'élever en l'air pendant quelques instants et d'exécuter une espèce de vol. Tous ces poissons font entendre sous l'eau, et aussi dans les filets des pêcheurs, un grognement plus ou moins fort; ce qui les a fait surnommer *grondins*. On leur donne aussi à Paris le nom de *rougets*, parce que l'une des espèces qui vient en plus grande abondance sur nos marchés est d'un beau rouge.

TRIGLYPHE (du grec τρίγλυφος, qui a trois rainures). On appelle ainsi, en termes d'architecture, un ornement saillant de la frise de l'ordre dorique où il est placé à égales distances. Il y a lieu de penser que la frise ne fut d'abord que l'espace compris entre la corniche et l'architrave. Une partie de cet espace était occupée par les extrémités des poutres transversales, et entre ces bouts de

poutres il restait des vides. Vraisemblablement ces extrémités de poutres amenèrent l'usage des triglyphes, qui semblent n'avoir été à l'origine que de petites rainures prismatiques destinées à l'écoulement des eaux.

TRIGONE (de τρεῖς, trois, et γωνία, angle), qui a trois angles. Quelques géomètres ont employé ce mot comme synonyme de *triangle*.

Les anciens donnaient aussi ce nom à une espèce de lyre, de forme triangulaire.

On appelait *trigone des signes* un instrument dont on se servait, en gnomonique, pour tracer les arcs des signes.

TRIGONELLE ou FENU-GREC (*trigonella*, *fenum græcum*, L.), plante de la famille des légumineuses de Jussieu et de la diadelphie-décandrie de Linné, caractérisée par un calice campanulé, divisé en cinq parties, à peu près égales; une corolle irrégulière, papilionacée; dix étamines réunies en deux groupes, ou diadelphes; légume sessile, courbé en faux, aigu et étroit. Les anciens la donnaient comme nourriture à leurs bestiaux : c'est en effet un très-bon pâturage. En France, la semence, que l'on nomme aussi *sénegré*, *sénegrain* et *graine joyeuse*, se donne aux chevaux, aux bœufs et aux vaches quand on veut les engraisser; elle est d'une couleur jaunâtre, presque carrée, d'une odeur assez agréable et qui rappelle celle du mélilot ou du foin; elle contient une très-grande quantité de mucilage, qu'elle communique facilement à l'eau et aux corps gras; réduite en poudre, on en fait des cataplasmes émollients et résolutifs. Son goût est amer; la décoction passe pour bonne dans les ophthalmies.

TRIGONOMÉTRIE (de τρίγωνος, triangle, et μέτρον, mesure), branche de la géométrie générale, dont l'objet principal est la résolution des triangles. *Résoudre* un triangle, c'est en calculer toutes les parties, quand on a des données suffisantes. La géométrie élémentaire apprend, il est vrai, à *construire* un triangle, quand on connaît trois de ses éléments susceptibles de rendre le problème déterminé; mais les constructions graphiques ne permettent d'obtenir qu'un certain degré d'approximation souvent insuffisant dans les questions d'astronomie, de navigation, etc.; on a donc dû leur substituer le *calcul*, qui permet toujours d'atteindre le degré de précision dont on a besoin. Aussi la trigonométrie dut-elle être de bonne heure l'objet des spéculations de l'Égypte savante. Cependant, on n'en trouve les premières traces que chez les Grecs; Théon rapporte que Hipparque avait composé un traité en douze livres *sur les cordes des arcs du cercle :* cet ouvrage ne nous est pas parvenu; mais nous possédons ceux de Théodose et de Ménélaüs. Du reste, la trigonométrie telle qu'on l'enseigne dans nos écoles est presque une science toute moderne, dont Néper et Euler ont posé les bases.

La difficulté de faire entrer les angles dans le calcul a d'abord conduit les géomètres à leur substituer les arcs de cercle qui leur servent de mesure. Ces arcs furent bientôt remplacés par leurs cordes, et, enfin, on emploie maintenant les *lignes trigonométriques*, c'est-à-dire certaines droites offrant avec les arcs auxquels elles se rapportent une dépendance mutuelle, et que l'on a nommées *sinus*, *tangente*, *sécante*, *cosinus*, *cotangente* et *cosécante*. Les nombreuses relations qu'offrent ces diverses lignes dérivent toutes de la formule fondamentale :

$$\sin(a + b) = \sin a \cos b + \sin b \cos a.$$

Les propositions générales de la trigonométrie une fois établies, cette branche de la science se divise en *trigonométrie rectiligne* et *trigonométrie sphérique*, selon qu'elle s'applique à la résolution des triangles rectilignes ou à celle des triangles sphériques. Toutes les propositions de la trigonométrie rectiligne se déduisent de celle-ci : Les côtés d'un triangle rectiligne sont proportionnels aux sinus des angles opposés. De même, la trigonométrie sphérique repose sur ce théorème : Les sinus des côtés d'un triangle sphérique sont proportionnels aux sinus des angles opposés. On voit quelles analogies doivent offrir ces deux parties de la trigonométrie. Nous remarquerons seulement qu'un triangle sphérique peut être résolu lorsqu'on connaît ses trois angles; mais pour déterminer la grandeur linéaire des côtés, il faut que le rayon de la sphère soit donné.

Les formules de la trigonométrie générale sont riches en applications aux théories les plus élevées de la science : citons seulement les théorèmes de Moivre, de Côtes, etc., les développements en séries des fonctions circulaires, etc.

E. Merlieux.

TRILHÉITES. *Voyez* Eutychès.

TRILITES. *Voyez* Lichavens.

TRILLE. *Voyez* Cadence.

TRILOBITES (du grec τρίλοβος, trilobé, qui a trois loges), genre de crustacés fossiles que M. Milne Edwards range entre les isopodes et les brachiopodes, qui peuplaient la mer aux époques les plus reculées de l'histoire géologique, mais qui depuis longtemps ont disparu de la surface du globe et ne nous sont connus que par leurs débris, découverts à l'état fossile dans les terrains sédimentaires les plus anciens.

TRILOGIE (du grec τρεῖς, trois, et λόγος, discours). C'est le nom que les Grecs donnaient à la réunion de trois pièces de théâtre que les poëtes dramatiques étaient tenus de présenter lorsqu'ils voulaient disputer à leurs rivaux le prix de la tragédie. Les trois pièces composant une trilogie formaient ensemble un grand drame, dans lequel trois actions différentes, groupées pour ainsi dire autour des mêmes personnages, présentaient un tout régulier, soumis aux lois de la plus sévère unité. C'est au génie d'Eschyle que nous devons la plus ancienne et la plus dramatique trilogie que nous connaissions. La terrible fatalité qui poursuit la race des Atrides en est le sujet, un et complexe tout à la fois. *Agamemnon*, *Les Choéphores* et *Les Euménides* sont les trois tragédies dont l'ensemble produit cette vigoureuse *trilogie*, l'un des plus beaux monuments du théâtre grec. Chez les modernes, le *Henri VI* de Shakspeare, réunion de trois tragédies distinctes, mais parties composantes d'un tout unique, est un admirable essai de *trilogie*. La scène allemande possède aussi une *trilogie* dans le *Walstein* de Schiller, la tragédie la plus nationale qui ait été représentée en Allemagne. La Melpomène française, qui a d'ailleurs à se glorifier de tant de chefs-d'œuvre, n'a pas produit une seule *trilogie*. Toutefois, nous avons, dans un genre mixte et secondaire, un échantillon de *trilogie* d'une originalité si piquante, et en possession d'une telle popularité, qu'on ne saurait le passer sous silence. Nous voulons parler de ce drame qui sous la plume du satirique Beaumarchais devint une peinture comique et triste en même temps des résultats de la corruption sociale. *Le Barbier de Séville*, *Le Mariage de Figaro* et *La mère coupable* forment en effet une *trilogie* que l'on peut dire sans rivale.

Champagnac.

TRIMALCION (Le Festin de), titre d'un épisode du *Satiricon* de Pétrone.

TRIMÈRES. *Voyez* Coléoptères.

TRIMOURTI ou TRIMURTI, la trinité des Indiens. *Voyez* Indienne (Religion), t. XI, p. 362.

TRINCADOURES. *Voyez* Péniche.

TRINCOMALI ou TRINCONOMALI, ville maritime fortifiée, sur la côte orientale de l'île de Ceylan, siége d'un district du même nom, avec un port aussi vaste que sûr, qui n'a d'autre inconvénient qu'une entrée un peu incommode; aussi les navires jettent-ils plutôt l'ancre dans la baie de Back. La ville, qui entretient des relations continuelles avec Madras, compte 15,000 habitants. En 1781 les Anglais l'enlevèrent aux Hollandais; mais dès le 30 août de la même année, elle tombait au pouvoir des Français commandés par le bailli de Suffren. La bataille livrée le 3 septembre suivant entre les Anglais et les Français resta indécise. Toutefois, les Anglais reprirent cette ville aux Français, en 1795, et l'ont conservée depuis.

TRINIDAD (Ile de La). *Voyez* Trinité (Ile de La).

TRINITAIRE (*Botanique*). *Voyez* Hépatique (Botanique).

TRINITAIRES ou FRÈRES DE LA RÉDEMPTION (Ordre des), fondé en 1198, par Jean de Matha et Félix de Valois, dans le diocèse de Meaux, et confirmé par Innocent III sous le nom d'*ordre de La Merci* ou *de la Sainte Trinité*, pour la délivrance des captifs, parce qu'indépendamment de l'observance de la règle des augustins ils faisaient vœu de recueillir des aumônes pour le rachat des chrétiens prisonniers des infidèles. Comme ils allaient toujours à âne, le peuple les désignait par le sobriquet de *frères aux ânes* (*ordo Asinorum*). On les appelait aussi quelquefois *mathurins*, à cause de leur couvent, situé près d'une chapelle placée sous l'invocation de saint Mathurin. En 1201 il s'établit aussi des couvents de *sœurs de la Rédemption* ou *trinitaires*. Les maisons de cet ordre se répandirent bientôt dans toute l'Europe. Il fut réformé en 1573, par Julien de Mantonville et par Claude Aleph. En Espagne, les trinitaires adoptèrent la coutume d'aller nu-pieds, et furent en conséquence appelés *trinitaires déchaussés*. Les trinitaires tertiaires et la confrérie du Scapulaire de la Sainte Trinité appartenaient aussi à cet ordre, qui possède encore aujourd'hui des maisons en Espagne, en Portugal et en Amérique.

TRINITÉ (du latin *trinitas*), dans la forme grecque *trias*, triade, l'un des mystères de la religion chrétienne et le complément nécessaire du mystère de l'Incarnation (*voyez* Catholicisme), lequel suppose une division de personnes dans l'unité de Dieu. Le mot *Trinité*, ainsi considéré, désigne le mystère de Dieu même subsistant en trois personnes, le Père, le Fils, le Saint-Esprit, réellement distinguées les unes des autres, et qui possèdent toutes trois la même nature numérique et individuelle. C'est un article de la foi chrétienne qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et cette unité est tout le fondement de la croyance des chrétiens. Mais cette même foi enseigne que cette unité est féconde, et que la nature divine, sans blesser l'unité de l'Être Suprême, se communique par le Père au Fils, et par le Père et le Fils au Saint-Esprit; fécondité, au reste, qui multiplie les personnes sans multiplier la nature. Ainsi, le mot *Trinité* renferme l'unité de trois personnes diverses, réellement distinguées, et l'identité d'une nature indivisible. La *Trinité* est une ternaire de personnes divines, qui ont la même essence, la même nature et la même substance, non-seulement spécifique, mais encore numérique. La théologie enseigne qu'il y a en Dieu une essence, deux processions, trois personnes. « Quelques esprits, dit M. Artaud, voulant concilier la tendance mystique avec la tendance rationnelle, ont cherché à expliquer la *Trinité* par les seules lumières de la raison. L'homme ayant été créé à l'image de Dieu, la triple nature de l'homme actif, intelligent et sensible a aidé à comprendre le triple attribut divin dont se compose l'essence divine, savoir : la puissance, l'intelligence et l'amour. D'autres ont prétendu ramener les trois personnes de la Trinité à la formule suivante : l'infini, le fini, et le rapport du fini à l'infini. A ces diverses tentatives nous n'avons qu'un mot à dire. Il n'y a pas de milieu entre la théologie et la philosophie; toute transaction entre ces deux puissances est chimérique. Dès que vous abordez les mystères, il faut vous en tenir à la foi aveugle, renoncer à l'usage de votre raison, et croire sans vous rendre compte de votre croyance. Au contraire, du moment que vous prétendez raisonner, vous êtes justiciable de la philosophie; vos conceptions doivent être soumises à un examen sévère, au contrôle de la raison. Si ce que vous appelez les trois personnes de la Trinité ne sont que les attributs fondamentaux de Dieu, attributs que l'homme conçoit en vertu de sa propre nature, la Trinité est chose toute simple, facile à comprendre, et alors il n'y a plus de *mystère*. Mais si vous persistez à faire de ces attributs autant de personnes réelles, alors nous entrerons dans le domaine de l'inintelligible ou du mystère; il ne s'agit plus de raisonner, il s'agit simplement de croire. »

Toutes les querelles qui surgirent au sein l'Église au sujet de la Trinité se rattachèrent étroitement à la gnose ou doctrine orientale de l'émanation. Les Pères apostoliques, Barnabas, Clément Romain, Ignace, Hermas, qui proclamèrent la dignité et la perfection suprême du Père, repoussèrent l'opinion des ébionites (*voyez* Nazaréens), suivant laquelle Jésus n'aurait été qu'un homme. Saint Justin martyr, saint Irénée et les autres docteurs orthodoxes de l'Église combattirent avec chaleur l'opinion des gnostiques, qui ne voyaient dans Jésus qu'un éon descendu du *pleroma* et devenu visible. Pour maintenir l'unité de Dieu dans le rapport du Père, du Fils et de l'Esprit, Praxéas, Noétus, Sabellius, etc., expliquèrent le Fils et l'Esprit, non pas comme des sujets particuliers, mais seulement comme des forces et des effets du Père. Mais cette opinion fut combattue par les docteurs de l'Église, qui, trouvant une différence entre le Père et le Fils clairement exprimée dans le Nouveau Testament, employèrent la philosophie platonicienne mêlée d'idées d'*émanation*, telle qu'on l'enseignait à Alexandrie, pour expliquer le *logos* de saint Jean, et y attachèrent des passages de l'Ancien Testament où il est question de la force créatrice de Dieu. On distingua ensuite (le premier qui fit cette distinction fut Théophile d'Alexandrie, qui le premier aussi employa le mot *trias*) le *logos* intérieur et extérieur; et les docteurs de l'Église qui suivirent cette direction enseignèrent que le Fils ou le Logos divin avait existé de toute éternité en Dieu comme attribut, mais qu'il était provenu de Dieu avant la création du monde, qu'il avait alors commencé à exister particulièrement et qu'il était moindre que le Père.

Ils semblent avoir considéré le Saint-Esprit comme un sujet particulier, et n'exprimèrent que vaguement l'idée qu'ils s'en faisaient. Or, tandis que saint Irenée distinguait du Père le Fils ainsi que l'Esprit, les tenant tous deux pour moindres que le Père tout en proclamant la coéternité du Fils avec le Père, et qu'il se prononçait contre les recherches sur son origine, Tertullien, en contradiction avec les idées unitaires de Praxias et de ses partisans, soutenait que les trois personnes (*personæ*) de la Trinité sont bien égales entre elles en substance, et cependant subordonnées l'une à l'autre. Saint-Clément d'Alexandrie transporta alors complétement à la personne du Christ les caractères de la doctrine platonicienne, enseigna qu'il était égal au Père par son essence, et lui attribua en même temps l'omniprésence, sans distinguer bien précisément du *logos* l'Esprit qu'il comprenait dans la Trinité chrétienne. De même Origène, qui introduisit notamment l'expression d'*hypostases* (ὑποστάσεις) dans la doctrine de la Trinité, pour désigner les personnes qu'elle contient, enseigna l'égalité d'essence du Père, du Fils et de l'Esprit, défendit la préexistence du Fils contre Bérylle de Bostra, lui attribua une procréation éternelle, fit provenir le Saint-Esprit du Fils et celui-ci du Père, en soutenant que le Saint-Esprit est subordonné au Fils. Mais ces doctrines rencontrèrent toujours des contradicteurs, et dans les siècles suivants provoquèrent les plus violentes querelles (*voyez* Ariens et Antitrinitaires).

Tous les ouvrages dogmatiques des Églises catholique et protestante s'accordent sur la doctrine de la Trinité telle qu'elle est exposée d'une manière générale dans le Symbole des Apôtres et dans le Symbole de Nicée, et développée d'une manière plus explicite dans le Symbole d'Athanase, tandis que l'Église grecque n'admet point que le Saint-Esprit provienne du Fils. L'orthodoxie rigoureuse défendit toujours la conception symbolico-ecclésiastique du dogme qui ne peut être considéré que comme un mystère pur. Indépendamment des ariens et des antitrinitaires, elle fut aussi combattue par les théosophes, qui tous depuis Valentin Weigel et Jacques Bœhme enseignèrent que la Trinité avait commencé dans la création du monde et avait son empreinte et ses symboles dans l'ensemble de la nature. Dans le courant du dix-huitième siècle, l'école de Leibnitz et de Wolf essaya, à diverses reprises, de démontrer logiquement le dogme de la Trinité ; mais toutes ces

tentatives n'aboutirent qu'au sabellianisme ou doctrine de la subordination; et à la fin du dix-huitième siècle l'école de Genève, dont Jacques Vernet (*Theses critico-biblicæ de Christi Deitate* [Genève, 1777]) fait partie, mérita le reproche de tomber dans le socinianisme et l'arianisme.

TRINITÉ (Ile de La), en espagnol *Trinidad*, après la Jamaïque la plus grande des possessions britanniques dans les Indes occidentales. C'est aussi la plus grande et la plus méridionale des Petites-Antilles. Elle est située à l'embouchure de l'Orénoque, du delta duquel elle est séparée par la *Bocca de Serpente*, et en avant du golfe de Paria. Sa superficie est de 70 myriam. carrés, et par sa configuration elle forme la continuation extrême du littoral montagneux de Venezuela, dont la sépare la *Bocca de Dragos*. Sur ses côtes nord et sud elle est couverte de montagnes se dirigeant de l'ouest à l'est et atteignant jusqu'à 1,000 mètres d'élévation. A l'intérieur, qui est plus plat, elle offre d'épaisses forêts, des marais, des volcans de boue et un lac sur lequel se trouvent des îles flottantes de bitume. Comme elle est située en dehors de la région des ouragans, si dévastateurs, des Indes occidentales, elle offre aux vaisseaux un sûr abri. Le climat est celui des Indes occidentales, mais cependant moins malsain que celui des Antilles du Nord. L'île, qui est assez bien arrosée, est d'une grande fertilité. Le sucre en est le principal produit; mais l'on y cultive aussi le café, le coton, le tabac, le cacao, l'indigo, la cannelle, la muscade, les clous de girofle. Les forêts fournissent des cèdres rouges, excellent bois de construction. On y trouve beaucoup de cerfs, de sangliers et de faisans. Les cours d'eau et les bas-fonds contiennent des caïmans et des serpents, ainsi qu'une foule d'autres amphibies et insectes. Le nombre des habitants s'élève à 65,000, qui, à l'exception d'environ 5,000 nègres, sont tous hommes de couleur, nègres ou *coulies*. Les blancs sont pour la plupart d'origine espagnole, et la langue espagnole est aussi celle qui domine dans les relations sociales. Les habitants d'origine anglaise ne forment qu'une bien faible minorité. Dans l'intérieur de l'île, il existe encore, dit-on, quelques débris de l'ancienne race caraïbe, qui partout ailleurs a été complétement exterminée.

La Trinité forme un gouvernement particulier. Elle a pour chef-lieu *Puerto de España* ou *Port of Spain*, appelé aussi quelquefois *Spanih-Town*, ville belle et régulière, de 10,000 habitants, avec une magnifique église et un port aussi vaste que sûr, sur la côte occidentale. On trouve aussi au nord-ouest un excellent port, celui de *Chaguaramus*, qui est susceptible de recevoir les plus forts bâtiments de guerre. L'ancienne capitale de l'île, *San-José-d'Oruña*, avec 2,600 habitants, est située dans l'intérieur de l'île. Découverte par Christophe Colomb en 1498, La Trinité fut bientôt colonisée par les Espagnols, qui par la suite la négligèrent cependant et finirent même par l'abandonner. Des flibustiers s'y établirent dans le courant du dix-septième siècle, puis des Espagnols à côté d'eux. Toutefois, ce ne fut qu'au dix-huitième siècle que les Espagnols y tentèrent sérieusement de nouveaux essais de colonisation. En 1797 les Anglais s'emparèrent de l'île, et la paix d'Amiens leur en abandonna la possession. Sous la domination britannique sa prospérité a pris de notables accroissements. Par suite de l'émancipation des esclaves nègres, dont le nombre s'élevait en 1838 à 20,657, on put craindre un instant pour l'avenir des plantations; mais l'immigration de *coulies* venant de l'Inde a ajouté, à grands frais sans doute, aux forces productives, qui sont maintenant aussi abondantes qu'elles ont jamais pu l'être.

TRINQUET. *Voyez* PAUME.

TRIO, morceau de musique vocale ou instrumentale à trois parties principales ou concertantes. Le *trio* peut être accompagné par d'autres parties, peu obligées, sans cesser d'être trio. On appelle aussi *trio* la seconde partie d'un *menuet* ou d'un *scherzo* de symphonie, après laquelle on reprend toujours le morceau principal.

Charles BECHER.

TRIOLET, sorte de poésie fort ancienne, consistant en huit vers, dont le premier, le quatrième et le septième ne sont que la répétition du même vers, et que, en raison de son caractère badin et léger, on emploie le plus ordinairement pour des traits de raillerie et de satire. Cette triple répétition d'un même vers sur huit est l'étymologie du mot *triolet*, diminutif de *trio*.

TRIOMPHALE (Couronne). *Voyez* COURONNE.

TRIOMPHE. C'était l'une des plus grandes solennités de l'ancienne Rome et la récompense suprême qu'on accordait aux généraux d'armée victorieux. Cette institution remontait, dit-on, à Tarquin l'ancien, et tous les détails en étaient étrusques. Il fallait que le général se présentât sous les murs de Rome à la tête de son armée, et que de là il priât le sénat d'avoir à se réunir dans quelque temple situé en dehors de la ville, ordinairement celui de Bellone, afin qu'il lui fût possible de soumettre à son examen ses prétentions aux honneurs du triomphe. En effet, investi de la puissance militaire, il ne lui était pas permis de franchir la limite proprement dite de la ville sans une autorisation expresse du peuple; et une fois qu'il avait renoncé à son commandement, il avait perdu tous droits aux honneurs du triomphe. On ne les accordait d'ordinaire qu'au général en chef, pour des victoires remportées sous ses ordres, par lui ou par ses légats, ayant essentiellement contribué à accroître la puissance de la république, et à la suite desquelles il lui avait été possible de s'éloigner d'une province complétement pacifiée. Une fois que le sénat avait accordé le triomphe et avait décidé que les frais en seraient faits par le trésor public, le peuple, sur la proposition du sénat, accordait légalement pour le jour du triomphe l'autorité suprême (*imperium*) dans la ville au général victorieux. Le cortége se réunissait au Champ de Mars; il passait par la *Porta Triumphalis* (laquelle n'était point l'une des portes de la ville, mais suivant toute apparence un arc de triomphe élevé au milieu du Champ de Mars), par le cirque Flaminien, puis, à l'extrémité occidentale du mont Capitolin par la *Porta Carmentalis*. Entré alors dans la ville proprement dite, il est probable qu'il se rendait par le versant occidental du mont Palatin au grand cirque, qu'il traversait pour gagner la *Velia*, située entre le mont Palatin et le mont Cœlius, puis, prenant par la Voie Sacrée, il arrivait au Forum, et de là, en suivant le *Clivus Capitolinus*, il arrivait au Capitole. En tête du cortége marchait d'ordinaire une troupe de chanteurs et de musiciens; venaient ensuite les taureaux d'une entière blancheur destinés au sacrifice, les différentes choses précieuses enlevées à l'ennemi, les couronnes d'or envoyées au triomphateur par les États placés sous la dépendance de la république, des inscriptions et des tableaux retraçant les principaux événements de la guerre, les prisonniers faits à l'ennemi chargés de chaînes, les licteurs avec une tunique de pourpre, et leurs faisceaux ornés de lauriers; des joueurs de flûte et de cithare, enfin des thurifères. En avant du char marchaient également les magistrats et le sénat. Ce fut Auguste qui le premier décida qu'à l'avenir leur place serait à la suite du char. Alors venait le triomphateur revêtu de la *tunica palmata* et de la *toga picta*, une couronne de laurier sur la tête, une branche de laurier à la main et tenant de l'autre un sceptre d'ivoire à l'une des extrémités duquel était sculpté un aigle, le visage enluminé de minium, suivant l'antique coutume observée dans les solennités, et portant au cou un amulette contre l'envie. Il se tenait debout sur un char magnifiquement orné et attelé depuis le triomphe de Camille de quatre chevaux blancs, avec ses filles et ses plus jeunes fils derrière lui, ainsi qu'un esclave tenant une couronne d'or et chargé de lui répéter ces mots : « Souviens-toi que tu es homme! » Venaient ensuite ses fils aînés, ses parents, ses amis, les légats, le reste de son entourage officiel, les citoyens romains captifs de l'ennemi qu'il avait délivrés, et qui, de même que les affranchis, portaient sur la tête le bonnet de la liberté. A la fin du cortége marchait l'armée victorieuse;

les soldats, dans leur plus beau costume et couronnés de lauriers, chantaient des hymnes à la louange de leur général, quelquefois aussi, suivant une antique coutume romaine, des chansons contenant d'amères railleries à son adresse, et, avec les citoyens spectateurs de cette marche solennelle, faisaient retentir l'air du cri particulier aux triomphes : *Io trumphe!* Arrivé au Capitole, le triomphateur rendait grâces à Jupiter, lui offrait un sacrifice, lui consacrait sa couronne d'or et une portion du butin qu'on portait au trésor public, après qu'une autre portion en avait été distribuée entre les soldats, que le général renvoyait alors dans leurs foyers. Il donnait ensuite, ordinairement au Capitole, un festin, au sortir duquel, le soir, il était reconduit chez lui à la lueur des torches et au son de la musique. A partir du règne d'Auguste, les triomphes devinrent beaucoup plus rares, et ne s'accordèrent plus qu'aux empereurs. Toutefois, ceux-ci accordaient la solennité du triomphe ou ses insignes à ceux de leurs généraux qui avaient combattu sous leurs auspices. On tenait une liste exacte de tous les triomphes célébrés; c'est ce qu'on appelait *Fasti triumphales* (*voyez* FASTES).

L'*ovation* était un genre de triomphe moindre.

TRIOMPHE (Arc de). *Voyez* ARCS DE TRIOMPHE.

TRIONYX. *Voyez* TORTUE.

TRIPAN ou TRIPANG, et encore TRÉPANG. *Voyez* HOLOTHURIES.

TRIPE. On désigne sous ce nom générique les boyaux des animaux et certaines parties de leurs intestins, lorsqu'on les a retirés du ventre ou lorsqu'ils en sont sortis par quelque accident. En ce sens, ce mot s'emploie plus généralement au pluriel. On appelle *tripiers* ceux qui font le commerce des tripes ou *issues*.

Tripe est aussi le nom d'une étoffe de fil ou de laine, travaillée comme le velours. En ce sens on dit ordinairement, pour éviter toute équivoque, *tripe de velours ;* et Furetière fait dériver ce mot de l'espagnol *terciopelo*, qui veut dire velours.

TRIPETTE. *Voyez* CLAVAIRE.

TRIPHYLIE. *Voyez* ÉLIDE.

TRIPLE CANON (*Typographie*). *Voyez* CARACTÈRE.

TRIPOLI, le plus oriental des États de la Berbérie, est borné à l'ouest par Tunis, à l'est par le plateau de Barka, au sud par le désert de Sahara et le royaume de Fezzan, et au nord par la Méditerranée. Son territoire, qui s'étend sur les rives de la Méditerranée depuis la petite jusqu'à la grande Syrte, avec un développement de côtes d'environ 90 myriamètres et une profondeur moyenne de 28 myriamètres, occupe une surface totale de 4,200 myriam. carrés. Sous les rapports physique et ethnographique, il présente en général les mêmes caractères que la Berbérie. Toutefois, il en diffère en ce qu'à l'ouest il est moins propre à la culture, se rapproche de la nature du pays de steppes de Biledulgérid, et n'est même séparé nulle part d'une manière bien tranchée du désert, qui sur certains points envahit sa surface et s'avance même parfois jusqu'à la mer. Le pays est aussi montagneux que la partie occidentale de la Berbérie, car la plaine n'y est plus interrompue que par les derniers prolongements orientaux de l'Atlas. Le littoral est tout à fait plat et sablonneux ; et à l'ouest, dans quelques endroits assez bien arrosés, le sol ne manque pas de fertilité; tandis qu'à l'est du cap Mesurato, près du redoutable golfe de Sidra, dans la contrée de Sert (Désert), il est d'une extrême stérilité et couvert en grande partie de dunes fort élevées et séparées les unes des autres par d'innombrables marais salants. Par suite de sa nature, qui au total tient de celle des steppes et du désert, on n'y trouve pas un seul fleuve important. Le climat est assez salubre, très-chaud en été, surtout lorsque le samoum souffle du Sahara. De fortes pluies représentent l'hiver. Sur la côte il règne en général un véritable printemps d'Europe, et on n'y a que bien rarement vu de la neige. Sur les plateaux intérieurs, l'hiver a un tout autre caractère, et se manifeste par des pluies violentes, accompagnées d'orages et de tempêtes. Les habitants, dont on évalue le nombre à un million, se composent, comme dans le reste de la Berbérie, surtout de Maures dans les villes, de même que d'Arabes bedouins et de Berbères, les habitants primitifs du pays, dans les campagnes. Tous professent l'islamisme ; et on trouve en outre un petit nombre de Turcs dans les postes militaires, quoiqu'ils soient les maîtres du pays et composent toute sa force armée, plus des juifs et quelques Européens dans la ville de Tripoli, où ils jouissent de beaucoup de liberté. Les principales occupations des habitants sont l'éducation du bétail, à laquelle se livrent surtout les Bedouins nomades, et le commerce, le commerce de caravanes en particulier, qui est l'affaire des Maures. L'agriculture n'a qu'une minime importance. Les principaux produits du pays sont des moutons donnant une laine magnifique, les chameaux, le gros bétail, les buffles, les chevaux, les peaux, le froment, les dattes, les fruits de toutes espèces, la vigne, l'olivier, le caroubier, la garance, le safran, les fèves de lotus, la cire, le miel, le sel que fournissent en abondance les nombreux lacs et marais situés le long de la côte, et le soufre provenant des environs du golfe de Sidra. Les principaux articles du commerce sont des objets provenant des manufactures de l'Europe qu'on importe et qu'on écoule dans l'intérieur de l'Afrique, les esclaves, les plumes d'autruche, l'ivoire, le séné, le maroquin, la gomme, l'or, apportés par les caravanes venant du Soudan et du désert. Le pays forme un État vassal de la Porte Ottomane, ayant à sa tête un dey, qui depuis 1835 n'est plus qu'un gouverneur de province. Tripoli constitue en effet depuis lors un eyalet de l'Empire Ottoman, et le dey qu'y institue la Porte a le titre, le rang et la puissance d'un pacha. Les diverses provinces sont administrées par des beys à la nomination du dey. Les forces militaires consistent en un certain nombre de petits bâtiments de guerre, 3,000 hommes de milice turque, et la levée extraordinaire qui en cas de guerre a lieu parmi les indigènes. Les oasis du Fezzan, de Gadames et d'Aoudschilla, ainsi que le plateau de Bark a dépendent de l'eyalet de Tripoli.

Le chef-lieu, TRIPOLI, appelé par les Turcs *Tarabulus*, vraisemblablement l'Œa des anciens, la seule ville importante du pays, compte de 15 à 20,000 habitants, et est la résidence du dey. Elle est située sur un port défendu par des batteries, et sert d'entrepôt au commerce avec l'Europe et avec l'intérieur de l'Afrique. Le commerce y est d'ailleurs presque exclusivement aux mains des juifs. On y remarque les deux bazars, quelques mosquées et les restes de plusieurs monuments romains. Il en existe de bien plus importants à *Lebdah* ou *Lebidah*, la *Leptis Magna* des anciens. On ne peut mentionner en outre que *Mesurdta*, petit port fortifié, point de départ ordinaire des caravanes et centre d'un commerce assez important avec le Fezzan et le Soudan, enfin *Tadschourra*, avec 3,000 habitants et une fabrication d'étoffes de laine, de nattes, etc.

Tripoli formait autrefois la partie orientale du territoire de Carthage, la *Regio Syrtica*, à laquelle les Grecs donnèrent le nom de *Tripolis* d'après les trois villes les plus importantes qu'on y trouvait, *Œa*, *Sabrata* et *Leptis*. Après la seconde guerre punique, en l'an 201 av. J.-C., les Romains en firent l'abandon aux rois de Numidie ; puis, quand ils les eurent aussi subjugués, ils la réunirent à la province romaine d'Afrique, et plus tard sous les empereurs elle forma une province à part, appelée *Tripolitana Provincia*. Jusqu'au milieu du seizième siècle l'histoire ultérieure de Tripoli se confond avec celle de la Berbérie en général. En 1551 cette contrée fut conquise par le pirate turc Dragut, qui commandait sous les ordres du capoudan-pacha Sinan, et qui en fit une province turque. Dragut y fut le premier institué en qualité de pacha turc, et ce fut lui qui en organisa l'administration. Depuis cette époque Tripoli resta toujours l'un des foyers de la piraterie au nord de l'Afrique. Quand la puissance de la Porte Ottomane commença à s'affaiblir, une anarchie despotique de janissaires s'établit à Tripoli comme

à Alger. Le pacha, qui prenait le titre de *dey*, ne fut plus institué par la Porte, mais élu par la soldatesque turque parmi ses officiers. Il ne fut plus que nominalement le vassal de la Porte, quoiqu'un firman du grand-seigneur confirmât toujours son élection et qu'il lui payât même un faible tribut. Son autorité était complétement despotique, limitée seulement par les habitudes de révolte des janissaires ainsi que par les intrigues de son conseil ou divan, composé des principaux fonctionnaires et officiers. L'histoire de cet État ne présente qu'une suite non interrompue de révoltes, d'assassinats et de supplices sanglants à l'intérieur, ainsi que de conflits provoqués à l'extérieur par les habitudes de piraterie de la population. Les expéditions les plus importantes dont Tripoli fut l'objet sont celles qu'entreprirent les Français en 1665 et 1728, toutes deux terminées par des bombardements qui anéantirent presque complétement la ville de Tripoli, sans pouvoir cependant en finir avec ce nid de pirates. Un tel résultat n'a été obtenu que de nos jours, à la suite de la décadence complète du système des États Barbaresques qu'a entraînée la conquête de l'Algérie par les Français. Le gouvernement de pirates et de janissaires dura à Tripoli jusqu'en 1835, époque où par suite de l'état de complète désorganisation intérieure, provoquée par d'incessants changements de souverain, accompagnés d'atrocités de toutes espèces, et auxquels les intrigues du consul anglais Warrington n'étaient pas étrangères, la Porte Ottomane dut se décider enfin à intervenir pour mettre un terme à cette sanglante anarchie. Une expédition envoyée de Constantinople à Tripoli y mit fin à la domination de la famille *Karamanli*, dans laquelle on avait toujours choisi les deys depuis 1714; le dey fut fait prisonnier et conduit à Constantinople, en même temps qu'il était remplacé par un pacha, et que le territoire de Tripoli était érigé en eyalet et réuni à l'Empire Ottoman. On a vu depuis y éclater encore diverses révoltes qui ont amené des changements de pacha, par exemple en 1842, où un cheick arabe, allié à la famille *Karamanli*, parvint à soulever toute la population arabe. Cette insurrection ne put être comprimée que par l'assassinat de ce cheick et de son frère et qu'à l'aide des plus sanglantes exécutions. En 1844, par suite des avanies et des extorsions de tous genres dont ils étaient victimes, les Berbères des montagnes se révoltèrent de nouveau; et cette fois encore il fallut recourir à l'emploi des moyens les plus rigoureux pour les faire rentrer dans le devoir.

TRIPOLI, *ville de la Turquie d'Asie*, en Syrie, chef-lieu du pachalik du même nom, est située au pied d'un des embranchements du Liban, à 2 kilomètres de la mer. Une petite rivière, nommée le *Nahar-Aba-Ali*, dont les bords sont pittoresques et dont les eaux forment des cascades, traverse la ville. Les rues sont pavées et les maisons assez bien bâties; mais l'air est peu salubre, à cause des eaux qui croupissent de toutes parts. De nombreuses fontaines, décorées d'arabesques, sont répandues dans tous les quartiers. On remarque deux mosquées, un bazar et un khan très-vaste. Il n'y a pas de port, et la rade n'offre aucune sûreté quand le vent nord-ouest souffle avec violence. Les croisés qui s'emparèrent de cette ville en 1108 y brûlèrent une précieuse bibliothèque. La population est d'environ 16,000 âmes.

TRIPOLI (*Minéralogie*), substance généralement légère, d'une teinte rougeâtre ou d'un rose pâle. Le tripoli n'est presque que de la silice pulvérulente. Il forme des couches d'un grain très-fin, décomposables en minces feuillets. On distingue des *tripolis* d'origines diverses; les uns ne sont que des argiles chauffées et torréfiées naturellement par les feux des volcans ou des houillières embrasées, ou bien des schistes altérés par la décomposition spontanée des pyrites qui les accompagnent; les autres sont presque exclusivement formés de dépouilles siliceuses d'infusoires. A cause de son extrême dureté, le *tripoli* est d'un immense usage dans les arts : on l'emploie à polir le verre, les pierres dures et les métaux, surtout le cuivre et ses différents alliages, dont il relève singulièrement l'éclat. Le tripoli s'emploie à l'eau, ou délayé avec de l'huile. Quelquefois on le mélange avec un tiers de soufre, principalement pour le poli des marbres. Joint au rouge d'Angleterre, il donne le plus vif poli aux instruments d'optique.

Le tripoli le plus estimé dans le commerce, où il est connu sous le nom de *tripoli de Venise*, vient de l'île de Corfou; il est d'un rouge jaunâtre. Le tripoli d'Angleterre est également recherché. Dans le Derbyshire, où on l'exploite, il porte le nom de *rottenstone* (pierre pourrie); sa couleur est gris de cendre.

Nous trouvons dans Buffon que le *tripoli* a pris son nom de la ville de Berbérie, d'où il nous était apporté dans les temps reculés. Patrin au contraire pense que le nom de cette substance vient de Tripoli de Syrie.

TRIPOLITZA ou **TRIPOLIS**, chef-lieu du *nome* d'Arcadie (Grèce), dans une vaste et onduleuse plaine, à 700 mètres d'élévation, provient, comme l'indique son nom, de la réunion de trois villes, peut-être bien *Tégée*, *Mantinée* et *Palantium* ou *Mégalopolis*, remplacées, il est vrai, par d'autres au moyen âge. Depuis la dernière guerre des Vénitiens contre les Turcs et la paix de Passarowitz (1718), cette ville était devenue le chef-lieu de toute la Morée et le siége du *more-valessi*. Entourée de murailles et de bastions jusqu'à la guerre de l'indépendance, elle comptait alors 15,000 habitants. Quand, en 1821, les Grecs la prirent d'assaut sur les Turcs et les Albanais qui la défendaient, elle fut presque entièrement réduite en cendres; mais on la reconstruisit tout aussitôt, et dès le 23 avril 1823 le gouvernement grec s'y installait. Ibrahim Pacha, qui s'en empara le 21 juin 1825, ne l'évacua qu'en 1828, et n'y laissa qu'un monceau de ruines. Aujourd'hui on y compte de nouveau près de 8,000 habitants. La contrée environnante, malgré les horribles dévastations dont elle a été le théâtre dans le cours des siècles, répond sous le rapport de la beauté et de la fertilité aux descriptions que nous font les anciens de la beauté et de la richesse des vallées de l'Arcadie, au centre de laquelle était située la *Tripolis* antique.

TRIPTOLÈME, fils de Céléus, roi d'Éleusis, et de Métanire, ou de l'Océan et de Gæa, ou encore frère cadet de Céléus, était le favori de Déméter (Cérès), et comme tel l'inventeur de la charrue et le propagateur de l'agriculture. Suivant Apollodore, Déméter, à la recherche de sa fille, arriva chez Céléus, et servit de nourrice au frère puîné de Triptolème, à Démophon. Elle voulut le rendre immortel, et à cet effet elle le jeta une nuit dans le feu. Mais elle fut surprise par Métanire, et le feu dévora l'enfant. En dédommagement, la déesse donna à Triptolème un char attelé de dragons ailés, avec lequel il se promena sur toute la terre pour répandre les graines de blé qu'il avait reçues de Déméter. A son retour, Céléus voulut l'égorger; mais par ordre de Déméter, il dut lui céder son royaume; et Triptolème, devenu alors lui-même roi d'Éleusis, y introduisit en cette qualité le culte de la déesse. Après sa mort, il fut à Eleusis, comme inventeur de l'agriculture, l'objet du culte qu'on rendait aux héros. L'art donne à Triptolème la figure d'un jeune héros, et le représente sur un char attelé de dragons, avec des épis et un sceptre à la main.

TRIRÈME. *Voyez* GALÈRE.

TRISECTION (du latin *tres*, trois, et *seco*, je coupe), action de couper une chose en trois parties. Ce mot est surtout employé dans le langage de la géométrie pour désigner la division d'un angle en trois parties égales. C'est l'un des plus anciens et des plus fameux problèmes de cette science, dont la solution dépasse les forces de la géométrie d'Euclide ou élémentaire, mais qui peut être généralement obtenue à l'aide de l'hyperbole. Pappus, le premier, en fit l'application, tandis que d'autres se servaient de la parabole. Nicomède imagina, pour la trisection de l'angle, la conchoïde. Parmi les mathématiciens modernes, Viète, Newton, etc., se sont surtout occupés de ce problème, dont la solution, telle que les anciens la cherchaient, c'est-à-dire en n'employant que la règle et le compas, a

été vainement demandée depuis deux mille ans, et qui sous ce rapport peut être comparée à la duplication du cube et à la quadrature du cercle.

TRISMÉGISTE. *Voyez* HERMÈS TRISMÉGISTE.

TRISMÉGISTE (*Typographie*). *Voyez* CARACTÈRE.

TRISMUS. *Voyez* TÉTANOS.

TRISPLANCHNIQUE (Système). *Voyez* CÉRÉBRAL (Système) et SYMPATHIQUES (Nerfs).

TRISSINO (GIOVANNI-GIORGIO), poëte et érudit, né à Vicence, le 4 juillet 1478, d'une famille illustre dès le douzième siècle. D'une santé délicate, sa mère s'occupa plus du soin de le conserver que de celui de l'instruire; et à l'âge de vingt-sept ans il était encore obligé de suivre les leçons de Démétrius Chalcondyle, auquel, en reconnaissance de ses soins, il fit élever un monument. Trissino joignit à l'étude des lettres celle des sciences mathématiques et physiques et celle des arts, notamment de l'architecture, que, selon plusieurs, il enseigna à Palladio. Ses talents lui avaient déjà mérité l'estime publique, lorsque, vers 1515, sa *Sophonisbe*, la première tragédie régulière et dans le goût classique qui eût été représentée en Italie, acheva sa réputation. A cette époque la gloire littéraire en procurait d'autres : le pape Léon X, ce digne enfant des Médicis, chargea le Trissino de missions diplomatiques importantes auprès de la république de Venise, du roi de Danemark et de l'empereur Maximilien; plus tard, Clément VII l'employa auprès de Charles Quint. Mais ses succès comme poëte et homme d'Etat furent cruellement compensés par les amertumes de sa vie privée. Devenu veuf, en 1510, de Giovanna Tienac, qui ne lui laissa qu'un fils, Giulio, il épousa, en 1523, Bianca Trissina, sa parente, dont il eut un fils et une fille, qui excitèrent la jalousie de son fils aîné : Giulio revendiqua l'héritage de sa mère, et, quoique prêtre, poursuivit violemment son père lorsqu'en 1540 Bianca mourut. La perte de sa seconde épouse et du procès que lui avait intenté son fils aîné plongèrent le Trissino dans une profonde mélancolie; il accusa ses juges d'iniquité et Giulio d'ingratitude, quoiqu'il l'eût déjà déshérité, et se retira à Rome, où il mourut, en décembre 1550, âgé de soixante-et-onze ans. Il avait reçu de l'empereur Maximilien les titres de chevalier et de comte ainsi que le droit de porter la Toison d'Or dans ses armes; mais il ne se décora jamais de cet ordre.

Les œuvres du Trissino ont été recueillies en deux volumes, qui ne sont plus guère lus que par ceux qui veulent faire un cours approfondi de la langue italienne. On trouve cependant des beautés dans la *Sophonisbe*, remarquable par l'innovation des vers non rimés (*versi sciolti*), adoptés depuis par les auteurs dramatiques italiens, et dont on n'avait pas encore fait usage. L'*Italia liberata da' Gotti* (1547-1548), poëme épique, auquel le Trissino travailla plus de vingt ans, est une œuvre qui flatta plus le patriotisme des Italiens que leur goût. Trissino laissa aussi les *Simillimi* (Venise, 1548), comédie imitée de Plaute; des odes imitées d'Horace, des ballades, des canzoni, des sonnets et plusieurs autres morceaux de poésies diverses. Parmi ses œuvres en prose, on distingue les *Portraits* des plus belles femmes d'Italie. On lui doit en outre l'édition italienne de l'ouvrage du Dante, *De Vulgari Eloquio* (1529), dont l'authenticité fut longtemps révoquée en doute.

La lecture des ouvrages du Trissino, nous le répétons, est indispensable à ceux qui veulent étudier la littérature italienne, quoique, malgré la réputation qu'il eut de son vivant, on ne puisse le mettre qu'au troisième rang des auteurs qui ont illustré son pays. Cᵗˢˢᵉ DE BRADI.

TRISTAN, héros d'une légende bretonne qui, sans rapport avec le cycle des légendes du roi Artus et de sa *Table ronde*, y a cependant été rattachée par plusieurs poëtes du nord de la France au douzième siècle. Les poëmes français dont elle est le sujet et dont quelques-uns ont été publiés par M. Francisque Michel (2 vol., Paris et Londres, 1835), avec des imitations anglo-normandes et grecques, rendirent au moyen âge la légende de Tristan familière à la littérature de la plupart des peuples de l'Europe, et l'introduisirent même dans la littérature scandinave. Le sujet de la légende est l'amour de Tristan pour la belle Isolde, fille d'un roi d'Irlande qu'il est chargé d'aller demander en mariage pour son oncle, le roi Marke de Cornouailles, et qu'il ramène dans son pays. Un philtre provoque chez Tristan et Isolde la passion mutuelle la plus violente. Maintes fois trompé par les deux amants, le roi Marke finit par y voir clair. Il les laisse s'évader de son palais, et les rencontre ensuite dans la forêt. Il consent cependant à reprendre Isolde à sa cour; après quoi, Tristan s'en va à la recherche d'aventures. C'est ainsi qu'il arrive à la *Table ronde* du roi Artus, puis à la cour d'un autre roi, dont, en récompense de ses exploits, il épouse la fille, appelée également Isolde. Plusieurs fois il cherche à revoir, sous un déguisement, la première Isolde dans son pays. Il est blessé mortellement dans une aventure où il était accompagné par les frères de sa femme. Isolde, qui eût pu le guérir et qu'il envoya chercher, arrive trop tard; et en apercevant son cadavre, elle aussi meurt. Le bon roi Marke fait déposer leurs deux corps dans la même tombe. Le philtre qu'ils avaient pris était si puissant, qu'une vigne que Marke fit planter sur Tristan et un rosier qu'il fit placer sur Isolde s'entrelacèrent avec tant de force que personne ne put depuis les séparer.

TRISTAN D'ACUNHA (Iles), groupe de l'océan Atlantique, situé par 13° 4' de long. ouest et 37° 5' de lat. sud, entre l'Afrique et l'Amérique du Sud, à l'ouest du cap de Bonne-Espérance, et qui tire son nom du capitaine Tristan d'Acunha, qui les découvrit, en 1506. Elles sont au nombre de trois. La plus grande, désignée plus spécialement sous le nom de *Tristan d'Acunha*, possède d'excellentes eaux, deux ports magnifiques, et abonde en oiseaux, animaux aquatiques, chèvres et porcs à l'état sauvage. Les deux autres, désignées autrefois sous les noms d'*île des Rossignols* et de l'*Inaccessible*, sont appelées aujourd'hui *Lowell* et *île des Pintades*. Quand, en 1810, le caboteur américain Jonathan Lambert, de Salem, les retrouva, il fit savoir à toutes les nations du monde, par un manifeste à la date du 4 février 1811, et contresigné par son premier ministre, André Millet, autre matelot américain, qu'il se déclarait souverain de ces îles. Cependant, il les abandonna en 1813.

En 1815, le gouvernement anglais se décida à occuper les îles *Tristan d'Acunha*, afin d'en faire un poste de surveillance pour l'île Sainte-Hélène, qu'il donnait comme prison à Napoléon. Mais la petite garnison qu'on y établit en fut retirée aussitôt après la mort du grand homme, et de toute la colonie nouvelle un très-petit nombre de familles persistèrent seules alors à y demeurer. Elles y ont mis en culture quelques centaines d'hectares, et continuent d'y vivre sous l'autorité patriarcale.

TRISTAN L'ERMITE (LOUIS), connu sous le nom de *prévôt Tristan*, né en Flandre, dans les premières années du quinzième siècle, fit avec quelque distinction les guerres de Charles VII contre les Anglais. En 1451, lors de la prise de Fronsac, il fut armé chevalier par Dunois en personne. Entré plus tard au service de Louis XI, il fut attaché à la personne de ce prince avec le titre de *grand-prévôt de son hôtel*. Ces fonctions, qui dérivaient de celles de grand-sénéchal, l'établissaient juge souverain et sans appel de toutes les causes criminelles et de police qui survenaient à la suite de la cour. Il les remplit jusqu'à sa mort, arrivée quelques années seulement avant la mort de son digne maître, lequel l'appelait familièrement et de bonne amitié son *compère*. Tristan l'Ermite fut en effet l'implacable ministre de ses vengeances; il le suivait partout, et le divertissait par les atroces saillies dont il avait l'art d'assaisonner les plus horribles exécutions. Cet homme était né bourreau; il devait être le ministre et le confident le plus intime de Louis XI.

TRISTAN L'ERMITE (FRANÇOIS), né en 1601, au château de Souliers, dans la Marche, prétendait descendre du fameux prévôt de Louis XI (*voyez* l'article précédent).

A la suite de diverses aventures, il entra comme page au service de Gaston d'Orléans, qui le nomma plus tard gentilhomme ordinaire de sa maison. Admis dans les sociétés littéraires de l'époque, Tristan se livra de bonne heure à son goût pour la poésie. Sa réputation d'auteur tragique balança assez longtemps celle de Corneille, et sa pièce de *Mariamne*, jouée en 1637, eut même le triste honneur d'être préférée au *Cid*. Cette tragédie, qui pendant cent ans obtint les applaudissements du public et dont le sujet tenta le génie de Voltaire, ne méritait certes pas l'enthousiasme qu'elle eut le privilége d'exciter. On raconte que Mondory, célèbre acteur de cette époque, fit de tels efforts pour représenter le personnage d'Hérode, qu'il en mourut. Ce succès extraordinaire dans les fastes du théâtre et si favorable à la réputation du poëte, ne le fut guère à sa fortune. Jouissant d'un revenu fort médiocre et de plus joueur passionné, Tristan mena une existence assez misérable. On a prétendu (les uns disent à tort) que Boileau l'avait en vue dans les vers où il peint Damon.

Passant l'été sans linge et l'hiver sans manteau.

Ce qui reste incontestable, c'est sa pauvreté. Richelieu, qui pensionna tant de mauvais écrivains, oublia sur la liste des bénéfices le nom de Tristan, dont la tragédie, à tout prendre, est remarquable pour l'époque. Peut-être la jalousie d'auteur et la place que Tristan occupait près de Gaston furent-elles les causes de cette injustice. Ce qui doit le faire supposer, c'est que, malgré le succès de sa *Mariamne*, il ne fut reçu à l'Académie qu'en 1649, après la mort du cardinal. Tristan mourut en 1655. JONCIÈRES.

TRISTESSE. Cicéron définit la *tristesse* l'opinion d'un grand mal présent, et telle que celui qui l'éprouve croit qu'il est juste et même nécessaire de s'affliger. « Nos jours seront toujours malheureux, dit-il, si nous ne luttons de toutes nos forces contre cette passion, que la folie suscite comme une furie pour nous tourmenter. » *Voyez* AFFLICTION et MÉLANCOLIE.

TRISTRAM SHANDY. *Voyez* STERNE.

TRITON (*Mythologie*), fils de Neptune et d'Amphitrite. Ce dieu secondaire, symbole, comme ces deux grandes divinités cosmologiques, de la nature visible, est l'allégorie de la mer poissonneuse; car avec la figure et le torse de l'homme, le reste de son corps se termine en queue de poisson. Des mythes le font naître de l'Océan et de Téthis, d'autres de Nérée et de Céléno, ou mieux de Salacie (sel marin). Il naquit bien avant le déluge, puisque Ovide assure que pour faire retirer les eaux ce dieu sonna de sa conque par l'ordre de son père, et que le son en fut si fort qu'elle se fit entendre aux deux extrémités du monde. Cette conque, évasée comme le pavillon d'un cor, est le principal attribut de Triton, que l'on appelle le *trompette de Neptune*. Quand il est pacifique, il est vêtu d'une robe de pourpre, couleur fréquente des flots de l'Archipel, son séjour de prédilection. Une conque cannelée, bizarre, lui sert ordinairement de véhicule, ou bien un char emporté par des chevaux marins aux crinières bleues. Sa famille ou espèce, tritons subalternes, avait pour office de dégager les vaisseaux des sables, des algues et des syrtes; quelquefois ils étaient assez heureux pour prêter à Vénus leurs épaules, sur la face des ondes pacifiques; de là cette déesse prenait le surnom de *Tritonia*. On donne aussi à ce dieu bizarre les jambes galopantes, mais seulement antérieures d'un cheval. Sur les antiques d'Herculanum, il est peint une rame à la main.

Rubens, si ingénieux dans les attibuts des êtres mythologiques, représente les Tritons joufflus, au teint animé, au nez retroussé ou camard, à l'air grotesque ou sauvage, parfois soufflant dans leur conque, et tous moitié homme et moitié poisson. DENNE-BARON.

TRITONS (*Histoire naturelle*), genres de reptiles vulgairement appelés *lézards d'eau* (*voyez* SALAMANDRES). C'est aussi le nom d'un genre de mollusques composé de gastéropodes pectinibranches, que Linné comprenait dans son genre *murex* (Rochers), mais que Montfort, Lamarck et après eux tous les naturalistes en ont séparés pour en constituer un genre particulier. Parmi les espèces les plus communes nous citerons le triton émaillé, vulgairement appelé *conque de triton* ou *trompette marine*, et le triton baignoire, vulgairement dit *rhinocéros* ou *gueule de lion*.

TRITOXYDE. *Voyez* NOMENCLATURE CHIMIQUE.

TRITSCHINAPALLI, chef-lieu du district du même nom (105 myriam. carrés) de la province de Karnatik, sur le Cavery, bâti sur un roc, et considéré comme imprenable à cause des fortifications qui l'entourent, possède une citadelle, de belles pagodes, des tours dorées, des mosquées, une église évangélique et une station de mission, un palais et une forte garnison anglaise. Ses habitants, au nombre de 80,000, font un commerce très-actif.

Tritschinapalli, l'une des principales places d'armes des Anglais dans ces contrées, était autrefois la capitale d'une principauté hindoue, dont le radjah prenait le titre de *naïb de Madoura*. En 1736 la trahison la livra au nabab de Karnatik. En 1741 elle fut prise par les Mahrattes, en 1743 par les mahométans; de 1751 à 1755 les Français et leurs alliés l'assiégèrent à diverses reprises, mais toujours les Anglais la délivrèrent, et ils finirent par en rester les maîtres ainsi que de toute la province. En face, dans le Cavery, se trouvent l'île et la ville de *Seringham*, lieu de pèlerinage en grand renom parmi les Hindous, à cause de sa pagode.

TRIUMVIRAT. *Voyez* TRIUMVIRS.

TRIUMVIRS, *Triumviri*. C'est le nom qu'on donnait à Rome aux membres de divers colléges administratifs composés de trois membres, dont les fonctions spéciales étaient indiquées par une addition de titre. Aux magistrats inférieurs (*magistratus minores*) appartenaient les *triumviri capitales*, institués vers l'an 289 av. J.-C., chargés de procéder aux arrestations qui pouvaient être nécessaires, de la surveillance des prisons et de l'exécution des condamnations capitales, ainsi que d'une juridiction sur les questions de peu d'importance, notamment sur les vols, et encore sur les crimes commis par les esclaves. Il est probable qu'on réunit à leurs fonctions les attributions des *triumviri nocturni*, chargés de la police de la ville pendant la nuit. Les *triumviri monetales* présidaient au monnayage. César porta leur nombre à quatre; mais Auguste le rétablit à trois.

La ligue que César, Pompée et Crassus formèrent en l'an 60 av. J.-C. est désignée d'ordinaire sous le nom de *premier triumvirat*. Mais ce n'était là qu'une ligue privée, n'ayant aucun caractère officiel. Il n'en fut pas de même du *second triumvirat*, c'est-à-dire de la ligue formée par Octave, Antoine et Lépide, dans une île du Reno, près de Bologne, l'an 43 av. J.-C. Quand ils eurent occupé Rome, une loi rendue sur les propositions du tribun Publius Titius leur conféra le titre de *triumviri reipublicæ constituendæ*, et les investit comme magistrats extraordinaires de la puissance suprême pour l'espace de cinq ans, depuis le 27 novembre de l'an 43 jusqu'au 31 décembre de l'an 38. A l'expiration de leur pouvoir, ils furent encore prorogés pour cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à l'an 33.

Dans l'histoire de notre révolution on désigne aussi quelquefois sous le nom de *triumvirat* la coalition qui exista pendant quelque temps entre Marat, Robespierre et Danton.

TRIVELIN, nom d'un personnage de l'ancien théâtre italien.

TRIVIAL (du latin *tres*, trois, et *via*, voie). On appelait ainsi, au moyen âge, tout ce qui appartenait au *trivium*. C'est dans ce sens aussi qu'on appelait autrefois *écoles triviales*, celles où l'on préparait les écoliers aux écoles du degré supérieur. Ce mot, d'après son étymologie, serait donc synonyme d'*élémentaire*. Par la suite, cette signification se modifia; et par *trivial* on entendit ce qui est généralement connu, rebattu, et par extension, commun, bas; on dit, par exemple, des vérités *triviales*.

De trivial, on a fait *trivialité*.

TRIVIUM et **QUADRIVIUM**. Au moyen âge on divisait l'universalité des connaissances humaines en *trivium* et *quadrivium*. Le *trivium* comprenait la grammaire, la logique ou dialectique, et la rhétorique; et par *quadrivium* on désignait la réunion de ces quatre sciences ou arts : l'arithmétique, l'astronomie, la géométrie et la musique. Exceller également sur le *trivium* et le *quadrivium*, c'était atteindre les dernières limites de l'esprit humain. Lorsque, vers le milieu du treizième siècle, la langue vulgaire devint d'un plus grand usage, on substitua aux termes de *trivium* et de *quadrivium* ceux de *clergie* ou des *sept arts libéraux*, classés comme suit : astronomie, musique, géométrie, rhétorique, logique, physique et grammaire, sans qu'on établit entre eux de catégories.

TRIVULCE (Famille de), l'une des plus illustres de l'Italie, et dont l'époque la plus brillante fut le quinzième et le seizième siècle.

Gian Giacomo TRIVULZIO, né en 1441, maréchal de France sous Louis XII et François Ier, mourut en 1518, après avoir figuré avec éclat à la bataille de Marignan (1515).

Teodoro TRIVULZIO, neveu du précédent, comme lui maréchal de France, fut nommé par François Ier gouverneur de Milan peu de temps après la bataille de Pavie. Plus tard, ce prince le nomma gouverneur de Gênes, ville qu'il fut bientôt forcé d'abandonner à André Doria. Il mourut en 1531, gouverneur de Lyon.

Gian-Giacomo-Teodoro TRIVULZIO, mort en 1656, fut créé cardinal, puis nommé capitaine général de Sicile et gouverneur de Lombardie. C'est le seul Italien qui ait rempli de semblables fonctions sous la domination espagnole. Consultez Litta, *Famiglie celebri italiane*.

Gian-Giacomo TRIVULZIO, né le 22 juillet 1774, reçut une éducation distinguée, et fit de l'étude de l'antiquité classique, puis de celle du Dante et des écrivains de son siècle, l'occupation favorite de toute sa vie. On a de lui une édition très-estimée du *Convito* et de la *Vita Nuova* du Dante. Il mourut le 9 mars 1831.

TROADE, petite contrée de l'Asie Mineure, dont Troie était la capitale. On la prend tantôt pour la Mysie tout entière, qui formait le royaume de Priam, tantôt pour une partie de la côte occidentale de cette province; partie comprise entre la mer Égée, le fleuve Rhodius, le mont Ida et le golfe d'Adramytte. On l'appela d'abord *Dardanie*.

TROC. *Voyez* CHANGE.

TROCADERO (Le). *Voyez* CADIX.

TROCHANTER. *Voyez* FÉMUR.

TROCHÉE. C'est ainsi que s'appelle, dans la versification grecque et latine, un pied métrique, composé d'une longue et d'une brève, comme dans les mots *turba*, foule, *age*, allons. Il tire son étymologie du substantif τροχός, roue, parce qu'il semble courir et imprimer au chant un mouvement accéléré; il est l'opposé de l'iambe, qui s'élance par bonds.

TROCHILIDES, TROCHILUS. *Voyez* COLIBRI.

TROCHISQUE. *Voyez* COULEUR (Beaux-Arts).

TROCHITE. *Voyez* ENCRINE.

TROCHOÏDE. *Voyez* CYCLOÏDE.

TROGLODYTES (du grec τρωγλοδύται, dérivé de τρώγλη, caverne, et δύνω, je pénètre), habitants des cavernes. On appelait ainsi dans l'antiquité les peuplades qui en diverses contrées d'Asie, ou encore en Éthiopie et en Égypte, habitaient, dit-on, des cavernes; mais on désignait plus particulièrement sous la dénomination de *Pays des Troglodytes* la côte de l'Abyssinie actuelle, sur la mer Rouge, à partir de Bérénice, en allant toujours plus loin vers le sud.

Au temps de l'Église primitive, on appela aussi *Troglodytes* certains hérétiques qui, repoussés par tous les partis, étaient réduits à se réunir dans des cavernes.

TROGLODYTES (*Zoologie*). Ce nom, choisi par Géoffroy Saint-Hilaire pour désigner génériquement le chimpanzé, sert à désigner le premier genre de singes de la tribu des pithéciens, dans la classification de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. M. Duvernoy a ajouté à ce genre une nouvelle espèce connue sous le nom de *tschego* sur la côte occidentale d'Afrique, d'où elle a été rapportée par M. Franquet, chirurgien de marine. Si l'on cherche à classer les singes anthropomorphes, on trouve que c'est le genre *troglodyte* qui se rapproche le plus de l'homme.

Les ornithologistes donnent aussi le nom de *troglodyte* à un genre d'oiseaux de la famille des dentirostres.

TROGUE-POMPÉE, TROGUS-POMPEIUS, historien contemporain d'Auguste, né dans la Gaule Narbonnaise, chez les *Vocontii*, florissait vers l'an 41 av. J.-C. Il composa une histoire universelle en quarante-quatre livres, qu'il intitula : *Historiæ Philippicæ et totius mundi origines et terræ situs*, parce que la principale partie de l'ouvrage était consacrée à l'histoire de la monarchie de Philippe, d'Alexandre et de leurs successeurs, tandis que celle des autres peuples n'y était traitée qu'accessoirement et comme épisode. L'ouvrage finissait au siècle d'Auguste. Il paraît que le style de Trogue-Pompée, comme celui des autres écrivains contemporains de cet empereur, était remarquable par sa pureté et son élégance. Malheureusement son œuvre est perdue; il n'en reste que le résumé de *Justin*, lequel nous dédommage peu de la disparition de ces grandes annales à laquelle il a peut-être contribué.

TROGULES. *Voyez* ARACHNIDES.

TROIE, appelée d'abord *Ilios* ou *Ilium*, capitale fameuse de la Troade, contrée qui faisait partie de la Mysie, en Asie Mineure, et qui comprenait le littoral de la mer Égée s'étendant du cap Lectum à l'Hellespont. Elle était bornée au nord par le mont Ida et ses divers embranchements, traversée par le Simois et le Scamandre, et dépend aujourd'hui de la province turque de Liva-Karasi. L'étymologie la plus ordinaire fait dériver ce nom de celui de *Tros*, qui le premier aurait fondé un royaume en ces lieux. Cette ville et tout son territoire sont restés célèbres, et offrent un charme tout particulier de souvenirs, à cause de l'expédition des Grecs, dont il est pour la première fois fait mention dans les chants d'Homère, qui l'a ornée de nombreux embellissements; expédition connue sous le nom de *guerre de Troie*, et qui se termina par la prise et la destruction de la ville même de Troie, l'an 1184, ou suivant d'autres l'an 1127 av. J.-C. Elle fut entreprise pour venger l'enlèvement d'Hélène par Pâris, fils de Priam, roi de Troie. Presque tous les princes de la Grèce avec leurs peuples, tels qu'Agamemnon, Achille, Ulysse, Ménélas, Nestor, Ajax, etc., y prirent part. Voyant qu'ils ne pouvaient arriver à aucun résultat par la force des armes, les Grecs, suivant en cela les conseils d'Ulysse et de Calchas, essayèrent de la ruse, et construisirent un énorme cheval de bois, désigné dans la tradition sous le nom de *cheval de Troie*, et dans les cavités duquel se cachèrent trente guerriers. Le perfide Sinon fit accroire aux Troyens qu'il fallait introduire ce cheval dans leur ville comme un présent du ciel. Quand cela eut été fait, les trente guerriers grecs traîtreusement cachés dans les flancs du cheval de bois en sortirent pendant la nuit, allèrent ouvrir les portes de la ville à leurs frères d'armes, et facilitèrent ainsi la prise de Troie. On raconte qu'Énée conduisit ensuite en Italie une partie des habitants de Troie, et qu'il y fit la conquête du royaume des Latins, peuple dont il opéra la fusion avec ses Troyens.

Ce sujet, constamment traité et embelli de toutes les manières pendant l'antiquité, n'en reste pas moins une des plus belles traditions héroïques; et il se peut que la tradition en ait une base historique, telle, par exemple, que le départ de colonies éoliennes pour l'Asie. Peut-être bien, pourtant, n'y faut-il voir qu'une allégorie. Le principal théâtre de la lutte entre les Grecs et les Troyens fut la vaste campagne qui s'étendait du camp des Grecs jusqu'à la ville de Troie, entre le mont Ida et le cap Sigeum, et appelée *plaine de Troie*, qui offrait plusieurs sites remarquables, par

exemple le Mont-aux-Figues, le Tombeau d'Ilios, etc. Dès l'antiquité la plus reculée les habitants de la contrée environnante s'efforcèrent de conserver à ces lieux tout l'intérêt qui s'y rattachait, les uns par orgueil national, les autres à l'effet d'en tirer profit. On montrait aux voyageurs les tombeaux des héros morts pendant la guerre de Troie, d'Achille, d'Ajax, de Patrocle, d'Hector, etc. Toutefois, il y avait déjà du temps de Strabon impossibilité de déterminer d'une manière précise et certaine l'emplacement occupé autrefois par la ville de Troie. Il n'y a pas jusqu'au *Nouvel Ilium*, colonie éolienne de beaucoup postérieure et qui tomba au pouvoir du général romain Fimbria, après un siége de dix jours, dont tout vestige n'ait également disparu, ainsi que le rapportent des voyageurs exempts de préjugés, quoique d'ordinaire le village actuel de *Boumer-Baschi* passe pour occuper l'emplacement du *Nouvel Ilium*. C'est donc un travail aussi pénible qu'ingrat que de vouloir retrouver dans les localités actuelles les descriptions que nous en ont laissées les anciens. On n'en doit pas moins signaler avec reconnaissance les efforts infatigables tentés dans ce but depuis la fin du dix-huitième siècle par un grand nombre de voyageurs, parce qu'ils ont contribué à expliquer beaucoup de passages restés obscurs dans les chants d'Homère. Après l'ouvrage du comte de Choiseul-Gouffier et celui de Le Chevalier, on peut encore citer ceux de Leake, de Prokesch-Osten, de Spohn, de Barker-Webb, d'Ulrichs et de Forchhammer.

TROIS, du grec τρεῖς, nombre impair, composé d'un et deux.

TROIS (Règle de). *Voyez* Règle.

TROIS CHAPITRES (Les). Le concile de Chalcédoine avait en *trois articles* déclaré orthodoxe l'école de Théodore de *Mopsueste* (mais non lui-même, il est vrai), de Theodoret et d'Ibas d'Édesse. Justinien crut ramener au giron de l'Église les monophysites, aux yeux de qui ces trois hommes étaient des nestoriens, en ne tenant aucun compte de la décision du concile et en les condamnant, en 544, en même temps que tous les défenseurs et fauteurs de ces trois articles ou *chapitres* du concile de Chalcédoine. L'évêque de Rome, Vigile, après avoir d'abord souscrit une condamnation écrite des *trois chapitres*, changea d'avis. Justinien ayant rendu, en 551, un nouvel édit contre les *trois chapitres*, Vigile excommunia tous ceux qui s'y soumettraient, et refusa d'assister au cinquième concile œcuménique tenu à Constantinople, dans lequel l'édit impérial fut approuvé, en 553. Emprisonné en punition de sa désobéissance, il se rétracta, il est vrai, l'année suivante; mais il fallut encore beaucoup de temps pour que les décrets de ce concile fussent partout admis en Occident, notamment au nord de l'Afrique.

TROIS ÉVÊCHÉS (Les). *Voyez* Évêchés (Les Trois).

TROIS JEUDIS (Semaine des). *Voyez* Jeudi.

TROIS-PONTS. On appelle ainsi les bâtiments de guerre de la plus grande dimension, attendu que, indépendamment de la carcasse, ils contiennent trois *ponts* ou étages garnis de canons. Les *trois-ponts* sont généralement armés de 104 à 120 canons, et leur équipage varie de 800 hommes à 1,200. Dans ces derniers temps, on a aussi construit des vaisseaux à *deux ponts* portant 100 canons.

TROIS-QUARTS, grand levraut près de devenir bouquin. *Voyez* Lièvre.

TROIS-QUARTS ou TROCART, instrument dont les chirurgiens se servent pour faire des ponctions.

TROIS-SIX. *Voyez* Esprits.

TROÏTZA, le plus vaste, le plus riche et le plus magnifique monastère qu'il y ait en Russie, situé dans le gouvernement de Moscou, à environ sept myriamètres de cette capitale, près du bourg de *Troitzkoi*, est bâti sur une hauteur et entouré de fortes murailles flanquées de tours, de fossés et de remparts. Il renferme un palais impérial, une cathédrale, neuf églises et chapelles, un séminaire pour le clergé russe, pourvu d'une précieuse bibliothèque, riche surtout en manuscrits slaves, et dans lequel sont élevés deux cents étudiants, enfin un hôpital à l'usage des pèlerins nécessiteux. Ce monastère est en effet un lieu de pèlerinage en grande vénération parmi les Russes, et plus de cent mille fidèles viennent souvent dans une même année y faire leurs dévotions. Il fut fondé vers l'an 1340, et renferme une innombrable quantité d'œuvres d'art et de curiosités. Jusque dans ces derniers temps tous les tzars et tzarines, les princes et les boyards venaient en pèlerinage au monastère de Troïtza, et y laissaient toujours de riches offrandes. Aussi évalue-t-on le trésor de ce monastère à 600 millions de roubles d'argent. A l'époque où furent confisqués les biens des couvents, en 1764, il possédait 106,608 serfs.

TROLHÆTTA, grande chute d'eau formée par la rivière de Gœtha, en Suède, laquelle prend sa source dans le lac Wener, et se jette dans la mer, à Gothenbourg. A environ 14 kilomètres du château de Wener, cette rivière, large et profonde, se précipite, sur une étendue de près de deux kilomètres, d'une suite de rochers hauts parfois de plus de trente mètres, en formant les cataractes les plus grandioses qu'on puisse voir, et en produisant un bruit qui s'entend facilement à deux myriamètres. A l'effet de permettre aux navires de franchir ces cataractes, une société particulière entreprit en 1793 la construction d'un canal latéral, qui fut terminé en 1800, et qui coûta 360,000 rixdales. Tout ce canal, creusé en grande partie dans le granit vif, présente l'aspect le plus imposant. Il a sept mètres trente-trois centimètres de largeur, deux mètres soixante-six centimètres de profondeur, huit écluses et une différence de niveau de près de quarante mètres. Pour mettre les dimensions de ce canal en rapport avec celles du canal de Gœtha, dont la profondeur est de trois mètres trente-trois centimètres et la largeur de seize mètres, on a construit parallèlement le *nouveau canal de Trolhætta*, où l'on compte dix écluses, et dont l'ouverture a eu lieu en 1844. Ce canal, qui met en communication les deux mers, a établi, sur un parcours d'environ deux cent quarante kilomètres, une navigation intérieure depuis Sœderkœping et la Baltique jusqu'à Gothenbourg et au Cattégat, sans que les navires aient besoin de passer par le Sund; et chaque année il devient plus fréquenté.

TROLLOPE (Frances), fille d'un vicaire d'Heckfield, appelé Milton, est née vers 1790. En 1809 elle épousa l'avocat Trollope, qui mourut en 1835, et qu'il ne faut pas confondre avec son frère Adolphe Trollope, auteur de plusieurs descriptions de voyages, telles que : *Summer in Britany* (1840) et *Summer in western France* (1841). Mistress Trollope débuta en 1832 par la publication de ses *Domestic Manners of the Americans*, où elle a tracé un tableau si piquant des vices et des ridicules de la société américaine. Quatre ans de séjour en Amérique eussent assurément permis à mistress Trollope d'apercevoir et d'apprécier les bons côtés du caractère national des Américains, s'il n'y avait pas eu à l'avance chez elle parti pris de partialité. A ce livre, qui produisit d'ailleurs une vive sensation, succédèrent bientôt d'autres compositions du même genre, telles que : *Paris and the Parisians* (1830); *Belgium and western Germany in* 1833 (1834); *Vienna and the Austrians* (1838); un second voyage en Belgique (1842); *Visit to Italy* (1842) et *Travels and Travellers* (1846). Dans tous ces ouvrages, mistress Trollope a fait preuve d'un remarquable talent pour la peinture des mœurs et l'observation du côté extérieur de la vie, mais demeurant toujours à la superficie des sujets, sans jamais essayer de les approfondir, d'ailleurs toujours d'une révoltante partialité et maniant le sarcasme et la raillerie avec une amertume qui n'a rien de féminin.

C'est surtout dans le domaine du roman que mistress Trollope s'est montrée fécond écrivain. Le premier ouvrage de ce genre qu'elle ait publié, *The Refugee in America*, témoigne aussi de sa vive antipathie pour le peuple qu'elle veut peindre. En 1837 parut *The Vicar of Wrexhill*, l'une de ses meilleures productions. Sa *Widow Barnaby* (1838) est aussi un ouvrage

des plus intéressants, et contient d'excellentes descriptions. La suite, *The Widow married* (1840), est moins heureuse. Son *Romance of Vienna* (1838) est quelque chose de fort bizarre. *Michael Armstrong, or the factory boy* (1840), n'est qu'une faible imitation de l'*Oliver Twist* de Dickens. Dans *One Fault*, elle a essayé de peindre les suites de l'orgueil et de la susceptibilité. En 1841 parurent *The blue Belles of England* et *Charles Chesterfield*; en 1842, *The Ward of Thorpe Combe*; en 1843, *Hargrave*, *Jessie Philips* et *The Laurintons*; en 1844, *The scottish Heiress*; en 1845, *The attractive Man*; en 1846, *The Robertsons and their travels*; en 1847, *Father Eustace*; en 1850, *Petticoat Government*; en 1851, *Second Love*; en 1852, *Uncle Walter*; en 1853, *The young Heiress*; en 1854, *Adventures of a clever Woman*. Quand un écrivain produit des livres avec une telle fécondité, il est évident que la majeure partie de ses ouvrages ne sont destinés qu'à servir de pâture aux abonnés des cabinets de lecture, toujours plus friands de la quantité que la qualité.

TROMBE, météore aérien et quelquefois aqueux, dont la violence et l'étendue peuvent causer de grands désastres. Qu'on se représente une colonne d'air verticale ou peu inclinée, atteignant par son extrémité inférieure la surface de la terre ou de la mer et par le haut un sombre nuage; qu'on la voye se mouvant dans l'atmosphère, tantôt avec la vitesse de l'ouragan, et tantôt avec une lenteur qui permet d'éviter sa rencontre, et tournant en même temps sur elle-même avec une prodigieuse rapidité, versant des torrents d'eau capables d'entraîner les arbres, les terres, les rochers : telle est une de ces trombes qui laissent sur la terre des vestiges durables de leur passage et qui sont la terreur des marins dans les parages équatoriaux, et même au delà des tropiques. Lorsque des trombes semblables à celles-ci se forment sur la mer, on voit à leur base un autre fait de la raréfaction de l'air par le mouvement verticulaire : l'eau se tuméfie et s'élève en forme de cône arrondi au sommet. Dans ce cas, le météore est beaucoup moins redoutable, il ne menace point de faire couler bas le navire en l'inondant, il ne peut agir que par son choc; mais c'est encore un danger. Quelques-unes de ces trombes courent si vite et sont d'un volume si effrayant qu'il est très-difficile de leur échapper; on peut en juger par les tranchées de plusieurs centaines de mètres de largeur ouvertes dans de vastes forêts par des trombes terrestres, qui n'avaient pas même le temps de mouiller le terrain qu'elles dévastaient. Quant à celles qui vont puiser dans un nuage les eaux qu'elles versent sur la terre ou dans la mer, on peut juger de leur puissance par celle qui, franchissant en 1813 le sommet du Lomnitz, l'un des pics de la chaîne des monts Carpathes, sillonna de ravins profonds les flancs de cette montagne sur une hauteur de 1,800 mètres, entraînant des rochers énormes et des terres qui ont exhaussé le fond de la vallée par-dessus les cultures, ensevelies.

Quelques physiciens voient l'origine des trombes dans l'existence de deux vents opposés qui passent l'un à côté de l'autre. Beaucoup d'autres, parmi lesquels se trouve Peltier, reconnaissent à ces météores une cause électrique. Peltier tire ses preuves de la forme des nuages noirs qui se groupent en pyramides tout en s'abaissant vers la terre, des corps légers que ces nuages attirent vers eux, des arbres qui alors se brisent et se tordent sans être déracinés, et qui sont comme disséqués et clivés en lattes; il s'autorise des corps mobiles que les nuages transportent au loin, des édifices qu'ils abattent comme par attraction; des éclairs qui sillonnent fréquemment ces mêmes nuées, des coups de tonnerre qui succèdent aux éclairs, de l'odeur soufrée qui alors se fait quelquefois sentir, de même que de quelques indices de sourde combustion qu'il n'est pas rare d'observer; enfin, d'un ensemble de caractères qui rappellent ceux de la foudre. Cette théorie, au reste, n'est pas seulement spéculative, elle a une grande importance quant à la réparation des dommages. Les compagnies d'assurances contre l'incendie se portent garantes contre le feu du ciel et les effets de la foudre tout aussi bien que contre le feu qu'aurait allumé la main de l'homme. Les éclairs, le feu du ciel et les autres effets électriques emportent l'idée d'indemnité du fait des compagnies; mais le désastre est irrémédiable et ruineux pour les propriétaires lorsque le vent, un ouragan ou tornado, en est réputé la cause unique. C'est dans ce sens qu'ont été jugés les procès concernant les trombes de Châtenay (1839), de Monville et Malaunay (1845) : les compagnies d'assurances en ont été déclarées responsables, l'électricité paraissant être la principale cause des désastres survenus dans ces localités.

TROMBLON. *Voyez* ESPINGOLE.

TROMBONE. *Voyez* TROMPETTE.

TROMP (MARTIN HARPERTZOON), l'un des plus illustres marins qu'ait comptés la Hollande, naquit en 1597, à Briel, et entra dès l'âge de huit ans dans la marine. Plus tard il accompagna l'amiral P. Heijn dans toutes ses campagnes. En 1639 il fut nommé amiral de Hollande et attaqua aussitôt à la hauteur de Gravelines une grande flotte espagnole, dont il détruisit cinq vaisseaux de ligne et quatre frégates. Au mois d'octobre de la même année, il attaqua dans les dunes la formidable flotte espagnole commandée par Oquendo, et la victoire complète qu'il remporta rendit son nom célèbre dans toute l'Europe. Le roi de France lui octroya à cette occasion des lettres de noblesse. Tromp fut moins heureux dans la guerre qui éclata en 1652 entre la Hollande et l'Angleterre; à la suite d'un combat qu'il engagea de nouveau à la hauteur des Dunes avec l'amiral anglais Blake, force lui fut de battre en retraite. Cet échec détermina le gouvernement à le remplacer par Ruyter. Cependant, on lui rendit son commandement dès la même année. En 1653 Tromp et Ruyter livrèrent à la flotte anglaise aux ordres des amiraux Monk, Dear et Blake, une bataille qui dura trois jours, et dans laquelle les amiraux hollandais furent battus. Désireux de prendre sa revanche, Tromp attaqua au mois de juin suivant la flotte anglaise à Newport, mais fut repoussé avec une perte considérable. Dès qu'il eut réparé ses avaries, il fit voile de conserve avec Ruyter et à la tête de quatre-vingt-cinq bâtiments de guerre vers les côtes de la Zéelande, où il rencontra la flotte anglaise, forte de quatre-vingt-quatorze voiles. Le 6 août 1653, la flotte hollandaise ayant été portée au chiffre de cent-vingt voiles par l'arrivée de Witt, l'affaire s'engagea entre Scheveningen et la Meuse. Le premier jour ne décida rien. Le second jour, Tromp parvint à rompre la ligne de l'ennemi; mais bientôt il se vit entouré par les bâtiments de la flotte anglaise. Il combattit alors avec l'intrépidité du désespoir. Atteint d'un coup de mousquet, il tomba en s'écriant : « Du courage, camarades! quant à moi, je meurs glorieusement! » Tous les efforts tentés par les divers capitaines de vaisseau pour ranimer le moral de leurs équipages furent inutiles, une fois qu'on connut la mort de Tromp; et un désastre complet mit fin à la bataille ainsi qu'à la guerre. Les dépouilles mortelles de Tromp furent déposées en grande pompe dans l'église de Delft, où on lui éleva un monument magnifique.

TROMP (CORNELIUS), fils cadet du précédent, né en 1629, commanda dès l'âge de dix-neuf ans un bâtiment de guerre chargé de donner la chasse aux pirates d'Afrique. Deux ans plus tard l'amirauté d'Amsterdam lui conféra le grade de contre-amiral. En 1665, dans la guerre qui éclata entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, il assista à la bataille de Solebay, dans laquelle la flotte hollandaise eut le dessous. Mais, par une admirable retraite, Tromp parvint à ravir aux vainqueurs la plupart des avantages de la victoire. Son courage et son habileté comme homme de mer permirent à Tromp d'hériter de la gloire et du grand nom de son père; aussi de Witt, quoique son adversaire politique attendu que Tromp était *orangiste*, lui maintint-il le commandement de la flotte jusqu'à l'arrivée de Ruyter. Dans la bataille de quatre jours qui se livra devant les Dunes,

en 1666, Tromp fit preuve d'autant d'intrépidité que d'habileté. Au mois d'août de la même année, s'étant engagé imprudemment à la poursuite d'une flotte anglaise, il fut séparé du reste de la flotte hollandaise et ne put porter secours à Ruyter, qui dut se retirer devant l'ennemi. Tromp réussit, il est vrai, à ramener son escadre en bon état au Texel; mais sur une plainte déposée par Ruyter, il perdit son commandement. La guerre ayant éclaté de nouveau en 1673, guerre où la Hollande dut lutter contre la France et l'Angleterre, il reprit du service, et se réconcilia complétement avec son rival. Quand, en 1675, au rétablissement de la paix, il alla visiter l'Angleterre, il reçut dans ce pays l'accueil le plus honorable, et fut même créé *baronet* par Charles II. A la mort de Ruyter, il lui succéda dans le grade de lieutenant général amiral des Provinces-Unies; mais pendant la guerre suivante il accepta du service en Danemark, et prit une part importante aux conquêtes faites alors dans le Nord par cette puissance. En 1691 il venait d'être nommé commandant en chef de la flotte hollandaise, lorsqu'il mourut à Amsterdam, le 29 mai. On plaça sa dépouille mortelle à côté de celle de son père et dans le même mausolée.

TROMPE (*Histoire naturelle*). *Voyez* ÉLÉPHANT.

TROMPE (*Musique*). *Voyez* TROMPETTE.

TROMPE (*Technologie*). *Voyez* MACHINES SOUFFLANTES.

TROMPE D'EUSTACHE. *Voyez* OREILLE.

TROMPE-L'ŒIL. Les peintres désignent ainsi les tableaux où certains objets sont représentés avec un fini tel que l'illusion est complète et que l'œil les prend pour la réalité. C'est ce que les Italiens appellent des *inganni*. Qui ne connaît l'histoire des *trompe-l'œil* de Zeuxis et de son confrère Parrhasius? On raconte que le Bassan avait peint sur un tableau un livre avec tant de vérité qu'Annibal Carrache y porta la main pour le prendre. Ce même Carrache exécuta un tableau sur lequel était représenté un cheval dont la vue fit hennir un cheval vivant. Un peintre de l'école romaine, Jean Rosa, peignit des lièvres qui attirèrent des chiens. Bernazzano ayant peint un fraisier dans une basse-cour, les paons se mirent à le becqueter. Jean Contarino fit un portrait si ressemblant, que des chiens et des chats le prirent pour leur maître, et s'en vinrent le caresser. On cite encore le buste d'un abbé peint par Charles Coypel, qui découpé et placé dans une galerie derrière une table, dans un jour convenable, produisait une illusion telle que diverses personnes s'avisèrent de le saluer, le prenant réellement pour l'original, lequel était de leurs intimes. Le talent de Gennari en ce genre était si grand, qu'on lui décerna le surnom de *magicien de l'Italie;* cependant Bramantino est encore celui de tous les artistes modernes qu'on regarde comme ayant été le plus habile dans l'art d'exécuter des *trompe-l'œil*.

TROMPERIE. *Voyez* DOL.

TROMPETTE, TROMPE, TROMBONNE. Nous avons réuni dans cet article trois instruments de cuivre qui appartiennent à la même division et qui rendent des sons modulés par la seule action du souffle et du mouvement des lèvres, au moyen d'une embouchure concave et sans le secours des trous dont sont percés tous les autres instruments à vent. Le *cor*, qui est le quatrième instrument de cette espèce, a déjà un article spécial dans ce dictionnaire.

La *trompe*, le plus ancien de ces instruments, celui qui a donné l'idée des autres, est originaire d'Allemagne, où elle était appelée *waldhorn* (corne des bois). C'était d'abord une simple corne de bœuf, dont se servaient les chasseurs et les bergers. Plus tard, on lui substitua une matière plus sonore, mais en conservant à l'instrument sa forme primitive. Après plusieurs modifications et des perfectionnements successifs, il est parvenu, sous le nom de *cor* ou *trompe de chasse*, au point satisfaisant où nous le voyons aujourd'hui; car, malgré le peu de justesse et le son rauque de quelques-unes de ses notes, l'éclat et la force de sa sonorité le rendent très-propre à l'emploi qu'on en fait à la chasse.

La *trompette* est une modification perfectionnée de la trompe. Elle fut d'abord employée seulement pour les fanfares de la cavalerie; mais de nouvelles améliorations la firent bientôt admettre dans les orchestres. Elle sonne l'octave aiguë du cor, et peut, comme lui, changer ses intonations au moyen de tubes additionnels, qui permettent d'allonger le corps principal de l'instrument; mais elle n'a que des sons *ouverts*. Ceux que l'on pourrait obtenir par l'introduction de la main dans le *pavillon* sont tellement sourds qu'on peut à peine les apprécier. Vers le commencement de ce siècle, un Anglais nommé Halliday eut l'idée d'ajouter des clés à la trompette; le résultat de cette tentative fut des plus satisfaisants, non pas comme perfectionnement, mais comme invention d'un nouvel instrument sur lequel on peut exécuter toutes espèces d'airs en sons *ouverts*, et dont le timbre et la qualité de son ont peu d'analogie avec ceux de la trompette ordinaire. Cette trompette à clés, appelée par l'inventeur *bugle-horn*, est fort en usage aujourd'hui dans la musique militaire, surtout celle de la cavalerie.

Le *trombone* est une modification de la trompette ordinaire, dont les sons se modulent au moyen d'une pompe à coulisse qui permet d'allonger le tube sonore dans une proportion telle que l'instrument peut sonner les notes graves de la basse. Le trombone, comme disent les musiciens, a trois dimensions qui correspondent à trois étendues de son différentes: le plus petit, le *trombone alto*, rend les sons les plus aigus de cette division d'instruments de cuivre; le moyen, le *trombone ténor*, donne les notes du *medium*, et enfin, le plus grand, le *trombone basse*, sonne les notes les plus graves. Cet instrument s'emploie presque toujours en trio, soit à l'orchestre, soit dans la musique militaire, où il est indispensable. Le son en est très-énergique dans les *forté;* dans les *piano*, il est d'une expression étrange et d'un effet qu'il serait impossible de rendre n'importe avec quelle combinaison. Réunis aux autres instruments de cuivre, tels que les trompettes, les cors et les ophycléides, les trombrones complètent un ensemble dont un compositeur habile peut tirer des effets de l'expression la plus sublime. Le trombone, originaire d'Allemagne, comme son type primitif, fut introduit en France par le célèbre compositeur Gossec, qui le fit entendre pour la première fois dans son opéra des *Sabines*, en 1773.

Charles BÉCHEM.

Trompette s'emploie aussi au figuré. Emboucher la *trompette*, c'est, en poésie, prendre un ton sublime, élevé; déloger sans tambour ni *trompette*, c'est se retirer sans bruit; être un bon cheval de *trompette*, c'est ne s'effrayer de rien, s'émouvoir difficilement.

Comme instrument militaire la trompette remonte à la plus haute antiquité; elle était en usage dans la cavalerie, où elle s'est conservée jusqu'à nos jours. Les Hébreux s'en servaient dans les charges et pour rallier les escadrons; les Athéniens et les Macédoniens, dans les marches et au milieu de la mêlée. Les Romains avaient deux sortes de trompettes, les unes droites et les autres courbes ou tortues, dont l'extrémité était fort évasée. Les premières servaient à sonner la charge et la retraite, les autres à donner le signal du combat. Chez nous les trompettes étaient autrefois garnies d'une draperie ou banderole brodée aux armes de France, à celles du colonel, ou bien elles portaient les mêmes ornements que l'étendard du corps.

On donne aussi le nom de *trompette* au cavalier qui sonne de cet instrument. Il y a quatre trompettes par escadron, un brigadier trompette et un trompette major par régiment. Aux avant-postes, un parlementaire ne marche jamais sans être accompagné d'un trompette ou d'un tambour.

Par *trompette marine* on désignait autrefois un instrument depuis longtemps complétement en désuétude, et qui consistait en une caisse de bois de figure triangulaire offrant un cône très-allongé, et sur l'une des faces duquel s'étendait une corde de boyau qui se pressait avec le pouce de la main gauche, tandis que de la droite on faisait agir

l'archet en tenant l'instrument soit sur l'épaule, soit comme la contre-basse. C'est l'analogie des sons produits par cet instrument avec ceux d'une trompette qui lui avait fait donner le nom de trompette marine, quoique ce fût une espèce de monocorde.

TROMPETTE (Château). *Voyez* Bordeaux.

TROMPETTE DE MÉDUSE. *Voyez* Narcisse.

TROMPETTE DU JUGEMENT. *Voyez* Datura.

TROMPETTES (Fête des), solennité qui se célébrait chez les anciens Juifs le premier jour du septième mois de l'année sainte, qui était le premier mois de l'année civile. Ce jour était saint entre tous; toute œuvre servile y était interdite; et au nom de la nation on y offrait un holocauste solennel, composé d'un veau, de deux béliers et de sept agneaux de l'année, avec les offrandes de farine et de vin que l'on avait habitude de joindre à ces sacrifices. On croit que cette fête avait été instituée en commémoration du tonnerre que l'on avait entendu sur le mont Sinaï, lorsque Dieu y avait donné la loi. Suivant les rabbins, ce serait en mémoire de la délivrance d'Isaac, à la place duquel Abraham immola un bélier. Chez les Juifs modernes, la *fête des trompettes* est l'époque où ils ont coutume de s'adresser mutuellement des vœux de bonne année. Ils la célèbrent par un festin, dans le cours duquel on sonne de la trompette à diverses reprises.

TRONC (du latin *truncus*). On appelle ainsi, en *botanique*, le corps principal d'une tige branchue ou ramifiée. Par analogie, on désigne sous ce nom, en *anatomie*, le buste du corps humain, à l'exclusion de la tête, des bras et des cuisses, et aussi le corps principal d'une artère ou d'une veine, à la différence de ses branches et de ses rameaux. En ce sens, ce mot s'emploie plus particulièrement pour certaines parties de l'artère et de la veine cave.

Les architectes appellent *tronc* le fût d'une colonne, et aussi la partie d'un piédestal qui est entre la base et la corniche.

On entend encore par *tronc* un de ces coffres en bois qu'il est d'usage de placer dans les églises et destinés à recevoir les aumônes des fidèles. On n'en vit en France que vers la fin du douzième siècle, sous le pontificat d'Innocent III. Aujourd'hui, on en établit partout où il y a une grande réunion provoquée dans un but de bienfaisance, quelquefois même là où la foule n'est attirée que par le plaisir. Certes c'est une bonne pensée que de rappeler ainsi aux hommes qui sont dans la joie ceux de leurs semblables qui souffrent.

TRONC (*Géométrie*). Nous avons défini ailleurs le *tronc de pyramide*. Le *tronc de prisme* est le solide que l'on obtient en coupant un prisme par un plan non parallèle à ses bases. Sa mesure est égale au produit de l'une de ses bases par la perpendiculaire abaissée du centre de gravité de l'autre base sur la première.

TRONCHET (François-Denis), avocat, l'un des défenseurs de Louis XVI, était né à Paris, en 1726. Destiné par son père à la carrière du barreau, la faiblesse de sa poitrine l'empêcha de se livrer à la plaidoirie. Dès lors il dut se borner à être avocat consultant. Mais dans cette sphère d'action si restreinte, il ne laissa pas que de se faire une grande réputation, et en 1789 Paris l'élut pour l'un de ses députés aux états généraux. Il s'y montra partisan de la monarchie modérée, mais en même temps de la réforme des nombreux abus existants, et combattit énergiquement en toutes occasions le parti de l'anarchie. Tel était son renom de droiture et de probité, qu'en 1792 Louis XVI voulut l'avoir pour l'un de ses défenseurs; et Tronchet n'hésita pas à se rendre aux vœux de l'infortuné monarque. Mais son plaidoyer, aussi courageux que bien pensé, ne produisit que peu d'effet, parce que l'orateur insista plutôt sur les considérations politiques que sur les principes de droit. A l'époque de la terreur, Tronchet réussit à se faire oublier par les pourvoyeurs de la guillotine. Après l'établissement du Directoire, il entra, comme représentant du département de Seine-et-Oise, au Conseil des Cinq Cents, où il rendit de grands services en raison de l'étendue de ses connaissances comme jurisconsulte. A l'époque du consulat, il fut créé membre et plus tard président de la cour de cassation. Bonaparte, qui l'estimait sans l'aimer, lui confia, ainsi qu'à Bigot de Préameneu, à Maleville et à Portalis, la rédaction du nouveau Code Civil; tâche dans l'accomplissement de laquelle il eut le mérite de faire prévaloir dans notre nouvelle législation les dispositions de notre vieux droit français contre les prescriptions du droit romain. En 1801 il fut appelé à faire partie du sénat. Il mourut le 10 mars 1806, et l'empereur le fit enterrer en grande pompe au Panthéon.

TRONCHIN, ancienne famille française, qui se réfugia à Genève au seizième siècle, par suite des persécutions religieuses, et qui a produit plusieurs hommes distingués.

Theodore Tronchin, né à Genève, en 1582, fut professeur et recteur à l'académie de cette ville et l'ami du duc de Rohan. Au synode tenu à Dordrecht, en 1618, il se montra l'adversaire de la doctrine d'Arminius. Il écrivit en faveur de la réunion des protestants et des réformés, et mourut en 1657.

Un autre *Théodore* Tronchin, né à Genève, en 1709, l'un des médecins les plus célèbres de son siècle, mérita bien de l'humanité par ses efforts pour propager la méthode de l'inoculation. Il fit ses études à Cambridge, puis se rendit en Hollande, où il devint l'un des disciples de Boerhaave. Après avoir pratiqué pendant quelque temps à Amsterdam, et avoir été président du conseil médical de cette ville, il fut appelé à Genève, en 1750, avec le titre de professeur honoraire. Sa réputation alla toujours en augmentant; et divers princes étrangers s'efforcèrent de le déterminer à entrer à leur service. Il finit par accepter la place de médecin ordinaire du duc d'Orléans, et mourut avec ce titre, à Paris, le 30 novembre 1781. Il consacrait chaque jour deux heures à donner des consultations aux malades pauvres, et il leur distribuait, en outre, des secours en argent.

Jean-Robert Tronchin, né à Genève, en 1711, membre du grand conseil de Genève, dont il prit la défense dans ses *Lettres écrites de la campagne*, en réponse auxquelles Rousseau composa ses *Lettres de la montagne*, possédait des connaissances en droit politique d'une rare étendue; aussi fut-il employé de bonne heure dans diverses négociations diplomatiques, puis nommé procureur général. A l'époque des troubles de Genève, il se montra l'adversaire décidé du principe démocratique, donna sa démission de toutes fonctions publiques, et vécut depuis à la campagne, où il faisait le plus noble usage de sa grande fortune. Montesquieu, lord Mansfield, Voltaire et Jean de Muller, l'instituteur de ses enfants, furent au nombre de ses amis. Il mourut en 1793.

TRONDHIEM. *Voyez* Drontheim.

TRÔNE, qu'on écrivait autrefois THRONE (du grec θρόνος), siége élevé sur lequel prennent place les souverains dans les occasions d'apparat. C'est Napoléon, qui dans un accès de brusque franchise, définissait le trône *quatre morceaux de bois recouverts de velours*.

Au pluriel, *trônes* est dans la hiérarchie céleste le nom d'un des neuf chœurs des anges : les *anges*, les *archanges*, les *trônes*, les *dominations*, etc., etc.

TRÔNE (*Astronomie*). *Voyez* Cassiopée.

TROPE (du grec τρόπος, conversion), figure de mots par laquelle on fait prendre à un mot une signification qui n'est pas la sienne, et ainsi appelée parce que quand on prend un mot dans le sens figuré, on le *tourne*, pour ainsi dire, afin de lui faire signifier ce qu'il ne signifie pas dans le sens propre. *Voiles*, dans le sens propre, ne signifie point *vaisseau*; les voiles ne sont qu'une partie du vaisseau : cependant, on dira d'une escadre, d'une flotte, qu'elles se composaient de vingt, de trente *voiles*, au lieu de vingt, de trente *vaisseaux*. Dans le premier cas, il y a une figure, un *trope*; la partie est prise pour le tout. Dans le second, la pensée se trouve également bien exprimée, mais il n'y a

point de figure. C'est un trope célèbre que cette parole adressée par Louis XIV à son petit-fils le duc d'Anjou partant pour aller prendre possession du trône d'Espagne : « Mon fils, il n'y a plus de Pyrénées! » Assurément le grand roi n'entendait pas dire par là que les Pyrénées avaient été tout à coup abimées, anéanties; et personne non plus ne se méprit sur le sens propre de l'expression figurée qu'il employait pour donner plus d'ampleur et d'éclat à sa pensée. Les traités de rhétorique enseignent que les principaux tropes sont la métonymie, la métaphore et la synecdoche; quelques-uns y ajoutent même l'allégorie et la personnification. Mais on n'est pas encore d'accord sur la question de savoir quels sont ceux des tropes qui appartiennent à la grammaire, et ceux qui appartiennent à la rhétorique.

TROPHÉE (du grec τρόπαιον). Au propre ce mot signifie un groupe de drapeaux, de casques, de cuirasses et d'armures, etc., le plus ordinairement sculpté sur pierre ou bien en bronze, et servant d'ornementation architectonique à un monument élevé en commémoration de quelque conquête ou de quelque haut fait. A l'origine, ce n'était qu'un tronc de chêne auquel on appendait les dépouilles ou les armes des ennemis vaincus. Le trophée se dressa d'abord immédiatement après la victoire, sur le champ de bataille même. Plus tard on imagina de faire porter les trophées devant le char du triomphateur (*voyez* TRIOMPHE); puis, afin de rendre la gloire de celui-ci plus durable, on en construisit en pierre, en marbre ou en toute autre matière solide. Des Grecs cette coutume passa aux Romains. Le premier dont leur histoire fasse mention est celui que Caius Flaminius, en l'année 530, fit mettre dans le temple de Jupiter, après qu'il eut vaincu les Insubriens. Les plus célèbres trophées élevés à Rome au temps de la république étaient les deux trophées de Marius. Ils étaient en marbre. Sylla les renversa; mais, pendant son édilité, César les releva. Auguste fit ériger sur les Alpes un trophée à sa gloire. Les colonnes Trajane et Antonine sont de véritables *trophées*. Indépendamment des trophées élevés sur les places publiques, l'usage s'établit plus tard à Rome d'en mettre également dans les demeures particulières, où ils servaient d'ornements aux portiques ou vestibules.

A l'exemple des anciens, les modernes ont exécuté des trophées en marbre, en pierre, en bronze, soit de ronde bosse, soit de bas-relief. Ils se composent de casques, de lances, d'enseignes ou drapeaux, de tambours ou de canons. Cependant, en architecture, on emploie plus ordinairement les trophées imités de l'antique. On admet encore en architecture d'autres espèces de trophées, par exemple : le *trophée de science*, formé de livres, de sphères, de globes, d'instruments d'astronomie, de physique et de chimie, etc.; le *trophée de marine*, consistant en proues et poupes de navires, ancres, pavillons, éperons de galère, etc.

Dans le langage figuré, on entend par *trophées* les drapeaux, les étendards et les pièces de canon enlevés à l'ennemi.

TROPHONIUS, fils d'Erginus, roi d'Orchomène, en Béotie, ou, suivant d'autres, d'Apollon, construisit avec son frère Agamède le premier temple qu'Apollon ait eu à Delphes, de même que l'édifice où Hyriée, roi d'Hyrie, en Béotie, renfermait son trésor. Dans l'une des murailles de ce bâtiment Trophonius avait disposé une pierre de telle sorte qu'il lui était facile de l'enlever et de parvenir ainsi jusqu'au trésor du roi sans fracturer les portes de l'édifice. Hyriée voyant son trésor diminuer de jour en jour, tendit un piége aux larrons inconnus. Agamède y fut pris; mais Trophonius, pour ne point être trahi, lui coupa la tête et s'enfuit dans une forêt aux environs de Lébadée, où, suivant la fable, il fut englouti par la terre.

Dans cette forêt, Trophonius eut plus tard un oracle célèbre, qui se rendait dans un antre. Celui qui voulait l'interroger devait se glisser à reculons dans cette caverne, après avoir été astreint préalablement à accomplir une foule d'épreuves de nature à lui inspirer une vive terreur. Les réponses envoyées du fond de l'antre aux questions des visiteurs étaient aussi mystérieuses que bizarres, et considérées comme provenant des enfers, attendu que Trophonius faisait partie du monde infernal. Ceux qui pénétraient dans cet antre conservaient pendant le reste de leur vie une vive impression de découragement et de tristesse. On n'a plus les ouvrages que Dicéarque et Plutarque avaient composés sur l'oracle de Trophonius. *Voyez* NYMPHÉE.

TROPHOSPERME. *Voyez* PÉRICARPE.

TROPICALES (Maladies). Ce sont celles qui dominent plus particulièrement dans les *régions tropicales* (*voyez* l'article ci-après), et qui proviennent de leurs conditions climatériques. Les modifications qui sous le soleil des tropiques surviennent dans la constitution physique des Européens consistent d'abord dans la diminution de plasticité du sang, de laquelle il résulte que les inflammations y sont plus rares, que les plaies y guérissent plus aisément, que le pouls s'affaiblit, que les maladies intestinales et les écoulements muqueux se développent avec plus de facilité. En revanche, sous ces climats la respiration des poumons s'opère avec plus d'aisance, et on perd la disposition aux catarrhes des voies aériennes ainsi qu'aux maladies des poumons en général. Les autres influences exercées par les régions tropicales sur le corps des Européens sont de faire pâlir et jaunir la peau, d'effacer la rougeur des joues, d'affaiblir la digestion, d'où résulte l'impossibilité de supporter des aliments gras, de rendre plus paresseux, de diminuer le plaisir qu'on trouvait au mouvement de même que l'intérêt pour toute émotion intellectuelle supérieure. Les maladies qui dès lors se développent le plus ordinairement sous les tropiques sont la dyssenterie, les vomissements et la diarrhée, la pléthore abdominale ou l'accumulation du sang dans les intestins, l'hépatite ou inflammation du foie, les fièvres bilieuses et les fièvres intermittentes.

TROPICALES ou ÉQUINOXIALES (Régions). On appelle ainsi les contrées situées entre les deux tropiques. On y trouve réuni tout ce que le règne végétal et le règne animal offrent de riche et de grandiose. A une élévation de 4,800 mètres, depuis les buissons de palmiers et de pisangs des rivages de la mer jusqu'aux neiges éternelles, on rencontre les climats les plus divers se succédant pour ainsi dire par couches. La température moyenne de l'année ne subit d'ailleurs presque pas de modification sensible du fait même de l'élévation. Sous les tropiques, toute montagne a des particularités à elle propres, et dont la nature varie à l'infini. Cela est si vrai, qu'un versant de la chaîne des Andes, au Pérou, haut de 1,000 mètres, présente dans ses produits plus de diversité qu'une superficie de terrain d'une étendue quadruple sous la zone tempérée. C'est ce qu'on a surtout lieu d'observer dans l'espace compris entre le 10° de latitude méridionale et le 10° de latitude septentrionale. A mesure qu'on avance davantage vers la zone tempérée, il y a plus d'incertitude et d'inégalité. Dans les contrées tropicales les plus chaudes, la chaleur moyenne est de 27°, tandis qu'elle n'est à Rome que de 15°, et à Paris de 11°; or, la diminution de la chaleur subit constamment une proportion telle, que celui qui sous les tropiques parvient à une élévation de 1,550 mètres de la chaîne des Andes y passe du climat de Rome à celui de Berlin. La pression atmosphérique doit naturellement varier beaucoup dans de telles circonstances. Quelque sèches que soient les couches d'air sur les montagnes, le sommet en est presque constamment entouré de nuages qui, dans ces hautes et désertes régions, donnent au règne végétal une brillante et incomparable verdure. L'atmosphère des régions tropicales les plus chaudes, qui reste pourtant pure de tout nuage pendant plusieurs mois de suite, renferme une telle masse d'eau, que, malgré une sécheresse qui dure de cinq à six mois, les plantes peuvent y subsister rien que par l'absorption de l'humidité contenue dans l'air. Les arbres restent constamment ornés de leur feuillage dans des contrées où, comme à Cumana, par exemple, il n'y a souvent ni pluie ni re-

sée, pas même de nuages, pendant dix mois de suite. Les profondes couches d'air n'y présentent d'ordinaire qu'une très-faible charge électrique, qui paraît, au contraire, être réunie avec les nuages. Cette absence d'équilibre provoque de violents orages, dans les pays de plaines dans l'après-midi, et dans les vallées des fleuves ordinairement pendant la nuit. Les orages les plus violents sont ceux qui éclatent dans les pays de montagnes; mais ils sont rares à une élévation de plus de 2,000 mètres. Quand on atteint encore une plus grande hauteur, ils ne sont tout au plus sensibles que par la chute de la grêle et de la neige.

La couleur bleue de l'atmosphère est sous les tropiques bien plus foncée qu'à pareille élévation sous les zones tempérées.

Les plus belles nuits d'été en Espagne et en Italie ne sont point comparables à la silencieuse majesté des nuits tropicales. Près de l'équateur tous les astres brillent d'une calme lumière planétaire, et c'est à peine si on peut les apercevoir scintiller à l'horizon. Les plus faibles télescopes qu'on apporte de l'Europe dans les deux Indes semblent y gagner en puissance, tant est grande et constante la transparence de l'atmosphère tropicale. La pureté en est telle qu'à hauteurs égales la lumière du soleil y est bien plus vive qu'en Europe; aussi y est-on bien moins incommodé par la chaleur que par l'éclat du jour. Le disque obscur de la lune, qu'ordinairement on ne peut pas apercevoir dans nos climats, brille dans les régions tropicales d'une lumière rougeâtre, comme la pleine lune, alors qu'elle s'élève au-dessus de l'horizon terrestre.

Dans la région des palmiers et des bananiers, à partir des bords de la mer jusqu'à une élévation de 1,000 mètres, on rencontre le maïs, le cacao, l'anana, l'oranger, le caféier, la canne à sucre et l'indigo; et en outre, les serpents gigantesques, les crocodiles, les sapajous, les aïs, les perroquets, les lions, les jaguars, les tigres, les cerfs, les ours myrmécophages, les mouches vénéneuses, les taons, les araignées et les fourmis : dans la région des fougères, c'est-à-dire à une élévation de 1,000 à 2,000 mètres, toutes les espèces de céréales, le coton, le tapir et le porc-épic; dans la région supérieure de l'Einchona, à une hauteur de 2,000 à 3,000 mètres, les plus magnifiques cultures de céréales, le chat-tigre, les ours et les grands cerfs; dans les froides régions montagneuses, c'est-à-dire à une hauteur de 3,000 à 4,000 mètres, les petits lions de Pouma, les petits ours à tête blanche et même plusieurs espèces de colibris; dans la région des herbacées, c'est-à-dire à une élévation de 4,000 à 5,000 mètres, le chameau, la vigogne, le paca, etc.

TROPIQUE (du grec τρέπω, je retourne), nom donné par les astronomes grecs aux deux points les plus reculés que le Soleil paraît atteindre dans sa course autour de la Terre. Ces deux points étaient indiqués à l'époque où les Égyptiens établirent leur zodiaque par les constellations du Cancer et du Capricorne, qui en sont aujourd'hui éloignées d'une distance de 30 degrés; néanmoins, on a conservé à tort les anciennes dénominations. Le *tropique du Cancer* est celui du Nord, le *tropique du Capricorne* est placé au contraire dans l'hémisphère méridional. L'un et l'autre sont éloignés de l'équateur de 23° 28′ 30″, et entre eux de 46° 57′. Sur les sphères les deux tropiques sont désignés par deux lignes comprises au nombre des *petits cercles*. Toutes les régions placées entre les tropiques sur le globe terrestre ont reçu la dénomination de *régions tropicales* et *intertropicales*. C'est là le domaine de la nature végétale dans ses plus grandes manifestations. C'est là que le soleil apparaît dans toute sa splendeur, et verse sur la terre des torrents d'une lumière inconnue à nos froides latitudes.

TROPIQUE (Baptême du). *Voyez* Baptême du Tropique.

TROPLONG (Raymond-Théodore), né à Saint-Gaudens, le 8 octobre 1795, débuta à l'âge de vingt-quatre ans dans la magistrature en qualité de substitut du procureur du roi près le tribunal de première instance d'Alençon, d'où il passa en Corse pour remplir les fonctions de procureur du roi à Sartène, puis celles d'avocat général à Bastia. Il permuta ensuite pour une place analogue à la cour royale de Nancy, où, dans une affaire domaniale d'une haute importance, il se fit remarquer par la clarté et l'habileté savante de sa discussion. Ce succès lui valut sa nomination à la présidence d'une des chambres de la cour royale de Nancy, et le détermina à publier ses *Commentaires sur le Code Civil*, l'un des meilleurs ouvrages qu'on possède sur la jurisprudence française. Grâce au style agréable dont l'auteur sait parer l'érudition la plus profonde, le lecteur n'a pas le temps de s'apercevoir de l'aridité du sujet. Le succès de cet ouvrage fut tel qu'en 1835 le gouvernement de Louis-Philippe crut devoir accorder à M. Troplong un siége à la cour de cassation; position qu'il occupait encore au moment où éclata la révolution de Février. La mort du baron Seguier ayant rendu vacante à la fin de la même année la première présidence de la cour d'appel de Paris, le président de la républiqne, par un décret en date du 22 décembre, appela M. Troplong à l'occuper. Au mois de juillet 1846, Louis-Philippe avait nommé M. Troplong membre de sa chambre des pairs; un décret de Louis-Napoléon en date du 30 décembre 1852 lui a déféré la présidence du sénat. Outre ses Commentaires sur le Code Civil, on a de M. Troplong divers autres ouvrages, tels que *De la Souveraineté des Ducs de Lorraine sur le Barrois* (Paris, 1832); *Du Pouvoir de l'État sur l'Enseignement* (Paris, 1844); et une dissertation intitulée *De l'Influence du Christianisme sur le Droit civil des Romains* (1847).

TROPPAU, ancienne principauté silésienne, située partie dans le *cercle de Troppau* de la Silésie autrichienne (80,000 habitants, avec la ville du même nom pour chef-lieu), et partie dans le *cercle de Leobschutz* de l'arrondissement d'Oppeln de la Silésie prussienne (comprenant avec Hultschin et la partie prussienne de la principauté de Jægerndorf appartenant au prince Liechtenstein, 12 myriam. carrés et 60,000 habitants). La principauté de Troppau dépendait autrefois de la Moravie : et en 1613 l'empereur Matthias l'érigea en fief mâle héréditaire en faveur de Charles de Liechtenstein, dans la famille duquel il est resté.

TROPPAU *sur l'Oppa*, chef-lieu du duché, autrefois capitale de toute la haute Silésie, compte 12,276 habitants, non compris le faubourg de Katharinendorf, qui y touche et qui en contient plus de 3,000. C'est une jolie ville, bien bâtie, avec plusieurs édifices ayant l'apparence de palais, six églises catholiques, un château, un gymnase supérieur, duquel dépendent une bibliothèque de 20,000 volumes et un musée d'antiquités et d'objets d'histoire naturelle fournis par la Silésie, une école de commerce et diverses écoles primaires. Le commerce et l'industrie y ont pris assez d'importance. Les articles de fabrication les plus communs sont les draps, les toiles, le papier et le sucre de betterave. C'est depuis 1849 que Troppau est la capitale de la Silésie autrichienne et le siége de toutes les autorités supérieures.

TROPPAU (Congrès de). A la suite des révolutions opérées par des armées permanentes en Espagne, en Portugal et surtout à Naples, il se tint à Troppau, du 20 octobre au 20 décembre 1820, un *congrès de souverains* qui posa le principe des interventions armées. Il s'agissait pour les grandes puissances de se coaliser à l'effet de ne reconnaître aucune constitution représentative qui s'éloignerait du système politique, monarchique et légitime de l'Europe. Dans cette réunion, l'Angleterre et la France parurent s'efforcer d'amener une conciliation entre l'Autriche et Naples. Elles essayèrent en conséquence d'établir un système de neutralité dont l'ambassadeur d'Angleterre, lord Stewart, développa très-longuement les motifs dans une note. La Grande-Bretagne déclara ne pas vouloir participer aux mesures de violence qu'il s'agissait de prendre contre Naples; et la France mit à son accession à l'alliance contre Naples certaines conditions qui furent repoussées par l'Autriche, la Russie et la Prusse. Ces trois dernières puissances s'accordèrent pour

ne pas reconnaître la révolution qui avait eu lieu à Naples et pour y rétablir au besoin par la force l'ordre de choses qui y avait été renversé; en outre, elles se garantirent mutuellement la tranquillité intérieure de leurs États respectifs. Par une note en date du 1er octobre 1820 adressée au nom du roi des Deux-Siciles à tous les gouvernements de l'Europe, le gouvernement napolitain chercha à justifier la nouvelle situation du royaume; mais les souverains d'Autriche, de Russie et de Prusse adressèrent, le 20 novembre, au roi de Naples des lettres conçues dans des termes identiques et où ils l'invitaient à se rendre à Laibach pour s'y porter médiateur entre son peuple et les États dont la tranquillité intérieure se trouvait mise en péril par la révolution; en suite de quoi le roi Ferdinand Ier partit le 13 décembre de Naples pour Laibach du consentement de son parlement. C'est au congrès de Laibach que se manifestèrent les résultats du congrès de Troppau. Consultez Bignon, *Du Congrès de Troppau* (Paris, 1821).

TROQUE (*Malacologie*), en grec τρόχος, disque, toupie. Linné a créé sous ce nom un genre de mollusques très-voisin des turbos, dont ils se distinguent par leur forme, plus régulièrement conique, et par leur bouche, déprimée et oblique. Lamarck, a séparé de ce genre les cadrans et les roulettes, que d'autres auteurs continuent à y réunir.

TROT, TROTTER. *Voyez* ALLURE et ÉQUITATION.

TROTTOIR, chemin élevé, qu'on pratique le long des rues, des quais et des ponts pour la commodité et la sécurité des piétons. C'est à l'administration éclairée de M. le comte Chabrol de Volvic, ancien préfet de la Seine, que la capitale est redevable d'une amélioration si longtemps réclamée. On dalla d'abord des trottoirs en pierre de Volvic (Puy-de-Dôme); mais les frais qu'entraînait le transport de matériaux pris à une si grande distance de Paris, et surtout la nature spongieuse de ces pierres, obligèrent de renoncer à leur emploi. On les a remplacées par des granites tirés de nos côtes de la Normandie, taillés sur place, et qui remontent la Seine en chalands. Généralement on se borne aujourd'hui à soutenir les bas côtés des trottoirs par des pièces de granite, et on les recouvre d'asphalte.

TROUBADOURS. C'est le nom par lequel on désigna les poëtes du midi de la France pendant le moyen âge. Il vient du mot *trobar*, qui, en langue romane, signifiait *trouver*. Les *troubadours* se servirent de la langue romane comme d'un admirable instrument, touché par des mains habiles. Ils la façonnèrent, ils lui donnèrent de la grâce et de la légèreté, ils la rendirent propre à tous les tons; et avec elle ils créèrent une littérature toute nationale, qui n'eut point de modèles, et qui plus tard put en offrir aux autres langues ou dialectes de l'Europe latine. Bien que les *troubadours* n'aient pas ignoré l'existence des chefs-d'œuvre de la littérature romaine et même de ceux de la littérature grecque, ils ne leur empruntèrent rien. Ils eurent le bon esprit de créer, pour des sociétés nouvelles, une littérature nouvelle aussi, qui conserva toujours ses formes natives, qui eut ses moyens indépendants et distincts et ses couleurs locales; qui s'inspira des idées religieuses, des mœurs chevaleresques, des habitudes politiques, du caractère des peuples méridionaux, et même des préjugés contemporains. Il y eut dans le genre adopté par eux un caractère remarquable d'originalité, qui n'a jamais exclu l'élégance et le sentiment; et lorsqu'ils ont manié l'arme redoutable de la satire, ils ont déployé une grande force. Ils ont su donner une étonnante énergie à la langue romane, qui ne paraissait propre qu'à exprimer les pensées intimes du cœur et les plus doux sentiments. Leurs chants épiques même, outre leur caractère propre, et qui ne ressemble à aucun autre, prouvent que si le midi a produit des héros, il a eu aussi des poëtes pour les chanter.

Il est à croire que l'existence des *troubadours* remonte aux premiers temps de la formation de la langue romane. Des hymnes populaires chantés dans les temples et des stances amoureuses furent sans doute les premières productions des *troubadours*. Vers l'an 1000, ils projetaient déjà un vif éclat; mais il ne nous reste presque rien de ces temps reculés. On trouve la rime en usage dans leurs plus anciennes productions. L'influence exercée par les *troubadours* sur les temps où ils vécurent est digne d'être étudiée. Des souverains presque barbares, des barons, des châtelains, des chevaliers, qui ne savaient que se battre, qui méprisaient tout ce qui ne portait pas le caractère d'une valeur brutale, furent tout à coup subjugués par la poésie en langue vulgaire. Accueillis, protégés dans les palais, dans les châteaux, les troubadours furent comblés de bienfaits par les princes; et quelquefois cependant ils osèrent donner des leçons aux maîtres de la terre et venger les peuples opprimés. Bientôt ils comptèrent des rivaux et des émules parmi ces souverains, qui d'abord s'étaient bornés à les protéger. *Guillaume*, comte de Poitiers, le vaillant *Richard*, *Alphonse* roi d'Aragon, le dauphin d'Auvergne, les comtes de Toulouse et de Provence, *Frédéric*, le prince d'Orange, et cet autre roi d'Aragon *Pierre III*, auquel l'histoire reproche en partie les intrigues qui amenèrent les vêpres siciliennes, sont comptés parmi les *troubadours*. Les femmes mêmes voulurent s'associer à leur gloire, et il nous reste de quelques-unes d'entre elles de délicieuses compositions. Mais si ces poëtes surent s'élever dans la satire, et même dans l'épopée, à une force remarquable et à une assez grande hauteur de talent, ils excellèrent surtout dans cette partie de la poésie qui ne peint que les sentiments doux, affectueux, que les plaisirs ou les peines de l'amour. L'élégie latine, telle que nous l'avaient laissée Tibulle et Properce, n'exprima jamais avec plus de naturel, avec plus de charme, avec plus de bonheur, les différentes nuances de cette passion.

L'un des plus anciens *troubadours* connus, le comte Guillaume IX de Poitiers, non moins célèbre par son talent que par sa valeur, offre dans plusieurs de ses productions des modèles que les poëtes qui vinrent après lui durent sans doute imiter. On y retrouve l'origine de ce genre que Boccace adopta avec tant de succès, ces récits d'aventures piquantes que l'Italie emprunta à notre France du midi; genre qui, sous le titre modeste de *Novella* (Nouvelles), assura une réputation solide à ceux qui le cultivèrent.

Les pièces qui nous restent des *troubadours* nous font connaître et leurs formes littéraires et leur génie. Si dans la chanson (*canso*) ils se rapprochèrent quelquefois de l'ode grecque et latine, dans les *pastorelles* de l'églogue ou de l'idylle antique, et dans l'épître des modèles donnés par Horace, ils surent, en la revêtant de couleurs lyriques, donner à la satire une marche plus rapide, une véhémence plus grande que celle que les anciens lui avaient imprimée. Les *ballades*, les *rondes*, sortes de poésies chantées au milieu d'une danse quelquefois grave, quelquefois voluptueuse, furent inventées par les *troubadours*. On leur doit aussi les *seradas*, les *aubadas*, que l'on entendait répéter durant le calme des nuits ou vers la naissance du jour. Sous le nom de *planh* (plainte), l'élégie exprima encore, à l'aide d'une langue et d'une poésie enchanteresses, des sentiments délicats et vrais. Elle dit les douleurs de l'amour et honora la mémoire des chevaliers.

Le talent poétique des *troubadours* a surtout brillé du plus vif éclat pendant le douzième et le treizième siècle. Ils donnèrent à la langue romane une juste célébrité. Elle fut parmi les personnes polies de ce temps-là ce que fut la langue française durant et après le règne de Louis XIV. « Rien n'égalait ces poëtes, dit l'abbé Millot, qui oublie avec injustice les *trouvères*. Ils inspiraient une sorte d'enthousiasme. Chacun s'empressait de les connaître. Il devinrent les hérauts de la chevalerie et de l'amour. Les écrivains qui ont l'art et le bonheur de plaire contribuent beaucoup au sort des langues. »

La langue que l'on parlait à la cour des comtes de Toulouse et à celle des comtes de Provence était honorée aussi à celles des rois de Castille, de Sicile, d'Aragon et des ducs

de Ferrare. Les littérateurs étrangers cultivaient l'art des *troubadours*, et souvent ils égalèrent leurs modèles. Le marquis de Malaspina, Lanfranchi, Cigala, Doria, Calvo, par leurs ouvrages en langue romane ont acquis une réputation étendue. C'est ainsi qu'au midi de la France appartient la gloire d'avoir créé une littérature originale. Les plus célèbres écrivains de l'Italie empruntèrent à nos compatriotes des traits remarquables. Dante fit l'éloge des *troubadours*. Pétrarque, qui habita longtemps les belles contrées où ils vécurent, leur a rendu, dans son *Triomphe de l'Amour*, un solennel hommage; et il retoucha même quelques-unes des productions de ces poëtes aimables.

Ce ne fut pas seulement dans la poésie légère que les *troubadours* montrèrent la variété, la flexibilité de leur talent, mais encore dans de grandes compositions épiques ou romanesques. Ainsi la *Cansos de San Gili*, dont il ne nous reste plus que quelques fragments, célébrait les exploits du comte Raymond de Saint-Gilles en Orient; ainsi la *Cansos de la crozada contr'els Ereges d'Albeges* est bien moins une histoire qu'un poëme très-remarquable sur l'invasion des provinces méridionales par les croisés d'outre Loire. C'est au même rang qu'il faut placer ***Gérard de Roussillon***, ***Jaufre, fils de Dovon***, et ***Philomena***, qui, bien qu'écrit en prose, n'en doit pas moins être mis au nombre des créations épiques des écrivains du Languedoc. Parmi les ouvrages que nous pouvons classer au nombre des *romans*, selon l'acception actuelle de ce mot, il faut placer *La Bella Maguelonne*, du chanoine Bernard de Treviez, ouvrage que Pétrarque ne jugea pas indigne de son attention, et qu'il corrigea même à l'époque où il habita Montpellier. Beaucoup d'autres productions de ce genre sont perdues, et il ne nous reste que le titre de quelques-unes.

La biographie de chacun de nos troubadours offre d'ailleurs une ressemblance marquée avec celle de tous les autres. Accueillis dans les cours, dans les châteaux, recevant des princes, des seigneurs, de belles robes, des armes brillantes, de hauts palefrois, amoureux de toutes les nobles dames et les chantant le plus souvent sous des noms qui n'étaient que des épithètes; partageant la prospérité et les revers des grands leurs protecteurs, fidèles au malheur, honorant l'infortune, flétrissant le vice et la lâcheté, quoique sans doute ils ne fussent pas tous des modèles de la plus rigide vertu ni toujours dignes d'être offerts en exemple aux preux : telle est en général l'histoire des *troubadours*. Des anecdotes, quelquefois suspectes, plus souvent précieuses pour la connaissance des mœurs du moyen âge, ont été racontées, dans leur langue même, par Hugues de Saint-Cirq. Mais si l'on y remarque de nombreux sujets de vaudevilles, on y trouve aussi tout ce qui doit servir de base à une histoire. Tout en blâmant, d'ailleurs, l'extrême légèreté de quelques-uns de ces poëtes, on ne peut se défendre d'une vive tristesse en voyant l'infortune qui pesa sur plusieurs, et même la folie ou la vanité d'un petit nombre d'entre eux. C'est ce qu'on éprouve surtout en lisant la vie de Pierre Vidal, né à Toulouse et l'un des plus célèbres de ces écrivains, que force est de plaindre d'avoir poussé sa passion pour la Louve (*la Loba*) de Pannautier, au point de s'être déguisé en loup et de s'être fait chasser par les chiens des pâtres de la montagne noire, jusqu'à la porte de la châtelaine, qui le reçut, mais sanglant et déchiré. Cent autres faits plus bizarres les uns que les autres signalèrent la vie de quelques-uns des *troubadours*.

La destruction du comté de Toulouse influa singulièrement sur les destinées des *troubadours* de la langue d'Oc; ils n'obtinrent plus la même considération, ils ne jouirent plus des mêmes avantages; et tandis que leurs émules, en Catalogne et à Valence, cultivaient en paix et même avec profit l'art des vers et la poésie romane, ceux-ci éprouvaient tous les désavantages qui peuvent résulter pour des gens de talent de la substitution d'un pouvoir étranger à un pouvoir national, d'une langue à une autre. Ils sentirent alors le besoin de se grouper, de s'associer pour mieux résister. Telle fut l'origine de la première académie qu'il y ait eu à Toulouse, de la *très-gaie Compagnie des Sept Troubadours* de cette ville. Ce fut le mardi après la Toussaint de cette même année 1323, qu'assis au pied d'un laurier, dans le verger de leur *noble consistoire*, au faubourg des Augustines de Toulouse, ils écrivirent la lettre circulaire par laquelle ils conviaient tous les poëtes à venir dans ce même lieu, le 1er mai suivant, pour y lire leurs vers, promettant une violette d'or à celui qui apporterait les meilleurs. On sait qu'en effet, en 1324, il vint dans ce lieu un grand nombre de *troubadours*, et qu'Armand Vidal, de Castelnaudary, remporta le prix. On sait aussi que depuis cette époque le nom des *troubadours* ne fut pas éteint dans Toulouse, et que chaque année, aux frais de la ville, on donna aux plus habiles l'églantine, le *gauch* ou souci, et la violette. On ne connaissait pas d'ailleurs à Toulouse d'autre langue poétique que la langue romane, et c'est seulement vers les années qui suivirent les bienfaits et la mort de Clémence, c'est-à-dire au commencement du seizième siècle, que la langue française fut admise dans les jeux poétiques, sans cependant en bannir le roman. En effet, en 1694, année où Louis XIV érigea en académie le corps des Jeux Floraux, on lut encore dans la séance publique de la distribution des prix des pièces de vers en langue romane.

Peu satisfaits apparemment du *Donatus provincialis* et des observations grammaticales de Raimond Vidal, les *sept troubadours* de Toulouse chargèrent leur chancelier, Guillaume de Molinier, du soin de rassembler toutes les règles de la langue et de la poésie dans un traité spécial; et ce troubadour s'acquitta de ce soin dans un ouvrage que nous avons encore et qui porte le titre de *Leys d'amors* ou Règles de la poésie. Cet écrit fut envoyé dans diverses provinces avec *Las Flors del gay Saber*, qui est un traité de grammaire et de philosophie. On y trouve de précieuses indications sur la langue romane. Cette langue, divisée en plusieurs dialectes, existe encore dans le royaume de Valence, dans la Catalogne, le Roussillon et tout le midi de la France. Dans plusieurs de nos départements, *trobar*, trouver, est encore la même chose que *faire des vers*. La langue a sans doute un peu changé, mais elle est encore cultivée par beaucoup de poëtes; et l'on peut dire qu'il y a encore, qu'il y eut toujours des *troubadours* sous le beau ciel du Languedoc et de la Provence. Plusieurs ont même acquis de nos jours une réputation européenne; et Jasmin, le *troubadour* agenais, se place sur la même ligne que le grand Arnaud, Sordel et Vidal, ces hommes qui sont la gloire de l'ancienne et si gracieuse école des poëtes du midi.

Ch^er^ Alexandre du Mège.

Les principaux protecteurs de la poésie des *troubadours* furent les comtes de Provence, notamment Raimond Béranger III (de 1167 à 1181), Alphonse II (de 1196 à 1209), Raimond Béranger IV (de 1209 à 1245); et les comtes de Toulouse, notamment Raimond de Saint-Gilles, qui prit la croix en 1096, Raimond V (de 1148 à 1194) et Raimond VII (de 1222 à 1249); Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, lui-même troubadour; Éléonore, femme de Louis VII et de Henri II d'Angleterre; Ermengarde, vicomtesse de Narbonne; les rois d'Aragon Alphonse II (de 1162 à 1196), Pierre II (de 1196 à 1213) et Pierre III (de 1276 à 1285); les rois de Castille Alphonse IX (de 1188 à 1229), et surtout Alphonse X, surnommé *le Sage*; enfin, parmi les princes italiens, Boniface, marquis de Montferrat et à partir de 1204 roi de Thessalonique, puis Azzo VII d'Este (de 1215 à 1265). Ces indications fournissent en même temps des renseignements précis sur l'époque ainsi que sur les contrées où fleurit la poésie des troubadours proprement dite. Elle se répandit dans tous les pays où dominait la langue d'Oc, dans ce qu'on appelait plus particulièrement la Provence, dans le comté de Toulouse, le Poitou, le Dauphiné, en un mot, dans toutes les provinces de France situées au sud de la Loire; en Espagne, dans la Catalogne, la province de Valence et une partie de l'Aragon; enfin, dans la haute Italie,

On peut distinguer trois périodes principales dans l'histoire de son développement : la première, qui commence avec son origine comme poésie populaire, et qui s'étend jusqu'au moment où elle devint un art en même temps qu'elle devenait poésie de cour, c'est-à-dire de 1090 à 1140; la seconde, celle où elle jeta son plus vif éclat, de 1140 à 1250; enfin, celle de sa décadence, qui s'étend jusqu'à l'année 1290.

Le caractère distinctif de la première de ces périodes, c'est une tendance consciencieuse à s'élever de la simplicité à l'art. Celui de la seconde, c'est, d'une part, le suprême perfectionnement de la chevalerie et de la galanterie idéales, ainsi que le développement le plus complet de la forme et de l'art; de l'autre, la position heureuse et honorable des poëtes. Enfin, on peut dire que le caractère de la troisième période est une tendance de plus en plus grave et didactique, puis la corruption de la forme dégénérant en fadeur et en afféterie; en même temps que la considération toujours moindre dont sont entourés les troubadours, tant à cause de la licence de leur vie et de leur vénalité, que par suite de la barbarie toujours croissante des mœurs. En effet, la poésie des troubadours proprement dite naquit, fleurit et disparut avec la chevalerie élégante et polie qui en était l'âme. *Voyez* PROVENÇALES (Langue et littérature).

Des articles spéciaux ont déjà été consacrés dans ce dictionnaire aux plus célèbres d'entre les troubadours, tels que Guillaume IX, comte de Poitiers, Guillem de Cabestaing, Bernard de Ventadour, Bertrand de Born, Peire Cardinal et Folquet de Marseille. Nous mentionnerons en outre ici *Marcabrun* (vers 1140-1195), enfant trouvé, dont le véritable nom était Pauperdont, et qui fut recueilli blessé par le troubadour Cercamon. Il se rendit surtout redoutable par ses poésies satiriques, qui finirent par lui coûter la vie, le châtelain de Guian l'ayant un jour assassiné par vengeance. Il est considéré comme ayant réellement inventé le premier la *cansos*. *Jaufre Rudel*, prince de Blaye (de 1140-1170), célèbre également par ses langoureuses poésies et par la passion romanesque qu'il conçut pour la comtesse de Tripoli, quoiqu'elle lui fût personnellement inconnue, et qu'il ne lui ait été donné de la voir qu'à l'instant de sa mort. *Peire d'Auvergne* (de 1152 à 1215), fils d'un bourgeois du diocèse de Clermont. Il prenait lui-même le titre de *maître des troubadours*, et passe effectivement pour l'un des premiers qui ait fait de la poésie des troubadours un art véritable. Ses productions se distinguent toutefois plutôt par l'habileté de la forme que par le génie poétique. Du reste, il se montre le critique impitoyable de ses contemporains. *Guiraut de Borneil* (1175-1220) était d'assez basse extraction. Si on ne peut le considérer comme l'un des maîtres de cet art élégant et poli, tout au moins fit-il preuve du zèle le plus ardent pour la poésie; et il y a justice à reconnaître que ses œuvres se distinguent par leur caractère grave et sérieux. *Peire Vidal* (1175 à 1165), fils d'un pelletier de Toulouse et incontestablement doué de remarquables dispositions poétiques, mena une vie si irrégulière et s'abandonna à tant d'excès et de folies, qu'on est en droit de douter qu'il eût conservé sa raison. C'était la terreur des maris. Ses poésies, et il en composa, dit-on, une innombrable quantité, portent la trace de son extravagance, mais souvent aussi celle d'un véritable génie. *Le moine de Montaudon* (de 1180 à 1200), dont le véritable nom est demeuré inconnu. Il descendait d'une famille noble d'Auvergne, devint prieur de l'abbaye de Montaudon, et n'en mena pas moins la vie libre et indépendante d'un troubadour nomade; il finit par se fixer à la cour d'Alphonse II d'Aragon, qui le nomma prieur de Villafranca, où il mourut. Il fut célèbre et redouté, bien moins à cause de ses ingénieux chants d'amour qu'en raison de ses satires. Elles sont pleines de personnalités, particulièrement à l'adresse de ses confrères, libres jusqu'au cynisme, d'une remarquable causticité, et d'une grande importance pour l'histoire des mœurs. *Arnault Daniel* (de 1180 à 1200), gentilhomme originaire de Riberac en Périgord, embrassa d'abord la carrière des sciences, puis se fit troubadour, par suite de la vive passion que lui inspira une belle dame de Gascogne. Il brille par la perfection de la forme poétique et en général par l'originalité et la nouveauté du tour et de la pensée. Dante et Pétrarque parlent de lui avec les plus grands éloges. Ce dernier le qualifie de *il grande maestro d'amore*. *Gaucelm Faidit* (de 1190 à 1240), fils d'un bourgeois d'Uzerche en Limousin, mena d'abord avec sa femme, Guillelma Monja, la vie insouciante et débauchée d'un jongleur; plus tard, il se sépara de sa femme, et s'enamoura de la comtesse Marie de Ventadour, qui le prit pour troubadour en titre, chantant avec lui des *tensons*, et à laquelle, en dépit de son humeur hautaine et dédaigneuse, dont il chercha à se venger par quelques autres liaisons de galanterie, il demeura jusqu'à sa mort constamment fidèle et dévoué, composant en son honneur ses plus remarquables vers. *Raymont de Miraval* (de 1190 à 1220), l'un des troubadours les plus amoureux, encore bien que les femmes, et jusqu'à la sienne propre, qui était poëte aussi, l'aient toutes fort malmené, de telle sorte qu'il en perdit la raison pendant près de deux années. Il eut aussi le malheur de voir son protecteur, le comte Raimond de Toulouse, vaincu par le redoutable persécuteur des hérétiques, Simon de Montfort, qui détruisit en outre son château de Miraval. Comme dernier représentant des troubadours et vraiment digne de ce nom, il faut encore citer *Guiraut Riquier* (de 1250 à 1294), natif de Narbonne. Quoiqu'il eût beaucoup de protecteurs, notamment Alphonse X de Castille, il dut presque constamment lutter contre la misère; aussi ses poëmes sont-ils remplis de plaintes sur l'abrutissement et l'avilissement dans lequel est tombé le métier de poëte. On peut les considérer à bon droit comme le chant du cygne de la poésie des troubadours.

TROU BORGNE (*Anatomie*). *Voyez* ETHMOÏDE.

TROUCHMÈNES. *Voyez* TURCOMANS.

TROU DE BOTAL (*Anatomie*), ainsi appelé du nom de l'anatomiste qui l'a découvert. *Voyez* COEUR.

TROUPIALE, genre d'oiseaux de la famille des conirostres, ordre des passereaux de G. Cuvier, ainsi nommés d'après leurs habitudes ou mœurs, qui sont de vivre en *troupes*. Ils se nourrissent de graines, de fruits, de pommes tendres, de jeunes feuilles, de larves et de petits insectes et pondent habituellement deux fois dans l'année. Chaque ponte est de quatre ou six œufs blancs ou grisâtres, ou tachetés de roux ou de noir. Toutes les espèces connues de *troupiales* sont originaires d'Amérique, à l'exception d'une seule (la *troupiale* roux-noir, Less.), qui est de la Nouvelle-Zélande. Plusieurs espèces sont susceptibles d'éducation, jusqu'au point d'imiter la voix articulée de l'homme.

L. LAURENT.

TROUSSE-GALANT. *Voyez* CHOLÉRA.

TROUVAILLE, chose trouvée heureusement. La rencontre fortuite d'une chose perdue ne constitue de droits en faveur du premier occupant qu'autant qu'elle n'est réclamée, après les mesures de publicité convenables, par personne; s'en emparer clandestinement, ou refuser de la remettre au propriétaire, serait commettre un délit que la jurisprudence assimile au vol.

TROUVÈRES. C'est le nom des plus anciens poëtes du nord de la France. La langue qu'ils employèrent fut la langue francique ou théotisque, qui, mélangée d'autres jargons du nord et du mauvais latin des Gallo-Romains de nos provinces septentrionales, devint la *langue romane du nord*. Nous avons dans Nitard le plus ancien monument de cette langue. C'est le serment de Louis, roi de Germanie, prêté à Strasbourg, en 842. Les écrivains, ou plutôt les *trouvères*, ne manquèrent pas à cette langue; et dans le nombre il faut compter ceux qu'on nomme *anglo-normands*. Qui n'a lu avec délices les vers de Marie de France? Qui n'a apprécié le mérite de ces grandes compositions objet dès le douzième siècle de l'admiration gé-

nérale ? Qui n'a déjà retrouvé la finesse, la malice de nos poëtes modernes les plus spirituels dans les fabliaux du douzième siècle?

On ne sait trop en quel temps et en quels lieux les *trouvères* firent entendre les premiers essais de leur poésie. Fontenelle veut que ç'ait été en Picardie. L'abbé Lebœuf prétend que les premiers écrits en langue française furent composés dans les Pays-Bas et en Normandie. La Ravallière a partagé cette opinion. L'abbé de La Rue ne sut d'abord laquelle il embrasserait à ce sujet. Cultivée dans la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Champagne et une petite partie de l'Armorique, la poésie française, encore imparfaite, il est vrai, acquit en peu de temps des développements remarquables. Elle adopta les traditions bretonnes, galliques, saxonnes, sources abondantes de poésie et d'une poésie toute originale, qui ne devait, comme celle des *troubadours*, rien à l'imitation des Grecs et des Latins. Alors les *trouvères* composèrent les romans du *Brut*, de *Horn* ou de *Hunlaf*, de la *Table ronde*, du *Saint Graal*, etc., et les *Lais bretons* que Marie de France a versifiés d'une manière si naïve et si piquante. Les *trouvères* établirent les formes littéraires de leurs ouvrages d'après des règles qu'ils observèrent avec plus ou moins d'exactitude. On trouve dans leurs ouvrages, rimés comme ceux des *troubadours*, des rimes plates non entrelacées, des rimes léonines, des rimes masculines et féminines. Ces systèmes occupèrent beaucoup les *trouvères*, mais n'empêchèrent point le développement de leur génie. Ces poëtes brillèrent par une imagination vive et par une tournure d'esprit qui les portait à composer tantôt des œuvres naïves, pleines de grâce et d'abandon, tantôt de longs romans, tels que ceux de *Percival*, du *Chevalier au lion*, de *Lancelot du lac*, de *Guillaume d'Angleterre*, que nous devons au célèbre Chrestien de Troyes; l'*Alexandréade*, le *Roman du Rou*, celui de *Tristan*, et une foule de *Chansons de Gestes* qui sont de véritables épopées. Ils donnèrent aussi un grand nombre de fabliaux, imités depuis par Boccace, Rabelais, Molière et La Fontaine; des légendes en vers et des poëmes saints; des satires nombreuses, telles que la *Bible-Guiot*, la *Bible au Seignor de Berge*, *La Complainte de Jérusalem*, *Le Dit dou Pape*, etc. Ils furent les créateurs de *Jeux* et de *Miracles*, qui précédèrent les *Mystères* et qui préparèrent les jours brillants du théâtre français. Comme les *troubadours*, les *trouvères* obtinrent toute la considération des grands, toute l'admiration des peuples. Qui ne sait combien l'on estimait l'une de leurs œuvres les plus modernes, *Le Roman de la Rose*, et de quelle considération jouissaient tous nos poëtes français, même chez les peuples étrangers? Ils eurent de grands rapports de talent avec les *troubadours*, mais ils s'adonnèrent à divers genres de poésie que ces derniers ne firent qu'entrevoir ou qu'ils ignorèrent. Des deux côtés il y eut une création toute nationale, tout exempte d'imitation, ce qui revient à dire que des deux côtés il y eut du génie.

Les associations littéraires, les *cours d'amour* du midi, eurent des rivales au nord de la France. Les *trouvères* eurent leurs *puys* et leurs *gieux sous l'ormel*. Il y eut des *palinods* ou exercices littéraires, qui causèrent, vers la fin du quinzième siècle, une révolution littéraire. On abandonna entièrement les *cours* ou *puys d'amour*, dont quelques-uns avaient pris le nom de *cours de rhétorique*. Parmi les établissements de ce genre, plusieurs furent célèbres. La Normandie cite avec orgueil ses *palinods*, ceux de Caen, de Dieppe et de Rouen, comme la Picardie ceux de Beauvais et d'Amiens, l'Artois et la Flandre, ceux d'Arras et de Valenciennes. Alexandre du Mège.

Au nord comme au midi de la France, la ligne de démarcation entre le *jongleur* et le *trouvère* était aussi tranchée qu'entre lui et le *troubadour*. Là aussi on ne qualifiait de *trouvère* que le poëte, auteur lui-même des poésies qu'il faisait entendre. Comme le *troubadour*, le *trouvère* dédaignait de s'accompagner d'un instrument, à l'exception peut-être de la harpe; et pour y suppléer il se faisait toujours suivre par un jongleur. Que si en effet bon nombre de ménestrels et de jongleurs ne se sont pas bornés à chanter des vers composés par d'autres et s'efforcèrent de se placer sur la même ligne que les trouvères, ceux-ci affectaient de les traiter de faux trouvères, *troveor bastart*, ou de contrefacteurs de vers, *contre rimoieurs*. Cette différence s'établit d'une manière encore plus sensible, et dans le sens qu'on y attachait en Provence, lorsque les Français du nord possédèrent une lyrique savante, formée sur le modèle de celle des troubadours, et quand là aussi des princes et des rois ne dédaignèrent pas de figurer parmi les *trouvères*. Le premier qui en donna l'exemple fut Thibaut de Champagne, roi de Navarre. Il fut bientôt imité par Jean de Brienne, par Charles d'Anjou, par Henri III de Brabant, par Pierre de Dreux, comte de Dreux, et encore par bien d'autres nobles, gentilshommes et chevaliers, quoique des trouvères appartenant à la classe de la bourgeoisie ne fussent alors nullement chose rare. Cette poésie élégante et savante fut surtout cultivée et protégée à la cour des rois de France et d'Angleterre, des ducs de Brabant, des comtes de Champagne, de Flandre, etc. Les rois de Naples de la maison d'Anjou la transplantèrent même au midi de l'Italie, et autant en fit en Portugal Henri de Bourgogne. Le nombre de ces poëtes de cour s'accrut dès lors considérablement, car on connaît aujourd'hui les noms et les ouvrages de plus de cent cinquante *trouvères*, dont le châtelain de Coucy est demeuré le plus célèbre, peut-être bien d'ailleurs à cause de ses malheurs. Consultez de La Rue, *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands* (3 vol., Caen, 1834); Dinaux, *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique* (3 vol., Paris, 1837-1843).

TROUVILLE, petit port maritime situé à l'embouchure de la Touque, arrondissement de Pont-l'Évêque, département du Calvados, n'était encore il y a une vingtaine d'années qu'un village de 50 à 60 feux. On y compte aujourd'hui plus de 4,000 habitants. Il doit ce rapide accroissement à ses bains de mer, que la mode a pris spécialement sous son patronage Tout le Paris élégant s'y donne rendez-vous au mois d'août.

TROYES, chef-lieu du département de l'Aube et ancienne capitale de la *Champagne*, bâtie dans une belle plaine, sur les rives de la Seine, siége d'un évêché, avec une population d'environ 31,000 habitants, et une station du chemin de fer de Paris à Mulhouse. L'origine de cette ville remonte à l'époque de la domination des Romains dans les Gaules. Mais, quoique vieilles, ses rues n'en sont pas moins assez régulières; et on y remarque quelques édifices publics d'un bon style d'architecture, entre autres plusieurs églises, dont les vitraux sont d'un grand prix sous le rapport de l'art. Troyes possède un lycée, un séminaire, une école de dessin et d'architecture, une société d'agriculture, des arts et des sciences, et l'une des bibliothèques publiques les plus considérables qu'on trouve dans nos départements, car on n'y compte pas moins de 50,000 volumes. Au moyen âge, cette ville était beaucoup plus importante qu'aujourd'hui, sans doute à cause du rôle politique joué à cette époque par les comtes de Champagne; et sous le règne de Henri IV elle comprenait encore, dit-on, plus de 60,000 habitants. Vers le milieu du dix-septième siècle on y comptait 2,000 métiers de draperie et 1,600 de tisseranderie, 450 maisons de tannerie, corroierie, mégisserie, et 200 maîtres teinturiers. Sa décadence provient des guerres civiles et de religion, de la translation de ses foires à Reims et à Lyon, et surtout de la révocation de l'édit de Nantes. Pendant longtemps elle eut avec Rouen le monopole de la fabrication des cartes à jouer et des images gravées sur bois. Elle est d'ailleurs restée un centre fort actif d'industrie, et elle tient le premier rang en France pour la fabrication des articles de bonneterie. On y trouve en outre un grand nombre de

fabriques de blanc d'Espagne, de toile, d'étoffes de laine et de coton, de cuir, de parchemin, de papier, d'amidon, de vinaigre, etc.

En 1420, Isabeau de Bavière, pendant la démence de Charles VI, y signa le honteux traité qui livra la France au roi d'Angleterre Henri V. Neuf ans plus tard, Troyes fut assiégée par Jeanne d'Arc, qui la replaça sous l'autorité de Charles VII. Sous le règne de François Ier, elle fut livrée aux flammes par une armée de l'empereur Charles Quint. Le 29 avril 1572, Charles IX y signa un traité d'alliance avec la reine Élisabeth. C'est l'une des villes de France qui eurent le plus à souffrir des guerres de religion; et c'est dans ses murs que se constitua l'association dite *Sainte Ligue*, demeurée si fameuse dans notre histoire. Néanmoins, dès que Henri IV eut abjuré, Troyes fut une des premières à reconnaître son autorité.

Dans la campagne de 1814, elle servit de pivot aux opérations de l'armée autrichienne aux ordres du prince de Schwartenberg, et fut deux fois prise par les alliés, qui y commirent beaucoup d'excès.

TROYES (Traité de). *Voyez* CHARLES VII.

TROYON (CONSTANT), paysagiste célèbre à bon droit, est né vers 1810. Ses débuts ne remontent pas, que nous sachions, au-delà de l'année 1830; et ses premiers tableaux, disons-le, ne faisaient guère prévoir une des futures gloires de l'école contemporaine, l'émule et parfois l'égal des Ruysdaël et des Cuyp. Pourtant, on remarqua beaucoup au salon de 1841 une *Vue prise en Bretagne*.

Mais l'artiste n'avait point encore trouvé sa voie; l'année suivante le jury recevait de lui (qui le croirait?) un *Paysage historique* (*L'ange et Tobie*). M. Troyon ne s'était pas encore affranchi de la routine de l'école; et son beau génie, si spontané et si franc, n'avait point tout à fait enjambé l'ornière académique. Ce fut l'affaire de quelques saisons passées dans les champs et dans les forêts. Il reparut au salon de 1849 dans les rangs ou plutôt au premier rang des réalistes; et le public salua un maître dans le peintre, peu connu jusque alors, auquel le livret attribuait une *Vue d'une futaie de Fontainebleau* avec un cerf et une biche aux écoutes, et les *Environs de Sézanne*, tableau plus important, mais qui offrait des oppositions de ton un peu dures. M. Troyon reçut alors la croix de la Légion d'Honneur; et il fut promu au grade d'officier à la suite de l'exposition universelle de 1855. Il faut reconnaître à M. Troyon une franchise, une largeur et une libre allure de pinceau vraiment remarquables. Tout en ne cherchant à rendre que l'aspect réel d'un site, il arrive, à force de vérité, à rencontrer l'accent qui charme et qui fait rêver. Il peint les animaux et le paysage avec une grande science d'effet et une couleur solide, vraie, harmonieuse, malgré quelques ombres un peu noirâtres, un peu de lourdeur parfois, et l'abus de quelques tons verts criards, dont il se corrige tous les jours. Malheureusement, à force de vouloir modeler large, il arrive qu'il fait un peu lâché et que son dessin manque de nerf et de finesse, surtout dans les membres et les extrémités de ses animaux. M. Troyon est l'artiste le plus heureux de ce temps-ci: ses confrères proclament sa supériorité; et le public, qui s'étonne d'être de cet avis, s'arrache ses moindres études en les couvrant d'or.

TRUANDS. La littérature *moyen âge*, qui a enfanté tant de livres où toutes les époques sont confondues et travesties, a remis ce mot en vogue, ainsi que beaucoup d'autres. Il signifie un *gueux*, un *mendiant*, un *coquin*, un de ces vauriens peints avec verve par l'auteur des *Mauvais Garçons*, et surtout par celui de *Notre-Dame de Paris*, qui l'un et l'autre avaient peut-être quelque ressouvenir de l'*Alsace* de l'immortel Walter Scott.

Les rues de la *Grande* et *Petite Truanderie* à Paris étaient déjà appelées ainsi sous Louis le Jeune, et cette dénomination indique assez quelle classe d'individus les habitait. Tout ce que la misère avait de hideux et d'avilissant s'y était retiré. DE REIFFENBERG.

TRUBEZKOI (Famille), l'une des premières maisons princières qu'il y ait en Russie, descend d'Olgerd, grand-prince de Lithuanie, fils de Gedimin le Grand et père du célèbre Jagellon. Ce nom est dérivé de la ville de Trubtschewsk, dans le gouvernement de Tschernikof, siége primitif de cette famille.

Le prince *Wassiléi Sergewitsch* TRUBEZKOI, né en 1776, se distingua dans les guerres contre les Turcs et les Français, fut nommé aide de camp de l'empereur Alexandre Ier, passa lieutenant général en 1813, à la suite de la bataille de Leipzig, et en 1826 général de cavalerie. Chargé en 1830 d'une mission extraordinaire en Angleterre, il fut appelé à son retour en Russie à siéger au sénat, et mourut en 1841.

Le prince *Sergéi* TRUBEZKOI, colonel de la garde impériale, fut l'un des chefs de la conspiration de 1825, et devait, dit-on, être proclamé tsar par les conjurés. La peine capitale à laquelle on le condamna fut commuée par l'empereur en un exil perpétuel en Sibérie.

Le prince *Pierre* TRUBEZKOI se distingua, en 1831, en Pologne à la bataille de Recleiftscha, et fut nommé successivement gouverneur militaire de Smolensk et d'Orel, puis en 1844 lieutenant général. Il a épousé la fille du feld-maréchal prince Wittgenstein, et habite aujourd'hui Pétersbourg, comme membre du sénat dirigeant.

TRUC. *Voyez* FÉERIES.

TRUEBA COSIO (TELESFORO DE), né à Santander, en 1805, fut, à la suite de la révolution de l'île de Léon, attaché à la légation espagnole à Paris jusqu'en 1822. A son retour en Espagne, il y fonda une académie, qui ne tarda pas à réunir, sous la présidence d'Alberto Lista, la plupart des jeunes poëtes de l'Espagne. A Londres, où force lui fut de se réfugier après le rétablissement de l'absolutisme dans la Péninsule, parce qu'il s'était signalé parmi les défenseurs les plus intrépides du système constitutionnel, il se fit une réputation européenne comme poëte dramatique et comme écrivain habile entre tous à se servir de la langue anglaise. Ses premières productions furent des romans historiques, tels que *Gomez Arias*, *The Castilian*, *Romance of History*, *Spain*, le roman de mœurs *The Incogni to Lives of Cortes and Pizarro*, qui ont obtenu les honneurs de la traduction dans la plupart des langues de l'Europe. Plus tard il entreprit de travailler pour le théâtre; et ses comédies *The Exquisites*, *The Arrangement, or come again to morrow*, *Mr and Mrs Pringle*, *The man of Pleasure*, obtinrent les applaudissements universels. Son dernier ouvrage dramatique fut *The royal Deliquent*, drame historique. *Paris and London*, tableau de mœurs, est celle de ses œuvres qui porta sa réputation à son apogée. *Salvador the Guerillo* est un roman historique, où il se rapproche davantage de la manière de Fenimore Cooper, tandis que jusque là il s'était efforcé d'imiter Walter Scott. Comme poëte national espagnol, il s'est fait un nom par ses charmantes comédies: *El Valeta* et *Casarse con* 60,000 *duros*. Après avoir obtenu en 1834 l'autorisation de rentrer en Espagne, il ne tarda pas à être nommé membre de la chambre des *procuradores*, dont il devint secrétaire. Sa santé s'étant affaiblie, il retourna à Paris, et y mourut, le 4 octobre 1835.

TRUFALDINO et ZACCAGNINO fermèrent la porte aux bons arlequins en Italie, vers l'an 1680. Comme on n'en trouva plus qui joignissent les connaissances aux talents naturels, on fut obligé d'en prendre parmi les saltimbanques des places publiques. C'est pourquoi ce rôle est toujours resté bas comique en Italie, comme le *Hans-Wurst* des Allemands. Il a continué aussi d'être improvisé dans des scènes triviales. H. AUDIFFRET.

TRUFFE (*tuber cibarium*, *lycoperdon gulosorum*), champignon souterrain, de la famille des *tubéracées*. La truffe se distingue de toutes les autres espèces de champignons par les petites veines qui traversent sa substance dans tous les sens et lui donnent un aspect marbré. Elle offre une masse charnue, irrégulière, dont la grosseur varie depuis celle d'une noisette jusqu'à celle du poing, et dont la forme

est plus ou moins arrondie et chagrinée à la surface. Blanche ou d'un gris blanc, peu odorante, d'une consistance molle, et presque sans saveur dans le premier jour de son développement, elle se colore, se brunit, et prend de la consistance en s'avançant vers la maturité, qu'elle atteint en novembre et en décembre : c'est alors seulement que ses principes sapides et aromatiques, convenablement élaborés, inondent de délices le palais des gourmands. Les truffes abandonnées à elles-mêmes perdent leur parfum vers la fin de l'hiver, redeviennent blanches, se ramollissent et se dissolvent. Que de richesses gastronomiques périssent ainsi ignorées dans les lieux où croissent le chêne et le châtaignier !... A l'époque de la maturité, le parfum de ces tubercules est si fin, si subtil, qu'il s'échappe à travers les couches de terre qui les recouvrent, et trahit ainsi leur retraite : aussi voit-on ordinairement voltiger tout autour des colonies d'insectes ou de tipules dont la larve se nourrit de leur substance. Le cerf, le chevreuil, le renard, le sanglier, en sont très-friands. Les porcs, qui les recherchent avec non moins d'ardeur, sont assez généralement employés pour les découvrir. Conduits sur les lieux, ces animaux sont tellement excités par l'odeur pénétrante qu'elles exhalent, que le sol serait en un instant bouleversé si l'on ne réprimait leur gloutonnerie.

Faire l'histoire des truffes serait entreprendre celle de la civilisation : *civilisation* et *truffe* sont les deux termes indispensables d'une même proposition. Aux beaux jours de l'empire des césars, elles affluaient à Rome de la Grèce, de l'Afrique et de la Libye ; elles ne survécurent pas à la chute de l'empire, croulant sous les coups des barbares. Pendant les siècles, si longs, qui s'étendent de l'empire romain jusqu'à nous, on ne trouve plus vestige de truffes ; mais vers la fin du dix-huitième siècle, elles reparaissent avec des temps meilleurs, et atteignent l'apogée de leur gloire sous le gouvernement parlementaire, de 1820 à 1848.

Nous avons en France plusieurs espèces de truffes, la *noire*, la *grise*, la *violette*, et la truffe à *odeur d'ail*. Beaucoup de nos départements récoltent ces variétés. La chaîne calcaire qui sillonne les départements de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, fournit la truffe grise, presque aussi délicate que la truffe blanche à odeur d'ail du Piémont. La truffe noire est en abondance dans les terres du Périgord, de l'Angoumois, du Quercy ; elle nous arrive encore du Gard, de la Drôme, de l'Isère, de Vaucluse, de l'Hérault, du Tarn, des Pyrénées-Orientales, des montagnes du Jura, de l'Ardèche, de la Lozère. Plusieurs forêts de la Touraine produisent des truffes d'une bonne qualité.

« La truffe, dit Brillat-Savarin, est le diamant de la cuisine ; elle réveille des souvenirs érotiques et gourmands chez le sexe portant robe, et des souvenirs gourmands et érotiques chez le sexe portant barbe. *La truffe n'est point un aphrodisiaque positif ; mais elle peut en certaines occasions rendre les femmes plus tendres et les hommes plus aimables.* » « Que pensez-vous des truffes ? demandait Louis XVIII au docteur Portal ; je gage que vous les défendez à vos malades. — Mais, sire, je les crois un peu indigestes, et peut-être ne devrait-on en faire usage qu'à titre d'assaisonnement. —

Les *truffes* ne sont point ce qu'un vain peuple pense,

réplique à l'instant le roi, d'un ton inspiré. Il dépêchait un plat de truffes, rit de l'embarras du docteur, et acheva son œuvre.

TRUFFIÈRE, lieu où l'on récolte les truffes. Les lois de reproduction et de végétation des truffes sont inconnues ; notre ignorance sur ces deux points a rendu vains jusqu'à ce jour les mille essais tentés pour les reproduire à volonté.

P. GAUBERT.

TRUFFE D'EAU. *Voyez* MACRE.

TRUIE, femelle du cochon.

TRUITE. C'est le saumon des eaux douces. La *truite de mer*, de taille plus petite que le saumon, s'en distingue par de petites taches, en forme de croissant, sur un fond argenté, et par la couleur jaune de sa chair.

La *truite saumonée*, tachetée de noir, se tient dans les lacs élevés, dans les eaux vives des régions montagneuses. Sa chair rougeâtre est extrêmement délicate.

La *truite commune*, plus petite que les autres espèces, tachetée de noir et de rouge, habite les ruisseaux limpides.

TRUPHÉMY, nom ou plus vraisemblablement sobriquet d'un des chefs de bande qui en juillet et août 1815 tinrent une grande partie du midi de la France sous le coup d'une véritable *terreur blanche*, et ne se firent pas faute de rançonner et même au besoin d'égorger les individus qui leur étaient désignés comme *bonapartistes*.

TRUXILLO ou TRUJILLO, ville de l'Estremadure, province de Caceres, sur les limites de la Castille, est bâtie sur un rocher autour duquel coule la Magasca, dominée par un vieux château fort, datant du temps de la domination des Maures, et surnommée la *ville des cigognes*, à cause du grand nombre de ces oiseaux, qui viennent nicher sur ses vénérables tours et ses vieilles maisons. On y trouve six églises, dix couvents, une belle place entourée d'arcades, plusieurs hôpitaux, quelques beaux hôtels, et 6,000 habitants, dont les principales industries sont le tissage des toiles, le tannage des cuirs et la fabrication de la poterie. Cette ville a vu naître dans ses murs Pizzare et plusieurs autres *conquestadores*. De l'an 711 à l'an 1185 elle appartint aux Maures. Alphonse de Castille s'en empara alors ; mais les Almohades s'en rendirent de nouveau maîtres, en 1196 ; et elle demeura au pouvoir des Maures jusqu'en 1230.

TRUXILLO, chef-lieu de la province du même nom de la république de Venezuela (Amérique du Sud), située dans une étroite vallée, fut fondée en 1570, et avant d'être livrée, en 1678, au pillage par le boucanier Grammont, était, dit-on, l'une des plus belles et des plus riches villes de cette partie de l'Amérique. On n'y compte guère aujourd'hui que 4,000 habitants, qui font un commerce assez important avec les beaux blés que fournit la contrée de Maracaibo, située à peu de distance. Bolivar et Morillo y conclurent une suspension d'armes, le 2 novembre 1820.

TRUXILLO, appelée aujourd'hui *Libertad*, siége d'évêché et chef-lieu du département formant l'extrémité septentrionale de la république du Pérou, est située dans une plaine sablonneuse du littoral, et entourée de murs flanqués de bastions. Les rues en sont droites, mais sales. On y voit une grande place, une cathédrale et dix autres églises, un palais épiscopal, plusieurs couvents, un hôtel de ville, un séminaire et un collége. Le nombre de ses habitants est de 8,000, et ils font quelque commerce à l'aide du port de *Guanchaco*, situé à environ quatre kilomètres. Cette ville, fondée en 1535, par Pizarre, qui lui donna le nom de l'endroit où il était né, a eu à souffrir de divers tremblements de terre, et fut un moment, en 1823, le siége du congrès.

TRUXILLO, le port le plus important de la république centro-américaine de Honduras, entourée de fortifications formidables, bâtie sur la baie du même nom, à l'ouest de la côte du nord, fut fondée en 1524, par Las Casas. Elle parvint rapidement à un haut degré de prospérité, mais fut prise et détruite par les Hollandais, en 1643. C'est seulement en 1789 que le gouvernement espagnol s'occupa de remettre son port en état. Après avoir beaucoup souffert en 1797 pendant le siége que les Anglais vinrent en faire, elle n'a pas moins pâti dans ces derniers temps des suites de nombreux blocus. On y compte environ 4,000 habitants.

TRYONIX. *Voyez* TORTUE.

TRYPHIODORE, poëte grec, qu'on suppose avoir vécu vers la fin du cinquième siècle de notre ère, et Égyptien de naissance, nous a laissé un petit poëme d'environ 700 vers, *la Prise de Troie*, surchargé sans doute de métaphores, mais, du reste, écrit d'un assez bon style. Ce poëme fut retrouvé par le cardinal Bessarion en même temps que celui de Coluthus. La meilleure édition est celle qu'en a donnée Wernicke (Leipzig, 1819).

TSAO-TSIEN. *Voyez* Corée.

TSAR ou CZAR, titre qu'on donne au souverain de la Russie. Il est emprunté à l'ancienne langue slavonne, et répond à celui de roi ou d'empereur, en latin *cæsar*, mot duquel il provient sans doute, quoique certains linguistes le rattachent à la terminaison des noms des anciens rois d'Assyrie, tels que *Phalassar, Nabonassar, Nabopolassar*. Dès le douzième siècle les annalistes russes donnent ce titre de tsar au grand-prince Wladimir Monomaque (mort en 1125) et à quelques-uns de ses successeurs. En général cependant les souverains des différentes provinces russes jusqu'au seizième siècle ne portèrent pas d'autre titre que celui de grand-prince (*Weliki Knjæs*): c'est ainsi qu'il y avait des grands-princes de Wladimir, de Kieff, de Moskwa. Le grand-prince Wassilii Iwanowitsch prit le premier, en 1505, le titre de *samodershez*, répondant au mot grec *autocrator*, dont nous avons fait autocrate. Le fils de Wassilii, Iwan II Wassiliéwitsch, dit *le Cruel* ou *le Terrible*, se fit enfin couronner solennellement *tsar* le 16 janvier 1547; et dès lors les monarques russes prirent le titre de *tsar de Moskwa*, puis, après la conquête de la Petite-Russie et de Smolensk (1654), celui de *tsar de la Grande-Russie, de la Russie-Blanche, de la Petite-Russie* (de toutes les Russies). Quoique le mot *tsar* dans l'ancienne langue russe eût toujours équivalu à celui d'*empereur* et fût employé pour désigner aussi bien l'empereur d'Allemagne que celui de Constantinople (de là le nom de *Zargrad*, ville impériale de Constantinople), Pierre Ier, en 1721, crut à propos de prendre officiellement le titre d'empereur; or, comme il n'existait pas dans la langue russe de mot strictement équivalent, on y introduisit le mot latin *imperator*, de même que pour désigner l'impératrice on se servit de celui d'*imperatriza* (*imperatrix*). Les différentes puissances de l'Europe refusèrent d'abord de reconnaître le titre d'empereur au souverain de la Russie; et la Pologne, l'Espagne et la Turquie ne le lui accordèrent que sous le règne de Catherine II.

L'épouse du tsar était autrefois qualifiée de *tsariza*, ses fils et ses filles de *tsaréwitsch* et de *tsarewna*, c'est-à-dire fils et fille du tsar. Mais après la mort du malheureux Alexis, fils de Pierre Ier, ce titre cessa d'être en usage; et les princes de la famille impériale ne furent plus qualifiés que de *grands-princes*, titre dont on a fait en français *grands-ducs*. En 1799 l'empereur Paul Ier introduisit le titre de *césaréwitsch* pour son second fils, le grand-duc Constantin, à la mort duquel l'empereur Nicolas le fit passer à son fils aîné, Alexandre, aujourd'hui l'empereur régnant. L'empereur Nicolas donna également le titre de *césarewna* à sa belle-fille, femme de l'héritier présomptif du trône, à l'occasion de son mariage.

Les anciens princes de la Grusie (Géorgie) et de l'Imérétie, pays aujourd'hui soumis au sceptre russe, prenaient aussi le titre de *tsar*. Le peuple russe continue à qualifier son empereur de *tsar*, et plus souvent encore de *gossoudar* (hospodar, c'est-à-dire seigneur). Le mot latin *imperator* n'a jamais pu prendre racine dans son langage.

TSCHAD, TSAD ou DJAD, c'est-à-dire *grande eau*, le plus grand lac du Soudan, appelé aussi par les Arabes mer du Soudan ou *Bahr-ez-Zalâm*, c'est-à-dire mer des Ténèbres, ou encore *Bahr-Karka*, est situé entre 12° 30' et 14° 20' de latitude septentrionale et 31°-33° de longitude orientale, avec une périphérie d'environ 28 myriamètres, déchirée par une innombrable quantité de baies, de sorte qu'il s'en faut de beaucoup qu'il ait l'étendue que lui donnaient les derniers voyageurs anglais qui ont visité cette contrée, et qui l'évaluaient à 480 et même à 560 myriam. carrés. Ce lac est d'ailleurs extrêmement variable; dans la saison des pluies il inonde facilement, surtout à l'ouest et au sud, ses côtes plates et marécageuses, tandis qu'à d'autres époques il se perd tout à fait et se transforme alors en un véritable marais. D'après les mesures les plus récemment prises par Édouard Vogel, sa hauteur absolue n'est que de 266 mètres à 283 mètres, tandis que la hauteur du plateau qui l'entoure est de 333 à 433 mètres. Sa profondeur moyenne n'est que de 3 mètres 33 centimètres à 5 mètres. Son eau est fraîche et claire, en même temps que riche en poissons. Il y a dans ce lac une centaine d'îles, couvertes de forêts et de prairies, habitées par le peuple sauvage, idolâtre et pirate des *Biddumas*. Pas un seul cours d'eau, petit ou grand, ne sort de ce lac, qui au contraire, outre une innombrable quantité de torrents qui surgissent pendant la saison des pluies, reçoit pendant l'été le tribut de deux grandes rivières, le *Jeou* ou *Komadougou*, le principal cours d'eau du pays de Bornou, à l'ouest, et le *Schary*, ou rivière de *Begharny*, au sud. Parmi ses affluents périodiques le plus important est celui du *Wad-el-Ghasal*, c'est-à-dire de la vallée des gazelles, qui vient s'y jeter à l'est, et qu'on croyait autrefois se perdre dans le lac *Fittré*, situé à quatre ou cinq jours de marche du lac de Tschad, et plus petit que celui-ci. Les bords marécageux et boisés du lac de Tschad sont vivifiés par une indescriptible masse de mosquitos, de mouches, de fourmis, de termites, de scorpions, de crapauds de 10 à 12 centimètres de diamètre, de caméléons, de gazelles, d'antilopes, de sangliers, de buffles sauvages, d'éléphants, d'hippopotames; les lions et les léopards s'y rencontrent plus rarement. Suivant toute apparence ce lac est le même que le lac *Nuba*, dont Ptolémée fait déjà mention comme d'un marais sujet à des crues et des inondations périodiques. Au moyen âge Aboulféda le mentionne sous le nom de lac *Kouar*, et comme très-poissonneux. Les Anglais Clapperton, Denham et Oudney sont les premiers Européens qui l'aient visité. Mais le premier qui ait navigué dessus à l'aide d'un bateau (*Le Palmerston*, construit en 1851, à Malte, ensuite démonté et transporté à travers tout le désert, puis remonté sur le bord du lac), fut l'Allemand Overweg, qui mourut le 27 septembre 1852, à Kouka, capitale du royaume de Bornou, à environ 10 kilomètres à l'ouest du lac. Un autre Allemand, Édouard Vogel, y est encore arrivé, à la fin de 1853.

TSCHAGOS (Iles). *Voyez* Maldives.

TSCHAÏKS ou CZAIKS, TSCHAIKISTES. *Tschaïk* est un mot turc, synonyme de *vaisseau*. On l'emploie en Hongrie pour désigner de petites galères pourvues de voiles et de rames, dont on fait usage sur le Danube, et qu'on dirige avec autant de facilité que de rapidité, même contre les courants et les vents. L'Autriche en entretient toute une flottille armée de canons et de mortiers. Les bâtiments qui la composent portent de une à huit pièces de canon, et les équipages comprennent de deux à trente-six rameurs. Elle sert à défendre le Danube, la Save et la Théiss contre les Turcs, et le prince Eugène en tira un parti très-avantageux dans ses campagnes. Les soldats employés au service des tschaïks sont appelés *tschaïkistes* (*voyez* Frontières Militaires) et appartiennent aux troupes de Frontières. Ils forment un bataillon, fort d'environ 1,300 hommes, et qu'en temps de guerre on porte à 2,050, divisés en 10 compagnies et armés de sabres et de baïonnettes. Le *District du bataillon de Tschaïkistes*, qui faisait autrefois partie des Frontières Militaires esclavonnes, appartient aujourd'hui au commandement civil et militaire du Banat, et comprend la pointe triangulaire de terrain bornée au sud et à l'est par le Danube et la Théiss, qui en cet endroit mêlent leurs eaux, et au nord-ouest par une partie de ce qu'on appelle *le rempart des Romains*, c'est-à-dire par un rempart en terre vraisemblablement élevé à l'époque de la première guerre contre les Turcs, et auquel la dernière guerre révolutionnaire en 1849 a donné une importance nouvelle. Ce district, sur une superficie de 12 myriamètres carrés, comptait en 1850 21,835 habitants, pour la plus grande partie serbes grecs non-unis. Le lieu de dépôt du bataillon des tschaïkistes est *Tetel*, bourg de 2,200 habitants, au confluent des deux cours d'eau, et dont sa situation fait une place forte toute naturelle.

TSCHENTSCHENZES. *Voyez* Kissétie.

TSCHÈQUES. *Voyez* Czèches.

TSCHÉRÉMISSES (Les), nation finnoise de la Russie d'Europe, qui se désigne elle-même sous le nom de *Mari*, c'est-à-dire *hommes*. Ils habitent pour la plupart la rive gauche du Volga, dans les gouvernements de Nischni-Nowgorod, de Kasan, d'Orembourg, de Simbirsk et de Wjætka, et ressemblent fort, en ce qui est du caractère, aux Finnois proprement dits; mais ils n'ont ni écriture ni écoles, et parlent un dialecte assez semblable à celui des Finnois, quoique mêlé d'un grand nombre de locutions russes et tatares. (On en a une grammaire, par Wiedemann [Reval, 1847]). A l'époque de la domination des Tatars, ils y étaient soumis et résidaient alors plus au sud, entre le Volga et le Don. Par la suite, ils passèrent avec le reste des peuplades finnoises sous la domination russe. Si d'abord ils conservèrent encore leurs propres khans, ils les perdirent par la suite en même temps qu'ils renonçaient à la vie nomade, devenant des pasteurs, des agriculteurs, des pêcheurs et des chasseurs sédentaires, et se livrant avec un succès tout particulier à l'éducation des abeilles. Mais de nos jours même ils n'habitent ni villes ni bourgades murées, et vivent dispersés, de préférence au milieu des bois, favorisés qu'ils sont sous ce rapport par l'existence d'immenses forêts vierges sur les bords du Volga. Leurs femmes, et dans le nombre il s'en trouve de fort belles et de très-bien faites, sont d'une habileté sans pareille dans l'art du tissage et de la teinture; et ce sont elles qui fabriquent tout l'accoutrement des Tschérémisses. Quoique cette nation, au total misérable, assez sale et très-timide, dont on estime le chiffre à 500,000 têtes, se soit rattachée à l'Église grecque dominante, elle a conservé encore une foule de superstitions païennes.

TSCHERKASK ou NOWOI-TSCHERKASK, chef-lieu du pays des Kosaks du Don, sur l'un des bras du Don, à huit myriamètres de son embouchure dans la mer d'Azof, est situé à environ trois myriamètres du Vieux-Tscherkask, *Staroi-Tscherkask*, ancienne capitale du pays, que sa situation, exposée aux inondations du Don et entourée de marécages, rend fort malsaine, et que les autorités ont dû dès lors abandonner en 1805 pour aller s'établir dans la ville neuve. Toutefois, le commerce, aux mains de Grecs, d'Arméniens et de Tatars, resta au Vieux-Tscherkask, qui se trouve plus rapproché de la mer, où l'on compte 15,000 habitants, et centre d'une pêche et d'une culture de vignes fort importante. Dans ces derniers temps cependant le commerce de la ville de Rostoff, située beaucoup plus bas, et déjà dans le gouvernement d'Iékatérinoslaff, est devenu beaucoup plus considérable.

TSCHERKESSES ou CIRCASSIENS. On entend par là, dans l'acception la plus large, surtout quand il s'agit de la guerre des Circassiens contre les Russes, tous les montagnards du Caucase que la Russie n'a pu jusqu'à ce jour réussir à dompter, puis dans un sens plus restreint les habitants de la partie occidentale du Caucase, territoire auquel en conséquence on donne le nom de *Circassie* ou *Tscherkessie*. Mais les Tscherkesses proprement dits n'habitent que la partie nord-ouest du Caucase, à l'exception du territoire des Abchases, leurs voisins méridionaux, soit l'angle situé entre la mer Noire à l'ouest et le Kouban inférieur au nord. Cette partie du Caucase, dont les derniers prolongements au nord-ouest forment les Montagnes Noires (*Coraxici Montes*), est moins élevée que la partie centrale de cette immense montagne, et va toujours en s'abaissant à mesure qu'elle s'avance davantage vers l'ouest. La montagne, dont la formation est généralement calcaire, est couverte de forêts et entrecoupée par d'étroites vallées aboutissant soit au Kouban, soit à la mer. Les habitants de ce pays, très inaccessible, appelés par les Turcs *Tscherkesses* (d'où est venu le nom de Circassiens), tandis qu'eux-mêmes se désignent par celui d'*Adighé* ou *Adhigé*, appartiennent avec les Abchases au sud et les Kabardins à l'est à la race du Caucase occidental, et forment une nation de 5 à 600,000 têtes, divisée en quinze tribus, dont les plus considérables sont les Schapsouches et les Abadsèches. On ne sait pas encore positivement s'il faut les regarder comme appartenant sans conteste à la race du Caucase, ou bien à la race indo-germanique. Leur langue, qui diffère moins du kabardin que de l'abchase, présente des difficultés toutes particulières pour ce qui est du son et de la prononciation. L'état social de ce peuple est encore absolument le même que lorsqu'il apparut pour la première fois dans l'histoire. C'est un peuple brigand, guerrier, à qui il semble bien plus honorable de vivre du brigandage que des produits d'un travail régulier; et, comme tous les peuples brigands, les Tscherkesses conservent la passion de l'indépendance. Leur constitution est républicaine, mais féodale et aristocratique, car la nation forme cinq classes très-rigoureusement distinctes : les chefs ou princes, les nobles, les hommes du commun libres, les serfs, les esclaves. La naissance seule donne droit au titre de prince (*pscheh, pschi*); mais pour qu'il soit entouré de considération il faut y ajouter la gloire militaire. D'ailleurs, la puissance de ces princes dépend de l'étendue de leur parenté et du nombre de leurs vassaux. Les nobles (*work*), qui forment en général la suite d'un prince, constituent la seconde classe de la nation, laquelle jouit à peu près d'autant de considération que la première. C'est à ces deux classes qu'appartiennent les occupations de guerre et de brigandage; aussi les beaux chevaux et les belles armes constituent-ils leurs plus riches ornements. La classe des hommes du commun libres forme la grande masse de la nation. Ils possèdent des propriétés complétement libres, et, sauf la considération, les mêmes droits que la noblesse. La quatrième classe, les *serfs*, sont les vassaux des princes et des nobles, dont ils cultivent les terres et dont ils constituent la force militaire. Toutefois, leur seigneur n'a pas de droits sur leur corps, car en certains cas ils peuvent avec leur famille déserter leur maître; et alors ce n'est qu'après avoir été jugés et condamnés dans une assemblée du peuple, qu'ils peuvent être vendus comme esclaves. Dans la vie domestique et sociale, où règne la plus grande égalité, ces quatre classes ne se distinguent que fort peu; et les rapports de dépendance qui existent entre elles reposent bien moins sur l'autorité de la force que sur d'antiques habitudes et un respect patriarcal. La cinquième classe se compose d'esclaves, provenant de prisonniers faits à la guerre. Ils constituent la richesse de leurs maîtres et contribuent surtout à accroître leur puissance. Autrefois ils formaient le principal article de commerce avec les Turcs. La religion des Tscherkesses est un mélange de mahométisme, de christianisme et de paganisme. Ils furent plus ou moins convertis au christianisme dans le cours du onzième et du douzième siècle; mais les invasions tatares procurèrent aussi chez eux accès au mahométisme. Cependant, ce n'est que dans ces derniers temps que l'islamisme a fait des progrès notables parmi eux, et cela parce qu'il donnait à ces populations, qui manquent surtout d'unité, un point d'action central; encore ne peut-on considérer comme de véritables mahometans que les chefs et les principaux de la nation. Le peuple professe une religion mélangée de traditions chrétiennes et païennes, dans lesquelles la fête de Pâques, le signe de la croix, des arbres bénits, des sacrifices et des processions aux flambeaux jouent un grand rôle. Les Tscherkesses ignorent encore l'usage de l'écriture; cependant, il y a chez eux des chanteurs (*kikoazoa*), qui sont en grande considération. Outre l'agriculture et l'élève du bétail, confiées aux esclaves, aux serfs et aux femmes, ils pratiquent quelques métiers, qui satisfont à leurs modiques besoins. Quant à leurs qualités physiques, leur belle conformation est depuis longtemps proverbiale; d'ailleurs, ils sont vigoureux, adroits et sobres. Leurs qualités morales les plus saillantes sont le courage, la sagacité, la prudence et l'amour de l'indépendance.

Dès l'antiquité il est question des Tscherkesses sous le nom de *Syches*, comme de pirates déterminés. Mais c'est seulement au moyen âge qu'ils entrent dans l'histoire, à la suite de la création, au dixième et au treizième siècle, du royaume

de *Géorgie*, dont la reine Thamar répandit parmi eux la connaissance du christianisme et les soumit à cet État. Ils s'en séparèrent en 1424, et récupérèrent alors leur indépendance. Pendant ce temps-là ils s'étaient répandus dans les plaines riveraines de la mer d'Azof et s'étaient ainsi trouvés en conflit avec les Tatares. En 1555 ils se trouvèrent en rapport avec le tsar Iwan Wassiliewitsch, à qui l'une de leurs tribus fit sa soumission, qui se maria avec la fille d'un de leurs princes et qui les secourut contre les Tatars. Les Russes ne tardèrent point à s'éloigner, et les luttes de recommencer aussitôt entre les Tatars et les Tscherkesses, qui eurent le dessous, se virent repousser jusqu'aux frontières du Kouban, et durent consentir à payer tribut aux Tatars. C'est seulement en 1705 qu'une victoire décisive affranchit les Tscherkesses de toute influence tatare. Ils s'en trouvèrent encore autrement indépendants quand la paix de Koutschouk-Kaïnardschi (1774) rendit les Russes maîtres des deux Kabardies, de même qu'après 1781, où on leur rendit la frontière du Kouban. Cependant, déjà à cette époque les populations s'agitaient contre les Russes, et un fanatique religieux, appelé *Scheck-Mansour*, chercha à les réunir pour entreprendre une lutte. En 1784, à la suite de leurs pertes, les Turcs construisirent sur les bords de la mer Noire Anapa, devenue dès lors le grand entrepôt du commerce des Turcs avec les Tscherkesses, qui de là furent constamment excités par les Turcs contre les Russes. En 1807 les Russes s'emparèrent bien d'Anapa; mais, aux termes de la paix signée en 1812 à Bucharest, ils la rendirent aux Turcs. Ceux-ci profitèrent de ce temps-là pour répandre le mahométisme parmi les Tscherkesses et pour les exciter de plus en plus contre les Russes. Il en résulta une petite guerre incessante, et en 1824 diverses tribus prêtèrent même serment de fidelité au sultan. Dans le cours de la guerre russo-turque, en 1829 Anapa tomba encore une fois au pouvoir des Russes, et la paix d'Andrinople adjugea en général à la Russie toutes les possessions turques sur ce littoral. C'est là-dessus que la Russie base son droit de souveraineté sur les montagnards, qui cependant n'avaient jamais été sous la souveraineté de la Porte, et que celle-ci dès lors n'avait pu céder. Les généraux russes Paskewitsch, Emanuel et Rosen furent successivement employés à réduire ces populations, mais sans obtenir de bien remarquables succès. En 1834 le général Weliaminoff fut chargé de soumettre ces montagnards en occupant pas à pas leur territoire; et en même temps le gouvernement russe déclara leur littoral en état de blocus; mesure qui amena en 1836 un conflit entre la Russie et l'Angleterre, à l'occasion de la capture par les croiseurs russes du navire anglais le *Vixen*. Cette guerre, pendant le cours de laquelle Weliaminoff mourut, en 1838, et la Russie changea à diverses reprises ses généraux, se continua pendant plusieurs années sans produire de résultats réels. En 1837 l'empereur Nicolas et en 1842 le ministre de la guerre Tschernitschef vinrent en personne visiter les provinces du Caucase; et à la suite de cette tournée d'inspection on se décida à adopter un autre plan d'opération. On renonça aux expéditions dans l'intérieur du pays, et on se borna à établir un blocus rigoureux. Ce système tout défensif ne fit qu'exciter davantage l'esprit d'entreprise des montagnards; et en 1842 Chamil ou Schemryl, qui avait déjà réussi à armer contre les Russes les Tschetschenzes de même que d'autres tribus des montagnes de l'est, détermina les Tscherkesses à reprendre l'offensive, de sorte que depuis cette époque toutes les populations du Caucase sont plus ou moins en état d'hostilité avec les Russes. Après avoir perdu plusieurs forteresses de montagnes et diverses provinces, les Russes se virent contraints de changer encore une fois de tactique et de reprendre l'offensive. Woronzoff fut appelé à prendre le commandement en chef de l'armée russe et investi d'une puissance quasi-dictatoriale. Mais malgré une série d'avantages partiels, remportés dans une suite non interrompue de combats jusqu'en 1854, ce général n'obtint pas en définitive des résultats plus réels que ses prédécesseurs. La lutte ainsi engagée entre la Russie et les montagnards du Caucase entra dans une nouvelle phase lors de l'apparition des flottes anglaise et française dans la mer Noire (1854). Les Turcs donnèrent alors ouvertement des secours aux Tscherkesses, qui secondèrent puissamment la prise et la destruction des forteresses russes construites sur le littoral de la mer Noire. Au mois d'août 1854 un agent envoyé par Chamil à Constantinople obtenait de la Porte qu'elle reconnût l'indépendance des Tscherkesses.

TSCHERNAGORZES (Les). *Voyez* MONTÉNÉGRO.

TSCHERNAIA. *Voyez* TCHERNAIA.

TSCHERNIGOF, gouvernement de la Russie d'Europe qui forme une partie de la Petite-Russie et fut érigé en gouvernement en 1782, est l'une des provinces de l'empire les plus fertiles et les plus riches en blé. La douceur de la température permet à tous les arbres à fruit d'y réussir. Borné au nord par les gouvernements de Mohilef et de Smolensk, à l'est par celui d'Orel et par le Koursk, à l'ouest par ceux de Kief et de Minsk, il présente une superficie d'environ 700 myriam. carrés, avec une population de 1,430,000 âmes.

Il a pour chef-lieu TSCHERNIGOF, ville de 12,000 habitants, sur la Desna, l'un des affluents du Dniepr, d'une haute antiquité, et jadis fortifiée. On y trouve un séminaire, une imprimerie ecclésiastique, un gymnase, une école des arts et métiers pour quatre cents élèves, une école pour les nobles et neuf autres écoles, quatre couvents et dix-huit églises, dont une superbe cathédrale. Plusieurs foires, extrêmement fréquentées, y suppléent à l'absence totale de fabriques et de manufactures locales.

Netschin, ville de 19,000 habitants, sur l'Oster, bien construite et habitée par un grand nombre de marchands russes, grecs et arméniens, est le principal centre industriel et commercial de ce gouvernement, et trois foires annuelles très-fréquentées contribuent singulièrement à sa prospérité. Les parfumeries, les confitures et les liqueurs de Netschin jouissent en Russie d'une grande réputation.

TSCHERNITSCHEF (Famille), dont le nom s'écrit aussi *Czerniczef*, suivant l'orthographe russe. Cette maison, dont les membres portent le titre de princes et de comtes, et dont la noblesse date de l'année 1628, forme aujourd'hui deux branches. Le chef de la branche cadette, le général *Grégoire* TSCHERNITSCHEF, fut, en l'année 1742, redevable de son élévation au titre de *comte* par l'impératrice Élisabeth, à ses relations intimes avec Mlle Rjewska, maîtresse de Pierre II. Deux de ses fils obtinrent le grade de feld-maréchal, à savoir le comte *Zacharie* TSCHERNITSCHEF, né en 1705, mort en 1775, ministre de la guerre sous Catherine II, l'un des généraux les plus distingués qu'ait eus l'armée russe, et le comte *Iwan*, ministre de la marine sous Catherine II et sous Paul Ier. Un troisième fils, le comte *Pierre*, fut ambassadeur de Russie à la cour de Frédéric le Grand et ensuite à celle de Louis XV. Le petit-fils du comte Iwan, le comte *Zacharie* TSCHERNITSCHEF, ayant été exilé en Sibérie, à cause de la part qu'il prit à la conspiration de 1825, peine qui emporte avec elle la mort civile, un décret de l'empereur conféra son titre et son nom à son beau-frère, Iwan Kruglikof, qui désormais prit le nom de TSCHERNITSCHEF-KRUGLIKOF.

Le membre le plus important de la branche aînée de cette famille est le comte *Alexandre* TSCHERNITSCHEF, né en 1779, général de cavalerie, aide de camp de l'empereur, président du sénat et du conseil des ministres. Il était encore fort jeune, et colonel des cosaques de la garde, lorsqu'il fut chargé en 1811 d'une mission près de Napoléon. Il paraissait s'occuper beaucoup moins de diplomatie que de fêtes, de bals et d'intrigues galantes. Six mois après son départ, il revint avec une nouvelle mission, qu'aucun prétexte ne semblait justifier. Une note envoyée officieusement au *Journal de l'Empire* comparait le jeune et sémillant colonel à cet aide de camp du prince Potemkin par qui son maître envoyait chercher un danseur à Paris, des *diavoloni* à Naples, de la boutargue en Albanie, des melons d'eau

à Astrachan, et des raisins en Crimée. Blessé de cette allusion, Tschernitschef se plaignit, et Esménard, l'auteur de l'article, fut ostensiblement exilé à Naples. *Protégé* par la princesse Borghèse et par tout ce qu'il y avait de jolies femmes à Paris, Tschernitschef continua de séjourner parmi nous jusqu'au moment où éclata la rupture entre la France et la Russie. Lorsqu'il eut quitté l'hôtel Thélusson, où avaient successivement logé les divers agents de la Russie, on remarqua la saillie de plusieurs feuillets du parquet dans son cabinet. En enlevant ces feuillets, on y découvrit toute une correspondance entretenue par l'imprudent diplomate avec un nommé Michel, employé dans les bureaux de la guerre. L'employé prévaricateur avait en effet communiqué à l'envoyé russe l'état de situation de la grande armée d'Allemagne, dont la garde impériale faisait partie intégrante.

Arrêté sur le champ, Michel fit les aveux les plus complets. Un garçon de bureau, surnommé *Mirabeau*, parce qu'il avait le profil du grand orateur, était chargé de porter de temps en temps chez un relieur un livret ou cahier général du mouvement des troupes destiné à passer sous les yeux de l'empereur. *Mirabeau* avait ordre de ne point perdre ce livret de vue et d'assister à toutes les opérations de la reliure; mais il se rendait furtivement chez Michel, qui en moins d'une heure prenait les notes nécessaires. Michel paya de sa tête ces services criminels rendus à la Russie. Quant à M. de Tschernitschef, immédiatement après la découverte des documents accusateurs, ordre fut transmis par le télégraphe de l'arrêter à la frontière comme espion; mais il avait déjà franchi le pont de Kehl lorsque la dépêche fut communiquée au préfet de Strasbourg.

Pendant la campagne de 1812 il commanda une expédition audacieuse sur les derrières de l'armée française, et délivra le général Winzigerode, qui avait été fait prisonnier. En 1813 il chassa Augereau de Berlin, battit à Halberstadt le général wetsphalien Ochs, s'empara de Cassel; et en 1814 il se rendit maître de Soissons. Promu au grade de lieutenant général, il accompagna l'empereur Alexandre au congrès de Vienne, et plus tard à ceux d'Aix-la-Chapelle et de Vérone. Il fut ensuite chargé de diverses missions diplomatiques. Après avoir beaucoup contribué à réprimer l'insurrection militaire de 1825, il fut créé *comte* par l'empereur Nicolas à l'occasion de son couronnement, puis nommé en 1828 ministre de la guerre et chef de l'état-major de l'empereur. Sous son administration l'armée russe fut complétement réorganisée, et son effectif porté presqu'au double, en même temps qu'on faisait disparaître une partie des abus qui y existaient. Ces services furent récompensés en 1841 par le titre de *prince*. L'année suivante, l'empereur Nicolas le chargea de parcourir les diverses provinces du Caucase et de lui soumettre un plan nouveau pour leur administration. En 1848 il fut appelé à la présidence du sénat et du conseil des ministres; mais en 1852 il se démit du portefeuille de la guerre, à cause de son âge avancé.

TSCHITSCHAGOFF (Paul-Wassiliéwitsch), fils de l'amiral russe du même nom, mort en 1809 après avoir pendant longtemps commandé en chef la flotte de la Baltique, naquit en 1762. Entré dans la marine en 1782, il assista, sous les ordres de son père, aux batailles de Reval et de Wiborg, et passa capitaine de vaisseau. En 1796, sous Paul Ier, il donna sa démission à l'occasion d'un passe-droit qui lui avait été fait; mais en 1799 il dut reprendre du service pour commander une escadre chargée d'opérer de conserve avec une flotte anglaise sur les côtes de la Hollande. En 1802 Alexandre le nomma vice-amiral, et lui confia la direction du ministère de la marine, position dans laquelle il se fit beaucoup d'ennemis par son franc-parler et par la guerre acharnée qu'il fit aux abus. Il n'en conserva pas moins les bonnes grâces de l'empereur, qui en 1807 le promut au grade d'amiral. En 1812 ce prince l'appela à prendre le commandement en chef de l'armée du Danube, qui était destinée à une expédition dans l'Adriatique. Les rapides progrès de Napoléon forcèrent le gouvernement russe à employer toutes ses forces à la défense de son propre territoire, et Tschitschagoff reçut l'ordre de marcher sur la Volhynie, afin d'empêcher la jonction des Autrichiens avec Napoléon et de couper à celui-ci la retraite de Moscou. Après avoir rejeté Schwarzenberg jusque sur le Boug, Tschitschagoff se dirigea vers la Bérézina, et prit Minsk d'assaut, le 16 novembre; mais il se laissa tromper par les habiles manœuvres de Napoléon, qui fit franchir cette rivière à son armée sur un point, tandis que Tschitschagoff l'attendait sur un autre. Sa conduite dans cette circonstance n'a jamais été bien éclaircie; cependant, il paraît que la faute vint plutôt de ses subordonnés que de lui. A quelque temps de là il remit son commandement à Barclay de Tolly, et se rendit à Pétersbourg, où il demanda à l'empereur un congé, qui lui fut accordé pour un temps illimité. Dès lors il vécut tantôt en France, tantôt en Angleterre, où il publia un mémoire (*Retreat of Napoléon*, Londres, 1817) pour défendre sa conduite contre les accusations dont elle était l'objet de tous les côtés. En 1834 un oukase de l'empereur Nicolas ayant ordonné à tous les Russes résidant à l'étranger de retourner dans leur patrie, sous peine de voir confisquer leurs propriétés, Tschitschagoff vit là une atteinte portée aux droits et aux priviléges de la noblesse russe, et refusa d'obéir. En conséquence, il fut rayé des cadres de la marine russe et dépouillé de sa dignité de membre du sénat. En même temps tous ses biens furent confisqués; rude coup pour lui, qui n'était pas riche. Sans se laisser décourager par cette cruelle épreuve, il se fit naturaliser en Angleterre, se déclara délié de tous devoirs de sujet envers l'empereur de Russie, et continua tranquillement à travailler à la rédaction de ses mémoires, dont une partie parut dans les journaux anglais. Il mourut à Paris, le 10 septembre 1849.

TSCHESMÉ ou DSCHESMÉ, bourg sans importance de la côte orientale de l'Asie Mineure, vis-à-vis de l'île de Chios, est célèbre par la bataille navale qu'y livrèrent, dans la nuit du 6 juillet 1770, les Russes, commandés par Orlof, Spondof et les Anglais Elphinstone et Greigh. La flotte turque s'étant imprudemment engagée la veille dans la baie étroite et peu profonde de Tschesmé, fut complétement incendiée. Le vaisseau amiral russe sauta d'ailleurs dans ce combat, tout comme celui des Turcs. Le gain de la victoire fut dû à l'audace de l'Anglais Dugdale, lieutenant dans la marine russe, qui conduisit ses brûlots au milieu de la flotte ennemie, en attacha lui-même un à un vaisseau turc, et, quoique horriblement brûlé au visage et à la main, parvint à se sauver à la nage. En mémoire de cette victoire, Catherine fit construire à Saint-Pétersbourg un palais, auquel elle donna le nom de *Tschesmé*.

TSCHESNA, TSCHENTSCHENZES. *Voyez* Kissétie.

TSCHINGUYS-KHAN. *Voyez* Djinghiz-Khan.

TSCHOUDES. *Voyez* Finnois.

TSCHOUSAN. *Voyez* Tschusan.

TSCHOUVACHES (Les), peuplade russo-finnoise appelée par les Tschérémisses *Kurkmari*, c'est-à-dire *Hommes des montagnes*, et *Wiedke* par les Mordwins, qui habite principalement les fondrières dont sont parsemées les rives du Volga, dans les gouvernements de Nischni-Nowgorod, Kasan et Simbirsk, très-nombreuse d'ailleurs aussi dans les gouvernements de Wjætka, Orenbourg, Perm et Tobolsk; car c'est l'une des tribus finnoises les plus considérables, et aujourd'hui encore elle ne comprend pas moins d'un demi-million d'âmes.

TSCHUSAN ou CHUSAN, île dépendant de la Chine, non loin de la côte orientale de cet empire et à peu de distance de la ville de Ningpo. Comme tout le groupe dont elle fait partie et auquel elle donne son nom, elle appartient à la province de Tschékiang. Douée d'un sol fertile, elle a une superficie d'environ huit myriamètres carrés et contient près de 200,000 habitants. Elle a acquis de l'importance dans ces derniers temps, parce que les Anglais, lors de leur guerre de 1840 contre la Chine, s'en

emparèrent; et ils ne la restituèrent aux Chinois qu'en 1846, après l'entier accomplissement des conditions de la paix qu'ils avaient imposée au Céleste Empire. Le chef-lieu de l'île, *Tinghai*, est une grande, industrieuse et riche cité, bien bâtie et fortifiée à la chinoise, d'une immense importance stratégique et commerciale, en raison de sa situation à mi-chemin entre Péking et Canton, près de la fertile île Formose, et à peu de distance de plusieurs villes considérables du continent chinois, de l'île de Corée et du Japon. Déjà elle est le rendez-vous des navigateurs et des marchands qui fréquentent les côtes orientales de la Chine.

TSIGANES, nom sous lequel on désigne dans les Provinces Danubiennes les *Bohémiens*, race déshéritée et qui paraît originaire de l'Hindoustan. Consultez Poissonnier, *Les Esclaves Tsiganes* (Paris, 1855).

TU ou TOI. *Voyez* Moi.

TUAM. *Voyez* Galway.

TUARIKS ou TUAREGS. *Voyez* Touariks.

TUBALCAÏN, fils de Lamech le bigame et de Sella, inventa l'art de battre et de forger le fer et de fabriquer toutes sortes d'ouvrages d'airain. Il semble que le Vulcain des païens a été calqué sur ce patriarche (*voyez* Curètes).

TUBE, tuyau de plomb, de fer, de verre, etc., par où l'air et les autres fluides peuvent passer et circuler.

Les botanistes appellent *tube* la partie inférieure d'une corolle monopetale lorsqu'elle forme une espece de tuyau.

En anatomie, on donne le nom de *tube* à un organe ou appareil qui a la forme d'un cylindre creux. Ce nom est synonyme de *canal* et de *conduit*. On dit le *tube digestif*, le *tube intestinal* (*voyez* Intestin), le *tube aérien*.

TUBERCULE (du latin *tuberculum*, diminutif de *tuber*, truffe). En médecine, on nomme *tubercules* des tumeurs ou productions morbides, qui surviennent dans tous les tissus organiques, même les plus durs et les plus compactes. Le *tubercule* consiste dans une matière jaune, friable, dépourvue de vaisseaux et de nerfs, qui se dépose dans les interstices ou bien qui résulte d'une transformation de la substance propre des organes. Gros quelquefois comme des grains de riz, les tubercules s'accumulent souvent en masses amorphes, qui envahissent les parties vivantes. Ils demeurent pendant un certain temps sans changer d'aspect; mais sous l'influence d'un mouvement inflammatoire, ils se ramollissent du centre à la circonférence et se fondent en pus, laissant après eux des ulcères creux ou cavernes. Quelquefois les ulcères se cicatrisent et la santé se rétablit. Les tubercules apparaissent dans les *scrofules*, la *phthisie pulmonaire*, le *carreau*.

En botanique, *tubercule* se dit de toute excroissance en forme de bosse ou de grain de chapelet que l'on rencontre sur les feuilles, les tiges, les racines, etc. A la surface du tubercule, on voit un nombre plus ou moins considérable d'yeux reproducteurs ou de gemmes. On arrive ainsi à distinguer le tubercule du *bulbe*, entre lesquels quelques botanistes soutiennent qu'il n'y a point de limites positives.

TUBÉREUSE (*Polyanthes Tuberosa*), fleurs blanches très-odorantes; deux variétés, l'une à fleurs simples, qui n'est cultivée que pour les parfumeurs, l'autre à fleurs doubles, que tout le monde veut avoir dans les jardins et dans les appartements, et qu'il faut planter sur couche, mais qui fleurit néanmoins toujours plantée en pleine terre, quand celle-ci est échauffée par la saison. Les tubéreuses se multiplient par leurs caïeux.

TUBÉREUSE BLEUE. *Voyez* Agapanthe.

TUBÉRON, nom de l'une des nombreuses familles de race plebéienne qui portaient aussi celui d'Ælius.

Quintus Ælius Tubero, partisan zélé de la philosophie stoïcienne et ami du stoïque grec Panætius, devint l'adversaire politique de Tiberius Sempronius Gracchus, son ancien ami, et est un des personnages que Cicéron se donne pour interlocuteurs dans ses livres *De Republica*.

Lucius Ælius Tubero, ami de jeunesse de Cicéron, partisan des philosophes de l'Académie, à qui Énésidème dédia ses Méditations pyrrhoniennes, et l'un des meilleurs annalistes romains, devait, aux termes d'une décision rendue par le sénat au début de la guerre civile, prendre l'administration de la province d'Afrique; mais Publius Ælius Varus et son légat Ligarius, quoique dévoués au parti de Pompée, lui en interdirent l'accès ainsi qu'à son fils *Quintus Ælius* Tubero. Les deux Tubérons se rendirent alors au camp de Pompée, et combattirent à la journée de Pharsale César, qui plus tard leur pardonna et leur accorda diverses faveurs. Sous l'administration de César, en l'an 46, le fils de Tubéron se porta l'accusateur de Ligarius, dont Cicéron prit la défense. Plus tard, sous le règne d'Auguste, l'an 2 av. J.-C., il revêtit le consulat.

TUBÉROSITÉ. *Voyez* Humérus.

TUBICOLES. *Voyez* Annélides et Coquille.

TUBICORNES. *Voyez* Corne.

TUBILLES ou PETITS TUBES. *Voyez* Clostre.

TUBINGEN, seconde capitale du royaume de Wurtemberg, dans le cercle de la Forêt-Noire, à 35 kilomètres de Stuttgard, sur le Neckar, dans une belle et fertile contrée. C'est une ville ancienne et irrégulière, avec des rues étroites et en pente. On y trouve environ 10,000 habitants, trois églises protestantes et une église catholique, une université, dont le nombre d'étudiants varie entre 700 et 800, et où on compte 40 professeurs titulaires et 12 agrégés, un musée, une bibliothèque d'environ 150,000 volumes, un lycée, un séminaire protestant, une école industrielle, etc.

TUBITÈLES. *Voyez* Arachnides.

TUBIVALVE. *Voyez* Coquille.

TUBULAIRES (Ponts). *Voyez* Pont.

TUBULITES, corps fossiles sur la nature desquels les naturalistes ne sont pas encore bien d'accord, leurs différents systèmes les rattachant aux trois règnes de la nature.

TUCUMAN, l'un des États occidentaux de la république Argentine (Amérique du Sud), entre les États de Salta au nord, de Rioja à l'ouest, de Catamarca et de Santiago au sud, et les Savanes à l'est. Le sol, montagneux à l'ouest, en est plat partout ailleurs, bien arrosé par le *Rio Salado* et par le *Rio Dolce* avec leurs nombreux affluents. C'est une contrée presque tropicale, où la nature se montre avec tout son luxe, le plus beau pays peut-être de toute l'Amérique. Le froment, le maïs, le riz, le tabac, les oranges, les melons, les bois précieux provenant d'immenses forêts, les chevaux, les mulets, les bêtes à cornes, les moutons, les chèvres, le fromage, etc., forment les principaux articles de commerce. Malheureusement le pays est peu peuplé, car sur une surperficie de près de 1400 myriamètres carrés, on n'y compte guère que 140,000 et même, suivant quelques auteurs, que 45,000 habitants (sans doute non compris les Indiens). On y manque aussi d'une communication par eau avec le Parana, et les cours d'eau de cet État vont se perdre à ce qu'il paraît dans les sables des déserts situés à l'ouest.

Le chef-lieu, Tucuman, ou *San-Miguel de Tucuman*, situé au milieu d'une immense forêt d'orangers, fut fondé en 1564, et compte environ 8,000 habitants. Le 24 septembre 1812 les indépendants battirent les Espagnols sous ses murs; et le congrès qui s'y ouvrit le 25 mars 1816 y proclama le 9 juillet suivant les Provinces-Unies de la Plata indépendantes de l'Espagne.

TUDELA, la *Tutela* des Romains, ville de la province de Pamplona ou de Navarre (Espagne), sur la rive gauche de l'Èbre, qu'on y passe sur un beau pont de dix-sept arches, et à l'entrée du canal impérial, est le siége d'un évêché. Les rues en sont généralement laides et étroites, mais elle est entourée de belles promenades. Le chiffre de sa population est de 7,323 habitants. Aux environs on récolte du vin qui tient de la nature des vins de Bourgogne.

TUDOR, nom d'une dynastie qui a occupé le trône d'Angleterre de 1485 à 1603. Owen-ap-Meridith-ap-Tudor est considéré comme en ayant été la souche. Quelques auteurs le font descendre des anciens princes souverains du pays de Galles; mais il est probable que c'était tout simple-

ment un gentilhomme gallois. *Owen* Tudor épousa, en 1422, Catherine de France, veuve de Henri V et mère de Henri VI d'Angleterre. Cette alliance mit la famille Tudor en relief à la cour des rois d'Angleterre. Tudor eut de cette princesse trois fils, *Edmond*, *Jasper* et *Owen*. Ce dernier, Owen, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique; Jasper fut créé comte de Pembroke, et Edmond comte de Richmond. Il était tout naturel qu'Owen Tudor et ses fils, beaux-frères de Henri VI, prissent parti dans la lutte engagée entre les maisons d'York et de Lancastre (*voyez* Plantagenets), pour la maison de Lancastre, à laquelle appartenait ce prince. En 1461 Jasper commandait même les troupes de Marguerite d'Anjou à la bataille de *Mortimers-Cross*. Owen fut fait prisonnier dans cette affaire par les partisans de la maison d'York, et le duc d'York ordonna aussitôt de lui trancher la tête. Jasper mourut sans postérité. Quant à Edmond, il épousa Marguerite de Beaufort, héritière de la maison de Lancastre.

De ce mariage naquit un fils, *Henri* Tudor, comte de Richmond, qui à la mort de sa mère hérita des prétentions de la maison de Lancastre au trône d'Angleterre, en rivalité avec la maison d'York. Henri, qui passa sa jeunesse en France comme exilé, mettant à profit la situation où se trouvait son pays, tenta une invasion en Angleterre, réussit, et le 22 août 1485, à la bataille de *Bosworth*, tua de sa propre main dans la mêlée le roi Richard III, de la maison de Lancastre. Sur le champ de bataille même Henri se proclama roi d'Angleterre. *Henri VII*, car c'est ainsi que Richmond se fit appeler désormais, chercha à donner plus de force encore à sa cause en épousant Élisabeth, fille aînée d'Édouard IV, de la maison d'York. Aux yeux du peuple il confondit de la sorte les intérêts des maisons d'York et de Lancastre, et mit ainsi un terme aux luttes des *deux roses*. D'ailleurs, il fit confirmer son élévation au trône par le parlement, et réussit à consolider son gouvernement par une administration aussi ferme qu'habile et en forçant une aristocratie hautaine à s'humilier sous le niveau de la loi commune. De son mariage avec Élisabeth, laquelle mourut en 1503, Henri VII eut quatre enfants : Marguerite Tudor, Arthur, prince de Galles, qui épousa Catherine d'Aragon et mourut en 1502, sans laisser de postérité, Henri VIII, son successeur sur le trône, et la princesse Marie.

Marie Tudor, fille cadette de Henri VII, épousa Louis XII, roi de France. Celui-ci étant mort quelques mois plus tard, sa veuve se remaria avec un simple gentilhomme anglais, Charles Brandon, duc de *Suffolk*. Elle mourut en 1533. L'infortunée Jeanne *Gray* était une de ses filles, et issue de son mariage avec Suffolk. *Marguerite* Tudor, fille aînée de Henri VII, épousa Jacques IV d'Écosse, dont elle eut Jacques V. Elle fut par conséquent l'aïeule de la malheureuse *Marie Stuart* et la bisaïeule de Jacques VI. D'un second mariage, que Marguerite conclut avec le comte Douglas d'Angus, elle eut une fille, qui porta comme elle le nom de Marguerite. Cette fille épousa un *Stuart*, le comte de Lennox; union qui donna le jour à Henri Darnley, époux de la reine Marie Stuart. Jacques VI, roi d'Écosse, était par conséquent, tant du côté de sa mère que de celui de son père, arrière-petit-fils de la fille de Henri VII.

Henri VIII, fils et successeur de Henri VII, qui régna de l'an 1509 à l'an 1547, hérita des facultés énergiques de son père, mais devint bientôt un despote sanguinaire. Son fils et successeur, *Edouard VI*, qui régna de 1547 à 1553, jeune prince d'une constitution débile, cédant aux instances du duc de Northumberland, fit de nouveau exclure ses deux sœurs de la succession au trône, et désigna pour lui succéder sa cousine Jeanne Gray, belle-fille de Northumberland. Mais à sa mort, arrivée en 1553, Marie, sa sœur aînée, réussit bientôt à se débarrasser de son innocente rivale. Quoique mariée au roi d'Espagne Philippe II, Marie mourut sans avoir eu d'enfants, en 1558.

La seconde fille de Henri VIII, la reine *Élisabeth*, lui succéda. Soit vice de conformation physique, soit encore vanité ou égoïsme, Élisabeth garda le célibat. A sa mort, arrivée en 1603, le descendant de Marguerite Tudor, Jacques IV d'Écosse, hérita du trône d'Angleterre. Réunissant alors les deux couronnes sous le nom de *Jacques Ier*, il transplanta la maison royale des Stuarts en Angleterre.

TUE-CHIEN. *Voyez* Colchique.

TUF, matière pierreuse, ordinairement de nature calcaire, poreuse, légère, tendre sans être fragile, propre à la construction des voûtes, prenant bien le mortier, et dont la couleur et la consistance varient selon les parties étrangères dont elle a été formée. On la trouve attachée autour de limaçons, d'os et d'animaux fossiles, voire même de squelettes d'éléphant, de débris de poissons, d'oiseaux, de serpents et de lézards.

TUFIÈRE (Le comte de). Ce nom, donné par Destouches au personnage principal de sa comédie *Le Glorieux*, est devenu proverbial pour désigner un sot qui tire vanité de sa naissance.

TUGENDBUND, *ligue de la vertu*. Telle fut la dénomination que prit une société de bienfaisance qui se créa en Prusse peu de temps après la paix de Tilsitt, à l'effet de soulager les misères causées par la guerre et de faire revivre dans les populations prussiennes ce sens moral qui fait la force des nations. Association morale et scientifique, le *Tugendbund* n'avait aucune espèce de rapport avec les sociétés secrètes; aussi fut-il officiellement reconnu par le gouvernement, qui de temps en temps se faisait adresser des rapports sur ses actes ainsi que les listes de ceux qui s'y faisaient affilier. Un ordre de cabinet en confirma même l'existence. On n'y avait établi ni degrés hiérarchiques ni signes mytérieux de reconnaissance. Était admis à en faire partie quiconque lors de sa réception s'engageait par écrit à favoriser de tous ses efforts le but que la société avait en vue et à être fidèle à la maison de Hohenzollern. En conséquence, elle ne se composait que de sujets prussiens. Tout membre était libre d'assister à ses réunions; mais le comité s'était réservé le droit d'exclure quiconque serait reconnu indigne d'en faire partie. Elle n'avait quelque chose de mystérieux que dans les derniers articles de ses statuts, demeurés secrets aux termes même de son organisation, et que dès lors certains membres interprétèrent fort diversement, les uns y voyant comme but assigné aux efforts de la société l'affranchissement de la Prusse du joug français, les autres, plus vaguement, le rétablissement de la patrie commune dans son honneur et dans son indépendance. Le *Tugendbund* excita tout de suite les défiances des autorités françaises, dont tous les efforts ne purent l'empêcher cependant de se propager avec une rapidité vraiment électrique d'une extrémité de la monarchie prussienne à l'autre et dans toutes les classes de la population. Toutefois, quand la cour de Prusse revint se fixer à Berlin, le cabinet des Tuileries arracha au roi un ordre de cabinet portant dissolution immédiate de la société et la mise sous scellés de ses registres. La courte existence du *Tugendbund* n'avait pas d'ailleurs été sans laisser de visibles et durables traces : le véritable patriotisme, la sympathie pour tout ce qu'il y a de noble et de grand avaient été ainsi propagés dans toutes les parties du royaume; aussi, malgré leur isolement, les membres n'en entretinrent-ils pas moins par la parole et par l'action le feu sacré dans lequel les cœurs devaient se retremper en vue de la lutte prochaine à soutenir pour la défense de la liberté et de l'indépendance nationales. Tant que subsista le *Tugendbund*, il fut dirigé par un conseil supérieur, siégeant à Kœnigsberg, composé de six membres élus chacun pour six mois, mais rééligibles, sous la présidence tantôt de l'un, tantôt de l'autre, avec un dignitaire qualifié de *grand-censeur*. Sous la direction de ce conseil supérieur étaient placés des conseils provinciaux avec une organisation identique, chargés de la direction et de la surveillance des associations locales ou de provinces, appelées aussi *chambres*. Les membres de l'association formant une chambre locale se subdivisaient en *cercles d'action*, et s'occupaient

de secourir les malheureux, d'améliorer l'instruction et l'éducation, et en général de toutes les questions qui avaient trait à la réorganisation de l'armée. Celles-là étaient plus particulièrement discutées par les officiers affiliés à la société. Un grand nombre d'idées réalisées plus tard et relatives à la *landwehr* et à la *landsturm*, à leur armement et à leur équipement, surgirent et furent mûries dans ces réunions. L'association contribua aussi beaucoup à mettre fin aux haines et aux collisions entre bourgeois et militaires; et sous ce rapport ses efforts n'influèrent pas peu plus tard sur les brillants succès obtenus par les armes prussiennes dans les campagnes de 1813 et 1814.

TUGGURT ou TUGURTH. *Voyez* TOUGOURT.

TUILE, sorte de brique faite avec l'argile la plus commune, mêlée d'oxyde de fer, qui la colore, de carbonate de chaux, de silice, de houille, etc., qu'on pétrit et qu'on moule dans une juste épaisseur, qu'on fait ensuite sécher et cuire dans un four, et dont on se sert pour les toitures des maisons. Les couvertures faites en tuiles sont d'une grande solidité; mais elles ont l'inconvénient d'être d'une grande pesanteur, de surcharger extrêmement les bâtiments et par suite d'exiger des dépenses plus considérables en murs de soutènement, qui doivent avoir plus de solidité, et en charpentes, qui doivent avoir plus d'épaisseur.

TUILERIES (Château et Jardin des), à Paris. En 1342 Pierre des Essarts possédait une maison de plaisance appelée l'*hôtel des Tuileries*, dans cet endroit qui paraît avoir été originairement une fabrique de tuiles, si même il ne s'y trouvait pas plusieurs établissements de ce genre, d'où le nom de *Tuileries* resté à cette localité, située en dehors de l'enceinte de Paris. François I[er] acquit cette propriété du sieur de Villeroy, pour en faire présent à sa mère, la duchesse d'Angoulême, qui ne se plaisait point au palais des Tournelles. Cette princesse ne tarda point à se dégoûter de ce nouveau séjour, et le donna pour en jouir sa vie durant à Jean Tiercelin, maître d'hôtel du dauphin. Charles IX, en 1564, ayant ordonné la démolition du palais des Tournelles, Catherine de Médicis voulut en faire construire un autre; elle choisit la maison des Tuileries, acheta des bâtiments et des jardins, et fit commencer le palais ainsi que le jardin par Philibert Delorme et Jean Bullant, qui en avaient fourni les plans. Les jardins furent environnés d'un mur, à l'extrémité duquel on fit commencer des fortifications par un bastion, dont on posa la première pierre le 11 juillet 1566. On ne sait pourquoi Catherine de Médicis, prenant en dégoût ce nouveau palais, en suspendit la construction pour faire bâtir l'*hôtel de la Reine*, appelé depuis *hôtel de Soissons*, et sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui la halle aux blés.

Le château des Tuileries ne se composait à l'origine que du pavillon carré du milieu (couronné par un dôme sphérique couvert en ardoise, dans lequel fut placée la cage d'un escalier tournant), de deux portiques latéraux, couverts de terrasses et surmontés d'un étage en mansardes, plus de deux pavillons carrés décorés des deux ordres d'architecture alors à la mode. Henri IV fit ajouter par les architectes Ducerceau et Dupérac aux corps de bâtiments les deux ailes et les deux vastes pavillons qui viennent à la suite des anciennes constructions. Il en résulta que la façade, qui n'avait d'abord que 86 toises de développement, en eut maintenant 168. Les deux pavillons, dits *pavillon de Flore* et *pavillon Marsan*, qui terminent aujourd'hui cette façade, ne furent construits que sous le règne de Louis XIII. Henri IV fit aussi commencer la construction de la galerie bordant la Seine, qui relie le château des Tuileries au L o u v r e, et qui ne fut achevée qu'en 1802, par Napoléon I[er]. C'est Louis XIII, assure Dulaure, qui débarrassa enfin la cour du château des chantiers de bois, fours et autres objets nécessaires à la fabrication des tuiles, qui continuaient de rappeler la destination primitive de cet emplacement. Louis XIV, pour mettre les Tuileries en harmonie avec le Louvre, chargea les architectes Levau et d'Orbay d'exhausser les anciennes parties du château, notamment le pavillon du centre, appelé aujourd'hui *pavillon de l'horloge*, et de transformer le dôme sphérique dont il était surmonté en un dôme quadrangulaire existant encore aujourd'hui. Louis XIV fit aussi continuer les travaux de construction de la grande galerie qui borde la Seine. C'est Napoléon qui, en 1808, fit commencer la galerie qui lui fait face et longe la magnifique rue de Rivoli; mais il n'eut le temps que de la pousser jusqu'au guichet voisin de la grille qui sépare la *cour des Tuileries* de la *cour du Carrousel*. C'est Napoléon qui débarrassa la cour des Tuileries d'un certain nombre de bâtiments servant de *communs* au château, qui fit élever la belle grille à lances dorées dont nous venons de parler, et construire en mémoire de la glorieuse campagne d'Austerlitz le gracieux arc de triomphe qui décore l'entrée principale de la cour des Tuileries par la place du Carrousel. Sous la Restauration comme sous la monarchie de Juillet la galerie commencée par Napoléon I[er] sur la rue de Rivoli, demeura à l'état de ruine; de même que la place du Carrousel continua à être déshonorée par une foule de constructions particulières et de ruelles habitées par la partie la plus abjecte de la population parisienne. C'est au neveu du grand homme, à Napoléon III, qu'était réservée la gloire de relier enfin les Tuileries au Louvre et d'achever ainsi le plus vaste et le plus magnifique palais qui existe au monde. D'immenses travaux de nivellement ont fait disparaître les inégalités du sol; et des *squares* gracieux dissimulent habilement par leurs groupes de verdure le défaut de parallélisme existant entre la façade des Tuileries et celle du vieux Louvre.

Louis XIII est le premier souverain qui ait résidé au château des Tuileries. Louis XIV n'y fit qu'un court séjour, et alla s'établir à Saint-Germain, qu'il abandonna ensuite pour les splendeurs de Versailles. C'est seulement à l'époque de la minorité de Louis XV que le château des Tuileries redevint pour un moment la résidence du souverain. Mais ce prince alla bientôt se fixer à Versailles; et alors le château des Tuileries resta désert jusqu'au jour où Louis XVI, à la suite des journées d'octobre 1789, se vit forcé d'abandonner Versailles pour venir s'établir avec sa famille à Paris. Depuis lors les souvenirs les plus importants de l'histoire contemporaine se rattachent à cette résidence. Le 10 août 1792 la résidence royale était assaillie par les Sections en armes; et le roi, obligé de se réfugier avec sa famille dans le local des séances de l'Assemblée législative, ne quitta cet asile temporaire que pour être enfermé dans le donjon du Temple. En 1793 la Convention nationale vint s'établir aux Tuileries. Napoléon, devenu premier consul, habita ensuite ce palais. En 1830 les Tuileries furent de nouveau attaquées et prises par le peuple (29 juillet). Louis-Philippe ne vint habiter ce palais qu'à la fin de l'année 1831; et il continua d'y résider jusqu'au 24 février 1848, jour où le peuple attaqua et prit encore une fois cette demeure royale, à laquelle les hommes de l'hôtel de ville donnèrent pour destination de servir d'hôpital temporaire au petit nombre de blessés civils qui avaient été faits dans la journée du 24 février. Pendant quelques jours on put même voir appendus aux murailles de l'édifice des enseignes ou tableaux annonçant au peuple que l'ex-palais des rois allait être transformé en un *hôtel national des Invalides civils*. A l'époque des journées de juin, on établit aux Tuileries quelques ambulances provisoires. L'année suivante, on y fit l'exposition des œuvres d'art. Depuis 1852 le château des Tuileries est redevenu une résidence impériale. Par ordre de l'empereur Napoléon III il a été complétement restauré et meublé à neuf.

C'est Louis XIV qui supprima la rue qui séparait le jardin des Tuileries du château, et qu'on appelait *rue des Tuileries*. Ce jardin, dont la surface est d'environ 250,000 mètres, renfermait une ménagerie, une orangerie, une volière, un étang, une garenne. En 1665 on chargea Le Nôtre de le redessiner; et c'est ce célèbre jardinier qui lui donna la forme

qu'il a toujours conservée depuis, sauf de légères modifications dans le tracé des parterres situés devant le château. Les deux terrasses, dites *du bord de l'eau* et *des Feuillants*, furent élevées par Le Nôtre.

TUILES (Journée des). *Voyez* DAUPHINÉ.

TULA. *Voyez* TOULA.

TULCZA ou TULTSCHA, bourg fortifié de la Boulgarie (Turquie d'Europe), sur la rive droite du Danube, qui se divise sur ce point en deux bras, la *Sulina* et le *Saint-Georges*, en face de la ville d'Ismaïl en Bessarabie, a 5,000 habitants et un port très-fréquenté, parce que la plupart des bâtiments qui remontent le Danube s'y arrêtent pour y faire des vivres et se préparer aux opérations d'allégement nécessaires pour franchir la *Sulina*. En 1789 Tulcza fut pris d'assaut par le contre-amiral russe Ræbas, et le 9 juin 1791 le prince Repnin y mit en déroute 20,000 Turcs. Le 24 mars 1854, les Russes, après avoir forcé le passage du Danube, s'emparèrent de Tulcza; mais ils l'évacuèrent le 24 juillet suivant, lors de leur retraite de Silistria.

TULIPE. Cette fleur s'appelait autrefois *tulipan*, à cause, dit-on, du turban des Turcs, avec lequel elle a quelque ressemblance, car elle nous vient de Turquie. Elle tire son origine de la Syrie, et croît naturellement dans plusieurs contrées de l'Asie méridionale, ainsi qu'aux environs de la mer Noire. Auger Ghislen de Busbecq, ce diplomate flamand qui allait dans l'Orient négocier des traités et chercher des manuscrits et des fleurs, passe pour avoir apporté le premier les tulipes en Europe, avec le lilas, dont Bernardin de Saint-Pierre veut qu'on ombrage son buste dans l'Élysée des jardins. Cette fleur devint bientôt tellement à la mode, surtout en Hollande, que, s'il faut en croire Munting, il s'y fit en une année, dans une seule ville, pour plus de dix millions d'affaires en tulipes. La *tulipomanie* fit extravaguer les graves Hollandais, et exerça sur eux sa plus forte influence de 1634 à 1637. L'espèce appelée *semper augustus* etait cotée à 2,000 florins; elle était même poussée quelquefois plus haut, comme on le voit dans les tarifs du temps. Harlem est encore renommée par le culte qu'elle rend aux tulipes, et Delille a consacré quelques vers aux amateurs frénétiques que comptait jadis cette ville. La tulipe, cette fleur si fêtée à Constantinople, et qui étale de si belles couleurs, mais qui est privee de parfums, signifie, dans les hiéroglyphes tirés du règne végétal, orgueil et ingratitude.

La tulipe était dans l'ancien régime un surnom affecté aux caporaux et sergents français qui faisaient ce qu'on nomme au bivouac les *jolis cœurs*. *Fanfan-la-Tulipe* est encore un personnage fort connu dans nos casernes et nos corps de garde. DE REIFFENBERG.

TULIPE DU CAP. *Voyez* HÉMANTHE.

TULIPES (Fêtes des). Sur le bord de la mer, au-dessus d'un rivage hérissé de canons et garni de batteries menaçantes, s'élèvent de hautes terrasses et des jardins suspendus, qui occupent une partie de la première enceinte du *sérail*. Là, toutes les ressources de l'art et de l'industrie ont été prodiguées pour rassembler sur le même point les richesses les plus variées de la nature. Les hauts cyprès, les jasmins élégants, les citronniers, toujours chargés de fleurs, etendent leurs racines séculaires dans ces masses de terre végétale rapportées à grands frais, et dont la fécondité demeure inépuisable. Un ombrage inaccessible aux rayons du soleil peut offrir aux promeneuses un abri contre les plus pesantes chaleurs du jour et, lorsque vient le soir, contre les brises humides du Bosphore. Ces jardins, ces terrasses forment l'enceinte du *harem d'été*. L'imagination s'est épuisée à faire de ce lieu un séjour de délices : encore la nature lui avait-elle épargné la moitié des frais. Il y a une fête dont le souvenir est toujours bien cher aux habitantes du *sérail*, dont le retour est bien vivement désiré : c'est la *fête des tulipes*. Ordinairement, c'est pour célébrer la naissance d'un fils du sultan que l'on réserve les joies d'une pareille fête : aussi est-elle bien précieuse pour les femmes, dont le seul besoin est de rompre l'uniformité de leurs jouissances. On connait l'amour des Turcs pour les roses et les tulipes. L'espace compris entre les cyprès et les orangers du harem d'été forme un vaste parterre, où sont cultivées les espèces les plus rares de ces fleurs. Rien de plus délicatement tracé que ces plates-bandes, rien de plus original que ces arrangements de couleurs brillantes, de nuances bariolées : l'œil se perd à suivre les caprices du dessin, comme dans le tapis de Perse le plus fantasque ou le châle de cachemire le plus bizarre. Déjà, longtemps à l'avance, les plates-bandes ont été renouvelées, les bordures ont été taillées avec plus de soin et de coquetterie que jamais : les lignes de tulipes et de roses se croisent et se marient sans se confondre, sans rien perdre de leur netteté. Mais le soleil se cache, et les fraiches couleurs qui se jouaient dans le parterre se ternissent et s'évanouissent dans l'ombre. Alors s'ouvrent les portes du harem; les femmes s'avancent, joyeuses et riantes, au travers des massifs épais qui assombrissent la seconde enceinte : bientôt elles se retrouvent et se réunissent sur la terrasse qui domine le parterre, jusqu'au moment où doit commencer le spectacle qui leur est promis.

Déjà la dernière lueur du soleil a disparu de l'horizon; la brise du soir a cessé, et la nature semble dormir. Tout à coup de grands cris retentissent dans le calme des airs, mille flambeaux se cherchent et s'agitent. Une troupe d'esclaves armés de torches odoriférantes s'élance dans les détours du parterre, et y laisse des traces de feu. Bientôt chaque fleur peut se réflechir dans un miroir placé auprès d'elle, et lutter d'eclat avec le verre de couleur qui semble l'animer. Rien de brillant, rien de magique comme cette illumination soudaine; les rayons de lumière s'élèvent de la terre au ciel, revêtus des vives nuances d'une fleur ou de la douce teinte du feuillage. Joignez à ce spectacle les applaudissements de la foule qui en jouit, le tumulte des bostandjis qui s'agitent et s'empressent, le bruit des canons de la rade et des forts, et vous n'aurez qu'une bien faible idée de ce moment de surprise, qu'il a fallu ménager avec tant d'art et de magnificence. Quelquefois, ravies par l'étrangeté du spectacle, étourdies par les jets de clarté, par les vives lueurs qui se croisent comme des éclairs, les femmes s'abandonnent à je ne sais quel vertige. Rien ne les arrête alors; elles s'élancent à leur tour dans le parterre flamboyant; et, jalouses peut-être de la beauté des fleurs, elles se plaisent à les arracher, à les jeter au vent. L'œuvre de destruction s'accomplit au milieu des éclats de la plus folle gaîté, et cet instant de surexcitation doit laisser dans le cœur des femmes de longs et joyeux souvenirs. Souvent les doux loisirs du harem seront remplis par le récit de cette nuit d'ivresse. Il n'est pas une femme qui n'ait participé au plaisir de ravager le tapis diapré de tulipes; il n'en est pas une qui n'ait à raconter les hauts faits dans cette orgie de fleurs et qui n'y revienne volontiers pendant les conversations du soir. Jules-A. DAVID.

TULIPIER (*Leriodendron Tulipifera*, L.), genre de la famille des magnoliacées, sous-ordre des magnoliées. C'est un grand et bel arbre, particulier aux États-Unis de l'Amérique du Nord, qui atteint une élévation de 33 mètres et une épaisseur d'un mètre, à feuilles alternes, pétiolées, tombantes, glabres, palmées à trois lobes, dont le médian largement tronqué; à grandes et belles fleurs solitaires, jaune verdâtre, accompagnées de deux bractées, et dont la forme rappelle celle de la tulipe, d'où le nom français qu'on a donné à ce genre. Son bois est léger. Son écorce et sa racine sont amères, très-aromatiques, et regardées comme toniques et fébrifuges. Aux États-Unis les médecins les administrent contre diverses affections et ont même employé avec succès en place de quinquina la matière extractive (*lériodendrine*) qu'elle contient.

TULIPOMANIE. *Voyez* FLEURS (Commerce des).

TULLE, étoffe très-légère et à jour, assez semblable en apparence aux blondes et aux dentelles, mais qui se fabrique sur un métier à bas. Au moyen de mécanismes ingé-

nieux qui s'y adaptent, on donne aux mailles de ce réseau les formes gracieuses et variées qu'imagine l'esprit inventif des fabricants voués à ce genre spécial d'industrie. Ses produits, à l'usage presque exclusif des personnes du sexe, pourraient être considérés comme de véritables objets de luxe, si la modicité de leur prix ne les mettait pas à la portée des classes les plus modestes de la société. C'est dans la Grande-Bretagne qu'ont été établies les premières fabriques de tulle; et depuis l'invention des machines cette fabrication s'y est considérablement accrue. Le prix de cette marchandise est tombé de 125 fr. à 60 centimes le *yard* carré (0^m, 836); et le nombre des machines qui n'était encore que de 140 en 1815, était de 3,500 en 1856. Longtemps les Anglais ont été en possession de fournir de tulle l'Europe entière et même les autres parties du monde. Maintenant encore celui qui sort de leurs fabriques est réputé de qualité supérieure à celui de tout autre pays. La perfection de leurs machines, l'application qu'ils savent en faire, leur ont donné jusque ici, dans la confection des tulles en particulier, le grand et double avantage d'y pouvoir employer des fils à la fois plus égaux, plus forts, et dont la finesse est portée jusqu'à ses dernières limites, tout en fabriquant à des prix assez bas pour pouvoir livrer au meilleur marché possible.

La France n'a pas été la dernière à s'approprier cette industrie. Plusieurs de nos départements manufacturiers l'exercent aujourd'hui, sinon avec autant de supériorité que l'Angleterre, du moins avec assez de succès pour qu'il soit difficile, si l'on n'est pas connaisseur, de distinguer la faible différence qui existe entre l'un et l'autre produit. Les principales fabriques françaises sont à Lyon, à Tarare, à Nîmes, à Paris et à Calais. V. DE MOLÉON.

TULLE, ancienne ville de France, chef-lieu du département de la Corrèze, résidence d'un évêque suffragant de Bourges, s'élève au confluent de la Corrèze et de la Solane, sur le penchant d'une colline, dont la cime est hérissée de rochers, et dans un vallon à sa base. L'aspect en est peu agréable, et la nature rocailleuse du sol y rend toute marche difficile. La cathédrale, détruite au neuvième siècle par les Normands, et réédifiée depuis, n'offre de remarquable que son clocher. On fabrique à Tulle des cartes à jouer, des drapeaux, de la clouterie, des lainages communs, de la chandelle, des cuirs. L'une des principales ressources de sa population est la manufacture impériale d'armes de Souillac, établie en 1696, et qui est l'une des plus importantes de France; elle livre toutes espèces d'armes, pièces de rechange et outils de guerre. Les forges de Miremont et de Peizac lui fournissent les matières premières, et les houillières d'Uzès le combustible. Cette grande usine occupe presque constamment 2,000 ouvriers. Tulle compte 10,500 habitants. Dans un lieu nommé *Tintignac*, hameau de la commune de Navez, situé à peu de distance de Tulle, on trouve des ruines d'architecture romaine, consistant en débris d'amphithéâtre ou d'arènes.

TULLIA, fille de Servius Tullius, sixième roi de Rome, avait d'abord épousé Aruns, qu'elle fit assassiner afin de pouvoir épouser Tarquin. Celui-ci ayant voulu s'emparer du trône de son beau-père, Tullia entra dans la conspiration qui avait pour but de détrôner Servius Tullius; et quand son père eut été assassiné, cette fille dénaturée fit passer son char sur le cadavre encore tout sanglant de Servius. La voie publique où s'était passée cette abominable action porta depuis lors le nom de *via Scelerata*. Tullia fut chassée de Rome en même temps que son mari, Tarquin le superbe.

TULLIE D'ARAGON. *Voyez* ARAGON (Tullie d').

TULLUS HOSTILIUS, troisième roi de Rome (673 à 642 av. J.-C.), belliqueux successeur du pacifique Numa, était de race latine, petit-fils d'Hostus Hostilius, qui sous Romulus avait combattu les Sabins. Il entra en guerre avec Albe la Longue; et l'on convint que de l'issue du combat singulier des Horaces et des Curiaces dépendrait le sort des deux villes. La fortune se prononça en faveur de Rome, et dès lors Albe lui fut soumise. Bientôt après, le roi ayant marché contre les Fidénates et les Véiens, les habitants d'Albe en profitèrent pour essayer de secouer le joug. Après la victoire vint le châtiment. Tullus Hostilius fit déchirer par quatre chevaux leur dictateur Mettus Fuffetius, qui les avait excités à se révolter. Il détruisit leur ville, qui datait déjà de plus de trois cents ans, et en transféra les habitants à Rome, sur le mont Cælius. Leurs familles nobles, entre autres les *Julii*, les *Servilii*, les *Quinctii*, etc., furent admises dans l'ordre des patriciens et comprises dans la troisième tribu, celle des *Luceres*; le reste forma la première race de la *plebs*. Le sénat aussi, pour qui Tullus Hostilius créa la curie *hostilienne* nommée d'après lui, et qui, renouvelée par Sylla, subsista jusqu'à l'an 52 av. J.-C., fut alors augmenté. La cavalerie et l'infanterie furent également accrues de moitié. Tullus Hostilius fit encore la guerre avec succès contre les Sabins; mais celle qu'il soutint contre les Latins demeura indécise. Suivant la tradition, la négligence apportée par Tullus Hostilius dans certaines cérémonies religieuses aurait excité le courroux des dieux, qui en punition auraient envoyé une peste ravager Rome. Le roi, dit-on, voulut par un culte mystérieux forcer Jupiter Elicius à faire connaître par des signes les moyens de l'apaiser; et alors le dieu lui lança sa foudre, qui brûla lui et sa demeure. Ancus Marcius lui succéda.

TUMÉFACTION. *Voyez* ENFLURE.

TUMEURS (du latin *tumor*, enflure). Ce mot sert à spécifier en général des élévations accidentelles et circonscrites qui se manifestent soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du corps. Ces anomalies morbides ont entre elles une analogie de forme qui valide jusqu'à un certain point une dénomination générique; mais elles diffèrent trop entre elles, surtout sous le rapport des causes, pour qu'il n'ait pas fallu les différencier par des noms spéciaux ou à l'aide d'adjectifs : ainsi, par exemple, une élévation anormale qui est produite par le déplacement d'une partie se nomme *hernie*; ainsi celles qui sont formées par des larmes, le sang artériel, des hydatides, etc., sont appelées *tumeur lacrymale*, *tumeur anévrismale*, *tumeur hydatique*; etc. Des notions complètes sur ce sujet étant incompatibles avec le but et la nature de notre livre, nous devons les omettre : nous ferons seulement remarquer que le mot *tumeur* sert particulièrement à désigner les élévations anormales produites par des accumulations de fluides.

TUMEURS FROIDES. *Voyez* SCROFULES.

TUMULTE (du latin *tumultus*), grand mouvement accompagné de bruit et de désordre, nous dit l'Académie. On va voir qu'en venant jusqu'à nous ce mot a quelque peu changé d'acception en route. En effet, les Romains donnaient le nom de *tumultus* aux guerres les plus dangereuses, et qui mettaient la république en péril : dans la révolte des alliés, le danger parut si grand, qu'il fut déclaré qu'il y avait *tumulte*.

On publia aussi que la guerre des Gaulois était tumulte, *tumultus*. On dit au figuré le *tumulte des passions*, c'est-à-dire le trouble qu'elles excitent dans l'âme.

TUMULUS (*Monument druidique*). C'est tout simplement une colline factice, formée d'un amas de terre et de pierres, entourée ou non entourée, tantôt d'un fossé, tantôt d'un cercle de roches. Il y en a qui ont jusqu'à soixante mètres de haut. On peut dire que toutes les parties du monde en renferment des échantillons, ce qui ôte au *tumulus* son caractère exclusivement celtique et le fait rentrer dans la classe des monuments primitifs communs à tous les peuples enfants. On en voit en France, en Belgique, en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Russie, chez les Hottentots, chez les Cafres, en Danemark, en Mésie, en Trace, etc. La Bible, Hérodote, Ctésias, Homère, Virgile, parlent de ces monuments, de la manière dont on les élevait, et de la destination qu'on leur donnait.

TUNDRA (en finnois *Tuntur*, c'est-à-dire steppe de marais). C'est le nom que les Russes donnent aux plaines immenses qui en Sibérie, et à l'ouest depuis l'Oural jusqu'à la mer Blanche et à la Dwina, de même qu'en Europe, bordent la mer Glaciale. Ce sont des terrains marécageux, couverts partie d'un feutre épais de mousses à feuilles, et partie d'un tapis desséché et blanc comme neige de mousses de rennes; domaine des végétaux cryptogames et des Samoyèdes, rabougris, désert horrible, habité uniquement par des rennes, qui seuls le rendent habitable pour des hommes, pour des hordes de chasseurs vagabonds, attirés par les animaux marins et à fourrure qu'ils y trouvent de même que par les cygnes et les oies sauvages qui en été y arrivent en foule. Mais ces terres polaires ne sont accessibles qu'en hiver; car alors le sol se compose de couches horizontales de glace et de terre gelée. Pendant l'été, dont la durée est très-courte, quand la surface des *tundras* dégèle, ils se transforment au loin en un impénétrable marais. Cet horrible désert n'occupe cependant pas comme steppe de mousses et de marais tout le nord de la Sibérie; la plus grande partie du littoral est recouverte d'une épaisse couche de neige, qui ne disparaît jamais complétement, ce qui fait qu'elle est bien plus accessible que les *tundras* proprement dits. Consultez Schrenk, *Voyage au nord-est de la Russie d'Europe à travers les tundras des Samoyèdes* (en allemand; Dorpat, 1848).

TUNGSTATE. Les *tungstates*, ou *wolframates*, sont les sels qui résultent de la combinaison de l'acide tungstique et d'une base. Dans les tungstates neutres, l'oxygène de la base est le tiers de l'oxygène de l'acide. Le *wolfram* est un tungstate de fer et de manganèse.

TUNGSTÈNE, corps simple, métallique, qu'on extrait d'un minéral, le *tungstate de chaux*, appelé en allemand *tungstein*, et qu'on rencontre dans le pays de Cornouailles, en Suède, en Saxe et dans diverses autres parties de l'Allemagne. Il est d'un gris d'acier, très-dur, friable et en même temps l'un des métaux les plus denses. Son poids spécifique est suivant les uns de 17,6 et suivant les autres de 17,22. Il peut se combiner avec un grand nombre de métaux, auxquels il communique de la dureté, sans en altérer la ductilité. Le tungstène n'a encore été rencontré qu'à l'état d'acide *tungstique*, combiné avec la chaux, le fer, le manganèse et le plomb. On isole le tungstène en réduisant l'acide tungstique à une température élevée, au moyen de l'hydrogène ou avec la poussière de charbon.

TUNGSTIQUE (Acide). Cet acide, formé d'un équivalent de tungstène et de trois équivalents d'oxygène, est d'un jaune de soufre lorsqu'il est pur. Exposé à la lumière du soleil, il prend une teinte bleue en se convertissant en un oxyde intermédiaire. Il est insipide, insoluble dans l'eau et à peu près infusible. Cet acide porte aussi les noms d'*acide wolframique*, *acide de Scheele*.

TUNGUSES. *Voyez* TONGOUSES.

TUNICIERS, genre de mollusques acéphales, formant avec les tryozoaires le sous-embranchement des molluscoïdes. On les divise en trois ordres : les *biphores*, les *ascidies*, et les *pyrosomes*. Les tuniciers sont caractérisés par une bouche à bords simplement lobés, tandis que chez les tryozoaires l'orifice buccal est entouré d'une couronne de longs tentacules à bords ciliés. Les tuniciers n'ont ni bras ni pieds; ils flottent dans la mer, ou vivent fixés sur des rochers, des fucus ou d'autres corps sous-marins.

TUNICLE. *Voyez* COTTE D'ARMES.

TUNIQUE, nom d'un vêtement que les femmes et les hommes portaient également à Rome. D'ordinaire, on en portait deux : l'une pour les hommes, appelée aussi *subucula*, était pourvue de longues manches, et se portait assujettie autour du corps nu, comme une chemise; l'autre, qui se portait par-dessus la première, et qu'on appelait à bien dire la *tunique*, était dépourvue de manches, serrait, plus étroitement la taille, et descendait jusqu'aux genoux. Chez les hommes appartenant à la classe des sénateurs, elle était ornée d'une large bande de pourpre (*latus clavus*) et chez les hommes de l'ordre des chevaliers, de deux bandes moins larges (*angustus clavus*), partant l'une et l'autre du cou et descendant jusqu'au bas du vêtement. Sur cette première tunique les femmes en portaient une seconde, appelée *stola*. Elle avait des manches, qui couvraient la moitié de l'avant-bras et n'étaient point cousues. La fente en était arrêtée extérieurement par des agrafes (*fibulæ*). Elle était assujettie au corps au moyen d'une ceinture, de telle façon qu'elle formait sous la poitrine une poche plissée.

La tunique était un vêtement qu'on portait seulement à la maison. Quand ils sortaient, les hommes mettaient dessus leur toge, et les femmes leur *palla*. La *tunique* des évêques catholiques consiste en un par-dessus richement orné, de la forme d'un manteau. La ville de Trèves se flatte de posséder la *tunique de Jésus-Christ*, qu'on y expose de temps à autre à l'adoration des fidèles, et qui alors ne manque jamais d'attirer dans cette ville un nombre immense de visiteurs.

De nos jours, la *tunique* a été substituée dans la plupart des armées européennes à l'habit d'uniforme, comme vêtement particulier des troupes d'infanterie.

TUNIS, État feudataire de la Porte-Ottomane, au nord de l'Afrique, confine à l'ouest à l'Algérie, au nord et à l'est à la Méditerranée, au sud à Tripoli et au désert, et comprend une superficie de 2,590 myriam., carrés. Sous les rapports physique et ethnographique, il présente les mêmes caractères que le reste de la Berbérie. Son littoral, d'un développement total d'environ 86 myriam., est assez uniforme, généralement plat, sablonneux et stérile à l'est, au nord formé par de hautes masses de rochers qui s'élèvent à pic de la mer; là comme ici pourvu d'un grand nombre de baies et de promontoires, dont les plus remarquables sont le *Golfe de Tunis*, le cap d'Héracléa et de Kabès, le Cap Blanco ou Râs-el-Abid, qui forme l'extrémité septentrionale de l'Afrique, et le Cap Vadou ou Kabudin. L'Atlas forme en partie la limite occidentale du pays, et plusieurs de ses embranchements le traversent dans sa largeur, généralement dans la direction du nord-est, avec une élévation variant entre 1,000 et 1,700 mètres et atteignant même parfois 2,333 mètres. La partie méridionale appartient à la steppe du Biledulgérid, dans les plus bas fonds de laquelle on trouve les continuations du lac salé algérien de *Melrir*, connu sous le nom de *lac de Laoudjah*. On n'y connaît pas de lac d'eau douce, à l'exception de celui de *Biserta* ou *Bensart*, sur la côte septentrionale. Quant aux rivières ou aux ruisseaux, ils se perdent dans les sables ou se jettent dans la mer, après un très-petit parcours. Aucune de ces rivières n'est navigable. La plus étendue et la plus importante est le *Medscherdah* (le *Bagradas* des anciens), qui se jette dans la mer, à peu de distance de la capitale, et qui fertilise le pays à l'époque des pluies par les vastes amas de limon qu'il laisse sur les terres qu'il inonde. L'*Oued-el-Milianah* coule parallèlement; et à la frontière occidentale, près de l'îlot de Tabarka, important par les coraux que contiennent les parages voisins, on trouve l'embouchure de l'*Oued-el-Keber*, ou Grand-Fleuve. Il y a près de la capitale, à Gourbos, à Tozer et à Ghassa, des sources minérales d'une température fort élevée. En raison du climat, qui est extrêmement favorable, et de la nature du sol, qui est généralement excellent, la végétation à Tunis est aussi riche que vigoureuse. On y récolte du froment, de l'orge, du maïs et du millet, toutes espèces de légumes, des olives, des oranges, des figues, des raisins, des grenades, des amandes, des dattes et autres fruits en quantité, et aussi un peu de coton. Les cactus y réussissent admirablement. Le gros bétail y est fort abondant. On y élève aussi beaucoup de moutons, donnant une laine extrêmement fine et d'autres à queue grasse, des chevaux excellents ainsi que des dromadaires. En fait de produits du règne minéral, on y trouve du sel marin, du salpêtre, du minerai de plomb et du vif argent. La population de Tunis, généralement d'origine arabe, est évaluée d'un à trois mil-

lions d'âmes. En tous cas, elle diminue de plus en plus, à cause de l'état d'insécurité où se trouve le pays. Les tribus arabes et berbères des montagnes de l'intérieur sont presque complétement indépendantes. A l'exception des Juifs et des Européens, qui résident dans le pays pour leur commerce, toute la population professe l'islamisme. L'état de l'agriculture ne répond pas à l'extrême fertilité du sol. La culture de l'olivier y a reçu pourtant de grands développements et donne de riches produits. On pratique la pêche sur une large échelle dans le lac de Biserta. L'industrie a pris d'assez importants développements, notamment près des côtes. Il en est de même du commerce, qui s'est surtout concentré dans les villes de Tunis et de Susa. On exporte de la laine, de l'huile d'olive, de la cire, du miel, du savon, des peaux, du safran, des capes rouges, des coraux, des éponges, des dattes, du froment et de l'orge. On expédie dans l'intérieur de l'Afrique, par voie de caravanes, des draps, des mousselines, des étoffes de soie, des cuirs, des épices, de la cochenille et des armes; et l'on n'en tire plus aujourd'hui que du séné, des gommes, des plumes d'autruche et de la poudre d'or. L'importation des objets manufacturés et des denrées coloniales venant des ports du midi de l'Europe est très-considérable. La souveraineté est exercée par un bey, qui autrefois, comme vassal de la Porte, gouvernait despotiquement avec l'aide d'une milice turque, pratiquait la piraterie et était sans cesse exposé aux révoltes de ses janissaires. Mais le bey actuel est parvenu à s'affranchir à peu près complétement de la suzeraineté de la Porte, et, à l'aide d'officiers français, s'est créé une armée de Maures et d'Arabes organisée sur le pied européen. Il s'est en outre efforcé, dans maintes circonstances, de prêter appui à la civilisation européenne, jusqu'à interdire, en 1842, le commerce des esclaves et même jusqu'à supprimer l'esclavage, en 1846. Mais rien n'a été fait pour l'administration et la sécurité intérieure ainsi que pour le développement des abondantes sources intérieures de prospérité que possède le pays, parce que la rapacité des fonctionnaires est un obstacle à tous progrès.

La capitale du pays, Tunis, est bâtie en amphithéâtre, à douze heures de marche de la mer, à l'extrémité d'*El-Bahira*, lagune (lac salé) communiquant avec le golfe de Tunis par le canal de La Goulette (*Goeleta*). Elle a une heure de marche de circuit, un port vaste et bien fortifié et est entourée d'une solide muraille. Les maisons, au nombre d'environ 12,000, sont pour la plupart construites en pierre et dans le style oriental. En fait d'édifices on remarque plusieurs mosquées, le nouveau palais, la bourse, un aqueduc qui alimente la ville de bonne eau à boire; quelques bains publics et écoles, entre autres un collége, protégé par le gouvernement français. La population de la ville est évaluée à 150,000 âmes, dont un cinquième de juifs qui pratiquent diverses industries sur une large échelle, notamment celle du tissage, et entretiennent un commerce important surtout avec Marseille, Gênes, l'Égypte, le Levant et l'intérieur de l'Afrique. La ville de Tunis existait déjà du temps de Carthage; mais les dévastations auxquelles elle a été exposée dans le cours des siècles y ont effacé toutes traces d'antiquités. En revanche, on trouve à peu de distance au nord-ouest de Tunis les ruines de Carthage.

Après Tunis il faut encore citer *La Goulette* (Goeleta), très-fortifiée, qui domine la rade de Tunis et contient les chantiers de construction ainsi que les arsenaux du bey; *Hamman-el-Enf*, eaux thermales situées à quatre heures de distance de la capitale, avec un château de plaisance du bey et un grand nombre de maisons de campagne appartenant aux riches Tunisiens; *Gâbs* ou *Kabes*, le *Tacapa* des anciens, dont les ruines témoignent encore de l'antique importance, avec 25,000 habitants, qui entretiennent un commerce considérable; *Sfakes* ou *Sfax*, ville maritime, avec 10 ou 20,000 habitants et un grand commerce d'huile, de fruits secs et d'étoffes de laine; *Dairouân* ou *Dairwan*, après Tunis la plus importante ville du pays, réputée par les mahométans sainte à l'égal de La Mekke ou de Médine, avec une magnifique mosquée et 15,000 habitants, dont beaucoup de prêtres et de jurisconsultes, une fabrication de safran, d'étoffes de laine et d'ustensiles de cuivre, et en même temps avec un commerce considérable; *Tôzer* ou *Touzer*, très-grand et très-important centre de commerce, situé tout au fond du pays, dans le Bilédulgérid, riche en plantations d'oliviers et de dattiers, le grand marché aux dattes de l'Afrique, et en même temps avec une forte fabrication de bonnes étoffes de laine. L'île *Zerbi* ou *Djerbi*, tout à fait plate et composée d'argile, est parfaitement cultivée et compte 30,000 habitants, les plus industrieux de tout l'État, avec de grands ateliers de tissage de laine. Au nord de Zerbi, et à deux myriamètres à l'est de Sfax, on trouve les îles *Kerkin*, avec 6,000 industrieux habitants, qui sont en même temps d'habiles marins.

L'histoire de Tunis se confond avec celle de la Berbérie jusqu'en 1575, époque où ce pays fut soumis à la suzeraineté du sultan. Sinan-Pacha, qui l'incorpora à l'Empire Ottoman, lui donna une nouvelle organisation. Le pouvoir fut placé aux mains d'un pacha, d'un divan composé d'officiers de la garnison, et des commandants des janissaires. La présidence du divan était à bien dire la propriété des Bolouk-Baschis, qui abusaient de ce privilége pour commettre toutes sortes violences. Une insurrection de la milice mit fin subitement à leur domination, qui avait duré environ seize ans. Un dey, avec une puissance très-limitée et placé tout à fait sous la dépendance du divan et du bey, fut dès lors placé à la tête du divan. Le bey, institué tout aussitôt après la conquête par Sinan-Pacha, n'était à l'origine chargé que du recouvrement du tribut et de l'impôt. Mais ce fut là précisément ce qui lui donna une prépondérance marquée sur les autres pouvoirs de la régence, et ce qui fraya la route à la puissance souveraine des beys, qui réussirent à dominer complétement le divan et à rendre leur puissance héréditaire. Mourad-Bey fut le premier bey qui y réussit. Sa famille régna à Tunis plus d'un siècle, et parvint à un haut degré de splendeur, en partie par les conquêtes importantes qu'elle fit sur le continent et en partie aussi par ses grandes opérations maritimes contre les puissances chrétiennes. L'histoire de Tunis n'offre guère cependant qu'une suite de révolutions de palais, de révoltes de janissaires et d'intrigues de cour. C'est seulement depuis la conquête de l'Algérie par les Français, en 1830, que l'importance politique de Tunis est devenue plus grande. Tunis seconda d'abord Abd-el-Kader; et il en résulta un conflit entre le bey et la France. Cette situation changea quand la Porte eut manifesté l'intention de rattacher plus étroitement Tunis à sa souveraineté. Le bey Ahmed resserra en conséquence son alliance avec la France; en 1846 il vint même visiter Paris, et secondé par son ministre, le chevalier italien Ruffo, il chercha à européaniser ses États. En 1854 il consentit, mais vraisemblablement à l'instigation de la France, à mettre à la disposition du sultan des secours considérables contre la Russie. Il mourut le 31 mai 1855, des suites d'une attaque de paralysie, et eut pour successeur son cousin Mohammed.

TUNJA. *Voyez* Boyaca.

TUNNEL. Les Anglais appellent ainsi tout passage souterrain pratiqué à travers une montagne ou sous une rivière. Dès l'époque la plus reculée on construisit des passages souterrains de cette espèce. De nos jours on s'en est servi pour donner passage à des canaux ou à des voies de fer à travers des montagnes ou des collines. L'ouvrage le plus hardi en ce genre est le *tunnel* construit sous la Tamise et qui fait communiquer entre elles les deux rives du fleuve. Dès le dix-huitième siècle on avait senti le besoin d'établir une communication souterraine entre ces deux rives, au bas du pont de Londres, là où la construction de nouveaux ponts n'aurait pu qu'entraver la navigation; mais toujours jusque dans ces derniers temps on avait renoncé à cette entreprise, à cause des trop grandes difficultés qu'elle présentait. Ce ne fut qu'en 1823 qu'un ancien

et zélé actionnaire de l'affaire, J. Wyatt, songea à reprendre l'exécution du projet avec l'aide d'un ingénieur français, appelé sir Marc-Isambert *Brunel*. Une nouvelle société s'étant formée au mois de février 1824, elle obtint par un acte du parlement toutes les autorisations nécessaires ; et les travaux commencèrent sous la direction de l'ingénieur français, à environ deux milles au dessous du pont de Londres. On les continua pendant plus de dix-huit ans avec la plus grande constance au milieu d'accidents de toutes espèces qui entraînaient souvent de longues interruptions, parce qu'il y avait à triompher d'obtacles naturels d'une difficulté toute particulière. Grâce à la prudence extrême apportée dans tous les détails de cette gigantesque entreprise, on n'eut dans tout le cours des travaux à regretter que la mort de sept personnes à la suite d'accidents, tandis que la construction du pont de Londres (*Londonbridge*) n'avait pas coûté la vie à moins de quarante individus. Tout l'univers civilisé suivit avec le plus vif intérêt les phases diverses de cette audacieuse construction, et en considéra à bon droit l'exécution comme un des plus grands triomphes de l'art moderne. Le 13 août 1841, Brunel put pour la première fois parcourir le tunnel dans toute son étendue. Les travaux de construction du mur de soutènement une fois terminés, on livra d'abord au public, le 1er août 1842, l'une des galeries du tunnel. L'autre ne fut livrée à la circulation que le 25 mars suivant. Aujourd'hui chacun peut traverser, à pied ou en voiture et moyennant une faible rétribution, le tunnel, qui a 1140 pieds anglais de longueur et où la lumière du gaz supplée à l'absence de celle du jour. La dépense totale de l'entreprise s'est élevée à plus de 600,000 liv. st. ; mais comme spéculation, ç'a été en définitive une mauvaise affaire. Les frais d'entretien absorbent et au delà le produit du péage, et on n'est pas sans inquiétude sur la solidité de la voûte qui supporte une si énorme masse d'eau. Il est maintenant question d'une entreprise encore autrement hardie. Il s'agirait de relier Douvres et Calais, sous les eaux du détroit de Calais, au moyen d'un tube en forte tôle pour le passage sous-marin d'un chemin de fer. D'autres faiseurs de projets ont parlé d'y bâtir un pont au moyen d'îlots factices créés de distance en distance et qui serviraient de culées. Qui vivra verra.

TUPAC-AMARU. Ainsi s'appelait le chef d'une formidable insurrection qui éclata en 1780 parmi les Indiens du *Pérou*, et qui faillit dès lors faire perdre à l'Espagne la possession de ces riches contrées. Il descendait ou prétendait descendre des anciens Incas. Un impôt inique et vexatoire, qui servait de prétexte aux exactions et aux persécutions de tous genres que les gouverneurs espagnols de province exerçaient contre les malheureux Indiens, fut la principale cause de ce soulèvement. Tupac-Amaru commença par faire pendre un de ces gouverneurs subalternes, objet de l'exécration générale. Puis il se mit en marche sur Cuzco, en annonçant hautement l'intention de s'y faire couronner avec toutes les solennités consacrées par ses ancêtres. Un corps de 600 hommes envoyés à la rencontre de sa bande fut exterminé par les insurgés, qui, devenus maîtres de la campagne, y promenèrent partout le meurtre, le pillage et l'incendie. L'insurrection gagnait donc à chaque instant du terrain ; mais le gouverneur espagnol de Cuzco repoussa les insurgés, et Tupac-Amaru se vit obligé de reculer pour aller reprendre à travers les campagnes désertes le cours de plus faciles succès. Diverses villes de l'intérieur furent prises et pillées par les Indiens, entre autres Oruro et Tapacori, et partout les insurgés signalèrent leur passage par les actes de la plus sauvage cruauté. Les vice-rois de Lima et de Buenos-Ayres mirent enfin sur pied deux corps d'armée de 15,000 hommes chacun, et alors les choses changèrent de face. Le général de La Valle, parti de Lima, atteignit l'armée rebelle, forte de 10,000 hommes et commandée par l'inca en personne ; des troupes régulières et supérieures en nombre devaient facilement l'emporter sur des masses confuses et indisciplinées. Les Indiens furent donc culbutés dès le premier choc ; et l'Inca, réduit à chercher son salut dans la fuite, fut bientôt après fait prisonnier avec le plus grand nombre de ses lieutenants. Ceux qui échappèrent au désastre, entre autres deux parents de l'Inca, continuèrent la lutte avec une exaltation doublée par le ressentiment de la défaite et le désir de sauver celui qu'ils regardaient comme leur légitime souverain. L'arrivée du second corps d'armée parti de Buenos-Ayres put seule mettre un terme à la lutte et contraindre successivement les différents chefs d'insurgés à mettre bas les armes. Tupac-Amaru et presque tous les membres de sa famille expièrent dans d'affreux supplices le rêve de patriotisme ou d'ambition qui leur avait mis les armes à la main. *Voyez* AMÉRIQUE, t. Ier, page 475.

TUPAÏA. *Voyez* CLADOBATE.

TURÂN (Le). *Voyez* TOURAN.

TURBAN, en turc *dulbend* ou *tulbend*, coiffure adoptée par presque tous les peuples d'Orient à l'instar des Turcs, et que ceux-ci ont abandonnée récemment. C'est une pièce de toile qui fait quatre fois le tour de la tête en forme de bonnet. Le turban du sultan était très-épais, surmonté de trois aigrettes et orné d'une grande quantité de diamants et d'autres pierres précieuses. Le grand-vizir ne portait que deux aigrettes sur son turban : les généraux inférieurs n'en avaient qu'une.

Les turbans des émirs sont verts. Ils doivent cette prérogative à leur parenté avec Mahomet et avec Ali.

TURBANE, belle variété du genre *courge*. Elle est très-remarquable par la forme particulière de ses fruits. Leur partie inférieure, très-large, est légèrement sillonnée ; mais ces sillons s'arrêtent vers le milieu ; et au-dessus de la contraction formée en cet endroit on ne voit plus que quatre cornes correspondantes aux quatre loges du fruit ; les mouchetures sont également interrompues, de manière que, ne se répondant point, il semble que la moitié supérieure soit un fruit différent et beaucoup moindre, qu'on aurait pris plaisir à faire entrer dans le gros ; enfin, les deux moitiés sont séparées par un cordon de petites veines grises, qui se touchent sans intervalle. La coque de ce fruit est solide ; la pulpe est sèche, très-colorée.

TURBINE. On désigne généralement sous le nom de *turbines* les roues hydrauliques complétement immergées dans la masse liquide qui les fait mouvoir, et plus spécialement celles qui tournent autour d'un axe vertical. La dénomination est nouvelle, mais la machine ne l'est pas ; et de temps immémorial on a construit des *roues* horizontales. Seulement, de notables améliorations ont été apportées à leur construction par MM. Burdin, Fourneyron, Passot, etc.

Dans la turbine de M. Fourneyron, l'inventeur, au lieu de mettre, comme aux moulins à cuve, la roue dans un cylindre, l'a placée en dehors. Pareille à un anneau, elle entoure la partie inférieure, en laissant un faible jeu pour le mouvement ; cette partie est murée de cloisons directrices fines, qui dirigent l'eau sur les aubes courbes de la roue, dont l'axe traverse le cylindre alimentaire dans un fourneau placé à son centre. L'effet utile de cette excellente machine dépasse quelquefois 0,60.

Segner avait proposé, en 1750, une roue dont Euler, par une fraude paternelle, donna, en 1752, sous le nom de son fils, une histoire qu'il compléta en 1753. Dans cette roue l'eau tombe sur une zone annulaire concentrique à l'axe, où elle est versée par des tuyaux inclinés, que le savant géomètre proposa lui-même de remplacer par des directrices courbes formées par des diaphragmes contigus. C'est à cette variété que se rapportent la roue proposée par M. Burdin, et établie en 1826 au moulin de Pont-Gibaud ; celle de MM. Fontaine-Baron et Kœchlin, et d'autres turbines établies depuis à Saint-Maur par M. Bourgeois.

On range encore parmi les turbines les roues à réaction, telles que les volants proposés en 1792 par le docteur Barker, la roue de notre collaborateur M. Passot ; les roues à palettes planes ou courbes recevant l'eau sur le contour

d'une zone intérieure et la rejetant à l'extérieur, comme celle que M. Manoury d'Éclot établit vers 1804 au moulin de Montaigu, etc.

Les *roues à poires*, décrites par Bélidor, qui reçoivent l'eau dans une enveloppe annulaire fixe ayant la forme d'un cône tronqué, portent des palettes héliçoïdes, disposées sur un noyau conique, et laissent échapper l'eau vers le centre. La *danaïde* de M. Manoury d'Éclot est une modification de ce sytème, et, d'après le rapport fait par Carnot sur cette roue, l'effet utile s'y élève jusqu'à 75 pour 100 du travail dépensé. Enfin, il faut citer la *roue à aubes courbes*, proposée en 1826 par M. Poncelet, laquelle reçoit l'eau au moyen de directrices sur son contour extérieur et la verse à l'intérieur. En 1855, M. Girard, ingénieur civil, a construit des turbines sans directrices : l'une d'elles fonctionne à l'usine de M. Ménier, fabricant de chocolat, à Noisiel

TURBINE (*Zoologie*), nom d'une famille de mollusques gastéropodes pectinibranches, section de ceux pourvus d'un appendice membraneux pour l'introduction de l'eau dans les branchies. Elle renferme les genres *paludine*, *mélanie*, *rissoaire*, *littorine*, *turritelle*, *proto*, *vermet*, *siliquaire*, *magile*, *valvée et natice*. L. LAURENT.

TURBINELLE, genre de mollusques de la famille des *pourpres*, de l'ordre des pectinibranches, section de ceux pourvus d'un siphon pour l'introduction de l'eau dans les branchies. Ce genre renferme plusieurs espèces, qu'on pourrait facilement confondre, les unes avec les fuseaux, les autres avec les pyrales, si on ne prenait soin de les distinguer par les plis de la columelle. On en connaît de fossiles. L. LAURENT.

TURBO, genre de mollusques gastéropodes, établi par Linné, à coquille conoïde ou subturriculée, à pourtour non comprimé, ouverture entière, arrondie, non modifiée par l'avant-dernier tour. Les turbos sont des animaux marins; ils vivent sur les rivages, au milieu des rochers battus par les flots, et à d'assez petites profondeurs. Ce genre renferme beaucoup d'espèces. Nous citerons le *turbo marbré*, type du genre, qui vient de l'océan Indien et dont la coquille est d'un vert brunâtre plus ou moins foncé, ornée de huit à dix zones transverses, étroites et régulières, de taches subarticulées, blanches et brunes; ainsi qu'une autre espèce du même genre connue dans le commerce sous le nom de *veuve perlée*, et dans la science sous celui de *turbo mordoré*. Ce dernier appartient aux mers du cap de Bonne-Espérance.

TURBOT (*Rhombus maximus*), sous genre que Cuvier a nommé *rhombus*, et qui se distingue des *pleuronectes vrais* par plusieurs caractères. Les naturalistes reconnaissent dans ce sous-genre neuf à dix espèces distinctes. Les *turbots* ont le corps comprimé, haut verticalement surrhomboïdal, non symétrique et très-mince; ils ont six rayons aux branchies, deux nageoires pectorales, point de vessie natatoire; leur bouche n'est point contournée, ce qui les distingue des *soles*; et leurs nageoires anales et dorsales sont très-longues, ce qui les distingue des *plies* et des *flétans*.

Le turbot atteint souvent de grandes dimensions; il fréquente l'Océan du Nord, la Baltique et la Méditerranée. Sur les côtes de France, il mesure rarement plus d'un mètre 66 centimètres de long; cependant, Rondelet affirme avoir vu des turbots longs de cinq coudées. La chair du turbot est blanche, grasse, feuilletée et délicate; et la plupart des gastronomes, depuis Apicius jusqu'à Grimaud de La Reynière, ont longuement discuté les diverses préparations culinaires auxquelles cette chair a été soumise. Nous ne pouvons que renvoyer à leurs estimables ouvrages.

Les Romains faisaient grand cas du turbot; mais, non contents d'en faire un usage culinaire fort étendu, ils y voyaient encore un puissant agent thérapeutique. Appliqué vivant sur l'hypochondre gauche, le turbot guérissait les maux de rate; et le remède était infaillible si, l'opération faite, on avait soin de *rejeter le turbot dans la mer* (Pline, liv. XXXII, chap. 32). La chair du turbot entrait comme partie constituante dans un alexipyrétique fort employé; son fiel, dans un collyre souverain. Enfin, Gallien prescrivait le turbot dans les convalescences. BELFIELD-LEFÈVRE.

TURCOING. *Voyez* TOURCOING.

TURCOMANS ou **TROUCHMÈNES**, nom fort peu précis, et au point de vue ethnographique à peu près sans valeur, d'une branche très-étendue de la famille des peuples turco-tatares. Géographiquement parlant, on distingue des Turcomans *Occidentaux*, établis en Syrie, en Asie Mineure et même en Macédoine, et des Turcomans *Orientaux*, dispersés en peuplades plus ou moins fortes et nombreuses sur les rives orientales, occidentales et méridionales de la mer Caspienne, dans le Turkestan occidental, le Mazanderan, le Khorassan et même l'Afghanistan. Où ils sont le plus nombreux, c'est dans les plaines de Touran, dans la partie occidentale du Turkestan, où l'immense territoire de déserts et de steppes qui s'étend entre la rive orientale de la mer Caspienne, le lac Aral, le Djihon ou Amou et le Khorassan, est nommé d'après eux *Pays des Turcomans* ou *Trouchmènes*, de même que l'isthme qui sépare ces deux lacs porte le nom d'*isthme des Trouchmènes*; territoire d'environ 5,600 myriam. carrés, qui se compose presque uniquement d'une steppe, très-chaude en été, très-froide et couverte de neige en hiver, qui ne reçoit d'eau et n'est susceptible de végétation que pendant les mois de printemps et d'automne. Il ne s'y trouve qu'un petit nombre d'oasis pourvues d'eau, et dès lors susceptibles de culture. D'immenses étendues ne sont qu'un désert. On n'y récolte que peu de grains; et l'élève du betail (chameaux, chevaux, bêtes à cornes, moutons, chèvres) y est de la part de la population l'objet de bien plus de soins que l'agriculture. Les *Turcomans* ou *Trouchmènes* vivent pour la plupart à l'état nomade, et comme les Karakalpacks, qui ont avec eux beaucoup d'affinité, sont des mahométans sunnites, grossiers et adonnés au brigandage, et ne sachant pas même de nom ce que c'est que la loi. La nature même du sol qu'elles habitent a rendu les populations du pays des Turcomans à peu près indépendantes, quoique le khan de Khiwa se prétende leur souverain. Divisés en tribus nombreuses et indépendantes les unes des autres, les Turcomans n'ont ni princes ni noblesse, et ne reconnaissent d'autres chefs que les anciens de chaque tribu, dont le pouvoir est d'ailleurs très-limité. Pasteurs, brigands et guerriers, montés sur des chevaux, ils parcourent les steppes et les déserts de Tourân et sont les ennemis les plus dangereux des caravanes de marchands, et les voisins redoutés des Persans, qu'ils haïssent comme chiites. Dans l'*isthme des Trouchmènes* ils sont voisins de la petite horde kirghiz placée sous le sceptre russe.

TURCS (Les). On appelle ainsi en général un groupe de populations qui dans le système ethnographique forment l'une des trois grandes branches de la famille des peuples tatares, lesquels à leur tour composent avec la famille des populations finnoises la race altaïque ou tatare (*voyez* TATARES). En ce sens les peuples turcs habitaient primitivement le mont Altaï, d'où ils descendirent dans les contrées de steppes situées entre le Thibet, la Sibérie et le lac Aral, auxquelles on a donné d'après eux le nom de Turkestan et chez les Persans celui de Tourân. De là ils se répandirent, le plus souvent comme conquérants, au nord-ouest jusqu'aux monts Oural et à la mer Noire, au nord jusqu'à la Sibérie (Iakoutes), au sud jusqu'à la Perse, à l'ouest jusqu'aux frontières de l'Allemagne. On comprend les diverses populations turques, dont on distingue environ vingt d'après les dialectes, en trois groupes. En font partie les Tatars de Kasan, d'Orembourg et de Tobolsk, puis les les Turkomans, les Ouzbecks, les Nogaïs, les Kisilbasches, les Baschkirs, les Koumucks, les Kirghiz, les Koumans et les Osmanlis. Mais c'est plus particulièrement à ces derniers qu'on réserve la dénomination de *Turcs*, de même qu'on désigne les contrées qu'ils possedent sous le nom de *Turquie* ou d'*Empire Turc* (*voyez* OTTOMAN [Empire]).

Le mot *turc* est en usage dans quelques phrases familières et proverbiales : *Cet homme est fort comme un Turc*, il est extrêmement robuste ; *C'est un vrai Turc*, il est rude, inexorable, sans pitié. *Traiter quelqu'un de Turc à More*, le traiter avec rigueur, sans quartier :

Prétendez-vous traiter mon cœur de *Turc à More?*

a dit Molière.

TURENNE (Henri de LA TOUR D'AUVERGNE, vicomte de), l'un des plus grands capitaines qu'ait eus la France, né le 11 septembre 1611, à Sedan, était le fils cadet du duc Henri de Bouillon, prince de Sedan, et d'Élisabeth de Nassau. Élevé dans la foi protestante, il montra peu de dispositions pour l'étude des sciences et des lettres, mais en revanche un goût des plus vifs pour l'art de guerre. Après avoir perdu son père en 1623, il fut envoyé par sa mère en Hollande, où il se forma au métier des armes sous la direction de son illustre oncle, le duc Maurice de Nassau. En 1630 il vint à la cour de France, pour y représenter au nom de son frère les droits de sa maison relativement à la souveraineté de Sedan. A cette occasion l'adroit Richelieu réussit à le faire entrer au service de France, et lui donna un régiment à la tête duquel il fit la guerre en Lorraine sous les ordres de La Force. Nommé maréchal de camp en 1634, il combattit sous La Vallette, débloqua Mayence en 1635, et rejoignit en 1637 avec un corps auxiliaire l'armée commandée par le duc Bernard de Weimar, sous les ordres de qui il prit Landrecies, Maubeuge et d'autres places, en 1638 Brisach, que protégeaient de redoutables retranchements. En 1639 on l'envoya en Italie, sous les ordres du comte d'Harcourt. Il battit les Allemands et les Espagnols à Casal, força en 1640 Turin à capituler, et se distingua à une foule de siéges pendant les campagnes suivantes. En 1642 Richelieu le chargea de la conquête du Roussillon ; mission dont il s'acquitta de tous points. Turenne resta étranger à la querelle de son frère, qui s'était ligué contre le ministre avec le comte de Soissons. Après la mort de Richelieu et celle de Louis XIII, en 1644, Turenne reçut le bâton de maréchal de France et le commandement en chef en Allemagne. A la tête de sa petite armée, il franchit le Rhin à Brisach, battit les Bavarois, commandés par Mercy, et opéra alors sa jonction avec le duc d'Enghien, devenu ensuite le grand Condé. Tous deux s'emparèrent en peu de temps du Palatinat, de l'électorat de Mayence et de tout le littoral du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Coblentz. Après le départ de Condé, Turenne aurait voulu empêcher l'ennemi de pénétrer en Franconie ; mais le mauvais état de sa cavalerie le décida à prendre des cantonnements ; et Mercy profita de cette faute pour le battre, le 5 mai 1645, à Mergentheim. En revanche, trois mois après, Turenne remportait la célèbre victoire de Nœrdlingen. L'année suivante il opéra, au mois d'août, sa jonction à Giessen avec les Suédois de Wrangell. Il battit les Bavarois à Zusmarshausen, et contraignit l'Électeur à signer, le 14 mars 1647, une suspension d'armes. Il marcha alors sur la Flandre ; et par la prise d'un grand nombre de places il hâta la signature du traité de paix de Munster, qui mit fin, en 1648, à la guerre de trente ans.

Après le traité de Westphalie, la guerre continuait encore entre la France et l'Espagne ; les troubles civils, conséquence presque inévitable des minorités dans les gouvernements absolus, vinrent bientôt s'y joindre. Les princes de Condé et de Conti, et plusieurs des principaux seigneurs, se révoltèrent contre la régente. Dans ce nombre était le duc de Bouillon, frère aîné de Turenne, qu'il entraîna dans son parti. Mais, abandonné par son armée, il fut obligé de se sauver presque seul en Hollande. La pacification de Rueil lui permit de rentrer à la cour. L'année suivante (1650), les princes se révoltèrent de nouveau, et Turenne, entraîné par l'influence de son frère et de la duchesse de Longueville, se joignit à eux. Par le traité qu'il conclut avec l'Espagne, il fut convenu que cette puissance lui fournirait un corps d'armée, à la tête duquel il entrerait en France. De nos jours, une rébellion pareille serait à juste titre flétrie du nom de *désertion à l'ennemi ;* mais alors, dans les principes de l'aristocratie féodale, il n'en était pas ainsi. Il n'y a plus de nation proprement dite où il n'y a qu'un maître et des sujets. Turenne, attaquant par la Flandre, prit, de concert avec les Espagnols, Le Câtelet, Guise, Rhetel, Château-Porthieu et Neufchâtel. Mais ayant été complétement battu près de Rhetel par le maréchal du Plessis-Praslin, il fut rejeté hors de France avec les débris de ses troupes.

Revenu de son erreur, Turenne chercha, au commencement de 1651, à engager les Espagnols à faire la paix avec la France ; et au mois de mai, ayant reçu de la cour des lettres de pardon, il y revint. Vers la fin de cette année, les princes se révoltèrent une troisième fois ; mais Turenne refusa de se joindre à eux, et resta attaché au roi. La campagne de 1652 fut pénible et glorieuse pour Turenne. A la tête d'une armée de moitié moins forte que celle des princes rebelles, que devait encore doubler la jonction des troupes du duc de Lorraine, il commença alors avec des alternatives de succès et de revers la lutte contre son rival, le prince de Condé, qui avait complétement passé aux Espagnols. Après avoir ramené la cour à Paris, il fit rentrer dans le devoir les villes les unes après les autres, et il s'était rendu maître de presque toute la Flandre, lorsque fut signée, en 1659, la paix des Pyrénées, qui valut à la France le Roussillon, l'Alsace et l'Artois. Pendant la guerre Turenne avait épousé, en 1653, la fille du duc de La Force, seigneur protestant ; mais cette union demeura stérile.

La mort du roi d'Espagne, Philippe IV, ayant rompu le traité des Pyrénées, Louis XIV recommença la guerre, en 1667, pour faire valoir les droits qu'il prétendait avoir sur la Belgique. Il se rendit en personne à l'armée de Flandre, dont le commandement fut donné à Turenne avec le titre de *maréchal général*. Cette guerre ne dura qu'une campagne, pendant laquelle l'armée française prit Douai, Oudenarde, Bergues, Furnes, Armentières, Courtrai et Lille, et battit les Espagnols venus au secours de cette dernière place. La paix d'Aix-la-Chapelle mit fin aux hostilités. En 1668 Turenne, pour complaire à Louis XIV, se convertit au catholicisme.

Quand la guerre éclata de nouveau en 1672, Turenne fut encore une fois investi du commandement en chef de l'armée. Il marcha à la rencontre des coalisés, que commandait Montecuculi, et les empêcha de franchir le Rhin. Dans la campagne de 1674, il effectua le passage du Rhin à Philippsbourg, se rendit maître de Sinzeim, et rejeta les Impériaux sur le Main. Peu de jours après, le duc de Bournonville ayant rallié à son armée les débris de Caprara, s'avança sur Manheim ; mais il se retira à l'approche de Turenne. Ce fut alors que ce dernier, d'après les ordres de Louis XIV, dévasta le Palatinat et brûla deux villes et vingt-cinq villages. L'électeur, désespéré, écrivit à Turenne une lettre de reproches (27 juillet), et lui adressa même un cartel. Cet acte de barbarie gratuite est une tache dont on ne saurait laver la mémoire de Turenne.

Au mois d'octobre 1674, Bournonville reparut à la tête de 60,000 Autrichiens et Brandebourgeois sur le haut Rhin ; mais il fut battu le 29 décembre à Mulhausen, puis le 5 janvier 1675 à Turckheim. Après ces deux victoires, Turenne s'en revint à Paris, et pria le roi de le laisser prendre sa retraite. Mais à l'ouverture de la campagne de 1675 Louis XIV l'envoya de nouveau sur le haut Rhin, où il aurait à lutter contre Montecuculi. Celui-ci, qui commandait une armée supérieure en nombre, avait mission de reprendre l'Alsace. Turenne campa sous les murs de Strasbourg pour maintenir cette ville et en conserver le pont. Montecuculi, afin d'en écarter son adversaire, passa le Rhin à Spire, paraissant menacer Philippsbourg ; mais Turenne ne prit pas le change. Passant lui-même le Rhin à Ottenheim, il se porta Willstett sur le Kintzig, et son adversaire, obligé d'obéir à ce mouvement, revint lui-même sur la rive droite. Plus de deux mois se passèrent en manœuvres réciproques de ces deux

grands capitaines, sans que jamais Montecuculi pût parvenir à son but de surprendre le passage du Rhin. Enfin, le 15 juillet, Turenne passa la Renchen, coupant, par son mouvement, le général ennemi, d'Offembourg et du corps détaché de Caprara. Montecuculi, afin de rétablir sa communication avec Caprara, fut obligé de venir camper derrière Sulzbach; Turenne l'y suivit. Ce grand capitaine faisait ses dispositions pour livrer une bataille que Montecuculi était forcé de recevoir, lorsque le 26 juillet, en reconnaissant l'emplacement d'une batterie établie sur une hauteur voisine du village de Sasbach, non loin d'Offembourg, un boulet tiré au hasard l'enleva à la France. Cette perte changea les événements de la guerre. Montecuculi allait se voir forcé de repasser la forêt Noire; ce fut au contraire l'armée française qui repassa le Rhin. Turenne, quoique peu riche, était généreux, et souvent on le vit venir au secours des officiers et même des régiments, que les pertes qu'ils avaient faites avaient mis dans un état de délabrement. Jamais il ne tira vanité de ces bienfaits; et pour ménager la délicatesse de ceux qu'il obligeait, il leur laissait supposer que le secours venait du roi. Actif, infatigable, plus dur même pour lui qu'il n'était sévère envers ses subordonnés, les soldats, juges impartiaux et équitables de leurs chefs, le chérissaient comme un père, et lui obéissaient plus encore par le double sentiment de l'attachement et de leur confiance dans ses grands talents que par devoir. Turenne, avare du sang des troupes, évita tant qu'il put les batailles; il fit une guerre de marches, de manœuvres et de positions, qui est la véritable guerre stratégique. Ses campagnes méritent d'être étudiées avec attention. C'était le jugement qu'en portait l'empereur Napoléon lui-même. Gal G. de Vaudoncourt.]

Louis XIV ordonna que la dépouille mortelle de Turenne serait ensevelie avec celles des rois dans les caveaux de Saint-Denis. Lorsque les tombes royales furent saccagées, à l'époque de la révolution, le squelette de l'illustre maréchal, qui était parfaitement conservé, fut déposé dans un cabinet d'antiquités; il y resta jusqu'en 1801, où Napoléon le fit inhumer sous le dôme des Invalides. Le boulet qui frappa Turenne se voit dans la bibliothèque de cet établissement.

TURFAN (Le). *Voyez* Tourfan.

TURGENEFF (Alexandre), historien russe, né en 1784, mort à Moscou, en 1845, a bien mérité de la science par ses recherches sur l'histoire, la diplomatie, la vieille statistique et l'ancien droit de la Russie; recherches pour lesquelles il mit à contribution les documents relatifs à la Russie contenus dans les bibliothèques d'Italie, d'Allemagne, de France, d'Angleterre et de Danemark, et qui ont été publiées par la commission archéographique sous le titre de *Historica Russiæ Monumenta, ex antiquis exterarum gentium archivis et bibliothecis deprompta* (2 vol.; Pétersbourg, 1842); avec un *Supplementum* (1848).

TURGENEFF (Nicolas), frère du précédent, né en 1790, étudia à Gœttingue, et fut adjoint en 1814 au baron de Stein en qualité de commissaire russe chargé de l'administration provisoire des provinces françaises occupées par les troupes alliées. A son retour en Russie, il fut nommé conseiller d'État en service ordinaire et adjoint au sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur. En cette qualité il se voua spécialement à l'étude de la question de l'émancipation des serfs, et se trouva ainsi amené à se faire admettre, en 1819, au nombre des membres de la *Ligue du bien public*, fondée par Troubetzkoï et par Mouravieff. Il fut ainsi compromis dans la conspiration qui éclata en 1825, et qui eut des suites si fatales pour la plupart de ceux qui y avaient pris part. Heureusement pour lui, il se trouvait alors à l'étranger, et en fut quitte pour une condamnation à mort par contumace. Son frère Alexandre réussit à lui sauver sa fortune et à la lui faire passer à Paris, où il n'a pas cessé depuis lors de résider, et où il a publié l'ouvrage intitulé : *La Russie et les Russes* (3 vol.; Paris, 1847).

TURGENEFF (Iwan), l'un des principaux écrivains russes de notre époque, s'est fait connaître d'abord par deux poëmes, *Parascha* (1843) et *La Conversation* (1845), qui se distinguent par des vers magnifiques et par une grande richesse de pensées, mais qui dans leur tendance rappellent trop Lermontoff. Il travailla ensuite à divers journaux russes, notamment au *Sowremennik*, dans lequel parurent successivement ses *Mémoires d'un Chasseur*, qui ont été réunis en 1852. Cet ouvrage à un rare mérite de style et de pensée joint celui d'initier le lecteur à un monde tout nouveau pour lui, la vie de campagne en Russie. Il a été traduit en français, en anglais, en allemand et en hongrois.

TURGOT (Anne-Robert-Jacques), le plus jeune des trois fils de *Michel-Étienne* Turgot, prévôt des marchands de la ville de Paris sous Louis XV, né à Paris, le 10 mai 1727, mort d'une attaque de goutte, maladie héréditaire dans sa famille, le 20 mars 1781, à l'âge de cinquante-quatre ans. Ses ennemis même ont rendu hommage à ses lumières ainsi qu'à sa probité et à ses vertus; et pour être honoré à l'égal de Sully il ne lui a peut-être manqué que l'appui qu'il eût trouvé dans le génie et la fermeté d'un second Henri IV. Son nom est marqué au moins parmi ceux des ministres qui ont voulu, avec un zèle sincère, avec courage et désintéressement, la réforme d'abus oppressifs et l'amélioration du sort des peuples. Ses parents l'avaient destiné à l'état ecclésiastique. Il se livra avec un tel succès aux travaux qui devaient lui ouvrir cette carrière, qu'en décembre 1749, à l'âge de vingt-deux ans, il fut élu prieur de Sorbonne. Il eut à prononcer en cette qualité deux discours latins, dont on a recueilli la version française dans ses œuvres, l'un sur les *Avantages du Christianisme pour l'humanité*, l'autre sur les *Progrès successifs de l'esprit humain*. C'est dans le second discours que vingt-six ans avant l'événement il prédit la séparation des colonies américaines d'avec l'Angleterre. Turgot reconnut bientôt qu'il n'était pas né pour le sacerdoce. Ses amis, les abbés de Cicé, depuis archevêque de Bordeaux et d'Aix, Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse et de Sens, de Véry, Bon et Morellet, le détournèrent vainement de renoncer à cette carrière, en faisant briller à ses yeux l'espoir de bons évêchés et d'excellentes abbayes. « Je ne conçois pas trop comment vous êtes faits, leur répondait-il, quoique je vous aime. *Quant à moi, il m'est impossible de me vouer toute ma vie à porter un masque sur le visage.* »

Il entreprit beaucoup d'ouvrages, esquissa un assez grand nombre de plans. Le recueil de ses œuvres renferme quelques-unes de ces esquisses et des fragments précieux d'écrits sur diverses matières, où l'on retrouve beaucoup de vues reproduites de nos jours et que l'on croit neuves. A dix-huit ans il avait entrepris un *Traité sur l'Existence de Dieu*. Parmi les œuvres de sa jeunesse, il faut citer sa lettre à Buffon, où il relève ses erreurs sur la *Théorie de la Terre*; une excellente lettre adressée par lui, à vingt-deux ans, à l'abbé de Cicé, où il démontre les inconvénients et la déception du papier-monnaie; celle qu'il composa, à vingt-trois ans, pour réfuter le système de Berkeley contre l'existence des corps et celui de Maupertuis sur l'origine des langues. On lui dut ensuite l'excellente traduction des *Pastorales* et des *Idylles* de Gessner, qui parut sous le nom de Huber, le maître d'allemand du traducteur, et qui popularisa en France le nom du chantre de *La Mort d'Abel*.

Turgot ayant fait connaître et approuver de son père les motifs de sa répugnance pour l'état ecclésiastique, on le fit entrer au parlement, d'abord comme substitut du procureur général, puis comme conseiller. Partisan réfléchi d'un pouvoir central, capable d'imposer la loi à l'esprit de corps et aux factions, tout en se proposant dès lors la réforme complète des abus, il se montra, quoique très-jeune, le soutien de l'autorité royale, qu'il jugeait seule en état de prévenir un bouleversement complet en opérant elle-même cette réforme appelée par le vœu général. Il concourut alors à la rédaction de la fameuse *Encyclopédie*, entreprise par Diderot et D'Alembert, tant que ce recueil fut au moins toléré par le pouvoir. Il y fournit, entre autres, trois articles très-

remarquables, les mots : *Existence*, *Étymologie*, *Expansibilité*. Fidèle à son dévouement raisonné pour l'autorité royale, et à son antipathie pour les corporations politiques anti-populaires, il avait fait partie de la chambre royale, substituée au parlement exilé. Aussi, lors du rappel de ce corps, ne put-il obtenir la charge du président à mortier, en remplacement de son frère. Nommé maître des requêtes au conseil d'État, il se dévoua aux nouvelles études pratiques qui devaient achever de l'instruire pour l'exercice des fonctions de l'administration. Lié avec les chefs de la nouvelle école, qui travaillaient avec chaleur à se faire de nombreux adeptes, Quesnay, le marquis de Mirabeau, Vincent de Gournay, Dupont de Nemours, Morellet, il s'efforça de concilier les doctrines opposées des deux fondateurs de l'école, Quesnay et de Gournay. Le premier ne voyait la source des richesses que dans l'agriculture; le second la signalait surtout dans l'industrie et le commerce. Turgot s'occupa de montrer le concours et la dépendance réciproque de ces deux puissances productives. La devise de Gournay, *Laissez faire et laissez passer*, fut aussi la sienne. Ce dernier, ancien négociant, rempli de zèle et de lumières, avait été nommé intendant du commerce. Turgot l'accompagna dans ses tournées, étudiant avec son ami les faits qui appartiennent à l'économie publique, et dont la connaissance exacte doit éclairer la marche de l'administration. Nommé lui-même intendant du Limousin en 1761, il essaya pour le soulagement de ce pays, pauvre et malheureux, les réformes qu'il voulait appliquer en grand à la France, s'il parvenait un jour au ministère. On a critiqué ses opérations. Ce qui est certain, c'est que cette contrée, jusque alors souffrante, lui dut des progrès heureux. La voix publique, dont ses nombreux amis (parmi lesquels il faut compter Voltaire, toujours ardent pour les réformes utiles aux peuples) n'étaient que les échos, comblait Turgot de bénédictions et l'appelait à un poste plus éminent. Cette voix fut entendue par un prince animé des meilleures intentions. Louis XVI ouvrit son conseil à l'intendant de Limoges. Son principal ministre, l'égoïste et frivole Maurepas, lui désigna cependant Turgot. Il cherchait à se concilier l'opinion publique, se fiant assez à son habileté dans les ruses de cour pour écarter au besoin un collègue qui lui ferait ombrage.

Turgot, nommé d'abord ministre de la marine (1774), obtint bientôt après le contrôle général des finances en remplacement de l'abbé Terray; c'était l'armer de la cognée qui devait frapper les abus. *Point de banqueroute*, *point d'emprunts*, *point d'impôts nouveaux*, tel était l'engagement contracté entre le prince et son ministre. De là la nécessité des économies par la suppression des dépenses inutiles et par un meilleur système pour l'assiette et le recouvrement des contributions. Nous renvoyons aux mémoires du temps et au *Recueil des Œuvres de Turgot* pour le détail des opérations de son trop court ministère. En vain, d'accord avec le respectable maréchal Dumuy, s'était-il opposé au rappel des parlements, dont il prevoyait la coalition avec les privilégiés et l'opposition à toute mesure utile au peuple. En conseillant ce rappel, Maurepas, fidèle à son système, flattait l'opinion des classes favorables à cette ancienne magistrature. Il se ménageait en même temps un appui contre Turgot. Cet appui ne lui manqua pas. Qui le croirait? L'édit qui supprimait dans le royaume la corvée, si onéreuse aux campagnes, celui qui rendait l'industrie libre par l'abolition des maîtrises et jurandes, furent repoussés par un corps qui se proclamait le tuteur des rois et le protecteur de la nation. Turgot avait fait ordonner, non pas, comme on se l'imagine, la libre exportation des grains, mais la liberté de la circulation et de la vente des blés dans toute l'étendue du royaume. Des douanes s'opposaient à l'alimentation des provinces les unes par les autres. On ne voulut pas que les contrées favorisées par l'abondance vinssent au secours des régions moins heureuses. Les nombreux ennemis du ministre réformateur excitèrent des émeutes (1775). Une révolte fut simulée, comme s'il se fût agi d'envoyer tous les grains de la France à l'étranger; on effraya le roi et le peuple. Des vagabonds gorgés de vin et de liqueurs fortes parcouraient les campagnes autour de Paris et de Versailles en criant à la famine. A ces machinations Turgot opposa beaucoup de fermeté, mais commit des fautes, qui fournissaient contre lui à ses ennemis les armes perfides du ridicule, ce moyen d'attaque contre le bien et le mal, si familier aux Français; il déploya un appareil de force inutile et une ostentation de sévérité dans le châtiment de deux coupables, qui prêtait à la fois au blâme et à la moquerie. Dans des lettres à l'abbé Terray, alors ministre, Turgot avait soutenu la liberté du commerce des grains par des raisons que confirment des faits nombreux et qui ne paraissent pas souffrir de réplique. Avouons toutefois que dans une matière aussi délicate que l'est la subsistance du peuple, ses préjugés même et ses inquiétudes doivent être ménagés. Un approvisionnement toujours suffisant peut d'ailleurs être contrarié par tant de circonstances imprévues, telles, par exemple, qu'une guerre ou de coupables spéculations sur quelques points d'un grand État, lorsque les communications sont difficiles, qu'il paraîtra toujours trop hasardeux de livrer entièrement la subsistance du peuple à toutes les chances du commerce.

Les alarmes suscitées dans l'esprit du roi par l'affaire des grains furent bientôt augmentées par une honteuse machination. On mit sous les yeux de ce prince des lettres fabriquées, qui calomniaient son ministre. Louis XVI, qui s'était plu à répéter ce mot célèbre : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » conçut de la défiance, et se refroidit. Maurepas porta le dernier coup en accusant le contrôleur général de n'avoir pas su établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, comme s'il eût dépendu de lui de hâter les heureux résultats d'un système dont l'exécution était à peine commencée. Turgot fut sacrifié, et la demande de sa démission (mai 1776) suivit de près la retraite de son ami le vertueux Malesherbes, qu'il avait eu tant de peine à décider, lorsqu'il avait réclamé son assistance. Ainsi échoua le plan des réformes qui eussent sauvé le roi et la nation. Mais le premier continua de consulter souvent dans sa retraite son ancien ministre, dont il connaissait les lumières et la probité. Aubert de Vitry.

TURGOTINES. *Voyez* Messageries.

TURIN, en italien *Torino*, l'*Augusta Taurinorum* des Romains, capitale des États Sardes et résidence du roi, chef-lieu du duché de Piémont et de la province de Turin (37 myriam. carrés, et 650,000 habitants), qui avec Suze et Pignerol forme l'intendance de Turin. La ville, siége d'un archevêché, de la cour de cassation et diverses autorités supérieures civiles et militaires, passe pour la plus régulière et pour l'une des plus belles et des plus magnifiques cités de l'Italie. Elle est située sur le Pô, qui y est navigable et y reçoit les eaux de la Doire-Ripaire (*Doria-Riparia*), dans une riche et fertile vallée, entourée de collines couvertes de monastères, de châteaux et de maisons de campagne, et compte 150,000 habitants, appartenant à une race sensible, active, énergique et de fort beau sang dans les deux sexes. On traverse le Pô sur un pont dont la construction date de la domination française, et la Doire sur un pont bâti par Mosc en 1850, et consistant en une arche unique de 72 mètres d'envergure. Les anciennes fortifications ont été transformées en promenades publiques; et on a abattu les murailles ainsi que les portes, à l'exception de la *Porta-Nuova*, qui fait face au midi. Toutefois, la ville est protégée par une grande citadelle. Les rues, très-régulièrement construites, se coupent toutes à angles droits, et sont généralement garnies de trottoirs, souvent même d'arcades de chaque côté. Les maisons, construites en briques, ont ordinairement trois ou quatre étages; et dans le nombre il en est beaucoup qui ressemblent à des palais. Les plus belles rues sont la rue Nouvelle (*Contrada-Nuova*), la rue du Pô et la rue de la Poste. Cette dernière, qui est presque entièrement garnie de palais, est la plus animée qu'il y ait à Turin, pour qui elle est un

véritable *corso*. En fait de places publiques, les plus remarquables sont la *piazza San-Carlo*, carré régulier, entouré de palais, avec la statue équestre du célèbre duc Emanuel-Phillibert, le vainqueur de Saint-Quentin, par Marochetti; la place royale (*Piazza Reale*) ou du château (*del Castello*); la place Victor-Emmanuel, peut-être la plus grande de l'Europe, avec une vue ravissante sur les collines situées de l'autre côté du Pô, et d'où l'on découvre l'église Notre-Dame (*Gran Madre di Dio*), construite par la ville à l'imitation du Panthéon de Rome, en commémoration de la rentrée du roi (25 mai 1814). Les quarante autres églises qu'on compte à Turin, dont quelques-unes d'une grande magnificence, mais de mauvais goût, sont moins vastes et peu remarquables. Celle qui mérite le plus d'être vue, c'est la cathédrale, placée sous l'invocation de *san Giovanni*, fondée à l'origine, en l'an 602, par le roi des Lombards Ataulf, reconstruite en 1478, ornée d'une belle façade, avec trois nefs et la chapelle *di Santo-Sudario* ou *della Santissima-Sindone*, chef-d'œuvre du goût rococo le plus bizarre. L'autel de marbre noir placé au milieu porte une châsse carrée garnie de glaces renfermant la relique du saint Suaire, grande pièce de toile rousse et assez fine. C'est dans la riche église du *Corpus-Domini* que J.-J. Rousseau abjura le calvinisme pour embrasser le catholicisme. L'église des Vaudois, dont la consécration a eu lieu le 15 décembre 1853, est un monument des idées de tolérance qui dominent aujourd'hui.

Parmi les palais il faut citer, moins pour la beauté de leur architecture que pour l'ampleur de leurs proportions, l'ancien ou *Palazzo Madama*, appelé autrefois *del Castello*, construit de 1403 à 1416 pour servir de résidence aux ducs de Savoie, ressemblant à une forteresse du moyen âge, de sombre apparence, pourvu d'un observatoire, contenant la belle galerie royale de tableaux, riche en Raphaels, en Titiens, en Murillos, en Holbeins, en Rembrandts, en Paul Potters, etc. (consultez Rob. d'Azeglio, *La Galeria di Torino illustrata* [Turin, 1835]), et servant aux réunions du sénat sarde ou de la première chambre; ensuite le grand palais Carignan, affecté aujourd'hui aux séances de la seconde chambre, en face duquel s'élève le grand et élégant théâtre Carignan. Il y a en tout six théâtres à Turin, parmi lesquels on remarque le *Théâtre royal*, construit par le comte Alfieri, d'un style noble et grandiose, avec six rangées de loges, destiné à l'opéra et au ballet pendant l'hiver, l'un des plus beaux théâtres qu'il y ait en Italie. En ce qui touche les sciences et les lettres, Turin peut montrer des établissements dont l'influence s'est étendue à tout le Piémont. L'université, fondée en 1404, par l'empereur Sigismond, et réorganisée deux siècles plus tard par Victor-Amédée, est fréquentée par 1,800 à 2,000 étudiants, possède une bibliothèque de 115,000 volumes et très-riche en manuscrits, un observatoire, une collection d'antiques et un jardin botanique. Dans le bâtiment de l'Académie royale des Sciences, fondée en 1759, par le comte Saluzzo, se trouvent le musée égyptien, l'un des plus riches de l'Europe, une collection d'antiquités grecques et romaines, et un cabinet des médailles contenant 30,000 médailles, généralement fort rares. Il y a en outre à Turin une école militaire, une école de cavalerie, une école vétérinaire, un séminaire archiépiscopal, divers colléges et autres établissements d'instruction publique, une société d'agriculture, une académie philharmonique avec une école de chant. On y trouve aussi plusieurs hôpitaux parfaitement organisés, entre autres le grand hôpital royal *della Carita*, pour 2,500 malades, plusieurs autres établissements de bienfaisance et fondations pieuses. Les manufactures principales sont des fabriques de soieries, de bijouteries, de porcelaine, d'armes à feu, de gants et autres articles en cuir, de papier, de tabac, de sucre, etc.

Comme point où viennent converger les principales routes et les divers chemins de fer de création récente (parmi lesquels celui de Gênes a été inauguré le 20 février 1854, celui de Suze le 23 mai, celui de Novare le 4 juillet et celui de Coni par Savigliano, à la fin d'octobre de la même année), Turin possède un important commerce de transit, que favorise et augmente encore la navigation à vapeur établie sur le Pô. Les soies du Piémont constituent le principal article de commerce. Turin fait aussi de grandes affaires de change et de banque, et depuis 1849 cette ville a sa propre banque, succursale de la banque de Gênes.

Quoique pauvre en monuments historiques, Turin est une ville fort ancienne. Elle était le chef-lieu des Gaulois Taurini, et fut prise par Annibal, en l'an 218 av. J.-C. Sous Auguste on y établit une colonie romaine, et elle reçut le nom d'*Augusta Taurinorum*.

Son histoire moderne se confond avec celle des guerres d'Italie, dont sa position l'a presque toujours rendue le premier théâtre. En 380 elle devint le siége d'un évêque. Elle passa de la domination des Romains sous celle des Lombards; alors elle devint la capitale d'un duché, dont deux titulaires montèrent sur le trône de Lombardie. Les ducs lombards furent remplacés par les comtes de Charlemagne, ensuite par des marquis. Charles le Guerrier est le premier des ducs de Savoie qui y ait fixé sa résidence. Mais elle ne devint le siége définitif de ses souverains qu'au commencement du siècle suivant, sous le règne de Charles le Bon, père d'Emmanuel-Philibert. François I[er] la prit sur Charles Quint, en 1536. En 1640 elle fut attaquée par les Français alliés à la duchesse régente contre le prince Thomas. Cet événement offrit une circonstance assez singulière. La citadelle se trouvait assiégée par le prince Thomas de Savoie, maître de la ville, tandis que le comte d'Harcourt, qui assiégeait celle-ci, était assiégé lui-même dans son camp par le marquis de Leganez. L'attaque de 1706 est celle où Victor-Amédée II fit éclater tant de sagesse, d'activité et d'héroïsme. Les Français la reprirent en 1798, la rendirent aux Austro-Russes en 1799, et y rentrèrent en 1800; ils l'ont conservée jusqu'en 1814. Alors elle a été de nouveau occupée par ses légitimes souverains.

TURION. Linné appelait ainsi le **bourgeon** émis annuellement par la souche des plantes vivaces, et dont le développement donne naissance à leur tige.

TURKESTAN ou TURKISTAN, c'est-à-dire *terre des Turcs*, nommé aussi *Djagataï*. On appelle ainsi, dans l'acception la plus large, la **Tatarie** asiatique, parce qu'elle est soumise à la domination de peuplades turques. Cet immense territoire est partagé par la colossale montagne du Bolor-Tagh en *Turkestan oriental* et *Turkestan occidental*. Le premier est aussi appelé *haute Tatarie*, *Djagataï oriental*, et *Petite-Boukharie* ou **Tourfân**; et le second *Tatarie indépendante*, *Djagataï occidental*, ou de l'une de ses parties principales *Grande-Boukharie*, ou bien d'ordinaire tout simplement *Turkestan*, ou encore **Tourân**. Ce Turkestan occidental, ou Turkestan dans l'acception la plus restreinte, situé entre l'empire de la Chine à l'est, l'Afghanistan et la Perse au sud, la mer Caspienne à l'ouest et le pays des Kirghiz au nord, comprend dans sa plus grande partie ouest et nord-ouest la profonde vallée du Tourân (composée pour la majeure partie de déserts ou de maigres pacages), et dans sa partie est et sud-est les montagnes du Turkestan; contrée sauvage, bien arrosée, parsemée de beaux pâturages et de vallées extrêmement fertiles, qui s'élève sur les embranchements septentrionaux de l'hindoukouh, et les ramifications du Bolar-Tagh. L'Ak-Tagh ou Asferah-Tagh, prolongement occidental du Muz-Tagh ou Thianschân de l'Asie centrale, la divise en contrée alpestre de Ferghana au nord, et en celle qu'on appelle Sogdiane ou Ouzbekistân au sud. La première renferme les sources du Sihon ou Sir (*Iaxartes*), la seconde les sources du Djihon ou Amou (*Oxus*). Ces deux fleuves se déchargent dans le lac Aral; tous les autres sont des cours d'eau insignifiants. Les conditions climatériques en sont tout à fait continentales, avec des contrastes bien tranchés de froids extrêmes en hiver et de chaleurs accablantes en été. En ce qui est de la végétation, la plaine, où domine le caractère des déserts, offre aussi un contraste frappant avec le pays cultivé, voisin

des principaux cours d'eau et des nombreux canaux d'irrigation des districts qui y touchent immédiatement. Le froment, le riz et, comme fourrage pour les chevaux, le sorgho à sucre sont les céréales qu'on y cultive. On y récolte en quantité d'excellents légumes, des melons, des raisins ainsi que des fruits de toutes espèces; de la soie, du coton, du lin et de la sésame. Outre le dromadaire, le cheval et le mouton, qui constituent les principales richesses des habitants, on y trouve des ânes, des moutons et des chèvres sauvages, le kaïg (espèce d'antilope), des sangliers, des lièvres, des faisans, des perdrix et autres espèces de gibier à plumes, ainsi que des léopards, des lions, des ours, des renards et autres animaux sauvages. Le règne minéral fournit du fer, du cuivre, du plomb, de la poudre d'or, du sel, du jaspe, des lazulis, des turquoises, des rubis et autres pierres précieuses. Le Turkestan joua un rôle important dans l'histoire, comme la contrée centrale ou de passage des expéditions commerciales, militaires ou d'émigration des Asiatiques; contrée dont la plus grande partie dans l'antiquité était bien cultivée et très-peuplée. Il comprenait alors la Bactriane, la Sogdiane et le territoire des Chorasmiens, les provinces nord-est de l'empire des Perses, après la dissolution duquel il appartint successivement aux successeurs d'Alexandre, aux Parthes et aux Néo-Perses. Au sixième siècle il subit l'irruption des Huns et des Turcs; au huitième siècle il passa sous la domination arabe, pendant la durée de laquelle il porta le nom de *Khowarcsm* et parvint à un haut degré de prospérité. Après la décadence du khalifat, il y surgit diverses souverainetés turques, qui furent pendant quelque temps réunies sous la domination orientale des Seldjoucides, mais qui au douzième siècle durent subir le joug du Mongole Djinghiz-Khan et de ses hordes tatares. A la mort de ce conquérant, son fils Djagataï, dont plusieurs des khans encore régnants aujourd'hui font dériver leur origine, eut en partage le pays de Mawaralnahr et tout le Tourfân. Au quatorzième siècle Timour établit dans la première de ces contrées le centre de son immense empire, qui à sa mort se divisa (et le Turkestan plus particulièrement) en plusieurs petits territoires. Réduit à l'état de désert et de solitude depuis la fin de la domination arabe et surtout depuis les ravages des hordes de Djinghiz-Khan et de Timour, ce pays redevint l'arène d'une foule de peuplades barbares, nomades et pillardes, comme il l'avait déjà été dans la plus haute antiquité (*voyez* TOURÂN), et il en est encore de même aujourd'hui dans la plus grande partie de son étendue. Maintenant les populations qui dominent dans le Turkestan (dont la superficie est évaluée à 2240 myriam. carrés, et la population entre six ou sept millions, ou mieux entre trois ou quatre millions d'âmes), ce sont, comme dans le Tourfân, des Turcs-Uzbeks et Ouigoures, qui pour plus grande partie ont renoncé à la vie nomade qu'ils menaient autrefois, et qui se sont assimilé la civilisation supérieure des populations qu'ils subjuguaient. Ces populations subjuguées, de race persane, et descendant des anciens Bactriens, sont connues sous le nom de *Tadjicks*, de *Boukhares*, de *Sartes* et de *Galdschis*. Elles forment la grande masse des habitants fixes et sédentaires de toutes ces contrées et en même temps, avec les Ouzbeks, la classe agricole et plus encore la classe industrieuse des villes, où elle exerce des métiers (tissage de la laine et du coton, apprêt des cuirs et fabrication des articles d'acier) et fait un commerce étendu. Les Turcomans forment la troisième partie principale de la population du Turkestan. Des hordes Kirghiz et des Karakalpacks nomades errent encore dans le pays; et on rencontre en outre dans les villes des juifs, des Arméniens, des Arabes boukhares et des Tatares Nogaïs, que s'y sont réfugiés de Russie. Le Turkestan forme les khanats suivants : 1° *Khiwa*, sur le Djihon inférieur; 2° le grand khanat de Bokhara, ou la Grande-Boukharie dans l'acception la plus restreinte, appelée aussi *Ouzbekistân*, avec les villes de Bokhara et de Samarkande. En font depuis longtemps partie Balkh et depuis 1842, au nord-est, le khanat de *Kokand* ou *Khokand*, c'est-à-dire la région montagneuse de *Ferghana*, avec ses prolongements, la vallée du Sihon central, ses vallées latérales et la steppe située au pied de la montagne, pays qui fut le théâtre des hauts faits de la jeunesse du sultan Babour, d'une étendue totale d'environ deux millions de myriam., carrés, avec deux millions d'habitants, et les villes de Khokand de Khodschend, de Taschkend, de Turkestan ou de Taras, les unes et les autres centres d'une florissante industrie et d'un important commerce; 3° *Koundous* ou Tokharestan, extrémité sud-est du Turkestan, contrée où se trouvent situées les sources du Djihon, d'environ 2,100 myriam. carrés, avec 500,000 habitants, et les villes de Koundous, Khouloum ou Tasch-Karghân et Badakschan ou Feisabad (Fyzabad), célèbre par les mines de rubis des environs, et d'autres encore qui étaient autrefois les résidences de khans particuliers; 4° Les petits États montagneux situés au nord du Djihon supérieur, à l'est de Bokhara, au nord de Koundous, à savoir: *Kesch* ou *Schebr-Sebs*, *Hissar*, *Darwas* ou *Derwas*, ensemble d'une superficie d'environ 1,200 myriam. carrés, avec 200,000 habitants. A l'ouest du Bolor-Tagh on trouve encore le pays de *Karategin*, habité par les Kirghiz montagnards ou Karakirghiz, bouddhistes pour la plus grande partie.

TURKESTAN OCCIDENTAL. *Voyez* TOURÂN.

TURKESTAN ORIENTAL. *Voyez.* BOUKHARIE et TURFAN.

TURKISCH DUBICZA. *Voyez* DUBICZA.

TURKOMANS. *Voyez* TURCOMANS et ARMÉNIE.

TURLUPIN, TURLUPINADES. *Turlupin* fut le nom adopté pour la farce par Henri Legrand, acteur célèbre du seizième siècle, qui dans la comédie prenait celui de *Belleville*. Bon comédien, meilleur farceur, il était monté sur les planches dès son enfance, en 1583, et ne les quitta qu'à sa mort, après cinquante ans de succès. Bel homme, quoiqu'un peu roux, bien fait et d'une figure agréable, Henri Legrand perdait dans ses rôles facétieux une partie de ses avantages, puisqu'il y jouait sous le masque, comme le fit plus tard Arlequin, comme le faisait alors Briguette, son émule; mais la chaleur de son jeu et de son débit, ses comiques improvisations, suffisaient pour attirer le public et le lui rendre cher. Toutefois, dit-on, les connaisseurs lui auraient désiré un peu plus de naïveté. On assure, du reste, qu'il était encore hors de la scène un homme de mérite, surtout pour son époque, et que sa conversation était aussi agréable que spirituelle. Ami et confrère des fameux farceurs Gros-Guillaume et Gaultier-Garguille, comme eux il n'avait voulu aucune femme dans la troupe; une seule suffirait, disaient-ils, pour y amener la désunion. Le fait est qu'ils restèrent constamment unis, et que la mort de l'un d'eux causa aux deux autres une douleur que leur amitié poussa à un point bien rare. Gros-Guillaume avait contrefait sur la scène un grave et rancuneux magistrat, qui le fit mettre en prison. Il y mourut de saisissement. Turlupin et Gaultier furent si affectés de cet accident, que tous deux succombèrent à leur tour peu de jours après (1634). Turlupin, qui avait d'abord fait plus d'une folie pour les femmes, devint ensuite plus rangé, et se maria deux fois. Sa veuve épousa Dorgemont, le meilleur comédien de la troupe du Marais.

Le nom burlesque de *Turlupin*, adopté par Henri Legrand, donna naissance à un mot nouveau, celui de *turlupiner* quelqu'un, pour exprimer qu'on le raille, qu'on le bafoue. Plus tard, l'expression a changé de face, et les progrès de la scène y ayant amené quelque chose de mieux que des *turlupinades*, celles-ci n'ont plus servi qu'à désigner d'insipides bouffonneries. OURRY.

TURMARQUE. *Voyez* CHILIARQUE.

TURNHOUT, ville bien bâtie, dans la province d'Anvers, avec 14,511 habitants, dont l'industrie principale consiste dans la fabrication et le commerce du coutil et de la toile. Elle est célèbre dans l'histoire par la bataille livrée sous ses murs, le 22 janvier 1597, entre les Hollandais aux ordres de Maurice d'Orange et les Espagnols commandés par le comte de Varax, qui y fut tué, et encore par la vic-

toire que les patriotes remportèrent aux mêmes lieux, le 27 octobre 1789, sur les Autrichiens.

TURPIN, archevêque de Reims, ami et compagnon d'armes de Charlemagne, témoin oculaire des faits et gestes qu'il raconte : tels sont les noms et qualifications que se donne lui-même l'auteur d'un ouvrage latin en prose, qui raconte l'expédition de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne, ainsi que les événements qui précédèrent et suivirent immédiatement la bataille de Roncevaux. D'autres monuments mentionnent aussi il est vrai un évêque *Turpin* comme ayant pris part à cette expédition, mais ils lui font trouver la mort à Roncevaux. L'existence d'un Turpin qui était effectivement moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis, puis qui fut ensuite (de 753 à 800) archevêque de Reims, et qui assista en cette qualité au concile tenu à Rome sur la question du culte des images, est un fait historique démontré. Mais il est impossible que cette chronique provienne de lui, et tout se réunit pour donner à penser que c'est là une œuvre du onzième siècle. D'après son contenu elle repose sur des chants épiques et des traditions carlovingiennes encore assez purs; mais dans la manière légendaire dont ils y sont traités perce l'intention monacale de les faire servir à un but déterminé, lequel est d'encourager et de pousser à fonder et à doter des églises et des couvents, comme aussi de recommander les guerres de religion contre les Sarrasins, et surtout le pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Or, comme en l'année 1190 un frère de l'archevêque de Vienne (devenu plus tard pape sous le nom de Calixte II) avait obtenu par mariage le comté de Galice avec sa capitale Saint-Jacques de Compostelle (*san Iago de Compostella*); comme c'est de Vienne que la chronique du faux Turpin a été recommandée au reste de la chrétienté; comme ce même archevêque a été surpris dans d'autres occasions en flagrant délit de fabrication de faux documents; comme plus tard, en sa qualité de pape, il a lui-même proclamé cette chronique authentique dans une bulle de 1122 (contestée, il est vrai); comme il poursuivit le même but de politique de famille dans ses actes en qualité de pape et dans ses sermons en l'honneur de saint Jacques; enfin, comme la chronique du pseudo-Turpin se trouve assez souvent suivie dans les manuscrits d'une dissertation de Calixte sur les miracles de saint Jacques, il paraît assez vraisemblable de supposer ou que le pape Calixte II écrivit lui-même cette chronique lorsqu'il était encore archevêque de Vienne, peu de temps après l'année 1090, ou bien qu'il prit une part importante à sa rédaction. Elle acquit bientôt un grand renom; et elle avait été traduite en français dès l'an 1206, peut-être même auparavant, et utilisée par divers chroniqueurs, comme dans les *Chroniques de Saint-Denys*, par le moine Albérich, par Vincentius Bellovacensis, par Philippe Mouskes, etc. Toutefois, elle n'a exercé qu'une très-minime influence sur les épopées tirées du cycle des traditions carlovingiennes, car on n'en trouve de traces certaines ni dans les grands poëmes français ni dans les poëmes allemands composés à leur imitation, non plus que dans les poëmes italiens plus anciens, pas même dans la *Spagna* de Sostegno di Zanobi Pulci. Boyardo et l'Arioste l'ont, il est vrai, connue, mais en ce sens qu'ils s'en servent avec une raillerie dissimulée, pour lui attribuer la responsabilité des histoires les plus incroyables. La chronique du pseudo-Turpin n'en demeure pas moins d'une grande importance pour l'histoire littéraire; parce que, en dépit de tous les embellissements qu'on y a ajoutés, elle a conservé en sa qualité de l'une des plus anciennes traditions relatives à Charlemagne beaucoup de traits et de détails avec plus de pureté que les poëmes, qui généralement sont d'une date postérieure. Elle a été complètement imprimée dans les éditions des *Scriptores* de Reuberus (Hanau, 1619; Francfort, 1726); dans l'édition de la *Chronique de Philippe Mouskes* donnée par M. de Reiffenberg (2 vol., Bruxelles, 1836); et surtout par Ciampi, *De Vita Caroli Magni et Rolandi Historia J. Turpino vulgo tributa* (Florence, 1822).

TURQUES (Langue, littérature et écriture). La langue turque appartient à la famille des langues tatares répandue dans toute l'Asie centrale, depuis la mer Caspienne jusqu'aux frontières de la Chine. La langue turque, que les conquêtes des Turcs Osmanlis répandirent au loin vers l'ouest, et qui est encore aujourd'hui dans tout le Levant la langue dominante du commerce et de la politique, se divise en turc oriental et turc occidental. 1° Le *turc oriental* est dur et rude, mais a conservé dans la forme des mots et de la grammaire beaucoup de son caractère antique et primitif. Les principaux dialectes en sont : *a*. L'*ouigourique*, ou encore *Djagataïque*, qui possède une littérature assez riche, mais encore peu connue. L'écrivain le plus important qui ait employé ce dialecte est Mir-Ali-Schir, qui florissait vers le milieu du quinzième siècle, le généreux Mécène des poëtes persans, notamment de *Djâmi*. Parmi ses nombreux ouvrages, consistant la plupart en imitations de Djâmi, ses biographies de plus de trois cents anciens poëtes djagataïques, avec des échantillons de leurs œuvres, ont une importance toute particulière C'est aussi dans cette langue que furent originairement composées les intéressants Mémoires du sultan *Babour*. L'ouvrage historique d'*Aboulghazi Behadour* est d'une haute importance pour l'histoire de l'Asie orientale. Le monument poétique le plus intéressant de la langue des Ouigoures consiste dans des chants où se perpétuent les traditions orales des tribus de Turcomans nomades, et célébrant les exploits de l'audacieux bandit Kœrroglou (*Specimens of the popular Poetry of Persia*, par A. Chodzko [Londres, 1842]. *b*. Le *kaptschak*, qu'on parle dans les gouvernements russes de Kasan et d'Astrachan. Les travaux lexicographiques et grammaticaux de Giganoff sur ce rameau oriental de la langue turque (Pétersbourg, 1804) et la grammaire de Trojanski (Kasan, 1824) sont très-insuffisants. *c*. La langue des Iakoutes, habitant les bords de la Léna, au nord de la Sibérie, qui a été l'objet des travaux de Bœthlinkh (Pétersbourg, 1851). 2° La *langue turque occidentale*, appelée *osmanlie-turque* en raison de la race dominante des Osmanlis, est celle qu'on désigne généralement dans l'Occident sous le nom de *langue turque*. Plus douce et plus mélodieuse que celle de l'est, elle est en même temps plus assouplie par les formes grammaticales. A bien dire, elle ne possède qu'un très-petit nombre de mots à elle, mais en revanche elle fait un usage presque illimité de mots arabes et persans; circonstance qui n'a pu qu'influer d'une manière très-fâcheuse sur l'ensemble de la langue.

En raison de l'importance politique de l'Empire Ottoman, on s'occupa de bonne heure de l'étude de la langue turque; aussi toutes les grammaires que nous en possédons portent-elles un peu trop l'empreinte de leur origine (la nécessité de donner satisfaction à des besoins pratiques), et attend-on encore sur la structure particulière de la langue un ouvrage qui témoigne d'un travail plus approfondi et plus scientifique. Les grammaires les plus récentes et les meilleures sont celles de Jaubert (Paris, 1839), de Davids (Londres, 1836), de Redhouse (Paris, 1846) et de Kasem Beg (Kasan, 1845), où se trouvent également traités les dialectes de l'est. Parmi les dictionnaires, il faut citer l'excellent travail de Meninski, le meilleur qui ait paru jusqu'à ce jour; le *Dictionnaire Turc-Français et Français-Turc* (Paris, 1835) de Kieffer et Bianchi, et le *Dictionnaire Français, Arabe, Persan et Turc*, du prince Alexandre Handjeri (2 vol., Moscou, 1840). Le *Guide de la Conversation en français et en turc*, par Bianchi (Paris, 1839), est utile pour se familiarisèr avec les phrases qui reviennent le plus ordinairement dans les relations de la vie.

La *littérature turque* est d'une richesse infinie dans les différents domaines de la science et de la poésie; cependant, les productions vraiment originales y sont rares. La plupart des œuvres littéraires des Turcs sont des imitations de modèles arabes ou persans. Dans la masse immense de livres que nous pourrions citer, nous nous contenterons de

mentionner très-succinctement les plus importants. Le *Trèfle du Fauconnier*, composé de trois ouvrages inédits sur la fauconnerie, offre un grand intérêt philologique, comme l'un des plus anciens monuments littéraires de ce dialecte. Parmi les innombrables poëtes turcs, qui d'ailleurs imitent presque toujours des modèles persans, on doit surtout citer : Mohammed Tschelebi, qui, dans sa *Muhammedye* (Texte et commentaires, Boulaq, 1840; texte seul, Kasan, 1845), a donné une collection complète des légendes relatives à Mahomet, avec quelques dissertations dogmatiques et mystiques, et Lâmi, le plus remarquable et le plus fécond des poëtes osmanlis, qui florissait sous le célèbre Soliman, et qui mourut en 1531. Outre un grand nombre d'ouvrages en prose, qui sont en partie des traductions des œuvres du persan Djâmi, il composa quatre grands poëmes épiques, dont les sujets sont encore, il est vrai, empruntés à la tradition persane, mais qui, à l'exception du dernier, ont été rarement traités, et sont par conséquent restés à peu près inconnus dans la langue persane; ce sont : *Wamik et Afra*, *Les Sages et Ramin*, *Absal et Selman*, et *Ferhâd-Nâmeh*, qui traite des amours de *Chosrân et de Schirine*, sujet maintes fois traité par les poëtes persans. Lâmi est en outre auteur d'un grand nombre de petits poëmes lyriques et didactiques, par exemple de la *Glorification de la ville de Boursa*, série de poemes turcs. *Fasli*, mort en 1563, auteur d'un poëme érotique allégorique, *Gul u Bullul*, c'est-à-dire Rose et Rossignol, est un poëte érotique très-délicat. Parmi les poëtes lyriques, on estime surtout *Bâki*, mort en 1600. Dans son *Histoire de la Poésie des Osmanlis jusqu'à nos jours, avec des extraits de 2,200 poëtes* (4 vol., Pesth, 1836), Hammer a donné un aperçu très-complet des œuvres des poëtes turcs, des bons comme des mauvais, de ceux qui ont de l'importance comme de ceux qui n'en ont pas, avec de courtes notices biographiques sur chacun d'eux et une foule d'extraits de leurs ouvrages.

En fait de romans et de contes, on doit mentionner en première ligne le *Houmayoun-Nameh* (au Caire, 1836), traduction d'une imitation persane des fables de Bidpaï, et les histoires des quarante vizirs du chéick Sadé, traduites de l'arabe (*Contes turcs extraits du roman des Quarante Vizirs*, publiés par Belletête; Paris, 1812). Les volumineuses annales que *Saad-ed-Din* a commencées avec l'origine de la dynastie régnante des Osmanlis, et qui ont été continuées jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, sont tout à fait indispensables à qui veut étudier l'histoire de l'Empire Ottoman. Les auteurs de cet ouvrage sont Saad-ed-Din, jusqu'au règne de Mourad Ier (édition turque et latine par Kollar, in-folio ; Vienne, 1750); Naïma, de l'an 1591 à l'an 1659 (9 vol. in-fol.; Constantinople, 1734); Reschid, de 1660 à 1721; Tschelebisade, de 1721 à 1729; Sami, Schakir et Subhi, de 1730 à 1743; Issi, de 1744 à 1752; Wasif, de 1759 à 1773. Caussin de Perceval a publié un extrait de l'ouvrage de Wasif sous le titre de *Précis historique de la Guerre des Turcs contre les Russes* de 1769 à 1774 (Paris, 1822). Le style de ces différentes histoires est affecté et prétentieux, orné des métaphores les plus recherchées et des comparaisons les plus étranges.

L'un des historiens turcs qu'on lit le plus souvent est Hâdji-Khalfa. Dans la géographie, nous devons surtout citer le dictionnaire géographique du même Hâdji-Khalfa, et les voyages d'Évlia-Effendi et Mohammed-Effendi (*Relation de l'Ambassade*, etc., publiée par Jaubert, Paris 1841).

L'esquisse de la Doctrine de la Foi par Mohammed Pir-Ali-el-Berkevy (Constantinople, 1802) est d'une haute importance pour connaître la dogmatique mahométane, d'après les doctrines orthodoxes des sunnites.

Les diverses collections de *Fetwas* ou décisions juridiques sur des questions difficiles de droit, par exemple celles du chéick Moustafa-el-Koudousi (Constantinople, 1822), du moufti Abd-our-Rhaïm (1827), de Numan-Effendi (1832), etc., etc., sont d'un grand intérêt pour qui veut étudier le droit des Turcs, si intimement lié à leur religion, et aident singulièrement à connaître la vie intime des Orientaux. A cette catégorie appartient le hatti-chérif de Gulhané, qui doit influer d'une manière si décisive sur les développements ultérieurs de l'Empire Ottoman.

Dans le domaine de la philologie, les Turcs n'ont fait que peu de recherches sur leur propre langue; en revanche, ils se sont beaucoup occupés des langues arabe et persane. On doit une mention toute particulière aux excellentes traductions turques du dictionnaire arabe de Djauhari par Wânkuli (1803), du non moins célèbre dictionnaire arabe intitulé *Kamous*, par Asim-Effendi (Constantinople, 1814; au Caire, 1835), et du dictionnaire persan *Bourhân i Kati*, par Achmed-Émin-Effendi (Constantinople, 1799; au Caire, 1836). Le dictionnaire persan-turc *Ferheng i schouuri* (2 vol.; Constantinople, 1742) n'a pas moins d'importance et est fort instructif, en raison des nombreuses citations de poëtes persans qu'il contient. Nous en dirons autant de la foule de commentaires dont les poëtes persans ont été l'objet, par exemple du commentaire de Soudi sur le *Gulistan* de Saadi (Constantinople, 1833) et sur les poëmes de Hafis (3 vol., Caire, 1835), de celui d'Ismael Hakki sur le *Pend-Nameh* de Férid-ed-Din-Attar (Constantinople, 1835) et sur le *Mesnewi* de Dschelâl-ed-Din-Rûmi (Caire, 1836).

L'*écriture turque* est celle des Arabes, et les Turcs l'emploient à la manière légère et délicate des Persans. Pour les actes diplomatiques, pour les firmans et les autres documents analogues, on se sert encore de beaucoup d'autres variétés du simple trait arabe, par exemple du *divani*, du *soul*, etc. Consultez Hindoglu, *Caractères primitifs des Turcs, avec les douze genres particuliers d'écriture des Persans* (Vienne, 1834). Jadis les Turcs orientaux ou Ouigoures employaient une écriture particulière, formée de l'estranghelo syriaque. Klaproth en donne des échantillons dans sa dissertation sur les Ouigoures. On trouvera un tableau complet de la vie intellectuelle des Turcs dans la *Letteratura turchesa* de Toderini (3 vol., Venise, 1787). Enfin, pour donner une idée des développements extraordinaires que la presse périodique a pris depuis quelques années en Orient, rappelons qu'au commencement de 1856 il se publiait à Constantinople seulement douze journaux et quatre revues, les uns et les autres plus ou moins politiques et littéraires.

TURQUETTE HERMOLE. *Voyez* HERNIAIRE (*Botanique*).

TURQUIE. *Voyez* OTTOMAN (Empire).

TURQUIE (Blé de). *Voyez* MAÏS.

TURQUOISE. On distingue deux sortes de turquoises, qui au premier abord offrent une certaine ressemblance, mais qui diffèrent essentiellement : la qualification de pierre précieuse ne convient qu'à la *turquoise orientale* des lapidaires, la *turquoise occidentale* n'étant qu'un fragment d'ivoire ou d'os fossile coloré par des oxydes métalliques, et surtout par le cuivre. La *turquoise orientale*, dite *turquoise de vieille roche*, *turquoise pierreuse*, ou *calaïte* (les anciens Romains la nommaient *calais*), est d'un bleu pâle tirant sur le verdâtre. On la trouve en Perse et en Syrie, dans les terrains d'alluvion. Plus dure que le verre, elle est rayée par le quartz. On la taille en cabochon (*voyez* LAPIDAIRE). Elle est composée d'acide phosphorique, d'alumine, de chaux et d'oxyde de cuivre.

La *turquoise occidentale*, *turquoise osseuse* ou *odontolithe*, se distingue de la précédente en ce qu'elle fait effervescence avec les acides. De plus, sa couleur pâlit, et devient d'un bleu grisâtre à la lumière d'une bougie. On trouve des turquoises osseuses en France dans le département du Gers, et en Suisse dans le canton d'Argovie.

TUSCIE, nom ancien de la Toscane. *Voy.* ÉTRURIE.

TUSCULUM, antique ville du Latium, située à environ deux myriamètres de Rome. Son dictateur, Octavius Mamilius, était le cousin du roi de Rome Tarquin le Superbe, et donna asile au fugitif lorsque celui-ci fut abandonné par

Porsenna. A l'instigation de Tarquin, commença, en l'an 496, la guerre des Latins contre Rome, qui se termina favorablement pour les Romains par la victoire qu'ils remportèrent sur les bords du lac Régille. A partir de ce moment, Tusculum fit alliance avec Rome, qui, en l'an 381, lui accorda le droit de cité. Au moyen âge, une vive hostilité exista entre Rome et Tusculum, qui servit de point d'appui aux partisans de l'empereur, jusqu'à l'année 1191. A cette époque, le pape Célestin III et l'empereur Henri VI ayant conclu la paix, cédèrent aux instances des Romains, et leur permirent de détruire la ville de Tusculum de fond en comble. Cet acte de révoltante barbarie fut tout aussitôt accompli et accompagné et d'atrocités sans nom. Les habitants reconstruisirent ensuite, sur le même emplacement, une ville nouvelle, qu'on appelle aujourd'hui *Frascati*.

La situation délicieuse de Tusculum et sa proximité de Rome avaient déterminé un grand nombre de riches Romains à se faire construire sur le territoire de cette ville des maisons de plaisance appelées *tusculana* et *suburbana*, à cause de leur voisinage de Rome. Le *tusculanum* de Cicéron est célèbre entre tous. On voit dans tous les environs de Frascati de nombreuses ruines de maisons de plaisance de ce genre. Des débris de murailles, un réservoir, des pierres tumulaires et les ruines d'un théâtre témoignent encore de la splendeur passée de Tusculum.

TUSSILAGE (de *tussis*, toux, calmant la toux), genre de la famille des composées, tribu des astéroïdes, et réduit par les botanistes modernes au seul *tussilage pas-d'âne*, plante qui se distingue par ses capitules multiflores, dont le rayon comprend plusieurs rangées de fleurettes ligulées, femelles, à languette très-étroite, tandis que leur disque est fermé d'un petit nombre de fleurons tubuleux, mâles. Son espèce type porte les noms vulgaires de *pas-d'âne* et de *taconnet*. Cette plante est renommée depuis longtemps comme pectorale et adoucissante. Elle favorise l'expectoration, d'où est venu son nom générique. On fait ordinairement usage pour cet objet de ses fleurs séchées; mais en Allemagne on emploie de préférence ses feuilles.

TUTELLE, TUTEUR (du latin *tueri*, défendre). La *tutelle* est la charge imposée à un individu, soit par la loi, soit par la volonté de l'homme, de prendre soin gratuitement de la personne d'un incapable, d'administrer ses biens et de le représenter dans tous les actes civils. Bien que la tutelle soit fréquemment exercée par les père et mère, il ne faut pas la confondre avec la *puissance paternelle* : la puissance paternelle est un *droit*, la tutelle est une *charge*. La puissance paternelle est instituée en faveur des père et mère, la tutelle est tout en faveur des enfants. Le tuteur administre comme mandataire légal; le père use de son droit propre, et n'agit qu'en son nom personnel.

Le Code distingue trois sortes de tutelles. Tantôt la loi désigne directement la personne sur laquelle tombe l'obligation d'accepter la tutelle, sauf les cas prévus d'exemption ou d'exclusion : c'est ce qu'on appelle, en droit, *tutelle légitime*, *légale* ou *naturelle*. Elle appartient de plein droit au père, à la mère, aux ascendants, et dans certains cas aux hospices. Tantôt la loi permet au dernier vivant des père et mère de désigner le tuteur de leurs enfants : c'est la *tutelle testamentaire*. Tantôt, enfin, à défaut de ces deux tutelles, elle désigne ceux qui doivent nommer un tuteur au mineur qui en est dépourvu : c'est la *tutelle dative*. La *tutelle légitime des père et mère* est celle qui après la mort naturelle ou *civile* de l'un des époux est attribuée au survivant. Les droits qu'elle lui confère sont relatifs à la personne ou aux biens du mineur. A l'égard de la personne, le survivant agit en vertu de la puissance paternelle, qui subsiste jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant. Quant aux biens, la position du survivant des père et mère est exactement la même que celle d'un tuteur ordinaire : il est soumis aux mêmes charges, il est tenu des mêmes obligations, il peut être exclu ou destitué.

La *tutelle légitime des ascendants* est celle qui à défaut de père et mère et de tuteur testamentaire est déférée de plein droit à l'ascendant *mâle* le plus proche du mineur.

Enfin, la tutelle des enfants admis dans les hospices est également considérée comme *légitime* ou *légale*, parce que c'est la loi qui la confère à l'avance, directement, d'une manière générale et absolue. Elle appartient à l'un des membres de la commission des hospices, laquelle remplit dans ce cas l'office de *conseil de tutelle*.

La *tutelle testamentaire* est celle qui est déférée par le dernier mourant des père et mère. On la nomme ainsi parce qu'elle résulte le plus souvent d'un testament, mais principalement parce qu'elle ne peut produire d'effet qu'après la mort de celui qui l'a déférée.

La *tutelle dative* est celle qui est déférée par le conseil de famille. Lorsque le survivant des père et mère est excusé, exclu, ou destitué, lorsque le tuteur élu par le dernier mourant se trouve dans l'un de ces cas; enfin, lorsque l'ascendant le plus proche n'exerce pas, par une circonstance quelconque, la tutelle qui lui est attribuée par la loi, la famille du mineur assemblée en conseil, sous la présidence d'un magistrat, ordinairement le juge de paix, est appelée à faire choix d'un tuteur. Le tuteur ne recevant pas d'honoraires, et les devoirs qui lui sont imposés étant multipliés et délicats, le législateur a pensé que peu de personnes accepteraient volontairement cette charge; c'est pourquoi, la société ayant intérêt à ce que les mineurs ne restent jamais sans défense, il a interdit aux personnes désignées la faculté de refuser la tutelle. La tutelle est donc une charge presque publique. *Tutela est munus quasi publicum*. Toutefois, la loi devait prévoir les causes d'excuse et de dispense perpétuelle ou temporaire; ces causes sont au nombre de six; ce sont : 1° les fonctions publiques et le service militaire; 2° la qualité d'étranger à la famille, lorsqu'il y a dans la distance de quatre myriamètres des parents ou alliés en état de gérer la tutelle; 3° l'âge avancé; 4° les infirmités; 5° le nombre des tutelles; 6° le nombre d'enfants. La loi a également déterminé les causes d'incapacité, d'exclusion et de destitution; ce sont : 1° l'état de minorité; 2° l'interdiction; 3° le sexe; 4° l'opposition d'intérêt; 5° l'inconduite notoire; 6° la gestion infidèle; 7° la condamnation à une peine afflictive et infamante; 8° la condamnation à une peine correctionnelle contre les individus coupables d'avoir favorisé la prostitution ou la corruption des mineurs; 9°, enfin, l'interdiction temporaire de certains droits civils. Les devoirs du tuteur envers son pupille se réduisent à deux points : 1° prendre soin de la personne du mineur, c'est-à-dire pourvoir à son entretien, veiller sur sa conduite, et lui procurer une éducation convenable, en rapport avec son état et ses moyens; 2° administrer ses biens en bon père de famille, et le représenter dans les actes civils, tels que les contrats, les procès, etc. Quant à l'administration des biens du mineur, il y a des actes que le tuteur a le droit de faire seul : tels sont ceux de *simple administration*, qui consistent, par exemple, à passer des baux, à toucher des fermages, à exercer des actions mobilières, etc. Il en est d'autres pour lesquels il doit obtenir l'autorisation du conseil de famille : telles sont les actions immobilières, l'acceptation ou le refus d'une succession, d'une donation, d'un legs. En outre, certains actes sont soumis à l'homologation préalable du tribunal; ce sont ceux qui ont pour objet de transiger, d'emprunter, d'hypothéquer ou d'aliéner des immeubles. Enfin, il est formellement interdit au tuteur d'accepter la cession d'aucun droit contre son pupille, ou de se rendre adjudicataire de ses biens. Tout tuteur est comptable de sa gestion lorsqu'elle finit. Les père et mère ne sont pas exceptés de cette obligation.

Dans toute tutelle, il y a aussi un *subrogé tuteur*, dont les fonctions consistent à veiller aux intérêts du pupille et à les défendre lorsqu'ils sont en opposition avec ceux du tuteur. Il est toujours nommé par le conseil de famille, et peut être dispensé ou révoqué au même titre que le tuteur.

Auguste Husson.

TUTENAG. *Voyez* Packfong.

TUTEUR OFFICIEUX. La *tutelle officieuse* est un contrat de bienfaisance par lequel une personne âgée de plus de cinquante ans, sans enfants ni descendants légitimes, s'oblige à élever gratuitement un mineur âgé d'au moins quinze ans, à administrer sa personne et ses biens, et à le mettre en état de gagner sa vie. Ce contrat a pour but de faciliter l'adoption à ceux qui, voulant adopter un mineur, craignent de mourir avant qu'il ait atteint sa majorité.

TUTTI, en italien *tous*. *Voyez* Concertant et Solo.

TUYAU, sorte de tube en fer, en plomb, en cuivre, en zinc, en bois, en terre cuite, etc. On emploie des tuyaux à une foule d'usages. Tout le monde connaît les tuyaux de poêle, généralement en tôle roulée et rivée à la grosseur voulue. C'est dans des tuyaux de fonte ou de plomb, plus ou moins gros, que les eaux et le gaz circulent sous terre dans nos grandes villes. On a imaginé pour le gaz de recouvrir les tuyaux de plomb d'un enduit bitumineux, qui les empêche de s'oxyder promptement, en les protégeant contre l'humidité de la terre, et permet de les rendre plus minces. On les visse bout à bout.

On nomme *tuyaux de conduite* ceux qui servent à conduire les eaux d'un endroit à un autre, par exemple aux fontaines. On les fait quelquefois en terre cuite. Dans une foule d'arts on se sert de tuyaux en fer blanc. Dans les laboratoires, on préfère des tuyaux de verre, à cause de leur transparence; mais on les appelle le plus souvent *tubes*.

TWEEDDALE. *Voyez* Peebles.

TWER, gouvernement de la Russie d'Europe, de 856 myriam. carrés, faisait autrefois partie du gouvernement de Nowgorod, et fut érigé en gouvernement particulier en 1775. En ce qui est du spirituel, il dépend de l'évêché de Twer et de Kaschin. Borné au nord par le gouvernement de Nowgorod, à l'est par ceux de Jaroslaf et de Wladimir, au midi par ceux de Moscou et de Smolensk, à l'ouest par celui de Pskoff, le gouvernement de Twer présente un sol généralement plat, où l'on ne rencontre que rarement des élévations de terrain un peu importantes. On y trouve des forêts assez considérables, et même d'une vaste étendue dans quelques cercles, de sorte que les bois à brûler et de construction figurent parmi les principaux produits d'exportation de cette contrée. On en exporte aussi des grains et de bestiaux. Le nombre des habitants s'élève à 1,330,000, dont la plupart sont Russes d'origine. On y compte en outre quelques Finnois appartenant à la tribu de Karélie, professant la religion grecque, et ayant la plupart adopté la langue russe.

Twer, chef-lieu de ce gouvernement, bâti en l'an 1182, au confluent du Volga, de la Twerza et de la Tmaka, est devenu, depuis le grand incendie de 1763, une des villes les plus belles et les plus régulières de la Russie. On y distingue le quartier de la forteresse, la ville proprement dite, et le *slobode* ou faubourg, qui en est séparé par le Volga. Cette ville possède de beaux quais sur le Volga, de magnifiques parcs et jardins sur les bords de ce fleuve et sur ceux de la Twerza, de larges rues, plusieurs places régulières, un bazar, un palais impérial, un séminaire et diverses autres écoles, un bel hôtel du gouvernement, un palais épiscopal, une grande cathédrale, trente-deux autres églises, de nombreuses fabriques et usines, et 24,000 habitants, qui subsistent du commerce et de la navigation.

TYCHO-BRAHÉ, astronome illustre, que ses successeurs surnommèrent le *restaurateur de l'astronomie*, naquit le 13 décembre 1546, dans la terre de Knadtorp, en Scanie. Tycho fit de bonnes études à Leipzig, et bientôt, entraîné par son goût pour les sciences physiques, il se livra tout entier à l'astronomie. On conserve à Copenhague des observations qu'il fit à l'age de seize ans; mais, ainsi qu'il le dit lui-même, celles d'Uranienborg sont les seules qu'on puisse regarder comme certaines et dignes de toute confiance. Après un court séjour à Copenhague, en 1565, il retourna en Allemagne, où vivaient alors les astronomes les plus laborieux, entre autres le landgrave de Hesse. A Augsbourg se trouvaient des mécaniciens célèbres; Tycho y fit faire, en 1570, des instruments d'une construction plus parfaite, qu'il avait inventés lui-même, et particulièrement un globe céleste, qui, au rapport de Maltebrun, lui coûta près de 30,000 francs. Après avoir parcouru les observatoires de la Suisse, il revint dans sa patrie à l'âge de vingt-neuf ans, et vécut fort retiré. Dans un duel qu'il avait été obligé d'accepter, on lui avait enlevé une partie du nez, et cet accident l'éloignait du monde. Des observations qu'il publia en 1572 sur la fameuse étoile de Cassiopée fixèrent sur lui l'attention générale, et il fut chargé d'enseigner l'astronomie à Copenhague. Frédéric II lui fit alors présent de l'île de Hveen, située entre Elseneur et Copenhague, et dont le château fut transformé en observatoire. En 1597 les ennemis qu'il s'était faits à la cour l'obligèrent de s'exiler; il avait mécontenté la noblesse par un mariage peu conforme à son rang, et la faculté de médecine par la propagation de quelques remèdes secrets. Trop faible pour lutter contre de tels adversaires, il se retira d'abord à Wandsbeck. Appelé en Bohême par l'empereur Rodolphe II, il résida quelque temps dans le château de Benatek, et vint mourir à Prague, le 14 octobre 1601. Outre la découverte de la variation, dont nous avons restitué aux Arabes du dixième siècle la détermination première, on doit à Tycho-Brahé celle de l'*équation annuelle*. Il apporta de grandes améliorations dans les instruments qui forment le sujet de son dernier ouvrage (*Astronomiæ instauratæ Mecanica;* 1598), et il introduisit dans le calcul astronomique l'effet de la réfraction, devinée par les anciens; enfin, il donna les premiers éléments de la théorie des comètes. On sait que, pour faire concorder les phénomènes célestes avec la Bible, il supposait la Terre immobile au centre de l'univers, et faisait tourner autour d'elle le Soleil et la Lune, tandis que Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne tournaient autour du soleil. Ce système a surtout le tort d'être venu après celui de Copernic. Les observations de Tycho-Brahé ont été recueillies par ses disciples et publiées en 1666; elles avaient servi de base à toutes les tables astronomiques dressées au commencement du dix-septième siècle. Kepler, qui en était resté dépositaire à la mort de son maître, y puisa les éléments des belles découvertes qui devaient l'immortaliser. Tycho, exilé d'Uranienborg, ne revit jamais son pays; en vain Christian IV chercha-t-il à le rappeler en lui promettant un observatoire (la Tour Ronde de Copenhague) mieux disposé que celui de Hveen, qui avait été détruit; l'illustre astronome refusa de quitter la Bohême, sa nouvelle patrie, et Rodolphe II, son protecteur. Sédillot.

TYDÉE, fils d'Œnéus et de Péribœe, ayant commis un meurtre, se réfugia à Argos, auprès d'Adraste, qui le purifia de ce crime et lui donna en mariage sa fille Déipyle, de laquelle il eut Diomède. Il marcha ensuite avec Adraste contre Thèbes, où il fut blessé par Ménalippe. Comme il gisait à terre, blessé, apparut Athéné, qui voulait le rendre immortel à l'aide d'un remède qu'elle tenait de Zéus. Pendant ce temps-là Amphiaraüs tranchait la tête à Mélanippe et la rapportait à Tydée, qui la brisa et en dévora la cervelle. A la vue de cette action, Athéné recula d'horreur, et ne fit point usage de son remède. Tydée mourut bientôt après, et fut enseveli par Méon.

TYLER (John), président des États-Unis de 1841 à 1845, est né en 1790 et le fils d'un riche planteur de la Virginie. Il étudia le droit, et fut nommé dès 1816 membre de la chambre des représentants à Washington, où il fit preuve de talents oratoires. Il fut ensuite élu gouverneur de la Virginie, fonctions dans l'exercice desquelles il se concilia l'affection générale. En 1827 il fut élu sénateur par la Virginie; en 1840 le parti whig l'adopta pour candidat à la vice-présidence, et sa candidature réussit à une grande majorité, par suite de la popularité de Harrison, porté à la présidence. La mort de celui-ci, arrivée un mois à peine après son installation au pouvoir, appela subitement John Tyler à exercer les fonctions présidentielles; cas que la constitution des États-Unis avait prévu sans doute, mais qui

ne s'était pas encore présenté. On ne tarda point à s'apercevoir que ses principes politiques différaient quelque peu de ceux de Harrison; et les espérances conçues par le parti whig se trouvèrent déçues. La création d'une banque nationale rencontra dans John Tyler un adversaire décidé, de même qu'il combattit la proposition patronée par les whigs d'attribuer aux divers États le produit de la vente des terres appartenant au domaine public, par le motif qu'il eût fallut couvrir par une augmentation dans les droits de douanes le déficit qui en serait résulté dans les revenus de l'Union; ce qui eût été contraire aux intérêts particuliers de la Virginie et des autres États agricoles du sud. En juillet 1841 la loi votée par le congrès pour la création d'une banque nationale échoua contre le *veto* de Tyler; et il en résulta une surexcitation des plus vives. Le ministère nommé par Harrison donna sa démission, et le portrait du président fut publiquement brûlé dans un grand nombre de localités. Cela n'empêcha pas Tyler de faire maintes fois encore usage de son droit de *veto;* aussi pendant toute la durée de son administration fut-il en désaccord avec la représentation nationale, où le parti whig avait alors la majorité. Tyler fut plus heureux dans sa politique extérieure. Les difficultés de frontières avec l'Angleterre, qui avaient pris un caractère si grave qu'on en vint un moment à craindre une rupture entre les deux pays, furent aplanies en 1842 par un traité amiable; et en janvier 1845 les États-Unis, par l'incorporation du Texas, acquirent une province importante, quoique ce fait contint en germe la guerre qui ne tarda point à éclater entre eux et le Mexique. Le 4 mars 1845 Tyler se démit de ses fonctions présidentielles après avoir vainement tenté de se les faire continuer, et se retira dans un domaine en Virginie.

TYMBALE. *Voyez* TIMBALE.

TYMPAN (*Architecture*). *Voyez* FRONTON.

TYMPAN (Caisse du) ou TROU DE FALLOPE. *Voyez* CAISSE.

TYMPANITE. Ce nom, qu'on donne en médecine à une enflure du bas-ventre, lui vient de ce que dans cette affection la peau du ventre est tendue et résonne comme un tambour lorsqu'on la frappe.

TYNDARE, fils d'Œbalus et de la nymphe Batée ou de Périérès et de Gorgophone, chassé de Sparte par son frère consanguin Hippocoon, se réfugia en Étolie, auprès du roi Thestios, dont il épousa la fille nommée Léda. Plus tard, il revint à Sparte après qu'Hercule eut tué les fils d'Hippocoon. Léda y mit au monde avec lui Timandre, Clytemnestre et Castor, et y eut en outre de Jupiter *Hélène* et Pollux. Dans Homère, Castor et Pollux sont fils de Tyndare et de Léda.

TYNDARIDES (Les). *Voyez* CASTOR ET POLLUX.

TYPE, TYPIQUE (du grec τύπος, modèle, figure originale, dérivé lui-même de τύπτω, *je frappe*, parce qu'en frappant le coup s'imprime et laisse une marque). On voit, d'après son étymologie, que le mot *type* est synonyme d'empreinte faite sur une masse molle et, par extension, de forme, de figure. A cette dernière acception se rattache l'idée de *modèle*, de *figure* et de *forme originales*, suivant les caractères essentiels et durables de la chose qu'on entend désigner. On dira en ce sens le *type* d'une espèce d'animaux, d'une maladie, d'un mythe, qu'on retrouve diversement modifié chez différentes nations; et par là on entendra la réunion de tous les traits caractéristiques communs à ces diverses modifications. Sous sa première acception, le mot *type* est fréquemment employé par les systèmes qui, dans leur apparence sensible, considèrent les individualités comme des copies de modèles primitifs préexistant dans l'intelligence créatrice. Ainsi, les idées de *Platon* sont les *types* des choses physiques. Les néoplatoniciens transmirent cette opinion aux philosophes du moyen âge. Il est souvent question chez les scolastiques d'une *mens archetypa*, c'est-à-dire de cette intelligence primitive et créatrice dans laquelle se trouvent les modèles éternels dont les choses du monde physique ne portent que l'imparfaite empreinte. Cette opinion réapparaît fréquemment aussi dans l'école de la philosophie toute récente de l'identité (*voyez* SCHELLING), avec cette addition que l'élément *typique* y est la cause déterminante en même temps que l'explication du degré immédiatement suprême. En ce sens, chaque classe d'êtres dans la nature aurait un type à elle propre et qui la déterminerait, en même temps qu'il se refléterait dans les classes supérieures. Ce serait ainsi, par exemple, que dans les ramifications des mousses les plus délicates se retrouveraient la forme et la structure de végétaux d'une organisation supérieure.

Le mot *type* a été proposé par Blainville dans les sciences naturelles, comme préférable à celui d'*embranchement*. *Type* en ce sens signifie *division* ou *groupe naturel*. Dans les deux grands règnes de la nature, les espèces sont les *prototypes;* les genres, les familles, les classes sont des *mésotypes*, ou *types intermédiaires;* enfin, ce qu'on nomme *embranchement*, *sous-règne* et *règne*, constitue les grands types ou les *archétypes* de la création.

TYPE (*Numismatique*). *Voyez* MÉDAILLE.

TYPE IMAGINAIRE. *Voyez* IMAGINAIRE.

TYPHON ou TYPHO, appelé par les Chinois *Tei-foun* (de *tei*, violent, et *foun*, vent) et déjà connu sous ce nom par Pline. C'est la dénomination sous laquelle on désigne un vent extrêmement violent et de la nature des trombes, qu'on a lieu d'observer dans la grande mer des Indes, et surtout le long des côtes ouest et sud de la Chine, plus particulièrement pendant les mois d'été, et souvent aussi en automne. Le marin ne peut s'aider d'aucun signe extérieur de l'atmosphère pour prévoir l'approche de ce phénomène si redouté, que lui indique tout au plus l'abaissement du mercure dans le baromètre. Heureusement, il est rare que la fureur de ces ouragans soit de longue durée. Plusieurs années de suite se passent souvent sans qu'on en observe un seul sur les côtes de la Chine; par contre, on y essuie quelquefois deux ou trois tempêtes de ce genre par an.

TYPHON était dans la mythologie égyptienne un fils de Seb (*Chronos*) et de Nut (*Rhéa*). Celle-ci mit au monde le premier et le second jour des cinq *exagémènes* (les derniers jours de l'année) Osiris et Harocris, le troisième Typhon, le quatrième et le cinquième Isis et Nephthys. Le nom égyptien de Typhon est *Set*, ou encore *Suti* et *Suteck*: c'est un dieu qui dans l'antiquité jouissait d'une grande considération. Un animal fantastique, jaune de couleur, avec de longues oreilles pendantes, est son symbole. A Karnak il est représenté enseignant au roi Thutmosis III à tirer de l'arc. Les rois Seth (Séthos, Séthosis, dont Hérodote a fait *Sésostris*), de la dix-neuvième dynastie tenaient de lui leur nom. La ville d'Ombos était un lieu particulièrement consacré au culte de Set. Plus tard cependant, après la vingt-et-unième dynastie, ce dieu fut expulsé; et on effaça de tous les monuments accessibles son nom et sa configuration. Les causes historiques de cet événement nous sont restées inconnues. Depuis lors il fut considéré comme le dieu des ennemis de l'Égypte, et la mythologie égyptienne fit constamment de lui le principe du mal. D'abord dieu étranger, il devint l'archi-ennemi de la sainte doctrine, le contradicteur d'Osiris, le dieu du désert, de la mer salée, de la sécheresse, de la chaleur; et il a pour symboles le méchant crocodile, l'effrayant hippopotame, l'âne têtu.

TYPHON, TYPHAON ou TYPHŒUS, ou encore TYPHOS, évidemment proche parent du Typhon égyptien, est dans la mythologie grecque un monstre représenté tantôt comme un vent violent et pernicieux, tantôt comme un géant terrestre d'origine volcanique. Suivant Homère, il est enchaîné dans le pays des Arimes, que Jupiter flagelle à coups d'éclairs. Suivant Hésiode, c'est le plus jeune des fils du Tartare et de la Terre, ou encore, suivant un hymne homérique, le fils de Héquira l'a mis seul au monde, pour narguer Jupiter, qui a seul engendré Athéné. Il a cent têtes de dragon, des yeux projetant la flamme, des dents noires et une voix effrayante. Avec Échidna, il a engendré le chien Orthros, Cerbère, la Chimère et l'hydre de Lerne. Il fut tué d'un coup de foudre, après une lutte acharnée, par Zeus, à

qui il disputait la souveraineté de l'univers; et il fut alors précipité dans le Tartare ou sous le mont Etna.

TYPHUS, affection grave, souvent mortelle, ordinairement causée par infection miasmatique, et présentant pour caractère constant un état de *stupeur;* c'est ce qu'on a voulu désigner par la dénomination grecque donnée à cette maladie. La cause la plus puissante du *typhus* est sans contredit l'air qu'on respire dans un local où se trouvent accumulés un grand nombre d'individus atteints de ce genre d'affection. Viennent ensuite les exhalaisons méphitiques provenant d'un nombre considérable d'individus malades ou bien portants renfermés dans un lieu trop restreint et surtout peu aéré, comme le seraient par exemple des prisons et des hôpitaux encombrés. Nous indiquerons aussi au nombre des causes fréquentes du typhus la respiration plus ou moins prolongée des gaz miasmatiques provenant particulièrement de la putréfaction des substances animales. A toutes ces causes actives du typhus on peut joindre, comme prédisposition à cette maladie, un régime malsain, la misère, la malpropreté, les passions tristes, et tout ce qui tend à diminuer l'énergie physique et morale. C'est en raison des circonstances variées au milieu desquelles le typhus se développe, et aussi de quelques-uns de ses caractères spéciaux, que tantôt on l'a nommé *fièvre des hôpitaux*, *fièvre des prisons*, tantôt *fièvre nosocomiale*, *fièvre pourprée*, d'autres fois *fièvre pétéchiale*, *fièvre adynamico-ataxique*, et plus communément encore *fièvre putride maligne*.

Les *symptômes précurseurs* de cette maladie se dénotent par un état d'inquiétude, de malaise, de fatigue et d'abattement. Le sommeil est lourd et pénible; le malade en s'éveillant éprouve des vertiges et un brisement dans tout le corps. Bientôt après l'haleine devient forte, et parfois même fétide; la langue, d'abord un peu blanchâtre à la base, devient rouge à la pointe et sur les bords. L'épigastre est serré et douloureux. Le malade éprouve des frissons qui alternent rapidement avec des bouffées de chaleur. La céphalalgie, la soif, les nausées, les vomissements, la fièvre, et puis enfin le délire, ne tardent point à survenir. Ce dernier symptôme présente un caractère de stupeur, de rêvasserie et de *mussitation*, qui lui a fait donner par les auteurs le nom de *typhomanie*, ou de *délire typhoïde*. Après cette première période d'acuité, qui dure trois ou quatre jours, la maladie prend un caractère plus grave. La stupeur devient si considérable que tous les sens s'émoussent. La vue se trouble; les malades répondent très-lentement, restent immobiles et constamment couchés sur le dos. Il se manifeste en outre une toux sèche, ou bien avec expectoration de petits crachats visqueux et grisâtres. Les yeux, chassieux et ternes, semblent rétractés dans l'orbite et dans un état d'immobilité qui donne à la physionomie un air d'hébétude tout à fait particulier. Vers le quatrième jour, et parfois plus tard, il se déclare souvent une hémorrhagie nasale, qui soulage momentanément le malade; toutefois, il est rare qu'elle modifie d'une manière remarquable la marche de la maladie.

Durant cette seconde période il se développe à la peau de petites taches lenticulaires, ordinairement rougeâtres, quelquefois d'un rouge foncé. Cette éruption typhoïde, qui est constante, se manifeste dans les diverses parties du corps, mais principalement au tronc. Il se déclare parfois aussi des *sudamina*, petites tumeurs aplaties, transparentes, d'une demi-ligne d'étendue, causées par le renflement de l'épiderme que soulève une gouttelette de sueur. Vers le sixième ou le septième jour, l'éruption typhoïde se complique de pétéchies livides plus ou moins étendues. Dans quelques circonstances il se forme des taches gangréneuses. A cette époque il se déclare souvent un gonflement des parotides, et parfois un engorgement inflammatoire des glandes de l'aine. Dans quelques cas rares, on voit aussi se former des charbons. Les selles, qui dans la première période étaient bilieuses, deviennent brunes, noires, fétides, souvent sanguinolentes, et presque toujours involontaires. Les urines sont peu abondantes, d'une couleur foncée et d'une odeur ammoniacale très-prononcée. Le corps du malade répand une odeur nauséabonde, qui dénote une altération profonde de tout son système organique.

Vers le neuvième ou le dixième jour survient la troisième période, durant laquelle tous les symptômes que nous avons précédemment indiqués s'aggravent si la maladie doit se terminer par la mort, ou bien diminuent progressivement si le malade doit entrer en voie de guérison. Aussitôt que la stupeur diminue, le malade semble renaître à la vie; il s'intéresse à la marche de sa maladie, et reprend peu à peu le libre exercice de ses sens ainsi que de ses facultés intellectuelles. Les sécrétions redeviennent naturelles, l'appétit commence à se faire sentir; et si le typhus a suivi une marche heureuse et régulière, il peut se faire que le malade entre en convalescence après le second septenaire, c'est-à-dire quatorze jours après l'invasion de la maladie. Cette marche rapide du typhus, qui lui fait ordinairement parcourir ses trois périodes dans l'espace de deux septenaires, est un des caractères qui le distinguent de la *fièvre typhoïde*, dont la durée est presque toujours de vingt-et-un jours. Ces deux affections, ayant une très-grande analogie, ont été confondues par des auteurs et réunies sous le même nom.

Le typhus règne presque toujours *épidémiquement*, et se déclare surtout durant les grandes calamités publiques, comme dans les cas de disette; dans des villes longtemps assiégées, et où se concentrent toutes les misères possibles; dans les cas d'invasion par des armées nombreuses, etc. C'est dans des circonstances pareilles, et lorsque l'épidémie sévit avec fureur, que l'on observe des exemples de typhus qui donnent la mort si promptement qu'on serait porté à croire que le miasme typhoïde, agissant violemment sur les centres nerveux, cause à l'instant même une sorte d'asphyxie. Ici se présente naturellement la question de la contagion ou de la non-contagion de cette redoutable affection; nous nous bornerons à dire que le *typhus d'Europe*, dont nous venons de tracer le tableau, peut dans certaines conditions données se transmettre par infection miasmatique et non par simple contact médiat ou immédiat (*voyez* PESTE).

La convalescence qui suit le typhus est toujours longue, pénible, et exige les plus grandes précautions, tant pour le régime alimentaire qu'au point de vue des imprudences de tous genres. Un air frais et pur est surtout une condition importante pour en abréger la durée.

Dr L. LABAT.

TYPHUS D'AMÉRIQUE ou *Ictérode*. On a ainsi désigné la *fièvre jaune*, maladie épidémique, qui se déclare fréquemment en Amérique, et surtout aux Antilles, durant les fortes chaleurs.

TYPHUS D'ORIENT. On a ainsi désigné la *peste d'Orient*, à cause de son analogie avec le *typhus* d'Europe.

TYPOGRAPHIE. *Voyez* IMPRIMERIE.

TYPOMÉTRIE (du grec τύπος, type, et μέτρον, mesure). On appelle ainsi l'art de composer et d'imprimer en caractères mobiles des cartes géographiques, des plans et des dessins de situation et encore des figures de mathématiques de tous genres, des profils, des dessins relatifs à l'histoire naturelle, tels que des fleurs, des animaux; enfin, des caractères symboliques, comme les écritures hiéroglyphique et chinoise. Cet art fut inventé par H. Raffelsberger, directeur de l'établissement typographique et artistique de Vienne, lequel en donna un premier échantillon en publiant, en 1839, la carte générale des postes des États Autrichiens, en quatre feuilles. Il paraît n'avoir pas eu connaissance de différents essais qui avaient précédé les siens. Déjà Schweynheim (*voyez* PANNARTZ) avait publié vingt-sept cartes géographiques de ce genre, dans la *Cosmographia Ptolemæi*, qu'il commença (Rome, 1478), mais qui fut achevée par son successeur, Arnold Buckinck. Il est vrai qu'il n'avait point fait usage de types mobiles, mais de plaques métalliques sur lesquelles l'écriture était fixée en relief, et les autres lignes, figures et signes, gravés en creux. Depuis, on abandonna les essais faits dans cette voie, et on publia les cartes et autres ouvrages semblables à l'aide de la gravure sur cuivre ou encore de la xylographie. Mais en 1770 Haas

de Bâle, fondeur en caractères, reprit les essais abandonnés au seizième siècle; depuis cette époque, MM. Firmin Didot à Paris, Wegener à Berlin, et Bauerkeller à Francfort, ont suivi la même direction; mais c'est Raffelsberger qui seul est arrivé aussi près que possible de la perfection.

La *typométrie* est appelée à rendre de grands services, surtout pour l'impression des ouvrages chinois; travail qui, en raison de l'énorme quantité de caractères qu'il nécessite, serait sans cela presque impossible, tant il entraîne de frais.

TYR, l'une des villes les plus célèbres de l'antiquité, était avec Sidon la plus importante et la plus riche place de la Phénicie, tandis qu'aujourd'hui, sous le nom de *Sour*, ce n'est plus qu'un bourg insignifiant de la province de Syrie, où l'on compte à peine quelques centaines de chétives maisons. Déjà considérable et florissante vers l'an 1300 av. J.-C., Tyr était riche et puissante par son commerce et sa navigation, et les arts ainsi que les sciences y jetaient un vif éclat. L'un de ses rois, Hiram, était l'ami et l'allié de Salomon, roi des Hébreux. C'est des Tyriens que les Hébreux apprirent l'architecture et l'art de la navigation. Les Tyriens eurent le mérite de perfectionner la construction des navires, d'apprendre à s'orienter la nuit en mer par la vue des étoiles, et de faire diverses autres importantes découvertes dans l'art de la navigation. Non-seulement ils visitèrent toutes les côtes de la Méditerranée, mais encore ils pénétrèrent dans l'océan Atlantique et allèrent chercher de l'étain en Bretagne, peut-être bien même de l'ambre dans la Baltique. Gadès, aujourd'hui Cadix en Espagne, et Carthage en Afrique étaient des colonies tyriennes. La ville de Tyr, bâtie sur un rocher que la Méditerranée entourait de tous côtés, et fortifiée déjà par sa situation, contenait dans ses murs quelques-uns des temples les plus célèbres de l'antiquité, entre autres celui de l'Hercule Phénicien. Nabuchodonosor s'en rendit maître à la suite d'un siége qui avait duré treize ans; mais plus tard elle se releva de ses ruines. Quand Alexandre eut dispersé l'armée de Darius à la bataille d'Issus, et se fut rendu maître de toute la Phénicie ainsi que de la Syrie et du littoral de la Méditerranée, Tyr, se fiant dans la force de sa situation, osa résister toute seule à l'audacieux et hardi vainqueur et se refuser à le reconnaître pour souverain. Alexandre entreprit en conséquence le siége de Tyr, qui lui résista pendant six mois. Sous la domination romaine, Tyr obtint encore de nombreuses faveurs, à cause de son commerce, qui était toujours fort étendu. Plus tard, elle tomba avec tout le pays d'alentour au pouvoir des Sarrasins; et à l'époque des croisades ce fut une des places que les croisés défendirent le plus opiniâtrement. Sous la domination turque, la décadence de Tyr fut complète; son port est aujourd'hui ensablé, et son commerce s'est transporté à Beirout.

TYR (Ère de). *Voyez* Ère.

TYR (qu'il faut prononcer *Tur*) est le nom scandinave d'un dieu qui n'appartenait pas seulement à l'ancienne mythologie du Nord, mais aussi à la mythologie des Germains, et qui s'appelait *Ziou* ou *Zio* en ancien haut-allemand, et *Tiv* en anglo-saxon. C'était le fils d'Odin et le dieu de la guerre et de la gloire, idée que le mot même de *tyr* exprime dans la langue scandinave; et il faut lui rapporter les détails donnés par les Romains et les Grecs quand ils nous parlent de l'existence de Mars ou d'Arès chez les Germains. Suivant l'*Edda*, ce dieu n'avait qu'une main. En effet, quand les Ases eurent déterminé le loup Fenrir à se laisser lier avec le lien Gleipnir, Tyr lui plaça sa main droite dans la gueule, en gage de sa prochaine délivrance. Or, les Ases ayant ensuite refusé de lui rendre sa liberté, le loup lui mordit la main et la détacha jusqu'à la racine, d'où on l'appela alors *Ufflidhr*, c'est-à-dire membre du loup. Il trouva la mort dans le crépuscule des dieux, avec son ami Garmr, le plus énorme de tous les chiens.

Le nom de ce dieu avait été donné à la lettre de l'alphabet runnique qui répond à notre T; et on le retrouve encore dans les alphabets runnique, anglo-saxon et germain. En outre, c'est d'après lui qu'est nommé le troisième jour de la semaine, le *dies martis*, en scandinave *tyrsdagr*, en anglo-saxon *tivesday* (d'où le mot anglais *tuesday*), en vieux frison *tysdei*, en vieil haut-allemand *ziuwestac*, au nord de l'Allemagne *tiestac* ou *diestac* (d'où le mot allemand *dienstag*). Enfin, il était porté aussi par différents lieux, notamment par des montagnes et par diverses plantes.

Dans une acception plus générale, et peut être comme synonyme du mot Dieu, on retrouve encore le mot *Tyr* dans les surnoms donnés à Odin, par exemple *Sigtyr*, c'est-à-dire dieu de la victoire, et dans ceux donnés à Thor, comme *Reidhartyr*, dieu du chariot ou du tonnerre.

TYRAN, TYRANNIE (du grec τύραννος). On appelait en général *tyran* chez les anciens, et surtout dans les États grecs, tout souverain absolu dont l'autorité n'était limitée ni par des lois ni par une constitution. Mais on s'en servait plus particulièrement pour désigner l'homme qui dans un État autrefois libre s'était emparé du pouvoir suprême en violant l'ordre existant et la volonté du peuple; de sorte qu'à l'origine le mot *tyrannie* désignait moins une manière arbitraire et cruelle de gouverner que l'obtention illégale et usurpée de la puissance souveraine. Or, comme ce qui avait été usurpé contre tout droit devait par cela même paraître oppressif et criminel à un peuple libre, ces deux mots reçurent de bonne heure une signification accessoire odieuse. On entendit donc par *tyran*, comme on fait encore aujourd'hui, un souverain régnant par la violence, un homme cruel; et par *tyrannie*, toute domination arbitraire (*voy.* Despotisme).

Les anciens y attachaient eux-mêmes un sens moins fâcheux quand ils appliquaient cette dénomination à de bons princes, par exemple à Pisistrate d'Athènes, à Gélon et à Hiéron de Syracuse, et à Périandre de Corinthe. Parmi les hommes que les historiens désignent spécialement sous le nom des *trente tyrans* d'Athènes, qui l'an 404 av. J.-C. furent chargés sous la direction de Lysandre de travailler à un projet de constitution nouvelle, et que Thrasybule renversa du pouvoir, il ne se trouvait qu'un très-petit nombre d'individus sanguinaires, tels que Critias; et beaucoup, tels que Théramène, professaient des sentiments très-modérés. D'autres, tels qu'Alexandre de Phères, Denys l'ancien et Denys le jeune, méritèrent l'épithète de *tyrans* dans l'acception la plus défavorable de ce mot.

Dans l'histoire romaine, on désigne également sous le nom de *trente tyrans* les gouverneurs de province qui profitèrent de l'extrême confusion dont tout l'empire fut le théâtre sous Galien, de l'an 260 à l'an 268, pour se proclamer empereurs dans leurs gouvernements respectifs, mais qui ne tardèrent pas à être vaincus.

TYRANNIQUE (Société). *Voy.* Compagnies (Grandes).

TYRCONNEL (Comtes de). *Voyez* O'Donnel.

TYRINTHE ou TIRYNTHE, ville d'Argolide, à peu de distance du golfe d'Argos, au nord-est de Nauplie. Elle était célèbre par le séjour qu'Hercule y avait fait (d'où le surnom de *Tyrinthien* qu'on lui donne quelquefois), et existait déjà du temps d'Homère. Strabon attribue aux Cyclopes la construction de sa citadelle. Elle fut détruite par les habitants d'Argos, et ne subsistait plus du temps de Pline.

TYROL ou TIROL, comté-principauté de l'empire d'Autriche, qui fait partie de la Confédération Germanique, et l'une des contrées les plus remarquables de l'Allemagne, tant à cause des conditions physiques de son sol que du caractère de ses habitants, confine, y compris le Vorarlberg, à la Bavière, au duché de Salzbourg, à la Carinthie, au royaume Lombardo-Vénitien et à la Suisse. Sa superficie est de 366 myriamètres carrés, et sa population d'environ 860,000 habitants, répartis en 22 villes, 28 bourgs à marché et 1,427 villages. Les cinq sixièmes de cette superficie sont occupés par des montagnes, et on peut considérer ce pays comme une continuation de la Suisse. On y trouve des montagnes non moins élevées, et tout autant de glaciers, d'avalanches de neige, de pierres, et de sable, de cataractes et de précipices; seulement, ce qui manque au Tyrol, c'est de

grand nombre de vastes lacs qu'on rencontre en Suisse, et dont les rives offrent les plus magnifiques points de vue. Les plus considérables qu'il présente, celui d'Achen et celui de Plau, ont à peine huit kilomètres de long.

La chaîne de montagnes granitiques et calcaires qui parcourt le Tyrol de l'ouest à l'est dans presque toute sa largeur est un prolongement des Alpes Rhétiques. Comme le Saint-Gothard en Suisse, le Brenner dans le Tyrol compose le groupe de montagnes le plus important, sans cependant en être le plus élevé, car il n'est qu'à 2,120 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les pics les plus hauts se trouvent dans la vallée d'Œtz et sur les frontières de l'ouest. L'*Ortelesspitze* ou Aiguille d'Orteles est la plus haute montagne de l'Allemagne, et ne le cède que de peu au Mont-Blanc. Son sommet est à 4,822 suivant les uns, et suivant d'autres à 4,938 mètres au-dessus du niveau de la mer. La plupart des montagnes environnantes sont couvertes de glaces et de neiges aussi anciennes que la base sur laquelle elles reposent. Les Alpes et les glaciers de la vallée d'Œtz sont presque aussi hautes que l'Orteles, mais elles sont peu connues. Quoique les montagnes qui entourent cette vallée cachent leur tête dans les nuages, elle est elle-même bien au-dessous du niveau de la mer. Les traces de végétation disparaissent à mesure qu'on avance dans ces lieux, jusqu'à ce qu'enfin, aux environs du grand glacier qui au nord domine l'Inn et au sud l'Adige, la vie semble tout à fait s'éteindre au milieu de neiges et de glaces que le soleil n'a jamais fondues, et qui apparaissent seules à l'œil attristé. Les glaciers traversent le pays, sans solution de continuité, depuis les sources de l'Adige jusqu'à la vallée de Ziller (*Zillerthal*). En quittant le Tyrol pour se jeter à l'est dans le royaume d'Illyrie et dans le Salzbourg, où le *Gross-Glochner* s'élève, comme une immense muraille, à une hauteur de 4,600 mètres entre le Tyrol, le Salzbourg et la Carinthie, les Alpes prolongent leurs ramifications sous les dénominations d'*Alpes Noriques* et *Carniques*. Ces grandes masses de montagnes donnent naissance à beaucoup de fleuves et de rivières : le Lech, qui a sa source dans le Vorarlberg ; l'Adige, l'Eisak, l'Isar, le Sill, la Drave, la Sarce et la Brenta. L'Inn, qui arrose aussi le Tyrol, a sa source en Suisse. Le Rhin ne fait qu'effleurer les limites du cercle de Vorarlberg. Le climat du Tyrol varie beaucoup, suivant les localités. Ainsi, dans les vallées de la partie septentrionale l'air est toujours vif et piquant, même en été, et l'hiver long et rigoureux ; tandis que dans les contrées plus méridionales et dans les vallées des Alpes de Trente les chaleurs sont quelquefois si accablantes en été que les habitants sont obligés de rechercher dans cette saison des habitations moins exposées à l'ardeur du soleil. Comme le pays est presque tout entier couvert de montagnes et de rochers, qui ne sont pas susceptibles d'être mis en culture, et que le sol même des vallées repose sur une base granitique et convient mieux pour des pâturages que pour recevoir des ensemencements, les habitants du Tyrol ne parviennent à y faire croître le blé qu'avec des peines infinies, et les récoltes ne suffisent jamais aux besoins de la population. Ils se livrent aussi à la culture du lin et du chanvre, et on recueille beaucoup de tabac dans les districts qui avoisinent l'Italie. Le vin est la principale production des vallées de l'Adige, et on en exporte annuellement pour l'Italie trente mille pièces ; mais il ne peut se conserver longtemps. Les fruits y sont délicieux. Les pommes de la vallée de l'Adige sont expédiées au loin, et on envoie celles de Méran jusqu'en Russie. Les citrons forment encore un article assez important d'exportation. Les fruits les plus délicats, tels que les grenades, les oranges, les amandes, etc., mûrissent dans la partie méridionale, et le bois y est commun. Outre l'éducation des bêtes à cornes, des moutons, des chèvres et des chevaux, celle des vers à soie occupe beaucoup d'habitants. Le pays d'ailleurs abonde en gibier et en volaille.

Ces hautes montagnes, que l'œil aperçoit de toutes parts, recèlent dans leurs flancs de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb, du salpêtre, du sel, de la calamine, qui est fort estimée, du marbre, de l'albâtre, de l'ocre, de la houille, des eaux minérales et thermales. Aussi l'exploitation des mines occupe-t-elle beaucoup de bras. En fait d'industrie manufacturière propre au Tyrol, il faut placer au premier rang la fabrication des soieries, qui a son siége principal à Roveredo et aux environs. Stubay a des ateliers de quincaillerie. Dans le *Pusterthal*, le *Vintschgau* et la vallée de l'Adige, on se livre surtout à la fabrication des cuirs et des toiles. Il existe aussi des manufactures de mousseline, de cotonnades, de drap, de tabac. Les dentelles forment l'industrie de plusieurs localités, et les tapis se confectionnent dans le *Pusterthal*. La situation du Tyrol entre l'Allemagne et l'Italie, et les avantages d'une magnifique route, à travers les Alpes, et de plusieurs autres, qui le coupent en différents sens, en font le pivot de l'activité commerciale entre ces deux pays. Insprück, Botzen, Roveredo, Feldkirch, Trente et Bregentz sont les principaux centres du commerce. L'habitant du Tyrol se livre avec intelligence au petit négoce et au colportage, particulièrement à celui des oiseaux et des gravures. Ainsi, trente à quarante mille Tyroliens parcourent sans cesse les différentes contrées de l'Europe, tâchant d'amasser un petit pécule avec leurs pacotilles de gravures enluminées et leurs collections de serins, linottes et bouvreuils. Sur le chiffre total de la population, on compte environ 560,000 Allemands et 300,000 Italiens. Parmi ces derniers on comprend les Tyroliens qui parlent la langue romane, et dont le plus grand nombre habitent la vallée de Grœdner. La religion catholique est la religion dominante.

Le Tyrolien a de la gaieté dans le caractère et de la pénétration dans l'esprit. La bonne foi et la franchise sont empreintes sur sa physionomie. Il se distingue par son patriotisme et sa fidélité à la dynastie qui le gouverne. L'habitant du nord diffère beaucoup de celui du midi. Ce dernier est plus sobre, plus pieux, moins superstitieux, mais aussi moins franc que celui des contrées septentrionales. La passion de la chasse est commune à tous deux.

En ce qui touche l'instruction publique, on y compte plus de 1,800 écoles primaires, 28 colléges, séminaires ou écoles secondaires, et une université, à Inspruck. Jusqu'en 1849 le Tyrol fut représenté par quatre ordres : le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et les paysans. Une patente impériale en date du 24 mars 1816 avait confirmé tous ses antiques priviléges. Aux termes de la constitution du 30 décembre 1849, qui supprimait les distinctions d'ordres, la diète du Tyrol devait se composer de soixante-douze députés ; mais une nouvelle patente impériale en date du 31 décembre 1851 supprima cette constitution avant qu'elle eût commencé à fonctionner, et assimila le Tyrol pour ce qui est de l'administration intérieure au reste des États héréditaires autrichiens. Le Tyrol et le Vorarlberg formaient autrefois sept cercles. Le décret impérial du 4 août 1849 a divisé le Tyrol proprement dit en trois cercles, dont le premier comprend le Tyrol allemand du nord, ou la vallée supérieure et la vallée inférieure de l'Inn, avec la vallée de Wipp ; le second, le Tyrol allemand du sud, avec le *Pusterthal ;* et le troisième, tout le Tyrol welche, ou les anciens cercles de Trente et de Roveredo. Le Vorarlberg forme à lui seul un quatrième cercle, à part. Voici donc quelle est aujourd'hui la division politique et administrative du Tyrol : 1° *cercle d'Inspruck* (134 myriam. carrés, et 318,700 habitants), formant les six capitaineries d'Inspruck, Schwatz, Rattenberg, Kitzbuhel, Landeck Imst ; 2° *cercle de Brixen* (127 myriam. carrés, avec 220,000 habitants), formant les cinq capitaineries de Brixen, Botzen, Meran, Brunecken, Lienz ; 3° *cercle de Trente*, (78 myriam. carrés, avec 318,700 habitants), formant les six capitaineries de Trente, Borgo, Cles, Cavalese, Roveredo et Tione ; 4° *cercle de Bregentz* ou *du Vorarlberg* (32 myriam. carrés, et 103,800 habitants), formant les trois capitaineries de Bregentz, de Feldkirch et de Bludenz. Le chef-lieu politique et administratif de tout le Tyrol est Inspruck.

Le Tyrol eut pour habitants primitifs des tribus celtes et

gauloises, parmi lesquelles celle des Rhétiens (*voyez* RHÉTIE) est la plus connue. Les Romains en firent la conquête, sous le règne d'Auguste, et y améliorèrent singulièrement l'agriculture. La prospérité de ces contrées disparut avec la puissance romaine. Elles furent successivement dévastées par les Marcomans, les Alemans, les Goths, et surtout par les Huns aux ordres d'Attila. Après la chute complète de l'empire d'Occident, elles appartinrent aux Ostrogoths. Plus tard elles passèrent sous la domination des Lombards au sud, et des Bojoares (Bavarois) au nord, puis sous celle des Franks, qui les divisèrent en *gaus*, administrés chacun par un comte particulier. A l'extinction de la maison carlovingienne, ces comtes devinrent les vassaux des ducs de Bavière, puis réussirent à se rendre héréditaires. Après la mise au ban de l'Empire du duc de Bavière Henri le Lion, l'empereur Frédéric Ier érigea tout le Tyrol en fief impérial en faveur d'un comte de la maison d'Andech, Berthold II, qui établit sa résidence à Meran et prit le titre de *duc de Meran*. L'un de ses successeurs, appelé Henri, laissa pour unique héritière une fille, Marguerite, surnommée *Maultasche*, qui en 1359 engagea ses possessions dans le Tyrol à ses cousins les ducs d'Autriche. C'est ainsi que le Tyrol arriva à faire partie des domaines de la maison d'Autriche. En 1805 la paix de Presbourg attribua le Tyrol à la Bavière. Cinq ans après, en 1809, Napoléon en détacha toute la partie méridionale, et la réunit au royaume d'Italie; ce qui provoqua contre les Bavarois et les Français une insurrection populaire, dont André Hofer et Speckbacher furent les héros. La paix de 1814 rendit le Tyrol à l'Autriche.

TYROMANCIE (du grec τυρός, fromage, et μαντεία, divination), sorte de divination dans laquelle on se servait de fromage.

TYROMORPHITE (du grec τυρός, fromage, et μορφή, forme), pierre figurée qui imite un morceau de fromage.

TYRONE, comté de la province d'Ulster (Irlande), avec une superficie de 38 myriam. carrés, dont 9 en marais et montagnes, dont la plus élevée est le *Lengfield*, haut de 966 mètres, et qui se prolonge dans le comté de Donegal. Les plus importants d'entre ses nombreux cours d'eau sont le Foyle, le Moyle et le Derg à l'ouest, et le Blackwater au sud-est. De belles chaînes de montagnes, d'imposantes cataractes et d'autres beautés naturelles y attirent de nombreux *touristes*. La partie fertile du pays donne en général toutes les productions particulières à l'Irlande; les pommes de terre et l'avoine constituent les principaux objets d'alimentation. L'élève du bétail y a moins d'importance que la culture du sol. Ce comté possède des mines de fer et de houille, mais l'industrie y est demeurée à un degré très-infime. La population, qui de 1841 à 1851 s'est abaissée de 312,956 habitants à 251,865, et a subi par conséquent dans cet espace de dix années une diminution de 19 p. 100, est dans la plus grande indigence. Le comté est divisé en quatre baronnies et trente-cinq paroisses, dont quatre villes, et a pour chef-lieu *Dungannon*, vieil endroit, autrefois résidence de la famille royale irlandaise des O'Neil, avec 5,000 habitants, des mines de houille et une manufacture de toile. On remarque encore *Omagh*, avec 3,000 habitants, et *Strabane*, qui en a 6,000, toutes deux avec une fabrication et un commerce de toile.

TYRONIENNES (Notes). *Voyez* TIRON et NOTES.

TYRRHÈNES. *Voyez* TYRRHÉNIENS.

TYRRHÉNIENNE (Mer), ou *mer de Tuscie*, aujourd'hui *mer de Toscane*. Ainsi s'appelait déjà chez les anciens la partie de la Méditerranée qui s'étend depuis les Alpes Maritimes, c'est-à-dire depuis Gênes, sur la côte sud-ouest de l'Italie, jusqu'à la Sicile. On appelait aussi, comme il est encore d'usage aujourd'hui, *mer de Ligurie* ou *golfe de Gênes*, la partie de cette mer qui borde la Ligurie. Les Romains comprenaient ces deux mers sous la dénomination générale de *mare Inferum*.

TYRRHÉNIENS, *Pélasges Tyrrhéniens*. Ainsi s'appelait une peuplade de race pélasgique, originaire vraisemblablement de la Béotie, et qui, en ayant été chassée, vint s'établir dans l'Attique, où elle travailla à la construction de la citadelle d'Athènes. Expulsée de nouveau de cet asile, elle se dispersa pour aller se fixer sur différents points de la mer Égée, notamment à Lemnos, à Imbros et à Scyros, ainsi que sur la côte de Thrace, où il se livrait à la piraterie. On attribue aux Pélasges Tyrrhéniens l'invention de la trompette, instrument au nom duquel en conséquence on ajoutait toujours autrefois l'épithète de *tyrrhénienne*.

Les Grecs nommaient aussi *Tyrrhéniens* les Étrusques, probablement d'origine pélasgique, qui, arrivés par mer, s'établirent d'abord au sud, puis finirent par se confondre avec les Raséniens, venus du Nord, mais dans lesquels quelques auteurs ne veulent voir qu'une tribu ayant la même origine (*voyez* ÉTRURIE).

TYRTÉE, célèbre poëte grec élégiaque, natif d'Aphidnæ en Attique, ou d'Athènes même, et suivant d'autres de Milet, florissait entre les années 684 et 666 av. J.-C. Sa réputation provient de ce que dans la seconde guerre de Messénie il enflamma le courage des Spartiates par les chants de guerre qu'il composa pour eux. Voici dans quelles circonstances. Pour se conformer à un oracle, les Lacédémoniens, alarmés de la seconde révolte des Messéniens, firent demander un général aux Athéniens, qui leur envoyèrent Tyrtée, homme d'habitudes taciturnes, en outre louche et boiteux, et sur qui il semblait qu'on dût fonder bien peu d'espérances. Mais Tyrtée, qui était poëte en même temps que militaire consommé, donna des conseils aux chefs lacédémoniens, et enflamma l'esprit du soldat par ses chants guerriers; de telle sorte que l'issue de la lutte fut des plus heureuses pour Sparte. Des critiques modernes ont prétendu que tout ce récit n'était qu'un conte, ou du moins n'ont voulu y voir qu'une allégorie. Ce qui paraît avéré, c'est qu'après une longue lutte de dix-huit ans et des alternatives de victoires et de revers, cette guerre se termina par le triomphe des Lacédémoniens, qui déclarèrent être redevables de leurs succès à Tyrtée, lui décernèrent le droit de cité, et décidèrent qu'à l'avenir ses hymnes seraient des chants nationaux qu'on réciterait en temps de guerre aux troupes réunies autour de la tente du général. Tyrtée passa la fin de ses jours à Sparte; mais on ne sait rien de plus sur sa vie et sa mort. Les chants de guerre que Tyrtée écrivit pour les Spartiates formaient cinq livres, étaient écrits en dialecte dorien, et composés d'anapestes et de spondées, rhythme excellent pour ce genre de poésie. Il ne nous reste de ces chants guerriers et des autres poésies de Tyrtée que trois fragments principaux, conservés, l'un par l'orateur Lycurgue, et les deux autres par Stobée. On les trouvera dans les recueils de Henri Estienne et de Winterton, ainsi que dans les *Analecta* de Brunck, de Gaisford et de Boissonade.

TZAR. *Voyez* TSAR.

TZETZÈS (JEAN), grammairien grec, né à Constantinople, vers 1130, mort vers 1183, se livra à une étude toute particulière des écrivains grecs, surtout des poëtes, des philosophes et des historiens. On a de lui des scolies sur Homère et sur Hésiode. Mais le plus important de ses ouvrages est son commentaire sur l'*Alexandra* de Lycophron, travail auquel prit part également son frère Isaac Tzetzès.

U

U, vingt-et-unième lettre de l'alphabet et la cinquième des voyelles. Cette lettre est un dédoublement du *vau* et du *ain* hébreu. Elle est le signe représentatif du son le plus bas que forme l'instrument vocal, et la plus petite ouverture possible de la bouche suffit pour la prononcer. Chez les Latins, cette lettre était quelquefois voyelle, quelquefois consonne. Voyelle, elle représentait le son *ou*; consonne, elle représentait l'articulation semi-labiale faible, dont la forte est F. Ainsi l'on confondait alors la voyelle U avec la consonne V, et cet usage s'est longtemps perpétué dans notre écriture.

La prononciation de l'*u* telle que nous l'avons conservée nous vient, dit-on, des Gaulois; tous les autres peuples de l'Occident la prononçaient et la prononcent encore *ou*, à l'instar des anciens Romains.

L'*u* est presque toujours muet après le *q*, comme dans *qualité*, *querelle*, *quittance*, etc.; il n'y a exception à cette règle que pour quelques mots provenant du latin, comme *équateur*, *quadrature*, *aquatique*, etc.

Lorsqu'il ne doit point y avoir liaison entre la lettre *u* et une autre voyelle qui la précède, elle doit être couronnée d'un tréma, c'est-à-dire deux points, comme dans *Ésaü*, *Saül*, que l'on prononce *É-za-u*, *Sa-ul* : l'*u* est alors appelé *u tréma*. CHAMPAGNAC.

UBERLINGEN (Lac d'). *Voyez* CONSTANCE (Lac de).

UBES (Saint-). *Voyez* SÉTUBAL.

UBIQUISTE (Docteur). *Voyez* DOCTEUR.

UBIQUISTES ou UBIQUITAIRES, secte luthérienne. On sait que Luther admettait *essentiellement* la *présence réelle* dans l'eucharistie, dogme précieux à l'antique Église. Plus hardis, Zwingle, Calvin et Carlostadt entreprirent de briser cet anneau, jusque alors subsistant, de la primitive unité. Les *sacramentaires* (c'est ainsi qu'on nomme les antagonistes de la présence réelle), pour arriver à leur but de destruction, alléguaient que selon l'intelligence humaine le même corps ne peut se trouver à la fois dans une multiplicité de lieux où l'on célèbre la Cène. Les disciples de Luther, jaloux de conserver un antique dogme par eux mutilé, répondaient par cet argument, puisé dans les œuvres du maître, « que l'humanité de Jésus-Christ étant unie au Verbe, le corps de Jésus-Christ, inséparable de sa divinité, doit, comme elle, être présent *partout* (en latin *ubique*, d'où leur vint la qualification d'*ubiquistes* ou *ubiquitaires*). On voit que les ubiquistes sortaient de la religion luthérienne; mais il ne faut pas croire que tous les luthériens aient admis l'*ubiquité*. Mélanchthon, cet ami si dévoué du chef de la réforme, s'éleva plus énergiquement contre la nouvelle doctrine qu'on n'aurait dû l'attendre de son caractère, et s'emporta jusqu'à traiter les ubiquitaires de nouveaux eutychéens, attribuant, à l'exemple de leurs prédécesseurs, deux natures à Jésus-Christ. Cependant, l'*ubiquisme* eut, comme toutes les nouveautés, sa période progressive, qu'il dut à ses défenseurs, peu calmes, peu sincères, mais pleins d'audace et d'humeur guerroyante. Ces hommes, si âprement unis pour rompre l'unité catholique, ne tardèrent pas à se diviser : les uns voulant que l'*ubiquité* commençât dès la naissance de Jésus-Christ, les autres qu'elle n'eût son effet que du jour de l'Ascension du Sauveur. Mais du moment que ces voix de discorde furent éteintes, les *ubiquistes*, cédant cette fois à l'instinct conservateur qui nous précipite vers l'unité, revinrent à leurs frères, en confessant *que le corps de Jésus-Christ n'est présent avec le pain que dans la communion, et à l'instant où on la reçoit*. Dès lors l'*ubiquité* rentre dans le néant, d'où l'avait fait sortir l'extrême parti de la réforme. E. LAVIGNE.

UDINE, chef-lieu de la province du même nom (84 myriam. carrés, et 430,000 habitants), dans le royaume Lombardo-Vénitien, et autrefois du Frioul vénitien, est située dans une plaine fertile, sur les bords du Roja. Elle est divisée en ville intérieure et en ville extérieure, séparées toutes deux par des murailles et des fossés. Les rues en sont étroites et tortueuses. La place du marché, vaste et spacieuse, est ornée d'une belle colonne commémorative de la paix de *Campo-Formio*. Au centre, sur une élévation qui domine la ville, est situé le château, jadis résidence du patriarche et ensuite du gouverneur vénitien. Ce qu'il y a de plus remarquable à voir à Udine, c'est le *Campo-Santo*, l'un des plus beaux cimetières qui existent en Europe. La ville compte environ 24,000 habitants et 12 églises. Elle est le siége de la délégation et d'un évêché. On y trouve un lycée, plusieurs écoles du degré supérieur, un séminaire, une bibliothèque publique, qui a été récemment accrue du fonds Bartholini, une académie d'agriculture, un théâtre et un hospice d'orphelins. La culture de la soie est la principale industrie de la population. Au temps de la domination française en Italie, Udine était le chef-lieu du département du Passerino.

Après l'insurrection de Venise en 1848, Udine fut la première ville du ci-devant territoire vénitien à faire cause commune avec les insurgés; et dès le 23 mars elle contraignait la garnison autrichienne à quitter ses murs. Mais le 23 avril suivant, après avoir été vivement canonnée, elle était forcée de faire sa soumission.

UDINE (JEAN D'), peintre, né à Udine, en 1494, se perfectionna sous le Giorgione à Venise, et sous Raphael à Rome. Il excellait à peindre les animaux, les fruits, les fleurs et les ornements; et c'est aussi le genre dans lequel l'employait Raphael. Il ne réussit pas moins bien dans les ouvrages en stuc; et on lui attribue la découverte de la véritable matière que les anciens employaient pour cette sorte de travail. Il mourut en Rome, en 1564.

UDOMÈTRE (du grec ὕδωρ, eau, et μέτρον, mesure). *Voyez* PLUVIOMÈTRE.

UFA, chef lieu du gouvernement d'Orembourg (Russie), sur le versant ouest de l'Oural méridional et au confluent de l'Ufa et de la Bielaja, a été régulièrement reconstruite à la suite de l'incendie qui la détruisit presque complétement, en 1816. On y voit une bourse de commerce, un gymnase, deux autres écoles, un grand nombre d'usines, douze églises et deux couvents. La population est d'environ 17,000 âmes. Cette ville a singulièrement gagné depuis que les autorités de la province y ont été transférées d'Orembourg, qu'elle dépasse déjà en étendue et en population. Elle est aussi le siége d'un moufti mahométan.

UGOLIN. *Voyez* GHERARDESCA.

UHLAND (JEAN-LOUIS), le plus remarquable des poëtes lyriques que possède aujourd'hui l'Allemagne, est né à Tubingue, le 26 avril 1787. Ses premières poésies parurent dans l'Almanach des Muses de Seckendorf (1806 et 1807). Vers la fin de 1812, il vint s'établir à Stuttgard, où il travailla pendant quelque temps dans les bureaux du ministère de la justice. Quand en 1815 le roi de Wurtemberg songea à donner à son pays une nouvelle constitution, et lorsque commença la lutte entre les droits nouveaux et les anciens priviléges, Uhland se sentit appelé à faire servir la poésie à la défense des libertés de son pays. Ses vers, pour être recueillis dans des journaux éphémères, n'en excitèrent pas moins un vif enthousiasme, et exercèrent bientôt une influence réelle et salutaire sur la direction des idées. La première collection de ses poëmes parut en 1815. Dans une édition qu'il en donna ensuite, il comprit également ses chants patriotiques; et chacune de celles qui se sont succédé depuis (une onzième édition a paru à Stuttgard, en 1853) a reçu de notables additions. En 1819 il fut élu député à l'assemblée des états de Wurtemberg par le bailliage et l'année d'après par la ville de Tubingue, plus tard par celle de Stuttgard. En 1830 on le nomma professeur agrégé de langue et de littérature allemandes à l'université de Tubingue; mais il se démit de ces fonctions au printemps de 1833, sur le refus que fit le gouvernement de lui accorder, au moment où s'ouvrit la diète, le congé nécessaire pour remplir ses devoirs de député. Dans le sein de cette assemblée, Uhland figura parmi les membres les plus distingués de l'opposition constitutionnelle; mais lors des élections de 1839, il renonça, comme la plupart de ses amis politiques, à être réélu; et depuis lors il vécut éloigné des affaires jusqu'en 1848, où il fut député par l'arrondissement de Tubingue à l'assemblée nationale allemande convoquée à Francfort, dans laquelle il figura parmi les membres de la gauche les plus considérés.

Indépendamment de sa remarquable dissertation *Sur Walter von der Vogelweide* (Stuttgard, 1822), on lui est redevable d'un ouvrage *Sur le mythe scandinave de Thor* (1836), pour lequel l'auteur a eu soin de puiser aux sources les plus sûres, et d'une *Collection de vieilles Poésies populaires en haut et en bas-allemand* à laquelle la critique ne peut adresser qu'un reproche: c'est que l'auteur n'ait pas jusqu'à ce jour tenu la promesse qu'il avait faite au public de l'enrichir d'un commentaire. La délicatesse, la vérité, les pensées qui vont au cœur, telles sont les qualités dominantes des œuvres poétiques de cet écrivain, qui n'excelle pas moins à saisir et à reproduire la nature dans les détails les plus intimes. Ses Ballades et ses Romances surtout sont demeurées des productions auxquelles on ne saurait rien comparer dans la littérature allemande pour l'art de tracer en peu de mots des caractères et des figures pleines de vie et de vérité. La pensée et l'action n'y ont en général pas moins d'importance. Mais ce qui y domine surtout, c'est une aimable gaieté, c'est le patriotisme le plus généreux, c'est une admiration réfléchie pour ce qu'il y eut de grand et de généreux dans les siècles passés, sans que pour cela le poëte se laisse jamais aller à méconnaître les gloires du temps présent.

UHLANS. *Voyez* HULANS.

UKASE. *Voyez* OUKASE.

UKERMARK. On appelle ainsi la partie de la Marche de Brandebourg (Prusse) qui en forme l'extrémité septentrionale sur la rive gauche de l'Oder, et qui confine au sud à la *Mittelmark* (Marche moyenne), à l'ouest à la *Mittelmark* et au grand-duché de Mecklembourg-Strelitz, au nord et à l'est à la Poméranie et à la *Neumark* (Nouvelle-Marche). Elle comprend une superficie de 47 myriam. carrés, et forme aujourd'hui les trois cercles de Prenzlau, de Templin et d'Angermünde qui font partie de l'arrondissement de Potsdam. Elle a pour chef-lieu *Prenzlau;* les autres villes les plus importantes sont *Templin*, *Lychen*, *Strasburg*, *Zehdenick*, *Neuangermunde*, *Schwedt* et *Joachimsthal*.

UKRAINE. On désigna sous ce nom, en Pologne, depuis la prise de Kief par les Lithuaniens en 1320, l'extrémité du royaume voisine des Tatars et autres peuplades nomades. Plus tard, on comprit sous la dénomination d'*Ukraine* la vaste et fertile contrée, qu'arrose le Dniepr central, voisine des établissements des Kosaks, avec une délimitation assez arbitraire. Ce pays, demeuré jusqu'au règne de Pierre le Grand une perpétuelle cause de discorde entre la Russie et la Pologne, forme la plus grande partie de la *Petite-Russie;* dénomination qui paraît n'être venue en usage qu'à partir de 1654, époque où dix régiments de Kosaks de la rive orientale du Dniepr se soumirent volontairement au sceptre russe. En vertu du traité signé à Andrussoff en 1667, et de la paix conclue en 1686 à Grzymultofsk, les rois de Pologne firent abandon de cette partie de la Petite-Russie située sur la rive orientale du Dniepr (ce qu'on appelle l'*Ukraine russe*), tandis que les Kosaks de la Petite-Russie établis sur la rive occidentale de ce fleuve (contrée dénommée dès lors *Ukraine polonaise*), demeuraient encore provisoirement placés sous l'autorité des rois de Pologne; arrangement qui subsista jusqu'en 1793, époque où le second partage de la Pologne fit également passer ce territoire sous les lois de la Russie.

L'Ukraine polonaise forme aujourd'hui le gouvernement russe de Kief; cependant, on en a compris une certaine partie dans le gouvernement de Podolie. Dans le principe, on avait partagé l'Ukraine russe en trois gouvernements, ceux de Nowgorod-Sewerskoï, de Tschernigof et de Kief. En remplacement du premier, qui ne tarda pas à être supprimé, on créa celui de Pultawa.

Le nom d'*Ukraine* n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir historique du passé. Il n'y a pas en effet jusqu'au gouvernement de l'*Ukraine Slobode*, province située à l'est du gouvernement de Pultawa et arrosée par le Donetz, où s'étaient réfugiés, à l'époque de la domination polonaise, un grand nombre de Petits-Russes en y fondant des villes et des bourgs fortifiés (*sloboden*), qui n'ait reçu la dénomination officielle de *gouvernement de Charkoff*.

ULCÉRATION (du latin *ulceratio*), formation d'un ulcère, travail morbide qui a pour effet la solution de continuité d'un tissu avec suppuration. *Ulcération* s'entend aussi d'un ulcère superficiel.

ULCÈRE (du latin *ulcus*), sorte de plaie érosive, plus ou moins ancienne, toujours entretenue par une cause interne ou un vice local. Deux conditions importantes caractérisent donc l'ulcère: la solution de continuité des parties molles, et le genre de cause qui met obstacle à sa guérison (*voyez* PLAIE). On a divisé les ulcères en *externes* et en *internes*, suivant qu'ils sont situés à la surface de la peau ou à l'intérieur du corps: on les a aussi divisés, d'après leurs caractères particuliers et la nature de leur cause, en ulcères *atoniques*, *scorbutiques*, *scrofuleux*, *syphilitiques*, *dartreux*, *carcinomateux*, *teigneux* et *psoriques*. Quoique la peau et les membranes muqueuses soient les deux tissus où ils se montrent le plus fréquemment, on en observe cependant aussi dans le cœur, dans les veines, dans les artères, dans les articulations, etc. Laennec a donné le nom de *phthysie ulcéreuse* à un genre de maladie pulmonaire très-fréquent dans notre climat d'Europe.

L'observation a démontré que les ulcères se déclarent de préférence chez les personnes douées d'une mauvaise constitution, soit héréditaire, soit acquise; chez les individus atteints de maladies qui ont vicié leur système organique, et chez ceux qui habitent des lieux humides et malsains. On a également constaté que les ulcères aux jambes sont plus fréquents du côté gauche que du droit, qu'ils se déclarent de préférence à la cheville, et qu'ils sont surtout le triste apanage de la misère et de la malpropreté.

Le traitement des ulcères est naturellement subordonné à leur siége, et surtout à la nature de leur cause. Il faut par conséquent, tout en cherchant à provoquer la cicatrisation, détruire par des moyens appropriés la cause interne

générale ou locale qui entretient l'ulcération. Le véritable mode de traitement est celui qui, tout en neutralisant la cause de l'ulcère, active sa cicatrisation par les moyens les plus convenables. On doit par conséquent, en outre des agents spéciaux appropriés à la nature de chaque ulcère, diminuer l'inflammation si elle est trop vive, exciter la surface de l'ulcère si elle est pâle et indolore, cautériser les bourgeons charnus s'ils sont trop exubérants, exercer une légère compression à l'aide d'une bande légèrement serrée s'il y a engorgement des tissus. On peut joindre à ces divers moyens l'emploi des bandelettes agglutinatives, si les bords de l'ulcération sont assez dociles pour en opérer le rapprochement. Les bords calleux de l'ulcère doivent être excisés, si par leur trop de dureté ils mettent obstacle à la cicatrisation. L. LABAT.

ULEABORG ou **KAJANA**, le plus septentrional et le plus vaste cercle ou *læn* de la grande-principauté de Finlande, comprend l'*Osterbotten* septentrional et toute la Laponie. Sa superficie, y compris l'île de Karlssœe et de nombreux lacs qui à eux seuls occupent 81 myriam. carrés, est de 2,128 myriam. carrés; et en 1850 on y comptait 157,010 habitants.

Le chef-lieu, ULEABORG, après **Abo** et **Helsingfors** la ville la plus considérable de la grande-principauté, quoiqu'on n'y compte que 5,000 habitants, fut fondé en 1605, sur les bords de l'Ulea, qui se jette dans le golfe de Bothnie, un peu au-dessous de la ville, en formant une large cataracte; circonstance qui en rend la navigation extrêmement difficile. Un incendie détruisit la plus grande partie de cette ville en 1822; mais elle a été reconstruite depuis, sur un plan bien meilleur, et on y trouve une église, un collége, une fabrique de tabac, un atelier de teinture, plusieurs scieries et plusieurs moulins à foulon. Après Abo, c'est à Uleaborg que le commerce a pris les proportions les plus importantes. Le goudron, la poix, le suif, le beurre, les poissons, notamment les saumons, et les planches constituent les principaux articles d'exportation : les importations consistent en denrées coloniales et articles manufacturés. Il y a à Uleaborg des chantiers de construction, un phare, un port ensablé en partie, il est vrai, ce qui est cause que les navires doivent jeter l'ancre à environ trois kilomètres de la ville, et des eaux minérales, très-fréquentées. Le 1er juin 1854 une flottille anglaise, aux ordres de l'amiral Plumridge, incendia à Uleaborg tout ce qui était propriété de l'État. *Brahestad*, petit port où l'on compte 1,200 habitants et situé au sud-ouest d'Uleaborg, avait éprouvé le même sort le 30 mai, et le dommage causé avait été estimé à 350,000 roubles argent.

ULÉMAS. *Voyez* OULÉMAS.

ULFILAS, forme grecque, et ULFILA, forme gothique, du nom du célèbre traducteur de la Bible en langue gothique, qui était né vers l'an 318, parmi les Goths au nord du Danube, de parents originaires de la Cappadoce, et qui, vers l'an 348, fut sacré évêque des Goths ariens. En 355 Ulfilas se réfugia en basse Mésie, sur le sol de l'empire romain d'Orient, avec des Visigoths fuyant la persécution religieuse. En l'an 360, il assista à un synode tenu à Constantinople, y revint en 388, pour défendre les doctrines ariennes devant un concile, et y mourut la même année, honoré avant comme après sa mort par les siens, par les étrangers et par l'empereur lui-même, à l'égal d'un second Moïse. Il composa plusieurs ouvrages originaux et traductions en grec, en latin et en goth, comme nous l'apprend son disciple l'évêque Auxentius de Silistria, à qui nous devons le peu de renseignements que nous possédons sur sa vie. Mais de tous ses travaux il n'est parvenu jusqu'à nous qu'une partie de sa traduction de la Bible, dont d'anciens écrivains ecclésiastiques grecs, qui vivaient après lui, parlent déjà avec de grands éloges. Ulfilas prit pour base de sa traduction de l'Ancien Testament la version des Septante, et pour celle du Nouveau Testament un autre texte grec, mais qui, tout en différant de tous les autres manuscrits grecs connus, s'accordait sur un grand nombre de points avec les anciennes traductions latines. Il traduisit fidèlement et consciencieusement, mais non pas servilement, et ne fit nulle part violence à sa langue, qui d'ailleurs, autant qu'il nous est possible d'en juger, lui permettait de rester assez étroitement attaché au texte original. De même, il conserva avec le plus respectueux ménagement tout ce qui dans l'ancien alphabet runique indigène était admissible, quand en le fondant avec l'alphabet grec il créa, d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, la nouvelle écriture dont il avait besoin pour composer son ouvrage. C'est parmi les Visigoths qu'avait été faite sa traduction; mais les autres tribus de sa nation l'adoptèrent également, et en multiplièrent les exemplaires, comme le prouvent les fragments qui s'en sont conservés et se trouvent aujourd'hui dispersés dans toute l'Europe, notamment dans les bibliothèques de Milan, de Wolfenbuttel et d'Upsal; fragments qui tous proviennent de manuscrits du cinquième et du sixième siècle, et qu'à certains indices on reconnaît avoir été écrits et employés en Italie, ce qui indique une origine ostrogothe; de même que ceux de ces fragments qui diffèrent le plus des manuscrits de Milan et de Wolfenbuttel se trouvaient autrefois dans le monastère de Bobbio, en Lombardie. Parmi ces fragments manuscrits, qui comprennent de longs passages des Évangiles ainsi que des Épîtres de saint Paul, et de moindres passages d'un psaume et des livres d'Esdras et de Néhémie, le plus remarquable pour le contenu de même que pour l'état de conservation est celui qui est écrit en lettres d'argent sur du parchemin teint en pourpre, et qui sous le nom de *Codex argenteus* fait partie de la bibliothèque de l'université d'Upsal. La première édition en fut donnée par Franz Junius (Dordrecht, 1605). Zahn ajouta à la sienne (Weissenfels, 1805) les fragments de l'Épître aux Romains découverts par Knittel dans les palimpsestes de Wolfenbuttel. Angelo Maï et le comte Castiglioni ont publié en cinq livraisons (Milan, 1819-1839) les autres fragments provenant des palimpsestes de Milan.

ULLOA (DON ANTONIO DI), l'un des hommes les plus célèbres de l'Espagne au dix-huitième siècle, né à Séville, en 1716, entra dans la marine, et en 1733 était déjà capitaine de frégate. L'année suivante il accompagna à Quito la commission envoyée en Amérique à l'effet d'y déterminer la figure de la Terre; et il y resta jusqu'en 1744. A son retour en Europe, il fut fait prisonnier de guerre par un bâtiment anglais et conduit en Angleterre, où on le traita avec la plus grande distinction. Revenu enfin en Espagne, il parcourut une grande partie du continent, et rentra dans sa patrie, riche d'observations de tous genres. Il contribua à y favoriser les progrès de l'industrie manufacturière, acheva la construction des bassins des ports du Ferrol et de Carthagène, et réorganisa l'exploitation des mines de mercure d'Almaden en Espagne et de Guançavellica au Pérou. En 1755 il se rendit de nouveau en Amérique, et fut nommé en 1764 gouverneur de la Louisiane, récemment cédée à l'Espagne. Mais on le rappela dès 1767 dans sa patrie, où on lui confia les fonctions de directeur général des affaires maritimes. Il mourut en 1795, dans un domaine qu'il possédait aux portes de Cadix. On a de lui : *Relacion historica del Viage a la America meridional* (Madrid, 1748); *Noticias americanas sobre la America meridional y la septentrional-oriental* (Madrid, 1772), où on trouve ses recherches sur la population de l'Amérique; enfin, *Noticias secretas di America* (Londres, 1726, in-fol.), contenant les rapports adressés au gouvernement espagnol, par lui et ses collègues, sur son premier voyage.

ULLOA ou ULUA (SAINT-JEAN ou SAN-JUAN D'). *Voyez* VERA CRUZ.

ULM, forteresse de la Confédération Germanique et chef-lieu du cercle du Danube (royaume de Wurtemberg), sur la rive gauche du Danube, qui y reçoit l'Iller et la Blau, dans une belle et fertile plaine, compte 20,000 habitants, non compris la garnison (en temps de paix, 9,000 hommes, réduite à 3,000 par les congés, et pouvant en temps de

guerre être portée à 20,000 hommes), et 1500 habitants de *Neu-Ulm*, qui a remplacé un ancien faubourg (*Schwetkhofen*), situé sur la rive droite du Danube et appartenant à la Bavière, mais compris dans l'ensemble des fortifications d'Ulm. Ces fortifications, dont la première pierre fut posée le 18 octobre 1844, forment une ceinture de murailles, de remparts, de fossés, etc., dont il faut au moins cinq heures pour faire le tour, et en avant de laquelle se trouve en outre une couronne d'ouvrages avancés. La ville même porte le type des anciennes villes impériales; elle est étroite, mais richement construite. Elle est dominée par la cathédrale, l'un des plus magnifiques monuments de l'ancienne architecture allemande, et en même temps une des églises les plus vastes et les plus élevées de l'Allemagne, avec de superbes peintures sur verre, un orgue immense et un chœur en bois sculpté par Georges Sœrlin l'aîné. L'église, avec ses cinq nefs et son chœur, est entièrement terminée; mais son énorme tour est restée à la moitié de la hauteur projetée. En fait de constructions modernes, il faut citer le pont du Danube, achevé en 1842, et le pont du chemin de fer, qui a été livré à la circulation en 1854, ainsi que l'embarcadère du chemin de fer où convergent trois voies principales; celle de Stuttgard à Ulm, celle d'Ulm à Friedrichshafen, et celle d'Augsbourg à Ulm. Il y a à Ulm un collége, une école des arts et métiers, et trente écoles primaires. L'industrie de la population consiste dans la culture des céréales et des légumes, la préparation de la farine, la fabrication des têtes de pipe, de l'amadou, des allumettes et des cartes à jouer. Il y a dans la ville deux grandes blanchisseries de toile et de nombreuses brasseries. Il s'y fait un important commerce de bois, surtout de planches, de produits divers et d'expédition, que favorise la navigation du Danube.

Ulm était autrefois une ville libre impériale du cercle de Souabe, dont elle présidait les assemblées; et outre la population contenue dans ses murs (à l'époque de sa plus grande postérité, au quinzième siècle, on y comptait plus de 60,000 habitants), elle possédait en propre un territoire de 12 myriam. carrés, avec une population de 38,000 âmes. Lors des remaniements de territoire qui eurent lieu en Allemagne en 1803, elle passa sous la souveraineté de la Bavière; et en 1810 elle fut adjugée au royaume de Wurtemberg. Dans la guerre de 1805, à la suite des victoires remportées le 14 et le 15 octobre à Elchingen, qui en est peu éloigné, par l'armée française aux ordres de Napoléon et de Ney, elle fut prise par capitulation, le 17 octobre, et le général autrichien Mack y fut fait prisonnier de guerre avec les 26,000 hommes qu'il commandait.

ULPHILAS. *Voyez* ULFILAS.

ULPIEN (DOMITIUS ULPIANUS), l'un des plus célèbres jurisconsultes romains, était né vers l'an 170, à Tyr. Il fut d'abord, sous le règne de Septime Sévère, assesseur à Rome d'un des préteurs; puis Papinien l'admit comme assesseur dans son *consilium*. Sous Alexandre Sévère, peut-être même déjà sous les règnes de Caracalla et d'Héliogable, il fut *præfectus prætorio;* mais vers l'an 228 il périt égorgé, à l'instigation d'Epagathus, dans une révolte de prétoriens, sous les yeux mêmes de l'empereur et de sa mère Mammæa. Ses nombreux ouvrages, dont les principaux sont intitulés *Ad Edictum*, en quatre-vingt-trois livres, et *Ad Sabinum*, en cinquante-et-un livres, ont surtout de l'importance pour nous, parce qu'un bon tiers des Pandectes en est tiré. Le petit ouvrage intitulé: *Tituli ex corpore Ulpiani*, et désigné d'ordinaire sous le titre de Fragments d'Ulpien, a aussi une grande importance, et a été publié par Hugo (3e édition; Berlin, 1834) et par Bucking (3e édition; Bonn, 1845). Endlicher a aussi publié un fragment de ses Institutes (Vienne, 1845).

ULRICH, duc de Wurtemberg, né en 1487, fils du comte Henri qui tomba en démence, se trouva possesseur du duché en 1498, dès l'âge de onze ans. Pour s'assurer l'appui de l'empereur contre Eberhard II, qui pouvait lui disputer le duché, il se fiança avec Sabine de Bavière, nièce de l'empereur Maximilien Ier, qui déclara Ulrich majeur dès qu'il eut atteint sa quatorzième année. C'était un jeune prince d'esprit et de cœur, plein d'énergie, d'ardeur et de courage; le malheur le rendit plus tard dur, soupçonneux et défiant. Les premières années de son règne furent très-prospères, et sa cour devint l'une des plus brillantes de l'Allemagne. Mais de lourds impôts et de mauvaises récoltes provoquèrent le mécontentement des populations; et en 1514 éclata la redoutable insurrection du *pauvre Conrad*, qu'il ne put étouffer qu'en accordant à son peuple des libertés et des franchises extraordinaires. En l'année 1516 il égorgea de sa propre main Jean de Hutten, qu'il soupçonnait d'entretenir des relations intimes avec la duchesse. Celle-ci prit la fuite; et dès lors Ulrich compta les ducs de Bavière, frères de sa femme, au nombre de ses ennemis les plus acharnés. De plus grands malheurs ne tardèrent point à le frapper. A la suite d'un démêlé qu'il eut avec les bourgeois de la ville de Reutlingen, la ligue de Souabe, dont faisait partie cette ville impériale, et qui avait pour chef le duc de Bavière, prit les armes contre lui; et peu de temps après il se trouva sans États ni sujets (1519). Ulrich invoqua alors les secours du roi de France, François Ier, et du landgrave de Hesse Philippe le Magnanime; mais ce ne fut qu'en 1534 que celui-ci put ramener dans ses États Ulrich, qui pendant son exil avait embrassé le protestantisme. Il fut d'ailleurs obligé de reconnaître tenir son duché de l'Autriche à titre d'arrière-fief. Ulrich introduisit la réformation dans ses États; mais il eut bientôt de nouvelles querelles avec l'Autriche, et tout faisait prévoir que cette fois son duché allait être confisqué par les voies juridiques. Déjà donc il avait pris le parti d'abdiquer en faveur de son fils, à qui l'empereur n'avait rien à reprocher, lorsqu'il mourut, le 6 novembre 1550.

ULSTER, province formant l'extrémité septentrionale de l'Irlande, bornée au sud par le Leinster, au sud-ouest par le Connaught, et partout ailleurs par la mer, notamment à l'est par la mer d'Irlande et par le canal du Nord. Sa côte, déchirée par une foule d'échancrures, offre un grand nombre de baies et d'anses pénétrant profondément dans l'intérieur des terres et formant comme autour de lacs intérieurs (*loughs*), tels que le *Carlingfordlough*, les baies de *Dundrum*, de *Strangford* et de *Belfast* ou de *Carrickfergus* à l'est, le *Foylelough* et le *Swillylough*, les baies de *Strabagy*, de *Mulrog* et *Sheephaven* au nord, le *Lochrusmore* et la baie de *Donegal* à l'ouest. Depuis la baie de Dundrum jusqu'à celle de Carrickfergus s'étend une suite d'écueils et de récifs. La partie orientale de la côte septentrionale, depuis le cap Fair jusqu'à l'embouchure du Ban, est protégée contre la violence du ressac par la remarquable formation basaltique si célèbre sous le nom de *chaussée des géants*. Le sol de cette province présente une succession de plaines, de collines et de groupes isolés de montagnes, généralement situés sur les côtes, mais qu'on rencontre aussi dans l'intérieur, où par leur juxta-position, elles constituent un pays de montagnes. Ainsi, au sud-est, dans la chaîne granitique des *Down* ou *Mourne-Mountains*, le *Slieve Donnard* atteint 885 mètres d'élévation; au nord-est, dans les montagnes d'Antrim, le *Divis* 484 mètres, et l'*Agnew-Hill* 489 mètres; au nord, dans les Monts *Carntogher* ou montagnes de Londonderry, le *Slieve-Sawell* 699 mètres; au nord-ouest et à l'ouest, dans les montagnes du Donegal, le *Slieve-Snaght* 631 mètres, le *Mucksish* 685 mètres, l'*Erigal* 769 mètres et le *Bluestock* 692 mètres; au sud-ouest, dans les montagnes de Fermanagh, le *Luilcugh* 685 mètres; et à l'intérieur, dans les montagnes de Tyrone, le *Longfield* 907 mètres, etc. La province contient, outre une foule de petits lacs, les deux plus grands qu'il y ait en Irlande, le *Neagh*, qui a 52 kilomètres carrés, et l'*Erne*, qui en a 38. Du premier sort le Ban ou Bann, en se dirigeant au nord, et du second l'Erne, qui va se jeter dans la baie de Donegal au nord-ouest; et entre eux le Foyle coule au nord pour se jeter dans le *Lough-Foyle*, qui a 26 kilomètres carrés et est en communication avec la mer. La province ne

manque pas non plus de marais ni de forêts. De cette succession de plaines plus ou moins étendues, de collines et de montagnes (dont les pics présentent presque toujours des ruines de vieux manoirs féodaux), de vallées, de rivières et de lacs, il résulte que l'Ulster a une physionomie beaucoup plus agréable que les trois autres provinces de l'Irlande, et se rapproche bien plus qu'elles du cachet particulier aux provinces de l'Angleterre. Au lieu de huttes sales et misérables comme dans le reste de l'Irlande, on y rencontre presque partout de jolies habitations, au milieu de plantations régulières ou bien de champs consacrés à la culture des céréales ou du chanvre, de même que sur quelques points une certaine activité manufacturière. Il n'y a que les parties montagneuses de l'ouest du Donegal, où n'a point encore pénétré l'activité créatrice des presbytériens émigrés d'Écosse, qui fassent exception à cet aspect général du pays. La superficie totale de l'Ulster est de 276 myriam. carrés. En 1851 on y comptait encore 2,004,289, habitants, c'est-à-dire 406,436 de moins qu'en 1841; ce qui fait une diminution de 16 pour 100 pour une période de dix années. L'agriculture, et notamment la culture du chanvre, la pêche, la navigation, le tissage et le blanchissage des toiles, le commerce des toiles, du chanvre, du beurre et des viandes salées, constituent les principales industries de cette population. La province se divise en neuf comtés : *Down*, *Antrim*, *Londonderry*, *Donegal*, *Tyrone*, *Arenag*, *Monaghan*, *Cavan* et *Fermanagh*, qui forment ensemble 54 baronnies et 332 paroisses. Parmi ses villes les plus importantes, Belfast avec sa banlieue contient aujourd'hui environ 100,000 habitants; Londonderry, 14,000; Newry, dans le comté de Down, 13,400; Armagh 33,300; Carrickfergus, dans le comté de Down, 8,500; Enniskillen, dans le comté de Fermanagh, 6,800; Strabane, dans le comté de Tyrone, 6,000.

ULTIMATUM. Ce mot, dérivé du latin *ultimus* (dernier), sert dans les relations diplomatiques à désigner une résolution quelconque, définitive et irrévocable, à laquelle s'arrête un cabinet au sujet d'une chose en litige entre deux États. L'acte de signifier un *ultimatum* est toujours un acte d'intimidation; c'est intimer un ordre, que devra suivre le recours à la force, à ce qu'on a nommé l'*ultima ratio regum*, s'il n'y est pas fait droit.

ULTRA, mot latin qui veut dire *au-delà*, et par lequel on désigne en politique un homme dont les opinions et les actions, déterminées par l'aveuglement de la passion, dépassent la juste mesure qu'indique le bon sens. Dans la première révolution, les jacobins furieux, qui pour réformer les abus, détruisaient l'État et la société, étaient des *ultra- révolutionnaires*. Quand les alliés eurent restauré la maison de Bourbon sur son trône, on vit tout aussitôt apparaître des *ultra-royalistes*, parti fanatique de prêtres et de nobles, qui prétendait rétablir la vieille monarchie française avec tous ses abus et ses institutions décrépites. Depuis lors, le mot *ultra* a été attaché successivement au nom de tous les partis politiques, pour désigner cette mauvaise *queue*, composée d'intrigants et d'ambitieux, qui en exagère tous les principes, dans l'espoir d'arriver ainsi au partage des places et des fonctions publiques largement rétribuées, quand viendra le jour de la victoire pour la cause dont ils ont l'habileté de se faire les représentants et comme l'incarnation. C'est ainsi qu'en France nous avons eu les *ultra-libéraux*, puis les *ultra-radicaux*, les *ultra-républicains* et, Dieu me pardonne, les *ultra-bonapartistes*. Inutile sans doute d'ajouter qu'il n'y avait pas plus de convictions chez les uns que chez les autres.

ULTRAMONTAIN, ULTRAMONTANISME (des mots latins *ultra* et *mons*, *ultra montem*, celui qui demeure au delà d'une montagne, par rapport à la personne qui parle). C'est à propos des Alpes et par ceux qui demeurent en deçà de ces montagnes qu'a été créé le mot *ultramontain*, qui au propre désigne pour nous celui qui demeure au delà des Alpes. Mais dans l'usage le plus ordinaire on l'emploie pour désigner les partisans exagérés de la puissance du pape. Le fameux La Mennais fut chez nous pendant toute la restauration le fougueux représentant de l'*ultramontanisme*, c'est-à-dire de l'opinion qui prétend mettre le pouvoir spirituel du pape au-dessus du pouvoir temporel des princes et des rois. L'Église gallicane a toujours combattu les *maximes ultramontaines* et les prétentions de l'*ultramontanisme*.

ULUA ou ULLOA. *Voyez* VERA-CRUZ.

ULVES, genre d'algues, dont on connaît une douzaine d'espèces, presque toutes cosmopolites, et qui dans quelques pays servent à la nourriture des hommes et des bestiaux. Il est caractérisé comme suit : Fronde verte, membraneuse, plane, quelquefois creusée en cornet à la base, à bords ondulés ou crépus, rarement ou du moins fort brièvement stipités, composée d'une ou de deux couches de cellules. Spores réunies par quatre, et nées de l'endochrone des cellules. Zoospores munis de 1 à 4 cils à leur extrémité intérieure, et renfermés dans d'autres cellules en nombre multiple de 4. Les anciens botanistes donnaient ce nom à toutes les plantes croissant dans les marais.

ULYSSE, en grec *Odusseus*, fils de Laerte et d'Antiché, fille d'Autolycos, frère de Climène, époux de Pénélope, père de Télémaque et roi d'Ithaque, se montra dès sa jeunesse hardi voyageur et négociateur habile. Dans une visite à son grand-père Autolycos, il reçut au genou une blessure dont la cicatrice aida plus tard à le faire reconnaître par sa nourrice. A Messène, où son père l'avait envoyé à l'effet de demander satisfaction pour un vol de moutons commis à Ithaque par des Messéniens, il rencontra Iphitos, qui lui fit présent de cet arc fameux que les poursuivants de Pénélope ne pouvaient réussir à bander. Agamemnon ne le détermina qu'avec peine à prendre part à l'expédition contre Troie. Il essaya d'abord d'obtenir à l'amiable la restitution d'Hélène et de ses trésors, et se rendit à cet effet à Troie, mais inutilement. Suivant une tradition postérieure, ce fut surtout Palamède qui le contraignit à faire partie de l'expédition. Il y prit part alors avec douze navires, et conduisit les Céphalléniens contre Troie. Il s'y montra guerrier courageux, mais plus encore espion rusé et négociateur habile. Il entreprit aussi de réconcilier Agamemnon avec Achille; et à la mort de celui-ci il se fit attribuer ses armes par son éloquence : ce qui lui valut la haine d'Ajax. En outre, il fut un de ceux qui se cachèrent dans les flancs du fameux cheval de bois, qui n'eut pas plus tôt été ouvert qu'avec Ménélas il accourut à la demeure de Déiphobe, où il sortit vainqueur d'un rude combat. Après la chute de Troie, il devint encore plus célèbre par ses dix années de pérégrinations, qu'Homère raconte en détail dans son *Odyssée*. Il fit d'abord naufrage à Ismaros, ville des Ciconiens, au nord de Lemnos, où il perdit soixante-douze de ses compagnons. Il arriva ensuite chez les Lotophages, sur les côtes de Libye; puis sur la côte des Cyclopes (côte occidentale de la Sicile), où Polyphème dévora six de ses compagnons et lui préparait le même sort, s'il n'avait pas réussi à l'enivrer et s'il n'avait pas profité de son sommeil pour lui crever son unique œil; c'est pourquoi Poseidôn, père de Polyphème, le poursuivit désormais. De là il aborda dans l'île d'Éole (à l'extrémité sud de la Sicile), puis chez les Lestrigons, peuple anthropophage (sur la côte nord-ouest de la Sicile), d'où il ne s'échappa qu'avec un seul de ses vaisseaux. Sa destinée le conduisit ensuite dans l'île de l'enchanteresse Circé, qui le laissa enfin partir et le chargea de descendre dans l'empire d'Hadès pour y demander à Tirésias comment il devrait faire pour pouvoir retourner dans sa patrie. Il obéit, et revint trouver Circé. De là il gagna l'île des Sirènes, puis tomba de Scylla en Charybde, où il perdit encore six autres de ses compagnons. Il aborda ensuite à Trinacria, île d'Hélios, où pendant son sommeil ses compagnons, affamés, immolèrent des bœufs faisant partie du troupeau de ce dieu; en punition de quoi Zeus,

quand ils remirent à la voile, lança sa foudre sur son navire, qui fut brisé, en même temps que tous ses compagnons étaient tués. Ulysse aborda alors seul sur quelques débris de son navire dans l'île d'Ogygie, où la nymphe Calypso lui fit bon accueil et le garda pendant huit ans auprès d'elle. Il s'y construisit un radeau à l'aide duquel il s'échappa. Mais Poséidôn envoya alors une tempête, au milieu de laquelle il fut enlevé par les vagues. Il atteignit ensuite à la nage le rivage des Phéaciens. C'est là qu'il rencontra Nausicaa, qui le conduisit à son père Alcinoüs. Celui-ci, après lui avoir fait bon accueil, le renvoya avec de riches présents dans sa patrie. Il dormait profondément dans son navire, lorsque, après une absence de vingt années, il aborda enfin de nouveau, la nuit, à Ithaque, où Pénélope lui était demeurée fidèle, et où revint aussi son fils Télémaque. Il tua les poursuivants de son épouse, qui s'étaient conduits avec imprudence. Homère ne raconte au sujet de ce qui lui advint plus tard que la prédiction de Tirésias, suivant laquelle une mort douce l'attendait dans un âge avancé. D'après une tradition postérieure, il aurait été tué par Télégonos, fils qu'il avait eu de Circé et qui avait fait naufrage sur la côte d'Ithaque. Homère représente Ulysse comme un homme habile, fécond en ressources, patient et hardi; tandis que des poëtes postérieurs font de lui le type de la fausseté, de l'intrigue et de la lâcheté.

UMEA ou **WESTERBOTTEN** (*Bothnie occidentale*), bailliage (*læn*) de la Norrlande, ou Suède septentrionale, qui comprend tout le bassin de l'Umea et du Skellefiea avec leurs cataractes et leurs flaques d'eau, de même que la partie supérieure de l'Angermana et du Pitea; il s'étend depuis le golfe de Bothnie jusqu'aux monts Kiœlen et est traversé dans la direction du sud-est par des vallées plus ou moins larges, couvertes tantôt de forêts, tantôt de rochers dénudés, cultivées seulement par-ci par-là, mais le plus ordinairement occupées par des prairies. La plus grande partie de ce pays est un désert, avec de nombreux lacs et encore plus de marais. L'hiver y sévit dans toute sa rigueur; cependant, l'été permet à quelques céréales d'y mûrir. Des myriades de cousins y sont un grand fléau pour les hommes et les bestiaux. Les contrées situées au sud de l'Umea sont désignées sous le nom d'*Asele-Lappmark*, et au nord de ce bailliage sous celui d'*Umea-Lappmark*. Le pays au sud-ouest du Pitea est appelé *Pitea-Lappmark*. La population est très-clair-semée, car en 1850 on ne comptait que 70,758 habitants dans tout ce bailliage, dont la superficie est de 966, et suivant d'autres de 1,036 myriam. carrés. Les principaux articles du commerce d'exportation sont le beurre, le fromage, les fourrures, le fer, les planches et le goudron.

Le chef-lieu, UMEA, à peu de distance de l'embouchure de l'Umea dans le *détroit de Quarken*, la partie la plus étroite du golfe de Bothnie, dans une jolie vallée, fut fondé en 1622, par Gustave-Adolphe, est régulièrement construit, possède un port peu profond, mais sûr, et environ 1,500 habitants. En 1809 les Russes, commandés par Barclay de Tolly, qui avaient traversé le golfe de Bothnie sur la glace et avaient envahi la Bothnie occidentale, y conclurent avec les Suédois aux ordres de Cronstedt des conventions en date du 22 mars et du 26 mai pour l'évacuation du pays. Mais les Russes ne les exécutèrent qu'à la suite de batailles livrées le 18, le 19 et le 20 août suivant.

Le fleuve Umea forme à Wænnæs, un peu au-dessus de la ville, une cataracte qu'un rocher divise en deux parties.

UMINSKI (JEAN-NÉPOMUCÈNE), général polonais, né en 1780, dans le grand-duché de Posen, servit en qualité de volontaire sous les ordres de Dombrowski et de Kosciuszko, en 1794. En 1806, quand Napoléon, par l'organe de Dombrowski, appela la Pologne à prendre les armes pour reconquérir son indépendance, Uminski, un des premiers, répondit à cet appel; et fait prisonnier à l'affaire de Dischau, il fut alors condamné à mort par un conseil de guerre prussien. L'intervention de Napoléon lui sauva la vie. Après la paix de 1807, il entra comme major au 3e régiment de chasseurs à cheval. Dans la campagne d'Autriche de 1809, il commanda l'avant-garde du général Dombrowski. Promu alors au grade de colonel, il se distingua, en 1812, à l'affaire de Mosaïsk, et entra le premier à Moscou. Nommé alors général de brigade, il fut blessé et fait prisonnier à la bataille de Leipzig. Après la chute de Napoléon, il se retira dans ses terres, situées dans le grand-duché de Posen. En 1821 il fut, avec Leskasinski, le fondateur de l'association patriotique des Faucheurs (*Kossiniery*), qui se propagea rapidement dans toute la Pologne. Arrêté pour ce fait, après l'accession au trône de Nicolas, il fut condamné à six années de détention dans la citadelle de Glogau. Quand éclata la révolution de Pologne de 1830, il réussit à s'échapper, et parvint à gagner Varsovie au péril de sa vie et dans le plus complet dénûment. Il arriva inopinément à l'armée pendant la bataille de Wawre, à laquelle il prit part comme simple soldat. Son apparition excita un enthousiasme universel, et le lendemain il reçut un commandement comme général de division. A la bataille de Grochow, livrée le 25 février, il battit le général Diébitsch, et ne se distingua pas moins aux affaires de Naref, de Dembé, de Liwiec et de Kaluszyn. Après la chute de la Pologne, proscrit et pendu en effigie à Posen, il trouva en France protection et sécurité. On a de lui un *Récit des Événements militaires de la Bataille d'Ostrolenka* (Paris, 1832).

UNAU. *Voyez* BRADYPE.

UNGHIERI (GIOVANNI). *Voyez* CALIXTE III, antipape.

UNIFORME, semblable, égal, ayant la même forme. Plaine *uniforme*, architecture *uniforme*, vie *uniforme*. On entend par *style uniforme* celui dont les détails n'ont pas de variété, dont le ton, le mouvement, la couleur, sont partout les mêmes. *Uniforme*, dans le langage militaire, n'est devenu substantif que depuis le siècle dernier. La dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, publiée en 1835, ne classe d'abord ce terme que comme adjectif, puis, se contredisant, elle avoue qu'on dit *uniforme* pour l'*habit uniforme*. L'usage, qui ne se soumet pas toujours à la loi de la langue, et qui ordinairement fait lui-même la langue, en a ordonné autrement. Les règlements militaires français, qui traitent des objets d'armement et de tenue de l'armée, datent à peine d'un siècle. Ils qualifient d'*habit uniforme* ce que le soldat s'est habitué à appeler l'*habit d'uniforme* et, par abréviation, l'*uniforme*. Ces règlements sont intitulés: *Règlement sur l'habillement, la coiffure, l'equipement, les marques distinctives, l'armement et le harnachement*. Le bon sens du soldat lui a démontré que c'était un titre un peu long, et il a dit *Règlement sur l'uniforme*. Le ministre de la guerre ne s'est décidé qu'en 1815 à parler le langage de la troupe, et depuis lors l'*uniforme* est tout autre chose que ce qu'il avait été jusque là : il ne se borne plus à indiquer un habit, il exprime l'ensemble de tous les effets dont la loi trace l'énumération, et qu'elle distingue en *effets d'uniforme d'officier*, et en *effets d'uniforme d'hommes de troupe*.

Gal BARDIN.

A la guerre les Lacédémoniens révêtaient des chlamydes rouges, couleur qui dissimulait à l'ennemi le sang coulant des blessures. L'habit militaire des Romains était une espèce de capote appelée *sagum*, avec un manteau à capuchon nommé *lacerna*. Après avoir longtemps porté le costume militaire des Romains, les Franks reprirent sous Charlemagne l'usage du *sayon de peau*, qu'ils avaient abandonné au cinquième siècle, et y ajoutèrent le *haubert*, autre sayon, en mailles de fer, fait pour être mis sur le premier. Au retour de la Terre Sainte les croisés français adoptèrent une espèce de tunique uniforme, appelée *saladine*. Mais, suivant toute apparence, chefs et soldats restaient maîtres de choisir le vêtement qu'ils voulaient; certains signes de reconnaissance, une croix, une écharpe, une aiguillette suffisant pour distinguer les différentes nations, alors que les armures en fer battu étaient d'usage. C'est seulement sous Charles VII que la *cotte d'armes* remplaça le haubert. Elle devint une espèce d'uniforme de guerre, chaque cou-

mandant faisant adopter la couleur de sa cotte aux hommes sous ses ordres. Mais c'était là un vêtement aussi lourd qu'incommode, dont on se débarrassa pour adopter le *hoqueton*, vêtement plus léger, espèce de mantille, qui bientôt se transforma en *casaque*, parce qu'on en ferma les manches et qu'on l'ouvrit sur le devant. En 1533 François Ier ordonna que dans chaque compagnie les soldats porteraient une manche de leur casaque de la couleur de la livrée de leur commandant. Sous Henri II la casaque fut supprimée, et on eut recours alors, pour servir d'uniforme aux troupes, à l'écharpe qui avait été en usage au temps de saint Louis. Quoiqu'à la bataille de Saint-Quentin on eût vu un corps de 7,000 Anglais, tous uniformément vêtus, ce n'est à bien dire qu'au dix-septième siècle que s'introduisit l'usage d'un vêtement uniforme pour la troupe. Pendant la guerre de trente ans on remarqua des régiments suédois habillés de bleu et de jaune. A cette époque le fantassin portait encore un casque en fer, appelé *salade* ou *bassinet*, un bouclier, une casaque de peau de buffle et un pourpoint en toile rembourrée, ou hoqueton, par-dessus lequel on mettait quelquefois une cotte de mailles. Le costume du cavalier était à peu près le même. Ce ne fut guère que sous le règne de Louis XIII que l'*uniforme complet* s'établit dans l'armée française; et encore fallut-il bien du temps pour que cet usage se régularisât. C'est en 1670 seulement que Louis XIV régla d'une manière définitive tout ce qui avait trait à cette matière. L'uniforme du soldat d'infanterie était un justaucorps bleu, à larges basques, descendant jusqu'au jarret et doublé de rouge, avec un collet et des parements d'une autre couleur, gilet blanc, culottes blanches, des guêtres et des souliers; celui des officiers n'en différait que par la finesse des étoffes et par plus ou moins de galons d'or et d'argent, suivant les grades; car l'introduction de l'épaulette est de beaucoup postérieure. La coiffure consistait en un petit chapeau. L'uniforme de la cavalerie différait peu de celui que nous venons de décrire; seulement, la culotte était de peau, le chapeau surmonté d'un plumet, et le soldat avait d'énormes bottes au lieu de guêtres. Fantassins et cavaliers avaient sur la poitrine deux bandoulières croisées, l'une pour le sabre l'autre pour la giberne. Toutes les armées étrangères adoptèrent des uniformes analogues. Cependant, jusqu'au règne de Louis XV, officiers et soldats des troupes de ligne faisaient le service dans les places et passaient la revue en habit de ville. Il n'y avait guère que la maison militaire qui fût en uniforme; et encore vit-on bien tard les officiers aux gardes faire leur service en costume de fantaisie, en habit bourgeois brodé de toutes couleurs, même en habit noir s'ils étaient en deuil. L'uniforme donné par Frédéric le Grand à l'armée prussienne fut imité par les autres nations. Les guerres de la révolution amenèrent encore de profondes modifications dans les uniformes qu'on s'efforça de rendre aussi simples et aussi commodes que possible. Une des réformes qui furent le plus difficiles à accomplir, c'est la suppression de la poudre et surtout de la queue, que la garde impériale conserva jusque dans les dernières années de l'empire.

UNIFORMITÉ (Acte d'). On désignait ainsi autrefois, en Angleterre, l'une des lois cruelles à l'aide desquelles le pouvoir prétendait établir dans l'État l'unité de foi et d'Église (*voyez* Test [Acte du]). A l'aide de lois sévères et au moyen de pleins pouvoirs conférés à une haute commission (*voyez* Chambre étoilée), Élisabeth avait déjà essayé d'extirper le parti ecclésiastique qui, sous les différents noms de puritains, de presbytériens et de non-conformistes, osait lutter contre l'Église épiscopale, protégée par l'État, et contre ses adhérents les *conformistes*. Lorsque, sous Charles Ier, éclata la révolution, on abolit et ces lois tyranniques et cette haute commission. En 1660, après la mort de Cromwell, quand on négocia avec Charles II, à Bréda, l'un des principaux engagements qu'on lui fit prendre fut de ne point rétablir les lois pénales portées contre les non-conformistes. Malgré cela, les intolérants partisans de l'Église épiscopale réussirent, dans la session de 1662, à faire voter l'acte d'uniformité, *Act of Uniformity*, en haine des presbytériens. En vertu de cette loi, qui remettait tout simplement en vigueur la législation d'Élisabeth, tout ecclésiastique ayant charge d'âmes en Angleterre et dans le pays de Galles était tenu de remplir ses fonctions conformément aux prescriptions de l'Église épiscopale, telles qu'elles sont consignées dans le livre de prières publiques intitulé *The Book of common Prayer*. Contre l'attente des épiscopaux, l'acte rendu par le parlement ne put pas déterminer un seul ecclésiastique presbytérien à embrasser les doctrines de l'Église épiscopale. Le célèbre acte de tolérance rendu en 1689, sous Guillaume III, affranchit seul les non-conformistes de toutes les pénalités portées contre eux depuis Élisabeth.

UNIGENITUS DEI FILIUS. C'est par ces mots que commence la bulle rendue par le pape Clément XI, en septembre 1713, à la sollicitation du parti jésuite à la cour de Louis XIV, et notamment du confesseur de ce prince, le père Le Tellier, afin de jouer un bon tour aux jansénistes. On y condamnait cent-et-une propositions extraites de l'ouvrage du père Quesnel intitulé *Réflexions morales*, comme hérétiques, blasphématoires ou tout au moins messéantes, quoique beaucoup d'entre elles fussent entièrement conformes à la Bible et à la doctrine de l'Église. La longue et violente querelle qui en fut le résultat se confond avec l'histoire du jansénisme, et fut enfin apaisée par un bref conciliateur de Benoît XIV, qui satisfit l'un et l'autre parti.

Vint ensuite la suppression de l'ordre des Jésuites, mesure qui eut pour résultat de singulièrement affaiblir en France l'importance de la *Constitution Unigenitus*, ainsi qu'on appelait d'ordinaire la bulle de Clément XI. Elle avait été reçue, il est vrai, dans d'autres pays catholiques; mais on y avait fait peu attention, attendu qu'elle était à bien dire seulement à l'adresse des partis religieux en présence en France. Dans les États autrichiens, où quelques évêques l'avaient propagée dans leurs diocèses, elle fut supprimée en 1781 par l'empereur Joseph II, en même temps que la bulle *In cœna Domini*. Aujourd'hui elle n'appartient plus qu'à l'histoire; car le saint-siége lui-même a cessé de prétendre en faire un article de foi.

UNILATÉRAL (Contrat). *Voyez* Bilatéral.

UNILOCULAIRE. *Voyez* Coquille.

UNION. Au propre ce mot désigne la jonction de deux ou de plusieurs choses ensemble. Au figuré, il exprime la bonne intelligence, la concorde; et en ce sens on l'a fait synonyme du mot mariage, dont il est l'emblème.

En termes de droit et en matières de faillite, on appelle *contrat d'union* celui qui est formé entre diverses personnes qui ont des droits à faire valoir en commun, et qui se réunissent pour les exercer ensemble, en nommant des procurateurs généraux désignés ordinairement sous le nom de *syndics*. Bien que du jour même où la faillite est déclarée il y ait nécessairement un contrat d'union formé entre tous les créanciers par la seule force de la loi, comme les opérations premières de la faillite tendent à cette conclusion que le failli doit être, s'il est possible, rétabli dans l'exercice de ses droits au moyen d'un concordat, on dit, en droit, que le contrat d'union ne commence rigoureusement à produire ses effets que lorsqu'il y a certitude acquise que le concordat ne peut pas être formé. C'est alors que les créanciers sont véritablement unis pour délibérer en commun sur la gestion des biens appartenant à la masse. De nouveaux syndics sont nommés, ou bien les anciens sont conservés dans leurs pouvoirs à titre nouveau; et ils reçoivent mission de procéder à la liquidation définitive pour arriver à la clôture de la faillite, à moins que la majorité des créanciers, se composant des trois quarts en nombre et en somme, ne reconnaisse qu'il y a utilité à continuer la gestion des affaires dans un intérêt commun. Si l'on s'en tient à la liquidation, elle doit se terminer par un compte définitif rendu en présence du failli, ou lui dûment appelé. Cette formalité remplie, l'union est dissoute de plein droit. Mais la loi exige que les tribunaux se prononcent alors sur la question de

savoir si le failli peut être déclaré *excusable*; en cas d'affirmative, il demeure affranchi de la contrainte par corps; en cas de négative, il y demeure soumis. *Voyez* FAILLITE.

UNION (*Politique*). On appelle ainsi l'association de plusieurs États à l'effet de former un tout plus grand. Le caractère d'*unions* de ce genre peut varier à l'infini. C'est ainsi qu'à l'époque de la guerre de trente ans on donna ce nom à la confédération formée par les États protestants allemands pour la défense réciproque de leur foi religieuse. Le but de cette *union* était temporaire. On désigne souvent sous le nom d'*union* la confédération formée par les diverses républiques de l'Amérique du Nord, réunies sous un gouvernement central. En 1849 la Prusse chercha un moment à réunir sous son protectorat les différents États de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche; et elle se servit à cet effet du mot *union*, plus modeste que celui d'*empire*.

On désigne sous le nom d'*union personnelle* les rapports existant entre deux pays, qui, bien que politiquement indépendants l'un de l'autre et régis par des constitutions particulières, ont le même souverain. La Suède et la Norvège sont dans ce cas-là. Une union de ce genre peut cesser, certaines circonstances étant données; par exemple, lorsque les deux pays ne sont pas régis par la même loi en ce qui est de l'hérédité du pouvoir souverain et de sa transmission. Alors, à l'extinction de la ligne régnante, doit avoir lieu la séparation des deux pays. Tel était le cas du Danemark et des duchés de Schleswig-Holstein. En Danemark, la fameuse *loi du roi* avait introduit en 1664 la succession des femmes, tandis qu'en Schleswig-Holstein les branches mâles étaient seules aptes à succéder. La force brutale l'a emporté et décidé qu'à la mort du roi actuel, Frédéric VII, les deux pays continueraient à avoir le même souverain.

UNION (L'), titre d'un des journaux privilégiés qui paraissent aujourd'hui à Paris. *Voyez* QUOTIDIENNE (La).

UNION (Édit d'). *Voyez* ÉDIT.

UNION AMÉRICAINE. *Voyez* ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

UNISSON. On appelle ainsi, en musique, le rapport de deux sons absolument semblables entre eux en ce qui est de la durée, de l'intensité, du degré, etc. L'accord provient, par conséquent, du nombre égal de vibrations dans un temps donné. Par conséquent encore, si dans l'espace d'une seconde, une corde produit cent vibrations et donne le ton *la*, il faut qu'une autre corde, placée dans les mêmes conditions de longueur, de grosseur et de tension, produise dans le même espace de temps le même nombre de vibrations, et par suite donne le ton *la*. Il résulte de là que comme ce rapport est ce qu'il y a de plus complet et par suite de plus satisfaisant pour l'oreille, l'accord est la première et la plus parfaite des consonnances.

UNITAIRES. On appelle ainsi les membres d'une secte religieuse qui prit naissance à Vicence, dans l'État Vénitien, vers 1546, et qui a sa source dans les principes de la réformation. Selon la doctrine des unitaires, la Trinité, la consubstantialité du Verbe, la divinité de Jésus-Christ, etc., n'étaient point des dogmes révélés, mais des opinions émanées de la philosophie grecque. Il existait une très-grande analogie entre ces sectaires et les disciples d'Arius; aussi dès le principe les désigna-t-on par le nom de *nouveaux ariens*. Retirés en Pologne, sous la protection de plusieurs puissants seigneurs, ils ne tardèrent point à y avoir des églises, des écoles et des synodes, où ils rendirent des décrets contre les partisans du dogme de la Trinité. Leur métropole était à Cracovie, où ils érigèrent un collége et une imprimerie. Toutes les sectes qui s'étaient séparées de l'Église romaine, attirées dans les États de Sigismond-Auguste par la tolérance de ce prince, formèrent d'abord un seul et même corps. Mais la division ne tarda pas à se mettre entre elles, à tel point que, lorsque Fauste Socin arriva en Pologne pour y répandre sa doctrine, on y comptait trente-deux églises qui n'avaient guère de commun que de nier que Jésus-Christ fût le vrai Dieu. Socin entreprit de concilier toutes ces sectes, en feignant d'abonder dans l'esprit de chacune d'elles en particulier, tandis qu'en réalité il travaillait à les convertir à ses opinions. Les unitaires, qui formaient le parti dominant parmi les adversaires de la divinité de Jésus-Christ, l'agrégèrent à leur secte et se rangèrent à ses principes; ce fut ainsi qu'il devint le chef de toutes ces églises dissidentes, qui se réunirent sous la dénomination d'*église socinienne*. Les progrès de la nouvelle secte se continuèrent après la mort de Socin avec beaucoup d'ardeur. Mais enfin les catholiques s'étant unis aux protestants pour la persécuter, parvinrent à l'expulser de Pologne. A partir de cette époque, les sociniens se dispersèrent en Transylvanie, en Hongrie, en Silésie, dans la Prusse ducale, en Hollande, en Moravie et en Angleterre. Aujourd'hui ils peuplent le Nouveau Monde, où leur nombre s'accroît de jour en jour.

Dans les républiques de l'Amérique du Sud, le parti des *unitaires* est opposé à celui des *fédéralistes*. *Unitaires* est aussi le nom d'une secte dans le communisme.

UNITÉ. Ce mot éveille dans l'esprit l'idée d'isolement et le contraire de *pluralité*. L'unité, considérée par rapport aux nombres abstraits, en est l'élément constitutif, le terme essentiel à leur formation; considérée par rapport aux nombres concrets, elle est toujours de même nature que la quantité à laquelle elle appartient, et lui sert de comparaison. Ainsi, par exemple, si l'on dit *vingt francs*, *dix mètres*, l'unité des francs est *un franc*, l'unité des mètres *un mètre*, et chacune de ces unités mesure la quantité dont elle fait partie. Dans l'un et l'autre cas, c'est le mot *un* qui l'exprime.

L'unité emporte encore avec soi l'idée de quelque chose qui forme un tout complet dans son espèce, comme *un homme*, *une maison*, *une forêt*. On dit aussi d'un système ou d'un poëme qu'il manque d'*unité*, lorsque toutes les parties qui le composent ne convergent pas vers une même fin et ne forment point un tout harmonique.

Enfin, philosophiquement parlant, on entend par *unité* ce qui est simple et unique; et dans ce sens il n'y a que l'unité de Dieu qui réponde à cette idée.

L'*unité*, en tant que qualité d'une œuvre d'art en vertu de laquelle toutes les parties doivent avoir entre elles le même rapport qu'avec l'idée fondamentale du tout, ne doit manquer à aucune œuvre d'art. Mais la règle des anciens relative aux *trois unités* a donné lieu à beaucoup de malentendus, les critiques français en particulier, outre l'unité du sujet, aussi nécessaire au drame qu'à toute autre œuvre d'art, ayant exigé du drame l'unité de temps et de lieu, sans réfléchir que si les anciens observaient effectivement dans leurs drames ces deux espèces d'unité, cela tenait à l'organisation de leur scène. Mais eux-mêmes ne se conformaient pas toujours rigoureusement à cette règle. Dans *Les Euménides* et dans *Ajax*, le lieu de la scène change plusieurs fois; dans *Les Trachiniennes* il faut se représenter que le voyage par mer de Thessalie en Eubée a été fait trois fois; et dans *Les Suppliantes* toute une campagne d'Athènes contre Thèbes se passe pendant un seul chœur. Aujourd'hui l'organisation, bien plus mobile, de la scène permet, sinon à l'avantage de l'élément plastique, du moins au profit du développement psychologique des caractères, une plus grande liberté relativement au temps et au lieu. D'ailleurs, convenons que même chez nos classiques français l'unité de temps n'est qu'apparente; et si on prétend comprendre cette espèce d'unité dans celle qu'on exige de toute œuvre d'art, la représentation sur la scène de chapitres tout entiers de la vie d'un héros paraîtra aussi croyable qu'une action qui a la prétention de ne pas durer au delà de la soirée théâtrale où elle est exécutée devant le public.

UNITÉ DE FOI. *Voyez* ÉGLISE, t. VIII, page 405.

UNITÉS (Règle des trois). *Voyez* UNITÉ.

UNITÉ TYPÉALE. *Voyez* GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

UNIVALVE. *Voyez* COQUILLE.

UNIVERS. *Voyez* MONDE.

UNIVERSALISTES. *Voyez* CAMÉRONIENS.

UNIVERSAUX, UNIVERSELS (*Philosophie*). *Voyez* NOMINALISME et RÉALISME.

UNIVERSITÉ. On donne ce nom à des écoles supérieures où les sciences sont enseignées dans toutes leurs branches d'une manière à peu près complète, dans un ordre systématique, et où se délivrent, à la suite d'examens et d'épreuves, des titres et grades scientifiques. Le mot latin *universitas*, qui apparut pour la première fois au commencement du treizième siècle, désigna à l'origine une corporation ou confrérie de professeurs et d'étudiants, *universitas magistrorum et scholarium*, qui tantôt se réunissaient sans avoir égard aux barrières de localités et de nationalités, et tantôt s'efforçaient de s'assimiler aussi complétement que possible des matériaux épars, en se donnant pour mission d'en constituer une unité; aussi plus tard entendit-on par là une *universitas literarum*, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les sciences principales et accessoires. La dénomination, beaucoup moins prétentieuse, en usage avant cela, était celle de *studium generale* ou simplement de *studium*.

Il exista dès la plus haute antiquité des écoles savantes, par exemple les écoles sacerdotales de l'Égypte, de l'Inde et des Juifs. Chez les Grecs, celles d'Athènes, et ensuite celles d'Alexandrie, où la philosophie pratique, comprenant toutes les branches du savoir humain, constituait l'enseignement principal, acquirent une grande renommée. Plus tard l'ancienne langue grecque, la grammaire, la poétique, la rhétorique et l'histoire furent comprises dans l'enseignement de ces écoles. Les Romains, pour acquérir une instruction plus étendue, fréquentèrent eux aussi des écoles de ce genre, notamment celles d'Athènes, de Rhodes et d'Alexandrie; de même que par la suite on vit souvent les lettrés grecs qui venaient s'établir à Rome provoquer la création d'institutions analogues en Italie. Vespasien fut le premier qui accorda des traitements aux maîtres ou professeurs chargés d'enseigner l'éloquence aux jeunes gens qui se destinaient aux services publics. Antonin fonda dans les grandes villes de l'empire les écoles dites *impériales*; et l'*Athenæum* créé sous Adrien demeura florissant jusque sous les premiers empereurs chrétiens. Lors de la chute de l'empire romain, ces établissements tombèrent dans l'oubli; puis ils se rajeunirent sous l'influence du christianisme, en prenant il est vrai des formes tout autres. Il règne néanmoins beaucoup d'obscurité sur l'origine au moyen âge des universités proprement dites. Après l'époque de barbarie qui suivit la grande migration des peuples, Charlemagne fut le premier qui, secondé par quelques hommes de mérite, tels que l'Anglais Alcuin, s'efforça de ranimer la culture des sciences dans son empire en adjoignant aux couvents et aux cathédrales des écoles ayant avant tout pour but de préparer des sujets pour les fonctions ecclésiastiques; mais d'autres jeunes gens pouvaient aussi y recevoir de l'instruction. Ces *écoles monastiques* et ces *écoles cathédrales* furent pendant plusieurs siècles les seuls établissements d'instruction supérieure, bien que quelques sciences seulement y fussent représentées. Peu à peu parurent en quelques endroits des maîtres qui enseignèrent de nouvelles sciences. Le renom de ces professeurs attira des écoliers studieux; ainsi naquirent les premiers établissements d'instruction indépendants des écoles monastiques. L'État et l'Église, à l'origine, firent preuve de tolérance à cet égard, se contentant d'exercer en général une surveillance sur la discipline politique et religieuse de ces nouvelles écoles, et ne reconnurent qu'il était de leur devoir de contribuer aux progrès de ces établissements par des subventions en argent, des priviléges et des donations, que lorsque la foule toujours croissante d'étrangers et la célébrité de quelques maîtres éveillèrent la cupidité et l'émulation. On vit s'établir alors deux corporations différant essentiellement l'une de l'autre sous plusieurs rapports, pour l'enseignement supérieur non limité aux couvents et au clergé : l'*université de Paris* pour la théologie, et l'*université de Bologne* pour la jurisprudence.

Dès le commencement du douzième siècle nous trouvons à Paris plusieurs maîtres distingués faisant des cours de philosophie, de rhétorique et de théologie. Tous n'étaient pas prêtres, car le célèbre Abélard lui-même, quand il ouvrit son école, n'appartenait pas encore à l'ordre ecclésiastique. Une foule de jeunes gens accoururent à Paris, même de l'étranger; et c'est ainsi que se fonda la première université qu'il y ait eu en Europe (*voyez* UNIVERSITÉ DE PARIS). Vers le même temps, c'est-à-dire au commencement du douzième siècle, Bologne se fit aussi remarquer par l'habileté de ses professeurs en droit romain, à la tête desquels figure Irnerius ou Werner; et dès 1158 une charte de l'empereur Frédéric Ier accordait à cette université une juridiction indépendante. Le nombre toujours croissant de professeurs et d'écoliers à Paris et à Bologne rendit nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la discipline certaines divisions qui s'effectuèrent d'une manière différente dans chacune de ces deux hautes écoles. A Bologne, en effet, l'élection des professeurs et toute l'organisation de l'enseignement porta le caractère républicain, tandis qu'à Paris ce fut l'élément aristocratique qui domina. A Bologne les étudiants, généralement hommes d'un âge mûr, élisaient dans leur sein le recteur, le conseil ou commission représentant les écoliers divisés en *nations*, et le syndic ou fondé de pouvoirs chargé d'entretenir des rapports avec les universités étrangères. A Paris, au contraire, dès 1206 l'ensemble des étudiants se partagea en quatre *nations*, les Anglo-Allemands, les Picards, les Normands et les Français; et là tous les droits supérieurs procédèrent des maîtres, parmi lesquels depuis le milieu du treizième siècle les maîtres en théologie, réunis à la Sorbonne, augmentèrent encore la considération et l'importance dont jouissait ce corps. C'est aussi pourquoi on y reconnut de bonne heure, c'est-à-dire dès le commencement du treizième siècle, différents degrés de capacité pour l'enseignement, représentés par des titres académiques : en même temps qu'il s'y formait des cercles, ou *facultés*, comprenant l'ensemble des sciences. On ne fut admis à exercer les fonctions et à prendre le titre de professeur qu'après avoir satisfait à certaines épreuves au milieu de certaines solennités. Le premier degré institué fut celui de *bachelier*, et le second celui de *licencié*. On qualifia de *maîtres* (*magister*) à Paris et de *docteurs* à Bologne la dignité de ceux qui avaient déjà acquis le premier degré. Parmi les facultés, celle des sept arts libéraux, *facultas artium*, celle qu'on appelle aujourd'hui la *faculté des lettres*, est la plus ancienne et la plus importante. Vinrent ensuite la faculté de théologie, la faculté de droit et la faculté de médecine. On en fait remonter la création à l'année 1259, lorsque les ordres mendiants et les prêtres séculiers se réunirent comme professeurs de théologie et se rattachèrent aux *nations*; exemple qui trouva dès l'année suivante des imitateurs parmi ceux qui enseignaient la médecine et le droit. Ces facultés élisaient dans leur sein des doyens chargés, avec les *procureurs des nations*, de représenter l'université comme corps. Tous ces arrangements avaient besoin de la sanction des papes; et l'empereur Frédéric II fut le premier souverain à l'autorisation duquel on eut recours pour la création d'une université, à savoir celle de Naples, en 1229. Les premiers qui enseignèrent dans les universités ne furent pas payés par l'État; ils n'avaient pour subsister que les rétributions volontaires de leurs auditeurs. Les traitements fixes ne furent institués que beaucoup plus tard, et en général pas avant le commencement du seizième siècle. Mais alors on imposa aux professeurs l'obligation de faire des cours publics et gratuits. L'invention de l'imprimerie opéra aussi une immense révolution dans la constitution organique des universités; par suite de la multiplication indéfinie d'un certain nombre de livres didactiques, on jugea désormais moins nécessaire de dicter et de copier presque mot à mot les leçons; et il en résulta la possibilité d'abréger la durée de l'enseignement d'une science. L'Allemagne et les pays du nord de l'Europe furent longtemps sans éprouver le besoin d'imiter,

comme l'Angleterre et l'Espagne, ce qui se passait en France et en Italie pour l'enseignement des sciences et des lettres. Jusqu'au quatorzième siècle on s'y contenta des écoles annexées aux couvents et aux cathédrales, ou bien on se borna à envoyer soit en France, soit en Italie, ceux qui étaient curieux d'un enseignement plus complet.

Voici l'ordre de dates dans lequel eut lieu la fondation des diverses universités de l'Europe, d'après le modèle de celles de Paris et de Bologne :

Pour la *France* : 1223, Toulouse; 1284, Montpellier; vers 1300, Lyon; 1305, Orléans; 1339, Grenoble (transférée à Valence par Louis XI); 1364, Angers; 1365, Orange; 1431, Poitiers; 1436, Caen; 1460, Nantes; 1469, Bourges; 1472, Bordeaux; 1548, Reims; 1572, Douai; 1722, Pau; 1769, Nancy. Les unes et les autres disparurent en 1792, avec la monarchie (*voyez* UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE). Au lieu de ces dix-sept universités qu'on comptait en France avant 1789, nous avons aujourd'hui *huit facultés de théologie* (six catholiques : à Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Rouen et Aix; une luthérienne à Strasbourg et une calviniste à Montauban); *neuf facultés de droit* (Paris, Toulouse, Strasbourg, Rennes, Poitiers, Grenoble, Dijon, Caen et Aix); *trois facultés de médecine* (Paris, Montpellier, Strasbourg); et des *facultés des sciences* ainsi que des *facultés des lettres* au chef-lieu d'un certain nombre d'académies. L'académie de Paris possède toutes les facultés.

Pour l'*Espagne* : 1209, Valence; 1250, Salamanque; 1346, Valladolid; 1354, Huesca; 1474, Saragosse; 1499, Alcala; 1504, Séville; 1531, Grenade; 1531, San-Iago; 1533, Baeza; 1548, Ossuña; 1552, Almagro; 1552, Orihuela; 1565, Estella; 1580, Oviedo; 1596, Barcelone; au dix-huitième siècle, Girone, Osma, Cervera, Tolède, Oñate, Majorcca, etc.

Pour le *Portugal* : 1279, Coïmbre, la seule université qui existe aujourd'hui dans ce royaume, l'université de Lisbonne (fondée en 1290) et celle d'Evora (1578) ayant été supprimées.

Pour l'*Italie* (où les universités étaient si nombreuses autrefois) : 1158, Bologne; 1222, Padoue; 1224, Naples; 1307, Pérouse; 1333, Pise; 1361, Pavie; 1380, Sienne; 1394, Palerme; 1405, Turin; 1438, Florence; 1445, Catane; 1482, Parme; 1540, Maurata; 1548, Messine; 1606, Parme; 1625, Mantoue; 1671, Urbino; 1720, Cagliari; 1765, Sassari; 1765, Milan; 1812, Gênes. Dans le nombre beaucoup ont disparu ou témoignent à peine d'une ombre de vie scientifique. Les universités situées dans les États autrichiens et celle de Turin font exception.

Pour l'*Angleterre*, il n'y a jamais eu jusqu'en 1850 que deux universités, Oxford et Cambridge, qui par toute leur organisation ont toujours été un appui essentiel pour la haute église et pour le torysme. Aussi les whigs et l'opposition libérale, reconnaissant la nécessité de pouvoir opposer un organe particulier à ces deux engins de l'intolérance et du privilége, ont-ils créé en 1825, au moyen d'une société par actions, l'*Université libre de Londres*, organisée à peu près sur le modèle de ce qu'en France on appelle des *académies* et résultant de la réunion des diverses facultés. Cette institution a pris une plus grande importance par suite de sa réunion avec la *London-University*, fondée en 1836 et investie du droit de conférer des grades, sans acception de croyances religieuses. Dès 1831 le parti de la haute Eglise opposait à Londres même, à l'université libre de Londres, le *King's College*, où l'enseignement a surtout pour objet la médecine, les sciences naturelles, l'économie politique et le commerce.

Il y a en *Écosse* quatre universités : Saint-Andrew, fondée en 1412; Glasgow, en 1454; Aberdeen, 1506; et Édimbourg, 1578. Ces établissements se rapprochent beaucoup des universités allemandes.

En *Irlande* l'université de Dublin est organisée complétement sur le modèle des deux universités anglaises. Tout récemment on a entrepris d'y fonder par souscription une université essentiellement catholique.

La première université fondée en *Allemagne* fut celle de Prague, qui date de 1348. Vinrent ensuite (tant en Allemagne proprement dite que dans les États autrichiens) : Vienne, 1365; Cologne, 1385 (supprimée en 1797); Heidelberg, 1386; Erfurt, 1392 (supprimée en 1810); Leipzig, 1409; Rostock, 1519; Trèves, 1454 (supprimée en 1797); Greifswalde, 1456; Fribourg, 1456; Ofen, 1463 (supprimée en 1635); Ingolstadt, 1472 (supprimée en 1802); Mayence, 1477 (supprimée en 1798); Tubingen, 1477; Wittemberg, 1502 (supprimée en 1815); Francfort-sur-l'Oder, 1506 (supprimée en 1806); Marbourg, 1527; Kœnigsberg, 1544; Dillingen, 1554 (supprimée en 1804); Iéna, 1558; Helmstædt, 1575 (supprimée en 1809); Altdorf, 1576 (supprimée en 1807); Wurtzbourg, 1582; Grætz, 1535; Paderborn, 1623 (supprimée en 1810); Munster, 1631 (supprimée en 1818); Osnabruck, 1632, et supprimée l'année suivante; Tyrnau, 1635 (supprimée en 1677); Herborn, 1654 (transformée ensuite en séminaire); Duisbourg, 1655 (supprimée en 1804); Kiel, 1665; Inspruck, 1672 (supprimée en 1810) et rétablie en 1826; Halle, 1694; Breslau, 1702; Fulda, 1734 (supprimée en 1805); Gœttingen, 1734; Pesth, 1777; Olmütz, 1779; Lemberg, 1784; Landshut, 1802 (supprimée en 1826); Berlin, 1810; Bonn, 1818; Munich, 1826. Dans les vingt-huit universités existant en Allemagne et en Suisse on comptait en 1854 16,401 étudiants immatriculés et 1,791 non immatriculés.

En *Suisse*, l'université de Genève fut fondée en 1368; celle de Bâle, en 1439; celle de Zurich, en 1832, et celle de Berne, en 1834.

En *Belgique*, les universités de Liége et de Gand datent de 1816; celle de Bruxelles de 1834. Celle de Louvain, fondée dès 1436, a été supprimée en 1830, puis remplacée en 1834 par l'université que les jésuites avaient fondée à Malines.

En *Hollande*, l'université de Leyde date de 1575, celle de Groningue de 1614, et celle d'Utrecht de 1636. L'université de Franeker, fondée en 1585, a été supprimée en 1816, en même temps que celle de Hardiwijck, qui datait de 1600.

En *Danemark*, il n'existe qu'une seule université, celle de Copenhague, fondée en 1475.

En *Suède*, on en compte deux : celle d'Upsal (1476) et celle de Lund (1666).

En *Norvège*, une université a été créée en 1811 à Christiania.

En *Russie*, l'université de Dorpat date de 1632; celle de Moscou et de Wilna, de 1803; celle de Kasan et de Charkow, de 1804; celle de Pétersbourg, de 1810; celle d'Helsingfors de 1827, et on y a transféré l'université d'Abo, fondée en 1640.

En *Pologne*, l'université de Cracovie, fondée dès l'an 1400, subit de profondes modifications en 1817 et 1833, et de bien plus profondes encore après la réunion du territoire de Cracovie à l'Autriche, en 1847. L'école supérieure créée en 1816 à Varsovie a été supprimée en 1833.

Il y a encore une université à Corfou, dans les *îles Ioniennes*, et une autre à Athènes, en *Grèce*.

Aux *États-Unis* on comptait en 1851 cent cinquante *colléges* ou établissements d'instruction supérieure plus ou moins organisés sur le modèle des universités anglaises et allemandes, et conférant des grades. Sur ce nombre, on en comptait quarante-trois plus particulièrement consacrés à l'enseignement de la théologie, seize à celui du droit, et trente-sept à celui de la médecine.

La *Nouvelle-Galles du Sud* possède depuis 1852 son université, à Sidney : et il a été un instant question de créer une université *mahométane* à Alger.

UNIVERSITÉ DE PARIS et UNIVERSITÉ IMPÉRIALE DE FRANCE. L'université, voulant rattacher son origine à un nom glorieux, s'est placée sous le patronage de Charlemagne. L'université se flatte. Il est bien vrai que Charlemagne a fondé des écoles sur tous les points de son vaste empire; mais ces écoles se bornaient à l'enseigne-

ment primaire. Pour trouver le véritable berceau de l'université de Paris, il faut descendre jusqu'au règne de Philippe-Auguste. Les Carlovingiens ne firent rien pour les écoles de Paris, qui demeurèrent dans l'ignorance et l'obscurité jusqu'à l'avénement des comtes de Paris. Ce fut sous les Capétiens qu'elles se développèrent, et au commencement du douzième siècle elles brillèrent d'un éclat qu'elles durent d'abord à Roscelin et à Guillaume de Champeaux, et que redoublèrent le génie et la prodigieuse renommée d'Abélard. Ces succès du haut enseignement préparaient la naissance de l'université, mais elle n'existait pas encore. Les éléments qui devaient la composer étaient rassemblés, il fallait seulement les unir. La force des choses amena cette union. En effet, le nombre des maîtres et des élèves, la diversité des nations, la variété des études, réclamaient une organisation pour prévenir le désordre et la confusion.

Vers le milieu du douzième siècle, sous le règne de Louis le Jeune, on voit les maîtres des écoles de Paris se réunir en corporation et reconnaître un chef; en même temps, les élèves se partagent en *nations* suivant leur origine : nation de France, d'Angleterre, de Normandie et de Picardie. Cet accord des maîtres et ce partage des élèves composent dès lors un ensemble qui prend le nom d'*université*. Une bulle du pape Célestin III, confirmée par Philippe-Auguste, soustrait les écoliers à la juridiction civile, et les met dans le ressort de la justice ecclésiastique. Les écoles sont placées sous la surveillance du prévôt de Paris, chargé de veiller au maintien des droits et priviléges de l'université. Une querelle survenue entre des écoliers et des bourgeois (1200) amena la consécration de ces priviléges. La constitution régulière de l'université date donc de la seconde moitié du douzième siècle : elle s'est accomplie par la nécessité de discipliner les nombreux élèves qu'attirait de toutes parts la renommée des écoles de Paris et sous le patronage éclairé du saint-siége et de la royauté. Cette organisation amena des restrictions dans le droit d'enseigner, qui auparavant n'était soumis à aucune règle; ce fut l'origine des grades de *bachelier*, de *licencié* et de *docteur*, qui devaient être délivrés gratuitement après examen ; mais un abus que l'usage consacra établit des frais de diplôme qui se sont maintenus contre les réclamations des étudiants et les décisions des papes.

La forte organisation de l'université ne prévint ni tous les désordres intérieurs ni les luttes contre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil. Pour arrêter et combattre les empiétements du chancelier de l'église de Paris, l'université se donna un syndic chargé de veiller au maintien de ses priviléges. Bientôt après, le pape Grégoire IX arma l'université du droit redoutable de suspendre ses leçons, c'est-à-dire de détourner la jeunesse de ses études et de rendre son oisiveté menaçante au repos public. Au reste, les écoliers, même aux époques régulières, n'étaient pas des modèles de pureté morale et de discipline. On leur reproche habituellement l'effraction, le rapt, la gloutonnerie, la mendicité menaçante, qui ressemble terriblement au larcin. Le cardinal Jacques de Vitry trace des écoliers un portrait qui vraisemblablement n'est pas flatté, et qui, pour peu qu'il soit fidèle, donne une triste idée des étudiants du moyen âge.

En 1229, une querelle violente entre des écoliers et des marchands de vin du faubourg Saint-Marcel ayant été suivie d'une répression ordonnée par la reine Blanche, mère de saint Louis, répression qui ressembla à une boucherie, l'université, pour se faire rendre justice, suspendit ses leçons. Grégoire IX prit chaudement sa cause, et parvint, par sa fermeté, à la faire triompher. Ce fut à cette occasion que le pape investit l'université du droit redoutable que nous venons d'indiquer. La suspension des cours avait duré deux ans, et elle amena l'intrusion des ordres mendiants dans l'enseignement public. Les dominicains mirent à profit la dispersion des maîtres et des étudiants pour ouvrir des écoles rivales. L'université prétendit que son privilége était violé par la concurrence que lui faisaient les disciples de saint Dominique et de saint François. Cette lutte fut longue, et se continua pendant près de trente ans. Enfin, après plusieurs suspensions, après des interdits lancés de part et d'autre, l'université, abandonnée par son plus puissant auxiliaire, la papauté, représentée par Alexandre, autrefois religieux mendiant et fidèle à ses premières affections, l'université reconnut que les chances de ce jeu terrible contre la royauté et le saint-siége pouvaient lui devenir mortelles ; elle finit donc par se résigner, et elle constata sa soumission en admettant au doctorat, en 1357, Bonaventure et Thomas d'Aquin. Elle ne pouvait pas mieux inaugurer son retour que par la reconnaissance du savoir de ces deux grands hommes, dont le génie a répandu tant d'éclat sur le treizième siècle. La fondation de l'université de Toulouse, créée pendant la guerre des Albigeois pour opposer une barrière aux progrès de l'hérésie, fut un nouveau centre d'études théologiques et une concurrence aux grandes écoles de Paris.

Malgré toutes ces traverses et ces désordres, le treizième siècle fut pour l'université une époque d'accroissement et de fortes études. Les fondations de colléges se multiplièrent : la montagne Sainte-Geneviève, depuis sa base jusqu'au sommet, se couvrit d'établissements nouveaux. Vers 1250 le chapelain de Louis IX, Robert de Sorbon, illustre champenois, fondait la Sorbonne, qui fut plus tard le siége de cette faculté de théologie longtemps l'oracle de l'Église, et qu'on appela le *concile perpétuel des Gaules*. Les écoles de la faculté des arts étaient concentrées dans la rue du *Fouare*, qui tirait son nom de la paille répandue dans les classes et sur laquelle s'étendaient les élèves pour écouter les leçons de leurs maîtres.

La tyrannie de Philippe le Bel n'atteignit pas l'université; ce prince perfide et violent fut obligé, pour trouver des auxiliaires contre la papauté et l'ordre des templiers, de faire des concessions à l'université comme au tiers état; de même qu'il appela les communes dans les états généraux, il accorda de nouveaux priviléges à la corporation enseignante. L'université prêta l'appui de son autorité morale à l'adversaire de Boniface; elle fut la première à protester contre l'excommunication lancée par le pape et à se rallier dans cette lutte au pouvoir royal. Dans le procès des templiers, elle concourut par son suffrage à la condamnation de ces illustres victimes, coupables de richesses excessives et de désordres qu'entraîne le vœu téméraire de chasteté et de continence.

Les trois fils de Philippe le Bel, appelés successivement à recueillir l'héritage de leur père, continuèrent de protéger l'université, de sorte que son crédit à la fin du quatorzième siècle l'appelait à donner son opinion dans toutes les graves questions de la politique et de la religion : les rois et les papes cherchaient un appui dans les décisions de la faculté de théologie. Ce fut elle qui prononça l'exclusion des femmes au trône de France, lorsque Philippe le Long supplanta Jeanne sa nièce, fille de Louis le Hutin, et qui, renouvelant sa décision, donna plus tard la couronne à Philippe de Valois.

Les troubles qui agitèrent Paris et la France entière, après les déroutes de Crécy et de Poitiers, n'entraînèrent pas l'université dans les factions. Cette conduite lui concilia la faveur de Charles V, prince ami des lettres et de la paix, qui lui donna le titre de *fille aînée des rois*. Sa puissance et sa considération augmentèrent sous le règne de ce sage monarque, qui eut la gloire de fonder le premier dépôt de manuscrits qui fut le germe de cette bibliothèque successivement *royale, nationale* et *impériale*, dont la France s'enorgueillit à juste titre.

La période qui suit, signalée par la démence de Charles VI, par la guerre étrangère, par le schisme d'Urbain VI et de Clément VII, qui, en se prolongeant, porta une si grave atteinte à l'autorité de l'Église et à la foi des peuples, par l'assassinat des ducs d'Orléans et de Bourgogne, par des crimes sans nombre, et, ce qui est plus funeste encore,

par l'apologie de ses crimes; cette époque néfaste met en relief la sagesse de l'université, qui chercha toujours à calmer les passions, à cicatriser des plaies saignantes et toujours rouvertes. Pendant la longue durée du schisme, elle se rallie d'abord à celui des papes dont les droits paraissent légitimes; plus tard, elle combat de front l'opiniâtreté de deux rivaux ambitieux, qui refusent de sacrifier au bien de l'Église une autorité dont l'exercice est précaire et dont les droits sont équivoques; enfin, toutes ses démarches tendent à la pacification de la société catholique. Après l'assassinat du duc d'Orléans, ses docteurs combattent la doctrine régicide ouvertement prêchée par Jean Petit; et l'illustre Gerson oppose à ces doctrines impies et factieuses l'autorité de son éloquence et de sa vertu. L'histoire du quatorzième siècle et des premières années du quinzième siècle nous montre l'université comme le corps le plus considéré et le plus redoutable de l'État. A l'assemblée des notables de 1413, ce fut elle qui fut chargée de présenter les remontrances de la nation, et qui le fit avec vigueur par la voix de maître Benoît Gentien, et surtout d'Eustache de Pavilly. Pendant la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, l'université fut favorable aux ducs de Bourgogne, dont la cause était populaire; mais elle désavoua les excès de cette faction, et travailla sans relâche à procurer la paix publique.

Le concile de Constance jette quelques nuages sur la gloire de l'université; on regrette que le chancelier Gerson ait pris part à la déposition du pape Jean XXIII, légitimement élu. Puisque le schisme avait produit trois papes, il fallait au moins conserver celui dont les droits étaient incontestables. Ce qui est plus grave encore, c'est l'acharnement que le même docteur porta dans la poursuite de Jean Huss. Le zèle de la réforme de l'Église ne devait pas aller jusqu'à punir du feu une hérésie peu considérable, dont l'apôtre était d'ailleurs protégé par un sauf-conduit de l'empereur.

Le triomphe des Anglais amena la décadence des écoles. L'université n'essaya pas de secouer le joug des étrangers; elle accueillit Henri V, se montra complaisante à son fils devenu roi de France à son tour, et au duc de Bedfort : ce n'est pas tout, elle combla la mesure en prenant une part active au procès de l'héroïque Jeanne d'Arc. On voudrait pouvoir effacer de son histoire ces pages honteuses. Malgré sa soumission envers les Anglais, l'université n'en fut pas traitée plus favorablement, et l'établissement de l'université de Caen lui donna une rivale redoutable.

Lorsque Charles VII eut repris possession de son royaume, la *fille aînée des rois* recouvra une partie de sa splendeur passée, et le cardinal d'Estouteville répara les désordres intérieurs par de nouveaux statuts, sagement combinés. Elle se réhabilita à l'assemblée du clergé à Bourges, d'où sortit la *pragmatique sanction*, si favorable aux libertés de l'Église gallicane, et que la papauté, après l'avoir longtemps attaquée, détruisit par le concordat de François Ier et de Léon X. Il faut dire aussi que l'université provoqua la première, par la voix de Robert Cibolle, un de ses docteurs, la révision du procès de Jeanne d'Arc et la réhabilitation de sa mémoire. Le moyen âge avait favorisé exclusivement l'étude de la théologie : le droit, qui se bornait aux décrétales ou au droit canon (car l'étude du droit civil ne fut autorisée que sous Louis XIV), et la médecine, s'étaient maintenus; mais les belles-lettres avaient été singulièrement négligées. Le contre-coup de la prise de Constantinople, qui amena en Europe tant d'illustres fugitifs, les fit renaître dans l'université de Paris. Des cours publics de grec et de rhétorique furent fondés, et préludèrent à la création du *Collége de France*.

Les rapports de l'université et de Louis XI furent souvent hostiles. L'astucieux tyran, ennemi des priviléges de toutes les corporations, réduisit l'importance politique du corps enseignant. Le duc de Bretagne avait fondé en 1460 l'université de Nantes; quatre ans après, Louis XI autorisa celle de Bourges; de sorte que l'université de Paris, qui avait déjà des rivales en Languedoc (université de Toulouse) et en Normandie (Caen), perdait encore la Bretagne et le Berry. L'université supprima dans son sein quelques abus et profanations religieuses, telles que la représentation des mystères et moralités et la scandaleuse fête du *Roi des Fous*. L'interminable querelle des *réalistes* et des *nominaux* s'étant réveillée, Louis XI prit parti contre ces derniers, séquestra leurs livres et défendit sous des peines sévères l'exposition de leurs doctrines. Cette défense fut levée après sept années de rigueurs. Le plus beau titre de l'université à cette époque est sans contredit d'avoir accueilli avec empressement l'imprimerie naissante et d'en avoir favorisé les développements.

L'importance politique de l'université va bientôt s'éclipser dans la splendeur de la royauté. Le règne de Charles VIII lui rendit sa prospérité et son indépendance; les états de 1484, tenus à Tours, sanctionnèrent ses priviléges; de concert avec le parlement, elle s'opposa à la levée de nouveaux impôts; mais, sans lui garder rancune de cette résistance, le roi supprima le droit d'aubaine en faveur des écoliers étrangers. Cette mesure attira du dehors un grand nombre d'étudiants et de maîtres. Le contact de l'Italie et de la France donna en même temps une forte impulsion aux études littéraires. Ce mouvement se continua sous Louis XII. Cependant, ce prince, tout populaire qu'il était, porta atteinte aux priviléges de l'université et provoqua la résistance de cette compagnie, qui donna alors le dernier exemple de la cessation des leçons; mais le pouvoir royal avait pris une telle extension, qu'il fallut céder. Désormais l'université cesse d'occuper dans l'État le haut rang qu'elle devait à la lutte et à la faiblesse des autres pouvoirs; mais son rôle, ainsi réduit, ne cesse pas d'être glorieux, car elle demeure toujours le foyer d'où la lumière se répand sur toutes les classes de la société.

Sous François Ier l'université lutta vainement pour le maintien de la *pragmatique sanction*. Le concordat, conclu dans des intérêts purement politiques entre Léon X et François Ier, était une grave atteinte aux libertés de l'Église gallicane. Le parlement et l'université agirent de concert pour détourner ce coup funeste; mais leur résistance fut vaincue. L'université vit avec quelque répugnance la fondation du *Collége de France*, destiné à propager l'étude des langues anciennes. Cependant, elle ne tarda pas à reconnaître ce que cet établissement devait lui apporter de considération et d'avantages. De nouvelles épreuves attendaient l'université : pendant qu'elle défendait vainement sa propre indépendance et les libertés de l'Église gallicane, la réforme de Luther, pénétrant de l'Allemagne en France, lui préparait de nouveaux combats. Luther prit pour arbitre la faculté de théologie, qui condamna ses doctrines. Mais en même temps s'élevait dans l'ombre d'un collége de l'université le plus puissant auxiliaire du réformateur : c'était Calvin. Le concile de Trente fut réuni pour combattre l'hérésie, et l'université, oublieuse de ses anciens efforts et du rôle qu'elle avait joué aux conciles de Constance et de Bâle, n'y envoya point des députés; elle aimait mieux persécuter un de ses plus illustres membres, Ramus, et défendre contre lui la philosophie d'Aristote et la prononciation de *quisquis* et de *quanquam*; dispute ridicule, qui a sans doute légué à la langue populaire le double sifflement qui excite la fureur des animaux querelleurs et la qualification des propos que tiennent les mauvaises langues.

De plus graves débats occupèrent en même temps l'université. L'ordre des Jésuites, à peine constitué, vint s'établir à Paris, en dépit de l'université et du parlement, et voulut ouvrir des écoles rivales. En 1557 les jésuites demandèrent à être agrégés à l'université; celle-ci résista, comme pour les ordres mendiants. Les disciples de Loyola se pourvurent devant le parlement; la cause de l'université fut plaidée avec un talent énergique par l'avocat Pasquier : la cause fut *appointée*, c'est-à-dire que les choses demeu-

rèrent dans l'état où le débat les avait prises. Les jésuites ne furent pas incorporés à l'université, mais ils restèrent maîtres de continuer les leçons publiques qu'ils avaient commencées.

La réforme et la Société de Jésus furent pendant la seconde moitié du seizième siècle l'objet de la haine et des poursuites de l'université. Aux états généraux d'Orléans, elle fit voir l'intolérance de son orthodoxie. Aux états de Blois, ses députés montrèrent le même esprit. Ce zèle emporté devait associer l'université à tous les excès de la Ligue. Dans ces temps déplorables, la Sorbonne ne manqua jamais à servir les desseins des factieux par ses décrets. Après le meurtre des Guises, elle délia les peuples du serment de fidélité. Lorsque le fanatisme, autorisé par ce décret et exalté par les prédications des docteurs sorboniques, eut armé les bras de Jacques Clément et frappé le dernier des Valois, la Sorbonne poursuivit avec le même acharnement la maison de Bourbon. Henri IV fut déclaré indigne du trône comme hérétique, et même inhabile à succéder, fût-il converti, parce que alors *il y aurait danger de feintise et de perfidie*. L'université expia cruellement les excès de la Sorbonne : la guerre qu'ils avaient fomentée ruina les études et dépeupla les colléges. La Sorbonne et la Ligue furent vaincues par leurs propres fureurs. Une transaction s'opéra, et l'entrée de Henri IV à Paris mit un terme à toutes ces violences. L'université ne tarda pas à faire amende honorable; les brouillons qui l'avaient dominée furent expulsés. A peine relevée de son abaissement, l'université reprit avec une nouvelle vigueur ses poursuites contre les jésuites. Toutefois, elle aurait succombé si le crime de Châtel, élève du collége de Clermont, n'était venu fort à propos pour motiver cette fois l'expulsion de ses maîtres. La faculté de théologie condamna les doctrines ultramontaines, et, par compensation, elle forma opposition à l'édit de Nantes, qui consacrait la tolérance religieuse. Les écoliers, encouragés par les doctrines de leurs chefs, se portèrent à des voies de fait contre les protestants. Ces excès appelèrent une répression qui réduisit les priviléges de l'université. Le roi permit alors le rétablissement des jésuites. Quelques années après le retour des jésuites, Henri IV fut assassiné. La régente accorda aux rivaux de l'université le droit d'enseigner, et ils rentrèrent en possession de leur collége de Clermont.

L'université n'envoya pas de députés aux états généraux de 1614, les derniers qui furent assemblés sous l'ancienne monarchie. Les désordres des premières années de la régence de Marie de Médicis passèrent de la cour dans les écoles, qui furent l'asile du libertinage et de la paresse.

L'avénement de Richelieu rétablit l'ordre, fortifia les études en les régularisant, et enleva à l'université les derniers restes de son importance politique. A dater de ce ministre l'université n'a plus d'histoire; ce n'est plus qu'un corps soumis aux lois de son organisation et fonctionnant avec régularité. La faculté de théologie est la seule qui puisse avoir des annales, encore n'y trouve-t-on que l'affaire du jansénisme, commencée par la querelle des cinq propositions, dont la condamnation du grand Arnauld n'est qu'un épisode, et qui se termine par la bulle *Unigenitus*. La condamnation d'Arnauld ayant amené la retraite de soixante-et-onze docteurs, la Sorbonne perdit beaucoup de sa considération; et comme elle fit cause commune avec les jésuites, elle sépara ses intérêts de ceux du corps dont elle faisait partie. Sous Louis XIV, la Société de Jésus changea le nom du collége de Clermont en celui de *Louis-le-Grand*, qu'il conserva jusqu'à l'époque où elle fut renvoyée de France. Son expulsion est le fait des parlementaires et des philosophes plutôt que de l'université, qui toutefois hérita des bâtiments du collége Louis-le-Grand et des autres dépouilles de ses adversaires. Ce collége devint le chef-lieu de l'université, et c'est là que fut élevé cet homme mystérieux que la conscience flétrit sans hésitation, mais que l'esprit ne juge pas sans trouble, Robespierre, dont le triomphe entraîna l'université dans le naufrage de toutes les institutions de la monarchie. Ainsi, l'université réchauffa successivement dans son sein les plus rudes adversaires de ses doctrines et de sa puissance : *Calvin*, *Loyola*, *Robespierre*.

La *fille aînée des rois de France* ne devait pas survivre à la monarchie ; elle fut entraînée dans le naufrage de toutes ses institutions. L'Assemblée constituante ne la détruisit pas, mais elle l'ébranla par ses projets de réforme. Incertaine sur son avenir, l'université vit ses études s'affaiblir et ses colléges se dépeupler. D'ailleurs, le désordre des affaires et l'agitation des esprits précipitèrent la décadence des écoles, et l'obligation du serment à la constitution civile du clergé acheva de les ruiner en dispersant les maîtres. Lorsque la Convention s'assembla, tous les grands établissements d'instruction publique étaient fermés. Il fallut enfin songer à rouvrir les écoles pour prévenir le retour de la barbarie. La Convention s'en occupa activement. Son premier soin fut la fondation des *écoles normales*. Cette grande institution ne dura que six mois, mais elle déposa des germes féconds. La fondation de l'École Polytechnique honore aussi cette époque. Le Directoire et le consulat favorisèrent le retour aux études littéraires. Le célèbre Fourcroy devint directeur de l'instruction publique, et prépara l'organisation de l'*université impériale de France*, qui porte le caractère de simplicité et de force qui distingue toutes les conceptions de Napoléon; c'est la centralisation appliquée à l'enseignement. Dans cette vaste coopération, qui embrasse tous les degrés de l'enseignement, chaque partie aboutit à un centre commun. Trois degrés d'instruction s'échelonnent en s'unissant, et sont surmontés d'un conseil supérieur et d'un *grand-maître*, qui, par l'intermédiaire des inspecteurs généraux, a les yeux ouverts sur toutes les écoles. L'instruction est *primaire*, *secondaire* et *supérieure*. L'instruction primaire comprend les écoles où l'on enseigne la lecture, l'écriture et le calcul ; l'instruction secondaire se compose des colléges communaux et des lycées; l'enseignement supérieur embrasse les facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences et des lettres. La circonscription universitaire se divise en *académies* surveillées par des inspecteurs et administrées par des recteurs, qui correspondent directement avec le grand-maître. Une école normale fut établie pour l'instruction des maîtres et pour garantir la force et l'unité de l'enseignement. Tout était prévu, on n'avait oublié que la liberté. Sous l'empire, la direction de l'éducation et de l'instruction fut appropriée aux besoins de l'époque. Une discipline militaire faisait des lycées le séminaire de l'armée.

Le gouvernement de la Restauration essaya de détruire cette puissante organisation, l'université perdit un instant son nom. L'administration en fut confiée à une *commission d'instruction publique*, qui, sous la présidence de Royer-Collard, résista aux envahissements du clergé et donna aux études une impulsion plus littéraire et plus philosophique. En 1821 l'université, qui avait repris son nom et était devenue l'*université royale de France*, forma la partie la plus importante du *ministère de l'instruction publique*. A dater de cette époque jusqu'en 1828, l'université subit l'influence du clergé, qui se manifesta surtout par la destruction de l'école normale, laquelle reparut quelques années après sous le nom d'*école préparatoire*.

La révolution de Juillet rendit à l'université son indépendance et lui donna dans l'Etat une place plus importante. Toutefois, elle posa un problème qui devait être résolu par un pouvoir né d'une autre révolution, c'est-à-dire la conciliation de la liberté d'enseignement avec les droits de la société, qui ne peut pas abandonner sans garantie à tous ses membres la faculté d'instruire et d'élever la jeunesse. Au reste, l'existence de l'université, redevenue depuis 1852 *université impériale de France*, ne nous paraît point menacée par la concurrence des écoles libres dans tous les degrés de l'enseignement. Le patronage de

l'État, le talent de ses maîtres, l'unité de ses doctrines, l'amélioration successive de ses méthodes, l'extension mesurée des matières de l'enseignement et le privilége de la collation des grades dans toutes les facultés, sont des garanties suffisantes de sa force et de sa durée.

GÉRUSEZ.

UNKIAR-ISKELESSY, petit bourg situé sur la côte asiatique du Bosphore, aux environs de Scutari, et dont le nom signifie *échelle des officiers du grand-seigneur*. C'est là que fut signé, le 8 juillet 1833, entre la Porte Ottomane et la Russie, un traité secret par lequel la seconde de ces puissances était autorisée dans certaines éventualités données à faire entrer des bâtiments de guerre dans le Bosphore, alors que les Dardanelles devaient rester fermées aux bâtiments de guerre des autres puissances. Aux termes de ce traité, la Russie en jetant une quinzaine de mille hommes sur la côte de Scutari, put, en 1833, empêcher Ibrahim-Pacha de marcher sur Constantinople et recueillir les fruits de la victoire qu'il avait remportée, en décembre 1832, sur les troupes du sultan dans les plaines de Konieh. L'Angleterre et la France devaient, chacune par des motifs différents, souhaiter que ce traité secret fût infirmé; aussi lors du règlement de la question d'Orient, à la suite des événements de 1840, le traité de Londres du 13 juillet 1841 annula-t-il expressément les stipulations d'Unkiar-Iskelessy.

UNTERWALD, un des vingt-deux cantons de la Confédération Helvétique, situé presqu'au centre de la Suisse, contient, sur environ 9 myriamètres carrés, 25,138 habitants parlant allemand, catholiques et faisant partie de l'évêché de Coire. Le *Kernwald* sépare ce territoire en deux grandes vallées, l'*Obwald* et le *Nidwald*, dont chacune, aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire, a toujours constitué un État particulier et indépendant. Les constitutions de l'une et de l'autre sont démocratiques, et diffèrent peu dans leurs dispositions essentielles. Dans l'*Obwald*, aux termes de la constitution revisée en 1850, la souveraineté réside dans la *landesgemeinde*, ou assemblée de tous les citoyens honnêtes ayant vingt ans accomplis. Le triple conseil provincial (*Landrath*), élu par les communes à raison d'un membre par 125 âmes, est l'autorité délibérante et législative. Un conseil composé d'un membre par 250 habitants constitue dans cette assemblée une espèce de comité. Le pouvoir exécutif est confié à un conseil de gouvernement de douze membres, sous la présidence d'un *landamman*, avec un gouverneur et un trésorier, tous élus par la *landesgemeinde*. A la tête de l'ordre judiciaire est placé un tribunal de Canton de treize membres et de sept suppléants, élus par le triple conseil. Dans le *Nidwald*, aux termes de la constitution du 1er avril 1850, les autorités cantonales se divisent de la même façon en *landesgemeinde* et *nachgemeinde*, en conseil provincial de soixante-et-un membres, en conseil de semaine de treize membres présidés par le *landamman*, en tribunal cantonal et en conseil d'écoles.

Quoique le sol soit fertile et le climat âpre uniquement dans le plus petit nombre de localités, on ne s'y livre pas à la culture des céréales; et toute l'industrie s'y concentre sur l'exploitation des prairies et pacages, des fruits et des légumes, et surtout sur l'élève du bétail. Plus de onze mille vaches paissent dans les montagnes; et il se fait un commerce important en fromages renommés d'Unterwald ainsi qu'en bestiaux et en bois.

Dans l'*Obwald* (13,780 habitants sur 7 myriam. carrés), on remarque surtout le chef-lieu, *Sarnen*, à l'extrémité du lac du même nom, dans une grande et riche vallée, avec 3,402 habitants, un hôtel de ville et une abbaye de bénédictins, célèbre dans l'histoire moderne de la Suisse par la *ligue*, dite *de Sarnen*, qu'y conclurent divers Cantons conservateurs, mais qui fut dissoute, comme contraire à la constitution fédérale par un décret de la diète fédérale, en date du 17 août 1833. A peu de distance est situé le romantique Melchthal, patrie d'Arnold de Melchthal et de Nicolas von der Flue. Le tombeau de ce dernier se voit à Sachseln. Citons encore l'abbaye d'Engelberg, au pied du mont Titlis, tout entouré de glaciers et situé à 3,523 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le chef-lieu du *Nidwald* est *Stanz*, avec 1,877 habitants, et célèbre par son hôtel de ville.

UPAS (dans la langue des Malais synonyme de *poison*), nom commun à diverses plantes vénéneuses des îles de l'Inde au delà du Gange et des îles Philippines. Le plus fameux poison de cette espèce (*voyez* STRYCHNINE) provient de l'antschar vénéneux (*antiaris toxicaria*), arbre de plus de trente-trois mètres d'élévation, de la famille des artocarpées, qui croît dans les îles de la Sonde et aux Philippines, ainsi caractérisé : fleurs monoïques; dans les mâles, réceptacle discoïde, multiflore, écailleux en dessous; dans les femelles, réceptacle turbiné, uniflore, couvert d'écailles et croissant avec le fruit. Point de périanthe. Ovaire attaché au réceptacle. Ovule, anatrope, inverse, style biparti. Drupe charnu, monosperme. Embryon exalbumineux, inverse. Avec le suc laiteux de cet arbre vénéneux (appelé *pohon-upas*, à Java *antschar*, aux Philippines *Ipo*), auquel ils mêlent du poivre noir et du suc de la racine de galanga, les Malais préparent un poison dont ils enduisent leurs flèches, qui ressemble à une mélasse épaisse et très-brune, et qui, introduit dans l'économie animale, agit d'abord comme vomitif et purgatif. Son action se porte ensuite sur le cerveau, en trouble les fonctions et amène rapidement la mort avec des convulsions tétaniques. Le seul moyen de guérison est de provoquer des vomissements violents et des sueurs abondantes. Bien que le suc de cet arbre, quand on l'applique tout frais sur la peau, agisse à la manière des poisons, il faut reléguer dans l'empire des fables les récits suivant lesquels il existerait à Java une vallée empoisonnée, où les exhalaisons provenant d'un grand nombre d'arbres vénéneux détruiraient immédiatement toute vie animale et végétale. Les effets de l'*upas tjettek*, qu'on prépare également avec l'écorce de la racine du vomiquier de Java (*strychnos tiente*), arbrisseau grimpant, qui parvient au sommet des arbres les plus élevés, sont encore autrement rapides et violents que ceux de l'upas provenant de l'*antiaris toxicaria*.

UPLAND, contrée de la Suède qui formait autrefois une province particulière, bornée au nord et à l'est par la Baltique, au sud par le lac Mælar et la Sudermanie, à l'ouest par le Westmanland et le Gestricke. Ce territoire, qui comprend une superficie d'environ 165 myriam. carrés, forme aujourd'hui les bailliages (*læne*) de Stockholm et d'Upsal, outre une petite partie du bailliage de Westeras. La borne milliaire séparant l'Upland de la Sudermanie se trouve placée presque au centre de Stockholm, dans la rue *Westerlæng*; du côté du Westmanland, c'est en partie le fleuve Saga qui forme la délimitation. Le Dalelf, qui parcourt une partie de cette contrée, leur sert aussi en partie de limites du côté du Gestrike. L'Upland est située fort peu au-dessus de la mer, généralement plate, et bien arrosée par des lacs et des rivières. Le sol en est fertile, sans être cultivé partout avec soin. Il produit des céréales, des légumes, du houblon, des bestiaux, et beaucoup de fer provenant des mines de Danemora, Œsterby, Lœfsta, Forsmark, Sœderfors, etc. Les forêts y sont très-rares. La côte, séparée des îles d'Aland dans sa partie la plus saillante par l'*Alandshaff*, est protégée contre la mer et contre les attaques de l'ennemi par les *skæres* ou récifs d'Upland. Les rives du lac Mælar et les parties septentrionales de l'Upland sont les plus belles localités de cette contrée, notamment les environs du majestueux Dalelf avec ses magnifiques cataractes, dont celle d'Elfkarleby présente une masse d'eau plus considérable que la chute du Rhin à Schaffhouse. Sur presque tous les points de l'Upland on rencontre des débris de l'antiquité, des pierres runniques, des *tumuli*, etc.

UPSAL, *Upsala*, chef-lieu du bailliage (*læn*) du même nom (68 myriam. carrés, avec 89,400 habitants), à sept myriamètres au nord-ouest de Stockholm, dans une vaste et

fertile plaine, la plus grande de toute la Suède centrale, sur une petite rivière navigable, appelée Fyrisa, compte 5,000 habitants, non compris les étudiants. Elle est depuis l'an 1164 le siége d'un archevêché, le seul qu'il y ait en Suède, et d'un gouverneur, qui habite le vieux château. On y trouve une école cathédrale, un lycée, une école des arts et métiers et plusieurs écoles primaires, ainsi qu'une école normale pour instituteurs primaires.

L'*université d'Upsal*, fondée en 1476, par l'administrateur du royaume Sten-Sture, dotée par Gustave II Adolphe, qui lui légua tous ses biens de famille, reçut de Charles X Gustave ses statuts, qui sont encore en vigueur. En 1851 le nombre des étudiants s'élevait à 1,559. La bibliothèque, qui maintenant occupe un beau bâtiment, compte plus de 100,000 volumes et 6,000 manuscrits, dont le célèbre manuscrit de la Bible d'Ulfilas, connu sous le nom de *codex Argentinus*. L'université possède en outre une collection de 16,000 médailles, une très-précieuse collection minéralogique, un jardin botanique avec un musée d'histoire naturelle et une statue élevée à Linné en 1827, ainsi qu'un nouvel observatoire. La cathédrale est un magnifique édifice et la plus grande église qu'il y ait dans tout le royaume. Construite de l'an 1258 à l'an 1435, et entièrement couverte en cuivre, elle a 180 *aunes* (l'aune de Suède vaut $0^m,593082$) de long, 77 de large et 50 de haut, et est placée sur une éminence. L'extérieur et l'intérieur en sont simples et majestueux; et elle contient, outre un grand nombre de tombeaux, parmi lesquels on remarque surtout ceux de Gustave Wasa, de Jean III et de Linné, beaucoup de monuments historiques du plus grand prix. Il y a aussi à Upsal une Société royale des Sciences et une Société Cosmographique. Dans ces derniers années la ville s'est beaucoup embellie par la construction de maisons nouvelles et la création de jardins semblables à des parcs. Depuis un temps immémorial il s'y tient tous les ans, au commencement du mois de février, une grande foire appelée *distingen* (corruption de *disathing*), où les paysans-marchands du Norrland apportent de grandes quantités de beurre, de gibier à plume, de viande de renne, de lin et de toile.

A trois kilomètres au nord de la ville on trouve le village de *Gamla-Upsala* (Vieil-Upsal), autrefois centre du culte d'Odin et résidence du grand-prêtre, qui était en même temps roi suprême, avec un bois sacré et un temple magnifique, mais dont il ne reste plus de traces. A sept kilomètres environ on voit les célèbres *pierres de Mora*, où avaient lieu au moyen âge l'élection et le couronnement des rois de Suède. A 21 kilomètres au sud, sur les bords d'une baie du lac Mælar, est situé le village de *Sigtuna*, investi aujourd'hui encore des droits de ville, autrefois résidence d'Odin et point de départ de sa religion en même temps que capitale de tout le royaume, mais qui, après avoir été détruite en 1188 par des pirates finlandais, ne s'est plus relevée de ses ruines et a été complétement effacée par Stockholm.

URANATE. On nomme *uranates* les sels qui résultent de la combinaison du protoxyde d'uranium avec une base.

Le protoxyde joue alors le rôle d'un acide. Les uranates de potasse ou de soude peuvent s'obtenir en calcinant le peroxyde d'urane avec les carbonates de ces deux bases. Ces sels étant peu solubles dans l'eau froide, on peut les séparer aisément des carbonates alcalins en excès. Les uranates sont tous décomposables par la chaleur; quelques-uns donnent par la calcination un alliage d'urane et du métal contenu dans la base; cet alliage est quelquefois pyrophorique. BARRESWIL.

URANE. Cette substance fut extraite, en 1789, par Klaproth, d'un minéral appelé *pech-blende*, dans lequel elle existe à l'état d'oxyde. La pech-blende contient du plomb, du fer, du cuivre, du zinc, du cobalt, de l'arsenic, du soufre, de la silice, et enfin de l'oxyde d'urane. Pour l'extraction de l'urane, M. Arfwedson conseille le procédé suivant : la pech-blende est réduite en poudre, dissoute dans l'eau régale, qui laisse inattaquée une partie de la gangue; cela fait, on sépare le cuivre, le plomb et l'arsenic par l'hydrogène sulfuré; on élimine le fer, qui doit être à l'état de peroxyde par le carbonate d'ammoniaque en excès, on fait bouillir la liqueur filtrée jusqu'à ce que l'odeur de carbonate d'ammoniaque ait disparu; les oxydes de cobalt, de zinc et d'urane se précipitent; on traite le mélange par l'acide chlorhydrique faible, qui dissout les oxydes de cobalt et de zinc; l'oxyde d'urane reste pur. On peut le réduire par l'hydrogène sulfuré à la chaleur de la lampe. Ce procédé d'extraction pourrait être beaucoup simplifié. On pourrait, sans aucun doute, traiter la pech-blende comme le minerai de chrome (*chromate de fer*), toutefois après l'avoir préalablement grillée. On trouve aussi l'urane dans la *johanite*, l'*uranite* et la *chalcolite*. *Voyez* URANIUM. BARRESWIL.

URANIA (*Astronomie*), planète télescopique découverte par M. Hind, le 22 juillet 1854. Sa distance moyenne au Soleil est représentée par 2,366, en prenant celle de la Terre pour unité. La durée de sa révolution sidérale est de 1329 jours. Son orbite, dont l'excentricité est égale à 0,126, a une inclinaison de 2° 5' 56". E. MERLIEUX.

URANIE, fille de Mnémosyne, l'une des neuf Muses, était la plus contemplative d'entre elles. Toujours les regards élevés vers le ciel, auquel est emprunté son nom mélodieux (*voyez* URANUS), elle présidait à l'astronomie et à la géométrie, qui mesura la distance et le volume des globes roulant dans l'Empyrée, de la couleur azurée duquel sa robe était teinte, et dont ses yeux bleus avaient le tendre éclat. Parfois des sphères sont à ses pieds; souvent, elle tient un compas, avec lequel elle trace des arcs ou des cercles. Cette Muse sérieuse ne fut point toujours chaste; elle eut d'Apollon Linus, et du joyeux Bacchus l'Hyménée. Une couronne d'étoiles scintille ordinairement autour de sa tête. Les mythes comptent aussi une Vénus célèbre du nom d'Uranie, et une Océanide. DENNE-BARON.

URANIUM. En 1842 M. Péligot a démontré que l'urane n'est pas un corps simple, comme l'avaient admis jusque alors tous les chimistes, mais un oxyde d'un radical métallique qu'il a nommé *uranium*. Il a fait voir que l'urane est un composé binaire, qui, dans ses combinaisons, se comporte tantôt comme un corps simple, tantôt comme un oxyde basique ordinaire. Enfin, il est parvenu à obtenir l'uranium. Ce métal est très-combustible; si l'on chauffe avec précaution un papier sur lequel on a placé quelques parcelles d'uranium, celles-ci brûlent avant que le papier lui-même roussisse et prenne feu. On en connaît cinq oxydes; le protoxyde d'uranium et l'urane.

URANOLITHES. *Voyez* AÉROLITHES.

URANOSCOPIE (du grec οὐρανός, ciel, et σκοπέω, je regarde), divination par l'inspection du ciel.

URANUS, dieu primordial, le ciel personnifié, et dont le nom signifiait, dans l'idiome des Hellènes, la voûte éthérée. La Fable le fait fils d'Érebos et de Gæa, qui lui donna pour fils les Titans, les Cyclopes et les Hécatonchires ou Centimanes. Comme il haïssait ses enfants, il les enferma tout aussitôt après leur naissance dans le Tartare. Gæa, irritée d'un tel procédé, excita Chronos (Saturne, le Temps), l'un des Titans, à tirer vengeance d'Uranus. Celui-ci mutila son père; et du sang de sa blessure naquirent les Érinnyes, les Géants et les Nymphes méliques. Vénus ou Aphrodite naquit de sa virilité, que Chronos avait jetée à la mer.

URANUS (*Astronomie*). Herschel, regardant avec un télescope de sept pieds les étoiles qui sont vers les pieds des Gémeaux, aperçut, le 13 mars 1781, un nouvel astre, qu'il prit d'abord pour une comète : il la nomma *Georgium Sidus*; Sivry voulait qu'on la nommât *Cybèle*, et Prospérin *Neptune*; Bode proposa le nom d'*Uranus*, adopté généralement aujourd'hui. Uranus est la planète

qui, dans l'ordre des distances au Soleil, vient immédiatement après Saturne; sa distance solaire moyenne est 19,18, en prenant celle de la Terre pour unité. La durée de sa révolution sidérale est de 30686j,82, environ quatre-vingt-quatre ans. Son diamètre est de 4,34, celui de la Terre étant 1. Sa masse est $\frac{1}{24605}$ de celle du Soleil. La durée de la rotation d'Uranus n'a pu encore être déterminée, parce que le disque de cette planète, visible seulement avec de bons télescopes, est d'un éclat uniforme et ne présente aucune tache discernable. Quant à son orbite, son excentricité est 0,0466, et son inclinaison 0° 46′ 28″.

Uranus est accompagné de six satellites, tous découverts par Herschel. Le second et le quatrième ont été seuls revus.

[La distance de cette planète au Soleil est de six cent soixante millions de lieues. Aucune observation n'a pu faire connaître la durée de son *jour*, mais on la déduit avec une grande probabilité du mouvement des satellites de cette planète comparés à ceux du Jupiter et de Saturne : tout fait présumer que sa rotation diurne n'est pas moins rapide que celle des deux autres astres, et que son jour est tout au plus de onze à douze de nos heures. Quoique soixante-dix-sept fois aussi gros que la Terre, Uranus n'a pas plus d'éclat qu'une étoile de la sixième ou septième grandeur, et n'est pas toujours visible à l'œil nu. Armé de son grand télescope, Herschel a découvert six satellites de la nouvelle planète, déterminé leur distance, la forme de leur orbite, et calculé la durée de leurs révolutions. Mais deux seulement de ces petits globes peuvent être aperçus avec les instruments ordinaires; l'analogie fait présumer aussi que les orbites des satellites s'écartent peu du plan de l'équateur de leur planète; et comme ceux d'Uranus se meuvent perpendiculairement au plan de l'orbite de cette même planète, il en résulterait des phénomènes inconnus dans tout le reste du système; tous les points de la surface, les deux pôles compris, verraient une fois chaque *année* le Soleil à leur zénith. Mais que peut faire le Soleil à la distance de 660 millions de lieues? Comme son pouvoir éclairant et échauffant décroît dans le même rapport que l'accroissement du carré de la distance, Uranus n'aurait en partage que la quatre-centième partie de la lumière et de la chaleur dont nous jouissons ici, et ne serait pas mieux traité dans toute son étendue que le Spitzberg au milieu des rigueurs de ses hivers.

FERRY].

URAS. *Voyez* CARBONATE.

URATE, nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec différentes bases (*voyez* URINE).

URBAIN. Huit papes de ce nom ont occupé la chaire de Saint-Pierre de Rome.

URBAIN Ier, dix-huitième évêque de Rome (224-230), succéda à Calixte Ier, et souffrit le martyre sous Alexandre Sévère avec un grand nombre de chrétiens. Des critiques très-orthodoxes rejettent cette persécution comme impossible sous un empereur dont la mère était chrétienne. Les annales de Baronius fixent la mort d'Urbain à l'an 233 et son pontificat à six ans et sept mois. La chronique d'Eusèbe lui donne une durée de neuf années. D'autres, enfin, lui attribuent l'origine du temporel.

URBAIN II, cent soixante-quatrième pape (1088-1089), se nommait *Eudes* ou *Otton de Châtillon* et était fils du seigneur de Lagen, près de Châtillon-sur-Marne. Né vers 1042, et d'abord archidiacre de l'église de Reims, le goût de la retraite le jeta dans le monastère de Cluny, d'où il ne sortit que pour se rendre à Rome à la prière de Grégoire VII, qui lui donna l'évêché d'Ostie, et qui l'honora de sa plus intime confiance. Légat en Allemagne, et arrêté par ordre de l'empereur Henri IV, en 1083, il fut renvoyé à Rome par ce prince; mais l'intrépide Grégoire lui ayant ordonné de rester en Allemagne, il y fulmina l'excommunication lancée contre César par le pontife. Revenu cependant en Italie, à la suite de Henri, il fut au moment d'être élu après la mort de Grégoire; mais il fit éclater son désintéressement en consacrant lui-même le nouveau pape Victor III, et trois ans après, celui-ci, sentant sa fin prochaine, le présenta comme son successeur aux évêques, qui l'élurent et le consacrèrent dans l'église de Terracine, le 12 mars 1088. Il déclara sur-le-champ qu'il entendait marcher sur les traces de Grégoire VII, et se montra le digne disciple de ce vigoureux pontife, en renouvelant l'excommunication de l'empereur et de l'antipape Guibert, qui était resté maître de Rome, et l'Allemagne fut près de leur échapper, pendant qu'ils dominaient en Italie. Urbain II s'attaqua même au roi de France Philippe Ier, qui venait de répudier Berthe pour épouser Bertrade, et le frappa d'anathème. Il fit couronner roi d'Italie, par l'archevêque de Milan, le prince Conrad, fils révolté de l'empereur; et il s'ensuivit des défections qui forcèrent l'empereur et l'antipape Guibert à se réfugier dans Vérone. Urbain II rentra dans Rome, célébra la fête de Noël dans la basilique de Saint-Pierre, et tint à Plaisance un concile où le roi de France Philippe et l'empereur Alexis Comnène envoyèrent des ambassadeurs. Après avoir réglé les affaires de la Lombardie, Urbain II passa enfin les Alpes, et vint tenir à Clermont le fameux concile où furent décidées les croisades (*voyez* PIERRE L'ERMITE). Le pape ne put achever sa harangue. Tous les assistants en masse s'écrièrent : *Dieu le veut! Dieu le veut!* et cent mille chevaliers ou gens d'armes, escortés de six cent mille fantassins, prirent la croix des mains du pape et de ses légats. Urbain II fixa le jour du départ à la fête de l'Assomption de l'an 1096, et, après avoir tenu de nouveaux conciles à Tours, à Primes, fut reconduit à Rome par un immense concours de pèlerins sous la bannière d'Étienne de Blois, de Robert de Normandie et de la comtesse Mathilde. Jérusalem fut enlevé d'assaut, le 5 juillet 1099, par les croisés dont il avait béni l'entreprise; mais il n'eut pas le temps d'apprendre cette heureuse issue de la croisade : la mort le frappa le 29 du même mois.

URBAIN III, cent soixante-dix-huitième pape (1186-1187), se nommait *Lambert Hubert Crivelli*, et était né à Milan. D'abord archidiacre de Milan, puis de sa ville natale, promu ensuite au cardinalat, sous le titre de *Saint-Laurent*, par le pape Luce III, et pourvu de l'archevêché de Milan par le même pontife, il lui succéda, en décembre 1185, sous le règne de Philippe-Auguste et de l'empereur Frédéric Barbe-Rousse. Il eut de nombreux démêlés avec celui-ci, qui ferma tous les passages de l'Italie, assembla tous les évêques d'Allemagne, et les força d'écrire au pape pour l'engager à ne pas rompre la paix de l'Église. C'était mal connaître Urbain III. Dieu seul pouvait l'arrêter dans ses projets d'excommunication; et il l'ôta de ce monde, le 19 octobre 1187, avant qu'il eût lancé ce nouvel anathème. Ce fut dans les derniers jours de ce pontificat de moins de deux ans qu'arriva la triste nouvelle de la fatale journée de Tibériade et de la reprise du saint sépulcre par Saladin, quatre-vingt-deux ans après que Godefroi de Bouillon s'en était emparé.

URBAIN IV, cent quatre-vingt-huitième pape (1261-1264), succéda à Alexandre IV. Son nom était *Jacques-Pantaleon*. Il était né à Troyes, d'un père cordonnier de son état, qui l'envoya étudier à Paris. Son savoir et son éloquence l'élevèrent à l'archidiaconat le Liége, où Innocent IV le prit pour en faire son chapelain et son légat. Il partit en cette dernière qualité pour la Pologne, en 1248. Quatre ans après, il était évêque de Verden et chargé de la légation de Poméranie. En 1255 Alexandre IV l'envoya dans la Terre Sainte avec le titre de patriarche de Jérusalem; et les affaires de son église l'ayant amené à Viterbe au moment de la mort d'Alexandre, les huit cardinaux qui s'y trouvèrent l'élurent pour succéder à ce pape, le 29 août 1261. Il institua peu de temps après la Fête-Dieu. L'usurpateur Mainfroi se maintenait alors à Naples, malgré le saint-siége, qui soutenait le jeune Conradin. Urbain suivit le parti de ses prédécesseurs, et s'étaya d'abord de l'alliance de saint Louis de France pour repousser la médiation intéressée de Jacques, roi d'Aragon. Mais la politique changea tout au préjudice de

la cour de Rome. Le fils de Jacques épousa Constance de Sicile, fille de Mainfroi; et Louis IX accepta pour son fils Isabelle d'Aragon, qui unit ainsi les deux couronnes dans un intérêt commun. Urbain IV crut rompre cette alliance nouvelle en offrant la couronne de Naples au comte d'Anjou, frère du roi de France. Il échoua contre la fidélité de ce monarque, et Mainfroi jeta ses bandes armées sur le patrimoine de saint Pierre. Une croisade prêchée contre lui par le pape n'eut que des succès momentanés. Deux prétendants se disputaient en même temps l'empire d'Allemagne: c'étaient Alfonse, roi de Castille, et Richard, comte de Cornouailles. Un troisième parti se formait en faveur de Conradin. Urbain IV s'opposa à cette élection. Il voulait bien le soutenir à Naples, mais non pas en Allemagne, pour ne pas y rendre quelque puissance à la maison de Barbe-Rousse, qui avait causé tant d'embarras au saint-siége. Il cita les autres deux compétiteurs à comparaître devant lui le 2 mai 1264; mais la mort le surprit au milieu de tous ces débats, le 2 octobre 1264, à Pérouse, où il s'était fait porter en litière, après avoir été chassé d'Orvieto par la révolte des habitants.

URBAIN V, deux cent sixième pape (1352-1370), s'appelait *Guillaume*: il était fils de Grimaud ou Grimoald, seigneur d Grisac en Gévaudan. Il embrassa d'abord l'état monastique dans le prieuré de Chiriac, au diocèse de Mende. Devenu ensuite docteur en droit civil et en droit canon, il les enseigna dans Montpellier et dans Avignon. Ce fut pendant sa légation de Naples, qu'après un mois de conclave les cardinaux l'élurent à la place d'Innocent VI, le 28 octobre 1362. Les désordres causés par les Visconti et par les autres tyrans de l'Italie ayant leur principale source dans le séjour des papes à Avignon, les supplications des Romains et du poëte Pétrarque le déterminèrent à rentrer avec sa cour dans la ville de Rome. Il s'embarqua le 19 mai à Marseille, sur une galère vénitienne, et fit le 9 juin son entrée dans Viterbe. Le peuple de Rome ne put le voir que le 16 octobre. L'empereur Charles IV le suivit en Italie avec une puissante armée, ravagea les terres des Visconti, et fit sacrer l'impératrice dans l'église de Saint-Pierre. Mais Urbain V, las de se transporter de Montefiascone à Viterbe, pour éviter, disait-il, le mauvais air de Rome, manifesta bientôt le désir de retourner dans le Comtat. Les Romains essayèrent en vain de le retenir par les fatales prédictions de sainte Brigitte de Suède. Il remit à la voile pour Marseille, et ne rentra dans Avignon que pour justifier la prophétesse. Attaqué, en octobre 1390, d'une maladie grave, il mourut le 19 décembre suivant. L'histoire le loue d'avoir élevé des palais et des temples, et surtout de n'avoir pas enrichi ses parents des biens de l'Église, qu'il appelait le bien des pauvres.

URBAIN VI, deux cent huitième pape (1378-1389), n'est séparé du précédent que par Grégoire XI. Celui-ci avait aussi reporté le saint-siége d'Avignon à Rome; mais il y était mort, et le peuple romain, redoutant l'élection d'un pape français, s'était assemblé en tumulte autour du palais, où les cardinaux s'étaient renfermés, au nombre de seize. *Un Italien ou la mort!* criait cette populace armée; et les onze Français qui faisaient partie de ce conclave se hâtèrent de contenter cette impérieuse et violente insurrection, en nommant Barthélemy de Brigano, qui prit le nom d'*Urbain VI*. C'était un Napolitain, que son savoir et sa réputation d'humilité avaient élevé à l'archevêché de Bari. Mais à peine eut-il saisi le timon des affaires, que les cardinaux, épouvantés de sa fermeté, s'enfuirent sur les terres de Naples. Malgré l'excommunication du pape qu'ils venaient de faire, ils ouvrirent à Fondi un nouveau conclave, sous la protection de la reine Jeanne. Les cardinaux italiens y furent attirés par une ruse; et les onze Français, proclamant qu'Urbain VI avait promis de se démettre dès que la révolte serait calmée, élurent le cardinal Robert de Genève, qui prit à l'instant le nom de *Clément VII*, et qui fut sur-le-champ adopté par la France, l'Espagne, la Savoie, la Lorraine et l'Écosse, tandis qu'Urbain était reconnu par le reste de l'Europe catholique. Telle fut l'origine du grand schisme d'Occident. Clément réussit à s'échapper de la Pouille, et fut reçu dans Avignon comme un triomphateur. Jeanne de Naples s'étant déclarée à son tour pour cet antipape, Urbain VI la déposa, et appela au trône de Sicile Charles de Duras, cousin du roi de Hongrie. Les Napolitains lui ouvrirent les portes de leur capitale. Jeanne implora le secours de la France et de Louis d'Anjou, qu'elle avait déclaré son héritier. Mais ce prince, qui se faisait proclamer et reconnaître dans la Provence, laissa la reine à la merci de ses ennemis, qui la firent étrangler ou étouffer, le 22 mai 1382. Louis d'Anjou, pressant sa marche à cette nouvelle, pénétra dans l'Italie à la tête de 60,000 hommes. Le pape se réfugia près de Charles de Duras; mais il se trouva tout à coup prisonnier dans Aversa, par l'ordre de ce même prince, dont la conduite est à peine concevable. La médiation des cardinaux rétablit un instant la paix entre les deux souverains. Mais Urbain prétendit agir en suzerain; Charles de Duras ne voulut point le souffrir, et la mort imprévue de Louis d'Anjou l'ayant délivré de son compétiteur, il ne garda plus de mesures envers le saint-père, qui, en 1385, fit condamner à mort et exécuter six cardinaux, sous prétexte d'une conspiration ourdie contre lui à l'instigation du roi Charles. Après s'être échappé de Nocera sous la protection de Raymond des Ursins, Urbain s'embarqua pour la Sicile, et passa de là à Gênes, où il arriva le 23 septembre 1385. Les peuples et les princes, désolés par la guerre civile, suppliaient les deux prétendants de donner la paix à la chrétienté; et Clément sollicitait l'ouverture d'un concile. Urbain s'y refusa; il reprit le chemin de Rome, où il entra dans les premiers jours d'octobre 1387. Il y résista deux ans à tous les conseils qu'on ne cessait de lui donner pour mettre fin à ce schisme déplorable, et mourut enfin, de vieillesse ou de poison, à l'âge de soixante-douze ans, vers la fin de l'an 1389. L'antipape Clément fatiguait de ses exactions les peuples de son obédience; et comme les Romains avaient donné un successeur à Urbain VI dans la personne de Boniface IX, Clément continua cette lutte sanglante, sollicitant ouvertement la paix, et cabalant sourdement pour entretenir la discorde. Une attaque d'apoplexie en délivra le monde, à l'âge de cinquante-deux ans, le 16 septembre 1394. Mais il eut des successeurs qui luttèrent contre Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII, jusqu'à l'extinction du schisme par le concile de Pise.

URBAIN VII, deux cent trente-septième pape, se nommait *Jean-Baptiste Castagna*, appartenait à la famille génoise de ce nom, et avait été légat de plusieurs papes en Allemagne et en Espagne. Il succéda le 15 septembre 1590 à Sixte Quint, après huit jours de conclave. Le peuple accueillit cette élection avec des acclamations de joie. Les vertus, la charité, les manières de Castagna lui avaient attiré la vénération et l'amour des Romains. Mais le ciel ne lui laissa pas le temps de remplir les espérances de l'Église. Une fièvre ardente l'enleva, le douzième jour de son pontificat; et le deuil et le désespoir succédèrent à ces manifestations de l'allégresse publique.

URBAIN VIII, deux cent quarante-quatrième pape (1623-1644), né à Florence, en 1568, s'appelait *Maffeo*, et était de la famille des Barberini. Il avait été deux fois nonce auprès du roi de France Henri IV, quand, en août 1623, il fut élu pour succéder à Grégoire XV. Une négociation, qui eut des suites bien funestes, occupa deux ans entiers la cour de Rome. Il s'agissait d'accorder une dispense à la princesse Henriette-Marie, sœur de Louis XIII, pour épouser le prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné Charles Ier. Urbain VIII n'accorda cette dispense qu'à la condition, acceptée par le prince et par le roi, son père, d'élever les enfants dans la religion romaine. Il profita de cette victoire pour essayer de ramener les Anglais à son obédience; et l'on sait où ces manœuvres conduisirent le malheureux monarque. L'alliance de la France avec Gustave-Adolphe et les protestants d'Allemagne

causa un violent chagrin à ce pape. Or, comme l'ambition de la maison d'Autriche le gênait en Italie, il exhorta l'empereur à se servir contre les Suédois des troupes qu'il employait à ravager la Lombardie et le Mantouan ; et la cour de Vienne fut si violemment affectée de ce reproche, qu'elle essaya de provoquer la réunion d'un concile pour y faire dégrader le pape comme fauteur d'hérétiques. Urbain VIII refusa toutefois de faire cause commune avec la France dans la guerre opiniâtre que Richelieu soutenait contre les successeurs de Charles Quint. Il s'en tint au rôle de médiateur, et rappela de Paris le nonce Mazarin, qui penchait un peu trop vers la politique du ministre de Louis XIII et qui un peu plus tard, en décembre 1641, obtint le chapeau de cardinal pour avoir aplani le différend survenu entre la France et le saint-siége à l'occasion de l'assassinat de l'écuyer du maréchal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome. La maison de Bragance, élevée sur le trône de Portugal par une révolution, ne voulut point permettre aux commissaires du pape d'examiner la validité de ses titres ; et cette affaire n'était pas encore vidée quand Urbain VIII mourut, à l'âge de soixante-dix-huit ans, en juillet 1644. C'est sous son pontificat que, par suite de la condamnation du livre de Jansenius, naquit le jansénisme, qui livra la France pendant un siècle à de fâcheux désordres.

Ce pape mérite d'être loué pour son savoir et son amour pour les lettres, qu'il cultivait avec distinction. Ses poésies latines furent imprimées à Paris, en 1623. Ce sont des odes, des hymnes, des cantiques sur des sujets sacrés, et des épigrammes sur quelques illustres de son temps. C'est de lui que les cardinaux reçurent les titres d'*éminences* et d'*éminentissimes* et que vient la maxime : *Cardinales æquiparantur regibus*. Le domaine de l'Église fut en outre augmenté par lui du duché d'Urbin, des comtés de Montefeltro et de Gubio, et des seigneuries de Pesaro et de Sinigaglia, que lui laissa en s'éteignant la maison de La Rovère, après la mort du duc François-Marie II.

VIENNET, de l'Académie Française.

URBANISTES. *Voyez* CLARISSES.

URBANITÉ, mot emprunté à la langue latine et désignant non pas seulement la politesse et la civilité ordinaires, mais les manières distinguées qui annoncent une bonne éducation et qui consistent tout autant dans les gestes que dans les expressions, dans un certain ton, une certaine tenue (*voyez* COURTOISIE). Pour les Romains, l'urbanité, *urbanitas*, était cette politesse élégante qui s'acquérait au moyen de relations nombreuses et élevées dans la ville par excellence, Rome, *Urbs*, et qui donnaient une empreinte toute particulière aux habitudes sociales, plus de finesse et de délicatesse à l'esprit, plus de grâce et de distinction à l'expression de la pensée, laquelle n'avait plus alors rien de ce que nous appelons le parler provincial et de ce qu'ils nommaient, eux, *lingua rustica*, *sermo rusticus*; le latin ayant fini, avec l'extension de la domination romaine dans toute la péninsule, par devenir la langue générale de l'Italie, puis la base sur laquelle se développèrent plus tard les diverses langues romanes. L'*urbanité* est le contraire de la *rusticité*, mot par lequel on désigne la grossièreté ou du moins la rudesse de manières propre à l'habitant des campagnes.

URBINO, chef-lieu d'une légation des États-Romains confondue avec celle de Pesaro, et où l'on compte une population de 241,700 habitants, répartie sur environ 48 myriam. carrés. Cette ville est bâtie sur une hauteur, près de la belle route conduisant en Toscane par la vallée de Metaurus (la vallée du Tibre). Siége d'un archevêché, on y compte 12,000 habitants. Elle possède une université, reconstituée par le pape Léon XII, mais sans importance, ainsi que plusieurs colléges et écoles. L'édifice le plus remarquable est l'ancien palais ducal, construit vers le milieu du quinzième siècle par Federigo de Montefeltro, et qui offre un grand intérêt au point de vue architectural.

Urbino eut de bonne heure pour souverains les comtes de Montefeltro, nom d'un pays montagneux situé à peu de distance. En 1474 ces comtes furent créés *ducs*, par le pape Sixte IV. A la mort du dernier représentant de cette maison, Tuidubaldo, il eut pour successeur, en 1508, son cousin Francesco-Maria della Rovera, neveu du pape Jules II. Laurent de Médicis, neveu du pape Léon X et père de la reine de France Catherine, porta ensuite pendant quelque temps le titre de duc d'Urbino. En 1631, à l'extinction de la maison della Rovera, justement célèbre en Europe par la protection aussi généreuse qu'éclairée qu'elle accordait aux sciences et aux lettres, le pape Urbain VIII réunit, à titre de fief tombé en déshérence, le duché d'Urbino aux États de l'Église, dont il n'a pas cessé depuis de faire partie.

URE (ANDREW), chimiste distingué, né à Glasgow, en 1778, étudia la médecine à Édimbourg, et, reçu docteur en 1800, s'établit comme médecin praticien dans sa ville natale. En 1805 il y fut nommé à la chaire d'histoire naturelle et de chimie dans l'*Andersonian Institution*, et contribua à la fondation de l'observatoire ouvert en 1808, et où pendant plusieurs années il se livra à des observations astronomiques. En 1818 il adressa à la Société Royale de Londres ses *New experimental Researches on some of the leading doctrines of Caloric*, suivies en 1822 d'un *Memoir on the ultimate Analysis of vegetable and animal Substances*. En 1820 il publia un dictionnaire de chimie et une traduction du traité de l'*Art de la Teinture* de Berthollet. En 1829 parut son *New System of Geology*, où il cherchait à démontrer que quelques-uns des phénomènes les plus mystérieux relatifs à la structure de la Terre et à ses débris organiques peuvent s'expliquer par la chimie. En 1830 il vint s'établir à Londres, où il publia entre autres son *Dictionary of Arts, Manufactures and Mines* (1839), regardé depuis longtemps comme classique en Angleterre, et dont une édition illustrée en 1600 gravures a été donnée en 1853. Comme observateur indépendant, son principal mérite consiste dans des recherches sur l'élasticité et sur la chaleur latente des vapeurs de différents liquides, où il a continué les résultats obtenus par Dalton, et dans l'application de divers procédés chimiques à l'industrie.

URÉDINÉES, famille de champignons parasites, le plus généralement très-petits, épars, ou réunis par groupes, et se présentant sous l'apparence d'amas de poussière diversement colorée. La rouille, la carie, le charbon, ces maladies qui frappent les végétaux, sont accompagnés de l'apparition de ces champignons. On a comparé les urédinées aux entozoaires qui semblent jouer le même rôle dans le règne animal. Mais l'étude de ces parasites végétaux est encore moins avancée que celle des parasites animaux.

URÉE. Cette substance a été découverte dans l'urine, par Fourcroy et Vauquelin. C'est un cyanate d'ammoniaque. L'urée est incolore, cristallisée en longs prismes éclatants ; elle est inodore, d'une saveur piquante et fraîche, non volatile. Par l'action de la chaleur, elle fond et se décompose ensuite en fournissant de l'acide cyanurique et de l'ammoniaque. Très-soluble dans l'eau et l'alcool, en plus grande quantité à chaud qu'à froid, l'urée cristallise par le refroidissement. Sa dissolution alcoolique n'éprouve pas d'altération avec le temps ; mais sa dissolution aqueuse se transforme en carbonate d'ammoniaque. Sous l'influence des acides étendus, et surtout à la température de l'ébullition, la même transformation a lieu : ce genre d'action explique parfaitement l'altération qu'éprouve l'urine dans des conditions analogues et son emploi dans divers arts, qui en est le résultat.

A froid, quelques acides se combinent avec l'urée, et forment des composés très-remarquables, le nitrate, et principalement l'oxalate, que l'on obtient très-facilement en versant ces acides, soit dans une dissolution concentrée d'urée, soit dans de l'urine évaporée en sirop, et refroidie avec de la glace : les cristaux lavés avec de l'eau à 0°, à cause de leur solubilité à une plus haute température, peuvent être conservés. Si l'acide nitrique employé dans l'opération ren-

fermait de l'acide hyponitrique, l'urée serait décomposée. Saturés par des bases, ils donnent l'urée, qu'on sépare du sel, formé par l'alcool très-concentré.

Le nitrate d'urée chauffé se décompose avec une forte détonation. H. GAULTIER DE CLAUBRY.

URÉTÈRE (du grec οὐρήθρα, dérivé d'οὖρον, urine), nom de deux canaux qui portent l'urine des reins à la vessie.

URÈTRE, canal membraneux, presque cylindrique, continu au col de la vessie, et prolongé jusqu'à l'extrémité de la verge, pour servir au passage de l'urine et de la liqueur séminale.

URÉTROFORME, qui a la forme de l'urètre.

URFÉ (HONORÉ D'), né à Marseille, en 1567, descendait d'une illustre maison de Saxe chassée d'Allemagne par l'empereur Barbe-Rousse, et établie depuis dans le Forez. Il avait six sœurs et cinq frères, dont le second, grand-écuyer de Savoie, mourut plus que centenaire. En sa qualité de cadet, Honoré fut destiné à l'ordre de Malte : son père l'envoya dans cette île après ses études; mais l'éloignement qu'il avait pour le célibat et la passion qu'il nourrissait depuis son enfance pour Diane de Châteaumorant, riche et belle héritière de son pays, le firent bientôt revenir dans sa famille. A son retour il trouva sa maîtresse mariée à son frère aîné, Anne d'Urfé. Ce mécompte ne put étouffer son amour : il le conserva pendant longtemps, sans toutefois chercher à détourner de ses devoirs celle qui en était l'objet. Au bout de vingt-deux ans le mariage de Diane fut rompu pour cause d'impuissance d'Anne, qui embrassa l'état ecclésiastique. Honoré d'Urfé demanda alors et obtint la main de Diane, redevenue libre. Cette union ne répondit pas à ce qu'on devait attendre d'une passion aussi longue. Le temps en avait amorti la force, et d'Urfé en épousant Diane n'avait eu d'autre but que de conserver à sa famille les biens immenses qu'elle possédait. La stérilité de sa femme, sa malpropreté (elle s'entourait toujours de grands chiens qui causaient dans sa chambre et jusque dans son lit une saleté insupportable), dégoûtèrent bientôt d'Urfé. Il se sépara d'elle, et se retira en Piémont, où il composa l'*Astrée*. La mort le surprit à Villefranche, en 1625, au milieu de ses occupations littéraires.

Peu de romans ont obtenu un aussi grand succès que l'*Astrée;* proposé longtemps comme modèle, lu et relu à la cour avec avidité, il obtint les louanges de tous les beaux esprits, et ouvrit la route à cette foule de romanciers qui pendant toute la première moitié du dix-septième siècle inondèrent les ruelles de leurs écrits. Mademoiselle de Scudéry professait une admiration sans limites pour cet ouvrage, dont elle s'est beaucoup inspirée. Le fond de l'intrigue de l'*Astrée* repose sur des aventures véritables, dont Patru nous a donné la clef. L'histoire de Diane de Châteaumorant et les galanteries de Henri IV en ont fourni la meilleure partie. Outre l'*Astrée*, dont les derniers livres furent composés par Balthazar Baro, d'Urfé est encore auteur de plusieurs écrits, aujourd'hui inconnus : *La Savoisiade*, poëme épique; la *Silvanire, ou la morte vivante*, fable bocagère, dédiée à la reine Marie de Médicis, et les *Épîtres morales*.

JONCIÈRES.

URGENCE, URGENT (du latin *urgere*, presser de près, poursuivre vivement), qualité de ce qui est pressant, de ce qui ne souffre pas de délai, de ce qui est *urgent*, adjectif qui ne s'emploie guère qu'en parlant des choses : les besoins *urgents* de l'État; les nécessités *urgentes*.

En administration, les *cas urgents* sont d'une haute importance; car il faut que chaque fonctionnaire soit toujours prêt à prendre son parti et à assumer sur sa tête toute la responsabilité de ses actes, lorsque des cas imprévus et urgents se présentent. Quelques ordonnances se sont appliquées à régler à cet égard ce que devaient faire les divers fonctionnaires dans certains cas urgents qu'il est permis de prévoir, comme l'invasion de la peste ou de toute autre maladie réputée contagieuse et autres événements de même nature; mais tout ne peut pas être prévu, et il est certain que dans tous les cas urgents chaque administrateur voit, en raison des circonstances, s'étendre à la fois le cercle de ses fonctions et sa part de responsabilité. Il n'a plus alors qu'à prendre conseil de sa position personnelle, de l'autorité attachée au titre dont il est revêtu et des circonstances.

URHAN (N...), célèbre violon contemporain, attaché à l'orchestre de l'Opéra, balança un moment la réputation de Paganini, et mourut peu de temps avant la révolution de Février. Catholique fervent et convaincu, on peut dire que cet artiste, forcé par son état d'assister aux lascives représentations de notre première scène musicale, fit son purgatoire ici-bas.

URI, l'un des Cantons montagneux de la Suisse, ne compte guère, sur un territoire d'environ 15 myriam. carrés, que 14,500 habitants, parlant allemand, catholiques et provisoirement compris dans le diocèse de Coire. Ce Canton se compose de deux arrondissements, à savoir : l'*ancien pays d'Uri*, autrefois dépendance de l'évêché de Constance, et *Urseren*, avec 1,304 habitants, qui faisait jadis partie de l'antique Rhétie. La constitution, révisée le 9 mars 1850, en est purement démocratique. La puissance souveraine appartient à la *landesgemeinde*, assemblée dont a droit de faire partie tout citoyen âgé de vingt ans accomplis. Un conseil de gouvernement, composé de onze membres et présidé par le *landamman*, fonctionne comme pouvoir exécutif. La justice civile est rendue en dernière instance par un tribunal de Canton de onze membres. La Reuss, qui prend sa source dans le mont Saint-Gothard, le traverse dans toute sa longueur et va se jeter dans le lac des quatre Cantons. Elle forme une vallée étroite, sauvage, qui ne s'élargit et ne devient fertile qu'aux environs du lac. Des nombreuses vallées latérales qui y débouchent, il n'y en a que très-peu de cultivées. Le Canton est entouré presque de toutes parts de hautes montagnes, où on se livre avec succès à l'élève du bétail. Le fromage qu'on y fabrique, surtout celui d'Urseren, est très-renommé. Le pays tire beaucoup de profit du transit par le Saint-Gothard, chemin le plus court pour se rendre de l'ouest de l'Allemagne en Italie. Sur cette route, où l'on remarque surtout la délicieuse *vallée d'Urseren*, l'*Unnerloch*, le *Pont du Diable* et les effrayantes *Schœllenen*, on trouve le chef-lieu *Altorf*, avec la fontaine de Guillaume Tell; *Bœzingen*, lieu de réunion de la *landsgemeine*; *Burglen*, où naquit Guillaume Tell, et la vallée de *Schæken*, qui l'avoisine, le manoir d'*Attinghausen*, la terrasse de Guillaume Tell et la prairie de *Grutli*.

URIAGE (Saint-Martin-d'), joli village de 2,450 habitants, situé à six kilomètres de Grenoble, célèbre par deux sources d'eau minérale, situées à peu de distance, l'une sulfureuse, et l'autre ferrugineuse, qui y attirent tous les ans dans la belle saison un grand nombre de baigneurs. L'établissement, parfaitement tenu, offre tout le *comfort* désirable. Le *salon* d'Uriage soutient avantageusement la comparaison avec celui de Vichy ou ceux des bains d'outre-Rhin; aussi y donne-t-on force bals et soirées. Les eaux d'Uriage contiennent par litre jusqu'à 14 grammes de chaux, de soude et de magnésie. Elles sont donc excitantes, propres à agir sur la peau et sur les intestins. Prises à certaines doses, elles sont purgatives. On les recommande dans les maladies chroniques de la peau, les dartres de toutes espèces; et on les emploie avec beaucoup d'avantage dans beaucoup d'autres affections, contre les rhumatismes, dans les cas de scrofules, de rachitisme, etc. Comme leur température n'est que de 27° centigrades, on est obligé de les chauffer pour les bains et les douches.

URIE, époux de Bethsabée et l'un des officiers de David. Celui-ci, qui s'était rendu coupable d'adultère avec Bethsabée, remit à Urie une lettre pour Joab, le général de son armée, à qui il recommandait de l'exposer au plus fort de la mêlée, dans l'espoir qu'il y périrait et qu'il serait ainsi délivré de ce rival, qui le gênait; et c'est aussi ce qui arriva. Urie périt au siége de Reblath, victime de l'impudicité de sa femme et de celle de David.

URIM et **THUMMIM**. *Voyez* Pontife, t. xiv, p. 750.

URINE, liquide secrété par les reins, transmis dans la vessie par les uretères, et expulsé de cet organe par le canal de l'urètre. Ce fluide excrémentitiel, véritable lessive du corps, est le produit d'une sorte de dépuration ou de filtration que le sang subit dans les deux glandes rénales : or, comme le sang renferme les éléments de réparation de tous les organes, il n'est pas surprenant que l'analyse chimique ait démontré dans la composition de l'urine le *détritus* de ces mêmes éléments organiques. Dans l'état normal, l'urine est d'un jaune citrin, d'une odeur légèrement ammoniacale, d'une saveur un peu salée, amère et légèrement acide. Ces signes caractéristiques sont d'autant plus marqués que l'urine a séjourné plus longtemps dans la vessie, et que les boissons ont été peu abondantes. On distingue deux sortes d'urines : celle qu'on rend peu de temps après avoir bu, et celle qui est rendue sept ou huit heures après le repas. La première, qu'on appelle *urine de boisson*, est peu colorée, presque insipide et inodore ; la seconde, qu'on nomme *urine de la digestion*, présente des propriétés toutes contraires. La composition de l'urine varie non-seulement dans les différentes espèces animales, mais encore dans l'espèce humaine, suivant l'âge, le sexe, le tempérament et les conditions individuelles de santé ou de maladie.

L'urine humaine éprouve divers changements par le refroidissement et le repos. Sa surface se couvre ordinairement d'une pellicule de couleur variée, *cremor urinæ*, qui est ordinairement formée de sels urinaires et de mucus. Vers le centre, l'urine forme une couche opaque, qu'on nomme *nuage* si elle se rapproche vers le tiers supérieur, et *énéorème* si elle descend vers le tiers inférieur. Au fond du vase l'urine forme une couche terreuse, qu'on appelle *hypostase* ou *sédiment*. Exposée à l'air et sous l'influence d'une température chaude, l'urine se décompose et se putréfie rapidement. En médecine, l'urine est dite *crue* lorsqu'elle est très-claire, et *cuite* lorsqu'elle présente une couleur jaune foncé. Les urines *épaisses*, *troubles* et *jumenteuses* se rapportent à divers états d'irritation, soit de la vessie, soit des reins ou de tout autre système d'organe malade. On nomme *diurèse* l'excrétion abondante de l'urine ; *dysurie*, son excrétion difficile ; *ischurie*, l'absence complète d'excrétion, et *énurésie* la sortie involontaire de l'urine. On nomme aussi *urodynie* la sortie douloureuse de l'urine ; *diabète*, son excrétion très-abondante et plus ou moins sucrée ; *hématurie*, le pissement de sang ; urine *glaireuse*, celle qui est chargée de mucosités, comme dans le catarrhe vésical ; *pyurie*, l'urine purulente, et *phosphurie* certains cas, très-curieux, d'excrétion urinaire phosphorescente. La précipitation des sels tenus en suspension ou en dissolution dans l'urine donne lieu, sous l'influence de certains états morbides, à la formation des gravelles et des c a l c u l s urinaires.

Dr L. Labat.

L'urine est chimiquement caractérisée par la présence d'un principe immédiat, l'u r é e. Elle renferme aussi de l'acide u r i q u e et un grand nombre de sels, parmi lesquels nous nous bornerons à signaler le sel marin, le sel ammoniac et un phosphate double de soude et d'ammoniaque, connu des anciens alchimistes sous le nom de *sel microcosmique*, et dont ils se sont beaucoup occupés. C'est à sa présence dans l'urine qu'a été due la découverte du p h o s p h o r e que l'on extrayait autrefois de ce liquide. Le sel marin et le sel ammoniac offrent seuls des particularités ; sous l'influence de l'urée, ils échangent leurs formes ; le sel marin cristallise en cubes, et le sel ammoniac en octaèdres : dans l'urine ils offrent les formes inverses.

L'urine est toujours acide dans l'état normal : l'altération de l'urée et de quelques matières organiques qu'elle renferme la font passer plus ou moins rapidement à l'état ammoniacal ; et dès lors se déposent les sels qu'elle renfermait en dissolution à la faveur de l'acide, comme les phosphates de chaux et de magnésie, et d'autres qui se forment probablement par ses altérations, comme le phosphate d'ammoniaque et de magnésie. La grande proportion de phosphates que renferme l'urine explique aussi facilement l'altération à laquelle ce liquide donne lieu quand il est en contact avec le fer : une partie de ce métal, s'oxydant par l'influence de l'air et de l'urine, se transforme peu à peu en phosphate qui rend cassante la masse entière.

Il n'est personne qui n'ait remarqué l'odeur forte que présente l'urine quand on a mangé des asperges. Les acides, et surtout le vinaigre versé dans le vase destiné à la recevoir, diminuent cette odeur, mais sans l'anéantir. La térébenthine communique, au contraire, à l'urine une odeur de violette, et cette action est tellement marquée pour certains individus, qu'elle se manifeste chez des peintres en vernissant seulement leurs tableaux. Quelques aliments fournissent à l'urine une couleur particulière, telles sont les betteraves rouges ; mais un fait extrêmement remarquable, c'est que divers sels ingérés dans l'estomac passent dans les urines, tandis que d'autres ne s'y retrouvent pas.

L'urine s'altérant avec facilité, et fournissant beaucoup d'ammoniaque, les arts ont tiré parti de cette modification pour diverses opérations, comme le chamoisage des peaux, le dégraissage des laines, la préparation d'une couleur connue sous le nom d'*orseille*, que l'on obtient en faisant macérer avec de l'urine diverses espèces de lichens, etc. Dans presque tous les cas, sinon dans tous, on pourrait remplacer ce liquide infect par une dissolution d'ammoniaque ; mais le prix peu élevé de l'urine, qui ne coûte que la peine de la recueillir et le transport, fera probablement longtemps encore employer ce produit naturel.

H. Gaultier de Claubry.

URIQUE (Acide). Cet acide, que renferme l'u r i n e de l'homme, est pulvérulent, blanc, à peine sapide, très-peu soluble dans l'eau à froid, un peu plus soluble à chaud, insoluble dans l'alcool. Par l'action de la chaleur, il donne de l'acide cyanhydrique (prussique) et de l'acide cyanurique. L'acide urique est décomposé par le chlore et l'acide nitrique : les produits de cette dernière action sont très-nombreux.

Les sels d'acide urique sont peu solubles ; ceux même de potasse et de soude ne le deviennent que par un excès de base ; le sel d'ammoniaque est à peine soluble : ce caractère explique bien la présence du dernier dans les c a l c u l s de la vessie.

L'acide urique se dépose en grains plus ou moins brillants dans l'urine après son refroidissement ; on peut l'extraire de ces dépôts par la potasse, et le précipiter ensuite dans un acide ; mais on peut l'extraire aussi en abondance de certains calculs vésicaux, des excréments des oiseaux et de ceux de quelques serpents : dans ces derniers cas, on traite tous ces produits par l'alcool pour en séparer une grande quantité de matière étrangère. L'acide urique, combiné à la soude, donne naissance aux concrétions qui se produisent aux articulations chez les goutteux.

H. Gaultier de Claubry.

URMIA ou URUMIJAH (Lac d'), appelé aussi *lac de Schahi*, *lac de Maragah* et *lac de Tauris*, lac célèbre de la province d'Aserbéidjan (Perse), dont le niveau est à 1317 mètres au-dessus du niveau de la mer, situé à l'ouest de Tauris, occupe une superficie de 50 myriam. carrés, comprend six grandes îles et une cinquantaine d'îlots et de rochers, et est remarquable par sa richesse en principes salants, de même que le lac de Wân, situé au nord-ouest de l'Arménie, et qui n'en est séparé que par une basse contrée de collines. Ses eaux contiennent en sel le quart de leur poids ; aussi aucun poisson ou autre animal n'y peut-il vivre. Sa profondeur varie entre quatre et quinze mètres. Il est sans issue, et sert de décharge à un grand nombre de rivières et de ruisseaux. Sur sa rive occidentale s'élève la ville d'Urmia ou *Urumijah*, siége d'un gouverneur persan et où on compte 20,000 habitants, dont beaucoup de juifs et encore plus de chrétiens nestoriens, qui ont un évêque à eux, un

établissement de missionnaires américains, une école et une imprimerie. Cet endroit s'appelait dans l'antiquité *Thabarma* ou *Thebarmæ;* et les Perses l'avaient en grande vénération, parce que c'est là que la tradition faisait naître Zoroastre. En l'an 624 de notre ère l'empereur Héraclius détruisit cette ville, en même temps que son magnifique temple du feu. Le nom du lac, dans l'antiquité, était *Matiane* ou *Mantiane*, ou encore *Kapauta* (de l'arménien *Kapoit*, bleu). Les Arabes l'appellent *Maragah* ou *Maragha*, du nom d'une ville de 20,000 habitants située à plusieurs myriamètres de sa rive orientale, où l'on trouve des eaux thermales et des verreries, et fondée au huitième siècle par le khalife Merwan. Conquise en l'an 1029 par les Seldjoucides, elle devint la résidence de leurs émirs. Détruite en 1221, par Djinghiz-Khan, elle fut reconstruite par l'empereur mongol Houlagou, qui y fixa sa résidence, y fonda une académie et y créa un observatoire célèbre pour Nasr-ed-Din Tusi.

URNE (du latin *urna*). On donne assez ordinairement le nom d'*urne* à un vase antique. Les anciens les employaient à divers usages : aux exercices de la divination, à contenir des liqueurs ou à les mesurer, à renfermer les cendres des morts, à recevoir les bulletins de suffrages dans les jugements ou aux élections des magistrats, et les noms des hommes qui devaient combattre ensemble ou les premiers dans les jeux publics.

Les urnes qui servaient à contenir les cendres des morts, ou *urnes cinéraires*, étaient plus ou moins riches, plus ou moins ornées. Trajan ordonna qu'on mît les siennes dans une urne d'or, et qu'elle fût posée sur cette belle colonne que l'on voit encore aujourd'hui à Rome. Il est plus ordinaire d'en rencontrer en phorphyre, en marbre, ou tout simplement en terre cuite. Elles sont assez souvent ornées de bas-reliefs figurant une allégorie ou un trait de la vie du défunt.

Le nom d'*urne* se donne encore aux vases sur lesquels les sculpteurs font appuyer les fleuves qu'ils représentent, et à ceux dont on décore les corniches des édifices et les jardins.

Ch^er Alexandre Lenoir.

URQUHART (David), Anglais qui s'est fait un nom par l'excentricité des opinions qu'il a émises à propos de la question d'Orient, est né en 1805, à Braclangwell, comté de Cromarthy, dans le pays de Galles, d'une vieille famille de jacobites. Encore enfant il voyagea avec sa mère en Espagne, en Italie, en Allemagne, en France; et de bonne heure il vint suivre les cours de l'université d'Oxford, où il se livra à une étude toute spéciale de la géologie, de la minéralogie, de l'économie politique, ainsi que des langues et de l'histoire de l'Orient. En 1827 il accompagna lord Cochrane en Grèce, où, en septembre 1827, il assista à la malheureuse bataille de Salona. Après la paix d'Andrinople, il alla visiter Constantinople, et il était de retour en Angleterre en 1831. Il publia les résultats de son voyage sous le titre de *Observations on European Turkey*, ouvrage dans lequel il s'attachait à signaler en tout et partout les influences russes. Dans la pensée créatrice du *Zollverein*, il montrait la profonde hostilité du cabinet russe pour l'intérêt anglais. C'est avec cette idée préconçue qu'il résolut de parcourir et d'étudier au point de vue politique et commercial toutes les contrées soumises à l'influence russe, l'Allemagne, la Turquie, la Perse, l'Asie Mineure. Il se promettait de gagner la Chine à travers la Tatarie. Arrivé en 1833 à Constantinople, il renonça pourtant à ce projet de grand voyage en Orient; et alors, pour se créer une *spécialité* en politique, il s'assimila complétement les mœurs et les idées des Orientaux. Dès cette même année 1833 il faisait paraître un ouvrage intitulé : *Turkey and its ressources*, où il exposait que l'ignorance seule pouvait considérer la Turquie comme morte. Il y soutenait que ce pays possède au contraire une foule de bonnes institutions, dont le réveil et le progrès auraient bientôt ranimé la vigueur d'un corps politique affaibli par l'âge. Il en concluait que les puissances, et surtout l'Angleterre, dans l'intérêt de son commerce, devaient s'unir pour conserver la Turquie et combattre vigoureusement les projets de la politique russe. Ce livre, de même que les deux brochures *England and Russia* et *The Sultan Mahmoud and Mehemed-Ali-Pasha*, qu'il fit paraître en 1834, à Constantinople, produisirent partout la sensation la plus vive; car il y soulevait le voile qui jusque alors avait dissimulé la véritable attitude de la Russie dans la question d'Orient. En 1834 il parcourut les côtes de la Circassie, où, quoique doué d'un extérieur assez chétif et peu imposant, il ne laissa pas que d'exercer une grande et réelle influence. De retour en Angleterre, il s'attacha d'abord à populariser ses idées par la voie de la presse. En 1835 lord Palmerston le nomma secrétaire de légation à Constantinople, en même temps que celui-ci faisait paraître le *Portfolio*, mystérieuse publication où on révélait les projets les plus secrets de la Russie. Urquhart partit enfin au mois de juillet 1836 pour Constantinople; mais il ne tarda pas à y avoir avec lord Pousonby, naguère son ami, des démêlés dont on ignore encore le véritable motif et à la suite desquels il donna sa démission pour s'en retourner à Londres. La mort de Guillaume IV, arrivée en 1838, fit complétement cesser ses rapports avec le gouvernement. A ce moment Urquhart engagea une polémique des plus vives contre la politique de lord Palmerston, qu'il accusa de trahir les intérêts anglais et d'être de connivence avec la Russie. Dans son ouvrage intitulé : *Spirit of the East* (Londres, 1838), il chercha de nouveau à mieux faire comprendre la question d'Orient. Dans d'autres brochures, telles que *Exposition of the Affairs of central Asia* (1840), *Exposition of the boundary Differences between Great-Britain and the United-States* (Glasgow, 1840), et quelques autres encore relatives à la question des soufres de Sicile et à l'affaire de Mac-Leod, il attaqua la politique de lord Palmerston de la manière la plus aigre. Il en fit autant en 1840, quand les affaires d'Orient firent redouter une rupture complète avec la France, et se rendit même à Paris, où il publia en français un ouvrage intitulé : *La Crise, ou la France devant les quatre puissances* (Paris, 1840), qui produisit une grande sensation. Mais cette polémique, soutenue sur une terre étrangère et ennemie, avait quelque chose de blessant pour le patriotisme anglais; et malgré tous ses efforts pour se faire élire à la chambre basse, il ne réussit à y entrer qu'en 1847. Les révolutions qui ébranlèrent toute l'Europe à quelque temps de là firent un moment perdre de vue la question d'Orient; et Urquhart alla voyager en Espagne et dans le nord de l'Afrique. En 1852 il ne fut pas réélu; mais la tournure que prirent les affaires d'Orient en 1853 le mit de nouveau en scène. Dans les *meetings* et dans la presse, il soutint que le ministère anglais s'entendait en secret avec la Russie pour amener la dissolution de l'empire turc; puis, quand la guerre fut déclarée, il prétendit que ce n'était là qu'un jeu joué; et dans une adresse aux Circassiens il les exhorta à se défier de l'Angleterre, dont la politique cauteleuse avait en vue de les livrer à la Russie. On conçoit qu'avec de pareils paradoxes il devait perdre tout crédit; aussi ayant voulu, en juin 1854, disputer à lord John Russell la représentation de Londres, il n'obtint pas une seule voix. Il a encore publié depuis quelques ouvrages sur les affaires d'Orient, sans qu'on y ait fait la moindre attention, parce qu'on le regarde comme un monomane.

URQUIZA (Don Juste Jose de), directeur de la République Argentine (Amérique du Sud), est né vers 1800, dans la province d'Entre-Rios. Obscur *gaucho*, les guerres interminables dont les États de la Plata furent le théâtre lui fournirent l'occasion de s'élever jusqu'au grade de général. En 1836 il commandait en cette qualité une division du parti fédéraliste du dictateur Rosas dans sa lutte contre les Unitaires. Nommé gouverneur d'Entre-Rios et placé sous les ordres du général Oribe, il envahit avec celui-ci l'Uruguay en 1842, et fut d'abord battu par le général Ribera; mais il finit, en 1845, par lui faire éprouver une déroute complète, à l'affaire d'India-Muerta. Il resta encore

pendant six ans le partisan et l'allié de Rosas; mais quand, en 1851, celui-ci s'avisa de jouer encore une fois sa farce d'habitude et de faire mine de vouloir déposer le pouvoir, Urquiza le prit au mot. Il lança un manifeste au nom de la province d'Entre-Rios, où il était dit qu'on acceptait la démission du dictateur; déclaration à laquelle adhéra la province de Corrientes, voisine de l'Entre-Rios. L'intervention étrangère termina cette crise. A la suite d'un traité secret préliminaire, conclu le 29 mai 1851 entre Urquiza, agissant en sa qualité de gouverneur de l'Entre-Rios, et les gouvernements du Brésil et de l'Uruguay pour combattre Rosas et expulser Oribe du territoire de l'Uruguay, les troupes des confédérés se réunirent sur les frontières de la Banda-Oriental, où Urquiza arriva à la tête de 4000 hommes. L'invasion commença le 20 juillet, et dès le 8 octobre suivant Oribe était contraint de capituler. Alors Urquiza, en sa qualité de général en chef de l'armée libératrice, forte en tout de 28,000 hommes avec quarante pièces de canon, se mit en mouvement contre Rosas lui-même. Il franchit le Parana, et le 3 février 1852, à Santos-Lugares, aux environs de Buenos-Ayres, dans une sanglante affaire, qui dura huit heures et que décida l'artillerie de l'armée libératrice, desservie par des artilleurs allemands qui avaient naguère fait partie de l'armée nationale des duchés de Schleswig-Holstein dans leur lutte contre le Danemark, Urquiza battit si complétement l'armée ennemie aux ordres de Pacheco, que c'en fut fait du pouvoir de Rosas. Le vainqueur nomma don Vicente de Lopez président provisoire de la république de Buenos-Ayres, et convoqua les gouverneurs des provinces à San-Nicolas de los Avroyos à l'effet de donner une constitution définitive à la République Argentine, tandis qu'en qualité de général en chef et de ministre des affaires étrangères il demeurait en réalité maître du pouvoir. Mais, comme fédéraliste et représentant des *gauchos*, il éprouva bientôt l'opposition des unitaires; et à Buenos-Ayres notamment son autorité ne fut soufferte qu'avec répugnance. Un décret de la Convention réunie à San-Nicolas l'ayant nommé au mois de mai directeur provisoire de la confédération Argentine, il convoqua pour le mois d'août suivant, à Santa-Fé, un nouveau congrès, chargé de délibérer sur la constitution définitive à donner à toute la confédération. Pendant son absence, une insurrection éclata à Buenos-Ayres, qui se déclara indépendant et élut le 30 octobre Valentin Alsina pour capitaine général. Urquiza n'attaqua pas de front cette révolution nouvelle, et se contenta d'attendre les événements. Pendant que l'assemblée de Santa-Fé continuait ses travaux, une autre révolution, ayant à sa tête le colonel Lagos, partisan d'Urquiza, éclatait encore une fois, dès le 1er décembre 1852, à Buenos-Ayres; et le 6 du même mois elle amenait l'élévation du général don Manuel Pinto en qualité de capitaine général. Avec le concours de Lagos, Urquiza commença alors ouvertement la lutte, et plus tard il vint mettre le siége devant Buenos-Ayres; mais dans le courant de juin 1853, au milieu de ses opérations, il se vit abandonner par son escadre de blocus et bientôt après par une partie de son armée de terre. La guerre cessa de la sorte, et Buenos-Ayres demeura en dehors de la Confédération Argentine. En revanche, le 20 novembre 1853 Urquiza fut acclamé directeur constitutionnel des treize autres États de la Confédération

Urquiza, en rendant libre la navigation de la Plata, restée interdite au commerce pendant toute la durée du despotisme de Rosas, a rendu un service immense non-seulement à la Confédération Argentine, mais à tous les États situés dans le bassin de ce fleuve. En vertu d'un traité signé le 15 juillet 1852, entre le Paraguay et la République Argentine, les deux États se sont réciproquement garanti la libre navigation du Parana et du Paraguay; et par un décret en date du 31 août 1852 Urquiza a également rendu libre pour toutes les autres nations étrangères la navigation sur les deux rivières ainsi que sur la Plata.

URSINI (Famille). *Voyez* ORSINI.

URSINS (JEAN GAÉTAN DES). *Voyez* NICOLAS III.

URSINS (JEAN JOUVENEL OU JUVÉNAL DES). *Voyez* JUVÉNAL DES URSINS.

URSINS (ANNE MARIE DE LA TRÉMOILLE, princesse DES). Voici une des physionomies historiques les plus curieuses des commencements du dix-huitième siècle. Presque toutes les femmes qui ont atteint la haute position politique de la princesse des Ursins y sont arrivées par les passions qu'elles inspirèrent, par la toute-puissance de leurs charmes. Avec l'esprit et presque le génie d'un premier ministre, on doit à Mme des Ursins la justice de dire que jamais chez elle les faiblesses de la femme ne servirent à élever et à consolider l'influence politique. Fille de Louis de La Trémoille, qui se distingua dans les guerres de la Fronde, elle naquit vers 1642, à Noirmoutiers, et en 1659 elle fut mariée à Blaise de Talleyrand, prince de Chalais. Un duel fameux, qui fit un grand scandale à la cour de Louis XIV, força le prince de Chalais à s'expatrier, en 1663. Sa jeune femme le suivit d'abord en Espagne, ensuite en Italie, où il mourut, au bout de peu de temps. La princesse se trouva alors seule à Rome, n'ayant pour toute fortune qu'un nom assez illustre; mais jeune, et aussi séduisante par les charmes de son esprit que par ceux de sa personne. Tout ce qu'il y avait d'hommes distingués à Rome s'honorait de son amitié : on dit même que deux cardinaux, de Bouillon et d'Estrées, eurent pour elle un sentiment plus tendre, qu'elle ne découragea chez aucun des deux; mais les affections du cœur ne dominaient pas en elle. Elle se préoccupait de tout ce qui arrivait en Europe, jugeant sainement de la marche qu'il fallait suivre, et « nourrissant, dit Saint-Simon, une de ces ambitions vastes, fort au-dessus de l'ambition ordinaire des hommes ». Le cardinal d'Estrées voulut la faire sortir de la position précaire où elle se trouvait. En 1675 il présenta, comme une bonne fortune, au duc de Bracciano, l'occasion d'épouser une femme jeune encore, célèbre déjà, et réunissant en elle toutes les séductions. Le duc était prince du Saint-Empire, appartenait à la célèbre maison *degli Orsini* (des Ursins), et possédait une immense fortune. Comme il était très-vieux déjà, se marier c'était seulement pour lui associer une femme à ses richesses et aux honneurs que sa noblesse lui faisait rendre. L'histoire pendant une période de vingt-cinq ans ne s'occupe plus de la princesse des Ursins (car elle avait pris ce nom); on sait seulement qu'elle fit plusieurs voyages en Espagne et en France, et qu'elle fut admirée et fêtée à Versailles. Au bout de peu d'années elle se trouva de nouveau veuve.

Ses relations avaient continué avec le cardinal d'Estrées; elle en noua d'autres avec Porto Carrero, un des principaux auteurs du testament de Charles II. Quand le nouveau roi d'Espagne, Philippe V, dut épouser la princesse de Savoie (1701), on chercha dans toute la noblessse des cours d'Europe à qui on confierait le poste, si important, de *camerera mayor*. Une Espagnole aurait trop fait prévaloir les intérêts de son pays à la cour d'un petit-fils de Louis XIV; une Française aurait apporté une autre influence, mais tout aussi inquiétante dans une cour espagnole. La princesse des Ursins n'appartenait à bien dire à aucune nation. Française d'origine, elle était devenue Italienne par son mariage et un séjour de vingt-cinq ans en Italie. Cette espèce de *mezzo termine*, sa réputation, et par-dessus tout la protection immédiate de Porto Carrero, un des ministres les plus actifs de l'Espagne, la firent accepter de tous sans opposition.

Le petit-fils de Louis XIV n'avait aucune des qualités de l'âme inflexible et despotique de son grand-père. D'un caractère doux et pieux, il se laissait facilement aller aux diverses influences qui l'entouraient, pourvu que l'exercice de ses droits d'époux, qui était une nécessité impérieuse pour lui, ne fût troublé par rien. La jeune reine, un peu plus absolue, mais douce et bonne, se trouva tout naturellement, par un peu plus d'énergie de caractère, dominer entièrement l'esprit du roi. Ce fut donc sur elle que Mme des

Ursins dut s'occuper en arrivant d'établir son ascendant. La nouvelle *camerera mayor* avait toutes les qualités de l'amie d'une reine, affable, prévenante, discrète, bonne au fond; ses manières étaient d'une convenance parfaite; et indiquées par elle, les lois de l'étiquette devenaient presque celles du bon goût. La reine l'aima dès qu'elle la connut, et cette amitié ne manqua jamais à la princesse. Sa domination était douce et pleine de charmes; elle eut bientôt l'art, tant elle connaissait le caractère de la reine, de faire passer ses propres volontés pour des inspirations royales. Sa position personnelle était d'ailleurs assez difficile. Elle était entrée à la cour d'Espagne avec l'engagement formel de faire prévaloir le parti de la France et de servir les intérets de Louis XIV. Elle comprit bientôt cependant qu'il importait à l'honneur de l'Espagne qu'elle se relevât par elle-même, et qu'elle ne serait jamais si bien servie que par des Espagnols. Toute sa politique consista donc pendant longtemps à donner en apparence l'autorité aux agents français qui lui étaient imposés par Versailles, et en réalité aux Espagnols. Mais c'était un terme moyen difficile à maintenir, comme ils le sont tous.

Au retour d'un voyage dans ses États d'Italie, Philippe V ramena avec lui le cardinal d'Estrées, un des auteurs de la fortune de la princesse et celui qui avait été longtemps à Rome son amant avoué. On sait que la reconnaissance n'est pas une vertu dans le catéchisme politique. La princesse ne revit en lui ni l'amant ni le protecteur; ce ne fut à ses yeux qu'un homme dangereux par l'étendue de son ambition, par ses habitudes constantes d'intrigues. Aidée par un neveu même du cardinal, l'abbé d'Estrées, elle parvint à le renverser, et obtint qu'il quitterait l'Espagne (1703). A peine son oncle fut-il parti, que l'abbé d'Estrées, craignant d'être sacrifié à son tour, prévint l'ingratitude de Mme des Ursins et se déclara contre elle. Mme des Ursins se livrait avec peu de scrupules à des passions que son âge n'excusait plus. Elle était si sûre de son autorité, que rien ne lui paraissait devoir l'ébranler. Un jour on lui apporta une dépêche clandestine que l'abbé d'Estrées, envoyait à Versailles : « La princesse, y écrivait-il, exerce sur tout ce qui l'approche une autorité despotique : un seul homme est excepté, un seul, auquel elle est entièrement soumise : c'est Boutrot d'Aubigny, son intendant, qui l'a subjuguée par le cœur et les sens. » Puis à la fin de la lettre, l'abbé ajoutait, comme pour atténuer l'effet scandaleux de ses révélations : « Du reste, on les croit mariés. » Mme des Ursins ne se trouva blessée que de ce dernier trait : elle écrivit en marge, et de sa propre main : *Pour mariés, non !* Puis, par une imprudence sans égale, cette lettre fut envoyée par elle dans la cour dévote et scrupuleuse d'un roi qui avait passé sous le joug de Mme de Maintenon!

Il est aisé de se faire une idée de l'indignation exagérée à dessein que cette révélation causa à Versailles. Louis XIV ordonna immédiatement à son petit-fils de renvoyer Mme des Ursins. Quelque intimes que fussent les liens qui unissaient la princesse à la cour d'Espagne, ces ordres si positifs durent être suivis. Le lieu d'exil désigné était l'Italie; mais Mme des Ursins mit tout en œuvre pour obtenir la permission d'habiter Toulouse, où elle pouvait avoir des communications plus directes avec les deux cours; elle lui fut accordée. Son influence politique avait été trop grande en Espagne pour que son éloignement n'y fît pas un vide immense. On agissait pour elle à Versailles. Au bout d'un an, les portes de la cour de Louis XIV lui furent ouvertes. On accueillit avec respect et étonnement cette femme célèbre. Son crédit était revenu, et elle partit pour l'Espagne avec la protection toute-puissante du roi de France. Quelques historiens ont laissé croire que Mme des Ursins était arrivée à Versailles avec l'intention secrète de supplanter Mme de Maintenon. Cette conjecture ne nous paraît pas admissible.

Son retour à Madrid fut un triomphe. Dignités, pouvoir en quelque sorte absolu, tout lui fut rendu.

Elle eut bientôt occasion de déployer les ressources de son génie politique. Le duc d'Orléans, envoyé, en 1706, en Espagne pour commander l'armée française à la place du maréchal de Berwick, conçut le projet, quand Philippe V serait réduit aux dernières extrémités, de se faire transmettre tous les droits du prince, et peut-être de faire placer la couronne d'Espagne sur sa propre tête. Mme des Ursins le pénétra dans toutes ses intentions. Son dévouement pour son roi, sa propre ambition froissée, lui firent trouver d'admirables ressources contre un ennemi si puissant. Le duc d'Orléans fut obligé de quitter ce théâtre, où son ambition avait été vaincue par le dévouement intelligent d'une femme. La monarchie espagnole fut enfin sauvée par la victoire de Villa-Viciosa ; mais Mme des Ursins ne s'oubliait pas non plus. Dans les négociations suivies pour la paix, elle exigeait qu'on érigeât pour elle une petite souveraineté dans les Pays-Bas : elle dut abandonner ce projet, à cause des intrigues qui le combattirent : Louis XIV parla en maître.

La reine d'Espagne mourut subitement, au mois de février 1714. Comme l'influence de Mme des Ursins s'étendait jusque sur le roi, ce coup imprévu ne suffit pas à la renverser. Philippe était bon, faible et doux; il s'était habitué à la société de cette femme, qui lui épargnait la peine de penser. Mais d'un tempérament impétueux et exigeant, il lui fallait à tout prix une épouse, car il était trop scrupuleusement religieux pour admettre une femme auprès de lui à un autre titre. Plusieurs historiens affirment que la princesse des Ursins essaya de mettre à profit ces ardentes dispositions, pour voir si la favorite toute-puissante ne pourrait pas s'appeler la reine d'Espagne; les conjectures seraient peut-être admissibles s'il ne s'agissait pas d'un roi de trente ans et d'une femme plus que septuagénaire. Quoi qu'il en soit de ces tentatives, Mme des Ursins comprit qu'une compagne légitime était nécessaire au roi, et elle résolut de la choisir de telle sorte que son ancien crédit se maintînt sur une nouvelle reine. C'est ici que commence pour la première fois à se montrer dans l'histoire Alberoni. Italien, il remplissait une mission peu importante à la cour de Madrid : il parvint à approcher Mme des Ursins; il lui vanta les grâces, la douceur, la docilité d'Élisabeth de Farnèse, duchesse de Parme. Mme des Ursins, trompée par ces faux renseignements, accepta avec empressement l'idée de ce nouveau mariage, qui devait être facilement agréée du roi dans les dispositions où il se trouvait. La nouvelle reine arriva à la frontière du royaume : Mme des Ursins, qui conservait sa charge de *camerera mayor*, alla au devant d'elle à Hudrague. Élisabeth avait reçu les instructions d'Alberoni : à tout prix, elle devait, lui avait-il dit, secouer le joug de Mme des Ursins. Après quelques compliments d'usage, Mme des Ursins fit à la reine une observation sur les règles de l'étiquette. La reine s'emporta alors, appela au secours, et cria tout haut qu'on la débarrassât de cette vieille folle; comme on hésitait à arrêter la princesse, la reine intima l'ordre à Numa Zegua, lieutenant des gardes, de faire monter Mme des Ursins dans une voiture, de l'escorter avec deux officiers, et de ne la quitter qu'à Bayonne. Ces ordres furent ponctuellement exécutés : le froid était très-vif. La princesse n'avait sur elle que ses habits de cérémonie; on ne lui permit pas de s'arrêter pour en changer, et elle traversa ainsi tout le royaume, allant à son troisième et dernier exil. Le lendemain Philippe fut réuni à la reine. Peu de jours après, Mme des Ursins reçut une lettre du roi : « Il était désolé, disait-il, de la tournure que les choses avaient prise, mais il ne pouvait révoquer rien de ce qui avait été fait. » Il retirait toutes ses places à la princesse, ne lui conservant que les appointements. Mme des Ursins se rendit à Versailles; l'accueil qu'elle y reçut fut glacé, et tel que les cours savent le faire à une puissance déchue. Elle essaya de se refugier dans les Pays-Bas. Le gouvernement la reçut mal. Elle erra ainsi dans les principales cours d'Europe, sans trouver nulle part d'asile pour sa vieillesse ambitieuse et inquiète. Enfin, Rome accueillit de nouveau cette noble proscrite. Jacques Stuart, le prétendant, vint lui demander des leçons de

politique; et elle fit jusqu'à ses derniers moments les honneurs de la maison de ce prince. Le 5 décembre 1722, âgée de plus de quatre-vingts ans, la princesse des Ursins mourut à Rome. LACRETELLE, de l'Académie Française.

URSON. *Voyez* PORC-ÉPIC.

URSULE (Sainte), URSULINES. Nous lisons dans le dernier martyrologe romain ce peu de mots : « Sainte Ursule et ses compagnes furent tuées par les Huns, pour la défense de la religion et de leur virginité, et elles acquirent ainsi la gloire du martyre. » Lorsque, en 1156, on découvrit, à Cologne, une douzaine de tombeaux, avec des inscriptions portant qu'ils renfermaient les restes de sainte Ursule et de ses compagnes, les écrivains ascétiques, fort communs à cette époque d'ardente foi, s'évertuèrent à reconstruire, à l'aide de quelques ossements tombant en poudre, une histoire dévorée par les siècles. C'est d'abord un franciscain qui arrache de ces témoins silencieux la généalogie d'Ursule, fille d'un prince de Bretagne et tenant à plusieurs maisons souveraines. Viennent ensuite les chroniqueurs, ambitionnant la gloire de fixer la date du martyre de notre sainte; mais tandis que l'un place cet événement dans l'année 384, son émule, pour plus d'exactitude, le rapproche jusqu'en 453. Puis arrivent les légendaires avec la prétention de déterminer le nombre des compagnes d'Ursule : les uns lui en donnent onze, les autres mille, d'autres onze mille, nombre adopté par la croyance populaire, et auquel on doit les *Onze mille Vierges*. Mais Adrien de Valois et le père Sirmond, très-doctes personnages, reconnaissent que les légendaires, simples traducteurs d'un ancien martyrologe, ont pris le mot *Undecimilla*, nom propre de la seule compagne d'Ursule, pour une expression numérique, et réduisent le nombre d'onze mille à la simple unité.

Que si l'histoire de sainte Ursule nous laisse quelques détails à désirer, nous sommes parfaitement instruits de la vénération qu'inspira sa mémoire. Son culte, cher depuis longtemps aux habitants de Cologne, se répandit, au douzième siècle, par toute la chrétienté; trois corporations savantes, la Sorbonne de Paris, l'université de Coïmbre, en Portugal, et celle de Vienne, en Autriche, la prirent pour patronne. D'autre part, de pieuses filles, inspirées par son nom, abandonnaient ce qui pouvait les attacher au monde pour se livrer entièrement à l'exercice de la charité chrétienne. Ce fut en 1537 que la bienheureuse Angèle Merici, dite de Brescia, parce qu'elle avait fait un long séjour dans cette ville de la Lombardie, institua les *Ursulines*. Filles ou veuves, réunies en congrégation, d'abord libres de tous vœux, elles s'appliquèrent à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe. Après quelques années d'épreuve, le pape Paul III, édifié de leur zèle, autorisa leur institut par un bref de 1544. Plus tard, en 1572, Grégoire XIII érigea la nouvelle congrégation en ordre religieux, sous la règle de saint Augustin, et obligea les ursulines à la clôture. Aux trois vœux ordinaires de religion elles durent en ajouter un quatrième, celui d'élever gratuitement les jeunes filles. La première communauté d'ursulines françaises fut établie à Aix, dans la Provence, en 1594. L'utilité de cet ordre le fit multiplier promptement. Il était divisé en onze provinces; celle de Paris contenait quatorze couvents : avant 1789 on en comptait près de trois cents dans toute la France. E. LAVIGNE.

URSULINES DE LOUDUN (Les). *Voyez* GRANDIER (Urbain).

URTICAIRE (du latin *urtica*, ortie), éruption cutanée, ainsi nommée à cause de son analogie avec celle que produit le contact de l'ortie. L'urticaire est caractérisée par de petites éminences blanches ou rosées, d'une largeur variable, accompagnées de prurit et de chaleur. Elle se développe quelquefois sans cause apparente; mais le plus souvent, c'est à la suite de l'ingestion de certaines substances, principalement les poissons de mer, les crabes, les moules, etc. Les remèdes les plus efficaces sont les bains froids, tièdes ou chauds, selon l'état du sujet.

URUBU. *Voyez* CATHARTE.

URUGUAY ou URAGUAY, l'un des trois grands cours d'eau de l'Amérique du Sud dont la réunion forme le Rio de la Plata, prend sa source dans la *Sierra de Santa Catarina*, province *Rio-Grande-do-Sul* (Brésil), et provient de la jonction du Pilotas et du Xapeco. Il se dirige d'abord d'un cours rapide vers l'ouest, dans l'intérieur du Brésil, puis tourne peu à peu au sud, sépare le Brésil et l'État de l'Uruguay à l'est des États de Corrientes et d'Entre-Rios de la Confédération Argentine, et, après avoir reçu sur sa rive droite l'Uruguay-Guazu, le Guadalozo, l'Aguapey, le Mirunai et le Gualiguaiheha, et à sa gauche l'Uruguay-Pita, l'Iguy, le Piratini, le Camacua, l'Ibicuy, le Cuarey, l'Arapay, le Dayman, le Gueguay, et enfin le Rio Negro, le plus puissant de tous ses affluents, il se jette au nord de Buenos-Ayres dans le Parana; après quoi leurs eaux réunies portent le nom de *Rio de la Plata*. L'Uruguay, dans un parcours d'au moins 125 myriamètres, décrit d'innombrables détours, forme de nombreuses cataractes, et contient une foule d'îles. Il est navigable pour de grands bâtiments jusqu'à sa première cataracte, située à 42 kilomètres au-dessus de l'embouchure de l'Ibicuy. Au delà la navigation est encore possible pour de grandes barques jusqu'au milieu des *Campos de Vaccaria*, mais très-difficile et quelquefois même très-périlleuse, à cause de l'excessive rapidité du courant. Extrêmement poissonneux, l'Uruguay arrose des contrées d'une rare fertilité.

URUGUAY ou REPUBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY, république de la ci-devant Amérique espagnole du Sud, qui comprend une superficie d'environ 3,500 myriam. carrés, et est bornée au sud par le Rio de la Plata, à l'ouest par l'Uruguay, deux cours d'eau qui la séparent de la République Argentine, au nord par le Brésil, et à l'est par l'océan Atlantique. Cette contrée est généralement plate, notamment vers la mer; cependant, à une certaine distance de l'Atlantique, le terrain présente quelques ondulations, et dans l'intérieur on rencontre une chaîne de petites montagnes, la *Sierra de San-Pablo*, qui la traverse du nord au sud. Sauf quelques parties sablonneuses sur les côtes et d'espèces de steppes dans l'intérieur, le sol en est fertile et propre, ici à l'agriculture, là à l'élève des troupeaux. Indépendamment des rivières qui lui servent de limites, le Rio de la Plata, l'Uruguay et l'Ibicuy, lequel sur un point forme sa frontière septentrionale du côté du Brésil, il est encore arrosé à l'intérieur par d'autres cours d'eau venant pour la plupart se jeter dans l'Uruguay et dont le Rio Negro est le plus considérable. Sur les côtes de l'Atlantique, on rencontre des lagunes et des lacs dont celui de Mirim est le plus grand. En ce qui est des conditions physiques et ethnographiques, cette contrée présente en général à peu près les mêmes caractères que la République Argentine. On varie sur le chiffre de sa population, entre 225,000 et 250,000 âmes, les Indiens y compris. Sauf la capitale, *Montevideo*, et quelques autres villes, la population fixe se compose presque uniquement de *gauchos*, dont l'élève du bétail constitue la principale occupation, et qui aujourd'hui, en raison des guerres et des troubles incessants qui désolent ce pays, forment la race prédominante. Ce sont les indigènes ou *Orientales*, orgueilleux comme les Espagnols, hospitaliers et très-aimables dans leur intérieur, mais d'une arrogance extrême, très-capables, mais fous du plaisir, n'aimant pas le travail, mais prêts à faire tous les sacrifices pour conserver leur indépendance, ne cherchant point les querelles, mais enclins à finir à coups de couteau toute querelle commencée. La population assez peu nombreuse d'Espagnols immigrés diffère peu de caractère avec eux; dans le nombre on distingue les basques, employés surtout aux travaux des *saladeros* (établissements où l'on fait des salaisons) et des *estancias* (exploitations agricoles). La plus grande partie du commerce se trouve aux mains de Français, très-nombreux dans le pays; les Génois et les Sardes, les plus nombreux après les Français, travaillent

comme *lanchoneros* (bateliers et caboteurs); le jardinage est aux mains d'émigrés des Canaries; les Anglais et les Allemands se livrent au commerce. Les nègres, émancipés depuis 1843, sont chargés des gros travaux; et 1,500 d'entre eux forment comme soldats un corps à part. Les aborigènes, Indiens *Charuas*, *Minuanes* et *Guaranes*, ont été à peu près exterminés, ou du moins ne sont plus à redouter. Quelques tribus, comme par exemple les *Tapes*, sont à moitié civilisées. Par suite des troubles sans cesse renaissants, le pays et la population, surtout la population agricole des *gauchos*, sont encore bien arriérés dans la civilisation. L'éducation du bétail, surtout des bêtes à cornes et des chevaux, constitue la principale industrie des habitants, lesquels exportent beaucoup de cuirs bruts, de graisses, de viandes salées, de crins, de cornes de bœuf et de laine. Mais l'agriculture, pratiquée seulement par les émigrés, y est encore dans l'enfance, de même que l'industrie. On ne rencontre quelques villes d'une certaine importance que sur la côte ainsi que sur les rives du Rio de la Plata et de l'Uruguay. Par sa position, qui lui permet de dominer l'embouchure du Rio de la Plata, l'Uruguay a une grande importance commerciale, maritime et stratégique; et cette importance ne pourra que s'accroître encore quand le sol sera mieux cultivé et le pays plus tranquille. L'organisation politique de cet État a pour base une constitution très-libérale, datant de 1830, mais demeurée une fiction. Aux termes de cette constitution, un président, investi du pouvoir exécutif, est à la tête des affaires, pendant qu'un sénat composé de neuf membres et une chambre des députés élus à raison d'un membre par 3,000 habitants, exercent le pouvoir législatif. La puissance judiciaire est exercée par des juges et des jurés. La liberté de conscience et celle de la presse sont formellement garanties. Le Code Napoléon a été adopté pour loi civile. On a à peu près anéanti l'armée permanente, qui a été remplacée par une garde nationale. Ce qui favorise surtout l'émigration, c'est que tout étranger est immédiatement admis à l'exercice des droits civils et politiques. L'État est divisé en neuf départements et a pour capitale *Montevideo*. La ville la plus importante après celle-là est *Maldonado*, située à l'ouest, entourée de quelques fortifications, avec un bon port, un commerce assez important, et 5,000 habitants. La troisième et dernière ville est *Colonia del Sacramento*, bâtie comme les autres sur les bords du Rio de la Plata, en face de Buenos-Ayres, avec un petit port, peu sûr et d'un accès difficile. A l'embouchure du Rio Negro dans l'Uruguay on trouve le bourg de *Santo-Domingo Soriano*, entrepôt des produits provenant des bords du Rio Negro et du *Rencon de las Gallinas*, l'une des parties les plus fertiles de l'État. Le bourg de *Paysandu*, sur l'Uruguay, a pris de rapides développements, à cause de l'importance toujours croissante de ses relations commerciales avec les contrées baignées par le haut Uruguay. En 1842 l'importance du commerce était encore évaluée à environ 80,000,000 de francs. Les revenus du trésor s'élevaient à 4,585,658 fr., les dépenses publiques à 2,754,237 fr., et la dette de l'État à 5,887,382 fr. En 1849 la totalité des importations et exportations était tombée à 6,743,000 fr.; et dans les années suivantes elle baissa encore. En 1852, le revenu de l'État était évalué à 2,625,000 fr., et la dette publique à 8,102,500 fr. Le montant des exportations s'était relevé à près de 34,000,000 de francs.

L'histoire de l'Uruguay sous la domination espagnole, époque où ce pays portait le nom de *Banda Oriental*, est à peu près celle de toutes les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. A cette époque ce pays était un foyer de contrebande; elle s'y faisait avec une incroyable hardiesse. Afin de l'anéantir, le gouvernement espagnol prit à son service, vers 1800, le plus audacieux des contrebandiers, *Artigas*, de Montevideo. Quand, en 1811, la république fut proclamée à Buenos-Ayres, Artigas figura parmi les partisans de la junte, et battit les troupes royales. Le colonel Alvear, chef des insurgés, s'étant emparé de Montevideo, le 20 juin 1814, Artigas demanda qu'on le mît en possession de la ville; demande qui fit éclater une guerre civile, dont le gouvernement portugais du Brésil profita pour réunir la *Banda Oriental* à son territoire. Le 19 janvier 1817 le général Lecor prit possession de Montevideo; mais Artigas continua la lutte avec le Brésil tout comme avec Buenos-Ayres, jusqu'à ce qu'enfin, en 1820, il eut été contraint de se réfugier sur le territoire du Paraguay. Pendant ce temps-là le gouvernement brésilien avait, en 1821, réuni la *Banda Oriental* au Brésil, sous la dénomination de *province Cis-Platine*. Mais quand, en 1822, arriva la séparation politique du Brésil et du Portugal, la garnison portugaise de Montevideo demeura fidèle à la mère patrie; et ce ne fut qu'au mois de décembre 1823 que les troupes brésiliennes parvinrent à s'emparer de cette place. Alors dom Pedro I[er] réunit formellement la Cis-Platine à son empire. Mais le gouvernement de Buenos-Ayres ne voulut reconnaître le nouvel empereur qu'à la condition qu'il restituerait Montevideo et la Banda à la république de la Plata. En conséquence, le 10 décembre 1825, dom Pedro déclara la guerre à Buenos-Ayres. Dans la Banda même le peuple avait protesté contre l'incorporation de la province à l'empire du Brésil et s'était placé sous la protection du gouvernement de Buenos-Ayres. Les colonels Lavalleja et Fructuoso Ribera organisèrent l'insurrection des *gauchos*, et un gouvernement provisoire fut établi par eux à Florida, en juin 1825. L'Angleterre offrit enfin sa médiation, et un traité signé à Rio-Janeiro, le 27 août 1828, et à Santa-Fé, le 21 octobre suivant, rétablit la paix entre le Brésil et la Plata. Aux termes de ce traité, la province de Montevideo était reconnue comme État indépendant, libre dès lors de se donner la constitution qu'il lui conviendrait d'adopter, sauf l'approbation de l'Angleterre et du Brésil. Désormais assurée de son indépendance politique, cette république Cis-Platine s'occupa d'abord de son organisation intérieure. Un congrès réuni à Montevideo vota, le 10 septembre 1829, la constitution encore aujourd'hui en vigueur, et confia l'administration provisoire de l'État au général Rondeau, de Buenos-Ayres, en qualité de président. Cette constitution ayant été approuvée par les puissances protectrices, l'Angleterre et le Brésil, le 24 mars 1830, elle reçut les serments de toutes les autorités sous le nom de constitution de la *Republica oriental del Uruguay*, en même temps que le général Fructuoso Ribera, personnage extrêmement populaire, était élu, aux termes de la constitution, président pour quatre ans; et en dépit de maintes conspirations et insurrections, il réussit à se maintenir en possession du pouvoir. Le 1[er] mars 1835 le général Manuel Oribe prit la présidence; mais dès le mois d'octobre 1838 il fut renversé du pouvoir par Ribera, révolution qui fut cause de toutes les luttes ultérieures. D'un côté se trouvait Ribera, homme astucieux, généreux, orgueilleux, s'appuyant sur la population des campagnes, les *gauchos*, race à laquelle il appartenait et dont il avait partagé les combats; de l'autre, Oribe, issu d'une ancienne famille, représentant des grands propriétaires fonciers (*estanceros*), homme rude, quelquefois terrible, mais d'une probité éprouvée. Les deux partis avaient chacun leur nom de guerre; les partisans de Ribera s'appelaient *colorados* (les rouges), et ceux d'Oribe, par allusion à leur caractère comme habitants des villes, *blanquillos* (les blancs). Deux faits importants survinrent en même temps. Les unitaires, cruellement persécutés à Buenos-Ayres par Rosas, se réfugièrent dans l'Uruguay et offrirent leurs services à Ribera, qui, en échange, s'engagea à les seconder pour renverser Rosas; et de même la France, qui avait rompu avec Rosas, soutenait Montevideo dans sa lutte contre le dictateur. Il en résulta en premier lieu l'hostilité déclarée de Rosas, et en second lieu une bizarre complication des intérêts des puissances maritimes de l'Europe dans ceux de Montevideo. Oribe invoqua le secours de Rosas, qui favorisa d'autant plus ces troubles que la prospérité croissante du commerce de Montevideo nuisait à Buenos-Ayres. Il y eut donc guerre ouverte entre Buenos-Ayres et l'Uruguay à partir de 1839,

Depuis le mois de mai 1842 Montevideo fut bloqué par mer par Oribe, avec le concours de Rosas; et à partir du 17 février 1843 cette ville se trouva également bloquée par terre (*voyez* PLATA [Etats-Unis du Rio de la]). Ribera, qui dès le 12 avril 1842 avait conclu un traité d'alliance offensive et défensive avec les États d'Entre-Rios et de Santa-Fé, qui s'étaient détachés de l'Union Argentine, battu le 6 novembre suivant par Oribe et Urquiza à Arroyo-Grande, et à qui la route de la capitale était maintenant fermée, continua sur le territoire Argentin la lutte contre le parti fédéraliste d'Oribe; mais le 27 mars 1845 Urquiza lui fit éprouver une déroute complète à India-Muerta. Ribera se réfugia alors au Brésil; mais dès le mois d'avril 1846, à la faveur d'une insurrection qui avait éclaté à Montevideo, il débarquait de nouveau et réussissait à décider l'armée à se déclarer en sa faveur. Par suite d'une nouvelle déroute, qu'il essuya le 27 janvier 1847 à Salta, il fut obligé d'abandonner le commandement en chef à son ennemi, Pacheco. Suarez, président provisoire institué depuis 1843, repoussa la médiation offerte par la France et l'Angleterre dans les intérêts du commerce de Buenos-Ayres; de sorte que la guerre continua encore entre les deux républiques, même après que l'Angleterre et la France eurent fait la paix avec Rosas, la première en 1849 et la seconde en 1851. Abandonné par la France, l'Uruguay invoqua l'assistance du Brésil et de l'Entre-Rios, dont le gouverneur, Urquiza, venait d'abandonner le parti de Rosas. Une triple alliance fut conclue entre ces trois États par un traité préliminaire en date du 29 mai 1851, et l'Uruguay fut alors envahi le 20 juillet par Urquiza à la tête des troupes d'Entre-Rios et de Corrientes, en même temps que par un corps brésilien aux ordres du comte Caxias. Le 29 juillet suivant, Oribe abandonna à la tête de 5,000 hommes son camp de Cerrito; puis lorsque le général des troupes d'Uruguay, Gazzon, eut opéré sa jonction avec Urquiza et Caxias, le 25 août, et que le 30 du même mois une escadre brésilienne eut pénétré dans le Parana, il leva le 2 septembre le siége de Montevideo, qui avait duré plus de huit ans; et privé déjà des secours de Rosas, abandonné en outre par une partie de son armée, il fut battu le 3 octobre à Las Piedras. Le 8 octobre Urquiza entra à Montevideo comme général en chef de l'armée alliée. La bataille de Santos-Lugares (3 février 1852), qui amena la chute de Rosas, enleva à Oribe son dernier espoir de revenir à Montevideo. Cependant, son parti était encore si nombreux, qu'il réussit dans les élections qui eurent lieu pour donner un successeur au président Suarez, à faire nommer son candidat, Juan Giro, qui entra en fonctions le 1er mars 1852. Mais alors des différends éclatèrent entre l'Uruguay et le Brésil, à propos de l'indemnité réclamée par celui-ci pour son assistance; et dans l'intérieur de la république les insurrections se succédèrent continuellement. Tandis qu'Oribe quittait le pays et que Pacheco reprenait le commandement des troupes, une révolution complète éclata le 24 septembre 1853; révolution qui renversa le président Giro, partisan d'Oribe, et mit à la tête de l'État un triumvirat, composé des généraux Ribera et Lavalleja et du colonel Flores. Ribera mourut le 15 janvier 1854; et alors Benancio Flores fut élu, le 12 mars, par la chambre président de la république pour jusqu'au 1er mars 1856. Par suite de cette révolution le Brésil s'engagea en même temps à faire entrer dans le pays 4,000 hommes de *troupes de pacification*, et, en raison du déplorable état des finances publiques, à faire au gouvernement des avances mensuelles de fonds. Flores, *gaucho* presque sans éducation, et ses ministres, presque aussi incapables, s'efforcèrent de rétablir l'ordre, mais sans y parvenir. Dans l'été de 1854 parut un décret qui à partir du 1er janvier 1855 ouvrait aux bâtiments de commerce de toutes les nations tous les cours d'eau navigables de la république.

URUS ou **AUROCHS.** *Voyez* BOEUF.

URVILLE (Dumont d'). *Voyez* DUMONT D'URVILLE.

US, terme de droit qui se joint presque toujours à *coutumes*, et signifie les règles, la pratique qu'on est habitué à suivre en quelques pays, en quelques lieux, touchant certaines matières (*voyez* COUTUMES et USAGES LOCAUX).

USAGE (du vieux mot *us*), prend différentes acceptions. C'est tantôt une coutume, une pratique reçue, tantôt l'emploi d'une chose. C'est aussi le droit de se servir personnellement d'une chose dont un autre a la propriété. Ce mot se prend encore dans le sens de consommer, détériorer : on dit *user* des habits, etc. Il s'entend aussi dans le sens de diminuer l'objet par le frottement : ainsi, *User* la lame de son poignard sur la meule; Le pavé *use* le fer, etc.

Usage, coutume, pratique reçue : « Des *usages* méprisables, dit Voltaire, ne supposent pas toujours une nation méprisable. » Rome en avait d'absurdes, et n'en a pas moins été la maîtresse du monde. Un *vieil usage* a toujours quelque chose de piquant, et souvent quelque chose d'instructif. C'est pour cela que la tradition frappe d'abord un esprit éclairé : il la sonde, il la scrute volontiers, et il est rare qu'il n'en tire pas de nouveaux et justes aperçus. L'Angleterre est le pays des usages; ceux qui honorent le plus l'humanité en politique forment ce qu'on est convenu d'appeler sa constitution, encore bien que cette constitution n'ait jamais été écrite.

USAGE, USAGER (*Droit*). Les jurisconsultes définissent l'*usage* « le droit de prendre sur les fruits d'autrui ce que l'on peut consommer pour ses besoins, ou ce qui est accordé par le titre constitutif. » Les droits d'usage s'établissent et se perdent de la même manière que l'usufruit, avec cette différence qu'il n'y a point d'usage établi par la loi, comme il y a un usufruit. L'usufruit et l'usage, qui sont des servitudes personnelles, ont ensemble de grands rapports; seulement, *minus est in usu quam in usufructu*. C'est ordinairement le titre qui établit les droits d'usage et les règle. Si le titre ne s'explique pas sur l'étendue de ces droits, ils se règlent ainsi : l'*usager*, celui à qui l'on a accordé l'usage des fruits d'un fonds, ne peut en exiger qu'autant qu'il lui en faut pour ses besoins et ceux de sa famille; autrement, l'usage serait un droit d'usufruit. La *famille de l'usager* s'entend des parents à qui il doit des aliments et de ses descendants. Il peut même exiger des fruits pour les besoins des enfants qui lui sont survenus depuis la concession du droit d'usage. On pense avec raison que la volonté du donateur de ce droit a dû naturellement comprendre les enfants à naître dans le contrat de donation. Il y avait jadis les *francs usagers*, ou ceux qui ne payaient rien ou presque rien; les *gros usagers*, ceux qui avaient le droit de prendre dans la forêt d'autrui un certain nombre de perches ou d'arpents de bois, etc.; et les *menus usagers*, qui pour leurs besoins personnels n'avaient pour tous droits que celui de pâturage et la liberté de prendre le bois mort et épars, tombé ou non, et qu'on appelait la *branche de pleinpoing*. Quelques-uns de ces usages subsistent encore, surtout dans les pays boisés. *Voyez* BIENS COMMUNAUX.

Sous la dénomination de *déclarations d'usages* on a réuni et déposé aux archives générales de l'empire toutes les déclarations faites dans le cours du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième par les diverses communes qui étaient en possession de *droits d'usage* dans les forêts d'autrui. Louis XIV, ayant besoin d'argent, avait frappé une contribution sur ces jouissances communales, en suite desquelles fut établi un rôle général de perception. La collection de ces divers titres forme un recueil précieux, parce qu'ils déterminent, dans une matière qui n'est pas sujette à prescription, quels étaient les droits des anciens habitants sur les forêts de leur voisinage.

Pendant la révolution, tous les *usagers* dans les bois de l'État furent astreints par diverses lois à faire la déclaration de leurs *droits d'usage*, à produire et à déposer leurs titres afin que vérification en fût faite. Ceux qui ne purent remplir cette formalité perdirent leurs *droits d'usage*.

USAGES LOCAUX. Ils sont obligatoires en certains cas, surtout dans le silence de la loi. Ainsi, en matières de *location* et de *congés*, c'est l'usage des lieux qui détermine

les délais : la loi n'en règle aucun (Code Civil, art. 1736). A Paris, l'*usage* est de six semaines pour les logements au-dessous de 400 fr. de loyer, et de trois mois pour ceux de 400 fr. et au-dessus.

USANCE, usage reçu, délai consacré par la loi, selon l'usage du commerce, pour le payement des lettres de change. L'usance est de trente jours, qui courent du lendemain de la date de la lettre de change. On dit dans ce sens qu'une lettre de change est payable à deux ou trois *usances*, etc. (Code de Commerce, art. 132).

USBEKS (Les). *Voyez* Ouzbeks et Khiwa.

USCOQUE ou plutôt USKOK. Ce mot, dans la langue dalmate, signifie *fugitif* ou *transfuge*. Il y aura bientôt trois siècles qu'un grand nombre d'individus de cette espèce, retirés à Signa, au fond du golfe de Carnie, et retranchés derrière de hautes montagnes et d'épaisses forêts, infestaient l'Adriatique de leurs pirateries et désolaient par leurs brigandages l'Istrie et la Dalmatie. Longtemps ils bravèrent tous les efforts tentés pour les détruire et en purger le littoral. Enfin, au commencement du dix-septième siècle, l'Autriche les livra aux vengeances de Venise. Mais longtemps encore après l'extermination de cette race féroce entre toutes celles qui vivent de brigandage, le nom seul d'*uscoque* resta un épouvantail pour la marine marchande dans l'Adriatique. Sarpi a écrit l'histoire des *Uscoques*, et lord Byron en a fait un poëme, *Le Pirate*. Georges Sand a mis le même sujet en roman.

USEDOM, île de la Baltique, comprise dans l'arrondissement de Stettin, province de Poméranie (Prusse), et voisine de celle de Wollin, avec laquelle elle forme un cercle de 8 myriam. carrés, où l'on compte 34,000 habitants. Elle a pour chef-lieu Swinemunde.

USHER (James), plus connu sous le nom d'*Usserius*, naquit à Dublin, le 4 janvier 1580, d'une ancienne famille anglaise. Cet homme, l'un des plus savants de son siècle, après avoir étudié la théologie, se voua à la prédication, et, protestant ardent, fut remarqué par Jacques Ier, qui le fit successivement professeur à l'université de Dublin, évêque de Meath, membre du conseil privé d'Irlande, et archevêque d'Armagh. Toujours ardent adversaire des catholiques, dans le conseil il s'opposait toujours à ce qu'on adoptât un seul acte de tolérance en leur faveur, en même temps qu'il écrivait contre eux de nombreux ouvrages, où il s'efforçait de prouver que la doctrine des réformés était la même que celle des premiers chrétiens. Défenseur de la suprématie royale, il resta fidèle à la cause de Charles Ier. Ce fut lui qui assista à ses derniers moments l'infortuné Strafford. Il rendit le même service à Charles Ier. Après la mort de son roi, Usher se vit dépouillé des revenus de son archevêché, par suite de la révolte des catholiques d'Irlande. Il mourut en 1656, à l'âge de soixante-seize ans. Cromwell, qui pendant sa vie lui avait rendu de stériles hommages, voulut qu'il fût enterré à Westminster. Usher ne laissa à sa nombreuse famille d'autre héritage qu'une bibliothèque de dix mille volumes, dont le roi de Danemark et le cardinal de Richelieu offrirent un prix considérable, mais qu'on n'osa faire sortir du royaume, et qui depuis a passé au collége de Dublin. Ses ouvrages les plus importants sont les *Britannicarum Ecclesiarum Antiquitates* (Dublin, 1639) et les *Annales Veteris et Novi Testamenti* (Londres, 1650).

USINE (*Technologie*), fabrique dont le produit est obtenu par l'action des machines plus que par le travail des ouvriers. Ainsi, un moulin à farine est une *usine* : on donne le même nom aux grosses forges, aux hauts fourneaux, etc., dont les marteaux, les soufflets, etc., sont mis en mouvement par des machines, quoique le forgeron se charge aussi d'une importante portion du travail.

USNÉE HUMAINE. *Voyez* Lichen.

USSEL. *Voyez* Corrèze.

USSERIUS. *Voyez* Usher.

USTENSILE (du latin *ustensile*, fait du verbe *uti*, se servir). Ce mot s'emploie pour désigner toutes sortes de petits meubles servant au ménage, et principalement de ceux qui sont à l'usage de la cuisine.

USTENSILE DES GENS DE GUERRE. *Voyez* Étape.

USTION (du latin *ustio*, fait de *urere*, brûler), action de brûler. On appelle ainsi, en termes de chirurgie, une opération consistant à toucher quelque partie malade avec le cautère actuel, avec le moxa, etc. *Voyez* Cautérisation et Combustion.

USTRINUM, lieu où l'on brûlait les morts chez les Romains. C'était, à Rome, le Champ de Mars pour les grands et les riches, et les Esquilies pour le commun du peuple. Il y en avait aussi de particuliers.

On donnait le même nom à un vase destiné à recevoir les cendres des corps consumés.

USUCAPION, terme de droit romain, dérivé des mots *usus*, usage, et *capere*, prendre, qui indique l'action d'acquérir une chose par l'usage. C'est la même chose que ce que nous appelons *prescription*.

USUFRUIT (*Droit*). « L'usufruit est le droit de jouir des choses dont un autre a la propriété, comme le propriétaire lui-même, mais à la charge d'en conserver la substance. » Cette définition est celle du Code Civil (art. 578). L'usufruit s'établit par la volonté de l'homme ou par la loi, c'est-à-dire qu'il est *conventionnel* ou *légal*. Ce dernier consiste, en général, dans le droit de jouissance attribué aux père et mère sur les biens de leurs enfants mineurs, et est intimement lié à la *puissance paternelle*. Le droit de l'usufruitier est essentiellement temporaire et personnel à celui au profit duquel il a été constitué ; en sorte que, à moins de stipulation expresse, il ne passe point à ses successeurs, et qu'il se borne à une simple jouissance, qui ne permet pas à l'usufruitier de disposer de la chose (dont le fonds demeure au nu-propriétaire), de la dénaturer, ni de l'altérer. L'usufruit peut être établi sur toutes espèces de biens, meubles ou immeubles, même sur des choses fongibles et sur des rentes viagères. Il peut l'être par testament, ou faire l'objet soit d'une donation entre vifs, soit d'une convention. La loi permet de constituer l'usufruit, soit purement et simplement, soit à durée fixe, soit enfin sous une condition suspensive ou résolutoire. On peut en faire profiter des communes et des établissements publics, comme de simples particuliers.

La principale obligation de l'usufruitier, celle d'où dérivent la plupart des autres, est de jouir en *bon père de famille* (Code Civ., 601). A cette obligation vient se joindre celle de prendre la chose dans l'état où elle se trouve et d'en conserver la substance. Il doit également acquitter toutes les charges annuelles de la propriété dont il jouit, telles qu'impôts et contributions, arrérages de rentes et pensions alimentaires.

L'usufruitier a le droit de jouir comme le propriétaire, lui-même, c'est-à-dire de percevoir toutes espèces de fruits, naturels, civils ou industriels : ce droit s'étend à tous les produits utiles ou de simple agrément, tels que la chasse, la pêche, etc. Toutefois, son mode de jouissance et l'étendue de ses droits varient suivant la nature des objets ; ainsi, par exemple, si l'usufruit comprend des choses mobiliaires, qui, sans se consommer tout de suite, se détériorent peu à peu par l'usage, comme du linge, des meubles meublants, il n'est obligé de les rendre, à la fin de l'usufruit, que dans l'état où elles se trouvent, pourvu qu'elles n'aient pas été détériorées par sa faute. S'il s'agit de choses *fongibles*, l'usufruitier doit en rendre de pareille quantité, qualité et valeur ; s'il s'agit d'animaux, il doit leur conserver leur destination ; de créances ou de rentes, il n'en devient pas propriétaire, mais il en perçoit les intérêts ou revenus ; de maisons et bâtiments, il a le droit de les habiter ou de les louer, mais jamais celui de porter atteinte à leur destination ou à leur distribution ; de biens ruraux, tous les fruits naturels et industriels lui appartiennent, et il jouit, à titre gratuit ou onéreux, des objets attachés au service du fonds, tels que bestiaux et ustensiles aratoires ; de bois et forêts,

il doit observer l'ordre et la quotité des coupes conformes à l'usage constant des propriétaires, et il ne peut toucher aux arbres de haute futaie, si ce n'est pour faire des réparations. Tels sont, à part les exceptions et les détails, les droits généraux de l'usufruitier. On voit que si l'usufruit n'était essentiellement temporaire, il se confondrait absolument avec la propriété. Or, il s'éteint : 1° par la mort naturelle ou civile de l'usufruitier; 2° par l'expiration du temps fixé pour sa durée, ou par l'événement de la condition résolutoire; 3° par la consolidation, c'est-à-dire par la réunion en la même personne des droits de propriétaire et d'usufruitier; 4° par le non-usage; 5° par la perte totale de la chose; 6° par la renonciation de l'usufruitier; 7° par la résolution du droit de celui qui l'avait constitué; 8° par l'abus de jouissance (Code Civil, art. 578 à 624). Auguste Husson.

USUM-CASSAN. *Voy.* Ac Coinlu.

USURE, *usuraria pravitas.* « L'intérêt des capitaux prêtés, mal à propos nommé *intérêt de l'argent*, s'appelait auparavant *usure* (loyer de l'usage, de la jouissance, *usura*); et c'était le mot propre, dit Say, puisque l'intérêt est un prix, un loyer qu'on paye pour avoir la jouissance d'une valeur. Mais ce mot est devenu odieux ; il ne réveille plus que l'idée d'un intérêt illégal, exorbitant, et on lui en a substitué un autre, plus honnête et moins expressif, selon la coutume. » D'après notre législation actuelle, il faut entendre par le mot *usure* tout intérêt qui s'élève au-dessus de 5 pour 100. Si l'emprunteur est négociant, le prêteur peut exiger de lui 6 pour 100, au lieu de 5.

Les lois ecclésiastiques, et à plusieurs époques les lois civiles elles-mêmes, ont proscrit tantôt le prêt à intérêt, tantôt un intérêt dépassant un certain chiffre. Cependant, si l'argent prêté ne rapportait point d'intérêt, il est évident qu'on ne le prêterait point; si l'argent prêté pour des entreprises incertaines ne rapportait pas un intérêt plus fort que l'argent prêté sur de bonnes hypothèques, on ne prêterait jamais d'argent aux industriels; s'il était défendu de retirer des intérêts d'un argent qui doit rentrer à des échéances fixes, tout argent dont le propriétaire prévoirait avoir besoin dans un certain temps, sans en avoir un besoin actuel, serait perdu pendant cet intervalle pour l'industrie; il resterait oisif dans les coffres du propriétaire, qui n'en a pas besoin, et serait comme anéanti pour celui qui en aurait un besoin urgent. L'exécution rigoureuse d'une pareille défense enlèverait donc à la circulation des sommes immenses, que la confiance de les retrouver au besoin y fait verser, à l'avantage réciproque des prêteurs et des emprunteurs, et le vide s'en ferait nécessairement sentir par le haussement de l'intérêt de l'argent et par la cessation d'une grande partie des entreprises d'industrie. Mais, dira-t-on, nous convenons de la nécessité du prêt à intérêt, et nous l'admettons; ce que nous voulons, c'est que le taux de l'intérêt ne soit pas fixé par les industriels, mais par une loi. Nous répondrons : L'intérêt étant le prix de l'argent prêté, et l'argent étant une véritable marchandise, le taux de l'intérêt hausse quand il y a plus d'emprunteurs et moins de prêteurs; il baisse, au contraire, quand il y a plus d'argent offert à prêter qu'il n'en est demandé à emprunter. Mais abordons carrément la question. Et d'abord y a-t-il possibilité de réduire à 5 ou 4 pour 100 l'intérêt de toute somme prêtée? Tous les économistes soutiennent et démontrent que c'est chose impossible, et voici comment ils raisonnent. Lorsqu'un capitaliste place momentanément ses fonds entre les mains d'une autre personne, il faut qu'il trouve : 1° dédommagement de leur usage, dont il se prive; 2° certitude parfaite de remboursement. A ne considérer que le dédommagement seul, il est impossible de le fixer *a priori* et pour toujours par une loi : il varie suivant le temps et les pays : le capitaliste qui trouve un placement à 7 a certainement le droit d'exiger, en cas de prêt, la même somme qu'il recevrait en employant ses fonds sous une autre forme; il est difficile de concevoir quel motif le déterminerait à subir une perte, dans le dessein d'obliger un emprunteur que souvent il ne connaît pas. Maintenant, si l'on examine la question de sécurité du capital, les impossibilités se multiplient. Le prêt est toujours une opération chanceuse, en ce que sur cent emprunteurs il n'y en a pas ordinairement dix qui offrent la certitude absolue de remboursement. Aussi qu'ont fait les banquiers? Contraints par les circonstances, ils ont inventé la *commission*, à l'aide de laquelle ils élèvent indéfiniment l'intérêt sans sortir des termes de la loi. Il serait plus simple de leur rendre leur liberté et de ne pas les obliger à couvrir d'un vernis de fausseté une opération parfaitement loyale en elle-même.

Non-seulement une loi contre l'usure n'est ni possible ni utile, mais elle ne profite même pas à ceux pour qui elle a été faite. Les capitalistes qui redoutent un jugement s'étant retirés, le marché reste entre les mains de ceux qui ne le redoutent pas, et pour lesquels l'énormité du gain est un appât irrésistible. Les gens déjà flétris, ou ceux qui ne craignent pas de l'être, les arabes, les corsaires, accourent à la curée; on voit alors ces prêts monstrueux déférés de temps à autre aux tribunaux; prêts à 200 ou 300 p. 100 pour six mois. On voit les fournitures de vieux tableaux et de bouchons de liége offerts et acceptés comme argent comptant; on voit des fils de famille qui, par suite de ces marchés, se trouvent propriétaires d'un chameau, de 500 parapluies et de 4,000 souricières. Plus la loi est sévère pour les fournisseurs d'argent, plus elle en diminue le nombre; plus, par conséquent, elle fait la partie belle à ceux qui restent. La concurrence n'existant plus, ils savent qu'on est forcé de passer à tout prix par leurs mains; l'étendue des sacrifices qu'ils exigent n'a donc plus de mesure que leur cupidité. De plus, l'intérêt illégal ne peut être atteint par la loi que lorsqu'il est exigé d'une manière directe; mais rien n'est plus facile que de l'obtenir indirectement. Les règlements dans ce cas sont complétement frappés d'impuissance. Si l'usure se trouve entravée lorsqu'elle s'exerce au moyen d'espèces monnayées, elle est complétement libre si on lui donne la forme de marchandises. De tout ceci il faut conclure que toute entreprise tentée dans le dessein de violenter les prêteurs n'aura jamais d'autre résultat que d'aggraver l'usure. Mais est-ce à dire qu'on ne doive rien tenter pour réprimer l'usure, et qu'il ne faille rien entreprendre pour détruire ce fléau? Ce serait une triste pensée. L'usure peut et doit être écrasée, mais il faut la tuer par l'art et non par des arrêts. Mais comment opérer ce miracle? Par l'établissement des banques, répondrons-nous. Les banques, dans notre organisation sociale actuelle, sont les institutions les plus propres à détruire l'usure, car elles provoquent directement et amènent forcément la baisse de l'intérêt. On évalue aujourd'hui à trois milliards le numéraire de la France. L'intérêt de ces trois milliards est de 150 millions. La France paye donc annuellement 150 millions pour l'intérêt de son numéraire. Supposons que, d'une manière quelconque, elle puisse faire toutes ses transactions commerciales avec deux milliards de numéraire; l'intérêt annuel dont nous venons de parler se trouverait réduit d'un tiers. Or, les banques sont un moyen de faire cette économie, et de la faire même plus forte; ce qui le prouve, c'est qu'en Angleterre on est parvenu, avec un numéraire bien moins considérable que le nôtre et avec les banques publiques, à faire un commerce bien plus étendu, bien plus grand. Cela s'explique : une banque publique émettant en billets une somme triple de celle qu'elle possède en numéraire, peut faire et fait réellement avec 100 fr. ce que les simples particuliers ne peuvent faire qu'avec 300 fr. Il est à peine nécessaire d'indiquer que, pouvant opérer sur un capital trois fois plus grand que celui qui provient de leur fonds social, elles peuvent réaliser et réalisent en escomptant à 4 p. 100 des bénéfices que ne peuvent faire de simple banquiers escomptant à 8 et même à 10 pour 100. De là on doit conclure que les banques publiques permettent de faire avec un capital trois fois plus d'opérations qu'on ne

pourrait en faire sans elles avec ce même capital, et que les services qu'elles rendent peuvent coûter et coûtent réellement beaucoup moins que ceux que le commerce peut attendre des simples banquiers ou des capitalistes ordinaires. En résumé, le prêt à intérêt est nécessaire, utile, moral, et aucune loi ne doit et ne peut le régler; pour combattre l'*usure* d'une manière directe et efficace, il faut établir des banques publiques. En Prusse il était tout dernièrement question, au ministère de la justice, de la préparation d'un projet de loi ayant pour objet la révision des lois relatives au prêt à intérêt et à la contrainte par corps. Le mot *usure* serait complétement effacé du Code Pénal. L'intérêt de l'argent prêté pourrait être de *dix pour cent*; ce qui dépasserait ce taux serait considéré comme *escroquerie* et puni en conséquence.

USURIER. Cette qualification injurieuse ne se donne guère qu'aux prêteurs à la petite semaine, à cause du taux élevé de l'intérêt qu'ils exigent; à quelques petits spéculateurs, qui prêtent sur gages aux petits bourgeois et aux artisans dans la détresse; enfin, à ces hommes infâmes qui font le métier de fournir, à des intérêts énormes, aux jeunes gens dérangés de quoi subvenir à leurs folles dépenses. Ce n'est plus que sur ces trois espèces d'*usuriers* que tombe la flétrissure attachée à ce nom, et eux seuls sont encore quelquefois les objets de la sévérité des lois anciennes, qui subsistent contre l'usure. De ces trois sortes d'usuriers, il n'y a cependant que les derniers qui fassent dans la société un mal réel.

Les *prêteurs à la petite semaine* fournissent aux agents d'un commerce indispensable les avances dont ceux-ci ne peuvent se passer; et si ce secours est mis à un prix très-haut, ce haut prix est la compensation des risques que court le capital par l'insolvabilité fréquente des emprunteurs, et de l'avilissement attaché à cette manière de faire valoir son argent. Les petits marchands qui empruntent ainsi à la petite semaine sont bien loin de se plaindre des prêteurs dont ils ont à tout moment besoin, et qui au fond les mettent en état de gagner leur vie. A ce propos, n'était la loi sur la diffamation, nous pourrions vous citer un écrivain *religieux* et *monarchique*, aujourd'hui encore parfaitement vivant, qui sous la Restauration est parvenu à se faire une *honnête* indépendance non pas précisément à défendre le *trône* et l'*autel* contre ces mécréants de libéraux, mais en prêtant de l'argent aux revendeurs de légumes et de fruits qui parcourent la grande ville en traînant leurs marchandises dans de petites charrettes, et qui souvent ne pourraient par s'approvisionner sur le carreau des halles faute d'avoir les dix ou douze francs nécessaires pour acheter un lot de choux, de romaines ou de pommes. Pendant plusieurs années l'écrivain dont la langue nous démange de vous dire le nom eut le courage de se trouver tous les matins à quatre heures dans une petite pièce qu'il avait louée au fond d'une cour dans l'une des ruelles qui aboutissaient au marché à la verdure. C'est là que jusqu'à six heures du matin il donnait audience à ses *clients*. Il ne prêtait jamais plus de 10 francs, mais à la condition qu'on lui en rendît quinze huit jours après. Il n'exigeait d'ailleurs des emprunteurs aucun écrit, aucun billet; il se contentait de leur simple parole. Seulement, il leur faisait jurer sur une grande image de Christ appendue à la muraille de remplir fidèlement leur engagement.

Les *prêteurs sur gage* à gros intérêts, les seuls qui prêtent véritablement au pauvre pour ses besoins journaliers, ou bien pour le mettre en état de gagner, ne font point le même mal que ces anciens usuriers qui conduisaient par degrés à la misère et à l'esclavage les citoyens pauvres auxquels ils avaient procuré des secours funestes. Celui qui emprunte sur gage emprunte sur un effet dont il lui est absolument possible de se passer. S'il n'est pas en état de rendre le capital et les intérêts, le pis qui puisse lui arriver est de perdre son gage, et il ne sera pas beaucoup plus malheureux qu'il n'était. Sa pauvreté le soustrait à toute autre poursuite; ce n'est guère contre le pauvre qui emprunte pour vivre que la contrainte par corps peut être exercée. La seule sûreté vraiment solide contre un tel homme, c'est le gage, et le pauvre s'estime heureux de trouver un secours pour le moment, sans autre danger que de perdre ce gage. Aussi le peuple a-t-il plutôt de la reconnaissance que de la haine pour ces petits usuriers qui le secourent dans son besoin, quoiqu'ils lui vendent bien cher ce secours.

Les seuls *usuriers* qui soient vraiment nuisibles à la société sont donc ceux qui font métier de *prêter aux jeunes gens* dérangés; mais leur crime n'est pas de prêter à un intérêt plus fort que le taux légal, car il faut bien que leurs profits soient proportionnés à leurs risques. Leur véritable crime est de faciliter et d'encourager les désordres de la jeunesse.

UT, note de musique appelée C par les Allemands. C'est le premier degré de la gamme de Guy d'Arezzo. Il porte accord parfait majeur, et s'emploie en harmonie comme premier degré du ton d'*ut* majeur, ou troisième degré du relatif mineur de cette même gamme. Dans la solmisation, on remplace souvent la syllabe *ut* par cette autre *do*, comme plus douce et plus sonore (*voyez* NOTATION).

Charles BECHEM.

UTAH ou **YUTAH**, dans la langue sainte des Mormons *Deseret*, c'est-à-dire mouche à miel, l'un des Territoires organisés de l'Union Américaine, formé de la partie nord-est du territoire de la haute Californie, ou ce qu'on appelait le pays des Indiens libres cédé par le Mexique en 1848, et admis dans l'Union par un acte du congrès en date du 13 août 1850. Il est borné à l'est par les *Rocky Mountains* (Montagnes Rocheuses) de l'Orégon, à l'ouest et au sud-ouest par la *Sierra Nevada* de Californie, au sud, sous le 37° de latitude septentrionale, par une chaîne de montagnes encore inconnues du nouveau Mexique. Ce pays forme un plateau de premier ordre, tout entouré et traversé aussi par des montagnes, et occupe une superficie de 5,210 myriam. carrés. A l'ouest du groupe des *Windriver-Mountains*, masse rocheuse, se détache un embranchement appelé mont *Timpanoge*, qui s'étend le long de la rive occidentale du *Green-River*, ou source septentrionale du *Rio Colorado*, au sud de l'Orégon jusqu'à Utah, où il traverse le territoire d'abord dans la même direction, puis dans celle du sud-sud-ouest sous le nom de mont *Wahsatch*, vraisemblablement jusqu'à la frontière méridionale, peu élevé au-dessus de sa base, dont la hauteur varie d'ailleurs entre 1,600 et 2,200 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Cette chaîne divise Utah en deux parties bien distinctes : La partie orientale, qui est la moindre, comprend le bassin du *Green-River* et du *Rio Grande*, qui se réunissent ici pour former le *Rio Colorado*, plateau qui, d'une hauteur moyenne de 1,900 mètres, s'abaisse peu à peu au sud, vraisemblablement par degrés, en plaines basses, et qui paraît ouvert dans cette direction. La partie occidentale forme un vaste bassin entouré de tous les côtés par des montagnes, et auquel Fremont donne le nom de *grand bassin du lac Salé*. C'est l'un des plus immenses plateaux de la terre, mais ayant plutôt le caractère asiatique que le caractère américain. Sa hauteur moyenne au-dessus du niveau de la mer est de 1,250 à 1,560 mètres; il possède son propre système de lacs et de rivières, sans aucune communication avec l'Océan. Aride, stérile et presque inhabité dans sa plus grande partie, il présente en général le caractère du désert; toutefois, il ne manque pas non plus d'oasis fertiles. Sur le revers oriental du grand bassin du désert, au pied du mont *Wahsatch*, se trouve le *Great Salt-Lake* ou grand lac Salé, découvert dès l'année 1770 par le P. Escalante, qui lui donna le nom de *Laguna Tempanogo*, mais qui n'est bien connu que depuis une quinzaine d'années. C'est le lac le plus considérable du pays. Il est situé à 1,313 mètres au-dessus du niveau de la mer, a 11 myriamètres de long sur 8 de large, des côtes très-irrégulières, mesurant 44 myriamètres, non compris les sinuosités, et renferme un grand nombre d'îles. Ses eaux ne contiennent pas de poissons ni aucune trace de vie animale à

cause de la forte quantité de sel dont elles sont imprégnées. Par un canal de 5 myriamètres de long, le Jourdain, il reçoit au sud les eaux du lac d'*Utah* ou *Yutah*, situé à 31 mètres plus haut, long de 4 myriamètres, avec un circuit de 12 myriamètres, et alimenté par de nombreux torrents de montagnes, qui tous y amènent des eaux douces; aussi ce lac abonde-t-il en truites saumonées, qui constituent la principale nourriture des Indiens. Ces deux lacs reçoivent les eaux d'un territoire de 157 à 190 myriam. carrés, et offrent à l'est, à la base du mont *Wahsatch*, une étroite ceinture de terrain d'alluvion couvert de forêts, de riches prairies et de cours d'eau sur une étendue de 21 myriamètres du nord au sud. C'est dans ce pays, où le Jourdain forme une voie de communication par eau, dans ce qu'on appelle la *vallée des Mormons*, que les Mormons se sont établis depuis 1847; et ils y ont trouvé assez de terres arables pour y fonder un grand établissement, qui par sa situation comme station intermédiaire entre la vallée du Mississipi et l'océan Pacifique, comme étape de repos et de rafraîchissement sur la ligne de communication avec la Californie et l'Orégon, doit prendre avant peu une grande importance. Au sud des lacs que nous venons de nommer, il s'en trouve encore divers autres, tels que le *Nicollet* et le *Seviers*, avec leurs affluents portant le même nom. On rencontre également sur le revers occidental du grand bassin une suite de lacs, parmi lesquels le *lac des Pyramides*, de cinq myriamètres de long, entouré par les montagnes de la Sierra-Nevada, d'une profondeur et d'une clarté remarquables, est d'une richesse extrême en truites saumonées d'une taille extraordinaire. Le cours d'eau le plus important du bassin est le *Humboldt-River* (appelé auparavant *Ogdens* ou *Mary-River*). Il prend sa source dans les *Humboldt-River Mountains*, situées à l'ouest du grand lac Salé et remarquables par la beauté de formes de leurs contours, par leur sommet, toujours couvert de neige, par leurs versants et leurs vallées riches en forêts, en sources et en prairies; traverse, comme un étroit chenal sur un sol d'alluvion, toute la plaine déserte environnante, n'a pas d'affluents et aboutit au marécageux lac de Humboldt. Le *Humboldt-River* est la route naturelle que doivent suivre tous ceux qui du grand lac Salé veulent aller en Californie. Ces montagnes, qui s'échelonnent dans des plaines nues et désertes jusqu'au voisinage des neiges éternelles, portent des pins, des cèdres, des peupliers et d'autres espèces d'arbres, mais très-clair-semés, présentent un grand nombre d'endroits riches en herbages, mais sont peu giboyeuses. Le sol le plus fertile se trouve dans les terrains d'alluvion situés au pied des montagnes. Beaucoup de vallées en sont douées également, mais d'autres sont complétement stériles. Les céréales, même le froment et le maïs, y réussissent parfaitement; et il en est de même du gros bétail et des moutons. Dans les plaines on rencontre des lièvres et des antilopes, et dans les montagnes des ours, le cerf à queue noire, le mouton de montagne. Il s'y trouve aussi en quantité des blaireaux, des belettes, des rats musqués, des oiseaux nageurs, des poissons dans toutes les eaux non salées, ainsi qu'une foule de reptiles tout particuliers, de sauterelles pernicieuses, etc. Les sources d'eaux sulfureuses, salines, etc., chaudes et froides, sont extrêmement abondantes. Le climat n'est point aussi froid que l'élévation et la surface montagneuse du sol permettraient de le supposer : il est sain et exempt de fièvres. Les *Indiens-Utah*, appelés aussi en anglais *Eutaws* ou *Yutahs*, peuple nomade extrêmement dispersé et demeuré au dernier échelon de la civilisation, forment la population aborigène. Ce n'est pas seulement la population indienne qui est très-clair-semée; il en est de même du reste de la population, de celle des Mormons, qui d'ailleurs s'accroît rapidement. En 1850 le nombre des Mormons n'était que de 11,380; en 1851 il était de 30,000; en 1852 il atteignait déjà, dit-on, le chiffre de plus de 40,000 individus, répartis entre 2,322 habitations. A la tête de l'administration communale est placé un gouverneur, élu pour quatre ans et recevant un traitement de 2,500 dollars, dont 1,000 à titre de surintendant des affaires indiennes. Le corps législatif se compose de deux chambres: celle des sénateurs, au nombre de treize et élus pour deux ans, et celle des représentants, au nombre de vingt-six et élus tous les ans. Le congrès de l'Union s'est réservé le droit de déposer le gouverneur, et aussi celui de casser au besoin tous les actes de la législature. Au congrès, Utah, comme Territoire organisé, est représenté à la chambre des représentants par un député. Les citoyens les plus âgés exercent une autorité très-sévère. L'autorité ne se guide pas d'après les prescriptions de la loi, mais d'après des *révélations* divines. Toutefois, en 1853 le gouvernement de l'Union a envoyé à Utah un grand-juge chargé de mettre de l'ordre dans l'administration de la justice. L'esclavage est interdit par la constitution. On a construit des routes et des ponts, et on a le projet de créer toute une ligne d'établissements jusqu'aux frontières de la Californie, afin de s'assurer ainsi une grande route vers la mer.

Le chef-lieu, *Great Salt-Lake-City*, appelé aussi *Mormon-City*, *Fort-Mormon*, la *Nouvelle-Jérusalem*, la *Nouvelle-Sion* et *Deseret*, dans la Vallée des Mormons, sur la rive droite du Jourdain, à 15 kilomètres au-dessus de son embouchure dans le lac Salé, fondé en 1847, est régulièrement et bien construit, compte déjà plus de 10,000 habitants, et contient entre autres le temple, l'hôtel de ville, plusieurs écoles, le magasin des dîmes, la salle scientifique des Septante, une fabrique de porcelaine, une fabrique de lainages, plusieurs forges de fer, un atelier de monnayage, une imprimerie, des brasseries; et aux environs existent des eaux sulfureuses chaudes très-salutaires. Les autres localités remarquables sont : *Fillmore-City*, où a été transféré le gouvernement, qui jusque alors avait siégé à Mormon-City, et où on a construit un Capitole; *Brownsville*, dans la même vallée, à 56 kilomètres au nord; *Utah*, à 84 kilomètres au sud, et l'établissement situé encore plus au sud dans la vallée de *San-Pate*. Consultez Frémont, *Geographical Memoir upon Upper-California* (Washington, 1848).

UTÉRIN, UTÉRINE, frères et sœurs nés de même mère, mais non de même père. Ce terme s'emploie surtout en jurisprudence : Les *utérins* et les *consanguins*.

UTÉRINES (Pertes). *Voyez* AMÉNORRHÉE, HÉMORRAGIE UTÉRINE et LEUCORRHÉE.

UTÉRUS, un des organes principaux de l'appareil sexuel dans les mammifères. Hippocrate a dit, et une foule d'auteurs ont répété : *Mulier tota propter uterum est id quod est*. Cet axiome du père de la médecine a soulevé de longues discussions parmi les physiologistes et les médecins, dont les uns admettent que dans toutes les périodes de la vie l'économie de la femme est sous l'influence de cet organe, tandis que d'autres en limitent les attributions aux fonctions de la maternité. Sans se prononcer exclusivement pour l'un ou l'autre de ces systèmes, on est obligé d'admettre que l'utérus est le siége et la source d'une infinité d'impressions physiologiques et morbides, qui impriment à la constitution, aux habitudes et aux maladies de la femme, des caractères que jamais le praticien ne doit perdre de vue.

Existant en quelque sorte à l'état rudimentaire, plongé dans une espèce de sommeil durant l'enfance de la femme, cet organe ne manifeste guère son influence directe sur la santé qu'à l'époque de la *puberté*. Alors il devient le siége d'une fluxion sanguine, dont l'apparition périodique constitue la menstruation. Cette révolution dans l'économie est parfois accompagnée d'accidents plus ou moins graves, connus sous le nom d'aménorrhée, lorsque l'écoulement sanguin ne s'effectue pas, de *dysménorrhée* lorsqu'il est difficile ou peu abondant. Chez certaines femmes, chaque période est accompagnée d'accidents douloureux appelés *coliques utérines*. Aux difficultés de la menstruation on a rattaché la cause d'une maladie commune chez les jeunes filles, et qui a reçu le nom de *chlorose* ou *pâles couleurs*. Il faut distinguer l'aménorrhée de la *suppression* menstruelle, qui résulte de l'interruption de l'écoulement pendant son cours. Lorsque la perte sanguine est exces-

sive ou trop prolongée, elle constitue la *ménorrhagie*.

Il est une affection bizarre, douloureuse, effrayante dans ses manifestations, qui peut tourmenter la femme à diverses époques de sa vie, et dont on a placé le point de départ dans l'utérus, ce qui lui a fait donner le nom d'*hystérie*.

Mais c'est surtout comme organe de reproduction que l'utérus réclame l'attention du praticien : c'est aux modifications dont il est le siége qu'il faut rapporter les phénomènes généraux et locaux de la *grossesse* et une grande partie des accidents qui peuvent accompagner, entraver la gestation et produire l'*avortement*. Dans l'acte de l'*accouchement* ou de la *parturition*, l'utérus peut être affecté d'*inertie*, de *renversement*, de *rupture*, etc. C'est ici le lieu de parler de l'*hémorrhagie utérine*, qui peut avoir lieu à toutes les périodes de la vie, avant et après, comme pendant la menstruation, mais surtout pendant et après l'accouchement, et de l'*inflammation utérine*, ou *métrite*, qui peut aussi se manisfester à toutes les époques de la vie, mais qui est surtout imminente et grave après la parturition. La *phlébite utérine* ou inflammation des veines de l'utérus est une forme de ce redoutable accident, lequel constitue fréquemment le danger de la *fièvre puerpérale*.

A toutes les époques de la vie, cet organe peut devenir le siége d'un écoulement habituel de mucus, qui fait le désespoir des femmes et des médecins, sous le nom de *flueurs blanches*. Comme phénomène concomitant, et peut-être comme cause, les flueurs blanches ont des relations assez étroites avec quelques-unes des maladies précédentes et avec les suivantes : tels sont l'*engorgement*, l'*hypertrophie* du col et du corps de la matrice, les *ulcères* du museau de tanche, les *végétations* granulées ou fongueuses de la même partie, les *polypes*, les *corps fibreux* de l'utérus, et enfin le *cancer*, cette terrible et incurable maladie, qui moissonne tant de malheureuses à un âge plus ou moins avancé. Comme organe complexe dans la structure, l'utérus est sujet à toutes les dégénérations qui peuvent affecter les tissus analogues. Ajoutons qu'il est sujet à des *déplacements* en bas (*chute* ou *prolapsus*), à des *inclinaisons* en avant (*antéversion*), en arrière (*rétroversion*), etc. Dr Forget.

UTÉRUS (Chute de l'). *Voyez* Chute, tome V, p. 584.

UTICA, ville de l'État de New-York (Amérique du Nord), chef-lieu du comté d'Oneida, à 14 myriamètres au nord-ouest d'Albany, est bâtie dans une plaine aussi belle que fertile et bien cultivée, sur le Mohawk, le canal Érié et le canal Chenango, voies de communication par eau qui, jointes aux voies ferrées qui la relient au lac Érié, à New-York, à Boston, etc., favorisent extrêmement son commerce. En 1794 ce n'était encore qu'un village, qui avait remplacé l'ancien fort Shayler. En 1820 on y comptait 2,912 habitants, et en 1830 elle obtint les droits de cité. En 1850 le chiffre de sa population était déjà de 17,563 habitants, avec dix-huit églises, un collége et deux bibliothèques publiques. Au voisinage se trouve l'hospice d'aliénés de l'État de New-York.

UTILITAIRES. *Voyez* Communisme et Utilitarisme.

UTILITARISME ou SYSTÈME DE L'UTILITÉ. C'est le nom qu'on donne à la théorie morale et politique qui prend pour base le principe de l'utilité générale du plus grand nombre possible, en d'autres termes la maxime qu'il faut répandre la plus grande somme de bonheur possible parmi le plus grand nombre d'hommes possible. Son fondateur, Jérémie **Bentham**, avait surtout en vue de substituer au droit abstrait un droit composé d'humanité et d'équité, et d'exposer des principes d'après lesquels toutes les lois provenant soit de l'antique tradition, soit de l'application de certains principes de droit, et qui avec la suite des temps ont perdu leur caractère bienfaisant à l'origine pour se transformer en fléaux, pourraient être supprimées sans dangers ni inconvénients. Le principe de l'avantage commun, d'après lequel les lois, au lieu d'être des fléaux, doivent être des bienfaits pour toute une nation de même que pour les individus en particulier, n'a rien de nouveau. Frédéric le Grand l'avait déjà proclamé dans ses principes de politique. Ce qu'il y a de nouveau dans la théorie de Bentham, c'est l'application rigoureuse et poussée jusqu'à ses plus extrêmes conséquences qu'il prétend en faire, non-seulement dans les moindres détails de toute la législation et de toute l'administration, mais encore à la conduite privée des individus; de telle sorte que chez lui ce principe politique devient en même temps un principe moral. La théorie de Bentham a appelé les méditations des penseurs sur des points de législation d'une extrême importance et jusque alors négligés à peu près complétement. Mais dans le domaine de la morale elle est défectueuse, et contraint souvent de recourir à l'emploi de la violence. Peu de temps après la révolution de Juillet, les communistes français accommodèrent la théorie de Bentham à leur façon; et il en naquit une secte dite des *utilitaires*, qui publia pendant quelque temps un journal intitulé *L'Utilitaire*.

UTILITÉ (*Économie politique*). C'est la faculté qu'ont les choses de pouvoir servir à l'homme, de quelque manière que ce soit. La chose la plus inutile et même la plus incommode, comme un manteau de cour, a ce qu'on appelle ici son *utilité*, si l'usage dont elle est, quel qu'il soit, suffit pour qu'on y attache un *prix*. Ce prix est la mesure de l'utilité qu'elle a, au jugement des hommes, de la satisfaction qu'ils retirent de sa *consommation*; car ils ne chercheraient pas à consommer cette utilité si pour le prix dont elle est ils pouvaient acquérir une utilité qui leur procurât plus de satisfaction. L'utilité ainsi entendue est le fondement de la *demande* qui est faite des *produits*, et par conséquent de leur *valeur*. Mais cette valeur ne monte pas au-delà des *frais de production*; car au delà de ce taux il convient à celui qui a besoin d'un *produit* de le faire, ou plutôt il n'est jamais réduit à la nécessité de le créer lui-même, car à ce taux il convient à tout *entrepreneur* de se charger de ce soin.

Il y a une *utilité médiate* et une *utilité immédiate*. Celle-ci est celle dont on peut user immédiatement, comme celle de tous les objets de consommation. L'utilité médiate est celle des objets qui ont une valeur comme moyen de procurer un objet d'usage immédiat; telle est celle d'une somme d'argent, d'un contrat de rente, d'un effet de commerce, d'un fonds productif susceptible de pouvoir être aliéné. J.-B. Say.

UTILITÉS (*Théâtre*). On appelle ainsi les humbles et modestes acteurs dont l'emploi consiste à jouer les bouts de rôle dédaignés même par les *doublures*. Dans l'ancien répertoire, on les voyait au dénoûment endosser la robe de l'indispensable notaire, et présenter la plume pour signer le *contrat dressé dans la forme ordinaire*, ou, sous un habit de livrée, débiter la phrase classique :

> . . . . C'est une lettre,
> Monsieur, qu'entre vos mains on m'a dit de remettre.

Quelquefois, aujourd'hui surtout, où l'un des moyens de nos auteurs, pour donner du mouvement au drame, est d'en multiplier les personnages, le rôle des *utilités* prend un peu plus d'importance. Quelques personnages de pères, de créanciers, d'intendants, etc., entrent dans leur domaine. Ces pauvres *utilités* sont en effet très-*utiles*; mais on leur en sait fort peu de gré, pour prouver sans doute par un exemple de plus qu'ici-bas *l'utile* est toujours sacrifié à *l'agréable*. Il est une de ces *utilités* qui, mettant l'amour-propre de côté, meuble sa mémoire de tous les rôles d'une pièce, afin de suppléer tel ou tel acteur dans un cas de maladie imprévue ou de tout autre empêchement. La petite gratification qui lui est allouée en pareil cas lui paraît une suffisante compensation des murmures, ou pis encore, avec lesquels cette substitution est presque toujours accueillie.

Du reste, les *utilités* se consolent de leur modeste position en portant leurs regards non au-dessus, mais au-dessous d'elles, suivant la maxime du Sage. Si les *doubles* et même les *triples* les regardent du haut de leur supériorité, à leur tour elles peuvent considérer comme leurs inférieurs

dans les théâtres lyriques les choristes, dans les autres les comparses. OURRY.

UTI POSSIDETIS, formule du langage usité par la diplomatie dans ses protocoles, et empruntée à un des articles de la paix de Breda. Elle signifie au propre *en l'état où vous possédez*, ou *tel quel*.

UTIQUE, ville fondée par les Phéniciens, sur la côte septentrionale de l'Afrique, à l'ouest de Carthage, dans la contrée qu'on appelait *Zeugitane*. Agathoclès prit d'assaut Utique, qui s'était soustraite à son autorité; mais elle ne tarda pas à fleurir de nouveau, et elle était l'alliée de la puissante Carthage. Scipion l'Africain l'ancien l'assiégea inutilement. Dans le cours de la troisième guerre punique elle embrassa le parti des Romains, et après la chute de Carthage elle devint la capitale et la ville commerciale la plus importante de la province d'Afrique. A l'époque de la guerre civile, Caton l'occupa pour le parti de Pompée; et c'est à cette circonstance qu'il doit ce surnom d'*Uticensis*, d'Utique, qu'on joint toujours à son nom. Quand, à la nouvelle de la victoire remportée à Thapsus par César, Caton eut attenté à ses jours, la ville se hâta de se soumettre au vainqueur, qui d'ailleurs n'abusa point de sa victoire. Sous Auguste, elle obtint le droit de cité. On considère les ruines d'une grande ville située à l'ouest du Mejerdah (le *Bagrada* des anciens), au sud de Porto-Farina, dans le pays de Tunis, comme étant celles de l'ancienne Utique.

UTOPIE (du grec εὖ, bien, et τόπος, lieu), l'art de rendre un pays heureux. Par *utopie* on entend communément l'un de ces plans créés par l'imagination d'un poëte philosophe pour enseigner aux peuples les institutions les plus propres à fonder leur bonheur. Ainsi la *Cyropédie* de Xénophon, la *République* de Platon, sont regardées comme des utopies. Le chancelier Thomas Morus a donné ce titre à sa *Théorie descriptive d'une legislation et d'un gouvernement modèles*. L'*Argenis* de Barclay, l'*Oceana* d'Harrington, l'*Histoire des Sévarambes*, le tableau des mœurs de la Betique et du gouvernement de Salente dans *Telémaque*, de la félicité pastorale dans l'*Arcadie* de Bernardin de Saint-Pierre, d'une politique appuyée sur la morale, dans les *Entretiens de Phocion*, de Mably, appartiennent à cette catégorie. L'*Astrée* même, et jusqu'à l'*Héloïse* et à l'*Émile*, qu'est-ce autre chose que des utopies sur l'amour, sur l'ordre et le bonheur dans la famille, et sur l'éducation?

UTRAQUISTES. *Voyez* CALIXTINS.

UTRECHT, chef-lieu de la province du même nom (Pays-Bas), qui, sur une superficie d'environ 14 myriamètres carrés, comptait en 1853 une population de 155,324 habitants. Cette ville, située dans une contrée agréable, sur le vieux Rhin, ne compte pas moins de 50,000 habitants, dont 20,000 catholiques. On y voit quelques édifices remarquables, entre autres une magnifique caserne d'infanterie, et beaucoup d'églises, entre lesquelles il faut surtout mentionner la cathédrale. La population, très-industrieuse, entretient un grand nombre de fabriques de drap et d'étoffes de laine de tous genres, d'épingles, de cire à cacheter, etc. On y trouve aussi des raffineries de sucre, des blanchisseries de toile et des raffineries de sel. Utrecht est le siége d'un évêché et d'une université. Elle possède en outre un collége, une école des arts et métiers, et diverses sociétés savantes. L'université fut fondée en 1636, par les états de la province. En 1854 on y comptait 500 étudiants. L'eau d'Utrecht se transporte par navires à Amsterdam.

Utrecht est sans contredit la plus ancienne ville batave (*Trajectum inferius*); les Romains lui donnèrent le nom de *Trajectum ad Rhenum*, c'est-à-dire passage du Rhin, et plus tard celui d'*Ultrajectum*. Au moyen âge les archevêques d'Utrecht étaient des prélats puissants, et jouissaient d'une grande autorité. Plus tard la ville fit partie de la Lorraine, puis de l'Empire d'Allemagne; et plusieurs empereurs y résidèrent. C'est dans cette ville que fut signée, le 23 janvier 1579, l'union célèbre (*voyez* l'article ci-après) qui fonda l'indépendance des Pays-Bas. Les états généraux y tinrent aussi leurs assemblées jusqu'en 1593, époque où ils furent transférés à La Haye.

UTRECHT (Union d'). Don Juan avait cessé de vivre. Son autorité était passée à Alexandre Farnèse, aussi grand général que lui, mais plus habile politique. Le duc d'Anjou et le prince Casimir, ces deux ambitieux aussi dénués de talents que de ressources, cessaient de rançonner les Pays-Bas; mais un fléau plus dangereux que des bandes indisciplinées les menaçait d'une ruine prochaine. La division s'était mise dans le parti insurrectionnel, et le prince de Parme était trop adroit pour n'en point profiter. Ce fut alors que Guillaume d'Orange sentit la nécessité de rallier les siens par une confédération plus solide et plus durable que la pacification de Gand, si souvent violée, et qu'il conçut l'*union d'Utrecht*. Toutefois, pour parvenir à ce résultat il fut obligé de recourir d'abord à cette dissimulation profonde et agissante dont il semble avoir légué l'exemple à ses descendants, et se cacha derrière son frère le comte Jean de Nassau, gouverneur de la Gueldre. L'*union* fut proposée dans une assemblée des états de Hollande, tenue à Gorcum au mois de novembre 1578. On se sépara sans rien conclure. Cependant, les articles de l'*union* furent arrêtés le 6 décembre suivant, et ratifiés vers les derniers jours de janvier 1579. Par cet acte solennel, les provinces de Gueldre, de Zutphen, de Hollande, Zélande, Frise, Utrecht et des Ommelandres forment une alliance et une ligue perpétuelle offensive et défensive, ou plutôt un seul État fédératif. C'est cette transaction que les Provinces-Unies regardaient avec raison comme le titre constitutif de leur liberté politique, civile et religieuse, et dont les principes furent encore invoqués par les rédacteurs de la loi fondamentale du royaume des Pays-Bas, loi qui n'en régit plus que la moindre moitié.

DE REIFFENBERG.

UTRECHT (Congrès et paix ou traité d'). Cette paix, signée le 11 avril 1713, mit fin à la guerre de *succession d'Espagne*, dans laquelle les puissances belligérantes étaient d'une part Louis XIV, et de l'autre l'Empire d'Allemagne et l'Angleterre. Elle fait époque dans l'histoire de l'équilibre européen, parce que ce fut elle qui plaça l'Angleterre au premier rang des grandes puissances.

La guerre de succession avait été conduite avec une alternative de revers et de succès pour chacune des puissances, et le roi d'Espagne Charles IV venait d'être appelé à ceindre la couronne impériale. Le cabinet de Saint-James comprit que dans la résurrection de l'empire de Charles Quint il y avait plus de dangers pour l'équilibre européen qu'à laisser un prince de la maison de Bourbon trôner à Madrid. Il se montra dès lors disposé à rouvrir les négociations de paix déjà entamées inutilement à diverses reprises. Tallard, prisonnier de guerre en Angleterre, eut mission de faire les premières ouvertures à Bolingbroke. Au mois d'octobre 1711 on était déjà d'accord sur les bases principales du traité à conclure, et on les signa comme préliminaires. La reine Anne, obligée par ses traités à ne négocier que de concert avec ses alliés, les instruisit immédiatement de ce qui était sur le tapis. L'empereur ne trouvant pas à sa convenance les articles du projet persista à vouloir que la guerre continuât. Mais l'Angleterre déclara qu'elle conclurait sa paix particulière si ses alliés refusaient de se réunir en congrès. Utrecht fut en conséquence désignée comme la ville où il aurait lieu, et l'ouverture en fut fixée au 12 janvier 1712. Les négociateurs les plus distingués qui y prirent part furent le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac pour la France, l'évêque de Bristol pour l'Angleterre, le comte de Sinzendorf pour l'empereur, etc., etc. La France offrait de reconnaître la dynastie de la maison de Hanovre, de raser les fortifications de Dunkerque, de céder à l'Angleterre les îles de Saint-Christophe, Terre-Neuve et la baie d'Hudson, sous la réserve du droit d'y faire la pêche de la morue, d'abandonner aux États généraux Ypres, Knocke, etc., etc., et de conclure avec eux un traité de commerce sur des bases avantageuses. En échange de ces

concessions, elle demandait aux alliés la restitution de Douai, de Bouchain, etc., s'engageant à obtenir de l'Espagne qu'elle renonçât à ses possessions en Italie, moyennant la renonciation expresse de la maison de Habsbourg à toutes prétentions sur l'Espagne. Du côté du Rhin, la démarcation des frontières devait rester telle qu'elle était avant la guerre. Les électeurs de Cologne et de Bavière devaient être rétablis en possession de tous leurs droits; moyennant quoi la France offrait encore de reconnaître l'électeur de Brandebourg comme roi de Prusse et de consentir à ce que jamais les couronnes de France et d'Espagne ne pussent être réunies sur la même tête. Au nom de l'Empire, l'empereur exigeait que la France restituât tout ce qu'elle avait successivement acquis par les traités de paix de Munster, de Nimègue et de Ryswijk, de même que les différentes places fortes dont elle s'était emparée, tant en Espagne qu'en Italie et dans les Pays-Bas; enfin, il persistait à vouloir que le trône d'Espagne fût adjugé à la maison de Habsbourg. L'Angleterre demandait la reconnaissance du droit de succession dans la ligne protestante, l'expulsion du sol français du prétendant Jacques III, la cession des îles Saint-Christophe, etc., la conclusion d'un traité de commerce et une juste indemnité pour les coalisés.

Les premiers pourparlers n'eurent aucun résultat, et les négociateurs français trouvèrent même bientôt moyen de les interrompre, afin de pouvoir de la sorte amener l'Angleterre à conclure sa paix à part. Par là on espérait obtenir des autres coalisés des conditions plus modérées, soit par la voie des négociations, soit par la fortune des armes. Effectivement, des négociations se continuèrent dans le plus grand secret avec l'Angleterre et furent couronnées de succès. Dès le 19 août les deux puissances étaient respectivement d'accord sur les bases principales du traité à intervenir. Les États généraux, le Portugal, la Prusse, la Savoie à laquelle on adjugea la Sicile, et d'autres puissances encore, accédèrent à ces négociations, de sorte que le 11 avril 1713 la France put signer à Utrecht neuf traités de paix particuliers. Aux termes de son traité, l'Angleterre obtint de la France tout ce qui a été mentionné ci-dessus, l'Espagne lui fit en outre cession de Gibraltar et de Minorque en même temps qu'elle lui concédait le droit de faire le commerce des nègres avec ses colonies de l'Amérique du Sud et des îles. Le traité d'Utrecht donna l'empire des mers à l'Angleterre. A cet égard le traité de commerce et de navigation qu'elle signa le même jour est demeuré un monument historique des plus remarquables; et, cent ans plus tard, Napoléon ne crut pouvoir mieux faire que d'en invoquer les principes contre l'Angleterre elle-même. La conclusion du traité d'Utrecht apprit à l'Angleterre quelle influence prépondérante elle pouvait désormais exercer sur les puissances du continent, et que du moment où elle les abandonnait à elles-mêmes toutes étaient obligées de se prêter à entrer en négociations. Les fortifications de Dunkerque, pendant si longtemps objet d'effroi pour ses populations, furent détruites. Enfin, outre la baie d'Hudson, l'Angleterre acquérait une prépondérance décisive dans les Indes occidentales et Gibraltar, cette clef de la Méditerranée.

L'empereur et l'Empire ne firent pas leur paix à Utrecht; ils n'entrèrent dans le concert européen qu'en 1714, à Rastadt et à Baden. Le traité conclu plus tard à Vienne, en 1725, opéra une complète réconciliation entre l'Espagne et l'Autriche. Consultez Mahon, *History of the War of Succession in Spain* (Londres, 1832).

UTRICULE et **UTRICULAIRE** (du latin *utriculus*, diminutif d'*uter*, outre). On désigne par le mot *utricule* le renflement du labyrinthe membraneux de l'oreille, qui dans les poissons renferme les concrétions calcaires connues sous les noms de pierres auditives ou d'*otolithes*.

En botanique, *utricule* (petite outre) est synonyme de *cellule*; et l'on désigne sous ce nom les organes élémentaires qui sont des sacs ou cavités à parois propres, qu'il ne faut pas confondre avec les cavités ou espaces *interutriculaires*.

Les sacs ou cavités *utriculaires* ont une forme arrondie ou polyédrique. Sous cette forme primordiale, qui persiste ou se modifie plus tard, le nom d'*utricule* ou de *cellule* leur est légitimement dû; mais lorsque les formes de ces sacs s'allongent de plus en plus, on les appelle *clostres*, *fibres* et *vaisseaux*. L. Laurent.

UTZSCHNEIDER (Jean d'), financier et industriel distingué, né en 1763, à Riedeln (haute Bavière), entra dans l'administration bavaroise dès 1784. En 1799 il fut appelé à occuper une position supérieure au ministère des finances; mais ses projets de réforme et d'économie déplurent en haut lieu, et il perdit sa place en 1804. Il fonda alors une grande tannerie à Munich, puis, en société avec Reichenbach, l'Institut de Mécanique, qui tira le *flint-glass* dont il avait besoin de la verrerie de Benedictbeurn, autre usine également créée par lui. Cet Institut de Mécanique, pour lequel il s'associa en 1809 avec Fraunhœfer, devint ensuite l'*Institut Optique*, qui approvisionna presque toute l'Europe d'instruments astronomiques. Dès 1807 il rentra dans l'administration, en qualité de directeur général des Salines. En 1811 il fut appelé à diriger la caisse d'amortissement; mais cette institution n'ayant pas donné les résultats espérés, il se démit de nouveau de toutes ses fonctions publiques, et fonda une grande brasserie ainsi qu'une manufacture de drap. Élu premier bourgmestre de Munich après l'introduction du gouvernement constitutionnel en Bavière, il fut bientôt après député de la ville de Munich à la diète. Reconnaissant l'incompatibilité de ces deux fonctions, il se démit de celle de bourgmestre, et s'occupa de nouveau d'affaires d'industrie. En 1827 il fut appelé à diriger l'école polytechnique centrale de Munich; et devenu acquéreur en 1829 du domaine d'Erching près de Munich, il s'y livra à une suite d'intéressantes expériences agricoles. Il mourut en 1840.

UZERCHE. *Voyez* Corrèze.

UZÈS. *Voyez* Cumans.

UZÈS (Famille d'). *Voyez* Crussol. Les ducs d'Uzès siégeaient au parlement immédiatement après les princes du sang et les pairs ecclésiastiques, mais avant l'archevêque de Paris, qui, par une singularité remarquable, était admis comme *duc de Saint-Cloud* parmi les pairs laïques. L'érection en duché-pairie d'une terre que cette famille possédait à Uzès dans le bas Languedoc ne remonte cependant qu'à 1572. C'est l'année même où le parlement donna une sorte d'approbation aux massacres de la Saint-Barthélemy. L'institution des ducs de La Trémoille datait seulement de 1599; la création du duché de Sully est de 1606, et celle du duché de Brissac de 1620.

Lorsque Louis XVIII réorganisa la pairie en 1814, les anciens ducs et pairs conservèrent le rang que leur donnait l'institution première. Le duc d'Uzès figura en tête, et ce fut en cette qualité qu'aux funérailles de Louis XVIII il fut chargé d'une partie importante dans les cérémonies. Tandis que les ducs de Brissac et de La Trémoille portaient, l'un la couronne, l'autre le sceptre, le duc d'Uzès, remplissant en l'absence du duc de Bourbon les fonctions de grand-maître de la maison du roi, prononçait sur le seuil du caveau ces paroles sacramentelles : « *Le roi est mort! Vive le roi!* »

La duchesse douairière d'Uzès, morte il y a une vingtaine d'années seulement, avait fondé, dans son superbe hôtel de la rue Saint-Dominique, un théâtre de société, qui réunissait comme spectateurs et comme acteurs tout ce que la cour et la ville offraient de distingué. L'inexpérience des amateurs novices était guidée par des artistes ayant plus l'habitude des planches, entre autres par la jeune épouse du vieux Doyen. (*Voyez* Doyen [Théâtre].)

V

V, vingt-deuxième lettre de l'alphabet et la dix-septième des consonnes. Cette lettre représente, comme nous l'avons déjà dit (*voyez* U), l'articulation semi-labiale faible, dont la forte est représentée par la lettre *f*; aussi ces deux lettres, le *v* et le *f*, se prennent-elles aisément l'une pour l'autre dans une foule de cas. *Neuf* devant un nom qui commence par une voyelle se prononce *neuv*, et l'on dit *neuv arbres* pour *neuf arbres*. Les adjectifs terminés en *f* changent le *f* en *v* lorsqu'ils passent au genre féminin : ainsi *bref* fait *brève*, *vif* fait *vive*.

Le V est une lettre numérale, qui vaut *cinq*; surmontée d'une ligne horizontale elle signifie *cinq mille*.

Celles de nos monnaies qui portent la lettre V ont été frappées à Troyes. CHAMPAGNAC.

VAAGOE. *Voyez* FÆR-ARNE.

VAAST (Saint), et non **WAAST**, comme on l'écrit quelquefois, *Vedastus*, était, dit-on, des environs de Laon. Lorsqu'à la bataille de Tolbiac, Clovis eut fait vœu d'embrasser la religion que professait Clotilde sa femme, Vaast, qui se trouvait alors à Toul, fut chargé d'instruire le chef frank dans la foi catholique. Ce fut après l'accomplissement de cette mission importante que saint Remi l'envoya en qualité d'évêque chez les Atrebates et les Nerviens (diocèse d'Arras et de Cambrai). Il mourut vers l'an 540, et reçut la sépulture hors des murs d'Arras. On célèbre la fête de saint Vaast le 6 février. La vie de ce saint évêque, composée ou plutôt retouchée par Alcuin, précepteur de Charlemagne, a été publiée par les Bollandistes et par les éditeurs des *Acta SS. Belgii*. LE GLAY.

VACANCE, état d'une chose qui n'est point remplie ou occupée. Par *vacance* d'un siége épiscopal, d'une charge de magistrature on entend dire que personne en ce moment n'occupe le siége ou la charge dont on parle.

Ce mot se prend aussi pour la cessation de certains exercices, comme, dans les lycées et les pensionnats, les *vacances* accordées chaque année aux professeurs et aux élèves. Les membres de la magistrature sont aussi dans l'usage de prendre chaque année des *vacances*.

VACATION. Ce mot dans son sens général exprime l'action de vaquer à une chose, de s'en occuper, et détermine l'espace de temps que les personnes publiques emploient à travailler à quelque affaire. Ainsi, on compte le nombre des *vacations* faites par des juges de paix, des notaires, des avoués, des huissiers ou des experts, pour déterminer le montant du salaire qui leur est dû, suivant le tarif, *à tant par vacation*. Il est de règle qu'ils ne peuvent faire plus de deux vacations en un seul jour, et chaque vacation doit être au moins de trois heures.

Pris dans le sens contraire, le mot *vacation* emporte l'idée d'une interruption de travail; il signifie quelquefois, dit l'Académie, *vacance*, en parlant de choses non occupées, comme un *bénéfice en vacation* : de là l'application de ce mot à la suspension des audiences de justice, et ces locutions diverses : Temps des *vacations*, Chambre des *vacations*. Le terme *vacation* est alors synonyme absolu de *vacance* : le temps des vacations, c'est le temps des vacances.

VACATIONS (Chambre des). On appelle ainsi, dans les cours et tribunaux, une chambre *temporaire* instituée pour prononcer pendant les vacances sur les affaires qui exigent une prompte décision, parce que les intérêts des parties souffriraient un préjudice trop grave s'il fallait attendre la rentrée des tribunaux. Les *chambres des vacations* ne connaissent que des affaires civiles; pour les tribunaux criminels, il n'y a ni vacances ni vacations.

VACCIN (*vaccinus*), matière tirée de certaines pustules qui se forment au pis des vaches, ou de celles qui sont produites par la vaccination, et qu'on inocule pour préserver de la petite vérole.

VACCINATION, action d'innoculer le vaccin.

VACCINE (du latin *vacca*, vache), maladie propre à la vache, appelée aussi *picote*, et à laquelle on donne en Angleterre le nom de *cow-pox*. C'est une éruption de pustules qui se développe de préférence sur le pis de la vache, et qui est susceptible de se transmettre à l'homme par contagion. Cette affection offre la plus grande ressemblance avec la *petite vérole* humaine. Celle-ci est toujours très-grave et souvent meurtrière, tandis que la vaccine est tout à fait inoffensive. On l'avait à peine remarquée à cause de sa bénignité, quand, vers la fin du siècle dernier, elle acquit une célébrité soudaine, et qui n'a fait que s'accroître. Voici dans quelles circonstances. La variole décimait les populations : il semblait même que dans ce siècle ces épidémies fussent devenues plus fréquentes et plus terribles. La plupart de ceux qui échappaient à ses coups restaient infirmes, mutilés, défigurés. La fréquence de la variole, sa malignité lorsqu'elle sévit comme épidémie, l'opinion que le principe de la variole existe naturellement dans notre économie et qu'on est exposé aux plus grands dangers tant qu'il n'est pas détruit, avaient inspiré le désir de chercher non pas à soustraire le genre humain à un mal inévitable, mais à en atténuer les désastreux effets. Des personnes s'étaient imaginé de hâter ce qui était à leurs yeux une *nécessité* et même un *bien*, en s'exposant volontairement aux chances funestes de la contagion variolique. Elles avaient choisi pour cela un temps où il n'y avait que des cas de variole isolés ou moins graves, pour la contracter d'individus chez qui l'éruption était simple et régulière. Ainsi s'était introduite l'inoculation, pratique audacieuse, qui consiste à donner à l'homme par l'insertion sous la peau du *virus* variolique une variole artificielle, plus innocente que la variole naturelle, et propre à l'en preserver. L'inoculation était devenue à la mode; elle eut ses violents détracteurs comme ses partisans fanatiques. On inocula dans toutes les parties de l'Europe, et même en Amérique, des millions d'individus. Cette ferveur d'inoculation régnait dans toute sa force, quand la découverte de la *vaccine* apporta un préservatif non moins infaillible, mais exempt de tout inconvénient. Deux célèbres Anglais avaient essayé vainement d'inoculer la petite vérole à plusieurs paysans qui ne l'avaient pas eue; et ceux-ci leur firent connaître que cela dépendait de ce qu'ils avaient été *vaccinés*. C'était une croyance établie parmi le vulgaire que ceux qui avaient eu la *vaccine* n'étaient point sujets à la variole. Ce fait, reconnu exact, fit du bruit. Cependant, on n'en tint pas compte d'abord, et peut-être cette importante découverte serait-elle tombée dans l'oubli si à cette époque un médecin anglais n'eût dirigé ses recherches sur ce grave sujet. Jenner reçut de France des observations curieuses sur la *picote*; d'où il conclut « que cette maladie, absolument

sans danger, était un préservatif assuré contre la petite vérole, et qu'il serait peut-être avantageux de l'inoculer à l'homme. » Ainsi encouragé, Jenner multiplia bientôt ses expériences, et le résultat répondit parfaitement aux espérances qu'il avait conçues. Dès lors il fut constaté que la vaccine, en tout semblable au *cow-pox* naturel, et accidentellement contractée par contact avec les vaches, jouissait de l'heureuse prérogative de préserver sûrement de la petite vérole; que le principe de l'infection vaccinique résidait dans le pus des pustules; qu'il pouvait se transmettre par inoculation; que l'éruption qui en résultait, bornée aux simples piqûres, était bien la vaccine, et qu'enfin en passant de la sorte chez l'homme elle possédait une vertu anti-variolique. Il fut aussi reconnu qu'il était indifférent que le virus vaccinal ou v a c c i n fût puisé à sa source primitive ou sur les boutons humains; que même le fluide contenu dans les pustules, recueilli et mis à l'abri de l'air, conserve pendant un laps de temps assez long ses propriétés virulentes. Jenner consigna dans plusieurs écrits le fruit de ces importantes recherches. Ses ouvrages furent partout accueillis avec la plus grande faveur, avec enthousiasme même; ils valurent à leur auteur tout ce que pour un bienfait de cette nature la reconnaissance des hommes pouvait donner : des richesses, des honneurs, plus que tout cela, des bénédictions universelles.

Tandis que l'inoculation variolique reproduit exactement la variole avec ses milliers de boutons, avec tout le cortége effrayant de ses symptômes généraux, et surtout tend à rendre la contagion permanente, l'inoculation de la vaccine ne s'accompagne pas même de fièvre, ou les exceptions sont rares; elle ne donne jamais lieu à plus de pustules qu'on n'a fait de piqûres. Sa propagation a pour effet inévitable et définitif, en diminuant chaque jour les chances de nouvelles épidémies, d'annihiler le principe d'une maladie horrible, dont la destruction intéresse à un si haut degré la santé des hommes. Mais comment la vaccine préserve-t-elle de la variole? C'est là sans doute un de ces innombrables mystères que notre curieuse intelligence ne sondera jamais.

Depuis quelques années on a exagéré les dangers de la vaccine; on a remarqué je ne sais quels changements dans les effets locaux du vaccin, d'où il a fallu conclure que par des transmissions successives le virus finissait par s'affaiblir, et qu'il était urgent de le renouveler à sa première origine. On a conclu encore qu'au bout d'un temps les impressions produites par la vaccine s'effaçaient et laissaient les individus exposés sans défense aux atteintes du fléau; qu'on devait par prudence se soumettre à une seconde et même à une troisième vaccination. Ces graves questions ont été portées à l'Académie de Médecine, où elles sont encore vivement débattues. Le temps nous donnera peut-être le mot de l'énigme.

Si la vaccine trouve encore de nos jours d'immenses obstacles en beaucoup de lieux, ce n'est plus que dans l'ignorance et les préjugés populaires. Quoi qu'il en soit, la vaccine restera ce qu'elle est : la plus salutaire des découvertes; et le nom de son auteur parviendra à la postérité parmi ceux des bienfaiteurs du genre humain.

D[r] Delasiauve, médecin de l'hospice de Bicêtre.

Une loi adoptée par le parlement, en 1853, a rendu la pratique de la vaccine obligatoire en Angleterre. Tout enfant doit être vacciné dans les quatre mois qui suivent sa naissance. Un certificat du médecin doit attester le succès de la vaccine; en cas de non-succès, elle doit être renouvelée jusqu'à ce qu'elle ait réussi. Les pères et mères ou tuteurs qui négligent de faire vacciner leurs enfants ou pupilles sont passibles d'une amende de 1 à 5 liv. st. (25 fr. à 125 fr.). Dans la plupart des États allemands la législation a également rendu la vaccine obligatoire; et il est aujourd'hui constaté par une expérience de plus d'un demi-siècle que la mortalité générale a sensiblement diminué depuis l'introduction de la pratique de la vaccine.

VACCININE (*Botanique*). *Voyez* Airelle.

VACHE À DIEU ou **BÊTE A BON DIEU**. *Voyez* Coccinelle.

VACHE DE BARBARIE. *Voyez* Bubale.

VACHE MARINE. *Voyez* Dugong et Lamantin.

VACHÈRES, VACHERIES, VACHES. Une vachère doit se lever durant l'hiver deux heures avant le jour, et durant l'été au point du jour. Aussitôt qu'elle est installée dans son étable, elle doit éponger et bouchonner toutes les vaches, leur laver les yeux, essuyer celles qui ont conservé sur la peau des traces de poussière ou de terre, étriller celles qui se sont salies durant la nuit sur la litière, passer un bouchon de paille rude sur la tête et le cou du taureau, donner quelques poignées de grains aux veaux, quelques pincées de sel aux génisses, et se rendre enfin dès le matin agréable et utile à tous les habitants et habitantes de l'étable. Cette race d'animaux est naturellement douce, docile et bonne; elle est même caressante. Il ne s'agit que de cultiver de bonne heure ses bonnes qualités et de ne pas gâter ses heureuses dispositions par des accès de colère, par des mouvements brusques et par de mauvais traitements, qui les irritent. La vache qui dans l'âge adulte donne du pied a été maltraitée quand elle était génisse; le taureau qui donne de la corne a enduré lorsqu'il était veau des injustices dont il garde le souvenir. La bonne vachère fait le bon troupeau. Il faut que l'étable soit propre, aérée, balayée, parce qu'elle n'est pas seulement le dortoir du bétail, elle est encore son réfectoire et en quelque sorte son parloir. Il faut que l'air intérieur y soit maintenu à une température douce et égale, et plutôt basse qu'élevée; que la litière en soit enlevée trois ou quatre fois par semaine. Il faut que chaque vache ait dans l'étable un espace d'environ 1 mètre 33 centimètres de large; que la porte d'entrée ait au moins 1 mètre 66 centimètres, pour qu'elles ne se blessent pas en se précipitant pour y entrer; que l'auge et le râtelier soient placés au milieu de l'étable, de manière que deux rangs de vaches soient en face l'un de l'autre; que cette auge et ce râtelier soient une fois par semaine passés à l'eau de lessive, ensuite à l'eau froide. Il est reconnu que la bête perd son appétit aussitôt qu'elle a flairé une mauvaise odeur.

Dès votre lever, vous devez donner à manger à vos bêtes avant de songer à manger vous-même. Après avoir fait le service de l'étable, après que vos bêtes ont achevé leur déjeûner, vous les menez à l'abreuvoir; mais vous ne devez les conduire aux champs que lorsque la rosée est entièrement dissipée. Le taureau doit toujours être en tête du troupeau; retenu à l'attache dans l'étable, il y devient ombrageux.

Les génisses sont nubiles à dix-huit mois; mais pour obtenir des élèves qui puissent devenir un jour de bonnes vaches laitières, il ne faut leur donner le taureau qu'à deux ans; et pour obtenir d'elles de beaux élèves mâles, il faut qu'elles aient au moins trois ans. C'est à vous qu'appartient une sage opposition à des entreprises téméraires.

Peu d'animaux, si ce n'est l'ours et le cochon, sont aussi sensibles à l'harmonie que l'espèce bovine. Aussi choisit-on les bouviers laboureurs plutôt au talent du chant qu'au mérite du labour. Aussitôt qu'il entonne sa chanson, vous voyez le bœuf secouer sa tête sous le joug, se hâter donner plus d'activité à toutes les parties de son corps. On a vu des taureaux se battant avec violence suspendre leurs fureurs belliqueuses pour écouter une belle voix, et ne rompre la trêve que lorsqu'elle cessait de se faire entendre. La femelle du bœuf, plus délicate que lui, doit être plus sensible encore à l'harmonie. Il est dont nécessaire qu'une vachère ait la voix forte et étendue dans les pays montueux, et que soit en plaine, soit sur la montagne, elle sache les airs qui plaisent à son troupeau.

La femelle du veau devient, suivant la nature particulière de ses organes digestifs, vache *laitière*, vache *beurrière*, ou vache *fromagère*. A l'âge de douze ans, et lorsqu'elle a fait sept ou huit veaux, elle devient vache *douai-*

rière. On lui dresse alors une bonne table, on l'engraisse, et elle se console de la perte de ses jeunes attraits par le nouvel embonpoint qu'elle acquiert. Pour accélérer la pléthore graisseuse, on lui fait plusieurs saignées. Si l'engraissage s'opère avec des grains ou des tubercules, sa chair est ferme et savoureuse; si c'est avec des fourrages verts et des légumes frais, elle est molle. Un mois avant le *vêlement* vous devez cesser de traire votre vache, lui donner des fourrages de meilleure qualité; évitez cependant qu'elle ne prenne trop de nourriture ou de boisson, qu'elle ne se heurte, qu'elle ne se batte, qu'elle ne coure au pré, à l'étable ou à l'abreuvoir avec trop de vitesse, causes les plus ordinaires de l'avortement. Si l'on veut faire un élève, il faut laisser le veau à la mère, lui présenter le pis s'il ne le trouve pas tout de suite, et le mettre à l'abri des coups de pied. Si, au contraire, on veut l'engraisser, il faut le faire disparaître aussitôt qu'il aura été léché, le porter dans une étable particulière, lui donner la nourriture quatre ou cinq fois par jour dans les premiers mois, et trois fois par jour seulement dans les mois suivants, avec le lait de la mère, en ajoutant successivement de la farine d'orge, de la fécule de pommes de terre, des légumes réduits en pâtée ou en bouillie.

De toutes les opérations de la vacherie, la *traite* est celle qui exige le plus de propreté, de précision et de régularité. La bête a son instinct particulier et sa volonté personnelle; elle refuse son lait à la vachère qui l'a maltraitée, et elle lui donne du pied ou de la corne quand elle veut la toucher. Avant de commencer à traire, vous devez vous laver les mains et le visage dans l'eau fraîche; nettoyer vos bas, décrotter vos souliers ou quitter vos sabots, et vous parfumer, s'il est possible, avec les fourrages que la bête affectionne. Elle se laissera alors approcher avec plaisir et traire sans répugnance. Vous devez étendre successivement une main bien douce et bien propre sur les deux trayons du même côté, et la conduire jusqu'à leurs extrémités sans désemparer, et en faire autant sur les deux autres trayons. Vous devez traire deux fois par jour, et toujours à la même heure.

Il existait jadis des races de vaches sur lesquelles les divers climats avaient appliqué des caractères profonds et particuliers. La civilisation a tellement mêlé les espèces qu'on ne trouve plus de races pures que dans les régions éloignées, ou dans quelques cantons que leur structure a isolés. On recommande beaucoup le croisement des races et la transhumation des bêtes à cornes; mais il faut user de précaution. A petite laitière, petit taureau; à grosse normande, gros cottentin. Une bourbonnaise croise très-bien avec un taureau breton; tous deux sont également d'une taille chétive. Une belle charolaise, qui est ordinairement blanche, et qui a des cornes presque vertes, s'accouple très-bien avec un auvergnat de la Limagne ou avec un gras maraîchain de Saintonge. Mais si vous unissez une grande flandrine (laitière par excellence, quoique toujours maigre) à un taureau des Camargues, vous aurez des élèves d'une nature sauvage, d'une chair dure, et ayant le goût de celle du buffle. Ce qui entretient et perpétue en France les mauvaises races de vaches, ce sont les pâtis, ou vaines pâtures, que possèdent les communes. De pauvres particuliers mènent paître et gardent tous les jours dans ces maigres terrains des vaches étiques, qui se croisent avec des taureaux d'une égale faiblesse; de là naît une postérité pire encore que ceux auxquels elle doit le jour.

La chaleur et l'infection des étables, la mauvaise qualité de la nourriture, le défaut de pansement, la négligence et la paresse des vachères, l'ignorance des charlatans qui courent les campagnes comme vétérinaires, les excès, soit dans la course, soit dans le travail, le passage brusque d'un régime à l'autre, et d'un air chaud à un air froid, sont les causes les plus ordinaires des maladies qui, devenant héréditaires, finissent par abâtardir les races les plus saines et les plus pures. Outre la météorisation du ventre ou la colique de panse, qui est commune à toutes les bêtes ruminantes, les vaches sont sujettes à des vers et à des maladies inflammatoires. On traite la maladie des vers avec des lavements composés d'infusions d'absinthe, de safran, de tanaisie, de fougère, et avec des huiles animales empyreumatiques. Les maladies inflammatoires, qui sont les plus communes, dégénèrent ordinairement (quand elles ne sont pas traitées à temps par des aliments et des boissons rafraîchissantes) en maladies pulmonaires, qui s'annoncent par une toux profonde et par des écoulements fétides qui ont lieu par la bouche et les naseaux. Cette maladie, qu'on nomme *la pommelière*, attaque surtout les vaches laitières parce que dans cet état elles sont plus sensibles aux diverses impressions de l'air. Parvenue à un certain degré, cette maladie est incurable. On frotte à la vérité les dents, les auges et les râteliers avec de l'ail et du sel; on prolonge quelquefois par ce moyen la vie des malades, mais on ne les sauve point. On doit s'attacher d'autant plus aux remèdes préventifs que les plus habiles vétérinaires n'en ont pas encore découvert de curatifs.

Cte Français (de Nantes).

VACHES (Ranz des). *Voyez* Ranz des Vaches.

VACQUERIE (Jean de La), premier président du parlement de Paris, célèbre par son énergique résistance aux volontés du plus absolu de nos rois, était conseiller pensionnaire de la ville d'Arras, qui appartenait à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, lorsque Louis XI, en 1476, résolut de s'emparer de cette place. Le courage avec lequel La Vacquerie s'opposa aux prétentions du monarque ne déplut point à Louis XI, qui le manda à Paris, le nomma en 1479 conseiller au parlement, et premier président en 1481. Le parlement, qui avait déjà déployé une noble indépendance dans l'affaire de la *Pragmatique*, fut bientôt invité par le roi à procéder, sous peine de la vie, à l'enregistrement de divers édits en matières de finances, qui paraissaient onéreux pour le peuple. Ce fut à cette occasion que La Vacquerie fit au roi cette belle réponse : « Sire, nous venons remettre nos charges entre vos mains et souffrir tout ce qui vous plaira plutôt que d'offenser nos consciences en vérifiant les édits que vous nous avez envoyés. » Cet acte de fermeté courageuse n'encourut point la disgrâce de Louis XI; car ce roi absolu est l'un de ceux qui ont enduré avec le plus de résignation les remontrances du parlement de Paris. La puissance féodale en armes lui paraissait plus formidable et d'une destruction plus pressante que la pacifique opposition d'une cour de justice mal comprise encore de la nation dont elle commençait à défendre les libertés. Il révoqua, en présence même des magistrats, les édits en question. Après la mort de ce prince, la comtesse de Beaujeu, sa fille aînée, eut l'administration de l'État pendant la minorité de Charles VIII. Le duc d'Orléans, qui voulait la dépouiller de la régence, s'adressa vainement à cet effet au parlement de Paris, dont le premier président lui répondit en termes où l'esprit d'une juste mesure s'alliait à la liberté du langage admonitif.

Jean de La Vacquerie mourut en 1497. Il est auteur de *Lettres sur toutes sortes de sujets*, ouvrage dont trois éditions ont été publiées, la dernière en 1694.

A. Boullée.

VADÉ (Jean-Joseph), né en 1720, à Ham, en Picardie. Parmi ces poëtes sans nombre qui ont célébré chez nous, et célébré à outrance, l'amour, le vin, la bonne chère, toutes les délices fermentées du cabaret, il en est un surtout qui est devenu populaire à force de mots grivois, d'esprit bachique, de pétulance amoureuse; cet homme-là c'est Vadé, le chansonnier, poëte quelquefois, par hasard, quand il n'a pas trop bu. Il appartenait à cette race d'esprits bons enfants et sans façon vivant de peu et au jour le jour, et ne quittant le cabaret que lorsque la maîtresse du bouchon ne voulait plus leur faire crédit. Ces gens-là, qu'ils fussent peintres ou poëtes, ou musiciens ou comédiens, vendaient pour rien leur esprit et leurs chefs-d'œuvre de chaque jour. Les

plus heureux, ceux qui faisaient des dettes chez leur blanchisseuse, épousaient leur blanchisseuse pour être blanchis gratis, quand celle-ci y consentait. Ainsi fit le poëte **Dufresny**, qui avait pourtant du sang royal dans les veines. Le poëte Vadé, le digne ami de **Piron**, le digne collaborateur de **Gallet**, l'épicier, n'eut pas le bonheur de Dufresny; il ne trouva pas une blanchisseuse qui voulût l'épouser, et, par ma foi, il s'en passa très-bien, et il s'en consola en improvisant toutes sortes de chansons qui sentaient le vin, le tabac et la chair fraîche. Ce fut lui qui imagina le premier de soumettre au joug de la rime cette espèce de patois admirable, tout rempli d'images et de mouvement, d'amour brutal et ingénu, qui se parle à la halle. Il devint ainsi un véritable poëte poissard. Son nom passait de cabaret en cabaret. A force d'en entendre parler dans l'antichambre et dans l'écurie, les duchesses voulurent voir à leur tour ce poëte crotté, qui plus d'une fois avait dormi sur la paille de leurs chevaux. Elles trouvèrent notre homme ce qu'il était en effet : physionomie ouverte et franche, gai sourire, humeur parfaite, estomac excellent, ne demandant pas mieux que de faire rire pourvu qu'il en eût sa part; si bien que le pauvre diable devint, sans le vouloir, une espèce de bouffon de société dont on payait les saillies par un dîner. Triste métier, direz-vous; et vous avez raison, le métier est triste : mais que pouvait donc faire dans cette malheureuse époque un pauvre esprit indépendant, qui ne déclarait pas la guerre au roi ni au pape, et qui laissait en repos Notre-Seigneur Jésus-Christ? Ainsi s'est dépensée à produire toutes sortes de petits couplets, de petits vaudevilles, de petits opéras comiques, la courte vie de ce poëte, mort à trente-sept ans, pour avoir trop bu et trop chanté. Tel qu'il est cependant, Vadé avait droit à une place dans cette longue nomenclature alphabétique où il arrive comme le bouffon après le triomphe. N'eût-il fait que *la Pipe cassée*, et ses *Lettres de la Grenouillère*, n'eût-il rencontré que vingt beaux vers, ne fût-il que le premier poëte de la halle, Vadé mériterait encore cet honneur que nous lui faisons. Allez voir si les chansonniers futurs auront une place dans le *Dictionnaire de la Conversation* qui se fera cent ans après leur mort! Jules Janin.

VADUZ. *Voyez* Lichtenstein.

VA-ET-VIENT, cordage allongé sur l'eau, et retenu à ses deux extrémités, au moyen duquel un seul homme peut aller d'un navire à un autre, ou d'un navire à terre. On place un *va-et-vient* dans un canal étroit pour passer d'une rive à l'autre. Lorsqu'un bâtiment fait naufrage, si l'équipage ne peut se sauver dans les embarcations, il cherche à établir un va-et-vient avec la côte. Le matelot le plus hardi et en même temps le meilleur nageur se charge de l'entreprise; on lui attache une ligne légère autour du corps, et, profitant du passage d'une lame, il se jette à l'eau pour gagner la terre : s'il y parvient, il tire la ligne après lui, en amène, par le moyen de celle-ci, une seconde plus grosse, qu'il attache solidement à un rocher ou à un arbre; l'autre extrémité, restant fixée à bord, établit un *va-et-vient*, avec lequel les mauvais nageurs se sauvent facilement.

De Lespinasse.

VAGA (Perino del). *Voyez* Perino del Vaga.

VAGABOND, Vagabondage. L'article 270 du Code Pénal de 1810 qualifie *vagabonds* ou *gens sans aveu* « ceux qui n'ont ni domicile certain ni moyens de subsistance et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession ». A Rome les vagabonds étaient l'objet d'une surveillance spéciale de la part des censeurs; ils étaient condamnés aux mines ou à d'autres ouvrages publics. Les lois de Solon proscrivaient cette classe d'indigents; en France, la sollicitude du gouvernement sur les abus de la mendicité et du vagabondage s'est manifestée à toutes les époques par des règlements multipliés. Ainsi, les *établissements* de saint Louis, qui soulageaient les véritables pauvres sur les fonds du roi, déportaient les vagabonds; la déclaration du 22 mai 1586 défendait expressément aux indigents d'*errer et se transporter d'un lieu à un autre;* celle du 18 juillet 1724 punissait les mendiants valides et errants des galères à temps ou à perpétuité; celle du 3 août 1764, graduant les peines en raison de l'âge des délinquants, frappait de trois ans de galères les vagabonds âgés de seize à soixante dix ans, et les réduisait à une détention de trois ans dans l'hôpital le plus voisin pour les vieillards au-dessus de cet âge ainsi que pour les femmes. En cas de récidive, les mendiants valides étaient condamnés à neuf ans de galères pour la première fois, et pour la seconde aux galères perpétuelles : les mendiants invalides, les femmes et les filles, étaient punis d'une détention de la même durée. Ces dispositions rigoureuses furent adoucies par les lois de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative et de la Convention, qui se bornèrent à frapper le vagabondage d'une détention plus ou moins légère. Un décret impérial du 5 juillet 1808 établit dans chaque chef-lieu de département un dépôt de mendicité, et obligea tous les mendiants dépourvus de moyens d'existence à s'y rendre. L'art. 5 de ce décret, créant entre les *mendiants* proprement dits et les *vagabonds* une distinction négligée par la plupart des anciennes ordonnances, disposait que les *mendiants vagabonds seraient conduits dans les maisons de détention.*

L'ensemble des prescriptions du Code Pénal de 1810 est dominé par un remarquable esprit de sévérité. Ainsi, tout vagabond porteur d'un faux certificat ou d'une fausse feuille de route est puni du *maximum* des peines portées en pareil cas; le simple port d'armes ou d'objets servant à commettre un délit quelconque, ou seulement à pénétrer dans les maisons, est frappé d'un emprisonnement plus ou moins long. Ces rigueurs sont les conséquences directes de cette déclaration exprimée dans l'art. 269 du même Code : *Le vagabondage est un délit;* principe assez contestable en effet pour qu'on ait senti le besoin de le formuler expressément, et qu'il aurait été plus rationnel, si le style légal l'eût permis, de limiter à ces termes : *Le vagabondage est une présomption de délit* : car il est difficile d'apercevoir dans le fait seul d'absence de domicile fixe et de moyens habituels d'existence des caractères de criminalité suffisants pour autoriser l'application de la loi pénale.

A. Boullée.

VAGIN (*Anatomie*) [du latin *vagina*, fourreau, gaine]). *Voyez* Utérus.

VAGINALIS. *Voyez* Coléoramphe.

VAGINIPENNES. *Voyez* Coléoptères.

VAGINULE, organe accessoire des mousses, qu'on peut considérer comme une sorte de réceptacle de la fleur femelle. Cet appendice, couvert de pistils avortés et qu'envahissent quelquefois les paraphyses qui l'entourent, n'est que la base de l'épigone devenu coiffe.

VAGISSEMENT. *Voyez* Cri.

VAGUEMESTRE ou **WAGUEMESTRE**, mot devenu français dans le cours du dix-huitième siècle : les règlements sur le service de campagne l'ont emprunté aux usages allemands. On distingue le *vaguemestre de corps*, et le *vaguemestre d'armée;* ce dernier désignait un officier de la prévôté ou de l'état-major ayant sous ses ordres les valets et les équipages; il y attachait un ou plusieurs *fanions* d'équipages. Les *vaguemestres de corps* étaient des sous-officiers momentanément chargés de la direction des bagages, et exerçant de plus les fonctions de **facteurs** de la poste aux lettres. Mais les ordonnances françaises concernant le service en campagne étaient si défectueusement élaborées qu'elles ne déterminaient ni l'étendue des devoirs, ni le degré d'autorité, ni le genre de surveillance des *vaguemestres*, et que telles d'entre elles reconnaissaient comme premier sous-officier d'un corps le *vaguemestre*, tandis que d'autres déclaraient que ce titre de premier sous-officier était dévolu à l'*adjudant*. Ces lacunes, ces irrégularités sont à peu près les mêmes maintenant encore. G[al] Bardin.

VAGUES (du saxon *wæge*, dont les Anglais ont fait *wave*), grandes **ondes** que forme la mer quand elle est for-

tement agitée par les vents. Les marins leur donnent aussi le nom de *lames*. On remarque que les lames ou vagues sont d'autant plus longues que la mer a plus d'étendue. La mer du Sud les a très-longues, tandis que celles de la mer Noire sont brusques et courtes. Quant à leur élévation, quelle que soit en cela l'illusion, et quoi qu'en disent les poëtes, on s'est assuré qu'elle n'est jamais de plus de 8 à 9 mètres.

VAIGRES. *Voyez* Bordage.

VAILLANCE. *Voyez* Bravoure, Courage, Fermeté, Valeur.

VAILLANT (François Le). *Voyez* Levaillant.

VAILLANT (Jean-Baptiste-Philibert), maréchal de France et membre de l'Academie des Sciences, est né à Dijon, le 6 octobre 1790. Sorti de l'École Polytechnique en 1809, il entra comme sous-lieutenant dans le corps du génie; en 1811 il passa avec le grade de lieutenant dans le bataillon de sapeurs qui tenait alors garnison à Leipzig, puis il fit la campagne de Russie en qualité d'aide de camp du général Haxo. A l'époque des cent jours il prit part aux travaux de fortification entrepris autour de Paris, et assista aux affaires de Ligny et de Waterloo. Promu en 1816 au grade de capitaine du génie, il passa chef de bataillon en 1826, et fit en 1830 la campagne d'Alger, où lors du siége du fort l'Empereur il eut la jambe fracassée par un éclat de mitraille. Nommé alors lieutenant-colonel, il prit part aux deux campagnes de Belgique, en 1831 et 1832, et se distingua particulièrement au siége d'Anvers. A sa rentrée en France il fut nommé colonel du génie, et quelque temps après il obtint le commandement du second régiment de cette arme. Après avoir rempli, en 1837 et 1838, les fonctions de directeur des fortifications à Alger, il passa général de brigade et revint à Paris, où il fut nommé commandant de l'École Polytechnique. En 1845 il fut promu au grade de lieutenant général et chargé en cette qualité de la direction supérieure des travaux de fortification de Paris. Au mois de mai 1849, Louis-Napoléon, élu depuis cinq mois président de la république, lui confia le commandement des troupes du génie de l'armée de la Méditerranée; et la part brillante qu'il prit alors au siege de Rome lui valut le bâton de maréchal de France. Quand, en 1854, le marechal Saint-Arnaud fut appelé au commandement de l'armée d'Orient, ce fut le maréchal Vaillant qui lui succéda comme ministre de la guerre.

VAILLANT (Jean-Foy), numismate distingué, né en 1632, à Beauvais, mort en 1726, à Paris, membre de l'Académie des Inscriptions, avait d'abord été médecin. Il entreprit ensuite pour le cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi de grands voyages en Grèce, en Italie, en Égypte et en Asie Mineure, et resta prisonnier pendant quelque temps à Alger. Tous ses ouvrages relatifs à l'archéologie et à l'histoire sont écrits en latin. Nous mentionnerons, entre autres, ceux qui ont pour titres : *Numismata aurea Imperatorum*, etc, *a populis Romanæ ditionis loquentibus* (Paris, 1698; Amsterdam, 1700); *Historia Ptolemæorum, Ægypti regum* (Amsterdam, 1701); *Arsacidarum Imperium* (Paris, 1725); *Seleucidarum Imperium* (La Haye, 1732).

VAINE PÂTURE. *Voyez* Pature (Vaine).

VAIR (*Blason*), CONTRE-VAIR, MENU-VAIR. *Voyez* Blason et Émaux.

VAIR (*Histoire naturelle*). *Voyez* Écureuil.

VAIRÉ (*Blason*). *Voyez* Écu.

VAISSEAU, vase, ustensile, de quelque matière que ce soit, destiné à contenir des liquides : *Vaisseau* de terre, de bois, de cuivre, d'argent (*voyez* Vase).

Ce mot désigne en outre les veines, les artères et tous les petits canaux qui contiennent quelque humeur dans le corps de l'homme ou des animaux. Il se dit quelquefois dans le même sens des tubes et tuyaux de l'intérieur des plantes.

VAISSEAU (*Marine*). Les marins ne donnent ce nom qu'à un bâtiment de guerre portant au moins 80 canons. Ils ne parleront jamais de *vaisseaux marchands* et diront *navires de commerce*. La dénomination de *vaisseau de ligne*, employée autrefois pour distinguer les vaisseaux capables de combattre en *ligne* de ceux qui ne l'étaient pas, pouvant être aujourd'hui appliquée à tous nos vaisseaux, est inutile et vicieuse.

Les vaisseaux en France sont classés par rang : ceux du premier rang sont à trois ponts et à quatre batteries, ils portent 120 canons; ceux du second ont deux ponts et trois batteries, armées de 100 canons. Les vaisseaux du troisième et du quatrième rang ont aussi deux ponts et trois batteries; mais ils ne portent les premiers que 90 canons, et les seconds 80.

Le mot *vaisseau* s'emploie figurément en plusieurs occasions. Le *vaisseau* de l'État, c'est l'État considéré par rapport à la manière dont il est ou doit être gouverné. *Vaisseau* se dit encore d'une église ou d'une galerie, d'un salon, d'un bibliothèque et autres grandes pièces d'un bâtiment considérées en dedans.

VAISSEAUX CAPILLAIRES. *Voyez* Capillaires (Vaisseaux).

VAISSEAUX LYMPHATIQUES. *Voyez* Lymphe.

VAISSELLE DE TABLE. *Voyez* Couvert.

VAISSETTE (Dom Joseph) naquit à Gaillac, près d'Albi, en 1685, commença ses études dans sa ville natale, et les termina à Toulouse, où il fut reçu docteur en théologie et docteur en droit civil et canonique. Il aurait voulu dès lors entrer dans un cloître; mais l'instant où il devait se consacrer à Dieu et aux lettres n'était pas encore arrivé. Son père, procureur général de l'Albigeois, le fit nommer son substitut. Joseph Vaissette obéit. Il exerça même pendant quelque temps les fonctions qui lui avaient été données par le roi; mais le temps de sa majorité etant arrivé, il quitta le parquet et entra comme novice dans le couvent des bénédictins de la Daurade, à Toulouse. A peine avait-il pris l'habit de l'ordre, en 1711, qu'il reçut la nouvelle de la mort de son père. Alors il fit profession, et deux ans après, il était appelé à l'abbaye de Saint-Germain-des Prés, où il trouva tous les genres de secours dont il avait besoin pour ses travaux, et devint en peu de temps l'un des membres les plus savants de l'illustre congrégation de Saint-Maur. En 1715 il fut chargé avec son compatriote dom Claude de Vic d'écrire l'histoire de la province de Languedoc; ouvrage immense, aussi savant que judicieux et bien écrit, dont le premier volume parut en 1730, et le dernier en 1745. C'est la meilleure histoire de nos provinces, et sous beaucoup de rapports une des meilleures histoires de France. Dom Vaissette en a donné en 1749 un *abrégé* en six volumes. Sa *Géographie historique, ecclésiastique et civile*, immense ouvrage encore, est toujours consultée avec fruit. Sa *Dissertation sur l'origine des Français* est marquée du sceau de la plus profonde érudition et de la plus saine critique. Épuisé de fatigue, dom Vaissette mourut à Paris, le 10 avril 1756, à l'âge de soixante-onze ans, laissant plusieurs travaux imparfaits. Son véritable titre de gloire est sans aucun doute l'*Histoire générale du Languedoc*. Cette histoire s'arrête à la mort de Louis XIII, en 1643. On a pensé qu'en réimprimant cet ouvrage il fallait le continuer jusqu'en 1830. L'auteur de cet article a été chargé de ce soin, et a essayé de compléter ainsi l'un des plus beaux monuments de l'histoire de France. Ch^er Alexandre du Mège.

VALACHIE ou **VLAQUIE**, en turc *Ak-Iflak*, la plus grande des deux principautés Danubiennes, dont elle forme la partie occidentale. État vassal de l'Empire Ottoman, sur la rive gauche du Danube inférieur, il est borné au nord par la Transylvanie et la Moldavie, à l'est par la Dobroudscha, au sud par la Boulgarie, à l'ouest par la Serbie et la Hongrie. Sa superficie est de 945 myriamètres carrés. Ce pays, dont la chaîne méridionale des monts Carpathes de Transylvanie forme l'extrême limite au nord-ouest et au nord, appartient généralement au bassin du Danube inférieur, qui se prolonge au nord en Moldavie et en Bessarabie. Il résulte de cette conformation physique du sol que c'est au nord seulement qu'on y rencontre des montagnes. Quelques-unes atteignent une élévation de 2,000 mètres et plus,

et elles forment du côté de la Hongrie et de la Transylvanie un rempart naturel, accessible uniquement sur cinq points, en projetant au sud une foule de ramifications qui s'abaissent insensiblement jusqu'au pays de plaines, et présentent par conséquent les aspects les plus accidentés et les plus pittoresques. D'ailleurs, la plus grande partie de cette province se compose d'une contrée généralement plate, suivant les sinuosités décrites dans son cours par le Danube, et où on rencontre des marais et des tourbières de plusieurs myriamètres d'étendue. Son principal cours d'eau est le D a n u b e, qui, débouchant à Neu-Orsova du défilé de la Porte de Fer, entre les montagnes du Banat et celles de la Serbie, décrit un arc à partir de ce point jusqu'à son embouchure, et sépare ainsi cette province des parties montagneuses de la Serbie, de la Boulgarie et de la Dobroudscha. Elle est en outre arrosée par une grande quantité de petites rivières, qui ont leur source dans la chaîne des monts Carpathes et dans leurs prolongements au nord, et qui la traversent du sud au sud-est pour venir se jeter dans le Danube. Les plus considérables sont le Schyll, l'Alouta, l'Ardschisch, la Jalomitza et le Sereth, dont la source est en Moldavie et qui forme longtemps la frontière des deux pays. Le climat est celui des contrées du Danube inférieur, assez semblable à celui de l'Asie centrale, avec des étés très-chauds relativement à la situation géographique du pays et des hivers très-rigoureux. D'ailleurs, il est sain, à l'exception des parties du sol occupées par des marécages, qui engendrent des fièvres endémiques. Le pays est en outre sujet à de fréquents tremblements de terre. Sauf les plateaux les plus élevés de la frontière septentrionale, le sol de la Valachie est d'une grande fertilité, non pas seulement dans les parties montagneuses, mais encore et surtout dans le pays des plaines, où l'on trouve une couche d'humus d'une profondeur et d'une puissance extraordinaires. La Valachie est donc l'une des contrées les plus productives de l'Europe, et elle n'aurait à cet égard rien à désirer si l'été n'y était pas ordinairement accompagné de sécheresses extrêmes, et si elle n'était pas périodiquement ravagée par le fléau des sauterelles. Ses principaux produits sont le blé, le maïs, le millet, le vin, le chanvre; mais le bois manque sur un grand nombre de points, car il n'existe de forêts que dans les régions montagneuses du nord; et dans la contrée des plaines on fait quelquefois plusieurs myriamètres sans rencontrer un seul arbre. Les vastes parties du sol qui ne sont pas encore mises en culture forment de riches pâturages, où on élève d'immenses troupeaux de bêtes à cornes, de moutons et de chevaux. L'éducation des porcs est aussi une source de produits importants pour les habitants. Après l'élève des bestiaux, la principale industrie locale est l'éducation des abeilles; et les contrées marécageuses fournissent d'énormes quantités de gibier à plumes. La Valachie est également fort riche en productions minérales; on y trouve notamment des mines d'or, d'argent, de cuivre et de sel; mais les premières ne sont encore que fort peu exploitées. Les dernières seules sont l'objet de travaux importants et réguliers.

Les habitants, qu'on appelle *Valaques* ou *Vlaques*, et dont on évalue aujourd'hui le nombre à 2,600,000 âmes, sont de race romane mélangée. La culture intellectuelle des Valaques, qui tous professent la religion grecque, est fort arriérée. La nation est divisée en deux classes, les nobles et les paysans; car la bourgeoisie valaque est encore trop peu nombreuse, lorsqu'elle n'est pas demeurée à peu près au même degré de l'échelle de la civilisation que le paysan, pour qu'on en doive tenir compte. Les nobles ou boyards sont partagés en haute noblesse, ou *grands boyards*, parmi lesquels sont exclusivement choisis les fonctionnaires publics, et en petite noblesse ou *massiles*. La noblesse possède des priviléges extrêmement étendus. Seule elle est propriétaire du sol, et elle est en fait maîtresse absolue des paysans. Quoique certains riches boyards aient acquis, par des voyages et par des éducations à l'étranger, ou encore dans des établissements d'éducation fondés en Valachie par des étrangers, une certaine teinture de la civilisation de l'ouest de l'Europe, notamment de la civilisation française, on doit reconnaître que dans l'intérieur du pays la grande majorité des individus appartenant à cette classe, ou encore à la petite noblesse, surtout à celle qui est pauvre, offre le spectacle de la plus profonde ignorance, à laquelle rien n'est plus commun que de voir unie une grande dépravation morale. Quant aux paysans, quoique le servage ait été nominalement aboli, ils sont en proie à l'oppression la plus dure de la part des propriétaires du sol, qui exercent sur eux le pouvoir le plus arbitraire. On ne compte en effet parmi eux qu'un bien petit nombre de *medichiaches* ou propriétaires fonciers, et la grande majorité se compose de *zaræny* sans propriétés, espèces de fermiers, que les nobles continuent à traiter comme s'ils étaient leurs serfs. Aussi, quoique la nature l'ait heureusement doué, quoiqu'il appartienne à une race généralement vigoureuse et bien faite, quoiqu'il ne manque pas non plus d'heureuses dispositions intellectuelles, le paysan valaque est-il profondément ignorant et démoralisé. L'oppression a fait de lui un être bas, rampant, cauteleux, paresseux et porté en outre par la nature de son tempérament à l'ivrognerie ainsi qu'à tous les excès. Indépendamment des Valaques, on trouve aussi en Valachie un grand nombre de Grecs (dont la langue est depuis longtemps, avec le français, la langue des classes instruites), d'Arméniens et de Juifs, formant ensemble la partie commerçante de la population; et en outre, beaucoup d'Allemands (dans les villes, où presque tous exercent des métiers), de Boulgares, de Serbes, enfin de *Tsiganes* ou Bohémiens, race qui inspire le plus profond mépris au reste de la population, croupissant dans le plus complet ilotisme, et qu'on achète et revend incessamment. *Voyez* VALAQUES (Langue et littérature).

La constitution politique de la Valachie a été réglée par le statut organique publié en 1829, sous la médiation de l'autorité russe, mais qui a subi de nombreuses modifications en vertu du traité de Balta-Liman (*voyez* MOLDAVIE), conclu le 1er mai 1849 entre la Russie et la Porte. Aux termes de ce statut, la Valachie, de même que la Moldavie, forme une principauté élective, dépendante et tributaire de la Turquie, placée sous la protection de la Russie, administrée par un hospodar, précédemment nommé à vie, mais depuis 1849 élu pour sept ans et révocable seulement pour fait de crimes, qui doit être grand boyard et Valaque de naissance. Il est assisté d'un *divan* ou conseil d'État composé des boyards les plus éminents, chargé de déterminer la quotité de l'impôt et fonctionnant en même temps comme cour suprême de justice. Son autorité est limitée par l'assemblée générale, composée des quatre évêques grecs de la province, de cent vingt-trois grands boyards, de trente-six députés de la petite noblesse et de vingt-sept députés des villes; assemblée qui est suspendue depuis 1849. Jusqu'en 1849 elle exerça aussi le droit d'élire l'hospodar; mais l'élection n'était valable qu'autant que l'élu obtenait sa confirmation et son investiture de la Porte Ottomane et l'approbation de la Russie.

La province est administrée aujourd'hui par un ministère à la nomination de l'hospodar; précédemment c'était par divers hauts fonctionnaires, tels que le grand *logothète* ou grand-chancelier, le grand *vestiar* ou grand trésorier, le grand *spathar* ou commandant en chef des troupes, et les grands *dworniks* ou gouverneurs des différentes subdivisions politiques du territoire. Quoiqu'en apparence l'administration soit sous beaucoup de rapports organisée à l'européenne, au total elle est très-défectueuse et porte le cachet du despotisme. L'hospodar a sous ses ordres une armée, qui lui sert de garde d'honneur et fait en outre le service des quarantaines du Danube, des lignes de douanes et de la police intérieure, et qui se compose de troupes régulières, de trabans, de gardes civiles et de frontières. La troupe régulière consiste en un régiment de cavalerie et deux régiments d'infanterie, formant un effectif de 4,665 hommes. On compte

680 trabans de villes, 3,808 trabans de campagne, et 36,000 gardes civiles et de frontières. Le total de la force armée est donc de 45,155 hommes. Les revenus de l'État sont évalués à 16,544,755 piastres, et les dépenses à 14,493,158 piastres. Les rapports avec la Porte Ottomane ont été réglés par les stipulations de la paix d'Andrinople. Elles interdisent au grand-seigneur de posséder aucune place forte sur la rive gauche du Danube, et aux Turcs de résider dans le pays. La Valachie n'est tenue à payer à la Porte qu'un tribut d'un million de piastres. Le grand-seigneur n'a aucun droit de s'immiscer dans l'administration intérieure. Les Valaques au contraire peuvent commercer dans toutes les parties de l'Empire Ottoman, sans y être astreints à aucune taxe extraordinaire. Les établissements d'instruction publique créés en Valachie sont encore en très-petit nombre. L'Église grecque est l'Église dominante; les Valaques, de même que tous les habitants d'origine grecque, boulgare et serbe, en font partie (environ 50,000 Hongrois appartiennent à l'Église catholique romaine). A l'exception du haut clergé, qui se compose de l'archevêque de Boukarest et de trois évêques, le clergé présente presque partout l'exemple de la plus crasse ignorance, d'une grossièreté de mœurs extrême et du plus stupide fanatisme. L'instruction populaire est dans le plus déplorable état; on peut même dire que dans les campagnes elle n'existe pas du tout; et c'est dans les villes seulement qu'on commence aujourd'hui à faire quelque chose pour la favoriser. L'instruction des hautes classes est sans doute plus avancée, grâce aux établissements tant publics que privés où on peut l'acquérir. Mais comme toute vie sociale et politique en Valachie, cette instruction n'est que superficielle; et elle trahit une tendance marquée à se contenter des apparences. Dans l'état d'infériorité où la culture intellectuelle reste en Valachie, il est impossible que l'enseignement industriel et professionnel fasse des progrès. L'homme du peuple dans ce pays confectionne lui-même tous les différents outils et ustensiles dont il a besoin. L'industrie du forgeron y est généralement entre les mains des Bohémiens. On ne rencontre d'artisans, et encore de la classe la plus infime, que dans les grandes villes; et ce sont presque toujours des étrangers. Tous les produits un peu délicats de l'industrie se tirent de l'étranger. L'agriculture et l'élève des bestiaux ne sont guère dans un état plus prospère; quoiqu'elles constituent presque exclusivement l'industrie des populations, leurs procédés sont encore aussi irrationnels que barbares et grossiers. C'est donc uniquement grâce à l'incroyable fécondité de son sol que la Valachie peut exporter des quantités si considérables de ses produits, tels que grains, bestiaux, suifs, sels et cuirs bruts. De même, le commerce, tant d'exportation que d'importation, pourrait être bien autrement important qu'il n'est si un bon système de voies de communication intérieures venait se relier à la grande voie commerciale du Danube; mais les quelques misérables routes qui existent sont laissées dans l'état le plus déplorable.

Le territoire de cette province est divisé en *Grande* et *Petite Valachie*. La première, qui comprend la contrée située à l'est de l'Alouta, est subdivisée en basses terres (entre le Sereth et l'Ardschisch), et hautes terres (entre l'Ardschisch et l'Alouta), et partagée en six districts. La Petite Valachie, qui comprend la contrée située à l'ouest de l'Alouta, avec Krajowa pour chef-lieu, est partagée en cinq districts. Boukarest est le chef-lieu de la grande Valachie et en même temps la capitale de toute la province.

La Valachie formait jadis une partie importante de l'ancienne Dacie. A l'époque de la grande migration des peuples, et dans les siècles qui la suivirent, ce pays devint le rendez-vous général des Goths, des Alains, des Huns, des Avares, des peuplades slaves, des Boulgares, des Petschénègues, des Koumans et des Magyares. Ces nations y dominèrent l'une après l'autre, et toutes ont laissé plus ou moins de traces dans la population dace romanisée. Sous la domination des Boulgares, vers la fin du neuvième et le commencement du dixième siècle, le christianisme se répandit en Valachie. Au onzième siècle la Valachie faisait partie de l'empire des Koumans. Cette contrée fut ravagée au treizième siècle par le torrent dévastateur des Mongols, lesquels y détruisirent l'empire des Koumans. Après la disparition des Mongols, elle passa sous la domination des Hongrois; puis en 1290 elle arriva à former un État indépendant, obéissant à ses propres voïvodes, mais toujours en lutte contre les peuples voisins, notamment contre les Hongrois, qui revendiquaient sans cesse leur droit de suzeraineté sur ce pays. *Radoul le Noir* fut le premier voïvode de Valachie. Les institutions organiques du pays étaient d'origine slave, et la forme de son gouvernement le despotisme pur. Le nom de Wlad IV, surnommé *le Bourreau*, voïvode à partir de l'année 1456, est même resté proverbial dans l'histoire, à cause de la férocité dont il ne cessa de donner des preuves. L'apparition victorieuse des Turcs, qui après la bataille de *Mohacz*, en 1526, conquirent complétement la Valachie, mit seule un terme aux sanglantes dissensions intestines provoquées par les rivalités de nombreux compétiteurs se disputant la puissance suprême. Cependant, après avoir conquis la Valachie, les vainqueurs lui laissèrent sa constitution et ses lois sous l'autorité d'un voïvode de son choix, en même temps qu'ils accordèrent aux habitants le libre exercice de leur culte et se bornèrent à occuper militairement leurs différentes places fortes. La lutte contre les Turcs n'en continua toujours pas moins, parce que les voïvodes saisissaient toutes les occasions favorables pour tenter de secouer le joug ottoman. Ces incessantes tentatives d'insurrection n'eurent un terme qu'en 1716, époque où la Porte décida qu'à l'avenir les voïvodes ne seraient plus nommés par voie d'élection. Le gouvernement turc institua alors, sous la dénomination d'*hospodars*, des princes placés à son égard dans les liens du vasselage, astreints à lui payer tribut, choisis dans les grandes familles grecques du Fanar, et qu'il déposait suivant son bon plaisir. Le premier hospodar fut Michel *Maurocordatos*, qui arriva en Valachie en 1716 et rendit de grands services à ce pays par ses constants efforts pour y faire progresser la civilisation. Son fils Constantin, hospodar à partir de 1735, abolit le servage des paysans.

Le gouvernement des hospodars était éminemment despotique, et épuisait le pays. Obligés d'envoyer sans cesse de riches présents à Constantinople, indépendamment de leur tribut annuel, et ne pouvant jamais compter sur la durée de leur puissance, ils s'appliquaient à s'enrichir le plus promptement possible sans se soucier des moyens. Les guerres récentes entre la Turquie et la Russie, qui presque toutes eurent pour théâtre la Moldavie et la Valachie, ne tardèrent pas à gagner l'esprit des populations de ces provinces aux intérêts de la Russie; celle-ci ayant à leurs yeux le grand avantage de professer la même foi religieuse. C'est ainsi que par les traités de paix de Kaïnardschi, de Jassy, de Boukarest et d'Akjermann, les Russes réussirent à faire accorder à ces principautés par la Porte des droits et des priviléges de plus en plus grands et à acquérir sur elles un droit de protection. L'insurrection d'Ypsilanti, qui éclata dans les principautés, et bientôt la résurrection de la Grèce comme nation indépendante, finirent par amener une transformation complète de l'état intérieur de la Valachie; la guerre provoquée par ces événements entre la Porte Ottomane et la Russie ayant eu pour résultat d'agrandir et de consolider l'influence de celle-ci sur les principautés. Pendant les années 1828 et 1829, elles restèrent en effet placées sous l'administration militaire des Russes. La paix conclue à Andrinople en 1829 régla les rapports du pays avec la Porte, et y consolida plus que jamais l'influence russe; l'administration du général Kisseleff pendant les années 1829 à 1834 acheva de l'y rendre prédominante. Ce fut seulement en avril 1834 qu'aux termes du nouveau statut organique eut lieu l'élection d'un nouvel hospodar; et cette dignité fut alors conférée au prince Alexandre Ghika.

Mais comme le jeu de la Russie consistait à entretenir dans le pays par ses intrigues une continuelle agitation, aux menées légales d'une opposition plus ou moins constitutionnelle succédèrent bientôt des conspirations et des révoltes de tous genres, à la suite desquelles le prince Ghika finit par être contraint d'abdiquer, en 1842, pour céder la place à un hospodar plus disposé à favoriser la politique et les intérêts russes.

Celui-ci, appelé Georges, *Bibesko*, fut élu en 1843. Quoiqu'il ait eu sans cesse à lutter contre l'opposition des mécontents, et surtout contre le parti russe existant parmi les boyards, et que tout d'abord il ait rencontré dans l'exercice de ses fonctions de telles résistances qu'en 1844 la Porte se soit vue forcée de lui accorder par un firman des pouvoirs plus étendus, afin de venir à bout des boyards, et jusqu'au droit de dissoudre l'assemblée nationale suivant son bon plaisir, on ne saurait disconvenir qu'au total son administration fut utile au pays. Il construisit des routes, il diminua les charges qui pesaient sur les paysans, il mit de l'ordre dans l'administration des finances, améliora l'état des prisons et fit beaucoup pour consolider la sécurité publique. En même temps il augmenta l'armée, il créa un corps d'artillerie, et, par la fondation de divers établissements d'instruction publique, il s'efforça de rapprocher de plus en plus la Valachie de l'état de civilisation où est parvenu aujourd'hui le reste de l'Europe. Lors des ravages exercés en 1846 par une grande épizootie, comme aussi lors du grand incendie qui éclata à Boukarest en 1847, on le vit prendre les mesures les plus énergiques et les plus salutaires pour venir au secours de la détresse publique. Quoique la tranquillité publique n'ait été troublée sur aucun point du pays, la lutte du parti libéral contre la politique russe du prince ne discontinua jamais; et les persécutions dont ce parti devint l'objet accrurent tellement la fermentation, qu'elle finit par éclater en 1848. Mais les mouvements qui avaient eu lieu en Moldavie étaient déjà complétement comprimés, lorsque la Valachie s'insurgea. Le 22 juin 1848, des masses de paysans ayant à leur tête un nommé *Eliad*, et auxquels s'étaient joints quelques détachements de troupes, parurent sous les murs de Krajowa et exigèrent du gouverneur de cette ville, frère de l'hospodar, que la constitution fût complétement modifiée dans le sens libéral. La résistance du gouverneur fut bientôt vaincue, et ses troupes mirent bas les armes. Une assemblée populaire, tenue à Boukarest le 23 juin, exigea du prince lui-même des concessions identiques; et là aussi, la troupe ayant fait cause commune avec le peuple, et un coup de feu ayant été tiré sur le prince, force lui fut de céder et de souscrire une constitution improvisée. Le nouveau ministère imposé au prince fut composé d'hommes essentiellement populaires. Mais dès le lendemain le consul russe Kotzebue lui remettait une protestation contre les concessions qui venaient d'avoir lieu; puis il s'éloignait, avec le commissaire russe Duhamel, arrivé tout récemment pour seconder l'hospodar. Le soir même le prince Bibesko déposait ses pouvoirs, et partait pour Kronstadt en Transylvanie. Le 26 juin un gouvernement provisoire était établi, et celui-ci, après avoir prêté serment à la nouvelle constitution, le 27 juin, avec toutes les notabilités, la troupe et la jeunesse, invoquait le secours de la France, de l'Autriche et de la Prusse, pour le cas où la nouvelle constitution, que le prince démissionnaire avait lui-même jurée, viendrait à être l'objet d'une attaque quelconque. Une tentative de contrerévolution, faite, le 30 juin, par les colonels Obobesko et Salomon, échoua complétement. La révolution, en faveur de laquelle s'était prononcée toute la population, la noblesse aussi bien que l'armée, fut donc regardée comme irrévocablement consommée. On croyait pouvoir d'autant plus sûrement compter sur l'appui de la Porte, que le soulèvement avait évidemment eu lieu contre la Russie. Et en effet les dispositions du divan, à Constantinople, parurent d'abord favorables à ce qui venait de se passer; mais l'influence russe ne tarda pas à l'emporter. Dès le 31 juillet des troupes turques entraient en Valachie. Omer-Pacha, à la tête de 23,000 hommes, établit un camp à Giurgewo; Suléiman-Pacha, plénipotentiaire extraordinaire de la Porte, signifiait aux notables du pays que le nouvel ordre de choses, établi contrairement aux droits de souveraineté et aux principes de gouvernement du sultan, ne pouvait continuer de subsister. Il en résulta une agitation des plus vives à Boukarest; mais Suléiman-Pacha insista pour que le gouvernement provisoire se retirât et fût remplacé par une *kaïmakamie*. En conséquence, le gouvernement provisoire se déclara dissous le 4 août, et une commission princière de gouvernement, élue par le peuple, composée d'Eliad, de Teli et de Nicolas Gollesko, membres du précédent gouvernement, fut instituée pour le remplacer. La Porte parut se contenter de ces arrangements; mais il n'en fut pas de même de la Russie. C'est ce que ne tarda pas à prouver le remplacement de Suléiman-Pacha par Fuad-Effendi, qui se montra beaucoup mieux disposé à faire droit aux exigences de Duhamel. Le 22 septembre Duhamel somma le métropolitain d'avoir à faire sa soumission, et fit savoir que des troupes russes allaient venir occuper Boukarest. Le 25 septembre il déclara la commission de gouvernement dissoute, établit Constantin Kantakuzène en qualité de seul *kaïmakam*, et remit en vigueur les anciens règlements organiques. Toutes les protestations demeurèrent inutiles, aussi bien que les députations des masses envoyées pour invoquer les anciens droits et capitulations du pays. En vain aussi plus de cinquante mille individus ayant le droit de voter vinrent de nouveau prêter serment à la constitution; après quoi le *Livre d'Or* et le *Règlement organique* furent anathématisés et brûlés par le métropolitain, au bruit des cloches lancées à pleines volées. Dès le 26 septembre des troupes turques arrivaient sous les murs de Boukarest; et à la suite d'une lutte acharnée la ville était prise d'assaut et livrée à toutes les horreurs du pillage. Le lendemain 27 arriva de la Moldavie un corps de troupes russes aux ordres du général Luders, et l'insurrection de la Valachie se trouva ainsi complétement réprimée. La plupart des individus compromis prirent la fuite et se réfugièrent surtout en Transylvanie. De nombreuses arrestations eurent lieu, et ceux qui en furent l'objet se virent traduits devant une commission d'enquête composée de boyards. Le traité de Balta-Liman, conclu le 1er mai 1849, forma la clef de voûte de la contrerévolution valaquo-moldave. L'ancien système fut complétement restauré et l'influence russe rétablie. En remplacement de Bibesko, à qui on ne se soucia pas de rendre ses pouvoirs, le grand boyard Dimitri Barbo-Stirbey fut élu hospodar, le 16 juin 1849. On publia alors une amnistie relative aux derniers événements, mais en furent exceptés tous ceux qui s'étaient opposés à l'entrée des troupes turques à Boukarest et qui avaient brûlé l'original du *Règlement organique*.

La Valachie éprouva au total bien plus faiblement que la Moldavie le contre-coup de la guerre de Hongrie. La question principale pour les Principautés, c'était le retrait de l'armée d'occupation, dont l'entretien était une lourde charge pour le pays. Au lieu de réduire son armée au chiffre de 19,000 hommes, conformément aux stipulations du traité de Balta-Liman, la Russie l'avait successivement portée à un effectif de 40,000 hommes; et ce ne fut que dans le courant de l'été 1850 qu'elle lui fit subir une légère diminution. L'évacuation complète de la province eut cependant lieu dans le premier semestre de 1851. Mais le conflit russo-turc qui éclata en 1853 (*voyez* OTTOMAN [Empire] et RUSSIE) eut pour résultat d'amener une nouvelle entrée des troupes russes dans la Valachie, le 9 juillet (dès le 2 elles étaient entrées en Moldavie); et dès le mois d'octobre suivant elles y présentaient un effectif de 75,000 hommes. Les pouvoirs du gouvernement indigène se trouvèrent complétement annulés devant la volonté absolue du prince Gortschakoff, commandant en chef des troupes russes. Quand la Porte Ottomane eut déclaré la guerre à la Russie, les Principautés

Danubiennes furent immédiatement traitées en provinces russes; aussi le 27 octobre 1853 le prince Stirbey quittait-il Boukarest et se retirait-il à Vienne. Par un décret en date du 26 octobre il avait remis l'administration du pays à un *divan* présidé par le grand-ban Jordan Philippesko. Mais le prince Gortschakoff n'en tint aucun compte. Il confia le gouvernement à l'adjudant général baron de Budberg, déclara la Valachie en état de siége, et menaça de faire passer par les armes quiconque entretiendrait désormais des relations avec les Turcs, comme ça avait été encore souvent le cas jusque là. Les troupes valaques furent en outre incorporées à l'armée russe. Le 8 novembre parut un décret de l'empereur de Russie où il était dit que les hospodars de Moldavie et de Valachie s'étant démis de leurs fonctions, l'administration supérieure de ces deux provinces était définitivement confiée au baron de Budberg, sous le commandement supérieur du général en chef prince Gortschakoff. Budberg arriva le 30 novembre à Jassy en qualité de commissaire extraordinaire et plénipotentiaire dans les deux Principautés, et le 8 décembre il signifia au conseil d'administration de la Valachie que le conseiller d'État russe Kaltschinske était nommé son vice-président. Comme théâtre de la guerre pendant l'hiver jusqu'à l'été de 1854, la Valachie fut témoin des sanglantes affaires livrées à Oltenitza, à Kalafat, etc., en même temps qu'elle était livrée aux exactions et aux dévastations de toutes espèces, par suite des incessantes marches et contre-marches des troupes russes à travers le pays, où les dispositions antirusses de la population avaient éclaté à maintes reprises. Mais à la suite de l'insuccès de l'attaque dirigée contre Kalafat par le général russe Schilder, le 10 avril 1854, comme l'armée russe se disposait à franchir le Danube à l'est et se préparait à entreprendre le siége de Silistria, elle évacua la petite Valachie ou Valachie occidentale. Pendant cette retraite Suléiman-Pacha battit les Russes à Radowan, le 2 mai, et leur fit essuyer des pertes considérables. Dès le 7 mai les Turcs occupaient Krajowa; le 30 les Russes étaient de nouveau attaqués à Karakal par Ismaïl-Pacha et Skander-beg, et poursuivis jusqu'aux bords de l'Alouta. Le général russe Liprandi abandonna ensuite la position qu'il occupait à Slatina, ainsi que la ligne au delà de l'Alouta, entre Rimnik et le Danube. Dès le 3 juin l'Autriche avait sommé la Russie d'avoir à évacuer les Principautés. Le 25 juin le baron Budberg notifia officiellement aux boyards le prochain départ de Boukarest des troupes russes et de toutes les autorités russes. Le 26 juin les Russes, après avoir levé le siége de Silistria, se retiraient sur la rive gauche du Danube; le 31 ils évacuaient Boukarest, où le prince Constantin Kantakuzène prenait la direction des affaires comme président d'un conseil extraordinaire d'administration. L'évacuation du reste du territoire de la Valachie par les troupes russes eut lieu le 21 août; mais en vertu d'un traité conclu avec la Porte un corps d'armée autrichien entra en Valachie, et occupa Boukarest le 6 septembre. Le feld-maréchal-lieutenant Coronini, comme commandant en chef des troupes autrichiennes d'occupation, et le commissaire turc Derwisch-Pacha adressèrent alors au prince Stirbey, qui continuait de résider à Vienne, l'invitation de revenir en Valachie; et le 5 octobre suivant celui-ci faisait son entrée à Boukarest. Dès le mois de septembre les Turcs avaient évacué la Valachie. Le nouveau ministère nommé en octobre 1854 par le prince Stirbey se composait en grande partie de noms populaires. La paix conclue à Paris décide que le règlement définitif du sort des Principautés Danubiennes sera l'objet d'un congrès particulier. La question est de savoir si la guerre d'Orient de 1854 et 1855, si le traité de Paris du 30 mars 1856, n'auront en définitive arraché les deux Principautés Danubiennes aux influences russes que pour les livrer au despotisme brutal et inintelligent des Turcs; si le congrès donnera satisfaction au vœu des populations moldo-valaques, qui réclament la réunion des deux principautés en un seul État indépendant, ou bien si la diplomatie persistera à les tenir divisées afin d'annuler ainsi la nationalité valaque. Consultez Elias Regnault, *Histoire politique et sociale des Principautés Danubiennes* (Paris, 1855); Thibault Lefèvre, *Essai sur les Finances de la Valachie* (1855).

VALADY (GODEFROY IZARN, marquis DE), membre de la Convention nationale, mis hors la loi, et fusillé à Périgueux, le 14 décembre 1793, par l'ordre du commissaire conventionnel Roux-Fazillac, à l'âge de vingt-six ans et demi, était né en 1766, à Villefranche, en Rouergue (Aveyron), et appartenait à l'une des familles nobles et riches de la province. Nommé officier aux gardes françaises, il en exerçait les fonctions lorsque ce régiment, dont il était chéri, fut commandé pour la répression des mouvements qui éclatèrent en 1788. Déterminé à ne point servir d'instrument aux projets de la cour, il donna sa démission. En 1789, lorsqu'il vit une armée réunie autour de Paris et l'orage prêt à fondre sur la capitale et sur l'Assemblée nationale, il se rendit aux casernes des gardes françaises, harangua ses anciens camarades, et leur fit prêter le serment de défendre la cause populaire. Sur le point d'être arrêté, il s'échappa et se rendit à Paimbœuf, d'où il comptait passer en Angleterre, lorsque la nouvelle de la révolution le rappela à Paris. Il y fut l'un des aides de camp de La Fayette. Ses liaisons avec Brissot entretenaient sa prédilection pour les institutions de l'Union Américaine. Croyant trouver dans La Fayette l'homme destiné à doter la France de ce régime, il s'était voué à le seconder. Trompé dans son espoir, et entraîné par la fougue du jeune âge, Valady se sépara de lui. Toutefois, la chaleur de l'âme et l'ardeur de la plus brillante imagination s'unissaient chez lui à un esprit pénétrant et fin, comme à une haute puissance de réflexion et de méditation; aussi ne tarda-t-il pas, dans la solitude où il était rentré, et d'où il observait les hommes, les intrigues des partis, la marche des affaires, à se convaincre des obstacles que les vices publics opposaient au triomphe de ses doctrines. Les massacres qui suivirent, en la souillant, la victoire du 10 août 1792, excitant son indignation et sa pitié, le firent désespérer de l'application de son régime favori à la France. De là, avant et après le 10 août, son union avec tous les gens de bien courageux, à la tête desquels se plaçaient les députés de la Gironde et leurs amis; non pas qu'il s'associât à toutes leurs idées, ni que leurs talents éminents d'orateurs ou d'écrivains dissimulassent à ses yeux perçants leur faiblesse comme chefs de parti et comme hommes d'État. Votant avec les girondins quand il les trouvait fidèles à leurs principes, il se séparait d'eux, et même avec éclat, dès qu'ils lui semblaient les violer, comme l'attesta son opposition aux chefs de la Gironde lors du procès du roi. Ses trois votes motivés, consignés au *Moniteur*, resteront comme témoignages d'une âme généreuse et d'une haute raison. « Louis XVI était votre adversaire, disait-il à l'assemblée, qui s'érigeait en haute cour de justice. Vous l'avez attaqué et vaincu. Vous n'avez pas le droit de le juger. Tous, d'ailleurs, vous avez juré la constitution qui le faisait roi d'une nation libre; ce pacte, vous l'avez accepté avec ses charges et ses bénéfices. Eh bien, le crime de haute trahison royale y est prévu et puni par la déchéance. Supposez-le prouvé contre Louis XVI, n'est-il pas déchu du trône? n'a-t-il pas subi son châtiment? Qu'avez-vous à faire? Vous ne pouvez que prémunir le pays contre des tentatives en faveur du roi déchu : la détention jusqu'à la paix ou l'exil, il n'est pas d'autre alternative. Prononcez l'exil. La justice et l'humanité vous l'ordonnent, la politique vous le conseille. En exilant Louis XVI, vous jetez la discorde dans le camp ennemi. Le meurtre d'un roi ouvre l'accès du trône à un successeur. L'échafaud de Charles Ier fut la planche qui y fit monter Charles II. Voyez Tarquin chassé de Rome et Jacques II banni d'Angleterre : ni eux ni leurs familles n'ont jamais pu rentrer dans leur pays. Quoi que vous décidiez, commencez par mettre en liberté l'épouse de Louis et sa famille. La répu-

blique ne fait pas la guerre à des femmes et à des enfants. Honorez la France en assurant à tous ces exilés, hors de la patrie, un traitement digne de la grande nation sur laquelle ils ont regné! » En parlant ainsi, le courageux député savait qu'il payerait son vote de sa tête. Le lendemain son nom était inscrit sur les tables de proscription que dressait Marat. Cela ne l'empêcha pas de faire afficher dans son département un placard qui appelait l'indulgence nationale sur Louis XVI. Jean-Bon Saint-André le dénonça formellement à la Convention, et l'accusa d'avoir excité le peuple à la révolte; mais Barbaroux prit sa défense. Proscrit après le 31 mai 1793, il alla chercher un asile à Périgueux. Mais il ne put échapper longtemps aux recherches des tyrans. Arrêté le 5 décembre 1793 dans les bois voisins de Périgueux, et conduit devant le commissaire conventionnel, il ne lui demanda pour toute grâce que de perir, comme ancien officier, de la mort des braves. Roux-Fazillac, dans sa clémence, ne la lui refusa pas, et notre malheureux ami subit son sort avec un courage digne de sa grande âme.

Ainsi périt à la fleur de l'âge, victime du fanatisme politique, l'un de ces hommes qui auraient le mieux servi le pays, en l'honorant par le talent et par de hautes vertus. Ce qui distinguait éminemment Valady, en sa qualité d'homme, c'était un sentiment vrai et profond de l'égalité naturelle et de la fraternité évangélique entre tous les hommes; c'était un désintéressement, une générosité trop rares, la plus vive compassion, toujours prête à tous les sacrifices, pour toutes les souffrances, sans distinction de classes. Une instruction solide et étendue, rare à son âge, une connaissance profonde des philosophes et des historiens de l'antiquité et des temps modernes, lui avaient fait adopter de bonne heure une morale à la fois sévère et indulgente. Parmi ses talents, celui qui le signalait le plus éminemment aux contemporains qui ont pu l'entendre, c'était le prodige et la magie réelle de sa parole. On ne peut s'en faire l'idée. Nous avons admiré, comme tant d'autres, les orateurs, les rhéteurs les plus célèbres pour leur éloquence et la facilité de l'improvisation. Aucun n'a été comparable à Valady. Jamais nous n'avons éprouvé l'enchantement, l'étonnement qu'il nous causait. C'était réellement un don divin. Jamais cependant il n'improvisa à la tribune. Comme nous lui reprochions son silence, il nous dit qu'il ne s'y sentait pas propre. L'attention au débit, aux gestes, aux convenances d'une assemblée d'élite tuait ses inspirations et lui enlevait la meilleure partie de ses facultés. Il s'était essayé à l'Assemblée des Amis des Noirs, et n'avait pas réussi à son gré. Il n'était dans la plénitude de sa puissance oratoire qu'en présence du peuple ou au milieu d'un certain nombre d'amis. AUBERT DE VITRY.

VALAIS (Le) en allemand *Wallis*, l'un des Cantons méridionaux de la Suisse, compte sur un territoire de 63 myriamètres carrés 81,096 habitants catholiques, placés sous l'autorité d'un évêque particulier, et 463 habitants protestants. Au bas du Siders la langue française est parlée par près des deux tiers de la population totale dans un dialecte assez semblable au savoisien, et dans la partie haute de la montagne on parle un patois allemand présentant beaucoup d'analogie avec celui de la vallée d'Hazli, d'où vraisemblablement provient la population du haut Valais. Dans la lutte qui commença de bonne heure entre les hauts Valaisans, secondés par leurs voisins allemands, et les bas Valaisans, soutenus par la Savoie, ces derniers eurent le dessous; et lorsque Berne, dans les guerres de Bourgogne (1475), eut enlevé les basses terres à la Savoie, elles furent traitées en pays conquis et administrées par des baillis (*landvoigte*) avec le haut Valais faisant partie de la Suisse. La constitution helvétique introduite en 1798, après une résistance opiniâtre des hauts Valaisans, attribua des droits égaux aux deux parties du territoire; mais dès 1802 le Valais fut séparé de la Suisse pour être définitivement incorporé en 1810 à l'empire français. Aussitôt après l'invasion de la Suisse par les troupes coalisées, les hauts Valaisans se soulevèrent contre la domination française; et la paix de Paris, restitua, en 1814, le Valais à la Suisse comme Canton de la Confédération. La constitution du 12 mai 1815 avait attribué au haut Valais la prépondérance dans la confédération. Depuis les réformes de constitutions qui eurent lieu en Suisse en 1831, mais plus particulièrement en 1833, une lutte des plus vives éclata entre les deux territoires pour le rétablissement de l'égalité politique, obtenue enfin et consacrée par la constitution du 3 août 1839. Une tentative faite par les hauts Valaisans pour rétablir l'ancienne inégalité échoua en 1840, et tout le Canton se soumit alors à la nouvelle constitution. Mais les meneurs aristocratiques du haut Valais, et surtout les prêtres ainsi que le parti des jésuites, qui depuis 1814 avaient ouvert des écoles à Brieg et à Sion, surent exploiter la constitution nouvelle dans leur intérêt exclusif. Deux partis bien tranchés se formèrent, celui de la *jeune Suisse*, appartenant au bas Valais, et celui de la *vieille Suisse;* la guerre civile ne tarda pas à éclater, et au mois de mai 1844 la *jeune Suisse* éprouva une déroute complète à Trente. Le résultat de cette victoire du parti ultramontain fut la constitution du 14 septembre 1844, qui augmenta la représentation du clergé dans le conseil cantonnal, qui consacra formellement ses immunités, abandonna l'instruction publique au clergé et interdit le culte protestant. Le Valais se rattacha plus tard au Sonderbund (*voyez* SUISSE). Après la dissolution du Sonderbund, le canton reçut le 10 janvier une constitution nouvelle, conçue dans un esprit libéral. L'initiative en matière de législation appartient aujourd'hui au grand conseil, composé de quatre-vingt-cinq membres. Un conseil d'État, de sept membres élus par le grand conseil exerce le pouvoir exécutif. L'autorité judiciaire suprême appartient à un tribunal d'appel composé de onze membres et de sept suppléants.

Sous le rapport géographique, tout le Valais ne forme qu'une grande vallée, arrosée par le Rhône et ses affluents et entourée de hautes montagnes. Dans la plaine elle n'a qu'une issue fort étroite, à Saint-Maurice. De tous les autres côtés on ne peut y arriver que par les défilés escarpés des Alpes, dont le moins élevé est le Simplon (2,057 mètres au-dessus du niveau de la mer), lequel est aussi le seul praticable pour les voitures. Les défilés praticables à cheval sont ceux de Gries et de Grimsel près du glacier du Rome, de Gemmi près des célèbres bains de Leuk, et du col de Balme au-dessous de Chamouny. On construit en ce moment, d'accord avec la Sardaigne et avec les secours de la Confédération, une nouvelle route commerciale à travers le mont Saint-Bernard. Il faut encore mentionner le défilé si difficile du mont *Cervin*, avec le fort Saint-Théodul, vraisemblablement le point fortifié le plus élevé de la terre, car il est à 3,427 mètres au-dessus du niveau de la mer, le *Rawyl* et le *Sanetsch*. L'éducation du bétail est la principale occupation des habitants, qui dans ces derniers temps ont aussi entrepris l'exploitation de diverses mines. La culture assez peu rationnelle de la vigne dans la plaine et le transit du Simplon leur fournissent aussi quelques ressources. Le climat offre des différences bien tranchées de froid et de chaleur extrêmes, suivant la situation des localités; aussi la richesse du Canton en plantes et en insectes est-elle extraordinaire. La ville de *Sion*, située presqu'au centre du Valais, est le siége du gouvernement et de l'évêché.

VALAQUES ou VLAQUES. Ce nom, sous lequel ils sont connus dans l'ouest de l'Europe, leur vient des Slaves, qui appellent *Wlach* ou *Wolok* tous les peuples d'origine roumaine. Quant à eux, ils se désignent eux-mêmes par le nom de *Roumains*. Ils habitent la moitié méridionale de la Bukowine, la plus grande partie de la Transylvanie, l'est de la Hongrie, une partie des Frontières Militaires, la Bessarabie, quelques localités du gouvernement de Podolie et de Cherson, la Valachie, la Moldavie, un certain nombre de districts à l'est de la Serbie; enfin, une partie d'entre eux, séparés de la grande masse de leurs compatriotes, habitent quelques contrées

de la Macédoine, de l'Albanie et de la Thessalie. Une colonie valaque établie en Istrie n'a pas d'importance, car elle ne compte guère que 1,500 âmes. Le territoire habité par les Valaques peut donc se diviser en deux parties : la partie septentrionale et la partie méridionale. La première est bornée par la Russie, la mer Noire, la Boulgarie, la Serbie et la Hongrie; les Allemands et les Hongrois de la Transylvanie occupent cependant une partie de ce territoire. On désigne ordinairement sous le nom de *Daco-Valaques* les Valaques fixés sur la rive gauche du Danube; ceux qui habitent au sud, en Turquie, sont appelés *Macédono-Valaques*, ou encore sont désignés par le sobriquet de *Kuro-Valaques* ou *Zinzares*. Il faut comprendre au nombre des Daco-Valaques ceux que quelques auteurs qualifient de *Méso-Valaques*, c'est-à-dire les Valaques fixés en Serbie. Les Valaques dépendent de trois États différents : de l'Autriche, de la Russie et de la Turquie. Ils professent la religion grecque; mais une partie d'entre eux, en Hongrie et en Transylvanie, s'est réunie à l'Église romaine. On compte en tout huit millions de Valaques, dont trois millions en Autriche, cinq cent mille en Russie, et quatre millions cinq cent mille en Turquie. Plus de sept millions appartiennent à l'Église grecque, et près d'un million à l'Église romaine.

VALAQUES (Langue et littérature). La langue valaque naquit lorsqu'au commencement du deuxième siècle de notre ère l'empereur Trajan érigea la Dacie en province romaine; mesure par suite de laquelle les Daces furent *romanisés* au moyen de colonies établies dans leur pays. Il y a donc primitivement deux éléments à distinguer dans le valaque : le dace, qu'on suppose avec beaucoup de probabilité avoir eu de l'affinité avec la langue albanaise, et le romain. Ce dernier décida au total la forme de la langue, tandis que l'élément dace n'exerça son influence que dans quelques parties, telles que la conservation des articles. Le slave, qui plus tard, notamment au commencement du sixième siècle, vint s'ajouter à ces deux éléments, et auquel le valaque emprunta une bonne partie de ses mots sans se les assimiler, demeura sans influence sur la formation de la langue valaque, qui par conséquent est une langue romane, et non point une langue slave, comme le prétendent quelques auteurs. La présence de l'élément slave s'explique d'un côté par la fusion qui dans un grand nombre de localités s'opéra entre les Slaves et les Valaques, et d'un autre côté par cette circonstance que la langue slave resta pendant longtemps la langue d'église et d'affaires en usage parmi les Valaques. Les éléments grec, turc, magyare et allemand jouent un rôle bien moins important dans le valaque. C'est aux Slaves, notamment aux Boulgares ou Slowènes, et non point aux Serbes, comme le veulent quelques auteurs, que les Valaques empruntèrent aussi leur écriture, qui pour reproduire les intonations du valaque convient incontestablement beaucoup mieux que des modifications de l'alphabet latin, fondées depuis 1677 sur le principe phonétique ou étymologique. Dans ces derniers temps on a eu l'idée de fusionner les deux alphabets. Mais aujourd'hui encore les livres d'église sont exclusivement imprimés en caractères cylliriens. Diez a publié en allemand une très-bonne exposition de la grammaire valaque dans sa *Grammaire des Langues Romanes* (3 vol., Bonn, 1844). On a des grammaires pratiques par Alexi (Vienne, 1826), par Eliad (Boukarest, 1828), par Clemens (Hermannstadt, 1836), etc., etc., pour le daco-valaque; et par Bojadschi (Vienne, 1813), pour le macédono-valaque, dialecte resté sans littérature. Il existe aussi plusieurs dictionnaires pour le daco-valaque : par Bopp (Klausenburg, 1823); par Klein et Kolosch (continué par Major et terminé après sa mort par d'autres [Ofen, 1825]). Il n'y a pas encore de dictionnaire macédono-valaque. Pendant longtemps la langue appelée slavo-ecclésiastique, ou mieux l'ancien slowène, dans la forme qu'avec le cours des temps elle avait prise des Boulgares, fut la langue ecclésiastique et officielle des Valaques. Tous les livres d'église étaient écrits en ancien slave et tous les documents rédigés dans la même langue. L'ancien slave était donc pour les Valaques à peu près ce que le latin est pour les nations de l'Occident. Seulement, comme il était pauvre sous le rapport littéraire, il ne valut pas aux populations valaques cette masse de notions que le latin donna aux Occidentaux. Les livres ecclésiastiques manuscrits de cette époque sont encore assez communs; et Georges Wenelin a publié (Pétersbourg, 1840) une collection de documents qui offrent de l'intérêt pour l'histoire des Valaques. Comme les Valaques n'acquéraient la connaissance du slave que par l'usage, et vraisemblablement par la lecture des livres d'église, ils s'attachèrent peu, en écrivant, à observer les règles de la grammaire, et il en résulte que leurs écrits sont assez difficiles à comprendre. C'est Georges Rakoczy, prince de Transylvanie, qui donna la première impulsion à la culture de la langue valaque, en ordonnant, en 1643, à l'archevêque Simon Stephan de prêcher la parole de Dieu aux Valaques dans leur langue. Toutefois, la littérature se borna à la traduction des nombreux et généralement volumineux livres d'église. Quand, en 1716, les *voïvodes* indigènes furent remplacés par des *hospodars*, le grec devint la langue des classes policées, et le valaque fut peu cultivé en Moldavie ainsi qu'en Valachie. Sous ce rapport les Valaques de Transylvanie donnèrent un bon exemple à leurs compatriotes, et cultivèrent la langue nationale avant eux. Enfin, dans ces derniers temps, quand la Moldavie et la Valachie furent soustraites à l'influence grecque, et que de jeunes Valaques commencèrent à aller faire leur éducation à l'étranger, les classes élevées s'attachèrent à cultiver la langue française, qui alors se trouva à l'égard de la langue indigène dans les mêmes rapports d'hostilité que l'avaient été le grec et jusqu'au dix-septième siècle le slave. Il est évident toutefois qu'en raison de la masse d'éléments de civilisation qu'elle renferme la langue française est de beaucoup préférable à celles qu'elle a supplantées. D'ailleurs, plusieurs écrivains se sont fait récemment un nom dans la littérature indigène, par exemple Peter Major, Georges Schinkay, et Michel Kogalnitschan, comme historiens; Bobb, Major, Eliad, comme lexicographes et grammairiens; Alexandri, Alexandresko, Aristia (traducteur de l'Iliade), Assaki, Beldimann, Nicolas et Jean Pakaresko, Donitsch, J. Eliad, Mumulean, Negruzzi, Rosetti, etc., comme poetes et traducteurs. Il n'a encore été publié qu'un très-petit nombre de chants populaires valaques. Arthur et Albert ont traduit en allemand (Stuttgard, 1845) des *Contes valaques*.

VAL DE GAMAS (Marquis DE). *Voyez* DONOSO CORTES.

VAL DE GRÂCE, nom sous lequel est désigné aujourd'hui l'un des hôpitaux militaires de Paris. Il occupe les bâtiments d'une ancienne abbaye royale de bénédictines, située dans le haut de la rue Saint-Jacques et ainsi appelée parce que cette maison religieuse occupait à l'origine un couvent situé dans une vallée peu distante de Bièvre-le-Châtel. Avec la protection d'Anne d'Autriche, les religieuses obtinrent, en 1621, l'autorisation de transférer leur couvent à Paris; et ce fut la reine elle-même qui, moyennant une somme de 36,000 livres, fit l'acquisition d'une maison dite le *fief de Valois* ou *Hôtel du petit Bourbon*, dont elle dota le nouveau couvent qu'elle fondait à Paris. Vingt-quatre ans plus tard, pour s'acquitter d'un vœu solennel qu'elle avait fait alors qu'elle semblait irrémissiblement condamnée à ne point donner d'héritier à Louis XIII, en 1645, elle vint en grande pompe, avec le jeune roi Louis XIV, son fils, âgé alors de sept ans, poser la première pierre de l'édifice actuel, dont Mansard fournit les plans. L'église, transformée aujourd'hui depuis longtemps en magasin, avait été richement décorée par le sculpteur François Anguier. Le dôme, après ceux des Invalides et du Panthéon le plus élevé qu'il y ait à Paris, a été peint à l'intérieur par Mignard. Le sujet représenté par l'artiste est le *séjour des bienheureux*, divisé en plusieurs hiérarchies. Molière, ami de Mignard, a célébré ces peintures dans un poëme intitulé *La Gloire du Val de Grâce*. On vante beaucoup et avec raison le magnifique baldaquin qui surmonte le maître autel. Il est supporté par six

colonnes torses de marbre noir d'ordre composite, et dont les bases et les chapiteaux sont de bronze doré.

VAL DE LA ROCHE. *Voyez* Ban de La Roche.

VALDIVIA, l'une des provinces de la république du Chili (Amérique du Sud), située au sud de cet État et limitée par le territoire des Indiens libres, ou *Araucos*. Elle comprend une partie des Cordillères du Chili, qui y atteignent une hauteur d'environ 2,000 mètres et renferment plusieurs volcans. La plaine du littoral adossée à cette chaîne est richement arrosée, couverte de forêts primitives, et offre un sol qui se prête à la culture de toutes les céréales d'Europe. Les richesses métalliques de cette province sont encore peu exploitées. En 1847, sur une superficie d'environ 300 myriam. carrés, on n'y comptait que 23,098 habitants. Son chef-lieu, *Valdivia*, fondé par les Espagnols en 1551, est situé sur l'Arrègue ou Calle-Calle, qui se jette dans la baie de Valdivia et forme l'un des ports les plus vastes, les plus beaux et les plus sûrs de toute la côte occidentale de l'Amérique. Cette ville est fortifiée, et compte près de 2,000 habitants.

VALDO (Pierre). *Voyez* Vaudois.

VALÉE (Sylvain-Charles, comte), maréchal de France, naquit le 17 décembre 1773, à Brienne-le-Château. En 1792 il quitta l'école d'artillerie de Châlons pour être attaché à l'armée du nord. Capitaine en 1795, il se signala aux affaires de Wurtzbourg, de Maestricht et de Hohenlinden. Promu au grade de lieutenant-colonel en 1804, il fit la campagne d'Austerlitz comme inspecteur général du train de l'artillerie. Nommé colonel en 1807, il fut appelé au grand quartier général comme sous-chef de l'état-major de l'artillerie. Après les batailles d'Eylau et de Friedland, Napoléon lui confia en 1809 le commandement de l'artillerie du troisième corps en Espagne. En 1810 il fut nommé général de brigade, et il passa l'année suivante général de division. Les campagnes de 1812 et de 1813 dans la Péninsule lui fournirent de nombreuses occasions de se distinguer; et quand la fortune des armes contraignit nos troupes à évacuer l'Espagne, il parvint à ramener en France la plus grande partie de l'immense matériel que nous avions encore dans ce pays. Reconnaissant d'un tel service, Napoléon le créa comte de l'empire par un décret daté de Soissons. En juin 1814, le gouvernement royal appela Valée aux fonctions d'inspecteur général de l'artillerie. Pendant les cent jours Napoléon lui confia le commandement de l'artillerie du cinquième corps. Louis XVIII, lors de sa seconde restauration, ne l'en maintint pas moins dans ses fonctions d'inspecteur général de son arme. En 1816, ce fut lui qui présida le conseil de guerre dans lequel le général Lefèvre-Desnouettes fut condamné à mort par contumace. Il resta en inactivité dans les dernières années de la restauration et dans les premières du règne de Louis-Philippe. Créé pair de France en 1835, il accompagna, en 1837, le général Damrémont à Alger, et lors de l'expédition de Constantine il fut chargé du commandement de l'artillerie. Damrémont ayant été tué le 12 octobre, sous les murs de cette place, ce fut à lui que revint le commandement en chef de l'armée d'expédition, et le lendemain il prit Constantine d'assaut. A son retour à Alger, il y trouva le bâton de maréchal, récompense de ce glorieux fait d'armes; et à quelques jours de là il fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Pour intimider les tribus arabes le maréchal entreprit en octobre 1839, en compagnie du duc d'Orléans, une promenade militaire de Constantine au défilé des *Portes-de-Fer*. Pendant cette expédition, de nombreuses hordes arabes envahirent la plaine de la Métidjah, massacrant les détachements isolés, détruisant les établissements agricoles et les moissons, et répandant la terreur dans toute cette partie de la domination française en Afrique. En novembre Abd-el-Kader lui-même parut dans la Métidjah, tandis qu'un de ses lieutenants se jetait dans la province d'Oran. C'est à ce moment seulement que le maréchal Valée fit de sérieux préparatifs de défense. L'hiver s'écoula dans de continuelles escarmouches; mais la lutte ne commença véritablement qu'au printemps suivant. Au mois de mars, un corps de 12,000 hommes se porta sur Cherchell, et en prit possession, tandis que 26,000 hommes étaient employés à châtier les Haractas. Le 27 avril le maréchal, accompagné des ducs d'Aumale et d'Orléans, partit de Blidah avec 15,000 hommes, franchit l'Atlas le 12 mai, et occupa Médéah. Le 20 il repassait l'Atlas, et à la fin du même mois il était de retour à Alger. Les forces mises à la disposition du maréchal étaient insuffisantes; il avait d'ailleurs commis la faute de trop éparpiller ses troupes, qu'il sacrifiait quelquefois par obstination. L'invasion de la Métidjah par d'innombrables bandes d'Arabes et de Kabyles, qui en vinrent jusqu'à oser se montrer sous les murs même d'Alger, empêcha le maréchal d'aller en avant. Pour donner satisfaction à l'opinion, il rouvrit la campagne dans les premiers jours de juin, et occupa le 8 Milianah, qu'Abd-el-Kader venait de dévaster. Tous ses efforts tendirent dès lors à purger le pays des bandes qui l'infestaient; mais il n'y réussit qu'incomplétement. Après la formation du cabinet du 29 octobre 1840, il fut rappelé du théâtre des opérations militaires, où, au total, il avait eu assez peu de bonheur, et où il fut remplacé par le général Bugeaud. Il mourut à Paris, le 16 août 1846.

VALENÇAY. *Voyez* Indre (Département de l').

VALENCE, *Julia Valentia*, chef-lieu du département de la Drôme et siége d'évêché, est bâtie sur la rive gauche du Rhône, qu'on y passe sur un beau pont suspendu. Les anciennes murailles dont la ville est entourée lui donnent une apparence extérieure assez triste, qui du reste n'est pas démentie par la vue de l'intérieur, car Valence est encore généralement mal percée et mal bâtie, quoique l'on ait beaucoup fait depuis quelques années pour l'embellir. On y compte 14,154 habitants, et onze églises, parmi lesquelles on remarque surtout la cathédrale, avec un beau monument par Canova à la mémoire du pape Pie VI, qui en 1797 et 1798 fut détenu prisonnier dans la citadelle et qui y mourut. Cette ville possède une société d'agriculture, commerce et arts; une bibliothèque publique, riche de 15,000 volumes; un théâtre, un collége communal, un jardin botanique, un assez beau palais de justice, des imprimeries sur toile, des teintureries et des tanneries. L'industrie y est au reste d'une faible importance. Son commerce consiste en vins fins de la côte du Rhône et du midi, truffes, eaux-de-vie, fruits, huiles d'olives et de noix.

Valence a remplacé une ville gauloise, que les Romains nommèrent *Valentia*, de la valeur de ses habitants, selon quelques écrivains; c'était la capitale des *Segolauni*, que Pline appelle *Segovellauni*, et la notice de l'empire *Segaulauni*. Elle portait alors le nom de *Julia Valentia*, et était, à ce qu'il paraît, d'une assez grande importance. Après la chute de l'empire romain, elle fut soumise aux Bourguignons et ensuite aux Franks mérovingiens. Sous les Carlovingiens, elle fit partie du royaume de Bourgogne et d'Arles. Il s'y trouvait autrefois une université que le comte de Valentinois Louis II y transféra de Grenoble et d'où sont sortis plusieurs hommes célèbres, entre autres Cujas. Plus tard, elle fut remplacée par une école d'artillerie, où se développa le génie de Napoléon. Ce fut aussi dans cette ville que siégea la chambre ardente qui condamna le fameux Mandrin, en 1755.

Valence était la capitale du comté de Valentinois, qui en 1446 fut incorporé au Dauphiné. Louis XIII, en 1642, l'érigea en un duché-pairie, qui avait pour chef-lieu Crest, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Die, et en fit don à Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, qui avait reçu dans sa ville garnison française. Avant 1793, il appartenait à la famille de Matignon, qui avait hérité des biens de cette maison.

VALENCE, ville d'Espagne. *Voyez* Valencia.

VALENCIA, Valence, royaume dépendant de l'Espagne, d'une superficie de 252 myriam. carrés, et comprenant l'étroite lisière de côtes qui s'étend au sud de la Catalogne jusqu'au royaume de Murcie, borné à l'ouest

par la partie méridionale de l'Aragon ainsi que par la Nouvelle Castille, et formant le versant oriental du plateau de l'intérieur de l'Espagne du côté de la Méditerranée. Ce pays se compose donc de la plaine étroite qui longe la Méditerranée, dont la côte est ici sablonneuse, basse, pauvre en fait de ports, mais riche en lagunes, et des ramifications de montagnes par lesquelles s'abaisse insensiblement la crête orientale du plateau de l'Espagne; aussi à l'intérieur présente-t-il tous les caractères d'un pays de montagnes. Le royaume de Valence est célèbre par la beauté et la douceur de son climat, ainsi que par sa fertilité, qu'on n'aperçoit d'ailleurs que là où le sol est suffisamment arrosé. Les produits sont en général ceux du midi de l'Espagne. Le pays produit surtout beaucoup de vins estimés, d'huile d'olive, de fruits de toutes espèces, de safran, de soude, de chanvre, de miel, de kermès, de soie et de sel dans les lagunes; les dattiers y réussissent même très bien. Les lagunes situées sur les bords de la mer, surtout celle d'Albufera, abondent en gibier à plumes et en poissons. Les habitants, dont le nombre est d'environ 1,110,000, témoignent d'un fort mélange avec le sang maure, jouissent d'un assez mauvais renom pour leur caractère, mais sont d'ailleurs d'actifs agriculteurs et industriels. Aussi le royaume de Valence est-il, après la Catalogne, la province la plus industrieuse de l'Espagne, et contient-il de grandes fabriques de soieries, de cotonnades, de sparterie, de papier et de savon. Sous le rapport administratif, il est divisé en trois provinces : *Valencia*, *Alicante* et *Castellon de la Plana*, dont la première compte à elle seule 500,000 habitants.

Au temps de la domination romaine le royaume de Valence faisait partie de la *Tarraconensis*. Après la chute du royaume des Visigoths en Espagne, il passa sous la domination des Maures, et forma d'abord une province du royaume de Cordoue. Mais en l'an 788 le gouverneur Abdallah se rendit indépendant, et depuis lors ce territoire constitua un des royaumes maures de l'Espagne. Au onzième siècle, il fut conquis par le Cid; mais après la mort de ce héros il retomba au pouvoir des Arabes, qui le conservèrent jusqu'en l'an 1238, où Jayme 1er d'Aragon en fit la conquête. Ce prince dota le pays d'une organisation judiciaire analogue à celle du royaume d'Aragon, auquel il fut réuni à partir de 1319, pour ne plus former désormais qu'un seul et même État.

VALENCIA, *Valence*, le chef-lieu de la province et de l'ancien royaume, la *Valentia Edetanorum* des anciens, est la ville la plus importante qu'on y trouve. Située dans l'une des plus ravissantes parties de la *Huerta* (jardin) de Valencia, sur les rives du Guadalaviar, dans une plaine magnifiquement cultivée, c'est une des villes les plus belles et les plus considérables de toute la Péninsule. Entourée de murailles et de tours, dont une bonne partie date de l'époque des Sarrasins, et défendue par une petite citadelle, elle compte dans ses rues étroites, mais bordées de maisons massives et généralement d'une vieille architecture, ainsi que sur ses neuf places publiques, un grand nombre d'édifices remarquables et soixante quatorze églises. Nous mentionnerons surtout l'antique cathédrale, le palais royal, la bourse et l'hôpital général. La ville est le siége d'un capitaine général, des autorités supérieures de la province, d'un archevêque (depuis 1492) et d'une *audiencia reale*. En fait d'établissements, elle possède une université, fondée en 1441, mais aujourd'hui bien déchue, et une académie des beaux-arts (*voyez* t. VIII, p. 315, ÉCOLES DE PEINTURE). Les habitants, au nombre de 67,300, sont très-industrieux, entretiennent de grandes fabriques de soieries, de papier et de savon, et font un commerce assez important, tant par terre que par mer. Pour le commerce maritime, il se fait au moyen de la rade, assez peu sûre, de *Grao*, petite ville de 5,000 habitants, située à environ 5 kilomètres de Valence, à laquelle elle est reliée par l'*Alameda*, délicieuse avenue d'orangers, de grenadiers et de palmiers.

VALENCIA, appelée autrefois *Nueva-Valencia del Rey*, chef-lieu de la province de Carabobo, dans la république de Venezuela (Amérique du Sud), fondée dès 1555, à environ six myriamètres du port de mer appelé *Puerto-Cabello*, à un kilomètre du magnifique lac de *Tacarigua* ou de *Valencia* (d'une superficie de 63 kilomètres carrés), entourée de plaines en partie bien cultivées et située d'une manière très-avantageuse pour le commerce entre l'intérieur, Caraccas et Puerto-Cabello, est une ville bien bâtie, avec de larges rues, une place d'une grandeur peu commune, un collége, différentes écoles et 16,000 habitants, qui s'occupent de commerce et d'agriculture. L'industrie contribue aussi beaucoup à l'aisance générale de cette population.

VALENCIA (Duc de), titre conféré par la reine Christine au général Narvaez.

VALENCIENNES, ville et place forte du département du Nord, chef-lieu d'un des plus riches arrondissements qu'il y ait en France, bâtie au confluent de l'Escaut et de la Rhonelle, avec une citadelle construite par Vauban, une station du chemin de fer du Nord, et 20,905 habitants. Elle possède un comptoir de la Banque de France, un théâtre, une bibliothèque, un musée, une école de peinture, une collection d'antiquités romaines, et un bel hôpital. Son origine a été l'objet de bien des recherches. Les uns soutiennent que son nom primitif est *Val-des-Sens* ou *des Sénonais*. Les Sénonais, s'il faut les en croire, venus pour guerroyer dans la Gaule Belgique, sous la conduite d'un Brenn ou Brennus, s'établirent quelque temps dans le lieu même où s'élève aujourd'hui Valenciennes, et jetèrent les premiers fondements de cette ville. D'autres lui donnent pour nom primitif celui de *Vallée-des-Cygnes*, qu'ils expliquent par le grand nombre de ces oiseaux, au blanc plumage, qui peuplaient la vallée avant qu'une ville y parût. Ces deux opinions différentes s'unissent ensuite pour affirmer que l'empereur Valentinien fortifia et embellit le *Val-des-Sens* ou la *Vallée-des-Cygnes*, qui depuis porta le nom de son restaurateur. Quoi qu'il en soit, le plus ancien titre authentique qui relate Valenciennes est de 693. Sous les rois de la seconde race, Valenciennes fut érigée en comté, et conserva ses souverains particuliers jusqu'en 1051, que Richilde la porta dans la maison des comtes du Hainault, par son mariage avec Baudouin de Mons, sous la réserve néanmoins que le comté de Valenciennes serait toujours régi séparément par ses lois, coutumes et franchises. Cette ville passa successivement dans la maison d'Avesnes, dans celles de Bavière, de Bourgogne et d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne, fille du duc Charles le Hardi, avec l'archiduc Maximilien, qui depuis fut empereur. Marie de Bourgogne mourut en 1482, laissant pour héritier de ses États un fils nommé Philippe, qui devint roi d'Espagne, et fut père de Charles Quint. Le comté de Valenciennes devint donc province espagnole. En 1656 M. de Turenne et le maréchal de La Ferté firent le siége de Valenciennes; mais ils furent contraints de le lever. En 1677 Louis XIV en fit la conquête, et en arrêta le pillage, à la condition que les habitants construiraient à leurs frais une citadelle sur les plans de Vauban. Dès lors Valenciennes appartint à la France, et cette conquête fut successivement confirmée par les traités de Nimègue, en 1678, et d'Utrecht, en 1713. Aux jours changeants de la révolution (1793), elle retomba momentanément au pouvoir de l'empereur d'Autriche, après un siége à jamais mémorable, qui dura quarante-deux jours. Défendue seulement par 10,000 hommes contre plus de 100,000, la ville reçut 160,000 projectiles, dont 48,000 bombes; et les assiégeants n'avaient à opposer que 175 bouches à feu aux 344 canons et mortiers de l'ennemi. Mais elle fut reprise l'année suivante par les troupes de la république française. A une lieue de cette ville se voient les ruines de Famars (*Fanum Martis*), où les Romains ont séjourné quelque temps.

Autrefois Valenciennes était renommée pour ses dentelles. Aujourd'hui les *valenciennes* sont encore l'ornement obligé des toilettes de nos dames; mais dans la ville qui leur

donna son nom on chercherait en vain qui les fabrique. Le charbon de terre, les bois, les batistes, les sucreries, les fonderies, la construction des machines à vapeur, la navigation, sont les principaux éléments de son commerce. Sous le rapport des arts et des lettres, Valenciennes peut encore revendiquer quelque gloire : elle fut la patrie d'Antoine Watteau et de Froissart. A. Dubois.

VALENCIENNES (Pierre-Henri), peintre de paysage, né à Toulouse, en 1750, entra dans l'atelier de Doyen, et s'y fit bientôt remarquer. Cependant, il ne tarda pas à abandonner l'histoire pour le paysage. L'étude de la nature en Italie et celle de quelques chefs-d'œuvre du Poussin et de Claude Lorrain, qu'il eut occasion de voir et de copier à Rome, achevèrent de former son style. Rentrant en France au moment où Vien se faisait remarquer si avantageusement, il contribua à la révolution qui s'opérait dans la peinture, et créa alors une école de paysagistes qui a produit quelques belles toiles. Il compta aussi parmi ses élèves Prévost, le célèbre inventeur des panoramas. Valenciennes est auteur d'un *Traité de Perspective et de l'Art du Paysage* (Paris, 1800; 2e édition, 1820), qui est justement estimé. Il mourut le 16 février 1819. Il avait reçu la décoration de la Légion d'Honneur; mais malgré son mérite il ne fut pas de l'Institut. Son tableau de *Cicéron découvrant le tombeau d'Archimède* est considéré comme son chef-d'œuvre; il est placé dans la galerie du Louvre. Duchesne aîné.

VALENGIN. *Voyez* Neufchatel.

VALENS (Flavius), empereur romain, né près de Cibalis en Pannonie, l'an 328 de notre ère, était frère de Valentinien Ier, qui se l'associa à l'empire, le 28 mars de l'an 364. Valens eut en partage le gouvernement des provinces de l'Orient, qu'il dut toutefois disputer à Procope, parent de Julien, qui en l'an 365 profita d'une absence de l'empereur pour prendre la pourpre à Constantinople. Procope fut battu en 366 à Thyatyra, puis à Nicosia, en Asie Mineure. L'empereur ne pardonna point à son ennemi malheureux, et l'ayant pris, il le fit mettre à mort. L'année suivante Valens eut à soutenir contre Athanarich, prince des Visigoths, une guerre qu'un traité termina en 369. Les querelles qu'il eut avec le roi de Perse, Sapor, au sujet de la possession de l'Arménie et de l'Ibérie, se terminèrent également par un traité. En l'an 375, l'invasion des Huns ayant détruit, sous le règne d'Ermanarich, le royaume des Goths, un grand nombre de ceux-ci se réfugièrent sur le territoire romain, et Valens consentit à les laisser s'établir dans la basse Mésie. Mais la dureté avec laquelle les autorités romaines procédèrent à la répartition des terres allouées aux nouveaux colons provoqua une révolte parmi ces étrangers, qui alors parcoururent la Macédoine et la Thrace en les dévastant, sans que les généraux de Valens réussissent à les en empêcher. En 378 Valens quitta l'Asie pour mettre fin lui-même à ces désordres. Sans attendre l'arrivée de l'armée que son neveu l'empereur Gratien devait lui amener d'Occident, il marcha à la rencontre des Goths, auxquels il avait cependant laissé le temps de concentrer leurs forces. Le 9 août 378 une bataille se livra aux environs d'Andrinople. Valens y périt dans la mêlée, et son armée y essuya une déroute complète. Sur le trône Valens avait fait preuve de négligence pour le bien-être de ses peuples en même temps que de rapacité. Le poids des impôts sous son règne était devenu excessif. Arien zélé, il avait persécuté cruellement les partisans de la loi orthodoxe ainsi que les païens.

VALENTIA. *Voyez* Kerry.

VALENTIN, cent-quatrième pape, était fils d'un Romain nommé Pierre, qui le fit élever dans le palais pontifical de Latran. Pascal Ier le nomma sous-diacre et diacre. Eugène II ne pouvait s'en séparer. Platine raconte que dès son extrême jeunesse Valentin fuyait le jeu et les plaisirs pour se livrer à l'étude et à la pratique de la vertu. Archidiacre de la création d'Eugène, il lui succéda après quatre jours de vacance, le 1er septembre 827. Mais le 10 octobre suivant le peuple l'accompagnait au tombeau en louant sa douceur, son éloquence et sa piété. Viennet, de l'Académie Française.

VALENTIN, *Valentinus*, hérésiarque, né au commencement du deuxième siècle, dans un bourg de la basse Égypte, vint de bonne heure à Alexandrie, s'y rendit fort habile dans les sciences et les lettres grecques, et étudia surtout la philosophie de Pythagore et de Platon, ainsi que les doctrines orientales. Il entra dans les ordres, aspira aux dignités de l'Église et brigua l'épiscopat; mais s'étant vu préférer un rival, il en conçut, dit-on, tant de dépit qu'il résolut dès lors de se séparer de l'Église. Marchant sur les traces de Basilide, de Marcion, de Saturnin, de Carpocrate, il devint le chef d'une de ces sectes que l'on désigne sous le nom de *gnostiques* (*voyez* Gnosticisme), parce que leurs adeptes prétendaient découvrir la vérité par un procédé inconnu au vulgaire, et qu'ils nommaient *gnose*. Il enseigna un système bizarre, assemblage monstrueux d'idées chrétiennes, orientales et philosophiques, et sut, à la faveur d'une imagination hardie et d'une éloquence vive, se faire un grand nombre de partisans. D'Égypte il passa en Italie, et vint à Rome vers l'an 140, sous le pontificat d'Hygin, dans le dessein de répandre ses erreurs. Exclu de l'assemblée des fidèles à deux reprises, il fut excommunié définitivement vers l'an 143. N'ayant plus dès lors aucun ménagement à garder, il continua avec plus d'ardeur que jamais à propager sa doctrine, et y réussit. Sa secte s'étendit à la fois en Orient et en Occident, et pénétra jusque dans la Gaule. Il mourut en l'an 161. Il ne nous est parvenu aucun de ses écrits, mais ses opinions sont assez connues par le témoignage des Pères de l'Église, qui les ont exposées et réfutées.

Tous les êtres, selon Valentin, forment deux grandes sphères : l'une est le *monde visible*, l'autre le *monde invisible*. Dans le monde invisible il faut d'abord distinguer un espace immense et éclatant de lumière, qui n'est autre chose que Dieu, mais Dieu plongé dans le repos et non encore révélé : c'est ce qu'il nomme la *Plénitude*, en grec Πλήρωμα. Du sein de la *Plénitude* émanent trente natures divines, éternelles, qu'il nomme *Éons*, du grec αἰών (éternité); de ces trente *Éons*, quinze sont mâles, quinze femelles; et combinés deux à deux, ils se sont engendrés graduellement les uns les autres. Les deux plus anciens sont le *premier Père* (Propator), que Valentin nomme aussi le *Profond* (Bothos), et la *Pensée* (Ennoia), qu'il nomme aussi la *Grâce* (Charis). De l'hymen de ces deux éons sont nés l'*Esprit* (Nous) et la *Vérité* (Aletheia), qui à leur tour ont par leur commerce engendré le *Verbe* ou l'*Intellect* (Logos) et la *Vie* (Zoé), d'où enfin sont nés l'*Homme spirituel* et l'*Église*. Tels sont les huit premiers éons : nous ferons grâce de la généalogie des autres, qui ne sont guère que des attributs de Dieu ou de l'homme personnifiés. En tête des êtres qui ne sont plus contenus dans la *Plénitude* (dans le sein de Dieu) est le *Désir* ou la *Passion* (Enthymesis), en langage oriental *Acamoth*, issue de la *Sagesse*, et qui est à la fois d'une triple nature, spirituelle, animale, et matérielle. Par sa partie animale elle a engendré le *Démiurge* (Ouvrier secondaire), auquel doivent leur naissance tous les êtres créés qui composent le monde visible, et qui seul est l'auteur des imperfections qu'on y remarque. L'homme visible ou créé participe à la triple nature d'*Acamoth* : il doit viser à se dépouiller de la partie matérielle et animale pour ne conserver que la partie spirituelle; mais pour y réussir il a besoin d'un médiateur. Jésus-Christ, ce médiateur, est composé de deux natures seulement, la spirituelle et l'animale. Le Christ n'a souffert que dans sa partie animale; la partie spirituelle ne pouvait pas être atteinte par le supplice. Dans l'homme, la partie animale seule a besoin d'être rachetée; quant à la nature spirituelle, elle est tellement incorruptible que, même au milieu des plus grands excès, elle resterait pure et intacte, de même que l'or ne peut être taché par la boue. Il paraît que les disciples de Valentin abusaient de cette dernière partie de sa doctrine pour s'abandonner sans scrupule aux

passions les plus honteuses. Dans ce court exposé des doctrines gnostiques, on peut déjà reconnaître un amas confus de doctrines hétérogènes, telles que l'*Émanation des Orientaux*, le *Demiurge de Platon*, la *Théogonie d'Hésiode*, etc. Quelque ridicule que puisse nous paraître ce bizarre assemblage, il ne laissa pas de trouver de très-nombreux partisans, et mérita d'être réfuté par plusieurs des Pères de l'Église, par Tertullien (*Contre Valentin*), par saint Irénée (*de Hæresibus*), par Origène (*de Principiis*), par saint Clément d'Alexandrie, etc. BOUILLET.

VALENTIN (MOÏSE), né à Coulommiers, en 1600, mort à Rome, en 1632, par suite de l'imprudence qu'il commit de se baigner ayant très-chaud, fut l'élève de Simon Vouet, dont il ne quitta l'atelier que pour entreprendre le voyage d'Italie. A Rome, le Caravage fut le modèle qu'il chercha à imiter, sans cependant donner à ses toiles une teinte aussi noire. Protégé par le cardinal Barberini, il peignit à sa recommandation, pour l'église Saint-Pierre, le martyre de *S. Processe et de S. Martinius*, chef-d'œuvre qui soutient avantageusement la comparaison avec les plus belles productions des écoles de peinture rivales de l'école française, et que Napoléon avait fait placer dans la galerie du Louvre. On le voit aujourd'hui au *Monte Cavallo*. Il s'attacha surtout à peindre des concerts, des joueurs, des soldats, des Bohémiens et des Tabagies. Ses tableaux sont rares et recherchés. Notre musée du Louvre en possède onze. On en voit aussi de très-beaux au palais de l'Ermitage, à Pétersbourg. Valentin a une touche légère; son coloris est vigoureux, ses figures bien disposées; mais on lui reproche de manquer de correction.

VALENTINE DE MILAN était fille de Galeas Visconti, le premier de sa maison qui porta le titre de duc de Milan, et qui avait épousé, en 1360, Isabelle de Valois, fille de Jean, roi de France. En 1389 Valentine, âgée de dix-neuf ans, épousa Louis d'Orléans, frère cadet du roi de France Charles VI. Transplantée dans une cour où l'intrigue et des ambitions coupables se mêlaient à un amour effréné des plaisirs, sa jeunesse et sa beauté ne purent éviter tous les piéges et les dangers qui l'entourèrent La folie du malheureux roi Charles VI ouvrit bientôt une libre carrière aux partis qui se disputaient l'autorité. La douceur de Valentine, ses soins assidus, soulageaient les maux du roi, qui ne trouvait un peu de calme et des intervalles lucides qu'auprès d'elle. Cependant, la reine Isabeau de Bavière intriguait pour établir en France la domination de l'étranger. Le duc d'Orléans lui-même négligeait son épouse pour entretenir avec Isabeau des liaisons coupables. L'ignorance populaire attribuait à la magie l'influence que Valentine exerçait sur l'infortuné Charles VI; on prétendait qu'instruite en Italie dans l'art des sortiléges, elle s'en servait pour dominer le roi et pour faire passer le gouvernement dans les mains du duc d'Orléans, son époux. La mort d'un de ses enfants fut l'occasion de diriger contre elle une calomnie encore plus atroce. Les partisans du duc de Bourgogne firent courir le bruit que ce jeune prince avait par erreur pris un poison préparé par sa mère pour le dauphin. Le duc d'Orléans sembla même donner quelque crédit à cette accusation, en reléguant Valentine à Neufchâtel. Toutefois, elle reparut bientôt à la cour, et y reprit auprès du roi son rôle de consolatrice. La mort funeste de son époux (le 27 novembre 1407) vint changer sa position. Elle était alors à Château-Thierry. Aussitôt elle envoie ses enfants à Blois, pour les mettre en sûreté contre les coups de ses ennemis, puis elle se rend elle-même à Paris pour demander vengeance. Le faible Charles VI, ému par ses larmes, et jaloux d'ailleurs de venger la mort de son frère, lui promit justice; mais l'ascendant d'Isabeau de Bavière assura l'impunité du crime, et elle eut même le crédit de faire éloigner Valentine, qui ne survécut pas plus de quatorze mois à la mort de cet époux, qu'elle avait toujours aimé, malgré ses torts envers elle. Elle assembla ses enfants autour de son lit de mort, et les exhorta à soutenir la gloire de leur maison, et surtout à poursuivre la vengeance du meurtre de leur père. Elle mourut à la fin de 1408, âgée de trente-huit ans. Le noble caractère et les vertus touchantes qu'elle fit paraître au milieu d'une cour corrompue et livrée à tous les caprices des passions les plus violentes ont recommandé sa mémoire à la postérité. Depuis son veuvage elle avait adopté une devise que sa touchante naïveté a fait conserver :

Rien ne m'est plus,
Plus ne m'est rien.

Son fils aîné, *Charles* d'Orléans, est le même qui subit une longue captivité en Angleterre, après la bataille d'Azincourt, et qui est connu dans notre histoire littéraire par un recueil de poésies gracieuses.

Les droits héréditaires de Valentine sur le Milanais servirent de prétexte aux guerres d'Italie entreprises après elle par Louis XII, son petit-fils, et par François Ier.

ARTAUD.

VALENTINIEN Ier, empereur Romain (du 26 février 364 au 17 novembre 375), né à Cibalis, en Pannonie, était destiné à parvenir à l'empire sans intrigue et sans cabale, uniquement par la renommée de son mérite. Son père, Gratien, après avoir passé par tous les degrés de la milice, devint comte d'Afrique, puis commandant des légions de la Bretagne. La réputation de son père facilita au jeune Valentinien ses premiers pas dans la carrière militaire. Doué d'une force et d'une valeur héroïques, il devint un des officiers les plus distingués de l'armée impériale. Sous Julien l'Apostat, son attachement au christianisme lui valut la défaveur de ce prince; mais sous Jovien Valentinien fut élevé au commandement de la seconde compagnie de la garde impériale. La mort de ce prince, comme il conduisait son armée en Bithynie (364 après J.-C.), fut suivie d'un interrègne de dix jours, pendant lequel l'armée continua sa marche jusqu'à Nicée. Là elle s'arrêta pour élire un empereur. Le choix tomba sur Valentinien, qui se trouvait alors à Ancyre, où Jovien l'avait envoyé à la tête de quelques troupes. Un mois après, Valentinien était à Constantinople, et le 28 mars il associait à l'empire son frère Valens, à qui il donna la préfecture d'Orient et une partie de l'Illyrie sur le bas Danube. Depuis cette époque l'empire resta partagé. Valentinien Ier, plus habile, sut contenir avec une égale fermeté la turbulence des ariens et autres sectes chrétiennes ainsi que l'audace des barbares. Son active vigilance s'appliqua avec succès à l'administration intérieure. A son avénement, il repoussa les sollicitations des évêques qui le pressaient de régler les disputes en matière de foi; il permit à tous ses peuples de suivre telle religion qu'ils jugeraient convenable, et défendit d'inquiéter personne à ce sujet. Les ecclésiastiques faisaient un abus scandaleux de leur influence sur leurs pénitents pour se faire faire des legs considérables; Valentinien rendit une loi qui excluait les prêtres et les moines des successions. Il défendit aux avocats de taxer le prix de leur travail. Il établit aux dépens du trésor public un médecin dans chacun des quatorze quartiers de Rome, pour traiter gratuitement les pauvres. Par une loi, que renouvelèrent depuis Théodose et Arcadius, il appela les petits-enfants par la fille à la succession du grand-père. Il exempta de tout impôt les filles et les garçons. Les villes lui durent l'institution de la magistrature protectrice et gratuite des *défenseurs de la cité*. Quelque peu lettré qu'il fût, il établit dans tout l'empire des écoles, dont le régime rappelle celui de nos anciennes universités. Chaste dans sa vie privée, Valentinien punit sévèrement l'adultère; habitué à une vie frugale, il tint une cour sans faste, et fut l'administrateur économe du revenu public. Il diminua les impôts et arrêta les désordres et les vexations des agents du fisc. Sa taille haute, sa noble prestance, son éloquence facile et naturelle (car elle ne devait rien à l'éducation) annonçaient le maître du monde. La colère et la cruauté ternirent tant de belles qualités. Une sentence de mort ne coûtait rien à Valentinien : il la prononçait pour le moindre manquement à son service personnel comme pour les plus grands crimes;

il se plaisait même à railler ceux qu'il envoyait à la mort. Empereur chrétien, il rappelait ainsi les barbaries des plus féroces empereurs païens; et, chose remarquable, les moines inscrivaient presque toujours dans la liste des martyrs ceux dont il faisait répandre le sang dans sa brutale colère. Les accès de colère étaient chez lui si violents que ce fut en déblatérant avec fureur contre les ambassadeurs des Quades, qu'il se rompit un vaisseau de la poitrine et tomba dans les bras de ses gardes, étouffé par les flots de sang qu'il vomissait. Il avait environ cinquante-quatre ans, et cent jours de plus auraient rempli la douzième année de son règne.

VALENTINIEN II, second fils du précédent, fut, à la mort de son père, proclamé empereur par l'armée de Pannonie, tandis que son frère aîné, Gratien, né d'un premier mariage, et nommé auguste dès son enfance, prenait, à Trèves, possession de l'empire. Gratien ne voulut point contester, et abandonna à son jeune frère, âgé de quatre ans seulement, les préfectures de l'Italie et de l'Illyrie. L'impératrice Justine, sa mère, fut déclarée régente. Cette princesse persécuta les chrétiens. Le tyran Maxime, qui venait de détrôner Gratien, prit prétexte de cette persécution pour envahir l'Italie; mais le grand Théodose mit bientôt un terme à l'usurpation et à la vie de Maxime (388). Le jeune Valentinien, sorti de la tutelle sa mère, paraissait prendre Théodose pour modèle. Il avait terminé une expédition heureuse contre les Franks par un traité avec leurs princes, Marcomir et Suénon (389), lorsqu'il fut assassiné à Vienne, le 15 mai 392, par le Frank Arbogaste, à qui il avait confié le commandement de son armée. Il était dans sa vingt-et-unième année et donnait les plus belles espérances. Instruit dans le catholicisme, il n'avait pas encore reçu le baptême. Le grand Théodose vengea sa mort en livrant au supplice l'usurpateur Eugène, qu'Arbogaste avait élevé à l'empire, et en forçant ce dernier à se donner la mort (388).

VALENTINIEN III, fils de Constance, collègue de l'empereur Honorius, et de la sœur de celui-ci, Placidie, avait sept ans lorsque l'empereur d'Orient Théodose II le fit proclamer empereur d'Occident par les généraux de ses armées, en l'an 425. Ce fut sa mère qui gouverna en son nom jusqu'à sa mort, arrivée en 450. Alors ce fut un eunuque qui domina complétement ce prince efféminé et voluptueux, sous le règne duquel les Vandales firent la conquête de l'Afrique en 429, les Saxons s'établirent vers l'an 450 dans la Bretagne, abandonnée par les Romains, et Attila pénétra dans la Gaule. Le roi des Huns fut battu en l'an 452 dans les champs Catalauniques par les Goths et par Aétius. Jaloux du guerrier qui avait sauvé l'empire, Valentinien III l'assassina de sa propre main, en 454. Si ce meurtre demeura impuni, il n'en fut pas de même d'un autre crime commis par ce prince. Il viola la femme du sénateur Maxime, et celui-ci s'en vengea en faisant assassiner l'empereur au champ de Mars (16 mars 455), sans rencontrer aucune opposition de la part de sa nombreuse suite, qui semblait plutôt applaudir à la mort du tyran. Tel fut le sort du dernier rejeton de la famille de Théodose. Il était âgé de trente-six ans.

VALENTINIENS, sectaires fameux, qui tiraient leur nom de l'hérésiarque Valentin, leur chef, lequel vivait au deuxième siècle. C'était une subdivision de la secte des *gnostiques*, qui, mêlant la philosophie de Pythagore à celle de Platon, et des rêveries fantasmagoriques aux fausses interprétations qu'ils donnaient de l'Écriture Sainte, composèrent un système monstrueux, et qui eut néanmoins de nombreux partisans. Ils se subdivisèrent bientôt en plusieurs fractions, dont l'une des plus célèbres fut celle des *Valentiniens*, dont nous nous occupons. Ceux-ci cherchèrent à expliquer l'Évangile par les principes du platonisme : donnant de la réalité à des idées, ils personnifièrent les Éons, dont le nom vient du grec αἰών (siècle, éternité). Ils les distinguèrent de Dieu même, prétendant qu'il les avait produits les uns mâles, les autres femelles. Ils les nommaient *Éons* ou *Éones*, et de leur assemblage complet ils formaient le *Pleroma* (πλήρωμα), c'est-à-dire la Plénitude, et par extension la Divinité.

Les *Valentiniens* disaient que les catholiques étaient des ignorants, auxquels convenaient le martyre, la continence et l'humilité : mais eux, *savants*, eux *illuminés*, n'avaient pas besoin de bonnes œuvres, parce qu'ils étaient et justes par nature, et propriétaires de la grâce, qui ne pouvait leur être ôtée. Placés au milieu des autres communautés chrétiennes et des païens, ils se comparaient modestement à l'or pur, qui ne se gâte point dans la boue. C'est pourquoi, méprisant les prescriptions de l'Église, ils mangeaient indifféremment des viandes offertes dans les sacrifices, assistaient aux fêtes du paganisme et même aux combats de gladiateurs. Plusieurs d'entre eux se livraient aux plus sales voluptés, et ils se justifiaient à cet égard en disant que comme par leurs études ils rendaient à l'esprit ce qu'ils devaient à l'esprit, par leurs plaisirs ils rendaient à la chair ce qu'ils devaient à la chair.

Pour entrer dans leur secte, on était soumis quelquefois à une sorte d'initiation. On conduisait les néophytes dans une chambre nuptiale, et par de certaines paroles on leur faisait contracter une sorte de mariage spirituel, imité de celui des *Eons*. On les menait quelquefois vers un amas d'eau, et on les baptisait au nom de *l'inconnu, père de tous*, et en *celui qui est descendu*, en Jésus, en l'union, la rédemption et la communauté des puissances. Plusieurs rejetaient le baptême. De la secte des *valentiniens*, condamnée par l'Église universelle, on vit sortir d'autres sectes, autant ou plus extravagantes encore : d'abord les *caïnites*, puis les *ophites*, les *séthiens* ou *séthianiens*, ainsi nommés de Seth; suivant eux, deux anges ayant créé l'un Caïn, l'autre Abel, et celui-ci ayant été tué, la *grande vertu*, qui était au-dessus des autres vertus, avait ordonné que Seth fût conçu comme une pure semence; mais qu'enfin les deux premiers anges s'étant unis, la *grande vertu* avait envoyé le déluge pour détruire la mauvaise génération, qui en était provenue; que néanmoins il s'en était glissé une partie dans l'arche, et que c'était de là que la méchanceté des hommes était descendue. Toutes ces folies, dont le fondement était dans les opinions des *valentiniens*, ont troublé les sociétés chrétiennes pendant quelques années; mais elles ont disparu de la scène du monde, et ce n'est que par l'étude des écrits des premiers Pères de l'Église qu'on parvient à retrouver ces systèmes étranges et dangereux, que l'on pourrait appeler les saturnales de la vie humaine. Alexandre DU MÈGE.

VALENTINOIS (Comtes et ducs de). On appelait autrefois *Valentinois* un petit pays compris entre l'Isère, le Rhône et le comtat Venaissin, ayant pour chef-lieu *Valence*, et qui fait aujourd'hui partie du département de la Drôme. Il est question des comtes de Valentinois dès le milieu du dixième siècle. Leur race s'éteignit en l'année 1419, en la personne de Louis II, comte de Valentinois, lequel institua pour héritier le dauphin Charles, fils du roi Charles VI; et ce prince, en montant sur le trône, réunit le comté au domaine de la couronne. Louis XII l'érigea en duché en faveur de César Borgia, fils du pape Alexandre VI, qui en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1507. Le duché fit alors retour à la couronne; mais quarante ans plus tard, Henri II l'aliéna encore une fois en faveur de sa maîtresse, *Diane de Poitiers*, créée par lui duchesse de Valentinois. En 1641 Louis XIII le concéda, en toute propriété, aux princes de Monaco, lesquels le conservèrent jusqu'en 1793.

Le fils aîné du prince de Monaco prend aujourd'hui le titre de *duc de Valentinois*. Il a été question de lui en 1834 à propos d'une tentative infructueuse qu'il fit alors pour opérer une contre-révolution à Monaco et y rétablir l'autorité de son père, *Florestan Ier*, qui avant de succéder en 1841 à *Honoré V*, son frère aîné, avait eu une existence des plus agitées, et qui s'était vu un instant réduit à accepter une place de chef des comparses dans l'un de nos petits théâtres du boulevard.

VALÈRE MAXIME, *Valerius Maximus*, historien

latin, né à Rome, sous Auguste. Une notice biographique placée en tête du livre qu'il nous a laissé nous apprend qu'il était issu de la famille Valeria par son père, qu'il descendait de Fabius Maximus du côté de sa mère, et que de là lui venait ce nom mixte de Valerius Maximus; mais rien ne justifie cette opinion. En effet, Valère Maxime ne paraît pas avoir occupé dans l'État un rang convenable à la naissance qu'on lui suppose. Lorsqu'il parle de sa fortune, ce n'est que comme d'une assez grande aisance, *incrementum commodorum* : il l'attribue d'ailleurs à l'amitié de Sextus Pompée, qui lui avait donné accès auprès de Tibère en qualité d'homme de lettres. Il paraît qu'après avoir fait quelques campagnes en Asie, où il avait suivi son protecteur, il revint à Rome, et y vécut paisiblement, employant son loisir à l'étude, et particulièrement à celle de l'histoire : il considéra celle-ci surtout du côté des mœurs. Son ouvrage, qui parut vers la fin du règne de Tibère et qui est dédié à ce prince, sans être toujours parfait pour l'exactitude ou pour le style, est un cours de morale composé d'exemples bien choisis et offerts avec beaucoup d'intérêt. Quant au style, sans avoir toute l'élégance de celui des grands écrivains de son époque, on y retrouve cependant une foule de manières de parler qui annoncent beaucoup de goût. L'ouvrage est divisé en neuf livres, l'auteur y traite successivement de la religion, des mensonges religieux, des religions étrangères rejetées par les Romains, des auspices, des présages, des songes, des visions, des cérémonies et des devoirs du mariage, des devoirs et des usages des magistrats, des institutions militaires, des spectacles, de la vie frugale et innocente des premiers Romains, des institutions étrangères, de la discipline militaire, du triomphe, de la censure, de la majesté personnelle, du naturel, de la bravoure, de la patience, des hommes nés dans l'obscurité et devenus illustres par leur mérite, de ceux qui ont dégénéré de la gloire de leurs pères, des hommes illustres qui se sont permis quelques singularités dans leurs habitudes extérieures, de la confiance en soi-même, de la constance, de la modération, de la reconnaissance, de l'ingratitude, de l'amour filial, de l'amitié fraternelle, de l'amour de la patrie, etc., etc. Après avoir lu les *Œuvres morales* de Plutarque, on peut parcourir encore avec plaisir le livre de Valère Maxime, qui doit être placé dans les bibliothèques près des ouvrages du philosophe de Chéronée.

Ch^er Alexandre Du Mège.

VALÉRIANE (*Valeriana officinalis*, L.), fort belle plante, très-commune dans les bois et les lieux humides, genre type des valérianées, et connue vulgairement sous le nom de *valériane sauvage*. Sa racine a une odeur forte, pénétrante, comme camphrée, qui plaît beaucoup aux chats. Sa saveur est amère, un peu âcre. Elle est particulièrement renommée pour ses bons effets sur le système nerveux dans l'épilepsie; et comme antispasmodique on fait habituellement usage de sa poudre, dont l'action est beaucoup plus sûre et plus marquée que celle de son eau distillée ou de son extrait. Ses propriétés médicinales sont attribuées à la présence d'un acide particulier auquel on a donné le nom d'*acide valérique* ou *valérianique*. Cette plante, qui fleurit en été, s'étend depuis les contrées tempérées jusqu'au nord. Onze ou douze espèces appartiennent à la flore française, la plupart avec des propriétés médicinales analogues à celles de la *valeriana officinalis*, mais moins prononcées. On cultive dans nos jardins comme plante d'agrément la valériane rouge, désignée aussi sous le nom de *barbe de Jupiter*, qui produit des touffes de fleurs d'un rouge vif, à une seule étamine, et dont la corolle est pourvue d'un éperon subulé.

VALÉRIEN (Publius Licinius Valerianus), empereur romain, qui régna de l'an 253 à l'an 260, s'était distingué comme général d'armée, et, sous le règne de l'empereur Decius, à l'occasion d'un essai tenté pour remettre en honneur la censure, avait été élu à cette magistrature en raison de sa haute probité et de la simplicité de ses mœurs. Les légions cantonnées dans les Gaules l'ayant proclamé empereur, il appela son fils Gallien à partager avec lui les soins de la souveraine puissance, et fit preuve sur le trône du zèle le plus ardent pour la prospérité de l'empire. Il ne put toutefois éviter qu'il n'éclatât à l'intérieur des troubles qui prirent plus de gravité encore sous le règne de son fils et sous les *trente tyrans*; et il échoua également dans ses efforts pour repousser les invasions des barbares. Son général Aurélien lutta vainement contre les Franks, qui traversèrent toute la Gaule et parvinrent en Espagne jusqu'à Tarraco; plus heureux, Gallien battit les Alemans, qui s'étaient avancés jusqu'à Milan. Mais on ne put empêcher la Thrace, la Macédoine, la Grèce et les îles de l'Archipel d'être dévastées par les Goths. Valérien, après avoir repris Antioche sur les Perses, se laissa plus tard battre par eux; et dans une entrevue qu'il eut, en l'an 260, avec leur roi Sapor, celui-ci le fit prisonnier. Pendant sa captivité, il subit les mêmes traitements que les plus vils esclaves : Sapor le traînait à sa suite chargé de chaînes, mais revêtu de la pourpre impériale; quand Sapor montait à cheval, Valérien se courbait pour que le Perse se servît de son dos comme de montoir. Ce ne fut qu'après plusieurs années que cet infortuné trouva dans la mort la fin de ses misères. Sapor, qui le fit écorcher, suspendit dans un temple sa peau garnie de paille; et lorqu'il recevait des ambassadeurs de Rome, il leur montrait cet humiliant spectacle.

P. De Golbéry.

VALÉRIEN (Mont). *Voyez* Calvaire.

VALERIUS, nom d'une célèbre famille patricienne de Rome, qui était d'origine sabine, et qui se disait descendre de Volesus Valerius, l'un des compagnons de Titus Tatius, roi des Sabins de Cures, qui après l'enlèvement des Sabines faillit faire payer cher aux ravisseurs cet acte de brigandage, et ne suspendit sa vengeance qu'à la condition de partager l'autorité souveraine avec Romulus.

Publius Valerius, l'an 1er de la fondation de la république, 309 ans av. J.-C., remplaça le consul *Lucius Tarquinius Collatinus*, revêtit encore le consulat à trois reprises, en 508, 507 et 504, et mourut en 503. Ce fut lui qui fit abaisser devant l'assemblée du peuple les faisceaux consulaires, après en avoir fait enlever la hache avant même d'arriver à l'enceinte de la ville. Cette reconnaissance de l'autorité souveraine du peuple, les lois qu'il fit rendre (*leges Valeriæ*) et aux termes desquelles était condamné à la peine de mort quiconque exercerait une magistrature qu'il ne tiendrait pas de l'élection populaire, lui méritèrent le surnom de *Publicola*, c'est-à-dire d'ami du peuple. L'amour du peuple et le respect pour sa puissance souveraine se perpétuèrent parmi ses descendants.

Marius Valerius, l'un des plus célèbres hommes de guerre que Rome ait produits, reçut le surnom de *Corvus*, c'est-à-dire de Corbeau, parce que, en 349, pendant la guerre contre les Gaulois, à l'occasion d'un combat singulier qu'il avait accepté contre un ennemi d'une taille gigantesque, un oiseau de cette espèce vint se percher sur le casque du Gaulois, et assura la victoire au Romain en troublant son adversaire par le bruit de ses ailes. Il fut six fois élu consul et investi à deux reprises de la dictature. Honoré du surnom de *Maximus*, chéri du peuple et de l'armée, il vécut jusqu'à l'age de cent ans.

Manius Valerius Maximus contraignit, à l'époque de la première guerre punique, où il remplissait les fonctions de consul, le roi de Syracuse Hiéron II à implorer la paix, et s'empara de Messana, d'où son surnom de *Messala*. Il fit représenter sur un tableau la victoire qu'il avait remportée sur Hiéron, et plaça ce trophée dans un temple.

Lucius Valerius Flaccus, préteur en l'an 63, aida Cicéron à triompher de la conjuration de Catilina, et, ayant été accusé de déprédations commises en Asie, fut défendu par ce grand orateur, en 57, dans une harangue que nous possédons encore.

La famille des Valerius se perpétua pendant toute la durée de l'empire; et, à la fin du quatrième siècle de notre ère, Symmaque cite encore avec les plus grands éloges le sé-

nateur *Valerius Proculus* comme un des Romains les plus probes et les plus sincères qu'il ait connus.

VALERIUS FLACCUS (CAIUS) paraît avoir appartenu à l'illustre famille des Valerius, et naquit à Setia, ville du Latium, et selon d'autres, qui s'autorisent de deux épigrammes de Martial, à Padoue. Il vécut sous Vespasien, Titus et Domitien. Si l'on ne trouve nulle part des traces de sa juste admiration pour les deux premiers de ces princes, il ne se déshonore point comme Martial par l'éloge du féroce successeur de celui qui a porté seul dans le monde le titre de *délices du genre humain*. Valerius fut quindécemvir, chargé de la garde des livres sibyllins et de la célébration des jeux séculaires. On conjecture qu'il fut décoré de la préture vers l'an 88 de J.-C. Envoyé en Chypre, peut-être en qualité du gouverneur, il voyagea ensuite en Espagne, et revint à Rome, où il paraît avoir vu le règne de Trajan. Malgré sa liaison intime avec Quintilien, Martial, Pline et Juvénal, qui auraient pu nous donner des détails à cet égard, nous ne pouvons préciser l'époque de sa mort.

A l'exemple d'Apollonius de Rhodes, Valerius a chanté l'expédition des Argonautes, sujet traité par une foule d'auteurs. Son poëme, intitulé *Argonautica*, jouissait d'une grande réputation à Rome sous Vespasien, et la méritait à beaucoup d'égards. Malheureusement, il n'est pas achevé; une partie du huitième livre manque dans les manuscrits. Le sujet a de l'importance, puisqu'il consacre un grand événement, la découverte d'un nouveau monde pour les Grecs et l'ouverture d'une mer inconnue pour eux. Sous ce rapport, il a un grand trait de ressemblance avec les *Lusiades* du Camoëns; il rappelle par d'autres côtés la *Jérusalem délivrée*, le plus intéressant de tous les poëmes épiques connus. Valerius compose bien, son ordonnance ne manque ni de grandeur ni de régularité. Ses caractères ont du relief. Celui de Jason surtout est habilement tracé; ce héros soutient bien mieux qu'Énée le rôle de chef d'une grande entreprise, et ne descend jamais aux indignes faiblesses du compagnon d'Hector, tremblant comme une femme au milieu d'une tempête. Au contraire, Jason et ses héros sont sublimes de courage au moment de franchir le détroit du Bosphore, et appellent les regards de l'Olympe, dont le maître leur adresse d'admirables paroles. On ne saurait comparer les amours de Jason et de Médée à la brûlante et dramatique peinture de la passion de la veuve de Sichée; cependant, Valerius a ici deux avantages sur Virgile lui-même. L'amour, qui est une passion du printemps de la vie, et qui s'allie si bien avec l'héroïsme dont il échauffe encore l'enthousiasme, convient bien mieux à la jeunesse de Jason qu'à la maturité du prudent Énée, auquel on enlève assez mal à propos sa femme Créuse, parce qu'on a évidemment besoin qu'il soit libre pour pouvoir accepter l'amour de l'infortunée Didon. L'aventure d'Hylas, revêtue d'une nouvelle forme par l'imagination de Valerius, est un des plus heureux épisodes de l'épopée antique. Il a quelque chose de la naïveté comme de la grâce de l'idylle grecque, avec un intérêt plus dramatique.

Les mœurs générales de l'*Argonautique* sont vraies, et présentent des contrastes heureux entre les mœurs farouches du Scythe nomade ou du montagnard colchidien avec celles des héros de la Grèce. Le mérite de ces oppositions manque dans *La Henriade*, et au contraire il éclate partout dans la *Jérusalem délivrée*. Comme Homère et Virgile, Valerius savait toutes les choses de son temps, et il a profité de ses connaissances pour nous donner des descriptions qui sont pour l'histoire de la géographie, par exemple des peuples du Caucase, presque aussi intéressantes que le traité de Tacite *Sur les Mœurs des Germains*. Tournefort a suivi, Valerius à la main, toute la côte d'Asie qu'avaient parcourue ses Argonautes.

Valerius est un penseur; il semble avoir annoncé Tacite, qu'il devance, en transportant dans la poésie les beautés fortes dont l'auteur des *Annales* allait enrichir la prose. On a dit que Virgile était le Tite Live et Valerius le Tacite de l'épopée. Ce dernier trait contient un grand éloge, mais il cache en même temps une censure. En effet, si, comme Tacite, il a une grande énergie, s'il marque sa pensée d'un trait profond, s'il renferme beaucoup de sens dans un petit nombre de paroles, il est trop concis, trop serré, il prive la poésie de cette abondance dont elle a besoin pour ne jamais sentir le travail; une brièveté extrême ôte à ses vers cette mélodie qui fait le charme de Virgile.

P.-F. TISSOT, de l'Académie Française.

VALÉSIENS, secte d'hérétiques, qui parut vers l'an 240, et s'établit en Arabie Pétrée, principalement aux environs de Philadelphie, l'antique Édom, métropole des Ammonites, située au delà du Jourdain. Ils interdisaient à leurs disciples l'usage de la viande, et les forçaient à se faire eunuques; on dit même qu'ils imposaient cette mutilation aux étrangers qui traversaient leur territoire, croyant ainsi leur procurer le salut éternel. L'évêque de Philadelphie frappa les Valésiens d'anathème, et toutes les églises d'Orient imitèrent son exemple. Cependant, au quatrième siècle, Origène ayant, dans l'excès de son zèle, voulu remettre en usage cette coupable mutilation, le concile de Nicée (395) publia contre les Origénistes et les Valésiens un canon qui déclare indigne des fonctions sacerdotales tout eunuque volontaire. Frappée par le concile de Nicée, l'hérésie valésienne disparut entièrement avec l'origénisme qui l'avait fait revivre, du moins en ce qui concerne l'exagération de la pureté.

É. LAVIGNE.

VALESIUS. *Voyez* VALOIS (Henri de).

VALET, VALETAILLE. Le mot *valet*, devenu un terme de mépris, dérive de *varlet*, jeune gentilhomme attaché à la personne d'un grand seigneur ou d'un chevalier. Or, c'était là jadis un poste aussi honorable qu'ambitionné, car c'était à peu près celui que de nos jours remplissent les pages. Plus tard, quand la chevalerie eut disparu, *valet* ne désigna plus que des fonctions de domesticité. Bientôt les vices de cette classe firent de ce mot une injure. On le remplaça dans l'usage habituel par celui de *domestique*; et les individus appartenant à cette classe considéreraient aujourd'hui comme une injure d'être traités de *valets*, et surtout de *valetaille*. Cependant, l'expression de *valet de chambre* n'emporte avec elle aucune idée de dédain et est acceptée sans difficulté par ceux auxquels on l'applique; cela vient probablement des relations de confiance et d'intimité qu'elle indique entre le maître et le serviteur. Quant au terme de *valet*, il ne s'emploie plus guère, dans son acception méprisante, que métaphoriquement, comme lorsqu'on dit que tel homme a été le *valet* de tous les pouvoirs.

Dans nos jeux de cartes, les quatre *valets*, qui portent les noms d'*Ogier*, de *La Hire*, etc., représentent les varlets ou écuyers dont nous avons parlé plus haut. En général, ils ne passent qu'après les rois et les dames. Cependant, il est quelques jeux, le reversi par exemple, où, sous le nom de *quinola*, le valet de cœur devient la carte la plus importante.

VALET (*Art dramatique*). Sur notre scène ce mot a été conservé dans son sens primitif pour désigner tout personnage attaché, par une dénomination quelconque, au service d'un maître. L'emploi des *valets* était d'une grande importance dans notre ancien répertoire; car, à l'exemple des anciens, nos intrigues dramatiques y étaient presque toujours conduites par des domestiques, confidents de leurs patrons et chargés d'avoir pour eux de l'esprit et de la ruse. Aussi les *Scapin*, les *Frontin*, les *Labranche*, les *Lafleur*, étaient-ils les véritables notabilités de la comédie. Ils trouvèrent de brillants interprètes dans des acteurs cités encore au premier rang de nos talents dramatiques, tels que les Préville, les Dugazon, les Dazincourt, etc., etc. A notre époque, dominée en tout par le positif, et qui demande au théâtre même des mœurs plus vraies, les rôles de valet ont presque disparu de la scène française, ou du moins n'y figurent plus sur le premier plan.

OURRY.

VALETTE (LA). *Voyez* LAVALETTE.

VALEUR (*Economie politique*). C'est ce qu'une chose vaut, c'est la quantité d'autres choses évaluables qu'on peut obtenir en échange d'elle. On sent que l'échange, ou la faculté de pouvoir être échangé, est nécessaire pour déterminer la valeur d'une chose. La valeur que le possesseur tout seul attacherait à sa chose serait arbitraire; il faut qu'elle soit contradictoirement débattue avec une autre personne ayant un intérêt opposé : cette autre personne est celle qui a besoin de la chose, et qui est obligée, pour l'avoir, de faire un sacrifice quelconque. La valeur de chaque chose est le résultat de l'évaluation contradictoire faite entre celui qui en a besoin ou qui la demande, et celui qui la *produit* ou qui l'offre. Ses deux fondements sont donc : 1° l'*utilité*, qui détermine la demande qu'on en fait; 2° les *frais* de sa *production*, qui bornent l'étendue de cette demande, car on cesse de demander ce qui coûte trop de frais de production. Lorsque son utilité n'élève pas sa valeur au niveau de ses frais de production, la chose ne vaut pas ce qu'elle coûte.

La *valeur des choses* appréciée en *monnaie* est ce qu'on nomme leur *prix*.

Le mot *valeur* se prend quelquefois au pluriel, pour la chose ou les choses évaluables dont on peut disposer, mais en faisant abstraction de la chose, et en ne considérant que sa valeur. C'est ainsi qu'on dit : *Il a déposé des valeurs pour gage de sa dette*. Quand on prête un *capital*, ce sont toujours des valeurs qu'on prête, et non tel ou tel *produit;* car s'il a été prêté en écus, ce ne sont pas les mêmes écus qu'on restitue. Si le capital a été prêté en marchandises, comme lorsqu'on vend à crédit, ce ne sont pas les mêmes marchandises qu'on rend, mais d'autres marchandises, ou des écus pour la même valeur.

Le même mot s'entend aussi des signes représentatifs de choses évaluables, des titres au moyen desquels on peut se les procurer. On a des *valeurs* en portefeuille, quand on y a des lettres de change, des billets de banque, des contrats de rentes, etc. J.-B. Say.

VALEUR (*Morale*), sentiment qui naît de l'amour de la gloire, du désir de s'illustrer, en bravant des périls certains, en les recherchant même. Ce n'est pas une passion brutale, qui ne peut se satisfaire que dans le carnage : ce n'est point du sang que la *valeur* demande, c'est de l'honneur, de la renommée. Celui qu'elle a vaincu lui devient d'autant plus cher qu'elle a trouvé plus de difficultés à le vaincre. La *valeur* était divinisée chez les anciens : elle animait nos vieux chevaliers; elle fut considérée par eux comme la source de toute noblesse, de toute courtoisie. Chez les Romains, et dans le sens que lui donne Cicéron, le mot *virtus*, qui est synonyme du mot *valeur* en français, signifie d'abord la *vertu*, cette précieuse qualité qui est la perfection de l'âme, et dans laquelle on aime à s'envelopper (*involvere sua virtute*), et ensuite la *valeur* éprouvée dans la guerre comme dans la paix. C'est, suivant Horace, l'équivalent du c o u r a g e.

VALGUS, VALGI. *Voyez* Déviation et Pied-bot.

VALIDÉ (Sultane). *Voyez* Sultane.

VALIN (René-Joseph), jurisconsulte distingué, naquit en 1695, à La Rochelle, et mourut dans sa ville natale, en 1765. Longtemps simple avocat, il fut plus tard appelé à remplir les fonctions de procureur du roi, de l'amirauté et de l'hôtel de ville, à La Rochelle. On a de lui un *Commentaire sur la Coutume de La Rochelle* (1768) et un *Traité des Prises* (1762), qui fait encore aujourd'hui autorité en matières de droit maritime.

VALLA (Laurent), l'un des restaurateurs de la littérature classique au quinzième siècle, né à Rome, en 1407 ou 1415, enseigna les belles-lettres dans plusieurs grandes villes d'Italie, notamment à Pavie et à Rome, où il obtint la place de secrétaire pontifical et un canonicat à Saint-Jean-de-Latran. Il mourut en 1457, et suivant d'autres en 1465. Ceux de ses ouvrages qui obtinrent le plus de succès furent ses traductions latines d'Hérodote et de Thucydide, qu'on estime encore aujourd'hui, et surtout ses *Elegantiæ Latini Sermonis* (Rome, 1471), riche collection de formules de style latin élégant, qui ont longtemps servi de manuel aux écrivains qui employaient la langue latine. Mais ses *Annotationes in Novum Testamentum*, que publia Érasme, lui valurent une accusation d'hétérodoxie; et sa dissertation *De Donatione Constantini Magni*, où il prouvait que la prétendue donation de Constance n'est qu'un mensonge historique, souleva contre lui de telles tempêtes qu'il crut prudent de se rétracter. Il existe une édition de ses œuvres complètes (Bâle, 1583, in-fol.).

VALLADOLID, chef-lieu de la province d'Espagne du même nom (107 myriam. carrés et 210,000 habitants), dans l'ancien royaume de Léon, dans une belle plaine, à l'embouchure de l'Esgueva dans la Pisuerga, siége d'évêché, avec 20,400 habitants, un grand nombre de belles églises, une université fondée en 1346, des écoles de mathématiques et de dessin, et une académie des sciences et des beaux-arts. Les rues en sont généralement tortueuses. En fait d'édifices publics, on remarque surtout la cathédrale, restée inachevée jusqu'à ce jour, un vieux palais habité autrefois par les rois de Castille; et parmi les places publiques il faut citer la *Plazza Major* et le vaste *Campo Grande*, entouré de 400 colonnes de granit et pilastres. La ville, jadis résidence des rois de Castille et d'Espagne à cause de son agréable situation, jusqu'à ce que Charles Quint adopta Madrid, comptait autrefois 11,000 maisons et plus de 100,000 habitants. L'industrie se borne à la fabrication de drap, des soieries, des étoffes lamées d'argent, de la faïence et des cuirs. C'est à Valladolid que naquirent Philippe II et Anne d'Autriche et que mourut Christophe Colomb.

VALLAGE. *Voyez* Clairvaux et Champagne.

VALLAIRE (Couronne). *Voyez* Couronne.

VALLE (Pietro Della), l'un des meilleurs auteurs de voyages du dix-septième siècle, né à Rome, en 1586, s'embarqua pour l'Orient en 1614, visita successivement la Turquie, l'Égypte, l'Arabie, la Perse, l'Inde, et séjourna onze années dans ces diverses contrées, dont il apprit à connaître les langues, les mœurs et les populations. A Bagdad, il épousa une belle Géorgienne, Setti Maani, que la mort ne tarda pas à lui enlever. Ce malheur le décida à revenir dans ses foyers. En 1626 il arriva d'Orient à Rome, avec une suite nombreuse, et y épousa en secondes noces une des anciennes domestiques de sa première femme, Géorgienne comme elle. Il vécut dans la capitale du monde chrétien entouré de la considération générale, s'occupant de la culture des sciences et des arts, de la musique surtout, qu'il connaissait à fond, et consacrant ses loisirs à écrire le récit de ses voyages (4 vol., Rome, 1650). Cet ouvrage témoigne de l'érudition de l'auteur, qui, du reste, n'est pas exempt de crédulité et sacrifie quelquefois aussi à la manie de raconter des choses merveilleuses. Il mourut à Rome, en 1652.

VALLIÈRE (Mlle de La). *Voyez* La Vallière.

VALLISNERIA, genre de plantes de la famille des hydrocharidées, ainsi nommé en l'honneur de Vallisneri, médecin de Padoue, et formé par Micheli pour des plantes herbacées vivaces, acaules et stolonifères, à feuilles linéaires-rubanées, qu'on rencontre au fond des eaux douces dans les zones les plus chaudes des deux hémisphères. Les fleurs de ces végétaux sont dioïques, les mâles très-petites, réunies en grand nombre dans une spathe translucide, qui s'ouvre en trois valves inégales, et que termine une hampe très-courte. La *vallisneria spiralis* L. est surtout célèbre par la bizarrerie de son mode de fécondation. Quand arrive le moment de cet acte important, la spathe des fleurs mâles s'ouvre, et celles-ci, se détachant de leur petit support, viennent flotter librement à la surface de l'eau. Jusque là les fleurs femelles étaient restées au fond, retenues par leur hampe, qui formait une spirale à tours serrés; mais en ce moment ce ressort semble se détendre, la spirale écarte les circonvolutions, et la fleur arrive ainsi jusqu'à la surface de

liquide, dont elle suit les ondulations. Agitée de la sorte dans un étroit espace, elles rencontrent les fleurs mâles, qui répandent sur elles leur pollen. L'hymen accompli, les fleurs mâles se flétrissent et meurent : la fleur femelle fécondée est ramenée au fond des eaux par la spirale de nouveau roulée sur elle-même. C'est là qu'elle mûrit ses semences dans le lieu où elle a pris naissance. Elle se multiplie en si grande quantité, qu'elle intercepte souvent la navigation dans quelques rivières d'Italie. Dans le canal du Midi il en est de même; et tous les ans de nombreux ouvriers sont occupés à la couper sous l'eau au moyen de faux très-longuement emmanchées. On jette ses feuilles sur les bords; elles s'y décomposent, et fournissent l'année suivante un excellent engrais.

VALLOMBREUSE. *Voyez* VALOMBROSA.

VALMIKI, l'Homère de l'Inde, n'est connu, ainsi que le poëte grec, que par ses œuvres. La tradition nationale, mais fabuleuse, ne lui attribue néanmoins que le *Râmâyana* (*voyez* INDIENNE [Littérature]). Valmiki est représenté dans les prolégomènes ou l'introduction du *Râmâyana* comme un des *mounis* ou solitaires inspirés, qui étaient en commerce avec les dieux. Exalté par le récit que leur messager Naruda, génie de la musique et de la poésie, venait de lui faire des qualités surnaturelles et des actions éclatantes de Râmâ, il résolut de composer d'après cette esquisse un grand ouvrage pour perpétuer la gloire de ce héros. Un jour qu'il se promenait sur les bords fleuris du Tamasâ, en méditant sur ce poëme, il aperçoit deux cygnes éclatants de blancheur, et tandis qu'il admire la grâce de leurs mouvements voluptueux, le mâle tombe à ses pieds, percé par la flèche d'un chasseur. « Être dégradé, s'écrie le brahmane dans son indignation, puisses-tu ne jamais parvenir à l'élévation, toi, qui viens de tuer ce cygne au moment où il était ivre d'amour! » Puis, répétant plusieurs fois cette imprécation, et frappé d'y trouver une cadence toute nouvelle, il dit à l'un de ses disciples : « Que cette période, composée de quatre portions régulières, égales par le nombre des syllabes, et qui m'a été inspirée par la douleur, reçoive le nom de *sloka*. » Cependant, Brahma, qui avait écouté avec ravissement les sons mélodieux et mesurés de l'imprécation de Valmiki, apparaît au saint personnage, et lui ordonne de composer son *Râmâyana* dans le rhythme qu'il vient d'inventer.

Telle est, suivant les Indiens, l'origine de leur poésie et du *sloka*, distique dont chaque vers est composé de seize syllabes, coupé au milieu par une césure. Le *Râmâyana*, dont Carey et Marshmam ont donné une traduction anglaise, contient pas moins de vingt-quatre mille slokas, distribués en sept livres, et subdivisés en un grand nombre de chapitres ou sections. H. AUDIFFRET.

VALMONT DE BOMARE (JACQUES-CHRISTOPHE), célèbre naturaliste, naquit à Rouen, en 1731. Son père, avocat au parlement de Normandie, le destinait au barreau; il désapprouva son goût pour l'histoire naturelle, et lui refusa tous les secours qui pouvaient faciliter ses études scientifiques. Mais Valmont de Bomare, entraîné par sa vocation, surmonta tous les obstacles. D'abord simple élève de pharmacie, puis modeste pharmacien, il obtint, grâce à la protection de Voyer d'Argenson, alors ministre de la guerre, de voyager aux frais du gouvernement. Il consacra plusieurs années à visiter les principaux cabinets de l'Europe et à explorer les mines; il pénétra jusque dans la Laponie, et revint à Paris en 1756, avec des matériaux précieux pour le grand ouvrage qu'il méditait. Ses leçons d'histoire naturelle, qu'il commença aussitôt et continua jusqu'en 1788, ont fait époque dans les annales de la science. Outre son *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, son *Traité de Minéralogie* et ses écrits sur les volcans, il a publié plusieurs *Mémoires* importants sur les pyrites, la cristallisation, le raffinage du camphre et du borax, etc. A l'époque de la révolution, Valmont de Bomare faillit partager le sort de son ami l'infortuné Lavoisier. Quand l'ordre se rétablit, il obtint une place de professeur à l'école centrale de la rue Saint-Antoine; élu ensuite membre associé de l'Institut, il fut placé au lycée Charlemagne en qualité de censeur des études. Il mourut en 1807. M. Hazard-Mirault, dans une excellente notice sur ce naturaliste célèbre, a dit : « Il était doué d'une imagination féconde, d'un génie d'observation et d'une justesse de raisonnement qui le mettaient à l'abri de l'enthousiasme et de la prévention; il soumettait chaque système à une analyse toujours impartiale, lumineuse et profonde; il joignait à une physionomie sur laquelle se peignait une belle âme occupée de grandes pensées une éloquence sans pédantisme. » S. BERTHELOT.

VALMY (Bataille, ou plutôt *canonnade* de). Cette affaire d'avant-garde ouvrit la brillante série des triomphes que les armées françaises, dans leur lutte héroïque pour la défense de l'indépendance nationale, devaient remporter sur les coalisés; et elle eut en outre pour résultat d'arrêter court la pointe audacieuse que les Prussiens, enhardis par la prise de Longwy et de Verdun, s'étaient décidés à tenter sur Paris. Dumouriez, ne se sentant point suffisamment en forces, battait lentement en retraite devant l'ennemi commandé par le duc de Brunswick. Sa position devenait d'instant en instant plus critique. Kellermann, qui commandait l'armée du Rhin, forte d'environ 22,000 hommes, voyant le danger que faisait courir à son collègue la manœuvre exécutée par Brunswick, résolut d'accourir à son secours; et quittant les environs de Metz, il arriva au moment où Dumouriez prenait position à Sainte-Menehould, après avoir fait couronner par ses troupes les hauteurs qui dominent cette ville. Kellermann s'établit à Dampierre-sur-Auve, et occupa les hauteurs de Valmy, village de l'arrondissement de Sainte-Menehould. Le 20 septembre 1792, au matin, la canonnade s'engagea de part et d'autre, et dura jusqu'à dix heures, sans mouvement de troupes. A ce moment quelques obus lancés par l'ennemi firent sauter dans nos rangs deux caissons de munitions. Cette explosion jeta du désordre et de la confusion sur ce point des lignes françaises. Déjà l'infanterie pliait. Kellermann, mettant pied à terre, court à la tête des colonnes, et les électrise en leur ordonnant de ne point tirer et de recevoir à la baïonnette les Prussiens, qui déjà se flattaient de les culbuter. A l'approche de l'ennemi, il met son chapeau au bout de son épée, et s'écrie : « Camarades, vive la nation! Allons vaincre pour elle! » Ce cri est répété aussitôt sur toute la ligne, et nos troupes, dont l'enthousiasme est à son comble, se précipitent sur les colonnes prussiennes, foudroyées en même temps par notre artillerie. L'ennemi, qui ne s'attendait pas à être si bien reçu, s'arrêta surpris; et bientôt, renonçant à son mouvement d'attaque, il alla reprendre ses positions. C'était là moins une bataille qu'une escarmouche. Mais la victoire était restée aux Français, et l'effet moral produit sur l'esprit des masses par ce premier triomphe des armées républicaines fut immense. Tout l'honneur de l'affaire de Valmy revenait, comme on voit, à Kellermann. Quand il créa une noblesse, Napoléon s'en souvint; et en nommant *duc de Valmy* le général qui le premier avait remporté une victoire avec des phalanges républicaines et contribué à repousser l'invasion étrangère, il ne fit qu'acquitter une dette nationale.

Louis-Philippe, alors duc de Chartres, et que son père, *Égalité*, avait placé en qualité d'aide de camp auprès de Dumouriez, assista à la canonnade de Valmy. En 1830 il exploita fort habilement le souvenir de cette journée, dont le nom revenait incessamment sur ses lèvres avec celui de la bataille de Jemmapes.

VALMY (Le duc de). *Voyez* KELLERMANN.

VALOGNES, chef-lieu d'arrondissement du département de la Manche, sur le Merderet, jolie ville, qu'on présume bâtie sur l'emplacement d'une ville gauloise appelée *Alona*, le *Crocionatum* des Romains, et dans le voisinage de laquelle se trouvent beaucoup d'antiquités romaines. Sa population est de 5,268 habitants. Elle possède une biblio-

thèque de 15,000 volumes, un tribunal de première instance, un collége communal, un séminaire diocésain, et une chambre consultative d'agriculture. Elle était autrefois fortifiée; mais Mazarin fit démolir ses fortifications. Il s'y fait un commerce assez important en beurre, lin, fil, toile, plumes d'oie, cire, miel, poissons et coquillages pour Paris, volailles et gibier. On exporte aussi beaucoup d'œufs, pour Jersey et Guernesey.

VALOIS, ancienne province de France qui porta d'abord le titre de comté, qui fut ensuite érigée en duché et dont le nom passa à une branche collatérale des Capétiens, la maison de Valois, qui occupa le trône de France de 1328 à 1589. Cette contrée, bornée au nord par le Soissonnais, au midi par la Brie, au levant par la Champagne, au couchant par le Beauvaisis, désignée souvent sous le nom de *comté de Crépy*, du nom de son chef-lieu, fait aujourd'hui partie du département de l'Oise. Les plus anciens auteurs l'appelaient *Pagus Vadensis* (nom dérivé de *Vadum*, aujourd'hui Ver, village situé entre Villers-Cotterets et Crespy), et non pas *Vallensis*. Ainsi il faudrait dire *Vadois* au lieu de *Valois*; mais cette dernière dénomination a reçu la sanction du temps, et la tradition populaire a consacré comme une vérité l'erreur de quelque copiste.

VALOIS (Famille de). Les anciens comtes de Valois appartenaient à une branche cadette de la maison de Vermandois. L'héritière de cette maison épousa Hugues, fils de Henri Ier de France, et lui apporta en mariage le Valois et le Vermandois. De cette union naquirent les Vermandois capétiens, qui s'éteignirent à la sixième génération. Philippe-Auguste réunit alors les biens et les titres de la maison de Vermandois à la couronne, et en conséquence il déclara en 1215 que le comté de Valois en faisait aussi désormais partie. En 1285 le roi Philippe le Hardi donna en apanage à son fils cadet Charles le comté de Valois, auquel il ajouta les comtés d'Alençon, de Perche, du Maine et d'Anjou (*voyez* CHARLES DE VALOIS). Ce prince laissa en mourant (1325) plusieurs filles, qui toutes conclurent d'illustres alliances, et deux fils, dont l'aîné, Philippe, devint roi de France et porta le nom de Philippe VI. Le plus jeune, Charles, comte d'Alençon, mort en 1346, fonda la *ligne d'Alençon* de la maison de Valois, laquelle s'éteignit en 1525 avec le connétable Charles, premier prince du sang, mort du chagrin d'avoir manqué de courage à la bataille de Pavie.

Les trois fils de Philippe le Bel, Louis X, Philippe V et Charles VI, étant morts sans laisser d'héritiers mâles, le fils aîné de Charles de Valois, Philippe VI, monta sur le trône de France comme plus proche héritier mâle, de la ligne directe des Capétiens, qui venait de s'éteindre. Cette élévation de la maison de Valois au trône de France servit de prétexte aux longues et sanglantes guerres que les rois d'Angleterre firent à la France. Édouard III d'Angleterre, par sa mère petit-fils de Philippe le Bel, interprétant en sa faveur les lois qui régissaient en France l'ordre de succession, prit le titre de *roi de France*, que tous ses successeurs, jusqu'à Georges III, de la maison de Hanovre, continuèrent à s'arroger. Philippe VI, de son premier mariage, avec Jeanne de Bourgogne, laissa deux fils, Jean II, dit *le Bon*, son successeur, et Philippe, né en 1336, créé comte de Valois et duc d'Orléans, mais mort sans laisser de descendance légitime, en 1375.

Jean le Bon monta sur le trône à la mort de son père, arrivée en 1350. Forcé de continuer la guerre contre les Anglais, il fut battu et fait prisonnier à la bataille de Poitiers (19 septembre 1356) par le Prince Noir, fils d'Édouard III. Le dauphin Charles gouverna le royaume en l'absence de son père, au milieu de troubles continuels, et Jean resta prisonnier à Londres pendant quatre ans; il ne recouvra la liberté qu'en accédant aux dures conditions du traité de Brétigny. Dans l'espoir d'obtenir quelques adoucissements à ces conditions, Jean se rendit volontairement en 1363, à Londres, où il tomba malade et mourut, le 8 avril 1364. De sa première femme, Bonne de Luxembourg, sœur de l'empereur Charles IV, il laissa quatre filles et quatre fils : Charles V, qui lui succéda sur le trône; Louis, duc d'Anjou, fondateur de la dernière maison d'Anjou, éteinte en 1481; Jean, duc de Berry, dont la descendance s'éteignit déjà en la personne de son fils Jean, comte de Montpensier; Philippe le Hardi (*voyez*, t. XIV, p. 481), duc de Bourgogne, fondateur de la nouvelle ligne de Bourgogne.

Charles V, fils aîné et successeur de Jean le Bon, l'un des princes les plus énergiques de sa race, mourut en 1380, et de son mariage avec Jeanne de Bourgogne laissa deux fils, Charles VI, qui lui succéda sur le trône, et le prince Louis, créé duc d'Orléans, qui reçut en apanage, avec les biens attachés à ce titre, les comtés d'Angoulême et de Valois, et en faveur de qui le comté de Valois fut érigé en duché-pairie, en 1406 (*voyez*, t. XIV, p. 7, ORLÉANS [Louis Ier, duc d']). Outre deux fils naturels, le comte *Philippe de Vertus*, décapité en 1444, et le comte Jean de Dunois, fondateur de la maison de Dunois et Longueville, il laissait de son mariage avec Valentine de Milan deux fils légitimes. L'aîné, *Charles*, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, subit une captivité de vingt-cinq ans, et mourut en 1465. De son mariage avec Marie de Clèves, Charles d'Orléans laissa un fils, *Louis*, duc de Valois et d'Orléans, qui monta plus tard sur le trône de France, prit le nom de Louis XII et réunit ainsi à la couronne les duchés de Valois et d'Orléans. Plus tard, le duché de Valois fut encore donné à plusieurs reprises en apanage à des princes de la maison de Valois, puis à des princes de la maison d'Orléans, mais toujours joint au duché d'Orléans. La famille d'Orléans, appelée au trône en 1830, ne perdit ce titre de *duc de Valois* qu'à la révolution de 1789; mais en 1814 elle recouvra tous les biens qui y étaient attachés. Le fils cadet de Louis Ier, duc d'Orléans, et de Valentine de Milan, *Jean*, comte d'Angoulême, resta pendant trente-deux ans comme otage en Angleterre, et mourut en 1467. De son mariage avec Marguerite de Rohan, naquit *Jean*, comte d'Angoulême, qui épousa la célèbre Louise de Savoie; il mourut en 1495, laissant un fils, qui plus tard fut le roi de France François Ier, et une fille, la célèbre Marguerite de Valois.

Les successeurs directs de Charles V furent son fils Charles VI (1380), Charles VII, Louis XI et Charles VIII, qui mourut en 1498, sans laisser d'enfants de son mariage avec Anne de Bretagne. La couronne échut alors au chef de la maison de Valois-Orléans, comme représentant la branche cadette de la maison de Valois, Louis, duc de Valois et d'Orléans, qui fut le roi Louis XII. Lui aussi mourut sans laisser d'enfants mâles; et ses droits au trône passèrent à *François*, duc d'Angoulême, premier prince du sang, arrière-petit-fils de Louis Ier duc d'Orléans, par qui il descendait de Charles V, petit-fils de *Jean* comte d'Angoulême, et fils de *Charles* d'Angoulême et de Louise de Savoie. C'est notre roi François Ier. Celui-ci eut pour successeur son fils Henri II, mort en laissant quatre fils, dont trois portèrent la couronne : François II, mort en 1560, sans laisser d'enfants de son mariage avec Marie-Stuart d'Écosse; Charles IX, mort sans laisser de descendance mâle de sa femme Élisabeth d'Autriche; Henri III, d'abord élu roi de Pologne, mort assassiné en 1589, sans laisser d'enfant mâle de sa femme, Louise de Lorraine-Mercœur. Le quatrième fils de Henri II, *François-Hercule*, duc d'Alençon, était mort en 1584, sans laisser de postérité. Henri II avait eu en outre plusieurs enfants naturels : *Henri*, grand-prieur et amiral de France, tué en 1586; *Diane*, mariée à un Montmorency; *Henri* de Valois de Saint-Remy, duquel descendait la comtesse Lamothe, si fameuse par le rôle qu'elle joua dans l'affaire du collier.

Avec Henri III s'éteignit la famille de Valois, qui avait régné sur la France pendant deux-cent-soixante-et-un ans, et la couronne passa alors au chef de la maison de Bourbon, comme représentant la descendance de Louis IX. Les

Courtenay, les Guise, les Clermont, prétendaient descendre, de mâle en mâle, de Robert le Fort, tige des rois de la troisième race. Ils auraient pu disputer la succession du dernier des Valois à la branche de Bourbon. Heureusement pour la France, déjà épuisée par une longue guerre civile, qui avait absorbé deux générations, aucun prétendant ne se mit à la tête d'un parti. Les Courtenay et les Guise se contentèrent du titre et des honneurs de princes du sang. Ils s'adressèrent au roi, à son conseil, mais leur cause n'a jamais été jugée. La branche de Clermont prit son rang de prince sans en solliciter l'autorisation, et le garda sans éprouver le moindre obstacle.

Charles IX, de son commerce avec Marie Touchet, avait laissé un bâtard, le comte *Charles d'Auvergne*, duc d'Angoulême, qui se rendit fameux par ses intrigues sous Henri IV, et qui mourut en 1650. Sa petite-fille, qui avait épousé Louis de Guise-Lorraine, mourut en 1660. Douze ans plus tard la descendance légitime de la maison de Longueville, issue de Dunois, fils naturel de Louis Ier d'Orléans, s'éteignit en 1672. La descendance illégitime des Valois se trouva donc complétement éteinte à cette époque, c'est-à-dire quatre-vingt-quatre ans après la mort de leur dernier représentant légitime.

VALOIS (Henri de), savant qui a bien mérité de la littérature classique, naquit à Paris, en 1603, et fut d'abord avocat au parlement. Mais il renonça plus tard au barreau pour se consacrer exclusivement aux belles-lettres et à l'histoire. Nommé *historiographe du roi* en 1660, il mourut en 1676. Il se fit connaître en publiant d'abord sous le titre de *Polybii Excerpta* (Paris, 1634-1648) les extraits de Polybe faits par Constantin Porphyrogénète, d'après une copie que Peyresc avait reçue de Grèce. Il donna ensuite des éditions d'Ammien Marcelin (Paris, 1636), de l'*Historia Ecclesiastica* d'Eusèbe (Paris, 1659), et des œuvres d'Harpocration (Leyde, 1683), qui sont fort estimées.

VALOIS (Adrien de), frère cadet du précédent, né en 1607, mort en 1698, avec le titre d'*historiographe du roi*, suivit la même carrière que Henri; mais ses travaux sont plus importants pour l'étude de l'histoire de France. Moins érudit que son frère aîné dans la langue grecque, il écrivait avec une égale facilité en latin. On a de lui plusieurs ouvrages historiques remarquables par leur exactitude, par les profondes recherches dont ils témoignent et par leur élégante latinité, entre autres : *Notitia Galliarum ordine alphabetico digesta* (Paris, 1675), et *Gesta veterum Francorum* (3 vol., Paris, 1646).

VALOMBROSA (Abbaye de). Ce monastère célèbre, situé à six lieues de Florence, dans une ombreuse vallée, ainsi que l'indique son nom (*vallis umbrosa*), fut fondé par Jean Gualbert (vers 1038), sous la règle primitive de Saint-Benoît. Cet ordre peut être considéré comme une ramification des Camaldules, autre institut, avec lequel il avait dans l'origine de notables ressemblances. Les religieux portèrent d'abord un habit couleur de cendre, d'où ils reçurent et conservèrent pendant plusieurs siècles le surnom de *moines gris*; en 1500 ils adoptèrent la couleur tannée, qu'ils changèrent plus tard contre un costume noir. C'est au sein de cette société religieuse que prit naissance l'institution des *frères lais*, qu'on nomma aussi *convers* (*conversi*), parce qu'ils entraient dans le cloître pour y mener une vie meilleure que dans le monde.

VALON (Famille de). *Voyez* Ambrugeac.

VALPARAISO, chef-lieu de la province du même nom de la république du Chili (Amérique du Sud), la seconde ville de cet État, et la ville maritime et commerciale la plus importante de toute la côte occidentale de l'Amérique méridionale, est situé à l'ouest de Santiago, dans une baie entourée de trois côtés par des montagnes de 533 mètres d'élévation, arides et assez escarpées, qui forme un vaste port ouvert seulement au nord, d'ailleurs à l'abri de tous les vents et défendu par plusieurs forts. Les rues en sont tortueuses, irrégulières et escarpées, et les maisons n'ont en général qu'un étage. On y trouve une grande place, de vastes chantiers de construction, des magasins publics, et plusieurs édifices considérables. Le faubourg *Almendrale* est plus grand et mieux bâti que la ville proprement dite, et contient de belles habitations de campagne entourées de jardins. Valparaiso est le centre du commerce et de l'industrie du Chili, qui tous deux ont pris dans ces derniers temps le plus vif essor, surtout le commerce avec l'étranger. La population, qui en 1812 n'était que de 5,000 âmes, avait atteint en 1830 le chiffre de 30,000 âmes. En 1850 il était de 50,000 habitants, dont un dixième d'étrangers de toutes les nationalités. En 1845 il était entré dans le port de Valparaiso 746 navires, et en 1851 il en était entré 1530. On évalue la valeur des importations à 75 millions de francs, et celles des exportations à 60 millions. Un chemin de fer relie aujourd'hui Valparaiso à Santiago.

VALPURGE (Nuit de), *Walpurgisnacht*. *Voyez* Blocksberg et Walpurga.

VALROMEY (Le), *Vallis Romana*, nom d'un ancien petit pays de France, composé de dix-huit paroisses, qu'on considérait comme faisant partie du Bugey et qui fut compris avec la Bresse et le pays de Gex dans l'échange fait de cette province contre le marquisat de Saluces, en 1601, entre le duc de Savoie et le roi de France. Depuis lors il fit avec la Bresse partie du gouvernement général militaire de la Bourgogne.

VALSE ou **WALSE**, danse d'origine allemande, ou même russe selon quelques-uns : on prétend qu'elle dérive de la *masourka*, avec laquelle elle a plusieurs points de ressemblance dans la mesure et le mouvement. Il n'y a guère qu'une soixantaine d'années qu'on danse la valse à Paris. Elle s'écrit invariablement dans la mesure à trois temps : trois quatre ou trois huit. Son mouvement varie de l'*allegretto* à l'*allegro* et au *vivace*. Le retour périodique des temps forts en frappant en détermine le rhythme d'une manière précise et caractérisée. Renfermée dans ces conditions, la valse offre néanmoins au compositeur bien plus de ressources et d'intérêt que le quadrille. Dans ce dernier genre de composition en effet le nombre des mesures est strictement compté. La reprise de chaque motif est forcée et le rhythme, resserré dans les mesures à trois quatre et à six huit, n'offre guère plus de variété que celui de la valse, et ne permet pas tous les développements que celle-ci comporte. Une fois le rhythme et le mouvement de la valse indiqués, la pensée mélodique peut s'étendre, varier, se transformer sans autre entrave au gré du compositeur. En France, on a transformé l'abandon voluptueux, le balancement que les Allemands donnent à cette danse, en un mouvement précipité de rotation, qui lui enlève en grande partie son charme. En Allemagne, où la valse est une danse de prédilection, il n'est guère de compositeurs qui n'en aient écrit. Haydn et Mozart, Weber et Beethoven n'ont pas dédaigné d'en composer. Aujourd'hui, les rois de la valse, de l'autre côté du Rhin, sont Lanner, Strauss, Gungl et Labitzky.

VALTELINE, en italien *la Val Tellina*, contrée d'Italie située sur l'Adda supérieure. Dans le sens le plus étendu, on désigne sous ce nom les trois pays de *Chiavenna* (Cleven), de *Val Tellina* et de *Bormio*, dont le premier est situé à l'ouest et le dernier au nord-est de la Valteline proprement dite. Tous les trois faisaient au moyen âge partie de la Lombardie, et passèrent ensuite sous la souveraineté des ducs de Milan, qui en 1512 les cédèrent aux Grisons, lesquels les administrèrent en terres placées sous leur obédience. A l'époque de la guerre de trente ans, la Valteline acquit une certaine importance militaire et politique par les tentatives que fit la maison d'Autriche, qui régnait alors sur l'Espagne et le Milanais, de se procurer en s'en emparant une voie de communication plus directe entre Milan et ses États allemands héréditaires. Mais la France jugea qu'il était de son intérêt de prendre la défense des Grisons, qui demeurèrent en possession de ce territoire. En 1797 la Valteline se souleva contre les Grisons, et le 8 octobre

Bonaparte l'incorpora à la République Cisalpine. A partir de 1804 elle fit partie, sous le nom de *département de l'Adda*, du royaume d'Italie, puis à partir de 1814 sous celui de *délégation du Sondrio*, du royaume Lombardo-Vénitien, compris dans les possessions de la maison d'Autriche. La *province de Sondrio* actuelle répond à l'ancienne *délégation* de ce nom, et sur une superficie de 42 myriam. carrés elle comptait en 1850 une population de 98,550 habitants. Elle forme les cinq *prétures* de Sondrio, Tiranna, Chiavenna, Morbegno et Bormio. Le chef-lieu, *Sondrio*, siége d'un tribunal de première instance et d'une chambre de commerce et d'industrie, situé à peu de distance de l'Adda, sur les deux rives d'une petite rivière appelée *Malero* et encaissée entre de fortes digues, compte 4,000 habitants et possède une église d'une assez bonne architecture et ornée de quelques bons tableaux. Toute cette contrée se trouve entourée par des montagnes d'une grande élévation, qu'on utilise pour l'élève du bétail, dont les produits forment avec le miel, le bois, le vin, la soie, le marbre et le fer, les articles d'exportation du pays. Les vallées de l'Adda et de la Macra ainsi que leurs collines sont d'une fertilité extraordinaire, et les vins qu'on y récolte sont en grand renom. Les parties basses de la Valteline, du côté du lac de Côme, sont considérées comme malsaines. Les voyageurs admirent les deux belles routes tracées à travers le *Splugen* et le *Stilfser Joch;* ce sont les deux voies carrossables les plus hautes qu'il y ait en Europe. Ils vont aussi visiter les magnifiques chutes d'eau situées dans la vallée de Saint-Jacques, à environ trois kilomètres de Chiavenna, les ruines de la ville de *Plurs*, détruite au mois de septembre 1618 par un éboulement, catastrophe qui coûta la vie à 2,430 individus; les bains de Masirco, dans la préture de Morbegno et de Bormio; le *Monte Leguone* et le *Pic d'Orteles*, sur les frontières du Tyrol.

VALUTINA-GORA (Affaire de). Ce fut l'un des combats les plus vifs livrés pendant la campagne de Russie. Le 19 août 1812, quatre jours après la prise de Smolensk, le maréchal Ney reçut l'ordre de poursuivre l'armée russe battant en retraite sur Moscou, et dont l'arrière-garde, forte de 5,000 hommes et aux ordres du général Korff, marchait en deux colonnes parallèles sur les hauteurs qui bordent la grande route. Ney atteignit Korff au moment où il se disposait à effectuer le passage de la Stabna. Le général russe fit immédiatement faire halte à sa colonne de droite, et envoya à sa colonne de gauche l'ordre de prendre position sur un plateau dominant la petite ville de Valutina-Gora. Mais celle-ci n'avait pas encore exécuté son mouvement, que déjà la première était enfoncée et culbutée. Autant allait lui en advenir à elle-même, quand accourut à son secours Barclay de Tolly, qui, au lieu de se retirer sur Moscou, battait en retraite sur Borodino, en décrivant un demi-cercle, et qui, informé de la position critique de Korff, lui envoyait, comme renfort, deux divisions, l'une commandée par le prince de Wurtemberg, l'autre par le général Karpow. Korff prit alors position derrière la Kalodnia, mais nos colonnes l'en eurent encore bientôt délogé. Pendant ce temps-là, Barclay de Tolly, qui s'était rapproché du champ de bataille, envoyait toujours de nouveaux renforts à son lieutenant, de sorte que les Russes finirent par avoir en ligne plus de 30,000 hommes en infanterie et 6,000 hommes de cavalerie. A ce moment la position de Ney eût pu devenir critique, s'il n'avait reçu des renforts qui lui permirent de prendre l'offensive pour la troisième fois. Sur tous les points l'ennemi dut céder à la *furia francese*, et les Russes continuèrent alors précipitamment leur mouvement de retraite, mais non sans avoir laissé sur le terrain plus de 9,000 hommes, tant tués que blessés. Notre perte n'avait pas été au delà de 3,000 hommes hors de combat.

VALVE (*Histoire naturelle*). En conchyliologie, on donne ce nom aux pièces dont se compose la coquille des mollusques. En botanique, les *valves* sont pareillement les diverses pièces qui entrent dans la formation des péricarpes de certains fruits, et qui le plus souvent s'ouvrent et s'isolent au moment de leur maturité; si le péricarpe est formé d'une seule pièce s'ouvrant irrégulièrement, on le dit *évalve*, ou sans valves; les follicules des apocynées sont *univalves;* les légumes sont *bivalves;* etc.

VALVÉE, genre de mollusques gastéropodes, branchiés, dont la coquille a beaucoup de rapports avec celle des palludines. C'est à Geoffroi, l'auteur du premier traité des coquilles des environs de Paris, qu'on doit la découverte de la valvée, qu'il nomma *nérite porte-plumet*, en raison de ce que cet animal fait sortir à l'extérieur sa branchie, qui a en effet la forme d'un petit panache ou plumet. Le genre *valvée* ne renferme que des mollusques d'eau douce, tous d'Europe.

L. Laurent.

VALVULE, diminutif de *valve*. En anatomie comparée, on donne ce nom à des organes qui ont l'apparence d'une cloison de forme très-variable et adaptée aux divers usages des appareils des animaux, surtout de ceux de la circulation et de la digestion. Les *valvules* font l'office de soupapes, qui permettent le passage des liquides et des substances molles, mus par des voies ou canaux musculaires, et s'opposent à leur rétrogradation. Les anatomistes désignent certaines d'entre elles sous des noms spéciaux, comme la *valvule d'Eustache* (*voyez* Coeur), etc.

L. Laurent.

VAMPIRES. C'est généralement de ce nom qu'on gratifie dans nos temps modernes les plus redoutables des revenants, de vrais corps de décédés dont le privilége est de ne point pourrir dans la terre, quelque humide ou quelque chaude qu'elle soit. Chez eux toute source de vie n'est point entièrement tarie; ils l'alimentent avec du sang humain, qu'ils boivent par la succion aux veines des personnes endormies. De préférence, ces mornes et affreux habitants des cimetières s'attachent au sein de neige d'une jeune fille au cœur brûlant, d'un adulte dans toute la fraîcheur de la santé, et surtout aux gens de distinction, aux riches, toujours bien nourris. Pères, mères, fiancées, épouses, enfants, frères, sœurs, parents, amis, sont leurs premières comme leurs plus agréables victimes. A l'heure de minuit le vampire s'élance de sa fosse, entre dans leur couche, on ne sait comment; et là, étendu sur elles, à leur insu même, il se gorge d'un peu du sang de chacune, et avec tant d'avidité et de délice, que, de même qu'une sangsue pleine, il le transsude par tous les pores, en infecte son passage, et met ainsi sur la trace de sa tombe ou de sa fosse. Alors, quand on peut l'y surprendre, on lui enfonce vigoureusement un pieu dans l'estomac, puis on lui tranche la tête, dont la bouche, démesurément ouverte, pousse un cri horrible; puis l'on jette tête et cadavre aux flammes. Une fois réduit en cendres, lesquelles on a bien soin de renfermer dans sa fosse, le vampire entre dans la commune et silencieuse condition des morts ordinaires, et à jamais cesse de troubler le repos des vivants.

Les populations slaves, grecques et roumaines des Principautés Danubiennes, la Hongrie, la Grèce, la Pologne, l'Autriche, la Lorraine, caressent avec complaisance cette superstition, non moins effrayante que poétique, qui nous vient de l'Orient. Elle est ressuscitée de la Lilith (*la Nuit*) juive d'Isaïe, que saint Jérôme traduit fort heureusement par *Lamie*, et qui mange les enfants nouveau-nés; des gouls arabes, tous génies malfaisants, qui, comme l'hyène, ne vivent que des cadavres qu'ils déterrent. Elle est même ressuscitée des mânes d'Homère, ces ombres si altérées de sang, et aussi de l'Érictho de Lucain, magicienne qui s'attache aux corps de ses proches expirants. Mais le vampire surpasse en effroi tous ces monstrueux êtres nés du cerveau troublé des hommes.

Chez le peuple le *vampirisme* est regardé comme un châtiment d'en haut, en expiation de quelque grand forfait. On n'est guère étonné de voir dom Calmet croire aux vampires; mais on ne peut comprendre la crédulité de Tournefort, qui, dans son *Voyage du Levant*, affirme avoir été témoin de plusieurs cas de vampirisme.

Denne-Baron.

VAMPIRES (*Zoologie*), espèces de chauves-souris, dont les habitudes sont de sucer le sang des bestiaux ou des hommes endormis. La langue du vampire est pourvue, à cet effet, de papilles cornées très-aiguës, au moyen desquelles il perce la peau et ouvre les vaisseaux capillaires, qui fournissent à la bouche de l'animal suceur le sang dont il se gorge. L. Laurent.

VAN ou **WAN**, eyalet turc, d'environ 420 myriamètres carrés, situé dans la partie sud-est de l'Arménie et compris ordinairement dans le Kourdistan. C'est une contrée très-montagneuse, renfermant le grand *lac de Van* (48 myriam. carrés de superficie), appelé par les anciens *Archissa* ou *Thospitis*, et par les Arméniens *lac de Tosp*. Il est situé à l'ouest du lac d'Urmia, à 1708 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, et, comme celui-ci, remarquable par la grande quantité de sel dont ses eaux sont imprégnées, ainsi que par les souvenirs historiques qui se rattachent à quelques localités avoisinantes.

A environ quatre kilomètres de sa rive sud-est on trouve la ville forte de Van, bâtie au milieu d'une contrée couverte de jardins et de maisons de campagne, siége du gouverneur général du Kourdistan septentrional, avec 20,000 habitants, qui fabriquent des calicots communs et exploitent des raffineries de sel. Les anciens Arméniens donnaient à cette ville le nom de *Van Taspal*; les Grecs, celui de *Thospia* ou *Buana*; les Byzantins, celui d'Iban; et les Arméniens actuels l'appellent aussi *Schamiramakert*, c'est-à-dire construction de Sémiramis. On trouve en effet dans la montagne sur laquelle s'élève la citadelle d'énormes cavernes et voûtes remplies de débris d'anciens monuments et d'œuvres de sculpture, avec des inscriptions en écriture cunéiforme, qu'on attribuait à la célèbre reine Sémiramis. Moïse de Chorène les décrivait déjà au cinquième siècle, et en 1827 elles ont encore été explorées par le professeur Schulz, de Giessen. Tous ces monuments, ainsi que les renseignements transmis par Moïse de Chorène et diverses traditions mythiques, prouvent qu'à une époque qui se perd dans la nuit des temps *Van* était déjà une ville importante, qui servit souvent de résidence aux rois d'Assyrie, et plus tard aux rois de Perse. Elle doit, dit-on, son nom actuel à Van, roi d'Arménie, qui régnait au quatrième siècle av. J.-C. Elle fut peuplée dans le premier siècle de notre ère par des Juifs prisonniers de guerre, qu'y établit le roi Tigrane, puis détruite vers le milieu du quatrième siècle, par le roi de Perse Sapor. Mais elle paraît avoir été plus tard, jusqu'en 1021, la résidence d'une dynastie arménienne, qui s'était fondée dans le pays de *Wasburagan*, nom que porte encore aujourd'hui le sandjak turc situé au nord du lac. Elle passa ensuite sous la domination des Byzantins, puis sous celle des Seldjoucides et des Turcomans. En 1387 et 1394 elle fut prise par Timour, en 1425 par le Turcoman Iksander, en 1533 et 1548 par les Turcs, à qui les Persans la rendirent en vertu d'une capitulation, et ceux-ci s'en rendirent de nouveau maîtres pendant quelque temps, en 1636.

Sur la rive nord-est du *lac de Van* est située la ville d'*Ardschisch*, avec des eaux minérales chaudes et des plantations de noyers, appelée par les anciens *Arsisia*, au dixième siècle siége de princes mahométans, placée à partir de l'an 993 sous l'autorité des empereurs de Byzance, prise en 1071 par les Seldjoucides, et partageant dès lors toutes les destinées des contrées environnantes. *Achlath* ou *Aklath*, appelée aussi *Chelath* ou *Khelath*, et par les Byzantins *Chliath*, ville située sur la rive nord-ouest du lac, avec un château fort, de nombreuses ruines et 10,000 habitants, est bien autrement célèbre. On prétend qu'elle fut jadis la résidence d'anciens rois d'Arménie et qu'on y compta jusqu'à 200,000 habitants. Au dixième siècle elle obéissait à des émirs arabes, qui avaient secoué le joug du khalifat, mais qui après l'année 1021 paraissent avoir été vassaux des empereurs de Byzance. A partir du douzième siècle elle fut la capitale de dynasties turcomanes, seldjoucides et autres. Enfin, après de nombreux siéges, elle tomba en 1243 au pouvoir des Mongols; et en 1247 un tremblement de terre la détruisit. La ville fut encore prise en 1279 et 1292 par les Égyptiens, en 1387 par Timour, en 1548 par les Turcs aux ordres de Soliman, lequel, en 1562, y fit construire la citadelle actuelle.

VAN, VANNERIE. On appelle *van* un ustensile dont on se sert pour *vanner* les grains, c'est-à-dire pour le nettoyer en les débarrassant des débris de paille, de la balle et de la poussière qui s'y trouvent mêlés après qu'ils ont été battus. Les vans se font en général avec des branches d'osier, ou encore de saule, de marsaule, etc., dépouillées de leur écorce. Leur forme est celle d'un plateau à peu près ovale, dont le bord postérieur et ceux des côtés sont relevés, un peu arrondis, et courbés en dedans. Sur chacun des côtés se trouve une anse ou poignée qui sert à tenir l'instrument lorsqu'on vanne; travail assez pénible, et qui demande de l'adresse et une certaine habitude.

La *vannerie* comprend, outre l'art de faire les vans, celui de fabriquer les corbeilles, les paniers, les hottes, et en général tous les ouvrages qui se font avec des brins d'osier ou avec des branches, des écorces, des filaments tirés de l'aubier ou du bois même de certains arbres, qu'on entrelace ou qu'on assemble de manière à pouvoir recevoir et contenir divers objets. C'est un art fort ancien, que de pieux solitaires, des Pères du désert ont exercé dans leur retraite et dont ils tiraient leur subsistance. Dans l'arrondissement de Vervins, la vannerie est une industrie d'une importance toute particulière, et dont on n'estime pas les produits à moins de plusieurs centaines de mille francs par an.

VANADIUM, corps métallique découvert en 1830 par Sefstroem dans un minerai de fer de Taberg (Suède), remarquable par une ductilité extraordinaire. Ce métal, d'un blanc d'argent qui présente de grandes analogies avec le chrome et le manganèse d'une part, et avec le molybdène de l'autre, n'est point ductile et se laisse aisément réduire en une poudre noire. Bon conducteur de l'électricité, il est infusible au feu de nos fourneaux. Réduit en poudre, il s'enflamme au-dessus de la chaleur rouge et se change en oxyde noir. La plus importante combinaison de l'oxyde de vanadium est l'*acide vanadique*, qui se présente sous la forme d'une poudre rougeâtre, semblable à la rouille de fer. Il est sensiblement soluble dans l'eau, qui se colore en jaune clair.

VAN BERCHEM. *Voyez* Berghem (Louis de).

VAN BUREN. *Voyez* Buren (Martin Van).

VAN CAPELLEN. *Voyez* Capellen (Théodore-Frédéric Van).

VANCOUVER (Georges), né en 1750, fit son apprentissage dans la marine anglaise sous le célèbre capitaine Cook, qu'il accompagna dans son second et son troisième voyage autour du monde. L'expérience qu'il avait acquise le fit désigner, en 1790, par l'amirauté d'Angleterre pour diriger un voyage à la recherche d'un passage entre l'océan Atlantique et le grand Océan. Le théâtre de cette exploration devait être la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, depuis le 30e jusqu'au 60e degré de latitude. Vancouver, nommé capitaine de vaisseau, reçut le commandement de la corvette *La Découverte*, et partit de Falmouth, le 9 juillet 1791, suivi du brick *Le Chatam* commandé par Broughton. L'expédition toucha d'abord au cap de Bonne-Espérance, visita la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande et vint jeter l'ancre à la Nouvelle-Zélande, dans la baie de Dusky. En quittant ce mouillage, une tempête sépara *La Découverte* de sa conserve; et elles ne se rejoignirent que le 30 décembre, à Otahiti. Vancouver quitta cet archipel pour se rapprocher des îles Sandwich, où il mouilla le 14 janvier 1792; puis, cinglant vers le nord, il commença l'exploration de la côte d'Amérique, qu'il continua cette année jusqu'au 52e degré 18' de latitude. Après avoir visité le détroit de Jean de Fuca, il revint sur ses pas pour prendre possession de l'établissement de Noutka cédé par l'Espagne à l'Angleterre. L'année suivante, en février 1793, il se diri-

gea de nouveau vers l'archipel des Sandwich, et le 26 avril il naviguait encore le long de la côte de l'Amérique, qu'il parcourut jusqu'au cap *Décision*. Revenant ensuite sur Noutka, il visita les établissements espagnols de la Nouvelle-Californie.

Le 8 janvier 1794 il atteignit pour la troisième fois Owahi, reprit de là son exploration de la côte nord-ouest, découvrit l'île Tchirikoff, puis pénétrant dans la rivière de Cook, il s'avança jusqu'au 61° degré 29' de latitude nord, pour reconnaître toutes les îles, détroits, canaux et baies de ces parages, jusque alors si peu connus. Dans cette dernière campagne, il parcourut l'archipel du roi Georges et du prince de Galles, visita l'île de l'Amirauté, et termina ses opérations le 22 août, au port de *La Conclusion*, dissipant ainsi tous les doutes et écartant les fausses opinions sur le prétendu passage de Jean de Fuca. Le 12 septembre il reprit le chemin de l'Europe. Le 29 mai il doubla le cap Horn, et le 13 septembre 1794 il aborda sur les côtes d'Irlande. Cette rude exploration avait altéré sa santé; toutefois, il travailla sans relâche à la rédaction de ses journaux, et mourut dans le comté de Surrey, le 10 mai 1798. Son frère mit la dernière main à son ouvrage, qui fut publié sous le titre de : *Voyage de Découvertes dans l'océan Pacifique du Nord*. Sabin BERTHELOT.

VANCOUVER (Ile). *Voyez* NOUVELLE-CALÉDONIE (Amérique).

VANDALES (Les), *Vandali*, peuple germain, dont le nom désignait suivant toute apparence une association de plusieurs peuplades de la Germanie orientale. L'histoire en fait pour la première fois mention dans la seconde moitié du deuxième siècle de notre ère comme compagnons des Marcomans et des Quades dans leurs expéditions en Pannonie et dans leur guerre contre Marc Aurèle. A cette époque ils habitaient le versant nord-est du *Riesengebirge*, tandis que le côté nord-ouest de cette montagne était occupé par les *Silings*, une de leurs tribus. Dans la seconde moitié du troisième siècle ils paraissent avoir encore entrepris de là des irruptions en Pannonie, sous le règne d'Aurélien. Mais bientôt après ils abandonnèrent leur pays, et sous le règne de Probus on les voit apparaître sur les rives du Danube, dans l'ancienne Dacie romaine, avec les Goths et les Gépides. Suivant le récit de Jornandès le roi des Goths, Gébérich, extermina sur les bords de la Marosch une grande partie des Vandales avec leur roi Wisumar, de la race des *Asdings*. Le reste demanda à Constantin le Grand la permission de se fixer dans la Pannonie, où ils demeurèrent tranquilles pendant une soixantaine d'années. Mais au commencement du cinquième siècle ils se soulevèrent, à l'instigation de Stilicon, dit-on, et, sauf un très-petit nombre d'entre eux, désertèrent le pays. Ils se dirigèrent alors à l'ouest, et avec les Suèves et les Alains envahirent, en l'an 406 la Gaule, sous les ordres de leur roi Godégisil, qui périt ensuite en combattant les Franks. Ils ne quittèrent ce pays qu'en l'an 409, après l'avoir horriblement dévasté et après en avoir été expulsés par Constance, proclamé empereur par les légions de la Bretagne. Traversant les défilés mal gardés des Pyrénées, ils pénétrèrent en Espagne, et y commirent leurs dévastations habituelles, jusqu'au moment où, à la suite de luttes sanglantes soutenues sous les ordres de leur roi Gundérich, fils de Godégisil, contre les Suèves et les Goths, ils se fixèrent dans une partie de la Bétique, qui a conservé d'après eux le nom d'Andalousie (*Vandalitia*). Le général romain Castinus, d'abord heureux dans les efforts qu'il tenta pour les en chasser, fut vaincu par eux en l'an 422, grâce à la trahison des auxiliaires visigoths qu'il comptait dans son armée; et alors ils dévastèrent tout le sud de l'Espagne, où en 425 ils prirent d'assaut Séville et Carthagène, étendant leurs ravages jusqu'aux îles Baléares. Le frère de Gundérich, Gaisérich ou Gensérich, répondant à l'appel de Boniface, gouverneur romain de l'Afrique, que les cabales d'Aétius et les intrigues dont la cour de l'empereur était le théâtre à Ravenne avaient contraint de lever l'étendard de la révolte, passa en Afrique avec ses Vandales, dont on estime le nombre à 80,000, et auxquels s'étaient jointes de nombreuses bandes de Goths et d'Alains. Les hérétiques d'Afrique (les Donatistes) se rattachèrent aux Vandales, qui avaient embrassé l'arianisme et qui ravagèrent alors l'Afrique avec la barbarie et la cruauté qui les distinguaient entre toutes les autres tribus germaines. Boniface, qui eut aussi à en souffrir, se réconcilia avec sa cour. Les Vandales n'ayant point obtempéré à l'ordre qu'il leur intima d'avoir à évacuer le sol africain, il marcha contre eux avec Aspar que l'empereur d'Orient avait fait passer en Afrique à la tête d'une armée. Mais ils furent vaincus tous les deux et forcés de battre en retraite. La ville fortifiée d'Hippone (aujourd'hui Bone), où mourut saint Augustin pendant la durée du siége qu'en vinrent faire les Vandales, tomba au pouvoir de ces barbares. En 439 Gaisérich rompt la paix qu'il avait conclue quatre ans auparavant avec Valentinien III, et se rendit maître de Carthage. Aux termes d'une paix nouvelle, l'empire des Vandales s'étendit alors sur la côte septentrionale d'Afrique depuis l'Océan jusqu'aux frontières de Cyrène. Les îles Baléares, une partie de la Sicile, la Sardaigne et la Corse appartenaient également aux Vandales, dont Gaisérich était parvenu à faire d'intrépides navigateurs. Appelé par Eudoxie, veuve de Valentinien, qui voulait se venger de Maxime le meurtrier de son époux, Gaisérich passa en Italie. Les supplications de l'évêque de Rome Léon Ier avaient naguère sauvé la ville éternelle des fureurs d'Attila ; cette fois elles ne purent rien sur Gaisérich, qui livra Rome au pillage pendant quinze jours consécutifs. La barbarie avec laquelle dans cette occasion les Vandales n'épargnèrent pas même les chefs-d'œuvre de l'art a fait créer le mot *vandalisme* pour désigner des attentats de ce genre (rappelons ici, en passant, que c'est l'abbé Grégoire qui, aux plus mauvais jours de la révolution française, le mit le premier en circulation).

Les Vandales s'en retournèrent alors chargés du plus riche butin et emmenant avec eux de nombreux prisonniers, qu'ils traitaient avec la plus grande cruauté; et Eudoxie ainsi que ses deux filles furent contraintes de les suivre. Inutilement menacé par les empereurs d'Occident et d'Orient, Gaisérich mourut en 477. Il eut pour successeur son fils Hunnérich, qui régna jusqu'en 484, persécuta cruellement les catholiques, fit d'inutiles guerres contre des tribus maures révoltées et désola la Méditerranée par ses pirateries. A Hunnérich succéda, aux termes du testament de Gaisérich, et comme l'aîné de la maison, le neveu d'Hunnérich Guntamund (jusqu'en 496), puis à celui-ci son frère Thrasamund (jusqu'en 523), qui tous deux firent preuve de mœurs plus douces et d'habitudes plus humaines, et dont le second se montra même le protecteur des sciences et des lettres. Mais les Vandales, subissant l'influence énervante du climat et des habitudes voluptueuses qu'ils avaient prises à l'imitation des indigènes, avaient perdu leur énergie primitive. Ils furent battus par les Maures qui s'étaient révoltés dans la province de Tripoli; et pour leur résister Thrasamund, qui avait épousé Amalfriède, sœur de Théodorich, se vit réduit à demander à son beau-frère le secours d'une armée d'auxiliaires goths. Hildérich, fils de Hunnérich et de la fille d'Eudoxie, devint roi des Vandales à la mort de Thrasamund, et se maintint en possession de la couronne contre Amalfriède, qu'il vainquit et fit prisonnière. Toutefois, sa prédilection pour les Romains, résultat du long séjour qu'il avait fait à Constantinople, et les faveurs qu'il accordait aux catholiques, finirent par exciter le mécontentement des Vandales; et son cousin Gélimer en profita pour le renverser du trône, en 530. L'empereur d'Orient Justinien prit fait et cause pour lui, et irrité des réponses insultantes faites à ses offres de médiation par Gelimer, il envoya contre celui-ci Bélisaire à la tête d'une armée. Bélisaire débarqua en Afrique avec 15,000 hommes seulement. Gélimer fit alors égorger Hildérich et ses fils; mais battu dans sa première rencontre avec l'armée de Bélisaire,

il abandonna Carthage, qui fut aussitôt occupée par le vainqueur, dont la politique consistait à s'attacher les populations par sa clémence et sa modération. Vaincu une seconde fois par Bélisaire, Gélimer se réfugia dans une forteresse de la Numidie, où Bélisaire vint l'assiéger; et bientôt il s'y vit réduit par la famine à capituler (en 534). Il fut ramené à Constantinople pour servir d'ornement au triomphe de Bélisaire, et mourut en Asie Mineure, où Justinien lui avait assigné des domaines pour vivre. La plupart des Vandales avaient aussi été transportés en Asie, où on les employa à guerroyer contre les Perses; et le petit nombre d'entre eux qui étaient restés en Afrique s'y mêlèrent bientôt complétement à la population romaine et maure. Consultez Papencordt, *Histoire de la Domination des Vandales en Afrique* (en Allemand; Berlin, 1837).

VANDALISME. *Voyez* Vandales.

VANDAMME (Dominique-Joseph), *comte d'Hunebourg*, l'un des plus brillants généraux de l'empire, était né le 5 novembre 1771, à Cassel, département du Nord. Il servit d'abord dans un régiment colonial, et revint en France au début de la révolution. En 1793 il était déjà général de brigade à l'armée du Nord. En 1795 il fut attaché à l'armée de Sambre et Meuse, sous les ordres de Jourdan. En 1799 il passa général de division. La campagne de 1805 lui fournit l'occasion de se distinguer à Austerlitz; pendant les campagnes de 1806 et 1807 il fut chargé de soumettre la Silésie, et une capitulation mit Breslau en son pouvoir. A l'ouverture de la campagne de Russie, il se brouilla avec le roi Jérôme, et par suite resta sans commandement. Ce ne fut qu'au commencement de la campagne de 1813 qu'on lui confia un corps d'armée en Westphalie et plus tard dans la Basse-Saxe. Les Allemands lui ont reproché d'avoir dans l'exercice de ce commandement fait preuve d'une dureté et d'une inhumanité sans égales, d'avoir fermé les yeux sur l'indiscipline de ses soldats, d'avoir autorisé les excès de tous genres auxquels ils se livraient, et surtout d'avoir fait fusiller deux patriotes allemands, Berger et Fink, à l'égard desquels le ministère public lui-même s'était contenté de conclure à l'emprisonnement.

Au mois d'août, pendant que Napoléon faisait ses préparatifs pour la grande bataille de Dresde, il dirigea Vandamme avec un corps de 30,000 hommes sur la Bohême, avec ordre d'y prendre en flanc et à revers l'ennemi, à ce moment en pleine retraite à travers l'Erzgebirge. Mais, par suite de l'inaction dans laquelle demeura l'empereur après la bataille de Dresde, Vandamme, cerné à *Kulm*, dut mettre bas les armes avec 10,000 hommes et 80 bouches à feu. Conduit au grand quartier général des alliés, il s'y vit enlever son épée par ordre du grand-duc Constantin, qui, dit-on, joignit encore quelques insultes personnelles à ce procédé si injurieux. L'empereur Alexandre fit, il est vrai, rendre à Vandamme son épée, mais donna l'ordre de le transférer au fond du gouvernement de Wiætka, sur les confins de la Sibérie. Les événements de 1814 rouvrirent les portes de la France à Vandamme, qui resta alors en inactivité. Pendant les cent jours, Napoléon le créa pair de France et lui confia le commandement du troisième corps de l'armée aux ordres de Grouchy. Ces deux généraux attaquèrent, le 18 juin 1815, à Wavre, les Prussiens de Thielmann; mais en poursuivant l'ennemi, ils négligèrent de venir appuyer l'empereur à Waterloo; faute grave, qui fait peser sur eux une grande partie de la responsabilité de cet immense désastre. Quand ils apprirent que Napoléon avait été battu, ils effectuèrent en assez bon ordre leur retraite jusque sous les murs de Paris, avec leur armée, forte encore de 45,000 hommes. La seconde restauration dépouilla Vandamme de son grade et de ses titres; et l'ordonnance du 24 juillet le bannit de France. Il n'obtint l'autorisation d'y rentrer qu'en 1824. Mis alors en demi-solde, il se fixa dans sa ville natale, où il mourut, le 15 juillet 1830.

VAN DEN BOSCH. *Voyez* Bosch (Jérome de).

VAN DEN VELDE (Les). *Voyez* Velde (Van den).

VAN DER MEER. *Voyez* Meer.

VAN DER MEULEN. *Voyez* Meulen (Van der).

VANDERMONDE (N...), mathématicien français, naquit à Paris, en 1735. La plupart de ses productions sont éparses, sous la forme de mémoires, dans les recueils scientifiques du temps. Mais quoique Vandermonde n'ait publié aucun ouvrage de longue haleine, ses travaux sont très-estimés des géomètres. Les plus remarquables ont pour objet la résolution des équations, l'élimination et certaines irrationnelles étudiées depuis par Kramp sous le nom de *factorielles*. En 1771 Vandermonde fut appelé à faire partie de l'Académie des Sciences. En 1793 il écrivit, en collaboration avec Monge et Berthollet, l'*Avis aux ouvriers en fer sur la fabrication de l'acier*, que la Convention nationale leur avait demandé et que l'on trouve dans les *Annales de Chimie*. Il fut ensuite nommé professeur d'économie politique à l'École Normale, et entra à l'Institut dès son organisation. Mais il ne jouit pas longtemps des honneurs qu'il avait mérités: il mourut le 1er janvier 1796.

Vandermonde était sincèrement dévoué à la révolution. Ceci explique peut-être pourquoi son nom n'est guère connu que des géomètres, tandis que celui de Lacépède, par exemple, a conquis une sorte de popularité.

E. Merlieux.

VAN DER NEER. *Voyez* Neer.

VAN DER VELDE. *Voyez* Velde (Van der).

VAN DER WERFF. *Voyez* Werff (Adrien Van).

VAN DE WEYER. *Voyez* Weyer (Sylvain Van de).

VAN DIEMEN (Terre de), île de l'Australie, située entre le 40° et le 44° de latitude méridionale, en avant de la pointe sud-est de la Nouvelle-Hollande, dont elle n'est séparée que par le détroit de Bass, découvert en 1798 par Bass et Flinders et dénommé d'après le premier de ces navigateurs. Sa superficie est de 878 myriam. carrés. Toute l'île est de nature montagneuse, mais elle a sur le continent qui l'avoisine l'avantage qu'on n'y rencontre point de vallées arides. Les côtes en sont généralement escarpées, mais offrent un grand nombre de ports et de baies. La surface en est généralement couverte de plateaux peu élevés, fertiles et riches en prairies, entre lesquels on rencontre trois montagnes âpres et sauvages, de médiocre circuit: l'une, située au nord-est, où le *Ben-Lomond* atteint une élévation de 1566 mètres; la seconde, à l'ouest, haute de 1156 mètres; la troisième, au sud-ouest, avec le *Mont-Humboldt*, haut de 1733 mètres. Au sud-est, près de Hobarttown, s'élève la *Montagne de la Table* ou *de Wellington*, haute de 1321 mètres. En outre, l'île est arrosée par un grand nombre de cours d'eau et de lacs; aussi son sol, dont la plus grande partie est bonne, est-il très-fertile. Ses cours d'eau les plus importants, navigables à leurs extrémités, sont le *Derwent* au sud et le *Tamar* au nord. Le climat n'est pas aussi chaud que celui de la Nouvelle-Galles méridionale, de sorte que les fruits du sud n'y réussissent pas; en revanche, tous les produits de l'Europe centrale y viennent à merveille. La nature physique de l'île ainsi que ses productions offrent d'ailleurs la plus grande analogie avec celles du continent austral qui l'avoisine (*voyez* Australie). On y remarque également l'absence de plantes nutritives indigènes; mais les côtes abondent en poissons et en vivipares marins. Les montagnes contiennent beaucoup de minéral de fer et de cuivre, de houille, de marbre et autres calcaires, d'alun, de cristal et de cornaline. Cette île fut découverte en 1642, par le Hollandais Tasman, du nom duquel on l'appelle aujourd'hui *Tasmanie*, pour la distinguer de la Terre de Van Diémen, située sur la côte septentrionale de la Nouvelle-Hollande. Tasman lui imposa le nom de *Terre de Van Diemen*, en l'honneur de Van Diemen, alors gouverneur général des Indes orientales hollandaises. En 1803 les Anglais y fondèrent une colonie pénale, qui prospéra rapidement, surtout par suite de l'immigration d'un grand nombre de colons libres; aussi en 1850 y comptait-on déjà 71,164 habitants, dont environ 20,000

déportés. Tous ces habitants sont d'origine européenne, attendu que les aborigènes, qui portaient tout à fait le type des nègres de l'Australie, furent transportés par les Anglais à l'île Flinders, située à peu de distance, afin qu'ils n'eussent pas avec les criminels déportés des rapports qui auraient pu avoir beaucoup d'inconvénients. Jusqu'en 1825 la Terre de Van Diemen forma un sous-gouvernement dépendant de Sidney dans la Nouvelle-Galles du Sud, mais qui alors fut placé sous la direction immédiate du ministère des colonies en Angleterre, et qui en 1826, avec les seize îles voisines, reçut une administration particulière, comme gouvernement indépendant, de 908 myriam. carrés. En conséquence, la colonie est régie d'après les lois anglaises par les propriétaires fonciers libres. A cet effet il y existe deux assemblées coloniales, l'une législative et l'autre exécutive. Les principales ressources de la population sont l'agriculture et l'élève du bétail, qui, de même que dans la Nouvelle-Galles du Sud, a surtout les moutons pour objet. L'industrie au contraire n'a quelque importance que pour la fabrication de la soude et la préparation des huiles de baleine destinées à l'exportation. En revanche, il s'y fait un grand commerce en produits du sol, parmi lesquels la laine figure au premier rang. De 1833 à 1845 le nombre des moutons s'était élevé de 569,729 à 1,200,000; celui des bêtes à cornes, de 75,517 à 85,000; celui des chevaux, de 5,483 à 15,000; le chiffre des exportations, de 157,907 à 422,218 liv. st., et celui des importations, de 471,215 liv. st. à 520,262. Les revenus publics montaient en 1851 à 152,706 liv. st., et les dépenses à 165,864 liv. st. L'île est divisée en deux comtés: celui de Buckingham au nord, et celui de Cornwall au sud. Tous deux forment ensemble neuf districts de police. Cependant, la partie occidentale de l'île n'est comprise dans aucun de ces districts. Outre quelques stations isolées, situées au nord-ouest de l'île, cette partie contient le territoire de la Société d'Agriculture de la Terre de Van Diemen, qui sur le plateau de Surrey se livre en grand à l'élève du bétail.

Le chef-lieu, siége du gouverneur et des diverses autorités coloniales, est Hobarttown, ville de plus de 20,000 habitants. La seconde ville après celle-là est *Launceston*, sur le Tamar, au point extrême de sa navigabilité pour des navires au long cours, avec 10,000 habitants et un commerce important. On peut considérer comme son port de mer *Georgetown*, dont la prospérité va toujours croissant, et qui compte déjà 3,000 habitants. A l'embouchure même du Tamar, on trouve *Port Dalrymple*. Les plus grandes d'entre les îles dépendant de ce gouvernement, et situées pour la plupart dans le détroit de Bass, sont *Fournaux* ou *Flinders* au nord-est (environ 7 myriam. carrés), et *King*, au nord-ouest (9 myriam. carrés), séparées de la Terre de Van Diemen, la première par le détroit de Banks, et la seconde par le détroit de Hunter.

VAN DYCK. *Voyez* Dyck (Antoine Van).

VAN ERPEN. *Voyez* Erpenius.

VAN EVERDINGEN. *Voyez* Everdingen.

VAN EYCK (Jean et Hubert). *Voyez* Eyck.

VAN GEER. *Voyez* Geer.

VAN GOYEN. *Voyez* Goyen.

VAN HELMONT. *Voyez* Helmont (Jean-Baptiste).

VAN HUYSUM. *Voyez* Huysum (Jean Van).

VANIÈRE (Jacques), qui a rempli de son nom et de sa gloire cette belle moitié de la Société de Jésus qui, sans aucune pensée d'ambition ou de politique, s'était adonnée à l'étude, à l'exercice et à l'enseignement des belles-lettres, naquit le 9 mars 1664, dans le diocèse de Béziers. Son père était un gentilhomme campagnard, et faisait partie de cette bonne noblesse de province qui cultivait ses champs l'épée au côté. Le jeune Vanière apprit de bonne heure toutes les délices de la vie champêtre, tous les détails infinis qui fécondent la terre. Ces premières impressions de la jeunesse le suivirent au milieu même de ses études. En ce temps-là l'antiquité homérique et virgilienne était comme un sacerdoce auquel les plus nobles esprits tenaient à honneur de s'associer. Un digne élève des jésuites ne séparait pas l'*Imitation de Jésus-Christ* de l'*Iliade*, les œuvres de Plaute et de Térence de la *Journée du Chrétien*. Dans ce double exercice de la croyance littéraire et de la croyance religieuse, le jeune Vanière se montra des plus ardents. Il méditait à la fois le *Prædium rusticum* et la prédication catholique. Il voulait être en même temps un poëte et un apôtre. Peu s'en fallut qu'il n'allât prêcher l'Évangile dans les Indes; mais déjà la Société de Jésus, qui se connaissait en hommes supérieurs, avait adopté le père Vanière comme son poëte; elle lui avait *fait ces loisirs* dont parle Virgile; elle lui avait donné une chaire de rhétorique, et dans ces douces occupations, qui lui convenaient si bien, notre poëte écrivait tour à tour les membres épars de son poëme, *disjecti membra poetæ*. Il chantait les étangs, les vignes, le potager, les pigeons; puis, quand ces chants divers furent composés, à la grande joie de cette société savante qui allait dans ses jardins répétant ces beaux vers, et portant jusqu'aux cieux ce cygne de leur ordre, le père Vanière réunit ces divers poëmes sous le titre général de *Prædium rusticum*. Dans ces vers, de la meilleure école de Santeuil et du père Rapin, le nombre, l'harmonie, l'intelligence et l'élégance virgilienne sont poussés à ce point incroyable que les admirateurs les plus passionnés des *Géorgiques* se laissèrent prendre à cette nouveauté. Ce n'est pas que notre ingénieux poëte ait voulu en rien refaire les *Géorgiques*. A Dieu ne plaise, pour lui et pour nous, qu'il ait eu la pensée de cet horrible sacrilége; il a voulu seulement compléter, agrandir, réaliser l'œuvre du poëte de Mantoue. Avec la science la plus persévérante, il nous initie aux moindres détails de la vie rustique : il vous dira comment se choisit l'emplacement de la ferme, comment se bâtit la maison, comment s'élèvent les troupeaux, quels doivent être les laboureurs; il vous dira encore les divers travaux de l'année; il parcourra avec vous le potager, la vigne, la basse-cour, les étangs, la garenne et le parc; il s'inquiétera des abeilles, il s'inquiétera des pigeons; et dans tous ces détails, qui sont vrais, vous reconnaîtrez toujours l'élève de Virgile à l'élégance de son style, à la modération de sa pensée, à l'intérêt dont sont remplis les différents épisodes de son poëme. Aussi, dans cette époque de belle et savante latinité, le succès du *Prædium rusticum* fut-il immense. Quand le père Vanière s'en vint, de Toulouse à Paris, réclamer, au nom de sa maison, la bibliothèque que lui avait léguée l'archevêque de Narbonne, tout ce voyage fut une longue suite d'ovations. Chacun voulait voir de près l'heureux poëte. A Paris une médaille fut frappée en son honneur. De cette vie heureuse du père Vanière nous n'avons plus rien à dire. Quand il eut plaidé sa cause pour sa chère bibliothèque, il revint dans sa maison de Toulouse, et sa vie se passa à écrire un grand dictionnaire, à composer de touchantes élégies, à faire des hymnes pour son église, des épitaphes pour ses amis, d'innocentes épigrammes, toutes remplies d'atticisme et de bon goût. Dans cette retraite savante, dont il était l'âme et le sourire, le père Vanière mourut, le 22 août 1739, à l'âge de soixante-seize ans. Il est du petit nombre de ces hommes d'élite dont La Fontaine a chanté la mort à l'avance quand il a dit :

C'est le soir d'un beau jour.

Jules Janin.

VANILLE, genre de plantes monocotylédonées, à fleurs incomplètes et irrégulières, appartenant à la famille des orchidées et à la gynandrie-diandrie de Linné. L'espèce la plus connue, que l'on nomme aussi *vanillier*, pour ne pas le confondre avec son fruit, est un arbuste dont les rameaux sarmenteux et flexibles s'élèvent assez haut et s'enroulent autour des arbres voisins. Les feuilles, alternes, persistantes, épaisses, un peu coriaces, sont légèrement ondulées sur les bords. Les fleurs, grandes, purpurines, odorantes, sont disposées en bouquets. Le fruit est une

capsule en forme de silique, bivalve, pulpeuse intérieurement, et renfermant des graines non arillées. Ce fruit est la vanille du commerce.

Le vanillier croît spontanément dans le Mexique, la Colombie, le Pérou, la Guiane; il est cultivé dans les Antilles, au Brésil, etc. Il affecte surtout les lieux humides et ombragés, les bords des sources et des ruisseaux. On distingue dans le commerce trois espèces de vanille; l'une d'elles seulement est estimée : c'est la *vanille légitime*. Elle est longue de quinze centimètres environ, grosse comme une plume d'oie, rétrécie aux deux extrémités, et légèrement arquée; elle ne doit être ni noirâtre, ni roussâtre, ni gluante, ni desséchée : un paquet de cinquante gousses doit peser de 150 à 250 grammes; la plus pesante est la meilleure. La vanille est d'un usage presque universel comme condiment. En thérapeutique, la vanille a reçu les titres de *stomachique, stimulante, céphalique, tonique*, etc. Il est certain que la vanille exerce une action assez marquée sur l'économie animale, et que son emploi peut n'être pas sans inconvénients chez les sujets secs, ardents, irritables, et chez les personnes disposées aux inflammations, aux hémorrhagies, aux irritations de la peau ou des voies digestives. H. Belfield-Lefèvre.

VANILLIER. *Voyez* Vanille.

VANINI (Lucilio ou Jules César [nom qu'il se donna plus tard sur le titre de ses ouvrages]), libre penseur italien, de l'école de Pomponace, naquit en 1585, à Taurezano ou Taurozano, près de Naples. Après avoir étudié à Rome et à Padoue, il reçut l'ordre de la prêtrise, mais se consacra plus tard exclusivement à la culture des sciences philosophiques. Il séjourna pendant plusieurs années à Padoue, puis s'en alla parcourir une partie de l'Allemagne et des Pays-Bas, et fit ensuite un séjour d'assez longue durée à Genève et à Lyon, subsistant en donnant des leçons. Il quitta Lyon pour aller en Angleterre, où il resta pendant quelque temps en prison. Rendu à la liberté, il revint à Lyon, où il publia son *Amphitheatrum æternæ Providentiæ* (1615), qui semble, il est vrai, dirigé contre Cardan, mais qui ne lui en attira pas moins à lui-même le reproche de pousser à l'athéisme. Son esprit s'était attaqué à une des questions les plus redoutables pour l'intelligence humaine, celle de l'existence de Dieu. Or, aux époques où la superstition et les préjugés sont encore tout-puissants, il est bien dangereux d'agiter ces terribles problèmes, parce que l'esprit supérieur qui n'adopte pas exactement les solutions admises par ses devanciers, et dans les mêmes termes qu'eux, paraîtra nier le fait même dont il cherche à donner une explication nouvelle. C'est ce qui semble être arrivé à Vanini, autant que les témoignages contemporains et la lecture de ses ouvrages, assez obscurs d'ailleurs, nous permettent d'en juger. Divers détails de son procès, publiés par ses juges et par ses ennemis mêmes, paraissent confirmer l'opinion que nous avançons. C'est ainsi que le P. Garasse, dans sa *Doctrine curieuse*, attribue à Vanini un plan prémédité de convertir le monde à l'athéisme avec douze de ses disciples. Les accusations du P. Garasse sont assez sujettes à caution pour que nous n'ayons pas besoin d'insister beaucoup sur l'invraisemblance de celle-ci.

Les attaques et les persécutions de tous genres dont il était l'objet à Lyon à cause des idées qu'il venait d'émettre dans son livre, décidèrent Vanini à se rendre à Paris, où il obtint la place d'aumônier du maréchal de Bassompierre, et où il publia (1616) ses dialogues *De admirandis naturæ, reginæ deæque mortalium;* ouvrage où il s'occupe plutôt de questions de physique que de questions de philosophie, qui fut imprimé avec une autorisation spéciale de la Sorbonne, qu'il dédia au maréchal, et qui lui valut encore des accusations d'athéisme. L'année suivante, il alla s'établir à Toulouse, où il dogmatisa, tout en enseignant la médecine, la philosophie et la théologie. On prétend qu'ayant été chargé de l'éducation des enfants du premier président du parlement de Toulouse, il donna de l'ombrage au procureur général, qui le déféra à la cour et poursuivit sa condamnation avec beaucoup d'acharnement. Il fut arrêté en novembre 1618. Bien que les ouvrages de Vanini aient été produits au procès, on sait, par l'aveu des contemporains, que ces livres ont moins contribué à le perdre que les discours impies dont il fut accusé par un sieur de François, gentilhomme qui faisait profession de piété, et auquel on accorda une entière croyance. La procédure dura plusieurs mois, et Vanini fut condamné à avoir la langue coupée, puis à être pendu et brûlé; affreuse sentence, qui fut exécutée sur la place de Saint-Étienne à Toulouse, le 19 février 1619. Cette fin tragique a plus contribué que ses livres à rendre son nom célèbre. Arpe, Bayle et Voltaire prirent chaudement la défense de sa mémoire contre ses accusateurs, ses juges et ses bourreaux; tandis que David Durand, dans son livre intitulé *La Vie et les Sentiments de Lucilio Vanini* (Rotterdam, 1717), s'est efforcé de démontrer que les accusations d'athéisme élevées contre Vanini étaient parfaitement fondées.

VANITÉ, passion qui a la plus grande analogie avec l'orgueil, sans qu'on puisse les confondre. Elle a en effet quelque chose de bas, parce qu'elle s'attache le plus ordinairement à de petits objets, et que bien souvent elle se fait gloire de choses qui avilissent plutôt l'âme qu'elles ne l'élèvent; et c'est en quoi elle diffère de l'orgueil, qui a des objets plus nobles, quoique son principe soit tout aussi vicieux. L'orgueil, dit Duclos, est une haute opinion de son propre mérite et de sa supériorité sur les autres; la vanité n'est que l'envie d'occuper les autres de soi et de ses talents. L'orgueilleux insulte aux autres hommes, puisqu'il se met au-dessus d'eux; le vain, au contraire, les flatte en quelque sorte, puisqu'il les regarde comme ses juges et qu'il n'ambitionne que leurs suffrages. La *présomption*, vice qui consiste à s'assigner le premier rang, à se croire capable de triompher des plus grandes difficultés, est un produit immédiat et intime de la vanité; la *fatuité* et l'*ostentation* n'en sont que des manifestations. Le fils d'un de nos écrivains dramatiques aujourd'hui les plus en renom, connu lui-même par de grands succès au théâtre, disait un jour de son père qu'il poussait la vanité à un point tel qu'il monterait volontiers derrière son propre carrosse (s'il en avait un) pour faire croire qu'il a un nègre. Vanité, où vas-tu te nicher!

Dans la langue de l'Écriture Sainte, le mot *vanité*, suivant son étymologie, signifie ce qui n'a rien de solide, la fausse gloire, le mensonge et les idoles. C'est dans le sens d'absence de réalité, de solidité, que le Sage s'écrie : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité!*

VANLOO, famille originaire de L'Écluse, en Flandre, et qui a donné à la France des peintres d'un haut mérite.

Jacques Vanloo, bon peintre de portraits, séjourna longtemps à Amsterdam, puis vint s'établir à Paris, où, après s'être fait naturaliser, il fut reçu à l'Académie, en 1663. J'ai vu de lui, peu d'années avant la révolution, une femme nue, en pied, se disposant à entrer dans son lit. Ce tableau, que je compare, pour la finesse et la fraîcheur, aux belles pages de Crayer, a été gravé par Porporati. J'ai également vu de sa main un fort beau portrait de Thomas Corneille. Il avait amené avec lui un fils, nommé *Louis*, qui fut aussi un peintre habile et remporta le premier prix de l'Académie; mais ayant eu une affaire d'honneur il fut obligé de se retirer à Nice. Dès qu'il put rentrer sans danger en France, il se fixa à Aix, où il se maria, en 1683; c'est de ce mariage de Louis que sont nés *Jean-Baptiste* et *Carle*.

Jean-Baptiste Vanloo, né à Aix, en 1684, excella dans l'histoire et le portrait. Élève de son père et de Benedetto Lutti, il dessinait dans le goût antique; son pinceau est moelleux, sa touche fondue et spirituelle : il avait emprunté aux grands maîtres son coloris et sa manière. Il vint à Paris en 1719, et fut agrégé en 1723 à l'Académie, dont il ne devint membre titulaire que neuf ans après, n'ayant pu trouver jusque alors le temps de faire son morceau de réception, *Diane et Endymion*, l'un des plus beaux tableaux de l'Académie. Après avoir enrichi Paris de nombreux et beaux

ouvrages, il retourna à Aix, où il mourut, en 1745. Il eut pour élèves son frère *Charles-André*, et ses neveux *Louis-Michel*, premier peintre du roi d'Espagne, et *Charles-Amédée-Philippe*, peintre du roi de Prusse.

Charles-André, plus connu sous le nom de *Carle* Vanloo, naquit à Aix, en 1705. Jean-Baptiste, son frère, ayant été appelé par le duc de Savoie, passa à Turin, et de là à Rome, où il le conduisit. Là il le fit entrer chez son ancien maître, Benedetto Lutti, qui vivait encore. Ce fut dans son atelier que Carle Vanloo commença ses études de dessin et de peinture. Revenu à Paris à l'âge de dix-huit ans, il concourut en 1724 pour le prix de peinture, et fut couronné pour un tableau représentant *Les Habitants de Sodome frappés d'aveuglement*. Puis il fit à ses frais un nouveau voyage à Rome, en compagnie de ses neveux, *Louis-Michel* et *Charles-Amédée-Philippe*. Ayant obtenu des prix à l'Académie de Saint-Luc, il reçut, par la protection du cardinal de Polignac, le brevet de pensionnaire du roi à l'Académie. Il peignit dans cette ville, pour l'église Saint-Isidore, un magnifique plafond, représentant l'apothéose de ce saint. Il fit ensuite un *Saint François* et une *Sainte Marthe* pour l'église des Cordeliers de Tarascon. A Turin il peignit, pour le cabinet du roi de Sardaigne, onze sujets de la *Jérusalem délivrée*, dans lesquels il sut unir à l'enthousiasme du grand poëte la délicatesse et le charme de son pinceau. En 1734 il revint à Paris, et fut reçu l'année suivante à l'Académie. Il fit pour sa réception à l'Académie *Marsyas écorché par l'ordre d'Apollon*; l'année suivante il fut nommé professeur. Au salon de 1763 il exposa un portrait en pied du roi, qui eut le plus grand succès; puis le tableau des *Grâces enchaînées par l'amour*, qui ne fut pas moins goûté de la cour de Louis XV; mais les critiques n'ayant point partagé l'avis des grands seigneurs, on assure qu'il le mit en pièces. Le roi le nomma son premier peintre après la mort de Charles-Antoine Coypel, et le créa chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Il mourut en 1765, à l'âge de soixante-et-un ans.

Vanloo a dû subir le sort commun à tous les peintres qui sacrifient la perfection au goût frivole d'une cour légère et aux caprices de la mode. Son talent a été loué à outrance de son vivant et contesté jusqu'à l'injustice après sa mort. Selon les uns, nous n'en pouvons dire assez de bien; suivant les autres, nous en disons beaucoup trop. On ne remarque dans ses œuvres aucune partie très-faible ni aucune de la première force. Entraîné par son extrême facilité et par ses heureuses dispositions, il composait ses tableaux avec une certaine aisance et avec une sorte de délicatesse qui en font tout le charme. Il était loin de connaître les moyens d'animer la toile et d'exciter la sensibilité, mais il excellait dans l'invention des scènes familières, et peignait ordinairement en ces occasions sa famille : on en a des exemples dans ses tableaux de *La Lecture* et de *La Conversation espagnole*, ainsi que dans celui qui représente *Un Pacha faisant peindre sa maîtresse*. Enfin, il faut le dire, le premier peintre de la cour fut au nombre des peintres novateurs : il avait de la facilité et de l'intelligence, mais il manquait d'esprit et de goût. La frivolité de son siècle lui fit adopter un style plus agréable que sévère, un coloris plus blafard que solide, un maniement du pinceau plus séduisant que vigoureux. Ch^r Alexandre Lenoir.

VAN MAANEN. *Voyez* Maanen (Cornélius-Félix Van).

VAN MARNIX. *Voyez* Marnix (Philippe de).

VANNE. On donne ce nom à de gros vanteaux en bois de chêne, que l'on hausse ou que l'on baisse dans des coulisses pour lâcher ou retenir les eaux d'une écluse, d'un canal, d'un étang, de même qu'aux deux cloisons d'ais soutenus d'une file de pieux dans un bâtardeau.

VANNEAU, genre d'oiseaux de l'ordre des échassiers, et qui paraît devoir son nom à l'espèce de bruissement qu'occasionne le mouvement de ses ailes, comparé au bruit d'un van qu'on agite. Comme les pluviers, avec lesquels ils ont la plus grande analogie, ce sont des espèces voyageuses, renommées pour leur vélocité et très-répandues dans l'ancien continent, où elles vivent en troupes nombreuses, habitant près des fonds humides, qu'elles remuent pour en déterrer les vers dont elles se nourrissent. C'est au sein des marais, sur des mottes de terre assez élevées pour les mettre à l'abri des inondations, que les femelles construisent leurs nids. Les mâles se livrent souvent des combats acharnés, dont la possession d'une femelle est presque toujours le motif. Le retour des frimas chasse ces oiseaux vers des climats plus doux, d'où ils reviennent chaque année, à l'époque de la ponte.

Nous avons en France deux espèces de vanneaux assez remarquables : le *vanneau huppé* (*tringa vanellus*, L.; *vanellus cristatus*, Mey), joli oiseau de la taille d'un pigeon, d'un beau noir à reflets bronzés, et portant derrière la tête une huppe longue et déliée. Ses œufs, au nombre de trois ou quatre par ponte, d'un vert foncé et tachetés de noir, passent pour délicieux. Les petits en sortent après vingt jours de ponte. L'autre espèce dont nous voulons parler est le *vanneau pluvier* (*tringa squatoria*, L.), connu aussi sous le nom de *vanneau suisse*, *vanneau gris* ou *varié*; variétés que des ornithologistes avaient prises à tort pour des espèces différentes, trompés par la différence du plumage d'hiver et d'été, et par le plumage de *noce*, c'est-à-dire celui que revêt le mâle pendant la saison des amours. Cette espèce, plus rare que le vanneau huppé, se rapproche beaucoup des pluviers. Saucerotte.

VANNES, ville de France, chef-lieu du département du Morbihan, appelée par les Bretons *Guenet* (la belle), située à l'extrémité nord et à 16 kilomètres de l'embouchure du golfe du Morbihan, compte 14,466 habitants et possède un petit port, formé par la réunion de deux petites rivières qui se jettent dans le golfe du Morbihan près de la ville; mais ce port ne peut recevoir que des navires de 80 à 100 tonneaux. Siége d'évêché, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce, Vannes possède une bibliothèque publique de 10,000 volumes, une chambre consultative d'agriculture, une école d'hydrographie, un bon collége communal, auquel est annexée une école primaire supérieure, diverses écoles primaires, parfaitement tenues, trois hôpitaux, trois casernes, un théâtre, qui servait autrefois de salle d'assemblée aux états, une maison de correction pour les jeunes détenus et une maison de détention pour femmes. Dans l'antiquité elle s'appelait *Dariorigum* ou encore *civitas Venetorum*, comme capitale des Vénètes. Elle fut pendant quelque temps la résidence des ducs de Bretagne, qui y habitaient le château. En 1775, à la suite de troubles graves qui avaient éclaté à Rennes, on y transféra le parlement de Bretagne, qui continua d'y siéger jusqu'en 1789. Vannes se divise en trois parties : la *cité*, dont les édifices sont groupés sur le sommet et le versant méridional d'une colline, et deux autres quartiers qui s'étendent dans la vallée. Ici les habitations sont bâties sur pilotis. La ville proprement dite est entourée d'une ceinture de hautes murailles, flanquée de tours, qui, pour le temps où elle fut fondée, en faisaient une place forte assez importante : elle avait six portes, dont quatre se voient encore avec leurs voûtes primitives. Son antiquité et les limites qu'on lui avait imposées expliquent suffisamment pourquoi ses rues sont étroites, sinueuses et mal bâties. Vannes s'offre de loin sous un aspect assez pittoresque, qui la ferait juger favorablement par les étrangers qui n'en visiteraient pas l'intérieur. La cathédrale est l'édifice le plus important, quoiqu'à l'extérieur il soit masqué par une ceinture de maisons élevées sans goût, sans régularité, et même par d'ignobles échoppes. L'intérieur est dépourvu de bas côtés. Toutefois, l'ensemble a de la grandeur et de la majesté. L'église de Saint-Paterne n'offre rien de monumental. Il n'en est pas de même de la jolie église du collége, dont le style élégant et gracieux décore la place *Napoléon*.

Le commerce d'exportation consiste en fer, sel, miel, cire, suif, beurre, lin, chanvre, grains et farines; et celui

d'importation, en résine, huile, et en vin et eau-de-vie provenant de la Loire-Inférieure, du bassin de la Gironde et des départements du midi. Les navires de Vannes fréquentent les ports français de l'Océan et de la Méditerranée. Quelques-uns font des voyages sur les côtes d'Espagne et d'Angleterre. L'industrie n'est pas très-étendue : elle consiste dans quelques tanneries, une fabrique de cotonnades, une fabrique de dentelle, plusieurs fabriques de toile et de bure, une brasserie, une petite fabrique de papiers peints pour tapisseries, et quelques fabriques d'une étoffe grossière, presque imperméable, connue sous le nom de *drap de Vannes*, entièrement consommée dans les campagnes des environs.

VANNUCCHI. *Voyez* SARTO (Andrea del).

VAN OORT. *Voyez* OORT.

VAN OOST. *Voyez* OOST.

VAN OSTADE (ADRIEN). *Voyez* OSTADE (Adrien Van).

VANOZZA. *Voyez* ALEXANDRE VI (Pape) et BORGIA.

VAN PRAET. *Voyez* PRAET (Joseph-Basile-Bernard Van).

VAN SPÆNDONK. *Voyez* SPÆNDONK.

VAN SWIETEN. *Voyez* SWIETEN.

VAN SWIETEN (Liqueur de). *Voyez* CHLORURE et LIQUEUR DE VAN SWIETEN.

VANUCCI (PIETRO). *Voyez* PÉRUGIN (Le).

VANVES ou VANVRES, commune de l'arrondissement de Sceaux (Seine), à 7 kilomètres de Paris, avec une station du chemin de fer de Paris à Versailles (rive gauche), est bâti dans un vallon, et compte 4,416 habitants. On y trouve quelques fabriques, mais l'industrie la plus importante est le blanchissage. Les princes de Condé possédaient autrefois à Vanves un château de plaisance entouré d'un parc, dont l'avant-dernier prince de ce nom fit don au collége de Louis-le-Grand. Il est demeuré la propriété de cet établissement, dont le *petit collége* y a même été transféré depuis quelques années. Il faut aussi mentionner le bel établissement d'aliénés tenu par les docteurs Voisins et Falret.

VAPEUR. Il est assez difficile de distinguer nettement les vapeurs des gaz. Cependant, nous dirons que l'on entend plus spécialement par *vapeur* l'état aériforme que prennent sous l'influence du calorique les corps qui, comme l'eau, l'alcool, l'éther, sont liquides aux pressions et aux températures ordinaires. Il est aussi des corps solides, comme la glace, l'arsenic, le camphre, etc., qui donnent immédiatement des vapeurs sans passer par l'état liquide. Le passage d'un corps à l'état de vapeur prend le nom de *vaporisation*, ou d'évaporation, selon qu'il a lieu au point d'ébullition ou au-dessous de ce point. Dans le vide, certains liquides, que l'on nomme *volatils*, se vaporisent instantanément, du moins jusqu'à ce que l'espace qui leur est réservé se trouve saturé.

De toutes les vapeurs, la plus importante pour ses applications industrielles, c'est la vapeur d'eau, la seule dont nous nous occuperons ici. Elle est spécifiquement plus légère que l'air, son poids à volume égal n'étant guère au-dessus des trois cinquièmes de l'autre. La vapeur d'eau produite par une chaleur qui ne dépasse pas cent degrés peut être très-utilement employée, et l'est souvent en effet à des usages domestiques ou dans l'intérêt de l'industrie. On s'en sert avec avantage pour chauffer les édifices publics ou particuliers, les serres où l'on élève des plantes exotiques et celles où l'on cultive des primeurs, les salles où l'on étend du linge ou des étoffes pour les sécher, etc. Mais dans ces différents cas c'est la seule chaleur qu'elle transmet qu'on utilise. Lorqu'on veut qu'elle puisse être employée comme moteur, emploi pour lequel ont été inventés les appareils ingénieux, mais très-compliqués, qu'on nomme *machines à vapeur* (*voyez* ci-après), il est indispensable qu'elle soit produite à un degré de chaleur assez élevé pour qu'elle puisse conserver une force élastique suffisante et atteindre le but qu'on s'en propose, après avoir consumé une partie de cette force à vaincre les frottements des appareils qu'elle doit parcourir, et après en avoir perdu une autre portion par les refroidissements que lui font éprouver des causes diverses avant qu'elle ait atteint le point où elle agit efficacement.

L'emploi de la vapeur comme force motrice a pris une telle extension, qu'on a dû considérer comme un objet très-important de rechercher la détermination précise des quantités de chaleur nécessaires pour donner à la vapeur les différents degrés de force dont on peut faire usage dans la pratique. De nombreuses expériences ont été faites à ce sujet en France, en Angleterre, aux États-Unis et dans d'autres pays, et les résultats en ont été rendus publics par la plupart des physiciens qui les ont obtenus. Les tables qu'ils ont dressées sont loin de s'accorder toutes entre elles; les différences qu'elles présentent ont dû faire désirer que d'autres expériences, sur la précision desquelles on pût compter, rectifiassent ce que les premières pouvaient contenir d'erroné.

D'après M. Regnault, la température variant de 100° à 230°, la tension de la vapeur d'eau croît de 1 à 28 atmosphères. Les tables qu'il a données font voir que la force élastique de cette vapeur augmente suivant une loi beaucoup plus rapide que la température; mais cette loi est encore inconnue.

L'emploi de la vapeur, procurant aux établissements industriels qui l'adoptent une grande économie de temps et d'argent, devait prendre en peu de temps parmi nous une grande extension : c'est ce qui est arrivé. Les usines, les fabriques, les manufactures, tous les ateliers montés sur une grande échelle, font maintenant usage de la vapeur, soit qu'on la fasse servir comme moteur mécanique, soit qu'on se borne à utiliser sa chaleur. L'application qu'on a faite de sa force motrice à la navigation et au transport des hommes et des denrées sur les chemins de fer, et même sur les routes ordinaires, mérite surtout d'être remarquée.

L'établissement des bateaux à vapeur chez tous les peuples maritimes est une véritable révolution commencée dans la marine : non-seulement ils rendent plus faciles et plus promptes les communications entre les différents pays, mais ils paraissent destinés à devenir les plus puissants moyens d'attaque et de défense qu'emploieront un jour les nations qui ont une marine. V. de MOLÉON.

VAPEUR (Bains de). *Voyez* BAIN et FUMIGATION.

VAPEUR (Bâteaux, Bâtiments à). *Voyez* BATEAUX A VAPEUR.

VAPEUR (Cheval). On nomme *cheval vapeur* l'unité qui sert à mesurer le travail des machines à vapeur. Cette unité représente le travail nécessaire pour élever 75 kilogrammes à un mètre de hauteur en une seconde. C'est donc à peu près le double de celui d'un cheval de trait ordinaire. Seulement, ce dernier n'est pas susceptible d'un travail non interrompu, comme le cheval vapeur.

Une machine de 20 chevaux, par exemple, est donc celle qui peut élever 1,500 kilogrammes (20 fois 75) à un mètre de hauteur en une seconde.

VAPEUR (Machines à). Les études sur la vapeur d'eau remontent à une assez grande antiquité, puisqu'il y a bientôt deux mille ans qu'elles conduisirent Héron d'Alexandrie, dont le nom a conservé sa célébrité, à l'idée que cette vapeur pouvait être employée comme force motrice; idée qui, à la vérité, est restée stérile pendant une longue suite de siècles, et ne s'est pour ainsi dire réalisée que de nos jours. L'idée d'employer la vapeur comme force motrice se retrouve dans un ouvrage de Salomon de Caus, imprimé en 1615 : ce n'était alors qu'une espèce de fontaine de compression, où la vapeur, pressant sur la surface d'un liquide, le forçait à s'élancer par un ajutage. Dans un autre ouvrage, imprimé à Rome, en 1629, par Giovanni Branca, la vapeur, en sortant avec impétuosité par un tube conducteur, frappait immédiatement les ailes d'une roue qui communiquait le mouvement aux pilons d'un moulin à poudre. Mais ces premiers essais, aussi bien que ceux du marquis de Worcester, de Papin, etc., n'étaient encore

que de peu d'importance; il fallait de nouvelles combinaisons pour mettre sur la route des perfectionnements qu'on a ensuite apportés jusqu'à ce jour aux machines à vapeur. L'idée fondamentale de tous ces perfectionnements est attribuée à l'Anglais Savary; elle fut ensuite étendue et modifiée par Newcommon, puis par le célèbre **Watt**, auquel on doit les belles machines qui sont employées maintenant à tant d'usages différents.

On conçoit qu'en introduisant de la vapeur sous le piston d'une pompe, ce piston sera chassé avec force jusqu'à une certaine distance, et y sera maintenu tant que la vapeur conservera sa force élastique; mais si la vapeur vient à se condenser, il se formera un vide sous le piston, qui dès lors rentrera dans la pompe en vertu de la pression de l'atmosphère, et aussi en vertu de son poids, s'il agit verticalement. En faisant rentrer de nouveau de la vapeur, les mêmes effets se reproduiront, et on aura ainsi un mouvement de va-et-vient qu'on pourra transformer en tel autre mouvement qu'on voudra : telle est la première idée de ces machines puissantes qui ont amené tant de perfectionnements dans les arts. On y condensait la vapeur par le moyen d'une injection d'eau froide au milieu même du tuyau dans lequel elle se dégageait.

Cette première machine, très-vicieuse, se perfectionna entre les mains de Watt, qui, par une série d'expériences combinées avec beaucoup d'art, parvint à reconnaître toutes les modifications qu'il était nécessaire d'introduire pour obtenir le maximum d'effet : 1° il fit l'injection d'eau froide dans un tuyau séparé, placé à côté du corps de pompe, et communiquant avec lui : par ce moyen, le corps de pompe se trouve toujours au même degré de chaleur que la vapeur, dont par conséquent il ne se fait pas de dépense inutile; 2° il supprima l'action de l'atmosphère, et fit arriver la vapeur alternativement au-dessus et au-dessous du piston; 3° il disposa des **soupapes**, des robinets, que la machine elle-même fait mouvoir, en sorte qu'il n'est besoin d'autre personne pour la conduire que d'un homme qui l'entretient de combustible.

Tels sont les perfectionnements principaux introduits par Watt dans la machine à vapeur. Le gaz élastique se forme dans une grande **chaudière** hermétiquement fermée, d'où elle se rend dans le corps de pompe par un tuyau de communication. Pour que l'élasticité de la vapeur ne devienne pas trop grande, ce qui pourrait causer la rupture de la chaudière avec un grand fracas, on place au-dessus de cette chaudière une soupape qui s'ouvre à une tension déterminée. Dans les premiers temps, on ne construisait que des machines où la vapeur n'avait guère plus de force élastique que l'air atmosphérique; mais depuis on a imaginé de donner aux parois de la chaudière ainsi qu'à la soupape une résistance qui permet à la vapeur de prendre une tension de plusieurs atmosphères. En sorte qu'avec le même combustible, ou au moins très-peu de combustible de plus, on obtient de la même machine une force infiniment plus grande. Les *machines à haute pression* sont aujourd'hui les plus communes.

Quant à leur emploi, les machines à vapeur sont *fixes* ou *mobiles*. Dans les **mines**, elles servent à l'élévation des minerais, à l'épuisement des eaux, à l'aération des galeries. On les rencontre dans toutes nos usines où l'on veut obtenir une force considérable avec peu de dépense. Organes moteurs de nos **bateaux à vapeur**, elles se tranforment en **locomotives** sur nos **chemins de fer**. Comme **locomobiles**, elles semblent appelées à faire jouir l'agriculture des avantages qu'elles procurent depuis longtemps déjà à l'industrie.

F. Passot.

VAPEURS (*Pathologie*), nom donné vulgairement à l'**hystérie** et à l'**hypocondrie**, à raison sans doute de la sensation des vapeurs qui chez beaucoup de malades semblent s'élever du ventre ou de quelque autre partie vers la tête ou le cou.

On prétend que ce fut un certain abbé Ruccelai, né à Florence, d'une famille alliée aux Médicis, et fils d'un fameux partisan sous Louis XIII, qui le premier apporta les *vapeurs* en France, ou, pour mieux dire, qui le premier mit à la mode le mot *vapeurs* pour désigner ce malaise, ces inquiétudes compagnes ordinaires de la mollesse et du désœuvrement. Cet abbé, que le maréchal d'**Ancre** avait introduit à la cour de France, s'y fit remarquer par son luxe et sa mollesse : il mourut en 1626.

VAPORISATION. *Voyez* Évaporation et Vapeur.

VAR, le *Varus* des anciens, fleuve de Provence, qui donne son nom au département qu'il traverse. Il prend sa source au mont Camelione, au-dessus du village d'Entreaulnes, dans les Alpes, passe à Annot, et se jette dans la Méditerranée, entre Nice et Antibes. La plus grande portion de son cours appartient au royaume de Sardaigne, dans lequel il traverse la partie occidentale de l'intendance générale de Nice. Dans son parcours, il reçoit la Vaire, l'Esteron, la Tinea, le Coromb, la Lince et la Vésuvie, petites rivières qui le grossissent de leurs tributs. Depuis Glandèves il est navigable durant l'espace d'environ 48 kilomètres. Sa pente est inégale et rapide, ce qui donne à son cours une vitesse qui en rend le passage difficile et dangereux. Il est rare que dans les pluies d'hiver ou aux époques de la fonte des neiges il ne se répande point dans la campagne, où il occasionne toujours de grands ravages, par la direction capricieuse qu'il prend dans ses débordements. Peu profond et fort peu encaissé, il suffit de la moindre crue pour le faire passer par-dessus ses bords. Dans les grandes eaux, il roule comme un torrent à travers les terres, se fraye une route nouvelle et rentre rarement dans le lit qu'il a quitté. La ville de Glandèves a tellement souffert des débordements de ce fleuve, qu'elle en est presque détruite. Le Var est surtout remarquable sous le rapport de la géographie politique, en ce qu'il a toujours servi de limite entre la Gaule et l'Italie, ainsi que le constatent Strabon, Ptolémée, Pline, Mela et Lucain. Aujourd'hui sa partie inférieure trace la frontière entre le Piémont et la France, et sert de démarcation entre ces deux États.

Louis de Tourreil.

VAR (Département du), appelé ainsi du fleuve de ce nom, qui coule dans sa partie orientale et le sépare du Piémont. Ce département, composé de la partie orientale de la basse Provence, est borné au nord par le département des Basses-Alpes et le comté de Nice, à l'est et au sud par la Méditerranée, et à l'ouest par le département des Bouches-du-Rhône. Sa surface est de 626,866 hectares, dont 118,052 en terres labourées, 230,713 en bois, 67,657 en vignes, 187,778 en landes et bruyères, et seulement 8,476 en prés. Il paye 2,696,456 fr. de contributions directes. Sa population est de 371,820 habitants. Il est compris dans la neuvième division militaire et ressortit à la cour impériale, à l'académie et au diocèse d'Aix. Il est traversé au nord et au nord-est par des ramifications de la chaîne des Alpes. Les principaux cours d'eau qui l'arrosent sont : le Var, la Siague, l'Argens, la Pis, l'Aille et l'Yerdon. Il tient un rang distingué parmi les départements de second ordre. Sa situation avantageuse, les accidents variés de son terrain, la diversité de ses productions, la beauté de son ciel, surtout dans la partie méridionale, peuvent lui promettre dans un avenir peu reculé une prospérité qui le disputera aux contrées les plus florissantes. Il ne faut pour cela que dissiper l'ignorance de ses habitants, qui a toujours été l'obstacle le plus invincible à toutes espèces de progrès. Déjà, depuis quelque temps, le mouvement semble se communiquer aux principales villes, tant du littoral maritime que de l'intérieur.

On l'a divisé en quatre arrondissements, dont les chefs-lieux sont : **Draguignan**, siége de la préfecture, **Toulon**, Brignolles, jolie ville de 5,372 hab., sur la petite rivière de Carami, et **Grasse**, siéges de sous-préfectures. Cependant, Toulon est le chef-lieu d'une préfecture maritime. Il possède aussi la recette générale, quoique d'ordinaire le siége de cette administration soit au chef-lieu du département. Les autres

villes un peu importantes du département sont : *Fréjus*, siége d'un évêché; *Saint-Tropez*, port de commerce; *Saint-Maximien*; *Barjols*; *Antibes*, port militaire et place forte; *Cannes*, port militaire; *La Seyne*, port de mer; *Vence*; *Hyères* et *Cuers*. On y compte 32 cantons ou justices de paix, et 210 communes. Il envoie trois députés au corps législatif. L'inégalité de son sol, qui est coupé de montagnes et de vallées presque partout, varie les effets de sa température. Dans les montagnes le climat est froid, âpre, tandis que la chaleur est quelquefois excessive dans les vallées. Cette disposition permet aux habitants du Var de cultiver une foule de plantes et d'arbres à fruits, qui ne vivent que dans les contrées chaudes, tels que le câprier, le safran, la canne à sucre, le dattier, l'oranger, qui vient en pleine terre, le grenadier, l'olivier, le jujubier, le citronnier, le caroubier, etc., etc. Il produit aussi d'excellents marrons, qu'on transporte à Paris sous le nom de *marrons de Lyon*. On trouve dans les forêts de la partie méridionale une foule de fruits naturels, dont la plupart sont d'un goût délicieux : de ce nombre nous citerons l'arbousier et l'azerolier. Le pin, qui est l'arbre le plus commun de ces forêts, produit également une pomme dont les noyaux sont d'un manger agréable. Les principales productions de cette contrée consistent en vins rouge et blanc muscats, huile, oranges, figues, prunes de Brignolles, pistaches, etc. Les savons et la parfumerie y forment une branche de commerce considérable. On y extrait du marbre de diverses couleurs, de la pierre de taille, du granit, de l'albâtre, du porphyre, du plâtre, de la houille et de la pouzzolane. On a reconnu des mines d'or près de la ville d'Hyères et du village de La Garde-Freynet, mais très-peu riches. Ce département a peu de pâturages; aussi produit-il plus de moutons que de gros bétail. Les récoltes de blé n'y sont point non plus suffisantes pour les besoins de la population; c'est ordinairement en Grèce qu'elle s'approvisionne.

Louis de Tourreil.

VARAIRE, genre de plantes de la famille des colchicacées, ayant pour caractères : Corolle petite, à six divisions profondes; six étamines; trois styles courts, surmontant trois ovaires distincts, qui manquent quelquefois, et auxquels succèdent, lorsqu'ils existent, trois capsules à deux valves, remplies de graines comprimées, membraneuses, attachées par un court pédicelle le long de la suture intérieure.

Le *varaire blanc* (*veratrum album*, L.), vulgairement *ellébore blanc*, a les fleurs d'un blanc verdâtre, disposées en une panicule longue et rameuse, munie de bractées à la base de chaque pédicelle; ses feuilles sont amples, ovales ou lancéolées, marquées de nombreuses nervures simples et parallèles.

Le *varaire noir* (*veratrum nigrum*, L.) diffère du précédent par la couleur noirâtre de ses fleurs, plus ouvertes, et par ses pédicelles, pubescents.

Ces deux espèces du genre *varaire* croissent dans les contrées tempérées de l'Europe. Elles sont très-dangereuses pour les animaux domestiques, qui en mangent par mégarde; l'ingestion de leurs feuilles, de leurs semences ou de leurs racines, occasionne de violents vomissements, et peut même amener la mort.

VARASE (Jacques de). *Voyez* Légende.

VARECH. *Voyez* Algues et Hydrophytes.

VARÈGUES ou **VARÉGIENS.** *Voyez* Waræciens.

VARENNES (Fuite de). Après avoir vainement essayé de lutter contre le mouvement rénovateur de la révolution française, le faible Louis XVI se décida à suivre les conseils de ceux de ses amis qui déjà, à diverses reprises, l'avaient engagé soit à abandonner son royaume, soit à se retirer dans quelque place forte sur la garnison de laquelle il crût pouvoir compter, pour de là faire connaître ses volontés à l'Assemblée nationale, sans se trouver incessamment sous la pression d'une multitude aux ordres d'agitateurs obéissant la plupart à des mobiles différents, mais tous d'accord pour s'efforcer de renverser la monarchie. Déjà, aux 5 et 6 octobre 1789, la cour avait voulu mettre ce projet à exécution. On sait qu'à la suite de ces journées, Louis XVI dut venir s'établir à Paris, dans le palais délabré des Tuileries; mais il nourrissait toujours en secret le projet de fuir. Mirabeau, gagné depuis peu aux intérêts de la royauté, était d'avis que le roi se retirât à Lyon et s'y plaçât sous la protection de l'armée de Bouillé; mais les courtisans insistaient pour que Louis XVI allât rejoindre sa *fidèle* noblesse sur les bords du Rhin. Quand la mort vint frapper Mirabeau et enlever à la royauté agonisante son dernier appui, on renonça définitivement à des idées que la popularité de l'éloquent tribun pouvait seule faire réussir; et ce nouveau malheur ne fit que confirmer davantage l'infortuné monarque dans son intention de fuir. Le retour du printemps de 1791 sembla une circonstance dont il fallait savoir profiter. On annonça donc que la famille royale irait passer la semaine sainte à Saint-Cloud, dans l'isolement et loin du bruit de la ville, afin de s'y recueillir à l'occasion de l'auguste mystère que cette solennité rappelle chaque année aux chrétiens. On avait compté que dans cette résidence éloignée de deux lieues de Paris le roi et sa famille seraient l'objet d'une surveillance moins sévère et que la fuite y serait plus facile. Mais la secrète intention de ce déplacement de la royale famille n'échappa pas aux meneurs du parti révolutionnaire, qui organisèrent une émeute à l'effet de s'opposer au départ du roi. Louis XVI, violenté dans l'exercice, non plus de sa prérogative constitutionnelle, mais de ses droits naturels, fut réduit à rentrer dans son palais et à dévorer en secret ce nouvel affront. Le malheureux monarque, dans son ardent désir d'échapper à ses geôliers, descendit jusqu'à feindre une subite conversion aux idées et aux intérêts de la révolution. Afin de donner le change aux défiances dont il était l'objet, il sanctionna différents décrets à l'égard desquels il s'était jusque alors obstiné à faire usage de son droit de *veto*; et pendant ce temps-là il *conspirait* d'accord avec quelques amis pour assurer ses moyens d'évasion. Bouillé, tenu au courant des projets du roi, échelonna des troupes depuis Montmédy jusqu'à Châlons. Si le roi parvenait à gagner cette ville, il était sauvé. La fatalité qui pesa constamment sur Louis XVI et sa famille déjoua les mesures, assez mal concertées d'ailleurs, prises pour assurer leur fuite. Grâce aux déguisements dont lui et les siens eurent la précaution de s'affubler, ils purent sans obstacle quitter les Tuileries dans la nuit du 21 juin 1791. M. le comte de Provence (depuis roi sous le nom de Louis XVIII), demeuré jusque alors à Paris, avait voulu suivre son frère. Il fut convenu que deux berlines de voyage se trouveraient à point nommé sur le quai des Tuileries. Le roi et la reine, leurs deux enfants et Mme Élisabeth prirent place dans la plus grande, que conduisait le comte de *Fersen*, déguisé en cocher. Le comte de Provence se jeta dans la seconde, et arriva sans encombre à Bruxelles. La berline du roi prit la route de Châlons, et jusqu'à Sainte-Menehould tout alla au gré des fugitifs. Mais dans cette petite ville il y eut quelques retards dans le changement des chevaux, et Louis XVI commit l'imprudence de laisser apercevoir son profil. Le fils du maître de poste, Drouet, reconnut le roi, et devinant ce qui se passait, en informa son père en lui recommandant de prolonger autant que possible le retard, afin de lui donner le temps de courir par des chemins de traverse et à franc étrier jusqu'à *Varennes*, petite ville située à sept lieues de Verdun, d'y faire appel aux passions populaires, et de réunir la garde nationale pour s'opposer à ce que la famille royale passât outre. Effectivement, la berline du roi en arrivant à Varennes y trouva la multitude en armes, le pont barricadé et des officiers municipaux exigeant impérieusement que les voyageurs produisissent leurs passe-ports. Louis XVI vit qu'il avait été reconnu. Il essaya de haranguer la foule tumultueuse qui se pressait autour de sa voiture, et de lui faire comprendre qu'on la trompait sur ses intentions

réelles. Aux supplications adressées par la famille royale pour qu'on lui laissât continuer sa route, la foule et la garde nationale ne répondirent que par les cris de : *A Paris ! à Paris !* On força la voiture à rebrousser chemin ; et Louis XVI, Marie-Antoinette, Mme Élisabeth durent reprendre la route de Paris, poursuivis en tous lieux par les clameurs injurieuses de la populace ameutée, et soigneusement avertie partout à l'avance de leur passage. Prévenue de l'arrestation du roi, l'assemblée nomma trois de ses membres, Barnave, Latour-Maubourg et Péthion, comme commissaires chargés de veiller à la sûreté du chef de l'État, puis passa froidement à l'ordre du jour.

VARÈSE, jolie ville, située dans la province de Côme (Lombardie autrichienne), entre le lac de Côme et le lac Majeur, près du lac de Varèse, surnommée *Tempe d'Italia*, à cause de sa ravissante position et de l'air pur qu'on y respire, et entourée d'une foule de magnifiques maisons de campagne, est le siége d'une *préture*. On y trouve un collége, un grand nombre de beaux palais et d'élégantes *villas*, un théâtre, une magnanerie célèbre (*Bigatteria*), créée par le comte Dandola et regardée comme un établissement modèle dans toute la Lombardie ; sa population était en 1851 de 10,381 habitants, dont la séricicuIture, la filature et le tissage de la soie constituent les principales industries. Tout près de là est situé *Madonna del Monte*, célèbre lieu de pèlerinage, mais qui attire aujourd'hui bien plus de visiteurs à cause de la vue magnifique dont on y jouit sur les lacs voisins et sur la plaine qui s'étend jusqu'à Milan, qu'à cause de la miraculeuse image de la Vierge que possède sa chapelle.

VARIABLE (*Mathématiques*). On nomme *quantité variable*, ou simplement *variable*, toute quantité susceptible de passer par différents états de grandeur. Ainsi, dans l'équation d'une courbe déterminée, par exemple, les lettres x et y, qui représentent habituellement les coordonnées courantes, sont dites *variables*, par opposition aux coefficients de l'équation, qui reçoivent le nom de *constantes*.

VARIATION. « La *variation*, dit l'auteur des *Synonymes*, consiste à être tantôt d'une façon, tantôt d'une autre ; » c'est dans ce sens qu'on dit : La *variation* des témoins dans leurs récits ; Les *variations* de l'Église gallicane ; Les *variations* atmosphériques, etc.

On donne aussi le nom de *variations* aux différentes manières de jouer ou de chanter un air, en y ajoutant des notes ou des agréments, sans rien changer au thème primitif.

En astronomie, on appelle *variation* la troisième inégalité de la Lune. C'est l'inégalité qui, sur une orbite supposée circulaire, a lieu dans les octants, à cause de la force tangentielle qui accélère ou retarde le mouvement de la Lune. La découverte de la variation, longtemps attribuée à Tycho-Brahé, appartient à Aboul-Wefa.

En termes de marine, on appelle *variation* de la boussole, *variation* de l'aiguille, *variation* du compas ou déclinaison de l'aiguille, la déviation de l'aiguille aimantée dans sa direction vers le nord. SÉDILLOT.

VARIATION (Angle de), synonyme d'*angle parallactique*.

VARIATIONS (Calcul ou Méthode des). Soit $y = F(x)$; supposons que cette relation devienne $y = f(x)$; on nomme *variation* de y la quantité $F(x) - f(x)$, qui exprime la différence entre la valeur primitive de y et sa valeur après le changement de sa relation avec x. Le *calcul des variations* forme donc une branche distincte du calcul des différences. Son théorème fondamental s'énonce ainsi : La variation de la différentielle d'une quantité est égale à la différentielle de la variation de cette quantité.

La méthode des variations a été découverte par Lagrange, à l'occasion du problème des isopérimètres. Consultez Lacroix, *Traité de Calcul différentiel et intégral*.

VARIANTES, en latin *variæ lectiones* ou *varietas lectionis*. On appelle ainsi les différences de texte existant dans les manuscrits des œuvres d'un auteur ancien ; différences provenant tantôt du fait des copistes ignorant la langue, tantôt d'inadvertances commises en écrivant, ou d'erreurs d'audition à la dictée, ou encore de corrections maladroites et intempestives. On comprend encore sous cette dénomination les additions ou les retranchements de mots, de phrases et même de passages tout entiers, qu'il y ait eu de la part des copistes négligence ou intention. On appelle aussi *variantes* les changements faits par un écrivain à une œuvre qu'il a déjà publiée, et dont il a occasion de donner une nouvelle édition. La volumineuse collection des œuvres de Voltaire en offre de nombreux exemples. Sa *Henriade*, ses tragédies, ses poëmes, quelques-uns de ses ouvrages en prose offrent de nombreuses *variantes* dans les éditions qui en ont paru du vivant même de l'auteur, et que Beuchot a pris soin d'indiquer dans celle à laquelle il a attaché son nom.

VARICE (du latin *varix*). Ce mot, qui s'emploie généralement au pluriel, désigne des tumeurs permanentes constituées par le gonflement des veines ; affection siégeant le plus habituellement aux jambes, quelquefois aux cuisses et aux aines, mais qui peut se manifester en d'autres points de l'économie : au scrotum, chez l'homme, où elle donne lieu au *varicocèle ;* au cordon spermatique, où elle reçoit le nom de *cirsocèle ;* à l'anus, où elle est connue sous le nom d'*hémorrhoïdes*. Les varices affectent même quelques organes intérieurs, tels que le col de la vessie ; elles sont dues ordinairement à des obstacles dans la circulation veineuse : la grossesse les produit chez les femmes ; la station prolongée que nécessitent certaines professions y prédispose ; les ligatures exercées sur les membres, telles que des jarretières trop serrées, peuvent les déterminer, etc. Ordinairement indolores, elles peuvent occasionner de l'engourdissement, des picotements, s'accompagner d'infiltration des membres, s'enflammer, se rompre, et causer de graves hémorrhagies, ou dégénérer en *ulcères* opiniâtres, qui ont reçu le nom de *variqueux*. On sait quelle est la sensation douloureuse qu'occasionnent parfois les hémorrhoïdes et les accidents qui peuvent en résulter. On voit par ce peu de mots que les varices, qui généralement ne constituent qu'une incommodité peu grave, peuvent cependant nécessiter dans certains cas les secours de l'art. Les moyens employés pour les guérir ou pallier leurs inconvénients sont assez nombreux. Le plus ordinairement, on s'en tient au traitement palliatif, qui dans quelques circonstances heureuses peut procurer une guérison radicale, et consiste dans la compression exercée sur les tumeurs variqueuses au moyen d'un bandage roulé ou d'un bas lacé, dont on peut favoriser l'action par quelques topiques astringents. Quant aux accidents plus ou moins graves qui peuvent accompagner les varices, nous ne pouvons en développer ici le traitement, qui réclame toujours l'intervention des gens de l'art.

On a donné le nom de *varice anévrismale* à la dilatation d'une artère dans une certaine étendue, sans rupture de ses membranes ; et l'on appelle *anévrisme variqueux* la tumeur occasionnée par le passage du sang d'une artère dans une veine, au moyen d'une perforation affectant les parois contiguës des deux vaisseaux.

VARICELLE ou **PETITE VÉROLE VOLANTE,** maladie de la peau, qui de même que la variole est accompagnée de fièvre et contagieuse, mais qui généralement a une issue bien plus prompte et plus bénigne. Elle se manifeste aussi bien chez les individus vaccinés ou non que chez ceux qui ont déjà été atteints de la variole. L'éruption est souvent précédée de frissons, suive de céphalalgie, d'insomnie. Vers le second ou le troisième jour les pustules se remplissent d'un fluide séreux, qui ne devient jamais jaune comme dans la variole. La dessiccation et la desquamation commencent dès le cinquième jour. Le traitement consiste à soumettre le malade à une diète légère, et à lui prescrire des

boissons acidules ; enfin, à lui tenir le ventre libre à l'aide de doux laxatifs ou de lavements émollients.

VARICOCÈLE (du latin *varix*, varice, veine trop dilatée, et κήλη, tumeur), dilatation variqueuse des veines du scrotum causée par la stagnation du sang. *Voyez* VARICE.

VARIÉTÉ. Ce mot, dans le sens général, indique moins la différence qu'il y a entre des objets ou des êtres quelconques que l'on compare, qu'une sorte d'harmonie générale qui résulte, pour le coup d'œil ou la pensée, de la manière dont cette différence est établie. Ainsi, la vue d'une scène, d'un tableau quelconque, peut avoir un caractère de monotonie fade, insipide, c'est-à-dire celui qui est le plus opposé à la variété, quoique cette scène ou ce tableau soient formés de parties dont aucune ne ressemble à une autre, même dans ses plus petits éléments. Il peut de même ne point y avoir de variété dans un discours, par exemple, quoique la même proposition ne s'y retrouve pas deux fois ; tandis qu'au contraire il est possible de représenter les mêmes idées plusieurs fois dans un même sujet, en leur donnant néanmoins un grand caractère de variété : tout ceci dépend du talent de l'écrivain, et résulte d'une allure particulière de la forme et du fond du sujet, qu'il est plus facile de sentir que de rendre par des mots. Il y a d'ailleurs entre les mots *variété*, *dissemblance*, *diversité* et autres semblables, des analogies et des différences qu'il serait trop long de dire, et qu'on ne saisit bien qu'avec beaucoup de tact, d'esprit et de jugement.

Variétés au pluriel s'applique à des recueils littéraires, contenant des morceaux sur divers sujets : *Variétés littéraires*, *philosophiques*, etc., pour recueil de divers morceaux de philosophie, de littérature.

En histoire naturelle, on emploie fréquemment les mots *variété*, *sous-variété*, mais avec un sens encore assez mal défini. Le règne minéral n'a point, à proprement parler, de *variétés ;* toutes les différences entre ses espèces constituent des produits, soit chimiques, soit cristallographiques, dissemblables. Quant aux règnes organiques, qui peut dire nettement ce qui constitue l'espèce, et ce qui ne forme qu'une simple variété?

VARIÉTÉS (Théâtre des). Une salle de spectacle, située au Palais-Royal, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le Théâtre-Français, avait été construite pour un sieur Delomel, qui y faisait représenter de petites pièces, jouées d'abord par des comédiens de bois ou marionnettes, et ensuite par des enfants qui gesticulaient sur la scène, tandis que des acteurs parlaient ou chantaient pour eux dans les coulisses : on appelait ces petits comédiens *les Beaujolais*. En 1789, Mlle Montansier succéda à Delomel : la salle fut agrandie ou plutôt reconstruite, et reçut le titre de *Théâtre des Variétés*, parce qu'on y jouait la comédie, la tragédie et l'opéra comique. Baptiste cadet, Damas, Caumont, qui ont laissé un nom sur la scène française, y débutèrent, et même Mlle Mars, qui tout enfant y jouait de petits rôles. Toutefois, ce n'est que de l'entrée de Brunet à ce théâtre que datent et le genre des pièces qui le caractérisent et son véritable succès, c'est-à-dire vers l'an 1798. Mais alors la première salle avait été cédée à une portion des Comédiens Français réunis sous le nom de *Théâtre de la République*, et Mlle Montansier s'était établie, toujours sous le même titre de *Variétés*, dans la salle dite aujourd'hui *Théâtre du Palais-Royal*. L'époque, autant que le talent des acteurs et l'emplacement du théâtre, justifie la vogue dont il jouit durant de longues années. Tiercelin y partageait avec Brunet la faveur du public. C'était un type parfait du vieux peuple de Paris, gouailleur, malin quoique grossier, ivrogne et vicieux, tour à tour brutal et câlin, plein de force et de verve dans sa colère comme dans sa gaîté. De jolies ou de bonnes actrices, Mmes Caroline, Pauline, Barroyer ; des auteurs spirituels et joyeux, Desaugiers, Martinville, Brazier et tant d'autres, concouraient au succès vraiment mérité de ce théâtre : il fut tel enfin qu'il excita les réclamations du Théâtre-Français, son voisin, et qu'au premier janvier 1807, par ordre de l'autorité, les acteurs des Variétés durent quitter leur salle du Palais-Royal, toujours pleine, tandis que celle des Français était vide trois jours au moins de la semaine. L'établissement provisoire de cette troupe au *Théâtre de la Cité* ne lui fit pas perdre sa vogue ; enfin, elle vint occuper la charmante salle bâtie par Celerier sur le boulevard Montmartre, où nous la voyons encore. Potier vint alors compléter la troupe, et par son talent si vrai, si original, fit pendant longues années la fortune du *Théâtre des Variétés*, qui a eu le bon esprit de rester fidèle au genre qu'il avait primitivement adopté. Ses pièces, dont presque toujours les héros sont tirés de la plus basse classe de la société, sont certainement plus goûtées ou du moins plus avidement courues par la bonne compagnie que par la populace, sans doute parce que celle-ci ne trouve rien de nouveau ni de piquant dans une nature qu'elle a habituellement sous les yeux.

VARIGNON (PIERRE), célèbre mathématicien français, né à Caen, en 1654, était fils d'un architecte, et avait d'abord été destiné à l'état ecclésiastique. Un hasard qui fit tomber entre ses mains les éléments d'Euclide lui révéla sa véritable vocation ; mais pour la suivre il lui fallut se mettre en opposition avec ses parents, qui estimaient que la géométrie et l'algèbre ne pouvaient que nuire à l'étude de la théologie. Pendant qu'il était encore au collége, Varignon se lia d'une étroite amitié avec l'abbé de Saint-Pierre, qui partagea ses travaux. Plus tard l'abbé de Saint-Pierre, pour fournir à son ami les moyens de poursuivre ses études, lui abandonna une rente de 300 livres sur celle de 1,800 dont il était lui-même propriétaire. Persuadé que les études de Varignon exigeaient le séjour de Paris, l'abbé détermina son ami à venir s'établir avec lui dans une paisible demeure à l'extrémité du faubourg Saint-Jacques. Dans cette retraite, les deux amis poursuivirent chacun l'objet spécial de leurs travaux respectifs. L'abbé étudiait les hommes et leurs mœurs, les principes de la politique, tandis que Varignon s'enfonçait dans l'étude des sciences mathématiques. Du Hamel, Du Verney, de La Hire, venaient souvent visiter les studieux solitaires. Du Verney consultait Varignon toutes les fois que, pour mieux apprécier le rôle d'une partie quelconque du corps humain, il avait besoin de notions exactes et positives sur les lois de la mécanique ; et dans les entretiens de Du Verney Varignon acquérait les connaissances anatomiques qui lui étaient indispensables.

Il se révéla au public, en 1687, par la publication de son *Projet d'une Nouvelle Mécanique*, dédié à l'Académie des Sciences. Les idées qu'il émettait à ce sujet étaient en effet toutes nouvelles. Dans cet ouvrage il démontrait la nécessité de l'équilibre là où il existe, encore bien qu'on n'en connaisse pas exactement la cause. Varignon arriva à cette découverte par la théorie des mouvements composés, et tout son livre roule sur ce sujet. Les mathématiciens firent grand cas de ce traité, qui valut à son auteur une place à l'Académie des Sciences et une chaire de mathématiques au collége Mazarin.

La théorie des infinitésimaux ne fut pas plus tôt publiée que Varignon en fit l'objet de l'étude la plus approfondie. Mais des travaux excessifs finirent par altérer sa santé. En 1705 une grave maladie le mit aux portes du tombeau, et pendant les trois années qui suivirent il lui fallut s'abstenir de toute application sérieuse. Depuis il ne put jamais, même en observant le régime le plus sévère, regagner la vigueur dont il était doué avant sa maladie. Il mourut en 1722. Fontenelle le dépeint comme un homme du caractère le plus aimable, aussi simple de manières que supérieur par l'intelligence, étranger à tout sentiment d'envie et de jalousie. Outre le *Projet d'une Nouvelle Mécanique* (in-4°), on a de lui : *Nouvelles Conjectures sur la Pesanteur ; Nouvelle Mécanique ou Statique*, et une foule de dissertations publiées séparément.

VARILLAS (ANTOINE), né à Guéret, en 1624, mourut à Paris, le 9 juin 1696. Son goût pour l'histoire se manifesta dès ses premières études : la charge d'historiographe de

Gaston d'Orléans et plus tard celle d'adjoint à la Bibliothèque royale le mirent à même de le satisfaire. Cette dernière place, qu'il conserva longtemps, lui fut enlevée par Colbert, qui l'avait chargé d'un travail important dont il s'acquitta avec négligence. Il se retira alors dans une communauté religieuse, et s'occupa à mettre en ordre les nombreux documents dont il avait fait provision pour son *Histoire de France*. Ses premiers écrits eurent d'abord un grand succès. Sur sa réputation, les états de Hollande lui proposèrent d'écrire, moyennant une forte pension, l'histoire des Provinces-Unies. Mais Varillas refusa par patriotisme ces offres brillantes, comme il rejeta par conscience celles que lui fit au nom du clergé l'archevêque de Paris, lorsqu'il entreprit son *Histoire des Hérésies*. Ce dernier ouvrage fut la ruine de sa réputation : on le critiqua vivement, et on lui reprocha les inexactitudes, les infidélités et les suppositions imaginaires dont il abonde. Ménage disait plaisamment que l'*Histoire des Hérésies était pleine d'hérésies*. Malgré ces attaques, malgré le refus des libraires d'imprimer ses ouvrages, qu'ils se disputaient quelque temps auparavant, Varillas continua de travailler jusqu'à sa mort avec la même ardeur. Outre les livres cités plus haut, on a de lui : la *Politique de Ferdinand le Catholique*; l'*Histoire de Guillaume de Croy*; les *Anecdotes de Florence, ou histoire secrète de la maison de Médicis*; la *Politique de la Maison d'Autriche*. Le plus grand défaut de ces ouvrages, qu'on ne lit plus depuis longtemps, c'est l'altération des faits, des dates et des noms. Varillas s'était fatigué tellement la vue à ses recherches que le soleil une fois couché il ne pouvait plus lire : il dictait alors de mémoire à un secrétaire, sans recourir aux textes originaux pour les citations : de là ces bévues innombrables, dont ses contemporains firent justice, malgré un certain talent de narration et une érudition qui trouva grâce devant Huet, le savant évêque d'Avranches.

JONCIÈRES.

VARIN (QUENTIN), peintre de mérite de l'ancienne école française, naquit à Amiens, ou suivant d'autres à Beauvais, en 1580, mais s'établit ensuite aux Andelys, et fut le premier maître du Poussin, qui fréquenta son atelier pendant plusieurs années.

VARINAS ou BARINAS, province de la République de Venezuela (Amérique du Sud), située entre celles de Merida, de Truxillo, de Barquisimeto et de Carobobo au nord, de Carobobo et de Caracas à l'est, d'Apure au sud et de Merida à l'ouest, ne compte qu'environ 170,000 habitants sur une superficie de 790 myriam. carrés. Elle se compose presque exclusivement de plaines, est arrosée par de nombreux cours d'eau, sur les rives desquels s'étendent des contrées parfaitement propres à la culture. Cette province est aussi située très-avantageusement pour le commerce, parce que, outre l'Apure, beaucoup d'autres de ses cours d'eau, par exemple le Portuguesa, le Bocono, le Guanare, le Suripa et le San-Domingo, sont navigables. Sur le nombre total de la population, 40 pour 100 s'occupent d'agriculture, 35 p. 100 de l'élève du bétail, et 25 p. 100 de commerce et d'industrie. Les principaux articles d'exportation sont le cacao, le café et surtout le tabac, dit *tabac de Varinas*, qui sans doute n'est pas la meilleure qualité qu'on récolte dans la République de Venezuela, mais qui s'exporte presque exclusivement et trouve de nombreux débouchés à cause de sa finesse et de sa force.

Le chef-lieu de la province, VARINAS, situé dans la plaine et au voisinage du San-Domingo, comptait en 1787 environ 12,000 habitants; mais cette ville a tant souffert des suites de la guerre de l'indépendance, qu'en 1839 sa population était réduite à 4,000 âmes. Depuis lors, elle s'est relevée, et on évalue le chiffre de ses habitants à une dizaine de mille.

VARIOLE ou PETITE VÉROLE, fièvre éruptive, aiguë et contagieuse, caractérisée par l'existence sur la peau et les membranes muqueuses de pustules qui fournissent un pus propre à propager l'affection d'un individu chez un autre. Cette maladie attaque des individus de tous âges, mais plus particulièrement les enfants; et avant la découverte de la vaccine il était rare qu'un individu mourût sans en avoir été atteint. Mais une fois qu'on lui avait payé tribut, il était extraordinairement rare qu'on en fût atteint une seconde fois. On distingue la variole en *bénigne* ou *discrète*, et en *maligne* ou *confluente*. Dans la première les boutons sont séparés les uns des autres, et dans la seconde ils semblent se confondre. Mais les deux variétés de la maladie proviennent également soit de la respiration d'un air chargé des émanations qui s'échappent du corps des individus qui en sont affectés, soit de l'introduction, par inoculation, d'une petite quantité de virus variolique. La maladie présente quatre périodes bien distinctes : celle de la fièvre d'*invasion*, qui dure quatre jours et pendant laquelle le malade éprouve des maux de tête violents, des nausées des vomissements et une fièvre plus ou moins intense; celle de l'*éruption*, où l'on voit successivement paraître à la face, au tronc, aux bras et aux jambes des taches rouges, ressemblant à des piqûres de puce. Elles augmentent en nombre et en étendue pendant les trois ou quatre jours qui suivent leur première apparition, puis gagnent tout le reste du corps, jusqu'à l'intérieur de la bouche et du nez. Alors les taches sont surmontées d'une vésicule remplie de liquide, et dont le sommet aplati offre au centre une forte dépression. Il faut quatre jours de plus pour que commence la période de la *suppuration*, et pour que la sérosité devienne un pus épais et blanc. A l'expiration de cette période commence celle de la *dessiccation* et de la *desquamation* (chute des croûtes), où les pustules, converties en croûtes, se dessèchent et tombent en laissant sur la peau, aux endroits qu'elles occupaient, des taches d'un rouge brun, qui persistent pendant quelque temps. Quand les pustules sont larges et ne sèchent que lentement, certaines ne disparaissent que pour être remplacées par des trous plus ou moins profonds. Si elles sont petites et plus nombreuses, et que la suppuration en soit rapide, elles ne laissent que peu de traces; mais c'est ce qui arrive bien rarement. Dans la variole *maligne* ou *confluente*, la fièvre primitive est d'une violence extrême, caractérisée souvent par du délire; elle ne disparaît pas comme dans la variole *bénigne* ou *discrète*, éprouve bien quelque légère rémission, mais reste toujours très-intense pendant toute la durée de la maladie. Chez les enfants il peut survenir des convulsions qui amènent la mort ou donnent tout au moins à la maladie un caractère de malignité des plus prononcés. Le traitement de cette affection est ou *préservatif*, et consiste alors soit dans la vaccine soit dans l'inoculation, ou *curatif*, cas auquel il doit être purement expectant et se borner à tenir les malades dans une température douce et uniforme, mais dans un air pur et renouvelé fréquemment, à leur donner des boissons tièdes et mucilagineuses, et à leur refuser toutes espèces d'aliments tirés du règne animal. Pour empêcher les pustules de laisser après elles ces cicatrices que redoutent tant les femmes et avec raison, on a proposé l'application sur la face au moment où commence l'éruption des feuilles d'or, de l'onguent mercuriel, d'un emplâtre de diachylon; et ces différents moyens ont été suivis de résultats variés. On s'est bien trouvé aussi d'inciser les pustules avec des ciseaux, et d'en faire soigneusement sortir le pus. Enfin, on a conseillé encore de les cautériser une à une avec du nitrate d'argent; mais ce dernier moyen a trouvé peu de partisans.

On ne trouve rien dans les auteurs grecs et romains sur cette redoutable maladie; l'Arabe Rhazès, qui vivait au dixième siècle, est le premier qui en parle : aussi attribue-t-on aux Arabes sa propagation en Europe, où elle n'a cessé de faire des ravages depuis le neuvième siècle jusqu'à la découverte de la vaccine.

VARIOLOÏDE, maladie de la peau, aiguë et fébrile, qui diffère de la varicelle par le caractère pustuleux des boutons, et de la variole par l'irrégularité de sa marche, l'inconstance de ses symptômes et l'absence de la fièvre secondaire. L'éruption a lieu le troisième jour; des boutons, d'abor-

rouges et durs, puis vésiculeux, passent rapidement à l'état pustuleux. Quand la dessiccation arrive, elle laisse rarement des traces. La maladie entière ne dure que huit jours; et dans le plus grand nombre de cas elle n'exige que quelques jours d'alitement. Le traitement est à peu près le même que celui de la varicelle.

VARIORUM (sous-entendu *cum notis* [c'est-à-dire, *avec les notes de divers*]). C'est le nom sous lequel on désigne certaines éditions des écrivains latins enrichies de notes et d'observations par divers commentateurs. Ces éditions, publiées pour la plupart dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècle en Hollande, portent d'ordinaire cette mention même au titre.

VARIUS (LUCIUS), célèbre poëte épique et tragique de l'époque d'Auguste, ami intime d'Horace et de Virgile, composa une épopée dans laquelle il célébrait les hauts faits d'Auguste et d'Agrippa, un autre poëme *De Morte*, dont vraisemblablement la mort de César était le sujet, et une tragédie de *Thyeste*, que Quintilien égale aux chefs-d'œuvre de Sophocle et d'Euripide; d'autres attribuent ce *Thyeste* à Cassius, l'un des meurtriers de César. Dans tous les cas, les scoliastes n'ont pu ravir à Varius son beau poëme épique sur les exploits d'Auguste et d'Agrippa, que, dans l'une de ses odes, Horace a révélé à la postérité. Hélas! comme pour se jouer de nous, le temps a épargné le titre, et a jeté le poëme au néant. Nous ne savons de la vie de Varius que ceci : Virgile mourant voulait livrer aux flammes son *Énéide;* Auguste, qui y était loué, supplia le poëte d'épargner ce chef-d'œuvre, la gloire de Rome. Virgile céda aux vœux de l'empereur : ce fut Tucca et Varius qu'il chargea de faire des corrections à son poëme, sous la condition expresse de n'y faire aucune addition. Ces nobles esprits s'acquittèrent de ce pieux devoir avec une religion telle, que nous lisons encore dans cet immortel ouvrage des vers imparfaits, ainsi qu'ils tombèrent de la plume du grand poëte. Le sensible Virgile, au lit de la mort, légua à ces deux illustres et futurs correcteurs les deux douzièmes de ses biens, qui étaient considérables.

Les quelques fragments des œuvres de Lucius Varius parvenus jusqu'à nous ont été l'objet d'une dissertation critique, *De L. Varii et Cassii Parmensis Vita et Carminibus*, par Weichert (Grimma, 1836). DENNE-BARON.

VARLET, VARLETON. Ces mots, dans le langage de l'ancienne chevalerie, étaient synonymes de *page*.

VARNA, l'*Odessos* des anciens, principale étape du commerce de la Boulgarie et de la Valachie avec Constantinople, est située sur la côte occidentale de la mer Noire, dans le golfe du même nom, qui y forme un beau port, et où vient se déverser le fangeux lac de Dewina, formant la partie inférieure du fleuve de Varna. Cette ville dépendait autrefois de l'eyalet de Silistrie, dans la Turquie d'Europe, mais elle constitue un pachalik particulier depuis 1846, où des consuls étrangers y furent établis. Elle est défendue par une citadelle et d'autres ouvrages, et forme un port militaire, avec d'importants chantiers de construction. C'est en outre le siége d'un métropolitain grec, et on y compte plus de 20,000 habitants. Sa situation, comme le seul bon port que la Turquie possède vers le nord de la mer Noire, et le voisinage des dernières ramifications des monts Balkans, lui donnent une importance toute particulière au point de vue de la stratégie; aussi un grand nombre de batailles ont-elles été livrées sous ses murs. Le 20 novembre 1444 les Hongrois commandés par Ladislas IV y essuyèrent une sanglante défaite. En 1610 Varna fut prise par les Kosaks du Dniepr, qui y délivrèrent trois mille esclaves chrétiens. Dans la guerre de 1783 elle résista à tous les efforts des Russes, bien que du côté de la terre elle ne fût défendue que par une vieille tour hexagonale et de simples ouvrages en terre. Ce n'est que récemment que Varna a été régulièrement fortifiée, tant par mer que par terre. Dans la guerre de 1828 entre les Russes et les Turcs, après un siége de trois mois dirigé par Mentschikoff, Woronzoff et l'amiral Greigh, elle fut rendue en vertu d'une capitulation signée le 11 octobre par Jussuf-Bey, que le sultan exila pour cela, et malgré l'opposition du capoudan-pacha, qui commandait la citadelle. Le premier fut fait prisonnier de guerre : le second obtint des Russes la liberté de se retirer avec trois cents hommes et tous les honneurs de la guerre. Le général russe Roth fut chargé ensuite de défendre la place contre l'armée d'Husséin-Pacha, parti de Schumla pour reprendre Varna. En 1844 cette ville souffrit horriblement d'un incendie. Quand éclata la guerre de 1853 les ouvrages de défense de Varna furent notablement augmentés, et au mois de mai 1854 la ville reçut une garnison française et anglaise de 20,000 hommes. Le 12 août suivant la moitié de la ville était détruite par un incendie, que les Grecs furent accusés d'avoir allumé; et à cette occasion la citadelle, avec les immenses approvisionnements qu'elle contenait, courut les plus grands dangers.

VARNER (N...), vaudevilliste contemporain, connu par de nombreux succès sur nos scènes secondaires, était né en 1789. Après de bonnes études faites à Sainte-Barbe, il entra en 1808 comme simple soldat au 5[e] de dragons. Mais il ne tarda pas à obtenir un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre. En 1812, dans la campagne de Russie, il fut adjoint aux commissaires des guerres, entra à Moscou, et fut du petit nombre de ceux qui revinrent sains et saufs de la fatale retraite; mais il se trouva renfermé ensuite dans Torgau, et partagea toutes les souffrances de la garnison laissée dans cette place sous les ordres du comte de Narbonne. Au rétablissement de la paix, il ne put obtenir sa réintégration sur les contrôles du ministère de la guerre, et demanda alors des ressources à la littérature. En collaboration avec Imbert, il publia *L'Art d'obtenir des places*, ingénieuse critique de mœurs et livre plein d'actualité, qui obtint le succès le plus franc; il donna ensuite au Théâtre des Variétés, toujours en collaboration avec Imbert, *Le Solliciteur*, qui fit courir tout Paris. Dès lors son nom se trouva associé à celui de M. Scribe sur le titre de la plupart des pièces représentées pendant une période de plus de vingt-cinq ans sur la scène du Gymnase. La révolution de 1830 lui donna à l'hôtel de ville un emploi de chef de bureau, que la révolution de 1848 lui enleva brutalement. Il mourut à Paris, le 6 septembre 1854, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Ce n'était pas seulement un homme d'esprit, c'était encore un homme de bien.

VAROLE (Pont de). *Voyez* CÉRÉBRAL (Système), t. V, p. 33, et VAROLI.

VAROLI (CONSTANZIO), habile médecin et chirurgien, né à Bologne, en 1543, mort en 1574, à Rome, où il fut médecin du pape Grégoire XIII et professeur d'anatomie, découvrit le premier l'origine des nerfs optiques; et l'on donne encore aujourd'hui le nom de *pont de Varole* à cette éminence du cerveau. Il publia en 1570 une nouvelle manière de disséquer le cerveau.

VARRON (CAIUS TERENTIUS VARRO), fils d'un riche boucher de Rome, en exerça lui-même quelque temps le métier sous son père. Mais Varron avait trop de présomption et des prétentions trop hautes pour rester longtemps caché au fond d'une boutique. Ses richesses lui firent croire qu'il était propre à tout. Il se produisit donc au grand jour du Forum. Là, en flattant la plus vile populace, il parvint à se faire de nombreux partisans; et son or achevant de vaincre les résistances, il prétendit aux plus grands honneurs. Il avait été successivement édile plébéien, édile curule, questeur, préteur enfin. Il ne lui restait plus qu'un pas pour arriver à la première dignité de la république. Varron se déclara contre le dictateur Fabius, et il fut consul. Paul-Émile lui fut donné pour collègue; Annibal était alors maître d'une grande partie de l'Italie. Rome menacée envoya contre cet ennemi redoutable les deux consuls. Au lieu de hasarder contre les Carthaginois une bataille générale, Paul-Émile voulait qu'on les harcelât sans cesse, qu'on leur coupât les vivres, et qu'on les forçât ainsi à se con-

sumer eux-mêmes. Mais son présomptueux collègue avait besoin de quelque action d'éclat qui pût justifier aux yeux du peuple les promesses orgueilleuses qu'il lui avait faites en partant. Il attaqua donc l'ennemi : Paul-Émile le soutint. On connaît le résultat de cette funeste journée de Cannes : 50,000 Romains y périrent. Paul-Émile s'y fit tuer; Varron fuit jusqu'à Vénusie. Mais le sénat, obéissant à une pensée politique, alla solennellement au-devant de lui, et le remercia de ce qu'il n'avait pas désespéré de la république. Dès lors son nom disparaît de l'histoire.

VARRON (MARCUS TERENTIUS VARRO), le Romain le plus savant de son époque, naquit en l'an 116 av. J.-C., à Réate, dans le pays des Sabins; aussi lui donne-t-on souvent le surnom de *Reatinus*. Il suivit d'abord la carrière des armes, et servit sous Pompée contre les pirates, puis, comme pompéien, en Espagne contre César. César vainqueur lui pardonna, et depuis lors Varron vécut dans une retraite qui convenait mieux à son caractère et à ses goûts que l'agitation de la vie publique. Cependant, l'obscurité dans laquelle il vivait ne put le préserver des fureurs d'Antoine : il fut proscrit en même temps que Cicéron, son ami; mais il eut le bonheur d'échapper à la mort. Plus tard, Octave le rappela à Rome, et lui confia le soin d'arranger la bibliothèque publique fondée par Asinus Pollio. Il mourut l'an 27 av. J-C., à l'âge de près de quatre-vingt-dix ans.

Varron était lié d'une amitié intime avec Atticus, et surtout avec Cicéron, dont quelques-unes des lettres qui nous restent lui sont adressées. Celui-ci lui dédia même ses *Questions académiques*, et ce fut à Cicéron que Varron dédia à son tour ses vingt-quatre livres *De Lingua Latina*. Varron a été un des écrivains les plus féconds qui aient jamais été. Le nombre de ses écrits ne s'élevait pas, dit-on, à moins de quatre cent quatre-vint-dix, où il traitait des diverses branches de la grammaire, de l'histoire, de la philosophie, de la physique et de la poésie. Il paraît en effet qu'il n'était étranger à aucune des connaissances de son temps, et qu'il avait écrit à peu près sur toutes des traités *ex professo*. On l'a appelé le plus savant des Romains; mais presque tous ses écrits ont été perdus, et il ne nous en reste que des fragments, à savoir trois livres *De Re Rustica*, et des vingt-quatre livres de son traité *De Lingua Latina* seulement six (du quatrième au neuvième), qui se rapportent à l'étymologie ainsi qu'à l'analogie, et qui ne sont pas d'ailleurs sans lacunes. Henri Estienne donna des uns et des autres une édition avec des notes par Scaliger (Paris, 1573 et 1585). Nous ne possédons que des fragments sans suite des autres ouvrages que Varron avait composés, par exemple de la satire qu'on a appelée d'après lui *Satira Varroniana*, ou encore, d'après le célèbre cynique Ménippe, *Satira Menippæa*. C'est une satire morale, mêlée de vers et de prose, de grec et de latin, et qu'ont imitée depuis les auteurs français de la *satire Ménippée*.

Il existe en outre beaucoup de fragments de Varron dans les œuvres de Saint-Augustin, dont la meilleure édition est celle qu'en a donnée Francken, *Fragmenta Varronis, quæ inveniuntur in libris Augustini* (Leyde, 1826); et une série de sentences morales qu'on a toujours augmentée jusque dans ces derniers temps, par suite de trouvailles faites dans d'anciens manuscrits. La meilleure édition est celle de Devit, *Sententiæ M. T. Varronis, majori ex parte ineditæ* (Padoue, 1843).

Il ne faut pas le confondre avec le poëte épique *Publius Terentius* VARRO, surnommé *Atacinus* parce qu'il était né dans la Gaule Narbonnaise, près dès bords de l'Atax, et qui vécut de l'an 82 à l'an 37 av. J.-C. On sait qu'il avait composé deux grands poëmes épiques, l'un intitulé *Argonautica*, imitation du poëme grec d'Appollonius de Rhodes, et l'autre, *De Bello Sequanico*, où il célébrait la guerre faite par César aux Séquaniens. Wernsdorf a publié dans le tome v de ses *Poetæ Latini minores* les fragments qui existent encore de ces deux poëmes.

VARSOVIE, en polonais *Warszawa*, capitale du royaume russe de Pologne et du gouvernement du même nom, siége du gouverneur général ou *namiestnik* du royaume, des diverses administrations supérieures civiles et militaires, d'un archevêque catholique et de l'archevêque grec non-uni de la Pologne, sur la rive gauche de la Vistule, qui y est navigable, et qu'on y traverse sur un pont permanent, qui a remplacé depuis 1832 l'ancien pont de bateaux, pour gagner Praga, considéré souvent comme le faubourg de Varsovie. La ville, en y comprenant Praga, a 21 kilomètres de tour; et plus d'un tiers de cette vaste étendue est occupé par des jardins et emplacements libres, un second tiers par des maisons en bois, et un tiers seulement par des constructions massives. Cependant, les maisons de bois disparaissent de plus en plus, et Varsovie est déjà l'une des plus belles villes de l'Europe, avec des édifices magnifiques et des rues imposantes. Elle est divisée en *vieille ville*, celle qui est le plus mal construite, et *ville neuve*, avec de très-beaux faubourgs, mais bâtis encore en partie en bois. La ville n'est entourée que de murs et de fossés, mais elle est complétement dominée et couverte par l'immense *citadelle d'Alexandre*, construite de 1832 à 1835, d'une force peu commune (avec un monument à la mémoire de l'empereur Alexandre consistant en un obélisque de 20 mètres de haut), et par une forte tête de pont pourvue de tours à la Montalembert. Varsovie a un champ de Mars et douze places publiques, dix portes et près de trois cents rues, vingt-six églises catholiques, une église grecque, une église réformée, une église luthérienne, dix-huit couvents (supprimés pour la plupart) et plusieurs synagogues. Le nombre des habitants, qui en 1820 était de 104,346 et en 1850 de 163,301 (dont 106,000 catholiques, 10,600 protestants, 1,000 grecs [sans compter la garnison] et 40,000 Juifs), n'était plus en 1852 que de 157,871. Parmi les rues on remarque la rue du Miel (*Miodawa*), la rue longue (*Dluga*), le Nouveau Monde (*Nowy-Swiat*), la rue ou faubourg de Cracovie (*Krakowski Przedimast*), la rue des électeurs (*Electoralna*), les rues du Roi, des Sénateurs, du Maréchal, du Rempart inférieur, de Lescino, et au milieu de la ville les allées d'Uzjadoff, qui rivalisent avec le *Prater* de Vienne, et à l'extrémité desquelles se trouve *Bagatelle*, immense lieu de divertissement très-fréquenté. Les plus remarquables places publiques sont la *place de Saxe*, avec un monument en fonte en l'honneur des Polonais demeurés fidèles à l'empereur le 29 novembre 1830, la *place Sigismond*, avec la statue en bronze doré du roi Sigismond, sur une colonne en marbre de Pologne de 8 mètres 66 *centimètres* de haut, la *place de Marieville*, la *place du Théâtre*. Dans le champ de Mars ou place d'armes, 10,000 hommes peuvent manœuvrer à l'aise. Les églises les plus remarquables sont : la cathédrale catholique de Saint-Jean, dans la vieille ville, reliée au château royal par des corridors, contenant un beau tableau d'autel par Palma Nova et un étendard enlevé aux Turcs par Jean III Sobieski; la cathédrale grecque (autrefois église des piaristes), l'église luthérienne, un des plus beaux édifices de la ville; l'église de la Sainte-Croix, dans le Nouveau-Monde, avec une magnifique façade et de bons tableaux; l'église des capucins, avec le beau monument en marbre de Jean III, et l'église de Saint-Alexandre. En fait de palais il faut citer au premier rang le palais du roi (*Zamek*), bâti sur une hauteur qui domine la Vistule, par Sigismond III, mais qui doit sa magnificence aux rois Auguste II et Stanislas-Auguste. Il contient de superbes salles, l'ancienne salle des sénateurs, l'ancienne salle des députés, ornée de peintures et de sculptures, une bibliothèque, les archives de Pologne, et touche à un beau jardin ainsi qu'à la cathédrale. Il faut ensuite mentionner le palais de Saxe, où résidèrent les deux Auguste; l'ancien palais de Bruhl, qu'habitait le grand-duc Constantin; le palais appartenant autrefois au primat, devenu ensuite le commissariat de la guerre; l'ancien palais Krasinski, bâti dans le style italien, avec un jardin, aujourd'hui palais du gouvernement; les palais des quatre anciens ministères, le palais de justice, la trésorerie, le palais de l'université, aujour-

d'hui supprimée, et le palais de l'ancienne Société Philomatique, devant lequel se trouve la statue en pied de Copernic. A l'extrémité méridionale de la ville est situé le *Belvédère*, château de plaisance qui servit autrefois d'asile au comte de Provence (Louis XVIII), puis de résidence d'été au grand-duc Constantin, au milieu d'un lac artificiel entouré d'un beau parc. Il y a en outre plusieurs palais particuliers, construits dans un style grandiose, tels que les palais Potocki, Tarnocoski, Zamoiski, etc. Parmi les édifices publics on remarque surtout la banque, l'arsenal, avec une belle machine à vapeur, la première qui ait été montée en Pologne, la poste, l'hôtel de ville, Marieville, arrangée à l'instar du palais royal à Paris, contenant la bourse, le bureau de la douane et plusieurs centaines de boutiques et de magasins, le grand théâtre (il y en a en outre deux autres), les grandes casernes et le grand hôpital militaire. Il faut aussi citer les bains, qui sont extrêmement nombreux, et les établissements de secours contre l'incendie. En fait de fondations charitables on remarque surtout le grand hôpital de la ville sous l'invocation du Sacré-Cœur, l'hospice des orphelins et les deux établissements d'aliénés. En fait d'établissements d'instruction publique, Varsovie possède une école polytechnique, une école gouvernementale, deux gymnases, un collége de piaristes, un collége noble catholique, une académie théologique (autrefois séminaire ecclésiastique central), une école vétérinaire, une école forestière, une école des mines, un institut agronomique à Marymont, une école militaire, un institut de jeunes aveugles, un institut ophthalmique et un institut de sourds-muets, une école des beaux-arts, une école de musique et de chant, un institut pédagogique, quatre écoles de cercle, plusieurs écoles industrielles élémentaires et du dimanche, et une trentaine de pensionnats et d'écoles de jeunes filles. Parmi les collections scientifiques et d'objets d'art on remarque la belle galerie de tableaux des comtes Ossolinski et les collections d'objets d'art que renferme le palais Potocki. L'université, fondée en 1816 et qui comptait déjà sept cents étudiants, fut supprimée en 1832 et la meilleure partie de sa riche bibliothèque envoyée à Pétersbourg, tandis que le cabinet de zoologie, de minéralogie et de physique, la collection de médailles, de copies en platre, la galerie de tableaux, l'observatoire et le jardin botanique de cet établissement sont restés à la ville. Quoique les institutions scientifiques, qui jusqu'à la révolution brillèrent d'un vif éclat, aient beaucoup perdu à la suite des émigrations et de l'enlèvement de ce qui en faisait les forces vives, Varsovie est toujours le principal foyer des sciences en Pologne, de même que le grand centre de l'activité industrielle et commerciale du pays. On y trouve de nombreuses fabriques en tous genres et dont le nombre va toujours en augmentant; elles fournissent à la consommation des draps, des casimirs, des étoffes de laine, des tapis, des couvertures, des soieries, des chapeaux, des bas, des gants, des cotonnades, des instruments de musique et autres, des meubles, des articles de joaillerie et de bijouterie, du tabac, des couleurs, des vernis, des fleurs artificielles, des articles en fer et en acier, des bronzes, du papier, des toiles cirées, des cuirs, des chapeaux de paille, de la sparterie, des tapisseries, des bougies de cire et de stéarine, du sucre de betterave, etc. Indépendamment des fabriques de drap, il faut surtout citer douze manufactures de pianos, trente fabriques de voitures et carrosses, de nombreuses fabriques d'objets de sellerie, une très-grande fabrique d'articles métalliques et de machines, des moulins à vapeur, des brasseries, des distilleries et des fabriques de liqueurs. Il se tient aussi chaque semaine deux grands marchés au blé, aux bestiaux et aux chevaux, et tous les ans un grand marché aux laines et deux foires. Tout cela, joint aux avantages d'une capitale, à la situation de la ville sur la Vistule et au point où convergent toutes les grandes voies de communication par terre, fait de Varsovie le centre du commerce intérieur, que favorisent encore la banque, la bourse et divers établissements de crédit et d'assurances. La banque vient en aide à l'exploitation des mines et à l'agriculture. Une société d'actionnaires a créé la navigation à vapeur sur la Vistule. Le chemin de fer entre Varsovie et Szczakowa relie Varsovie aux chemins de fer de Cracovie et de la haute Silésie. Un chemin de fer qui avant peu reliera Varsovie à Pétersbourg par Bialystock, Grodno, Wilna, Dunabourg et Pskoff, est en construction; et la première section en a été ouverte à la fin de 1853. Les environs immédiats de la ville doivent plus à l'art qu'à la nature, et contiennent un grand nombre de lieux de divertissement, de *villas*, de châteaux de plaisance, de jardins et de parcs. A peu de distance de Varsovie on trouve le lieu de plaisance Lazienki, dans le parc duquel ont été construits plusieurs petits palais et le château de plaisance impérial de Lazienki, autrefois résidence d'été du roi Stanislas-Auguste; le jardin des lapins ou *Krolokarnia*, avec un parc et une charmante *villa* contenant une belle galerie de tableaux; *Mokotoff*, avec un vaste jardin, des étangs et de belles maisons d'été; et le village de *Wola*, avec le champ d'élection, où avait lieu autrefois en plein air l'élection des rois de Pologne. Plus, à sept kilomètres de la ville, la petite forêt de *Marymont* ou *Mariemont*, avec un palais, de beaux étangs, l'institut agronomique et une fabrique; le village de *Walanoff*, sur un bras de la Vistule, avec un château de plaisance dans le goût français, que Jean III Sobieski fit construire par des prisonniers de guerre turcs, avec un parc, une bibliothèque et une galerie de tableaux; le village de *Bjelany*, sur la Vistule, avec un couvent de camaldules, au milieu d'une belle forêt, très-fréquentée pendant la semaine sainte. Le beau village de *Jablonna*, avec parc et château, autrefois propriété du prince Joseph Poniatowski, est aussi situé sur la Vistule.

Il n'est question de Varsovie dans les chartes qu'en 1224; mais dès 1339 elle était entourée de murailles, et elle servit presque toujours de résidence aux ducs de Masovie jusqu'à leur extinction, en 1525. Vers 1550 le roi Sigismond II Auguste vint s'y établir, et à partir de 1573 l'élection des rois de Pologne eut lieu dans la plaine de Wola, qui l'avoisine. Mais ce ne fut qu'en 1609 que Sigismond en fit formellement la résidence des rois au lieu de Cracovie, qui n'en demeura pas moins plus tard la ville des couronnements. Dès lors c'est à Varsovie que se rattache le souvenir de la plupart des grands événements de l'histoire de Pologne. Au mois d'août 1655, Varsovie se rendit à Charles X Gustave de Suède; elle fut reprise l'année suivante par le roi Jean-Casimir; mais elle dut encore capituler une seconde fois à la suite de la défaite que le prince essuya dans la bataille livrée sous ses murs, du 28 au 30 juillet 1656, contre Charles X et son allié l'électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg. Sous les électeurs de Saxe rois de Pologne, la ville s'embellit et s'anima beaucoup, grâce aux édifices que ces princes y firent construire et au luxe de la cour qu'ils y tinrent. Mais elle souffrit beaucoup de la guerre du Nord, prise et reprise qu'elle fut alors maintes fois tantôt par les Saxons et les Polonais, tantôt par les Russes ou les Suédois. Les Russes l'occupèrent de 1764 à 1773, et encore une fois en 1793. Lors de l'insurrection qui y éclata les 17 et 18 avril 1794 la garnison russe fut massacrée, et les Prussiens assiégèrent inutilement la ville du 9 juillet au 6 septembre de la même année. Mais après la sanglante prise d'assaut de Praga par les Russes aux ordres de Souvarof, elle fut forcée de capituler, le 5 novembre. Le troisième partage de la Pologne adjugea Varsovie à la Prusse, qui la garda jusqu'en 1806, où les Français vinrent l'occuper le 28 novembre. Depuis la paix de Tilsitt, Varsovie fut considérée comme la capitale du duché auquel elle donna son nom. Le 8 février 1813 les Russes en prirent possession. La grande révolution de Pologne commença à Varsovie par l'insurrection du 29 novembre 1830, et se termina par l'assaut de cette ville le 6 et 7 septembre 1831, suivi, le 8, d'une capitulation. Dans ces derniers temps il s'est tenu à diverses reprises des conférences diplomatiques à Varsovie.

Le gouvernement de Varsovie actuel, formé en 1845 de la réunion des gouvernements de Varsovie ou de Masovie et de Kalisch, comptait en 1851 sur 468 myriamètres carrés 1,544,790 habitants.

Le *duché de Varsovie* fut formé en 1807 avec la partie de l'ancienne Pologne que la Prusse fut obligée d'abandonner aux termes de la paix de Tilsitt, à l'exception de Bialystock adjugé à la Russie. Ce duché comprenait à l'origine 1,295 myriam. carrés, et 2,200,000 habitants, et était divisé en six départements : Posen, Kalisch, Plock, Varsovie, Lomza et Bromberg. Mais la paix conclue à Vienne en 1809 y ajouta la Gallicie occidentale, enlevée à l'Autriche, et dont on constitua les départements de Cracovie, de Radom, de Lublin et de Siedlce. Le duché comprit alors 1,960 myriam. carrés et 3,780,000 habitants. Napoléon créa *duc de Varsovie* le roi Frédéric-Auguste de Saxe, qui perdit son duché dès la fin de 1812, à la suite des désastres éprouvés par les Français en Russie et en Pologne.

VARUS (Publius Quinctilius), célèbre par la défaite que lui fit essuyer Arminius (*Hermann*), appartenait à une ancienne famille patricienne, avait été consul en l'an 13 av. J.-C., et en l'an 4 obtint le gouvernement de la Syrie, où il comprima une révolte des Juifs et s'enrichit. En l'an 6 de J.-C. il fut transféré de Syrie en Germanie, pour y prendre le commandement des légions du bas Rhin et le gouvernement du pays entre le Rhin et le Weser, soumis aux Romains depuis Drusus, et qu'il eut mission d'organiser en province romaine. Il s'en acquitta avec peu d'habileté, sans avoir assez égard au caractère d'un peuple qui n'avait pas encore eu le temps de se déshabituer de la liberté. Il blessa et irrita surtout les susceptibilités nationales en tenant rigoureusement la main à l'application des formes du droit romain, en introduisant l'usage des peines corporelles, qui jusque alors avaient été étrangères aux Germains et qui leur semblaient déshonorantes, enfin en prononçant arbitrairement des condamnations à mort. Les mécontents trouvèrent un chef dans le Chérusque Hermann. Malgré de nombreux avertissements, Varus, qui du reste en agissait comme dans un pays depuis longtemps pacifié, sans tenir ses troupes concentrées et sans les exercer suffisamment, se laissa tromper par Hermann, qui l'attira dans l'intérieur du pays. Il reconnut trop tard le péril qu'il courait, et en battant en retraite à travers la forêt de *Teutoburg*, vers la fin de l'automne de l'an 9, il essuya une effroyable déroute, connue dans l'histoire sous le nom de bataille de Hermann ou de Varus. Voyant que son armée, forte d'environ 50,000 hommes, était irrémissiblement perdue, il se précipita sur la pointe de son épée, afin de ne pas survivre à son déshonneur. C'est de la sorte qu'était mort également son père Sextus Quinctilius Varus, après la perte de la bataille de Philippes, l'an 42 av. J.-C. Les Germains mutilèrent le cadavre de Varus. Ils envoyèrent à Marbod, comme trophée de leur victoire, la tête, qu'ils avaient séparée du tronc; et Marbod, à son tour, l'adressa à Auguste, à Rome.

VARUS, VARI (*Chirurgie*). *Voyez* Déviation et Pied-bot.

VARUS (*Pathologie*). *Voyez* Dartre.

VASARI (Giorgio), célèbre par ses ouvrages relatifs à l'art, naquit en 1512, à Arezzo, dans le grand-duché de Toscane. Sa famille était depuis longtemps avantageusement connue dans les arts, et ce fut dans la maison paternelle qu'il étudia les premiers principes du dessin; mais il eut aussi d'autres maîtres, et reçut des conseils de Michel-Ange et d'André del Sarto. Il fut tour à tour au service du cardinal Hippolyte de Médicis, du pape Clément VII, et des ducs Alexandre et Côme. A la mort du dernier de ces princes, il renonça à la vie des cours, et mourut en 1574, à Florence. Comme Michel-Ange il fut architecte aussi bien que peintre. Ses plus célèbres tableaux sont une *Sainte Cène*, dans la cathédrale d'Arezzo, et divers autres dans le *Palazzo Vecchio* de Florence, ainsi qu'au Vatican. Ils participent des défauts de l'école de Florence dégénérée. En revanche, ses *Vite de' più eccellenti Pittori, Scultori ed Architetti* conservent toujours une haute importance, à cause des renseignements biographiques et critiques qu'on y trouve sur les artistes italiens ses prédécesseurs ou ses contemporains. Un manuscrit de Ghiberti fut la source à laquelle il puisa pour les temps anciens. On ne peut s'en rapporter à ses données que lorsqu'il parle sans passion et comme témoin oculaire; cependant, si on le compare à certains critiques modernes, il demeure un modèle de conscience et d'exactitude. Della Valle, Rumohr et Fœrster ont signalé ses nombreuses erreurs. La simplicité et le ton de véracité qui règnent dans les récits de Vasari offrent le plus grand charme. Son ouvrage fut imprimé pour la première fois en 1550, à Florence. Vasari en fit en 1568 une seconde édition, entièrement refondue, et dont le texte a été reproduit dans toutes les éditions ultérieures. Bottari y ajouta plus tard des notes intéressantes, qui font rechercher l'édition de Rome (3 vol. in-4°, 1759). On a encore de Vasari des *Ragionamenti sopra le invenzioni da lui dipinte in Firenze* (Florence, 1588; Arezzo, 1762).

VASCO DE GAMA. *Voyez* Gama.

VASCONS, VASCONGADOS. *Voyez* Basques.

VASCULAIRE. En anatomie comparée, les *organes vasculaires* ou les vaisseaux des animaux supérieurs considérés dans leur ensemble, dans les individus d'une seule et même espèce, forment l'appareil du même nom, aussi appelé *appareil de la circulation*. C'est l'étude comparée des appareils vasculaires de chaque espèce dans toute la série animale qui constitue le *système vasculaire*.

On donne aussi le nom de *glandes vasculaires* aux divers organes transitoires ou persistants (corps thyroïde, *thymus*, capsules surrénales, rate, corps d'Oken ou de Wolf) qui, comme les glandes secrétoires, font subir des modifications au sang, mais qui sont dépourvus de canaux excréteurs.

L. Laurent.

En botanique, on donne le nom de *végétaux vasculaires* aux plantes phanérogames ou cotylédonées.

VASE, sorte d'ustensile destiné à contenir des liquides ou divers autres objets.

Le plus ordinairement on emploie aujourd'hui le mot *vase* pour désigner les vaisseaux en argile, tantôt sèche et tantôt cuite, autrefois très-rares, mais dont on rencontre maintenant une énorme quantité dans l'Italie centrale et inférieure de même qu'en Grèce et dans les îles qui l'avoisinent. Les principaux endroits où on les trouve sont : dans l'Apulie et la Lucanie, Ruvo, Bari, Ceglie, Armento, Canosa et Locri; dans la Campanie, Nola, Cumes, Pæstum, San-Agata de Goti, Avella et Capoue; en Étrurie, surtout dans la nécropole de Volci, déblayée seulement depuis 1828, et qui sous ce rapport est d'une richesse extraordinaire, puis à Tarquinii, à Cœré et sur le littoral. Ceux qu'on trouve dans les tombeaux à Chiusi, Pérouse, Arezzo, Volterra, Viterbe et à Bomarzos sont d'un travail plus grossier. La découverte de ces milliers de vases avec des formes, des inscriptions et des sujets grecs dans toutes les parties d'une contrée étrangère à la Grèce, est un des faits les plus frappants qu'offre toute l'archéologie. Démarate de Corinthe introduisit bien, à ce qu'on dit, vers l'an 650 av. J.-C., l'art céramique en Étrurie; mais on ne peut s'expliquer cette continuation sur le sol étrusque, notamment pendant le cinquième siècle av. J.-C., de la pratique d'un art complétement grec, que par l'existence d'une corporation d'artistes potiers conservant la tradition grecque, établie vraisemblablement à Volci, et qui de là approvisionnait toute l'Italie des produits de son industrie, encore bien que la Grèce, et notamment Corinthe, en fissent un commerce important. Le quatrième siècle av. J.-C. est l'époque où l'art céramique jeta le plus vif éclat en Sicile et en Campanie, supplantées au troisième siècle par l'Apulie et la Lucanie. On peut espérer que l'exploration de la Grèce et des diverses colonies grecques de l'Asie nous vaudra encore sous ce rapport une ample récolte de richesses nouvelles. Les vases peints en terre cuite (*vasa fictilia*),

destinés à suppléer la perte de vaisseaux métalliques, et qui dans l'antiquité donnaient tant d'éclat aux cérémonies et aux triomphes, sont au nombre des restes les plus intéressants de ces temps reculés. D'abord les savants ne firent attention qu'à l'ancienneté des inscriptions qu'on y rencontrait le plus souvent, ou bien à la beauté des formes et des peintures; mais on n'accordait alors de prix qu'aux morceaux bien conservés. Plus tard on apprit à rétablir les vases brisés, et dès lors, comme on apprécia mieux l'importance de ces vases sous le rapport de la rectification des idées qu'on se fait de l'antiquité, le moindre fragment eut sa valeur. La matière de ces vases est en général l'argile fine. Sur les anciens vases, la peinture est appliquée sur un fond clair, jaunâtre ou brunâtre, souvent avec addition d'une couleur violet foncé pour certains sujets; tandis que sur les vases d'une époque plus récente, le fond est noir, et le dessin de la couleur claire de l'argile, ménagée sur le fond noir. Un vernis tendre recouvre le tout. Pour ce qui est de leur signification, on peut poser les principes suivants : Abstraction faite des lieux où on les fabriquait, on n'a encore rencontré de ces vases que dans les grottes tumulaires, soit placés autour des morts, soit appendus au moyen de clous de bronze aux parois de ces grottes. Toutefois, ils ne servaient que bien rarement d'urnes cinéraires; et on peut supposer que le plus souvent c'étaient des présents qu'on faisait aux défunts et qu'on plaçait dans leur tombeau. Il ne paraît pas douteux qu'ils représentaient la croyance en ces consécrations mystiques à Bacchus, qui précisément étaient le plus en usage dans les contrées où l'on trouve aujourd'hui ces vases en plus grande quantité. C'est ainsi seulement que peut s'expliquer le grand nombre de ces vases. Que si l'on n'a pas encore trouvé dans l'Italie centrale de vases de ce genre datant de l'époque romaine, cette circonstance tient à ce que le sénat de Rome interdit en l'an 185 av. J.-C. la célébration de ces mystères de Bacchus. Creuzer fait remarquer avec beaucoup de justesse que dans le génie de ces religions mystérieuses, qui attachaient une haute signification à tous les ustensiles servant au culte des temples, ces vases peuvent avoir encore eu beaucoup d'autres buts. Ainsi les uns semblent n'avoir servi qu'à contenir des cosmétiques, tandis qu'il se peut que d'autres aient servi de vaisseaux destinés à contenir des provisions, des mélanges, etc. Quant à leur origine, ce sont ou des prix gagnés dans les luttes, ou des récompenses accordées à des jeunes gens, tantôt des cadeaux de noces, plus rarement des urnes cinéraires. Leur valeur artistique consiste d'abord dans leurs formes gracieuses, et bien plus encore dans la beauté des ornements et des figures exécutés avec beaucoup de légèreté, mais avec la plus grande sûreté de dessin, où se reflète toute l'histoire de l'art grec, depuis les plus anciennes formes prétendues égyptiennes jusqu'aux formes plus récentes, qui dans leur dégénérescence même conservent toujours un caractère gracieux. On peut aussi présumer que les figures étaient parfois des imitations d'œuvres d'art célèbres. Toutefois, leur explication reste pour nous une énigme des plus difficiles à deviner, attendu que les débris de la littérature grecque que nous possédons sont complétement insuffisants pour expliquer toutes les allusions qu'on y trouve aux jeux satiriques et mimiques célébrés chez les peuples d'origine dorienne à l'occasion des fêtes et des mystères de Bacchus. Ces vases disparaissent dès que commence l'époque romaine. Ils sont remplacés par les vases consacrés plus particulièrement aux usages domestiques, et ornés de représentations en relief, et qu'on avait déjà commencé à fabriquer dans quelques anciens ateliers étrusques de céramique. Sans doute les vases romains en relief abondent encore en sujets mythologiques; mais sous le rapport de l'art ils sont de beaucoup inférieurs aux vases grecs, surtout ceux qui étaient fabriqués dans les provinces. Aujourd'hui on imite à s'y méprendre les anciens vases grecs dans l'Italie inférieure; et les essais tentés en ce genre à Berlin ont été aussi fort heureux. On trouve de grandes collections de vases dans les musées de Paris, de Naples, de Londres, de Berlin, de Vienne et de Pétersbourg. Millingen, Millin, Laborde, Bœttiger, de' Rossi, Jorco, Gerhard, Panofka et l'*Instituto di Corrispondenza Archeologica* en ont publié des dessins fort exacts. Consultez Dubois-Maisonneuve, *Introduction à l'usage des Vases antiques* (Paris, 1817); Hans, *Dei Vasi Greci, dei lor forma i dipintura, e dei nomo e uso loro in generale* (Palerme, 1823). L'ouvrage intitulé *Storia degli antichi Vasi fittili Aretini* (Arezzo, 1841) donne dans les nombreuses planches qu'il contient l'aperçu le plus complet de leurs formes.

Les principales espèces de *vases* d'un usage journalier chez les Grecs et les Romains étaient : l'*amphore*, vase très-long et très-étroit, à deux anses; le *rython*, qui avait la forme d'une corne, terminée par une tête d'animal, et percée par le bout; on nommait *acerra* le vase contenant l'encens destiné aux sacrifices. Le *præfericulum*, d'argent ou de bronze, avait la forme allongée et une seule anse. Le *canthare* était un très-grand vase, large, peu profond, d'un usage commun; il reposait sur un seul pied, et avait pour anses deux anneaux mobiles. Le *canope*, qui servait à clarifier l'eau du Nil, était à cette fin percé d'une multitude de très-petits trous; il avait la forme d'une divinité égyptienne, avec une tête humaine. La *patère*, de diverses formes, avec ou sans manche, était surtout destinée aux libations. On nommait enfin *simpulum* un vase ayant la forme d'un godet attaché à un grand manche, et servant à puiser dans de plus grands vases.

Les *vases sacrés* étaient, anciennement comme aujourd'hui, ceux qui servaient aux usages de la religion.

Vase de miséricorde, *vase de pureté*, se dit, en style mystique, de cette source de pureté, de miséricorde, qui est personnifiée dans Dieu, dans la sainte Vierge, ou dans l'un des êtres que nous plaçons au ciel.

En architecture, *vase de chapiteau* désigne la masse du chapiteau corinthien qu'on orne de feuillages, de caulicoles et de volutes.

VASE DE MARIOTTE. *Voyez* FLACON DE MARIOTTE.

VASQUE. *Voyez* COUPE.

VASSAL, VASSAUX, VASSELAGE. A partir de l'origine de la féodalité au moyen âge, on appela *vassal* (*vasallus*, *vassus*, *miles*, *fidelis* ou *feudatorius*) celui qui s'engageait à l'égard d'un autre (le suzerain) à le servir fidèlement surtout en temps de guerre, moyennant la promesse que lui faisait celui-ci de sa protection et la concession d'un domaine, d'une pièce de terre, d'une rente ou d'une fonction, d'où naquit dans la période postérieure du système féodal une véritable propriété d'usage (*dominium utile*). A la mort d'un vassal, bien que l'hérédité des fiefs fût complétement établie, le fils était tenu d'en faire *hommage* à son suzerain; puis il lui engageait sa foi (*voyez* FOI ET HOMMAGE). Le serment de fidélité une fois prêté, le suzerain donnait au vassal l'investiture par des cérémonies symboliques. Alors seulement le vassal était en possession de son fief; alors seulement il était devenu en réalité l'homme de son seigneur; dès ce moment commençait pour lui une double série d'obligations morales et matérielles, de *devoirs* et de *services*. Les devoirs du vassal consistaient principalement dans le service militaire et dans l'assistance à la cour féodale du suzerain. Il devait garder les secrets de son seigneur, lui révéler les machinations tramées contre lui, respecter sa fortune, sa personne, son honneur, lui donner son propre cheval s'il venait à être désarçonné dans la mêlée, enfin aller prendre sa place comme otage s'il était fait prisonnier. Sous les deux premières races, on distingua les grands vassaux des petits vassaux; les premiers (*vassi regii*) relevaient directement du roi; les seconds, *vassi dominici*, relevaient des vassaux du roi. En Allemagne, on les appelait *vassi immediati* et *vassi mediati*. Par *arrière-vassal* on entendait celui qui relevait d'un seigneur, lequel était vassal d'un autre seigneur suzerain.

Le mot *vasselage* désigne la condition de servitude ou

tout au moins de dépendance dans laquelle le vassal se trouvait vis-à-vis de son seigneur. L'histoire du vasselage comprendrait nécessairement celle de la France durant un grand nombre de siècles, jusqu'à Louis XIV, et même jusqu'en 1789, pour quelques provinces, comme le Jura. Cette histoire serait aussi celle de la plus grande partie de l'Europe, même des temps modernes ; et l'on conçoit que nous ne voulons pas même l'esquisser ici. Il ne pouvait point y avoir de fiefs, et partant de vasselage (au moins comme il faut entendre ce mot), chez les Germains, puisque chez ce peuple, suivant César, personne n'avait de terres en propre. Chaque prince avait néanmoins une troupe de jeunes gens, ses compagnons ou *comites* (Tacite), qui le suivaient à la guerre. Depuis Clovis jusqu'à Charles le Chauve, chacun ne fut en France vassal que de la patrie, n'obéissant qu'à la voix du roi ; mais depuis Charles le Chauve il s'établit en France un vasselage plus humiliant et plus dur, et le sol se peupla de petits suzerains guerroyant entre eux ou contre la royauté, qu'ils mirent souvent en péril. Les droits de vasselage qu'ils se créèrent eux-mêmes sur leurs inférieurs variaient à l'infini. Chacun sait comment Louis le Gros parvint à rabattre un peu la fierté de cette multitude de petits suzerains, et à opérer le commencement de la dislocation de leur système d'alliance ou de vasselage : ce fut par le droit des communes, qui consistait tout simplement à vendre le droit de se défendre contre les seigneurs à ceux qui avaient le moyen de l'acheter. Richelieu opéra enfin plus tard l'anéantissement presque complet du système de vasselage, qui néanmoins ne disparut totalement en France qu'à la révolution de 1789.

VASSY (Massacre de). *Voyez* CHARLES IX, tome V, page 246.

VATEL (N...), maître d'hôtel du prince de Condé, après l'avoir été du surintendant Fouquet, se tua un jour de désespoir, en 1671, à Chantilly, en voyant que la marée n'arrivait pas et que le poisson de mer brillerait par son absence à un gala offert par son maître au grand roi, qui lui faisait l'honneur d'être son hôte pendant vingt-quatre heures. Mme de Sévigné, dans une de ses lettres, raconte fort au long cette tragique aventure, acceptée pour exacte par le plus grand nombre des chroniqueurs. Quelques-uns cependant l'attribuent à un désespoir d'amour. Quelle qu'ait été la cause de ce suicide, il fera sans doute passer à la postérité la plus reculée le nom du malheureux qui le commit.

VATICAN (LE), *Vaticanus mons*, colline située originairement hors de l'enceinte de Rome, et qui par conséquent n'était pas comprise au nombre si fameux des *sept collines*. Le Vatican était voisin du mont Janicule, et s'élevait sur la rive septentrionale du Tibre.

Cette colline fut ainsi appelée, selon Aulu-Gelle et Varron, à cause des oracles qu'on y rendait (*vaticinia*), ou, suivant Festus, parce que les Romains en chassèrent les Étrusques par le conseil des devins (*vatum*.) Cette colline était en horreur aux anciens Romains, à cause du mauvais air qu'on y respirait. Sans doute ces incommodités naissaient en grande partie des cadavres qu'on entassait en ce lieu. Caligula et Néron convertirent en jardins une portion du Vatican, ce qui avait commencé à l'assainir; mais après l'embrasement de Rome, ordonné par ce dernier, plusieurs quartiers ayant été réduits en cendres, les habitants se virent obligés de s'entasser dans cette contrée malsaine, afin de laisser au tyran l'emplacement nécessaire pour construire un immense palais. Heliogabale fit beaucoup pour la salubrité du Vatican en déblayant ce quartier, et surtout en enlevant toutes les sépultures. Il renferme aujourd'hui l'un des plus beaux quartiers de Rome; c'est là que sont situés le palais des papes, accompagné de jardins superbes; la bibliothèque du Vatican et l'église de Saint-Pierre (*voyez* ROME). Quelques-uns croient que Constantin, après avoir érigé l'ancienne basilique, y fit construire à côté un vaste palais pour l'habitation des pontifes, dans l'endroit même où est aujourd'hui le palais du Vatican. D'autres attribuent cette fondation à saint Libère, et quelques-uns à saint Symmaque, vers l'an 498. Cet immense édifice, auquel tant de mains ont travaillé depuis quinze siècles, est moins un palais qu'un composé de plusieurs palais. Chaque époque y a laissé ses traces. C'est un vrai labyrinthe, dont même un artiste exercé aurait peine à lever le plan : il s'y trouve des parties isolées où se manifeste le génie de Bramante, de Michel-Ange, de Raphael, du chevalier Bernini, etc. Le palais contient 11,000 chambres, dont un certain nombre sont inhabitées depuis plusieurs siècles. Vingt grandes cours et plusieurs petites se trouvent entre les divisions des bâtiments. Il porte encore les traces brutales de l'irruption des soldats du connétable de Bourbon. Ce n'est pas seulement sous le rapport de la magnificence de l'art que le Vatican peut saisir l'imagination; tout dans ces lieux est plein de souvenirs historiques. C'est là que, protégée par Constantin, la papauté grandit et se développa en silence jusqu'au moment où elle se sentit assez puissante pour remuer tout l'Occident, au moyen âge, menacer l'Orient, disposer des couronnes et déposer les rois. Alors, quelle n'était pas la puissance des *foudres du Vatican*, de ces bulles d'excommunication que les papes lançaient contre les monarques! Mais même au moyen âge des princes osèrent braver ces foudres, entre autres l'empereur Frédéric II, Alphonse X de Castille et Philippe le Bel. Dès lors de siècle en siècle elles parurent moins menaçantes. Aujourd'hui les pontifes tiennent sagement en réserve cette arme, jadis si redoutée. Au temps des Innocent et des Grégoire, on en usa plus d'une fois pour des intérêts purement temporels ; aujourd'hui la cour de Rome ne s'en sert plus que dans la limite la plus étroite des pouvoirs canoniques de l'Église. Charles DU ROZOIR.

VATIMESNIL (N... LEFEBVRE DE), né en 1789, fut reçu avocat en 1810, et à la fin de son stage se vit appelé aux fonctions de conseiller auditeur à la cour d'appel de Paris. Au retour des Bourbons, il fut successivement nommé substitut du procureur du roi et avocat général à Paris. En cette qualité, il eut souvent à prendre la parole dans des procès intentés par le pouvoir à la presse; aussi son nom fut-il longtemps en possession d'exciter les sarcasmes des écrivains libéraux. Quand Peyronnet arriva en 1822 au ministère de la justice, il choisit M. de Vatimesnil pour secrétaire général; fonctions dans lesquelles celui-ci, n'ayant plus à manifester ses sentiments par des actes extérieurs, mérita et obtint l'estime générale. L'opinion ne le confondit pas avec son chef immédiat; aussi quand il fut nommé avocat général à la cour de cassation, cette promotion fut-elle accueillie par l'approbation la plus unanime. Sous un gouvernement constitutionnel ayant pour élément la lutte légale des partis, il était facile de prévoir que M. de Vatimesnil était destiné par la nature même de ses talents à jouer quelque jour un rôle actif en politique. M. de Martignac lui fit accepter dans le cabinet dont il devenait le chef le portefeuille de l'instruction publique. M. de Vatimesnil avait beaucoup à réformer dans une administration où le jésuitisme avait hardiment planté son drapeau. Tout en procédant avec une sage lenteur, il n'en opéra pas moins en peu de temps d'importantes modifications dans cette branche si essentielle des services publics. Sa sollicitude s'étendit spécialement sur la classe si intéressante et si méritante des instituteurs primaires, dont il s'efforça d'améliorer la position, presque partout au-dessous de l'importance réelle des services rendus par eux à la société. Il n'eut d'ailleurs le temps que de faire une faible partie du bien qu'il projetait. Au mois d'août 1829 Charles X renvoya brutalement ses conseillers, et les remplaça par une administration ayant à sa tête M. de Polignac. Si M. de Vatimesnil perdait son portefeuille, il atteignait en revanche l'âge de quarante ans, que la charte avait prescrit comme condition première d'éligibilité à la chambre élective. Une vacance étant survenue à quelque temps de là dans la députation de la Corse, il se mit sur les rangs, et l'emporta sur ses concurrents. Mais son élection ne fut pas validée par la chambre, qui décida

qu'il n'avait pas encore complétement atteint l'âge fixé par la charte. La révolution de Juillet affligea profondément un homme qui avait cru à la possibilité d'allier le gouvernement représentatif à la monarchie légitime; et ce ne fut que dans les dernières années du règne de Louis-Philippe qu'il consentit à rentrer dans la politique, en acceptant un mandat électoral qui lui fut maintenu sous le régime du suffrage universel. Depuis le coup d'État du 2 décembre 1851, M. de Vatimesnil est rentré dans la vie privée.

VATOUT (Jean), né à Villefranche, en 1792, fit d'assez bonnes études à Sainte-Barbe, et au sortir du collége devint secrétaire particulier de Boissy d'Anglas, préfet de la Charente, avec qui il resta à Angoulême jusqu'en 1814, époque où son patron fut destitué par le gouvernement royal. Dans les cent jours, la protection de Boissy d'Anglas lui valut la sous-préfecture de Libourne. M. Decazes, à qui il avait eu alors occasion de rendre quelques services, s'en ressouvint en 1816, et lui accorda une place dans son cabinet. Plus tard, il fut nommé sous-préfet à Semur. Son supérieur immédiat était Stanislas Girardin, préfet de la Côte-d'Or, dont il partagea la disgrâce quand le pouvoir se jeta dans les bras du parti ultra. Sous-préfet destitué, Vatout fit du journalisme d'opposition; puis, en 1822, sur la recommandation de Stanislas Girardin, l'ami intime du duc d'Orléans, il entra dans la maison de ce prince en qualité de bibliothécaire. Dans ce rôle modeste, Vatout réussit à capter la bienveillance de son royal protecteur par la jovialité de son caractère, qui eut bientôt fait de lui le loustic en titre du Palais-Royal en même temps qu'une manière de *factotum*. De tous temps en effet les bouffons de cour ont joui d'un grand crédit auprès des princes dont ils trompaient les ennuis. Il ne fallait rien moins qu'une révolution telle que celle de Juillet pour tirer Vatout de la douce obscurité et du tranquille *far-niente* que lui assurait son espèce de canonicat littéraire. Dès que les *Deux cent-vingt-et-un* eurent appelé Louis-Philippe au trône, les moindres individus précédemment attachés à sa maison devinrent de véritables personnages; et la plupart trouvèrent de complaisants colléges électoraux qui en firent des législateurs. Dès 1831 une double élection à Ruffec et à Semur envoyait Vatout siéger à la chambre, où il grossit la majorité ministérielle. Il fut en outre, pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, un des *faiseurs* chargés de la manipulation des affaires secrètes et de la direction à donner à l'opinion publique par l'entremise d'une presse subventionnée, en même temps que de la distribution des faveurs et des grâces à l'aide desquelles le pouvoir se flattait de se rendre sympathiques les hommes voués à la culture des beaux-arts. D'ailleurs, diverses fonctions publiques grassement rétribuées étaient tout aussitôt venues améliorer sa situation à la cour, demeurée assez modeste sous le rapport des appointements, et lui permettre de jouer désormais le rôle brillant qui convenait à un ami du prince. Aux émoluments attachés à ses places, Vatout excellait aussi à ajouter de notables profits accessoires qu'il tirait de ses relations avec les ministres. On peut consulter à cet égard la *Gazette des Tribunaux* du 18 juin 1847. C'était chose si ordinaire en ce temps-là qu'un député, qu'un homme de l'intimité royale, trafiquant des faveurs du pouvoir, qu'on ne prit seulement pas garde au scandale du procès auquel nous faisons allusion, et qui disparut éclipsé par tant d'autres affaires, bien plus graves encore. Un beau jour Vatout s'avisa d'aspirer au trône académique. Il établissait ses droits à cette distinction sur la publication de différents ouvrages consacrés à la description des châteaux de l'apanage d'Orléans, et sur une *Histoire de la Conspiration de Cellamare*, livre vanté outre toute mesure lors de son apparition par des critiques complaisants. Dès que l'ami de Louis-Philippe eut fait savoir à l'Académie Française qu'il briguait l'honneur d'être compté parmi ses membres, ce grand corps littéraire s'empressa d'élire par acclamation, dans sa séance du 17 janvier 1848, l'auteur de cette fameuse chanson du *Maire d'Eu*, qui avait fait pendant si longtemps les délices des petits appartements du Palais-Royal et des Tuileries, et dont nous nous bornerons à citer un seul couplet : il suffira pour en faire apprécier l'atticisme.

. . . .
Je ne suis point fort à mon aise;
Ma mairie est un petit coin,
Mon trône une petite chaise,
Qui me sert en cas de besoin.
Mes habits ne sentent pas l'ambre;
Mon équipage brille peu.
Mais que m'importe! Un pot de chambre
Est ce qu'il faut au maire d'Eu.

La révolution de Février ne laissa pas à Vatout le temps de se faire recevoir en audience solennelle par l'Académie qui l'avait accueilli dans son sein. Fidèle au malheur, il accompagna du moins Louis-Philippe sur la terre de l'exil; mais il mourut à Claremont dès le mois de novembre suivant, succombant à une gangrène des reins occasionnée par la présence d'un calcul. Il eût été consolant pour le biographe de pouvoir dire qu'il était mort de chagrin.

VATTEL (Emmerich de), célèbre publiciste, né en 1714, à Couret, dans la principauté de Neufchâtel, fils d'un pasteur protestant, étudia à Bâle et à Genève et se rendit plus particulièrement familière la philosophie de Leibnitz et de Wolf. Après avoir attiré l'attention des penseurs par sa *Défense du Système leibnitzien*, etc. (Leyde., 1741) contre les attaques dont il venait d'être l'objet de la part de son compatriote de Crouzas, il se rendit à Berlin, dans l'espoir d'y obtenir, en sa qualité de sujet prussien, un emploi dans la diplomatie. Ayant échoué dans ses démarches, il alla en 1743 à Dresde, où, par la protection du comte de Bruhl, il obtint d'abord une pension et le titre de conseiller de légation, puis fut nommé envoyé de l'électeur de Saxe à Berne. Ces fonctions lui laissèrent assez de loisir pour composer l'ouvrage qui a illustré son nom, *Droit des Gens, ou principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains* (Neufchâtel, 1758), où il défend les principes du progrès et de la raison contre la politique de l'absolutisme. Pendant son séjour en Suisse il publia aussi des *Mélanges de Littérature, de Morale et de Politique*, des *Loisirs philosophiques* et *La Poliergie*. Son dernier ouvrage fut ses *Questions de Droit naturel, ou observations sur le traité du droit de la nature par Wolf*. Rappelé à Dresde en 1758, il y travailla avec ardeur en qualité de conseiller de légation dans le cabinet de l'électeur; mais l'affaiblissement de sa santé lui fit entreprendre à diverses reprises le voyage de Suisse dans l'espoir de se remettre. Il mourut pendant une de ses excursions à Neufchâtel, le 20 décembre 1767.

VATTEVILLE (L'abbé de), aventurier fameux du dix-septième siècle, appartenait à une assez bonne famille de la Franche-Comté. D'abord chartreux et ordonné prêtre, il jeta un beau jour le froc aux orties, tuant d'un coup de pistolet son prieur, qui tentait de mettre obstacle à ses projets d'évasion. A deux ou trois journées de là, raconte Saint-Simon, dont nous copions presque mot à mot le récit, il s'arrête à un méchant cabaret seul dans la campagne, demande ce qu'il y a au logis. L'hôte lui répond : « Un gigot et un chapon. — Bon, dit alors notre défroqué, mettez-les à la broche. » L'hôte n'ose répliquer, et embroche. Comme ce rôti s'en allait cuit, arrive un autre homme à cheval, seul aussi, pour dîner dans ce cabaret. Il ne trouve que ce qu'il voit prêt à être tiré de la broche. Il demande civilement à Vatteville de trouver bon que, puisqu'il n'y a rien dans le logis que ce qu'il a retenu, il puisse, en payant, dîner avec lui. Vatteville n'y veut pas consentir : dispute; elle s'échauffe; bref, le moine en use comme avec son prieur, et tue son homme d'un coup de pistolet. Après cela, au milieu de l'effroi de l'hôte et de l'hôtellerie, il se fait servir le gigot et le chapon, les mange l'un et l'autre jusqu'aux os, paye, remonte à

cheval et tire pays. Ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie, se fait circoncire, prend le turban et s'engage dans la milice. Son reniement l'avance, son esprit et sa valeur le distinguent; il devient pacha et l'homme de confiance en Morée, où les Turcs faisaient la guerre aux Vénitiens. Se croyant en état de tirer parti de sa situation, il trouva moyen de faire parler au gouvernement de la république et de faire son marché avec lui. Il promit verbalement de livrer plusieurs places et force secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât, en toutes les meilleures formes, l'absolution du pape de tous les méfaits de sa vie, de ses meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les chartreux, et pouvoir de posséder tous bénéfices quelconques. Les Vénitiens y trouvaient trop bien leur compte pour s'y épargner, et le pape crut l'intérêt de l'Église assez grand à accorder de bonne grâce toutes les demandes du pacha. Quand Vatteville fut bien assuré que toutes les expéditions en étaient arrivées à Venise en la meilleure forme, il prit si bien ses mesures qu'il exécuta parfaitement tout ce à quoi il s'était engagé vis-à-vis des Vénitiens. Aussitôt après, il se jeta dans leur armée, puis sur un de leurs vaisseaux qui le porta en Italie. Il fut à Rome, où le pape le reçut bien; et pleinement assuré, il s'en revint en Franche-Comté dans sa famille. Lors de la première conquête de la Franche-Comté, on le jugea homme de main et d'intrigue. La reine mère et les ministres s'en servirent utilement. Il rendit en effet de grands services, mais non pour rien, car il avait stipulé l'archevêché de Besançon; et en effet, après la seconde conquête, il y fut nommé. Toutefois, le pape ne put se résoudre à lui donner les bulles; il se récria au meurtre, à l'apostasie, à la circoncision. Le roi entra dans les raisons du pape, et il capitula avec l'abbé de Vatteville, qui se contenta de l'abbaye de Baumes, la deuxième de la Franche-Comté, d'une autre bonne en Picardie, et de divers autres avantages. Il vécut depuis dans son abbaye de Baumes, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris et à la cour, où il était toujours reçu avec distinction. Il avait partout beaucoup d'équipages, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignait pas sur les demoiselles, et vivait non-seulement en grand seigneur et fort craint et respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisant fort ses terres, celles de ses abbayes, et quelquefois ses voisins, surtout chez lui très-absolu. Il jouait fort bien à l'hombre, et y gagnait si souvent codille, que le nom d'*abbé Codille* lui en resta. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence et la même considération, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans.

VAUBAN (SÉBASTIEN-LEPRESTRE DE), maréchal de France, chevalier des ordres du roi, etc., naquit en 1633, à Saint-Léger de Foucheret, dans le Morvan. Sa famille était originaire du Nivernais. Elle possédait depuis environ trois siècles la seigneurie dont elle portait le nom; mais le père de l'illustre ingénieur était un cadet : il s'était ruiné au service, et mourut avant d'avoir achevé l'éducation de son fils. A l'âge de dix-sept ans, le jeune Vauban entra dans le régiment de Condé, dont le colonel était alors, comme on le sait, dans le parti des Espagnols. Ce fut donc contre son souverain qu'il fit l'apprentissage de la guerre; mais il suivait les drapeaux du grand Condé, et bientôt il fut rendu à la France. Il s'était déjà fait connaître comme ingénieur. Le jeune officier sentit que son devoir l'appelait au service de son souverain, et dès l'année suivante il fut employé au siége de Sainte-Menehould, qu'il avait attaquée et prise peu de temps auparavant, et dont il fut chargé de réparer les fortifications. Dans l'espace de quatre ans, il contribue aux siéges de Stenay, de Clermont, de Landrecies, de Condé, de Saint-Guilain, de Valenciennes, de Montmédy; de graves blessures ne ralentissent point son activité. En 1758 il dirige les attaques de Gravelines, d'Ypres et d'Oudenarde. Après la paix des Pyrénées, c'est à la construction de nouvelles forteresses qu'il est employé. L'art de la fortification fit alors des progrès auxquels on ne s'attendait point; l'ingénieur parut avoir élevé la défense au-dessus de l'attaque; mais lorsque la guerre fut recommencée en 1677, l'offensive reprit ses avantages toutes les fois qu'elle fut dirigée par Vauban. Au premier rang des perfectionnements qu'il a mis en pratique dans les travaux de siége, dit M. de Champrobert, se place l'invention des parallèles, qui donnent une date mémorable au siége de Maestricht (1673), place très-forte, qui fut réduite à capituler après le treizième jour de tranchée ouverte. Les autres procédés qu'il imagina dans la suite, et qui font également époque, parce qu'ils marquent de véritables conquêtes de l'art, sont les *cavaliers de tranchée*, les *sapes*, le *tir à ricochet*. Les campagnes qui se rouvrirent en 1672 procurèrent à notre ingénieur de fréquentes occasions de montrer la précision de son coup d'œil et d'ajouter encore aux ressources de son art. La paix de Nimègue suspendit les hostilités jusqu'en 1683; l'imprenable forteresse de Luxembourg ne put résister à l'habileté de Vauban. Alors, nouvelle trêve : l'ingénieur militaire se livre à des travaux civils, dirige la construction de l'aqueduc de Maintenon, perfectionne le canal de Riquet pour la jonction des deux mers; ce qui n'empêche point qu'il ne préside à l'érection de son chef-d'œuvre d'architecture militaire, la forteresse de Landau. En 1688 il est rappelé dans les camps, et dirige les siéges de Philipsbourg, de Mannheim et de Frankendal. L'année suivante, il est chargé de veiller à la conservation de Dunkerque, de Bergues et d'Ypres. Mais l'insalubrité du climat le mit à une plus rude épreuve que les périls de la guerre. A peine guéri, en 1691, il fait, sous les yeux du roi, les siéges de Mons, de Namur, où la perte des assiégeants fut beaucoup moindre que celle des assiégés. Enfin, la paix de Riswijk fit cesser encore une fois l'effusion du sang jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne. En 1699 il fut nommé membre honoraire de l'Académie des Sciences. Trois ans après il reçut le bâton de maréchal; mais ce fut en quelque sorte contre son gré : une fois maréchal, il ne pouvait plus servir sous les ordres d'un général, et par suite être chargé de la direction d'un siége. Prévenu par le roi de sa prochaine promotion, il lui présenta respectueusement cette objection. Mais le roi tint bon, et le comprit au nombre des dix maréchaux de France créés par l'ordonnance du 14 janvier 1703. Les loisirs que lui fit cette haute position furent employés par lui à la rédaction de ses *Mémoires*, ouvrage dont il voulait faire présent au roi, et qui renfermait le résultat de sa longue expérience dans l'art qu'il avait exercé avec tant d'éclat. La campagne désastreuse de 1706 lui rendit cette activité dont il sentait le besoin; mais il ne put faire accepter ses services en Italie, la vanité d'un général courtisan s'y opposa. Ce général s'était vanté de prendre Turin *à la Cohorn*, et non *à la Vauban*; il fut battu, perdit beaucoup de monde et de munitions, et la campagne fut manquée.

Vauban mourut à Paris, le 13 mars 1707, des suites d'une fluxion de poitrine.

Si l'on veut voir toute sa vie militaire en abrégé, dit Fontenelle, il a fait travailler à 300 places anciennes, et en a fait 33 neuves. Il a conduit 53 siéges, dont 30 ont été faits sous les yeux du roi en personne, ou du duc de Bourgogne, et les 23 autres sous différents généraux. Il s'est trouvé à 140 actions de vigueur. Jusqu'à Vauban, dit un autre de ses apologistes, les procédés de l'attaque dans les siéges n'étaient que l'art funeste de détruire. D'une part une artillerie foudroyant au hasard, pendant qu'à l'abri des remparts la garnison bravait sans risque ce tonnerre égaré, faisait voler la mort sur la tête des bourgeois inoffensifs. Les temples, les maisons s'écroulaient sur leurs habitants écrasés; et la réduction d'une place assiégée ne mettait au pouvoir du vainqueur qu'un horrible monceau de cendres et de cadavres. D'autre part, des attaques sans concert et sans plan, des troupes dispersées dans des boyaux sans art, toujours dans l'impuissance de se développer sur un terrain embarrassé par des coupures bizarres, des têtes d'attaque isolées et sans appui, livraient à chaque instant l'assiégeant à la furie

d'un assiégé entreprenant et brave. L'art que Vauban a substitué à ces scènes de carnage ne s'attache plus qu'à l'homme armé, qui fait résistance : encore plus soigneux de préserver la troupe qu'il dirige que d'écraser celle qu'il combat, il fait couler plus de sueurs pour ménager plus de sang. Vauban ne laissa pas d'héritier de son nom et de sa haute renommée, mais sa mémoire sera conservée précieusement par les amis de l'humanité. Son ouvrage sur la *Dîme royale* devança beaucoup trop le temps où il parut; un républicain ne le désavouerait pas, si l'on en faisait disparaître les formes de la monarchie. Jamais une logique plus pressante ne soutint les droits du travail contre les prétentions de l'oisiveté. Les maux dont l'excessive inégalité des fortunes est la cause y sont dévoilés avec prudence et courage; c'est une œuvre que les temps actuels peuvent revendiquer, et qu'on est surpris de recevoir comme un don que nous fit un des plus fidèles serviteurs de Louis XIV. Quant au *Traité de l'Attaque et de la Défense des Places*, qu'on le laisse tel qu'il est, ne fût-ce que par vénération pour son auteur. Quels sont donc les hommes qui de temps en temps osent substituer leurs idées et leurs préceptes à ce que Vauban savait le mieux? Transmettons cet ouvrage aux générations successives, aussi longtemps que l'art de la fortification sera nécessaire; et s'il faut y faire quelques additions, qu'elles se présentent sous la forme de *supplément* et non comme des *rectifications*. FERRY.

VAUBLANC (VINCENT-MARIE VIENNOT, comte DE), était né le 2 mars 1756, à Montargis, et embrassa de bonne heure la carrière militaire, qu'il abandonna plus tard pour se retirer dans une propriété située aux environs de Melun. En 1792 les électeurs de Seine-et-Marne l'envoyaient siéger à l'Assemblée législative, où il vota avec la droite. Ses opinions ouvertement monarchiques le rendirent bientôt l'objet de la haine populaire, et faillirent lui coûter la vie. A l'époque de la terreur, Robespierre le fit mettre hors la loi; et ce ne fut qu'à la suite de la journée du 9 thermidor que le proscrit put oser reparaître. Devenu bientôt président d'une des sections de Paris, il fut l'un des meneurs les plus actifs de la réaction royaliste aux intrigues de laquelle la journée de *vendémiaire* mit un terme. Gravement compromis dans cette levée de boucliers monarchique, il fut condamné à mort, mais réussit à se dérober aux vengeances de la Convention. Élu un an après membre du Conseil des Cinq Cents par le département de Seine-et-Marne, il revint purger sa contumace, et fut acquitté. Comme député, toute sa conduite fut constamment hostile au Directoire et au gouvernement républicain. A la suite de la journée du 18 fructidor, il se réfugia en Italie; mais sous le gouvernement consulaire il revint encore une fois en France, fut élu, en 1800, membre du corps législatif, nommé en 1804 préfet de la Moselle et plus tard comte de l'empire. Il n'en prit pas moins parti pour les Bourbons en 1814 et en 1815. Pendant les cent jours il jugea prudent de se retirer en Prusse. Rentré en France au mois de juillet suivant, à la suite de Louis XVIII, il fut nommé conseiller d'État et préfet des Bouches-du-Rhône. Il fut ensuite appelé à prendre le portefeuille de l'intérieur dans le cabinet présidé par M. de Richelieu; mais, instrument entre les mains du parti ultra-royaliste, il dut céder la place à Lainé quand le pouvoir se décida à briser la fameuse *chambre introuvable*. Toutefois, il garda le titre et les appointements de ministre d'État sans portefeuille et de membre du conseil privé. En 1820 et en 1824 le département du Calvados le nomma de nouveau député, et il défendit encore dans la chambre élective la politique de la cour. Il mourut à Paris, en août 1845.

VAUCANSON (JACQUES DE), de l'Académie des Sciences, célèbre mécanicien, était né à Grenoble, en 1714. Le génie de la mécanique fut son partage, et on peut dire qu'il n'eut point d'enfance. Créer de nouveaux instruments, perfectionner ceux dont on faisait usage, multiplier les ressources des arts, telles furent les occupations de toute sa vie. Dès qu'il eut pu concevoir le mécanisme d'une horloge, il en fit une en bois, et réussit assez bien. Venu à Paris pour s'y livrer à l'étude des sciences exactes, dont une connaissance plus approfondie lui était nécessaire pour étudier utilement la mécanique, il conçut le projet d'un *flûteur mécanique*, et vint à bout de l'exécuter. Son automate, qu'il avait logé dans une statue imitant parfaitement celle qu'on voyait alors aux Tuileries, jouait de la flûte avec goût, et non comme une machine. Ce chef-d'œuvre fut exposé à Paris en 1738, et Vaucanson en expliqua le mécanisme dans un écrit intitulé: *Le Mécanisme du Flûteur automate* (Paris, 1738). Il ne craignit pas d'entreprendre ensuite une sorte de création d'animaux artificiels, et ses premiers essais furent des canards, qui semblaient en effet prendre leur nourriture, l'avaler et la digérer. Hâtons-nous d'ajouter qu'il fit aussi un emploi plus digne de son génie. Il avait été nommé inspecteur des manufactures à Lyon; il y perfectionna le métier à organsiner et inventa d'admirables machines pour dévider la soie, pour former une chaîne sans fin. Mais en exerçant son emploi il se fit des ennemis parmi les ouvriers de ce grand centre manufacturier, qui se croyaient seuls capables d'exécuter certaines étoffes dont le dessin était alors fort à la mode, et qui tenaient leur travail à un prix excessif. « Vous prétendez, leur dit Vaucanson, que vous seuls pouvez faire ce dessin; eh bien, je le ferai faire par un âne. » Effectivement, la machine fut bientôt prête, et les ouvriers récalcitrants se soumirent avant qu'on ne leur fît l'affront d'être égalés, et peut-être même surpassés, par ce rival qu'on leur eût opposé. La machine de Vaucanson est conservée telle qu'il l'avait fait construire avec une partie du dessin qu'elle exécutait; on la voit au Conservatoire des Arts et Métiers, avec d'autres œuvres de cet ingénieux mécanicien enrichissant aussi cette précieuse collection. Une vie aussi utilement occupée finit beaucoup trop tôt. Vaucanson fut enlevé aux sciences, aux arts, à l'humanité, le 21 novembre 1782. Il légua sa collection de machines, véritable musée des arts et métiers, à la reine, qui voulut en gratifier l'Académie. Les réclamations des intendants du commerce furent cause que cette précieuse collection finit par se disperser. Quelques-unes des pièces les plus curieuses qui la composaient, entre autres les fameux *canards mécaniques*, tombèrent entre les mains d'un nommé Dumoulin, qui en fit des exhibitions publiques en Allemagne, et qui finit par les vendre à un certain professeur *Beireis*. Le reste fait maintenant partie du Conservatoire des Arts et Métiers. FERRY.

VAUCELLES (Trêve de). Elle fut conclue le 5 février 1556, entre le roi de France et Philippe II, roi d'Espagne, qui venait de monter sur le trône, par suite de l'abdication de son père Charles Quint.

VAUCLUSE, *Vallis Clausa*, village de 460 habitants, dans une vallée romantique et d'un aspect sauvage, hérissée de roches plus ou moins déchiquetées, et bordée d'une chaîne de rochers percés d'antres, à 28 kilomètres d'Avignon, est célèbre par le séjour qu'y fit *Pétrarque*, lequel dans ses sonnets et ses lettres célèbre la beauté de la contrée environnante. A un kilomètre environ du village se trouve la fameuse *fontaine de Vaucluse*, source de la Sorgue, et qui mérite une courte description. On traverse un vallon, le long duquel s'élève une montagne de pierre vive, et l'on arrive par un sentier pierreux au pied d'un rocher taillé à pic, où l'on trouve une voûte que son obscurité rend effrayante. On y entre si l'eau est basse, et l'on y voit deux cavernes, dont la première a plus de 20 mètres de haut à son ouverture; l'autre peut avoir 30 mètres de largeur et de profondeur et 7 d'élévation. Vers le milieu de l'antre paraît, sans jet ni bouillon, dans un bassin ovale irrégulier d'environ 75 mètres de diamètre, et dont on n'a jamais trouvé le fond, la source abondante qui forme la Sorgue. Quand cette source est dans son état ordinaire, l'eau s'échappe par des conduits souterrains jusqu'à son lit. Mais après la fonte des neiges, ou après de grandes pluies, elle se précipite par de nombreuses cascades, avec un bruit effrayant, à travers les rochers, jusqu'à l'endroit où, ne trou-

vant plus d'obstacles, elle prend un cours paisible et porte bateau. Les ruines qu'on aperçoit sur les rochers sont celles du château de l'évêque de Cavaillon, Philippe de Cabassol, ami de Pétrarque. Ce poëte habitait dans le village de Vaucluse une simple maison de paysan, dont on montre encore l'emplacement, mais dont il ne reste plus de vestiges. Après un parcours d'environ 35 kilomètres à travers un pays charmant, la Sorgue se jette dans le Rhône, à 7 kilomètres au-dessous d'Avignon.

VAUCLUSE (Département de). Il a reçu ce nom de la belle fontaine que Pétrarque a immortalisée par ses chants. Sans la spécialité de cette fontaine célèbre (*voyez* l'article qui précède) on aurait donné à ce département le nom du mont *Ventoux*, l'une de ses singularités et la plus haute montagne de France, puisqu'elle s'élève à 2,021 mètres au-dessus du niveau de la mer, et que sa cime est couverte de neige neuf mois de l'année. Le département de Vaucluse, créé en 1793 par décret de la Convention nationale, comprend les pays qui formaient avant 1789 le comté d'*Avignon* et *comtat Venaissin*, appartenant alors au pape, l'évêché d'Apt, qui faisait partie de la Provence, et la principauté d'Orange, qui avait été réunie au Dauphiné. Il est borné au nord et au nord-est par le département de la Drôme, à l'est par celui des Basses-Alpes, à l'ouest par le Rhône, qui le sépare du département du Gard, et au sud par la Durance, qui le disjoint de celui des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est de 355,429 hectares, dont 157,738 en terres labourables, 62,411 en forêts, plus de 67,000 en landes et bruyères et 6,201 en prairies. Compris dans la neuvième division militaire, il ressortit à la cour impériale de Nîmes et à l'académie d'Aix, paye 899,800 fr. d'impôt foncier, envoie deux députés au corps législatif, et compte 268,429 habitants. Il est divisé en quatre arrondissements : Avignon, chef-lieu de tout le département, et station du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée ; Carpentras, Orange et *Apt*, sur le Calavon, ville très-ancienne, avec de beaux restes d'antiquités romaines, un tribunal de première instance, un commerce assez important en faïence, bougie, fruits confits, etc., quatre foires annuelles, et 5,500 habitants. Ces quatre arrondissements forment ensemble 22 cantons et 149 communes. En 1365 il s'y tint un concile. La partie orientale de ce département est élevée et boisée, et ses plus hautes montagnes, même le Ventoux, le Leberon (1,760 mètres), donnent leurs noms aux forêts qui les couvrent presque jusqu'au sommet. On y trouve des mines, des carrières, ainsi que des eaux minérales à Gigondas, à Vaqueiras, et des eaux sulfureuses à Aurel. Mais elle est entrecoupée par des riantes et fertiles vallées. La partie occidentale n'offre qu'une plaine riche et délicieuse, qu'interrompent quelques jolis coteaux. Outre le Rhône et la Durance, que joint un canal d'irrigation, un grand nombre de rivières arrosent et fécondent ce département ; les principales sont : l'Auzon, l'Ouvèze, la Meyne, la Nesque, le Caulon ou Calavon, et la Sorgue, qui sort de la *fontaine de Vaucluse*, et forme plusieurs branches. Aussi la culture, extrêmement variée, y produit-elle en abondance tout ce qui est nécessaire et agréable à la vie : prairies naturelles et artificielles, que l'on fauche quatre ou cinq fois par an ; céréales, légumes et fruits de toutes espèces, mûriers pour les vers à soie, miel, cire, cotonniers herbacés, gomme de cerisier, amandes, noyaux de pêche et d'abricot, huile d'olive, truffes, safran, graines de trèfle, de luzerne et potagères, plantes aromatiques, essences de thym, de serpolet, de térébenthine, eau-de-vie, eau-forte, vert-de-gris, acide nitrique, graines et drogues pour la teinture, etc. Ses coteaux produisent de bons vins, surtout ceux de Château-Neuf-du-Pape, où se trouvent les clos de la Nerthe et de Saint-Patrice. A ces productions naturelles, dont la plupart sont des articles de commerce, il faut joindre les produits des manufactures : fonderies de fer en gueuses, fonderie de canons en cuivre, moulins à poudre et à papier, laminage de plomb, de cuivre pour doubler les vaisseaux ; faïence, filature de laine, de coton, de soie ; couvertures de laine, toile de lin, étoffes de soie, bougies, tanneries, etc. Le pays n'est pas riche en bœufs, en chevaux ; mais les moutons, les ânes, les mulets, les cochons, y abondent et y sont excellents, ainsi que la volaille et le gibier, tant quadrupède que volatile. Les rivières sont très-poissonneuses, et la Sorgue surtout fournit des truites, des écrevisses et des anguilles délicieuses. Le poisson de mer n'y est pas moins commun, soit qu'il remonte le Rhône, comme l'alose et le saumon, soit qu'il arrive par terre. Mais de tous les produits de ce département, celui qui est devenu la source de sa plus grande richesse, c'est la garance, dont la culture y fut introduite en 1765, par un Persan, nommé *Althen*.

Parmi les localités les plus importantes du département de Vaucluse il faut mentionner *Bédarides*, avec 2,340 habitants, terrain fertile en blé, pâturages et mûriers ; *Cavaillon*, sur la Durance, chef-lieu de canton, avec 7,431 habitants et une station du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée : restes d'antiquités romaines ; *L'Isle*, ainsi nommée parce qu'elle est entourée par la Sorgue, avec 6,500 habitants, à 4 kilomètres de la *Fontaine de Vaucluse* ; *Pernes*, chef-lieu de canton, 4,000 habitants, sur la Nesque ; *Sault*, 2,760 habitants ; *Mourmoiron*, 2,579, chefs-lieux de canton ; *Bollène*, 4,800 habitants ; *Valréas* ou *Vauréas*, dans les montagnes, 4,838 habitants ; *Vaison*, chef-lieu de canton, sur une montagne ; *Malaucène*, avec 3,320 habitants et un château, sur un rocher ; *Beaumes*, avec 1,791 habitants ; *Gordes*, avec 2,[illegible] hab. ; *Bonnieux*, avec 2,500 hab. ; *Cabrières* et *Mérindol*, bourg fameux par le massacre des protestants ordonné par le parlement de Provence, en 1545 ; *Cadenet*, avec 2,652, et *Pertuis* avec 4,951 habitants.

VAUCOULEURS. *Voyez* Meuse.

VAUD (Le Pays de), l'un des vingt-deux Cantons de la Confédération Helvétique, dont la plus grande partie est bordée par le lac de Genève, compte sur une superficie de 39 (et suivant d'autres de 42) myriam. carrés une population de 199,575 habitants parlant français et, à l'exception de près de 7,000 catholiques et de 400 juifs, appartenant à l'Église reformée. Ce pays, enlevé en 1536 aux ducs de Savoie par les Bernois, fut jusqu'en 1798 traité par les vainqueurs en pays conquis et administré pour leur compte par des baillis. Mais cette année-là les habitants, secondés par la France, se déclarèrent indépendants, et constituèrent un État particulier, sous le nom de *république du Léman*. Ils furent ensuite incorporés à la République Helvétique ; et sous l'empire de la constitution de la médiation ils constituèrent un Canton indépendant, qui reprit son ancien nom de *Vaud*, et fait aujourd'hui partie de la Confédération Helvétique. Depuis lors ce pays a fait de grands progrès sous plusieurs rapports, mais a subi aussi de nombreuses vicissitudes politiques. A la suite de l'irritation des esprits que causa une instruction publiée par le grand conseil à propos de la question des jésuites, qui était alors à l'ordre du jour, le gouvernement cantonal fut renversé, en février 1845, par une révolution opérée sans effusion de sang. La constitution du 25 mai 1831 fut soumise à une révision ; et le 19 juillet suivant le grand conseil ainsi que le peuple acceptaient la constitution ainsi révisée. C'est une constitution démocratique représentative, ayant pour base le droit électoral et le droit d'éligibilité dans les limites les plus larges ; toutefois, une loi du 6 avril 1851 a quelque peu restreint le droit d'éligibilité, en décidant qu'un fonctionnaire public cantonal ne pouvait être en même temps membre du grand conseil. Un conseil d'État, élu par le grand conseil, fonctionne comme pouvoir exécutif ; mais le peuple souverain, assemblé dans les communes, a le droit de voter sur toute proposition que lui soumet le grand conseil, soit spontanément, soit à la demande d'au moins 8,000 citoyens. L'organisation judiciaire du Canton consiste en un tribunal de première instance, un tribunal de cassation et un tribunal de révision. En matières criminelles, c'est un jury constitué à peu près comme l'est

celui qui existe en France, qui prononce; et la procédure orale a lieu en matières civiles.

Le Pays de Vaud offre toutes les beautés naturelles de la Suisse; à l'ouest, il s'étend sur les pentes du Jura; à l'est, sur les flancs des hautes Alpes; au centre, sur le plateau que traversent les collines du Jorat, et qui descend d'un côté vers les belles rives du lac Léman, de l'autre vers les plaines baignées par celui de Neufchâtel. Ici une foule de vallées pittoresques coupent le pays, qui leur doit sans doute son nom. Les coteaux de la partie orientale, les bords du grand lac autour de Lausanne, de Vevey, de Morges, sont célèbres par la richesse et la grâce de leurs sites. En s'avançant vers le Valais, la scène devient plus grandiose et plus sévère. Aux sommités arrondies succèdent des cimes pyramidales, hautes de 3,000 à 4,000 mètres, des vallées profondes, des glaciers effrayants. Les rivières du Canton se déversent les unes dans la Méditerranée par le Rhône, les autres dans l'Océan par le Rhin; elles sont du reste peu importantes. L'Orbe est la principale; elle parcourt une vallée sauvage du Jura, après être sortie du lac des Rousses en France, et ses eaux, se trouvant arrêtées par une épaisse muraille de rochers, s'épanchent en une large nappe nommée le *lac de Joux;* mais quand elles sont parvenues à briser cette barrière, elles reparaissent à plus de 200 mètres au-dessous, pour continuer leur route vers le lac de Neufchâtel. Un canal met l'Orbe en communication avec la Venoge, affluent du lac de Genève, et fait ainsi communiquer les deux bassins. Le climat de tous les cantons du centre et de ceux que baigne le Léman est assez tempéré pour que la vigne y soit cultivée avec succès. De Lausanne à l'entrée du Valais, la chaleur acquiert même le degré d'intensité nécessaire à la maturité de quelques fruits délicats, tels que la grenade, la figue et l'amande. Les vignobles constituent l'une des principales richesses agricoles du Canton de Vaud; ils occupent près d'un quart de sa population, et quelques-uns de leurs produits sont renommés, tels que les vins de la Vaux, d'Yvorne et de la Côte : celui-ci en vieillissant égale les meilleurs crûs du Rhin. Le chef-lieu du canton est L a u s a n n e; les autres localités les plus importantes sont *Morges*, *Aubonne*, *Rolle*, *N y o n*, *Y v e r d u n*, *G r a n s o n*, *Avenche*, *Payerne*, *Moudon* et *V e v e y*.

VAUDEVILLE. Boileau Despréaux, après avoir donné les règles de la satire dans le deuxième chant de l'*Art poétique*, ajoute :

> D'un trait de ce poëme, en bons mots si fertile,
> Le Français, né malin, forma le vaudeville;
> Agréable, indiscret, qui, conduit par le chant,
> Passe de bouche en bouche et s'accroît en marchant.

Bien avant Boileau, Lafresnaye-Vauquelin, né en 1534, vante aussi dans un art poétique :

> Les Vaux de Vire
> Qui sentant le bon temps nous font encore rire...

et il nous en fait ainsi connaître à la fois l'origine et l'étymologie.

Olivier B a s s e l i n composait, vers 1450, des chansons satiriques qui coururent bientôt tout le *Val* ou *Vau-de-Vire*, et qui en s'étendant plus loin en conservèrent le nom pendant un certain temps, au bout duquel l'étymologie fut oubliée et le nom changé en *vaudeville*.

Le vaudeville dont parle Boileau n'était donc autre chose qu'une chanson satirique, composée sur les individus ou sur les événements, et rimée sur un air vulgaire et connu. Un recueil de vaudevilles (comme il en existe en manuscrit, à cause de l'obscénité de la plupart d'entre eux) est indispensable à qui veut bien connaître l'histoire, disait Ménage. L'époque de la Fronde est la plus riche en matériaux de ce genre, quoiqu'il en ait été composé beaucoup durant les règnes de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI. Le recueil périodique intitulé *Les Actes des Apôtres*, publié dans les premières années de la révolution de 1789, contient les derniers vaudevilles qu'on ait faits, je crois. On perdit bientôt l'envie et le goût de chanter.

Vaudeville est le nom que l'on donna ensuite aux pièces de théâtre dans lesquelles entraient des couplets sur des airs connus. Les premiers ouvrages de ce genre datent du commencement du dix-huitième siècle, et furent composés pour les spectacles forains. Fuselier, d'Orneval, Piron et Lesage, auteur de *Turcaret*, sont les plus célèbres des nombreux auteurs de ce théâtre de la Foire. Ces premières pièces étaient entièrement en couplets, même le dialogue, sans aucun mélange de prose. Quand le public eut manifesté son goût pour ce genre nouveau, dont il ne pouvait plus jouir dans l'intervalle d'une foire à l'autre, les auteurs firent représenter leurs pièces à la Comédie-Italienne, sous le titre d'*opéras comiques*.

Le vaudeville est aujourd'hui une petite comédie dont le dialogue en prose est nécessairement entremêlé de couplets sur des airs déjà connus. Il repousse maintenant peu à peu les airs populaires dits *ponts-neufs*, lesquels lui donnaient dans l'origine une physionomie qui le distinguait essentiellement de l'*o p é r a c o m i q u e*, et il adopte peut-être trop souvent en leur place des airs, des morceaux d'ensemble, et jusqu'à des chœurs empruntés aux opéras français et même italiens en faveur. Le vaudeville était autrefois *anecdotique* ou *parodiste*. Un personnage ou un fait connus suffisaient à l'action du premier; la parodie s'attachait à faire ressortir les défauts des ouvrages représentés sur les autres théâtres, en les ridiculisant, en les tournant en moquerie : les scènes en étaient courtes, le dialogue tout de saillies, les physionomies peintes d'un trait, et le dénouement enjoué. Les couplets devaient être aiguisés de vrais bons mots finement épigrammatiques. Ce n'est aujourd'hui qu'un véritable drame, où les sentiments élevés, tendres ou délicats sont également admis. Quelques rares couplets, de courts morceaux d'ensemble, rappellent seulement sa première origine.

VAUDEVILLE (Dîners du), nom d'une société chantante des premières années de ce siècle (*voyez* CAVEAU).

VAUDEVILLE (Théâtre du), à Paris. Si le genre qu'il exploite se rattache au théâtre de la Foire de nos bons aïeux, l'origine du *Théâtre du Vaudeville* ne date pas plus loin que de l'année 1792, époque où, entre la rue de Chartres et la rue Saint-Thomas du-Louvre (qui venaient toutes deux aboutir sur la place du Palais-Royal, et que l'achèvement du Louvre a fait disparaître), l'architecte Lenoir construisit, sur un emplacement précédemment occupé par une salle de danse appelée *Wauxhall d'hiver*, ou petit Panthéon, une nouvelle salle de spectacle qu'un incendie détruisit le 18 juillet 1838. Les premiers directeurs de ce théâtre furent Barré, Monnier, Chambon, Rosières et Piis; et c'est depuis l'inauguration de leur établissement que le nom de *vaudeville* fut généralement donné au genre de pièces qui y étaient jouées. Elles se terminaient toutes rigoureusement par un *vaudeville final*, encore en usage aujourd'hui et consistant en couplets qui tiennent peu ou point au sujet et que chaque acteur chante à son tour à la fin de la pièce, laquelle était annoncée aussi par un couplet ajouté au vaudeville final de la pièce qui la précédait; mais ce couplet d'*annonce*, d'usage pour les premières représentations seulement, est aujourd'hui tout à fait tombé en désuétude. Les premiers auteurs qui contribuèrent à la fortune du Théâtre du Vaudeville furent P i i s, B a r r é, Radet, Desfontaines, les deux S é g u r, Prévost d'Iray, etc. Vinrent ensuite Dieulafoy, Gersin, Desaugiers, Moreau, Francis, Rougemont, Dumersan, Théaulon, Dartois, Dupaty, Merle, de Jouy, Varner, Dupin, Mélesville, Delestre-Poirson, Carmouche, Scribe, Brazier, Frédéric de Courcy, Bayard, Saintine, Dupeuty, etc., etc. Sous l'empire, Piis, Barré et Radet avaient continué d'être les directeurs du Théâtre du Vaudeville. Desaugiers leur succéda sous la Restauration. A sa mort, la direction passa entre les mains de Bérard, puis successivement entre celles de Guerchy, de Bernard-Léon, et en 1830 de M. Étienne Arago. Celui-ci intitula son entreprise

Théâtre national du Vaudeville, s'efforça autant que possible de donner un caractère d'opposition et une teinte de républicanisme aux pièces qu'on y représentait, et, malgré l'appui de toute la presse opposante, n'en finit pas moins par faire faillite. Par suite de l'incendie qui en 1838, comme nous l'avons dit, dévora la salle construite par Lenoir, la troupe du Vaudeville alla s'établir place de la Bourse, dans la salle du *Théâtre des Nouveautés*, qui se trouvait précisément fermée à ce moment; et c'est là qu'elle est restée depuis.

VAU-DE-VIRE. *Voyez* BASSELIN (Olivier) et VAUDEVILLE.

VAUDONCOURT (FRÉDÉRIC-FRANÇOIS GUILLAUME DE), un de nos premiers écrivains militaires, naquit le 24 septembre 1772, à Vienne, de parents français, et fit ses études militaires à Berlin, où son père avait été appelé par Frédéric II pour remplir les fonctions d'examinateur des élèves du corps de l'artillerie prussienne. Rentré en France en 1786, le jeune Guillaume était attaché au comité de la guerre quand la révolution éclata. Il s'engagea dans le 1er bataillon de volontaires de la Moselle, et fut nommé lieutenant. Un an après il commandait en second le corps franc de la Moselle levé par son père, et contribuait à la délivrance de Thionville. Dans les campagnes de 1792 à 1795; il se distingua par sa bravoure et son habileté, et fut même nommé à vingt-et-un ans général sur le champ de bataille; mais, ayant reçu six blessures, il tomba entre les mains de l'ennemi. De retour en 1795, il apprend que son corps a été dissous, que son grade n'est point confirmé; il ne veut ni aller intriguer à Paris ni se retirer quand la patrie est en danger; il accepte les fonctions de capitaine à l'état-major de la division qui bloque Mayence, puis passe à l'armée d'Italie en qualité d'aide de camp du général son père. Là il prit part à la brillante campagne de 1796. Bonaparte le plaça dans l'artillerie, et lui conféra le grade de major. Quelques mois après il prenait la direction du personnel et du matériel de cette arme. Commandant l'artillerie de la division Miollis, puis celle d'Antibes, il pénètre, en 1800, dans Gênes assiégée, et en sort avec une dépêche de Masséna pour le premier consul, qui le nomme colonel, et après la bataille de Marengo lui confie la direction en chef de l'artillerie cisalpine. Pendant la campagne d'Austerlitz, directeur général des parcs de l'armée française en Italie, il crée en trois mois un matériel de deux cents bouches à feu et de deux équipages de ponts, qui sert à l'armée de Massena et à la conquête du royaume de Naples. En 1807 Napoléon le chargea d'une mission politique près des beys de la Bosnie, du pacha de Scutari et du fameux Ali-Pacha de Janina. L'année suivante il passa adjudant général; et en 1809 il obtint un commandement dans le Tyrol en même temps que le grade de général de brigade. Il prit ensuite part à la campagne de Russie, sous les ordres du prince Eugène. Atteint du typhus pendant la retraite, il fut laissé à Wilna et fait prisonnier par les Russes. Rendu à la liberté par les événements de 1814, il rentra avec son grade au service de France, mais fut mis en non-activité. Nommé lieutenant général au retour de l'île d'Elbe, il réorganisa la garde nationale de Metz, et devint président de la fédération de la Moselle. Mis en jugement au retour des Bourbons, et condamné à mort par contumace, il se rendit en Angleterre, puis à Munich, où il passa quatre ans auprès du prince Eugène. Les révolutions de Naples et de Piémont éclatent. Le général sait que l'empereur Alexandre interviendra en faveur du rétablissement du royaume d'Italie si l'on se prononce pour Eugène. Muni de l'autorisation du prince, il court à Turin, où il est investi du commandement en chef de l'armée piémontaise; mais le gouvernement provisoire perd la tête, et un *sauve qui peut* dissout l'armée. Le général, abandonné, parvient à gagner Gênes, et un bâtiment le porte en Espagne. L'invasion de 1823 le force encore d'abandonner cet asile et de gagner de nouveau l'Angleterre. Rappelé en France par l'amnistie du 28 mai 1825, il est rayé des contrôles de l'armée active et mis à la réforme. Ce fut vainement qu'il chercha à recouvrer ses biens, dont ses enfants s'étaient emparés durant sa proscription. La révolution de Juillet refusa de lui confirmer le grade de général de division, que l'empereur lui avait conféré pendant les cent jours, mais l'appela comme maréchal de camp au commandement du Finistère, puis à celui de la Charente. Abreuvé de dégoûts, il demanda, quoique pauvre, à être mis en non-activité, et reprit dans la retraite les travaux littéraires qui avaient fait le charme de son exil. Il est mort en 1842. On a de lui, entre autres, une *Histoire des Campagnes d'Annibal en Italie* (Milan, 1812); des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Guerre entre la France et la Russie* (Paris, 1815); une *Histoire de la Guerre soutenue par la France en Allemagne en* 1813 (Paris, 1819); des *Mémoires sur la campagne du vice-roi en Italie, en* 1813 *et* 1814 (Munich et Londres, 1817); une *Histoire des Campagnes de* 1814 *et* 1815 *en France* (Paris, 1826); l'*Histoire politique et militaire du prince Eugène* (Paris, 1827); des *Mémoires sur les îles Ioniennes* (Paris, 1827) et ses propres mémoires, sous le titre de *Quinze Années d'un Proscrit*. Il fut en outre le fondateur du *Journal des Connaissances militaires* et l'un des collaborateurs les plus actifs du *Dictionnaire de la Conversation*.

VAUDOIS, secte qui a fait beaucoup de bruit en France dans le douzième et le treizième siècle. Il n'en est peut-être aucune dont l'origine ait été plus contestée. Bossuet, dans son *Histoire des Variations*, nous apprend que ces sectaires, nommés aussi *pauvres de Lyon*, *léonistes*, *ensabatés* ou *insabatés*, parce qu'ils portaient des savates ou des sandales, commencèrent à faire parler d'eux en *1160*. Leur fondateur, Pierre Valdo, avait vu le jour à Vaux, sur les bords du Rhône. Il s'était établi à Lyon, et avait acquis par le commerce une fortune considérable. Frappé de la mort subite d'un de ses amis, il résolut de mener une vie religieuse, vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres, et, touché de leur ignorance autant que de leur misère, fit traduire quelques livres de la Bible, qu'il se chargea de leur expliquer. Imitant en tous points la conduite des apôtres, il s'attribua et reconnut à ses disciples, hommes et femmes, la mission d'annoncer la parole de Dieu. L'archevêque de Lyon leur ayant interdit la prédication publique, ils la continuèrent en secret. Leur doctrine fut condamnée par le concile de Latran, en 1179. Valdo, chassé de Lyon, se réfugia dans les montagnes du Dauphiné et du Piémont, d'où ses disciples se répandirent dans toute l'Europe. Ils se multiplièrent surtout en Provence, en Languedoc, dans les Pays-Bas, en Allemagne, adoptant les mœurs des différentes sectes déjà établies. Valdo était un homme instruit: on lui doit la première traduction de la Bible en idiome vaudois. Ses sectaires, détruits dans le reste de l'Europe, n'existent plus que dans les trois vallées du Piémont, où ils forment une population d'environ 20,000 âmes, possédant treize églises. Mais c'est seulement par les lettres patentes du roi Charles-Albert de Sardaigne, en date du 17 février 1848, qu'ils ont obtenu la complète liberté civile et religieuse et qu'ils ont été assimilés pour l'exercice des droits civils et politiques à la population catholique.

VAUGELAS (CLAUDE FAVRE DE), d'une ancienne famille originaire de la Bresse, naquit à Chambéry, en 1585. Au lieu de prendre du service à la cour de Savoie, comme ses deux frères, qui y occupaient des charges importantes, il préféra venir en France, où l'appelaient ses goûts littéraires. Il s'attacha à Gaston d'Orléans, qui le nomma gentilhomme ordinaire de sa maison, puis son chambellan. Lorsque le duc d'Orléans tomba en disgrâce, le cardinal de Richelieu, pour le punir de son dévouement à ce prince, lui retira une pension de 2,000 livres. Au bout de quelques années, cependant, il rentra en faveur auprès du cardinal, qui rétablit son nom sur la liste des bénéfices. Voici à quelle occasion. Le cardinal se plaignait souvent de la lenteur avec laquelle l'Académie travaillait à son *Dictionnaire*.

Les académiciens voulant activer la besogne tombèrent d'accord pour confier la charge principale à Vaugelas. Instruit par Boisrobert de ces dispositions, le cardinal ne fit aucune difficulté de rendre à Vaugelas sa pension. Lorsque ce dernier alla le remercier : « Eh bien, lui dit le cardinal, vous n'oublierez pas dans le dictionnaire le mot *pension*. — Non, monseigneur, répondit Vaugelas, et encore moins celui de *reconnaissance*. »

Vaugelas s'était fait une réputation parmi ses confrères, par l'exactitude avec laquelle il suivait toutes les discussions, et le sens et le jugement qu'il y apportait. Toujours présent aux deux séances hebdomadaires de l'Académie, il notait soigneusement les difficultés qui s'y débattaient, les étudiait chez lui avec zèle, et consignait jour par jour le fruit de ses veilles. C'est ainsi qu'il composa ses *Remarques*, qui lui valurent le nom d'*oracle de la langue française*. Il s'adonna aussi à la poésie, et ses vers italiens eurent un grand succès.

On n'en peut dire autant de ses vers français, à en juger par quelques pièces parvenues jusqu'à nous. Sa traduction de Quinte-Curce fut aussi goûtée presqu'à l'égal de ses *Remarques*. Balzac disait, à propos de cette traduction, en copiant le mot d'un ancien : « L'Alexandre de Quinte-Curce est invincible, et celui de Vaugelas est inimitable. »

Habitué assidu de l'hôtel Rambouillet, Vaugelas s'était lié surtout avec Voiture, Faret, Conrart, Chapelain; et cette amitié dura toute sa vie, bien qu'il se permît quelquefois de blâmer leurs ouvrages. Il mourut à l'hôtel de Soissons, en 1650, d'un abcès à l'estomac. Ses créanciers saisirent tous ses papiers, et l'Académie pour les obtenir fut obligée de plaider. JONCIÈRES.

VAUGIRARD, commune du département de la Seine, arrondissement de Sceaux, et dont le territoire n'est séparé, à l'est, de celui de la grande ville, que par le mur d'enceinte. On y compte 23,500 habitants, et on y trouve un grand nombre d'usines et de fabriques, ainsi que divers pensionnats, dont l'un, situé tout à l'extrémité de la commune, près du territoire d'Issy, et qualifié de *collége de l'immaculée conception*, compte plusieurs centaines d'élèves. C'est sans contredit l'un des plus beaux et des plus vastes établissements d'instruction publique qu'il y ait en France. Sa dénomination particulière indique de reste sous quelle direction il est placé.

VAUGONDY (ROBERT DE). *Voyez* ROBERT DE VAUGONDY.

VAUGUYON (LES LA). *Voyez* LA VAUGUYON.

VAUQUELIN (LOUIS-NICOLAS), chimiste célèbre, naquit en 1763, à Saint-André-des-Berteaux (Calvados), et vint en 1781 étudier à Paris la chimie et la pharmacie. De 1783 à 1791 il fut le *préparateur* de Fourcroy, dont il devint l'ami. Il venait d'être élu membre de l'Académie des Sciences lorsque ce corps illustre fut supprimé par les Vandales de la Convention (1793). Il fut alors attaché en qualité de pharmacien en chef à l'hôpital militaire de Melun; mais un an après on l'appela à Paris pour y remplir les fonctions d'inspecteur des mines. Les cours de docimasie qu'il fut chargé de faire à l'École des Mines eurent un tel succès qu'on le nomma professeur suppléant de chimie à l'École Polytechnique; et lors de la création de l'Institut il fut tout aussitôt compris dans les premières nominations.

Chargé de remplacer Darcet dans la chaire de chimie du Collége de France, il se démit de ses fonctions d'inspecteur des mines, et accepta la direction de l'École de Pharmacie, que le gouvernement venait de fonder. A la mort de Brongniart, il le remplaça comme professeur de chimie au Jardin des Plantes; et quand Fourcroy mourut, en 1811, il obtint sa chaire de chimie à la faculté de médecine. En 1822, lors de la réorganisation de l'École de Médecine par Corbière, il fut compris au nombre des professeurs éliminés à titre de libéraux. Plus tard il fut élu député par le département du Calvados, et vint s'asseoir à la chambre sur les bancs du centre gauche. Il mourut à Dozulé (Calvados), le 14 novembre 1829. On lui doit la découverte du chrôme et celle de la glucyne. Ses nombreuses analyses minérales, végétales et animales se trouvent consignées plus particulièrement dans les *Annales de Chimie* (1797-1812). Des ouvrages de docimasie plus récents ont fait oublier son *Manuel de l'Essayeur* (Paris, 1812).

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. *Voyez* VAUDEVILLE.

VAUQUELINITE, chromate vert de plomb et de cuivre, ainsi nommé en l'honneur du chimiste Vauquelin. Il accompagne ordinairement les plombs rouges de Sibérie et du Brésil.

VAUTOUR, genre d'oiseaux de proie, qui se distinguent assez facilement des genres voisins par leur tête et par leur cou, dénués de plumes, par leurs yeux à fleur de tête, par leur bec allongé, recourbé à son extrémité, et dont ils se servent de préférence à leurs serres. Leurs ailes sont si longues qu'ils les tiennent à demi déployées en marchant. A une extrême férocité, à une voracité insatiable, ces oiseaux joignent la plus stupide lâcheté. Se nourrissant de charognes plutôt que de proies vivantes, ils découvrent à une prodigieuse hauteur les débris de cadavres, sur lesquels ils fondent en tournoyant, et dont ils se gorgent au point de ne pouvoir plus s'élever que difficilement dans les airs. Une humeur fétide découle alors de leurs narines; leur jabot forme une forte saillie au-dessus de la fourchette, et leur démarche lourde et ignoble complète cet aspect rebutant. Cependant, comme il n'est si pire chose qui n'ait son utilité dans l'économie générale du globe, les vautours rendent des services très-réels dans certains pays, en purgeant le sol de débris infects qui porteraient bientôt la corruption dans l'air des cités.

Quelque rocher inaccessible aux flots et à l'homme est le lieu qu'ils choisissent presque toujours pour élever leur aire et déposer le fruit de leurs amours. On trouve des vautours dans toutes les parties du monde, et principalement dans les grandes chaînes des régions équatoriales. Les mues auxquelles ils sont sujets produisent de grandes variations dans leur plumage, et ont occasionné quelque confusion dans la distinction des espèces. Nous citerons parmi les plus remarquables le *roi des vautours* (*vultur papa*), de l'Amérique méridionale, ainsi nommé de la beauté de son plumage, noirâtre dans le premier âge, puis varié de noir et de fauve, portant une caroncule à crête de couleur vive, gros comme une oie seulement; le condor ou *grand vautour des Andes* (*vultur gryphus*), le plus grand des oiseaux de proie; le *vautour fauve* (*vultur fulvus*), grand comme un cygne; le *vautour brun* (*vultur cinereus*), encore plus grand, très-répandu dans l'ancien continent, etc. Storr et Illiger ont retiré les gypaètes et les cathartes du grand genre *vultur* de Linné. SAUCEROTTE.

VAUTOUR DORÉ. *Voyez* GYPAÈTE.

VAUVENARGUES (LUC DE CLAPIERS, marquis DE), issu d'une famille ancienne et noble de la Provence, naquit à Aix, en 1715, et mourut à Paris, en 1747. Sa carrière fut courte, et il n'a pas eu le temps de mettre la dernière main aux ouvrages qui, tout imparfaits qu'ils sont, feront vivre son nom. Vauvenargues sera toujours cité à côté des grands moralistes, des Pascal, des La Rochefoucauld et des La Bruyère; peut-être les eût-il égalés comme écrivain et comme penseur si son esprit eût été plus cultivé et si le temps en eût développé toute la force et toute l'étendue. Une vie interrompue à trente-deux ans n'a donné que ses prémices, et ne permet pas même d'apprécier tout ce qu'on a perdu. Son enfance n'eut rien de remarquable. Il traversa le collége sans y laisser un souvenir de son passage, et il n'en emporta qu'un savoir médiocre. Il entra au service à l'âge de dix-neuf ans, et y passa huit années de sa vie. Il se distingua dans la campagne de 1742, pendant la *guerre de la succession*. Il s'en retira, après la retraite de Prague, avec une santé détruite, une fortune délabrée et le grade de capitaine. Il donna sa démission,

renonçant à la guerre, dans l'espérance que son nom et les connaissances qu'il avait acquises en droit public lui ouvriraient la carrière de la diplomatie. Pour obtenir cette faveur, il s'adressa d'abord au duc de Biron, sous les ordres duquel il avait servi; mais ce grand seigneur, non content de lui refuser son patronage, le détourna de cette pensée. Vauvenargues, privé d'une entremise sur laquelle il avait compté et qui aurait assuré le succès de ses démarches, écrivit directement au roi et au ministre des affaires étrangères, Amelot de La Houssaye. Ses deux lettres restèrent sans réponse. Vauvenargues, après avoir vainement attendu, écrivit de nouveau au ministre, et se plaignit avec une noble fierté de ce procédé dédaigneux. Cette remontrance ferme et mesurée lui attira une réponse favorable. Amelot lui répondit qu'il attendait, et qu'il saisirait avec empressement l'occasion d'employer ses services.

Comptant sur l'effet de cette promesse, Vauvenargues se retira en Provence, pour se préparer, par de nouvelles études, à remplir dignement des fonctions diplomatiques. Mais une maladie cruelle, la petite vérole, qui le défigura et lui laissa des infirmités incurables, vint ruiner les espérances de son avenir. Il n'eut plus dès lors d'autre perspective ni d'autre consolation que la culture des lettres. Il voulut recevoir le baptême littéraire des mains de Voltaire, et lui écrivit une lettre dans laquelle il comparait le système dramatique de Corneille avec celui de Racine. Voltaire, plus poli que les ministres, avait l'habitude de répondre, et il le fit de manière à encourager son jeune correspondant. Ce fut le principe de l'amitié du grand poëte et du moraliste. Vauvenargues commença alors à recueillir et à élaborer les écrits qu'il avait composés pour se délasser des fatigues de la guerre. Ces fragments, réunis et complétés, formèrent l'*Introduction à la Connaissance de l'Esprit humain*, qu'il publia en 1746. Cet ouvrage attira l'attention des connaisseurs, mais il fit peu de sensation. La modestie de l'auteur se contenta de ce succès; les suffrages de quelques juges distingués lui parurent plus précieux que la rumeur populaire; et c'est sans doute en pensant au plaisir qu'il éprouva qu'il a dit : « Les feux de l'aurore ne sont pas plus doux que les premiers regards de la gloire. » Vauvenargues n'en connut point d'autres, et il n'en jouit pas longtemps; ses souffrances le conduisirent bientôt à la tombe : mais on se console en pensant que la sincère admiration de Voltaire avait dû le rassurer sur l'avenir de son nom. Voltaire lui avait écrit : « Si jamais je veux faire le portrait du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas. » Vauvenargues est le moraliste préféré des âmes candides, élevées et sincères. Il se concilie doucement l'affection de ceux qui le lisent, parce que sa morale n'a rien de violent ni de farouche, parce qu'elle comprend et qu'elle admet les faiblesses de notre nature, parce qu'elle ne se mélange ni d'amertume ni de raillerie. C'est une force modérée et conciliante, qui appuie et qui relève, une émotion qui réchauffe et qui fortifie, enfin c'est le cœur sympathique d'un ami dont les conseils ne sont jamais blessants, parce qu'ils partent d'une affection solide et désintéressée. Il savait que la vertu ne s'inspire pas par la violence. Le plus grand éloge qu'on puisse faire des écrits de Vauvenargues, c'est qu'il est impossible de les lire sans devenir meilleur. On peut dire la même chose des *Essais* de Nicole, mais la lecture n'en est pas aussi facile. On n'est jamais las de Vauvenargues quand on le quitte, et on y revient toujours. La Rochefoucauld nous désole; Pascal nous effraye; il arrive à Nicole de nous assoupir; Montaigne nous déconcerte et nous trouble en nous divertissant; Vauvenargues attache, console, épure et fortifie : c'est un guide aimable et sûr, c'est un ami. Voltaire, si peu enclin à l'amitié, l'a véritablement aimé; et c'est pour cela que dans l'*Éloge des officiers morts dans la guerre de* 1741 il a rencontré la véritable éloquence en parlant de ce jeune philosophe qui fit tant pour la gloire en si peu d'années. L'âme de Vauvenargues était si naturellement bienveillante qu'elle fut à l'épreuve de toutes les déceptions, et que, trompé par la fortune qui lui enlève ses dons, par le monde qui le néglige, par la nature, qui l'accable de souffrances, aucun sentiment de rancune, aucune pensée amère ne trouve accès dans son cœur. La philosophie n'a pas suffi pour opérer ce prodige : Vauvenargues fut chrétien dans un siècle d'incrédulité et dans l'intimité des esprits forts.

Les œuvres de Vauvenargues se composent de l'*Introduction à la Connaissance de l'Esprit humain*; de *Réflexions philosophiques et littéraires*; de *Caractères* à la manière de La Bruyère; de *Réflexions* et de *Maximes*, qui paraissent son plus beau titre; de *Discours sur la gloire, sur les plaisirs*; d'un *Traité sur le libre arbitre*; de dissertations religieuses, et enfin d'un certain nombre de Lettres.

Géruzez.

VAUXHALL. Ainsi s'appelait au seizième siècle, du nom de son propriétaire, un village voisin de Londres, aujourd'hui confondu avec cette capitale dans le quartier qu'on nomme *Lambeth*. On y créa vers le milieu du dix-huitième siècle un jardin public, devenu tout aussitôt le rendez-vous du monde *fashionable*, où le soir il y avait des illuminations, des représentations théâtrales, des concerts, des feux d'artifice, etc., etc.; et comme des établissements du même genre ne tardèrent pas à s'ouvrir à Paris et dans d'autres grandes villes, on leur donna par imitation le nom de *vauxhall*. Ce jardin public, qui existe encore aujourd'hui à Londres, est arrangé avec beaucoup de goût. Ses longues et ombreuses allées sont illuminées le soir en verres de couleur qui produisent un effet féerique. On y trouve des spectacles d'acrobates, on y entend des concerts, on y danse, etc.

VAYVODE. *Voyez* Voïvode.

VEAU, produit de l'accouplement de la vache et du taureau (*voyez* Boeuf et Vache). *Veau* désigne aussi le cuir de cet animal, comme dans ces phrases : *Reliure de veau, souliers de veau.*

Tuer le veau gras, par allusion à la parabole de l'*Enfant prodigue*, se dit de quelque fête ou d'un régal extraordinaire, par lequel on célèbre le retour d'un parent, d'un ami.

VEAU AQUATIQUE. *Voyez* Dragonneau.

VEAU D'OR, idole que les Israélites se firent faire au pied du mont Sinaï, et à laquelle ils rendirent un culte semblable à celui du dieu Apis, culte qu'ils avaient vu pratiquer en Égypte. Indigné de cette prévarication, Moïse brisa les tables de la loi, fit fondre et réduire cette idole en poudre, la fit jeter dans le torrent dont ce peuple buvait les eaux, arma les lévites, et leur ordonna de mettre à mort les plus coupables.

Maintenant que par la désignation de *veau d'or* nous désignons un riche stupide, les adorateurs du *veau d'or* sont ces misérables sans dignité, sans caractère, toujours prêts à baiser la botte du puissant du jour.

VEAU MARIN. *Voyez* Phoque.

VÉDA. C'est le nom général sous lequel on désigne la partie la plus ancienne de la littérature sanscrite. Ce mot signifie *science*; aussi les *Védas* passent-ils aux yeux des Indiens pour la source de toute science supérieure, attendu que c'est la divinité elle-même qui les a révélés aux hommes. Les *Védas* se composent de prières, d'hymnes et d'invocations aux dieux du polythéisme plus simple des premiers temps, de préceptes religieux et moraux, de mythes et de méditations philosophiques. Il serait impossible de préciser l'époque à laquelle appartiennent les divers chants des Védas : ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le plus grand nombre existaient déjà au quinzième siècle av. J.-C., bien qu'il s'y trouve beaucoup d'additions et d'interpolations postérieures. Ces chants, qui pendant longtemps ne se transmirent qu'à l'aide de la tradition orale, furent, dit-on, recueillis par Vyâsa, nom qui veut dire *collecteur*, et dans lequel il faut voir la personnification d'une époque et d'une école critique postérieures. Vyâsa divisa les différents débris de l'ancienne littérature religieuse en quatre parties : *Rig-Véda*, *Yadschour-*

Véda, *Sama-Véda* et *Atharva-Véda*; il se peut, toutefois, que ce dernier Véda n'ait été recueilli que plus tard. Chaque Véda est divisé en deux parties, dont la première comprend les *Mantras*, c'est-à-dire les prières et les invocations aux dieux, la plupart en forme rhythmique; partie qu'on appelle plus spécialement *Sanhitâ*, c'est-à-dire *collection*. La seconde partie contient les *Brâhmanas* (préceptes sur les cérémonies à observer dans les sacrifices), les mythes, et les plus anciens essais d'interprétation des mythes, etc. La langue des Védas diffère sensiblement de celle de l'épopée et de tous les autres monuments de la littérature sanscrite; elle a bien plus de liberté dans ses formes, et constitue le véritable point de comparaison pour la philologie comparée. Les difficultés lexicographiques et grammaticales de la langue des Védas, de même que leurs expressions obscures et souvent mutilées, ont de bonne heure provoqué chez les Hindous des commentaires, dont le plus important, parmi les anciens, est le *Nirouktî* d'Yaska (publié par Roth, Gœttingue, 1847); de ceux qui datent d'une époque récente, le plus complet est le commentaire de Sayana-Atschârya. Consultez l'ouvrage de Colebrooke *Sur les Écritures sacrées des Indiens*. L'extrême difficulté de la langue a longtemps été un obstacle à ce que les savants qui se livrent à l'étude du sanscrit s'occupassent des Védas. Aujourd'hui la collection des quatre Védas est presque tout entière imprimée. Ainsi le *Rig-Véda Sanhita* a été publié, texte sanscrit et latin, par Rosen (Londres, 1838); le *Rig-Véda*, par Langlois (Paris, 1848) et par Muller (Londres, 1849); le *Yadschour-Véda*, par Weber (Berlin, 1849); le *Sama-Véda*, par Benfey (Leipzig, 1847; l'*Atharva-Véda*, par Roth et Whiteney (Berlin, 1855). Consultez Nève, *Études sur les Hymnes du Rig-Véda* (Louvain, 1842); le même, *Essai sur le Mythe des Bibhavas*, *premier vestige de l'apothéose dans le Véda* (Paris, 1847); Barthélemy Saint-Hilaire, *Des Védas* (Paris, 1854).

VÉDAMS. *Voyez* Véda.

VEDETTE, mot que dans leurs expéditions du seizième siècle les Français ont emprunté à la langue italienne. Dans cette langue, *vedetta*, venu du verbe *vedere*, et *veletta*, qui était une corruption de l'autre substantif, signifiaient poste d'où l'on voit de loin, guérite, échauguette. On a pris comme synonymes poste d'où l'on surveille, d'où l'on a des vues, et soldat chargé de surveiller; voilà pourquoi en s'appliquant à un être du sexe masculin le terme est cependant resté féminin. Même irrégularité se remarque, par le même raison, dans l'expression *sentinelle*. Le mot védette ou védète, comme quelques-uns l'écrivent, était, à la manière italienne, employé par Amyot dans le sens de lieu d'où la vue plonge; mais en langage soldatesque il ne s'est appliqué qu'aux militaires surveillants, non au lieu de la surveillance; et comme au temps où il était adopté la cavalerie était tout et l'infanterie rien, il a continué d'appartenir aux hommes de cheval, et signifie spécialement sentinelle à cheval; car la cavalerie, quand elle fait le service à pied, emploie en ce cas des factionnaires comme l'infanterie.

G[al] Bardin.

VEGA (Garcilaso de La). *Voyez* Garcilaso de La Vega.

VEGA (Lope Félix de VEGA CARPIO), le poëte dramatique le plus original qu'ait eu l'Espagne, naquit d'une ancienne et noble famille de Castille, le 25 novembre 1562, à Madrid. Dès l'âge de douze ans il écrivit des comédies, et il reçut sa première éducation dans les écoles de Madrid. La pauvreté de sa famille le força à prendre du service, et on présume qu'il prit part à l'expédition contre Tunis du marquis de Santa-Cruz, en 1573. Il perdit ses parents à quelque temps de là; mais il trouva les ressources nécessaires pour continuer ses études à l'université d'Alcala, et aussi, à ce qu'il paraît, pendant quelque temps à Salamanque. Il obtint le grade de bachelier, et se disposait à entrer dans l'état ecclésiastique; mais une passion amoureuse lui fit brusquement prendre un autre parti. En 1582 il se fit encore une fois militaire; et c'est vraisemblablement de cette époque que date son poëme *La Harmosura de Angelica*, la plus heureuse des imitations de l'Arioste qui ait été faite, mais qui ne parut imprimé qu'en 1602. C'est la même année que fut publié son roman pastoral *Arcadia*. En 1588 il fut jeté en prison, soit par suite de la vengeance d'une maîtresse abandonnée, soit par des créanciers; mais il parvint à s'échapper, en compagnie de son ami Claudio Conde, et s'enfuit à Valence, d'où il gagna Lisbonne; et là les deux amis prirent du service à bord de la fameuse *Armada* que Philippe II envoyait contre l'Angleterre. De retour en Espagne avec les débris de cette immense flotte, il se rendit à Madrid. Un duel malheureux le contraignit encore une fois à prendre la fuite. Il séjourna alors tantôt en Italie, tantôt à Valence, où la scène jetait à ce moment un vif éclat. Ce ne fut qu'en 1595 qu'il put revenir à Madrid, où commença pour lui une vie plus tranquille. Il s'y maria. Sa femme, qu'il aimait tendrement, lui donna trois enfants, et il se fit rapidement au théâtre de beaux gains et une grande renommée. Mais Lope de Vega reçut deux coups terribles: il perdit un de ses fils et sa femme. Le désespoir le porta dans le sein de la religion. Il avait le titre de *familier du saint office*, et il se trouvait sur le premier degré de l'état ecclésiastique; il prit les ordres en 1611, et devint chapelain et frère de l'ordre de Saint-François. Toutefois, le froc n'étouffa point son imagination; c'est même à cette époque que commence la partie la plus brillante de sa vie. Sa gloire comme écrivain dramatique parvint alors à son apogée, et la nation l'adora. Il ne manqua cependant pas d'envieux, parmi lesquels on cite surtout Gongora. En 1618 il fut nommé protonotaire apostolique près l'archevêché de Tolède. Son extrême fécondité, au lieu de diminuer, parut augmenter encore. Quand Philippe IV monta sur le trône, en 1621, il trouva Lope de Vega en possession d'une autorité absolue sur les comédiens et sur le public, et il combla le poëte de faveurs. C'est à cette époque que Lope de Vega écrivit sous le nom de *Padocopeo* ses *Soliloquios à Dios* (Entretiens intimes avec Dieu), qui, bien que d'une nature tout à fait ascétique, n'obtinrent pas moins de succès que ses autres ouvrages. En 1627 il publia *La Corona tragica*, poëme épique dans lequel il prend la défense de l'honneur de Marie Stuart, qu'il dédia au pape Urbain, et qui lui valut de la part du souverain pontife le titre de chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il mourut à Madrid, le 21 août 1635.

Son élève Montalvan consacra à sa mémoire un ouvrage intitulé *Fama posthuma a la vida y muerte de Lope de Vega* (Madrid, 1636).

La fécondité de Lope de Vega est demeurée proverbiale, et tous ses contemporains parlent avec admiration de l'énorme quantité de ses ouvrages. On a de lui deux poëmes épiques, *La Angelica* et *La Jerusalem conquistada*; cinq poëmes mythologiques: *Circe*, *Andromeda*, *Philomela*, *Orfeo* et *Proserpina*; quatre grands poëmes historiques, *San Isidro*, *La Dragontia*, *La Corona tragica* et *La Virgen de la Almudena*; un poëme héroï-comique sous le nom de Tomé de Burguidillos, *La Gatomaquia*; divers poëmes descriptifs et didactiques, tels que *La descripcion de la Tapada*, *El Laurel de Apollo*, *La Madalena*, *El nuevo Arte de hacer comedias*; ainsi qu'une innombrable quantité de sonnets, de romances, d'odes, d'élégies, d'épîtres, etc.; plusieurs ouvrages, partie en vers et partie en prose, et huit nouvelles en prose, ouvrages tous compris dans le choix de ses œuvres publié chez Sancha (Madrid, 21 volumes, 1776-1777). Mais ce sont ses *comedias*, dont il ne composa pas moins de quinze cents sans compter une foule d'*autos*, de *loas* et d'*entremeses*, et dont la plus petite partie seulement a été imprimée, qui ont fait sa gloire.

[En tête de ses pièces de théâtre, les théologiens lui prodiguèrent les approbations et les hommages: on l'appelait le *phénix de l'Espagne*, on accourait de toutes parts pour le voir. Le roi et le pape l'accablaient de bénéfices et de titres. Ses revenus étaient arrondis par de grands présents,

et ses pièces, véritablement improvisées, lui rapportaient des sommes considérables : mais Lope était encore plus avide qu'il n'était heureux. Comme l'Harpagon de Molière, il voulait convaincre ses enfants mêmes de sa pauvreté, pour prix de ses services littéraires : « Je n'ai, leur dit-il, qu'une table assez maigre, une maisonnette et un jardinet, dont la culture est ma seule distraction. J'ai écrit neuf cents comédies, douze livres en prose et en vers sur divers sujets, et tant d'autres ouvrages que ce qui est publié n'égalera jamais ce qui reste à imprimer....., et j'ai atteint la vieillesse sans pouvoir vous laisser autre chose que l'avis de ne point vous consacrer à la poésie. » Lope de Vega se désolait aussi des censures littéraires, et il avait de meilleures raisons pour cela. Cervantes lui-même lui porta plus d'un coup; mais tout en reprenant le désordre et le mauvais goût du théâtre de Lope, il s'indignait d'être mis au rang des adversaires du grand poëte. Assez d'écrivains misérables s'acharnaient contre Lope; Cervantes ne l'en trouvait que plus merveilleux, et le proclamait un *prodige de la nature* et le maître du théâtre espagnol. Si Lope se voyait maltraité, ce n'était pas faute d'être obligeant. Dans son poëme d'*El Laurel de Apollo* (Le Laurier d'Apollon), il a donné des éloges à plus de trois cents poëtes, dont la plupart n'ont été nommés que là. Lope se plaignait encore d'un autre fléau. Avant d'être imprimées, ses pièces devenaient la proie des directeurs de spectacle. Des gens d'une grande mémoire suivaient la pièce jusqu'à ce qu'ils la possédassent, et allaient ensuite la jouer et la vendre à la porte de la salle. L'œuvre originale avait mille textes, dont aucun n'était bon ni même raisonnable, et Lope se lamentait sur les absurdités dont on le gratifiait : à tout prendre, les cent mille ducats que Lope avait tirés de son théâtre auraient pu lui suffire dans un temps et dans un pays où mourait de faim l'auteur de *Don Quichotte*. Lope était au reste si ridicule qu'il n'y avait plus de quoi le haïr. Il joignit à son ignoble avarice la manie de se donner des titres et de la naissance. Son humeur, naturellement calme et soutenue, devenait bizarre et acariâtre quand on prenait du tabac devant lui ou que l'on demandait l'âge d'une personne, fût-ce sans songer à l'épouser. Ces étrangetés étaient pourtant mêlées d'instincts heureux et vrais, et, par exemple, Lope ne pouvait souffrir les vieillards qui teignaient leurs cheveux ni les gens qui parlaient des femmes avec irrévérence. L'extrême mobilité de cette nature expliquerait un peu le jeu facile et trop facile de cette imagination. On prétend que Lope de Vega a composé dix-huit cents pièces de théâtre toutes en vers, et l'on porte à vingt-et-un millions trois cent mille le nombre de ses vers imprimés. D'après un calcul de curiosité, Lope aura rempli dans sa vie trente trois mille deux cent vingt-cinq feuilles de papier, et écrit par jour neuf cents vers ou lignes de prose. Ses œuvres réunies formeraient cinquante gros volumes in-4°, et ce ne serait que le quart de ce qu'il a composé. Cette prodigieuse abondance est quelque peu stérile. Lope de Vega écrivait pour beaucoup de gens, comme un grand commerçant qu'il était, et ses œuvres ne pouvaient dès lors satisfaire cette imperceptible minorité qui est tout pour le véritable artiste. Il a entassé les faits, multiplié les impossibilités, remué les sens. Il a été l'idéal du faiseur, homme d'argent avant tout et après tout et gardant avec un rare bonheur le milieu entre la poésie et la vie animale, dont l'admiration honore la grossièreté des masses et rabaisse de nobles esprits, trop attentifs au succès. A la différence de Calderon, qui concentre sa chaleur et sa lumière, et vous fait monter de transport en transport, Lope de Vega vous donne tout d'abord plus qu'il n'a véritablement : il se jette dans des intrigues sans fin ; ses nœuds sont lâches, ses personnages paradent. Lope est *romantique* dans l'acception de ce mot quand il en a une, c'est-à-dire que rien n'est plus errant, plus divers, plus spontané que la physionomie de ce chaos poétique. Le poëte espagnol prodigue les duels, les intrigues, les déguisements; il y mêle des combats, des danses, des chants, des machines, des miracles, de la fantasmagorie. Malgré l'abus des ressources de l'art ou du métier, Lope de Vega a un certain charme pour qui le lit sans gêne, comme son public l'écoutait apparemment. Le soleil d'Espagne luit véritablement sur cette étrange végétation littéraire. L'amour y surabonde avec des images terribles, bouffonnes, imposantes, empreintes ordinairement d'un reflet plus populacier que national, attendu que dans les calculs irrécusables de Lope le gros public était le public payant.

Philarète CHASLES.]

VÉGÈCE (FLAVIUS VEGETIUS RENATUS), auteur latin, qui écrivait de l'an 365 à l'an 390 de l'ère chrétienne, et qu'on suppose avoir été chrétien. Il est auteur d'un *Epitome Institutionum Rei Militaris*, en cinq livres, qui n'est guère qu'une compilation tirée d'ouvrages antérieurs. Pendant cinq siècles on n'a juré que par Végèce; mais depuis les savantes critiques du seizième siècle, depuis les commentaires des Stewechius, des Juste Lipse, la réputation de Végèce s'est évanouie, quoiqu'il soit resté d'une lecture indispensable, puisque aucun autre traité ne peut remplacer le sien pour l'éclaircissement des coutumes de l'empire d'Occident et du Bas-Empire. Le laborieux Le Beau (*Mémoires de l'Académie*); le savant Guischardt, aide de camp de Frédéric; l'infatigable Mézeray, ont démontré jusqu'à l'évidence le peu de fond qu'il faut faire sur les assertions de l'adulateur de Valentinien II. Cet écrivain, dont la latinité est plate, confond les dates, les usages, les lois; il se traîne de plagiat en plagiat, dissimule les sources où il puise, se perd en déductions erronées, en conjectures fausses, et rampe aux pieds du prince régnant : on pourrait croire que son œuvre indigeste a été le fruit de notes recueillies dans d'incomplètes archives par des scribes ignares, dont un flatteur à gages a rapproché ou résumé les traductions. Cependant, comme Végèce jette quelque lumière sur la législation en vigueur depuis les constitutions impériales, comme il reproduit l'esprit des ordonnances d'Auguste, de Trajan, d'Adrien; comme il fait revivre des opinions que, dans leurs traités actuellement perdus, Caton l'ancien et Paterne, Celse et Frontin avaient professées, son *Epitome Institutionum Rei Militaris* n'en est pas moins resté à jamais un livre indispensable dans les bibliothèques militaires.

G[al] BARDIN.

VEGESACK, petite ville dépendant du territoire de la ville libre de Brême, sur les bords du Weser, à l'embouchure de la Wumme ou Lesum, avec un petit port, de jolies maisons bâties à la hollandaise, une fonderie de fer et 3,600 habitants, dont la construction des navires, la fabrication de la [illegible], la distillation des eaux-de-vie de grains et la navigation constituent les principales industries. C'est aux environs de Vegesack que sont situées la plupart des maisons de campagne des riches négociants de Brême.

VÉGÉTAL, VÉGÉTATION. On donne le nom de *végétaux* ou *plantes* à cette grande division des êtres organiques ayant en commun, avec les animaux, la propriété de se nourrir et de se reproduire, mais dépourvus de la faculté de sentir et de celle de se mouvoir. L'ensemble des végétaux répandus sur la surface du globe constitue comme un grand empire assujetti aux mêmes lois, et que l'on a nommé le *règne végétal*.

Le mot *végétation* exprime l'action de *végéter*, ou l'ensemble des actes vitaux par lesquels la plante croît, se nourrit, se reproduit. Il semblerait au premier coup d'œil que rien n'est plus facile que de distinguer un animal d'une plante. Cela est vrai pour les individus élevés dans la série des êtres, et qui sont pourvus de tous les organes qui en caractérisent l'une ou l'autre classe; mais quand on se rapproche du point où se touchent les deux pyramides, on est souvent fort embarrassé du rôle que l'on doit faire jouer à certains individus d'une animalité douteuse ou d'une végétabilité équivoque. Toutefois, sans nous appesantir sur une question qui appartient à la partie transcendentale de la science, disons ici que la plante est pour nous l'individu

organique qui puise dans le sein de la terre ou de l'atmosphère, au moyen de radicules, de pores ou de suçoirs, des substances inorganiques, qu'il s'assimile pour les faire servir à son accroissement, et qui se reproduit, soit par des graines préalablement fécondées, soit par quelques gemmes, bourgeons ou bulbilles, détachés de la tige mère. Les éléments organiques qui entrent dans la composition des végétaux ont pour base et comme pour trame commune un *tissu cellulaire*, composé de lamelles transparentes, qui, adossées de manière à former de petites cellules, constituent le *parenchyme*, les *vaisseaux* quand elles s'enroulent, les *fibres végétales* quand elles s'accolent. Leur composition chimique se fait remarquer par une quantité notable de *carbone*.

Une plante complète ou *phanérogame* offre à considérer la *racine*, s'étendant en sens inverse de la tige, et présentant une grande variété de formes; la *tige*, portant les feuilles, les fleurs et les fruits; les *feuilles*, qui sont en quelque sorte les poumons de la plante; les *bourgeons*, jeunes pousses non encore développées, et qui sont comme l'abrégé de la tige qui doit se développer au printemps. Puis, si des organes de la nutrition nos passons à ceux de la fécondation, nous trouverons dans la *fleur*, qui les contient tous, le *calice* et la *corolle*, ou ses enveloppes extérieures, au centre desquelles s'élèvent les *étamines*, organes mâles; le *pistil*, organe femelle, terminé par l'*ovaire*, réceptacle des graines en germe, et qui, en grossissant après la fécondation, formera le *fruit*. Ces divers organes ont été dans ce *Dictionnaire* l'objet d'articles spéciaux auxquels nous croyons pouvoir renvoyer nos lecteurs. Ils y trouveront des détails dans lesquels nous ne pourrions entrer ici sans tomber dans d'inévitables redites.

La partie de l'histoire naturelle qui traite de la connaissance des végétaux s'appelle *botanique*. Si l'on cherche à remonter à la formation primitive et à l'établissement successif des végétaux sur la terre, on en voit dont l'organisation compliquée fait supposer qu'ils n'ont paru que longtemps après d'autres, plus simples, et dont les débris auront servi à former l'*humus végétal* dans lequel ils enfoncent leurs longues racines. Les recherches de la géologie sur les *fossiles végétaux*, qui jusque dans ces derniers temps avaient peu occupé les naturalistes, nous ont fait voir quelle part importante avait prise à la formation de certaines couches terreuses du globe cette végétation primitive. Ainsi telle est, à n'en pas douter, l'origine de ces immenses amas de houille et de substances carbonifères enfouies à de grandes profondeurs.

Si l'on en excepte les sables brûlants des déserts ou la nudité glacée des pôles, on trouve des plantes sous toutes les latitudes, à toutes les hauteurs, sur toutes les espèces de terrains, depuis le rocher aride, jusque dans les eaux des mers. Mais la végétation s'offre sous des aspects bien divers dans les différentes parties du globe. Entre les tropiques, elle se montre sous des proportions colossales; là vous voyez des lianes acquérir quelquefois plusieurs centaines de mètres de longueur; des fleurs dont les enfants se couvrent la tête comme d'un parasol; des feuilles qui ont plus de deux mètres de diamètre; là nos herbes sont des arbres, et dans ces magnifiques forêts vierges, filles antiques de la nature, que la hache a jusqu'à présent respectées, vous trouvez ces géants du règne végétal qui n'ont pas moins de soixante mètres de hauteur, sur une circonférence de six à dix mètres. Entre cette majestueuse végétation et la végétation triste et rabougrie des régions circumpolaires est celle de l'Europe, bien mesquine sans doute si on la compare au faste des plantes équatoriales, mais qui rachète son infériorité par les utiles produits qu'elle prodigue à notre riche civilisation. SAUCEROTTE.

VÉHICULE (*Pharmacologie*). *Voyez* EXCIPIENT et INFUSION.

VEHME (Sainte) et VEHMIQUES (Cours). *Voy.* WEHME.

VÉIES, l'une des douze villes confédérées de l'antique Étrurie, à environ 18 kilomètres au nord de Rome, était déjà puissante quand eut lieu la fondation de celle-ci. Romulus fit tout de suite la guerre aux Véiens, et Tullus Hostilius suivit son exemple. Ancus Marcius leur enleva la rive droite du Tibre, à partir de Rome, où il fortifia contre eux le mont Janicule, jusqu'à son embouchure, où il fonda Ostia. Quand Tarquin le Superbe fut chassé de Rome, les Véiens prirent fait et cause pour lui contre ses anciens sujets, qui les battirent, l'an 509 av. J.-C., dans une bataille livrée au voisinage de la forêt d'Arsia, et où périrent Brutus et Aruns Tarquinius. Une nouvelle guerre éclata entre Rome et Véies, l'an 485. La paix entre les deux villes dura alors depuis l'an 474 jusqu'à l'an 438; mais les hostilités recommencèrent alors, par suite de la défection des habitants de Fidenæ, qui, comme ceux de Falerii, abandonnèrent l'alliance des Romains pour celle des Véiens. Cincinnatus battit les coalisés sur les bords de l'Anio, l'an 437, et Servilius, à Nomentum, l'an 435. Après une courte paix, les Véiens furent encore vaincus, l'an 426, par le consul Æmilius Mamercus. A la suite d'un armistice de vingt ans, une dernière guerre s'éleva, en 405, entre Rome et Véies, dont le siége commença en 403 et fut continué pendant dix années. Ce ne fut qu'en 397, quand les Romains eurent réussi à détourner le lac d'Albano auquel se rattachait le sort de Véies, suivant la révélation d'un *haruspex* étrusque, confirmée par l'oracle de Delphes, que Camille parvint, en 396, à s'emparer de cette ville. Les Romains avaient eu préalablement soin de s'assurer, au moyen de prières et de supplications solennelles, l'appui de la déesse *Juno regina*, spécialement adorée à Véies. Sa statue fut ensuite transportée à Rome, et un temple particulier, construit sur le mont Aventin, fut consacré à son culte. Les prisonniers véiens furent vendus comme esclaves. La ville, qui en 390 offrit un refuge à l'armée romaine battue sur les rives de l'Allia, tomba en ruines quand Camille eut dissuadé le peuple d'aller s'y établir à la suite du grand incendie de Rome par les Gaulois; et les pierres de ses maisons servirent pour la plupart à la reconstruction de Rome. Ce ne fut que beaucoup plus tard, et à ce qu'il paraît sous Auguste, qu'on cantonna de nouveau des vétérans romains aux lieux où s'élevait autrefois Véies.

Denis d'Halicarnasse compare l'étendue de Véies à celle d'Athènes. Son territoire, *Ager Vejentanus*, était vaste et fertile, mais le vin de Véies jouissait d'une déplorable réputation. C'est tout récemment seulement que l'emplacement occupé jadis par la ville de Véies a pu être déterminé. La citadelle s'élevait sur un rocher à la droite de la voie Flaminia, sur les rives de la Cremera, cours d'eau formé par la jonction des deux petites rivières appelées de nos jours *Fosso di Formello* et *Fosso di due Fossi*. La ville était située en face, sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui *Isola di Farnese*.

VEINE, en latin *vena* ou *phlebs*, vaisseau destiné à rapporter le sang des organes aux cavités droites du cœur (*voyez* CIRCULATION).

Les veines sont sujettes à plusieurs maladies, dont quelques-unes sont très-graves. La première est leur inflammation, désignée sous le nom de *phlébite*: lorsqu'à la suite d'une saignée malheureuse ou d'une opération quelconque une veine est enflammée, le pus qui est sécrété à l'intérieur du vaisseau est transporté, avec le courant du sang veineux, dans le torrent circulatoire et dans l'intimité des tissus, où sa présence détermine des accidents semblables à ceux de la fièvre putride, et qui sont le plus souvent suivis de la mort.

Lorsqu'un gros vaisseau veineux est atteint d'*oblitération*, les parties d'où provient le sang qui traversait ce vaisseau s'infiltrent de sérosité: telle est la source de beaucoup d'*hydropisies*.

Les veines peuvent être affectées de *dilatation* (*varice*), d'*ulcération*, d'*hypertrophie*; dans leur intérieur peuvent se développer de petites concrétions connues sous le nom de *phlébolites*; des communications anormales peuvent s'établir entre elles et les artères contiguës (*anévrisme variqueux*),

accidents graves et assez fréquents à la suite des saignées pratiquées par des mains inhabiles ou imprudentes.

Nous ne pouvons entrer dans les détails relatifs à ces diverses affections du système veineux : ce qui précède suffira pour faire sentir que les opérations pratiquées sur les veines, telles que la *saignée*, sont plus graves qu'on ne le pense généralement, et ne doivent pas être abandonnées, comme on le voit trop souvent, à des mains ignorantes.

FORGET.

En termes de géologie, *veine* se dit quelquefois pour *filon*. *Veine* se dit aussi des marques longues et étroites qui serpentent dans le bois ou dans les pierres : Le lapis a des *veines d'or*, le bois de noyer a de très-belles *veines*.

Tomber sur une bonne veine, *profiter de la veine*, se dit pour faire une heureuse rencontre de ce que l'on cherche et profiter de cette circonstance.

Veine poétique, ou simplement *veine*, se dit du talent de quelqu'un pour la poésie. *Être en veine*, c'est se trouver dans une disposition favorable au travail de la poésie.

VEINE CAVE. *Voyez* CAVE (Veine).

VEINE NAZARETH. *Voyez* BOIRE, t. III, p. 356.

VEINE PORTE. *Voyez* PORTE (Veine).

VELAR. *Voyez* ALLIAIRE.

VELASQUEZ DE SILVA (Don DIEGO), célèbre peintre espagnol, naquit à Séville, en 1599. Après avoir fait d'excellentes études littéraires et philosophiques, il alla d'abord apprendre la peinture dans l'atelier d'Herrera le Vieux, alors en grand renom à Séville, puis il devint le disciple de Pacheco, qui tenait également école à Séville. Là il ne tarda pas à fixer l'attention du maître, qui prit plaisir à surveiller tous ses progrès et à faciliter le développement de sa rare intelligence. Plus tard ces deux hommes songèrent à resserrer encore les liens de leur étroite amitié : Velasquez devint le gendre de Pacheco. Il se voua d'ailleurs au travail le plus assidu, et étudia la nature avec une persévérance admirable. Il s'exerçait aussi à dessiner tous les objets qui frappaient sa vue; de sorte qu'il parvint à peindre avec une égale facilité des intérieurs, des paysages, des animaux, des représentations de la nature morte, des portraits, des compositions d'histoire et de genre. La direction imprimée à ses études préliminaires, son habitude de prendre ses modèles à tout hasard, son ignorance absolue des chefs-d'œuvre de l'école italienne, son amour pour le genre d'Herrera, qui recherchait surtout la vérité, donnèrent à ses premières productions un cachet vulgaire; elles rappellent parfois les œuvres des maîtres flamands; tels sont : *Le Porteur d'eau*, une *Adoration des Bergers*, *Des Buveurs*, tableaux qu'il peignit avant de quitter Séville, et qui commencèrent sa réputation. Mais il ne devait pas longtemps persister dans cette voie d'imitation toute matérielle. Ses idées se modifièrent à la vue des peintures italiennes et des travaux de Luis Tristan, disciple de Dominique Greco, peintre de Tolède : dès lors sa résolution fut prise; il partit pour Madrid. Il y arriva en 1622; mais son premier séjour dans cette ville ne fut pas de longue durée; sa femme et son beau-père Pacheco, qu'il avait laissés à Séville, le rappelèrent bientôt. Il ne revint à Madrid que lorsque, par la protection de don Juan de Fonseca, grand dignitaire de la cour de Philippe IV, il eut obtenu une pension du duc d'Olivarez, premier ministre. Dans sa reconnaissance, il fit le portrait équestre de son *Mécène* : le fond du tableau représente une bataille. Il peignit encore le cardinal Fonseca, plusieurs grands dignitaires du royaume, les infants et Philippe IV lui-même, à cheval, et couvert de son armure. Ce tableau, l'un des chefs-d'œuvre du pinceau de Velasquez, lui valut le titre de premier peintre du roi et une gratification de trois cents ducats. En 1628 il se lia avec Rubens, ambassadeur d'Angleterre à Madrid. L'année suivante, avec les secours de la cour il entreprit le voyage d'Italie. Il séjourna d'abord quelque temps à Venise, où il étudia avec une religieuse admiration les œuvres du Tintoret et du Titien. Mais la guerre de la succession éclata entre la France et l'Espagne; alors il se vit forcé de quitter Venise et de partir pour Rome, où il fut parfaitement accueilli par le pape Urbain VIII. Logé au Vatican, il put admirer à son aise, et à toute heure, les peintures qui ornent Saint-Pierre de Rome et les salles du palais pontifical. Il copia au crayon *Le Jugement dernier* de Michel-Ange et *les Loges* de Raphael. Dans l'espace d'une année, outre cette prodigieuse quantité d'études, à laquelle il consacrait la majeure partie de son temps, il fit son portrait, qu'il envoya au vieux Pacheco, *Les Forges de Vulcain*, et *La Tunique de Joseph*, deux tableaux qui font la gloire de l'école espagnole.

Philippe IV avait pris Velasquez en si grande affection qu'il ne voulut pas lui permettre de prolonger son séjour en Italie : il avait hâte de le revoir. Il lui assigna une époque fixe, à laquelle il devait reprendre ses fonctions à la cour. Velasquez, après être encore allé visiter à Naples le célèbre Ribeira, revint en grande diligence à Madrid, en 1631. Les tableaux qu'il peignit dans la suite furent presque exclusivement consacrés à reproduire des faits à la gloire de son souverain et les traits des personnes de sa famille ou des seigneurs de sa cour. Philippe IV, qui se piquait d'être artiste, passait souvent des heures entières dans l'atelier de Velasquez. Voulant doter sa capitale d'une école des beaux-arts, il chargea son peintre favori de présider à la fondation de cet établissement. En conséquence, Velasquez entreprit en 1648 un second voyage en Italie pour acheter des statues, des tableaux, et faire mouler les plus belles productions de la sculpture antique. Il était de retour à Madrid en 1651. Il peignit alors tous les membres de la famille royale dans un seul et même tableau, et réussit si bien dans ce travail que le roi le créa chevalier, en 1658. Velasquez mourut à Madrid, le 7 août 1660.

Notre galerie du Louvre ne possède de ce peintre que le portrait de l'infante dona Marguerite, fille de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, et deux dessins : le *Portrait d'un cardinal* et la *Mort de saint Joseph*. Parmi les tableaux de sa première manière il y a de lui au palais de Madrid *Le vieux Porteur d'eau* (*Aguador*), qu'on admire beaucoup. Et parmi les œuvres qu'il exécuta plus tard on cite (indépendamment des portraits de divers princes, entre autres Philippe IV) *Les Frères de Joseph*, *Job*, *Moïse qu'on retire du Nil*, *Loth et ses filles*, et divers sujets empruntés à la vie commune, par exemple *Les Fileuses*, *L'homme ivre*, *Le Berger espagnol*, un *Homme à barbe pointue tenant une lettre à la main* (dans la galerie de Dresde).

Antoine FILIOUX.

VELAY (Le), ancien pays de France, compris jadis dans le Languedoc, et qui fait aujourd'hui partie du département de la Haute-Loire. Il avait au nord le Forez, au levant le Vivarais, au midi le Gévaudan et au couchant la haute Auvergne. Le Velay tirait son nom d'un peuple celte que Ptolémée appelle *Velauni*, Strabon *Vellæi* et César *Vellaunii*. Ce dernier ajoute qu'ils étaient dans la dépendance des *Arvernes*. Auguste les renferma dans l'Aquitaine. Lorsque cette région fut divisée en deux provinces, ils firent partie de la première (*Aquitania Prima*); c'était au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Au cinquième siècle le Velay fut envahi par les Visigoths; et dans le sixième, après la mort d'Alarik, il tomba au pouvoir des Franks. Le duc Eudes se rendit maître du Velay, mais son petit-fils en fut dépouillé par Pépin, dont les descendants jouirent de ce pays jusqu'au règne de Louis d'Outre-mer. Ce roi en investit Guillaume Tête d'Étoupe, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. Les successeurs de celui-ci en transformèrent une partie en fief, et donnèrent l'autre à l'évêque du Puy.

VELCHES. *Voyez* WELCHES.

VELDE (ADRIEN VAN DER OU VAN DEN) naquit à Harlem, en 1639. Dès son enfance, et sans avoir eu de maître, il prenait du charbon et chargeait de figures d'hommes et d'animaux tous les murs de la maison de son père. Placé à l'école de Wynants, il surpassa bientôt son maître, et devint l'émule de Paul Potter et de Carle Dujardin. A l'âge de quatorze ans,

van der Velde gravait déjà à l'eau-forte des études d'animaux, pièces très-remarquables par la finesse et l'esprit de la pointe. Fort jeune encore il jouissait en Hollande d'une grande réputation comme peintre de paysages et d'animaux. Il se fit aussi connaître comme peintre d'histoire en exécutant *Une descente de croix* pour l'église catholique d'Amsterdam. Les tableaux de van der Velde sont d'une couleur excellente; sa touche est franche et pleine de finesse; ses figures sont spirituelles et bien dessinées. Ses chevaux, ses vaches, ses chèvres, ses moutons, sont d'une vérité parfaite; ses ciels brillants, ses arbres d'un feuillé délicat. Ses tableaux sont nombreux et d'un beau fini, ce qui prouve qu'il avait une grande facilité. Il mourut à trente-trois ans, en 1672.

DUCHESNE aîné.

Parmi les autres peintres qui ont porté ce nom de *van der* ou *van den Velde*, on cite :

Isaïe VAN DER VELDE, né à Leyde, en 1597, connu surtout par ses tableaux de batailles, d'attaques de brigands, et dont le frère *Jan* VAN DER VELDE, né à Leyde, en 1599, et bon paysagiste, se distingua aussi comme graveur.

Wilhelm VAN DER VELDE, l'ancien, célèbre peintre de marine, né à Leyde, en 1610, qui fut au service de Charles II et de Jacques II d'Angleterre, mourut à Londres, en 1693.

Wilhelm VAN DER VELDE le jeune, fils du précédent, né à Amsterdam, en 1633, fut l'un des plus grands peintres de marine, peut-être même le plus grand qui ait jamais existé, quand il s'agit de représenter la mer calme. Après avoir déjà beaucoup travaillé en Hollande, il se rendit en 1677 en Angleterre, à la demande de Charles II, qui lui fit peindre les plus mémorables batailles livrées par les flottes anglaises, et qui lui accorda une pension de 100 liv. sterling. Il mourut à Londres, en 1707. Ses tableaux et ses dessins appartiennent aux plus belles productions de l'art.

VELDE (CHARLES-FRANÇOIS VAN DER), surnommé le Walter Scott allemand, naquit à Breslau, le 17 septembre 1779. Ses parents le destinèrent à la magistrature, et il remplit jusqu'à sa mort, arrivée dans sa ville natale, le 6 avril 1824, des fonctions judiciaires, qui ne l'empêchèrent pas de se livrer à ses goûts littéraires et de créer sa réputation de romancier. Ses essais furent peu importants. Il fit d'abord insérer quelques nouvelles dans les journaux, et travailla aussi pour les théâtres de Breslau, de Vienne, de Prague et de Magdebourg, où il fit jouer, entre autres pièces, *L'Armée destructrice* et *Le Théâtre des Amateurs*. Ayant obtenu peu de succès dans ce dernier genre, il ne publia plus que des romans. Au lieu de dessiner et de dévoiler les caractères comme Walter Scott, il choisit les scènes les plus bizarres de l'histoire, et en tira un parti dramatique. Bientôt ses ouvrages devinrent populaires. Doué d'une rare facilité de style, il fut un des collaborateurs les plus assidus du *Journal du Soir*, dont il fit certainement la réputation. Ses œuvres complètes ont paru à Dresde (dernière édition, 27 volumes, 1830). Loève-Veimars a traduit en français plusieurs ouvrages de cet auteur : *Naddock le Noir, ou le brigand des Pyrénées* (1825, 3 vol. in-12); *Walaska, ou les Amazones de Bohême* (1826, 5 vol. in-12); *Les Anabaptistes* (1826, in-12); *Les Patriciens* (1826, in-12); *Arwed Gyllenstierna* (1826, 2 vol. in-12), font partie de la collection publiée en France sous le titre de *Romans historiques de van der Velde*. C'est une imagination prompte et souple, servie par un style heureux et abondant. Il invente bien; et ses tableaux, colorés à la Rembrandt, saisissent vivement l'esprit du lecteur. Sous le rapport philosophique, ses productions ont beaucoup moins de valeur. Les contours de ses portraits manquent de précision; son pinceau, facile et superficiel, n'a rien de la profonde vigueur et de la finesse brillante qui ont immortalisé Walter Scott. C'est un homme de talent qui se fait lire avec plaisir, et dont la postérité conservera le nom plutôt que les œuvres.

Philarète CHASLES.

VÉLIN (du latin *vitellina* [sous-entendu *pellis*], peau de veau), sorte de parchemin préparé avec des peaux de veau dont l'âge ne doit pas dépasser six semaines. Plus l'animal sur lequel la peau aura été prise sera jeune, plus le vélin aura de blancheur et de finesse. Le plus beau vélin se fait avec la peau des veaux morts-nés et de ceux qui proviennent d'une vache tuée pendant qu'elle était pleine. Les veaux dont le poil est blanc, sans tache d'aucune couleur, fournissent du vélin de qualité supérieure. La préparation du vélin diffère peu de celle du parchemin ordinaire, mais elle exige plus de temps et de soins. Le vélin est fréquemment employé par les dessinateurs et les peintres. Les premiers ont remarqué que le crayon acquiert de la force, de la couleur; qu'il en résulte pour le dessin un plus grand fini, et que les petits objets y sont beaucoup mieux rendus que sur le papier. Un inconvénient du vélin, c'est que l'humidité agissant sur certaines parties plus que sur d'autres, il en résulte que les unes se contractent, tandis que les autres se maintiennent dans leur état primitif. De là des boursouflures et des inégalités. Cependant, il existe plus d'un moyen de remédier à cet inconvénient. Commun aussi bien aux peintres qu'aux dessinateurs, le vélin a pour les *miniaturistes* une grande supériorité sur l'ivoire, dont ils font pourtant un plus fréquent usage. V. DE MOLÉON.

VÉLIN (Papier). *Voyez* PAPIER VÉLIN.

VELITES. Ce nom était donné chez les Romains à des troupes légères qu'on pourrait appeler *régulières*, puisqu'elles prenaient rang dans l'organisation des légions. Il en est pour la première fois question dans l'histoire en l'an 213 av. J.-C., pendant le siége de Capoue. Selon Tite-Live, dans les fréquentes sorties que faisaient les assiégés, ils avaient presque toujours l'avantage dans les combats de cavalerie, quoique leur infanterie ne pût résister à celle des Romains. Les généraux romains, piqués des échecs réitérés qu'ils essuyaient, conçurent la nécessité de chercher un moyen de rétablir l'équilibre en suppléant à l'infériorité de leur cavalerie. Un centurion, nommé Q. Nævius, proposa alors un moyen qui fut approuvé et mis en pratique. On choisit dans les légions les soldats les plus lestes et les plus vigoureux, qu'on arma d'un bouclier rond (*parma*), plus petit que celui des cavaliers, et de sept javelots (*hastæ velitares*) de quatre pieds de longueur, garnis d'un fer long et aigu. On les accoutuma à accompagner dans ses mouvements le cavalier, auquel chacun d'eux était attaché; à sauter légèrement en croupe, et à descendre de même au signal donné. Lorsqu'on les eut suffisamment exercés, on les employa à la première occasion où la cavalerie des Capouans présenta le combat. Les cavaliers romains, portant chacun un vélite en croupe, s'avancèrent au devant de l'ennemi. Arrivés en présence et à portée des armes de main, les vélites sautèrent à terre, et se précipitèrent sur la cavalerie ennemie, en lançant leurs traits avec force et adresse; un assez grand nombre d'hommes et de chevaux ayant été tués ou blessés dans cette première charge, le désordre se mit dans la cavalerie capouane, qui fut facilement battue. Depuis ce jour la supériorité resta aux Romains.

Il ne faut cependant pas conclure de là que les vélites furent les premières troupes légères des Romains. Le mot *velitatio*, qui indiquait les escarmouches habituelles de ces troupes, se trouve dans la langue latine bien avant cette époque. Dès que l'armée était en présence de l'ennemi, les vélites couvraient en tirailleurs le front et le déploiement de l'armée, et engageaient le combat. Au signal donné, ils évacuaient le champ de bataille et passaient derrière le front, probablement en ligne des triaires. L'emplacement des vélites dans les camps était le long des retranchements dont on leur confiait la garde, ainsi que celle des postes. Ils fournissaient pour ce service dix postes (*excubiæ*) de quatre hommes chacun, pour chaque face du camp. Les vélites servaient ordinairement, en commun avec la cavalerie, aux grandes gardes extérieures (*stationes*), dont chacune était couverte par un certain nombre de petits postes à pied et à cheval. L'institution des vélites ne dura pas plus longtemps que l'ordre de bataille par manipules (*voyez* LÉ-

GION). Lorsque les armées se rangèrent par cohortes, ce qui eut lieu après Marius, il n'en est plus fait mention. Alors les troupes légères des armées romaines, tant à pied qu'à cheval, ne furent plus composées que de troupes auxiliaires, ou de mercenaires baléares, crétois, thraces, etc.

Napoléon, quand il créa la **garde impériale**, attacha à chacun des regiments de grenadiers et de chasseurs un bataillon de *vélites*. En 1805 il créa un régiment de vélites à cheval et deux autres bataillons de vélites; en 1807 deux nouveaux bataillons de vélites, l'un à Florence et l'autre à Turin.

G[al] G. DE VAUDONCOURT.

VELLA (L'abbé GIUSEPPE), imposteur littéraire du dix-huitième siècle, natif de Malte, prétendit avoir retrouvé, dans une mosquée, pendant ses voyages en Orient, un manuscrit contenant la traduction en langue arabe de plusieurs livres de Tite-Live aujourd'hui perdus, ainsi qu'un grand nombre de documents remontant à l'époque de Roger, et d'une haute importance pour l'histoire et le droit à la possession de la Sicile, documents rediges également en langue arabe, plus un anneau avec une inscription koufique; et il réussit de la sorte à se concilier les bonnes grâces du roi de Naples. Effectivement, on fit paraître le *Codice diplomatico di Sicilia*, texte arabe avec traduction italienne (1[er] vol., 1791), et quelques années plus tard le premier volume de Tite-Live. Mais les recherches de Hager et de Tychsen ne tardèrent pas à démontrer qu'il n'y avait là qu'une audacieuse mystification, que l'arabe des deux ouvrages n'était pas l'ancienne langue écrite, mais le dialecte corrompu en usage à Malte, enfin que les prétendus livres de Tite Live ne contenaient que des extraits insuffisants, empruntés à des sources déjà connues. On assure que l'abbé Vella mourut en prison; mais il règne encore aujourd'hui une grande obscurité sur toute cette affaire.

VELLÉDA ou VÉLÉDA. Ainsi s'appelait une vierge de la nation germaine des Bructères, revêtue d'un caractère sacerdotal Ce nom, qui dans la langue des Goths se prononçait *Vilitha*, et qui répondait à celui de *vild* de la langue scandinave, était vraisemblablement un titre honorifique, du genre de ceux qu'on donna à d'autres femmes inspirees au temps des Germains, et même à des poètes jusqu'à une époque assez avancée dans le moyen âge. Comme les *Albruna*, dont il est question bien avant elle, et la *Gauna* ou *Gambara* qui figure dans légendes lombardes d'une époque posterieure, Velléda exerça sur ses compatriotes un grand pouvoir ayant pour base des prophéties, et devint presque l'objet d'un culte. Elle jouissait déjà d'une haute consideration, lorsque éclata contre les Romains l'insurrection ayant à sa tête le Batave **Civilis**: insurrection à laquelle elle prédit de grands succès. Cette prophétie exerça une puissante influence sur les incidents de cette lutte. Tout ce qu'on sait du sort ultérieur de Velléda, c'est qu'elle perdit tout crédit chez les Bataves quand la chance des armes devint défavorable à Civilis, et que sous le règne de Vespasien elle se trouvait à Rome, vraisemblablement comme captive.

VELLEIUS PATERCULUS (MARCUS), historien romain qui vivait entre l'an 20 av. J.-C. et l'an 31 de J.-C., descendait d'une famille considérée de la Campanie. Il entra de bonne heure au service, parcourut ensuite avec Tibère la Germanie et les contrées riveraines du Danube en qualité de commandant de la cavalerie, et à son retour à Rome il fut nommé préteur. On a dit que compromis dans la conspiration de **Séjan** il périt en même temps que lui; mais les renseignements qu'on possède à ce sujet sont trop vagues pour qu'on puisse l'affirmer. Dans son *Historia Romana* en deux livres, mais qui dès le début, et dans beaucoup d'autres endroits encore, offre de nombreuses lacunes, il donne un aperçu général de l'histoire de Rome jusqu'à l'an 30 après J.-C., en s'attachant particulièrement aux événements qui eurent le plus d'influence pour Rome et à la littérature. Son style est ferme et noble, son exposition brille par la grâce, la vivacité et une couleur riche, quelquefois même poétique; et comme l'un des plus anciens écrivains de l'âge d'argent de la langue latine, il offre un intérêt tout particulier. Il faut reconnaître l'attention scrupuleuse avec laquelle il puise aux sources et les efforts sincères qu'il fait pour discerner la vérité, quoiqu'on l'ait accusé d'adulation à l'égard de Tibère, defaut qu'excuseraient jusqu'à un certain point les circonstances. C'est Beatus Renatus qui le premier fit connaître l'ouvrage de Velleius Paterculus (Bâle, 1520), d'après un manuscrit unique existant dans l'abbaye de Murbach en Alsace, mais dont toute trace a disparu depuis. En 1835 Orelli publia une prétendue copie de ce manuscrit faite à Bâle, au commencement du seizième siècle, par le savant Boniface Amerbach. La copie, peut-être défectueuse, du manuscrit de Murbach par Renatus et la copie dite d'Amerbach découverte dans ces derniers temps servent de base à la critique du texte original, qui très-certainement a été défiguré en maints endroits. La dernière traduction française de Velleius Paterculus est celle qu'en a donnée Desprès, dans la Bibliothèque Latine de Panckoucke.

VELLETRI, ville des États de l'Église, avec une population de 10,000 habitants, sur la voie Appienne, est chef-lieu d'une legation toujours administrée par l'évêque, qui est en même temps cardinal, doyen du sacré collège et évêque d'Ostie. Ses seuls édifices remarquables sont la cathédrale, le *Palazzo publico* et le palais Lancellotti. Velitræ, ainsi qu'elle s'appelait dans l'antiquité, était l'une des villes les plus importantes des **Volsques**, dont le territoire montagneux commençait là; et après la chute de la confédération latine, elle perdit son indépendance. Dans les derniers temps de l'empire romain, elle eut beaucoup à souffrir des guerres des Goths et des Lombards. Plus tard elle passa sous la domination des papes.

En 1744 eut lieu sous ses murs une affaire assez chaude, dans laquelle le roi Charles III battit les Impériaux, et dont le résultat fut de décider du sort de Naples au profit de la maison de Bourbon. En 1849 les républicains romains, commandés par Garibaldi, y battirent les troupes napolitaines.

VELLY (PAUL-FRANÇOIS), né en 1709, à Trugny, près de Reims, mort à Paris, en 1759, a pris rang parmi les écrivains connus comme le premier en date des trois auteurs de la volumineuse *Histoire de France* publiée au dix-huitième siècle. Sa vie n'offre aucune particularité remarquable. Élevé par les jésuites, il avait appartenu à leur société; l'ayant quittee en 1740, il n'en fut pas moins appelé, comme professeur, dans leur collége de Louis-le-Grand, à Paris. Il commença par donner, en 1733, une traduction du pamphlet de **Swift** contre le parti qui avait conclu la paix d'Utrecht, intitulé: *Le Procès sans fin, ou l'histoire de John Bull*; traduction que les jésuites vantèrent fort dans leur *Journal de Trévoux*. Velly conçut alors le grand projet d'une nouvelle histoire de France: les deux premiers volumes parurent en 1755. Stimulé par le succès, il en publia cinq autres dans l'espace de quatre ans: il avait composé les 226 premières pages du huitième volume, et conduit nos annales jusqu'au règne de Charles IV de Valois, lorsqu'il fut enlevé par un coup de sang. Son ouvrage fut continué par **Villaret** et **Garnier**.

Le succès de la nouvelle *Histoire de France* s'explique par le discrédit où étaient tombées les précédentes. À une époque de mollesse et de frivolité, le véridique Mézeray rebutait par la rudesse et la vétusté, le père Daniel par la diffusion et la pâleur du style: on reprochait à l'un une instruction beaucoup trop mince, à l'autre une servilité partiale, qui trahissait trop sa robe; on ne lisait plus guère que l'Abrégé du président Hénault. Plus habile que ses devanciers, Velly emprunta au goût dominant les idées nouvelles, autant que le permettaient la censure de la presse et ses liens avec la congrégation dont il était l'élève: il s'efforça aussi de donner à son style de l'élégance et de la rapidité; mais il s'inquiéta peu de la fidélité de ses tableaux, transportant sans scrupule les idées et les couleurs modernes dans la

peinture des premiers siècles de la monarchie; et à la lecture de ses deux premiers volumes, comprenant avec l'histoire de la dynastie mérovingienne celle du règne de Charlemagne, il fut trop facile de reconnaître combien son instruction était légère. Velly s'est fait lire, faute de mieux, parce qu'il raconte quelquefois avec intérêt, qu'il sait être clair, et que sa diction ne manque pas d'une certaine élégance, quoique cette élégance soit trop souvent frelatée. Maintenant que l'on possède sur notre histoire des travaux précieux, dus à des écrivains renommés de notre temps, on ne lit plus guère l'ouvrage de Velly et de ses continuateurs. AUBERT DE VITRY.

VÉLOCIMÈTRE, nom donné à un instrument d'invention récente, et destiné à mesurer le sillage des navires ainsi que la vitesse des courants d'eau et d'air.

VÉLOCIPÈDES. *Voyez* DRAISIENNES.

VELOURS, étoffe de soie, de coton, ou même de coton mêlé à du fil de lin, velue et lustrée d'un côté, quelquefois des deux. C'est de l'Inde que sont venus en Europe les premiers velours de soie, à l'époque où les Romains portèrent leurs armes en Asie et en subjuguèrent une partie. Mais avec l'usage du velours ils n'apportèrent pas l'art de le fabriquer. Pendant plusieurs siècles, tout le velours consommé en Europe fut fourni par le commerce, et arriva d'Orient. On peut fixer au temps où les Vénitiens et les Génois exerçaient le monopole de la navigation avec l'Asie l'introduction de cette industrie en Occident. Les premières fabriques paraissent avoir été établies en Italie. Celles de Gênes se distinguèrent dès l'origine par la beauté de leurs produits, et conservent en partie leur ancienne réputation. Mais d'autres pays, l'Allemagne, la Hollande, la France surtout, se sont approprié cette fabrication, et elle a été grandement perfectionnée. Aux velours unis, auxquels était restreinte la fabrication en Italie, on a ajouté les velours à façons, ciselés, en dorure, à ornements variés de mille manières, etc. La ville de Lyon est depuis longtemps en possession de confectionner en plus grande abondance et mieux que partout ailleurs les velours ornés.

La fabrication du velours est très-compliquée, comme celle de toutes les étoffes qu'on tisse, qu'on brode et qu'on embellit par un même travail. Ceux-là peuvent seuls en avoir une idée bien complète qui ont eu l'occasion de visiter les manufactures, celles de Lyon particulièrement. Le velours a deux chaînes; l'une appelée *chaîne de pièce*, forme le bâtis ou le corps de l'étoffe; l'autre, nommé *poil*, sert à former le velouté. Les fils de cette dernière chaîne sont moins nombreux d'un tiers ou d'un quart, mais chaque poil est composé de plusieurs brins, dont le nombre varie de 1 1/2 à 4. On dit que le velours est à 2,3,4 poils, suivant le nombre de ces poils. On appelle velours *plein* celui qui n'a ni figures ni rayures, velours *ras* celui qui est figuré ou ciselé, c'est-à-dire chargé d'ornements, souvent à fond d'or ou d'argent; velours *cannelé*, celui qui présente deux raies : l'une en velours plein et l'autre en velours ras. Les velours de l'Inde sont entièrement confectionnés avec de la soie. Depuis 1740 environ on en fait beaucoup en Europe avec du fil de coton et avec du coton mêlé à du fil de lin. Ce sont des étoffes très-solides et très-durables, mais elles se fanent promptement, et paraissent si râpées, si vieilles, quoiqu'elles ne soient nullement usées, que leur contraste avec le beau velours de soie leur a fait donner le nom de *velours de gueux*. Ailleurs, et particulièrement à Utrecht, on avait déjà imaginé d'employer pour le tissu le fil de lin ou de chanvre, et pour le velours la laine ou le poil de chèvre. Cette sorte d'étoffe, qu'on n'emploie guère que pour meubles, a conservé la dénomination de *velours d'Utrecht*. V. DE MOLÉON

VELPEAU (ALFRED-ARMAND-LOUIS-MARIE), un des plus célèbres chirurgiens de ce siècle, est né à Brêches, commune à 30 kilomètres de Tours, le 18 mai 1795. Sans fortune et sans direction, il apprit à lire presque tout seul dans un ancien Traité d'Hippiatrique, *vade mecum* de son père, vétérinaire de village. Tout jeune encore, il éprouva un mal de jambe comme Boërhaave, et s'en guérit lui-même sans conseils, par ses essais personnels. Cette cure lui valut une sorte de réputation dans la contrée, où il était journellement consulté avant tout diplôme. Cependant, vers l'âge de vingt ans, il fit rencontre d'un brave médecin qui lui dit : « Vous êtes né pour la médecine, que ne l'apprenez-vous? » Frappé de ce conseil, qu'approuvait sa mère, il vint en 1816 à l'hôpital de Tours, sans latin et sans argent, mais avec l'ardente volonté qu'aime à seconder la Providence. Là se trouvait dès lors le docteur P. Bretonneau, qui s'est fait en province un nom glorieux par ses découvertes et son école. Velpeau fut chargé dès le premier jour du service d'un élève absent, et dès 1818 il était le premier élève de tout l'hôpital. L'année suivante il partait pour Paris avec 400 fr. d'épargnes, et savait y vivre avec 30 f. par mois, achetant quelques volumes et mangeant du pain de munition. Après divers concours et leurs succès, il fut reçu docteur en 1823. L'année suivante, et toujours grâce aux concours et à ses progrès, il était nommé agrégé en médecine et chirurgien des hôpitaux, et enfin professeur de clinique à la Faculté. Déjà il avait concouru pour les chaires de physiologie, d'accouchement, de chirurgie et de médecine. Montrant pour chacune une égale aptitude, ayant à la fois tout embrassé. En 1832 il était élu de l'Académie de médecine, et en 1843 de l'Institut, où il eut l'honneur de succéder au baron Larrey.

Quel chemin et que d'efforts depuis Brêches! Que serait-ce donc si dans le peu d'espace qui nous est octroyé il nous était loisible d'énumérer les inventions et les écrits de M. Velpeau! Nous ne citerons ici que son grand *Traité d'Ovologie* et sa *Médecine opératoire*, ouvrage admiré pour son érudition autant que pour sa sagesse.

Aujourd'hui que le guérisseur de village est devenu le premier praticien de l'Europe, il nous suffira de résumer ses titres, motivés tous sur ses mérites. Chirurgien en chef de l'hôpital de La Charité, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté, officier de la Légion d'Honneur, une des principales lumières de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences, il voit partout prévaloir ses avis et goûter ses paroles. Il y a peu d'hommes dont l'élévation soit plus applaudie et moins contestée, tant chacun connaît le prix et la légitime possession de tout ce qu'il a.

Aussi prudent et tout aussi expérimenté que le baron Boyer du premier empire; aussi célèbre que Dupuytren, il a pour lui la sympathie de ses confrères, dont Dupuytren, quelle qu'en fût la cause, s'était attiré l'aversion. Plus certain que Dupuytren, par l'importance de ses ouvrages, de la durée d'un renom qu'il a conquis par son génie, il se voit enfin maître de la fortune, après s'être longtemps abreuvé aux amertumes du sort. Comme Dupuytren, le voilà millionnaire.

Peut-être a-t-il existé des opérateurs aussi prestes et aussi habiles que lui; il n'en est pas de plus réservés et de plus irréprochables. Sans doute on a connu des professeurs plus éloquents, mais non de plus écoutés et de plus judicieux. On l'a vu pousser la critique jusqu'à la sévérité, jamais jusqu'à l'injustice. Son amour pour la vérité a pu le faire paraître inflexible, jamais malveillant et implacable. De toute manière, sa vie est un exemple et vaut un prêche.

VELTE, ancienne mesure de capacité pour les liquides, qui contenait six *pintes* ou trois *pots*.

Le mot *velte* désigne aussi un instrument servant à jauger les tonneaux; on nomme *velteur* celui qui est chargé de cette opération, qui porte elle-même le nom de *veltage*.

VENAISON, JAMBE DE VENAISON. *Voyez* DAIM.

VENAISSIN (Comtat). *Voyez* COMTAT.

VÉNAL, VÉNALITÉ DES CHARGES. Par le mot *vénal* on entend ce qui se vend, ce qui peut se vendre; *vénalité*, qualité de ce qui est vénal. Il ne se dit au propre que des charges, des emplois qui s'achètent à prix d'argent : Dans certains pays, les premières dignités de l'État sont *vénales*.

Un grand nombre de charges avant 1789 étaient vénales en France; cet usage datait de loin. Il s'établit sous saint Louis et son premier successeur, Philippe le Hardi. D'année en année le nombre des charges vénales augmenta. François Ier profita de cet expédient pour amasser de l'or, et pratiqua tout ouvertement, disent les historiens, la *vénalité des charges*. Ce n'était au commencement qu'un prêt; mais le mot *prêt* ici ne servait qu'à déguiser une vente réelle. Le parlement, qui ne pouvait approuver cet abus, faisait toujours jurer qu'on n'avait acheté sa charge ni directement ni indirectement. Toutefois, on en exceptait tacitement le prêt fait au roi pour être pourvu de la charge; quand le parlement eut reconnu que cette précaution était inutile, et que le trafic des charges restait publiquement autorisé, il abolit le serment, en 1597. Henri IV maintint la vénalité des charges; il la fixa même par l'établissement d'un droit qu'on appelait la *paulette*. Louis XIII en fit autant, mais déclara que les charges militaires n'étaient point vénales, et prohiba la vénalité des charges de sa maison. Sous Louis XIII le surintendant Émery créa des charges de *contrôleur de fagots*, de *jurés vendeurs de foin*, de *conseillers crieurs de vin*, de *conseillers langueyeurs de porcs*. Louis XIV étendit la vénalité même aux charges de sa maison et aux grades militaires. Alors on acheta un régiment, une compagnie, une lieutenance, une enseigne, un guidon, une cornette, etc. Il créa aussi des offices qui conféraient la noblesse, et les offrit à la vanité des bourgeois enrichis. Louis XV entreprit d'abolir cet abus; et plusieurs édits publiés par ce roi, en 1771, le firent disparaître des cours souveraines; mais ce changement ne fut que momentané. Louis XVI rétablit dans toute sa vigueur le principe de la vénalité, qui fut détruite par les lois de 1789, de 1790 et de 1793. Sous le gouvernement consulaire et impérial, plusieurs professions dans lesquelles il pouvait être commis des malversations graves furent soumises à des cautionnements pour la garantie des intérêts privés, et par compensation érigées en charges que les titulaires eurent le droit de vendre, telles que celles des notaires, avoués, commissaires priseurs, greffiers, gardes du commerce, agents de change, courtiers de commerce, etc.

La *valeur vénale* d'une chose est sa valeur actuelle dans le commerce, son prix marchand. *Vénal* se dit, figurément, de celui qui vend sa conscience, qui ne fait rien que par un intérêt sordide, que pour de l'argent : Son égoïsme l'a rendu *vénal*; Un député *vénal*, une plume *vénale*.

VENCESLAS. *Voyez* WENCESLAS.

VENDANGE, récolte de raisins pour en faire du vin. Il se dit aussi du temps où se fait cette récolte : Aller passer les *vendanges* à la campagne. On appelait autrefois dans un grand nombre de localités *ban des vendanges* une coutume en vertu de laquelle l'autorité communale avait le droit de fixer l'époque de l'ouverture des vendanges, et cela seulement après le rapport d'experts chargés de constater l'état de maturité des raisins. Cette coutume subsista dans les vignobles du Bordelais jusqu'au commencement de la révolution; elle avait cela de bon qu'elle prévenait une *cueillette* trop hâtive et surtout le maraudage. Les vendanges sont une des opérations les plus importantes de l'agriculture; en Champagne, en Bourgogne et aux environs de Bordeaux, on a soin, surtout si l'année a été peu favorable, de trier le raisin. De ce choix il résulte deux cuvées successives et au moins deux sortes de vin; le *premier vin*, produit par les raisins les plus mûrs, et le *second vin*, celui qui est fait avec des raisins dont la maturité était moins avancée.

Les *vendangeurs* sont les ouvriers employés à la vendange. On les divise en *coupeurs*, *hotteurs*, *chargeurs*, et *pressureurs*.

Proverbialement *adieu, paniers, vendanges sont faites*, signifie l'affaire est bien ou mal terminée, n'en parlons plus!

VENDÉE ou VENDÉE MILITAIRE. Ce n'est que depuis la révolution qu'on s'est servi dans un sens absolu du nom de *Vendée* pour désigner la partie de la France qui en 1793, 1794 et 1795, et plus tard encore en 1815 et 1830, fut le théâtre de la guerre civile, comprenant outre le département même de la Vendée, le département des Deux-Sèvres et une partie de ceux de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire, c'est-à-dire une partie de la Bretagne, de l'Anjou et une portion considérable du Poitou; contrée maritime, d'environ 450 myriam. carrés, avec 246,000 hectares de marais et 17 myriamètres de côtes inondées par les flots de la mer. *Voyez* CHOUANNERIE.

VENDÉE (Guerres de la). Quelle que soit la différence des sentiments sur les causes des guerres vendéennes, la postérité s'étonnera sans doute que dans un coin presque ignoré de la France des paysans pauvres et obscurs, qui gagnaient à la révolution la remise des terrages et des dîmes, insensibles à ces avantages, aient osé seuls se prononcer contre le nouvel ordre de choses. En effet, si les principales villes de l'ouest, telles que Rennes, Nantes, Angers, Lorient, se montrèrent favorables à la cause populaire, il est vrai de dire que la révolution ne pénétra point dans les campagnes du Poitou et de la Bretagne; les lois mêmes de l'Assemblée nationale n'y furent exécutées qu'imparfaitement. Impuissants contre le premier élan de la révolution, les nobles fuyaient hors des limites françaises; mais les ecclésiastiques, plus attachés au sol, montraient une persévérance imperturbable à résister aux novateurs. La constitution civile du clergé, considérée comme une désertion de l'antique foi catholique, et le décret du 27 novembre 1790 qui astreignit le clergé à la prestation d'un serment civique et constitutionnel, provoquèrent la résistance des prêtres, appelés dès lors *réfractaires*, et l'irritation des *intrus* ou assermentés. De part et d'autre, avant d'en venir aux armes, on discuta beaucoup par la parole et par la presse. Les premiers symptômes d'une insurrection se manifestèrent dès 1790 non dans le Poitou, mais en basse Bretagne, dans le Morbihan. Le sang coula (*voyez* CHOUANNERIE), les campagnes se remplirent de terreur; la tranquillité se rétablit, il est vrai, mais apparente et sombre. La rive gauche de la Loire éprouva les mêmes commotions, mais sous un aspect moins alarmant. Une insurrection éclata le 3 mai 1791 à Châlons, dans le bas Poitou; mais la garde nationale nantaise y rétablit l'ordre. Palluau, Apremont, Saint-Jean-de-Mont et Machecoul s'agitèrent. Les révolutionnaires en armes parcoururent les paroisses troublées, et firent de nombreuses arrestations. Nantes même, à l'installation de son évêque constitutionnel, ne fut pas à l'abri d'une secousse.

Bientôt l'évasion de Louis XVI vint causer dans la Vendée une plus grande commotion. Les gentilshommes du bas Poitou firent appel à leurs partisans, et se rassemblèrent en assez grand nombre au château de La Proutière, district des Sables d'Olonne. La garde nationale de Nantes et les régiments de Rohan, sous les ordres de Dumouriez, auquel se joignit la garde nationale des districts voisins, marchèrent contre les insurgés, et le château de La Proutière fut brûlé. Le département des Deux-Sèvres et une partie de la Bretagne éprouvèrent les mêmes commotions; mais la nouvelle de la prompte arrestation du roi à Varennes fit tout rentrer dans l'ordre. Cependant, une fermentation sourde nourrissait l'inquiétude, et décida l'Assemblée nationale à envoyer dans la Vendée et les Deux-Sèvres des commissaires civils chargés d'y rétablir la tranquillité. Cette mission fut confiée à Gensonné et à Gallois, qui parcoururent les villes et les campagnes sans prendre aucune mesure décisive, imputant uniquement, dans leur rapport à l'Assemblée, les troubles à la prestation du serment ecclésiastique, à l'ascendant et à la résistance du clergé. Une amnistie rouvrit alors les prisons, sans étouffer les germes de discorde.

La chute du trône au 10 août, la proclamation de la république, le décret de déportation contre les prêtres insermentés qu'on arracha de leurs foyers sur des dénonciations sans preuves, et surtout le procès de Louis XVI (jan-

vier 1793) étaient autant de faits propres à exciter de plus en plus l'irritation des populations et à leur faire prendre en horreur le régime nouveau. Dès lors des préparatifs de résistance se firent dans toutes les campagnes, où la noblesse, toujours populaire, avait conservé son ancienne influence. Il s'ourdit en Bretagne et en Vendée une vaste conspiration, dont l'explosion devait coïncider avec le passage du Rhin par les armées coalisées. Les Bretons, maîtres de la rive droite, les Poitevins de la gauche, pouvaient, en agissant de concert, envahir des villes florissantes, qui seraient devenues autant de centres d'action et de résistance. Alors, des Sables d'Olonne aux rochers du Calvados tout eût été entraîné, tandis que la coalition frapperait de grands coups à l'extrémité orientale du territoire de la république. Cette vaste conception fut l'œuvre du marquis de La Rouairie, qui de 1791 à 1793 déploya d'immenses talents et un admirable courage à la réaliser. Mais les circonstances, l'espionnage et la délation l'empêchèrent de réussir. Il mourut dans la force de l'âge (février 1793). Dès le 24 août 1792 huit mille paysans, prenant pour chef Gabriel Baudry d'Asson, s'étaient soulevés aux environs de Châtillon pour la défense de leur foi religieuse. Armés de bâtons, de faux, de fourches et de fusils de chasse, ils envahissent Châtillon, brûlent les papiers du district, et marchent sur Bressuire. Cette ville allait succomber lorsque arrivèrent à son secours les gardes nationales de Nantes, de Parthenay, de Niort, de Saint-Maixent, de Cholet, d'Angers, etc., qui battirent et dispersèrent les insurgés, mais souillèrent leur victoire par d'affreux excès.

La Convention, effrayée, envoya en Bretagne, comme commissaires, Billaud-Varennes et Sevestre. En moins de trois semaines, le général révolutionnaire Beysser fit rentrer dans le devoir toute la rive gauche de la Vilaine, jusqu'aux portes de Nantes. Les campagnes étaient aussitôt désarmées que soumises, et on les forçait à payer toutes les contributions arriérées ainsi qu'à fournir leur contingent pour le recrutement des armées conventionnelles. De cette époque date en Bretagne l'emploi des mesures révolutionnaires. Les commissaires de la Convention, préludant au régime de la terreur, ordonnèrent la démolition des châteaux, l'arrestation des prêtres et des nobles. Comme on voulait sévir contre les fauteurs de l'insurrection, le parti populaire fit rejeter l'amnistie générale proposée à la Convention; mais le tribunal criminel établi à Niort y suppléa. Quelques hommes obscurs furent seuls condamnés à mort, et presque tous les prévenus, au nombre de trois cents, parmi lesquels figuraient plusieurs gentilshommes, furent acquittés et mis en liberté.

Bientôt le bruit de l'exécution de Louis XVI retentit dans le Bocage de la Vendée. Puis les maisons dévalisées, les châteaux dévastés et livrés aux flammes, les propriétaires paisibles exposés aux spoliations, les ministres du culte persécutés, les nobles, jadis riches et puissants, menacés dans leur liberté individuelle, tout préparait une nouvelle insurrection; cependant, on était encore indécis, lorsque arriva un décret de la Convention ordonnant pour le 10 mars 1793 une levée extraordinaire de 300,000 hommes. Ce même jour 10 mars vit la révolte gagner la presque totalité du département de la Vendée, partie de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres et de la Loire-Inférieure. Chaque chaumière devient un atelier, et les instruments du labourage, grossièrement façonnés, se changent en piques et en épées. Des bâtons ferrés, des fourches, des haches et des fusils de chasse sont les premières armes des paysans royalistes. Des faux emmanchées à rebours vont servir de sabres à une cavalerie montée sur des chevaux sans selle et conduits par un licou. Ici s'ouvre le funeste champ de la guerre civile entre les royalistes et les républicains.

Déjà le tocsin sonnait dans plus de six cents paroisses, lorsque le 11 mars, près de trois mille insurgés du district de Saint-Florent se rendent maîtres du chef-lieu après un combat, brûlent les papiers et se partagent le butin. Ils allaient se séparer, lorsque Jacques Cathelineau, ayant sous ses ordres les habitants du Pin et de La Poitevinière, s'empare du château de Jallais, défendu par les républicains, et se rend maître du *missionnaire*, la première pièce de canon dont purent s'enorgueillir les paysans royalistes. Puis il emporte Chemillé, où il trouve trois coulevrines, des munitions et beaucoup de provisions. Sa troupe grossissait sans cesse; il comptait déjà plusieurs milliers d'hommes sous son commandement, lorsque Foret et le fameux Stofflet se joignirent à lui. Ensemble ils prirent Cholet. Là les Vendéens trouvèrent des munitions et plusieurs bouches à feu, entre autres une belle pièce de huit, en bronze, faisant partie des trois canons que le cardinal de Richelieu avait donnés jadis à la ville de Saumur : ils la nommèrent *Marie-Jeanne*. Émerveillés de son bruit et de sa beauté, ils la regardèrent depuis comme leur palladium, et se crurent invincibles sous la protection de son feu.

La conquête de Cholet consterna les républicains et entraîna la Vendée entière. Alors la guerre changea de face, et l'on vit d'autres chefs lui donner plus de consistance. D'Elbée parut parmi les royalistes victorieux; ceux-ci prirent Vihiers, et les républicains se replièrent d'abord sur Doué, puis sur Saumur.

Les insurgés du district de Saint-Florent avaient proclamé chef le marquis Artus de Bonchamp, qui voulut aussitôt former un corps de troupes régulières; mais la rapidité des événements ne lui permit pas d'accomplir ce projet. D'autre part, l'insurrection se développait dans le centre de la Vendée et aux portes même de Nantes. Dès le 3 mars, un grand nombre de paysans, rassemblés aux environs des Herbiers, mirent à leur tête Sapinaud de la Vérie, gentilhomme poitevin, qui battit les garnisons républicaines de Pouzauges et des Herbiers, et leur enleva trois pièces de canon. Alors l'insurrection éclate aussi dans tout le pays de Retz, où elle prend pour chef Danguy de Vue, qui mourut à Nantes, sur l'échafaud, après avoir échoué dans une tentative sur Paimbœuf. La Cathelinière le remplaça. Un autre rassemblement s'empara du Pellerin, sous les ordres de Lucas-Championnière, qui s'attacha ensuite à Charette et devint l'un des chefs les plus distingués du bas Poitou.

Le 10 mars les républicains avaient perdu Machecoul. Dans toute cette contrée, les vengeances exercées contre les républicains furent nombreuses, impitoyables, et le marquis de La Roche-Saint-André essaya vainement de discipliner ces bandes aveugles d'insurgés. A la reprise de Pornic, les républicains se livrèrent à de sanglantes représailles. Débordé par les siens, menacé par eux d'être fusillé, La Roche-Saint-André se réfugia dans l'île de Bouin. Il fut remplacé par Charette. Pour premier exploit, ce nouveau chef prit Pornic, qu'il livra au pillage. La révolte avait gagné le district des Sables d'Olonne et plusieurs autres cantons jusque là tranquilles.

La basse Vendée et le centre du Bocage s'étaient soulevés sans obstacle, et devinrent le foyer de l'insurrection. Dans l'espace de cinq jours, les Vendéens s'emparèrent de Saint-Florent, Jallais, Cholet, Vihiers, Machecoul, Légé, Palluau, Chantonay, Saint-Fulgent, Les Herbiers, La Roche-sur-Yon, menaçant Luçon, Les Sables d'Olonne et Nantes même, dont les avant-postes étaient journellement aux prises avec les soldats de la Cathelinière, de Lirot et de Guéry. La terreur planait sur toutes les villes voisines de la guerre civile.

Sur la rive droite de la Loire, l'indécision de quelques chefs eut ce résultat, que les campagnes s'apaisèrent. Mais la généralité de la Vendée se souleva franchement en faveur des Bourbons et de la religion catholique. En présence d'un soulèvement si formidable, la Convention lança, le 19 mars 1793, un décret terrible qui, en suspendant l'institution des jurés, livrait dans les vingt-quatre heures à l'exécuteur, pour être mis à mort, tout homme pris ou arrêté les armes à la main; il suffisait que le fait, attesté par un seul témoin, eût été déclaré constant par une commission mili-

taire. Beysser, envoyé par le général Canclaux, commandant en chef de l'armée des côtes, reprit Le Port-Saint-Père, brûla une partie de Saint-Cyr en Retz, reprit Bourgneuf, Pornic, Noirmoutiers, et marcha sur Machecoul, dont il s'empara. Après avoir fait désarmer plusieurs paroisses, Canclaux rentra à Nantes, où les autorités de la Loire-Inférieure érigèrent un tribunal révolutionnaire pour juger sans appel les insurgés pris les armes à la main. D'abord provisoire, ce tribunal redoutable fut confirmé par la Convention; elle déclara en outre que les Nantais avaient bien mérité de la patrie. Mais que pouvaient des succès partiels contre la masse des Vendéens? La résistance courageuse de quelques villes ne rendit les grandes défaites que plus amères; et la déroute du général Marcé, battu le 19 mars par Sapinaud, fut bientôt le signal de plus grands revers.

Les royalistes du haut Anjou éprouvaient le besoin du repos. Il fallait céder, d'ailleurs, au désir que manifestaient les paysans de rentrer momentanément dans leurs foyers pour y remplir les devoirs que prescrit la religion au temps pascal. Toutefois, leurs chefs ne les congédièrent qu'après les avoir ajournés à la semaine de la Quasimodo. Quelques hommes d'élite formèrent un noyau prêt à agir au besoin.

Du côté des républicains, tout se préparait à une attaque générale. Berruyer était arrivé à Angers. Des renforts augmentèrent le nombre de ses troupes. Les chefs de l'Anjou se hâtèrent de rassembler les paysans de leurs districts. D'Elbée, Stofflet et Cathelineau se distinguèrent à Cholet et à Chemillé; mais vivement poursuivis, ainsi que Bonchamp et Bérard, tous se concentrèrent à Beaupréau, qu'ils furent obligés d'évacuer ainsi que Cholet; ils rétrogradèrent sur Tiffauges; alors se montra parmi eux Henri de La Rochejacquelein, qui releva leur courage. Ce nouveau chef battit aux Aubiers le républicain Quetineau, auquel il enleva des armes et des munitions. Ce fut à la réunion de Tiffauges que les divisions D'Elbée, Stofflet, Cathelineau et Bérard formèrent alors ce qu'on appela depuis la *grande armée d'Anjou et haut Poitou*, mais qui à cette époque ne s'élevait guère qu'à 18,000 combattants. Elle eut de nouveaux succès, et après la journée de Beaupréau elle força Berruyer à se replier avec sa petite armée sur les Ponts-de-Cé, pour couvrir Angers. Après un avantage si décisif, les paysans rentrèrent la plupart dans leurs foyers; mais ils reçurent, le 26 avril, l'ordre de se rendre à Cholet, où était le rendez-vous général pour l'expédition projetée dans un conseil de guerre contre Bressuire, Argenton et Thouars.

La consternation se répandit à Saumur, à Angers et à Nantes. Quetineau fut forcé de se réfugier à Thouars; les Vendéens entrèrent dans Bressuire et dans Argenton-le-Château. Trois nouveaux chefs joignirent l'armée royaliste: c'étaient le marquis de Donissan, le marquis de Lescure, son gendre, et Bernard de Marigni. L'armée vendéenne réunie assiégea Thouars, qui fut convenablement défendue par Quetineau, mais dont les royalistes s'emparèrent. Grâce à La Rochejaquelein, ils s'y conduisirent avec une grande modération. Quant à Quetineau, il expia sur l'échafaud la perte de cette ville. Après quelques succès de détail, les Vendéens échouèrent une première fois devant Fontenai; mais la volonté de Cathelineau les ramena une seconde fois devant cette place, dont enfin ils s'emparèrent après de brillants faits d'armes. Dans une des précédentes rencontres, ils s'étaient vu enlever leur canon la *Marie-Jeanne* : Foret le leur ramena par un acte de bravoure extraordinaire.

La victoire de Fontenai, suivie de la prise immédiate de ce chef-lieu de la Vendée, sembla donner à l'insurrection une consistance imposante. Niort se trouvait gravement compromis. Mais au bruit du danger tous les districts voisins se levèrent pour défendre la révolution contre les royalistes; les renforts longtemps demandés parurent enfin, sous la conduite de Westermann, et la Convention nomma Biron général en chef de l'armée républicaine. De toutes parts les partisans de la révolution se hâtaient de voler au secours de Niort. Peut-être cependant seraient-ils arrivés trop tard si les Vendéens eussent marché sur cette ville le lendemain de la prise de Fontenai. Mais leurs chefs, réunis en conseil, furent divisés d'opinion. Pendant ces débats les paysans abandonnèrent l'armée; de sorte que vingt-quatre heures après la prise de Fontenai on n'était déjà plus en nombre pour marcher sur Niort. On délaissa donc Fontenai pour reporter le quartier général à Cholet. Après des combats d'un intérêt très-secondaire, les Vendéens résolurent d'attaquer Saumur; le succès dépassa toutes leurs espérances. La ville fut prise de vive force; le château capitula. Cette conquête est sans contredit l'exploit le plus étonnant des Vendéens.

Ce fut à Saumur que Charles Beaumont, d'Autichamp et le prince de Talmont rejoignirent les royalistes. Les chefs s'assemblèrent pour délibérer sur leurs projets ultérieurs. Les uns voulaient marcher sur Tours, et de là soulever les deux rives de la Loire; d'autres étaient d'avis de fortifier Angers et Saumur, de se porter ensuite sur Niort, et de battre l'armée de Biron, pour se délivrer de toute inquiétude au midi; quelques-uns enfin opinèrent pour attaquer Nantes, où ils avaient des intelligences. C'est ce dernier avis qui prévalut. Sur la proposition de Lescure, Cathelineau fut proclamé généralissime des armées royalistes. Celles-ci prirent ensuite Loudun et Chinon, qu'elles ne tardèrent pas d'ailleurs à abandonner.

La crainte agitait les républicains, des discussions sans terme troublaient la Convention; et, au milieu d'une foule de propositions diverses, le comité de salut public ne put envoyer aucun secours. L'armée royale marchait sur Angers, où les républicains auraient voulu combattre; un conseil de guerre décida l'évacuation de la ville. Les commissaires conventionnels se montrèrent plus sévères à mesure que le danger devenait plus pressant.

Toutes les divisions de l'armée royale marchèrent alors sur Nantes, secondées par les principaux chefs du bas Poitou; mais leurs efforts pour s'emparer de cette grande ville furent inutiles. Cette place dut son salut au sang-froid du général Canclaux, à l'activité du général Bonvoust, qui dirigeait l'artillerie, et au brillant courage de Beysser. C'est devant Nantes que vint échouer la puissance des Vendéens.

Cathelineau mourut à Saint-Florent, le 14 juillet 1793, des suites de ses blessures. Toute l'armée royale repassa sur la rive gauche de la Loire, et fut momentanément licenciée, en attendant un appel nouveau pour réparer l'échec de Nantes. Canclaux rétablit les communications des républicains entre Angers et Saumur; la division du général Menou était rentrée dès le 30 juin à Saumur, où les commissaires de la Convention déployèrent une grande sévérité.

Dans le midi de la Vendée, les royalistes ne furent pas plus heureux, malgré les hésitations du général républicain Sandoz, qui fut remplacé par Tuncq. Du côté de Niort, Westermann, pénétrant le premier au cœur de la Vendée, prit Parthenay, en dépit de Lescure, puis Amaillou, puis Clisson, où il brûla le château de Lescure, et s'empara de Bressuire, ainsi que de Châtillon (juillet 1793). Stofflet et Bonchamp arrivèrent à Cholet au secours de La Rochejaquelein et de Lescure. Ensemble ils battirent à leur tour Westermann, et celui-ci se retira en fugitif de ce territoire, qu'il perdait en moins de temps qu'il ne l'avait gagné. Accusé de trahison, il fut acquitté. A Châtillon siégea dès lors le conseil supérieur de la Vendée, formé après la prise de Fontenai, mais réellement organisé après celle de Saumur. Presque tous les membres de ce conseil étaient des hommes dévoués, sans doute, mais dépourvus de talents; et la plupart de leurs actes furent impolitiques et intempestifs. Ce fut à Châtillon-sur-Sèvre, vers le 15 juillet 1793, que les chefs vendéens nommèrent d'Elbée généralissime, en remplacement de Cathelineau. On lui donna Stofflet pour major général. En établissant une force mili-

taire, les chefs royalistes s'étaient occupés aussi du matériel comme du personnel de l'armée : elle avait ses commissaires, ses trésoriers, des agents intelligents et actifs. On avait formé des magasins ; on fabriquait de la poudre à Mortagne et à Beaupréau. Dans leur système d'isolement, les chefs de la basse Vendée se concertaient peu avec ceux de l'Anjou et du haut Poitou ; et même entre eux ils agissaient rarement d'accord. Ce qui étonnera davantage, c'est qu'au milieu de cette fermentation les champs étaient cultivés, et que l'agriculture ne paraissait pas souffrir de l'absence momentanée mais fréquente des Vendéens, qui au moindre revers, craignant pour leurs femmes et leurs enfants, accouraient à leur village prendre leur part du danger qui menaçait leurs familles, et qui même au milieu des plus grands succès se sentaient à certains moments rappelés dans leurs foyers par la nécessité d'ensemencer leurs champs ou de faire leur récolte, et trouvaient toujours alors des prétextes pour quitter l'armée, sauf à revenir au premier signal se ranger sous la bannière de la paroisse.

Les dissensions que le fédéralisme excita au sein même de la Convention, la scission qu'il amena entre les départements, furent favorables aux royalistes de la Vendée et leur ménagèrent d'utiles diversions. Mais lorsque la Convention eut surmonté toutes les résistances, les opérations militaires furent reprises avec une ardeur nouvelle.

L'insurrection royaliste avait pris un aspect imposant. Les plans de Biron ne paraissaient pas propres à amener une prompte solution. A la suite d'un combat heureux, Menou occupa Vihiers, d'où les Vendéens essayèrent d'abord vainement de le chasser; une seconde tentative leur réussit mieux, et les républicains, en se retirant, livrèrent Vihiers aux flammes. Les Vendéens ne poursuivirent point ce succès. Peu après Biron mourut, sur l'échafaud. Rossignol lui fut donné pour successeur. Les généraux royalistes n'avaient pas de plan arrêté. Ils résolurent enfin d'envahir le Poitou méridional, de combiner cette attaque avec Charette et les chefs du bas Poitou, et de détourner l'attention des républicains par des diversions vers Saumur et les Ponts-de-Cé. Le château des Ponts-de-Cé fut effectivement pris par d'Autichamp; mais il fut presque aussitôt enlevé par les républicains. Le vicomte de Scépeaux échoua du côté de Saumur.

La Convention nationale voulut en finir avec l'insurrection royaliste. Les bois taillis et les genêts incendiés, les forêts abattues, les habitations détruites, la récolte coupée et portée sur les derrières de l'armée, les bestiaux saisis, les femmes et les enfants enlevés et conduits dans l'intérieur, les biens des royalistes confisqués pour indemniser les révolutionnaires réfugiés, enfin une levée en masse des habitants des districts environnants, préparée au son du tocsin depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante; telles furent les dispositions de la loi adoptée contre la Vendée, sur la proposition de Barrère. Le comité de salut public fit aussi décréter que les troupes de ligne qui avaient défendu Mayence seraient transportées en poste sur les rives de la Loire, ainsi que la garnison de Valenciennes. En attendant l'arrivée de ces renforts, le général en chef Rossignol reçut l'ordre de se tenir sur la défensive.

Tandis que les républicains préparaient une attaque générale, les chefs royalistes recevaient, près de Châtillon, le chevalier de Tinteniac, agent du gouvernement britannique, qui, après avoir conféré avec eux, put regagner Londres sans accidents. Toutes les divisions royalistes se réunirent pour l'attaque de Luçon. Tuncq, au moment où elles se présentèrent devant cette place, recevait avis de sa destitution. Les commissaires de la Convention Goupilleau et Bourdon (de l'Oise) lui enjoignirent néanmoins de garder son commandement ; il obéit, et il fit éprouver aux royalistes la plus cruelle défaite qu'ils eussent encore essuyée ; elle eut aussi pour résultat de jeter parmi eux de nouveaux germes de désunion et de découragement.

Du côté de Nantes, la division de La Cathelinière n'avait pas eu plus de bonheur ; mais les discordes des généraux républicains, leur insubordination envers le général en chef et la mésintelligence de celui-ci avec les représentants de la Convention, entravèrent les succès des républicains. Après de misérables discussions, il fut décidé que l'on attaquerait Mortagne par Nantes, sous les ordres de Canclaux. Cette expédition commença l'exécution du code d'extermination voté par la Convention nationale contre la Vendée. Quelques entreprises partielles des Vendéens, dans ce temps-là même, ne furent pas sans succès. Charette surtout se signalait par des escarmouches aux portes même de Nantes, lorsque la garnison de Mayence entra dans cette ville. Près de Luçon, d'Elbée et les autres chefs obtenaient sur les républicains un brillant succès.

La plupart des généraux royalistes se trouvant réunis aux Herbiers, établirent un nouvel ordre dans l'armée, afin de pouvoir déployer tous leurs moyens de défense. D'Elbée resta généralissime; mais on divisa la Vendée entière en quatre commandements principaux, donnés à Charette, à Bonchamp, à La Rochejaquelein et à Lescure. Royrand eut, de fait, un cinquième commandement. Le marquis de Donissan fut reconnu gouverneur général de la Vendée pour Louis XVIII. Son autorité devait s'étendre sur le conseil supérieur et sur les généraux.

Une levée en masse eut lieu par ordre des commissaires de la Convention. L'armée de Mayence, réunie à celle des côtes de Brest, pénétra dans la basse Vendée en deux grandes divisions. Soixante-dix mille hommes de troupes régulières formaient l'élite des forces républicaines, et précédaient la levée en masse. Les royalistes essayèrent de se défendre dans le pays de Retz ; mais ils ne réussirent pas dans leurs tentatives. Charette se vit obligé d'abandonner Légé et de se replier en désordre sur Montaigu, où il fut attaqué dès le lendemain, et Beysser resta maître de cette place sans poursuivre les vaincus. En huit jours, l'armée du général Canclaux, réunie aux Mayençais, avait fait plus que toutes les armées de l'ouest en six mois.

Le danger, pour les royalistes, était tout aussi pressant du côté de l'Anjou et du haut Poitou, menacés par plusieurs divisions de l'armée des côtes de La Rochelle. Le tocsin sonna de nouveau dans toutes les paroisses ; en quelques heures trente mille paysans se réunissent à Châtillon ; l'espérance renaît dans tous les cœurs, et l'armée file sur Cholet, où d'Elbée discutait avec les autres chefs le plan d'opérations. On résolut de marcher sans délai vers le bas Poitou pour repousser l'armée de Mayence, contre laquelle Charette ne pouvait résister seul. Alors même l'ignorant Santerre était honteusement battu à Coron, et presqu'en même temps le royaliste Duhoux battait sur un autre point son oncle, général républicain. Maître de Montaigu et de Clisson, Canclaux se dirigea sur Mortagne. Charette, réuni à l'armée d'Anjou, livra un combat meurtrier à Kleber, qui, malgré de grandes pertes, se retira en bon ordre. Canclaux arriva trop tard à son secours. Les royalistes occupèrent Tiffauges, et les vaincus s'arrêtèrent à Clisson. Charette reprit Montaigu sur Beysser. A cette nouvelle, Canclaux rétrograda vers Nantes; son arrière-garde fut attaquée en route par Bonchamp, qui heureusement ne put entamer son corps de bataille. Pendant ce temps Charette mettait en déroute, à Saint-Fulgent, le général Mieskousky. Si les chefs Vendéens eussent agi alors de concert, ils auraient probablement détruit l'armée de Mayence; ils se reprochèrent mutuellement plus tard, et avec aigreur, leur manque d'ensemble. Les Vendéens, suivant leur usage, allèrent prendre, après ces succès, quelque repos dans leurs foyers. Chez les républicains, les deux commissions conventionnelles de Saumur et de Nantes s'imputèrent réciproquement les derniers désastres, en s'accusant tour à tour de s'être écartées du plan de campagne.

Les corps d'armée des républicains se disposaient à rentrer dans la Vendée pour tenter un dernier effort. La division de Mayence reprit Montaigu et Clisson sans ren-

contrer de résistance; mais les ordres contradictoires qu'elle reçut la firent crier à la trahison. Des plaintes furent portées à la Convention. Le comité de salut public prit de nouvelles mesures pour faire cesser la cause de tant de revers. Barrère fit approuver la réunion des deux armées en une seule, sous le nom d'armée de l'Ouest, et la nomination du général Lechelle au commandement en chef.

Les royalistes cependant se désunissaient. Une sorte d'antipathie régnait entre les insurgés du bas Poitou et ceux de la haute Vienne. Charette partageait les préventions de ses soldats, et Lescure fit en vain tous ses efforts pour prévenir les effets d'une dangereuse mésintelligence. Chaque jour celle-ci se manifestait sous les formes les plus vives et de la manière la plus désastreuse pour les royalistes. L'armée de Mayence remportait de nouveaux succès, lorsque Canclaux fut rappelé; et bientôt après on vit arriver le général Lechelle, qui résolut de porter sur Châtillon tous les efforts des deux armées réunies. Westermann ne tarda pas à y entrer triomphant, et ses troupes s'emparèrent de plusieurs positions voisines. Deux jours après, Châtillon fut repris par les paysans; cette malheureuse place fut, le jour même du retour des Vendéens, enlevée de nouveau par Westermann et Chalbos, et horriblement maltraitée; puis les républicains l'abandonnèrent. Les royalistes venaient de se réunir à Mortagne, lorsque les armées de Luçon et de Mayence marchèrent sur eux, menaçant à la fois Mortagne et Cholet. Le danger était imminent. Charette persista dans son système d'isolement et d'abandon. Mortagne abandonnée fut occupée par les républicains, qui livrèrent cette place aux flammes. L'armée des Vendéens couvrit Cholet, bien résolue à défendre ce boulevart de la Vendée. Ils combattirent, mais durent céder; Cholet fut perdu pour eux, et la concentration de toutes les divisions républicaines fut entièrement consommée. A Beaupréau, Bonchamp fit la proposition de se jeter avec l'armée royale en Bretagne, et d'y faire diversion en livrant sur l'ancien théâtre de la guerre une grande bataille. Le combat eut lieu près de Cholet; il fut acharné : les Vendéens furent battus, et Cholet fut encore une fois pillé par les républicains.

Westermann écrasa de nouveau les Vendéens à Beaupréau; mais ne les ayant pas poursuivis sur les bords de la Loire, il perdit ainsi le fruit de sa victoire. Les Vendéens passèrent la Loire. C'est à ce moment que Bonchamp mourant sauva les prisonniers républicains que les royalistes voulaient égorger à Saint-Florent.

Les Vendéens nommèrent alors La Rochejaquelein généralissime. Le conseil, après le passage de la Loire, décida qu'on marcherait d'abord sur Laval et sur Rennes. Candé, Segré, Château-Gontier, tombèrent au pouvoir des royalistes. Après un combat où les républicains eurent le dessous, Laval fut envahi. La confusion régnait à Nantes comme à Angers. Les Vendéens auraient pu marcher sans obstacles en Bretagne et jusqu'à Rennes; ils aimèrent mieux se reposer à Laval. Bientôt Westermann arriva près de cette ville avec les républicains. Dans un combat qui ne fut que le prélude d'une action plus générale, Westermann fut forcé de battre en retraite. Cette action générale, qui dura un jour et une nuit, et où La Rochejaquelein déploya les talents d'un capitaine expérimenté, fut fatale aux républicains, qui y firent une perte énorme en hommes, en bagages et en argent. Peu de jours après, le général Lechelle mourut à Nantes, de honte et de douleur. D'Autichamp chassa ensuite les républicains de Craon. Le général Rossignol, en voulant tout couvrir à la fois, ne put rien sauver. Les républicains se divisèrent de nouveau en plusieurs corps d'armée, qui agirent indépendamment les uns des autres.

Pour faire face aux nécessités de la lutte, les royalistes créèrent des bons royaux, commerçables, portant intérêt, hypothéqués sur le trésor royal, et remboursables à la paix. L'armée royale, entraînée par un mouvement de Stofflet, entra dans Mayenne; là, le prince de Talmont proposa de marcher sur Saint-Malo. Après une victoire, les royalistes perdirent quatre jours à Fougères au lieu de marcher sur Rennes; ils trouvèrent du reste à Fougères une troupe auxiliaire de paysans. Déjà, depuis Laval, ils avaient recruté six mille Bretons, et des rassemblements formés aux environs de Vitré, entre Rennes et Fougères, reçurent le nom de *petite Vendée*. Mais l'exemple du Morbihan, de Laval et de Fougères n'entraîna pas la masse de la Bretagne; et ces insurrections partielles, bientôt étouffées ou dispersées, furent perdues pour les Vendéens (*voyez* CHOUANNERIE). Ce fut à Fougères que Georges Cadoudal rejoignit, à la tête d'une troupe de cent cinquante Morbihannais, l'armée royale. Le séjour de Fougères fut marqué aussi par la mort de *Lescure*. On se décida à marcher sur Granville.

Le département de la Manche était en effet ouvert aux royalistes; il n'y avait pour le défendre aucune troupe de ligne. Avranches fut donc pris par les Vendéens. Après quelques succès de détail, ils se présentèrent devant Granville. La défense fut héroïque comme l'attaque. Les Vendéens durent céder : la désertion se mit parmi eux; des bandes entières s'obstinèrent à reprendre le chemin de leur pays; on essaya de les retenir : elles accusèrent vivement leurs chefs de trahison et d'abandon. La flotte anglaise n'avait pu soutenir à temps les Vendéens; et si elle eût combiné ses mouvements avec les leurs, Granville aurait peut-être succombé. L'armée catholique, pressée de regagner les bords de la Loire, et ne voyant de sûreté que là, rallia tous ses détachements, et se dirigea tout entière sur Pontorson, abandonnant ses blessés et plusieurs femmes dans les hôpitaux d'Avranches, où les républicains les égorgèrent.

Au pont de Couesnon, le général républicain Tribout essuya une horrible défaite; de Pontorson, les Vendéens vinrent à Dol, le 19 novembre 1793, sans rencontrer d'obstacles. Aux sanglants combats de Dol, les républicains furent encore battus; et ils laissèrent Antrain aux royalistes. Le comité de salut public désigna le général Turreau pour commander l'armée de l'ouest; mais comme il était alors en Espagne, Marceau eut le commandement par intérim. Ce fut sous ses ordres que l'armée porta les coups les plus décisifs aux royalistes. Ceux-ci étaient de nouveau divisés par la discorde : ils se mirent en marche vers Laval, puis sur La Flèche, où ils résolurent d'attaquer Angers sans retard. L'attaque commença le 5 décembre; mais tous les efforts des Vendéens furent inutiles. L'armée royale se reporta sur La Flèche par Baugé, toujours harcelée par Westermann. A La Flèche une action d'éclat de La Rochejaquelein la sauva d'une perte presque certaine; mais le désordre, la confusion, le découragement ne permirent aux chefs de s'arrêter à aucun parti salutaire. Du côté des républicains, c'était aussi le défaut de concert qui nuisait aux opérations; et entre eux ils ne se ménageaient pas, car le conventionnel Philippeau, Westermann et Beysser furent envoyés à l'échafaud.

Le 10 décembre, les Vendéens se présentèrent devant Le Mans, et y entrèrent après un combat très-vif soutenu par la garnison. Toutes les divisions, réunies sous les ordres du général Marceau, se portèrent sur Le Mans. Le 13 décembre eut lieu le combat : il fut terrible; les Vendéens, forcés d'abandonner cette ville, perdirent beaucoup de monde, et se dispersèrent au hasard sur la route de Laval, tandis que dans Le Mans les soldats républicains faisaient un épouvantable abus de la victoire. Les fuyards furent en grand nombre massacrés.

La Rochejaquelein, à force de fermeté, parvint à ramener sur la Loire les tristes débris de l'armée vendéenne. Westermann les suivait, il les empêcha de traverser le fleuve; quelques chefs seuls, entre autres La Rochejaquelein, purent arriver de l'autre côté. L'armée vendéenne se dispersa alors peu à peu, malgré les efforts du prince de Talmont. Sept mille royalistes, sous la conduite de Fleuriot, arrivèrent à Savenay, où ils voulurent se retrancher. Là ils

eurent à résister à toute l'armée républicaine, et furent presque tous égorgés. Cette journée de Savenay eut des suites si terribles, qu'elle fut pour ainsi dire le coup de massue qui écrasa la grande Vendée. De 80,000 Vendéens des deux sexes qui avaient passé la Loire, 3 à 4,000 seulement échappèrent aux chances des combats, à la misère, aux maladies et aux massacres. Les prisonniers, hommes, femmes et enfants, furent envoyés à Nantes, et c'est alors (1794) qu'eut lieu la sanglante mission de Carrier, qui les fit mitrailler en masse ou noyer. Ce fut pendant que ce monstre se livrait dans cette ville à toute sa férocité, que Charette prit l'île de Noirmoutiers. Il espérait par là pouvoir établir des communications avec l'Angleterre; mais il n'y réussit pas. Au retour de cette expédition, il fut rejoint par d'Elbée. Grâce à Charette, la basse Vendée se trouvait dans une attitude imposante; il n'y eut pas sur la rive gauche de la Loire d'interruption dans les combats. On redouta bientôt que les Vendéens ne reprissent leurs forces premières. Le plan formé par le général Turreau pour les contenir consistait à établir des camps retranchés dans les principales positions, à intercepter aux Vendéens tout secours étranger, à les priver de toutes espèces de ressources en munitions de guerre et de bouche, à couper toutes les communications avec les insurgés de Bretagne comme avec les insurgés du Marais, à désarmer toutes les paroisses voisines du foyer de l'insurrection, et à isoler les insurgés du centre du pays, en occupant fortement les principaux points de la circonférence; à enlever de l'intérieur les bestiaux, les grains, et généralement tous les moyens de subsistance; à détruire tout ce qui leur offrirait un asile et des ressources; à éloigner tous les habitants qui, sous prétexte de neutralité, portaient alternativement la cocarde blanche et la cocarde tricolore; à diriger contre Charette des opérations hardies; à faire parcourir la haute Vendée dans tous les sens par douze colonnes, surnommées tout aussitôt *infernales*, qui devaient traverser en tous sens le pays vendéen, et y répandre la terreur par l'incendie, le massacre et la destruction. La guerre fut sans pitié.

Malgré cette terreur, La Rochejaquelin s'empara de Chemillé, et inquiéta en détail les républicains; malheureusement pour les royalistes, il fut tué. Stofflet se saisit du commandement en chef, et bientôt entra victorieux dans Cholet, dont la possession lui valut celle de tout le pays qu'avait occupé la grande armée catholique. La Vendée se trouva alors partagée entre trois chefs; le bas Poitou obéissait à Charette, l'Anjou à Stofflet, et le haut Poitou à Bernard de Marigni (1794). Celui-ci entra dans Mortagne, et y exerça quelques vengeances; mais il ne l'occupa qu'un seul jour, parce qu'elle n'offrait aucune sûreté. La campagne d'hiver de 1794 fut le titre le plus solide à la gloire de Charette. Stofflet, Charette et Bernard de Marigni formèrent un pacte fédératif, et les armées royalistes se dirigèrent vers la Loire. Mais alors des discussions s'élevèrent entre les trois chefs; et, à la suite d'une conférence qu'ils eurent à Jallais, Charette et Stofflet firent faire le procès à Marigni, et l'envoyèrent au supplice.

Le pays insurgé, dont Stofflet et Charette restaient les maîtres, reçut dans les *conférences de Jallais* un nouveau partage. L'armée d'Anjou et du haut Poitou, appelée par les Vendéens *armée du haut pays*, étendit le commandement de Stofflet depuis la Loire jusqu'à la Sèvre Nantaise. Le pouvoir de Charette fut reconnu depuis la grande route de Nantes à La Rochelle jusqu'aux Sables d'Olonne, et depuis Les Sables d'Olonne jusqu'à Luçon et Sainte-Hermine. Enfin, la troisième armée, dite *du centre*, se trouva renfermée entre les limites de la Sèvre Nantaise et la grande route de La Rochelle à Nantes. Couverte par les deux armées de Charette et de Stofflet, elle se distingua peu, n'agissant guère que pour les renforcer au besoin. Tous les rassemblements partiels vinrent se fondre dans ces trois grandes divisions. Stofflet et Charette marchèrent contre les républicains de Saint-Florent; mais Stofflet empêcha Charette de réussir dans cette entreprise. Les deux chefs ne pouvaient s'accorder. Jamais d'ailleurs les royalistes n'eussent parcouru aussi librement le centre de la Vendée, si le général Turreau n'eût pas renfermé son armée dans des camps retranchés, répartis sur les limites du pays vendéen. Turreau fut rappelé. A cette époque, Tinteniac arriva auprès des chefs vendéens avec une nouvelle mission du gouvernement anglais et du comte d'Artois, qui annonçait sa prochaine arrivée. Ensuite, les trois armées royalistes firent une attaque infructueuse contre Challans. Peu après, Charette prit les camps retranchés de La Roullière et de Frérigné; mais la division entre ce chef et Stofflet devenait chaque jour plus profonde au moment même où le règne de la terreur cessait à Paris et dans la Vendée.

La Convention offrit à ce moment la paix aux royalistes. Les bases en furent discutées, le 15 février 1795, avec Charette dans la *conférence de La Jaunais*. Les Vendéens s'engagèrent à déposer les armes, à reconnaître la république et à s'abstenir désormais de toute hostilité. La république, de son côté, leur accordait amnistie pleine et entière pour le passé, et leur garantissait une équitable indemnité pour leurs pertes en même temps que le libre exercice de leur culte et l'exemption de tout service militaire. C'est dans ces termes qu'eut enfin lieu la première pacification entre les républicains et les royalistes.

Mais les deux partis, qui avaient besoin de repos, n'avaient cherché qu'à se tromper mutuellement. Dès le mois de juin 1795, une flotte anglaise ayant débarqué à *Quiberon* un corps d'émigrés français, les chefs vendéens reprirent courage et songèrent à une nouvelle levée de boucliers. Bientôt Charette, dans un manifeste, déclara encore une fois la guerre à la république. C'est en Bretagne que s'établit cette fois le théâtre des opérations militaires. Mais la désunion qui régna alors plus que jamais parmi les chefs royalistes, la malheureuse issue de l'expédition de Quiberon, et la sagesse des mesures prises par *Hoche*, appelé au commandement en chef des forces républicaines, empêchèrent que cette seconde levée de boucliers arrivât jamais aux proportions qu'avait eues la première (*voyez* CHOUANNERIE). Les combats des guerres subséquentes de la Vendée n'offrirent plus le même caractère ni le même intérêt que ceux qui avaient signalé la guerre de 1793 et 1794. Hoche étendit sur le pays tout entier un redoutable réseau de colonnes mobiles, qui partout dissipaient les commencements de rassemblement, épargnant le paysan et le simple soldat, mais sans pitié pour les officiers et les chefs.

Déjà Stofflet était mort fusillé depuis quelque temps, lorsque Charette fut fait prisonnier par le général Travot, au commencement de 1796 : on connaît sa mort. Le Maine, l'Anjou, la haute Bretagne, le Morbihan firent quelques mouvements; mais en 1796 toutes les armées chouannes s'étaient successivement vues contraintes de déposer les armes.

A partir de 1794 il n'y eut plus de grande Vendée; mais ce ne fut que le traité de pacification conclu par le gouvernement consulaire, en février 1800, qui mit réellement fin aux troubles de ces contrées. Quoiqu'elles ne formassent que la quarantième partie du territoire de la France, plus de 150,000 de leurs habitants avaient trouvé la mort sous le fer et le feu des cohortes républicaines.

Malgré la paix qu'il était parvenu à y rétablir, Napoléon eut toujours l'œil sur la Vendée, dont les dispositions lui inspirèrent constamment une sage défiance. Comme c'était surtout le manque de grandes villes et l'absence de grandes routes qui avaient facilité l'insurrection de 1793, Napoléon ordonna en 1808 qu'une ville nouvelle serait construite au centre de la Vendée sous le nom de *Napoléonville*, pour devenir le chef-lieu du département; et que de cette ville s'étendrait à travers toute la contrée et jusqu'à la côte un vaste réseau de routes communales et départementales. Les incessantes guerres de l'empire empêchèrent la réalisation de ce plan. Dès la fin de 1812 les populations vendéennes se montrèrent très-récalcitrantes pour le payement de l'impôt,

et surtout firent preuve du plus vif empressement à fournir toutes espèces de secours aux conscrits réfractaires.

Au commencement de 1814, il commençait à être question d'une nouvelle prise d'armes; mais les événements qui s'accomplirent à la fin de mars à Paris rendirent inutiles les préparatifs déjà faits sur une assez large échelle par quelques anciens chefs. Ceux-ci n'eurent toutefois dans les *cent jours* qu'à donner le signal de l'insurrection pour être obéis des populations, qui s'insurgèrent aux cris de *vive le roi*. Napoléon comprit tout de suite qu'il ne fallait point donner à cette insurrection le temps de grossir. Il chargea le général *Lamarque* de rétablir l'ordre et la tranquillité dans ces contrées, et celui-ci s'acquitta de sa mission avec un rare bonheur. Il était parvenu à pacifier complétement le pays, au moment où le dédésastre de Waterloo rétablit encore une fois les princes de la maison de Bourbon en possession du trône de France.

Après la révolution de Juillet, il y eut de la part de la noblesse vendéenne une nouvelle levée de boucliers, et cette fois en faveur du duc de Bordeaux. Au mois d'avril 1832, la duchesse de *Berry* traversa toute la France pour se jeter en Vendée et s'y placer à la tête des insurgés, qui proclamaient son fils le seul souverain légitime. L'insurrection prit en effet, grâce à la présence de cette princesse, d'assez formidables proportions, et fut suivie sur quelques points d'horribles scènes de carnage et de dévastation. Mais les mesures énergiques auxquelles eut recours M. Thiers et la capture de la duchesse de Berry comprimèrent le mouvement; et quand la grossesse de cette princesse et son accouchement dans la citadelle de Blaye furent choses avérées, l'enthousiasme des populations bretonnes pour la cause de la monarchie légitime se refroidit singulièrement. Instruit par l'expérience, le gouvernement de Louis-Philippe se hâta alors d'exécuter le réseau de grandes routes que Napoléon avait voulu faire construire en Vendée. Ces travaux ont complétement transformé ce pays, que rien ne distingue plus aujourd'hui du reste de la France, et où à l'époque de la révolution de février 1848 pas une voix ne s'est élevée pour protester contre la proclamation de la république et réclamer en faveur du droit de Henri V à la couronne.

VENDÉE (Département de la). Il tire son nom d'une rivière que forment, dans la partie occidentale du département des Deux-Sèvres, trois ruisseaux, et qui arrose le sud-est du département avant de se jeter dans la Sèvre Niortaise, à trois kilomètres de Marans, après un parcours d'environ soixante kilomètres, dont vingt-quatre navigables à partir en amont de Fontenay-le-Comte. C'est un département maritime de la région de l'ouest, formé du ci-devant bas Poitou et d'une partie des Marches de Bretagne. Il est borné au nord par les départements de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire; à l'est, par celui des Deux-Sèvres; au sud, par celui de la Charente-Inférieure, et à l'ouest par l'Océan. L'île Dieu, l'île de Noirmoutiers, situées dans l'Océan, et l'île de Bouin, qui n'est séparée du continent que par un étroit bras de mer, en font partie. Sa superficie est de 680,775 hectares, dont près des deux tiers, c'est-à-dire 408,565 hectares en terres labourables, 109,896 en prairies, 29,660 en bois, 8,232 en jardins et vergers, et 65,826 en landes, pâtis et bruyères. Sa population est de 389,683 habitants. Il ressortit à la quinzième division militaire, à la vingt-quatrième conservation forestière, à la cour impériale et à l'académie de Poitiers. Il envoie au corps législatif trois députés, et paye 1,514,072 d'impôt foncier.

Il se divise en trois parties distinctes, le *Marais*, le *Bocage* et la *Plaine*, noms caractéristiques empruntés à la nature du pays et aux divers accidents physiques du terrain. Le *Marais* s'étend principalement le long des côtes; le *Bocage* occupe le centre et le haut pays en s'éloignant de la mer et de la Loire; la *Plaine* borde en grande partie le cours inférieur de ce fleuve. La *Plaine* est une contrée découverte et assez fertile. Le principal cours d'eau qui l'arrose est la Vendée. Le *Bocage*, ainsi nomme des bois qui le couvrent, forme plus de la moitié du département. En général, la terre y est forte et compacte; mais le sol est varié: on le trouve en certaines parties argileux, dans d'autres glaiseux ou sablonneux. Le fond est de granit. Les routes sont en petit nombre. Les habitations et les propriétés, encloses de haies vives fort épaisses, communiquent entre elles par des chemins étroits, fangeux, profondément encaissés et bordés d'arbres touffus. Ces maisons cachées par des haies, ces chemins semblables et croisés dans tous les sens, font de ce pays une espèce de labyrinthe dont la défense est facile, et où il est impossible à un étranger de se reconnaître et de se diriger. Le *Marais* renferme quatre espèces de territoires, différant par leur aspect, leurs propriétés et leur culture: ce sont les *marais salants*; les *marais mouillés*, ou recouverts d'eau seulement pendant une partie de l'année; les *marais constamment inondés*, ou étangs, et enfin les *marais desséchés*. Les marais mouillés sont couverts pendant les grandes eaux de bateaux appelées *yoles*, et qui portent les habitants d'un point à un autre. Les marais desséchés l'ont été au moyen d'un canal de ceinture et d'une digue, nommée digue des *Hollandais*, qui a permis de retenir les eaux supérieures, et de leur assigner un cours, en établissant sept canaux principaux, qui pendant les grandes eaux servent aux desséchements, et pendant les sécheresses aux irrigations. Les digues qui les bordent sont utilisées comme chemins; les tertres sont couverts de beaux villages, et les terres desséchées ont été converties en belles prairies ou en terres labourables. Les petites chaînes de montagnes qui se ramifient dans ce département se rattachent aux prolongements des contre-forts du Cantal. Dans le grand nombre de rivières et de ruisseaux qui sillonnent le pays, six seulement sont navigables; l'Autise, la Vendée, le Lay, la Vie, la Sèvre Niortaise et la Sèvre Nantaise. Cinq routes impériales et quelques routes départementales traversent la contrée, où des routes stratégiques ont également été ouvertes depuis 1833. La température est très-diverse: chaude et humide dans le *Marais*, humide et fraîche dans le *Bocage*, elle n'est complétement saine et sèche que dans la *Plaine*. Le pays renferme un assez grand nombre de sources minérales.

Le département de la Vendée, où l'on compte 50 cantons et 298 communes, a pour chef-lieu Napoléon-Vendée, et forme trois arrondissements: *Napoléon-Vendée*, *Fontenay* et *Les Sables d'Olonne*, ville de 6,133 habitants, sur une presqu'île ne tenant au continent que du côté de l'est, avec un petit port, défendu par des batteries et pouvant recevoir des bâtiments de 150 à 200 tonneaux. On y trouve un tribunal civil et un petit séminaire. On y fait la pêche du gros poisson et des sardines et un commerce de vins assez important. La conservation des sardines est aussi une industrie spéciale de la population. Les autres localités importantes de ce département sont: *Les Herbiers* (3,365 hab.); *Mortagne-sur-Sèvre*, petite ville sur la Sèvre Nantaise (2,238 hab.); *Poiré* (3,838 hab.); *Luçon*, *Noirmoutiers*, île ainsi nommée d'une ancienne abbaye de bénédictins; *Tiffauges*, incendiée en 1793 et reconstruite aujourd'hui, avec un château auquel se rattachent des souvenirs historiques, et qui fut au quinzième siècle l'un des théâtres des horribles déportements du fameux Gilles de Retz; *Beauvoir-sur-Mer* (2,744 hab.), baignée autrefois par l'Océan et qui s'en trouve aujourd'hui éloignée de près de quatre kilomètres; *Bazauges*; l'*Ile-Dieu*, ou plutôt *Ile-d'Yeu* (2,546 hab.), où en 1795 le comte d'Artois attendit pendant quelque temps l'occasion favorable pour débarquer en Vendée, puis s'en retourna en Angleterre comme il était venu, laissant les braves Vendéens se tirer comme ils pourraient de la lutte qu'ils soutenaient pour la défense des droits de la maison de Bourbon (2,500 hab.). L'agriculture est la grande occupation de la population des campagnes du département de la Vendée, dont l'industrie manufacturière se borne à la toilerie commune, la tannerie, la fabrication du papier, des chapeaux, etc.

VENDÉE (Petite). *Voyez* CHOUANNERIE.

VENDÉMIAIRE, premier mois de l'année du calendrier républicain, ainsi appelé parce qu'il correspondait à la saison des vendanges.

VENDÉMIAIRE (Journée du 13). Cette date, qui correspond à celle du 5 octobre 1795, rappelle l'un des événements les plus décisifs de la révolution française. L'anarchie était partout, et les factions espéraient toutes que le moment du triomphe allait sonner pour chacune d'elles. Mais c'était principalement la réaction monarchique qui croyait toucher à la réalisation de ses rêves et en finir cette fois avec le gouvernement républicain. Cependant, en dépit de toutes les intrigues, la commission dite *des onze*, désignée par la Convention pour délibérer sur les bases de la nouvelle constitution à donner à la France, se déclara à la presque unanimité favorable au maintien de cette forme d'institutions; et des délibérations de cette commission sortit la célèbre constitution dite *de l'an III*. On sait qu'elle établissait sous le nom de *Directoire* un pouvoir exécutif composé de cinq membres et un pouvoir législatif attribué à deux assemblées délibérantes : le Conseil des Cinq Cents et le Conseil des Anciens, l'un et l'autre produits de l'élection populaire. La Convention, comme tous les pouvoirs expirants, entendait bien d'ailleurs se perpétuer dans la direction des affaires publiques, sous prétexte que seule elle était apte à consolider les institutions qu'elles avait fondées. A cet effet, portant hardiment atteinte au principe de la souveraineté du peuple, inscrit au fronton de l'édifice qu'elle venait de fonder, elle décida, par voie de disposition additionnelle et transitoire, que les deux tiers de l'assemblée nouvelle ne pourraient être choisis que parmi ses propres membres. Elle avait calculé que c'était ôter aux partis hostiles à la république toute chance d'y obtenir la majorité; aussi le décret de la Convention fut-il l'objet des plus violentes attaques. Si les sections de Paris acceptèrent la *constitution de l'an III*, soumise par ses auteurs à la sanction du peuple, elles se révoltèrent contre un décret qui, au début même de la mise en activité des institutions nouvelles, violait si profondément la souveraineté nationale et l'indépendance du corps électoral. Dans tous les scrutins ouverts à cette occasion à Paris, la majorité rejeta donc comme inconstitutionnelles et illégales les dispositions relatives aux élections.

Les meneurs de la Convention comprirent la gravité de la situation qui leur était faite par cette déclaration flagrante d'hostilité, résultant d'un vote solennel émis par la majorité de la population active de la capitale. Cette situation était telle qu'en tous lieux on parlait hautement de s'insurger contre un pouvoir usurpateur et de rétablir par la force des armes la vérité dans les élections. La Convention, se sentant dans l'impuissance de résister à l'opinion publique, généralement soulevée contre elle dans la capitale, fit venir sous les murs de Paris toutes les troupes restées disponibles dans l'intérieur du pays. De leur côté, les sections, c'est-à-dire la majorité de la garde nationale, résolurent d'en finir avec la Convention et d'expulser ses membres du local des séances. La section Lepelletier, composée en général du haut commerce de Paris, se faisait remarquer entre toutes par l'ardeur de son zèle contre-révolutionnaire.

Dans ces circonstances, la Convention se déclara en permanence dans la matinée du 12 vendémiaire (4 octobre), et chargea le général Menou, nommé au commandement de l'armée intérieure, d'aller opérer le désarmement de la section Lepelletier qui siégeait dans l'ancien couvent des Filles Saint-Thomas, vaste emplacement occupé de nos jours par la Bourse et les rues adjacentes. Menou s'acquitta assez mal de sa mission, et, au lieu d'employer la force, comme le portaient ses instructions, se mit à parlementer avec les insurgés, qui se jouèrent de lui. Instruite de la faute commise par Menou et de l'exaltation de plus en plus grande que manifestaient les sections, fières d'avoir vu un général jouissant d'un certain renom militaire reculer devant elles, la Convention lui enleva son commandement, dont elle investit l'un de ses membres, Barras, qui avait déjà fait ses preuves d'intrépidité et de sang-froid dans la journée du 9 thermidor. Barras accepta cette mission sous la condition de se faire seconder par un officier général en qui il aurait confiance. Bonaparte, destitué après le 9 thermidor, malgré sa belle conduite au siége de Toulon, était alors sans emploi, et Barras avait eu quelquefois l'occasion de le rencontrer chez le directeur des opérations militaires, Aubry. Il avait deviné en lui le génie encore caché sous un maintien modeste, timide même, pour ne pas dire embarrassé. Il proposa donc à Bonaparte de lui servir de lieutenant pour l'exécution de la mesure qui lui était confiée; et Bonaparte accepta. Avec cette rapidité de coup d'œil dont il donna depuis tant d'éclatantes preuves, celui-ci eut bientot pris ses dispositions. Il n'avait guère sous ses ordres plus de 8,000 hommes, et les sections en comptaient au moins 40,000, commandés par les généraux Danican et Duhoux. Le lendemain 13, à midi, Bonaparte avait retranché les Tuileries à l'instar d'un camp. A partir du Pont-Neuf, toutes les rues conduisant à la Seine étaient gardées militairement; en même temps, on se mettait en communication avec le faubourg Saint-Antoine, dont la population se prononçait énergiquement en faveur de la Convention contre les sections. Celles-ci engagèrent l'attaque vers trois heures, au Pont-Neuf, qu'occupait le général Cartaux à la tête de 400 hommes et de deux pièces de 4. La colonne d'attaque qui venait sur lui était si forte que Cartaux crut devoir se replier vers le Louvre, et ce mouvement faillit compromettre le résultat de la journée. Les sections se crurent un instant tellement certaines de la victoire, que Danican envoya un parlementaire sommer la Convention de désarmer. L'assemblée délibérait sur la résolution à prendre, quand le bruit du canon vint suspendre la séance. A ce moment suprême, où ils couraient risque d'être massacrés sur leurs bancs, les législateurs s'armèrent, eux aussi, pour tout au moins vendre chèrement leur vie.

Il était cinq heures de l'après-midi, et l'attaque des sections s'engageait tout à la fois au pont Royal, où les insurgés étaient commandés par le comte de Maulevrier, et du côté de la rue Saint-Honoré, où les sectionnaires avaient pris position sur les degrés de l'église Saint-Roch. Bonaparte les eut bientôt délogés en braquant du canon sur ce point par la ruelle du Dauphin. S'emparer à son tour de cette position, puis balayer avec de la mitraille la rue Saint-Honoré dans toute sa longueur, fut pour lui l'affaire de quelques instants. Sans perdre de temps, le jeune général se porta avec de l'artillerie vers le pont Royal, et, faisant pointer quatre pièces de canon sur la tête et sur le flanc de la colonne aux ordres de Maulevrier, il l'eut bientôt réduite à fuir dans toutes les directions. A six heures la lutte avait cessé; elle avait coûté de part et d'autre 400 hommes tués ou hors de combat. La Convention n'abusa point d'une victoire dont se réjouirent sincèrement tous les amis des institutions républicaines. Les deux sections les plus compromises furent désarmées. Le seul prisonnier qu'on fusilla fut un certain colonel Lafond, ancien garde du corps, qui avait secondé Danican et Duhoux.

VENDETTA, VENDETTE. Ce mot italien, qui ne peut se traduire que par celui de *vengeance*, a été employé depuis quelque temps pour désigner l'état de guerre privée dans lequel vivent des individus et quelquefois des familles entières, particulièrement dans le département de l'Ile-de-Corse. On dit : vivre en *vendetta*, être en *vendetta*; cela plaît comme expression nouvelle, qui remplace la phrase *vouloir se venger*. Il est vrai que le mot *vengeance* n'éveille pas les mêmes idées que celui de *vendetta*. La vengeance, sur le continent, s'entend tout simplement du désir de nuire à son ennemi, presque toujours avec assez de prudence pour ne pas s'attirer le châtiment des lois. La *vendetta* en Corse consiste à s'armer contre son ennemi, et à publier qu'on est

dans l'intention de lui ôter la vie. D'ailleurs, certaines lois s'observent dans la *vendetta* : il est rare que l'on ne fasse point avertir son ennemi de la résolution où l'on est de le tuer (dire *assassiner*, en ce cas, choquerait) : il est rare de feindre une réconciliation pour mieux assurer les coups que l'on veut lui porter; il est peut-être sans exemple non-seulement de l'attirer chez soi pour s'en défaire, mais encore de l'y frapper si le hasard l'y conduisait. Le Corse en *vendetta* ne se soucie que d'une chose au monde, c'est de punir l'injure qu'il a reçue. Nulle considération ne le fera s'écarter de ce but; il faut qu'il l'atteigne : tout ce qui mettrait en question le résultat qu'il se propose lui paraîtrait stupidité. Les suites de la *vendetta* pour celui qui s'en est donné le plaisir sont l'abandon de sa maison et de sa patrie. Les tribunaux prononcent la peine capitale; le condamné se retire dans les *macchi*, et de ces broussailles s'achemine vers la côte méridionale, d'où il passe en Sardaigne. Trompé par le son du mot *banditi* (bannis), on donne très-improprement le nom de *bandits* aux contumax corses, qui n'ont rien à démêler avec les hommes désignés par ce nom sur le continent, puisque les premiers errent pour échapper à l'échafaud et non pour voler. C[tesse] DE BRADI.

VENDÔME (CHARLES DE BOURBON, cardinal DE). *Voyez* BOURBON (Charles de), tome III, page 563.

VENDÔME ou VENDOMOIS, ancien comté de France, ainsi appelé de la ville du même nom, située dans le département de Loir-et-Cher (7,930 hab.), et érigé en duché-pairie par François I[er], au profit de *Charles de Bourbon*. Quand Henri IV, petit-fils de ce Bourbon, monta sur le trône, il réunit Vendôme à la couronne, en déclarant expressément que ce duché ne serait plus inféodé. Néanmoins, en dépit d'un engagement si solennel et de l'opposition du parlement, il ne tarda pas à le conférer à l'un de ses fils naturels, devenu ainsi le fondateur de la maison de Vendôme.

VENDÔME (CÉSAR, duc DE), l'aîné des fils de Henri IV, issu de ses relations avec Gabrielle d'Estrées, naquit en juin 1594. Tant que le roi n'eut pas d'enfant légitime, il traita cet enfant avec une extrême sollicitude, et eut même un instant l'idée de le déclarer apte à hériter de la couronne. Il n'avait pas encore quatre ans que déjà on le fiançait à la fille et héritière du duc de Mercœur, lequel cédait à son gendre futur son gouvernement de Bretagne. Par la suite, Vendôme ne justifia point les grandes espérances qu'il avait fait concevoir comme enfant. Pendant la minorité de son frère consanguin, Louis XIII, sa cupidité et son ambition le portèrent à se jeter dans toutes les intrigues et toutes les conspirations de cour, de sorte qu'il fallut, à diverses reprises, le priver de sa liberté. En 1626 il entra dans le complot tramé contre Richelieu par Chalais, et fut en conséquence arrêté et jeté à Vincennes, en même temps que son frère Alexandre, grand-prieur de l'ordre de Malte en France. Ce frère étant mort dans cette prison d'État, en 1629, Vendôme implora son pardon et sa mise en liberté. Il obtint l'un et l'autre; mais on lui enleva son gouvernement, et il se retira en Hollande. Au bout de quelques années, la cour lui permit de rentrer en France; cependant, Richelieu le soumit à la plus sévère surveillance, en attendant que l'occasion se présentât de le perdre. En 1641, deux faux monnayeurs déclarèrent que des propositions leur avaient été faites par Vendôme pour assassiner le tout-puissant ministre. Cette accusation était un mensonge, et avait été suggérée par Richelieu. Vendôme n'en crut pas moins de la prudence de se retirer en Angleterre; et alors, du consentement de Louis XIII, Richelieu le fit condamner à la peine capitale. Ce ne fut qu'après la mort de son ennemi, que Vendôme put rentrer en France; son procès fut révisé, et il en sortit complétement absous. Après la mort de Louis XIII, Vendôme jouit d'un grand crédit auprès de la régente Anne d'Autriche. On prétend qu'il avait connu la participation de cette princesse au complot de Cinq-Mars, et que jamais Richelieu n'avait pu lui arracher ce terrible secret. Mais plus tard, étant entré dans les complots ourdis contre Mazarin, il fut encore une fois obligé de fuir quand éclatèrent les troubles de la Fronde. En 1650 Mazarin l'autorisa à rentrer en France, et chercha alors à le gagner à prix d'argent aux intérêts de la cour. L'adroit cardinal y réussit, et depuis Vendôme resta fidèle à sa cause. En 1653 il enleva Bordeaux aux Frondeurs, et en 1655 il battit, comme grand-amiral de France, la flotte espagnole devant Barcelone. Il mourut le 22 octobre 1665, laissant deux fils, dont le cadet fut le célèbre duc de Beaufort. *Voyez* BEAUFORT (François de Vendôme, duc de).

VENDÔME (LOUIS, duc DE), fils aîné de César de Vendôme, naquit en 1612, et porta du vivant de son père le titre de *duc de Mercœur*. Il servit, non sans distinction, dans les guerres de Louis XIII, mais dut quitter l'armée quand son père se réfugia en Angleterre. Après la mort de Richelieu, on le nomma, en 1649, vice-roi de la Catalogne, province dont la France venait de faire la conquête. Deux années plus tard, il épousa Laure Mancini, nièce de Mazarin; mariage bien plus profitable à sa fortune que sa proche parenté avec la famille royale. A la mort de sa femme, en 1656, il entra dans les ordres, obtint en 1667 le chapeau de cardinal avec le titre de légat *a latere* à la cour de France. C'était, au total, un esprit des plus médiocres. Il mourut à Aix, en 1669, laissant deux fils.

VENDÔME (LOUIS-JOSEPH, duc DE), fils aîné de Louis duc de Vendôme, et de Laure Mancini, l'une des nièces du cardinal Mazarin, naquit en 1654, l'année même du sacre de Louis XIV. Il porta jusqu'à la mort de son père le titre de *duc de Penthièvre*, et débuta dans la carrière militaire sous les ordres de Turenne, en 1672. Depuis lors il prit part à toutes les campagnes de l'époque, et en 1693 il contribua d'une façon notable au succès de la bataille de La Marsaille, gagnée par Catinat. Appelé en 1696 au commandement en chef de l'armée de Catalogne, il entreprit le siége de Barcelone, que défendait le prince de Hesse-Darmstadt, battit les Espagnols venus au secours des assiégés, et contraignit la ville à capituler, le 10 août 1697, après cinquante-deux jours de tranchée ouverte; et cette conquête fut une des causes qui déterminèrent l'empereur et le roi d'Espagne à signer la paix de Ryswijk. Au début de la guerre de la succession d'Espagne, lorsque l'incapable Villeroi eut été fait prisonnier à Crémone, Vendôme prit le commandement de l'armée d'Italie. Le 15 août 1702 il livra au prince Eugène, à Luzzara, une grande bataille, dont le résultat demeura indécis; et au printemps de l'année suivante il marcha sur l'Allemagne à travers le Tyrol pour opérer sa jonction avec l'électeur de Bavière : mais les braves Tyroliens lui barrèrent le passage, et il ne put pas aller plus loin que Trente. Dans l'automne de la même année 1703, il désarma les troupes du duc de Savoie, qui avait abandonné le parti de la France, s'empara de diverses places fortes du Piémont, et entreprit le long siége de Turin. En 1706 il profita de l'absence du prince Eugène, qui était allé à Vienne, pour attaquer dans le courant d'avril à Calcinato les Impériaux, qu'il rejeta de l'autre côté de l'Adige.

La bataille de Ramillies, perdue dans les Pays-Bas par ce même Villeroi que Vendôme avait remplacé si à propos en Italie, mit Louis XIV dans la nécessité d'appeler ce dernier à la défense des frontières septentrionales de la France, menacées d'une prochaine invasion. Mais la fatalité qui semblait peser alors sur tous les desseins du monarque ne lui permit pas de prévoir qu'en enlevant à l'armée d'Italie le général qui l'avait fait vaincre, celle-ci serait bientôt forcée, sous la direction du présomptueux et inhabile La Feuillade, d'abandonner aux alliés le Milanais, le Piémont et la Savoie. A cette première faute Louis XIV ajouta celle, plus grave peut-être, de vouloir que le duc de Bourgogne, son petit-fils, partageât la nouvelle gloire dont il présumait que Vendôme se couvrirait encore. « Il arriva, dit Voltaire, ce qu'on ne voit que trop souvent : le grand capitaine ne fut pas assez écouté, et le conseil du prince balança souvent la raison du général. Il se forma deux partis dans l'armée française· et dans celle des alliés il n'y en avait qu'un, celui

de la cause commune. Les Français furent mis en déroute à Oudenarde : ce n'était pas une grande bataille, mais ce fut une retraite fatale. De grands revers suivirent cette retraite : le conseil du duc de Bourgogne les imputait au duc de Vendôme; un courtisan dit un jour à ce dernier : « Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe; aussi vous voyez quelles sont nos disgrâces. — Croyez-vous, monsieur, repartit brusquement Vendôme, que Marlborough y aille plus que moi? »

Fatigué des contrariétés continuelles qu'il éprouvait, abreuvé de dégoûts, ayant perdu la confiance du roi, et objet de la haine toute particulière de Mme de Maintenon, Vendôme quitta l'armée de Flandre pour se retirer à son château d'Anet, où il espérait trouver auprès d'un petit nombre d'amis les consolations d'une disgrâce non méritée. Mais il sortit bientôt de cet exil de la manière la plus honorable pour sa réputation et la plus flatteuse pour son amour-propre.

Louis XIV avait rappelé les troupes françaises d'Espagne, afin de défendre ses propres États. Philippe V, dans la situation presque désespérée où le plaçait l'abandon de son aïeul, lui écrivit pour réclamer de son ancienne tendresse une dernière grâce, celle de lui envoyer pour tout secours le général dont il avait su apprécier les grands talents sur le champ de bataille de Luzzara. Le conseil de Castille et la plupart des grands d'Espagne émirent le même vœu. Sur ces instances, Louis XIV fait venir Vendôme à Versailles; et en lui communiquant la lettre de Philippe, ainsi que la demande des grands, il lui annonce que 50,000 écus sont destinés aux frais de ses équipages; mais le duc, bien instruit de l'épuisement du trésor royal, refuse cette somme. « Que Votre Majesté, dit-il, garde son or pour ceux qui ne peuvent soutenir l'État sans indemnité pécuniaire, ou qui feignent de ne le pouvoir pas. J'espère ne rien coûter, même à l'Espagne. »

Il partit sans retard. Arrivé à Valladolid, les grands délibèrent s'ils lui donneront le pas; il met fin à cette discussion en leur disant : « Messieurs, je ne suis pas venu pour vous disputer des honneurs, mais pour vous servir; vieux soldat, je ne veux pas d'autre rang. »

Vendôme seul valut à Philippe une armée. Comme autrefois Duguesclin, il vit accourir sous ses ordres une foule de volontaires. Un esprit d'enthousiasme avait saisi les peuples de Castille et d'Aragon; et les débris de l'armée battue à Saragosse, rassemblés sous les murs de Valladolid, présentèrent en peu de temps une masse formidable, qui força les vainqueurs à reculer devant elle.

Après avoir ramené le roi à Madrid, au milieu des acclamations générales, Vendôme poursuit l'ennemi dans la direction du Portugal, passe le Tage, fait prisonnier à Brihuega le général Stanhope avec cinq mille Anglais, atteint le général autrichien Staremberg, et lui livre une bataille décisive dans les champs de *Villa-Viciosa* (9 décembre 1710). A l'issue de cette journée mémorable, dont Vendôme écrivit les détails à Louis XIV sur la caisse d'un tambour, Philippe, accablé des fatigues du combat, éprouvait le besoin de prendre quelque repos : « Je vais, dit Vendôme, faire préparer à Votre Majesté le plus beau lit sur lequel un souverain ait jamais couché ; » et il fit étendre sous un arbre les étendards et les drapeaux pris dans la journée. Louis XIV, en apprenant les heureux changements survenus dans la fortune de son petit-fils, s'écria : « Et pourtant, il n'y a en Espagne qu'un seul homme de plus! » Et il écrivit à Vendôme une lettre pleine d'estime et de gratitude. Un an était à peine écoulé depuis la victoire de Villa-Viciosa, quand la mort vint frapper inopinément le généreux appui de Philippe V. Vendôme termina sa glorieuse carrière à cinquante-huit ans, dans une petite ville du royaume de Valence; et il eut la douleur de se voir pillé et abandonné par ses valets avant de rendre le dernier soupir. A peine trouva-t-on un drap pour ensevelir le corps de celui qui venait de sauver l'Espagne; mais il est juste de dire que la cour de Madrid l'honora d'un deuil solennel, et le fit transporter au palais-monastère de l'Escurial, dans le caveau des rois.

Vendôme était d'une taille ordinaire, gros, mais vigoureux, alerte; il avait, dit Saint-Simon, de la noblesse dans les traits, de la grâce naturelle dans le maintien, beaucoup d'esprit naturel, une élocution facile, mais peu d'érudition. Voltaire ajoute : « Doux, bienfaisant, sans faste, ne connaissant ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance, il n'était fier qu'avec les princes; il se rendait l'égal de tout le reste. » L'histoire, qui doit des égards aux vivants et la vérité aux morts, ne saurait taire que, comme son frère le grand-prieur, Vendôme se livrait à tous les excès de la débauche. De tous les gens de lettres qu'il aima, qu'il protégea, et dont il assura le bien-être, Chaulieu est le seul qui lui ait payé un tribut de reconnaissance dans ses vers. Le duc avait eu le dessein de lui faire écrire les mémoires de ses campagnes. Comme il ne laissait pas d'héritiers, le duché de Vendôme fit retour à la couronne.

VENDÔME (Philippe de), frère cadet du précédent, connu comme grand-prieur de l'ordre de Malte en France, naquit le 23 août 1655. Il entra de bonne heure dans l'ordre, prit part aux campagnes de Louis XIV dans les Pays-Bas et sur le Rhin, et à partir de 1693 servit avec distinction comme lieutenant général en Italie et en Espagne. Tandis que son frère, le duc de Vendôme, s'emparait, pendant l'hiver de 1705, des places fortes du Piemont, il obtenait le commandement supérieur de l'armée française en Lombardie. Après avoir chassé les Impériaux de Mantoue, ils les battit, le 31 janvier 1705, à Castiglione. Quand, le 16 août suivant, son frère livra au prince Eugène la sanglante bataille de Cassano, il n'accourut point à son secours, parce que ses instructions lui ordonnaient de ne pas faire le moindre mouvement sans un ordre positif. Louis XIV le punit sévèrement de cette obéissance trop littérale à ses instructions, qu'on considéra comme une faute grave, et lui enleva ses dignités et ses revenus. Vendôme se retira alors à Rome, où il passa quatre années dans un grand dénûment. En 1710 il avait obtenu l'agrément du roi pour rentrer en France par la Suisse; mais il fut arrêté en route, à Coire, à la suite de l'affaire Massner. Thomas Massner était un riche sénateur de Coire, qui avait chaudement embrassé les intérêts de la maison d'Autriche. Louis XIV s'en vengea en faisant enlever, au milieu d'une tournée de vacances, son fils, qui étudiait à Genève, et en faisant détenir ce jeune homme dans l'une des prisons de son royaume. Vendôme n'obtint d'être relâché que l'année suivante, et seulement après avoir promis par écrit d'obtenir la mise en liberté du jeune Massner. Cependant, celui-ci ne sortit de prison qu'en 1174, et seulement grâce à l'active intervention de l'Autriche. A sa rentrée en France, Vendôme fut réintégré dans le grand-prieuré de l'ordre de Malte, et eut pour résidence le Temple, à Paris. A partir de ce moment sa vie fut des plus obscures, et même, s'il faut s'en rapporter aux mémoires du temps, des plus crapuleuses. Il avait cependant su faire de sa maison un centre de réunion pour tous les beaux esprits et pour tous les écrivains de l'époque, avec lesquels d'ailleurs il en agissait très-généreusement. C'est dans cette société du Temple que brillaient les Lafare, les Chaulieu, les Palaprat, J.-B. Rousseau et une foule d'autres encore. Vendôme mourut en épicurien, le 24 janvier 1727. Sa race s'éteignit avec lui.

VENDÔME (Procès de la haute cour de). *Voyez* Haute Cour de Justice.

VENDREDI, sixième jour de la semaine; dans le langage de l'église, *sixième férie*, nom que lui ont conservé les Portugais en l'appelant *sesta feira*. L'antiquité païenne l'avait consacré à Vénus; c'était le jour de cette déesse, *Veneris dies* : de là lui vient sa qualification actuelle. L'abstinence de la viande est prescrite par l'Église catholique ce jour-là et le suivant.

VENDREDI SAINT. *Voyez* Semaine sainte.

VENDUTENA. *Voyez* Ponza.

VÉNÉNEUX (du latin *venenum*, poison). On donne cette épithète à toutes les espèces de diverses familles du règne végétal, qui renferment des sucs plus ou moins nuisibles à la santé et à la vie des animaux, et qui agissent en général comme des poisons plus ou moins énergiques (*voyez* VENIN).

VÉNÉRIDES (*Zoologie*), groupe de mollusques acéphalés lamellibranches, qui a pour type le genre vénus.

VÉNERIE (du latin *venari*, chasser). Ce mot, pris dans sa plus large acception, comprend l'art de chasser, qui a fini par devenir une science ayant des mots techniques, dont la plupart ont passé dans le langage figuré, l'exercice du droit de chasse, la législation exceptionnelle qui en garantit les privilèges, et les dispositions pénales contre ceux qui ne se conformeraient pas aux ordonnances rendues à ce sujet. On appelait autrefois *plaisirs du roi* les bois, les forêts réservés aux chasses du monarque. François Ier et Henri IV ont considéré les infractions aux lois qui régissaient la chasse comme des crimes, et les braconniers en récidive pouvaient être punis de mort. Leurs ordonnances sur ce sujet sont plus sévères que les prohibitions portées par les premiers rois, à une époque voisine de la conquête. L'empereur Frédéric et notre roi Charles IX ont écrit sur la vénerie, mais plutôt en historiens qu'en législateurs. La *vénerie* occupait autrefois un rang important dans la domesticité royale; et il en est de même aujourd'hui dans la domesticité impériale. Les équipages, les meutes, tous les officiers, tous les valets employés à ce service, suivaient le roi dans toutes ses résidences.

VÉNÉRIENNE (Maladie). *Voyez* SYPHILIS.

VÉNÉRUPE (*Zoologie*), genre de mollusques acéphalés lamellibranches dimyaires, rapproché d'une part des vénus et de l'autre des pétricoles. Ces animaux sont lithophages, percent les pierres et les madrépores, et y creusent des cavités en rapport avec leur volume et leur forme, d'où ils ne peuvent plus sortir lorsqu'ils sont adultes. Leur coquille bivalve est d'un blanc sale et sans épiderme.

VÉNÈTES (Les), *Veneti*, nom commun dans l'antiquité à trois peuples de race différente. D'abord les Vénètes, Énètes ou Hénètes, fixés à l'extrémité nord-est de l'Italie, entre l'Éthésis (Adige) et la mer, les Alpes et l'embouchure du Padus (le Pô), appelé par les Grecs Éridan, chez qui avait lieu de temps immémorial le commerce de l'ambre jaune, et qui très-vraisemblablement appartenaient à la race illyrienne, bien qu'il soit question dans beaucoup d'auteurs grecs de prétendus Énètes originaires de la Paphlagonie, avec qui Anténor serait arrivé dans ces contrées après la prise de Troie et y aurait fondé *Patavium*. Menacés sans cesse par les Gaulois à l'ouest, par les peuplades rhétiennes au nord, par les Taurisques noriques et les Carniens à l'est, ils trouvèrent dans la domination des Romains, auxquels ils se soumirent sans combat, peu de temps avant la seconde guerre punique, une puissante protection contre ces différents ennemis. Leur fertile territoire, leur industrie et leur commerce continuèrent de prospérer jusqu'au cinquième siècle, époque où la *Venetia* devint la route par laquelle les Visigoths, les Huns, les Ostrogoths et les Lombards pénétrèrent tour à tour en Italie. Sous Auguste, agrandi du territoire des peuplades rhétiennes qui habitaient le versant méridional des Alpes, où se trouvaient *Feltria* (Feltre) et *Belunum* (Bellune), il appartenait à la dixième région de l'Italie. Pendant la domination des Lombards, sous laquelle des Vénètes fondèrent dans les lagunes une ville appelée *Venetia* (Venise), ce nom s'appliqua encore aux peuples fixés au delà de l'Adige et du Pô. Parmi leurs villes, on citait *Patavium* (Padoue), cité fort ancienne, florissante par son commerce, où naquit Tite-Live, et qui du temps de Tibère passait pour la seconde ville de l'Italie; *Altinum*, à l'embouchure de la Piave; *Ateste* (Este), *Vicentia* (Vicence), *Tarvisium* (Trévise), *Aquileia* (Aquilée), fondée par des Romains dans la partie de la Vénétie dont les Carniens s'étaient emparés. *Verona* (Vérone) faisait partie de la Gaule Cisalpine.

Le second peuple de ce nom, les Vénètes du bord de l'Atlantique, dans la partie de la Gaule appelée *Armorica*, était une race celte, subjuguée par César.

Enfin, le troisième était les Vénètes ou mieux Vénèdes, dont Pline et Tacite parlent comme étant voisins orientaux des Germains et fixés au delà de la Vistule. Il est probable que c'était là à l'origine la dénomination commune donnée par les Germains aux Slaves, dénomination qui se conserva dans celle de *Wendes*. Ils habitaient entre les Germains et les Sarmates à l'ouest, les Peucins ou Bastarnes au sud, les Æstuens et les Finnois au nord; et, partis des monts Vénédiques (forêt de Wolchonski) et du golfe de Ptolemée (golfe de Riga), ils se répandirent au loin dans la Russie.

VENEUR, chasseur *au poil*. Ce mot ne s'applique qu'à ceux qui chassent au cerf, au daim, au chevreuil, au sanglier et au loup. Ceux qui se bornent à chasser au vol ne s'appellent que *chasseurs*.

VENEUR (Grand-). Au treizième siècle, les officiers de la vénerie du roi de France furent placés sous le commandement d'un chef unique, appelé *maître veneur* en 1231, *maître de la vénerie* en 1344, et *grand-veneur* en 1414. Au quatorzième siècle cet officier était grand-maître des forêts, et on l'appelait aussi le *grand-forestier*. C'était un fonctionnaire considérable, prêtant serment entre les mains du roi, donnant provisions à ses subordonnés, et disposant de leurs charges quand elles venaient à vaquer. Charles VI lui retira la maîtrise des forêts. Néanmoins, les attributions qui lui restèrent sous l'ancienne monarchie, jointes à l'avantage d'approcher du roi et de recevoir directement ses ordres en avaient fait un personnage important. Sous Philippe III, les gages du grand-veneur étaient de 22 sols par jour; il avait sous ses ordres six fauconniers, trois veneurs, quatre varlets de chiens, deux archers et six braconniers. Cette charge appartint longtemps aux Guise, auxquels succédèrent les Rohan et les La Rochefoucauld. Le duc de Penthièvre l'exerçait sous Louis XVI. Napoléon eut aussi ses officiers et ses équipages de chasse; son grand-veneur était Alexandre Berthier, prince de Neufchâtel et de Wagram. La vénerie royale, rétablie par Louis XVIII et Charles X, avait à sa tête le comte Alexandre de Girardin. Les équipages de chasse et les meutes furent vendus au profit du fisc par Louis-Philippe. La dignité de grand-veneur a été rétablie par Napoléon III.

VENEZUELA, république située au nord de l'Amérique méridionale, et bornée au nord par la mer des Antilles, à l'est par l'océan Atlantique et la Guyane anglaise, au sud par le Brésil, à l'est par la Nouvelle Grenade, comprend une superficie de 1,555 myriam. carrés. D'après la nature de son sol elle se compose de deux parties, bien distinctes : le pays de montagnes, et le pays de plaines. Dans le pays de montagnes on remarque trois systèmes. Le premier, formé par deux embranchements des Cordillères orientales de la Nouvelle-Grenade, qui se séparent à Pamplona. L'embranchement qui se dirige au nord se termine dans la presqu'île de Goahiros avec la *Sierra de Perija*, haute seulement de 1,000 à 1,300 mètres; l'autre, qui se divise au nord-est, atteint, sous les noms de *Sierra da Merida* et de *Sierra de Las Rosas*, une bien plus grande élévation, et forme une masse large et compacte, où, à l'est de Mérida, le *Nevado de Macuchies* atteint une élévation de 5,000 mètres environ. Le second système, celui des montagnes du littoral de Venezuela, se rattache au premier par la *Cerro del Altar*; mais en raison de ses ramifications propres, qui s'écartent du système des Cordillères et se dirigent de l'ouest à l'est, il forme en lui-même un système de montagnes particulier, et renferme les parties du pays les plus belles et les mieux cultivées. Le troisième système, complétement isolé, est celui de la *Sierra Parime*, au sud-est, dans la grande province de Guyane. Le pays de plaines se compose en partie des incommensurables prairies appelées *Llanos di Orinoco*, complétement dénuées d'arbres, et qui, situées entre les

montagnes de la côte et le mont Parime, depuis l'embouchure de l'Orinoco jusqu'au pied des Cordillères de la Nouvelle-Grenade, en occupant précisément le centre du pays, s'étendent de l'ouest à l'est, et en partie de la région des forêts vierges, qui couvrent tout le sud de la république ainsi qu'une partie de Guyane, et appartenant partiellement à la grande vallée du Marañon. Le territoire de Venezuela est très-bien arrosé, en raison des nombreux cours d'eau qui prennent leur source dans les montagnes. Le principal de ces cours d'eau est le gigantesque Orinoco ou Orénoque, qui traverse avec la plupart de ses affluents le pays dans toute sa longueur. L'extrémité méridionale de Venezuela est arrosée par le même cours supérieur du Rio Negro, qui se jette dans le Marañon, ainsi que par ses affluents. A l'extrémité nord-est du pays on trouve l'immense lac de Maracaïbo, mesurant 276 myriam. carrés et communiquant par la voie fluviale du *Saco de Maracaibo* avec le golfe de Maracaïbo, ou golfe de Venezuela, limité par les presqu'îles de Goahiros et de Paragnana, le plus grand de toute cette contrée. Sauf la partie rocheuse des montagnes, le sol de Venezuela est d'une grande fertilité, le climat sain et tempéré dans les montagnes, très-chaud et malsain dans les plaines et sur le littoral. Il présente partout les qualités caractéristiques du climat tropical, avec ses diverses modifications suivant le plus ou moins d'élévation du sol. Sur le littoral, des tremblements de terre exercent souvent d'horribles dévastations, comme ce fut surtout le cas en 1812 et en 1826; et tout récemment encore un de ces désastres a anéanti la ville de Cumana, le 15 juillet 1853. Comme dans le reste de l'Amérique tropicale, la nature développe à Venezuela une richesse incomparable de produits. Le coton, le tabac, le sucre, le café, le cacao, la vanille, l'indigo et diverses drogues importantes constituent les principaux articles de commerce. Les immenses forêts vierges fournissent les plus magnifiques bois de construction et d'ébénisterie ainsi qu'une foule de bois de teinture. Tous les fruits du Sud, l'anana, le pisang, les palmiers des espèces les plus variées, le manioc, le riz, le maïs, les céréales de tous genres réussissent parfaitement dans les parties du pays les plus différentes. Outre les animaux particuliers à l'Amérique tropicale, on y rencontre de grands troupeaux de chevaux et de bœufs à moitié sauvages, dont l'élève ainsi que celle des mulets, constituent l'une des principales occupations des habitants, et est pratiquée surtout dans les *llanos*. Les principales richesses du règne minéral sont encore peu exploitées. Jusqu'à ce jour c'est à l'extraction du cuivre qu'on s'est le plus attaché. En 1850 on découvrit un riche gisement aurifère au voisinage d'Upata, dans la province de Guyane, où on trouve des lavages d'or sur les rives du Yurnari, l'un des affluents du Cuyuni. Il existe des mines de houille dans diverses provinces. Le sel et le natron abondent sur divers points de la côte septentrionale. La population, évaluée en 1851 à 1,356,000 têtes, ne s'élevait suivant les renseignements fournis pour l'année 1844 qu'à 1,052,000 âmes, dont 298,000 blancs, 480,000 métis de toutes espèces, 48,000 esclaves nègres, 160,000 Indiens ayant adopté la langue et les mœurs du pays, 14,000 Indiens soumis, ayant conservé leur langue et leurs mœurs primitives, et 52,000 Indiens indépendants. L'émancipation successive des esclaves a été depuis longtemps ordonnée par la loi. Les blancs, à l'exception d'un petit nombre d'étrangers et de colons, sont d'origine espagnole; et la langue ainsi que les mœurs espagnoles dominent dans la population avec la religion catholique. L'agriculture et l'élève du bétail constituent les principales occupations de la population. Quant à l'industrie, elle n'a encore pris aucun développement. En revanche, le commerce y est très-important, favorisé qu'il est par la richesse extraordinaire du pays en produits tropicaux de tous genres, par la grande quantité de ports, de rades et de baies existant sur le littoral, en face des Antilles. De 1848 à 1849 la valeur totale du commerce, auquel participaient les États-Unis de l'Amérique du Nord, l'Angleterre, le Danemark, la Hollande, les villes hanséatiques, la France et l'Espagne (dans des proportions analogues à l'ordre que nous leur assignons ici), s'était élevée à 8,266,975 piastres (*pesos*), dont 2,731,535 pour l'importation, et 5,535,000 pour l'exportation; mais auparavant, dans des temps plus calmes, elle avait été beaucoup plus considérable. Depuis les troubles et les désordres politiques, les finances se trouvent aussi dans la plus déplorable condition, attendu que le déficit et les impôts ont toujours été en augmentant. Suivant le budget arrêté pour l'exercice commençant le 1er juillet 1852 et se terminant le 30 juin 1853 le produit des impôts était évalué à 2,705,055 piastres, et la dépense à 8,248,031 piastres. Le déficit était par conséquent de 5,542,976 piastres. Quant à l'état de l'instruction publique, on ne comptait dans les écoles en 1850 qu'un élève par 144 habitants. Il existe néanmoins une université jouissant de revenus indépendants de l'État. En outre, treize colléges recevaient ensemble 13,000 piastres de subvention de l'État. Aux termes de la constitution de 1843, un président, élu pour quatre ans, est placé à la tête de la république; il a un ministère qui gère les affaires sous ses ordres. Un sénat et un congrès de représentants exercent la puissance législative. Chaque province nomme deux sénateurs, et chaque centre de population de 25,000 âmes un député, dont les fonctions durent également quatre ans. En 1850 l'armée se composait de 2,849 hommes avec 143 officiers; il existe en outre dans chaque province une réserve de milice nationale. La marine militaire n'a pas la moindre importance. La république de Venezuela est divisée en treize provinces : *Caracas*, *Carabobo*, *Barquisimeto*, *Coro*, *Maracaïbo*, *Truxillo*, *Merida*, *Varinas*, *Apure*, *Barcelona*, *Cumana*, *Guayana* ou *Guiana*, et *Margarita*. Elle a pour chef-lieu Caracas.

Ceux qui les premiers découvrirent cette contrée donnèrent le nom de *Venezuela*, qui signifie *Petite Venise*, à un village indien du littoral, parce qu'à l'instar de Venise il était construit sur pilotis; et plus tard ce nom devint celui du pays tout entier. Venezuela est la partie de l'Amérique espagnole du Sud qui la première (1810) se déclara indépendante de la mère patrie, sous la dénomination de *Confédération américaine de Venezuela*. A la suite de luttes sanglantes, sous les ordres de Miranda et de Bolivar, contre les Espagnols, ce pays devint à partir de 1821 et demeura jusqu'en 1831 une partie intégrante de la république fédérative de Colombie, qui à cette époque se divisa définitivement en trois républiques indépendantes : *Venezuela*, la *Nouvelle Grenade* et l'*Ecuador*. Les premiers présidents en furent Jose-Antonio Paez, puis à partir de 1835 Vargas, en 1839 de nouveau Paez, en 1843 Carlos Soublette. Sous la présidence de ce dernier, une réforme fut opérée, le 20 avril 1843, dans la constitution du 14 septembre 1830; et en 1845 l'Espagne reconnut formellement l'indépendance de la république de Venezuela. Sauf une courte guerre civile en 1835, la république jouit jusqu'en 1847 de la tranquillité à l'intérieur, et fit à tous égards de grands progrès, notamment sous l'administration de Paez. Mais en 1846 éclata entre les blancs et les hommes de couleur une guerre de race, que Paez, investi de la dictature, réussit, il est vrai, à comprimer, mais par suite de laquelle Tadeo Monagas fut élu président, le 23 janvier 1847, par l'influence de Paez. L'administration inhabile de ce nouveau président excita le mécontentement universel; il fit disperser le congrès, en 1848, par la populace, au milieu de scènes de carnage, et arrêter, en août 1849, le généreux Paez, qui essayait d'intervenir dans l'intérêt général. Il le contraignit en outre à quitter le pays et à se réfugier à New-York. Monagas chercha ensuite à faire placer à la tête des affaires son frère, Jose Gregorio Monagas, qui effectivement, après beaucoup d'hésitations, se laissa proclamer président, le 30 janvier 1851. Dès le 25 mai suivant éclatait une révolution formelle contre ce qu'on appelait la *dynastie des Monagas*. Cumana, qui avait été le point de départ de ce mouvement, se déclara le 5 juin

indépendant de Venezuela, et se prononça en faveur d'un gouvernement fédératif. A ce mouvement se rattachèrent les provinces de Coro, de Maracaibo et de Margarita. Mais grâce aux mesures énergiques de Monagas, qu'on disait représenter le parti démocratique et à qui les libéraux vinrent en aide, l'insurrection des oligarques put être comprimée. Comme ses fonctions présidentielles expiraient au commencement de 1855, toutes les intrigues furent mises en jeu pour faire réélire Monagas aux élections qui devaient avoir lieu en août 1854. On avait compté sur l'appui de plusieurs provinces et sur l'inaction du parti vaincu. Mais diverses provinces se prononcèrent formellement contre Monagas, de sorte que le pays se trouva en proie à la plus complète anarchie. La province de Barquisimeto et une partie de celle de Merida opérèrent un *pronunciamento* en faveur de Paez, exilé. Monagas, qui disposait de forces supérieures, parvint, il est vrai, à battre les insurgés; mais ses adversaires comptaient toujours sur la prochaine arrivée de Paez, attendu des États-Unis avec une bande d'aventuriers. Le 20 janvier 1855 eut lieu l'ouverture du congrès de Venezuela. Gregorio Monagas s'y démit de ses fonctions présidentielles. Le même jour le congrès fit le dépouillement des votes des colléges électoraux pour l'élection du nouveau président, et déclara à l'unanimité que la majorité des suffrages s'était prononcée pour le général Tadeo Monagas, qui en conséquence fut proclamé président. Le même jour le nouveau président fit son entrée à Caracas. Au commencement de 1858 une révolution nouvelle enleva les fonctions présidentielles à Monagas, qui fut arrêté. Un gouvernement provisoire fut établi à Caracas, et son premier soin fut de convoquer pour le 19 avril de la même année une convention nationale chargée de décider du sort de l'ex-président, qu'on accuse d'avoir soustrait au trésor public une somme de plus de 80 millions de francs, depuis son arrivée aux affaires. C'en est donc fait, au moment où nous imprimons, de ce qu'on appela la *dynastie des Monagas*.

VENGEANCE, instinct développé par la sensibilité et prolongé par la mémoire, qui porte l'homme à nuire aux objets qui l'ont blessé en quelque manière et à les détruire. Il n'est point de passion déçue qui ne fasse naître le désir de se venger, et ce désir est si violent qu'il aliène la raison : on voit des hommes frapper avec fureur la pierre contre laquelle ils ont été se heurter. Les peuples chez lesquels les lois pénales sont nulles ou mal observées sont plus vindicatifs que les autres. L'inclination naturelle qui nous porte à repousser l'injure par l'injure, le coup par le coup, n'a pu être combattue que par une manifestation divine, tant l'homme imparfait s'irrite de l'imperfection de son semblable, tant la pitié parle à peu de cœurs. Le sentiment de la vengeance, que l'on appela si longtemps *le plaisir des dieux*, n'est compris aujourd'hui que par quelques individus forcés de dissimuler que l'emploi du fer, du feu, du poison, ne leur répugne point, et non moins obligés à cacher les causes, souvent honteuses, presque toujours puériles, qui allument en eux cette inextinguible soif du mal d'autrui. Mille passions basses se joignent au désir de la vengeance; le mensonge, la trahison, la perfidie, l'escortent. La colère et la peur précipitent leurs coups; la vengeance médite les siens : l'amour de la justice réclame tout haut le châtiment d'une offense, et s'interdit de frapper le coupable; la vengeance cache son injure, et ses mains doivent être teintes du sang qui la lave. L'expression de la vengeance enlaidira toujours une figure, quel que soit le talent de l'artiste qui la représentera, tandis que la clémence embellit les traits les plus communs. Se venger, c'est faire du mal; pardonner, c'est faire du bien : se venger, c'est satisfaire à un des besoins de l'organisation matérielle de l'homme; pardonner, c'est exercer une faculté intellectuelle qui élève l'âme jusqu'à son auteur. Poursuivre la punition d'un crime en invoquant les lois, ce n'est point se venger, mais faire régner la justice, sans laquelle il n'est point de société possible.

Ctesse de Bradi.

VENGEUR (Affaire du). Dans le but de protéger un riche convoi arrivant de l'Amérique sous la conserve de deux vaisseaux de guerre commandés par l'amiral Nielly, le comité de salut public fit armer à Brest une flotte de vingt-six vaisseaux de ligne dont le commandement fut confié à l'amiral Villaret-Joyeuse; le représentant du peuple Jean-Bon-Saint-André montait le vaisseau amiral; les îles Coves et Flores avaient été désignées comme lieu de rendez-vous.

La flotte sortait à peine du port de Brest, aux cris de *Vive la république! Mort aux Anglais!* qu'elle rencontra vingt-six vaisseaux de ligne et douze frégates commandés par l'amiral Howe. A la vue de l'escadre ennemie les équipages français demandent qu'on les mène au combat. Le représentant du peuple, qui avait remarqué l'irrésolution de l'amiral Villaret, désireux de suivre les instructions qu'il avait reçues du comité de salut public, ordonne le signal du branle-bas général. Cette première attaque, commencée dans la soirée du 29 mai, sépara du reste de l'armée le vaisseau *Le Révolutionnaire*, qui faisait partie de l'arrière-garde. L'attaque du lendemain, qui eut lieu à dix heures du matin, fut tout à l'avantage des Français; dans la soirée, un épais brouillard étant survenu, mit fin à ce second combat.

Le 1er juin 1794, à la pointe du jour, le ciel s'étant éclairci, l'amiral anglais attaqua obliquement, et dirigea tous ses efforts contre la gauche de la ligne française, qui ne tarda pas à être accablée. Bientôt la mêlée devint générale; les actes de la plus grande valeur, les faits les plus héroïques signalèrent cette mémorable journée. Le vaisseau amiral *La Montagne*, aux prises avec cinq bâtiments anglais, parvint à s'échapper; le vaisseau *Le Vengeur*, désemparé, criblé de boulets et prenant l'eau de toutes parts, donna l'exemple du plus sublime dévouement. Les marins de l'équipage qui le montait, loin de se rendre au moment où le vaisseau coulait bas, déchargèrent leur dernière bordée à l'instant où les canons de la première batterie étaient parvenus à fleur d'eau. Revenus sur le pont, ils attachent le pavillon, de peur qu'il ne surnage; et les bras levés au ciel, agitant en l'air leurs chapeaux, ils descendent, comme en triomphe, aux cris mille fois répétés de *Vive la république! vive la liberté! vive la France!* dans l'abîme, qui devient pour eux la plus glorieuse des sépultures.

VENIMEUX (Animaux). Parmi les animaux vertébrés, un seul mammifère (l'o r n i t h o r h y n q u e), pourvu de deux ergots canaliculés, dont la piqûre sert à introduire un fluide sécrété par une glande, a été considéré, quoique avec doute, comme venimeux. La classe des oiseaux ne renferme aucune espèce de cette catégorie. Mais dans celle des reptiles écailleux, les espèces venimeuses de l'ordre des ophidiens, ou serpents, sont nombreuses. Les piqûres ou morsures des reptiles venimeux inoculent le venin plus ou moins énergique fourni par des glandes salivaires. Dans le sous-type des vertébrés amphibiens, les crapauds et les salamandres, dont la peau sécrète des humeurs épaisses et crémeuses, qui empoisonnent les lézards, et qui causent des vomissements ainsi qu'une abondante salivation aux chiens qui les mordent, ne sont point, cependant, des espèces venimeuses au même degré que les serpents. Aucune espèce de poissons ne secrète de venin, quoique leurs piqûres ou leurs morsures soient souvent très-dangereuses. Mais l'embranchement des articulés est riche en espèces venimeuses, assez généralement connues du vulgaire. Les naturalistes les distinguent en celles qui inoculent dans les chairs des autres animaux leur salive venimeuse avec des crochets ou des soies de leur bouche : tels sont les scolopendres, la tarentule et toutes les araignées, les cousins et les maringouins; et en celles dont les aiguillons venimeux sont placés à l'extrémité caudale de leur corps : ce sont les guêpes, les abeilles, des scholies et des scorpions. D'autres insectes lancent une liqueur caustique, qui chez les uns se met instantanément en vapeur (Brachinus ou Bombardier), et qui chez certains grands scarabées peut être lancée au visage de ceux qui les agacent.

Quoique les mollusques ne soient point en général venimeux, on considère les moules comme des aliments qui, de même que la chair de quelques poissons (daurade, congre, clupé, etc.), agissent comme des poisons et causent même la mort dans quelques cas fort rares. Enfin, parmi les zoophytes, les acalèphes (physales et méduses), et parmi les polypes les actinies et même les hydres sont armés d'organes microscopiques, connus sous le nom de *filaments urticans*, dont ils se servent pour enlacer, engourdir et même tuer les animaux dont ils se nourrissent. L. Laurent.

VENIN (du latin *venenum*, poison). On désigne sous ce nom les sucs des végétaux et les humeurs d'un certain nombre d'animaux (*voyez* Venimeux), qui exercent sur l'économie animale de l'homme et des autres espèces une action plus ou moins délétère. Les venins ont été avec raison rapprochés des poisons, et compris avec les virus dans la classe des *poisons septiques* ou *stupéfiants*. Les venins sont toujours des produits sécrétés par les végétaux et les animaux en état de santé. Ils diffèrent des *virus* en ce que ceux-ci sont produits par les animaux malades, et qu'étant inoculés, les individus qui les ont reçus les produisent après une incubation plus ou moins lente et peuvent les transmettre à d'autres (*voyez* Virus). L. Laurent.

VENISE, *Venezia*, autrefois république, aujourd'hui ville autrichienne, chef-lieu de gouvernement.

La partie nord-ouest du golfe de Venise était dès la plus haute antiquité habitée par les Vénètes (*Veneti*), peuple vraisemblablement d'origine illyrienne, d'après lequel la contrée reçut le nom de *Venetia*. Il n'existait pas du temps des Romains de ville appelée *Venetia:* celle-ci ne naquit que plus tard. En l'an 452 les Huns, aux ordres d'Attila, envahirent la haute Italie, saccagèrent Aquilée et dévastèrent toute la Vénétie. Il paraît qu'à cette calamiteuse époque des fugitifs, abandonnant la terre ferme, se réfugièrent dans les lagunes et les îles de la mer Adriatique, et y fondèrent l'État qui devait ensuite devenir la République de Venise. Cette petite commune démocratique était gouvernée par des tribuns; mais en l'an 697 elle élut son premier *dux* ou doge, Paoluccio Anafesto; ce qui n'empêcha pas l'élément démocratique d'y rester encore prédominant. La population s'accrut toujours de plus en plus dans les plus considérables de ces îles, *Rialto* (*Rivus Altus*), *Malamoco* et *Torello;* en l'an 809 le siége du gouvernement fut établi dans l'île de *Rialto*, celle qui à l'époque de la guerre contre le roi Pépin avait offert aux habitants le plus de sécurité. Dans cette île de *Rialto* s'éleva dès lors insensiblement une ville populeuse, la Venise actuelle, qui peu à peu devint la plus puissante des républiques commerçantes, grâce à sa situation, aussi sûre qu'heureuse, entre l'empire d'Occident et l'empire d'Orient, et qui finit par dominer dans la mer Adriatique. Bientôt la ville ne se contenta plus de la possession des îles et du littoral voisin, et fit des conquêtes même en Istrie et en Dalmatie. En l'an 997 les villes de la Dalmatie se placèrent sous la protection de Venise. En 1032 l'autorité du doge, jusque alors seul dépositaire du pouvoir exécutif qu'il recevait de la nation assemblée, dut reconnaître des limites. Deux conseillers lui furent adjoints, sans lesquels il ne put prendre aucune détermination; et dans les affaires importantes il dut en outre appeler à la délibération dix notables de son choix : c'est ce qu'on appela *le conseil des pregadi* (invités). Vers 1170, un conseil de quatre cent quatre-vingts nobles fut institué, qui se renouvelait chaque année et représentait les six *divisions* ou *sestiers* de la nation. Ce conseil, qui fut le *grand conseil*, exerçait conjointement avec le doge l'autorité souveraine, et seul tous les pouvoirs que les lois n'attribuaient pas à ce chef de la république. Quelques années plus tard on enleva au doge la juridiction criminelle pour la confier à un tribunal nommé la *quarantie* et composé de juges tirés du *grand conseil*.

Lors de la ligue de Lombardie contre l'empereur Frédéric Barbe-Rousse, les Vénitiens équipèrent une flotte, qui battit celle de l'empereur. Le pape Alexandre III, rapportent les historiens de Venise, fit présent au doge, pour lui témoigner sa reconnaissance, d'un anneau, symbole de sa souveraineté sur la mer Adriatique; c'est ce qui donna naissance à la singulière solennité consistant faire épouser tous les ans cette mer au doge, qui y jetait un anneau, afin d'apprendre au monde, que de même que l'épouse est soumise à son mari, la mer est soumise au doge.

Les croisades furent la source de bénéfices immenses pour les villes maritimes de l'Italie, et en particulier pour Venise, où affluèrent bientôt les richesses de tout l'Orient. En 1178 on adjoignit au doge six conseillers (*signorie*), auxquels se réunit dans le cours du treizième siècle la *quarantie*, qui dans l'origine était un tribunal criminel. Le *grand conseil* devint pendant ce même siècle l'autorité la plus puissante, qui peu à peu s'attribua le droit de nommer tous les magistrats. C'est sous l'influence d'une aristocratie modérée que se formèrent la législation et l'administration. Les mœurs s'adoucirent et les beaux-arts commencèrent à fleurir; et sous le quarante-et-unième doge, Enrico Dandolo, la puissance commerciale de Venise parvint à son apogée. Lors de la croisade entreprise en 1202 par les Vénitiens avec les Français et d'autres nations, Dandolo, à la tête de la flotte vénitienne, s'empara de Constantinople. Beaudoin, comte de Flandre, fut proclamé empereur d'Orient; mais Venise se réserva pour sa part les trois huitièmes de la ville de Constantinople, avec la suzeraineté du Péloponnèse, de l'île de Candie et de diverses îles de la côte d'Ionie. Pour se mettre en possession de ces conquêtes, Venise se fia à l'intérêt privé de ses plus riches citoyens. Un édit permit à tout Vénitien de soumettre à ses frais, et pour son propre compte, les îles de l'Archipel et les villes grecques de la côte, à la charge seulement de reconnaître les tenir à titre de fiefs de la république. On vit ainsi les Dandoli, les Viazi, les Sanudi, etc., fonder les duchés de Gallipoli et de Naxos, de Tino, de Céos, le grand-duché de Lemnos, etc. Tout commerçant industrieux se fit riche, prit ensuite en dehors de la ville des troupes à sa solde, et devint puissant et conquérant. L'inégalité des fortunes enfanta dans les familles enrichies de nouvelles prétentions aristocratiques. Le conseil des *pregadi*, ou *petit conseil*, n'eut qu'une autorité précaire tant que sa convocation et le choix de ses membres dépendirent uniquement du chef de l'État. En 1229 il devint partie indispensable de la constitution : on éleva le nombre de ses membres à soixante, et leur choix n'appartint plus au doge, mais au *grand conseil*. En même temps on créa deux nouvelles magistratures, les cinq *correcteurs du serment* et les trois *inquisiteurs du doge défunt*. Les premiers furent chargés de recevoir pendant chaque interrègne l'espèce de capitulation que le doge nouveau devait jurer avant d'entrer en fonctions. Les autres étaient une imitation d'une pratique de l'antique Égypte. Ils avaient mission de faire le procès à la mémoire de chaque doge après sa mort. La jalousie des familles fit décider que l'élection du doge serait soumise à des formes compliquées, où le sort fût appelé à neutraliser la brigue. Comme fiche de consolation donnée à la *citadinance*, ou classe plébéienne, on créa la charge de grand-chancelier, dont on lui abandonna la nomination.

Après le rétablissement de l'empire de Byzance, vainqueur en l'an 1261 de l'État féodal fondé par les Francs, le commerce des Indes orientales abandonna la voie de Constantinople pour prendre celle d'Alexandrie. En même temps les Génois, qui avaient essentiellement contribué au renversement de l'empire latin, causèrent un préjudice immense aux relations de commerce des Vénitiens.

Tant que la *citadinance* concourait à l'élection des membres du grand conseil, l'aristocratie ne pouvait se dire entièrement maîtresse des affaires. Le 10 septembre 1298, sous le quarante-neuvième doge, Pietro Gradenigo, elle accomplit l'usurpation la plus inique. Un décret intitulé *il serrar del consejo* (la fermeture du conseil) ordonna que les juges composant la *quarantie* ballotteraient l'un après l'autre les noms de chaque personne qui pendant les quatre der-

nières années avait été membre du grand conseil, et que quiconque réunirait douze suffrages sur les quarante serait reconnu membre du grand conseil. Pour remplir les vacances, trois électeurs pris dans le grand conseil durent proposer des candidats. Or, la *quarantie* n'était qu'une émanation du grand conseil et choisie par lui dans son sein; c'étaient en réalité les familles composant le grand conseil cette année qui confisquaient à leur profit le droit de renouveler désormais la représentation nationale, en ne laissant aux autres qu'une faible perspective d'être, en cas de vacance, agrégées par élection à ces familles régnantes. Bon nombre de familles puissantes exclues de la sorte du gouvernement, parce que le hasard avait voulu que dans l'année de l'usurpation aucun de leurs membres ne siégeât au sénat firent dès lors cause commune avec la *citadinance*. Après quelques années, une conspiration s'ourdit, dirigée par Boemond Tiepolo, ayant pour but de tuer le doge Gradenigo, de dissoudre le grand conseil usurpateur, et de le remplacer par une élection annuelle. Instruite à temps, l'aristocratie se mit en défense. Les deux partis se livrèrent sur la place Saint-Marc, le 13 juin 1310, une bataille sanglante, où la cause plébéienne succomba. Cette conspiration servit de motif ou de prétexte à l'institution du redoutable *conseil des dix*, revêtu d'un pouvoir dictatorial avec le droit de poursuivre et punir les délits commis par des nobles, au moyen d'une procédure secrète et inquisitoriale dans laquelle les témoins n'étaient pas nommés et encore moins confrontés avec l'accusé. Le *conseil des dix*, soustrait à toute responsabilité, disposant arbitrairement des finances et des forces militaires de la république ainsi que de la vie des citoyens, établit le despotisme le plus absolu, fondé sur un système de délation et d'espionnage qui ne permettait pas un instant aux nobles de jouir avec confiance de la vie et de la liberté. Le *conseil des dix*, nommé d'abord pour deux mois, fût ensuite confirmé pour cinq ans, et devint permanent.

Jusqu'en 1319 le grand conseil usurpateur se renouvela par un simulacre d'élection; chaque année la *quarantie* confirma de nouveau les membres une fois élus, et pour remplir les vacances le comité des trois électeurs ne chercha point de candidats hors des familles usurpatrices. Un décret ordonna que la *quarantie* ouvrirait un livre, appelé le *livre d'or*, où chaque personne réunissant les nouvelles conditions d'éligibilité serait tenue de se faire inscrire. Bientôt après le comité des trois électeurs fut supprimé, le renouvellement périodique du grand conseil aboli; et il fut décrété que quiconque réunissait les conditions requises pouvait à vingt-cinq ans se faire inscrire dans le livre d'or et entrait sans élection dans le grand conseil. Ce fut une pairie héréditaire et immobilisée dans un certain nombre de familles. Le pouvoir du doge fut surveillé avec plus de jalousie que jamais. En 1554 le grand conseil autorisa le *conseil des dix* à choisir trois de ses membres, dont l'un pouvait être pris parmi les conseillers du doge, pour exercer, sous le titre d'*inquisiteurs d'État*, la surveillance et la justice répressive, jusque alors déléguées au chef de la république. La juridiction de ce tribunal redoutable s'étendit, sans excepter les membres du *conseil des dix*, sur tous les individus quelconques. Il pouvait, s'il était unanime, infliger la mort, soit publique, soit secrète, et disposer, sans en rendre compte, des fonds de la caisse du *conseil des dix*. Chacun de ces inquisiteurs avait droit d'ordonner des arrestations, sauf à en référer à ses collègues. Un règlement rédigé par eux statua qu'il y aurait un suppléant destiné à être appelé dans le cas où deux des inquisiteurs voudraient juger leur troisième collègue.

Dans tout le cours du quatorzième siècle, et jusqu'à la fin du quinzième, la république de Venise croît de jour en jour en puissance et ajoute à son territoire. En 1343, par un traité conclu avec le sultan d'Égypte, elle acquiert une entière liberté de commerce dans les ports de Syrie et d'Égypte ainsi que la faculté d'avoir des consuls à Alexandrie et à Damas; ce qui lui donne des facilités pour s'approprier peu à peu le commerce des Indes et pour s'y maintenir malgré la république de Gênes, sa rivale et la seule puissance en état de lui disputer la suprématie sur les mers. En 1388 elle profite des troubles de la Lombardie pour s'arrondir sur le continent italien, elle enlève Trévise et toute la marche Trévisane à la puissante maison de Carrara. En 1420 elle conquiert le Frioul, et avant l'année 1454 elle a démembré successivement du duché de Milan les villes et territoires de Vicence, Bellune, Vérone, Padoue, Brescia, Bergame et Crême. En 1484 elle se fait céder par le duc de Ferrare Rovigo et son territoire. En 1496 le roi de Naples lui abandonne les places de Trani, Otrante, Brindes et Gallipoli. Trois ans après elle vend son alliance à Louis XII, qui affiche des prétentions sur le Milanais, moyennant la cession de Crémone et de tout le pays entre l'Oglio, l'Adda et le Pô. En 1503 la mort du pape Alexandre VI lui fournit l'occasion favorable d'enlever à l'État Ecclésiastique plusieurs villes de la Romagne, entre autres Rimini et Faenza. Toutefois, aucune de ces acquisitions n'égalait en importance celle de l'île de Chypre, conquise lors des croisades par Richard Cœur de Lion, et demeurée le patrimoine d'une longue suite de rois descendus de Guy de Lusignan, dernier roi de Jérusalem. En 1460 le possesseur de ce royaume, du nom de Jacques, inquiété par le sultan d'Égypte, imagine pour se ménager la protecton de la république d'épouser Catherine Cornaro, la fille d'un des plus puissants patriciens de Venise. Pour honorer ce mariage le sénat adopte Catherine et la déclare *fille de Saint-Marc*, ou *de la république*. Jacques étant mort sans postérité, la reine Catherine fut amenée à résigner sa couronne aux mains du sénat, qui se fit donner par le sultan d'Égypte l'investiture de l'île.

La découverte par les Portugais de la nouvelle route aux Indes, en enlevant à Venise le commerce de ces contrées, fit tarir la principale source de ses richesses et par suite celle de la supériorité de ses finances et de sa marine. La ligue de Cambrai, en 1508, où le pape Jules II, l'empereur Maximilien, Louis XII, Ferdinand le Catholique et plusieurs États d'Italie se réunirent contre la république, abandonnée à ses propres ressources, si elle n'amena pas sa ruine, nécessita du moins de tels efforts de sa part qu'elle tomba dès lors dans l'épuisement. L'accroissement prodigieux de la puissance ottomane devait lui être plus fatal encore. Entraînée malgré elle dans la guerre que soutenait contre les Turcs Charles Quint, elle perdit par le traité de Constantinople de 1540 quatorze îles de l'Archipel. En 1570 Sélim II lui enleva l'île de Chypre, et en 1645 Achmet Kiouprili, vizir du sultan Mahomet IV, s'empara de Candie. Les possessions de Morée, perdues une première fois, le furent de nouveau, et pour toujours, à la paix de Passarowitz, en 1718. Toutefois, elle défendit avec succès Corfou (où commandait Schulembourg) et la Dalmatie. Mais à partir de cette époque la république de Venise cessa de prendre part au mouvement des affaires politiques de l'Europe. Elle se contenta de conserver sa constitution décrépite, et, en observant la plus stricte neutralité, de se maintenir en possession d'un territoire qui contenait encore près de trois millions d'habitants. C'est ainsi qu'elle réussit par un traité conclu en 1763 avec les puissances barbaresques à leur faire respecter son pavillon, et par d'autres traités conclus, en 1767 et 1769, avec la cour de Rome à maintenir ses droits de souveraineté contre les prétentions du saint-siége.

Lorsque, en 1796, Bonaparte, vainqueur des Autrichiens dans la haute Italie, vint mettre le siége devant Mantoue, il offrit à la république de Venise, qu'il avait intérêt de ménager, une alliance avec la république française : il y mettait pour condition que l'aristocratie vénitienne modifierait la constitution et la rendrait plus populaire. Cette aristocratie n'accepta pas, et, n'osant cependant se déclarer en faveur de l'Autriche, préféra garder la neutralité. L'année suivante, Bonaparte, qui se fiait peu à cette neutralité, ne s'engagea dans les gorges du Tyrol pour marcher sur Vienne qu'après

avoir laissé garnison dans les villes importantes du territoire vénitien de terre ferme, Vérone, Bergame, Brescia, etc. Ses précautions n'étaient point inutiles, car pendant son absence des troubles violents éclatèrent. Les familles nobles de ces villes, qu'irritait depuis longtemps l'insolence de l'aristocratie du livre d'or, s'unirent à la bourgeoisie pour provoquer une révolution dans le sens des principes français. Le peuple des campagnes, au contraire, travaillé par les moines, soutint la cause de l'antique despotisme, et la soutint par des massacres dont furent victimes, surtout à Vérone, un grand nombre de soldats français. Vainqueur des Autrichiens, Bonaparte à son retour parla en maître au sénat de Venise; et de simples menaces suffirent pour renverser ces tyrans énervés. Le 12 mai 1797 Luigi Manini, dernier doge de Venise, et le grand conseil abdiquèrent leurs pouvoirs. Le 16 mai 3,000 Français entraient à Venise, bouleversée par sa propre population. L'égalité fut proclamée parmi les citoyens de Venise, et le *livre d'or* fut brûlé le 4 juin, au pied de l'arbre de la liberté. Un gouvernement provisoire de soixante membres remplaça l'ancien grand conseil; mais bientôt la république elle-même fut anéantie, après une durée de quatorze siècles.

Aux termes de la paix de Campo-Formio, toute la partie du territoire de la ci-devant république de Venise située au delà de l'Adige fut adjugée à l'Autriche, et celui d'en deçà de l'Adige incorporé à la République Cisalpine, devenue ensuite le royaume d'Italie, auquel on ajouta, en 1805, la partie du territoire vénitien appartenant à l'Autriche et la Dalmatie, mais sans les îles Ioniennes ou du Levant. Eugène Beauharnais reçut de Napoléon le titre de *prince de Venise*, et le territoire fut divisé en départements, à savoir: le département de la mer Adriatique, chef-lieu Venise; le département de la Brenta, chef lieu Padoue; le département du Bacchiglione, chef-lieu Vicence; le département du Tagliamento, chef-lieu Trévise; le département du Passerino (Frioul), chef-lieu Udine; et le département de l'Istrie, chef-lieu Capo-d'Istria. Cependant, à la suite de la guerre de 1809 ces deux derniers départements furent détachés du royaume d'Italie et incorporés au territoire de l'empire français en même temps que les provinces Illyriennes.

La paix signée à Paris en 1814 et les actes du congrès de Vienne en 1815 adjugèrent à l'Autriche Venise et son territoire, dont on sépara toutefois l'Istrie et quelques îles du golfe de Quarnero, avec le littoral du gouvernement de Trieste et de Dalmatie, qu'on réunit au gouvernement de la Dalmatie; et depuis lors l'ancien territoire vénitien fait partie du royaume Lombardo-Vénitien.

Au milieu de ces divers changements de gouvernement la ville de Venise avait vu constamment décroître ses richesses et son commerce; et à mesure que l'ancienne *reine de l'Adriatique* tombait en décadence, sa rivale, Trieste, augmentait en importance. Venise ne commença à se relever un peu que lorsqu'en 1830 elle eut été déclarée port franc; et les travaux entrepris pour la construction d'un chemin de fer destiné à la relier Milan permettaient d'espérer qu'elle ne tarderait pas à récupérer une partie de son ancienne activité commerciale. Mais alors survinrent les événements de 1848 (*voyez* ITALIE), et Venise se trouva tout aussitôt entraînée dans leur tourbillon. A la nouvelle de la lutte dont Milan venait d'être le théâtre, il éclata à Venise une sanglante insurrection, dans laquelle le peuple s'empara de l'arsenal, dont il égorgea le commandant Marinovich. Le commandant de la ville, le comte de Zichy, entre les mains de qui le gouverneur avait résigné ses fonctions, dut conclure avec les insurgés une capitulation en règle, par suite de laquelle les autorités civiles et militaires autrichiennes furent déposées sans coup férir, en même temps que tous les corps de troupes non italiens obtenaient le droit d'évacuer la ville et son territoire sans être inquiétés, et que Venise était abandonnée aux insurgés. Au milieu de cette insurrection un gouvernement provisoire s'était constitué, et le 24 mars eut lieu la proclamation solennelle d'une *république vénitienne* ou *république de Saint-Marc*, à la tête de laquelle furent placés Manin et Tommaseo. L'*assamblea* convoquée par ce nouveau gouvernement se réunit le 3 juin suivant, et, lasse du terrorisme démocratique, elle vota à la presque unanimité la réunion avec la Sardaigne; de sorte que Manin et Tommaseo durent déposer le pouvoir et se virent remplacés par un nouveau ministère, ayant à sa tête Castelli. La déroute essuyée par l'armée piémontaise dans sa lutte contre les Autrichiens ne tarda pas à rendre le pouvoir au parti démocratique. Le 11 août il éclata dans la ville une violente insurrection populaire, qui eut pour résultats la chute de Castelli, le départ de la garnison piémontaise et le rappel de Manin et de Tommaseo à la direction des affaires. Dès le 13 août une nouvelle *assamblea* se réunissait pour délibérer sur la forme à donner au gouvernement; et elle se décida pour la dictature, instituée sous la forme d'un triumvirat dans lequel Manin eut la direction des affaires civiles, Cavedalis celle des affaires militaires, et Graziani celle des affaires maritimes, mais où en réalité Manin absorba ses collègues et fut le dictateur unique. Dès lors ce fut le terrorisme le plus complet qui domina, et on continua avec énergie à résister aux Autrichiens, qui déjà bloquaient la ville. Au commencement de 1849 Manin se vit contraint de convoquer une nouvelle *assamblea* permanente (constituante et législative), qui se réunit le 15 février, mais qui demeura sans influence. Le 3 mars un soulèvement populaire renversait la dictature, et établissait un ministère responsable. Mais Manin, élu pour en être le président et investi de toute la puissance exécutive, continua d'être l'âme de l'insurrection, et poussa jusqu'aux dernières extrémités la défense de la ville contre les Autrichiens. Après la nouvelle déroute essuyée à Novare par l'armée piémontaise, Haynau, commandant du corps établi à Mestre et chargé du siége de Venise, somma inutilement la ville d'avoir à se rendre. Manin, malgré les souffrances et les misères de tous genres auxquelles Venise était en proie, repoussa encore au commencement de mai les propositions de paix de Radetzky. A la suite d'un effroyable bombardement les assiégés durent abandonner, le 26 mai, aux assiégeants, le premier boulevard de Venise, le fort *Malghera*. Pour continuer la défense de la ville, il fallut rompre le beau pont des Lagunes, dont on fit même sauter huit arches. C'est au milieu du plus effroyable bombardement, tandis que la population était en proie à toutes les souffrances que peuvent entraîner la famine, le choléra, des émeutes et des révoltes, lorsque les munitions et les vivres allaient manquer à cette ville investie de tous côtés, que Manin consentit à entamer des négociations par suite desquelles Venise capitula à des conditions très-modérées. Il fut permis aux troupes républicaines et à tout citoyen qui le voulut de se retirer librement; seulement, quarante individus plus particulièrement compromis dans les événements qui venaient de se passer durent quitter la ville avant l'entrée des Autrichiens. Une amnistie générale fut accordée aux simples soldats des armées de terre et de mer. Le 30 août Radetzky fit son entrée dans Venise. La ville perdit son privilége de port franc, et au commencement de 1850 le commandement supérieur de la marine fut transféré à Trieste. Toutefois, l'ordre une fois rétabli, le gouvernement autrichien s'occupa des moyens de rendre à la ville un peu de sa prospérité passée. Le 20 juillet 1851 il lui rendit son privilége de port franc; mais l'état de siége ne fut levé que le 1er mai 1854. Lors de la réorganisation du royaume Lombardo-Vénitien on conserva la division du gouvernement ou territoire de Venise (305 myriam. carrés, et environ 2,400,000 habitants) telle qu'elle existait avant 1848, c'est-à-dire en huit provinces; seulement, on les appela *délégations*. Ce sont : *Venise* (34 myriam. carrés, et plus de 300,000 hab.), *Vérone*, *Rovigo* (Polésine), *Padoue*, *Vicence*, *Trévise*, *Bellune* et *Udine* (Frioul). Consultez Daru, *Histoire de Venise* (Paris, 1819-1821).

La ville de Venise, place forte de premier ordre et port franc, siége du gouverneur du territoire vénitien, d'un commandant de place, d'un patriarche catholique et d'un archevêque arménien, d'une cour d'appel, d'un tribunal de commerce et d'un tribunal maritime, etc., est l'une des villes les plus remarquables de l'Europe. Elle est bâtie sur soixante-dix grandes îles, dans les lagunes de la mer Adriatique, à cinq *milles* italiens de la terre ferme, et a environ huit *milles* de circuit. Parmi les trois cent soixante-dix ponts qui relient les îles les unes aux autres, on distingue le magnifique *ponte Rialto*, construit de 1588 à 1591, qui, de même que le pont du chemin de fer construit en 1854, traverse le canal *Grande*, le plus grand des cent quarante-neuf canaux qu'on compte à Venise, divisant la ville en deux parties à peu près égales, et dont les bords sont entourés de palais. Les édifices de la ville, dont bon nombre de palais, aujourd'hui il est vrai à moitié en ruines, et de magnifiques églises, sont généralement bâtis sur pilotis, et leur façade donne le plus souvent sur les canaux, qui servent de rues, tandis que dans les rues proprement dites, c'est à peine si trois piétons peuvent marcher de front. On compte quarante-et-une places à Venise, mais il n'y a que la place Saint-Marc, tout entourée d'arcades, qui mérite véritablement ce nom. Sur cette place s'élève l'église patriarcale ou de *Saint Marc*, d'un style particulier, réunissant les formes byzantines à celles des basiliques romaines. La façade se compose de cinq grandes arcades en ligne comme celles d'un pont. Sur le balcon qui règne au front de cet édifice figurent quatre chevaux de bronze, attribués au célèbre statuaire Lysippe. De Corinthe, dont ils firent l'ornement dans les siècles antiques, ils passèrent à Rome sous Néron, accompagnèrent Constantin à Byzance; et, après la prise de cette ville par les Vénitiens, au treizième siècle, ils suivirent les vainqueurs à Venise. Napoléon les fit transporter à Paris, où ils figurèrent sur l'arc de triomphe du Carrousel. Notre désastre de 1815 les rendit à l'Autriche, qui les ramena à Venise. L'église, à l'intérieur, est tout entière revêtue de mosaïques à fond d'or exécutées originairement par des artistes byzantins, mais retouchées et presque entièrement renouvelées depuis. Le pavé est divisé en compartiments représentant des animaux, des arbres et des hiéroglyphes en pierres de différentes couleurs. La tradition y fait reposer le corps de l'évangéliste saint Marc, qui y aurait été transféré d'Égypte sous le doge Giustiniano. Cet édifice occupe en entier l'un des petits côtés de la fameuse place Saint-Marc. Les autres côtés sont formés par des galeries à portiques. A l'une des extrémités de la place sont trois *pili*, ou mâts élevés, sur lesquels flottait jadis la bannière de Saint-Marc, étendard glorieux de la république, remplacé aujourd'hui par le drapeau autrichien; à l'autre se présentent deux colonnes de granit, dont l'une porte le lion de Saint-Marc, qui a figuré un instant comme trophée sur notre fontaine des Invalides à Paris, et l'autre, la statue de saint Théodore, patron de Venise, couvert d'une armure et monté sur un crocodile. C'est dans l'ancien *palais du doge*, édifice aussi remarquable par l'ampleur de ses proportions que par la beauté grave de son architecture, et dont la construction date du milieu du quatorzième siècle, sous le dogat du malheureux Marino-Falieri, que réside le gouverneur autrichien. Ce palais était la demeure du doge, le lieu de réunion des conseils; et tous les bureaux de l'administration y trouvaient place. Les moins importants occupaient l'étage inférieur; les autres s'élevaient par degrés dans l'ordre des dignités et du pouvoir, jusqu'au dernier étage, où siégeait le triumvirat des *inquisiteurs d'État*. Inaccessibles, dans leur retraite, à toute autre personne qu'aux exécuteurs de leurs décrets, ils ne voyaient pas même leurs plus proches parents durant les quatre mois que chacun d'eux était en fonctions. La fameuse *gueule de lion*, à la porte des inquisiteurs, n'existe plus; mais on distingue encore l'ouverture dans la muraille. Dépouillée de ses terreurs, a dit un voyageur, M. Simond, elle a tout simplement l'air d'une des boîtes aux lettres pour la petite poste de Paris. Il y avait plusieurs autres dépôts semblables dans les différentes parties de la ville *pour la plus grande commodité* des habitants. Les salles de ce palais sont ornées de peintures du Bassan, de Palma, du Tintoret, du Titien, de Paul Véronèse, etc. La magnifique salle du grand conseil avec ses dépendances renferme depuis 1812 la célèbre bibliothèque de Saint-Marc et ses précieux manuscrits. Des réduits préparés dans les greniers du palais ducal recevaient les criminels d'État : c'était ce qu'on appelait la *Prison des Plombs*, parce qu'elle se trouvait immédiatement sous les feuilles de plomb de la toiture. Dans ces réduits, dont quelques-uns ne recevaient pas le moindre rayon de lumière, et ne permettaient pas même à un homme de taille ordinaire de se tenir debout, les chaleurs de l'été devenaient meurtrières. D'autres prisons, appelées *pozzi* (les puits), séparées du palais par un pont, qualifié à juste titre de *Pont des Soupirs*, étaient d'horribles cachots souterrains. En face du *Palais du doge*, sur ce qu'on appelle *la Piazetta*, est situé l'ancien bâtiment de la bibliothèque, aujourd'hui palais impérial, chef-d'œuvre de Sansovino. A droite se trouve le magnifique bâtiment de la Monnaie (*la Zecca*), où furent frappés en 1284 les premiers ducats de Venise (*zecchini*). La place Saint-Marc est à proprement parler la seule promenade des Vénitiens et le rendez-vous des étrangers. L'*arsenal* occupe à lui seul une île de près de 4 kilomètres de tour. Défendu par de hauts remparts, il a l'apparence d'une citadelle. A l'entrée sont deux lions colossaux, chefs-d'œuvre de la statuaire antique, enlevés d'Athènes et de Corinthe. Cet arsenal, aujourd'hui silencieux, et qui ne renferme plus qu'une collection précieuse d'armures du moyen âge, compta au temps de la splendeur de la république jusqu'à 16,000 ouvriers travaillant dans son enceinte. Venise, en effet, eut longtemps une marine militaire de 330 voiles et 26,000 matelots. Outre l'église patriarcale et quatre-vingt dix-huit autres églises catholiques, il y a à Venise des églises de grecs-unis, d'arméniens et de protestants. Les plus remarquables de ces églises, tant pour leur architecture que pour les œuvres d'art qu'elles contiennent, sont : *Santa-Maria gloriosa ai Fari*, *Santi-Giovanni-e-Paolo*, *Santa-Maria della Saluti*, *San-Maggiore*, *Giorgio*, etc. Les juifs ont sept synagogues.

Venise compte un grand nombre d'établissements de charité, d'hôpitaux, d'hospices et de fondations pieuses. On y trouve une académie des beaux-arts, avec l'une des plus riches galeries de tableaux qu'il y ait en Italie; un lycée avec une bibliothèque, un riche muséum d'histoire naturelle avec un jardin botanique, et sept théâtres, parmi lesquels on distingue surtout celui de *La Fenice*, reconstruit en 1836, et qui peut contenir 3,000 spectateurs. Le nombre des palais, qui se distinguent en général par l'excellent style de leur architecture, et dont les plus anciens sont construits dans le goût mauresque, est immense. Mais beaucoup des familles auxquelles ils appartenaient sont aujourd'hui éteintes ou tombées dans la pauvreté. Parmi les galeries particulières, il y en a plusieurs de très-importantes, par exemple celle de Manfrin.

La population, qui à l'époque florissante de la république était de plus de 190,000 âmes, après avoir singulièrement diminué, est aujourd'hui en progression constante; et le chiffre actuel dépasse 125,000 habitants.

Les principaux produits de l'industrie sont les cristaux, les cordages et les voiles, les soieries, les bonnets turcs, les gants, les articles de bijouterie et les fleurs artificielles. Il existe des fabriques de glaces, de miroirs, de perles, de mosaïques, de savon, de bougies, de thériaque, d'esprit de vin, et des raffineries de sucre. Pour la fabrication des glaces Venise autrefois ne connaissait pas de rivaux; aujourd'hui elle est surpassée à cet égard par d'autres pays. Sa fabrication de télescopes, de lunettes et de perles a conservé son antique supériorité. Au total, on peut dire que

l'industrie manufacturière de Venise est aujourd'hui bien déchue de ce qu'elle était autrefois, de même que son commerce, qui en 1421 occupait 3,345 navires avec 36,000 matelots et 16,000 charpentiers. Cependant, Venise est toujours l'une des plus importantes places de commerce de l'Adriatique. On y compte trois ports : *Chioggia*, *Lido*, pour de petits navires, et *Malamocco*. Les îles Guidecca, San-Giorgio, Santa-Elena, San-Erasmo, el Lido di Malamocco, Michele et Murano, généralement habitées par des artisans et des ouvriers, sont comme les faubourgs de Venise. On s'y livre aussi beaucoup à la culture des légumes. Il existe de nombreux services de bateaux à vapeur pour Trieste et le Levant. Un chemin de fer passant par Padoue, Vérone et Brescia, et aboutissant à Milan, facilite singulièrement depuis peu les communications avec la terre ferme, ainsi que le pont, long de quatre *milles*, assis sur deux cent vingt-deux arches, qu'on a construit tout récemment et qui rattache Venise au continent.

Venise était autrefois une ville ouverte et sans défense, dont la situation faisait toute la force. Aujourd'hui de vastes fortifications la protègent du côté de la terre; et elle est occupée par une forte garnison.

VÉNITIENNE (École). *Voyez* ÉCOLES DE PEINTURE.

VENLOO ou **VENLO**, ville forte, dans la province de Limbourg (royaume des Pays-Bas), sur la rive droite de la Meuse, à 63 kilomètres au-dessous de Maëstricht, et, de même que cette ville, n'appartenant pas, comme le reste du Limbourg, à la Confédération Germanique, compte 6,700 habitants. On y trouve des brasseries, des distilleries, des tanneries, des fabriques de tabac, des filatures, une manufacture d'aiguilles, etc.; et elle est le centre d'un commerce et d'une navigation assez importants. En face de la ville est située l'île fortifiée de *Wært*, et sur la rive gauche de la Meuse le fort *Saint-Michel*, où on arrive par un pont volant. Assiégée par l'empereur Charles Quint, en 1543, Venloo obtint des conditions très-favorables, désignées dans l'histoire sous le nom d'*accord de Venloo*. Elle fut prise en 1568 par les Hollandais, puis bientôt après par le duc de Parme; en 1632 par le prince Henri d'Orange, et à quelque temps de là par le cardinal infant. A partir de ce moment elle appartint à l'Espagne jusqu'à la paix de Westphalie, qui stipulait qu'elle serait échangée contre un équivalent, condition qui ne fut pas exécutée. En 1702 Marlborough l'enleva aux Français. La paix conclue à Bade en 1714 l'adjugea à l'Autriche; mais le traité des Barrières de 1715 la rendit aux Hollandais. Le 26 octobre 1794 elle tomba au pouvoir des Français, et en 1801 elle fut réunie à la France. La paix de Paris la restitua en 1814 aux Hollandais, à qui les Belges l'enlevèrent, le 10 novembre 1830; mais le général Daine dut l'évacuer le 21 juin 1839, et elle rentra alors sous la domination hollandaise.

VENT (*Artillerie*). *Voyez* ÉVENT.

VENT (*Météorologie*). Les vents sont des courants qui se manifestent dans l'atmosphère suivant des directions et avec des vitesses très-variables : ce sont les météores aériens dont l'apparition est la plus fréquente. Il y a des vents *permanents*, d'autres sont *périodiques*, et les plus communs, ceux que l'on éprouve partout, sont *variables*. Il est sans doute inutile de prouver que les forces capables d'ébranler la masse des eaux de la mer et d'y produire les courants et les marées suffisent à plus forte raison pour imprimer à l'atmosphère des mouvements analogues, d'autant plus que la masse à mouvoir y est extrêmement petite en comparaison de celle des eaux, et que les obstacles opposés aux courants et aux marées par les aspérités du fond des mers sont beaucoup plus difficiles à surmonter que ceux contre lesquels l'atmosphère vient se heurter dans les divers mouvements qui lui sont imprimés. En effet, les îles disséminées sur toute la surface des mers sont des montagnes dont plusieurs surpassent les plus hautes cimes connues sur les continents; elles s'élèvent au-dessus des flots, au lieu que les montagnes terrestres restent fort au-dessous de la surface de l'atmosphère. Remarquons encore que les plus grands mouvements atmosphériques sont ceux que l'on observerait à la surface s'il était possible d'y arriver; de même que le phénomène des marées, à peine sensible au fond de la mer à une très-grande profondeur, atteint son maximum à la surface où nous le mesurons très-commodément. Nous sommes donc à une place tout à fait désavantageuse pour constater par nos observations et nos mesures l'action des causes générales qui mettent l'atmosphère en mouvement et produisent les vents réguliers et périodiques. Mais la théorie appliquée avec succès au système du monde et aux faits généraux de notre planète est solidement établie par l'accord parfait entre les observations et les résultats du calcul; on est donc assuré d'arriver à la vérité en employant pour les recherches sur les mouvements de l'atmosphère les méthodes et les formules dont on a fait usage pour le calcul des marées. C'est ainsi que l'on assigne avec certitude l'influence des lunaisons sur les vents et quelques-unes des variations qu'ils subissent; que la réunion ou l'opposition entre l'attraction du Soleil et celle de la Lune est indiquée comme la cause des différences observées entre ses résultats, etc. On voit aussi que le mouvement de rotation de la Terre étant plus rapide que celui des régions les plus hautes de l'atmosphère, il doit en résulter un vent dirigé en sens contraire, dont la vitesse serait constante si d'autres impulsions ne se combinaient point avec ce mouvement; on voit aussi pourquoi ce vent régulier et constant n'est sensible que dans une région peu éloignée de l'équateur. L'origine des *vents alizés* est connue, et l'on n'est point surpris de les trouver plus réguliers sur la mer, où tout est à peu près uniforme, que sur la terre, où le sol, tantôt sec et tantôt mouillé, aride ou couvert de végétaux, etc., s'échauffe plus ou moins, fournit ou absorbe des vapeurs, etc. La cause générale des saisons est aussi reconnue comme celle des vents périodiques désignés par le nom de *moussons*. Si le Soleil ne s'écartait point de l'équateur, c'est-à-dire si l'axe de la Terre était perpendiculaire au plan de son orbite, l'air constamment dilaté sous la ligne s'y élèverait vers les régions supérieures, et serait remplacé par de l'air plus dense refluant des deux hémisphères; il y aurait donc un vent régulier qui dans l'hémisphère boréal viendrait du Nord et dans l'hémisphère austral affluerait du Sud : mais comme le Soleil s'approche alternativement de l'un et de l'autre pôle, la direction des vents suit aussi ce balancement, en sorte que les moussons changent de direction d'une saison à l'autre. Ces oscillations deviennent plus irrégulières à mesure que l'on s'éloigne des tropiques, et ne sont plus remarquables dans les régions tempérées.

Les causes des vents particuliers et variables n'échappent à personne; les observations les plus ordinaires manifestent assez les effets de la dilatation de l'air et de la formation des vapeurs. En voyant le courant qui s'établit dans une cheminée lorsque l'air y est dilaté par la chaleur, le mouvement de bas en haut qui a lieu sur un poêle et qui fait tourner un serpentin, etc., on est suffisamment averti de ce qui résultera de plus grandes masses d'air mises en mouvement par la chaleur. Mais la production des vapeurs agit d'une manière plus mystérieuse, et quelques-uns de ses effets échappent le plus souvent aux observations journalières. Ainsi, par exemple, l'évaporation des eaux d'un ruisseau est capable d'ébranler l'atmosphère à plusieurs centaines de mètres d'élévation.

Les vents sont un agent mécanique dont l'industrie a fait un usage admirable; un vaisseau est peut-être la plus belle œuvre de l'homme. Sur terre, l'application du vent à quelques machines est restée imparfaite, et ne sera peut-être jamais un objet de recherches plus diligentes : on lui reproche avec raison son irrégularité, son extrême inconstance, les difficultés qu'elle oppose à l'art du mécanicien; et la concurrence d'autres moteurs plus avantageux à tous égards la fera peut-être abandonner définitivement. Mais si on renonçait aux mécanismes mis en mouvement par un

courant d'air, on ne traiterait pas avec le même dédain celles qui servent à produire un vent plus ou moins rapide : on s'attachera de plus en plus à perfectionner les *ventilateurs* et les *machines soufflantes;* l'art de les construire a déjà mis à profit les lumières qu'il a reçues des sciences.

La direction du vent se détermine à l'aide de **girouettes**; sa vitesse se mesure au moyen de l'**anémomètre**.

FERRY.

En termes de marine, on est *au vent* d'une terre ou d'un navire lorsqu'on reçoit la brise avant cette terre ou ce navire; dans le cas contraire, on est *sous le vent*.

VENT (Iles du). *Voyez* ANTILLES.

VENT (Iles sous le). *Voyez* ANTILLES.

VENT (*Médecine*), nom vulgairement donné aux *gaz* qui se développent quelquefois dans certains organes, particulièrement dans le tube digestif, dont ils sont expulsés par les voies supérieures ou inférieures. Ces vents jouent un grand rôle dans la médecine populaire : on leur attribue beaucoup d'accidents dont ils sont parfaitement innocents; mais surtout on s'abuse sur leur origine, ce qui conduit à l'emploi de remèdes souvent dangereux.

Les vents peuvent provenir de deux sources principales : 1° de certaines substances ingérées dans le tube digestif, où elles subissent une espèce de fermentation qui donne lieu au développement de gaz : tels sont, dit-on, certains légumes, tels que les haricots, les choux, les navets; 2° de certaines affections des organes digestifs eux-mêmes, qui donnent lieu à l'exhalation de ces gaz. Cette seconde origine est sans contredit la plus commune, et c'est elle qu'on perd de vue le plus souvent. Ces affections peuvent consister dans une irritation, plus fréquente peut-être, que la débilité ou l'état nerveux qu'on accuse ordinairement.

Les gaz développés dans l'estomac s'échappent par en haut; ceux produits dans les intestins prennent leur cours par en bas; leur expulsion a lieu avec ou sans bruit. Quand ils séjournent dans ces cavités, les contractions intestinales leur communiquent des mouvements accompagnés d'un bruit de gargouillement désigné sous le nom de **borborygmes**. Leur présence occasionne souvent des malaises ou des douleurs désignées sous les noms de *coliques d'estomac* ou du *bas-ventre*. S'ils sont abondants et longtemps retenus, ils causent le **météorisme** ou la **tympanite**. Leur odeur est ordinairement fétide, surtout lorsqu'ils sont expulsés par le bas, et qu'ils ont séjourné longtemps avec les matières intestinales. Ceux qui sont rendus par le haut ont parfois une saveur acide, nauséabonde, hydro-sulfurée. Ces caractères sont relatifs à la composition des gaz, qui est très-variable; cependant, ils sont constitués le plus fréquemment par de l'hydrogène sulfuré ou carboné, de l'acide carbonique, de l'azote, etc. Il ne faut pas confondre leurs propriétés avec celles des matières qui les accompagnent.

Dans le traitement à opposer à l'*habitude venteuse*, il importe d'avoir égard à la nature des causes. Dans les irritations gastro-intestinales, les adoucissants seront les meilleurs *carminatifs;* chez les individus lymphatiques, les toniques seront indiqués; chez les personnes nerveuses, les excitants dits *antispasmodiques* auront des effets favorables. Les anthelmintiques réussiront chez les individus affectés de vers intestinaux. Tous ces moyens, bien appliqués, seront plus efficaces que les remèdes *antigazeux* ou carminatifs, qui s'adressent à l'effet sans détruire la cause : tels sont les semences d'anis, de fenouil, la vanille, etc., et les poudres absorbantes, comme la magnésie. Les purgatifs n'ont souvent qu'un effet momentané, et fréquemment donnent plus d'activité à la sécrétion gazeuse. Le choix des aliments importe plus par l'impression que ces aliments devront exercer sur les voies digestives que par les propriétés *venteuses* qu'on peut leur attribuer. FORGET.

VENT (*Mythologie*). Les Phéniciens furent les premiers qui divinisèrent ce phénomène de l'atmosphère, dont la cause est encore tant discutée; ils leur offrirent des sacrifices, ainsi que les Perses. Les Grecs imitèrent ce culte; ils immolaient aux Vents furieux une brebis noire, et aux Zéphyrs une brebis blanche. Selon Hésiode, dans sa *Théogonie*, les Vents ennemis sont fils de géants, de Thyphée (Tourbillon), d'Astrée et de Persée. Quant à ceux qui sont favorables aux hommes, au nombre de trois, il les fait enfants des dieux : c'est *Borée*, qui chasse les brouillards infects; c'est *Notos*, qui féconde la terre de ses abondantes rosées; c'est *Zéphyr*, qui la jonche de fleurs. Des mythes veulent que tous les Vents soient nés du géant Astrée (le père des astres), ce qui est plus conforme à la physique. Les anciens Hellènes ne comptèrent d'abord que quatre vents : Borée (nord), Euros (est), Notos (sud), Zéphyros (ouest). Longtemps après un temple octogone à Athènes, appelé la *Tour des Vents*, en offrit huit sculptés sur ses pans, parmi lesquels sont représentés avec leurs attributs ces quatre derniers, qui soufflent des points cardinaux du globe. Au temps d'Alexandre on en comptait douze; les Latins dans la suite en reconnurent vingt-quatre. Chaque vent chez les anciens avait un nom particulier. Homère place la patrie des Vents dans les Éoliennes ou Vulcanies, sept îles au nord de la Sicile, où régnait Éole, leur maître et leur dieu. Les autels dressés à ces *légers démons*, selon l'expression charmante de La Fontaine, étaient en grand nombre : on en a trouvé dans les Gaules, sur les côtes de l'Illyrie, et même jusqu'en Afrique, auprès de Constantine. Ce dernier monument est du temps de Trajan ou d'Adrien. Les poëtes, les sculpteurs, les peintres de l'antiquité ont représenté les Vents doux et pacifiques avec de belles ailes aux pieds, aux épaules, à la tête; les traits de ces génies à la fleur de l'âge sont gracieux; souvent une couronne de fleurs variées retient leur chevelure, tant soit peu agitée, et leur bouche, amoureusement ouverte, est, ainsi que leurs joues, mollement arrondie. Les Vents dévastateurs sont représentés sous des formes terribles : les Tempêtes, la foudre en main, l'éclair aux yeux, se tiennent à leurs côtés; ils ont des ailes immenses, toutes blanches de givre ou dégouttantes de pluie, des faces menaçantes et boursouflées de vapeurs. DENNE-BARON.

VENTADOUR (Famille de), branche de la famille de **Lévis**.

VENTE. *Voyez* CARBONARI.

VENTE (*Droit*). Le commerce a commencé par des *échanges;* de là l'origine de la *vente*. Quand il n'y avait pas encore de monnaie, ou lorsque l'argent était rare, c'était par le commerce des choses en nature que les hommes pourvoyaient à leurs nécessités. Partout où il y a des lois écrites, la vente est régie par le droit civil. Mais en principe elle appartient au droit des gens et au droit naturel : au droit des gens, car elle est pratiquée chez toutes les nations; au droit naturel, car elle n'est si généralement répandue que parce qu'elle est un fruit spontané de la nature sociale de l'homme. Aussi dans notre législation l'étranger et même le mort civil peuvent-ils vendre et acheter librement : la faculté dont ils usent alors n'excède en rien la position particulière dans laquelle ils se trouvent placés par le droit civil.

Le Code Civil (art. 1582) définit la vente « une convention par laquelle l'un s'oblige à livrer une chose et l'autre à la payer. » Ainsi, les caractères essentiels qui distinguent la vente des autres contrats sont clairs et précis; il faut 1° une chose que l'on s'oblige à livrer, 2° un prix que l'acquéreur s'oblige à payer, 3°, enfin, un consentement certain de part et d'autre. C'est ce que les interprètes du droit romain ont résumé par ces mots : *res, pretium, consensus*. Toutes les fois que ces trois conditions ne se réaliseront pas, il n'y aura pas *vente*. Ainsi, par exemple, si je donne une chose pour recevoir une autre chose, ce sera un *échange*, et non pas une vente, parce qu'il n'y a pas de prix; si je transporte la propriété d'une chose moyennant un prix qui n'est pas sérieux, ce sera une *donation*, et non pas une vente

car le but de la vente est de mettre en jeu deux équivalents, et non pas de faire une libéralité.

La première condition de la vente est que le vendeur *s'oblige à livrer la chose*. Cependant, les jurisconsultes romains n'admettaient pas que le vendeur fût tenu de rendre l'acheteur *propriétaire*. Suivant eux, il n'était obligé qu'à faire *tradition* de l'objet vendu, et à défendre l'acheteur des troubles qui l'inquiéteraient; mais il ne contractait pas l'obligation précise de transférer la *propriété* à l'acquéreur. Si donc une personne avait vendu un immeuble dont elle se croyait à tort propriétaire, l'acheteur n'aurait pas eu le droit de se plaindre, tant qu'il n'aurait pas été inquiété par le véritable propriétaire; car la vente n'obligeait pas à investir de la propriété, mais seulement à transférer tous ses droits à l'acquéreur et à le garantir en cas d'éviction. Cette singulière doctrine, contraire, on peut le dire, à toutes les règles de la raison et de l'équité, passa pourtant tout entière dans l'ancien droit français, sous les auspices de Dumoulin et de Pothier; mais dès le dix-septième siècle elle commença à être répudiée par beaucoup de bons esprits, notamment par le célèbre Grotius; et elle était à peu près bannie de la jurisprudence lorsque le Code Civil vint simplifier les notions du droit et faire justice de toutes les subtilités des lois romaines. Aujourd'hui donc le contrat de vente emporte l'obligation de transférer à l'acheteur non pas seulement l'usage paisible de la chose, mais la propriété même.

Quant au consentement, condition essentielle de tous les contrats, il doit, pour être valable, être entièrement libre et exempt d'erreur, soit sur le prix, soit sur la chose, soit même sur la matière dont la chose est composée (Code Civ., 1109 et suiv.). Il y a toutefois des cas exceptionnels : c'est d'abord celui où l'on peut pour cause d'utilité publique contraindre une personne à vendre son bien : c'est là une conséquence du droit de souveraineté. On pourrait être également forcé à vendre un immeuble indivis, dont le partage serait à peu près impossible. Enfin, l'expropriation forcée ou saisie immobilière est encore un moyen d'opérer la vente d'une chose sans le consentement ou malgré le refus du propriétaire, et au profit de ses créanciers.

Aux termes de l'article 1583 du Code Civil, la vente est parfaite et la propriété acquise de droit à l'acheteur dès qu'on est convenu de la chose et du prix, quoique la chose n'ait pas encore été *livrée* ni le prix *payé*. Le contrat de vente peut avoir lieu entre toutes personnes qui n'en sont pas formellement déclarées incapables par la loi, comme les mineurs et les interdits (Code Civil, 1594); et enfin tout ce qui est dans le commerce peut être vendu, à moins que des lois particulières n'en aient prohibé l'aliénation : telles sont les choses consacrées à des usages publics, comme les chemins, les édifices publics, les temples, les fortifications, etc. (Code Civil, 1598). Quant aux obligations particulières et respectives du vendeur et de l'acquéreur, elles sont énumérées dans les articles 1602 et suivants du Code Civil.

A. Husson.

VENTE A FONDS PERDU. On nomme ainsi la vente dont le prix consiste dans une rente *viagère*, c'est-à-dire devant s'éteindre à la mort du vendeur.

VENTE EN DÉTAIL (Droit de). *Voyez* Boissons (Impôts sur les).

VENTE JUDICIAIRE. C'est celle qui est faite en justice, suivant certaines formes déterminées par la loi. Les ventes judiciaires sont *forcées* ou *volontaires*. Les premières ont lieu par suite de saisies immobilières et d'expropriations forcées; les secondes ont lieu quand il s'agit de biens appartenant à des incapables, à des époux mariés sous le régime dotal, à des absents ou à des condamnés par contumace.

A. Husson.

VENTENAT (Étienne-Pierre), botaniste, né à Limoges, le 1er mars 1757, mort à Paris, le 13 août 1808, a écrit plusieurs ouvrages, dont le plus estimé est son *Tableau du Règne végétal* (Paris, 1799, 4 vol. in-8°). Sa famille l'ayant destiné à la carrière ecclésiastique, il se fit genovéfain à un âge où il lui était difficile de comprendre l'importance de cette détermination. Aussi profita-t-il de la liberté que lui rendait la révolution pour se retirer de la congrégation et se marier. Il fut bientôt nommé bibliothécaire en chef de la bibliothèque du Panthéon et membre de l'Académie des Sciences. C'est surtout dans la botanique descriptive que Ventenat s'est distingué, ainsi que le témoigne sa *Description des Plantes nouvelles ou peu connues du jardin de J. M. Cels* (Paris, 1800, 1 vol. in-f°.).

VENTILATION (*Jurisprudence*), action de *ventiler*, c'est-à-dire d'estimer, d'évaluer une ou plusieurs portions d'un tout vendu, non pas quant à la valeur réelle, mais relativement au prix total.

VENTILATION, VENTILATEUR (*Physique*). Si l'air d'un espace limité, comme celui d'une chambre, ne pouvait se renouveler, les animaux que l'on y placerait périraient promptement, le feu cesserait d'y brûler et l'atmosphère artificielle qui se serait formée deviendrait une cause de mort pour ceux qui y pénétreraient. La *ventilation* a pour objet de renouveler dans un édifice, dans une salle, l'air soit vicié par des êtres vivants ou par d'autres causes, soit trop refroidi ou trop échauffé, ou chargé de vapeur d'eau, et d'y faire entrer de nouvelles quantités d'air pur et sec, chaud en hiver, frais en été, de manière à assurer à volonté à ces localités les conditions de la plus complète salubrité; elle a encore pour objet d'opérer dans des séchoirs la dessiccation des produits industriels, etc. Les instruments de ventilation diffèrent selon les circonstances. L'air vicié peut être expulsé à l'aide d'un *appel* résultant de l'action de la chaleur dans une cheminée. Il peut l'être aussi par un appareil mécanique aspirant ou refoulant, mis en mouvement par un moteur. Ces appareils reçoivent le nom de *ventilateurs*.

On conçoit de quelle importance est l'établissement d'une bonne ventilation dans les endroits où se trouvent réunis un grand nombre d'hommes, comme dans les manufactures, les écoles, les théâtres, les prisons, les hôpitaux, etc. Aussi dès 1715 la ventilation était-elle l'objet des travaux de Desaguliers, repris plus tard par Hales. Depuis, cette question a été étudiée en Angleterre par Davy, Boulton, Watt; en France, par D'Arcet, MM. Péclet, Combes, etc., et les grands établissements qu'on construit aujourd'hui chez nous sont tous pourvus d'ingénieux appareils, qui ne laissent rien à désirer pour leur ventilation. En appliquant la ventilation aux magnaneries, D'Arcet a apporté une immense amélioration à l'éducation des vers à soie.

La ventilation est employée aussi pour séparer des matières légères d'autres plus pesantes, comme dans le nettoyage du blé, au moyen du *tarare*, et dans la pulvérisation de certaines substances.

VENTOSE, sixième mois de l'année dans le calendrier républicain.

VENTOUSE, instrument de chirurgie, de forme arrondie, en verre ou en métal, destiné à être appliqué sur les divers points de la surface du corps, pour y attirer un afflux de liquides au moyen du vide qu'on détermine par un moyen quelconque, tantôt au moyen d'un peu d'étoupe ou de papier, qu'on enflamme dans le réservoir, afin de raréfier l'air qu'il contient, tantôt en se servant pour cet objet soit de la flamme d'une bougie, soit d'une lampe à l'alcool; très-souvent encore on aspire l'air de la ventouse au moyen d'une pompe adaptée à une ouverture placée à la partie supérieure de l'instrument. Lorsque la ventouse a produit son effet, il suffit pour la détacher d'y faire pénétrer l'air extérieur, soit en ouvrant le robinet, soit en déprimant la peau près du bord de l'instrument.

On appelle *ventouses sèches* celles qu'on applique pour déterminer seulement la rougeur et le gonflement à la peau, tandis qu'on nomme *ventouses scarifiées* celles qui, appliquées sur des mouchetures ou scarifications de la peau, procurent une évacuation sanguine plus ou moins abondante.

Les ventouses appliquées sur les piqûres des sangsues facilitent aussi l'écoulement du sang, et en rendent l'évacuation plus abondante. On se sert également des ventouses pour retirer au travers d'une ouverture le pus ou le sang accumulé dans un foyer profond. Les ventouses peuvent encore être employées avec avantage pour remplir un grand nombre d'autres indications, que le médecin peut seul apprécier. Qu'il nous suffise de dire que dans l'absense des sangsues les ventouses scarifiées peuvent les remplacer. Les ventouses scarifiées sont surtout d'une très-grande utilité pour les hôpitaux et les malades indigents, à cause du prix élevé des sangsues. *Voyez* Bdellomètre. Dr L. Labat.

VENTRE (*Anatomie*). Ce mot, emprunté au latin *venter*, prend des acceptions différentes dans le langage médical comme dans la langue commune. Chez les anciens médecins il désignait diverses cavités qui se rencontrent dans le corps humain : ainsi la cavité formée par les os du crâne, l'intérieur de la tête, était appelée le *ventre supérieur ;* celle que dessine le thorax ou l'intérieur de la poitrine était le *ventre moyen ;* enfin, l'*abdomen* formait le ventre inférieur ou bas-ventre. Aujourd'hui cette dernière cavité est la seule qui ait conservé la dénomination de *ventre* ainsi comprise. Elle contient les organes principaux de la digestion et de la sécrétion de l'urine, qui y sont maintenus dans leur situation naturelle par les replis d'une membrane nommée par les anatomistes *péritoine*.

Le ventre se divise en plusieurs régions par des lignes imaginaires, ainsi : 1° une ligne qui partirait de la partie la plus inférieure des côtes pour aller au côté opposé; 2° une autre qui se dirigerait de la région la plus élevée d'une hanche à la partie diamétralement opposée. Par ces deux lignes, le bas-ventre est partagé en trois *régions*, ou zones : la supérieure a reçu le nom de *région épigastrique ;* la moyenne, de *région ombilicale ;* la troisième ou inférieure, de région *hypogastrique*. Dans chacune de ces régions sont placés des organes importants. Les principaux sont les suivants : à l'épigastre, l'estomac et l'arc du colon; à l'hypochondre gauche, la rate ; à l'hypochondre droit, le foie ; à l'ombilic, l'intestin grêle, qui se compose du duodénum, du jéjunum et de l'iléum ; à la région lombaire gauche, le colon descendant et le rein gauche ; à la région lombaire droite, le colon ascendant et le rein correspondant ; à l'hypogastre, le sommet de la vessie ; vers l'aine gauche, l'S iliaque du colon ; à l'aine droite, le cæcum. Une partie si importante pour les organes qu'elle renferme est pourtant mal défendue contre les corps extérieurs ; elle n'est pas protégée comme l'encéphale et la poitrine par le squelette ; elle n'est garantie dans sa plus grande étendue que par une cloison charnue. Admirons encore sous ce rapport l'ordre naturel, car il permet à l'art thérapeutique d'agir sur les viscères abdominaux, ce qui serait difficile avec une disposition contraire et dans une liste de maladies aussi variée qu'étendue.

Le nom *ventre*, comportant l'idée d'une vaste cavité, a donné naissance au mot *ventricule*, qui désigne des cavités moins considérables, telles par exemple que celles qu'on rencontre dans le cerveau et dans le cœur. L'estomac est même souvent appelé *ventricule*, par les médecins : le vulgaire ayant égard à la situation de ce viscère, et prenant la partie pour le tout, l'appelle aussi souvent l'*estomac*.

Le mot *ventre* se prend dans une foule d'acceptions diverses, tant au propre qu'au figuré ; il entre notamment dans une multitude de locutions proverbiales. Au figuré : Se mettre *à plat ventre*, c'est s'humilier, faire toutes sortes de soumissions; Courir *ventre à terre*, c'est s'abandonner a toute la vitesse d'un cheval ; *Passer*, *marcher sur le ventre* à quelqu'un, c'est renverser tous les obstacles, fouler aux pieds tous ceux qui s'opposent à nos desseins ; on dit même au propre : *Marcher ou passer sur le ventre de l'ennemi*. Relativement aux opérations de l'accouchement, le *ventre* se dit particulièrement de la partie où se forment et se nourrissent les enfants ; de là ces locutions que le *ventre anoblit*, pour exprimer que la mère transmet à ses enfants la noblesse de sa propre race, encore bien que leur père ne soit pas noble, parce qu'elle se sera mésalliée en épousant un roturier.

VENTRE (Curateur au). *Voyez* Curateur.

VENTRE (*Conchyliologie*). *Voyez* Coquille.

VENTRICULE (*Anatomie*). On désigne sous ce nom : 1° quelquefois l'estomac des mammifères, ou le deuxième estomac des oiseaux, qu'on appelle *ventricule succenturié* ou *jabot glanduleux ;* 2° les cavités de l'encéphale ; 3° les sinus du larynx, et 4° plus fréquemment les deux grandes poches du cœur, qui reçoivent le sang des *oreillettes* et le poussent dans les artères (*voyez* Coeur). L. Laurent.

VENTRICULE DU LARYNX. *Voyez* Larynx.

VENTRILOQUE, VENTRILOQUIE. *Voyez* Engastrimysme.

VENTRUS (Les), sobriquet donné sous le régime parlementaire aux membres de la majorité ministérielle qui siégeaient au centre de l'assemblée. Hôtes habituels des ministres, on les accusait de se laisser surtout influencer par les dîners auxquels les invitaient Leurs Excellences, et d'obéir à leur *ventre ;* mot que les loustics de l'opposition affectaient de faire synonyme de *centre*.

VENTS (Rose des). *Voyez* Rose des Vents.

VENTS (Tour des), l'un des monuments de l'antique Athènes, qui subsiste encore aujourd'hui. Construite par Andronicus Cyrrhestès, la Tour des Vents a la forme d'un octaèdre, dont chaque face est ornée d'une sculpture d'un travail précieux et représentant l'un des principaux vents. Ce vénérable débris de l'antiquité ne s'est sans doute si bien conservé que parce qu'il servit longtemps de mosquée à un ordre de derviches.

VENTS ALIZÉS. *Voyez* Alizés (Vents).

VENTS COULIS. *Voyez* Coulis.

VENTS D'ÉQUINOXE. *Voyez* Équinoxe.

VENTS ÉTÉSIENS. *Voyez* Étésiens.

VÉNUS, la déesse ou l'emblème de la génération, et conséquemment de l'amour et du désir, qui sont les préludes de l'acte qui transmet la vie, est représentée nue. Cette divinité primordiale, éclose chez les Phéniciens, était pour eux le symbole de la reproduction des êtres : ils la nommaient *Astarté* (Déesse des troupeaux). Des lieux hauts, des bocages des Gentils, elle passa dans la Grèce, dans sa civilisation naissante ; et les Hellènes l'appelèrent *Aphrodite* (la Fille de l'écume). Quelque temps après que le culte de cette déesse fut passé de l'Orient, son berceau, dans l'Asie mineure, Homère, à l'imagination duquel elle apparut encore dans toute sa fraîcheur et sa jeunesse, la reproduisit dans son poëme immortel. Vénus était nue ; il lui donna une ceinture qui recélait la séduction, les ris, les amours, les désirs, les soins caressants, les brûlants soupirs et les tendres larcins ; ornement d'une indicible volupté, tout pudique qu'il semble être, et auquel avait été loin de penser Hésiode. Seulement, sa *Theogonie* nous apprend que la déesse *Aphrodite* naquit du sang d'*Ouranos* (le Ciel), mutilé par *Kronos* (le Temps), son fils. Aussitôt que la déesse des amours sortit des flots, douée des plus belles formes humaines qu'on eût encore vues sous les cieux, elle ajouta à son doux nom d'*Aphrodite* celui, encore plus mélodieux, d'*Anadyomène* (celle qui paraît tout à coup, et par analogie celle qui sort de l'onde). Une énorme conque de nacre de perle, polie en dedans et toute chatoyante des couleurs de l'aurore, la reçut et la porta, selon les Grecs, à Cythère et à la pointe de Laconie ; selon les Phénico-Hellènes, à Cypre. Sous ce climat voluptueux, dans cette île bocagère, où les soupirs des amants agitaient chaque feuille, la déesse ouvrit ses bras de lis au plus beau des princes phéniciens, au jeune *Adonis*, ou plutôt *Adonaï* (seigneur), ou *Adon* (l'aimable, le charmant). Elle l'aima éperdument ; et quand il expira, si elle ne mourut pas de douleur, c'est qu'elle était immortelle. La rose qui naquit du sang de son amant la console

toutefois ; elle dona cette fleur sans rivale de la fraîcheur et de l'éclat de son teint, de la voluptueuse rondeur de sa gorge, et l'entr'ouvrant lui souffla sa céleste haleine : puis elle en fit ses couronnes, emblèmes des éphémères plaisirs et de la fragilité de la vie. La sablonneuse Amathonte, la fraîche Idalie, la molle Paphos se disputèrent dans l'île phénicienne l'honneur de lui ériger des temples et des autels. La déesse préféra cette dernière ville. Là étaient son char, les cygnes et les colombes dont il était attelé. C'est sur ce char élégant et rapide que les Heures parfumées transportèrent, au sortir de l'onde, Vénus dans l'éblouissant Olympe, ce ciel dont elle était l'essence fécondante. Jupiter la trouva si belle, que, dans son délire, il voulut l'épouser. Mais Junon (*Héré*, l'air personnifié), sa sœur et son épouse, s'y opposait. Le dieu alors voulut passer du moins pour être, avec Dioné, une de ses mille amantes, le père de cette créature demi-céleste, la réunion de toutes les beautés humaines. Vénus eut pour époux l'*Hephaistos* des Grecs, le Vulcain des Latins, la personnification de l'âme de l'univers, le feu. Il n'est point de passions humaines dont les sentiments soient plus variés que ceux de l'amour; il est tour à tour doux, furieux, plein de ruse dans ses paroles, harmonieux comme une lyre, ivre comme une Ménade, et, dans son délire, se dégradant sans pudeur. Ne voilà-t-il pas Vénus, l'amante d'Adonis, de Mars, de Mercure, d'Apollon, de Bacchus et des faibles mortels, d'Anchise et de Butès? Vénus fut la mère d'enfants charmants, de l'Amour, du Désir, de la Persuasion, des Ris, et aussi de l'immonde Priape, du luxurieux Hermaphrodite, bizarrerie de la génération parmi les hommes. Son culte était un délire. Les colombes et les passereaux étaient pour elle des offrandes de prédilection. Son temple le plus ancien était celui de Cythère. L'Asie, l'Afrique, l'Europe, lui érigèrent des autels; Golgos, l'Érix en Sicile, et surtout Cnide, dans l'Asie Mineure, étaient pour elle de délicieux séjours. Dans cette dernière ville, sa statue faisait l'admiration des peuples; elle était due au ciseau de Praxitèle. Elle apparut tout nue, dit-on, comme autrefois au berger Pâris, à ce fortuné statuaire, mais sous les formes de Phryné et de Cratine, célèbres courtisanes de la Grèce; et l'artiste passionné conçut son chef-d'œuvre.

Jusque ici nous avons parlé de la Vénus génératrice, Vénus terrestre, Vénus charnelle ; mais les belles âmes et les sages sont pénétrés de cette foi, qu'il existe au fond du cœur de l'homme un amour éthéré, pur et impérissable, qui nous rapproche de la divinité ; et ils le symbolisèrent par une essence céleste, la *Vénus-Uranie*, la *Bdala-Shamaïm* des gentils, la reine des cieux. Chez les Phéniciens, c'était l'étoile du soir qui boit voluptueusement les rayons du soleil, son voisin et son amant, ou la lune si pure, en hébreu *labana* (la blanche), et dans l'Asie Mineure, l'étoile du matin, *Anaïtis*. La contemplation, les soupirs vers la félicité céleste, le recueillement, l'admiration des beautés de la nature, les extases platoniques, étaient les seules offrandes qui fussent agréables à cette chaste déesse.

DENNE-BARON.

VÉNUS, l'une des deux planètes inférieures, placée entre Mercure et la Terre ; sa distance au Soleil est presque double de celle de Mercure. Quoiqu'elle soit à 9 millions de lieues de nous lorsqu'elle en est le moins éloignée, elle paraît quelquefois si brillante qu'on peut la voir en plein jour. Lalande avait été témoin de ce phénomène en 1750, et Halley démontra qu'il devait se renouveler toutes les fois que la planète se trouvait à 39° environ du Soleil, 69 jours avant et après sa conjonction. Cependant, à ces époques de son plus grand éclat on ne peut voir la totalité de son disque éclairé. Si le prolongement de la ligne qui passe par le centre du Soleil et celui de cette planète (*rayon vecteur*) rencontre la Terre, on peut voir passer une tache noire sur le disque solaire; mais il n'y a point d'éclipse parce que la planète ne peut pas même intercepter la lumière de la trois-millième partie de la surface éclairante, et que l'éclat du jour n'en est pas sensiblement affaibli. Les *passages* de Vénus sur le Soleil que l'on peut observer sur la Terre sont des événements célestes assez rares et d'une assez haute importance en astronomie pour que les astronomes n'hésitent point à se transporter aux régions lointaines où ils pourront les observer, et pour que les gouvernements s'empressent de seconder ces voyages scientifiques. Vers le milieu du siècle dernier, l'Académie des Sciences de France envoya l'un de ses membres, Chappe d'Auteroche, à Tobolsk en Sibérie, où l'un de ces passages devait être visible assez longtemps pour être observé avec précision ; et le résultat de ce voyage fit rectifier quelques mesures déduites des observations antécédentes, et par conséquent les données de quelques calculs astronomiques. Vénus achève sa révolution autour du Soleil en 225 jours moins quelques heures. Son orbite est peu différente, quant à la forme, de celle de la Terre, c'est-à-dire que dans l'une et l'autre ellipse le grand et le petit axe sont à très-peu près dans le même rapport. Le *jour* de cette planète diffère aussi très-peu de celui de la Terre (23 h. 21 m. 8 s.). A ces analogies entre Vénus et notre globe il faut ajouter les hautes montagnes observées dans la première, une atmosphère comparable à celle qui nous environne, etc. Cette ressemblance de deux astres voisins n'est pas la seule que l'on puisse citer à l'appui de la croyance à la *pluralité des mondes*, si agréablement exposée par Fontenelle. FERRY.

Lorsque Vénus, après sa conjonction inférieure, brille avant le lever du Soleil, on lui donne le nom de *Lucifer*; lorsqu'elle paraît le soir au coucher du Soleil, on l'appelle *Vesper* ou *étoile du berger*: il y a des temps où elle jette un éclat si vif qu'on la voit en plein jour à la vue simple.

La plus grande latitude de Vénus est d'environ 9 degrés ; sa distance moyenne au Soleil est de 0,727 ; son diamètre est de 0,97, son volume 0,9, celui de la Terre étant 1 ; sa masse, par rapport à celle du Soleil, est de [illegible]. Cassini, Short et d'autres astronomes avaient cru lui voir un satellite, mais il a été reconnu que c'était une illusion d'optique formée par les verres des télescopes et des lunettes.

Vénus est la seule des planètes dont il soit parlé dans Hésiode et dans Homère, comme dans l'Écriture. Démocrite soupçonnait qu'il y avait plusieurs étoiles errantes, mais il n'avait pas osé en déterminer le nombre ; et les Grecs ne connaissaient point encore la théorie des cinq planètes, lorsque Eudoxe la répandit parmi eux, vers l'an 380 av. J.-C. On prétend que Pythagore fut le premier à signaler Vesper et Lucifer, comme étant le même astre ; mais Favorinus fait honneur de cette découverte à Parménide, qui vivait cinquante ans plus tard. SÉDILLOT.

VÉNUS (*Zoologie*), grand genre de mollusques acéphales, lamellibranches dimyaires, de la famille des conques ou conchacés, que MM. de Blainville et Rang disposent entre le genre crassatelle et le genre vénérupe. Les *vénus* vivent dans le sable ; plusieurs espèces ont des coquilles rares, fort agréables à l'œil, qui sont très-recherchées par les collectionneurs. On les trouve dans toutes les mers. Ces mollusques sont divisés en deux grandes sections, les *cithérées* et les *vénus* proprement dites, et en plusieurs groupes secondaires ; le nombre des espèces connues, tant vivantes que fossiles, est très-considérable.

VÉNUS DE MÉDICIS, nom sous lequel est connu un des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, dont la victoire avait, au commencement de ce siècle, enrichi notre musée du Louvre, mais que les événements de 1815 ont rendu à la collection de Florence.

VÉNUS DE MILO, nom sous lequel on désigne une des plus belles statues qui ornent aujourd'hui la collection du Louvre, et qui fut achetée en 1834, par l'entremise de Dumont d'Urville. On a prétendu qu'elle était due au ciseau de Praxitèle, et qu'on possédait l'original de la statue de Vénus que ce célèbre artiste avait faite pour le temple de Cnide : mais il est plus vraisemblable que c'est celle qu'il avait faite pour le temple de Cos.

VÊPRES (de *Vesper* ou *Hesperus*, l'étoile de Vénus, l'étoile du berger), vieux mot signifiant le soir ou le crépuscule, qui dure depuis le coucher du soleil jusqu'à ce qu'il soit tout à fait nuit.

VÊPRES (Les), ainsi nommées du latin *vesper* (soir), sont de la plus haute antiquité dans l'Église; elles ont été instituées pour honorer la mémoire de la sépulture de Jésus-Christ, ou de sa descente de croix. Cassien rapporte qu'on y récitait douze psaumes, auxquels on joignait deux lectures ou leçons, l'une de l'Ancien et l'autre du Nouveau Testament; qu'on entremêlait les psaumes de prières, et qu'on terminait le dernier par la doxologie. Aujourd'hui les vêpres se célèbrent l'après-midi, le plus généralement vers trois heures. Elles se composent de cinq psaumes avec leurs antiennes, un capitule, une hymne ou une prose, le cantique *Magnificat*, avec une antienne et un *oremus*. On distingue, pour les fêtes, les *premières vêpres* et les *secondes vêpres*. Les premières sont celles qui se chantent la veille, et les secondes celles qui se disent le jour même de la fête. Suivant le rit ecclésiastique, les fêtes commencent aux *premières vêpres* et se terminent aux *secondes*.

VÊPRES SICILIENNES. *Voyez* Siciliennes (Vêpres).

VER. *Voyez* Vers (*Zoologie*).

VÉRACITÉ. *Voyez* Vérité.

VERA-CRUZ, l'un des États orientaux du Mexique, long pays de côtes situé sur le golfe du Mexique, séparé au nord par le *Rio de Tampico* de l'État de Tamaulipas, et au sud par le *Rio Guascualco* des États de Tabasco et d'Oaxaca, borné à l'intérieur par les États de Puebla, de Mexico, de Queretaro et de San-Luis Potosi, a une superficie de 1,092 myriamètres carrés, et compte environ 265,000 habitants. A quelques myriamètres de la steppe sablonneuse de la côte, où règne constamment une chaleur étouffante, qui présente une succession de lagunes d'eau douce et d'anses salées, mais rien que des ancrages d'un accès difficile et très-peu sûrs, commencent les versants escarpés du plateau du Mexique, où, au milieu de fondrières profondément encaissées et prenant çà et là les proportions de vallées, s'élèvent des pics de montagnes atteignant et dépassant même la région des neiges, tels que le piton volcanique d'*Eitlaltepetl* ou *Pic d'Orizaba*, haut de 5,466 mètres, couvert de neiges éternelles, après le *Popocateptl* la plus haute montagne de tout le Mexique, et la sombre masse de porphyre parsemée de lave et de pierre ponce du *Coffre de Pérote*, ou *Nauhcampatepti*, haute de 4,595 mètres. Parmi les nombreux cours d'eau de la côte, plusieurs sont à la verité navigables pendant une courte étendue pour des navires d'un faible tonnage; mais l'accès en est rendu des plus difficiles et quelquefois même impossible par les barres qui obstruent leur embouchure. Il existe dans le pays de remarquables sources minérales, chaudes et froides. Le climat offre donc, suivant la configuration du sol, les plus grandes différences juxtaposées, depuis la chaleur des tropiques jusqu'au froid des régions hyperboréennes. Les regions de plantes et la faune changent de même, de sorte que l'État de Vera-Cruz présente tous les produits du Mexique. La population se compose des éléments ordinaires au Mexique; cependant, dans les plaines de la côte, les nègres, les mulâtres et les *Zambos* sont en majorité.

Parmi les peuplades indiennes figurent en première ligne les Aztèques; au nord habitent les *Totonaques* et au sud les *Chontales*. Le chef-lieu de l'État est *Jalapa* ou *Xalapa*, dans une situation romantique, au milieu d'une contrée qui n'est qu'un vaste jardin, à 1433 mètres au-dessus du niveau de la mer, au pied de la montagne basaltique de *Macultepec*, ville bien bâtie, avec 15,000 habitants, plusieurs fondations pieuses, diverses écoles, une des plus anciennes églises du Mexique, un théâtre, des blanchisseries et des confiseries et renommées, qui à l'époque de la domination espagnole était la grande étape commerciale entre la ville de La Vera-Cruz et Mexico, et l'endroit où se tenait la foire la plus fréquentée de toute la Nouvelle-Espagne.

Le principal port et la principale place de commerce de l'État, et peut-être autrefois de tout le Mexique, est *La Vera-Cruz* ou *Villa Nueva de la Vera-Cruz*, appelée aussi *Vera Cruz la Eroica*, fondée en 1580, par le vice-roi comte de Monterey, sur l'emplacement où Fernand Cortez avait débarqué pour la première fois, le 21 avril 1519, et établi son premier campement. On avait d'abord commencé par fonder la *Villa Rica de la Vera-Cruz* (la riche ville de la vraie Croix), dans le port de Chiahuistla; mais on abandonna cette localité en 1522, à cause de l'inutilité de son port; et on fonda alors, plus au sud, une autre ville, appelée ensuite *Villa Antiqua de la Vera-Cruz* ou *Vera-Cruz la Vieja*, c'est-à-dire *la Vieille Vera-Cruz*, où est aujourd'hui située la *Antiqua*: mais on l'abandonna aussi plus tard, parce que la fièvre jaune décimait la population. Toutefois, La Vera-Cruz actuelle, érigée en ville en 1615, et située à 37 myriamètres du Mexico, est située dans des conditions tout aussi défavorables à la santé, tout au bord de la mer, dans une plaine sablonneuse et sans eau. Elle n'a qu'une circonférence minime, est entourée de murailles, de remparts et de quelques forts, et possède sept églises, quatre couvents, un collége d'augustins, trois hôpitaux bien organisés, un vaste bâtiment de la douane, un amphithéâtre pour les combats de taureaux et de coqs, et une petite salle de spectacle. Le port n'est qu'une rade ouverte et peu sûre, qui peut contenir une trentaine de bâtiments. La Vera-Cruz compte 8,228 habitants, dont beaucoup de nègres, de mulâtres et de *Zambos*, de même que de Français, d'Anglais, d'Allemands, etc., à qui appartiennent la plupart des maisons de commerce de quelque importance.

Dans une île située en face du port se trouve le fort de *San-Juan de Ulua* ou *de Uloa*, le point du continent américain où les Espagnols se maintinrent le plus longtemps, c'est-à-dire jusqu'au 18 novembre 1825. Il coûta à construire quarante millions de *pesos*, domine la ville, et passa toujours pour parfaitement fortifié. Cependant, le 27 mars 1838 il tomba après un siége très-court au pouvoir des Français, dont la flotte était commandée par le contre-amiral Baudin; et le 29 mars 1847 il fut pris également par les Américains aux ordres du général Scott. Dans l'une et l'autre circonstance, la reddition du fort amena celle de la ville. Depuis le commencement de l'insurrection contre la domination espagnole, jusque dans ces derniers temps La Vera-Cruz a toujours été le principal foyer de l'agitation révolutionnaire.

VÉRARD (Antoine), célèbre imprimeur français. Une imprimerie avait été établie dès 1470 dans les bâtiments de la Sorbonne par les soins de trois Suisses, quand, en 1480, Vérard fonda un établissement analogue d'où sortirent, jusqu'en 1500, une foule d'ouvrages importants, ornés surtout d'une énorme quantité de gravures sur bois, et tirés pour la plupart sur peau de vélin. Ses plus belles impressions sont des romans, ou bien des ouvrages soit historiques, soit populaires, par exemple: *Gyron le Courtois* (in-folio, sans date); *Les Prophécies de Merlin* (in-folio, 1498); *La Mer des Histoires* (sans date); *Chroniques de France* (in-folio, 1493).

VER A SOIE, nom vulgaire de la chenille du *bombyx mori*. Cette chenille est épaisse, avec la tête petite; le premier anneau de son corps est très-renflé, et l'avant-dernier est muni d'un tubercule qui a quelque ressemblance avec la corne que l'on remarque chez les sphynx. La chrysalide est enfermée dans un cocon ovale, formé d'un fil blanc, vert-pomme ou jaune doré, qui constitue la soie. L'insecte parfait est un lépidoptère d'assez petite taille; ses ailes, qui ont à peu près trente millimètres d'envergure, sont d'un blanc sale, rosé, tirant un peu sur le jaunâtre, ornées chez le mâle d'un croissant et de deux bandes transversales brunâtres; lès antennes sont grisâtres.

Le ver à soie est originaire du nord de la Chine. Sa culture y était déjà connue sous l'un des premiers empereurs chi-

nois; mais elle était loin sans doute du point où elle est arrivée dans les **magnaneries** modernes.

Comme l'indique son nom spécifique, la chenille du *bombyx mori* se nourrit de feuilles de **mûrier**. D'après les travaux de M. Straus-Durckeim, il faut chercher l'origine de la soie dans une matière liquide que contiennent deux vaisseaux très-déliés qui partent de la tête de la chenille. Chaque cocon est formé d'un fil continu, ayant environ quinze cents mètres de longueur.

VER A SOIE (Éducation du). Les variétés du ver à soie sont nombreuses, mais nous ne signalerons que les deux espèces principales, à savoir : celle qui produit la soie blanche, et celle qui produit la soie jaune. Des controverses se sont élevées sur le mérite relatif, industriellement parlant, de chacune des deux. La soie blanche est incontestablement plus belle et plus avantageuse au fabricant, même à un prix supérieur; mais la soie jaune, dit-on, est plus facile à obtenir par la persistance plus grande des vers, et offrirait quelque dédommagement du côté de la quantité. Les œufs de vers à soie, que l'on peut comparer à la graine de millet, et qui de là ont reçu dans la pratique le nom de *graine*, sont le résultat de l'accouplement des papillons sortis de la chrysalide. L'éclosion de l'œuf a lieu par l'influence d'une température élevée. Au moment de l'année où le mûrier commence à se couvrir de bourgeons, on place cette graine dans une atmosphère chauffée successivement à 15, 16, 18, 20 degrés environ. Après y avoir séjourné quatre ou cinq jours, on en élève la température à 24, et c'est alors qu'a lieu l'éclosion. Des vers imperceptibles sortent des œufs. Ils s'attachent aussitôt à la feuille naissante qu'on leur distribue, quoiqu'ils puissent en cet état vivre fort longtemps sans nourriture. Une fois attachés à la feuille, on les enlève facilement pour les transporter dans les lieux où va commencer leur éducation.

Dans les campagnes du midi de la France, l'éclosion des œufs renfermés dans une boîte se fait le plus souvent sous l'influence de la chaleur humaine. Les œufs sont à proprement parler *couvés* par les enfants ou les femmes de ferme, qui à cet effet consentent à garder le lit pendant plusieurs jours. Une fois éclos, les vers sont transportés dans l'appartement le plus chaud de la maison, placés d'abord sur des feuilles de papier, puis, en raison de leur croissance, transportés sur des claies immobiles ou *cannisses*, formées par des tresses de roseaux. Quel local choisit-on pour l'éducation? Le grenier à foin, la chambre à coucher, etc.; le local ou les locaux dont on peut disposer plus aisément, en un mot tous les coins et recoins de la ferme. Quelles conditions d'air, d'humidité, d'exposition a-t-on le soin d'observer? Aucune : on songe seulement à établir une grande chaleur dans l'appartement, en y plaçant un brasier de charbon ardent, qui répand une odeur asphyxiante et chauffe fort irrégulièrement. Comme ce travail n'est point en général l'objet d'une exploitation industrielle, et n'est considéré que comme un produit de ferme, les femmes de la maison, les grossiers paysans chargés des travaux de la campagne sont aussi chargés de ceux de l'éducation. Ils vont cueillir la feuille des arbres plantés dans le domaine. La feuille cueillie est entassée sans soin dans les parties les plus basses du logis, et quand vient l'heure des repas des vers, on leur distribue cette feuille en quantité d'autant plus grande et d'autant plus irrégulière qu'on leur en donne moins souvent. Ces poignées de feuilles, souvent accompagnées de leurs tiges, étant ainsi jetées sur la tête des vers, peuvent leur faire des blessures : c'est le moindre inconvénient; mais l'entassement des débris, qui forment bientôt une épaisse litière, engendrant des miasmes, devient fréquemment une cause de mortalité. Au bout de quelques jours, les larves cessent de dévorer la feuille, et tombent dans un état de sommeil qui annonce leur mue. Ce sommeil dure au moins vingt-quatre heures; le ver change de peau, et à son réveil se jette avec une nouvelle avidité sur la feuille qu'on lui distribue de la même manière. Le thermomètre est élevé de 17 à 20 degrés, suivant les âges ; mais les paysans chargés de régler les proportions de la chaleur et la circulation de l'air n'étant habiles ni en physique ni en chimie, il arrive fréquemment de grandes irrégularités de température : l'air est presque toujours vicié par toutes sortes de miasmes, la disposition des lieux ne permettant pas d'ailleurs de lutter contre l'excessive chaleur qui peut venir de l'extérieur, et il survient quelquefois des *touffes*, qui, opposées à la fraîcheur des nuits ou à la fatale influence des courants d'air, font mourir les vers en engendrant des maladies telles que la **muscardine**, dont l'effet contagieux détruit en peu de jours l'espoir de toute une récolte.

La grosseur du ver s'accroît tous les jours. Avant qu'il arrive à la période de la formation de son cocon, il traverse quatre phases, séparées par les jours de sommeil et de mue. A la dernière époque, ce serait merveille si de la quantité totale des vers il en survivait la moitié. Mais les procédés actuellement mis en usage sont si imparfaits qu'il ne saurait en être autrement. Combien les soins des Chinois sont différents! combien aussi leurs résultats sont au-dessus des nôtres!

Au moment où l'on voit le ver cesser de manger, prendre un corps transparent, se vider de toute substance étrangère à la partie soyeuse qu'il se dispose à filer, on a hâte d'entourer de branches de bruyère les claies sur lesquelles il a été élevé. Alors on le voit chercher un appui, jeter une première bave, se saisir d'une branche pour y monter. Arrivé au sommet, ou du moins en position de se suspendre entre deux branches, il commence à filer son cocon, dans lequel il s'ensevelit pour ne plus paraître à la lumière qu'à l'état de papillon.

Personne n'ignore la sollicitude avec laquelle les savants se sont occupés des perfectionnements de cette précieuse industrie. Pour ne pas remonter à des temps éloignés, on sait que les noms de Sauvage, de Dandolo, de D'Arcet, et surtout de Camille Beauvais, sans parler ici de MM. Héricart de Thury, Loiseleur-Delongchamp et Stanislas Julien, traducteur des traités chinois, doivent une partie de leur illustration à des travaux tendant à l'amélioration des procédés d'éducation des vers à soie. Quelque juste que soit l'hommage à rendre à Dandolo, il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui les travaux de M. Camille Beauvais et de M. Georges Beauvais, son frère, méritent d'être placés sur la ligne de ceux qui concourent le plus à la propagation des bonnes méthodes, en partie importées de la Chine.

VÉRÂTRE. *Voyez* VARAIRE.

VÉRATRINE, alcaloïde découvert en 1818 par Meissner, et qui fut l'année suivante l'objet de travaux particuliers de la part de MM. Pelletier et Caventou. Cette substance, très-âcre, agit comme un poison actif et comme un violent sternutatoire.

VERAZZANO (GIOVANNI), né à Florence, vers la fin du quinzième siècle, fut chargé par François Ier d'aller reconnaître les côtes septentrionales de l'Amérique du Nord, et y découvrit la contrée à laquelle on donna d'abord le nom de *Nouvelle-France* et qu'on appelle aujourd'hui le Canada. Il paraît qu'il s'occupa aussi de la recherche d'un passage aux grandes Indes par le nord-ouest du continent américain.

VERBE (*Grammaire*). Les mots devant former le tableau de nos pensées, il ne suffit pas qu'ils expriment le sujet et l'attribut; il est aussi de toute nécessité qu'ils expriment leur réunion, c'est-à-dire l'existence du sujet avec l'attribut. Le mot qui sert à former cette liaison indispensable du sujet avec l'attribut, c'est le *verbe*. Le verbe *être* pourrait suffire pour exprimer tous les jugements de notre esprit ; mais il y a un grand nombre d'autres verbes qui servent à varier et à abréger le discours. Le verbe *être* exprime seulement l'existence du sujet et sa liaison avec l'attribut ; mais comme il ne détermine pas cet attribut, on est obligé d'employer un autre mot pour exprimer l'attribut.

« Dans les verbes autres que le verbe *être*, dit M. de Sacy, le verbe et l'attribut sont compris dans le même mot. Si je dis : *Auguste joue*, le mot *Auguste* exprime le sujet, le mot *joue* est un verbe qui renferme en lui-même le sens du verbe *être* et de l'attribut *jouant*. Dans cette phrase : *Dieu voit ce que nous faisons et entend ce que nous disons*, les mots *voit*, *faisons*, *entend* et *disons* sont des verbes qui renferment le sens du verbe *être* et d'un attribut; car c'est la même chose que si je disais : *Dieu est voyant ce que nous sommes faisant, et il est entendant ce que nous sommes disant*. Tout mot qui renferme en lui-même le sens du verbe *être* et d'un attribut est donc un verbe. »

On donne le nom de *verbes attributifs* ou *concrets* à ceux qui renferment un attribut joint à l'idée de l'existence. Le verbe *être*, qui n'exprime que l'idée de l'existence avec relation à un attribut indéterminé, prend le nom de *verbe substantif* ou *abstrait*; il ne devient attributif que lorsqu'il est synonyme d'*exister*.

On appelle *verbe attributif actif* celui qui indique une action que fait le sujet.

Le *verbe attributif passif* est celui qui indique une action que le sujet ne fait pas, mais qui est faite sur lui par une autre chose, et que le sujet éprouve malgré lui, ou du moins sans y concourir. Dans notre langue, le verbe passif est toujours formé du verbe substantif et d'un autre mot qui exprime l'attribut; mais il y a des langues, le latin par exemple, où le verbe passif exprime en un seul mot l'idée du verbe et celle de l'attribut.

Lorsqu'il arrive que l'attribut compris dans la signification du verbe n'exprime ni une action faite par le sujet, ni une action faite sur le sujet, mais une qualité du sujet indépendante de toute action, une simple manière d'être, comme dans cette proposition : *Dieu existe de toute éternité*, alors le verbe prend la dénomination de *verbe attributif neutre*.

Il y a des verbes qui sont absolus, d'autres qui sont relatifs : ceux-là sont *absolus* qui renferment en eux-mêmes un sens complet, comme : *je travaille, je lis*; sont au contraire appelés *relatifs* ceux qui exigent un complément, comme : *je possède, je regarde*. Les mêmes verbes peuvent être employés tantôt dans un sens absolu, tantôt dans un sens relatif. Les verbes relatifs gouvernent leurs compléments, ou immédiatement ou médiatement. Ceux qui gouvernent leurs compléments immédiatement se nomment *transitifs*. Quand je dis : *Pierre lit le journal*, *lire* est un verbe *transitif*. Quand je dis : *Je sors de la ville*, *sortir* est un verbe *intransitif*, parce qu'il prend son complément par l'intermédiaire d'une préposition. On appelle *verbe réfléchi* celui qui a son sujet pour complément; *se flatter* est un verbe réfléchi pour cette raison. Le verbe réfléchi peut prendre une forme particulière, il peut aussi prendre la forme subjective.

Il arrive fréquemment qu'on emploie pour sujet le pronom de la troisième personne. C'est ainsi que nous disons, en français : *Il tonne*, *il pleut*. Dans ces phrases, *il* indique d'une manière vague et indéterminée le sujet, dont l'attribut est *tonnant*, *pleuvant*. C'est donc à tort qu'on a donné à ces verbes le nom de *verbes impersonnels*.

Le mot *verbe* s'emploie quelquefois comme synonyme de *parole*, *ton* (du latin *verbum*). Ainsi, l'on dit proverbialement d'une personne qui décide avec hauteur, qui parle avec présomption, qu'elle a le *verbe* haut.

CHAMPAGNAC.

VERBE (*Théologie*), seconde personne de la sainte Trinité (*voyez* LOGOS).

VERBOECKHOVEN (EUGÈNE), remarquable peintre d'animaux, né en 1799, à Warneton, dans la Flandre occidentale, fut l'élève de son père (né vers 1770, mort à Bruxelles, en 1832). Il fonda surtout sa réputation par son *Marché aux Bestiaux de Gand*, grande toile qu'il exécuta en 1821 avec Rotter l'aîné, et qui obtint un éclatant succès. Il en a été de même de la plupart de ses productions ultérieures, dont le nombre est déjà très-considérable, car il est doué d'une grande facilité. Il habite aujourd'hui Bruxelles, et son atelier, ouvert depuis 1847, est une des curiosités que les étrangers ne manquent pas d'aller visiter. Ses tableaux d'animaux, exécutés parfois sur la plus large échelle et avec les plus délicieux paysages pour fond, représentent avec une vérité qui approche de la magie et avec une incomparable fidélité le caractère et les mœurs des différents animaux. L'exécution en est extrêmement soignée, et le coloris, surtout pour les formes des animaux, de la plus grande chaleur et d'une extrême beauté. Peu de toiles ont produit une impression plus vive et plus durable que son *Troupeau de moutons surpris par l'orage*. Il orne aujourd'hui le musée de Leipzig. L'extrême facilité de Verboeckhoven fait rechercher ses moindres productions par les riches amateurs belges et français; ses gravures au burin sont aussi fort estimées.

Son frère cadet, *Louis* VERBOECKHOVEN, passe pour un excellent peintre de marine. Il habite Malines.

VERCEIL, *Vercelli*, intendance générale du royaume de Sardaigne, sur les deux rives du Pô, qui y reçoit la Dora et la Sesia, d'une superficie de 39 myriam. carrés, avec 372,924 habitants, et formant trois provinces : *Vercelli* (16 myriam. carrés, et 121,806 hab.); *Biella* (12 myriam. carrés, et 130,690 hab.) et *Casale* (11 myriam. carrés, et 120,428 habitants), dont les deux premières appartiennent à la principauté de Piémont et la troisième au duché de Montferrat. La province de Vercelli forme une fertile plaine entre le Pô et la Sesia. Le chef-lieu, *Vercelli* ou *Verceil*, sur la route de Turin à Milan, sur les rives de la Sesia et à l'embouchure du canal de Santhia, siége d'un archevêque et de l'intendant général, est bien bâti. On y voit une belle place, de nombreux couvents, neuf églises, dont une magnifique cathédrale toute moderne, contenant les ossements de saint Eusèbe et de saint Amédée, et un manuscrit des évangiles que les uns disent écrit par saint Eusèbe et d'autres par l'évangéliste saint Marc lui-même. Il faut encore mentionner parmi les édifices de cette ville dignes d'être visités la *Porte de Milan*, un château qui servait de résidence aux ducs de Savoie avant qu'ils se fixassent à Turin, deux hôpitaux, à l'un desquels est adjoint un musée et un jardin botanique, le collége, le séminaire archiépiscopal et la maison des orphelins. On compte dans la ville 20,000 habitants, dont l'industrie consiste dans la filature et le commerce de la soie, et dans l'exploitation de la fertile contrée où est bâtie leur ville et qui produit en abondance surtout du riz, de même que du lin et du chanvre.

Vercellæ était dans l'antiquité la capitale des *Libici*, dans la Gaule cisalpine; plus tard elle devint un *municipium* fortifié des Romains. Dans le bourg de Rotta, situé au sud-est, et qui s'appelait autrefois *Rauda*, quelques auteurs croient reconnaître les *Campi Raudii* où Marius battit les Cimbres, l'an 101 av. J.-C. Au moyen âge Verceil eut différents maîtres, et constitua aussi pendant quelque temps une république. Elle ne fut pas alors exempte du fléau des guerres civiles. Vers le milieu du treizième siècle elle était en proie à diverses factions. Les chefs de la commune, en recevant en 1256 l'hommage des comtes de Masin, leur faisaient promettre de rester tout à fait étrangers aux *sociétés* de Verceil, et de donner aide et secours à la commune contre ses propres concitoyens. Verceil tomba peu de temps après sous la domination des Visconti, qui la cédèrent en 1427 à Amédée VIII, duc de Savoie. L'université qui y avait été fondée en 1228 a péri. Le 10 octobre 1495, un traité de paix fut signé à Verceil entre Charles VIII et Louis Moro de Milan. En 1638 les Espagnols s'emparèrent de cette ville; mais ils la restituèrent à la Savoie par le traité des Pyrénées de 1659. Le 20 juin 1704 les Français la firent capituler, et ils en rasèrent alors les fortifications. Le 20 juillet 1717 elle tomba au pouvoir des Espagnols, qui durent l'évacuer la même année à la conclusion de la paix.

VERCINGETORIX, chef gaulois, célèbre par sa lutte opiniâtre contre la domination romaine, appartenait à la no-

tion des Arvernes. Il réussit à se faire proclamer roi, mais non sans avoir d'abord à triompher de quelque opposition. On savait en effet que son projet était de recommencer la lutte contre les envahisseurs romains, et, pour cela, de profiter de l'absence de César, qui était retourné en Italie après sa première expédition dans les Gaules. Or, cette entreprise effrayait bon nombre de chefs gaulois, qui ne se souciaient pas de s'exposer à voir les légions romaines porter de nouveau le fer et le feu dans leurs contrées. Vercingetorix réussit à faire bannir les opposants; et bientôt une confédération, composée des Sénones, des Parisii, des Pictones, des Cadurci, des Turones, des Aulerci, des Andecavi, des Lemovices et des peuples de l'Armorique, le reconnut pour généralissime. La force des armes contraignit alors bon nombre de nations qui hésitaient encore, à faire cause commune contre l'ennemi commun.

César ne fut pas plus tôt instruit de cette redoutable insurrection qu'il s'occupa du soin de l'étouffer. Il n'y réussit toutefois pas sans peine, parce que les Gaulois se bornaient à garder la défensive, et s'attachaient à affamer leur ennemi en dévastant au loin la contrée autour de ses cantonnements. L'insurrection acquérait toujours plus de gravité, par cela seul qu'elle n'avait pas été immédiatement comprimée; aussi vint le moment où César se trouva à la veille d'être réduit à se réfugier dans la province romaine pour sauver ses légions. Des renforts que lui amena à propos Labienus rétablirent la situation. César, feignant de vouloir se retirer dans la Germanie, réussit à donner le change à Vercingetorix et à lui inspirer une confiance telle que celui-ci, abandonnant la tactique qui lui avait si bien réussi jusque alors, accepta, sur les confins de la Séquanaise et des Lingons, une grande bataille, qui se transforma bientôt pour lui en un immense désastre. Forcé de fuir, il se jeta dans Alesia, et y soutint un siége mémorable. Réduit à capituler, il languit pendant six années dans un cachot; puis, après avoir orné le triomphe de César à Rome (an 56 av. J.-C.), il fut étranglé.

VER DE GUINÉE, VER DE MÉDINE. *Voyez* FILAIRE.

VERDEN, duché du royaume de Hanovre, qui fait partie de la *landrostei* de Stade, situé entre Brême, Luneboutg et Hoya, arrosé par le Weser, l'Aller et la Wumme, compte près de 35,000 habitants sur une superficie de 17 myriamètres carrés. Sauf le pays de Marches voisin de l'Aller, tout le reste de ce territoire ne se compose guère que de landes.

VERDEN, son chef-lieu, sur l'Aller, qu'on y passe sur un pont de 400 pas de long, compte 4,800 habitants, qui vivent de la pêche et de la navigation. On y voit une belle cathédrale gothique. C'était autrefois un évêché, dont la fondation remontait à Charlemagne. A l'époque de la réformation l'évêque de Verden était Grégoire de Brunswick, qui embrassa le protestantisme et protestantisa aussi son diocèse, sans que son successeur François Guillaume réussit à le ramener au catholicisme. L'archevêque de Brême prit ensuite possession de l'évêché de Verden. Mais la paix de Westphalie l'érigea en duché, qui fut attribué avec celui de Brême, à titre de fief héréditaire de l'empire, à la Suède. En 1709 la Suède le céda au Hanovre, à qui il a fait retour en 1814 après avoir fait momentanément partie du royaume de Westphalie.

VERDET, sel de cuivre impur et de couleur verdâtre, dont la préparation en grand forme une branche importante de commerce. On le nomme aussi *vert-de-gris* (*voyez* CUIVRE et VERT-DE-GRIS).

VER DE TERRE. *Voyez* LOMBRIC.

VERDETS. Sous cette dénomination, dérivée de la couleur de leur uniforme, sont demeurés tristement fameux, par les excès de toutes espèces auxquels ils se livrèrent, certains corps francs qui se formèrent dans le midi à la suite des cent jours, sous l'influence et au service des passions ultra-royalistes et ultra-catholiques de cette époque calamiteuse de notre histoire. La couleur verte de leur uniforme avait été choisie parce que c'était celle de la livrée de Monsieur, comte d'Artois, considéré de tous temps comme royaliste bien autrement pur que son frère Louis XVIII, véhémentement soupçonné de jacobinisme pour avoir octroyé la charte de 1814. Les *verdets*, recrutés dans la lie de la population, avaient à leur tête quelques-uns de ces aventuriers qu'on trouve dans toutes les révolutions, et qui ont grand soin d'exagérer le principe qui triomphe, dans l'espoir de se faire ainsi un titre à la reconnaissance des dispensateurs de places et de pensions, de sinécures et surtout de gratifications.

Ce furent des *verdets* qui assassinèrent à Toulouse le commandant Ramel, parce qu'il se refusait à les reconnaître comme troupe régulière et à leur livrer le mot d'ordre.

VERDI (GIUSEPPE) est né à Busseto, petit village du duché de Parme, le 9 octobre 1814. Il grandit dans la limite étroite du champ paternel, éloigné de ces serres chaudes des conservatoires officiels qui appauvrissent tant de vigoureuses natures, où tant de hautes vocations dégénèrent. Il apprit la musique sous la direction d'un vieux prêtre, son oncle. Il entendait à de longs intervalles l'orchestre assez médiocre du théâtre de Parme traduire les gaietés fluides de Cimarosa, les suaves lamentations de Bellini, et les emportements sensuels de Rossini; puis au lendemain de ces soirées enchantées, il se revenait à l'orgue de son église, il essayait des accords, il devinait l'harmonie. La vie de Giuseppe Verdi, austère, laborieuse, abondante en œuvres, vide d'événements romanesques, intéresse par sa sobriété même et explique la formation de ce viril génie. M. Scudo raconte que le disciple du curé de Busseto, à ses meilleurs moments de triomphe, se répète volontiers à lui-même : *Io sono un paisano* (je suis un paysan)! Est-ce un cri de modestie ou d'orgueil, chez ce rossignol dont la chanson remplit aujourd'hui l'univers? On peut dire qu'à force de dextérité et de patience il a fondu dans son talent les mille qualités divergentes que réclament désormais les juges de tous les camps. Il produit vite, et il ne laisse rien au hasard; il a la pompe des images, et pourtant il réussit à l'analyse des passions; il est resté très-italien par le tempérament, et nul plus que lui n'a le goût cosmopolite; nul n'a mis avec plus d'adresse les ressources d'un style composite au service d'une pensée originale; il est héroïque sans se guinder, et il redevient familier sans brusquerie; il a engagé la muse lyrique dans les péripéties violentes du drame d'action, et il a connu les heures de recueillement et de rêverie. Quand, vers l'âge de vingt-cinq ans, il entra dans la popularité par son *Nabucco*, d'abord représenté à Milan, et qui eut bientôt fait le tour du monde, malgré la nouveauté hardie d'une manière où le maître parvenait déjà à concilier les arabesques de la manière italienne avec les formes arrêtées de l'instrumentation allemande, avec les exigences de la mise en scène française, M. Henri Blaze reprochait à sa musique « de pencher beaucoup trop vers le style *fiorito* et la méthode rossinienne ». Mais dans ses partitions suivantes, à chacune de ses épreuves de La Scala, de La Fenice, de La Pergola, de San-Carlo et de notre Opéra parisien, on l'a vu sacrifier davantage le luxe des broderies et resserrer la trame. Possédé du besoin de parler à la foule dans un langage émouvant et clair, il a laissé de plus en plus prédominer dans ses opéras l'élément dramatique. Dans *I Lombardi*, dans *Les Vêpres siciliennes*, dans *Ernani*, il y a des chœurs à l'unisson qui rendent les sentiments d'un peuple entier; *Luisa Miller* et *La Traviata* sont des poëmes d'agonie et de larmes; citons encore le *Miserere* du *Trovatore* et le quatuor du *Rigoletto*, deux épisodes qui suffiraient à une gloire. M. Verdi est un grand artiste de la famille des Shakespeare, des Corneille et des Schiller. Et voyez! il aime à lutter avec ces grands poëtes en interprétant leurs plus grandioses créations : *Macbeth*, *Hamlet*, *Luisa Miller*, *Jeanne d'Arc*! Il soutient le parallèle avec Byron par *Les Deux Foscari*, avec Werner par *Attila*, avec Victor Hugo par *Rigoletto*.

(traduction musicale du drame *Le Roi s'amuse*), avec Voltaire par *Alzira*. M. Verdi, qui a déjà fait représenter plus de vingt opéras, est à peine parvenu à l'âge de la maturité. L'arbre plein de sève nous garde peut-être encore ses plus beaux fruits.

VERDICT (du latin *quod vere dictum est*), déclaration qui doit être réputée comme consacrant la vérité elle-même. Ce mot, emprunté aux criminalistes anglais, est l'expression consacrée pour désigner la *déclaration* du jury, c'est-à-dire la réponse qu'il fait aux questions qui lui sont soumises lorsqu'il est interrogé sur la culpabilité des prévenus. Dès qu'il a été rendu dans la forme légale, il ne reste plus aux juges qu'à faire l'application de la loi au fait tel qu'il a été qualifié par le jury.

VERDIER. *Voyez* GROS-BEC.

VERDUN, place forte de deuxième classe et chef-lieu d'arrondissement, dans le département de la Meuse, sur la Meuse, avec une forte citadelle et 9,845 habitants. Cette ville, siége d'un évêché, possède neuf églises (parmi lesquelles on remarque surtout la cathédrale, où l'on voit un maître autel de toute beauté), un tribunal civil, un tribunal de commerce, un séminaire, un collége communal, une société d'agriculture, une bibliothèque publique et un théâtre. On y fabrique beaucoup de cuirs, de liqueurs, de confitures et de bonbons.

C'est à Verdun que fut signé, le 11 août 843, entre l'empereur Lothaire et ses frères Charles le Chauve et Louis le Germanique, le célèbre traité relatif au partage de l'empire frank. Le pays de Verdun, ou *Verdunois*, d'abord propriété des ducs de Lorraine, qui le faisaient gouverner par des comtes particuliers, fut vendu par Baudoin, frère de Godefroy de Bouillon, aux évêques de Verdun, qui l'inféodèrent à titre de vicomté au comte Didier de Montçon et de Bar, et qui le reprirent plus tard. Pendant ce temps-là la ville de Verdun, qui avait obtenu de bonne heure les droits de ville de l'Empire et qui défendit ses libertés avec acharnement, eut à soutenir d'interminables luttes, par suite desquelles les habitants finirent par implorer le secours de la France contre leur évêque. C'est ainsi que Verdun se trouva placée à partir de 1552 sous les lois de la France, à qui le traité de Westphalie en confirma formellement la possession avec celle des évêchés de Toul et de Metz. Louis XIV fit fortifier Verdun par Vauban. Le 4 septembre 1792 le parti royaliste, qui dominait à Verdun, ouvrit les portes de la ville aux Prussiens; mais après l'évacuation du territoire par les coalisés, de nombreuses exécutions capitales punirent la ville de cette trahison, à la suite de laquelle le commandant de place s'était brûlé la cervelle de désespoir.

VERGARA. *Voyez* BERGARA.

VERGE D'AARON. *Voyez* BAGUETTE DIVINATOIRE.

VERGE DE JACOB. *Voyez* ASPHODÈLE et BATON DE JACOB.

VERGE D'OR, nom vulgaire du *solidago virga aurea*, L., genre de synanthérées qui croît en abondance dans les bois taillis et au milieu des prés secs. Ses tiges sont hautes, un peu rougeâtres, presque glabres; les feuilles ovales ou lancéolées, plus ou moins larges. Cette plante, qui fleurit en été, se rencontre même en Laponie. Amère et astringente, elle a été fort estimée et très-employée autrefois en médecine comme sudorifique et surtout comme vulnéraire. De nombreuses espèces de *solidagos* sont aujourd'hui cultivées dans les jardins comme plantes d'agrément; la plus répandue est le *solidago du Canada*, vulgairement dite *gerbe d'or*, et remarquable par ses larges inflorescences.

VERGENNES (CHARLES GRAVIER, comte DE) naquit à Dijon, le 28 décembre 1719. Il était fils d'un président à mortier au parlement de cette ville. Son parent, Chavigny, ambassadeur à Lisbonne, l'introduisit dans la carrière diplomatique. En 1740 la guerre fut sur le point d'éclater entre l'Espagne et le Portugal pour des empiétements de territoire. La contestation ayant été soumise à la cour de Versailles, le marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, demanda au ministre de France à Lisbonne un mémoire sur le point de la contestation, qui était obscurci par de nombreux écrits. Vergennes, que Chavigny chargea de la réponse, renferma les griefs respectifs en quatre pages; et d'Argenson, frappé de la clarté et de la simplicité de ce travail, écrivit en marge du mémoire ces mots, qui témoignent sa satisfaction : « J'ai lu avec délices un mémoire si intéressant, et par lequel j'ai compris, pour la première fois, qu'il s'agissait de ce dont on ne parlait pas, et qu'il ne s'agissait pas de ce dont on parlait. » En 1750 Vergennes fut nommé ministre près l'électeur de Trèves. Le comte Desalleurs, ambassadeur en Turquie, étant mort le 21 novembre 1754, Vergennes le remplaça comme ministre plénipotentiaire; il arriva à Constantinople en mai 1755. Peu de temps après il eut le titre d'*ambassadeur*. Il s'agissait de conserver auprès de la Porte une influence que l'Angleterre voulut partager depuis, ou plutôt détruire, et Vergennes y réussit : il maintint la neutralité de la Porte pendant la guerre de sept ans. En 1768 M. de Choiseul, voyant l'ascendant toujours croissant de la Russie en Pologne, et devinant les plans de Catherine, écrivit à Vergennes de donner l'éveil aux Turcs et de les pousser à la guerre contre la Russie, en leur faisant sentir combien les empiétements de cette puissance en Pologne seraient funestes à la Porte. Vergennes rencontra de grands obstacles de la part du divan. Néanmoins, le grand-seigneur après de longues hésitations déclara la guerre à la Russie, le 30 octobre 1768. Mais tandis que Vergennes mandait par un courrier le succès de sa négociation, un autre courrier, parti de Versailles, croisait le sien, et lui remettait l'ordre de son rappel, fondé, disait M. de Choiseul, sur le mauvais effet produit par son mariage avec la veuve d'un chirurgien de Péra. En arrivant à Versailles, Vergennes dit à M. de Choiseul : « La guerre a été déclarée à la Russie, conformément à la volonté du roi, que j'ai suivie sur tous les points; mais je rapporte les trois millions qu'on m'avait envoyés pour cela; je n'en ai pas eu besoin. » M. de Choiseul, qui avait l'âme élevée, dut sentir la noble simplicité de ce peu de mots. Néanmoins, Vergennes fut traité avec froideur, et il se retira volontairement dans ses terres, en Bourgogne, où il demeura deux ans.

Après la disgrâce de Choiseul, Vergennes fut nommé à l'ambassade de Suède. On l'a accusé de s'être montré coopérateur indécis dans la révolution qui affranchit Gustave III du joug de l'aristocratie suédoise. Toutefois, il reçut des témoignages de la satisfaction royale, car il fut nommé conseiller-d'État d'épée; et le duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères, lui écrivit une lettre de félicitation.

A l'avénement de Louis XVI, il fut appelé au ministère des affaires étrangères par le comte de Maurepas, vieux courtisan, jaloux de la faveur, qui le croyait bonhomme, et qui cherchait un instrument docile, plus empressé de servir que de briller. Circonspect, avare de paroles, Vergennes sut se maintenir dans cette position par une extrême réserve. L'événement le plus important de son ministère fut la guerre d'Amérique et la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis. Ce ne fut pas sans étonnement qu'on vit alors une vieille monarchie absolue appuyer de son crédit et de ses soldats une insurrection de républicains; aussi n'a-t-on pas manqué d'accuser ce ministère d'imprévoyance. La guerre transatlantique, dit-on, épuisa les finances de la France, et y mina les idées de subordination; en sorte que, par le déficit qu'elle creusa et par les principes de révolte qu'elle propagea, elle devint la cause mère de la révolution française. Mais ces esprits chagrins paraissent oublier le concours de circonstances qui entraîna les résolutions du ministère par une force irrésistible. Le cabinet de Versailles vit là une occasion d'humilier un empire rival, d'abaisser l'indomptable orgueil des Anglais et d'affaiblir leur puissance colossale : le vieux préjugé de la haine nationale et le désir secret de venger les affronts de la guerre de sept ans agissaient dans tous les rangs de la nation. D'après cela, faut-il s'étonner que le cri de l'opinion publique ait étouffé

les intérêts de dynastie alors inaperçus. Quoi qu'il en soit, jamais négociation ne fut menée avec plus d'art. La force secondait l'habileté, et Vergennes sut éluder, par une suite merveilleuse d'échappatoires, les hautaines exigences de la diplomatie anglaise. Le comte de Stormond demande officiellement si la France prétend soutenir les rebelles d'Amérique : Vergennes répond que la France n'a d'autre but que de rendre le commerce libre pour toutes les nations. Son grand moyen politique était de ne jamais donner une réponse décisive. M. de La Mothe-Piquet, sortant de la baie de Quiberon, fut rencontré par une frégate et une corvette américaines, qui le saluèrent; il y répondit par neuf coups de canon, honneur qu'on rend au pavillon des républiques. L'ambassadeur d'Angleterre, instruit de ce salut rendu, court chez Vergennes, se plaint, demande une explication. Le rusé ministre répond avec la bonhomie apparente d'un homme à peine instruit : « C'est peut-être le *paroli* du salut que vous avez rendu jadis au pavillon corse, lorsque votre cour savait que le roi de France traitait ce peuple comme rebelle. » Le grand trait d'habileté de Vergennes fut d'engager le cabinet de Pétersbourg à bercer celui de Saint-James d'espérances mensongères : il sollicitait ardemment des secours de la Russie; elle ne les promit ni ne les refusa, et joua complétement l'Angleterre, qui, dans l'espoir d'un secours incertain, se plongeait dans des dépenses réelles. En vain dira-t-on que Vergennes ne fit que reprendre les projets du duc de Choiseul : cela même est un grand mérite. Ce que le bon sens a de mieux à faire, c'est de profiter des plans du génie. En vain ajouterait-on que sans les fautes multipliées du ministère anglais jamais les projets de Vergennes n'eussent été conduits à une heureuse fin. Mais n'est-ce pas le comble de l'habileté que d'élever autour de ses ennemis les nuages du doute et de l'incertitude, afin de rendre leurs mesures fausses, leur prévoyance nulle et leurs calcu ls erronés? Les Anglais ne crurent jamais que la France prodiguerait les millions, les vaisseaux et les hommes pour défendre des mutins que la Grande-Bretagne voulait châtier. Lorsqu'on apprit à Londres que la cour de Versailles avait reconnu les députés américains comme ministres, ce fut une surprise et une consternation générales. Enfin, le traité du 3 septembre 1783 effaça la honte des traités de 1763.

Les démêlés qui s'élevèrent en Allemagne au sujet de la succession de Bavière furent aussi pour Vergennes une occasion de montrer son habileté. Il sut, par une marche prudente, contenir l'ambition de Joseph II, garantir les droits de l'héritier légitime et maintenir la balance germanique dans les négociations de Teschen, qui se terminèrent par le traité de 1779. Enfin, il arrangea également les différends survenus entre l'empereur et les Provinces-Unies, par le traité signé à Fontainebleau, le 10 novembre 1785. Vergennes mourut le 13 février 1787, laissant une fortune de deux millions, et la réputation sinon d'un grand homme d'État, du moins d'un ministre habile; il suppléait aux vues du génie par une longue expérience et par un grand savoir-faire. Il avait des manières graves, et aimait à s'envelopper de formes diplomatiques; c'est ce qui a pu faire trouver pour le caractériser le mot de *médiocrité imposante*. ARTAUD.

VERGER, lieu clos, planté d'arbres fruitiers en plein vent. Lequel est préférable de planter des vergers, comme faisaient nos ancêtres, ou de remplir nos jardins d'espaliers, de quenouilles, de nains, de pyramides, comme on fait de nos jours? Les pleins-vents produisent des fruits en plus grande abondance, mais on a observé qu'ils absorbent beaucoup de terrain, et ne donnent abondamment du fruit que de deux ou trois années l'une; d'un autre côté, on a remarqué que cette même espèce d'arbres, soumise aux soins et aux procédés qu'on leur dispense dans les jardins, rapporte dès la troisième année, et que le fruit est plus beau et plus assuré. Malgré ces avantages, il serait à désirer qu'on conservât les vergers, qui présentent, en compensation des inconvénients qu'on leur attribue, des avantages incontestables, dont les principaux sont leur durée et leur produit sans presque aucune dépense. D'ailleurs, beaucoup d'arbres, tels que les cerisiers, les pruniers, etc., n'exigent point les soins du jardinier, et demandent par conséquent à rester en plein vent. Voici la nature des arbres qu'il convient de placer dans les vergers : 1° les sauvageons ; 2° les francs (*franc* se dit des arbres qui produisent du fruit doux sans avoir été greffés, par opposition aux *sauvageons*, qui ne portent que des fruits âpres s'ils ne l'ont pas été). Les uns et les autres doivent l'être. Les sauvageons ont plus de vigueur, durent plus longtemps, sont moins délicats sur le choix du terrain que les francs, qui, à leur tour, l'emportent par la promptitude de leur maturité et par la grosseur de leur fruit. Les uns préfèrent les sauvageons, à cause de leur durée et parce qu'ils pensent à en faire jouir leurs enfants; les autres choisissent communément des francs, à cause du perfectionnement des fruits. Quelle que soit l'espèce à laquelle on s'arrête, la raison indique le terme moyen comme le meilleur : certaines espèces de poires pouvant être greffées plus avantageusement sur sauvageon, d'autres sur franc ou sur cognassier, etc. Ordinairement on place le verger près de la maison, et on l'entoure de murs, de haies ou de fossés, pour le mettre à l'abri des bestiaux et des voleurs. Quelque destination qu'on donne au sol des vergers, il faut l'entretenir en bon état de production par des labours et des engrais, de loin à loin, tous les cinq ou six ans par exemple. On peut y établir des prairies artificielles, des cultures de céréales et d'autres plantes. GAUBERT.

VERGETÉ (*Blason*). *Voyez* ÉCU.

VERGETTES (*Blason*). *Voyez* BLASON et PAL.

VERGILE ou **VIRGILE** (POLYDORE). *Voyez* POLYDORE-VIRGILE.

VERGISS MEIN NICHT. *Voyez* MYOSOTIS.

VERGLAS (*Physique*). Lorsque la terre a été fortement refroidie par une gelée durable, et que tout d'un coup, la température s'élevant, il tombe pendant quelque temps une pluie qui n'est pas trop abondante, l'eau qui touche le sol, se trouvant refroidie au point de la congélation, y forme une couche de glace mince et très-unie sur laquelle l'homme et les animaux ne peuvent que difficilement marcher; cet effet, que l'on observe plusieurs fois dans les hivers si la température éprouve beaucoup de variations, donne toujours lieu à des chutes nombreuses et à des accidents plus ou moins graves, qui en sont la conséquence.

H. GAULTIER DE CLAUBRY.

VERGNIAUD (PIERRE-VICTURNIEN) naquit à Limoges, en 1758. A la suite de brillantes études faites tant dans sa ville natale qu'à Paris, au collége du Plessis, il s'établit avocat à Bordeaux, en 1781 ; et quand la révolution éclata il en embrassa les doctrines avec l'enthousiasme d'une âme pure et la portée d'un vaste esprit. En 1790 on l'appela à faire partie de l'administration du département de la Gironde, qui l'année suivante le choisit pour l'un des députés qu'il envoyait à l'Assemblée législative. Ardemment épris des idées de liberté, plein de patriotisme et doué d'une éloquence entraînante, il devint tout de suite l'un des chefs de ce parti du mouvement, auquel appartenaient les plus distingués d'entre ses collègues de la Gironde; ce qui l'a fait surnommer le *parti des girondins*. Pour protéger la constitution contre les menées de la fureur révolutionnaire, Vergniaud, après la chute du ministère girondin, le 24 mars 1792, entra, de même que Brissot et Gensonné, par l'intermédiaire du peintre Boze, en rapports avec Louis XVI; mais ces négociations n'aboutirent pas, parce que le roi crut pouvoir mieux se fier au vénal Danton qu'à eux. Dès lors Vergniaud abandonna le roi à sa destinée, et ne fit rien pour prévenir la catastrophe du 10 août. Quand ce jour-là le roi vint se réfugier au sein de l'Assemblée, Vergniaud, qui occupait le fauteuil, accueillit Louis XVI en l'assurant que l'assemblée défendrait les pouvoirs constitutionnels jusqu'à la mort; mais quelques jours plus tard il mettait aux voix un projet de décret qui prononçait la suspension du roi. Le trône une fois renversé, Vergniaud resta inactif au milieu de l'anarchie

toujours croissante, et ne fit qu'un petit nombre de tentatives pour sortir de l'inaction à laquelle il se sentait désormais condamné. Envoyé à la Convention par le département de la Gironde, il appuya, dans un discours d'une éloquence admirable, la motion présentée par Salles pour faire soumettre à la sanction du peuple le jugement qui interviendrait au sujet de Louis XVI. Cette inconséquence de sa part excita une surprise d'autant plus grande, que sur la question du sursis il avait voté contre le sursis. Le hasard fit aussi que c'est lui qui présidait la Convention dans la séance où eut lieu le dernier vote relatif au sort de Louis XVI, et qui dut en cette qualité en proclamer le résultat. Après le supplice du roi, Vergniaud et ses collègues entrèrent tout aussitôt en lutte contre Robespierre et sa clique; mais quelque remarquables talents oratoires dont Vergniaud ait fait alors preuve, cette lutte se termina par la chute de la Gironde. Quand, le 2 juin 1793, la Convention lança son décret de proscription contre les girondins, Vergniaud trouva un asile chez un citoyen d'Avignon fixé à Paris. Mais deux jours après il en sortit pour se réfugier chez ses jeunes amis, Ducos et Fonfrède, qui n'avaient point été compris dans le décret de proscription. C'est là qu'il fut arrêté dès le lendemain. Du fond de sa prison, Vergniaud réclama du comité de salut public, dont il était membre, des poursuites judiciaires contre les individus qui dans les journées du 31 mai au 2 juin avaient porté atteinte à l'inviolabilité de la représentation nationale; mais la Convention répondit par un décret dans lequel elle déclarait que les chefs de l'insurrection avaient bien mérité de la patrie. Enfermé dans la prison du Luxembourg, il y fut longtemps confié à la garde d'un seul gendarme, qui le laissait souvent sortir seul sur parole; mais il ne lui vint jamais à l'esprit d'en profiter pour essayer de s'évader. Lors de son procès, qui commença le 24 octobre 1793 devant le tribunal révolutionnaire, il trahit d'abord un certain abattement; cependant, il retrouva toute son énergie au moment où la parole lui fut accordée pour présenter sa défense et celle de ses coaccusés. Mais sa perte et celle de ses amis étaient choses résolues : il fut donc condamné à mort. Vergniaud dédaigna d'user d'un poison qu'il portait caché dans une bague; et le 31 octobre il fut conduit avec vingt compagnons d'infortune à l'échafaud, où il fut l'avant-dernier à poser sa tête sur le fatal billot. Peut-être la France perdit-elle ce jour-là le plus grand orateur qu'elle ait jamais produit, encore bien qu'on puisse reprocher à Vergniaud de tomber quelquefois dans l'enflure, et de prodiguer jusqu'à l'abus les allusions aux grands faits de l'histoire ancienne. C'est Vergniaud qui s'écriait un jour avec un prophétique accent : « Citoyens! il est à craindre que la révolution, comme Saturne, ne dévore successivement tous ses enfants, et n'engendre enfin le despotisme avec toutes les calamités qui l'accompagnent! »

VERGOBRET. C'est le titre que portait chez les Éduens un magistrat annuel élu par les druides, espèce de dictateur temporaire, placé au-dessus du roi et des ducs, investi à ce titre du pouvoir suprême et du droit exclusif de prononcer des condamnations capitales, mais obligé de ne pas sortir des murs de la cité pendant toute la durée de sa magistrature.

Jusqu'à la révolution de 1789, on désigna à Autun le maire et le premier juge sous le nom de *vierg*, mot qui suivant quelques historiens ne serait que la corruption de celui de *vergobret*.

VERGUES. *Voyez* Antenne et Mât.

VERGY (Gabrielle de). L'erreur d'une tradition populaire a consacré ce nom inexactement donné à la dame de Fayel, et que l'on trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale intitulé : *Le Lai de la chastelaine de Vergy, qui mori por trop amer son ami*. Mais la maison de Vergy, près de Nuits (Côte-d'Or), qui joue un rôle important dans l'histoire de la Bourgogne, n'est pour rien dans l'aventure, fort problématique, qu'il rappelle.

Raoul de Coucy, mortellement blessé au siége de Saint-Jean d'Acre, en 1191, chargea son écuyer, avant de rendre le dernier soupir, de porter son cœur en France à la dame de ses pensées, la chastelaine de Fayel. Malheureusement l'époux surprit le message, et, à ce que rapporte la tradition, fit manger à sa femme le cœur de son amant. La chastelaine se laissa mourir de faim. On sait que de Belloy a trouvé dans cette horrible aventure le sujet d'une tragédie qui est restée au répertoire, et qu'on joue encore de temps à autre. Le poète bourguignon Brugnot avait aussi le projet de composer une tragédie sur ce sujet. C'est lui qui, en explorant les environs de Saint-Quentin en Vermandois, où se trouvait le castel du sire de Fayel, constata qu'il existait jadis une terre appelée le *Vergies*, qui avait appartenu à la famille de la dame de Fayel. Ce nom de terre peu célèbre fut, dans la tradition populaire, effacé pour faire place à celui de l'illustre maison de Vergy; et les années, en s'accumulant sur cette erreur, la consacrèrent, en dépit de l'histoire de Bourgogne, qui ne désigne aucune femme de ce nom dans la riche lignée de la famille de Vergy.

Jules Pautet.

VERHUEL (Carel-Henrik, comte), mort en 1845, vice-amiral et pair de France, était né en 1770, à Doesbourg, dans le pays de Gueldre, et entra d'abord comme cadet dans la marine hollandaise. Il était lieutenant-colonel lorsque éclata la révolution de 1795. Mais dévoué à la maison d'Orange, il prit son congé à l'instar d'un grand nombre de ses collègues, et demeura plusieurs années sans emploi. Quand la guerre menaça d'éclater de nouveau, en 1803, entre la France et l'Angleterre, on lui confia le commandement de la flottille hollandaise réunie au Texel. Lors des préparatifs qui eurent lieu l'année suivante à Boulogne pour une descente en Angleterre, Napoléon ayant demandé au gouvernement hollandais un officier expérimenté pour le mettre à la tête de la flottille hollandaise qu'il était question de réunir à Boulogne, le choix de l'autorité se fixa sur le frère aîné de Verhuel, qui déclina une pareille mission et recommanda son frère cadet, Henrik, pour la remplir. C'est ainsi que Verhuel vint en France avec le titre de contre-amiral, promotion qui fit alors beaucoup de bruit. Avant même d'arriver à Boulogne avec sa flottille, il eut à soutenir à la hauteur du cap Guinez un combat des plus vifs avec une partie de la flotte anglaise; et il s'en tira à son honneur. A son retour en Hollande, Verhuel se jeta dans les intrigues contre le gouvernement et le Grand-Pensionnaire. En 1806 il fut appelé à faire partie de la députation envoyée pour implorer de Napoléon, au nom de la république batave, le maintien de sa constitution. Mais Verhuel, au nom de la représentation nationale batave, demanda à Napoléon son frère Louis pour roi; et il s'excusa, en alléguant la nécessité, d'avoir ainsi interprété son mandat. Le nouveau roi, en montant sur le trône, le nomma ministre de la marine, maréchal du royaume et comte de Zevenaar. Plus tard le roi Louis fit de lui son ministre plénipotentiaire à Paris, où il encourut le soupçon d'être plus dévoué à l'empereur qu'à son roi. Quand la Hollande eut été incorporée à la France, Verhuel entra au service français. En 1813 et 1814 il défendit le Helder, en qualité de vice-amiral, de la manière la plus opiniâtre contre ses propres concitoyens, et il ne rendit la place qu'après l'entrée des alliés dans Paris. A son retour en France Napoléon le nomma inspecteur général des Côtes-du-Nord; mais comme il s'était tenu à l'écart pendant les cent jours, il conserva les faveurs de la Restauration, et fut même créé pair en 1819. En 1836 Louis-Philippe l'envoya pendant quelque temps à Berlin comme ambassadeur.

VÉRIFICATION D'ÉCRITURE. Il arrive souvent, dans les contestations judiciaires relatives à des actes sous seing privé, qu'une des parties désavoue son écriture ou sa signature, ou bien encore que les héritiers d'un défunt contestent la vérité de sa signature ou de son écriture. Il n'y a en effet que les actes authentiques qui aient le privilége de faire foi par eux-mêmes en justice. Dès qu'il y a dénégation ou refus de reconnaissance de l'écriture, il y a

lieu d'en faire la vérification; et il y est toujours procédé devant les tribunaux de première instance, les tribunaux de commerce, de même que les juges de paix, n'ayant pas compétence pour en connaître et étant tenus en ce cas de surseoir au jugement de la demande principale jusqu'à ce que l'incident soulevé ait été vidé par qui de droit. Les articles 1156 et suivants du Code Civil, 194, 195, 196, 198, 199, 204, 206, 208 et 210 du Code de Procédure civile règlent les formalités à observer en cas de vérification d'écriture ordonnée par justice, opération dont les titres, l'expertise et l'enquête sont la base. La loi prononce une amende de 150 francs contre celui qui a donné lieu à une vérification d'écritures dont le résultat ne lui est pas favorable. Il est en outre passible de dommages-intérêts, et peut être condamné au payement du principal ainsi qu'à tous les frais.

VÉRITÉ (*Mythologie*). Son nom grec est *Aléthie;* Pindare la fait fille de Jupiter : c'est avec plus de raison que des mythes lui donnent *Krónos* (le Temps) pour père. En effet, le temps dissipe bien des ténèbres, démasque souvent le mensonge, et fait luire la vérité dans tout son éclat. Elle ne fut pas non plus insensible aux charmes de l'amour; elle eut, on ne sait de quel dieu, la Justice et la Vertu. Quelques-uns, par une idée bizarre, la placent au fond d'un puits, où elle se cache, et duquel elle ne sort que difficilement; il est plus convenable de la supposer habitante de l'Empyrée. Voltaire a dit :

> Descends du haut des cieux, auguste Vérité!
> Que l'oreille des rois s'accoutume à t'entendre!

Dans ce cas, on lui donne des ailes, toute nue qu'elle est. Le globe terrestre, qu'elle semble quitter, gît sous l'un de ses pieds ; l'autre est suspendu comme celui de Mercure, parce qu'elle est prête à s'élancer vers son divin séjour. On pourrait aussi la représenter une main sur le cœur, avec une bouche naïve, bien que sérieuse, entr'ouverte comme pour parler : le miroir antique est son attribut ordinaire.

La Vérité chrétienne tient, le plus souvent d'une main un Évangile ouvert, et de l'autre, l'index levé, elle montre le ciel et la croix du Christ étincelante dans les nues.

DENNE-BARON.

VÉRITÉ, VÉRACITÉ (*Philosophie*). A la suite de beaucoup de méditations qui n'ont pas toujours conduit à la découvrir, on a donné de ce mot un grand nombre de définitions; puis on a fini par mettre en doute que l'homme puisse connaître la vérité, et même qu'il soit capable de la définir. S'il est douteux que l'intelligence humaine soit faite pour *trouver* la vérité, il est du moins certain qu'elle est faite pour la *chercher ;* et désormais nous devons au même degré être persuadés que dans notre condition actuelle nous ne l'aurons jamais tout entière, et convaincus que notre développement moral et intellectuel exige que nous ayons toujours à la chercher. Cherchons-la donc à la fois avec défiance et avec confiance. De ce qu'on a dû critiquer toutes les définitions qui en ont été données jusque ici, il n'en résulte certainement pas que nous ne sachions bien ce que nous entendons par le mot *vérité*. En effet, la vérité est la connaissance des choses telles qu'elles sont, et notre connaissance en est parfaite lorsque nos idées sont parfaitement conformes aux choses qui en sont l'objet. Cette définition est simple et à la portée de tout le monde. On en a donné d'autres. On a dit que la vérité était l'accord de nos idées avec les idées de Dieu. Cela est incontestable, puisque les idées de Dieu sont la vérité; mais cela est complétement stérile, puisque nous n'avons aucun moyen de vérifier la chose. On a dit ensuite que la vérité est l'accord de nos idées les unes avec les autres. Oui, si l'on entend toutes nos idées, et si nous avons des idées sur tout ; non, s'il ne s'agit que de quelques-unes de nos idées et si nous n'en avons que sur quelques questions. On le conçoit, il peut y avoir accord entre une série d'idées fausses, comme il y a accord entre une série d'idées vraies; aussi a-t-on distingué avec raison entre la *vérité logique*, ou l'accord des idées entre elles, et la *vérité métaphysique*, ou l'accord des idées avec les choses. La vérité logique est toujours à la disposition de notre intelligence; la vérité métaphysique l'est rarement. Cette dernière, *vue complétement*, est la vérité absolue, la vérité suprême; mais elle n'est vue complétement que de l'intelligence suprême et absolue.

De ce qu'elle n'est vue complétement que d'une seule intelligence, on a conclu que ce que les autres intelligences en voient n'a rien de vrai, ou n'a que peu de vrai. On a été plus loin. La vérité, a-t-on dit, est en général, ou tout à fait inaccessible, ou du moins d'un accès difficile à notre entendement, qui ne saisit jamais, ou presque jamais, que des apparences. Dès lors ce qu'il y a de plus raisonnable à faire à l'égard de toutes les idées qu'il nous procure, c'est d'en mettre en doute la vérité. Cette opinion a été présentée de trois manières différentes, et a donné lieu à trois systèmes, dont le premier, le *probabilisme*, admet non pas, dit-il, ce qui *est vrai*, mais ce qui *semble vrai*, tandis que le second, le *scepticisme*, arrive rarement à admettre quelque chose, et que le troisième, le *pyrrhonisme*, déclare nettement que l'intelligence humaine ne saurait savoir la vérité sur rien. A ces trois systèmes est opposé le *dogmatisme*, qui affirme au contraire que l'intelligence humaine *sait* quelque chose. Or, il faut le dire, si c'est une intelligence suprême qui a présidé à l'ordonnance des choses, et il serait au moins absurde d'affirmer le contraire, le scepticisme vaut mieux que le pyrrhonisme, le probabilisme, que le scepticisme, et le dogmatisme, que le probabilisme; car il implique que l'intelligence est condamnée en toute chose ou à l'ignorance, ou aux apparences, ou même à la simple vraisemblance.

Il est très-vrai que sur beaucoup de questions nous restons dans l'ignorance (aussi la modestie est-elle une vertu pour tous les hommes); que pour en résoudre d'autres nous n'avons que des apparences (aussi est-ce un devoir de s'en défier); que sur d'autres encore nous ne nous élevons qu'à la vraisemblance (aussi la tolérance est-elle d'obligation universelle). Mais il est aussi des questions sur lesquelles nous avons la conscience de la vérité, même sans parler des vérités de la foi, que nous laissons en dehors de ce débat. Nous avons évidemment toutes les vérités qui se rattachent à la certitude de la pensée, de l'existence, de la personnalité, de l'unité, de l'identité de tous les phénomènes de conscience; et certes c'est là tout un empire d'idées vraies.

Il est trois choses qui prouvent que nous sommes faits pour le vrai. Nous avons d'abord l'amour de la vérité; ensuite, le moyen de la découvrir et de l'éprouver; enfin, l'obligation de la professer.

Nous avons en effet d'abord l'*amour de la vérité*. Ne sommes-nous pas dévorés du désir de l'apprendre et de la savoir? L'âme ne demande-t-elle pas de la nourriture dès qu'elle le peut, comme le corps a demandé de la nourriture dès qu'il l'a pu? L'amour de la vérité est combattu en nous par d'autres sentiments, par d'autres passions, il est vrai. Nous haïssons la vérité qui peut nous humilier et nous nuire; nous aimons l'erreur qui nous ménage et qui trompe les autres à notre bénéfice. Mais, on le voit bien, c'est ici le vice qui nous fait déroger à nos goûts naturels. Or, le vice est une altération de nous-mêmes.

Nous avons de plus le *moyen de découvrir et d'éprouver la vérité*. En effet, cette passion providentielle que nous éprouvons pour elle n'est ni stérile ni aveugle : nous sommes faits à la fois pour la chercher et pour en approcher. Toutes nos facultés intellectuelles ont pour but de connaître, et toutes nos facultés morales et physiques sont au service de nos facultés intellectuelles. Nos sens, que font-ils si ce n'est de querir et de transmettre des faits à l'entendement? Et tous nos sens, quoiqu'ils appartiennent au corps par leurs organes, ne sont néanmoins que des moyens de l'âme pour se mettre en rapport avec le dehors. Nous n'avons pas, il est vrai, de *criterium*, de moyen de discernement

général et absolu, pour constater la vérité en toutes choses et la distinguer de l'erreur d'une manière certaine; mais nous avons pour cela beaucoup de moyens spéciaux. On le nie. On dit que nos sens nous trompent; mais nous pouvons souvent les contrôler les uns par les autres. On dit qu'ils se trompent eux-mêmes; mais nous pouvons presque toujours perfectionner leur jeu et leur activité. Dans tous les cas, nous sommes leurs maîtres, et ils ne sont jamais les nôtres. Ils n'ont pas de volonté, et la nôtre est souveraine. D'ailleurs, les sens ne peuvent pas se tromper du tout, puisqu'ils ne jugent pas. En effet, c'est bien nous qui jugeons et qui affirmons une perception, qui lui attribuons la vérité, l'erreur, l'insuffisance, l'obscurité. Or, chacun de ces caractères atteste notre fonction de critiques.

Nous sommes faits pour *éprouver* la vérité aussi bien que pour la *découvrir*. Mais nous sommes faits surtout pour la *professer*, pour la dire, pour être *véridiques*. La *véridicité* ou la *véracité* est à la fois l'obligation et l'habitude d'être vrai; et nous sommes obligés de respecter le vrai, de *parler le vrai*, par la raison que nous sommes faits pour le chercher, pour le découvrir. L'ordre moral des empires, comme l'ordre moral du monde, a pour loi fondamentale la vérité. Cette loi renversée, il n'est plus, dans l'univers, d'ordre ni humain ni divin. Sans doute il y a mille dérogations à la vérité, soit sociale, soit morale, et ces dérogations, si nombreuses ou si graves qu'elles soient, n'empêchent pas un ordre quelconque de subsister. Mais il faut considérer d'abord que les exceptions prouvent la règle; ensuite, qu'un ordre quelconque n'est pas un état normal; enfin, que la plupart des maux qui accablent les individus et la société proviennent précisément des audacieuses infractions qui se commettent contre la loi de la vérité.

Il en est donc de l'obligation de dire la vérité comme de celle de la chercher; elle est absolue, elle n'est susceptible d'aucune modification, d'aucune interruption. Toutefois, de même qu'il suffit de chercher la vérité avec droiture, sans que nous soyons forcés de la trouver, il suffit aussi de la professer avec sincérité, sans que nous soyons obligés de la savoir. On peut être *véridique* sans dire le vrai, puisqu'on peut ignorer le vrai, et qu'il est permis de dire ce qu'on pense, même quand on est dans l'erreur. Il est de plus permis de respecter l'erreur des autres. Cela est même d'obligation toutes les fois que le mal d'une erreur combattue serait plus grand que le mal d'une erreur tolérée. Mais *communiquer* sciemment l'erreur, c'est mentir; et le mensonge est à la fois la plus lâche violation de l'ordre moral du monde et la plus audacieuse dégradation de la dignité humaine.

On a dit que l'erreur dite sciemment, mais sans intention de nuire, n'était pas un *mensonge*. Il est évident que dans certains cas l'erreur dite avec l'intention de sauver l'honneur ou la vie est un devoir; car il est non-seulement de toute justice, il est de toute obligation de donner le change à un assassin qui vous demande la retraite de sa victime. Mais de ce qu'il peut être licite et même obligatoire, dans un cas donné, de substituer à la vérité une erreur, il n'en faut pas tirer cette règle générale, que toute erreur dite à bonne intention cesse d'être mensonge. On a dit quelque chose de plus dangereux; on a dit que *toute vérité n'était pas bonne à dire*. Avec cette autre assertion, on se fait une morale encore plus commode qu'avec la première. En effet, on s'accorde le bénéfice du silence, non pas toutes les fois que l'exige un intérêt majeur et sacré, mais un intérêt quelconque. Ce n'est plus seulement l'homme du barreau qui se fait payer l'art de voiler la vérité, et même de la nier sciemment devant la justice (délit moral et social, qui dans l'antiquité, c'est-à-dire dans l'enfance de la civilisation, l'eût fait chasser de l'Égypte avec ignominie); mais c'est l'homme d'État qui couvre le gaspillage des deniers publics, non plus sous les stratagèmes de la réticence, mais sous *l'art de grouper les chiffres*; c'est le ministre qui met de côté les dépêches compromettantes avec une charmante rouerie, et c'est l'homme de la sacristie qui garde le silence sur un dépôt, avec les plus dévotes intentions qui puissent s'imaginer! On le voit, de la seule maxime: *Toute vérité n'est pas bonne à dire*, maxime livrée aux subtilités de la raison et aux latitudes de la conscience, il résulte une morale qui doit inspirer de l'horreur. Elle en eût inspiré non pas à toute l'antiquité, mais à tous ceux des peuples anciens qui professaient les principes d'une délicatesse sérieuse. Certes cette morale n'eût pas étonné Sparte, qui autorisait et qui enseignait l'art du mensonge; certes, elle n'eût révolté dans Athènes ni les Thémistocle ni les Alcibiade; mais certes aussi les Aristide et les Socrate l'eussent rejetée dans leur patrie, au risque même de déplaire.

Les anciens permettaient non pas le mensonge, mais la fiction et un peu d'infidélité dans le culte de la vérité, aux poëtes, aux fabulistes, aux voyageurs, aux historiens, aux narrateurs de tous genres. A cet égard, les mœurs n'ont pas changé. Il y a eu changement sous un autre rapport. L'antiquité tolérait une classe d'ambitieux qui prétendaient plaider la vérité et le mensonge. Elle méprisait ces plaideurs, les sophistes, mais elle les tolérait. Nos mœurs se révolteraient contre un tel degré d'avilissement; elles ne souffriraient pas que le même homme soutînt le pour et le contre à des époques différentes de sa vie.

L'antiquité avait généralement pensé que pour enseigner la vérité et pour la montrer aux hommes il convenait de la voiler. Elle la voilait de toutes manières, par le mythe, le symbole, l'emblème, la tradition et mille cérémonies. Quand Socrate la montra, non pas sans voile, mais un peu dévoilée, on le mit à mort. Aristote, qui avait eu l'imprudence de dire: *Amicus Plato*, *amicus Socrates*, *sed magis amica veritas*, eût partagé le même sort s'il ne se fût réfugié dans l'île d'Eubée. Eh bien, dans notre siècle, au contraire, nous voulons la vérité sans voile, et il suffit qu'un homme prétende la voiler pour qu'il se perde. Second changement: l'antiquité ne la donnait, même voilée, qu'à certaines classes de la société, qu'aux initiés, qu'aux éprouvés parmi les initiés; nous la donnons à tous. Il n'en était pas ainsi chez nos pères. Pour nous en convaincre, ne remontons pas jusqu'au moyen âge; prenons ce mot d'un écrivain du grand siècle de nos pères:

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable.

Ce mot a été dit à une époque où il y avait beaucoup d'illusions encore, où l'illusion avait encore bien des charmes; il a été dit dans un de ces mouvements sublimes où le penseur s'élève au-dessus de son temps et proclame une vérité qui ravit sa méditation, mais qui étonne ses contemporains. Eh bien, aujourd'hui tout le monde en est à trouver la vérité seule, non plus aimable seulement, mais tolérable en tout, en religion, en philosophie, en morale, en politique. Pour constater en un mot l'immensité de ces deux changements, nous dirons, en nous résumant, qu'on se plaignait autrefois de l'intolérance *sociale* dirigée contre la vérité, et qu'il n'y a plus aujourd'hui d'intolérance légale même contre l'erreur.

On le voit, si nos mœurs ne sont pas encore ce qu'elles devraient être, nos institutions au moins sont belles jusqu'à l'idéalité.

On a beaucoup écrit sur la vérité; et sans compter les traités sur l'erreur et le mensonge, on pourrait citer ici un grand nombre d'ouvrages. Il y a d'excellentes choses dans le traité *De Veritate* de Guillaume de Paris, et dans la *Logique de Port-Royal*, comme dans d'autres logiques, et notamment celle de Schulze. On fera bien de consulter aussi Beattie: *Essay on the Nature and Immutability of Truth in opposition to sophistry and scepticism* (Édimbourg, 1770).

MATTER.

VERJUS, suc acide, qu'on tire des raisins qui ne sont pas mûrs. Il se dit aussi du raisin qu'on cueille encore vert, et d'une espèce de raisin qui n'est pas bon à faire du vin, raisins aux grains longs et gros et à la peau fort dure. Il

en existe une espèce qui dans les cantons du nord et du centre de la France ne parvient jamais qu'à une maturité imparfaite. Le suc du verjus est d'un grand usage dans l'économie domestique. On s'en sert en médecine comme astringent. On appelle enfin *verjus* les raisins qui se sont développés sur les ceps après la floraison des autres, et qui le plus souvent sont frappés de gelée avant leur maturité.

P. Gaubert.

VER LUISANT, nom vulgaire des insectes du genre *lampyris*, de l'ordre des coléoptères pentamères. Ainsi, malgré ce nom de *ver*, les vers luisants sont complétement différents de ces animaux lombricoïdes. Ils ont des élytres et des antennes qui sont simples, filiformes et pyramidales. Ils peuvent à volonté cacher leur tête sous un des bords du corselet, qui présente un grand développement. Leur corps est allongé et mou, leur bouche est extrêmement petite, leurs yeux sont très-grands et occupent presque toute la tête. Cependant, cette organisation appartient presque exclusivement au mâle, car la femelle est ordinairement privée d'ailes, et ressemble assez à un ver. Ces coléoptères répandent dans l'obscurité une lueur phosphorescente. On a seulement remarqué qu'il y avait une assez grande différence dans l'intensité de la lumière entre la femelle et le mâle ; ce dernier jette une lueur beaucoup moins vive que la femelle. Aussi en a-t-on conclu que la femelle appelait ainsi le mâle, et que ce dernier se servait du même moyen pour annoncer son arrivée.

La longueur des vers luisants femelles est d'environ 27 millimètres sur à peine 6 millimètres de large. Peu différents des larves, ils ont six jambes écailleuses ; leur corps est formé de douze anneaux recouverts d'une espèce d'épiderme crustacé. Ils marchent très-lentement, sont extrêmement craintifs, et se roulent sur eux-mêmes dès qu'on vient à les toucher ; ils restent alors complétement immobiles. Ces animaux, carnassiers à l'état de larve, vivent surtout de limaçons. Ils se font remarquer le soir, principalement auprès des buissons et des fossés.

Pendant longtemps les naturalistes et les physiologistes se sont occupés de rechercher les causes de cette phosphorescence, mais toutes leurs investigations n'ont abouti qu'à la découverte des organes dans lesquels réside la propriété lumineuse. Ces organes sont les derniers segments abdominaux, dont la couleur est jaunâtre. La lumière qu'ils répandent est d'un blanc verdâtre, et paraît et disparaît, ou se modifie à la volonté de l'insecte : on croit que cette modification a lieu au moyen d'une membrane interne, dont l'insecte recouvre l'organe phosphorescent. Cet organe, séparé de l'insecte, continue de jeter le même éclat, mais seulement tant que dure son état de mollesse. Lorsqu'il se durcit, il s'éteint : les gaz ont peu d'action sur lui ; l'eau tiède le ramollit, et lui rend, s'il n'est pas éteint depuis longtemps, sa propriété lumineuse, qui cependant finit bientôt par disparaître, et ne reparaît plus. C. Favrot.

VERMANDOIS (*Le*). On appelait ainsi autrefois une partie de la Picardie ayant Saint-Quentin pour chef-lieu, et bornée au nord par le Cambrésis, au midi par le Noyonnais, à l'est par la Thiérache et à l'ouest par le Santerre. Elle était ainsi nommée à cause de ses habitants primitifs, les *Veromandui*. A la fin de la seconde race, et encore au commencement de la troisième, les comtes de Vermandois figurent au nombre des plus puissants vassaux de la couronne. Ils étaient en outre comtes de Troyes, de Meaux et de Roucy. Au dixième siècle, l'un d'eux osa nommer son fils, âgé de cinq ans, au siége archiépiscopal de Reims illustré par Hincmar ; et cette nomination dérisoire fut confirmée par le saint-siége. Cette maison, qui descendait de Bernard, fils naturel de Charlemagne et roi d'Italie, s'éteignit au douzième siècle dans sa ligne mâle. Les Saint-Simon, qui ajoutent quelquefois aujourd'hui à leur nom celui de *Vermandois*, prétendent descendre par les femmes des anciens comtes de Vermandois.

Un fils naturel de Louis XIV et de Mme de La Vallière, né en 1667, légitimé en 1669, et mort à Courtray, en 1783, au retour d'une première campagne, porta le titre de *comte de Vermandois*.

VER MARIN. *Voyez* Lamproie.

VERMEIL, espèce de vernis, composé de gomme et de cinabre mêlés et broyés dans de l'essence de térébenthine. Les ouvrages auxquels on veut donner une apparence et un éclat métalliques sont couverts d'une couche de vernis, qu'on étend soigneusement sur leur surface, et qui ne doit pas avoir plus d'épaisseur sur un point que sur l'autre. Les couverts et autres ouvrages d'orfévrerie en argent qui ont été dorés au feu avec de l'or amalgamé se distinguent dans la fabrique par le nom de *vermeil doré* : Une boîte, un service en *vermeil*. V. de Moléon.

VERMEILLE. *Voyez* Grenat.

VERMET, genre de mollusques céphalidés, gastéropodes, de l'ordre des pectinibranches, section de ceux pourvus d'un appendice membraneux pour l'introduction de l'eau dans les branchies, et de la famille des turbinés. Le genre *vermet*, découvert et institué par Adanson, ne renferme qu'une seule espèce, bien caractérisée. C'est la même que Lamarck a appelée *vermiculaire*. L. Laurent.

VERMEYEN (Jean de), connu aussi sous le nom de *Hans à la longue barbe*, célèbre peintre d'histoire, naquit en 1500, à Beverwijk, près de Harlem. C'était un grand bel homme, et il portait sa barbe si longue, qu'alors même qu'il était debout, il était obligé de la relever pour éviter de marcher dessus. Il accompagna en 1535 Charles Quint, auprès de qui il était en grande estime, dans son expédition contre Tunis, et le suivit aussi dans d'autres voyages. Il mourut à Bruxelles, en 1559. C'est d'après ses dessins que furent exécutées les magnifiques tapisseries représentant les exploits et les triomphes de Charles Quint, qu'on conserve encore aujourd'hui à Vienne. Il se peignit aussi lui-même avec sa longue barbe, ainsi qu'une de ses deux femmes ; et dans le fond du tableau on aperçoit la ville de Tunis. Ses œuvres les plus renommées sont cependant les dix cartons peints en détrempe et représentant l'expédition de Charles Quint à Tunis (6 mètres 66 cent. de long sur 4 de haut), depuis l'embarquement à Barcelone jusqu'au départ de l'armée à Tunis. Ces cartons, importants surtout sous le rapport de la fidélité historique du dessin, se trouvent également à Vienne.

VERMICELLE. Il est à peine besoin de décrire ces longs fils de pâte auxquels leur forme a fait donner par les Italiens le nom significatif de *vermicelli* (petits vers), et qui figurent sur nos tables comme potages. La semoule, ou farine de gruau haut moulue, est la base de cette pâte ainsi que de toutes celles auxquelles le *vermicellier* (fabricant de vermicelle) donne différents noms et différentes formes. Pour le procédé de fabrication, *voyez* Macaroni.

VERMICULAIRE. *Voyez* Vermet.

VERMICULAIRE (Mouvement). *Voyez* Péristaltique.

VERMICULAIRE BRULANTE. *Voyez* Joubarbe.

VERMIFORME, qui a la forme d'un ver. Quoique des animaux vertébrés, des mollusques et des zoophytes revêtent cette forme, qui n'est qu'une dégradation de la forme plus parfaite de leur type, on a réservé avec raison cette épithète pour grouper les animaux articulés autres que les insectes, les arachnides, les crustacés. Ce sont donc les myriapodes, les annélides ou chétopodes, les malacopodes et les apodes ou vers intestinaux, etc. (*voyez* Vers).

L. Laurent.

VERMIFUGES. *Voyez* Anthelmintiques.

VERMILLON, nom d'une couleur fort employée dans la peinture et pour d'autres usages, qu'on tire du cinabre, minéral rouge, formé par l'union du mercure avec le soufre et le plomb, ce dernier étant artificiellement converti par une opération chimique en une poudre de couleur rouge, connue dans le commerce et les arts sous le nom de *minium*. Le vermillon n'est jamais une couleur

très-fine, et cependant les peintres s'en servent pour leurs grands tableaux, et les dames pour donner à leur teint plus d'éclat et une fraîcheur plus apparente. Le mercure et le plomb, qui entrent comme parties nécessaires ou comme bases dans la composition du vermillon, exercent sur la peau une action toujours fâcheuse.

Le cinabre, dont on tire principalement le vermillon qui sert à faire le rouge des dames, se trouve tout formé à l'état minéral dans le sein de la terre. On peut aussi le produire artificiellement en amalgamant le soufre pur et le mercure; mais dans l'un et l'autre cas, on le fait digérer dans de l'urine, préparation qui suffirait, si les dames la connaissaient, pour leur en faire abandonner l'usage.

La Chine et la Hollande ont été longtemps en possession de fournir au commerce le vermillon le plus recherché; mais on en fait maintenant aussi de très-beau en France. On falsifie ce produit avec du minium, du colcothar, de la brique pilée, du sang-dragon et du réalgar. On reconnaît la présence des trois premières substances par la distillation, qui en sépare le cinabre; la quatrième par l'alcool bouillant, qui laisse le cinabre seul; la cinquième par l'odeur d'arsenic qui se dégage au grillage.

Les anciens connaissaient le vermillon; les dames s'en servaient pour relever l'éclat de leurs lèvres, et les triomphateurs s'en barbouillaient le corps à leur entrée dans Rome, habitude qui rappelle celle des sauvages de l'Océanie se bariolant d'ocre jaune et rouge.

VERMINE, toute sorte d'insectes malpropres, nuisibles, incommodes, tels que puces, poux, punaises.

VERMONT, l'un des États de la Nouvelle-Angleterre de l'Union Américaine du Nord, borné au nord par le Canada, à l'est par la rivière Connecticut, qui le sépare du New-Hampshire, au sud par le Massachusetts, et séparé à l'ouest en grande partie de l'État de New-York par le lac Champlain, présente une surface de 337 myriam. carrés, généralement inégale, à l'exception de la partie qui avoisine le lac Champlain. Les *Green-Mountains* (Montagnes Vertes), la plus considérable des chaînes qui le traversent et de laquelle il tire son nom français, le parcourent dans presque toute sa longueur du sud au nord. Les principales masses d'eau du pays sont situées à ses extrémités, le Connecticut à l'est, et le lac Champlain à l'ouest. Ce dernier, qui offre plusieurs bons ports (Burlington, Saint-Albans et Vergennes), appartient pour deux tiers à l'État de Vermont, pour le commerce duquel il est d'une haute importance, attendu qu'il est relié d'un côté au fleuve Saint-Laurent et de l'autre par le canal Champlain à l'Hudson. Le climat est sain, mais l'hiver est très-froid et l'été très-chaud. Le sol du Vermont convient mieux aux prairies qu'à la culture du blé; aussi l'élève du bétail s'y fait-elle sur une large échelle. Il y a de belles terres à froment le long des bords du lac Champlain: le maïs réussit dans les vallées et dans les parties basses des cours d'eau. On cultive d'ailleurs généralement l'orge, le seigle, l'avoine, le froment, les pommes de terre, les pois et le lin. Les principales essences dans les forêts de l'est des montagnes sont les bouleaux, les hêtres, les platanes, les frênes, les ormes et les noyers; à l'ouest les bois durs et les arbres à feuilles aciculaires sont mélangés. L'agriculture a surtout pris de l'extension au sud; les districts les plus vastes non encore défrichés se trouvent au nord, où le bois constitue le produit principal. Les articles d'exportation les plus importants sont la potasse, les viandes de bœuf et de porc, le beurre, le fromage et les bestiaux. De 1840 à 1850 la population, de 291,948, s'est élevée à 314,120 habitants, dont 709 hommes de couleur libres. En comparaison de l'agriculture, qui exploite déjà 120 myriam. carrés de territoire, l'industrie manufacturière et le commerce n'ont qu'une importance minime. Les principaux marchés du commerce sont à l'est de la montagne Hartford et Boston, et à l'ouest New-York et Montréal. En 1853 il y avait déjà 66 myriamètres de chemins de fer en activité dans l'État. Les partis religieux dominants sont les congrégationnalistes, les anabaptistes, les méthodistes et les épiscopaux. L'État possède cinq établissements d'instruction supérieure: l'université de Vermont, à Burlington, et celle de Norwich, le *Middlebury-College*, et deux écoles de médecine, plus quarante-huit écoles moyennes ou *académies* et deux mille six cents écoles primaires, pour l'amélioration desquelles il a été beaucoup fait dans ces derniers temps. Les premiers établissements qu'il y ait eu dans ce pays furent créés par des colons venus du Massachusetts. De 1741 à 1764 le New-Hampshire et New-York se disputèrent la possession de ce territoire. En 1764 le parlement anglais l'adjugea à New-York, qui en 1790 renonça à ses droits moyennant une indemnité de 300,000 dollars; et en 1791 le Vermont fut admis à faire partie de l'Union comme État indépendant. Sa première constitution date de 1777. Celle qui est aujourd'hui en vigueur est du 4 janvier 1793; mais elle a été amendée depuis. C'est ainsi notamment qu'en 1836 un sénat a été ajouté au pouvoir législatif, qui jusque alors ne s'était composé que d'une chambre des représentants. Le sénat se compose de trente membres et la chambre des représentants de deux cent trente, les uns et les autres élus chaque année. Il en est de même du gouverneur, qui ne reçoit qu'un traitement de 750 dollars. L'État envoie au congrès deux sénateurs et trois représentants. Une institution particulière à cet État, c'est un conseil de treize censeurs élus par le peuple tous les sept ans et chargés de rechercher si la constitution a été observée et si les autorités législatives et exécutives ont rempli leurs devoirs. Les finances de l'État sont dans une situation prospère. Pour l'exercice compris entre le 1er septembre 1850 et le 31 août 1851, les recettes s'étaient élevées à 170,914 dollars, et les dépenses à 109,33[illegible] dollars. En 1850 l'exportation s'était élevée à 450,906 dollars, et l'importation par navires nationaux à 463,092 dollars. En 1851 il existait trente-et-une banques possédant un capital de 2,603,112 dollars en espèces et une circulation de 3,377,027 dollars en billets. L'État est divisé en quatorze comtés. Il a pour chef-lieu *Montpellier*, ville de 4,112 habit., dans une fertile contrée, tout entourée de montagnes, sur les bords de l'Onion ou Winovski, rivière qui se jette dans le lac Champlain, et sur le chemin de fer central de Vermont. La ville commerciale la plus importante est *Burlington*, avec le meilleur port et la navigation la plus active sur le lac Champlain, reliée à divers chemins de fer et où l'on compte 5,21[illegible] habitants. C'est là qu'est située l'*université de Vermont*, dont la fondation date de 1791, et qui en 1851 comptait sept professeurs et cent-sept étudiants. *Middlebury* sur l'Otter-crieck, ville très-industrieuse, avec des carrières de marbre et 3,162 habitants, possède le *Middlebury-College*, fondé en 1800, et où on compte sept professeurs. *Vergennes*, sur la même rivière, la seule *city* de tout l'État, compte 2,500 habitants et possède d'importants hauts fourneaux, des fabriques de fer, des manufactures de lainages et des tanneries. *Brattleborough*, sur le Connecticut, avec 3,000 habitants, le plus ancien établissement du Vermont, fondé en 1724, sous le nom de fort Dummer, a plusieurs fabriques, et contient la maison d'aliénés de l'État. *Woodstock*, avec 3,31[illegible] habit., est le siége du *Vermont Medicinal-College*, où l'on compte sept chaires. *Bennington*, sur l'Hoosick, avec 3,429 habit., est célèbre parce qu'il fut témoin de la première victoire que les insurgés remportèrent, en 1777, sur les Anglais.

VERNET (Claude-Joseph), célèbre peintre de marine, né à Avignon, le 14 août 1714, reçut ses premières leçons de dessin et de perspective de son père, *Antoine* Vernet, peintre lui-même, et à l'âge de dix-huit ans partit pour Rome. Le hasard qui lui fit entreprendre ce voyage par mer décida de la direction de son talent. L'aspect pittoresque de la mer dans ses états les plus différents, depuis le calme plat jusqu'à l'agitation la plus furieuse, les scènes aussi variées que piquantes de la vie des ports et du littoral, le décidèrent à choisir désormais des sujets de ce genre pour exercer son talent. Il ne tarda pas à jouir à Rome d'une grande considération; et on vanta surtout

les toiles qu'il exécuta pour la maison Borghèse et pour le palais Rondanini. Ses relations avec Pergolèse, qui composa une partie de son *Stabat Mater* dans l'atelier de Vernet, avec Solimène, Panini, Losatelli, et autres artistes, et le placement avantageux qu'il y trouvait pour ses tableaux, l'avaient si bien habitué depuis vingt ans au séjour de l'Italie, qu'il fallut les instances les plus pressantes et les offres les plus brillantes du gouvernement français pour le décider à revenir en France, en 1752. Il fut reçu l'année suivante à l'Académie de Peinture, et il exécuta pour Louis XV la série de vues des ports de France que la gravure de Philippe Le Bas a popularisées. Ces tableaux, au nombre de quinze, ornent aujourd'hui le musée de marine, et obtinrent un immense succès à leur apparition. Ils sont tous exacts : quelques-uns sont pittoresques, comme le port de Saint-Malo ; d'autres pleins de grandeur, comme le port de Brest ; ceux-ci remplis d'activité et de vie, comme Marseille et Bordeaux ; ceux-là d'un aspect triste et sévère, comme La Rochelle et Cherbourg. Ils portèrent la réputation du maître à son apogée, et lui attirèrent une masse de commandes, qu'il put à peine exécuter malgré la merveilleuse facilité et la puissante invention dont il était doué. Ce qui distingue les paysages et les marines de Joseph Vernet, c'est une composition noble, originale, souvent même poétique, une disposition pleine de goût, un dessin parfait, et des effets de lumière merveilleux. Par contre, le coloris est généralement lourd, quelquefois froid et faux, et n'a jamais cette vigueur et cette énergie qui caractérisent les grands peintres de marine hollandais. La forme des arbres est souvent trop uniforme et de convention ; le mouvement des vagues toujours trop net et trop coquet ; la manière, surtout dans les productions de la dernière partie de sa vie, tient trop de la décoration. Enfin, l'artiste n'a pas une connaissance assez exacte du mode de construction des diverses espèces de bâtiments. Mais en revanche jamais paysagiste ni peintre de marine n'excella comme lui à choisir ses points de vue et à leur donner de l'intérêt par une action de même que par la façon d'y disposer ses effets de lumière. Vernet improvisait ses tableaux ; il en est qu'il fit en deux jours : comment lui reprocher sa fécondité quand on trouve si peu de négligence et tant de belles qualités dans ses compositions, qu'on porte au nombre de deux cents ? Il fut, comme les Flamands, passionné pour son art au point de braver les plus grands périls. Les biographes racontent que pendant un de ses voyages sur mer, le bâtiment sur lequel il se trouvait fut assailli par une tempête à la hauteur d'Antibes. Un instant on eut à craindre un naufrage, dont Vernet ne s'effraya guère : il s'était fait attacher à un mât pour jouir tout à son aise des effets de la mer houleuse. Horace Vernet a fait un tableau représentant cette anecdote de la vie d'artiste de son grand-père. Joseph Vernet mourut à Paris, en 1789.

VERNET (ANTOINE-CHARLES-HORACE), connu sous le nom de *Carle Vernet*, fils du précédent, commença sa carrière d'artiste sous les plus heureux auspices. Né à Bordeaux, le 14 août 1758, au plus fort de la renommée de son père, il eut de bonne heure la main exercée et l'esprit cultivé. Son père n'épargna pas les leçons personnelles et les maîtres particuliers pour le rendre à la fois bon peintre et homme instruit. Son éducation achevée, Carle Vernet partit avec Joseph pour la Suisse. Là le père initia son fils à tous les mystères de l'art ; il lui apprit à voir, à aimer, à représenter la nature ; il lui fit comprendre et sentir toutes les magnificences de la terre, la majesté des montagnes et des lacs, les merveilles de la lumière ; puis il le conduisit dans la société des grands poëtes, ces frères en génie des grands peintres. Il le présenta à Voltaire, à Jean-Jacques Rousseau, à Gessner ; enfin, il le fit converser avec Lavater, qui lui enseigna sans doute à lire dans ce livre éternel où le vice se rencontre avec la vertu, où toutes les passions sont exprimées si vivement, la physionomie humaine. A son retour à Paris, Carle Vernet concourut pour le grand prix de Rome. A son premier concours, il obtint le second grand prix ; deux ans après, en 1782, sa composition de *L'Enfant prodigue*, traitée d'une façon tout à la fois naïve et dramatique, lui valut la couronne, et il partit pour l'Italie.

A cette époque, toutes les espérances que Carle avait fait concevoir faillirent avorter. S'étant épris à Paris d'une demoiselle de Montbar, il s'était cru la force de dompter sa passion, et l'éloignement, loin de détruire son amour, n'avait fait que l'augmenter. Arrivé à Rome, au lieu de chercher des consolations dans l'étude, il les demanda à la religion : il fréquentait les églises plutôt que les ateliers ; il priait quand il aurait dû travailler ; et il rencontra des fanatiques qui le poussèrent à entrer au couvent. Il fallut toute l'autorité que son père avait encore sur lui pour le faire revenir en France, où son confesseur eut le bon esprit de lui conseiller de reprendre les pinceaux et de devenir peintre célèbre plutôt que moine ignoré. Ce fut alors que, persuadé par les exhortations de ce bon prêtre et par les encouragements de son père, il entreprit un grand ouvrage, le *Triomphe de Paul Émile*. Dans ce premier tableau important se trouvent toutes les qualités qui brillèrent depuis dans les compositions successives de Carle : une sage ordonnance, un dessin correct, un coloris sinon vif, du moins harmonieux, et surtout un mérite spécial, celui de peindre parfaitement les chevaux. Ce dernier mérite, que les détracteurs de Carle Vernet ainsi que de toute l'école de l'empire sont forcés de lui accorder, n'est pas aussi mince qu'on peut croire. L'anatomie du cheval est assez compliquée, les races en sont nombreuses et diversement caractérisées, les mœurs enfin de ce superbe animal offrent mille particularités qui doivent être l'objet de travaux sérieux pour ceux qui le représentent. Partout Carle Vernet a su varier les allures, les poses, la tournure du cheval ; il le peint avec autant de perfection dans l'action que dans le repos, au combat qu'à la parade. Sa réputation de premier peintre de chevaux fut faite dès l'exposition de son *Triomphe de Paul Émile*. De toutes parts on lui commanda soit des chasses, soit des batailles de cavalerie. Il obtint dès lors une réputation si universelle et des succès si nombreux, qu'on l'appela au sein de l'Académie de Peinture. C'était en 1788, une année après son mariage avec mademoiselle Moreau.

Durant les premières années de la révolution, Carle Vernet, qui était devenu un homme à la mode, s'abandonna quelque peu à la paresse, et négligea l'art pour de futiles succès de société. Il composa cependant deux tableaux de grande dimension : *La Mort d'Hippolyte* et une *Course en char*. Les chevaux dans ces deux ouvrages sont parfaitement rendus, particulièrement dans *La Mort d'Hippolyte*, où ils ont brisé leurs rênes, et s'emportent vers d'affreux rochers ; nous regrettons seulement que l'homme ne soit pas aussi beau que ses vainqueurs.

En 1793 une grande douleur vint interrompre la vie, si heureuse jusque là, de Carle Vernet : il eut le malheur de voir sa sœur aînée, Mme Chalgrin, femme de l'architecte qui composa les dessins de l'*Arc de l'Étoile*, monter sur l'échafaud révolutionnaire. Ce terrible événement écarta pour quelque temps Carle Vernet de la capitale. Il n'y revint guère que vers l'époque du Directoire, et ce ne fut que sous le consulat que Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, le fit travailler pour le gouvernement. La *Bataille de Marengo* lui fut alors commandée. Ce tableau est l'œuvre capitale de Carle Vernet. L'exécution est plus soignée, plus pure que dans ses précédents ouvrages ; les détails sont pleins d'intérêt sans faire tort à l'ensemble ; enfin, la charge de cavalerie qui décida la victoire est rendue avec une fougue, une clarté et une perfection que seul il pouvait atteindre. En 1808 *Le Matin d'Austerlitz*, tableau plein de talent, valut à Carle Vernet la croix de la Légion d'Honneur.

Pendant le reste de l'empire et sous la Restauration, Carle Vernet n'entreprit plus de grandes pages historiques. Nonchalant par nature, comblé de tous les honneurs que peut désirer un artiste, homme du monde fort recherché, à peine trouvait-il le temps et peut-être le courage d'improviser pour chaque exposition quelques tableaux de genre, tous, il est vrai, remplis d'esprit et de facilité. Son fils d'ailleurs commençait à devenir célèbre, et il lui laissait la charge du nom de Vernet et le soin de l'illustrer encore. C'est du reste ce qui arriva, et Carle Vernet put mourir, le 27 novembre 1836, voyant déjà Horace son fils l'un des premiers peintres de l'école actuelle. Jules-A. David.

VERNET (Horace), l'un des peintres les plus distingués de l'école française moderne, fils du précédent, né à Paris, le 30 juin 1789, au Louvre, où son père et son grand-père avaient obtenu des logements, peut être regardé comme l'artiste qui a le plus influé sur la direction nouvelle prise par la peinture en France depuis la restauration, non pas tant comme maître que par l'impression que ses ouvrages ont produite sur le public et sur les artistes. Un faible tableau de genre, dont le sujet est emprunté à l'histoire de la jeunesse de Louis-Philippe, et deux têtes idéales de femme par lesquels il débuta, sont encore conçus tout à fait à la manière de David et de Girodet; mais son esprit hardi se sentit bientôt vivement attiré vers la représentation des grandes batailles, et on peut présumer que ces sujets contribuèrent à le détourner d'un goût froid et théâtral et à lui faire adopter un style à lui. Abandonnant désormais les principes de style et d'imitation de l'antique, qu'il avait suivis jusque alors, c'est à la réalité qu'il demanda ses inspirations. Une grande profondeur d'observation jointe à la faculté de conserver d'une manière durable dans l'imagination le souvenir des impressions les plus fugitives produites par la nature, au point de pouvoir ensuite les reproduire toutes pleines de vie sans avoir besoin de revoir le modèle; enfin, une facilité aussi grande à concevoir qu'à exécuter, telles sont les principales qualités dont il a fait preuve dans les genres les plus divers et dans quelques-uns desquels il n'a pu être surpassé par personne. En 1817 il donna sa *Bataille de Tolosa* (Palais du Luxembourg), et en 1819 le *Massacre des Mameloucks*, où l'artiste trouvait l'occasion de satisfaire à son goût pour l'instantané et le dramatique. Au total, cependant, il n'y est pas heureux dans ses lignes; la lumière et la couleur y sont trop éparpillées, il manque de liberté et de clarté. En le chargeant de peindre des batailles modernes, Louis-Philippe, alors simple duc d'Orléans, amena M. Horace Vernet à adopter une direction nouvelle et une autre manière. Il peignit d'abord les batailles de Jemmapes, de Valmy, de Hanau et de Montmirail (ces deux dernières en 1822 et 1823); mais des toiles représentant des épisodes des campagnes des guerres de Napoléon, qu'il exécuta les années suivantes, obtinrent encore bien autrement de succès, par exemple : *Le Chien du régiment*, *Le Cheval du Trompette*, *Le Soldat de Waterloo*, *Le Soldat laboureur*, cycle d'élégies sur la période brillante du premier empire. C'est aussi à cette époque qu'appartient le *Mazeppa* (1826) que la gravure a tant popularisé. *La Bataille d'Hastings* et un plafond du musée Charles X représentant le pape Jules II commandant au Bramante, à Raphael et à Michel-Ange les grands travaux de l'église Saint-Pierre et du Vatican, datent de l'année 1827. Dans cette période M. Horace Vernet porta aussi aux dernières limites de la perfection l'étude du cheval; et l'on a dit avec justesse qu'il y avait quelque chose d'humain dans l'expression passionnée qu'il savait leur donner. C'est vers ce temps-là (1827) qu'il fut nommé membre de l'Académie, et en 1828 il alla remplacer Pierre Guérin en qualité de directeur de l'École de Rome. De cette époque date une phase nouvelle dans la vie artistique de M. Horace Vernet. L'artiste s'affranchit alors complétement des vieux liens de l'école française. Quelques-unes de ses plus belles productions, pour ne pas dire ses plus belles, appartiennent à la période de 1830 à 1833 : *Une Promenade du pape*, *Judith et Holopherne*, *Combat de brigands avec des dragons pontificaux*, *La Confession du brigand*, les magnifiques portraits de la Vittoria d'Albano et de la Francesca d'Aricia, l'*Arrestation des princes de Condé et de Conti au Palais-Royal*, *Raphael et Michel-Ange au Vatican*, etc. Divers voyages faits en Afrique par M. Horace Vernet lui inspirèrent plusieurs tableaux bibliques, tels que *Rebecca et Éliézer*, *Agar et Abraham*, *Juda et Thamar*, *Le Bon Samaritain*, etc., de même que délicieux tableaux de genre empruntés à la vie orientale, par exemple : *La Prière des Arabes*, *La Poste dans le désert*, *La Chasse au Sanglier dans le Sahara*, *La Chasse au Lion dans la Métidja*, *L'Arabe dans sa tente*, etc., etc. De 1836 à 1848 M. Horace Vernet fut principalement occupé à peindre des batailles pour le Musée historique de Versailles. Quelques-unes de ces toiles ont des proportions tout à fait insolites et sont exécutées avec une admirable habileté, par exemple les *Batailles de Fontenoy*, *d'Iéna et de Wagram*, le *Siége de la citadelle d'Anvers*, l'*Occupation du défilé de Mouzaiah*, le *Combat d'Affroun*, quatre *Épisodes du siége de Constantine*, le *Bombardement du fort de Saint-Jean d'Uloa*, la *Prise de la Smala d'Abd-el-Kader*, la *Bataille d'Isly*; à quoi il faut ajouter la *Prise de Rome en* 1852. De tous ces tableaux, c'est dans ceux qui ont rapport à Constantine que l'artiste a déployé le talent le plus vrai et le plus original; le maître y apparaît dans toute sa force. Les têtes, pleines de vie, quoique constituant autant de portraits, offrent toutes le plus vif intérêt; la diversité des costumes, la beauté des chevaux, l'art avec lequel sont composés les groupes, la manière large avec laquelle sont traitées les masses, l'exécution soignée des moindres détails, l'effet puissant produit par l'ensemble, voilà ce qu'on ne saurait trop admirer. En général on peut dire que les toiles d'Horace Vernet brillent par ce qu'elles ont de frappant, par ce qu'il y a de vivant dans leurs motifs et leurs caractères, par la sévère correction du dessin, par la finesse du coloris, par l'élévation du style et par la profondeur de la conception. M. Horace Vernet est avant tout peintre de genre, mais peintre de genre à la manière de Paul Véronèse et de Rubens. S'il n'est pas le plus grand peintre de notre époque, il en est incontestablement le plus original.

VERNET (N...), artiste du théâtre des Variétés, mort le 8 mai 1848, dans toute la maturité de son talent et l'éclat de sa réputation, était né à Paris, en 1790. Il jouait en 1804 dans une petite salle située dans les galeries Vitrées du Palais-Royal, vis-à-vis ces galeries de bois qu'on appelait la *Forêt-Noire*, où un sieur Harpy dirigeait une troupe de jeunes comédiens, qu'il alla établir ensuite dans l'emplacement du jardin des Capucines, où Franconi avait aussi élevé son cirque. Ces deux théâtres y restèrent jusqu'en 1807, époque à laquelle fut bâtie la rue *Napoléon*, qui en 1814 prit le nom de rue *de la Paix*, qu'elle a gardé. Le théâtre des Jeunes-Élèves étant fermé, Vernet entra aux Variétés à peu près à la même époque qu'Odry, vers 1809. Ces deux acteurs commencèrent par paraître dans les chœurs, puis arrivèrent à jouer quelques faibles accessoires. On permettait à Vernet, qui avait une assez jolie figure, de remplir des rôles d'amoureux insignifiants : mais sa vocation le portait aux rôles comiques. Je fus le premier à tirer parti de ses heureuses dispositions, en lui confiant les rôles de Trigaudin dans *Le Valet ventriloque*, de Griffone dans *Une Matinée d'autrefois*, de L'Olive dans *Jean de Passy*, de Fusin dans *Les Anglaises pour rire*, de Jocrisse fils, où il fit assaut de naïveté avec Brunet, qui jouait Jocrisse. Il n'avait que vingt-six ans lorsqu'il joua de la manière la plus bouffonne Pothonino du *Tyran peu délicat*, et Cadet transformé en page, dans le ballet comique de *Figaro et Suzanne*. Bientôt après il fit une de ses créations les plus originales dans le Jean-Jean des *Bonnes d'Enfants*.

Vernet joua alors quelques rôles de bossus, dans *Le Combat des Montagnes*, *La Marchande de Goujons*, *Le Petit Bossu du Gros-Caillou*; et il diversifia tellement sa manière, que l'un des bossus ne ressemblait pas à l'autre. Il doubla aussi sans défaveur plusieurs rôles de Brunet et de Potier, tâche difficile à remplir quand ces deux habiles comédiens paraissaient dans la même représentation. Lorsque Brunet et Potier se furent retirés, il devint avec Odry le seul appui du répertoire. Ils étaient aussi comiques l'un que l'autre dans *L'Ours et le Pacha*. Ce fut en 1830 et 1831 qu'après avoir joué si comiquement Walter Scott dans *Les Brioches à la mode*, et le jardinier Bruno dans *Voltaire chez les Capucins*, Vernet fit deux créations admirables, celle du savetier Manique, dans *M. Cagnard*, et celle de Mme Pochet; dans ce dernier rôle, il poussa la vérité comique au plus haut degré. Malheureusement, peu d'années après, Vernet, jeune encore, ressentit des attaques de goutte, et il ne put pas continuer longtemps l'exercice de l'art où il s'était distingué. Il y avait déjà quelque temps qu'il avait cessé de paraître sur la scène lorsque la mort vint le frapper. Quoique Vernet ne se soit pas élevé au-dessus d'une scène secondaire, il y a développé de grandes qualités de comédien. Il prit de Brunet l'extrême naturel et de Tiercelin la caricature; mais sans jamais l'outrer ni la défigurer par des charges. Vernet respectait le public, et ne se permettait aucune de ces bouffonneries outrées que leur excentricité fait excuser, mais dont le goût fait justice. C'était le comique de la bonne compagnie; il ne cherchait pas à faire rire aux dépens de la vérité; il était populaire sans être trivial, et naïf sans être bête.

Dumersan.

VERNEUIL, petite ville de l'arrondissement d'Évreux (Eure), sur l'Avre et sur un bras de l'Iton, au milieu d'une belle plaine, avec 3,697 habitants. Pendant plusieurs siècles cette ville passa pour une place de guerre fort importante; aujourd'hui ses anciens remparts ont fait place à de jolies promenades. On y remarque le clocher de l'église et la vieille tour de La Madeleine. Cette ville est le centre d'une fabrication de *poterie* dite d'*Armantières*, qui est fort estimée.

A la mort de Gabrielle d'Estrées, Henri IV prit pour maîtresse Henriette d'Entragues de Balzac, et la créa *marquise de Verneuil*. Pour triompher de la vertu de Mlle d'Entragues, le roi n'eut qu'à lui donner 100,000 écus et à lui souscrire une promesse de l'épouser au cas où dans l'année elle lui donnerait un enfant mâle. Sully, malgré l'état d'épuisement du trésor, fit les 100,000 écus, mais déchira la promesse de mariage. La marquise de Verneuil eut de Henri IV un fils, mort en 1682, sans laisser de postérité, et une fille, qui épousa le duc d'Épernon.

VERNIER (Pierre), chapelain à Dornans, en Franche-Comté, qui vivait vers l'an 1630, est célèbre pour avoir inventé l'ingénieuse échelle qui porte son nom, mais que l'on appelle souvent aussi, quoique à tort, *Nonius*, attendu que l'invention du Portugais Nonius ou Nunez en diffère essentiellement.

Une règle étant divisée en millimètres, par exemple, supposons que l'on veuille évaluer des dixièmes de millimètres, on adaptera à cette règle un *vernier*, c'est-à-dire une réglette d'une longueur de *neuf* millimètres, divisée en *dix* parties égales. De cette disposition il résulte que si l'extrémité de la division du vernier coïncide avec l'extrémité de la règle, la première division du vernier restera d'un dixième de millimètre en arrière de la première division de la règle; de même la seconde division du vernier sera distante de deux dixièmes de millimètre de la seconde division de la règle, et ainsi de suite. Par conséquent, si l'on veut mesurer un objet avec cet instrument, on l'appliquera le long de la règle, et l'on verra d'abord combien il renferme de millimètres; faisant glisser ensuite le vernier jusqu'à ce qu'il s'appuie contre l'objet à mesurer, on n'aura qu'à chercher quelle est celle de ses divisions qui coïncide avec une division de la règle, et le numéro d'ordre de cette division du vernier indiquera combien il faut ajouter de dixièmes de millimètres à la mesure approximative déjà obtenue.

On fait aussi des verniers circulaires qui s'adaptent aux limbes des instruments d'optique, d'astronomie, etc.; avec ces verniers on peut évaluer les angles avec une erreur moindre qu'une demi-seconde.

VERNIS, solution liquide, épaisse et visqueuse de substances résineuses dans l'alcool, les huiles essentielles, etc., dont se servent les peintres, les doreurs et beaucoup d'autres ouvriers pour donner du lustre à leurs travaux ou pour les défendre contre l'action de l'atmosphère, de la poussière et en général de tout ce qui peut les altérer. Si l'on veut qu'un vernis remplisse ces conditions, il faut qu'il résiste à l'eau (sans quoi son effet ne serait pas durable); qu'il n'altère pas les couleurs sur lesquelles on a pu l'étendre dans le but de les conserver; et qu'enfin les résines qui entrent dans sa composition soient choisies et combinées de manière à ce que la disposition à s'écailler que peuvent avoir les unes se trouve corrigée par une disposition contraire dans les autres. On connaît sous le nom de *laques* certains vernis dans la composition desquels entrent des résines et des gommes également dissoutes dans quelque huile essentielle, ou même dans de l'huile ordinaire, mais de qualité supérieure, et propres à être appliquées d'une manière durable sur les métaux. Pour le vernis dont les potiers font usage, *voyez* Poterie.

Les vernis dits *lucidoniques* ne sont qu'une espèce d'*encaustique* dans lequel la cire, au lieu d'être rendue soluble par l'alcali à grande dose, devient miscible dans l'eau par l'intermédiaire de la gélatine et de la gomme combinée à une très-minime dose d'alcool.

Ce mot *vernis* s'emploie figurément pour indiquer ce qui peut donner à des actions ou à des choses dont on parle une couleur plus ou moins favorable : Il y a dans la haute société un *vernis* d'élégance, de politesse, qui en couvre et déguise parfaitement les vices; La modestie est comme un *vernis* qui rehausse toujours l'éclat du talent.

VERNIS (Arbre du). *Voyez* Aylante et Badanier.

VERNIS DE LA CHINE, VERNIS DU JAPON. *Voyez* Aylante.

VERNON, vieille petite ville de l'arrondissement d'Évreux (Eure), sur la rive gauche de la Seine, qu'on y passe sur un pont de vingt-deux arches, qui la réunit au faubourg de *Vernonet*, avec 6,089 habitants et une station du chemin de fer de Paris à Rouen. Elle possède une assez belle église, un dépôt d'artillerie avec un atelier de charronnage, et est le centre d'un assez important commerce de grains pour Paris.

VÉROLE. *Voyez* Syphilis.

VÉROLE (Petite). *Voyez* Variole.

VÉRON (Louis), le célèbre inventeur de la *Pâte Regnauld*, est né en 1798, à Paris, où son père tenait une boutique de papeterie, rue du Bac. Il reçut une bonne éducation, et était déjà assez avancé dans ses études médicales quand l'empire s'écroula, en 1814. Il se présenta à divers concours de l'École Pratique, où il fut, dit-on, remarqué. Grâce à un aplomb peu ordinaire, il fut reçu docteur en 1820. A cette époque le royalisme ardent était de bon ton, de même qu'un grand appareil de ferveur religieuse; et la congrégation naissante offrait aux ambitieux toutes les facilités désirables. Le docteur Véron s'enrôla sous sa bannière, et, par la protection de Michaud, entra bientôt à *La Quotidienne*, dont il demeura l'un des rédacteurs les plus actifs jusqu'à l'avénement du ministère Martignac. Les occupations du publiciste se compliquèrent pour lui, en 1822, des fonctions de professeur de physiologie à la *Société des Bonnes Lettres*, qui venait d'être fondée pour faire de la littérature et de la science *monarchiques et religieuses*, en oppositon à l'*Athénée*. Dans ces soirées de la rue de Grammont, les philosophes du dix-huitième siècle ont

passé de bien mauvais quarts d'heure. Quels rudes coups de lance, *bone Deus!* Que de gloires mises en capilotade! Que de grands hommes envoyés aux gémonies! Le docteur Véron n'eût pas été admis à l'honneur insigne de monter sur cette estrade pour y débiter sa physiologie à l'usage des gens du monde, s'il n'avait pas su trouver de nouvelles formules de mépris et d'exécration pour cette littérature et cette philosophie méphitiques du dernier siècle, dont les miasmes pestilentiels nous ont produit l'abominable révolution de 1789. Son ambition se bornait alors à être nommé bibliothécaire de la Faculté de Médecine, dont il était question de renouveler le personnel tout entier, depuis le doyen jusqu'aux massiers. La réorganisation annoncée eut effectivement lieu; mais lorsqu'il s'agit de procéder au partage du gâteau, le nom du professeur ambré de la *Société des Bonnes-Lettres* fut dédaigneusement jeté au panier. On en était venu à penser assez judicieusement dans ce monde-là que pour tenir en bride l'irréligion et la révolution il fallait savoir hardiment séparer le bon grain de l'ivraie, et à l'occasion sacrifier sans pitié aux exigences de la situation tous ces coureurs de ruelles et de sacristies, parfumés de galanterie et de dévotion, qui ne pouvaient être que d'une utilité relative pour le parti, enfin n'admettre à la curée que des convictions ardentes, unies à une pratique austère de la règle de la Société de Jésus. La place de bibliothécaire de la Faculté fut en conséquence adjugée à un homme offrant à cet égard toutes les garanties désirables. Notre professeur amateur se consola de cette ingrate éviction, en se jetant à corps perdu dans l'industrialisme médical. Pressentant avec un instinct qui a quelque chose du génie la toute-puissance de l'annonce et de la réclame, qui n'étaient pas encore nées en France, il résolut de les appliquer à l'exploitation des rhumes et des irritations de poitrine, en vendant de l'opium sous forme de pâte pectorale. Ainsi naquit, en 1822, la *pâte pectorale de Régnauld aîné*. Celui-ci, pharmacien, rue Caumartin, fit tous les frais de la fabrication matérielle, le docteur se chargea de la publicité à donner au produit, et grâce à ses relations avec la presse de toutes les couleurs il sut fourrer gratuitement partout des réclames pleines des plus impertinents éloges de sa pâte pectorale. Le succès dépassa toutes les espérances : ce fut à qui se bourrerait de la drogue opiacée; les réglisses, les jujubes, les gommes, les lichens tombèrent dans le plus complet avilissement, les plus solides pharmacies de Paris menacèrent ruine; mais avec leur ridicule spécifique Diafoirus et Fleurant gagnèrent de 80 à 100,000 francs par an. Notre docteur avait d'un seul bond atteint le but de toute ambition médicale à Paris : il avait un groom, un cabriolet! Le moyen désormais de refuser quelque chose à un homme qui éclaboussait les gens avec son véhicule, et qui vous les tenait en respect avec *La Quotidienne*, journal des royalistes mécontents et ambitieux! En 1825 donc, M. S. de La Rochefoucauld, chargé du département des beaux-arts au ministère de la maison du roi, imagina de créer tout exprès pour le docteur Véron une place de médecin des musées royaux. Dans la pensée du donateur, cette sinécure, à laquelle était attaché un misérable traitement de 1,500 francs, ne devait être qu'un acheminement à une faveur plus solide, au titre de médecin par quartier de Sa Majesté. Mais tout à coup, M. de Villèle est renversé et M. de Martignac lui succède. Alors notre docteur d'ouvrir les yeux. Il juge tout de suite que sa place n'est plus à *La Quotidienne*. Son parti est bientôt pris : il dit froidement adieu à ses anciens amis politiques, et passe avec armes et bagages au *Messager des Chambres*, journal de la nouvelle administration. L'écrivain *religieux* et *monarchique* de la veille est désormais un des plus fervents défenseurs du système constitutionnel entendu et appliqué *à l'anglaise*. Puis M. de Martignac à son tour est renvoyé du ministère, où Charles X le remplace par son favori, M. de Polignac. Le *Messager* fait alors cause commune avec les organes de la gauche la plus avancée; et comme il est encore peu habitué à parler la langue de ses nouveaux alliés, il fait rire à ses dépens par la bizarre excentricité de ses phrases révolutionnaires, dont on attribue la paternité au docteur Véron. Mais la coulisse était mal renseignée. Depuis quelques mois le docteur s'était décidé à priver *Le Messager* de sa prose opiacée pour se dévouer exclusivement à la *Revue de Paris*, recueil hebdomadaire qu'il avait fondé avec la commandite d'Aguado. Ce banquier du gouvernement de Ferdinand VII entendait grandement les choses. Il avait assuré au rédacteur en chef de sa Revue un traitement fixe de 12,000 fr. Le cabriolet de M. Véron était devenu un coupé à deux fringants chevaux. Comment une revue ainsi conduite n'eût-elle pas fait de bruit? Cependant, sauf quelques rares articles qu'on relit encore ou qu'on se souvient toujours avec plaisir d'avoir lus, la *Revue de Paris* n'obtint qu'un succès de réclames et d'annonces, coûta plus d'un demi-million à ses propriétaires successifs, et n'eut jamais plus de six cents abonnés. Sur ces entrefaites, survient la révolution de Juillet : et la *Revue de Paris* de passer soudain, avec son fondateur, aux vainqueurs. Jamais on ne vit de changement à vue s'opérer avec tant de prestesse. Le nouveau ministre de l'intérieur pensa sans doute que l'habile homme qui l'avait exécuté était celui qu'il convenait d'appeler à la direction de l'Opéra; théâtre précédemment en régie pour le compte de l'État et que, sous prétexte d'économie, on se décidait à mettre désormais en entreprise. Ces dames du corps de ballet ne connaissaient depuis longtemps que M. Véron et son coupé. Dans l'intimité, elles ne désignaient même le sémillant docteur que par l'affectueux sobriquet de *Mimi*. Elles crurent donc que l'âge d'or était enfin arrivé pour elles; mais leurs illusions se dissipèrent bien vite. L'élégant protecteur des arts et des artistes, l'aimable et débonnaire *Mimi*, disparut bien vite pour faire place à l'industriel âpre à la curée et entendant tirer tout le profit possible de sa position. Quoique la subvention accordée par l'État fût magnifique (1,200,000 fr.), les appointements subirent de notables réductions à tous les degrés de la hiérarchie dansante et chantante. Cette réforme financière, exécutée avec une rigueur extrême, fut d'ailleurs la seule preuve de capacité administrative donnée par M. Véron pendant ses six ou sept années de règne, et le hasard seul fit tout le succès de sa gestion. *Robert le Diable*, ce chef-d'œuvre de Meyer-Beer, fut refusé obstinément par le nouveau directeur, qui déclara l'ouvrage détestable et non viable. Pour le produire, il fallut que Meyer-Beer fît lui-même les frais de la mise en scène et garantît à l'*impresario* une somme assez ronde comme compensation pour l'absence de recettes que celui-ci prédisait. Ajoutez qu'à ce moment les premiers sujets ne se payaient pas encore des prix fous comme aujourd'hui, que le traitement du premier ténor, de Nourrit, n'était, y compris les feux, que de 40,000 francs; que peu de temps avant l'arrivée de M. Véron à la direction du théâtre, Marie Taglioni venait d'y être engagée pour trois ans à raison de 7,000 francs par an, et cessez dès lors de vous étonner de la brillante fortune que l'exploitation de l'Opéra a value à l'ancien médecin du personnel des musées royaux. Cependant, tout ici-bas a une fin, la prospérité surtout. Les chambres rognèrent la subvention, les premiers sujets haussèrent leurs prix. M. Véron comprit alors que l'heure d'abdiquer avait sonné pour lui; en 1838 il se résigna donc à vendre sa direction à un successeur, qui y mit du sien. Cette abdication fut un instant une manière d'événement; et les Béotiens de la grande ville se montrèrent très-inquiets de savoir ce qu'allait devenir ce Dioclétien de théâtre.

Un beau jour on apprit qu'il venait d'acheter une action du *Constitutionnel*, qu'il rentrait dans la politique qui avait eu ses premières amours, et qu'il aspirait ouvertement à la députation. *Le Constitutionnel* n'était qu'un marchepied pour arriver à un ministère; mais le nouveau propriétaire s'y heurta tout aussitôt contre des prétentions égales pour le moins aux siennes et basées sur une longue possession.

il comprit, mais trop tard, qu'il avait mal placé son argent; que *Le Constitutionnel*, tant qu'il conserverait la même organisation, ne serait jamais pour lui l'instrument qu'il avait pensé : et alors, de dépit, il se retira sous sa tente. Quand M. Thiers prit la direction des affaires, en 1840, M. Véron crut le moment opportun pour rentrer en scène. Il se mit sur les rangs pour la députation, à Landerneau, dans un pays situé au bout du monde. Tout alla d'abord au gré de ses désirs. Les braves électeurs, éblouis par le grand train, par la voiture à quatre chevaux du candidat qui venait solliciter leurs suffrages, ne doutaient pas qu'ils n'eussent affaire à un grand seigneur de la meilleure farine, et étaient déjà disposés à lui donner leurs voix. Mais lors survient un concurrent, qui, pour démonétiser son rival, souffle en bas breton à l'oreille de nos électeurs que le beau monsieur arrivé de Paris qu'ils admirent tant est un homme qui a fait sa fortune *à montrer des femmes toutes nues!* L'effet de cette révélation inattendue fut terrible; et les suffrages effarouchés se reportèrent bien vite sur le déloyal candidat qui n'avait pas craint de se servir de cette étrange périphrase pour faire comprendre à d'ignorants paysans bretons en quoi pouvait consister l'industrie d'un directeur d'Opéra.

Éconduit à Landerneau, M. Véron se piqua au jeu, et persista plus que jamais à vouloir devenir homme politique envers et contre tous. En 1843 le vieux *Constitutionnel*, arrivé au dernier degré de la décrépitude et réduit à 2,000 abonnés, fut obligé de se mettre en vente. M. Véron, à ce moment, se montra habile spéculateur en achetant ce cadavre, qu'il espérait galvaniser par l'emploi d'un moyen héroïque. *Les Mystères de Paris* faisaient fureur et avaient rendu Eugène Sue le romancier à la mode. M. Véron lui commanda, au prix de *cent mille francs*, un nouveau roman intitulé *Le Juif Errant*. L'énormité de la rétribution accordée au travail du conteur fut l'événement du jour. On ne parla que de cela; et les abonnés, alléchés par le titre d'un roman acheté *cent mille francs* avant qu'une seule ligne en eût été écrite, revinrent en foule au *Constitutionnel* pour juger du mérite de cette œuvre extraordinaire. Amère déception! serions-nous en droit d'ajouter, si nous ne craignions d'être accusé d'aller, dans cet *a parte*, sur les brisées des romanciers. Le tour était joué. Le roman fut détestable; mais *Le Constitutionnel* était remonté en quelques mois de deux mille à trente mille abonnés, et son heureux éditeur, désormais autocrate dans la direction du journal racheté par lui, se trouvait enfin avoir réalisé le rêve de toute sa vie, celui de finir par être un personnage politique. M. Véron continua de mettre son journal à la disposition de M. Thiers dans la guerre acharnée que cet homme d'État fit jusqu'en 1848 à M. Guizot. Toutefois, ce dévouement de M. Véron n'était pas complétement désintéressé, car lors du rachat du *Constitutionnel* fait en 1843 M. Thiers était entré dans cette combinaison pour un versement de cent mille francs, en stipulant que le journal prendrait le mot d'ordre de lui.

Après les événements de Février, *Le Constitutionnel* resta longtemps encore l'organe officiel de M. Thiers et de ses amis; mais quand Louis Bonaparte eut été élu président de la république, une scission profonde s'opéra entre M. Véron et son *protecteur* M. Thiers. L'ambition de cet homme d'État était alors de restaurer le trône de la maison d'Orléans, qu'il a tant contribué pourtant à faire chasser de France par l'opposition qu'il fit pendant huit années au gouvernement personnel, représenté par M. Guizot. Pour y parvenir, il n'est sortes de roueries auxquelles il n'eut recours, et au nombre des moyens qu'il employait pour arriver à ses fins il faut mettre en première ligne une guerre sourde, mais haineuse et implacable, au gouvernement du président, dont il voulait à toute force empêcher la réélection. M. Véron prit la liberté grande de n'être point à cet égard du même avis que M. Thiers; et après avoir conquis la liberté de ses mouvements en remboursant à celui-ci ses cent mille francs, il se rangea parmi ses adversaires, en même temps qu'il se mettait à *protéger* ouvertement Louis Bonaparte et à demander la prorogation de ses pouvoirs.

Après le coup d'État du 2 décembre 1851, M. Véron sollicita les suffrages des électeurs de l'arrondissement de Sceaux, qui le nommèrent leur député au corps législatif et qui lui ont renouvelé leur mandat aux élections de 1857. A la fin de 1852, s'apercevant avec effroi que la clientèle du *Constitutionnel* baissait, que depuis une année le chiffre des abonnés avait diminué de dix mille, que dès lors il n'y aurait pas possibilité de distribuer de dividende aux actionnaires, il accueillit les propositions que lui fit un banquier, propriétaire d'un journal rival, et lui vendit la gérance du *Constitutionnel* ainsi que la propriété de cette feuille. Dans cette transaction, qui lui valut force procès scandaleux avec ses actionnaires, il est de toute équité de reconnaître que M. Véron sauvegarda très-habilement les intérêts dont la gestion lui était confiée, et qu'il fit acheter les cent-quatre-vingts actions du *Constitutionnel* sur le pied de 4,000 fr. chacune, alors qu'elles ne représentaient pas en réalité une valeur de plus de 1,000 fr. Ajoutons que la justice, saisie du litige, lui donna raison sur tous les points d'un débat soulevé moins à cause de la vente même du journal, qu'en vue du million qu'avait valu au gérant la cession de ses actions et de ses droits personnels. Depuis qu'il a renoncé au journalisme, M. Véron a publié, sous le titre de *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, ses souvenirs autobiographiques. Cet article serait incomplet si nous n'ajoutions qu'officier de la Légion d'Honneur, il est en outre commandeur des ordres de La Rose (Brésil), du Christ (Portugal), d'Isabelle la Catholique (Espagne), de Saint-Maurice et Saint-Lazare (Sardaigne) et décoré de l'ordre du Nichan-Iftikar, toutes décorations qui se portent en sautoir.

VÉRONE, *Verona*, chef-lieu de la province du même nom, dans le territoire vénitien du royaume Lombardo-Vénitien, dont elle est la ville la plus importante après Milan et Venise, auxquelles elle est reliée par des chemins de fer, était dans l'antiquité une colonie romaine. C'est là que naquirent Catulle, Cornelius Nepos, Vitruve, Pline l'ancien; et elle joua un rôle important à l'époque des Goths et des Lombards, notamment comme résidence du roi des Ostrogoths Théodoric. Elle fut ensuite pendant longtemps la capitale du territoire des della Scala, jusqu'au moment où elle passa sous la souveraineté des ducs de Milan, puis sous celle de Venise. Vérone est située dans une plaine fertile et divisée par l'Adige en une partie septentrionale et une partie méridionale, reliées par trois ponts. Parmi plusieurs grandes places on remarque la *Piazza de' Signori* avec l'hôtel de ville et les statues de divers citoyens distingués. La ville n'a que des rues généralement étroites et tortueuses; mais on y trouve de très-vastes édifices, la plupart d'une belle architecture. Sa population est de 52,000 habitants. Elle a cinquante-deux églises, dont une cathédrale et quatorze paroisses. Ses plus remarquables édifices sont *San-Zeno*, vénérable édifice datant du neuvième siècle; *Santa-Maria-Antica*, avec le cimetière adjacent, qui contient les célèbres mausolées de la famille della Scala; *San-Fermo*, *Sant' Athanasia*, l'hôtel de ville et le palais Canossa. Plusieurs églises contiennent de beaux tableaux. Parmi les portes de la ville, il en est plusieurs d'exécutées d'après les dessins de San-Micheli, par exemple la *Porta Nuova* et la *Porta Stupa*, remarquables par leur beauté et leur solidité. Dans le vieux couvent de franciscains se trouve le tombeau de Romeo et de Julie, ce couple amoureux que Shakespeare a immortalisé. Aujourd'hui on voit dans un hangar attenant à l'ancien hospice des orphelins (*Orfanotrofio*), devenu ensuite une caserne, un sarcophage ouvert, de marbre rougeâtre, et servant d'auge pour des quadrupèdes, qu'on nomme sans aucune espèce de fondement le *tombeau de Giulietta*. Le prétendu palais des Capuleti sert aujourd'hui d'auberge pour les rouliers. En fait de constructions modernes on remarque *Gran-Guardia*, le vaste cimetière, le

nouveau théâtre, ouvert en 1846, et le grand embarcadère du chemin de fer, construit en 1850. La ville est en même temps une place forte; et la guerre de 1848 et 1849 en a si bien démontré l'importance stratégique comme dominant toute la haute Italie et comme étant en même temps la clef du Tyrol au sud, que depuis cette époque on a fait de Vérone l'une des places fortes les plus formidables de la monarchie autrichienne. Vérone est le quartier général du second commandement en chef pour le royaume Lombardo-Vénitien, l'Illyrie et le Tyrol méridional, le siége d'une section de la cour d'appel, d'un tribunal de première instance, d'une chambre de commerce et d'industrie, d'un évêché, d'un commandement de place, etc. La ville possède un lycée, trois colléges, un séminaire épiscopal, un institut impérial d'éducation pour les jeunes filles, une école de peinture et de sculpture, diverses institutions particulières, une société de commerce et d'industrie, une bibliothèque publique, divers cabinets de lecture, une galerie de tableaux, la plupart de maîtres véronais, et plusieurs établissements de bienfaisance. L'industrie, notamment la fabrication des étoffes de soie, y est assez importante, et les nombreux ateliers de teinture de Vérone sont en grand renom. Le commerce, qui se fait avec l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, a sans doute beaucoup perdu de son importance, mais ne laisse pourtant pas que d'être encore considérable. Il existe aussi dans la ville et ses environs un grand nombre d'antiquités romaines, et la célèbre collection Maffei renferme un trésor d'inscriptions, de statues, de vases et de bas-reliefs. L'ancien amphithéâtre romain (*Arena*), qui peut contenir 25,000 spectateurs, est le mieux conservé de tous les monuments de l'antiquité qu'on possède en ce genre; mais il a été, il est vrai, maintes fois réparé. On s'accorde à dire qu'il date de l'époque impériale. Il est de forme ovale et construit en marbre. Sa longueur est de 154 mètres 66 cent., et sa largeur de 122 mètres 33 cent. Il a en outre deux rangées d'arcades superposées. A l'intérieur il comprend quarante-six rangées de gradins en marbre rouge disposés circulairement, et ayant trente-deux issues, aussi bien dans les arcades supérieures que dans les arcades inférieures. La *Porta de Borsari* et l'*Arco de Leoni* sont encore d'autres édifices datant de l'époque romaine. Consultez Giambattista de Persico, *Verona e sua Provincia* (1838); Bourzani, *Le Antichita de Verona* (Vérone, 1833).

VÉRONE (Congrès de). La réunion du *congrès de Vérone*, qui dura d'octobre à décembre 1822, eut pour but, de la part des puissances composant la Sainte-Alliance, de se mettre d'accord sur les moyens à employer pour mettre la révolution à la raison, et fut provoquée par les événements dont la partie sud-est de l'Europe et l'Espagne venaient d'être le théâtre. Des conférences préparatoires avaient déjà eu lieu à Vienne, en septembre, entre les ministres des cinq grandes puissances. L'empereur Alexandre s'y rendit, accompagné du chancelier de l'empire, comte de Nesselrode. Le roi de Prusse, les empereurs d'Autriche et de Russie, les rois des Deux-Siciles et de Sardaigne, y assistèrent, ainsi que plusieurs autres princes d'Italie. Là se trouvait réunie l'élite de la diplomatie européenne : le duc de Wellington, le duc de Montmorency, le vicomte de Châteaubriand, le prince de Metternich, le comte Bernstorf, Pozzo di Borgo, le prince de Hardenberg. Et au milieu de ces illustrations le riche banquier baron de Rothschild occupait une place non moins importante. Tout ce qu'on sait de ces conférences, que le prince de Metternich présidait, et où M. de Gentz tenait la plume, c'est que la France y obtint des puissances continentales l'autorisation qu'elle leur demandait d'envahir la péninsule afin d'y rétablir par la force un gouvernement monarchique; tâche dans l'accomplissement de laquelle les puissances promettaient même de lui venir en aide s'il était besoin. L'Angleterre ne prit point une part active à ces conférences, et conseilla l'emploi de moyens pacifiques. M. de Villèle, ministre des finances en France, se sépara sur cette question de son parti, celui des ultra-royalistes, et présenta contre l'expédition projetée les objections les plus sérieuses. Son opposition au parti de la guerre rencontra d'autant plus d'adhérents que Mina fit d'abord éprouver de rudes défaites aux bandes royalistes qui sous le nom d'*armée de la foi* avaient envahi le territoire de la Catalogne. En décembre 1822 la France essaya donc de recourir d'abord à la voie des négociations pour déterminer l'assemblée des cortès à opérer dans leur constitution des modifications qui la rendissent plus conforme au principe monarchique. Quant à la mésintelligence qui divisait la Porte et la Russie, on résolut dans ces conférences de Vérone de faire présenter au sultan par lord Strangford, alors ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, un ultimatum, où serait réclamée l'exécution exacte du traité de Bucharest de 1812. On abandonnait d'ailleurs les Grecs insurgés à leur malheureux sort, et on refusa d'accueillir leurs députés, débarqués à Ancône. Le Piémont fut évacué par les troupes autrichiennes, et on réduisit l'effectif du corps d'occupation de Naples. Enfin, des mesures furent prises contre les sociétés secrètes, et on décida que la question espagnole continuerait d'être l'objet de conférences qui se tiendraient à Paris.

VÉRONE (Terre de). *Voyez* CALORITE.

VÉRONÈSE (PAUL), peintre célèbre, dont le véritable nom était *Cagliari*, le premier maître de l'école vénitienne, naquit en 1530, à Vérone, et fut l'élève de son oncle, Antonio Badile, peintre de mérite. Le jeune Paul fit des progrès rapides et brillants, sans cependant obtenir dans sa ville natale toute la considération que méritait son talent. Le cardinal Gonzaga, qui l'appela à Milan, sut mieux lui rendre justice; et c'est dans cette ville qu'il donna les premières preuves de son génie. Plus tard, il s'établit à Venise, où une sphère plus brillante s'ouvrit à lui. D'abord il s'efforça de marcher sur les traces du Titien et du Tintoret, puis il parut vouloir les surpasser par une élégance recherchée et par une plus riche variété d'ornements. L'église San-Sebastiano à Venise contient beaucoup de ses ouvrages, qu'on considère comme les productions les plus considérables de la première partie de sa carrière. Le complet développement de son talent date d'un voyage qu'il fit à Rome en compagnie de l'ambassadeur vénitien Grimani. L'étude des nombreux antiques que possède cette capitale du monde catholique, la vue des peintures de Raphael et de Michel-Ange, mûrirent son génie. De retour à Venise, il exécuta dans le palais du doge, dans divers autres édifices publics, ainsi que dans plusieurs églises et couvents cette suite de chefs-d'œuvre qui ont immortalisé son nom. Ses tableaux représentent le côté brillant, enivrant de la vie, tel que l'offrait alors Venise, parvenue à l'apogée de sa puissance et de sa prospérité. L'œil n'y découvre que des édifices de l'architecture la plus somptueuse, et animés par des groupes réunis par quelque solennité, que des meubles et des ustensiles somptueux, des vêtements de moire aux couleurs les plus éclatantes; en même temps qu'un jour brillant enveloppe le tout, et que des flots de lumière l'harmonisent. Il faut savoir d'autant mieux apprécier ces mérites de Paul Véronèse qu'il florissait dans la seconde moitié du seizième siècle, c'est-à-dire à une époque où par une imitation inintelligente de Michel-Ange l'art italien avait partout dégénéré en une manière superficielle. Ses principaux chefs-d'œuvre sont les toiles qu'il a consacrées à reproduire des scènes où se déploie la plus grande magnificence, telles que les banquets qu'il a peints d'après le Nouveau Testament. Il fit plusieurs tableaux de ce genre pour des réfectoires de couvents vénitiens. Le plus célèbre est celui qui représente *Les Noces de Cana*, qui fait aujourd'hui partie de la galerie du Louvre. Ce tableau fut exécuté en 1563 pour le réfectoire du monastère de Saint-Georges-Majeur, à Venise. Il a 6 mètres 66 cent. de haut sur 10 mètres de large, et contient 130 figures, dont beaucoup sont des portraits contemporains; c'est ainsi que l'artiste y a placé les portraits de don Alphonse d'Avalos, marquis del Vasto; d'Éléonore d'Autriche, reine de France; de François Ier; de Soliman Ier, empereur des Turcs; de Victoire

Colonna, marquise de Pescaire; de Marie, reine d'Angleterre; enfin, de plusieurs artistes de son temps, entre autres du Tintoret, du Titien, du vieux Bassano et de son frère Benedetto Cagliari. *Les Noces de Cana* furent échangées par l'empereur d'Autriche contre un tableau de Lebrun. Paul Véronèse mourut le 19 avril 1588. Son frère, *Benedetto* CAGLIARI, et ses deux fils, *Gabriello* et *Carlo* CAGLIARI, firent aussi de la peinture, mais sans laisser de nom dans l'histoire de l'art.

VÉRONIQUE (Sainte), pieuse femme qu'on dit être morte à Rome. D'après une légende qui ne remonte pas au delà de l'an 1250, elle aurait présenté son suaire à Notre-Seigneur Jésus-Christ lorsqu'il pliait sous le fardeau de sa croix, afin qu'il pût s'essuyer le visage. Jésus-Christ l'accepta, et imprima ses traits divins sur l'étoffe. Telle est l'origine du divin portrait dont les villes de Jaen, de Milan et de Rome se disputent le véritable original.

VÉRONIQUE (*Botanique*), genre de la famille des scrophulariacées, tribu des véronicées, de la diandrie-monogynie dans le système de Linné, qui renferme de nombreuses espèces, fort différentes par leur port, et surtout par la disposition des fleurs. Dans quelques-unes, les fleurs sont en épis; dans d'autres, elles sont solitaires, tantôt sessiles, tantôt portées sur un pédoncule; elles offrent aussi une grande variété de couleurs. Il y a des véroniques vivaces, d'autres annuelles; la plupart sont des herbes, et rarement elles s'élèvent au rang des sous-arbrisseaux. Ces dernières, ainsi que les véroniques à épis, sont très-propres à l'ornement des jardins.

VÉRONIQUE DES JARDINIERS. *Voyez* LYCHNIDE.

VERRAT. *Voyez* COCHON.

VERRE. « On donne le nom de *verre*, dans l'acception la plus large de ce mot, dit M. Debette, à tout corps transparent, ou du moins translucide, qui est aigu, cassant et sonore aux températures ordinaires, devient mou et ductile, puis se fond à une température élevée, et dont enfin la cassure à froid présente un éclat particulier, bien connu sous le nom d'éclat *vitreux*, de cassure *vitreuse*. En industrie, on restreint cette dénomination de *verre* aux composés de silice, de potasse ou de soude, et de chaux ou d'oxyde de plomb, seuls ou mélangés, donnant par la fusion une masse amorphe et transparente, qui ne se dissout ni dans l'eau, ni dans aucun acide, l'acide fluorhydrique excepté, lorsque le verre est de bonne qualité. » . . . . .

Le verre est une des plus précieuses conquêtes de la civilisation. Indispensable à la physique et à l'astronomie, auxquelles il fournit des lentilles et des miroirs, à la chimie, qui lui emprunte des cornues, des matras, une foule de vaisseaux inaltérables aux nombreux agents qu'ils sont destinés à contenir, le verre se présente à nous dans les usages domestiques sous mille formes diverses : en vitres, qui laissent pénétrer la lumière dans nos appartements, tout en nous préservant de la rigueur des saisons froides; en glaces, qui ornent nos demeures; en bouteilles, en carafes, en verres à boire, etc., pour nos tables. Aussi tout porte-t-il à croire que le verre était connu dès les temps les plus reculés. Il en est parlé dans les livres de Moïse et de Job. Aristote demande pourquoi nous voyons au travers du verre, et pourquoi le verre ne peut se plier. Lucrèce est le premier poëte latin qui parle du verre et de sa transparence. Pline dit que des marchands de nitre qui traversaient la Phénicie s'étant arrêtés sur les bords du fleuve Bélus pour faire cuire leur viande, mirent, à défaut de pierres, des morceaux de nitre pour soutenir leurs vases, et que ce nitre mêlé avec le sable, ayant été embrasé par le feu, se fondit et forma une liqueur transparente et claire, qui se figea, et donna la première idée du verre. On lit également dans Pline que Sidon fut la première ville célèbre par sa verrerie, et qu'on ne commença à faire du verre à Rome que sous Tibère. Le même historien nous apprend que sous le règne de Néron on inventa l'art de faire des vases et des coupes verre blanc transparent. On les tirait de d'Alexandrie. Le prix en était exorbitant.

Malgré ces passages, de Pauw croit que, de tous les anciens peuples, les Égyptiens sont les premiers qui aient travaillé le verre, et que la verrerie de la grande Diospolis, capitale de la Thébaïde, remonte plus haut qu'aucune autre. Ils excellaient dans cette fabrication, dit-il, leurs coupes représentant des figures dont l'aspect était changeant. De plus, ils ciselaient le verre, le travaillaient au tour et savaient le dorer. Winckelmann pense que nous n'avons pas encore atteint le degré de perfection de la verrerie antique; il cite comme preuves les urnes cinéraires d'Herculanum et de Pompéia, et l'usage qu'on faisait autrefois de cette matière pour paver les maisons d'une espèce de mosaïque. L'art de la verrerie paraît avoir été pendant le moyen âge cultivé seulement en Italie. L'Allemagne fut la première à s'affranchir du monopole de Venise; la France resta plus longtemps sa tributaire. « Ce ne fut, dit M. Bontemps, que sous le ministère et à l'inspiration du grand Colbert, qu'il faut souvent citer quand il s'agit du progrès de l'industrie française, que les miroirs à l'instar de ceux de Venise commencèrent à être fabriqués. Une verrerie fut établie à cet effet sous son patronage à Tourlaville, près de Cherbourg; on y fabriqua des glaces, qui eurent un grand succès; mais leur dimension était naturellement limitée par la force du souffleur, qui ne permettait guère d'atteindre au delà de 1 mètre 20 centimètres de superficie; il fallait, pour fabriquer de plus grandes glaces avoir la pensée de retirer du fourneau de fusion une grande masse de verre, tout le creuset lui-même, pour le verser sur une table de bronze et l'y répandre d'une épaisseur égale au moyen d'un rouleau du même métal. Cette conception hardie honore Abraham Thevart, à qui nous sommes redevables de cette magnifique industrie. Cet homme de génie sut tellement bien combiner tous les détails de ce nouveau procédé, qu'ils sont encore exécutés aujourd'hui presque identiquement comme ils le furent dès le principe, en 1688. Cette manufacture, établie d'abord au faubourg Saint-Antoine, à Paris, fut transférée peu d'années après à Saint-Gobain, où elle est devenue la plus considérable de ce genre. »

L'art de tailler les cristaux nous vient de Bohême; il fut importé en France il y a environ quatre-vingt-dix ans, par un nommé Bucher, qui se fixa à la verrerie de Saint-Quirin, dont les produits étaient alors plus en usage que le cristal. Aujourd'hui l'on grave et l'on taille les cristaux avec plus de promptitude depuis la découverte de l'acide fluorique trouvé par Scheele, en 1771, perfectionné par Gay-Lussac et Thénard. Rappelons ici que commercialement on appelle *cristal* le verre dans lequel il entre une proportion d'oxyde de plomb, qui est généralement le tiers du poids total, pour le distinguer du *verre* ordinaire, dans la composition duquel il n'entre pas de plomb. D'après cette définition, les anciens, les Vénitiens, n'ont pas fait de *cristal*, l'Allemagne même ne fait que du *verre*. C'est en Angleterre, vers la fin du dix-septième siècle, que le cristal fut d'abord fabriqué; il ne le fut en France que vers la fin du siècle dernier, et pendant longtemps même, à cause de l'impureté des matières employées, notre *cristal* n'était pas si blanc que le beau *verre* de Bohême, qui, composé de quartz, de potasse et de chaux très-purs, continuait à occuper le premier rang; mais plus tard notre cristal, grâce à un meilleur choix de plomb et à des potasses d'une entière pureté, a tellement dépassé le verre de Bohême qu'il n'y a plus aujourd'hui de comparaison possible, et que l'activité des verreries d'Allemagne n'a été maintenue que par des prix auxquels le cristal ne peut descendre. . . . . .

VERRE (Peinture sur). Il ne fallait rien moins que le nouvel élan imprimé aux études archéologiques pour réhabiliter un art presque oublié, qui se rattache à notre histoire nationale. Né, pour ainsi dire, sous l'influence de la pensée chrétienne, c'est aux rayons du génie français qu'il vint éclore, et qu'il grandit bientôt au point d'envelopper

sous un brillant réseau le sanctuaire de presque toutes nos cathédrales. C'est là que nous trouvons encore ses nombreux débris, monuments inappréciables, où le moyen âge se montre à nous vivant avec toutes ses croyances, ses mœurs, son histoire et ses hommes. Les témoignages de Grégoire de Tours et de Fortunat, évêque de Poitiers, attestent l'existence de vitres dans les églises de Brioude, de Paris, de Tours, etc., dès les sixième et septième siècles. Le cloître de Jumièges était vitré en l'an 650, et vers la même époque des verriers français portaient leur art en Angleterre, tandis que saint Anschaire et saint Rambert, apôtres de la Suède et du Danemark, en répandaient ailleurs les procédés. Enfin, au dire de l'historien de Saint-Bénigne de Dijon, il existait dans cette église une verrière *à figures*, attribuée à Charles le Chauve. Quant à nous, les plus anciens monuments que nous connaissons de cet art si fragile ne remontent qu'au commencement du douzième siècle : ce sont quelques verrières de la nef de la cathédrale d'Angers, fondée de 1125 à 1140 par Hugues de Semblançay. Le même siècle vit achever les vitres de Saint-Denis par les soins de l'abbé Suger, qui, dans le livre de son *Administration abbatiale*, en a donné lui-même une description minutieuse. Ces vitres nous donnent l'idée de ce qu'était alors la peinture sur verre, espèce de mosaïque transparente formée de morceaux de verre très-petits et colorés dans la pâte. Il n'y avait guère alors d'autre peinture que des hachures d'un brun noirâtre, indiquant les traits du visage et les plis des vêtements. L'impossibilité de produire de grandes tables de verre se trahit ici et encore pendant tout le siècle suivant, où pourtant les figures de grande dimension commencèrent à prendre place sur les vitres des églises. Toutefois, les verrières les plus communes au treizième siècle sont encore les *verrières légendaires*, formées d'un nombre plus ou moins grand de cartouches, qui renferment chacun de petits sujets se rattachant tous à une même légende. Le fond sur lequel se détachent ces cartouches consiste ordinairement en une espèce d'ornement réticulaire plus ou moins orné, où le bleu et le rouge dominent; et de riches bordures encadrent le tableau. C'est là ce qu'on peut regarder comme le type de la *première manière* de la peinture sur verre.

Le même genre d'ornements et de tableaux appliqué aux rosaces d'architecture qui se voient aux portails des églises gothiques constitue ce qu'on appelle les *roses*. Celles de Notre-Dame de Paris, dernier débris de son antique vitrerie, présentent un éclat de couleur qui semble avoir emprunté tous les feux du prisme. Mais comme harmonie, comme effet mystique produit par la coloration des vitres, rien ne peut dépasser la cathédrale de Chartres, dont les verrières, encore si complètes, semblent un voile irisé jeté sur le sanctuaire. Après Chartres, la Sainte-Chapelle de Paris et la cathédrale de Reims sont peut-être les monuments les plus complets de cette époque. Nous devons citer aussi la cathédrale de Cantorbéry, en Angleterre.

La pieuse munificence de saint Louis et des princes de son temps, qui avait donné lieu à la fondation d'un si grand nombre de verrières, paraît s'être refroidie dans le quatorzième siècle. Incertaine dans sa manière, la peinture sur verre y cherche de nouveaux procédés, qu'elle ne peut encore atteindre, et ses monuments, devenus plus rares, témoignent de son impuissance. Si les grandes figures d'empereurs, exécutées à Strasbourg par Jean de Kircheim vers 1325, conservent encore toute la richesse d'ornementation du siècle précédent, il faut l'attribuer à l'influence longtemps prolongée des artistes byzantins, qui retardèrent d'un siècle au moins dans les provinces rhénanes les transitions de l'art chrétien.

Enfin, au quinzième siècle la révolution qui s'annonçait depuis longtemps dans la manière de peindre le verre prit tout son développement. Le modelé des figures passa bientôt dans les draperies et les armures, et les ornements, mieux travaillés, commencèrent à présenter un fini jusque alors inconnu. La peinture, la véritable peinture, dont les *couleurs émaillées* au feu font corps avec le verre, s'enrichit de presque toutes les couleurs de la palette, et dès lors l'art, émancipé, ne réclame plus que des mains habiles. Jacques l'Allemand et Albert Durer en Allemagne, Henri Melein à Bourges, Angrand-le-Prince à Beauvais et Bernard Palissy répondent à son appel. Entre ces habiles mains l'art fait bientôt de rapides progrès, et touche déjà à sa dernière perfection lorsque commence le seizième siècle. Alors s'élancent en rivalité les deux plus grands artistes dont la peinture sur verre puisse se glorifier : Pinaigrier et Jean Cousin. Pinaigrier, le plus grand coloriste dont le pinceau ait jamais décoré une verrière; Jean Cousin, le Michel-Ange français, dont le dessin grandiose a fixé sur le verre des poëmes entiers. Les scènes de l'*Apocalypse* et le *Jugement dernier* à Vincennes suffiraient pour consacrer son immense talent. Et cependant, en vingt églises, à Conches, à Beauvais, à Rouen, à Bourges, à Auch et à Metz, des œuvres presque aussi belles témoignent de l'état d'apogée qu'avait alors atteint la peinture sur verre.

En Italie, à Bologne, Arezzo et Rome, des peintres français vont décorer les temples d'admirables verrières, tandis qu'à Bruxelles, à Gouda en Hollande, à Cologne et à Ratisbonne, des artistes de ces différents pays rivalisent avec eux.

Les vitres de cette époque sont innombrables. Il n'est pas de sujets religieux ou de la vie privée, de costumes ou de mœurs qui ne s'y trouvent traités quelque part, et c'est sous ce rapport comme une mine inépuisable. Mais, ainsi qu'il arrive trop souvent, l'excès du bien poussa à la décadence; et les peintres verriers, trop fiers de la richesse de leur palette, ne tardèrent pas à mépriser l'emploi du verre coloré dans sa masse; procédé qui pourtant avait assuré aux œuvres de leurs devanciers cet éclat de couleur, cette solidité de tons qui ne seront jamais dépassés. Abandonnant donc ce procédé, ils se livrèrent alors presque exclusivement à la *peinture en apprêt*, qu'on peut regarder comme la *troisième manière* de la peinture sur verre; et, malgré l'habileté des artistes, leurs œuvres trahirent bientôt l'insuffisance du procédé.

Cette cause d'ailleurs ne fut pas la seule qui détermina au dix-septième siècle un commencement de décadence. La *grisaille* en fut une autre, non moins puissante. Dès le treizième siècle, l'application d'une couleur blanche, rehaussée de traits noirs et de parties jaunâtres, avait fourni un mode d'ornementation très-pâle, mais assez harmonieux. Appliqué aux figures dans le siècle suivant, ce procédé pendant longtemps avait rencontré peu de faveur; mais les succès obtenus par Cousin et d'autres peintres de son école, qui avaient eu l'art relever cette peinture par quelques tons de carnation et par la coloration de quelques accessoires, donnèrent une nouvelle vogue à ce genre de décoration, qui laissait, conformément au goût du jour, plus d'accès à la lumière extérieure. Il faut pourtant rendre justice à certains peintres hollandais et à des artistes français, tels que les descendants de Pinaigrier, et Jacques de Paroy en Bourbonnais, ou la famille des Linck en Alsace, qui par leurs efforts assidus non moins que par leurs talents, luttèrent encore contre la décadence. Après eux, la peinture sur verre semble s'être réfugiée dans les vitraux blasonnés et de petites dimensions, dits *vitraux suisses*, dont on voit de nombreux débris sur les bords du Rhin, à Constance, à Stein, à Fribourg, à Bâle, et surtout chez les brocanteurs. Quant aux artistes français, ils ne savaient plus produire dans le siècle dernier que de misérables bordures et des blasons décolorés. L'Angleterre, bien que dans une mauvaise voie, se chargea donc seule d'entretenir alors le feu sacré, comme l'attestent les verrières d'Oxford et quelques autres, exécutées vers 1790.

Les guerres de l'empire, succédant aux crises terribles de notres révolution, étaient peu favorables aux recherches nécessaires pour ressusciter un art perdu. Ce fut pourtant à

cette époque que les premiers essais en ce genre furent tentés à Sèvres, par Dihl et Brongniart.

Une assertion banale, et répétée sans examen, a pu faire croire à beaucoup de personnes que le secret de la peinture sur verre était perdu. A ceux qui le croiraient encore, il suffirait d'indiquer le traité si complet de *L'Art de la Peinture sur Verre*, publié au siècle dernier, par P. Le-viel, peintre verrier. Là se trouvent indiqués non-seulement toutes les recettes, mais encore tous les procédés que les anciens artistes se transmettaient de père en fils. D'autres travaux ont paru depuis peu sur le même objet; nous citerons parmi les plus importants ceux de M. Ferdinand de Lasteyrie.

VERRE DÉVITRIFIÉ. *Voyez* PORCELAINE DE RÉAUMUR.

VERRERIE, lieu où l'on fabrique le verre. Dans les anciens édits, on voit souvent les fabricants de bouteilles qualifiées de *gentilshommes verriers*, ce qui a pu faire croire que cette profession anoblissait ceux qui la pratiquaient. La vérité est que dans beaucoup de verreries c'étaient des gentilshommes qui exerçaient cette profession, et qu'ils ne souffraient pas que des roturiers travaillassent avec eux, si ce n'est pour les servir; mais ils n'étaient pas nobles *parce qu'ils* étaient verriers; seulement, ils n'avaient pas dérogé. Des gentilshommes de Champagne demandèrent à Philippe le Bel des lettres de dispense pour exercer la verrerie, et les verriers des autres provinces en obtinrent de semblables des rois ses successeurs; ce qu'ils n'auraient pas fait si cet art eût anobli ou s'il eût supposé la noblesse.

VERRÈS (CAÏUS), issu d'une famille patricienne, avait été successivement questeur du consul Papirius Carbo, qu'il trahit après avoir été complice de ses concussions (l'an de Rome 670), puis lieutenant et ensuite questeur de Cn. Dolabella en Asie, où tous deux commirent les plus criantes exactions. Il parvint à la préture de Rome l'an 680, et de là passa au gouvernement de la Sicile l'année suivante. Pendant trois ans il fut prorogé dans ce poste lucratif par le crédit de ses protecteurs. Parmi eux on distinguait trois Metellus, un Scipion et le célèbre Hortensius, consul désigné. Verrès leur abandonnait une bonne part de ses vols. Au surplus, lui-même disait publiquement qu'il avait fait trois parts des trois années de son gouvernement: une pour lui, la seconde pour ses avocats, et la troisième pour ses juges. Verrès, il faut bien le reconnaître, n'était guère pire que la plupart des gouverneurs romains. A cette époque les grands, livrés à tous les excès du luxe et de la débauche, n'allaient gérer les provinces que pour s'enrichir; ils pillaient les alliés afin d'acheter les suffrages des sénateurs et des plébéiens. Les opprimés s'adressaient en vain aux tribunaux, qui depuis la dictature de Sylla étaient exclusivement composés de sénateurs. Les juges, souvent aussi coupables que les accusés, prostituaient leur ministère d'une manière scandaleuse. Cicéron, *homme nouveau*, comme on disait à Rome, et qui avait son chemin à faire, du talent avec beaucoup d'ambition; Cicéron, qui à ses débuts oratoires avait, pour se faire connaître, osé choquer la toute-puissance de Sylla, ne montra pas moins d'ardeur lorsqu'il s'agit pour lui de poursuivre Verrès. Le rang de l'accusé, l'influence de ses protecteurs, l'autorité de son défenseur Hortensius, qu'on appelait le *roi du barreau*, pouvaient sembler d'invincibles obstacles; mais, par un bonheur inouï, Hortensius n'osa pas compromettre sa gloire en se mesurant avec un jeune émule qui ne songeait rien moins qu'à le ménager; et Verrès dès le commencement du procès se condamna lui-même à l'exil. Aussi ces fameuses *Verrines*, ou harangues contre Verrès, qui sont au nombre de sept, n'ont-elles pas été réellement prononcées, à l'exception des deux premières. Les cinq autres sont des plaidoyers composés dans le cabinet, des coups d'épée donnés à un cadavre. Les historiens sont peu d'accord sur le montant des restitutions imposées à ce grand coupable. Dans son plaidoyer contre Cæcilius, Cicéron avait fait monter l'estimation des dommages des Siciliens à cent millions de sesterces (12,500,000 fr.). Mais dans le discours qui forme la première action, les demandes de l'accusateur n'excèdent pas les quatre cent mille sesterces montant du vol dont il se bornait à convaincre Verrès. On ignore l'usage qui fut fait de la somme exigée de Verrès. Il y a lieu de croire qu'une grande partie fut envoyée en Sicile. Les frais du procès et les trésors prodigués par lui afin de corrompre ses juges ne le ruinèrent point, et il vécut toujours dans la magnificence. Après la mort de César, il était rentré dans Rome, à la faveur d'une loi qui rappelait les bannis; mais il fut de nouveau proscrit par les triumvirs. Il s'avisa de refuser ses statues et sa vaisselle de Corinthe à Marc Antoine: on le mit sur les tables fatales; il fut tué peut-être par les mêmes sicaires qui avaient frappé l'auteur des *Verrines* et des *Philippiques*.

Charles DU ROZOIR.

VERRIER, ouvrier qui fait du verre, des ouvrages de verre. Le métier de verrier ne dérogeait point jadis en France à la noblesse; on appelait *gentilhomme verrier* celui qui travaillait en verrerie; c'était un encouragement donné par nos rois à une industrie toute nouvelle.

VERRIÈRE, VERRINE, verre qui sert à garantir les châsses, les reliquaires et certains tableaux (*voyez* CLOCHE).

VERRIUS FLACCUS (MARCUS), célèbre grammairien romain, vivait à Rome au temps d'Auguste, et s'y distingua tellement par son érudition et son éloquence qu'Auguste lui confia l'éducation de ses deux petits-fils. Il mourut dans un âge fort avancé, sous le règne de Tibère. Des différents ouvrages qu'il avait composés sur l'histoire et sur la grammaire, nous ne possédons plus aujourd'hui que les fragments d'un calendrier romain découvert à Préneste, en 1770, sur une tablette de marbre mutilée, et que Foggini publia ensuite, avec d'autres débris semblables, sous le titre de *Fasti Prænestini* (Rome, 1779, in-fol.). Du plus important de ces ouvrages, qui était intitulé *De Verborum Significatione*, et dont heureusement Festus nous a rapporté un extrait, il n'existe que de courts fragments qu'il soit possible de lui attribuer en toute assurance. M. Egger les a compris dans sa *Scriptorum latinorum nova Collectio* (2 vol. Paris, 1839).

VERRUE (du latin *verruca*). Les verrues sont de petites excroissances cutanées, dures, rugueuses, mamelonnées, de nature épidermoïque et fibreuse, pouvant se déclarer sur tous les points de la peau, mais se développant de préférence aux mains et à la figure. Ces tumeurs, parfois très-nombreuses à la partie extérieure des mains, ainsi que sur le nez, semblent au premier aspect n'être que le résultat de l'épaississement de l'épiderme; aussi sont-elles le plus souvent insensibles, comme de la peau morte. Toutefois, elles peuvent devenir quelquefois le siége d'une douleur vive et accompagnée d'inflammation: on en voit même devenir cancéreuses. Cette dégénérescence n'est à craindre que lorsqu'on a une prédisposition à ce genre de maladie, surtout dans le cas où l'on tenterait la guérison de ces tumeurs par de fréquentes applications irritantes. La douleur que peuvent occasionner les verrues est en raison directe de la profondeur de leurs racines, qui traversent quelquefois toute l'épaisseur de la peau. Elles peuvent aussi devenir douloureuses lorsqu'elles sont placées sur l'articulation ou dans la jointure des doigts. Les verrues guérissent spontanément ou par l'application de divers topiques. On a vu l'application prolongée des cataplasmes émollients en déterminer la chute et la guérison. Néanmoins, dans le plus grand nombre des cas, on ne peut les détruire qu'en les attaquant avec certains liquides âcres. Lorsque ces moyens sont insuffisants, il reste encore la double ressource de l'excision et de la cautérisation. Les caustiques le plus généralement employés pour cet objet sont le nitrate d'argent et l'acide nitrique, qu'on applique avec précaution sur le sommet de chaque verrue.

Dr L. LABAT.

VERS, VERSIFICATION. Une nation est à peine fondée, sa langue est à peine formée, que déjà ses poëtes s'expriment en vers, d'une manière autre que le vulgaire, soit en mesurant leurs phrases, soit en les rimant. D'abord, probablement, le désir de rendre grâces à la Divinité des bienfaits de sa création, ensuite la volonté de graver fortement dans l'esprit les faits de l'histoire ont inspiré à chaque peuple la poésie lyrique et épique. Quand plus tard on avança dans la civilisation, on ne se borna pas à chanter les louanges des dieux ou à célébrer les hauts faits des héros. Les poëtes, devenus personnels, peignirent leurs propres émotions, leurs sentiments d'amour ou de haine; les philosophes expliquèrent leurs systèmes sous la forme poétique, c'est-à-dire en vers, pour les rendre populaires; ensuite, les arts et les sciences furent professés sous la même forme et par les mêmes causes. De là naquirent les diverses sortes de poésies, élégiaque, satirique et didactique, et bientôt l'habitude des vers s'étendit jusqu'aux représentations scéniques. C'est, à mon gré, par une interprétation forcée des paroles d'Aristote que l'on a prétendu et que l'on répète aujourd'hui qu'il peut y avoir des *poëmes en prose*. Aristote dit bien, il est vrai, que les écrits d'Hérodote mis en vers ne seraient toujours qu'une histoire, et en ce sens je partage son sentiment; mais il n'ajoute pas que les écrits d'Homère, mis en prose, seraient toujours des poëmes; complément qui manque à sa phrase pour lui donner l'interprétation adoptée par quelques commentateurs. Le vers seul ne constitue pas une œuvre poétique, mais toute composition poétique a besoin d'être ornée du charme de la versification, du rhythme enfin, pour mériter le nom de poëme. Ce ne fut que quand les nations se corrompirent par excès de civilisation, que le langage prosaïque usuel ne suffit plus pour rendre des sentiments hors nature, des pensées recherchées: alors la prose changea de caractère en employant des formes, des figures, des alliances de mots réservées jusque là pour les vers; et du moment qu'on eut une prose poétique, on eut bientôt la prétention d'avoir des poëmes en prose.

La *versification* n'est que l'art qui enseigne le mécanisme du vers. La matière de la *versification* consiste en syllabes longues et brèves, et dans les pieds qui composent ces syllabes. Sa forme est l'arrangement de ces pieds en vers corrects, nombreux et harmonieux. On peut parfaitement connaître les règles relatives à la construction des vers, savoir les noms, les définitions, les qualités propres à chaque genre de poésie, sans mériter pour cela le titre de *poëte*, de même qu'il ne suffit pas pour être éloquent de ne rien ignorer des préceptes de la rhétorique. Les règles de la versification grecque et latine sont contenues dans de nombreuses méthodes appelées *prosodies*; nous ne manquons pas non plus de *méthodes de versification française* (*voyez* **Poésie**, **Rhythme**, **Cadence**, **Métrique**). La versification est une musique à laquelle l'oreille doit s'accoutumer par une pratique longue et fréquente, avant que d'en reconnaître le charme et d'en apprécier la mélodie. De ce qu'il existe des personnes insensibles à la perfection du vers on n'en saurait conclure que cet art soit futile et vain. Combien n'est-il pas d'individus jouissant d'ailleurs en apparence de toutes leurs facultés qui restent froids aux hymnes de Hændel, aux symphonies de Beethoven, etc.! Cela prouve seulement qu'il leur manque un sens.

Versificateur, c'est l'homme qui fait des vers. Cette qualification se prend assez ordinairement en mauvaise part. Le *versificateur* est celui qui fait le vers facilement et correctement même, mais qui n'a, dit-on, ni génie ni invention. Delille est l'un de nos meilleurs *versificateurs*. On peut être à la fois fort mauvais poëte et détestable *versificateur*, cela se voit, et c'est alors la pire espèce de tous les écrivains.

Viollet le Duc.

VERS (*Histoire naturelle*). Quoique la classe d'animaux qui porte ce nom soit bien différente de celle que les anciens nommaient ainsi, et que l'on en ait retranché une grande partie, les espèces qui la composent sont encore extrêmement nombreuses. D'abord on avait réservé le nom de *ver* aux *lombrics*; puis on le donna à tous les êtres organisés, longs et mous, plus ou moins semblables aux lombrics. Dans les deux cas, il y avait de l'exagération: dans le premier parce qu'on avait trop restreint cette dénomination, dans le second parce qu'on l'avait appliquée à un trop grand nombre d'individus. Le célèbre Linné avait donné le nom de *vers* à tous les animaux qui présentaient cette forme, en exceptant toutefois les larves des insectes. Lamarck vint ensuite faire une division, et donna pour caractère à cette classe de n'avoir pas de vertèbres, de présenter un corps allongé, mou, contractile, articulé ou partagé par des rides transversales plus ou moins distinctes, n'offrant ni corselet ni pattes articulées, et ne pouvant subir aucune transformation. On pourrait cependant faire subir à cette division d'autres subdivisions, fondées sur la forme de quelques-uns de leurs organes; mais comme ces différences ne sont point assez tranchées, on s'est contenté de les diviser en *vers extérieurs*, qui vivent dans la terre ou dans l'eau, et en *vers intestinaux*, c'est-à-dire en parasites, qui vivent dans les intestins, aux dépens de l'animal, qu'ils tourmentent et font souvent périr. L'illustre Cuvier est venu, lui aussi, apporter à l'étude de cette classe intéressante une parcelle de son génie. C'est lui qui, par des recherches anatomiques d'une délicatesse extrême, est parvenu à démontrer comment ceux de ces animaux qui sont entièrement privés de poils ou de soies peuvent cependant marcher, par le moyen des deux extrémités de leur corps qu'ils appliquent alternativement sur le plan qu'ils veulent parcourir, comme, par exemple, les *sangsues*. Les vers intestinaux présentent également une organisation analogue, et leur marche est absolument la même; mais leurs mouvements sont plus lents et leurs muscles beaucoup moins contractiles: en outre, leur tête est souvent armée de crochets, à l'aide desquels ils se cramponnent pour sucer. C'est encore Cuvier qui a fait connaître les quatre faisceaux de muscles qui aident les vers munis de poils ou de soies roides à opérer leurs grands mouvements, les uns en attirant les poils, les autres en les retirant, etc.

L'examen anatomique des nombreuses espèces de cette classe présente d'immenses difficultés; le système nerveux est souvent imperceptible, et c'est ce qui a fait penser aux naturalistes que le centre de la vie ne réside pas chez ces animaux uniquement dans le cerveau, mais bien dans tout le corps; c'est pour cela que lorsqu'on les a coupés en morceaux, ils vivent encore, sans que cette division semble avoir altéré aucunement leur vitalité. Le sens le plus complet chez les vers est le toucher. Quant aux autres, on en conteste même l'existence, du moins chez le plus grand nombre. Dans ces animaux, les organes de la respiration présentent les variations les plus nombreuses; les uns se rapprochent des vertébrés, par des cavités pulmonaires; les autres ont des branchies, comme les poissons; d'autres, enfin, respirent par des trachées, qui communiquent aux tuyaux qui leur servent de poumons. Longtemps on a cru que le sang des vers était blanc. Aujourd'hui, on sait parfaitement qu'il est rouge et qu'il circule dans des vaisseaux ramifiés communiquant avec le cœur. Les organes de la digestion consistent dans un tube droit ou contourné, qui vient aboutir, d'une part à la bouche, de l'autre à l'anus. Les vers qui vivent à l'extérieur, c'est-à-dire dans la terre ou dans l'eau, pondent au printemps. Les vers intestinaux pondent sans doute à des époques indéterminées, l'uniformité de la température du milieu dans lequel ils vivent devant modifier le moment de leur reproduction. Comme tous les animaux à sang froid, ils peuvent supporter un abaissement de température considérable; mais les grandes chaleurs les fatiguent extraordinairement: aussi se tiennent-ils toujours à une profondeur qui leur permet d'avoir une température presque constante. Ils sont également très-sensibles aux phénomènes électriques, et souvent on en trouve qu'un orage a fait périr.

Parmi ces animaux si rebutants, il y en a dont l'instinct est aussi développé que celui d'animaux d'une organisation beaucoup plus parfaite : il en est qui choisissent pour habitation les plantes les plus odoriférantes, les fruits les plus savoureux ; d'autres qui se font des habits avec de la soie (*voyez* VER A SOIE) et des parcelles de matières terreuses ; d'autres, enfin, qui se creusent dans l'intérieur des végétaux des galeries commodes, parfaitement claires et aérées. Une particularité fort singulière, c'est que quelques-uns de ces animaux possèdent la faculté de se reproduire pour ainsi dire par bourgeons, comme les végétaux, c'est-à-dire que lorsqu'on les a divisés en plusieurs fragments, chacun de ces fragments dans un temps donné présente l'organisation complète d'un nouvel individu, et c'est sans doute pour cela qu'on a cru longtemps que chaque partie coupée renaissait aussitôt ; mais cette reproduction n'est jamais instantanée, elle paraît être le résultat de l'assimilation de nouveaux fluides nourriciers, qui tendent à développer chez l'individu les organes dont on l'a privé par la section. C. FAYROT.

VERSAILLES. Cette ville, située à 19 kilomètres à l'ouest de Paris, est le chef-lieu du département de Seine-et-Oise. Elle compte 29,956 habitants. Cité de plaisance plutôt que d'industrie, et longtemps habituée, du reste, à vivre uniquement des dépenses d'une cour somptueuse et prodigue, Versailles n'a que fort peu de commerce et de manufactures. Sa fabrique d'armes fines et de fusils de chasse, création du comité de salut public, a joui longtemps d'une grande réputation pour la trempe des aciers, la beauté, la solidité des canons et le luxe du damasquinage. Elle n'existe plus. Versailles a un tribunal de première instance et de commerce, un évêché suffragant de Paris, et qui comprend les départements de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir, une bibliothèque publique, un collége et un séminaire. Ses foires sont de cinq jours, et ont lieu à trois époques différentes : le 1er mai, le 25 août et le 19 octobre. La ville est d'un aspect agréable; les rues larges et bien tracées.

L'histoire de Versailles, c'est l'histoire de son château. Pendant les deux derniers siècles de la monarchie absolue en France, il n'est aucun événement de quelque importance qui n'ait eu son origine ou un retentissement profond dans cette résidence célèbre. Les origines de Versailles sont assez obscures. On sait cependant que non loin de l'emplacement où fut construit plus tard le château se trouvait le petit prieuré de Saint-Julien, dont les chroniques particulières remontent aux premiers temps de la monarchie capétienne. Un peu au-dessus du prieuré s'élevait un donjon féodal, dont le premier seigneur connu s'appelait *Hugo de Versaliis*, et vivait au onzième siècle. En 1570, le manoir de Versailles appartenait à Martial de Loménie, secrétaire d'État, greffier du conseil et l'une des victimes de la Saint-Barthélemy. Au commencement du règne de Louis XIII, on apercevait encore près du donjon un moulin à vent de construction ancienne, et dans lequel le roi allait coucher quelquefois quand il ne voulait pas rentrer le soir à Saint-Germain. Plus tard il fit bâtir à l'ombre de ses ailes un pavillon de chasse, dont on a vu longtemps une partie dans la rue de la Pompe, à l'angle de l'avenue de Saint-Cloud. Le moulin lui-même ne tarda pas à être abattu, et c'est sur ses ruines que furent jetés les fondements du château actuel. Il formait alors un carré parfait, dont chaque côté regardait de face l'un des quatre points cardinaux ; les quatre ailes étaient terminées par des pavillons et entourées d'un large fossé. Sous le même règne, la résidence seigneuriale, qui dominait les nouvelles constructions, fut achetée à J.-P. de Gondy, oncle du fameux cardinal de Retz, et entièrement rasée. Parmi les événements célèbres dont le château devint le théâtre à cette époque, nous devons citer surtout la *journée des dupes*, où Richelieu, un instant disgracié, conquit sur la faiblesse du roi un irrésistible ascendant.

Louis XIV consacra à l'embellissement, ou plutôt à la reconstruction de Versailles, des sommes dont le chiffre, vraiment effrayant, est un des principaux griefs de l'histoire contre ce règne, à la fois si grand et si désastreux. Les fêtes nombreuses et féeriques qu'il y donna en l'honneur de chacune de ses maîtresses entraînèrent également des dépenses inouïes. Celle qu'il célébra le mercredi 7 mai 1664 est connue dans les fastes de Versailles sous le nom des *plaisirs de l'île enchantée*. Les divertissements durèrent trois jours, pendant lesquels le château fut transformé en palais d'Alcine et les seigneurs en paladins. Le 15 mai 1685, une solennité d'une autre nature appela toute la cour à Versailles; c'était la réception du doge, forcé de venir baiser la main qui avait ordonné l'incendie de Gênes. Le bruit de la magnificence de Versailles était allé jusqu'aux extrémités du monde exciter la curiosité des monarques indiens ; l'un d'eux, l'empereur de Siam, envoya complimenter Louis XIV. L'ambassade fut fêtée à Versailles avec un luxe inouï. A l'époque dont nous parlons la chapelle n'existait point encore ; en revanche, on admirait à l'angle droit du corps central du palais la célèbre grotte de Thétis, où était représenté Apollon servi par des nymphes. Lorsque madame de Maintenon eut asservi le roi aux pratiques de sa dévotion austère, la grotte licencieuse disparut, et fit place à la chapelle actuelle, dont Mansard avait dessiné le plan. Le grand Trianon devint, sous la fin du règne de Louis XIV, une dépendance importante du château de Versailles. Louis XIV devait expier par de cruels chagrins les folles prodigalités dont son palais de Versailles était l'objet. On sait qu'après avoir conduit le deuil de toute sa famille, il eut la douleur, pendant la guerre de la succession, de voir l'ennemi s'approcher à deux journées de Paris. Dans cette extrémité, on proposa au roi d'abandonner Versailles et de se retirer au château de Chambord sur la Loire. Louis XIV repoussa ce conseil avec une juste indignation, et cette inspiration de courage sauva peut-être la France.

Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, la cour quitta Versailles à la suite du régent ; mais elle y revint, conduite par Dubois, qui espérait, en éloignant le régent de Paris, le débarrasser d'une partie des roués qui l'entouraient. Le ministre et le maître y moururent tous les deux, dans la même année.

Louis XV introduisit de bonne heure des changements caractéristiques dans l'architecture intérieure du palais. Un instant le palais faillit être reconstruit en entier, pour être accommodé aux goûts du nouveau maître. Louis XIV avait logé la monarchie dans Versailles ; Louis XV voulait en faire un temple au plaisir. Déjà les plans de Gabriel avaient été agréés et les travaux commencés, quand le défaut d'argent fit tout ajourner. A la mort de Louis XV le château devint une seconde fois désert; l'on vit la cour fuir avec un sentiment d'horreur et d'effroi ce cadavre pestilentiel, dont les exhalaisons avaient déjà frappé de mort plus de dix personnes. Les restes du roi, jetés à la hâte dans un carrosse de chasse, furent conduits la nuit à Saint-Denis.

Louis XVI en entrant à Versailles manifesta le désir d'effacer du palais les traces du libertinage qui l'avait si longtemps souillé, et demanda dans ce but à M. Hicque, son architecte, un plan de restauration, dont il remit l'exécution à l'année 1790. « Cela verra finir le siècle, disait-il; » mais c'était le siècle qui devait voir finir à jamais l'influence de Versailles. En 1788 le roi tient un lit de justice (et ce fut le dernier) où il force le parlement à enregistrer les réformes dans les mêmes lieux où quelques années auparavant Louis XV avait voulu contraindre cette compagnie à sanctionner les abus. L'année suivante Louis XVI, cédant aux impérieuses injonctions de l'opinion publique, convoque les états généraux. Le roi en fit l'ouverture le 4 mai 1789, dans la vaste salle des Menus. Le 20 juin suivant l'Assemblée nationale, chassée de la salle de ses séances, trouve un asile dans le jeu de Paume, où elle prête, entre les mains de Bailly, le serment célèbre qui décida de l'avenir révolu-

tionnaire de la France. Le lendemain, le roi tint une séance mémorable, dans laquelle il voulut annuler toutes les délibérations déjà prises par le tiers état. Vain effort! un seul homme se mit en opposition avec la volonté royale, et cette volonté demeura sans effet, parce que cet homme était Mirabeau. Toutefois, le maréchal de Broglie s'approche de Versailles avec un corps de 10,000 hommes; des régiments allemands occupent les cours du palais et du parc; des bruits sinistres se répandent sur les projets de la cour. Tout à coup, le 14 juillet, on apprend l'insurrection de Paris, puis la prise de la Bastille; et quelques heures après le roi allait implorer l'appui de ce même tiers état que la veille on avait dévoué peut-être aux vengeances du pouvoir. Le soir du 16 juillet, Louis XVI arbora dans Versailles la cocarde nationale, qu'il avait reçue le matin des mains de Bailly. Malgré ces sévères leçons, le roi laissa faire ce fatal repas des gardes du corps, qui amena les journées des 5 et 6 octobre et le départ de la famille royale pour Paris, destiné à voir Louis, sa sœur Élisabeth et Marie-Antoinette, périr comme Charles I[er] d'Angleterre.

Versailles perdait tout par la réforme des dépenses de la cour et le départ de la famille royale. Cependant, cette ville, qu'on aurait pu croire imbue des idées de servitude, embrassa avec transport la cause de la liberté. Peut-être aucune des cités de la France n'a vu éclater autant d'enthousiasme que Versailles à l'époque de la levée de septembre 1792. Le seul département de Seine-et-Oise envoya quatorze bataillons aux frontières.

Versailles ne laissa faire aucune dégradation au palais de Louis XIV : on entretint les jardins avec le plus grand soin; mais les chefs-d'œuvre des arts furent transportés en partie au Louvre, en partie au Luxembourg. Le Directoire entretint le palais de Versailles; Napoléon y fit des dépenses considérables, mais il ne songea jamais à venir habiter cette résidence royale, où de funestes défiances l'auraient poursuivi, en l'accusant de se séparer du peuple de Paris pour méditer quelque jour de réduire la capitale.

La branche aînée des Bourbons jeta plus d'une fois des regards de regret sur Versailles. Louis XVIII fut un moment tenté d'y replacer le siége du gouvernement; mais sa politique lui défendit cette témérité. Cette résidence royale, véritable épopée de pierre où sont écrits en traits ineffaçables les deux derniers siècles de notre histoire, aurait pu finir par être abandonnée aux ravages du temps ou au vandalisme avide de quelque bande noire. Il était réservé au roi Louis-Philippe de transformer le palais de Louis XIV en un musée destiné à réunir toutes les gloires françaises depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

P.-F. Tissot, de l'Académie Française.

VERSAILLES (Musée de). C'est l'œuvre du roi Louis-Philippe, et ce ne sera pas un de ses moindres titres de gloire. Ce prince pour mettre le château de Versailles en état de recevoir cette destination nouvelle eut beaucoup à entreprendre et à exécuter. On a fait disparaître toutes les distributions mesquines d'autrefois, tout ce qu'avaient exigé les arrangements domestiques et les besoins toujours croissants des courtisans commensaux du palais. Des salons nouveaux, immenses, ont été construits, rien n'a été épargné; les lambris, les plafonds, les peintures, ont été restaurés avec goût.

La collection que renferme le musée de Versailles comprend cinq divisions : les *tableaux*, les *portraits*, les *bustes* et les *statues*, les *vieux châteaux* et les *marines*.

Les *tableaux* ont pour sujets les grandes batailles remportées par les armées françaises, les événements ou les traits les plus remarquables de nos annales, le siècle de Louis XIV, les règnes de Louis XV et de Louis XVI, la brillante époque de 1792, les victoires de la république, les campagnes de Napoléon, les actions mémorables de l'empire, le règne de Louis XVIII, celui de Charles X, la révolution de 1830, le règne de Louis-Philippe. Il faut rattacher à cette catégorie l'admirable collection de gouaches qui retracent la campagne d'Italie.

Les *portraits* présentent la collection de tous les rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis-Philippe, de tous les grands-amiraux, au nombre de soixante-trois, depuis le chevalier Florent de Varennes jusqu'au duc d'Angoulême (1270-1830); de tous les connétables, au nombre de trente-neuf, depuis Albéric jusqu'à Lesdiguières (1060-1622); de tous les maréchaux, au nombre de deux-cent-quatre-vingt-dix-neuf; depuis Pierre jusqu'à Grouchy (1185-1831) de tous nos guerriers célèbres, tels que Dunois, Jean sans Peur, Bayard, François de Guise, Condé, Dumouriez, Eugène Beauharnais, etc.

Les *bustes* et les *statues* forment également des galeries de personnages célèbres, depuis les premiers siècles jusqu'à nos jours. On y a joint les tombeaux des rois et des reines, des princes et des princesses de France. La plupart de ces tombeaux étaient au musée des Petits-Augustins.

Les *vieux châteaux* forment une collection de vues des anciens châteaux de la France, avec les personnages dans le costume du temps. Tout y est d'une grande exactitude, car les tableaux sont de l'époque.

Les *marines* représentent quelques-unes de nos grandes batailles navales.

Pour disposer toutes ces richesses artistiques, on a créé de grandes subdivisions historiques; on a adapté à chaque salle, à chaque galerie, une série de faits et de personnages rangés par ordre chronologique, aussi complète que le permettait le nombre des tableaux, aussi étendue que le comportait la dimension des appartements.

VERS CYSTIQUES. *Voyez* Hydatide.

VERSEAU (Le), onzième signe du Zodiaque, tire probablement son nom de la saison des pluies, qui ont lieu à l'entrée de l'hiver; c'est en effet au mois de janvier que le Soleil atteint cette constellation. Elle est composée de quarante-deux étoiles. On la découvre en suivant une ligne menée de la Lyre sur le Dauphin, prolongée vers le midi, à la même distance du Dauphin que celle qui sépare le Dauphin de l'Aigle, c'est-à-dire à environ trente degrés. En allant du Dauphin à Fomalhaut, on traverse dans toute sa longueur le signe du Verseau, et l'on passe vers le milieu, entre deux étoiles de troisième grandeur, à dix degrés l'une de l'autre, et les plus remarquables de toute cette constellation.

Le Verseau est appelé tantôt *Aquarius*, *Amphora*, *Fusor aquæ*, tantôt *Junonis Astrum*, *Aristæus*, *Ganymedes*, *Puer iliacus*, *Jovis cinædus*, *Cecrops*, *Urna*, *Aquæ Tyrannus*. Quelques poëtes ont voulu que ce fût Deucalion; d'autres, Cécrops ou Ganymède. Dupuis a cherché l'origine de cette constellation dans le débordement du Nil.

Sédillot.

VERS ENTRELARDÉS. *Voyez* Entrelardés et Hymnes Farcies.

VERSET, partie d'un chapitre, d'une section ou d'un paragraphe divisé en petits articles, ordinairement de deux à trois lignes, et contenant le plus souvent une proposition entière, un sens complet. Les livres de l'Écriture Sainte sont divisés par chapitres, et les chapitres par versets; c'est par Robert Estienne et son fils qu'a été faite la distinction des versets du Nouveau Testament.

VERS HYDATIQUES. *Voyez* Hydatide.

VERS INTESTINAUX. On nomme ainsi la plupart des vers parasites, quoique les cavités abdominales ne soient pas les seules dont ils font choix pour leur habitation, puisqu'on en trouve dans toutes les parties du corps. Nous ne parlerons ici que de ceux qui appartiennent à l'espèce humaine. Les plus importants sont ceux qui habitent les voies alimentaires. Ils s'y propagent quelquefois beaucoup, et les accidents auxquels ils donnent lieu ont souvent des suites fâcheuses. Ceux qu'on a rencontrés jusque ici sont l'*ascaride lombricoïde*, l'*oxyure*, le *tricocéphale* et le *tænia*. La première espèce vit le plus fréquemment dans l'homme : on la rencontre dans l'estomac, l'œsophage et

les gros intestins; quelquefois même elle sort par les fosses nasales. L'oxyure se trouve dans le gros intestin et dans le rectum; plus ordinairement chez les enfants que chez les adultes. La troisième espèce n'est connue que depuis le dix-huitième siècle; elle paraît se rencontrer chez tous les malades atteints de la fièvre muqueuse et d'autres maladies graves. On prétend même qu'il se trouve chez tous les individus, et que sa petitesse extrême le fait souvent échapper à l'œil de l'observateur. La quatrième espèce est connue depuis la plus haute antiquité, sous le nom de *ver solitaire*.

Une question qui a longtemps occupé les naturalistes les plus distingués est celle-ci : Les vers intestinaux viennent-ils du dehors, et dans ce cas-là subissent-ils une transformation en rapport avec le milieu dans lequel ils vivent? ou bien sont-ils le résultat d'un germe dont l'origine est inconnue, et qui a pris dans les voies alimentaires un développement extraordinaire ? La réponse à cette question est très-facile : Non, les vers intestinaux ne viennent pas du dehors, mais ils sont le produit d'un germe développé. La différence d'organisation des vers intestinaux et des lombrics ôte toute irrésolution à cet égard, et les uns et les autres périssent dès qu'ils sont soustraits à l'action du milieu dans lequel ils ont coutume de vivre. Quant aux causes qui amènent le développement des vers chez les animaux, il ne faut pas les chercher ailleurs que dans le froid, l'humidité, une nourriture insalubre et des digestions mal faites. Les enfants de la classe indigente et même des classes riches en sont affligés quand leurs repas ne sont pas réglés et qu'on leur laisse manger dans la journée des fruits et des aliments indigestes. De là viennent ces épidémies vermineuses qui ont quelquefois effrayé les populations. Quelques observateurs ont prétendu que les vers intestinaux perçaient souvent les membranes qui séparent les diverses parties du corps; mais ce fait est faux, et les observations des plus habiles praticiens ont complétement démontré que la perforation avait précédé le passage du ver.

Parmi les substances qu'on peut citer comme douées de propriétés vermifuges, on doit placer au premier rang l'écorce de grenadier administrée en décoction. C'est surtout contre le *tænia* que l'on a reconnu depuis plus de trente ans l'efficacité de cette substance. La *sementine*, ou extrait éthéré de *semen-contra*, possède également des propriétés vermifuges très-remarquables. C. Favrot

VERSION (du latin *vertere*, tourner), synonyme de traduction. En termes de collége, la version est un exercice qui consiste à traduire du latin ou du grec en français.

On entend aussi par *version* les différences existant entre des récits relatifs à un même fait.

VERSI SCIOLTI. On nomme ainsi, dans la poésie italienne, ce que nous appelons des *vers blancs*, c'est-à-dire des vers non assujettis à la rime. L'*Italia liberata da Goti* du Trissino, quelques poëmes de Sannazar et de Rucellai et les comédies de l'Arioste sont les premiers ouvrages que la littérature italienne ait produits en ce genre.

VERS LÉONINS. *Voyez* Léonin.

VERS MACARONIQUES. *Voyez* Macaronique (Poésie).

VERS NUMÉRAUX. On appelle ainsi des vers dont toutes les lettres numérales marquent le millésime de quelque événement. On sait que chez les romains I valait un; V, cinq; X, dix; L, cinquante; C, cent; D, cinq cents; et M, mille. Ces lettres sont en conséquence appelées *numérales*, et on ne compte qu'elles dans les vers numéraux. Quand François Ier fut fait prisonnier à Pavie, on fit ce vers numéral :

Regia succumbunt pugnacis lilia Galli.

En additionnant les lettres numérales, et en n'oubliant pas que les U sont considérés comme V, on voit que cet événement appartient à l'année 1525. Jules Sandeau.

VERS RÉTROGRADES. *Voyez* Anagramme.

VERSO. *Voyez* Folio.

VERSOIR. *Voyez* Charrue.

VER SOLITAIRE. *Voyez* Tænia.

VERS VÉSICULAIRES. *Voyez* Hydatide.

VERT, une des sept couleurs primitives du spectre solaire. C'est la quatrième en commençant à compter par la moins réfrangible, c'est-à-dire la moins rouge. Il est reconnu que de toutes les couleurs le vert est celle qui fatigue le moins la vue et qui la repose le plus agréablement. Aussi la nature teint-elle en vert les forêts, les prairies, etc. En général, toute campagne fertile est verte. On a donc été conduit par l'observation à fabriquer à l'usage des personnes qui ont l'organe de la vue délicat des lunettes dont les verres, plans ou à peu près, leur font voir tous les objets en vert.

VERT (Cap). On appelle ainsi un promontoire situé sur la côte occidentale de l'Afrique, par environ 15° de latitude septentrionale, entre l'embouchure de la Gambie et celle du Sénégal, et formant l'extrémité occidentale de l'Afrique. Il doit vraisemblablement ce nom aux forêts que trouva sur cette côte le navigateur portugais dom Fernandez, qui le découvrit en 1445, ou bien à l'énorme quantité d'herbes marines dont toute cette côte est couverte. Ce cap a d'ailleurs bien moins d'importance que le groupe d'îles qui l'avoisinent et auxquelles il donne son nom (*voyez* Cap-Vert [Iles du]).

VERT DE GRIS ou **VERDET**, combinaison de l'oxyde de cuivre avec l'acide acétique. On l'obtient en étendant sur un sol carrelé, dans un endroit frais, une couche de marc de raisin sur laquelle on place des plaques de cuivre provenant ordinairement du doublage des navires, et il se forme par l'action qu'exerce sur le cuivre l'acide acétique contenu dans le marc de raisin. On le trouve dans le commerce sous la forme d'une masse d'un bleu verdâtre, contenant souvent des débris et de rafles de raisin. On l'emploie beaucoup en teinture et en peinture. Autrefois, le vert de-gris se préparait uniquement à Montpellier, d'après l'opinion où l'on était que les caves de cette ville étaient seules propres à cette opération. Aujourd'hui on en fabrique à Grenoble et ailleurs. Il ne faut pas confondre ce sel avec la matière verte qui se forme par l'action lente de l'air humide sur les vases de cuivre. Cette dernière substance, qu'on nomme aussi *vert-de-gris*, est un carbonate de cuivre hydraté. Du reste, l'un et l'autre sont de violents poisons.

VERT DE RINMANN, zincate de cobalt.

VERT DE SCHEELE. Cette couleur, qui oue un grand rôle dans la fabrication des papiers peints, est un arsénite, qu'on obtient en mêlant ensemble des dissolutions d'arsénite de potasse et de sulfate de cuivre. Le mode de préparation et la température ont quelque influence sur sa coloration. En augmentant la proportion d'acide arsénieux, la nuance se charge de jaune; en précipitant par un alcali caustique, la couleur devient très-intense et très-dure après dessiccation.

VERT DE SCHWEINFURT, VERT DE MELIS, VERT DE VIENNE, très-belle couleur verte, qui se fabrique depuis longtemps en Allemagne, et depuis quelques années seulement en France, en faisant bouillir du vert-de-gris dissous dans du vinaigre avec de l'acide arsénieux. Il se précipite une poudre d'un vert sale, qu'on dissout dans du vinaigre et qu'on fait bouillir. Elle se précipite alors sous forme d'une poudre grenue, d'un vert extrêmement brillant. Il y a une trentaine d'années les confiseurs s'étaient mis à employer cette substance pour colorer des bonbons; l'éclat de sa couleur frappait les yeux, mais sa nature la rendait susceptible de produire de graves accidents. L'autorité en a donc, avec raison, prohibé l'emploi dans cette industrie, même pour les *pastillages* qui ne sont pas destinés à être mangés mais que les enfants portent souvent à leur bouche en jouant avec.

VERT DE VESSIE, couleur qui se prépare avec les baies du bourguépine et de l'alun.

VERT D'IRIS. *Voyez* IRIS.

VERTÉBRALE (Colonne). *Voyez* CÉRÉBRO-SPINAL (Système) et VERTÈBRES.

VERTÈBRES (du verbe latin *vertere*, qui exprime l'action de tourner). Les parties du squelette ainsi nommées sont symétriques, et leur réunion forme le rachis ou la colonne épinière, portion importante de la charpente du corps humain. Ces pièces osseuses, comparables en quelque sorte à des anneaux, forment entre elles, par des articulations chez divers animaux, un conduit plus ou moins allongé, qui renferme et protège puissamment le prolongement du cerveau, appelé *moelle épinière*. Cette destination est des plus importantes, parce que le système nerveux est la condition principale de l'animalité et l'origine de toutes les autres parties. Aussi les vertèbres, qui comportent toujours la présence d'une tête, mais non pas toujours des membres, offrent des caractères très-saillants de la perfection animale. Elles établissent deux classes principales dans l'échelle zoologique : 1° celle des animaux pourvus d'une colonne vertébrale, ou *vertébrés* : ce sont les animaux supérieurs, ayant l'homme à leur tête; 2° ceux qui sont dépourvus de cette colonne, ou *invertébrés*, qui sont les inférieurs, tels que les insectes, les crustacés, etc. La moelle épinière, logée dans le rachis, fournit des ramifications qui portent le mouvement et le sentiment dans diverses parties de l'organisme : des ouvertures pratiquées de droite et de gauche sur les vertèbres favorisent leur sortie. Le rachis, qu'on divise en régions *cervicale* (correspondant au cou), *dorsale* (correspondant au thorax), *lombaire* (correspondant au ventre) et *caudale*, présente des variations nombreuses chez les mammifères, les oiseaux, les poissons et les reptiles. Le nombre de ces os varie depuis 16 ou 20 jusqu'à 200 chez des poissons et 300 chez quelques couleuvres. Cette série d'os est encore importante sous d'autres rapports : elle sert à supporter ou à retenir la tête; elle fournit un appui long et solide pour les parois de la poitrine ainsi que pour celles de l'abdomen; elle forme un pivot, mobile en diverses sens, qui soutient le tronc; enfin, elle fournit des attaches solides à plusieurs muscles. Divers vaisseaux sanguins desservent ces os. En général, les ouvertures, les gouttières, les nerfs, les vaisseaux qui se rattachent au rachis, sont distingués par l'adjectif *vertébral*. Ainsi, par exemple, le canal qui loge la moelle épinière se nomme le *canal vertébral*.

En voyant les vertèbres accomplir des fonctions aussi importantes, on comprend aisément que les altérations dont ces os sont passibles doivent être graves. Malheureusement, ces altérations se présentent en grand nombre; ces os, surtout dans la portion cervicale, peuvent être lésés dans leur articulation, mode de lésion analogue à l'entorse; c'est un accident formidable, qui arrive à la suite de chutes ou de violentes contractions musculaires : il n'est pas rare de le voir survenir quand on veut enlever des enfants en les soulevant par la tête; le moindre mouvement de torse suffit dans ces cas pour luxer les vertèbres du cou et entraîner une mort rapide. Les vertèbres du dos et des lombes ayant des mouvements beaucoup plus bornés que les précédentes, sont moins sujettes à se luxer; cependant, on en voit des exemples dans des chutes graves. Ces os peuvent encore se fracturer par divers chocs extérieurs. Les vertèbres s'altèrent encore par des causes internes : c'est ainsi qu'on voit leur tissu se ramollir, se carier et se détruire; ces deux causes réunies produisent fréquemment des difformités, qui résultent de la déviation de la colonne vertébrale. En général, toutes ces lésions sont très-graves. Dans le jeune âge on ne saurait trop favoriser le développement de la colonne vertébrale par une alimentation suffisante, par l'exposition à la lumière, à une chaleur modérée, et par l'exercice. Sous ce dernier rapport, il est dangereux de trop asservir les jeunes enfants à des études qui les obligent à rester longtemps assis. On ne saurait trop non plus se défier des corsets. L'usage de ces moyens contentifs, dont on abuse généralement, est une des causes principales qui rendent les déviations de la taille si fréquentes. On peut comprendre aussi combien il importe de recommander à tous ceux à qui on confie le soin des enfants de ne jamais les soulever par la tête. Lorsqu'on voit la colonne vertébrale se dévier, ou seulement ne pas offrir un point d'appui solide au tronc, on ne saurait trop s'empresser de recourir à des secours rationnels.

CHARBONNIER.

VERTÉBRÉS, c'est-à-dire animaux pourvus de vertèbres. C'est sous ce nom, très-significatif et généralement adopté, que Lamarck et G. Cuvier ont groupé les mammifères (*mammalia*, L.), les oiseaux (*aves*, L.), les reptiles (*amphibia*, L.) et les poissons (*pisces*, L.).

VERTEX, mot latin qu'on a transporté dans la langue française comme synonyme de *sinciput*, et par lequel on désigne le sommet ou la partie la plus élevée de la tête. Dans l'entomologie, le *vertex* désigne quelquefois la portion horizontale de la face des insectes qui touche au front, et qui est située derrière les yeux.

VERTICAL (du latin *vertex*), adjectif par lequel on désigne ce qui est perpendiculaire à l'horizon. Une *ligne verticale* est donc une ligne perpendiculaire à l'horizon.

On nomme, en astronomie, *cercles verticaux* ou *azimutaux*, ou simplement *verticaux*, des cercles imaginaires tracés à la surface de la sphère céleste en passant par le zénith et le nadir, et par conséquent perpendiculaires à l'horizon. On mesure sur ces cercles les hauteurs angulaires des corps célestes au-dessus de l'horizon. On nomme *distances zénithales* les compléments de ces hauteurs.

VERTICILLE. En botanique, on donne ce nom à l'assemblage de plusieurs feuilles ou de plusieurs fleurs s'attachant circulairement autour d'un même point de la tige ou d'une de ses divisions. Ces feuilles ou ces fleurs sont alors dites *verticillées*.

VERTICILLE (Faux). *Voyez* FAUX VERTICILLE.

VERTIGE (en latin *vertigo*, du verbe *vertere*, tourner). C'est une aberration cérébrale durant laquelle il semble que tous les objets tournent et que l'on tourne soi-même. Cette hallucination, ordinairement passagère, fait souvent éprouver un tintement d'oreilles et un obscurcissement de la vue. On peut admettre deux sortes de *vertiges*, l'un de perception visuelle, et l'autre uniquement appréciable par la sensation qu'on éprouve d'un mouvement de rotation : ils sont ordinairement réunis, quoique variant d'intensité. Les auteurs ont divisé le vertige en *simple* et en *ténébreux*. Dans le premier, on distingue les objets qui tournent, tandis que dans le second la vue est obscurcie. Le vertige est généralement de courte durée lorsqu'il a été causé par la vue d'un objet très-mobile, comme une roue qui tourne rapidement, ou bien lorsqu'il a été produit par un mouvement rapide de rotation, comme celui de la valse quand on n'en a pas l'habitude. Il en est de même lorsque cette perturbation cérébrale a été le résultat d'une vive impression morale, comme la colère, la frayeur, etc. Le vertige causé par l'ivresse ou l'état de maladie est plus long et d'une gravité toujours en raison directe de l'intensité de la cause. Quoique l'afflux sanguin soit constant dans la grande majorité des cas, il en est cependant quelques-uns où l'on ne saurait l'admettre. Nous classerons au nombre de ces derniers les vertiges qui suivent la saignée et surtout celle du pied, les vertiges qui accompagnent les maladies d'épuisement, ceux qui sont accompagnés d'une extrême pâleur de la face, etc.

Les causes du vertige sont nombreuses et de nature très-variée; elles sont aussi d'une action relative à la constitution individuelle, à la prédisposition accidentelle, et surtout au défaut d'habitude de certaines impressions. Il est des personnes qui ne peuvent plonger leur regard d'un lieu très-élevé sans éprouver le vertige. Une cravate trop serrée autour du cou peut provoquer des vertiges; aussi les asphyxies par strangulation sont-elles constamment accompagnées de cette aberration cérébrale.

Le *vertige simple* se manifeste au début d'un grand nombre de maladies aiguës. Il est aussi très-fréquent durant

les premiers jours de la convalescence, et principalement au moment où les malades sortent du lit. Le *vertige ténébreux* est d'ordinaire l'avant-coureur de l'épilepsie ou de l'apoplexie.

Outre les soins spéciaux que peuvent réclamer les différentes sortes de vertiges, nous indiquerons, au nombre des moyens *prophylactiques* de cette affection, les saignées du pied, les pédiluves chauds et sinapisés, la cessation de tout travail intellectuel, un séjour peu prolongé au lit, la précaution de dormir la tête élevée, un régime léger et adoucissant, les pieds habituellement chauds, le bas-ventre libre et un exercice modéré en plein air. Dr L. Labat.

Au figuré, on appelle *vertige* un acte passager d'erreur, d'égarement ou de folie chez une personne dont la raison est habituellement saine. On dit que l'*esprit de vertige* s'empare d'un peuple, d'une nation lorsque la même idée semble diriger tous les hommes et qu'ils se jettent à corps perdu dans une entreprise hasardeuse ou déraisonnable.

VERTOT D'AUBOEUF (René-Aubert de), historien d'un style attachant, mais d'une critique faible et peu sûre, naquit le 25 novembre 1655, au château de Bennetot, dans le pays de Caux. Il embrassa la vie religieuse malgré l'opposition de sa famille, et fut successivement capucin sous le nom de *frère Zacharie*, chanoine régulier de Prémontré, mathurin, et membre de l'ordre de Cluny. Enfin, fatigué de la vie des cloîtres, il vint prendre l'habit ecclésiastique à Paris, en 1701. Ces divers changements furent appelés dans le monde les *révolutions de l'abbé de Vertot*; plaisante allusion aux titres de la plupart des ouvrages de cet écrivain. Les talents de l'abbé de Vertot lui ouvrirent les portes de l'Académie des Inscriptions en 1705, et lui assurèrent de puissants protecteurs. Secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans Bade-Baden, secrétaire des langues chez le duc d'Orléans, historiographe de l'ordre de Malte, jouissant de tous les priviléges de cet ordre, dont il pouvait porter la décoration et où il obtint une commanderie, il aurait eu mauvaise grâce à se plaindre de la fortune. Vertot mourut accablé d'infirmités, le 15 juin 1735, laissant une belle renommée d'historien, qui n'a pas conservé tout son éclat, et quelques ouvrages qui, malgré leurs imperfections, passeront à la postérité. Nous ne parlerons point de ses dissertations enfouies dans les mémoires de l'Académie des Inscriptions ni de son *Traité de la Mouvance de Bretagne*, qui ne mérite point d'être tiré de l'oubli, ni de son *Histoire critique de l'Établissement des Bretons dans les Gaules*; nous n'avons même que peu de chose à dire de l'*Histoire des Chevaliers de l'Ordre de Malte*, récit souvent romanesque, et dont la diction laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la pureté. Les vrais titres littéraires de Vertot sont : l'*Histoire des Révolutions de Portugal*, celle des *Révolutions de Suède*, enfin l'*Histoire des Révolutions Romaines*. C'est dans ces trois ouvrages qu'on retrouve ce style pittoresque et animé qui donne à l'histoire une forme si dramatique et si intéressante. Mably comparait l'*Histoire des Révolutions de Suède* à ce que les anciens ont produit de plus beau en fait d'histoires. D'autres critiques sont d'un avis contraire à celui de Mably, et regardent l'*Histoire des Révolutions Romaines* comme le chef-d'œuvre de Vertot. Il est vrai que dans ce dernier ouvrage l'auteur, marchant appuyé sur les anciens, se tient plus près des faits tels qu'ils nous les ont transmis; il est vrai aussi qu'il reflète assez ordinairement les beautés qu'offrent ses modèles. Toutefois, quoiqu'il les rappelle souvent par son style pittoresque, élégant et rapide, il leur reste toujours évidemment inférieur; et c'est avec raison qu'on lui a reproché de manquer quelquefois de goût dans le choix des originaux qu'il peut suivre, et de traduire Denys d'Halicarnasse, alors même qu'il lui serait permis de s'enrichir des plus beaux morceaux de Tite-Live. En somme, Vertot doit être considéré plutôt comme écrivain que comme historien. S'il plaît, s'il intéresse toujours, il a le désavantage d'être peu instructif. C'est quelque chose d'avoir le style qui convient à l'histoire; mais l'histoire n'est plus qu'un roman lorsqu'elle manque de vérité. Or, on sait que Vertot, peu scrupuleux sur un point d'une si grande importance, travaillait souvent sur des mémoires infidèles; on sait aussi qu'il recourait quelquefois à son imagination pour embellir ses récits. Une anecdote fameuse donne la mesure des licences qu'il prenait à cet égard. Ayant reçu des mémoires très-authentiques et circonstanciés sur le siége de Malte, il n'en fit point usage, et se contenta de dire : « C'est trop tard, mon siége est fait. » Champagnac.

VERTS (Faction des). *Voyez* Bleus et Verts.

VERTU (*Mythologie*). La *Vérité* est sa mère. Les Romains, qui avaient élevé un temple à la Pudeur, n'oublièrent pas d'en ériger un à la Vertu qui, dans leur langue, signifiait aussi cette valeur et cette force la propriété des grandes âmes, et à l'aide desquelles, poignée de pâtres d'abord, ils devinrent ensuite le *peuple-roi*. On la représente avec une robe de lin blanche et sans tache, assise sur un cube, parce qu'elle est inébranlable aux séductions. Tantôt elle tient à la main une palme comme nos martyrs, au nombre desquels les persécutions qu'elle souffre peuvent la ranger; tantôt elle tient, comme les triomphateurs, une branche de laurier ou une pique, comme *Minerve* (la Sagesse); quelquefois un sceptre, comme le dominateur de la terre; puis, comme les anges, elle porte des ailes. Une divine allégorie de ce noble sentiment, c'est une flamme pyramidale qui monte au ciel. Le spirituel Lucien, le Voltaire de son siècle, l'a peinte le front affligé, indigné même, poursuivie par la Pauvreté, et avec une affection de misanthropie dans les regards et dans tous les traits; il semble avoir traduit cet hémistiche d'un fameux satirique :

. . . . . . *Virtus laudatur, et alget*.
. . . . Vous louez la Vertu,
Et vous la laissez pauvre et de froid se morfondre !

Denne-Baron.

VERTU (*Philosophie*). Il en est de ce mot comme de celui de *vérité*; c'est un de ceux qui jouent le plus grand rôle dans la pensée, dans le langage, dans toute la vie de l'homme. Formé du latin *virtus*, qui vient de *vir* (homme), il se prend quelquefois en français dans le sens de force, de courage et de valeur digne d'un homme, comme *virtus* en latin, comme ἀρετή en grec. Mais il est peu usité dans ce sens. On l'applique aussi quelquefois aux animaux, aux plantes, soit pour désigner des qualités estimables, soit pour exprimer des qualités quelconques. Dans son sens véritable, consacré, élevé, le mot *vertu* signifie cette disposition morale qui nous porte à remplir consciencieusement et constamment nos devoirs. En effet, la vertu demande et commande la vie entière de l'homme, toutes ses facultés morales, toutes ses facultés intellectuelles et toutes ses facultés physiques; la vertu, c'est la vérité sous une autre forme, ou plutôt c'est la vérité appliquée, réalisée, mise en action. La nature de la vertu est d'abord d'être belle, d'une beauté absolue, comme la divinité; ensuite d'être légitime, obligatoire, sacrée, inviolable comme la sainteté de Dieu. Reconnaître la vertu dans sa beauté et dans sa légitimité, l'aimer d'une affection tendre et puissante comme on aime ce qui est beau, et faire ce qu'elle ordonne avec une fidélité inaltérable, et uniquement parce qu'on aime à faire ce qu'elle ordonne, c'est être *vertueux*. Ce n'est point parce que la vertu de mauvais le rend bon, de bon meilleur, de meilleur pur, de pur saint, de saint parfait, ce n'est point parce que la perfection le rapproche de Dieu, que l'homme est vertueux, c'est parce qu'il ne saurait pas ne pas l'être sans se mentir à lui-même, à son intelligence, à sa conscience, sans profaner toutes ses facultés intellectuelles et morales, sans trahir toute sa destinée et violer tout ce qu'elle a de sacré. On peut faire des choses que la vertu approuve, sans être vertueux. On n'est vertueux qu'à la condition de puiser à sa source, de partir de sa loi suprême et d'être toujours dans le domaine de cette loi. Quelle est cette loi gé-

nérale, universelle? Les moralistes, peu d'accord dans la forme, en ont articulé un grand nombre : « Vivre conformément à la vertu ou mener une vie harmonique (Zénon); » « Vouloir et ne pas vouloir constamment la même chose (Sénèque); » « Vivre conformément à la raison (Socrate et d'autres); » « Vivre conformément à la nature (Cléanthe); » « Suivre le sens moral et les sentiments de bienveillance qu'il inspire (Hutcheson et l'école écossaise); » « Agir de telle sorte que la règle de notre volonté puisse être le principe de la loi générale (Kant); » « Faire pour les autres ce qu'on voudrait qu'ils fissent pour nous, et ne pas leur faire ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent (le *Livre de Tobie*, l'*Évangile* et la *Loi chinoise*, l'*Invariable milieu*, trad. par Abel Remusat, ch. XIII); » « Agir d'une manière conforme à la volonté de Dieu, telle qu'elle se manifeste dans la raison, dans la conscience, dans l'ordre moral du monde, dans la révélation. » Telles sont les lois suprêmes que, suivant la mesure de leurs lumières, ils ont tracées à la vertu. On peut, avec Droz et d'autres penseurs, classer toutes ces lois en cinq catégories, suivant qu'elles ont pour objet l'amour de soi, le désir d'obéir et de plaire à la divinité, celui d'être utile aux hommes, celui de se conformer à l'idée abstraite des lois morales ou celui de se perfectionner. Mais on sera toujours amené à reconnaître que la loi suprême de la vertu ne se trouvent que dans le principe et dans la nature de la vertu, et qu'elle n'est autre que celle-ci : Obéis à la vertu, puisque tu reconnais sa divine beauté et que tu sens son inviolable légitimité. Au-dessous de cette loi suprême, qui trace le devoir et qui domine la science du devoir, ou la morale, se placent une série de lois spéciales ou de règles, de maximes ou de préceptes (*leges ethicæ*, ou *morales*), soit pour certaines vertus générales qui comprennent toutes les autres, soit chacune des vertus particulières, soit pour chaque cas particulier où il s'agit d'exercer une vertu. Les anciens admettaient quatre vertus cardinales : c'étaient le *courage*, la *tempérance*, la *justice* et la *prudence*. Les scolastiques enseignaient trois vertus théologales : c'étaient la *foi*, la *charité* et l'*espérance*. D'autres distinctions encore plus généralement admises divisent tous nos devoirs en trois classes : obligations envers nous-mêmes, envers Dieu, envers les hommes. Ces classifications ont leurs avantages; mais il ne faut jamais perdre de vue que toutes les vertus sont également belles et également sacrées; qu'on n'est pas vertueux pour en exercer une, mais qu'on l'est pour les exercer toutes; que toutes se tiennent, et que celui qui en viole une seule, fût-elle même la moindre, les viole toutes ensemble. A cet égard saint Paul et Cicéron sont d'accord.

L'idéal de la vertu, c'est la réunion et la fusion harmonique de toutes les vertus; c'est ce que la philosophie appelle la *perfection*, la *religion*, la *sainteté*. La philosophie ne croit pas à la perfection de l'homme, mais elle croit à la perfectibilité et à l'obligation du perfectionnement de l'homme, et sous ce rapport Sénèque a dit avec raison : *Virtus eadem in homine ac in Deo*. La religion ne croit pas à la sainteté de l'homme, mais elle croit à la possibilité, et enseigne la nécessité de la sanctification. L'une et l'autre offrent à la vertu chacune un idéal, et à peu de choses près c'est le même idéal qu'elles lui proposent toutes deux. Avoir constamment cet idéal en vue et s'appliquer consciencieusement à s'y conformer, c'est être vertueux.

Pour la connaître, pour aimer, pour pratiquer la vertu, il faut des facultés absolues, une intelligence sans bornes, une liberté infinie, une action toute-puissante. La raison de l'homme est bornée, sa liberté est bornée, son action est bornée; mais toutes ces facultés lui sont données pour étudier, pour chérir et pour servir la vertu. La vertu, c'est sa grande tâche, sa destinée, sa vie intime; et la vertu n'est pas elle-même si elle n'est pas conçue dans sa perfection, dans son idéal : mais quand il s'agit de l'idéal de la vertu, on doit distinguer avec soin la *théorie* et la *pratique*. La théorie de la vertu n'est pas simplement l'idée de la vertu absolue, c'est la science du devoir ou des devoirs, ou la morale naturelle ou philosophique. On a élevé la question de savoir si la vertu pouvait être enseignée ou avait besoin de l'être? C'était demander si l'intelligence et la conscience de l'homme avaient par elles-mêmes toutes les lumières désirables ou pourraient en recevoir de plus grandes qu'elles n'en ont communément, soit par la méditation, soit par l'étude : ce n'était donc pas une question sérieuse. Or, il est très-vrai que la vertu réclame non-seulement l'étude et la méditation, mais encore qu'elle demande la pratique. En général, les moralistes et les législateurs se sont plus occupés de la pratique que de la théorie. Tel est l'objet des plus belles institutions de la civilisation ancienne et moderne; car le *culte* n'a pas d'autre but, et l'*enseignement* doit toujours seconder le but moral du culte. Le culte nous place sans cesse en face du législateur suprême et devant le juge dont l'enseignement nous a fait connaître les sublimes exigences. Mais ni le culte ni l'enseignement ne peuvent suppléer à ces saintes méditations où le dévouement puise ses hautes et puissantes inspirations, celles qui triomphent du vice que nous portons en nous-mêmes et de la séduction que nous prêche l'exemple. Les anciens ont souvent regardé la vertu comme un don des dieux, les modernes comme un effet de la grâce divine. Les uns et les autres ont mêlé de grandes erreurs à une grande vérité; la vertu n'est qu'en Dieu, l'homme n'a pu la voir que dans ce qu'il tenait de Dieu, il ne peut la pratiquer qu'en se tenant à Dieu, avec le concours de Dieu; mais ce n'est pas Dieu qui la pratique dans l'homme et sans le concours de l'homme. A tous les âges de l'humanité, la vertu s'est modifiée en pratique comme en théorie, suivant les idées que l'homme s'est faites du concours de Dieu; et de toutes les choses qui la modifient, la religion a toujours été la plus puissante.

Il est, sinon des vertus, au moins des habitudes morales de constitution, de tempérament, de famille, de caste, de nation. Cependant, si les mœurs et les lois politiques exercent sur la vertu une action profonde, celle qu'elle reçoit des institutions religieuses est bien plus puissante encore; et dans la vie de l'immense majorité des hommes, les obligations morales ne sont pas autre chose que les obligations de la religion et du culte. On a parlé de vertus *naturelles* ou *philosophiques*, de vertus *civiles*, de vertus *politiques*, de vertus *religieuses*, et l'on a eu raison de distinguer tout ce qui se distingue réellement; mais s'il est quelques vertus naturelles, s'il est dans l'histoire ancienne deux ou trois peuples qui ont eu des vertus, et s'il en est deux ou trois qui rivalisent avec eux dans l'histoire moderne, il n'en est pas moins vrai que la très-grande majorité du genre humain ne connaît que les vertus religieuses, et que même dans le reste les vertus civiles et politiques se modifient profondément suivant le rôle que joue la religion. On dit communément que l'humanité est d'accord sur la morale, qu'elle ne diffère que sur la religion et la politique : rien n'est plus faux, rien n'est plus impossible. Ce qui est vrai, c'est que la fraction civilisée du genre humain est généralement d'accord sur les théories de la vertu; et à voir ces manuels de morale que les moralistes publient depuis Socrate jusqu'à nos jours, comme à voir le langage *exotérique* que tiennent les législateurs, les hommes d'État et les politiques, ce serait l'amour le plus pur de la vertu idéale qui régnerait dans le monde : mais l'histoire de l'humanité nous révèle des faits bien différents, et nous dit bien mieux ce qu'il faut penser de l'accord et de la sincérité de ces doctrines de parade. MATTER.

VERTUS (*Géographie*). *Voyez* MARNE.

VERTUGADINS. *Voyez* PANIER.

VERTUMNE, dieu d'origine étrusque, qui présidait aux saisons, à l'année qui en est le cycle, dont il était la personnification, et à l'automne. Vertumne partageait ce doux soin avec la nymphe Pomone, son inséparable épouse. Ce dieu, un des ministres de la nature, a pris son nom du verbe latin *vertere*, tourner, de la révolution de

l'année dans l'écliptique ; aussi ses fêtes, appelées *Vertumnales*, se célébraient-elles au mois d'octobre, époque où la Terre est près d'achever son orbite autour du Soleil. Plusieurs prétendent que Vertumne fut un roi ou plutôt un chef des Étrusques, auxquels il enseigna l'art de greffer les arbres, et que ces derniers, lorsqu'ils vinrent, Lucumon, Vibennius Cœlius à leur tête, secourir Romulus contre les Sabins, élevèrent à leur législateur agricole un temple dans le treizième quartier de la cité et une statue dans le huitième, appelé *Velabrum*. Ce dieu se transformait à son gré ; il est le symbole de la transformation continuelle de l'univers : aussi le mythe, dont Ovide a fait une de ses plus suaves légendes, raconte-t-il que c'est à ses changements merveilleux que Vertumne dut la conquête si difficile de la chaste Pomone. On le représentait sous une figure un peu rustique, jeune et riant, agrestement vêtu, et portant pour couronne un tortillon de foin ou d'herbes variées; tenant des fruits de la main gauche, et de la droite une corne d'abondance ou une faucille. Les prémices des fleurs et des fruits lui étaient consacrées.

DENNE-BARON.

VERULAM (Baron de). *Voyez* BACON.

VERUS. L'histoire romaine compte deux personnages de ce nom qui figurent sur la liste des césars.

Le premier, *Lucius Ælius* VERUS, dont Spartien a écrit la vie, se nommait dans sa jeunesse Lucius Aurelius Ceionius Commodus, et ne prit le nom sous lequel nous le désignons qu'après qu'il eut été adopté par Adrien, l'an 135 de notre ère. Créé d'abord préteur, puis césar, il fut chargé du gouvernement de la Pannonie, dans lequel il déploya quelques talents. L'histoire s'occupe d'ailleurs peu de lui : il mourut subitement à Rome, en janvier 138, avant Adrien, après avoir été appelé deux années de suite à remplir les fonctions du consulat.

Le second Verus, fils du précédent, et appelé comme lui, naquit à Rome, en l'an 130. Il fut adopté, ainsi que Marc Aurèle, par T. Antonin, à qui Adrien lui-même avait imposé avant sa mort cette double adoption. Le jeune Verus, quoiqu'il montrât un penchant décidé pour la dissipation et les plaisirs et peu de goût pour l'étude, n'en fut pas moins nommé questeur avant l'âge fixé par les lois et revêtu de la dignité consulaire durant les années 154 et 161 ; mais le sénat, après la mort d'Antonin, ne crut pas devoir l'associer à l'empire, auquel Marc Aurèle fut seul appelé. Ce dernier, qui portait la plus vive affection à son frère adoptif, le créa césar et auguste, se l'associa dans l'exercice du pouvoir impérial en même temps qu'il l'adopta pour gendre, et lui confia le commandement d'une expédition contre les Parthes. Verus, laissant à ses généraux tout le soin de la guerre, que ceux-ci menèrent à bonne fin, s'abandonna à des excès sans frein. Il n'en vint pas moins se présenter à Rome pour recevoir les honneurs d'un triomphe auquel il n'avait aucun droit, et qui lui valut cependant les surnoms d'*Arménique*, de *Médique* et de *Parthique*. Jusqu'à sa mort, arrivée en 169, à Altinum, en Vénétie, il ne cessa de se livrer aux plus folles dissipations et à un luxe qui sous plus d'un rapport l'assimila aux Héliogabale et aux Caligula. Entre autres extravagances, il donna un jour, et à douze convives seulement, un repas de six millions de sesterces.

VERVE. On entend par là, en poésie, une vive représentation de l'objet dans l'esprit et une émotion du cœur proportionnée à cet objet; moment heureux, ajoute le chevalier de Jaucourt, à qui nous empruntons cette définition, moment heureux pour le génie du poëte, où son âme, enflammée comme d'un feu divin, se représente avec vivacité ce qu'il veut peindre et répand sur son tableau cet esprit de vie qui l'anime et ces traits touchants qui nous séduisent et nous ravissent.

VERVEINE, genre de la famille des verbenacées, qui a longtemps partagé avec le célèbre gui des Gaulois la réputation de plante sacrée ; les anciens avaient pour elle une grande vénération. On l'employait pour purifier les autels de Jupiter après les sacrifices. Elle était considérée comme le symbole de l'amitié, et on lui attribuait la vertu de réunir deux cœurs désunis par la haine. Elle a été chantée par les poëtes ; et c'est avec elle que l'on faisait les couronnes dont on ceignait la tête des hérauts d'armes chargés d'annoncer la paix ou la guerre ; mais elle est à peine regardée aujourd'hui, après avoir été pendant longtemps préconisée comme fébrifuge et vulnéraire. La verveine paraît en effet douée de propriétés vulnéraires et résolutives. On en connaît au moins vingt espèces, presque toutes originaires du Nouveau Monde. Parmi les principales figure la verveine à trois feuilles et à tige frutescente, venant du Chili, et maintenant acclimatée en France, dans nos jardins, qu'elle embaume. La verveine officinale (*verbena officinalis*), vulgairement appelée *herbe sacrée*, a des épis filiformes paniculés et les tiges solitaires : c'est une plante annuelle, qui se trouve dans toute l'Europe, sur le bord des chemins et dans le voisinage des villages, où elle s'élève à environ un mètre. C'était l'espèce vénérée par les druides. C'est à elle que les gens de la campagne attribuent une multitude de propriétés, la supposant bonne à toutes les maladies, depuis la goutte jusqu'à la fluxion de poitrine et à la migraine.

C. FAVROT.

VERVEUX. *Voyez* FILET.

VERVIERS, ville de la province de Liége (Belgique), sur la Vesdre et autrefois dépendance de l'évêché de Liége, est très-agréablement située, partie au fond d'un charmant vallon et partie sur le flanc d'un côteau vivement accidenté, et en outre parfaitement construite. On n'y compte pas moins de 24,900 habitants, et même 27,000 en comprenant la population des bourgs d'Hodimont, Francomont, Ensival, Limbourg, etc., qui ne font qu'un avec la ville. La grande industrie de Verviers, c'est la fabrication des draps. Elle ne livre pas moins de 100,000 pièces annuellement à la consommation, et la valeur en est évaluée à 25,000,000 fr. Ces produits ont leur écoulement surtout en Italie et aussi en Allemagne. On lit dans un rapport récent de la chambre de commerce de Verviers que le capital employé à cette fabrication est de plus de 122 millions de francs. On trouve également à Verviers quelques grandes usines consacrées à la fabrication des savons, des eaux-fortes et du vitriol. L'aspect habituel de Verviers est des plus mornes ; rien de plus animé au contraire que ses rues aux heures où l'interruption du travail dans les manufactures y fait descendre en même temps une notable partie de la population. Sous ce rapport la comparaison d'une ruche d'abeilles au moment où en sort l'essaim d'insectes travailleurs se présente tout naturellement à l'esprit, et donnera une juste idée de cette industrieuse cité, station importante du chemin de fer de Malines à Cologne.

VERVINS (Paix de). Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Aisne et peuplée de 2,505 habitants, Vervins, bâtie sur un ruisseau qu'on appelle le *Vilpion*, est une très-ancienne ville de la ci-devant province de Picardie, dont la charte communale remontait à l'année 1248. Elle est le siége d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce, d'une chambre consultative d'agriculture, et possède un collége communal.

L'événement qui la rend surtout célèbre dans l'histoire, c'est la paix qui fut signée dans ses murs le 2 mai 1598, entre les plénipotentiaires de la France et de l'Espagne, auxquels vinrent se joindre ceux du duc de Savoie ; paix à laquelle le traité de Câteau-Cambrésis servit de base. Philippe II, fatigué de lutter, non plus pour la réalisation des rêves de monarchie universelle qu'il avait pu faire autrefois, mais pour la défense de ses propres États des Pays-Bas, maintenant menacés au nord par les *révoltés* de la Hollande, et au sud par la France, à laquelle la sage administration de Sully commençait à rendre une partie de son antique puissance, consentit à donner la paix à l'Europe. Les parties contractantes se restituèrent réciproquement les portions de territoire qu'elles s'étaient enlevées pendant ces longues guerres mêlées de tant de péripéties. Cette paix contenait les principes essentiels de droit politique auxquels plus tard le

traité de Westphalie vint donner une nouvelle consécration. Si la France dut abandonner à l'Espagne le comté de Charolais, enclavé dans la Bourgogne, possession dont elle s'emparait d'habitude aussitôt que la guerre éclatait entre elle et sa rivale, celle-ci dut lui restituer les places de Picardie qu'elle retenait encore, ainsi que Blavet, place de Bretagne que lui avait livrée la trahison du duc de Mercœur. Un échange pareil de restitutions eut lieu avec le duc de Savoie; et on s'en remit à l'arbitrage du pape pour décider sur les prétentions que le roi de France et le duc de Savoie élevaient chacun à la possession du marquisat de Saluces, dont le duc s'était emparé en 1588.

VÉSALE (André), *Andreas Vesalius*, l'un des plus grands anatomistes qui aient jamais existé, naquit à Bruxelles, en 1514. Il étudia à Louvain et à Paris, et jouissait déjà d'une grande réputation lorsqu'il arriva, en 1540, à Bâle, où il séjourna jusqu'en 1544, et fit des cours publics d'anatomie, de même qu'ensuite à Pavie, à Bologne et à Pise. La première édition de son grand ouvrage sur l'anatomie, *Corporis humani Fabrica*, avec planches, parut à Bâle, en 1543. De cette année date une nouvelle époque dans l'histoire d'une science dont Vésale peut être considéré comme le véritable créateur. Nommé par Charles Quint son médecin particulier, il accompagna ce prince dans tous ses voyages; et après son abdication, il passa au service de son fils Philippe II. Vivant généralement à Madrid, il y rencontra de nombreux obstacles à ses travaux anatomiques dans la jalousie et la superstition, qui lui firent même intenter par l'inquisition un procès auquel on assigna les causes les plus diverses et les plus romanesques, et dont les romanciers n'ont pas manqué non plus de s'emparer pour les traiter de toutes les façons. Il se termina par une condamnation capitale, commuée en un pèlerinage au saint sépulcre. Au retour de la Terre Sainte, le navire sur lequel se trouvait Vésale fit naufrage sur la côte de Zante, où il mourut de faim, le 15 octobre 1564. Boerhaave et Albinus ont publié ses Œuvres complètes (Leyde, 1725).

VÉSIKA ou **BÉSIKA** (Baie de). *Voyez* Ténédos.

VESCE (*vicia sativa*, L.), genre de plantes de la diadelphie-décandrie et de la famille des légumineuses. Il y en a un grand nombre d'espèces, dont on peut diviser les plus intéressantes pour les cultivateurs en deux classes : la vesce à racines vivaces ou bisannuelles, et la vesce à racines annuelles. Dans la première classe se rangent la vesce à épi, ou *vesceron*, la vesce des buissons, la vesce des haies, la vesce de Cassubie, la vesce pisiforme, et la vesce bisannuelle, la plus élevée de toutes, ayant les feuilles d'un mètre 33 centimètres de haut; dans la seconde classe, la vesce lathyroïde, la vesce à feuilles de lin (*vicia linifolia*), la vesce jaune (*vicia lutea*), la vesce commune ou cultivée (*vicia sativa*). Cette dernière est presque la seule qui se cultive; elle est du nombre des plantes fourragères les plus généralement cultivées en Europe. Le bétail s'en montre très-friand, et ses graines font une excellente nourriture pour la volaille de basse-cour. Enfouie en vert, elle constitue un bon engrais

VÉSICANT. *Voyez* Épispastique.

VÉSICATOIRE. On désigne ainsi une plaie formée sur la peau à l'aide d'un emplâtre vésicant, et l'emplâtre vésicant lui-même. Ce nom provient évidemment de la nature de la plaie produite, car cette plaie est une vessie ou une ampoule. Les vésicatoires n'étaient pas connus des anciens, quoiqu'ils aient souvent employé les révulsifs. Arétée découvrit plus tard la propriété vésicante des cantharides, et les Arabes en firent un fréquent usage. Les uns attribuaient toutes les maladies à un venin que les vésicatoires avaient la propriété d'enlever; les autres espéraient par ce moyen ranimer les propriétés vitales languissantes. De toutes ces vertus, la seule raisonnablement admise, c'est celle que possèdent les vésicants, et en particulier les cantharides, de déterminer dans l'économie une excitation générale, utile dans quelques cas; de là une action révulsive, énergique et rapide. Ils peuvent aussi, dans la méthode endermique, être employés à faciliter l'absorption des principes médicamenteux qu'on veut faire pénétrer par la peau. On connaît, en médecine, deux sortes de vésicatoires : les uns nommés *volants*, les autres *permanents*. Les premiers ne doivent déterminer que l'écoulement de la sérosité produite par l'irritation qu'a opérée l'application de l'emplâtre, sérosité qu'on fait sécher aussitôt à l'aide d'un pansement particulier; les seconds, destinés au contraire à rester plus ou moins longtemps, doivent être entretenus au moyen de pommades irritantes, attirant sans relâche les humeurs vers cette partie : de là le nom de *pommades épispastiques* qu'elles portent ordinairement. C. Favrot.

VÉSICULE (du latin *vesicula*, diminutif de *vesica*, vessie). On désigne sous ce nom, en zootomie, des organes disposés en forme de poche ou *bourse* et qui servent de réservoirs à des liquides sécrétés par des organes glandulaires, qui sont le foie ou glande biliaire et la glande spermatique. La *vésicule biliaire* (*voyez* Bile) est aussi appelée *vésicule du fiel*, parce que la bile y devient plus épaisse et plus amère. On nomme *vésicules séminales* celles qui sont le réservoir du sperme dans les mammifères. Une vésicule analogue à ces dernières reçoit dans les animaux articulés le nom de *vésicule copulative*. La vésicule dite *de pourpre* dans les mollusques, d'après les déterminations de M. Deshaies et les observations de M. Gratiolet, serait encore un réservoir de fluide fécondant et par conséquent une vésicule copulative. Mais de tous les organes qui ont été appelés *vésicules* en anatomie comparée, celui dont l'étude a été dans ces derniers temps l'objet de recherches très-importantes en *ovologie* est la *vésicule* dite du *germe* ou de Purkinje, qui en a fait la découverte dans les oiseaux (*voyez* Blastocyste). Elle est contenue dans la vésicule du jaune ou *vitelline*, qu'on nomme aussi *vésicule ombilicale*. Ces dernières vésicules n'existent que dans l'œuf et pendant la vie embryonnaire. L. Laurent.

VESOU, nom vulgaire du suc de la canne à sucre.

VESOUL, chef-lieu du département de la Haute-Saône, s'élève dans un pays pittoresque et riant, magnifique bassin environné de collines assez basses, couvertes de vignes et dominées par une montagne isolée, d'un bel aspect, appelée la *Motte-de-Vesoul*. Le fond de ce bassin se déroule en prairies verdoyantes, arrosées par la rivière tortueuse du Durgeon et par celle de la Font-de-Champ-Damoy. Ces deux cours d'eau se réunissent au sud-ouest de la ville, dont ils baignent la partie inférieure et les faubourgs, pour aller se perdre dans la Saône. Vesoul est assez bien percé et assez bien bâti. Ses principaux édifices sont l'église, dans laquelle on remarque un superbe maître-autel en marbre et un ancien tombeau qui attire l'admiration des connaisseurs; puis le palais de justice, l'hôtel de ville, les casernes de cavalerie, le bâtiment de la manutention des vivres, les halles, qui, les uns et les autres, datent du siècle dernier. L'hôtel de la préfecture a été construit en 1822. Le *Cours* est une agréable promenade. Cette ville possède un tribunal civil, un tribunal de commerce, une bibliothèque publique de 21,000 vol., une société d'agriculture, sciences et arts, une salle de spectacle, une pépinière départementale, diverses fabriques de cotonnades, une de paniers en paille, des sucreries indigènes, des tanneries, etc. Il s'y fait un commerce actif en grains, vin, bétail, fer, fourrages, cuirs. Du reste, l'industrie n'y est pas d'une haute importance; mais la fertilité du territoire égale sa beauté. On y recueille des céréales, des légumes, des fourrages, des fruits de toutes espèces et une grande quantité de vin. Ces avantages, joints à la salubrité de l'air, rendent le séjour de Vesoul fort agréable. Sa population est de 6,028 habitants. Au onzième siècle il est question de vicomtes de Vesoul, ce qui tendrait à faire croire qu'elle avait déjà acquis une certaine importance. Vers la fin du siècle suivant, c'était

une place forte. Elle fut prise en 1360 par les Anglais, en 1369 par les Allemands, en 1478 et 1479 par Georges de La Trémoille et Charles d'Amboise, généraux de Louis XI; envahie et rançonnée par les partisans lorrains en 1595, par le comte de Grancey et le comte de La Suze en 1641 et 1643, et par Turenne en 1644. Les troupes de Louis XIV ayant occupé la Franche-Comté en 1674, Vesoul se rendit, et la paix de Nimègue en assura définitivement la possession à la France. Il ne reste rien de ses anciennes fortifications. La forteresse qui occupait jadis le sommet de la Motte fut abattue en 1595, par ordre du général Fuentes, gouverneur espagnol.

VESPASIEN (Caius Flavius VESPASIANUS) naquit l'an de Rome 700 (an 9 de J.-C.), près de Réate, dans le pays des Sabins, de parents obscurs et pauvres; toute la gloire de son père fut d'être resté probe dans une place où les hommes honnêtes étaient rares, celle de receveur des deniers publics. Vespasien fut élevé dans une humble métairie en Toscane par son aïeule Tertulla; femme simple et austère, qui lui fit partager ses goûts, lui enseigna le travail, et mit dans son cœur des principes de vertu et d'humanité qui semblaient lui avoir été inspirés par une révélation intérieure de l'Évangile. Nous ne voulons pas dire que la vie de Vespasien soit un modèle: il fut avare au fond, quoique magnifique en plusieurs choses; il vendit la justice, non en ce sens qu'il condamnait des innocents, mais qu'il absolvait des coupables. Il se livra sans scrupule à des passions excessives, mais qui paraissaient modérées après les désordres honteux qui avaient pu scandaliser Rome. Tout cela est vrai, et nous n'atténuons aucune de ses faiblesses ou de ses fautes. Mais enfin il porta sur le trône qu'avaient souillé Tibère, Caligula, Claude et Néron, quelques-unes de ces humbles vertus de famille qui brillent encore plus dans un empereur, et un respect profond pour les lois de l'humanité, si indignement outragées avant lui. Vespasien n'aspirait qu'à vivre heureux et ignoré dans sa métairie de Cosa: ce fut sa mère, Vespasia Polla, qui eut de l'ambition pour lui et qui le détermina à entrer dans la carrière des emplois publics. Il vint à Rome, sous le règne de Caligula, et obtint l'édilité grâce au crédit de son frère, Flavius Sabinus. Cette époque de sa vie fut d'ailleurs peu honorable pour lui, car il épousa alors Domitia, qui avait été en quelque sorte une courtisane. Titus et Domitien naquirent de cette union. Sous le règne de Claude, et par la protection de Narcisse, il eut le commandement des légions envoyées en Germanie et en Grande-Bretagne. Trente combats livrés, vingt villes prises, plusieurs rois bretons faits prisonniers, lui valurent les honneurs du triomphe. De retour de la Grande-Bretagne, il fut envoyé comme proconsul en Afrique. Suivant quelques historiens, son administration y fut cupide et désordonnée; suivant Suétone, elle pouvait passer pour un modèle de régularité et de probité. Il revint à Rome criblé de dettes, et ne rétablit sa fortune que par de viles manœuvres, qui lui firent donner le surnom de *Maquignon*. Sa position s'éleva sous Néron: cependant, il se compromit gravement et risqua sa tête de la façon la plus étrange. Un jour que Néron chantait au théâtre de sa voix *divine*, Vespasien eut le malheur de s'endormir et d'être vu. Il lui fallut des prodiges d'intrigue et d'habileté pour se sauver. Pourtant, le même malheur lui arriva encore quand Néron disputait et gagnait tous les prix aux jeux de la Grèce! Vespasien cette fois eut recours à la fuite. Mais il fallait un général habile et expérimenté pour punir la révolte des Juifs: Néron avait compris tout ce que valait Vespasien, et il le nomma au commandement en chef.

Vespasien était parvenu à soumettre la Judée entière et à cerner de toutes parts l'antique Jérusalem, quand la nouvelle de la mort de Néron lui arriva. Sa gloire remplissait toutes les bouches. Les légions de l'Orient voulurent faire aussi, elles, un empereur, comme les légions de l'Occident. Vespasien seul entrevoyait si peu cette immense fortune, qu'il avait envoyé son fils Titus pour faire sa soumission au nouvel empereur. Galba mourut bientôt. Vitellius et Othon se disputaient un trône dont chacun d'eux était également indigne. Mucien, collègue en Syrie de Vespasien, avait un crédit immense et s'était ouvertement prononcé pour lui. Quelques Juifs affectaient de voir en lui ce Messie qu'ils attendaient. On lui attribuait des miracles auxquels il ajoutait peu de foi lui-même. Les oracles, les prédictions de toutes sortes l'annonçaient comme empereur en Égypte, en Chypre et en Grèce. Ces bruits populaires s'accrurent bientôt, répétés partout. Vespasien cherchait à les étouffer; il résista très-longtemps et très-courageusement aux sollicitations de tous ses amis. Il rassembla son armée, lut devant elle la formule du serment d'obéissance à Vitellius, intimant à chaque soldat l'ordre de la répéter: tous gardèrent un morne silence. Ce fut seulement alors qu'il comprit qu'il n'y avait plus moyen de rester inactif devant une manifestation aussi publique. Les plans furent arrêtés. Titus devait garder l'Orient, Mucien s'avancer avec deux légions pour combattre celles qui seraient encore fidèles à Vitellius, et Vespasien se présenter en Italie pour porter les derniers coups à la puissance de l'empereur dont on lui imposait la place. Arrivé à Alexandrie, il trouva deux légions qui venaient le reconnaître avec enthousiasme: dès lors il se considéra comme réellement empereur, et data son avénement de cette année. Toute pacifique que fût cette révolution, comparée aux autres, elle coûta la vie à quelques hommes illustres, entre autres à Sabinus, ce frère de Vespasien qui lui avait fait faire les premiers pas, et qui fut massacré par des partisans de Vitellius, à qui, en sa qualité de préfet de Rome, il venait de faire signer un acte d'abdication. Vitellius ne survécut pas longtemps au meurtre du frère de Vespasien. L'autorité du nouvel empereur fut dès lors reconnue sans contestation; mais Vespasien, retenu encore longtemps par les guerres qu'il voulait terminer, avait à Rome deux indignes représentants de sa puissance: l'un, Mucien, qui avait généreusement abdiqué en faveur de Vespasien les droits presque égaux que son influence lui donnait, mais qui transportait dans l'administration qui lui était confiée la cruauté de son âme; l'autre, Domitien, fils de l'empereur, qui abusait de sa position pour se livrer lâchement à tous les désordres, à toutes les infamies et pour préluder à un règne de sang. Grâce à ces deux hommes, on s'apercevait peu à Rome qu'on était délivré de la domination stupide et sanglante de Claude et de Néron. Le règne des délateurs était revenu; les intrigants féroces avaient toutes les places. Heureusement pour Rome, son empereur revint au bout d'un an; il avait un autre fils, qui s'occupait à vaincre avant de civiliser, et qui s'appelait Titus! Dans le chaos où toutes choses se trouvaient, il y avait pour Vespasien une tâche difficile à remplir. Le trésor public était horriblement obéré: l'or des nations vaincues y fut rapporté par lui, mais il n'employa pas toujours des moyens aussi légitimes d'enrichir l'État. Il réforma et renouvela presque entièrement le sénat. Il porta à quatre mille le nombre des familles patriciennes. Sous les règnes sanglants de ses prédécesseurs, la justice n'avait plus existé que de nom à Rome: toutes les fois qu'il ne s'agissait pas d'un riche accusé dont il fallait prononcer la condamnation et confisquer les biens, l'affaire était sans cesse remise et ne se jugeait jamais; aussi y avait-il une énorme quantité de procès arriérés. Vespasien nomma une chambre de justice. Les dépenses de l'empire étaient accablantes. Il établit une espèce de douane. Il avait autour de lui une armée d'hommes de finance, qu'il laissait s'enrichir illégalement sous ses yeux: « Ce sont, disait-il, des éponges qui se remplissent et qu'on presse ensuite! » Nous avons déjà dit que sa justice était vénale, c'est-à-dire que devant son tribunal un coupable pouvait être sauvé à prix d'argent. Une nécessité impérieuse ne légi-

time pas ces moyens, mais atténue leur immoralité. Où s'en allait tout cet or qu'il savait ainsi attirer? Vespasien était sobre et frugal pour lui-même : il buvait dans la petite coupe d'argent de son aïeule Tertulla. Il sut faire partager ses goûts modestes à sa cour. Tout cet or était sagement distribué. Il établissait des écoles pour la jeunesse, sillonnait l'empire de routes et encourageait les lettres. Mais par-dessus tout il réparait, il bâtissait des édifices publics à Rome; et ce Colysée, dont la ville antique montre encore aujourd'hui avec orgueil les pierres monumentales, c'est à Vespasien qu'elle le doit. Le Capitole, qui tombait en ruines, ce vieux témoin de l'histoire merveilleuse de la Rome des rois, fut aussi relevé par ses mains. Les formes républicaines étaient religieusement conservées sous un régime impérial. Il se plaisait à lire les épigrammes, les diatribes qu'on faisait clandestinement contre lui. Bien plus, il y répondait lui-même. Une secte pourtant, secrètement rassemblée à Rome, et indigne du nom de *stoïcienne*, qu'elle se donnait, lassa seule sa patience. Il n'y avait pas d'injures, pas de calomnies qu'elle ne vomît contre lui. Vespasien l'exila de Rome. Un de ses membres, qui s'affublait du nom de Diogène et qui renouvelait son cynisme, osa apostropher en plein théâtre l'empereur sur sa liaison avec une courtisane. « Tu fais ce que tu peux, lui dit Vespasien, pour que je te tue, mais je ne tue pas un chien qui jappe, je le châtie! » Et il le fit fustiger. Enfin, un des émules de Diogène, Éras, poussa l'injure si loin qu'il fut décapité par ordre de l'empereur. Sa mort et celle d'Helvidius Priscus sont les seuls actes de rigueur qu'on mentionne sous le règne de Vespasien. Il opéra la conquête de la Judée, de la Syrie et de la Cilicie, et leur réunion à l'empire, s'efforçant toujours de civiliser à mesure qu'il avait conquis. A l'âge de soixante-neuf ans (l'an 79 de J.-C), il fut atteint d'une maladie qui le mina longuement. Il plaisanta sur son apothéose prochaine. « Je sens, s'écria-t-il, que je commence à devenir dieu. » Jusqu'à son dernier jour il s'occupa des affaires publiques. Au milieu des convulsions de son agonie, il se leva sur les bras de ses officiers, et dit ce mot immortel : « Il faut qu'un empereur meure debout! »

LACRETELLE, de l'Académie Française.

VESPER, étoile du soir, étoile du berger, Lucifer, Vénus. *Voyez* HESPERUS.

VESPERTILIONS. *Voyez* CHAUVES SOURIS.

VESPETRO, nom d'une espèce de ratafia, auquel on attribue un grand nombre de propriétés hygiéniques, et qu'on recommande plus particulièrement comme stomachique et carminatif.

VESPUCE (AMÉRIC), *Amerigo* VESPUCCI, né le 9 mars 1451, à Florence, d'une ancienne famille, fit de bonne heure de grands progrès dans la physique, l'astronomie et la géographie, qui constituaient alors à Florence les principaux objets de l'enseignement, à cause de leurs rapports avec le commerce. Il se rendit en Espagne pour affaires commerciales, et se trouvait à Séville au moment où Christophe Colomb se disposait à partir pour son second voyage. Le succès des entreprises de Colomb l'excita à renoncer à ses affaires et à s'en aller visiter la nouvelle partie de la terre qu'on venait de découvrir. Le 10 mai 1497 il partit de Cadix, sous les ordres de l'amiral Ojeda, pour son premier voyage, et après une traversée de trente-sept jours il atteignit le continent américain. Il reconnut le golfe de Paria et le littoral de Venezuela sur une étendue de plusieurs centaines de myriamètres; et après un voyage qui avait duré treize mois il était de retour en Espagne, où il fut reçu avec distinction par la cour, qui se trouvait alors à Séville. Il a été démontré que la prétention de Vespuce d'avoir entrepris un second voyage en Amérique, dont le résultat aurait été la découverte d'une foule de petites îles, était mal fondée; et sa première et sa seconde expédition ne sont qu'un seul et même voyage. Les brillantes promesses du roi Emmanuel de Portugal déterminèrent Améric Vespuce à entreprendre ensuite sur des bâtiments portugais deux autres voyages au nouveau continent; et il partit pour le premier le 10 mai 1501, et pour le second le 10 mai 1503. Après la mort de Christophe Colomb, Améric Vespuce rentra au service d'Espagne, en 1506, et visita alors à diverses reprises le Nouveau Monde, auquel dès lors on donna son nom. Mais Vespuce n'accomplit aucun de ses voyages comme commandant d'une expédition; il n'en faisait partie qu'à titre de géographe et de pilote. Il mourut à Séville, en 1512.

Le roi Emmanuel de Portugal fit suspendre dans la cathédrale de Lisbonne les débris du navire *Victoria*, à bord duquel Améric Vespuce avait entrepris son dernier voyage en Amérique pendant qu'il était au service du Portugal; et Florence combla sa famille de distinctions honorifiques.

Toutes les circonstances de la vie de cet homme remarquable n'ont pas encore été suffisamment élucidées, et elles ne laissent pas que de présenter des contradictions. On a de lui une carte d'Amérique, un journal sur ses quatre voyages, qui fut imprimé en latin à Paris, en 1532, et des lettres remplissant 22 feuilles in-4°, qui tout de suite après sa mort furent imprimées à Florence, chez Giovanni Stefano di Carbo da Pavia. Tandis que quelques auteurs prétendent que si Améric Vespuce a eu l'honneur de voir le monde nouvellement découvert recevoir son nom, il en fut redevable à son caractère doux, modeste et exempt de toutes prétentions, M. Alexandre de Humboldt, dans ses *Recherches critiques sur le développement historique des connaissances géographiques relatives au Nouveau Monde* (3 vol., 1836-1839), nous apprend que c'est de l'Allemagne que l'Amérique a reçu son nom. Un extrait de l'histoire détaillée des voyages exécutés par Améric Vespuce était par hasard arrivé en Allemagne. Martin Waldsœmuller, de Fribourg en Brisgau, le traduisit sous le nom d'*Ylacomylus* pour un libraire de Saint-Diez en Lorraine. L'ouvrage fut dévoré, et les éditions s'en succédèrent rapidement : car c'était le premier livre qui donnât des renseignements sur le Nouveau Monde. Ce fut Waldsœmuller qui proposa de donner à ce monde nouveau le nom d'*Amérique*, en l'honneur de l'auteur de l'ouvrage qu'il avait traduit. Ce nom se trouve déjà sur une carte d'une édition de Ptolémée publiée en 1522, à Metz; tous les savants ne tardèrent pas à l'adopter, de sorte que les Espagnols eux-mêmes durent finir par faire comme tout le monde. Consultez Blandini, *Vita e lettere di Amerigo Vespucci* (Florence, 1745); W. Irving, *the Life and Voyages of Columbus*; et le vicomte de Santarem, *Remarques et recherches historiques sur les prétendues découvertes d'Améric Vespuce*.

VESSE DE LOUP (*Botanique*). *Voyez* LYCOPERDACÉES.

VESSIE, *vesica urinaria* des latins, viscère musculo-membraneux, qui sert de réservoir à l'urine jusqu'au moment de son expulsion. Cet organe, renfermé dans le petit bassin, est situé derrière la symphise du pubis, en avant du rectum chez l'homme, au-devant du vagin et de l'utérus chez la femme. La forme du réservoir rinaire est celle d'un ovoïde arrondi lors de son état de plénitude, et qui s'aplatit d'arrière en avant à mesure qu'il désemplit. La grosse extrémité de la vessie est en bas et un peu en arrière; le sommet est situé en haut et dans la direction médiane de la ligne ombilicale. La vessie a été divisée en trois régions, la portion supérieure qu'on nomme le *fond*, la moyenne, qu'on appelle le *corps*, et l'inférieure, qui porte le nom de *col* : en arrière de cette région se trouve la partie la plus renflée et la plus déclive de l'organe; on l'a nommée, à cause de cette circonstance, *bas-fond* de la vessie. Le sommet de la vessie donne attache à un cordon fibreux, qui s'insère à l'ombilic et constitue le *ligament suspenseur* de la vessie; il est formé par l'*ouraque*, conduit urinaire existant seulement chez le fœtus, et qui s'oblitère après la naissance. En arrière et en bas de la vessie existent deux replis péritonéaux, qui s'étendent au rectum chez l'homme et à l'utérus chez la femme : on leur a donné le nom de *ligaments*

postérieurs. On désigne aussi sous le nom de *ligament antérieur* de la vessie une expansion fibro-celluleuse, qui assujettit le devant de cet organe à la face postérieure du pubis. Vue à l'intérieur, la vessie présente inférieurement trois ouvertures, formant un triangle équilatéral, qu'on nomme *trigone vésical*. Le sommet de ce triangle est antérieur et formé par l'ouverture du col garnie de son sphincter, qui remplit l'office de portier de la vessie : c'est là que se trouve aussi la *luette vésicale*. Les angles de la base sont formés par les deux uretères, qui conduisent dans la vessie l'urine sécrétée par les reins (voy. REINS et URINE). C'est immédiatement en arrière du trigone vésical que se trouve le *bas-fond* de la vessie. La prostate, donnant lieu à l'exhaussement du col vésical, est cause que chez l'homme le *bas-fond* est beaucoup plus déprimé que chez la femme. La capacité du réservoir urinaire est relative à l'âge, au sexe, ainsi qu'à certaines dispositions congénitales ou acquises. La femme a la vessie plus grande que l'homme ; l'enfant l'a proportionnellement plus étroite et plus longue que l'adulte. Les personnes qui ont la mauvaise habitude de laisser longtemps accumuler l'urine dans la vessie ont cet organe plus ample et moins énergique que ceux qui ont le soin de satisfaire immédiatement le besoin d'uriner.

Les maladies de la vessie sont nombreuses et généralement très-graves. Hippocrate considérait les plaies de cet organe comme mortelles : *Cui vesica persecta fuerit lethale est*. Les progrès de la chirurgie ont heureusement fait appel d'un pronostic aussi fâcheux, ainsi que le prouvent les succès journaliers de la taille (*cystotomie*), les ponctions de la vessie, pour certains cas de rétention complète d'urine et les diverses opérations qu'on pratique sur cet organe dans les cas de fistules vésico-vaginales. Au nombre des maladies de cet organe nous citerons en première ligne la *cystite* et la *cystirrhée* ; la première est l'inflammation phlegmoneuse de la vessie, la seconde son catarrhe chronique ; l'une et l'autre sont de nature inflammatoire à un degré différent, et nécessitent par conséquent un traitement antiphlogistique. Parmi les maladies qui causent de fréquents ravages dans la vessie, nous signalerons les pierres urinaires, dont la grosseur et la composition présentent de nombreuses variétés. La lithotritie et l'opération de la taille sont les deux moyens de guérison pour cette maladie. Il existe encore un genre de maladie très-important à connaître, auquel donnent lieu certains cas d'inflammation chronique du col de la vessie : ce sont les déperditions nocturnes et diurnes, provoquées et entretenues par l'irritation sympathique qui se transmet aux vésicules séminales. La fréquence de ces déperditions affaiblissant l'énergie des orifices excréteurs du fluide spermatique, il finit par s'échapper pendant les efforts qu'on fait pour uriner ou pour aller à la garde-robe. Cette désastreuse maladie, qui ruine les constitutions les plus robustes et qui frappe d'inertie les plus heureuses intelligences, peut être facilement guérie. Dans la première période, il faut combattre l'inflammation locale par les moyens les plus convenables, les bains, les sangsues au périnée ou même dans l'intérieur du rectum, les pilules de camphre et de thridace, etc. Dans la seconde période, on cautérise légèrement, avec le porte-caustique urétral chargé de nitrate d'argent, le col de la vessie et la portion prostatique de l'urètre. L'action du caustique modifie la vitalité morbide de ces tissus, resserre les orifices des vaisseaux, donne du ton à tout le système et fait cesser en peu de temps tout ce désordre (voyez URINE).

Dr L. LABAT.

On appelle *vessie natatoire*, ou *vésicule aérienne*, un sac membraneux rempli d'air qu'on trouve dans la plupart des poissons, et qui est destiné à les rendre plus ou moins légers, suivant qu'ils veulent monter ou descendre dans l'eau.

VESTA, chez les Grecs *Hestia*, la déesse du foyer et du feu du foyer, l'une des douze grandes divinités, était la fille de Cronos et de Rhéa, et fut avalée par son père, mais sa mère la sauva ensuite en recourant à la ruse. C'est une déesse virginale, qui, poursuivie par Apollon et par Poséidôn, fit serment de demeurer vierge. Honorée comme déesse du foyer domestique, elle était considérée avec Déméter comme la créatrice de la civilisation et de la moralisation. Le foyer de chaque maison lui était consacré, et on y entretenait continuellement en son honneur du feu, qui pendant longtemps sans doute tint lieu de son image. De même que le foyer était le centre sacré de chaque maison, il y avait dans chaque ville un foyer ou centre sacré où l'on entretenait un feu perpétuel. Vesta est l'une des plus anciennes divinités du paganisme. On l'honorait à Troie longtemps avant la ruine de cette ville. Elle figurait parmi les dieux pénates d'Énée, qui apporta, dit-on, sa statue et son culte en Italie ; et ce culte y devint si général, que quiconque n'aurait pas sacrifié à Vesta aurait passé pour un impie. Les Grecs l'invoquaient chaque jour avant tous les autres dieux. Son culte consistait principalement dans la garde du feu qui lui était consacré, dans le soin apporté à ce qu'il ne s'éteignît pas ; c'était le premier devoir des vestales. Numa fit construire à Rome un temple à Vesta. Il avait la forme d'un globe, pour marquer, dit Plutarque, que le feu, symbolisé par *Vesta*, est au centre de l'univers. C'était dans ce temple qu'on entretenait le feu sacré avec tant de superstition, qu'il était regardé comme un gage de l'empire du monde et que le voir s'éteindre passait pour un pronostic malheureux. Lorsque ce malheur arrivait, on ne pouvait le rallumer qu'avec celui du ciel, en exposant quelque matière combustible au centre d'un vase concave, qu'on présentait au soleil. Festus prétend que ce nouveau feu s'obtenait par le frottement d'un bois propre à cet usage, et que l'on perçait. Toutefois, sans que le feu sacré s'éteignît on le renouvelait chaque année, le 1er mars. C'est de là sans doute qu'est venu l'usage dans l'Église chrétienne d'allumer le feu nouveau vers la même époque.

Le temple de Vesta à Rome était ouvert à tout le monde durant le jour ; mais l'entrée en était interdite aux hommes pendant la nuit. Ce n'était pas du reste seulement dans les temples, mais encore à la porte de chaque maison particulière, que l'on conservait le feu sacré de Vesta, d'où est venu le nom de *vestibule*. DELBARE.

VESTA (*Astronomie*), petite planète découverte par Olbers de Brême, le 29 mars 1807 : la durée de sa révolution sidérale est de 1326 jours, et sa distance moyenne au Soleil est de 2,36 en prenant celle de la Terre pour unité. Son orbite, inclinée de 7° 8′ 25″, a pour excentricité 0,0888 (voyez BODE [Loi de]).

VESTALES, prêtresses consacrées au service de Vesta. S'il est vrai que la mère de Romulus et de Rémus était vestale, l'origine de ces prêtresses serait plus ancienne que celle de Rome. Quand Numa Pompilius bâtit un temple à Vesta, il établit quatre prêtresses pour le desservir ; Tarquin l'ancien en ajouta deux autres, et depuis le nombre en resta toujours fixé à six. On choisissait les vestales depuis l'âge de six ans jusqu'à celui de dix : elles devaient être d'une innocence sans tache, sans défaut physique et d'une honnête famille romaine. C'était le *pontifex maximus* qui recevait les vestales ; et quand il ne s'en présentait pas volontairement pour remplir une place vacante, il choisissait vingt jeunes filles de l'âge requis, qu'il faisait tirer au sort. Les vestales étaient obligées de garder leur virginité pendant trente ans, après lesquels elles pouvaient se marier ; mais elles quittaient alors le service de la déesse. Elles étaient chargées de faire des vœux, des prières et des sacrifices pour la prospérité et le salut de l'État, d'entretenir le feu sacré et de garder le Palladium. Celles qui par négligence, ou autrement, laissaient éteindre le feu étaient punies du fouet par le souverain pontife, à qui seul appartenait le droit de les châtier et de les juger avec le collége des pontifes. Une vestale convaincue d'avoir violé son vœu de virginité était punie d'un genre de mort particulier, de même que son complice. Celui-ci était fouetté jusqu'à ce qu'il expirât sous les

coups. Pour la vestale, on creusait un caveau où l'on mettait un petit lit, une lampe allumée, un peu de pain, de l'eau et de l'huile, puis on la faisait descendre dans ce caveau, qui lui servait de sépulture, et dont on fermait l'entrée. La consternation était ce jour-là générale dans la ville : tout le monde prenait le deuil, les boutiques se fermaient, partout régnait un morne silence, car on croyait l'État menacé de quelque grand malheur. Mais si les fautes des vestales étaient rigoureusement punies, elles jouissaient de grands honneurs et de grandes prérogatives. Le respect qu'on avait pour elles était tel que quand les premiers magistrats, les consuls mêmes les rencontraient, ils leur cédaient le pas et faisaient baisser les faisceaux devant elles. Des licteurs les précédaient pour leur faire ouvrir un passage. Celui qui aurait osé insulter une vestale était puni de mort. Entre autres droits, la loi leur conférait celui de faire grâce à un coupable qu'on menait au supplice, si par hasard elles le rencontraient dans leur chemin; mais il fallait qu'elles assurassent que cette rencontre avait été fortuite. Leurs vêtements étaient la prétexte, manteau blanc bordé de pourpre, la tunique de lin, les bandelettes et le voile. DELBARE.

VESTIAIRE (du latin *vestis*), lieu où l'on garde les vêtements et les ornements sacerdotaux, les vases sacrés, etc., et attenant le plus ordinairement à une église ou à une chapelle. On donne aussi ce nom à l'endroit voisin de la salle des séances d'un tribunal, d'une assemblée délibérante, etc., où l'on conserve les costumes avec lesquels siègent les membres de cette assemblée, de ce tribunal. Dans l'empire de Byzance, *vestiaire* était le nom d'une dignité. Les fonctions du *vestiaire* consistaient à prendre soin des habits de l'empereur; elles répondaient à celles qu'à la cour de nos rois on désignait sous le nom de *grand-maître de la garde-robe*.

VESTIBULE, pièce par laquelle on entre dans un palais ou dans un vaste bâtiment. Le vestibule communique ordinairement à la cour et au jardin; il donne entrée à l'appartement du rez-de-chaussée, et c'est là que vient aboutir le principal escalier. Il ne comporte ni riches ornements, ni meubles, ni glaces, ni tableaux; seulement, on peut le décorer avec des pilastres, des colonnes d'un ordre simple, et même quelquefois des statues. C'est dans le vestibule que restent les gens de service qui attendent leur maître.

Les anciens se servaient du mot *vestibulum* pour désigner une pièce de même nature, où l'on faisait attendre tout le monde; mais cette pièce, ordinairement attenante à la maison, n'en faisait pourtant pas partie. On trouve encore des exemples de telles constructions dans quelques anciennes églises qui ont un véritable vestibule, auquel on donne le nom de *porche*. Doit-on penser, comme Martinius, que ce mot vient de *Vestæ stabulum*, parce que le devant de la maison était dédié à la déesse V e s t a, ou bien, comme Daviler, qu'il vient des mots *vestis* et *ambulo*, parce que dès le vestibule on commençait à laisser traîner son vêtement en marchant? DUCHESNE aîné.

VESTIBULE (*Anatomie*), cavité très-irrégulière de l'oreille interne ou du labyrinthe, laquelle est placée en avant des canaux demi-circulaires, en arrière du limaçon, en dehors du conduit auditif externe et en dedans du tympan. Cette cavité offre un grand nombre d'ouvertures, qui sont : 1° la fenêtre ovale, que bouche la base de l'étrier; 2° l'orifice de la rampe externe du limaçon; 3° cinq ouvertures faisant partie des caveaux demi-circulaires; 4° l'orifice de l'aqueduc du vestibule; 5° enfin, plusieurs petits pertuis, donnant passage à des vaisseaux et à des filets du nerf auditif. Une membrane particulière tapisse l'intérieur du vestibule, qui renferme, outre la lymphe dite de *Cotunni*, plusieurs divisions du nerf auditif. Le grand nombre de parties constituantes qui entrent dans la formation du vestibule, rendent très-compliquées les fonctions de cet organe dans le mécanisme anatomico-physiologique de l'audition.

VESTIGES, TRACES. Les *vestiges* sont les restes de ce qui a été dans un lieu; les *traces* sont des marques de ce qui y a passé. On connaît les *vestiges*, on suit les *traces*. On voit les *vestiges* d'un vieux château, on reconnaît les *traces* d'un cerf ou d'un sanglier. *Vestiges* ne se dit qu'au pluriel; *trace* se dit indifféremment au singulier et au pluriel.

VESTRIS, et primitivement VESTRI, nom italien connu en France depuis près d'un siècle, et fameux dans l'art culinaire, dans les fastes de la tragédie, et surtout dans ceux de la danse. Il appartient à une famille nombreuse, qui quitta Florence, vers l'an 1740, à la suite de quelque grand seigneur; elle se composait de six individus : la mère, deux filles et trois fils. La mère était très-dévote et disait son chapelet, tandis que ses filles, la belle Teresina et Violenta, danseuses à l'Opéra, s'occupaient de tout autre chose. L'aîné des fils, cuisinier, préparait le souper pour sa mère, pour ses deux frères Angiolo et Gaétan, aussi danseurs à l'Opéra, et pour ses deux sœurs, qui y amenaient leurs amants. Malgré la diversité des mœurs, des caractères et des habitudes, l'amitié la plus tendre unit toujours cette famille.

Marie-Thérèse-Françoise VESTRIS, née à Florence, en 1726, débuta en 1748, fut reçue en 1751, et se retira avec pension, en 1766.

Angiolo-Marie-Gaspard VESTRIS, né en 1730, débuta aussi à l'Opéra, en 1755, mais il n'y fut pas reçu. Il alla danser, quelques années après, sur le théâtre de Stuttgard, et épousa dans cette ville la maîtresse du duc de Wurtemberg; il vécut mal avec elle, et revint à Paris, où il parut, en 1769, sur la scène italienne, dans les rôles d'amoureux, qu'il continua d'y jouer avec succès jusqu'en 1780 : il fut alors renvoyé de ce théâtre avec pension, ainsi que la plupart des acteurs ses compatriotes. Il donna à l'Opéra, en 1782, un ballet d'*Ariane à Naxos*, et mourut en 1809.

Son frère, *Gaétan-Appoline-Balthazar* VESTRIS, né en 1729, eut pour maître dans son art le fameux Dupré, et débuta, en 1748, à l'Académie royale de Musique : sa figure était noble, sa taille élégante. Admis en 1749, reçu danseur *seul* en 1751, maître des ballets en survivance en 1761, et compositeur maître de ballets en 1770, il se démit en 1776, moyennant une pension de 1,500 fr., et resta premier danseur à l'Opéra jusqu'à sa retraite, en 1781, avec une pension de 4,500 fr., à laquelle le roi en ajouta une de 6,000 fr., en 1785. Vestris avait plus d'exécution que d'invention; ses deux ballets *Endymion* et *Le Nid d'oiseaux* sont oubliés depuis longtemps, et celui de *Médée et Jason*, emprunté par lui à Noverre, a été retouché par Gardel. Il avait eu pour maîtresse Marie Allard, célèbre danseuse dans le genre comique, retirée de l'Opéra en 1782 et morte en 1802; elle lui donna un fils, *Vestris II*, longtemps nommé *Vestris Allard*, et digne héritier du talent des auteurs de ses jours. Vestris Ier épousa depuis Anne-Frédérique Heynel, née à Bayreuth, en 1752, entrée à l'Opéra en 1768, et retirée en 1782, la première danseuse de son temps dans le genre noble, et aussi belle que recommandable par ses qualités morales. Vestris, depuis sa retraite, reparut quatre ou cinq fois à l'Opéra dans des occasions extraordinaires, notamment en 1800, pour le début de son petit-fils. Il avait conservé une santé robuste et le goût de la toilette. Il mourut le 23 septembre 1808, à près de quatre-vingts ans. Vestris était fort ignorant, et ne savait, dit-on, ni lire ni écrire; mais il était honnête homme, fort obligeant, et il fut toujours le soutien de sa famille. Il perfectionna la danse noble, et parut le premier sans masque, en 1771, dans son ballet de *Médée*. Quant au surnom de *dieu de la danse*, donné précédemment à Dupré, ce fut Vestris le cuisinier qui le renouvela, avec sont accent italien, pour son frère le danseur, et celui-ci l'accepta et le conserva, sans y voir la moindre apparence d'ironie. En effet, la vanité était le défaut capital du *dieu de la danse*; mais il la montrait avec tant de naturel et d'originalité, qu'elle amusait et ne choquait point. « Il n'y a que trois grands hommes en Europe, disait bonnement Vestris, le roi de Prousse, moussu de Voltaire et

moi. » En 1779, les acteurs de l'Opéra s'étant insurgés contre de Visme, leur directeur, Vestris se déclara le Washington de ce congrès. « Savez-vous à qui vous parlez? lui dit un jour de Visme. » — « A qui je parle? Au fermier de mon talent. »

Né à Paris, dans les coulisses de l'Opéra, en mars 1760, *Marie-Auguste* VESTRIS ALLARD ou VESTRIS II, débuta en septembre 1772, sous les auspices de son père, qui s'avança avec lui jusqu'à la rampe, en riche costume de cour et l'épée au côté. Après avoir fait au public une superbe allocution sur la sublimité de son art et les nobles espérances que donnait son auguste rejeton, il se tourna vers le jeune débutant, et lui dit : « Allons, mon fils, montrez votre talent, votre père vous regarde! » Moins grand, mais plus vigoureusement constitué que son père, Vestris II créa le demi-caractère dans lequel il n'a pas été égalé. Aussi, le grand Vestris disait-il de lui : « Il resterait touzours en l'air s'il ne craignait pas d'houmilier ses camarades. » Lorsqu'en 1779 son fils, ayant refusé de le doubler dans un des ballets d'*Armide*, reçut l'ordre de se rendre au For-l'Évêque : « Voilà le plus beau zour de votre vie, lui dit le grand Vestris; prenez mon carrosse, et demandez la chambre de mon ami le roi de Pologne; ze payerai tout. » Au retour d'un voyage fructueux à Londres, Auguste ayant refusé itérativement de danser devant la reine et le comte de Haga (Gustave III, roi de Suède), parce qu'il avait mal au pied, l'ordre d'envoyer le jeune danseur à La Force répandit la consternation parmi les Vestris : « Hélas! s'écria douloureusement le *diou* de la danse, c'est la première brouillerie de notre maison avec la famille de Bourbon! » Vestris fils était premier danseur à l'Opéra depuis 1780, et le fut jusqu'à sa retraite, en 1818. Il reparut en 1835 dans une représentation donnée au bénéfice de Marie Taglioni, et mérita les applaudissements du public. Il mourut à Paris, le 5 décembre 1842.

Auguste-Armand VESTRIS, fils naturel de *Vestris II*, débuta en mars 1800, dans un ballet du troisième acte de *La Caravane*. Cette représentation, où l'on vit figurer trois générations de Vestris, annoncée pour un jour où Bonaparte, premier consul, devait présider une séance de l'Institut, fut avancée, afin qu'un des trois grands hommes du dix-huitième siècle ne fût pas en concurrence avec le plus grand homme du dix-neuvième. Le jeune débutant promettait de soutenir la haute réputation de sa famille; mais, malgré les succès qu'il obtint encore, il quitta un théâtre où il ne lui était pas permis de prendre un libre essor, et alla porter son talent en Italie et dans d'autres parties de l'Europe.

Mme VESTRIS (Marie-Rose Gourgault), sœur de l'acteur Dugazon, naquit à La Rochelle, en 1746, et épousa *Angiolo* VESTRIS, frère de Gaëtan. Après avoir longtemps été chargée des principaux rôles comiques et tragiques sur le théâtre de Stuttgard, et avoir été la sultane favorite du duc du Wurtemberg, elle vint à Paris, où elle débuta au Théâtre Français, dans *Tancrède*, par le rôle d'Aménaïde, où elle eut un grand succès; et quoiqu'elle en eût moins obtenu dans *Ariane*, dans Idamé de *L'Orphelin de la Chine*, etc., et dans ceux de la haute comédie, elle fut reçue pour partager, avec Mlle Sainval aînée, l'héritage vacant par la retraite prématurée de Mlle Clairon, son institutrice. En 1778 elle créa le rôle d'*Irène*, dernière tragédie de Voltaire, et à la sixième représentation elle récita des vers à la louange et en présence de l'auteur, dont le buste venait d'être couronné sur la scène. Bientôt après éclatèrent ses longs et fameux démêlés avec Mlle Sainval, qui, malgré son bon droit et la supériorité de son talent, fut indignement exclue du Théâtre-Français. Soutenue dans sa querelle par la cour, Mme Vestris perdit dès lors la faveur du parterre. On triplait la garde lorsqu'elle jouait, pour empêcher qu'elle ne fût sifflée. Elle mourut en 1804. De tous les rôles de l'ancien répertoire, celui de *Rodogune* était son triomphe.

H. AUDIFFRET.

VÉSUVE, le seul volcan considérable qu'il y ait sur la terre ferme d'Europe, s'élève complétement isolé et séparé des Apennins, au milieu du golfe de Naples, à environ 9 kilomètres au sud-est de Naples. Avec son versant sud-ouest il s'étend jusqu'à la mer. Au nord la vallée *Ladro di Cavallo* et à l'est le *Vallone di Mauro* le séparent du *Monte Somma*, crête très-étroite, formant de ce côté un demi-cercle beaucoup plus escarpé intérieurement qu'extérieurement, et dont la cime la plus élevée atteint 1210 mètres d'altitude, tandis que le sommet du Vésuve proprement dit a 1234 mètres d'élévation. On croit que ces deux masses n'en faisaient autrefois qu'une; que leur séparation a été le résultat de quelque tremblement de terre, ou bien qu'après qu'un volcan plus ancien et incomparablement plus grand se sera consumé et effondré, le volcan actuel, ou le Vésuve proprement dit, se sera formé de cette immense cavité. Le sommet de ce dernier est une petite plaine, avec deux pointes, dont celle qui fait face à la mer projette continuellement de la fumée, vomit de temps à autre quelques produits volcaniques et change de configuration presque à chaque éruption un peu importante. Les parois latérales de la montagne sont dénudées, et ce n'est qu'en quelques endroits, souvent au milieu de lave brûlante, qu'on y trouve des vergers et des vignobles. Le bas de la montagne, malgré les éruptions qui se renouvellent constamment, est extrêmement habité et couvert d'arbres fruitiers, et plus particulièrement de vignes délicieuses, avec les raisins desquelles on fait le vin capiteux si connu sous le nom de *lacrymæ Christi*. Le Vésuve a proportionnellement le cône de cendres le plus élevé, qui est à l'élévation totale de la montagne comme un est à trois. Il est escarpé, et par conséquent difficile à gravir. C'est le plus ordinairement par Resina qu'on y arrive. En 1801 huit Français descendirent pour la première fois dans le cratère; et cette tentative a été fréquemment renouvelée depuis. Les anciens ne connaissaient pas le Vésuve comme montagne projetant du feu, mais ils le regardaient comme un volcan éteint, à cause des traces d'ancienne activité volcanique qu'il présentait. La première éruption connue eut lieu au mois d'août de l'an 79 de notre ère, et avec une violence si devastatrice que toute la contrée environnante se trouva pendant trois jours et trois nuits obscurcie par les pierres et les masses de cendres que projetait le volcan, et sous lesquelles furent ensevelies les trois villes d'Herculanum, de Pompeii et de Stabiæ. Pline l'ancien, qui voulut observer ce phénomène dans un navire, y périt. Parmi les éruptions ultérieures, les plus violentes furent celles des années 203, 472, 512, 685, 993, 1036, 1631, 1730 (où le sommet se haussa sensiblement et prit sa forme en pain de sucre), 1766, 1779 et 1794. Cette dernière éruption détruisit presque entièrement le gros bourg de *Torre del Greco* et amena un affaissement sensible de la montagne (près de 66 mètres), qu'on peut déjà apercevoir à une certaine distance. Depuis le commencement du dix-neuvième siècle les éruptions se sont renouvelées presque chaque année avec plus ou moins de violence. Depuis le mois d'octobre 1818 jusqu'au mois de mai 1820 le volcan fut en continuelle activité, et le 11 avril il se forma un nouveau cratère de 133 mètres de diamètre, duquel s'élevèrent une nuit deux cônes ayant l'un 23 et l'autre 17 mètres d'élévation. La pluie de cendres du 24 octobre 1822 obscurcit la lumière du jour à Naples, et la lave, haute de quatre mètres, coula jusqu'à la distance d'un mille d'Italie. Les éruptions de 1833 1834 (le nombre total des éruptions connues était alors de soixante-dix-neuf), du 1er avril 1835 et de 1839 furent encore autrement violentes. Lors de cette dernière éruption, le cratère perdit beaucoup en périphérie et en profondeur. En 1847 le volcan fut encore en activité. L'éruption de 1850 exerça d'horribles dévastations. La dernière est celle de 1855; elle fut suivie de bruits étranges dans le sein du Vésuve, qui semblaient annoncer un éboulement intérieur.

VÉSUVIENNE (*Minéralogie*). *Voyez* IDIOCRASE.

VÉSUVIENNES (Les). A la suite des événements de février 1848, un républicain *de la veille*, fort bien dans les

papiers du *citoyen* Caussidière, le nouveau préfet de police, et d'ailleurs grand partisan de l'*émancipation de la femme*, imagina d'enrégimenter, sous la dénomination de *Vésuviennes*, trois à quatre cents femmes *libres* ou aspirant à le devenir, et d'offrir leur concours et leur appui au gouvernement provisoire. Celui-ci rendit, en conséquence, du plus grand sérieux du monde, un arrêté autorisant la formation d'un bataillon de femmes pour défendre la patrie, si jamais la patrie venait à être menacée par la coalition des *despotes étrangers*. Comme la plupart de ces *dames* étaient depuis longtemps inscrites sur certains registres de la préfecture de police, l'organisation du bataillon des *Vésuviennes* fut aussi facile que rapide. A un moment où les spectacles les plus bizarres, les exhibitions les plus fantastiques, frappaient chaque matin les yeux des curieux, il n'y eut qu'une voix pour déclarer que les dernières limites du genre avaient été atteintes dans la grande représentation donnée au profit de l'idée républicaine par le bataillon des *Vésuviennes* s'en allant un beau jour, clairons et musique en tête, remercier le gouvernement provisoire de la patriotique intelligence dont il avait fait preuve en ordonnant la formation de ce corps d'un nouveau genre. Les hommes de l'hôtel de ville comprirent, mais un peu tard, que des parades de ce genre, bonnes tout au plus chez Franconi, ne pouvaient que les compromettre; un avis officieux adressé au *citoyen* Caussidière eut pour effet de lui faire ordonner le licenciement des *Vésuviennes*, dont le nom inspira longtemps encore la verve des chansonniers et des caricaturistes.

VÊTEMENTS, tout ce qui sert à couvrir le corps, à l'orner ou bien à le défendre contre les injures de l'air. Partout les peaux des animaux ont fait les premiers vêtements des hommes. Hésiode conseille, à l'approche de la saison froide, de coudre ensemble des peaux de bouc avec des nerfs de bœuf pour se garantir de la pluie. L'histoire des vêtements est en quelque sorte celle de la civilisation; on peut dire, en thèse générale, qu'il est toujours avantageux à la santé de se couvrir chaudement. L'Angleterre est le pays du monde où l'on compte le plus de phthisiques; et on est en droit d'attribuer un tel résultat à la sotte habitude que les pères et les mères ont dans ce pays de laisser leurs enfants courir à moitié nus, sous prétexte de les fortifier. Les marins dans nos climats portent constamment de la laine sur leur corps; et un fait constant, c'est qu'on n'observe presque pas de phthisiques parmi eux. Il n'y a que des rhumes et des maladies de poitrine à gagner avec des vêtements insuffisants.

VÉTÉRANS, *Veterani*. C'est le nom que l'on donnait à Rome aux anciens soldats qui, après avoir achevé leur temps de service, fixé régulièrement sous la république pour chaque citoyen à dix campagnes à cheval ou vingt à pied, puis, au temps des empereurs, lorsque l'armée fut devenue permanente, à seize ans pour les cohortes prétoriennes et à vingt pour les légions, obtenaient un congé honorable. On le leur délivrait sur une petite tablette d'airain, dont quelques-unes sont parvenues jusqu'à nous. Ordinairement ils recevaient en même temps des récompenses en argent, le droit de citoyen lorsqu'ils ne le possédaient pas encore, le *connubium* pour leur mariage avec une étrangère, l'exemption des charges civiles, et plus tard les droits honorifiques de décurion en même temps qu'une certaine étendue de sol à cultiver. Sylla fut le premier qui assigna à ses vétérans des villes qui lui avaient été hostiles, en même temps que le territoire en dépendant, et qui de la sorte fonda les colonies militaires. Au temps d'Octave dix-huit des plus florissantes cités de l'Italie furent ainsi transformées en colonies militaires. Les empereurs fondèrent un grand nombre de colonies de ce genre tant en Italie que dans les provinces, mais par les voies pacifiques et après avoir préalablement indemnisé les anciens habitants. La dernière fut établie à Vérone par Gallien. Dans les temps de crise il arrivait souvent que les vétérans fussent rappelés au service (*evocati*), ou bien ils se mettaient spontanément à la disposition de l'autorité (*voluntarii*). Ils constituaient alors le noyau d'une troupe d'élite autour de la personne de l'empereur. De nos jours le mot *vétéran*, emprunté à la langue latine, a été employé dans diverses armées pour désigner de vieux soldats retirés du service ou à moitié invalides.

[Les vétérans français sont tout autre chose que ceux de Rome consulaire et de Rome impériale : aussi quand il s'est agi, il y a quelque cinquante ans, de remettre sur pied des prétoriens (prenant en bonne part ce mot), on leur a donné le nom anobli et ennobli de *vieux soldats*, et l'on a laissé celui de *vétéran* aux troupiers vieillis. Ce nom de *vétéran* était d'ailleurs tout nouveau dans la langue française, ou du moins dans la loi militaire; il n'était devenu officiel que depuis la création des invalides, et n'avait cessé de signifier uniquement *invalide* que depuis la création du médaillon de vétérance, institué en 1771. Les compagnies détachées de vétérans, grossies outre mesure, devinrent des demi-brigades consulaires. Le régime de la Restauration les reconstitua en compagnies. Ce *caput mortuum* de toutes les armées françaises avait nécessairement réagi sur l'acception du nom de *vétéran* qui lui était donné. Le ministre Gouvion Saint-Cyr voulut qu'à la manière de l'armée prussienne, les hommes libérés, après leur temps accompli de service forcé, s'appelassent *vétérans*, c'est-à-dire réserve réenrôlable au besoin, susceptible pendant un temps donné d'être convoquée, et composée de soldats tout dressés. C'était un mécanisme de *landwehr*, dont on eut la velléité de faire usage dans la guerre de 1823, mais dont on ne sut tirer aucun parti, et depuis la polémique répète : Que faut-il appeler *réserve*? que faut-il appeler *vétérans?* G[al] BARDIN.]

On donne dans les colléges et lycées la qualification de *vétéran* aux élèves qui *doublent* leur classe, c'est-à-dire qui font la même classe deux années de suite : *vétéran de seconde*, *de rhétorique*.

VÉTÉRINAIRE (ART [du latin *veterina*, bête de somme]). Cet art, désigné aussi sous le nom de *médecine vétérinaire*, *zoologique* ou simplement de *vétérinaire*, constitue cette partie essentielle de l'économie rurale qui a pour objet la conservation des animaux domestiques, c'est-à-dire l'art de prévenir et de guérir leurs maladies, de multiplier et d'améliorer leurs races. La médecine de l'homme paraît moins complexe et d'une application moins difficile, puisqu'elle n'a en vue qu'une seule espèce d'êtres semblables, douée de la faculté de s'exprimer et d'indiquer le siége de la douleur; tandis qu'il faut souvent deviner ce que les animaux ressentent. Or, quoique l'absence d'affections morales, la nature et la régularité du régime simplifient beaucoup les maladies des animaux, et en rendent les caractères moins variables, on se trouve dans beaucoup de circonstances fort embarrassé quand il s'agit de déterminer le siége et la nature de l'altération morbide.

La médecine vétérinaire est aussi ancienne que la médecine de l'homme, avec laquelle elle fut longtemps confondue. On ignore quand la branche fut séparée du tronc; on sait seulement que cette séparation fit tomber la première dans un état de stagnation qui dura plusieurs siècles. L'art vétérinaire, après avoir été longtemps méconnu et dédaigné, figure aujourd'hui, grâce aux efforts de quelques savants modernes, au rang des sciences les plus utiles; et malgré le peu d'encouragement qu'il a reçu des divers gouvernements qui se sont succédé en France depuis un demi-siècle, les épizooties deviennent de jour en jour et plus rares et moins meurtrières. Les nombreux vétérinaires sortis des écoles ont contribué à rendre les habitants des campagnes moins crédules et moins superstitieux. Cet art était abandonné dans l'antiquité aux esclaves et au berger le plus ignorant de la ferme. Au moyen âge, lorsqu'on commença à protéger le pied des chevaux par la ferrure, les artisans chargés de ce soin devinrent les médecins de ces quadrupèdes, et par suite de tous les autres animaux domestiques : c'est ce que l'on voit encore de nos jours, quoiqu'il y ait des *maréchaux* et des *vétérinaires*. Autrefois, en France, ces deux

branches étaient toujours confondues, et constituaient un art qui était rangé parmi les professions mécaniques. En Espagne, celui qui ferrait les chevaux faisait partie de la classe des artisans, tandis que celui qui traitait les animaux malades était rangé dans la noblesse. En Suède, au contraire, le médecin des animaux était regardé comme infâme par le peuple. Doit-on dès lors s'étonner que la médecine vétérinaire soit restée si longtemps dans un état réel d'imperfection, surtout quand on pense que la plupart des ouvrages écrits sur cette matière par les anciens ont été perdus? D'ailleurs, cette perte est-elle bien à déplorer, s'il faut en juger par ceux qui restent et où se trouvent consignées les pratiques les plus ridicules et les plus irrationnelles? A une époque plus rapprochée de nous on rencontre Ruini, Ramazini et Solleysel, dont les ouvrages fourmillent aussi d'erreurs. Nous ne parlerons pas de Gaspard Saulnier, Laguérinière et Garsault, qui comme écuyers peuvent avoir une certaine réputation, mais qui, copistes de Solleysel, ne méritent aucune confiance comme vétérinaires. Tel était l'état de la science quand **Bourgelat**, écuyer fameux, fonda à Lyon, sous le ministère de Bertin, en 1761, la première école où l'on enseigna la médecine du cheval. Dès lors la vétérinaire fut érigée en corps de doctrine. Deux hommes supérieurs lui imprimèrent, vers la même époque, une nouvelle impulsion : Lafosse père, simple maréchal, dont l'éducation avait été négligée, et qui sans maître, par la réflexion et la persévérance, acquit une réputation méritée; et Lafosse fils, qui avait étudié la médecine et la chirurgie humaines avant de se livrer à la vétérinaire. Tous deux ont laissé plusieurs ouvrages, encore fort estimés. Ce ne fut que trois ans après la fondation de l'école de Lyon que celle d'Alfort fut instituée; il n'en existait alors aucune en Europe. Bientôt les gouvernements étrangers s'empressèrent de créer des établissements semblables. Telle a été l'origine des écoles de Copenhague, Londres, Madrid, Vienne, Berlin, Dresde, Prague, Munich, etc. L'école d'Alfort, depuis son institution, a conservé sur celle de Lyon une suprématie marquée; l'instruction y est plus étendue, plus variée. Là on a vu professer tour à tour les **Daubenton**, les **Fourcroy**, les **Vic-d'Azyr**, les Yvart, les Dulong. A la mort de Bourgelat, arrivée en 1779, la direction passa au célèbre Chabert, homme éminent, sorti de l'obscurité de la forge, sans aucune instruction théorique, mais doué d'une haute intelligence. Plusieurs autres vétérinaires se sont fait remarquer à cette époque; nous citerons Flandrin, Gilbert, qui fut membre du corps législatif, et Huzard, de l'Institut. Depuis, une foule de capacités nouvelles ont surgi du sein des écoles; dans le nombre figurent Girard, Gohier, Dupuy, et Hurtrel d'Arboval, auteur du meilleur dictionnaire de chirurgie et de médecine vétérinaires qui existe. L'école de Toulouse a été créée dans les dernières années de la Restauration; son but principal est l'étude de la médecine de l'espèce bovine. La direction en fut confiée à Dupuy, qui avait été chargé de l'organisation. Signalons en passant quelques vices inhérents à l'organisation de ces écoles, qu'il n'est pas au pouvoir de ceux qui les dirigent de faire disparaître, et en tête desquels nous placerons l'insuffisance du traitement des professeurs (4,000 fr. à Alfort et 3,000 dans les autres écoles). Quant au mode de nomination, rien de fixe, rien de stable; tout est laissé à l'arbitraire : tantôt les places sont données au concours; tantôt elles dépendent du bon plaisir d'un ministre. Cet état de choses, qui porte un préjudice notable à la science, éloignera toujours de nos écoles les grandes célébrités. Les places de professeurs ne seront recherchées que par les vétérinaires qui n'ont pu se faire une clientèle, ou par ceux qui, après avoir obtenu leur diplôme, ne savent où fixer leur résidence. Tout professeur qui peut troquer sa chaire contre un atelier de maréchallerie avec clientèle vétérinaire à Paris n'hésite pas un instant. FOULON.

VÉTÉRINAIRE (Médecin), en latin *veterinarius* ou *veterinarius medicus*, appelé aussi tout simplement *vétérinaire*, et plus improprement *artiste vétérinaire*. C'est l'homme qui, après avoir obtenu dans les écoles un brevet de capacité, se livre à la pratique de la médecine des animaux domestiques. Celui qui se destine à cette carrière doit y être appelé par des dispositions naturelles, par une vocation bien prononcée; car l'exercice de cet art est encore loin de présenter les avantages dont il serait susceptible si le gouvernement daignait le protéger d'une manière plus efficace et, il faut bien le dire, si une aveugle superstition ne régnait pas dans les campagnes, où chaque village possède son devin, son sorcier, son **rebouteur**. Par suite de l'absence d'une loi qui assure au vétérinaire comme au médecin une existence honorable, certaine, des élèves fort distingués, sortant des écoles pour se fixer dans les départements, s'empressent d'abandonner une profession dans laquelle ils ne trouvent ni aisance ni considération. Ceci s'applique surtout aux vétérinaires militaires, qui n'ont dans l'armée que le rang de simples sous-officiers; tandis que des officiers de santé, souvent beaucoup moins instruits, sont assimilés aux officiers. La médecine vétérinaire, nous ne craignons pas de le dire, ne répondra à ce qu'en attendent l'agriculture, le commerce et l'armée, que quand le gouvernement, mieux éclairé, aura assimilé l'exercice de cette profession à celui de la médecine humaine; quand dans les corps de cavalerie les vétérinaires ne seront plus confondus avec le maître sellier ou le maître bottier, et jouiront de tous les priviléges réservés à la classe des officiers. FOULON.

VÉTIVERT ou **VETTIVERT**, nom vulgaire de la racine d'une graminée appelée par les botanistes *andropogon muricatus*, remarquable par son odeur pénétrante, qui la fait employer pour parfumer le linge et pour préserver les étoffes de laine de l'atteinte des teignes.

VETO, mot latin qui signifie *je défends*, et dont on s'est servi pour désigner le droit conféré par la loi à quelqu'un de rendre nulle par ses oppositions une résolution prise par une grande assemblée, et d'en empêcher la mise à exécution. Dans la république romaine tout tribun du peuple avait le droit de rendre nulle par son *veto* les décisions prises par le sénat. Dans l'ancien royaume de Pologne, c'est en 1652 que la loi consacra pour la première fois comme un droit imprescriptible le privilége de tout nonce de pouvoir annuler par sa simple opposition (*Nie pozwalam*, je ne le permets pas) les résolutions prises par les autres membres de la diète. Les rois d'Angleterre ont aussi la prérogative de pouvoir annuler par leur *veto* les résolutions prises par l'une ou l'autre chambre du parlement; mais il est très-rare qu'ils en fassent usage.

La constitution de 1791 n'avait accordé au roi que le droit de *veto suspensif*. La formule d'acceptation d'un décret était ainsi conçue : « Le roi consent et fera exécuter. » Si, au contraire, il croyait devoir user de son droit constitutionnel et refuser sa sanction, il exprimait ainsi son refus : « Le roi avisera. » Le roi pouvait exercer son droit de *veto* sur une même mesure à deux reprises; mais lorsqu'une troisième législature la votait, son droit de *veto* se trouvait annulé. La constitution des cortès de 1812 avait admis un *veto suspensif* en faveur de la couronne, mais dans les mêmes conditions que celui que créait la constitution française de 1791. Le président des États-Unis est aussi investi du *veto* suspensif. Dans tous les autres États constitutionnels, le droit de *veto* accordé à la couronne est aujourd'hui *absolu*.

VETTÉRAVIE, contrée plate et fertile d'Allemagne, d'une superficie d'environ 11 myriam. carrés, située entre le Vogelsberg et le mont Taunus, et qui dépend pour sa plus grande partie du grand-duché de Hesse-Darmstadt, et pour des portions plus ou moins considérables, de Hesse-Cassel, de Hesse-Hombourg, de Nassau et de Francfort. Elle est arrosée par le Mein, l'Use, la Nidda et le Wetter, qui lui a donné son nom, et elle produit en abondance des grains et des fruits de toutes espèces. L'un des quatre *colléges* de l'an-

cienne diète de l'Empire entre lesquels étaient répartis les comtes et les seigneurs portait la dénomination de *collége des comtes de Vettéravie*. Les princes et les comtes de Solms, d'Isembourg, de Stolberg, etc., en faisaient partie.

VÊTU. *Voyez* Blason.

VEUGLAIRES. *Voyez* Canon.

VEUILLOT (Louis), publiciste contemporain, l'avocat le plus habile du parti ultramontain, est né à Baynes (Loiret), en 1813. Fils d'un tonnelier, il fit lui-même son éducation ; circonstance qui explique beaucoup de choses dans les ouvrages de cet écrivain passionné. A l'âge de dix-huit ans, on le chargea de la rédaction de *L'Echo de Rouen*, feuille ministérielle, où il se fit remarquer par le caractère agressif et cassant de sa polémique. Dans un intervalle de quinze mois, elle lui attira deux duels, dont il sortit avec honneur. De Rouen il alla à Périgueux prendre la direction d'une autre feuille ministérielle, et dans cette ville il lui fallut encore à diverses reprises répondre l'épée à la main des témérités de sa plume. Au mois de septembre 1836, le ministère qui venait de fonder *La Charte de* 1830 l'appela à Paris pour prendre part à la rédaction de ce nouvel organe gouvernemental, dont il devint l'un des collaborateurs les plus actifs. Après la mort de cette feuille, il travailla quelque temps au journal *La Paix ;* puis il entreprit le voyage de Rome, où les cérémonies de la semaine sainte produisirent sur lui une si vive impression, qu'il revint en France complétement converti à l'idée religieuse et catholique. Il publia alors ses *Pèlerinages de Suisse*, qui ouvrirent une série d'ouvrages où dominent les idées religieuses et les tendances catholiques. Vers la même époque, il fut nommé chef de bureau au ministère de l'instruction publique ; mais au bout de dix-huit mois il donna sa démission de cet emploi pour être l'un des collaborateurs de *L'Univers religieux*. Il en devint bientôt le rédacteur en chef, et sous sa direction ce journal n'a pas discontinué de défendre avec une énergie peu commune, mais parfois empreinte de fanatisme, le principe de la toute-puissance de l'Église. M. Veuillot est sans conteste un des journalistes les plus remarquables de notre époque ; on le trouve constamment sur la brèche, attaquant avec la plus impitoyable aigreur les idées qui dominent aujourd'hui dans la société française ; sa polémique passionnée l'a même mis à un moment en conflit avec l'archevêque de Paris. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, qui tous ont produit une sensation des plus vives, entre autres *L'honnête femme*, *Les libres Penseurs*, *L'esclave Vindex*, pamphlet pétillant d'esprit ; *Le Lendemain de la Victoire*, et *Corbin et d'Aubecourt*, petit roman où il a fait preuve d'un remarquable talent de style.

VEUILLOT (Eugène), frère aîné du précédent, est l'un de ses collaborateurs à *L'Univers religieux*. En 1847, à l'époque de la guerre du *Sonderbund*, il fut chargé d'aller porter en Suisse aux insurgés le montant des quêtes faites à leur profit dans le parti religieux et montant à plus de 100,000 francs. Plus tard il fut encore chargé d'aller porter à l'archevêque de Turin la croix d'or offerte à ce prélat avec le produit d'une autre souscription. Il se rendit ensuite à Rome, où le pape lui conféra l'ordre de Saint-Sylvestre. Il est auteur d'une *Histoire des Guerres de la Vendée et de la Bretagne*.

VEUVAGE. Dans sa pensée, dans sa destination, le mariage est perpétuel de sa nature ; aussi, lorsque la mort vient séparer deux époux, il est noble à l'époux trompé dans sa plus chère espérance de rester fidèle à la mémoire de l'époux qui n'est plus : c'est demeurer dans l'esprit de l'engagement. Cette vie d'isolement et d'abnégation laisse à celui qui sait se l'imposer une liberté qui ne rencontrerait peut-être plus dans une seconde union de suffisantes compensations. Il est sage de prévenir d'affligeantes comparaisons et de ne pas recommencer le voyage quand on n'a plus de force que pour l'achever. S'il existe des enfants, combien n'est-il pas prudent de les sauver d'une domination quelquefois hostile et d'une concurrence presque toujours ennemie ?

Le veuvage, pour qui peut s'y maintenir avec dignité, donne, dans le temps de l'expérience, la facilité de vaquer aux soins de la fortune, de la philosophie et de la charité. C'est un état respectable, qui peut devenir saint, et qui n'est pas sans consolations : cette mémoire, à laquelle on s'est généreusement immolé, n'est-elle pas toujours présente ? Et combien les familles ne s'empressent-elles pas de se montrer reconnaissantes envers ceux qui, par une résolution généreuse, savent en simplifier la composition et les intérêts ?

Il ne serait cependant pas juste d'appliquer ces réflexions à toutes les situations. Les secondes unions sont quelquefois expliquées par l'âge où le veuvage a commencé, et parfois commandées par l'intérêt même des enfants du premier mariage. Aussi, ne s'agit-il ici que d'une observation générale, que d'un conseil, et non pas d'un précepte ; mais c'est surtout aux femmes que ce conseil s'adresse. La femme semble perdre dans le mariage son individualité pour la confondre dans celle de l'homme : par le veuvage, l'unité humaine se reforme et se constitue ; consacrée, d'ailleurs, d'une manière plus intime au culte de la pudeur, la femme est dans sa mission quand elle enseigne l'abstention par son exemple.

Ce sentiment qui veut que la femme n'ait pas une autre destinée que celle de l'homme dont elle est venue compléter l'existence et peut-être aussi la pensée de prévenir des crimes ont singulièrement égaré les peuples de l'Inde. Ce n'est cependant pas par la contrainte, c'est par l'attrait des récompenses célestes que l'épouse indienne est conviée au plus douloureux sacrifice. Chez les Germains comme chez les Indiens, les femmes convolaient rarement en secondes noces ; chez les Saliens, les mariages des veuves devaient avoir lieu la nuit : c'étaient, dans notre vieux langage, des *noces réchauffées*. Le mariage entre la reine Éléonore et François I[er] fut célébré une heure devant le jour.

Sous l'influence du christianisme, le veuvage est entré d'une manière plus intime dans les habitudes et dans les mœurs ; mais la religion n'a proclamé la supériorité de cet état qu'en en prescrivant les devoirs et qu'en en signalant les dangers : « La veuve qui vit dans les délices, dit saint Paul, est déjà morte elle-même, *nam quæ in deliciis est vivens mortua est* (ad Timoth., cap. V). Ce qui montre la pensée de l'Église sur cette matière, c'est que l'homme veuf d'une première union peut entrer dans les ordres sacrés, interdits à celui qui se trouve veuf pour la seconde fois. Le veuvage était tellement favorable dans les premiers temps du christianisme, qu'il était associé, sous certaines conditions, aux fonctions ecclésiastiques. Les veuves véritables (*viduæ veræ*), comme les appelle saint Paul, lorsqu'elles n'avaient connu qu'un seul mariage et qu'elles avaient atteint soixante ans, formaient dans la primitive Église un ordre révéré (1).

Après avoir parlé du veuvage maintenu, il convient d'examiner dans quels cas chez les peuples de l'antiquité le veuvage devait être abandonné, et comment il pouvait l'être.

Une circonstance rendait chez les Hébreux le convol nécessaire ; s'il n'était pas né d'enfant de la première union, la veuve devait implorer son beau-frère ; s'il refusait de l'entendre, elle devait le citer devant les anciens, qui lui proposaient de se conformer à la loi ; et s'il persistait dans son refus, la veuve s'approchait de lui, et en présence de tout le monde elle lui ôtait son soulier et lui crachait au visage en lui disant : « C'est ainsi que doit être traité celui qui ne veut pas rétablir la maison de son frère. » La loi ne se bornait pas au frère du mari, elle s'appliquait aux parents les plus éloignés, comme on le voit par l'exemple de Booz

(1) « Elles étaient occupées, dit Fleury, à visiter et à soulager les malades et les prisonniers, à nourrir les pauvres, à recevoir et à servir les étrangers, à enterrer les morts, et généralement à toutes les œuvres de charité (*Mœurs des Chrétiens*). Elles étaient aussi chargées de l'instruction et de la surveillance des vierges chrétiennes. »

qui épouse Ruth au refus d'un parent plus proche. Si la veuve ne trouvait pas de mari, ou si elle se trouvait, par son âge, hors d'état d'avoir des enfants, la loi pourvoyait à sa subsistance.

Chez les Romains non-seulement, comme partout, comme toujours, les veuves pouvaient passer à de nouveaux époux, mais elles le devaient si, étant âgées de moins de cinquante ans, elles voulaient échapper aux peines dont étaient frappés les célibataires.

Les seconds mariages, vivement désirés, prescrits dans la religion juive en haine de la stérilité, exigés par les lois d'Auguste de toutes les veuves qui peuvent être fécondes, ne pouvaient être célébrés, à Rome du moins, qu'après un certain délai. Il ne fallait pas laisser planer le plus léger doute sur l'origine des enfants du second lit.

Dans l'état actuel de nos lois, la femme devenue veuve ne peut contracter mariage qu'après dix mois révolus depuis la dissolution du mariage précédent (Code Civil, article 228). Les auteurs ne sont pas d'accord sur les conséquences que doit entraîner l'infraction de cette règle : il paraît cependant que, d'après l'opinion accréditée, cette prohibition est au rang des empêchements prohibitifs, et que son inobservation ne donne pas lieu à la nullité du mariage.

Ce serait sortir du sujet même de cet article que d'exposer les dispositions protectrices du patrimoine des enfants nés de la première union. Ce qu'il faut en dire ici, c'est que l'homme ou la femme qui ayant des enfants d'un autre lit contracte un second mariage ne peut donner à son nouvel époux qu'une part d'enfant légitime le moins prenant, et sans que dans aucun cas ces donations puissent excéder le quart des biens. Ce qui tient davantage à la viduité, c'est le droit qu'exercent les veuves sous le nom de *deuil*. La jurisprudence entend par *deuil* la somme qui est due à la veuve par la succession de son mari pour les frais du deuil qu'elle doit porter. Le deuil que l'on accordait aux veuves, tant en pays coutumiers qu'en pays de droit écrit, était d'un usage universel; mais il n'était réglé par aucune loi. L'article 1481 du Code Civil a réparé cette omission : aux termes de cet article, le *deuil* de la femme est aux frais des héritiers du mari prédécédé; la valeur de ce deuil est réglée selon la fortune du mari; il est dû même à la femme qui renonce à la communauté.

La prohibition de se marier, prononcée comme condition d'une disposition contractuelle ou à titre de libéralité, réclame une distinction. La condition imposée à un donataire ou à un légataire de ne pas se marier doit être considérée comme non écrite; reconnaître à une semblable injonction la plus légère influence, ce serait compromettre les intérêts de la liberté et ceux de la population. Il n'en est pas ainsi de la défense de passer à de secondes noces, qui, suivant les arrêts de la cour de cassation, peut être motivée par d'autres raisons. Il est donc de jurisprudence aujourd'hui que les conditions qui tendent à défendre le mariage à des personnes qui n'ont jamais été mariées doivent être rejetées, et celles favorables à l'état de viduité rigoureusement maintenues. HENNEQUIN.

VEUVE (*Histoire naturelle*), nom que les ornithologistes ont donné à un petit groupe d'oiseaux classés par Cuvier dans le genre nombreux des *fringilles* ou *gros-becs*, et qui se distinguent des linotes, dont ils sont voisins, par le prolongement de quelques-unes des pennes ou couvertures supérieures de la queue dans les mâles, et par leur bec, plus renflé à sa base. Leur taille varie de huit à trente-trois centimètres, selon les espèces. Les veuves nous viennent d'Afrique, des Indes, des Philippines; leur nom est tiré des couleurs sombres de leur plumage. Parmi les espèces les plus remarquables, nous citerons : la *veuve au collier d'or* (*fringilla paradisea*), qui se distingue par un large collier d'un jaune d'or foncé, tranchant sur la couleur noire du plumage; la *veuve en feu* (*fringilla panagensis*), remarquable par une large plaque thoracique d'un rouge vif, tranchant sur son plumage noir; et la *veuve à quatre brins* (*fringilla regia*), dont les rectrices intermédiaires, presque dénuées de plumes, sont excessivement allongées. Comme dans les autres tribus d'oiseaux, les teintes de la femelle diffèrent généralement de celles du mâle; celui-ci a aussi son plumage de noce, livrée brillante, qu'il échange une fois l'époque des amours passée pour un vêtement plus terne. Ces oiseaux ont un joli ramage. Ils construisent leur nid, au dire des voyageurs, avec du coton, et y pratiquent deux étages; le mâle est au premier, la femelle au rez-de-chaussée. SAUCEROTTE.

VEVAY, la seconde ville du Canton de Vaud, à l'embouchure de la Vevaise dans le lac de Genève, est une ville régulièrement construite, avec des rues larges et droites et 5,201 habitants. On y remarque les églises Saint-Martin et Sainte-Claire, l'hôpital, l'hôtel de ville et le pont Saint-Antoine, construit tout en marbre, sur le large lit de la torrentueuse Vevaise. La beauté de ses environs attire à Vevay un grand nombre d'étrangers.

VEXILLE, VEXILLAIRE. Le *vexille* était un genre de drapeau des temps de la corruption de la milice romaine; c'est le type primordial des drapeaux de l'Occident et de l'Europe. Jusqu'à l'ère chrétienne les enseignes romaines furent des images, des symboles sans draperie; c'étaient, depuis l'abandon du manipule ou de la poignée d'herbes attachée à un long bâton, les représentations en relief d'une louve, d'un aigle, de divers autres emblèmes; ils se fabriquaient soit en bois, soit en airain. Depuis le grand usage des troupes alliées et de la cavalerie à l'orientale, celles-ci marchèrent à l'ombre des hampes à draperie qu'on appella *vexillum*, *vexilla*, *velum*, *vela* : l'enseigne antique eût été une prérogative que l'orgueil romain eût refusée aux alliés. Mais quand les armées de Rome et de Byzance ne furent plus que des armées d'étrangers et d'hommes à cheval, le vexille fit oublier le manipule. Il y avait vexille d'armée, vexille de centurie. Le premier, depuis l'établissement de l'empire byzantin, fut en forme de bannière, c'est-à-dire à hampe croisée : ce furent les modèles primitifs de nos bannières d'église. Les vexilles de centurie n'étaient que des espèces de fanions à numéros, de même couleur que le numéro peint sur le bouclier. Les *vexillaires* ont pris de là le nom qu'ils ont porté, qualification qui revenait à celle de *porte-drapeau*; ils étaient en ordre de bataille placés vers le centre de la centurie, et comme masqués et défendus par des rangs de soldats nommés *antesignaires*. Il fut un temps où il y avait par centurie deux *vexillaires*, afin que si l'un venait à manquer, à périr, à être pris, l'autre pût donner encore à la troupe les signes de ralliement. Les vexillaires, différents en cela de nos porte-enseigne, étaient un point de ralliement, et non un moyen d'alignement.

Gal BARDIN.

VEXIN. Ce pays, appelé en latin *pagus Vilcassinus*, et dans le roman de Rou le *Veulguessin*, fut divisé pendant les guerres du moyen âge en Vexin normand et en Vexin français. Le premier faisait partie de la province de Normandie, le second de celle de l'Ile-de-France : aujourd'hui l'un appartient au département de l'Eure, l'autre au département de l'Oise, et principalement de Seine-et-Oise. *Gisors* était la capitale du Vexin normand, *Pontoise* du Vexin français. Ce pays avait titre de comté. Fondé peu après 750, il devint héréditaire avant 938, et fut réuni à la couronne en 1082. Pendant cet intervalle, vers 1031, Henri Ier, roi de France, ayant reçu de Robert le Magnifique, duc de Normandie, une assistance efficace, lui fit don de cette partie du Vexin qui était qualifiée *français*, et dans lequel on comptait, entre autres places importantes, Pontoise, Magny et Chaumont. Drognon, titulaire de ce comté, hésita d'autant moins à en faire hommage à Robert qu'il avait, en 1025, traité avec le duc Richard II, qui, pour avoir la faculté de se porter en Bourgogne, et ayant à cet effet besoin de traverser le Vexin français, avait fait au comte don des terres d'Elbeuf et de Chamboi. Dans le siècle suivant, en 1126, Louis le Gros donna le Vexin en apanage à Guillaume Cly-

ton, fils infortuné de l'infortuné Robert II, qui fut tué en 1128, dans une bataille livrée aux Flamands. Le Vexin fut à cette époque réuni à la couronne par un acte définitif.

Louis Du Bois.

VÉZELAY, petite ville de l'ancien Morvan, aujourd'hui chef-lieu de canton dans le département de l'Yonne, avec 1,158 habitants, doit son origine à une abbaye fondée au neuvième siècle, et sécularisée en 1538. C'est à Vézelay qu'en 1146, à l'occasion d'un concile provincial qui y était réuni, un échafaud fut dressé sur la place publique pour un prêtre qui devait y prêcher la seconde croisade. Saint Bernard fut l'organisateur de ce grand mouvement des populations chrétiennes contre les progrès toujours croissants du mahométisme, qui les menaçaient dans leur foi religieuse comme dans leur indépendance politique. Louis le Jeune, roi de France, parut sur la place publique de Vézelay à côté de l'austère fondateur de Clairvaux, qui porta le premier la parole. Après lui, le monarque harangua l'assistance, et acheva d'enflammer son enthousiasme religieux. Tout ce qui était présent prit les armes et la croix (*voyez* CROISADES).

VÉZIR ou VIZIR, titre commun dans l'Orient mahométan à divers hauts fonctionnaires, et que portent en particulier les premiers ministres. Chez les Turcs, c'est un titre honorifique auquel ont droit tous les pachas à trois queues. Il y a en outre à Constantinople six vizirs dits *vizirs du banc*, parce qu'ils ont siége au divan. On choisit pour ces fonctions des hommes versés dans la connaissance du droit, et ayant déjà rempli d'autres emplois importants. Toutefois, ils n'ont dans ce conseil d'État que voix consultative, quand le *grand-vizir* leur demande leur avis.

Le *grand-vizir*, en turc *sadri-a-z'hem*, chef de toute l'administration turque, *alter ego* du sultan, dirige toutes les délibérations du divan, et décide de tout. Lors de sa nomination il reçoit un cachet portant le chiffre du grand-seigneur, et qui lui confère de pleins pouvoirs pour commander au nom du sultan, mais qu'il est tenu de porter constamment sur sa poitrine.

VIABLE se dit de ce qui est né avec le pouvoir de vivre, et particulièrement d'un enfant dont la conformation laisse l'espoir que la vie durera en lui. On se sert surtout de ce mot en médecine légale, dans les cas d'infanticide après accouchement; le médecin doit alors constater si l'enfant était né *viable*, ou, plus exactement, s'il était venu au monde vivant. Dans le langage ordinaire, on doit distinguer entre ces deux expressions, car il ne suffit pas qu'un enfant soit né en vie pour être viable, il faut encore que l'état des organes soit tel qu'ils puissent suffire à la vie prolongée (*voyez* DOCIMASIE PULMONAIRE et FOETUS).

VIAGER, ce qui est à vie, ce dont on doit jouir la vie durant. Cette expression s'applique en quelque sorte exclusivement aux revenus qu'une personne a le droit de percevoir pendant sa vie, mais qui doivent s'éteindre à sa mort (*voyez* RENTES VIAGÈRES).

VIA MALA. *Voyez* GRISONS (Canton des).

VIANA, ville d'Espagne, dans la province de Navarre, sur la rive gauche de l'Èbre, en face de Logrono, avec un vieux château et 3,500 habitants. C'est de cette ville que les princes de Navarre prenaient autrefois le titre de *princes de Viane* (*voyez* CARLOS [Don]). Henri IV le porta d'abord, avant que la mort de son père l'eût fait roi de Navarre. Cette ville s'appelait au moyen âge *Maldia*, et elle est célèbre dans l'histoire par la déroute qu'essuya sous ses murs le roi Sanche de Castille, en 1067, ainsi que par celle de César Borgia, le 10 mars 1507, qui fut battu par les troupes du comte de Lerin, et qui périt dans la mêlée.

VIANDE (du bas latin *vivanda*, fait de *vivere*, vivre), chair des animaux terrestres et des oiseaux dont on se nourrit. On appelle *viande blanche* la chair de volaille, de veau, etc.; *viande noire*, celle de lièvre, de bécasse, de sanglier, etc. Le bœuf, le mouton, le veau forment la *grosse viande* ou *viande de boucherie*. *La viande nourrit la chair*, dit le proverbe, et en effet on a pu s'assurer que les ouvriers nourris de viande en quantité suffisante pouvaient donner, sans plus de fatigue, une plus grande quantité de travail; de là dans ces dernières années une tendance prononcée de l'opinion à obtenir une réduction dans le prix de la viande de boucherie. Pendant plusieurs années le gouvernement issu de la révolution de Février a espéré atteindre ce but en taxant la viande de boucherie; mais reconnaissant que c'était là un moyen complétement inefficace, il a aboli le monopole de la boucherie. On ne peut qu'applaudir à l'adoption de cette mesure, tout en reconnaissant que jusqu'à ce jour elle n'a pas produit les résultats qu'on en attendait. C'est seulement des progrès de l'agriculture qu'on peut espérer la réduction des prix de cet objet de consommation de première nécessité. Depuis 1700 jusqu'à nos jours le prix du pain n'a fait que doubler, tandis que le prix de la viande a quadruplé. Or, tandis que ces produits agricoles suivaient une progression ascendante, les prix de tous les produits industriels suivaient une progression tout à fait contraire; les draps et toutes les étoffes de laine ont diminué des *deux tiers;* tous les tissus de soie et de coton ont diminué des *trois quarts*, et beaucoup d'objets de luxe et d'agrément ont aussi, comme une foule de choses utiles et de première nécessité, subi une baisse remarquable

VIANDES (Jus de). *Voyez* COULIS.

VIATIQUE (du latin *viaticum*). Au propre, c'est l'argent fourni à quelqu'un pour frais de voyage. Dans l'Église catholique, on appelle ainsi le sacrement qu'on administre aux mourants pour les disposer au passage de cette vie dans l'autre (*voyez* EXTRÊME ONCTION).

VIBORD. On appelle ainsi, en termes de marine, une grosse planche posée de champ, qui borde et embrasse le pont supérieur d'un navire, le tillac, et qui lui sert de parapet.

VIBORG, le plus petit bailliage de la province de Jutland (Danemark), situé entre l'île Limfjord et le bailliage d'Aalborg au nord et au nord-est, le bailliage d'Aarhuus au sud et au sud-est, et le bailliage de Ribe à l'ouest. Il a pour chef-lieu *Viborg*, ville de 3,500 habitants, siége d'évêché, avec une belle cathédrale.

VIBORG ou VYBORG, cercle ou *Læn* de la grande principauté de Finlande (Russie), d'une superficie d'environ 550 myriam. carrés, avec 237,000 habitants. Le chef-lieu, *Viborg*, situé à 14 myriamètres au nord-ouest de Pétersbourg, au fond d'une profonde baie du golfe de Finlande, compte 4,000 habitants et possède un vieux château fort ainsi qu'un port, où il se fait un commerce assez important en planches, madriers, potasse et suif. Cette ville, fondée en 1293, par le Suédois Torkel Korutsen, et autrefois capitale de la Karélie, fut fréquemment assiégée dans les guerres de la Suède contre la Russie; et elle est particulièrement célèbre par la bataille navale qui se livra le 3 juillet 1793 dans le détroit de Viborg, bataille où le roi de Suède Gustave III, que Tschitschagof, Kruse et le prince de Nassau étaient parvenus à entourer, réussit au prix de pertes importantes à se frayer passage à travers la flotte ennemie.

VIBRATIONS. C'est un terme de physique par lequel on désigne un mode particulier de mouvement des corps, dépendant d'une certaine impulsion qui en met en jeu la force élastique. Les vibrations sont à l'oreille ce que la lumière est aux yeux, puisque ce sont elles qui font naître ou plutôt qui constituent les *sons* de toutes natures dont la membrane du tympan est destinée à percevoir l'impression dans le mécanisme de l'audition, comme la rétine, dans celui de la vision, reçoit l'impression des rayons lumineux; deux phénomènes également indispensables pour nous mettre en rapport avec ce qui nous entoure. On se fait une idée juste des vibrations en se représentant une lame ou tige solidement fixée par un bout sur quelque corps sonore, et frottée avec un archet, ou écartée de sa position avec la main : cette lame exécute alors autour de la ligne de direction qu'elle avait dans l'état de repos une série de mouvements isochrones, qui sont des *vibrations*, et qui de-

viennent sonores dès qu'elles sont assez rapides. La loi de ces vibrations a été déterminée par Daniel Bernoulli, qui a démontré qu'en donnant successivement à une même lame diverses longueurs vibrantes, les nombres des vibrations exécutées dans un même temps sont en raison inverse des carrés de ces longueurs. Cette loi s'applique aux tiges cylindriques, prismatiques et aux lames, de quelque substance qu'elles soient : il faut seulement qu'il y ait dans toute leur étendue égalité de largeur et d'épaisseur, et homogénéité de matière. La vérification de ce fait s'obtient en fixant sur la table d'une caisse sonore des fils de trois ou quatre millimètres de diamètre coupés au même bout, et dont les longueurs relatives sont comme les nombres : $1, \sqrt{\frac{8}{9}}, \sqrt{\frac{4}{5}}, \sqrt{\frac{3}{4}}, \sqrt{\frac{2}{3}}, \sqrt{\frac{3}{5}}, \sqrt{\frac{8}{15}}, \sqrt{\frac{1}{2}}$: les sons résultants forment une gamme juste. Il est d'ailleurs inutile de faire observer que le degré d'acuité des sons dépend du nombre des vibrations. On a remarqué que la voix humaine pouvait s'élever beaucoup au-dessus du *la*[4], et exécuter jusqu'à 3 et 4,000 vibrations par seconde. Les sons les plus aigus qu'on puisse entendre (comme ceux qui sont produits par le mouvement des ailes de certains insectes) résultent au moins de 12 à 15,000 vibrations par seconde. Quand on connaît le nombre de vibrations qui produisent un son dans un milieu quelconque, ainsi que la vitesse avec laquelle le son se propage dans ce milieu, il est facile d'y déterminer la longueur des ondes sonores. Ainsi, dans l'air, où la vitesse du son est de 337 mètres par seconde, il est clair qu'un son qui résulterait de 337 vibrations par seconde donnerait des ondes d'un mètre de longueur, car chaque vibration excite une onde, et les 337 ondes qui sont excitées en une seconde occupent précisément 337 mètres de longueur; d'où l'on voit qu'en général la longueur de l'onde est le quotient de la vitesse du son par le nombre des vibrations. Nous ne dirons rien, d'ailleurs, ici de ce qu'on a appelé *vibrations longitudinales*, *normales*, *tournantes*, etc., non plus que des divers modes de vibrations dans les liquides, les fluides, et d'une foule de phénomènes particuliers ou généraux qui constituent cette partie de la physique, et pour lesquels nous renvoyons à des traités spéciaux. A. BILLOT.

VIBRIONS, animaux microscopiques rangés par la plupart des auteurs parmi les infusoires. Ce sont de très-petits corps filiformes, droits ou ondulés, ou en spirale, continus ou articulés, qui apparaissent par myriades dans les infusions fétides, animales ou végétales, ou dans le liquide des macérations, ou même dans les produits morbides et liquides de l'organisme. Ces petits corps (dont l'épaisseur varie de *deux à treize dix-millièmes de millimètre*) se meuvent quelquefois très-rapidement dans le liquide où on les rencontre.

VIBRISSES, nom donné 1° aux poils de l'intérieur des narines de l'homme; 2° aux poils plus ou moins longs et isolés qui poussent aussi dans les narines et sur plusieurs points de la face des mammifères, et même à ceux du côté interne des pieds de devant de quelques espèces; 3° aux plumes simples ou presque sans barbes et piliformes de plusieurs oiseaux. L. LAURENT.

VIC. *Voyez* MEURTHE (Département de la).

VIC (Dom CLAUDE DE), religieux de la congrégation de Saint-Maur, né en 1670, à Sorèze, entra dans le monastère de la Daurade, à Toulouse, à l'âge de dix-sept ans, et mourut subitement à Paris, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 23 janvier 1734. Chargé, avec dom Vaissette, du soin d'écrire l'*Histoire de la Province du Languedoc*, il travailla à ce grand ouvrage pendant plusieurs années, et le second volume avait paru depuis peu de temps lorsqu'il fut enlevé à ses doctes travaux.

VICAIRE (du latin *vicarius*), celui qui fait les fonctions d'un autre, *qui alterius vices gerit*, au temporel comme au spirituel. Ce titre se donnait à Rome aux lieutenants du préfet du prétoire; plus tard, on le donna dans les Gaules à divers officiers qui faisaient les fonctions d'un autre. L'Église chrétienne adopta aussi cette dénomination pour désigner celui qu'un prêtre ayant charge d'âmes s'adjoignait pour partager avec lui le poids de l'enseignement. En descendant les premiers siècles de l'Église, les vicaires se multiplient; le chef suprême de l'Église n'est lui-même que le vicaire de son divin fondateur, que le *vicaire de Jésus-Christ*. Il envoie ses *vicaires apostoliques* le remplacer dans les églises et les provinces éloignées. Ainsi apparaît saint Césaire, archevêque d'Arles, l'homme au puissant génie, qui domine le fier Sicambre et lui fait courber la tête. L'évêque et le prélat eurent leurs *grands-vicaires*, ou *vicaires généraux*, qui multiplièrent le pontife dans son diocèse. Dans la grande famille chrétienne, le vicaire était un frère dévoué, qui prenait la place de son supérieur non résidant, ou qui l'aidait dans sa vie pénible et d'abnégation.

VICAIRES DE L'EMPIRE, *vicarii* ou *provisores Imperii*. On en nommait quand l'empereur venait à mourir, et qu'il ne lui avait pas encore été élu, en qualité de *roi des Romains*, de successeur qui pût prendre tout de suite en mains les rênes du gouvernement. Il en était de même quand l'empereur devait rester longtemps éloigné de l'Empire, comme aussi pendant sa minorité, ou bien si la maladie venait à l'empêcher de remplir ses fonctions. Les pouvoirs du *vicaire de l'Empire* cessaient au moment même où le nouvel empereur avait prêté serment à la capitulation d'élection. A l'origine, la nomination aux fonctions de vicaire ou administrateur de l'Empire était le plus souvent abandonnée à l'empereur lui-même; mais la bulle d'or de 1356 reconnaît elle-même déjà comme une ancienne pratique qu'en matières judiciaires le vicariat de l'Empire appartenait au *duc de Saxe* pour les pays du droit saxon, et au palatin du Rhin pour les terres de Souabe, du Rhin et de Franconie. Tous deux réglaient en commun tout ce qui avait rapport aux intérêts communs de l'Empire, aux affaires de diète et à la distribution de la justice; d'ailleurs, l'un et l'autre, dans l'étendue de leurs vicariats respectifs, dont une convention en date de 1750 avait déterminé les limites, agissaient avec la plus entière indépendance l'un vis-à-vis de l'autre. Mais il y avait certains droits inhérents à la personne même de l'empereur que les vicaires ou administrateurs de l'Empire ne pouvaient jamais exercer.

VICAT (LOUIS-JEAN), savant ingénieur français, né à Nevers, en 1786, à qui on doit la connaissance exacte de la nature et des propriétés des chaux hydrauliques, est un ancien élève de l'École Polytechnique. Ses travaux, qui remontent à 1812, ont fait faire un progrès immense à l'art des constructions en ce qui concerne la fabrication des ciments et des mortiers. La discussion de la chambre des députés qui en 1846 précéda le vote d'une récompense nationale accordée à M. Vicat, a établi que les découvertes de cet illustre ingénieur sur la théorie et la pratique des chaux et ciments calcaires ont épargné à l'État plus de 182 millions sur les frais de revient des divers travaux publics exécutés de 1818 à 1845. On a de lui des *Recherches expérimentales sur les Chaux de construction*, *les Betons et les Mortiers ordinaires*; *sur la fabrication et l'emploi de la chaux hydraulique*; un *Résumé des Connaissances positives actuelles sur les qualités et le choix des matériaux propres à la fabrication des Mortiers et Ciments calcaires*; et un grand nombre de dissertations insérées dans les *Annales des Ponts et Chaussées*.

VICE (*Mythologie*), divinité de la Grèce, et après elle de l'Italie : on ne sache pas qu'elle y eût ni temple ni autel. On l'avait avec raison reléguée dans le cœur des pervers et des infâmes. L'antiquité représenta d'abord ingénieusement le Vice et ses frères sous la figure des Harpies, femmes-oiseaux, monstres immondes, qui souillaient, empoisonnaient et gâtaient tout ce qu'ils approchaient ou touchaient. Un homme jeune, laid, rabougri, contrefait, caressant une hydre, est quelquefois le symbole du Vice; quelquefois c'est un adulte aux traits assez beaux, mais dégradés et flétris, qu'il tâche de cacher avec un masque séduisant, aux linéaments purs, au presque divin sourire, et qu'il tient à la

main. Plusieurs le représentent sous l'emblème de l'hydre que combattit et tua Hercule, la vertu personnifiée par la force musculaire. Quelques peintres bien inspirés ont donné pour attribut au Vice des filets, des hameçons et une sirène qui semble chanter à ses pieds. DENNE-BARON.

VICE (*Philosophie*). Ce mot, formé du latin *vitium*, se prend dans des acceptions diverses. Au physique, c'est un défaut d'organisation, de conformation, de construction ou de prononciation, c'est-à-dire une chose mal faite, une difformité, une infirmité. Au moral, c'est : 1° un défaut de constitution intellectuelle ou morale, c'est-à-dire d'intelligence, de conception, de pensée, de raisonnement, ou un défaut de sentiment, de pureté, d'élévation, de droiture; 2° un défaut de forme, soit d'élocution, soit de rédaction, soit d'action. Au moral comme au physique, ce mot, qui s'applique à tant de choses dans un monde où il y a tant de *vices*, se dit des animaux et des objets inanimés comme des hommes. Ainsi l'on parle des *vices* d'un acte et des *vices* d'un cheval, et cela dans le sens moral comme dans le sens physique. Dans un acte, l'absence d'une signature nécessaire et la présence d'une rature non approuvée, choses toutes matérielles, sont des *vices* tout aussi bien qu'une convention mal exprimée, une pensée faussement rendue. Dans un cheval, l'absence d'une dent ou d'un œil est appelée *vice*, comme l'absence de docilité et de soumission. Cependant, ces acceptions si variées du mot *vice* nous sont ici toutes étrangères; c'est uniquement dans son application aux habitudes morales de l'homme, à tout ce que la vie a de plus intime et de plus élevé que nous allons l'envisager.

Appliqué aux habitudes morales de l'homme, le mot *vice* ne désigne pas seulement un défaut de constitution morale ou une défectuosité originaire, mais une altération du caractère primitif de l'âme, une corruption résultant d'une habitude. De plus, ce n'est pas seulement l'absence d'une qualité morale ni la présence d'un mal accidentel qu'on appelle *vice*, c'est la permanente irrégularité qui s'est introduite dans nos mœurs, de notre gré et de notre libre acquiescement. Le vice est un état habituel de dérèglement, un dévouement familier au mal. Cela est clair par soi; cela sera plus clair par quelques exemples. Ainsi, ce n'est pas une ivresse qui constitue l'ivrogne, une frayeur la poltronnerie, une plaisanterie la bouffonnerie; c'est la répétition d'actes d'ivrognerie, de poltronnerie et de bouffonnerie qui constitue des vices ou des habitudes vicieuses. Les vices sont donc des *habitudes* résultant d'actes ou de penchants dont la laideur n'est pas sentie, dont la séduction n'est pas combattue, dont l'empire est mollement haï, étourdiment accepté, et enfin lâchement, honteusement chéri. Au mot VERTU, nous avons dit que pour être vertueux il faut connaître la vertu dans sa divine beauté, la respecter dans sa sainte légitimité et la pratiquer dans son immuable inviolabilité. Pour être vicieux il suffit de négliger cette triple obligation. La vertu n'est autre chose que le spiritualisme dominant le sensualisme; le vice, c'est le sensualisme dominant le spiritualisme. Dans son origine, le vice est une pensée fausse, un sentiment mauvais. Par l'acquiescement de la raison et de la conscience, il devient ensuite une résolution librement prise, plus un acte une fois consommé, enfin une série d'actes répétés quoique reconnus comme coupables devant la conscience et la raison. Le vice est donc une insurrection continue contre la conscience et la raison. Mais cette insurrection étant dirigée contre nous-mêmes, car la raison et la conscience c'est nous, le vice est un véritable suicide, c'est une abdication de notre dignité et une aliénation de notre liberté. Puis, toute aliénation d'une liberté étant suivie d'un autre fait, d'une condition de servitude, le vice est un état d'esclavage. C'est une existence engagée au mal. On a demandé s'il y a plus de vices ou plus de vertus. Il a été répondu qu'il y a plus de vices, par la raison qu'il ne peut y avoir qu'une bonne route, mais qu'il en peut exister beaucoup de mauvaises. La réponse est proportionnée à la question : la question est oiseuse. Celle de savoir si tous les vices sont également condamnables, ou s'il y a une différence entre eux, est, au contraire, d'une haute importance; nous allons le voir.

S'il est très-vrai que tous les vices se tiennent, comme toutes les vertus, et que la violation sciemment commise d'un seul devoir est la violation de toute la loi, il n'en est pas moins vrai que tous les vices n'ont pas le même degré d'importance. Comme il en est qui s'engendrent les uns les autres, il est évident que ce sont les vices générateurs qui sont les plus graves. On a demandé quel était le plus grand des vices, et quel en était le premier. Le premier, on l'a souvent dit, est cette absence de volonté et d'activité qu'on appelle la p a r e s s e, et que la sagesse des peuples a depuis longtemps qualifiée de *mère de tous les vices*. Le plus grand, c'est incontestablement cette h y p o c r i s i e qu'on a dit si faussement un *hommage à la vertu;* ce qui est à tel point éloigné de toute vérité, qu'on pourrait dire, au contraire, qu'elle en est la parodie. A quelle chose la fourberie peut-elle être un hommage? L'hypocrisie est à la fois un mauvais sentiment et une mauvaise pensée : elle est un immense enchaînement de tromperies et de mensonges sans fin et sans retour. Elle est d'autant plus coupable, qu'elle abuse de facultés plus éminentes. Là est la véritable mesure de la différence des vices. Le vulgaire estime que les plus coupables ce sont les plus grossiers. C'est le contraire qui est vrai. Il en est des vices comme des poisons, ils sont d'autant plus funestes qu'ils sont plus subtils; c'est que plus leur action est dissimulée, plus il devient difficile de les combattre. Le vice que l'on décore du nom de *m é d i s a n c e*, pour éclaircir cette question par un exemple, est mille fois plus dangereux que celui qu'on appelle *c a l o m n i e*; et dans les divers genres de calomnies, c'est évidemment la plus grossière, la plus audacieuse et la plus ouverte, celle qui dans les rues emploie le *vocabulaire des halles*, celle qui est l'effet d'une passion brutale et qu'il est permis de repousser au nom de la loi, qui est la moins perfide. Il est des vices qui passent pour de simples défauts d'éducation ou de caractère, et qui sont plus coupables que des crimes.

On dit que la morale a été la même dans tous les âges. cela est très-vrai, si l'on parle des lois qui de tous temps ont constitué l'ordre moral du monde; mais cela est de toute fausseté si l'on parle soit des doctrines des moralistes, soit des opinions du peuple. Si la morale a varié sans cesse, la moralité a bien varié davantage. On distingue des vertus de tempérament, de famille, de caste, de nation; il en est de même des vices. Il est des tempéraments qui conduisent à l'intempérance en tout. Il est des familles qui se lèguent ou l'avarice, ou la prodigalité, ou l'ambition, ou le déshonneur, comme par voie d'héritage. Il est des castes ou des classes sociales qui se transmettent, comme par voie de culte, des habitudes d'hypocrisie, de vanité, de violence et de despotisme. Pour ce qui est des nations, non-seulement elles ont certains défauts permanents (il en est qui figurent dans notre histoire depuis Jules César); mais leurs annales en présentent encore qui sont particuliers à chaque époque. Il suffit pour le prouver de prononcer, par exemple, pour la France, les noms de Louis XI, de François Ier, de Charles IX, de Louis XIV, du régent, de Louis XV; pour l'Angleterre, ceux de Henri VIII, de Charles II et de Jacques II, qui rappellent d'ailleurs des époques assez rapprochées les unes des autres, et des époques où ont régné les mêmes institutions, la même religion. Mais les métamorphoses sont bien plus brusques et plus profondes lorsqu'il y a eu de plus grands intervalles ou des changements dans les lois ou dans les croyances. Il est des religions qui enseignent le vice et des systèmes de gouvernement qui corrompent jusqu'aux vertus, qui les flétrissent dans toutes les classes de la société. Il en est d'autres qui combattent le vice non-seulement sous toutes ses formes, mais dans toutes ses sources. Ce sont évidemment les institutions de ce dernier genre que doivent choisir les peuples éclairés. Mal-

heureusement, les peuples ne choisissent d'ordinaire leurs institutions qu'aux époques où ils sont parvenus à un haut degré de développement intellectuel, et ces époques sont communément celles d'une profonde décadence morale. Voilà pourquoi c'est rarement la *moralité* que les peuples éclairés demandent en politique; c'est plutôt la liberté : et s'il leur fallait opter entre la servitude et la licence, l'anarchie et le despotisme, c'est l'anarchie et la licence qu'ils préféreraient. La liberté ne comporte toutefois ni l'une ni l'autre. La parfaite liberté, il faut le dire aux nations modernes qui se montrent encore plus habiles à la corrompre qu'avides de la conquérir, est incompatible avec le vice, et en ceci comme en toutes choses elle est la sœur de la vérité et de la vertu. MATTER.

VICE-AMIRAL. *Voyez* AMIRAL.

VICENCE, *Vicenza*, chef-lieu de la province du même nom (superficie, 36 myriam. carrés; population en 1851, 340,694 habitants), faisant partie du territoire vénitien du royaume Lombardo-Vénitien, à 11 myriamètres au nord-ouest de Venise, sur le chemin de fer lombardo-vénitien, dans une plaine fertile et bien cultivée, sur les deux rives du Bacchiglione, cours d'eau navigable, qui y reçoit le Retrone. Elle est entourée d'une double enceinte de murailles et de fossés, a six portes, sept ponts (dont quatre sur le Retrone), un vieux château fort, vingt-deux églises et trente-trois oratoires. Quoique la plupart des rues soient étroites et tortueuses, la ville possède quelques places spacieuses et beaucoup d'édifices de formes nobles, entre autres vingt palais de premier ordre, dont plusieurs sont l'œuvre des célèbres Palladio et Scamozi, qui tous deux virent le jour à Vicence. Parmi les édifices les plus remarquables nous mentionnerons l'hôtel de ville ou *Palazzo della Ragione*, appelé aussi *Basilica*, sur la *Piazza de Signore*, la belle place du marché formant un carré long, ornée de deux colonnes destinées à rappeler le souvenir des anciens souverains et d'un clocher haut de 82 mètres et large seulement de 7, édifice unique en son genre et construit tout en marbre, qui date suivant toute apparence du règne de Théodoric le Grand; puis le théâtre Olympique, sur la *Piazza d'Isola*, aujourd'hui en assez mauvais état, intéressante construction en bois exécutée sur les dessins de Palladio et dans le goût antique dans les proportions indiquées par Vitruve; deux arcs de triomphe, dont l'un situé à l'entrée d'une belle promenade appelée le *Campo Marzio*, l'autre près de la porte Lupia et formant l'entrée d'un portique, de 168 arcades de long, qui conduit, par une pente douce pavée en pierres de taille, à la belle et riche église de la *Madonna del Monte Berico*, lieu de pèlerinage en grand renom, dépendant d'un couvent de servites situé sur le *Monte Berico*, d'où l'on découvre une des plus belles vues qu'on puisse imaginer. En fait de palais, il faut citer le *Palazzo della Delegazione* ou la *Loggia* de la préfecture, le *Palazzo Chiericati* avec un musée d'antiquités, les palais *Barbarano*, *Colleone*, *Tiene*, *Valmarana*, *Trissino*, *Folco*, *Carcano*, et le nouveau palais épiscopal. Parmi les églises on remarque la vénérable cathédrale et l'église des dominicains dans le style gothique du quatorzième siècle. Quelques-unes d'entre elles, notamment la plus belle de toutes, *Santa-Corona*, contiennent de belles peintures. La ville, siége de la délégation, d'un évêché, d'un tribunal de première instance et d'une chambre de commerce, possède un lycée, un séminaire, un couvent de dames anglaises, l'académie olympique des sciences, des lettres et des arts, une académie d'agriculture, une bibliothèque publique de 50,000 volumes, trois théâtres, dont le plus grand est le *teatro filarmonico*, un grand hôpital, un hospice d'orphelins et divers autres établissements de bienfaisance. En 1851 on y comptait 29,728 habitants et diverses manufactures de soieries, et elle est le centre d'un commerce très-actif.

Cette ville, appelée dans l'antiquité *Vicentia* ou *Vicetia*, faisait partie de la contrée désignée sous le nom de *Venitia*, et était alors sans importance; mais au moyen âge elle fut une des premières à accéder à la ligue formée par les villes lombardes contre l'empereur Frédéric Ier. L'université qui s'y créa en 1205, à la suite d'une émigration d'étudiants et de professeurs de Bologne, ne subsista pas longtemps. L'empereur Henri VII investit de cette ville les della Scala; et cette famille ainsi que d'autres la gouvernèrent jusqu'en 1404, époque où Vicence et son territoire se soumirent aux Vénitiens. L'empereur Maximilien Ier s'en rendit maître en 1509; mais il la restitua en 1516 à la république de Venise, dont elle partagea dès lors la destinée. En 1848 Vicence se souleva contre les Autrichiens, et fut occupée par des troupes pontificales. Le 23 mai et le 9 juin elle fut canonnée par les Autrichiens, et Radetzki la força de capituler, le 10 juin, à la suite d'un engagement des plus vifs livré sur le *Monte Berico* aux insurgés et aux troupes pontificales.

VICENCE (Le duc de). *Voyez* CAULAINCOURT.

VICENTE (GIL). *Voyez* GIL VICENTE.

VICENTE (JEAN DE), moine de l'ordre de Saint-Dominique, qui au treizième siècle exerça une grande influence par ses prédications fanatiques. Il se vantait d'avoir des entretiens avec Jésus-Christ, avec la Vierge et un grand nombre de bienheureux; et le peuple de Vicence l'acclama un jour gouverneur de la ville. Son premier acte d'autorité en cette qualité fut de faire brûler comme hérétiques une soixantaine d'individus coupables de ne pas partager l'enthousiasme de leurs compatriotes à son égard. Mais les Vicentins finirent par reconnaître qu'ils étaient dupes d'un ambitieux, et le chassèrent de leurs murs.

VICES RÉDHIBITOIRES. *Voyez* RÉDHIBITOIRES (Cas).

VIC FEZENSAC ou VIC SUR LOSSE. *Voyez* FEZENSAC et GERS (Département du).

VICH, ville de fabriques de la province de Barcelone (Espagne), sur la Guera, dans une fertile contrée, siége d'évêché, est au total bien construite, et possède une cathédrale et quatre autres églises, beaucoup plus belles. On y compte 10,667 habitants, plusieurs importantes filatures de coton et des fabriques de soieries, de rubans et de gants. Il existe dans ses environs des mines de houille et de cuivre, et on y trouve aussi des améthystes, des topazes et des cristaux colorés, que montent et vendent les joailliers de Barcelone. Comme capitale des *Auselani*, cette ville s'appelait du temps des Romains *Ausa*, et, devenue plus tard le siége d'un évêché visigoth, on la nomma *Ausona*. Au huitième siècle elle fut détruite par les Arabes, puis reconstruite en l'an 798 par les Franks de la Marche d'Espagne, qui en firent une place forte, autour de laquelle s'éleva peu à peu la nouvelle ville, appelée *Vicus Ausoniensis* ou *Vic d'Osone*, qui avec son territoire forma un comté particulier.

VICHY, petite ville du département de l'Allier, bâtie sur les rives de l'Allier, qui la traverse du midi au nord, à 369 kilomètres de Paris, avec 2,910 habitants. Elle occupe en partie un vaste vallon dont les coteaux, disposés en amphithéâtre, offrent aux yeux du voyageur une perspective agréable : on découvre de là les montagnes élevées du Forez et de l'Auvergne. Le côté de la ville où sont les sources est d'une architecture moderne : c'est ce qu'on nomme *Vichy-les-Bains*; on y trouve de beaux hôtels, qui réunissent toutes les commodités de la vie citadine. L'autre côté de Vichy est composé de vieilles constructions; les rues en sont étroites et désagréables. Une belle promenade sépare ces deux quartiers, si différents l'un de l'autre.

L'édifice thermal, dont la construction remonte à 1787, est vis-à-vis la promenade; il est entouré d'hôtels élégants. Les princesses Victoire et Adélaïde, tantes de Louis XVI, en furent les fondatrices, et la duchesse d'Angoulême les affectionnait. Quatre cours très-vastes, ayant au centre un réservoir d'eau douce, sont entourées de cabinets de bain : on y arrive par une très-belle galerie; au-dessus règnent plusieurs salons. On compte à Vichy sept sources, dont voici

les noms et la température : la *Grande Grille*, qui a de 32 à 34° Réaum.; le *Puits Chomel*, 32°; le *Grand Bassin des Bains*, 35°; le *Petit Boulet*, ou *Fontaine des Acacias*, 24°; la *Fontaine de l'Hôpital*, ou *Gros Boulet*, 28°; la *Source Lucas*, 25°; la *Fontaine des Célestins*, ou *du Rocher*, 17 à 18°. Cette dernière source est placée à l'une des extrémités de la ville, au bas d'une montagne. Toutes les eaux de Vichy sont claires et limpides; cependant, on voit souvent nager à leur surface, là même où elles sortent de terre, des vestiges insolubles de carbonate de chaux. Elles sont sans odeur, encore qu'on ait dit que la source Lucas sentait le soufre, et elles n'ont qu'un goût de lessive peu marqué. L'eau de la source des Célestins est légèrement aigrelette. La grande quantité de gaz acide carbonique que ces eaux renferment les rend incessamment bulleuses et bruyantes comme l'eau qui va bouillir. M. Longchamp a prouvé qu'elles ne contiennent absolument, en fait de gaz, que de l'acide carbonique, sans mélange d'air atmosphérique, ni d'azote, ni d'oxygène, ni d'hydrogène sulfuré. C'est la fontaine des Acacias, ou du Petit Boulet, qui contient le plus de gaz acide carbonique (23 grains par pinte). Après elle, c'est aux sources Lucas, des Célestins et du Grand Bassin des Bains que l'on en trouve davantage. Le bicarbonate de soude n'est dans aucune autre source aussi abondant que dans celle des Célestins (96 grains par pinte d'eau thermale). La source Lucas vient ensuite. Le sel dont nous parlons est, avec l'acide carbonique, le principe qui prédomine dans l'eau de Vichy. La plus ferrugineuse de toutes les sources de Vichy est celle des Acacias : elle en contient environ un demi-grain par pinte d'eau. Quant aux muriate et sulfate de soude, la quantité en est à peu de chose près la même à toutes les sources. Toutefois, c'est la source des Célestins qui contient le plus de muriate et le moins de sulfate. C'est aussi cette source qui renferme le plus de silice. Les eaux de Vichy ont presque toutes une saveur si piquante, que les bestiaux, lorsqu'une fois ils en ont goûté, dédaignent et quittent brusquement la rivière où on les a conduits, pour aller s'abreuver de préférence aux sources minérales. Les eaux de Vichy sont *fondantes* et *apéritives*, ce qui veut dire qu'elles dissipent les engorgements des organes en ouvrant des issues aux humeurs dont le cours s'est ralenti, ainsi qu'en renouvelant, après en avoir déterminé l'excrétion, des sucs trop consistants. On les prescrit dans les engorgements chroniques du foie et de la rate, dans les maladies anciennes de l'estomac, dans les affections hémorrhoïdales, dans l'hypochondrie et les flueurs blanches. Elles produisent aussi de bons effets chez certains malades qui ont une constipation opiniâtre, de même que dans les coliques hépatiques, dans les fièvres intermittentes invétérées, dans les maladies calculeuses principalement, et contre les accidents qui signalent si souvent l'*âge critique*. On les a vivement prônées contre les péritonites chroniques, pour les suites de couches, ainsi que dans ce que le peuple a coutume d'appeler dépôt laiteux, lait répandu, etc. En général, l'eau de Vichy produit peu d'effet sur les scrofules, sur les maladies de la peau et sur les rhumatismes; elle aggrave souvent la goutte. Elle est pernicieuse aux tempéraments secs, aux personnes irritables, aux poitrines délicates, aux malades nerveux, ainsi qu'à ceux qui sont pléthoriques, ou qui éprouveraient un mouvement de fièvre ou de l'insomnie; en un mot, elle est manifestement tonique et irritante. Ni purgative, ni sudorifique, cette eau ne porte qu'aux urines, et l'on doit la ranger, en conséquence, parmi les remèdes *diurétiques*. On commence presque toujours par la source des Célestins; c'est la plus rafraîchissante, la moins chaude et la plus agréable au goût. On passe ensuite à la source de la Grande-Grille, puis à celle des Acacias. L'eau de la Grande Grille est la plus réputée contre les engorgements des viscères du ventre, contre les *obstructions* qui ne sont plus inflammatoires, sans être encore ni cancéreuses ni tuberculaires.

Les bains sont ordinairement composés de l'eau du Grand Bassin ou de l'eau de la source de l'Hôpital, que l'on coupe à parties égales avec l'eau pure et froide de la rivière de l'Allier. Ce mélange donne un bain d'une température convenable, outre qu'il met obstacle au prompt dégagement de l'acide carbonique. Ces eaux déterminent quelquefois des coliques et quelquefois un mouvement de fièvre.

La saison des eaux à Vichy ouvre vers le 15 mai et ferme le 15 septembre : on n'y séjourne pas moins de trente à quarante jours, et souvent l'effet des eaux ne devient manifeste que quelques semaines après qu'on a en cessé l'usage. Les eaux de Vichy se transportent aisément sans subir d'altération notable. M. D'Arcet a extrait de l'eau de Vichy le bicarbonate de soude qui la caractérise et la rend si salutaire, et il en a composé des *pastilles* dites de *Vichy* ou de *D'Arcet*, dont la propriété bien manifeste, surtout chez les femmes, est de rendre les urines alcalines. Toute personne ayant la pierre ne doit recourir aux chirurgiens lithotriteurs qu'après avoir essayé sans résultat des eaux et des pastilles de Vichy, ou de *soda water* gazeux. Isidore Bourdon.

VICO (Giovanni Battista), penseur italien plein d'originalité, né entre 1660 et 1670, était le fils d'un libraire de Naples. Enfant, il se brisa dans une chute le côté droit du crâne, et ne guérit qu'au bout de trois années de souffrances. Cet accident eut pour résultat de le prédisposer à la mélancolie. Il fit d'excellentes études dans sa ville natale, mais sans pouvoir surmonter le profond dégoût que lui inspirait alors la philosophie. Une séance de l'*Academia degl' Infurcati* à laquelle il assista, et où il se rencontra avec tous les savants et avec les personnages les plus illustres de la ville, lui inspira tout à coup l'amour de la célébrité. Il se consacra à l'étude de la jurisprudence; mais sa pauvreté l'obligea à demander des ressources de subsistance à l'instruction publique, et il se chargea de l'éducation du neveu de l'évêque d'Ischia, Rocco. Il passa neuf années de sa vie dans cette situation, où, sans négliger jamais ses devoirs, il trouvait encore le moyen de continuer et de perfectionner ses études. [Il revint alors à Naples, où il comptait de nombreux amis, parmi lesquels se trouvaient des princes de l'Église, qui admiraient son génie et qui le laissaient dans la misère. On eût voulu qu'il prît les ordres. Il se maria, et ses enfants firent à la fois le désespoir et le bonheur de sa vie. C'était, dit l'éditeur italien de ses œuvres, un spectacle touchant de voir ce philosophe jouer dans sa pauvre maison avec ses filles, aux heures qu'il arrachait à d'ennuyeux devoirs. Professeur de rhétorique à l'université de Naples, il se voyait réduit à donner chez lui des leçons de langue latine pour suppléer à la modicité de son traitement (100 *scudi*). Toutefois, le temps ne lui manquait pas pour ses propres travaux. Déjà il avait publié à ses frais plusieurs mémoires sur des questions philosophiques; et *La Science nouvelle* était presque terminée, lorsqu'une chaire de professeur de droit vint à vaquer. Vico crut pouvoir l'obtenir, il avait des titres honorables : « et d'ailleurs, ajoute-t-il en parlant de lui-même à la troisième personne, il s'appuyait sur les service rendus à l'université, dont il était le membre le plus ancien; puis, ajoute-t-il encore, les travaux de son esprit avaient honoré ses compatriotes, il avait été utile à plusieurs et n'avait fait de tort à personne ». Titres comme savant, titres comme honnête homme! Pauvre Vico! innocente créature! Et il croyait obtenir du pain, car c'était du pain qu'il demandait avec des titres aussi vides de sens à l'oreille du pouvoir! Que ne s'attachait-il à la porte des grands; que ne se faisait-il serf de leurs petites passions! Mais travailler, mais étudier, mais se rendre digne d'une place pour l'obtenir, il s'agit bien de cela vraiment! N'importe! Vico eut l'audace de se présenter. Son succès ne fut pas disputé; il entraîna tous les suffrages, et au moment où il attendait sa nomination un grand personnage vint tristement lui conseiller de se retirer, vu que la place était destinée à un autre. Ce conseil fut reçu comme un ordre, et le pauvre Vico eut la douleur de voir triompher le plus indigne de ses concurrents. Alors le grand homme, sans se plaindre, sans se

décourager, rentre dans la solitude pour y chercher les lois de cette Providence qu'il reconnait et qu'il bénit jusque sous les coups dont elle le frappe. Là il achève ce grand ouvrage qui doit révéler au monde savant une *science nouvelle*; là, au milieu de sa famille et de ses livres, il jouit des délices de l'étude et des espérances de la gloire; et ses joies sont si pures, ses contemplations si ravissantes, qu'en épanchant son âme dans l'âme d'un ami, il ne peut s'empêcher de bénir les disgrâces de la fortune, cet abandon, cet oubli des hommes qui lui ont fait connaître le vrai bonheur. Ainsi, les plaisirs intimes attachés à la recherche de la vérité compensaient avec usure pour cette âme expansive les insultes de la fortune et l'oubli des hommes puissants. Que dis-je? ils ne l'oubliaient pas, les puissants de ce monde; tous, au contraire, venaient à la file sous son humble toit, non pour y verser l'abondance, mais pour solliciter des discours, des vers, des inscriptions, des panégyriques, des épitaphes; pour se faire flatter vivants et morts par celui dont ils entendaient vanter l'éloquence. Et ce n'étaient pas de petits hobereaux de province qui venaient ainsi mendier ses éloges; c'étaient des généraux, des cardinaux, des papes et des têtes couronnées. Enfin, l'engouement et l'indiscrétion des solliciteurs furent portés à un tel excès que les hymnes et les discours ne suffirent plus, et qu'on exigea de lui des livres entiers. C'est sous cette influence tyrannique qu'il écrivit l'histoire du maréchal Antonio Caraffa. Cet ouvrage, il est vrai, fut payé d'un applaudissement général; le pape Clément XI, dans un bref adressé à Vico, le traita d'*immortel!* Mais rien ne fut ajouté à cet éloge. Le malheureux se voyait loué par les papes, fêté par les cardinaux, sollicité par les vice-rois, qui en le sollicitant ne manquaient jamais de lui écrire : *Très-illustre seigneur Vico*. Et le résultat de ces beaux titres, c'étaient, pour le très-illustre seigneur, des infirmités, suite de ses longues veilles, des compliments et la misère!

Tel fut Vico jusque dans sa vieillesse, époque où la fortune, par une amère dérision, daigna lui jeter quelques faveurs. Elle vint pour ainsi dire le surprendre au milieu de ses infirmités les plus douloureuses, sur les bords de sa tombe, pour lui donner le titre d'*historiographe du roi*. Mais alors ses forces diminuaient tous les jours; il fut quatorze mois sans parler et sans reconnaître ses propres enfants, et ne sortit de cet état que pour remplir ses devoirs de chrétien et rendre son âme à Dieu. C'était le 20 janvier 1744. Il avait alors soixante-seize ans.

Ses *Principi di una Scienza Nuova d'intorno alla commune natura delle nazioni* (Naples, 1725; 7ᵉ édit., 1817) sont demeurés son principal ouvrage. Il faut encore mentionner de lui les livres intitulés *De antiquissima Italorum Sapientia* (Naples, 1710; traduit en italien par Monti, Milan, 1816), et *De uno universi Juris Principio et fine uno* (Naples, 1720). Ses *Opuscoli raccolti* (publiés par Rosa, (Naples, 1818) contiennent beaucoup de choses inédites ainsi que l'autobiographie de l'auteur. Une édition de ses Œuvres complètes a paru en 1835.

Deux idées puissantes absorbèrent la vie scientifique et philosophique de Vico. Il voulut : 1° tracer le code des lois providentielles qui gouvernent le genre humain depuis le commencement du monde, et les donner pour règles de l'avenir; 2° résoudre le problème tant cherché du principe de certitude, c'est-à-dire découvrir le *criterium* de la vérité. Ainsi, les études de Vico comprennent Dieu et l'homme, le secret des pensées de Dieu dans le gouvernement politique et moral de l'univers, et la direction à donner aux pensées des hommes dans l'accomplissement de leurs devoirs.

1° Toute histoire, suivant Vico, se compose de trois époques : l'âge divin ou l'idolâtrie, l'âge héroïque ou la barbarie, l'âge humain ou la civilisation; et ce triple tableau, qu'il trace à grands traits, devient le cercle étroit dans lequel il renferme le passé, le présent et l'avenir de l'humanité. Voilà ce que nous sommes condamnés à recommencer sans cesse; voilà le moule dans lequel les nations doivent se précipiter éternellement : chaque révolution de la société humaine fera revivre la barbarie des premiers jours du monde; il y aura toujours sur la terre l'âge de l'idolâtrie, l'âge de la férocité avant l'âge de la loi. Vico va plus loin; il soutient que, lors même que Dieu multiplierait à l'infini les mondes dans l'espace (hypothèse indubitablement fausse, ajoute-t-il), la destinée de tous ces mondes nés et à naître serait de suivre le cours des lois tracées dans la *Science nouvelle*. Ainsi, ce beau génie, qui tout à l'heure voulait écrire le code des lois providentielles, écrit que la Providence n'a peuplé qu'un monde, n'a créé qu'une terre. Il ose dire que si d'autres mondes étaient possibles, ils ne pourraient exister que sous la direction des lois que lui, faible mortel, vient de découvrir. Tout à l'heure il cherchait la pensée de Dieu, à présent il lui trace des limites. Quel triste résultat d'une aussi grande conception! Tel est le système de Vico. Il s'est borné à étudier dans les modifications de l'esprit humain la marche que devaient suivre les sociétés, en les *supposant* à l'état sauvage ou à l'état de barbarie; là s'arrête *La Science nouvelle*. On peut, si l'on veut, lui accorder quelques époques du passé, mais aucun héritage dans l'avenir. En effet, pour montrer combien sa doctrine est impuissante, il suffit de constater les progrès de l'humanité sur le globe, et de remarquer que dans sa théorie des lois providentielles Vico n'a tenu aucun compte de la loi de perfectibilité, c'est-à-dire de l'amélioration graduelle du genre humain. Et qu'on ne croie pas que cette amélioration soit illusoire; on peut énumérer le nombre de vérités inconnues des temps anciens et qui sont acquises aux temps modernes : l'amour des hommes, l'abolition des castes, l'abolition de l'esclavage, la soumission des droits du citoyen aux droits de l'humanité, et la liberté de conscience, toutes vérités repoussées par les peuples les plus civilisés de l'antiquité et triomphantes aujourd'hui. La croyance à un seul Dieu, qui coûta la vie à Socrate, est devenue la vie religieuse des nations; il n'y a plus d'idolâtrie que chez les barbares; autrefois elle couvrait la terre : « Tout était Dieu, excepté Dieu même! » dit énergiquement Bossuet. Voilà les conquêtes morales qui ont changé la condition des sociétés et qui rendent le retour de l'âge divin impossible. Ainsi, la condition morale des peuples est entièrement changée; le genre humain s'améliore, et la masse civilisée est plus parfaite que dans les temps anciens : je parle des temps les plus beaux et les plus héroïques; car dans ces temps d'héroïsme Athènes ne criait pas à Sparte : N'égorgez pas les ilotes! Rome ne criait pas à Athènes : Ne vendez pas les esclaves! Platon et Socrate lui-même acceptaient l'esclavage, et il y a dans la *Politique* du précepteur d'Alexandre une page terrible, où l'esclavage est déclaré chose juste (*Politique d'Aristote*, liv. 1ᵉʳ, ch. 2); et cette page sépare à jamais les temps anciens des temps modernes.

Toutes les études historiques tendent donc à démontrer l'impossibilité du retour des âges divins et héroïques, à moins d'un cataclysme qui ne laisserait sur le globe que des Groënlandais; d'où il résulte que *La Science nouvelle* de Vico ne renferme pas l'avenir du globe; qu'elle n'est pas le moule éternel où les peuples doivent prendre leur forme; que de nouvelles destinées nous sont promises, qui demandent une nouvelle science, une science plus digne de l'homme, plus pleine de foi et d'espérance, une science qui parle à notre cœur et non à notre mémoire, et qui, loin de condamner le genre humain à tourner dans un cercle douloureux de superstitions et de crimes, lui ouvre un avenir brillant d'intelligence et de prospérité. Si donc nous dégageons de l'œuvre de Vico cette partie erronée de son système, il ne lui restera plus qu'une idée vraie, que cette magnifique idée de Bossuet qui place tous les peuples du monde, représentés par la postérité d'Abraham, sous les regards et la conduite de Dieu. Dès lors le *Discours sur l'histoire universelle* reste debout sur les débris du livre de Vico, et par droit de génie et par droit d'ancienneté, car le chef-d'œuvre du nouveau Père de l'Église précéda de quarante-quatre ans

le chef-d'œuvre du professeur italien. A présent, si l'on me demande de formuler la loi qui dirige les peuples dans leur marche éternelle sous les regards de Dieu, je répondrai que nous ne sommes pas plus avancés aujourd'hui qu'on ne l'était au temps de Bossuet et de Vico. Seulement, on peut dire que le caractère de cette loi est la prévoyance et la bonté. Et qu'on ne vienne pas nous opposer les tableaux hideux de l'histoire du monde depuis six mille ans, car nous répondrions précisément par ces six mille ans d'existence et de progrès. Plus il y a de désordre dans les lois humaines, plus l'ordre des lois divines apparaît, puisque nous existons, puisque nous progressons, puisque chaque siècle en passant nous a dépouillés de quelque barbarie. Peu importe que la loi divine soit encore inconnue, si elle se manifeste par des bienfaits et si son but visible est la conservation du genre humain!

Ce qui importe, c'est que nous sachions qu'elle existe. Et voilà précisément ce qui fait la gloire de Vico. Sa mission fut de nous avertir bien plus que de nous instruire; mais son avertissement eut quelque chose de sublime, car il nous appelait aux conseils de la Providence.

2° *Recherche de la vérité.* Rien de plus triste que la condition de l'homme. Il ne peut être heureux que par la vérité, et son sort est de vivre environné de mensonges. Naître à tel degré de latitude, c'est recevoir d'un petit coin de terre nos préjugés, nos mœurs, nos opinions, notre religion; c'est être Chinois, Français, Hottentot. Naître dans tel ou tel siècle, c'est vivre sous l'idée dominante de ce siècle. Ce n'est pas tout: à ces idées fatales, qui sont indépendantes de notre volonté, et dont si peu d'hommes songent à se dépouiller, il faut ajouter l'éducation, cette seconde naissance, qui refait notre entendement et le meuble ou le démeuble au gré de nos maîtres et de nos professeurs. Là notre raison agit, mais offusquée par les habitudes de l'école, par le chaos de la théologie, par les systèmes de la science, par les théories philosophiques qu'un grand génie nous impose et qu'un plus grand génie anéantit; car il y a autant de diversité dans les opinions des philosophes que dans les mœurs des peuples. Nous passons de saint Augustin à Bossuet, de Platon à Cicéron, d'Aristote à Descartes, de Descartes à Locke, de Locke à Kant, et de Kant à Fichte, à Schelling, à Hegel, sans jamais nous arrêter, forgeant notre intelligence à toutes ces fournaises, accusant nos pères d'erreur ou de mensonge, et n'écoutant pas la voix de nos enfants, qui déjà se préparent à nous accuser à leur tour. Lorsque Montaigne, le premier parmi nous, levant la tête hors de ces ténèbres et regardant au-dessous de lui, vit cet effroyable chaos de coutumes, d'usages, d'opinions, de religions, qui se partagent le globe, son âme se troubla, son imagination s'assombrit, et il proclama en face du monde la vanité de toutes les sciences et de toutes les pensées humaines; et cependant, ce rare génie avait entrevu le remède à tant de maux, et même il l'avait consigné quelques pages plus loin dans un autre chapitre de son livre, le plus beau peut-être des *Essais*, puisqu'il est resté original après l'*Émile*, qui en est sorti tout entier. Je veux parler du chapitre 30 *De l'Institution des Enfants*, dédié à Mme Diane de Foix. Dans ce chapitre on lit cette pensée, qui alors passa inaperçue, et qui plus tard devait servir de texte à Bacon et à Descartes et faire révolution dans les écoles: « Il faut tout passer par l'estamine, et ne loger rien en nostre tête *par autorité* et à crédit. » Qu'on juge de l'étrangeté de cette parole à une époque où la parole d'Aristote décidait de tout. Bacon fut le premier qui s'en saisit. Bacon, fondant la philosophie comme il avait fondé les sciences, posait le même principe que Montaigne, mais avec plus de clarté, plus de développement; il disait: « Il ne nous reste plus qu'une seule planche de salut, c'est de refaire en entier l'entendement humain; c'est d'abolir de fond en comble les théories et les notions reçues, enfin d'appliquer ensuite un esprit vierge, et devenu comme une table rase, à l'étude de chaque chose prise à son commencement. » (*Novum Organum*). Ces six lignes, publiées à Londres à l'époque où le parlement de Paris « defendait, *à peine de vie*, de tenir ni enseigner aucune maxime contre les auteurs anciens et approuvés »; ces six lignes portaient en elles une révolution tout entière. Elles furent recueillies par un jeune officier qui parcourait alors l'Europe, étudiant les peuples, consultant les philosophes, cherchant partout la vérité, et s'étonnant de ne rencontrer que l'erreur. Il les médita au milieu des camps; et, après dix-sept ans de méditation, il en fit la base d'un petit traité de cent pages, dont le but était de renouveler les écoles et dont la destinée fut de renouveler le monde. Ce jeune officier, c'était Descartes; ce petit volume, c'est *La Méthode*, titre modeste d'une œuvre de génie. C'est là que, s'offrant lui-même en exemple, l'auteur raconte comment, après avoir achevé ses études dans une des écoles les plus célèbres de l'Europe, puis après avoir étudié dans le monde et dans les armées les mœurs et les usages des différents peuples, il se trouva tellement embarrassé de ses doutes, qu'il prit la résolution d'effacer de sa mémoire tout ce qu'il venait d'apprendre, de *faire table rase*, comme le dit Bacon, et de ne rien recevoir dans son entendement de ce qui ne lui serait présenté que par l'exemple, la coutume ou l'autorité. « Pour atteindre la vérité, dit-il, il faut, une fois dans sa vie, se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues, et reconstruire de nouveau tout le système de ses connaissances. » Mais comment le reconstruire? Ici la difficulté est sans bornes: tant qu'il ne s'agit que d'effacer l'erreur, tout se passe dans la lumière, mais dès qu'il s'agit de reconnaître la vérité, tout redevient ténèbres. En effet, Descartes a bien trouvé le principe qui nous délivre du mensonge; mais en confiant à chaque raison le pouvoir de remeubler l'entendement, en faisant l'individu juge de toutes choses, il n'a fait que changer de désordre, il a enfanté le chaos. C'est une chose remarquable que la réforme philosophique et la réforme religieuse se soient perdues par la même faute: Luther et Descartes n'ont fait que multiplier l'erreur en appelant la raison individuelle, sans autre autorité, l'un à l'interprétation des livres saints, l'autre au jugement des sciences philosophiques.

Ici nous voyons reparaître Vico. Près de cent ans s'étaient écoulés depuis la publication de *La Méthode*. Descartes régnait sans contradicteurs, faisant peser sur le monde savant la tyrannie de ses fortes pensées. Vico fut le premier qui l'attaqua. « Nous devons beaucoup à Descartes, dit-il; nous lui devons beaucoup pour avoir soumis la pensée à la méthode. C'était un esclavage trop avilissant que de faire tout reposer sur la parole du maître. Vouloir que le jugement de l'individu règne seul, c'est tomber dans l'excès opposé. » Mais Vico ne se contente pas de combattre le système de Descartes, il veut le remplacer: au sens individuel il substitue le *sens commun*; il proclame infaillible toute idée, tout principe qui se présente avec l'assentiment du genre humain. En un mot, il fait de la voix universelle des peuples le *criterium* de la vérité; système brillant, repris de nos jours par La Mennais, et que Vico formule ainsi: « *Ce que l'universalité ou la généralité du genre humain sent être juste doit servir de règle dans la vie sociale.* La sagesse vulgaire de tous les législateurs, la sagesse profonde des plus célèbres philosophes s'étant accordées pour admettre ces principes et ce *criterium*, on doit y trouver les bornes de la raison humaine, et quiconque veut s'en écarter doit prendre garde de s'écarter de l'humanité entière. » Ainsi, Vico croit avoir marqué les bornes de la raison humaine. Voilà une haute prétention! Il plante son drapeau au milieu de la grande assemblée des peuples, et le cri général qui sort de cette foule il le proclame la vérité; il dit: La raison humaine n'ira pas plus loin. Mais pour que la pensée universelle puisse devenir le *criterium* de la vérité, il faut qu'elle n'ait jamais proclamé le mensonge. Ici la règle ne peut souffrir d'exception; l'exception serait l'erreur, et l'erreur détruit la règle. Eh quoi! n'a-t-on pas vu des temps où l'idolâtrie couvrait le globe? Les sacrifices humains n'ont-ils pas ensanglanté tous les cultes? L'esclavage et la

polygamie ne furent-ils pas consacrés par toutes les nations de la terre, barbares ou civilisées? Et si l'assentiment du genre humain a proclamé le polythéisme, s'il a sanctifié à la fois le massacre, le libertinage et la violation des droits de l'homme, dirons-nous avec Vico que ce sont là les bornes de la raison humaine? Tel est cependant le témoignage universel : simple expression de l'état social, comment pourrait-il être l'expression de la vérité et de la raison? J'ai beau chercher la vérité dans les masses, je ne la rencontre (quand je la rencontre) que dans les individus. Pour que la lumière jaillisse des ténèbres, il faut que Dieu y allume un soleil, pour que la vérité entre chez un peuple, il faut que Dieu y jette un législateur. La vérité n'est révélée qu'au génie, et le génie est toujours seul. « Les peuples, dit admirablement Bossuet (*Sermon pour la fête de tous les Saints*), ne durent qu'autant qu'il y a des élus à tirer de leur multitude. » Pensée profonde, que Bossuet n'applique qu'aux saints, mais qui peut s'appliquer aux philosophes, aux législateurs, à tous les bienfaiteurs de l'humanité : le privilége du génie est de tout dire dans une ligne.

Ainsi tombe naturellement, en présence des faits, la philosophie *démocratique* du témoignage universel. Ce qui ne veut pas dire que la philosophie *aristocratique* du témoignage individuel soit beaucoup meilleure. Rien ne doit rester de ces deux systèmes, car ils donnent à l'autorité humaine une puissance qu'elle n'a pas. Mais où donc est la vérité? Dieu aurait-il environné l'homme de tant d'erreurs sans lui fournir un seul moyen de les reconnaître? lui aurait-il donné une conscience qui redoute le mensonge, une raison qui cherche la sagesse, la faculté de penser, de comparer, de vouloir, le tout pour se tromper éternellement? Non, non! Dieu n'a pas manqué de justice! Il a placé la vérité au point de vue de l'homme, puisqu'il a mis l'homme en présence de ses ouvrages, et que l'ouvrage exprime toujours la pensée de l'ouvrier. La pensée de Dieu, c'est-à-dire la vérité, nous est donc révélée par les lois de la nature; c'est là que le Créateur a imprimé sa volonté immuable, et le livre qui la renferme est universel; il s'ouvre sous les yeux du genre humain! Les mathématiques elles-mêmes ne sont vraies que parce qu'elles représentent quelques lois physiques de l'univers. Elles sont la pensée de Dieu traduite par des lignes et par des chiffres. Il faudra bien convenir un jour que les lois morales de l'univers sont aussi positives que les lois mathématiques, puisqu'elles ont la même origine! Dieu n'a pas failli à nous les donner, c'est nous qui avons failli à les étudier et à les comprendre.

Terminons en signalant les traits frappants qui séparent la science historique des temps modernes. Avant Vico, l'histoire n'était que le simple récit des faits; sous l'influence de Vico, la transfiguration s'est opérée : l'histoire est devenue prophétique et providentielle; en sorte que, prise dans son ensemble sur le globe entier, elle nous apparaît comme une épopée sublime, où chaque peuple accomplit une pensée de Dieu dans l'intérêt du genre humain.

Louis Aimé-Martin.

VICOMTE, *Vicarius comitis*, le représentant, le lieutenant du comte. Ce titre n'apparaît pour la première fois dans l'histoire qu'en l'an 819, sous le règne de Louis le Débonnaire. Le premier à qui on l'appliqua fut Cixilane, vicomte de Narbonne. Jusque alors les lieutenants des comtes étaient qualifiés de *vidames*. Quelques vicomtes étaient nommés directement par le roi dans les principales cités, les autres étaient choisis par les ducs ou les comtes qui avaient le commandement des provinces. Les comtes prononçaient sur les causes majeures; les délits moins graves étaient en premier ressort jugés par les vicomtes.

VICOMTÉ, territoire placé sous l'autorité administrative d'un *vicomte*.

VICQ-D'AZYR (Félix), né à Valognes, en 1748, cultiva à la fois la médecine, l'histoire naturelle, l'anatomie et la littérature. Comme il avait la parole facile et une véritable éloquence, il professa dès l'âge de vingt-cinq ans et ne tarda pas à faire ombrage à l'École de Médecine, très-jalouse dès lors de sa prérogative, et exigeant de ses agrégés une soumission sans réserve. Son indépendance normande trouva refuge au Jardin du Roi, et un puissant appui dans Antoine Petit. Celui-ci aurait désiré transmettre à Vicq-d'Azyr la survivance de sa charge, mais la volonté souveraine de Buffon contraria ce projet : Portal, Gascon flatteur et docile, fut préféré à Vicq-d'Azyr. Repoussé tour à tour par l'École de Médecine et par Buffon, sans doute parce qu'on présumait trop bien de son avenir, Daubenton, puis Lassone, médecin de Louis XVI, l'accueillirent avec faveur, l'Académie des Sciences et l'Académie Française l'admirent dans leur sein; et quand Lassone, en 1776, eut obtenu la création de la Société royale de Médecine, ce fut Vicq-d'Azyr qui fut institué le secrétaire perpétuel de ce corps savant. Les éloges qu'il y prononça forment la plus belle partie de ses ouvrages. Ses mémoires d'anatomie, ses articles de l'*Encyclopédie méthodique*, sa théorie de l'*aiguillon inflammatoire*, ses descriptions d'épidémies et d'épizooties, et même l'in-folio incomplet qu'il a laissé sur le cerveau, eussent tout au plus fait ranger Vicq-d'Azyr parmi les savants de deuxième ordre et les médecins plus spéculatifs que praticiens; mais ses éloges de Buffon, de Franklin, etc., l'ont placé au rang des meilleurs écrivains français; et c'est à ce titre que les gens de goût et les philosophes lui doivent un souvenir. Les vicissitudes politiques au milieu desquelles vécut Vicq-d'Azyr nuisirent à son bonheur et abrégèrent sa vie; car, médecin de la malheureuse reine Marie-Antoinette en 1791, c'est-à-dire à une époque où il n'existait plus guère qu'une royauté nominale, il se trouva contraint, quelques années après, d'assister à la cérémonie publique où Robespierre fit proclamer l'Être suprême, et il mourut à quelque temps de là, d'une inflammation de poitrine, dont l'origine remontait à cette fête bizarre.

Isidore Bourdon.

VIC-SUR-CÈRE ou VIC EN CARCALÈS, bourg de 1,800 habitants, situé à 20 kilomètres d'Aurillac (Cantal), possède des eaux minérales, acidules, froides, très-renommées, et qui y attirent un grand nombre de baigneurs dans les mois d'août et de septembre.

VICTOIRE (La), déesse appelée *Victoria* par les Romains et *Niké* par les Grecs, était, suivant Hésiode, fille du Styx et de Pallas. De toutes les divinités inférieures des Grecs ce fut celle à laquelle ils donnèrent l'empreinte la plus individuelle, tandis que les *Victoires* romaines ne sont que des allégories dans le sens général. Nikê est représentée avec un vêtement long, mais simple, retroussé et léger. Elle tient à la main des palmes ou des couronnes, ou encore d'autres trophées. A l'origine, Nikê n'était que l'un des surnoms d'Athênê (Minerve), qu'on regardait comme la déesse de la victoire. Phidias, le premier, symbolisa le don de rendre vainqueur, qui lui est propre, sous la forme d'une déesse particulière, qu'il plaça dans la main de ses deux plus célèbres statues colossales, le Jupiter Olympien et la Pallas Athênê d'airain. Ainsi s'explique comment les ailes manquent aux plus anciennes représentations de Nikê. Ce ne fut que plus tard, lorsque Nikê fut placée au rang des divinités inférieures, qu'on lui donna des ailes. Le sculpteur Anthermus, qui florissait à Chios entre la 50e et la 60e olympiade et qui aimait à orner les sévères figures de dieux de gracieuses allégories, fut le premier qui s'en avisa.

Nikê fut représentée de mille manières différentes. On la trouve sur des peintures de vases, sur des lampes, des pierres précieuses, des médailles, sur les peintures murales de Pompéi, sur des chars, tenant les guides des vainqueurs, etc. Dans les jeux sacrés, dans les entrées triomphales, une Nikê planait d'ordinaire au moyen d'une machine, ou suspendue au-dessus de la tête du triomphateur. On donnait le nom de *Nicéphore* aux héros qui la portaient à la main, et à Athênê elle-même.

Dans l'acropole d'Athènes, qui avec ses temples et ses statues était le grand centre du culte de Pallas Athênê, s'élevait

aussi un petit temple de marbre penthélique, de neuf mètres de long sur six de large, consacré au culte d'Athéné comme déesse de la victoire. Sa statue était sans ailes, d'où le nom de *temple de Niké apteros* (sans ailes) donné à cet édifice, qui était de style ionien, et dont le principal ornement consistait en une frise contenant la représentation en relief de scènes de bataille entre les Grecs et les Perses. La statue de la déesse tenait d'une main une grenade et de l'autre un casque. Les restes de ce temple furent mis en lumière en 1825, à la suite de fouilles faites par Rost.

VICTOIRE (Le duc de la). *Voyez* ESPARTERO.

VICTOIRE (Mme LOUISE-THÉRÈSE), fille de Louis XV, née à Versailles, en 1733, resta constamment pure au milieu de la cour la plus corrompue de l'Europe, et, comme sa sœur Mme Adélaïde, mérita les respects de tous. Les deux sœurs ne se décidèrent à quitter la France qu'au commencement de l'année 1791, et elles gagnèrent Rome, non sans avoir eu à triompher de beaucoup d'obstacles dans un voyage qui fut une véritable fuite. Le saint-père les accueillit avec tous les égards dus à leur rang et encore plus à leur haute vertu. Elles séjournèrent alors dans la capitale du monde chrétien jusqu'en 1798; mais alors il leur fallut encore abandonner cet asile à l'approche des troupes républicaines et se réfugier à Naples. Un an après, les deux princesses étaient de nouveau obligées de fuir devant l'armée française, et de s'embarquer pour Trieste. Mme Victoire mourut dans cette ville, le 8 juin 1799, six mois seulement avant sa sœur aînée, Mme Adélaïde. La même tombe réunit dans la cathédrale de Trieste deux sœurs qui ne s'étaient jamais quittées et que liait la plus tendre affection. Louis XVIII fit rapporter en France, en 1817, leur dépouille mortelle, qui repose aujourd'hui dans les caveaux de Saint-Denis.

VICTOR (AURELIUS). *Voyez* AURELIUS VICTOR.

VICTOR (Saint), issu d'une des premières familles de Marseille, servait avec distinction dans les armées romaines, lorsque, ayant fait profession du christianisme, il fut arrêté : c'était une des victimes dévouées à la persécution de Dioclétien. Ni prières ni menaces ne purent ébranler sa foi; et dans sa constance il alla jusqu'à briser les idoles devant lesquelles on prétendait le faire incliner. Après avoir enduré les plus affreuses tortures, il eut la tête tranchée, le 21 juillet 303. Ce fut, dit-on, sur le lieu de son supplice, à Marseille, que Jean Cassien, célèbre par ses *Collations* ou *Conférences des Pères du désert*, fit bâtir un monastère selon la règle de Saint-Benoît.

L'abbaye *Saint-Victor* de Paris, placée sous l'invocation du héros martyr, était d'une origine beaucoup plus récente; on en attribue la fondation à Louis VI, qui, dans une charte datée de l'année 1113, établit et dote l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Mais il est avéré que longtemps auparavant, et précisément au même lieu, existait un oratoire consacré à saint Victor. Cette circonstance nous porterait à croire que Louis VI ne fut que le bienfaiteur et non le fondateur de l'abbaye. Guillaume de Champeaux, maître du fameux Abélard, et quelques-uns de ses disciples, s'y retirèrent, y prirent l'habit et embrassèrent la vie de chanoines réguliers. Bientôt, par les vertus et les talents du chef, l'abbaye devint tellement célèbre qu'elle donna naissance à une congrégation dont les membres, appelés *Victorins*, couvrirent toutes les provinces du monde chrétien. On lit dans le testament de Louis VIII que la maison de Saint-Victor avait quarante abbayes *au beau royaume de France*. Les *victorins* ont compté dans leurs rangs un grand nombre d'hommes d'incontestable mérite et d'édifiante vertu. On cite entre autres Hugues de Saint-Victor, connu par son *Éloge de la Charité*; Pierre Lombard, le *maître des sentences*, oracle de l'ancienne théologie, mort évêque de Paris; Santeul, l'auteur de tant d'hymnes admirables, et que la France place au premier rang de ses poëtes latins; Leonius, autre poëte latin fort estimé, etc. La halle aux vins occupe aujourd'hui l'ancien emplacement de l'abbaye de Saint-Victor de Paris. E. LAVIGNE.

VICTOR. L'Église a compté trois papes de ce nom.

VICTOR Ier fut, en l'an 194, sous le règne de Pertinax, le successeur d'Éleuthère, et le quinzième évêque de Rome. Accusé de partager l'hérésie de Théodote de Byzance, qui niait la divinité de Jésus-Christ, il se justifia par l'excommunication de l'hérésiarque et de ses adhérents. Il condamna plus tard celle du Phrygien Praxéas, qui rejetait les trois personnes en Dieu; mais il donna lui-même, comme Tertullien, dans les erreurs de l'eunuque Montan. Dans ces commencements de l'Église, la célébration de la Pâque fut plus d'une fois un sujet de discorde entre les chrétiens. Victor Ier fit à la paix de l'Église le sacrifice de son opinion particulière sur cette question, et mourut vers l'an 202 ou 203.

VICTOR II, cent cinquante-sixième pape, était proche parent de l'empereur Henri III, dit *le Noir*; il se nommait Gebhard, et occupait l'évêché d'Eichstædt à la mort de Léon IX. Les Romains, qui n'osaient élire un pape sans le consentement du chef de l'Empire, avaient député le fameux Hildebrand en Allemagne, pour le prier d'élire celui qu'il croirait le plus digne. Mais Hildebrand, dont la pensée unique était d'enlever ce privilége à la puissance impériale, profita de la réunion de quelques évêques à Mayence pour les engager à faire eux-mêmes cette élection; et afin de calmer la colère de l'empereur il dirigea leur choix sur Gebhard, qui était loin de penser à un si grand honneur. Henri III eut beau s'y opposer, le diacre Hildebrand enleva le nouveau pape, le conduisit à Rome, et l'y intronisa, sous le nom de Victor II, le 13 avril 1055. La mort le surprit le 28 juillet 1057, après un pontificat de deux ans et trois mois.

VICTOR III, cent soixante-troisième pape, fut le successeur du fameux Hildebrand ou Grégoire VII. Il était de l'illustre famille des princes de Bénévent, et se nommait Daufier dans son enfance. Sa vocation l'avait d'abord porté vers l'église, malgré la volonté de son père, qui le fiança plus tard malgré lui à une fille noble. Son père ayant été tué par les Normands, le jeune Daufier, qui atteignait alors sa vingtième année, s'enfuit du palais de ses ancêtres, et prit l'habit monastique des mains d'un ermite. Découvert et ramené par ses parents, emprisonné pendant un an par sa mère, il parvint une seconde fois à s'échapper, et courut demander un asile et un couvent à son cousin Guimar, prince de Salerne. Le monastère de La Trinité de Cava fut son refuge. Mais sa mère, s'étant résignée à ne plus contrarier sa vocation, le pria de revenir dans la principauté de Bénévent, et lui assigna le monastère de Sainte-Sophie, près de cette ville. L'abbé Grégoire lui donna le nom de *Didier*, en le recevant au nombre de ses moines. Quelques années après il se crut trop près du monde, et se réfugia au milieu de l'Adriatique, dans le couvent de Tremiti, caché dans l'île de Diomède. Son nouvel abbé, ayant manifesté le désir de lui céder sa place, Didier s'enfuit encore pour vivre avec des ermites; mais le pape Léon IX le força de revenir à Sainte-Sophie de Bénévent et le combla de marques d'estime. Attiré à Rome par Victor II, Didier ne put s'accoutumer aux grandeurs de la cour pontificale, et obtint la permission de se retirer au mont Cassin. Cependant, l'abbé de ce célèbre monastère étant devenu pape sous le nom d'Étienne X, le décida à accepter sa succession, que les moines lui avaient déférée. L'empereur Henri IV le somma vainement d'en venir recevoir l'investiture de ses mains. Disciple d'Hildebrand, il fut inflexible comme ce pape, et défendit les priviléges du saint-siége contre l'empereur et l'antipape Guibert. Cette opiniâtreté plut à Grégoire VII, qui le fit venir à son lit de mort et le désigna pour son successeur. Didier, épouvanté, s'enfuit de Rome, malgré les prières des cardinaux et des évêques; il résista une année entière à leurs instances, et il fallut employer la ruse pour le ramener à Rome et la violence pour l'y retenir. Le peuple et le clergé le traînèrent pour ainsi dire dans l'église de Sainte-Luce, et le revêtirent à grand'peine de la pourpre, le 24 mai 1086, en lui imposant le nom de *Victor III*. Cette violence fut encore inutile; il s'e-

chappa de Rome, se débarrassa à Terracine de tous les insignes du pontificat, et retourna dans son abbaye du mont Cassin. Surpris une seconde fois à Capoue, où s'assemblait un concile, il se vit entouré, saisi par les seigneurs, les cardinaux et le peuple. Le prince de Capoue et Roger, duc de Calabre, se jetèrent à ses pieds, lui représentèrent la triste situation de l'Italie et du saint-siége, et cette considération l'emporta enfin sur son opiniâtre modestie. Le 21 mars 1087 il accepta la croix et la pourpre, et reprit le chemin de Rome, dont l'antipape Guibert s'était emparé. Rome se trouva dès ce moment partagée entre les deux pontifes. Le Transtevère, le château Saint-Ange et la basilique obéissaient à Victor, le reste de la ville était à Guibert, qui avait pris le nom de *Clément III*, et qui officiait à Sainte-Marie de la Rotonde. L'église de Saint-Pierre fut prise et reprise, lavée et purifiée par les deux partis, et demeura au pape Victor. Croirait-on qu'au milieu de ces embarras il ait pu songer à envoyer une armée en Afrique? C'est cependant ce qu'il fit. Cette armée s'empara de la ville de Mehédia, et défit cent mille Sarrasins. Victor soulevait en même temps l'Allemagne et la Hongrie contre l'empereur, il renouvelait ses anathèmes contre ce prince et son antipape, et présidait un concile à Bénévent. Ce fut dans cette assemblée que le surprit la maladie qui devait le conduire au tombeau. Transporté au mont-Cassin, il désigna pour son successeur à la tiare Othon, évêque d'Ostie, fit dresser son tombeau dans le chœur de l'église, et mourut trois jours après, le 16 septembre 1087. Ce pape n'a occupé le saint-siége que quatre mois et sept jours, à partir de son sacre; mais il faut y ajouter quinze mois et vingt-trois jours à compter de sa première élection.

VIENNET, de l'Académie Française.

VICTOR IV, antipape. *Voyez* OCTAVIEN.

VICTOR (CLAUDE PERRIN, dit), maréchal de France, *duc de Bellune*, naquit le 7 décembre 1764, à La Marche (Vosges), et à dix-sept ans entra comme tambour dans un régiment d'artillerie en garnison à Auxonne. Il venait d'obtenir son congé, après huit années de service comme simple soldat, lorsque éclata la révolution. Trois ans plus tard, en 1792, il s'engagea dans le bataillon de volontaires de la Drôme, et ne tarda pas à obtenir le grade de chef de bataillon. Grièvement blessé, en 1793, au siége de Toulon, il en fut récompensé par sa nomination au grade d'adjudant général. A la fin de cette même année, on l'attacha en qualité de général de brigade à l'armée des Pyrénées orientales. En 1796 il commanda avec distinction l'avant-garde de Scherer en Italie. Bonaparte lui confia également les missions les plus périlleuses. Dans la campagne de 1797, il fut nommé général de division. Après la paix de Campo-Formio, on l'envoya en Vendée, et il fit preuve d'habileté et de modération dans ce commandement. Bonaparte demanda inutilement au Directoire de l'adjoindre à l'expédition d'Égypte. En 1799 on l'envoya au contraire de nouveau en Italie, où il battit les Russes sur le Pô et prit part à presque toutes les affaires importantes de cette campagne. Après le 18 brumaire, il se rattacha au premier consul, qu'il suivit en Italie, en 1800. A Marengo, placé à l'avant-garde, il résista pendant huit heures de suite aux Autrichiens, et donna ainsi le temps aux différents corps de notre armée de converger sur le point décisif et d'y opérer leur jonction. En 1805 on l'envoya à Copenhague en qualité de ministre plénipotentiaire. L'année suivante, à l'ouverture de la campagne de Prusse, Victor obtint sa réintégration sur les cadres de l'armée active, et eut ainsi occasion de se distinguer de nouveau à Iéna et à Pultusk. Mais le 14 janvier 1807 il fut fait prisonnier à Arenswald, en Poméranie, par Schill, le célèbre chef de partisans. Échangé dès le mois suivant contre Blucher, il fit inutilement le siége de Graudenz. Sa belle conduite à la bataille de Friedland lui valut, avec le titre de *duc de Bellune*, le bâton de maréchal de France, et après la paix il remplit pendant quelque temps les fonctions de gouverneur de Berlin.

En 1808 Napoléon donna au maréchal Victor un commandement en Espagne. Dans la campagne de 1809, à l'affaire de Talavera, son étoile pâlit devant celle de Wellington. L'année suivante il exécuta une marche hardie, qui contraignit l'armée espagnole à abandonner la forte position qu'elle occupait à Pena-Perros et qui permit aux troupes françaises de pénétrer en Andalousie. Il investit alors Cadix; mais en 1812 il abandonna le commandement du blocus de cette ville pour aller prendre part à l'expédition de Russie. Chargé alors du commandement du neuvième corps, sa belle tenue à la néfaste journée de la Bérésina facilita le passage de ce fleuve aux debris de l'armée française. L'année suivante, il commandait le deuxième corps, qui décida de la victoire de Dresde. Il prit encore part, avec son corps d'armée, aux affaires de Wachau, de Leipzig et de Hanau. Dans la campagne de 1814, il fut chargé de défendre les Vosges contre le corps d'armée russe. Forcé de se replier sur la Meuse, il chassa l'ennemi des positions qu'il avait prises à Saint-Dizier, le 27 janvier 1814, et quelques jours après emporta à la baïonnette le village de Brienne. Un court temps de repos qu'il accorda à ses troupes à Salins, le 17 février, lui fit négliger d'occuper le pont de Montereau; faute grave, que l'empereur lui reprocha dans les termes les plus durs, et qu'il punit en lui retirant son commandement pour le conférer au général Gérard. Placé désormais en sous-ordre, le maréchal continua de faire preuve du même zèle pour la défense du territoire, et figura encore aux affaires de Champ-Aubert, de La Ferté, de Nangis et de Ville-le-Roi. Il commandait encore l'avant-garde, le 7 mars, à la bataille de Craonne, lorsqu'il fut mis hors de combat par une grave blessure.

A quelques jours de là, l'empire n'existait plus... La maison de Bourbon remontait sur le trône, et l'armée était appelée à prendre la cocarde blanche. Le maréchal Victor se distingua entre tous les hommes que Napoléon avait comblés d'honneurs, de faveurs et de richesses, par l'ingratitude dont il fit preuve envers le souverain naguère objet de ses adulations, et par son empressement à offrir ses services aux Bourbons. Louis XVIII l'en récompensa en lui confiant le commandement de la deuxième division militaire. A l'époque des cent jours, le maréchal, se croyant trop compromis vis-à-vis de Napoléon, se décida à suivre le roi à Gand. La seconde restauration devait naturellement lui savoir gré d'une telle preuve de dévouement. Elle adopta donc complétement ce soldat de fortune, le créa pair de France et le nomma l'un des quatre majors généraux de la garde royale, qu'on organisa alors. Le maréchal duc de Bellune fut en outre appelé à présider la commission chargée d'examiner la conduite des officiers de l'armée à l'époque des cent jours; mission inquisitoriale, qu'eût pu accepter un homme de police, mais non un soldat, et dont le maréchal s'acquitta avec une rigueur peu faite pour lui mériter les sympathies de l'opinion. En 1821 il fut appelé à tenir le portefeuille de la guerre. A l'ouverture de la campagne de 1823 il remit par intérim ce portefeuille au baron de Damas, et accompagna le duc d'Angoulême dans la Péninsule en qualité de major général. Les honteuses dilapidations auxquelles donna lieu la fourniture des vivres de l'armée expéditionnaire, confiée au fameux Ouvrard, dilapidations sur lesquelles le maréchal ferma sciemment les yeux, eurent pour résultat de lui faire perdre sa position de major général; et au lieu de lui rendre le ministère de la guerre, la cour, pour avoir l'air de ne pas le sacrifier aux clameurs de l'opinion publique, lui donna, comme fiche de consolation, l'ambassade de Vienne. La cour d'Autriche refusa de l'accueillir en qualité d'ambassadeur dans le cas où il prendrait le titre de *duc de Bellune*, qu'elle ne pouvait reconnaître, disait-elle, attendu qu'en le lui conférant Napoléon avait agi comme *usurpateur* des possessions autrichiennes en Italie, et n'avait pas récompensé ainsi une action d'éclat par la collation du nom même des lieux qui en avaient été le théâtre. Cette question d'étiquette fit grand bruit, et les différents organes de l'opinion

publique s'emparèrent de l'incident pour réchauffer dans les cœurs les souvenirs, alors encore si puissants, de la gloire de l'empire. Le maréchal fut obligé de se roidir contre les exigences du cabinet de Vienne et de maintenir la légitimité de son droit à porter le titre qu'on lui contestait. Depuis ce désagrément le duc de Bellune vécut dans un grand isolement. Il remplissait cependant encore ses fonctions de major général de la garde royale quand éclata la révolution de Juillet. Compromis depuis longtemps avec l'opinion, Victor comprit qu'il n'avait plus désormais d'autre rôle à jouer que celui de la fidélité *quand même* à la branche aînée de la maison de Bourbon. Jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 1[er] mars 1841, il demeura donc l'une des notabilités du parti légitimiste, aux intrigues duquel son nom se trouve presque constamment mêlé dans la première décade du règne de la branche cadette de la maison de Bourbon.

Son fils, *Victor-François* PERRIN, duc de Bellune, né à Milan, en 1796, se rallia au second empire. Le 9 février 1853 il fut nommé sénateur; mais il mourut le 2 décembre de la même année.

VICTOR-AMÉDÉE I[er], duc de Savoie (1630-1637). Les incertitudes de son père Charles-Emmanuel I[er], flottant entre l'Espagne et la France, lui avaient été funestes; mais il recouvra la Savoie et une partie du Piémont, qui lui avaient été enlevées par le duc de Montmorency et le marquis d'Effiat. Il obtint, de plus, dans le Montferrat, Albe et quelques autres places que la France lui avait assurées par un traité secret du 31 mars 1631, en échange de Pignerol, La Pérouse, Angrone et Luzerne, qui restèrent à cette couronne. Généralissime de l'armée française en Italie, il triompha à Fomavento, à Monbaldone, et mourut subitement à Verceil, en 1637.

VICTOR-AMÉDÉE II, d'abord *duc de Savoie*, puis roi de Sardaigne (1675-1730). S'étant déclaré contre la France, il essuya plusieurs défaites. Catinat le battit à Staffarde et à Marsaille; mais, en 1696, il fit sa paix particulière avec Louis XIV, qui lui rendit toutes ses places et même Pignerol, que la France gardait depuis soixante-cinq ans. En 1701 il reconnut le duc d'Anjou pour roi d'Espagne, et conclut le mariage de Louise-Gabrielle, sa seconde fille, avec ce prince. Après une succession d'avantages et de pertes, résultats de sa politique double et tortueuse, il fut reconnu par la France, lui et ses descendants, pour légitimes héritiers de la couronne d'Espagne si la postérité de Philippe V venait à manquer. L'Espagne, de plus, lui céda le royaume de Sicile, qu'elle envahit bientôt après, en pleine paix. Le traité de la quadruple alliance, conclu le 2 août 1728, donna l'île et le royaume de Sardaigne au duc de Savoie, pour le dédommager de la Sicile. En 1730 il abdiqua en faveur de son fils Charles-Emmanuel, et épousa la comtesse douairière de Saint-Sébastien, qu'il aimait depuis longtemps. Mais pressé par cette femme ambitieuse de ressaisir le pouvoir, il fut arrêté par ordre de son fils, et mourut captif, au château de Moncalier, le 31 octobre 1732.

VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne (1713-1796), épousa une fille de Philippe V, roi d'Espagne. Une de ses filles s'unit au comte de Provence, depuis Louis XVIII. Battu en 1795 par Scherer, puis par Bonaparte, il se vit forcé de signer, le 15 mai 1796, la paix humiliante de Paris, qui lui enlevait une partie de ses États. Il ne survécut que cinq mois à ce désastre.

DE REIFFENBERG.

VICTOR-EMMANUEL I[er], roi de Sardaigne, second fils de Victor-Amédée III, né le 24 juillet 1759, portait, avant son avénement au trône, le titre de *duc d'Aoste*, et épousa, en 1789, la princesse Thérèse, fille de l'archiduc Ferdinand. La révolution française trouva en lui un de ses adversaires les plus décidés; et quand la guerre eut été déclarée en 1792, il prit le commandement de l'armée sarde. Après avoir repoussé les Français à Gilette, dans le comté de Nice, il s'empara du défilé de Vial, et s'avança jusqu'à l'embouchure du Var; mais à peu de temps de là il était contraint de se retirer dans les Alpes. Quand, en 1796, le roi son père entra en négociations avec Bonaparte, le duc d'Aoste s'opposa autant qu'il dépendait de lui à la conclusion de la paix; puis, lorsqu'elle eut été signée en dépit de ses efforts, il se retira au midi de l'Italie. Son père mourut le 16 octobre 1796, et eut pour successeur son fils aîné, *Charles-Emmanuel IV*. Celui-ci ayant abdiqué en 1802, la couronne passa au duc d'Aoste, lequel demeura à Cagliari, sous la protection des Anglais, jusqu'à ce que les événements de 1814 lui rouvrissent les portes de Turin. La paix signée à Paris cette même année lui rendit Nice et une partie de la Savoie; le reste de cette province lui fut restitué par les traités de 1815. Le congrès de Vienne réunit en outre Gênes à la monarchie sarde. Les Piémontais s'attendaient alors à voir le gouvernement de la dynastie restaurée les faire jouir de toutes les améliorations auxquelles les avait habitués la domination de Napoléon. Mais le pouvoir royal abolit l'une après l'autre toutes les institutions de nature à rappeler que le pays avait pendant quelque temps été régi par les lois françaises. A ces fautes vinrent bientôt se joindre d'odieuses persécutions religieuses contre les vaudois et surtout contre les juifs, à qui il fut enjoint d'avoir à vendre les propriétés immobilières que sous l'empire de la loi française il leur avait été permis d'acquérir dans le royaume. La lutte entre les défenseurs du temps passé et de tous les abus qu'il consacrait et les partisans des idées nouvelles provoqua la création de sociétés secrètes; et le 10 mars 1821 une révolution finit par éclater en Piémont. Le roi ayant refusé de prêter serment à la constitution des cortès espagnoles de 1812, proclamée par l'armée, abdiqua la couronne, le 23 mars 1821, en faveur de son frère *Charles-Félix*, lequel eut pour successeur *Charles-Albert*, prince appartenant à une branche collatérale de sa maison, celle de Savoie-Carignan. Victor-Emmanuel I[er] mourut le 10 janvier 1824, à Moncalieri.

VICTOR-EMMANUEL II, roi de Sardaigne aujourd'hui régnant, né le 14 mars 1820, est le fils aîné du feu roi Charles-Albert et de la reine Thérèse, fille de feu le grand-duc Ferdinand de Toscane. Son père lui fit donner une éducation très-éclairée; et comme prince royal il se trouva mêlé aux luttes et aux mouvements qui signalèrent l'année 1848. Il fit aux côtés de son père les campagnes contre les Autrichiens jusqu'au désastre de Novare, à la suite duquel Charles-Albert se décida à abdiquer en faveur de son fils. C'est donc à ce jeune prince que revint la rude tâche de terminer une guerre malheureuse et de comprimer à l'intérieur l'action dissolvante des factions. Après avoir conclu la paix avec l'Autriche et réussi à mettre des bornes aux exigences de l'extrême parti démocratique, il a donné au monde le bien rare exemple d'un prince restant fidèle à la constitution donnée par son père et consacrant toute son activité intellectuelle à assurer le développement régulier d'institutions libres dans son royaume. Sachant résister à la fois aux exigences de l'étranger et aux prétentions du parti réactionnaire et clérical, il a maintenu son gouvernement dans les voies de la légalité et de la liberté constitutionnelles. Le passé lui avait laissé des plaies bien profondes à guérir, dont les moindres n'étaient pas celles de la dernière guerre; néanmoins, il a pu opérer une série de réformes utiles et marquées au coin de l'esprit de progrès. Aussi, tandis que le reste de l'Italie continuait à être en proie aux lois d'exception, aux conspirations et aux échauffourées révolutionnaires, la Sardaigne seule offrit l'exemple de l'union de la liberté et de la légalité. Tous les partis, quelque différent que puisse être le but qu'ils ont en vue, sont donc d'accord pour rendre à la personne du roi Victor-Emmanuel II l'hommage de respect et d'estime qui lui est dû. En 1854, lors des terribles ravages que le choléra exerçait à Gênes, ce prince a donné une preuve nouvelle de la manière dont il entend le métier de roi en venant alors partager les dangers de la partie de la population qui était demeurée dans cette malheureuse ville, et par son exemple rassurer les peureux en même temps que réveiller le zèle des négligents.

Le roi Victor-Emmanuel est marié depuis 1842 avec *Adélaïde*, fille de feu l'archiduc Renier. Cinq enfants sont issus de cette union : la princesse *Clotilde*, née le 2 mars 1843; le prince royal, *Humbert*, né le 14 mars 1844 ; le prince *Amédée*, né le 30 mai 1845; le prince *Othon-Eugène*, né le 11 juillet 1846; et la princesse *Marie*, née le 16 octobre 1847.

VICTORIA Ire (Alexandrina), reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande depuis 1837, est née le 24 mai 1819. C'est l'unique enfant du duc de Kent (mort en 1820), quatrième fils de Georges III, et de la princesse Louise-Victoire de Saxe-Cobourg. A la mort de son oncle le roi Guillaume IV, qui n'avait point d'enfants, elle devait hériter de la couronne par représentation de son père le duc de Kent, frère de ce prince. La jeune princesse fut donc élevée avec le plus grand soin dans les sentiments de l'attachement le plus vif pour la constitution anglaise. Elle fut initiée, sous la direction de la duchesse de Northumberland, femme éclairée et partageant tous les principes des whigs, aux sciences sérieuses et positives, dont la connaissance lui était indispensable en raison de la position qu'elle devait occuper un jour, et acquit en outre des notions très-étendues en musique et en botanique. Lorsque la mort de son oncle, le roi Guillaume IV, l'appela à monter sur le trône, le 20 janvier 1837, elle trouva à la direction des affaires une administration whig présidée par lord Melbourne, homme investi déjà depuis longtemps de toute sa confiance. Toutes les charges de sa cour furent aussitôt conférées à des whigs; préférence bien naturelle de sa part, rendue obligatoire d'ailleurs par tous les précédents, mais qui ne laissa pas que de lui attirer quelques petites attaques de la part des tories. Le couronnement de la jeune reine fut célébré le 28 juin 1838, avec une pompe extraordinaire. Des échecs successifs essuyés par le cabinet dans le parlement contraignirent lord Melbourne et ses collègues à déposer leur portefeuille. La reine ne se résigna pas sans de vifs regrets à changer de conseillers et à charger sir Robert Peel de constituer une nouvelle administration. Les tories exigèrent de la reine qu'elle enlevât aux whigs toutes les charges de sa cour et qu'elle choisît dans leur parti jusqu'à ses dames d'honneur. Le cœur de la jeune reine se souleva contre de si impérieuses exigences. D'après le vœu qu'elle en exprima, ses anciens ministres durent reprendre leurs portefeuilles; mais cette conduite valut à la jeune reine et à ses conseillers un redoublement d'outrages et de menaces de la part des hauts tories. A ces difficultés intérieures vinrent se joindre la guerre de l'Afghanistan, celle de la Chine, les complications de la question d'Orient et les soulèvements tentés par les chartistes. C'est dans cette situation critique que fut négocié le mariage de la reine avec un de ses cousins, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha. Ce prince ayant été naturalisé anglais par un acte du parlement, rendu en janvier 1840, la cérémonie nuptiale fut célébrée le 10 février. D'une union dont jamais nuage n'est venu troubler la sérénité sont nés huit enfants : *Victoria* (1840), *Édouard-Albert*, prince de Galles (1841), *Alice* (1843), *Alfred-Ernest-Édouard*, duc d'York (1844), *Hélène-Victoria* (1846), *Louise-Caroline* (1848), *Arthur-William* (1850), *Léopold* (1853). Rappeler ici les principaux événements qui ont signalé le règne de la reine Victoria serait faire double emploi avec l'article Grande-Bretagne, auquel nous croyons par conséquent devoir renvoyer le lecteur. Nous nous bornerons donc à dire de cette princesse que c'est non-seulement un modèle à présenter à tous les souverains constitutionnels, mais encore que comme femme, épouse et mère, elle a droit à tous les respects, à toutes les sympathies.

VICTORIA, nom d'une province récemment organisée dans la partie de l'Australie désignée sous le nom d'*Australia Felix*, qui a pour chef-lieu la ville de Melbourne, et qui est redevable de son accroissement merveilleux à la découverte des mines d'or. Il y a vingt-cinq ans ce n'était encore qu'un désert où erraient quelques tribus sauvages. De 1835 à 1851 sa population s'éleva à 95,000 âmes; ses exportations employaient annuellement 669 bâtiments, jaugeant 126,000 tonneaux, et son revenu était de 380,000 liv. st. Les mines d'or furent découvertes à la fin de 1851, et la seule année 1852 porta la population de Victoria à 200,000 âmes, ses expéditions pour l'Angleterre à 1,657 bâtiments, jaugeant 408,000 tonneaux, et son revenu à 1,577,000 liv. st., dont 442,000 provenant des douanes. Les droits acquittés pour la consommation produisirent donc en une seule année un revenu supérieur à tout le revenu colonial de l'année précédente. En 1851 la valeur des importations avait été de 1,056,000 liv. st. En 1852 elle fut de 4,044,060 l. st. ; la valeur des exportations monta de 1,424,000 liv. st. à 7,452,000 ; et si l'on tient compte de tout l'or exporté sans être enregistré, on ne peut évaluer à moins de 300 millions de francs l'importance des exportations faites par une population de 200,000 âmes; c'est un chiffre égal au cinquième des exportations de la Grande-Bretagne, et supérieur de 35 pour 100 aux exportations de Calcutta. Ces progrès inouïs ont été loin de se ralentir depuis. C'est ainsi que le 27 avril 1853 2,400 émigrants européens débarquèrent à *Melbourne* en vingt heures. La population de cette ville était de 21,000 âmes en 1852, elle dépassa 80,000 âmes en 1853; la seconde ville de la province, *Geelong*, comptait 8,000 âmes en 1851, elle atteignit le chiffre de 20,000 en 1853. On a calculé que dans cette année la moyenne des arrivées avait été de 4,000 par semaine; en sorte que la population de la colonie, qui avait doublé de 1851 à 1852, doubla encore en 1853. La province était d'autant moins en état de nourrir cette masse d'émigrants, que l'étendue des terres cultivées diminua sensiblement, une partie des fermiers ayant tout quitté pour se rendre aux mines. Heureusement, le commerce extérieur, et particulièrement celui des États-Unis, y suppléa. A la difficulté de se nourrir se joignait celle de se loger; le nombre des habitants de *Melbourne* avait quadruplé en deux ans; mais le progrès des constructions n'avait pu suivre celui de la population : les matériaux et les bras manquaient également. Il en résulta qu'à côté de l'ancienne ville construite en pierre et en bois s'éleva une ville de toile (*canvastown*), formée par les tentes sous lesquelles campaient les derniers arrivés. A *Sydney* le prix des loyers avait triplé de 1851 à 1853, et même quintuplé pour les maisons bien situées et propres au commerce. A *Melbourne*, le progrès fut plus rapide encore; des fortunes énormes furent réalisées par la revente des terrains achetés à vil prix dix-huit mois auparavant, et certains emplacements furent payés à un taux de beaucoup supérieur au prix des terrains les plus chers de Paris et de Londres.

VICTORIA (Ordre de). Il a été fondé en 1856, par la reine Victoria, pour récompenser les services rendus dans l'armée de terre et dans l'armée de mer. La décoration consiste en une croix de Malte en bronze, avec la couronne royale au centre, et au-dessous cette inscription : *A la valeur*. Cette croix se porte suspendue à un ruban bleu pour les marins et à un ruban rouge pour l'armée de terre. Elle ne s'accorde que pour des actions d'éclat, et une pension de 10 liv. st. y est attachée.

VICTORIA (Terre de). *Voyez* Terres Antarctiques.

VICTORIA (*Botanique*), genre de la famille des nymphéacées, tribu des euryalées, créé pour une plante qui croît dans les grands fleuves de la Guyane et du Brésil septentrional, l'une des merveilles du règne végétal. On n'en connaît jusqu'à ce jour qu'une seule espèce, appelée, en l'honneur de la reine d'Angleterre, *victoria regia* par Lindley, Hænke et Bonpland, qui l'avaient, dit-on, déjà aperçue; et M. Alcide d'Orbigny l'avait observée dès 1827 dans le Parana. Elle fut pour la première fois décrite par Pœppig, qui l'avait observée dans le fleuve des Amazones; et elle fut ensuite trouvée par Schomburgk et autres dans divers cours d'eau de l'Amérique méridionale. Les feuilles de ce végétal gigantesque, forment des disques orbiculaires, d'un à

deux mètres de diamètre et flottent à la surface de l'eau, au-dessus de laquelle s'élèvent de magnifiques fleurs larges de trois décimètres, blanches, avec le centre purpurin. Elles ont un calice à tube adhérent, campanulé, aiguillonné, à limbe divisé en quatre lobes, colorés intérieurement; une corolle formée de nombreux pétales insérés en plusieurs rangées sur le tube du calice, dont les extérieurs sont étalés et très-grands, tandis que les intérieurs sont courbés en dedans et beaucoup plus petits; de nombreuses étamines sur plusieurs rangs. Le fruit, presque conique, et de la grosseur d'une tête d'homme, est charnu, hérissé de piquants et surmonté d'une sorte de godet tronqué à son bord. Les graines qu'il contient se mangent rôties; c'est pourquoi les Espagnols leur ont donné le nom de *maïs del agua* (maïs d'eau). On est parvenu récemment sur différents points de l'Europe à faire fleurir la *victoria regia* dans des bassins dont l'eau était artificiellement portée à la température voulue, notamment en août 1855, dans l'*aquarium* de l'exposition universelle et permanente d'horticulture.

VICTORIA (*Astronomie*), planète télescopique, découverte par M. Hind, le 13 septembre 1850. Sa distance moyenne au Soleil est représentée par 2,335, en prenant celle de la Terre pour unité. Son excentricité est 0,218. La durée de sa révolution sidérale est de 1,303 jours. L'inclinaison de son orbite est de 8° 23′ 7″. E. Merlieux.

VIDA (Marc-Jérôme), poète latin moderne, naquit à Crémone, vers 1580. Après avoir obtenu pour prix de ses talents poétiques diverses dignités ecclésiastiques, il mourut évêque d'Albe, dans le duché de Montferrat, le 27 septembre 1566. Il avait été appelé à occuper ce siége en 1532, par Clément VII. Lors de la prise d'Albe par les Français vainqueurs des troupes impériales, Vida se signala par une grande valeur, et contribua beaucoup à arracher cette ville à ses conquérants. Ce prélat, poète et guerrier, accompagna les légats du pape au concile de Trente. Ses différentes productions, toutes remarquables par la pureté et l'élégance du style, ont été recueillies dans l'édition de Padoue (1731). Ses poésies, qui sont ce qu'il a composé de plus remarquable, parurent à Crémone, en 1550; elles furent réimprimées plusieurs fois, notamment à Oxford, en 1722. On trouve dans ce recueil : 1° *Scacchia ludus* (le jeu des échecs), qui avait paru pour la première fois à Rome, en 1527, et dont nous avons plusieurs traductions; 2° *Poeticorum Libri tres* : c'est un art poétique beaucoup plus complet que l'épître d'Horace aux Pisons. Cet ouvrage a été traduit par l'abbé Le Batteux, en 1771; puis en vers français par Barrau, en 1808, et par Valant, en 1814; 3° *Bombicum Libri II*, 1537 (les Vers à soie); Crignon en 1786, et Levée en 1819, firent passer dans notre langue ce petit poëme, considéré comme le chef-d'œuvre de Vida; 4° *Christiados Libri VI*, 1535 : c'est la plus considérable des compositions du poëte; elle a été traduite dans toutes les langues de l'Europe; en 1826 l'abbé de Latour en donna une traduction, plus fidèle qu'élégante, mais qui est précédée d'un fort bon discours sur la vie et les ouvrages de Vida; 5° quelques hymnes sacrées (*Hymni de rebus divinis*, 1552) complètent le bagage poétique de l'évêque d'Albe, avec plusieurs églogues, odes, épîtres, épigrammes et élégies. Louis du Bois.

VIDAME, dans la basse latinité *vice dominus*. Ce titre s'appliquait spécialement à l'officier chargé d'exercer la justice temporelle des évêques. Le vidame était à l'égard des évêques ce que le vicomte était à l'égard du comte. Les vidames lors de l'hérédité des bénéfices changèrent leurs offices en fiefs relevant de l'évêque. Tous les vidames de France relevaient originairement des évêques; il n'y avait qu'une seule exception : les vidames d'Eneval, seigneurie de Normandie, ne relevaient que du roi. Tous les vidames prenaient leur nom de celui de l'évêché dont ils dépendaient; de là les vidames de Reims, de Chartres, du Mans, de Laon, etc. Les abbayes avaient également leurs vidames, comme celle de Saint-Denis. On les appelait aussi *avoués* et *défenseurs* de l'Église. Burchard le Barbu, tige des Montmorency, était vidame et avoué de l'abbaye de Saint-Denis.

VIDANGE. Il y a moins d'un demi-siècle je ne sais si on eût osé traiter ce sujet dans un ouvrage du genre de celui-ci. Toujours est-il qu'on ne l'eût abordé qu'avec embarras, une idée d'ignominie s'attachant à tout ce qui y avait trait. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Sans doute le travail nécessaire à l'enlèvement des matières fécales offre encore des inconvénients qui le font redouter au milieu de nos habitations, mais il existe des procédés qui permettent de l'opérer sans qu'on puisse même s'apercevoir du travail qu'on effectue. Tout le monde connait l'odeur infecte que répand dans nos habitations la vidange d'une fosse d'aisance, l'action des gaz qui en proviennent sur les dorures et l'argenterie, et la difficulté de s'y soustraire; mais on ne sait pas généralement que tous ces inconvénients peuvent être évités par des moyens d'une extrême simplicité. Le charbon qui résulte de la décomposition, par la chaleur, des corps organiques, peut, suivant l'état de sa surface, absorber une plus ou moins grande proportion de gaz ou de produits odorants provenant de l'altération putride de ces corps, et donner lieu à leur désinfection. Des débris d'animaux arrivés à une putréfaction fort avancée, des matières fécales, peuvent perdre complétement leur odeur dans l'espace de temps strictement nécessaire à leur mélange avec le charbon, et ce mélange peut être conservé sans qu'il se manifeste aucune autre odeur que celle de l'ammoniaque. Pour produire cet effet, le charbon doit être terne et divisé; les charbons brillants n'exercent que peu d'action sur les milieux gazeux. Ternes, ils en absorbent une proportion qui varie de 1 et 3/4 à 90 fois leur volume. L'état de division du charbon exerce aussi une très-grande influence sur ce phénomène; et de tous les charbons celui qui désinfecte au plus haut degré s'obtient en calcinant dans des vases clos certains mélanges de matières inertes et de corps organiques, comme les boues des rues, etc. Il porte le nom de *noir animal*. Si on introduit dans une fosse d'aisance une couche de ce noir assez considérable pour recouvrir entièrement la surface des matières, et qu'on l'y mêle peu à peu, le résidu se présente tellement désinfecté, qu'on ne soupçonnerait pas la nature de l'opération qui a eu lieu : les couches désinfectées ayant été séparées, on opère de même sur les autres : et tout cela peut être enlevé en plein jour, dans des voitures découvertes, sans qu'on s'en aperçoive plus que du transport des matériaux de démolitions, si ce n'est une poussière noire qui se répand dans les escaliers, et qu'on peut encore éviter en grande partie au moyen de toiles tendues dans des directions convenables. Cependant, comme dans un grand nombre de maisons on introduit dans les fosses des masses considérables de liquides, si l'on devait opérer l'enlèvement et l'absorption complète du contenu des fosses au moyen du noir animalisé seulement, le prix de la quantité qu'il faudrait employer serait trop considérable. On enlève ordinairement les liquides au moyen de la pompe, pour n'agir avec le noir animalisé que sur la partie la plus épaisse. Mais comme la pompe répand une forte odeur, on n'a fait disparaître qu'en partie celle que présente habituellement la vidange.

Les matières extraites des fosses d'aisance servent à la préparation de la *poudrette* : on les abandonne sur le sol en tas plus ou moins volumineux; la fermentation se développe et répand au loin une odeur repoussante. Après un an et plus, après de nombreux mouvements imprimés à la masse, 30 pour 100 au plus du produit solide sont conservés pour servir d'engrais : tout le reste a disparu en répandant une horrible infection. Que l'on compare ce résultat à celui qui pourrait être obtenu par le noir animalisé.

H. Gaultier de Claubry.

En décembre 1854 M. le préfet de police a publié une ordonnance concernant la désinfection des matières contenues dans les fosses d'aisance, et par laquelle il est expres-

sément défendu de procéder à l'extraction et au transport des matières susdites avant que la désinfection en ait été complétement opérée, attendu, dit l'ordonnance en question, que depuis longtemps on possède les moyens certains, infaillibles, prompts et peu coûteux de faire cette opération.

Parmi les moyens auxquels faisait allusion M. le préfet de police figure en première ligne l'appareil *diviseur* et *désinfecteur* Krœmer. Une société en commandite au capital de *trois millions* de francs s'était constituée dès le mois de novembre 1853, sous le nom de *L'Inodore*, pour l'exploitation de cet appareil. C'est là un fait que nous ne mentionnerions pas si à la création de cette société ne se rattachait pas un souvenir assez singulier. Les fondateurs de l'entreprise avaient imaginé, pour attirer les actionnaires, d'abord de leur garantir des *avantages exceptionnels et personnels.....* sur le prix de la vidange, puis le droit de se rembourser immédiatement du montant de leurs actions en livres *au prix de catalogue* pris dans les œuvres des plus célèbres romanciers contemporains, Balzac, Alex. Dumas, Eugène Sue, Georges Sand, Victor Hugo, Alphonse Karr, Alfred de Musset, Méry, Souvestre, Élie Berthet. Les incrédules qui supposeraient que nous faisons là une mauvaise plaisanterie pourront consulter à cet égard les annonces des différents journaux de Paris de novembre 1853.

VIDE. Tout le monde sait ce que c'est, par exemple, qu'une bouteille *vide;* mais est-ce là le *vide* des physiciens, le *vide absolu;* non, car cette bouteille, vide de vin ou de tout autre liquide, est encore pleine de ce fluide invisible qu'on nomme *air*, tandis que le vide absolu suppose l'absence de toute matière. Les anciens repoussaient généralement l'idée du vide : *La nature a horreur du vide*, disaient-ils, et on connaît à ce sujet la réponse attribuée à Galilée par quelque chroniqueur sans doute). Les cartésiens ont nié l'existence du vide. Newton partageait l'opinion contraire, et on ne conçoit guère la possibilité du mouvement dans un espace complétement rempli de matière. Les preuves de Newton sont tirées des lois du mouvement, de celles de la chute des corps, de la divisibilité de la matière, etc. Cependant, la machine pneumatique est loin de procurer le vide absolu. Le vide le plus parfait que l'on connaisse est celui du baromètre, et encore ce prétendu vide n'est-il pas rempli d'une matière infiniment subtile, celle qui constitue l'essence des corps impondérables? *Voyez* ÉTHER.

Quoi qu'il en soit, les physiciens ont pu étudier le vide relatif de la machine pneumatique et du baromètre. Ils ont constaté que tous les corps tombent également dans le vide (*voyez* PESANTEUR). Ils ont établi que le son cesse de s'y propager, et que la combustion ne peut y être entretenue. Les physiologistes ont à leur tour examiné son influence sur les végétaux et les animaux ; ainsi, il a été reconnu que la germination, l'accroissement, et même la fécondation, n'avaient pas lieu dans le vide, la présence de l'air étant absolument nécessaire pour que ces divers phénomènes puissent parcourir leur période habituelle. Parmi les animaux, tous n'éprouvent pas la même influence de l'absence de l'air : les oiseaux périssent au bout de quelques secondes lorsqu'on les place dans un vide plus rapproché du vide parfait que pour les autres animaux, puisqu'ils s'élèvent à une hauteur considérable où l'air commence à être raréfié : il y a cependant des insectes qui vivent plusieurs jours dans le vide; mais il est probable qu'alors toute fonction de la vie animale est supendue chez eux.

Parmi les nombreuses applications que l'on a faites du vide, une des plus importantes est sans contredit son emploi à la conservation des matières végétales ou animales. Les substances les plus altérables, les fruits, la viande, se gardent indéfiniment dans le vide. L'industrie commence aussi à tirer parti du vide; ainsi la cuite des sucres se fait aujourd'hui dans le vide, ce qui permet d'opérer à une température peu élevée, puisque le degré nécessaire à l'ébullition est intimement lié à la pression atmosphérique.

VIDIMUS, terme latin consacré dans l'ancien usage pour exprimer un transcrit ou copie de pièce, que l'on faisait pour suppléer l'original, en faisant mention en tête de ce transcrit que l'on avait vu l'original dont la teneur était telle que la copie. On appelait ainsi les transcrits ou copies, parce qu'ils commençaient par ces mots : *Vidimus certas litteras quarum tenor sequitur* (*voyez* CHARTE).

VIDOCQ (EUGÈNE-FRANÇOIS), fameux aventurier contemporain, longtemps chef de la brigade dite *de sûreté*, à Paris, naquit le 25 juillet 1775, à Arras, où son père était boulanger et jouissait d'une certaine aisance. Un beau jour, d'après les conseils d'un vaurien de ses camarades, il vola dans le comptoir paternel une somme de 2,000 francs, avec laquelle il comptait gagner Ostende et s'embarquer pour l'Amérique. Mais en route il fut dépouillé de cet argent par d'autres malfaiteurs pendant un moment d'ivresse. Après avoir longtemps erré avec une bande de vagabonds, puis après avoir rempli le rôle de paillasse sur les tréteaux d'un charlatan ambulant, l'excès de sa misère le détermina à implorer le pardon de ses parents ; et il revint alors à Arras. Quand éclata la révolution, il s'engagea ; mais il ne tarda pas à déserter aux Autrichiens. Condamné à recevoir la bastonnade, il abandonna les rangs ennemis, et vint se réfugier, comme déserteur belge, sous le drapeau français. Il ne tarda pas à déserter de nouveau, et s'en retourna à Arras, où il inspira une vive passion à la sœur d'un nommé Chevalier, l'un des acolytes de Lebon. Il l'épousa ; mais convaincu ensuite de l'infidélité de sa moitié, il l'abandonna un beau matin pour s'engager dans le bataillon de volontaires d'Arras, qui à quelque temps de là s'en alla tenir garnison à Bruxelles. Incorporé ensuite dans ce qu'on appelait l'*armée roulante*, ramas de prétendus officiers sans troupes ni brevet, il parcourut alors, en compagnie de joueurs et d'escrocs, les principales villes de la Belgique, puis, d'aventure en aventure, s'en vint à Paris, où il commit force vols et escroqueries. Il était difficile qu'à ce jeu-là il ne se brouillât pas avec la justice, qui, toute boiteuse qu'elle est, finit par le prendre et le condamner à huit ans de travaux forcés pour faux. Après six ans de séjour au bagne de Brest, séjour qui acheva son éducation et le mit en rapport avec force malfaiteurs de haut parage, il réussit à s'évader. Il rôda alors tantôt dans les départements, tantôt à Paris, ici colporteur, là courtaud de magasin, et pendant longtemps travaillant du métier de tailleur, mais toujours en relations plus ou moins directes avec des malfaiteurs. Enfin, il se lassa de cette vie, et se laissa enrégimenter dans la police de sûreté de la capitale. Le préfet, appréciant les services que pouvait rendre un tel agent, le plaça, en 1810, à la tête d'une brigade dite *de sûreté* et composée de condamnés libérés à qui un séjour plus ou moins long dans les prisons avait fourni, comme à leur chef, l'occasion de connaître le personnel des malfaiteurs alors en *exercice*. Grâce à l'habile organisation de la brigade de sûreté, la police put, dans le courant d'une seule année, mettre la main sur plus de sept cents forçats évadés ou en rupture de ban et débarrasser la capitale de ces hôtes dangereux. Dans ses Mémoires Vidocq repousse avec indignation le soupçon d'avoir jamais fait de la *police politique*. Quoi qu'il en ait pu être, toujours est-il qu'en 1818 il fut complétement gracié. « Personne, dit de lui un biographe, dans les fonctions, plus difficiles qu'on ne pense, d'agent secret, n'avait encore réuni au même degré la présence d'esprit, l'adresse manuelle, la finesse d'intelligence, la force du corps, l'intrépidité, l'activité, l'élocution facile et triviale qui est l'éloquence du peuple, la faculté de se grimer, et enfin, pour nous servir de ses expressions, cet œil qui *dindonne* le voleur. » Primitivement la brigade de sûreté ne fut composée que de quatre hommes : ce nombre, successivement porté à huit, à douze, à dix-huit, arriva en 1824 à vingt-huit. Toutefois, jamais cette partie du service ne coûta au delà de 50,000 francs. Les appointements de Vi-

docq n'étaient que de 5,000 francs par an ; mais il avait en outre ce qu'en termes d'argot administratif on appelle le *tour du bâton*, profits illicites et secrets, autrement importants que les émoluments officiels. La nature de ses fonctions devait naturellement rendre Vidocq le point de mire de bien des haines. On alla jusqu'à l'accuser de *monter des coups*, d'organiser des vols, pour se donner le facile mérite de surprendre les malfaiteurs sur le fait et prouver ainsi sa vigilance et son habileté. Ce sont là de ces accusations plus faciles à avancer qu'à appuyer de preuves probantes. Quelques habitués des bagnes essayèrent maintes fois, devant la cour d'assises, de se poser en victimes de Vidocq, et prétendirent n'avoir fait que céder a ses instigations. La justice et le jury ne tinrent jamais aucun compte de ces allégations. Cependant, vint le moment où la police trouva que cet agent la compromettait plus qu'il ne pouvait désormais la servir. En 1825 Vidocq fut donc remplacé par un individu du nom de *Coco-Lacour* et d'antécédents à peu près analogues.

Le chef de la brigade de sûreté avait trop fait parler de lui pour que sa mise à la retraite ne fût pas un événement. Longtemps donc encore après, on s'occupa dans la presse des moindres faits et gestes de Vidocq. C'est ainsi qu'on nous apprit qu'il avait établi, dans une petite propriété qu'il possédait à Saint-Mandé près Vincennes, une fabrique de papiers gaufrés et de carton, et que, Cincinnatus d'une nouvelle espèce, il demandait désormais à l'industrie et au travail des consolations pour ses grandeurs passées. Dans l'exercice de ses fonctions, Vidocq avait pu amasser une petite fortune; mais plus tard, dit-on, il la compromit dans quelques spéculations hasardées. C'est ainsi qu'il perdit beaucoup d'argent à vouloir fabriquer un papier défiant et rendant même impossible la coupable industrie des faussaires. On prétendit encore, dans le temps, qu'il avait été le seul bailleur de fonds d'une spéculation sur la braise des boulangers de Paris, accaparée par un industriel de bas étage, assez habile pour revendre 200,000 fr. son marché à des tiers restés inconnus. Ceux-ci avaient cru être en mesure d'augmenter le prix de la braise de 25 pour 100, parce qu'ils étaient maîtres des produits de toute la fabrication; mais ils n'avaient pas calculé qu'en se tassant cette marchandise s'écraserait et se réduirait en poussière. De là impossibilité de la prendre chez le producteur pour la transporter et l'emmagasiner au loin. Vidocq fut-il ou ne fut-il pas dans cette fameuse *affaire de la braise?* C'est là une question que nous laisserons volontiers à éclaircir aux historiens futurs de la commandite.

Un fait plus certain, c'est qu'ennuyé de son *far niente*, Vidocq imagina, vers 1836, de fonder à Paris, sous le nom de *bureau de renseignements*, une espèce de contre-police. La spéculation consistait à fournir au commerce, moyennant redevance, des renseigneemnts confidentiels sur la conduite de clients suspects et de surveiller dans l'ombre des opérations commerciales qui trop souvent ne sont que de l'escroquerie pratiquée sur une large échelle. Cette concurrence faite à la police officielle blessa les susceptibilités de celle-ci, qui fit intenter un procès au fondateur du *bureau de renseignements*. Un jugement en ordonna la fermeture; Vidocq comprit que la lutte qu'il essayait d'engager était celle du pot de terre contre le pot de fer. Il se retira donc en Belgique, où il est mort, en 1857. On a de lui des *Mémoires* (Paris, 4 vol., 1828) dont il a fourni le fond, mais qu'une plume plus exercée a brodés assez agréablement. A côté de beaucoup de faits de pure invention, on y trouve de curieux détails sur quelques-uns des principaux drames judiciaires du temps.

VIE (du latin *vita*). C'est là une idée qu'il n'est pas facile de définir, bien que la plupart des hommes croient parfaitement savoir ce qu'il faut entendre par ce mot. Les corps que le naturaliste, et en particulier le physiologiste, appelle vivants ou animés se distinguent des corps sans vie ou inanimés (notamment des corps morts, c'est-à-dire ayant été vivants) par les propriétés suivantes de leur conformation (*physique*), de leur matière (*chimique*) et de leur activité (*dynamique*). 1° Leur forme se compose de petites cellules rondes, qui se transforment en fibres, conduits, pellicules, etc., et peuvent souvent composer (*organisation*) de plus grandes parties du corps d'une structure particulière (*organes*). Leur contour extérieur, marqué ordinairement par des lignes arrondies, et leur construction intérieure sont tellement constants, que tout individu répond à peu près exactement à un autre de la même espèce et du même genre (comme s'il était formé d'après un type primitif, original). 2° En ce qui est de la nature chimique de leur matière, les corps vivants se composent principalement de parties essentielles ternaires ou quaternaires (ce qu'on appelle les *radicaux organiques*, parmi lesquels les substances de la nature du blanc d'œuf), qui par elles-mêmes (en dehors du corps vivant et après sa mort) sont très-disposées à être décomposées par des influences extérieures (notamment celle de l'oxygène de l'atmosphère), et qui en conséquence, tant qu'elles sont des parties du corps vivant, résistent à cette destruction au moyen d'un perpétuel changement de matière; de telle sorte qu'au point de vue chimique le procédé de la vie peut être celui d'une constante transformation, séparation et formation à nouveau, au moyen de laquelle la forme et la structure intérieure de l'individu se maintient ou plutôt renaît continuellement (*rajeunissement*). 3° En ce qui est de leur activité, ce qui distingue les corps vivants, c'est qu'elle provient d'eux intérieurement sans choc extérieur immédiat (*spontanéité*). Ils s'accroissent par la multiplication intérieure et la transformation de leurs parties cellulaires et autres, comme d'après un type primitif inhérent en eux (*développement*). Ils produisent d'eux-mêmes par de bourgeons ou des œufs de nouveaux êtres de leur espèce (*propagation*). Dans leur intérieur circulent en perpétuelle agitation des sucs nutritifs (*circulation de la sève*). Ils produisent et conservent pour la plupart un certain degré de température (*chaleur naturelle*). Ils possèdent généralement la faculté de subir des influences extérieures et souvent aussi le don de se mouvoir (d'un lieu à un autre ou sur le lieu même). Leur existence est limitée à une certaine durée de temps pendant laquelle ils parcourent et subissent une transformation successive où de jeunes ils finissent par devenir vieux (*degrés de la vie*). Enfin, ces conditions de vie cessant (*mort*), ils succombent à l'influence destructive des forces générales, physiques et chimiques (*corruption, putréfaction*).

En opposition à ces propriétés, les corps sans vie dans la nature se rencontrent intérieurement sans formes (*amorphes*), ou bien en forme de cristaux (alors le plus généralement terminés par des surfaces en lignes droites); ils sont des composés binaires (à raison de deux par deux, ou bien de 2 + 2, etc.); ils succombent aux influences destructrices du monde extérieur (par voie d'efflorescence) sans se reproduire; ils ne s'accroissent pas par un développement continu intérieur, mais tout au plus en apparence, par voie d'adjonction venant de l'extérieur (comme les chandelles de glace ou les cristaux de glace des carreaux de vitre gelés); ils ne se propagent pas par comme germe ou semence; ils n'ont pas de circulation de sucs nutritifs, point de chaleur propre, point de sensation, point de mouvement propre produit intérieurement, point de spontanéité. Toutefois, ces différences n'existent que dans certaines classes d'êtres vivants; dans d'autres cas, elles sont souvent difficiles à démontrer ou à maintenir. L'indépendance des corps vivants en opposition au monde extérieur n'est qu'apparente, car pour exister ils ont besoin de certaines conditions de vie extérieures (chaleur, air, eau, nourriture, etc.), de même qu'ils n'entrent point en activité d'eux-mêmes, mais par des excitations venant du monde extérieur (*charmes de la vie*). On peut aussi demander si l'on ne peut pas attribuer une sorte de vie aux différents mondes. Il est en outre question de la vie du métal, de la vie du

monde, de la vie de l'histoire, de la vie de l'humanité, de la vie politique, de la vie ecclésiastique, etc.; mais on comprend facilement que ce ne sont là que des expressions figurées. La vie proprement dite (à savoir la vie individuelle ou organique) apparaît sous trois formes principales ou degrés : 1° la *vie latente* ou *en germe*, telle qu'on l'observe dans la graine ou dans l'œuf. Ces corps, à moins qu'ils ne soient exposés à des influences extérieures par trop destructrices, conservent leur forme, leur mixtion et leur capacité de vie pendant un grand nombre d'années, à tel point que des grains retirés de momies au bout de deux mille ans ont encore pu germer. On observe des états analogues dans l'état de larves ou de chrysalides de beaucoup d'insectes, dans le sommeil d'hiver de beaucoup de plantes et d'animaux, dans la mort apparente. 2° La *vie végétative*. Elle consiste en croissante nutrition (reproduction), élimination et propagation sans sensation clairement démontrée pour les influences extérieures, et sans mouvement local. Mais ici se présentent déjà des exceptions, telles que les mouvements spontanés de ce qu'on appelle les sensitives (*mimosa pudica*), etc. 3° La *vie animale*. Elle consiste en sensation et en mouvement spontané (mouvement de la volonté), et les procédés de la pensée qui s'y rattachent (vie de l'âme), dont ordinairement un système nerveux est le support et l'intermédiaire. Il s'en faut toutefois que nous ayons épuisé l'énumération et la classification des divers phénomènes de la vie et de leurs procédés particuliers; le nombre au contraire en est infini. Leur étude est l'objet de la botanique et de l'histoire naturelle, de l'anatomie et de la physiologie ainsi que d'un grand nombre de sciences appliquées qui en dérivent. La doctrine relative aux lois et aux phénomènes de la vie s'appelle *biologie*.

VIE (Certificat de). *Voyez* CERTIFICAT DE VIE.

VIE (Droit de) **ET DE MORT.** *Voyez* DROIT DE VIE ET DE MORT.

VIE A BON MARCHÉ. C'est là une des questions d'économie sociale qui préoccupent aujourd'hui le plus vivement et à bon droit les gouvernements, car la hausse constante du prix des objets de première nécessité dans tous les grands centres de population tend à rendre de plus en plus pénible le sort des classes laborieuses. Chacun voit d'où vient le mal, chacun comprend qu'il a sa source d'une part dans les progrès incessants du luxe et de l'autre dans l'état stationnaire des salaires, résultat de l'application de plus en plus générale des machines à la production. Mais jusqu'à ce jour on n'a encore imaginé d'autre moyen d'atténuer le mal que de multiplier les secours de la charité publique et privée. C'est là un palliatif, et non un remède. La solution du problème reste donc toujours à trouver, et nous ne craignons pas de dire qu'on la cherchera vainement tant qu'on ne commencera pas par diminuer le poids des charges publiques en simplifiant les rouages de la machine administrative et surtout en réduisant au strict nécessaire l'effectif des armées permanentes.

VIE CONTEMPLATIVE. *Voyez* CONTEMPLATION.

VIE ÉTERNELLE ou **VIE FUTURE**. La religion nous enseigne que ce sera pour ceux qui auront observé les prescriptions de la loi de Dieu une existence sans fin de félicité parfaite, et pour ceux qui les auront méconnues une existence sans fin de regrets, de douleurs, de tourments et d'expiations.

VIE MOYENNE. C'est le nombre d'années qui reste encore moyennement à vivre à un individu à compter de l'âge qu'il a atteint. La vie moyenne se calcule en supposant qu'on fasse un partage égal de tous les âges indiqués dans les tables de mortalité.

D'après la table de Deparcieux la vie moyenne est de 39 ans 8 mois à la naissance; de 46 ans 4 mois à un an; de 48 ans 4 mois à 2 ans; de 49 ans 1 mois à 3 ans; de 49 ans 4 mois à 4 ans; c'est le maximum. A partir de cet âge la vie moyenne va en décroissant continuellement : à 10 ans, elle est de 46 ans 11 mois; à 14 ans, de 44 ans 2 mois; à 20 ans, de 40 ans 3 mois; à 30 ans, de 34 ans 1 mois; à 40 ans, de 26 ans 9 mois; à 42 ans, de 26 ans 1 mois; à 50 ans, de 20 ans 5 mois; à 64 ans, de 14 ans 3 mois; à 70 ans, de 8 ans 8 mois; à 75 ans, de 6 ans 6 mois; à 80 ans, de 4 ans 8 mois; à 83 ans, de 3 ans 10 mois; à 84 ans, de 3 ans 6 mois; à 85 ans, de 3 ans 2 mois; à 87 ans, de 2 ans 8 mois; à 90 ans, de 1 an 9 mois; à 91 ans, de 1 an 6 mois; à 92 ans, de 1 an 3 mois; à 93 ans, de 1 an; à 94 ans, de 6 mois.

VIE PROBABLE. Elle indique le nombre d'années d'après lequel la possibilité d'exister et celle de ne pas exister sont les mêmes, ou bien le nombre d'années après lequel les individus d'un même âge se trouvent numériquement réduits à moitié. Cherchons, par exemple, quelle est la vie probable à 40 ans. Le nombre des vivants, sur 1,286 naissances, est de 657; la moitié est de 329. Ce chiffre correspond, à peu de choses près, au nombre des survivants existants à 69 ans. Or, comme à cet âge une moitié de ceux qui avaient 40 ans est morte, l'autre vivante, il y a également à parier pour ou contre qu'une personne de 40 ans parviendra à 69. La durée de la vie probable à 40 ans est donc de 29 ans, c'est-à-dire de la différence entre 40 et 69.

La *vie probable* la naissance est de 42 ans; à 1 an, de 53; à 2 ans, de 54; à 3 ans, de 55 ans 6 mois. A partir de 4 ans, la vie probable diminue : ainsi, à 4 ans elle est de 55 ans 2 mois; à 10 ans, de 51 ans; à 14 ans, de 48 ans 9 mois; à 20 ans, de 44 ans 2 mois; à 30 ans, de 36 ans 10 mois; à 40 ans, de 29 ans; à 50 ans, de 21 ans; à 53 ans, de 18 ans 10 mois; à 60 ans, de 14 ans; à 70 ans, de 7 ans 11 mois; à 75 ans, de 5 ans 9 mois, à 80 ans, de 4 ans; à 84 ans, de 2 ans 11 mois; à 87 ans, de 2 ans 4 mois; à 90 ans, de 1 an 6 mois; à 91 ans, de 1 an 3 mois; à 92 ans, de 1 an; à 93 ans, de 1 an; à 94 ans, de 6 mois.

VIEILLARD. *Voyez* VIEILLESSE.

VIEILLE-CALIFORNIE. *Voyez* CALIFORNIE.

VIEILLE-CASTILLE. *Voyez* CASTILLE.

VIEILLE GARDE. *Voyez* GARDE IMPÉRIALE.

VIEILLE-JAUNE, VIEILLE-ROUGE, VIEILLE-VERTE. *Voyez* LABRE.

VIEILLESSE, dernière période d'une existence limitée. Tout ce qui est *né* s'achemine, par une suite d'accroissements, de développements, qui sont quelquefois des transformations, vers un état de *maturité* qu'il ne peut dépasser; une décadence plus ou moins lente conduit jusqu'au dernier terme, et lorsque cet intervalle est une partie notable de la vie entière, il prend le nom de *vieillesse*. Entre les organisations analogues, la durée totale de la vie paraît être proportionnelle au temps de l'accroissement : l'homme a pu faire ces observations sur les animaux domestiques et sur quelques-uns de ceux qu'il n'a pas asservis, mais il n'a pu suivre les habitants des eaux au fond de leur demeure, comparer entre elles quant à leur durée les époques successives de la longue vie de ces espèces. On est assuré que les poissons vieillissent, aussi bien que l'homme et les animaux terrestres; mais on ignore en quoi consiste leur vieillesse, quand elle les atteint, à quels caractères on peut la reconnaître. Dans l'homme et dans les espèces que l'on peut observer, cette époque de l'âge est manifestée par des signes d'altération, des formes moins agréables, plus sévères, plus imposantes, qui commandent le respect, mais n'ont point ces attraits dont la jeunesse est beaucoup mieux pourvue. Cependant, en dépit des apparences, les facultés subsistent quelquefois dans leur entier; il est des vieillesses vigoureuses sur lesquelles les effets ordinaires du temps ne se révèlent qu'au dehors. La mythologie a revêtu quelques immortels des formes de cette sorte de vieillesse, symbole d'un long passé, mais sans indications pour l'avenir. Quelques hommes d'une longévité remarquable parurent *vieux* aussi tôt que ceux dont la carrière ne s'étend pas aussi loin, et plus de la moitié de leur carrière appartint à la vieillesse.

On remarque en général que les anomalies de cette sorte se présentent plus souvent parmi les individus qui agirent beaucoup et pensèrent peu. C'est ainsi qu'au Chili, contrée où la vie humaine atteint sa plus grande étendue, l'emploi de courrier est souvent exercé par des centenaires.

Est-il vrai que la durée de la vie humaine est prodigieusement réduite en comparaison de ce qu'elle fut autrefois ? C'est une croyance qui nous a été transmise par l'antiquité la plus reculée ; il faut donc la traiter avec les égards que l'on ne refuse point à ce qui vient d'aussi loin : on ajoute que cette excessive diminution de l'étendue de notre carrière est l'effet ou le châtiment de nos fautes, de notre mauvaise conduite. La question se complique, et peut changer de nature, car il s'agirait de savoir avant tout si nous subissons une peine méritée, ou si tout ce que nous éprouvons est le résultat nécessaire des lois de l'organisation. Ce cas est le seul accessible au raisonnement et à l'observation ; mais on ne peut le traiter convenablement qu'avec le secours de connaissances qui nous manquent et que les générations futures n'auront qu'après une série de plusieurs siècles d'observations et de calculs sur la durée moyenne de la vie humaine et sur les causes qui la font varier. Il n'est donc pas en notre pouvoir de vérifier si le mouvement de la vie s'est accéléré, si l'on franchit maintenant en moins de temps qu'autrefois l'intervalle entre la naissance et la mort, ou si notre organisation, affaiblie par l'action des causes qui tendent à l'altérer, a perdu pour toujours sa vigueur primitive, qui dans quelques individus traversait plus de neuf siècles. Si un changement aussi considérable n'était qu'un effet de l'accélération du mouvement vital, il resterait à examiner ce qu'il a fait perdre et quelles compensations il offre en échange : autre question très-difficile à résoudre. Ici les méditations du philosophe doivent éclairer celles du physiologiste ; l'un et l'autre reconnaîtront bientôt que la durée de l'existence *sentie* n'est pas mesurée par le temps, mais par le nombre et l'importance des souvenirs : ils remarqueront en même temps que la plus longue succession de ces jouissances qui composent le *bonheur* peut s'écouler presque inaperçue, paraître plus courte qu'une seule année de souffrances. On ne peut douter qu'en *sentant* et *pensant* plus vite on vivrait plus dans le même espace de temps ; ajoutons qu'on serait en état d'apercevoir des rapports et même des faits qui nous échappent encore à cause de la lenteur de nos perceptions. Si nos premiers parents ne vécurent aussi longtemps que parce qu'ils s'acquittèrent lentement de toutes les fonctions de la vie, ils ne furent pas mieux partagés que nous ; et dans cette hypothèse, nous n'aurions aucun motif pour leur porter envie. Mais une telle opinion est-elle au moins vraisemblable ? Le raisonnement ne la contredit point : mais ce n'est pas assez, il faudrait que des témoignages irrécusables déposassent en sa faveur, et l'histoire n'en fournit point. Au reste, il paraît que depuis un assez grand nombre de siècles la durée de la vie humaine a peu varié, peu décru, ce qui n'a pas empêché les poëtes d'affirmer qu'elle diminue de jour en jour, et rapidement :

> *Semotique prius tarda necessitas*
> *Lethi corripuit gradum.* (Horace.)

Puisque, suivant l'opinion générale, notre carrière est aujourd'hui moins étendue qu'elle ne le fut autrefois, il faut bien en conclure que nous arrivons plus promptement à la vieillesse, et que le dépérissement qui commence à cette époque conduit plus tôt au terme de la vie. Les naturalistes ont très-bien exposé cette marche rétrograde de l'organisation ; les philosophes ont entrepris avec moins de succès de consoler les vieillards, d'adoucir en eux le regret de ce qui va leur échapper. Il est peut-être impossible de citer un seul lecteur de Cicéron, de Sénèque, de Montaigne, etc., etc., qui ait profité en temps opportun de toutes ces éloquentes dissertations ; les vieillards qui en ont gardé quelque souvenir étaient en état d'y suppléer, ils n'en avaient aucun besoin. L'inefficacité de ces écrits, inspirés par les sentiments les plus dignes d'estime, paraît accuser notre nature, et prouver que le langage de la vérité et de la vertu n'est pas celui que nous écoutons le plus volontiers. Que peuvent donc produire les plus beaux discours sur la vieillesse, adressés aux vieillards ? Toute leur substance est résumée dans ces deux vers de Saint-Évremond :

> Attendant la rigueur de ce commun destin,
> Mortel, aime la vie, et n'en crains pas la fin.

Aucun de ces écrits, recommandables d'ailleurs par sa haute philosophie, n'indique toutes les sources de bonheur où le vieillard peut puiser autant et même plus que l'homme entraîné par les passions et les goûts d'un âge moins avancé. Muni d'une ample provision de souvenirs agréables ou consolants, affermi dans toutes ses démarches par le témoignage d'une conscience pure, il se livre sans réserve aux impressions délicieuses qu'il reçoit à la fois de la contemplation et de ses pensées d'avenir ; il prend à tous les plaisirs dont il est le témoin une part qui ne diminue celle de personne, et sa compassion va soulager quelques souffrances. Son âme, devenue plus expansive à mesure que l'expérience des hommes l'a instruite, réunit dans son affection ses proches, sa nation, la patrie, l'humanité entière, ses contemporains et les générations futures. Il ne sait plus haïr, mais il lui reste tant à aimer ! La mort viendra le surprendre au milieu de ses affectueuses méditations. En attendant ce dernier terme, des travaux paisibles, mais d'une haute importance, semblent être réservés pour un temps bien court dans l'intervalle que forme la vie du vieillard : à son entrée dans cette nouvelle carrière, il se trouve pourvu de connaissances isolées dont l'analyse et la coordination peuvent faire découvrir quelques vérités morales. Il est bien à désirer que les hommes accoutumés à penser prévoient cette époque de leur vie, et rassemblent des matériaux dont ils feront alors un si bon emploi. Il est certain que l'homme à son entrée dans la vieillesse est mieux disposé pour la culture des sciences morales qu'il ne le fut dans tous les temps antérieurs ; mais qu'il se hâte de commencer cette étude avant que les souvenirs ne s'effacent et que les facultés intellectuelles n'éprouvent les effets de l'altération des organes qui leur sont propres. Ces études, bien dirigées, rendraient des services dont rien ne peut tenir lieu ; mais peu d'hommes sont en état de s'y livrer, et loin que leur nombre puisse augmenter, il décroîtra probablement ; et quoique la culture des sciences morales ne soit pas abandonnée, de nouveaux obstacles s'opposeront aux progrès réels de cet ordre de connaissances. On ne peut trop le redire, au risque de n'être pas écouté : les progrès réels des sciences morales exigent désormais un ensemble d'observations et de connaissances qui n'appartiennent qu'à l'âge mûr, et de plus le silence des passions, le calme de l'âme qui caractérisent la vieillesse de l'homme de bon sens et de savoir.

L'antiquité prodigua peut-être à la vieillesse des respects et un pouvoir qui ne contribuèrent pas toujours aux vertus et à la félicité publiques et privées : les barbares n'estiment que ce qui est d'une utilité matérielle. Si les anciens se trompèrent, leur méprise eut au moins une tendance vertueuse ; nos mœurs actuelles n'ont pas cette excuse, et nous feraient plutôt incliner vers la barbarie.

FERRY, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

VIELLE, instrument de musique qui tire son origine de la lyre des anciens. Les Grecs la nommaient sambuké, les Latins *sambuca*, et nos anciens Français sambuque. Elle commença à être fort goûtée en France vers 1085. Oubliée pendant plusieurs siècles, la vielle reprit faveur sous Henri III ; et Janot et La Rose obtinrent encore les applaudissements de la cour de Louis XIV. Fort en vogue vers le milieu du siècle dernier, cet instrument est aujourd'hui de nouveau entièrement délaissé, et on n'en voit plus guère qu'aux mains de quelques pauvres enfants de la Savoie qui viennent

dans nos villes solliciter la charité publique. Il est monté de cordes qui sont mises en vibration au moyen d'une roue enduite de colophane. Cette roue correspond à une manivelle placée extérieurement, et à l'aide de laquelle on peut lui imprimer les mouvements les plus rapides. Les sons qu'on tire de la vielle lorsqu'elle est débarrassée d'une espèce de pédale appelée *bourdon* ont beaucoup d'analogie avec ceux du violon dans la partie aiguë. Ils s'obtiennent au moyen d'un clavier dont les touches, en s'enfonçant, pressent les cordes contre la roue, qui par le mouvement que lui communique la manivelle fait à peu près l'effet d'un archet.

Charles Bécher.

VIEN (Joseph-Marie), peintre d'histoire, né à Montpellier, le 18 juin 1716, avait été destiné à la carrière du barreau; mais sa vocation pour la peinture l'emporta. En 1740 il vint à Paris, et entra dans l'atelier de Natoire, où ses progrès furent rapides. Cinq ans après, il dut le grand prix de Rome à son tableau représentant *La Peste arrivée sous le roi David*; tableau d'une excellente composition et d'un faire agréable. C'est en 1746 qu'il se rendit à Rome. Là les nombreuses copies qu'il fit d'après les maîtres, ses études d'après les bas-reliefs et les statues antiques, décidèrent de son goût pour le style sévère. Il exécuta neuf tableaux d'église, trois de chevalet et son *Ermite endormi*, qui est maintenant au musée de Paris. Vien, de retour à Paris en 1750, travailla à son tableau de l'*Embarquement de sainte Marthe*, qu'on place au nombre des ouvrages qui lui firent le plus d'honneur, et qui lui valut son agrégation à l'Académie de Peinture. Pour son morceau de réception, il peignit *Dédale et Icare*, œuvre d'une grande correction. En 1775 il fut nommé directeur de l'École de France, à Rome. De ce moment il résolut d'opérer une révolution dans le dessin et la peinture, arts dégradés sous Louis XV par les tableaux frivoles de Boucher. Il eut le courage d'enseigner une doctrine nouvelle, dont la sévérité parut barbare aux gens du monde, et même aux peintres, mais qui commença la restauration des arts, si vigoureusement poursuivie par David, son disciple. Celui-ci avait une grande déférence pour son maître. Parmi les productions nombreuses de Vien, on remarque quelques sujets tirés d'Homère; mais son imagination modérée, lente à concevoir, ne lui a pas permis toujours de s'élever à la hauteur du poëte grec. Cependant, le bagage de ce laborieux artiste se compose de près de cent quatre-vingts toiles. A la suite de la révolution, il perdit ses places et ses pensions, et s'occupa à faire des dessins qui étaient recherchés. Il fut nommé membre de l'Institut dès sa formation. Bonaparte l'appela, en 1799, au sénat conservateur, dont il devint le doyen d'âge; il le nomma ensuite comte de l'empire et commandant de la Légion d'Honneur. Vien ne quitta sa palette qu'à son dernier moment. Dans ses beaux jours, son pinceau était brillant, vigoureux; il devint doux et précieux à mesure que l'artiste avançait en âge. Il mourut le 27 mars 1807, et reçut les honneurs du Panthéon. Ch^er Alexandre Lenoir.

VIENNE (La), la *Vigenna* des Romains, affluent de la rive gauche de la Loire, prend sa source dans le département de la Corrèze, sur le plateau de Millevaches, à peu de distance du mont Odouze, haut de 1,600 mètres; et après un parcours de 382 kilomètres, pendant lequel elle traverse quatre départements, dont deux auxquels elle donne son nom, elle se jette dans la Loire, à Candes, entre Tours et Angers, et devient navigable à partir de Châtellerault sur un parcours de 89 kilomètres.

VIENNE (Département de la), borné au nord par ceux de la Loire-Inférieure et d'Indre-et-Loire, à l'est par celui de l'Indre, au sud, par ceux de la Haute-Vienne et de la Charente, à l'ouest, par celui de la Charente. Son étendue est de 699,083 hectares, dont 413,131 en terres labourables, 80,372 en bois, 42,732 en prés, 28,742 en vignes, et 75,167 en landes et bruyères. Il ressortit à la dix-huitième division militaire, compte 322,585 habitants, et envoie deux députés au corps législatif. Les cours d'eau qui l'arrosent affluent à la Loire, et tous, à l'exception de la Dive (arrondissement de Loudun), sont tributaires de la Vienne, qui traverse le département du midi au nord; parmi les plus importants on cite le Clain, la Gartempe, la Clouère, la Sartheron et la Creuse, qui coule sur la frontière nord-est; c'est, avec la Vienne, la seule navigable. Le climat est doux, tempéré et sain, excepté sur les rives marécageuses de la Dive et de la Palu, où règnent, surtout en automne, des fièvres putrides assez intenses. Le sol de ce département varie; plus riche au nord que dans les autres parties, maigre et graveleux à l'est et au sud-est, il est partout entrecoupé de landes et de bruyères incultes. On y recueille cependant plus de céréales qu'il n'en faut pour la consommation. Le produit des vignobles est évalué à 700,000 hectolitres de vins hauts en couleur, et qui se conservent bien malgré leur préparation peu soignée; ceux des cantons de Loudun et de Trois-Moutiers sont cependant estimés. Du reste, les diverses branches de l'agriculture languissent dans un état arriéré. La culture se fait encore généralement avec l'araire antique, appelé *areau*. Il y a peu de prairies artificielles, et les pâturages naturels ne nourrissent qu'une petite quantité de bétail; mais l'éducation des abeilles y est importante, et les miels de la Vienne ont une certaine réputation. On élève aussi un très-grand nombre de porcs, dont 45,000 environ sont exportés chaque année pour les côtes de l'ouest. Quant aux forêts, elles occupent une superficie de 60,000 hectares. En fait de productions minéralogiques, on exploite du minerai de fer, de la pierre meulière excellente, de la pierre de taille, de la pierre à aiguiser; aux environs de Châtellerault, de la pierre lithographique meilleure que celle de Munich, parce que son grain est plus fin; une carrière de marbre (arrondissement de Civray). C'est dans les sables de la Vienne que l'on trouve ces cailloux transparents jadis vendus sous le nom de *diamants de Châtellerault*. La Roche-Posay (arrondissement de Châtellerault) possède une source d'eau minérale sulfureuse froide, renommée pour la guérison des maladies scrofuleuses et dartreuses, des rhumatismes et des débilités d'estomac. Formé du ci-devant Haut-Poitou, ce département est divisé en cinq arrondissements : *Poitiers*, chef-lieu, siége d'évêché, de cour impériale et d'académie; *Châtellerault*; *Civray*, station du chemin de fer de Paris à Bordeaux, avec 2,209 habitants, un tribunal civil et une chambre consultative d'agriculture; *Loudun*, avec 4,462 habitants; et *Montmorillon*, avec 4,649 habitants. Ces cinq arrondissements sont subdivisés en 31 cantons et 301 communes. Le département paye 1,214,733 fr. d'impôt foncier. Ses autres localités les plus remarquables sont *Mirebeau* (2,426 habit.), aux sources de la Palu et de la Dive; *Lusignan* (2,936 hab.), fameuse par ses comtes et par son ancien château, bâti, disait-on, par la fée Mélusine, et qui passait pour la plus forte citadelle de France : des promenades en occupent l'emplacement; *Charroux* (1,829 hab.), sur la Vienne, et qui avait autrefois une célèbre et antique abbaye, dont on voit encore les ruines.

VIENNE (Département de la HAUTE-). Presque entièrement formé du haut Limousin, il est borné au nord par les départements de la Vienne et de l'Indre, à l'est par celui de la Creuse, au sud par ceux de la Corrèze et de la Dordogne, à l'ouest par celui de la Charente. Sa population est de 319,787 habitants; sa superficie de 551,733 hectares, dont 213,354 en terres labourables, 38,858 en vignes, 129,899 en prés, 38,043 en bois et 93,244 en landes et bruyères. Il est divisé en quatre arrondissements : Limoges, chef-lieu de la vingt-et-unième division militaire, siége d'évêché et de cour impériale; *Bellac*, ville de 3,536 habitants, sur un côteau escarpé, baigné par le Vincou, avec un tribunal civil, une chambre consultative d'agriculture, et une fabrication assez importante de papier, de toile, de couvertures, de chapeaux, de sabots et de soufflets; *Rochechouart*, ville de 4,256 hab., sur la pente d'une montagne, au bord de la Graine, avec un tribunal civil, une fabrique de faïence, des

carrières de kaolin et de pétunsé et une mine d'antimoine inexploitée; *Saint-Yrieix*. Ce département, qui envoie deux députés au corps législatif, paye 915,972 fr. d'impôt foncier. Deux chaînes, rameaux des reliefs du Cantal, le traversant au nord et au midi, montrent quelques points élevés, tels que le Puy-de-Vieux près de Grammont, lequel est à 975 mètres au-dessus de l'Océan, et le mont Jargeau, qui en a 950. Ces montagnes, tantôt nues et arides, tantôt recouvertes d'une faible végétation ou de bois de châtaigniers, donnent au paysage une teinte sombre et quelquefois un aspect sauvage; mais il est peu de contrées qui puissent être comparées à celle-ci pour la variété et la fraîcheur des perspectives. Un grand nombre de petites rivières, affluant presque toutes à la Vienne et à la Gartempe, les deux principales, une multitude de sources coulent dans toutes les directions, et 556 étangs sont disséminés sur la surface du département. Le sol, reposant presque partout sur une base granitique, est généralement peu fertile: les terres les plus productives, dites *terres humides*, n'occupent guère que 100,000 hectares. C'est un pays de petite culture, exploité par parcelles appelées *domaines* et *borderies*, où les anciennes méthodes agronomiques sont encore généralement suivies. La vigne, qui couvrait autrefois de grands espaces aux environs de Limoges, est actuellement peu cultivée, et ne donne que des vins très-médiocres. Les essences qui dominent dans les fôrets sont le chêne, le hêtre et le châtaignier. Le département de la Haute-Vienne est un de ceux où les prairies artificielles ont le plus d'étendue et sont dans le plus brillant état; l'éducation du gros bétail destiné à l'approvisionnement de la capitale et celle des chevaux constituent les richesses de ce pays. Les moutons y sont aussi fort nombreux; la race en est petite, et ne fournit que des laines médiocres. L'habitant élève en outre des porcs, des chèvres, des abeilles en quantité, des mulets, beaux et vigoureux, que l'on exporte en Espagne. Quant aux chevaux, ils appartiennent à la race limousine, si renommée. Les montagnes sont riches en minéraux. On exploite à Vaulry une riche mine d'étain, la seule qu'il y ait en France; il existe aussi du cuivre, du fer, du plomb, de l'antimoine, de la houille, des carrières de marbre gris et de granit. Les dépôts de kaolin de Saint-Yrieix sont les premiers que l'on ait exploités dans nos régions, et ils sont encore très-importants; ils alimentent la manufacture de Sèvres et celles de Limoges. L'industrie de la Haute-Vienne a particulièrement pour objet la fabrication de la porcelaine, des draps communs et autres lainages, des toiles, des gants, des liqueurs, des poteries, des papiers recherchés, du verre, des tuiles et des briques, la blanchisserie de la toile et de la cire, la filature du coton et de la laine: elle s'exerce aussi dans des forges, des affineries, des hauts fourneaux (quatre), des martinets à cuivre, des tréfileries et des clouteries. Les contrées stériles fournissent à l'émigration annuelle des milliers d'ouvriers de bâtiment, qui se répandent dans d'autres départements, dans celui de la Seine surtout, et qui reviennent l'hiver au pays avec un petit pécule. Après les chefs-lieux d'arrondissement, les villes qui méritent d'être citées sont *Saint-Junien*, avec près de 6,000 hab., bâtie en amphithéâtre, au confluent de la Vienne et de la Gelanne: son église est une des plus belles du Limousin; *Saint-Léonard*, avec 6,200 habitants, sur la Vienne, que traverse un beau pont; *Eymoutiers*, avec 3,700 habitants, dont la fondation est attribuée par les légendes à une troupe de Sarrasins, et qui possède une belle église gothique; enfin, *Le Dorat*, jolie petite ville, sur la Sèvre, avec une église remarquable et 2,200 habitants.

VIENNE, très-ancienne ville de France, jadis célèbre, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de l'Isère, est située au pied d'un coteau et sur la rive gauche du Rhône, qui y reçoit la petite rivière de Gère. On y remarque l'église de *Saint-Maurice*, magnifique bâtiment gothique; l'église *Notre-Dame-de-la-Vie*; un bel arc de triomphe et plusieurs ruines de monuments romains. La *Maison carrée*, sur la place Notre-Dame-de-la-Vie, édifice de 20 mètres de long sur 13 de large, est regardée comme un temple d'Auguste, et servit longtemps à la célébration du culte chrétien. Le monument qu'on appele l'*Aiguille*, situé en avant de la ville et construit en pierre de taille sans mortier, haut de 13 mètres 33 centimètres, est vraisemblablement un tombeau antique. Le musée de la ville contient un grand nombre d'urnes, d'inscriptions et de médailles romaines.

Vienna, chef-lieu des Gaulois Allobroges, puis de la *Provincia Viennensis* dans la Gaule Narbonnaise, fut au temps des empereurs romains la rivale de Lyon, sur qui elle l'emportait en importance vers la fin du second siècle de l'ère chrétienne. Au moyen âge elle fut la capitale du premier et du second royaume de Bourgogne. Plus tard elle forma un comté souverain que Louis XI réunit au Dauphiné. Elle fut aussi autrefois le siége d'un archevêché, dont le titulaire se qualifiait de *primat des Gaules*. Cet archevêché fut réuni plus tard avec celui de Lyon. Il se tint de nombreux conciles à Vienne; le plus célèbre est celui de 1312, dans lequel le pape Clément V prononça la suppression de l'ordre des Templiers.

Aujourd'hui station du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, Vienne compte 18,452 habitants. Elle possède un tribunal civil, un tribunal de commerce, une chambre consultative d'agriculture, une chambre consultative des arts et métiers, un collége communal, et d'importantes manufactures de drap, cuirs de laine, etc. Il s'y fait un grand commerce en vins du Rhône, notamment en vins de la Côte Rotie et de Condrieux.

VIENNE, en allemand *Wien*, en latin *Vindobona*, l'antique capitale du petit duché d'Autriche, aujourd'hui capitale de l'empire d'Autriche et résidence de l'empereur, siége de toutes les autorités administratives supérieures, est située dans une plaine entourée de collines, au confluent de la petite rivière de Vienne avec l'un des bras du Danube. En y comprenant ses faubourgs elle a 25 kilomètres de circuit et compte 431,147 habitants avec la garnison. Elle se compose de la ville intérieure ou vieille ville, et de trente-quatre faubourgs, dont elle constitue à peu près le centre. La ville intérieure, qui forme environ la dixième partie du tout, est entourée de murailles fortifiées, avec des bastions faisant saillie et quelques blockhaus de construction toute récente. Un profond fossé et un glacis, dont la largeur varie entre 200 et 400 mètres, la séparent des faubourgs. Treize portes conduisent dans toutes les directions aux faubourgs. La vieille ville n'est rien moins que régulièrement construite. On y compte 127 rues et ruelles, 9 grandes et 10 petites places, 1,218 maisons massives, généralement à quatre étages, et environ 54,000 habitants. Les rues sont bien pavées, propres et éclairées au gaz. Les faubourgs sont construits avec beaucoup plus de régularité que la ville proprement dite, avec de larges et belles rues, garnies de maisons généralement à trois étages, parmi lesquelles on remarque un grand nombre d'hôtels avec jardins, demeures de l'aristocratie autrichienne. Les plus considérables sont les faubourgs de Wieden, de Leopoldstadt et de Iegerzeil, de Gumpendorf et de Scholtenfeld. Le climat de Vienne est très-variable, et on y compte à peine quarante jours dans l'année où il n'y ait pas de vent. Les brusques variations de la température et la poussière sont des inconvénients dont la population a beaucoup à souffrir, et qui engendrent souvent ophthalmies et maladies de poitrine. Les faubourgs situés au sud et au sud-ouest, au pied du Kahlenberg et du Wienerberg, sont les plus salubres.

Vienne possède plusieurs beaux quartiers, de magnifiques places publiques, et abonde en édifices remarquables ainsi qu'en habitations élégantes. Les quartiers les plus animés sont le *Kohlenmarkt* et le *Graben*; la place Saint-Étienne, la *Bischofgasse*, l'*Herrengasse*, la *Rothen-Thurmstrasse* et la *Kærntnerstrasse* sont aussi très-vivantes. Les édifices publics et les hôtels de la haute noblesse sont très-

nombreux; mais il n'y a guère de remarquables au point de vue architectural que ceux qui ont été construits, au siècle dernier, par Fischer d'Erlach. En fait de palais il faut citer en première ligne le *Burg*, résidence de l'empereur, vieil édifice, d'une étendue immense, mais d'une construction irrégulière; le palais de l'archiduc Albert, le palais du ministère de l'intérieur et de la maison de l'empereur, le palais du ministère du commerce et de l'industrie, le palais du prince de Liechtenstein, le palais du gouvernement de la basse Autriche, le palais de la banque nationale, l'arsenal avec sa riche collection d'armes, le palais de la nonciature apostolique, le ministère des finances, la poste, le palais épiscopal, les palais du duc de Saxe-Cobourg, des princes Schwarzenberg, Lobkowitz, Esterhazy, Kinski, des comtes Pallavicini, Harrach, etc., les écuries impériales, le palais impérial du *Belvédère*, sur le Rennweg, autrefois résidence du prince Eugène de Savoie, l'institut polytechnique, l'hôpital général, l'Académie de Médecine, la fabrique impériale de porcelaine, les casernes, le théâtre sur la Wien et le Carlstheater dans la Leopoldstadt.

Parmi les églises de la ville, qui est divisée en huit paroisses, on remarque surtout l'église métropolitaine de Saint-Étienne, l'un des plus beaux monuments de l'ancienne architecture allemande, commencée en 1154, terminée au quatorzième siècle, à l'exception de sa seconde grande tour, restée inachevée jusqu'à ce jour. L'autre tour, la plus haute de l'Europe, a 145 mètres d'élevation et renferme une cloche pesant 402 quintaux et fondue avec des canons enlevés aux Turcs. L'église des Augustins, paroisse de la cour, renferme la chapelle où l'on conserve, dans des urnes d'argent, les cœurs des membres défunts de la famille impériale, et date du quatorzième siècle. Parmi les églises plus modernes, il faut citer celle de Saint-Pierre, bâtie sur le modèle de Saint-Pierre de Rome, et celle des Capucins, contenant le caveau sépulcral des empereurs. Les églises situées dans les faubourgs sont toutes d'architecture moderne; la plus belle de toutes est l'église Saint-Charles-Borromée, dans le *Wieden*. Les grecs non-unis possèdent deux églises; les protestants en ont trois. Les juifs possèdent une belle synagogue, à la quelle est adjointe une école.

On compte à Vienne de nombreux établissements scientifiques, et en première ligne l'université, fondée en 1355, par le duc Rodolphe IV et comprenant quatre facultés. Elle a été complètement réorganisée en 1849, et possède une riche bibliothèque, un observatoire, un cabinet de physique, un muséum d'histoire naturelle, un jardin botanique, etc., etc. D'ailleurs, Vienne brille par la richesse de ses collections en tous genres, toutes ouvertes gratuitement au public. Les principales bibliothèques sont la bibliothèque impériale, riche de 350,000 volumes et de plus de 20,000 manuscrits; la bibliothèque particulière de l'empereur, avec une riche collection de cartes topographiques et de plans, la bibliothèque de l'Académie Orientale, riche surtout en manuscrits orientaux, etc., etc. En fait de collections d'art, il faut mentionner la galerie impériale du Belvédère, contenant plus de 1,700 tableaux, dont un grand nombre de toiles du Titien, de Rubens, de Van Dyck, etc.; la galerie de l'Académie impériale des Beaux-Arts, la galerie Liechtenstein, la galerie Esterhazy, riche surtout en productions de l'école espagnole avec des statues de Canova et de Thorwaldsen, etc. Les curieux ne doivent pas manquer d'aller visiter la chambre du trésor impérial, dans le *Burg*, où l'on conserve la couronne et les ornements impériaux de Charlemagne, les diamants de la couronne, parmi lesquels on en remarque un du poids de 133 carats; le cabinet des médailles, des pierres gravées, etc., etc. Les collections impériales d'histoire naturelle soutiennent avantageusement la comparaison avec les musées les plus riches de l'Europe en ce genre.

Il y a aussi à Vienne un grand nombre de sociétés savantes, parmi lesquelles l'Académie impériale des Sciences tient le premier rang. Citons ensuite l'Institut Géologique, l'Institut central de Météorologie et de Magnétisme terrestre, la Société pour l'Encouragement des Beaux-Arts et diverses sociétés musicales. Les établissements de bienfaisance y sont aussi nombreux que bien organisés. Nous nous bornerons à mentionner l'hôpital général, contenant plus de 2,500 lits, la maison d'accouchement, l'hospice des orphelins, l'Institut des sourds-muets, l'Institution des aveugles.

Comme le reste de la monarchie autrichienne, Vienne a fait depuis une vingtaine d'années de notables progrès dans l'industrie. Elle est le centre de l'activité commerciale de l'empire, notamment du commerce avec l'Orient par le Danube. Les operations du commerce sont facilitées par la bourse, la banque nationale et la caisse d'escompte; par la navigation sur le Danube, qui prend chaque jour de nouveaux développements, et par les differents chemins de fer qui des extremités de la monarchie viennent converger dans la capitale. Vienne est en outre le principal foyer de l'industrie manufacturière de l'empire, et on y fabrique depuis les objets de première nécessité jusqu'aux articles de luxe et de mode.

La population de Vienne est célèbre par son goût pour les plaisirs. Les bals publics y sont plus nombreux que dans toute autre capitale de l'Europe, et on y compte cinq théâtres, dont deux dans la vieille ville le *Théâtre national*, l'une des premières scènes de l'Allemagne, consacré exclusivement à la tragédie, au drame et à la haute comédie, et le *Théâtre de la cour*, situé près de la Porte de Carinthie, consacré à l'opéra et au ballet. Dans les faubourgs on trouve le *Théâtre de la Wien*, le *Carlstheater* et le *Théâtre de la Josephstadt*, tous trois consacrés au mélodrame et surtout à la farce. Le printemps est la saison la plus animée à Vienne; à ce moment la haute noblesse n'est pas encore partie pour ses terres, et la promenade du *Prater* offre un des coups d'œil les plus animés qu'on puisse voir. Elle est située dans une île que forme le Danube, et n'a pas sa pareille en Allemagne. On trouve en outre aux environs de Vienne une foule de jardins publics et de lieux de divertissement.

Vienne est une des plus anciennes villes de l'Allemagne, et, comme la plupart d'entre elles, provient d'un de ces camps fortifiés que les romains étaient dans l'habitude de construire dans les pays conquis, afin de tenir de là les populations en respect. La domination des Romains y cessa au cinquième siècle, et Vienne devint alors successivement la proie des différentes hordes de barbares qui se jetèrent sur l'Empire Romain. Enfin, au septième siècle, elle tomba au pouvoir de Charlemagne, qui y fonda la Marche orientale. Les margraves résidaient d'abord à Mesk; plus tard, ce fut sur le Kahlenberg. Le margrave Léopold le Saint et surtout son fils Henri II Jasomirgott contribuèrent à donner de l'importance à Vienne, qui sous le duc Léopold VII obtint une nouvelle charte communale, grâce à laquelle le commerce et l'industrie y jouirent bientôt d'une grande prospérité. Le duc Rodolphe IV, mort en 1365, fonda l'université et commença la construction de l'église Saint-Étienne. La ville prospéra encore davantage lorsque, après la mort de Maximilien, elle devint, sous Ferdinand et ses successeurs, la résidence habituelle des empereurs. Dans les guerres contre les Turcs, Vienne fut assiégée pour la première fois en 1529, par le sultan Soliman, à la tête de 120,000 hommes, et bravement défendue depuis le 27 septembre jusqu'au 15 octobre par le comte Nicolas de Salm, qui ne disposait que d'une armée de 16,000 hommes et de 5,000 bourgeois armés. Lors du second siége, en 1683, 13,000 soldats et 7,000 bourgeois, aux ordres de Rudiger de Stahrenberg, se défendirent pendant deux mois contre 200,000 Turcs commandés par le grand-vizir Kara-Mustapha, jusqu'à ce que le roi de Pologne, Jean Sobieski, le duc de Lorraine et l'armée de l'Empire vinssent forcer le grand-vizir à battre en retraite. Elle avait été tout aussi inutilement assiégée en 1619 par les protestants révoltés contre l'empereur Ferdinand. La peste la ravagea en 1381, en 1541, en 1564; et en 1679 elle

y enleva 122,000 individus. Dans les guerres contre Napoléon, Vienne fut occupée à deux reprises par l'armée française, en 1805 et en 1809. Après les scènes sanglantes du mois d'octobre 1848, cette capitale, malgré la défense desespérée des insurgés, fut enlevée, le 31 octobre, par l'armée impériale.

VIENNE (Congrès de). Après la chute de Napoléon, les alliés, victorieux, durent aviser aux moyens de réédifier l'échafaudage politique de l'Europe. L'article final de la paix de Paris, du 30 mai 1814, stipulait que toutes les puissances qui avaient pris part à la guerre contre la France enverraient des ambassadeurs à Vienne à l'effet d'y tenir un congrès où seraient régularisés les divers traités précédents, en même temps qu'on y compléterait le traité de paix générale. En vertu de la paix de Paris, la France avait repris ses frontières de 1792, et avait dû abandonner aux quatre grandes puissances signataires de ce traité les résolutions à prendre à l'égard des territoires qu'elle abandonnait. Elle consentait en outre à ce que la Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, reçût un notable accroissement de territoire; à ce qu'une confédération indépendante réunît les États allemands; à ce que la Suisse recouvrât son antique constitution; à ce que l'Angleterre conservât Malte, et à ce que les parties de l'Italie qui ne seraient pas placées sous la domination de l'Autriche formassent autant d'États indépendants. Les vainqueurs étaient déjà engagés, d'ailleurs, les uns vis-à-vis des autres par des stipulations particulières. C'est ainsi que des traités avaient assuré et garanti au prince royal de Suède la Norvège comme indemnité pour la perte de la Finlande. Les traités de Kalisch et Reichenbach stipulaient le rétablissement de la Prusse dans ses frontières de 1805. Le traité de Teplitz contenait les mêmes engagements à l'égard de l'Autriche, et stipulait la dissolution de la Confédération du Rhin ainsi que la restauration de la maison de Brunswick dans ses possessions. L'Autriche et l'Angleterre avaient en outre garanti la possession du royaume de Naples à *Murat*, et des traités analogues existaient avec l'Espagne et le Portugal. Par suite de différents voyages que les monarques eurent à faire, l'ouverture du congrès fut renvoyée au 30 septembre 1814. Indépendamment des souverains de Russie, de Prusse, de Bavière et de Wurtemberg et d'une foule d'autres princes, les diplomates les plus célèbres de l'époque assistaient à ce congrès, qui ne se composait pas de moins de quatre cent cinquante personnes. Les moindres principicules allemands et jusqu'aux villes hanséatiques, en général quiconque en Europe avait quelque chose à perdre ou à gagner y assistait ou s'y était fait représenter; parmi les diplomates on remarquait surtout Metternich, Nesselrode, Castlereagh, Hardenberg, Talleyrand et Munster. Stein en faisait aussi partie, mais, pour le malheur de l'Allemagne, sans y avoir la position influente qui lui appartenait. Les plénipotentiaires des quatre grandes puissances alliées, l'Autriche, la Russie, la Prusse, et l'Angleterre, commencèrent par décider qu'il serait formé pour les travaux du congrès deux comités, l'un où on s'occuperait des affaires de l'Allemagne, l'autre où seraient traités les affaires européennes, le partage des territoires conquis et les délimitations de frontières. Ce dernier comité ne devait se composer que des plénipotentiaires des quatre cours alliées. Talleyrand eut l'habileté d'annuler cette détermination, d'exciter la jalousie de l'Autriche et de l'Angleterre contre la Prusse et la Russie, et de faire décider qu'on constituerait un comité dit *des huit*, dans lequel on admettrait l'Espagne, le Portugal, la Suède et la France. Le 8 octobre, le comité ainsi organisé déclara qu'il réglerait seul toutes les questions jusqu'à ce qu'elles eussent été assez mûries pour pouvoir être l'objet de négociations directes avec les parties intéressées. Cette décision, qui équivalait à un acte de souveraineté, fut défavorablement accueillie par les princes de second et de troisième rang, qui avaient compté sur une espèce de parlement européen : on vit dans ce comité un tribunal arbitrairement constitué, qui imposerait ses décisions aux parties les plus faibles sans doute, mais, dans les idées ordinaires du droit des gens, investies d'une indépendance tout aussi complète que les autres. Les principales questions dont le congrès eut tout aussitôt à s'occuper étaient celles qui avaient trait au sort de la Saxe et du grand-duché de Varsovie. L'empereur Alexandre exigeait qu'on lui abandonnât ce grand-duché pour en former un royaume de Pologne placé sous le protectorat russe. En opposition à ce plan, qui semblait indiquer une réunion possible de toutes les ci-devant provinces polonaises, qui blessait profondément les intérêts de la Prusse et de l'Autriche, et qui était aussi menaçant pour l'Allemagne que pour l'ouest de l'Europe, Castlereagh proposa l'érection d'un nouveau royaume de Pologne, complètement indépendant des trois puissances du Nord. Talleyrand appuya habilement l'idée mise en avant par l'Angleterre, et l'Autriche elle-même laissa clairement entendre qu'elle aimerait mieux faire le sacrifice de ses provinces polonaises que de voir la Pologne placée sous le sceptre russe. Cependant, ce rétablissement d'une Pologne indépendante froissait de si nombreux intérêts, que Castlereagh et Metternich en revinrent à l'idée d'un partage du grand-duché de Varsovie. Dans cette question polonaise, Alexandre pouvait en toute assurance compter sur l'appui de la Prusse, car celle-ci avait besoin de la Russie pour faire prévaloir sa prétention d'incorporer toute la Saxe à son territoire. Quoique l'Angleterre et l'Autriche eussent d'abord donné leur approbation à ce projet de la Prusse, elles changèrent d'opinion quand Talleyrand eut fait envisager la question sous un point de vue nouveau. Suivant lui l'une des principales missions du congrès devait être de faire prévaloir *les droits de la légitimité*.

En proclamant ainsi très-haut le principe de la *légitimité*, Talleyrand avait en vue tout aussi bien les intérêts particuliers de la maison de Bourbon que ceux de la Saxe, et réussit à rallier à son opinion non-seulement Metternich et Castlereagh, mais encore une grande partie des anciens membres de la Confédération du Rhin. L'Angleterre combattit opiniâtrement les projets d'*indemnité* conçus par la Prusse; et l'Autriche, qui, par des considérations de famille, ne souhaitait pas l'anéantissement de la Saxe, qui ne se souciait d'ailleurs pas de l'arrondissement de la Prusse, non plus que de l'avoir pour voisine aux approches des défilés de la Bohême, finit par donner à comprendre qu'elle pourrait tout au plus consentir à un *partage* de la Saxe. L'obstination avec laquelle chacune des parties en présence repoussait les prétentions élevées par les autres sembla dès le mois de décembre 1814 menacer l'Europe d'une nouvelle conflagration. Toutes les grandes puissances, et jusqu'à la France elle-même, armèrent et ordonnèrent d'inquiétants mouvements de troupes. Cependant, l'empereur Alexandre déclara que pour éviter une guerre il consentirait à un partage amiable du grand-duché de Varsovie. En conséquence, les quatre puissances constituèrent à la fin décembre le comité des affaires de Pologne et de Saxe, dans lequel, à la demande de Castlereagh, Talleyrand fut aussi admis à siéger, le 12 janvier 1815. Primitivement Alexandre réclamait, outre le duché de Varsovie, les villes de Thorn et de Cracovie. Dans les délibérations qui se suivirent à partir du 31 décembre, on convint que pour couvrir les frontières de la Prusse et celles de l'Autriche, Thorn et Cracovie seraient érigées en villes libres. La Russie céda à la Prusse le grand-duché de Posen, tel qu'il est actuellement constitué, et l'Autriche récupéra les parties de territoire polonais qu'elle avait perdues à la paix de 1809. Alexandre se réserva en outre de constituer avec les débris du grand-duché de Varsovie un royaume de Pologne qu'il doterait d'institutions nationales et libérales; projet que Castlereagh surtout l'engagea à réaliser.

Malgré la tournure favorable de l'affaire de la Pologne, la question saxonne menaçait à chaque instant d'amener la rupture du congrès. Hardenberg répétait qu'il était de l'intérêt de l'Europe de constituer une Prusse forte et arrondie

par le territoire de la Saxe; que le roi de Saxe en faisant cause commune avec la France avait perdu tous ses droits de souveraineté; que la Saxe elle-même devait souhaiter d'être incorporée en entier à la Prusse, et non morcelée. Cet homme d'État ayant même été jusqu'à faire entendre que, d'accord avec la Russie, la Prusse saurait bien défendre son droit, l'Angleterre, la France et l'Autriche conclurent secrètement, le 3 février 1815, un traité d'alliance défensive, auquel accédèrent le Hanovre, la Bavière, la Sardaigne et les Pays-Bas. Chacune des grandes puissances s'engageait à mettre 150,000 hommes sur pied; et déjà on s'occupait d'arrêter le plan des opérations militaires; mais Metternich réussit à triompher de l'obstination de la Prusse et à la faire consentir au *partage* de la Saxe. Hardenberg lui-même n'exigeait plus maintenant qu'environ le tiers de la population saxonne, c'est-à dire 855,305 âmes; mais il voulait qu'on y ajoutât tout au moins une grande ville, à savoir Leipzig, et pour qu'il y renonçât il fallut que la Russie abandonnât Thorn à la Prusse. Toutefois, la complète solution des questions saxonne et polonaise ne fut obtenue que plus tard et sous la pression d'impérieuses circonstances. Le retour de Napoléon de l'île d'Elbe fut un moyen puissant de mettre fin aux discordes intestines du congrès. Aux termes d'une décision prise par le comité, le 7 mars, Metternich, Talleyrand et Wellington, arrivé à Vienne le 14 février pour y remplacer Castlereagh, allèrent trouver le roi de Saxe à Presbourg; le traité de partage en vertu duquel la Prusse obtint la portion de territoire aujourd'hui appelée *duché de Saxe*, avec une partie de la Lusace, ne fut pourtant signé que le 18 mai 1815. Le 8 avril la Prusse, la Russie et l'Autriche conclurent un traité qui érigeait Cracovie en État indépendant, placé sous leur protection; et le 3 mai elles se garantirent mutuellement les partages de la Pologne précédemment effectués entre elles.

Une fois qu'on se fut mis d'accord sur la Pologne et sur la Saxe, les délibérations du congrès prirent une tournure et plus rapide et plus rassurante. Indépendamment de ses anciennes provinces entre l'Oder et l'Elbe, du duché de Posen et d'une partie de la Saxe, la Prusse obtint, à titre d'indemnité pour la cession de la Frise orientale, d'Hildesheim, etc., au Hanovre, d'Anspach et de Baireuth à la Bavière, du Lauenbourg au Danemark, Clèves, Berg, la majeure partie de la rive gauche du Rhin jusqu'à la Saar, ainsi que la Poméranie suédoise. Comparativement à ce qu'elle possédait en 1805, elle ne gagnait pourtant à tout cela qu'un accroissement de 41,620 âmes, bien faible indemnité assurément pour les sacrifices que lui avaient coûtés la guerre, sans parler de l'extrême morcellement de ses possessions.

La création du royaume des Pays-Bas, à laquelle poussait activement l'Angleterre, qui s'en fit payer par la cession des colonies hollandaises, fut présentée aux puissances allemandes comme devant servir de boulevard contre la France, comme propre à appuyer la Prusse contre la Russie, bien qu'il ne s'agît là en réalité que des intérêts de l'Angleterre et que des doutes sérieux fussent dès lors émis sur les chances de durée d'un tel arrangement.

Le Danemark fut moins heureux que la maison d'Orange; il dut céder la Norvège à la Suède, abandonner à la Prusse la Poméranie suédoise, qu'on lui avait promise comme indemnité, et se contenter du Lauenbourg. Frédéric VI, roi de Danemark, s'était rendu de sa personne à Vienne pour y défendre ses intérêts. Au moment où il prenait congé de l'empereur François I[er], celui-ci lui dit qu'il avait gagné tous les cœurs; à quoi le roi de Danemark répondit, dit-on, tristement : « et pas une âme! »

La Suède s'arrondit, il est vrai, par l'adjonction de la Norvège; mais c'était là une compensation bien insuffisante pour la perte de la Finlande, et elle perdait en outre l'influence qu'elle avait jusque alors exercée en Allemagne.

La proposition, assez peu désintéressée d'ailleurs, faite par l'Angleterre pour arriver à l'abolition de la traite des nègres et à la destruction des puissances barbaresques, offre un satisfaisant contraste avec cet odieux trafic d'âmes qui se faisait dans le congrès. Les puissances continentales accueillirent avec empressement ces idées philanthropiques, qui ne lésaient en rien leurs intérêts particuliers; mais Talleyrand évita de s'engager à cet égard, et l'Espagne, ainsi que le Portugal, protestèrent formellement contre la proposition de l'Angleterre, dans laquelle ces puissances virent une menace à leurs colonies. Le 8 février cette affaire se termina par une déclaration portant que la suppression de la traite, quelque désirable qu'elle fût en principe, restait une question abandonnée au libre arbitre de chaque puissance. Les pétitions adressées par des réfugiés espagnols et portugais à l'effet d'invoquer la protection du congrès contre les actes de vengeance et de proscription de leurs gouvernements respectifs furent repoussées, comme rentrant dans la catégorie des affaires privées. Par contre, une commission spéciale fut instituée pour rendre une décision sur la discussion pendante entre les maisons de Rohan et de La Trémouille au sujet de la propriété du duché de Bouillon.

Le congrès accorda une attention toute particulière aux affaires de la Suisse. Il s'agissait d'une part d'assurer l'indépendance de ce pays contre la France, et de l'autre d'y museler l'esprit démocratique à l'intérieur, en même temps que d'empêcher que la Suisse ne pût jamais acquérir plus d'importance politique qu'elle n'en avait. A cet effet on chercha à y rétablir autant que possible l'ancienne constitution, bien autrement favorable à la souveraineté cantonale, de même que l'ancienne division territoriale de la Confédération. En fait de territoire, la Suisse ne perdit que la Valteline, ancienne dépendance du canton des Grisons, ainsi que les vallées de Chiavenna et de Bormio. L'Autriche les garda comme clefs de l'Allemagne du côté de l'Italie, et les réunit au Milanais.

La splendide hospitalité de la cour de Vienne, l'habileté de M. de Metternich et la confiance que l'Autriche inspirait en général aux différentes puissances, ne contribuèrent pas peu à faire accorder presque sans difficulté les plus solides et les plus brillantes indemnités à la maison de Habsbourg. Dès le mois de mai 1814, l'Autriche, après s'en être entendue avec ses alliés, avait pris possession de tout le territoire situé entre le Pô, le Tessin et le lac Majeur. Un peu plus tard, on lui concéda tout le littoral de la mer Adriatique, y compris Raguse. La Bavière dut lui restituer le Tyrol et le Vorarlberg, Salzbourg et les parties de l'Inn et de l'Hausruckviertel qu'elle avait gagnées à la paix de 1809. Par le traité dé Teplitz, les puissances n'avaient garanti à l'Autriche que ses possessions de 1805; mais après l'indemnité sa population dépassa encore de 733,476 âmes le chiffre qu'elle atteignait en 1789. Ajoutez à cela qu'elle exerça désormais une incontestable prépondérance en Italie, et que l'acquisition des États Vénitiens lui permit de songer à se créer une marine militaire dans la Méditerranée. Les lignes collatérales de la maison de Habsbourg établies en Italie ne furent pas moins favorablement traitées. Le grand-duché de Toscane, devenu depuis 1765 l'apanage d'une branche cadette de la maison de Habsbourg, fut replacé sous l'autorité de l'archiduc Ferdinand. Ce prince obtint en outre la possession de Piombino et plus tard celle de l'île d'Elbe. La Toscane avait été conquise par les Français pendant la campagne de 1799 et érigée en 1801 en royaume d'Etrurie en faveur du prince héréditaire de Parme, l'infant Charles-Louis; moyennant quoi, le gouvernement français s'était emparé en 1802 de Parme, héritage paternel de l'infant. Mais en 1807, aux termes d'un traité conclu avec l'Espagne, Napoléon l'avait enlevé au jeune roi l'Étrurie sans aucune indemnité. Le plénipotentiaire espagnol Labrador exigeait donc que le congrès restituât la Toscane à l'infant; mais ses prétentions furent repoussées par l'Autriche. L'archiduc François d'Este, en sa qualité d'héritier du duc Hercule, expulsé autrefois de ses États par la France, recouvra Modène et ses dépendances, auxquelles le congrès ajouta

les fiefs impériaux de Lunigiana. Parme fut assigné à l'épouse de Napoléon, Marie-Louise, avec droit de réversibilité sur la tête de son fils; et les efforts faits par l'Espagne pour assurer ce duché à l'infant Charles-Louis n'eurent d'autre résultat que de déterminer l'Autriche à offrir à l'infant Lucques avec une rente de 500,000 francs. Plus tard (en 1817) une décision des puissances ayant enlevé au fils de Marie-Louise le droit de succéder à sa mère, l'Autriche, la France et l'Espagne s'accordèrent pour assurer à l'infant Charles-Louis, après la mort de l'archiduchesse Marie-Louise, le droit de succession au duché de Parme; éventualité qui s'est réalisée depuis (*voyez* LUCQUES, PARME et TOSCANE).

Afin de constituer entre la France et l'Italie une forte puissance intermédiaire, les coalisés avaient décidé en principe dès la paix de Paris l'agrandissement du royaume de Sardaigne. Le premier soin du congrès fut donc de faire de la successibilité de la descendance masculine une loi commune à toutes les provinces de la monarchie sarde, afin d'empêcher par là que la couronne de Sardaigne pût jamais se trouver réunie sur la même tête que celle d'Autriche; il décréta ensuite l'incorporation de l'ancienne république de Gênes à la Sardaigne. Les Génois élevèrent, bien inutilement il est vrai, contre cette décision arbitraire et violatrice du principe de la légitimité, les réclamations les mieux fondées. Les intrigues ourdies par Talleyrand pour expulser Murat de Naples et rétablir Ferdinand IV en possession du trône des Deux-Siciles échouèrent d'abord, parce que l'Autriche et l'Angleterre n'y avaient aucun intérêt; elles ne réussirent que par suite de la levée de boucliers tentée par Murat après la rentrée de Napoléon en France. L'Autriche n'hésita plus dès lors à conclure avec Ferdinand IV un traité auquel accédèrent la Prusse et la Russie. Ses armées refoulèrent les troupes napolitaines depuis les rives du Pô jusqu'à Naples, et le 20 mai Murat était obligé d'abandonner son royaume en fugitif. Le lendemain, le général Carascosa signait à Capoue avec Ferdinand IV une capitulation en vertu de laquelle ce prince se mit immédiatement en possession de Naples, et cette possession lui fut confirmée par le congrès. La restauration napolitaine eut pour corollaire l'arrangement définitif des questions relatives aux États de l'Église. Pie VII demandait la restitution de tous les biens, droits et provinces que le saint-siége possédait avant la révolution française. Or, l'Autriche occupait à titre de conquête les légations romaines de Ferrare, de Bologne et de Ravenne, tandis qu'en vertu de son traité avec l'Autriche et l'Angleterre Murat retenait les Marches d'Ancône et d'Urbino. Mais cet *usurpateur* une fois renversé, il fallut bien que Ferdinand IV restituât au saint-siége Ancône et Urbino; et force fut également à l'Autriche de lui rendre les trois délégations. Toutefois, elle s'adjugea, par des considérations purement stratégiques, une partie du territoire de Ferrare, sur la rive gauche du Pô, et le droit de tenir garnison à Ferrare et à Commachio. Les efforts de Consalvi pour récupérer Avignon et le comtat Venaissin échouèrent complétement, et Louis XVIII lui-même dut les repousser, par égard pour l'opinion. Le pape ne fut pas plus heureux quand il chercha à faire restituer à l'Église catholique d'Allemagne tout ce qu'elle avait perdu depuis 1803. L'ordre de Malte réclama, lui aussi, la restitution de son île et de celles de ses propriétés qui avaient été confisquées à diverses époques par les différents gouvernements. On songea un instant à l'indemniser avec l'île de Corfou; mais ce projet resta sans exécution, par suite de la clôture prématurée du congrès et du renouvellement des hostilités contre Napoléon.

Quoique le traité du 11 avril 1814 eût garanti à Napoléon la tranquille possession de l'île d'Elbe, les souverains italiens unissaient leurs efforts à ceux de l'Autriche, de la France et de l'Angleterre pour obtenir du congrès la translation de l'empereur dans une zone plus lointaine. Le Portugal offrait à cet effet l'une des Açores, et l'Angleterre Sainte-Lucie ou Sainte-Hélène. Seulement, on appréhendait que la Russie et la Prusse, qui avaient besoin du lion enchaîné comme d'un épouvantail propre à tenir en respect les autres puissances, n'élevassent la voix en faveur de l'homme du destin. En conséquence, on renvoya cette question aux derniers jours du congrès. Mais Napoléon prévint ses ennemis (*voyez* CENT JOURS). Dans la soirée du 5 mars 1815 il y avait à la cour une grande fête, à laquelle assistait le congrès tout entier, lorsque arriva un courrier porteur de la nouvelle que Napoléon avait quitté l'île d'Elbe. Le 8 un autre courrier annonça qu'il avait débarqué sur la côte de Provence. Malgré la consternation dans laquelle cette nouvelle jeta le congrès, on décida que les délibérations suivraient leur cours ordinaire; et Talleyrand ne negligea rien pour déterminer les puissances à se prononcer de nouveau en faveur des Bourbons. Le 13 mars, sur la proposition de Metternich, le comité des huit déclara qu'en troublant de nouveau le repos de l'Europe, Napoléon s'était mis en dehors du droit des gens. Le 25 mars l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et la Prusse conclurent un nouveau traité d'alliance qui remettait en vigueur les stipulations du traité de Chaumont, et auquel accédèrent les Bourbons et les autres princes et États de l'Europe. La Suède seule s'abstint, par le motif que l'Angleterre refusa de lui assurer des subsides; et l'Espagne se réserva de faire la guerre à Napoléon pour son propre compte, parce que le congrès ne lui avait pas reconnu le rang de grande puissance.

Sous la pression des circonstances, les affaires particulières de l'Allemagne arrivèrent à une solution que sans cela on n'eût pu espérer de si tôt. Les questions d'indemnités, d'arbitrages et de délimitations des différents États de l'Allemagne, du Hanovre qu'on érigea en royaume, de la Bavière, du Wurtemberg, du grand-duché de Bade, etc., etc., ne purent toutefois être complétement résolues. On institua donc à Francfort une *commission territoriale*, composée de plénipotentiaires autrichiens, prussiens, russes et anglais, qui ne regla définitivement toutes les difficultés relatives aux territoires que par le récès en date du 20 juillet 1819.

Comme une assemblée générale du congrès n'entrait point dans les projets des grandes puissances, le comité des huit rédigea l'acte dit *final*, ou acte général, en date du 9 juin 1815, dans lequel se trouvaient consignés les résultats des travaux accomplis par le congrès. Cet acte, formant véritablement une espèce de droit politique européen, destiné en outre à contenir la complète et mutuelle garantie de tous les droits et obligations qui s'y trouvaient inscrits, fut signé par les plénipotentiaires du comité des huit. Ce document contient aussi, entre autres, la garantie de l'acte constitutif de la Confédération Germanique avec tous les engagements qui y sont pris, la garantie de la constitution et de l'administration indépendantes du royaume de Pologne, enfin, la garantie du territoire, de l'indépendance et de la neutralité de l'État de Cracovie. Indépendamment de l'Espagne, qui témoigna d'une grande irritation, le pape protesta contre cet acte final, par le motif que les puissances n'avaient point complétement fait droit à ses réclamations.

A l'histoire du congrès de Vienne se rattacnent le triomphe obtenu par les coalisés dans les plaines de *Waterloo*, et la seconde paix de Paris, en date du 20 novembre 1815, qui modifia l'acte final en ce sens que, dans l'intérêt de la sûreté de l'Europe, la France dut subir une nouvelle réduction de territoire. Enfin, cette paix adjugea en outre à l'Angleterre le protectorat des îles Ioniennes. Kluber a publié les *Actes du Congrès de Vienne* (9 vol., Francfort, 1815-1835) et un *Aperçu des Discussions diplomatiques du Congrès de Vienne* (Francfort, 1816). On a de Flassan une *Histoire du Congrès de Vienne* (3 vol., Paris, 1829), écrite au point de vue le plus apologétique, et où la louange finit par devenir fastidieuse. Consultez aussi A. de Lagarde, *Fêtes et Souvenirs du Congrès de Vienne* (Paris, 1843).

VIENNE (Paix de). On désigne de préférence sous cette dénomination le traité intervenu, le 14 octobre 1809, à Schœnbrunn, entre la France et l'Autriche, à la suite de la bataille de Wagram et de l'armistice de Znaïm. Napoléon

occupait Vienne. L'empereur François résidait à Komorn. Les négociations s'ouvrirent le 17 août, à Altenburg en Hongrie. Mais en raison du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren, les Autrichiens cherchèrent à les faire traîner en longueur. Enfin, le 14 octobre au matin, la paix fut signée à Vienne par le duc de Cadore, après que Napoléon, qui habitait le château de Schœnbrunn, eut consenti à réduire à 85 millions de francs la contribution de guerre qu'il avait d'abord fixée à 100 millions. L'Autriche dut en outre abandonner : 1° Salzbourg, l'Innviertel et près de la moitié de l'Hausruckviertel, adjugés par Napoléon à la Bavière; 2° Goritz, le Frioul autrichien, Trieste, la Carniole, le cercle de Villach en Carinthie, la partie de la Croatie située sur la rive droite de la Sau et de la Dalmatie, dont Napoléon forma le gouvernement général de l'Illyrie; 3° la seigneurie de Ræzun, dans le canton des Grisons; 4° quelques enclaves bohêmes dans la haute Lusace, telles que Schirgiswalde, etc., etc., attribuées au roi de Saxe; 5° la Gallicie occidentale avec Cracovie et Zamosc, et l'exploitation en commun des salines de Wielicza, attribuées au grand-duché de Varsovie; 6° la partie orientale de l'est de la Gallicie, adjugée à la Russie. Ce traité confirma également dans les États de la Confédération du Rhin la suppression de l'ordre Teutonique, décrétée à Ratisbonne le 24 avril précédent par Napoléon; décision qui avait fait passer sous les lois de la Bavière Mergentheim, jusque alors possédé par l'archiduc Antoine, en sa qualité de grand-maître de l'ordre. En résumé, la paix de Vienne enleva à l'Autriche ses frontières naturelles au sud et à l'ouest, un territoire de 1,506 myriam. carrés, une population de 3,500,000 âmes et ses ports de mer.

VIENNET (Jean-Pons-Guillaume), membre de l'Académie Française, est né à Béziers (Hérault), en 1777. Destiné d'abord à l'église, la révolution en décida autrement, et au lieu d'une soutane il revêtit un uniforme. Entré fort jeune comme lieutenant en second dans l'artillerie de marine, il fut pris sur le vaisseau *L'Hercule*, après un combat de nuit des plus sanglants, et passa quelque temps dans les pontons de Plymouth. Bientôt après son échange, on lui demanda sur le consulat à vie un vote dont on pouvait parfaitement se passer. Il dit *non*, de même que plus tard il vota contre l'empire; et le ministre Decrès ne le lui pardonna jamais. Il n'obtint donc plus d'avancement qu'à l'ancienneté. Il était capitaine lorsqu'il passa avec ce grade dans l'armée de terre, en 1813, et fit la campagne de Saxe. Décoré après la bataille de Bautzen, il assista encore à celles de Dresde et de Leipzig, et fut fait prisonnier à cette dernière. Rentré en France après la restauration, il devint aide de camp du général de Montélégier, lui-même aide de camp du duc de Berry; mais ni l'un ni l'autre ne lui pardonnèrent de n'être point allé à Gand. Laissé sans emploi après les cent jours, il se fit journaliste, et travailla successivement à *L'Aristarque*, au *Journal de Paris* et au *Constitutionnel*. Cependant, Gouvion-Saint-Cyr le releva de l'espèce de déchéance dont il avait été frappé, en l'admettant dans le corps d'état-major. Chef d'escadron à l'ancienneté, en 1823, il fut rayé des contrôles en 1827, à l'occasion de la publication de son *Épître aux Chiffonniers*. La même année les électeurs de Béziers le nommèrent leur représentant au palais Bourbon. Il y prit place au centre gauche, et s'associa alors à toutes les mesures prises par l'opposition constitutionnelle. La révolution de Juillet lui rendit ses épaulettes; en 1834 il passa lieutenant-colonel, et quelque temps après il fut mis à la retraite.

Dès l'âge de sept ans il faisait déjà des vers. En 1810 l'Académie des Jeux Floraux couronna de lui une *Épître à Raynouard*. En passant par Paris, en 1813, pour s'en aller en Saxe, il fit recevoir à la Comédie-Française une tragédie de *Clovis*. Libre, après la restauration, de se livrer sans contrainte à son goût pour la poésie, il composa alors un poëme de *Parga*, dont il donna lecture à l'Athénée, et qui obtint un grand succès. Vint ensuite *Le Siége de Damas*, puis *Sedim ou la traite des nègres*, et enfin son grand poëme *La Philippide*, critiqué avec beaucoup de malveillance par les adeptes de l'école romantique, qu'il avait flagellés dans bon nombre de ses épîtres, et notamment, en 1824, dans son *Épître adressée aux Muses* sur les romantiques. Un volume de prose et de vers intitulé *Promenade philosophique au Cimetière du Père Lachaise* fut mieux accueilli. On a aussi de lui une *Histoire des Campagnes de la Révolution dans le Nord*, deux romans, *La Tour de Montlhéry* et *Le Château Saint-Ange*, un opéra d'*Aspasie*, une comédie des *Serments*, et un grand nombre d'*Épîtres* et de *Fables*. Il n'y a pas jusqu'au mélodrame qui ne lui ait réussi, et le boulevard du crime et de la vertu se souvient encore des larmes, des douleurs et des plaintes éloquentes de *Michel Brémond*. En 1831 l'Académie Française l'admit dans son sein, en remplacement de M. de Ségur, et un beau soir, en 1839, comme il rentrait chez lui, raconte-t-il, son portier courut après lui sur l'escalier pour lui remettre une lettre dans laquelle on le prévenait que Louis-Philippe venait de le nommer pair de France. Le gouvernement royal en lui accordant cette distinction purement honorifique, et à laquelle, comme on sait, n'était attachée aucune espèce de traitement, ne faisait que l'indemniser de la perte de sa popularité, qu'il n'avait pas hésité à compromettre pour défendre le trône élevé en juillet 1830 contre les attaques du parti républicain. M. Viennet, toujours bien accueilli aux Tuileries et honoré de l'amitié particulière de Louis-Philippe, n'a point cherché à se rapprocher du pouvoir actuel, et vit depuis 1848 dans une philosophique retraite, égayant de temps à autre les séances de l'Académie Française par la lecture de quelque pièce de vers et le plus souvent de quelque fable; et maintenant les journaux organes du parti républicain, après l'avoir si longtemps poursuivi, sous le règne de l'élu des deux-cent-vingt-et-un, de leurs sarcasmes et de leurs quolibets, savent rendre justice à la piquante originalité et à la verve toute juvénile dont il fait preuve dans ses compositions poétiques, de même qu'à la noblesse et à la loyauté de son caractère comme homme public. « Un esprit amusant et caustique, dit un critique, une franchise provocante, un mélange de bourru et d'honnête homme, tels sont les principaux caractères du talent et de l'apologue de M. Viennet. Il a le mérite d'avoir créé un genre : la fable politique. Ses animaux sont le plus souvent des électeurs et des éligibles, des avocats bavards, des courtisans qui se croient des ministres. La vanité et l'intrigue se disputant les emplois, les tribuns ambitieux déchirant la patrie, tout le limon déposé par nos deux révolutions, tous les travers, tous les désordres politiques et moraux de notre époque, ou plutôt les vieilles passions humaines sous les vêtements neufs de l'époque, voilà les sujets les plus ordinaires des apologues satiriques et de la verve honnête de M. Viennet. Poëte militant, il fait beaucoup d'épigrammes, et on en a beaucoup fait contre lui ». Nos lecteurs savent depuis longtemps qu'il a été l'un des plus constants et des plus actifs collaborateurs du *Dictionnaire de la Conversation*.

VIERGE, fille qui a vécu dans une continence parfaite (*voyez* Chasteté et Continence). Le bréviaire a un office particulier pour les vierges. Il y a dans l'Évangile une belle parabole *des cinq vierges sages et des cinq vierges folles*. L'Église célèbre une fête de sainte Ursule et de ses compagnes, qu'on dit avoir été au nombre de *onze mille vierges*. Les poëtes appelaient la Justice, ou Thémis, la vierge par excellence, et Boileau disait de cette déesse :

> Vierge, effroi des méchants. . . . .
> Qui la balance en main règles tous les mortels.

Le christianisme a aussi sa vierge par excellence, vierge entre toutes les vierges, Marie, la mère du Sauveur. Nestorius lui contestait ce dernier titre; il soutenait qu'elle n'était que l'*hôtesse* de Dieu, le Verbe éternel ne pouvant naître ni sortir du sein d'une vierge; hérésie condamnée au concile d'Éphèse et renouvelée depuis par d'autres.

VIERGE (*Astronomie*), sixième signe du zodiaque, comprenant une étoile de la première grandeur qu'on appelle *l'Épi de la Vierge*. Les constellations qui paraissent le soir en été n'ont pas de caractères aussi marqués que celles qu'on aperçoit l'hiver; il est néanmoins assez facile de les reconnaître. L'Épi de la Vierge paraît dans le méridien, vers la fin de mai, à neuf heures du soir; cette étoile fait à peu près un triangle équilatéral avec Arcturus et la queue du Lion, dont elle est éloignée d'environ 35°.

La *Vierge*, ou *Cérès*, est aussi nommée *Isis*, *Érigone*, *la Fortune*, *Thémis*, etc. Elle préside aux moissons, ce que les anciens ont voulu exprimer en lui mettant un épi dans la main. SÉDILLOT.

VIERGE (Fils de la). *Voyez* FILS DE LA VIERGE.

VIERGES (Iles des). *Voyez* ANTILLES.

VIERGES (Les onze mille). *Voyez* URSULE (Sainte).

VIERZON, jolie et ancienne ville de l'arrondissement de Bourges (Cher), sur la rive droite de l'Yèvre, à peu de distance de son confluent avec le Cher, station du chemin de fer du Centre, avec 6,825 habitants et une importante fabrication de porcelaine. On y trouve des tanneries, des tuileries et des brasseries, et il s'y fait un grand commerce de bois.

VIÈTE (FRANÇOIS), célèbre géomètre, naquit à Fontenay-le-Comte (Poitou), en 1540. Si l'on ne peut dire qu'il inventa l'algèbre, il faut reconnaître qu'il la transforma complétement, en établissant l'usage des lettres pour représenter aussi bien les quantités connues que les inconnues. Dans son livre *De Emendatione Æquationum*, il appliqua son invention à d'ingénieuses transformations, entre autres à celle par laquelle on fait disparaître le second terme d'une équation algébrique : c'était ouvrir la voie aux travaux des Descartes, des Newton, des Euler, des Lagrange, etc. Viète fit aussi d'heureuses applications de l'algèbre à la géométrie; mais il ne connut pas l'emploi des coordonnées.

On sait peu de chose sur la vie de Viète. Il fut maître des requêtes et ami du président de Thou. A l'époque des guerres de la Ligue, Henri IV chargea Viète de déchiffrer des dépêches espagnoles interceptées. Notre mathématicien posséda bientôt la clef du chiffre; la cour d'Espagne se plaignit à Rome, où Viète se vit traduit comme *négromant* et *sorcier;* Viète se contenta de rire de ses juges, et il fit bien. Il mourut à Paris, en décembre 1600. La plupart de ses écrits, réunis par F. Schooten, J. Galius et le père Mersenne, ont été publiés à Leyde, en 1646. Consultez B. Fillon et F. Ritter, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de François Viète* (Nantes, 1850).

VIEUTEMPS (HENRI), l'un des violons les plus distingués de notre époque, est né à Verviers, en 1819; et après avoir, encore tout enfant, entendu jouer de Bériot, devint son élève. Il n'avait pas encore douze ans que son maître déclarait n'avoir plus rien à lui apprendre et le rendait à son père, qui entreprit alors avec lui de nombreux voyages artistiques. Il s'est fixé en Russie il n'y a pas longtemps, après avoir fait une tournée en Amérique.

VIEUX DE LA MONTAGNE (Le). *Voyez* ALADIN, ASSASSINS et CHÉICK.

VIEUX STYLE. *Voyez* ANNÉE.

VIF-ARGENT. *Voyez* MERCURE.

VIGEVANO, ville de la province de Novarre (royaume de Sardaigne), sur la rive droite du Tessino, autrefois chef-lieu de la province du même nom, est le siége d'un évêché. Son vieux château est aujourd'hui transformé en caserne de cavalerie. Sa population est de 15,500 habitants. On y trouve d'importantes manufactures de soieries et diverses fabriques de chapeaux, de savon et de macaroni. C'est à Vigevano que naquit François Sforza, le dernier duc de Milan.

VIGIE. A bord des bâtiments on place durant le jour, au haut des mâts, un homme en sentinelle, autrement dit en *vigie*, pour découvrir à une grande distance. Le matelot qui veille prend le nom de *vigie*.

Vigie se dit aussi des écueils à fleur d'eau d'une petite étendue, placés en mer à certaine distance des côtes.

VIGIER (Les bains). Vers 1780, un baigneur appelé *Poithevin* obtint la permission et le privilége de construire sur la Seine, au bas de la rue du Bac et en aval du Pont-Royal, un établissement de bains sur bateau qui attira bientôt la foule. Ce Poithevin, homme déjà sur le retour, avait une femme, sinon jeune et jolie, du moins faible et tendre, et vint à mourir dans les premières années de la révolution. La médisance et l'envie s'efforcèrent aussitôt de répandre le bruit que cette mort n'avait pas été naturelle; et la justice, mise en demeure par la rumeur publique, dut intenter à sa veuve un procès dans lequel l'accusation lui adjoignait pour complice son premier garçon, appelé *Vigier*, qu'on lui connaît pour amant. L'instance se termina par un acquittement. Vigier ne tarda même point à épouser Mme veuve Poithevin, et, grâce à son activité ainsi qu'à son intelligence, l'établissement des bains Poithevin, désormais placé sous sa direction, ne perdit rien de sa prospérité première. D'heureuses spéculations sur les assignats et sur les biens nationaux rangèrent plus tard Vigier parmi les riches capitalistes de l'époque. Vigier sollicita et obtint de la ville de Paris un privilége pour trois nouveaux établissements de bains d'eau chaude à construire sur la Seine. Des plantations d'arbres faites sur les rives du fleuve, près des lieux où stationnent les bateaux sur lesquels sont construits ces bains, qui de loin semblent autant de vaisseaux de ligne rasés, y ont admirablement prospéré; et les verdoyants jardins que l'œil découvre ainsi à différents intervalles de la rivière, font encore mieux ressortir la belle régularité de cette longue ligne de quais à laquelle aucune capitale de l'Europe n'a rien à comparer. Si Poithevin avait attaché son nom à l'établissement qu'il avait fondé, Vigier, devenu plusieurs fois millionnaire, loin de rougir de son humble point de départ, voulut, lui aussi, que son nom restât aux bains dont il était le créateur et dont la fructueuse exploitation ne laissait pas que d'accroître encore considérablement chaque jour sa fortune. Devenu veuf de bonne heure, il ne se remaria point, et se contenta de mener désormais la vie d'un épicurien, plus curieux de la quantité et de la diversité que de la qualité et de la délicatesse de ses plaisirs. Comme on ne lui connaissait pas d'enfants légitimes, on croyait généralement qu'il réaliserait en mourant un engagement qu'on lui avait souvent entendu prendre, et que par son testament il instituerait l'hôtel-Dieu de Paris son légataire universel. La surprise fut donc grande lorsqu'on apprit que, frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante dans son magnifique château de *Grandvaux*, près Paris, il avait testé en faveur d'un jeune homme de lui à peu près inconnu, et qui achevait en ce moment ses études à Sainte-Barbe, mais fils d'une amie que le hasard fit se rencontrer là juste à propos pour prodiguer au moribond les soins empressés que réclamait son état. Vigier imposait pour toute charge à son héritier l'obligation de prendre son nom, qu'une savonnette à vilain vous eut d'ailleurs bientôt décrassé. Devenu comte Vigier, l'heureux légataire épousa, presque au sortir du collége, la fille du maréchal Davout, une des gloires de l'empire. Sous le règne de Louis-Philippe il a longtemps fait partie de la chambre élective, où il serait resté inaperçu sans l'adhésion quelque peu bruyante qu'il affectait de donner à la politique personnelle du feu roi.

VIGILE, pape, était fils d'un consul romain nommé Jean, et dès 531 il faillit être élu par désignation de Boniface II, avec le consentement du clergé. Mais un second concile revint sur cette nouveauté, cassa le décret du premier, et Boniface II se résigna à le brûler lui-même. Vigile fut donc contraint de laisser passer sur le saint-siége les papes Jean II et Agapet. Mais ayant accompagné ce dernier à Constantinople, quand ce vieux pontife s'y rendit, à la prière du roi Théodat, pour obtenir de Justinien ou la paix ou une trêve, il y obtint la faveur de Théodora. Élu en 53[illegible], du vivant même de Sylvère, et après cinq jours de dé-

bération, par le clergé, qui voulait éviter les désordres dont un schisme pouvait affliger l'Église, il fut mandé à Constantinople, à propos de l'affaire des *trois chapitres*, au sujet de laquelle il fit preuve d'une grande incertitude. Il mourut à Syracuse, s'en revenant à Rome, en l'an 555.

VIGILES. *Voyez* MATINES.

VIGNE, arbrisseau sarmenteux, originaire de Perse, de la pentandrie-monogynie, à racines en partie pivotantes et en partie traçantes, garnies d'un chevelu abondant; à tiges cylindriques grêles, divisées par des nœuds d'où sortent les feuilles, les vrilles et les fruits; à feuilles palmées, découpées en cinq lobes, portées sur de longs pétioles presque cylindriques, dont l'insertion à la tige offre une disposition alterne; à vrilles opposées aux feuilles. Il existe entre les vrilles et les grappes un rapport d'organisation si grand qu'on doit les considérer comme *primitivement* identiques: ainsi, vient-on à supprimer les véritables grappes à *l'époque de leur développement*, on voit les vrilles produire des grains et former des grappes. Lorsque le mouvement de la sève fait circuler la vie dans le *cep de vigne*, les boutons grossissent et apparaissent enveloppés de trois ou quatre écailles coriaces, et protégés immédiatement par une bourre qui les garantit des intempéries de l'air: ces boutons portent les feuilles et les fruits; ils sont stériles ou féconds, selon qu'ils présentent une forme pointue ou arrondie. Les fleurs de la vigne sont réunies en forme de grappes, et offrent chacune un calice de cinq dents, cinq pétales peu colorés et caducs, cinq étamines et un ovaire supérieur. Le fruit, qui est une baie, renferme cinq semences osseuses au milieu d'un suc muqueux non coloré, et une matière colorante qui adhère à la partie interne de la peau.

Culture de la vigne. Dans un sol convenablement défoncé, ou en entier, ou par tranchées, on plante des *boutures* ou des *crossettes*, en imprimant à leur partie inférieure une légère inflexion; ou bien on se sert du chevelu mis en pépinière l'année précédente. L'époque de cette opération est le commencement de l'hiver; le plant est différemment espacé, selon l'intention du vigneron. En thèse générale, plus le climat est chaud, plus les ceps doivent être écartés. Lorsque le plant a été ainsi disposé selon l'objet qu'on se propose, selon la nature du sol ou la température du pays, il suffit, *jusqu'à l'hiver suivant*, de tenir la terre propre et dégarnie de mauvaises herbes par les façons; alors on coupe toutes les pousses, excepté une, qu'on destine à servir de souche et qu'on taille sur un ou deux yeux, suivant sa force.

Taille de la vigne. Elle a pour objet la multiplication et le perfectionnement des fruits. Elle est plus simple que celle des autres arbres, parce que les fruits, ne venant que sur les bourgeons de l'année, il suffit pour la bien faire de se rappeler que les boutons inférieurs sont ceux qui donnent les fruits. Ainsi, on conserve un ou deux yeux sur les pousses de l'année précédente, et huit ou dix lorsque, dans l'intention de se procurer une récolte plus abondante, on ménage des *arcures* ou *sautelles*. Les expériences les mieux faites tendent à prouver que la taille la plus rapprochée de la chute des feuilles est la meilleure dans tous les pays où l'on n'a pas à craindre l'influence du froid sur les *coursons*. Les labours donnés aux vignes varient selon les pays; elles exigent au moins un labour profond par an. Les articles ÉCHALAS, ACCOLAGES, ÉBOURGEONNEMENT ont déjà fait connaître plusieurs des opérations qui se pratiquent dans la culture de la vigne; nous n'y reviendrons pas. Les engrais animaux ne conviennent pas aux vignes, ils altèrent la qualité du vin; les engrais abondants ne leur conviennent pas davantage, ils doivent être répandus uniformément à la surface du champ, et non entassés au pied de chaque cep, comme on le fait souvent. Les pluies sont contraires aux vignes: au printemps, elles amènent un développement extraordinaire des bourgeons et des feuilles aux dépens des fruits; au temps de la fleur, elles déterminent la coulure; pendant l'accroissement des grains, elles fournissent une sève aqueuse, qui empêche le développement des principes sucrés; enfin, à l'époque de la maturité, elles retardent fréquemment les vendanges et pourrissent les raisins. P. GAUBERT.

La culture de la vigne en France couvre 2,000,000 d'hectares, dont 450,000 ont été plantés depuis un petit nombre d'années seulement, et dont la production moyenne est de 40 millions d'hectolitres ayant sur place une valeur d'environ 500 millions de francs. Sur cette quantité un vingtième de la production totale, c'est-à-dire près de deux millions d'hectolitres sont expédiés à l'étranger. La valeur des futailles fabriquées annuellement est estimée à 80 millions de francs, et la somme dépensée pour les transports sur mer, par canaux, chemins de fer et voitures n'est pas moindre de 30 millions. Le revenu total des droits d'octroi sur les liquides est de 80 millions environ en faveur des communes. Les droits sur l'ensemble des boissons rapportent au trésor 120 millions. Enfin, le mouvement d'affaires auquel le produit de la vigne donne lieu dépasse de beaucoup en France la somme énorme d'un milliard.

VIGNE (*Fortification*). *Voyez* GALERIE.

VIGNE (Maladie de la). *Voyez* OÏDIUM.

VIGNE BLANCHE. *Voyez* BRYONE.

VIGNE VIERGE, nom vulgaire du *Cissusquinquefolia*, arbrisseau sarmenteux de la famille des ampélidées, (vitifères), originaire de l'Amérique du Nord, et depuis longtemps acclimaté en Europe. Il présente des rameaux sarmenteux, pourvus de vrilles, des feuilles à cinq folioles ovales, d'un beau vert luisant, et qui comme celles de la vigne rougissent en automne. A des fleurs verdâtres peu apparentes succèdent des baies d'un vert noirâtre.

VIGNETTES. *Voyez* MINIATURE.

VIGNOLE (ÉTIENNE). *Voyez* LA HIRE.

VIGNOLE (JACQUES DE) ou BAROZZIO, célèbre architecte italien, né en 1507, à Vignola, dans le pays de Modène, travailla d'abord à Bologne, à Piacenza, à Assisi et à Perugia, avant d'être appelé à Rome par le pape Jules II en qualité d'architecte du saint-siége. Il construisit à Rome l'église *del Gesu*, que Gialomo della Porta termina après sa mort, arrivée en 1573. Après la mort de Michel-Ange (1564), ce fut lui qu'on chargea de la direction des travaux de l'église Saint-Pierre. Parmi les ouvrages dont on lui est redevable, il faut mentionner ses *Regole delle cinque Ordine d'Architettura* (Rome, 1563) et *Regole della Perspettiva pratica* (1583).

VIGNY (ALFRED, comte DE) est né le 27 mars 1799, dans la petite ville de Loches, en Touraine, d'une famille classée alors parmi le ci-devant nobles, mais qui avait eu le bon esprit de ne pas émigrer. Élevé à Paris, il avait à peine quinze ans accomplis, qu'il assistait à la chute de l'empire. Fils d'un père qui avait servi sous Louis XV et sous Louis XVI, il fit valoir ce titre pour solliciter son admission dans *les mousquetaires rouges*, corps dont les simples soldats avaient le grade d'officier, mais qui fut licencié après les cent jours. Le jeune de Vigny entra alors dans la garde royale. Son régiment n'ayant point été désigné, en 1823, pour faire partie de l'expédition d'Espagne, il demanda à entrer avec son grade dans la ligne. Mais le régiment dans lequel il fut incorporé resta cantonné dans les Pyrénées pendant toute la durée de la campagne... Ainsi déçu dans son attente, M. de Vigny s'en consola en épousant, en 1826, une riche Anglaise, et ne tarda pas à renoncer à la carrière militaire, où déjà il était parvenu au grade de capitaine, pour désormais se livrer tout entier à la culture des lettres et de la poésie, qui, comme la gloire des armes, avait eu ses premières amours. L'Academie Française se l'est agrégé en remplacement d'Étienne, en 1845.

[M. de Vigny de tous les poëtes de l'école dite *romantique* est celui qui a fait le moins de bruit et qui a été peut-être le plus universellement accepté: cela tient à deux causes principales. Son vers ne s'éloigne pas beaucoup de l'ancien vers, il est rarement brisé. Nous laissons en dehors ses traductions de Shakespeare, qui ont eu peu de retentissement;

d'un autre côté, il a presque toujours écrit en prose, et sa prose est nette, limpide, correcte, sans images amditieuses, sans tours forcés. M. de Vigny recherche plutôt la finesse que l'éclat. Si les ennemis de la nouvelle école ne l'amnistiaient pas entièrement, ils le prenaient rarement à partie; le péril leur semblait plus urgent d'un autre côté. M. de Vigny a passé ainsi un peu entre les deux écoles, réclamé par l'une, il est vrai, mais, soldat servant à volonté et s'écartant de la mêlée. Ce qui frappe avant tout dans les œuvres de M. de Vigny, poésie, drame ou roman, c'est qu'il s'attache à peindre de préférence les sentiments contenus ou refoulés sur eux-mêmes : les victimes de l'ordre social, les Prométhées rongés par leur âme : *Moïse*, *Dolorida*, *Chatterton* le capitaine *Renaud*, tous les personnages de M. de Vigny, en un mot, appartiennent au même ordre de sentiments. Tous se replient sur eux-mêmes, souffrent et saignent sans se plaindre. Ils subissent la destinée sans beaucoup chercher à la combattre. Dans le roman de *Cinq-Mars* même, où l'histoire imposait de certaines bornes que l'auteur ne pouvait franchir, le même caractère se fait sentir. Louis XIII est une victime résignée, qui accepte la souffrance. Il se laisse aller au cours des événements sans essayer de les diriger, sans lutter un instant. La forme poétique de M. de Vigny est pure et savante, à la fois limpide et solide. Vinrent ensuite *Moïse*, *Éloa*, *Dolorida*, autant de triomphes, autant de chefs-d'œuvre. *Moïse*, cette plainte touchante d'un homme rejeté dans la solitude par sa grandeur, est d'une éloquence sublime; la passion et la jalousie éclatent dans *Dolorida*, et font explosion dans un cri qui résume l'œuvre. Que dire d'*Éloa*, cette sœur des anges que la charité conduit à la chute? La grâce, la force, la rêverie se trouvent réunies dans cette œuvre, qui demeurera à la fois la pièce la plus étendue et la plus éclatante des poésies de l'auteur. *Cinq-Mars* est trop connu pour l'analyser. L'auteur a emprunté, en la pliant à son usage, la forme historique créée par Walter Scott. C'est le premier roman de ce genre qui en France ait obtenu du succès. Cependant, l'on peut se demander si les personnages mis en scène sont bien conformes à l'histoire; si le style, au début surtout, a toute la netteté de l'auteur. *Stello*, *Servitude et grandeur militaire*, dans un même cadre, celui du récit, renferment chacune trois histoires. *Stello* retrace les souffrances du poëte, ce paria de l'ordre moral; *Servitude*, celle du soldat, ce paria de l'ordre social. Comme on le voit, l'idée géneratrice est la même. Elle procède de celle qui a fait créer *Moïse* et *Dolorida*. Dans ces deux nouveaux volumes, M. de Vigny a fait de grands progrès. Il est maître de sa plume et commande aux mots. Le style ne s'embarrasse pas en périodes traînantes. Peut-être M. de Vigny n'a-t-il pas évité l'excès contraire et est-il tombé dans un peu de coquetterie.

Au théâtre, outre ses traductions d'*Othello* et du *Marchand de Venise*, M. de Vigny a donné *La Maréchale d'Ancre* et *Chatterton*. *La Maréchale d'Ancre* repose sur une belle idée dramatique, l'expiation; le poëte n'en a pas tiré tout le parti possible. M. de Vigny possède une belle et pure intelligence, qui s'accommode mieux de la contemplation que de l'action. *La Maréchale d'Ancre* a néanmoins dans les deux derniers actes un effet sombre et puissant. Le drame de *Chatterton* est conçu dans le même système que *La Maréchale d'Ancre;* mêmes développements philosophiques. Chatterton est un personnage en quelque sorte double; il souffre, et se regarde souffrir, analysant sa souffrance. C'est une étude psychologique raffinée et menée jusqu'aux plus extrêmes détails. Les esprits sérieux s'y plairont toujours. Il faut louer M. de Vigny d'avoir tenté une manifestation aussi éclatante en faveur des poëtes, d'avoir exprimé les devoirs de la société envers eux, à une époque où les gouvernements ne pensent guère à encourager les lettres et où l'on rencontre peu de François Ier et de Louis XIV.

Philarète Chasles.

VIGOGNE (*Camelus vicugna*, Gmel.), quadrupède du genre des lamas et de la première section des ruminants. Moins grande que le lama et l'alpaca, la vigogne habite les points culminants des chaînes montagneuses : sa forme est plus svelte que celle du lama; ses jambes sont plus longues et plus grêles, sa physionomie est plus vive, plus sémillante; sa démarche plus leste et plus *capricante;* son pelage est d'un brun rougeâtre, tirant sur le vineux; mais la longue laine qui lui couvre la poitrine, le ventre et la face interne des cuisses, est blanche. Sa toison est en Amérique l'objet d'un commerce considérable : notre industrie manufacturière retirerait incontestablement de grands avantages de la naturalisation de ce joli quadrupède.

Belfield-Lefèvre.

VIGOUREUX (La). Cette femme faisait partie de la monstrueuse association de devins et d'empoisonneurs qui porta la mort et l'effroi dans les familles les plus distinguées de la cour de Louis XIV. Cette association comptait deux hommes, Le Sage et Guibourg, tous deux prêtres et fort habiles dans l'art de composer des poisons; trois femmes, la Voisin, la Bosse et la Vigoureux. Elles avaient toutes trois commencé par la prostitution, et continuèrent le même métier en se faisant appareilleuses : elles pervertissaient de jeunes filles qu'elles livraient aux grands seigneurs, distribuaient des philtres amoureux, disaient la bonne aventure, et se vantaient de découvrir les trésors et de faire retrouver les choses perdues. Leur liaison avec Le Sage et Guibourg les conduisit à faire du plus lâche et du plus atroce des crimes un infâme commerce. Le duc de Luxembourg, le comte de Cessac, d'autres seigneurs, la duchesse de Bouillon, la marquise d'Alluye, la comtesse de Polignac, se virent tous compromis par ces misérables, qui furent traduits devant la *chambre ardente* de l'Arsenal et condamnés au bûcher. Tous subirent leur arrêt. La comtesse de Soissons et deux autres dames de la cour partirent pour l'étranger. La duchesse de Bouillon seule se présenta devant les juges, et fut acquittée, comme l'avaient été les seigneurs compromis dans cet épouvantable procès. La Vigoureux, moins chargée dans l'information que la Voisin, subit le même sort (*voyez* Cour des Poisons).

Dufey (de l'Yonne).

VIGUERIE, VIGUIER. On désignait par le titre de *viguier*, surtout dans midi de la France, le président, le chef d'un tribunal nommé *viguerie;* il y avait un *viguier* à Toulouse, un *viguier* du pays d'Albigeois, etc. Le titre de *viguier* n'est autre chose qu'une corruption du latin *vicarius*. A Rome, et surtout durant le Bas-Empire, on nommait *vicarii* des magistrats qui, sous l'autorité du préfet, étaient chargés de l'administration de tout un diocèse; mot qui, comme l'on sait, désignait une étendue de pays contenant plusieurs métropoles. Après la chute de l'empire, et lorsque des comtes particuliers furent préposés au gouvernement de chaque province et même de chaque ville importante, ces officiers ne pouvant tout faire par eux-mêmes, eurent, comme les préfets, des lieutenants, des *vicarii*, qu'en langue romane on appela *viguiers*, mot qui est passé dans la langue française. Quelques auteurs ont confondu les *viguiers* avec les *vicomtes;* mais nous croyons qu'il faut les distinguer. Presque partout les *vicomtes* ne se sont occupés que du gouvernement et du commandement des troupes, rendant presque toujours leurs fonctions héréditaires et souveraines, et formant des dynasties qui ont joui légalement, ou par usurpation, des droits régaliens, tandis que les *viguiers* ne furent que des prévôts, des juges, dont les offices ne se transmirent point comme les fiefs et demeurèrent toujours électifs.

Cher Alexandre du Mège.

VILAIN XIV (Famille). Cette famille belge descend, dit-on, d'un bâtard de la maison d'Isenghien, qui avait nom Grandvilain, et qui lors de l'entrée triomphale de Louis XIV à Gand fut l'un des députés chargés de présenter au vainqueur les clefs de la cité. C'était pour la quatorzième fois de suite que ses concitoyens l'avaient élu membre du conseil municipal de leur ville. Cette circonstance et aussi

l'intention de flatter l'amour-propre du grand roi, le portèrent à solliciter la faveur d'être autorisé à ajouter désormais ce chiffre de XIV à son nom ; et on la lui accorda, par égard surtout pour le prince d'Isenghien, qui venait à ce moment-là de quitter le service d'Espagne pour s'établir en France. Plus tard, ce Vilain XIV obtint la très-productive charge héréditaire de collecteur des tailles de l'arrondissement d'Alost en Flandre, que ses descendants conservèrent jusqu'à la réunion de la Belgique à la France.

Charles VILAIN XIV, né vers 1785, et créé comte par Napoléon, fut nommé, en 1815, par le roi Guillaume membre de la seconde chambre des états généraux. Quand l'opposition contre ce prince devint nationale, tout au moins en Belgique, le comte Vilain XIV s'y rattacha, et prit une attitude de plus en plus hostile à l'égard du gouvernement néerlandais. Dans les premières années qui suivirent la révolution de septembre 1830, on le vit prendre une part des plus actives aux affaires publiques. C'est ainsi qu'il fut à diverses reprises élu vice-président du sénat; et dans cette assemblée il vota en faveur de toutes les mesures auxquelles la Belgique est redevable de la consolidation de son indépendance nationale de même que de la prospérité dont elle jouit.

Son fils, le vicomte *Charles* VILAIN XIV, né vers 1800, fut nommé, en 1832, envoyé extraordinaire de Belgique auprès du saint-siége, et accrédité en même temps auprès de diverses cours d'Italie. Sa mission, après avoir d'abord été couronnée d'un plein succès, n'eut pas plus tard tous les résultats qu'on avait pu s'en promettre, à cause de ses opinions personnelles sur quelques-unes des questions ecclésiastiques qui agitaient alors le plus les esprits et de la manière dont il les exprimait. On le rappela donc beaucoup plus tôt que ce n'eût été le cas sans cela; et depuis lors il est resté étranger aux affaires.

VILAINS, *Villani*. On appelait ainsi, au moyen âge, les habitants des villages et des bourgs, gens pour la plupart de basse extraction, laboureurs et fermiers, sujets aux tailles, redevances et corvées au profit des seigneurs, que ceux-ci vendaient, échangeaient, se partageaient dans les successions, et dont ils pouvaient disposer comme de choses leur appartenant. De siècle en siècle leur condition s'améliora, par suite d'affranchissements parfois gratuits, mais le plus souvent acquis par eux à beaux deniers comptants. *Voyez* SERVAGE.

VILLA. C'est le nom que les Romains donnaient à leurs maisons de campagne, et le terrain qui en dépendait portait la dénomination générique d'*ager*. Dans les domaines des riches Romains, appelés *suburbana* quand ils étaient situés aux environs de Rome, par exemple à Tibur, à Tusculum, etc., la maison d'habitation du maître, construite à la façon des maisons de ville, et offrant toutes leurs commodités, portait le nom de *villa urbana*. Avec les progrès toujours croissants du luxe, on arriva à déployer une magnificence extrême dans la construction et l'ornementation de ces demeures, dans les jardins et les parcs qu'on y ajoutait. Les bâtiments d'exploitation, souvent très-nombreux et très-considérables, où logeait le *villicus* (intendant, économe ou fermier) avec les esclaves placés sous ses ordres (ce qu'on appelait *familia*) pour la culture et l'entretien du domaine, comprenant les étables, les écuries, les magasins d'instruments aratoires, et dont dépendaient le poulaillier, le colombier, ainsi que les jardins spécialement consacrés à la culture des légumes, des arbres fruitiers et de la vigne, étaient compris sous la dénomination de *villa rustica*. On en distinguait encore, sous le nom de *villa fructuaria*, les granges et celliers.

A l'époque des Carlovingiens, on appelait *villæ regiæ* les fermes et domaines royaux où les rois séjournaient fréquemment. Comme, en raison de la suite nombreuse que ces princes emmenaient toujours avec eux, il était nécessaire que ces domaines continssent des bâtiments considérables, il se peut que notre mot *ville* n'ait pas d'autre étymologie.

De nos jours encore les Italiens ont conservé le nom et la chose. Sur tous les points de l'Italie, et notamment aux environs des grandes villes, on rencontre des *villas* où les habitants des villes viennent passer la belle saison. A côté de la maison du propriétaire et de son jardin s'élève le bâtiment habité avec sa famille par le fermier chargé de la culture des champs et des vignes dépendant du domaine. Aux environs de Rome, les *villas* Albani, Barberini, Borghèse, Corsini, Farnèse, Giraud, Giustiniani, Ludovisi ou Piombini, Madama, Medici, Miollis (jadis Aldobrandini), Pamfili-Doria ou Belrespiro, et Spada, sont surtout célèbres, à cause des trésors artistiques qu'elle contiennent.

VILLAFLOR. *Voyez* TERCEIRA (Duc de).

VILLANELLE (de l'italien *vilano*, paysan). La villanelle était une pièce de poésie à refrains, revenant à de très-courts intervalles. L'exemple que je vais citer, et que me fournit Passerat, donnera de sa forme et de son espèce une idée beaucoup plus exacte que tout ce que j'en pourrais dire. Du reste, cette villanelle est le chef-d'œuvre du genre :

J'ai perdu ma tourterelle
Est-ce point elle que j'oi (j'entends) ?
Je veux aller après elle.
Tu regrettes ta femelle,
Hélas ! Aussi fais-je, moi :
J'ai perdu ma tourterelle.
Si ton amour est fidèle,
De même est ferme ma foi;
Je veux aller après elle.
Ta plainte se renouvelle :
Toujours plaindre je me doi,
J'ai perdu ma tourterelle.
En ne voyant plus la belle,
Plus rien de beau je ne voi :
Je veux aller après elle.
Mort, que tant de fois j'appelle,
Prends ce qui se donne à toi !
J'ai perdu ma tourterelle,
Je veux aller après elle.

VIOLLET LEDUC.

VILLANI (GIOVANNI), célèbre historien, originaire de Florence, se trouvait à Rome au moment où on y célébra le jubilé de l'an 1300. Frappé du mérite des excellents ouvrages qui existaient déjà sur l'histoire de la capitale du monde chrétien, il résolut d'entreprendre un monument semblable en l'honneur de sa ville natale. Il conduisit sa chronique de l'histoire de Florence, dans laquelle il a entremêlé l'histoire d'une grande partie de l'Italie et même d'autres pays, jusqu'à l'année 1348, époque où il mourut, de la peste, après avoir rempli dans sa patrie diverses fonctions publiques, et l'avoir servie également comme soldat. Cette chronique est d'un prix inestimable, quoiqu'elle contienne bon nombre de faussetés. Le principe guelfe, dont Villani, avec la grande majorité de ses concitoyens, était le partisan, donne incontestablement à son récit, de même qu'à ses appréciations, une couleur particulière, dont il faut savoir tenir compte. Chez lui la forme est simple et sans art; elle plaît par sa vigueur et par sa naïveté. Son style est un beau modèle du *Trecento*.

Son frère, *Matteo* VILLANI, ajouta à sa chronique un treizième livre, qui va jusqu'à l'année 1364, époque où il mourut, également de la peste. Comme Matteo ne raconte que des faits qui se sont passés de son temps, et paraît aussi véridique que son frère, son travail n'est point d'un moindre prix.

VILLANUEVA (JOAQUIN-LORENZO), né en 1757, à Jativa, province de Valence, était prédicateur ordinaire et premier confesseur du roi, lorsque éclata la révolution de 1808, en faveur de laquelle il n'hésita pas à se prononcer immédiatement. Sa province l'élut député aux cortès extraordinaires de 1810 et suppléant à celles de 1813. Enfermé dans le couvent de Salceda, en 1814, lors du retour de Ferdinand VII en Espagne, les événements de 1820 purent seuls le rendre à la liberté. Élu alors de nouveau député,

il défendit les libertés populaires avec une courageuse constance. Le gouvernement l'envoya à Rome négocier avec le pape au sujet des libertés de l'Église d'Espagne; mais il échoua dans cette mission. Réfugié en Irlande après la restauration de 1823, il mourut à Dublin, le 26 mars 1837. Ses nombreux écrits témoignent d'une érudition aussi profonde que variée, car il était tout à la fois théologien, philologue, antiquaire, poëte et homme de style. Il donna une dernière preuve de ses connaissances en philologie et en archéologie par son ouvrage intitulé : *Ibernia phœnicea, seu Phœnicum in Ibernia incolatus* (Dublin, 1831). Un choix de ses *Poesias escogidas* parut à Londres, en 1833.

VILLARET (Guillaume et Foulques de) furent tous deux grands-maîtres de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Le premier succéda à Odon de Pins, en 1300, et fut le vingt-troisième grand-maître. Depuis quelques années les hospitaliers ainsi que les templiers étaient passés en Chypre, où Limisso leur avait été assigné pour retraite. Des contestations fréquentes qui s'élevèrent entre les hospitaliers et les rois de Chypre décidèrent Guillaume de Villaret à entreprendre la conquête de l'île de Rhodes, occupée alors par des Grecs révoltés et des pirates musulmans. Il s'y préparait lorsque la mort vint, en 1307, interrompre des projets pour lesquels il s'était assuré l'approbation de la France et du pape. Son frère, Foulques de Villaret, fut son successeur, et mena à fin l'entreprise, en 1315. Le couvent de l'ordre fut transféré dans la nouvelle conquête, et les hospitaliers furent depuis appelés *rhodiens* ou *chevaliers de Rhodes*. Malgré ses services, Foulques fut accusé de ne songer qu'à ses propres intérêts. Les chevaliers, indignés de son despotisme et de son luxe, l'obligèrent à se démettre, en l'an 1319, entre les mains du pape, pour éviter la honte d'une déposition. On lui donna pour dédommagement le prieuré de Capoue : il préféra d'aller demeurer en France, auprès de sa sœur, dame de Tivan, en Languedoc, où il mourut, l'an 1327.

VILLARET (Claude), né à Paris, vers 1715, mort en février 1766, le second des continuateurs de l'*Histoire de France* publiée au dix-huitième siècle et commencée par l'abbé *Velly*. C'est aux neuf volumes de cette histoire (tom. VIII à XVII), composés par Villaret, qu'est attachée sa célébrité; ce sont ceux de toute la collection qui se font encore lire avec le plus d'intérêt. La jeunesse dissipée de cet écrivain ne l'avait point préparé aux graves fonctions de l'historien. Destiné au barreau par ses parents, il avait à la vérité fait de fort bonnes études; mais un penchant déréglé pour le plaisir l'avait détourné des occupations sérieuses. Sa vie fut longtemps vagabonde : il fut successivement auteur de petites comédies sans portée, de romans très-médiocres, et comédien par amour. Cependant, il étudia son art, et s'y fit un certain renom dans la province, jusqu'au moment où, après s'être chargé de la direction d'une troupe à Liége, il quitta la scène, en 1756. Le premier écrit qui annonça en lui quelque talent littéraire avec la connaissance du théâtre fut sa réponse à la *Lettre sur les Spectacles* de J.-J. Rousseau, publiée à Genève, en 1758, sous le titre de *Considérations sur l'Art du Théâtre*. Il était revenu à Paris : ayant obtenu par la protection de ses amis l'emploi de premier commis à la chambre des comptes, les devoirs de cette place imprimèrent une nouvelle direction à ses idées. Occupé de mettre en ordre les débris des archives de ce corps, consumées en partie dans l'incendie de 1738, il prit intérêt à l'étude de notre histoire dans ses sources. En s'appliquant à ces recherches, il avait promptement acquis des connaissances historiques assez étendues, et il fut choisi pour continuer l'histoire entreprise par Velly. En six ans, de 1759 à 1766, il en publia les neuf volumes qui lui appartiennent, et qui conduisent nos annales jusqu'à la neuvième année du règne de Louis XI (1469). On créa pour lui la place de secrétaire des ducs et pairs. Il concourut encore, à ce que l'on croit, à d'autres ouvrages, tels que le *Cours d'Histoire universelle* publié par Luneau de Boisgermain. Il fut l'éditeur des mémoires qu'avait rédigés l'abbé de Vertot, sur les ambassades de MM. de Noailles pendant le seizième siècle. Ces travaux multipliés achevèrent de miner une santé dérangée par les désordres de la jeunesse, et une inflammation produite par une blessure qu'il se fit à la suite d'une rétention d'urine, l'enleva en trois jours. Ce qui fit lire Villaret, c'est qu'à l'exemple de Voltaire, dans son *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, il s'efforça de faire connaître aux lecteurs les institutions, les usages, les habitudes nationales, les progrès des sciences, des arts, des lettres, de la raison publique; c'est surtout parce qu'il prend intérêt au bien des peuples, qu'il témoigne souvent un amour sincère pour la vérité et pour son pays; que souvent aussi sa plume trouve des accents sévères contre le crime et les vices malfaisants. Toutefois, ses résumés d'histoire morale, politique et intellectuelle, annoncent plutôt des vues saines qu'une instruction solide, et il ne sait pas toujours secouer le joug des préjugés qui égarent la raison de l'historien. On a reproché à cet écrivain un ton trop souvent déclamatoire et dissertateur; mais sa narration ne manque pas de verve, quelquefois même d'éloquence, ni son style d'élégance et de vigueur.

Aubert de Vitry.

VILLARS (Charles-Louis-Hector, marquis, puis duc de), l'un des plus illustres successeurs de Turenne et de Condé, naquit à Moulins, en Bourbonnais, le 8 mai 1653, d'une noble famille, originaire de Lyon. Villars débuta de bonne heure dans le rude métier de la guerre. En 1672 il se trouvait au passage du Rhin. L'année suivante, au siége de Maëstricht, il se lança dans la tranchée parmi quelques grenadiers, quoiqu'il fût alors cornette de chevau-légers. Louis XIV, témoin de son ardeur belliqueuse, crut devoir lui rappeler d'un ton sévère qu'il avait défendu aux volontaires, et surtout aux officiers de cavalerie, d'aller aux attaques sans en avoir l'autorisation. Quelques jours après, une poignée de gendarmes repoussant l'ennemi avec une intrépidité remarquable, le roi demanda qui commandait ces gendarmes. « C'est Villars, lui répondit-on. — Il semble, reprit Louis XIV, que dès qu'on tire en quelque endroit, ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver. » C'est que ce *petit garçon* se sentait appelé au rôle de grand homme. En effet, il ne tarda pas à mériter les éloges de Turenne et du grand Condé. Nommé maréchal de camp en 1690, Villars commença dès cette époque à figurer sur le premier plan. On le voit contribuer puissamment au succès des combats de Leuse et de Pfortzheim, en 1691 et 1692; plus tard, en Italie, il défait complétement un corps de troupes qui voulait l'enlever; en 1702, par un mouvement habile, il gagne la bataille de Friedlingen contre les Impériaux et du même coup le bâton de maréchal de France. L'année suivante il remporte une victoire à Hochstædt, de concert avec l'électeur de Bavière. A son retour en France, le roi confia (1707) au maréchal de Villars la pacification du Languedoc, où s'agitaient en armes les huguenots révoltés. En moins d'une année, employant tour à tour l'indulgence et la force, il eut la consolation et la gloire de pacifier ce pays en réduisant les rebelles. A peine sorti du Languedoc, il est rappelé sur des champs de bataille plus dignes de lui; il vole en Allemagne, arrête Marlborough victorieux, et bat l'armée ennemie à Stolhoffen (1707). Puis il passe dans le Dauphiné, et ses savantes manœuvres font échouer tous les desseins de l'habile prince Eugène. En 1709 Villars se retrouve en Flandre, en face d'Eugène et de Marlborough réunis; il leur livre la sanglante bataille de Malplaquet; mais à peine l'action est-elle engagée qu'il est dangereusement blessé au genou : il veut néanmoins rester sur le champ de bataille, et continue à donner des ordres; mais la douleur l'emporte, il tombe sans connaissance, et sa retraite personnelle détermine la malheureuse issue de cette journée. Villars avait été blessé assez grièvement pour se faire administrer le viatique. On proposa de faire secrètement cette cérémonie religieuse. « Non, dit le maréchal, puisque l'armée n'a pas

pu voir mourir Villars en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien. » Heureusement pour le salut de la monarchie, le ciel conserva les jours du héros. Il allait prendre une éclatante revanche et parvenir à l'apogée de sa réputation militaire. Dès qu'il est guéri de sa blessure, il reçoit les instructions définitives du roi. Ce prince ne dissimule pas qu'il confie au maréchal les dernières ressources de l'État, et ne lui en donne pas moins carte blanche pour livrer bataille s'il se présente une occasion favorable. Jaloux de justifier la confiance du monarque, Villars va prendre le commandement de l'armée, fait d'habiles dispositions, et tombe, comme la foudre, sur l'ennemi, retranché dans une forte position à Denain sur l'Escaut (24 juillet 1712). Il se met à la tête des troupes, les entraîne à l'ennemi, emporte les redoutes au pas de course, brise les corps hollandais et anglais, les pousse, le mousquet dans les reins, jusqu'aux bords de l'Escaut, et vient s'établir vainqueur dans les retranchements de Denain; puis, profitant admirablement du désordre des alliés, il passe sur-le-champ l'Escaut, et, tout en harcelant vigoureusement le prince Eugène, il délivre Landrecies, et prend, comme en courant, Marchiennes, Douai, Béthune, Bouchain et plusieurs autres places. Villars venait de sauver le sol de la patrie, l'honneur national, la monarchie; voilà ce qui explique la merveilleuse renommée du combat de Denain. Comme on l'a remarqué, Malplaquet fut une bien autre bataille; et, toute perdue qu'elle fût, elle fit un honneur bien plus grand à Villars et à Boufflers. Quoi qu'il en soit, les succès de Villars hâtèrent la conclusion d'une paix honorable; il la signa comme plénipotentiaire, à Rastadt, le 6 mai 1714.

Nommé président du conseil de la guerre, et admis au conseil de régence après la mort de Louis XIV, il se montra toujours l'ennemi des intrigants, et tonna plus d'une fois contre les fortunes scandaleuses usurpées à la faveur du système de Law. La guerre s'étant rallumée en 1733, le vainqueur de Denain fut envoyé en Italie en qualité de maréchal général des camps et armées du roi, titre dont personne n'avait été gratifié depuis Turenne, pour qui on l'avait créé. A l'âge de quatre-vingt-deux ans, Villars partit pour le Milanais, et prit après douze jours de tranchée la place de Pizzighettone. Ce fut là sa dernière campagne, et cette campagne fut glorieuse pour nos armes. Quelques désagréments qu'il eut avec le roi de Sardaigne le déterminèrent à demander son rappel; et en s'en revenant en France, il tomba malade à Turin, où il mourut, le 17 juin 1734.

Villars mérite d'être compté parmi nos plus hautes capacités militaires. Il fut presque le dernier des grands généraux de l'ancienne monarchie; car dans la guerre de 1741 les victoires de la France ne furent remportées que par des généraux étrangers, et il nous fallut un Maurice de Saxe pour gagner des batailles. On reprochait à Villars de n'avoir point de modestie: il était en effet plein de confiance en lui-même; mais il faut avouer que cette confiance n'était nullement présomptueuse, puisqu'elle s'appuyait sur un mérite réel, éminent. D'une franchise loyale, mais sans ménagement, il s'exprimait en présence de Louis XIV et de son ministre Louvois avec la même hardiesse qu'on lui voyait devant l'ennemi. Aussi n'avait-il pas le don de plaire aux gens de la cour, ce dont il se souciait d'ailleurs fort peu. Un jour, au moment de partir pour aller se mettre à la tête de l'armée, il dit au roi, en présence des courtisans: « Sire, je vais combattre les ennemis de Votre Majesté, et je vous laisse au milieu des miens. »

On a imprimé en Hollande les mémoires du maréchal de Villars (3 vol. in-12). Voltaire dit que le premier volume est entièrement de lui; les deux suivants sont d'une autre main. On a aussi sa *Vie*, écrite par lui-même et publiée par Anquetil (4 vol. in-12); on y trouve les lettres, les souvenirs et le journal même de Villars. CHAMPAGNAC.

VILLARS (L'abbé MONTFAUCON DE), né en 1635 à Toulouse, vint en 1667 à Paris, où la tournure ingénieuse et délicate de son esprit lui eut bientôt procuré l'accès des cercles les plus distingués. En 1670 il fit paraître, sous le titre d'*Entretiens du comte de Gabalis*, un livre écrit du style le plus attrayant et dans lequel il traitait avec la plus fine ironie une foule de questions relatives aux rose-croix, à la magie et aux sciences occultes, toutes billevesées qui préoccupaient alors vivement les esprits. Mais ses supérieurs virent de si mauvais œil cette publication, qu'ils lui interdirent la chaire. Il périt victime d'un assassinat, en 1673, pendant un voyage qu'il était allé faire à Lyon. Longtemps après sa mort on publia de lui sept nouveaux *Entretiens sur les Sciences secrètes* (Paris, 1715), contenant une spirituelle satire de la philosophie cartésienne.

VILLARS (L'amiral DE). *Voyez* BRANCAS.

VILLAVICIOSA (JOSÉ DE), célèbre poëte comique espagnol, né en 1589, à Siguenza, composa à l'âge de vingt-six ans *La Mosquea* (la guerre des mouches), qui a suffi pour lui assurer une place honorable sur le Parnasse espagnol. C'est un poëme héroï-comique dans le genre de la *Batrachomyomachie*, en douze chants et en octaves, qui par sa gaieté, sa fine ironie, son style et sa versification élégante, appartient aux plus charmantes créations de ce genre. Villaviciosa, d'abord rapporteur au tribunal de l'inquisition, mourut en 1658, inquisiteur à Cuença.

VILLEFRANCHE EN LAURAGUAIS, chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Garonne. C'est une petite ville de 2,390 habitants, située sur l'Hers, près du canal du Midi, dans une vaste plaine, et le centre d'un important commerce en céréales et toiles de chanvre à pour voiles.

VILLEFRANCHE EN ROUERGUE. *Voy.* AVEYRON.

VILLEGAS (ESTEVAN MANUEL DE), célèbre poëte espagnol, né en 1595, à Najera, en vieille Castille, était encore sur les bancs de l'école quand il traduisit en vers Anacréon et Horace. Ses œuvres poétiques parurent sous le titre d'*Amatorias* (Najera, 1617). Il visa à unir la facilité des anciens à la sensualité des poëtes modernes, et s'efforça souvent d'imiter dans sa langue le rhythme antique. Il n'avait d'autres ressources pour vivre que les émoluments d'un petit emploi, et mourut en 1669.

VILLEHARDOUIN (GEOFFROY DE), maréchal de Champagne et historien du moyen âge, naquit vers l'an 1167, dans un château voisin d'Arcis-sur-Aube. Thibaut, comte de Champagne, ayant annoncé dans un tournoi où la noblesse de ses États se trouvait réunie qu'il allait entreprendre le voyage de la Terre Sainte, la plupart des seigneurs présents se croisèrent. C'était en 1199: Geoffroy de Villehardouin était du nombre, et fut un des six députés chargés d'aller à Venise faire les préparatifs de l'embarquement et régler les conditions du départ avec le doge Henri Dandolo et le grand conseil. La république de Venise s'engagea, moyennant le payement de 85,000 marcs d'argent, à fournir des bâtiments de transport pour 4,500 chevaux et 33,500 hommes. Les croisés devaient être rendus à Venise le jour de la Saint-Jean de l'année suivante, 1202; mais à son retour en France, Villehardouin trouva Thibaut dangereusement malade, et sa mort laissa bientôt les croisés sans chef. Sur le refus du duc de Bourgogne et du comte de Bar de prendre le commandement, Villehardouin proposa de l'offrir au marquis de Montferrat, qui l'accepta. Les premiers croisés arrivés à Venise apprirent qu'un grand nombre de ceux qui devaient participer à la croisade prenaient une autre route. Ceux qui avaient signé la convention avec les Vénitiens, dans l'impossibilité dès lors de réunir la somme stipulée, se virent contraints, pour suppléer à l'argent qui leur manquait, d'entreprendre pour le compte de Venise une expédition en Dalmatie; de là ils furent enfin transportés en Orient, où le jeune Alexis Comnène les sollicita de rétablir son père Isaac sur le trône de Constantinople. Alexis, une fois monté sur le trône, négligea de remplir les conventions qu'il avait contractées avec les Français. Villehardouin fut un de ceux que l'on chargea alors de lui faire des remontrances. Il se

sista à la prise de Constantinople. Baudouin, comte de Flandre, ayant été élu empereur par les croisés, donna à Villehardouin la charge de maréchal de Romanie. Mais Baudouin éprouva des revers, et finit par tomber entre les mains des Boulgares. Villehardouin, qui commandait l'arrière-garde, contribua, par ses sages mesures, à sauver les débris de l'armée. Il continua à servir Henri, successeur de Baudouin, et finit par se retirer en Thessalie, où il mourut, vers l'an 1213.

Sa famille a joui longtemps de grands honneurs dans l'empire grec. Alliée aux empereurs de Constantinople et aux plus puissants princes de l'Europe, elle posséda en Orient des principautés importantes : celle d'Achaïe, celle de Morée, les villes de Corinthe, d'Argos, etc. Aujourd'hui Villehardouin nous est connu surtout par son *Histoire de la Conquête de Constantinople*, qui va de 1198 à 1207. Intéressant par les faits qu'il raconte, et dans lesquels l'auteur même fut témoin et acteur, cet ouvrage a encore droit à notre attention comme un des plus anciens monuments de la prose française. Toutefois, il paraît que le texte en a été remanié plus d'une fois par les anciens copistes. L'édition la plus estimée est celle que Du Cange fit paraître, en 1657, avec un glossaire. ARTAUD.

VILLÉGIATURE, mot nouveau, emprunté à la langue italienne, dans laquelle *villegiatura* s'applique et aux parties de campagne ayant pour but une visite à une *villa*, et au séjour même qu'on va faire à la campagne, pendant la belle saison, aux environs de quelque grande ville.

VILLÈLE (JOSEPH, comte DE), naquit à Toulouse, en 1773. Entré de bonne heure dans la marine, il fit une première campagne en 1791, dans les mers de Saint-Domingue. L'année suivante il accompagna aux Indes orientales l'un de ses parents, M. de Saint-Félix, qui venait d'être nommé au commandement de la station de Bourbon. Les principes de la révolution comptaient d'ardents défenseurs dans les colonies. M. de Saint-Félix fut bientôt réduit à se cacher; et son jeune parent, Joseph de Villèle arrêté à son tour, s'honora en refusant de révéler le lieu de sa retraite. Les navires de l'État composant la station durent s'éloigner de parages où on pouvait craindre à tout moment de voir une insurrection victorieuse s'en emparer. Villèle, resta pourtant dans l'île, où un riche planteur, M. Desbassyns de Richemont, lui accorda d'abord un modeste emploi sur sa plantation, et plus tard lui donna sa fille en mariage. Cette alliance fit de Villèle un personnage important à Bourbon, et le porta tout naturellement au conseil colonial. En 1803 il réalisa la plus grande partie de sa fortune pour revenir s'établir en France. Il y arriva quelque temps après la rupture de la paix d'Amiens; moment favorable si jamais il en fut pour donner une notable plus-value à la cargaison de sucre et de café qu'il amenait avec lui, et dont il consacra le produit à l'agrandissement du domaine qu'il possédait aux environs de Toulouse. Demeuré fidèle au culte de la légitimité, Villèle salua avec enthousiasme la Restauration ; puis, à propos de la fameuse déclaration de Saint-Ouen, dans laquelle Louis XVIII posait d'avance les bases de la charte constitutionnelle, il publia une brochure dans laquelle il professait l'absolutisme pur et combattait le principe de l'inviolabilité des biens nationaux ainsi que l'égale admissibilité de tous les Français à tous les emplois publics. L'auteur de ce pamphlet signalait en outre la difficulté de constituer avec les éléments créés en France par vingt ans de révolution une pairie assez influente et une chambre des députés assez docile. Cette publication passa pourtant inaperçue; et elle n'acquit de l'importance que lorsque des adversaires politiques l'exhumèrent pour accuser le premier ministre d'un roi constitutionnel d'avoir dès l'origine protesté contre l'octroi de la charte et réclamé le rétablissement pur et simple de l'ancien régime. Les faveurs du pouvoir ne vinrent point trouver Villèle pendant la première année de la Restauration ; mais après les funérailles de Waterloo il fut nommé maire de sa ville natale. Élu quelque temps après député de la Haute-Garonne, il vint s'asseoir sur les bancs de la *chambre introuvable*, où il se fit une spécialité dans les discussions de finances ; et pendant quatre ans il continua encore à cumuler son mandat législatif avec les fonctions de maire de Toulouse. C'est d'ailleurs pendant son administration que cette cité fut le théâtre des scènes sanglantes provoquées, là comme dans le reste du midi, par la réaction royaliste, et que le général Ramel fut assassiné par les *verdets*. La *chambre introuvable* ayant été dissoute par la fameuse ordonnance du 5 septembre 1816, Villèle fut réélu membre de la nouvelle législature, et devint alors l'un des meneurs de l'opposition de droite. Chef d'une coterie parlementaire habile à se donner les proportions d'un parti, Villèle réussit, en dépit d'un organe nasillard et d'un extérieur rien moins qu'avantageux, à exercer sur l'assemblée une grande et incontestable influence. L'assassinat du duc de Berry par *Louvel* fut exploité avec beaucoup d'habileté par le parti ultra-royaliste pour renverser *Decazes*, le favori du vieux roi, et pour constituer le double vote qui donnait à la grande propriété territoriale une prépondérance décisive dans les élections. Ce résultat une fois obtenu, le parti exigea impérieusement que ses chefs fussent enfin appelés aux affaires; et la couronne se montra docile à ce vœu. Dans le cabinet qui se constitua alors, le ministère des finances échut tout naturellement à Villèle; *Peyronnet* eut la justice, Matthieu de Montmorency les affaires étrangères, Clermont-Tonnerre la marine, *Corbière* l'intérieur, et le maréchal *Victor* la guerre. L'histoire saura rendre justice à l'intelligence dont Villèle fit preuve dans la direction particulière du département qui lui était confié. C'est ainsi qu'il put déclarer à la chambre de 1822 qu'il ne serait plus fait usage de crédits provisoires, et que pour la première fois on vit un ministre en mesure de présenter d'avance au pouvoir législatif le budget de l'année suivante. Craignant qu'une crise politique ne vînt tarir les sources du crédit en arrêtant l'essor du travail national, Villèle se prononça avec énergie dans le conseil contre toute intervention armée en Espagne. En désaccord avec lui sur cette question, Matthieu de Montmorency donna sa démission, et fut remplacé par *Châteaubriand*. Louis XVIII conféra alors la présidence du conseil à Villèle, qui à quelque temps de là n'en fut pas moins forcé de céder aux exigences de son parti et de déclarer la guerre à l'Espagne constitutionnelle. L'expédition entreprise en 1823 par delà les Pyrénées, si elle fut pour l'armée française l'occasion de faciles victoires, obéra considérablement le trésor. En revanche, elle accrut outre toute mesure l'influence du parti ultra-royaliste, et donna une grande force au cabinet qui avait osé l'entreprendre. Aux élections qui eurent lieu en 1824, Villèle mit en œuvre toutes les ressources dont pouvait disposer l'administration à l'effet de s'assurer la majorité dans les chambres, et y réussit. L'ouverture de la session eut lieu au mois de mars. Sur 450 membres dont se composait la chambre élective on ne comptait en tout que dix-neuf membres appartenant aux différentes nuances de la gauche. Un tel résultat était trop de nature à flatter les instincts des hommes alors à la tête des affaires pour qu'ils ne cherchassent pas à faire en sorte qu'il se perpétuât. Cette pensée décida le ministère à présenter aux chambres un projet substituant la *septennalité* à la quinquennalité, et cette mesure fut adoptée sans difficulté par l'une et l'autre assemblée.

Si l'opposition libérale avait été annulée dans la chambre élective, le ministère eut à s'y défendre contre d'autres ennemis non moins redoutables. L'opposition de droite, ayant à sa tête M. de *La Bourdonnais*, prit à l'égard du cabinet l'attitude la plus agressive. Cette opposition de droite était aux ordres du parti clérical, et exprimait les vœux des impatients de la *congrégation*. La pression réelle exercée par les hommes de sacristie, par la congrégation, sur la direction des affaires publiques dans le

derniers temps du règne de Louis XVIII et pendant celui de Charles X est demeurée l'un des grands griefs de la France contre la maison de Bourbon. Corbière et Peyronnet étaient les membres du cabinet plus spécialement désignés comme représentant au pouvoir les intérêts et les vœux du parti prêtre; mais Villèle fut enveloppé et confondu dans les mêmes haines, pour n'avoir pas su résister à des exigences dont il était le premier à reconnaitre le caractère odieux. Avec plus de courage moral, il se fût assuré une grande place dans l'histoire qui, au lieu de ne voir en lui qu'un habile *homme d'affaires*, lui eût sans conteste accordé le titre d'*homme d'État*. L'administration financière de Villèle est en effet restée à bon droit l'une des gloires de la Restauration. Lorsque, grâce à une direction ferme et habile, les finances se trouvèrent dans un état tel que le crédit alla chaque jour s'améliorant et se consolidant, lorsque les titres de la rente non-seulement atteignirent, mais dépassèrent le pair, Villèle crut avec raison le moment arrivé de réduire l'intérêt de la dette publique. La mesure était juste et bien conçue; elle échoua cependant contre les stupides déclamations des journaux libéraux, qui, par esprit d'opposition, crièrent bien vite et bien haut à la banqueroute. Il y aurait eu évidemment spoliation et banqueroute de la part de l'État à réduire le taux de l'intérêt de sa dette sans en offrir en même temps le remboursement, non pas au taux d'émission, mais au pair. Or, c'était là précisément ce que Villèle voulait faire, et il s'était assuré des ressources nécessaires pour parer à toutes les éventualités que pouvait amener cette utile mesure; mais le projet de loi, adopté à la chambre des députés, fut repoussé par la chambre des pairs. L'archevêque de Paris *Quélen*, en combattant à ce propos le ministère au Luxembourg et en défendant les intérêts des petits rentiers de son diocèse, mérita les éloges du *Constitutionnel* et du *Courrier français*, et se fit ainsi une éphémère popularité. Convaincu de la justesse de ses vues, Villèle ne renonça pourtant pas à les mettre quelque jour à exécution, tout au moins partiellement, et l'occasion ne tarda pas à s'en présenter. En effet, les progrès incessants du crédit permirent bientôt de songer à donner satisfaction aux vœux de la conscience publique en cherchant les moyens d'accorder une équitable indemnité aux propriétaires dont les biens avaient été confisqués et vendus révolutionnairement à la fin du dernier siècle. Les *libéraux* ne manquèrent pas de jeter encore feu et flammes contre cette réparatrice mesure; quant à nous, nous appartenons en politique à une école qui enseigne que le vol n'est pas plus permis aux gouvernements qu'aux particuliers, et que la confiscation est le vol le plus odieux et le plus lâche qui se puisse commettre. Nous approuvâmes donc alors sans réserve la loi dite d'*indemnité*, qui accorda aux émigrés ou à leurs ayant-droit un milliard, représenté par trente millions de rente 3 pour 100 émis à cet effet. De cette époque seulement date la complète assimilation des propriétés dites d'*origine patrimoniale* et de celles qu'on désignait sous le nom de *biens nationaux*. Sous l'empire même, il y avait toujours eu entre la valeur des unes et des autres une différence de 15 à 20 pour 100. La loi d'indemnité, on peut le dire, fit donc gagner aussi plus d'un milliard aux détenteurs d'anciens biens nationaux.

Après avoir rendu justice à l'administration de Villèle, il nous faut achever l'histoire du *ministère déplorable* dont il n'est devenu la personnification pour les masses que parce qu'il en fut incontestablement l'individualité la plus saillante.

Peu de temps avant la mort de Louis XVIII, Villèle avait vu s'opérer dans la majorité qui l'avait porté aux affaires une redoutable défection. A propos de son projet de loi sur les rentes, il avait pu remarquer qu'il n'avait été appuyé par aucun des hommes du centre droit, habitués à voter sous les inspirations de M. Agier; espèce de tiers parti habile à faire, par l'appoint de ses voix, pencher la balance du côté indiqué par ses intérêts. Les relations de Châteaubriand avec cette petite coterie étaient notoires; et le ministre des affaires étrangères ne dissimulait pas qu'il ne partageait aucunement les idées de son collègue des finances sur l'opportunité de la conversion des rentes. La chambre des pairs ayant rejeté ce projet de loi, Villèle attribua cet échec à la sourde hostilité de Châteaubriand, et il s'en vengea en lui enlevant avec éclat son portefeuille. Châteaubriand a écrit lui-même qu'il fut alors *chassé comme un laquais*; la brutalité d'un si indigne procédé le jeta dans l'opposition, et avec lui le *Journal des Débats*, qui commença tout aussitôt contre le ministère, et indirectement contre la dynastie, l'opposition la plus habile et en même temps la plus dangereuse.

Sur ces entrefaites, Louis XVIII passa de vie à trépas. La transmission de sa couronne au comte d'Artois, son frère puîné, qui prit le nom de Charles X, se fit avec plus de tranquillité que, près d'un siècle auparavant, la royauté de Louis XIV n'avait pu passer à son petit-fils. Deux ou trois actes de bonne politique, par exemple l'abolition de la censure, dont l'honneur revient tout en entier à Villèle, et plusieurs mots heureux dits à propos par Charles X donnèrent à ce prince quelques mois de popularité; mais la faction jésuitique et la camarilla, dont Corbière et Peyronnet étaient les représentants au sein du conseil, se crurent assez puissantes pour tout oser afin de consolider leur influence. Malheureusement, le ministre des finances s'absorba dans la direction de son département; et, sauf quelques mesures générales dont il prit l'initiative dans les relations avec les puissances étrangères, il abandonna à ses collègues les affaires intérieures. La reconnaissance des nouveaux États de l'Amérique du Sud fut l'œuvre d'une politique éclairée et libérale; elle imprima un redoublement d'activité à notre commerce extérieur. La France reconnut aussi l'indépendance d'Haïti, moyennant une indemnité de 150 millions que la république nègre s'engagea à payer par cinquièmes aux anciens colons de Saint-Domingue. C'était là une sage et habile mesure, qui achevait de cicatriser les dernières plaies de la révolution; mais le mauvais génie de la France conspirait pendant ce temps-là avec la congrégation pour enlever au pays les plus précieuses conquêtes de 1789. Le ministère eut l'audace de proposer aux chambres un projet de loi qui reconstituait le *droit d'aînesse*; et plus tard il essaya de rétablir la censure. Le premier de ces projets fut rejeté par la chambre des pairs elle-même; le second, qualifié naïvement par Peyronnet, dans son exposé des motifs, de *loi d'amour* (pour la presse!), excita une indignation si générale, que force fut au ministère de le retirer. La nouvelle ne s'en fut pas plus tôt répandue dans Paris, que la capitale se trouva spontanément illuminée en signe de réjouissance. Résolu de braver l'opinion, le ministère ordonna pour le 12 avril 1827 une grande revue de la garde nationale qui devait être passée au Champ de Mars par le roi en personne. On espérait que la bourgeoisie de Paris accueillerait dans ses rangs le monarque avec non moins de sympathie qu'elle lui en avait témoigné trois ans auparavant, lors de son avénement au trône; et on comptait sur ses acclamations pour réduire l'opposition au silence. Quelques compagnies de la garde nationale mêlèrent à leurs *vivats* des cris d'*à bas les ministres!* qui cependant eussent peut-être passé inaperçus si plusieurs légions, obligées, en quittant le Champ de Mars pour regagner leurs quartiers respectifs, de passer sous les fenêtres du ministre des finances, n'y avaient pas répété en défilant ces cris improbateurs. Une ordonnance publiée le lendemain dans le *Moniteur* prononça la dissolution de la garde nationale. Un fait curieux et authentique, c'est que Charles X, loin d'avoir entendu les cris d'*à bas les ministres* proférés à la revue, était rentré aux Tuileries enchanté de sa journée, et convaincu qu'il n'avait rien perdu de sa popularité. Il ne fallut pas moins que les assurances de ses ministres pour le détromper.

La situation devenait trop tendue pour que l'opposition ne gagnât pas chaque jour des forces nouvelles. Une majorité bien prononcée avait fini par se former dans la chambre héréditaire contre le ministère, qui résolut de la briser au moyen d'une nombreuse *fournée* de pairs recrutés dans les rangs de la majorité de la chambre élective; et afin de combler les vides qui en résulteraient forcément dans les rangs des fidèles *trois cents*, une ordonnance en appela à des élections nouvelles. La matière électorale avait été tellement travaillée par les agents de l'administration, que le ministère ne doutait pas que les colléges ne lui renvoyassent d'autres *trois cents*. Son espoir fut complétement déçu, et le résultat général des élections donna à l'opposition une imposante majorité. A cette nouvelle, Paris s'illumina encore spontanément comme il l'avait fait l'année précédente à l'occasion du rejet de la *loi d'amour*. Irrité de ces démonstrations, le pouvoir donna ordre à la force armée de dissiper les rassemblements compacts, mais du reste inoffensifs, qui s'étaient formés sur un grand nombre de points de la capitale. La foule ne se dispersant pas assez vite aux premières sommations de l'autorité, la troupe eut ordre de tirer; et quelques décharges de mousqueterie faites dans la rue Saint-Denis blessèrent ou tuèrent une vingtaine d'individus. Quand ces détails furent connus le lendemain de la population, ils excitèrent une indignation générale. Tout annonçait une crise redoutable. A ce moment, Villèle eut le bon esprit de comprendre que la place n'était plus tenable. Lui et ses collègues remirent donc leurs démissions entre les mains de Charles X, qui composa un nouveau ministère, présidé par **Martignac**; et celui-ci exigea que ses prédécesseurs fussent *déportés* au Luxembourg, afin de n'avoir pas à lutter contre leur sourde hostilité dans la chambre élective.

Créé pair de France, Villèle ne parla qu'une seule fois à la chambre des Pairs, à propos d'un déficit que *Roy*, son successeur au département des finances, prétendait établir dans le règlement définitif du budget de l'exercice précédent. La session une fois close, il se retira dans ses propriétés aux environs de Toulouse, et ne revint à Paris, sous le ministère ***Polignac***, que pour faire entendre, dit-on, quelques conseils de prudence et de modération dont on ne lui sut nullement gré en haut lieu.

Après la révolution de 1830, Villèle rentra complétement dans la vie privée; et malgré l'habileté avec laquelle pendant dix-huit ans un journaliste prêtre chercha à abriter dans les colonnes de la *Gazette de France* son orgueil et son ambition derrière le nom de son ancien patron, jamais ce brouillon en soutane (*voyez* GENOUDE) ne parvint à rendre Villèle solidaire des idées essentiellement révolutionnaires prêchées par lui sur la question du *suffrage universel*. Nous ne serons que juste en reconnaissant que de la part de Villèle cette renonciation à la vie politique du jour où la branche aînée de la maison de Bourbon eut perdu le trône ne fut ni sans convenance ni sans dignité; et on doit regretter que les hommes qui, dix-huit années plus tard, firent aussi chasser de France la branche cadette de cette famille, n'aient pas su se rendre la même justice en se condamnant désormais comme lui au mutisme. Quand, par son orgueilleuse obstination, on a fait fermer les portes de la patrie aux petits-fils de Henri IV, gémir en silence sur ses fautes et sur ses erreurs est la seule conduite qui convienne à un ancien ministre. Rechercher les occasions de parler de soi au pays, de lui présenter l'apologie plus ou mons habile de ses actes, par conséquent nourrir l'espoir de revenir encore quelque jour aux affaires après avoir perdu une partie dont l'enjeu était une couronne, n'est plus d'un homme d'État, mais d'un intrigant. Villèle mourut le 13 mars 1854, à Toulouse, âgé de quatre-vingts ans.

VILLEMAIN (ABEL-FRANÇOIS), célèbre rhéteur contemporain, est né à Paris, en 1791, et fit ses études au lycée impérial (Louis-le-Grand). Ses condisciples se rappellent que l'homme qui devait par la suite recueillir tant de palmes académiques, se vit, à la fin de ses classes, déshérité par la chance aveugle du concours général. Néanmoins, il n'avait pas encore vingt ans lorsque **Fontanes** l'appela en 1810 à occuper la chaire de rhétorique au lycée Charlemagne, en même temps qu'il le chargeait d'une conférence de belles-lettres à l'École Normale. En 1811 on rétablit l'usage, en vigueur dans l'ancienne université de Paris, de faire précéder la distribution des prix du concours général par un discours latin; et c'est à M. Villemain que le grand-maître s'adressa pour inaugurer ce retour aux vieilles coutumes. L'année suivante, l'Académie Française couronna son *Éloge de Montaigne*, resté l'un de ses meilleurs écrits. En 1814 elle décerna encore le prix à son discours *Sur les avantages et les inconvénients de la critique*. L'empereur de Russie et le roi de Prusse voulurent assister à la séance où devait être proclamée la décision de l'Académie; et, par une dérogation sans exemple à ses usages, l'Académie autorisa le jeune lauréat à prendre la parole dans son sein pour lire son discours. M. Villemain fit précéder cette lecture de compliments à l'adresse des souverains étrangers, qu'on lui a souvent reprochés depuis avec beaucoup d'aigreur; car, malgré toute l'habileté qu'il y mit, ces compliments froissèrent le sentiment national. Il en fut de même d'une brochure qui fit paraître au commencement de 1815 sous le titre de *la France en deuil, ou le 21 janvier*. En 1816 l'Académie Française couronna encore son *Éloge de Montesquieu*. M. Decazes, nommé ministre de la police, appela M. Villemain aux fonctions de directeur de l'imprimerie et de la librairie. En 1819 M. Villemain fit paraître son *Histoire de Cromwell*, qui lui servit de titre pour être élu en 1821 membre de l'Académie Française. Cet ouvrage, malgré son mérite, n'a obtenu qu'un succès médiocre, et l'on a plaisamment comparé l'auteur à ces savants de Lilliput envoyés par leur souverain pour examiner le géant Gulliver jeté par la tempête sur les côtes de l'île et lui faire un rapport à ce sujet, mais dont la vue ne peut pas aller au delà de la botte du monstre. En 1821 M. Villemain se démit de l'emploi qu'il exerçait au ministère de la police, et ne conserva de ses fonctions salariées qu'une place de maître des requêtes au conseil d'État et sa chaire à la Faculté des Lettres. En 1825 le ministère *déplorable* s'avisa de voir un danger pour la monarchie dans l'immense concours d'auditeurs qui se pressaient autour des chaires de MM. **Cousin**, Guizot et Villemain, et suspendit leur enseignement. Les trois célèbres professeurs ne le reprirent qu'avec plus d'éclat encore en 1827, lorsque le ministère Martignac eut le bon esprit de mettre un terme à un interdit que rien ne justifiait et qu'entourait d'une auréole de persécution, par suite de popularité, les hommes qui en étaient l'objet. Les leçons faites à la Faculté par M. Villemain ont été recueillies et publiées depuis sous les titres de *Cours d'Éloquence* (1817) et de *Cours de Littérature française* (Paris, 1828-1830). Élu en 1828 par le département de l'Eure à la chambre des députés, M. Villemain salua avec empressement la révolution de 1830, et figura parmi les ***deux-cent-vingt-et-un*** qui déférèrent la couronne à Louis-Philippe. En 1832 il fut nommé pair de France. En 1839 il reçut le portefeuille de l'instruction publique, que l'avénement du ministère du 1er mars 1840 lui fit perdre. Sept mois plus tard, ce ministère était remplacé par le cabinet du 11 octobre, dans lequel M. Villemain fut appelé encore une fois à prendre le ministère de l'instruction publique. Il le conserva jusqu'à la fin de 1844, où atteint d'une attaque subite d'aliénation mentale, il se jeta par la fenêtre. Il fallut de toute nécessité lui donner un remplaçant; et ce fut sur M. de **Salvandy** que se fixa le choix du roi. En 1847 M. Villemain recouvra complétement sa santé, et prononça encore dans la chambre des pairs quelques discours où il fit preuve de son talent ordinaire. La révolution de Février fut pour lui la source de profonds regrets, et lors du rétablissement de l'empire, en 1852, il refusa le serment, ne conservant en fait de fonctions salariées que

celles de secrétaire perpétuel de l'Académie Française, auxquelles il avait été appelé après la mort d'Andrieux. On sait qu'avec une générosité qui l'honore, l'empereur Napoléon III décida que le serment ne serait pas exigé des membres de l'Institut; corps dans lequel il comptait force adversaires implacables. Depuis lors M. Villemain a publié : *Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature* (Paris, 1853; 2ᵉ édit., 1854), où il fait au régime actuel une petite guerre d'allusions et d'épigrammes si adroitement dissimulées que plusieurs organes officiels ont naïvement loué ce livre sans réserve. On attend toujours son *Histoire de Grégoire VII*, qui sera, dit-on, son œuvre capitale. En 1825 il avait fait paraître un roman historique, *Lascaris, ou les Grecs du quinzième siècle*, qui a obtenu les honneurs de plusieurs éditions.

VILLENA (Don Enrique de Aragon, marquis de), célèbre érudit espagnol, né en 1384, était allié aux rois d'Aragon et de Castille. Destiné à la carrière des armes, il se sentit une vocation bien plus grande pour les sciences et les lettres, et acquit des connaissances si étendues pour son siècle qu'on l'accusa de magie. En 1412, son oncle, don Fernando de Honesto, ayant été élu roi d'Aragon, il se rendit auprès de lui à Saragosse, puis à Barcelone, pour assister à son couronnement. A cette occasion, il fit représenter à Saragosse une *moralité* de sa composition. Ce drame, écrit en langue castillane, mais imité incontestablement d'une ancienne pièce française, appartient aux premiers essais du théâtre espagnol. Il institua à Barcelone un consistoire de la *gaie science* sur le modèle des *Jeux Floraux* de Toulouse, et composa d'après les *Leys d'Amor* du provençal un *Arte de Trovar;* circonstances qui prouvent qu'il était parfaitement au courant de la littérature française d'alors. A partir de 1414 Villena, réduit à la condition la plus triste, se retira avec sa femme dans un petit domaine, et y vécut désormais tout à l'étude. On a de lui un Art du Trancheur (*Arte cisoria, o tratado del arte del cuchillo*). Il réunit une bibliothèque très-considérable pour l'époque, et mourut, le 15 décembre 1434, à Madrid. Le roi Jean II ordonna que sa collection de livres serait examinée par l'évêque Lope de Barientos, son confesseur; et ce prélat trouva plus commode de la faire brûler que de la lire.

Villena est considéré comme le créateur de la poésie savante dans la littérature espagnole, et eut pour disciples le marquis de Santillana et Juan de Mena.

VILLENA (Marquis de). *Voyez* Pacheco (Juan de).

VILLENEUVE (Arnaud de). *Voyez* Arnaud de Villeneuve.

VILLENEUVE (Pierre-Charles-Jean-Baptiste-Sylvestre), vice-amiral, né en 1763, à Valensoles (Basses-Alpes), entra dans la marine dès l'âge de quinze ans, et passa capitaine de vaisseau en 1793. Il commandait l'arrière-garde à la bataille d'Aboukir, et parvint à rentrer à Malte avec quatre vaisseaux. Nommé vice-amiral en 1804, il prit le commandement de l'escadre de Toulon, avec laquelle il gagna Cadix, où il fut rallié par la flotte espagnole aux ordres de l'amiral Gravina; puis, trompant Nelson sur sa véritable destination, il gagna la mer des Antilles, où il fit quelques prises importantes. Un mois après Nelson y arriva également; mais alors Villeneuve, au lieu de chercher à le combattre, fit voile vers la Galice. A peu de distance des îles Açores il rencontra une escadre anglaise commandée par l'amiral Calder, et aussitôt il s'engagea entre les deux escadres une bataille dont le résultat demeura indécis et ne satisfit aucun des deux gouvernements ennemis. Si le *Moniteur* publia une note défavorable à Villeneuve, le gouvernement anglais, de son côté, pour satisfaire l'opinion publique, fit passer Calder en jugement. Villeneuve, ne pouvant songer à gagner Brest, s'était rendu à Cadix, où Nelson ne tarda pas à arriver avec des forces supérieures. Celui-ci ayant détaché de sa flotte cinq vaisseaux, Villeneuve, aiguillonné par la note du *Moniteur*, crut l'instant venu de prendre sa revanche; et alors s'engagea la funeste bataille de Trafalgar. Villeneuve, dont le vaisseau avait été complétement démâté, dut amener son pavillon. Fait prisonnier et conduit en Angleterre, il fut remis en liberté l'année suivante; et au lieu de venir à Paris, il s'arrêta à Rennes, le 17 février 1806. Il voulait savoir, avant d'affronter les regards de l'empereur, quel accueil lui serait fait aux Tuileries. La réponse du ministre de la marine ayant été sévère, on le trouva le 22, dans sa chambre, frappé de six coups de couteau au cœur. L'enquête judiciaire et les lettres laissées par Villeneuve ne permettent pas de douter qu'il avait lui-même mis fin à ses jours.

VILLENEUVE D'AGEN ou SUR LOT, chef-lieu d'arrondissement du département de Lot-et-Garonne, est bâti non loin de l'ancienne abbaye d'Eysses (*Excisum*), transformée aujourd'hui en maison de détention, près de laquelle on a trouvé quelques monuments antiques. C'est une jolie ville, située dans une belle vallée, et dont la population s'élève à 12,156 habitants. Le Lot la divise en deux parties inégales, qui communiquent entre elles par un pont remarquable, surtout par son arche principale, l'une des plus hardies qu'on puisse citer entre celles des vieux ponts existant en France. Il y a à Villeneuve d'Agen un tribunal civil, un tribunal de commerce, un collége, une chambre consultative d'agriculture, et il s'y fait un important commerce de prunes. Appelée autrefois *Gajac*, cette ville fut complétement détruite dans les guerres qui affligèrent le commencement du treizième siècle. Reconstruite alors par un frère de saint Louis, elle prit le nom de *Villeneuve*. Le duc de Joyeuse l'assiégea inutilement, en 1591.

VILLEQUIER (Les marquis de). *Voyez* Aumont.

VILLEROY ou VILLEROI (Famille de). Cette famille, aujourd'hui éteinte et qui fut anoblie au commencement du seizième siècle, a fourni plusieurs personnages historiques. Elle descendait de *Pierre* Legendre, prévôt des marchands de Paris, propriétaire des terres de Villeroy (en Brie) et d'Alincourt (en Normandie), à qui, dans un pressant besoin d'argent, François Iᵉʳ vendit, en 1522, moyennant une somme de 50,000 livres comptant, tous les produits des greffes de la ville et prévôté de Paris.

Nicolas Legendre de Neufville, sieur de *Villeroy*, né en 1542, fut ministre sous les rois Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, et mourut à Rouen, en 1617, laissant, entre autres, les célèbres *Mémoires d'État depuis* 1567 *jusqu'en* 1604 (Paris, 1622; avec une continuation jusqu'en 1620, Paris, 1634). Son petit-fils, *Nicolas de* Neufville, marquis et plus tard *duc* de Villeroy, né en 1597, se distingua comme militaire, et fut nommé, en 1646, maréchal de France en même temps que gouverneur du jeune Louis XIV. Il obtint en 1663 la pairie avec le titre de duc, et mourut en 1683.

Son fils, *François* de Neufville, duc de Villeroy, né en 1643, fut élevé avec Louis XIV, dont il resta l'un des favoris. Longtemps le modèle de l'élégance et de la mode, il voulut goûter de la gloire militaire, et en 1694 il obtint le bâton de maréchal, quoiqu'il fût resté jusque alors à peu près inconnu de l'armée. Louis XIV, toujours convaincu de son mérite, l'envoya en Italie, en 1701, au début de la guerre de la succession d'Espagne, ordonnant à Catinat et au duc de Savoie de le reconnaître pour leur chef. Le 1ᵉʳ septembre 1701 Villeroy, contrairement à l'avis émis par Catinat, attaqua le camp du prince Eugène à Chiari, et essuya à cette occasion une déroute complète. Il consola le roi de cet échec en lui promettant une prochaine victoire; mais dans la nuit du 1ᵉʳ février 1702 il fut surpris dans Crémone par le prince Eugène et fait prisonnier, pour ainsi dire, dans son lit. Pour le malheur de la France, on le comprit à peu de temps de là dans un échange de prisonniers. Les recueils du temps abondent en épigrammes et en couplets satiriques sur sa mésaventure de Crémone. Villeroy sollicita de nouveau le commandement d'une armée, et, malgré une épreuve si déplorable, Louis XIV eut encore la faiblesse de céder aux obsessions de son favori. Au commencement de 1706 le duc de Villeroy fut donc appelé au com-

mandement en chef de l'armée des Pays-Bas, forte de 75,000 hommes. Il eut alors pour adversaire Marlborough, qui le 23 mai 1706 lui fit essuyer l'immense désastre de Ramilies. Villeroy y perdit 20,000 hommes, toute son artillerie et tous ses bagages; quelques heures avaient suffi à l'incapacité et à la sotte opiniâtreté de ce général de faveur pour laisser anéantir la plus belle armée que la France eût à ce moment. Rien dans la conduite de Louis XIV à l'égard de Villeroy n'indiqua qu'il eût perdu quoi que ce soit de sa confiance. Tout au contraire, lorsque, en 1715, sur les instances de Mme de Maintenon, le vieux roi se décida à faire un testament qui posait des limites et des entraves de toutes espèces à l'exercice des pouvoirs de la régence dont son neveu, M. le duc d'Orléans, devait être investi pendant la minorité de son petit-fils, il mit le duc de Villeroy dans la confidence des dispositions de cet important document. L'éhonté courtisan eut la bassesse de trahir, du vivant même de Louis XIV, le secret qui lui était confié et d'aller le vendre au duc d'Orléans, qui, une fois prévenu, put prendre à temps les mesures nécessaires pour faire annuler un acte par lequel le grand roi, prétendant en quelque sorte se survivre à lui-même, dictait encore du fond de sa tombe ses volontés à la France. Par son testament, Louis XIV nommait en outre son favori gouverneur du jeune roi. Villeroy, qui bientôt se brouilla avec le régent, remplit ses fonctions et invoqua les prérogatives de sa charge de manière à justifier les horribles accusations dont M. le duc d'Orléans était l'objet. C'est ainsi, par exemple, que le maréchal ne souffrit jamais que le jeune roi mangeât quelque chose sans qu'il n'y eût préalablement goûté lui-même. Louis XV n'eut pas plus tôt atteint sa majorité, que M. d'Orléans se vengea de tant d'insultes en saisissant la première occasion de se débarrasser de son ennemi. Le 12 août 1722 le maréchal fut tout à coup arrêté par un exempt des gardes du corps et exilé à Lyon dans son gouvernement. Depuis lors il ne fit que de rares apparitions à la cour; et il mourut le 18 juillet 1730. Tous les mémoires du temps s'accordent à le peindre sous les couleurs les moins flatteuses et à lui prêter les sentiments les plus bas. C'est lui qui, traduisant un proverbe italien, disait cyniquement *qu'on devait tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils étaient en place, et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus.*

VILLERS-COTTERETS, petite ville de l'arrondissement de Soissons (département de l'Aisne), et chef-lieu de canton, n'a de remarquable que son dépôt de mendicité, dont l'administration rentre dans les attributions du préfet de police de Paris. Population, 2,600 habitants.

VILLES. *Voyez* COMMUNES.

VILLES HANSÉATIQUES. *Voyez* HANSE.

VILLES IMPÉRIALES. On appelait ainsi, dans l'empire d'Allemagne, les villes qui relevaient immédiatement de l'empire, étaient investies des droits de complète souveraineté sur leur territoire, et jouissaient du droit de siéger et de voter à la diète de l'Empire. Les villes acquéraient le droit de relever immédiatement de l'Empire tantôt en se rachetant de leurs seigneurs suzerains, tantôt en vertu d'un octroi exprès de l'empereur, et quelquefois aussi par la force, comme cela arriva surtout à l'époque de l'interrègne, où elles réussirent ainsi à se dérober au joug de leurs suzerains. La paix de Westphalie assura et confirma aux villes qui alors relevaient immédiatement de l'Empire ces priviléges, avec le droit de siéger et de voter dans les diètes impériales ainsi que dans les assemblées de cercle. On appelait aussi *villes impériales* les villes où se tenaient les diètes de l'Empire.

Le régime intérieur des villes impériales variait à l'infini, et tenait plus ou moins soit de la forme démocratique, soit de la forme aristocratique, suivant qu'elles choisissaient leurs magistrats uniquement parmi les bourgeois, ou bien parmi les bourgeois et les nobles (patriciens), ou encore parmi ces derniers seulement. Cependant, il était interdit aux magistrats de se considérer et d'agir comme les souverains du pays, et la constitution de chaque ville impériale était placée sous la garantie et la protection spéciale de l'empereur. Au dix-huitième siècle on comptait encore quatorze villes impériales du banc du Rhin et trente-sept du banc de Souabe. En vertu de la résolution prise le 25 février 1803 par la *députation de l'Empire*, toutes les villes impériales, à l'exception de Hambourg, d'Augsbourg, de Nuremberg, de Lubeck, de Brême et de Francfort-sur-le-Mein, furent placées sous la souveraineté de divers États de l'Empire. La paix de Presbourg (4 mai 1806) enleva à Augsbourg les droits de ville libre impériale. La création de la Confédération du Rhin les enleva également à Francfort et à Nuremberg. Le 13 décembre 1810, Napoléon enleva leur indépendance aux trois villes de Hambourg, Brême et Lubeck, qui avaient continué de porter jusque alors le nom de *villes hanséatiques*; mais en 1815 il leur fut rendu, et on les admit à faire partie à ce titre de la Confédération Germanique ainsi que Francfort-sur-le-Mein.

VILLES LIBRES. Les villes d'Allemagne, dont pour la plupart l'origine remonte à l'époque des Carlovingiens et des empereurs de la maison de Saxe, restèrent pendant longtemps sous la dépendance, souvent fort oppressive, de seigneurs, soit temporels soit spirituels. Le règne de Henri IV fut la première circonstance qui inspira aux bourgeois de Worms et de Cologne le courage de s'armer pour devenir libres. Ils offrirent à cette condition leurs services à ce prince dans sa lutte contre ses feudataires, et il n'eut garde de ne pas les accepter avec empressement. Le commerce et l'industrie accrurent successivement la puissance de quelques autres villes, à qui il arriva souvent de prendre la défense de l'empereur contre ses orgueilleux vassaux, et qui, en récompense de ces services, ou encore à prix d'argent, obtinrent des priviléges, des franchises et des distinctions de plus d'un genre. Telle fut, vers le milieu du douzième siècle, l'origine des *villes impériales*. Au reste, il y eut en Allemagne, dès les temps les plus reculés, des villes libres remontant à l'époque de la domination romaine, et qui n'eurent que fort peu de ressemblance avec les villes impériales, dont l'origine est postérieure. Ce ne fut guère qu'au commencement du seizième siècle, qu'elles perdirent peu à peu les plus importants de leurs antiques priviléges, et même, par suite de l'ignorance de leurs magistrats, jusqu'à leur titre de villes libres. Leurs principales franchises consistaient dans le droit de s'administrer elles-mêmes avec une entière indépendance, de ne jamais rendre hommage ni prêter serment de fidélité à un empereur, de ne jamais prendre part à une expédition contre Rome (sans avoir d'ailleurs à s'en racheter à prix d'argent), de ne pas payer de contributions à l'Empire, de ne point se compter dès lors parmi les États de l'Empire, en un mot de constituer des républiques parfaitement indépendantes.

Les villes de Lombardie, devenues riches et puissantes par le commerce, et encouragées par l'appui des papes, osèrent à diverses reprises résister aux ordres des empereurs, qui ne triomphèrent souvent qu'avec peine des mutins; et l'exemple des villes lombardes enhardit les villes de l'Allemagne à faire comme elles. Au milieu du treizième siècle, deux importantes associations de mutuelle défense naquirent parmi ces villes, la *Hanse* et la ligue des villes rhénanes. Les débris de la Hanse et de l'ancien collége des villes à la diète de l'Empire, les villes libres de *Hambourg*, *Brême* et *Lubeck*, furent incorporés en 1810 à l'empire français. Mais ces trois villes ayant contribué activement en 1813 à défendre la cause de l'indépendance de l'Allemagne, le congrès de Vienne récompensa leur patriotisme en les déclarant *villes libres*, ainsi que Francfort-sur-le-Mein, résidence du prince primat. Elles accédèrent en cette qualité, le 8 juin 1815, à l'acte constitutif de la Confédération Germanique, obtinrent chacune une voix dans le *plenum* de la diète et une voix collective dans le petit conseil. Elles ont depuis 1820 une cour suprême d'appel à Lubeck.

Indépendamment de ces quatre villes d'Allemagne, les

actes du congrès de Vienne déclarèrent également Cracovie *ville libre*, sous la protection de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. On sait qu'à la suite d'une insurrection tentée en 1846, cette faveur lui a été retirée, et qu'elle a été alors incorporée au territoire autrichien, par suite d'une décision des trois cours.

VILLES LIBRES DU PIÉMONT. On qualifia au moyen âge de *villes libres* divers grands centres de population investis d'une administration communale ayant la plus grande analogie avec la forme du gouvernement républicain. C'étaient Turin, Asti, Quiers, Albe, Novare, Verceil, Alexandrie, Coni, Mondovi, Ivrée, Testone, Savigliano, Casal, Acqui, Pignerol et Rivoli. Onze communes de la vallée de Macra, dans le marquisat de Saluces, formèrent aussi pendant quelque temps une république fédérative.

VILLETTE (La Grande et la Petite), commune du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis, située en dehors de la barrière Saint-Martin, à l'extrémité du canal de l'Ourcq, sur le vaste bassin de ce nom, avec une population de 30,270 habitants. On y trouve une foule de manufactures, de fabriques et d'usines de toutes espèces; et il s'y fait un commerce considérable en bois, charbon, houille, etc., arrivant par le canal.

VILLIERS (Georges). *Voyez* Buckingham (Duc de).

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM (Philippe de), né en 1464, et quarante-troisième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, remplissait en France les fonctions d'ambassadeur quand il apprit son élévation à la dignité suprême. Instruit des préparatifs que faisait Soliman pour assiéger Rhodes, il s'y rendit en toute hâte, et travailla à mettre cette île en état de défense. L'année suivante, en effet (1524), les Turcs débarquèrent, au nombre de plus de 200,000 hommes. Quoique le grand-maître n'eût avec lui que 600 chevaliers, 4,000 soldats et quelques habitants qui avaient pris les armes, il soutint un des plus mémorables siéges dont l'histoire fasse mention : les musulmans furent toujours repoussés dans une multitude d'assauts qu'ils tentèrent coup sur coup, mais dont chacun coûtait toujours aux chrétiens d'irréparables pertes. Irrité de l'inutilité de tant d'efforts, Soliman vint commander lui-même le siége, et le pressa si vigoureusement, que Villiers, épuisé d'hommes et de vivres, se vit enfin réduit à capituler : le vainqueur, plein d'estime pour son brave adversaire, lui accorda les conditions les plus honorables. Le 1er janvier 1523 Villiers quitta Rhodes avec ce qui lui restait de monde. Après avoir longtemps erré avec cette petite troupe, il trouva enfin un refuge à Viterbe, par la protection du pape Clément VII. Charles Quint ayant fini par lui céder Malte et les îles voisines, Villiers de l'Isle-Adam alla s'y établir, et mourut en 1534, à l'âge de soixante-dix ans, après avoir réformé les statuts de l'ordre, et tenté, mais en vain, de calmer les sanglantes divisions qui avaient éclaté entre les différentes *langues*. C'est depuis la cession de Malte faite à Villiers par Charles Quint que les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem prirent le nom de *chevaliers de Malte*.

VILLOISON (Jean-Baptiste-Gaspar D'ANSE de), célèbre helléniste, né le 5 mars 1753, à Corbeil, près Paris, fut élevé au collége de Beauvais, et à l'âge de vingt-trois ans était déjà membre de l'Académie des Inscriptions. En 1778 le gouvernement l'envoya à Venise collationner les manuscrits de la bibliothèque de Saint-Marc. Pendant son séjour dans cette ville, il se lia avec le savant Morelli, et au milieu des richesses littéraires soumises à ses investigations il trouva les matériaux de ses *Anecdota Græca* (2 vol., Venise, 1781). A son retour Villoison visita la plupart des grandes bibliothèques de l'Allemagne. Celle de Weimar surtout fut de sa part l'objet des travaux les plus consciencieux, qu'il a consignés dans ses *Epistolæ Vimarienses* (Turin, 1783). En 1785 il accompagna le comte de Choiseul-Gouffier à Constantinople, d'où il alla parcourir pendant trois ans l'Asie Mineure, la Grèce et les îles de l'Archipel. Quand la révolution éclata, il se réfugia dans une studieuse et obscure retraite à Orléans, où il passa les mauvais jours de la terreur. Il fut compris dans l'organisation première de l'Institut, et le gouvernement créa en sa faveur une chaire de littérature grecque au Collége de France. Mais la mort vint le frapper inopinément et avant le temps, le 26 avril 1805. Indépendamment d'un grand nombre de dissertations et de mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, on a de lui une édition du Lexique d'Apollonius sur l'Iliade et l'Odyssée (2 vol. in-4°, 1773), et une excellente édition des Pastorales de Longus (2 vol. in-8°, 1788).

VILLON (François), le premier poète français de quelque réputation, naquit à Paris, en 1431. Son véritable nom de famille était *Corbueil;* et ce nom de *Villon*, sous lequel il est connu n'était qu'un sobriquet. Enfant de Paris, Villon chante sa ville, ses rues, ses carrefours, ses halles, la vieille cité, le Châtelet, la fontaine Maubuée, le cimetière et le charnier des Innocents, où *voici des têtes*, dit-il, qui au temps de leur vie *s'inclinaient l'une vers l'autre*, *les unes maîtres, les autres valets*. Les mœurs des mauvais sujets de Paris, entre autres l'art de vivre aux dépens d'autrui et de voler son déjeûner quand on ne peut pas le payer, art où le pauvre Villon était passé maître, voilà les sujets que traite notre poète. Moitié par ignorance, moitié par instinct, il secoue l'imitation, et il fait sortir une première et forte ébauche de poésie nationale du sol même de la patrie, du centre de cette nationalité dont l'œuvre se faisait si rapidement sous Louis XI, sans que Villon en eût connaissance, je le veux bien, mais non sans que cette puissance agît fortement sur lui à son insu. Né de parents obscurs et pauvres, François Villon eut tous les goûts du franc basochien. Le basochien, espiègle, tapageur, libertin, larron, hanteur de mauvais lieux, détroussant les petits marchands, poursuivi par les soldats du guet, heureux des troubles publics, enchanté de la guerre, parce que la police y est plus relâchée : tel est Villon. Les *Repues franches*, dont il n'est pas l'auteur, mais le héros, sont comme l'*Iliade* grotesque de sa vie de basochien. A l'âge de vingt-cinq ans, Villon avait été plus d'une fois enfermé au Châtelet pour des larcins de rôt ou de pâtisserie. Des fautes plus graves, un vol plus considérable sans doute, le firent condamner à être pendu avec cinq de ses compagnons. Villon, à la veille d'aller à la potence, fait une ballade en nargue de la mort. Il se représente pendu à la potence, *lavé de la pluie*, *desséché du soleil*, *poussé çà et là*, *déjà cendre et poudre*, et il rit de toutes ces marques de sa destruction prochaine. Mais ce rire a quelque chose de mélancolique, très-étrange et très-touchant pour l'époque. Ce n'est pas de la fanfaronade; ce n'est pas le criminel impudent qui le carcan au cou raille ceux qui le regardent. Villon prie ses *frères humains qui vivent après lui* de lui tenir compte de ses faiblesses. Il ne raille plus, il se lamente encore moins; nuance de sentiments plus délicate qu'on ne pouvait l'attendre de la situation et d'un maître expert en l'*art de la pince et du croc*, comme l'appelait assez cruellement Marot tout en lui volant ses idées et quelquefois ses tours. Villon lègue son corps à notre *grand'-mère la terre*, dont les vers, dit-il avec une gaieté triste, ne trouveront pas *grande graisse*, tant la *faim a fait rude guerre à ce corps ;* autre trait du même genre. Villon n'exploite pas la pitié, il l'obtient sans la demander : on est tout prêt à rejeter sur tout le monde les vices qui l'ont amené au pied de la potence. Il y échappa pourtant. Quoique résigné à mourir, comme le *jeu ne lui plaisait pas*, dit-il gaiement, il a l'idée d'en appeler, contre l'usage, au parlement de la sentence du Châtelet. La peine de mort fut commuée en celle du bannissement, et Villon se retira sur les marches de Bretagne. De nouveaux larcins, dont il s'excuse sur sa pauvreté, le remirent entre les mains de la justice. Il fut arrêté et conduit à la prison de Meung-sur-Loir, par ordre de l'évêque d'Orléans. Il s'en fallut de la clémence de Louis XI, qu'il appelle *Loys le Bon*, que Vil-

lon ne réalisât l'effrayante peinture qu'il avait faite d'un pendu. Louis XI, dur aux nobles et aux grands, était *bon* au petit peuple, par politique plutôt que de cœur, bien entendu; il ne haïssait pas le franc-parler des vilains, qui le louaient aux dépens des grands; et le prince qui introduisait l'imprimerie en France pouvait bien mettre quelque prix à la vie d'un poëte. Villon se faisait déjà vieux. On ne sait rien de sa vie depuis cet emprisonnement, sinon par un récit de Rabelais (*Pantagruel*, liv. IV, ch. 13), où Villon fait pis qu'une escroquerie, car c'est une atroce méchanceté. Mais faut-il s'en rapporter à Rabelais? Ce qui distingue les poésies de Villon, c'est un mélange de gaieté folle, de nargue sardonique, d'espièglerie d'esprit, de saillie satirique et bouffonne et de grâce délicate, de mélancolie toujours touchante, parce qu'elle ne s'y montre en quelque sorte que par demi-nuance, et qu'elle n'est jamais attendue. Tout le monde connaît ses vers si délicats sur les *dames du temps jadis*, charmante ballade sur la fragilité de leurs destinées, dont le refrain est si touchant;

Mais où sont les neiges d'antan (de l'an dernier)?

Villon est le premier qui se soit affranchi de l'imitation du *Roman de la Rose;* Villon est le premier qui sorte de la galanterie chevaleresque, des abstractions métaphysiques, de l'érudition confuse et inintelligente, des fades allégories, de tout le langage bel esprit; Villon est le premier qui tire sa poésie de lui-même; Villon est le premier qui ait l'expression vive, originale, française, et qui fasse sortir la poésie nationale de sa vraie source, qui est le peuple.

Désiré Nisard, de l'Académie Française.

VIMEUX (Le). *Voyez* Ponthieu.

VIMOUTIERS. *Voyez* Orne.

VIN. Parmi les boissons fermentées, le vin occupe le premier rang. Produit de la fermentation du suc de raisin, le vin doit ses qualités généreuses à la proportion d'alcool qu'il renferme et à certain arôme qui varie dans les diverses espèces et qu'on nomme le *bouquet*. Rouges ou blancs, suivant la présence ou l'absence de matière colorante, les vins deviennent *mousseux* lorsqu'on les bouche avant que la fermentation soit accomplie, *doux* lorsqu'ils contiennent un excès de matière sucrée, *secs* lorsque la fermentation est complète et que le sucre n'est pas en excès. Suivant la nature de la vigne, et plus encore suivant celle des terrains et l'exposition dans laquelle la vigne se trouve placée, le raisin fournit des vins de qualités très-différentes. Les vins très-riches en sucre, et dans lesquels la proportion de ferment s'est trouvée suffisante pour le décomposer en entier, renferment beaucoup d'alcool, mais sont impotables par cela même et ne servent qu'à la distillation. Ceux dans lesquels le sucre est peu abondant, mais s'est trouvé également décomposé en entier par le ferment, sont d'une saveur âpre, qui en diminue beaucoup la valeur, et ils se conservent mal; ceux, enfin, qui renferment avec excès du sucre donnent des vins qui restent sucrés après la fermentation, et sont plus particulièrement désignés sous le nom de *vins de liqueurs*. On ne connaît pas encore la cause de la variété infinie des saveurs diverses que présentent les vins, et qui permet de distinguer leur origine; ce *bouquet* particulier a été attribué à l'existence d'un *éther* que l'on a désigné sous le nom d'*œnanthique*, mais la preuve de ce fait n'est pas encore acquise.

Les grains de raisin renferment à la fois le sucre et le ferment qui doivent donner naissance à la fermentation, mais dans un état tel que cette fermentation ne peut se développer qu'après que l'enveloppe a été déchirée et le suc mis en contact avec l'air. En effet, introduisez des grains de raisin sous une cloche remplie de mercure, faites-y passer à plusieurs reprises un gaz qui enlève de leur surface extérieure l'air qui y adhère, qui ne renferme pas lui-même d'oxygène libre, et ne puisse pas altérer la fermentation comme de l'acide carbonique ou de l'azote, enfin écrasez les grains au moyen d'une tige de métal ou de verre, et le jus obtenu ne fermentera pas même à une température de 25°; mais introduisez une bulle d'air dans la cloche, la fermentation se développera et tout le liquide sera transformé en vin.

Le raisin recueilli sans précaution, fût-il d'excellente nature, peut fournir un vin d'une qualité de beaucoup inférieure à celle qu'il devait donner par le mélange de celui qui n'est pas complétement mûr avec les portions déjà altérées; mais le choix ne peut être fait le plus habituellement, à cause de la difficulté d'opérer sur de grandes masses, et il n'est applicable dans tous les cas qu'à des raisins de très-bonne qualité. Réunis dans des cuves en bois, on les écrase pour en obtenir le jus destiné à la fermentation: ce travail est très-dangereux pour les individus qui s'y livrent, à cause du gaz carbonique qui se dégage, et dans l'atmosphère duquel ils se trouvent plongés de manière à pouvoir être asphyxiés, ce qui n'est pas rare. On fera disparaître le danger par une ventilation habilement dirigée ou en foulant la vendange au moyen de machines. Le jus obtenu est abandonné à la fermentation, soit avec les rafles, soit après en avoir été séparé au moyen de la presse. A l'exception d'une variété de raisin nommée *teinturier* ou *gros noir*, qui fournit toujours du vin rouge, les raisins rouges peuvent donner du vin blanc si on le fait fermenter après en avoir séparé les pellicules.

Une température de 12 à 18 degrés est la plus convenable dans une fermentation; trop basse, elle serait insuffisante pour déterminer assez promptement la transformation du sucre en alcool, et une acidification très-prononcée en serait la conséquence; trop élevée, elle donnerait lieu à la perte d'une portion assez considérable d'alcool. Ce premier inconvénient se présente le plus fréquemment, par suite de la saison dans laquelle se fait la vendange, aussi est-ce à le combattre qu'on doit s'attacher. Il faut donc clore le local où sont placées les cuves afin que les courants d'air ne le refroidissent pas, et couvrir les cuves elles-mêmes pour diminuer le refroidissement du liquide, et empêcher en même temps que l'accès trop libre de l'air n'acidifie une portion de la matière et ne diminue la quantité d'alcool. Ainsi, les pellicules du raisin et toutes les matières solides que renferme le jus sont soulevées par le dégagement de l'acide carbonique, et viennent former à la surface de la cuve ce qu'on appelle le *chapeau de la vendange*, superficie qui passe très-facilement à l'aigre par l'action de l'air. D'autre part, la masse considérable de gaz carbonique qui se dégage entraîne de l'alcool. En couvrant la cuve, on fait disparaître la plus grande partie de ces inconvénients.

Le vin obtenu est soutiré et renfermé dans des tonneaux, où il subit une nouvelle fermentation lente, pendant laquelle se dépose une grande quantité de tartre plus ou moins coloré, suivant la teinte du jus. Cette fermentation terminée, le vin peut être bu; mais il devient meilleur après un certain temps, variable suivant sa nature. On est dans l'usage de donner à certaines variétés de vins la propriété de mousser: pour cela, on les renferme, avant qu'ils subissent une fermentation lente, dans des bouteilles renversées le col en bas. De temps à autre on fait couler le dépôt qui s'y forme; et on y ajoute presque toujours un peu de sucre pour déterminer la décomposition de tout le ferment. Cette préparation donne lieu à la fracture d'un grand nombre de bouteilles; ce qui augmente de beaucoup le prix du vin. Il est peu de mauvais vins que l'on ne puisse améliorer en ajoutant à la cuve une certaine quantité de sucre. On se sert avec avantage dans ce but de sucre d'amidon.

Les vins s'altèrent au delà d'une certaine durée. Les uns deviennent acides ou passent à l'aigre. Il n'y a pas de remède connu véritablement applicable à cette détérioration. On peut, il est vrai, ajouter un peu de carbonate de soude au vin, mais on ne fait que pallier le mal. Les autres passent à l'amer; on les mêle avec des vins forts plus nouveaux, on les passe sur de la lie, on les soutire dans des

tonneaux qui ont contenu de bon vin, et on les colle. Enfin, on combat la maladie connue sous le nom de *graisse* en y ajoutant un peu de *tannin*. Exposé à l'action de l'air, le vin passe plus ou moins rapidement à l'aigre, par la transformation de l'alcool en acide acétique. On profite de cette propriété pour obtenir le **vinaigre**.

Dans la plupart des pays viticoles, la fabrication des vins laisse du reste beaucoup à désirer. Plusieurs vignerons d'outre-Rhin ont eu l'heureuse idée de se réunir pour la manipulation de leurs vendanges. Ces associations ont une foule de résultats heureux. Les vins, au lieu d'être manipulés plus ou moins mal par chaque propriétaire isolément, le sont avec art par des hommes instruits. De là amélioration des produits, qui par suite se placent à des prix élevés. Dans le Wurtemberg, ce n'est pas le jus qu'apporte chaque associé, mais le raisin en nature. On fixe d'avance le jour de la cueillette et celui de la livraison des produits; de sorte que la récolte se fait successivement à mesure que le raisin mûrit sur pied. Les raisins une fois livrés, leur poids notés, chaque associé n'a plus qu'à attendre, sans se déranger, la part proportionnelle qui lui revient de la vente des produits. Bien mieux, on lui fait des avances, qui peuvent s'élever jusqu'à la moitié du prix de sa livraison. Il n'y aurait donc que des avantages à ce qu'il fût créé de pareilles associations dans les communes viticoles de la France.

Dans les localités où les vins sont frappés d'impôts excessifs (*voyez* Boissons [Impôts sur les]), il ne faut pas s'étonner que la fraude ait cherché à réaliser des bénéfices illicites. Paris, par exemple, est l'un des endroits du monde où il se consomme le plus de vins sophistiqués. Cependant, c'est une erreur de croire qu'on les fabrique avec une dissolution de bois de Campêche étendue d'alcool à laquelle on donne du bouquet à l'aide de moyens artificiels bien connus. Sans doute des fraudeurs avides se rencontrent de temps à autre qui en agissent ainsi (*voyez* Altération, Fabrication); mais ce genre de délit arrive à être de plus en plus rare, parce que les fraudeurs font preuve de plus d'adresse tout en se montrant moins avides. Leur industrie s'est même perfectionnée à ce point, qu'il est assez difficile de reconnaître avec certitude la moindre altération dans les vins qu'ils préparent, et que ces vins qui ont la vogue sont souvent préférés par un grand nombre de consommateurs aux vins les plus naturels. Les moyens qu'ils emploient consistent, ainsi que nous l'apprend un excellent travail publié sur cette matière par M. Lanquetin, à s'approvisionner de vins forts, corsés, et de goût agréable, quoique communs; à faire venir ces vins du vignoble ou à les choisir dans les immenses magasins de Bercy et de l'entrepôt, parmi ceux qui ont été renforcés d'alcool soit au moment de leur expédition, soit après; ou bien on opère soi-même ce vinage, et on le renouvelle au besoin plusieurs fois. On fait ensuite entrer dans Paris ce vin surchargé d'alcool en ne payant que le droit imposé sur les vins naturels. On l'étend d'eau dans une proportion qui en réduit la force au degré du vin naturel; puis, enfin, on le mélange de vins de différents crûs, susceptibles de se bonifier, de se compléter les uns par les autres. Essayer d'employer ces moyens de falsification à l'égard des vins fins, des vins dont le mérite est dans la séve, serait aussi ruineux qu'insensé. Les vins communs la permettent et la supportent seuls; et surtout, parmi ceux-ci, les vins vendus *à la bouteille*. C'est à ce genre de fraude, et presque à ce seul genre de fraude, qu'est entraînée à Paris une partie du commerce de détail : toute autre sophistication serait incompatible avec un certain débit. Point de dangers dans cette fraude pour la santé de l'acheteur; et même, chose qui surprend d'abord, peu de bénéfices pour le vendeur. Évaluer, comme on le fait souvent, son bénéfice à 80 francs par pièce, c'est outrer l'exagération. La fraude a pour objet et pour résultat de livrer à la consommation du vin ainsi mélangé et plus ou moins étendu d'eau à 38 cent. et à 50 cent. la bouteille, 40 et 50 cent. le litre, tandis que du vin naturel ne saurait guère être vendu moins de 60 et 75 cent. la bouteille, 70 et 80 cent. le litre. Le fraudeur se contente, comme on voit, d'un bénéfice égal à celui des marchands les plus délicats; mais son bas prix lui attire presque toute la vente de ses concurrents et multiplie son bénéfice. Le voisinage d'un marchand fraudeur entraîne, par son illicite concurrence, les autres marchands de son quartier, sous peine de rester sans débit, à frauder eux aussi. Il serait difficile d'évaluer d'une manière bien précise le résultat de cette falsification, devenue normale à Paris sur les vins ordinaires. Quelques économistes ne le portent pas à moins de 300,000 hectolitres par an; les calculs les plus modérés l'évaluent à 150,000 hectolitres.

VINAIGRE, produit de l'acétification du **vin** ou d'autres liquides alcooliques. Pendant cette acétification il se dépose une masse molle nommée *mère de vinaigre*, qui facilite la transformation du vin en le nouveau produit qu'il s'agit d'obtenir. Selon le procédé ordinaire, on mélange du bon vinaigre avec du vin, dans des tonneaux qu'on remplit successivement avec du même vin, dans lequel on a fait macérer diverses substances, telle que des copeaux de bois. Quand l'acétification est complète, on retire une partie du liquide et on la remplace par du vin, et ainsi de suite. En opérant ainsi, la transformation du vin en vinaigre exige beaucoup de temps. Un Allemand, Schützenbach, a le premier employé un procédé qui procure du vinaigre dans un temps très-court; il consiste à faire couler sur des copeaux de hêtre, primitivement bouillis dans du vinaigre et renfermés dans des tonneaux au sein desquels on détermine des courants d'air, des vins ou d'autres liqueurs fermentées, qui y parviennent très-divisés, au moyen de cordes sur la surface desquelles ils coulent, ou de tamis qu'ils traversent. Déjà, à la premiere fois, la liqueur s'est en partie acidifiée, et l'opération ne dure que très-peu de jours.

C'est à l'acide acétique que le vinaigre doit ses qualités principales : les corps qui accompagnent cet acide lui communiquent aussi des propriétés qui font distinguer facilement les vinaigres de vin, de bière, de cidre, de vins artificiels. Pour l'usage domestique, le vinaigre de vin est le meilleur. On a cherché à le remplacer par l'acide **acétique**, obtenu de la distillation du bois, purifié convenablement; mais la saveur de ce produit est toute différente de celle du vinaigre. H. Gaultier de Claubry.

VINAIGRE SURAT. *Voyez* Sureau.

VINAIGRETTE. *Voyez* Brouette.

VINASSES. Les **vins** naturels ou artificiels qui ont servi à la **distillation**, dans le but de se procurer de l'**alcool**, donnent pour résultat des liquides connus sous le nom de *vinasses*, lesquels, dans le premier cas surtout, fournissent beaucoup de potasse par la calcination. Leur écoulement sur le sol entraîne de graves inconvénients par la décomposition qu'ils subissent; ce sont surtout les vinasses de vins artificiels obtenues de la pomme de terre qui exhalent à un très-haut degré une odeur désagréable.

H. Gaultier de Claubry.

VINCENNES, gros bourg du département de la Seine, situé à 2 kilomètres de la barrière du Trône, avec une population de 11,500 habitants, est surtout célèbre par son château et le parc qui en dépend. Le château actuel, dont la fondation remonte à Philippe de Valois et que les successeurs de ce prince firent fortifier d'après les principes alors en usage, forme un carré. Indépendamment d'une haute tour isolée, située dans la cour, et connue sous le nom de *Donjon de Vincennes*, il en avait encore neuf autres, qui flanquaient le mur d'enceinte, et qui, bien que délabrées, existaient encore en 1808, époque où, le château étant devenu le grand arsenal de Paris, on jugea nécessaire d'en raser les tours à l'exception d'une seule. L'archéologue doit déplorer les nécessités qui ont complétement transformé l'un des plus beaux échantillons qu'on possédât d'une forteresse du moyen âge. Jusqu'au règne

de Louis XI le château de Vincennes avait été une résidence royale; c'est ce prince qui le transforma en prison d'État, caractère qu'il a toujours conservé depuis. Les prisonniers détenus pour motifs peu graves étaient logés dans les chambres des tours; mais ceux qu'on considérait comme de grands criminels, et qui devaient supporter la torture, étaient enfermés dans les cachots souterrains. On voit encore les *oubliettes* et la *salle de la question*. Les salles du rez-de-chaussée servent maintenant de magasins à l'artillerie; mais celles des étages supérieurs sont toujours réservées pour les prisonniers d'État. En face du donjon se trouve la chapelle du château, magnifique monument d'architecture gothique du seizième siècle, et l'un des derniers exemples de l'emploi du style ogival, avec de beaux vitraux d'après les dessins de Jean Cousin. A droite et à gauche dans la cour du château se trouvent d'immenses bâtiments, dont la construction fut commencée par Catherine de Médicis, mais terminée seulement par Louis XIV, qui les fit orner avec tout le luxe que comporte une résidence royale. Le *pavillon du roi*, derrière lequel un pont-levis placé sur le fossé conduit au parc, sert aujourd'hui de caserne; et le bâtiment situé de l'autre côté du château, où il y a quelques années le duc de Montpensier, en sa qualité de commandant de l'artillerie, s'était fait arranger des appartements, est aujourd'hui vide. Derrière la chapelle du château se trouvent les ateliers de l'artillerie, et à gauche la salle d'armes, contenant un immense approvisionnement d'armes de toutes espèces. Dans ces derniers temps le château a été considérablement agrandi, par la construction d'un nouveau fort contenant des casernes pour deux régiments d'artillerie, des écuries et des magasins à poudre. Un immense parc d'artillerie s'y trouve aussi, toujours prêt à servir. La garnison se compose d'un et quelquefois de deux régiments d'artillerie, d'un régiment d'infanterie, d'un bataillon de chasseurs dits de Vincennes, et de quelques compagnies de sapeurs et de mineurs. Dans ces derniers temps une école de tir a aussi été créée au château de Vincennes.

Vincennes, comme la plupart des résidences royales, n'avait été d'abord qu'un rendez-vous de chasse. Son origine date du règne de Louis VII. Ce prince y fit élever, en 1137, quelques cabanes pour s'abriter avec sa suite lorsqu'il chassait dans cette partie de ses domaines. Philippe-Auguste agrandit ce rustique manoir; il fit clore de murailles l'enceinte du bois, et le peupla de bêtes fauves que lui avait envoyées le roi d'Angleterre. Louis IX, assis à l'ombre d'un chêne, y rendait la justice à ses sujets. En 1275 Philippe le Hardi y épousa Marie, fille de Henri III, duc de Brabant. La reine Jeanne, épouse de Philippe le Bel, héritière du trône de Navarre, y mourut, en 1305; Louis le Hutin y termina ses jours, en 1316; et Charles le Bel, son frère, y ferma les yeux, en 1328. Le modeste manoir fut alors démoli, par ordre de Philippe de Valois, qui jeta les fondements du château actuel. Le roi Jean agrandit les bâtiments; il y passa les trois années qu'il resta en France à son retour d'Angleterre. Charles V, né à Vincennes, en 1337, y bâtit la sainte Chapelle. L'impudique Isabeau de Bavière ne quittait que rarement ce château; son faible et malheureux époux Charles VI y tenait sa cour, quand il en avait une. Charles IX y mourut, et Bassompierre affirme avoir entendu dire à Louis XIII que Charles IX y était mort empoisonné par sa mère. Henri III allait souvent *s'esbattre* à Vincennes avec ses mignons. Henri IV ne fut maître de la Bastille et de Vincennes que cinq jours après son entrée à Paris. Gabrielle d'Estrées accoucha à Vincennes d'un fils, qu'Henri IV reconnut, et qui reçut le nom de *César de Vendôme* avec le titre de grand-prieur de France. Ce prince, auquel le Béarnais destinait le trône de France avant que sa seconde femme, Marie de Médicis, ne lui eût donné des fils, mourut prisonnier à Vincennes, sous le règne de Louis XIII. Le cardinal Mazarin s'y était retiré dans sa dernière maladie; il y mourut. Louis XIV se plaisait dans cette résidence. Il y reçut le roi de Danemark et les ambassadeurs du roi de Siam. La Cour des Poisons y tint ses premières séances. La liste des prisonniers des règnes suivants est immense.

La fabrique de porcelaine de Sèvres avait d'abord été établie à Vincennes, en 1740, sous le patronage de madame de Pompadour. Mirabeau fut détenu trois ans au château de Vincennes; ce fut là qu'il traduisit *Tibulle*, et qu'il écrivit son ouvrage sur les lettres de cachet ainsi que ses *Lettres à Sophie*. Le duc d'Enghien fut fusillé dans les fossés du château. En 1813 l'empereur rendit à Vincennes son ancienne destination; il en fit une place de guerre, dont il donna le commandement au général Daumesnil, lequel le conserva jusqu'en 1815; il fut alors remplacé par le marquis de Puivert. La révolution de Juillet l'y rétablit en fonctions. C'est au château de Vincennes que furent conduits le prince de Polignac et les autres ministres de Charles X après leur condamnation par la cour des pairs; et de là on les transféra au château de Ham. Barbès, Blanqui et autres émeutiers de haut parage y furent détenus après la révolution de 1848.

VINCENT DE LÉRINS (Saint) parut à la fin du quatrième siècle. Sa vie est peu connue, quoique son nom ait de l'éclat. Il avait été d'abord jeté dans les honneurs du monde, puis le goût des études et l'amour des vertus le ramenèrent dans la retraite. Il alla se cacher au fond du monastère de Lérins, dans une petite île sur les côtes de Provence. Il avait fait dans son jeune âge des études graves; il les rendit plus profondes en les éclairant aux lumières de la foi. Son livre le plus célèbre, auquel il n'avait pas mis son nom, a pour titre : *Commonitorium Peregrini* (Avertissement du Pèlerin), « petit de format, dit Bellarmin, énorme de valeur ». C'est de ce livre qu'est sortie la formule philosophique si souvent répétée, et si universellement applicable: *Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus* (Le vrai, c'est ce qui a été transmis partout, toujours et par tout le monde). Règle catholique admirable, qui bien entendue est toute la loi de l'esprit humain. On a voulu trouver en Vincent de Lérins quelque soupçon de nouveautés malsonnantes; mais il a été justifié par les plus grands apologistes. Vincent de Lérins reste une des renommées illustres du christianisme. Il mourut sous les règnes de Théodose II et de Valentinien III, vers l'an 450. LAURENTIE.

VINCENT DE PAUL (Saint) naquit le 24 avril 1576, à Ranquines, petit hameau de la paroisse de Pouy, dans le diocèse de Dax (aujourd'hui département des Landes). Son père se nommait Jean de Paul, et sa mère Bertrande de Moras. Ils étaient pauvres, et vivaient du produit de quelques petits héritages qu'ils cultivaient de leurs mains. Six enfants partageaient leurs travaux des champs. Vincent, le troisième, gardait les troupeaux. Comme il donnait des preuves d'une intelligence digne d'être cultivée, on l'envoya étudier à Dax, au couvent des Cordeliers. La vocation ecclésiastique se déclara. Il fut prêtre en 1600, et quand il eut reçu tous les grades de théologie, il se rendit à Marseille. S'étant embarqué un jour avec un gentilhomme pour se rendre à Narbonne, des corsaires turcs capturèrent le navire, et allèrent vendre les passagers sur les côtes de Barbarie. Le saint prêtre fut esclave sous trois maîtres différents, dont le dernier était un Savoisien renégat, qu'il réussit à convertir et avec lequel il réussit à s'évader. En 1608 il fut choisi pour accompagner à Rome le vice-légat d'Avignon, Pierre Montorio. Là il connut le cardinal d'Ossat, ambassadeur d'Henri IV, qui lui donna une mission pour la France, et en 1610 il fut nommé aumônier de Marguerite de Valois; trois ans plus tard il se chargea de l'éducation des fils du comte Emmanuel de Gondi. Ce fut alors qu'il conçut l'idée des missions religieuses, et il l'exécuta tout en s'occupant de cette éducation privée si peu faite pour remplir son âme. Il parcourut les villages de Normandie, prêchant les pauvres, et versant dans les chaumières la parole de consolation et d'amour. Louis XIII apprit de M. de Gondi les pieux succès de l'apôtre, et nomma Vincent aumônier général des galères. D'autre part, François de Sales, l'aimable

saint de cette époque extraordinaire, lui confiait la direction du premier couvent de la Visitation, fondé récemment par madame de Chantal. Mais Vincent marchait à son œuvre de prédilection : il courait à Marseille visiter les galériens. Il n'y demeura qu'un an. En s'en retournant à Paris, il passa par Mâcon, où il établit deux confréries de charité, l'une d'hommes, l'autre de femmes. De Paris, le saint apôtre courut à Bordeaux : là aussi il y avait des galériens à consoler. Puis, il fonda la congrégation de la Mission, spécialement « destinée à instruire le peuple de la campagne et à former au saint ministère ceux à qui le salut de ces mêmes peuples devait un jour être confié ». L'acte de cette fondation date de 1625. Dès lors la vie de Vincent n'est plus qu'un tissu de bonnes œuvres. Nous nous bornerons à rappeler la fondation de l'hospice des enfants trouvés à Paris, résultat d'un simple sermon de charité prononcé à Paris. Voici les belles paroles qu'il adressa aux dames qui l'écoutaient :

« Or sus, Mesdames, la compassion et la charité vous ont fait adopter ces petites créatures pour vos enfants. Vous avez été leurs mères selon la grâce, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnées. Voyez maintenant si vous voulez aussi les abandonner pour toujours. Cessez dès à présent d'être leurs mères pour devenir leurs juges. Leur vie et leur mort sont entre vos mains. Je m'en vais prendre les voix et les suffrages. Il est temps de prononcer leur arrêt, et de savoir si vous ne voulez plus avoir de miséricorde pour eux. Les voilà devant vous. Ils vivront si vous continuez d'en prendre un soin charitable, et je vous le déclare devant Dieu, ils seront tous morts demain si vous les délaissez. »

L'effet produit par le pieux orateur fut tel que sans sortir de l'église, à la même heure, au même instant, l'hospice des enfants trouvés fut fondé et doté de 40,000 livres de rente. Après la mort de Louis XIII, Anne d'Autriche appela Vincent de Paul dans le conseil des affaires ecclésiastiques. Elle voulait qu'il fût cardinal; mais il s'effraya de cet honneur, et le refusa. Sur ces entrefaites, les troubles de la Fronde éclatèrent, et Vincent fut, en sa qualité de membre du conseil, entraîné dans le parti de Mazarin; sa modération ayant déplu également et aux ministériels et aux frondeurs, il aima mieux se recueillir dans de nouvelles œuvres de propagation charitable. Mais depuis longtemps la santé de l'humble prêtre était défaillante. Bientôt ses jambes, atteintes de maux affreux, ne purent plus le porter. Alors sa vie devint un martyre. Ce fut dans ces habitudes de souffrance que la mort le visita, le 27 septembre 1660. Déjà l'Église le bénissait comme un bienfaiteur; bientôt on l'honora comme un saint. Il fut béatifié par Benoît XIII, le 12 août 1729, et canonisé par Clément XII, le 16 juin 1737.

VINCENT (Cap Saint-), en portugais *Cabo de Sao-Vicente*, le *Promontorium Sacrum* des anciens. Ainsi s'appelle la pointe sud-ouest extrême du Portugal et de toute l'Europe, par 37° 2' 43'' de latitude septentrionale, langue de terre nue et déserte, entourée des deux côtés d'une ceinture de rochers hauts de plus de 67 mètres et présentant les plus effrayantes anfractuosités, contre lesquelles la mer vient sans cesse se briser avec fureur. Tout à l'extrémité du cap se trouve un ancien couvent de capucins, fondé au quatorzième siècle, et abandonné depuis 1834; et à peu de distance il y a une batterie en ruines. A une quarantaine de mètres à l'ouest s'élève du fond de la mer un rocher appelé *o Leixa de Sao Vicente* (l'héritage de saint Vincent). Faute de phare, les naufrages sont fréquents dans ces dangereux parages, qui sont célèbres aussi dans les annales de la guerre. Le 16 janvier 1780 la flotte anglaise commandée par Rodney y battit la flotte espagnole aux ordres de Langara; autant en advint, le 14 février 1797, à la flotte commandée par Cordova; et l'amiral anglais Jervis, en récompense de sa victoire, fut créé pair d'Angleterre sous le nom de *Saint-Vincent*. Le 3 juillet 1833 la flotte de dom Miguel y fut mise en déroute par Napier.

VINCENT (Île de Saint-). Ce fut le 22 juin, jour du Saint-Vincent, que Colomb découvrit l'île à laquelle il donna ce nom; elle fait partie des Petites-Antilles, s'élève à environ 4 myriamètres au sud de Sainte-Lucie, fait partie du gouvernement de la Barbade, et compte environ 30,000 habitants sur une superficie de 44 kilomètres. Une haute montagne la traverse du sud au nord. Très-escarpée à l'ouest, elle s'abaisse presque à pic du côté de la mer, mais elle est entourée de toutes parts de plaines onduleuses, généralement d'une grande fertilité. Le cratère du volcan du *Morne Garou*, haut de 1,570 mètres, forme une *solfatare* célèbre. Un second cratère se produisit, vraisemblablement lors de la terrible éruption de 1812, qui couvrit de masses volcaniques l'île presque tout entière, et jusqu'à des navires qui se trouvaient à une assez grande distance en pleine mer. Les produits de cette île sont les mêmes que ceux du reste des Antilles. Elle a pour chef-lieu *Kingston*.

L'île de Saint-Vincent, après avoir été un sujet de vives contestations entre les Français, qui l'occupèrent du reste les premiers, et les Anglais, fut définitivement livrée à ces derniers par le traité de 1763.

VINCI (Léonard de) naquit en 1452, dans le bourg de Vinci, près de Florence, et était le fils d'un notaire. Doué des facultés les plus admirables, plein d'énergie et de volonté, vigoureux de corps, infatigable d'esprit, précoce en tout, il s'adonna aux diverses études qui peuvent occuper le génie humain. Les sciences exactes lui furent bientôt familières. A vingt ans il en savait en arithmétique et en géométrie autant que ses maîtres, et plus tard il appliqua ces sciences à la mécanique avec beaucoup d'audace et de succès. Outre ces connaissances positives, il apprit très-vite à dessiner, à modeler, à peindre; et avant trente ans il faisait faire des progrès à la fois aux sciences et aux arts. Chose étrange! après avoir terminé les calculs les plus arides, après avoir combiné des forces motrices pour tailler une montagne, creuser un canal ou élever un pont, son imagination, loin de se fatiguer à ce travail pénible, trouvait encore de la verve et de la poésie pour écrire une ode ou peindre une vierge. Le père de Léonard, Ser Piero, eut le mérite de deviner son fils. Il ne chercha point à le faire hériter de sa charge, il ne contraria point ses goûts; bien au contraire, il le plaça de bonne heure chez Andrea del Verrocchio, peintre célèbre de ses amis. Léonard y devint rapidement habile comme peintre, tout en s'adonnant à la sculpture et à l'architecture. Sa merveilleuse facilité étonnait son maître, et il voulut l'employer comme aide dans un ouvrage de grande dimension, qui avait pour sujet le *Baptême du Christ*. Léonard peignit une tête d'ange avec une telle perfection que le maître, voyant un rival redoutable dans son jeune élève, renonça pour toujours à la peinture. Ce succès extraordinaire fit connaître le Vinci. On lui commanda une vierge, qu'il exécuta si admirablement que l'apparition de cet ouvrage le plaça désormais à la tête des peintres de son temps. Comme il était fort jeune à l'époque de cet éclatant début, on raconte qu'il se reposait de son travail sérieux par toutes sortes de compositions légères : ainsi, il dessina un carton d'après lequel on devait exécuter en Flandre une portière pour le roi de Portugal. Ce carton représentait le paradis terrestre; le paysage en était charmant, les fleurs surtout étaient rendues avec un charme tout particulier. Il peignit aussi sur une rondache un animal fantastique si terrible et si bien composé, que son père faillit s'enfuir de peur lorsqu'il aperçut cet animal pour la première fois. Puis, quand il rencontrait un homme aux traits caractérisés ou à la tournure singulière et originale, il le croquait à l'instant, et la collection de ses dessins peut se comparer à la collection de Callot.

En 1493, Léonard, déjà si justement célèbre, vint à Milan. Au moyen de la musique, art qu'il avait aussi perfectionné, il fut présenté au duc Ludovic Sforce, et il inventa pour ce prince une lyre à vingt-quatre cordes, dont il sut jouer d'une merveilleuse façon. Pris en amitié par Ludovic, il demeura à sa cour, et entreprit pour lui différents ouvrages de pein-

ture et de sculpture. Ce fut durant ce séjour à Milan que Léonard exécuta, pour le couvent des dominicains à *Santa-Maria-delle-Gracie*, son chef-d'œuvre en peinture, sa sublime fresque de *la Cène*. Toute l'Europe connaît ce magnifique tableau, la gravure l'a immortalisé. Chacun a pu applaudir à la grandeur de la composition, au caractère si bien varié des têtes, à l'harmonie de l'ensemble, à l'idéal de certaines parties; et ces différentes qualités suffisent pour rendre cet ouvrage l'égal des chefs-d'œuvre de Raphael. Qu'était-ce donc lorsque le temps n'avait rien enlevé à la perfection des détails et à l'éclat général?

Après la prise de Milan par les Français, Léonard retourna à Florence, où il fit successivement *la Vierge*, *Sainte Anne* et *le Christ*, tableau plein d'inspiration et de poésie, et le ravissant portrait de *Monalisa*, connu sous le nom de *la Joconde*. Ses compatriotes, fiers de sa renommée, lui commandèrent un grand travail pour une salle de conseil, reconstruite d'après ses plans; malheureusement, comme il s'adonnait alors à l'étude de l'anatomie, il n'eut le temps de rien peindre avant son départ pour Rome, où il était appelé par Léon X. A la cour de ce pape, il acheva quelques tableaux de petite dimension; mais la rencontre qu'il fit de Michel-Ange, qui le dépassait déjà en conception et en facilité, la rivalité qui exista entre eux fit abandonner au vieux Léonard toutes ces ébauches, et le décida à quitter Rome pour la France, Léon X pour François Ier. Il n'eut point le temps d'exécuter pour François Ier les différents tableaux qu'il avait commencés; le chagrin d'être surpassé de son vivant dans une seule branche de l'art abrégea ses jours; et il mourut à Amboise, en 1519. Jules-A. David.

VINDAS (corruption de l'anglais *windlass*), littéralement corde tournante. *Voyez* Cabestan.

VIN DE BANANES. *Voyez* Bananier.

VINDÉLICIE, pays des *Vindéliciens*, nation germaine qui vraisemblablement se rattachait à la souche des Celtes. Divisée en quatre peuplades, les Consuanètes, les Rucinates, les Caténates et les Licates, avec Damasia, dans les montagnes, pour place d'armes, elle habitait depuis le Lech jusqu'à l'Inn, et depuis les Alpes bavaroises jusqu'au Danube. La Vindélicie fut subjuguée par Tibère, l'an 15 av. J.-C., à l'époque où Drusus soumettait la Rhætie. Tibère en enleva une grande partie de la population capable de porter les armes; des colons romains vinrent s'établir parmi ce qui en restait, et des garnisons romaines furent établies sur divers points du territoire. Le lieu le plus important de la contrée avait nom *Colonia augusta Vindelicorum*. C'est aujourd'hui la ville d'Augsbourg, dont la prospérité se développa de bonne heure.

VIN DE PALMIER. *Voyez* Cocotier.

VINDICTE PUBLIQUE, terme consacré pour exprimer la poursuite et la punition des crimes et délits. En France, la vindicte publique n'appartient qu'au ministère public.

VINETTE. *Voyez* Bec-figue.

VINETTIER. *Voyez* Berberis.

VINGEON. *Voyez* Siffleur.

VINGTAIN (Droit de). *Voyez* Champart

VINGT-ET-UN, jeu de cartes, dit *de société* ou de *commerce*; il se taille avec un ou plusieurs jeux de cartes mêlés ensemble entre un nombre indéterminé de personnes. L'emploi de banquier est rempli à tour de rôle par chacun des joueurs et réglé par le sort. Les figures valent dix; les autres cartes le point qu'elles indiquent, sauf l'as, qui compte indifféremment pour onze ou pour un, suivant l'intérêt du joueur. Tous les pontes ayant fait leur mise, le banquier donne une carte à chacun d'eux et à lui-même en commençant par sa droite, puis une seconde carte à tous. Chacun regarde son jeu et s'il se trouve un joueur dont les deux cartes forment le point de vingt-et-un, il abat son jeu et tous en font autant. Le banquier ramasse les enjeux placés devant les pontes qui ont un point inférieur au sien et perd avec ceux qui sont dans le cas contraire; il fait coup nul lorsqu'il y a égalité. Si, après les deux cartes données, personne n'a vingt-et-un, le banquier offre une carte à qui la veut et s'en donne une à lui-même, s'il le juge à propos; cette troisième carte se donne à découvert. On compte alors comme dans le cas précédent; seulement, celui-là *crève* qui a reçu une troisième carte qui fait dépasser à son jeu le point de vingt-et-un.

VINGTIÈME, nom d'une imposition particulière qui se prélevait autrefois en France sur le produit des propriétés foncières.

VINLAND, c'est-à-dire *terre des vignes*. Ainsi s'appelait le principal établissement fondé autrefois par les Normands au nord de l'Amérique, dans la contrée des États-Unis désignée aujourd'hui sous le nom de Massachusetts et de Rhode-Island. Cette terre fut pour la première fois aperçue par Bjærne Herjulfson, jeté sur ces côtes par la tempête pendant un voyage qu'il fit, dans l'été de l'an 986, d'Islande en Groënland, où s'était rendu dès le printemps son père, Herjulf, avec Erik le Rouge, le premier qui ait essayé de coloniser ce pays. Bjærne toutefois ne mit pas pied à terre; et ce ne fut qu'en l'année 1000 que la nouvelle terre fut visitée par Leif l'Heureux, l'un des fils d'Erik le Rouge. Celui-ci y construisit des maisons de bois, appelées *leifsbudir*. Un Allemand, du nom de Tyrker, qui avait accompagné Leif dans ce voyage, y découvrit des ceps de vigne, arbrisseau qu'il connaissait parfaitement pour en avoir beaucoup vu dans son pays, et dont Leif donna le nom à la terre nouvelle. Thorwald, frère de Leif, s'y rendit deux ans après, et dans l'été de 1003 fit entreprendre un voyage de découvertes le long des côtes méridionales; lui-même périt l'année suivante, dans un voyage entrepris au Nord, à la suite d'une querelle avec quelques indigènes. Mais le plus célèbre d'entre tous ceux qui les premiers découvrirent le continent américain est Thorfinn Karlsefne, Islandais, dont les plus anciens ouvrages ramènent la généalogie à des aïeux danois, norvégiens, suédois, irlandais et écossais, dont quelques-uns de race royale. En l'année 1006 il visita pour affaires de commerce le Groënland, et y épousa Gudrid, veuve de Thorstein, l'un des fils d'Erik le Rouge, mort l'année précédente dans un voyage malheureux au Vinland. Au printemps de 1007 il partit avec sa femme et un équipage de 160 hommes, à bord de deux navires, pour le Vinland, où il résida pendant trois années consécutives, liant des relations de commerce avec les indigènes, et où, en l'an 1008, sa femme Gudrid mit au monde un fils, Snorre, devenu la souche d'une famille jouissant en Islande d'une grande considération et ayant fourni à ce pays un grand nombre de ses premiers évêques. Le fils de sa fille, le célèbre évêque *Thorlak Runolfson*, fut le premier qui coordonna le droit ecclésiatique islandais. En l'an 1121, l'évêque du Groënland Erik se rendit en Vinland, vraisemblablement à l'effet de maintenir dans la foi chrétienne ceux de ses compatriotes qui s'y étaient établis.

Dans ses *Antiquitates Americanæ*, Rafn a publié la collection complète des documents historiques relatifs à l'Amérique pendant la période de temps antérieure à l'époque de Christophe Colomb, et il a exposé dans ses recherches géographiques les motifs propres à déterminer la situation de cette contrée.

VINO-SANTO. *Voyez* Grèce (Vins de).

VINO-TINTO. *Voyez* Tinto.

VINTIMILLE (Mme de). *Voyez* Chateauroux (Anne-Marie de Nesles, *duchesse* de) et Nesles.

VINTRAS (Pierre-Michel-Eugène), fondateur d'une secte nouvelle dans le sein du catholicisme, et à laquelle il et ses adeptes ont donné la dénomination d'*Œuvre de la Miséricorde*. Né à Bayeux, dans les premières années de ce siècle, il débuta par être domestique de bonne maison, puis cabaretier, et devint ensuite contre-maître dans une fabrique de carton, à Tilly-sur-Seules, gros village du Calvados. Doué d'un caractère astucieux, d'une dissimulation peu commune, Vintras, après avoir tâté de plusieurs métiers et

industries, en vint à reconnaître que de tous les moyens de vivre agréablement ici-bas, le plus facile et le plus simple est encore de grouper autour de soi un certain nombre d'imbéciles, à qui on fait accroire qu'on est un des élus de Dieu chargé de conduire les hommes vers lui, et de les initier à de meilleures destinées. S'il avait vécu dans un autre milieu, il eût probablement suivi une direction *humanitaire* et *philosophique;* il resta chrétien, car sans cela il n'eût pas été compris de ceux sur qui il voulait agir. Il affecta d'abord tous les dehors de la piété la plus fervente; puis, sa réputation de *saint* une fois faite, il se posa en *élu*, auquel le Seigneur daignait de temps à autre faire des révélations. La réputation de Vintras se répandit dans toutes les campagnes du diocèse, et son crédit sur l'esprit d'une certaine catégorie d'hommes animés de sentiments religieux devint tel, qu'il put bientôt fonder, sous le nom d'*Œuvre de la Miséricorde*, une véritable secte, dont il s'institua le prophète et qui compta tout de suite bon nombre d'affiliés. Il avait eu en effet l'habileté de rattacher son œuvre pieuse à une intrigue politique, et d'annoncer que le Seigneur lui avait fait les révélations les plus précises sur l'existence de Louis XVII (*voyez* DAUPHINS [Faux]), qu'il déclara n'être autre que le fameux Naundorff. Toujours le merveilleux eut de l'empire sur le vulgaire; et il se trouva une foule de bonnes gens qui chargèrent Vintras de faire passer au malheureux fils de Louis XVI leurs subsides en même temps que l'assurance de leur fidélité. La police s'en émut; et en 1842 Vintras, traduit devant le tribunal de police correctionnelle de Bayeux, fut condamné à six mois de prison pour escroquerie. Loin d'ouvrir les yeux à ses dupes, cette condamnation ne fit qu'accroître leur zèle et leur dévouement pour le martyr de la bonne cause. Comme un certain nombre de prêtres ignorants et fanatiques appartenant à divers diocèses étaient devenus les propagateurs ardents de l'*Œuvre de la Miséricorde* et faisaient circuler autant que possible des brochures et jusqu'à des journaux (*Strathanael; Le Clairon belliqueux de Dieu; La Voix de la septaine; A la gloire du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, et *A la gloire de la Vierge immaculée*), à l'aide desquels cette secte ridicule répandait des doctrines qu'avec une intrépidité sans pareille on affirmait être le dernier mot du catholicisme le plus pur, le clergé, à son tour, prit l'alarme; et les évêques lancèrent force interdits contre les prêtres en question. Cependant, les efforts faits par l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile pour arrêter les progrès de la secte nouvelle ont été inutiles; et, tout au contraire, elle a grandi, suivant l'usage, sous le coup de la persécution.

VIO (THOMAS DE). *Voyez* CAJÉTAN.

VIOL. En matière de législation criminelle, le viol est un acte de violence de la part de l'homme, ayant pour but de satisfaire une passion charnelle dans des conditions autres que celles du congrès matrimonial. Les Latins définissaient le viol *vis illata pudicitiæ*, et le désignaient aussi par la phrase suivante : *Stuprum per vim oblatum*. Le mot de *viol* sans autre dénomination indique toujours l'attentat brutal fait à la pudeur d'une personne du sexe féminin. Toutefois, le viol n'est point, ainsi que l'indique son étymologie, le résultat constant d'une action violente, puisqu'il peut aussi être commis par ruse ou par fraude. Le crime a lieu dès l'instant que l'acte se consomme sans le consentement de la personne qui en est la victime. L'aspect même de la mort n'a pas suffi dans quelques cas pour arrêter l'affreuse brutalité de certains monstres à figure humaine. La loi a voulu, dans ses sages prévisions, étendre la culpabilité du viol et en aggraver la punition lorsqu'il a été commis sur un enfant au-dessous de quinze ans, soit qu'il y ait eu violence, menace, ou seulement suggestions artificieuses pour abuser de sa jeune inexpérience. Le viol par ruse, fraude ou surprise, étant de sa nature plus facile à accomplir, doit probablement être plus fréquent que le viol commis par violence. Les lois, pour prévenir et punir l'odieux crime du viol, ont dû s'armer d'une sévérité draconienne; aussi voyons-nous qu'à toutes les époques les châtiments les plus sévères ont été infligés à ceux qui s'en sont rendus coupables. En Orient, à Athènes, à Rome, et jusqu'au siècle dernier, la mort était la punition de tout individu qui attentait violemment à l'honneur d'une femme. On décapitait, on pendait ou l'on noyait les coupables pour les cas ordinaires; on brûlait vivants ceux qui avaient commis le crime d'inceste ou attenté à la pudeur d'une religieuse. La mort, aggravée de circonstances expiatoires, calculées sur le degré de perversité du crime, telle était la pénalité de l'ancienne jurisprudence relativement au viol. Parfois même il y avait peine d'exil pour les personnes qui ne réclamaient pas justice de cet infâme outrage. Aujourd'hui que la législation tend à l'abolition progressive de la peine de mort, on lui a substitué pour les cas de viol la condamnation aux travaux forcés. « Quiconque aura commis le crime de viol, ou sera coupable de tout autre attentat à la pudeur, consommé ou tenté avec violence contre les individus de l'un ou de l'autre sexe, sera puni de la réclusion. Si le crime a été commis sur la personne d'un enfant au-dessous de l'âge de quinze ans accomplis, le coupable subira la peine des travaux forcés à temps. La peine sera celle des travaux forcés à perpétuité si les coupables sont de la classe de ceux qui ont autorité sur la personne envers laquelle ils ont commis l'attentat. » (Code Pénal, art. 331, 332 et 333).

VIOLE (*Musique*), nom d'une famille d'instruments à cordes et à archet, autrefois fort en usage, et réduite aujourd'hui à la *viole d'amour* et à la *viole d'orchestre*, appelée autrement *alto* ou *quinte*. Elle était divisée en plusieurs espèces, qui tiraient leur dénomination de l'étendue relative et du diapason de chacune d'elles. Il y avait, en procédant de l'aigu au grave, les *dessus* ou *par-dessus de viole*, les *violes* proprement dites, les *basses de viole* et les *violones*. La plus usitée de toutes était la *basse de viole*, appelée par les Italiens *viola da gamba*. Elle était montée de six et quelquefois de sept cordes, accordées ordinairement en accord parfait, et jouait avec les violones (remplacées aujourd'hui par les contre-basses) la basse des compositions dont les dessus de viole et les violes jouaient les parties supérieures. Après l'introduction des violoncelles dans les orchestres, la basse de viole ne servit plus que pour le solo, et finit peu après par passer entièrement de mode.

La *viole d'amour* est une autre espèce de l'ancienne viole, qui, outre les sept cordes dont elle est montée, a encore sous la touche et sous le chevalet plusieurs cordes de métal qui vibrent lorsque les autres cordes principales sont touchées à vide. Les sons de cet instrument, qui ont beaucoup de douceur et de charme, doivent sans doute aux vibrations des cordes métalliques cette qualité argentine qui leur donne quelque analogie avec les sons de l'harmonica. Il est aujourd'hui fort peu en usage, et sans les effets qu'en a su tirer le célèbre Urhan, ce grand artiste qui excellait dans toutes les branches de l'art musical, il serait aussi complétement oublié que les autres violes anciennes.

Charles BECHEM.

VIOLENCE, emploi de la force pour contraindre quelqu'un à faire ce à quoi il se refuse (*voyez* CONTRAINTE). La *violence morale* est celle qui agit seulement sur l'imagination par la crainte de voir réaliser des menaces qui sont faites. Tout contrat étant basé sur le consentement des parties, il n'y aurait plus de contrat si ce consentement n'avait était donné par l'une d'elles que sous l'empire de la violence. « Il y a violence, et conséquemment nécessité de rompre le contrat, ont dit les auteurs du Code Civil, lorsqu'elle est de nature à faire impression sur une personne raisonnable, et qu'elle peut lui imprimer la crainte d'exposer sa personne ou sa fortune à un mal considérable et présent. » On a égard en cette matière à l'age, au sexe et à la condition des personnes. La *violence morale* aurait dû être mise absolument sur la même ligne que la *violence physique*. L'action en rescision ou en nullité a été renfer-

mée dans un délai fixé en général à dix ans depuis le jour où la violence a cessé. Tous les actes, même les partages et les transactions, peuvent être rescindés pour cause de violence. Il est de principe que les actes de violence ne peuvent fonder une possession capable d'opérer la prescription, et que la possession utile ne commence également que lorsque la violence a cessé.

VIOLETTE. La nature, variant ses espèces, a disséminé la violette dans toutes les régions du globe : amante des montagnes, des sombres vallées et des frais gazons, elle croît dans les Alpes, sur les Pyrénées et dans la plupart des pays montueux de notre vieille Europe; la Sibérie, les terres Magellaniques, les monts Alleghanies, les vertes prairies de la Caroline et de la Pennsylvanie, voient fleurir leurs espèces particulières; le Cap de Bonne-Espérance et les îles de l'archipel Indien ont aussi les leurs; on en rencontre d'autres encore dans les savanes du Brésil et jusque sur la crête des Andes. Parmi les cent cinq espèces de violettes connues, il en est trois qui se sont abondamment propagées dans l'hémisphère boréal : la *viola odorata*, qui se distingue de toutes les autres par son odeur pénétrante et suave; la *viola canina*, qui n'exhale aucun parfum, et la *viola tricolor*, qu'on désigne communément sous le nom de *pensée*. Considérées en masse, sous le rapport de leurs caractères généraux, les violettes constituent, dans l'ordre naturel de notre classification moderne, une famille de plantes distinctes, celle des *violariées*. Linné les avait rangées dans la monogamie ou le troisième ordre de sa syngénésie, qui comprenait les fleurs simples dont les anthères étaient rassemblées en cylindre. Tournefort les classait après les papilionacées, parmi les polypétales anomales, dont les fleurs étalent leurs *ailes* comme celles des papillons.

La *viola odorata* est celle qu'on emploie communément en médecine : ses fleurs et ses feuilles sont anodines et émollientes; sa racine est purgative et émétique; ses semences sont diurétiques et nauséabondes. En général, la plupart des espèces participent plus ou moins de ces propriétés.

Sabin Berthelot.

VIOLETTE (Bois de). *Voyez* Palissandre.

VIOLETTE AUX SORCIERS. *Voyez* Pervenche.

VIOLICIMBALLO, nouvel instrument de musique inventé par le père Louis Tiparelli, d'Azeglio, et dans lequel les cordes du piano-forte, grâce à un mécanisme qui comprime ou prolonge les sons, donnent des effets analogues à ceux du violon pour les cordes hautes, de la viole pour le médium, et du violoncelle pour les basses.

VIOLIER. *Voyez* Giroflée.

VIOLON, instrument de musique à cordes et à archet. Le violon est monté de quatre cordes de boyau, dont la plus grave donne le *sol;* les trois autres portent *ré*, *la*, *mi*, par quintes du grave à l'aigu. La corde *sol* est filée en laiton. Le diapason du violon est de quatre octaves environ. On peut l'étendre plus haut encore au moyen des sons harmoniques; il commence au troisième *sol* du piano. La forme du violon a beaucoup de rapport avec celle de la lyre, et donne à croire qu'il n'est autre chose qu'une lyre perfectionnée, qui réunit à la richesse des modulations l'avantage si grand de prolonger les sons, avantage que la lyre ne possédait point. C'est sous le règne de Charles IX que le violon fut introduit en France. Il y a près de trois cents ans que l'on ne change plus rien à sa structure et qu'on lui conserve cette simplicité qui augmente le prestige de ses effets. Ses quatre cordes suffisent pour donner six octaves environ, et pour offrir toutes les ressources qu'exigent le chant et la variété des modulations. Au moyen de l'archet, qui met les cordes en vibration et qui peut en faire parler plusieurs à la fois, il réunit le charme de la mélodie à celui des accords. Son timbre, qui joint la douceur à l'éclat, lui donne la prééminence sur tous les autres instruments; et par la faculté qu'il a de soutenir, d'enfler et modifier les sons, de rendre les accents de la passion, comme de suivre tous les mouvements de l'âme, il obtient l'honneur de rivaliser avec la voix humaine. Cet instrument, fait par sa nature pour régner dans les concerts et pour obéir à tous les élans du génie, a pris les différents caractères que les grands maîtres ont voulu lui donner. Simple et mélodieux sous les doigts de Corelli; harmonieux, touchant et plein de grâce sous l'archet de Tartini; aimable et suave sous celui de Gaviniès; noble et grandiose sous celui de Pugnani; plein de feu, plein d'audace pathétique, sublime entre les mains de Viotti, de Rode, de Kreutzer, de Baillot, de Bériot, il s'est élevé encore et dans une progression merveilleuse, foudroyante, sous les doigts de Paganini. A tous ces brillants avantages, on peut ajouter encore la faculté de multiplier le violon dans les orchestres sans nuire à l'ensemble, de jouer toute espèce de musique sur cet instrument, de surmonter sans peine de grandes difficultés et de fournir la carrière la plus longue sans fatigue. Les compositeurs l'ont choisi sur tous les autres pour lui confier l'exécution de leurs ouvrages. La viole, le violoncelle, la contrebasse, descendent de la même souche, ne forment avec le violon qu'une seule famille, et donnent des sons homogènes à des diapasons différents. Au moyen de ces précieux auxiliaires, le violon embrasse presque toute l'étendue de l'échelle mélodique. La musique destinée au violon s'écrit sur la clef de sol.

Castil-Blaze.

Pour le rôle que les violons jouaient dans l'ancienne musique nous renverrons à l'article Militaire (Musique).

Au figuré, *payer les violons* c'est payer les frais d'une chose dont les autres ont eu tout l'honneur, tout le profit, tout le plaisir.

Violon, dans une acception toute distincte, se dit d'une espèce de prison contiguë à un corps de garde.

VIOLONS (Roi des). *Voyez* Ménétriers.

VIOLONS (Les grands et les petits). *Voyez* Lulli.

VIOLONCELLE, de l'italien *violoncello*; l'Académie veut que l'on prononce *violonchelle*. M. Castil-Blaze a judicieusement remarqué que c'est une barbarie de langage, une imitation puérile de l'italien, et qu'il faut prononcer *violoncelle* de la même manière que *nacelle*. Cet instrument qu'on nomme aussi *basse*, parce qu'il est la basse du violon, est monté de quinte en quinte, de quatre cordes. *ut*, *sol*, *ré*, *la*, sont les notes qu'elles résonnent; et comme celles du violon, c'est au moyen d'un archet qu'on les met en vibration. Son diapason naturel est de trois octaves environ. Le premier qui introduisit le violoncelle dans l'orchestre de l'Opéra fut un musicien nommé Battistini, de Florence; Lulli vivait encore. Jusque là on ne s'était servi que de la basse de viole, qui était montée de sept cordes, et accompagnait le chant et la musique instrumentale. Franciscello, violoncelliste romain, fut le premier qui se rendit célèbre dans l'exécution des solos; il vivait vers 1725. Berthaud, né à Valenciennes, au commencement du dix-huitième siècle, doit être considéré comme le chef de l'école française pour ce bel instrument. Parmi ses élèves on compte les deux frères Janson et les deux Duport. L'école allemande se glorifie avec raison de son Bernard Romberg; après lui ont paru Bohrer et Dotzauer. Les Anglais nomment avec un juste orgueil leurs virtuoses Crossdill et Lindley. L'école française, qui dut au P. Tarascon (lequel vivait au commencement du dix-huitième siècle) l'invention du violoncelle, est aussi la plus féconde en violoncellistes. Outre les Berthaud, les deux Duport, les Janson que nous avons déjà nommés, elle nous a donné les Levasseur, les Bréval, les Lamare, les Baudiot, les Muntz-Berger, les Norblin, les Bénazet, les Vaslins, les Franchomme. Batta est aujourd'hui sur le violoncelle le virtuose par excellence.

Ces basses, ces contre-basses, qui sont dans nos orchestres les fondements de tout l'édifice musical, ne furent admises en France qu'avec une grande difficulté, tant on redoutait la moindre innovation. Qui croirait qu'en 1757 il n'y avait qu'une contre-basse à l'Opéra, et que l'on ne s'en servait que le vendredi, jour de grand spectacle? Gossec en fit ajouter une seconde; Philidor en obtint une troisième en faveur

de la première représentation d'*Ernelinde;* successivement le nombre s'en augmenta. Il est incontestable que c'est à l'invention du violoncelle et de la contre-basse que sont dues la puissance et les grands effets de nos orchestres. Quant à la forme de cet instrument, elle est si noble, si avantageuse au bras blanc et à la main d'une vierge ou d'un femme, que les peintres du moyen âge en ont tiré dans leurs tableaux une immense ressource. Témoin la fameuse *Sainte Cécile*, posant son admirable main sur la touche d'une basse de viole; témoin Paul Véronèse, jouant lui-même de cet instrument à ses *Noces de Cana*. Les violoncelles, ainsi que les violons *Stradivarius*, sont presque tout plats; les *Amati* sont bombés et voûtés; leur son est suave, propre à l'accompagnement de la voix, de la harpe, du piano, du quatuor et du quintette; le son énergique des Stradivarius est propre au concerto. Après Stradivarius et Amati, Steiner, patriarche qui vécut cent années dans un petit bourg du Tyrol, près d'Inspruck, fabriqua des violons et des violoncelles très-estimés : tous furent faits de sa main. Les amateurs, les artistes, les *dilettanti*, savent quand un luthier moderne les a profanés dans l'intérieur, c'est-à-dire retouchés. Après Steiner sont venus les Boquay, les Pierray, dont les vernis à l'huile sont très-recherchés, car la plupart de nos luthiers vernissent à l'esprit de vin pour plus de célérité.

DENNE-BARON.

VIORNE ou OBIER (*viburnum opulus*, L.), arbrisseau qui croît sur le bord des bois, des rivières, dans les prés humides, dans les terres marécageuses; on le nomme quelquefois *sureau d'eau*, *sureau aquatique*. Les fleurs, blanches et odorantes, forment, par leur réunion, de fausses ombelles. Celles de la circonférence sont plus grandes, irrégulières et d'un seul sexe; celles du centre, plus petites et hermaphrodites, produisent seules des fruits : ce sont des baies rouges renfermant une semence osseuse, plate et arrondie en forme de cœur. Les oiseaux sont très-friands de ces baies, qui mûrissent tard, et qui restent longtemps sur l'arbre après la chute des feuilles. Cette espèce a produit une jolie variété, remarquable par la blancheur et par la forme sphérique de ses fleurs, qui sont toutes stériles et ramassées en boule : ce qui a fait donner à cette plante le nom de *boule de neige*, de *pelote de neige;* on l'appelle aussi *caillebotte*, *obier stérile*, *rose de Gueldres*. On la cultive dans les jardins à cause de sa beauté. Ses fleurs nombreuses, qui paraissent en mai, mêlées dans les parterres et dans les bosquets aux autres fleurs du printemps, y produisent le plus brillant effet.

VIORNE ou LAURIER-TIN (*viburnum tinus*, L.), arbrisseau qui s'élève à un peu plus de deux mètres, qui croît dans les provinces méridionales, dans les lieux pierreux et couverts, et qui appartient à la famille des *caprifoliacées*, tribu des *sambucinées*. On cultive cet arbrisseau comme plante d'ornement; il est remarquable par ses rameaux, carrés et souvent rougeâtres; par ses feuilles, persistantes, coriaces, lisses, d'un vert foncé en dessus, garnies en dessous de nervures pubescentes. Les fleurs sont blanches ou un peu rougeâtres. On le cultive en pleine terre, ou bien on le rentre dans l'orangerie, et alors il fleurit en hiver. Cette espèce n'est point employée en médecine.

VIOTTI (GIOVANNI BATTISTA), célèbre violoniste, compositeur et exécutant, né en 1755, à Fontana, en Piémont, était violon de la chapelle royale à Turin lorsqu'en 1780 il entreprit son premier voyage à l'étranger. Arrivé à Paris en 1782, il y produisit une extrême sensation, et ne quitta cette capitale que lorsque éclatèrent les troubles de la révolution. En 1790 il se rendit à Londres, où il n'obtint pas moins de succès et où quelque temps après il fut nommé chef d'orchestre à l'Opéra. Il cumulait la pratique de l'art avec le commerce, et s'occupait notamment du commerce des vins. Expulsé de Londres en 1798, en vertu de l'*alien-bill* comme suspect de menées démagogiques, il se retira à Hambourg, où il séjourna pendant plusieurs années. En 1819 il fut pendant quelque temps directeur de l'Opéra de Paris; puis il retourna en Angleterre, où il mourut, à Londres, le 3 mars 1824, âgé de soixante-neuf ans. Viotti était doué de la plus heureuse organisation comme exécutant. La perfection de son jeu a laissé un souvenir que conservent précieusement tous ceux qui l'ont entendu. Ses nombreuses compositions attestent une intelligence supérieure, une imagination d'une poésie, d'une noblesse de style, d'un charme d'invention inexprimables. Ses concertos sont d'admirables modèles, où les plus riches ressources de l'harmonie viennent aider au développement des idées et en rehausser la distinction. Viotti a porté l'école du violon au plus haut degré de perfection, et a laissé après lui de nombreux élèves, parmi lesquels nous citerons Rode d'abord, qui fut à la fois son ami et son disciple; Baillot, le premier et le plus habile représentant des plus saines traditions de l'art du violon; Robberechts, Labarre, etc. Les œuvres de Viotti se composent de 29 concertos pour violon, 2 symphonies concertantes, 36 duos, 6 sérénades, 23 trios, parmi lesquels on remarque surtout les œuvres 16, 17, 18 et 19, 17 quatuors et plusieurs morceaux pour piano et violon.

VIOULTE. *Voyez* DENT DE CHIEN.

VIPÈRE, genre de reptiles ophidiens de la famille des hétérodermes. Il renferme le seul animal venimeux de la France; c'est la vipère commune, *coluber berus* de Linné. Cet animal cause de très-graves accidents à la suite de sa morsure. On faisait entrer jadis sa chair dans la thériaque et dans quelques autres préparations pharmaceutiques.

VIPÈRE (*Astronomie*). *Voyez* HYDRE.

VIPÉRINE, genre de plantes de la famille des borraginées, ainsi nommé à cause de ses graines, que l'on compare à la tête d'une vipère. Les vipérines se caractérisent par une corolle tubulée, très-évasée à son orifice; le limbe tronqué obliquement et divisé en cinq lobes inégaux. Parmi les espèces principales, nous citerons la *vipérine commune*, dont les fleurs sont bleues, quelquefois blanches ou couleur de chair; la *vipérine violette*, dont les fleurs sont plus grandes et violettes; et la *vipérine des Pyrénées*, couverte de jolies fleurs, d'un rose mêlé de blanc. La vipérine commune décore le bord des chemins, les champs, les décombres et les vieux murs. Ses fleurs, qui forment de longs épis scorpioïdes, sont agréables aux abeilles. Cette plante a les propriétés de la bourrache.

VIRAGO, mot latin, qui désigne une femme d'une taille ou d'un courage qui ne sont pas d'ordinaire le propre de son sexe; aussi ne l'emploie-t-on en français que par dérision (*voyez* VIRILITÉ).

VIRE. *Voyez* BLASON.

VIRE, autrefois capitale du Bocage, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Calvados. C'est une ancienne et jolie ville, située sur un rocher coupé presque à pic d'un côté, sur la Vire, et construite presque tout entière en granit. Les calvinistes la saccagèrent en 1568, et les habitants ayant embrassé le parti de la Ligue, l'armée royale lui fit éprouver le même sort en 1590. Les collines qui l'environnent forment les vaux (vallées) de Vire, qu'Olivier Basselin a rendus célèbres. On y trouve des papeteries et de nombreuses manufactures de drap, des moulins à foulon, un collége communal, une bibliothèque publique de 10,000 volumes, un tribunal civil, une chambre consultative des arts et manufactures, une chambre consultative d'agriculture et 6,735 habitants.

VIRELAI ou VIRELAY. *Voyez* LAI.

VIREMENT DE PARTIES. *Voyez* BANQUE.

VIRER DE BORD. En termes de marine, c'est changer de route en mettant au vent un côté du vaisseau pour l'autre.

VIRETON. *Voyez* FLÈCHE.

VIREVEAU (*Mécanique*). *Voyez* TREUIL.

VIREY (JULIEN-JOSEPH) est une des gloires paisibles de ce siècle, auquel son nom restera durablement attaché par de nombreux ouvrages et d'actives collaborations. Né à Hortes, département de la Haute-Marne, à la fin de 1775,

il fit ses études classiques à Langres, patrie de Diderot. Sorti du collége, il entra chez un de ses oncles, pharmacien, et de là passa aux armées républicaines. Il était sous-aide à l'hôpital militaire de Strasbourg quand Parmentier, appréciant son mérite et ses studieuses aptitudes, l'envoya au Val-de-Grâce de Paris. Là ses études furent universelles, comme le furent plus tard ses travaux d'écrivain. Rédacteur du *Journal de Pharmacie*, tout en s'acquittant avec zèle de ses devoirs pratiques de pharmacien de l'hôpital, il devint si expert sur ce qui constitue la matière médicale, que le gouvernement l'a fréquemment consulté avec fruit quant aux médicaments exotiques que le commerce introduisait en France. Avant même qu'il fût reçu médecin et pharmacien en vertu d'un double diplôme, il composa à lui seul la plupart des articles généraux du *Dictionnaire des Sciences naturelles* de Déterville et du *Dictionnaire des Sciences médicales* de Panckoucke. Parmi les nombreux ouvrages dont on lui est redevable, nous citerons plus particulièrement son *Histoire naturelle du Genre Humain* (3 vol., 1801), qui a eu les honneurs de plusieurs éditions, et son *Histoire naturelle de la Femme*, dont la dernière édition est de 1825. On a encore de lui : *Art de perfectionner l'homme* (1808, 2 vol.); *Philosophie de l'Histoire Naturelle* (1 vol., 1835); *Histoire des Médicaments, des Aliments et des Poisons* (1 vol., 1820); *De la Physiologie dans ses rapports avec la philosophie* (Paris, 1814). De 1831 à 1838, il fut membre de la chambre des députés, où l'avaient envoyé les électeurs de Bourbonne. Quelques années auparavant, il avait été présenté par l'Institut et par ses pairs pour la chaire de matière médicale de l'École de Pharmacie de Paris; mais M. Frayssinous, alors ministre de l'instruction publique, lui rendit le bon office de ne point l'agréer, sous le singulier prétexte qu'il était trop libéral. Ce savant homme, qu'on avait trouvé trop libéral pour professer l'histoire naturelle pharmaceutique, se montra suffisamment conservateur et ministériel comme député, titre électif qu'il ne conserva que pendant sept ans, la ville de Bourbonne ne le croyant plus assez opposant. Virey était en réalité un homme bon, simple et conciliant, qui jamais ne sacrifia à l'ostentation et à la haine. Son juste amour-propre s'effaçait sans effort, et il aurait plus volontiers disputé de doctrine que de rang. Toutefois, quiconque lui concédait l'orthodoxie des *propriétés vitales* et la suprématie organique du *système nerveux*, l'eût trouvé de facile composition sur tout le reste, même en abordant des doctrines plus élevées. Tout le monde a remarqué qu'on trouve dans ses ouvrages, mais principalement dans ses articles détachés, des pages vives, chaleureuses et marquées d'une sorte d'enthousiasme qui ressemble à l'inspiration. C'est ce qu'on peut appeler l'heure du génie, et qu'il aurait nommé plus modestement l'influence du café, lui qui accordait à ce délicieux breuvage une puissance si grande sur l'intelligence des gens d'esprit. Il mourut subitement étouffé, le 29 mars 1846, à la fin d'une partie de whist à laquelle avaient pris part plusieurs de ses meilleurs amis. Le *Dictionnaire de la Conversation* perdit en lui un de ses plus utiles collaborateurs. Isidore Bourdon.

VIRGILE (Publius Virgilius ou Virgilius Maro), né le quinzième jour d'octobre, l'an de Rome 684 (71 av. J.-C.), environ sept ans avant la naissance d'Auguste, et cinq ans avant celle d'Horace, dans un petit village aujourd'hui connu sous le nom de *Petiola*, autrefois appelé *Andes*, et assez voisin de Mantoue. On ne sait rien de précis sur la profession du père de Virgile; mais les *Églogues* mêmes servent à prouver qu'il possédait ou qu'il tenait à loyer un bien de campagne, et que le futur rival d'Homère eut une ferme pour berceau, des bergers pour compagnons d'enfance, et les champs pour spectacle. Virgile fit ses premières études à Crémone. On voudrait savoir quel fut le maître qui cultiva un si heureux naturel. A seize ans il quitta Crémone pour Milan, où il prit la robe virile le jour même de la mort de Lucrèce. Naples, célèbre alors par ses écoles, appela bientôt Virgile dans son sein. C'est sous le beau ciel de cette ville enchantée qu'il devint le favori des muses et le disciple de la philosophie des Grecs, partout empreinte dans ses poëmes. Il est douteux qu'il soit venu à Rome du temps de César; mais tout atteste qu'il se rendit dans cette ville après la bataille de Philippes, et que, présenté à Mécène par Pollion, et à Auguste par Mécène, il obtint la restitution de ses biens, dont il avait été dépouillé par les vétérans auxquels le vainqueur avait adjugé une partie de l'Italie comme une proie.

La poésie pastorale eut les premières amours de Virgile. mais il ne parvint pas à égaler Théocrite, son maître et son modèle. Cependant, les *Bucoliques* obtinrent un étonnant succès à Rome. La cour d'Auguste admira dans cet ouvrage non pas une composition heureuse et des mœurs vraies, mais les admirables études de style d'un jeune écrivain, qui donnait en quelque sorte une nouvelle langue poétique à son pays. Si, comme on n'en peut douter, Hésiode a inspiré au poëte de Mantoue l'idée de composer des *Géorgiques*, nous devons au chantre d'Ascra une grande reconnaissance. En effet, les *Géorgiques* sont le plus parfait des ouvrages de Virgile : elles respirent partout un amour vrai de la campagne, un vif sentiment des beautés de la nature, un désir ardent de la paix qui conserve les hommes et fait fleurir les États. Si dans ce poëme le trop faible Virgile s'emporte jusqu'à diviniser Auguste, il répare ou il expie cette faute par son courage à réveiller le souvenir des batailles impies de la Macédoine, à exhumer les ossements des Romains, qui avaient deux fois engraissé de leur sang les champs de bataille de la guerre civile. Le poëte demande grâce à Auguste pour les campagnes désertes, pour l'agriculture sans honneur. Tous les genres de beautés recommandent cette belle création, que le poëte a su rendre pleine d'intérêt. Quant au style, on y reconnaît une perfection désespérante pour tous ceux qui veulent parler la langue des muses. Dans les *Bucoliques*, Virgile s'essayait encore; les *Géorgiques* nous révèlent un talent mûr, fécond, varié, maître de lui-même, et parvenu à la plus haute élévation, en même temps que plein d'élégance, de souplesse et de charme. Les quatre épisodes qui terminent chacun des livres du poëme, surtout la peinture du bonheur de la vie champêtre opposée aux fureurs de l'ambition et aux ravages de la guerre, la célèbre description de la peste des animaux, et l'épisode d'Aristée qui forme tout un petit drame tiré du fond du sujet, sont des ornements du plus grand prix. Virgile consacra, dit-on, sept années à son chef-d'œuvre. Il est évident qu'en s'appliquant à perfectionner les *Géorgiques* il avait dans la pensée la création de l'*Énéide*, à laquelle il semble préluder dans une foule de passages dignes de la muse épique.

L'*Énéide* n'est pas, comme l'*Iliade*, une grande et vaste composition, qui repose sur une seule idée, mise en action par le génie. La fondation d'un nouvel empire en Italie par le chef des Troyens paraît être le sujet du poëme; mais, suivant Fénelon lui-même, Priam et son peuple ne sont qu'accessoires dans l'*Énéide*, car le poëte a sans cesse Rome et Auguste devant les yeux. Il avait d'abord conçu une très-belle pensée, celle de choisir pour héros de son poëme le grand et vertueux Hector, et de l'opposer, sous le nom d'*Énée*, au sublime Hector d'Homère. Cette pensée, qui avait pour but de montrer la vertu dans tout son jour et de la proposer à l'admiration des hommes, était digne d'un homme éclairé par la lumière de la philosophie, mais elle a péri dans l'exécution; et, sans cesse préoccupé de Rome et d'Auguste, Virgile nous montre sans cesse les commencements et les grandeurs de Rome, et divinise Auguste, dont Énée est l'image. D'un autre côté, Virgile, rempli d'Homère, a voulu renfermer dans douze chants les quarante-huit chants dont se composent l'*Iliade* et l'*Odyssée*, avec cette singulière circonstance que son héros commence à errer sur les mers comme Ulysse, et qu'il finit par combattre contre Turnus, comme Achille contre Hector. On sent que Virgile s'était ainsi imposé une tâche impossible à remplir avec succès. Et d'abord, Rome étant de sa nature beaucoup plus grande que Troie, il réduit celle-ci à des proportions

qui lui ôtent la grandeur idéale qu'elle avait reçue d'Homère et d'un sujet dont la Grèce et l'Asie étaient remplies. Pour comble d'inconvénient, les plus magnifiques beautés de l'*Énéide* se trouvent dans les six premiers chants. Ainsi le second chant, qui renferme la prise et la ruine de Troie, offre un drame complet, que rien ne pourra égaler dans le reste du poëme. Ainsi, les amours de Didon, dans le quatrième, inspirent un intérêt auprès duquel toutes les autres scènes de l'*Énéide* pâlissent nécessairement sous ce rapport; car rien n'émeut le cœur plus profondément que la peinture de cette orageuse passion. Enfin, après les magnificences du sixième livre, qui retracent les commencements, les progrès, la haute fortune de la maîtresse du monde, et qui reparaissent encore sous de nouvelles couleurs dans le huitième livre, le génie d'Homère lui-même aurait été impuissant à soutenir l'*Énéide* à cette hauteur. Voilà de graves défauts; mais ces défauts, qui rendent la composition de Virgile si imparfaite, disparaissaient pour les Romains, qui voyaient dans l'*Énéide* un poëme national, adopté avec transport par leur patriotisme et leur orgueil. Un autre avantage les compense encore : si, le second livre excepté, Virgile reste toujours inférieur à Homère toutes les fois qu'il l'imite; s'il diminue partout les grandes proportions de l'*Iliade*; s'il n'a pu nous rendre dans les voyages d'Énée le charme et la naïveté de l'*Odyssée*, qui touchaient le cœur de Fénelon, du moment où il met Rome sous nos yeux il s'élève autant au-dessus d'Homère que le peuple romain est au-dessus du peuple grec et de tous les peuples de la terre.

Dix ans suffirent à peine à Virgile pour composer la moitié de son *Énéide*. Pendant le cours du travail, il fut vivement sollicité par Auguste, qui brûlait d'en entendre quelque chose. Le poëte se défendait toujours en alléguant que son poëme n'était encore qu'une ébauche. Vaincu enfin par les plus pressantes instances, il récita pourtant au prince le second, le quatrième et le sixième livre, qu'il regardait avec raison comme les plus dignes des regards de la postérité, sans toutefois que sa modestie osât avouer l'espoir de l'immortalité de ses admirables créations. Nous ne pouvons que présumer l'enthousiasme de la cour lettrée d'Auguste à cette lecture; mais la tradition nous a conservé le souvenir de l'effet que produisit l'épisode de la mort du jeune Marcellus sur Octavie, sa mère. Revenue d'un long évanouissement après avoir entendu le magnifique éloge de son fils, elle fit remettre à Virgile dix grands sesterces pour chacun des vers de cet épisode, qui en a trente-deux. La récompense était magnifique; mais le suffrage d'Auguste et de son illustre cortége d'écrivains, les larmes éloquentes d'une mère, étaient d'un bien autre prix aux yeux de Virgile. Le poëte acheva son ouvrage en quatre ans; toutefois, il y reconnaissait lui-même des défauts et des imperfections qu'il voulait faire disparaître. Résolu de les effacer avec le secours d'un travail sévère et consciencieux, il partit pour Athènes, la patrie des muses, où il espérait retrouver des inspirations devant l'image sacrée d'Homère, comme Cicéron avait été y chercher les inspirations de Démosthène devant la tribune d'où ce ce grand orateur gouvernait avec un frein le peuple orageux de Minerve. Ce fut à l'occasion de ce voyage qu'Horace adressa une ode célèbre au vaisseau qui allait emporter son ami, ce Virgile, la moitié de son âme, et que Rome ne devait plus revoir. Auguste, revenant de l'Orient, rencontra Virgile à Athènes, et voulut le ramener avec lui; mais une grave indisposition surprit le poëte dans la route; à peine put-il arriver à Brindes, où il mourut, après quelques jours de maladie, dans la cinquante-deuxième année de son âge. Ses restes, transportés, suivant ses désirs, à Naples, où il avait mené si longtemps la vie la plus agréable pour un poëte, furent déposés sur le chemin de Pouzzole, dans un tombeau sur lequel on lisait son épitaphe, qu'il avait eu le courage de dicter à l'heure dernière :

Mantua me genuit, Calabri rapuere; tenet nunc
Parthenope. Cecini pascua, rura, duces.

Suivant la tradition générale, Virgile était d'une taille assez élevée, rustique d'apparence, faible de corps, sujet à des incommodités graves, très-sobre dans l'usage des aliments, et naturellement sérieux et mélancolique. Il chérissait la solitude, mais n'en recherchait pas moins la société des hommes éclairés et vertueux. Virgile semblait n'avoir rien en propre; sa bibliothèque était ouverte à tout le monde. Il jouissait d'une fortune considérable, dont il usait de la manière la plus libérale envers ses nombreux parents, qui vécurent tous dans l'aisance, grâce à lui seul. Horace célèbre à la fois dans Virgile un poëte sublime et le plus candide comme le plus excellent des hommes. Malgré la tendresse de son cœur et son penchant à aimer, Virgile avait une grande réputation de chasteté; à Naples, on l'appelait communément *la Vierge*. Il était si modeste qu'il se réfugiait dans les maisons de Rome pour échapper aux regards de la foule qui se portait sur ses pas, et le montrait au doigt comme un homme extraordinaire. Un jour quelques-uns de ses vers, récités sur le théâtre, excitèrent un tel enthousiasme que le peuple se leva tout entier, et le poëte, présent par hasard à ce spectacle, reçut les mêmes marques d'honneur et de respect qu'Auguste lui-même. Virgile a eu pour détracteurs tous les mauvais poëtes de son temps et le plus pervers des empereurs romains, Caligula. Il a obtenu l'admiration de Rome et un culte dans le monde. Silius Italicus, son imitateur, célébrait tous les ans l'anniversaire d'un maître qu'il révérait comme un dieu. L'empereur Sévère appelait Virgile le Platon des poëtes, et rendait presque des honneurs divins à l'image du rival d'Homère, placée dans l'oratoire des dieux lares, à côté de celle de Cicéron.

Nous possédons plusieurs traductions de Virgile : celle de l'abbé Desfontaines a un certain mérite, mais manque souvent d'élégance et de fidélité. Si Deguerle ne transformait pas trop souvent Virgile, son ouvrage serait digne de beaucoup d'éloges. J'ai donné une traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile, dont il a été fait quatre éditions. J'ai aussi publié des *Études sur Virgile*, qui comprennent, dans un examen réfléchi, toutes les épopées connues. Malgré ses défauts, la traduction de l'*Énéide* par Delille, qui avait fait un chef-d'œuvre dans la traduction des *Géorgiques*, est un monument que lui seul pouvait élever. En Angleterre Dryden, en Italie Annibal Caro, en Allemagne Voss, ont publié des traductions de Virgile qui jouissent de beaucoup d'estime. Plus de fidélité, plus de concision, plus de respect pour l'original, ajouteraient beaucoup de prix aux deux premiers de ces ouvrages. Quant à Voss, on peut dire qu'il n'existe pas de commentateur aussi habile, aussi judicieux d'Homère et de Virgile que ce célèbre écrivain. Sa traduction est un chef-d'œuvre d'élégance et de fidélité poétique.

Je n'ai pas cru devoir parler ici du *Culex*, du *Ciris*, et d'autres petits poëmes attribués à Virgile et insérés dans la collection Lemaire. Leur authenticité a été contestée par plusieurs écrivains, et je n'y retrouve point les caractères du style du prince des poëtes latins.

P.-F. Tissot, de l'Académie Française.

VIRGILE (Polydore). *Voyez* Polydore-Virgile.

VIRGINIE, jeune Romaine, fille du plébéien Virginius, fut tuée par son père, qui voyait sa virginité menacée par le décemvir Claudius Crassinus.

VIRGINIE, *Virginia*, l'un des États-Unis de l'Amérique du Nord. Ce brillant cavalier que Walter Scott a peint comme l'un des ornements de la cour d'Élisabeth, Walter Raleigh, fut aussi un intrépide découvreur, un hardi aventurier. En l'honneur de sa belle souveraine, il appela *Virginia* une vaste étendue des côtes de l'Amérique du Nord, dont le nom est resté à l'un des États méridionaux de l'Union Américaine. Il est borné au nord par la Pennsylvanie et le Maryland, à l'est par l'océan Atlantique, au sud par la Caroline du Nord et le Tennessée, à l'ouest par le Kentucky et l'Ohio, et embrasse une superficie de 2,020 myriam. carrés. La nature en formant le sol de cette contrée l'a divi-

sée en deux parties bien différentes par tous leurs caractères physiques : ici un plateau élevé, couronné par les chaînes de l'Alleghany, au climat tempéré, à la végétation septentrionale, aux verdoyantes pelouses, et dont les perspectives sont aussi riches que variées ; là, du pied de ces hautes terres jusqu'aux rivages de l'Océan, une plaine déclive, arrosée d'innombrables cours d'eau, d'abord peu fertile, alors qu'elle tient encore aux montagnes, puis riche et féconde, mais en même temps marécageuse et malsaine, car les eaux y coulent lentement sous un ciel embrasé. Le tabac, le riz, le froment, sont les richesses de cette zone, et les arbres de ses forêts sont le cyprès, le cèdre, le sycomore, tandis que le chêne, le pin, l'érable, le houx, embellissent les cantons de l'ouest. Les mêmes dissemblances se font remarquer parmi les populations. Ici la race est élevée, forte, vigoureuse et adonnée au travail ; elle n'a pas eu besoin d'enchaîner le noir Africain au sol qu'elle exploite. L'habitant des basses terres, au contraire, plus délicat, indolent, amoureux des plaisirs, grand amateur de beaux chevaux et de courses, préfère le séjour de la campagne à celui des cités, et ne vit que par ses esclaves. Autour de lui un demi-million d'hommes enchaînés protestent hautement contre sa ridicule prétention au républicanisme, vertu qu'il ne connaît que de nom et par l'exemple de quelques hommes illustres. Le Virginien actuel, ainsi que l'ancien colon, est toujours aristocrate et monarchiste ; aussi est-il essentiellement *separationiste :* et cependant c'est là qu'ont apparu **W a s h i n g t o n** et **J e f f e r s o n** !

La Virginie est après les États de New-York et de Pennsylvanie le plus peuplé de la Confédération ; on y comptait en 1790 748,308 habitants, en 1840 1,239,797, en 1850 1,421,661. Sur ce dernier chiffre il se trouvait 895,304 blancs, 53,829 hommes de couleur libres et 472,528 esclaves. La région haute possède des mines d'or, de fer, de plomb ; mais il n'y a de vraiment important que les mines de houille, de fer et de sel. On estime l'étendue du banc de houille bitumineuse à 697 myriamètres carrés. En 1850 il fut exporté 22,162 tonnes de fer brut ; 5,577 tonnes de fonte et 15,328 tonnes de fer forgé, représentant une valeur totale de 2,451,000 dollars et provenant de cent vingt-deux hauts fourneaux. Pour la production du sel il n'y a que l'État de New-York qui surpasse la Virginie. Cet État possède aussi de nombreuses sources minérales. L'agriculture et l'élève du bétail constituent les principales ressources de la Virginie ; et la culture du tabac y a une importance toute particulière. En 1850 la valeur des exportations, consistant surtout en tabac et en farine, avait été de 3,090,068 dollars, et celle des importations de 552,923 dollars. La supériorité du chiffre des exportations sur celui des importations indique tout de suite que la Virginie n'est point un marché important pour le commerce étranger. Quoique la Virginie soit demeurée de beaucoup en arrière des États du nord sous le rapport des voies de communication, des capitaux importants ont été employés dans ces derniers temps à y construire des canaux et des chemins de fer. En 1850 les premiers avaient déjà un développement total de 30 myriamètres ; et au commencement de 1853 on y comptait en activité quinze chemins de fer ayant une étendue de 95 myriamètres et à peu près autant en voie de construction. En ce qui touche la religion, les anabaptistes forment la plus grande partie de la population ; viennent ensuite les méthodistes, les presbytériens et les épiscopaux. Le nombre des catholiques ne laisse pas aussi que d'être assez considérable ; et déjà ils ont deux évêques (un à Richmond, et un autre depuis 1851 à Wheeling). On y trouve en outre des unitaires, des universalistes, des quakers et des juifs. L'État est comparativement assez riche en établissements d'instruction supérieure. Il en comptait en 1850 dix-huit, dont trois consacrés à l'enseignement de la théologie, deux à celui du droit, et trois à celui de la médecine. La *Virginia-University*, à Charlottesville, fondée en 1819, à grands frais, et bien dotée par l'État, est l'une des institutions de ce genre les plus considérables qu'il y ait aux États-Unis. On y comptait aussi en 1850 1,904 écoles primaires. Cependant, l'enseignement primaire y est à tous égards de beaucoup inférieur à ce qu'il est dans les États du nord ; infériorité qui tient à l'existence de l'esclavage. La loi y interdit de la manière la plus sévère de donner de l'instruction aux esclaves ; et cependant, un fait constant c'est qu'un grand nombre de blancs ont appris à lire de leur nourrice nègre. L'État consacre chaque année un fonds de plus de 200,000 dollars à l'entretien des établissements d'instruction publique.

La constitution actuelle de la Virginie est l'une des plus récente des États-Unis. Acceptée le 1er août 1851, elle fut mise en activité le 1er décembre suivant. Aux termes de cette constitution, tout blanc âgé de vingt-et-un ans est électeur ; il doit avoir deux années de residence dans l'État et douze mois de residence dans le comté où il prétend exercer ses droits électoraux. Le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur, élu par le peuple pour quatre ans, et non rééligible pour la période suivante. Il reçoit un traitement de 5,000 dollars. La puissance législative est exercée par un sénat et une chambre des représentants. Cette dernière se compose de cent cinquante membres élus pour deux ans sur la base de la population blanche. Le sénat, au contraire, se compose de cinquante-deux membres élus pour deux ans sur la base combinée de la population et des impositions, et se renouvelant chaque année par moitié. L'État envoie au congrès deux sénateurs et treize représentants. En ce qui touche les esclaves, la nouvelle constitution décide que tout esclave émancipé perd sa liberté s'il reste plus de douze mois dans l'État. L'assemblée législative a le droit de mettre des bornes à l'émancipation des esclaves, mais ne saurait les émanciper. Elle peut aussi prendre les mesures nécessaires afin de débarrasser l'État des nègres libres, par la voie de l'expulsion ou de toute autre manière.

Si la Virginie est demeurée en arrière des progrès faits par les États de New-York, de la Pennsylvanie et de l'Ohio, cela tient à l'esclavage, à l'état de démoralisation qu'il entraîne et qui rend la culture stationnaire. Une autre cause encore de cette infériorité, c'est la culture du tabac, qui épuise le sol ; d'où il résulte que le travail de l'esclave devient de moins en moins productif. Comme la culture des plantations est depuis longtemps en décadence, et que la culture rationnelle du sol ne se concilie pas avec l'existence de l'esclavage, la Virginie en est venue à faire sa spécialite de *l'élève de l'esclave ;* et depuis l'interdiction de l'introduction d'esclaves venant d'Afrique, c'est elle surtout qui *approvisionne* d'esclaves les États du sud. Si l'État est en voie de progrès notables depuis une vingtaine d'années, il en est redevable aux essais heureux faits de l'autre côté des Montagnes Bleues pour passer du travail des esclaves au travail libre.

La Virginie est divisée en quatre régions ou districts principaux, à savoir la région des basses terres (*Tide Water Region*), le littoral exposé aux effets de la marée, et d'un développement de 18 à 20 myriamètres ; la région des collines (*Piedmont Region*), qui s'étend depuis la première jusqu'à la chaîne orientale des monts Alleghanies, désignée sous le nom de Montagnes Bleues (*Blue Ridge*), qui traversent tout l'État dans la direction du nord-est, et dont l'élévation varie entre 980 et 1,300 mètres ; le pays de montagnes situé au delà des Alleghanies, qui occupe une vaste portion du territoire de l'État (*Great Valley*) ; enfin, la région située au delà des Alleghanies (*Transalleghany Region*), formant un plateau d'une superficie [illegible] et s'abaissant vers l'Ohio. Ces quatre régions sont subdivisées en cent cinquante comtés. Le chef-lieu est **R i c h m o n d**. Les autres villes les plus importantes sont ensuite ***N o r f o l k*** ; *Alexandrie, sur le Potomac*, qui jusqu'en 1846 avait fait partie du district fédéral de Colombia, avec un port, un commerce considérable, une académie et 10,000 habitants ; *Charlottesville*, avec la grande *université de Virginie*, mais seulement 2,500 habitants ; *Petersburgh*, [illegible]

l'Appomattox, l'une des belles et des plus commerçantes villes de l'État, avec 12,000 habitants; et *Wheeling sur l'Ohio*, la plus importante ville de la Virginie occidentale, avec 11,400 habitants, un commerce considérable, de grandes exploitations de houille et des fabriques de lainages, de cotonnades, d'articles en fer, de machines, etc. Les principaux cours d'eau, outre l'Ohio, sur les frontières de l'État d'Ohio, et le Potomac, sur la frontière du Maryland, sont le James-River avec l'Appomattox, le Rappahannock et le York, qui sont navigables tous deux sur une grande partie de leur parcours pour les navires au long cours, et se jetant tous deux dans la baie de Chesapeak; le Roanocke, qui coule ensuite dans la Caroline du nord, le grand et le petit Kanawha, ses deux affluents, et en partie le Monongahela, dont les eaux vont grossir l'Ohio.

VIRGINITÉ. *Voyez* Vierge.

VIRGULE (du latin *virgula*, diminutif de *virga*, baguette). C'est le nom qu'on donne au signe employé si fréquemment dans la ponctuation pour séparer les membres d'une période. Pour la clarté du style, la virgule est peut-être plus essentielle que le *point* et les autres signes de la ponctuation. Quand le sens d'une phrase est complet, la présence du point est rarement d'une stricte nécessité pour le faire reconnaître; mais à l'égard de la virgule on sent à chaque instant combien elle est indispensable pour l'intelligence du sens. Une virgule omise ou mal placée répand de la confusion dans une phrase, la rend obscure ou louche, et lui fait quelquefois signifier le contraire de ce qu'elle avait à exprimer. Le poëte Malherbe doit à une virgule, ajoutée sans malice par un compositeur, celui peut-être de ses vers qu'on cite le plus souvent. Dans son ode à du Perrier, le poete, déplorant la mort de la fille de son ami, avait dit :

Et Roselle a vécu ce que vivent les roses.

L'ouvrier arrêté sans doute par l'étrangeté du nom de *Roselle*, le sépara en deux par une virgule, et l'on eut ce vers charmant :

Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses, etc.

Malherbe n'eut garde de réclamer contre la virgule.

Champagnac

VIRIATHE, VIRIATHUS, chef lusitanien, qui pendant dix ans fit la guerre aux Romains (de 149 à 139 av. J.-C.). S'il fut pour Rome une guerre interminable, ce fut la guerre d'Espagne. Ce peuple intrépide pouvait être vaincu cent fois, jamais subjugué. En vain, pour y parvenir, les généraux romains eurent-ils recours aux plus odieuses perfidies. Un Lucullus dans la Celtibérie, un Galba dans la Lusitanie, offrirent des terres fertiles aux tribus espagnoles qu'ils ne pouvaient vaincre, les y établirent, les dispersèrent ainsi, et les massacrèrent : Galba seul en égorgea trente mille (en 150 av. J.-C.). Un homme s'était échappé, qui vengea les autres. Viriathe était, comme tous les Lusitaniens, un pâtre, un chasseur, un brigand, vrai type d'un chef de *guerillas*, que les Lusitaniens mirent à leur tête. Viriathe ne déploya pas seulement les talents du guerrier, il fut juste, humain, généreux. Son premier exploit fut d'attirer Vetilius, par une fuite simulée (149), dans des lieux boisés et coupés de précipices, où ce préteur, qui affectait de mépriser son ennemi, perdit la vie avec la plus grande partie de ses soldats. Plautius, successeur de Vetilius et non moins présomptueux, ne fut pas plus heureux : battu deux fois, il perdit l'honneur et conserva la vie. Il en fut de même des préteurs Claudius Unimanus et Nigidius. Le préteur C. Lælius fut plus heureux; cependant, il fallut envoyer contre ce chef une armée consulaire : elle fut commandée par un fils de Paul Émile, Q. Fabius Æmilianus. Fabius évita d'abord toute action générale; ce fut seulement par la guerre de partisan qu'il espéra vaincre enfin cet héroïque chef de bandes, et il finit par sortir vainqueur d'actions plus décisives. Viriathe perdit des villes, des soldats, mais il ne perdit ni le courage ni l'espérance. Vaincu ensuite par un préteur nommé Quintius, il le battit à son tour, et fit déclarer en sa faveur une partie de la Celtibérie. Malheureux contre Metellus, il répara cet échec en enfermant dans des défilés le proconsul Fabius Servilianus. Viriathe pouvait détruire l'armée romaine; il aima mieux, dit Aurelius Victor, proposer, vainqueur, la paix au peuple romain que de la subir vaincu. Il fut donc stipulé qu'il y aurait *paix et amitié entre le peuple romain et Viriathe* (en 141 av. J.-C.). Mais Rome la rompit dès l'année suivante. Le sénat confia le département de l'Espagne ultérieure au consul Q. Servilius Cœpion, frère de ce même Servilianus qui avait traité avec Viriathe. A peine Cœpion fut-il arrivé qu'il recommença les hostilités. Viriathe, trop généreux pour soupçonner les autres de déloyauté, se trouvait hors d'état de défense. Il fut obligé de fuir devant l'armée consulaire; mais Cœpion, le trouvant encore trop redoutable, résolut de le faire périr en trahison. Il ne parut pas éloigné de conclure une nouvelle paix : Viriathe lui envoya des ambassadeurs. Cœpion les corrompit, et acheta d'eux la mort de leur général : ils l'assassinèrent dans sa tente pendant la nuit, au milieu de son sommeil. Le sénat se donna alors le facile mérite de désapprouver Cœpion; mais la mort de Viriathe laissa sur la foi romaine, bien plus mauvaise que la foi punique, une tache indélébile. Charles Du Rozoir.

VIRILES (Voix), *vota virilia*. On appelait ainsi, dans le collége des princes à la diète de l'Empire, les voix accordées à un ordre par opposition aux *voix de curies*, ou collectives, des prélats ou des comtes immédiats de l'Empire. Cette différence existe encore aujourd'hui dans le comité restreint de la diète germanique, où les trente-huit membres de la Confédération n'ont que *dix-sept voix*, dont onze sont des voix *viriles* et six des voix *de curies*.

VIRILITÉ. Ce terme désigne, dans son sens propre, l'âge intermédiaire de l'homme, l'époque de sa vigueur également éloignée des bouillonnements tumultueux de la jeunesse et de la froide lenteur de la vieillesse. L'âge viril selon quelques auteurs, est le même que celui de la puberté pour les hommes. Toutefois, il est plus exact d'établir cet âge de complète vigueur entre trente et cinquante ans, période durant laquelle le corps et l'esprit se montrent pour l'ordinaire dans leur plus florissant état de perfection et exécutent complétement toutes leurs fonctions. C'est pourquoi le terme de virilité, dérivé de *vir*, a pour étymologie *vis* ou *vires*, et *virere*, par comparaison avec ces arbres pleins de sève et de vigueur, qui poussent avec force, et produisent abondamment leurs fleurs au printemps (*in vere*, *quasi in virore*). La puissance reproductive est en effet le premier, le plus irrécusable signe de la virilité, et même sans cette puissance la virilité n'existerait pas. De à vient la suprématie du mâle sur la femelle, par la vigueur du corps, l'audace, la générosité du courage. Toutes ces qualités résultent de l'élément de virilité, source merveilleuse d'énergie dans l'organisme animal. Mille faits évidents l'attestent. Ainsi, avant l'élaboration des parties destinées à la fécondation le jeune adolescent paraît timide; ses fibres restent encore détendues et molles; sa voix est aiguë et faible; son corps n'a point acquis cette structure carrée et anguleuse, cette ampleur du thorax, cette solidité des muscles, cet air mâle et assuré qui caractérisent un homme. Les eunuques, ou castrats, demeurent toujours efféminés, humbles, timides, rampants, avec une voix grêle, un naturel pusillanime, qui les rend incapables de régner, de commander, de combattre avec audace. Ainsi, les individus énervés par des jouissances anticipées, ou plongés dans l'excès des voluptés, tombent dans une lâche faiblesse, prennent des habitudes d'indolence, de honteuse délicatesse, pire que celles des femmes. Témoins ces élégants Adonis, si poupins, si frêles, et dont la petite poitrine supporte à peine l'air libre; leur démarche est flasque, abandonnée, chancelante; il leur faut tantôt des corsets pour soutenir leur taille débile, tantôt des restaurants exquis pour raffermir leur estomac délabré, puis des odeurs d'ambre et de musc ou civette,

pour ranimer leurs nerfs, trop délicats, agacés par des spasmes, car ils ont des *vapeurs*. Le duvet de l'édredon n'est pas une couche trop molle pour ces sybarites épuisés, pâles copies d'un sexe plus masculin qu'eux, puisqu'il y a des femmes fortes et viriles, des *virago* musclées, au regard martial, à la trogne animée, portant même parfois barbe et moustaches comme un grenadier ou un sapeur. De telles héroïnes élèvent un ton de voix haut et rogue; il en est qui boivent, fument, jurent, et ne sont nullement déplacées parmi les hussards, les dragons et les pandours. Il est à remarquer aussi que ces femmes *viriles* sont également laides et stériles : elles ont menti à leur sexe, la plupart, comme l'ardente Sapho, et nul homme ne trouve en elles les plus aimables qualités des femmes. Le développement de la virilité imprime donc à la fibre plus de ton et de densité : à volume égal, l'homme pèse plus que la femme; ses os sont plus compactes, ses tendons plus solides; sa poitrine est plus large, sa respiration forte et étendue, sa voix plus grave et retentissante, son pouls plein et plus lent. Il montre pareillement un cerveau plus ample et profond. L'épine dorsale, ou le rachis, et la moelle épinière, sont plus volumineux aussi dans le mâle que chez la femelle; il s'ensuit que le système nerveux cérébro-spinal jouit de plus d'activité et de vigueur chez l'homme, tandis que le système nerveux trisplanchnique, ou grand-sympathique, paraît prédominer, au contraire, chez la femme. L'homme, destiné aux actions fortes, à la défense, au gouvernement de la société, avait besoin de plus de vigueur de tête, de bras, de poitrine, de muscles, que des êtres débiles formés pour engendrer et nourrir de leurs entrailles une tendre progéniture. L'homme viril est généreux, ouvert, franc dans sa noble confiance en ses forces; il croit tout le monde vrai, naturel comme lui. Constamment inébranlable dans sa fermeté simple et stoïque, il n'a que peu d'inquiétude de l'avenir et de crainte de la mort. Sa solidité, à l'épreuve des douleurs du corps et de l'âme, fait qu'il ne se plaint pas; il ignore la finesse et la ruse, car il est droit ou tout magnanime. Il n'a point ces petitesses de l'âme, ces transports mobiles, irritables, qui font plier servilement ou s'exalter avec arrogance. Comme il sait conquérir et vaincre, ou supporter avec courage, son audace, sa fierté le rendent supérieur aux obstacles, dédaigneux de l'intrigue; c'est pourquoi il est grave, et n'a ni cette vivacité ni cette recherche qu'on appelle *esprit*. Il contemple les choses de haut, tandis que la femme démêle avec une plus adroite finesse les particularités délicates des divers sujets : il ne se tend pas pour paraître grand; mais, assuré de sa force, il reste naïf, bon, maniable, facile même pour les faibles et les enfants, autant qu'il se montre intrépide et hautain avec les puissants, seuls dignes de lutter contre sa valeur.

J.-J. Virey.

VIROLE, petit cercle de fer, de cuivre, d'argent ou de tout autre métal qui serre et entoure le petit bout du manche d'un couteau, d'une serpette, d'un marteau, d'une alène, etc., pour tenir le bois en état, ou pour tout autre usage.

VIRTUOSE, de l'italien *virtuoso*, homme ou femme cultivant les beaux-arts et particulièrement la musique. Il est d'ailleurs à remarquer que l'idée de *virtuose* s'attache plus spécialement chez nous au rôle de chanteur, de musicien ambulant.

VIRUS, mot emprunté du latin, qui signifie *poison*, et qu'on emploie en pathologie pour désigner un principe inconnu dans sa nature, et inaccessible à nos sens, qui est l'agent de la contagion, et qui paraît être le produit d'une sécrétion morbide. Le virus est un germe toujours identique qui se transporte d'un individu à un autre, et qui produit des maladies essentiellement les mêmes. Ainsi se comportent la syphilis, la variole, la rage, la morve, etc. Les virus diffèrent des *venins*, qui sont des sécrétions naturelles propres à certaines espèces d'animaux.

VIRUS CADAVÉRIQUE, virus produit par les substances cadavéreuses, que les anatomistes s'inoculent fréquemment en se piquant avec les instruments dont ils se servent. Les piqûres de scalpel sont excessivement dangereuses et peuvent en quelques jours faire périr le malade s'il n'a eu soin de laver et de cautériser le point où l'inoculation a été faite.

VIS. La vis n'est autre chose qu'un *plan incliné* construit sur la surface d'un cylindre. La puissance de cette *machine* se transmet pour l'ordinaire en la faisant mouvoir ou plutôt tourner dans un cylindre concave sur la face intérieure duquel on a pratiqué une cavité en spirale, correspondant exactement à ce qu'on nomme le *filet de la vis*, et dans laquelle ce filet se meut en faisant continuellement tourner la vis dans le même sens : ce cylindre creux se nomme *écrou* ou *vis concave*. Des lois du plan incliné il résulte que dans la vis la puissance est à la résistance comme la hauteur du pas de la vis, c'est-à-dire la quantité dont elle avance dans l'écrou à chaque révolution est à la circonférence du cylindre autour duquel le filet est censé enroulé. Et comme la hauteur du pas d'une vis d'un diamètre déterminé peut être rendue aussi petite qu'on voudra, il est toujours possible de lui donner assez peu d'élévation pour rendre la vis capable de soulever des fardeaux ou de produire des pressions aussi considérables qu'on voudra avec une puissance déterminée. Que si l'on fait agir la puissance sur la machine en l'appliquant à l'extrémité d'un bras de levier, on en multiplie encore les effets par le rapport de la longueur du bras à celle du rayon du cylindre.

La forme des filets peut être rectangulaire ou triangulaire. La vis est surtout destinée à exercer de rudes pressions; aussi est-ce l'agent de la plupart des presses. Cet appareil sert aussi dans la fabrication de la monnaie quand on veut donner l'empreinte d'un coin à un morceau de métal. La nécessité de donner une certaine épaisseur au filet pour en assurer la solidité nuit beaucoup au développement de la force des vis. M. Gunter a paré à cet inconvénient au moyen d'un système particulier formé de deux vis dont les filets peuvent avoir une force et une grandeur quelconques, mais qui diffèrent légèrement en largeur l'une par rapport à l'autre. Le mode d'action relative des deux vis dans cet ingénieux appareil peut produire une puissance d'action presque illimitée.

Entre les diverses espèces de vis, on remarque surtout celle qui est dite *vis sans fin*, la *vis d'Archimède* et la *vis micrométrique*. La première est un appareil dans lequel une roue dentée est mise en mouvement par le filet d'une vis qui est elle-même en révolution toujours dans le même sens.

La *vis d'Archimède*, inventée, dit-on, par ce fameux géomètre, et qui sert à élever les eaux, consiste en un tube ou canal creux, qui tourne autour d'un cylindre incliné de 45°, de la même manière que le cordon spiral dans la vis ordinaire : un orifice du canal est plongé dans l'eau, puis on fait tourner la vis au moyen d'une manivelle et alors l'eau s'élève dans le tube spiral, et se décharge par l'orifice supérieur.

On nomme *vis micrométrique* un appareil destiné à mesurer de très-petits espaces. On en voit de semblables sur le limbe des instruments gradués pour des opérations astronomiques (*voyez* Micromètre).

VISA (Affaire du). A l'époque de la minorité de Louis XV, sous la régence du duc d'Orléans, on désigna ainsi une opération ayant pour but de retirer de la circulation et d'examiner les différents titres de la dette publique, et d'en réduire l'intérêt. Diverses autres mesures fameuses en finances s'y rattachèrent, et c'est là ce qu'on comprend en général sous la dénomination d'*affaire du visa*. En 1715, à la mort de Louis XIV, la dette publique de France s'élevait à la somme énorme pour l'époque, de 3,110,944,000 livres. La plus grande partie de cette dette consistait en rentes publiques, pour lesquelles l'État avait à payer un intérêt annuel de 86,009,810 livres. Le reste, à l'état de dette flottante, se montait à la somme de 710,994,000 livres, obstruant tout

les canaux du commerce privé, conservait un cours forcé et subissait en moyenne une dépréciation de 50 pour 100. On fit d'abord une série d'essais pour, au moyen de réformes, rétablir les finances, depuis longtemps en proie à une confusion et à un désordre extrêmes, et administrées d'ailleurs par des *fripons*; mais en procédant avec maladresse et en voulant agir avec trop de précipitation, on ne réussit qu'à agrandir l'abîme. Le duc de Noailles en revint donc bientôt aux anciens expédients en usage. Au mois de décembre 1717, en qualité de chef du conseil des finances, il ordonna une *réforme* du système monétaire. Toutes les espèces d'or et d'argent en circulation dans le royaume durent être rapportées aux ateliers de la monnaie et provisoirement échangées contre des billets au porteur. Le titre et le poids des nouvelles monnaies en lesquelles ces billets étaient remboursables devaient rester les mêmes; il n'y avait que l'effigie du prince qui dût être changée. Mais on prenait le louis d'or au titre de 14 à 16, et on le remettait en circulation au titre de 20; le procédé était le même pour les monnaies d'argent. Noailles avait calculé sur la refonte d'un milliard en espèces, et dès lors sur un bénéfice de 300 millions. Mais on ne livra guère aux ateliers de la monnaie qu'une somme de 379 millions, dont la refonte et le changement de titre ne valurent à l'État qu'un bénéfice de 72 millions. Le reste des monnaies françaises s'écoula par torrents vers l'étranger, où les juifs en entreprirent la refonte, et qu'ils réintroduisirent ensuite dans le royaume avec des bénéfices énormes.

On a calculé que de l'an 814 à l'année 1726 les rois de France avaient, par l'emploi de mesures spoliatrices de ce genre, trouvé moyen de s'emparer à soixante-et-onze reprises différentes de tout le capital national. Mais ce fut sous le règne de Louis XIV que ces spoliations se pratiquèrent avec le plus d'impudence.

Pendant que Noailles imaginait d'abaisser le titre des monnaies, il opérait sans plus de façons une réduction de la dette publique en en soumettant les titres au *visa*. Un édit ordonna que tous les titres de rente émis par le gouvernement de Louis XIV seraient soumis à l'examen d'une commission spéciale présidée par les frères Pâris de Montmartel. Cette commission partagea ces titres, d'après leur origine et la manière dont ils étaient arrivés entre les mains des détenteurs, en cinq catégories : la première subit une réduction d'un tiers, et la dernière, de quatre cinquièmes. Mais au lieu de 710 millions de titres, chiffre sur lequel on avait dû compter, il n'en fut présenté au *visa* que pour 596 millions, dont 237 millions furent annulés. Il ne resta plus par conséquent à la charge de l'État que 359 millions, somme qu'on trouva encore moyen de réduire à 200 millions, en opposant des compensations à certains détenteurs. Tout en arrivant à de pareils résultats, le régent ne laissa pas que de commettre ensuite la plus scandaleuse des injustices en cédant aux réclamations et aux obsessions de certains courtisans et de certaines grandes dames à qui on restitua 50 millions de titres annulés; ce qui porta au chiffre total de 250 millions la dette laissée à la charge de l'État. Une fois l'opération terminée, il parut un édit, en date du 1er août 1716, qui ordonnait l'échange des 250 millions de titres réduits contre des titres nouveaux, qu'on appela *billets d'État*, et portant intérêt à 4 pour 100. Mais on ne paya qu'un seul semestre de cet intérêt, et ces titres perdirent immédiatement les deux tiers de leur valeur nominale. Celui qui à l'origine avait porté au *visa* un million en titres avait vu réduire sa fortune à 200,000 livres représentées par des *billets d'État*, lesquels ne valurent plus que 63,000 livres. Un grand nombre d'agioteurs, ayant de bons motifs pour redouter les suites d'un édit qui les obligeait à faire connaître le chiffre de leur fortune, et qui, en raison de l'instabilité des systèmes de finance, avaient compté sur d'heureux hasards, s'étaient bien gardés de porter leurs titres au *visa*. Ces anciens titres, dont le montant n'allait pas à moins de 100 millions, furent annulés par un édit. Cependant, la suite démontra que les porteurs avaient calculé juste. Effectivement, deux ans après, lors de la fondation de la fameuse compagnie du Mississipi, l'État accepta ces titres annulés de pair avec les *billets d'État* comme comptant et pour l'intégralité de leur valeur nominale.

Après avoir ainsi réduit la dette flottante, on s'occupa du soin de diminuer la dette inscrite, dont 24 millions furent annulés, sans plus de façons, en même temps qu'on en réduisait l'intérêt. Noailles imagina encore une troisième opération pour sauver les finances de l'État; ce fut l'érection d'un tribunal d'exception, appelé *chambre de justice*, et ayant mission d'enlever, avec un semblant d'observation des formalités légales, à ceux qui s'étaient enrichis illégitimement le fruit de leurs rapines. Une ordonnance rendue par le régent, à la date du 7 mars 1716, ayant défendu sous peine de mort aux individus placés dans cette catégorie de s'éloigner soit de leur domicile, soit de la ville qu'ils habitaient, la terreur causée par le souvenir des procédures autrefois instruites devant des tribunaux de ce genre fut si grande, que beaucoup de gens risquèrent leur vie et prirent la fuite. Il y en eut même qui se suicidèrent. La chambre de justice, ou, comme la surnomma le peuple, la *chambre ardente*, tint ses séances dans le couvent des Grands-Augustins; local qui, en raison des instruments de torture qu'on y trouvait, rappelait les terreurs de l'inquisition. On créa à l'usage de ces procédures spéciales un code particulier, dont la plupart des dispositions avaient la mort pour sanction. Environ cinq mille individus, la plupart pères de famille, passèrent ainsi en jugement, et furent condamnés à abandonner près de 220 millions de leur fortune à l'État. D'abord, on ne traqua que les agioteurs; mais par la suite on abrégea les formalités protectrices de la propriété des citoyens, et on traduisit devant la chambre de justice quiconque était dénoncé ou bien possédait des richesses. Ce tribunal d'exception, après avoir été d'abord un objet d'effroi pour chacun, finit par tomber dans l'excès de la corruption et par commettre ainsi des crimes et des délits bien autrement graves que ceux qu'il avait mission de réprimer.

Au mois de mars 1717, le régent fit suspendre les procédures commencées, accorda une amnistie aux individus qui en étaient l'objet, et ordonna même la révision de divers procès depuis longtemps terminés. La chambre de justice avait coûté 12 millions, et rapporta 72 millions payés pour la plus grande partie en marchandises. Ces trois expédients financiers, auxquels le trésor avait eu recours coup sur coup, n'avaient abouti qu'à démontrer la corruption de la nouvelle administration, qui se trouva alors bien autrement embarrassée encore qu'auparavant, attendu que toute confiance avait disparu et que le commerce du pays se trouvait anéanti. C'est alors que le régent, à bout de ressources et d'expédients, se jeta dans les bras de l'Écossais *Law*, sous la direction duquel l'administration en revint encore à sa vieille habitude de changer le titre des monnaies, de réduire l'intérêt des effets publics, et enfin de rançonner les financiers. Consultez : *Histoire générale et particulière du Visa fait en France* (4 vol., La Haye, 1743).

VISAGE, partie antérieure de la tête de l'homme, comprenant le front, les yeux, le nez, les joues, la bouche, le menton et les oreilles (*voyez* FACE).

VISAGE ABATTU. *Voyez* FACIÈS.

VISCÈRES (du latin *viscus*, au pluriel *viscera*, entrailles). Ce mot est usité dans le langage médical pour désigner certaines parties de l'organisme, conditions principales de la vie. Ce sont : le cœur et les poumons, renfermés dans la poitrine; l'estomac, les intestins, le foie, la rate, le pancréas, les organes génito-urinaires, contenus dans l'abdomen. Quelques anatomistes comprennent encore le cerveau dans cette liste. On emploie aussi le mot *entrailles* pour désigner l'ensemble des parties que nous venons de nommer. Les anatomistes distinguent l'étude des viscères par le mot de *splanchnologie*, étude qui compose une des parties les plus importantes de la physiologie. On comprendra toute cette importance en se rappelant les fonctions

que ces organes remplissent. C'est de l'harmonie des fonctions des viscères que dépend la santé, comme la maladie est le résultat de leur désaccord. CHARBONNIER.

VISCHNOU. *Voyez* INDIENNE (Religion).

VISCONTI (du latin *vice-comites*), nom d'une famille lombarde célèbre par le rôle qu'elle a joué dans l'histoire. Le premier Visconti dont il soit question d'une manière authentique est un certain *Eripando*, mentionné en l'an 1037 à propos des querelles des Milanais avec Conrad II. Son fils *Ottone* devint, en 1075, le vicomte (*vice-comes*) de l'archevêché de Milan; et il est fait mention d'un autre *Ottone*, consul à l'époque de Frédéric Barbe-Rousse. Cette famille acquit plus d'importance lorsque l'héroïque ligue lombarde eut dégénéré en une foule de petites souverainetés, pour la plupart tyranniques; et la puissance des Visconti se développa encore davantage après la chute d'une maison rivale, celle des della Torre (*voyes* TOUR ET TAXIS). Mais c'est surtout l'archevêque de Milan *Ottone* VISCONTI, mort en 1258, qui la consolida. Son neveu *Matteo Ier* VISCONTI hérita d'une partie de son pouvoir. Matteo lutta d'abord péniblement contre le parti des della Torre, et vécut même deux ans en exil; mais en 1312 il chassa Guido della Torre, et à l'arrivée de l'empereur Henri VII en Italie il obtint le titre de gouverneur impérial, qu'il échangea bientôt contre celui de seigneur de Milan. Il mourut en 1322, et eut pour successeur son fils aîné, *Galeas* VISCONTI, qui fut attaqué par de puissants ennemis, au nombre desquels étaient ses propres frères, et que Louis de Bavière enferma dans le château de Monza. Il mourut peu de temps après, à Brescia. Son fils, *Azzo* VISCONTI, né en 1292, lui succéda. Aussi brave que bon et bienfaisant, il fut enlevé à l'amour de son peuple en 1329, et ne laissa pas de postérité. Son oncle *Luchino*, fils de *Matteo*, le remplaça. Celui-ci accrut encore les possessions de la famille, et fut le premier de ses membres en qui les arts et les sciences trouvèrent un protecteur. Ami de Pétrarque, entretenant une correspondance suivie avec ce poete, il cultivait lui-même les muses. Son frère et successeur, *Giovanni* VISCONTI, archevêque de Milan, soumit Gênes et favorisa les arts et les sciences. Pétrarque trouva aussi en lui un protecteur zélé. A sa mort, arrivée en 1354, ses trois neveux, *Matteo* II, *Barnabé* et *Galeas* II, lui succédèrent collectivement. Matteo mourut un an après. Les deux autres frères, braves à la guerre, s'attirèrent la haine de leurs sujets. Leur vie n'est en effet qu'une suite non interrompue d'actes arbitraires ou de cruautés, que ne saurait faire oublier la généreuse protection qu'ils accordèrent aux sciences et aux lettres. D'ailleurs, ils cherchèrent constamment à se renverser mutuellement. A *Galeas* II succéda son fils *Jean Galeas*, qui réussit à faire prisonnier son oncle Barnabé et à l'enfermer dans le château de Trezzo, et qui porta la puissance de la famille Visconti à son apogée. Il obtint la dignité de *duc* de l'empereur Wenceslas, lequel lui reconnut en outre bien plus de possessions que n'en avait jamais eu aucun de ses prédécesseurs. Son autorité s'étendait même sur les villes de Pise, Sienne, Pérouse et Bologne; et il aspirait ouvertement au titre de *roi d'Italie*, lorsqu'il mourut, empoisonné, en 1402. Il avait contribué aux progrès des sciences et des arts en accueillant à sa cour les hommes les plus célèbres, en réorganisant l'université de Plaisance, à laquelle il réunit celle de Pavie, et en fondant une grande bibliothèque. Son nom se rattache en outre à la construction de plusieurs monuments, parmi lesquels on remarque la cathédrale de Milan, la chartreuse de Pavie, et le célèbre pont de Pavie sur le Tessin.

Jean Galeas laissa trois fils : *Giammaria*, *Filippo Maria* et *Gabriel* (ce dernier illégitime). Tous trois se partagèrent le pays; mais leur mésintelligence, leur imprudence et les fautes de leur jeunesse affaiblirent leur puissance. Dans la pluplart des villes lombardes, d'influents bourgeois s'élevèrent au-dessus des autres et s'emparèrent du pouvoir. De leur côté, les États voisins ne laissèrent échapper aucune occasion de s'agrandir aux dépens des Visconti. Ainsi les Florentins s'emparèrent de Pise, et les Vénitiens de Pavie, de Vicence, de Vérone et de Brescia. Les cruautés de *Giammaria* lui attirèrent la haine de ses sujets, et provoquèrent une conjuration dont il périt victime, en 1412. *Filippo Maria*, qui régna seul encore pendant trente-cinq ans, subit toutes les vicissitudes de la fortune, reprenant une partie de ses villes, tandis qu'il perdait les autres. Ses dernières années furent troublées par ses guerres contre Venise, dont les troupes arrivèrent souvent jusque sous les murs de Milan, ravageant tout sur leur passage. C'est de son vivant que Piccinino, François Sforza, Carmagnola et d'autres encore firent prendre au système de guerre des *condottieri* ses plus larges développements. Il mourut en 1447, sans laisser de postérité mâle. Sa fille naturelle, *Bianca*, épousa François Sforza, l'un des généraux les plus célèbres de l'époque, et qui réussit par la ruse autant que par la force à se faire reconnaître en qualité de *duc de Milan*. Des lignes collatérales de la maison des Visconti existent encore en Lombardie; mais les Visconti de Rome n'ont pas la même origine. Consultez Litta, *Famiglie celebri Italiane*; et Verri, *Storia di Milano*.

VISCONTI (ENNIO-QUIRINO), le plus célèbre archéologue des temps modernes, appartenait à la famille romaine de ce nom. Il naquit à Rome, le 1er novembre 1751. Élevé par son père, savant distingué, il donna des preuves précoces de ses talents, et à l'âge de treize ans il traduisit en vers italiens l'*Hécube* d'Euripide. Le pape le nomma sous-bibliothécaire du Vatican. En 1787 il était conservateur du *Museum capitolinum*. On lui doit, entre autres, le grand ouvrage intitulé *Monumenti scritti del museo del signor Tommaso Jenkins*, et le *Museo Pio-Clementino*. Lorsque les Français, commandés par Berthier, arrivèrent à Rome, Visconti fut nommé ministre de l'intérieur par le gouvernement provisoire. Au mois de janvier 1798 il devint l'un des consuls; mais il renonça bientôt aux affaires publiques pour reprendre ses savantes recherches. Compromis par le rôle qu'il avait joué en politique, il quitta Rome en [illegible] et s'embarqua pour Marseille. Le gouvernement français le nomma professeur d'archéologie et conservateur du Musée des antiques et des tableaux du Louvre; et l'Institut lui ouvrit ses portes, en 1804. Son œuvre principale, l'*Iconographie grecque* (3 vol., in-4°), dont Napoléon lui avait fourni le plan et dont le gouvernement français fit les frais, et son *Iconographie Romaine* (3 vol., 1818-1823) sont des travaux d'une haute portée, sous le double rapport de la science et de l'art. Visconti mourut à Paris, le 7 février 1818. Dacier et Quatremère de Quincy ont prononcé son éloge.

Son frère, *Aurelio-Filippo* VISCONTI, à qui on doit la continuation du *Museo Pio-Clementino* et la publication du *Museo Chiaramonti*, mourut à Rome, le 30 mars 1831.

Un troisième frère, *Alexandro* VISCONTI, docteur en médecine, s'est fait connaître par sa description de la Noce *Aldobrandini*, par son Journal de Numismatique, et par plusieurs mémoires. Il mourut à Rome, le 7 janvier 18[illegible].

VISCONTI (LOUIS-TULLIUS-JOACHIM), architecte distingué et fils du célèbre archéologue, naquit à Rome, en 1791 et accompagna son père en France. Dès l'âge de dix-sept ans il était admis à l'École des Beaux-Arts de Paris, et en 1817 il fut chargé de la direction des travaux de construction du Marché aux Vins. Depuis lors son nom se rattache à la construction de la plupart des édifices élevés dans la capitale sous la Restauration et sous le gouvernement de Louis-Philippe. C'est à lui que revint l'honneur de fournir les plans pour le monument destiné à recueillir les restes mortels de Napoléon sous le dôme des Invalides. L'immense talent dont il fit preuve à cette occasion décida le président de la république, Louis-Napoléon, à lui confier les travaux de l'achèvement du Louvre et des Tuileries. Jamais entreprise aussi colossale ne fut exécutée avec autant de bonheur et de rapidité. Toutefois, Visconti n'eut pas la consolation de voir son œuvre terminée. Il mourut le 1er dé-

cembre 1853, mais laissant ses plans et ses dessins si parfaitement arrêtés, qu'on n'a eu qu'à les exécuter tels qu'il les avait conçus. Il était depuis longtemps membre de l'Institut et officier de la Légion d'Honneur.

VIS D'ARCHIMÈDE. *Voyez* Vis.

VISIGOTHS, corruption de l'allemand *Westgothen*, Goths de l'ouest. *Voyez* Goths.

VISION. En physique, en physiologie, c'est la fonction qui nous fait reconnaître la grandeur, la figure, la couleur, la distance des corps, etc. Tout ce que nous savons sur la vision, c'est qu'il se forme sur la rétine une image renversée des objets extérieurs; mais cette image n'est que la cause de la sensation. La modification quelconque qu'éprouve la rétine se transmet au cerveau par le nerf optique, et c'est là qu'a réellement lieu la sensation. Cependant, nous rapportons toujours les objets sur la direction des rayons qui arrivent à la cornée transparente, et non ceux qui frappent la rétine, quoique ces deux systèmes de rayons aient atteint des directions différentes; mais cela tient probablement à ce que l'expérience nous a appris à trouver les corps sur cette première direction.

L'appareil de la vision est composé de trois parties distinctes : la première modifie la lumière, la seconde reçoit l'impression du fluide, la troisième transmet cette impression au cerveau. Lorsque l'œil est dirigé vers un point lumineux, l'image est rapportée au sommet du cône lumineux incident, et l'appréciation de la distance dépend de l'angle de ces rayons; mais cette appréciation n'a de justesse qu'autant que l'angle au sommet du cône est sensible, c'est-à-dire qu'autant que le point lumineux est voisin de l'œil. Lorsque les deux yeux sont en même temps fixés sur le point lumineux, l'estimation de la distance dépend principalement de l'angle formé par les deux faisceaux reçus par les deux pupilles : on conçoit qu'alors le jugement porté sur la distance des objets a beaucoup plus de justesse et s'étend dans de bien plus grandes limites, car il dépend d'un angle dont la base est la distance des yeux.

Vision s'emploie aussi au figuré. En théologie, la *vision béatifique*, la *vision intuitive*, est celle par laquelle les saints voient Dieu. Il se dit aussi des choses que Dieu, ou quelque autre intelligence, par la permission de Dieu, fait voir en esprit ou par les yeux du corps : *Les visions des prophètes, les visions de saint Antoine.*

Vision signifie encore chimère, image vaine, que la peur, la folie, ou toute autre cause particulière produit dans l'esprit; ou bien encore une idée folle, extravagante. L'homme sujet à ces visions est appelé *visionnaire*.

VISIONS. On appelle ainsi des chimères de l'âme, qui sont si vives, qu'elles semblent provenir d'apparitions véritables. Elles résultent souvent de la surexcitation de l'imagination ou de relations très-limitées de l'esprit avec le monde extérieur, de la vie solitaire, et sont la même chose que les fantômes. On donne le nom de *visionnaires* aux individus affectés de cet état morbide. Le nombre s'en est tellement augmenté de nos jours, que la psychologie a donné plus d'attention qu'autrefois aux faits de cette nature. D'ordinaire, les visionnaires prétendent que leurs visions proviennent de l'influence immédiate d'esprits supérieurs, et se modifient suivant la nature de ces influences. En raison de la vivacité des intuitions sensuelles par laquelle les *visions* diffèrent d'autres chimères, on suppose que les nerfs concourent à leur production, sans cependant savoir rien de positif à cet égard. *Voyez* Apparitions et Esprits.

VISIR ou VIZIR. *Voyez* Vézir.

VISITANDINES, ordre de religieuses fondé en 1618, à Annecy en Savoie, par saint François de Sales et la mère de Chantal, en commémoration de la visite que la sainte Vierge rendit à sainte Élisabeth. Ce n'était à l'origine qu'un refuge pour des veuves et des femmes maladives, qui se réunissaient à l'effet de visiter, consoler et soulager les pauvres malades; elles se bornaient à de simples vœux. Mais par la suite saint François de Sales érigea en ordre monastique cette congrégation, déjà florissante. Toutefois, il affranchit les nouvelles religieuses des communes austérités du cloître, les dispensant des jeûnes rigoureux et des offices nocturnes. L'ordre des Visitandines fit de rapides progrès; et au siècle dernier il comptait 6,000 religieuses, réparties en 160 couvents; il en existait quatre à Paris seulement.

Deux ouvrages ont popularisé le nom de ces religieuses parmi les gens du monde : *Vert-Vert*, poëme de Gresset, et *Les Visitandines*, opéra de Picard; mais le premier ne dépassa jamais les bornes d'une plaisanterie décente. Nous n'en pouvons pas dire autant du second. E. Lavigne.

VISITATION (Fête de la). L'événement solennel que cette fête réveille dans nos souvenirs nous est révélé par saint Luc dans son Évangile, c. I, v. 36. L'ange Gabriel, en venant annoncer à Marie le mystère de l'Incarnation, lui fit savoir que sainte Élisabeth, sa cousine, stérile jusque alors, était sur le point d'avoir un fils, le précurseur du Messie. Marie s'empressa d'aller visiter sa parente, qui demeurait avec Zacharie, son époux, dans une des villes de la tribu de Juda. Dès que la modeste Élisabeth eut entendu la voix de cette parente, dont elle pressentait les hautes destinées, elle sentit tressaillir dans son sein l'enfant qui devait être le héraut du Rédempteur. En la voyant, elle s'écria : « Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni. » Marie répondit par le cantique pieux que nous appelons *Magnificat*, où la mère d'un Dieu s'humilie jusqu'à s'appeler *humble servante* et exalte la toute-puissance du Très-Haut en des termes qu'ont à peine atteints les anciens prophètes. Quant à l'institution de la fête, le premier qui l'établit est saint Bonaventure, le *docteur séraphique*, général de l'ordre de Saint-François. Il la décréta, en 1263, pour toutes les communautés de son ordre. Au siècle suivant, le pape Urbain VI étendit cette solennité à toute l'Église. En 1431 le concile de Bâle la rendit obligatoire pour toute la catholicité, et en fixa la célébration au deuxième jour du mois de juillet.

E. Lavigne.

VISITE. C'est l'examen que, à des intervalles plus ou moins rapprochés, un médecin ou un chirurgien vient faire de l'état dans lequel se trouve le malade qui a invoqué les secours de son art, afin de prescrire les moyens thérapeutiques qu'il convient d'employer pour combattre le mal, de même que les précautions à observer pour hâter le retour de la santé. Des honoraires sont dus au médecin ainsi qu'au chirurgien pour chaque *visite* qu'ils sont appelés à rendre à leurs clients; mais le taux en varie nécessairement suivant la fortune du malade, comme aussi suivant la réputation du praticien. Une justice à rendre d'ailleurs au corps médical tout entier, c'est qu'il est sans exemple qu'un médecin ait apporté moins de zèle, moins de conscience, dans le traitement d'un malade peu fortuné, malheureux même, que dans celui du client à qui son état de fortune permet de généreusement rétribuer les soins dont il est l'objet. La loi n'a donc été que l'interprète de la conscience publique en rangeant les *visites* du médecin parmi les dettes privilégiées d'une succession.

Pour ce qu'on appelle dans les hôpitaux *visite du médecin*, consultez l'article Clinique.

VISITE (Droit de). C'est le droit qui existe pour les vaisseaux armés d'une nation de visiter les navires qu'ils rencontrent, afin de s'assurer de leur nationalité. La loi commune internationale n'admet pas ce droit en temps de paix. Il appartient seulement en temps de guerre à chaque belligérant sur les navires de commerce neutres, à l'effet de rechercher si le pavillon de ces navires ne cache pas un ennemi déguisé ou s'il ne couvre pas de la contrebande de guerre. L'Angleterre, en opposition avec les maximes reçues par tous les autres États maritimes, s'est toujours arrogé le droit d'exercer cette visite, au mépris des immunités et de l'honneur du pavillon militaire, en face même des vaisseaux de guerre des puissances neutres convoyant leurs propres navires marchands et répondant d'eux. On voit au

dix-septième, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, les vaisseaux suédois, hollandais ou danois soutenir les combats les plus inégaux et succomber sous la force plutôt que de souffrir cette offense. Les Anglais ont toujours prétendu avoir le droit de saisir non-seulement tout vaisseau portant le pavillon d'une nation neutre sans appartenir à cette nation, mais même tout vaisseau réellement neutre portant des marchandises d'un peuple avec lequel ils sont en guerre, de même qu'à saisir les marchandises d'un peuple neutre portées par un vaisseau naviguant sous pavillon ennemi.

Les discussions sur le *droit de visite* reprirent une certaine importance, il y a quelques années, à propos de l'abolition de la traite des nègres. Lorsque l'Angleterre avait fait un traité à ce sujet avec une puissance, elle s'arrogeait le droit d'en visiter tous les navires, au mépris des privilèges du pavillon militaire de cette nation, pour s'assurer s'ils ne renfermaient pas d'esclaves. Sous le dernier ministère de M. Guizot, la France elle-même, voulant rentrer dans le concert européen après 1840, consentit par l'intermédiaire de son ambassadeur un traité qui donnait à l'Angleterre le droit de visiter nos navires sur une vaste étendue de l'Océan, pour s'assurer non-seulement de la vérité du pavillon, mais encore de la qualité des marchandises. Nous avions eu pourtant déjà à nous plaindre de vexations assez fortes pour faire présumer que les Anglais profitaient des traités antérieurs autant pour connaître les ressources de notre commerce que pour réprimer la traite des noirs. Lors donc qu'on apprit en France qu'un pareil traité venait d'être signé, il s'éleva une grande rumeur; et la chambre des députés vota à la presque unanimité, dans son adresse, en réponse au discours de la couronne, un paragraphe qui blâmait d'avance un traité fait dans de telles conditions. Bien que sous le régime de la charte le droit de conclure des traités appartînt tout entier à la couronne, le ministère n'osa pas ratifier le traité signé par l'ambassadeur. Les Anglais soulevèrent alors la question de savoir si un gouvernement pouvait se soustraire aux obligations d'un traité signé; mais l'opinion publique était tellement prononcée en France, qu'il fallut se soumettre à ses exigences. On négocia donc un nouveau traité, en vertu duquel la France dut armer autant de navires que la Grande-Bretagne pour croiser sur les côtes d'Afrique; et grâce à cet accommodement elle put échapper, au prix d'énormes sacrifices, à une inspection aussi vexatoire que préjudiciable à ses intérêts. Les États-Unis soutinrent aussi alors de grandes discussions avec lord Aberdeen à propos des prétentions de l'Angleterre à exercer le droit de visite sur les bâtiments américains. Un changement de ministère dans la Grande-Bretagne mit fin à toutes ces querelles.

L. LOUVET.

VISITES DOMICILIAIRES. *Voyez* PERQUISITION.

VISITEUR. On appelait ainsi dans les monastères le religieux qui avait le droit d'inspection sur plusieurs maisons d'un même ordre, et qu'on y envoyait s'assurer si la discipline régulière y était bien observée.

VIS MICROMÉTRIQUE. *Voyez* VIS et MICROMÈTRE.

VISNAGE. *Voyez* AMMI.

VISON (*Mustela Vison*, L.), espèce de marte, d'un brun plus ou moins foncé, tirant plus ou moins sur le fauve, avec une tache blanche à l'extrémité de la mâchoire inférieure. La queue du vison est noirâtre, et il n'a pas les pieds palmés. Cette espèce vit dans des terriers qu'elle se creuse au bord des eaux. On la rencontre au Canada et dans tout le nord de l'Amérique. Suivant M. Lesson, elle existerait même dans nos ci-devant provinces de Saintonge et de Poitou.

VIS SOUFFLANTE. *Voyez* MACHINES SOUFFLANTES.

VISTULE, en polonais *Wisla*, en allemand *Weichsel*, en latin *Vistula*, l'un des fleuves les plus importants de la Prusse et le plus important de la Pologne, prend sa source à l'est de Jablunka, dans la Silésie autrichienne, au village de Weichsel, et provient de la réunion en cet endroit de trois ruisseaux (la Vistule blanche, la petite Vistule, et la Vistule noire [*Biala*, *Molinka* et *Czorna*]), qui sourdent du grand Baranio (1192 mètres), l'un des pics des monts Karpathes. Après avoir quitté le pays de montagnes, la Vistule passe devant Cracovie, forme ensuite la délimitation entre la Gallicie et la Pologne jusqu'à l'embouchure du San-domir. Au-dessous de Zawichost, elle entre complétement sur le territoire polonais, passe par Varsovie et Modlin, puis par Plock et Dobrzyn. Quand elle atteint le territoire prussien, à 14 kilomètres au-dessus de Thorn, elle a 950 mètres de largeur. Elle passe alors par Kulm, Schwets et Graudenz, en formant dans ce parcours un grand nombre d'îles. Au-dessous de Marienwerder, elle se divise en deux branches. Celle de l'est, qui est appelée *Nogat*, se décharge dans le Frisch-Haff, par vingt embouchures, dont l'une (celle de l'est) est réunie par le canal de Kraffuhl (construit en 17[illegible]) avec l'Elburg. La branche de l'ouest, qui conserve le nom de Vistule, après avoir touché Dirschau se divise à son tour, au point qu'on appelle *la tête de Danzig*, au-dessous du village de Kæsemark, et forme alors deux bras : le bras occidental, appelé *Vieille Vistule* ou *Vistule d'Elbing*, qui après un cours de 20 kilomètres se jette de même dans le Frisch-Haff, par quatorze embouchures; et le bras occidental le plus faible, en même temps qu'il est sujet à s'ensabler, appelé *Nouvelle Vistule* ou *Vistule de Danzig*, d'un parcours d'environ 32 kilomètres, qui passe devant Danzig et se jette dans la Baltique près de la forteresse de Weichselmünde. Toutefois, cette embouchure, appelée *Norderfahrt*, n'est navigable que pour des barques, parce qu'elle est ensablée. Le véritable port et l'entrée de la Vistule pour Danzig, c'est un canal appelé *Westerfahrt* ou *Neufahrwasser*, que de grandes écluses, d'un entretien fort dispendieux, protègent contre l'ensablement. Le cours total de la Vistule est de 91 myriamètres. Avec les affluents qu'elle reçoit, mais dont la San, le Boug et la Brahe ont seuls de l'importance pour la navigation, son bassin est d'une étendue totale de 2,485 myriamètres carrés. Elle devient navigable dès Cracovie; mais ce n'est qu'au-dessous de Zawichost qu'elle peut porter de grandes embarcations. Dans son cours moyen et inférieur, les îles et les bancs de sable dont elle est parsemée en rendent la navigation très-périlleuse. Elle est d'ailleurs très-poissonneuse, et a l'avantage pour la Pologne de lui servir de canal pour l'exportation de ses produits en grains, bois de construction, etc., qu'on dirige sur Danzig. Cracovie, en Gallicie; la citadelle d'Alexandre à Varsovie et Modlin, en Pologne; Thorn, Graudenz, Danzig et Weichselmunde, en Prusse, sont les points fortifiés qui dominent ce fleuve.

VITAL (Principe), **VITALISME**, du latin *vitalis*, fait de *vita*, vie, ce qui appartient à la vie, ce qui sert à la conservation de la vie. Certains physiologistes admettent un *principe vital*, puissance en vertu de laquelle ils supposent que s'exécutent tous les mouvements nécessaires à la vie. C'est là ce qui leur a fait donner le nom de *vitalistes*. Le vitalisme suppose aussi que certains organes jouissent de *propriétés vitales*, c'est-à-dire donnant le mouvement de la vie. *Voyez* BARTHEZ, BROWN et STAHL.

VITALITÉ, faculté de vivre. Elle dépend de l'état des organes dont le jeu doit entretenir les fonctions vitales. Si la durée extraordinaire de la vie de quelques individus paraît autoriser à porter au delà de cent ans le terme de cette faculté, l'expérience la plus uniforme semble le restreindre à l'intervalle de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans. La question de savoir quelle est l'époque où commence la vitalité, et à quel point de son développement le fœtus jouit de cette faculté, est traitée au mot VIABLE.

VITALIEN, soixante-dix-huitième pape, succéda à Eugène Ier, en 658. Les légats qu'il envoya à Constantinople pour faire part à l'empereur Constant de son exaltation lui rapportèrent un énorme livre d'Évangiles tout couvert d'or et de pierreries. Cinq ans après, en 663, l'empereur vint le visiter lui-même. L'année suivante, Egbert, roi de Kent, et Oswi, roi des Northumbres, lui envoyèrent des ambas-

sadeurs, et des vases d'or et d'argent, pour le prier de leur dire à quel jour de l'année il fallait célébrer la Pâque. Cette question était alors violemment débattue en Angleterre entre les évêques; et la famille royale en était divisée. Rome expédia peu de temps après un archevêque de Cantorbéry dans la personne d'un moine nommé Théodore, natif de Tarse en Cilicie, qui succéda dans la primatie à l'archevêque d'York, et fit adopter aux Anglais la liturgie latine. Pendant que l'autorité du pape s'établissait ainsi aux extrémités de l'Europe, elle était contestée aux portes de Rome par l'archevêque de Ravenne, Maurus, qui, soutenu par l'exarque, s'était révolté contre la suprématie du saint-siége. Vitalien mourut pendant ce conflit, dans les premiers jours de l'an 673, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. C'est à lui qu'on doit l'indroduction des orgues dans les églises.

VIENNET, de l'Académie Française.

VITALIENS, secte chrétienne, ainsi nommée de *Vitalis*, établi évêque à Antioche par Apollinaire, évêque de Laodicée en Syrie. *Voyez* APOLLINARISME.

VITALIENS (Les), association de pirates qui ravagea le nord de l'Europe vers la fin du quatorzième siècle. La reine Marguerite de Danemark ayant battu et fait prisonnier, à Falkœping, en 1389, le roi de Suède Albert et son fils Erick, Stockholm et d'autres places fortes demeurèrent fidèles au roi. Alors ses parents, les ducs de Mecklembourg, ainsi que les villes de Wismar et de Rostock, traitèrent avec des aventuriers auxquels ils promirent d'ouvrir leurs ports, à la condition qu'ils armeraient en course à leurs risques et périls contre les trois États du Nord, et qu'ils se chargeraient de ravitailler Stockholm et les autres places qui continuaient à tenir pour Albert. Suivant les uns, on donna le nom de *vitaliens* à ces bandes parce que dans leurs expéditions elles n'avaient d'autre but que de gagner leur vie; d'autres les appellent *victualiens* parce que, disent-ils, elles étaient chargées de fournir Stockholm de victuailles et autres approvisionnements. Le succès des expéditions et des coups de main tentés par les vitaliens contre les Danois et les Suédois accrurent infiniment leur nombre; mais le commerce de la Baltique, livré à leurs déprédations, fut ruiné pour longtemps. Diverses villes formèrent des confédérations pour se défendre mutuellement contre ces pirates. Les Hambourgeois furent de toutes les nations intéressées à mettre un terme à ces désordres celle qui y réussit le mieux. Dans la brillante victoire qu'ils remportèrent en l'an 1402 sur ces redoutables forbans, à la hauteur d'Héligoland, ils firent prisonniers leurs deux chefs les plus audacieux, Claus Stortebeker et Wigmann, qui furent décapités à Hambourg. A partir de 1439, où ils pillèrent et incendièrent encore la ville de Bergen en Norvège, l'histoire cesse de faire mention des vitaliens.

VITELLINE (*Anatomie comparée*), membrane sphéroïdale qui contient le jaune de l'œuf, ou *vitellus*, dans l'intérieur duquel se trouve la vésicule du germe (*voyez* BLASTOCYSTE). Lorsque les œufs sont adventivés et se composent, en outre d'un jaune, d'un blanc, ou albumen, et d'une coque, la vésicule vitelline est entourée par cet albumen, et elle est maintenue par les deux chalazes qui de ses deux pôles vont aboutir aux deux extrémités de l'ellipsoïde formée par la coque. L. LAURENT.

VITELLIUS (AULUS), empereur romain, en l'an 69 de notre ère, fils de Lucius Vitellius, l'un des flatteurs et des favoris de Claude, qui revêtit à diverses reprises le consulat, était né en l'an 15 de J.-C. Il passa sa première enfance dans l'île de Caprée, au milieu des prostituées de Tibère; par la suite, il sut gagner les faveurs de Caligula en s'appliquant aux courses de chars, et celles de Claude en s'adonnant au jeu de dés; il fut encore plus agréable à Néron. Après cela il administra la province d'Afrique à la satisfaction de tout le monde, mais ne fut pas aussi heureux dans son intendance des travaux publics. Galba l'envoya commander la Germanie supérieure, disant qu'il n'y avait personne de moins dangereux que les goinfres. Vitellius fut donc élevé à ce poste important plutôt par mépris que par faveur. Le nouveau général se concilia l'armée par l'extrême familiarité avec laquelle il en usait envers les soldats et même envers les muletiers. Il n'était pas au camp depuis un mois que les soldats l'enlevaient de sa tente et le proclamaient empereur. Dès qu'il apprit la mort de Galba, il marcha contre Othon; et celui-ci, contre l'avis de ses généraux, hasarda à Bédriac, près de Crémone, une bataille où les soldats de Cinna, qui commandait pour Vitellius, remportèrent une victoire signalée. C'est Vitellius qui, visitant le champ de bataille après cette affaire, prononça ces horribles paroles, que d'autres monstres ont répétées après lui : « Le corps d'un ennemi mort sent toujours bon, surtout si c'est celui d'un compatriote. » Les vaincus se soumirent, et proclamèrent le nouvel empereur. Othon se tua, et rien n'arrêta plus la marche triomphante de Vitellius. Dès son entrée à Rome, en le voyant offrir un sacrifice aux *mânes de Néron*, on dut s'attendre à ce qu'il méconnaîtrait toutes les lois divines et humaines. Vitellius en effet ne se dirigea jamais que par les conseils des plus vils histrions, et subit surtout l'influence d'un affranchi appelé Asiaticus, qui servait à ses infâmes plaisirs. D'une voracité sans égale, il faisait par jour trois ou quatre repas; puis, quand il s'était bien repu, il se faisait vomir, afin de pouvoir recommencer à manger de plus belle. On cite de lui autant d'actes de férocité que de débauches : on l'accuse même de n'avoir pas été étranger à la mort de sa mère. Il régnait depuis huit mois, lorsque les légions de la Pannonie se soulevèrent, proclamèrent Vespasien empereur, et envahirent l'Italie sous les ordres d'Antoine. Après avoir battu l'armée de Vitellius aux environs de Crémone, elles entrèrent dans Rome même au temps des saturnales. Vitellius avait tenté d'avoir la vie sauve en faisant savoir à Flavius Sabinus, frère de Vespasien, qu'il lui abandonnait l'empire pour prix duquel il se bornait à demander qu'on lui garantît une somme de cent millions de sesterces (environ seize millions de francs); mais ses soldats le contraignirent à revenir sur cette résolution. A l'arrivée de l'armée de Vespasien, il se cacha dans la loge du portier du palais : découvert dans cet asile, il fut conduit au forum au milieu des outrages de la populace; ensuite, on le massacra près des Gémonies, et, après avoir traîné par les rues son cadavre, attaché à un crochet, on le jeta dans le Tibre. Ainsi mourut Vitellius, à l'âge de cinquante-sept ans.

VITELLUS, mot latin qui signifie *jaune de l'œuf* et qui a été employé pour désigner une substance globuleuse, de nature albumineuse et huileuse, servant à la nourriture de l'embryon pendant son développement. Le *vitellus* ou jaune est renfermé dans une membrane nommée *vésicule vitelline*. *Voyez* ŒUF, t. XIII, page 705.

VITELOTTE. *Voyez* POMME DE TERRE.

VITERBE, *Viterbo*, chef-lieu de la délégation du même nom dans les États de l'Église (36 myriam. carrés et 129,074 habitants), sur la grande route de Florence à Rome. C'est une ville pittoresquement située au pied d'un volcan éteint, le Monte Cimino, que couvrent partout de riches forêts, bien bâtie et surnommée *la ville des belles fontaines et des jolies filles*. Siége d'un évêché, elle possède une cathédrale et plusieurs belles églises, divers palais, entre autres celui qui avoisine la porte de Florence et qui au moyen âge fut la résidence de plusieurs papes, de belles fontaines jaillissantes, des antiquités étrusques et des raffineries de soufre. Sa population est d'environ 19,000 habitants. A peu de distance de la ville, on trouve les célèbres bains sulfureux de Viterbe.

A la délégation de Viterbe appartiennent *Montefiascone*, célèbre par ses vins, la petite ville de *Bolsena*, située sur les bords du grand lac de ce nom, et le bourg de *Canino*, où Lucien Bonaparte, prince de Canino, découvrit de si beaux restes d'antiquités étrusques, plus de deux mille vases ornés de peintures du plus grand prix, etc.

VITESSE, célérité, grande promptitude : La *vitesse* d'un mouvement de la main, d'un cerf, d'un cheval, d'un

oiseau, d'un trait d'arbalète, d'une balle de fusil, du son, de la lumière. En physique, on entend par *vitesse* d'un corps le rapport de l'espace parcouru par ce corps au temps employé à le parcourir (*voyez* MOUVEMENT).

VITET (LUDOVIC), membre de l'Académie Française, né à Paris, en 1800, fut reçu en 1819 à l'École Normale, et prit part en 1824 à la fondation du *Globe*, journal officiel des doctrinaires. Deux ans plus tard, il publia *Les Barricades*, scènes historiques dramatisées, empruntées à l'époque des troubles suscités en France par la Ligue, ayant la prétention d'être plus vraies que l'histoire, et dont l'auteur fut placé d'emblée au rang non pas de nos premiers conteurs, mais de nos premiers historiens. Le succès qu'obtint M. Vitet l'encouragea à donner en 1827 *Les États de Blois* et en 1829 *La Mort de Henri III*, productions exactement calquées sur ses *Barricades*, dont elles reproduisent les défauts comme les qualités. Quand la révolution de 1830 poussa aux affaires les hommes du *Globe* et leur coterie, M. Vitet ne fut pas oublié dans le partage du butin; et M. Guizot créa tout exprès pour lui une sinécure nouvelle, celle d'inspecteur général des monuments historiques, aux appointements de 8,000 fr. par an. En 1834 M. Vitet l'échangea pourtant contre la place de secrétaire général du ministère du commerce, grâce à laquelle deux ans après il put être appelé d'emblée aux fonctions de conseiller d'État en service ordinaire, qu'il conserva jusqu'à la révolution de Février. En 1840 l'Académie Française l'avait reçu dans son sein, malgré l'extrême légèreté de son bagage littéraire; et le fauteuil académique a été pour lui comme un tombeau anticipé dans lequel il s'est philosophiquement enseveli. Nous ne mentionnerons donc ici que pour mémoire son *Histoire de Dieppe* (2 vol., 1833) et son *Histoire du Louvre* (1853). En 1849 M. Vitet avait été élu à l'Assemblée législative par le département de la Seine-Inférieure; et il y vota avec le parti dit *conservateur*. Le coup d'État du 2 décembre 1851 l'a rendu aux douceurs de la vie privée.

VITI (Archipel). *Voyez* FIDJI (Iles).

VITICULTURE, *culture de la vigne*, branche d'agriculture qui n'a été sientifiquement constituée que dans ces derniers temps. Elle comprend les préceptes à suivre pour planter la vigne dans le sol qui lui convient et dans une exposition favorable, les soins à lui donner d'après des principes scientifiques, la manière d'en traiter le fruit, le raisin, à l'effet d'en tirer la plus grande quantité et la meilleure qualité de vin possible.

VITRE (Carreaux de). *Voyez* CARREAU.

VITRAUX. Dans ces quelques lignes, complément de l'article VERRE (Peinture sur), nous parlerons des procédés techniques anciens et modernes qui ont été employés par les peintres verriers vitriers pour la fabrication des vitraux. On peut diviser en trois classes les procédés de la peinture sur verre : la première est la *peinture en verre*, au moyen de verres teints ou colorés dans la masse aux verreries; la deuxième est la *peinture sur verre blanc*, avec des couleurs vitrifiables, appliquées au pinceau et cuites à la moufle; la troisième est la *peinture sur glace* ou *entre deux glaces*, procédé de M. Dihl.

La première manière d'exécuter des vitraux est plutôt du domaine de la verrerie et de la vitrerie que de la peinture; elle consiste à réunir en compartiments plus ou moins bien ordonnés et mis en plomb des verres de couleurs teints dans la masse aux verreries; le nombre en est assez borné : ce sont des bleus, des verts, rarement d'une belle eau, des violets, des jaunes, et enfin le rouge, qu'on n'employait guère, à cause de son prix élevé. Par ce procédé, des plus simples, on parvenait à créer des mosaïques d'un effet éblouissant, mais d'un ton cru, et souvent d'un aspect désagréable. La marqueterie en vitres de couleur ne devrait pas, à la rigueur, être considérée comme un genre de peinture sur verre; mais le procédé de verres de couleurs, rehaussés d'un noir vitrifiable, accusant des contours et des ombres, forme la première classe de peinture sur verre : c'est ainsi que cet art a débuté, au douzième siècle, et s'est perpétué jusqu'au quinzième.

La seconde manière de peindre des vitraux, qui est à notre sens celle qui mérite le plus d'être étudiée, offre de grandes difficultés d'exécution, et demande des études chimiques. Les vitraux exécutés en ce genre ne datent guère que des seizième et dix-septième siècles. Dans ce procédé, les plombs sont plus rares, et souvent remplacés par des montures en fer. Ces peintures étaient appliquées au pinceau sur des tables de verre, avec lesquelles elles s'incorporaient au moyen de plusieurs feux de moufle, comme les peintures en émail sur porcelaine.

La troisième classe de peinture sur verre procède d'un mélange de la première et de la seconde manière, et produit dans son application des effets séduisants. C'est dans ce genre mixte qu'ont été exécutés les plus beaux vitraux du seizième siècle. Les plombs avec lesquels sont réunis ces vitraux, loin de nuire à l'effet, servent à donner de la vigueur aux ombres; souvent même on est obligé d'augmenter l'épaisseur du plomb pour dessiner un contour assez large, ou obtenir une ombre portée, riche et profonde.

L'art du vitrier tel qu'il est exercé de nos jours ne ressemble en rien à ce qu'il était il y a un siècle. Les premières ouvertures furent très-étroites et vitrées avec de petites pièces de verre, taillées de préférence en rond; on les appelait *cives* ou *cibles*; elles étaient réunies entre elles par un mastic ou du plâtre : cela se voit encore en Orient. Puis on remplaça ce moyen de liaison par un autre, plus solide et moins massif; on imagina d'encadrer chaque pièce de verre dans des rainures de plomb cannelées des deux côtés. C'est ce procédé qu'on a suivi depuis pour le montage de tous les vitraux en verres blancs ou teints. Dans le principe, on découpait le verre avec une pointe de fer rouge que l'on promenait sur un premier trait légèrement indiqué par une pointe d'acier; on faisait disparaître les imperfections de la coupe au moyen d'un instrument encore employé aujourd'hui, nommé *grésoir* ou *grugeoir*. Les pièces, ainsi taillées selon les découpures d'un carton exécuté de la grandeur même du tableau qu'on voulait reproduire en verre, recevaient la peinture en émail, et, après leur cuisson, étaient mises en plomb façonné au rabot, et chaque jointure des plombs était soudée et contre-soudée. Vers la fin du seizième siècle, la vitrerie s'enrichit de deux améliorations considérables, par l'usage du diamant et l'emploi de la machine à laminer le plomb, appelée *tire-plomb*.

Lorsque les panneaux qui devaient former l'ensemble d'une croisée étaient terminés, il restait à les assembler et assujettir, ce qui se faisait facilement dans les fenêtres du style ogival. Des barres de fer appelées *barlotières*, scellées dans la pierre d'un *meneau* à l'autre, étaient placées à chaque division; ces barres étaient armées de nilles, percées de manière à recevoir des clavettes. Les panneaux étaient retenus latéralement par des rainures pratiquées dans la pierre, à leur jonction, par les nilles et leurs petites clavettes; de plus, ils étaient soutenus dans le milieu par des verges de fer, minces. Aujourd'hui, on remplace quelquefois cette simple charpente par des armatures en tôle plus légères, mais aussi moins solides.

Antoine FILLIOUX.

VITRÉ, chef-lieu d'arrondissement du département d'Ille-et-Vilaine, ville fort ancienne de l'ancienne Bretagne, mais dont l'histoire est peu connue. On sait seulement qu'en 1588 sa population, calviniste pour la plus grande partie, soutint un siége opiniâtre contre le duc de Mercœur. Elle est agréablement située sur la rive gauche de la Vilaine, et ceinte de remparts gothiques flanqués de tours. Sa population est de 8,493 habitants. On y trouve un tribunal civil, un collége communal, une bibliothèque publique, diverses fabriques de toile, de bonneterie, de chapeaux feutres. A peu de distance de la ville se trouve le château des Rochers, célèbre résidence de M[me] de Sévigné.

VITRE CHINOISE (*Conchyliologie*). *Voy.* PLACUNE.

VITRIFICATION. Quand plusieurs corps naturellement opaques se combinent chimiquement, à l'aide de la fusion, pour former une masse homogène et transparente, ce produit peut être caractérisé sous le nom de *verre*, et l'opération dont il est le résultat est une *vitrification*. Telle doit être l'acception générale; mais dans le langage des arts, on donne assez généralement le nom de *vitrification* au produit de la fusion, à une haute température, de certaines proportions de silice avec un alcali fixe, potasse ou soude. Dans ce cas, la silice joue le rôle d'un acide, en saturant la base alcaline. Aussi pour les chimistes modernes le verre est-il un *silicate*. Ces silicates peuvent être doubles, triples, et admettre dans leur composition des terres, des oxydes métalliques. Le cristal de nos fabriques, par exemple, est un silicate de potasse et de plomb. PELOUZE père.

VITRIOL. On désignait ainsi, dans l'ancienne nomenclature chimique, les sels composés d'acide sulfurique et d'une base quelconque; mais on connaissait plus particulièrement sous ce nom les sulfates de fer, de cuivre et de zinc. Le sulfate de fer était appelé *vitriol martial*, *vitriol d'Angleterre*, *vitriol vert*, ou *couperose verte*. Le sulfate de cuivre se nommait *vitriol bleu*, *couperose bleue*. Enfin, le sulfate de zinc était connu sous les noms de *vitriol blanc*, *vitriol de Goslard*, *couperose blanche*.

Le *vitriol de Salzbourg* était le produit de l'évaporation d'un mélange de dissolutions de sulfate de fer et de sulfate de cuivre.

On appelle *huile de vitriol* l'acide sulfurique du commerce; *huile*, à cause de son aspect; *huile de vitriol*, parce qu'on l'extrait du vitriol de fer. BARRESWIL.

VITROLLES (EUGÈNE-FRANÇOIS-AUGUSTE D'ARNAUD, baron DE), né en Provence, en 1774, d'une ancienne famille du parlement d'Aix, émigra avec ses parents, fit les campagnes de l'armée de Condé et ne rentra en France que sous le consulat. Dès les premiers mois de 1814, il parvint à se mettre en rapport avec les souverains coalisés, et contribua, dit-on, à leur faire prendre la détermination de ne traiter désormais ni avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. Il rejoignit à Nancy le comte d'Artois, qui à son arrivée à Paris le nomma ministre d'État, fonctions dans lesquelles il fut ensuite confirmé par Louis XVIII. Arrêté pendant les cent jours, le désastre de Waterloo lui valut sa mise en liberté. Membre de la chambre introuvable, il y fit preuve de modération. Cependant, il resta le confident du comte d'Artois, et comme tel il se trouva en hostilité avec les ministères quasi-libéraux qui se constituèrent à la suite de l'ordonnance du 5 septembre 1816; aussi en 1818 se vit-il rayé de la liste des ministres d'État. A son avénement au trône, Charles X lui confia l'ambassade de Turin. La révolution de Juillet le rendit à la vie privée; et il mourut à Paris, en 1854, âgé de près de quatre-vingts ans. M. de Vitrolles comptait des amis dans tous les partis, et il se les était faits autant par l'amabilité de son caractère que par cette haute distinction de manières cachet d'une société qui disparait, et dont il était un des types les plus achevés.

VITRUVE (MARCUS VITRUVIUS POLLIO), célèbre architecte romain, contemporain d'Auguste et de Tibère, qu'on considère avec raison comme le prince de l'architecture, a composé sur cet art un excellent traité, le seul livre de ce genre que l'antiquité nous ait légué, et qu'il dédia à l'empereur Auguste. Cet ouvrage, plein d'érudition et de connaissances, remonte jusqu'aux principes de l'art; il en donne l'histoire, et établit les règles à suivre dans la théorie et dans la pratique. Il se fait surtout remarquer par la sagesse des conseils qui y sont donnés, et la lecture démontre que son auteur était d'une probité des plus exactes. Tous les architectes étudient le traité de Vitruve. Il a été traduit en plusieurs langues, et quelques architectes de mérite y ont ajouté des commentaires. La première édition qui en fut donnée a été imprimée en latin à Rome, vers 1486. Perrault en a donné une édition française (Paris, 1784). DUCHESNE aîné.

VITRY EN PERTHOIS ou VITRY LE BRULÉ, jadis ville importante lorsqu'elle était la capitale du Perthois, n'est plus aujourd'hui qu'un bourg peu considérable. On trouvera à l'article CHAMPAGNE, t. V, p. 127, le récit de la catastrophe dont elle fut victime sous le règne de Louis le Jeune.

VITRY-LE-FRANÇAIS, chef-lieu d'arrondissement du département de la Marne, jolie ville, située sur la rive droite de la Marne, à 206 kilomètres de Paris, sur le chemin de fer de Strasbourg, avec 7,150 habitants, un tribunal civil, une chambre consultative d'agriculture, un collége communal, des fabriques de bonneterie, de chapellerie, de ciment romain, des tanneries et des huileries, etc. François I[er], dont elle a gardé le nom, la fit construire à quatre kilomètres de Vitry en Perthois, brûlé encore une fois l'année d'auparavant par les troupes de Charles Quint. Entourée de remparts, qui en font une place de guerre, ses rues sont larges et ses maisons élégantes, quoique généralement construites en bois. Son église est un des premiers monuments qui portent le caractère de la renaissance.

VITTORIA, chef-lieu de la province d'Alava, dans le pays des Basques (Espagne), sur le versant d'une colline, au bord de la Zadorra, affluent de l'Èbre, à 28 myriamètres au nord-est de Madrid, sur la route de France, est le siége du capitaine général des provinces basques et fortifiée d'après l'ancienne méthode. On y trouve une très-grande place, entourée de colonnades et de boutiques, et elle est le centre d'un commerce fort actif en fer, acier, céréales et vins. Sa population est de 9,553 habitants. Cette ville est célèbre dans l'histoire par la victoire qu'y remporta, en 1357, le Prince Noir, au profit de Pierre le Cruel, et par la déroute que Wellington y fit essuyer, le 21 juin 1813, à l'armée française, commandée par le roi Joseph et Jourdan. Tous les équipages du roi Joseph tombèrent entre les mains des Anglais. Cent cinquante-et-une pièces de canon, quatre cents voitures et jusqu'à la caisse de l'armée française furent les trophées de cette victoire. Toutefois, le général Clauzel étant arrrivé le lendemain à Vittoria avec deux divisions, l'armée française eut beaucoup moins à souffrir dans sa retraite de la poursuite de l'ennemi qu'on devait s'y attendre; et ses débris parvinrent à se rallier au pied des Pyrénées, où le maréchal Soult les réorganisa.

VITTORIA, ville de l'intendance de Syracuse, en Sicile, compte 10,000 habitants, et est le centre d'un commerce actif en bestiaux, miel et cire, soie et riz.

VITTORIA, appelée autrefois *Santander*, chef-lieu de l'État de Tamaulipas (Mexique), au voisinage du fleuve Santander, compte 12,000 habitants.

VITTORIA, chef-lieu de la province d'*Espiritu-Santo* (Brésil), sur la baie du même nom, dans une île, possède un port défendu par deux forts, et 12,500 habitants, qui font le cabotage.

VITTORIA (Duc de). *Voyez* ESPARTERO.

VITTORIA (FERNANDÈS GUADELUPE), général et de 1824 à 1828 président des États-Unis du Mexique, né à Durango, dans la Nouvelle-Espagne, venait de terminer ses études quand éclata la révolution coloniale de 1810. Il prit immédiatement une part des plus actives à une entreprise qui avait pour but d'affranchir son pays du joug de l'Espagne; mais ses efforts furent suivis d'une alternative de revers et de succès. Sa tête ayant été mise à prix par le vice-roi, il dut chercher un asile contre la proscription dans les forêts de Xalapa et s'y tenir caché pendant trente mois consécutifs, n'ayant longtemps d'autre ressource pour vivre que des herbes et des insectes. Après l'expulsion des Espagnols, un Indien découvrit la retraite du proscrit, qu'on vit alors figurer de nouveau dans les rangs des défenseurs de la patrie; et pendant la lutte, si longue et si pénible, soutenue par ses concitoyens pour conquérir leur indépendance, il réussit à mériter leur confiance comme

jamais indigène ne l'avait encore possédée. Longtemps d'accord avec Iturbide, il se déclara contre lui dès qu'il s'aperçut qu'il visait à se faire proclamer empereur du Mexique. Proscrit alors de nouveau, il alla une seconde fois demander un asile aux forêts voisines de Xalapa et de la Vera-Cruz. Après la chute d'Iturbide, le 20 mars 1823, il fut réintégré dans son grade de général au service de la république. Le 7 novembre 1823, le congrès confia l'exercice du pouvoir exécutif à une commission composée des généraux Bravo, Negrite et Vittoria, dont le premier fut proclamé plus tard dictateur. Une fois la constitution achevée, Vittoria fut élu, au mois de septembre 1824, président du gouvernement central du nouvel État fédératif. En 1828 il eut pour successeur à la présidence le ministre de la guerre Manoel Gomez Pedrazza, chef du parti désigné sous le nom d'*Escocesos* : et depuis son nom disparaît de l'histoire.

VIVANDIÈRE, femme autorisée à suivre un corps de troupe. La législation n'a commencé à s'en occuper que depuis le ministère de M. de Choiseul. Le mot *vivandière* était jusque là pour ainsi dire ignoré, parce que dans les anciennes guerres c'étaient des hommes, des entrepreneurs non militaires, des *brandeviniers*, qui s'attachaient à des régiments et marchaient avec eux. Sans doute des femmes de soldat ont de tous temps fait métier de vendre des vivres, mais ce n'était pas une profession avouée, soumise à des règles, comme l'est devenue l'institution des *cantinières* et des *vivandières*. Depuis les guerres de la révolution, les vivandières perdirent en quelque sorte leur nom, parce que la loi ou les décisions ministérielles ne voulaient plus les considérer que comme *blanchisseuses* : c'est à ce titre qu'elles avaient brevet, qu'elle portaient médaille, et qu'elles ont joui de certaines faveurs, telles que le logement dans les casernes, la fourniture de pain, la fourniture de fourrages, parce que la possession d'un cheval leur était permise. Depuis la guerre d'Alger, l'institution des vivandières a pris plus de fixité. Aux haillons, au costume métis des vieilles femmes de troupe, a succédé un vêtement coquet, un pantalon rouge, un caraco bleu, un jupon court, un baril d'uniforme, des bottines, un petit chapeau ciré à la marinière. Gal BARDIN.

VIVARAIS, ancienne province de France comprise dans le gouvernement du Languedoc. Elle était bornée au nord par le Lyonnais, au midi par le diocèse d'Uzès, à l'est par le Rhône, qui la séparait du Dauphiné, et à l'ouest par le Vélay et le Dauphiné. Aujourd'hui le Vivarais forme la plus grande partie du département de l'Ardèche. Il tirait son nom de la ville de *Viviers*, antique siége d'évêché. Les habitants aborigènes de ce pays s'appelaient *Helvii*. Compris d'abord dans la Gaule Narbonnaise, ils furent ensuite incorporés à la Viennaise. Leur territoire, ravagé tour à tour par les Vandales et les Sarrasins, puis par les *grandes compagnies* et les *Tuchins*, le fut encore à l'époque des guerres de religion, durant la seconde moitié du seizième siècle et une partie du dix-septième. Les huguenots y firent de grands progrès, et soulevèrent les populations en faveur du prince de Condé. Ce pays fut pacifié pour quelque temps par le maréchal de Damville; mais les religionnaires y causèrent de nouveaux troubles, s'y rendirent maîtres de plusieurs places, et en firent l'une de leurs provinces. En 1626 le Vivarais, dominé par eux, refusa de reconnaître l'édit de pacification; et il fallut que les ducs de Montmorency et de Vantadour fissent la guerre aux rebelles. C'est dans le Vivarais et le Dauphiné que recommencèrent les troubles religieux sous le règne de Louis XIV : c'est là que parurent de prétendus prophètes, qui excitèrent à la révolte un peuple ignorant et fanatique. Ce pays est, comme on sait, hérissé de montagnes. Là, le système volcanique, dont on croit reconnaître l'extrémité à Brescou, sur la côte de la Méditerranée, s'étend jusqu'aux bords du Rhône. Le mont Mezen, haut de 1,766 mètres et placé sur les limites du Vivarais, est l'un des points les plus remarquables de ce système. Des bouches, des cratères de volcans, apparaissent sur plusieurs points de ce pays. Le mont de la Tanargue et la chaîne des monts Couérou, qui le traversent, offrent partout de nombreuses traces de feux souterrains. Des coulées de lave, des colonnades basaltiques, montrent encore quelle était l'intensité du foyer d'incendie, qui étendait assez loin son influence. *Lou mount Ferta*, *lous Ufernels*, l'*Arverne* conservent des noms qui indiquent l'ancien état de cette contrée.

Ch^er Alexandre du Mège.

VIVE, poisson de la famille des percoïdes, ayant beaucoup d'analogie avec les perches. Les fortes épines de leur opercule et la finesse des pointes de leur première nageoire, les rendent redoutables aux pêcheurs. Elles vivent dans le sable. Leur chair est agréable à manger. La vive commune, qu'on trouve sur nos côtes de la Méditerranée et de l'Océan, atteint la taille de 30 à 40 centimètres.

VIVE PÂTURE (Droit de). *Voyez* PATURE (Vaine).

VIVERRA. *Voyez* CIVETTE.

VIVIANE. *Voyez* FÉE.

VIVIANI (VINCENZO), illustre mathématicien, né à Florence, en 1622. Disciple de l'immortel Galilée, il vécut depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à vingt dans l'intimité de cet homme de génie, qu'il suivit dans la prison à laquelle l'avait condamné le tribunal de l'inquisition, et où il lui prodigua les soins et les marques d'attachement d'un fils. En 1661 Viviani fut nommé premier mathématicien du grand-duc de Toscane Ferdinand II, et gagna toute la confiance de ce Mécène. Comme son prédécesseur Torricelli, il fut membre de l'*Accademia del Cimento* fondée par Ferdinand II. L'État lui confia la direction des travaux de construction d'ouvrages d'art propres à prévenir les inondations du Tibre, travaux dans lesquels il eut pour collègue Cassini, et qui durèrent plusieurs années. Ce fut aussi lui qu'on chargea d'opérer le desséchement du *Val di Chiana*. La réputation de ce savant était si grande en Europe, que Louis XIV le comprit au nombre des illustrations scientifiques étrangères auxquelles il accorda des pensions. En 1699 il fut élu par l'Académie des Sciences de Paris l'un de ses associés étrangers. Il avait acquis par ses travaux une fortune assez considérable pour pouvoir se faire construire à Florence une belle habitation, dont il décora la façade du buste de Galilée en bronze ainsi que de bas-reliefs rappelant les principales découvertes de ce génie extraordinaire. Viviani mourut le 22 septembre 1703. Deux années auparavant, il avait fait paraître sa *Divinatio in Aristaeum* (in-folio, Florence, 1701). Dès 1659 il avait publié sa *Divinatio in quartum conicorum Apollonii Pergaei*.

VIVIANITE. La *vivianite* est le *fer phosphaté*, nommé encore *bleu martial fossile*, *ocre bleue*, etc. C'est une substance bleue, d'une éclat vitreux, et quelquefois perlé ou métalloïde, transparente ou translucide, tantôt cristalline et tantôt terreuse. Elle est composée d'un atome d'acide phosphorique, de trois atomes d'oxydule de fer et de six atomes d'eau. Les variétés cristallisées se rencontrent dans les gîtes métalliques, à Saint-Agnès (Cornouailles), à Bodenmais et à Amberg (Bavière), etc. Quant aux variétés terreuses, elles se trouvent dans une multitude de lieux dans les terrains de sédiment les plus modernes; on l'emploie pour la peinture, soit à l'huile, soit en détrempe.

VIVIEN DE FOUBERT (AUGUSTE), de l'Académie des Sciences morales et politiques, naquit à Paris, en 1799, d'un père ancien avocat au parlement, dans une famille à laquelle appartenait par alliance Brissot de Warville, et qui comptait encore parmi ses célébrités Dupont (de l'Eure). Longtemps maître clerc d'avoué, il se fit inscrire en 1826 au tableau de l'ordre des avocats à Amiens, et, à titre de petit-neveu de Dupont (de l'Eure), en relation par conséquent avec l'extrême gauche et ses journaux, il ne tarda pas à y acquérir les faciles honneurs de la popularité. La révolution de Juillet 1830 ne se fut pas plus tôt accomplie, qu'il fut appelé par Dupont (de l'Eure), le nouveau garde des sceaux, aux fonctions de procureur général près

la cour royale d'Amiens. Les modifications qu'on fit subir alors à la loi électorale lui ayant permis de se mettre sur les rangs pour la députation dans le ressort même de la cour à laquelle il était attaché, il ne lui fut pas difficile, grâce à sa position, de l'emporter sur ses rivaux. Au palais Bourbon, le nouveau député se fit remarquer, sinon par son éloquence, du moins par une exposition nette et lucide (don plus heureux dans les assemblées délibérantes que l'éloquence vulgaire) et surtout par sa rare entente des affaires. Aussi quand, à la suite de l'échauffourée du 14 février 1831 et du sac de l'archevêché, le gouvernement dut enlever la préfecture de police des mains incapables de M. Baude, fut-ce sur Vivien qu'on jeta les yeux pour ces difficiles fonctions. Sept mois après, une autre émeute, provoquée par la réception à Paris de la nouvelle de la prise de Varsovie, surprenait le préfet de police en flagrant délit d'imprévoyance. On lui donna en conséquence M. Gisquet pour remplaçant; mais, comme fiche de consolation, Louis-Philippe le nomma membre du conseil d'État. Il s'y montra laborieux et exact, en même temps qu'il continuait à se faire remarquer à la chambre élective par l'art avec lequel il savait allier le dévouement que tout gouvernement exige de ses salariés avec les taquineries du centre gauche à l'endroit des ministres de Louis-Philippe, et ses velléités d'opposition au gouvernement personnel de ce prince. En 1840 M. Thiers appela Vivien à remplir les fonctions de garde des sceaux dans le cabinet dont il fut le président. Six mois après, Vivien rentrait avec son chef de file dans les rangs de l'opposition de gauche, prévoyant peu sans doute alors l'un et l'autre qu'ils allaient bientôt renverser le trône de Louis-Philippe et expulser de France la famille de leur bienfaiteur. Ce sacrifice douloureux une fois fait, Vivien se sépara de M. Thiers pour se vouer sans réserve au triomphe de l'idée républicaine; la révolution de Février 1848 lui avait en effet conservé sa position de président de section du conseil d'Etat, toujours grâce à l'influence de Dupont (de l'Eure). L'ancien ministre de Louis-Philippe, élu membre de l'Assemblée nationale, prit une part des plus actives à la discussion et au vote de la constitution de 1848; et le général Cavaignac, investi de la dictature, lui fit accepter le portefeuille des travaux publics. L'opinion publique ne lui tint pourtant pas compte du patriotisme ardent dont il témoignait; et elle le lui fit bien comprendre, quand expirèrent les pouvoirs de la constituante, en ne le réélisant pas, lui, un des parrains de la constitution nouvelle, un de ceux qui s'étaient donné le plus de peine pour aider à son enfantement, si laborieux. Maintenu d'ailleurs par l'Assemblée législative dans sa place de président de section au conseil d'État, Vivien n'en continua pas moins à donner chaque jour de nouvelles preuves de son dévouement à la république, le seul gouvernement qui suivant lui pût désormais convenir au pays. Partisan zélé du général Cavaignac et de sa candidature à la présidence pour les élections qui devaient avoir lieu en 1852, il vit avec douleur le coup d'État du 2 décembre 1851 lui enlever ses illusions, qu'il regretta, dit-on, bien plus que ses lucratives fonctions au conseil d'État. Il mourut le 7 juin 1854.

VIVIENNE (Sainte). *Voyez* Bibiane.

VIVIER, bassin entouré de murs en terre ou en maçonnerie, ordinairement traversé et rempli par de l'eau courante, et destiné à recevoir du poisson d'eau douce, qu'on y conserve pour l'usage et les besoins de la cuisine, et quelquefois aussi pour y multiplier. Des grilles en bois ou en fer laissent un passage ouvert à l'eau, tandis qu'elles empêchent le poisson de s'échapper. Dans les temps du plus grand luxe des Romains, les personnages les plus éminents attachaient une très-haute importance à leurs viviers, non pas tant à cause des ressources que fournissait à leur cuisine le poisson qu'ils y tenaient enfermé que parce qu'il était pour eux un objet de récréation. Il y devenait si privé, qu'il venait prendre dans la main ce qu'on lui présentait à manger.

VIVIERS, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Privas (Ardèche), autrefois capitale du Vivarais, petite ville de 2,610 habitants, avec une station du chemin de fer de la Méditerranée, est le siége d'un évêché. Elle souffrit beaucoup à l'époque des guerres de religion, parce qu'elle embrassa le parti des calvinistes.

VIVIPARES. C'est ainsi qu'on nomme les animaux qui mettent bas leurs petits vivants, par opposition à ceux qui les pondent dans des œufs. On distingue deux sortes de *vivipares*, les vrais et les faux : les premiers, nommés aussi *mammifères*, c'est-à-dire porteurs de mamelles, parce qu'ils sont pourvus des organes de ce nom, allaitent leurs petits, dont les faux vivipares, dépourvus de mamelles, ne prennent aucun soin. On nomme aussi *vivipares* plusieurs espèces de poissons dont les petits éclosent dans le ventre de la mère, comme la *blennie ovo-vivipare*.

Geoffroy a donné le nom de *vivipare à bandes* à une coquille fluviatile que Linné avait rangée parmi les hélices.

Les plantes *vivipares* sont celles qui au lieu de fleurs produisent de petits rejetons feuillés.

VIVISECTION, opération consistant à ouvrir le corps d'un animal vivant dans un but scientifique, le plus ordinairement pour des recherches physiologiques ou chimiques. Aujourd'hui on chloroformise les animaux, surtout les mammifères, avant d'en faire l'objet d'une vivisection.

VIZILLE. *Voyez* Isère (Département de l') et Mounier.

VIZIR ou VISIR. *Voyez* Vésir.

VLAARDING. *Voyez* Célèbes.

VLAQUIE. *Voyez* Valachie.

VOCABULAIRE, collection des mots les plus usités d'une langue. De ce qu'un vocabulaire peut être regardé comme un dictionnaire, il ne s'ensuit pas qu'un dictionnaire puisse recevoir le nom de *vocabulaire*. Ce dernier nom ne s'applique guère qu'aux dictionnaires des mots d'une langue; tandis que *dictionnaire*, en général, comprend non-seulement les dictionnaires de langues, mais aussi les dictionnaires historiques, et tous ceux qui se rapportent aux sciences et aux arts. Champagnac.

VOCAL, VOCALISATION, VOCALISES. *Vocal* se dit de tout ce qui concerne la voix ou le chant des voix : *Musique vocale*, qui est composée pour être chantée par des voix. La *vocalisation* est l'art de bien gouverner la voix dans les difficultés du chant au moyen d'exercices appelés *vocalises*, et qui s'exécutent sur une voyelle.

Vocaliser, c'est solfier sans prononcer le nom des notes et en modulant les différentes inflexions sans autre articulation que le son d'une voyelle. Ces sortes d'exercices se font toujours sur la voyelle A, comme plus sonore et plus ouverte que les autres. Charles Bécher.

VOCATIF. *Voyez* Cas.

VOCATION (du latin *vocare*, appeler). C'est, dans le sens mystique, ce mouvement, cette voix intérieure par laquelle Dieu nous invite d'une manière toute spéciale à la pratique de son culte. C'est aussi une certaine loi providentielle à laquelle nous devons nous conformer : « La véritable *vocation* de l'homme est de se rendre le plus possible utile à ses semblables. » La *vocation d'Abraham*, qui fait époque dans la chronologie, fut le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des croyants. La grâce que Dieu fit aux gentils en les appelant à la connaissance de l'Évangile est qualifiée dans les livres saints de *vocation des gentils*.

Vocation désigne, dans un sens plus général, l'inclination que quelqu'un se sent pour un état plutôt que pour un autre, les dispositions plus ou moins heureuses dont il est doué pour la pratique de ce même état.

VŒRŒSMARTHY (Michel), l'un des plus remarquables poëtes qu'ait produits la Hongrie, né en 1800, à Nyeck, dans le comitat de Stuhlweissembourg, mort à Pesth, le 30 novembre 1855. On a de lui différents poëmes romantiques, des drames, des poëmes épiques et une tra-

duction de Shakespeare. A l'époque de la révolution de 1848 il avait été député à l'assemblée nationale; mais il s'y fit peu remarquer. Emprisonné à la restauration, il fut peu de temps après remis en liberté par le gouvernement autrichien, et se retira alors à la campagne, prenant avec lui-même l'engagement de ne plus jamais se servir d'une plume.

VOEU (du latin *votum*). C'est, dans le sens le plus général, la résolution que l'on forme d'accomplir une chose qu'on présume devoir être agréable à Dieu. L'usage des vœux est de la plus haute antiquité, et l'on en retrouve la trace chez presque toutes les nations. Ils étaient ordinairement dictés par la religion ou la superstition, et souvent aussi par le patriotisme.

Les *vœux de religion*, institués par saint Basile vers le milieu du quatrième siècle, étaient ordinairement chez nous au nombre de trois : vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Le *vœu simple* était celui qu'on ne faisait pas en face de l'église avec les formalités prescrites par les canons : ce dernier s'appelait le *vœu solennel*, et engageait souvent pour la vie. Un décret du 15 février 1790 a prononcé l'abolition des *vœux de religion* en supprimant les communautés religieuses. Un autre décret du 18 février 1809, qui rétablit des sœurs hospitalières, limite à cinq ans la durée de leurs vœux; et comme la loi du 24 mai 1825, qui a légalisé l'existence de toutes les communautés de femmes, n'a rien statué sur la durée de leurs vœux, il en faut conclure qu'ils restent légalement fixés à cinq ans.

Vœu désigne aussi l'offrande promise par un vœu (*voyez* Ex-voto).

Vœu pris pour suffrage n'est guère usité qu'en parlant de tout un peuple : *Il a été élu par le vœu de la nation*. *Vœu* signifie souvent souhait, désir : *C'est mon vœu le plus cher*. Dans ce sens, on l'emploie ordinairement au pluriel : *Se rendre aux vœux de quelqu'un*. On entend par *vœu de la loi* ce que le législateur a voulu prescrire par la disposition légale dont il s'agit.

VOGLER (Georges-Josué), artiste d'une imagination élevée et d'un profond génie, excella sur le clavecin, et plus encore sur l'orgue. C'était, en outre, un compositeur original, qui malheureusement ne sut pas toujours se défendre d'un certain degré de pédantisme et d'amour-propre. Il était né en 1749, à Wurtzbourg, d'un père marchand de violons. De bonne heure il révéla ses dispositions musicales, et déjà il se distinguait sur le piano et l'orgue quand il étudiait dans sa ville natale et à Bamberg. Protégé par l'électeur Charles-Théodore de Manheim, il alla en 1773 étudier le contre-point à Bologne sous la direction de Marini, puis à Padoue, où il termina ses études sous la direction de Valotti. En 1775 il s'en revint à Manheim, et y obtint la direction de la chapelle de l'électeur. De 1780 à 1786 on le voit parcourir l'Allemagne, la France, la Hollande, le Danemark, la Suède, l'Angleterre et l'Espagne; et partout il recueille des applaudissements. Nommé maître de chapelle à Stockholm, il n'en continua pas moins ses voyages, et à partir de 1799 séjourna successivement à Copenhague, à Altona, à Berlin, à Prague, à Vienne et à Munich. Il se trouvait en 1807 à Francfort-sur-le-Mein, quand le grand-duc de Hesse-Darmstadt l'invita à venir à sa cour, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1814. On lui doit l'*orchestrion*, instrument composé de quatre clavecins, égal en force à un orgue de cinq mètres et reproduisant un orchestre complet. Il a publié aussi plusieurs ouvrages sur la musique, et un travail sur le *système des chœurs*. Parmi ses élèves on cite Weber et Meyerbeer.

VOIE. Ce mot répond aux mots *chemin*, *rue*, *passage*. Les seuls cas dans lesquels on s'en serve encore autrement que dans le sens figuré, c'est quand on l'applique aux chemins publics ou aux routes militaires des Romains. On dit alors : *voie publique*, *voie* ou *voies romaines*, *voies militaires*. Les voies romaines étaient en général pavées et construites avec tant de solidité qu'on en trouve encore des vestiges et même des parties aujourd'hui praticables en Italie, en Allemagne, en France, en Espagne, et jusque dans l'Asie Mineure (*voyez* Routes).

Voie s'emploie figurément en termes de religion : *La voie du paradis, du ciel, du salut*. Jésus-Christ a dit dans l'Évangile : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » La voie étroite, c'est la voie du salut; la voie large, c'est le chemin de la perdition. On entend encore par *voies* les commandements de Dieu, ses lois : « Seigneur, enseignez-nous vos voies; » et aussi les moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines : « Les voies de la Providence sont incompréhensibles. »

En termes d'anatomie, on donne le nom de *voies* aux divers appareils formés par la peau interne et disposés sous forme de canaux, de sacs ou de tubes, dans lesquels sont introduits l'air et les aliments liquides ou solides (*voies aériennes*, *alimentaires*, *aquifères*, *cibifères*), ou desquels sortent les produits des sécrétions diverses (*voies salivaires*, *biliaires*, *urinaires* et *génitales* ou *génito-urinaires*).

Voie signifie figurément moyen dont on se sert : « Il ne faut pas employer de mauvaises voies pour arriver à une bonne fin. » Il se dit particulièrement, en chimie, de la manière d'opérer : La *voie sèche* est celle qui emploie le feu sans intermédiaire de liquide; la *voie humide*, celle qui emploie les dissolvants (*voyez* Essais).

En jurisprudence, les *voies de droit* sont le recours à la justice, suivant les formes légales : La *voie de l'appel*; *Voies de fait*, synonyme d'acte de violence.

En législation et finances, on entend par *voies et moyens* les revenus de tous genres que l'État applique à ses dépenses.

Voie signifie aussi charretée ou mesure : *Voie de bois*, *de pierre*, *de sable*, *de plâtre*, *d'eau*, *de charbon*.

VOIE D'EAU. On appelle ainsi, en termes de marine, une ouverture faite accidentellement et par laquelle l'eau entre. A bord des vieux bâtiments, les *voies d'eau* se déclarent naturellement à travers les bordages pourris : ce sont les plus dangereuses et les plus difficiles à découvrir. Les charpentiers du port de Toulon en cherchèrent vainement une de cette nature à bord de la goëlette *L'Estafette*, qui rentra pour la faire boucher cinq fois coup sur coup dans le bassin; elle en sortit faisant toujours de l'eau, et appareilla peu de temps après; on ne l'a pas revue depuis. En 1830, le vaisseau *La Couronne* s'échoua sur la côte de Sicile; il en fut retiré sans malheur apparent, et continua sa route; arrivé à Toulon, on le mit au bassin : je laisse à penser quel fut l'étonnement des charpentiers en apercevant un quartier de roche gros comme une bombe engagé dans la membrure du vaisseau. Il avait été sauvé par cet expédient de la Providence.

Fonmartin de Lespinasse.

VOIE LACTÉE ou **GALAXIE**. On appelle ainsi cette large bande blanchâtre, irrégulière dans ses contours et légèrement fendue vers les bords, qu'on aperçoit dans le ciel, dans les nuits sereines, lorsque la lune ne répand pas une trop vive lumière : on la voit toujours s'étendre d'un bord de l'horizon à l'autre, mais varier de position avec les étoiles fixes, qu'elle suit dans leur marche. Les habitants de nos campagnes lui donnent aussi le nom de *chemin de Saint-Jacques*. On a longtemps été dans le doute sur la cause de la blancheur de cette partie du ciel; mais aujourd'hui les recherches des astronomes, et surtout celles de Herschel, ont parfaitement démontré qu'elle est due à une multitude innombrable d'étoiles trop petites pour être distinguées à la vue simple.

Les Grecs donnaient à cette couronne d'étoiles le nom de *galaxie*, du mot γάλα (lait), et les astronomes modernes l'ont quelquefois désignée ainsi. Les Romains l'appelaient *via lactea*, d'où est venu le nom de *voie lactée*, qui est le plus employé de nos jours, dans la langue scientifique comme dans le langage vulgaire.

Dans sa course à travers le ciel, la voie lactée rencontre un grand nombre de constellations. Partant de Cassiopée, elle traverse Persée, Orion, les Gémeaux, le Grand-Chien ou Syrius, le Centaure, la Croix et le Triangle austral; de là elle continue sa route en passant par le Scorpion, le Sagittaire, et, se divisant en deux branches, elle rencontre l'Aigle, la Cèche, le Cygne, le Serpentaire, Céphée, et revient enfin à Cassiopée, après avoir décrit son cercle entier.

Comme toutes les apparences célestes, la voie lactée a servi, dans l'antiquité, de point de départ aux fictions poétiques : suivant Ovide, c'était le chemin du palais de Jupiter; d'autres poëtes en rapportaient l'origine à l'embrasement causé par Phaéton, ou bien à quelques gouttes de lait qu'Hercule laissa tomber de sa bouche lorsque Junon, apaisée, vint présenter le sein au fils de sa rivale. Plusieurs autres en ont fait le séjour de l'âme des héros.

Sous le point de vue scientifique, les anciens n'avaient sur la *voie lactée* que des présomptions plus ou moins vagues. Aristote la regardait comme un météore placé dans la moyenne région; mais Démocrite, quoique plus ancien, avait jugé que cette blancheur céleste devait être produite par une multitude d'étoiles trop petites pour être aperçues.

L.-L. Vauthier.

VOIE PUBLIQUE. *Voyez* Voierie.

VOIERIE ou VOIRIE. Ce mot a plusieurs acceptions : tantôt il signifie *voie, chemin*, etc.; tantôt on l'emploie pour désigner certaines places dans le voisinage des populations où se fait le dépôt des immondices enlevées dans les rues ou dans les maisons; tantôt encore on entend par *voierie* la police des rues et des chemins. Prise dans cette dernière acception la *voierie* constitue une administration qui a l'autorité légale de faire des règlements pour l'alignement des rues, l'élévation et la régularité des édifices, le pavage et la propreté de la voie publique; pour empêcher qu'il ne se fasse dans l'intérieur des villes ou au dehors des constructions dangereuses à la sûreté publique; pour forcer les propriétaires qui n'auraient pas la volonté de le faire à réparer leurs maisons quand elles menacent ruine et que leur chute pourrait occasionner des accidents; enfin, pour s'opposer à toute entreprise qui aurait l'inconvénient de gêner la voie publique, d'entraver le commerce, d'exposer la vie ou la santé des citoyens.

On appelle *voyers* les employés préposés à la police des chemins dans la campagne et à celle des rues dans les villes : Architecte, commissaire *voyer*. V. De Moléon.

VOIES DE COMMUNICATION. *Voyez* Communication (Voies de).

VOIES ET MOYENS. *Voyez* Voie.

VOIGTLAND, *terra advocatorum*. On donna ce nom, à partir du onzième siècle, à celles des possessions immédiates des empereurs allemands qu'ils faisaient administrer par des baillis particuliers. C'était, dans sa plus large acception, le cercle actuel du *Voigtland*, qui appartient au royaume de Saxe, les bailliages de Weida et de Ziegenruck, dans le grand-duché de Weimar, les possessions actuelles des princes et des comtes de Reuss, l'ancienne capitainerie de Hof, aujourd'hui dépendance de la Bavière, et enfin le bailliage de Ronneburg, qui fait maintenant partie du duché de Saxe-Altenbourg. Le *cercle du Voigtland*, dans le royaume de Saxe, comprenant une population de 101,300 habitants, répartie sur 18 myriam. carrés, se compose des bailliages de Voigtsberg et Plauen et de Pausa. Sous le rapport de l'administration, il appartient à la direction du cercle de Zwickau, et a pour chef-lieu *Plauen*.

VOILE. C'est une pièce d'étoffe destinée à dérober un objet quelconque à la vue, tel que les traits du visage, les parties de l'intérieur d'un édifice. Ainsi, un voile précieux dérobait la vue de l'Arche aux profanes, dans le Tabernacle des Juifs. L'usage du voile pour cacher les traits des femmes est très-ancien. Minerve, dans la *Théogonie* d'Hésiode, couvre Pandore d'un beau voile. Pénélope ne se montrait que voilée à ses poursuivants. En Grèce et à Rome, les jeunes mariées ne sortaient sans voile que trois jours après leurs noces. Les jeunes filles se parent encore d'un voile le jour de leur mariage; cet usage est même général dans la plupart des contrées du Midi. Il est surtout observé par les religieuses. *Prendre le voile* est devenu synonyme d'embrasser la vie monastique.

Voile s'emploie figurément pour apparence, prétexte, moyen dont on se sert pour tenir une chose cachée : Se couvrir du *voile* de la dévotion, jeter un *voile* sur une affaire. Il se dit aussi de ce qui nous dérobe la connaissance des choses : Le *voile* de l'avenir.

VOILE. *Voyez* Champignons.

VOILE (*Marine*). On appelle ainsi de larges pièces d'une forte toile destinées à transmettre l'effort du vent au vaisseau au moyen de leviers qui sont les mâts. On en distingue de trois sortes : les voiles carrées, les voiles auriques et les voiles latines; ces dernières sont triangulaires et aboutissent en pointe par en bas. Ce nom leur vient de ce qu'on s'en servit d'abord sur les galères du pape. Les voiles, suivant la place qu'elles occupent, se nomment aussi *voiles d'avant* ou *voiles d'arrière*. Les premières sont toutes celles qui ont leur appui sur le beaupré et le mât de misaine, y compris les voiles d'étai : on les nomme en masse *fort d'avant*. Les autres sont celles qui appuient sur le grand mât et le mât d'artimon. *Voile* signifie aussi vaisseau : *Un convoi de cent voiles*, c'est à dire *de cent vaisseaux*. *Faire voile* se dit pour naviguer. Figurément, *Mettre toutes voiles dehors* ou *au vent*, c'est faire tous ses efforts pour réussir; et *donner à pleines voiles dans quelque chose*, c'est y aller de toutes ses forces, de tout son cœur.

VOILE DU PALAIS. *Voyez* Palais (*Anatomie*).

VOILIER (*Histoire naturelle*). *Voyez* Istiophore.

VOIROL (Théophile, baron), lieutenant général, ex-pair de France, naquit à Tavanne (canton de Berne), le 6 septembre 1781. Son pays devint français en 1795, et en 1799 il partit, à la place de son frère aîné, dans le bataillon auxiliaire du Mont-Terrible. Sous-lieutenant en l'an x, sa conduite à la bataille d'Austerlitz lui valut le grade de lieutenant; et décoré à la bataille d'Iéna, il fut nommé capitaine sur le champ de bataille de Pultusk. Il passa ensuite en Espagne, où il devint chef de bataillon. Blessé et fait prisonnier par les Anglais, il fut échangé, créé major à la fin de 1812 et envoyé à la grande armée. Il passa colonel pendant la campagne de 1813. Il se couvrit de gloire à Bar-sur-Aube, ce qui lui mérita le cordon de commandant de la Légion d'Honneur; et quelques jours après l'empereur lui donnait le grade de général de brigade; mais les événements l'empêchèrent de se voir confirmer dans ce grade. En 1819 il fut appelé au commandement de la légion des Basses-Pyrénées, et nommé maréchal de camp en 1823. Il fit les deux campagnes de Belgique en 1831 et 1832; et après le siége d'Anvers, il fut promu lieutenant général, le 9 janvier 1833. Il fut ensuite nommé inspecteur général commandant en chef des troupes de l'Algérie. Le gouvernement de ce pays étant devenu vacant, l'intérim en fut confié au général Voirol, qui signala son commandement par d'utiles et importants services. C'est à lui que l'on doit les premières routes qui aient sillonné une contrée alors presque sauvage, le desséchement des marais de la Maison-Carrée et de la Ferme modèle, ainsi qu'une grande partie des établissements militaires fondés autour d'Alger. Remplacé par le général Drouet d'Erlon, il fut appelé à prendre le commandement de la cinquième division militaire. C'est lui qui commandait à Strasbourg lorsque le prince Louis-Napoléon vint essayer de s'emparer de cette ville. Ayant reçu des lettres de grande naturalisation, il fut élevé à la pairie le 31 janvier 1839; à quelque temps de là, le préfet du Bas-Rhin ayant rejeté sur le général une partie des faits qui s'étaient passés à Strasbourg, le général Voirol fut rappelé. Sa disgrâce fut toutefois de courte durée, et presque aussitôt on l'appela au commandement de la sixième division militaire, dont le quartier

général est à Besançon. La révolution de Février l'y trouva. Quelques jours après, il dut céder son commandement au général Baraguey-d'Hilliers, et le 17 avril le gouvernement provisoire l'admit à faire valoir ses droits à la retraite.

VOISENON (Claude-Henri de FUSÉE de), membre de l'Académie Française, naquit en 1708, au château de Voisenon, près de Melun, embrassa l'état ecclésiastique, et à peine ordonné prêtre fut nommé grand-vicaire de l'évêque de Boulogne, qui était de ses parents. Plus tard on lui offrit l'évêché de Boulogne; mais il le refusa, se contentant d'une abbaye qui n'exigeait de lui ni résidence ni devoirs au-dessus de ses forces. Dès lors il se livra sans contrainte au goût qu'il s'était senti dès son enfance pour la culture des lettres. Il composa des romans, des comédies, qui furent jouées avec succès à la Comédie-Italienne, mais surtout force pièces de vers, poëmes, madrigaux, etc., et jusqu'à des opéras. Le duc de Choiseul lui fit accorder une pension de 6,000 fr. pour s'occuper de l'histoire de France; et afin de s'acquitter de cette mission il publia ses *Fragments historiques*. L'Académie Française l'admit dans son sein, en 1753, plutôt à titre d'homme du monde que comme littérateur, car à cet égard il faut avouer que son bagage était bien léger. A la disgrâce du duc de Choiseul il perdit ses pensions; mais l'abbé Terray les lui fit rendre, et il fut même nommé ministre plénipotentiaire de l'évêque-prince de Spire près la cour de France. Bien vu par Mme de Pompadour, et ensuite de Mme du Barry, il portait dans la société, dit La Harpe, cet extrême emjouement qui trouve à rire et à faire rire de tout, un ton de galanterie plus à la mode qu'aujourd'hui, beaucoup d'insouciance et de gaieté qui en était la suite, et le talent des quolibets plutôt que celui des bons mots. Avec la figure d'un singe, il semblait en avoir la légèreté et la malice, et les femmes s'en amusaient comme d'un homme sans conséquence. Il mourut au château de Voisenon, le 22 novembre 1775; et Voltaire, avec qui il avait été constamment dans les meilleurs termes, lui fit cette jolie épitaphe :

Ici gît ou plutôt frétille
Voisenon, frère de Chaulieu.
A sa muse vive et gentille
Je ne prétends pas dire adieu,
Car je m'en vais au même lieu,
Comme cadet de la famille.

Il existe une édition complète de ses œuvres, en 5 volumes in-8° (Paris, 1781).

VOISIN (La), fameuse empoisonneuse du dix-septième siècle, dont les noms véritables étaient Catherine *Deshaies*, veuve *Monvoisin*, mais qui n'est connue que sous le nom de *la Voisin*. Elle exerçait à Paris le métier de sage-femme; et trouvant qu'il n'était pas assez lucratif pour satisfaire à ses habitudes de luxe, elle y joignit celui de diseuse de bonne aventure et surtout d'entremetteuse, et réussit si bien qu'elle en vint à avoir carrosse. Mais elle finit par se trouver compromise dans l'affaire de Mme de Brinvilliers. Accusée de débiter en secret des poisons, notamment la fameuse *poudre de succession*, inventée par l'italien Exili, elle fut arrêtée et jetée à la Bastille, en 1679, avec quarante autres individus, parmi lesquels on remarquait *la Vigoureux*, son frère et un prêtre du nom de Lesage. L'affaire, dans laquelle se trouvèrent mêlés de grands personnages, tels que le maréchal de Luxembourg, la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, fut jugée par un tribunal spécial, institué à l'Arsenal sous le nom de *chambre ardente*, et se termina par la condamnation à mort de la Vigoureux, de son frère, de Lesage et de la Voisin, qui furent brûlés le 22 juillet 1680, sur la place de Grève.

VOITURE (Vincent), écrivain peu connu aujourd'hui, célèbre en son temps, l'une des illustrations de l'hôtel de Rambouillet, l'un de ceux qui ont concouru à polir le langage français, en transportant dans les œuvres littéraires les élégances familières de la bonne société, naquit à Amiens, en 1598. Son père était marchand de vin; origine modeste, dont Voiture eut souvent la faiblesse de rougir, lorsque, dans la suite, ses talents l'eurent fait admettre à la cour. Il s'était lié au collége avec le jeune comte d'Avaux, depuis surintendant des finances et représentant de la France au congrès de Munster. Il entra dans le monde sous ses auspices, le remplaça près d'une jolie maîtresse, Mme Saintot, et composa pour cette belle une lettre galante qu'il fit imprimer en une nuit. Ce trait le mit à la mode. Ce fut alors qu'un ami de Mme de Rambouillet, Chaudebonne, ayant rencontré dans le monde notre jeune homme, s'offrit à le présenter à l'hôtel de Rambouillet. Voiture y fut accueilli avec faveur, se fit bien venir de la maîtresse du lieu, fit même un peu la cour à sa fille Julie (qui depuis épousa le sévère Montausier), mais la cour en galant qui veut amuser plutôt qu'en amant qui aspire à plaire; ce qui n'empêcha pas Montausier de le prendre en aversion et de penser qu'il s'était opposé à son mariage. Voiture dut aussi à Chaudebonne la bienveillance de Gaston d'Orléans, frère du roi; il entra chez ce prince, le suivit dans la guerre qu'il soutint en 1632 contre la cour, et fut chargé par lui d'une négociation en Espagne auprès du comte d'Olivarès, dont il fut singulièrement goûté.

En 1636 Gaston fit sa paix; Voiture revint en France à sa suite. Richelieu venait de reprendre Corbie aux Espagnols; Voiture saisit cette occasion de se remettre en grâce auprès de lui, en célébrant ce fait d'armes dans une lettre écrite avec éloquence. Déjà, en 1634, l'Académie Française, nouvellement instituée, l'avait appelé dans son sein, malgré son absence et sa disgrâce. Voiture ne paya pas cette faveur par trop d'exactitude, car il ne vint jamais à l'Académie qu'une fois, et pour s'y faire condamner sur une gageure. En revanche, il reprit ses assiduités à l'hôtel de Rambouillet. Ce fut vers cette époque qu'il publia son fameux sonnet à *Uranie*, qui, comparé au sonnet de Benserade sur *Job*, suscita la fameuse querelle des *jobelins* et des *uranistes*. On vit la société tout émue par cette grave querelle : la duchesse de Longueville était à la tête des *uranistes*, le prince de Conti à la tête des *jobelins*. On échangea force arguments, force épigrammes; aujourd'hui les deux sonnets sont oubliés.

Vers la fin de 1638 Voiture fut envoyé pour annoncer à la cour de Florence la naissance du dauphin qui fut Louis XIV. Il poussa jusqu'à Rome, et y fut reçu membre de l'Académie des *Humoristes*. De retour, il suivit le roi dans plusieurs voyages; maître d'hôtel de la reine de Pologne, Marie de Gonzague, il l'accompagna jusqu'à Péronne à son départ de France. Richelieu mort, la régente, Anne d'Autriche, continua de favoriser le poëte courtisan. Il eut des pensions, fut maître d'hôtel du roi, interprète des ambassadeurs chez la reine. Le comte d'Avaux, devenu surintendant des finances, lui donna une place de commis avec 4,000 liv. d'appointements, à condition de ne rien faire. Avec 16,000 liv. environ de places ou de revenus, du crédit à la cour et dans le monde, la familiarité de la reine et l'intime amitié de Mme de Rambouillet, chez laquelle il dînait tous les jours, Voiture eût dû jouir d'une existence tranquille et douce. Mais la passion du jeu altéra souvent sa fortune, comme le commerce des femmes avait détruit sa santé. Il fut presque toujours malade dans les derniers temps de sa vie. Cela ne l'empêcha pas, à près de cinquante ans, de tomber amoureux de la seconde fille de Mme de Rambouillet. Il eut pour elle un duel avec l'intendant de la maison, Chavaroche, ce qui lui attira quelques railleries. Enfin, s'étant purgé durant un accès de goutte, la fièvre le prit, et il mourut, le 27 mai 1648, après quatre à cinq jours de maladie, à l'âge de cinquante ans. L'Académie en corps voulut assister à ses funérailles et porter son deuil. C'est le seul de ses membres qui ait eu cet honneur.

Comme écrivain, Voiture ne parut rechercher que les succès de société : il ne fit presque rien imprimer, et ses écrits n'ont été recueillis qu'après sa mort; ce qui ne l'empêcha point d'être placé de son vivant au rang des plus

éminents génies. C'est un rang que la postérité ne lui a pas conservé. Il serait pourtant injuste de méconnaître en lui plusieurs parties de talent très-réel. Voiture est plein d'affectation, surtout dans ses premiers écrits; mais il est ingénieux, souvent délicat, et son langage est d'une pureté remarquable pour l'époque. Aussi, bien qu'on ne lise plus guère ses ouvrages, son style a fort peu vieilli. Un choix sévèrement fait de ses lettres et de ses poésies se lirait peut-être encore avec plaisir. Pinchêne, son neveu, si raillé par Boileau, fut le premier éditeur de ses œuvres, en 1649. De nos jours M. Ubicini a donné dans la collection Charpentier une nouvelle édition des *Lettres et Poésies* de Voiture, en 2 volumes in-18. St-A. Berville.

VOITURE (*Technologie* [du latin *vectura*, dérivé lui-même de *vehere*, conduire, porter]). Tout le monde connaît l'appareil de ce nom destiné au transport des personnes, des marchandises ou d'objets quelconques. Les voitures peuvent être considérées comme des objets d'utilité ou de luxe; et dans l'un et l'autre de ces cas la richesse, le mode de structure et la forme en varient tellement ainsi que le nom qu'elles portent, que la seule nomenclature en serait fort longue : tels sont les tombereaux, les charrettes, les wagons, les fiacres, les diligences, les berlines, les calèches, les cabriolets, les tilburys, etc., etc. Les premières voitures furent des tonneaux défoncés et de grossiers traîneaux sans roues; on y adapta ensuite deux roues seulement; les Phrygiens les premiers en mirent quatre, les Scythes allèrent jusqu'à six, mais leurs voitures étaient des espèces de maisons ambulantes où logeait toute la famille. Les Romains eurent seize ou dix-sept espèces de voitures, de noms différents : celle qu'on nommait *carpentum* était de la plus grande richesse, les rois se l'approprièrent; le carruque (*carruca*) et le *pilentum* étaient des voitures couvertes à quatre roues, traînées par des mules, et servant aux personnes de qualité. Ils avaient aussi des calèches et des cabriolets à un seul cheval, comme on en voit sur de vieux monuments; il en était de même des Grecs. Nos rois de la première race n'avaient ni chars ni carrosses, et se faisaient modestement traîner dans une espèce de charrette ou tombereau à quatre roues, qu'on nommait *carpenton* et que tiraient quatre bœufs. Ce n'est que depuis peu que les voitures sont devenues si communes et qu'on y a déployé tant de luxe; c'est un genre d'industrie qu'on semble avoir dans ces dernières années poussé au plus haut degré de perfection. On a essayé aussi de faire des *voitures mécaniques* marchant sans les secours des chevaux, des *voitures à air comprimé*, enfin des *voitures à vapeur*, propres à aller les unes et les autres sur toutes les routes avec une vitesse variant de trois à huit lieues à l'heure, et franchissant rapidement des pentes même très-rapides. Malheureusement, les différentes tentatives plus ou moins heureuses faites pour résoudre ce problème, tant en Angleterre qu'en France, permettent de douter qu'on parvienne jamais à des résultats vraiment utiles.

On nomme aussi *voiture*, par extension, le chargement de cette dernière, et même le transport de ce chargement d'un lieu à un autre.

VOITURE (Lettres de). *Voyez* Voituriers.

VOITURES PUBLIQUES. Les premières qu'on ait vues à Paris datent de 1661, époque où le duc de Roanez et les marquis de Souche et de Crénaut obtinrent le privilége d'en établir, pour se rendre d'un quartier à l'autre et pour faire des promenades à la campagne. Le prix de la course fut tarifé à cinq sous par personne, et il y avait défense d'y admettre des soldats, des laquais et des pages. L'entreprise, qui ressemblait de tous points à celle de nos *omnibus* d'aujourd'hui, n'obtint pas tout le succès qu'elle méritait, et s'arrêta au bout de quatre ans. Le marquis de Crénaut établit ensuite des chaises roulantes, des espèces de cabriolets, traînés par un seul cheval et où deux personnes pouvaient tenir à l'aise. On ignore ce qu'il advint de cette opération. Vers la fin du même siècle un nommé Sauvage obtint l'autorisation d'établir une entreprise de voitures de louage, qu'il installa dans un local de la rue Saint-Martin désigné sous le nom d'*Hôtel Saint-Fiacre*. De là le nom de *fiacres*, resté en usage pour désigner les voitures publiques desservant les différents quartiers de la grande ville. Les voitures qui stationnent sur les places payent un droit de 75 fr. pour les fiacres, de 160 fr. pour les cabriolets et de 80 fr. pour les voitures de l'extérieur, dites *coucous* (si tant est qu'il en existe encore).

Les voitures publiques servant aux communications de ville à ville datent également du dix-septième siècle; la création des chemins de fer les a rendues inutiles sur toutes les grandes lignes qui traversent le territoire; mais elles rendront pendant bien longtemps encore de grands services aux communications de ville à ville dans l'intérieur de chaque département. Elle sont soumises à un impôt spécial, qui fait partie des contributions indirectes, et qui s'élève au dixième du prix payé pour le transport des voyageurs et des marchandises. Toutefois, la perception détaillée de l'impôt peut être remplacée par un abonnement.

VOITURIERS, ceux qui font profession de transporter des marchandises, soit par terre, soit par eau. Le transport des marchandises a lieu, soit par l'entremise d'un commissionnaire qui fait expédier par des voituriers particuliers, soit par un voiturier à qui on s'adresse directement. La garantie à laquelle dans ce cas l'un et l'autre sont astreints est la même. Les articles 1782, 1783, 1784, 1785 et 1786 du Code Civil, 96 à 108 du Code de Commerce, contiennent les dispositions générales qui dominent toute la matière et déterminent la responsabilité résultant du cas de perte ou d'avarie.

La responsabilité du commissionnaire ou du voiturier résulte surtout de la *lettre de voiture*, qui constitue entre les parties un véritable contrat. Elle doit être datée, exprimer la nature et le poids ou la contenance des objets à transporter, le délai dans lequel le transport doit être effectué; indiquer le nom et le domicile du commissionnaire s'il y en a un, le nom de celui à qui la marchandise est adressée, le nom et le domicile du voiturier; énoncer le prix de la voiture, l'indemnité due pour cause de retard; être signée par l'expéditeur ou le commissionnaire; présenter en marge les marques et numéros des objets à transporter. Elle ne fait d'ailleurs qu'énoncer la responsabilité sans la limiter, ainsi que l'ont décidé divers arrêts de la cour de cassation.

Quand on reçoit des ballots, des caisses ou des marchandises qui à première vue paraissent avoir éprouvé des avaries, il est bon avant de les ouvrir ou de les déballer de faire constater les avaries. Il faut à cet effet s'adresser soit au président du tribunal civil ou de commerce, soit au juge de paix, pour les requérir de faire vérifier par experts l'état de ces ballots ou marchandises. Là où il n'y a ni tribunal civil ou de commerce, ni justice de paix, on doit s'adresser au maire, qui a caractère pour constater l'avarie. Les voituriers par terre et par eau sont assujettis, pour la garde et la conservation des choses qui leur sont confiées, aux mêmes obligations que les aubergistes. Ils sont responsables de la perte et des avaries des choses qui leur sont confiées, à moins qu'ils ne prouvent qu'il y ait eu cas fortuit ou force majeure. Le vol par un voiturier des choses qui lui étaient confiées à ce titre est puni de la réclusion. Les voituriers, bateliers ou leurs préposés, qui auront altéré des vins ou toute autre espèce de liquide ou de marchandise dont le transport leur avait été confié sont punis d'un mois à un an de prison, et de la réclusion si l'altération a eu lieu par le mélange de substances malfaisantes.

VOÏVODE, en polonais *wojewodo*, vieux mot slave, formé de *woi*, guerrier, et de *wodit*, conduire, et signifiant par conséquent chef de soldats, d'armée. Dès les temps les plus anciens les peuples slaves s'en servirent dans ce sens. Plus tard il devint le titre honorifique du prince souverain électif, avant l'établissement des monarchies héréditaires. C'est ainsi que les princes de Valachie et de Moldavie étaient

qualifiés autrefois de *voivodes*. Ensuite, les empereurs grecs, avec lesquels à partir de 1434 ils eurent des relations très-étroites, leur donnèrent le titre de *despote*, qu'ils finirent par échanger contre celui d'*hospodar*. *Voivode* fut aussi en Pologne le titre des chefs électifs avant l'établissement de la dynastie des Piast; et ils étaient au nombre de douze. Par la suite, ce mot désigna tout à la fois la fonction et la qualité. C'est ainsi qu'on qualifia de *voivodes* les gouverneurs des diverses provinces, ou *voivodies*, entre lesquelles le pays était divisé. A l'origine, leurs attributions étaient exclusivement militaires. Plus tard, les pouvoirs civil et militaire se trouvèrent réunis dans la même personne; de sorte qu'on traduisit le mot *wojewodo* par *palatinus*. Dès lors les voivodes furent chargés de l'administration civile, de la justice et de la police, et formèrent la première classe des seigneurs temporels, avec siége au sénat; ce qui leur fit aussi donner le nom de *sénateurs*. En temps de guerre, quand la noblesse prenait les armes, c'est le voivode qui commandait la noblesse de sa voivodie.

Le nom de *voivodie* avait été conservé même dans la Pologne russe jusque dans ces derniers temps. Aujourd'hui ce pays est divisé non plus en voivodies, mais en gouvernements.

En Turquie, on donne le nom de *voivodes* aux collecteurs de l'impôt.

VOÏVODIE DE SERBIE et **BANAT DE TEMES**, dénomination sous laquelle a été constitué en 1849 un territoire de la couronne (*Kronland*) dans la monarchie autrichienne. Il s'étend sur les deux rives de la Theiss inférieure, qui sépare la *Wojwodina* proprement dite du Banat, et est borné par la Hongrie au nord et à l'ouest, par la Transylvanie à l'est, par les Frontières Militaires au sud-est et au sud, et par la Slavonie au sud-ouest. Il est composé de la Bacska, ou de l'ancien comitat hongrois de Bacs, des trois comitats du Banat de Temes, Temesvar, Torontal et Krasso (*voyez* BANAT), et des districts de Ruma et d'Illok en Syrmie, qui dépendaient autrefois de la Slavonie. En 1854 il comprenait sur une superficie de 369 myriam. carrés une population de 1,426,621 hab., dont 406,784 Slaves, 398,094 Roumains, 340,149 Allemands (dont 16,214 Juifs), 241,594 Magyares, et le reste de races diverses. La plus grande partie de ce territoire, continuation de la plaine centrale de la Hongrie méridionale, est plate. Le sol en est d'une fécondité telle, qu'il peut se passer d'engrais. En 1848 la population de cette contrée se montra des plus hostiles au mouvement magyare, qui tendait essentiellement à l'anéantissement de la nationalité serbe, et prit les armes pour défendre la monarchie autrichienne contre les insurgés hongrois. C'est en récompense de sa conduite dans ces circonstances critiques qu'une administration complétement distincte et indépendante de celle de la Hongrie lui a été accordée par l'empereur, qui ajoute aujourd'hui à ses titres celui de *grand-voivode de Serbie*. Temesvar est le chef-lieu de la voivodie de Serbie, laquelle est divisée en cinq cercles, appelés du nom de leurs chef-lieux respectifs *Temesvar*, *Lugos*, *Le Grand Becskerek*, *Zombor* et *Neusatz*.

VOIX, φωνή des Grecs, *vox* des Latins, son animal, vivant, inarticulé, qui a pour cause matérielle l'air, pour cause efficiente la glotte, et pour cause déterminante le besoin ou l'état de l'âme, auquel son expression actuelle se rapporte. Chaque animal a une voix qui lui est propre, et qui est un des caractères distinctifs de l'espèce à laquelle il appartient : ces grandes différences de la voix dépendent d'une organisation particulière des parties qui concourent à sa formation.

La voix varie avec l'âge. Elle est faible et aiguë chez les enfants, mais elle se renforce plus tard : chez la femme, le timbre vocal change beaucoup moins que chez l'homme, et il conserve presque toujours les caractères de l'enfance. Les jeunes animaux ont la voix plus aiguë que ceux qui ont terminé leur accroissement. Cette règle est générale ; cependant, les veaux y font exception. Tous les êtres organisés chez qui la respiration s'effectue par des poumons font entendre des sons vocaux, puisqu'ils sont pourvus d'une glotte et d'un larynx. Ces organes offrent dans toutes les classes des variétés de forme et de structure multipliées. D'après ce que nous venons de dire, il n'y a que les mammifères, les oiseaux et les reptiles qui soient pourvus d'un véritable instrument vocal, et qui puissent, par conséquent, faire entendre une voix proprement dite, car il suffit pour cela qu'une certaine quantité d'air, accumulée dans un réceptacle quelconque, soit chassée avec force et vienne se briser contre les bords d'un orifice plus ou moins étroit et suffisamment contracté. Les poissons, qui respirent par des branchies, ne peuvent, par cette raison, produire aucun son vocal. On ne doit pas regarder comme une vraie voix les bruits monotones et insipides que font entendre, pour s'appeler et manifester leurs besoins, quelques insectes, tels que les cigales, certaines sauterelles et la plupart des mouches, etc.; le bruit que produisent ces animaux ne vient point de leur bouche, mais il est le résultat du frottement mécanique de certaines membranes élastiques qui sont agitées rapidement. Ces organes sonores sont tantôt les élytres et les ailes des insectes, tantôt une espèce de partie membraneuse en forme de tambour, ou, enfin, une sorte de râclement produit par les mouvements des cuisses postérieures, à la manière de l'archet des instruments à cordes.

Le timbre vocal peut être changé et modifié par les habitudes de certains individus; par exemple, ceux qui se livrent à des professions bruyantes, parce que, obligés de couvrir en parlant des bruits souvent intenses, ils exercent davantage leurs organes vocaux. La voix des hommes est d'autant plus forte que leur larynx est plus développé et que leur poitrine a plus de capacité. C'est pour cette cause que le timbre vocal semble beaucoup plus faible lorsque, après le repas, l'estomac distendu par les aliments diminue la capacité de la poitrine en refoulant le diaphragme supérieurement.

Aucun son ne va plus directement à l'âme que celui de la voix humaine; c'est pour cette raison que les instruments qui en approchent le plus, comme le cor d'harmonie, le basson, le hautbois, ont une expression plus touchante et plus mélancolique, surtout dans les tons mineurs et la musique triste. Pour une oreille délicate, la voix d'un individu peut apprendre beaucoup de choses sur son tempérament, sur son caractère, sur ses qualités morales et sur les dispositions de son esprit. Il est certain que la situation de l'âme influe d'une manière assez marquée sur l'organe de la voix, qui diffère toujours suivant les circonstances. On peut donc dire avec Grétry, que si l'homme sait se cacher dans ses discours, il n'a pas encore appris à se cacher dans ses intonations. Lavater a dit avec raison que la voix et le visage s'associaient le plus souvent. La voix peut aussi souvent nous instruire de l'état du corps, à cause de ses rapports admirables avec le système nerveux en général, surtout avec les parties sexuelles. C'est à cette dernière sympathie qu'il faut attribuer la mue de la voix, le *faucet* des castrats et le chant mélodieux des oiseaux dans la saison de leurs amours. Dans les saisons chaudes, la voix est plus belle et plus aiguë; pendant l'hiver, elle est au contraire plus grave et plus rauque. C'est probablement l'influence de la température qui fait que les peuples du Midi ont en général la voix plus belle et plus sonore que les habitants des pays froids. Quoique le goût de la musique soit moins prononcé en France que chez les autres peuples, c'est dans ce pays que l'on trouve le plus grand nombre de belles voix. Cela tient sans doute au développement de la poitrine, que les Français ont généralement mieux conformée. Les peuples du Midi aiment beaucoup les voix aiguës; ceux des pays tempérés préfèrent les moyennes; enfin, les habitants des régions du Nord semblent donner la préférence aux basses. La différence des climats influe sur le goût des nations comme sur la douceur des langues. En Italie, les premiers rôles d'homme, dans les opéras, sont remplis par des *soprani*, en France par des *ténors*, en Allemagne par des *basses*.

La voix humaine est le plus beau moyen d'exécution que l'art musical possède. Ce sera donc toujours en vain que les instruments voudront l'imiter; semblables aux esclaves qui précèdent ou suivent leur maître, ils n'ont été inventés que pour accompagner et soutenir la voix. Comme chaque individu se distingue d'un autre par ses traits et ses formes physiques, de même on peut le distinguer par la nature et le timbre de sa voix. Il y a seulement des différences qui sont communes à plusieurs et qui forment autant d'espèces de voix, ayant reçu chacune une dénomination particulière.

Pour pousser le système vocal à l'étendue de celui des grands chanteurs, qui comprend souvent trois octaves, on est convenu de le diviser en six parties, qui représentent six espèces de voix; savoir : 1° le premier dessus, *soprano primo;* 2° le second dessus, *soprano secondo;* 3° le contr'alto (haute-contre), *contralto;* 4° le *ténor;* 5° le *baryton;* 6° la *basse.* Ce n'est donc pas d'après le timbre et le volume des voix, mais bien d'après leur étendue dans l'échelle musicale, qu'on désigne leur caractère général.

On distingue encore les voix par beaucoup d'autres différences que celles du grave à l'aigu. Ainsi, il y a des voix fortes, douces, étendues, pleines et justes, comme on en rencontre qui sont fausses, inégales, rauques, dures, voilées, chevrotantes et saccadées; enfin, on désigne par les épithètes de flexibles et légères les voix qui passent sans transitions brusques du grave à l'aigu, et qui parcourent avec la même douceur et la même flexibilité les intervalles et les modulations qui constituent l'harmonie musicale et vocalisante. Mais cette voix, par quel mécanisme se forme-t-elle? C'est ce que nous allons tâcher d'expliquer. D'abord, l'air que l'inspiration a indroduit dans les poumons est repoussé de cette espèce de soufflet dans le larynx, par le mouvement d'expiration et le jeu des muscles de la poitrine. C'est là le premier acte nécessaire pour la production de la voix, puisque c'est pendant le temps de l'expiration que les sons vocaux sont produits. Il n'y a donc pas de doute que la formation des sons vocaux ne soit un phénomène expiratoire; si dans quelques cas ils peuvent avoir lieu pendant l'inspiration, c'est par un mécanisme insolite, qui agit dans un ordre inverse de celui qui est naturel. Les travaux des physiologistes modernes ne laissent plus aucune incertitude sur l'organe générateur de la voix, et permettent de répondre avec assurance que, parmi les parties qui donnent passage à l'air expiré, c'est le larynx qui forme la voix, et que, des diverses pièces qui composent celui-ci, c'est la glotte qui est l'organe essentiellement phonateur. Si cette question était facile à résoudre, il n'en est pas de même de celle des différents mécanismes de la voix, et qui établit à quel ordre d'instruments on doit rapporter l'organe vocal. Aristote, Galien, Fabricio d'Aquapendente, Casserius de Plaisance, Dodart, Haller, Ferrein, Richerand, Cuvier, Dutrochet, Magendie, Biot, ont émis des opinions qui se contredisent le plus souvent, en comparant le mécanisme du larynx à celui des différents instruments de musique, comme s'il n'était pas plus naturel de comparer ces derniers au larynx, qui est le plus ancien et le plus parfait des instruments. Nous pensons, nous, que le larynx ne ressemble qu'à un larynx, et que l'organe admirable de la voix est un instrument à vent *sui generis*, inimitable par l'art, et dont le mécanisme vivant ne peut se comparer à celui d'aucun autre, parce que les principes de l'organisme animal ne pourront jamais être communiqués à un instrument mécanique, et que l'homme n'aura jamais à sa disposition les éléments de l'action vitale. Mais, nous dira-t-on, puisque vous n'admettez pas les théories des autres physiologistes, quelle explication donnerez-vous de la formation de la voix? D'abord, nous répondrons que nous n'avons pas la prétention de donner des explications plus mathématiques que celles des autres, et nous dirons que la glotte est l'instrument qui produit le son, ou plutôt que c'est l'air chassé des poumons qui sous l'influence de la volonté, en se brisant contre les lèvres de la *glotte*, comme cela a lieu dans les biseaux des tuyaux d'orgue, produit des ondulations sonores, qui sont modifiées par le pharynx, la langue, les lèvres, les fosses nasales; enfin, par tout l'appareil vocal. C'est donc l'air qui est le corps vibrant, et dont les ondes sonores acquièrent plus d'intensité à mesure qu'elles se prolongent dans les cavités sus-laryngiennes. Selon nous, on peut concevoir la formation du son vocal sans avoir besoin de cordes ou d'anches vibrantes. Le mécanisme de l'instrument vocal, quoique encore couvert d'un voile qu'on ne soulèvera jamais qu'imparfaitement, peut être compris comme nous le concevons, sans avoir besoin de le comparer aux instruments de musique; d'ailleurs, ces instruments, qui n'ont été créés que pour imiter ou soutenir la voix, sont bien loin d'avoir des sons aussi beaux et aussi mélodieux et de réunir au même degré de perfection les conditions les plus favorables à la production des sons, tant sous le rapport du timbre que sous celui de l'expression.

Au reste, nous devons convenir que ceux qui feront des recherches sur cette matière seront rarement d'accord entre eux, parce que tous les sons vocaux ne sont pas produits de la même manière. La voix sonore du chant et de la parole, qui dans une vaste enceinte se fait entendre à deux mille personnes à la fois; la voix basse, avec laquelle nous chantons dans un appartement fermé; enfin, cette voix aiguë qui a reçu le nom de *faucet*, et toutes les autres modifications vocales qui résultent des différents cris, dépendent de mécanismes différents que nous avons cherché à expliquer dans les articles CRI, FAUCET, ENGASTRIMYSME, GLOTTE, GAZOUILLEMENT, LARYNX, etc., auxquels nous renvoyons le lecteur.

Dr COLOMBAT de l'Isère.

Au figuré, élever la *voix* pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un, c'est parler hautement, ouvertement en faveur de quelqu'un ou à son désavantage. La vieille poésie appelait la Renommée la *déesse aux cent voix.*

Voix, en termes de grammaire, signifie le son représenté par la voyelle : *Voix* articulée, inarticulée, grave, aiguë, ou les différentes formes que prennent les verbes, selon qu'ils sont employés dans des propositions dont le sujet fait l'action ou la reçoit, est actif ou passif.

Voix se dit encore d'un mouvement intérieur qui nous porte à faire quelque chose ou nous en détourne : La *voix* de la nature, de l'honneur, de la conscience, des passions, de la raison, du sentiment.

Voix signifie aussi suffrage, opinion, vote : Donner sa *voix*, Aller aux *voix*, Recueillir les *voix; Voix* consultative, *Voix* délibérante. Avoir *voix* au chapitre, c'est avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille, auprès de quelque personne considérable.

Voix se prend aussi pour sentiment, jugement, opinion : La *voix* publique est pour nous; Il n'y a qu'une *voix* sur son compte; La *voix* du peuple est la *voix* de Dieu, c'est-à-dire le sentiment général est ordinairement bien fondé.

VOIX (Extinction de). *Voyez* APHONIE.

VOIX DE BASSE. *Voyez* BASSE.

VOIX DÉLIBÉRATIVE, CONSULTATIVE. *Voyez* DÉLIBÉRATION.

VOIX DE TÊTE, DE POITRINE. *Voyez* FAUCET.

VOL (*Droit criminel*), action de celui qui prend furtivement ou par force la chose d'autrui pour se l'approprier.

On sait qu'au moyen âge certains seigneurs féodaux, non contents d'accabler leurs sujets d'exactions de toutes natures, se livraient encore à de véritables brigandages sur les personnes et les propriétés. Ces nobles chevaliers, tout bardés de fer, escortés de leurs satellites, rôdaient par les grands chemins, et détroussaient les voyageurs, les marchands, sans épargner même les pèlerins ni les religieux. *Ils allaient à la proie*, comme on disait. Dans ces expéditions, ils s'équipaient ordinairement à la légère, comme pour la chasse du *vol* ou des oiseaux : c'est de l'identité d'équipages employés à cette chasse et à ces expéditions contre les passants que sont venus nos mots *vol* et *voleur.*

Dans tous les temps et chez tous les peuples, le vol à été sévèrement réprimé; quelques-unes des races germaniques qui envahirent l'Europe occidentale au cinquième siècle le punissaient presque toujours de mort, et notre législation pénale elle-même avant la réforme de 1832 prononçait encore la peine capitale contre le vol accompagné de cinq circonstances aggravantes spécialement déterminées. Aussi l'histoire n'a-t-elle rien enregistré de plus étrange que cette particularité de l'éducation des jeunes Spartiates, que la loi, afin de les habituer à la souplesse et à la ruse, autorisait à se glisser furtivement dans les jardins et dans les salles des repas publics, pour y dérober des aliments, et qu'elle châtiait sévèrement s'ils étaient découverts au moment du larcin. Du reste, les lois de la Grèce, comme celles de Rome, ne présentent aucune autre exception de ce genre; et notre législation moderne a emprunté une foule de judicieuses maximes non-seulement au droit civil, mais aussi au droit criminel des Romains. C'est de la loi des *Douze Tables* que nous est venu le caractère d'imprescriptibilité attribué aux effets volés.

Le vol, classé par le Code Pénal actuel dans la première section des crimes et délits contre les propriétés, est puni de peines graves lorsqu'il a été commis à l'aide de circonstances tendant à en faciliter l'exécution et à déjouer la surveillance ou la résistance, par la ruse, la menace ou la force : telles sont l'escalade, l'effraction, l'emploi de fausses clefs, les contusions ou blessures, la qualité d'ouvrier ou de serviteur à gages, lorsque le vol a été commis par eux au préjudice de leur maître, l'embuscade sur un grand chemin, etc. C'est un simple *délit* lorsqu'il est dégagé de toutes circonstances aggravantes.

Dans le premier cas, ce sont les cours d'assises qui en connaissent, et les peines édictées par la loi varient depuis les travaux forcés à perpétuité jusqu'à la réclusion. Dans le second cas, la peine, prononcée correctionnellement, est réduite à l'emprisonnement d'un an à cinq ans et à l'amende de 16 à 500 francs; mais les juges ont en outre la faculté d'y joindre l'interdiction des droits civiques et civils et la surveillance de la haute police pendant un espace de cinq à dix ans. Enfin, la soustraction même frauduleuse n'est qualifiée ni *crime* ni *délit*, et ne donne lieu qu'à des réparations civiles, lorsqu'elle est faite entre époux ou parents et alliés en ligne directe.

Aux termes de la loi pénale, deux conditions sont essentielles pour qu'il y ait vol : il faut 1° qu'il y ait eu *fraude*, intention frauduleuse; 2° que l'objet soustrait soit la chose d'autrui. Par conséquent, la soustraction que le débiteur fait du gage qu'il a remis à son créancier, ou de ses effets même saisis et placés chez un gardien, ne constitue pas un vol; car ces objets n'ont pas cessé de lui appartenir, et il ne saurait y avoir de vol de sa propre chose. Ce fait même était cependant considéré comme un véritable vol par le droit romain, beaucoup plus rigoureux que le nôtre sur ce point. Quant à l'exception morale introduite en faveur des époux et des parents ou alliés en ligne directe, elle a été tout entière puisée dans le droit romain. Le législateur, en la consacrant, a voulu éviter qu'il fût jamais possible de montrer à un auditoire étonné l'époux accusateur de son épouse, le père poursuivant son fils, ou même le ministère public exerçant cette poursuite en leur nom. C'était assez de réserver à la partie lésée les réparations civiles. Toutefois, la jurisprudence, se fondant sur ce principe, qu'en droit criminel surtout une exception ne peut jamais s'étendre d'un cas à un autre, a décidé qu'un *faux* commis par un fils envers son père, pour parvenir à se procurer une somme d'argent, était passible de la peine du faux.

Auguste Husson.

VOL (*Histoire naturelle* et *mécanique*), action par laquelle les oiseaux et d'autres espèces d'animaux se meuvent dans l'air. L'homme, qui a fait tant de conquêtes sur la nature et a soumis la plupart des éléments à sa puissance, a inutilement tenté jusque ici d'imiter pour lui-même le vol des oiseaux, et ce n'est pas néanmoins faute d'en avoir mille et mille fois réitéré les essais. Sans emprunter à la fable, écho de la tradition, ce qu'elle raconte de Dédale et d'Icare, nous rappellerons que le moine Bacon, il y a de cela bientôt six cents ans, non-seulement croyait à la possibilité pour l'homme de s'élever, de se soutenir et de se diriger dans les airs, mais encore affirmait savoir le moyen de construire une machine dans laquelle un individu assis pourrait se diriger à travers les airs comme un oiseau. Il est probable, du reste, que l'appareil dont parle Roger Bacon avait beaucoup d'analogie avec celui que proposa quatre cents ans plus tard le jésuite Lana dans son *Prodomo dell' Arte maestra* (Brescia, 1650), à savoir un certain nombre de globes en cuivre dans lesquels il voulait faire le vide, et qui, à la fois très-minces et très-spacieux, devaient par leur excès de légèreté spécifique, enlever un homme placé dans une nacelle. Le bon Père oubliait que la pression atmosphérique aurait bientôt fait crever ces globes, ainsi que le remarque fort judicieusement le docteur Hook en commentant Roger Bacon. Au dixième siècle, Giambattista Dante osa s'aventurer dans les airs sur la foi des ailes qu'il avait fabriquées; notre homme-oiseau en fut quitte pour une cuisse cassée.

La difficulté, c'est, après avoir tant bien que mal imité le mécanisme du vol chez les oiseaux ou les insectes, de se donner une force d'ascension qui contrebalance le poids du corps. Or, cette difficulté semble à peu près insoluble. Quand on réfléchit à la structure particulière du corps de l'homme; quand on considère sa tête ronde, sa poitrine plate, large et bombée, la situation de son centre de gravité, la façon dont ses bras sont attachés au torse, tout son système musculaire qui veut qu'il affecte une position perpendiculaire, sa pesanteur spécifique, et surtout la structure particulière de ses poumons, qui s'oppose à ce qu'il puisse librement respirer pendant l'acte du vol aérien, comme aussi dans les couches supérieures de l'atmosphère, on en arrive à conclure que décidément l'homme n'a pas été créé pour voler dans les airs, et que les tentatives qu'il fait néanmoins pour y parvenir ne prouvent que l'énormité de son orgueil.

Quelques esprits curieux du dix-septième siècle ne laissèrent pourtant pas que de poursuivre avec ardeur la réalisation de cette chimère. Dès 1677 Hermann Flaider avait fait paraître à Tubingue un traité spécial intitulé *De Arte Volandi*; et en Angleterre, sous le règne de Charles II, bon nombre de savants s'occupèrent de la meilleure loi du monde à trouver le moyen de disputer l'empire des airs à la gent ailée. L'évêque Wilkins doutait si peu du résultat final des recherches et des travaux dont il rend compte dans un ouvrage sur cette matière, qu'il y déclare formellement que le temps viendra où il ne sera pas plus étonnant d'entendre un homme demander *ses ailes*, au moment de se mettre en route pour une course ou pour un voyage, qu'il ne l'est aujourd'hui de l'entendre demander *ses bottes*. Au dix-huitième siècle, sous le règne de Louis XV, une espèce de fou, appelé le marquis de Bacqueville, entreprit de franchir la Seine avec des ailes de son invention. Il se brisa les deux jambes. Peu d'années après, un nommé Desforges, chanoine d'Étampes, imagina un système d'ailes et de gondoles aériennes; le tout, du reste, sans aucun succès. En 1755 un physicien français, Gallien, proposait de remplir un vaisseau d'un air spécifiquement plus léger que l'air atmosphérique. Il se flattait d'agrandir ensuite ce vaisseau et d'en faire une ville flottante dans l'air. On voit qu'il touchait à la découverte du principe de l'aérostatique; mais comme il n'indiquait pas de moyen d'exécution, on ne fit aucune attention à ses idées. En 1784 Gérard faisait encore paraître à Paris un *Essai sur l'Art du Vol aérien*; l'année suivante, Merwein publiait à Bâle son *Art de Voler à la manière des oiseaux*, encore bien que les essais tentés par lui en 1784, à Giessen, pour joindre la pratique à la théorie, n'eussent pas mieux réussi que ceux faits à la même

époque par Berblinger à Ulm. La découverte de Montgolfier (*voyez* BALLON) eut pour résultat d'empêcher quelques autres songe-creux de continuer à s'occuper du vol aérien, relégué bien décidément aujourd'hui parmi les chimères de l'esprit humain. Cependant, au commencement de notre siècle, un horloger autrichien, Degen, eut encore le courage de se précipiter, muni d'une paire d'ailes de son invention, du haut de la tour de Saint-Étienne, à Vienne. Il se blessa grièvement; mais cet accident, loin de le dégriser, ne fit qu'accroître son zèle et ses illusions. Il espéra qu'en se faisant soutenir par un ballon, ses ailes lui serviraient à le diriger. Il vint donc faire de nouvelles expériences à Paris, en 1812; mais il ne put atteindre son but, parce qu'il était impossible de donner aux ailes assez de force sans trop ajouter à leur pesanteur.

Une circonstance curieuse se rattache à la tentative faite en plein champ de Mars à Paris par ce Degen, pour diriger de la sorte un ballon. Quand l'expérience eut échoué, la foule accourue pour assister à ce spectacle moyennant un franc d'entrée se considéra comme *volée*, et se rua furieuse sur tous les appareils de Degen, qu'elle mit en mille morceaux. Le malheureux aéronaute n'échappa même pas sans peine au mauvais parti que voulaient lui faire quelques spectateurs plus enragés que les autres. Napoléon venait d'entrer à Moscou quand la nouvelle de cette petite émeute lui parvint. Elle le rendit tout soucieux; il comprit en effet que le tigre populaire, qu'il croyait avoir muselé pour toujours, ne faisait que sommeiller; quelques semaines plus tard, après avoir échappé par miracle aux désastres du passage de la Bérésina, il trouvait sur les bords de Niémen les dépêches de Paris qui lui apprenaient l'échauffourée de Mallet et qui lui prouvaient combien son retour en France était urgent. Faute d'*ailes* pour traverser la Pologne et l'Allemagne d'un trait, le grand homme se contenta d'un humble traîneau, qui pendant trois fois vingt-quatre heures porta César et sa fortune.

Vol se prend figurément en poésie pour essor : Ce poëte a pris un *vol* hardi. *Mesurer son vol à ses forces*, c'est ne pas entreprendre plus qu'on ne peut.

A vol d'oiseau est une locution adverbiale qui signifie en ligne droite : *Il n'y a que vingt lieues de Paris à Rouen à vol d'oiseau*. Un pays, un lieu quelconque vu *à vol d'oiseau* est celui qui est vu d'en haut, comme pourrait le faire un oiseau passant sur ce pays.

A l'article CHAPON nous avons expliqué ce que dans notre ancienne législation on appelait *vol du chapon*.

VOL (*Blason*). *Voyez* MEUBLES.

VOLANT (*Mécanique*). On appelle ainsi, en général, dans les machines, des parties ayant un mouvement très-vif de rotation. Quant au *volant*, l'un des appareils les plus propres à prévenir dans les mouvements des machines les brusques changements dans la force motrice, qu'on se représente une grande roue dont la jante est très-massive et dont les bras n'ont que la force nécessaire pour soutenir la jante. Par la grandeur de sa masse et par la manière dont elle est répartie, le *moment d'inertie* du volant, c'est-à-dire la somme des produits des masses de tous ses points par le carré de leur distance à l'axe de rotation, est très considérable. Or, la vitesse angulaire de rotation communiquée à un corps par une force motrice est en raison inverse du moment d'inertie de ce corps. Que la résistance ou la force d'impulsion vienne à subir une brusque variation, la vitesse de rotation ne variera pas aussi promptement; car, en vertu de la loi de la force d'inertie, le volant, malgré ces variations, tend à persévérer dans un mouvement de rotation uniforme. On peut dire que c'est un réservoir emmagasinant la force motrice lorsqu'elle excède les résistances qu'elle doit *vaincre*, et la restituant lorsque ces résistances deviennent inférieures à cette force. On ne doit au reste employer cet appareil régulateur que dans le cas où soit la force motrice, soit la résistance, ou encore toutes deux à la fois, sont soumises à des intermittences. On le place alors le plus près possible de la pièce dont le mouvement est variable. Dans les machines à vapeur, le *volant* doit avoir un diamètre égal à trois ou quatre fois la course du piston.

VOLATILISATION, phénomène produit par le passage d'une substance solide ou liquide à l'état gazeux. Un grand nombre de corps dans la nature sont susceptibles de cette transformation à l'aide des moyens calorifiants dont nous pouvons disposer, les uns avec beaucoup de facilité et par l'application d'une faible chaleur; tandis que d'autres exigent tous les degrés de température entre la plus basse et la plus extrême. Déjà l'on est parvenu à volatiliser plusieurs corps qui avaient été regardés pendant longtemps comme parfaitement fixes. La plupart des métaux, et même le diamant, ont été volatilisés à l'aide d'appareils convenables. D'après les plus saines analogies, et avec un degré presque absolu de certitude, nous sommes donc autorisés à conclure qu'il n'existe pas un seul corps dans la nature qui ne soit susceptible d'affecter les trois formes de solide, de fluide liquide, et de fluide aériforme.

PELOUZE père.

VOLCAN, ouverture par laquelle sortent des matières embrasées et des flammes projetées au dehors par des agents souterrains. Comme ces *bouches ignivomes* sont pour la plupart au sommet d'une montagne, on associe à chacune la masse qui la porte, et le tout est compris dans la dénomination de *volcan*. Mais cet exhaussement n'est point nécessaire ni caractéristique; il est des volcans dont la bouche est presque au niveau du sol. Plusieurs ont formé eux-mêmes la montagne que leurs feux couronnent; telle fut probablement l'origine de l'Etna, dont la cime s'élève maintenant à plus de 3,200 mètres au-dessus de la mer, et qui n'a plus la force de faire arriver jusqu'à cette hauteur les matières fondues qui se répandaient autrefois sur ses flancs. En parcourant la surface de la terre, on voit dans toutes ses parties un assez grand nombre de bouches actuellement enflammées; un examen plus attentif et plus minutieux fait découvrir une multitude de volcans éteints en des lieux où l'on n'eût point soupçonné que les feux souterrains eussent jamais exercé leur action. Ces lieux sont-ils maintenant à l'abri de nouvelles dévastations par les mêmes fléaux? Rien ne le garantit, car les tremblements de terre n'épargnent pas plus les régions des feux éteints que celles où l'embrasement continue, et l'on verra tout à l'heure que ces deux causes de bouleversement ont une origine commune. On nomme *cratère* l'ouverture par laquelle sortent les matières lancées au dehors par un volcan.

L'immense et profonde cavité d'où sortent les flammes du volcan de *Kérovée*, dans la plus grande des îles Sandwich, gouffre d'environ deux myriamètres de tour, est partagée en deux parties dans sa profondeur; la première n'est pas inaccessible, quoique la descente soit difficile et même dangereuse. A une centaine de mètres au-dessous du bord, les visiteurs parcourent une plaine peu inclinée, mais raboteuse et qui résonne sous leurs pas; c'est une couche de laves durcies, ouverte au milieu sur une surface d'environ un kilomètre carré, base supérieure d'un entonnoir de plus de deux cents mètres de profondeur. Les laves bouillonnent dans le fond, et des colonnes de feu, de fumée sulfureuse et de cendres s'élèvent fort au-dessus de la montagne, répandant une lumière qui sert de phare au navigateur et aux environs une affreuse stérilité. Ce volcan, actuellement en activité dans cette île, peut être comparé au Vésuve, en présence de deux autres monuments des feux souterrains, de deux montagnes beaucoup plus élevées que l'Etna, et dont l'une n'a pas moins de 5,000 mètres de hauteur. Ces deux énormes volcans, éteints depuis un très-grand nombre de siècles, ont couvert l'île entière de laves aujourd'hui décomposées et de cendres, ainsi que d'autres produits moins altérables, plus ou moins atteints par le feu, etc. L'île d'*Awehii*, dont l'étendue et la forme diffèrent peu de celle de la Sicile, présente, dans le grand Océan, une série de faits géologiques parfaitement analogues à ceux que l'on observe au

delà du phare de Messine. Les matériaux, qui environnent les foyers des volcans ne diffèrent point de ceux qui sont à notre portée; on ne peut douter que la flamme qui sort d'un cratère soit alimentée par des houilles, du soufre ou des sulfures.

Nous n'avons aucun moyen de mesurer la distance verticale entre le niveau des mers et les foyers des volcans. Ce fut en vain que l'intrépide **Spallanzani** descendit jusqu'au fond du cratère de l'Etna, et que, suspendu au-dessus d'un abîme de feux, porté par une couche peu épaisse de laves exposées à retomber dans le gouffre, il se penchait pour observer la voie par laquelle tant de matières pierreuses liquéfiées avaient passé pour couler de cette hauteur jusque dans la mer depuis des siècles inconnus à toute la race humaine : le naturaliste ne put rien voir, et les pierres qu'il laissait tomber ne lui renvoyaient aucun son. En essayant une application du calcul aux données trop mal déterminées que ce problème peut fournir, en évaluant à peu près la masse soulevée par le volcan et lui restituant la forme qu'elle dut avoir dans l'intérieur de la terre, on n'estimera pas à moins de douze kilomètres au-dessous de la surface de la Méditerranée la position de l'agent capable d'un aussi grand effet. Si le foyer du Vésuve est placé aussi bas, comme l'aspect des lieux le fait conjecturer, quelle doit être la force de projection qui élève au-dessus de ce volcan les immenses gerbes enflammées que l'on y voit quelquefois.

On n'entreprendra point d'énumérer les bouches actuellement brûlantes sur toute la terre. Depuis l'Islande jusqu'à la Terre de Feu, et sous tous les degrés de longitude, on peut citer plusieurs volcans, dont quelques-uns ont l'impétuosité d'une vigoureuse jeunesse, tandis que d'autres approchent de la caducité. Ceux de l'Amérique ont acquis une célébrité qu'ils doivent aux savants dont ils ont eu la visite à différentes époques ; mais l'*Hécla* ne présente pas moins de faits dignes d'être observés, quoique le séjour en Islande n'ait pas autant d'attraits que celui des Cordillères. Le *Geyser*, immense jet d'eaux thermales dont la hauteur est fréquemment au-dessus de cent mètres, prouve que les feux volcaniques peuvent lancer autre chose que des laves, des pierres et des cendres. Près du volcan du Kamtchatka, ce n'est pas un jet d'eau chaude, mais une rivière qui brave les rigoureux hivers de cette contrée. Les volcans de l'Asie et de l'Afrique sont moins connus que ceux des autres parties du monde; mais leur étude n'ajoutera probablement point de notions importantes à l'ensemble de ce que l'on sait déjà.

La liste des volcans éteints serait incomparablement plus longue que celle des feux encore brûlants; les géologues qui ont étudié spécialement les terrains volcanisés en France affirment que l'on peut compter jusqu'à mille cratères dans l'ancienne Auvergne, et il faudrait y ajouter ceux de l'Ardèche, de la Haute-Loire, de l'ancienne Provence, etc. Les bords du Rhin montrent en plusieurs lieux des amas de produits volcaniques; dans toute l'Europe, les feux souterrains ont laissé des traces de leur action prolongée, et lorsque toute la terre sera devenue le sujet d'un examen aussi diligent, il sera peut-être plus court de signaler ce que ces feux ont épargné que ce qu'ils ont atteint. La plupart des volcans restent à l'état de repos, lançant tout au plus de temps à autre quelque peu de fumée ou des espèces de gaz. Mais la durée de ces temps de repos n'a rien de fixe. Avant la fameuse éruption du Vésuve qui, en l'an 79 de notre ère, anéantit Herculanum et Pompéi, les populations de l'Italie avaient complétement perdu tout souvenir de l'existence de ce volcan : ce qui suppose une intermittence d'au moins mille années. Strabon, qui décrit la montagne, nous la représente comme couverte alors de forêts habitées par des bêtes sauvages, et chaque année aujourd'hui elle a des éruptions plus ou moins violentes. Voilà au contraire plus de deux mille ans qu'aux îles **Lipari** le Stromboli n'a cessé d'avoir des éruptions à huit ou dix minutes d'intervalle.

Quand un volcan passe de l'état de repos à celui de l'éruption, le phénomène est ordinairement précédé de mugissements intérieurs et d'ébranlements de la nature, de tremblements de terre imprimés à ses environs immédiats. Les éruptions sont le plus souvent accompagnées d'orages violents pendant lesquels les éclairs, les coups de tonnerre et les torrents de pluie se mêlent aux mugissements de la montagne et à la colonne de cendre et de fumée.

Les volcans ne sont point répartis d'une manière égale sur la terre non plus que d'après certaines zones, c'est-à-dire qu'il n'y a point de rapports entre leur répartition et la forme de la terre, son axe de rotation et ses zones climatériques. On en connaît sous tous les degrés de latitude où l'homme a pu jusqu'à présent pénétrer, sous l'équateur comme au voisinage des pôles, dans l'hémisphère du Nord comme dans l'hémisphère du Sud. D'où il faut conclure qu'ils font partie des propriétés générales de l'univers. En tenant compte des plus petits volcans, on en connaît déjà plus de mille, fort irrégulièrement répartis à la surface de la terre. On a remarqué cependant que les règles suivantes existent dans la manière dont ils sont groupés et répartis. Ils sont plus communs au voisinage des côtes dans les îles ou au fond de la mer que dans les continents et parmi les volcans connus, il en est peu qui se trouvent à plus de vingt myriamètres de distance de la côte; ils sont d'ordinaire groupés dans une contrée volcanique. Fran.

VOLCES ARÉCOMIQUES (Les), *Volcæ Arecomici*. Les *Volcæ* étaient un peuple de la Gaule méridionale divisé en plusieurs nations indépendantes, telles que les *Volcæ Arecomici*, qui avaient pour capitale *Nemausus* (Nîmes), les *Volcæ Cavari*, qui occupaient la rive gauche du Rhône ; et enfin les *Volcæ Tectosagi*, dont le territoire, adjacent à celui des Volces Arécomiques, s'étendait sur une grande partie du Languedoc, et qui avaient pour capitale *Tolosæ* (Toulouse).

VOLGA, appelé par les anciens *Rha* ou *Oaros* et encore *Rhos*, en hun *Var*, en finnois *Rau*, par les Turco-Tatares *Atel*, *Etel*, *Idel*, par les Slaves *Bolga* ou *Wolga*, du nom des anciens Boulgares, le principal fleuve de la Russie et en ce qui touche son parcours, qui suivant Stuckenberg n'est pas de moins de 310 myriamètres, le plus grand cours d'eau de l'Europe. Il prend sa source à environ 32 myriamètres du golfe de Finlande et au voisinage de la Duna, dans le gouvernement de Twer, au milieu d'une plaine marécageuse de la fôret de Wolchonski, près du village de Wolgino ou Wolcho-Werchowija. Les habitants donnent à cette source, qui était autrefois un lieu de pèlerinage, le nom de *Jordan* (Jourdain). Après un cours de 10 myriamètres, le Volga se réunit avec la *Selisharowka* qui sert de décharge au lac Seligero; il poursuit ensuite son cours supérieur dans la direction du sud-est pendant plus de 15 myriamètres en passant par Rshef Wolodimiroff, jusqu'à Subzoff, où il atteint la vallée ondulée qu'il ne quitte plus pendant 209 myriamètres, dans son cours moyen long de 228 myriamètres, et qui s'étend jusqu'à Kamyschin. Dans ce vaste parcours, le fleuve coule d'abord à l'est en passant par Twer, Kortachewa, Uglitsch, Rybinsk, Iaroslaff, Kostroma, Tscheboksar, et Nishni-Novgorod jusqu'à l'embouchure de l'*Oka*. Jusque là son cours a été tranquille; mais à ce moment il entre avec une inclinaison rapide dans la profonde vallée de Kasan. Il se détourne alors brusquement au sud, et après s'être accru des eaux de la puissante *Kama* passe par Simbirsk, Stawropol, Samara, Sysran, Chwalinsk, et atteint Saratoff. Entre Saratoff et Kamyschin, que sépare une distance de 20 myriamètres, il traverse la contrée montagneuse du plateau du sud-ouest, ou plateau ouralien-karpathe, qui se rattache à l'Oural dans l'Obtschéi Syrt. Au delà de Kamyschin, commence le cours inférieur du Volga, long encore de 65 myriamètres et pendant lequel il ne reçoit le tribut d'aucun affluent, en même temps qu'il atteint les steppes asiatiques qui ne le quittent plus jusqu'à son embouchure, sauf qu'à la différence de

rive gauche, où s'étendent d'immenses prairies, sa rive droite jusqu'à Zaryzin et Sarepta présente des bords escarpés et quelquefois hauts de 60 à 70 mètres. A Sarepta le Volga se détourne subitement au sud-est, et traverse lentement, en divisant en plusieurs bras son immense volume d'eau, une contrée plate et basse. C'est à Zaryzin que commence la première division importante du fleuve, dont le bras le plus septentrional prend en cet endroit le nom d'*Achtuba*; il forme alors un labyrinthe d'îles sablonneuses ou marécageuses, de bas-fonds couverts tantôt d'herbes et tantôt de joncs, et va se jeter, à 7 myriamètres au-dessous d'Astrachan, dans la mer Caspienne, en formant un delta de 20 myriamètres de large, par plus de huit grandes et plus de soixante embouchures accessoires, ensablées pour la plupart, et dont la plus grande a sept kilomètres de large. Un fait bien remarquable, c'est la pente extrêmement faible de ce géant des fleuves de l'Europe, dont la hauteur absolue est de 275 mètres, et même suivant quelques calculs à peine de 200 mètres. Son bassin, alimenté par plus de cent affluents, qui y rattachent vingt-quatre gouvernements, comprend une étendue de 21,105 myriamètres carrés. Les principaux de ses affluents, presque tous, comme le Volga lui-même, navigables déjà à peu de distance de leur source, sont : sur la rive droite, l'Oka, le principal cours d'eau de la riche vallée moscovite, long de 132 myriamètres, recevant le tribut des eaux de l'*Ougra*, de l'*Oupa*, de la *Moskwa*, de la *Moksha* et de la *Kljæsma*; et sur la rive gauche, la *Kama* ou *Petit Volga*, la principale veine des eaux de l'Oural occidental, avec ses grands affluents la *Wiatka*, la *Tschoussowaja* et la *Bielaja*, dont la masse d'eau à l'embouchure surpasse même celle du fleuve principal.

En hiver, tout le fleuve se couvre de glace; mais en raison de la diversité des climats qu'il parcourt du 57° au 46°° de latitude septentrionale, l'arrivée et la durée de la saison des glaces varie beaucoup. Chaque année sans exception la débâcle est très-forte, et parfois elle cause sur certains points de grandes dévastations. Les débordements du côté des plaines s'étendent souvent à une distance de vingt werstes. Il en résulte que le lit du fleuve est très-mobile. Le Volga, à bien dire, n'offre pas de rapides (en russe *porogi*), mais en revanche une foule de bancs de sable et de bas-fonds. Certains bras du fleuve, autrefois artères principales, sont aujourd'hui remplis de vase ou bien complétement à sec et ne se couvrent d'eau qu'au printemps. On donne à ces bras le nom de *woloschki*; tandis qu'on appelle *saloni* ou *sawodi* soit de petits bras latéraux, soit des baies ou lacs riverains qui s'y rattachent par de petites embouchures fort étroites et ont une grande importance comme endroits de débarquement et de sûreté. Le Volga est navigable depuis l'embouchure de la Selisharowka jusqu'à la mer Caspienne, par conséquent sur une étendue de 308 myriamètres. Toutefois, ce n'est qu'à 32 myriamètres plus loin, à partir de Twer, qu'il devient navigable pour de fortes embarcations et la grande voie commerciale de tout l'empire. Elle prend les plus larges proportions à 36 myriamètres au-dessous de Twer, à Rybinsk, point de partage des trois grands systèmes de canaux conduisant à Pétersbourg, l'un des meilleurs ports d'hiver, qui sont en petit nombre, sur le Volga. C'est aussi à Rybinsk que commence la navigation à vapeur, restée d'ailleurs jusqu'à ce jour sans grande importance. Bien qu'on ait, à bon droit, nommé le Volga l'artère vitale de tout le commerce intérieur de la Russie, il n'en porte pas moins dans les dimensions colossales de son système hydrographique le caractère asiatique; aussi le regarde-t-on comme appartenant à l'Asie. C'est à bien dire un fleuve de steppes, qui en raison de l'ensablement des bras qui lui servent d'embouchure, n'atteint que péniblement une mer intérieure asiatique, dont les rives sont habitées par des barbares sans besoins et pauvres en productions, et qui demeure sans importance pour le commerce extérieur. Les canaux grandioses qui relient le Volga et son bassin à l'Océan n'en méritent que plus l'attention. Dans le nombre on remarque surtout les trois systèmes de canaux de Wischni-Wolotschok, de Tychwin, et du canal de Marie, qui le mettent en communication avec Pétersbourg, tandis que le canal septentrional de Catherine et le canal du duc de Wurtemberg le relient à la Dwina; de sorte que tous les pays riverains peuvent entretenir des communications par eau jusqu'à la Baltique, à la mer Blanche et à la mer Caspienne. Le canal Japifan, projeté déjà sous le règne de Pierre le Grand, et qui doit mettre le Volga en communication avec le Don et avec la mer Noire, n'a point encore été exécuté; mais dans ces derniers temps on y a suppléé par un chemin de fer américain, c'est-à-dire desservi par des chevaux.

Il n'y a pas de fleuve sur la terre qu'on puisse comparer au Volga pour sa richesse en poissons, tous excellents à manger. Aussi les pêcheries du Volga ont-elles une grande importance, et mettent-elles en mouvement d'immenses capitaux. Tous les printemps, une quantité extraordinaire des nombreuses espèces de poissons que contient la mer Caspienne remonte les bras d'embouchure du Volga et plus loin encore; de sorte que la pêche à cette époque de l'année y occupe plus de dix mille embarcations. Les poissons qu'on y rencontre le plus souvent sont l'esturgeon, le glanis, le sterlet, la *sasane*, ou carpe de mer, et le saumon.

VOLGA (Le Petit). *Voyez* KAMA.

VOLHYNIE ou WOLHYNIE, gouvernement de la Russie occidentale, créé en 1796 avec la voivodie du même nom, détachée de la Pologne en 1793 et 1795 en vertu des deux derniers partages, et avec quelques parties de l'ancienne voivodie de Kieff. Jusqu'en 1569 les Russes, les Tatares, les Lithuaniens et les Polonais s'étaient successivement disputé la possession de cette province; mais à cette époque elle passa définitivement sous la domination de la Pologne. Le gouvernement actuel de Volhynie, qui comprend une superficie de 905 myriam. carrés, est entouré par les gouvernements de Grodno, de Minsk, de Kieff et de Podolie d'un côté, et de l'autre par la Pologne et la Gallicie. La partie méridionale en est montagneuse et même en partie rocheuse, attendu que les Carpathes y envoient quelques ramifications; et la partie septentrionale, remplie de marais et de tourbières. Au total, c'est un pays fertile, et même très-riche en beaucoup d'endroits; aussi la plupart des céréales, le froment surtout, y réussissent-elles parfaitement, de même que le lin et le chanvre. Comme il contient de riches pâturages, l'élève du bétail y donne des produits importants. L'apiculture, favorisée par de belles forêts où domine le tilleul, y est aussi pour le cultivateur une source non moins féconde de richesses. Le recensement de 1846 donnait à la Volhynie une population de 1,450,500 habitants, dont la dixième partie environ était fixée dans les villes. Cette population se compose en grande majorité de Rusniaques et de Juifs (au nombre d'environ 50,000); viennent ensuite des Grands-Russes, des Bohémiens, des Tatares, des Moldaves et des Allemands. La majeure partie de la noblesse et une certaine partie de la population des villes sont d'origine polonaise. De toutes les anciennes provinces polonaises, la Volhynie est celle où l'industrie a pris les plus larges développements; en effet, on n'y compte pas moins trois cents de fabriques de drap, de cuir, de papier, de verre, de fer ouvré, etc., etc. *Schitomir* (en polonais *Zitomierz*) en est le chef-lieu. Cette ville, qui compte plus de 20,000 habitants et qui est le centre d'un commerce fort actif, est bâtie sur le Titérof, au confluent de la Kamenka. Les autres villes importantes sont Kremenez, Dubno, Staro-Constantinof et Ostrog, avec des populations variant de 9 à 12,000 âmes, et où ont lieu des foires considérables. Le grand centre commercial de toute cette contrée est *Berditschef*, sur la frontière du gouvernement de Kieff, où on compte 36,000 habitants, et dont la foire est justement célèbre. La petite ville de *Wladimir Wolinskij*, dont la population ne se compose que de Juifs, doit encore être mentionnée comme ayant été autrefois le siége d'une principauté, et parce que

c'est d'elle que dérive le nom de *Lodomirie* (Wolodimirie) qui figure parmi les titres de l'empereur d'Autriche.

VOLIGE. *Voyez* PLANCHE.

VOLITION (*Philosophie*). *Voyez* ACTIVITÉ et VOLONTÉ.

VOLNAY, joli village d'environ 700 habitants, dans l'arrondissement de Beaune (Côte-d'or), célèbre à bon droit par ses vignobles, dont les produits occupent un rang distingué parmi les vins de Bourgogne désignés sous la dénomination générique de *vins de Beaune*. Les crûs les plus renommés sont ceux des *Caillerets*, des *Champans*, de *La Chapelle* et de *Chevrey*.

VOLNEY (CONSTANTIN-FRANÇOIS CHASSEBŒUF DE), naquit à Craon, en Anjou, en 1755. Comme ce nom de *Chassebœuf* avait été pour son père la source d'une foule de mauvaises plaisanteries, celui-ci donna à son fils le nom de *Boigirais*, qui vraisemblablement était celui de quelque petite metairie, et que le fils échangea encore plus tard contre celui de *Volney*, évidemment plus harmonieux. La mort de sa mère l'ayant mis en possession d'une petite rente, il vint a l'âge de dix-sept ans à Paris, et y commença l'étude de la médecine. La physiologie le conduisit a la philosophie, dont il sut allier l'étude avec celle de l'histoire et des langues orientales. Un héritage de 6,000 francs lui étant échu, il résolut de l'employer à faire un voyage en Égypte et en Syrie, et s'embarqua à Marseille en 1783. Pour bien apprendre l'arabe il s'enferma pendant près d'une année dans un couvent copte, et ne revint à Paris qu'en 1783, où il fit alors paraître son excellent *Voyage en Syrie et en Egypte* (Paris, 1787; maintes fois réimprimé depuis). Il fit ensuite preuve d'une rare sagacité dans ses *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs avec les Russes* (Londres, 1788), où il conseillait à la France de s'emparer de l'Égypte. En 1789 il fut élu membre de l'Assemblée nationale par la sénéchaussée d'Anjou. Rien moins qu'orateur, il ne laissa pas que d'y exercer une grande influence comme l'un des principaux adeptes de la philosophie de l'époque; et tant que le mouvement rénovateur ne sortit pas des voies de la modération, il se montra zélé réformateur. Il passa les années 1792 et 1793 en Corse, où il eut occasion de connaître Bonaparte. Quand celui-ci eut été appelé au commandement de l'armée d'Italie, Volney dit que pour peu que les circonstances lui fussent favorables, il y avait en cet homme-là *la tête de César sur les épaules d'Alexandre*. Quand commença le le règne de la terreur, il se prononça vivement contre l'anarchie; en conséquence, il fut arrêté, et ne dut sa mise en liberté qu'au 9 thermidor. En 1791 il avait fait paraître *Les Ruines, ou méditations sur les révolutions des empires*, ouvrage dont il avait conçu le plan dans ses entretiens avec Franklin, qu'il avait rencontré chez Helvétius, dont on ne compte plus les éditions et qui a été traduit dans toutes les langues. Sa *Méditation sur les Ruines de Palmyre* est une des plus belles pages de notre langue. Il y a dans ce morceau, devenu classique, quelque chose de la manière de Châteaubriand, quoique les teintes du style soient plus vigoureuses, mieux arrêtées et d'un reflet plus net que celles dont se sert l'auteur des *Martyrs*. La réputation de ce livre est fondée autant sur la vive imagination dont Volney y fait preuve que sur les idées philosophiques qu'il y développe. Il donna ensuite l'ouvrage intitulé *La Loi naturelle, ou catéchisme du citoyen français* (Paris, 1793), réimprimé plus tard sous le titre de *Principes physiques de la Morale*. Après la chute de Robespierre, Volney fut nommé professeur d'histoire à l'École Normale; et cette institution ayant été supprimée, il entreprit un voyage aux États-Unis, qui lui fournit plus tard le sujet de son *Tableau du Climat et du Sol des États-Unis d'Amérique* (Paris, 1803). Revenu en France en 1798, il se rattacha à la révolution du 18 brumaire, et reçut le titre de sénateur. On dit même que Bonaparte songea un instant à lui pour se le donner comme collègue au consulat. Quoique dans le sénat Volney fit partie de cette faible minorité que l'empereur appelait *la faction des idéologues*, il se laissa créer comte de l'empire. La chute de l'empire le trouva sans regrets : lassé du despotisme militaire, il accepta franchement la Restauration, dont le gouvernement lui semblait plus favorable aux progres de l'intelligence humaine. Louis XVIII le nomma, en 1814, pair de France; et il conserva cette dignité jusqu'à sa mort, arrivée le 25 avril 1820. Le comte de Volney, outre les ouvrages cités plus haut, a laissé un assez grand nombre d'écrits sur les langues orientales, fort estimés des savants. Il a aussi légué par son testament a l'Institut une rente de 1,200 fr. pour l'établissement d'un prix destiné aux meilleurs mémoires sur l'étude et la simplification de ces langues.

VOLNYS (LÉONTINE FAY, Mme). L'existence dramatique de cette actrice a commencé pour elle avec la vie elle-même : fille de comédiens, elle fut dès sa naissance vouée au théâtre, à ses œuvres et à ses pompes; on peut dire que Léontine Fay apprit à marcher et à parler sur les planches de la scène. C'était alors une ravissante miniature ; dans la grâce mignonne et délicate de la petite fille on devinait le germe des attraits et des grâces de la femme. Nous pouvons affirmer, d'après nos propres impressions, que Léontine Fay est le seul enfant dont la vue ne nous ait pas affligé au théâtre. Chez Léontine Fay l'attrait de l'enfance n'était point altéré; seulement, tout ce qui fait chérir cet âge était poussé jusqu'à la perfection. M. Scribe, jeune auteur dont la réputation s'élevait au moment où parut Léontine, fit pour elle des pièces qui se prêtaient à sa taille avec le plus délicieux enfantillage : Léontine Fay fut l'enfant gâté de la mode. On s'est étonné que la jeunesse de l'actrice n'ait pas tenu les brillantes promesses de son enfance. Jeune actrice, Léontine Fay ne fut pas médiocre, elle était trop heureusement douée pour cela ; mais elle fut loin de tout ce qu'annonçaient ses premiers pas. Il faut dire aussi que le public se montra envers elle trop exigeant : il la jugea bien plus sur ce qu'il attendait que sur ce qu'elle lui donnait. C'est encore là un des inconvénients des gloires hâtives.

Léontine Fay, dans la seconde période de son existence dramatique, se montra comédienne intelligente, sensible, passionnée, aux inspirations promptes, soudaines et heureuses; elle possédait de la vigueur, une énergie rapide et une chaleur dont le feu et l'éclat animaient la scène. Ces qualités de son talent, on les retrouvait dans sa personne; ses traits avaient une expression mâle et mobile ; son œil surmonté d'un sourcil noir et épais, sa bouche au sourire dédaigneux, sa voix grave et pénétrante, son geste ardent et impérieux, étaient en harmonie avec le sentiment dramatique de sa physionomie. Léontine Fay occupa à la scène un rang distingué ; le public ne lui refusa ni son admiration ni son suffrage ; dans presque tous ses rôles, elle était bien placée, et cependant chacun sentait qu'il lui manquait ce charme de séduction si puissant dans son enfance.

Mme Volnys commença pour Léontine Fay la troisième période, celle de la femme. On s'aperçut enfin que les facultés robustes de l'actrice demandaient un genre plus solide que celui du vaudeville et du petit drame à ariettes; Mme Volnys entra au Théâtre-Français, et là elle retrouva de belles soirées et quelques rôles qui lui firent véritablement honneur : celui de Florinde la Juive, dans *Don Juan d'Autriche*, fut un triomphe. Tout à coup, une disposition funeste, que le regard de la critique avait déjà signalée, se manifesta chez Mme Volnys; elle tomba dans une affectation déplorable. Ce mal, qui est pour le talent ce que l'insecte rongeur est pour un beau fruit, fit de tristes ravages, et sous l'affectation les belles facultés de Mme Volnys ont succombé une à une. Une remarque a été faite sur Mme Volnys. elle n'a jamais retrouvé sa première grâce, et dans sa mise même elle a toujours omis cette élégance et ces soins qui vont si bien à la femme. Occupée d'émouvoir, elle a trop négligé l'art de plaire. Aujourd'hui, sans être au premier rang, Mme Volnys est une actrice au-dessus du vulgaire; mais c'est à son enfance qu'elle devra ses meilleurs souvenirs.

Eugène BRIFFAULT.

VOLO, GOLO ou **GOLOS**, ville de la Thessalie (Turquie d'Europe), sur les bords du golfe du même nom, siége d'un archevêque grec, possède un château fort avec garnison ainsi qu'un port. Sa population est de 3,000 habitants, et fait un commerce assez important. Volo est l'antique *Iolcos*, la ville où naquit Jason. Le 11 avril 1854 les insurgés grecs aux ordres de Grizanis et de Bardekis y furent mis en déroute par les Turcs.

VOLONTAIRES. Avant 1789, on appelait ainsi dans l'armée des jeunes gens de bonne famille qui avaient sollicité et obtenu l'honneur de faire une campagne ou d'être attachés à une expédition, uniquement pour la gloire ou pour s'initier au métier de la guerre, dès lors ne recevant ni solde ni indemnité, et s'équipant à leurs frais. Les uns étaient confondus dans les rangs avec les simples soldats; quelques autres remplissaient auprès des officiers généraux les fonctions d'aides de camp. Quand, en 1792, la coalition étrangère menaça l'indépendance nationale, on vit partout une foule de *volontaires* accourir sous les drapeaux pour prendre part à la défense du sol de la patrie. On forma ainsi de 1792 à 1802, et sous diverses dénominations, 803 bataillons qui furent successivement incorporés dans les demi-brigades créées à partir de 1794 ou compris dans l'enrégimentement de l'armée organisée en l'an XII (1803).

VOLONTÉ. C'est cette énergie *intelligente et consentie* avec laquelle l'âme se porte vers le but que lui a proposé son cœur ou sa raison. La volonté est-elle une faculté élémentaire, un attribut simple du *moi*, ou bien peut-elle s'expliquer par les facultés simples et primitives de notre nature? Est-elle réductible à des éléments déjà connus? On a signalé ailleurs comme éléments de la nature humaine le pouvoir de connaître, ou l'intelligence; le pouvoir d'éprouver du plaisir ou de la peine, c'est-à-dire la sensibilité; le pouvoir d'agir, de faire effort pour tendre vers un but, c'est-à-dire l'activité. Or, on voit sur-le-champ qu'il existe entre l'activité et la volonté une grande affinité de nature; mais y a-t-il identité? Ou bien, si ces deux pouvoirs diffèrent l'un de l'autre, en quoi la volonté se sépare-t-elle de l'activité? Quel élément nouveau y rencontre-t-on qui la différencie du principe actif considéré comme pouvoir simple et primitif du *moi?* A ces questions, voici notre réponse : La volonté est l'activité éclairée par la conscience d'elle-même, par l'intelligence de son effort et de son but, acquérant par là un degré d'énergie qu'elle ne possédait pas auparavant, et devenant non plus un mobile irréfléchi, une impulsion indépendante de l'homme, mais une force qui se connaît, qui donne son consentement à ses actes, qui peut à son gré s'arrêter, se ralentir ou croître d'intensité, une force qui, par cela qu'elle se connaît, dépend d'elle-même, ne relève que d'elle-même, et confère ainsi à l'homme, par la puissance nouvelle dont elle vient de l'investir, l'indépendance et la liberté. Au moment où l'homme sait qu'il peut, il est libre. C'est à ce moment qu'il échappe à la nature pour devenir son maître et son roi (glorieuse royauté sans doute, mais royauté d'un jour, et, nous devons le dire pour arrêter l'élan de son orgueil, dont tout le privilége consiste à devenir responsable de ses moindres actions devant un juge suprême). C'est donc lorsque la conscience intervient pour répandre sa lumière sur l'activité et ses phénomènes que l'activité perd son caractère de spontanéité, par lequel elle débute nécessairement, et devient cette force qui réfléchit, que nous appelons *volonté*. Sans la conscience, l'activité n'est qu'une force comme une autre, force qui appartient à la nature, n'agit que par la nature, et dont les actes nous sont aussi étrangers que les mouvements des fleuves ou des astres sont étrangers à ces corps qui achèvent sans le vouloir la course qui leur est prescrite dans l'espace. Les animaux (qui songe à le nier?) sont doués d'activité, et de cette activité par laquelle l'homme se meut au début de la vie. Mais comme les animaux ne se rendent pas compte du pouvoir dont les a doués la nature, n'en connaissent ni la valeur, ni la portée, ni le but, les animaux ne *veulent* pas; ils sont simplement actifs. Leur prêter la volonté serait faire injure à la raison, tout aussi bien qu'au langage. La différence entre les phénomènes actifs et ceux de la volonté n'est pas moins tranchée ni moins manifeste, considérée dans l'homme même. Ainsi, ce qu'on appelle *tendance*, *penchant*, *désir*, *passion*, dans le *moi*, n'est autre chose que le développement de l'activité spontanée. Tous ces phénomènes sont étrangers à la volonté; la nature seule les produit. Qu'une lumière vienne à briller au sein de l'obscurité, nous tournerons nos yeux du côté où elle aura paru, nous *agirons* pour considérer ce phénomène inattendu; mais notre action sera déterminée ici par une impulsion toute spontanée, et, disons-le, *involontaire*. D'un autre côté, que le savant interroge les cieux, qu'il y cherche la présence d'un astre que ses calculs lui auront annoncé, ici son action n'est plus spontanée; elle est réfléchie, consentie, voulue; en un mot, c'est un *acte de volonté*.

Les phénomènes de la volonté se nomment, dans le langage philosophique, *volitions*. Une volition est donc un fait complexe : c'est un phénomène du principe actif, auquel vient s'associer un phénomène intellectuel, qui consiste dans la conscience que l'homme acquiert de son action et dans le consentement qu'il y donne.

J'ai dit aussi que de l'intervention de la conscience dans les phénomènes de l'activité résulte la liberté pour l'homme. En effet, la lumière qui se répand alors sur sa nature et lui révèle le secret de sa force, soumet en même temps cette force à son empire. C'est à sa pensée qu'il appartient de la diriger, de la contenir, de lui donner l'essor. Cette force est maintenant sa conquête. En la possédant, il a conquis aussi la liberté. Pourquoi l'animal ne veut-il pas, n'est-il pas libre? C'est qu'il ne sait pas qu'il peut; car il peut assurément plus qu'il n'agit. L'animal placé au haut d'un précipice ne s'y élancera pas, et n'est pas libre de s'y élancer. Pourtant, il a en lui la puissance nécessaire pour opérer les mouvements qui le précipiteraient dans l'abîme. L'homme, au contraire, sur le bord du même abîme, sentira en lui le pouvoir de le fuir ou de s'y plonger. Il sera libre de faire les mouvements qui l'en éloignent ou ceux qui l'y conduisent. Quelle différence y a-t-il donc entre l'homme et la brute? Tous deux sont armés de la même puissance, tous deux sont doués de la faculté locomotive qui leur permet les mêmes mouvements. L'activité dans ce cas est chez eux identique : mais c'est que la brute s'ignore elle-même; c'est qu'elle ne se rend compte ni de ses facultés, ni de leurs moyens d'action, ni de leurs résultats : et voilà pourquoi la brute, tout active qu'elle est, n'est pas libre. Elle n'a pas d'autres chaînes que son ignorance. C'est donc la conscience de ses facultés qui rend l'homme libre. C'est la pensée qui, en s'associant au principe actif, l'élève à l'état de principe volontaire, et le résultat immédiat de cette union c'est la liberté.

Que dirai-je de l'ascendant qu'un homme exerce sur ses semblables, et comment expliquer autrement que par l'influence invisible d'une volonté énergique sur des volontés plus faibles, cette dépendance morale où se trouvent souvent des êtres d'ailleurs aussi intelligents, et qui ont en eux toutes les ressources nécessaires pour résister à cette mystérieuse tyrannie? On a dit avec beaucoup de raison que le pouvoir de l'homme est en proportion de sa science : il eût fallu ajouter que la réalité et l'efficacité de la puissance sont dans la force et la constance de la volonté.

C.-M. PAFFE.

VOLSQUES, peuple de l'Italie ancienne, qui, avec les Ombres et les races samnites, formait le rameau ombrosabellien de la famille des peuples italiques habitant, entre les Herniques, les Samnites, les Aurunces et les Latins, les deux groupes de montagnes appelées encore aujourd'hui *montagne des Volsques*, l'un situé au nord du cours moyen du Liris (*le Garigliano*), où se trouvaient les villes de

Fregellæ (aujourd'hui *Arce*, près *Ceprano*), Fabraterria, Sora, Arpinum, lieu de naissance de Marius et de Cicéron, Atina sur le Melpis (*Melfa*), Casinum (*Monte-Casino*), Aquinum ou Interramna (*Ponte-Corvo*); et l'autre, au sud de la rivière Trerus (aujourd'hui *Sacco*). De cette montagne, dont la partie la plus élevée porte aujourd'hui le nom de *Monte Cacume*, et à l'extrémité septentrionale de laquelle (appelée aujourd'hui *Monte-Fortino*) se trouvait la ville d'*Ecetra*, les Volsques s'étendirent, tantôt au moyen d'alliances et tantôt par la force des armes, sur une partie du Latium. Aussi, beaucoup d'endroits, tels que Suessa, Pometia, Antium, Velitræ et Corioli, figurent pendant longtemps dans l'histoire romaine comme appartenant aux Volsques. C'est sous le règne de Tarquin le Superbe que les Romains firent pour la première fois la guerre aux Volsques. Ils paraissent très-souvent dans les temps primitifs de la république romaine unis aux Èques; et à partir de l'an 495 av. J.-C. ils sont pendant longtemps compris au nombre des ennemis les plus acharnés des Romains, qu'ils mirent surtout dans un danger extrême, en l'an 488 av. J.-C., lorsqu'ils eurent Coriolan à leur tête. Ils ne furent subjugués qu'à l'époque de la guerre des Latins (en 340), à laquelle ils prirent part, et dans la deuxième guerre des Samnites (à partir de 326), pendant laquelle diverses villes volsques prirent fait et cause pour les Samnites. Alors les Romains incorporèrent leur territoire au Latium.

VOLTA (Alessandro, comte), l'un des plus célèbres physiciens qui aient encore existé, naquit à Côme, le 18 février 1745, d'une famille ancienne et considérée. Il y fit ses études et ne témoigna pas d'abord de moins de dispositions pour la poésie que pour les sciences. Deux mémoires qu'il publia, en 1769 et en 1771, sur un nouvel appareil électrique, furent la base de sa réputation. En 1774 il fut nommé recteur du collége de Côme et professeur de physique, et en 1779 on l'appela à occuper une chaire à l'université de Pavie. Dès 1777 il avait inventé l'*électrophore constant* et l'*électroscope*. L'observation de bulles d'air se dégageant d'eaux stagnantes lui fit faire d'importantes découvertes sur la nature des gaz. Elles le conduisirent à inventer le *pistolet électrique*, l'*eudiomètre* et la *lampe à air inflammable*. En 1782 il inventa le *condensateur*. A partir de cette époque il appliqua ses recherches aux grands phénomènes de l'atmosphère, notamment à la nature de la grêle. Il examina aussi et décrivit la nature du feu, à Velleia et à Pietra-Mala. Plus tard, l'invention de la pile, appelée d'après lui *pile voltaïque*, au moyen de laquelle il appliqua à la science la découverte de Galvani (*voyez* Galvanisme), ajouta encore à sa réputation. En 1777 il avait visité la Suisse et la Savoie. En 1782 il parcourut en compagnie de Scarpa l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France; à son retour, il introduisit la culture de la pomme de terre en Lombardie. Après les guerres dévastatrices de la révolution, les nations jouirent enfin de quelque repos; alors les savants se rapprochèrent, et la France put apprécier les découvertes de Volta, que l'Institut invita à lui faire connaître les résultats de ses recherches. Ce corps savant le récompensa de ses travaux par la grande médaille d'or, et l'appela plus tard à prendre rang parmi ses associés étrangers. Napoléon combla Volta de ses faveurs; il le créa *comte*, et fit de lui un sénateur de son royaume d'Italie. Après la restauration, Volta fut nommé par l'empereur d'Autriche directeur de la faculté de philosophie à l'université de Pavie. Il passa les dernières années de sa vie à Côme, où il mourut, le 5 avril 1827.

VOLTA (Pistolet de). *Voyez* Électricité.

VOLTAÏQUE (Arc). *Voyez* Lumière électrique.

VOLTAIQUE (Batterie et Pile). *Voyez* Pile électrique.

VOLTAIRE (François-Marie AROUET de) naquit, suivant l'opinion la plus généralement admise, à Châtenay, près de Sceaux le 20 février 1694. Il était fils de M. Arouet, notaire considéré, puis trésorier de la chambre des comptes, et de Marguerite d'Aumart. Sa mère joignait, dit-on, à un esprit enclin à la médisance, de la coquetterie et une élégance de mœurs alors assez rare dans la bourgeoisie. Elle était issue d'une famille noble du Poitou; et c'est d'une petite propriété à elle appartenant que son fils, en entrant dans le monde, prit ce nom de *Voltaire*, qu'il a immortalisé. Il vint au monde avec la constitution la plus frêle. On désespéra longtemps de l'élever. Il ne fut d'abord qu'ondoyé, et on ne le présenta au baptême que neuf mois après. Son parrain, l'abbé de Châteauneuf, ami de la maison Arouet et l'un des amants de Ninon, était un homme d'esprit et de goût. Il prit un soin tout particulier de la santé de son filleul et de sa première éducation. Ce fut avec les fables de La Fontaine qu'il commença d'exercer sa mémoire. Grâce aux leçons de cet abbé, Voltaire dès l'enfance fit des vers, et ne connut aucun frein pour sa pensée. Il fut élevé par les jésuites, dans leur collége de Louis-le-Grand. Les pères Tournemine et Porée cultivèrent son goût et formèrent son esprit. Parmi les sentiments qui lui font le plus d'honneur il faut citer la reconnaissance qu'il conserva toute sa vie pour ses maîtres. Ses lettres au père Porée ne sont pas les moins intéressantes de sa *Corespondance*, recueil où se montrent avec tant de liberté et d'attrait son âme et son esprit. Voltaire se faisait aimer de ses condisciples. Tous ceux qui se lièrent intimement avec lui restèrent fidèles à cette amitié. Ce génie, à peine adolescent, s'occupait déjà fortement d'études peu familières à cet âge. L'histoire des grands hommes, les révolutions journalières dans le gouvernement de l'État, captivaient vivement son attention. Il se plaisait à en raisonner, à peser dans ses petites balances, comme le disait le père Porée, les grands intérêts de l'Europe. Des vers faits par le jeune écolier en l'honneur du dauphin, pour un vieil officier à qui ils valurent une gratification, firent répéter à Paris et à Versailles le nom d'Arouet. On en parla à Ninon avec admiration. Elle voulut le voir. L'abbé de Châteauneuf le lui présenta. La vivacité hardie de son esprit, ses saillies brillantes, mais surtout son instruction et sa maniere de juger les querelles du jansénisme, qui occupaient alors le public, lui firent deviner un grand homme dans cet enfant. Voulant favoriser la culture de cette belle intelligence, elle lui légua par son testament deux mille francs pour avoir des livres.

Pressé par son père de choisir un état, au sortir du collége, à l'âge de seize ans (1710), le jeune Arouet, rempli du feu sacre, déclara ne vouloir être qu'homme de lettres. Il consentit cependant à étudier le droit, dont, comme on le présume bien, il s'occupa fort peu. Son dégoût pour ce genre d'études lui fit prendre en aversion la carrière du barreau que l'on voulait lui faire sujvre. Il s'y refusa. Il devint d'ailleurs bientôt à la mode. On se passionnait pour son esprit et pour ses vers. Les grands seigneurs, les beaux esprits, l'attiraient à l'envi. Le prince de Conti, le duc et le grand-prieur de Vendôme, La Fare, les abbés Courtin, de Chaulieu, de Châteauneuf, tous hommes éclairés, tous faisant des vers, se plaisaient à l'avoir pour convive. « Nous sommes ici tous princes ou tous poëtes », disait-il un jour à la table du prince de Conti. On l'appelait *le familier des princes*. Son père lui ayant fait proposer une charge de conseiller au parlement : « Dites à mon père, répondit le jeune homme, que je ne veux point d'une considération qui s'achète. Je saurai m'en faire une qui ne lui coûtera rien. » Le frère aîné de Voltaire s'était fait janséniste et champion aveugle de la secte. Contrarié et chagrin, M. Arouet s'écriait : « J'ai pour fils deux fous, l'un en prose et l'autre en vers. »

Excité par le grand succès de *Rhadamiste*, le chef-d'œuvre de Crébillon, Voltaire entreprit de lutter contre Sophocle et Corneille. A dix-sept ans il fit *Œdipe*, tragédie sans amour et avec des chœurs. C'était débuter en maître. Nul depuis Racine n'avait fait parler la muse tragique en aussi beaux vers. Ce coup d'essai compte parmi les pièces

les mieux écrites de l'auteur. Mais les comédiens ne voulaient pas jouer une pièce où il n'y avait pas de rôles pour l'*amoureux* et l'*amoureuse*, et Voltaire se refusa longtemps à gâter son œuvre. Il chercha un dédommagement dans la couronne poétique que décernait l'Académie Française, et échoua contre un abbé du Jarri, qui mettait en feu dans ses vers l'un des pôles du monde. La colère du poëte vaincu lui inspira la satire du *Bourbier*. Son père, inquiet, se fâcha; et le marquis de Châteauneuf, ambassadeur en Hollande, l'emmena comme page dans ce pays. Tout en observant les mœurs bataves, les institutions, les prodiges du commerce et de l'industrie, il devint amoureux d'une fille de Mme Dunoyer, réfugiée protestante, connue par ses intrigues et par les libelles dont elle vivait. La liaison entre les jeunes gens, excitant les plaintes de la mère, fit renvoyer le page à Paris.

M. Arouet avait obtenu l'autorisation ou de faire enfermer son fils, ou de le faire passer dans les colonies. Voltaire, qui se tenait caché, écrivit à son père qu'il passerait en Amérique et y vivrait, s'il le voulait, au pain et à l'eau, pourvu qu'avant son départ il lui fût permis de se jeter à ses genoux. Le père s'attendrit, et pardonna. Mais il fallut que Voltaire promît d'embrasser un état et d'étudier, en attendant, les formes de la procédure chez un procureur. Ce que Voltaire apprit chez Me Alain, place Maubert, ce fut à conduire dans la suite ses affaires. M. Arouet insistait toujours pour que Voltaire prît un état. M. de Caumartin, ami de M. Arouet, ayant emmené Voltaire à sa campagne de Saint-Ange, pour qu'il y mûrît le choix qu'il avait à faire, le jeune candidat, au milieu d'une bibliothèque et des narrations de M. de Caumartin le père sur la vie de Henri IV et de Sully, oublia complétement sa promesse. L'enthousiasme du vieux narrateur pour ces deux grands hommes alluma le sien, et lui fit concevoir le projet de *La Henriade*. Ce fut à la Bastille qu'il en composa dans sa tête le second chant, auquel il n'a rien changé depuis. Une pièce satirique sur l'état de la France après la mort de Louis XIV, qui finissait par ces vers :

> J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans,

l'avait fait jeter dans cette prison, où il resta plus d'un an sans encre ni papier. Ces vers n'étaient pas mal faits; un abbé Regnier en était l'auteur. Mais la réputation poétique de Voltaire, la conformité de son âge avec celui que la satire indiquait, et des inimitiés jalouses toujours prêtes à dénoncer un génie naissant, les lui avaient fait attribuer. Il n'en fallait pas tant pour que le pouvoir se hâtât de sévir. Ses parents, ses amis, les princes, les grands, avaient beau solliciter, rien ne fléchissait l'autorité. Voltaire ne fut rendu à la liberté qu'après l'aveu tardif du véritable auteur de la satire. Le régent, l'ayant admis à se présenter devant lui, et l'accueillant avec faveur : « Monseigneur, lui dit le poëte, je trouverais fort bon que sa majesté voulût désormais se charger de ma nourriture; mais je supplie votre altesse de ne plus se charger de mon logement. » Le prince voulut par ses bienfaits le dédommager d'une détention injuste. Les grands, qui l'aimaient, se plurent à l'accueillir mieux que jamais. Le duc de Sully l'attira dans son château, où se réunissait un cercle nombreux de femmes aimables et d'hommes distingués par l'esprit et le talent. Le succès d'*Œdipe* (1718), que l'auteur s'était enfin déterminé à gâter par complaisance pour les comédiens, acheva de lui faire oublier la Bastille. Peu s'en fallut toutefois que les fameuses *Philippiques* de La Grange-Chancel ne l'y fissent replonger. Le talent qui éclatait dans ces odes infernales les lui faisait attribuer. Les mauvaises tragédies de La Grange étaient pour celui-ci un préjugé d'innocence. Heureusement pour l'auteur d'*Œdipe*, le régent n'écouta pas la clameur publique, et cependant il exila l'accusé de Paris.

Nous nous sommes plu à signaler quelques traits de l'enfance et de la première jeunesse de Voltaire. C'étaient autant d'augures de son génie et de sa destinée. Le public français, peu accoutumé à tant d'audace, avait applaudi à ces vers d'*Œdipe :*

> Qu'eussé-je été sans lui? Rien que le fils d'un roi...
> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
> Notre crédulité fait toute leur science.

Ces vers, qui révélaient la pensée dominante du poëte, étaient, suivant l'expression de Leibnitz, gros de son avenir. Déjà l'on pouvait deviner cette hardiesse d'idées, cette guerre à outrance aux préjugés qu'il jugeait nuisibles, cette indépendance de la pensée impatiente de tout frein, cette passion pour tous les genres de gloire littéraire et pour toutes les lumières qui adoucissent les mœurs, ces alternatives d'enthousiasme et de persécution, qui devaient tantôt l'enivrer d'encens dans sa patrie, tantôt lui faire fuir le sol natal brûlant sous ses pas et le retenir dans de longs exils.

On connaît son aventure avec le chevalier de Rohan. On dînait chez le duc de Sully; une discussion s'éleva. Ce chevalier, décrié pour son usure et sa poltronnerie, trouve mauvais que Voltaire ose le contredire. « Quel est, dit-il, ce jeune homme qui parle si haut? — Monsieur le chevalier, répond Voltaire, c'est un homme qui ne traîne pas un grand nom, mais qui sait honorer celui qu'il porte. » Le chevalier se lève, et s'en va; les convives applaudissent à Voltaire. « Nous sommes heureux, lui dit le duc de Sully, si vous « nous en avez délivrés. » Et cependant, quand l'indigne Rohan-Chabot a exercé contre le courageux poëte une lâche vengeance, en le faisant frapper par des gens apostés, après l'avoir attiré dans la rue sous prétexte d'une bonne œuvre à faire, action à laquelle Voltaire était toujours prêt, le duc refusa justice à celui qu'il traitait en ami. Un seigneur pouvait-il en effet prendre la défense d'un roturier outragé, tout grand homme qu'il était, contre un misérable de sa caste? Irrité de cette trahison, le poëte rompit avec le duc de Sully, et tira de son déni de justice la seule vengeance qui fût à sa portée. Le nom de Sully fut, quoique à regret, rayé de l'immortelle *Henriade*. Mais il fallait un autre châtiment pour l'homme vil qui l'avait fait bassement insulter. Il prend des leçons d'escrime, et quand il se juge prêt, il va provoquer son ennemi. Celui-ci accepte le défi, et met en mouvement toute sa famille pour s'y soustraire. On montre au duc de Bourbon, alors premier ministre, des vers piquants de Voltaire adressés à la maîtresse de ce grand-vizir. Ils éveillent sa jalousie et sa colère. Voltaire est enlevé, jeté pour la seconde fois à la Bastille. Lorsqu'on l'en fait sortir au bout de six mois, c'est pour lui ordonner de sortir de France. Le lâche Rohan-Chabot triomphe de celui qu'il a outragé. Voltaire, qui avait appris l'anglais dans sa prison, va chercher en Angleterre un asile et la liberté. Souvent il sera réduit à les chercher hors de France. Ce fut là qu'il se lia avec les Anglais célèbres dans la philosophie, les lettres et les sciences, et qu'il apprit à connaître une littérature alors presque ignorée parmi nous. La cour, le clergé, les corps privilégiés, la tourbe des intrigants vendus à la puissance, s'étaient déchaînés dans notre pays contre *La Henriade*. L'esprit de tolérance et d'humanité qui y brillait à chaque vers, était dénoncé comme séditieux. Voltaire publie son poëme à Londres, sous les auspices de la reine. Les souscripteurs abondent. Il est traduit en anglais, en italien. Son succès dans toute l'Europe est immense.

Quel contraste entre ces succès européens, entre la liberté de la vie anglaise et les indignités déjà éprouvées par Voltaire dans son pays! Qu'on juge de l'effet qu'avaient dû produire sur cette âme passionnée, sur cet esprit bouillant d'indépendance, deux emprisonnements iniques, un infâme outrage puni sur l'offensé comme s'il eût été coupable, les clameurs de l'envie et de la calomnie, sans qu'il eût encore rien fait qui pût fournir motif ou seulement prétexte aux haines et aux persécutions! Qu'on se rappelle que ces animosités ne cessèrent de le poursuivre ou de le harceler pendant toute sa longue carrière, et l'on s'étonnera moins des emportements et des écarts où l'entraînera souvent un

caractère aussi fougueux et aussi irascible qu'il était généreux.

Voltaire, peu enclin à une vie austère et résignée, avait senti la nécessité de chercher dans la richesse la garantie de son indépendance et le moyen de satisfaire ses goûts bienfaisants. Cinq mille livres de rente composaient toute la fortune qu'il tenait de ses parents avant que l'héritage de son frère aîné vînt accroître cette fortune. Une rente de deux mille francs, produit de ses économies, une pension de la reine Marie Lesczinska, le fruit de l'édition de *La Henriade* à Londres, lui assurèrent de l'aisance. Le gain considérable qu'il fit en 1729 à la loterie de Paris le rendit bientôt riche. Des spéculations heureuses sur le commerce des grains et sur le commerce de Cadix, mais surtout l'intérêt que son ami Pâris Duvernay lui donna dans les vivres, l'élevèrent à une haute opulence. Ce dernier lucre seul est évalué dans les mémoires de Wagnierre, son secrétaire, à sept cent mille francs. Bien loin d'augmenter sa fortune aux dépens des libraires, comme l'en accusa longtemps l'envie, toujours âpre à la calomnie, constamment depuis sa jeunesse il abandonna le produit de ses ouvrages, soit à des amis ou aux jeunes littérateurs qu'il protégeait, soit aux éditeurs eux-mêmes. Quoiqu'il eût perdu deux fois ses fonds, il sut si bien, avec l'aide de ses amis, réparer les injures du sort, que dans les dernières années de sa vie sa fortune s'élevait à cent soixante mille livres de rentes. Cette aptitude presque incroyable à la surveillance et à la direction intelligente de ses affaires, au milieu de travaux si multipliés, d'une nature si opposée à l'esprit de calcul pour les intérêts de la vie, de tant de traverses, de contretemps et de déplacements volontaires ou forcés, n'est pas le trait de caractère le moins étonnant dans cet homme prodigieux.

Nous allons cesser ici de le suivre pas à pas dans sa vie si agitée et si errante. Bornons-nous à le montrer obligé de quitter Paris de nouveau et de se cacher en Normandie, pour avoir reproché aux Parisiens l'enterrement clandestin de la célèbre Le Couvreur sur les bords de la Seine; forcé ensuite de fuir et de se cacher encore à plusieurs reprises pour se dérober aux poursuites suscitées contre lui, d'abord par ses *Lettres philosophiques sur l'Angleterre*, que le parlement fit brûler; ensuite par l'*Épître à Uranie;* enfin, le croira-t-on, par la publication de sa tragédie de *La Mort de César*. Celle du malheureux poëme de *La Pucelle*, que des infidélités firent connaître, accrut le zèle des persécuteurs et ses inquiétudes.

Voltaire se retira à Cirey, sur les frontières de la Champagne, avec Mme du Châtelet, dont l'amitié dévouée et courageuse, les talents et l'esprit philosophique, si rare parmi les personnes de son sexe, le rendirent durant vingt ans aussi heureux qu'il pouvait l'être. *Alzire* lui avait fait retrouver la faveur publique. *Le Mondain*, cette profession de foi d'un épicuréisme frivole, qu'aucun esprit sérieux ne pouvait juger gravement, lui attira une persécution nouvelle.

La faveur de Louis XV et de la cour (1740 à 1748) sembla vouloir pendant quelques années consoler Voltaire de tant de tribulations et de disgrâces. Les avances du prince royal de Prusse, devenu bientôt le grand Frédéric II, une correspondance intime avec ce prince, avaient mis le poëte en état de servir son pays près de lui. Il l'avait rapproché du gouvernement français. Pendant les campagnes glorieuses pour la France qui amenèrent la paix d'Aix-la-Chapelle, Voltaire consacra ses talents à célébrer nos succès. Le titre d'historiographe, celui de gentilhomme de la chambre, l'Académie Française, furent le prix de son zèle. Mais *La Princesse de Navarre* et *Le Temple de la Gloire*, composés par lui pour la cour, ne comptent point parmi ses titres à la renommée.

De nouveaux dégoûts conduisent Voltaire auprès du roi Stanislas. Il trouve dans cette cour deux ans de liberté et de repos avec Mme du Châtelet; mais la perte prématurée de cette véritable amie le chasse des lieux qui entretiennent sa douleur, et après un séjour à Paris, sollicité vivement par Frédéric, il se rend à Berlin (1750). On connaît les vicissitudes de cette faveur royale. On sait que Voltaire, d'abord comblé d'honneurs, de caresses, de témoignages d'estime et d'amitié, logé au château même, décoré de la *Croix pour le Mérite* et gratifié d'une pension de 6,000 thalers, eut bientôt lieu d'appréhender qu'après avoir *pressé l'orange* on ne *jetât l'écorce*. Un procès avec un juif, espion du roi et protégé par lui, une querelle littéraire avec l'orgueilleux et jaloux Maupertuis, amenèrent la rupture (1753). Voltaire obtient la permission d'aller aux eaux de Plombières. Il se hâte de partir. On lui impute des vers satiriques et un libelle contre le roi, qui le fait arrêter et retenir à Francfort pour lui reprendre une collection de ses poésies contenant plusieurs satires sur différents princes et tirées à un très-petit nombre d'exemplaires seulement. Lui, sa nièce, Mme Denis, et son secrétaire furent traités fort durement pendant un mois. Une réconciliation eut lieu plus tard entre les deux puissances. La correspondance fut renouée. Mais on sait ce que valent ces replâtrages. En vain Frédéric renouvela-t-il par la suite au grand poëte l'offre d'un asile contre les persécutions; Voltaire, n'était pas homme à s'y laisser prendre deux fois. « Frédéric, disait-il, est presque aussi puissant et aussi malin que le diable. Mais il est aussi malheureux que lui : il n'a jamais connu l'amitié. »

Ce fut au retour de cette campagne de Prusse que Voltaire s'établit aux Délices, près de Genève, et ensuite à Ferney, pays de Gex, qu'il ne quitta que pour venir mourir à Paris, le 30 mai 1778, âgé de près de quatre-vingt-quatre ans.

Il est temps d'essayer l'explication de la conduite de cet homme extraordinaire, de ses soixante ans de travaux et de son immense influence sur la société du dix-huitième siècle. Cet examen, nous l'emprunterons presque en entier à un manuscrit laissé par notre ami Antoine Dingé, homme de bien, de génie et d'une érudition immense, mort à peu près inconnu, en 1832. C'est lui qui va parler.

« L'histoire nous offre de nombreux exemples de l'éveil donné aux ennemis d'une puissance par la flatterie de ses serviteurs. Nos temps modernes nous en offrent une preuve bien trappante dans les suites de la malheureuse révocation de l'édit de Nantes. Tandis que tous, prédicateurs, poetes, historiens, moralistes, et jusqu'au sage La Bruyère, applaudissaient à la révocation comme au triomphe de l'autorité sur la rébellion et de la foi sur l'hérésie, il naissait un homme qui devait, en dénonçant ce grand crime au genre humain, ébranler l'édifice sacerdotal jusque dans ses fondements. Cet homme est Voltaire. Il était venu au monde peu après le fameux édit contre les protestants. Une foule d'hommes laborieux et utiles avaient porté leur application et leur industrie chez les nations rivales, où ils peuplaient des villes entières. Le jeune homme interrogea les plus éclairés de ses concitoyens sur les causes de cette déplorable désertion. Tous en accusaient la persécution. En même temps, les troubles des Cévennes lui offraient le tableau de la dégradation de l'esprit humain par la superstition. Les sectaires, à qui tout culte public était interdit, s'assemblaient en secret. Leurs ministres avaient fui, ou étaient morts dans les supplices, ou languissaient dans les cachots. Le premier venu exerçait le sacerdoce. Des femmes, des enfants prêchaient et catéchisaient. Leurs âmes faibles, aveuglées par la terreur, ou soulevées par le ressentiment, recevaient toutes les illusions superstitieuses comme autant de faveurs célestes. Elles eurent des visions; elles débitèrent des prophéties. Le peuple, abandonné à lui-même, adopta leurs rêveries, et tomba dans le fanatisme. Au lieu de le plaindre et de le ramener par l'instruction et la justice, on continua de le persécuter. Alors il se révolta. Des ambitieux accoururent pour le commander; bientôt arrivèrent avec eux les jours de la vengeance et des crimes qn'elle ordonne. « Les Camisards, disait Voltaire, agi-

« rent en bêtes féroces; mais on leur avait enlevé leurs « familles et leurs petits, et ils déchirèrent les chas« seurs qui couraient après eux. » Enfin, Lous XIV envoya les Berwick et les Villars pour les exterminer. Villars, plus humain et plus adroit que son prédécesseur, termina cette guerre odieuse en traitant avec Cavalier, le chef des protestants soulevés. En s'attendrissant sur le sort des victimes de cette guerre religieuse, conséquence affreuse de la révocation, Voltaire en recherchа la cause. A l'aspect de cent mille assassinats commis au nom de Dieu sur les débris de nos villes incendiées, il frémit d'horreur et de pitié; il conçut dès lors contre tous les tyrans des consciences cette haine implacable qui éclata dans tous ses ouvrages et que l'âge et la contradiction convertirent en une véritable frénésie. Transportons-nous à l'époque où il écrivit sa *Henriade*, sous le nom de *Poëme de la Ligue* (il n'avait guère plus de vingt ans); apprécions l'influence des querelles religieuses sur son génie. Il est aisé de voir de quels sentiments son cœur était plein lorsqu'il retraçait avec tant de force les attentats de la Ligue, cette faction parricide qui couvrit la France de ruines et de tombeaux. Partout dans cet ouvrage, que l'on examine le choix du sujet et de la manière dont il est traité, si l'on ne trouve pas la merveilleuse fécondité du génie, du moins on voit briller l'amour de la patrie, de la justice et de la paix, le respect des lois, et surtout la haine de l'intolérance et la persécution. *La Henriade* est un éloquent plaidoyer contre les hommes pervers qui oppriment au nom de la religion. Supprimez quelques vers du chant septième, en contradiction avec l'esprit général de l'ouvrage, et ce sera aussi un beau traité de morale en action; chaque pensée y est pour ainsi dire un vœu pour le bonheur des hommes et une protestation contre l'injustice et la tyrannie. Voilà pourquoi ce poëme à son apparition eut un si grand succès, qui s'est soutenu depuis, malgré la faiblesse du plan, la froide sécheresse de l'allégorie, l'incohérence de la plupart des épisodes et la langueur de l'action. La philosophie tolérante dont il étincelle couvre tous ces défauts. L'homme fait aimer l'auteur: on admire son courage et son amour pour ses semblables; et l'on félicite le genre humain d'avoir trouvé un défenseur assez généreux pour reprendre sa cause, depuis si longtemps abandonnée.

Voltaire avait fait ses premières armes dans *La Henriade*; il continua de combattre dans ses meilleures tragédies, comme dans la plupart de ses autres ouvrages. Tantôt c'est Alvarez, qui, ne respirant qu'indulgence et bonté, condamne tant de forfaits politiques commis au nom du Dieu des miséricordes; tantôt c'est Zopire invoquant les vengeances du ciel contre les imposteurs qui sacrifient des victimes humaines à leur ambition:

> Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes,
> Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes!

Là (*Les Guèbres*) c'est le soldat Iradan qui pleure sur les destinées de la jeune Arzame, vouée à la mort par les prêtres de Pluton pour n'avoir pas voulu abandonner, contre sa conscience, le culte de ses pères; ici c'est le roi Teucer (*Les Lois de Minos*) qui jure d'arracher aux prêtres de Jupiter une autre victime qu'ils étaient près d'égorger. Bien persuadé que le poison du fanatisme subsiste toujours, quoique moins pénétrant, et qu'il peut encore infecter la terre, Voltaire s'attache à poursuivre et à démasquer ceux des membres du sacerdoce qui abusent de leurs fonctions sacrées pour colorer leurs injustices et leurs barbaries. Ce qui étonne, c'est qu'il montra d'abord cette réserve du sage, qui craint de blesser le monument en coupant tout autour les ronces qui le cachent. Quelqu'un lui représentait la religion comme la cause des forfaits qui ont inondé la terre de sang: « Dites la superstition, répondait-il; c'est un serpent qui entoure la religion de ses replis; il faut lui écraser la tête, sans blesser celle qu'il infecte et qu'il dévore. » Il loue, parmi les ministres de la religion, ceux qui se conduisent en dignes disciples d'un Dieu de justice, de bienveillance et de paix. Enfin, il se garde bien de s'élever avec colère contre les malheureux qui ont faussé leur raison; il se borne à les plaindre, pourvu que leur folie n'aille pas jusqu'à la persécution et au meurtre. « Quiconque, dit-il, n'est coupable que de se tromper mérite compassion; quiconque persécute mérite d'être traité comme une bête féroce. »

Si Voltaire était demeuré dans les limites de cette sagesse impartiale, il aurait mérité la reconnaissance et les bénédictions du genre humain; mais il les franchit bientôt. Il ne doit cependant pas être accusé seul des excès où il tomba. Ces persécuteurs dont l'intolérance révoltait son âme avaient commencé entre eux une guerre dont le motif véritable était de jouir de leur victoire en aggravant la servitude des consciences. Leurs querelles avaient pour prétexte quelques-unes de ces subtilités métaphysiques qui partagent un culte en tant de sectes ennemies. Ils s'excommuniaient, ils se damnaient les uns les autres, pour la grâce *efficace*, *versatile* ou *congrue*. Ces scandaleuses discordes rendaient chaque jour les ouailles moins confiantes et moins dociles. D'un autre côté, les conversions opérées à prix d'or ou par les dragonnades, en augmentant la foule apparente des dévots, n'avaient fait que diminuer le nombre des vrais fidèles: le sentiment religieux s'affaiblissait dans les cœurs, et les hypocrites se multipliaient. Les opulents, oisifs de la cour et de la ville, formant ce qu'on appelait *la bonne compagnie*, avaient affiché la dévotion sous un prince dévôt; mais à peine Louis XIV fut-il mort que, trouvant plus à leur gré les mœurs de la cour du régent, ils s'empressèrent de s'y conformer. Ils professèrent à l'envi cette indifférence religieuse qui gagna le monde lettré et produisit cette fausse philosophie dont Voltaire éprouva et ne tarda pas à propager l'influence délétère. Né dans la richesse, élevé au milieu de la brillante jeunesse de la cour, admis ensuite dans les cercles les plus recherchés de Paris et de Versailles, il en adopta la plupart des préjugés et des maximes. L'excessive liberté qui régnait alors dans les mœurs et dans les opinions religieuses l'enivra; il prit, avec les idées de la bonne compagnie de son temps, ses vices polis, sa morale relâchée et son penchant pour les arts corrupteurs, le faste et le luxe inutile. Accoutumé à caresser l'opulence et le pouvoir, il n'apercevait pas les effets contagieux de la dissolution des mœurs. C'est ce travers de son esprit qui dans le luxe escorté des arts et des lettres lui montrait un sûr préservatif contre les erreurs superstitieuses. Il oppose donc à ce zèle aveugle qui persécute au nom de la Divinité cette indifférence, prétendue philosophique, qui avilit, qui efféminе les âmes, qui concentre toutes les affections dans un secret égoïsme, également fatal aux mœurs domestiques et à la félicité publique. Il ne voyait pas que pour sauver la patrie de l'incendie du fanatisme il grossissait le torrent qui devait finir par la bouleverser.

Quelques pages sublimes, dictées à Voltaire par le génie même de la vérité, en faveur de l'humanité souffrante, lui avaient acquis une réputation qui souleva l'envie et la médiocrité. Le succès prodigieux de sa *Henriade* fut le signal de la persécution qui fatigua et troubla sa longue carrière. Chaque ouvrage nouveau qu'il publiait excitait une nouvelle tempête. Si elle était trop violente, il cédait, et fuyait en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, où il était devancé par sa renommée. Là, au milieu des sectes diverses, et dans la société des hommes du monde et des gens de lettres, il fortifiait en même temps ses préjugés en faveur d'un luxe sans grandeur comme sans utilité et sa haine contre les intolérants de toutes les sectes. Il devenait chaque jours moins timide, moins circonspect; il s'accoutumait à mettre dans ses écrits la même franchise et la même hardiesse que dans ses conversations philosophiques. C'est l'époque où parurent ses *Lettres anglaises*; ses discours en vers sur la liberté, la modération et la vertu; son poëme sur la loi

naturelle, etc. Ses ennemis obtinrent la suppression des *Lettres anglaises* par un arrêt du conseil du roi. Le parlement les brûla, des informations furent ordonnées et des lettres de cachet lancées contre l'auteur. Il fut encore obligé de fuir, quoique malade de la fièvre et de la dyssenterie. Jésuites et jansénistes se déchaînèrent à l'envi. On le diffama; on le calomnia. Pour toute réponse il donna son *Siècle de Louis XIV* et son *Alzire*, où il offrit le contraste de la morale pure du christianisme fondé sur la bienveillance universelle et le pardon des injures, avec les dogmes cruels et l'esprit persécuteur qui le déshonorent en le travestissant.

Tandis que les ennemis de Voltaire décriaient ses ouvrages et sa personne; pendant qu'ils employaient à le rendre odieux l'ascendant qu'ils conservaient comme instituteurs de la jeunesse et comme directeurs des consciences dans les familles bourgeoises et à la cour, la foule des gens du monde et des gens en place, toujours en guerre sourde avec le sacerdoce, émoussait les traits que la superstition et l'hypocrisie décochaient de toutes parts à leur auteur favori. Celui-ci profita de cette diversion pour s'assurer des protecteurs. Il prodigua la louange; il flatta les princes, leurs maîtresses, leurs ministres, leurs courtisans. Ces adulations servaient de passeport et de cadre à mille tableaux pathétiques des forfaits commis au nom de Dieu dans tous les pays et dans tous les siècles. Il encourageait les dépositaires de l'autorité à étouffer le monstre du fanatisme, toujours prêt à les dévorer eux-mêmes. Il écrivait à l'impératrice Catherine II : « J'aurai bientôt quelque chose à mettre aux pieds de V. M. I. sur les horreurs de toutes ces disputes ecclésiastiques : c'est là mon objet, c'est la religion que je prêche, c'est la tolérance que je veux, et vous êtes à la tête du synode dans lequel je ne suis qu'un simple moine. »

Les disputes théologiques étaient en effet à ses yeux la source la plus féconde en malheurs pour l'humanité. Aussi son *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations* (1756) est-il moins une histoire qu'un long plaidoyer contre le sacerdoce. Il ne voit partout que cette institution à dénoncer et à flétrir, et il croit avoir fait une histoire universelle. Les lois iniques, les fausses maximes d'État, l'ambition des grands, des ministres et des princes, les rivalités des diverses aristocraties, les fureurs des factions, les abus privilégiés, lui échappent, ou ne lui paraissent que des causes très-secondaires de désordre et d'oppression, sur lesquelles il se tait ou ne fait que glisser, tandis qu'il s'arrête avec complaisance sur les moindres controverses religieuses. Il ne voit dans le sacerdoce qu'un mauvais génie, qu'il poursuit partout comme l'esprit de ténèbres, comme l'esprit du mal, unique auteur de ce déluge de misères et de crimes qui accable la race humaine.

Irrité et non découragé par l'acharnement de ses ennemis, las d'errer et de craindre, Voltaire crut devoir enfin changer sa manière de vivre. Il avait placé une partie de sa fortune dans les fonds étrangers, et il se disposait, en cas qu'il fût inquiété davantage, à vendre tout ce qu'il possédait en France « pour aller, disait-il, mépriser ailleurs, et d'un mépris souverain, les délateurs hypocrites et les impudents calomniateurs ». Avant de prendre cette résolution comme sa dernière ressource, il alla s'établir sur les bords du lac de Genève, entre la France, la Suisse et la Savoie, dans l'enceinte de quatre-vingts lieues de montagnes qui touchent au ciel. Là il recueillit toutes les forces de son génie, et quoique sexagénaire, il recommença les hostilités avec une nouvelle ardeur contre tous les tyrans des consciences. C'était sa mission, son apostolat. Sa plume n'avait poursuivi d'abord, dans ses ouvrages avoués, que les fanatiques qui égorgent et les scélérats qui bénissent leurs poignards. Puis, révolté de voir des ministres de la religion embrasser leur défense, il avait combattu ces apologistes du mal. Enfin, l'épouvantable catastrophe des Calas et des Labarre lui fit perdre toute retenue. Ces horreurs provoquèrent son déchaînement contre la religion elle-même, invoquée comme le prétexte sacré de meurtres juridiques. Sa haine contre les persécuteurs avait fini par lui inspirer de l'aversion pour la doctrine dont ils abusaient en la faisant servir à légitimer des vengeances et des supplices. Il écrivait à ses amis : « Par quel aveuglement funeste peut-on souffrir encore un monstre qui depuis quinze cents ans déchire le genre humain et abrutit quand il ne dévore pas ? Songez, je vous prie, combien la superstition a fait périr de Calas, depuis plus de quatorze siècles. Est-il possible que ce monstre ait encore des partisans ? Mon horreur pour lui augmente tous les jours, et je suis affligé quand je vois des gens qui en parlent avec tiédeur. Je hais les tièdes. »

Plein de ces idées qui le tourmentent, qui l'absorbent tout entier, il parodie, il dénonce les livres sacrés du christianisme. Son mot fameux *Écrasons l'infâme !* indique suffisamment la préoccupation sous l'empire de laquelle il se trouve désormais. Il ne se lasse pas de citer les faux miracles, les faux martyrs, les fausses légendes, les fraudes pieuses, les calomnies, les persécutions, les schismes, les guerres civiles religieuses, tant de meurtres ordonnés ou commis au nom d'un Dieu bienfaisant, les échafauds et les bûchers élevés en Europe, en Asie et en Amérique à la voix des persécuteurs; les peuples sans défense égorgés au pied des autels, les rois poignardés et empoisonnés. Il fait voir la primitive Église tellement cachée sous les flots du sang des chrétiens et sous les ossements de leurs morts, qu'on a peine à la retrouver. Il demande ce que la vertu, la vraie piété, la paix et la justice ont gagné à tant de distinctions et de querelles théologiques, à tant de dogmes fondés sur ces distinctions, et à tant de persécutions fondées sur le dogme ? Ces tableaux, ces raisonnements reparaissent dans ses derniers ouvrages sous mille couleurs différentes. Ce sont toujours les crimes du fanatisme qu'il retrace; et ce sujet, à mesure qu'il le renouvelle, reprend sous son pinceau plus de force et de chaleur. Il verse le ridicule, il excite l'indignation, il fait couler les larmes; il parle tour à tour à l'esprit, à la raison et au cœur.

Comme tous ces dogmes lui paraissent une source intarissable de discordes, de crimes et de malheurs, il élève sur tous un scepticisme qu'il semble particulièrement occupé à nourrir dans l'esprit de ses lecteurs. « Je ne parle point des impies, disait-il, qui embrassent ouvertement le système de Spinosa; je parle des honnêtes gens qui n'ont point de principes fixes sur la nature des choses, qui ne savent pas ce qui est, mais qui savent très-bien ce qui n'est pas. Voilà mes philosophes ! » C'est ce scepticisme d'une philosophie sans base et sans foi qui lui avait fait adopter, même dans ses histoires, même dans ses romans, ce dogme de la fatalité, triste refuge d'une raison au désespoir qui le dispense d'approfondir la plupart des événements qu'il retrace. Avec ce dogme commode, on s'affranchit en effet du premier devoir du moraliste et de l'historien, la recherche consciencieuse et l'explication des causes qui ont produit les faits. Comment Voltaire ne fut-il pas épouvanté des affreuses conséquences de ce doute cruel, fait pour encourager le crime et pour ôter à la vertu toute son énergie ? Comment, après avoir exposé si souvent et en si beaux vers les grands principes de la morale naturelle, et montré un respect si profond pour l'Être des êtres, n'a-t-il pas craint de combler le désespoir des infortunés, en affaiblissant dans leur âme cette idée si consolante et si douce d'une Providence qui veille sur eux, voit leurs larmes, compte leurs soupirs, et quand ils auront été assez éprouvés, les dédommagera par ses récompenses ? Cette idée, fût-elle une erreur (et elle n'en est pas une), il suffit que les malheureux y trouvent un dernier et unique appui, l'humanité un encouragement et l'espérance, pour qu'elle doive être respectée du vrai philosophe.

On a vu que Voltaire était passé de la haine des persécutions à celle du sacerdoce, et de la haine du sacerdoce à celle de la religion même. Toujours éloquent, toujours sublime quand c'est l'amour du genre humain qui l'inspire ou la pitié pour les victimes de la superstition et de l'intolé-

rance, ce n'est plus le même homme lorsqu'il se livre à sa colère contre les gens de lettres qui l'ont outragé ou seulement critiqué, ou qui ont eu d'autres idées que lui sur le luxe et sur les arts; quand il s'abandonne à son acharnement contre tout ce qui porte l'habit sacerdotal et à sa hideuse jalousie contre le divin fondateur du christianisme. Alors il dégrade son talent, il noie les raisonnements dans des sarcasmes grossiers; il est moins gai que satirique, moins plaisant que dur. C'est à son tour un vrai fanatique, un maniaque dont les bouffonneries scandaleuses se terminent par des accès de fureur, où il prodigue les qualifications les plus révoltantes à tous les objets de son mépris et de son aversion. Sur la fin de sa vie, on le voit poursuivre en désespéré la croyance au Christ et le Christ lui-même. On avait beau lui représenter que Jésus (ne vît-il en lui qu'un sage rempli, comme Socrate et Marc Aurèle, d'un saint enthousiasme pour Dieu et la vertu) mériterait encore toute sa vénération, pour avoir prêché au peuple le plus superstitieux et le plus ignorant de la terre la loi naturelle, la religion du cœur, la douce fraternité du genre humain, pour avoir scellé sa doctrine de son propre sang et donné le plus héroïque exemple du pardon des injures, en priant pour ses bourreaux dans les horreurs du plus affreux supplice; tout entier à l'orgueil de son incroyable envie, il s'obstinait à repousser ce qu'il eût dû adorer.

Tels furent les derniers excès de Voltaire. Sa vie n'avait été qu'un long combat contre la superstition et contre cette foule d'hypocrites si peu d'accord sur les dogmes, mais tous d'accord dans la soif des richesses et de la grandeur. Cette mission, dont il s'était chargé dès sa tendre jeunesse, il la remplit avec une constance qui ne se démentit jamais. Son éducation, dans une cour où tous les liens religieux étaient relâchés, le rendit de bonne heure indifférent à tous les cultes. La persécution l'aigrit en l'enlevant aux plaisirs et à la dissipation qui auraient pu le distraire, et concentra toutes ses passions dans une seule, qui, finissant par le posséder sans partage, égara sa raison et pervertit ses sentiments. Heureux si ses défauts, ses préjugés et ses vices, restés sans contre-poids, ne l'avaient pas emporté de degré en degré bien loin au delà du but qu'il s'était d'abord proposé! »

Nous avons bien peu retouché à l'éloquent tableau que l'on vient de lire, en y ajoutant quelques traits. Quelque péril qu'il y ait à venir après un peintre de ce mérite, notre tâche nous appelle. Essayons donc de caractériser rapidement le génie de Voltaire dans ses nombreux ouvrages.

Comme poëte dramatique, Voltaire est inférieur à Corneille et à Racine dans l'art de combiner un plan et de tracer un caractère avec profondeur et vérité. Il n'a ni la grandeur sublime et naïve à la fois du premier, ni sa force de conception, ni sa verve quelquefois incorrecte, mais toujours féconde en traits pleins d'élévation en même temps que de naturel et d'énergie; il n'a pas non plus la grâce touchante, le charme et la perfection continue du second. Il n'est pas même enfin inspiré à un aussi haut degré que Crébillon par ce génie de la terreur qui s'empare de nous en portant l'effroi dans notre âme. Il ne nous frappe pas d'épouvante comme l'auteur d'*Atrée*, d'*Electre* et de *Rhadamiste*. Mais Voltaire l'emporte sur ces trois anciens maîtres de notre scène par le pathétique. Il remue plus profondément le cœur; il est plus constamment, il est à un degré plus élevé l'interprète éloquent des afflictions humaines, le peintre attendrissant du malheur. Quelles scènes tragiques ont jamais fait verser plus de larmes que les douleurs maternelles de Mérope et d'Idamé, que les combats de la nature et du fanatisme dans Séide et Palmyre; que les accents tendres et passionnés de Zaïre, d'Orosmane, d'Aménaïde et de Tancrède? Jamais l'inflexible équité, la vertu et la bonté ont-elles paru au théâtre sous des traits plus touchants et plus augustes que ceux d'Alvarez, de Lusignan et de Zopire? Qui mieux que Voltaire a su transporter sur la scène ces sentiments si chers à tous les hommes, ces belles inspirations de la morale universelle qui élèvent l'âme et la rendent meilleure? Ne fallait-il pas un génie rare pour intéresser au langage de la philosophie naturelle au milieu de la lutte et du tumulte des passions. Quel reproche fondé pourrait-on adresser à cet art si habile à faire pénétrer les plus nobles et les plus purs sentiments dans les cœurs à l'aide d'émotions tantôt remplies de douceur et d'attrait, tantôt déchirantes?

La muse de la comédie ne lui fut pas aussi propice. *L'Écossaise*, *L'Enfant prodigue*, appartiennent plus au genre du drame bourgeois qu'au genre comique. Ce qui tient à ce dernier dans ces pièces est plutôt de la caricature ou de la satire. Dans *Nanine*, que l'on revoyait toujours avec plaisir lorsque les rôles principaux étaient bien joués, Voltaire, fidèle à la mission qu'il s'était donnée, avait encore voulu combattre un préjugé, et ce n'était pas le moins tenace.

Ce fut par sa *Henriade* et par ses belles tragédies que Voltaire commença d'exercer son ascendant sur la société contemporaine. Sous l'impulsion de Voltaire, l'amour de la tolérance et de l'humanité devint la passion du dix-huitième siècle; l'antipathie de l'époque déclara une guerre à mort aux préjugés. On se tromperait toutefois si l'on n'attribuait qu'à Voltaire cette révolution morale. Son génie en fut sans doute le plus puissant mobile; mais l'âge précédent l'avait vue naître, et Voltaire lui-même en avait éprouvé l'influence. Deux hommes surtout, vers la fin du règne de Louis XIV, avaient préparé une ère nouvelle. Sous les formes séduisantes de la mythologie antique, l'amour du genre humain, tel que le commande et l'inspire le livre saint des chrétiens, avait rempli de l'attrait le plus touchant toutes les pages de ce magnifique traité d'éducation royale où la plume de l'archevêque de Cambrai empruntait à l'imagination et à l'invention poétiques tous leurs attraits, pour enseigner au duc de Bourgogne la plus pure morale avec les devoirs des princes. Dans ce livre si original et si neuf, quoique tout empreint du goût et revêtu du costume de l'antiquité, et dans ses *Dialogues des Morts*, c'était un sentiment sublime d'humanité que le vénérable Fénelon avait voulu graver à jamais au cœur de son élève. Des écrivains appartenant aux communions proscrites en France, Jurieu, les Basnages, Saurin, Leclerc, réfugiés en Hollande, le philosophe Locke en Angleterre, étaient entrés aussi dans la lice, au nom de leurs coréligionnaires, pour combattre l'intolérance et la persécution. Mais en tête de cette ligue brillait par son esprit, son immense érudition et la plus habile dialectique, un homme que la France avait repoussé de son sein. Cet homme était Bayle. Si l'on trouvait son style incorrect et négligé, il plaisait cependant par une facilité ingénieuse, vive et naturelle. Bayle laissait courir sa plume, certain de se faire lire. Une logique serrée et pressante, une raison que le sentiment des maux publics rendait quelquefois éloquente, une ironie maligne et piquante sans aigreur, rappelaient vivement les esprits à cette morale, à cette religion tolérante, dont tous commençaient d'éprouver le besoin et l'attrait. On ne se fait pas aujourd'hui l'idée de la révolution produite alors dans les intelligences par les nombreux écrits de Bayle, révolution attestée par les écrivains contemporains. On oublie combien l'influence de cet esprit sceptique sur toutes les questions de philosophie spéculative, mais ferme dans ses idées de justice primitive et d'humanité, conserva d'empire au dix-huitième siècle. Pour quiconque a lu Bayle et Voltaire, il est évident que le poëte s'était fait le disciple du philosophe. Voltaire reçut de l'illustre réfugié l'impulsion qu'il communiqua à son siècle : zèle ardent pour les progrès de l'humanité et de la tolérance; horreur pour la crédulité aveugle, haïe, poursuivie, comme la cause première et la plus redoutable de tous nos maux. Toutefois, le scepticisme de Voltaire sur les mystères et sur les dogmes catholiques, manifesté de bonne heure dans la fameuse *Epître à Uranie* ou *Le Pour et le Contre*, ne s'étendait pas d'abord au christianisme évangélique. La sublimité de sa morale parlait au cœur du poëte. La religion pure de

Jésus lui inspirait une tendre vénération. On a vu quelles autres impressions le précipitèrent dans une hostilité effrénée contre les croyances chrétiennes. Montrons comment sous la dictature de ce puissant génie son siècle se laissa emporter encore plus loin que lui dans cette déplorable voie. C'est par les efforts nouveaux de l'art dramatique que se révèle d'abord l'ascendant de la pensée de Voltaire. *Olympie*, *Les Guèbres*, *Les Scythes*, *Les Lois de Minos*, donnèrent naissance à *Mélanie*, à *La Vestale* de Fontenelle, aux *Druides* de Leblanc, aux *Jammabos*, à toutes ces prétendues tragédies dont les auteurs, la plupart étrangers au grand art de leur maître, si habile à mêler la plus pure morale au plus touchant langage des passions, oubliaient que le théâtre n'est ni un temple ni un lycée. L'exemple et les succès de Voltaire dans *L'Enfant prodigue*, *Nanine* et *L'Écossaise*, contribuèrent aussi à dénaturer la comédie. Pendant cinquante ans, *Le Méchant* et *La Métromanie* exceptés, la muse comique, s'égarant tantôt dans la métaphysique sentimentale de Marivaux, tantôt dans les sentiers de l'école larmoyante, fondée par celui que Piron appelait si plaisamment le *révérend père* La Chaussée, sembla avoir perdu sa verve et sa gaieté. A peine en retrouve-t-on quelques traces dans les meilleures pièces de Destouches.

Ce fut par les *Lettres philosophiques sur l'Angleterre* que Voltaire commença, comme prosateur, cette guerre aux préjugés, dont ses poëmes avaient donné le signal. Dans ce premier manifeste du réformateur, il ne se bornait pas à propager en France la renommée de Bacon, de Locke, de Newton, de Shakespeare, d'Addison et de Pope; il s'y faisait en même temps la trompette de ces libres penseurs, adversaires de toutes les croyances qualifiées par eux de *superstitions*. A la tête de ces sceptiques étrangers figurait ce lord Bolingbroke, célèbre par son esprit et par ses querelles politiques. C'était auprès de lui que l'esprit sceptique et l'incrédulité de Voltaire avaient puisé de nouvelles forces. Le nom de Bolingbroke servit bientôt à couvrir les attaques du nouveau pyrrhonien contre la révélation chrétienne.

Une œuvre de bien plus longue haleine, que sa raison et son goût exquis n'eussent jamais dû cesser de préparer avec gravité, l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, ne tarda pas à témoigner de sa constance à poursuivre ce qu'il jugeait le plus grand des travers et des abus, l'empire de la superstition fondé sur une crédulité aveugle. Aussi l'intérêt et la vérité historiques sont-ils trop souvent immolés à cette passion dans ce livre, où l'auteur montre d'ailleurs un sens si droit, une sagacité si rare, un jugement si sûr, un amour si sincère pour l'humanité et la justice, toutes les fois qu'il se dégage du joug de sa préoccupation. Malheureusement, il revient bientôt à l'idée que la philosophie n'est qu'une lutte acharnée contre le sacerdoce; et alors le sarcasme, l'ironie amère ou plaisante, la pasquinade même, souillent cette plume si habile à peindre les faits et les hommes. En composant cet ouvrage, Voltaire, épouvanté des maux de la race humaine, avait fait un pas de plus dans la triste carrière du scepticisme. Il s'était persuadé que le souverain de la nature se bornait, même pour le genre humain, au soin de la conservation des espèces, laissant les individus sous l'empire des lois matérielles de production et de destruction. On eût dit que l'âme sensible de Voltaire, pour échapper au tourment d'une indignation et d'une pitié stériles, avait cherché un refuge dans ce système désolant du fatalisme, qui ne prouve que le désespoir de rien expliquer. Une fois lancé dans cette voie, il y devait faire encore des pas plus rapides. Son poëme sur le *Désastre de Lisbonne* était déjà une protestation contre l'ordre providentiel dans le monde. La réponse si vigoureuse et si éloquente de J.-J. Rousseau ne fit qu'allumer sa bile. Il écrit alors ce roman de *Candide*, le type de presque tous ses autres romans ou contes, et de tant d'autres écrits de ce genre, composés à l'imitation du modèle ou dictés par le même esprit. Gais et amusants, quand le spirituel auteur ne livre au ridicule que des travers et des vices, les romans de Voltaire, et surtout son *Candide*, dégénèrent en satire amère et révoltante quand il ne craint pas d'insulter par un rire grossier aux misères de la race humaine et au malheur des victimes de l'oppression. *Candide* est le premier de ces *factums* contre la Providence dont l'Europe a été depuis inondée, et qui par bonheur sont presque tous aussi ennuyeux que leur modèle est quelquefois plaisant; mérite, au reste, qui n'est qu'un tort de plus. C'est à propos de *Candide* que Thomas, honnête homme et vrai philosophe, disait, avec cette emphase qui lui était assez familière : « Ce Voltaire est un mauvais génie qui est venu rire d'un rire de démon sur les maux de l'humanité, et qui a déshonoré l'espèce humaine. »

Les accès de bile et d'humeur, le penchant à une raillerie sans frein, mais principalement les progrès toujours croissants de son animosité implacable contre le sacerdoce et le christianisme, soufflèrent en effet trop souvent à Voltaire des inspirations d'un mauvais génie. Par quel travers, entre autres, alla-t-il choisir pour la souiller une héroïne qui avait sauvé la France, et à qui, comme on l'a dit, la Grèce et Rome eussent élevé des autels? Tout devait la lui rendre sacrée : ses vertus, son patriotisme, son dévouement si pur et si désintéressé, sa gloire, le lâche abandon dont elle fut la victime, son courage héroïque devant ses bourreaux, sa pieuse résignation au milieu du plus affreux supplice. Lui-même avait éprouvé l'admiration qu'inspire un si beau caractère, la pitié due à tant de malheurs. Il avait rendu à Jeanne d'Arc un digne hommage dans son *Histoire générale*; et c'est cette héroïne, consacrée par la gloire et par l'infortune, qu'il va chercher pour la salir. Comment donc expliquer cet inconcevable acharnement contre la mémoire de la guerrière d'Orléans, sinon par la haine violente de l'auteur contre le christianisme? Jeanne d'Arc croyait, et avait été martyre de sa foi. C'était là tout son crime aux yeux de Voltaire; mais ce crime, il le trouvait irrémissible. Vertu, héroïsme, malheur, rien ne pouvait obtenir grâce pour la Clorinde française. Il fallait qu'elle fût punie de sa foi par le ridicule et l'outrage, au risque d'un attentat contre l'honneur et la patrie.

Toutes ces œuvres de Voltaire, l'*Essai d'Histoire universelle moderne*, *Candide*, ses autres romans, et cette épopée que l'on n'ose pas même nommer, mais dont l'histoire des mœurs commande cependant de signaler l'existence trop célèbre, exercèrent sur la société, en France et en Europe, des influences de natures fort diverses. L'*Essai sur l'Esprit des Nations* ouvrait une carrière nouvelle; car l'œuvre si originale et si profonde du Napolitain Vico était restée à peu près inconnue. Esquisser la marche de l'esprit humain, rechercher et montrer les causes qui en avaient arrêté, retardé ou accéléré les progrès, c'était créer une *philosophie de l'histoire*. Le génie de Voltaire était le premier qui lui assignât pour but le tableau du sort des peuples dans tous les âges. Pour la première fois, on sortait de l'ornière des récits de combats, des négociations, des querelles et des manœuvres, si souvent inutiles ou funestes, de la politique. L'histoire cessait d'être un panégyrique commandé à la flatterie par des hommes puissants ou une satire inspirée par la haine et l'aveuglement des factions; service immense rendu par Voltaire, œuvre accomplie avec toute la supériorité de son esprit et de son talent, toutes les fois qu'il sait rester fidèle à son noble projet, et qu'il ne cherche que la vérité, sans se laisser écarter du but. Ceux des historiens venus après Voltaire qui lui ont eu le plus d'obligation pour la direction donnée par lui à l'histoire, et pour les lumières qu'il a su y répandre, sont les historiens anglais. C'est sa philosophie de l'histoire qui a servi de guide à Hume, à Robertson, à Gibbon. Aussi le second de ces écrivains célèbres lui a-t-il rendu un légitime et digne hommage.

Nous ne suivrons pas Voltaire dans cette multitude de productions variées, contes, dissertations, brochures, pamphlets, armes de trempe tantôt vigoureuse, tantôt légère,

que son esprit souple et intarissable lançait sans cesse contre les préjugés qu'il trouvait ridicules, contre les abus qui l'indignaient et contre les erreurs qui révoltaient son âme. A quoi bon s'appesantir aujourd'hui sur cette foule d'écrits de toutes les formes dont il harcelait avec une infatigable persévérance le sacerdoce et la religion? Parmi toutes ces compositions en prose de la même époque, une seule a pris rang au nombre de ses œuvres les plus estimées. Toujours on la relit, ou du moins l'on aime à la consulter. C'est le *Dictionnaire philosophique*, meilleur sous sa première forme, et bien moins mélangé que depuis qu'on l'a rempli, sous ce titre, d'essais étrangers à l'intention primitive, et dont l'amalgame n'est pas toujours heureux.

Quand il ne dédaignait pas le rôle de pamphlétaire et d'écrivain de brochures, Voltaire n'avait qu'un but : se mettre à la portée de tout le monde, introduire sa pensée dans tous les esprits, populariser le mépris et la haine de tout ce qu'il regardait comme abus. Il s'était constitué le directeur, le régulateur de toutes les intelligences, pour décréditer et pour détruire. C'était là son œuvre. Cette œuvre ne s'accomplit que trop, et bien au delà de sa volonté. La partie positive de sa foi était tout entière dans son respect pour la Divinité, dans une pitié active pour le malheur, dans un zèle ardent pour les progrès de l'esprit humain et pour les intérêts de l'humanité, toutes les fois que son indignation et son dédain moqueur pour la sottise ne le portaient pas à accabler les hommes d'un injurieux mépris. Comment donc s'étonner de cet incroyable ascendant exercé pendant soixante ans par Voltaire sur ses contemporains? Parmi tous ces grands hommes dont la France s'honore, n'est-il pas l'esprit le plus éminemment français, et notre littérature n'était-elle pas alors la littérature universelle? Comment ce caractère si passionné, si mobile, cet esprit si souple, si flexible, toujours prêt à tout braver en se moquant de tout, ce sens si prompt à tout saisir, ce discernement si juste et souvent si profond, cette raison si habile à se dégager des grelots de la folie, pour s'élever par moments à de hautes et graves pensées, n'auraient-ils pas séduit, enivré une nation représentée avec tant de fidélité et d'éclat dans ses qualités comme dans ses défauts, et avec elle la portion éclairée des autres nations que dominaient alors l'esprit français et les lettres françaises? Aussi voyez avec quel intérêt, avec quelle anxiété on attend toutes les feuilles, vers ou prose, qui doivent arriver des Délices ou de Ferney, avec quel empressement on les reçoit, avec quelle avidité on les dévore! Voyez comme les écrits du patriarche passent de main en main, comme on les commente, comme tous les esprits s'imbibent goutte à goutte de cette liqueur enivrante du génie, sans que jamais la foule des amateurs s'inquiète trop de la qualité et des résultats. Au reste, cette admiration pouvait se justifier jusque dans ses excès par de meilleurs titres que les prodiges mêmes d'un inépuisable génie; car au milieu de toutes ces feuilles frivoles, en vers et en prose, arrivaient à Paris et se répandaient dans tous les coins de la France et de l'Europe des mémoires éloquents, pleins de courage, de raison et d'énergie où Voltaire plaidait la cause des malheureuses victimes que l'erreur, l'ignorance ou des passions non moins coupables avaient fait périr dans les supplices ou menaçaient de sacrifier. Comment n'eût-on pas respecté, aimé l'ardent et intrépide défenseur des Calas, des Sirven, des Monbailly, des Lally, et de tant d'autres martyrs de la violence et de l'injustice? Voltaire, au déclin de sa carrière, semblait s'être investi de deux missions nouvelles. Il avait pris en main la cause des misérables poursuivis par des tribunaux égarés; il épousait en même temps les intérêts des populations opprimées par un mauvais système de finances, ou par de vieux abus nés de mauvaises lois et de mauvaises coutumes enracinées par le temps. C'était pour cette nombreuse et dernière classe d'hommes souffrants qu'il sollicitait des réformes auprès des ministres, qu'il plaidait la cause de quinze mille serfs du mont Jura et de l'abbaye de Saint-Claude, qu'il écrivait des brochures telles que *L'Homme aux quarante écus*, proscrit et brûlé, comme tant d'autres écrits, par ordre du pouvoir. Ces belles et utiles missions spontanées, remplies avec toute la chaleur et la persévérance qu'apportait dans chacune de ses entreprises cette âme de feu, lui faisaient pardonner par beaucoup de gens honnêtes les écarts et les excès où l'avait entraîné cette autre et première mission de son plus jeune âge, l'œuvre capitale de sa vie, cet apostolat, spontané aussi, contre la superstition et le fanatisme, quoiqu'il eût dégénéré, sous l'influence des contradictions et des persécutions, en colère implacable et en guerre acharnée contre la plus belle et la plus pure des religions positives, la seule que l'homme de bien véritablement éclairé reconnaisse comme marquée du sceau d'une révélation réelle par la sublime perfection de la morale et de la vie du révélateur.

En résumé, pitié sincère et ardente pour les souffrances des malheureux, haine vigoureuse contre tous les genres d'oppression, raison exquise, talent prodigieux appliqués avec une admirable constance à la défense des opprimés et à la propagation des sentiments généreux : voilà les qualités de Voltaire, voilà ses titres à une admiration reconnaissante! Hostilités coupables autant qu'insensées contre les croyances naturelles à l'homme, folles attaques contre les révélations de la conscience éclairée par la raison en philosophie morale et religieuse, absurde mépris des mœurs domestiques manifesté par de trop fréquents outrages à la pudeur et aux vertus du foyer; en somme, violentes et incessantes atteintes portées aux colonnes de l'édifice social : voilà les erreurs et les excès dignes de réprobation dans ce génie immense, toutes les fois que ses passions l'égarent. Croire, comme lui, qu'il suffisait de détruire ce qu'il jugeait nuisible fut une erreur pleine de périls. En portant la cognée dans la forêt des préjugés, il fallait se garder d'abattre les arbres qui abritent le genre humain sous leur ombrage et l'alimentent du suc de leurs fruits. A quoi sert-il de savoir ce qui n'est pas, si l'on ignore ce qui est et ce qui doit être? Comment le voyageur suivra-t-il avec sécurité une route environnée de précipices, s'il lui manque la lumière qui seule peut le guider? Voltaire a encombré cette route de ruines. Il a légué à notre temps un travail immense pour les réparer. Nous nous épuisons en efforts pour reconstruire sur de solides bases l'édifice que sa main puissante a si fortement aidé à renverser.

Ce que l'on ne sait pas assez, et ce que prouve cependant l'étude des faits, c'est que dans toutes ses querelles avec les gens de lettres et les journalistes il ne fut presque jamais l'agresseur, au moins de propos délibéré, et qu'il était toujours prêt à pardonner l'injure et les torts les plus graves, pour peu qu'on en marquât du regret. Sa compassion l'emportait toujours sur son ressentiment. Les longues inimitiés qui mirent aux prises l'auteur de *La Henriade* avec les deux hommes par qui le nom de Rousseau est devenu si célèbre, offrirent au monde lettré un affligeant spectacle. Voltaire a exprimé ses regrets sur ses querelles avec le grand poëte lyrique après la mort de celui-ci. Quant au philosophe de Genève, les partisans exclusifs de son adversaire ont voulu mettre tous les torts du côté du premier. Nous ne pouvons nous-même oublier que La Harpe nous tint chambré chez Talma toute une soirée pour nous prouver que c'était Jean-Jacques Rousseau qui avait persécuté Voltaire. Le tort de Jean-Jacques fut d'avoir adressé à son illustre contemporain une déclaration de haine. Il y avait entre les deux grands hommes incompatibilité d'humeur. Dans leur querelle, tout l'honneur fut pour Rousseau. Il souscrivit pour la statue de celui qui avait oublié jusqu'à son esprit et son talent en composant contre lui *La Guerre de Genève*. Jamais Jean-Jacques ne parlait de Voltaire qu'avec équité et admiration. « Ses premiers mouvements, disait-il, ont toujours été bons. Peu d'hommes en ont eu d'aussi beaux. La réflexion seule le rend méchant. » Lors du triomphe de Voltaire au Théâtre-Français, quelqu'un croyant faire sa cour à l'adversaire du poëte, tournait cette

solennité en dérision : « Eh ! qui donc y couronnera-t-on, s'écria Rousseau, si ce n'est pas celui qui l'a illustré pendant soixante ans ! » AUBERT DE VITRY.

VOLTERRA, chef-lieu de sous-préfecture dans la préture de Pise (grand-duché de Toscane), ville de 4,000 habitants, située sur une haute montagne, à la gauche de l'Era, siége d'évêché, possède une cathédrale, plusieurs églises et couvents, un séminaire, un collége, une citadelle servant de prison d'État, des restes de murs cyclopéens, une porte antique dite d'Hercule, et un hôtel de ville contenant une collection d'antiquités étrusques. Il existe dans le voisinage des carrières de marbre, de plâtre et d'albâtre, des salines et des mines de houille. Cette ville s'appelait autrefois *Volaterræ*; c'était la plus grande des douze dont se composait la confédération étrusque. Plus tard, elle devint une colonie romaine et obtint les droits de *municipium*. Dès cette époque on exploitait ses salines et ses carrières d'albâtre.

VOLTERRA (DANIEL DA). *Voyez* RICCIARELLI.

VOLTIGE. C'est, en termes de manége, l'acte de monter légèrement à cheval avec ou sans étriers, que le cheval reste en place ou qu'il galope, et, dans cette position, d'exécuter divers sauts ou tours de force. Quelques *voltigeurs* ont aujourd'hui remplacé les sauts et tours de force par des poses mimées, qui ne manquent pas de grâce.

Le mot *voltige*, qui est d'origine assez récente, désigne aussi une sorte de corde lâche sur laquelle des danseurs de corde ou f u n a m b u l e s dansent ou exécutent des exercices de parade. Par extension, on appelle ainsi ce genre d'exercice : Être habile dans la *voltige*.

VOLTIGEUR. Ce mot est du dernier siècle s'il se prend dans le sens de bateleur, il est de celui-ci s'il se rapporte à l'organisation actuelle de l'infanterie française. Ce fut dans les dernières années du régime républicain que le premier consul décréta l'institution des *compagnies de voltigeurs*; il les attacha d'abord à l'infanterie légère, et bientôt après à l'infanterie de bataille : il y avait dans cette conception deux pensées, l'une militaire, l'autre politique. Il parvint, en éveillant l'orgueil des nains, à en faire des rivaux des grenadiers, et bien souvent des héros : il parvint surtout à grossir le *rendement* de la conscription, en en tirant quarante mille hommes de plus. Aujourd'hui les compagnies de voltigeurs attachées à chaque bataillon sont des compagnies d'élite, destinées à combattre dispersées, et qu'on compose des hommes les plus agiles et des meilleurs tireurs.

VOLUBILIS. *Voyez* LISERON.

VOLUME (du latin *volumen*, dérivé de *volvere*, rouler, tourner), livre relié ou broché. Les Romains désignaient ainsi un livre, parce qu'il était composé de plusieurs feuilles attachées les unes aux autres et roulées autour d'un bâton appelé *cylindrus*; de là leur expression *evolvere librum*, dérouler un livre, équivalant à celle de *lire un livre*, parce que pour le lire il fallait le dérouler.

On appelle *volume*, en termes de physique, la grandeur de l'espace qu'occupe un corps, abstraction faite de sa forme. A poids égal, le *volume* de deux corps est en rapport inverse de leur épaisseur. En chimie, le rapport du *volume* dans lequel se combinent des corps gazeux est d'une grande importance pour le poids de leur mélange. On appelle *théorie du volume* celle suivant laquelle, dans les corps gazeux les volumes et les équivalents correspondent ou du moins sont à l'égard les uns des autres dans des rapports déterminés; elle est l'opposé de celle qu'on appelle théorie *corpusculaire*.

En géométrie on appelle *volume* tout objet qui a longueur, largeur et profondeur ou épaisseur. *Voyez* CAPACITÉ et SOLIDE.

VOLUPTÉ. Pour le plus grand nombre il n'y a qu'une espèce de *volupté*, celle qui provient de la satisfaction des sens, et plus particulièrement du penchant qui entraîne un sexe vers l'autre, penchant auquel est attachée la reproduction de l'espèce. Ainsi compris le mot *volupté* est synonyme de d é l i c e s. Le penchant trop vif à la satisfaction de ce sentiment ne fait pas seulement dominer dans l'homme le côté faible, et sous ce rapport déjà il est contraire à la raison; mais il a encore pour résultat, par les excès auxquels il entraîne, de détruire le respect de la dignité humaine chez les autres, et dès lors il devient le plus grand ennemi de toute société domestique et civile.

Il existe pourtant encore une autre espèce de volupté, la volupté de l'âme. Celle-là consiste dans la pratique de la vertu. Aristippe le stoïcien et Épicure s'accordent dans la définition qu'ils en donnent. C'est, disent-ils, l'égalité de l'âme, la modestie de la vie, la modération, la justice qui pèse tout, la prudence qui signale les écueils, la force qui fait supporter l'excès des maux, et enfin la tempérance qui les écarte. C'est de cette volupté-là que parle l'Écriture en disant que *les justes seront abreuvés dans un torrent de voluptés*.

La mythologie ne pouvait manquer de s'emparer de ce sentiment, le plus répandu dans l'univers, de ce sentiment qui, dit Lucrèce, en est l'âme et la joie, et de le diviniser. Les Latins l'appelèrent *Volupia*. Fille de l'Amour et de Psyché (de l'Âme), elle avait à Rome un petit temple; elle y était assise sur un trône, ayant les Vertus sous ses pieds. Sur son autel, auprès de sa statue, était celle de la déesse du Silence; en effet, comme la douleur excessive, le vrai plaisir est presque muet.

> Il faut, comme aux tombeaux, du silence aux amours.

Quant à son iconographie, la Volupté est représentée nonchalamment couchée sur un lit de fleurs, et tenant d'une main un globe de cristal qui a des ailes; ces dernières sont l'emblème des rapides plaisirs, et le premier de la riante nature qui nous les offre. C'est une belle femme, entre la jeunesse et la maturité, ayant de l'embonpoint, des cheveux bouclés d'un poli admirable, tombant sur ses épaules demi-nues et caressant de leurs anneaux parfumés sa gorge qui soulève doucement une gaze vaporeuse. Son bras a la rondeur, la blancheur, la souplesse du cou d'un cygne. Sa main de neige, dont les doigts sont à leur extrémité colorés d'une teinte purpurine, effeuille machinalement des lis, des roses et des narcisses dont le parfum provoque à la langueur puis au doux sommeil. Son teint, à la verité, n'a ni la candeur ni la fraîcheur de celui de l'innocente jeunesse; mais, qu'il soit naturel ou emprunté, vous diriez comme de celui de Cynthie, l'amante du poete Properce :

> C'est la neige mêlée au vermillon du Tage.
> Dans les flots d'un lait pur c'est la rose qui nage.

Il est encore une volupté mystique et rêveuse qui appartient à notre croyance religieuse (*voyez* EXTASE et CONTEMPLATION). DENNE-BARON.

VOLUPTÉ DOLORIFIQUE. *Voyez* DOULEUR PHYSIQUE, tome VII, page 796.

VOLUTE (du latin *voluta*, fait de *voluto*, j'entoure), enroulement en spirale, représentant une écorce d'arbre tortillée : c'est un des principaux ornements des chapiteaux ionique, corinthien et composite. Vitruve dit que les volutes représentent la coiffure des femmes et les boucles de leurs cheveux. Il y a quatre *volutes* au chapiteau ionique ancien, et huit au chapiteau moderne; il y en a seize au chapiteau corinthien, savoir, huit angulaires et huit plus petites qu'on appelle *hélices*; enfin, il y en a huit au chapiteau composite. Les volutes servent aussi d'ornements aux modillons et au consoles. On leur applique différents noms, comme *angulaire*, *arrasée*, *à tige droite*, *à l'envers*, etc., d'après leur situation et les divers contours que les anciens leur ont donnés

VOLVOCIENS, famille d'infusoires comprenant, outre le genre type, le *volvox globator* (ainsi appelé parce que les mouvements de ces infusoires ressemblent à ceux du globe terrestre), les genres *pandorine*, *gonium* et *uroglène*. L'histoire du développement de ces infusoires n'est pas suffisamment connue. Il se pourrait même que les trois

genres *pandorine*, *gonium* et *uroglène*, lorsqu'on connaîtra mieux leur reproduction et l'histoire complète de leur vie, ne méritassent plus d'être rapprochés des *volvox*. Le *volvox globator*, qui a paru aux premiers micrographes être une espèce dont tous les individus sont simples, a été considéré dans ces derniers temps, par MM. Ehrenberg et F. Dujardin, comme une agglomération ou une sorte de polypier constitué par des individus monadiformes ou amybiformes placés à la surface d'une membrane homogène, sphéroïde, remplie d'eau. Nos propres recherches nous ont conduit aux conclusions qui suivent : 1° L'individualité des *volvox* n'est point multiple, et chaque *volvox* est un véritable individu simple agame, en même temps gemmipare et ovipare. On n'a point encore réuni un nombre suffisant de faits pour affirmer ou infirmer leur fissiparité. 2° Le genre *volvox*, que nous avons rangé dans la classe des infusoires homogènes ou aplozoaires ciliaires, c'est-à-dire pourvus de cils vibratiles, ne forme qu'une seule espèce bien connue (le *volvox globator*). Le *volvox aureus* (Ehrenberg) n'est ni une variété du *volvox globator*, comme l'a cru O.-F. Muller, ni une espèce distincte; c'est le *volvox globator* se reproduisant par des œufs. L. LAURENT.

VOLVULUS (*Pathologie*). *Voyez* ILEUS et INTESTIN.

VOLZ (HANS). *Voyez* FOLZ.

VOMI-PURGATIF. *Voyez* LEROY (Drogue ou Médecine).

VOMIQUE (Noix), *nux vomica*. On donne ce nom aux graines du *strychnos nux vomica*, vulgairement appelé *vomiquier*, l'un des poisons végétaux les plus violents, mais dont la thérapeutique sait se servir comme d'un moyen curatif des plus énergiques. La *noix vomique* contient deux alcaloïdes très-vénéneux, la *strychnine* et la *brucine*. Elle agit surtout sur la moelle épinière, provoque par conséquent des crampes (en particulier le *tétanos*) et des paralysies; mais dans beaucoup de cas elle produit des effets très-salutaires. On l'emploie à petites doses (notamment la teinture de la *nux vomica*) dans les affections de l'estomac et des intestins. Pendant longtemps on n'en avait fait usage que pour se débarrasser des animaux malfaisants.

VOMIQUIER, nom vulgaire du *strychnos nux vomica*, genre de plantes arborescentes de la famille des loganiacées, de la pentandrie-monogynie du système de Linné, qu'on rencontre sur la côte de Coromandel et dans les forêts de la Cochinchine. Cette espèce n'a ni épines ni vrilles; ses feuilles sont ovales, glabres, tantôt aiguës, tantôt obtuses, à trois ou cinq nervures; son fruit est globuleux, d'un fauve rougeâtre, à peu près de la grosseur d'une orange. Les graines qu'il contient sont presque circulaires, d'un gris verdâtre, luisantes et soyeuses. Leur substance est très-dure, et ne peut être réduite en poussière qu'au moyen de la râpe. Leur saveur est très-âcre et très-amère. Leur action est vénéneuse au plus haut degré; et elles sont connues depuis longtemps sous le nom de *noix vomique*.

VOMISSEMENT, expulsion convulsive des matières liquides ou solides contenues dans l'estomac et rejetées par la bouche. On distingue trois espèces de vomissements : 1° le vomissement *idiopathique* ou vomissement *nerveux* (*voyez* GASTRALGIE), où il y a absence des symptômes pouvant déceler l'existence d'un squirrhe, d'un cancer, d'une gastrite, et présence de signes tendant à faire reconnaître la prédominance nerveuse; 2° le vomissement *sympathique*, dont la source paraît être dans une exaltation de la sensibilité nerveuse; 3° enfin, le vomissement *symptomatique*, le plus grave de tous, qui dénote l'existence d'une lésion matérielle appréciable de l'estomac. Le traitement du premier exige toutes les ressources antiphlogistiques (sangsues au creux de l'estomac, cataplasmes à la même région, boissons délayantes, etc.). Le vomissement causé par un obstacle au cours des matières réclame l'emploi des moyens propres à lever cet obstacle (bains, lavements laxatifs, etc.). La diète est naturellement le premier moyen auquel il faut recourir; elle doit être plus ou moins sévère suivant le degré, la durée, la nature de ces vomissements, et surtout suivant les phénomènes locaux et généraux qui les accompagnent. A cet égard il n'y a que l'homme de l'art qui puisse prononcer.

VOMISSEMENT DE SANG. *Voyez* HÉMATÉMÈSE.

VOMISSEMENT NERVEUX. *Voyez* GASTRALGIE.

VOMITIF. On comprend sous ce nom, dérivé du latin *vomitivus*, des substances pharmaceutiques ayant la propriété de provoquer le vomissement. L'émétique, l'ipécacuanha, sont les vomitifs qu'on emploie presque exclusivement, mais il en existe une foule d'autres. Comme c'est là une médication violente, entourée quelquefois de graves périls, c'est avec raison qu'il est interdit par tous pays aux pharmaciens de délivrer des vomitifs, de quelque nature qu'ils soient, autrement que sur la prescription d'un médecin. Pris mal à propos un vomitif peut facilement amener la mort, ou tout au moins entraîner un état de langueur pour le restant de l'existence. Ceux qui prennent souvent des vomitifs deviennent ordinairement malades de l'estomac.

VOMITO NEGRO. *Voyez* FIÈVRE JAUNE.

VONDEL (JOOST VAN DEN), poëte hollandais, né à Cologne, en 1587, arriva dans son enfance à Amsterdam avec ses parents, qui étaient anabaptistes, et embrassa ensuite les doctrines des Arminiens. Plus tard, il se convertit au catholicisme, et mourut en 1659. La nature l'avait comblé de ses dons les plus heureux, et lui servit seule de maître. A l'âge de trente ans il apprit le latin et le français. Ses œuvres, souvent très-incorrectes, se composent de traductions en vers des psaumes, de passages de Virgile et d'Ovide, de satires et de tragédies, et furent publiées à Franeker (9 volumes in-4°). Ses meilleures tragédies sont *Palamède*, œuvre allégorique dont le sujet est la mort de Barneveldt, et la *Prise d'Amsterdam* ou *Gysbrecht d'Amstel*; productions qui, malgré leur incorrection, sont regardées comme les chefs-d'œuvre de la scène hollandaise.

VOPISCUS (FLAVIUS), un des auteurs de l'*Histoire Auguste*, florissait vers le commencement du quatrième siècle, sous les règnes de Dioclétien et de Constance Chlore. Le préfet de Rome Junius Tiberianus paraît avoir eu pour lui beaucoup d'égards et de considération. On dit même que ce fut lui qui le porta à écrire l'histoire, en l'engageant à commencer par la vie d'Aurélien. Vopiscus s'étant rendu à cette proposition, Tiberianus fit mettre à sa disposition le journal et l'histoire des guerres de l'empereur Aurélien, que l'on conservait écrits sur de la toile de lin, à la bibliothèque ulpienne. Cet ouvrage, que Vopiscus ne fit paraître que dans un âge avancé, eut beaucoup de succès : il est probable que ce succès l'encouragea à continuer son histoire, en écrivant la vie de l'empereur Tacite et celle de son frère Florien. Pour écrire la vie de Probus, il consulta les registres du Portique de porphyre, les actes du sénat et du peuple; et il dédia cet ouvrage à son ami Celsus. En le terminant, il annonce le projet d'exposer rapidement ce qu'on sait des quatre tyrans Firmus, Saturnin, Proculus et Bonose; puis il ajoute : « Si nous vivons, nous parlerons de ses fils. » Cette idée d'une fin prochaine indique qu'il devait être alors dans un âge avancé. Les vies de Carus, de Numérien et de Carin terminèrent ses travaux historiques : il s'arrêta à l'époque de Dioclétien.

Vopiscus passe pour le meilleur des écrivains de l'*Histoire Auguste* : il se recommande par l'exactitude, la clarté et la connaissance des faits; mais sa critique est faible et son talent d'écrivain assez médiocre. Imbu des préjugés de son époque, il ajoute foi aux présages ainsi qu'aux oracles. Il témoigne une grande admiration pour le thaumaturge *Apollonius de Tyane*, et raconte plusieurs des miracles qui lui sont attribués.

Les vies des empereurs écrites par Vopiscus forment la continuation de celles de Capitolin, et se trouvent à leur suite dans les éditions des *Historiæ Augustæ Scriptores*.

ARTAUD.

VORACES (Les), nom sous lequel est demeurée fameuse une société secrète organisée à Lyon sous le règne de Louis-Philippe par le parti républicain, et qui provoqua dans cette ville la terrible insurrection d'avril 1834. En dépit de tous ses efforts le gouvernement royal ne parvint jamais à détruire cette association factieuse, qui, après la révolution de Février, domina naturellement de plus belle dans la seconde ville de France. Grâce aux *voraces*, la liste démocratique pour les élections à la Constituante de 1848 passa tout entière à Lyon, dont les représentants allèrent s'asseoir sur la crête de la montagne.

Nous ne voudrions pas affirmer que la société des *Voraces* n'existe plus. En tous cas, nous rappellerons que c'est en 1848 qu'elle parvint à l'apogée de son influence. A cette époque des fêtes populaires, des manifestations d'hommes et de femmes, l'incendie des métiers, la saisie du bateau à vapeur *Le Vautour*, l'ovation du fourrier Gigeoux, le départ des volontaires savoisiens pour Chambéry, l'arrestation et la séquestration d'un magistrat, les pillages d'armes et de munitions, et surtout le projet de renverser la statue de Louis XIV, jetaient incessamment l'effroi dans les esprits, paralysaient les affaires et donnaient aux *voraces* une importance qui les enivrait. Il fallut encore une fois la guerre civile avec toutes ses horreurs pour leur faire comprendre que l'ordre social se raffermissait et que le *citoyen* Emmanuel A r a g o ne gouvernait plus Lyon : les journées de juin 1849 firent de nouveau couler bien du sang, et bien des victimes tombèrent dans les deux partis. Fasse le ciel que Lyon ne soit plus exposée à de pareilles épreuves !

VORAGINE (JACQUES DE VARASE, dit DE). *Voyez* LÉGENDE DORÉE.

VORARLBERG (Le), ou cercle de Brégenz du comté de T y r o l, petite contrée qui faisait autrefois un tout à part, avec une constitution propre, est borné par le Tyrol, par la Suisse, par le lac de Constance et par la Bavière. Il se compose de la seigneurie de *Bregenz*, avec la petite ville du même nom pour chef-lieu, de Feldkirch, de Pludenz et de Hohenems, et contient sur une superficie d'environ 32 myriamètres carrés 103,761 habitants, d'origine allemande. Le sol en est montagneux et arrosé par de petits cours d'eau. Le Rhin en baigne la frontière occidentale sur une étendue de près de trois myriamètres. C'est là que le Lech et l'Iller prennent leur source. Plus d'un tiers de la contrée se compose de forêts, dont l'exploitation constitue, avec l'élève du bétail, la principale richesse du pays. Les produits de la culture des céréales ne suffisant pas aux besoins de la consommation, on y supplée par la pomme de terre. On y cultive aussi sur une large échelle la vigne et les arbres fruitiers. La fabrication d'ustensiles en bois, la construction de bateaux et de maisons en bois (ces maisons sont expédiées en Suisse par eau), l'exploitation de quelques mines de fer et la navigation occupent fructueusement une grande partie de la population. Beaucoup d'habitants du Vorarlberg émigrent chaque année, au printemps, pour aller travailler en Suisse comme maçons et comme journaliers, et s'en reviennent à l'automne dans leurs familles avec le pécule qu'ils ont amassé. La paix de Presbourg avait adjugé le Vorarlberg avec tout le Tyrol à la Bavière; mais en 1814 le congrès de Vienne le replaça sous la souveraineté de l'Autriche.

VORTICELLE, genre d'i n f u s o i r e s caractérisés par un corps porté à l'extrémité d'un pédicule simple ou rameux, contractile, en spirale. La forme de ce corps est généralement celle d'une coupe ou d'un entonnoir à bords renversés et garnis de cils qui, en s'épanouissant, excitent dans le liquide un tourbillon destiné à amener les aliments vers la bouche, située dans le bord lui-même. Ce tourbillonnement explique ce nom de *vorticelle* (dérivé du latin *vortex*, tourbillon). Les vorticelles se multiplient par divisions spontanées et par bourgeons. On en connait une quinzaine d'espèces.

VOSGES (en allemand *Wasgau*). En quittant la Suisse, les eaux du Rhin arrosent une belle et large vallée formée par deux chaînes parallèles, et dirigées l'une et l'autre dans le sens des méridiens, du sud au nord : à droite, le Schwarzwald, auquel son aspect sombre et tourmenté a fait donner le nom de *Forêt Noire;* à gauche, une ligne de sommités aux formes arrondies et gracieuses, revêtues d'une fraîche végétation, et que l'on appelle *Vosges*, du *Vogesus Mons* des Romains. La partie principale de cette chaîne, qui a 160 kilomètres de longueur, s'étend en France, où elle couvre les départements frontières du Haut et du Bas-Rhin et ceux des Vosges, de la Meurthe, de la Moselle, à l'intérieur. Au delà du territoire français, elle s'abaisse progressivement, et, traversant les deux provinces cis-rhénanes de la Bavière et du grand-duché de Hesse-Darmstadt, va se terminer vis-à-vis de Mayence. Les orographes ont fait des Vosges le centre d'un système de hauteurs très-étendu, et qui comprend toutes les élévations de la France septentrionale, au nord de la Loire et du Doubs, et du sud de la Belgique. De cette manière, les Ardennes, la forêt d'Argonne, le Hundsruk, le Hochwald, le Sonnwald, l'Eifel, petit canton volcanique fort curieux; le Hoheveen, lande sauvage au nord de Malmedy; les monts Faucilles, le plateau de Langres, la Côte-d'Or; puis, bien loin de là, en Bretagne, ces arides montagnes, dites *Montagnes noires* et *Monts Arrée*, n'en sont que des rameaux. C'est entre Colmar et Lunéville que les Vosges atteignent leur plus grande largeur : elle est de 68 kilomètres; ailleurs, elle varie de 28 à 40. Le versant oriental est plus escarpé que l'autre; les vallées y sont plus profondes et moins longues qu'à l'ouest, où elles descendent en s'élargissant vers la Moselle; là ce sont des défilés étroits, entre de hauts rochers, et d'un accès difficile, surtout vers le centre. Les Vosges ont tous les caractères des montagnes secondaires : des pentes douces, des formes arrondies, qui ont valu à leurs sommités le nom de *ballons*, et une hauteur médiocre, puisque la plus élevée de leurs cimes (le Guebweiler) ne dépasse pas 1429 mètres. Cependant, leur constitution les classe parmi les montagnes primordiales. Le granit en forme la base, et s'y recouvre de diorite, de grünstein et de grès rouge. Il y existe des mines d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et de houille; le fer s'y présente presque toujours sous la forme de grains (fer granulaire), et ce qu'il y a de singulier, c'est que ce phénomène se répète dans toute cette zone, embrassant le versant nord du Morvan, de la Côte-d'Or et du plateau de Langres. On sait de quelle importance, sous le rapport industriel, ce métal est pour tous ces pays, où il abonde plus qu'en aucune autre partie de la France. Le bassin de la Seille offre une autre production minéralogique qui, par son abondance, fait l'une des richesses du département de la M e u r t h e; c'est le sel gemme, dont la présence avait été annoncée depuis longtemps par les sources salines de Château-Salins, Dieuze, etc. De belles forêts de sapins revêtent les flancs des Vosges, et le merisier, dont les fruits donnent le kirschwasser, est cultivé sur leur flanc méridional. Quant aux pâturages, ils sont magnifiques, et ajoutent puissamment à la beauté des paysages, qui sont aussi riches que variés. Au pied de la montagne des Chaumes, partie la plus sauvage de la chaîne, de jolies nappes d'eau, les lacs de Gérardmer et de Longemer, leur prêtent un caractère tout particulier.

La chaîne des Vosges donne naissance à plusieurs rivières assez considérables : la Moselle, la Meurthe, la Sarre, l'Ill. Strasbourg, Bitche, Phalsbourg, Metz, Mézières, Thionville, Schelestadt, Wissembourg, Béfort, en garnissent les approches ou les défilés. Cette chaîne est très-importante pour la France comme défense militaire; c'est un redoutable rempart, dont le Rhin est le fossé. Oscar MAC CARTHY.

VOSGES (Département des). Il s'étend, entre ceux de la Haute-Saône et de la Meurthe, au midi et au nord; ceux du Haut, du Bas-Rhin et de la Haute-Marne, à l'est et à l'ouest. Sa superficie est de 587,955 hectares, dont 244,745 en terres labourables, 129,474 en bois, 76,330 en prés, 4,490 en vignes et plus de 60,000 en landes, pâtis et bruyères. La po-

pulation est de 405,707 habitants. Couvert à l'est par le versant occidental des Vosges, à l'ouest par les hauteurs d'entre Meuse et Moselle, traversé dans sa partie méridionale par la chaîne des Faucilles, qui les unit l'une à l'autre et se continue par le plateau de Langres et la Côte-d'Or, ce département est généralement montueux. Cependant, au nord il y a des districts plats; et comme les reliefs de l'ouest ne sont comparativement aux Vosges que des collines, on a partagé le pays en *montagne* et en *plaine*.

Ce pays est bien arrosé : la Meurthe, la Moselle, la Saône, y prennent leur source : la Meuse le traverse; la Coney, la Vaire, la Madon, la Valogne, etc., s'y jettent dans ces diverses rivières. Quelques étangs sont dispersés çà et là, mais plusieurs lacs embellissent les montagnes du côté de Gérardmer : l'un d'eux a pris le nom de cet endroit; les autres, situés à peu de distance, sont celui de *Longemer*, plus petit, mais plus pittoresque, et celui de *Tournemer*, qui offre des sites encore plus romantiques. Ses eaux limpides sont dominées par d'âpres montagnes chargées de noires forêts de sapins. L'industrie agricole de la *plaine* est différente de celle de la *montagne*. Ici, par suite de la richesse des pâturages, l'éducation du gros bétail en forme la base : ses principaux produits sont du beurre et des fromages, parmi lesquels on cite ceux de Gérardmer et de Vachelin, façon Gruyère; cette fabrication est évaluée par an à plus de 200,000 kilogrammes. La culture du lin, très-recherché, sa filature et son tissage, celle du houblon (concentrée dans le canton de Rambervillier), dont on expédie à Paris chaque année 170,000 kilogrammes, et celle du merisier se partagent le temps du montagnard; il engraisse aussi une grande quantité de porcs. L'agriculture de la *plaine* est florissante; les propriétés y sont très-divisées; les récoltes en grains ne suffisent pas à la consommation, mais on en exporte beaucoup d'avoine. On y recueille environ 150 à 200,000 hectolitres de vin par an; ceux de Mirecourt et de Rebeuville, près de Neufchâteau, sont assez recherchés. Il y a peu de départements aussi boisés que celui-ci; un cinquième de sa surface est couvert de forêts, composées surtout de pins et de sapins dans la montagne, de chênes, de hêtres, de charmes, d'érables, de bouleaux dans la plaine.

Les mines d'argent de Lacroix, si riches au quatorzième siècle, ont été abandonnées; mais on y exploite de nombreuses mines de fer, source de grandes fortunes; des mines de cuivre, de plomb, de houille; des carrières de marbre, de granit, de porphyre, de pierres meulières, de grès, d'ardoises, et des tourbières. Les sources minérales y jouissent la plupart d'une grande réputation; nous citerons celles de *Plombières*, de *Bains*, de *Bussang* et de *Contrexeville*. L'industrie manufacturière des Vosges est importante, et s'exerce principalement sur des hauts fourneaux et des forges, sur des aciéries, des tréfileries, des ferblanteries, des tôleries et des coutelleries, des papeteries, des scieries de planches et de marbre, d'importantes verreries, des faienceries et des ateliers considérables et nombreux pour le tissage des calicots et autres étoffes de coton. La boissellerie et la saboterie sont aussi l'objet d'une grande exportation, ainsi que les couteaux communs dits *couteaux de Saint-Jean* des environs de Bruyères, les clous et pointes dits *de Paris* de l'arrondissement de Neufchâteau, la dentelle, les blondes, les violons et autres instruments de musique que confectionne l'industrieuse population de l'arrondissement de Mirecourt. Les ouvrages de fer et d'acier de Plombières peuvent rivaliser avec ceux d'Angleterre; la carrosserie et la charronnerie d'Épinal sont renommées. Cette ville possède aussi une fabrique d'images, gravées sur bois et coloriées, où s'approvisionnent tous les colporteurs qui dans la belle saison parcourent les bourgs et les villages de France. La plupart des rivières sont flottables, mais il n'y en a pas de navigables.

Le département, qui a pour chef-lieu É p i n a l, est divisé en cinq arrondissements : *Épinal*; *Mirecourt*, ville de 4,931 habitants, avec une fabrique renommée de dentelle et application de Bruxelles, d'instruments de musique, d'orgues d'église, un collége, un tribunal civil, un tribunal de commerce et une chambre consultative d'agriculture; *Neufchâteau*, jolie ville de 3,500 habitants, avec une importante fabrication de clous; *Remiremont*, jolie ville de 5,103 habit. au pied des Vosges, sur la rive gauche de la Moselle; on y trouve des fabriques de bonneterie et de cotonnades, un collége communal, un tribunal civil, etc.; et *S a i n t-D i é*. Ces cinq arrondissements sont subdivisés en 30 cantons, renfermant 546 communes. Le département des Vosges, qui envoie trois députés au corps législatif, ressortit à la cinquième division militaire (chef-lieu Metz), à la cour impériale et à l'académie de Nancy; il y a à Saint-Dié un évêché, suffragant de Besançon. Les autres localités remarquables sont : *Rambervillier*, sur la Mortagne, ville industrieuse, qui s'agrandit et s'embellit tous les jours, et où l'on compte 4,647 habit.; *Gérardmer* (5,640 habit.) est une collection de hameaux et d'habitations champêtres de l'aspect le plus romantique, dispersés dans une vallée sauvage et sur le bord du lac : au centre s'élève une jolie église; *Raon-l'Étape*, sur la Meurthe, centre d'un grand commerce de bois de construction, avec 5,640 habitants; *Bussang*, petite ville de 2,032 habitants, avec des sources d'eaux minérales ferrugino-gazeuses, qu'on recommande dans les maladies de l'estomac, les affections du foie, etc.; *P l o m b i è r e s*; *Charmes*, avec 3,10 habit., sur la Moselle, que traverse un vieux pont très-hardi : son église gothique a de beaux vitraux; enfin, *Domremy-la-Pucelle*, village de 350 habitants, où naquit l'immortelle Jeanne d'Arc.

Oscar Mac Carthy.

VOSS (Jean-Henri), critique et poëte allemand, né à Sommersdorf, près de Wahren, duché de Mecklembourg, le 20 février 1751, se livra dès sa plus tendre jeunesse à l'étude des classiques. A quinze ans il était déjà très-fort en grec et en latin; il avait même quelques notions de l'hébreu, dont il avait entrepris l'étude seul et sans secours. Sa famille ayant été ruinée, il fut réduit à accepter une place de précepteur, afin de pouvoir plus tard continuer ses études. Sur le modique traitement qu'il recevait dans le vieux château où il était confiné, il épargnait à grand'peine de quoi secourir son père et de quoi préparer l'accomplissement de ses projets. Les moments de loisir que lui laissait sa place étaient consacrés à la musique et à la poésie. Il composa quelques pièces, qu'il envoya aux éditeurs de l'*Almanach des Muses* de Gœttingue. L'un d'eux lui fit obtenir à Gœttingue l'avantage d'une table gratuite pendant deux ans. En 1772 Voss y donna des leçons, et suivit gratuitement les cours de philosophie, d'histoire et de philologie. Le célèbre Heyne dirigeait alors un établissement dit *Séminaire philologique*, destiné, comme notre École normale, à fournir des maîtres pour les écoles publiques du Hanovre. Voss y fut admis; mais c'est à cette époque que prit naissance une inimitié déplorable entre Voss et son professeur, inimitié qui ne cessa qu'à la mort de Heyne. A la même époque, il s'était formé à Gœttingue une société de jeunes gens partisans de la nouvelle poésie. Le jeune Voss devint bientôt le principal membre de cette réunion, dont l'histoire littéraire de l'Allemagne a conservé le souvenir sous le nom des *Amis de Gœttingue*, et où l'on remarquait les deux frères S t o l b e r g, Hœlty, Boje, B u r g e r, Miller, C r a m e r, Leisewitz, Hahn, etc. En 1775 Voss devint rédacteur en chef de l'*Almanach des Muses*, qui fut publié dès lors à Hambourg, et pour pouvoir se livrer avec plus de liberté à ses travaux il s'établit à Wandsbeck, près de Hambourg. En 1778, ayant épousé une sœur de Boje, il fut nommé recteur du collége d'Otterndorf, en Hanovre. Alors il se consacra tout entier à la traduction de l'*Odyssée*, qu'il devait accompagner d'un commentaire. Il inséra d'abord dans le *Museum* et dans le *Magasin de Gœttingue* deux extraits de ses commentaires. Heyne, qui dirigeait le *Journal de Gœttingue*, donna à son ancien élève une nouvelle preuve de son inimitié : il fit de très-mauvaise grâce l'annonce de l'ouvrage, et provoqua une querelle assez frivole sur la manière dont ce dernier

écrivait l'orthographe des noms propres. Des articles pleins de fiel furent publiés de part et d'autre. La querelle s'envenima si bien que la justice fut sur le point d'intervenir. Enfin, ce fut Voss qui céda. L'*Odyssée* allemande fut publiée en 1780, mais sans commentaires. Il publia la même année une traduction complète des *Mille et une Nuits*, d'après Galland. Voss quitta Otterndorf pour aller habiter Eutin, dans le duché d'Oldembourg, avec les mêmes fonctions de recteur. Après y être resté vingt-trois ans, pendant lesquels sa vie n'offre rien de remarquable que ses nombreux travaux littéraires, il fut attiré en 1805 à Heidelberg par le grand-duc de Bade, qui venait de rétablir l'université de cette ville. Une pension que lui fit le duc d'Oldembourg, en récompense de ses longs services à Eutin, ajouta aux avantages de cette situation. Ce fut à Heidelberg qu'il publia sa traduction des *Géorgiques* de Virgile, considérée par quelques personnes comme le chef-d'œuvre des traductions allemandes. Cette traduction est accompagnée de savants commentaires, précieux par la profondeur et la solidité des recherches archéologiques et philologiques.

Les travaux de Voss sont immenses; outre ses productions originales, il donna successivement des traductions complètes d'*Homère* (1793), de *Virgile* (1799), d'*Horace* (1806-1820), d'*Hésiode* et du prétendu *Orphée l'Argonaute* (1806); de *Théocrite*, *Bion* et *Moschus* (1808); de *Tibulle* et de *Lygdamus* (1810), d'*Aristophane* (1821), d'*Aratus*, avec le texte et un commentaire (1824); enfin, une traduction de morceaux choisis des *Métamorphoses* d'Ovide (1798), et d'un tiers environ du *Théâtre de Shakespeare*, ce dernier ouvrage en société avec ses deux fils.

Un grand service a été rendu à l'Allemagne par les traductions de Voss; il l'a familiarisée avec le monde antique, par la représentation fidèle du style et du génie des anciens. Dans ses traductions se reflètent, reproduits comme dans un miroir fidèle, la forme métrique, les détails les plus minutieux d'expression et d'idée, les inversions, et jusqu'aux moindres traits de l'auteur ancien. C'est un calque. En lisant Voss, on s'étonne de la facilité avec laquelle il répète l'empreinte exacte de la poésie grecque et latine. Voss est le poete qui a donné à l'hexamètre le plus d'harmonie et de précision. Ce rhythme, moins monotone que notre alexandrin, devient sous la plume de Voss une véritable richesse qu'on ne saurait trop envier aux Allemands.

Passons maintenant aux poésies originales de Voss, qui n'ont pas moins contribué à sa réputation que ses nombreuses traductions. On cite comme la meilleure de ses compositions le charmant poëme de *Louise*, dont le sujet n'embrasse que quelques scènes familières de la vie patriarcale d'un pasteur de village. Cette idylle a inspiré à Gœthe son *Hermann et Dorothée;* dans le prologue de ce joli poëme, celui-ci invoque l'auteur de *Louise*, éloge rare et complet. Les idylles proprement dites que Voss publia, au nombre de dix-huit, de 1774 à 1800, méritent pour la plupart d'être considérées comme des modèles. Les sujets sont pris pour la plupart dans les traditions superstitieuses du pays, comme dans *La Colline du Géant*, *Le Diable enchanté*, etc; d'autres roulent sur la malheureuse condition des serfs et la joie de ceux qui sont affranchis de cette misérable condition. Voss a donné lui-même, sous le titre d'*Édition de la dernière main*, les poésies diverses qu'il avait répandues avec profusion dans ses *Almanachs des Muses* et dans différents journaux. Cette édition porte la date de l'année 1825, et a été publiée en quatre volumes. Élégies, fables, chansons, épigrammes, odes, telles sont les pièces qui composent ce recueil; elles sont toutes traitées avec le talent qui distinguait Voss, et plusieurs morceaux lyriques brillent par une grande vigueur de sentiments et d'idées. Outre deux volumes de *Lettres mythologiques*, où il attaque Heyne avec la plus grande violence, il a publié un grand nombre de dissertations critiques. Mais le terme de sa laborieuse carrière approchait. Le 29 mars 1826, il fut frappé d'apoplexie, et mourut à l'instant même, âgé de soixante-quinze ans. Philarète CHASLES.

VOSSIUS (GÉRARD-JEAN VOSS, dit), l'un des savants les plus distingués de son temps, naquit, en 1577, aux environs de Heidelberg. Il avait à peine vingt-deux ans qu'on lui confiait la direction du collége de Dordrecht. En 161[illegible] il accepta à Leyde les fonctions de professeur d'éloquence et de chronologie. Quoiqu'il évitât ordinairement de prendre part aux querelles théologiques, son *Histoire du Pelagianisme*, imprimée en 1618, lui suscita des contradicteurs, ou plutôt des ennemis. Il avait osé y faire une sorte d'apologie des remontrants, disciples d'Arminius. Heureusement, elle fut mieux accueillie en Angleterre, où elle lui mérita l'estime du primat Guillaume Laud, la bienveillance de Charles Ier et un canonicat à Cantorbéry, dont le revenu annuel était de 100 livres sterling. En 1633 Vossius prit possession à Amsterdam d'une chaire d'histoire. Il mourut dans cette ville, le 19 mars 1649. Toutes ses œuvres ont été recueillies en six volumes in-folio (Amsterdam, 1701).

VOSSIUS (ISAAC), fils du précédent, naquit à Leyde, en 1618. Élève de son père, il fit d'excellentes études, et consacra aux lettres sa vie entière. Dès l'âge de vingt-et-un ans il publia une édition du *Périple de Scylax*. En 1642 il fit un voyage à Rome. Quoique jaloux de sa liberté, il se mit au service de Christine, reine de Suède, qui, après avoir entretenu une correspondance avec lui et l'avoir chargé de commissions littéraires, finit par l'attirer près d'elle. Il devint son maître de littérature grecque et son bibliothécaire. Il se brouilla avec Saumaise, qui l'accusait de répandre contre lui des écrits satiriques; et Christine ajouta tellement foi à ces accusations qu'au moment où Vossius, qui venait de faire un voyage en Hollande, rentrait en Suède, il reçut l'ordre de rebrousser chemin. Malgré cette disgrâce, la reine recommença bientôt à correspondre avec lui, et plus tard elle le revit dans les Pays-Bas. De son côté, il continua toujours à parler d'elle avec respect. Une lettre de Colbert prouve que Vossius recevait en 1662 des gratifications de Louis XIV. En 1670 il passa en Angleterre, où Charles II lui accorda un canonicat à Windsor. C'est là qu'il mourut, le 21 février 1689, laissant une riche bibliothèque, dont l'université de Leyde fit l'acquisition au prix de 36,000 florins. La cour de Rome avait mis plusieurs de ses ouvrages à l'index.

VOTE (du latin *votum*), acte par lequel, dans une délibération ou assemblée quelconque, on manifeste sa volonté, soit verbalement, soit par écrit, ou d'une toute autre manière. Ce mot sert particulièrement à désigner la manifestation de la volonté dans les assemblées publiques et dans celles de famille. Le droit de voter découle alors de conditions particulières dans lesquelles doit se trouver celui qui l'exerce : ainsi, chez nous le droit de voter pour l'élection des députés au corps législatif, tel qu'il est établi actuellement, appartient à tous les citoyens ayant atteint l'âge de la majorité. D'après les dispositions du Code Pénal, articles 42 et 63, le droit de vote ou de suffrage peut, dans des cas particuliers, être interdit en tout ou en partie par les tribunaux jugeant correctionnellement. Le mot *votation*, qui désigne l'action de *voter*, est peu usité.

L'usage de voter dans les assemblées délibérantes par *assis et levé* fut introduit pour la première fois dans les états généraux de 1789. Il s'agissait d'une adresse au roi et du mode de présentation de cette adresse par une députation. Les avis étaient très-divisés. La majorité inclinait pour que l'adresse fût présentée directement au roi par une députation. Mais devait-on s'adresser au garde des sceaux ou au grand-maître des cérémonies pour être informés du jour et de l'heure où il conviendrait à S. M. de recevoir la députation? Déjà les députés des communes avaient éprouvé un refus, sous le prétexte de la maladie du dauphin. Enfin, après de longs débats, l'assemblée adopta, dans sa séance du 3 juin 1789, un arrêté par lequel elle décidait que son doyen s'adresserait directement au roi pour le supplier d'indiquer aux représentants des communes le jour et l'heure qu'il voudrait bien recevoir leur députation et leur adresse. Le doyen Bailly, pour accélérer la délibération sur cet arrêté, proposa

de se lever tour à tour pour l'adopter ou le rejeter. Et presque tout le monde se leva pour l'adopter. Telle est l'origine de l'épreuve *par assis et levé*.

Autrefois, à la chambre des députés, dans le vote sur l'ensemble des lois, chaque votant recevait une boule blanche et une boule noire; l'urne du scrutin était placée devant lui, et il y déposait la boule d'adoption ou de rejet; il mettait la boule inutile dans une autre urne servant tout simplement à constater le nombre des votants : les secrétaires faisaient ensuite le dépouillement des votes, dont le président proclamait le résultat. Vingt députés avaient le droit de demander, sur les questions à l'ordre du jour, le scrutin, qui entraînait le même mode d'exprimer les suffrages.

VOTIFS (Tableaux). *Voyez* Ex-Voto.

VOUÈDE. *Voyez* Pastel.

VOUET (Simon), peintre célèbre de l'école française, naquit à Paris, en 1582, vers l'époque où Jean Cousin mourait, et douze ans avant la naissance de Poussin. Son père, peintre médiocre, mais amant passionné de la peinture, inspira ce goût à son fils et lui donna les premières leçons de l'art dans lequel il devait exceller. Jeune encore, Simon Vouet eut occasion de voyager en Angleterre et en Turquie avec plusieurs personnes de qualité, dont il avait captivé la bienveillance par son esprit et ses bonnes manières. Au retour de Constantinople, où il avait peint de mémoire le portrait du grand-seigneur Achmet Ier, il passa en Italie. Après avoir séjourné à Gênes, à Venise et à Florence, il alla se fixer à Rome. Doué d'une imagination vive, il étudia fort peu la nature, et exécuta la plupart de ses tableaux de mémoire et sans le secours d'aucun modèle vivant : il a pourtant produit quelques beaux portraits. En général, on peut regarder ses tableaux d'histoire comme de grandes esquisses auxquelles il manque la spécialité qui constitue les bons ouvrages. Cependant, les peintures de Vouet plurent à Louis XIII, qui lui accorda une pension pendant son séjour en Italie, et le fit venir à Paris en 1627. On a dit que la peinture en France doit à Vouet ce que le théâtre doit à Corneille. En effet, si nous sommes redevables de la fondation de l'école française aux profondes études artistiques de Jean Cousin, à l'exécution de ses admirables peintures sur verre, à son magnifique tableau du *Jugement dernier*, qu'on voit au Musée, à ses délicieuses sculptures, il ne faut pas oublier de revendiquer en faveur de Vouet une école nombreuse d'où sont sortis les plus grands peintres du règne de Louis XIV : Charles Lebrun, Pierre Mignard, Eustache Le Sueur, Laurent de La Hyre, et beaucoup d'autres encore. Selon les apparences, Simon Vouet enseignait mieux la peinture qu'il ne la faisait lui-même. Son dessin est incorrect, souvent hasardé; son coloris sans harmonie, parfois dur et tranché, comme dans son tableau de *La Présentation au temple* qui est au Musée. Il visait à l'effet en jetant dans sa peinture de grands éclats de lumière. Personne en France n'a plus travaillé que lui; ministres et courtisans recherchaient avec avidité ses tableaux. Premier peintre et maître de dessin de Louis XIII, il eut la vogue et décora grand nombre de plafonds, de galeries, d'appartements. Simon Vouet mourut à Paris, en 1641, à l'âge de cinquante-neuf ans, dans l'appartement que Louis XIII lui avait donné au Louvre. Ch^er Alexandre Lenoir.

VOUILLÉ, village situé sur l'Auzance, à 16 kilomètres de Poitiers, et chef-lieu de canton, compte 1,500 habitants. Pour les différentes batailles livrées sur le territoire de cette commune, *voyez* Poitiers.

VOURLA, ville de la Turquie d'Asie, en Anatolie, à 35 kilomètres de Smyrne, au fond du golfe de Smyrne, célèbre par sa baie, et où l'on compte environ 6,000 habitants. Dans l'antiquité cette ville avait nom Clazomènes.

VOUSSOIR. C'est le nom donné à chacune des pierres disposées pour former une voûte; elles sont taillées en forme de coin tronqué par le bas, et c'est précisément ce retranchement qui forme la voûte. Le voussoir du milieu reçoit le nom de *clef de voûte*. Dans les grandes arches des ponts, les voussoirs ont jusqu'à 2 mètres 33 centimètres de hauteur sur une épaisseur de moins de 33 centimètres. Quelquefois les voussoirs ont dans le haut une partie anguleuse, qui vient se raccorder avec les assises de pierres avoisinant la voûte; on les distingue alors par la qualification de *voussoirs à croisettes;* le voussoir du milieu dans ce cas a une croisette de chaque côté. L'architecte doit calculer l'épaisseur et le poids de chaque voussoir; c'est La Hire qui le premier, en 1695, a démontré que le calcul, et non le hasard, devait régler la forme et le poids de chaque voussoir.

Duchesne aîné.

VOUSSURE, portion de voûte qui sert d'empattement à un plafond, et en fait la liaison avec la corniche de la pièce.

VOÛTE, construction cintrée, formée par l'assemblage de plusieurs pierres cunéiformes, c'est-à-dire taillées en coin, auxquelles on donne le nom de *voussoir*. Toutes ces pierres s'appuient l'une sur l'autre, et les deux premières posent sur les murs perpendiculaires qui, dans ce cas, reçoivent le nom de *pieds-droits de la voûte*. Le propre poids de ces voussoirs tend à les faire descendre, tandis que leur forme ne peut le leur permettre, puisque la partie supérieure, ou *extrados*, est plus large que la partie inférieure ou *intrados*. Les voûtes sont employées pour couvrir les galeries souterraines, les égouts, les caves; dans les grands édifices, et surtout dans les églises, on s'en sert de préférence aux plafonds. Les dômes ne peuvent être construits qu'au moyen de voûtes. Les principales divisions des voûtes sont : 1° la voûte en *plein cintre* ou en *berceau*, qui est celle dont la courbure forme un demi-cercle parfait; 2° la voûte *surbaissée*, qui n'offre qu'une portion de cercle plus ou moins considérable, et dont le rayon est quelquefois si éloigné qu'on sent à peine la courbure, ce qui lui fait alors donner le nom de *voûte plate;* 3° la voûte *surmontée*, qui, au contraire, a plus d'élévation que le demi-cercle; 4° la voûte *ogive*, qui a été fort employée dans les constructions improprement nommées *gothiques*, et qui est composée de deux portions de cercle, réunies par un angle au sommet. On appelle voûtes *biaise*, en *limaçon*, *rampante*, en *arc de cloître*, d'*arête*, en *calotte*, celles qui, pour différents motifs, s'éloignent de la simplicité de la voûte en cintre.

Les anciens Égyptiens n'ont pas connu l'art de construire des voûtes, mais les Grecs, qui probablement en sont les inventeurs, s'en sont servis dès les temps les plus reculés. Les Etrusques aussi ont connu l'art de faire des voûtes, et les Romains sous Tarquin l'ancien ont voûté le grand cloaque, qui existe encore. Duchesne aîné.

Au figuré, on appelle *voûte* ce qui offre de l'analogie avec une voûte proprement dite : la *voûte* d'un souterrain, d'une caverne, en est la partie supérieure, qui a plus ou mois la forme cintrée ou semi-cylindrique des voûtes de maçonnerie. Par analogie, on dit une *voûte* de verdure, pour désigner l'espèce d'abri formé par des rameaux d'arbres. On dit aussi poétiquement *voûte* d'azur, *voûte* étoilée, *voûte* céleste, etc., en parlant de l'aspect du ciel.

VOUTE PALATINE. *Voyez* Palais (Anatomie).

VOYAGES. On a toujours, et avec raison, considéré les voyages comme le complément de toute bonne éducation. C'était en voyageant que les anciens se formaient; c'était seulement au retour de leurs longues excursions qu'il devenaient législateur ou philosophes. Lycurgue, Solon, Pythagore, Hérodote, avaient visité les contrées étrangères pour en étudier l'histoire. Les voyages entrepris dans le but de se procurer des notions exactes sur les parties du globe qui ne sont encore qu'imparfaitement connues ou qui ne le sont pas du tout n'ont pas moins d'utilité; et on les désigne ordinairement sous le nom de *voyages scientifiques*. Dans l'antiquité, il ne pouvait pas en être entrepris dans le sens que nous y attachons aujourd'hui; en revanche, les expéditions faites alors dans l'intérêt du commerce avaient une haute importance. A cette catégorie appartiennent les voyages exé

cutés par les Carthaginois, les Phéniciens et les Grecs. C'est ainsi que la tradition rapporte que le roi d'Égypte Nécho fit entreprendre un voyage tout autour de l'Afrique. Il faut aussi mentionner les voyages de Hannon et de Hamilcon, de Scylax de Caryanda, et de Pythéas de Massilia, etc. Ces deux derniers ont donné la description de leurs voyages, Scylax sous le titre de *Périple*, devenu par la suite en usage pour désigner tous les voyages du même genre entrepris par des navigateurs grecs. On peut considérer comme des voyages scientifiques ceux qu'entreprirent divers philosophes grecs dans le but d'élargir le cercle de leurs connaissances. Une bonne partie des œuvres d'Hérodote est le fruit de voyages de ce genre. Aristote mit à profit les expéditions de son élève Alexandre pour se procurer des renseignements sur les contrées les plus lointaines de l'Asie et faire faire des observations. Ce que nous possédons aujourd'hui de la littérature romaine ne contient pas de description de voyages proprement dite, car on ne saurait ranger dans cette classe les différents *Itineraria* parvenus jusqu'à nous. Le moyen âge ne nous offre qu'un petit nombre d'ouvrages de ce genre. C'est à peine si l'on peut donner ce nom aux récits relatifs aux expéditions des Scandinaves aux îles Faroë, en Islande et en Vinland, ainsi qu'aux expéditions d'Othar et de Wulstan entreprises par ordre du roi Alfred. En revanche, les littératures arabe et juive du moyen âge ont à nous montrer un certain nombre de récits de voyages qui ne manquent pas d'importance. Ainsi les voyages des Arabes Batuta, Ibn-Foblan, Albiruni, Ibn-Djobair, du juif Benjamin de Tudela, et beaucoup d'autres encore, sont des sources précieuses à consulter quand on veut apprendre à connaître l'état de la société au moyen âge, et même se renseigner sur plusieurs contrées demeurées encore de nos jours d'un accès difficile. Les descriptions de voyages faites par des prêtres bouddhistes, par exemple celle de Fahian au quatrième siècle de notre ère, ont une grande importance pour la connaissance de l'Asie orientale. Le moyen âge chrétien postérieur, jusqu'au seizième siècle, nous offre une foule de récits plus ou moins longs, à partir surtout des croisades, qui ont pour auteurs des pèlerins, et qui sont relatifs à la Terre Sainte, alors objet d'une foule de voyages. Ces récits, pleins de simplicité, émanent d'esprits pieux, qui racontent fidèlement, naïvement, ce qu'ils ont vu, éprouvé et entendu, et dès lors méritent toute confiance. Le génie du commerce provoqua vers la fin du moyen âge, notamment chez les Vénitiens, un grand nombre de descriptions de voyages, parmi lesquelles il faut surtout mentionner les ouvrages de Marco-Polo, de Pegalotti et des frères Zeno, sans compter beaucoup d'autres, encore restés manuscrits. Quelle que fût la richesse de matériaux fournis à l'histoire des voyages par ces pèlerinages et les entreprises commerciales, le plus souvent on ne l'écrivit que pour l'orner de contes faits à plaisir. Il y a bien peu de descriptions de voyages datant de ces siècles-là qui ne portent le cachet d'une époque où l'on aimait les aventures et ceux qui couraient après les aventures. Toutefois, l'invention de l'imprimerie imprima peu à peu un caractère différent aux récits de voyages, dont le nombre alla dès lors toujours croissant, surtout lorsque la découverte de l'Amérique, les expéditions antérieures et postérieures des Portugais dans les mers de l'Inde, jointes à la renaissance des sciences, eurent non-seulement propagé le goût des voyages de découvertes, mais encore ouvert aux savants et aux hommes curieux de s'instruire, des sources nouvelles et incomparablement plus riches. Le grand nombre de récits de voyages existant déjà au seizième siècle engagea dès cette époque à en faire diverses collections, parmi lesquelles nous mentionnerons celles de Huttich et Grynæus (1532), de Ramusio (1550), et d'Hakluyt (1598). Les voyages de découvertes proprement dits, y compris les voyages autour du monde (voyez CIRCUMNAVIGATION [Voyages de]), qui commencent avec celui de Magellan, sont à citer en première ligne, avec les expéditions entreprises au nord à la recherche d'un passage au nord-ouest (voyez NORD [Expéditions au pôle]). Depuis que la mer du Sud est complétement ouverte au commerce du monde, les voyages de circumnavigation ont perdu l'importance qu'ils avaient autrefois; et il n'y a plus que les deux mers polaires où l'on puisse espérer aujourd'hui de découvrir encore quelques terres nouvelles.

Que si dans ces derniers temps les voyages de découvertes presque sans exception n'ont pas eu seulement pour but la découverte de terres ou de mers restées inconnues, mais encore des recherches plus exactes à faire dans l'intérêt de la science et du commerce dans celles qu'on connaissait déjà, il en a surtout été ainsi depuis que les sciences naturelles sont arrivées à briller d'un si vif éclat et que l'intérêt inspiré par l'état social et politique des autres peuples est devenu plus vif. Il existe aujourd'hui dans la langue de tous les peuples civilisés d'excellents récits de voyages scientifiques. A cet égard, c'est l'Angleterre qui occupe le premier rang; par suite de la domination qu'elle exerce sur toutes les mers et de ses nombreuses relations commerciales avec tous les peuples du monde, il y a pour elle besoin de se procurer le plus possible de notions nouvelles relatives à l'histoire naturelle, à la géographie et à l'ethnographie. Sous ce rapport, les Américains du Nord possèdent déjà une littérature fort remarquable. On doit aussi aux Français de précieux voyages scientifiques, encore bien que chez eux, comme chez les Italiens et les Espagnols, le caractère national, en raison de son extrême mobilité, soit peu propre à de semblables entreprises. Nous citerons toutefois à ce propos les noms de Gaimard, Bory de Saint-Vincent, Freyssinet, Duperrey, Dumont d'Urville, Bérard, Tessan, Boussingault, S. Berthelot, Alexis de Tocqueville, Gustave de Beaumont, Blanqui, Lagrenée, Aubert Roche, Rocher d'Héricourt, Fontanier, Jacquemont, Caillé, Brayer, de Hommaire de Heil, Lefèvre, l'Hoste, Boré, Alcide d'Orbigny, etc. Sous ce rapport les Allemands doivent être classés immédiatement après les Anglais, sur qui ils l'emportent souvent en ce qui est de l'exactitude et de la multiplicité des observations. Nous mentionnerons à l'appui de notre assertion les voyages de Forster, d'Alexandre de Humboldt, de Lichtenstein, du prince Max de Neuwied, de Martins, de Pœppig, de Tschudi, de Ruppel, de Lepsius, etc.

En outre, il a surgi depuis une trentaine d'années toute une nouvelle littérature de voyages; nous voulons parler de ces ouvrages écrits par des hommes et des femmes d'esprit, qui y racontent les impressions produites sur eux par les mœurs, les coutumes de différents peuples qu'ils sont allés visiter, moins pour s'instruire que pour se distraire, genre de littérature auquel se rattachent essentiellement les voyageurs qu'on désigne sous le nom de *touristes*.

VOYAGES AU LONG COURS. Voyez LONG COURS.

VOYAGES AUTOUR DU MONDE. Voyez CIRCUMNAVIGATION (Voyages de).

VOYAGEURS DE COMMERCE, individus dont la profession consiste à parcourir les contrées en faisant, dans chaque ville où ils s'arrêtent, aux négociants ou aux particuliers des offres de service au nom d'une et le plus ordinairement de plusieurs maisons dont ils sont les représentants. La vie nomade que mène le commis voyageur contribue sans aucun doute à la déconsidération qui s'attache à une profession dont on ne saurait nier l'utilité pour le commerce, mais que ceux qui l'exercent ne savent pas toujours relever dans l'opinion par une régularité de mœurs et une dignité de tenue et de conduite qui ne pourraient que faciliter l'accomplissement du mandat dont il sont chargés.

VOYANT. *Voyez* JALON.

VOYELLES. On appelle ainsi les lettres d'une langue qui ont un son par elles-mêmes sans être jointes à d'autres lettres, comme en français les lettres *a, e, i, o, u*. Chez les anciens, ces voyelles étaient appelées, *esprits*, parce

qu'elles sont l'effet du souffle, qu'on appelait *esprit*. Les voyelles ne sont en effet autre chose que l'air fourni par l'expiration de la poitrine et modifié par le jeu des lèvres. Les voyelles ont aussi la propriété de se prononcer de diverses manières ; de sorte que chaque son peut former plusieurs mots différents, suivant que ce son aura été prononcé avec douceur du milieu de la bouche, ou tiré avec force du fond du gosier, ou terminé par une inflexion nasale, ou traîné avec lenteur, ou enfin lancé avec rapidité. Les voyelles s'associent quelquefois deux à deux pour former un son (*voyez* DIPHTHONGUE). CHAMPAGNAC.

VOYER. *Voyez* VOIERIE.

VOYER D'ARGENSON. *Voyez* ARGENSON.

VOYSIN (DANIEL-FRANÇOIS), secrétaire d'État de la guerre et chancelier de France, naquit à Paris, en 1654, d'une famille dont plusieurs membres avaient occupé diverses fonctions dans la magistrature. Admis au parlement de Paris à vingt ans, en qualité de conseiller, et nommé, en 1688, intendant du Hainaut, il dut à la liaison fortuite de sa femme (M[lle] Trudaine) avec M[me] de Maintenon un avancement rapide. Il fut appelé, en 1694, au conseil d'État, puis à l'intendance de Saint-Cyr, et succéda, en 1709, à Chamillart comme secrétaire d'État de la guerre. Voysin fit preuve de zèle et d'intégrité dans ce poste important, où il eut à lutter plus d'une fois contre les volontés despotiques et absolues de Louis XIV. En 1714 il succéda à Ponchartrain dans la dignité de chancelier de France, mais sans renoncer à la direction des affaires de la guerre, pour lesquelles il avouait pleinement d'ailleurs son insuffisance. Instrument actif des intrigues de M[me] de Maintenon en faveur des enfants légitimés du roi et de M[me] de Montespan, Voysin avait écrit sous la dictée de Louis XIV le testament par lequel ce prince essayait de faire au jeune duc du Maine une position au-dessus des atteintes du duc d'Orléans. Ce magistrat assista au lit de justice du 2 septembre 1715, où fut cassé ce même testament, et ne se maintint au ministère qu'à la faveur de cette lâche défection. Mais son crédit devint insensiblement nul à la cour, et l'on y agitait sérieusement la question de lui donner un successeur lorsque, le 1[er] février 1717, il ressentit à souper les premières atteintes d'une colique dont les accidents s'aggravèrent rapidement. Il expira au bout de deux heures, dans sa soixante-deuxième année. Quelques écrivains contemporains ont assuré que Voysin avait exigé quatre cent mille livres pour se démettre de la charge de secrétaire d'État de la guerre. A. BOULLÉE.

VRAI (Le). *Voyez* VÉRITÉ.

VREN. *Voyez* WREN.

VRIENDT (De). *Voyez* FLORIS.

VRILLES (*Botanique*), filets simples ou rameux, tortillés en spirale, au moyen desquels plusieurs végétaux faibles de tige parviennent à s'accrocher aux corps environnants pour grimper souvent très-haut. Les vrilles naissent quelques fois à l'aisselle des feuilles, comme dans la passiflore ; d'autres fois à l'opposé des feuilles, comme dans la vigne ; ou bien à l'extrémité des feuilles, comme dans les pois ; ou enfin à l'extrémité des stipules, comme dans un smilax.

VRILLETTE (*Entomologie*). *Voyez* HORLOGE DE LA MORT.

VRILLIÈRE (LOUIS PHELYPEAUX, marquis DE LA), comte de Saint-Florentin, né en 1672, fils du secrétaire d'État chargé du département des affaires générales de la religion réformée, succéda dans cette charge à son père, mort en 1700, et obtint en outre, en 1715, le département de la maison du roi. De tous les ministres du grand roi que le régent trouva au pouvoir quand il fut appelé à prendre les rênes de l'État, il n'y eut que Phelypeaux de la Vrillière que ce prince maintint en possession de son emploi ; et il continua de le remplir, sous le titre de secrétaire de la régence. En 1718 il se démit du département de la maison du roi, et mourut le 1[er] septembre 1725. Son fils, créé duc par Louis XV, hérita de ses charges.

La *rue de La Vrillière*, à Paris, tire son nom d'un hôtel bâti en 1620, par un membre de la famille Phelypeaux, grand-père du marquis de La Vrillière. Acquis plus tard par le comte de Toulouse, il était habité au moment où éclata la révolution par l'excellent duc de Penthièvre, dernier représentant des bâtards légitimés de Louis XIV. Il fait aujourd'hui partie du capital immobilier de la Banque de France.

VUE, l'un des cinq sens de l'homme, celui par lequel il apprécie la grandeur, la figure, la couleur, la distance et la situation des choses (*voyez* ŒIL et VISION). C'est de tous les sens celui qui fournit à l'âme le plus grand nombre d'idées. Les sciences et les arts lui doivent surtout leur origine et leurs progrès. Ce sens comble les délices du sage, dont il augmente les connaissances, et celles de l'homme sensible, qu'il rend heureux en lui faisant lire le bonheur dans les yeux de ceux auxquels il le procure. Il fait aborder les objets que leur petitesse, leur éloignement ou leur grandeur semblent placer hors de notre portée ; conduit l'âme jusqu'aux limites de la création, et paraît la lancer même jusqu'à l'infini. La structure de l'organe qui rend de si importants services à l'homme, la nature du fluide qui l'impressionne, le mécanisme de la vision, offrent à l'étude les phénomènes les plus merveilleux. Nulle part la nature ne s'est montrée plus prévoyante, plus admirable, et rien ne démontre autant la toute-puissance de son auteur.

En termes de peinture, on appelle *vue* la représentation d'un site faite d'après nature, et on dit dessiner, prendre des *vues*, saisir une *vue*. Ce genre s'applique à une infinité d'objets : une marine, une chaumière, un terrain irrégulier, des rochers, tout cela prend le nom de *vue*, lorsque l'étude en est faite sur la nature même.

VUE (Point de). *Voyez* PERSPECTIVE.

VUE A VOL D'OISEAU. *Voyez* VOL D'OISEAU.

VUE (Seconde) ou DEUTÉROSCOPIE, faculté dont quelques individus prétendent être doués, et grâce à laquelle ils disent apercevoir par l'imagination des choses réelles, très-éloignées et souvent encore dans les futurs contingents. C'est Samuel Johnson qui, dans son *Voyage aux Iles de l'Ouest voisines de l'Écosse*, a le premier recueilli quelques faits relatifs à ce phénomène. Il nous apprend que la *seconde vue* (qu'il appelle *second sight*) consiste en une impression produite soit par l'âme sur l'œil, soit par l'œil sur l'âme, et au moyen de laquelle des objets éloignés ou à venir sont connus et vus comme s'ils existaient présentement. Horst, dans sa *Deutéroscopie* (Francfort, 1833), et Walter Scott, dans ses *Letters on Demonology and Wichcraft*, se sont aussi beaucoup occupés de ces sortes de visions, au sujet desquelles Carus, dans ses *Leçons de Psychologie* (Leipzig, 1831), a développé une théorie explicative fort étendue. Des faits à l'appui ont été recueillis en tant d'endroits différents, à des époques si diverses, et par des observateurs quelquefois si impartiaux et si savants, qu'il est assez difficile de les rejeter indistinctement comme mal fondés. Ils offrent d'ailleurs tant d'analogie avec ce qui est du domaine de ce qu'on appelle *magnétisme animal*, avec le monde des rêves, qu'il n'y a pas de raison absolue pour les révoquer en doute. Or, voici en résumé, dans l'état actuel de cette science, l'explication qu'on en donne : L'âme, nous dit-on, comme base première de l'existence et de l'organisation humaines (suivant le mot d'Aristote : L'âme est la première réalité d'un corps naturellement pourvu de membres), est conformément à son essence première quelque chose d'inconnu, en affinité complète avec des idées dont elle n'a pas la conscience et relatives à tout ce qui existe dans le reste de la nature. Elle n'acquiert la conscience d'elle-même, et par suite la liberté, qu'au moyen de son activité, résultat du développement de l'organisme si merveilleux et si parfait de l'homme, au milieu de réactions produites par d'autres essences aussi de nature inconnue ; mais en même temps, par l'accomplissement de sa subjectivité, elle est soustraite à une étroite union avec la vie gé-

nérale de la nature. La notion, toute de pressentiment, si obscure et pourtant si certaine, des objets extérieurs, qui existe encore à un si haut degré dans l'âme animale, cesse dans l'âme humaine qui a la conscience d'elle-même ; et dès qu'elle possède des notions lucides, elle se trouve soustraite au pressentiment et à ses sensations obscures. Toutefois, l'âme la plus parfaite ne saurait constamment demeurer dans cet état de lucidité ; elle retombe régulièrement et périodiquement dans un état où elle cesse jusqu'à un certain point d'avoir la conscience d'elle-même (le sommeil) ; et elle rattache ainsi son existence à celle des créatures terrestres inférieures. C'est cet état qui peut faire comprendre les phénomènes de la vie humaine participant à des perceptions de la nature des rêves, à des états magnétiques et de clairvoyance (*voyez* MAGNÉTISME ANIMAL). De même donc que lorsque plusieurs hommes forment une chaîne, tous reçoivent en même temps la commotion électrique, l'homme dont la subjectivité, dominée davantage par l'élément inconnu, repose dans un obscur état de rêverie perçoit de la manière la plus claire des milliers de sensations qui agitent le monde autour de lui, mais dont il n'a plus la moindre notion lorsqu'il se réveille et acquiert la conscience de lui-même. Voilà pourquoi des hommes, avec une vie intérieure de l'âme qui les domine à partir de leur naissance, des hommes vivant dans la solitude sous des climats tristes et sombres, et surtout des hommes chez qui certaines dispositions morbides secrètes assombrissent le centre de la vie nerveuse, tombent facilement et périodiquement dans des états singuliers, où, sans précisément dormir, ils perdent la conscience positive d'eux-mêmes ; tandis que leur sensibilité magnétique s'accroît merveilleusement et leur découvre certains côtés qui sans cela leur restent clos : de telle sorte que tout à coup, sans savoir ni comment ni pourquoi, les images d'objets réels et lointains se présentent à leur âme, qui n'en a d'ordinaire que beaucoup plus tard la conscience. Ce sont des faits de ce genre que les auteurs des livres indiqués plus haut ont recueillis, et en très-grand nombre. Des dispositions héréditaires peuvent conduire à un état pareil ; mais le plus ordinairement il tient à des causes accidentelles et passagères.

VUES (*Droit*), ouvertures facilitant plus ou moins les moyens de regarder hors de l'édifice pour lequel elles ont été faites. Du droit de se clore résulte nécessairement pour le propriétaire celui d'empêcher qui que ce soit d'avoir des *vues* sur son héritage. Des considérations d'intérêt public ou de bon voisinage ont seules pu porter atteinte à ce droit, et donner naissance aux servitudes légales dites *vues* et *jours* ; les *jours* servent seulement à éclairer, à donner passage à la lumière ; et la loi donne à ces ouvertures le nom général de *fenêtres*. Les *vues* proprement dites ont pour objet de faciliter ou d'ouvrir l'aspect des objets extérieurs. Aux termes de l'art. 675 du Code Civil, de deux voisins l'un ne peut, sans le consentement de l'autre, pratiquer dans le mur mitoyen aucune fenêtre ou ouverture en quelque manière que ce soit. L'art. 676, toutefois, autorise le propriétaire d'un mur non mitoyen, joignant immédiatement l'héritage d'autrui, à pratiquer dans ce mur des *jours* ou *fenêtres* à fer maillé et verre dormant, afin qu'on ne puisse s'en servir pour jeter quelque chose dans l'héritage voisin ou pour y porter un œil curieux. On ne peut les établir qu'à vingt-six décimètres au-dessus du plancher ou sol de la pièce qu'on veut éclairer, s'il s'agit d'un rez-de-chaussée, et à dix-neuf décimètres pour les étages supérieurs. Ces ouvertures peuvent avoir la hauteur, la largeur et l'évasement qu'on juge à propos, pourvu qu'on se conforme à la distance à partir du sol ou plancher intérieur, car c'est là ce qui intéresse réellement la sûreté et l'intérêt du voisin. Le droit de mitoyenneté entraîne celui de faire supprimer les *jours* et *vues de souffrance* pour bâtir contre le mur, à moins qu'il n'existe des réserves expresses pour leur conservation.

VULCAIN, appelé par les Grecs *Hephaistos*, fils de Zeus et de Héra, ou suivant une tradition postérieure, de Héra seulement, était le dieu du feu et des arts qui pour fabriquer leurs produits ont besoin du feu. Hésiode le fait fils de Junon et du Vent. Lorsqu'elle lui donna le jour, la déesse, honteuse d'avoir produit un enfant si laid, et boiteux par-dessus le marché, le précipita dans la mer, afin qu'il fût éternellement caché par les flots ; mais Thétis et Eurynome lui vinrent en aide : elles le nourrirent, elles l'élevèrent dans une grotte profonde et reculée, où, désireux de leur en témoigner sa reconnaissance, le jeune dieu fit pour elles des bracelets, des agrafes, des boucles, des épingles destinées à retenir leurs longs cheveux. Il revint ensuite dans l'Olympe, où, malgré la preuve de désaffection que lui avait donnée sa mère, il prit un jour sa défense contre Jupiter lui-même, qui alors le chassa de nouveau du séjour des dieux. Vulcain cette fois tomba dans l'île de Lemnos, où il fut bien accueilli par la population. Plus tard il lui fut permis de revenir encore une fois dans l'Olympe, où il habitait une demeure construite par lui-même, dans laquelle se trouvait son atelier. Des traditions postérieures mentionnent les îles de Lemnos, de Lipara, d'Hiéra et d'Imbros ainsi que l'Etna comme étant sa demeure et contenant ses ateliers. Bacchus obtint le rappel de Vulcain dans l'Olympe, et pour le dédommager de l'affront qu'il lui avait fait, Jupiter lui donna Vénus en mariage. On sait combien il fut trahi par elle ; et cependant, quand elle lui demanda des armes pour son fils Énée, Vulcain ne refusa pas le secours de son art à son épouse adultère : il avait déjà, en se rendant aux prières de Thétis, fabriqué des armes pour Achille. Vulcain eut plusieurs temples à Rome. Le premier, qui aurait été bâti par Romulus, était situé hors de la ville. Celui que Tatius lui consacra était dans la ville même. Là, soit dans le temple, soit dans l'enceinte sacrée qui l'environnait, le peuple s'assemblait pour les plus importantes affaires de l'État. La place et l'autel portaient le nom de *Vulcanale* : on les trouvait, selon Festus, dans le quartier nommé *Sandalarius*, au-dessus du Forum. Les *Vulcanalia*, fêtes dédiées à Vulcain, duraient huit jours ; elles commençaient le 23 août. Ce jour-là on jetait les victimes dans le feu, où elles devaient être entièrement consumées. Ch^er^ Alexandre DU MÈGE.

VULCANISTES. On appelle ainsi les géologues qui attribuent la formation de la Terre à l'effet du feu.

VULGATE. de *vulgata* (sous-entendu *lingua* ou *editio*), dans la basse latinité, langue, édition vulgaire, commune : c'est la version latine des livres saints, telle qu'elle a été reconnue par le concile de Trente et dont on se sert dans l'Église catholique. Il n'est pas douteux que dès la fin du premier siècle ou au commencement du second il n'y ait eu en latin une version de l'Ancien et du Nouveau Testament appelée *Itala*, mais qui était inexacte et avait subi de nombreuses interpolations. Vers l'an 383 saint Jérôme la corrigea, et de 385 à 405 il fit lui-même une nouvelle traduction latine de l'Ancien Testament, d'après le texte hébreu original. Plus tard on désigna sous le nom de *vulgata* et cette nouvelle traduction latine de l'Ancien Testament par saint Jérôme et la traduction du Nouveau Testament corrigée par lui pour les faire servir à l'usage commun et ordinaire. Les réformateurs du seizième siècle la rejetèrent, prétendant qu'elles contenaient diverses erreurs et ne rendaient pas toujours le texte original par l'expression propre. Le concile de Trente décida, le 27 mai 1546, qu'il serait permis aux savants d'étudier le texte original, mais que la Vulgate, approuvée et confirmée par tant de conciles précédents, continuerait à faire foi, et qu'on ne pourrait invoquer comme preuves que son texte.

VULNÉRAIRE. Cette expression, dont l'étymologie vient de *vulnus*, blessure, s'emploie pour désigner les médicaments que l'on croit propres au pansement des plaies. Les anciens attribuaient cette propriété à une foule de plantes, la plupart inertes, qui, sauf quelques-unes, que la tradition a conservées, sont complétement rejetées au-

jourd'hui du domaine de la médecine. Parmi les substances qui ont eu le plus de succès comme vulnéraires, se trouve l'*antilis vulneraria*, plante de la famille des légumineuses, que l'on nomme pour cela *vulnéraire;* mais comme on a reconnu que sa réputation était usurpée, on en a tout à fait abandonné l'emploi, et c'est à peine si les gens de la campagne lui accordent encore quelques vertus. C'est cependant cette plante qui est la base de ce fameux *vulnéraire suisse*, dont la réputation est aussi équivoque que celle des diverses substances dont on a abandonné l'usage. Nous sommes loin de vouloir contester l'efficacité de quelques médicaments employés encore de nos jours comme vulnéraires, tels que le *baume du commandeur* et une foule d'onguents doués de propriétés reconnues par l'expérience; mais nous croyons que le meilleur vulnéraire est le rapprochement des lèvres de la plaie lorsque la blessure n'est pas accompagnée d'accidents qui pourraient occasionner une hémorrhagie si l'on employait ce moyen sans avoir préalablement lié les artères ou les veines qui auraient pu être coupées.

On emploie aussi fréquemment les *infusions vulnéraires* dans les cas de chute, ou quand il arrive quelques accidents qui dépendent de l'âge critique; mais cet usage est aussi fâcheux que dans les cas précédents : la saignée ou les sangsues sont les seuls vulnéraires réellement efficaces. C. FAVROT.

VULPIN DES PRÉS (*Alopecurus pratensis*, L.), genre de graminée extrêmement commun, qu'on rencontre partout en fleurs vers la fin du printemps, dans les prés un peu bas et humides. Cette plante est un excellent pâturage pour tous les bestiaux, qui la recherchent avec avidité, surtout les chevaux. On la cultive en Suède, où elle réussit assez bien. Ses épis sont larges, épais, obtus et velus. La corolle n'a qu'une seule valve glabre, plus courte que le calice, portant une arête très-fine, géniculée, trois fois plus grande. On connait en outre le *vulpin des champs*, qui s'accommode mieux des terrains un peu secs; et le *vulpin géniculé*, qui aime les tourbières, les prés inondés.

VULTURNE. *Voyez* EURUS.

VYASA ou VÉDAVYASA, surnom qui veut dire *le Compilateur de Védas*, et par lequel on désigne l'un de ces *mounis*, ou solitaires indous, inspirés des anciens âges, auxquels on attribue les productions de la littérature *sanscrite* les plus importantes et datant du quinzième ou du seizième siècle avant l'ère chrétienne. C'est lui qui recueillit et mit en ordre les quatre *védas*. On attribue encore à cet Homère indou le *Mahabharata*, vaste épopée distribuée en dix-huit *pawas* ou rapsodies, et ne contenant, dit-on, pas moins de cent mille *slokas* ou distiques, dans laquelle le poète chante les infortunes et les travaux de cinq frères de la famille de Bharata, ses ancêtres, chassés de la ville d'Hastinapour par la jalousie d'un tyran cruel. Vischnou, sous la forme de Crichna, vient à leur secours, relève leur moral abattu et prépare le triomphe de la vertu et du droit sur l'injustice. Le dieu y révèle à son favori *Ardéouna* le secret du néant de toutes choses et les mystères d'une théologie basée sur la connaissance de l'unité, seule éternelle, seule réellement existante. Le texte original en a été publié à Calcutta, en 3 vol. in-8°. Le récit des événements de la guerre est varié par divers épisodes, dont l'un est le *Bhagavad-Gita* (chant du seigneur).

W

W, lettre de l'alphabet de plusieurs peuples du Nord. Quoiqu'elle ne soit pas latine, on la voit dans quelques anciennes inscriptions. Mabillon dit que ce ne fut qu'au douzième siècle que les deux *vv*, jusque alors séparés, furent confondus en une seule lettre. On a remarqué cependant que le *w* se trouve dans un diplôme de Clovis III, à la fin du septième siècle. Le *w* n'existe ni dans les langues de l'Europe méridionale, ni dans la langue russe, quoique beaucoup de nos historiens prodiguent cette lettre dans l'orthographe des noms russes. Ainsi, au lieu d'écrire *Iwan Souwarow*, *Oczakow*, il faut mettre *Ivan*, *Souvarof*, *Oczakof*. C'est surtout dans les langues anglaise, allemande, hollandaise, que triomphe le *w*; là il se montre au commencement, au milieu ou à la fin d'une foule de noms propres ou communs. En anglais, il est consonne et voyelle, et sa prononciation se modifie suivant les lettres qui le précèdent ou qui le suivent. CHAMPAGNAC.

WAAST. *Voyez* VAAST.

WACE, poète chroniqueur anglo-normand, né à Jersey, dans le douzième siècle. C'est à tort qu'on lui donne le prénom de *Robert*, qui ne se trouve en tête d'aucun des nombreux manuscrits de ses poëmes : il n'a jamais pris et reçu d'autre nom que celui de *maître Wace*. C'est sans fondement aussi que Du Cange lui départit celui de Matthieu. Sa naissance remonte entre les années 1112 et 1124 ; son père était un des barons qui accompagnèrent Guillaume le Conquérant en Angleterre et qui combattirent à Hastings. Il termina en France ses études, qu'il avait commencées en Normandie, à Caen, où il revint composer la plus grande partie de ses poëmes-chroniques écrits en langue romane. En 1160 il dédia ce qu'il avait fini du *Roman de Rou* à son roi Henri II, qui lui fit don d'un canonicat à Bayeux. Wace mourut en Angleterre, entre 1180 et 1184. Des cinq poëmes dont on le croit auteur, le plus connu, parce qu'il est le plus utile pour l'histoire, est le *Roman de Rou* (Rolf ou Rollon) *et des ducs de Normandie*. La première partie de ce poëme est en vers alexandrins, et doit dater de 1160 ; la deuxième, en vers de huit syllabes, n'a dû être terminée qu'en 1174 au plus tôt. La *Chronique ascendante des ducs de Normandie*, en vers alexandrins, paraît avoir été composée en 1174. On ignore la date de l'*Etablissement de la fête de la Conception de la Vierge*, *par Guillaume le Conquérant*, autre poëme de Wace. Il existe encore de ce poëte une *Vie de saint Nicolas*, en quinze cents vers de huit syllabes, dont Hickes a publié des extraits dans le *Thesaurus Litteraturæ septentrionalis*.

Il y a lieu de croire que le premier poëme de Wace est le *Roman de Brut*, qu'il déclare avoir composé en 1155. C'est une chronique fabuleuse de rois réels ou prétendus d'Angleterre, composée avec des légendes bretonnes que Geoffroy de Monmouth avait traduites en latin et amplifiées. Wace mit tout ce fatras historique en vers romans, comme il fit depuis pour ses autres ouvrages. C'est l'histoire du roi Arthur ou Arthus et des chevaliers de la Table ronde. Le *Roman de Brut* a été imprimé pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale avec un commentaire et des notes, par M. Le Roux de Lincy (Rouen, 1836-1838, 3 vol. in-8°). Louis Du Bois.

WAGON, mot anglais signifiant *chariot*, que l'établissement des chemins de fer a fait passer dans notre langue avec la plus grande partie du vocabulaire spécial en usage de l'autre côté du détroit dans l'exploitation des voies ferrées.

WAGRAM (Bataille de). Après la prise de Vienne, l'empereur Napoléon avait voulu passer le Danube au-dessous de cette ville et compléter les brillants succès qu'il avait déjà obtenus, en livrant à l'archiduc Charles une bataille décisive avant que ce dernier eût eu le temps de réorganiser et de compléter son armée. Le 22 mai 1809, l'armée française, qui avait passé le fleuve à l'île qui porte le nom de *Lobau*, n'était encore qu'à moitié réunie, lorsque la rupture totale du pont, ne permettant plus de continuer les opérations commencées, Napoléon fut obligé de se contenter de conserver l'île de Lobau et d'attendre la jonction du corps de Marmont, venant de l'Illyrie, et de l'armée d'Italie, commandée par le prince Eugène.

Le repos qui suivit la bataille d'Essling avait été utile à Napoléon pour réorganiser complétement le personnel et le matériel de son armée, pour rapprocher de lui les corps les plus éloignés, en un mot, pour compléter toutes ses dispositions et frapper, dans les plaines du Danube, le grand coup qu'il méditait. Dès le 30 juin un pont fut jeté de l'île de Lobau; le 2 juillet un second pont fut établi à côté du premier. Les corps de Davout, Wrède et Bernadotte, et l'armée d'Italie, étaient à portée d'entrer en ligne, mais hors de la vue des ennemis. Enfin, dans la nuit du 4 au 5, le passage s'effectua sur la droite de l'île Lobau, vers Muhlleiten. L'armée française se déploya rapidement dans la plaine, prolongeant et avançant sa droite. Le plan de la bataille était d'attaquer et de forcer la gauche de l'ennemi et de se déployer en conversant par la droite, afin de prendre en flanc la ligne des positions de l'archiduc Charles, derrière le Russbach, et de le contraindre à recevoir le combat perpendiculairement à la ligne qu'il avait choisie. Mais une confusion dans les ordres de mouvement donnés par le major général, qui n'avait pas bien conçu les dispositions de l'empereur ayant croisé les corps d'Oudinot et de Davout, la ligne de notre armée ne put être complétement formée qu'à six heures du soir. Alors Masséna, à gauche, appuyait au Danube, vers Breitenlee; Bernadotte était en face d'Aderklau; l'armée d'Italie devant Baumersdorf et Wagram, village à huit kilomètres nord-est de Vienne, qui a donné son nom à la bataille; Oudinot, vers Grosshofen; Davout à droite, vers Glinzendorf. La réserve, composée du corps de Marmont, des Bavarois et de la grosse cavalerie, était derrière la droite du centre. L'armée autrichienne avait à sa gauche, vers Neusiedel, les corps de Rosenberg et de Hohenzollern; au centre, autour de Wagram, ceux de Bellegarde et des grenadiers; la droite appuyait au Bisamberg sous les ordres de Klenau et de Kollowrath. L'archiduc Charles, trompé sans doute sur les mouvements de notre armée, qu'il croyait voir déboucher plus à gauche,

au lieu de nous attaquer le premier, ne se trouva en mesure de combattre qu'en même temps que nous.

Vers sept heures du soir, Napoléon, quoique Davout ne fût pas encore en mesure d'attaquer Neusiedel, donna le signal du combat. Le corps d'Oudinot fut porté contre Baumersdorf; l'armée d'Italie dut attaquer vers Wagram. Ce choc central ne réussit pas. Oudinot ne put pas passer le Russbach; le prince Eugène, qui n'était pas soutenu sur sa gauche, ne put se maintenir contre le centre ennemi appuyé par la réserve. Les deux corps durent se replier sur leur point de départ, et il fallut nous disposer à recommencer le lendemain.

Le 6 au matin l'armée française se retrouvait sur le même terrain à peu près où elle s'était déployée la veille. L'archiduc Charles prit l'initiative de l'attaque; à la gauche, le corps de Rosenberg déboucha sur Glinzendorf, soutenu de loin par Hohenzollern, qui resta entre Neusiedel et Wagram. Bellegarde s'avança au centre sur Aderklau. A la droite de l'ennemi, les corps de Kollowrath et de Klenau, avec les réserves, étaient destinés à forcer Breitenlee et à pousser notre gauche sur Aspern et les ponts du Danube. Cette dernière attaque eut d'abord un succès complet. Massena, hors d'état de résister à la grande supériorité de l'ennemi, et découvert sur son flanc droit par la perte d'Aderklau, que les Saxons avaient évacué, fut forcé de reculer à Neuwirtshaus, et même la division Boudet perdit Aspern et fut repoussée jusqu'au pont. Mais à notre droite Davout battit Rosenberg et le rejeta sur Neusiedel. Les divisions de cavalerie sous les ordres des généraux Grouchy, Montbrun et Sully, attaquèrent en même temps la cavalerie ennemie qui couvrait encore Neusiedel, et malgré sa vive résistance la forcèrent à se replier sur Althof. Neusiedel, vivement attaqué, était au moment d'être enlevé. Le système de la bataille était entièrement changé, et le mouvement que l'archiduc avait fait faire à la gauche ramenait l'ordre du combat dans la direction perpendiculaire au Danube, que Napoléon avait voulu lui donner dès la veille. Le centre de notre armée, qui n'avait pas encore été en action, se trouvait intact et en mesure de décider de la victoire.

Napoléon ordonna alors à Massena, qu'il fit appuyer par le corps saxon, de se contenter de soutenir et de retarder les efforts de l'ennemi, et de se tenir en mesure de reprendre l'offensive. Lui-même, au centre, mit l'armée d'Italie en mouvement. Le général Macdonald, avec les trois divisions Lamarque, Broussier et Séras, appuyé par la cavalerie légère de la garde, celle du général Gérard, la division bavaroise de Wrède et l'artillerie de la garde, fut dirigé sur Aderklau. Le prince Eugène, avec les divisions Pacthod et Durutte, se tint prêt à attaquer en flanc les troupes de la gauche de l'ennemi dans leur mouvement de retraite. La colonne de Macdonald, enfonçant et culbutant les troupes qu'elle rencontrait, dépassa Aderklau, déboucha entre Wagram et Breitenlee, et arriva à Sussenbrunn. Là elle se trouva en présence de l'élite des troupes de l'ennemi, que l'archiduc conduisait en personne, et menacée sur ses flancs par les troupes qu'elle avait enfoncées. Réduite à moins de 3,000 combattants, elle soutint sans s'ébranler le choc de trois corps ennemis; une charge des cuirassiers de Nansouty, l'approche de la jeune garde, du corps de Marmont et de la division de Wrède, la dégagèrent bientôt.

Pendant ce temps Davout avait emporté Neusiedel, et un peu après Oudinot forçait le passage du Russbach et gagnait les hauteurs de Baumersdorf; les corps ennemis se retiraient par Wagram. Dans ce moment le prince Eugène se porta avec ses deux divisions sur les hauteurs de ce village; l'ennemi fut obligé de les quitter pour diriger sa retraite vers le nord, et Eugène, tournant à gauche, prit la direction de Gerasdorf. A peu près en même temps Macdonald emportait Sussenbrunn. L'ennemi chercha à se défendre à Gerasdorf; mais se voyant près d'être débordé, d'un côté par les divisions du prince Eugène, et de l'autre par Massena, qui, ayant repris l'offensive, approchait de Leopoldau, il se vit forcé de dépasser encore cette position. La bataille était perdue sans ressource, et l'archiduc Charles, ne voulant pas, en s'obstinant encore à combattre, compromettre les troupes qui lui restaient, fit continuer la retraite dans la direction de la Moravie.

Cette bataille coûta à l'ennemi 3 généraux tués, 10 blessés, 24,000 hommes tués ou blessés, 20,000 prisonniers, 30 canons et quelques drapeaux. Notre perte ne fut guère moins sensible, car elle fut de 3 généraux tués, 24 blessés et plus de 20,000 hommes hors de combat.

Gal G. DE VAUDONCOURT.

WAGRAM (Le prince de). *Voyez* BERTHIER.

WAGRIE ou WAIERLAND, contrée du Holstein, bornée à l'ouest par le Holstein proprement dit et par le pays de Stormarn, au nord par la Baltique, au sud-est par la Baltique et par le Mecklembourg; elle forme la partie orientale du duché de Holstein.

WAGUEMESTRE. *Voyez* VAGUEMESTRE.

WAHABIS ou WAHABITES, et encore WECHABITES (Les), secte musulmane moderne, qui, réformant les doctrines et les usages de l'islamisme, les ramena aux préceptes textuels du Coran et aux décisions traditionnelles de Mahomet, et qui pour arriver à un tel résultat employa la force partout où cela lui fut possible. Son fondateur fut un savant arabe, appelé *Abd-el-Wahab*, qui naquit vers la fin du dix-septième siècle, de parents pauvres, dans les environs de Hillah sur l'Euphrate, ou dans le Nedjed, province d'Arabie. Il se distingua de bonne heure par son esprit et sa mémoire. Après avoir passé plusieurs années pour s'instruire, à Ispahan, dans le Khoraçan, puis à Bagdad et à Bassora, il revint prêcher sa nouvelle doctrine dans sa patrie, vers l'an 1735. Reconnu prophète par les uns, repoussé par les autres, il se vit assiégé dans une forteresse du Dreyeh, par le chéik d'Al-Ahsa, qu'il força de fuir honteusement. La secte des Wahabis, qui avait pris le nom de son chef, se propagea dès lors sans bruit et sans obstacles jusqu'à la mort d'Abd-el-Wahab, arrivée vers l'an 1755. Elle fit des progrès plus rapides sous son fils, Chéik-Mohammed. On le vit, joignant à une éloquence persuasive et aux dehors d'une austère piété l'audace et le charlatanisme des réformateurs, parcourir l'Yémen, le Hedjak, l'Irak et la Syrie; repoussé de La Mecque, de Bagdad, de Bassora, revenir en Arabie, et y séduire Ibn-Sehoud, prince du Dreyeh, qui, ayant fait embrasser à ses bedouins la nouvelle religion, fut reconnu émir suprême des Wahabis. Ces sectaires ne croyaient pas que le Coran eût été créé par l'inspiration divine ou par l'ange Gabriel. Ils regardaient Jésus-Christ, Mahomet et les prophètes comme des sages aimés du Très-Haut, et n'adressaient leurs prières qu'à Dieu seul. Plus tolérants pour les chrétiens et pour les juifs que pour les mahométans, ils taxaient ceux-ci d'idolâtrie, et s'arrogeaient le droit de les tuer. Ils proscrivaient les cérémonies et les décorations funèbres, comme impies, détruisaient les *turbés* ou chapelles sépulcrales élevées sur les tombeaux des chéiks et des imans, réputés saints parmi les musulmans. Ces unitaires fanatiques devaient nécessairement devenir des iconoclastes furieux. Ils étaient d'ailleurs d'une extrême frugalité, ne se nourrissant que de riz, de dattes, de lait, de pain d'orge et de sauterelles. La pipe leur était interdite, et ils ne prenaient de café que comme remède digestif. Une parfaite égalité régnait entre eux; ils ne connaissaient ni titres ni distinctions, et, malgré leur obéissance religieuse à leurs chefs, ils leur parlaient avec la plus grande familiarité. De tels hommes ne pouvaient manquer de faire de bons et robustes soldats. Ibn-Sehoud les plia aisément à la discipline militaire; il les arma de lances et de fusils à mèches, et les prédications de Mohammed exaltèrent leur fanatisme et leur bravoure. Le siége de la puissance des Wahabis fut établi à Dreyeh, ville à 12 journées sud-ouest de Bassora, et l'autorité, partagée entre les deux chefs, l'un spirituel, l'autre temporel, devint héréditaire dans leurs familles. Plusieurs tribus, tant errantes que sédentaires, s'y étaient soumises

de gré ou de force, lorsque Ibn-Sehoud mourut, laissant à son fils Abd-el-Aziz une armée de 100,000 hommes montés sur 50,000 chameaux.

La Porte Ottomane s'alarma enfin des progrès de ces sectaires, qui commençaient à s'étendre hors de l'Arabie. Soliman, pacha de Bagdad, fit marcher contre eux, en 1798, son kiaya, ou lieutenant, qui les repoussa dans leurs déserts. Mais le prince des Wahabis prit bientôt sa revanche. Le 29 avril 1801, époque du pèlerinage que les musulmans chyites, ou sectateurs d'Ali, font à Iman-Houçaïn, ville située dans le pachalik de Bagdad, Abd-el-Aziz, à la tête de 12,000 Wahabis, surprend cette ville, égorge plus de 3,000 pèlerins ou habitants, détruit la mosquée et le tombeau de Houçaïn, et, sans avoir perdu un seul homme, ramène 200 chameaux chargés d'immenses trésors. Sehoud, son fils, lui succéda, en 1803 ; il s'empara de Taïef, vendit fort cher au pacha de Damas la permission de conduire à La Mecque la grande caravane de pèlerins, et, après son départ, y entra lui-même sans résistance. Il détruisit tous les tombeaux de saints, excepté celui d'Abraham, et pilla tous les trésors de la Caabah. En 1805 il désigna pour son successeur Abd'allah, l'un de ses fils, qui échoua contre Bassora, Zobéir, et surtout contre Mesched-Ali. Sehoud, plus heureux, malgré la perte de La Mecque, dictait la loi aux Arabes, aux Hadjis ou pèlerins, et pillait les riches presents que le grand-seigneur s'obstinait à y envoyer tous les ans. En 1806 il prit Médine, La Mecque, et Djedda, refusant l'entrée à la grande caravane, qui, dépouillée et décimée, fut forcée de retourner à Damas. En juillet 1807 les Wahabis envahirent et saccagèrent Anah sur l'Euphrate. La crainte des Wahabis se répandit dans tout l'Orient ; et les Anglais eux-mêmes, inquiets pour leur commerce, fournirent en 1809 des secours à l'iman de Mascate contre qui son frère avait levé l'étendard de la révolte. En 1811 la Porte chargea Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, d'en finir avec la puissance des Wahabis, qui lui paraissait de plus en plus devenir un péril pour la puissance ottomane. La première expédition entreprise contre eux par Méhémet-Ali avec son second fils Joussouf-Pacha fut d'abord couronnée de succès ; ensuite, il fut forcé de battre en retraite. Mais ayant reçu des renforts, il reprit l'offensive, et s'empara de Médine et de La Mecque. Les Wahabis n'étaient pourtant pas encore réduits. Les discordes intérieures qui éclatèrent entre eux à la mort de Sehoud II, arrivée en 1814, y contribuèrent plus que la force des armes. Les Wahabis élurent alors pour chef Abdallah-ben-Sehoud, fils aîné de Sehoud II. La guerre recommença de plus belle ; et Ibrahim-Pacha, fils adoptif de Méhémet-Ali, remporta en 1815 une victoire décisive, à Basrah, sur Abdallah-ben-Sehoud. Toutefois, la lutte continua encore jusqu'en 1818, où Ibrahim-Pacha battit de nouveau les Wahabis et réussit à les acculer dans leur camp retranché, situé à quatre journées de marche de leur capitale, Dreyeh. Ce camp retranché ayant été pris d'assaut, le 3 septembre, et Abdallah fait prisonnier, la capitale se rendit quelques jours après. Abdallah fuma et prit le café avec Ibrahim, et obtint la vie sauve pour ses frères, pour ses fils et ses soldats ; mais il ne put obtenir un sauf-conduit pour lui-même ni l'assurance que sa capitale ne serait pas rasée. S'abusant sur sa position, il refusa de fuir, fit ses adieux à sa famille et à ses amis, et fut dirigé, sous bonne escorte, avec son secrétaire et son trésorier, sur le Caire, où, après avoir été honorablement accueilli par le pacha, il fut embarqué pour Constantinople avec ses deux compagnons. Arrivés le 16 décembre, ils y furent promenés chargés de chaînes, puis jetés dans une prison, où on leur arracha les dents et on les appliqua à la torture. Le lendemain ils furent amenés devant le sultan Mahmoud, et, par son ordre, on les décapita sur la place de Sainte-Sophie. Leurs cadavres, exposés pendant trois jours, furent ensuite abandonnés à la populace. Méhémet-Ali, qui avait inutilement demandé la grâce de ce rebelle, sauva du moins ses fils et ses frères, et leur assura des pensions alimentaires. Dreyeh et quelques autres places des Wahabis furent rasées. Un grand nombre de ces fanatiques périrent dans les combats ou dans les massacres ; mais leur secte, pour être proscrite, n'a pas été anéantie, et on la verra indubitablement reparaître quelque jour sous un autre nom. Déjà, en 1828, ils s'étaient crus assez forts pour faire de nouveau la guerre à la Porte ; mais cette tentative d'insurrection ne leur a pas réussi.

H. Audiffret.

WAHLCAPITULATION, dénomination allemande de ce que nous appelons capitulation d'élection ou d'Empire.

WAHLSTATT, bourg de la Silésie prussienne, près de Liegnitz et à 6 kilomètres au sud de la Katzbach, célèbre par la sanglante bataille que Henri II ou le Pieux, duc de Silésie, y livra le 9 avril 1241 aux Mongols, et dans laquelle il perdit la vie. Les Mongols remportèrent la victoire, mais ils l'achetèrent si chèrement qu'ils ne jugèrent pas prudent de pousser plus avant leur invasion de l'Allemagne. De tous les chevaliers qui y combattirent, pas un ne prit la fuite, pas un ne tomba vivant entre les mains de l'ennemi : tous succombèrent sur le champ de bataille ; et dans le nombre on compta trente-quatre membres de la même famille, celle des Rothkirch.

De la hauteur sur laquelle est construit Wahlstatt on découvre tout le champ de bataille où, le 26 août 1813, Blücher remporta sur Macdonald un avantage décisif, à la suite duquel le roi de Prusse lui conféra le titre *de prince de Wahlstatt*.

WAKEFIELD, ville du *West-Riding* du comté d'York, dans une situation ravissante, sur le Calder, qu'on traverse sur un vieux pont en pierre orné d'une chapelle du temps d'Édouard Ier ou d'Édouard III, généralement bien bâtie, avec une belle église gothique, dont le clocher est d'une hauteur peu commune. On y trouve un grand nombre de manufactures de drap et de lainages, des fabriques de bas, des filatures, des ateliers de teinture ; et il s'y fait un grand commerce en étoffes légères, mousseline de laine, etc. C'est aussi pour les bestiaux, les grains et la houille, le grand marché de la contrée voisine, où les usines abondent. Le *canal de Wakefield* y amène des bestiaux et des grains venant plus particulièrement des comtés de Norfolk et de Lincoln ; aussi les deux rives du Calder sont-elles garnies d'immenses greniers, dont le nombre va toujours en augmentant. En 1851 la population du district était de 45,964 habitants, et celle de la ville de 22,065 âmes.

Cette ville est célèbre par la bataille qui se livra sous ses murs en 1460, lors des guerres de la Rose rouge et de la Rose blanche, et par la victoire que le comte de Northumberland, commandant l'armée de la reine Marguerite, y remporta sur le duc d'York, qui y fut tué. Qui n'a pas lu *Le Vicaire de Wakefield* de Goldsmith ?

WAKOUF, VAKOUF ou **WAKF**. On appelle ainsi en Turquie les biens des mosquées et des fondations pieuses et plus particulièrement une certaine espèce de propriété privée qui se rattache aux mosquées et aux fondations. En dépit de la maxime suivant laquelle le sultan est le véritable propriétaire de tous les biens meubles et immeubles, tandis que le possesseur particulier n'en est que l'usufruitier, les conquérants musulmans à l'origine firent des terres conquises trois parts, dont l'une était donnée aux vainqueurs ou bien laissée aux anciens habitants comme propriété particulière, la seconde attribuée au domaine pour l'entretien de la cour ainsi que de ses dignitaires ou pour la fondation de fiefs militaires, et la troisième donnée aux mosquées à titre de dotation. Cette dotation constitue une classe du *wakouf* à laquelle s'en est insensiblement jointe une seconde, provenant de donations et de legs faits aux mosquées pour l'entretien des fondations pieuses, dont l'administration s'y rattache (telles que bains, hôpitaux, cuisines économiques, etc.), et, à la différence de la première, désignée sous le nom de *wakouf public*. Comme les biens des mosquées sont exempts de l'impôt, à l'abri de toute confiscation, et

en général insaisissables, il s'est encore constitué, à la suite des temps, une troisième espèce de *wakoufs*, provenant de cessions de leurs propriétés faites aux mosquées et fondations pieuses par des propriétaires désireux de les mettre ainsi à l'abri des confiscations et de la rapacité des fonctionnaires. A cet effet ils payaient à la mosquée de 10 à 15 pour 100 de la valeur de leur propriété, plus une minime rente annuelle, et conservaient le reste du revenu comme une espèce de bénéfice, avec le droit de le vendre à un tiers ou de le transmettre par droit d'héritage. Ces *wakoufs*, par la constitution desquels on mettait la propriété à l'abri des confiscations, accrurent énormément les biens-fonds des mosquées et fondations pieuses, le droit de succession en vigueur en Turquie excluant tous les collatéraux et même les petits-enfants, et n'admettant que le fils à hériter directement de son père, de sorte que les biens ainsi cédés sont à la longue arrivés à appartenir en totalité aux mosquées et fondations pieuses. Il en est résulté qu'elles possèdent aujourd'hui les trois quarts du sol, sur lesquels l'État ne peut mettre ni impôts ni charges quelconques. Aussi le parti de la réforme en Turquie a-t-il maintes fois annoncé hautement l'intention de supprimer ces *wakoufs de la coutume*, ainsi qu'on les appelle, comme constituant le principal obstacle à l'amélioration des finances.

WALCHEREN, l'île la plus importante de la province de Zélande (royaume des Pays-Bas), dont elle forme l'extrémité sud-ouest, longue de 18 kilomètres et située entre les deux embouchures de l'Escaut et la mer d'Allemagne. Elle est divisée en quatre parties (*uitwateringen*) dénommées d'après les quatre points de l'horizon et protégées contre l'invasion des flots de la mer par de magnifiques digues d'un côté, et de l'autre par des dunes et des bancs de sable. Le sol de l'île de Walcheren, d'une grande fécondité, produit beaucoup de froment, ainsi que de la garance d'excellente qualité, et ses prairies nourrissent de magnifiques troupeaux. Les habitants se livrent avec succès à la grande pêche. Le chef-lieu de l'île est Middeldourg, dont le port avoisine la forteresse de *Vliessingen* (Flessingue).

En 1809 une expédition anglaise, forte de 50,000 hommes, débarqua dans l'île de Walcheren, détruisit les fortifications de Flessingue, puis s'en retourna sans pousser plus loin cette entreprise.

WALDAÏ, ville du gouvernement de Novgorod (Russie), au milieu de montagnes auxquelles elle donne son nom, sur la partie la plus élevée d'un plateau, au voisinage du *Papowa Gora*, haut de 266 mètres au-dessus du niveau de la mer, était autrefois fort mal et fort irrégulièrement construite; mais à la suite de fréquents incendies, elle a pris un aspect beaucoup plus agréable. Entourée de toutes parts par de sombres forêts de sapins, bâtie sur les bords d'un lac qui a près de 10 kilomètres de long sur 7 de large, il est peu de situations aussi pittoresques que celle de cette ville, dont la population est de 5,000 âmes. Une espèce de pâtisserie appelée *barashki*, et que, suivant un antique usage, les jeunes filles de Waldaï viennent en foule offrir à tous les voyageurs qui passent par la ville, jouit d'une grande réputation dans tout l'empire; et il en est de même des cloches de la cathédrale, à cause de leur son, excessivement clair. Waldaï est située presque au point intermédiaire de la grande route qui relie entre elles les deux capitales de l'empire.

WALDAÏ (Monts) ou *Forêt de Wolchonski*, le *Mons Alaunus* des anciens. C'est le plateau intérieur le plus élevé qu'il y ait en Russie, et il est d'une richesse extrême en cours d'eau. C'est là en effet que prennent leur source le Volga, le Dniepr, la Duna et une foule de petites rivières. Ces montagnes abondent en chaux, grès, ardoise, vitriol, fer et charbon de terre; aussi ces productions minérales sont-elles exploitées sur plusieurs points. Par suite des défrichements opérés dans ces derniers temps, les forêts qui couvrent les monts Waldaï ne sont plus en aussi grand nombre qu'autrefois.

WALDECK, principauté souveraine, située au nord-ouest de l'Allemagne et qui comprend l'ancien comté de Waldeck avec le comté de Pyrmont. La population (non compris le comté de Pyrmont) est de 53,000 habitants. On y compte treize villes, et elle a pour capitale Arolsen. Le prince de Waldeck a une voix dans l'assemblée plénière de la Confédération Germanique; et dans le petit conseil il participe à la seizième voix. Les revenus publics, y compris ceux des domaines et des forêts, s'élèvent à 368,800 thalers, et la dette à 1,300,000 thalers. La maison de Waldeck est l'une des plus anciennes familles souveraines de l'Allemagne; elle a aujourd'hui pour chef le prince *Georges-Victor*, qui en 1853 a épousé la princesse Hélène de Nassau.

WALDSTEIN. *Voyez* WALLENSTEIN.

WALHALLA. Ainsi s'appelle dans la mythologie du Nord le séjour des héros qui succombent dans les combats. Ce palais brillant était situé à *Gladsheim* (séjour de la joie), et en face s'étendait le délicieux bois appelé *Glasur*, dont les arbres portaient des feuilles d'or. Devant le palais, dont la hauteur était telle qu'on avait de la peine à en apercevoir le sommet, était suspendu, comme symbole de la guerre, un loup sur lequel se reposait un aigle. La grande salle était toute tapissée de boucliers et de hampes de lance. Elle avait 540 portes, par chacune desquelles pouvaient passer à la fois 800 *einherjer*, ou braves qui après leur mort arrivaient chez Odin, et auxquels elle était destinée. Les princes célèbres, surtout quand ils avaient dévasté beaucoup de pays et porté au loin leur épée ruisselante de sang, étaient reçus à leur entrée dans le Walhalla par Bragi et Hermode, envoyés par Odin pour leur souhaiter la bienvenue. La grande salle du palais était ornée en leur honneur, et tous les héros divins se levaient à leur arrivée. Les walkyries leur versaient du vin, que d'ordinaire on n'offrait qu'à Odin seul. Tous les rois entraient de droit dans le Walhalla, quand même ils ne mouraient pas sur le champ de bataille. Les joies du Walhalla paraissent d'ailleurs avoir été réservées seulement aux grands et aux riches. Comme il était honorable d'arriver au Walhalla avec une suite nombreuse et de grandes richesses, les compagnons d'armes du chef qui périssaient au milieu des combats se donnaient volontairement la mort; et on plaçait dans le tombeau du défunt, indépendamment de son coursier et de ses armes, les trésors qu'il avait acquis à la guerre. Chaque matin, au chant du coq, les *einherjer* se livraient entre eux les plus effroyables combats : à midi toutes leurs blessures étaient guéries, et ils se réunissaient pour assister à un banquet présidé par Odin. Odin lui-même ne prenait que du vin; il donnait sa part des mets à Geri et à Ireki, deux loups toujours assis à ses côtés. Les *einherjer* mangeaient le lard du sanglier *Sahrimmer* et se rafraîchissaient avec de la bière et de l'hydromel, qui coulaient en quantité suffisante des pis de la chèvre *Heidroun*; et les walkyries qui les servaient à table sous la direction de Freyja, leur présentaient les cornes à boire. Quelquefois l'*einherjer* chevauchait jusqu'à son tombeau, où il était reçu par la walkyrie sa bien-aimée; et là il reposait mollement dans ses embrassements, jusqu'à ce qu'il s'écriât au point du jour : « Il est temps de faire avancer le cheval jusqu'au « pâle perron des nuages. Il faut que je m'en aille à l'ouest, « vers le point du ciel, avant que le chant du coq réveille « les guerriers dans le Walhalla! » La moitié des héros tués dans les combats appartenaient à Freyja. Le sanglier Sahrimmer, dont mangeaient les héros, était accommodé par le cuisinier *Andhrimmer* dans le chaudron appelé *Eldhrimmer*. *Sa* voulait dire eau, *And* respiration ou âme, *Eld* feu. *Hrim*, c'est-à-dire frimas, était la matière première de la création. Les gouttes qui tombaient des intestins du cerf *Eikthyrnir* surpendu au-dessus du Walhalla, étaient reçues dans le puits *Hvergelmer*, source de tous les fleuves de la terre. Il semble par conséquent que les *einherjer* sont les étoiles ou les esprits des étoiles, tirant leur nour-

riture des éléments. Walhalla est évidemment ici le ciel.

Le roi Louis de Bavière a donné le nom de *Walhalla* à un musée créé par lui à Munich, et dans lequel il s'est attaché à réunir tous les souvenirs glorieux de l'Allemagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Les artistes les plus célèbres de notre époque ont contribué à l'édification et à l'ornementation de ce monument, l'un des plus remarquables de la Bavière.

WALKYRIES, dérivé du scandinave *val*, monceau de morts, et *Kjœra*, choisir. La fable des walkyries est la partie la plus poétiquement et la plus effroyablement belle de la doctrine des Ases (*voyez* Nord [Mythologie du]) et peut-être de toutes les mythologies. Les walkyries, appelées aussi *vierges des batailles*, *vierges protectrices*, sont de charmantes jeunes vierges toutes brillantes d'or, qui parcourent les airs revêtues d'une armure étincelante, dirigeant les batailles d'après les ordres d'Odin et répartissant les chances de mort. Des crinières de leurs coursiers découlent sur la terre de fertilisantes vapeurs. Les pointes de leurs lances flamboient de lumière, et une scintillante lueur annonce leur arrivée sur le champ de bataille. Leur aspect enchanteur charme les yeux mourants du héros, et ce sont elles qui alors le conduisent au *Walhalla*, où elles lui présentent la coupe de l'immortalité. Deux walkyries, *Hrist* et *Mist*, présentent cette coupe à Odin lui-même. Elles se distinguent les unes des autres par leur origine. Ou, à l'instar des *nornes*, elles descendent d'*alfes* et d'autres êtres surhumains ; ou bien ce sont des filles de princes admises de leur vivant même au rang des walkyries, et possédant toutes leurs qualités ; après quoi ces esprits deviennent des walkyries véritables. Elles chevauchent d'ordinaire trois par trois, ou six par six, ou encore douze par douze, et possèdent la faculté de pouvoir se transformer en cygnes. Il leur arrive souvent de choisir des héros pour leurs bien-aimés. C'est ainsi que Swawa, l'amante d'Helgi, renaît à deux reprises avec lui comme Sigraun et Kara, l'accompagnant dans les batailles et planant en chantant au-dessus de sa tête sous forme de cygne. Dans l'ancienne poésie héroïque du Nord, Brynhild est également une walkyrie. En punition de ce que, contrairement à la volonté d'Odin, elle prend part aux batailles des hommes et à leur mort, celui-ci lui avait enlevé la fonction de walkyrie et la destinait au mariage. Touchée par l'épine somnifère d'Odin, elle demeura plongée dans un sommeil magique jusqu'à ce que Sigurd, porté sur son généreux coursier à travers les flammes qui entourent son château, dénoua sa cuirasse et détruisit le charme. Quiconque parvient à dérober aux walkyries leur enveloppe de cygne se trouve aussitôt leur maître. C'est ainsi que trois audacieux héros s'étaient emparés des filles de rois et walkyries *Hladgudr Swanhwit*, *Herœd Alvitr* et *Alrun*, lorsqu'elles étaient assises au bord de la mer, occupées à filer du lin magnifique. Elles restèrent en leur pouvoir pendant sept années ; puis elles reparurent dans les combats sous forme de walkyries. Quelque aimables qu'elles apparaissent ici, le chant des walkyries n'en inspire que plus de terreur quand il retentit dans la *Njalsaga*, alors que pendant le combat de Sigtryg contre la Barbe de Soie et le roi Brian d'Irlande, assises sur une montagne, elles tissent le tissu de la bataille.

On confond souvent les walkyries avec les nornes. On croyait aussi voir des walkyries dans les figures formées par les nuages. C'est ainsi que le nom *Hrist* signifie lueur sombre, et *Mist* ébranlement. Cependant, la plupart des noms de walkyries se rapportent à la guerre et aux combats.

WALLACE (William), célèbre guerrier écossais, naquit en 1276. Il était le plus jeune fils du chevalier Malcom Wallace d'Ellerslie, dans le comté de Renfrew, en Écosse, et avait à peine dix-neuf ans lorsque, insulté par le fils de Selby, gouverneur du fort et du château de Dundee, il le tua. Ce meurtre l'obligea à prendre la fuite, et l'amena à se soulever contre les Anglais, qui opprimaient alors l'Écosse, demeurée sans roi. Wallace réunit autour de lui quelques aventuriers que leurs crimes forçaient à mener une vie errante, se déclara leur chef, et d'une troupe de brigands forma alors le noyau d'une armée qui fit trembler l'Angleterre. Wallace, le véritable héros des temps antiques, était d'une taille athlétique, d'une force herculéenne, d'un courage sans bornes, et d'une patience encore plus extraordinaire. Il fut presque toujours heureux dans ses luttes contre les oppresseurs de sa patrie. Connaissant parfaitement le pays, jamais il ne se laissa surprendre. Était-il poursuivi par des forces supérieures, sa troupe se dispersait à l'instant dans les forêts et dans les montagnes. Le croyait-on presque seul, il ne tardait pas à reparaître avec un corps considérable : il tombait à l'improviste sur ses ennemis, et répandait partout la terreur. Chaque jour la réputation de Wallace s'accroissait, chaque jour le nombre de ses partisans augmentait ; tous ceux de ses compatriotes qu'animait l'amour de la patrie venaient se ranger sous ses étendards. Robert Bruce lui-même, Douglas et beaucoup d'autres grands secondaient en secret ses efforts. En 1298 le roi d'Angleterre Édouard I[er] fit entrer en Écosse une armée aux ordres du comte de Waren. Celui-ci pénétra jusqu'à Stirling ; mais le 11 septembre 1298 il fut complètement battu par Wallace, sur les bords du Forth, et par suite il se vit contraint d'évacuer l'Écosse avec le restant de ses forces. Wallace, déclaré le sauveur de la patrie, fut nommé administrateur du royaume pendant l'absence de Jean Baliol, qu'Édouard I[er] avait fait roi d'Écosse, qu'il avait ensuite déposé et qu'il retenait prisonnier. Comme de toutes parts on accourait se placer sous ses ordres, il résolut de profiter de cet enthousiasme pour envahir l'Angleterre, et venger ainsi sur elle les maux dont elle avait accablé sa patrie. Après avoir repris la ville de Berwick, le 1[er] novembre 1298, il pénétra dans les comtés du nord de l'Angleterre, y mit tout à feu et à sang, poussa ses ravages jusqu'à Durham, et retourna en Écosse chargé de dépouilles. Cependant, Édouard, alors en Flandre, et qui venait de conclure un traité avec le roi de France quand la nouvelle de ces événements lui arriva, se hâta de retourner en Angleterre, y rassembla une armée de 80,000 hommes d'infanterie et de 7,000 cavaliers, et se disposa à entrer en Écosse. Les Écossais étaient d'autant moins en mesure de résister à des forces si considérables, qu'ils étaient en proie à la discorde. Les seigneurs trouvaient qu'il était honteux de reconnaître pour régent et général en chef un simple gentilhomme tel que Wallace. Celui-ci, pénétrant leurs sentiments et prévoyant les calamités qui en résulteraient pour le pays, résigna librement son autorité, ne conservant que le commandement d'un corps de ses partisans qui refusaient de suivre tout autre chef. Le sénéchal d'Écosse et lord Cummyn de Badenock obtinrent la puissance suprême et réunirent aussi autour d'eux un corps de troupes. L'armée combinée marcha alors sur Falkirk, où elle fut attaquée par Édouard, le 12 février 1299. En dépit de toute la bravoure dont Wallace fit preuve dans cette affaire, la supériorité des archers anglais fit pencher la victoire de leur côté ; les Écossais furent battus, et laissèrent sur le champ de bataille environ 50,000 hommes. Wallace, qui montra dans cette déroute toute la présence d'esprit qui le distinguait, conserva intact son petit corps d'armée, et se retira derrière le Corron, petit fleuve étroit mais profond. Les provinces du Nord persistèrent dans leur révolte ; mais Wallace, dont les forces avaient considérablement diminué, n'était plus dangereux pour Édouard. En 1302, les barons Écossais s'étant encore une fois soulevés contre les Anglais, Wallace donna de nouvelles preuves de son intrépidité ainsi que de son dévouement à la patrie commune, mais fut mal secondé. Toutefois, il ne cessa pas de combattre pour la liberté et l'indépendance nationales, même après la conquête complète qu'Édouard fit de l'Écosse en 1304. Irrité de cette résistance opiniâtre, Édouard mit tout en œuvre pour découvrir sa retraite et se rendre maître de sa personne. Wallace lui échappa quelque temps ; mais enfin

il fut trahi par un de ses amis, le chevalier John Monteith, auquel il avait confié le lieu de sa retraite, et qui eut l'infamie de le livrer. Dès qu'Édouard eut Wallace entre les mains, il ordonna de le conduire à Londres chargé de fers, où il le fit condamner à mort et décapiter, à Towerhill, le 23 août 1305. Ses membres furent envoyés en diverses villes d'Écosse, où on les suspendit au gibet. Mais la gloire de Wallace a survécu dans les chants consacrés à sa mémoire par les Écossais.

Le barde écossais Plend-Harry, qui vivait vers le milieu du quinzième siècle, a célébré la vie et les hauts faits de Wallace dans un poëme qui est encore fort répandu aujourd'hui. La meilleure édition est celle qui a paru à Perth, en 1790.

WALLENSTEIN ou plutôt WALDSTEIN (Albert-Wenceslas-Eusèbe), duc de Friedland, de Mecklembourg et de Sagan, naquit le 15 septembre 1583, en Bohême, à Hermanic, manoir appartenant à son père, Wilhelm de Waldstein. Sa mère était née baronne de Smirricky de Smirric, et, comme son mari, professait les opinions religieuses des protestants de la Bohême. Dans son enfance Waldstein fréquenta l'école des frères moraves, à Koschumberg. A l'âge de seize ans nous le trouvons au *convictorium* des jésuites d'Olmutz, où, après la mort prématurée de ses père et mère, l'avait placé son oncle, appelé Albert Slavata; et c'est dans cette maison qu'il se convertit au catholicisme. Il visita ensuite les universités de Bologne et de Padoue, voyagea en Italie, en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas; et à son retour il prit du service en Hongrie, dans l'armée de l'empereur Rodolphe, commandée par le général Basta. A la paix de 1606 il revint avec le grade de capitaine en Bohême, mais pour peu de temps. Il y épousa une veuve déjà âgée de soixante-dix ans, Lucrèce Nikessin de Landeck, qui à sa mort, arrivée en 1614, le laissa possesseur de biens considérables. Il hérita en outre de quatorze domaines appartenant à son oncle, de sorte qu'il fut dès lors regardé comme un des plus riches seigneurs du pays. Après avoir secondé l'archiduc Ferdinand dans la guerre contre Venise, il fut créé comte et nommé colonel. Son mariage avec Isabelle-Catherine, fille du comte de Harrach, lui valut de puissantes relations à la cour. Au lieu de prendre part à l'insurrection de la Bohême, il conserva à l'empereur la caisse du pays, et leva à ses frais un régiment, à la tête duquel il combattit avec succès contre Thurn et Bethlen Gabor. Lorsque la bataille de *Weisenberg* (1620) eut anéanti les espérances des patriotes bohêmes, et que ceux qui échappèrent à la hache du bourreau furent bannis du pays, Waldstein acheta soixante seigneuries, tant grandes que petites, confisquées par l'empereur, moyennant la somme de 7,290,228 florins. Il fut ensuite élevé en 1623 par l'empereur, en récompense de ses services et de sa fidélité, à la dignité de prince de l'Empire, sous le titre de *prince de Friedland*. Quoique l'empereur ne lui eût encore fait don d'aucun domaine, Waldstein possédait déjà à ce moment une fortune de trente millions de florins en fonds de terre, qu'il sut accroître constamment par une excellente administration et en tenant rigoureusement la main à l'acquit de toutes les redevances et corvées. Quand, en 1625, la ligue de la basse Saxe mit encore une fois l'empereur dans une situation critique, Waldstein lui offrit de lever à ses frais une armée de 40,000 hommes; et, le 25 juillet 1625, il fut nommé généralissime et feldmaréchal. A la tête de 30,000 hommes il s'empressa alors d'aller rejoindre Tilly sur les rives du Weser, puis il se dirigea vers les bords de l'Elbe. Le 25 avril 1626 il remporta au pont près de Dessau une victoire complète sur le comte de Mansfeld; et à la fin de cette même année, celui-ci s'étant dirigé à travers la Silésie vers la Hongrie pour y opérer sa jonction avec Bethlen Gabor, Waldstein se lança à sa poursuite à la tête d'une armée de 50,000 hommes, et fit échouer son projet. En 1627 l'empereur, qui créa Waldstein *duc*, le chargea de chasser ses ennemis de la Silésie et d'occuper le Mecklembourg, la Poméranie et le Brandebourg, afin d'empêcher ces pays protestants de venir en aide à Christian IV, roi de Danemark. Waldstein ayant délivré la Silésie, l'empereur lui vendit le duché de Sagan moyennant 125,708 florins à valoir sur le remboursement de ses frais de guerre. Les ducs Adolphe-Frédéric et Jean-Albert de Mecklembourg, soupçonnés d'entretenir des relations secrètes avec le roi de Danemark, furent mis au ban de l'Empire et par une patente impériale du 1er février 1628 dépouillés de leur duché, que l'empereur Ferdinand octroya à Waldstein, d'abord seulement à titre de gage pour le payement de ce qui lui restait encore dû sur ses frais de guerre, mais bientôt après en toute propriété et en vertu d'un contrat de vente régulier. Toutefois, l'expédition que Waldstein, par suite de cette nouvelle acquisition, se vit obligé d'entreprendre contre la Poméranie et Stralsund ne fut point heureuse; et secourue par des troupes suédoises et danoises, cette ville lui opposa une si vigoureuse résistance, qu'après un siége de quatre mois il se vit contraint de s'éloigner. Cependant, les justes plaintes élevées contre les déprédations et les violences de tous genres commises par les bandes à ses ordres acquéraient chaque jour plus de gravité. Les jalousies dont il était l'objet parmi les autres princes allemands, qui redoutaient de lui voir quelque jour employer contre eux-mêmes ses façons d'agir, empreintes du plus brutal despotisme militaire, vinrent alors en aide aux griefs des populations; et en 1630 il fut destitué de ses fonctions de général en chef de l'armée impériale. Waldstein se retira alors dans sa résidence de Gitschin, où il s'entoura de tout le faste qui est l'attribut des souverains, attendant que le temps vint où on aurait de nouveau besoin de ses services.

Sur ces entrefaites, Gustave-Adolphe débarqua le 24 juin 1630 sur les côtes de la Poméranie, et battit Tilly, le 7 septembre 1631, à Breitenfeld, près de Leipzig. L'empereur, réduit à la dernière extrémité, n'eut plus alors d'autre ressource que de recourir au duc de Friedland. Après avoir à diverses reprises repoussé de la manière la plus positive les propositions qui lui furent faites de Vienne au nom de l'empereur, Waldstein céda enfin aux instances dont il était l'objet, et consentit, au commencement de l'année 1632, à reprendre le commandement de l'armée impériale. Toutefois, dans la convention intervenue à cette occasion entre lui et l'empereur, Waldstein, pour ne pas se trouver une seconde fois exposé au traitement dont il s'était vu l'objet en 1630, eut soin de stipuler qu'il lui serait fait une position complétement indépendante. L'empereur lui promit comme récompense ordinaire un domaine impérial héréditaire, et à titre de récompense extraordinaire le droit de souveraineté sur les pays qu'il conquerrait en même temps que les ressources nécessaires pour faire la guerre; enfin, en cas d'insuccès, le droit de se retirer librement à toute époque dans celui des États impériaux qu'il choisirait pour y fixer sa résidence. Après avoir obtenu ces diverses concessions, Waldstein se mit enfin à la tête de l'armée impériale, forte de 40,000 hommes, qui se trouvait alors réunie en Moravie. Il ouvrit la campagne en reprenant Prague et en chassant les Saxons de la Bohême. Il se dirigea ensuite vers Nuremberg pour délivrer la Bavière des Suédois, qui avaient pénétré jusqu'à Munich. Il y repoussa une attaque désespérée que Gustave-Adolphe tenta contre son camp retranché, le 4 septembre 1632, et le contraignit d'abandonner la position avantageuse qu'il occupait. A quelque temps de là, tandis que le roi de Suède menaçait de nouveau la Bavière, Waldstein avec toutes ses forces envahissait la Saxe; mais sur les instances de l'électeur, Gustave-Adolphe accourut aussitôt à son secours, et vint camper à Naumbourg sur la Saale. Le duc de Friedland, persuadé que son ennemi ne l'inquiéterait pas pendant l'hiver, délivra des congés à Pappenheim et à plusieurs régiments; Gustave n'en fut pas plus tôt informé qu'il s'avança, le 15 novembre, jusqu'à Weissenfels; et le lendemain il livra cette célèbre bataille de Lutzen, dans laquelle il perdit la vie tout en gagnant la victoire (voyez Trente ans [Guerre de]).

Quand Waldstein eut réorganisé son armée en Bohême, il marcha de nouveau contre les Saxons; mais il conclut avec eux au mois de juin une suspension d'armes, qui ne devait d'abord durer que quinze jours, et qu'on convint ensuite de prolonger jusqu'à l'automne. Sauf la surprise d'un corps suédois à Steinau, au mois d'octobre, il ne se passa rien d'important jusqu'à l'hiver. Or, pendant tout ce temps-là Waldstein suivit avec les Saxons et les Suédois des négociations diplomatiques dont le but n'est pas bien clair. Sans attacher grande importance à chacune des paroles qu'il prononça ou qu'on lui fait prononcer à cette occasion, on doit croire que son but était uniquement de désunir les alliés. Il est incontestable qu'il y avait maintenant tendance de sa part à vouloir diriger les affaires politiques, encore bien qu'on ne puisse prouver que ce fût dans des intentions de trahison. Les négociations entamées n'aboutirent pas, et pendant ce temps-là un orage se forma contre lui à Vienne. Il se proposait d'établir ses quartiers d'hiver en Bohême et en Moravie; l'empereur, au contraire, aurait voulu qu'il marchât sur la Bavière, pour protéger ce pays contre le duc de Saxe-Weimar. Les pourparlers qui eurent lieu à ce sujet n'amenèrent aucun résultat, parce que Waldstein, invoquant les termes de son traité, alléguait la rigueur de la saison comme obstacle, et que l'empereur n'avait aucun moyen de se faire obéir par son tout-puissant général. Ce prince finit par se contenter de la promesse assez vague de Waldstein d'envoyer un petit corps de troupes en Bavière, et sembla (en décembre) avoir oublié ce petit conflit d'autorité; mais il n'y avait de sincérité d'aucun côté. Vers la fin de l'année Waldstein avait ouvert de nouvelles négociations avec les Saxons, les Suédois et les Français; négociations qui, sans avoir peut-être pour but une trahison immédiate, pouvaient du moins lui assurer l'appui de l'étranger s'il venait à se brouiller ouvertement avec l'empereur, et qui dans tous les cas étaient inconciliables avec sa position de général en chef des armées impériales. Or, pendant ce temps-là les ennemis de Waldstein, la Bavière surtout, intriguaient sans relâche à Vienne pour lui faire enlever son commandement, et provoquer même une sanglante catastrophe s'il n'y avait pas moyen d'en finir autrement. Une fois qu'on sut qu'il avait fait signer, le 12 janvier 1634, aux officiers sous ses ordres un acte par lequel ils s'engageaient à ne pas l'abandonner, son sort fut décidé à Vienne, quoique d'abord on y payât sa duplicité en même monnaie et qu'on entretînt avec lui une correspondance amicale, afin de ne point éveiller ses soupçons. Mais le 24 janvier l'empereur signait une patente qui déclarait le duc en état de rébellion. Son commandement en chef lui était enlevé, et on le confiait aux généraux Piccolomini et Gallas, qui eurent ordre de s'emparer du duc de Friedland, mort ou vif. Waldstein, qui depuis quelque temps sentait le terrain trembler sous ses pieds, s'efforçait de se justifier auprès de l'empereur et cherchait à éviter toute démarche officielle de nature à le compromettre; mais en secret il poussait plus activement que jamais la conclusion d'un traité avec la Suède et la France. Quand il se vit cerné et attaqué par Piccolomini et Gallas, et qu'il dut craindre pour sa sûreté, il prit le parti de se jeter avec un petit nombre d'hommes dévoués dans Egra, place bien fortifiée. Indépendamment de sa femme et de la comtesse Terzka, il était accompagné par les colonels Terzky, Kinski et Illo. Le colonel Buttler, irlandais et catholique, commandait l'escorte, forte de deux cents dragons; mais Piccolomini et Gallas s'étaient déjà entendus avec lui. On suppose que l'astrologue Seni, qui accompagnait Waldstein partout, était aussi du complot. A Egra Buttler s'adjoignit deux autres officiers irlandais, Gordon et Leslie, et il fut décidé que la *prompte exécution* aurait lieu dès le 25 février au soir. Quand Terzky, Illo et Kinski et le capitaine Neumann eurent été égorgés dans le château, où le commandant Gordon les avait priés à un gala de mardi gras, le capitaine Devereux se chargea de pénétrer avec six dragons dans une maison particulière, située sur la place du Marché, où était descendu Waldstein. Celui-ci était déjà couché lorsque les meurtriers y entrèrent. Il se leva précipitamment, puis tomba mortellement frappé d'un coup de pertuisane.

Waldstein était de haute stature, maigre, avec des yeux vifs et brillants, des cheveux rouges, et un teint maladif jaune-verdâtre. Ses manières étaient brusques. Il parlait peu, riait rarement, et dans la conversation gardait toujours cette réserve fière et cette gravité qui sont le propre d'un esprit sévère et dominateur. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a pu se faire une opinion arrêtée sur la culpabilité ou la non-culpabilité de Waldstein. Depuis longtemps on admet qu'il mourut victime de la haine aveugle d'ennemis habiles, et on est autorisé à le penser d'un côté par la conduite de la cour impériale à son égard, de l'autre par la maladresse avec laquelle on motiva la catastrophe d'Egra. Fœrster, dans ses *Lettres sur Waldstein* (Berlin, 1828), sa *Biographie de Waldstein* (Potsdam, 1834) et son *Procès de Waldstein* (Leipzig, 1844), a cherché à démontrer, à l'aide de documents de source autrichienne, la non-culpabilité de Waldstein, sans y réussir complétement malgré les renseignements officieusment mis à sa disposition. Depuis, d'autres écrivains, tels que Arétin, Helbig et Dudik, en s'appuyant sur des matériaux puisés dans les archives de Bavière, de Saxe et de Suède, ont publié des ouvrages desquels il faudrait conclure qu'effectivement le duc de Friedland était innocent, et que ses négociations n'avaient été que des ruses de guerre. L'héritier direct de Waldstein, le comte Christian de Waldstein-Wartemberg, a invoqué ces ouvrages de Fœrster pour faire valoir ses droits à la restitution des biens de son aïeul, illégalement confisqués, mais sans pouvoir y réussir. Les œuvres dramatiques de Schiller, *Le Camp de Waldstein*, *Les Piccolomini* et *La mort de Waldstein*, reposent sur un fond historique. Quelques-uns des personnages qui y figurent, tels que Thécla et Max, sont des créations de l'imagination du poëte. La fille de Waldstein s'appelait Marie-Élisabeth.

WALLER (EDMOND), poëte anglais, né en 1605 à Coleshill, dans le comté de Warwick, fut élevé à Eton et à Cambridge. De bonne heure héritier d'une fortune considérable, il parut à la cour dès l'âge de seize ans, et à dix-huit ans il entra à la chambre des communes. A ce titre il se rattacha d'abord, en 1640, à l'opposition, puis il tourna peu à peu au parti royaliste, et il entra même dans un complot ayant pour but de le rendre maître de la ville de Londres. Mais ce complot fut découvert; et pour se sauver Waller dénonça tous ses complices, dont plusieurs furent mis à mort. Sa trahison, le payement d'une amende de 10,000 liv. sterl. et un emprisonnement d'une année lui valurent la vie sauve. Cependant, il dut quitter l'Angleterre; et en France, où il se retira, il vécut dans un grand dénûment. Enfin, Cromwell, qui était de ses parents, le rappela, et Waller devint l'un des habitués de cette nouvelle cour. Ce fut alors qu'il composa en fort beaux vers le panégyrique de Cromwell. Celui-ci savait l'apprécier, et après avoir tenu des discours emphatiques et obscurs avec ses puritains, il venait se délasser en homme d'esprit avec Waller, qui le louait avec goût et élévation, sans pouvoir cependant obtenir de lui aucun emploi salarié. Puis vint la restauration de Charles II, qui fournit à Waller la matière d'un nouveau panégyrique, moins bon pourtant que l'autre. Mais le courtisan s'en tira avec bonheur; car le roi lui ayant reproché de l'avoir moins bien loué que l'usurpateur, « C'est, répondit-il, que la poésie réussit toujours mieux dans la fiction que dans la réalité ». Waller plut encore à cette nouvelle cour, dont il notait malignement les fautes et dont il prévoyait les malheurs. Sa poésie, vive, étincelante, gaie, facile, lui valut une immense popularité. Il a rendu célèbre une noble dame qu'il voulut épouser, qui le refusa, et qu'il désigne sous le nom de *Sacharisse*; mais dans les vers qu'il lui adressa la vanité parle plus que l'amour. Enfin, parvenu à la vieillesse, il dit que comme le cerf il voulait mourir à l'endroit d'où il était parti. Il quitta donc la ville pour la cam-

pagne, et mourut dans son domaine de Beaconsfield, le 21 octobre 1687. Il dut regretter de ne pa voir encore s'accomplir une révolution de plus, de ne pouvoir pas saluer un pouvoir nouveau, sauf à médire ensuite de ses fautes. Waller est un poëte plus estimé que lu en Angleterre; mais son caractère est amusant à étudier. Il a été un de ces moqueurs qui assistent aux révolutions, et qui tiennent soigneusement note de leurs ridicules pour l'instruction de la postérité. Ernest Desclozeaux.

WALLIS (Jean), mathématicien anglais, né en 1616, à Astifort, dans le comté de Kent, mort en 1703. Lorsque la révolution d'Angleterre éclata, Wallis, qui remplissait à Londres des fonctions ecclésiastiques importantes, se montra l'un des adversaires les plus ardents des doctrines que les *indépendants* cherchaient à répandre dans le pays. Lorsque ces doctrines eurent triomphé, le gouvernement nouveau ne l'en appela pas moins à la chaire *savilienne* de géométrie de l'université d'Oxford. « C'est là, dit Fourier, que l'habile mathématicien mit le sceau à sa réputation. Sa correspondance avec les savants les plus célèbres, soit en Angleterre, soit sur le continent, ses réponses aux questions de Pascal et à celles qui furent proposées par l'illustre géomètre français Fermat, ont marqué depuis longtemps sa place dans l'histoire des sciences qui exigent les plus grands efforts de l'esprit humain; il a étendu et pour ainsi dire créé de nouveau la doctrine des indivisibles de Cavalieri; son arithmétique des infinis a précédé et l'on pourrait dire suggéré les découvertes analytiques de Newton. De tous les précurseurs de ce grand homme, Wallis est celui dont les inventions mathématiques étaient le plus nécessaires au calcul des séries infinies et des fluxions, ou, ce qui est presque la même chose, à l'analyse différentielle de Leibnitz. » On a reproché justement au géomètre anglais ses préventions contre Descartes, dont la gloire lui était importune. Charles II le nomma son chapelain; et Guillaume d'Orange, à son avénement au trône, ne vit en lui que le savant qui honorait sa patrie par d'immortels travaux. Il fut l'un des premiers membres de la Société Royale de Londres. Il avait une sagacité merveilleuse pour interpréter les lettres écrites en chiffres : ce talent avait commencé sa fortune, et lui assura de nombreux avantages de la part de la maison de Hanovre. On ne doit pas non plus oublier qu'il fut l'un des créateurs de l'enseignement des sourds-muets. Sédillot.

WALLIS (Iles), situées par 13° lat. S. et 179° long. O., dans l'archipel de Tonga (Polynésie), que Balbi propose de réunir dans un groupe nouveau, auquel il donne le nom d'archipel d'*Ooua-Horn*, et qu'il compose des îles *Ooua*, *Varaders*, *Cocos*, *Bonne-Espérance*, *Horn* et *Wallis*. Elles furent découvertes en 1667 par le navigateur anglais Wallis. Chez les habitants de la dernière des îles de ce groupe existe l'usage barbare de se couper le petit doigt, qu'on rencontre également chez plusieurs peuplades de l'Australie. Les missionnaires français se sont établis déjà depuis longues années aux îles Wallis, et leur zèle y a conquis un grand nombre d'adeptes à la foi du Christ. Là, comme partout, leur mission a été toute de moralisation et de civilisation. La polygamie notamment y a cessé, à l'exception de deux chefs. Reconnaissantes des bienfaits dont elles étaient redevables *aux bons étrangers*, les populations des îles Wallis, qu'on évalue à 3,000 âmes environ, voulurent, il y a quelques années, se placer sous le protectorat de la France. Mais là encore la politique pusillanime de Louis-Philippe vis-à-vis de l'Angleterre s'opposa à ce qu'on accueillît ces ouvertures, qui ne tendaient à rien moins qu'à doter notre pays, dans ces parages lointains, d'une station aussi importante sous le rapport stratégique que sous celui des développements de notre commerce et de notre industrie.

WALLONS, nom donné aux habitants de certaines provinces de Belgique, comme l'Artois, le Hainaut, Namur, une partie de la Flandre, le Brabant, le pays de Liége, le Limbourg et le Luxembourg, où on parle le wallon ou l'ancien français, langue que quelques-uns croient dérivée du gaulois. L'étymologie de ce nom est le vieux mot allemand *wahle*, qui signifie *étranger*, ou, dans un sens plus restreint, *Gaulois*. Les *gardes wallones*, qui formaient autrefois une partie des troupes d'élite de la couronne d'Espagne, étaient ainsi appelées parce que tant que les rois de Castille restèrent maîtres des Pays-Bas, elles furent recrutées dans ces contrées. La Hollande avait aussi des troupes portant la même dénomination et provenant de la même origine. L'Église française réformée porte encore dans certaines parties des Pays-Bas le nom de *waalsche-kerk* ou *waalsche-gemeente*, parce que les réformés des Pays-Bas wallons s'y réfugièrent quand la Hollande fut érigée en république.

WALMER-CASTLE. *Voyez* Deal.

WALPOLE (Robert), comte d'Oxford, était né le 26 août 1676, à Houghton, comté de Norfolk, dans une de ces vieilles familles qui remontent à l'invasion saxonne. C'était le fils d'un membre du parlement, mais le troisième fils. Il avait donc à faire son chemin par lui-même. La nature lui avait donné des talents remarquables; par malheur, il était indolent. Toutefois, grâce à son précepteur, on le regardait comme un des meilleurs écoliers d'Eton, lorsqu'il passa de cette pension à l'université de Cambridge. Destiné à l'Église, la mort de ses deux frères vint brusquement changer sa carrière. Le jeune théologien laissa là l'examen des textes sacrés pour les distractions rurales d'un gentilhomme. Bientôt il épousa la riche fille du lord-maire de Londres, et entra à la chambre des communes, où il se rattacha au parti des whigs, alors au pouvoir. Son habileté et son éloquence lui valurent bientôt la faveur de Marlborough, qui en 1708 le fit nommer secrétaire d'État de la guerre et en 1709 trésorier de la marine. On disait la reine Anne fatiguée au même degré du système des whigs et de l'insatiable rapacité du duc de Marlborough, leur chef, dont les obsessions étaient encore surpassées par celles de la duchesse sa femme. Elle se débarrassa en effet des partisans de la révolution avec une joie d'enfant et une ingratitude de reine. Walpole, sorti des affaires avec Marlborough, son protecteur, et ses autres amis (1711), fut traité le plus sévèrement de tous. Il avait le moins outragé la couronne, mais il avait offensé les tories. Ils l'accusèrent devant la chambre de péculat et de corruption pour avoir reçu la somme de 500 liv. sterl. et une obligation de pareille somme en considération de deux contrats de fourrage faits par lui pendant son administration. La chambre, empressée de condamner l'ancien secrétaire de la guerre, l'expulsa de son sein et l'envoya à la Tour. Cela était rigoureux; mais cela n'était que juste. En 1714 le bourg de Lynn eut le courage de porter de nouveau Walpole à la chambre; et celle-ci eut beau casser l'élection, la bourgade gagnée persévéra dans son choix. Walpole reprit donc sa place au grand conseil de la nation. Comme whig et zélé partisan de la maison d'Hanovre, il fut nommé à l'avénement de Georges Ier conseiller privé et payeur général de l'armée de terre et de mer. A l'ouverture du nouveau parlement, qui eut lieu en 1715, il fut appelé à faire partie de la commission d'enquête chargée d'examiner la conduite du ministère tory, et eut ainsi l'occasion de tirer une cruelle vengeance des affronts qui lui avaient été faits. Oxford et Bolingbroke furent condamnés d'autant plus légitimement, aux yeux des communes, que l'un d'eux (Bolingbroke) avait fui, ainsi que le duc d'Ormond que l'Écosse venait de s'insurger au nom de Jacques III, et que la situation de la nouvelle dynastie s'était trouvée plus compromise par cette rébellion. Cependant, les communes finirent par abandonner le procès d'Oxford, par dépit contre les pairs. Peu après ce débat, Walpole fut nommé premier commissaire de la trésorerie, chancelier et sous-trésorier de l'échiquier. Mais à peu de temps de là ses ennemis l'accusèrent d'avoir cherché à corrompre des membres du parlement; et la crainte d'une enquête de même que des démêlés avec ses collègues sur des questions de finance le déterminèrent à donner sa démission des fonctions de

conseiller de la couronne, en avril 1717. Mais alors, comme simple membre du parlement, il proposa à la chambre des communes un plan grandiose pour réduire de 6 à 5 pour 100 l'intérêt de la dette publique, qui atteignait déjà le chiffre de 47,322,700 liv. sterl. A ce propos il s'éleva entre lui et le secrétaire d'État Stanhope une lutte personnelle, dans laquelle ces deux hommes politiques révélèrent mutuellement, à la grande surprise de la nation, les actes de corruption et les turpitudes dont tous deux s'étaient rendus coupables. Walpole chercha à se concilier l'opinion en passant à l'opposition, en insistant sur la réduction des subsides et de l'effectif de l'armée permanente. Une fois lancé, il combattit le ministère sur toutes les questions. Devenu chef de l'opposition, ce fut entre lui et les conseillers de Georges une guerre permanente; et telle fut bientôt sa puissance, que la couronne se vit obligée de comprendre ce qu'il voulait. On lui fit des avances, et il se montra facile; on doit même avouer qu'il *tourna trop court*. Dès l'an 1720 non-seulement il cessa tout à coup d'attaquer le ministère, mais il se montra si complaisant à son égard, que personne ne fut surpris quand il fut nommé de nouveau payeur général des troupes. Il avait entraîné ses amis dans sa chute; il fit accorder à chacun d'eux des faveurs proportionnées à leur importance. Il avait fait diminuer l'état des troupes; il le fit augmenter, sans que les circonstances eussent changé. Cette conduite, dégagée de toute dignité, irrita profondément l'opinion; et bientôt l'avidité avec laquelle Walpole profita de la connaissance des affaires pour grossir sa fortune par un agiotage vulgaire et faire celle de ses parents, de ses amis, de ses créatures, marqua définitivement la place qu'il devait occuper dans le jugement de la nation. Si la cour se fût respectée, elle l'eût averti, elle l'eût éloigné. Elle n'y regarda pas de si près avec un homme aussi utile; elle le fit, au contraire, premier commissaire de la trésorerie et chancelier de l'échiquier. Walpole demeura vingt ans au pouvoir, protégé par Georges Ier et Georges II, chanté par tous les écrivains qu'il payait, par le grand Pope lui-même, admiré, envié de tous les ministres de l'Europe; mais cette longue et brillante administration ne fut qu'un démenti continuel donné par le ministre aux principes qu'avait professés le député pour arriver au pouvoir. Il introduisit, il est vrai, la plus grande économie dans les dépenses, réduisit la dette publique de sept millions de livres sterling et les intérêts de la dette par une diminution opérée avec habileté dans un moment favorable et au moyen de manœuvres habiles. Dans l'intérêt des finances, il dissuada le roi de faire la guerre, secourut généreusement le commerce et l'industrie, contribua beaucoup au développement de la prospérité des colonies d'Amérique, qu'il se refusa à imposer, et employa des sommes considérables en travaux publics. Quand, en 1723, le roi alla visiter ses États du Hanovre, il confia le gouvernement à Walpole, et voulut lui conférer la pairie, que celui-ci eut l'habileté de n'accepter que pour son fils. Mais la faveur et les distinctions sans nombre dont il jouissait à la cour éveillèrent de plus belle la haine et la jalousie de ses adversaires. On l'accusa de vouloir agrandir le pouvoir royal au détriment des libertés nationales, et de puiser dans le trésor public les sommes avec lesquelles il s'assurait la majorité dans la chambre; reproche qui n'était que trop fondé, car Walpole pratiquait la corruption au grand jour et sans vergogne. Malgré cela, l'adroit Walpole conserva toute la confiance de la dynastie nouvelle; et dans les dernières années de la vie de Georges Ier, il se mit aussi au mieux avec l'héritier de la couronne. A l'avénement de celui-ci au trône, en 1727, Walpole garda son portefeuille; et pendant cinq ans il continua à exercer toute son influence, employant même la corruption avec plus d'audace que jamais. Pour empêcher la contrebande il proposa en 1733 au parlement un bill connu sous le nom d'*Accise bill*, qui indisposa au plus haut degré les négociants et le petit peuple, et qu'il se vit forcé de retirer. Il s'aliéna également l'opinion du commerce et des colonies en s'opposant, dans l'intérêt des finances, à une déclaration de guerre l'Espagne; et quand il lui fallut enfin céder au vœu général, il apporta tant de lenteur dans les armements que ses ennemis l'accusèrent de trahison. En 1738, un certain Sandys, qui le remplaça plus tard au ministère, l'accusa dans la session parlementaire de corruption et de trahison, en apportant des preuves écrites à l'appui de cette accusation. Walpole se défendit avec autant de sang-froid que d'habileté; mais il aurait eu de la peine à éviter une condamnation si la cour n'avait pas traîné l'affaire en longueur. Le peu de succès de la guerre commencée contre l'Espagne en 1739, puis la guerre contre la France en 1741, et l'augmentation des charges publiques qui en fut la suite, achevèrent d'enlever au tout-puissant ministre ce qui lui restait encore de popularité. A ses ennemis vinrent se joindre les whigs rigoureux et tous ceux qui ne croyaient pas que la corruption dût être un moyen de gouvernement. Le prince royal lui-même, qui fut plus tard Georges III, se jeta dans l'opposition; et ce fut en vain que Walpole crut se débarrasser de ses adversaires en leur faisant des offres d'argent. Menacé de toutes parts, il n'obtint lors de la discussion de l'adresse, dans la session de 1742, qu'une majorité de quatre voix, et dut alors donner sa démission. Pour le soustraire aux poursuites de la chambre des communes, le roi le nomma comte d'Oxford et pair. Il lui acorda en même temps une pension de 4,000 liv. st., et la chambre n'en ayant pas moins manifesté l'intention de lui intenter un procès, le parlement fut prorogé. Walpole mourut le 29 mars 1745. Consultez Coxe, *Memoirs of the Life and Administration of sir Robert Walpole*.

Walpole avait eu la satisfaction de gouverner ou de régner vingt ans, et il est peu de ministères plus célèbres que le sien. Sa famille en reçut la plus haute illustration; mais sa femme fit élever le seul de ses fils qui se distingua, sinon dans le mépris de tout ce qu'avait fait son père, du moins dans le dégoût des affaires publiques qui l'avaient corrompu et amené à corrompre son pays. Ainsi, chanté par tous les méprisables écrivains qu'il payait, et envié par les ambitieux de l'Europe entière, mais brûlé en effigie, déchiré dans les pamphlets de son temps, flétri dans la postérité, comme il le fut aux yeux de sa famille, tel Walpole. Et telle fut bientôt l'ébranlement général des institutions et des esprits causé par son administration corruptrice, qu'un an après sa mort le représentant de la branche aînée, le fils de ce prétendant que l'Europe, depuis longtemps, nourrissait de l'aumône du mépris, avait à ce point grandi, qu'il put venir hardiment au cœur du pays disputer, à la tête de la multitude de ses partisans, la couronne de l'Angleterre à la bataille de Culloden (1746). Et ce furent les chances d'un combat, ce ne furent pas les sympathies nationales qui sauvèrent la dynastie de Hanovre.

MATTER.

WALPOLE (HORACE), troisième fils du précédent, né en 1717, élevé au collége d'Eton et à l'université de Cambridge, ne se distingua ni dans les affaires où son père le jeta malgré lui, ni dans les lettres, où il se réfugia pour éviter les affaires, suivant les goûts que sa mère avait tâché de lui inspirer; mais le nom de son père, la haute fortune que lui fit la tendresse paternelle et la célébrité que lui procura l'amitié de Mme Dudeffant, lui ont assuré une place parmi les renommées du dernier siècle, et par conséquent une autre dans l'histoire. Son père l'avait fait nommer inspecteur général des exportations, au sortir de l'université (1738). Un an après il quitta ce poste pour trois *sinécures*; et il avait à peine obtenu cette triple distinction, accompagnée d'émoluments qu'il toucha jusqu'au dernier jour de sa vie, qu'il se mit à voyager sur le continent avec le poëte Gray, qui devait être son mentor et dont il ne tarda pas à se séparer. A son retour, son père le fit entrer au parlement. Il avait alors besoin non-seulement d'une voix de plus, mais du dévouement le plus absolu. C'était en 1741 : il sortait du ministère sous la menace d'une enquête. Horace combattit avec talent le bill qui le

proposé par l'opposition; mais la motion fut votée, et ce ne fut pas l'éloquence du fils de Walpole, ce fut celle du roi Georges II qui fit avorter l'examen de cette fameuse administration. La position d'Horace Walpole, dans les affaires et la chambre, était fausse; à chaque instant il se présentait des questions que le rôle joué par le père rendait ou pénibles ou délicates pour le fils, et ce dernier, comme Shaftesbury, chercha dans les lettres un asile contre la politique, devenue fâcheuse pour lui par des précédents de famille. Walpole garda, à la vérité, la place que les bourgs pourris de son père, Castle-Rising et Kings-Lynn, lui votaient au parlement; mais il écrivit dans toutes sortes de journaux littéraires, surtout dans *Le Muséum* et dans *Le Monde*. Il publia, sous le titre de *Ædes Walpolianæ* (1752), la description de son château d'Houghton, effleura les questions du jour dans quelques brochures (*Lettre de Xo-Ho à Lien-Chi*), et s'amusa à créer une imprimerie, ainsi qu'à faire des éditions de luxe ou de livres rares, dans son château de Strawberry-Hill. En 1765 il vint à Paris, se lier avec Mme Dudeffant, qui s'éprit pour lui d'une affection presque passionnée, avec les écrivains les plus célèbres de l'époque, et surtout avec ces philosophes du dernier siècle, dont il se plaisait à dire tant de mal dans sa correspondance intime avec sa vieille amie. Walpole, en effet, eut cela de commun avec d'autres étrangers non moins illustres de payer en sarcasmes confidentiels les distinctions et les prévenances que lui prodiguèrent les hommes de lettres de Paris. Bientôt ses goûts et ses travaux littéraires le détachèrent entièrement de sa position politique. En 1768 il résigna son mandat de député entre les mains du maire de Kings-Lynn, ce bourg si dévoué à sa famille, et consacra désormais tout son temps à la composition de ses ouvrages, à sa correspondance, à l'embellissement de sa résidence de Strawberry-Hill, et aux douces jouissances de la retraite. Héritier de la pairie et du titre de comte d'Oxford du chef de son neveu, il dédaigna ce titre, et laissa vide sa place au parlement. Il mourut le 2 mars 1797, léguant à mistress Anne Damer et à lady Waldegrave sa belle résidence, sous cette condition de l'entretenir en bon état, qui rappelait le testament d'Épicure. Horace Walpole avait rédigé lui-même le catalogue de tous les objets de prix que son goût y avait amassés. Une édition de ses œuvres complètes, commencée par ses ordres en 1768, fut terminée en 1798, et bien reçue du public anglais. On y distingue les *Anecdotes sur la Peinture*, 2 volumes; les *Doutes historiques sur la Vie et sur le Règne de Richard III*, morceau d'une critique très-faible; *La Mère mystérieuse*, tragédie dont le sujet est emprunté à une histoire atroce; *Le Château d'Otrante*, roman en 4 volumes, etc. MATTER.

WALPURG ou **WALPURGIS** (Sainte) était sœur de saint Willibald, et naquit en Angleterre. Elle accompagna son frère en Allemagne à l'effet d'y prêcher la foi du Christ, et elle y devint, vers l'an 750, supérieure du monastère de Heidenheim en Franconie. Elle passe pour l'auteur d'un récit en latin des voyages de saint Willibald. A sa mort, arrivée vers l'an 778, elle fut canonisée. Ses reliques sont conservées précieusement dans l'un des caveaux du couvent d'Eichstædt.

Son nom se trouvant placé dans beaucoup de calendriers allemands sous l'indication du 1er mai, on désigne de l'autre côté du Rhin sous le nom de *Nuit de Walpurgis* celle du 30 avril au 1er mai, fameuse dans les superstitions populaires et dans les œuvres romantiques de nos voisins par une prétendue procession de sorcières que les populations des campagnes cherchent à empêcher d'avoir lieu, en agitant des bottes de paille enflammées tenues au bout de longues perches, de même qu'en tirant des coups de fusil, afin de faire peur aux sorcières.

WALSE. *Voyez* VALSE.

WALSINGHAM (Sir FRANCIS), l'un des ministres de la reine d'Angleterre Élisabeth, était le cadet d'une ancienne famille, et naquit en 1536, à Chiselhurst, dans le comté de Kent. Le secrétaire d'État Cécil le chargea de diverses missions en France dans l'intérêt du protestantisme. En 1570 il vint à Paris négocier le mariage d'Élisabeth avec le duc d'Alençon. En 1578 la reine l'envoya dans les Pays-Bas, où il réussit à faire conclure l'Union d'Utrecht contre la cour d'Espagne. Trois ans plus tard, en 1581, sa souveraine lui confia pour la France une troisième mission, dont le but ostensible était encore la négociation de son mariage avec le duc d'Alençon. Élisabeth, dit-on, désirait vivement cette alliance; mais Walsingham, d'accord avec Leicester et divers autres seigneurs anglais, trouva moyen de l'empêcher. Il joua un rôle important dans le drame par lequel se termina la vie de l'infortunée Marie Stuart. Ce fut lui qui découvrit le complot tramé par Babington contre la vie d'Élisabeth, complot dans lequel il parvint à impliquer la reine d'Écosse, depuis longues années prisonnière de son implacable rivale. D'après les conseils de Walshingham, Élisabeth repoussa le projet qu'avait conçu de Leicester de se débarrasser de Marie Stuart à l'aide du poison, et se décida à faire comparaître la reine d'Écosse devant un tribunal, qui la condamna à mort. Walsingham produisit au procès des lettres très-compromettantes pour la malheureuse Marie Stuart, mais que vraisemblablement il avait fabriquées lui-même. Après le supplice de Marie Stuart, il fut créé chancelier du comté de Lancaster. Il mourut le 6 avril 1590, investi de l'entière confiance d'Élisabeth, mais dans un tel état de pauvreté que ses amis durent payer les frais de ses funérailles. C'est un des hommes qui contribuèrent le plus aux développements de la puissance maritime de l'Angleterre, en faisant adopter le plan de coloniser les côtes de l'Amérique septentrionale. Sir Dudley Digges a publié, sous le titre de *The complete Ambassador* (Londres, 1655), le recueil de ses négociations et des dépêches qu'il écrivit pendant son séjour à la cour de France. Boulesteis de la Contie en a donné une traduction française (Amsterdam, 1701). On lui attribue également, mais sans preuves, les *Arcana aulica*, ouvrage qu'on lisait beaucoup autrefois et qui a été souvent réimprimé.

WALTER *von der* **VOGELWEIDE**, le plus important des poëtes allemands du moyen âge, naquit vraisemblablement vers 1165 ou 1170, et mourut à Wurtzbourg, vers l'an 1235. Ses poëmes et ses sentences témoignent de riches facultés poétiques, ainsi que d'une grande élévation de pensées. Il ne choisit pas seulement ses sujets dans les beautés de la nature, la magnificence de Dieu et de la sainte Vierge, mais encore dans les grands événements contemporains auxquels il lui a été donné de prendre part, notamment dans les luttes violentes du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. On a une remarquable appréciation du génie de ce vieux poëte par Uhland.

WALTER SCOTT. *Voyez* SCOTT (Walter).

WAMBA ou **BAMBA** fut élu en 672 roi des Wisigoths établis en Espagne, et le premier, dit-on, reçut en cette qualité l'onction sainte. Après avoir étouffé une insurrection en Languedoc, il profita des loisirs que lui fit la paix pour agrandir et fortifier Séville. Il réussit à empêcher les Sarrasins de débarquer en Espagne, et dispersa leur flotte. Wamba, prince plein de courage et de modération, ayant eu à réprimer l'esprit turbulent des nobles et les prétentions du clergé, succomba dans cette lutte. Il régnait depuis huit ans environ lorsque Erwig, de complicité avec l'archevêque de Tolède, lui administra un puissant narcotique. Pendant le sommeil léthargique qui résulta de cette trahison, Wamba fut rasé et revêtu d'un habit monastique. Une fois revenu à lui, il se crut déshonoré, incapable de régner désormais, et entra dans un cloître (en 680) abandonnant le trône et la suprême puissance à Erwig.

WAN (Eyalet de). *Voyez* VAN.

WANDA, suivant la tradition nationale, fille du roi polonais ou bohême Krak, fondateur de la ville de Cracovie, régna, dit-on, sur la Pologne vers l'an 700. On la représente comme une héroïne aussi belle que courageuse,

qui observa constamment les lois de la chasteté. Le prince allemand Rytiger ayant demandé sa main, et sur son refus ayant déclaré la guerre à la Pologne, elle le battit; mais, fidèle à ses vœux, et pour éviter à son pays d'autres guerres, elle se précipita dans la Vistule.

WANDSBECK, bourg situé dans la partie du duché de Holstein qu'on appelle *Stormarn*, à quatre kilomètres de Hambourg, avec 3,130 habitants. On y trouve diverses fabriques d'impressions sur cotonnades, plusieurs blanchisseries de cire et un beau château seigneurial appartenant à la famille des comtes Schimmelmann.

WAPPERS (Gustave, baron), peintre belge distingué, est né à Anvers, en 1803. Son premier grand ouvrage, *une Scène du Siége de Leyde par les Espagnols*, excita un enthousiasme général. Son *Charles Ier disant adieu à ses enfants*; son *Charles IX pendant la nuit de la Saint-Barthélemy*, et son *Anne de Boleyn allant au supplice*, sont des œuvres capitales. On vante à bon droit son beau tableau d'autel dans l'église Saint-Michel, à Louvain. On a aussi de lui beaucoup de tableaux de genre, d'un grand mérite, entre autres des *Jeunes Filles romaines faisant l'aumône à un mendiant*, et *Le Départ pour la grande pêche, à Anvers*, tableau commandé par la reine Victoria. Il a été créé baron en 1847, par le roi Léopold.

WARÆGIENS ou Varégins, peuplade normande de la mer Baltique, qui par ses pirateries désola longtemps le commerce de la république de Nowgorod en Russie, et qui soumit à diverses reprises les populations slaves et finnoises fixées au nord et au centre de la Russie. Les Warægiens enlevèrent aux Russes les contrées où sont aujourd'hui bâties les villes de Réval, de Saint-Pétersbourg et d'Archangel. Les Russes se réfugièrent en Finlande et en Karélie, puis se confondirent plus tard complétement avec les Warægiens, de sorte que vers le neuvième siècle les noms de *Russes* et de *Warægiens* paraissent être devenus synonymes. A cette époque, en 862, les chefs de cette nation russe et warægienne, les princes Rourik, Sineus et Truwor, furent invités par l'État fédératif de Nowgorod à se mettre à sa tête. Rourik y ayant consenti, jeta de la sorte les premiers fondements de l'empire actuel de Russie.

WARBECK (Perkin, c'est-à-dire *Pierrot*), prétendu fils d'*Édouard IV*, roi d'Angleterre, disputa la couronne à *Henri VII*. A en croire les historiens favorables à la maison de Tudor, il était le fils d'un juif de Tournay, converti au christianisme, et qui résidait à Londres à l'époque d'Édouard IV. D'autres font de lui un fils naturel de ce prince. Il paraît d'ailleurs qu'au bout d'un certain nombre d'années, Perkin Warbeck, encore en bas âge, s'en revint à Tournay avec son père et sa mère, et que les ayant perdus peu de temps après, il fut recueilli par un parent qui résidait à Anvers. Dans cette ville, Perkin, qui était doué d'un extérieur avantageux et offrait une ressemblance frappante avec Édouard IV, rencontra un agent de la duchesse Marguerite de Bourgogne, sœur de ce prince, qui, en haine de la dynastie de Tudor, le dressa à jouer le rôle de prétendant. On commença par l'envoyer en Portugal, afin qu'il s'y formât aux belles manières. Puis, quand la guerre éclata entre le roi de France Charles VIII et le roi d'Angleterre Henri VII, la duchesse de Bourgogne rappela Perkin auprès d'elle, en 1492, et le reconnut solennellement pour son neveu, en déclarant que les fils d'Édouard n'avaient point été égorgés par Richard III, grâce à un ami de leur race qui les avait soustraits à la vengeance du tyran et avait ensuite facilité leur évasion. Dès la même année 1492, Perkin Warbeck, qui avait pris le titre de duc d'York, débarquait en Irlande, où beaucoup de mécontents vinrent se joindre à lui. En même temps le roi de France l'appelait à sa cour, où il lui faisait rendre les honneurs dus à l'héritier du trône d'Angleterre. Mais à la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre, Perkin dut se réfugier en Bourgogne, où il reçut d'ailleurs tous les honneurs dus à l'héritier de la couronne d'Angleterre. Le peuple et beaucoup de grands, en Angleterre, étaient convaincus de la royale origine de Perkin Warbeck. Henri VII, pour en finir avec cette intrigue, soumit à un interrogatoire sévère et minutieux les deux meurtriers des fils d'Édouard, Tyrrel et Dighton, qui vivaient encore, et rendit public le résultat de cette enquête; mais comme le prêtre qui seul avait connaissance de l'endroit de la Tour de Londres où avaient dû être déposés les restes mortels des deux jeunes princes assassinés, était mort, une grande incertitude continua à régner sur toute cette affaire. Pour effrayer les seigneurs anglais qui entretenaient des relations avec Perkin, Henri VII fit intenter des procès de haute trahison à plusieurs d'entre eux, qui périrent sur l'échafaud. En même temps ce prince envoya en Irlande, où Perkin comptait un grand nombre de partisans, des forces considérables. Perkin, comprenant que cet ensemble de mesures éloignait le succès possible de sa cause, rassembla un corps de six cents aventuriers à la tête duquel, en juillet 1495, il se jeta sur la côte de Kent; mais après avoir perdu une bonne partie de son monde, force lui fut de s'en retourner en Flandre. Il fit ensuite en Irlande une autre tentative, qui ne réussit pas davantage; et de là il se rendit en Écosse. Particulièrement recommandé au roi d'Écosse par l'empereur Maximilien Ier et par le roi de France Charles VIII, Perkin Warbeck obtint le meilleur accueil de Jacques IV, ennemi personnel de Henri VII. Jacques IV lui fit même épouser la belle Catherine Gordon, fille du comte d'Huntley et alliée à la famille des Stuarts. En outre il envahit, dans l'automne de 1495, l'Angleterre avec Perkin; et il renouvela l'année suivante son expédition. Mais les Écossais n'ayant trouvé aucun appui en Angleterre, Jacques fut réduit à faire sa paix avec Henri VII, et Perkin dut s'éloigner d'Écosse. Il passa alors avec sa femme et sa suite en Irlande; puis, profitant d'une insurrection qui avait éclaté dans le comté de Cornouailles, il débarqua au mois de septembre 1497, à la tête de 120 hommes sur la côte de *Whitesand-Bay*, en Angleterre. Il prit le nom de *Richard IV*, vit environ 3,000 paysans accourir sous ses drapeaux, et marcha à leur tête sur Exeter; mais cette ville lui ferma ses portes. A l'approche des troupes royales, il battit en retraite sur Taunton, en annonçant l'intention de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Cependant, il fut des premiers à perdre courage, et se réfugia nuitamment dans le monastère de Beaulieu, qui, suivant les coutumes et les idées du temps, devait être pour lui un asile inviolable. Henri VII gracia les révoltés, à très-peu d'exceptions près, et fit prisonnière la femme de Perkin, qui était enceinte et n'eut qu'à se louer de la manière dont elle fut traitée. Henri n'osant point violer un asile ecclésiastique, entra en négociations avec Perkin Warbeck, qui finit par consentir à se livrer lui-même. On le promena dans les rues de Londres, puis on le renferma à la Tour. Au bout d'un an, Perkin réussit à s'en échapper, et chercha à gagner la côte de Kent dans l'espoir de s'y embarquer. Mais alors, poursuivi de près, il demanda et obtint un asile dans le monastère de Shyne. Le prieur ne consentit à le livrer que lorsqu'on lui eut garanti la vie de ce malheureux. Après avoir fait exposer Perkin Warbeck pendant un jour entier dans la grande cour du château de Westminster, puis sous la croix de Cheapside, Henri VII le fit jeter dans un étroit cachot de la Tour. Perkin Warbeck n'en trouva pas moins encore, mais vraisemblablement à l'instigation de Henri VII lui-même, le moyen de se mettre en communication du fond de sa prison avec le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, retenu prisonnier en qualité d'héritier légitime au trône. Les deux prisonniers tramèrent alors de concert un projet d'évasion; et Henri VII trouva dans ce complot un prétexte pour se débarrasser du même coup de deux prétendants. En 1499 il fit périr Perkin Warbeck, sans autre forme de procès, sur le gibet. Quant à Warwick, en sa qualité de rejeton du sang royal, il eut peu de temps après l'honneur d'avoir la tête tranchée.

WARBURTON (William), né en 1698, à Newmarck, comté de Nottingham, embrassa d'abord la carrière du bar-

reau, puis plus tard embrassa l'état ecclésiastique, et devint, en 1728, recteur dans le comté de Lincoln. Son ouvrage intitulé : *The divine Legation of Moses demonstrated* (Londres, 1738), produisit une vive sensation. Il s'efforce d'y démontrer que la croyance en Dieu et la doctrine de la récompense ou de la punition des hommes dans une vie future ont été jugées par tous les législateurs indispensables au maintien des institutions sociales, que seul Moïse fait exception à cette règle générale, attendu qu'il ne fait nulle part naître l'attente après la mort d'un jugement de Dieu, et que par l'unique emploi des récompenses et des châtiments terrestres il sut forcer sa nation à obéir aux lois qu'il lui imposa au nom de la Divinité. Les opinions émises dans cet ouvrage par Warburton, l'entraînèrent dans de vives controverses. La défense de l'*Essai sur l'Homme* de Pope, que Warburton entreprit contre les attaques de Crouzas de Genève, amena entre lui et le poëte une amitié durable. Malgré l'éclat de sa réputation littéraire, Warburton ne parvint que tard aux hautes dignités ecclésiastiques. En 1754 il fut nommé chapelain du roi et évêque de Glocester. Il mourut le 7 juin 1779.

WARDOE (Iles de). *Voyez* FINLANDE.

WARING (ÉDOUARD), savant mathématicien anglais, né dans le Shropshire, mort en 1798, n'avait pas encore terminé de prendre tous ses degrés à l'université lorsque, sur la réputation déjà faite de ses profondes connaissances dans les sciences mathématiques, il fut appelé, en vertu d'une dispense spéciale, à occuper la chaire qu'avait illustrée Newton. On a de lui des *Miscellanea critica*, un traité *Des Propriétés des Courbes algébriques* (1772) et des *Meditationes analyticæ* (1776).

WARRANTS. Les Anglais nomment ainsi des certificats de dépôt de marchandises dans les docks ou entrepôts, et qui se négocient sans qu'il y ait nécessité pour l'acquéreur de retirer les marchandises qui y sont mentionnées comme existant dans les docks.

WARRINGTON, importante ville manufacturière du comté de Lancastre, sur la Mersey, reliée par un canal à Liverpool et à Manchester, compte 23,363 habitants. Elle possède une église remarquable par son antiquité, une école de commerce et un jardin botanique. On y fabrique de la toile à voile, des étoffes de laine, des épingles, du verre et des montres ; on y trouve en outre des hauts fourneaux, des raffineries de sucre, des brasseries d'*ale*. Ces divers produits, ainsi que les articles de quincaillerie et les grains, y donnent lieu à un important mouvement commercial.

WARTBURG, vieux château situé sur une hauteur, dans une ravissante contrée, à 3 kilomètres d'Eisenach, et appartenant au grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach, fut bâti vers l'an 1070, par le comte Louis le Sauteur. Depuis lors jusqu'à la mort du landgrave Balthazar, décédé en 1406, il fut la résidence de presque tous les landgraves de Thuringe, et est demeuré célèbre par les tournois brillants qui s'y tinrent au treizième siècle, à la cour du landgrave Hermann Ier et à celle du margrave Henri l'Illustre, ainsi que par la lutte littéraire désignée dans l'histoire sous le nom de *guerre de la Wartburg*. Frédéric le Mordu et Luther furent long-temps détenus dans ce château, où l'on montre encore la chambre qu'occupa le célèbre réformateur. Le château a été récemment restauré. Dans la salle d'armes on voit un certain nombre d'armures du moyen âge, attribuées, sans trop de preuves, à divers personnages historiques.

Le 18 octobre 1817, à l'occasion du troisième anniversaire séculaire de la Réformation, une grande fête y fut donnée par les membres de la *burschenschaft*. Plusieurs centaines d'étudiants s'y rendirent et célébrèrent en même temps l'anniversaire de la bataille de Leipzig par un immense feu de joie. A cette occasion on brûla solennellement, entre autres livres empreints de l'esprit rétrograde et antilibéral, la *Restauration de la Science politique*, par Haller, l'*Histoire de l'Empire d'Allemagne*, par Kotzbue, etc., en tout vingt-six ouvrages, et, en haine des idées et de la domination françaises, jusqu'au *Code Napoléon*, enveloppé dans la même proscription que le *Code de la Gendarmerie* de Kamptz. Cette démonstration puérile n'entraîna d'ailleurs aucun désordre matériel.

WARTBURG (Guerre de la), *Wartburgskrieg*. On désigne sous ce nom et la lutte animée qui eut lieu, dit-on, en l'année 1267, à la cour du landgrave Hermann de Thuringe, entre les poëtes qui s'y trouvaient, et le poëme en deux parties dans lequel est raconté ce tournois littéraire. Le sujet du concours était l'éloge des qualités et des vertus des princes protecteurs particuliers de chacun de ces poëtes.

WARWICK, comté situé à peu près au centre de l'Angleterre, entre les comté d'Oxford, de Gloucester, de Worcester et de Stafford, d'une superficie d'environ 20 myriam. carrés, et dont la population, répartie en 205 paroisses, s'élevait en 1851 à 480,120 habitants. Il était jadis couvert d'immenses forêts, et sa partie septentrionale, appelée *Woodland*, contient encore de grandes forêts avec de vastes landes et marais. La partie centrale et une petite partie du sud, nommées *Feldon*, sont très-fertiles et abondent en riches pâturages. L'élève du bétail y a au total plus d'importance que la culture des céréales ; et ce comté est essentiellement un pays de fabriques, à cause des riches mines de fer et de houille qu'il contient, ainsi que du voisinage des mines de Stafford. On doit surtout mentionner les villes de **Birmingham** et de **Coventry** ; l'une, centre de la fabrication des articles en fer et en acier, l'autre de la fabrication des rubans de soie.

Le chef-lieu, WARWICK, sur une montagne rocheuse et sur la rive droite de l'Avon, au point de jonction de plusieurs canaux, relié par un chemin de fer à Birmingham, etc., et qui depuis le grand incendie de 1694 a été rebâti de la manière la plus régulière, ne se compose que d'une grande rue, et compte 10,973 habitants, qui fabriquent surtout des étoffes de laine. Le grand nombre de belles constructions qu'on y trouve excite d'autant plus la surprise que la ville est petite ; il faut citer notamment un pont d'une seule arche, construit en 1810, les églises de Sainte-Marie et de Saint-Nicolas, l'hôtel de ville, la halle et le palais de justice. Mais de tous ces édifices le plus remarquable est sans contredit le château, *Warwick-Castle*, qui domine la ville, autrefois place forte fameuse et résidence des comtes de **Warwick**.

Parmi les autres localités importantes de ce comté nous mentionnerons ***Stafford sur Avon***, où naquit Shakespeare ; *Leamington*, à peu de distance à l'est du chef-lieu, autrefois bourg sans conséquence, mais célèbre depuis bien longtemps par ses eaux minérales, et qui a pris depuis le commencement de ce siècle un tel accroissement que sa population s'élevait déjà en 1851 à 15,692 habitants ; *Kenilworth*, avec les ruines du château de même nom, devenu célèbre de nos jours par les romans d'Anne Radcliffe et de Walter Scott.

WARWICK (Les comtes de). Le titre de *comte de Warwick* a été porté par différentes maisons anglaises, et se rattacha toujours à la possession de *Warwick-Castle*. On prétend que ce château, l'un des plus anciens de l'Angleterre, était déjà, à l'époque anglo-saxonne, la résidence d'un comte Guy de Warwick, célèbre dans la tradition héroïque anglaise ; mais il fut agrandi par Guillaume le Conquérant, qui le donna en fief à son parent le Normand Henri de Newburgh ou Bellomont, avec le titre de comte de Warwick. A l'extinction de cette famille, William *Beauchamp*, qui en descendait par les femmes, fut créé comte de Warwick. Il se distingua par sa valeur dans les guerres d'Édouard Ier contre les Écossais et les Français, et mourut en 1298. Son successeur, Richard *Beauchamp*, comte de Warwick, fut un général célèbre et le favori du roi Henri V. Peu de temps après l'avénement de ce prince au trône, il alla assister en qualité d'ambassadeur d'Angleterre au concile de Constance. Sa brillante suite, forte de 800 chevaux, et dans laquelle se trouvaient une foule de prêtres, de docteurs et de scribes, produisit en tous lieux la plus vive sen

sation. A son retour, il accompagna le roi en France, et prit part à tous les événements de la conquête de ce pays par les Anglais. A la mort de Henri V, qui le nomma gouverneur de Henri VI, alors âgé de neuf mois, William Beauchamp continua sous la régence du duc de Bedford la guerre contre Charles VII de France, et fit la conquête du Maine. En 1431 il conduisit le jeune roi à Rouen, où il fit mourir Jeanne d'Arc. Quand Henri VI eut été couronné à Saint-Denis en qualité de roi de France, au mois de décembre de cette même année 1431, il s'en revint à Londres, et y prit une part importante aux affaires de gouvernement. En 1437, lorsque la domination des Anglais sur la France commença à péricliter, on l'y envoya en qualité de régent. Il se rendit maître de Pontoise et de quelques autres places, mais sans pouvoir arrêter les succès de Charles VII. Il mourut à Rouen, le 30 avril 1439. Son fils unique, *Henri*, fut créé *duc de Warwick* en 1444; mais il mourut le 11 juin de l'année suivante sans laisser d'enfants, et les titres ainsi que les biens de sa maison passèrent à la puissante famille de Neville.

Richard *Neville*, fils aîné du comte de Salisbury, qui comme époux d'Anne Beauchamp obtint le titre de *comte de Warwick*, est célèbre par le rôle qu'il joua dans les guerres de la Rose rouge et de la Rose blanche. Ses richesses, la puissance de sa famille, ses talents militaires, son caractère hardi et ambitieux, firent de lui un chef de parti au milieu des troubles de son temps, sous le règne de Henri VI. Quand la guerre de deux Roses éclata, en 1455, Warwick, qui en sa qualité de gouverneur de Calais tranchait du souverain, embrassa le parti du duc d'York et battit les troupes royales à Saint-Albans, le 23 mai. La reine Marguerite d'Anjou donna alors Calais au jeune duc de Somerset; mais Warwick repoussa son rival, s'empara de sa flotte, et se rendit plus que jamais formidable à la cour. Au printemps de 1460 il débarqua dans le comté de Kent à la tête d'un corps d'armée, battit les troupes royales le 19 juillet sous les murs de Northampton, fit prisonnier Henri VI, et le contraignit à déclarer le duc d'York héritier du trône. Pendant ce temps-là, Marguerite d'Anjou, qui s'était réfugiée en Écosse avec son fils le prince Édouard, réunissait au nord de l'Angleterre une armée considérable avec laquelle elle battit le duc d'York à Wakefield, le 31 décembre 1460. York périt dans la mêlée. Le père de Warwick, le comte de Salisbury, tomba entre les mains des partisans de la maison de Lancastre, et fut décapité. Warwick, quittant Londres, où il gouvernait, marcha à la rencontre de la reine, et le 15 février 1461 lui livra près de Saint-Albans une bataille que la trahison de quelques seigneurs lui fit perdre. Malgré cela, il opéra sa jonction avec les troupes du comte Édouard de March, fils aîné du duc d'York, se rendit avec lui à Londres, et par son autorité autant que par son éloquence détermina les habitants de cette capitale à reconnaître le jeune Édouard IV comme roi à la place de Henri. Une armée de 60,000 Lancastriens, que la reine Marguerite était parvenue à rassembler, fut exterminée par Warwick, en 1461, à Towton, dans une bataille qui fut une horrible boucherie. Alors Édouard se trouva, il est vrai, en possession de la couronne, mais sous la dépendance absolue de Warwick pour ses moindres actions. Le roi ayant osé, malgré la volonté de son protecteur, épouser Elisabeth Woodville, ce mariage irrita au plus haut degré Warwick, qui contracta alors une alliance intime avec le roi de France Louis XI, auquel il alla rendre visite en 1467; et à son retour en Angleterre il donna en mariage sa fille Isabelle au frère du roi, le duc de Clarence, qui figurait au nombre des mécontents. Ensuite, il se réconcilia avec Marguerite d'Anjou, et maria sa seconde fille, Anne, avec le prince Édouard, fils de cette princesse, en s'engageant à rétablir sur le trône Henri VI, qui gémissait prisonnier à la Tour, et qu'il avait lui-même détrôné. Édouard IV, pris au dépourvu, fut obligé de se réfugier en Bourgogne; et le 9 octobre 1470 Warwick fit son entrée à Londres, où il proclama de nouveau Henri VI roi d'Angleterre, en prenant la régence d'accord avec Clarence. Mais dès le mois de mars 1471 Édouard débarquait à la tête de 2,000 hommes près de Ravensburg. Après avoir rallié autour de lui les nombreux partisans de la maison d'York, il marcha sur Londres sans éprouver de résistance. Warwick réussit bien à réunir une armée dans le comté de Leicester; mais plusieurs lords délectionnèrent, et jusqu'au versatile Clarence, qui, ne trouvant pas d'avantage personnel à l'élévation de la maison de Lancastre, passa à son frère Édouard IV à la tête de 12,000 hommes. Méprisant tous les avis, Warwick n'en osa pas moins, le 14 avril 1471, livrer dans les plaines de Barnet, à l'armée d'Édouard une bataille dans laquelle, après des prodiges de valeur, il perdit la vie avec 16,000 Lancastriens.

Le titre des Warwick passa alors à Édouard, fils du duc Clarence, issu de son mariage avec Isabelle Neville. Après l'assassinat de son père, celui-ci fut retenu prisonnier, d'abord par Richard III, puis par Henri VII, qui redoutaient en lui le dernier rejeton légitime mâle des Plantagenets. Après quinze ans de captivité à la Tour, Warwick finit par s'entendre avec le prétendant Perkin Warbeck pour tenter une évasion commune. Il est probable que l'instigateur de ce complot n'était autre que Henri VII lui-même, désireux de pouvoir se débarrasser ainsi de ses deux prisonniers à la fois. A la suite d'une courte instruction Warbeck fut pendu, et Warwick décapité à la Tour.

Sous le règne d'Édouard VI le fameux *John Dudley*, devenu plus tard duc de Northumberland, obtint *Warwick-Castle*, avec le titre de *comte de Warwick*. Quoiqu'il fût mort sous une accusation de haute trahison, le titre fut renouvelé, en 1561, en faveur de son fils, Ambroise Dudley, lequel, toutefois, mourut, en 1589, sans laisser d'héritiers. Robert, lord *Rich*, fut ensuite créé, en 1618, *comte de Warwick*. Le dernier comte issu de cette famille mourut en 1759. Dès 1603 sir Fulke Greville, l'ami et le compagnon d'armes de Sidney, et descendant par les femmes des anciens Beauchamp, avait obtenu une partie des biens de cette maison avec *Warwick-Castle*, puis, en 1621, avait été créé lord *Brook*. A sa mort, arrivée le 30 septembre 1628, il eut pour successeur son neveu Robert, dont le descendant, *Francis*, comte Brook, obtint également, en 1759, le titre de *comte de Warwick*.

Le comte actuel de Warwick, *Georges Guy Greville*, né le 28 mars 1818, succéda a son père, le 10 août 1853, dans les biens et les titres de la maison. Il réside à *Warwick-Castle*, qui, outre son magnifique parc, est célèbre par la riche collection d'antiques qu'il contient, et on y remarque surtout le fameux *vase de Warwick*, l'un des plus beaux antiques qu'on connaisse.

WASA, vieux manoir féodal de la province d'Upsal (Suède), à trois myriamètres de Stockholm, fut le berceau de la dynastie de ce nom (*voyez* GUSTAVE Ier), qui s'éteignit avec Gustave II Adolphe et sa fille Christine.

Depuis 1829, le fils de l'ancien roi de Suède, Gustave IV Adolphe, a pris le titre de *prince de Wasa*. Sa femme, la princesse Louise de Bade, dont il était séparé, mourut en 1854. Sa fille unique, *Caroline*, née le 5 août 1833, a épousé en 1853 Albert, prince royal de Saxe. Le prince Wasa n'a pas d'héritier mâle.

WASA, chef-lieu du gouvernement, ou *læn*, du même nom (543 myriam. carrés, avec 257,824 habit.) dans la grande principauté de Finlande, ville commerciale et port de mer, bâtie au fond d'une petite baie du golfe de Bothnie. On y trouve des rues larges et droites, plusieurs places, dont la belle *Place Gustave*, un château en ruines, *Korsholm*, des chantiers de construction, et 3,500 habitants, qui font un commerce assez important, principalement en goudron, en poix et en seigle. Les navires d'un fort tonnage doivent mouiller dans le nouveau port, appelé Smulter-*narren*, l'ancien ne pouvant recevoir que de petits bâtiments. Cette ville fut fondée, en 1605, par le roi Charles IX qui lui donna le nom du château berceau de sa famille. En

fut cédée en 1809, avec le reste de la Finlande, à la Russie.

WASGAU. *Voyez* VOSGES.

WASHINGTON (GEORGES), le premier président qu'aient eu les États-Unis de l'Amérique du Nord, naquit le 22 février 1732, dans le comté de Westmoreland, en Virginie. Son père, *Augustin* WASHINGTON, dont les ancêtres étaient venus, en 1657, d'Angleterre s'établir dans l'Amérique du Nord, était un riche planteur, mais mourut de bonne heure. Georges, le troisième de cinq enfants, fut élevé par sa mère, femme de mérite. Jusqu'à l'âge de quinze ans, il fréquenta l'école de Williamsburg. Il se livra ensuite avec ardeur, dans la maison de son père, à l'étude des mathématiques. N'ayant eu qu'une faible part dans l'héritage paternel, il voulait entrer dans la marine anglaise; mais sa mère parvint à l'en dissuader, et le détermina à embrasser la profession d'arpenteur. En parcourant, pour l'exercer, les contrées désertes de la Virginie il fortifia sa constitution physique, et trouva de nombreuses occasions de faire d'avantageuses acquisitions de propriétés. En 1751 il obtint le grade de major dans la milice coloniale. En 1753, lorsque commença la lutte contre les Français, sur les bords de l'Ohio et au voisinage des lacs du Nord, il accepta auprès du commandant français du Canada une mission qui demeura infructueuse. A son retour il fut mis, en qualité de lieutenant-colonel, à la tête d'un régiment de milice avec lequel il combattit les Français et les Indiens sur les bords de l'Ohio. Le dédain avec lequel le gouvernement anglais traitait les officiers de la milice le porta à quitter le service, en 1754; et il se retira alors dans le domaine de *Mount-Vernon*, dont il avait hérité de son frère aîné. Mais dès l'année suivante il s'associait, par patriotisme, comme volontaire, à la malheureuse expédition du général anglais Braddock, auprès duquel il remplit les fonctions d'aide de camp. Après cet événement la province, abandonnée à ses propres forces, le nomma colonel et commandant en chef des troupes de la Virginie. Mais avec le millier d'hommes qu'il commandait Washington échoua dans ses efforts pour arrêter les progrès des Français. Ce ne fut qu'en 1758 qu'il put organiser une grande expédition contre le fort Duquesne; quand il y arriva, l'ennemi s'était déjà décidé à l'évacuer. Le danger une fois passé, il donna sa démission, se maria avec une jeune veuve, appelée Maria *Custis*, et vécut alors comme planteur dans son domaine de Mount-Vernon. Par son travail et son industrie, il accrut considérablement le produit de ses terres, et devint l'un des propriétaires les plus riches et les plus considérés de sa province. On l'élut à l'assemblée législative de la Virginie, où il se distingua moins par son éloquence que par sa sagacité et sa fermeté. Quand éclatèrent les différends des colonies avec la mère patrie, Washington se prononça pour le droit des colonies à s'imposer elles-mêmes, et fit preuve d'un patriotisme sincère, mais sans fanatisme. Ses concitoyens le nommèrent député au congrès général des colonies unies, qui s'ouvrit le 14 septembre 1774, à Philadelphie. Quand les hostilités entre les Américains et les Anglais eurent éclaté à Lexington, l'assemblée décréta la création d'une armée permanente, et le 14 juin 1775 elle appela à l'unanimité Washington à en prendre le commandement en chef; son caractère modéré, loyal et irréprochable l'avait fait préférer pour ces fonctions à des officiers plus exercés. Washington ne les accepta que par patriotisme, en témoignant une grande défiance de sa capacité, et refusant d'ailleurs tout traitement. Son armée n'était forte que de 14,000 hommes; elle n'avait ni poudre, ni baïonnettes, ni ingénieurs, ni canonniers; le soldat n'était engagé que pour un an; le milicien désertait à volonté, et chaque acte de répression était traité d'attentat à la liberté privée. Par des efforts inouïs Washington parvint cependant à établir un peu d'ordre et de discipline dans cette masse confuse; mais il comprit bientôt l'impossibilité d'une guerre offensive, et résolut en conséquence de se borner à garder la défensive, à surveiller et à contenir l'ennemi. C'est en restant fidèle à cette tactique, en dépit de toutes les critiques qu'elle lui valut, qu'il réussit à sauver son pays (*voyez* ÉTATS-UNIS). Il fit fortifier les côtes, construire une flottille, et au mois de mars 1776 il chassa les Anglais de Boston. Mais à ce moment on annonça la prochaine arrivée d'une formidable flotte anglaise. Le congrès sentit la nécessité d'une mesure décisive, et le 4 juillet 1776 il proclama l'indépendance des États-Unis de l'Amérique du Nord.

Lorsqu'en août suivant les forces ennemies, portées à un effectif de 35,000 hommes par l'arrivée de renforts venus de la métropole, occupèrent New-York, Washington se vit obligé, après une série d'affaires malheureuses, d'abandonner ses positions les unes après les autres et de se retirer dans les montagnes du Nord. La famine, le froid, la maladie, le manque de vêtements, lui enlevèrent une partie de ses forces; l'autre profita de l'expiration du temps de service, fixé à une année, pour abandonner les drapeaux. La cause de l'indépendance semblait désespérée; les traîtres qui se disaient *loyalistes* intriguaient dans le congrès et trahissaient sur tous les points du territoire. Le congrès quitta Philadelphie, et se réfugia à Baltimore. Avec les 2,000 hommes qui lui restaient, Washington fut contraint de se retirer en plein hiver derrière la Delaware, où, favorisé par les hésitations du général anglais Howe, il parvint à porter de nouveau l'effectif de son armée à 6,000 hommes. Le congrès fixa alors la durée du service à trois années, et investit Washington d'une espèce de dictature qui l'autorisait à faire des réquisitions et à introduire dans l'armée une discipline plus sévère. Le 25 décembre 1776 il tenta une audacieuse attaque contre les troupes mercenaires anglo-allemandes établies à Trenton, attaque qui lui réussit; et le 3 janvier 1777 il battit encore Cornwallis à Princetown. Ces succès et l'arrivée d'un grand nombre d'étrangers célèbres, jaloux de combattre aux côtés de Washington, de La Fayette, entre autres, relevèrent la confiance des Américains. Toutefois Washington ne put suppléer à la faiblesse numérique et au manque de ressources de son armée. Howe le battit, le 13 septembre, sur les bords de la Brandywine; et Washington, ayant osé l'attaquer le 4 octobre suivant à Germantown, éprouva encore un autre échec grave.

[Tandis qu'à Saratoga un corps américain contraignait plus de 6,000 Anglais à capituler, Washington était forcé de se retirer avec le gros de ses forces dans un camp retranché établi dans le desert de *Valley-Forge*, à six heures de marche de Philadelphie, où se trouvait le quartier général anglais. Son armée, sans vivres, sans vêtements, sans médicaments, diminuait à vue d'œil par la désertion et la trahison; et les intrigants qui s'acharnent aux vaincus ne tarissaient pas en déclamations haineuses et jalouses contre le généralissime. Le général Lee, soupçonné de défection, fut traduit devant un conseil de guerre. Arnold, déjà condamné comme concussionnaire, trahit sa patrie, s'échappe, se réunit aux Anglais, et se fait une triste célébrité par sa cruauté envers ses compatriotes. Ici commencent les inconvénients des États fédératifs. Ils naissent à peine, et déjà ils veulent se soustraire au congrès, à une loi souveraine et aux charges communes. D'un autre côté, les États de l'Union éprouvent chacun dans leur sein des divisions intestines. Une guerre civile menace de compliquer la guerre de l'indépendance. La province de Vermont veut former un État indépendant, et y parvient; les prétentions de l'État de New-York menacent la république naissante; une division de l'armée, enfermée à Charles-Town, se rend aux Anglais; les troupes de Pennsylvanie se mutinent et menacent Philadelphie; les troupes de New-Jersey se révoltent; et Washington, pour arrêter la contagion de l'exemple, fait fusiller les deux chefs rebelles. Enfin, la France déclare la guerre à l'Angleterre. Elle fournit des sommes considérables, des troupes commandées par Rochambeau, des escadres sous les ordres des comtes de Grasse et de Barras. Cornwallis, renfermé dans York-Town, est contraint de se rendre avec 8,000 hommes. De ce moment l'armée anglaise fut impuissante, et l'Angleterre, attaquée sur les mers de l'Eu-

rope, de l'Inde et des Antilles, par l'Espagne, la Hollande et la France, ne put envoyer de renforts. La guerre, commencée en 1775, touchait à son terme, et le 20 janvier 1783 furent signés les préliminaires d'une paix qui reconnut l'indépendance des États-Unis de l'Amérique.

Toutefois, l'armée, mécontente de ce qu'on ne faisait rien en sa faveur, menaçait de se mutiner; quelques soldats marchèrent même sur Philadelphie, et s'emparèrent de la salle du congrès. Des propositions de coups d'État ayant pour but la fondation d'une monarchie furent faites à Washington, qui les repoussa avec indignation. Washington calma les officiers, et adressa en leur faveur une admirable lettre à l'assemblée. Le licenciement fut ordonné. Le généralissime fit ses adieux à une armée qui ne lui répondit que par des pleurs et des acclamations. En passant à Philadelphie, il remit l'état des dépenses, écrit tout entier de sa main, et dont chaque article était appuyé de pièces justificatives. Les dépenses secrètes de toute la guerre de l'indépendance ne s'élevaient qu'à 1,982 livres sterling. Washington arrivé à Annapolis, où siégeait le congrès, lui remit sa commission; et cette impérissable renommée se retira avec une modestie naïve dans son domaine de Mount-Vernon. La seule récompense qu'il reçut de son pays fut la franchise du timbre pour sa correspondance. Il se livra dans ses foyers aux progrès de l'agriculture, à l'amélioration des chemins, à l'établissement de la navigation intérieure. Il fonda deux colléges. Les officiers avaient créé l'ordre *héréditaire* de Cincinnatus. L'opinion publique se souleva contre cette aristocratie naissante. Washington fit abolir l'hérédité.

Le vice des États fédératifs se fit alors sentir de nouveau et plus fortement. L'égoïsme de chaque État particulier le portait à s'isoler et à revendiquer la souveraineté tout entière. Washington fit sentir la nécessité d'un pouvoir central, unique et fort. Une convention s'assembla à Philadelphie en 1787. Washington en fut élu président, sur la désignation de Franklin, et par un vote unanime. Il réclama le huis-clos des séances et le secret des débats. La constitution augmenta le pouvoir du congrès; le sénat fut nommé pour six ans; la chambre des représentants assurait tous les droits de la démocratie, et un président, nommé pour quatre ans, chargé du pouvoir exécutif et de toutes les relations à l'extérieur, fut en même temps chef de toutes les forces de la république. Washington fut porté à la présidence à l'unanimité en 1789, et à l'unanimité réélu président en 1793. La révolution française venait d'éclater : le peuple américain voulait épouser alors activement les intérêts de la république européenne; Washington voulut et maintint la neutralité. Il en profita pour conclure à de meilleures conditions un traité de commerce avec l'Angleterre. Les républiques ont et doivent avoir une répugnance ombrageuse pour toute force qui, sous prétexte de maintenir l'indépendance nationale, peut se tourner plus tard contre la liberté politique. Aussi n'est-ce qu'avec peine qu'il obtint la création d'une marine militaire pour la protection du commerce américain. De ce moment le grand ouvrage de Washington était terminé. La république américaine, libre au dedans, respectée au dehors, ayant pour elle le temps et l'espace, n'avait plus rien à demander qu'à la Providence et à l'avenir. Washington refusa la troisième présidence. Il se retira à Mount-Vernon, et se livra de nouveau aux soins agricoles. La France, qui sous Louis XVI avait si puissamment contribué à l'indépendance américaine, menaça, sous le directeur Barras, la république naissante. Washington fut chargé d'organiser l'armée qui devait repousser les attaques du Directoire. Il mourut des suites d'un refroidissement, au milieu de ce conflit avec la France, le 14 décembre 1799, à Mount-Vernon. Il n'avait point eu d'enfants, et avait exercé sans accepter aucune espèce de traitement les diverses fonctions dont son pays l'avait honoré. Par son testament il affranchit ses esclaves et légua des sommes importantes pour la création de diverses écoles. Le reste de sa fortune, qui s'élevait à près de trois millions, passa à un neveu. Sa dépouille mortelle reposa à Mount-Vernon jusqu'à ce qu'un décret du congrès en eut ordonné la translation dans la capitale de l'Union, pour être déposée sous un monument élevé à sa mémoire.

On a comparé Washington aux Timoléons de l'antiquité, républicains qui brisaient par le fer une tyrannie imposée par la ruse. Si Washington ne fut pas mieux, il fut autre: il changea une colonie en métropole; il fit un peuple, il créa une nation, il transforma la servitude en liberté, et une province monarchique en république. Là se trouvaient de vieux Anglais, amollis, énervés pas la civilisation de l'Europe, colons spéculant sur la fortune, ne pouvant vivre que par le luxe, ne convoitant pas la liberté comme un apanage du genre humain, voulant l'indépendance comme un instrument de fortune, pour se libérer moins du pouvoir que des impôts de la métropole. Le Suisse voulut la liberté pour être libre; l'Américain voulut la liberté pour être riche; aussi la république qu'il a créée fut aussi vieille à sa naissance que la monarchie qu'il répudiait. Cette république fut tout étonnée à sa naissance de ne pas trouver de républicains et d'être mise au jour par un homme qui lui-même n'était pas républicain. Je ne crois pas aux républicains servis par des esclaves. Les fautes de l'Angleterre poussèrent peu à peu l'Amérique vers la liberté. Avec le ministère de Fox, l'Amérique fût restée colonie; avec le ministère de Pitt, elle fut contrainte de briser tous ses liens avec la métropole. Mais la Providence ménageait aux États-Unis des hommes admirables pour créer et consolider sa liberté. Ce n'étaient pas des hommes européens, pleins d'emphase, changeant l'arène politique en théâtre, transformant la déclamation en éloquence, voulant d'abord paraître de grands acteurs, sans prendre cure de l'action et du dénoûment du drame; ce n'étaient pas des hommes voulant le succès à tout prix, indifférents sur les moyens, et de la ruse au bourreau se servant de tous les instruments; ce n'étaient pas des hommes d'égoïsme et de personnalité, masquant leur intérêt privé et leur ambition personnelle d'un fard d'intérêt public, traversant la démocratie pour se faire une position aristocratique, et maniant la fortune publique afin qu'il en restât le plus possible dans leurs mains. Les Américains furent des hommes religieux, patriotes, d'une si parfaite moralité que la licence insolente des partis n'eut rien à leur reprocher ni durant leur vie ni sur leur tombeau. La république doit naître où se trouvent les vertus républicaines. Washington fut un grand homme, et peut-être le plus véritablement grand homme des temps modernes; mais, à mon sens, sa plus éminente qualité fut la plus simple et la plus difficile dans les temps où nous vivons : il fut le plus homme de bien entre les hommes de bien qui fondèrent la liberté américaine.

J.-P. Pagès (de l'Ariége).

WASHINGTON, ville capitale et fédérale des États-Unis, depuis 1800 siége du gouvernement fédéral et du congrès, est située sur le promontoire formé par les deux bras du Potomac, dans le district de *Columbia*. Lorsqu'en 1790 il s'agit de fonder une capitale commune pour l'Union, les États de Maryland et de Virginie donnèrent à cet effet un territoire situé dans ce qui faisait alors le centre de la république, d'environ un myriamètre carré, au centre duquel on construisit la ville qui reçut le nom du héros de la guerre de l'indépendance. On suivit pour cela un plan tout particulier, aux proportions aussi régulières que grandioses; mais il s'en faut qu'il ait encore pu être exécuté, et il a déjà subi au contraire de nombreuses modifications. Le terrain de la ville contient plusieurs petites hauteurs, dont deux ont été réservées pour le Capitole et pour la maison du président. Du Capitole, centre du plan de construction doivent partir dans toutes les directions de larges avenues; mais en réalité il n'en existe encore qu'un petit nombre. La partie principale de la ville se trouve même maintenant derrière le Capitole, à l'ouest, et présente seule le caractère d'une ville; tandis que les autres quartiers ressemblent à des villages. Les rues se dirigent en droite ligne du nord

au sud et de l'est à l'ouest, en se croisant à angles droits. Cinq des avenues partent en rayons du Capitole, et il en part cinq autres de la maison du président. Dans l'intérieur du grand territoire de la ville, les maisons sont bâties çà et là, et les palais se trouvent complétement isolés; de sorte qu'on peut comparer Washington à un modèle de broderie resté inachevé. Les édifices publics se distinguent par leur magnificence; mais il n'y a que ceux pour l'édification desquels on a suivi d'anciens modèles qui puissent passer pour beaux. Le plus imposant et l'un des plus remarquables de ces édifices est le Capitole, grand et massif palais, de style grec et surtout corinthien, construit au centre d'un grand carré, et dans lequel le congrès tient ses séances depuis 1800. Le 14 août 1814, les Anglais, commandés par le général Ross, pénétrèrent dans la ville, et détruisirent tous les édifices publics; mais on les a reconstruits depuis la paix avec encore plus de luxe. Le nouveau Capitole, dont la principale partie fut élevée de 1818 à 1827, se distingue par sa classique élégance; et au pied de la hauteur sur laquelle il est bâti se trouve un beau parc. Il est situé par 38° 53' 34" de latitude septentrionale, et 59° 21' 52" à l'ouest de l'île de Fer; et c'est d'après la ligne méridienne qui le traverse que les Américains calculent les distances géographiques de toutes les autres parties de la Terre. Construit en granit, l'édifice présente avec ses ailes un développement de 352 pieds anglais de long; il a 121 pieds de profondeur, et la coupole du pavillon du milieu a 120 pieds de haut. La façade de ce pavillon tournée à l'est, est ornée d'un portique de vingt-deux colonnes d'ordre corinthien de 28 pieds d'élévation. Outre les salles du congrès et la bibliothèque, il contient la salle des séances de la cour suprême de justice de l'Union, et soixante-dix salles pour divers comités et employés du congrès. Le 2 décembre 1852 un incendie éclata dans le Capitole, et dévora une partie de la bibliothèque. La demeure officielle du président, appelée ordinairement *White-House* (la Maison blanche), est située sur une élévation pareille à celle du Capitole, mais de moindre étendue, à environ deux kilomètres au nord-ouest de cet édifice, au centre d'une place qui a 20 acres de superficie et qui est disposée en forme de parc. C'est un beau bâtiment, construit en pierre de taille, avec un portique d'ordre ionique sur sa façade septentrionale, et orné d'une colonnade circulaire sur celle du midi. Aux quatre angles de la place se trouvent les bâtiments du ministère des affaires étrangères, du ministère de la guerre, du ministère de la marine, et du trésor. Le bâtiment de la direction générale des postes, en marbre blanc et de style antique, passe pour le plus bel édifice de la ville. Tout près de là est situé le colossal *Patent-Office*, avec un portique d'un développement pareil à celui du Parthénon d'Athènes. Il renferme le cabinet d'histoire naturelle et le muséum ethnographique de l'Institut national, ainsi qu'une remarquable collection de modèles. On a commencé en 1854 la construction du monument de Washington, colossal obélisque qui n'aura pas moins de 200 mètres de hauteur. On remarque ensuite les nouveaux bâtiments de la trésorerie, la caserne et le logement du commandant, l'arsenal de la marine, le dépôt de l'artillerie et les bâtiments de diverses institutions scientifiques. En fait d'édifices communaux propres à la ville, on ne peut citer que l'hôtel de ville (*city-hall*). Outre un grand nombre d'établissements d'instruction secondaire, on trouve à Washington diverses institutions scientifiques importantes, telles que le *Columbian-College* des anabaptistes, le séminaire catholique dirigé par les jésuites, le *Couvent de la Visitation*, établissement catholique d'instruction supérieure pour les jeunes personnes; la *National Institution for the promoving of Science; la Smithsonian Institution*; le *National Observatory*, fondé en 1842, et enfin la bibliothèque publique du congrès, qui en 1851 ne contenait déjà pas moins de 55,000 volumes. Il existe aussi à Washington un grand nombre d'associations de bienfaisance. Sous le rapport du commerce et de l'industrie, la capitale de l'Union est sans importance. Le congrès, qui en moyenne n'y siége que trois mois de l'année, n'est pas un moyen d'attraction assez puissant pour y appeler une nombreuse population. La population permanente, ne faisant pas partie de la classe des fonctionnaires publics, dont le personnel est des plus mobiles, était en 1800 de 3,210 habitants, en 1840 de 23,364, et en 1850 de 40,001 (dont 8,073 hommes de couleur libres et 2,113 esclaves), non compris les familles des envoyés étrangers, et se compose pour la plus grande partie de marchands en détail, d'aubergistes et de restaurateurs. Au voisinage de Washington on trouve le beau cimetière du congrès, et les chantiers de construction de la marine militaire de l'Union, sur l'Anacostia, qu'on y passe sur un pont de 2,375 pas de long. A 3 kilomètres au-dessus de Washington, sur la rive gauche du Potomac, et à l'entrée du canal *Chesapeak-Ohio*, se trouve *Georgetown*, avec un port, 8,356 habitants, sept églises et autant d'écoles secondaires et supérieures, parmi lesquelles on remarque le *Georgetown-College*, fondé en 1789, autorisé depuis 1815 par le congrès à délivrer des grades académiques, et placé sous la direction des jésuites.

Indépendamment de la ville fédérale, il y a aux États-Unis 22 comtés ou arrondissements, 83 *townships* ou territoires de ville, 13 villes et autres localités portant le nom de *Washington*.

WASHINGTON (Iles). *Voyez* Marquises (Iles).

WATELET (Louis-Étienne), peintre de paysage, né à Paris, en 1788, appartient à la famille du fermier général de ce nom, le célèbre amateur du dix-huitième siècle. Il débuta par une médaille de seconde classe au salon de 1810; il en obtint une de première classe à celui de 1819, et fut décoré de la Légion d'Honneur en 1825. Voilà pour les récompenses officielles; quant à la valeur intrinsèque, M. Watelet peut être considéré comme ayant été le précurseur de la nouvelle école de paysage. Le premier il rompit le joug des traditions de l'école, et substitua l'étude naïve de la nature au style conventionnel et faux du paysage historique. Ce sera son plus grand mérite, car ce révolutionnaire nous semble *rococo* aujourd'hui; et ses tableaux, bien frottés, bien cirés, bien luisants, manquent de vie et de sentiment. Ses arbres, ses torrents, ses moulins, ses ponts ont l'air d'une boîte de joujoux fabriqués à Nuremberg. M. Watelet a peint un nombre immense de tableaux; mais son chef-d'œuvre est peut-être une *Vue de Normandie*, qui appartient à M. le docteur Goupil. L'exposition de 1857 nous a encore montré de M. Watelet une *Vue prise dans le Tyrol près d'Inspruck, effet d'orage*. Ses meilleurs élèves sont MM. Jules André, Lapito et Alexis de Fontenay.

WATERFORD, comté formant l'extrémité orientale de l'Irlande, d'une superficie de 24 myriam. carrés, dont un quart en montagnes incultes et en marais, avec une population qui, du chiffre de 172,971 habitants qu'elle atteignait en 1841, était descendue en 1851 à 135,836. C'est une contrée très-montagneuse, et dont les montagnes, quoiqu'elles ne dépassent guère 833 mètres d'élévation, présentent les aspects les plus divers et les plus pittoresques. Ses côtes ont peu d'élévation, mais sont généralement bordées de rochers et de récifs. Dans les vallées, surtout au sud-est, le sol est fertile et produit beaucoup de froment, d'avoine, de chanvre et de pommes de terre. C'est là que ce précieux turbercule a été pour la première fois cultivé en Europe. L'élève du bétail, favorisée par la richesse des pâturages, y est d'ailleurs plus importante que l'agriculture. Faute de bois et de houille, l'exploitation des mines de fer, de cuivre et autres minéraux que contiennent ses montagnes, n'y a pas pris tout le développement dont elle serait susceptible. Les viandes salées, le beurre, le fromage, le lard, sont les principaux articles d'exportation.

Le chef-lieu, Waterford, sur la rive méridionale du Suir, à peu de distance de sa réunion avec le Barrow, est un des meilleurs ports de l'Irlande, aussi favorablement situé pour le commerce extérieur que pour le commerce inté-

rieur. Siége d'un évêque catholique et d'un évêque anglican, cette ville a beaucoup gagné dans ces derniers temps. Le vaste port de Waterford, protégé par une petite citadelle, est la station des bateaux à vapeur faisant le service avec Milfordhaven, dans le pays de Galles. Indépendamment d'un commerce important, dont les céréales, le beurre, le suif et la viande de boucherie constituent les principaux articles, la population, forte de 26,667 habitants, se livre à la pêche du hareng et de la morue, et envoie chaque année plus de soixante bâtiments à Terre-Neuve. L'industrie s'y borne à la fabrication de quelques étoffes de laine, à la filature du chanvre, à la distillerie des eaux-de-vie de grains et à la fabrication de quelques articles de quincaillerie et de verroterie. En fait d'édifices publics, on remarque la bourse, le palais de justice, la prison du comté et la cathédrale protestante, un vieux château construit au onzième siècle par le Danois Réginald, l'un des plus anciens qu'il y ait en Irlande, l'hôtel de ville, le théâtre, plusieurs écoles et quelques églises.

Les autres localités importantes du comté sont *Dungarvan* (12,382 habitants), sur la baie du même nom, avec des bains de mer et des pêcheries : *Younghall*, à l'embouchure du Blackwater (9,600 habit.) : et *Lismore*, sur le Blackwater, avec une cathédrale, 3,000 habit. et un beau château, propriété du duc de Devonshire.

Waterford est aussi le nom du chef-lieu du groupe des îles Banda.

WATERFORD (Les marquis de). *Voyez* Beresford.

WATERLÆNDER, nom d'une secte d'anabaptistes.

WATERLOO (Bataille de). La bataille de Ligny n'avait pas permis à l'empereur Napoléon d'atteindre complétement le but qu'il avait dû se proposer en la livrant. Le faux mouvement du premier corps d'armée, qui ce jour-là ne sut être nulle part, empêcha la victoire d'être complète. L'armée prussienne, qui aurait dû être coupée de celle de Wellington, fut poussée dans la direction naturelle de ses mouvements, et sa jonction ne put être que retardée ; il en résulta que Napoléon se vit dans la nécessité de diviser la sienne, dont l'aile droite fut chargée de suivre l'armée prussienne dans sa retraite et, dira tout homme qui a fait la guerre à la tête seulement d'un bataillon, d'en empêcher la jonction avec les Anglais.

Le 17 juin, vers dix heures du matin, Napoléon ayant détaché le maréchal Grouchy avec deux corps d'infanterie et deux de cavalerie, pour suivre Blücher, se rendit aux Quatre-Bras avec le restant des troupes qui avaient combattu à Ligny. Là il se fit rejoindre par les deux corps d'armée que commandait le maréchal Ney, et, vers deux heures après midi, il continua avec eux son mouvement dans la direction de Bruxelles. Wellington s'était mis en retraite, couvert par une simple arrière-garde. Il n'y eut qu'un engagement un peu sérieux devant Genappe ; mais la marche dans des terres tenaces et détrempées par les pluies fut lente et pénible. Vers sept heures du soir, Napoléon arriva à la maison du roi, en présence des hauteurs du *Mont-Saint-Jean*, qu'occupaient des troupes ennemies. Une reconnaissance faite par les cuirassiers de Milhaud fit bientôt connaître que l'armée ennemie y était en position. Il était trop tard pour engager une bataille, et Napoléon fit également prendre position à la sienne, en avant de Rossomme, s'étendant par sa gauche sur la route de Nivelles. Wellington avait invité Blucher à venir le joindre avec son armée ; ce dernier, que notre aile droite n'avait pas joint, et qu'elle serrait si peu, qu'il ne se croyait suivi que par un petit corps, y ayant consenti, le général anglais se décida à recevoir la bataille sur le terrain qu'il occupait, et fit sur-le-champ ses dispositions défensives, qu'il eut le temps d'achever, l'attaque du lendemain ayant été retardée de quelques heures. Son armée, forte de 80,000 hommes, dont 15,000 chevaux, couronna les hauteurs qui s'étendent jusque vers Goumont.

Napoléon, averti pendant la nuit que Grouchy serait à Wavre à midi, n'avait encore fait aucune disposition de combat. Il avait plu toute la nuit ; et le temps ne s'éclaircit un peu que vers huit heures. A ce moment, un de ses aides de camp vint lui dire que l'armée ennemie était en mouvement, ajoutant, peut-être par une jactance de courtisan, que l'armée anglaise se retirait. Le premier mouvement de Napoléon fut de mettre ses troupes en marche ; mais, étant allé reconnaître lui-même, il vit bientôt que l'ennemi achevait de se mettre en bataille. Les armes de nos troupes, mouillées pendant douze heures de pluie, n'étaient pas encore séchées et nettoyées ; le soldat était à jeun depuis la veille. Napoléon se vit forcé de retarder son attaque jusqu'à onze heures ; en même temps, il écrivit à Grouchy ce qui se passait, et lui enjoignit de se diriger au plus tôt sur Wavre, afin de se mettre en communication avec le restant de l'armée. Son plan était de porter son aile droite, par échelons, la droite en avant, contre la gauche de l'ennemi, afin de la doubler et de la rejeter en arrière du Mont-Saint-Jean. Par là il s'éloignait encore des Prussiens et coupait à Wellington sa ligne de retraite par la forêt de Soigne. L'armée française, qui comptait 65,000 hommes, dont 16,000 chevaux, fut déployée à onze heures, suivant ce plan : à droite, le premier corps (16,000 hommes) à droite de la route de Charleroi, en colonne par divisions, la droite en avant, avait pour point de direction l'extrême gauche de l'ennemi ; la droite était couverte par la division Jacquinot de cavalerie (1,400 chevaux). Derrière la droite du premier corps était le sixième (7,000 hommes), prêt à remplir le vide que le mouvement oblique des premiers allait ouvrir au centre. A gauche, le deuxième corps (15,000 hommes) s'étendait entre les routes de Charleroi et de Nivelles, la gauche flanquée par la division de cavalerie Ser (1,400 chevaux). Les cuirassiers de Milhaud (2,500 chevaux) étaient en réserve derrière le premier corps ; ceux de Kellermann (2,300 chevaux), derrière le deuxième. La garde impériale (12,500 hommes et 4,000 chevaux) était en réserve à la gauche de Rossomme. La droite de l'armée était flanquée par la division de cavalerie de Domont (1,400 chevaux), poussée au bois de Paris et qui appuyait celle du général Subervic (1,400 chevaux). A onze heures et demie l'action s'engagea par la pointe de notre gauche, où la division Jérôme attaqua le château de Goumont. Ce poste, bien garni de troupes, se défendit avec vigueur ; et le combat s'y soutint longtemps stationnaire. A droite, le premier corps avait ouvert son feu à midi et s'était ébranlé ; mais bientôt une circonstance imprévue vint changer son ordre d'attaque. Un peu après une heures, Napoléon avait aperçu à sa droite un corps de troupes arrivant à la Chapelle-Saint-Lambert, et qu'on avait cru d'abord être l'avant-garde de Grouchy, mais qu'on apprit vers midi, par un prisonnier, être le corps de Bülow, que devait suivre l'armée de Blücher. Obligé alors de disposer du corps de Lobau, pour contenir ce nouvel ennemi, il ne pouvait plus ouvrir son armée par le centre, en prolongeant à droite l'attaque du premier corps. Ce dernier reçut l'ordre d'intervertir sa disposition en la faisant la gauche en tête, et la dirigeant sur la Haye-Sainte. Le sixième corps fut porté derrière Planchenoit, faisant face vers la droite. La division Subervic fut poussée en avant, et joignit celle de Domont.

Le changement de direction du premier corps apporta quelque retard dans son attaque, et eut pour conséquence l'impossibilité de déployer les colonnes. Ney, à la tête de celle de gauche, aborda l'aile droite ennemie, un peu avant deux heures, mais il commit la faute de laisser à gauche la ferme de la Haye-Sainte, dont il aurait dû se rendre maître pour se donner un point d'appui. Le choc fut violent, et le général anglais Licton y perdit la vie. Mais nos troupes furent contenues, et souffrirent beaucoup. La deuxième colonne allait entrer en action, lorsque Wellington, profitant de la faute de Ney, fit déboucher une brigade de dragons par la

Haye-Sainte et charger nos troupes en flanc. Elles plièrent un instant; mais, se formant rapidement en carrés, elles arrêtèrent la charge ennemie. Les dragons, repoussés par l'infanterie, se rejetèrent sur l'artillerie, qui avançait péniblement dans les boues, et en désorganisèrent une quinzaine de pièces. Mais le général Milhaud ayant lancé au-devant d'eux une brigade de cuirassiers, ils s'arrêtèrent; et le général Jacquinot les ayant attaqués en flanc et à dos, la plus grande partie des dragons ennemis périt, avec leur chef, le général Ponsomby.

Napoléon ayant alors porté en avant les cuirassiers de Milhaud et la cavalerie de la garde, ordonna à Ney d'attaquer la Haye-Sainte; cette attaque, appuyée par les charges des cuirassiers et de la cavalerie légère de la garde, sur la division anglaise d'Alton, réussit, et nous restâmes maîtres de ce poste. A la gauche, notre artillerie avait incendié le château de Goumont, mais l'ennemi se contint toujours dans le jardin.

Pendant ce temps le corps de Bulow s'avançait de Saint-Lambert vers le bois de Paris, et Blücher dirigeait ceux de Pirch et de Ziethen vers la gauche de Wellington. C'était pour l'ennemi un renfort de plus de 80,000 hommes, dont 15,000 chevaux. A quatre heures, deux divisions du corps de Bulow ayant débouché du bois de Paris avec plus de 4,000 chevaux, s'engagèrent avec les troupes du sixième corps et les divisions Subervic et Domont. Il n'y avait presque plus lieu de croire que Grouchy eût exécuté son mouvement vers Saint-Lambert. Cependant, Napoléon pouvait encore, *lui*, avoir l'espoir qu'il arrêterait les corps prussiens qui devaient suivre Bulow. Il avait signé à une heure l'ordre qui enjoignait à Grouchy de se porter sur Saint-Lambert; ce dernier devait l'avoir reçu à trois heures, et à quatre heures il pouvait être, par Limalé, sur le flanc de la marche des Prussiens. Mais ce que Napoléon ignorait, c'est que cet ordre ne fut expédié qu'à quatre heures, précisément lorsque Bulow commençait à attaquer notre droite, et qu'il ne servait plus à rien. La perte de la bataille dut être la conséquence inévitable de ce retard. Napoléon dut regretter, comme il le fit, de n'avoir plus son major général d'Austerlitz et de Wagram (*voyez* SOULT).

Napoléon, après avoir commandé au sixième corps de faire de plus grands efforts pour contenir Bulow, donna à Ney l'ordre de faire occuper Papelotte et la Haye par la division Durutte, du premier corps. Peu après, Wellington ayant fait porter une division en avant pour reprendre la Haye-Sainte, Ney fit arriver sur le plateau les cuirassiers de Milhaud et la cavalerie de la garde, qui firent échouer cette attaque. Napoléon voyant cette cavalerie engagée au centre de l'armée ennemie, la fit soutenir par les cuirassiers de Kellermann, que suivit, sans ordre, dit-on, la réserve de la garde. Alors s'alluma sur ce plateau un combat presque sans exemple; pendant deux heures notre cavalerie parcourut les rangs ennemis, culbutant ou rompant la plupart des carrés de l'infanterie anglaise. Tout était en désordre et en confusion dans le centre de l'armée ennemie, sans qu'il lui fût possible de se déployer. La division Licton était anéantie, et selon l'aveu même des ennemis, vers sept heures du soir, Wellington ne comptait pas 30,000 hommes dans les rangs de son armée, lorsque les Prussiens vinrent le dégager.

A six heures, à notre droite, Planchenoit, pris et repris, était encore resté au pouvoir du sixième corps, appuyé par la division Duhesme de la garde. A sept heures le corps de Ziethen débouchait d'Ohain, et un peu plus tard celui de Pirch vint se déployer entre lui et Bulow. Cette double arrivée ébranla notre cavalerie, qui était encore sur le plateau; Napoléon qui le vit, la fit appuyer par quatre bataillons de la moyenne garde, qu'il conduisait lui-même; huit bataillons de la vieille garde devaient s'avancer pour les soutenir, et le deuxième corps reçut l'ordre de se porter par sa droite sur le plateau. L'arrivée des bataillons de la moyenne garde ranima le combat; l'ennemi, après les plus violents efforts, n'avait pu réussir, au prix d'une perte énorme, à repousser nos troupes, et il était visible que l'arrivée des huit bataillons de la vieille garde achèverait d'enfoncer la ligne anglaise, qui se soutenait à peine. Mais le moment de la catastrophe était venu.

A huit heures, la division Durutte, attaquée par les 25,000 hommes de Ziethen, fut chassée de sa position, et sa retraite en désordre entraîna le restant du premier corps. A la même heure les corps réunis de Bulow et de Pirch culbutèrent les 10,000 hommes de Lobau et de Duhesme, trop faibles pour résister à 50,000, et l'ennemi, dépassant Planchenoit, s'avança vers la route de Charleroi. Dès que Napoléon avait vu la retraite du premier corps, il s'était empressé de porter sur sa droite les huit bataillons de la vieille garde qui s'y formèrent en carrés. Mais dans ce moment deux brigades de cavalerie anglaise, débouchant par la droite de la Haye-Sainte, tournaient les carrés en se dirigeant vers notre extrême droite, dont la retraite se précipitait déjà.

Napoléon porta au-devant de cette cavalerie ses quatre escadrons de service; ils furent culbutés et lui-même obligé de se retirer à Rossomme, où était encore un régiment de la garde. Les troupes qui étaient rentrées sur le plateau, se croyant abandonnées, se hâtèrent de le quitter; et dès ce moment il n'y eut plus de ralliement possible. Wellington fit alors porter son armée en avant, et sa cavalerie, qui le précédait, arriva devant le régiment où se trouvait encore Napoléon, au moment où la cavalerie prussienne, ayant dépassé Planchenoit, touchait à la route de Charleroi. Ce fut alors, dit-on, que le major général (le maréchal Soult) rendit à l'empereur un service un peu tardif; ce fut celui de l'empêcher de s'enfermer dans un carré, qui fut bientôt désorganisé. La perte fut à peu près compensée des deux côtés: la nôtre s'éleva à 18,000 morts ou blessés et 7,000 prisonniers; les ennemis avouent 24,700 hommes hors de combat (*voyez* CENT JOURS). G[al] G. de VAUDONCOURT.

WATERLOO (ANTOINE), l'un des peintres les plus remarquables de l'école hollandaise, célèbre aussi comme dessinateur et comme graveur, naquit en 1618, à Utrecht, ou, suivant d'autres, à Amsterdam. Il passa la plus grande partie de sa vie aux environs d'Utrecht, à Maarsen et à Breukelen, et mourut pauvre et misérable, en 1662, à l'hôpital de Saint-Hiob, près d'Utrecht. Ses paysages sont de fidèles représentations de la nature. Il peignait les sites tels qu'ils se présentaient à lui. La lumière, qu'il excelle à faire briller à travers les arbres et entre les feuilles, la répétition des arbres dans l'eau, tout cela donne aux sujets qu'il représente dans ses tableaux, dans ses dessins et dans ses gravures, les charmes de la vérité, qui ne vieillit jamais. Ses paysages portent essentiellement le cachet d'un caractère doux et placide. La plupart du temps il représente la nature dans ses rapports agréables et joyeux avec la nature humaine, et non pas, comme Ruysdael, dans sa grandiose solitude. Weenix orna souvent les tableaux de Waterloo de figures et d'animaux. En raison de l'extrême rareté de ses tableaux, Waterloo est beaucoup plus connu par ses excellents dessins à la craie et à l'encre de Chine, et par ses inimitables cent trente-six planches gravées, les bonnes épreuves surtout; car les épreuves des planches qu'il grava plus tard manquent d'esprit et d'harmonie.

WATT (JAMES) naquit à Greenock, en 1736. A l'âge de seize ans, il fut mis en apprentissage chez un fabricant d'instruments de mathématiques; et à vingt ans il se rendit à Londres pour y exercer cette profession. Mais le séjour de la capitale ayant influé sur sa santé, qui paraît avoir toujours été assez faible, il revint en Écosse, et se fixa à Glascow. En 1757 il fut nommé fabricant d'instruments de physique de l'université. Toutefois, il paraît que jusqu'en 1774 il y vécut de la manière la plus précaire.

Depuis un siècle environ les travaux des mines avaient pris en Angleterre une immense extension; mais un nombre considérable d'exploitations étaient rendues infructueuses par les difficultés qu'on éprouvait à se débarrasser des eaux qui entravaient sans cesse les opérations des mineurs. Un problème important était donc à résoudre: *Découvrir*

un moyen prompt et économique d'élever à une hauteur considérable une grande quantité d'eau; et les premiers essais tentés pour employer la vapeur comme force motrice eurent pour but unique la solution de ce problème. Que si l'on employait beaucoup d'eau pour condenser la vapeur contenue dans le cylindre, on obtenait à la vérité un vide parfait, et le piston acquérait son *summum* de puissance; mais aussi l'on refroidissait nécessairement le cylindre lui-même, d'où une dépense énorme de combustible. Si, au contraire, l'on n'employait à la condensation de la vapeur qu'une petite quantité d'eau froide, on ménageait à la vérité la chaleur du cylindre, mais aussi l'on n'obtenait qu'un vide imparfait, et le piston perdait une grande partie de sa puissance. Le premier problème dont Watt eut à chercher la solution fut donc celui-ci : *Découvrir un moyen de condenser complétement la vapeur dans la machine atmosphérique de Newcommon, sans refroidir en même temps le cylindre.* Et il le résolut par l'invention du *condenseur séparé*, auquel il ajouta un appareil de pompe mis en mouvement par la machine elle-même, et qui épuisait d'air et d'eau le *condenseur* à mesure que la condensation de la vapeur tendait à y en accumuler; de sorte que la machine remédiait à son propre défaut. Jusque ici le piston descendait dans le cylindre en vertu de la seule pression de l'atmosphère; mais le contact de l'air refroidissait le cylindre, et entraînait une perte inutile de calorique. Watt, pour remédier à ce nouveau vice de construction, inventa un cylindre clos de toutes parts; et, introduisant successivement la vapeur au-dessus et au-dessous du piston, il remplaça la pression de l'atmosphère par la force élastique de la vapeur, transformant ainsi la *machine atmosphérique* de Newcommon en une machine dans laquelle la vapeur devenait la force motrice unique. Le résultat immédiat de ces modifications apportées par Watt à la machine de Newcommon fut une économie de combustible évaluée à 75 pour 100. Cependant, ses inventions seraient longtemps demeurées stériles, s'il n'eût rencontré dans Matthieu Boulton un spéculateur aussi hardi que lui-même était mécanicien habile. Boulton, on peut le dire, possédait le génie de l'industrie autant peut-être que Watt possédait celui de la mécanique. Il comprit tout de suite la portée des améliorations apportées par Watt à la construction des machines à vapeur; et mit sa fortune entière à la disposition de l'ingénieur. Des brevets furent obtenus; des ateliers et des fonderies furent établis, et 1,250,000 francs dépensés avant que Boulton songeât même à effectuer des rentrées. Enfin, des machines construites sur le nouveau modèle furent livrées au public; et alors eut lieu un *phénomène industriel* qui fait également honneur à l'audace du spéculateur et au génie du mécanicien. Boulton donna *gratuitement* ses machines à qui voulut en prendre. Il y a plus : il se chargea de les faire monter et de les entretenir à ses frais : pour toute rémunération il demanda *un tiers de l'argent économisé sur le combustible*, et il chargea Watt de découvrir un moyen certain de constater cette économie. Alors Watt imagina ce petit appareil aujourd'hui assez connu sous le nom de *compteur*.

Les offres de Boulton firent que les machines nouvelles furent généralement adoptées dans les exploitations des mines; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que, quoique *données*, elle étaient vendues à des prix exorbitants. Ainsi, une seule compagnie, qui employait trois de ces machines à l'exploitation d'une mine dans le Cornouailles, trouva de l'avantage à se libérer envers Boulton par une rente annuelle de 60,000 liv. st.

Jusque ici Watt n'avait créé que la *pompe à feu;* il restait à créer la *machine à vapeur*. Et ici commence une nouvelle série de découvertes dont nous pouvons à peine indiquer les titres. De la *machine à simple action* il passa à la *machine à double action*. Puis il inventa le célèbre appareil du *mouvement parallèle*, qui lui permit de transformer le mouvement rigoureusement rectiligne du piston en un mouvement de *nutation* autour d'un axe; et il compléta sa découverte en transformant de nouveau celle nu*tation* en une *rotation continue*. Enfin, il inventa le vo*lant*, au moyen duquel le *mouvement rotatoire* devient uniforme et constant, et le *régulateur*, au moyen duquel la machine se modère elle-même et diminue ou augmente la tension de sa vapeur, suivant que son mouvement augmente ou diminue.

Ainsi maîtrisée, la vapeur devenait entre les mains de l'homme une force continue, uniforme, constante, indéfiniment divisible, et susceptible aussi d'être multipliée à l'infini. La machine à vapeur était dès lors applicable à toutes espèces de manufactures. Et bien que dans ces dernières années elle ait reçu de nombreux perfectionnements, qui en ont singulièrement simplifié les éléments et augmenté la puissance, il n'en est pas moins vrai que toutes les qualités fondamentales de cette machine, ces qualités qui ont si merveilleusement changé la face du monde industriel, qui ont multiplié les relations, anéanti les distances, et agrandi indéfiniment la puissance créatrice de l'homme, il n'en est pas moins vrai, disons-nous, que toutes les qualités fondamentales de la machine à vapeur sont dues au génie créateur d'un seul homme; et cet homme était un simple ouvrier mécanicien, qui ne possédait ni rang, ni instruction, ni fortune, ces trois éléments en général si nécessaires pour impatroniser dans le monde les premières découvertes du génie.

James Watt mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans, le 25 août 1825, dans un petit domaine qu'il possédait à Heathfield, près de Birmingham. La reconnaissance nationale lui a élevé, en 1827, une statue à Birimingham.

BELFIELD-LEFÈVRE.

WATTEAU (ANTOINE), peintre célèbre, né à Valenciennes, en 1684, s'est créé un genre qui lui est particulier et qui n'a été imité par aucun peintre. Il représentait habituellement des fêtes champêtres, donnant à ses personnages un costume de son invention, qui a de l'analogie avec celui que portaient les Espagnols à l'époque du règne de Louis XIV; et il fut supérieur dans l'art du coloris. Fils d'un couvreur, il reçut d'abord des leçons d'un mauvais peintre; il le quitta pour en suivre un autre, qui excellait dans les décorations de théâtre. Ce genre lui plut, et, en 1702, il vint à Paris avec cet artiste, que les directeurs de l'Opéra avaient mandé. Celui-ci, ayant terminé son travail, retourna à Valenciennes, et laissa son jeune disciple à Paris. Watteau entra chez un peintre du Pont-de Notre-Dame, où il faisait des dessus de porte, des devants de cheminée et des enseignes. Un tableau représentant *la Boutique d'un marchand de peinture* commença sa réputation. Tous les passants s'arrêtaient devant l'enseigne du peintre de l'Académie de Saint-Luc, dont le garçon de boutique avait fait un chef-d'œuvre de composition et de coloris : il a été parfaitement gravé, et figure dans les œuvres de Watteau. Notre jeune artiste abandonna la maison de commerce qu'il avait achalandée par un talent à peine à son aurore. Il entra chez Claude Gillot, un des maîtres les plus distingués de l'Académie royale, qui maniait le burin aussi bien que le pinceau. Chez ce nouveau maître, Watteau se mit à retracer des fêtes champêtres, dont les amateurs, et Gillot lui-même, furent surpris. Ayant fait la connaissance de Claude Audran, fameux peintre d'ornements, qui logeait au Luxembourg, il peignit les figures de ses tableaux; mais dominé par son goût et par son amour excessif du coloris, il se livra à des études sérieuses dans la galerie de Rubens, dont il était voisin, et d'après les peintures de Van Dyck du Cabinet du Roi, alors au Luxembourg. Watteau saisit si bien la manière de ces deux grands peintres, que les tableaux qu'il produisit d'après cette étude trouvent place à côté de ses modèles, qu'il a parfaitement compris. Deux de ces tableaux furent exposés dans une des salles du Louvre. La Fosse, professeur et chancelier de l'Académie, les ayant vus, fut étonné de la perfection du coloris, et demanda à voir l'auteur. Il apprit que c'était un jeune homme qui désirait aller

se perfectionner à Rome, et qui avant de partir voulait faire un voyage dans son pays. Watteau se présenta à lui : « Mon ami, lui dit La Fosse, vous ignorez votre talent ; vous en savez plus que nous, et vous pouvez honorer notre Académie. » Ainsi encouragé par un peintre qui avait une grande prétention au coloris, et qui la soutenait, Watteau fit ses visites, et fut reçu académicien, sur le vu d'un tableau charmant, à la composition gracieuse, au dessin spirituel, au coloris qui prouvait à quel point il avait compris celui de Rubens et de Van Dyck ; tableau délicieux, qu'on voit au Musée, et connu sous le titre de *Voyage à Cythère:* il a été très-bien gravé pas Tardieu.

Watteau, épuisé de fatigue et d'étude, mourut de langueur, en 1721, à Nogent, près Paris, dans la trente-septième année de son âge. On doit peut-être le regarder comme le premier coloriste de l'école française. Ch^{er} Alexandre Lenoir.

WATTEVILLE. *Voyez* Vatteville.

WAT-TYLER, c'est-à-dire *Walter le Couvreur*. Ainsi s'appelait le chef d'une formidable insurrection de paysans qui dévasta l'Angleterre, en 1381, au commencement du règne de Richard II, et qui offre beaucoup de points de ressemblance avec la guerre des paysans en Allemagne. L'Angleterre se trouvait alors dans une situation désespérée. Les oncles du jeune roi gouvernaient sous son nom, et irritaient chaque jour davantage le peuple par leurs actes de cruauté et de tyrannie, ainsi que par leurs exactions. En novembre 1380 le parlement se trouva dans la nécessité de consentir à une nouvelle capitation. Il fut ordonné que tout individu âgé quinze ans, sans distinction de sexe ni de fortune, serait astreint à un impôt personnel de 12 deniers ou 3 gros. Cette lourde contribution excita d'autant plus de mécontentement, que le produit en fut affermé à des agioteurs flamands, qui en opérèrent le recouvrement avec la rigueur la plus extrême. Au mois de juin 1381 la conduite brutale d'un collecteur de taxes amena enfin l'explosion de l'indignation populaire. Les collecteurs de la taxe, en passant par le bourg de Deptford, dans le comté d'Essex, entrèrent dans la maison de Wat-Tyler, et exigèrent le payement de la capitation pour sa jeune et belle fille. La mère assura que l'enfant n'avait pas encore quinze ans et était par conséquent exempte de la taxe. L'un des employés prétendit le contraire, et voulut s'assurer de l'âge de la jeune fille au moyen d'un examen contraire à toutes les idées de pudeur. A ce moment Wat-Tyler rentrait au logis. Indigné, il étendit roide mort à ses pieds d'un coup de marteau le publicain qui avait insulté sa fille. Les paysans, accourus au bruit qui s'ensuivit, approuvèrent énergiquement l'action de Wat-Tyler; et bientôt éclatait parmi eux une révolte qui quelques jours après s'étendait sur tout le comté. Le menu peuple courut également aux armes dans les comtés de Sussex, de Hereford, de Surrey, de Suffolk, de Norfolk et de Cambridge. La cour ne connaissait pas encore tous les détails de ce mouvement insurrectionnel, que déjà plus de 100,000 paysans, commandés par Wat-Tyler et par le boulanger Jack Straw, étaient en pleine marche sur Londres, détruisant tous les châteaux, maltraitant les seigneurs et les fonctionnaires publics, et vidant toutes les prisons qu'ils rencontraient sur leur route. Arrivés sous les murs de Londres, ils virent la cour chercher à entrer en arrangement avec eux ; et les bourgeois de Londres leur ayant ouvert les portes de leur ville, ils s'y livrèrent aux plus effroyables dévastations. Le palais du duc de Lancaster, les hôtels des seigneurs, les édifices affectés au service de la justice et de l'administration, les actes du parlement, les actes de procédure, et les registres matricules des collecteurs, furent livrés aux flammes en même temps qu'on égorgeait un grand nombre de seigneurs, de membres du haut clergé et de juges, et les étrangers fermiers de la nouvelle capitation. Wat-Tyler força même les gardes du monarque à lui ouvrir la Tour de Londres, où la cour s'était réfugiée. On s'y saisit de Sudley, de Hales, du chef des fermiers de l'impôt et du confesseur du roi, puis on les égorgea. Le roi, au contraire, put s'échapper; et il résolut alors de tout faire pour amener un compromis. Dans la nuit du 13 au 14 juin, trente scribes furent employés à multiplier les exemplaires d'une proclamation où on promettait aux paysans une amnistie générale, l'abolition du servage, le droit de vendre et d'acheter librement dans les villes, et une réduction considérable dans l'impôt foncier. Quand le lendemain matin les révoltés eurent connaissance de cet acte, ils s'en déclarèrent satisfaits, et la plupart s'en retournèrent dans leurs foyers. Wat-Tyler, à la tête d'un petit nombre d'adhérents, essaya seul de s'opposer à une conciliation opérée sans lui. Cependant, le 15 juin, il consentit à avoir un entretien avec le roi, à Smithfield ; or, à cette occasion il se comporta avec tant d'arrogance, que les gens de la suite de Richard, indignés, le massacrèrent sous les yeux de leur maître. Ses adhérents, qui se tenaient à quelque distance, essayèrent bien un instant de venger leur chef; mais à ce moment arriva un fort détachement de bourgeois de Londres en armes, à la vue desquels les paysans se dispersèrent dans tous les sens.

Dans le comté de Norfolk, c'était un teinturier du nom de John Littestere qui s'était mis à la tête des insurgés. Il prenait le titre de *roi des communes*, et se faisait servir à table par des gentilshommes obligés de s'agenouiller devant lui. L'évêque Spencer de Norwich tailla en pièces une partie de ces révoltés à Northwalsham, et livra les autres au supplice. Les barons réunirent d'ailleurs leurs vassaux avec tant de diligence, que le roi se trouva bientôt à la tête d'une armée de 40,000 hommes, avec laquelle on fit rentrer dans le devoir les comtés qui avaient pris part à l'insurrection. Indépendamment des chefs, plus de 1,500 paysans périrent dans les plus affreuses tortures. Il parut ensuite un manifeste royal qui retira toutes les concessions accordées au moment du péril; et le menu peuple se trouva désormais en proie à une oppression cent fois plus dure encore qu'auparavant.

WAUXHALL. *Voyez* Vauxhall.

WAVRE, ville de 5,900 habitants, située sur une petite rivière appelée la Dyle, dans l'arrondissement de Nivelles, province du Brabant méridional (Belgique), est célèbre par les combats qui y eurent lieu les 18 et 19 juin 1815 entre les Français et les Prussiens. Après avoir perdu, le 16 juin, la bataille de Ligny, Blücher s'était retiré avec son armée sur les hauteurs en deçà de Wavre, pendant que Wellington, à la suite de l'affaire des Quatre-Bras, prenait une forte position à Mont-Saint-Jean. La jonction des deux armées était dès lors possible, et Blücher promit à Wellington de l'appuyer vigoureusement s'il était attaqué le 18 par Napoléon. Dans le cas contraire, tous deux étaient résolus de prendre l'offensive dans la journée du 19. Cependant, après la victoire qu'il venait de remporter à Ligny, Napoléon, se lançant à la poursuite de Wellington, avait laissé le maréchal Grouchy avec 34,000 hommes et 100 bouches à feu devant l'armée prussienne, avec ordre de la rejeter plus loin et d'empêcher ainsi que Blücher se réunît à Wellington. Blücher, qui était loin de supposer qu'il eût affaire à un ennemi disposant de forces si considérables, se mit en marche avec toutes ses troupes sur Saint-Lambert, dans la matinée du 18, conformément à sa promesse, pour aller au secours de Wellington; mais il laissa en arrière Thielemann avec le troisième corps fort de 15,000 hommes, en lui donnant l'ordre de conserver la position de Wavre jusqu'à ce que le résultat de la bataille lui fût connu, ce qui, en cas de retraite, était d'une haute importance. Dans l'après-midi du 18, vers trois heures, Grouchy entreprit sa première attaque sur Wavre. Vandamme, traversant aussitôt la Dyle, entra dans la petite ville, qui était tout en feu; mais il ne tarda pas à être contraint de l'évacuer. Grouchy ne tenta pas moins vainement de traverser l'extrémité de l'aile droite de Thielemann au moulin de Bierge. Dès qu'on entendit les premiers coups de canon de Waterloo, Vandamme, Gérard et Pajol, placés sous

les ordres de Grouchy, le conjurèrent de renoncer à son attaque sur Wavre et d'aller porter secours à l'empereur aux prises avec l'ennemi. Un tel mouvement eût évidemment empêché la marche de l'armée prussienne et eût exercé une décisive influence sur le résultat de la bataille de Waterloo. Mais Grouchy refusa de croire que l'armée prussienne eût réellement décampé, comme aussi de s'éloigner de la lettre de ses instructions. Quoiqu'on assure que dans la nuit du 18 au 19 il avait reçu de Napoléon l'ordre de se rapprocher de l'aile droite de l'armée principale, il n'en accepta pas moins, dans la matinée du 19 juin, par des motifs restés inconnus, un nouvel engagement sur les bords de la Dyle. Thielemann, dont la position était devenue des plus critiques, et qui savait déjà que les alliés avaient remporté la victoire à Waterloo, prit une autre position, deux lieues plus loin, et même, vers midi, se retira sur Louvain, afin d'attirer Grouchy sur ses pas et de le couper. Mais Grouchy reçut, lui aussi, à ce moment la nouvelle de la défaite de Napoléon, et battit alors précipitamment en retraite par Gembloux sur Namur. De part et d'autre, on avait perdu à peu près 2,000 hommes sur les bords de la Dyle. Si Napoléon avait su que Grouchy ramènerait sous les murs de Paris son armée non entamée, et qui en route s'était grossie de fuyards qui en avaient porté l'effectif à 40,000 hommes, il ne se serait pas tant pressé d'abdiquer et il eût sans doute encore tenté la fortune des armes.

WAVRE, village situé à cinq kilomètres de Varsovie, sur la route de Pultusk et sur la rive droite de la Vistule, est célèbre par la bataille qui s'y livra le 19 février 1831, entre les Polonais et les Russes. Chlopicki contribua surtout au gain de la victoire, qui y couronna les armes polonaises.

WEBER (KARL-MARIA-FRÉDÉRIC-ERNEST, baron DE), un des plus grands musiciens de notre époque, naquit en 1786, à Eutin. Il avait apporté en naissant les dispositions les plus heureuses et la passion la plus déterminée pour les beaux-arts, principalement pour la peinture et la musique. Heuschel de Hildburghausen fut son premier maître de piano, en 1796. C'est à ce savant professeur que Weber dut son énergie, cette exécution brillante, agile et passionnée qui l'ont placé au premier rang des pianistes de cette époque. Le développement extraordinaire et précoce de ces qualités engagea le père de Weber à lui donner les moyens d'arriver à la perfection. Il conduisit son fils à Saltzbourg, et le confia au fameux Michel Haydn, moins connu que son illustre frère Joseph, quoique plus savant. L'austérité des principes de ce rhéteur musical rebuta le jeune Weber, qui profita peu de ses instructions. En 1798 il publia son premier ouvrage, six fugues à quatre parties : elles sont remarquables par leur style pur et correct. A la fin de cette année, Weber se rendit à Munich, où il apprit l'art du chant de Valesi, et la composition, ainsi que le piano, de Kalcher. C'est à ce maître qu'il dut en partie ces combinaisons d'instruments qui charment également par leur hardiesse et leur nouveauté. Le genre de Weber le porta vers la musique théâtrale. Il écrivit sous les yeux de son maître un opéra intitulé *Le Pouvoir de l'amour et du vin*, et plusieurs autres pièces qu'il ne trouva pas dignes de son talent; elles furent livrées aux flammes. Bientôt après, son goût pour la peinture vint le distraire de ses occupations musicales : il voulut rivaliser avec Sennefelder, et lui disputa l'invention de la lithographie; il fit valoir l'artifice de ses procédés, voulut prouver leur supériorité, et alla se fixer avec son père à Freyberg, en Saxe, où les matériaux qui lui étaient nécessaires se trouvaient mieux à sa portée. L'ennui d'un travail en quelque sorte mécanique ne pouvait manquer de fatiguer un esprit de cette trempe. Le jeune spéculateur abandonna ses pierres et ses crayons pour reprendre la lyre; il se remit à l'étude de la composition avec une ardeur nouvelle. Il écrivit *Sylvana*, opéra, en 1800; il était alors âgé de quatorze ans. Cette composition fut reçue avec enthousiasme; on l'applaudit à Vienne, à Prague, à Pétersbourg. *Pierre Schmoll*, opéra représenté en 1801, est son coup d'essai dans le style brillant et vigoureux. Dans ses nombreux voyages, il faisait des collections de livres sur la théorie de la musique. Contrarié par le peu d'accord qui règne entre les systèmes divers de leurs auteurs, il donna encore plus de soin à l'étude de l'harmonie, dans l'intention d'en former un nouveau cours complet, rédigé d'après le système de doctrine que ses lumières et son expérience lui avaient fait adopter.

Weber se rendit à Vienne en 1803, et termina son éducation musicale sous le célèbre abbé Vogler. Il fut appelé ensuite à Breslau pour y remplir les fonctions de maître de chapelle. Le seul ouvrage remarquable qu'il ait écrit pendant son séjour en Silésie est l'opéra de *Rubezahl*. En 1806 la guerre de Prusse l'obligea à quitter Breslau; il accepta un engagement que le duc de Wurtemberg lui avait offert. Il composa alors deux symphonies, plusieurs concertos, différentes pièces pour instruments à vent, et publia une édition revue et corrigée de *Sylvana*, une cantate, *Der erste Ton*, quelques ouvertures à grand orchestre, et une grande quantité de solos ou sonates pour le piano. *Abu-Hassan*, opéra en un acte, parut à Darmstadt en 1810. De 1813 à 1816 Weber dirigea l'Opéra à Prague. Il écrivit sa grande cantate, *Kampf und Sieg*, production d'un style pompeux et grandiose, et fut appelé ensuite à Dresde pour y former un opéra allemand. *Der Freyschütz* parut à Berlin en 1821; cet ouvrage admirable éleva Weber au rang des premiers maîtres de l'Allemagne; le succès en fut brillant et populaire. Il donna ensuite *Euriante*, opéra d'une grande beauté, mais dont les résultats furent moins heureux. Appelé à Londres, il y écrivit *Obéron*, son dernier chef-d'œuvre. On sait la vogue prodigieuse du *Freyschütz*, qui parut sur nos théâtres avec le titre de *Robin des bois*.

La santé de Weber avait beaucoup souffert avant son voyage à Londres; il était atteint d'une maladie de poitrine, qui le rendait très-sensible aux variations de l'atmosphère, si fréquentes en Angleterre au printemps. Il témoignait un vif désir de revoir sa patrie, et ce sentiment redoubla à mesure que le moment de sa mort approchait. La faiblesse de sa santé l'empêchait d'aller dans le monde; mais rien ne faisait regarder comme prochain le malheur qui le menaçait, et le soir qui précéda la nuit de sa mort, un de ses amis, qui lui avait donné des soins constants, avait soupé avec lui, et l'avait laissé dans un état qui n'inspirait aucune crainte, du moins pour le moment. Le 5 juin 1827, on le trouva sans mouvement dans son lit, la tête appuyée sur sa main. On s'empressa de lui donner des secours, mais il était trop tard. Il laissait sa femme et deux enfants, qui ne l'avaient point accompagné à Londres. CASTIL-BLAZE.

WEBSTER (DANIEL), célèbre homme d'État américain, naquit le 18 janvier 1782, à Salisbury, dans le New-Hampshire. Son père avait fait la guerre de l'indépendance, devint membre de l'assemblée législative du New-Hampshire, et mourut en 1816. Après avoir terminé ses études, Daniel Webster s'établit comme avocat à Portsmouth. Sa réputation grandit en peu de temps, et en 1812 il fut élu membre de l'assemblée législative du New-Hampshire, où il exerça une grande influence. En 1817 il vint se fixer à Boston. En 1820 il fit partie de la commission chargée de la révision de la constitution particulière de cet État; et peu après le comté de Suffolk, dans le Massachusetts, le choisit pour député à la chambre des représentants. En 1828 il le désigna pour faire partie de la chambre du sénat. Daniel Webster se fit remarquer au congrès par la chaleur avec laquelle il prit en mains la cause des Grecs et celle des nouvelles républiques de l'Amérique méridionale. Quand, en 1828, la question des tarifs fut soulevée dans le congrès, il la combattit d'abord énergiquement, comme représentant d'une ville commerciale; mais la mesure une fois adoptée, il n'hésita pas à en reconnaître la justice. Dans la question des banques, il se montra, avec Blay, l'adversaire du général Jackson, et mérita ainsi la confiance du parti whig. Obligé de séjourner à Washington en sa qualité de membre du congrès, il y exerça avec le plus grand succès

la profession d'avocat près la cour suprême de l'Union. Lorsque, en 1841, le général Harrison, représentant du parti whig, arriva à la présidence avec l'intention bien arrêtée de renouveler le privilége de la Banque, il appela Webster à la tête du ministère en qualité de secrétaire d'État; et malgré le décès du général, arrivé un mois après, Webster n'en conserva pas moins ces fonctions sous l'administration démocratique modérée de Tyler. En 1842 celui-ci le chargea de négocier à Washington, avec lord Ashburton, ambassadeur d'Angleterre, le traité relatif à la délimitation des deux États, ainsi qu'à la suppression de la traite et à l'extradition des criminels. Quand Tyler quitta le pouvoir, Webster aurait eu de grandes chances d'être élu président à sa place, si le parti démocratique n'avait pas fini par l'emporter. Cependant, il fut élu de nouveau membre du sénat en 1845; et en 1850 il fut appelé à remplir encore une fois les fonctions de secrétaire d'État. Il mourut, après une courte maladie, dans son domaine de Marshfield en Massachusetts, le 24 décembre 1852.

WEBSTÉRITE, sulfate d'alumine hydraté. C'est une substance terreuse, d'un blanc mat, ressemblant beaucoup à la craie par son aspect et sa consistance, qu'on avait d'abord prise pour de l'alumine pure ou de l'argile pure, quand on la découvrit pour la première fois à Halle en Saxe. Webster, qui la retrouva sur la côte d'Angleterre, lui restitua son véritable caractère. Plus tard, on en a trouvé des variétés près d'Épernay, et à Auteuil près Paris. La webstérite, qui se rencontre en veines dans l'argile plastique, appartient exclusivement aux terrains tertiaires.

WECHABITES. *Voyez* WAHABITES.

WECHEL, honorable famille d'imprimeurs qui exercèrent leur art tout à la fois en Allemagne et en France.

Christian WECHEL fonda, vers l'an 1530, à Paris, une imprimerie, dont la renommée fut bientôt européenne, et des presses de laquelle sortirent de nombreuses éditions des divers classiques grecs, latins, hébreux et français, aussi remarquables par la correction des textes que par la beauté de l'exécution matérielle. Persécuté comme partisan de la Réformation et comme vendant des livres prohibés, il fut obligé de quitter la France. Il fonda alors à Francfort-sur-le-Mein une nouvelle imprimerie et une nouvelle maison de librairie, qui ne tardèrent pas à être aussi florissantes que ses premiers établissements. Il mourut en 1554.

Son fils *André* WECHEL était resté à Paris; mais il éprouva bientôt les mêmes persécutions que son père, et dut, comme calviniste, abandonner la France, en 1573. Lui aussi il fonda, d'abord à Francfort, et plus tard à Hanau, une importante officine. A sa mort, arrivée en 1581, ses gendres, Claude Marny et Jean Audry, continuèrent ses grandes affaires, sous la raison de *Imprimerie Wechel*. En 1590 il parut un catalogue des livres sortis de ses presses.

WEDGWOOD. On appelle ainsi, d'après le nom de son inventeur, une espèce particulière de poterie anglaise remarquable par sa dureté, sa finesse et sa beauté.

Josiah WEDGWOOD, pauvre potier du comté de Stafford, né en 1730, inventa, dans les dernières années du dix-huitième siècle, une poterie jaune pâle, d'une grande dureté et d'un remarquable éclat, et successivement plusieurs autres espèces de faïence, mais qui ne sont pas toutes connues sous son nom. L'immense usine qu'il fonda non loin de Newcastle, dans le comté de Stafford, finit par devenir un gros bourg, auquel il donna le nom d'*Etruria*. Le principal dépôt des produits de cette industrie se trouve à Londres.

Wedgood, mort en 1795, avait acquis des connaissances étendues dans diverses branches des sciences naturelles; il inventa également un *pyromètre*, qui porte son nom, et dont il fut beaucoup plus question qu'il ne le méritait réellement.

WEENIX (JEAN-BAPTISTE), peintre hollandais, né en 1621, à Amsterdam, élève d'Abraham Bloemaert et gendre de Hondecoeter, séjourna pendant quelque temps en Italie, où il peignit un grand nombre de tableaux pour des seigneurs, et vint ensuite s'établir à Utrecht, où il mourut, en 1660. Ses petits paysages, ses animaux et ses tableaux de genre sont exécutés avec beaucoup de soin, mais quelque peu uniformes. Ses dessins et les planches gravées par lui sont devenus d'une rareté extrême.

Son fils, *Jean* WEENIX, né à Amsterdam, en 1644, se fit une bien plus grande réputation, et ne put d'ailleurs pas profiter longtemps des enseignements de son père. Prenant la nature pour guide, il réussit, non pas comme lui dans tous les genres, mais à atteindre une grande supériorité comme peintre d'animaux. Il mourut à Amsterdam, en 1719. Cet artiste a exécuté avec une admirable vérité et un indicible charme de couleur des tableaux représentant la nature inanimée, des chasses au cerf et au sanglier, et des animaux morts et vivants.

WEHME (Sainte) ou COURS WEHMIQUES, redoutable et mystérieux tribunal, qui existait en Allemagne au moyen âge et qui est connu aussi dans l'histoire sous la dénomination de *tribunal des francs juges*. Les membres de ce tribunal en attribuaient la création à Charlemagne, qui aurait eu en cela pour but de surveiller les Saxons récemment convertis à la foi chrétienne et d'empêcher par la force leur retour à l'idolâtrie. Il est plus probable que cette institution était un débris des tribunaux qui avaient existé chez les Germains libres, et que, sous l'empire de certaines circonstances favorables, elle se maintint en Westphalie (*la terre rouge*) quand l'Allemagne se divisa en une foule d'États indépendants. Elle acquit plus d'importance après la proscription de Henri le Lion (1179), sur qui Engern et la Westphalie furent alors confisquées par l'archevêque de Cologne. Au milieu de l'anarchique confusion à laquelle l'Allemagne se trouva en ce moment en proie, il ne fut pas difficile à des tribunaux de ce genre de s'établir, puisque les empereurs eux-mêmes avaient souvent recours à eux pour se débarrasser d'ennemis dangereux. C'est au quatorzième et au quinzième siècle qu'ils exercèrent le plus d'influence, et à cette époque ils se répandirent dans toute l'Allemagne. Si parfois leur action fut salutaire, il ne pouvait manquer d'arriver qu'ils dégénérassent bientôt et qu'ils servissent le plus souvent d'instruments à l'égoïsme et à la perversité. Il était donc naturel que beaucoup de voix s'élevassent contre l'existence d'une pareille institution; aussi, en 1461, plusieurs princes et villes d'Allemagne, auxquels s'adjoignit la Confédération Suisse, convinrent-ils de créer entre eux des associations dans lesquelles chacun trouverait la justice qui lui était due sans avoir besoin de recourir à l'assistance d'un tribunal secret. Plusieurs princes de l'Empire ayant sollicité l'octroi de patentes impériales qui les missent à l'abri des prétentions des tribunaux secrets, les empereurs se déterminèrent à introduire enfin quelques modifications dans la constitution de ces tribunaux, qui en étaient venus jusqu'à les gêner eux-mêmes dans l'exercice de leur puissance impériale. Les membres de la Sainte Wehme étaient appelés *savants* ou *initiés*. Ils devaient être chrétiens, nés en légitime mariage, mener une vie irréprochable et s'engager par les plus terribles serments à maintenir envers et contre tous la Sainte Wehme, de même qu'à faire exécuter ses jugements.

L'exécution consistait toujours dans la pendaison du condamné à l'arbre le plus prochain, dans lequel on fichait un couteau, pour marquer que la victime avait été mise à mort *au nom de la Sainte Wehme*. Mais pour assurer le supplice et pour éviter les abus, il était défendu aux *francs juges* d'exécuter une sentence à moins qu'ils ne fussent au nombre de trois. Quand un jugement était rendu, cent mille bourreaux invisibles poursuivaient à l'instant le coupable. Aussi le cadavre du malheureux était-il bientôt suspendu aux branches de l'arbre fatal, au bord de la voie publique, et presque toujours à quelques pas de la potence seigneuriale. Si le proscrit résistait, il était frappé du poi-

gnard, mais le meurtrier devait laisser dans la plaie l'arme dont il avait fait usage, et dont la forme consacrée était parfaitement connue. Le *franc juge* pouvait alors s'éloigner d'un pas tranquille, à la vue d'une population silencieuse et glacée d'épouvante. Si l'accusé comparaissait, la procédure était extrêmement simple. Avouait-il, il s'était condamné lui-même. La sentence était prononcée sur l'heure et immédiatement exécutée. Niait-il, il était tenu de se purger de l'accusation, suivant les prescriptions du droit germanique; et comme il lui était difficile de trouver des témoins jurés dans le corps des francs juges, sa condamnation était à peu près certaine. Aussi faisait-il toujours défaut, et la citation finit par tomber en désuétude comme inutile. Mais d'énergiques réclamations s'élevèrent contre cet abus, et des lois de l'Empire ordonnèrent de citer exactement l'accusé, quel qu'il fût. Toutefois, malgré la protection impériale et le respect du nom *wehmique*, les huissiers porteurs de citations couraient souvent de grands dangers dans l'accomplissement de leur mission. Aussi prenaient-ils de curieuses précautions pour faire parvenir les citations aux intimés.

Il nous reste à parler d'une procédure plus terrible, celle du flagrant délit, selon l'énergique expression du droit *wehmique*, quand le coupable était trahi par sa main, son œil ou sa bouche, sans aucune différence entre le seigneur et le vilain. Dans ce cas, si trois *francs juges* avaient été témoins du fait ou en avaient entendu l'aveu, c'était leur droit et leur devoir de pendre immédiatement le coupable à l'arbre le plus proche; et cette attribution s'exerçait en quelque lieu que ce fût, sur la *terre rouge* (on appelait ainsi la Westphalie) comme sur les autres terres de l'Empire. L'on comprend combien ce droit épouvantable prêtait aux abus, et combien la dispersion des *francs juges* dans toute l'Allemagne devenait un danger pour la société qu'ils avaient eu d'abord mission de protéger. Au quinzième siècle, la puissance de la *Sainte Wehme* fut presque illimitée. Les princes de l'Empire et l'empereur lui-même la subissaient. Tous les efforts qu'ils firent pour la refouler dans les limites de la Westphalie furent inutiles. En 1438 la diète générale prit à cet égard une résolution qui échoua devant la résistance énergique des francs juges, soutenus par la faveur publique. Leur appui semblait encore nécessaire pour défendre la faiblesse contre le *droit des armes* ou la *guerre privée*, qui était le droit commun de l'époque. C'est alors que les princes et les cités libres demandèrent et obtinrent des priviléges pour se soustraire à la juridiction des tribunaux *wehmiques*. Ces priviléges supposaient tous que les tribunaux ordinaires feraient bonne justice, et ne touchaient point, par conséquent, à la juridiction subsidiaire des *francs juges*. Le plus souvent ceux-ci respectaient le privilége impérial, mais il leur arriva souvent aussi de le transgresser. La citation d'un franc-comte westphalien était plus redoutée que celle de l'empereur lui-même. Des princes de l'Empire cités à comparaître en personne obéirent. L'on vit même, en 1470, trois francs-comtes appeler devant leur juridiction l'empereur Frédéric III, son chancelier et son tribunal aulique, avec cet avertissement qu'il y allait de leur honneur et de leur vie à venir défendre leur cause, la justice devant suivre son cours même en cas de non-comparution. L'empereur ne comparut pas et dévora cette injure; mais son fils se chargea de le venger. Maximilien s'appliqua en effet à améliorer la justice régulière. Les conseils auliques, les chambres impériales et les cours seigneuriales furent réorganisés d'une manière plus conforme aux besoins des peuples et aux règles du droit. Le duel judiciaire fut aboli; les pouvoirs publics, investis des armes nécessaires pour contraindre leurs justiciables à l'obéissance, purent désormais remplir leur mission; l'existence des tribunaux wehmiques devint dès lors sans objet, et ils périrent par l'endroit même d'où était venu jadis leur puissance. L'œuvre que Maximilien avait commencée d'une main ferme, Charles Quint acheva de l'accomplir avec une inébranlable volonté. La fameuse ordonnance Caroline, en 1532, suivant les progrès que la science du droit et l'administration de la justice avaient faits en Italie et en France, réforma la jurisprudence criminelle, aux applaudissements de l'Allemagne tout entière; et les tribunaux wehmiques, remplacés dans les diverses contrées de l'Empire par une justice territoriale émanant de l'empereur, disparurent d'une société mieux réglée.

WEHRGELD, WERIGILD, *Widrigeldum*. Voyez COMPOSITION.

WEIMAR, capitale du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, l'une des villes les plus remarquables de l'Allemagne, avec 12,000 habitants, est située dans une belle vallée, sur l'Ilm, et n'a point de fortifications. Les rues en sont pour la plupart irrégulières. Le château grand-ducal, bien situé et décoré à l'intérieur avec le plus grand goût, embellirait les plus belles capitales. Un magnifique parc en dépend. La bibliothèque du grand-duc compte plus de 140,000 volumes, outre une riche collection de portraits d'hommes célèbres. Le théâtre de la cour, longtemps placé sous la direction de Schiller et de Gœthe, est une des scènes les plus distinguées de l'Allemagne. En fait d'édifices publics, on remarque surtout l'hôtel de ville et la banque. Les curieux vont visiter la maison habitée autrefois par Lucas Cranach, place du Marché, la maison de Gœthe sur la place à laquelle on a donné le nom de cet illustre écrivain, et la maison de Schiller sur l'esplanade. La ville possède deux églises protestantes, une église catholique et une chapelle grecque, un gymnase, un séminaire, une école gratuite de dessin, un hôpital et divers autres établissements de bienfaisance. A deux kilomètres de Weimar, on trouve le château de plaisance du *Belvédère*, résidence d'été du grand-duc, avec un parc ravissant et de magnifiques serres chaudes, où l'on cultive les plantes les plus rares.

WEISSHAUPT (ADAM), fondateur de l'ordre des *Illuminés*, né le 6 février 1748, à Ingolstadt, fit ses études à l'université de cette ville, où, en 1768, il fut reçu docteur en droit. Il fut admis en 1762 à y professer comme professeur suppléant, et y obtint, en 1775, la chaire de droit naturel et de droit canon, qui jusque alors avait toujours été confiée à des ecclésiastiques. Le clergé le trouva mauvais, et ne lui pardonna pas de se montrer l'adversaire des jésuites, dont il avait pourtant été l'élève. Ami des lumières, Weisshaupt se mit en relations avec quelques bons esprits, et chercha à les gagner à un système qu'il qualifiait de cosmopolitisme. Comme jurisconsulte, il s'était fait une grande réputation, et ses cours attiraient constamment un nombreux auditoire. Il en profita pour propager sa doctrine, et son amphithéâtre devint ainsi la pépinière du *cosmopolitisme*, dans l'intérêt duquel il fonda l'ordre des *Illuminés*, devenu ensuite si fameux. Après avoir perdu sa chaire en 1785, à la suite de dénonciations dont il fut l'objet, il se rendit à Gotha, où le duc, qui goûtait ses doctrines, lui conféra d'abord le titre de *conseiller de légation* et plus tard celui de *conseiller aulique*. C'est là qu'il est mort, le 18 novembre 1830. Parmi ses ouvrages les plus importants, il faut citer son *Apologie des Illuminés* (Leipzig, 1786); et son *Pythagore, ou Méditations sur l'art mystérieux du monde et du gouvernement* (1790).

WEIT (Danse de Saint-). *Voyez* DANSE DE SAINT-GUY.

WELCHES, corruption du mot *Graels*, est le nom primitif des Celtes qui ont peuplé la Gaule, le nord de la péninsule Ibérique et une partie de la grande île Britannique, entre autres le pays de Galles. On donne à ce nom diverses origines. Il serait fastidieux de rapporter toutes les opinions qui ont été émises sur cette étymologie : il suffit de s'en tenir à ce que Voltaire a dit dans son *Dictionnaire philosophique*. « Les Gaulois sont presque le seul peuple qui ait perdu son nom : ce nom était celui de *Walch* ou *Welch*; les Romains substituaient toujours un G au W; de *Welche*, ils firent *Galli*, *Gallia*. » Quoi qu'il en soit, le nom de *Welches* appartint aux habitants de la Gaule avant la con-

quête romaine, et on le leur donne plutôt que celui de Gaulois quand on veut exprimer la barbarie dans laquelle ils étaient plongés. De là le mot *welche* a passé dans notre langue pour désigner des hommes ignorants, sans goût, ennemis de la raison et des lumières. C'est Voltaire qui, en 1749, a donné cours à cette acception par son fameux pamphlet intitulé : *Discours aux Welches par Antoine Vadé, frère de Guillaume*. Le *Dictionnaire de l'Académie* a admis le mot *Velche* en l'écrivant par un simple V. Voltaire a employé aussi le mot *welcherie* pour indiquer un acte de barbarie. Lors de la fameuse querelle des gluckistes et des piccinistes, les partisans de la musique italienne jetèrent à bon droit l'épithète de *Welches* aux amateurs encroûtés du vieux chant français. Charles Du Rozoir.

WELLESLEY, nom d'une famille protestante d'Angleterre qui sous le règne de Henri VIII vint s'établir en Irlande, et dont le véritable nom était *Cowley*. Walter *Cowley* ou *Colley* était en 1537 fiscal général en Irlande. Son fils, sir Henri *Colley*, se distingua dans les guerres de la reine Élisabeth. C'est de lui que descendait Richard *Colley*, membre du parlement, qui en 1728 hérita des biens de la famille Wesley ou Wellesley, dont il prit le nom. Il fut créé pair d'Irlande en 1746, sous le nom de baron Mornington, et mourut le 31 janvier 1758. Son fils, Garret *Colley*, fut créé en 1760 vicomte Wellesley et comte Mornington. Il mourut en 1784, laissant cinq fils, qui tous se distinguèrent dans la vie publique, et dont le troisième fut le célèbre duc de Wellington.

L'aîné et le plus riche des cinq frères, Richard *Colley*, depuis 1797 pair d'Angleterre, marquis de Wellesley en Irlande depuis 1799, célèbre comme gouverneur général des Indes orientales, naquit en 1760, à Dublin, et hérita, en 1784, des titres et des biens de son père. A peu de temps de là il fut envoyé par la ville de Windsor à la chambre basse. Le succès avec lequel il y défendit la politique de Pitt, et surtout sa haine ardente pour les hommes et les principes de la révolution française, lui valurent l'amitié de Georges III, qui le nomma d'abord lord de la trésorerie, puis commissaire pour les affaires des Indes orientales, et enfin, en 1797, gouverneur général des possessions britanniques dans cette partie du monde. Wellesley entra en fonctions dans les circonstances les plus critiques. Les Français venaient de s'allier avec Tippou-Saïb, sultan de Mysore, à l'effet d'attaquer l'Angleterre au sein même de ses riches colonies de l'Inde. C'est d'Égypte que devait partir l'expédition projetée. En conséquence, Wellesley ne fut pas plus tôt arrivé dans les Indes qu'il ordonna la mise en état de blocus du détroit de Bab-el-Mandeb, et qu'il déclara la guerre à Tippou-Saïb. La chute de Seringapatnam, prise d'assaut par Harris, eut pour résultat la conquête de tout le royaume de Mysore. Wellesley continua ensuite la guerre contre les Mahrattes, et opéra, dans l'espace de trois mois, la conquête de tout le territoire situé entre le Gange et Schumna. En 1801 il put même détacher de son armée une division chargée d'aller appuyer en Égypte les opérations de l'armée turque contre les Français. Dès 1805, cependant, il renonçait spontanément au gouvernement général de l'Inde. A son retour en Angleterre, il se vit l'objet des plus violentes attaques de la part de l'opposition, tandis que la majorité ministérielle lui votait des remercîments publics et que la cour lui prodiguait des faveurs de tous genres. Au commencement de 1809 le roi Georges l'accrédita en qualité d'ambassadeur auprès de la junte centrale de Séville. A la mort du duc de Portland, en 1809, il remplaça Canning en qualité de ministre des affaires étrangères. A la suite d'une divergence d'opinions survenue en 1812 entre lui et ses collègues au sujet des affaires de la Péninsule, Wellesley donna sa démission. Quoique considéré comme un des plus fermes champions du parti tory, il n'hésita point à proposer dès la session de 1812 l'abolition des lois d'exception auxquelles étaient assujettis les catholiques. Sa motion ne fut repoussée qu'à une seule voix de majorité. Il se déclara de même, en diverses occasions, opposé au maintien de l'*Habeas corpus*. En décembre 1821 le gouvernement lui confia les fonctions de vice-roi d'Irlande; fonctions dans l'exercice desquelles il s'attira par sa grande modération la haine des orangistes, qui en vinrent jusqu'à l'insulter publiquement. En 1828 il donna sa démission; mais le ministère de lord Grey, rendant justice à son administration, l'appela de nouveau en Irlande, en 1833, avec le titre de lord lieutenant; et il y demeura jusqu'à ce que les tories revinssent au pouvoir, en décembre 1835. A ce moment, pliant sous le poids des années, il se retira dans son domaine de Kingston-House, près Brompton, où il mourut, le 26 septembre 1842. En 1828 il s'était remarié en secondes noces avec miss Paterson, riche Américaine, mais il ne laissa point d'enfants.

Le titre de comte Mornington avait passé à son frère puîné, William *Wellesley-Pole*, baron de Maryborough en Angleterre. Né en 1763, il prit en 1778 ce nom de *Pole*, d'un cousin dont il venait d'hériter. Il servit d'abord dans la marine; plus tard, il fit partie de la chambre des communes d'Irlande, puis de celle d'Angleterre. En 1811 il était secrétaire d'État pour l'Irlande; mais ayant vivement irrité alors le parti national par des rigueurs intempestives, il fut obligé de donner sa démission. Depuis, il prit encore aux affaires publiques une part assez active. Il est mort en 1845.

Son fils, William-Pole-Tylney-Long *Wellesley*, comte Mornington, aujourd'hui chef de la famille Wellesley, né en 1788, épousa en 1812 miss Tylney-Long, la plus riche héritière qu'il y eût alors en Angleterre, dont il trouva moyen de manger toute la fortune en quelques années; et par suite des dettes immenses qu'il avait contractées, il dut pendant longtemps habiter le continent. En mai 1847 il attira encore sur lui d'une manière fâcheuse l'attention publique. Il fallut en effet que la justice intervint alors pour le contraindre à payer une pension alimentaire à sa seconde femme, d'avec laquelle il avait divorcé, et qu'il laissait dans le plus affreux dénûment.

Le quatrième frère, Gérard-Valérien *Wellesley*, né le 7 décembre 1771, se consacra aux études théologiques, et fut en dernier lieu évêque de Wearmouth.

Henri *Wellesley*, le plus jeune des cinq frères, devint en 1828 lord Cowley.

WELLESLEY (Ile). *Voyez* Carpentaria.

WELLINGTON (Arthur Wellesley, duc de), prince de *Waterloo*, troisième fils du comte de Mornington (*voyez* Wellesley), et d'Anna Hill, fille du vicomte Dungannon, naquit à Dungan-Castle, le 1er mai 1768, la même année que Napoléon. Après avoir fait ses études à Eton, il fut envoyé en France à l'école militaire d'Angers; et en 1787 il entra avec le grade d'enseigne dans un régiment d'infanterie anglaise. Plus tard, en 1793, il acheta la lieutenance-colonelle du 33e régiment, avec lequel il fit en 1794 la campagne de Hollande. Quand son frère fut nommé, en 1797, gouverneur général des Indes orientales, il l'y accompagna à la tête de son régiment, se distingua dans la guerre contre Tippou-Saïb, et obtint en récompense le grade de général major. Il se fit encore plus de titres à la reconnaissance du gouvernement par sa conduite dans la guerre des Mahrattes, dont, avec un corps de 12,000 hommes seulement, il anéantit à la bataille d'Assy l'armée, forte de 60,000 combattants. Revenu en Angleterre en 1805, il fut élu par la ville de Newport membre de la chambre des communes en 1806, et l'année suivante il accompagna le duc de Richmond en Irlande comme secrétaire. Au mois d'août de la même année il fit partie de l'expédition de lord Cathcart contre Copenhague, dont il négocia et discuta la capitulation. Les services qu'il avait rendus dans cette expédition furent récompensés par le grade de lieutenant général; et en 1808 il fut envoyé en Portugal avec un corps d'armée. Le 18 août il battit les Français à Rolixa. Néanmoins, il lui fallut céder le commandement en chef à Dalrymple, qui conclut avec les Français la capitulation de Cintra, en vertu

de laquelle ceux-ci évacuèrent le Portugal avec armes et bagages. En avril 1809 Wellington fut appelé à prendre le commandement en chef de l'armée anglo-portugaise. Le 11 avril il surprit Soult à Oporto ; ensuite, il pénétra en Espagne, et livra à l'armée française l'incertaine bataille de *Talavera de la Reyna*, qui dura deux jours et qu'on affecta en Angleterre de regarder comme une victoire décisive. Le parlement vota 2,000 liv. st. de pension à Wellington, que le prince régent créa baron *Douro de Wellesley* et vicomte *Wellington de Talavera*, et à qui le gouvernement portugais accorda le titre de marquis de *Vimieira*. Mais la marche rapide de Soult et de Ney de Salamanque sur l'Estremadure le contraignit bientôt à repasser le Tage et à rentrer en Portugal. Il battit à la sanglante bataille de Busaco, livrée le 27 et le 28 septembre, Massena, qui s'était mis à sa poursuite ; puis, pour couvrir Lisbonne, il se hâta d'aller se retrancher aux formidables lignes de Torres - Vedras. Massena n'osa pas les attaquer avant d'avoir reçu les renforts qu'il attendait de France. Ils ne vinrent pas, et après avoir passé six mois devant ces lignes, le maréchal se vit forcé de battre en retraite ; ce ne fut même pas sans difficulté qu'il rentra en Espagne. Mal secondé par les faibles gouvernements qui existaient tant en Portugal qu'en Espagne, le général anglais ne poursuivit que mollement l'armée française. Mais la délivrance du Portugal valut encore à Wellington des remercîments du parlement ; on lui vota des subsides, et pour perpétuer la renommée de la grande résistance militaire qui avait sauvé le Portugal, on lui décerna le titre de marquis de *Torres-Vedras*. A cette époque le gouvernement anglais multipliait les témoignages de reconnaissance pour ses généraux ; il avait besoin de féconder le dévouement, et déjà l'Angleterre voyait dans Wellington un homme qu'on pouvait opposer à la fortune de Napoléon. On avait essayé d'abord de comparer le génie de Nelson au génie de l'empereur; mais Nelson était mort à Trafalgar. Wellington s'élevait, et semblait propre à justifier l'ambition du parlement. La lenteur de la tactique anglaise fut une grande faute, depuis le blocus d'Almeida jusqu'au siége de Badajoz. La bataille de Fuente d'Onoro devint une rude leçon de stratégie pour Wellington. Appuyé sur les forces nationales, celui-ci passa pourtant une fois encore le Tage pour s'opposer au ravitaillement de Ciudad-Rodrigo, point central des opérations, et Ciudad-Rodrigo fut emporté d'assaut après onze jours de tranchée; la fortune ne souriait plus à Napoléon. Massena avait été rappelé ; Soult se trouvait au sud de l'Espagne, Marmont n'était pas heureux ; Wellington, au contraire, venait de vaincre les répugnances de la régence de Cadix. Quelques mois après, la place de Badajoz tombait au pouvoir de l'armée anglaise. La fortune n'était décidément plus du coté de la France. Après la prise de Badajoz, la régence de Cadix créa Wellington grand d'Espagne de première classe, duc de Ciudad-Rodrigo, et lui confia le commandement général des armées espagnoles. De son côté, le parlement lui vota une autre pension de deux mille liv. st. Maître alors de ses flancs, Wellington entra sans hésiter en Castille, avec une grande supériorité de moyens, à la face de nos généraux divisés et d'une cour sans énergie, car Napoléon n'était pas là pour imposer son immense unité. Ici fut livrée la bataille de Salamanque, qui décida du sort de la Péninsule. Wellington vint à marches forcées sur Valladolid ; tournant à droite, il fit un mouvement hardi en se portant sur Madrid; Joseph Napoléon, tête si médiocre, fit sa retraite sur Burgos. La guerre d'Espagne était ainsi décidée, et ce fut une grande joie en Angleterre. De nouveaux remercîments du parlement furent décernés à Wellington ; le régent lui conféra le titre de *marquis*, et la chambre des communes vota cent mille livres sterling pour lui former un établissement. Le parlement agit avec profusion, parce qu'il avait besoin de créer une existence militaire en opposition avec la fortune merveilleuse de Napoléon. Soult, qui avait levé le siége de Cadix et abandonné l'Andalousie, fit un mouvement si bien combiné avec le corps d'armée du général Souham, que la ligne de Wellington fut compromise ; il opéra sa retraite avec une grande précipitation, et Soult reprit l'offensive. Wellington avait oublié sa méthode prudente, et pendant deux jours l'armée anglaise fut exposée. Cette nouvelle faute signale de la part de Wellington plus de talent militaire pour la résistance que pour l'offensive ; et pendant toutes les campagnes de la Péninsule, il ne sut jamais positivement tenir le milieu entre la témérité, qui hasarde la fortune, et la prudence, qui prévoit toutes les chances d'une mauvaise position. Les munificences de la nation anglaise à son égard n'en continuèrent pas moins avec une prodigalité inouïe, et le parlement lui vota encore une nouvelle gratification de cent mille livres sterling. L'Angleterre, pays de subsides et d'argent, récompensait ses généraux par des dons incessamment renouvelés.

Pour achever la délivrance de la Péninsule, Wellington vint à Cadix, en janvier 1813, communiquer en personne avec la régence. Les jalousies s'affaiblirent, et les armées espagnoles, mises enfin sur un meilleur pied, furent placées sous son commandement immédiat. Salué alors du titre de *généralissime*, il développa son plan de campagne à la tête de l'armée anglo-espagnole-portugaise jusqu'à Vittoria, où il donna la bataille si fatale à notre armée de la Péninsule, et où tout fut pris, jusqu'au trésor de Joseph Bonaparte. Les incertitudes de Jourdan, l'avidité de quelques-uns de nos généraux furent en grande partie cause de cet immense désastre : pour vouloir sauver le trésor, on perdit l'armée. Toute cette famille qui entourait Napoléon ne comprenait pas sa position ; elle ne servait qu'à compromettre ses destinées; puis le temps des malheurs arrivait, et rien n'arrête la fatalité. La journée de Vittoria valut à Wellington le grade élevé et rarement accordé en Angleterre, de feld-maréchal. La bataille de Vittoria lui ouvrit le chemin des Pyrénées. Soult avait pris le commandement de l'armée française sur la Bidassoa. Wellington se déploya jusqu'à Bayonne, après avoir emporté la position de Nivelle. Soult voulut avoir aussi ses lignes de Torres-Vedras sur la frontière de France; il avait élevé de redoutables retranchements près de Bayonne. Mais Wellington, au lieu de les attaquer de front, les déborda sur sa droite, forçant ainsi son adversaire à les abandonner. Après la bataille d'Orthez (27 février 1814), l'armée française ne put tenir la route de Bordeaux ; et Wellington poursuivit Soult jusque sous les murs de Toulouse qui, à la suite d'une dernière et sanglante affaire, tomba en son pouvoir, le 10 avril. La prise de Paris par les armées coalisées une fois connue, Wellington signa avec Soult un armistice. Après une courte visite rendue à Paris aux souverains alliés, il retourna à Madrid, où Ferdinand VII lui confirma toutes les dignités que la régence de Cadix lui avait accordées, et en payement de ses traitements arriérés lui fit don du magnifique domaine de Xerès de la Frontera. Le 5 mai 1814, le prince régent d'Angleterre lui accorda le titre de duc de *Wellington* et de marquis de Douro. A son arrivée à Londres, le 23 juin, le parlement lui vota encore 400,000 liv. st. pour acheter des terres et le reçut en séance solennelle, le 1er juillet. Wellington se hâta alors de retourner à Paris avec le titre d'ambassadeur extraordinaire; et le 1er février 1815 il remplaça Castlereagh au congrès de Vienne. Quand on apprit le débarquement de Napoléon à Cannes, Wellington signa le traité de Vienne, puis se rendit en Belgique, où le 6 avril il prit le commandement en chef des troupes anglaises, hanovriennes, brunswickoises et hollandaises. Le 18 juin eut lieu la sanglante bataille de Waterloo, qui pour la seconde fois mit fin à l'empire français. D'accord avec Blucher, il marcha alors sur Paris, où il entra le 5 juillet en vertu d'une capitulation. Le parlement d'Angleterre lui vota une nouvelle récompense de 200,000 liv. st.; le roi des Pays-Bas lui accorda le titre de *Prince de Waterloo*, et les autres souverains l'accablèrent à l'envi de titres, d'ordres et de présents.

Par le traité du mois de novembre 1815, il était stipulé

qu'une armée d'occupation resterait en France, et on la plaça sous le commandement de Wellington; en même temps il reçut le gouvernement et l'inspection des forteresses des Pays-Bas, construites comme autant d'avant-postes contre nous. Le duc de Wellington, généralissime, résida habituellement à Paris. Il voyait souvent Louis XVIII, et on lui doit la justice de reconnaître que, nommé arbitre en diverses circonstances sur les réclamations des alliés contre la France, il se prononça presque toujours d'une manière favorable à nos malheurs. Ce fut à cette époque que l'esprit de bonapartisme arma contre lui un fanatique, qui lui tira un coup de pistolet à bout portant dans sa voiture. Il ne fut point atteint.

Après le départ de l'armée d'occupation et la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, le duc de Wellington quitta la France; sa carrière militaire était finie, et il commençait en quelque sorte sa vie politique. En 1822 il alla représenter l'Angleterre au congrès de Vérone, où les instructions de son gouvernement ne lui permirent pas d'accéder à toutes les résolutions de la Sainte-Alliance. Membre de la chambre haute, il y vota constamment avec le parti tory; et si d'abord il sembla vouloir appuyer la politique libérale de Canning, il ne tarda pas à s'en montrer l'adversaire le plus déclaré. Après la retraite de lord Goderich, en 1828, il se chargea de constituer un cabinet dans lequel il prit le poste de premier lord de la trésorerie. L'année précédente, par suite de la mort du duc d'York, il avait été nommé commandant en chef de toute l'armée de terre. Dans son administration, il chercha à donner au gouvernement un caractère militaire; cependant, il eut assez de sagacité pour prendre lui-même l'initiative de l'émancipation des catholiques, en 1829.

L'influence que la révolution de Juillet exerça sur les dispositions de l'esprit public en Angleterre et l'avénement au trône de Guillaume IV amenèrent la chute de l'administration dont Wellington était le chef. Il combattit alors avec l'opiniâtreté qui formait le fond de son caractère la réforme électorale et les autres mesures libérales proposées par le ministère whig; et par cette conduite il s'aliéna si complétement l'opinion, qu'il devint souvent l'objet d'insultes publiques. Cependant, il exerçait toujours dans la chambre haute une immense influence, moins comme orateur que par la considération qui s'attachait sa personne. En 1834 il accepta dans le ministère Peel le portefeuille des affaires étrangères; mais dès l'année suivante le cabinet tory était en complète dissolution. Les whigs s'étant trouvés de nouveau en minorité en 1841, Wellington consentit encore à donner son concours à l'administration qui se forma sous les auspices de Peel, mais sans accepter de portefeuille. Au grand désappointement des tories, il se laissa convertir par son collègue aux doctrines de la liberté commerciale; et même sous le ministère whig, depuis le mois de juin 1846, il conserva le commandement supérieur de l'armée avec les fonctions de gouverneur de la Tour, de lord gardien des Cinq-Ports, et de chancelier de l'université d'Oxford. Étranger maintenant aux intrigues des partis, il exerçait une influence médiatrice; et la reine Victoria recourut à ses conseils dans plus d'une conjoncture délicate. C'est ainsi qu'en février 1851 il put mettre fin à la crise ministérielle, en déterminant lord John Russell à prendre de nouveau la direction des affaires. Il avait donc reconquis toute son ancienne popularité, lorsqu'il mourut presque subitement, le 14 septembre 1852, à Walmer-Castle. Sa dépouille mortelle fut déposée avec une pompe toute royale, le 18 novembre suivant, dans l'église Saint-Paul de Londres.

Wellington fut un général pour la défensive, qui sut toujours choisir une bonne position, reçut la bataille et la donna rarement. Toutes les fois qu'il voulut être hardi, il fut imprudent; il ne se montra supérieur que pour la résistance. Napoléon, au contraire, est hardi et magnifique dans l'attaque; ses plans sont subitement conçus comme une illumination soudaine. Les chances diverses les modifient avec l'instinct de l'aigle; mais au moindre revers Napoléon est abattu, sa retraite est presque toujours une fuite : il attaque brillamment, mais il ne sait pas résister; et en cela il personnifiait le génie militaire des Français depuis Crécy et Azincourt. Il y eut pourtant deux tristes actes dans ces caractères, et qui pèseront dans l'histoire. Wellington, qui avait combattu l'empereur des Français sur le champ de bataille, souffrit qu'il mourût captif à Sainte-Hélène. Napoléon a jugé trop étroitement l'habileté et l'art militaire de Wellington; et, comme pour achever une petite jalousie indigne de son génie, Napoléon fit un legs à l'homme qui avait tenté d'assassiner son rival!

De son mariage avec miss Catherine Packenham, sœur du comte Longford, il a laissé deux fils. L'aîné, *Arthur-Richard*, né le 3 février 1807, qui lui a succédé comme second duc de Wellington, porta d'abord le titre de *marquis de Douro*, et siégea longtemps dans la chambre des communes, comme représentant d'Adborough et ensuite de Norwich. Il était colonel dans l'armée anglaise et aide de camp de son père. En juin 1854 il a obtenu le grade de général major. L'année précédente, sous le ministère Aberdeen, il avait obtenu le poste de grand-écuyer. Il a épousé Elisabeth Hay, fille du marquis de Twerdale; mais cette union est restée stérile. Son frère cadet, lord *Charles* Wellesley, né le 16 janvier 1808, a le grade de colonel, et siège dans la chambre des communes comme représentant de South-Hampshire.

WELSER, célèbre famille patricienne d'Augsbourg, aujourd'hui éteinte.

Barthélemy Welser, conseiller intime de Charles Quint, possédait une fortune assez considérable pour pouvoir, de compte à demi avec Fugger, avancer douze tonneaux d'or à l'empereur. Ce prince, en 1526, lui permit d'armer trois navires qui firent voile pour l'Amérique, où ils prirent possession de la province de Caraccas, que l'empereur lui laissa à titre de garantie de son prêt. Mais, vingt ans plus tard, les Welser renoncèrent volontairement à cette possession, qui fit alors retour à la couronne d'Espagne. A cette même époque, ils frétèrent aussi, en société avec des négociants de Nuremberg, un navire qu'ils envoyèrent dans les Indes orientales à la recherche de nouveaux débouchés commerciaux.

De tous les membres de cette famille, le plus célèbre fut *Philippine* Welser, nièce de Barthélemy et fille de son frère François, née vers 1530. Elle était douée d'une beauté extraordinaire et avait reçu, sous la sage direction de sa mère, une excellente éducation. A l'occasion d'une diète tenue à Augsbourg en 1547, l'archiduc Ferdinand, second fils du prince qui fut plus tard l'empereur Ferdinand Ier, la vit et en devint éperdument amoureux. La jeune fille résista courageusement à toutes les instances d'un prince âgé de dix-neuf ans et plein d'ardeur, lui déclarant que jamais elle ne consentirait à avoir avec lui d'autres relations que celles qu'un mariage aurait consacrées. Ce mariage fut effectivement conclu en 1550, à l'insu du père de l'archiduc et de l'empereur Charles Quint, son oncle. Quand le père en fut instruit, il témoigna la plus vive irritation, et pendant longtemps son fils eut défense d'oser paraître devant lui. Cette mésalliance fit aussi grand bruit à l'étranger. Mais l'amoureux couple n'en jouit pas moins du plus parfait bonheur domestique; et Philippine, par les grâces de son esprit et par la bonté de son cœur, enchantait tous ceux qui la voyaient. Ce ne fut qu'au bout de huit années que le père de l'archiduc se laissa fléchir. Philippine, sous un déguisement, lui présenta elle-même un supplique; et la beauté, la grâce parfaite de ses manières, désarmèrent le prince irrité. Il pardonna à son fils, reconnut ses enfants pour légitimes, accorda à la mère le titre de *margrave de Burgau*; et à la mort de Philippine, ses deux fils en héritèrent. Cette heureuse union dura trente ans. Philippine mourut à Inspruck, en 1580. L'archiduc, pour honorer la mémoire de sa femme, fit frapper une médaille contenant son portrait avec cette inscription : *Divæ Philippinæ*. On

montre encore aujourd'hui au château de Schœnbrunn le portrait de la belle Philippine. Son fils aîné, *André*, margrave de Burgau, embrassa l'état ecclésiastique, et mourut cardinal, en 1600. Son second fils, *Charles*, qui se distingua dans les guerres de Hongrie et d'Espagne et qui hérita de son frère, mourut en 1618, sans laisser de postérité.

WELTHER (Amer de). *Voyez* INDIGO.

WENCESLAS, empereur d'Allemagne (1378 à 1400), fils aîné de Charles II de la maison de Luxembourg, né en 1361, fut couronné roi de Bohême dès l'âge de trois ans, et marié à dix ans, avec Jeanne, fille du duc Albert Ier de Bavière. En 1378, à l'âge de dix-sept ans, il succéda à son père comme empereur d'Allemagne et roi de Bohême. Il prenait le pouvoir à un moment où jamais la confusion et l'anarchie n'avaient été plus générales, et il n'était pas de taille à les dominer. Reconnaissant l'inutilité de ses efforts, il préféra dès lors dissiper son temps dans les plaisirs et la volupté, sans se soucier des luttes continuelles des princes, des nobles et des villes; luttes qui couvraient l'Allemagne de ruines. Du reste, il savait parfaitement profiter des événements pour remplir son trésor: c'est ainsi qu'en 1389, à la demande de la diète impériale, il annula les dettes contractées par les princes et par les nobles à l'égard des juifs; mais pour prix de cette libération il se fit verser dans sa cassette particulière, par chaque débiteur, de 15 à 30 pour 100 de la dette ainsi liquidée. De même, quand, en 1389, la populace de Prague courut sus aux juifs, accusés d'avoir profané une hostie, et en massacra trois mille, il confisqua à son profit les biens des victimes. Devenu odieux à tous ses sujets, il fut l'objet de divers complots, dont il tira les plus cruelles vengeances. En même temps que ses continuels embarras d'argent le déterminaient à vendre, moyennant 100,000 florins, la dignité de duc de Milan à Jean Galeas Visconti, il se décidait à faire cause commune avec la France pour amener la fin des querelles religieuses, et consentait à la déposition des deux antipapes, Boniface IX et Benoît XIII. En agissant ainsi il s'aliéna l'archevêque Jean de Mayence, qui ne l'avait jusque alors soutenu que parce qu'il favorisait Boniface IX. Les quatre électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves et du Palatinat prirent donc, à Francfort, en 1400, la résolution de le déposer, et élurent à sa place l'électeur palatin Ruprecht, qui d'ailleurs ne parvint jamais à se faire reconnaître en cette qualité par tous les États de l'Empire.

Cependant, Wenceslas eut avec ses sujets de Bohême de nouvelles querelles, dont Sigismond profita pour s'emparer de la personne de son frère et le retenir prisonnier pendant dix-neuf mois à Vienne. Boniface IX avait en outre formellement prononcé la déposition de l'empereur, en 1403. Cette seconde captivité n'inspira à Wenceslas ni plus de sagesse ni plus de prudence, et il gouverna même la Bohême plus tyranniquement que jamais, continuant son genre de vie déréglée, et, en haine du clergé catholique, favorisant et protégeant en toute occurrence les partisans de Jean Huss. Sigismond ayant été élu empereur après Ruprecht, mort en 1410, Wenceslas consentit à renoncer, en faveur de son frère, à la couronne impériale; et dès lors il ne vécut plus que pour les plaisirs et la chasse. Cependant, sa vie épicurienne fut encore une fois troublée par la sanglante révolte qui éclata à Prague, à la suite du supplice de Jean Huss. Il mourut d'apoplexie, en 1419.

WENDES (Les), rameau de la grande famille des nations slaves, qui s'établit dès le sixième siècle au nord et à l'est de l'Allemagne, depuis les rives de l'Elbe et le long de la Baltique jusqu'à la Vistule, et au sud jusqu'en Bohême. Aujourd'hui encore on désigne sous le nom de *Wendes* les débris de populations slaves existant en Lusace, qui parlent l'ancienne langue des Wendes, dont ils ont conservé les usages particuliers et les mœurs patriarcales. C'est une race vigoureuse (aussi dans toutes les provinces voisines recherche-t-on les nourrices wendes), laborieuse, éclairée et hospitalière. Le nombre s'en élève à environ 150,000 âmes, dont 60,000 appartiennent à la Saxe et le reste à la Prusse.

WENER (Lac), le plus grand lac de la Scandinavie et aussi de l'Europe après les lacs de Ladoga et d'Onéga, est situé dans la partie occidentale du midi de la Suède, à environ 45 mètres au-dessus de la mer du Nord. Il a 14 myriamètres de long sur 7 de large, et occupe une superficie de 56 myriam. carrés. Sa plus grande profondeur est de 120 mètres. Il est très-poissonneux et reçoit les eaux de vingt-quatre rivières, dont la plus importante est le Klaraelf. Sur ses côtes s'élèvent diverses villes importantes, celles de Karlstadt et Christinehamn au nord, de Mariestadt à l'est, de Lidkeping et de Wenersborg au sud, d'Aal à l'ouest.]

WENTWORTH (Thomas). *Voyez* STRAFFORD.

WERCHOTURIE, ville importante de Russie, dans le gouvernement de Perm, et l'un des principaux entrepôts du commerce de la Sibérie, bâtie dans une contrée sauvage, sur le plateau de l'Oural et sur les bords de la Toura, qui prend sa source à quelque distance de là, dans le mont *Blagoddt*. On y trouve de riches mines d'or exploitées avec le plus grand succès depuis 1828, d'importants hauts fourneaux, deux couvents, cinq églises et 3,000 habitants. Cette ville est à 70 myriamètres du chef-lieu du gouvernement, et à 280 de Saint-Pétersbourg.

Le cercle de Werchoturie contient un grand nombre de hauts fourneaux et produit beaucoup d'or et de cuivre.

WERFF ou **WERFT** (ADRIEN VAN DER), célèbre peintre hollandais d'histoire, de genre et de portrait, naquit de parents pauvres, en 1659, à Kralingerambacht, près Rotterdam. Son père, qui remarqua les dispositions que son fils annonçait pour le dessin, l'envoya à Rotterdam en apprentissage chez le peintre de portrait Cornelius Picolet. Adrien van der Werff fréquenta ensuite l'atelier d'Eglon Hendrik van der Neer, qui se l'attacha comme aide dans ses voyages. A dix-sept ans, il commença à travailler seul. L'électeur palatin, qui, dans un voyage en Hollande, avait eu occasion d'apprécier sa manière, lui commanda beaucoup de travaux. Il se fixa alors à Rotterdam, et s'y maria en 1687, dans un famille considérée. L'électeur palatin lui commanda, entre autres, son portrait et un *Jugement de Salomon*, que van der Werff dut lui apporter lui-même à Dusseldorf. L'électeur récompensa princièrement l'artiste; il lui accorda une pension de 4,000 florins, portée plus tard à 6,000, et l'anoblit lui et sa famille. Adrien van der Werff mourut en 1722, possesseur d'une fortune considérable. De tous les peintres de son siècle, il fut celui dont on paya les productions le plus cher. Ces prix s'expliquent par cette circonstance, que, à part tout mérite artistique, ses productions forment les plus ravissants sujets de cabinet qu'on puisse voir; ce à quoi contribue surtout leur exécution, qui tient de la miniature, avec leur coloris, affecté sans doute, mais au total harmonieux, et les sujets quelquefois très-gais qu'il choisit. On ne tenait aucun compte de leur dessin, souvent très-défectueux, du ton contre nature des chairs, auxquelles il donne le poli de l'ivoire, du manque de noblesse dans sa composition, et de sa manière, toujours complétement étrangère à la vérité. Adrien van der Werff, eu égard à son exécution minutieuse, a considérablement produit. Ce sont les galeries de Munich et de Dresde qui possèdent ses plus belles toiles. Cet artiste fut également un architecte distingué. Il fournissait à ses amis des projets de façade pour leurs maisons, et la Bourse de Rotterdam fut construite d'après ses plans. Ses dessins, qu'il exécutait avec un fini non moins achevé que ses tableaux, sont d'une rareté extrême.

Son frère, *Pierre* VAN DER WERFF, né en 1665, mort en 1718, fut son élève, mais ne parvint jamais à l'égaler.

WERMELAND, province de la Suède centrale, célèbre par sa richesse en fer et en beautés naturelles, contiguë à l'ouest et au nord à la Norvège, au nord-est à la Dalécarlie, à l'est à la province de Westmanland, au sud à celle de Westgothland, au lac Wener et au Dalsland, forme, sauf une partie dépendant d'Ærebro, le *læn* de Karlstadt, présente une superficie de 235 myriam. carrés, et compte

en 1850 221,885 habitants. C'est seulement sur les bords du lac Wener que le sol est plat; partout ailleurs il est montagneux et boisé. Il offre en général de vastes crêtes de montagnes courant dans la direction du nord au sud, séparées par des vallées étroites, offrant tantôt le caractère sévère et imposant du nord, tantôt un caractère plus méridional, et animées par une foule de lacs, de rivières et de cataractes. Parmi les plus belles parties de cette province il faut surtout citer celle qu'on appelle *Frybsdalen*, ou la Suisse Suédoise, que les voyageurs ne manquent jamais d'aller visiter, et qui excite toujours leur admiration. Le Klaraelf, qui arrive du nord, partage ce pays par la moitié, forme aux fonderies de Munkifors plusieurs chutes, dont l'une de dix mètres de haut, et se jette, à Karlstadt, dans le lac Wener. Le fer est la principale production; aussi y compte-t-on 300 mines, 300 forges et 80 hauts fourneaux. Il existe aussi un peu de cuivre et d'argent, mais pas en assez grande quantité pour que l'exploitation puisse en être profitable. Le chef-lieu est *Karlstadt*, siége d'évêché, avec 4,000 habitants, une belle cathédrale, un collége, un observatoire, des fabriques de tabac et des foires importantes.

WERMOUTH. C'est le nom allemand de l'*absinthe*.

WERNER (ABRAHAM GOTTLOB), célèbre minéralogiste et créateur de la géognosie, naquit le 25 septembre 1750, à Wehrau, dans la haute Lusace, où son père était inspecteur des forges des comtes de Solms. Entré à l'âge de dix-neuf ans à l'école des mines de Freiberg, il alla, deux années plus tard, à Leipzig se perfectionner dans la connaissance des sciences naturelles; et dès 1775 il fut nommé professeur de minéralogie à l'école des mines de Freiberg, fonctions qu'il continua d'exercer jusqu'à sa mort. Peu d'années après avoir obtenu sa chaire à l'école des mines de Freiberg, il séparait l'art du mineur de la minéralogie proprement dite, de même qu'il séparait l'oryctognosie, ou la minéralogie, de la géognosie, branche des connaissances humaines à laquelle le premier il donna une forme scientifique, en 1785. Avant lui on ne connaissait que ce qu'on appelait la *géologie* ou *géogénie*, théorie ou histoire de la formation du globe, composée d'une série d'hypothèses. Werner fonda sa géognosie sur l'observation, et en fit une science complétement expérimentale. Elle a pour base les rapports d'étendue entre les différentes masses dont se compose la surface terrestre; la connaissance de leur nature ne vient qu'au second rang. La clarté et la simplicité de ses explications ainsi que la solidité de ses inductions inspirèrent à ses disciples une confiance telle, qu'ils n'admettaient pas le moindre doute sur les enseignements de leur maître. Suivant Werner, l'Océan est la véritable source de toute formation terrestre, et aujourd'hui encore c'est dans l'eau qu'on devrait chercher la cause de toute formation nouvelle dans le règne minéral. Il méconnut donc les forces plutoniennes, agissant de bas en haut; et les volcans encore en activité n'avaient à ses yeux aucune importance réelle. Il est probable que s'il lui avait été donné de voir un volcan en ignition, ou même les volcans éteints existant dans les contrées du Bas-Rhin et au midi de la France, il n'eût jamais fait dériver d'un dépôt aquatique l'origine du basalte et des masses analogues. Mais si bon nombre de ses opinions en géognosie sont aujourd'hui reconnues pour fausses, la gloire d'avoir créé cette science ne lui en appartient pas moins. Il mourut à Dresde, le 30 juin 1817.

Werner a peu écrit. On a cependant de lui, indépendamment d'articles et de dissertations publiés dans divers recueils scientifiques, une *Nouvelle Théorie de la formation des Filons*, et un *Traité des Caractères extérieurs des Fossiles*. Le premier de ces ouvrages a été traduit en français par Daubuisson (1803); le second par Mme Guyton, Morveau (1790).

WERNER (FRÉDÉRIC-LOUIS-ZACHARIE), né le 18 novembre 1768, à Kœnigsberg, entra en 1793 dans l'administration, et séjourna longtemps à Varsovie comme expéditionnaire. Dans l'espace de huit années il divorça deux fois et contracta trois mariages. Appelé à Kœnigsberg par la maladie de sa mère, il la perdit le 24 février 1804, le même jour qu'un de ses amis intimes. Cette date fatale est le titre qu'il donna plus tard au plus célèbre de ses ouvrages dramatiques. La mort de sa mère le faisait hériter de 12,000 thalers, et il s'en retourna alors avec sa troisième femme à Varsovie, où il se lia avec Hoffmann, qui mit en musique un poëme religieux auquel il avait donné pour titre: *La Croix sur la Baltique*. Le ministre Schrœtter, zélé protecteur de la religion et de la franc-maçonnerie, lui fit obtenir, en 1805, une place d'expéditionnaire secret à Berlin. Dans cette capitale, Zacharie Werner se livra de nouveau à toutes sortes d'excès, et divorça pour la troisième fois. Bientôt aussi il renonça au service administratif. C'est à cette époque qu'il composa pour le théâtre de Berlin son *Martin Luther, ou la consécration de la force*, pièce dans laquelle l'histoire est traitée au point de vue du mysticisme et du fantastique. Il parcourut ensuite différentes parties de l'Allemagne, et en 1808 il alla en Suisse, où il fit la connaissance de Mme de Staël à Interlaken. Après quelques semaines passées à Paris, il était de retour à Weimar en décembre de la même année. A peu près vers le même temps, le grand-duc de Hesse-Darmstadt lui accorda le titre de conseiller aulique. Il alla ensuite passer encore quatre mois à Coppet, chez Mme de Staël, qui lui fournit les moyens d'entreprendre le voyage de Rome. Là il embrassa secrètement le catholicisme, le 19 avril 1811, et il commença alors l'étude de la théologie. En 1814 il fut ordonné prêtre au séminaire d'Aschaffembourg, et au mois d'août de cette même année, au moment où s'ouvrit le congrès, il se rendit à Vienne, où ses sermons attirèrent la foule. De 1816 à 1817 il vécut en Podolie, chez le comte Cholonievski, qui le fit nommer chanoine capitulaire de Kaminiec. Peu après, à la surprise générale, il abandonna l'ordre des Rédemptoristes de Vienne, dans lequel il s'était fait recevoir; mais il continua à prêcher avec une remarquable vigueur d'esprit jusqu'à sa mort, arrivée le 18 janvier 1823.

Parmi ses œuvres dramatiques, ses *Fils de la Vallée* se distinguent par un plan hardi, par des caractères heureusement tracés, par la grandeur des idées et par l'éclat du style, dans la première partie surtout. *La Croix sur la Baltique*, *La Consécration de la Force*, *Attila roi des Huns* et *Wanda, reine des Sarmates*, malgré leurs nombreuses beautés, trahissent de plus en plus la tendance de l'auteur au mysticisme. Son *24 Février* est une œuvre de beaucoup supérieure au déluge d'imitations qu'elle a provoquées; on y trouve une originalité saisissante, une profonde intuition du cœur humain, une habile concision et une rare puissance du style. Mais c'est surtout dans sa tragédie de *Cunégonde* que l'originalité toute particulière de cet écrivain s'est librement développée. Sa dernière tragédie, *La Mère des Machabées* (Vienne, 1820), renferme de grandes beautés de détail; mais l'auteur les dépare par la rudesse souvent grossière de son style et par un ton de plaisanterie fort inconvenant. Ses cantiques spirituels sont ses productions les plus inférieures.

Malgré tous ces défauts, Zacharie Werner n'en mérite pas moins le titre de poëte. Il excelle à créer et à développer des caractères, à trouver des situations du plus haut intérêt; et l'exposition est toujours chez lui franche et vigoureuse, quelquefois même pleine d'originalité. Comme orateur sacré, il est fort inégal. A côté de raisonnements sévères et logiques, on le voit souvent se permettre de froids jeux de mots, des plaisanteries profanes, tout en affectant en même temps une fausse humilité. Une édition de ses œuvres complètes a paru en 14 volumes (Grimma, 1839-1841).

WERSES ou **WOTES.** *Voyez* FINNOIS.

WERSTE, en russe *wersta*, nom d'une mesure de distance en usage en Russie et équivalant à 1,066 mètres 78 centimètres.

WESER (Le), en latin *Visurgis*, un des grands fleuves de l'Allemagne, provient de la jonction de la Werra, qui prend

sa source dans la forêt de Thuringe, et de la Fulda, qui prend la sienne dans la basse Franconie. Le Weser, après avoir parcouru le Hanovre, le Brunswick, le comté de Schauembourg, la province prussienne de Westphalie, le territoire de Brême et le duché d'Oldembourg, se jette dans la mer du Nord à l'est du golfe de Jahde. Son cours est d'environ 50 myriamètres. Le Diemel, l'Emmer, la Werra, l'Aller, la Hunte, la Wumme et le Geeste sont ses principaux affluents.

WESLEY (JOHN), fondateur de la secte des méthodistes, était le fils d'un prêtre anglican auteur de plusieurs ouvrages, et naquit le 17 juin 1703, à Epworth, dans le comté de Lincoln. Dès sa plus tendre jeunesse, il s'enthousiasma pour les œuvres de Thomas a Kempis et de Taylor, et se crut fermement appelé à une mission religieuse particulière. Après avoir étudié la théologie à Oxford, et avoir été ordonné diacre en 1725, il s'adonna avec plus d'ardeur que jamais à l'étude de la Bible et de différents ouvrages ascétiques. En 1729 il fonda avec son frère et quinze étudiants d'Oxford une association religieuse ayant pour but la recherche des vérités bibliques, le jeûne, la prière, les bonnes œuvres; et dès cette époque l'usage s'établit de donner à ces jeunes gens, en raison de leurs tendances à se séparer de l'Église anglicane, le sobriquet de *méthodistes*, qu'ils conservèrent par la suite. En 1735 Wesley passa en Amérique avec son frère, dans le dessein d'y prêcher l'Évangile aux Indiens. Une fois devenu missionnaire, Wesley renonça à tous les agréments et à toutes les jouissances de la vie, s'abstenant même de l'usage de la viande et du vin, et couchant sur la dure. Son fanatisme, son intolérance, et la tendance satirique de son esprit ne laissèrent pourtant pas que de lui susciter un grand nombre d'ennemis, de sorte que force lui fut de s'en retourner en Angleterre dès 1738. En 1741 il se sépara de Whitefield, jusque alors son collègue, parce que celui-ci voulait rendre l'Église méthodiste complétement indépendante de l'Église anglicane et du pouvoir. Deux ans plus tard, il rompit également avec les herrnhutes, en se déclarant hautement partisan du dogme de la prédestination. Chaque année il visitait les églises des méthodistes restés fidèles à ses doctrines, et nommés à cause de cela *Wesleyens*, et il prêchait dans tous les endroits où il s'arrêtait; aussi ne porte-t-on pas à moins de cinquante mille le nombre total de ses sermons. Quoiqu'il approuvât le célibat, il se maria en 1749; mais il fut si malheureux en ménage, qu'il dut recourir au divorce. D'une bienfaisance extrême et d'un désintéressement absolu, il avait cependant le caractère altier et dominateur; peut-être est-ce ce défaut qui fit de lui un chef de secte. Il mourut le 2 mars 1791. Ses œuvres, qui forment plus de cent volumes, ne sont guère que d'informes compilations.

WESLEYENS. *Voyez* MÉTHODISTES et WESLEY.

WESSELENYI (NICOLAS, baron), chef de l'opposition en Hongrie et en Transylvanie de 1825 à 1840, naquit en 1794, à Ssibo, domaine situé en Transylvanie et appartenant à sa famille. Après avoir fait les dernières campagnes contre Napoléon, il revint dans ses foyers en 1818, et commença aussitôt à faire de l'opposition contre le gouvernement autrichien, qui finit, en 1834, par se voir contraint de céder à l'opinion et de convoquer la diète de Transylvanie. Pour propager les idées de la réforme dans les classes populaires, il publia une gazette lithographiée de la diète de Transylvanie, et fut un des plus zélés propagateurs de celle que Kossuth publiait à Pesth. Arrêté pour ce fait avec Kossuth, en 1837, il fut impliqué dans un procès de haute trahison et condamné à quatre années d'emprisonnement. L'amnistie de 1840 le rendit à la liberté; mais il avait perdu la vue dans son cachot, et dut désormais renoncer à jouer un rôle éminent en politique. Depuis, il vécut dans un tranquille isolement à Ssibo, mais entretenant toujours d'actives relations avec les membres de l'opposition, qui souvent lui demandaient des conseils.

A la suite des événements de 1848 il revint à Pesth, où il siégea à la *table* des Magnats, mais sans exercer aucune influence sur la marche des événements. Il survécut à la compression de la révolution, et mourut à Pesth dans l'automne de 1850.

WESSEX, en vieux saxon *Westseaxas* (c'est-à-dire Saxe occidentale), l'un des royaumes anglo-saxons d'Angleterre, comprenait les comtés actuels de Hamp (avec l'île de Wight), de Berk, de Wilt, de Dorset, et plus tard, après la complète soumission des Saxons, ceux de Somerset, de Devon et de Cornouailles. Ce royaume fut fondé par Kerdik et son fils Kenrik, qui débarquèrent en 494 et remportèrent en 519 la décisive victoire de Charford. Il avait pour capitale Witanceaster (Winchester), et, à l'exception de l'île de Wight et de la côte qui lui fait face, occupées par des Jutlandais, il était complétement anglo-saxon. Avec le temps ce royaume devint si puissant que sous le roi Egbert, en l'an 827, il absorba tous les autres royaumes créés dans l'île (*voyez* GRANDE-BRETAGNE).

WEST (BENJAMIN), peintre célèbre, né en 1738, à Springfield, en Pennsylvanie, alla en 1760 à Rome, et après un séjour de trois ans en Italie se rendit en Angleterre, où ses tableaux obtinrent tout de suite un grand succès. Il se trouva en relations avec le roi lui-même, circonstance qui ne fut pas moins profitable à sa fortune qu'aux progrès des arts en général. West fonda l'Académie royale des Beaux-Arts, qui fut confirmée en 1768. Georges III prit dès lors West sous son patronage tout particulier, et le chargea de présider aux embellissements à exécuter dans le château de Windsor, avec un traitement annuel de 1,000 livres sterling, que l'artiste perdit quand le roi fut frappé d'aliénation mentale. Depuis longtemps déjà West s'était retiré de l'Académie des Beaux-Arts, dont il avait été quelque temps président, pour prendre une part des plus actives à la création de la *British Institution*, fondée en 1805, et qui a tant contribué au progrès des beaux-arts en Angleterre. Il est incontestable du reste que Benjamin West mérita plus des arts par la fondation de ces deux sociétés que par ses propres ouvrages. Il manquait en effet de cette vigueur d'imagination et de cet esprit créateur qui font les grands artistes. Sans doute il connaissait les règles de l'art; ses compositions et ses groupes sont savamment exécutés, et son dessin brille même par une grande régularité, mais son coloris est sans la moindre harmonie. Son ouvrage le plus célèbre est un portrait du général James Wolf, et sa plus grande toile un *Christ devant Ponce-Pilate*. On peut encore citer de lui *La Mort de Nelson*. *Jésus-Christ guérissant les malades et les paralytiques dans le temple*, *La Mort sur un cheval*, etc. Son *Roi Lear*, qu'il peignit pour la galerie de Shakespeare, et un *Saint Paul*, qu'il exécuta pour la chapelle du Greenwich, obtinrent incomparablement moins de succès. Il mourut à Londres, en 1820.

WESTAUSTRALIA, *Australie occidentale*, appelée autrefois *colonie de Swan-River*, établissement anglais de la Nouvelle Hollande, comprenant la partie sud-ouest de ce continent, entre le 30° et 35° de latitude méridionale, d'une superficie de 3,157 myriamètres carrés, non compris l'étendue de côtes qu'on y a tout récemment ajoutée, qui se prolonge au nord jusqu'à la grande baie de Shark, mais dont les délimitations pour la colonisation n'ont point encore été déterminées. La côte occidentale, à l'exception de la presqu'île de Leeuwin, est entourée d'une chaîne de dunes qui s'élève jusqu'à 200 mètres, d'un vert foncé, assise sur la formation granitique la plus récente, accompagnée du côté de la mer de lagunes, et du côté de la terre d'un sol propre à nourrir des moutons. Derrière s'étend une plaine généralement onduleuse et aride, tantôt couverte de forêts et de prairies, tantôt entrecoupée par des vallées assez fertiles et le devenant de plus en plus à mesure qu'on s'enfonce dans l'intérieur du pays. A une distance de 36 à 50 kilomètres de la mer s'élève abruptement la chaîne de Darling (*Darling Range*), versant occidental de 700 mètres d'élévation d'un plateau du même nom, d'élévation médiocre, composé de diverses chaînes parallèles de montagnes ayant

au total la nature de plateaux, consistant généralement en granit s'abaissant insensiblement à l'est pour former vraisemblablement une profonde vallée intérieure, tandis qu'au sud elles s'avancent jusqu'à la côte méridionale, en formant tantôt des rivages à pic garnis de rochers, tantôt des plaines en pente douce. Un grand nombre de petites rivières sourdent de ces montagnes, pour se diriger vers l'une ou l'autre rive. La plus importante est le *Swan-River* (rivière des Cygnes), qui déverse ses eaux au-dessous de Perth, dans un bassin profond, de la nature des lagunes, et appelé *Melvillewater*, qui communique avec la mer par un étroit chenal, en face de l'île de Rottenest, et ne présente qu'une rade peu sûre (*Gages Roads*). Séparée du reste du haut pays par le *Blackwood*, qui se jette au sud dans la baie de Flinders, s'avance profondément dans la mer, la presqu'île de Leeuwin, située entre cette baie et celle des Géographes, laquelle se trouve au nord de celle-ci. Cette presqu'île contient un étroit plateau, de même composition que le grand, boisé et bien arrosé, dont les crêtes, plates et composées de pierre calcaire, offrent une surface marécageuse avec un sol argileux, rougeâtre et souvent fertile.

La *Westaustralia* jouit d'un climat tempéré, et le sol en est presque partout fertile. Elle est riche en forêts, produit du bois de sandal, des gommes et une espèce de palmier dont la noix est employée dans la fabrication du savon, et convient parfaitement à la colonisation. Celle-ci a commencé directement d'Angleterre, en 1829, et se borna d'abord au littoral situé entre le *Swan-River* et le Détroit du roi Georges; mais elle eut à lutter contre de grands obstacles. Aussi de toutes les colonies de l'Australie la *Westaustralia* est-elle celle qui a pris le moins de développements. En outre, elle manque de bons ancrages, car à l'exception du *Cockburnsund*, situé à 14 kilomètres au sud de l'embouchure du Swan-River, et encore du *King-Georgessund*, elle n'a pas un seul port sur la côte méridionale. Le nombre des habitants européens de la colonie (où l'on ne peut pas établir de condamnés) était en 1850 de 5,904, et celui des habitants aborigènes de 1960. Les colons cultivent avec succès les céréales d'Europe, le chanvre, le tabac, l'olivier et la vigne, qui produit déjà des vins en renom, élèvent du gros bétail, des chevaux, des moutons, des chèvres et des porcs, font du commerce avec les produits du sol, et tirent un grand profit de leur pêche. On a découvert dans la colonie des gisements houilliers, d'abondantes mines de plomb et de zinc, et même de l'or en 1854.

La *Westaustralia* est aujourd'hui divisée en vingt-six comtés. Les villes et localités les plus importantes sont: *Perth*, à l'embouchure du *Swan-River* dans le *Melvillewater*, à 14 kilomètres de son port, appelé *Freemantle* et situé à l'embouchure du *Melvillewater* dans la mer, siége du gouverneur et de l'administration coloniale, ainsi que d'un évêque catholique, avec la petite ville de *Gailford*, située à l'embouchure de l'*Helena*, le premier établissement des Anglais dans ces parages; *Australind*, fondée en 1840, sur les bords de la baie des Géographes; *Augusta*, dans la baie de Flinders et à l'embouchure du Blackwood; *Albany*, sur le *King-Georgessund*, le meilleur port de toute la colonie, et où la pêche de la baleine a déjà pris beaucoup d'extension.

WEST-END. *Voyez* LONDRES, tome XII, page 410.

WESTERBOTTEN. *Voyez* UMEA.

WESTERMANN (FRANÇOIS-JOSEPH), né en 1764, à Molsheim, en Alsace, était fils d'un procureur, servit quelque temps dans un régiment de cavalerie, et quand vint la révolution obtint, grâce à l'exaltation de ses opinions politiques, la place de greffier de la municipalité. Compromis dans quelques émeutes, la procédure dont il fut l'objet n'eut pas de suites; et il vint alors se fixer dans la capitale, où, à la tête d'une bande de patriotes marseillais et brestois, il prit une part importante à la journée du 10 août. Il en fut récompensé par le grade d'adjudant général, avec lequel il alla servir à l'armée du nord, sous les ordres de Dumouriez, qui lui confia le commandement d'une légion, à la tête de laquelle il se distingua par sa bravoure et son énergie. Cette légion et son chef furent ensuite envoyés en Vendée, pour y combattre l'insurrection vendéenne, qui de jour en jour prenait des développements plus menaçants. Les succès qu'il y obtint furent suivis de revers. Dénoncé à la Convention, Westermann vint à Paris pour s'y justifier. On connaissait sa liaison avec Danton; dès lors sa perte fut résolue par le parti de Robespierre. Le 5 avril 1794 il fut condamné à mort, comme celui-ci, et il périt le lendemain 6, sur l'échafaud, avec Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Hérault de Séchelles, Bazire, Philippeaux et Chabot.

WEST-LOTHIAN. *Voyez* LINLITHGOW.

WESTMACOTT (Sir RICHARD), l'un des plus célèbres sculpteurs qu'ait produits l'Angleterre, né en 1775, à Londres, où son père s'était fait aussi une grande réputation comme sculpteur, étudia son art, à partir de 1792, à Rome et à Paris. A son retour en Angleterre, il se fit d'abord connaître par une statue d'Addison, exposée en 1808 dans l'abbaye de Westminster. En 1809 il fut élu membre de l'Académie royale. Cette même année il exécuta les monuments élevés dans l'église Saint-Paul à la mémoire de sir Ralph Abercromby et de Collingwood. Après avoir lui-même dirigé les opérations du moulage et de la fonte de la statue en bronze du duc de Bedfort pour Russel-Square, puis de la statue de Nelson pour la ville de Birmingham et de celle de Fox pour Bloomsbury-Square, il exécuta, en 1822, l'Achille colossal qui se trouve dans Hyde-Park, l'une des plus grandes statues qu'on ait encore fondues. En 1814 il sculpta le monument de W. Pitt destiné à l'abbaye de Westminster. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons sa statue d'une jeune paysanne (1819), pour le tombeau de lord Penrhyn, et celle d'une jeune fille indoue, qui fait partie du monument élevé à Calcutta à la mémoire d'Alex. Colvin; la statue en bronze de Georges III, à Liverpool; celle de Canning, élevée en 1832 à peu de distance du palais du Parlement, peut-être la plus belle production de l'art de la statuaire qu'il y ait à Londres; enfin, celle du duc d'York, qui, en 1834, a été placée dans le parc de Saint-James. Westmacott est aussi l'auteur du grand relief allégorique qui orne le fronton de la nouvelle bourse de Londres.

Son fils, *Richard* WESTMACOTT, né à Londres, en 1802, est aussi un sculpteur distingué. On a de lui, outre diverses statues, telles qu'une Pandore, une Esclave africaine, un Amour et une Vénus, un grand nombre de bustes, qui l'emportent jusqu'à un certain point sur ceux de son père.

Un autre sculpteur du même nom, *James Shewood* WESTMACOTT, s'est fait connaître par les remarquables statuettes d'Alfred le Grand et de Richard Cœur de Lion, ainsi que par une tête de sir Robert Peel, d'une ressemblance frappante.

WESTMEATH, comté de la province de Leinster (Irlande), d'une superficie de 20 myriam. carrés. Sa population, qui en 1841 s'élevait à 141,300 habitants, n'était plus en 1851 que de 107,510 habitants. Son chef-lieu, *Mullingar*, sur le canal et le chemin de fer du centre, est une ville de 5,000 âmes, où il se fait un grand commerce en laine et en chevaux. *Athlone*, sur le Shannon, ville de 12,000 habitants, entretient des fabriques de chapeaux et de dentelle. Le village de *Kinnagut* produit le meilleur fromage de l'Irlande.

WESTMINSTER, nom d'un des quartiers de Londres.

WESTMINSTER (Abbaye de) ou *Église collégiale de Saint-Pierre*, à Londres, tire son nom du quartier de la ville dans lequel elle est située. Elle faisait autrefois partie d'un monastère dont il subsiste encore quelques restes, fondé au commencement du septième siècle par Sebert, roi des West-Saxons, détruit par les Danois, et rebâti en 958 par le roi Edgar. Édouard le Confesseur reconstruisit entièrement l'église peu de temps avant de mourir. Henri III la fit démolir, et avec ses successeurs immédiats donna à l'église sa configuration actuelle. Il n'y a que les deux belles

tours (s'harmonisant du reste assez mal avec le reste de l'édifice) et l'entrée occidentale, œuvre de Christophe Wren, qui datent du dix-huitième siècle. Quand il se sépara de la communion romaine, Henri VIII transforma le monastère en chapitre collégial ; et plus tard il en fit la cathédrale du comté de Middlesex. Édouard VI, son successeur, supprima cet évêché et rétablit le chapitre. Sous la reine Marie il redevint monastère; mais Élisabeth réunit le chapitre collégial à un établissement pour l'éducation de la jeunesse. L'église est construite en forme de croix. Au sud se trouvent les débris de l'ancien monastère. Si l'extérieur de l'église est lourd, en revanche l'intérieur, surtout par l'entrée occidentale, produit l'effet imposant d'un chef-d'œuvre de l'architecture gothique. Toutefois, la vue y est en partie obstruée par des cloisons en bois, des grilles et des constructions accessoires. Des piliers d'une grande hardiesse soutiennent la voûte, qui a 33 mètres d'élévation. L'église a 92 mètres de long, et 24 mètres de large dans la nef. La largeur du transept est de 66 mètres 33 centimètres; c'est dans le magnifique chœur, dont un autel de style grec détruit l'unité, qu'a lieu depuis un temps immémorial le couronnement des rois d'Angleterre. L'église contient un grand nombre de chapelles, entre autres celles d'Édouard le Confesseur, de Henri III et de Henri VII. Cette dernière, où se trouve le tombeau de ce prince et de sa famille, fut construite par le Florentin Pietro Torregiano, dans un style d'une richesse quelque peu exagérée, et a été restaurée à grands frais de 1809 à 1823. La reine Élisabeth et sa rivale Marie-Stuart ont des monuments dans diverses autres chapelles. Dans la partie méridionale du transept se trouvent les tombeaux et les monuments d'un grand nombre de poëtes et de savants : circonstance qui lui a valu le nom de *poet's corner* (le coin des poëtes). Dans la partie méridionale reposent les hommes distingués qui ont bien mérité du pays. La plupart des œuvres d'art qui décorent ces sépultures ont peu ou point de valeur esthétique; dans le nombre il y a cependant quelques beaux ouvrages de Roubillac, Rysbrach, Nollekens, Chantrey et Flaxman.

WESTMINSTER-HALL, nom d'un immense édifice de Londres, situé en face de l'*abbaye de Wesminster*, contenant les salles des séances des deux chambres du parlement, de même que celles des cours supérieures de justice de la Grande-Bretagne. C'est Guillaume II, le fils du conquérant, qui construisit *Westminster-Hall*, la plus grande salle qu'il y ait en Europe, après le théâtre d'Oxford et la salle du palais de justice de Padoue. Elle a 30 mètres de haut, 92 mètres de long et 63 mètres 33 centimètres de large. Son plafond voûté, artistement construit en bois de noyer, est soutenu par de beaux piliers. Elle fut construite pour y célébrer des fêtes de cour; et lors de son couronnement Richard II y traita dix mille convives. Depuis très-longtemps on s'en sert pour de grands procès politiques ou pour des jugements de pairs. C'est là aussi qu'eut lieu le jugement de Charles Ier. Les bâtiments de *Westminster-Hall*, outre les salles du parlement, contiennent les locaux où siégent les quatre hautes cours de justice désignées sous les noms de *Court of Exchequer*, *Court of Common Pleas*, *Court of Chancery* et *Court of King's Bench*. Le local de la chambre des communes était à l'origine une chapelle construite par le roi Étienne, et que Henri III affecta aux communes pour leur servir de lieu de réunion. Le 16 octobre 1834 un incendie détruisit la partie de *Westminster-Hall* occupée par le parlement. On résolut en conséquence de construire un nouveau local. Le comité nommé pour examiner les plans qui seraient présentés ayant donné la préférence à celui de l'architecte Charles Barry, on posa, le 27 avril 1840, après quelques travaux préliminaires, la première pierre de *Westminster-Palace*. Ce magnifique édifice, qui ne tardera point à être complétement achevé, est de style gothique et couvre un espace de douze *journaux* de terre, entre la Tamise et l'abbaye de Westminster. Il a quatre façades, dont celle qui donne sur la Tamise a 300 mètres de développement, et trois tours principales : la *tour de Victoria*, haute de 112 mètres 33 centimètres, qui n'a que 21 mètres 33 centimètres de moins que la croix surmontant l'église Saint-Paul; la *tour du centre*, haute de 100 mètres; et la *tour du clocher*, à l'extrémité septentrionale de l'édifice, haute de 106 mètres 66 centimètres; outre un grand nombre d'autres tours, moins élevées, qui rompent les lignes d'une vingtaine de toits de manière à réunir la beauté architecturale à la noblesse de style. La partie septentrionale du palais est consacrée à la chambre basse, et la partie méridionale à la chambre haute, qui y siégea pour la première fois le 15 avril 1847. Les frais de construction se sont élevés à environ 1,500,000 liv. st. (37,500,000 *fr.*).

WESTMORELAND, comté de la partie nord-ouest de l'Angleterre, d'une superficie d'environ 25 myriamètres carrés, dont il n'y a guère que le tiers qui soit susceptible de culture. C'est une âpre et froide contrée, couverte de hautes montagnes, qui souvent restent couvertes de neige jusqu'au commencement de l'été, et renfermant de longues et étroites vallées ainsi qu'un grand nombre de lacs. Si le sol ne se prête guère à l'agriculture, en revanche il offre une foule de beautés naturelles, telles que ses montagnes escarpées et ses gracieux lacs, par exemple celui de *Windermere*, le plus grand qu'il y ait en Angleterre (16 kilomètres de long sur 2 kilomètres de large), et celui d'*Ulleswater*, les riches pâturages de ses vallées et ses magnifiques forêts. Dans le pays de montagnes on nourrit beaucoup de moutons, et dans les marais beaucoup de porcs, avec lesquels on fait les célèbres jambons du Westmoreland. On y élève aussi beaucoup d'oies. Le beurre du Westmoreland, fait avec le lait d'une race de vaches originaires de l'Écosse, est recherché pour l'approvisionnement des navires, parce qu'il a l'avantage de se conserver très-longtemps. Faute de houille, l'industrie du comté est à peu près nulle. La population est de 58,580 habitants. Le chef-lieu du comté est *Appleby*, ville de 2,700 habitants, bâti sur l'Eden; tandis que *Kendal*, ou plutôt *Kirkby en Kendal*, sur le chemin de fer conduisant de Lancaster à Carlisle et en Écosse, compte 11,829 habitants, qui fabriquent de grossières étoffes de laine à l'usage des matelots.

WESTMORELAND (JOHN FANE, comte DE), diplomate anglais, qui jusqu'à la mort de son père (1841) porta le titre de *lord Burgersh*, est né en 1784. Entré de bonne heure dans l'état militaire, il fit les campagnes de Portugal et d'Espagne sous les ordres de Wellington, dont il épousa la nièce, en 1811. En 1814 il se trouvait au quartier général de Schwarzenberg, avec qui il entra à Paris. Promu alors au grade de colonel, il fut nommé, pendant la tenue du congrès de Vienne, ministre d'Angleterre à Florence; poste qu'il conserva pendant quinze ans, et qui lui laissa assez de loisirs pour pouvoir se livrer à la culture des beaux-arts, et notamment à celle de la musique. On a de lui un grand nombre de cantates, de symphonies, de messes, et même deux opéras, *Il Torneo* et *L'Eroe di Lancastro*, qui, il est vrai, trahissent un peu le *dilettante*. Il avait organisé dans l'hôtel de la légation un théâtre d'amateurs, sur lequel il jouait lui-même avec sa femme; et sa maison était un rendez-vous pour les artistes et les savants. Il s'occupa en même temps de travaux littéraires, et écrivit alors deux ouvrages intitulés, l'un *Operations of the Allies in Portugal* (Londres, 1820), et l'autre *Operations of the allied Armies in 1814* (Londres 1822), qu'il fit suivre de *Souvenirs des premières campagnes du duc de Wellington*. En 1841 il fut nommé ambassadeur à Berlin, et en 1851 ambassadeur à Vienne. En 1855 il prit part aux travaux de la conférence ouverte en 1855 au sujet des affaires d'Orient. Lors de la grande promotion qui eut lieu dans l'armée anglaise, il fut promu au grade de général.

WESTPHALIE (Province de), partie du royaume de Prusse. Elle tire son nom d'un ancien peuple germain qui l'habitait autrefois, les *Falen*, qu'on divisait en *Ostfalen* et *Westfalen* (Falen de l'est et Falen de l'ouest), qui a été

constituée telle qu'elle est aujourd'hui par les décisions du congrès de Vienne, et elle est bornée par les Pays-Bas, le Hanovre, le Brunswick, la principauté de Lippe-Detmold, la Hesse électorale, la principauté de Waldeck, la Hesse-Darmstadt, le duché de Nassau et la province prussienne du Rhin. Sa superficie est de 257 myriamètres carrés, et on y comptait en 1852 1,504,251 habitants. Elle est divisée en trois arrondissements: *Munster*, *Minden* et *Arnsberg*. Sa population est entièrement allemande, sans aucun mélange étranger. En 1852 elle comprenait 835,841 catholiques, 652,801 protestants, 109 mennonites, 15,499 juifs et 1 grec. Le sol appartient presque tout entier aux paysans et à de petits cultivateurs, parmi lesquels il règne en général bien plus d'aisance que dans les populations du nord de la monarchie: Le Weser, l'Ems, la Lippe et la Ruhr en sont les cours d'eau les plus importants; et en fait de villes commerçantes et manufacturières, il faut citer Bielefeld, Iserlohn, Dortmund, Minden, Munster, Hamm, Arnsberg et Paderborn. Le chemin de fer de Cologne à Minden traverse en entier la province, qui a pour chef-lieu Munster, siége du commandement général du sixième corps de l'armée prussienne. Les états provinciaux se composent de 12 princes et seigneurs, de 20 députés de la noblesse de six arrondissements, de 20 députés des villes et de 20 députés des communes. Ils se réunissent au chef-lieu.

WESTPHALIE (Traité de paix de). On désigne ainsi, et encore sous le nom de *Paix de Munster*, le traité conclu, en 1648, à Munster et à Osnabruck, villes dépendant toutes deux du cercle de Westphalie. Il mit fin à la guerre de trente ans, rendit à l'Allemagne son repos, et fonda en Europe un nouveau système politique. Il servit en effet de base à tous les traités postérieurs, jusqu'à la révolution française. Les conditions préliminaires en avaient déjà été arrêtées en 1641, à Hambourg. A ce moment l'Allemagne se trouvait épuisée, et l'Autriche voyait ses États héréditaires compromis. Aussi l'empereur Ferdinand III se montrait-il très-disposé à traiter. Les négociations ne commencèrent véritablement qu'en 1644, et furent suivies à Osnabruck entre les envoyés de l'empereur, des États de l'empire et de la Suède, et à Munster entre les plénipotentiaires de l'empereur, de la France et des autres puissances étrangères, mais de manière cependant à marcher toujours corollairement, de sorte que les articles adoptés dans les deux congrès étaient considérés comme faisant partie du traité définitif et général, et qu'aucune des parties ne pouvait conclure de traité séparé. Cette division des négociations avait eu lieu, d'une part, afin d'éviter toute discussion de prééminence entre la France et la Suède, et de l'autre aussi, parce que les Suédois ne voulaient avoir aucune espèce de rapports avec le nonce du pape, chargé de jouer le rôle de médiateur.

La France avait pour plénipotentiaires à Munster le duc de Dunois et Longueville, d'Avaux et Servien, chargés des instructions de Mazarin et de Lyonne. Les négociateurs suédois étaient Oxenstjerna, fils du chancelier, et Salvius. Les plénipotentiaires de l'empereur étaient le comte de Nassau, le comte de Lamberg et les jurisconsultes Volmar et Cran; cependant, dans les derniers dix-huit mois, le comte Max. de Trauttmansdorf fut l'âme de toutes les négociations suivies au nom de l'empereur. L'Espagne était représentée par Saavedra, Brun, etc. Les états généraux des Provinces-Unies avaient envoyé huit plénipotentiaires. J.-J. Welstein, bourgmestre de Bâle, représentait la Confédération Suisse. Parmi les ambassadeurs accrédités par les princes allemands, on distinguait surtout l'envoyé de Brunswick, J. Lampadius, et celui de Wurtemberg, J. C. Varnbuhler. L'envoyé de la république de Venise, Contarino, et l'envoyé du saint-siége, Fabio Chigi, qui ceignit depuis la tiare sous le nom d'Alexandre VIII, intervinrent comme médiateurs. Adam Adami, envoyé du prince-évêque de Corvey, remplit les fonctions d'historiographe du congrès.

Des questions de prééminence et des discussions relatives aux titres pris par les diverses parties contractantes retardèrent longtemps l'ouverture des conférences, pendant la tenue desquelles les opérations militaires ne discontinuèrent pas. La dernière affaire de la guerre de trente ans eut précisément pour théâtre la contrée où elle avait éclaté, c'est-à-dire les environs de Prague. Le 15 juillet 1648, Kœnigsmark s'empara de la partie de cette ville qu'on appelle le *petit côté*. Ce succès hâta la fin de ces longues et difficiles négociations, et la paix fut enfin signée le 24 octobre 1648, à Munster, où s'étaient rendus quelques jours auparavant les plénipotentiaires d'Osnabruck, dont la besogne s'était trouvée terminée plus tôt. Le traité reconnut solennellement la souveraineté et l'indépendance des différents États de l'Empire, dès lors libres de contracter des alliances entre eux ou avec des puissances étrangères, mais non contre l'empereur ou l'Empire. A l'avenir, leur assentiment préalable était déclaré nécessaire pour rendre légales et obligatoires les mises au ban de l'Empire, dont jadis les empereurs étaient si prodigues. La maison Palatine obtint la restitution du Palatinat du Rhin; et on institua en sa faveur un huitième électorat, destiné d'ailleurs à être supprimé, si, comme il arriva en 1777, par suite de l'extinction de la ligne de Bavière, le Palatinat faisait retour à la Bavière. Les changements opérés en faveur des protestants depuis la paix de religion de 1555 furent consolidés par une déclaration portant que toutes choses devaient rester en l'état où elles se trouvaient au commencement de l'année 1624, appelée, à cause de cela, *année normale*. Le 1ᵉʳ janvier de cette année fut désigné comme le *jour normal* pour l'état de possession des biens sécularisés. Les réformés obtinrent en outre les mêmes droits que les protestants de la confession d'Augsbourg. Les différents souverains s'obligeaient à ne jamais persécuter ni opprimer leurs sujets dissidents. Plusieurs bailliages ecclésiastiques furent sécularisés et attribués à divers États de l'Empire à titre d'indemnité. On céda en outre l'Alsace à la France. La Suède obtint la Poméranie, les territoires de Brême, de Verden et de Wismar, ainsi qu'une somme de cinq millions de thalers. On adjugea au Brandebourg les évêchés sécularisés d'Halberstadt, de Minden, de Kamin et l'expectative de Magdebourg. Le Mecklembourg obtint pour sa part: 1° les évêchés sécularisés de Schwerin et de Ratzebourg, en Hanovre; 2° alternativement avec un évêque catholique l'évêché d'Osnabruck et quelques abbayes. La Hesse-Cassel eut en partage l'abbaye d'Hirschfeld et une somme de 600, 000 thalers. Les Provinces-Unies des Pays-Bas furent reconnues par l'Espagne nation libre et indépendante, en même temps que la Suisse était reconnue ne relever en rien de l'Empire. La France et la Suisse se portèrent garants du maintien de la paix.

Les réserves solennelles faites par le pape contre ce traité, notamment en ce qui touchait les pertes éprouvées par le saint-siége en raison de la sécularisation des divers évêchés et abbayes, furent considérées comme non avenues. Cependant, l'exécution complète de toutes les stipulations de la paix de Westphalie ne laissa pas que de rencontrer de nombreuses difficultés. La guerre continua même encore pendant quelque temps entre la France et l'Espagne ainsi qu'entre l'Espagne et le Portugal.

Le temps et les événements ultérieurs ont du reste démontré que, quels qu'aient été les talents diplomatiques et même les bonnes intentions des négociateurs, le traité de paix de Westphalie porta un coup fatal à l'unité de l'Allemagne. Il ne fit pas seulement perdre à l'Empire un territoire de 1,300 myriamètres carrés, avec une population de 4 millions et demi d'habitants; l'Alsace et la Lorraine cessèrent en outre d'en faire partie. En même temps le grand nombre de souverainetés indépendantes qu'il créa amena une multiplicité de droits de douanes et une complication de rouages politiques et administratifs qui ne purent qu'exercer la plus déplorable influence sur le commerce général de l'Allemagne, dont le territoire devint dès lors le théâtre de tous les démêlés que purent avoir entre elles les puissances de l'Europe, attendu qu'il suffisait pour cela que

les princes invoquassent le droit de garantie stipulé en faveur de la France. La Bavière et le Brandebourg ainsi que d'autres maisons souveraines allemandes prirent en outre alors dans le système politique de l'Europe une place qu'elles n'avaient point encore occupée; et des puissances étrangères, la Suède, par exemple, purent désormais intervenir dans le règlement des affaires intérieures de l'Empire. L'Allemagne perdit toujours de plus en plus de sa sécurité intérieure et de sa dignité à l'extérieur, en même temps qu'elle devenait le grand champ de bataille de l'Europe, qu'elle faisait les frais de toutes les guerres dont elle était le théâtre, et qu'elle y perdait le plus pur de son sang. On ne peut même pas dire que cette paix ait eu pour résultat de donner des garanties au protestantisme. Il y perdit, au contraire, la plus grande partie de ce qu'il avait gagné par la force des armes. Expulsés des États héréditaires de l'Autriche, et dépouillés de leurs biens, les protestants n'obtinrent point d'indemnité. En résumé, cette paix fut moins l'œuvre de la politique allemande que celle de la politique de la France, de la Suède et de l'Autriche. Les divisions intestines des princes allemands, l'indifférence de la plupart d'entre eux pour l'honneur et pour la prospérité de la nation, expliquent cette prépondérance de l'influence étrangère.

WESTPHALIE (Royaume de). Formé de l'un des dix grands cercles de l'Empire d'Allemagne, il s'étendait du Rhin au Weser, de la Hesse à la mer du Nord. Parmi les nombreuses principautés qui s'y trouvaient comprises figurait le *duché de Westphalie*, qui avait pour capitale Arnsberg. Ce royaume éphémère, dont la durée n'a pas excédé six années (de la fin de 1807 au mois d'octobre 1813), fut créé par l'épée de Napoléon et mis au monde par le traité de Tilsitt. La Hesse Électorale en formait le noyau, autour duquel se groupaient une partie de l'électorat de Hanovre, le duché de Brunswick, celui de Magdebourg, la principauté d'Halberstadt et des portions de la Saxe ainsi que de l'ancien cercle de Westphalie. L'Elbe le séparait au nord du royaume de Prusse. Il était borné à l'orient et au midi par le grand-duché de Hesse-Darmstadt et le territoire de Francfort (sur Mein). Sa superficie totale était de 495 myriam. carrés, avec une population de 1,946,343 habitants. Ce royaume fut donné par Bonaparte au plus jeune de ses frères, au prince Jérôme, à qui il avait fait épouser la princesse Catherine, fille du roi de Wurtemberg. Cet État renfermait dans son sein deux des plus célèbres universités allemandes, celles de Gœttingue et de Halle, avec trois autres universités établies à Helmstædt, à Rintein et à Marbourg.

L'intention du fondateur de ce royaume était d'y introduire peu à peu le système de la législation et de l'administration françaises, sans doute pour préparer une fusion dans l'empire français. Il avait placé auprès de son frère, comme ministre dirigeant, sous le titre de ministre secrétaire d'État et des affaires étrangères, le célèbre historien Jean de Müller. Mais le jeune roi, prenant son titre et sa mission au sérieux, voulut s'entourer de ministres investis de sa confiance personnelle. Il engagea en conséquence Jean de Müller à accepter la direction générale de l'instruction publique avec le titre de conseiller d'État en échange du ministère des affaires étrangères, qui fut confié à un ami du roi, créé par lui comte de Fürstenstein. Les conseillers d'État français qui avaient rempli les fonctions de régents du royaume en attendant l'arrivée du roi, les comtes Siméon, Beugnot et Jollivet, furent chargés des ministères de la justice et de l'intérieur réunis, des finances et du trésor; la guerre fut donnée au général Morio. Le conseil d'État avait été ouvert aux hommes les plus renommés, soit dans les universités, soit dans les anciennes administrations allemandes.

Le roi de Westphalie, distingué par son esprit et par des qualités aimables, annonçait des intentions bienveillantes pour les populations dont le sort lui était confié. Mais les exigences de l'empereur son frère grevaient la réunion de départements allemands, masquée en royaume, d'un double fardeau très-pesant. Il fallait à Napoléon de fortes contributions en hommes et en argent. Pour s'attacher les pays fédérés, des ménagements eussent été nécessaires. La perpétuité de la guerre et des conquêtes forçait à les presser. La Westphalie avait à supporter à la fois la dépense d'une armée nombreuse, les versements d'espèces au trésor impérial et les frais d'entretien des généraux et des corps français qui passaient ou séjournaient dans le pays. On conçoit que ce régime oppressif ne faisait point de partisans à l'alliance française : on plaignait plus que l'on ne blâmait l'administration du prince, condamné à n'être que l'instrument nominal d'un joug assez rude; on s'efforçait de l'adoucir par des réformes dans les institutions favorables aux peuples, on appliquait peu à peu les dispositions bienfaisantes des lois françaises. Le servage des campagnes, fléau qui subsistait encore presque partout dans toute sa rigueur, était mitigé ou aboli. On affranchissait l'industrie. La législation criminelle, la législation civile, le système et la perception des impôts, le sort de la race israélite, étaient améliorés. Dans la Hesse surtout l'on n'avait point à regretter le régime déchu; et ce qui prouve que l'on trouvait des compensations heureuses aux abus nouveaux, ce sont les regrets que l'administration dirigée par l'esprit français y laissa. Malgré les charges occasionnées par le passage et le séjour de nos troupes, c'étaient encore celles dont les indigènes supportaient la présence avec moins de répugnance. Un dicton populaire signalait cette résignation au moindre mal : « Il vaudrait mieux, disait-on dans chaque pays allemand, appartenir au diable ou à la France que d'avoir chez soi des troupes des autres États, et surtout de la Prusse. »

On a reproché au jeune roi de Westphalie trop d'ardeur pour les plaisirs. Ses amis l'excusaient par le besoin de s'étourdir sur les dégoûts et les chagrins qu'il éprouvait. Ne faisant point de chronique scandaleuse, nous ne dirons de sa cour ni bien ni mal. Ce que nous devons dire, c'est que la reine son épouse fut toujours l'objet du respect général, et que son attachement pour le prince, dont elle a donné un témoignage si éclatant, en honorant à jamais sa mémoire, honore aussi celui qui l'a inspiré. Le délassement pour lequel ce prince montrait le plus de goût était le spectacle. Il avait attiré à Cassel des artistes français, dont les talents réunis formaient un ensemble très-satisfaisant dans la comédie, l'opéra comique ou demi-sérieux et les ballets.

AUBERT DE VITRY, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur en Westphalie.

Napléon avait imposé à son frère l'obligation d'entretenir une armée de 30,000 hommes. En 1812 le roi Jérôme partit à la tête de cette armée pour la Pologne; mais par suite d'une mésintelligence survenue entre lui et son frère, il dut s'en retourner dans ses États, tandis que son armée, confondue avec l'armée française, entrait en Russie et y périssait avec elle dans la désastreuse retraite de Moscou. L'année suivante Jérôme parvint cependant encore à fournir à son frère un contingent de 12,000 hommes. Mais aux premiers revers que l'armée française éprouva en Silésie, deux régiments de cavalerie westphalienne passèrent aux Prussiens. Dès le 1er octobre 1813, avant la bataille de Leipzig, Tschernitschef expulsait le roi Jérôme de Cassel et proclamait le royaume de Westphalie dissous. A quelque temps de là, Jérôme, soutenu par des troupes françaises, rentrait dans sa capitale; mais à la nouvelle du désastre de Leipzig force lui fut d'abandonner pour toujours le pays sur lequel il avait régné pendant six ans.

WÉTÉRITE. *Voyez* CARBONATE.

WETTER (Lac). Il est situé à 90 mètres au-dessus du niveau de la Baltique, dans une des contrées les plus romantiques de la Suède. Ses eaux, qui en beaucoup d'endroits ont 120 mètres de profondeur, et qui sont de la plus belle couleur verte, présentent un phénomène bien remarquable; c'est leur abaissement ou leur élévation, qui survient toujours à l'improviste. Elles sont d'ailleurs sujettes

à un mouvement d'ondulation des plus rapides et des plus violents; la force en est telle, qu'il lui arrive souvent en hiver de briser la couche de glace dont est recouverte toute la surface du lac, laquelle n'a pas moins de douze à quinze myriamètres de long sur trois de large. Le lac Wetter se jette par le torrent du Motala dans le golfe de Bothnie. Un canal le met en communication, par les lacs Wilken et Botter, avec le lac **Weener**, la plus vaste masse d'eau intérieure qu'il y ait en Suède, et qui communique par le *Gœtaelf* avec le Kattégat. *Wisingsoe* est la plus considérable des îles qu'on y trouve.

WETTÉRAVIE. *Voyez* VETTÉRAVIE.

WETTIN (Maison de), ancienne famille souveraine de Thuringe ou de Saxe, de l'époque la plus ancienne du moyen âge, et de laquelle descendent les diverses maisons régnantes actuelles de **Saxe**. Elle tirait son nom d'un village slave du cercle de la Saale, dans le duché de Magdebourg, à peu de distance duquel se trouvait situé le château de Winkel, berceau des comtes de Wettin. Comme toutes les maisons princières d'Allemagne, la maison de Wettin prétendait descendre de *Witikind*, le courageux chef des Saxons dans leur lutte contre Charlemagne.

WEXFORD, comté de la province de Leinster (Irlande), formant l'extrémité sud-est de l'île. Sa superficie est de 29 myriam. carrés, et sa population, évaluée en 1841 à 203,033 habitants, était encore en 1851 de 180,170 habitants. C'est donc l'un des comtés de l'Irlande dont la population a le moins diminué dans ces derniers temps par suite du mouvement d'émigration. Quoique généralement uni, on y rencontre quelques montagnes, qui se rattachent à celles des comtés de Wicklow et de Kilkenny. A son extrémité orientale les *Black Stairs* atteignent 812 mètres d'altitude; et c'est dans le groupe de *Tarahill* que se trouvait, dit-on, le mont *Temora*, tant célébré par Ossian. Le sol en est généralement fertile, et le climat tempéré et d'une grande salubrité; aussi la longévité des habitants est-elle proverbiale. Le chef-lieu, *Wexford*, situé sur la baie du même nom, près de l'embouchure de la Slaney, compte 13,000 habitants, qui font un commerce important en céréales, bestiaux et beurre, avec Dublin et Liverpool. Les rues en sont généralement étroites. Elle est le siége de l'évêque protestant de Ferns, qui jouit de revenus énormes et n'a absolument rien à faire, puisque tous les habitants sont catholiques. Il existe des services réguliers de bateaux à vapeur entre Wexford, Dublin et Liverpool.

WEYER (SYLVAIN VAN DE), homme d'État belge, est né en 1802. Après avoir fait son droit à Louvain, il s'établit comme avocat à Bruxelles; mais ayant été, à peu de temps de là, nommé bibliothécaire de cette ville, conservateur des archives de Bourgogne et professeur au Muséum, il renonça à la carrière du barreau pour se consacrer complétement aux lettres. Quand l'opposition contre le gouvernement néerlandais en arriva à prendre une attitude plus sérieuse, il se rattacha à ses coryphées, et devint l'un des principaux rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*, journal de l'opinion la plus avancée. Le gouvernement, pour l'en punir, le destitua. A la suite des événements de septembre 1830 les autorités néerlandaises ayant évacué Bruxelles, il fut nommé membre du gouvernement provisoire. Appelé à faire partie du congrès national, il vota l'exclusion de la maison d'Orange, et fut envoyé, dès les premiers jours de novembre 1830, à Londres par le nouveau gouvernement pour disposer le cabinet anglais en faveur de la révolution; et quand se forma la conférence de Londres, il fut accrédité auprès d'elle, avec le comte Hippolyte Vilain XIV, en qualité de commissaire. Nommé ministre des affaires étrangères le 26 février 1831, par le régent de Belgique, **Surlet de Chokier**, il combattit surtout l'influence du parti français, et contribua beaucoup à l'élection du prince Léopold, dont il fut le premier à proposer la candidature. Un fois monté sur le trône de Belgique, le roi Léopold nomma M. Van de Weyer son envoyé extraordinaire en Angleterre, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui. En 1845, après la chute du cabinet Nothomb, il fut appelé à prendre le portefeuille de l'intérieur dans ce qu'on appela alors le *cabinet mixte*, administration qui fut remplacée dès l'année suivante par celle de M. de Theux; et M. Van de Weyer alla alors reprendre son poste d'ambassadeur à Londres. En 1839, il a épousé l'une des plus riches héritières de la Grande-Bretagne, fille d'un banquier de Londres.

WEYMER (Mlle GEORGES). *Voyez* GEORGES WEYMER.

WHIG. *Voyez* TORY.

WHISKEY, mot qui au propre veut dire *eau*, et qu'on emploie en Irlande, dans les montagnes d'Écosse et dans les îles Hébrides pour désigner une eau-de-vie provenant de la distillation de l'orge. Dans l'Amérique du Nord on fabrique le whiskey avec du froment, du seigle ou du maïs. Il y a en Écosse une espèce particulière de whiskey qu'on appelle rosée de montagne : *mountain dew*.

WHIST, jeu de cartes dont le nom est un mot anglais signifiant *chut!* ou *silence!* En effet, à l'exception des paroles sacramentelles, le mutisme le plus complet est de rigueur, puisque les quatre joueurs sont associés deux à deux. Les *partners* sont en vis-à-vis, et l'on comprend que le moindre mot, le moindre signe, échappés même involontairement, pourraient être considérés comme un avis à celui qui a le même intérêt. Le sort décide des places, et par conséquent de l'ami ou des rivaux que chacun doit avoir, à moins que l'on n'ait besoin d'égaliser les forces en réunissant de chaque côté un joueur exercé et un novice. On se sert d'un jeu entier de cinquante-deux cartes, qui se distribuent en commençant par la gauche au lieu de la droite. C'est aussi dans cet ordre inverse que se jouent les cartes. Il n'y a pas de talon. L'atout ou triomphe est fixé par la dernière carte, que le donneur laisse quelque temps à découvert, et qu'il place dans son jeu après la première levée, et lorsqu'elle a été suffisamment vue des trois autres personnes.

La partie se joue exactement comme au **boston**, lorsque le hasard veut que les deux personnes opposées en vis-à-vis ont demandé à faire ensemble huit levées. La différence est qu'au whist on ne peut ni passer, ni tirer parti d'un jeu en apparence mauvais, par l'une de ces combinaisons devenues presque innombrables au boston sous les noms de grande ou petite *indépendance*, de petite ou de grande *misère*, de *misère des quatre as*, de *piccolissimo*, etc.

La grande difficulté du whist consiste dans le choix de la première carte, soit que l'on demande le premier, soit que l'on réponde à un appel. Le début est souvent décisif; car il peut avoir le double objet d'éclairer son partner sur le nombre et la force des triomphes que l'on a en main, et de donner le change aux adversaires. La mémoire est une qualité bien précieuse; un bon joueur de whist sait par cœur toutes les cartes qui sont sorties, atouts ou autres, depuis la première levée jusqu'à la dernière. L'espèce de routine qui sert de guide au boston, au reversis et même au piquet, ne suffirait pas au whist, qui est beaucoup plus compliqué et plus fécond en chances imprévues, puisqu'on ne peut connaître que par des conjectures plus ou moins incertaines les cartes bonnes ou mauvaises que l'associé a reçues en partage. La partie se compte en dix points, d'après le nombre des *tricks* (en anglais, *trick* signifie ruse ou adresse) ou levées, ou celui des *honneurs*, qui sont l'*as*, le *roi*, la *dame*, le *valet*, de même qu'au boston.

Lorsque les deux partners ont déjà obtenu huit points, celui qui tient deux honneurs peut *appeler*, c'est-à-dire demander à l'autre s'il a le troisième honneur; en cas de réponse affirmative, la partie est gagnée sans qu'il soit besoin de l'achever, puisque le point de dix est assuré et qu'il n'est pas nécessaire d'aller au delà, sauf le cas de l'*enfilade*. Pour faire un *robre*, il faut marquer les dix points de rigueur dans deux parties de suite, ou dans deux parties liées sur trois.

Outre l'atout, déterminé par la dernière carte que le donneur a laissée d'abord à découvert, on convient quelquefois d'une couleur *favorite*. C'est l'atout de la première partie; et toutes les fois qu'il se reproduit, les points des honneurs

ou des tricks se comptent doubles. Si à *la favorite* on réunit l'*enfilade*, c'est-à-dire la faculté d'ajouter à une seconde partie les points de la précédente qui excèdent le nombre dix, on peut dans certaines circonstances données faire le robre en un seul coup. Il faut pour cela que les points de la partie simple réunis à ceux de la partie double égalent ou dépassent vingt.

Les points se marquent avec quatre jetons, que chaque joueur a devant lui. Un, deux, trois points sont indiqués par une pareille quantité de jetons sortis du tas. Les quatre jetons disposés en carré représentent quatre points. Pour les points supérieurs, jusqu'à neuf inclusivement, on met un jeton au-dessus ou au-dessous des autres, disposés en ligne horizontale.

Le jeton hors ligne compte pour trois points au-dessus de la rangée horizontale, et pour cinq au-dessous. Neuf est indiqué par la disposition de trois jetons en ligne diagonale, le quatrième couvrant celui du milieu.

La partie est simple et ne vaut qu'une fiche lorsque les adversaires ont fait cinq points au moins. Elle se paye deux fiches lorsque les adversaires n'ont fait que de un à quatre points. La partie est triple et se paye trois fiches quand les adversaires n'ont rien compté, ni en tricks ni en honneurs. Il y a en outre deux ou quatre fiches de consolation pour le robre. Les fiches de consolation sont au nombre de sept ou de neuf pour le gain successif d'une partie triple et d'une partie double. Si les deux parties ne sont pas gagnées de suite, mais seulement deux sur trois, la consolation n'est plus que de six fiches. Le *chelem* ou vole consiste dans la réunion de toutes les levées entre les mêmes partners, et se paye huit fiches. On convient quelquefois qu'il n'y aura pas de privilége pour le chelem; alors les tricks et les honneurs sont réglés d'après le taux ordinaire.

Deux auteurs anglais, Hoyle et Matthews, ont publié des traités complets sur le whist; on les a traduits, commentés et amplifiés dans plusieurs écrits français. L'*Académie universelle des Jeux* en a donné un résumé fort complet; nous y renvoyons nos lecteurs. BRETON.

WHITEBOYS, c'est-à-dire *garçons blancs*. On appelle ainsi en Irlande les membres d'une des nombreuses associations qui se chargent d'y venger le peuple de la dure oppression que font peser sur lui les propriétaires fonciers et les prêtres de l'Église anglicane, avec les fonctionnaires publics et leurs suppôts. Cette association naquit vers 1760, à une époque où le gouvernement anglais, après avoir triomphé de l'insurrection de l'Écosse, remettait en vigueur la législation si oppressive qui avait régi autrefois l'Irlande. Des ouvriers sans pain, des fermiers expulsés de leurs fermes et d'autres individus susceptibles d'être *pressés* pour les besoins de la marine royale, se liaient par serment, attaquaient nuitamment les individus qui avaient encouru leur haine, les maltraitaient, quelquefois même les assassinaient, et disparaissaient ensuite avec autant de rapidité et de mystère qu'ils étaient venus. Pour se rendre méconnaissables, les *whiteboys* se noircissaient le visage et portaient par-dessus leurs vêtements des blouses ou chemises blanches. De là le nom sous lequel on les désigna.

Indépendamment des *whiteboys*, on vit aussi paraître, en 1763, les *hearts of oak* (cœurs de chêne) qui dirigeaient plus particulièrement leurs expéditions contre les individus chargés d'exiger des populations rurales les lourdes corvées imposées pour la construction et l'entretien des routes. A la suite de la guerre d'indépendance des colonies de l'Amérique du Nord, on vit encore se constituer la grande association des *defenders*, qui avait surtout pour but l'affranchissement de l'Irlande.

L'extrême rigueur avec laquelle les membres du clergé anglican exigeaient des catholiques irlandais le payement de la dîme provoqua enfin, en 1786, la formation de l'association des *rightboys*, c'est-à-dire *garçons du droit*. Jusqu'à la fondation de l'association pour le *rappel* par O'Connell, on vit de temps à autre reparaître des associations de ce genre, mais presque toujours sous la dénomination de *whiteboys*. On personnifiait aussi la justice populaire sous le nom de *capitaine Rock* (vraisemblablement à cause de sa souquenille blanche), et on lui attribuait la direction de ces exécutions nocturnes. Consultez Moore, *Memoirs of the Life of captain Rock* (Londres, 1824).

WHITBREAD (SAMUEL), membre de la chambre des communes d'Angleterre, célèbre par le libéralisme de ses opinions, était le fils d'un des riches brasseurs de Londres, et naquit dans cette capitale, en 1758. Après des études faites avec quelque distinction à Eton et à Oxford, il parcourut, sous la tutelle du célèbre historien Coxe, la France, l'Allemagne et la Suisse. A son retour en Angleterre, en 1788, il épousa la sœur du comte Grey, devenu plus tard ministre. En 1790, à la suite d'une lutte électorale des plus vives, il entra à la chambre basse comme représentant du bourg de Bedford, et s'y signala tout aussitôt parmi les adversaires de Pitt. Son éloquence n'avait rien de littéraire; mais il électrisait les cœurs par l'expression énergique de son patriotisme et par la sincérité de ses convictions. Au moment où la crise révolutionnaire atteignit en France son apogée une bonne partie de l'opposition se rallia au pouvoir; mais Whitbread ne déserta pas plus son poste que Fox, continuant à combattre les idées de guerre ainsi que les mesures rigoureuses auxquelles l'administration avait recours pour lutter contre l'agitation démocratique. Il défendit l'émancipation catholique, la réforme parlementaire et l'abolition de l'esclavage dans les colonies. En 1805, la manière résolue dont il attaqua lord Melville dans le procès qui lui fut intenté produisit une sensation extrême, même à l'étranger. Quand, en 1806, Fox et Grey composèrent une administration nouvelle, Whitbread l'appuya sans sacrifier rien de son indépendance. Dans les sessions suivantes, il insista sur la nécessité d'aviser aux mesures à prendre pour améliorer la condition des classes pauvres et laborieuses, et proposa d'introduire en Angleterre le système des paroisses qui existe en Écosse; mais ses efforts demeurèrent sans résultat. Partisan de l'indépendance du peuple espagnol, il appuya la politique adoptée par le gouvernement à l'égard de la péninsule; mais plus tard les principes proclamés au congrès de Vienne trouvèrent en lui un énergique adversaire. Persuadé que la sainte-alliance compromettait l'indépendance des peuples, il força, par ses interpellations, les ministres à repousser toute solidarité avec l'Europe absolutiste. La mise de Napoléon au ban de l'Europe, lors de son retour de l'île d'Elbe, lui paraissant une monstrueuse immoralité, il déclara que recommencer la guerre pour rétablir encore une fois les Bourbons sur le trône était attenter aux droits du peuple français. Des travaux excessifs finirent par déranger ses facultés intellectuelles. Le 6 juillet 1815, on le trouva mort dans son lit. L'infortuné s'était coupé la gorge.

WHITEHALL. *Voyez* LONDRES, tome XII, page 411.

WHITEFIELDIENS. *Voyez* MÉTHODISTES.

WIATKA ou **WJÆTKA**, grand gouvernement de la Russie d'Europe, dépendant du royaume de Kasan, et présentant une superficie de 1755 myriam. carrés. Le sol en est généralement montagneux (attendu que plusieurs ramifications des monts Ourals se prolongent jusque dans ce gouvernement), marécageux et argileux, à l'exception des rives de la Kama, où il est d'une grande fécondité. Ses immenses marais sont couverts de forêts, appartenant à la couronne et d'un grand produit. L'exploitation de diverses mines de fer et de cuivre est encore une autre source de richesses pour ce gouvernement. Indépendamment des Russes, qui constituent la grande majorité de la population, on y trouve aussi quelques peuplades tatares, notamment des Tschérémisses, des Tschouwaches et de Wotiaks.

La population atteint le chiffre de 1,662,800 habitants, dont 50,000 seulement habitent les villes, au nombre de treize. Le chef-lieu est *Wiatka*, appelé autrefois *Chlinof*, au confluent de la Wiatka et de la Chlunowiza, siége d'évêché, avec 9,530 habitants, vingt-trois églises (dont une belle

cathédrale avec un autel d'argent massif), un séminaire et plusieurs fabriques importantes. Les autres villes les plus considérables sont ensuite *Ssarapoul* sur la Kama (5,100 habit.) et *Slobodskoi*. La population de cette dernière est de près de 6,000 habitants, qui font un commerce des plus actifs en grains, suif, toile et fourrures avec Archangel, Tobolsk Nishni-Nowogorod et Moscou. Il s'y tient chaque année trois foires très-fréquentées.

WIBORG. *Voyez* VIBORG.

WICKLOW, comté de la province de Leinster (Irlande), d'une superficie de 25 myriam. carrés, dont un tiers environ en montagnes non susceptibles de culture et en marais. C'est un pays très-montagneux et renommé par ses beautés naturelles. Au nord le *Kippure* atteint 782 mètres d'élévation, au sud le *Lugaquilla* ou *Lugnaguilly*, 883 mètres, et au nord-est les *Sugar Loaf* (pain de sucre), 627 mètres. Dans le *Croghan* on trouvait encore au siècle dernier quelques filons d'or; aujourd'hui il ne contient plus que du fer, de l'étain, du zinc, du molybdène, du bismuth et du manganèse, mais pas en assez grande quantité pour que l'exploitation puisse en être profitable. Le comté de Wicklow attire une foule de voyageurs, à cause du grand nombre d'endroits pittoresques et romantiques qu'on y trouve. On cite surtout la vallée de *Dargle-Glen* et celle de *Devil's-Glen*, toutes deux avec de magnifiques cascades. Le sol est arrosé par un grand nombre de cours d'eau, servant de moteurs à une foule d'usines. Le climat est humide, mais doux et au total assez salubre. L'élève du bétail y a plus d'importance que l'agriculture. La population, qui en 1841 était de 126,143 habitants, n'était plus en 1851 que de 99,557 habitants. Le chef-lieu est WICKLOW, ville de 2,500 habitants, située à l'embouchure du Leitrim. *Arklow*, à l'embouchure de l'Avoca, a plus d'importance. On y compte 5,000 habitants, et elle est célèbre par la déroute qu'un faible détachement de troupes anglaises y fit essuyer en 1798 à plus de 30,000 insurgés irlandais.

WICLEF ou **WICLIFFE** (JOHN), l'un des précurseurs du protestantisme, naquit, en 1324, au village de Wicliffe, dans le comté d'York. Il fit ses études à Oxford, et y professa plus tard, se distinguant par une grande subtilité d'esprit et par la liberté avec laquelle il s'exprimait sur les moines, les ordres mendiants, le pape et le clergé. Son auditoire était nombreux. En 1365 il fut nommé directeur d'un collége fondé par l'archevêque de Cantorbéry; mais les moines s'y opposèrent. Wiclef en appela au pape, qui se prononça contre lui. Urbain V ne pardonnait point à Wiclef d'avoir défendu dans la chaire et par ses écrits la conduite du roi Édouard III, qui refusait de payer tribut au saint-siége. Par là Wiclef s'était assuré la protection de la cour et surtout celle du duc de Lancastre. En 1474 il fut du nombre des envoyés que le roi députa à Bruges au nonce du pape pour tâcher d'aplanir ce différend. A son retour, ce prince lui accorda la cure de Lutterworth, dans le comté de Leicester, et une prébende dans le chapitre de Wesbury. Wiclef se prononça alors ouvertement contre la suprématie du pape, contre les richesses et les déréglements du clergé, contre les vœux monastiques et les ordres mendiants, contre le célibat des prêtres et beaucoup d'autres institutions de la religion catholique. Il enseignait en outre qu'à la suite des temps on avait corrompu les doctrines et qu'il fallait prendre uniquement pour guide l'Écriture. Plus tard, il rejeta la doctrine de la présence réelle dans l'eucharistie, déclara la confession inutile, et dénia à des prêtres impies le pouvoir de diriger les fidèles et d'accomplir les cérémonies religieuses. La propagation de ces doctrines à l'université d'Oxford, et peu à peu parmi les populations, agita au plus haut degré le clergé anglais. En mai 1377 le pape Grégoire XI adressa aux évêques de Cantorbéry et de Londres une bulle ordonnant d'arrêter Wiclef et de lui faire subir un interrogatoire sur dix-huit points de ces doctrines hérétiques. On n'osa pas, il est vrai, l'arrêter; mais on le cita devant une commission. Wiclef s'y rendit avec le duc de Lancastre et lord Percy, et y soutint ses opinions avec autant de savoir que de courage. Un second interrogatoire, auquel on le soumit, en 1378, après la mort du roi Édouard, n'aboutit pas davantage; et protégé par le duc de Lancastre, Wiclef continua à prêcher ses doctrines. Quand éclata la redoutable insurrection ayant pour chef Wat-Tyler, le clergé eut l'adresse de persuader au roi Richard II que les doctrines de Wiclef en étaient la cause. A la vérité, un prêtre du nom de John Bull, partisan de Wiclef, avait contribué alors à soulever le peuple par ses prédications fanatiques; mais Wiclef était demeuré aussi étranger à ce mouvement que Luther le fut plus tard à la *guerre des paysans* en Allemagne. Cependant, une assemblée tenue à Londres en 1382 condamna les doctrines de Wiclef; et alors les évêques contraignirent ceux qui les professaient à les abjurer solennellement. Les récalcitrants étaient jetés en prison. Quant à Wiclef lui-même, on n'osa pas s'attaquer à lui; seulement, on obtint du roi qu'il lui ordonnât de quitter Oxford et de se retirer dans sa cure de Lutterworth. C'est là qu'il mourut, le 29 décembre 1387, en célébrant la messe, frappé vraisemblablement d'apoplexie. Les nombreux ouvrages de Wiclef sont conservés à Oxford, à Cambridge et au *British Museum*; mais il en est peu qui aient été imprimés. Il avait achevé en 1383 une traduction anglaise de la Bible, d'après le texte de la Vulgate; il n'en a été imprimé que le Nouveau Testament. Les doctrines de Wiclef ne moururent pas avec lui, et continuèrent à se propager surtout dans les hautes classes; mais les masses n'étaient pas encore mûres pour une réforme de l'Église: et avec le secours du bras séculier le clergé réussit à exterminer par le fer et le feu les *wicléfites*, qu'on flétrit du nom de *lollhards*. Les opinions de Wiclef ne se conservèrent que dans un petit nombre de familles jusqu'à l'époque de la Réformation; mais quelques étrangers les introduisirent en Allemagne et en Bohême, où elles inspirèrent à Jean Huss la pensée de réformer l'Église. Consultez Vaughan, *Life and opinions of John Wiclef* (Londres, 1820); Huber, *England in the days of Wiclef* (Thetford, 1849).

WICLÉFITES, partisans des doctrines de John Wiclef.

WIDDIN, place forte de la Turquie d'Europe et chef-lieu de l'eyalet de Silistrie, en Boulgarie, bâtie sur les bords du Danube, siége d'un pacha et d'un évêque grec, avec 20,000 habitants, pour la plupart Turcs d'origine, des rues sales, un mauvais bazar et une citadelle de tous temps fort importante et que tout récemment de nouveaux travaux ont rendue encore plus formidable. Les heureuses entreprises tentées par Passwân Oglou (1797-1807, et depuis 1853 plusieurs combats entre les Turcs et les Russes, l'ont rendu célèbre. Le 28 octobre 1853 Omer-Pacha y ouvrit les hostilités en franchissant le Danube, en occupant Kalafat, ville de commerce située en Valachie, sur la rive opposée, et en la transformant en un rempart inexpugnable, qui menaçait les Russes sur leur aile droite et les empêcha de pénétrer en Servie, comme on l'avait craint un moment.

WIED, ancien comté immédiat de l'Empire, qui faisait partie du *cercle de Westphalie*. Il appartint dès le onzième siècle à l'ancienne famille souveraine de *Wied*, dont il porte le nom et qui le possède encore aujourd'hui. Vers le milieu du quinzième siècle, on le partagea en comté supérieur, ou de *Wied-Reinkel*, et en comté inférieur, ou de *Wied-Neuwied*. Le premier, contenant une superficie de 28 kilomètres carrés, est situé sur les bords de la Lahn, dans le duché de Nassau; le second, d'une superficie de 8 myriamètres carrés, a pour chef-lieu *Neuwied*. L'un et l'autre furent médiatisés à la suite de la paix de Lunéville, et passèrent en partie sous la souveraineté du duc de Nassau, et en partie sous celle du grand-duc de Berg. L'acte du congrès de Vienne les a placés sous la souveraineté de la Prusse et de Nassau.

La ligne aînée de la maison de Wied, celle de *Wied-Reinkel*, s'est éteinte en 1824; et ses possessions se trou-

vèrent alors réunies à celles de la ligne cadette, *Wied-Neuwied*. Le prince actuel, *Guillaume Hermann*, né le 22 mai 1814, a épousé en 1842 la princesse *Marie* de Nassau. Son oncle, le prince *Maximilien de Neuwied*, est connu du monde savant par la publication d'importants voyages dans différentes contrées de l'Amérique.

WIELAND (Christophe-Martin), poëte allemand, naquit le 5 septembre 1733, à Oberholzheim, village près de Biberach, en Souabe. Il dut à son père, ministre protestant, le commencement de son éducation littéraire : ses progrès furent rapides dès le début. A douze ans il avait déjà voulu entreprendre un grand poëme, dont le titre devait être *La Destruction de Jérusalem*, et dont il ne fit que quelques vers. Wieland avait reçu de la nature un esprit essentiellement mobile. Celui que nous verrons plus tard se distinguer par sa gaieté satirique commença par se livrer sans réserve à une philosophie rêveuse. Il avait quatorze ans lorsque son père le fit entrer au collége de Klosterberg, près Magdebourg; c'était alors le centre de ce piétisme exalté que l'Allemagne commençait à adopter. D'abord Wieland subit, lui aussi, l'influence de la théosophie que Steinmetz, son maître, se plaisait à propager. Mais les discussions polémiques ne l'occupèrent pas longtemps; et il abandonna tous ces théologiens érudits ou subtils, qui ne lui causaient que de la fatigue, pour l'étude plus attrayante de Platon et de Xénophon. Sterne et Addison devinrent aussi ses auteurs favoris, et lui inspirèrent des réflexions plus saines et moins exaltées. Jusque là il avait pu sans trop d'efforts concilier les préceptes moraux de la Grèce avec ceux du christianisme protestant. Mais le combat allait se livrer terrible dans cette jeune intelligence : Voltaire, Bayle, le marquis d'Argens, tombèrent entre ses mains. Comment concilier des systèmes aussi contraires? Qui devait l'emporter des doctrines matérialistes ou de la foi chrétienne? A l'âge de seize ans il sortit de Klosterberg, et alla passer dix-huit mois à Erfurt, chez un de ses parents; puis en 1750 il revint aux lieux de sa naissance. C'est alors qu'un amour partagé donna le premier essor à sa sensibilité et à son génie, et influa sur toute son existence. Sophie de Guttermann habitait Biberach avec sa famille : elle était de deux ans plus âgée que Wieland; Wieland la vit, et conçut pour elle une de ces passions à la fois romanesques et intimes, embellie de tous les prestiges de l'imagination. Le premier ouvrage de Wieland est dû, nous n'en doutons pas, à l'exaltation que cette passion entretenait dans cette jeune âme, d'ailleurs pleine de pensées et de talent. C'est un poëme didactique, intitulé *La Nature des Choses, ou le monde le plus parfait*. Il y représentait la Divinité assise sur son trône solitaire et immense au centre de la création, ressuscitant en elle toutes les perfections et toutes les facultés créatrices : il montrait dans la diversité des choses créées les nombreux reflets de sa puissance, et prouvait la nécessité du mal comme contraste du bien; contraste indispensable pour que le bien existe. L'étude approfondie des systèmes philosophiques de l'antiquité se trahissait à toutes les pages de ce poëme. Sans doute ce poëte de dix-huit ans, assez hardi pour essayer une lutte avec Lucrèce, ne produisit qu'une œuvre imparfaite; mais telle qu'elle est, son œuvre est encore l'un des plus remarquables phénomènes de la littérature de son époque.

Wieland passa quelques années à Tubingue, où il était censé se livrer à l'étude des lois, mais où il consacrait au contraire tout son temps à l'étude des divers genres de littérature. L'amour avait donné naissance à son premier ouvrage : une grandeur mystique présidait à tout ce poëme; son talent satirique n'avait pas encore reçu son développement. Dans les *Lettres morales*, en vers, adressées à Sophie, qu'il publia en 1751, l'expression se montre plus libre et plus franche; il a entrevu le monde, et on aperçoit déjà dans cet ouvrage le germe de cette ironie socratique qui devait être un jour pour son talent d'un secours si puissant. En 1752 il revint de Tubingue à Biberach. Nous avons déjà parlé de la nature mobile de Wieland. A ce moment il était sous le coup de l'impression produite sur son esprit par la lecture des œuvres de Klopstock; de là le sentiment de piété mystique qu'on remarque dans ses *Sensations d'un Chrétien*, et l'espèce de *teutonisme* assez vague que lui inspirait le projet de composer un poëme en l'honneur d'Arminius. Mais c'étaient là des directions trop contraires à la nature de son esprit, pour qu'il en provînt rien de durable. Toutefois, elles le mirent en relations avec le vieux Bodmer, qui l'invita à venir passer quelque temps dans la villa rustique et élégante que ce patriarche de la littérature allemande possédait près de Zurich, et à occuper près de ce les fonctions de secrétaire, que Klopstock avait remplies pendant plusieurs années. Wieland accepta les doctrines de son maître, corrigea les épreuves de ses ouvrages, se constitua son défenseur, et publia un volume entier d'observations sur les beautés du poëme intitulé *Noé*, aujourd'hui tombé dans l'oubli. Devenu l'enfant chéri de cet écrivain, que sa traduction de Milton a placé au nombre des poëtes distingués de l'Allemagne, Wieland adopta dans toute leur rigueur les principes d'ascétisme de Bodmer, qui se combinaient avec la tendresse de son âme et la vivacité de son imagination; ses idées superstitieuses, dues à son séjour à Klosterberg, vinrent encore opérer une nouvelle transformation dans ses convictions, et lui firent publier, depuis 1753 jusqu'en 1756, ses *Lettres écrites par les morts aux vivants*, son *Épreuve d'Abraham*, divers psaumes, des hymnes, etc., tous ouvrages d'une folie pieuse et austère, qui approche singulièrement du fanatisme. A ces ouvrages succéda *Cyrus*, poëme des plus médiocres en l'honneur de Frédéric II, dont il ne fut jamais publié que les premiers chants. Vinrent ensuite *Jane Gray*, tragédie maladroitement imitée de Rowe, et un drame intitulé *Clementine*, tiré de Grandisson, qui eurent le même sort que Cyrus; puis enfin un roman dramatique, tiré de la Cyropédie et qui se distingue de ces faibles essais. Ces divers ouvrages ne sont pas sans mérite; ils attestent au contraire une rare étendue de connaissances; mais leurs qualités sont obscurcies par une mysticité fatigante et une obscurité pour ainsi dire monacale. Une complète ignorance du monde, une imagination échauffée, une vanité extrême, l'entraînement de l'exemple, la mobilité de son esprit l'avaient sans doute emporté vers ces saintes exagérations. On devait s'attendre à voir bientôt s'opérer chez lui une de ces révolutions subites de la pensée qui entraînent toutes nos opinions d'un point extrême à l'extrême opposé; on ne sera donc pas surpris de voir Wieland passer de l'enthousiasme au scepticisme, de la théosophie à une philosophie épicurienne, qui approche quelquefois du cynisme. Il avait quitté en 1754 la maison de Bodmer pour surveiller pendant quatre ans l'éducation des fils de deux familles qui habitaient Zurich. Après être resté deux autres années à Berne, comme précepteur dans la maison du bailli Sinner, il revint, en 1760, à Biberach, où il obtint les fonctions de directeur de la chancellerie. Forcé de se livrer aux devoirs de son nouvel emploi, de converser avec les vivants, et de remplacer les spéculations théoriques par les calculs de finances et le tracas des affaires, il se trouva, au bout de peu de temps, et sans s'en apercevoir, bien loin de ses anciennes rêveries. Mais ce qui sans contredit eut la plus grande influence sur ces idées, ce fut un cruel événement pour son cœur, qui acheva de renverser le brillant édifice de ses chimères. Sophie, à laquelle les plus saintes promesses l'attachaient, épousa M. de La Roche, longtemps secrétaire du comte Stadion, ministre de l'électeur de Mayence. A dater de ce moment cessa complétement cette exaltation à laquelle Wieland s'était abandonné, et son ardeur enthousiaste fit place à une froideur ironique et mordante. Sa vie se flétrit, ses douces illusions s'effacent : « Songe enchanteur, dit-il dans une de ses lettres à Zimmermann, qui n'apparaît qu'une fois pour ne jamais revenir, et dont ni la richesse, ni les plaisirs, ni l'étude, ni les honneurs, ni la sagesse même ne peuvent

compenser la perte. » C'était à son amour idéal pour Sophie qu'il avait dû son exaltation platonique : ce fut peut-être la déception que cet amour lui fit éprouver qui donna un nouveau cours aux facultés de son intelligence. Sophie de La Roche, femme de lettres et femme distinguée, ouvrait sa maison aux gens d'esprit; Wieland y fut admis : il devint ami, d'amant qu'il avait été. Là il rencontra le comte Stadion, qui se distinguait par un ton de légèreté philosophique et de gaieté de bon goût. Une certaine intimité s'établit entre eux. Wieland, que son naturel souple portait facilement à l'imitation, ne tarda pas à prendre, malgré lui, un peu du caractère de ceux qui l'entouraient. Devenu l'un des habitués de la maison; il reconnut que l'on peut être homme de bien sans s'astreindre aux tristes vertus d'un anachorète. La plus grande liberté d'opinions régnait chez le comte; Hume, Shaftesbury, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, peuplaient sa bibliothèque, et leurs théories devenaient l'objet de discussions très-fréquentes. Wieland se trouva donc naturellement familiarisé avec ces écrits, dont les idées nouvelles, qui commençaient déja à jeter une si vive fermentation dans toute l'Europe, vinrent régner sur les débris de ses systèmes métaphysiques.

En 1762 parut *Nadine*, conte poétique, qu'il nomme lui-même une création à la manière de Prior, et auquel succédèrent, en 1744, *Les Aventures de don Sylvio Rosalio, ou le triomphe de la nature sur le fanatisme*, ouvrage dans lequel il prend le *Don Quichotte* pour modèle, puis les *Récits comiques* et la première partie d'*Agathon*. Pour peu qu'on réfléchisse aux événements de la vie de Wieland et qu'on les compare à ceux dont il a terni son roman d'*Agathon*, on reconnaîtra sans peine qu'Agathon c'est lui-même. Considéré seulement sous leur point de vue littéraire, cet ouvrage ainsi que la plupart de ceux publiés par Wieland vers la même époque sont dignes d'admiration, par la variété des sujets qu'ils traitent, la richesse de l'invention qu'ils supposent et la profondeur d'instruction qu'ils attestent : régions de l'ancienne mythologie, domaines enchantés de la féerie, scènes de la vie athénienne, tableaux de la société moderne, s'y succèdent avec une rapidité étonnante et une vérité de couleur qui en égale la variété. Aucun écrivain moderne ne s'est associé plus heureusement aux idées, aux doctrines, au ton de conversation en usage parmi les anciens. Vous diriez que l'auteur a passé de longues journées sous le Portique ou dans les bosquets d'Académus. La connaissance la plus profonde des différentes sectes de la philosophie grecque revêt chez Wieland des formes pleines de grâce et absolument helléniques. Mais si l'on envisage ses ouvrages dans leurs rapports avec la morale, on est forcé d'être plus sévère : il semble adopter les principes d'une philosophie matérialiste dans leur étendue la plus vaste, dans leurs conséquences les plus grossières. Ce n'est pas tout : on a souvent à lui reprocher la lumière de ses tableaux et le mauvais goût des allusions qu'il sème dans ses ouvrages avec une sorte de prédilection complaisante. Tout ce que Wieland a publié en vers et en prose depuis cette époque porte le même caractère.

Wieland s'était marié, en 1765, à une femme aimable, fille d'un marchand d'Augsbourg, pleine de candeur et de grâces naturelles. Elle fit le bonheur de son mari, qui dans ses lettres à Gessner et à Zimmermann ne parle d'elle que dans les termes les plus tendres : « Ce n'est point un bel esprit féminin; il ne lui est jamais arrivé de lire une de mes pages, mais elle est bonne, et je suis heureux. » Quelque temps après, il fut nommé professeur de philosophie au collége d'Erfurt, et il passa trois ans dans cette ville. Il ne tarda même pas à se repentir d'avoir associé sa vie à celle d'hommes érudits, mais dépourvus d'élégance dans les mœurs et de connaissance du monde. Quelques-uns d'entre eux cependant lui plurent, et lui offrirent des dédommagements que son amitié reconnut et sut apprécier. Les trois années passées par Wieland à Erfurt enfantèrent une série d'ouvrages spécialement philosophiques et politiques. On n'a pas assez rendu justice à ces productions, distinguées par la rectitude du sens, la vivacité de la raillerie, pleines de finesse et d'aperçus nouveaux. Wieland n'est jamais systématique; il dit la vérité quand il la trouve et comme il la trouve. C'était alors un temps de réformes dans toutes les branches de l'administration gouvernementale : Joseph II venait de monter sur le trône; Wieland publia son *Miroir d'Or*, utopie ingénieuse et bien écrite. Wieland se trompait comme Joseph II et comme tous les philosophes spéculatifs, qui veulent appliquer leurs théories aux gouvernements et aux hommes tels qu'ils sont. Frappé de la maladresse avec laquelle Joseph effectuait ses réformes favorites, il donna une suite au *Miroir d'Or*. Là se trouve retracé dans dans un tableau animé le ridicule qui s'attache à une civilisation prématurée ou introduite sans art. Dans cette suite, comme dans *Le Miroir*, la verve caustique de Voltaire se confond avec l'humeur fantasque de Sterne et une certaine candeur platonique, rarement alliée à la vivacité de la satire. Les *Fragments de Diogène de Sinope* sont bouffons; Wieland s'y livre à toute sa verve : en excusant le cynique, il semble vouloir justifier le ton licencieux et les mordantes saillies de quelques-uns de ses écrits; c'est une galerie de portraits pleins de feu et d'effet. *Cupidon accusé* et *Combabus* furent les seules poésies qu'il publia à cette époque. *Cupidon accusé* est une sorte d'apologie des poésies érotiques; *Combabus* est un conte fort bizarre, dont le sujet est comique et licencieux, dont le style est élevé, grave et touchant, et dans lequel Wieland a su éviter, avec un art admirable, les écueils qu'un pareil sujet présentait.

Cependant, une perspective heureuse et nouvelle s'ouvrit pour Wieland. La duchesse de Saxe-Gotha, Anne-Amélie, l'invita à se rendre auprès d'elle à Weimar pour surveiller l'éducation de ses deux enfants. Cette petite cour d'Allemagne commençait à s'environner d'un éclat semblable à celui dont la maison d'Este brilla en Italie. Là Wieland trouva des hommes dignes de l'entendre, de l'apprécier : Seckendorf, Einsiedel, Voigt, Bertuch, distingués dans diverses carrières; le bon Musæus, inventeur de contes délicieux, naïf et timide comme La Fontaine; Herder, doué d'un esprit si varié; Gœthe, génie universel; Schiller, enfin, si aimable dans son enthousiasme, si ingénu dans sa sublime rêverie. Wieland y fut aussi attaché à la rédaction du *Mercure*. L'énumération des travaux fournis par Wieland au *Mercure* serait difficile ou impossible; sa plume féconde traitait tous les sujets : discussions philosophiques, analyses d'ouvrages de tous les genres, romans, nouvelles, observations de mœurs, critique générale, essais historiques. Il aimait surtout à choisir dans l'histoire un de ces mystérieux personnages qui prêtent à toutes les hypothèses et qui exercent la sagacité du critique. Nicolas Flamel, le derviche de Bruse, le voyageur Paul Lucas, Lucien Balzac, la trop célèbre Faustine, Julie, Aspasie, ont tour à tour servi de sujet à cette observation fine et profonde, à cette dissertation physiologique dans laquelle il excellait. Son chef-d'œuvre en ce genre est le portrait de *Peregrinus Protée*, philosophe cynique, dont Lucien parle avec beaucoup de mépris, et que Wieland représente avec une singulière vraisemblance comme un enthousiaste à tête faible, un rêveur voluptueux, et non comme un tartufe sensuel et égoïste, un charlatan de philosophie, ainsi que l'auteur ancien se plaît à nous le peindre. L'*Agathodæmon*, qui sert de pendant à *Peregrinus Protée*, offre une théorie étrange et curieuse de la vie d'Apollonius de Thyane. L'auteur explique naturellement les miracles attribués à ce théurgiste par Philostrate, son biographe. *Les Abdéritains*, roman qui parut par fragments dans les numéros du *Mercure*, est une autre étude psychologique, un autre recueil d'observations non moins remarquables : c'est la représentation vivante et comique des petites guerres civiles, et des misérables querelles que soulèvent les intérêts d'un clergé intrigant et d'une aristocratie ignorante au sein d'une petite ville.

Mais arrivons au plus important des ouvrages de Wieland, à *Obéron ;* c'est le couronnement de sa réputation, et tous les peuples civilisés le connaissent et le relisent. Ce poëme singulier repose sur une donnée absurde ; le grotesque et le merveilleux s'y donnent la main. Il s'agit d'un jeune chevalier de la cour de Charlemagne, chargé d'aller couper la barbe au khalife en présence de sa cour ; des querelles du roi des fées avec la reine des fées ; d'un cor magique, dont l'effet bizarre est de faire danser à la fois tous ceux qui en écoutent les sons, et d'une coupe non moins miraculeuse, qui se remplit de vin quand on la regarde. Tels sont les premiers éléments de l'une des plus agréables productions que l'imagination humaine ait créées. Rien de plus incohérent que le sujet, rien de plus complet que l'ensemble. Aux données bizarres que nous avons signalées, si l'on ajoute une île déserte, un bûcher, et les bouffonneries d'une espèce de Sancho-Pança, on connaîtra toutes les parties constitutives de cette épopée tragi-comique. Toutes les parties de l'action sont empruntées aux romans de chevalerie, au *Décaméron*, à Shakspeare, à Chaucer, aux *Contes arabes* : cet assemblage de tant d'éléments différents, de disparates aussi choquantes, est ramené par Wieland à un ensemble harmonieux. Tout s'enchaîne : mouvements dramatiques, tableaux variés, exploits héroïques, magiques incarnations, qui se trouvent, par un prodige de l'art, former un tout complet, dont on ne pourrait retrancher un seul événement sans nuire à l'harmonie de l'ensemble. Une versification douce et élégante ajoute à l'enchantement ; et l'aisance parfaite du style, en éloignant toute idée de prétention poétique et littéraire, donne une sorte de vraisemblance à cet amas de fictions.

Trente-cinq années de la vie de Wieland s'étaient ainsi passées à Weimar ; il avait neuf enfants : un voyage en Suisse avait seul interrompu cette longue suite d'études laborieuses. Il avait revu, à soixante-six ans, le pays où, jeune encore, il avait nourri un si fol enthousiasme, suivi d'une abjuration si funeste. Partout l'hospitalité, la bienveillance et l'admiration l'accueillirent. Il passa quelques mois sur les bords du lac de Zurich ; et les charmes de la vie champêtre le séduisirent au point de lui faire quitter définitivement Weimar. Il acheta, près de Zurich, une petite maison de campagne nommée *Osmanstædt*, et alla y vivre avec sa famille. Ce fut là que ce vieillard spirituel, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, honoré et visité par la plupart des hommes marquants de son époque, écrivit l'un de ses plus importants ouvrages, *Aristippe et ses contemporains*. Dans ce livre remarquable, encore plus que dans *Agathon*, la Grèce se montre vivante avec ses mœurs, ses idées, ses croyances politiques, ses erreurs, ses fictions et ses caprices. Ce tableau admirable des sectes philosophiques de la Grèce venait de paraître quand la révolution française éclata. Wieland, comme presque tous les hommes distingués de cette époque, en salua l'aurore ; mais bientôt, effrayé de la carrière sanglante où elle se précipitait, il en désavoua les principes, ou du moins les excès. Odieux par là aux deux partis, il vit les derniers jours d'une vie si noble et si pure empoisonnés par les diatribes dont il fut l'objet. D'autres chagrins vinrent encore éprouver son courage. Ses récoltes manquèrent, la foudre embrasa ses granges : il lui fallut quitter la charmante retraite où il avait espéré de finir ses jours ; il vit périr sa femme et la fille de Sophie de La Roche qu'il avait adoptée. Ces pertes cruelles, qui le laissèrent seul et désolé dans sa villa d'*Osmanstædt*, le décidèrent à la vendre. Il revint à Weimar, où il reçut les consolations d'une amitié sincère et d'une bienveillance générale. Mais les orages politiques troublèrent encore la paix de son existence : sa santé s'affaiblissait ; il descendait rapidement vers la tombe, lorsque la bataille d'Iéna força la duchesse à fuir. Le lendemain de cette bataille fut terrible pour les habitants de Weimar ; partout le meurtre, le pillage et l'incendie. Au milieu de ce tumulte, Napoléon voulut que la maison de Wieland fût respectée ; une garde fut placée devant elle par l'ordre de l'empereur. Le lendemain le maréchal Ney vint lui rendre visite. Il le trouva seul dans une chambre dégarnie de tous ses meubles, une seule chaise exceptée : on avait pillé la maison avant que les ordres de l'empereur fussent arrivés. Plus tard, pendant les conférences d'Erfurt, l'empereur voulut le voir, et le traita avec les plus grands égards. « Il avait mis dans sa conversation, dit Wieland, du charme, de l'abandon ; et pourtant, en dépit de lui-même et de ce qu'il y avait de flatteur dans cette entrevue, quand elle fut terminée il me sembla que j'avais causé avec un *homme de bronze.* » Cependant, il approchait du terme de sa carrière ; Napoléon lui envoya la croix de la Légion d'Honneur, Alexandre l'ordre de Sainte-Anne ; le duc de Weimar, son élève, lui conservait l'amitié la plus constante et la plus vraie. Mais au milieu de ces honneurs, et malgré le repos de sa vie, les maux de son pays attristaient son âme : il tomba dans une mélancolie profonde, et on l'entendit réclamer avec autant de courage que de force les libertés germaniques. La surdité, la perte de la mémoire, messagers trop certains de la destruction prochaine des organes, l'attaquèrent en 1812 ; en janvier 1813 il expira.

Philarète Chasles.

WIELICZKA, ville du cercle de Podgorz, dans le nouveau gouvernement de Cracovie du royaume de Gallicie (Autriche), à 14 kilomètres au sud-est de Cracovie et à 24 kilomètres à l'ouest de Bochnia, est célèbre par ses mines de sel, découvertes en 1250, par le berger Wielicz, et situées directement sous la ville, dont le sol se trouve dès lors complétement miné. On compte à Wieliczka plus de 6,000 habitants, et elle est le siége de l'administration de la saline. Dans sa plus grande extension et dans la direction de l'ouest à l'est, où elle se rattache à celle de Bochnia, la masse de sel présente un développement de 3,160 mètres, et de 1,200 mèt. dans la direction du nord au sud, sur une profondeur variable, mais qui va quelquefois jusqu'à 408 mètres. On arrive à la mine par huit puits, dont deux sont situés dans la ville même : celui de *Franziszek*, avec un escalier tournant de 470 marches, construit en 1744, sous le règne d'Auguste III, et celui de *Danielowicz*, qui n'a guère que 76 mètres, et par lequel les curieux descendent d'ordinaire visiter l'intérieur de la mine au moyen d'un appareil de cordages à l'abri de tout danger. La mine forme trois étages superposés. Un véritable labyrinthe d'allées, souvent unies entre elles à des hauteurs considérables par des ponts, se développe à chacun de ces étages. Dans les nouvelles chambres, on laisse subsister des piliers en sel ; dans les anciennes, la voûte est soutenue au moyen de charpentes qui se conservent admirablement, attendu que cette mine est exempte de toute humidité, quoiqu'elle renferme seize étangs, qu'on traverse le plus souvent en bateaux. Les chambres successivement pratiquées dans la mine ou servent de magasins, ou ont été comblées à l'aide soit de quartiers de roche, soit de scories de sel. Celles où l'on peut pénétrer sont encore au nombre d'environ soixante-dix ; et elles ont les dimensions les plus vastes. Plusieurs ont reçu une décoration architecturale : on y voit des colonnes, des statues, des lustres, le tout sculpté dans le sel et d'un effet vraiment féerique quand on l'illumine à l'occasion d'une cérémonie ou d'une fête quelconque. On y voit aussi deux chapelles, avec autel, statues de saints, ornements d'autel, etc., le tout sculpté en sel. Cette saline occupe un personnel de 800 à 1,000 ouvriers ; mais ils n'habitent pas la mine. Elle emploie en outre une centaine de chevaux, qui pour la plupart y vivent en moyenne une dizaine d'années, sans plus jamais revoir la lumière du jour, ce qui ne les empêche pas de se porter parfaitement bien, et dont les écuries sont également installées dans la mine. L'exploitation des mines de Wieliczka se fait à l'aide de la pioche, mais quelquefois aussi à l'aide de la poudre à canon, en faisant sauter des quartiers entiers qu'on brise ensuite. Elles livrent annuellement à la consommation 800,000 quintaux de sel, et le produit net en est

évalué à 6 millions de florins. Elles appartenaient autrefois à la Pologne. Par suite du partage de la Pologne opéré en 1772, elles furent attribuées à l'Autriche. La paix de Vienne de 1809 en avait concédé l'exploitation, par moitié, au grand-duché de Varsovie et à l'empereur d'Autriche. La paix de Paris les a restituées à l'Autriche.

WIESBADEN, capitale du duché de Nassau, est située au pied méridional du mont Taunus, à 115 mètres au-dessus du niveau de la mer, à 3 myriamètres de Mayence et 8 de Francfort, dans une contrée riche en beautés naturelles de toutes espèces et en souvenirs historiques. On y compte 16,000 habitants. Elle est, dans sa plus grande partie, bien bâtie et de construction moderne; et ses eaux minérales, dont la température varie de 32° à 55° Réaumur, l'ont rendue l'un des établissements thermaux les plus fréquentés de l'Europe. Les sources sont très-nombreuses, et leurs eaux, qui rentrent dans la catégorie des eaux alcalines salées, se prennent tant comme boisson que comme bains. On les recommande contre la goutte, les rhumatismes, les hémorrhoïdes, les scrofules, les éruptions cutanées chroniques, les maladies des organes génitaux, les affections nerveuses et diverses affections de poitrine. Les établissements de bains qui existent à Wiesbaden contiennent ensemble 826 cabinets. Wiesbaden offre aux baigneurs des distractions de tous genres, notamment un théâtre; et les sites ravissants qui l'avoisinent servent tour à tour de but aux excursions les plus agréables. C'est une des villes les plus anciennes de l'Allemagne, ainsi que le prouvent des passages de Tacite et de Pline qui en font mention, et les nombreuses ruines qui y ont été découvertes et qui démontrent que les Romains avaient su utiliser les eaux thermales de Wiesbaden (*Aquæ Matattiacæ*), de même qu'ils avaient fortifié cette localité, importante au point de vue stratégique.

WIGHT, île située dans le canal de la Manche, à peu de distance des côtes d'Angleterre et dépendant du Hampshire, au sud-ouest de Portsmouth, compte une population de 45,500 âmes, répartie sur une superficie de 44 kilomètres carrés, et est entourée de tous côtés de rochers de craie, atteignant parfois une élévation de 200 mètres, en même temps que des écueils et des ouvrages fortifiés la mettent à l'abri de toute attaque. Une rivière appelée *Medham* ou *Medina* la divise en deux parties. Cette île, qui abonde en sites délicieux, est justement renommée par son air doux et sain, de même que par la fertilité de son sol, par l'abondance et la beauté de ses fruits, qui l'ont fait surnommer le *jardin de l'Angleterre* et le *grenier des comtés de l'Ouest*. Des bergeries établies sur une large échelle y produisent une laine excellente, qui s'expédie toute brute en Angleterre. On y trouve aussi une grande quantité de lapins et de lièvres : et ses eaux sont extrêmement poissonneuses. Elle fournit beaucoup de terre de pipe, de marbre, de pierre de taille, etc.; et elle comprend quatre villes, dont la plus importante est *Newport*, place bien fortifiée, avec 8,050 habitants, et centre d'un commerce important en grains et en laines. A peu de distance de là se trouve le château de Carisbrooke, aujourd'hui en ruines, où on remarque un puits de quatre-vingts mètres de profondeur. C'est dans ce château que Charles Ier demeura prisonnier pendant treize mois, lorsqu'il vint se réfugier dans l'île de Wight, en 1646. La rade de *Cowes*, où se réunissent d'ordinaire les flottes anglaises qui stationnent dans le canal, et où viennent mouiller un nombre immense de bâtiments de commerce, est d'une haute importance comme point d'ancrage et de refuge. Près de là se trouve le château d'*Osborne-House*, résidence d'été de la reine Victoria.

WIGTON, WIGHTOWN ou WEST-GALLOWAY, comté formant l'extrémité occidentale de l'Écosse méridionale, borné au sud et à l'ouest par la mer, laquelle le sépare de l'Irlande, qui n'en est distante que de 35 kilomètres. Les baies de Ryan, de Luce et de Wigton lui donnent la forme d'une presqu'île. Sa superficie est de 17 myriam. carrés, dont le tiers est en culture. C'est un pays montagneux, sans présenter cependant de hauteurs bien considérables. Le *Larg* a 544 mètres, et le *Cairnsmuir* 552 mètres d'élévation. La presqu'île occidentale, appelée *Rynns of Galloway*, se termine au sud par le cap Galloway et au nord par le cap Corsewall. On y trouve quelques lacs et de petites rivières, telles que le Cree, le Bladenoch et le Luce. Le sol, dont un bon tiers se compose de marais, est fertile sur la côte et dans les endroits où pour l'amender on a profité d'un énorme banc de marne découvert en 1730. Le climat est tempéré. On cultive l'orge et l'avoine et même un peu de froment, mais plus généralement la pomme de terre et le turneps. D'ailleurs, l'élève du bétail y a bien plus d'importance que l'agriculture. Le bétail de Galloway est sans cornes (*polled breed*), et figure au nombre des meilleures races de l'Écosse. Il existe plusieurs variétés de moutons, dont quelques-unes donnent de la laine d'une grande finesse. On y trouve de la houille, du cuivre, du plomb, du marbre et de l'ardoise; mais l'exploitation des mines, de même que l'industrie en général, y est sans importance. La population en 1851 était de 43,253 habitants. Le chef-lieu, *Wigton* ou *Wightown*, sur la baie du même nom, est un *borough* avec un port et 2,232 habitants. *Stranraer*, bourg et port sur la baie de Loch-Ryan, a autrement d'importance. On y compte 5,738 habitants, et il s'y fait un grand commerce en céréales. On y trouve aussi de vastes manufactures de toile et de cotonnades. La pêche du hareng et surtout celle des huîtres sont encore au nombre des ressources de la population. *Portpatrick*, petite ville et port, a de l'importance parce que c'est de là qu'on passe en Irlande. On y trouve des chantiers de construction, des bains de mer; et il s'y fait un grand commerce de bétail et de chevaux.

WILBERFORCE (William), philanthrope anglais, que ses efforts pour arriver à l'abolition de l'esclavage des nègres ont rendu célèbre, naquit le 24 août 1759, à Hull. La mort de son père et de son oncle le fit hériter d'une fortune considérable. Élevé à l'université de Cambridge, il s'y lia avec Pitt; et nommé membre de la chambre des communes en 1780, il y prit place parmi les hommes qui déjà songeaient à abolir l'esclavage ou tout au moins à en modérer les rigueurs. En 1787 il présenta une motion ayant pour but la suppression de la traite; mais ses efforts n'aboutirent qu'à un bill prescrivant l'emploi de mesures plus humaines à l'égard des nègres pendant la traversée. Au début de notre révolution, dans laquelle il ne voyait qu'un progrès de l'humanité, il se prononça contre la guerre. L'Assemblée législative s'en montra reconnaissante en lui décernant les droits de citoyen français. Dès 1790 Wilberforce avait de nouveau présenté sa motion relative à l'abolition de la traite; ce fut seulement en 1792 qu'il parvint à faire adopter, à une très-faible majorité, le bill qui la prohibait à dater de l'année 1795; mais la guerre et la situation périlleuse des colonies forcèrent le pouvoir de surseoir à l'exécution de cette mesure. Du moment où Bonaparte se fut emparé du pouvoir en France, Wilberforce soutint le ministère et se montra même très-violent dans ses attaques contre ses anciens amis de l'opposition. En 1806, quand le ministère Fox prit l'initiative sur la question de l'abolition de la traite, Wilberforce apporta à cette grande mesure réparatrice son concours le plus dévoué; et dans la session de 1807 il eut la satisfaction de voir le parlement proclamer, à dater du 8 janvier 1808, l'abolition de cet infâme trafic. Cette première victoire une fois obtenue, Wilberforce poussa le gouvernement anglais à empêcher que la traite ne fût exercée par d'autres nations. Ce fut à sa demande que lord Castlereagh soumit cette question au congrès de Vienne. En 1816 il présenta pour la première fois sa motion relative à l'abolition de l'esclavage même, et appuya Folkstone et Tierney dans leur lutte contre l'*income-tax*. Quand, en 1823, le gouvernement prépara l'abolition graduelle de l'esclavage, Wilberforce déploya un zèle prodigieux pour défendre cette mesure contre ses nombreux et influents adversaires. Il ne

lui fut toutefois pas donné d'assister à la complète réalisation de la grande réparation sociale dont il avait eu l'idée, car dès 1826 ses infirmités l'avaient obligé de renoncer à ses travaux parlementaires. Il mourut le 29 juillet 1833, au moment où lord Stanley préparait le bill en vertu duquel toute la population noire des colonies anglaises devait être rendue à la liberté.

Wilberforce, homme très-religieux et partisan zélé de l'Église anglicane, s'occupait beaucoup de sociétés bibliques, de missions et de tout ce qui pouvait contribuer à consolider le christianisme. Quatre de ses fils se consacrèrent à l'état ecclésiastique, et parvinrent à de hautes positions dans l'Église établie. Les trois aînés, *William*, *Henri* et *Robert*, se sont successivement convertis au catholicisme. Le plus jeune, *Samuel* Wilberforce, né en 1805, et devenu évêque d'Oxford, a toujours été véhémentement soupçonné de tendances catholiques; mais comme il a évité de se compromettre par trop ouvertement, il a pu conserver sa lucrative position; il est même depuis 1847 grand-aumônier de la reine.

WILDBAD ou **WILDBAD-GASTEIN** (Eaux de). *Voyez* GASTEIN.

WILDGRAVE, titre féodal particulier à l'Allemagne, qui signifie littéralement *comte du gibier*, et que prenaient à une époque très-reculée les membres de diverses petites dynasties des bords du Rhin, avec ceux de *Rheingrave* et de *Raugrave*.

WILHELMSHOEHE, nom d'un château de plaisance situé à environ cinq kilomètres de Cassel, et appartenant à l'électeur de Hesse-Cassel, qui y passe généralement la belle saison. Une magnifique avenue de tilleuls, bordée de maisons et de jardins, conduit depuis Cassel jusqu'au pied de la hauteur sur laquelle est bâti ce château, dont la construction date de 1701. Le parc qui l'entoure est justement célèbre par ses beautés naturelles, par ses pièces d'eau et par les ornements de toutes espèces que l'art y a réunis.

WILIBALD ALEXIS. *Voyez* HÆRING.

WILKES (JOHN), publiciste anglais, était le fils d'un riche brasseur, et naquit à Londres, le 17 octobre 1727. Il fit ses études à Leyde, et fut élu en 1754 par la ville d'Aylesbury membre de la chambre des communes, où, sans posséder de grands talents oratoires, il soutint l'administration. Son genre de vie et les frais de son élection avaient tellement dérangé sa fortune, que lord Temple, son protecteur, dut lui procurer la place de lieutenant-colonel dans la milice du comté de Buckingham. A l'avénement de Georges III Wilkes sollicita un emploi dans la diplomatie; mais il rencontra un implacable adversaire dans lord Bute, premier ministre. Quand lord Temple sortit de l'administration, Wilkes, peut-être bien à l'instigation de lord Temple, se vengea des refus de lord Bute en publiant, à partir du mois de mars, une suite de brochures dans lesquelles la personne et l'administration de ce ministre étaient l'objet des plus sanglantes railleries, et qui amenèrent sa retraite en 1763. Wilkes fit en même temps paraître, depuis le mois de juin 1762, le journal intitulé *North-Briton*, dans lequel il attaquait plus particulièrement la politique de la cour. Dans son fameux n° 45, du 23 avril 1763, ayant à apprécier le discours de la couronne, il s'en prit au roi lui-même. Le secrétaire d'État Halifax lança contre lui en conséquence un mandat d'arrestation, qui n'était pas sans exemple, mais qui violait expressément les dispositions de l'*Habeas corpus*; mandat qui ne désignait personne en particulier, mais les auteurs du libelle en général. Wilkes fut arrêté et interrogé par deux secrétaires d'État, auxquels, en raison de l'illégalité de la procédure, il refusa de faire aucune réponse. On l'enferma à la Tour; mais l'opinion publique se prononçant en sa faveur, on se vit obligé de le traduire devant les tribunaux ordinaires, qui, en considération de l'illégalité de son arrestation, l'acquittèrent complétement. Avec les ressources que Temple mit à sa disposition, Wilkes intenta un procès en dommages et intérêts contre les secrétaires d'État et leurs agents, et il le gagna. L'issue de ce procès fut d'une haute importance pour l'Angleterre; car dès lors l'*Habeas corpus*, ce palladium des libertés anglaises, fut considéré comme une loi essentielle du pays; et le pouvoir dut renoncer à l'emploi de mandats d'amener laissés en blanc. Wilkes établit alors une presse dans son domicile, et réimprima entre autres son *North-Briton*: ce qui provoqua contre lui de nouvelles poursuites. Il jugea prudent de se retirer en France, où, à la suite d'un duel, il fut jeté en prison. Remis en liberté, il s'en retourna en Angleterre, pour y maintenir son droit à siéger au parlement. Un duel qu'il eut avec un membre du parlement, appelé Martin, qui avait vivement blâmé son journal, et un arrêt de justice qui condamnait le *North-Briton* à être brûlé par la main du bourreau, le déterminèrent à se réfugier encore une fois en France. La chambre des communes l'expulsa de son sein, et le gouvernement le fit en outre condamner une seconde fois en raison d'un pamphlet des plus cyniques, dont il n'était pas l'auteur, mais qu'il avait imprimé. Ce fut seulement en 1768, à la chute du ministère, que Wilkes put rentrer en Angleterre. Le peuple, qui voyait en lui une victime du despotisme ministériel, le reçut en triomphe; et un des districts de la ville de Londres le choisit pour son représentant à la chambre des communes. Wilkes se présenta volontairement devant la justice, et obtint d'elle l'annulation des diverses sentences rendues contre lui par contumace; mais un nouveau procès qu'on lui intenta sous la prévention de publication de libelles lui attira une condamnation à 1,000 liv. st. d'amende et à vingt-deux mois de prison. Tandis qu'il subissait sa peine, le même district de Londres qui l'avait déjà élu lui renouvela son mandat législatif, que le parlement refusa de regarder comme valable. Pour prévenir le scandale, le gouvernement se décida en 1769 à lui opposer un concurrent: le colonel Luttrell. Celui-ci n'obtint que 296 voix, tandis que Wilkes en eut 1,249; ce qui n'empêcha pas la chambre des communes de déclarer que la seule élection valable était celle de Luttrell, et d'admettre celui-ci à siéger dans son sein. En outre, Wilkes fut traduit à la barre de l'assemblée, où, en vertu de la dernière procédure, il fit renouveler contre lui la déclaration d'expulsion. Cette conduite de la chambre des communes, qui violait plusieurs articles de la constitution, provoqua la plus vive agitation à Londres et dans le reste du pays. Si, au lieu de se tenir tranquille dans sa prison, Wilkes avait voulu prêter la main au peuple, il se serait vu alors à la tête de la plus formidable insurrection. Dès qu'il eut été remis en liberté, en 1770, le district de Londres s'empressa de l'élire *alderman*. Dans ces fonctions il ne tarda pas à avoir occasion de montrer quelle était sa puissance, en refusant d'autoriser l'arrestation des journalistes poursuivis par la chambre pour avoir publié un compte-rendu de ses séances; arrestation qu'il déclara illégale. Comme Wilkes, aux termes de la loi, était toujours et ici membre du parlement, la chambre basse n'osa pas le traduire devant la justice ordinaire comme magistrat coupable de félonie; et elle se borna à le traduire à sa barre. Wilkes saisit l'occasion et comparut; mais avant toute réponse de sa part il exigea qu'on lui reconnût formellement le titre de membre du parlement. Cette condescendance de la chambre des communes l'avilit aux yeux de la nation, et jeta la plus grande confusion dans toute cette affaire. Les hommes les plus libéraux, Fox par exemple, l'avaient si bien prévu qu'ils avaient voté contre la reconnaissance du titre de membre du parlement réclamé par Wilkes. En 1772 Wilkes fut élu sherif, et même deux ans après, en 1774, lord maire de la ville de Londres. Dans l'exercice de ces deux fonctions il se concilia l'estime générale de ses administrés; de sorte qu'aux élections nouvelles, qui eurent lieu en 1774, le gouvernement n'osa plus combattre sa candidature. Quand Rockingham devint premier ministre, en 1778, Wilkes obtint de la chambre des communes, et à une grande majorité, qu'elle fît rayer de son journal la décision qui avait vicié l'élection de Luttrell. Cette dernière victoire remportée par Wilkes produisit une immense sensation. On la considéra

comme un hommage rendu à la loi et un avertissement aux ministres persécuteurs. Pour mettre Wilkes à l'abri du besoin dans sa vieillesse, la ville de Londres le nomma en 1779 son *chambellan;* fonctions grassement rétribuées, et que Wilkes continua de remplir jusqu'à sa mort, arrivée le 6 décembre 1797. Quelques-uns lui attribuent la paternité des fameuses *Lettres de Junius*.

WILKES (Terre de), ainsi nommée en l'honneur d'un lieutenant de la marine des États-Unis, qui la découvrit, en 1840. *Voyez* ANTARCTIQUE et TERRES ANTARCTIQUES.

WILKIE (DAVID), l'un des peintres les plus célèbres qu'ait produits l'Angleterre, naquit en 1785, à Cults, en Écosse, dans le comté de Fife, où son père remplissait les fonctions de pasteur. Sa vocation pour l'art s'étant manifestée de bonne heure, ses parents l'envoyèrent à Édimbourg, où il suivit avec zèle et application les cours de la nouvelle académie qui venait d'y être fondée pour l'encouragement et la culture des beaux-arts. Il fit preuve d'un talent si prononcé pour la reproduction des scènes de la vie réelle, que ses amis l'encouragèrent à se vouer exclusivement à ce genre de peinture. A son arrivée à Londres, en 1806, il s'adonna pendant quelque temps, il est vrai, à la peinture du portrait; mais la première toile qu'il fournit cette année-là même à l'exposition de l'Académie, *Les Politiques de Village*, décida de la direction définitive de son talent. En 1809 il fut nommé membre honoraire, et en 1811 membre titulaire de l'Académie. Sir Henry Ræburn étant venu à mourir, il lui succéda en qualité de premier peintre du roi pour l'Écosse. En 1825 il entreprit un voyage de santé sur le continent, passa alors quelques années en Italie, puis se rendit en Espagne, où il exécuta une série de tableaux représentant des scènes de la guerre dont la Péninsule avait été le théâtre de 1808 à 1814. A la mort de sir Thomas Lawrence, Wilkie lui succéda comme premier peintre du roi Georges IV; titre que lui confirma le roi Guillaume IV. En 1840 Wilkie partit pour l'Orient, à l'effet d'y dessiner des vues; et au retour de ce voyage, en 1841, il mourut, à bord du bâtiment qui le ramenait. Sa statue en marbre orne la Galerie Nationale de Londres. Indépendamment du tableau déjà cité, ses ouvrages les plus remarquables sont : *La Noce de Village, La Fête de Village, Colin-Maillard, Le Jour des Fermages, Le Ménétrier aveugle, L'Ouverture du Testament* (dans la galerie de Leuchtenberg, et l'une des plus remarquables productions de l'artiste), *Les Raccommodeurs de Porcelaine, Duncan Gray, Devinez qui je suis, Le Bedeau de la Paroisse, Les Invalides de Chelsea lisant dans le journal la nouvelle de la victoire de Waterloo, Christophe Colomb, Quatre épisodes de la guerre d'Espagne, L'Insurgé irlandais, Le premier conseil d'État tenu par la reine Victoria, L'Écrivain public de Constantinople*, enfin, le *Tartare apportant la nouvelle de la prise de Saint-Jean d'Acre*. La toile représentant les *Invalides de Chelesea* lui avait été commandée par le duc de Wellington, qui ne fit pas de prix avec l'artiste, et la paya, sans marchander, les 1200 liv. st. que celui-ci lui en demanda.

Les tableaux de genre de Wilkie représentent généralement les scènes les plus gaies. On y trouve un nombre considérable de figures, toutes caractérisées de la manière la plus variée et concourant cependant à un effet commun. Sous ce rapport, *L'Ouverture du Testament* restera toujours classique. Le coloris de Wilkie est vigoureux et soigné, mais son dessin manque parfois de correction.

WILLE (JEAN-GEORGES), graveur célèbre, naquit en 1715, aux environs de Giessen. En 1736 il vint à Paris, pour se perfectionner dans son art; et depuis lors il continua d'habiter cette capitale jusqu'à sa mort, arrivée en 1806. Ce fut le célèbre peintre de portrait Rigaud qui encouragea Wille et qui lui procura des travaux, qui le mirent bientôt en vogue. Parmi ses meilleurs planches on cite les portraits de Maffei, du marquis de Marigny et du comte de Saint-Florentin. Il reproduisit aussi avec un rare bonheur des tableaux historiques et surtout des tableaux de genre d'après des maîtres hollandais, tels que Terburg, Dow, Mieris, Netscher, Schalken, Metzu. Tous ses travaux se distinguent par la beauté du burin, la pureté du dessin, les effets de clair-obscur et le coloris. Wille, par l'exercice de son talent, s'était amassé une grande fortune, que la révolution lui enleva. Napoléon le décora de la Légion d'Honneur; et l'Institut l'admit dans son sein. Ses meilleurs élèves furent Bervic, Muller, Schmutzer, Dunker, Gutenberg et Ingauf. Les belles épreuves de ses planches sont rares, mais les épreuves avant la lettre le sont encore bien autrement. Consultez Le Blanc, *Le Graveur en taille douce* (1re livraison, Leipzig, 1847).

WILLOUGHBY (Mont). *Voyez* BARBADE.

WILNA, gouvernement de la Russie occidentale, qui depuis 1843, qu'on en a distrait les cercles septentrionaux et quelques autres districts pour en constituer le gouvernement de Kowno, ne comprend plus que la plus grande partie de la Lithuanie proprement dite, avec une superficie de 538 myriam. carrés et une population de 863,700 habitants, Lithuaniens, Polonais, Juifs, Allemands, Tatares et Bohémiens. Les propriétaires sont généralement d'origine polonaise et les paysans de race lithuanienne. C'est un pays plat, couvert en partie de marais et d'épaisses forêts, qui ne s'élève que sur quelques points de 150 à 250 mètres au-dessus du niveau de la mer, et qui vers la Baltique s'abaisse toujours de plus en plus. Le climat en est tempéré, et l'agriculture assez avancée. Le sol produit en général le double de ce qui est nécessaire aux besoins des habitants, qui indépendamment des céréales, exportent beaucoup de lin, de chanvre, de bois de construction, de poix, de goudron, de potasse, de miel, de cire, de gibier, entre autres des élans, et des bestiaux d'une belle race. La pêche y est sans importance, de même que l'industrie manufacturière.

Le chef-lieu, WILNA, où en 1849 on comptait 52,285 habitants (dont un tiers de juifs), est le siége d'un gouverneur militaire et d'un gouverneur civil, d'un évêque catholique, et l'une des plus anciennes villes de ces contrées. Elle est bâtie sur la Wilia, rivière navigable, dans une position très-pittoresque. Le Mont de la Croix, qui l'avoisine, est à 156 mètres au-dessus du niveau de la mer. Sur le Mont du Château on voit les magnifiques ruines de l'ancien château des Jagellons. Les édifices les plus remarquables sont l'hôtel de ville, l'arsenal, le palais du gouvernement, les bâtiments de l'ancienne université et le vieux palais des Radziwill. On y compte vingt-cinq églises catholiques, deux églises grecques, une église luthérienne et une église réformée, trois synagogues et une mosquée. Dans le nombre des églises on distingue surtout la cathédrale, placée sous l'invocation de saint Stanislas, et où on voit la chapelle en marbre de saint Casimir, mort en 1460; l'église Saint-Jean, à cause de l'énormité de ses proportions; et l'église Saint-Pierre, à cause de la beauté de son architecture. L'université de Wilna, fondée en 1576, réorganisée en 1803, a été supprimée en 1832, et sa riche bibliothèque transférée à Saint-Pétersbourg. L'école de chirurgie et de médecine, par laquelle on l'avait remplacée et à laquelle on avait assigné son jardin botanique, a été également supprimée. Pour en tenir lieu, Kief a été pourvue d'une faculté de médecine. Du reste, Wilna possède toujours un grand nombre d'établissements d'instruction, notamment une académie ecclésiastique catholique-romaine, un séminaire grec catholique, un gymnase, un institut noble avec pension, plus de vingt écoles de cercle et de ville, y compris ce qu'on appelle des *pensions*. L'industrie y a moins d'importance que le commerce, qui ne peut manquer de prendre encore plus de développement lors du prochain achèvement du chemin de fer de Pétersbourg à Varsovie, qui la reliera à ces deux capitales. Il est aussi question d'un projet de chemin de fer de Varsovie à Moscou, qui passera également sous ses murs.

WILSON (JOHN), écrivain et poëte anglais de mérite, connu aussi sous le pseudonyme de *Christophe North*, naquit en 1788, à Paisley. Appartenant à une famille riche, il eut moins en vue en étudiant de se faire un gagne-pain que de se livrer à son goût naturel pour les sciences et les lettres. A l'université de Glasgow comme à celle d'Oxford, il se fit remarquer parmi ses condisciples aussi bien par son ardeur au travail et ses facultés intellectuelles que par son adresse et son habileté dans tous les exercices du corps; et il réussit à se faire aimer de tous ceux qui le connaissaient. Après avoir terminé ses études, il acheta un beau domaine dans le Cumberland, se maria, se fit construire une maison à sa guise, composa des vers, et à titre de poëte entra en relation avec Wordsworth. Mais une banqueroute qui lui enleva la plus grande partie de sa fortune, déjà fortement ébréchée par la manière splendide dont il avait vécu jusque alors, le mit dans la nécessité de songer à gagner de l'argent. En 1818 il concourut donc pour la chaire de philosophie morale, à Édimbourg; il l'obtint, et ne tarda pas à être compté au nombre des professeurs les plus distingués de l'université. En même temps il devint l'un des collaborateurs du *Blackwood's Magazine*, auquel il fournit un grand nombre d'excellents articles de critique, de littérature, de philosophie et de politique, et jusqu'à des romans. On en a publié un choix, sous le titre de *The Recreations of Christopher North* (3 vol., Édimbourg, 1842). Ses poëmes *The Isle of Palms* (1812) et *The City of the Plague* (1816) sont un peu monotones, mais contiennent de magnifiques descriptions. C'est en 1822 qu'il débuta comme romancier, par la publication d'une collection de contes tirés de la vie populaire d'Écosse, *Lights and Shadows of scottish Life*, livre charmant et qui obtint le plus grand succès. Vinrent ensuite, en 1823, *The Trials of Margareth Lindsay*, et en 1824 *The Foresters*. Ce dernier ouvrage réussit moins que les précédents. Comme rédacteur en chef du *Blackwood's Magazine*, il joua aussi un rôle politique assez important, en défendant la cause du torysme avec beaucoup de verve et d'habileté, mais en même temps avec beaucoup de passion et une partialité presque inexplicable chez un homme aussi heureusement doué. En 1852 l'affaiblissement, de plus en plus rapide de sa santé, le força de renoncer à sa chaire, et il mourut, après de longues souffrances, le 3 avril 1854, à Édimbourg.

WILSON (Sir ROBERT-THOMAS), général anglais, que les événements de sa vie et ses ouvrages ont rendu célèbre, fils du peintre de paysage *Benjamin* WILSON, naquit à Londres, en 1777. Destiné à l'état militaire et élevé en conséquence, il obtint en 1793 une sous-lieutenance dans un régiment de dragons, et alla rejoindre l'armée anglaise dans les Pays-Bas. En 1799 il entra avec le grade de major dans le régiment levé par le comte de Hompesch, et le suivit en Égypte, où il fut chargé de la correspondance échangée entre Abercromby et le commandant en chef des forces turques. Quand les Français eurent évacué l'Égypte, il s'en revint en Angleterre, où, par suite du licenciement de son régiment, il fut mis à demi-solde. Il fit paraître alors un ouvrage dans lequel il rendait compte des opérations de l'armée anglaise en Égypte (2 vol.; 4ᵉ édit., 1802), et qui produisit une vive sensation, parce qu'il y racontait qu'on avait empoisonné les pestiférés français à Jaffa. Malgré la réfutation complète de cette assertion, que Bonaparte fit alors publier, Robert Wilson ne persista pas moins à en maintenir l'exactitude. Dès 1804, dans un autre ouvrage sur la situation de l'armée anglaise, il s'éleva avec force contre l'usage de la bastonnade; opinion qui lui attira beaucoup d'ennemis. En 1805 il entra dans un régiment en destination pour le Brésil, et qui en 1806 prit part à la conquête du cap de Bonne-Espérance. A son retour, il accompagna le général Hutchinson, envoyé en mission secrète auprès de l'empereur de Russie, et il demeura attaché à l'armée russe pendant toute la durée de la guerre contre la France. Après la conclusion de la paix de Tilsitt, il s'en revint en Angleterre; mais à peu de temps de là il repartit chargé d'une nouvelle mission secrète pour la Russie: et pendant toute la campagne de 1812 il résida au quartier général russe. Malgré tant de services, le gouvernement anglais ne se montra nullement reconnaissant à son égard, à cause de l'opposition qu'il faisait au cabinet dans l'intérêt de la cause populaire; et il encourut également plus tard la disgrâce de l'aristocratie, parce qu'il n'hésita point à rendre justice au génie de Napoléon après sa chute. Au mois de décembre 1815 il contribua, avec deux compatriotes, Hutchinson et Bruce, à l'évasion de Paris et de France de L a v a l e t t e. Le gouvernement français le traduisit, avec l'autorisation de Wellington, devant la cour d'assises de la Seine, qui le condamna à trois mois de prison; et quand, après avoir subi sa peine, il revint à Londres, le prince régent adressa à l'armée anglaise une proclamation dans laquelle l'action de Robert Wilson était qualifiée d'*indigne*. Ces misérables taquineries, et d'autres encore que le pouvoir ne lui épargna pas, portèrent à son comble l'irritation de Robert Wilson, qui publia alors une foule de brochures où la politique des grandes puissances dans leur lutte contre Napoléon n'était pas présentée, à beaucoup près, sous un jour favorable. En 1818 Robert Wilson partit pour l'Amérique méridionale, afin d'y combattre sous les drapeaux de Bolivar; mais, s'étant brouillé avec lui, il ne tarda pas à s'en revenir en Angleterre, et fut alors élu membre de la chambre des communes par le bourg de Southwark. Le zèle avec lequel il prit en mains la cause de la reine Caroline, en 1820, dans le fameux procès de divorce que lui intenta Georges IV, eut pour résultat de le faire rayer des contrôles de l'armée. Quand, en 1823, une armée française se disposa à aller renverser la constitution d'Espagne, il mit son épée à la disposition des cortès, et fut grièvement blessé à La Corogne. Après avoir tenté vainement de se réfugier en Portugal, il se dirigea sur Cadix; puis, cette ville prise, il passa à Gibraltar. La Prusse, l'Autriche et la Russie le rayèrent alors des registres de leurs différents ordres, dont à l'epoque des guerres de Napoléon elles lui avaient accordé les décorations. C'est même seulement comme *chevalier* de ces divers ordres étrangers qu'on a toujours, par courtoisie, qualifié en Angleterre Robert Wilson de *sir*, distinction à laquelle ont seuls droit les *baronets* du royaume. En 1826 il fut de nouveau élu membre de la chambre des communes pour Southwark; mais il ne fut point réélu en 1831, parce qu'il avait combattu le bill de la réforme électorale. A son avénement au trône, Guillaume IV le réintegra sur les cadres de l'armée et lui fit en même temps expédier le brevet de lieutenant général, pour prendre rang à la date du 27 mai 1825. En 1835 il devint propriétaire du 15ᵉ régiment de hussards. En novembre 1841 il passa général, et en 1842 il fut nommé gouverneur de Gibraltar, poste qu'il remplit pendant sept années. Il mourut peu de temps après son retour à Londres, le 9 mai 1849.

WILTSHIRE, par abrévation **WILTS**, l'un des comtés du sud de l'Angleterre, comptait en 1851 240,966 habitants sur une superficie de 45 myriamètres carrés. Les longues suites de basses montagnes de craie, ou dunes, qui caractérisent le midi de l'Angleterre se transforment ici en une vaste et onduleuse plaine, qui bien que n'atteignant pas plus de 250 à 325 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer ne laisse pas que d'avoir un climat assez rude, et dont les parties planes et nues n'offrent que des pacages pour les moutons. Le canal de Kennet et Avon, qui traverse le centre du pays dans la direction de l'ouest, le divise en *Northwilts* et *Southwilts*. Dans la partie nord on trouve de riches pâturages aux environs des sources de l'Avon et dans le bassin de la Tamise, ainsi que de vastes étendues de sol propre à la culture et d'une excellente qualité. C'est dans le Southwilts que se trouve l'uniforme et triste plaine de Salisbury, avec l'enigmatique monument de pierre désigné sous le nom de *S t o n e h e n g e*; mais on y rencontre aussi quelques parties de sol d'une grande fertilité. L'agri-

culture, quoiqu'on n'ait guère pu lui consacrer que la cinquième partie du sol, y est fort avancée. Cependant, c'est encore l'élève du bétail, avec ses diverses industries, qui y a le plus d'importance. Il existe en outre dans ce comté un grand nombre de manufactures. Diverses rivières navigables, telles que la Tamise et l'Avon, des canaux, des chemins de fer, favorisent le transport des différents produits, et notamment des bestiaux à la destination de Londres, de Bath, etc. Le chef-lieu est Salisbury. Parmi les autres localités importantes, il faut mentionner *Wilton*, petite ville de 8,607 habitants; *Bradford*, *Trowbridge* (10,157 habitants), *Malmesbury*, *Warminster*, *Chippenham*, etc.

WINCHELSEA, bourg du comté de Sussex (Angleterre), l'un des *Cinq-Ports*, compte un millier d'habitants, et est situé à deux kilomètres de la Manche. Cette localité possédait autrefois un port, centre d'un commerce important au moyen âge, mais qui est aujourd'hui à sec, par suite du retrait des eaux de la mer.

WINCHESTER, ville du comté de Hants (Angleterre), dans la vallée de l'Itching et sur le chemin de fer de Londres à Southampton, siége d'évêché et autrefois capitale du comté ou de l'Angleterre proprement dite, est une des plus anciennes et des plus vénérables villes du royaume, mais bien déchue de son antique grandeur. Appelée *Wintanceaster* au temps de la période anglo-saxonne, et provenant du *Caer-Owint* des anciens Bretons, elle prit le rang de métropole, et compta plus tard jusqu'à quatre-vingt-dix églises et chapelles, tandis qu'elle n'en a plus aujourd'hui que cinq. Alors centre du commerce des laines, ses foires y attiraient un grand nombre d'étrangers. Elle commença à déchoir lorsqu'après la conquête des Normands Londres fut devenue la capitale du royaume, et insensiblement elle cessa d'être le centre du commerce des laines. La suppression des couvents sous Henri VIII et plus tard les calamités de la guerre civile achevèrent sa décadence. Winchester n'est encore quelque chose aujourd'hui que grâce à sa cathédrale, à son collége, et aussi aux assises qui se tiennent alternativement dans cette ville et à Southampton. En 1851 on y comptait 13,704 habitants. Sa cathédrale est l'œuvre de plusieurs siècles. Commencée en l'an 963, elle fut agrandie au onzième siècle et terminée au commencement du seizième par l'évêque Fox. Vu du dehors, cet édifice n'a point d'apparence; mais une fois dans l'intérieur, on reconnait que c'est une des églises gothiques les plus vastes et les mieux conservées qu'il y ait en Angleterre. De vieux vitraux et de magnifiques grotesques en bois sculpté ornent le chœur, où reposent un grand nombre de rois anglo-saxons. Le collége, fondé en 1337, par l'évêque Wykeham rivalise avec les écoles d'Eton, de Westminster et d'Harrow, et occupe un superbe édifice. Il ne reste plus de l'ancien château que la chapelle, qui sert de salle pour la tenue des assises. Le palais que Charles II avait commencé de s'y faire construire est demeuré inachevé. La Table ronde d'Arthur, la croix du Marché et plusieurs antiquités dans l'hôtel de ville méritent l'attention du voyageur.

WINCKELMANN (Jean-Joachim), célèbre antiquaire, que l'on peut regarder comme le père de l'archéologie et de l'esthétique au dix-huitième siècle, naquit le 9 décembre 1717, à Stendal, ville de la vieille Marche de Brandebourg. Il était fils unique d'un pauvre cordonnier, qui se résigna à tous les sacrifices pour lui faire donner sa première éducation, espérant le voir entrer un jour dans le clergé. Le recteur du collége de sa petite ville vint à son aide, et mit une bibliothèque à sa disposition. Il lut donc de bonne heure les classiques, et s'attacha particulièrement à Homère et à Hérodote. Le jeune Winckelmann se distinguait par l'amour du travail; il avait une mémoire des plus heureuses, et surtout une vive susceptibilité pour sentir le beau. Cette faculté se développa en lui graduellement avec l'âge. Le bon recteur qui le protégeait l'envoya à Berlin pour se livrer à des études plus sérieuses : c'était en 1733; il avait alors seize ans. Tout en étudiant, il donnait des leçons pour vivre. Au bout d'un an, il fut rappelé à Stendal, pour y remplir la place modeste de chef des choristes. Il passa ainsi quatre ans, sans suivre de plan d'études régulier. Il passa deux autres années à l'université de Halle. Déjà il sentait en lui une vague inquiétude, un vif désir de voyager, de voir Paris, où il se rendit plus tard à pied. Un de ses rêves favoris était de visiter Rome, et surtout Olympie. De Halle il alla à Dresde, où il contempla avec ravissement la célèbre galerie de tableaux, une des plus riches de l'Europe. Après deux ans de séjour à Halle, il accepta une place de précepteur à Halberstadt, puis celle de maître d'école dans une autre petite ville. Il avait déjà une vaste érudition; il se mit alors à apprendre les langues modernes et à lire Voltaire. Enfin, le comte de Bunan l'attacha à sa personne en qualité de bibliothécaire. Retiré dans une belle habitation près de Dresde, il lut Pausanias; de magnifiques gravures lui firent connaître les monuments de l'antiquité, et il se lia avec le célèbre Heyne. En 1754 le nonce du pape à Dresde, M. Archinto, étant allé visiter la bibliothèque du comte de Bunan, y vit Winckelmann. Frappé de l'étendue de ses connaissances sur les arts, il lui dit : « Vous devriez aller à Rome. » Cette phrase décida de sa destinée; elle lui révéla sa vocation, et le fit antiquaire. Dès lors il ne pensa plus qu'à aller en Italie. Pour faciliter ses relations à Rome, pour pouvoir être présenté au pape, et visiter à son aise l'*Apollon du Belvédère*, le *Laocoon*, la *Vénus de Médicis* et tous les chefs-d'œuvre de l'antiquité, on lui conseilla d'abjurer le protestantisme, et il suivit docilement ce conseil. Avant son départ, il publia, en 1756, ses *Réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs dans la sculpture et la peinture*, ouvrage qui eut du succès et le fit connaître avantageusement. Puis il se rendit à Rome, où il fut présenté au pape Benoît XIV. Il passa un an à visiter les monuments de tous genres, et se lia particulièrement avec le peintre Raphael Mengs, qui discutait avec lui ses théories sur les beaux-arts. En 1758 il se dirigea sur Naples, où il reçut un gracieux accueil du comte Firmian, alors ministre. Puis il alla à Florence, et revint à Rome, où il séjourna dans la magnifique *villa* du cardinal Albani. En 1762 il visita les ruines d'Herculanum et de Pompéi, qui offrirent d'inépuisables trésors à son avide curiosité. L'année suivante, il fut nommé président des antiquités à Rome, puis bibliothécaire du Vatican. Ce fut alors qu'il se mit à travailler activement à son *Histoire de l'Art*, le plus célèbre de ses ouvrages. En 1768 il quitta Rome pour parcourir l'Allemagne, et reçut les plus grands honneurs à Vienne et à Munich. Il nourrissait toujours son projet favori de voyage en Élide, et de visiter Olympie. Pour réaliser ce projet, il s'était rendu à Trieste, d'où il se proposait d'aller s'embarquer à Ancône. Mais à Trieste il avait fait la rencontre d'un aventurier, qui, feignant de partager sa passion pour les arts, avait gagné sa confiance. Ce misérable, dont la cupidité avait été éveillée par la vue d'une collection de médailles d'or, assassina Winckelmann dans son auberge. Ce fut ainsi que mourut Winckelmann, en juin 1768, à peine âgé de cinquante ans. C'est peut-être l'homme dont les écrits ont le plus contribué à populariser l'idée du beau et le goût de l'antiquité. Artaud.

WINDHAM (William), orateur et homme d'État distingué, naquit à Londres, le 3 mai 1760. Il perfectionna, par des voyages sur le continent, l'éducation qu'il avait reçue à Oxford, et entra en 1782 à la chambre basse. Dévoué à la politique des whigs et opposé à la guerre contre les colonies, il vint à son début grossir les rangs d'une opposition où brillaient déjà tant de talents du premier ordre. Mais les événements de la révolution française modifièrent complétement ses idées de même que celles d'un grand nombre de ses amis politiques. Dès la fin de 1792 il était donc devenu l'adversaire de toute réforme parlementaire; et dans les sessions de 1793 et 1794 il employa toutes les ressources de son remarquable talent oratoire pour seconder la politique de Pitt, réprimer les manifestations démocratiques qui

avaient lieu en Angleterre et réclamer la suspension de l'*Habeas corpus*, ce palladium des libertés de son pays. Dans les luttes violentes qu'il eut à soutenir à propos de ces différentes questions, son adversaire le plus redoutable fut Sheridan, naguère lié avec lui de l'amitié la plus intime. Dès le mois de juillet 1794, Pitt l'en récompensait par un portefeuille, celui du département de la guerre. Windham montra alors encore plus d'acharnement que Pitt à attiser le feu de la guerre civile en France, et ce fut lui qui, en 1795, organisa la fatale expédition de Q u i b e r o n. En 1797 le cabinet ayant ouvert des négociations à Lille avec le Directoire, Windham déclara qu'il ne consentirait au rétablissement de la paix que lorsqu'elle aurait pour résultat la restauration des Bourbons. Quand il lui fut impossible de résister plus longtemps à ce besoin général de paix dont le parlement lui-même se faisait l'interprète, il donna sa démission, le 5 février 1801, en même temps que Pitt et ses autres collègues. En raison des violences et des illégalités nombreuses que, sous la pression des circonstances, il s'était vu forcé de commettre, il fut plus particulièrement menacé alors d'une enquête; mais à force d'éloquence il parvint à la détourner par ce que nos voisins appellent un *bill d'indemnité* et ce que nous appelons, nous, un *ordre du jour motivé*. Quand, après la chute du ministère Addington, qui fut en grande partie son ouvrage, Pitt revint au timon des affaires, Windham ne fut point appelé à faire partie du nouveau cabinet. Il conserva donc vis-à-vis de l'administration nouvelle son attitude opposante. L'administration de Fox et Greuville l'appela en revanche à reprendre le portefeuille de la guerre, et il opéra alors une réforme fondamentale dans toute l'organisation de l'armée anglaise. A la mort de Fox, il sortit du ministère, et combattit sans relâche dans la chambre des communes les mesures proposées par l'administration. Cependant, dès 1809 le dépérissement accéléré de sa santé le contraignit de renoncer aux affaires publiques, et il succomba, le 4 juin 1810, aux suites d'une opération chirurgicale. C'était une homme d'une grande habileté et d'un parfait désintéressement; mais il considérait l'oppression et la dégradation des classes inférieures de la société comme une nécessité politique.

WINDISCHGRÆTZ (Famille). Cette maison, d'ancienne noblesse autrichienne, descend d'un fils cadet du duc Ulrich de Carinthie, *Weriand*, qu'on trouve, au onzième siècle, propriétaire d'une partie de la Marche des Wendes, avec la ville et le territoire de Windischgrætz pour seigneurie, et qui en prit le nom. Elle se divisa de bonne heure, pour former deux lignes, celle de *Ruprecht* et celle de *Sigismond*, qui s'est éteinte depuis. La ligne aînée acheta, en 1468, le château de Waldstein, et, en 1551 fut élevée au rang des barons sous le nom de *Waldstein und im Thal*, puis, en 1557, au rang des comtes sous son ancien nom de *Windischgrætz*. Depuis l'an 1585 les deux lignes possédèrent en commun la charge héréditaire de grand-écuyer pour la Styrie, et en Hongrie la dignité de magnat. La ligne aînée obtint ensuite, en 1661, son admission au banc de Vettéravie des seigneurs de l'Empire, et, en 1684, au collége des comtes de Franconie. En 1822 l'empereur François Ier accorda le titre de *prince* à tous les membres de cette maison, qui possède d'ailleurs des terres considérables en Bohême, en basse Autriche et en Styrie. Elle professe la religion catholique. Son chef actuel, le prince *Alfred* WINDISCHGRÆTZ, est né à Bruxelles. Il entra en 1804 comme lieutenant-colonel dans le régiment des hullans de Schwarzenberg, et fit avec distinction toutes les campagnes subséquentes jusqu'à celle de 1814. En 1826 il passa général major; en 1830 il fut nommé chevalier de la Toison d'Or, et feld-maréchal-lieutenant en 1833. En 1848, après les événements de mars, il prit le commandement de la place de Vienne, mais ne tarda pas à aller remplir, sur sa demande, les mêmes fonctions à Prague. Il comprima avec la plus grande énergie l'insurrection dont cette ville fut le théâtre, le 11 mai, et pendant laquelle son épouse, née princesse de Schwarzenberg, périt atteinte d'un coup de feu dans son appartement. Quand, au mois d'octobre suivant, on apprit à Prague la sanglante insurrection qui venait d'éclater à Vienne, il marcha aussitôt sur cette capitale avec ce qu'il avait de forces disponibles, fut nommé feld-maréchal et commandant en chef de toutes les troupes stationnées hors d'Italie, et fit immédiatement toutes ses dispositions pour l'attaque; de sorte que Vienne, malgré l'approche de l'armée magyare qui venait à son secours, tomba au pouvoir de l'armée impériale, à l'exception de ce qu'on appelle la *ville intérieure*, qui le 1er novembre se trouva aussi réduite. Confirmé dans sa position par le nouvel empereur, François-Joseph Ier, le feld-maréchal commença en décembre suivant ses opérations contre la Hongrie, occupa successivement Presbourg, Raab, et au commencement de janvier 1849, à la suite de mouvements combinés avec une grande habileté, Buda-Pesth. Mais par suite de la supériorité de forces de l'ennemi, et surtout de sa supériorité en cavalerie légère dans un pays tout uni, ses opérations ultérieures sur les bords de la Theiss n'eurent pas le même succès; de sorte qu'il se vit forcé de concentrer son armée sous les murs de Pesth, pour y attendre les renforts qu'on lui annonçait de tous les côtés. On lui a vivement reproché de s'être par là abstenu d'attaquer Debreczin. Le 12 avril l'empereur l'appela à Olmutz, sous prétexte de le consulter sur diverses affaires importantes, et le remplaça dans le commandement supérieur de l'armée par Welden. Le prince Windischgraetz se retira alors dans ses terres, en Bohême. On a de lui un ouvrage intitulé *La Campagne d'hiver de 1848 à 1849 en Hongrie* (Vienne, 1851), qui jette une vive lumière sur cette partie de la guerre de Hongrie.

WINDSOR, bourg du comté de Berks (Angleterre), avec 9,596 habitants, à 32 kilomètres de Londres, sur la rive méridionale de la Tamise, qu'on y passe sur un pont en fer conduisant au village d'Éton, situé sur la rive opposée, est surtout célèbre par son château royal, et possède aussi un bel hôtel de ville. Guillaume le Conquérant construisit le château peu de temps après avoir fait la conquête de l'Angleterre. Plus tard, Henri Ier le choisit pour en faire sa résidence, et le reconstruisit sur un nouveau plan. Charles II contribua beaucoup aussi à l'embellissement de ce château, qui depuis cette époque est devenu le séjour favori des rois d'Angleterre et leur résidence habituelle d'été, notamment de Georges III, à qui on y a élevé une statue colossale. Les appartements en sont décorés avec la plus grande magnificence et ornés de belles peintures. Ce château, véritable demeure princière, est entouré d'un vaste parc. On vante à bon droit sa terrasse, unique en son genre, qui a 623 mètres de long et une largeur proportionnée. La vue qu'on découvre de là sur la Tamise, serpentant au milieu de la plaine, sur la foule de châteaux, de villas et de bourgs dont ses rives sont couvertes, enfin sur la forêt de Windsor, entretenue comme un parc, est ravissante.

WINTERTHUR, l'une des petites villes les plus jolies et les plus riches de la Suisse, sur les rives de l'Eulach, dans le canton de Zurich, à 450 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans une belle plaine, entourée de coteaux garnis de vignobles, compte 5,540 habitants. Ses principaux édifices sont l'hôtel de ville, l'hôpital et la grande église, où l'on remarque un magnifique buffet d'orgues.

WISBY, chef-lieu de l'île de G o t t l a n d, dans la Baltique, voisine de la côte occidentale de la Suède, était au moyen âge une place de commerce fort importante; et son droit maritime, qui datait du treizième siècle, fut longtemps en vigueur dans tout le nord de l'Europe. Cette ville, qui compte aujourd'hui 4,600 habitants, est le siége d'un évêché et le centre d'un commerce fort actif. On y trouve un collége et force ruines de vastes édifices ainsi que d'ouvrages en marbre. Les églises, pour la plupart du onzième et du douzième siècle, sont de beaux monuments de l'architecture

gothique, notamment l'église du Saint-Esprit, terminée en 1046, et Notre-Dame, achevée en 1190.

WISCARD (Robert). *Voyez* Guiscard.

WISCONSIN, l'un des plus jeunes d'entre les États-Unis de l'Amérique du Nord et dont le développement a été le plus rapide, séparé à l'ouest et au sud-ouest de Minesota et de Iowa par le Sainte-Croix et le Mississipi, confinant au sud à l'Illinois, à l'est au lac Michigan, au nord-est et au nord à l'État de Michigan et au lac Supérieur, présente une superficie de 1781 myriam. carrés. Ce vaste territoire, autrefois habité seulement par des peuplades indiennes et compris dans l'État de Michigan, en fut séparé et organisé comme Territoire particulier dès 1836; mais ce n'est que le 9 février 1847 qu'il a été admis dans l'Union à titre d'État indépendant. Le niveau du lac Michigan, qui pénètre profondément dans son territoire, où il forme la baie Verte, est à environ 188 mètres au-dessus de celui de l'Océan. La surface du sol est partout onduleuse, sans qu'on y rencontre de grandes élévations et encore moins des montagnes. Une remarquable vallée traverse le pays dans la direction du sud-ouest depuis la baie Verte jusqu'au Mississipi, et forme le lit du *Fox-River*, du *lac de Winnebago* et du cours inférieur du *Wisconsin*. L'État du Wisconsin abonde en sources, ruisseaux, rivières et lacs. Le Mississipi, qui y est déjà navigable, reçoit le *Sainte-Croix*, le *Chippeway*, le *Sappah* ou *Black-River* et le *Wisconsin*, dont le parcours est de 61 myriamètres, et tous navigables. Le *Rock-River* n'appartient que partiellement à cet État. Le *Neenah* ou *Fox-River* est relié aujourd'hui au *Wisconsin* par un canal qui établit une communication par eau de 55 myriamètres de long entre le lac Michigan et le Mississipi. Le climat du Wisconsin, situé entre le 42° 30' et le 47° 5' de latitude septentrionale, est reconnu pour le plus sain de tous les États de l'ouest. Les étés, sans offrir des chaleurs étouffantes, sont par leur durée et leur température propres à conduire à complète maturité tous les produits de cette latitude; de même, les hivers y sont froids, mais non pas rigoureux. Quant aux printemps, leur beauté est proverbiale. Le Wisconsin offre partout le sol le plus favorable à l'agriculture; et toute culture propre à cette zone peut y être entreprise avec succès. Dès 1850, où il n'y avait encore que 1,045,000 acres (56 myriam. carrés), soit la 33ᵉ partie du sol, de défriché, on produisait d'énormes quantités de blé, de maïs et d'autres céréales, ainsi que du chanvre, du lin, du tabac, des fruits et du vin. D'immenses pâturages et prairies donnent les moyens de s'y livrer à l'élève du bétail. Les forêts y sont plus étendues encore, et fournissent en abondance des bois de construction et du sucre d'érable. Il y a aussi abondance de gibier et de poissons de toutes espèces. La richesse de l'État en métaux n'est pas moins grande. Les mines de plomb y occupent une surface d'environ 74 myriam. carrés, et dans l'intervalle de 1841 à 1851 ont produit en moyenne 21 millions de kilogrammes de plomb par an. Les mines de cuivre, qui appartiennent à la région du lac Supérieur, ne sont pas moins célèbres. Les gisements de fer découverts jusqu'à ce jour n'ont qu'une médiocre étendue. Le Wisconsin est admirablement situé pour le commerce intérieur. Par les lacs Supérieur, Michigan, Huron et Ontario, par le Saint-Laurent, par les canaux et les rivières qui s'y rattachent directement, il se trouve en relations avec l'est. Des lignes régulières de bateaux à vapeur, indépendamment d'une foule de navires à voiles, parcourent en tous sens le lac Michigan. A l'intérieur, les communications ont lieu à l'aide de routes pavées ou planchéiées (*plank-roade*); et les défrichements, les fondations de villes, les créations de canaux, de ports, etc., vont rapidement. Par l'affluence d'industrieux émigrés, ce pays, qui il y a quelques années n'était encore qu'un désert, a pris d'immenses développements; et il en promet encore bien davantage dans un prochain avenir. Le nombre des habitants s'élevait en 1830 à 3245, en 1840 à 30,947, en 1845 à 140,000, en 1850 à 3,05,391 (dont environ 100,000 Allemands, 20,000 Norvégiens et 621 hommes de couleur libres), en 1853 à plus de 400,000. C'est au sud, au-delà de la vallée que nous avons signalée comme formant le lit d'un grand nombre de cours d'eau, que cette population se trouve plus particulièrement groupée; et cette partie du sol, par son immense fécondité, offre le plus vif attrait à l'émigration européenne. Le gouvernement pourvoit avec libéralité aux besoins de l'instruction publique. En 1850 on y comptait 2 écoles supérieures, 20 écoles secondaires et 2,350 écoles primaires. A la fin de 1851 le nombre des élèves fréquentant ces diverses écoles était de 79,869, et les fonds assignés à leur entretien s'élevaient à 765,119 dollars. La constitution donne le droit de suffrage à tout citoyen âgé de vingt-et-un ans, à tous les étrangers qui déclarent vouloir devenir citoyens américains, à tous les Indiens civilisés et à tous les métis d'Indiens. La chambre des représentants, composée de cinquante-quatre membres, le sénat, qui en compte dix-huit, sont élus par moitié tous les ans. L'État envoie au congrès trois représentants. Les finances sont en bon état. En 1851 les recettes s'étaient élevées à 184,036 dollars, et les dépenses à 171,667; ce qui donnait un excédant de 12,369 dollars. La valeur totale des propriétés personnelles et mobilières imposables était évaluée à 27,647,206 dollars. L'État est divisé en trente-trois comtés. La ville la plus importante est Milwaukee. Auparavant, le siége du gouvernement était à *Madison*, ville de 3,000 âmes, située à moitié chemin entre le lac Michigan et le Mississipi, dans une magnifique position, et contenant la *Wisconsin-University*. Les autres localités les plus importantes sont *Southport* (5,000 habit.), *Sheboygan* (3,000 habit.) et *Manitouwoc* (1,200 habit.) sur le lac Michigan. Aux environs de Madison, au centre de la région des mines de plomb et de cuivre, on trouve *Mineralpoint* (7,000 habit.); sur le *Rock-River*, *Janesville*, la ville la plus peuplée de l'intérieur; sur les bords du Mississipi, à sept kilomètres environ au-dessus de l'embouchure du Wisconsin, *Prairie du Chien*, avec 3,000 habitants.

WISEMAN (Nicolas), chef de l'Église catholique en Angleterre et préfet de la congrégation de la Propagande, est né de parents irlandais, à Séville, le 2 août 1802. Après avoir terminé ses études au collége des Anglais, à Rome, il fut ordonné prêtre, et resta quelque temps attaché en qualité de professeur à l'un des séminaires de cette ville. Il revint en Angleterre en 1835, avec le titre de recteur d'Ushaw; et par ses sermons et ses discours sur divers sujets scientifiques il eut bientôt acquis la réputation d'ecclésiastique distingué. D'abord coadjuteur du vicaire apostolique de Londres Walsh, il lui succéda dans cette dignité après sa mort. En août 1850 il se rendit de nouveau à Rome, où, dans un consistoire tenu le 30 septembre suivant, il fut nommé cardinal du titre de Sainte-Pudentia, en même temps qu'archevêque de Westminster et primat de l'Église catholique en Angleterre. La nouvelle de cette nomination faite par le saint-siége, qui fut tout aussitôt considérée comme une agression de l'Église de Rome contre l'Église protestante, produisit en Angleterre une agitation extrême; et un acte du parlement défendit sous les peines les plus sévères de prendre un titre épiscopal conféré par un potentat étranger (*voyez* Grande-Bretagne); mesure demeurée inefficace, car il était facile de la tourner. Toutefois, cette collation d'un titre archiépiscopal faite en Angleterre même au cardinal Wiseman, montre bien quels progrès incessants le catholicisme fait en Angleterre. On a du cardinal Wiseman des discours prononcés dans des réunions publiques à Manchester et à Liverpool: *On the connection between the arts of design and the arts of production* (Londres, 1854), *Twelve Lections on the connection between science and revealed religion* (3ᵉ édit., Londres, 1849), et des *Essays on various subjects* (1853). On lui attribue en outre un roman intitulé: *Fabiola, or the church of Catacombs* (Londres, 1855).

WISIGOTHS ou VISIGOTHS. *Voyez* Goths. La *loi des Wisigoths* ne date que du septième siècle de notre ère. Elle a toute la régularité d'un code, et témoigne de nombreux

emprunts faits au droit romain. Elle s'est augmentée par la suite de différentes constitutions émanant de rois de cette nation.

WISMAR, ville maritime et commerçante du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur un petit golfe qui y forme l'un des meilleurs ports de la Baltique, compte 12,000 habitants et est le centre d'un commerce assez actif. Il y a à Wismar un embranchement du chemin de fer du Mecklembourg, et il existe entre cette ville et Copenhague un service régulier de bateaux à vapeur. Malgré sa position si favorable, il s'en faut que le commerce de Wismar ait l'importance de celui de Lubeck ou même de Rostock. Autrefois capitale du Mecklembourg et ville hanséatique comme Rostock, avec de nombreux et importants privileges, Wismar fut adjugée par la paix de Westphalie à la Suède, qui en 1803 la céda au grand-duché de Mecklembourg-Schwerin moyennant la somme de 1,250,000 thalers. La ville avait été très-fortifiée par les Suédois, et passait pour l'une des places les plus fortes de l'Allemagne : aussi eut-elle beaucoup de siéges à souffrir.

WISSEMBOURG, chef-lieu d'arrondissement du département du Bas-Rhin, avec quelques ouvrages fortifiés sans importance, est situé sur la Lauter, au pied des Vosges, dans une belle contrée, à 59 kilomètres de Strasbourg, et compte 4,643 habitants. On y trouve un tribunal civil, une chambre consultative d'agriculture, des brasseries, des fabriques d'étoffes de laine et de coton, de cuirs, de poterie, d'articles en zinc et en laiton, et de chapeaux de paille.

WISSEMBOURG (Lignes de). On désigne sous ce nom une chaîne de retranchements, qui s'étendent dans le département du Bas-Rhin depuis la petite ville de Wissembourg, sur la rive droite de la Lauter, jusqu'au Rhin, et qui sont de distance en distance flanqués de redoutes. Ces retranchements consistent en parapets garnis de fossés, et furent élevés en 1705, par le maréchal de Villars à l'effet de défendre l'Alsace. A l'époque des guerres de la révolution, les *lignes de Wissembourg*, réputées encore alors pour très-fortes, mais aujourd'hui négligées et tombées en ruines, jouèrent un rôle fort important. Après la prise de Mayence par les Prussiens et les Saxons, le général autrichien Wurmser s'empara, dans la nuit du 13 octobre 1793, des lignes de Wissembourg, manœuvre qui fit tomber en son pouvoir le camp de l'armée française du Rhin commandée par le général Beauharnais, avec ses bagages et son artillerie. Si les coalisés avaient alors agi avec ensemble, l'armée de Beauharnais était perdue. Mais, le 26 décembre suivant, Pichegru battit les Autrichiens et les Prussiens à Wissembourg, reprit les fameuses lignes, et contraignit ainsi les coalisés à se retirer sur le Rhin.

WITEKIND ou *l'Enfant Blanc*, le héros des Saxons, l'infatigable adversaire de Charlemagne, parut vers l'an 772 pour défendre les dieux et l'indépendance de la Germanie. Après diverses alternatives de succès et de revers, Charles attaque et défait les Saxons à *Siegenburg* (la ville de la victoire), et les extermine près des sources de la Lippe. Pendant que ses compatriotes, convoqués à Paderborn, reçoivent à genoux la vie et le baptême, Witekind va chercher des vengeurs parmi les Danois ou Normands, et prépare ces terribles incursions qui pendant plus d'un siècle désolèrent la France. Charles, se croyant maître absolu en Saxe, porte la guerre au delà des Pyrénées; mais au moment même où il essuyait à Roncevaux cet échec tant célébré par les poëtes, il apprend que Witekind, plus audacieux que jamais, a soulevé les peuples qui habitaient entre le Rhin et le Weser, et dont le christianisme apparent ne pouvait consommer la servitude. Witekind, vaincu, ne se décourage pas : il triomphe à son tour au pied du mont Sinthal, en 782. Bientôt la présence de Charlemagne terrifie les Saxons, que ses lieutenants n'avaient pas eu la force de réprimer. Le sang coule à grands flots : de nouvelles révoltes suivent ces cruelles exécutions. Enfin, Charlemagne, fatigué d'une résistance acharnée, consent à traiter avec le chef indomptable des Saxons. Witekind, aussi confiant que brave, se rend auprès de Charles à Attigny-sur-Aisne, et se fait baptiser en sa présence avec plusieurs guerriers qui l'accompagnaient. Ce fut alors que le roi des Francs lui conféra le titre de duc de Saxe, qui n'impliquait d'ailleurs aucun droit de souveraineté sur ce pays. Witekind, fidèle depuis lors à son suzerain, se fit tuer en 807, dans un combat contre Gérold, duc de Souabe.

De Reiffenberg.

WITEPSK, gouvernement de Russie ayant pour chef-lieu la ville du même nom. Il est situé entre la Courlande, la Livonie et les gouvernements de Pskoff, de Smolensk, de Mohileff, de Minsk et de Wilna, et comprend une population de 789,500 habitants, sur un territoire d'environ 567 myriam. carrés. En 1772 il fut enlevé à la Pologne, en même temps que le gouvernement de Mohileff, et incorporé alors à la Russie. En 1778 on l'érigea en gouvernement particulier, d'abord sous le nom de Polozk, puis sous celui de Witepsk; et de 1796 à 1802 il fut désigné avec celui de Mohileff sous le nom de gouvernement de la Russie *Blanche*. Le sol en est entièrement plat, tantôt argileux, tantôt sablonneux, et couvert en beaucoup d'endroits de forêts magnifiques. Il est arrosé par un grand nombre de lacs, de cours d'eau (entre autres par la Duna) et de marais; et les beaux pâturages qu'on y rencontre y ont favorisé dans ces derniers temps la propagation du bétail de manière à permettre d'espérer de lui voir prendre avant peu les développements les plus importants. Toutefois, l'agriculture et l'exploitation des forêts constituent encore la grande ressource des habitants. Ceux-ci, en partie catholiques et en partie grecs (jadis unis), mais parmi lesquels se trouvent aussi environ 18,000 juifs, sont, pour ce qui est de leur nationalité, ou des Polonais, ou des Lettes, ou des Rusniaks, ou encore des Grands-Russes. On y trouve aussi quelques Allemands et un petit nombre de Tatares et de Bohémiens. La noblesse des villes et des campagnes est exclusivement d'origine polonaise. Le commerce, favorisé dans ses relations par le canal de la Berezina et par la Duna, consiste en céréales, chanvre, bois de construction et de mâture, peaux brutes, suifs, cire, miel, laine, etc., et est presque entièrement concentré au chef-lieu. Celui-ci, entouré de marais, est bâti sur la Duna, entouré de vieilles fortifications, et possède 30,000 habitants.

WITIKIND. *Voyez* Witekind.

WITT (Jean de), grand-pensionnaire de Hollande, né en 1625, à Dordrecht, était le fils du bourgmestre de cette ville, *Jacques de* Witt, renfermé pendant quelque temps dans un cachot comme adversaire du prince d'Orange Guillaume II. Le père transmit à son fils ses principes républicains et la haine qu'il avait vouée à la maison d'Orange. J. de Witt entra au service de sa ville natale, et fut un des députés envoyés par les états de Hollande, en 1652, en Zélande pour dissuader cette province de décerner le titre de capitaine général au prince d'Orange Guillaume III, alors âgé de deux ans. Le parti de la maison d'Orange voulait que pendant la guerre contre l'Angleterre on accordât encore plus de pouvoir à Guillaume III; le parti républicain, avec Jean de Witt à sa tête, s'efforçait au contraire d'affaiblir de plus en plus ce pouvoir, afin d'arriver à la suppression complète du stathoudérat. Le traité conclu avec l'Angleterre en 1654, dont l'un des articles secrets portait que la maison d'Orange serait exclue de toutes fonctions publiques, sembla avoir donné définitivement la suprématie au parti républicain; et Jean de Witt, en sa qualité de grand-pensionnaire, profita de cet intervalle de paix pour cicatriser les plaies de l'État. Quand Charles II remonta sur le trône des Stuarts, Witt se rapprocha de la France; et la guerre qui éclata en 1663 entre les états généraux et l'Angleterre n'en devint que plus acharnée. L'évêque de Munster, Bernard de *Galen*, ayant également pris les armes contre les états généraux, de Witt se vit contraint par l'opinion publique, qui lui devenait de plus en plus contraire, à accorder au prince

d'Orange de plus grandes prérogatives et à conclure, en 1667, la paix avec l'Angleterre. Sa position empira encore lorsque Louis XIV manifesta plus clairement les projets qu'il avait sur les Pays-Bas espagnols; et le parti orangiste insista alors plus que jamais pour qu'on rendit au prince d'Orange tous les droits de ses ancêtres. Cependant, de Witt réussit à faire séparer les fonctions de stathouder de celles de capitaine général, ou du moins à faire poser en principe que le prince ne pourrait être investi en Hollande des pouvoirs de capitaine général. Le succès de cette tactique de Jean de Witt ne fit qu'augmenter le nombre de ses ennemis. Quand, en 1672, Louis XIV envahit les Pays-Bas, les partisans du prince d'Orange parvinrent à lui faire déférer le commandement en chef de l'armée. La première campagne ayant eu les suites les plus désastreuses, on en rejeta la responsabilité sur les prétendues trahisons commises par Jean de Witt; et l'irrésistible courant de l'opinion publique ayant fait déférer alors les fonctions et la dignité de stathouder au prince d'Orange, Jean de Witt donna sa démission de grand-pensionnaire. Mais cet acte n'était pas plus de nature à donner satisfaction à l'opinion qu'à la haine du parti orangiste. *Cornelius* de Witt, frère de Jean, accusé d'avoir conspiré contre la vie du prince d'Orange, fut arrêté et soumis à la torture; puis, sur son refus opiniâtre de faire le moindre aveu, on confisqua ses propriétés. Jean de Witt ayant appris que son frère était disposé à parler dans sa prison, accourut à La Haye; mais son arrivée dans cette ville y provoqua une émeute, pendant laquelle la populace envahit la prison, et y massacra, le 20 août 1672, les deux frères, accusés bien à tort de trahir leur patrie au profit de Louis XIV.

WITTELSBACH, manoir originaire des anciens ducs de Bavière et des princes palatins, de même que de la famille royale de Bavière actuelle, était situé près d'Aichach dans ce qu'on appelle aujourd'hui la haute Bavière. Il fut complétement détruit en 1209. Une église et un obélisque de 17 mètres d'élévation indiquent aujourd'hui l'endroit où il se trouvait.

WITTELSBACH (Otto de). *Voyez* Othon de Wittelsbach.

WITTEMBERG, ville que le souvenir de Luther et de Mélanchthon rend à jamais célèbre, située dans l'arrondissement actuel de la province de Saxe (Prusse), sur l'Elbe, qu'on y traverse sur un pont de bois de cent cinquante mètres de long sur quatre de large, compte une population de 10,730 habitants (y compris la garnison), avec deux églises, et possède un gymnase, un séminaire, une école d'accouchement, un hospice d'orphelins et un château fortifié, qui servit longtemps de résidence aux Électeurs, et dans l'une des tours duquel sont déposées, depuis 1803, une partie des archives de la Saxe. Wittemberg n'est qu'une place forte de troisième ordre; mais elle ne laisse pas que d'avoir une grande importance stratégique, d'abord à cause de sa situation sur l'Elbe, et ensuite comme servant à couvrir Berlin. Les principales industries de la population sont la fabrication des toiles, des draps, des articles de bonneterie et des cuirs, la distillation des eaux-de-vie et la brasserie. Les bières de Wittemberg sont connues dans le commerce sous le nom de *kuckuck*. Dans l'ancien couvent des Augustins, servant aujourd'hui de séminaire, on montre encore la chambre qu'habita Luther, restée toujours dans le même état. Une inscription indique la maison où demeurait Mélanchthon. Sur la place du marché, en face de la cathédrale, s'élève, sur un bloc de granit pesant 1,200 quintaux, le monument en bronze en l'honneur de Luther, par Schadow. L'université de Wittemberg, fondée en 1502 par l'électeur Frédéric le Sage, et qui possédait des domaines considérables, entre autres huit villages et un capital de 354,694 thalers, fut réunie en 1825 par le gouvernement prussien à l'université de Halle.

WITTGENSTEIN. *Voyez* Sayn-Wittgenstein.

WITTIKIND. *Voyez* Witekind.

WLADIKA, titre que prend le chef suprême de l'État chez les Monténégrins.

WLADIMIR, gouvernement de la Russie d'Europe, d'une superficie de 603 myriamètres carrés, qui fait partie de la Grande-Russie. Il appartient au bassin du Volga, et est arrosé par l'un de ses principaux affluents, l'Oka, qui y reçoit les eaux de la Kljæsma. Ce gouvernement, qui comprend la majeure partie de l'ancienne grande-principauté du même nom, est une contrée plate, traversée seulement par quelques ondulations de terrain, généralement fertile et très-favorable à l'agriculture ainsi qu'à l'élève du bétail. Parmi les lacs qu'il renferme on doit surtout citer celui de *Pleschtschejewo* ou de *Saljeskoi*, à cause de ses vastes proportions, celui de *Korowje-Osero*, ou *lac aux vaches*, à cause de son île flottante, celui de *Swjætoi-Osero*, ou *lac saint*, et celui de *Pagannoi-Osero*, ou *lac impur*, ainsi dénommé parce que les meurtriers du prince de Susdal, André Jurjéwitch, l'y précipitèrent, en l'an 1175, en même temps que sa femme, complice de l'assassinat. En 1839 la population de ce gouvernement était de 1,133,200 habitants, et il renfermait quinze villes, contenant ensemble 58,844 habitants. Il a pour chef-lieu Wladimir, dans le pays de Susdal, ville fondée vers 1150, par Wladimir II Monomaque, et qui fut la résidence des grands-princes de Russie de 1157 à 1328. Elle possédait en 1849 une population de 13,405 habitants, vingt-huit églises, onze écoles, et seize usines importantes. Une chaussée terminée en 1840 la relie aujourd'hui avec Moscou et Nischni-Novgorod. On y remarque un kremlin (château impérial) d'une haute antiquité, mais aujourd'hui en ruines, l'église de Sainte-Marie et la cathédrale de Saint-Dmitrief, jadis l'orgueil de cette ancienne capitale de l'empire russe, qui à l'époque des Tatares fut à deux reprises (1237 et 1410) complétement détruite. Les villes les plus importantes sont ensuite *Murom*, sur l'Oka, avec 9,109 habitants; *Susdal*; *Pistiaki*, qui avec ses environs compte plus de 15,000 habitants, qui fabriquent d'énormes quantités de bas et de gants tricotés; *Iwanowo*, avec 5,432 habit., qui appartient au comte Schéremetjeff, et qu'on a surnommé *le Manchester de la Russie* parce que les 130 manufactures de cotonnades et de toiles peintes qu'on y compte ainsi que dans ses *slobodes*, occupent au delà de 40,000 ouvriers, et fournissent chaque année à la consommation au-delà d'un million de pièces d'étoffes représentant une valeur d'au moins huit millions de roubles d'argent. Mentionnons aussi *Choley* ou *Choluiskaja Sloboda*, bourg de 1900 habitants, tous peintres, et qui fabriquent chaque année de quatre à cinq cent mille images de piété à l'usage des églises de village et des maisons de paysans.

WLADIMIR ou *Wolodimer*, grand-prince de Russie, devint, à la mort de ses deux frères, en 981, souverain de toute la Russie, dont il agrandit le territoire en soumettant divers peuples voisins, de sorte que sous son règne ce pays s'étendait déjà depuis le Dniepr jusqu'au lac de Ladoga et aux rives de la Duna. Wladimir mérita, par les sages institutions dont il dota la Russie, le surnom de Grand, que les peuples reconnaissants lui décernèrent après sa mort. Le titre de *saint* lui fut aussi donné parce que, lors de son mariage avec la princesse grecque Anne Romanoffna, il embrassa le christianisme en même temps que toute sa cour et une grande partie de son peuple, demeurés jusque alors païens comme lui. A sa mort, arrivée en 1015, il partagea ses États entre ses douze fils, qui devaient régner placés les uns et les autres sous la suzeraineté de leur aîné, qualifié de *grand-prince*. Cette disposition fut l'origine des nombreuses guerres de famille qui éclatèrent peu de temps après, et elle eut pour conséquence le fractionnement de l'empire en diverses principautés indépendantes, l'invasion des hordes tatares et la ruine complète de la Russie.

En 1782 l'impératrice Catherine fonda, pour honorer la mémoire de ce prince, l'*ordre de Saint-Wladimir*, qui est partagé en quatre classes.

WLADISLAW ou **WLADISLAS**. *Voyez* JAGELLON et LADISLAS.

WLIEGER ou **WLIEGHER** (SIMON DE), peintre de marine, qui florissait vers le milieu du dix-septième siècle, et qui fut le maître de Van den Velde le jeune. La date de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. Il a peint des paysages animés par des figures et des animaux ; mais il est plus célèbre par ses marines. Notre musée du Louvre ne possède de cet artiste qu'une seule toile, la vue d'un petit port. Sur le premier plan on aperçoit une foule d'embarcations de tous genres, et dans le fond une ville avec de nombreux clochers. Comme la plupart des peintres de cette époque, Wlieger maniait aussi le burin avec une grande habileté. On n'a aucun détail sur sa vie ; tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il habitait Amsterdam, et que lorsque Marie de Médicis vint dans cette ville, en 1638, ce fut lui qui composa les dessins des différentes fêtes offertes à cette princesse sur l'Y.

WOBURN-ABBEY, manoir héréditaire de la famille Russell.

WODAN ou **WUOTAN**, celui qui pénètre tout, le Tout-Puissant, être qui diffère peu de nom et de nature avec Odin, était adoré comme dieu supérieur et suprême, non-seulement par les Normands, les Saxons et les Lombards, mais encore, à ce qu'on doit croire, par toutes les anciennes tribus germaines. Il est désigné sous le nom de Mercure par Tacite, qui le représente comme le dieu suprême des Germains, et auquel ceux-ci offraient même des sacrifices humains à certaines époques de l'année.

WOGOULES. *Voyez* FINNOIS.

WOIWODE, WOIWODIE. *Voyez* VOÏVODE.

WOLCHONSKI (Forêt de). *Voyez* WALDAÏ.

WOLF (CHRÉTIEN, baron DE), l'un des plus célèbres philosophes de l'Allemagne, et avant Schelling le plus savant de tous, naquit à Breslau, le 24 janvier 1679. Fils d'un boulanger ou d'un brasseur, il reçut au gymnase de sa ville natale une éducation libérale. Ses goûts le portèrent aux études mathématiques et philosophiques. La philosophie qu'on enseignait à cette époque dans les écoles d'Allemagne était encore celle d'Aristote, telle que l'avaient comprise les scolastiques, sauf toutefois les modifications qu'on y avait apportées depuis Pomponace, La Ramée et Bacon. Dans cet enseignement, la dialectique jouait le rôle principal, et Wolf acquit dans l'art de la dispute une telle facilité, qu'il put quelquefois embarrasser des maîtres. Cependant, un enseignement nouveau, ayant pour bases l'étude interne, ou la psychologie, et l'observation externe, ou les sciences physiques, en un mot les travaux de Descartes, se faisait jour à cette époque en France, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne. Wolf les connut, et y prit goût. Lorsqu'en 1699 il passa du gymnase de Breslau à l'université d'Iéna, il s'attacha presque exclusivement à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Bientôt il publia, sur la logique de Tschirnhausen, intitulée *La Medecine de l'Ame*, un commentaire qui plut à ce philosophe et qui le porta à recommander le jeune auteur au premier penseur de l'époque, à Leibnitz. Les livres de ce grand homme et la correspondance qui s'établit entre lui et Wolf achevèrent l'éducation philosophique de ce dernier. Il embrassa la doctrine de Leibnitz, et ne retint de celle de Descartes que cette méthode mathématique qu'il devait appliquer avec tant d'exagération. Dès 1701 il présenta à la faculté de philosophie de Leipzig, pour obtenir la position de professeur extraordinaire, une thèse où il cherchait à établir que, pour bien enseigner la morale, il convenait d'étendre à cette science la marche de la démonstration mathématique. Dès cette époque, chargé du cours, il suivit la méthode mathématique pour la philosophie comme pour les sciences exactes. Cette nouveauté, jointe à une autre, le choix de la langue nationale en remplacement du latin, assura au jeune professeur un succès extraordinaire, et bientôt, suivant l'usage signalé ailleurs, il lui fut adressé, des universités de Dantzig, de Giessen et de Wismar, une série de *vocations*, qu'il déclina pour ne pas quitter Leipzig. L'an 1706, l'invasion de la Saxe par les Suédois l'obligea de s'en éloigner, et l'année suivante il entra dans l'université de Halle avec le titre de *premier professeur de mathématiques*, honneur qu'il devait à l'influence de Leibnitz. A cette époque, les facultés de philosophie des universités allemandes embrassaient, comme aujourd'hui, les cours de nos facultés des lettres et de nos facultés des sciences. Quoique premier professeur de mathématiques, Wolf enseigna aussi et principalement la philosophie. Ses cours eurent le même succès qu'à Leipzig : et sa renommée, grâce aux ouvrages qu'il publia en latin comme en allemand, fut bientôt européenne. On lui adressa de nouvelles *vocations* de Wittemberg, de Leipzig, de Saint-Pétersbourg. Ses nouveaux refus lui valurent, de la part d'un prince assez avare pour les lettres, une légère augmentation de traitement et ce vain titre de *conseiller de cour* auquel aspirent encore tous les professeurs d'Allemagne. Ces faveurs aiguisèrent des sentiments de jalousie que son imprudente vanité avait singulièrement nourris. C'est dans ces sentiments de jalousie que les biographes de Wolf trouvent communément l'explication des actes d'intolérance dont il fut quelque temps la victime, et qui jetèrent sur sa vie un éclat qui sans eux lui eût toujours manqué. Lorsque, dans une solennité académique, les professeurs de Halle entendirent leur collègue à l'université non-seulement faire avec une bizarre emphase l'éloge de la morale de Confucius, mais déclarer qu'il en avait adopté les principes, ils crièrent haut au scandale, portèrent devant le public la critique de la doctrine de Wolf et la dénoncèrent au roi de Prusse. Wolf se défendit devant le public dans un volume in-8°, devant le roi dans une lettre au ministre Cocceji, auquel il écrivit que son discours sur la morale de Confucius était à tel point orthodoxe qu'il avait eu l'idée de le faire imprimer avec l'approbation du saint-office, mais qu'il renonçait à le publier. Ses adversaires trouvèrent cette plaisanterie grossière. Ils avaient raison, et ils demandèrent que le philosophe fût *averti*. Mais jamais les réactions ne s'arrêtent à la véritable limite ; et quand l'autorité militaire, en venant à son tour signaler au prince le péril dont Wolf, par ses théories sur la liberté, menaçait les régiments que formaient les géants de la garde, elle eut l'air de parodier la démarche officielle et les ferventes prières des chefs de l'Église. Frappé néanmoins de cette concordance de deux autorités si diverses, Frédéric-Guillaume destitua le philosophe par un ordre du cabinet, qui l'obligeait, sous peine d'un supplice infamant, à sortir de Halle dans vingt-quatre heures, de la Prusse dans quarante-huit (1723). Wolf, dont l'imprudente vanité avait suscité toute cette tempête, chassé de Halle d'une manière indigne de ce siècle, fut appelé à l'université de Marbourg par le landgrave de Hesse-Cassel. A l'étranger, comme en Allemagne, on s'empressa de venger un homme, sinon méconnu, du moins traité avec rigueur. Les académies de Paris, de Londres et de Saint-Pétersbourg se l'associèrent, et Pierre le Grand, dont il refusa de nouveau les propositions, le nomma vice-président de celle qu'il venait de fonder. Ce n'était pas là un honneur stérile : le tsar de Russie allouait un traitement d'honneur au philosophe allemand, qui déclinait une seconde fois ses avances. Ces distinctions, jointes aux nombreuses publications de Wolf, éclairèrent le cabinet de Berlin. Il déplora sa précipitation, et fit, au bout de quelques années, ce qu'il aurait dû faire avant de frapper le professeur ; il chargea une commission de deux ecclésiastiques et de deux laïques (Nolte et Jablonsky) d'examiner l'affaires de Wolf sous la présidence d'un ministre (Cocceji) ; et, sur l'avis de cette commission, portant que la doctrine du philosophe n'offrait de péril ni pour l'État ni pour l'Église, il fit entendre au banni qu'il lui était loisible de rentrer dans son pays. Wolf voulait une justice plus complète. Il savait que l'héritier du trône, en tout opposé à son père, lisait ses livres et appréciait son mérite, et il

comptait sans doute sur une réparation plus éclatante. Il l'obtint. Frédéric II, à peine devenu roi, le rappela à Halle, en le nommant professeur du droit de la nature et des gens, vice-chancelier de l'université et conseiller privé. Plus tard, Wolf fut chancelier et baron : il ne manquait plus à son triomphe que des succès et des ennemis. Ceux-ci étaient morts; ceux-là ne se retrouvaient plus. La méthode mathématique avait perdu sa nouveauté et gagné d'étranges longueurs. Les étudiants, qui fuient l'ennui, fuirent ses cours; et lorsqu'au bout de quatorze ans Wolf mourut, à Halle, en 1754, l'université perdit le plus grand philosophe de l'Allemagne et le plus inutile de ses professeurs. MATTER.

WOLF (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), philologue allemand dont le nom est désormais inséparable de celui d'Homère, naquit à Haynrode, près de Gœttingue, le 9 février 1759, d'un père chantre-organiste. A dix-neuf ans, le jeune Wolf alla suivre les cours de l'université de Gœttingue, et suivit plus ou moins assidûment les leçons de Gatterer, Schloezer, Michaelis, Meiners et Heyne. Pour pouvoir passer deux ans et demi à Gœttingue, il fut obligé de donner des leçons de grec et d'anglais. A bout de son stage académique, il obtint une place de professeur au gymnase d'Ilfeld. Cette position était bien modeste, mais elle lui permettait de mûrir un travail qu'il préparait sur Homère. Avant de livrer cette composition au public, il donna du *Banquet* de Platon une édition annotée, qui fit connaître son nom aux savants d'une manière si avantageuse, qu'un an après on lui offrit une chaire à l'université de Halle, avec la direction de l'institut pédagogique. Wolf l'accepta, et par vingt-trois années d'enseignement jeta sur l'université de Halle un éclat qu'elle ne connaisssait plus depuis Wolf le philosophe. Il corrigea d'abord une simple réimpression d'Homère; il en prépara ensuite une édition critique, et compulsa dans ce dessein non-seulement les *Commentaires d'Eustathe*, les scoliastes, les lexicographes, les grammairiens, mais encore les poetes qui ont imité ou cité Homère. Partout il recueillit les gloses et les variantes, cherchant à remonter, autant que possible, au texte le plus pur et le plus ancien, pour faire ensuite, à travers tous les siècles, l'histoire des altérations qu'avait subies ce texte. Ces travaux conduisirent le philologue allemand à un système complet sur les textes homériques. Tant de variantes, d'interpolations, de suppressions, de répétitions, d'incohérences et de lacunes ne s'expliquent, dit-il bientôt, que par un fait majeur, celui que les contemporains d'Homère n'écrivaient pas; qu'Homère n'a pas composé ses deux poemes; qu'Homère, tel qu'on l'a fait, n'a pas existé. En effet, ajouta-t-il, pour rencontrer des écrivains dont la date soit certaine, dont les ouvrages soient authentiques, écrits en prose positive, il faut descendre trois siècles après l'époque où l'on fait vivre ce poëte. La seule espèce d'auteurs qu'on rencontre au temps d'Homère, ce sont des chantres, personnages sacrés qui transmettaient en vers, d'une génération à une autre, les anciennes traditions de la Grèce; traditions historiques, politiques, religieuses, mythiques; traditions qu'ils développent et étendent, qu'ils embellissent et relèvent par des épisodes ou des fragments nouveaux. De là naît peu à peu un cycle épique d'une richesse immense, mais qui s'altère d'âge en âge, et dont les héritiers, les rhapsodes, se partagent en plusieurs *écoles*. La plus célèbre de ces écoles, c'est celle des *homérides*; et le plus célèbre des homérides, c'est Homère; à moins qu'Homère ne soit qu'un nom commun, qu'un symbole pour désigner les *homérides*. Quoi qu'il en soit, cette famille de chantres se distingua de toutes les autres en s'attachant aux deux plus belles portions de l'héritage sacré, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qu'elle conserva, qu'elle perfectionna, dont elle fit les deux plus magnifiques monuments qui nous restent sur la civilisation de la Grèce héroïque. Ces monuments, toutefois, appartiennent à des époques et à des contrées différentes. Elles manquaient, dans l'origine, de cette unité de plan et de conception qu'Aristote imposa depuis à l'épopée, et que tous les soins de Lycurgue, de Solon, de Platon, de Zénodote, d'Aristophane et d'Aristarque n'ont pu lui donner.

Tel fut le nouveau système que Wolf vint tout à coup jeter par ses fameux *Prolégomènes* au milieu de l'Allemagne et du monde savant. On le conçoit, un enchaînement d'hypothèses qui renversait, sur la plus grande question de l'antiquité, toutes les idées reçues, dut rencontrer des critiques animées : l'innovation de Wolf eut aussi des partisans. La polémique fut générale et ardente : d'un côté, Bœttiger, Schneider et Herrmann se prononçaient pour ce qu'ils appelaient une *admirable investigation*; d'un autre côté, Sainte-Croix, Hug, Cesarotti et Wassemberg s'élevaient contre ce qu'ils disaient un *tissu de vaines hypothèses*. En général l'opinion de Wolf prévalut en Allemagne, et c'est une grossière erreur dans ce pays que de parler d'Homère comme d'un personnage historique. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas achevé son ouvrage, et que, dans la seconde édition de ses fameux *Prolégomènes*, il n'ait pas conduit l'histoire des textes homériques au-delà l'époque de Longin. D'autres travaux l'en détournèrent. Bientôt il vint prouver que non-seulement les quatre discours déjà contestés à Cicéron par Markland (*Post reditum in senatu; Ad Quirites post reditum; Pro domo sua; De aruspicum responsis*) n'étaient pas de cet orateur, mais encore que celui de tous qui était prôné dans les écoles comme son chef-d'œuvre, le *Pro Marcello*, n'était « qu'une plate et ridicule imitation de son talent ». Cette autre innovation jeta moins d'éclat que la première; mais si elle rencontra également d'illustres suffrages, elle froissa plus d'opinions et excita plus de colères. Où s'arrêtera, se disait-on, cette singulière insurrection de quelques-uns contre la science et le goût de tous? Wormius, Weiske, Spalding, Jacob et Hug combattirent pour Cicéron, comme d'autres avaient combattu pour Homère. On appliqua à Wolf la peine du talion; et comme on a prouvé contre Dupuis que l'histoire de Napoléon est un mythe, ou, contre Strauss, qu'il n'a pas fait sa *Vie de Jésus-Christ*, on prouva contre Wolf que les ouvrages qui paraissaient sous son nom ne pouvaient pas être les siens.

Quand les armées françaises entrèrent en Prusse, en 1806, Wolf se réfugia à Berlin. Ce fut un malheur pour la science. Ses manuscrits et sa bibliothèque furent dilapidés, et il n'eut pas le courage de refaire les premiers. Il devait donner une édition de Platon; son disciple Heindorf le prévint. Un instant, il se trouva dans une position pénible; mais bientôt le roi de Prusse lui en fit une fort belle. Il l'attacha à la direction de l'instruction publique, avec le titre de conseiller d'État, et lui donna une chaire dans l'université de Berlin, fondée en 1808. Wolf y professa peu, et devant un auditoire plus distingué que nombreux. L'âge avançait, et le même zèle n'était plus servi par les mêmes forces. Un voyage dans le Midi devait les rafraîchir. Wolf prit un congé, et se rendit en Provence; mais une fluxion de poitrine l'enleva à Marseille, le 8 avril 1824. Il avait soixante-cinq ans.

MATTER.

WOLF (Corps de). On désigne ainsi des organes découverts dans les embryons des vertébrés par l'anatomiste dont ils portent le nom. On les a aussi nommés *corps d'Oken*, qui s'en est beaucoup occupé; mais celui de *corps de Wolf* a prévalu. Jacobson les a appelés *reins primordiaux*, *faux reins*, et Rattké *reins primitifs*. Ce sont en effet des organes transitoires, qui n'existent que pendant la vie embryonnaire, dont on retrouve cependant des traces ou vestiges à la naissance et même dans l'âge adulte, et qui, suivant l'opinion de la plupart des zootomistes qui les ont le plus étudiés, remplissent en effet l'office d'organes sécréteurs d'un liquide semblable à l'urine, avant que les véritables reins soient formés et entrent en fonctions. On a aussi cru que les *corps de Wolf* étaient une sorte de gangue organique, en même temps très-vasculaire et glandulaire, qui présidait à la formation des glandes rénales et génitales et à celle de leurs conduits excréteurs, et on a été même jusqu'à croire que les rudiments des organes sexuels mâles et femelles coexistaient

dans les *corps de Wolf;* ce qui servait à expliquer les cas d'anomalies connues sous les noms d'*hermaphrodisme* plus ou moins complet, qu'on observe dans l'espèce humaine et dans les autres classes de vertébrés, en exceptant les poissons, qui sont dépourvus de *corps de Wolf.* L. LAURENT.

WOLFE (JAMES), général anglais, né le 15 janvier 1726, à Westerham, dans le comté de Kent, fut destiné dès sa jeunesse à la carrière des armes. Dans la guerre de la succession d'Autriche, il obtint le grade de général de brigade, et se distingua, en 1747, à la bataille de Lawfeld. En 1758 il passa général major, et fut chargé d'un commandement dans l'Amérique du Nord. Après son arrivée, en juillet 1758, il contribua à la prise de Louisbourg ainsi qu'à la prise de possession du cap Breton. Tandis que, l'année suivante, le corps principal de l'armée anglaise, commandé par Amherst, s'emparait des forts français construits sur les rives des lacs du Nord, Wolfe se préparait à tenter une attaque sur la capitale même du Canada. Au mois de juin, il remonta le Saint-Laurent avec une flotte redoutable et 8,000 hommes de troupes de débarquement, puis attaqua Québec à diverses reprises du côté de l'est, et non sans y éprouver de grandes pertes. Les préparatifs de défense qu'y avait faits le marquis de Montcalm, et les obstacles opposés par la nature à son entreprise, eussent dû lui enlever tout espoir de réussite. Wolfe ne perdit cependant pas courage. Modifiant son plan, il se rembarqua, puis s'en vint débarquer à l'improviste, le 13 septembre 1759, à l'est de Québec, dans la plaine d'Abraham. Par cette manœuvre hardie Montcalm se vit contraint d'abandonner en toute hâte la position avantageuse qu'il occupait et d'accepter une bataille qui devait décider du sort de la ville. La victoire se déclara en faveur des Anglais; mais Wolfe, atteint de trois coups de feu, dut être transporté hors du champ de bataille. Il paraissait déjà mort, quand il entendit prononcer à voix basse ces mots : « Ils fuient » — « Qui fuit? » reprit bien vite le général, comme se réveillant tout à coup du sommeil éternel. Quand il apprit que c'étaient les Français, il expira en disant : « Eh bien, alors, je meurs tranquille. » Peu d'heures après, le général commandant les forces françaises mourait d'une mort non moins héroïque que son brave adversaire. Cette bataille est la plus décisive qui ait jamais été livrée sur le sol américain; en effet, à quelques jours de là Québec et bientôt après tout le Canada tombaient au pouvoir des Anglais. Une planche gravée par Woolet, d'après un tableau du peintre américain West, et représentant la mort du général Wolfe, obtint un immense débit.

WOLFENBUTTEL (Principauté de). C'est ainsi qu'on appelait autrefois, dans l'acception la plus étendue, les possessions de la branche aînée de la maison de **B r u n s w i c k** ou de Brunswick-Wolfenbuttel dans le cercle de la basse Saxe, et, dans un sens plus restreint, l'arrondissement de Wolfenbuttel-Schœningen. On désigne ainsi de nos jours celui des six cercles du duché de Brunswick qui se compose des bailliages de Wolfenbuttel, de Salder, de Schœppenstædt et de Harbourg, et qui comprend une population de 50,000 habitants, répartie sur un territoire d'environ 10 myriamètres carrés.

La ville de *Wolfenbuttel*, jusqu'en 1754 résidence des ducs de Brunswick, est située dans une contrée basse et marécageuse, sur les deux rives de l'Oker. Elle est le siége de la cour d'appel commune au duché de Brunswick et aux principautés de la Lippe et de Waldeck, d'un consistoire et d'un tribunal civil. On y compte quatre églises et 9,500 habitants Cette ville, placée au centre du grand réseau de chemins de fer de l'Allemagne, était autrefois entourée de fortifications qui ont été transformées en promenades. Le château, ancienne résidence des ducs, a été converti, d'un côté, en palais de justice, et de l'autre en théâtre. En face est situé le bel édifice construit en 1723 par le duc Auguste Guillaume dans la forme du Panthéon de Rome. Le rez-de-chaussée en est occupé par un manége ducal, et la partie supérieure contient la célèbre bibliothèque de Wolfenbuttel, dont **L e s s i n g** fut longtemps conservateur, et qui ne contient pas moins de 270,000 volumes, de 10,000 manuscrits et une foule d'éditions *princeps*, en même temps que 1,400 éditions différentes de la Bible.

WOLFRAM, WOLFRAMATE, WOLFRAMIQUE (Acide). *Voyez* TUNGSTATE, TUNGSTIQUE (Acide).

WOLGA. *Voyez* VOLGA.

WOLKONSKI. *Voyez* WOLCHONSKI.

WOLLASTON (WILLIAM), moraliste anglais, né en 1659, fut d'abord professeur à Birmingham, puis vécut à Londres, où il jouit de la confiance et de la faveur particulières de la reine Charlotte. Son principal ouvrage, *Religion of Nature delineated* (Londres, 1724; traduction française, La Haye, 1726), obtint un grand succès. Il rencontra un adversaire dans John Clarke, qui publia une *Examination of the notion of moral good and evil advanced in a late book intitled : The Religion of Nature delineated.* Wollaston mourut en 1724.

WOLLASTON (WILLIAM HYDE), chimiste et physicien anglais, né le 6 août 1766, fit ses études à Cambridge, et s'établit d'abord comme médecin à Bury-Saint-Edmund, où il réussit médiocrement. Il se rendit ensuite à Londres, où il sollicita une place vacante à l'hôpital Saint-Georges. N'ayant pas été heureux dans ses démarches, il renonça à l'exercice de la médecine et se livra avec le plus grand succès à l'étude de la chimie et de la physique. Il acquit bientôt une fortune considérable par diverses inventions d'une haute importance pour les arts et l'industrie, surtout par la découverte qu'il fit du moyen de rendre le platine malléable, et à sa mort, arrivée le 22 décembre 1828, il laissa, indépendamment d'un beau domaine dans le comté de Sussex, un capital de 50,000 liv. sterl. Ses recherches sur le platine lui firent découvrir dans le minerai du platine deux nouveaux corps métalliques, le palladium et l'iridium. Il indiqua aussi un perfectionnement à opérer dans la construction du microscope, et par l'invention de divers appareils et instruments fit faire de nombreux progrès à la théorie du galvanisme. Il a publié le résultat de ses recherches dans plusieurs dissertations insérées soit dans les *Philosophical Transactions*, soit dans les *Annals of Philosophy* de Thompson. Le goniomètre à réflexion, de son invention, qui se trouve décrit dans les *Philosophical Transactions* (1809), permet aux cristallographes et aux géognostes de mesurer les formes cristalliques au moyen de la réflexion avec plus de précision qu'on ne le pouvait faire auparavant.

WOLLET. *Voyez* WOOLETT.

WOLOGDA, gouvernement de la Russie d'Europe, de 4,835 myriam. carrés, est arrosé par la Petschora, le Mesen, et surtout la Dwina, et comprend aussi au sud un lac considérable, le *Kubinskoje-Osero*, qui a 60 kilomètres de long sur 12 à 14 de large. Sa partie septentrionale ne comprend guère que des marais et des sables; et on ne trouve de terres susceptibles de culture qu'à l'ouest et au sud, où d'ailleurs des froids rigoureux nuisent singulièrement aux récoltes. Aussi l'agriculture n'y produit-elle pas assez de grains pour suffire à la consommation. En 1846 on comptait dans ce gouvernement 822,200 habitants. Il a pour chef-lieu la ville du même nom, avec une population de 13,714 habitants, et centre d'un commerce assez important. La plupart des maisons de cette ville sont entourées de jolis jardins. On y trouve un séminaire pour 600 élèves, dix autres établissements d'instruction publique, cinquante-six églises grecques et un grand nombre de fabriques.

WOLSEY (THOMAS), cardinal archevêque d'York, né en 1471, à Ipswich, comté de Suffolk, était, selon l'opinion vulgaire, fils d'un boucher : il est certain que son père était un bourgeois enrichi, dont on a conservé le testament; et quand il aurait dû sa fortune à la profession de boucher, ce fait, auquel les amis et les ennemis du cardinal Wolsey ont attaché une grande importance, ne nous paraît pas valoir la peine d'être discuté. Attaché à l'Église avec des talents précoces, Wolsey devait grossir le nombre de parvenus que

n'a cessé de fournir le clergé catholique, même dans les siècles où la noblesse était en si grande recommandation. Chapelain de Henri VII, il mérita la faveur de ce monarque par la promptitude et l'habileté avec laquelle il conduisit à une heureuse fin une négociation très-délicate entre son maître et l'empereur Maximilien. Son crédit s'accrut encore sous Henri VIII, dont il arriva à être le favori, et bientôt après le premier ministre. Si ce prince devint l'arbitre de l'Europe entre François Ier et Charles Quint, il dut cet avantage à l'ascendant que savait prendre le cardinal Wolsey sur toutes les personnes avec lesquelles il traitait, quels que fussent leur rang et leur élévation. On vit tour à tour François Ier et Charles Quint faire leur cour au cardinal Wolsey. Il paraît toutefois que dans cette double médiation les préférences de Wolsey furent pendant longtemps pour Charles Quint. Wolsey était à la fois le pensionnaire de ces deux princes et du pape Léon X. Légat du pape dans la Grande-Bretagne, il aspira au gouvernement de toute l'Église; mais à la mort de Léon X, puis à celle d'Adrien VI, les intrigues de la cour impériale le furent échouer dans sa candidature. Dès ce moment il devint l'ennemi de Charles Quint, et après la bataille de Pavie il ménagea une alliance entre son maître et François Ier. Le faste qu'étalait Wolsey égalait celui des rois : les principaux emplois de sa maison étaient remplis par des comtes, des barons, des chevaliers; on y comptait jusqu'à huit cents officiers. Comment pouvait-il suffire à tant de dépenses? Indépendamment de ses pensions et de ses nombreux bénéfices, le pape lui avait accordé le droit de créer cinquante chevaliers, cinquante comtes palatins, quarante notaires apostoliques, de légitimer les bâtards, d'accorder toutes les dispenses, de supprimer des monastères. Comme grand-chancelier d'Angleterre et légat, Wolsey tirait des émoluments considérables des cours qu'il présidait. Tant de pouvoir et de grandeurs devaient être suivis d'une longue disgrâce. Henri VIII l'accusait d'avoir montré peu de zèle dans la poursuite de son divorce avec Catherine d'Aragon. Il est certain du moins que Wolsey fut opposé au mariage de ce prince avec Anne de Boleyn. La nouvelle reine ne le lui pardonna point. Il fut dépouillé de ses emplois; son procès fut même commencé dans la chambre haute, qui rendit contre lui un bill d'accusation; mais Henri VIII fit rejeter ce bill par les communes. Les quarante-cinq griefs articulés contre Wolsey ne prouvaient que la haine de ses ennemis; Wolsey supporta d'abord sa disgrâce sans dignité; mais à la fin, relégué dans son diocèse, il fit oublier sa conduite passée en déployant toutes les vertus épiscopales. Revenu des chimères de l'ambition, il jouissait en paix de cette douce retraite, lorsqu'un ordre du roi lui arriva pour être conduit à la Tour de Londres. Surpris en chemin par une dyssenterie, il s'arrêta à l'abbaye de Leicester, où il mourut, le 29 novembre 1530, dans sa soixantième année.

Charles Du Rozoir.

WOLTJÆQUES. *Voyez* Finnois.

WOLVERHAMPTON, ville d'Angleterre, à 28 kilomètres de Stafford, comptait en 1851 49,995 habitants. L'exploitation des mines de houille et de fer et des carrières de pierre à chaux qui l'avoisinent y développe une grande activité industrielle. Elle est le centre d'une fabrication importante de serrures, de clouterie, de limes, d'articles de quincaillerie et de taillanderie, de bronzes et de produits chimiques.

WOMBAT. *Voyez* Phascolome.

WOOLETT (William), graveur anglais, né en 1735, à Maidstone, apportait dans son travail une admirable facilité et une liberté de burin peu commune, grâce auxquelles il réussissait à donner à ses arbres, à ses rochers et à ses plantes une diversité et une vérité toutes particulières. Il excelllait aussi à reproduire l'eau et l'air. Sa plus grande planche est celle de *Jacob et Laban*, d'après Claude Lorrain. Celles qu'on recherche le plus sont sa *Mort du général Wolfe* (qui se paye maintenant très-cher) et sa *Bataille de la Boyne*, d'après Wut. Il faut encore citer sa *Niobé*, son *Phaéton*, son *Céladon et Amelia* d'après Wilson, et ses *Ruines romaines* d'après Claude Lorrain. Dans ses travaux postérieurs, il se fit aider par ses élèves, Browne, Penney, Ellis, Smith et J. Vivarès. Il mourut à Londres, en 1785, et fut enterré dans l'abbaye de Westminster. Son œuvre complète se compose de 174 planches.

WOOLF (Appareil de). Cet appareil est fréquemment employé dans les laboratoires de chimie pour préparer les dissolutions aqueuses de certains gaz. Il se compose d'un matras dans lequel on place les substances sur lesquelles on opère; ce matras, qui repose sur un fourneau, est muni d'un tube de sûreté et d'un tube coudé par lequel il communique avec une série de flacons à trois tubulures, remplis d'eau aux trois quarts. Le premier flacon sert à laver le gaz, qui se rend ensuite dans les autres, où il se dissout. *L'appareil de Woolf* est surtout usité dans les préparations de l'ammoniaque liquide, de la dissolution aqueuse de chlore, etc.

WOOLWICH, ville du comté de Kent, sur les bords de la Tamise, avec 25,000 habitants, a une importance toute particulière, parce qu'elle renferme le plus vaste et le plus riche arsenal que possède l'Angleterre. Indépendamment d'immenses casernes, on y trouve tous les établissements nécessaires au service de l'artillerie, d'immenses ateliers pour la fabrication des canons et autres armes à feu, d'énormes approvisionnements d'armes, de projectiles et de munitions de toutes espèces, tant pour l'armée de terre que pour l'armée de mer, et comme on n'en voit nulle part au monde en aussi prodigieuse quantité. En 1849, par exemple, il s'y trouvait 24,000 pièces de canon et plus de quatre millions de boulets. Il y a également à Woolwich des chantiers pour la construction des vaisseaux de guerre, des corderies, des fileries et autres établissements nécessaires au service de la marine. En temps de paix même, le nombre des ouvriers employés chaque jour à Woolwich ne s'élève pas à moins de trois mille à quatre mille. On trouve également à Woolwich une école d'artillerie contenant quatre-vingts élèves.

WORCESTER, l'un des comtés méridionaux de l'Angleterre, d'une superficie de 25 myriam. carrés, et qui avec le comté de Gloucester forme la plus belle partie de la vallée de la Severn, justement renommée pour sa fertilité. Au nord, on trouve de la houille; et les plus riches salines de l'Angleterre sont celles de Droitwich. En 1851 la population était de 258,735 habitants.

Son chef-lieu, Worcester, situé sur la rive orientale de la Severn, comptait en 1851 27,528 habitants. Cette ville, siége d'évêché, possède une grande et belle manufacture de porcelaine et de nombreuses fabriques de gants. La prison nouvelle, l'hôpital, le théâtre sont avec une cathédrale de toute beauté et de style gothique les plus remarquables édifices qu'elle contient. Dans cette cathédrale se trouve le *mausolée d'Élise Degby*, par Chantrey, et celui de l'évêque Hough, par Roubillac, après Chantrey le plus grand sculpteur qu'ait encore eu l'Angleterre. En 1651 *Cromwell* remporta sous les murs de Worcester une victoire à jamais mémorable sur le parti royaliste.

WORDSWORTH (William), l'un des poëtes les plus remarquables qu'ait produits l'Angleterre, naquit le 7 avril 1770, à Cockermouth, dans le Cumberland, reçut sa première éducation à Hawkeshead dans le Lancashire, et alla étudier à Cambridge à partir de 1787. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique, mais dès cette époque il s'occupait presque uniquement de poésie. En 1793 il débuta par une épître en vers, *The Evening Walk*, et bientôt après il publia ses *Descriptive Sketches*, où il retrace une tournée en France, en Suisse et en Italie, qui lui fit faire la connaissance de Coleridge. Ces deux poëtes, jusque alors inconnus l'un à l'autre, se rencontrèrent pour la première fois dans l'été de 1796; et une complète conformité d'idées et d'opinions établit bientôt entre eux une étroite amitié. En 1798 ils entreprirent, dans la compagnie de la sœur de Wordsworth, un voyage en Allemagne, qui ne laissa pas que d'exercer une grande influence sur leurs idées en matières d'esthétique,

Revenu dans son pays en 1803, Wordsworth s'y maria, et s'établit à Grassmere dans le Westmoreland, et plus tard dans son domaine de Ryda-Mount, où une lucrative sinécure de directeur du timbre, obtenue par la protection de lord Lonsdale, le mit tout à fait en état de vivre conformément à ses goûts. En 1798 il avait publié un choix de *Lyric Ballads*, auquel il joignit, en 1807, deux volumes de plus. Cet ouvrage fut d'abord très-défavorablement accueilli, et avec raison. En effet, Wordsworth avait la prétention de fonder une nouvelle poétique, d'après laquelle les sujets les plus simples et les plus vulgaires seraient précisément ceux qui conviennent le mieux à la poésie, dont la langue doit être celle de la vie commune et champêtre. Cette théorie et l'application que le poëte en avait faite dans le premier volume de ses poésies le rendirent l'objet de la risée générale, et firent oublier les beautés qui distinguent quelques-uns de ces poëmes. Ce ne fut qu'à la longue qu'on s'aperçut qu'il y avait chez Wordsworth une puissance de description et une richesse de pensées telles que n'en possédait presque aucun des poëtes contemporains; et peu à peu les œuvres de Wordsworth comptèrent des admirateurs et des défenseurs aussi ardents qu'elles avaient pu avoir d'abord d'adversaires. Un tel résultat n'eût d'ailleurs jamais été possible si le poëte avait toujours persévéré dans l'application des principes qu'il avait émis d'abord; mais heureusement il était poëte en dépit de sa théorie. En 1814 parut *The Excursion*, poëme philosophique, le meilleur ouvrage de Wordsworth; en 1815, *The white Doe of Rylston;* en 1819, *Peter Bell* et *The Waggoner;* en 1820, *The river Duddon*, choix de sonnets; *Vaudracour and Julia* et *Ecclesiastical Sketches;* en 1822, *Memorials of a Tour on the continent* et *Description of the Lakes in the north of England;* en 1835, *Yarrow revisited*, etc. Ses œuvres complètes, qu'il a bizarrement coordonnées, par exemple : Poemes ayant rapport à l'enfance, Poëmes relatifs aux passions, Poëmes fantastiques, Poëmes de l'imagination, etc., ont été réunies en six volumes auxquels un septième a été ajouté en 1842. Il contient les œuvres de sa première jeunesse et celles des dernières années de sa vie. Une nouvelle édition en a paru en 1845, et une plus complète encore après sa mort (*Poetical Works of Wordsworth*, 6 volumes, Londres, 1852). En 1842 Wordsworth se démit de sa place en faveur de son fils. L'année suivante le gouvernement lui accorda une pension de 300 liv. st. et le nomma poëte lauréat en remplacement de Southey. Il mourut, objet du respect de tous, à Rydal, le 23 avril 1850. Wordsworth a exercé une décisive et salutaire influence sur la poésie anglaise, qui depuis lui s'est appliquée de nouveau à l'étude de l'homme et de la nature, et qui sous le rapport de la langue est devenue plus simple et plus naturelle. Wordsworth compte un grand nombre d'amis et de disciples, qu'on comprend sous la dénomination d'*école des lacs*, attendu que ses chefs, Wordsworth et Coleridge, habitaient les rives des lacs du Cumberland et du Westmoreland, qu'ils ont souvent pris pour sujets de leurs descriptions.

WORMS, autrefois ville libre impériale et siége d'évêché, aujourd'hui chef-lieu de district dans la Hesse rhénane, sur la rive gauche du Rhin, reliée par un chemin de fer à Mayence, et dans une contrée fertile, célébrée par les *minnesænger* sous le nom de *Wonnegau*. Elle ne compte aujourd'hui que 9,100 habitants, dont 5,442 protestants et 2,433 catholiques. Parmi ses édifices on remarque surtout sa cathédrale, belle construction d'architecture gothique, commencée dès le huitième siècle, mais terminée seulement au douzième. On y trouve quelques manufactures de tabac et de chicorée. La ville est entourée d'anciennes fortifications. Des ruines nombreuses, déplorables résultats de la guerre, attestent son ancienne splendeur. Parmi les vins qu'on récolte aux environs de Worms, les plus estimés sont le *katterloecker* et le *luginsland*. Worms est une des villes les plus célèbres et les plus anciennes dont l'histoire d'Allemagne fasse mention. Les Romains y possédèrent une colonie et un château fort (*Bormitomagus*); plus tard elle devint la résidence de Charlemagne et des Carlovingiens. C'est là que Charlemagne convoqua la diète qui décréta la guerre contre les Saxons. Plus tard elle fut la capitale des *Gaugraves* et des ducs des Franks. Henri IV et Henri V y tinrent plusieurs diètes; ce dernier l'éleva au rang de ville impériale. Ce fut de Worms que Maximilien data la publication de la paix générale du pays; ce fut là que Luther comparut le 18 avril 1521 devant Charles Quint et la diète germanique. Son industrie, son commerce, sa population (qui du temps des Hohenstaufen montait à 60,000 âmes, et encore à la fin de la guerre de trente ans à 30,000), avaient été pour elle une source de richesses et de puissance; mais plusieurs causes, et en particulier les guerres sanglantes de 1689 entre la France et l'Allemagne, ont amené sa décadence dans les deux derniers siècles. Worms, ainsi que Spire, fut alors presque entièrement détruite par les Français. Depuis, la ville a été rebâtie; mais des jardins occupent en grande partie l'emplacement du palais et d'édifices livrés aux flammes par l'ordre de Louvois. C'est à Worms que fut conclu, en 1743, entre la Grande-Bretagne, l'Autriche et la Sardaigne, un traité d'alliance offensive et défensive connu dans l'histoire de la diplomatie sous le nom de *Traité de Worms*.

WORMS, petite île dépendant du gouvernement de l'Esthonie (Russie), à l'est de l'île de Dagœ, plate et généralement peu boisée, avec des rivages extrêmement escarpés, et autour de laquelle règnent des courants d'une violence extrême, qui empêchent souvent pendant des mois entiers qu'elle puisse avoir la moindre communication avec les îles qui l'avoisinent, comme Œsel, Dagœ, Runœ, etc., de même qu'avec la terre ferme de l'Esthonie; aussi sa population, suédoise d'origine, s'est-elle jusqu'à ce jour maintenue pure de tout mélange étranger.

WORMSER JOCH. *Voyez* Stilfser-Joch.

WORONESCH, le gouvernement le plus méridional de la Grande-Russie, d'une superficie de 917 myriamètres carrés, comprend une partie de l'ancienne principauté russe de Rjæsân, et fut constitué en gouvernement sous le règne de Catherine II, en 1799. Le sol en est fertile et le climat tempéré. En 1846 sa population totale était de 1,657,900 habitants, Grands ou Petits-Russes d'origine, avec quelques colons allemands. Ses cours d'eau, comme le Don, le Woronesch, le Donez, etc., ne gèlent pas avant le mois de décembre, et sont de nouveau libres de toute entrave dès le mois d'avril. Ce pays abonde en forêts; aussi les bois à brûler et les bois de construction forment-ils ses principaux articles d'exportation, avec les céréales, les fruits, la laine, les chevaux et les bœufs. L'industrie y est encore fort peu avancée; cependant, on trouve au chef-lieu, Woronesch, quelques importantes fabriques de savon, de cuir, de vitriol et de drap. La population de cette ville en 1842 était de 43,800 habitants. Elle est située à peu de distance de l'embouchure du Woronesch dans le Don, sur un plateau parfaitement cultivé, et occupe une assez vaste superficie. Elle possède vingt-deux églises, un collége, une école militaire pour quatre cents cadets, un séminaire, un hospice des invalides de la marine, etc. Elle est le centre d'un commerce fort actif, favorisé par la navigation du Don; et il s'y tient chaque année deux foires importantes. En 1697 Pierre le Grand y établit un grand chantier pour la construction des vaisseaux. Woronesch est situé sur la route conduisant au Caucase.

Les autres localités importantes de ce gouvernement sont *Sandonsk* (5,100 hab.) sur la Raschifka, *Korotojak* sur le Don (7,300 hab.) et *Ostroghosk* sur la Sossna (5,622 hab.).

WORONZOFF (Famille). On prononce *Waranzoff*. Les comtes de Woronzoff forment une des familles les plus distinguées de la noblesse russe, quoiqu'elle ne date guère que de la moitié du dix-huitième siècle. Il est impossible en effet d'y rattacher l'ancienne maison de boyards du même nom, qui brilla en Russie aux quinzième et seizième siècles, puisqu'il est avéré qu'elle s'éteignit vers l'année 1576.

Les comtes actuels de Woronzoff descendent de *Gabriel* Woronzoff, tué en 1678, au siége de Tschirigine, dans la Petite-Russie. Parmi ses petits-fils, *Michel* Woronzoff, né en 1710, fut le favori de l'impératrice Élisabeth, qui lui fit épouser sa cousine, la comtesse Anne Skawronski, nièce de l'impératrice Catherine Ire. Elle le créa, en 1744, chancelier de l'empire, lui confia la direction du ministère des affaires étrangères, et le fit nommer la même année comte du saint-empire, par l'empereur Charles VII. Dans les dernières années du règne d'Élisabeth, Woronzoff fut à la tête du parti suédois, dont le grand-duc Pierre était l'âme; il parvint à renverser le chancelier Bestuscheff, qu'il remplaça dans ses fonctions; mais il perdit son influence sous le règne de Catherine II. Il mourut en 1767. Sa nièce, *Catherine Romanoffna* Woronzoff, fut la célèbre princesse Daschkoff, la confidente de Catherine II, qui, d'accord avec le comte Panin, forma le plan de l'élever au trône et aida à le mettre à exécution. D'abord l'amie la plus intime de l'impératrice, elle devint plus tard son ennemie la plus acharnée, et ne se distingua pas moins par une hardiesse de pensées bien rare chez les femmes que par la haute culture de son esprit.

Michel Woronzoff, général d'infanterie et aide de camp de l'empereur, né à Moscou en 1780, fut élevé en Angleterre, auprès de son père, qui y remplissait les fonctions d'ambassadeur. Il reçut plus tard diverses missions diplomatiques, et se distingua d'une manière toute particulière dans les campagnes de 1812 à 1814 contre Napoléon. Par la suite, il fut nommé gouverneur général d'Odessa, de la Russie-Neuve et de la Bessarabie. C'est à l'empereur Nicolas qu'il est redevable de la haute position qu'il occupe dans l'État. Dès le mois de juin 1826 ce prince le chargea, en même temps que le marquis de Ribeaupierre, de la direction des négociations suivies à Akjermann; et en 1828, après la mort de Mentschikoff, ce fut lui qui commanda le siége de Varna. Le souvenir du bonheur constant qui avait suivi toutes les opérations du général Woronzoff pendant cette guerre détermina l'empereur Nicolas à l'appeler au commandement en chef de l'armée russe dans le Caucase, où effectivement il réussit promptement à obtenir les résultats les plus heureux. Le 18 juillet 1845 la principale place d'armes de Chamil, Dargo, tombait en son pouvoir. Néanmoins, il échoua dans ses efforts pour venir à bout de ce rude adversaire; et la guerre qui éclata entre la Russie et la Turquie dans le cours de 1853 ajouta aux difficultés de sa position. Au mois de mars de l'année suivante, l'affaiblissement de sa santé le contraignit à solliciter un congé de six mois, qu'il alla passer à Carlsbad et à Schlangenbad. Il était de retour en Russie à la fin d'octobre, et il se démit alors de ses fonctions de commandant en chef du Caucase et de gouverneur de la Nouvelle-Russie.

WOSKRESENSK, ville du cercle de Swenigrod, dans le gouvernement de Moscou, à 5 myriamètres au nord-ouest de cette capitale, sur les bords de l'Istra, n'a que 1100 habitants, mais est célèbre par son magnifique monastère, appelé *la Nouvelle Jérusalem*, parce qu'il a été construit d'après le plan de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

WOTJÆQUES. *Voyez* Finnois.

WOTTON (Sir Henry), diplomate et savant anglais, contemporain de Jacques Ier, naquit en 1568, à Boughton-Hall, dans le comté de Kent. Après avoir terminé ses études à Oxford, il consacra neuf années à visiter les principales universités de France, d'Allemagne et d'Italie. A son retour en Angleterre, il entra au service du comte d'Essex en qualité de secrétaire. A l'époque du procès de haute trahison intenté à ce favori de la reine Élisabeth, il jugea prudent de s'éloigner, et se rendit à Florence. C'est là qu'il écrivit son ouvrage intitulé: *The State of Christendom*, qui ne fut publié qu'après sa mort. Il instruisit le roi d'Écosse, Jacques VI, d'un complot tramé contre sa vie; et celui-ci, en montant sur le trône d'Angleterre, le nomma son ambassadeur à Venise et *baronet*. Wotton fit preuve de beaucoup d'habileté, et fut ensuite chargé de nombreuses missions près diverses cours d'Italie et d'Allemagne, ainsi qu'en Hollande. Passant un jour par Augsbourg, un ami le pria d'inscrire quelques lignes comme souvenir sur un album; et il y écrivit ces mots, en forme de plaisanterie: « Un ambassadeur est un homme loyal qu'on envoie mentir à l'étranger, dans l'intérêt de son pays. » Ces lignes passèrent quelques années plus tard sous les yeux de Scioppius, l'un des ennemis les plus acharnés de Jacques Ier, et celui-ci ne manqua pas d'attribuer cette sentence au *roi* lui-même. Jacques l'apprit, et crut qu'en effet Wotton avait voulu le désigner. Malgré tous ses efforts pour expliquer cette saillie, Wotton perdit dès lors irrémissiblement la faveur du rancuneux monarque. Nommé en 1673 principal du collége d'Eton, il se consacra désormais exclusivement à la direction de cet établissement, et mourut à Eton, en 1639. Outre une grande érudition, il possédait beaucoup d'esprit et d'imagination. Ses ouvrages, au nombre desquels se trouve un manuel d'architecture, sont aujourd'hui complétement oubliés.

WOUWERMANS (Philippe) naquit à Harlem, en 1620, et ce fut dans l'atelier de son père, Paul Wouwermans, médiocre peintre d'histoire, qu'il apprit d'abord à dessiner la figure. Plus tard, il suivit le penchant naturel qui le portait à faire du paysage; et quoique fort jeune, il avait déjà manié le pinceau et produit quelques essais, lorsqu'il entra chez Jean Wynants, l'un des meilleurs paysagistes de son temps. Jean Wynants apprit à Wouwermans à composer avec goût un paysage, à le bien éclairer et à diviser les plans selon les règles de la perspective et du clair-obscur; à rendre les lointains et les ciels, les arbres et les plantes. Wouwermans excellait à peindre les figures, et il put utiliser ce talent au profit des œuvres de son maître, qui, peu habile dans ce genre, avait eu souvent recours à Adrien Van der Velde ou à Van Ostade pour placer quelques personnages dans ses tableaux. Après avoir changé sa méthode, qui était mauvaise, Wouwermans se fit un genre plein de mouvement, d'élégance et d'originalité. D'un naturel très-actif, il travaillait avec ardeur et aimait son art avec passion: il dut lui consacrer tous les instants de son existence. On a peine à comprendre qu'un homme, mort à l'âge de quarante-huit ans, ait pu produire un si grand nombre de tableaux, remplis de détails, pour la plupart d'un grand fini. Sans doute il avait acquis une pratique rapide, et il y a une espèce de fougue dans son dessin; mais sa peinture est soignée et ne porte aucune trace de négligence ou de précipitation. Chose triste à penser, Wouwermans, dont les ouvrages représentent aujourd'hui une valeur de plusieurs millions, vécut et mourut dans un état voisin de la misère. Son excellent naturel, dans la lutte qu'il eut à soutenir contre l'ingratitude de ses contemporains, s'aigrit et devint farouche; une mélancolie sombre et pleine d'amertume le suivait partout; les excès de travail, joints aux privations qu'il était forcé de s'imposer, contribuèrent à hâter l'époque de sa mort. Wouwermans avait un fils, dont il s'était plu d'abord à cultiver les dispositions naturelles pour les beaux-arts; mais, par la suite, il fit passer dans l'âme du jeune homme tout le découragement qui l'accablait, et il le vit sans regret entrer dans un cloître. On raconte même qu'au lit de mort Wouwermans fit brûler, en présence de son fils, une cassette remplie de ses études et de ses dessins. Ce grand peintre mourut en 1668, et fut enseveli à Harlem, dans la ville où il était né.

Quoique supérieur dans sa manière de dessiner et de grouper les figures, Wouwermans ne traite pas le paysage, les fabriques et les intérieurs en accessoires. Les sujets dans lesquels il réussit le mieux sont les chasses, les haltes, les campements d'armée, les escarmouches de cavalerie, les foires, les courses, etc. Ses chevaux sont d'une singulière animation et parfaitement étudiés; ses personnages, bien drapés, ont une tournure spirituelle, élégante et fière; ce sont de belles amazones, de superbes écuyers

au feutre empanaché. Sa couleur est excellente, vive et bien fondue. Il avait la magie d'adoucir sa touche, de lui donner du moelleux et de la délicatesse, sans lui faire rien perdre de sa vigueur et de sa pâte onctueuse. Cette fermeté sous une précieuse finesse a rendu sa manière très-difficile à deviner.

Le catalogue des productions de Wouwermans formerait un volume, et il a peint quantité de figures pour Wynants et **Ruysdaël**. Notre musée du Louvre possède onze toiles de ce maître. La plus grande représente un *Choc de Cavalerie polonaise.* Antoine Fillioux.

WOUWOU. *Voyez* Gibbon.

WRANGEL (Karl Gustav, comte de), feld-maréchal suédois, né en 1613, au château de Skokloster, était issu d'une antique et illustre famille. Entré de bonne heure au service, il apprit le métier des armes à l'école de Gustave-Adolphe, dans les campagnes que celui-ci fit en Allemagne. Après la mort de ce prince, il servit sous les ordres du duc Bernard de Saxe-Weimar et sous ceux de Baner. A la mort de ce dernier, en 1641, Wrangel, en sa qualité de général major, fut de ceux qui durent prendre le commandement de l'armée suédoise dans les circonstances les plus critiques, jusqu'à l'arrivée du nouveau général en chef, **Torstenson**. Il fit la campagne d'Allemagne sous ses ordres, et l'accompagna en 1643 dans sa pointe sur le Holstein. Quand la paix, conclue à Brœmsebrœ le 23 août 1645, eut mis fin à la guerre entre la Suède et le Danemark, il se rendit en Allemagne, où, en 1646, à cause de la maladie de Torstenson, le commandement de l'armée suédoise fut partagé entre lui et Kœnigsmark. Bientôt après, il opéra sa jonction avec l'armée française aux ordres de Turenne, et tous deux contraignirent alors l'électeur de Bavière à accepter l'armistice signé à Ulm le 14 mars 1647. L'électeur l'ayant rompu, les coalisés battirent complétement les armées impériale et bavaroise à Zusmarshausen, près d'Augsbourg, le 17 mai 1648. A la suite de cette victoire, Wrangel occupa toute la Bavière, qu'il traita fort durement jusqu'à ce qu'enfin la paix de **Westphalie** vint mettre un terme aux entreprises des Suédois contre l'Allemagne.

Wrangel s'en retourna alors en Suède, où il passa quelques années dans le repos. Quand Charles-Gustave fut monté sur le trône, il l'accompagna, en 1655, dans sa campagne de Pologne. Lors de la nouvelle guerre qui ne tarda pas à éclater entre la Suède et le Danemark, il commanda le siége de la forteresse de Kronborg, qui se rendit à lui, le 6 septembre 1658, après vingt-et-un jours de tranchée; mais il échoua dans son entreprise contre Copenhague. Quand, en 1674, Louis XIV déclara la guerre à l'Empire, la Suède prit fait et cause pour la France, et fit attaquer à l'improviste, au mois de novembre, les États de l'électeur de Brandebourg par une armée de 16,000 hommes aux ordres de Wrangel. Mais, grâce aux victoires qu'il remporta successivement à Rathenow et à **Fehrbellin**, l'électeur força les Suédois d'évacuer complétement son territoire. Wrangel déposa alors son commandement, et mourut en 1775. En récompense de ses brillants succès dans la guerre de trente ans, il avait été créé comte en 1645.

WRANGELL (Ferdinand, baron de), vice-amiral russe, l'un des plus célèbres navigateurs des temps modernes, descend d'une ancienne et noble famille de l'Esthonie, et naquit vers 1795. Élevé à l'école des cadets de marine de Pétersbourg, il obtint, sur la recommandation de **Krusenstern**, le commandement de l'équipage du sloop de guerre *Le Kamschatka*, qui en 1817 partit, sous les ordres du capitaine de vaisseau de première classe Golownine, pour un voyage de circumnavigation ayant pour but d'une part d'inspecter les colonies russes de l'Amérique du Nord, et de l'autre d'entreprendre des travaux hydrographiques dans la mer de Bering. Le jeune Wrangell y prit la part la plus active; et c'est au zèle avec lequel, à son retour en Europe, au mois de septembre 1819, il fit connaître au monde savant de la Russie les résultats obtenus dans cette expédition, qu'il fut redevable d'être chargé, dès l'année suivante, d'une autre expédition, qui fait la gloire de sa vie. Les voyages de découvertes entrepris par les Russes dans les mers septentrionales avaient laissé beaucoup de problèmes sans solution, beaucoup de relèvements de côtes et de précisions de lieux incomplets; c'est ainsi, par exemple, qu'on ignorait la situation exacte du cap Schélagine. Ce fut à Wrangell, alors encore simple lieutenant de la flotte, que l'on confia la mission de fixer avec exactitude la situation géographique de ce lieux, et de relever la côte située à l'est du cap Schélagine jusqu'au détroit de Bering, le groupe des îles des Ours, les embouchures de la Kolyma et les côtes qui s'étendent de là à l'ouest, en même temps que, par des expéditions sur les glaces de la mer polaire, il s'assurerait s'il existe réellement un grand continent au nord de la mer Glaciale, comme portaient à le croire les rapports des riverains de l'Iana, de l'Indigirka et de la Kolyma. Le 2 novembre 1821 Wrangell arriva de Pétersbourg à Nijné-Kolymsk; l'année suivante il pénétra à l'aide de traîneaux traînés par des chiens jusqu'au cap Schélagine, visita l'île des Ours et remonta dans l'été le cours de la Kolyma jusque dans le pays des Iakoutes de la Kolyma centrale; tandis que le *midshipman* Matjuskine et le docteur Kyber entreprenaient le voyage du grand et du petit Anuj, et que le pilote Kosmin relevait la côte. Le 10 mars 1822 Wrangell, Matjuskine et Kosmine tentèrent une nouvelle expédition sur les glaces. Après quarante-six jours de marche, ils atteignirent le 72° 2' de latitude septentrionale sans rencontrer nulle part la moindre trace de l'existence d'une terre. Cette année-là, Wrangell employa la saison d'été à relever les côtes depuis l'embouchure de la Kolyma et à reconnaître le pays habité par les Tschouktsches; voyage à la suite duquel il entreprit sur la glace une expédition directe vers le pôle nord. Arrivé à un endroit où la mer se trouvait complétement dégagée de glaces, il se convainquit de l'impossibilité de pénétrer plus loin. Le 1er novembre 1822, Wrangell quitta enfin la rade de Nijné-Kolymsk, et le 15 août 1824 il rentrait dans le port de Saint-Pétersbourg. Le récit de cette expédition scientifique a paru sous le titre de *Voyage le long de la côte septentrionale de la Sibérie et sur la mer Glaciale pendant les années* 1820 à 1824, publié, d'après le journal tenu par les explorateurs, par Georges Engelhardt, avec une préface de Ritter (2 vol., Berlin, 1839); et l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg y ajouta postérieurement (1841) plusieurs documents et dissertations complementaires.

La troisième grande expédition entreprise par Wrangell, promu alors au grade de capitaine-lieutenant, eut lieu en 1825 et avait pour destination le Kamtschatka, où il s'agissait de transporter des munitions de guerre. Ce voyage fut accompli en grande partie par terre, les voyageurs pour se rendre au Kamtschatka ayant pris la route des gouvernements septentrionaux de la Russie d'Europe, puis franchi l'Oural, traversé la Sibérie, Kiachta, le mont Altaï, etc. Wrangell était de retour de cette expédition en 1827. Deux années après, il fut nommé gouverneur des colonies russes de l'Amérique septentrionale; et pendant les cinq années qu'il remplit ces fonctions, il rendit de notables services aux contrées qu'il était chargé d'administrer. C'est ainsi, entre autres, qu'il y introduisit la culture de la pomme de terre. Il effectua son retour par l'isthme de Panama et les États-Unis. Promu alors au grade de contre-amiral, il fut longtemps placé à la tête du département des forêts de la marine au ministère de la marine, et passa vice-amiral en 1847. Retiré du service en 1849, il accepta les fonctions de directeur de la Compagnie russo-américaine de Commerce.

WRÈDE (Charles-Philippe, prince de), feld-maréchal au service de Bavière, naquit le 29 avril 1767, à Heidelberg, où il fit ses études en droit, en même temps qu'il se livrait à l'étude des sciences forestières. En 1799 il abandonna la carrière administrative pour former un corps bavarois-électoral, qu'il conduisit au champ d'honneur, le 14 oc-

tobre, à Friedrichsfeld. Promu au grade de colonel, il prit part à diverses affaires dans les campagnes de 1799 à 1800. Nommé général major en 1800, il couvrit, pendant la campagne de cette même année, la retraite des Autrichiens, et assista à la bataille de Hohenlinden. Au rétablissement de la paix, il concourut à la reconstitution de l'armée bavaroise. Promu lieutenant général en 1804, il remplaça le général Deroy, blessé, dans le commandement en chef de l'armée bavaroise; et c'est de cette époque que date sa brillante renommée. La campagne de 1805 sous les ordres de Napoléon lui fournit de nombreuses occasions de se distinguer. En 1807 il fut chargé d'un commandement en Pologne; et en 1809 il eut sous ses ordres la seconde division de l'armée bavaroise, à la tête de laquelle il prit une part importante aux victoires d'Abensberg et de Landshut. Il poursuivit l'ennemi au delà de l'Isar, et à la bataille de Neumarkt il sauva le corps de Bessières, déjà en pleine déroute. Il prit ensuite Saltzbourg, envahit le Tyrol avec les autres corps bavarois, et quelques jours après s'empara d'Inspruck. Quand on put regarder la conquête du Tyrol comme achevée, il se dirigea à marches forcées sur le théâtre des grandes opérations, et, par la ponctualité avec laquelle il arriva à l'heure dite sur le champ de bataille de Wagram, il décida du gain de cette journée. Les troubles qui éclatèrent dans le Tyrol le contraignirent de conduire encore une fois ses troupes dans ces montagnes. A la conclusion de la paix, Napoléon lui accorda le titre de comte de l'empire français, et lui fit don des domaines de Mondsee, d'Engelhardtszelle, etc., dans l'Innviertel. Nommé général en chef de cavalerie, il commanda avec Deroy le corps auxiliaire bavarois pendant la campagne de Russie. Il assista à la bataille de Polocz; et, Deroy ayant été tué lors de la pointe tentée par Wittgenstein, il le remplaça dans le commandement en chef de l'infanterie bavaroise. Il couvrit ensuite la retraite de l'armée française dans sa fatale retraite de Moscou. Après s'être longtemps battu contre les Autrichiens avec la nouvelle armée mise sur pied par la Bavière pendant la campagne de 1813, il conclut, le 8 octobre, la convention de Ried, aux termes de laquelle l'armée bavaroise passa désormais dans les rangs des coalisés. Il fut alors chargé du commandement en chef du corps austro-bavarois. Il avait pris Wurtzbourg et occupé Francfort, quand Napoléon, dans sa retraite de Saxe, arriva à Hanau. Wrède y livra au grand capitaine, dans les journées du 30 et du 31 octobre, une sanglante bataille (*voyez* Hanau), où il fut grièvement blessé. Dès qu'il fut rétabli, il se hâta de rejoindre les coalisés en France. Il y fut chargé du commandement du cinquième corps, à la tête duquel il prit part, le 1er février 1814, à la bataille de Brienne, où il enleva vingt-deux pièces de canon. Après avoir battu Marmont à Brienne, il couvrit, le 18 février, la retraite de la grande armée alliée sur Troyes, décida du gain de la bataille de Bar-sur-Aube, et contribua beaucoup à la victoire remportée, le 21 mars, à Arcis-sur-Aube, par les coalisés. Dès le 7 mars le roi de Bavière lui avait conféré la dignité de feld-maréchal. Le 7 juin suivant il lui accorda le titre de *prince*. Lorsque la guerre recommença en 1815, il envahit la Lorraine à la tête de l'armée bavaroise, et franchit la Saar, le 23 juin. La guerre une fois terminée, il revint en Bavière avec son corps d'armée, et prit part, en qualité de pair de Bavière, aux délibérations de la première diète, qui s'ouvrit en 1819. Le roi lui accorda encore, le 1er octobre 1822, le titre de généralissime des armées bavaroises. Il mourut le 12 décembre 1838, à Ellingen.

WREN (Sir Christopher), l'un des plus célèbres architectes qu'ait produits l'Angleterre, né en 1632, à East-Knoyle, dans le Wiltshire, où son père remplissait les fonctions de ministre, annonça déjà de rares dispositions à l'école de Westminster, et fit preuve, à Oxford, d'une vocation véritable pour les sciences mathématiques. Nommé en 1652 professeur d'astronomie au collége de Gresham à Londres, il échangea en 1661 ces fonctions contre la chaire d'astronomie à l'université d'Oxford, et se distingua depuis cette époque par ses recherches dans toutes les branches des mathématiques et des sciences naturelles. Devenu membre de la Société Royale, il prit une part active à ses travaux. L'achèvement de l'église Saint-Pierre, à Rome, sous la direction de Bernini, occupait alors vivement l'Angleterre aussi bien que le reste de l'Europe, et semble avoir contribué à conduire le génie de Wren sur la voie où il devait acquérir un nom glorieux. La mort de son prédécesseur, Inigo Jones, lui en fournit les moyens. Son premier ouvrage fut le magnifique théâtre de Sheldon, qu'il construisit à Oxford, en 1663. Peu de temps après, il construisit le collége de Pembroke à Cambridge. En 1665 il fit un voyage en France, où les édifices entrepris par Louis XIV, le Louvre notamment, furent pour lui une source de féconds enseignements. Le grand incendie qui éclata à Londres, en 1666, ouvrit une nouvelle carrière à son génie; et le plan qu'il présenta pour la construction d'une ville nouvelle, l'emporta sur ceux de tous ses rivaux. Mais quoiqu'il eût été nommé architecte en chef de la ville de Londres, il ne put pas le mettre à exécution, parce que les propriétaires de terrains refusèrent de consentir aux sacrifices qu'il eût exigés. C'est d'après ses plans que fut construit, de 1676 à 1710, le plus vaste temple de la chrétienté protestante, l'église Saint-Paul de Londres. On ne compte pas moins de soixante églises et édifices publics différents construits d'après les plans et sous la direction de Wren, à partir de 1668, époque où il fut nommé directeur général des bâtiments royaux. Le nouveau Londres lui est redevable de la physionomie qu'il a de nos jours. Malheureusement, cet architecte n'a point adopté de style particulier; sa *noble simplicité*, que vantent tant ses admirateurs, ne consiste guère que dans une inanimation complète des formes et dans un détail assez mesquin. Ses églises n'ont pas le caractère de dignité que devraient toujours avoir des temples chrétiens; ses palais manquent d'originalité, et en général tous ses édifices de cet effet pittoresque qui ne s'obtient que par la plénitude des formes. Le talent pratique de Wren était d'ailleurs très-réel. Des intrigues de cour lui firent perdre sa place, en 1718. Depuis cette époque Wren vécut fort retiré, dans sa maison d'Hampton-Court, s'occupant toujours de sciences et ne venant que de temps à autre à Londres, pour y surveiller les travaux de réparations entrepris sous sa direction dans l'abbaye de Westminster. Il mourut en 1723, et fut enterré dans l'église Saint-Paul.

WRONSKY (Hoené), fameux mathématicien et philosophe mystique, né en 1775, à Posen, fut de bonne heure initié à l'étude des mathématiques par son père, l'allemand Hoene. Il entra en 1791, avec le grade d'officier d'artillerie, dans l'armée polonaise aux ordres de Kosciuzko, et fut fait prisonnier par l'ennemi, à Maciejowice. Quand il eut recouvré sa liberté, il se rendit en Allemagne, et vint en 1810 à Paris, où il espérait que ses recherches sur les mathématiques et la physique seraient mieux appréciées et mieux récompensées. Plusieurs mémoires qu'il présenta à l'Institut, ainsi que son *Introduction à la Philosophie des Mathématiques* et sa *Résolution générale des Équations* (Paris, 1811), eurent un grand retentissement dans le monde scientifique, et lui firent un nom; mais il s'aliéna l'Institut en attaquant Lagrange et Legendre dans sa *Réfutation de la théorie des fonctions analytiques de Lagrange* (Paris, 1812). Le prince Czartoriyski chercha vainement alors à l'attirer en Pologne par les offres les plus brillantes; Wronski préféra rester à Paris. Il y fit paraître sa *Philosophie de la Technie* (2 vol., Paris, 1815-1816), et sa *Philosophie de l'Infini* (Paris, 1817); ouvrages dans lesquels il se proposait une réforme complète des mathématiques et la réunion de cette science à la philosophie.

En 1818 il entama un procès contre un riche négociant appelé Arson, auquel il réclamait une somme de 200,000 francs à lui restant due sur le prix convenu pour l'initiation de son disciple à la connaissance de l'*infini* et de l'*absolu*. Arson ne niait pas que la chose vendue ne lui eût effectivement été livrée; seulement, il prétendait que son maître l'avait *sur-*

fait, et il demandait en conséquence à la justice d'être exonéré d'une obligation légèrement prise. Le tribunal lui adjugea le profit de ses conclusions, et il resta indécis dans le public ce qu'on devait le plus admirer ou de l'effronté charlatanisme du savant mystificateur ou de la niaise crédulité de la dupe. Wronski n'en continua pas moins le cours de ses publications mystico-scientifiques; mais son *Introduction au Sphinx* (Paris, 1818) et le nouveau système religieux, philosophique et politique qu'il exposa dans son *Messianisme* (2 vol, Paris, 1831-1840) eurent peu de succès. Il est mort en août 1853, à Neuilly près Paris, après s'être montré l'un des adversaires les plus déterminés des chemins de fer.

WUK STEPHANOWITSCH KARADSCHITSCH, l'écrivain le plus important de la littérature serbe contemporaine. Né le 26 octobre (vieux style) 1787, à Trschitsch, territoire de Jadar, dans la principauté actuelle de Serbie, il se rattacha tout au début de la guerre de l'indépendance serbe, en 1801, au mouvement national; et tant que dura la lutte, il rendit des services essentiels à son pays sous les ordres de Kara-Georg. D'abord secrétaire de Georg Kjurtschia, qui ne savait pas écrire, puis de Jacob Nenadowitsch, il travailla ensuite pendant quelque temps dans la chancellerie du sénat serbe, à Belgrade. Investi de la confiance des hommes alors au pouvoir, il fut chargé de diverses missions administratives ou politiques, tantôt par le sénat, tantôt par Kara-Georg, et s'en acquitta toujours à la satisfaction de ses supérieurs. A la suite de la catastrophe de 1813, il se vit, comme un grand nombre de ses compatriotes, contraint de se retirer sur le territoire autrichien, et vint à Vienne, où depuis lors il s'occupe exclusivement de littérature. Encouragé par Kopitar, il s'y est livré à des travaux embrassant toute la vie populaire des Serbes dans ses diverses directions, et desquels date une époque nouvelle dans la littérature serbe. Connaissant à fond dès son enfance la langue de ses compatriotes dans sa richesse de chants, de traditions, de récits et de proverbes, il s'imposa la tâche de recueillir de la bouche même du peuple les trésors de la littérature populaire de son pays en parcourant les diverses contrées habitées par des Serbes; et il s'en est acquitté avec un succès qui peut faire comparer le résultat de ses travaux à ce que son ami Jacob Grimm a fait pour l'Allemagne. Suivant les conseils de Kopitar, après les *Prostonarodnja pjessmarizza* (2 vol., Vienne, 1814-1315), il publia la magnifique collection des *Srpske narodne pjessme* (2e édit., Vienne et Leipzig, 1823-1833; 3e édition, très-augmentée, Vienne, 1841-1846), que Gœthe et Grimm accueillirent avec admiration, qui excitèrent bientôt l'attention de toute l'Europe et qui furent traduits dans presque toutes les langues. Par sa *Pissmeniza srpskoga jesika* (2e édit., 1818), et par son excellent *Srpski rjetschnik* (2e édit, 1852), comprenant tout le trésor de mots existant dans la bouche du peuple, il a été le créateur scientifique de la grammaire et de la lexicographie des Serbes. A la demande de la Société Biblique anglo-russe, il entreprit sa belle traduction du Nouveau Testament de l'ancien slowène, qu'il collationna, en compagnie de Kopitar, avec le texte de Griesbach. Wuk en a donné longtemps après un nouvelle édition (Vienne, 1852). Dans l'intervalle il avait fait paraître l'almanach *Daniza*, mine précieuse pour l'histoire et la philologie, de même que son *Knjas Milosch Obrenowitsch*, et un ouvrage écrit en allemand sous le titre de *Le Monténégro et les Monténégrins*, où l'on trouve une foule de renseignements intéressants relativement à l'histoire et à l'ethnographie de la Serbie. On a encore de lui *Kowtschetschitsch sa jesik i istorija* (Vienne, 1849), *Srpske narodne pripowijetke* (1853), et *Srpske narodne posslowize* (Cettinje, 1836; 2e édit., Vienne, 1849).

WUOTAN, nom d'Odin chez les Germains. *Voyez* Wodan.

WUPPERTHAL, *Vallée de la Wupper*, la contrée la plus industrieuse et la plus peuplée de l'Allemagne, comprise partie dans les arrondissements d'Arnsberg et de Cologne, et partie dans celui de Dusseldorf, province du Rhin (Prusse). Elle tire son nom de la Wupper ou Wipper, petite rivière qui prend sa source au village de Kierspe, près de Meinerzhagen, dans le Sauerland, à 4 myriamètres du Rhin, dans lequel elle se jette après avoir fait de longs détours entre Cologne et Dusseldorf. Cette vallée, étroite et profonde, comprend les cercles de Wipperfurt, Lennep, Elberfeld et Solingen, qui sur une superficie d'environ 160 kilomètres carrés contiennent une population de 316,600 habitants. Sur une étendue de 59 kilomètres, la Wupper, avec les ruisseaux qui l'alimentent, ne met pas en mouvement moins de quatre cents moulins et forges. Les usines de toutes espèces, les filatures de coton, les fabriques de cotonnades, de drap, d'étoffes de laine, de soieries, de rubans, de papier, de chapeaux, de grosse quincaillerie, de coutellerie, d'articles en acier, de tabac, de bas, d'impressions sur étoffes, etc., abondent dans cette vallée, dont la population laborieuse est connue par ses tendances au mysticisme. Indépendamment des villes déjà nommées, on y trouve celles de *Wupperfurt* (2,000 habit.), *Ronsdorf* (7,300 hab.), *Huckeswagen* (3,080 hab.) *Luttringhausen* (8,800 hab.), *Burg* (1,650 hab.), *Hœhescheid* qui ne fait qu'un avec *Mertscheid* (ensemble 13,055 hab.), *Grafrath* (4,780 hab.), *Dorp* (7,310 hab.), *Burschied* réuni à *Leichlingen* (ensemble, 9,212 hab.).

WURMSER Dagobert-Sigismond, comte de), feld-maréchal général au service d'Autriche, descendait d'une famille riche et considérée de l'Alsace, et naquit en 1724. Entré de bonne heure au service, il fit toutes les campagnes de la guerre de sept ans. En 1773 il fut créé chef d'un régiment de hussards, et quelques années plus tard il passa feld-maréchal-lieutenant. Pendant la guerre de la succession de Bavière, on lui confia le commandement d'un corps d'armée en Bohême; et au rétablissement de la paix, il fut nommé commandant en chef de la Gallicie. Au début des guerres de la révolution, il eut ordre de réunir dans le Brisgau un corps d'armée, avec lequel, le 31 mars 1793 il franchit le Rhin, à Ketsch, entre Mannheim et Spire. Il établit ensuite son quartier général à Spire, où l'armée de Condé vint le rejoindre; et le 13 octobre, opérant de concert avec le duc de Brunswick, il enleva les lignes de Wissembourg. Des affaires moins heureuses le forcèrent à repasser le Rhin en décembre; et en janvier 1794 il était remplacé provisoirement dans son commandement par le prince de Waldeck. Dix-huit mois après, il succédait à Beaulieu dans le commandement de l'armée d'Italie. Arrivé au quartier général, le 1er juillet 1796, il réussit à faire lever aux Français le blocus de Mantoue; mais il commit alors la faute grave de partager son armée en deux colonnes. Les Français en profitèrent. Quasdanowich, qui arrivait de Brescia, fut après quatre jours de combat complétement rejeté dans le Tyrol; et Wurmser, battu à son tour le 5 août à Castiglione et le 4 septembre à Roveredo, se trouva réduit à la fin de septembre à se jeter dans Mantoue, que les Français vinrent alors bloquer de nouveau. Wurmser exécuta, il est vrai, quelques sorties heureuses; mais la bataille d'Arcole, celles de Rivoli et de La Favorite près de Mantoue, aggravèrent encore la position de cette place, à laquelle était attaché le sort de l'Italie. L'impossibilité de recevoir des renforts, le manque de vivres et surtout de médicaments au milieu des maladies contagieuses qui s'étaient déclarées dans la ville, forcèrent enfin Wurmser, le 2 février, à rendre Mantoue au général Sérurier, après un blocus qui avait duré neuf mois. La capitulation fut d'ailleurs très-honorable pour Wurmser, à qui Bonaparte, dans son rapport au Directoire, sut rendre complétement justice. Après la reddition de Mantoue, Wurmser alla à Vienne, où on le nomma à un commandement en Hongrie; mais il mourut dans la même année (1797), avant d'avoir eu le temps de se rendre à son poste.

WURSCHEN (Bataille de). *Voyez* Bautzen.

WURTEMBERG. Ce royaume est officiellement appelé ainsi depuis 1802; mais avant on disait *Wirtemberg*. Pour l'étendue du territoire c'est le cinquième, et dans l'ordre hiérarchique le sixième des États composant la Confédération Germanique. Il est situé entre les 47° 33' et 49° 35' de latitude nord, et les 5° 53' et 8° 10' de longitude orientale du méridien de Paris, et borné à l'est et au sud par la Bavière, au sud-ouest, à l'ouest et au nord, par le grand-duché de Bade. Sa superficie est de 248 myriam. carrés, et sa population s'élevait en 1851 à 1,733,263 habitants; aussi ce pays est-il comparativement le plus peuplé de l'Europe, après la Saxe, l'Irlande et l'Angleterre. On ne devra donc pas s'étonner des nombreuses émigrations de Wurtembergeois, qui tous les ans vont s'établir en Amérique. On compte dans ce royaume cent trente et une villes, et il a pour capitale **Stuttgard**. C'est un pays montueux et montagneux. A l'ouest, il est couvert par le Schwartzwald ou Forêt-Noire, et traversé dans sa partie centrale par un plateau de roches calcaires, appelé *Alp* ou *Alpes de Souabe;* au midi les *Alpes d'Algau*, dernière ramification des grandes Alpes, sillonnent le pays et forment la séparation entre les eaux du Rhin et celles du Danube; dans la partie septentrionale, les reliefs ont peu d'importance; ce ne sont que de longs coteaux. La partie la plus élevée de la Forêt-Noire appartient au grand-duché de Bade. Ici ses points culminants sont le *Katzenkopf*, qui a 1,169 mètres; et le *Rossbuhl*, qui en a 951. L'Alp commence aux sources du Neckar, où il se lie au Schwartzwald, et se termine à celles de la Jagst. Il prend les différents noms de Heuberg, Hochstræss, Albuch, Herdtfeld. L'analogie entre cette chaîne et le Jura est frappante, excepté toutefois sous le rapport des richesses naturelles, le Jura étant fertile et pittoresque, tandis que l'Alp, dénué d'arbres et de sources, à peine cultivable, est quelquefois tellement aride que l'une de ses parties en a reçu la dénomination de *Rauhe-Alp* (l'Alp âpre). A mesure que cette chaîne s'éloigne de la Forêt-Noire, sa hauteur diminue; son point culminant est le *Hohenberg*, qui a 1,027 mètres. Les Alpes d'Algau sont peu élevées. Toutes les vallées situées au nord de l'Alp aboutissent à celle du Neckar, la plus étendue du Wurtemberg. Le Danube ne parcourt ici qu'une étendue de 12 myriamètres; et quoique le Neckar ne puisse pas entrer en comparaison avec lui, ce dernier est cependant beaucoup plus important pour le pays. Ses principaux affluents sont le Kocher et la Jagst. Quelques affluents du Rhin ont une partie de leur cours supérieur en Wurtemberg, et permettent aux districts de la Forêt-Noire d'envoyer au dehors les produits de leurs forêts. Le Wurtemberg possède une partie du lac de Constance, et il renferme en outre un petit lac, ou grand étang, appelé *Federsee* (lac des Plumes). Le climat est en général doux et sain. La vallée inférieure du Neckar, celle de la Tauber et les districts voisins, jouissent d'une température plus agréable que le reste de la contrée. Dans le Schwartzwald, l'Alp et les districts boisés, elle est âpre et froide. Du reste, les zones végétatives indiquent assez la nature du climat. La première, qui s'étend entre 150 et 350 mètres au-dessus du niveau de la mer, et où l'on recueille du vin, des fruits et beaucoup de grains, comprend les deux vallées du Neckar et de la Tauber. Dans la seconde, comprise entre 350 et 750 mètres, et où l'on recueille seulement des fruits et des grains, s'étendent les plaines appelées *Filder*, la vallée supérieure du Neckar et les districts élevés qui y touchent. Les hautes vallées du Schwartzwald et de l'Alp, les cantons de l'orient, ceux de la haute Souabe, forment la troisième zone, placée au-dessus de 750 mètres; les bois et les céréales communes en sont les principales productions. Ici les jours d'été sont plus chauds, mais les nuits plus fraîches; l'hiver dure davantage, la neige tombe plus souvent. Si l'on en excepte l'Alp et quelques parties nues et arides de la Forêt-Noire, le sol du royaume est partout fertile. L'agriculture et l'éducation du bétail sont les deux principales sources de la richesse nationale. Le Wurtemberg est l'une des contrées les mieux cultivées de l'Allemagne. Ses principales productions consistent en grains et légumes. Généralement parlant, les récoltes en céréales surpassent la consommation. Le lin, le colza, le chanvre, le tabac, la garance, ne sont pas assez abondants pour les besoins; mais partout on cultive le pavot et la navette pour en tirer des huiles à manger, et le houblon pour la bière. La culture des fourrages a pris depuis trente ans une grande extension, mais celle de la vigne reste stationnaire. Les produits de certains crûs sont renommés; ceux du Neckar, entre autres, jouissent d'une vieille réputation Les versants de l'Alp et du Schwartzwald et tous les pays de vignobles s'adonnent à la culture du pêcher, de l'abricotier, du coignassier, du poirier et du noyer. L'aménagement des forêts est l'objet de beaucoup de soins. C'est dans le Schwartzwald que s'élèvent les beaux pins dits *de Hollande*, parce qu'ils sont tous destinés pour cette contrée. Les autres essences sont le hêtre, le chêne, le bouleau, le frêne, l'aune, le tremble, l'orme, l'érable et le mélèze. Le fer est le métal le plus abondamment répandu en Wurtemberg et celui qui est traité avec le plus de suite. On exploite en outre quelques mines d'argent, de cuivre, de cobalt, de plomb et de sel gemme, une de houille (près d'Isny); des carrières de pierre à fusil, des cornalines, des calcédoines, du jaspe, des marbres et des pierres, de l'albâtre, de l'ardoise, des terres à potier, à porcelaine et colorantes; des ocres, de l'alun, du gypse, du vitriol et huit salines. L'industrie manufacturière n'est pas sans importance, quoiqu'on soit porté à en juger autrement à première vue, l'habitant fabriquant lui-même la toile, les lainages, le cuir et les ustensiles en fer qui lui sont nécessaires. Les établissements les plus importants et les plus nombreux sont les usines à fer, les fabriques de toile, de cotonnades, de soieries, de tabac, les filatures de coton et de laine, les verreries, les briqueteries et tuileries, les tanneries, les moulins à huile, à scies, à tan, à foulon, à plâtre. Les principales exportations consistent en bois destinés à la Hollande, en bétail, grains, laine, lainages, toile, cuirs, huile, tabac, et quelques objets fabriqués. L'Église dominante est l'Église évangélique. En 1846 on comptait en effet, sur le chiffre total de la population, 1,208,025 protestants, 531,156 catholiques et 12,256 juifs.

Le royaume de Wurtemberg est une monarchie héréditaire, qui dans les assemblées plénières de la Confédération Germanique exerce quatre voix, et une dans le petit conseil. Le roi actuel est Guillaume Ier. Le prince héréditaire, né le 6 mars 1823, marié en 1846 à la grande-duchesse Olga de Russie, n'a pas eu jusqu'à présent d'enfants. L'héritier présomptif de la couronne est le prince Frédéric, fils du prince Paul de Wurtemberg, qui habita si longtemps Paris, où il mourut, en 1852. Il est marié depuis 1845 avec la princesse Catherine, fille du roi régnant, dont il a un fils, le prince Guillaume, né en 1848. Le roi est le chef de l'État. Il gouverne en vertu de la constitution de 1819, qui de 1848 à 1851 subit diverses modifications, mais qui depuis a été rétablie telle qu'elle était à l'origine. Le roi perçoit une liste civile de 857,160 florins, et les membres de la famille royale jouissent d'apanages montant ensemble à 255,531 florins. Les états, convoqués tous les trois ans, exercent le pouvoir législatif et ont le droit de mettre en accusation les fonctionnaires prévaricateurs. Ils se composent de deux chambres. La première comprend les membres de la famille royale, les chefs des maisons princières et comtales, qui avaient autrefois droit de siége et de vote à la diète de l'Empire, de membres héréditaires appartenant aux familles nobles, et de membres nommés à vie par le roi, qui les choisit parmi les citoyens les plus recommandables. La seconde chambre compte en tout quatre-vingt-quatorze membres, dont treize appartenant à l'ordre de la noblesse, et le chancelier de l'université nationale de **Tubingue**: chacune des villes de Stuttgard, Tubingue, Ludwigsburg, Ellwangen, Ulm, Heilbronn et Reutlingen y envoie un député, de même que chacun des chefs

lieux d'arrondissement. Le roi désigne le président, sur une liste de trois candidats qui lui est présentée. Il y a six ministères : justice, affaires étrangères, guerre, finances, intérieur, cultes et instruction publique. Sous le rapport administratif, le royaume est divisé en quatre cercles : le cercle du Neckar, le cercle de la Forêt-Noire (*Schwartzwald*), le cercle du Danube, et le cercle de la Jaxt, lesquels sont subdivisés en soixante-trois arrondissements.

Le budget pour la période triennale de 1852 à 1855 évaluait les recettes de l'État à 10,869,908 florins, et les dépenses à 10,712,210 florins. La dette publique montait à 52,351,592 florins. L'effectif de l'armée était en 1855, sur le pied de guerre, de 18,708 hommes, et sur le pied de paix de moitié. Il y trois ordres de chevalerie : la *Couronne de Wurtemberg*, provenant de la fusion de l'ancien ordre du *Mérite civil* et de l'ordre de *l'Aigle d'Or*, opérée en 1818 ; l'*ordre de Frédéric*, fondé en 1830, et l'*ordre du Mérite militaire*, fondé en 1806.

Après la capitale les villes les plus importantes du royaume sont : *Ulm*, *Ludwigsburg*, *Reutlingen*, *Heilbronn*, *Tubingue*, *Hall* ou *Schwæbisch-Hall*, chef-lieu du cercle de la Jaxt, dans un pays montagneux, remarquable par sa grande saline et par l'union qui s'y conclut, en 1610, entre les protestants (5,000 habitants) et *Esslingen*.

Histoire. Le Wurtemberg tire son nom du vieux château de Wurtemberg, situé près de la ville de Canstadt. L'origine de ses princes n'est pas connue; on sait seulement qu'au commencement du douzième siècle il y avait des comtes de Wurtemberg, et qu'en 1495 l'empereur Maximilien Ier conféra le titre de *duc* au comte Éverard. Celui-ci eut pour successeur son cousin, Éverard II, dont le frère, appelé Henri, possédait Montbéliard et ses dépendances. C'est de Frédéric, petit-fils de ce dernier, et devenu à son tour duc de Wurtemberg, que descend la maison qui occupe maintenant le trône. Un acte arbitraire que le duc Ulrich avait exercé envers la ville impériale de Reutlingen fournit, en 1519, à la ligue de Souabe l'occasion de le dépouiller de ses États, qu'elle remit à l'Autriche. En 1534 le duc les reconquit; mais en vertu de la convention de Cadan, l'Autriche les reçut en fief. A l'extinction de la postérité d'Ulrich, le duc Frédéric refusa de reconnaître cet arrangement; et lors du traité de Prague, en 1599, il parvint, après de nombreux démêlés, à s'en racheter moyennant une somme d'argent considérable et 1,000 quintaux de poudre à canon. Toutefois, l'Autriche se réserva la succession éventuelle du duché en cas d'extinction de la tige mâle. Mais l'empereur Charles VI étant mort lui-même sans postérité, le duc de Wurtemberg regarda dès lors les droits de l'Autriche comme éteints. Depuis cette époque jusqu'à la révolution française de 1789, aucun événement important ne se rattache à l'histoire de ce pays. A la mort du duc Frédéric-Eugène, en 1797, la couronne passa à Frédéric Ier, qui obtint d'abord la dignité électorale, en l'année 1803, puis le titre de *roi* avec un accroissement de territoire, en 1805, à la suite du traité de Presbourg, et par la *volonté* de Napoléon, dont il partagea depuis lors, jusqu'en 1815, la faveur particulière. Mais obligé de changer de système après la bataille de Leipzig, il traita avec les alliés, et annonça en 1814 le projet de donner une constitution à son royaume, au grand étonnement de ses sujets, qu'il avait jusque-là gouvernés assez despotiquement. Toutefois, les états qu'il avait convoqués pour la leur soumettre refusèrent de l'accepter, demandant qu'on s'en tînt à l'ancienne; ce qui entraîna de longues et fâcheuses discussions dans lesquelles la nation se prononça ouvertement en faveur des états. Frédéric, étant mort sur ces entrefaites (le 30 octobre 1816), laissa le trône à son fils aîné Guillaume Ier, aujourd'hui régnant, qui remplit en 1819 la tâche que son père s'était vainement imposée.

OSCAR MAC CARTHY.

Le Wurtemberg, lui aussi, subit l'influence de notre révolution de février 1848. Dès les premiers jours le pouvoir était obligé d'accorder la liberté de la presse et de consentir à la convocation des états, qui auraient mission de reviser la constitution et de la mettre d'accord avec la constitution générale de l'Allemagne. L'agitation qui se manifesta parmi les paysans contraignit la noblesse à renoncer à ses priviléges féodaux, au droit de chasse, etc. Un nouveau ministère, composé le 9 mars d'hommes appartenant à l'opposition, publia un programme dans lequel il s'engageait à faire prêter à l'armée serment de fidélité à la constitution, où il promettait le droit de réunion, l'établissement d'une garde nationale, la publicité et la procédure orale en matières judiciaires, le jury, la révision du code pénal, de notables économies dans l'administration, le dégrèvement de la propriété foncière, l'abolition des jurandes, l'indépendance des communes, et surtout l'assimilation de la constitution à la constitution générale dont il s'agissait alors de doter l'Allemagne. Dans la nouvelle assemblée des états, qui se réunit le 21 septembre, le parti libéral obtint une majorité considérable. Ses premiers actes furent d'abolir le droit de chasse et les dîmes, d'élargir les attributions des communes et d'assimiler les nobles au reste des citoyens pour l'acquit de l'impôt et des autres charges publiques. Le roi consentit à une diminution de 200,000 florins sur sa liste civile, pour tout le temps que la rendrait nécessaire l'état du trésor public. Le gouvernement wurtembergeois fut aussi le premier à proclamer comme lois de l'État les droits fondamentaux votés par l'assemblée nationale de Francfort, et témoigna du désir sincère de marcher d'accord avec cette assemblée, tout en repoussant la proposition qui y fut faite de créer un empire héréditaire d'Allemagne en faveur de la Prusse. La dissidence devint plus prononcée lorsque le roi refusa d'accéder à la constitution de l'Empire votée en 1849 à Francfort; refus basé surtout sur la question du chef suprême qu'il s'agissait de donner à l'Allemagne. L'agitation démocratique qui se manifesta alors dans le pays contraignit ce prince à revenir sur sa décision et à adhérer purement et simplement à cette constitution. L'insurrection du Palatinat et du pays de Bade vint bientôt changer complétement la situation. Le parti démocratique annonça la résolution de se rattacher à cette insurrection et de la seconder de tout son pouvoir. En même temps la bonne intelligence entre le roi et ses ministres cessa, le premier nourrissant toujours des projets de restauration, tandis que ses conseillers insistaient pour l'exécution de la constitution votée à Francfort, qui devait faire de l'Allemagne un État fédératif. Le ministère de mars 1848 fut en conséquence dissous, et le roi en appela à de nouvelles élections pour triompher de l'opposition de l'assemblée des états, où dominait le parti démocratique depuis l'introduction du suffrage universel. L'ouverture de cette nouvelle assemblée eut lieu le 1er décembre 1849; mais comme le parti démocratique y avait encore la majorité, elle fut dissoute dès le 22 du même mois. Il en fut encore de même de la chambre produit des élections faites le 15 mars 1850. Tandis que le parti démocratique insistait sur la reconnaissance de la constitution de l'Empire, le vieux parti libéral exigeait que le Wurtemberg se rattachât à l'union prusso-allemande. Le roi prit alors une attitude très-nettement dessinée, surtout contre la Prusse et ses alliés. Dans son discours d'ouverture de la session, ce prince s'exprima au sujet de la politique de l'Union dans des termes tels que la Prusse crut devoir rompre ses relations diplomatiques avec le Wurtemberg. L'assemblée prouva par ses votes qu'elle n'était pas d'accord sur cette question avec la couronne, et elle fut dissoute le 1er juillet. Le ministère prit part à la restauration de la Confédération Germanique, et le roi se rattacha à l'alliance autrichienne contre la Prusse. Les élections pour la troisième assemblée des états ayant donné encore une fois la majorité au parti démocratique, l'assemblée fut dissoute le 6 novembre 1850; et le roi rétablit alors en vigueur la constitution de 1819. Voyez ALLEMAGNE.

WURZBOURG, autrefois capitale de la principauté du même nom, aujourd'hui chef-lieu de l'arrondissement de la basse Franconie (Bavière), est située dans une belle

vallée, sur les deux rives du Rhin, qu'on y passe sur un pont de 201 mètres de long, avec huit arches, et décoré de statues de saints. Le nombre des habitants est de 28,000, dont 2,500 protestants et 600 juifs. Parmi ses édifices on remarque le grand et beau palais de l'évêché, reconstruit de 1720 à 1744, et dont dépend un magnifique jardin; l'hôpital Julius, fondé en 1576, situé en face du palais, et parfaitement organisé, la cathédrale, complétement reconstruite depuis 1410, et contenant les sépultures d'un grand nombre d'évêques; la chapelle de la Vierge Marie, l'un des plus beaux monuments de l'ancien art allemand; l'hôtel de ville, l'université avec son observatoire, le séminaire normal, le théâtre, la prison, l'embarcadère du chemin de fer, etc. Les rues aboutissant à la place du château sont droites et régulières; les autres sont généralement étroites et tortueuses.

L'évêque Jean d'Eglofstein fonda à Wurzbourg, en 1403, une université, qui ne survécut point à son fondateur. C'est seulement en 1582 que fut créée, par le prince-évêque Julius Echter de Mespelbrunnen, la nouvelle université ainsi que l'hôpital, dotés l'un et l'autre avec les biens et les revenus des monastères abandonnés et dévastés pendant la guerre des paysans et pendant celle de Brandebourg. La faculté de médecine de l'université de Wurzbourg a de tous temps été en grand renom. La bibliothèque est riche de plus de 100,000 volumes; et un fonds de 3,000 fl. est consacré chaque année à des acquisitions nouvelles. Outre son université, la ville de Wurzbourg possède un collége, une école latine, une école des arts et métiers, une école d'agriculture, un séminaire, une école normale, et un grand nombre d'institutions de bienfaisance. On y trouve des fabriques d'étoffes de laine et de drap, de glaces, de tabac et de vin mousseux. Il s'y fait un grand commerce de vin et de fruits, favorisé par la navigation sur le Mein et par des chemins de fer.

WYNANTS (JEAN), célèbre paysagiste hollandais, naquit à Harlem, en 1600. On manque complétement de renseignements sur sa vie; mais ses toiles témoignent d'une grande application de même que d'une rare habileté. Dans ses paysages, toujours heureusement choisis et qui le plus souvent représentent des vues des environs de Harlem, avec de pittoresques buttes de sable, les premiers plans sont ordinairement ornés de la manière la plus riche d'herbes, de vieux troncs de saule, de fleurs des champs, etc. Wynants, qui eut pour élèves Wouwermans et Adrien van der Velde, mourut en 1677. Si ses toiles sont devenues fort rares, ses dessins le sont encore bien davantage, et il est peu de collections qui en possèdent.

WYSOCKI (PIOT), l'un des principaux chefs de l'insurrection polonaise de 1830, né en 1799, à Varsovie, entra en 1817 dans la garde royale, et en 1824 fut attaché à l'école militaire de Varsovie. Sous-lieutenant en 1828, il fonda alors, pour le rétablissement de l'indépendance de la Pologne, une société secrète, qui prit une grande extension et à laquelle s'affilièrent successivement des officiers appartenant à presque tous les corps de la garnison de Varsovie. Le 29 novembre 1830, Wysocki décida les élèves de l'école militaire à courir aux armes; et il fut le héros de la nuit dans laquelle s'accomplirent les événements à la suite desquels la puissance russe se trouva renversée en Pologne. Mais il ne tarda pas à se voir rejeté à l'arrière-plan. Après avoir assisté aux affaires de Wawre et de Grochow comme capitaine et aide de camp du prince Radziwill, il fit partie de l'expédition du général Dwernicki en Lithuanie, et passa en Gallicie avec son corps d'armée. Il réussit à rentrer dans Varsovie. Nommé alors colonel du 10[e] régiment d'infanterie, il fut grièvement blessé à l'assaut de la redoute de Wola, le 6 septembre 1831, et fait prisonnier par les Russes. Le conseil de guerre devant lequel il fut traduit le condamna à la peine de mort, qui fut commuée par l'empereur en celle des travaux forcés dans les mines de la Sibérie. Il y est mort, en 1837.

WYTTENBACH (DANIEL), l'un des plus savants humanistes hollandais des temps modernes, naquit en 1746, à Berne. A la suite de brillantes études philologiques faites à Marbourg, à Gœttingue et à Leyde, il fut nommé, en 1771, professeur de langue grecque, et plus tard de philosophie, à l'Athénée d'Amsterdam, puis, en 1799, professeur d'éloquence à l'université de Leyde. Atteint de cécité et courbé sous le poids des ans, il fut mis à la retraite en 1818, et mourut le 17 janvier 1820, à Œsgeest. Ses ouvrages brillent par une critique et une interprétation aussi judicieuses que pleines de goût, et surtout par une exposition facile. Nous citerons parmi ses titres à l'estime du monde savant ses *Præcepta Philosophiæ logicæ* (Amsterdam, 1782), ouvrage qui contribua singulièrement au réveil des études philosophiques en Hollande, ainsi que sa *Bibliotheca Critica* (12 parties, en 3 vol., 1777-1808), et sa *Philomathia, sive miscellanea doctrina* (3 parties, 1809-1817).

Sa femme, *Jeanne* GALLIEN, née à Hanau, et qu'il n'épousa qu'en 1817, lorsque déjà il comptait soixante-douze hivers, habita longtemps Paris après la mort de son mari, et reçut, en 1827, de l'université de Marbourg le titre de *docteur en philosophie*. Elle a écrit en français divers ouvrages, qui furent remarqués, entre autres : *Théagène* (Paris, 1815), et *Alexis*, roman (Paris, 1823), et mourut en 1830, dans une campagne qu'elle possédait près de Leyde.

X

X, vingt-troisième lettre et dix-huitième consonne de notre alphabet : cette lettre nous vient des Latins, qui en avaient pris l'idée dans l'alphabet grec, pour représenter les deux consonnes fortes *c s*, ou les deux faibles *g z*. Cette lettre ne se trouve au commencement que d'un très-petit nombre de noms propres, empruntés à des langues étrangères ; alors elle se prononce tantôt avec sa valeur primitive *c s*, tantôt adoucie, comme *g z*. Au milieu des mots, la lettre *x* a différentes valeurs, comme dans les mots *maxime*, *Bruxelles*, *excuse*, *examen*, etc. Il en est de même lorsque l'*x* se trouve à la fin des mots ; il se prononce dans toute sa force à la fin des mots *Pollux*, *sphinx* : il produit un sifflement assez fort dans *dix*, *six*, et ce sifflement s'adoucit à la rencontre d'un mot commençant par une voyelle, comme dans *six aunes*. A la fin d'une foule d'autres mots, la lettre *x* ne se fait sentir qu'autant qu'elle est accompagnée d'un mot qui commence par une voyelle ou un *h* muet.

X est aussi une lettre numérale, équivalant à 10 ; surmontée d'un trait horizontal, elle vaut 10,000. La monnaie frappée à Amiens porte la lettre X. CHAMPAGNAC.

XACA. *Voyez* BONZES.

XAINTRAILLES ou SAINTRAILLES ou SAINTETREILLE (JEAN POTON, seigneur DE), l'un des guerriers les plus célèbres du temps de Charles VII, et l'un de ceux qui ont le mieux justifié le surnom donné à ce prince de *Roi bien servi*, fit ses premières armes en 1419. Dès son entrée dans la carrière, une étroite amitié l'unit à La Hire, et il y eut peu d'exploits où les deux héros ne figurassent ensemble. Ses services, lorsque Charles VII fut remonté sur le trône, lui valurent les titres de bailli de Berry, de capitaine de la Tour de Bourges, de Falaise et de Château-Thierry, de seigneur de Tonneins, etc., et, enfin, de maréchal de France, en 1454. Il mourut à Bordeaux, en 1461.

XALISCO ou JALISCO, l'un des États de la côte occidentale du Mexique, bordé sur une étendue de 64 myriamètres par le grand Océan. Il répond à l'ancienne intendance de *Guadalaxara*, nom dont on se sert encore aujourd'hui pour le désigner, et il formait autrefois avec le Zacatecas le royaume de la Nouvelle-Galice (*Nueva Galicia*). Sur une superficie de 2,425 myriam. carrés, il renferme une population d'environ 750,000 habitants. La plus grande partie en est située sur le versant occidental de la Cordillère d'Anahuac et se compose partie de plateaux, partie de chaînes de montagnes. Les plateaux élevés sont denués d'arbres, d'une végétation pauvre, et déserts. A une élévation moindre, lorsque l'eau ne manque pas, le sol est assez fertile. Les côtes sont garnies de forêts, qui fournissent d'excellent bois de construction. Les montagnes, qui tantôt forment des chaînes et tantôt sont des groupes isolés, atteignent de 600 à 1,000 mètres d'altitude. Le seul cours d'eau de quelque importance, et encore n'est-il pas navigable, est le *Rio de Tolotlan* ou *Rio-Grande de Santiago*. En revanche, on y trouve le lac *Chapala*, le plus grand du Mexique, car il couvre une superficie de 35 myriam. carrés. Les côtes sont chaudes et malsaines ; mais à l'intérieur le climat est tempéré et salubre. Toutefois, les pluies torrentielles, les orages et les tremblements de terre sont fréquents sur le versant des Cordillères. La population est pour la plus grande partie groupée dans la vallée de Santiago et vers les frontières orientales de l'État. Partout ailleurs, surtout au nord et au nord-est, on ne rencontre des villages, des hameaux, des fermes qu'à d'énormes distances les uns des autres. La population est aussi très-clair-semée sur la côte, et ne se compose guère que de mulâtres. Les habitants aborigènes appartiennent à la race des *Cazcanes*, des *Guachichiles* et des *Guamanes*. Autrefois adonnés à un culte sanglant, ils cultivent aujourd'hui le sol et sont chrétiens. Cet État constitue le diocèse de l'évêque de Guadalaxara. Les produits du sol sont les mêmes que ceux des plateaux et des *terras calientes* du Mexique. L'agriculture et l'exploitation de quelques mines d'argent sont les principales ressources des habitants. Depuis la révolution, les manufactures de cotonnades et d'étoffes de laine ont disparu, ruinées par les masses de marchandises de ce genre dont les Anglais et les Américains ont inondé le pays. La seule fabrication encore florissante est celle du *mepozos* et des *tabalos*. Il existe aussi quelques manufactures de cuirs, de chapeaux et de poteries, dont les produits s'expédient sur tous les points du Mexique. Le principal port est *San-Blas*, à l'embouchure du Santiago. Le chef-lieu est Guadalaxara ; les villes les plus importantes sont ensuite *Tepic*, entourée de beaux jardins, dans une contrée chaude, mais salubre, devenue l'une des places de commerce les plus importantes de l'ouest du Mexique, avec 10,000 habitants ; et *San-Juan de Lagos*, à 14 myriamètres au sud de Guadalaxara, dans une vallée, et célèbre par sa grande foire, qui y attire chaque année de cent à cent-cinquante mille individus.

XANTHE, en grec *Xanthos*, la plus grande et la plus célèbre des villes de la *Lycie*, sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, sur les bords du fleuve du même nom, à environ 10 kilomètres de son embouchure. On en trouve les grandes et imposantes ruines près du village turc nommé *Kunik* et sur les bords du fleuve appelé aujourd'hui *Etschen* ou *Essenide*. Cette ville fut détruite à deux reprises par les calamités de la guerre. La première fois, ce fut vers l'an 546 av. J.-C., par les Perses, qui, commandés par Harpagus, général de Cyrus, battirent les Lyciens dans la plaine du Xanthe ; la seconde fois, ce fut par Brutus, en l'an 45 av. J.-C., à l'époque de la guerre civile. Dans l'une et l'autre circonstance, les habitants, après avoir opposé la plus héroïque résistance et avoir livré aux flammes tout ce qu'ils possédaient, s'entre-tuèrent presque tous pour échapper à leurs vainqueurs. Après la dernière catastrophe, la ville ne se releva plus, et un tremblement de terre acheva de renverser ce qui en subsistait encore. C'est l'*Herculanum*, le *Pompéi* de l'Asie Mineure, et elle offre un vaste champ aux investigations des archéologues. La forteresse, monument massif en murs cyclopéens, date des anciens Lyciens ; et ses sculptures sont d'une grande importance pour l'histoire de l'art. L'édifice le plus remarquable était le temple de Sarpedon. Il s'y trouvait aussi un temple d'Apollon Lycien. Les monuments et

marbre rapportés en Angleterre par Fellows, et qui ornent aujourd'hui le Musée britannique, les *Xanthian Marbles*, appartiennent, comme la ville elle-même, à deux époques. Il y en a un qui représente évidemment le sac de la ville par les Perses.

XANTHE. Trois fleuves ont porté ce nom dans l'antiquité. L'un était situé dans la Troade, et Homère l'a rendu à jamais célèbre. Il prenait sa source dans les roches de l'Ida, et après s'être joint au Simoïs, il se jetait dans l'Hellespont. Il tirait son nom du grec *xanthos* (roux, blond), de la couleur de ses sables, ou parce que, selon Aristote, il donnait une teinte fauve à la toison des brebis qui s'y baignaient. Personnifié dans l'*Iliade*, le Xanthe, que l'on confond souvent avec le Scamandre, d'après un vers d'Homère (dont voici la traduction : *Les dieux l'appellent Xanthe, et les mortels Scamandre*), s'était réuni à ce dernier, ainsi qu'au Simoïs, pour s'opposer à la descente des Grecs sur la plage asiatique. Le courage d'Achille lui-même eût cédé à leurs impétueux efforts, si Héphaistos (Vulcain), dépêché par la reine des dieux, n'eût fait courir toutes ses flammes sur les ondes et dans les roseaux de ces trois fleuves ligués. Ces dieux humides, épouvantés, se retirèrent vers leur source, et jurèrent qu'ils ne prêteraient plus leur secours aux Troyens.

Le plus grand fleuve du nom de Xanthe coulait en Lycie et baignait les murs de la capitale de cette contrée, appelée Xanthos ou Xanthopolis (*voyez* XANTHE).

Enfin, le troisième cours d'eau de ce nom était situé en Épire.

XANTHE (*Zoologie*), genre de crustacés décapodes de la famille des brachyures, tribu des cancériens, institué par Leach et adopté par M. Milne Edwards. Ce genre est très-nombreux en espèces, qu'on trouve dans toutes les mers, et dont la plus commune, qui existe sur nos côtes, est le xanthe floride. L. LAURENT.

XANTHIPPE. Ainsi s'appelait la capricieuse femme de Socrate. Ce nom ne serait certes pas parvenu à la postérité si ce n'avait pas été celui de la femme d'un tel philosophe. Il n'y avait qu'un Socrate au monde pour supporter les caprices de Xanthippe. Alcibiade lui ayant un jour demandé comment il pouvait se résigner à vivre avec une telle femme : « Parce que, répondit Socrate, elle exerce ma patience et me rend capable de supporter tout le mal que me fait autrui. » Dans son *Symposium*, Xénophon place dans la bouche de Socrate une défense de sa femme contre les attaques impolies d'Antisthène. Alcibiade ayant un jour envoyé un excellent gâteau à Socrate, Xanthippe l'arracha de la corbeille dans laquelle il était placé, et le foula aux pieds. Son mari se borna à lui dire en souriant : « Maintenant tu n'en pourras plus manger! »

XANTHIPPE, brave et habile général lacédémonien, arriva à Carthage lors de la première guerre punique, avec d'autres volontaires, et y obtint par la volonté du peuple le commandement des troupes de la république. Après avoir introduit dans l'armée carthaginoise une meilleure discipline et l'avoir mieux exercée à l'art de la guerre, notamment en lui apprenant à se servir d'éléphants, il battit, l'an 255 av. J.-C., sous les murs de Tunes (aujourd'hui *Tunis*), et quoique avec des forces beaucoup moindres, *Regulus*, qui fut fait prisonnier avec la plus grande partie de son armée. Les Carthaginois payèrent de la plus honteuse ingratitude l'étranger qui leur avait rendu service; ils le chassèrent de leur république, et même, au rapport de plusieurs historiens, le firent précipiter dans la mer pendant sa traversée pour retourner en Grèce.

XANTHINE (de ξανθός, jaune), produit que l'on retire de la racine de garance en épuisant celle-ci par l'eau froide, en précipitant la liqueur par l'eau de chaux, et en traitant le précipité obtenu par l'acide acétique, qui dissout la xanthine. On l'extrait aussi du guano et des calculs urinaires de l'homme. La xanthine est un produit d'un jaune très-clair, cristallin, et peut être chauffée jusqu'à 220° sans perdre de son poids. Sur 100 parties, elle en renferme 39,58 de carbone, 3,42 d'hydrogène, 46,49 d'azote, et 10,51 d'oxygène. Elle se combine très-bien avec les acides forts, mais sous forme de composés très-stables. Ainsi le sulfate de xanthine traité par un excès d'eau perd son acide, et se réduit en un hydrate de xanthine blanc, pulvérulent. La xanthine se combine aussi très-facilement avec les sels d'argent, de mercure, et plusieurs autres sels métalliques.

XANTIPPE. *Voyez* XANTHIPPE.

XAVIER (Saint FRANÇOIS). *Voyez* FRANÇOIS XAVIER.

XÉNAGIE. *Voyez* PHALANGE et SYNTAGME.

XÉNIES, en grec ξενία. On appelait ainsi, dans l'antiquité, les présents qu'il était d'usage d'offrir à un hôte invité ou bien amené par le hasard. Martial donne ce mot pour titre au treizième livre de ses Épigrammes, parce qu'il y est surtout question des objets qu'on offrait le plus souvent en don à des hôtes. Sous ce même titre, Schiller publia en 1797 de petites épigrammes formant plus de quatre cents distiques, toutes flagellant les écrivassiers de son époque et leurs productions. Ces épigrammes frappaient si juste qu'elles provoquèrent un grand scandale dans le monde littéraire et force répliques. Gœthe contribua aussi pour sa part à la composition de ces *Xénies*.

XÉNOCRATE naquit à Chalcédoine en Bithynie, la première année de la 96e olympiade, ou l'an 396 avant notre ère. Venu à Athènes pour s'instruire, il s'attacha d'abord à Eschine; mais la renommée de Platon l'entraîna bientôt à l'Académie, et jeune encore il conçut pour le chef de cette école un attachement si profond qu'il devint un de ses disciples les plus inséparables. Lorsque Denys de Syracuse attira Platon à sa cour, Xénocrate y accompagna son maître. Platon aimait Xénocrate comme il aimait Aristote, et disait que le premier avait besoin de l'éperon, le second du frein. Xénocrate, en effet, manquait de rapidité et de perspicacité dans l'esprit, et il ne paraît pas qu'il ait profité beaucoup du conseil que lui donnait son maître, de sacrifier aux Grâces; mais s'il saisissait avec lenteur, il retenait avec force, et s'il était rude dans ses formes, il était sévère dans ses principes. On le vit aussi incorruptible auprès de Philippe, où l'envoyèrent les Athéniens, qu'auprès de Laïs, qui se réfugia dans sa maison par suite d'une gageure. Philippe, ne pouvant le corrompre, affecta de le dédaigner, Laïs de le prendre pour une statue. Il s'émut peu du dédain de l'un, et laissa tomber le propos de l'autre. Un collecteur d'anecdotes, Diogène de Laerte, dit que, ne pouvant payer le droit de protection que les étrangers devaient à la cité, Xénocrate fut vendu comme esclave, acheté par Démétrius de Phalère, et aussitôt mis en liberté. Quelle que soit la valeur de cette tradition, et à quelque époque qu'on la rapporte, elle atteste l'estime que faisait du disciple de Platon le philosophe qui gouverna deux ans la ville d'Athènes. Xénocrate jouissait de la même estime dans l'école de Platon. C'était même, depuis la mort du maître, un de ses partisans les plus fidèles. Un instant il suivit son condisciple Aristote, qui se rendait auprès de son ami, le tyran d'Atarnée, en Asie Mineure; mais il en était bientôt revenu, comme de la Sicile, où il avait accompagné Platon, avec la conviction que si les princes recherchent quelquefois les philosophes, c'est pour s'associer à leur gloire : ce n'est jamais par amour pour leur science. Quand l'Académie perdit Speusippe, le neveu de son premier chef (an 340 av. J.-C.), elle passa sous la direction de Xénocrate, qui en présida les études jusqu'à sa mort (314), c'est-à-dire pendant un peu plus de vingt-cinq ans, sans que son enseignement jetât un grand éclat, mais avec un singulier dévouement. Ses doctrines étaient celles du maître, traduites d'une manière plus intuitive. En effet, Platon avait déjà fait beaucoup d'emprunts au langage, sinon aux idées de Pythagore; Xénocrate en fit davantage. Il aimait singulièrement les mathématiques; il exigeait qu'on les sût avant d'entrer à l'Académie, et il disait figurément à ce sujet qu'on *n'y cardait pas la laine*, mais qu'on l'y recevait toute préparée.

Cela était nécessaire, car Xénocrate réduisait ses théories en formules mathématiques. Xénocrate chercha dans le nombre la nature des choses, et, d'après Théophraste, nul ne serait allé plus loin que lui dans cette déduction. Nous voyons en effet qu'il ramenait à des formules mathématiques les idées les plus fondamentales de sa philosophie. Pour dire que dans les phénomènes du monde il y a une puissance active et une puissance passive, un principe générateur et un principe fécondé, il appela le premier *monade*, le second *dyade*, ajoutant que la monade et la dyade étaient les divinités qui gouvernaient le monde, où toutefois on devait distinguer d'une autorité secondaire celle de l'octoade ou des huit astres principaux. Le divin était, dans ce langage, le triangle, qui est composé de parties toutes égales; le mortel était l'hypothénuse, car cette figure est formée de parties toutes inégales; le démoniaque, c'était l'isoscèle, qui a des parties égales et inégales. Il est à croire que cette terminologie se rattachait à la doctrine platonicienne sur la formation triangulaire des éléments. Mais on voit combien ces formules géométriques, qui ramenaient la philosophie vers son enfance en cherchant à la faire descendre des hauteurs de l'idéalisme platonique, en la rendant plus sensible et plus intuitive, ont dû fausser la *psychologie expérimentale* et obscurcir la question de l'origine de nos idées. La *psychologie transcendentale* de Xénocrate ne fut pas meilleure que sa psychologie expérimentale. Elle avait pour point de départ cette stérile définition : L'âme est un nombre (*animum esse numerum*); ou celle-ci : L'âme est un nombre qui se meut par lui-même (ἀριθμὸς αὐτοκίνητος); et pour dernier résultat, cette sentence non moins stérile, que Cicéron déclare ambiguë : L'âme n'est pas composée d'éléments matériels (*mentem esse expertem corporis*). Tennemann conclut à tort des expressions citées par Cicéron que Xénocrate a mieux établi que son maître l'immatérialité de l'âme : rien ne prouve que ce philosophe ait voulu parler d'immatérialité dans le sens moderne.

La *théologie* et la *démonologie* du troisième chef de l'Académie fut peut-être plus curieuse que sa psychologie. Elle admettait que le *divin* pénètre le monde, qu'il n'est pas seulement dans le *rationnel*, mais encore dans l'*irrationnel*, les animaux, quoique privés d'un certain développement de la raison, n'étant pas pour cela privés totalement de raison. C'est par degrés que le *divin* pénètre ainsi des plus hautes régions aux plus basses. Entre le *divin* et le *mortel*, il y a le *démoniaque*, qui est une sorte de terme moyen, où le bien n'est plus d'une pureté absolue, où le mal n'est pas encore décidé. Dans l'âme humaine, au contraire, le bien et le mal sont prononcés, caractérisés, et ce n'est pas encore là le dernier degré, puisque l'espèce animale est inférieure à l'espèce humaine. En outre, Xénocrate admettait plusieurs classes de démons, les uns plus rapprochés de la *Divinité*, les autres plus voisins de l'*humanité*. Il attribuait à ces derniers, qui, selon lui, s'alliaient à des éléments matériels, une action puissante sur la marche des choses.

La *morale* de Xénocrate offre quelques nuances qui la distinguent de celle de Platon. Le bonheur est pour lui le but de la vie; mais la règle de la vie, c'est la raison, c'est-à-dire la vertu. Le bonheur, toutefois, n'est pas seulement dans la vertu de l'âme ou dans l'amour idéal du bien, mais encore dans l'exercice régulier de toutes les facultés qui lui sont données, le secours de toutes étant nécessaire pour procurer à l'homme les biens matériels. Xénocrate distinguait entre la sagesse théorique et la sagesse pratique. Il se gardait bien de dire que la première, isolée de la seconde, donnât droit à tous les biens. Sagesse complète, intégrité et piété, voilà ce qui caractérise la morale comme la vie de ce philosophe; et, sous ce rapport, sa doctrine, si peu d'éclat qu'elle ait pu jeter, a été supérieure à celle de philosophes beaucoup plus célèbres.

Les écrits où Xénocrate exposait sa doctrine étaient nombreux, et plusieurs assez étendus. Tous ces traités formaient une sorte d'encyclopédie; mais tous sont perdus.

MATTER.

XÉNOPHANE, de Colophon, fondateur de l'école d'Élée, contemporain de Pythagore et d'Anaximandre, naquit l'an 617 avant notre ère (dans la 40e olympiade), et mourut presque centenaire. Il quitta l'Ionie lorsque les Perses s'en emparèrent. De là il se rendit en Sicile, et vécut à Zancle et à Catane. Plus tard, il vint s'établir dans la nouvelle colonie d'Élée, sur la côte orientale de l'Italie. Selon les uns il n'eut point de maître, selon les autres il fut disciple de Boton d'Athènes, personnage inconnu; ou, selon quelques-uns, d'Archélaüs. Il composa des élégies, dont Athénée nous a conservé quelques fragments, tels que les distiques sur la préférence que mérite la sagesse, lorsqu'on la compare à la force physique; un charmant morceau, plein de gaieté et d'une douce morale, sur les plaisirs de la table; six vers sur le luxe des Lydiens, etc. Quelques auteurs, d'après un passage peu clair de Diogène de Laërte, ont dit que Xénophane avait composé des *silles* (poëmes satiriques), entre autres contre les fictions mythologiques d'Homère et d'Hésiode. Il avait développé les principes de sa philosophie dans un poëme didactique, intitulé : *De la Nature*; enfin, il avait composé deux mille vers sur la fondation de Colophon et sur la colonie d'Élée. Mais tous ses ouvrages ont péri, et il ne nous en reste que des fragments. On retrouve en partie son système dans ces fragments et dans les opinions de son élève Parménide d'Élée, puis de Mélissus de Samos et de Zénon d'Élée, tous deux disciples de Parménide. Ce système présente un mélange de philosophie ionienne et de philosophie pythagoricienne. Ainsi, d'un côté, l'amour des plaisirs de la vie, le sensualisme, le panthéisme; de l'autre, des idées graves et sublimes sur la Divinité, qui ne peuvent appartenir qu'à l'école de Pythagore. La gravité pythagoricienne respire dans les attaques de Xénophane contre la mythologie, et surtout dans la manière dont il a caractérisé l'unité et la spiritualité de Dieu : « Un seul Dieu, supérieur aux dieux et aux hommes, et qui ne ressemble aux mortels ni par la figure ni par l'esprit. Sans connaître la fatigue, il dirige tout par la puissance de l'intelligence. » Xénophane paya bien cher l'avantage d'une longue vie; il vit mourir ses fils, et, selon la coutume des pythagoriciens, il les enterra de ses propres mains.

Charles Du Rozoir.

XÉNOPHON, Athénien célèbre comme philosophe, comme militaire, comme historien, naquit quatre cent quarante-cinq ans av. J.-C., et mourut en 356. On ne sait rien, du reste, ni de ses parents ni des circonstances de sa première jeunesse. Il devait avoir atteint quinze à seize ans lorsqu'il fit la connaissance de Socrate. Celui-ci, le rencontrant un jour, fut frappé de sa beauté modeste; il lui barra le passage avec son bâton, et lui demanda où l'on pouvait acheter les choses nécessaires à la vie. « Au marché, » répondit Xénophon. Socrate reprit : « Où peut-on apprendre à devenir homme de bien? » Xénophon, hésitant, « Suis-moi, lui dit Socrate, et tu l'apprendras. » Dès lors il devint son disciple. Il fit ses premières armes dans la guerre du Péloponnèse avec son maître, qui lui sauva la vie à la bataille de Délium. Fait prisonnier plus tard par les Béotiens, Xénophon aurait reçu alors des leçons de Prodicus de Céos, à ce que raconte Philostrate. Ce qui est plus certain, c'est qu'il continua de servir son pays pendant toute la guerre du Péloponnèse, et que c'est là qu'il apprit l'art militaire. Toutefois, il acquit bien plus de gloire lorsqu'il partit comme volontaire avec l'armée auxiliaire que les Athéniens et les Lacédémoniens envoyèrent à Cyrus le jeune pour le seconder dans son entreprise contre son frère aîné, Artaxerxès Mnémon. Il ne tarda pas à posséder toute la confiance et l'amitié de Cyrus; mais après la mort de ce prince à la malheureuse bataille de Cunaxa, où périrent aussi les principaux chefs des troupes grecques, il se trouva dans la situation la plus critique. Il se mit alors résolûment à la tête de dix mille hommes environ qui avaient survécu à

ce grand désastre, leur inspira de la confiance et du courage, et du fond de l'Asie il les ramena en Grèce à travers des pays le plus généralement hostiles, quelquefois déserts et inhabitables, au milieu de périls de toutes espèces, par une route longue de près de 350 myriamètres (*voyez* DIX MILLE [Retraite des]). Plus tard, il accompagna le roi de Sparte Agésilas dans une autre expédition en Asie, contre les Perses. Ses relations d'amitié avec Agésilas le rendirent suspect aux Athéniens, qui l'exilèrent. Xénophon séjourna alors tour à tour sur différents points de la Grèce, le plus souvent dans un domaine appelé Scyllus, qu'il possédait en Élide, et aussi à Corinthe. Il était âgé de près de quatre-vingts ans lorsque les Athéniens mirent fin à son exil; cependant, c'est à Corinthe qu'il finit ses jours, et jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 360 av. J.-C., il vécut complétement étranger aux affaires publiques, et s'occupant uniquement de sciences et de littérature. On a de Xénophon divers ouvrages philosophiques, politiques et historiques. Son style brille moins par l'énergie et l'élévation que par la pureté et une grâce facile; mais ses écrits sont d'une lecture attachante. Comme moraliste, il était l'élève de Socrate, et cette morale ressort de tous ses écrits. De même que son style est sans ambition et exempt de toute emphase, il reproduit fidèlement la doctrine de son maître et ne l'altère jamais par l'envie de philosopher lui-même. Sous ce rapport, on retrouve l'esprit de Socrate dans les œuvres philosophiques de Xénophon plus que chez Platon, que son génie entraînait à s'individualiser presque partout et à renchérir sur les idées du maître.

Les écrits de Xénophon se divisent en œuvres historiques et en œuvres philosophiques. Les premières sont : les *Helléniques*, ou continuation de l'histoire grecque à partir du point où en est resté Thucydide jusqu'à la bataille de Mantinée, comprenant par conséquent un intervalle de quarante-huit années; l'*Anabase*, ou histoire de cette expédition de Cyrus le Jeune contre son frère Artaxerxès. Cet ouvrage contient le récit de l'expédition des Grecs à la suite de Cyrus, et de leur retraite après la mort de ce prince jusqu'au moment où Xénophon eut réuni ses troupes à celles de Thymbron. Il y parle de lui-même fort peu et avec une extrême modestie, tout en faisant preuve des plus grands talents comme écrivain, comme général; et parsème son ouvrage de renseignements géographiques du plus haut prix. La *Cyropédie*, ou l'éducation de Cyrus, ouvrage regardé par les savants moins comme une histoire que comme un roman historique dans lequel l'auteur s'attache à retracer l'idéal d'une bonne éducation pour les jeunes gens d'une haute naissance. La mort de Cyrus et d'autres événements y sont racontés par lui tout autrement que par Hérodote; mais la probabilité historique est du côté de ce dernier. Enfin, l'*Éloge d'Agésilas*, nouvelle expression de ses sentiments politiques. Ses ouvrages non historiques sont : 1° les *Entretiens mémorables de Socrate*; 2° l'*Apologie de Socrate*; 3° le *Banquet des Philosophes*; 4° *Hiéron*, dialogue entre le roi de Syracuse et Simonides, dans lequel il compare la vie malheureuse d'un prince à l'existence tranquille d'un simple citoyen; 5° *De l'Économie*, traité de morale appliqué à la vie rurale et domestique; 6° *Sur la Connaissance des Chevaux*; 7° *Sur les Devoirs d'un Officier de Cavalerie*; 8° *Traité de la Chasse*; 9° *Des Revenus de l'Attique*, livre qui fut comme un tribut de reconnaissance payé par l'auteur à ses concitoyens, qui l'avaient rappelé dans leur sein; 10° *De la République de Sparte et d'Athènes*, deux petits ouvrages qui ne sont peut-être pas de Xénophon, selon les uns, mais que le célèbre Bœckh persiste à lui attribuer.

Dans Xénophon, nous l'avons dit, le moraliste n'aspire pas à la profondeur; il semble reproduire les pensées et jusqu'aux paroles de son maître, Socrate, dans un style pur, élégant, correct. Il est resté fort au-dessous de son condisciple, et l'on pourrait dire de son rival, Platon; car si ces deux génies ne sont pas allés jusqu'à l'animosité, il régna du moins entre eux une froideur évidente, puisque Platon ne cite jamais Xénophon, et que Xénophon nomme à peine une fois ou deux en passant celui qui dut être l'ami de sa jeunesse. Toutefois, si Xénophon est inférieur à Thucydide comme historien, à Platon comme philosophe, on ne doit point se borner à considérer en lui l'écrivain, l'écrivain rempli d'une pureté, d'une douceur qui l'ont fait surnommer *l'Abeille attique*. Toute la gloire de Thucydide, tout son génie se concentre dans son œuvre historique; Platon est tout dans le philosophe; tandis que Xénophon fut à la fois moraliste, grand guerrier, grand écrivain. Dans cette existence multiple, on admirera le philosophe rempli de conviction, l'écrivain modèle de pureté, et le capitaine qui a conquis une place glorieuse parmi tant de célébrités militaires dont la Grèce nous a légué le souvenir.

F. GAIL.

XÉNOPHON D'ÉPHÈSE, érotique grec, dont le nom est peut-être inventé et dont l'époque est inconnue, est l'auteur d'un roman en cinq livres intitulé *Ephesiaca*, dans lequel il raconte d'un style simple et facile les aventures amoureuses d'*Anthia* et d'*Abrocomes*. Cet ouvrage fut publié pour la première fois, d'après un manuscrit du Mont-Cassin, par A. Cocchus (Londres, 1722), puis par Locella (Vienne, 1796), par Peerlkamp (Harlem, 1818), et par Passow (Leipzig, 1833).

XÉRÈS DE LA FRONTERA, ville de la province de Cadix (Espagne), sur une hauteur, à trois kilomètres de la rive droite du Guadalete, au milieu d'une vaste et onduleuse plaine, bien cultivée et couverte de vignes pour la plus grande partie. C'est une grande et belle *ciudad* de 34,988 habitants, avec des rues larges et bien pavées, des maisons neuves dont bon nombre ont l'air de palais, des places publiques régulières; et avec ses nombreux cafés et hôtels, elle a un aspect tout moderne, quoiqu'elle remonte à l'antiquité la plus reculée, où, dit-on, elle s'appelait en celtibérien *Aesta*. Les Romains en firent une de leurs colonies, qu'ils appelèrent *Asta Regia*; et une hauteur voisine porte encore aujourd'hui le nom de *Mesa de Hasta*, de même qu'on y trouve les ruines et les débris d'une voie romaine. Elle est célèbre dans l'histoire par la bataille livrée sous ses murs le 17 juillet 711, qui mit fin à la monarchie des Visigoths et fit passer l'Espagne sous la domination des Arabes. Dans cette fameuse *bataille de Xérès*, Rodrigue, roi des Visigoths, avait une armée de 90,000 hommes, mal armés et peu aguerris. Celle des Arabes était quatre fois moins nombreuse, quoique renforcée par beaucoup d'Espagnols mécontents. Le combat dura jusqu'au 26 juillet; et ce ne fut qu'après neuf jours de carnage que le général musulman Tarik-ben-Zéiad remporta décidément la victoire, bien que dès le troisième jour il eût lui-même coupé la tête à Rodrigue après l'avoir transpercé de sa lance.

Du temps des Maures, entre les mains de qui elle resta jusqu'à l'an 1265, qu'elle leur fut enlevée par le roi de Castille Alphonse X, le Sage, cette ville était déjà importante sous le nom de *Scherish*; et il en fut encore de même longtemps après, comme en témoigne le grand nombre de ses couvents et églises. Elle possède divers établissements d'instruction supérieure, entre autres un *Instituto* ou collége fondé en 1845, une foule d'écoles élémentaires, un théâtre, une *Plaza de Toros* (pour les combats de taureaux), en bois et d'une architecture très-gracieuse, et un grand haras royal. A une *legua* de là, sur les bords du Guadalete, on trouve une chartreuse aujourd'hui déserte, mais digne d'être visitée, à cause de la belle architecture de son église, et qui est en outre décorée avec le meilleur goût.

Xérès est surtout célèbre par sa production et son commerce de vins. Le vin de Xérès, l'un des plus en renom de l'Espagne, s'exporte surtout en Angleterre (où on le désigne sous le nom de *Sherry*) et aux États-Unis. Il y en a deux espèces, le *Moscatello* et le *Pedro Ximénes* ou *Paraxite* : ce dernier est le meilleur. De 1837 à 1846 l'exportation des vins de Xérès s'est élevée à 159,878 *botas* (le prix de la *bota*

est en moyenne de 500 fr.) ou 4,796,340 *arrobas*. En 1850 elle fut de 1,482,369 *arrobas*.

Puerto de Santa-Maria, sur l'un des bras de l'embouchure du Guadalete, riche ville maritime de 25,000 habitants, est le port d'expédition et peut recevoir les navires du plus fort tonnage. Cette ville est bâtie tout à fait à la manière de Cadix, avec laquelle on communique par un service de bateaux à vapeur qui fait le trajet trois fois par jour. Elle est ornée de belles promenades, et célèbre par son commerce, ses tanneries, ses fabriques de chapeaux et de savon, par les énormes quantités de vin qui y restent en entrepôt, et par les grands combats de taureaux qui y ont lieu à l'époque de sa foire annuelle, laquelle attire toujours une foule d'étrangers. Au milieu de la ville, on voit les ruines d'un vieux château mauresque.

XERXÈS Ier, cinquième roi de Perse depuis Cyrus, succéda à son père Darius, l'an 486 av. J.-C. L'Égypte, que les Perses avaient eu tant de peine à conquérir, occupa d'abord son attention. Après l'avoir soumise en une seule campagne, il résolut d'exécuter l'expédition contre la Grèce, pour laquelle Darius son père, dans l'espoir de venger la honte de **Marathon**, avait déjà fait d'immenses préparatifs. Xerxès employa quatre années à les terminer. L'innombrable armée qu'il rassembla en Cappadoce ne peut être comparée qu'à celles des croisés au moyen âge, ou plutôt aux hordes que traînaient après eux Gengiskhan et Timour. On la fait monter à un million et demi d'hommes, sans doute y compris les femmes et les bagages, et la flotte à 1,200 voiles. Xerxès établit alors sur l'Hellespont un immense pont de bateaux. L'ouvrage étant achevé, il fut détruit en une nuit par une tempête. Le roi fit trancher la tête aux ouvriers, marquer les flots d'un fer rouge et frapper de fouets la mer, au fond de laquelle furent jetées des chaînes pour mieux témoigner qu'il la traitait en esclave insolente. Sous le règne précédent, les vaisseaux de Darius avaient été brisés contre les écueils du mont Athos. Pour éviter pareil malheur, Xerxès avant le départ de sa flotte fit percer cette montagne, et ses vaisseaux passèrent à travers un canal creusé dans le roc, dont on prétend aujourd'hui avoir retrouvé des traces, tandis qu'autrefois le fait était révoqué en doute. A l'approche de l'armée de Xerxès, la Béotie, l'Argolide, la Thessalie, et plusieurs îles de la mer Égée, s'étaient rangées du côté des Perses. Les innombrables corps de Xerxès pénétrèrent dans l'Attique au printemps de l'année 480. Tout céda d'abord à ce torrent irrésistible. Athènes fut détruite de fond en comble, et les Thermopyles furent franchies malgré la résistance de Léonidas. Le grand roi, étonné de la résistance qu'il avait rencontrée aux Thermopyles, réunit dans un conseil les principaux chefs de son armée, et leur exposa sans détour la situation. La majorité fut d'avis d'une attaque immédiate de la flotte athénienne, stationnée dans les parages de **Salamine**. Ne doutant pas de la victoire, Xerxès se plaça sur un trône élevé, envoya des troupes dans les îles voisines, afin qu'aucun des Grecs ne pût se sauver du massacre général, et donna le signal du combat. On sait quel fut le résultat de cette lutte (23 septembre 480). Xerxès, après sa défaite, affecta de n'avoir pas encore perdu l'espérance; il feignit de faire travailler à lier par une digue l'île de Salamine au continent; mais il ne s'occupa de ces travaux que pour cacher sa fuite, et passa en Asie, fugitif, sur une petite barque qui le transporta à Abydos. Il laissait l'élite de son armée sous les ordres de Mardonius, qui fut défait l'année suivante près de Platée (25 septembre 479). Cette défaite et la perte de la flotte persane, près de Mycale, dans l'Asie Mineure, mit pour toujours fin aux invasions des Perses dans la Grèce. Xerxès, à jamais désabusé de ses projets ambitieux, retourna à Suze, et se plongea dans les voluptés. Ce fut alors qu'il rendit un édit par lequel il promettait une riche récompense à celui qui inventerait un plaisir nouveau. Les dernières années de son règne ne se composent plus que d'intrigues de sérail sous l'influence de la reine Amestrice. Enfin, Artaban, capitaine des gardes, le fit périr avec Darius, son fils aîné (472). Il eut pour successeur son fils **Artaxerxès Ier**.

Charles du Rozoir.

XIMÉNÈS (Francesco), cardinal et archevêque de Tolède, l'un des plus grands hommes du quinzième siècle, naquit en 1437, d'Alfonse de Cisnéros Ximénès, procureur à la juridiction de Torre-Laguna, dans la Vieille-Castille. Après avoir terminé ses études à Salamanque, il se rendit à Rome, et en rapporta une bulle du pape qui lui assurait la première prébende qui viendrait à vaquer en Espagne. Quand le moment vint de faire valoir ses droits, l'archevêque de Tolède, qui avait disposé de la prébende en faveur d'un autre, le repoussa, et répondit à ses réclamations en le faisant jeter en prison. Toutefois, Ximénès n'y resta pas longtemps, et à sa sortie il obtint un canonicat dans le diocèse de Siguenza, dont l'évêque, le cardinal Gonçalès Mendoza, le fit son grand vicaire. Ensuite, il entra dans l'ordre des Franciscains, et devint le confesseur de la reine Isabelle de Castille. Nommé en 1495 archevêque de Tolède, il déploya beaucoup d'activité dans ce poste si élevé, et s'efforça de détruire une partie des abus existant dans l'Église. En 1499 il fonda l'université d'*Alcala de Henares*, et fit imprimer la célèbre bible polyglotte, dite de *Complute* (parce que du temps des Romains le nom de la ville d'Alcala était *Complutum*). Déjà auparavant il avait fait publier une édition du Nouveau Testament dans la langue originale. Quand Philippe d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien Ier et époux de Jeanne, fille unique de Ferdinand le Catholique d'Aragon et d'Isabelle de Castille, hérita du royaume de Castille, Ximénès s'efforça de mettre fin à la mésintelligence qui existait entre Philippe et le mari de la reine défunte, Ferdinand le Catholique, son beau-père. Il exerça aussi une grande influence lorsque, par la mort prématurée de Philippe (1506), Ferdinand devint régent de Castille, au nom de son petit-fils mineur, qui depuis fut Charles Quint. Ximénès, créé cardinal par le pape, fut nommé grand-inquisiteur d'Espagne, et prit d'abord une grande part à la direction des affaires publiques; mais, connaissant le caractère défiant et soupçonneux de Ferdinand, il ne tarda point à quitter la cour, et se retira dans son archevêché. Il s'occupa alors surtout de la conversion des Maures, et forma le projet de leur enlever quelques provinces. A cet effet, il résolut de passer en Afrique et de s'emparer de la place d'Oran, qui était au pouvoir des Maures. Ferdinand approuva son plan, et Ximénès consacra à son exécution les revenus de son siége, le plus riche de l'Europe (il valait 100,000 ducats par an). Par sa sévérité, il comprima une révolte qui avait éclaté parmi ses troupes, et au mois de mai 1509 il débarqua sur la côte d'Afrique. Revêtu de ses ornements archiépiscopaux, par-dessus lesquels il portait une cuirasse, entouré de moines et de prêtres, comme pour une procession, il marchait à la tête de l'armée de débarquement. Une bataille se livra aux environs d'Oran, et les Maures y eurent le dessous. Les Espagnols s'emparèrent alors d'Oran, dont la garnison fut massacrée. Ximénès fit entourer cette place de nouvelles fortifications, transforma les mosquées en églises, et s'en revint en Espagne, où Ferdinand le reçut avec la plus grande solennité. Ce prince étant venu à mourir, en 1515, et Charles Quint étant encore mineur, ce fut à Ximénès qu'échut la régence d'Espagne; et pendant les deux années qu'elle dura, il fit beaucoup de bien. C'est ainsi qu'il rétablit l'ordre dans les finances, qu'il paya les dettes de la couronne et racheta ceux de ses domaines qu'on avait été obligé d'aliéner. Richelieu de l'Espagne, il abaissa la tête des hauts et puissants seigneurs, mais sans la trancher, comme le ministre de Louis XIII. Il détruisit une foule d'abus, et s'attira ainsi de terribles inimitiés, dont il faillit être la victime. Il porta la réforme dans le gouvernement des villes, dans l'ordre militaire, dans le conseil d'État, dans les monastères; ennemi des rapines et des concussions, il déclara une guerre terrible à ceux qui s'en rendaient coupables. On a, il est vrai, accusé ce grand homme d'orgueil, de dureté et même de

cruauté; mais les circonstances rendaient souvent une telle conduite nécessaire. Dans beaucoup de circonstances il fit preuve des sentiments les plus humains; et son zèle pour la religion ne lui fit jamais verser de sang. Il mourut le 8 novembre 1517, après avoir été de la part de Charles Quint l'objet de la plus honteuse ingratitude. Consultez Fléchier, *Histoire du Cardinal Ximénès* (2 vol., Amsterdam, 1700).

XIMÉNÈS (AUGUSTIN-LOUIS, marquis DE), poëte français du siècle dernier, descendait d'une famille originaire d'Espagne, et naquit à Paris, le 28 février 1726. Entré de bonne heure au service, il assista à la bataille de Fontenoy, et plus tard échangea l'épée pour la plume. A Paris, où il vint se fixer, il ne tarda pas à être admis dans les cercles littéraires les plus distingués. Il se lia surtout étroitement avec Voltaire, qui faisait de lui un tel cas, qu'il entremêla souvent des vers de Ximénès dans ses propres œuvres. On a de lui plusieurs tragédies, dont l'une, *Don Carlos*, obtint un grand succès; un poëme, *César au sénat;* un panégyrique en vers de Louis XV; deux discours, l'un à la louange de Voltaire, l'autre, *De l'influence de Boileau sur son siècle*, et des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse de J.-J. Rousseau*. Une édition de ses œuvres complètes parut en 1772; il y ajouta plus tard un supplément intitulé: *Codicille d'un vieillard* (1792). Le marquis de Ximénès mourut à Paris, le 4 juin 1815.

XINTRAILLES. *Voyez* XAINTRAILLES.

XIPHIAS. *Voyez* ESPADON (Ichthyologie).

XIPHYDRIE, genre d'insectes hyménoptères, tribu des *thenthrédines*, famille des *porte-scie*, dont on présume que les larves vivent dans le bois, en raison de ce que l'insecte parfait se trouve ordinairement sur les bûches, dans les chantiers. Il contient trois espèces, dont la *xiphydrie-chameau* est considérée comme le type.

L. LAURENT.

XYLANDER (WILHELM), érudit du seizième siècle, né le 20 décembre 1532, à Augsbourg, fut nommé en 1558 professeur de langue grecque à Heidelberg, où il mourut, le 10 février 1576. Outre diverses traductions en langue latine, importantes au point de vue de la critique, par exemple celles de Dion Cassius (Bâle, 1538), des œuvres de Plutarque (1561 et 1570), de Strabon (1571), et des œuvres mathématiques de Diophante, qu'il fit connaître pour la première fois (1575), on a de lui des éditions estimées des ouvrages philosophiques de Marcus Antoninus (Zurich, 1559), d'Étienne de Byzance (1538), d'Antoninus Liberalis, de Phlegon Trallianus, et d'Antigonus Carystius (Bâle, 1568).

XYLOCOPE (du grec ξύλον, bois, et κοπτεῖν, couper), genre d'insectes hyménoptères de la famille des *millifères*, ainsi appelé parce que les femelles creusent dans le vieux bois un canal assez long, divisé en plusieurs loges, pour y déposer leurs œufs et la pâtée pour les larves qui sortent de ces œufs.

L. LAURENT.

XYLOGRAPHE, XYLOGRAPHIE (du grec ξύλον, bois, et γράφειν, écrire). *Voyez* GRAVURE SUR BOIS.

XYLOPHAGES (du grec ξύλον, bois, et φάγειν, manger). On appelle ainsi tous les animaux qui ravagent les bois et qui les percent au moyen d'instruments mécaniques (tarières, scies, etc.), soit simplement pour s'en nourrir, soit pour y vivre, s'y loger et y séjourner constamment. Ce n'est que parmi les invertébrés, et surtout dans le type des *articulés* ou *sternébrés*, qu'un certain nombre de genres et de familles ont été avec plus ou moins de raison désignés sous ce nom de *xylophages*. Parmi les insectes, le plus grand nombre d'espèces xylophages se trouve dans l'ordre des coléoptères, dont M. Eugène Robert a formé deux grandes catégories, savoir : 1° celles dont les larves vivent essentiellement dans l'écorce, soit vive, soit morte; 2° celles dont les larves vivent essentiellement dans le corps ligneux, qui pour les unes doit être frais, et pour les autres mort. L'ordre des lépidoptères et ceux des névroptères et des diptères fournissent aussi des espèces qui se nourrissent de bois (*cossus, termites* ou *poux de bois*, et *notacanthes*). Nous ne donnerons point la nomenclature de toutes les familles ou genres d'insectes xylophages; nous ferons seulement remarquer que si les acariens, les arachnides, les myriapodes et les autres articulés vermiformes ne fournissent aucune espèce capable de détruire et de manger les bois, et que si même la classe des crustacés semble au premier abord ne contenir aucune famille ni aucun genre de xylophages, on n'en doit pas moins ranger dans cette grande catégorie d'animaux destructeurs de bois la *limnoria térébrante*, qui dévore les bois des jetées et de toutes les constructions fixes sur le littoral des mers et des fleuves à marée. Deux autres espèces de crustacés, *tanais*, *dulongii*, et une voisine du genre *nesæa*, nous ont paru aussi se nourrir de bois. Enfin, la classe des mollusques, toutes les espèces du genre *taret* et plusieurs espèces de *pholades* sont des animaux très-xylophages et grands destructeurs de bois; et leur étude doit être rapprochée de celle des animaux marins, mollusques, annélides et *spongiaires*, qui corrodent les pierres pour s'y loger, et que pour cette raison on a nommés *lithophages*, c'est-à-dire mangeurs de pierre.

L. LAURENT.

XYSTE. On appelait ainsi chez les Grecs une colonnade couverte, destinée surtout aux exercices de la gymnastique pendant l'hiver, mais dont on se servait aussi comme d'une simple promenade. Dans quelques villes, à Élide par exemple, on donnait le nom de *xyste* à tout édifice où les athlètes se livraient à leurs exercices. Les Romains, au contraire, désignaient sous ce nom la terrasse découverte pratiquée au-dessus de la colonnade qui ornait la façade de leurs maisons de campagne. On y venait causer et prendre l'air. C'est là aussi qu'il était d'usage de discuter des questions philosophiques, comme faisait Cicéron sur le *xyste* qu'il fit établir dans son domaine de Tusculum. Au moyen âge on se servit du mot *xyste* pour désigner les longues allées couvertes des maisons, et plus particulièrement les voûtes d'arête des cloîtres.

Y

Y, vingt-quatrième lettre de l'alphabet. La plupart des grammairiens la regardent comme une sixième voyelle. On l'appelle *i grec*, parce qu'elle répond à l'*upsilon* des Grecs, dans les mots qui nous viennent de leur langue. L'*y* entre deux consonnes n'a pas d'autre son que celui de l'*i*, comme dans *style*, *martyr*, etc. Entre deux voyelles, cette lettre tient la place de deux *ii*, comme dans *payer*, *moyen*, *joyeux*. Dans les mots en *aye*, elle a plusieurs modes de prononciation, qui sont indiqués par l'usage. La lettre *y* figure quelquefois un abverbe relatif : Nous *y* sommes allés, c'est-à-dire dans un endroit désigné. Cette lettre est aussi employée comme particule explétive, comme dans cette phrase : Il *y* a des gens qui, etc. Lorsque l'*y* est mis immédiatement après la seconde personne du singulier de l'impératif, le mot doit prendre un *s* : *Vas-y, donnes-y tes soins.* Dans l'ancienne numération romaine, l'Y valait 150 ; et, surmontée d'une ligne horizontale, cette lettre signifiait 150,000.

La monnaie frappée à Bourges était marquée de la lettre Y.

CHAMPAGNAC.

Y ou **YA** (on prononce *ey* ou *eya*), bras de mer qui pénètre de l'extrémité sud-ouest du Zuyderzée à l'ouest dans l'intérieur de la province de Hollande, et qui forme la séparation naturelle de la Hollande septentrionale et de la Hollande méridionale. Il communique avec la mer de H a r l e m, située au sud, et qui constitue la plus grande masse d'eau intérieure de la Hollande. Le grand canal de la Hollande septentrionale, qui peut recevoir les bâtiments du plus fort tonnage, et qui a pour but d'éviter la navigation du Zuyderzée, que des bas-fonds et des bancs de sable sans nombre rendent extrêmement dangereuse, conduit de l'Y, en face d'Amsterdam, au Helder, par Alkmaar.

YACHT, petit bâtiment de luxe, servant aux riches Anglais à se promener en mer ou à faire de courtes traversées. Les yachts ont deux mâts ; leur port varie de 80 à 100 tonneaux. L'extérieur de ces jolis navires est extrêmement soigné ; dans l'intérieur, tout est sacrifié à l'agrément et à la commodité.

Les *Yachtclubs*, en Angleterre, sont des associations de gens riches qui entretiennent pour leurs menus plaisirs une foule de charmants yachts, avec lesquels ils entreprennent des tournées d'agrément, où chacun lutte de rapidité et tâche d'obtenir le prix offert à celle des embarcations de ce genre qui se distinguera le plus sous ce rapport. Cependant, tous les navires appartenant à ces clubs ne sont pas des *yachts* proprement dits ; il y en a qui sont de véritables frégates du dernier modèle. On en est venu même maintenant à se servir de bâtiments à vapeur. Tel est le yacht de plaisance de la reine, le *Victoria et Albert*. En 1822 il existait dans la Grande-Bretagne 17 *yachtclubs* (10 en Angleterre, 4 en Irlande, 2 en Écosse et 1 dans le pays de Galles), dont les membres possédaient en propre 793 bâtiments de plaisance, jaugeant depuis 3 jusqu'à 393 tonneaux, et ensemble 7,316 tonneaux. Beaucoup d'entre eux font des excursions dans la Méditerranée dans l'Archipel, et jusqu'aux Indes occidentales, aux États-Unis, au cap de Bonne-Espérance. Il y en a même qui ont entrepris des voyages de circumnavigation. Dans un concours qui eut lieu en 1851, les *yachts* les plus fins voiliers de l'Angleterre furent distancés par le yacht *America*, appartenant au *yacht-club* de New-York.

Le *yachtclub* royal en Hollande, placé sous le patronage du prince Henri des Pays-Bas, possède 11 navires ; et le *yacht-club* impérial de Pétersbourg, sous la présidence du prince Lobanof-Rostoffski, remplissant les fonctions de commodore, en a 19, dont *La reine Victoria*, schooner appartenant à l'empereur, qui l'a reçu en présent de la reine d'Angleterre.

YAHIA. *Voyez* BARMÉCIDES.

YAK ou **YACK**, ou buffle à queue de cheval, vache grognante de Tatarie (*bos grunniens*, Pallas), soumis de temps immémorial à la domesticité, et élevé en troupeaux considérables dans quelques contrées de l'Asie centrale, est une espèce de b œ u f de petite taille, originaire des montagnes du Thibet, qui porte une longue crinière sur le dos, et dont la queue, garnie d'un crin long et élastique comme celui du cheval, fin et lustré comme la plus belle soie, sert à faire les étendards en usage chez les Turcs, pour distinguer les officiers supérieurs. Les yaks ne servent point à la culture des terres, mais sont d'excellentes bêtes de somme. Les femelles donnent une grande quantité de lait, avec lequel on fait de fort bon beurre. On a essayé à diverses reprises d'acclimater cet utile animal en Europe, mais jusqu'à présent sans grand succès. La Société Zoologique d'Acclimatation, créée en France en 1854, s'en est aussi occupée ; souhaitons qu'elle réussisse dans ses efforts pour doter les contrées montagneuses de notre pays d'un animal très-sobre, se nourrissant des herbes les plus courtes, vivant aux limites mêmes des neiges éternelles, n'ayant besoin d'abri ni contre le froid ni contre les mauvais temps, se laissant monter, ou charger ou employer au trait, préférable sous plusieurs rapports à nos bœufs ordinaires, quoique moins soumis, ou pour mieux dire, moins domestiques.

YAKOUTSK. *Voyez* IAKOUTSK.

YALTA. *Voyez* IALTA.

YAM. *Voyez* IGNAME.

YANAON, chef-lieu du district du même nom, dans l'Inde française, province des Circars septentrionaux, à 78 myriamètres au nord-est de Pondichéry, sur la branche septentrionale du Godavery, à 11 kilomètres de son embouchure dans le golfe du Bengale. La superficie de ce district est de 35 kilomètres carrés, et sa population d'environ 7,000 âmes.

YANG-TSÉ-KIANG ou **FLEUVE BLEU**. C'est sous ces deux noms que les géographes d'Europe désignent le plus grand des cours d'eau qu'il y ait en Chine et dans toute l'Asie, tandis que dans le pays même on ne l'appelle ainsi que dans la partie inférieure de son cours. Sa dénomination ordinaire est *Kiang*, fleuve, ou encore *Takiang*, grand fleuve. D'ailleurs, il change de nom presque dans chaque

province. Il prend sa source, sous le nom de *Moulhou-Oussou*, par 35° de latitude septentrionale et 107° de longitude orientale, sur le plateau du nord de l'Asie, dans les monts *Bain-Khara* ou chaîne neigeuse de Sifân, qui forme le bief de partage entre ce fleuve et le *Hoang-Po*. Comme celui-ci, il traverse, en formant une foule de détours et de cataractes, le sauvage pays de steppes et de montagnes de Tangout (*Khoukhou-Noor*) et du Thibet oriental, et entre dans la montagneuse province chinoise de Yunnan après un parcours de 182 myriamètres. Ici, quand il s'est frayé passage à travers les montagnes de Sioue-Ling, si riches en glaciers, commence son cours moyen, qui a 112 myriamètres de long, et qui se termine au-dessus de la ville de *King-Tschéou-fou*, où il atteint la grande et profonde vallée de la Chine, qui constitue son cours inférieur, lequel a 223 myriamètres de développement. Il baigne alors successivement les villes de *Kiéou-Kiang-fou*, de *Ngan-King-fou*, et enfin la fameuse ville de *Nanking* et la forteresse de *Sching-Kiang*; après quoi, il déverse son immense masse d'eau dans la mer de la Chine orientale ou *Tonghai*, au nord du *Shanghai* et de *Wousoung*, par deux bras ayant plusieurs myriamètres de large. Ce fleuve gigantesque, dont le cours est généralement de l'ouest à l'est, a un parcours total de 275 myriamètres, si on tire une ligne droite depuis sa source jusqu'à son embouchure, et de 504 myriamètres si on tient compte des nombreux détours qu'il décrit. L'étendue totale de son bassin est de 37,920 myriam. carrés. A la différence du torrentiel et capricieux *Hoangho*, dont les eaux bourbeuses sont sujettes à de fréquents et immenses débordements, le Yang-tsé-Kiang coule paisiblement dans la grande vallée de la Chine, sans rencontrer d'obstacles qui arrêtent son cours, entre des côtes élevées et à l'abri des inondations. Il devient navigable à 235 myriamètres de son embouchure dans la mer, et finit par avoir une largeur et une profondeur très-grandes. Les plus forts navires de guerre peuvent le remonter jusqu'à *Tschin-Kiang*, à 21 myriamètres de l'Océan, où il se rapproche du *Hoangho* jusqu'à une distance de 14 myriamètres, et auquel le relie le canal Impérial. Les navires de commerce du plus fort tonnage le remontent encore 7 myriamètres plus haut, et pourraient même vraisemblablement s'avancer plus loin, puisque sur certains points on trouve encore 20 brasses de profondeur. Le Yang-tsé-Kiang, à cause de sa situation centrale et de son parcours à travers un grand nombre de provinces qui sont d'une extrême fertilité, a été surnommé *la ceinture de la Chine*; et par suite de la longueur de sa navigabilité, de l'heureuse disposition de ses nombreux affluents et de sa réunion au canal Impérial, il constitue la voie de communication intérieure et le système d'irrigation les plus importants de la Chine. Il reçoit du nord, pendant son cours central, le puissant *Yaloung-King*. Les principaux affluents de son cours inférieur sont : à sa gauche, le *Kialing*, dans la province de *Shetschoudn*, et le *Han-Kiang* dans la province de *Houpe*; à sa droite, le *Yuan-Kiang* et le *Siang-Kiang*, qui préalablement traverse près de *Kiéou-Kiang-fou*, province de Kiang-si, le grand lac de *Poyang* ou *Foujang*, lequel couvre une surface de 54 myriam. carrés, est très-poissonneux et renferme un grand nombre d'îles.

YANKEE, sobriquet qu'on donne en Amérique même aux habitants des six États du Maine, du Newhampshire, de Vermont, de Massachusetts, du Connecticut et de Rhode-Island, qui sont d'origine anglaise, mais par lequel en Europe on désigne indistinctement tous les Américains du Nord et leurs bonnes comme leurs mauvaises qualités. Le véritable *Yankee* a effectivement hérité du caractère complétement original de ses pères, qui dans le cours d'un siècle à peine ont su soumettre à la plus florissante culture les forêts vierges de l'Amérique septentrionale. Il est ingénieux, courageux, sobre, actif, et regarde l'indépendance et la liberté comme les premiers besoins de l'existence. En revanche, il ignore ou méprise l'idéalisme, le romantisme, le sentimentalisme et les doctrines abstraites de la vieille Europe. Sa gaieté naturelle lui fait supporter tout ce qui est inévitable, et lui donne la force de lutter contre l'adversité. Il se soucie médiocrement du sort d'autrui, car si chez lui chacun est libre d'être heureux à sa façon, en revanche chacun doit savoir se suffire à soi-même et pâtir pour soi-même. De cette direction éminemment pratique, il résulte que dans ses rapports avec autrui le *Yankee* apporte naturellement les idées du plus froid égoïsme. Dans les relations ordinaires du commerce et de la vie, la ruse et le dol ne lui paraissent être que l'usage parfaitement légitime de ses connaissances et de sa capacité, et la bonne foi est à ses yeux le propre d'un sot. L'histoire des États-Unis prouve que les mêmes idées lui servent de règle de conduite en politique. Il exécutera donc sans façons ni scrupule tout ce qui pourra lui sembler utile; et si les circonstances ne lui sont pas favorables, il saura parfaitement attendre et recourir à la ruse.

Le mot *Yankee* n'est que la corruption du mot *English*, Anglais, dans la bouche des Indiens.

YANKEE-DOODLE, nom de l'air national des Américains du Nord. Il fut, dit-on, composé en 1755, pendant la campagne contre les Français dans le Canada, par un médecin du nom de *Schuckburgh*, qui s'amusa à le recommander aux officiers de la milice américaine comme la mélodie d'une célèbre marche militaire qui se jouait dans toutes les armées européennes, et qui dès lors devait être introduite dans toute armée bien disciplinée. Suivant une autre version, cette mélodie provient d'une marche militaire qu'exécutaient pendant la guerre de l'Indépendance les troupes hessoises à la solde de l'Angleterre. Quand Washington battit les Hessois à l'affaire de Bennington, il y en eut un grand nombre de faits prisonniers et qui entrèrent au service du vainqueur, dans les troupes duquel ils introduisirent cette mélodie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle était déjà généralement connue à la fin de la guerre, et que lorsque l'armée de lord Cornwallis, cernée par les Américains, se vit réduite à capituler, en 1781, à Yorktown, les troupes anglaises pour déposer leurs armes traversèrent les rangs de leurs ennemis au son du *Yankee-Doodle*. Du reste, la mélodie en est aussi triviale que les paroles en sont stupides; aussi l'air qu'on appelle *Hail-Colombia* commence-t-il à le remplacer comme chant national. C'est là une preuve que le goût fait des progrès dans les masses.

YANOLITHE. *Voyez* AXÉNITE.

YAO, empereur de la Chine, qui s'appelait d'abord Yki, et dont le règne remonte à l'époque la plus reculée, vers l'an 2365 av. J.-C. Une révolution arracha le pouvoir à Ti-Tschi, qui s'était fait haïr par ses déportements et ses actes de cruauté, et appela Yki à le remplacer. Celui-ci changea son nom en celui de *Yao*, et se concilia l'affection de ses peuples par le zèle qu'en toutes circonstances il apporta à favoriser tout ce qui pouvait concourir au bien-être des masses. Protecteur des sciences et en particulier de l'astronomie, Yao, au moyen d'observations plus exactes recueillies par les astronomes de sa cour, fit redresser les erreurs que contenait le calendrier. Sous son règne, en l'an 2298 av. J.-C., arriva une grande inondation qui causa en Chine d'immenses désastres; pour prévenir le retour de calamités pareilles, ou du moins pour en atténuer les effets, Yao fit exécuter d'immenses travaux d'endiguement. Il mourut vers l'an 2285 av. J.-C., âgé de cent-quinze ans, après un règne qui en avait duré quatre-vingt-dix-huit.

YAO ou MIAO, peuple. *Voyez* CHINE.

YAPOCK. *Voyez* CHIRONECTE.

YARD, mesure de longueur en usage en Angleterre, et qui se compose de trois pieds anglais. Elle répond à 0,91438 mètre.

YARMOUTH, ville régulièrement bâtie et entourée de fortifications, dans le comté de Norfolk, sur les bords de la mer du Nord, qui, en raison de ses bas-fonds et de ses bancs de sable, y est très-dangereuse. Elle est située dans

une presqu'île, entre la mer et l'Yare, fleuve dont l'embouchure (en anglais *mouth*) y forme un port très-sujet à s'ensabler. On la désigne aussi quelquefois sous le nom de *Great-Yarmouth* (Grand-Yarmourth), pour la distinguer de *Little-Yarmouth* (Petit-Yarmouth), situé sur la rive opposée, dans le comté de Suffolk, et où on arrive au moyen d'un pont suspendu, qui se rompit en 1845 et causa la mort d'un grand nombre d'individus. Les édifices les plus remarquables de Yarmouth sont l'église Saint-Nicolas, le théâtre, l'hôpital des pêcheurs, le magnifique établissement d'aliénés situé à peu de distance de la ville, la maison de correction, l'hôtel de ville et la douane. On y voit aussi un monument élevé à la gloire de Nelson; il consiste en une colonne de 26 mètres d'élévation. On compte 31,000 habitants à Yarmouth, centre d'un commerce extérieur fort important, principalement avec la Baltique, la Hollande, le Portugal et la Méditerranée. Norwich tire de Yarmouth une grande partie des produits qu'elle demande à l'étranger, et se sert de la même voie pour lui envoyer en retour les produits de son industrie. On arme chaque année à Yarmouth pour la pêche de la baleine et pour celle de la morue; et depuis un temps immémorial la pêche du hareng et du maquereau constitue l'une des principales industries de la population. Mentionnons encore les bains de mer de Yarmouth, ou plutôt les bains où on se baigne dans l'eau de mer qu'y amène une pompe à feu.

YATAGAN, petite arme, un peu plus longue que le poignard, moins recourbée, avec un tranchant très-fin sur l'un de ses côtés, que les Orientaux portent d'ordinaire à leur ceinture et qui sert plus à trancher qu'à frapper. Le manche est ordinairement en métal; il s'en fait aussi en ivoire ou en dents d'hippopotame. Les pauvres gens doivent se contenter d'un manche en bois. La gaîne est garnie de cuir ou de velours, souvent de métal ciselé, de même que le manche est richement orné de pierres précieuses.

YEDDO ou **YEDO**. *Voyez* Ieddo.

YÉMEN, c'est-à-dire le pays situé à la droite ou au sud de la Kaaba (à La Mecque). On donne ce nom, dans son acception la plus étendue, à toute la partie sud et sud-ouest de l'A r a b i e, et, dans un sens plus restreint, seulement à l'extrémité sud-ouest de la péninsule, c'est-à-dire à la contrée située entre l'Hedschas-Nedschd, l'Hadramant et la mer Rouge. Les anciens désignaient cette partie de la péninsule arabique sous le nom d'Arabie Heureuse (*Arabia Felix*), parce qu'à la différence de l'aspect désolé qu'elle offre aujourd'hui, le commerce de l'encens, de la myrrhe, de la cannelle et autres marchandises précieuses était jadis pour elle la source d'abondantes richesses. L'histoire de l'Yémen remonte à l'antiquité la plus reculée. Aux Yoktanides, descendants d'Yoktan ou Khatan, succédèrent les Himjarites ou Homérites (c'est ainsi que les appellent les auteurs classiques), dont la domination commença environ 3000 ans avant la venue de Mahomet. Sous leur domination les États et les villes de Saba, de Thamar et d'Aden parvinrent à la plus grande prospérité. Leur puissance s'étendait en outre sur de grandes parties de l'Asie, et surtout au nord-ouest de l'Abyssinie. A l'époque où les Hébreux constituaient une nation indépendante, les Sabéens étaient la nation la plus puissante de l'Yémen; et la reine de Saba entretenait des relations avec Salomon. Depuis l'époque de Darius jusqu'au moyen âge, *Athana* (Aden), dont Ézéchiel parle comme d'un pays célèbre, jouit d'une grande importance et était le principal point de débarquement pour les navires des Grecs et des Romains. Dans la période comprise entre le deuxième et le sixième siècle de notre ère, le judaïsme, qui depuis très-longtemps dominait dans l'Yémen, entra en lutte avec le christianisme, qui s'y introduisit principalement de l'Abyssinie. Les persécutions dont il fut l'objet de la part des derniers princes des anciens Himjarites amenèrent, en l'an 529 après J.-C., la destruction de cet État par les chrétiens éthiopiens. Depuis cette époque jusqu'à l'an 601 l'Yémen obéit à des gouverneurs éthiopiens; ensuite, ce furent les Perses qui y dominèrent sous Chosroès, jusqu'à la venue de Mahomet. L'islamisme y régna alors, quoiqu'en ne faisant d'abord que de lents progrès. Mais sous tous les khalifes issus des maisons d'Ommajia et d'Abbas, sous les Ajoubites, et même sous Saladin, les souverains indigènes, qui faisaient remonter leur origine aux Himjarites, conservèrent toujours une certaine indépendance. Il en fut de même lorsque les Turcs, qui avaient fait la conquête de ce pays au seizième siècle, en furent expulsés. Maintenant, depuis qu'Aden est devenu une possession anglaise, c'est l'iman de Sana qui exerce le plus d'influence. Aujourd'hui encore les indigènes de l'Yémen diffèrent des habitants des autres parties de l'Arabie par leur extérieur ainsi que par leur langue; et il en était de même à l'époque de Mahomet. De nombreuses inscriptions dans l'ancienne langue de l'Yémen, qu'on appelle *langue himjarique*, et qui offre les plus grandes analogies avec la langue éthiopienne, ont été recueillies depuis une trentaine d'années, et pour la plus grande partie expliquées, notamment par Gesenius et Rødiger, en Allemagne; par Arnaud, Fresnel, Wallin, en France, etc. Le voyage de Wallin, ceux de Saunders, de Greeve et de Carter, entrepris par ordre de la Compagnie des Indes orientales pour opérer le relèvement des côtes, ont puissamment contribué à faire mieux connaître l'Yémen, et surtout l'intérieur de ce pays.

YÉNIKALÉH. *Voyez* Iénikalé.

YÉNITE. *Voyez* Fer et Ilvaïte.

YEOMAN. C'est ainsi qu'on appelait jadis en Angleterre tout homme libre, c'est-à-dire tout membre de la classe de la société qui tenait le milieu entre la noblesse et les prolétaires, les gens de service et les serfs. D'après les anciennes lois anglaises, le *yeoman* devait posséder un héritage paternel d'environ 130 liv. sterl., et avait le droit de paraître partout vêtu comme un seigneur, si ce n'est dans la maison d'un lord. L'*esquire*, ou écuyer, était déjà d'une caste supérieure. Après la suppression des rapports de suzerain à vassal, qui arriva en Angleterre plus tôt que partout ailleurs, la classe politique des *yeomen* disparut également, parce qu'alors chacun dans le peuple, à part les priviléges de la noblesse, se trouva en jouissance de l'égalité et de la liberté personnelles.

De nos jours le mot *yeoman* est un titre d'honneur, qu'on donne aux gros fermiers et aux petits propriétaires fonciers, en général à toute cette classe populaire, loyale et sûre, qui se trouve placée à la tête de la petite bourgeoisie.

A l'époque de la révolution française, on forma pour la défense des côtes de l'Angleterre, indépendamment de la milice de chaque comté, un corps particulier de cavalerie, désigné sous le nom de *yeomanry*, dans lequel entrèrent comme volontaires les fermiers les plus riches et bon nombre de gentilshommes.

On appelle aussi, à Londres, *yeomen* les soldats d'un corps particulier et tout de parade, d'ailleurs composé d'une centaine d'hommes au plus, armé de pertuisanes et d'arquebuses, avec le costume en usage sous Henri VIII, dont le service se borne à monter la garde dans la Tour de Londres.

YEUSE. *Voyez* Chêne.

YEUX. *Voyez* Œil, Vision, Vue.

YEUX CERNÉS. *Voyez* Facies.

YGGDRASIL. *Voyez* Nord (Mythologie du).

YOLE, canot fort léger et très-effilé, construit pour marcher à l'aviron plutôt qu'à la voile.

YON (Saint-), à Rouen, ancien chef-lieu de la Congrégation des *frères des écoles chrétiennes*.

YONNE, l'*Icanna* des Romains, l'un des affluents de la Seine sur sa rive gauche, qui prend sa source aux étangs de Belle-Perche, dans le département de la Nièvre, au pied du mont Beuvron, dans l'ancien Morvan, coule dans la direction du nord-nord-ouest, et après un parcours total de 253 kilomètres, pendant lequel elle passe successivement par Clamecy, Coulanges, Auxerre, Joigny, Sens et Pon-

sur-Yonne, se jette dans la Seine, à Montereau. Elle est flottable à bûches perdues dès son origine, et navigable à partir d'Auxerre. Elle communique avec la Loire par le canal du Nivernais, et avec la Saône par le canal de Bourgogne. Elle transporte chaque année plus de 500,000 stères de bois pour l'approvisionnement de Paris, et donne son nom à l'un des départements de la France.

YONNE (Département de l'), formé en grande partie de l'Auxerrois, du Sénonais et de quelques portions de la Bourgogne, de la Champagne et du Gâtinais. Il a pour limites : au nord, le département de Seine-et-Marne ; à l'est, ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or ; au sud, le département de la Nièvre ; à l'ouest, celui du Loiret. Il tire son nom d'une rivière qui le traverse et qui est un des principaux affluents de la Seine. Sa superficie est de 738,905 hectares, dont 453 en terres labourables, 146,570 en bois, 37,543 en vignes, 31,265 en prés et 18,224 en landes et bruyères. Sa population est de 368,901 habitants. Divisé en cinq arrondissements : Auxerre, Avallon, Joigny, Sens et Tonnerre, en 37 cantons et en 482 communes, il ressortit à la première division militaire (Paris), à la cour impériale de Paris et à l'académie de Dijon. Il y a à Sens un archevêché, qui a pour suffragants les évêchés de Troyes, de Nevers et de Moulins. Il envoie trois députés au corps législatif et paye 1,776,100 fr. d'impôt foncier. Le climat y est doux et tempéré, l'air pur et sain, excepté dans quelques localités marécageuses. Le sol n'est pas partout également fertile ; tantôt argileux, tantot pierreux ou crayeux, il renferme quelques contrées découvertes, sèches et arides. Les étangs sont nombreux dans la partie du sol où domine l'argile. L'Yonne, la Cure, l'Armançon, le Serain, le Loing et l'Ouane sont les rivières les plus importantes du département, qui est en outre traversé par le chemin de fer de Paris à Lyon, par le canal de Bourgogne et par celui du Nivernais. La longueur de la ligne navigable sur les rivières et les canaux est d'environ 204,000 mètres. Du minerai de fer, du granit rouge, du grès à paver, du marbre, de l'albâtre, des pierres lithographiques, etc., telles sont ses richesses minérales. L'industrie est peu variée et peu étendue ; néanmoins, il existe quelques forges et quelques hauts fourneaux, qui produisent du fer d'excellente qualité. La briqueterie de Bourgogne est fort estimée ; le département renferme un grand nombre de fabriques de carreaux et de tuiles. Des carrières de marbre et de pierre dure et tendre y sont aussi exploitées. Il possède des verreries, des faïenceries, des fabriques d'ocre jaune et de blanc d'Espagne. Les usines qui ont rapport à la filature et au tissage des laines, à la confection des draps et des couvertures, sont assez nombreuses. On y trouve encore des manufactures de sucre de betterave, des papeteries et des scieries hydrauliques. Il s'y fait un grand commerce de bois avec Paris, et de merrain et de futailles avec les pays de vignobles ; la tonnellerie d'Avallon est fort estimée. L'industrie agricole prospère dans le département de l'Yonne. Les récoltes en céréales dépassent de beaucoup les besoins de la consommation. On y élève des bestiaux ; les bœufs sont employés à la culture. Tous les arrondissements contiennent des vignobles plus ou moins renommés. Ceux du Tonnerrois et de l'Auxerrois sont particulièrement célèbres pour la qualité de leurs produits. On cite pour les vins rouges les crus d'Auxerre, d'Avallon, de Coulanges, de Tonnerre, d'Irancy, de Joigny, de Saint-Julien-du-Sault. Les vins blancs de Chablis sont fort estimés des connaisseurs. Après les chefs-lieux d'arrondissement, les localités les plus importantes sont : *Coulanges-la-Vineuse*, gros bourg de 1,089 habitants, qui doit son nom à l'abondance et à la qualité de ses vins fins : Henri IV les préférait à tous les autres vins de Bourgogne. Autrefois Coulanges souffrait si cruellement de la disette d'eau, que dans quelques incendies on dut éteindre les flammes à l'aide de vin. En l'année 1705, des sources que découvrit l'ingénieur Couplet, aux environs, y furent amenées par ses soins. La mémoire de ce bienfaiteur a été conservée et perpétuée par une inscription et par un bas-relief ; *Saint-Florentin*, au confluent de l'Armance et de l'Armançon, avec 2,288 habitants, station du chemin de fer de Paris à Lyon. Cette petite ville, avantageusement située, possède une belle fontaine publique et un pont-aqueduc sous lequel passe l'Armance ; *Vermenton*, sur la Cure, près de l'Yonne, avec 2,316 habitants, montre sa vieille église paroissiale, remarquable par un portique orné de sculptures gothiques d'un beau travail ; *Quarré-les-Tombes*, village de 2,236 habitants, qui doit son nom à une multitude de tombes antiques, dispersées dans les environs ; *Saint-Fargeau*, ancienne et jolie petite ville, située sur le Loing, avec 2,432 habitants : au centre de ses maisons s'élève un vaste et curieux château en briques, ouvrage du dixième siècle, qu'a possédé en dernier lieu le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau ; *Villeneuve-le-Roi*, station du chemin de fer de Paris à Lyon, avec 5,000 habitants, près de l'Yonne : sa grande rue est droite, large, régulière, et se termine à chaque extrémité par une belle porte gothique ; l'église de Notre-Dame offre un harmonieux mélange des architectures grecque et gothique ; *Ancy-le-Franc* est un bourg remarquable par un magnifique château, commencé en 1555, sous le règne de Henri II, d'après les dessins du Primatice, et qui ne fut terminé qu'en 1622. Il appartient aujourd'hui au marquis de Louvois.

YORCK DE WARTENBURG (JEAN-DAVID-LOUIS, comte), général prussien, naquit en 1759, à Kœnigsberg en Prusse, et descendait d'une famille anglaise venue autrefois s'établir en Poméranie. Entré au service en 1772, il fut attaché, lors de la campagne de Russie, en 1812, au corps auxiliaire prussien aux ordres du général Grawert, qui faisait partie du seizième corps d'armée, commandé par Macdonald. Grawert ayant été obligé, par l'état de sa santé, de renoncer à son commandement, ce fut Yorck qui le remplaça. Quand il eut connaissance de la désastreuse retraite de Moscou, il se décida à signer la convention de Tauroggen, en date du 30 décembre 1812, aux termes de laquelle le corps prussien placé sous ses ordres se sépara de l'armée française pour prendre des cantonnements neutres. Le roi de Prusse, qui ne se sentait pas encore assez fort pour lever le masque, sembla d'abord désapprouver cet acte ; mais une fois libre de ses actions, il s'empressa de rendre complétement justice au général Yorck. Il est incontestable que la *défection* du général prussien fut un fatal exemple offert à l'imitation des peuples contraints d'être nos *alliés*, et qu'on vit successivement, dans le cours de la campagne de 1813, toutes les troupes allemandes que la force avait réunies sous les drapeaux français, finir par les abandonner en vertu de conventions analogues à celle de Tauroggen ; mais il faudrait pourtant voir là autre chose que des *défections*, et savoir comprendre que les peuples asservis par l'étranger ont toujours le droit de briser leurs fers. Le général Yorck prit une part importante aux opérations de la campagne de 1813. A Leipzig, il enleva Mœckern au maréchal Marmont. Dans la campagne de 1814, il sauva, à Montmirail, le corps du général russe Sacken d'une destruction complète. Après la paix de Paris, le roi de Prusse le créa comte de Wartenburg, en mémoire de la victoire qu'il y avait remportée sur le général Bertrand, et à ce titre il ajouta une dotation considérable. Dans la campagne de 1815, son fils unique, officier aux hussards de Brandebourg, reçut, dans un engagement de cavalerie qui eut lieu sur la route de Versailles, le 1er juillet 1815, de nombreuses blessures, aux suites desquelles il succomba quelques jours après. La douleur profonde que cette perte fit éprouver à Yorck le détermina à prendre sa retraite, et depuis il vécut dans le plus complet isolement, en Silésie, où il mourut, le 4 octobre 1830.

YORICK, nom sous lequel Sterne s'est peint lui-même dans ses ouvrages.

YORK ou **YORKSHIRE**, le plus grand des comtés de l'Angleterre, avec le titre de *duché*, comptait en 1851 1,788,767 habitants sur une superficie de 296 myriamètres carrés, et dans la configuration et la nature de son sol, dans

ses produits et son industrie, représente en petit toute l'Angleterre. Il est divisé en trois districts ou *ridings*, ayant chacun son caractère propre et placé chacun sous l'autorité d'un lord-lieutenant particulier, à savoir *East-riding*, avec le petit arrondissement du chef-lieu (39 myriamètres carrés, et 254,181 habitants); *West-riding* (88 myriam. carrés, et 1,339,962 hab.), et *North-riding* (68 myriam. carrés, et 194,624 hab.). Le pays est en outre partagé en *wapentakes* et *liberties*; il envoie trente-cinq représentants au parlement, et a pour chef-lieu York. Des écueils, dont la hauteur varie entre 15 et 133 mètres, forment la côte, surtout dans le *North-riding;* plus loin, au sud, la côte s'aplatit jusqu'à *Spurn-head*, qui en forme la dernière limite. Depuis le cap *Flamborough*, rocher calcaire offrant les plus belles formes, les *Yorkshire-Wolds* se prolongent dans la direction du sud-ouest jusqu'à la contrée située entre Hull et Howden, hauteurs calcaires encore à moitié boisées, qui au *Willon-Beacon* atteignent une élévation de 253 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. La partie du comté située entre les montagnes, l'Humber et l'Océan, contrée présentant la forme d'une presqu'île, est désignée sous le nom de *Holderness;* c'est l'un des plus riches districts agricoles de l'Angleterre, avec de plantureuses prairies, et célèbre par sa race particulière de bêtes à cornes et de moutons. Au nord les *Wolds* se rattachent aux *Moorlands* de l'est, ou *Egton-Moors*, succession de chauves collines entremêlées de tourbières, de marais et de landes, quelquefois avec des rochers sur leurs crêtes, et où on rencontre de temps à autre quelques fertiles vallées, comme *Eskdale, Bilsdale* et *Ryedale*. A l'ouest, ces *moors* sont séparés de la vaste plaine d'York par les *Howardian-Hills*, montagnes bien boisées, et au nord-ouest par les *Cleveland-Hills* (où le *Roseberry* atteint 320 mètres d'élévation) de la non moins grande et fertile vallée de Cleveland, qui finit par se confondre avec la plaine d'York. Au delà de cette plaine onduleuse et centrale s'élèvent les *Moorlands* de l'ouest, appelés aussi *Yorkshire-Hills*, continuation septentrionale des montagnes du Derbyshire, vaste, aride et sauvage plateau de formation calcaire, traversé en tous sens par des chemins de fer et des canaux (les canaux de Manchester à Huddersfield, de Manchester à Halifax, du Liverpool à Leeds), avec des crêtes escarpées, des vallées du caractère le plus romantique, où abondent les cavernes, les sources, les fondrières, où on rencontre des rivières qui disparaissent tout à coup sous terre, des ruisseaux riches en truites, et des pics dont les trois plus élevés se trouvent assez rapprochés l'un de l'autre : le *Wharnside* ou *Whernside* (1,254 mètres), la plus haute montagne de toute l'Angleterre, le *Pennygant* (1,248 mètres) et l'*Ingleborough* (1,243 mètres). Sur le versant oriental de ces *Moorlands* occidentaux, où se trouvent les sources des principaux affluents de l'Ouse, de nombreuses vallées rocheuses s'abaissent en pentes insensibles vers la plaine d'York; entre autres, la vallée de l'Aire, l'une des plus belles et des plus gracieuses de l'Angleterre. En général, cette région montagneuse n'est pas non plus aussi stérile que les *Moorlands* de l'est. Sa principale richesse consiste dans le grand banc houillier du Yorkshire, qui s'étend sur un espace de 9 myriamètres de long et 3 de large dans la direction du sud, depuis Leeds jusqu'à Nottingham sur Trent, et qui contient de la houille de toutes qualités. On rencontre aussi dans la partie septentrionale quelques bancs de houille isolés, désignés ici sous le nom de *Swilleys*. Le comté d'York, l'un des plus riches de l'Angleterre en fer, possède aussi des mines de plomb et de cuivre, sur la côte orientale des carrières d'alun, surtout près de Whitby, et sur divers points des carrières de chaux et de pierre à bâtir.

Les cours d'eau les plus importants sont l'Humber et l'Ouse, le principal fleuve du comté, navigable, grâce à la marée, pendant 9 myriamètres en amont pour des navires de 120 tonneaux jusqu'à York. Il reçoit à sa gauche le Foss et le Derwent, à sa droite l'Ure, le Nidd, le Wharfe, l'Aire avec le Calder, navigable jusqu'à Leeds pour des navires jaugeant 170 tonneaux et jusqu'à Skipton pour des chalands, le Don ou Dun et le Trent. Sur la frontière septentrionale, la Tees a de l'importance, de même que l'Esk parmi les ruisseaux de la côte. Le Ribble appartient au bassin de la mer d'Irlande.

Le comté d'York est l'une des parties de l'Angleterre où les industries agricole et manufacturière marchent de front. C'est dans l'*Holderness* et dans la vallée d'York que l'agriculture est le plus avancée. Les étés y sont trop froids pour qu'aucune espèce de fruits y puisse mûrir. D'immenses pâturages favorisent beaucoup l'élève du bétail; et presque partout on élève de grands troupeaux de chevaux, de même que des bêtes à cornes de races diverses. Les moutons offrent également les races les plus diverses; leur produit en laine est considérable, mais non sous le rapport de la qualité. On élève plus de porcs qu'il n'en faut pour la consommation locale, et tous les points du comté fournissent des jambons excellents. La pêche du poisson de mer est aussi d'une grande importance. Le *West-riding*, plus favorablement traité à tous égards par la nature que les autres parties du comté, est l'un des premiers districts manufacturiers de l'Angleterre. Disposant d'immenses quantités de laine et de lin, de fer et de houille, etc., et d'une foule de puissantes chutes d'eau, l'industrie trouve en outre dans les rivières navigables du bassin de l'Humber, dans les canaux et les chemins de fer, les moyens de transporter ses produits vers la mer de l'est et celle de l'ouest. Leeds, Bradford, Huddersfield et Wakefield sont les grands centres de la manufacture de laine. Leeds est en outre le point de l'Angleterre où l'on file le plus de lin. Les articles d'acier de Sheffields et des localités environnantes rivalisent avec ceux de Birmingham. Les forges de Rotherham jouissent d'une vieille célébrité. De l'usine de la *Low-Moor-Iron Company*, près de Leeds et de Bradford, sortent d'immenses quantités de canons, de boulets, de chaînes et d'ancres. La filature de coton s'est surtout fixée à Easingwolds et dans les localités voisines. On fabrique en outre sur divers points de la grosse toile, des étoffes pour marins, du fil, des cotonnades, des tapis, des cuirs, du papier, du verre, etc. Hull et Goole, sa jeune rivale, entretiennent un immense commerce avec l'étranger; Whitby et Scarborough sont aussi le centre d'un actif mouvement commercial.

YORK, l'*Eboracum* des Romains, chef-lieu du comté du même nom (Angleterre), la seconde *city* du royaume dans l'ordre hiérarchique, siége de son second archevêque, et après Londres la seule ville dont le premier magistrat (maire), en vertu d'un privilége remontant à l'année 1389, porte le titre de *lord*. Avec sa banlieue elle forme un district particulier (*City and Ainsty of York*) d'environ 2 kilomètres carrés, et en 1851 comptait 57,000 habitants. Elle est située dans la plaine à laquelle elle donne son nom, au confluent du Foss dans l'Ouse, qu'on y traverse sur un pont de cinq arches, et sur le grand chemin de fer du Nord. C'est un bel et tranquille endroit, riche en ruines, en antiquités et en églises des temps passés; les rues en sont étroites, mais propres, les maisons bien entretenues, et tout y indique une aisance dans laquelle le commerce et l'industrie sont pour très-peu de chose. Des murailles dont les fondations remontent au temps des Romains, de même que les principaux ouvrages de défense datent du règne d'Édouard Ier, et qui ont été reconstruites en 1731 dans l'ancien style, entourent la ville en forme de carré irrégulier, et sont percées par quatre antiques portes. En fait d'édifices, on remarque d'abord le *Yorkminster* ou la cathédrale, placée jadis sous l'invocation de saint Pierre, la plus belle et la plus vaste église qu'il y ait en Angleterre, véritable chef-d'œuvre de l'ancienne architecture gothique, qui a 524 pieds anglais de long, 222 de large dans son transept et 109 dans sa nef, haute de 99 pieds, avec trois tours, dont celle qui surmonte la croix a 213 pieds d'élévation. La construction en fut achevée en 1426. Incen-

diée le 2 février 1829 par le fanatisme stupide du matelot Martin, l'Érostrate anglais, puis le 21 mai 1840 par l'imprévoyance d'un ouvrier, elle a beaucoup souffert de ces deux accidents; mais elle a été depuis complétement réparée. Son orgue, avec ses 3,234 tuyaux, est l'un des plus grands instruments de ce genre qui existent en Europe. Des 41 églises, 17 chapelles et 9 couvents qu'York possédait sous Henri VIII il ne reste plus aujourd'hui que 24 églises et 11 chapelles. Ce qu'on appelle *le château* se compose d'une suite de bâtiments construits par Richard III et à différentes époques. C'était autrefois une forteresse, et les deux tiers en ont été transformés, en 1836, en prison du comté; transformation qui a coûté au delà de 200,000 liv. sterl. C'est l'une des prisons les plus vastes et les mieux organisées qu'il y ait en Angleterre, et elle contient dans son enceinte les ruines d'un immense et solide rempart, dit *tour de Clifford*, qui fut construit par Guillaume le Conquérant sur fondations romaines. L'autre tiers du château est occupé par la salle des assises du comté, qui a 50 mètres de long et 15 de large, et qui est ornée d'un portique avec des colonnes d'ordre corinthien. Sur la place on trouve juxtaposés *Mansion house*, demeure officielle du lord-maire, construite dans le style moderne, et *Guildhall*, l'hôtel de ville, dont la construction remonte à l'an 1446.

Siége de la faculté de théologie des unitaires, York possède un collége, une société philosophique avec jardin botanique et muséum d'histoire naturelle, un institut archéologique, une bibliothèque, un théâtre, une salle de concerts pouvant contenir 2,000 spectateurs, et un grand nombre d'établissements de bienfaisance. Aujourd'hui inférieure en grandeur et en richesses aux villes de fabriques et de commerce qui se sont récemment élevées dans son voisinage, cette vénérable *city* a eu jadis deux périodes de splendeur. *Eboracum*, capitale de la Bretagne romaine et siége des diverses autorités politiques et administratives, fut pendant quelque temps la résidence des empereurs Adrien, Septime Sévère et Constance Chlore (ces deux derniers y ont leur sépulture). Quelques auteurs y font naître Constantin le Grand, qui y fut acclamé empereur (consultez Wellbeloved, *Eboracum, or York under the Romans* [1842]). Elle devint ensuite la capitale du royaume anglo-saxon de Northumberland, sous le nom d'*Eoforwick*. Lors de l'invasion des Danois, qui en l'an 107 s'emparèrent d'York, après avoir battu sous ses murs les Anglo-Saxons commandés par Osbert et Ella, elle se vit enlever par Londres l'honneur d'être la plus importante ville de l'Angleterre, quoique pendant plusieurs siècles encore divers rois anglo-normands l'aient souvent habitée. C'est à York, vers l'an 622 ou 652, que saint Paulin vint prêcher pour la première fois l'Évangile en Angleterre; et il fut le premier archevêque de cette ville. Jusqu'à la fin du quinzième siècle, l'Église d'Écosse releva de l'archevêque d'York. Il a aujourd'hui pour suffragants les évêchés de Durham, Carlisle et de Chester. En 1666 York fut assiégée par les troupes parlementaires et par les Écossais; et une armée royale aux ordres du palatin Rupert, qui venait à son secours, fut battue à *Marston-Moor*, village voisin, par lord Fairfax et le comte de Manchester. A la suite de cette victoire, la ville tomba au pouvoir des parlementaires.

York était aussi autrefois le nom du chef-lieu du haut Canada. *Voyez* TORONTO.

YORK (Les ducs d'). Les rois d'Angleterre conférèrent d'ordinaire le titre de *duc d'York* à des membres de leur maison, et en général à leur fils cadet. Édouard III en gratifia le quatrième de ses fils, *Edmond*, devenu le fondateur de la maison d'York, ou de la *Rose blanche*. Son frère aîné, *Jean*, fut au contraire le fondateur de la maison de Lancastre, ou de la *Rose rouge*. Ces deux familles, rameaux de la maison royale des Plantagenets, soutinrent l'une des luttes les plus longues et les plus sanglantes dont il soit mention dans l'histoire, la *guerre des deux Roses*, pour se disputer mutuellement la couronne d'Angleterre, jusqu'à ce qu'enfin la maison de Tudor, représentée par Henri VII, usurpa le trône. Henri VIII et Charles Ier portèrent jusqu'à la mort de leurs frères aînés le titre de *duc d'York*, de même que Jacques II jusqu'à son avénement au trône. Le fils de Jacques II, le *prétendant* Jacques III, conféra dans l'exil le titre de *duc d'York* à son fils cadet, *Henri-Benoît*. Ce prince est connu dans l'histoire sous le nom de *cardinal d'York* (*voyez* CHARLES-ÉDOUARD). En lui s'éteignit, en 1807, la race royale des Stuarts.

Georges Ier, de la maison de Hanovre, conféra en 1716 le titre de *duc d'York* à son frère Ernest-Auguste, prince-évêque d'Osnabruck. Celui-ci mourut en 1728. Ensuite, Édouard-Auguste, fils cadet du prince Fréderic de Galles et frère de Georges III, obtint ce titre, en 1760; mais il mourut en 1767, sans laisser de postérité.

Le dernier *duc d'York* fut Frédéric, fils cadet de Georges III. Il était né le 16 août 1763 et obtint en 1764 l'évêché-principauté d'Osnabruck, dont la souveraineté appartenait alternativement, aux termes du traité de Westphalie, à un évêque catholique et à un évêque protestant. Il en conserva la jouissance jusqu'en 1802, où l'évêché fut sécularisé et passa sous la souveraineté du Hanovre. Ce prince, après avoir obtenu en 1780 un brevet de colonel, se rendit sur le continent, afin surtout de compléter son éducation militaire en Prusse. Pendant son absence il fut nommé, en 1784, duc d'York et d'Albany et comte d'Ulster en Irlande. A son retour en Angleterre, en 1787, il prit son siége à la chambre haute; et l'année suivante, lorsque surgit la question de la régence, il se montra très-dévoué aux intérêts de son frère aîné, le prince de Galles, qui fut depuis le roi Georges IV. Un duel qu'il eut, en 1789, avec le colonel Lennox, devenu ensuite duc de Richemond, fit alors beaucoup de bruit. En 1791 le duc d'York passa encore une fois sur le continent, pour servir dans l'armée prussienne au cas où, comme on avait lieu de le craindre, la guerre éclaterait entre la Prusse et la Russie. A Berlin il épousa, au mois de décembre, la princesse Frédéricke, fille aînée du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II. En 1793, au début de la guerre contre la France, Georges III, qui aimait beaucoup ce fils, qu'ils croyait appelé à acquérir le renom de grand capitaine, lui confia le commandement d'un corps anglais chargé de défendre de concert avec les coalisés la Hollande et les Pays-Bas. Après la prise de Valenciennes, le général en chef, le prince de Saxe-Cobourg, l'envoya assiéger Dunkerque; mais le 8 septembre 1793 Houchard lui fit essuyer à Hondscoote une déroute complète, à la suite de laquelle il dut se retirer, en 1794, derrière la Meuse, et enfin s'embarquer à Cuxhaven. Georges III ne l'en promut pas moins, en 1795, au grade de feld-maréchal et de commandant supérieur de l'armée anglaise; en 1799 il lui confia en outre le commandement en chef d'une armée expéditionnaire envoyée en Hollande, où elle se grossit d'un corps russe aux ordres d'Essen. Battu par Brune le 19 septembre à Bergen, et le 6 octobre suivant non loin d'Alkmaer, il signa le 18 du même mois la capitulation d'Alkmaer. Quelques années plus tard un immense scandale résulta d'une brouille survenue entre ce prince et sa maîtresse, une certaine mistress Clarcke, qui communiqua au colonel Wardle, sur l'administration de la guerre, des documents des plus compromettants pour le duc d'York. Le 27 janvier 1809, Wardle, qui était membre de la chambre des communes, dénonça à ses collègues les tripotages de toutes espèces qui se commettaient dans cette partie des services publics. La chambre basse, qui nomma une commission d'enquête, fit à diverses reprises comparaître à sa barre la Clarcke pour entendre ses dépositions; et les impudentes réponses de cette femme amusèrent beaucoup le public aux dépens du duc d'York, qui perdit alors toute espèce de considération dans l'opinion. Bien que déclaré non coupable par une majorité de 88 voix, le prince résigna le commandement supérieur de l'armée, le 20 mars suivant. Néanmoins, au mois de mai 1811, son frère, qui était devenu prince

régent, le rétablit dans ses fonctions de commandant supérieur de l'armée de terre. Les nombreuses améliorations qu'il introduisit alors dans l'administration et l'organisation de l'armée lui valurent en 1814 un vote de remercîments de la part de la chambre des communes. Dans la session de 1825 il se prononça vivement à la chambre haute contre l'émancipation des catholiques ; et l'opinion publique s'en irrita d'autant plus, que depuis la mort de la princesse Charlotte, fille du prince-régent, il se trouvait l'héritier présomptif de la couronne. Toutefois, il ne survécut point à son frère Georges IV, et mourut le 5 janvier 1827. Il ne laissait pas d'enfants de sa femme, morte en 1820. Le duc d'York jouissait d'un apanage de 18,000 liv. sterl., plus d'une rente de 24,000 liv. sterl., comme dédommagement de son évêché d'Osnabruck. Cela ne l'empêcha pas de laisser à sa mort des dettes considérables, qui n'ont jamais été payées. En 1826, aux courses d'Ascott, on avait vu des huissiers saisir le cheval sur lequel le prince s'était rendu et celui de son domestique.

YOUNG (Arthur), célèbre agronome anglais, né en 1711, dans le comté de Suffolk, fut d'abord destiné au commerce. La mort de sa sœur, avec le mari de laquelle il devait entreprendre diverses opérations, le détermina à se livrer à la pratique de l'agriculture, pour laquelle il s'était toujours senti une vocation particulière. Il résolut donc de parcourir l'Angleterre afin d'étudier la pratique des fermiers les plus habiles de chaque canton, et acquit ainsi des connaissances pratiques fort étendues. A son retour, il entra en possession d'un petit domaine dont la mort toute récente de sa mère le laissait propriétaire. Il aurait pu le cultiver lui-même; mais, se défiant de sa disposition à faire des essais, à tenter des innovations, il aima mieux s'en tenir à faire de la théorie et s'appliquer à répandre l'instruction parmi les cultivateurs. De 1776 à 1779 il visita l'Irlande pour accroître ses connaissances et multiplier ses observations. Appelé par lord Kingsborough à remettre en état de culture un vaste domaine que la négligence du maître avait rendu stérile et misérable, Arthur Young prouva qu'il savait au besoin appliquer avec un rare discernement ses connaissances théoriques; et le vaste domaine confié à ses soins se trouva bientôt sur le même pied que les meilleurs modèles de ce genre cités en Angleterre. Arthur Young a publié un grand nombre d'ouvrages. Son *Manuel du Fermier* et ses *Annales d'Agriculture*, recueil auquel le roi Georges III ne dédaigna pas de fournir quelques articles, propagèrent en Angleterre une foule de notions utiles, et lui assurèrent une grande popularité jointe à une estime méritée. En 1787 il vint en France, et parcourut tout le midi; l'année 1789 le ramena au milieu de nous, et il alla aussi visiter l'Espagne et l'Italie. A son retour il fut nommé secrétaire du bureau d'agriculture, et le ministre Pitt attacha à cette place un traitement de six cents livres sterling. Ce savant modeste se trouva alors au comble de ses vœux. Revêtu d'un caractère public, il put prendre efficacement en mains la défense des intérêts de l'agriculture. En 1797 la mort lui enleva la plus jeune de ses filles, qu'il aimait tendrement; il en éprouva une douleur profonde, et sa vue, qui s'affaiblissait depuis quelques années, s'éteignit entièrement : il se soumit à l'opération de la cataracte, qui ne réussit pas. Une maladie de la vessie abreuva en outre de souffrances les dernières années de sa vie; il mourut le 20 février 1820.

YOUNG (Édouard), poëte anglais, naquit à Upham, dans le Hampshire, en 1681, et mourut en 1765. Il doit sa réputation à la publication de ses *Nuits*, qui dans la traduction de Letourneur ont obtenu une certaine popularité en France. Young, qui était entré dans les ordres à l'âge de quarante ans, composa en l'honneur de Georges Ier un poëme qui lui valut le titre de chapelain de ce prince. En 1730 il obtint, dans le Hertfordshire, la cure de Wetwyn, qu'il conserva jusqu'à sa mort sans pouvoir obtenir d'avancement. Il s'y maria; mais il eut bientôt le malheur de perdre sa femme, et vit tomber gravement malade sa belle-fille, qu'il aimait beaucoup. Il l'arracha au Nord, comme il dit poétiquement, pour l'approcher du *soleil*. Il voyageait avec elle en France, lorsqu'elle mourut, à Montpellier. Le fanatisme religieux voulut lui refuser un tombeau. Le mari de cette jeune femme mourut aussi à quelque temps de là, et la douleur qu'en ressentit Young fit d'un poëte médiocre jusque alors un grand poëte. C'est, comme l'a fort bien dit Johnson, une poésie *vaste* que celle des *Nuits*; elle exalte l'imagination, elle étend la pensée, et on sent, quand on en commence la lecture, cette impression qu'on éprouve en entrant dans une église gothique, dans un sanctuaire majestueux et sombre.

Outre *Les Nuits*, Young a publié d'autres poésies, oubliées, quelques tragédies, et une satire intitulée : *Universal Passion, the love of fame*. Young fut, au reste, un homme du siècle; et quoiqu'il eût placé sa lampe de travail dans une tête de mort, il aimait le soleil de la cour. Il lança des épigrammes contre Voltaire, puis il lui en demanda pardon. Celui-ci le paya de quelques éloges, et s'en moqua.

Ernest Descloseaux.

YOUNG (Thomas), érudit anglais, né en 1773, à Milverton, dans le Somersetshire, étudia la médecine à Édimbourg, et s'établit comme médecin à Londres. Il avait en outre fait une étude toute particulière des langues anciennes, notamment de l'égyptien, des mathématiques, de la botanique et de l'optique; et une dissertation qu'il écrivit sur le phénomène de la vue le fit admettre membre de la *Société royale de Londres*. Quelques rouleaux de papyrus qui tombèrent entre ses mains en 1814 et l'inscription de Rosette l'engagèrent à publier en 1815 ses *Remarks on Egyptian Papyri and on the Inscription of Rosetta*. Ses ouvrages les plus importants dans cette direction d'idées sont celui qui a pour titre : *Account of some recent Discoveries in Hieroglyphical Literature* (Londres, 1823), et son *Egyptian Dictionary* (1829). Il mourut à Londres, le 10 mai 1829.

YOUSOUF II. *Voyez* Al-Mohades.

YOUSOUF-IBN-TASCHFYN. *Voyez* Al-Moravides.

YOUSSOUF. *Voyez* Ioussouf.

YPRÉAU. *Voyez* Peuplier.

YPRES, ville fortifiée de la Flandre occidentale (Belgique), sur l'Yperle, avec 17,975 habitants, renferme d'importantes manufactures de dentelles, de toiles et de lainages, une chambre de commerce et un collége. Un canal la met en communication avec Bruges, Ostende et Nieuport. Les édifices les plus remarquables sont la magnifique halle aux draps, du style gothique le plus riche, commencée en 1342, et utilisée aujourd'hui comme hôtel de ville ainsi que pour diverses institutions publiques. Jansen, évêque de cette ville, mort en 1683, donna son nom à la secte connue dans l'Église catholique sous le nom de *janséniste*. *Voyez* Jansénisme.

YPSILANTIS, nom d'une ancienne famille de Fanariotes, riche et considérée, qui fait remonter son origine à la maison impériale des Comnène. Elle a dû un nouvel éclat à la part prise par plusieurs de ses membres à la guerre de l'indépendance grecque.

Athanase Ypsilantis, qui vivait à la fin du siècle dernier, jouissait d'une grande faveur auprès du sultan : son fils *Alexandre* hérita de sa grande fortune et de son crédit auprès de la Porte. D'abord drogman, puis hospodar de la Valachie, à laquelle il donna un code, il se démit volontairement de ces fonctions après les avoir exercées pendant sept ans. Mais peu après le commencement de la guerre que la Porte eut à soutenir en 1790 contre la Russie et l'Autriche, il fut une seconde fois nommé hospodar de Valachie. A quelque temps de là il fut fait prisonnier par les Autrichiens, et conduit à Brünn en Moravie, où il resta jusqu'à la paix de Iassy (1792). De retour à Constantinople, il travailla au plan qu'il avait conçu d'opérer une fusion com-

plète entre les Grecs et les Osmanlis, pour en faire un peuple nouveau; mais il excita par là les soupçons de la Porte, qui en 1805 fit périr au milieu des plus atroces tortures ce vieillard, alors âgé de quatre-vingts ans. Son fils, *Constantin* Ypsilantis, qui s'était distingué par d'heureuses dispositions et par son amour pour la liberté, conçut de bonne heure le projet de délivrer la Grèce à la tête d'un corps de 8,000 hommes; mais la conspiration ayant été découverte, il fut obligé de se réfugier à Vienne. Quand son père eut obtenu sa grâce du sultan, il revint à Constantinople, où il se livra à l'étude des sciences avec tant d'ardeur qu'il ne tarda pas à être regardé comme l'un des plus savants Fanariotes. Il fut d'abord nommé drogman de la Porte, puis en 1799 hospodar de la Moldavie, et en 1801 hospodar de la Valachie. Capricieusement destitué en 1805, il se rendit à Saint-Pétersbourg; et la guerre n'ayant pas tardé à éclater entre la Porte et la Russie, il revint à Bucharest, à la tête de 20,000 Russes. Là il organisa un corps de volontaires grecs, souleva les Serbes, et conçut de nouveau le projet de délivrer la Grèce. Mais la paix de Tilsitt le contraignit d'y renoncer et de se retirer à Kief, où il mourut, en 1816, laissant cinq fils, *Alexandre, Démétrius, Georges, Nicolas* et *Grégoire*. Les deux premiers seuls se sont fait un nom dans l'histoire de la guerre de l'Indépendance.

Alexandre Ypsilantis, né le 12 décembre 1792, accompagna son père à Saint-Pétersbourg en 1805, et entra, en 1809, comme officier dans la cavalerie de la garde impériale. Dans la guerre de 1812, il dirigea une attaque audacieuse contre Polotzk, qu'occupaient les Français. Devenu major au régiment des hussards de Grodno, il fit la campagne d'Allemagne sous Wittgenstein, et eut la main droite emportée par la mitraille à la bataille de Dresde. Nommé à Vienne colonel et officier d'ordonnance de l'empereur Alexandre, il obtint, en 1817, le commandement d'une brigade de hussards avec le grade de général major. Affilié alors à la société des *hétairistes* et initié à la connaissance de leurs plans pour délivrer la Grèce, plans auxquels il promit son concours, il dut, après la malheureuse issue de l'affaire de Dragaschan (19 juillet 1821), pourvoir à sa sûreté personnelle, et se dirigea vers les frontières de l'Autriche; mais il n'en eut pas plus tôt touché le sol qu'il se vit traité en prisonnier, et le gouvernement le fit enfermer dans la citadelle de Munkacz, en Hongrie. En août 1823 il fut transféré à Theresienstadt, en Bohême. Lorsque la Russie obtint, en 1827, sa mise en liberté, sa santé était tellement altérée par les souffrances de sa captivité, qu'il mourut le 31 janvier 1828, à Vienne, au moment où il comptait se rendre en Italie pour essayer de s'y rétablir.

Son frère puîné, *Démétrius*, né le 25 décembre 1793, avait également reçu en Russie une éducation distinguée et libérale. Imbu des idées de son père pour la délivrance de la Grèce, et initié comme son frère aux plans de l'*hétairie*, il se chargea, au printemps de 1821, de se mettre à la tête de l'insurrection, qui avait déjà éclaté en Morée, et débarqua à Hydra le 19 juillet, le jour même où son frère échouait à Dragaschan. Le projet de constitution qu'il proposa au gouvernement déjà établi, projet dans lequel il s'adjugeait le commandement en chef de l'armée, fut mal accueilli. Comptant sur l'appui de la Russie, il se brouilla bientôt avec les primats et avec le parti de Maurocordato, et fut sur le point d'être obligé d'abandonner la Grèce. Toutefois, il finit par se contenter du commandement du corps chargé d'assiéger Tripolitza, ville qui fut prise d'assaut par les Grecs au mois d'octobre. Mais il fut moins heureux au mois de décembre dans une attaque tentée contre Romani-di-Napoli, et fut repoussé avec des pertes considérables. Ce désastre et les machinations tramées pour mettre Maurocordato à la tête des affaires enlevèrent à Ypsilantis toute influence, et l'obligèrent de se retirer à Corinthe. Maurocordato, lors de la première création d'un gouvernement provisoire, en fut nommé président, tandisque Démétrius Ypsilantis n'était appelé qu'à faire partie du sénat provincial de la Morée. A la suite de diverses batailles livrées avec plus ou moins de succès aux Turcs, ayant perdu l'espoir de faire triompher l'élément militaire dans la seconde assemblée nationale de la Grèce convoquée en mars 1823, il se retira des affaires pour vivre en simple particulier à Tripolitza. Depuis il ne prit aucune part active aux événements. Toutefois, en 1825, lors de l'invasion de la Grèce par Ibrahim-Pacha, il se chargea de défendre les moulins de Lerne. Il protesta d'ailleurs formellement, le 24 avril 1826, contre la résolution de la troisième assemblée nationale, tenue à Épidaure, qui autorisait le ministre anglais à Constantinople à intervenir auprès de la Porte pour négocier la paix, à la condition que la Grèce s'administrerait elle-même et payerait à la Porte un tribut annuel. Cette démarche lui valut d'être déclaré déchu de ses droits de citoyen grec. Ypsilantis ne reparut en scène qu'à l'arrivée du président Capo-d'Istria. Il reçut alors le commandement des forces de la Grèce orientale; mais, mal secondé par le gouvernement, et en outre choqué des manières et de la conduite du frère du président, Augustin Capo-d'Istria, il donna sa démission, en 1830. Même après la mort du président, en 1831, Ypsilantis resta tranquille spectateur des événements; mais quand Augustin Capo-d'Istria eut été chassé de la Grèce, il consentit, sur les instances de Colletti, à reprendre ses fonctions. Il mourut dans l'été de 1832.

YRIARTE (Ignacio), le plus célèbre de tous les paysagistes espagnols, né en 1620, dans la province de Guipuscoa, apprit la peinture dans l'atelier du vieil Herrera, à Séville. Ne se sentant pas de vocation pour la figure, il se consacra au paysage, et avec un succès qui faisait dire à Murillo que ses toiles étaient inspirées. Yriarte est le peintre de l'imagination; ses effets de lumière ont quelque chose de magique, et il y a dans son exécution plus d'originalité que de fini. Ses paysages sans figures, à l'exception de ceux que Murillo a retouchés, sont beaucoup plus estimés que ceux où il a placé des figures. Il mourut à Séville, en 1685.

YRIARTE (Tomas de). *Voyez* Iriarte.

YSSEL ou IJSSEL, nom commun à divers cours d'eau du royaume des Pays-Bas. Le *Nieuw-Yssel*, bras canalisé du Rhin dans la province de Gueldre, répond à la *Fossa-Drusiana* creusée par Drusus. Il se réunit à Dœsburg avec l'*Oude-Yssel*, qui vient de la Westphalie et qui n'est navigable que sur une très-faible partie de son parcours. Leurs eaux réunies se dirigent alors dans le lit primitif du cours inférieur du Vieil-Yssel vers le nord, en baignant les murs de Zutphen et de Deventer. A partir de cette dernière ville elles forment la frontière entre la Gueldre et la province d'Over-Yssel; puis, après un parcours de 9 myriamètres environ, elles se jettent dans le Zuyderzée, par plusieurs bras formant un delta qui va toujours en s'élargissant, à Kampen, près de Zwolle, après avoir reçu à droite le Berkel ou Borkel, qui vient de Westphalie, et la Schip-Bach ou Schip-Beek. L'Yssel forme un des cinq bras d'embouchure du Rhin; à Zutphen il a plus de 100 mètres de largeur, à Kampen il en a près de 250, et porte des bateaux à vapeur ainsi que des bâtiments au long cours d'un tonnage médiocre. Le *Neder-Yssel* est un bras navigable du Lech, dont il se détache près de Vianen, pour se diriger à l'ouest à travers la province d'Utrecht, où il baigne Ysselstein et Monfoort; de là il traverse la province de la Hollande méridionale, pour se diriger au sud, où il se jette dans la Meuse, au-dessous de Rotterdam, en face de l'île d'*Ysselmonde*.

L'*Yssel* dont il a été question en premier lieu donne son nom à la province d'*Over-Yssel*, dans le royaume des Pays-Bas, à laquelle répondait sous la domination française le département des Bouches-de-l'Yssel. Sur une superficie de 42 myriamètres carrés, cette province comptait au 1er janvier 1853 une population de 227,683 habitants. C'est une vaste plaine, interrompue seulement à son centre par quelques collines, où dominent les marais et les landes,

surtout à l'est, mais où, à l'ouest, on rencontre un sol fertile et qui se prête très-bien à la culture des céréales. Elle a pour chef-lieu Zwolle. Les autres localités remarquables sont Deventer; Kampen; *Ommen*, au voisinage de laquelle se trouve une colonie où on recueille les mendiants (*voyez* FREDERIKSOORD); *Vollenhoven*, sur le Zuyderzée, avec 4,000 habitants, un commerce très-actif, une navigation et une fabrication d'étoffes de coton assez importantes; *Almelo* sur la Vechten, avec 7,000 habitants, mennonites pour la plupart, qui se livrent surtout à la fabrication et au blanchiment des toiles et livrent chaque année à l'exportation plus de 14,000 pièces de toile; *Enschede*, avec 6,000 habitants, etc.

YTTRIA, oxyde d'yttrium, qui se rencontre dans une terre découverte en 1791 par Gadolin, près de Ytterby, en Suède, d'où cette terre a pris les noms de *gadolinite*, *ythérite*, *terre d'yttria*. L'yttria est blanc, pulvérulent, inspide, inodore, plus pesant que la baryte. Il jaunit à une température élevée, et se racornit comme l'alumine. Infusible et sans action sur les couleurs végétales, il forme avec plusieurs acides des sels sucrés, dont quelques-uns donnent des cristaux de couleur améthyste, et qui sont précipités par les sulfhydrates.

YTTRIUM. Ce métal, qui sert de radical à l'yttria, fut isolé pour la première fois par Wöhler. L'yttrium a l'aspect d'une poudre grise, qui prend un éclat métallique sous le brunissoir. Chauffé à l'air, il brûle avec un vif éclat, et se transforme en yttria.

YTTROCÉRITE, nom donné par Gahn et Berzélius à un fluorure de cérium et d'yttrium, trouvé à Finbo, près de Fahlun, en Suède. Sa couleur, qui souvent dans le même morceau varie du violet foncé au rouge-gris et au gris-blanc, disparaît par l'application de la chaleur; ce qui prouve qu'elle n'est pas de nature métallique.

PELOUZE père.

YUCATAN, presqu'île qui s'avance du côté septentrional de l'Amérique centrale en forme de long rectangle. Elle est bornée à l'ouest par la baie de Campêche du golfe du Mexique, au nord, sur une étendue de 44 myriamètres, par le golfe du Mexique, à l'est par la baie d'Honduras de la mer des Antilles, reliée au golfe par le canal de l'Yucatan, situé entre le cap Catoche et l'île de Cuba, et large seulement de 21 myriamètres. La superficie de cette presqu'île est d'environ 2,800 myriam. carrés. Elle comprend, outre le district forestier d'Honduras ou de Balize au sud-est, qui appartient aux Anglais, une partie du département de la *Vera-Paz*, au sud, dépendance de Guatemala, des portions des États mexicains de Chiappa et de Tabasco au sud-ouest, et la *république de l'Yucatan*, politiquement comprise aussi dans le Mexique. Celle-ci occupe environ les deux tiers de la presqu'île, soit 1827 myriam. carrés. Elle a pour frontières du côté de l'Honduras anglais le *Rio-Hondo*, et du côté de l'État de Tabasco le *Rio-Paicutun*. La surface en est généralement plate, et n'est traversée, à une hauteur absolue d'environ 300 mètres, que par une chaîne de basses collines, dite *Sierra de Yucatan*, partant du plateau de Piten ou de la Vera-Paz, et allant toujours en s'abaissant vers le nord-ouest pour finir au cap Catoche, dans la mer du Mexique. Les côtes sont basses, plates, tout entourées de bancs de sable, peu accidentées à l'ouest, sauf la lagune de Terminos, ainsi qu'au nord; elles présentent au contraire à l'est de nombreuses échancrures formant plusieurs baies, parmi lesquelles on remarque surtout celles de l'Ascension, *del Espiritu-Santo* et de *Bacalaz*. La plus grande des îles de la côte orientale est *Cozumel*. A l'intérieur l'eau manque; on n'y trouve ni rivières ni sources d'eau douce, et rien qu'un seul lac, celui de *Chichaneanab*, dans le district de Tecax, qui a plusieurs myriamètres de long, mais qui ne contient que de l'eau salée, et qui se déverse dans la baie de l'Ascension. Sur la côte il existe bon nombre de petits cours d'eau, mais tous sans importance. Les plus grands sont le *Rio-Hondo* ou *Rio-Grande*, à l'extrémité sud-est, à l'ouest le *Champoton* et le *San-Francisco*, dont l'embouchure forme le port de Campêche, et le Bolina au nord-est.

Quoique le climat de Yucatan soit extrêmement chaud, en raison de sa situation, entre le 17° 48' et le 21° 35' de latitude septentrionale, de son peu d'élévation et de son sol pierreux, consistant le plus souvent en chaux et en coraux, en outre manquant d'eau, il passe pour salubre à cause de la sécheresse qui y règne en général. C'est seulement sur la côte que sévit la fièvre jaune; et à l'époque de la saison des pluies, les fièvres intermittentes et bilieuses y sont aussi nombreuses que dangereuses. Du commencement d'octobre à la fin de février durent les pluies torrentielles particulières aux régions tropicales; mais elles sont utiles à ce sol sablonneux et rocheux. Dans la saison sèche qui vient après, le ciel reste constamment pur et brillant, et la chaleur est quelque peu tempérée par les vents de la mer ainsi que par l'existence d'épaisses forêts; mais le pays n'offre souvent sur une étendue de plusieurs myriamètres qu'un désert complétement desséché. Excepté le maïs, et dans les parties humides le riz, il n'y croît aucune des céréales et fort peu des légumes d'Europe; en revanche, toutes les plantes qui entrent dans le commerce et tous les produits du sud, comme le tabac, le coton, le piment, le cacao, l'indigo et le *Jenoquen*, espèce d'agave dont les fibres servent à la fabrication de divers objets propres aux marins, de sacs, de nattes, etc., s'y rencontrent en abondance. Mais par suite du peu de développement qu'a pris jusque ici la culture du sol, la principale richesse du pays consiste dans ses vastes forêts, qui fournissent des bois de toutes espèces pour l'ébénisterie et la menuiserie, de même que pour la construction de vaisseaux, des bois de teinture, et des arbres à baume en tous genres. Faute de prés et de pacages, les bêtes à cornes y sont peu nombreuses; mais on y élève beaucoup de porcs. On ne trouve aucune espèce de métaux dans tout le territoire de l'Yucatan. Le nombre des habitants (*Yucatecos*) est de 580,000, dont les cinq sixièmes Indiens de race; le reste se compose de blancs, de nègres et surtout de métis. Les Indiens, dont la plus grande partie vivent indépendants dans les forêts du Sud et sont encore idolâtres, appartiennent tous à la même race, parlent la langue maya et sont regardés comme les descendants véritables des Toltèques. C'est seulement aux environs des villes qu'ils comprennent l'espagnol. Les premiers *conquistadores* espagnols trouvèrent cette population bien plus avancée dans les arts et l'industrie qu'elle ne l'est aujourd'hui. En 18[illegible] l'État de Yucatan était divisé en cinq districts : *Merida*, *Yzamal*, *Valladolid*, *Tecax* et *Campêche*. Le chef-lieu, *Merida*, siége d'un évêché et du gouvernement, fut fondé en 1542 et compte 25,000 habitants. Cette ville, située dans une plaine pierreuse, à 42 kilomètres de la mer, est bâtie avec beaucoup de régularité et possède treize églises, parmi lesquelles on remarque surtout la cathédrale, bel édifice achevé en 1598. Un séminaire et un collége en dépendent, de même qu'un hôpital est joint à l'église de San-Francisco. On n'y trouve aucune espèce de fabrique; et comme centre de commerce avec son port de *Sizal* ou *Sisal*, elle est bien moins importante que Campêche, dont le district comprend l'île de Carmen. *Valladolid*, sur le Rio-*Bolina*, avec 4,000 habitants, *Izamal* et *Tecax* sont les trois autres villes qu'on trouve dans l'État.

Les nombreuses ruines de monuments et même de villes antiques qu'on a retrouvées dans l'Yucatan, ont excité un vif intérêt dans ces derniers temps; elles appartiennent à l'architecture toltèque, et datent d'environ huit cents ans, époque où eut lieu la grande émigration des Toltèques qui abandonnèrent le plateau mexicain d'*Anahuac* pour venir coloniser l'Yucatan. Jadis tout l'Yucatan obéissait à un seul monarque, duquel dépendaient les autres caciques et chefs du pays, et qui résidait à Mayapan. Mais plus tard ces caciques secouèrent le joug, détruisirent Mayapan et se rendirent indépendants, au temps de l'arrivée

des Espagnols. Ceux-ci abordèrent pour la première fois cette côte en 1506, sous les ordres de Diaz de Solis et de Pinzon. La conquête commença en 1527, par Francisco de Montejo. Campêche fut fondé vers l'an 1540, pour servir de grand entrepôt commercial. En 1541 le dernier descendant du souverain de Mayapan, appelé *Toutoul-Xiou*, fit sa soumission aux Espagnols, après quoi Mani, sa capitale, tomba en ruines. Sur l'emplacement qu'occupait la ville de Tihoo, et avec ses débris, on fonda en 1543 la ville de Merida, érigée en évêché en 1560. Traités en esclaves par les Espagnols et surtout par les prêtres, les habitants aborigènes tombèrent peu à peu dans l'état de barbarie où ils se trouvent aujourd'hui, aussi bien là où ils ont adopté les pratiques extérieures du christianisme que dans les forêts, où ils continuent de vivre indépendants; tandis que les ruines qu'on rencontre çà et là dans le pays témoignent d'un état de civilisation déjà assez avancé.

Sous la domination espagnole l'Yucatan formait l'intendance de Merida du royaume de la Nouvelle-Espagne ou Mexico; et après la proclamation de l'indépendance il fit partie de la Confédération Mexicaine comme État indépendant sous ce nom d'Yucatan. Mais après d'incessantes contestations avec le gouvernement central, l'État d'Yucatan finit en 1841 par se déclarer république indépendante en même temps qu'il adoptait une constitution ayant pour bases les principes les plus libéraux en matières politiques et commerciales comme en matières religieuses. En 1847 les revenus publics s'élevaient à 408,640 dollars, et les dépenses à 612,032 dollars. Le Mexique ne voulut jamais reconnaître l'indépendance du Yucatan; et il exista un état de guerre entre ces deux républiques pendant plusieurs années. La concession de divers privilèges put seule déterminer les *Yucatecos* à se rapprocher du Mexique. Dans la guerre que cette puissance eut à soutenir contre les Américains du Nord, ceux-ci ordonnèrent d'abord de traiter l'Yucatan en pays neutre; mais le cabinet de Washington revint sur cette décision, quand il vit une partie de la population du Yucatan prendre fait et cause pour le Mexique. En 1850 les Indiens se révoltèrent, à l'instigation des Anglais, dit-on, contre la population blanche; et la guerre civile désola longtemps ces contrées. Consultez le prince de Waldeck, *Voyage pittoresque et archéologique dans les provinces d'Yucatan* (Paris, 1838).

YUCCA, genre de plantes de la famille des liliacées, ayant pour principaux caractères: Tige tantôt arborescente, tantôt souterraine; feuilles roides, épaisses, étroites, lancéolées, souvent bordées de petites dents épineuses, rassemblées à l'extrémité de la tige; fleurs en panicule terminale; périanthe campanulé, à six folioles, d'égale longueur, mais dont les intérieures sont plus larges, conniventes, soudées à leur base, marcescentes; six étamines insérées à la base du périanthe; filets courts, plans, élargis au sommet; ovaire à trois loges, multi-ovulées, surmonté de trois stigmates, sessiles; capsule oblongue, à parvis un peu charnus, commençant par s'ouvrir au sommet et finissant par se diviser incomplétement en trois valves.

Kunth range dans ce genre vingt-deux espèces, qui croissent généralement dans les parties chaudes de l'Amérique du Nord. La plupart sont recherchées pour l'ornement de nos jardins, où elles réussissent très-bien. L'*yucca brillant* (*yucca gloriosa*, L.), que l'on rencontre depuis le Canada jusqu'au Pérou, et l'*yucca glauque* (*yucca glaucescens*, Haw.), sont surtout remarquables par leurs belles panicules de fleurs blanches, mêlées de rouge en dehors dans la seconde espèce. L'*yucca filamenteux* (*yucca filamentosa*, L.), originaire de la Caroline et de la Virginie, a des fleurs encore plus grandes, mais d'un blanc verdâtre; on en connaît une belle variété à feuilles panachées.

YVERDUN, l'*Ebrodunum* des Romains, ville industrieuse et bien bâtie du canton de Vaud (Suisse), avec 3,700 habitants, à l'embouchure de l'Orbe dans la partie méridionale du lac de Neufchâtel. Le château, construit en 1135, par le duc Conrad de Zæhringen et agrandi en 1220 par Pierre de Savoie, devenu plus tard la résidence des baillis bernois, fut cédé en 1805 par le gouvernement au célèbre Pestalozzi pour y établir sa maison d'éducation.

YVES de CHARTRES (Saint), né vers le milieu du onzième siècle, dans le Beauvoisis, mourut en 1115, après avoir été nommé évêque de Chartres en 1093. Il a laissé divers écrits précieux pour l'histoire du temps et pour le droit canonique, des *Sermons*, une *Chronique abrégée des Rois de France* et un recueil d'*Épîtres ecclésiastiques*.

YVETOT, chef-lieu d'un arrondissement du département de la Seine-Inférieure, station du chemin de fer de Paris à Rouen et au Havre, avec 8,254 habitants et diverses manufactures de toile, de basin, de coutil, de siamoise, de drap, de calicot, etc.; un tribunal civil et un tribunal de commerce, une chambre consultative des arts et métiers et un conseil de prud'hommes. C'est une ville très-ancienne, et qui pendant longtemps forma une petite souveraineté indépendante, vulgairement appelée *royaume d'Yvetot*. Suivant la tradition, le roi Clotaire ayant assassiné son vassal Gaultier d'Yvetot dans l'église de Soissons, le meurtrier, pousuivi par ses remords et menacé en outre d'excommunication par le pape Agapet, aurait affranchi de tout lien de vasselage et érigé en souveraineté indépendante la seigneurie d'Yvetot en faveur des héritiers de Gaultier. Le dernier *roi d'Yvetot* fut Camille d'Albons. En 1681 le parlement enleva à ce petit territoire ses droits de souveraineté, tout en le reconnaissant comme bien libre, dont les seigneurs portaient le titre de *prince d'Yvetot*, et dont les habitants étaient exempts de l'impôt; état de choses qui dura jusqu'à la révolution de 1789.

Le *Traité sur le royaume d'Yvetot*, par Claude Mallngre, est connu seulement des bibliophiles : *Le roi d'Yvetot*, dont la muse gracieuse et piquante de Béranger écrivit les *Gestes*, est mieux connu du peuple. Mais ce badinage du mois de mai 1813, où il parut au milieu des fleurs, cachait une leçon. Fatiguée de poursuivre la gloire de Cadix à Moscou, la France commençait à compter ce qu'il lui en avait coûté de pleurs et de sang; et avant que le corps législatif osât dire à Napoléon : « Les larmes des mères et les sueurs des peuples sont-elles donc le patrimoine des rois? Béranger lui chantait ce *Bon petit roi d'Yvetot*,

Qui n'agrandit point ses États,
Fut un voisin commode,
Et, modèle des potentats,
Prit le plaisir pour code.
Ce n'est que lorsqu'il expira
Que le peuple qui l'enterra
Pleura.

Z

Z, vingt-cinquième lettre et dix-neuvième consonne de notre alphabet; on l'appelle *zède*, mais son vrai nom épellatif est *ze*. Elle est le signe représentatif de l'articulation faible, dont la forte est représentée par la lettre *s* placée au commencement de certains mots. Il y a une telle affinité entre ces deux lettres qu'on les prend fréquemment l'une pour l'autre, comme dans *usage*, *misère*, *maison*, que l'on prononce *uzage*, *mizère*, *maizon*. Les langues française et anglaise sont les seules où le *z* soit une consonne simple.

Le Z était une lettre numérale, valant 2,000; surmontée d'un trait horizontal, sa valeur était de 2,000 × 2,000, ou 4,000,000. Elle est la marque des pièces de monnaie frappées à Grenoble. CHAMPAGNAC.

ZAATCHA, oasis fortifiée du Sahara algérien, prise par les Français en 1849, à la suite d'un siége meurtrier (*voyez* ALGÉRIE, tome 1er, pages 328 et 329).

ZABACHE (Détroit de). *Voyez* BOSPHORE CIMMÉRIEN.

ZACATECAS, l'un des États du centre du Mexique, qui formait autrefois une intendance espagnole célèbre par ses mines et par ses richesses métalliques, et qui, avec Xalisco, composait le royaume de la Nouvelle-Galice. Sa superficie est de 523 myriamètres carrés (suivant quelques-uns de 594 et même de 987 myriam. carrés), avec une population de 356,000 habitants. Le plateau qui occupe le centre de cet État, et qui est à plus de 2,180 mètres au-dessus du niveau de la mer, se compose de syénite et d'ardoise argileuse. Le sol en est généralement très-aride. La partie nord-est est une vaste plaine, avec quelques ondulations et quelques groupes de montagnes, où ne croissent que des mimeuses, des palmiers nains, des cactus, des *mesquites* et autres arbrisseaux épineux, parcourue par d'immenses troupeaux, surtout de moutons et de chèvres, inculte, à l'exception de quelques rares champs de maïs au voisinage des *haciendas*, et sans autre eau que des puits profonds ou bien des étangs établis souvent à grands frais pour que les bestiaux puissent s'y désaltérer. C'est seulement lorsque la saison des pluies est favorable que le sol s'y couvre tout de suite d'une luxuriante végétation, et que les céréales, les plantes potagères prospèrent dans les localités mises en culture; mais la pluie fait souvent complétement défaut, et de violents vents du nord augmentent encore la sécheresse. D'ordinaire, sur cinq années on en compte une mauvaise. Les montagnes, traversées dans tous les sens par de profondes fondrières, mais riches en métaux, ont un aspect encore plus triste et plus désolé que les plaines, dont la population nomade jouit d'un grand renom de loyauté et d'hospitalité. Toutefois, certaines parties de l'État de Zacatecas sont très-fertiles, par exemple le district d'*Aguas-Calientes*. Les cours d'eau ne sont que d'insignifiants ruisseaux. Au nord du chef-lieu on trouve neuf petits lacs, dont l'eau contient de la soude en abondance. A cause de l'extrême élévation du sol, qui n'est nulle part moindre de 2,000 mètres, le climat est en général plutôt froid que chaud. Malgré l'infécondité du sol et la minime population de certains districts, l'ensemble de la production agricole ne laisse pas que d'être encore assez considérable. Dans le district de Villanueva le maïs rapporte 100 pour 1, et dans le district de Zacatecas le froment 21. Le maïs constitue à peu près le quart de toute la production en céréales. Il n'y a jamais eu dans cet État de manufactures de quelque importance. Au chef-lieu, de même qu'à *Aguas-Calientes*, on trouve quelques filatures de coton, quelques manufactures de cotonnades et d'étoffes de laine; et à *Penos* on distille des eaux-de-vie de *maguey*. Tous les autres objets nécessaires à la vie se tirent des autres États. Le commerce ne consiste que dans l'échange des métaux précieux fournis par l'exploitation des mines contre les produits de l'industrie étrangère, ou de celle des États voisins, et contre les produits agricoles de ceux-ci. La grande industrie de cet État, la source principale de l'aisance dont jouit sa population, c'est l'exploitation de ses mines d'argent, qui remonte à l'an 1555. De 1610 à 1810 elle a produit au moins 670 millions de *pesos*. De 1811 à 1825 il fut frappé à l'hôtel des monnaies du chef lieu 3,169,229 marcs d'argent fin, représentant une valeur de 30,659,518 *pesos*, et de 1825 à 1833, 4,189,102 marcs, d'une valeur de 35,673,[illegible] *pesos*. Mais la production totale a été bien plus considérable, car il s'exporte beaucoup d'argent en barres, de même qu'on en emploie de fortes quantités en fabrication de vaisselle plate. La production moyenne annuelle, de 1610 à 1810, fut de 3,350,000 *pesos*; de 1811 à 1825, de 2,043,968 *pesos*; de 1826 à 1832 de 4,459,156 *pesos* (argent monnayé). Les habitants sont le plus généralement groupés dans un petit nombre de localités importantes; d'immenses étendues au nord et au nord-est sont presque désertes, et la population indienne a été exterminée presque tout entière. Sous le rapport ecclésiastique, l'État de Zacatecas relève de l'évêché de Xalisco; et le clergé y exerce encore une grande influence. Depuis 18[illegible] on y a beaucoup fait pour l'instruction publique, et de tous les États du Mexique celui de Zacatecas est peut-être l'État dont la population est la plus éclairée. Toutefois, l'instruction publique y réclame encore bien des améliorations.

Le chef-lieu, ZACATECAS, après Guanaxuato la ville du Mexique la plus célèbre sous le rapport de l'industrie minière, et qui dès 1588 avait été érigée en *Ciudad*, compte 25,000 habitants. On y trouve une grande place entourée de jolies maisons, mais les rues sont généralement sales et étroites. Les églises et les couvents y sont nombreux. L'église paroissiale principale est un bel édifice, où l'on remarque des fonts baptismaux en argent massif du poids de 474 marcs.

La ville possède un palais du gouvernement, une douane, un hôtel des monnaies, un bazar, une halle aux grains, une manufacture de cigares, un collége fondé vers la fin du dix-septième siècle, et elle est le centre d'un important commerce de transit. La célèbre mine de *Veta-Grande* est située à environ 7 kilomètres au nord. La seconde ville de l'État est *Aguas-Calientes*, ville bien bâtie, sur la rivière du même nom, l'un des affluents du Rio-Grande de Santiago,

dans une large vallée, sur la grande route de Mexico à Sonora et à Durango, qui se croise avec celle de San-Luis-Potosi à Guadalaxara. On y compte 33,000 habitants, et on y trouve des fabriques assez importantes d'étoffes de laine. Aux environs il existe un grand nombre d'eaux thermales. La troisième ville est *Sombrerete*, avec 15,000 habitants et les mines de *Veta Negra* et d'*El Pavelleon*.

ZACCAGNINO. *Voyez* TRUFALDINO.

ZACH (FRANÇOIS, baron DE), mathématicien et astronome, naquit à Presbourg, le 4 juin 1754. Surintendant de la cour et de la maison de la duchesse douairière de Saxe-Gotha, il accompagna cette princesse dans un voyage qu'elle fit en France pendant les années 1804 et 1805. Depuis 1787 il cumulait ces fonctions avec celles de directeur de l'observatoire de Seeberg, près Gotha. Mais à partir de 1806 il vécut le plus souvent à l'étranger et à la suite de la duchesse, tantôt à Paris, tantôt en Italie. Il n'en continua par moins d'ailleurs à s'occuper activement d'astronomie. Il se trouvait à Gênes avec la princesse, lorsque le gouvernement sarde, blessé de quelques expressions dont la duchesse s'était servie à propos de certaines questions politiques, leur fit intimer à tous deux l'ordre d'avoir à quitter le territoire de Gênes dans le délai de deux fois vingt-quatre heures; et il ne fallut rien moins que l'intervention de la diplomatie prussienne pour faire revenir le cabinet de Turin d'une mesure prise *ab irato*. La duchesse étant venue à mourir à peu de temps de là, Zach, quoique très-souffrant, quitta les États sardes pour se retirer à Paris, où il fut enlevé par le choléra, le 2 septembre 1832. On a de lui un grand nombre de dissertations sur diverses questions d'astronomie. Il y fait preuve de vastes connaissances et d'une remarquable clarté d'exposition. Ses *Éphémérides géographiques* et leur continuation, sa *Correspondance mensuelle pour le progrès de la géographie et de l'astronomie* (28 volumes, Gotha, 1800-1813), qu'il continua en Italie sous le titre de *Correspondance astronomique*, obtinrent un grand succès.

ZACHARIE, l'un des douze petits prophètes, était fils de Béréchie, petit-fils d'Addo. Il vivait en Chaldée. Avec Aggée; il commença son ministère à Jérusalem, dans la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe. On peut diviser sa prophétie en deux parties principales, dont la première traite des événements les plus prochains, et surtout de la réédification du temple, à laquelle il contribua si puissamment avec le prophète Aggée. Il y prédit les règnes des pontifes, et prononce l'abolition des jeûnes institués à l'occasion des calamités publiques. La seconde partie contient les prédictions relatives à des événements plus éloignés, tels que la ruine des Syriens et des Philistins, la venue du Messie, les victoires des Machabées et le triomphe de la vraie religion. Son langage hybride, mêlé de chaldéen et d'hébreu, ne plaît point aux purs hébraïsants. Son style s'élève jusqu'aux plus grandes hardiesses de la poésie pour descendre bientôt au ton de la plus humble prose; on y trouve beaucoup de figures, d'allégories, de traits mystérieux et même énigmatiques. Toutefois, Zacharie, le plus obscur des petits prophètes, comme l'a dit saint Jérôme, s'est montré le plus clair de tous lorsqu'il a prédit l'avénement du Messie. Dans cette circonstance, héraut du plus merveilleux des prodiges, ses accents d'avenir sont identiques avec ceux de l'évangéliste, véridique historien de faits accomplis.

Le nouveau Testament fait mention d'un prêtre appelé aussi *Zacharie*, membre de la famille Abia, mari de sainte Élisabeth et père de saint Jean-Baptiste. E. LAVIGNE.

ZACHARIE, quatre-vingt-treizième pape, succéda, en 741, à Grégoire III, sous Constantin Copronyme, empereur d'Orient. Ses démarches amenèrent le roi des Lombards, Luitprand, à restituer au duché de Rome quatre villes que les armes victorieuses de ses peuples en avaient détachées. Le monarque avait une telle vénération pour le pontife, que sur ses instances il consentit l'année suivante, à se retirer de l'exarchat de Ravenne. L'empereur donna en même temps à Zacharie deux terres du domaine de l'empire; et pendant qu'il arrondissait ainsi le patrimoine de saint Pierre, son légat Boniface étendait sa juridiction sur l'Allemagne, érigeait l'évêché de Mayence en archevêché pour diminuer l'autorité rivale de l'archevêché de Trèves, et fondait l'évêché de Wurzbourg. Zacharie tint deux conciles à Rome pour réprimer les désordres du clergé; le premier en 744, le second en 745. Ce pape mourut au mois de mars 752. Rome lui doit la reconstruction du palais de Latran, et l'église de Saint-Pierre de riches ornements. On lui attribue aussi une traduction des Dialogues de saint Grégoire en langue grecque. VIENNET, de l'Académie Française.

ZACHLEEVEN ou ZACHTLEEVEN. *Voyez* SAFTLEEVEN.

ZADIKIM, ZADIKS. *Voyez* CHASIDIM.

ZÆHRINGEN, village de 680 habitants, près de Fribourg (grand-duché de Bade). On y voit les ruines d'un vieux château, dont les ducs de Zæhringen, aïeux de la maison régnante de Bade, prirent le nom. La maison de Habsbourg elle-même n'est, dit-on, qu'une branche cadette de la famille de Zæhringen.

En 1812 le grand-duc Charles de Bade fonda l'*ordre du Lion de Zæhringen*.

ZAFARINAS (Iles), groupe d'îlots situés sur la côte septentrionale de l'Afrique, restés inhabités jusqu'en 1847, et dont en janvier 1847 une expédition partie de Malaga vint prendre possession au nom de la reine d'Espagne Isabelle II, à l'effet d'y établir de nouveaux *presidios*.

ZAGARA. *Voyez* HÉLICON.

ZAÏD. *Voyez* SÉIDE.

ZAÏRE et mieux ZAHIR. *Voyez* CONGO.

ZAJONCZEK (JOSEPH, prince), né en 1752, à Kaminiec, d'une famille noble mais pauvre, entra de bonne heure au service. Lieutenant-colonel en 1784, il commença à attirer sur lui l'attention comme nonce à la diète. En 1793 il passa colonel et chef d'un régiment, puis prit sous les ordres de Kosciuszko une part brillante à la guerre de Pologne contre la Russie, et s'y distingua de manière à obtenir le grade de général major. La fortune ayant trahi la cause polonaise, Zajonczek abandonna la terre natale avec un grand nombre de ses compatriotes pour aller demander à la France une nouvelle patrie. D'abord attaché avec le grade de général de brigade à l'armée d'Italie, il suivit Bonaparte en Égypte; et il est bien peu de bulletins de cette expédition où son nom ne se trouve pas mentionné de la manière la plus honorable. En 1802 le premier consul le fit passer général de division, et lui confia le commandement d'une division en Italie. En 1812 il accompagna Napoléon dans sa campagne de Russie. Au passage de la Bérézina, où il commandait un corps d'armée français, un boulet de canon lui enleva une jambe. A Wilna il fut fait prisonnier par les Russes, qui l'envoyèrent à Kief. Lors de la création du royaume de Pologne, en 1815, l'empereur Alexandre l'y nomma son lieutenant ou *namiestnik* : nomination qui d'abord combla de joie la nation polonaise; mais Zajonczek ne tarda pas à perdre toute sa popularité, à cause de l'exactitude avec laquelle il se conforma aux plans de l'empereur. En 1818 Alexandre le créa *prince* polonais; et à son avénement Nicolas le confirma dans tous ses titres et dignités. Zajonczek mourut à Varsovie, le 28 juillet 1826. On a de lui une *Histoire de la Révolution de Pologne en 1794 par un témoin oculaire* (Paris, 1797).

ZALEUCUS, célèbre législateur des Locriens d'Italie, qu'on nommait *Épizéphyriens*, florissait vers l'an 500 av. J.-C. La tradition le fait disciple ou esclave de Pythagore, qu'il aurait accompagné dans son voyage en Égypte. Tout ce qu'on sait des lois données par Zaleucus à ses concitoyens, c'est qu'il fit de la nécessité d'une religion la base de son système politique, qu'il s'efforça d'arrêter les progrès du luxe, qu'il ordonna aux courtisanes de porter de riches parures, et qu'il punit la violation de la foi conjugale par la

perte des deux yeux. Obligé d'appliquer cette loi à son propre fils, il ne lui fit crever qu'un œil, et, pour concilier les rigoureuses prescriptions de la loi avec l'amour paternel, il se fit crever un œil à lui-même. Enfin, il ordonna que quiconque proposerait de modifier les lois devrait se présenter la corde au cou, afin d'être immédiatement étranglé si son projet n'était pas adopté.

ZAMA, ville de Numidie, située à cinq jours de route à l'ouest de Carthage, est célèbre par la bataille qui se livra à peu de distance de ses murs, dans un endroit que Polybe et Tite Live appellent *Naragara*, le 19 octobre de l'an 202 av. J.-C., entre Publius Cornélius Scipion et Annibal, à la suite de conférences entre les deux généraux demeurées inutiles; bataille qui mit fin à la seconde guerre punique. Dans l'engagement de cavalerie par lequel commença la bataille, les Carthaginois ne tardèrent pas à être mis en déroute. L'action des éléphants sur les Romains fut minime. Les mercenaires carthaginois, après la plus énergique résistance, furent rejetés par les *hastati* sur la seconde ligne, puis rejetés encore sur les Romains, de telle sorte qu'entourés de toutes parts ils furent massacrés. A leur tour les *hastati* s'étant trouvés vivement pressés par les Carthaginois, Scipion leur envoya l'ordre de se replier sur le gros de son armée, et fit avancer de côté vers ses ailes les *principes* et les *triarii*, pour attaquer résolûment l'ennemi. Les troupes italiennes d'Annibal firent une défense désespérée; mais quand la cavalerie romaine en vint à charger l'infanterie carthaginoise, celle-ci lâcha pied, et l'armée d'Annibal se trouva presque complétement anéantie. La perte des Carthaginois ne s'éleva pas à moins de 20,000 hommes restés sur le carreau et à un nombre égal de prisonniers. Les Romains n'eurent que 2,000 morts. Annibal réussit à gagner Adrumète à la tête d'un faible détachement, et de là il s'en revint à Carthage.

ZAMBO ou GRIFFE. *Voyez* Nègre.

ZAMET (Sébastien), né à Lucques, en 1550, était venu en France avec d'autres Italiens à la suite de Catherine de Médicis, et ne tarda pas à y faire une grande fortune. Il n'avait pas toujours été riche. Quelques historiens affirment qu'il avait été le cordonnier de Henri III. Cette assertion n'est pas même vraisemblable. Il avait pu exercer ce métier en Italie, mais il était déjà intéressé dans les finances lorsque Henri III monta sur le trône. Ses antécédents ne furent pas un obstacle à sa haute fortune. Birague, venu comme lui en France sous la protection de la reine mère, était fils d'un meunier, et on le vit depuis chancelier de France et cardinal. Zamet avait dans le quartier de l'arsenal un hôtel magnifique, que depuis on a appelé l'*hôtel Lesdiguières*. Il tenait grand jeu, et sa table était somptueusement servie; c'était le rendez-vous des princes et des grands seigneurs de la cour. Les jours et les nuits s'y passaient en festins et en orgies. Bassompierre, un des habitués les plus assidus de l'hôtel Zamet, a fait une description fort détaillée de la joyeuse vie qu'on y menait. Henri IV mangeait souvent à la table de l'opulent et officieux amphitryon. Ses dépenses énormes n'absorbaient point toutefois ses revenus; et à la signature du contrat de mariage d'une de ses filles, il répondit au notaire, qui lui demandait ses titres et ses qualités : « Qualifiez-moi seigneur de dix-sept cent mille écus. » Destouches a reproduit ce trait dans son *Glorieux*. Zamet avait adopté pour devise : *Vive le roi! vive la Ligue!* Lorsque le duc de Mayenne était tout-puissant, il se montrait l'un de ses courtisans les plus dévoués. Il avait même obtenu sa confiance, et fut envoyé par lui en mission auprès de Henri IV. Celui-ci témoigna la plus généreuse bienveillance à Zamet, et dès qu'il fut affermi sur le trône, il le combla de faveurs. Gabrielle d'Estrées, alors duchesse de Beaufort, n'aspirait à rien moins qu'à devenir reine de France; elle était sûre du consentement de Henri IV. Cet hymen contrariait trop d'ambitions rivales. Henri était à Fontainebleau; Gabrielle l'attendait à Paris. Elle était descendue chez Zamet. A peine eut-elle sucé le jus d'une orange que l'Italien lui avait donnée, qu'elle éprouva des douleurs aiguës. Elle demanda à grands cris qu'on la tirât de ce maudit logis, et fut immédiatement transportée à l'hôtel Sourdis, près du Louvre, où bientôt elle expira après une affreuse agonie. La voix publique accusa Zamet de l'avoir empoisonnée; on ne voit pas trop dans quel but il aurait commis ce crime. Henri IV fut au désespoir de la mort de sa maîtresse; mais il continua de traiter Zamet avec la plus affectueuse familiarité, et de l'appeler son bon *Bastien*. Zamet avait longtemps vécu avec Madeleine Leclerc du Tremblai. Il en eut des enfants qui furent ensuite légitimés. L'un de ses fils, Jean Zamet, que les huguenots appelaient le *grand Mahomet*, fut fait maréchal de camp; l'autre, appelé Sébastien, comme son père, fut nommé par Henri IV évêque de Langres, premier aumônier de Marie de Médicis, et abbé de Saint-Arnould de Metz. Le maréchal de camp périt au siége de Montpellier, en 1622.

L'ancien cordonnier de Lucques vécut heureusement, et prit rang parmi les premiers gentilshommes de la cour de France. Il mourut à Paris, le 14 juillet 1615, à l'âge de soixante-deux ans, et fut enterré dans la nef des Célestins, avec cette épitaphe : *Icy repose le corps de messire Sebastien Zamet, baron de Murat et de Billy, seigneur de Beauvoir et de Casabelle, conseiller du roi en ses conseils, capitaine du château et surintendant des bâtiments de Fontainebleau, surintendant de la maison de la reine*, etc. Dufey (de l'Yonne.)

ZAMOJSKI (Jean), né en 1542, d'une noble et antique famille, fit ses études à Paris et à Padoue. A son retour dans sa patrie, le roi Sigismond-Auguste ne tarda pas à lui confier l'administration de deux starosties. Dans les diètes tenues après la mort de ce prince, Zamojski fit preuve de grande habileté oratoire. C'est lui d'ailleurs qui fit décréter le principe devenu plus tard si fatal à la Pologne que tout gentilhomme contribuant de sa personne à la défense du pays avait le droit de prendre directement part à l'élection des rois. Grâce à l'influence de Zamojski, la candidature du prince de la maison de Valois qui régna plus tard en France sous le nom de *Henri III* réussit; et ce fut lui qui rédigea les conditions de cette élection. Une autre élection ayant dû avoir lieu à peu de temps de là, par suite de la *désertion* du duc d'Anjou, Zamojski y prit encore une part active, et fut un de ceux qui s'employèrent à faire appeler *Étienne* Bathori à la couronne. Celui-ci le nomma d'abord grand chancelier du royaume, puis, en 1580, généralissime de la couronne, et, en 1583, lui donna en mariage sa nièce Griseldis. A la mort d'Étienne Bathori, Zamojski, à qui il eût été facile de se faire élire roi, préféra donner la couronne à Sigismond III. Esprit faible et borné, Sigismond ne paya que d'ingratitude l'homme à qui il devait le trône. Moins soucieux de son crédit, de sa puissance, que de la prospérité de son pays, et défenseur intrépide des libertés et des priviléges de la noblesse, Zamojski ne cessa de prêcher le respect et la soumission aux lois. Suppléant à l'apathie de Sigismond, il protégea les frontières du royaume contre les insultes des Turcs, des Tatares et des Cosaques, payant au besoin les troupes de ses propres deniers, et triompha si complétement de Michel, voïvode de Moldavie, que la diète de 1601 lui vota des remercîments publics. Il ne fut pas moins heureux en 1602 contre les Suédois, en Livonie; mais à ce moment l'impossibilité où il se trouva de payer aux troupes l'arriéré de leur solde le contraignit à résigner son commandement. Il protégeait les sciences de la manière la plus généreuse, et établit une académie à Zamosc, ville qu'il avait fondée. Il mourut en 1605. On a de lui divers ouvrages, entre autres : *De Senatu Romano* (Venise, 1563) et *Testamentum Johannis Zamori* (Mayence, 1606). Il existe aussi de lui des lettres d'un haut intérêt dans les *Litteræ Procerum Europæ* de Lünig.

ZAMOLXIS, Gète de naissance, l'un des plus célèbres sages de l'antiquité, fut, suivant quelques auteurs, l'esclave et le disciple de Pythagore, qu'il accompagna

dans son voyage en Égypte, quoique Hérodote le fasse vivre beaucoup plus tôt. Il contribua surtout à civiliser et à moraliser sa nation, en lui enseignant l'immortalité de l'âme et en lui donnant de bonnes lois; aussi après sa mort lui rendit-on des honneurs divins.

ZAMORA, chef-lieu de la province du même nom (Espagne [115 myriam. carrés, avec 160,000 habit.]), sur la rive droite du Duero, qu'on y traverse sur un beau pont, situé de la manière la plus pittoresque sur un rocher escarpé, et entourée de murs tombant en ruines, mais défendus par quelques batteries, compte environ 10,000 habitants, et est le siége de l'administration provinciale et d'un évêque. On y trouve un vieux château, vingt-trois églises, dont une cathédrale gothique avec le tombeau de saint Ildephonse, plusieurs hôpitaux, un séminaire épiscopal et depuis 1845 un collége. A peu de distance on trouve la fonderie d'antimoine de Lasario. Les environs de Zamora sont célèbres par les deux défaites qu'y essuyèrent les Arabes, en 812 et en 904. Dans cette dernière bataille ils étaient commandés par Alkaman, général du Khalife de Cordoue, et ils avaient affaire à Alphonse VIII. Zamora servit ensuite à diverses reprises de résidence aux rois de Castille et de Léon, et les cortès s'y réunirent souvent.

ZAMORA (Antonio de), l'un des derniers poëtes dramatiques dans le vieux goût national espagnol, vivait au commencement du dix-huitième siècle, et fut chambellan de Philippe V. La première partie de ses comédies parut à Madrid, en 1722. Il s'efforça d'imiter Calderon; mais il n'avait pas assez de verve ni de profondeur de pensées pour pouvoir lutter contre son modèle. Son meilleur ouvrage, *Mazariegos y Monsalves*, offre beaucoup d'analogie avec *Romeo et Juliette*. On vante aussi sa comédie d'intrigue *El Hechizado por fuerza*; mais comme sa gaieté touche quelquefois à la farce, il tombe dans la vulgarité. On a encore de lui un drame de *Jeanne d'Arc*, et il a refait avec beaucoup de goût le *Don Juan* d'après le *Convidado de Piedra*, de Torso de Molina; c'est même sur son drame que Mozart a composé son célèbre opéra.

ZAMORIN (Le), titre sous lequel les auteurs d'anciennes relations de voyages désignent le souverain de Calicut.

ZAMOSC, place forte de Pologne, dans le gouvernement de Lublin, au sud-est de Varsovie, sur la Wieprz, fut fondée par Jean Zamojski à la suite de la victoire qu'il remporta, en 1588, sur l'archiduc Maximilien d'Autriche. La plus grande partie des maisons en furent construites dans le goût italien. Zamojski y établit aussi une université qui jeta longtemps un vif éclat et à laquelle était jointe une riche bibliothèque, mais que les Russes ont supprimée comme les autres institutions scientifiques existant en Pologne. Cette ville compte 5,000 habitants. On y trouve un vaste et beau château et divers édifices publics, entre autres quatre églises, deux couvents, un théâtre et un arsenal. Elle fut inutilement assiégée à diverses époques par les Suédois et par les Russes. Après la chute de la Pologne, elle fut adjugée à l'Autriche; mais les Polonais la reprirent en 1809; et en 1813 les Russes s'en rendirent maîtres à leur tour. En 1820 le gouvernement du royaume de Pologne racheta cette ville et son territoire au comte Stanislas Kotzka Zamojzki, qui reçut en échange plus de cinquante terres appartenant à l'État. Les faubourgs de Zamosc furent alors rasés et ses fortifications reçurent de notables accroissements.

ZAMPIERI (Domenico). *Voyez* Dominiquin (Le).

ZAMPOGNARI. *Voyez* Pifferari.

ZANGUEBAR ou zanzibar, contrée de la côte orientale de l'Afrique, bornée au nord par les côtes d'Ajan, à l'ouest par des contrées de l'Afrique restées inexplorées jusqu'à ce jour, au sud par le gouvernement de Mozambique, et à l'est par l'océan Indien, et qui s'étend, en formant un vaste prolongement de côtes, depuis l'équateur jusqu'au cap Delgado sous le 10° de latitude méridionale. Ce pays n'est encore que très-imparfaitement connu, surtout l'intérieur. La côte forme une plaine étroite et plate, généralement marécageuse, mais parfois aussi sablonneuse, derrière laquelle, à l'intérieur, s'élèvent successivement en terrasses, jusqu'au plateau supérieur de l'intérieur de l'Afrique, plusieurs chaînes de montagnes courant parallèlement à la côte. D'importants cours d'eau ont leur embouchure sur cette côte, mais ils sont encore en général fort peu connus, et on ignore tout à fait où sont situées leurs sources, qui toutes doivent se trouver dans le plateau intérieur. Le Quilimance ou Kilimansi est le plus vaste de ces fleuves. Une mer intérieure, appelée autrefois à tort *Marawi* ou *Zambre*, et qu'on ne connaît un peu mieux que depuis peu sous son véritable nom de *N'jassy*, s'étend du sud-est au nord-ouest, renferme un grand nombre d'îles et a, dit-on, une longueur de deux mois et une largeur de trois jours de navigation à la rame. Tout près de la côte et parallèlement, on trouve une suite d'îles de corail, au sol plat et uni, dont la plus grande est aussi appelée *Zanguebar*. Le climat des vallées de la côte est tout à fait celui de l'Afrique tropicale, c'est-à-dire d'une chaleur insupportable, et en outre extrêmement malsain à cause des miasmes exhalés par les marais et par les cours d'eau. Sur les plateaux de l'intérieur, au contraire, et à mesure que le sol s'élève, le climat devient et plus froid et plus sain. On n'y connaît que deux saisons, celle des sécheresses et celle des pluies, l'une et l'autre placées sous l'influence des vents périodiques ou moussons. La mousson du nord-est, qui traverse l'océan Indien et souffle pendant nos mois d'hiver, amène la saison des pluies; tandis que la mousson du sud-est, qui traverse les arides plateaux de l'intérieur de l'Afrique, produit la saison des sécheresses, laquelle répond à nos mois d'été. Le sol des côtes, là où il n'est pas sablonneux, est d'une fertilité extrême, couvert d'épaisses forêts tropicales, et donne en abondance les produits ordinaires de l'Afrique, entre autres l'encens, la myrrhe, l'ambre et le bois d'ébène. Les îles voisines de la côte sont également d'une grande fécondité, et la canne à sucre y donne des produits en quantités énormes. On trouve beaucoup d'éléphants et de l'or dans l'intérieur du pays. Aussi l'ivoire et la poudre d'or y ont-ils constamment formé deux articles importants du commerce. La population se compose de nègres soumis à des chefs particuliers, placés eux-mêmes sous l'autorité de princes arabes. Les uns et les autres continuent encore aujourd'hui à faire la traite sur la plus large échelle. Aussi l'île de Zanguebar et l'embouchure du Lindy peuvent-elles être considérées comme les deux grands entrepôts du commerce d'esclaves sur la côte orientale de l'Afrique. Chaque année plus de 50,000 de ces malheureux sont transportés de là sur des bâtiments arabes en Égypte, en Arabie, en Perse, et jusque dans l'île de Java. Les Arabes et leurs descendants, ainsi que les métis provenant de leur mélange avec les indigènes, habitent en général les villes maritimes et les stations commerciales de la côte. La plus importante des nations indigènes est celle des *Souaheli* (c'est-à-dire en arabe habitants de la vallée), appelés aussi *Sowahel*, *Sowauli* ou *Souali*, qui compte de 3 à 400,000 têtes, et qui possède toute l'étendue des côtes sur une profondeur de 2 à 3 myriamètres; aussi donne-t-on souvent à cette côte le nom de *pays de Souaheli*. De tous les princes arabes, l'iman de Mascate est celui qui y a le plus étendu sa domination. On peut même dire qu'il est aujourd'hui le souverain de toute cette vaste étendue de côtes, attendu que la plupart des chefs de tribu reconnaissent sa suzeraineté. Jusque dans ces derniers temps les Portugais, qui, à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, reconnurent ou découvrirent les côtes orientales de l'Afrique, qui y fondèrent des factoreries et des comptoirs, étaient le seul peuple européen qui eût mis les pieds au Zanguebar; mais, depuis, les Anglais sont venus également y former quelques établissements. Cependant, c'est encore avec l'Arabie et l'Inde que les relations commerciales du Zanguebar ont le plus d'importance.

Les principales localités de cette contrée sont : *Mombaça* ou *Mombas*, dans une île située sous le 4° de latitude méridionale, et placée depuis 1824 sous la souveraineté de l'Angleterre, dont le chef arabe qui y exerce l'autorité suprême a invoqué la protection; *Lamou*, avec une population de 5,000 habitants, et centre d'un commerce fort actif; *Rabba-Mpia*, au voisinage de Mombaça, avec un établissement récemment fondé par les missionnaires allemands Krapf et Reuman, au service de la Société anglaise des Missions, et qui de là ont pénétré dans l'intérieur de l'Afrique orientale et visité un grand nombre de contrées jusqu'alors inconnues des Européens; *Quilloa* ou *Kilwa*, avec un beau port. Au contraire, *Melinda* ou *Mélinde*, ville autrefois considérable, riche et bien bâtie, est aujourd'hui complétement ruinée : et une végétation si luxuriante recouvre ses ruines, qu'on a peine à en reconnaître les traces. De toutes les îles de la côte, celle qui porte le nom de *Zanguebar* est la plus importante. Elle a 63 kilomètres de long sur 21 de large, un sol extrêmement fertile et un excellent port. Centre d'un commerce considérable, elle est placée sous l'autorité d'un shah, vassal de l'iman de Mascate. Sa population, composée d'esclaves nègres, d'Arabes et d'Indous, ne doit pas être évaluée à moins de 150,000 âmes. Elle est bien cultivée, exporte beaucoup d'épices, et ne renferme qu'une seule ville, *N'gouga*, avec 50 ou 60,000 habitants, un palais magnifique habité par le sultan, et un port. Elle est le centre d'un commerce des plus actifs, auquel prennent part surtout des navires des États-Unis.

ZANONE. *Voyez* Ponza.

ZANTE, surnommée *Spartivento*, l'une des plus considérables des sept îles de la mer Ionienne voisines de la côte de Grèce qui composent les États unis des îles Ioniennes. Dans l'antiquité elle portait le nom de *Zacynthos*. Elle fut successivement soumise aux Grecs, aux Romains, aux Napolitains, et depuis la fin du quatorzième siècle aux Vénitiens. En 1797 elle tomba, comme les autres îles Ioniennes, au pouvoir des Français, à qui les Russes l'enlevèrent en 1799. Depuis lors elle fit partie de la république ionienne, qui, aux termes d'un traité conclu à Paris le 5 novembre, 1815, entre la Russie et l'Angleterre, fut placée sous le protectorat immédiat et exclusif de la Grande-Bretagne. Zante a cinq myriam. carrés de superficie et 38,900 habitants, qui, à l'exception de 2,000 juifs, sont tous Grecs. Elle se compose pour la plus grande partie d'une vaste plaine, s'étendant de la côte septentrionale à la côte méridionale; à l'ouest elle est bornée par une chaîne de collines, et à l'est par le mont Scoppo. On n'y trouve pas un seul fleuve, et il n'y existe qu'un petit ruisseau; aussi manque-t-on de bonne eau à boire. On y aperçoit partout les traces de l'action du feu souterrain : aussi est-elle très-sujette aux tremblements de terre, et elle conservera longtemps le souvenir de ceux de 1820 et de 1840. Les sources de bitume situées à Chiézi, à 14 kilomètres du chef-lieu, qui se trouvent sous la forme de petits étangs en trois ou quatre endroits d'un marais, et dont il est déjà fait mention par Hérodote, sont très-célèbres. Les bords et le fond en sont fortement chargés de pétrole, que les pluies du printemps amènent et déposent à la surface. On en recueille environ 100 tonnes par an, et on l'emploie à calfater des navires. Le sol très-fécond de l'île ne fournit en céréales qu'un tiers de la quantité nécessaire à la consommation, les deux tiers du sol étant plantés en vignes. En revanche, on récolte annuellement environ 4,000 tonneaux de vin et de 7 à 8 millions de livres de raisins secs, dont la plus grande partie s'expédie en Angleterre; plus 55,000 tonneaux d'huile d'olive, et d'immenses quantités d'oranges et de citrons. Les industrieux Zantiotes s'occupent aussi de la filature et du tissage du coton, de la fabrication des liqueurs, et font un commerce considérable.

Le chef-lieu, Zante, est situé au pied d'une montagne sur laquelle se trouve un fort bâti par les Vénitiens et entouré de vastes ouvrages de défense. Cette ville, qui est bien bâtie, possède un bon port avec un phare, un établissement de quarantaine et une population de 20,000 âmes. Elle est le siége d'un évêque grec et d'un évêque catholique. On y trouve un grand nombre d'églises et de chapelles, un lycée, un arsenal, etc. On y remarque une belle statue de lord Maitland, autrefois lord haut commissaire.

ZANZIBAR. *Voyez* Zanguebar.

ZAPOLYA, nom d'une puissante maison de Hongrie.

Étienne Zapolya, l'un des généraux du roi de Hongrie Mathias Corvin, après la conquête de l'Autriche, à laquelle il avait en grande partie contribué, en fut nommé gouverneur. A la mort du roi Matthias (1480), il fit élire Ladislas VII, de la famille des Jagellons, qu'il défendit aussi contre son frère Albert. Il venait de réunir une armée pour marcher contre les Turcs, lorsqu'il mourut, en 1499.

Son fils, *Jean* Zapolya, devint roi de Hongrie. Mais son concurrent, Ferdinand d'Autriche, l'emporta sur lui, et il dut se contenter de la Transylvanie et de quelques comitets de la haute Hongrie. La lutte n'en continua pas moins, et recommença sous son fils, *Jean Sigismond*, qui lui succéda en Transylvanie.

Barbara Zapolya, fille d'Etienne et femme du roi de Pologne Sigismond 1er, mourut en 1515.

ZAPOROGUES. *Voyez* Kosaks.

ZAPPI (Giovanni-Batista-Felice), poëte italien, né à Bologne, en 1667, fut l'un des fondateurs de l'Académie des Arcades, dans laquelle il porta le nom de *Tirsi Leucasio*. Ses poésies, surtout ses *canzone* et ses madrigaux, se distinguent par une gracieuse imagination; seulement, on peut lui reprocher de tomber parfois dans la recherche et l'afféterie. Ses talents lui avaient concilié la faveur de Clément VII. Il mourut en 1719.

Son épouse, *Faustina Zappi*, fille du célèbre peintre romain Carlo Maratti, fut célèbre par sa beauté et ses talents poétiques. Dans l'Académie des Arcades elle portait le nom d'*Aglaura Cidonia*. Les œuvres du mari et de la femme ont été plusieurs fois réimprimées.

ZAR. *Voyez* Tzar.

ZARA, chef-lieu du royaume de Dalmatie, dépendance de la couronne d'Autriche, bâtie sur un promontoire de la mer Adriatique et située sur le *golfe de Zara*, est le siége des diverses administrations supérieures du royaume, d'une préfecture, d'un archevêché, et compte 7,000 habitants. Elle est très-fortifiée et possède un vaste port, défendu aussi par des fortifications fort étendues, mais exposé au sirocco. Outre la cathédrale, on y trouve quatre autres églises, plusieurs couvents, un séminaire, un lycée, un collége, une école des arts et métiers, une école de navigation, un arsenal, un musée, un théâtre, deux hôpitaux et divers établissements de bienfaisance. Les habitants, qui pour la plupart parlent italien, s'occupent de pêche et de navigation, et fabriquent du *rosoglio*, ainsi que le célèbre *marasquin de Zara*. La ville manque complétement de sources, et n'a pour boire que l'eau recueillie dans des citernes, remarquables par leurs vastes proportions. On y voit les ruines d'un ancien aqueduc romain.

Zara, aujourd'hui chef-lieu d'un des quatre cercles qui composent le royaume de Dalmatie (d'une superficie de 71 myriam. carrés, avec 155,000 habitants), et autrefois du *comté de Zara*, fut conquise en 1202 par les Vénitiens avec l'assistance des croisés français; mais ils la perdirent bientôt après. En 1409 ils rachetèrent le comté de Zara au roi de Naples Ladislas moyennant la somme de 100,000 florins d'or, et le conservèrent jusqu'en 1797. Il passa alors sous la domination de l'Autriche, qui par la paix de 1809 dut l'abandonner à la France pour être incorporé aux provinces Illyriennes. Les événements de 1813 le firent rentrer sous sa puissance.

ZARAGORA. *Voyez* Saragosse.

ZARATE (Francisco LOPEZ de), poëte de l'âge d'or de la poésie espagnole, né vers 1580, à Logrono, obtint par

la protection du duc de Lerme un emploi au ministère des affaires étrangères, qu'il perdit après la disgrâce de son protecteur. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent en conséquence dans l'isolement et la misère, et il mourut en 1658. Il avait débuté par un recueil de poésies lyriques intitulé *Silvas* (Alcala, 1619), qui obtint un grand succès. Sa tragédie de *Hercules furente y Œta* est aussi défectueuse sous le rapport du plan que sous celui de l'exécution. Il ne fut guère plus heureux avec son *Invencion de la Cruz* (Madrid, 1648), de même que dans d'autres épopées, où quelques beaux passages ne sauraient compenser le manque d'intérêt.

Il ne faut pas le confondre avec son contemporain, *Fernando de* Zarate, auteur de plusieurs comédies, dont quelques-unes, comme *La Presumida y la hermosa*, *Mudarse por mejorarse* et *El maestro de Alejandro*, obtinrent un grand succès. Ce Zarate s'est également fait un nom parmi les poëtes mystiques et ascétiques, quoique ses productions en ce genre fassent plus honneur au docteur en théologie par leur orthodoxie qu'au poëte par leurs qualités poétiques.

ZARIZIN, château de plaisance, avec un beau parc, situé à vingt werstes de Moscou, et dont la construction fut commencée avec le plus grand luxe par ordre de Catherine II pour Potemkin. Le château proprement dit est demeuré inachevé, parce que l'impératrice, quand elle le vit, en blâma toute l'ordonnance. C'est ce qui fait qu'au lieu d'être habité aujourd'hui par quelque membre de la famille impériale, il ne sert de demeure qu'à des myriades de chauves-souris, de corneilles et de chouettes. Quel que soit le nombre des temples, des grottes, des ermitages et des fabriques en tous genres qu'on ait accumulés dans cette sauvage et triste habitation, tout cela ne constitue jamais qu'un immense désert, dont bien rarement un visiteur vient troubler le silence. Aussi tout ce domaine semble-t-il comme frappé de malédiction.

Le *petit château de Zarizin*, construit de l'autre côté du lac, dans une situation plus gaie, offre un frappant contraste avec le *grand château*, qui déjà tombe en ruines. C'est la résidence d'été du commandant militaire de Moscou, et on y trouve le plus beau portrait de Catherine II que l'on connaisse.

ZARIZIN ou ZARIZYN, ville du gouvernement de Saratof (Russie), dans une délicieuse position, au confluent de la Zariza dans le Volga. En 1849 on y comptait 4,756 habitants, de race kosake pour la plus grande partie, quoiqu'on y trouve aussi des Tatares et des Kirghis. Elle est à 168 myriamètres de Pétersbourg, et à 101 de Moscou. Elle donne son nom aux *lignes de Zarizyn*, qui s'étendent du Volga jusqu'au Don; immense rempart de 60 werstes de long, construit en terre, pourvu d'un fossé profond, et où à certaines distances s'élèvent quatre petits forts dont la garde est confiée à des Kosaks du Don. Ces *lignes* avaient été établies pour protéger le territoire de l'empire contre les incursions des Kirghis; mais aujourd'hui que toutes ces populations sont soumises au sceptre russe, on les laisse tomber en ruines.

ZARLINO (Giuseppe), musicien habile, né en 1520, à Chioggia, près de Venise, fut l'élève des maîtres flamands, notamment d'Adrien Willart, et mourut en 1570. Il détermina d'une manière plus précise les différences existant entre les tons et les demi-tons; et dans ses *Institutione Armoniche* (Venise, 1562 et 1573) il posa les bases des travaux plus complets à entreprendre sur ce sujet. Comme compositeur, il se rendit célèbre par la messe qu'en sa qualité de maître de chapelle de l'église Saint-Marc à Venise, il composa pour la solennité consacrée à célébrer la victoire de Lépante.

ZARSKOÉ-SÉLO, c'est-à-dire *village des tzars*, château de plaisance de l'empereur de Russie, à 21 kilomètres au sud de Saint-Pétersbourg, non loin du mont Dudoroff, a pour origine une très-petite habitation que Pierre le Grand y fit construire, et auquel on ajouta plus tard un parc. En 1716 cette demeure impériale reçut le nom qu'elle porte aujourd'hui, et fut augmentée d'une magnifique église. En l'absence de son mari, et à l'effet de lui ménager une surprise, Catherine Ire y fit bâtir un château en pierre, qu'on démolit plus tard; et sur l'emplacement qu'il occupait, Élisabeth construisit le magnifique château aujourd'hui existant, que Catherine II fit orner à grand frais et qui devint son habitation favorite. Le corps de logis principal, non compris les ailes en retour, a 180 mètres de long et soixante-dix neuf fenêtres de façade. Catherine fit dorer les ornements extérieurs dont cette façade est surchargée; mais aujourd'hui ils sont couverts tout simplement d'une couche de jaune, la dorure ayant singulièrement souffert par suite de la rigueur du climat et aussi de l'incendie de 1820. L'intérieur en est orné de la manière la plus riche. On y voit un petit salon dont les murailles sont entièrement revêtues d'ambre, cadeau offert à l'impératrice Anne Ire par le roi Frédéric-Guillaume Ier. Les murs de divers autres appartements du château sont incrustés d'agathes, de jaspe, de perles et autres pierres ou matières précieuses.

La petite ville de *Zarskoé-Sélo*, qui porta longtemps le nom de *Sophia*, s'est extraordinairement agrandie depuis qu'un chemin de fer, construit en 1838, la met en communication avec la capitale et avec le château impérial de Pawlowsk. Sa population dépasse déjà aujourd'hui 6,000 âmes. On y trouve un lycée et un corps de cadets (celui d'Alexandrof), ainsi qu'un arsenal, où l'on conserve diverses reliques militaires de François Ier, de Henri IV, du chevalier Bayard, de Napoléon et des sultans turcs. Aux environs de Zarskoé-Sélo sont situés les châteaux de plaisance impériaux de Tschesmé, Pawlowsk, Kraskoé-Sélo et Gatschina.

ZEA. *Voyez* Céos.

ZEA (Don Francisco-Antonio), né en 1770, à Medellin, dans la Nouvelle-Grenade, alors colonie espagnole, et élevé à Santa-Fé de Bogota, éveilla de bonne heure par la tournure de son esprit les défiances du gouvernement et du clergé. En conséquence, il fut arrêté en 1797, avec quelques autres hommes objet des mêmes soupçons, et envoyé en Espagne, où il resta détenu pendant plus de deux années dans un fort voisin de Cadix. Rendu à la liberté en 1799, il fut nommé, en 1806, professeur de botanique et inspecteur général du jardin botanique de Madrid. Membre de la junte de Bayonne en 1808, il fut pendant quelque temps, sous Joseph Napoléon, ministre de l'instruction publique, puis gouverneur de Malaga; fonctions qu'il conserva pendant toute la durée de la domination française. Il passa alors en Angleterre, d'où il gagna l'Amérique du Sud, sa patrie. Dès 1818 il était placé, en qualité de président du conseil du gouvernement et des finances, à la tête de l'administration de Saint-Thomas (précédemment *Angostura*). Il fut aussi nommé plus tard intendant général des armées de la république. Lors de l'installation du congrès de la république de Venezuela, en février 1819, il en fut nommé vice-président. En 1820 il repassa en Europe, et il venait de conclure à Londres un emprunt de deux millions sterling pour la Colombie, lorsqu'il mourut, en novembre 1822, aux eaux de Bath.

ZEA-BERMUDEZ (Don Francisco), diplomate espagnol, né vers 1772, à Malaga, où son père était marchand mercier, exerça d'abord le même métier que lui; mais il fut assez heureux pour pouvoir de bonne heure accompagner, en qualité de secrétaire, Colombi, consul général d'Espagne à Saint-Pétersbourg, où il se créa de nombreuses relations. Revenu à Madrid en 1809, il entra au service des cortès, qui le renvoyèrent à Saint-Pétersbourg solliciter l'appui de l'empereur Alexandre pour la constitution qu'elles venaient de donner à l'Espagne. Il resta dans cette capitale jusqu'en 1820, avec le titre de secrétaire de légation. Successivement ambassadeur à Constantinople et à Londres, il fut appelé, en 1824, à remplacer le comte d'Ofalia au ministère des affaires étrangères; mais il ne put garder ce portefeuille qu'une

année. En 1820 il fut nommé ministre plénipotentiaire à Dresde, poste qu'il échangea en 1828 contre l'ambassade de Londres. Il y resta jusqu'en 1833, époque où il prit, pendant la régence de la reine Christine, la direction des affaires. Après la guérison du roi, suivie presque aussitôt de sa mort, il la conserva encore jusqu'au moment où la nécessité de recourir à l'emploi de mesures plus prononcées força la reine, au mois de janvier 1834, à lui enlever son portefeuille. Remplacé alors au pouvoir par **Martinez de la Rosa**, il se rendit en France; et depuis il résida presque constamment à Paris, ne faisant que de rares apparitions sur la scène politique. Cependant, son influence ne laissa pas que de demeurer grande et réelle, parce qu'il était l'un des chefs du parti modéré et l'un des conseillers les plus intimes de la reine douairière. En 1845 il fut nommé sénateur. Il est mort à Paris, le 5 juillet 1850.

ZEBDOU ou Sebdou, bourg de l'arrondissement d'Oran, à 153 kilomètres de cette ville et à 37 de Tlemcen. C'est aujourd'hui un chef-lieu de cercle, après avoir été pendant quelque temps un des postes importants de l'émir Abd-el-Kader.

ZÈBRE, espèce du genre *cheval*. Le zèbre (*equus zebra*, L.) est en général plus petit que le cheval et plus grand que l'âne, auquel il ressemble par ses formes. Tout son corps est marqué de bandes alternativement blanches et brunes ou noires, disposées avec beaucoup de régularité; sa queue garnie d'une houppe de crins à son extrémité seulement; la peau de sa gorge lâche et formant une sorte de petit fanon, qu'on ne remarque pas dans les autres espèces de ce genre. La crinière commence au sommet de la face antérieure du front, entre les deux oreilles, et se continue sur le cou; elle est partout courte et droite, et présente tour à tour des espaces blancs et noirs, qui sont la continuation des bandes contiguës du cou. « Le zèbre, dit Buffon, est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait et le plus élégamment vêtu; il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre. Les bandes alternatives de noir et de blanc sont d'autant plus singulières qu'elles sont étroites, parallèles, et très-exactement séparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-seulement sur tout le corps, mais sur la tête, sur les cuisses et les jambes, et jusque sur les oreilles et la queue, en sorte que de loin cet animal paraît comme s'il était environné partout de bandelettes qu'on aurait pris plaisir et employé beaucoup d'art à disposer régulièrement sur toutes les parties de son corps : elles en suivent les contours et en marquent si avantageusement la forme, qu'elles en dessinent les muscles en s'élargissant plus ou moins sur les parties plus ou moins charnues et plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes sont alternativement noires et blanches; dans le mâle elles sont noires et jaunes, mais toujours d'une nuance vive et brillante sur un poil court, fin et fourni, dont le lustre augmente encore la beauté des couleurs. » Les zèbres sont originaires d'Afrique, et se trouvent, à ce qu'il paraît, depuis l'Abyssinie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où il sont connus sous le nom d'*âne rayé*. Ils vivent en troupes, et paissent l'herbe dure et sèche qui croît sur la croupe des montagnes. Leurs jambes, fines, se terminent par un sabot fort dur. Ils ont le pied plus sûr que le cheval, et même que l'âne, et ils courent avec une grande légèreté. On leur attribue aussi une grande force, et ils se défendent, dit-on, par de vigoureuses ruades. Levaillant, pour donner une idée de leur cri, le compare, d'une manière assez bizarre, au son que produit une pierre lancée avec force sur la glace. Les femelles portent un an, comme la jument et l'ânesse, et l'espèce du zèbre produit des mulets avec les deux précédentes. Ces animaux sont très-susceptibles d'être apprivoisés, et ceux qui ont été transportés en Europe y ont vécu assez longtemps sans paraître souffrir de la différence du climat. Cependant l'espèce n'est devenue domestique sur aucun point du globe.

Demezil.

ZÉBU. Presque tout le bétail des Indes, de la partie orientale de la Perse, de l'Arabie, de la partie d'Afrique située au midi de l'Atlas jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et de la grande île de Madagascar, est composé de zébus (*bos taurus indicus*) ou de *bœufs à bosse*. Cette race y subit encore plus de variétés que la nôtre par rapport à la grandeur, à la couleur et aux cornes : on en voit de très-grands, dont la loupe pèse jusqu'à vingt-cinq kilogrammes, et d'autres qui ont à peine la taille d'un veau. On en trouve à Surate qui ont deux bosses. Ils sont généralement gris ou blancs; ces derniers sont les plus estimés. Il y en a aussi de rouges et de tachetés. Les uns ont des cornes et d'autres n'en ont point; et entre les deux extrêmes il y en a qui ont de petites cornes adhérentes à la peau, et mobiles, parce qu'elles n'ont point dans leur intérieur de productions osseuses du crâne; c'est cette variété qu'Élien semble avoir voulu indiquer, en disant que les bœufs érythréens peuvent remuer leurs cornes comme leurs oreilles. Le même auteur a aussi très-bien connu les grands et les petits zébus à cornes; car il remarque qu'aux Indes les bœufs courent aussi bien que les chevaux, et que quelques-uns sont à peine plus grands que des boucs. En effet, un des avantages qu'a le zébu sur les bœufs sans bosses, est de pouvoir être employé à traîner des voitures et des hommes, et de parcourir rapidement de longs chemins. On ne se sert presque pas d'autres bêtes de trait aux Indes; la petite variété elle-même sert à traîner les enfants. On ferre et on enharnache les zébus comme nos chevaux, et on guide ceux qu'on monte avec une petite corde qu'on leur passe dans la cloison des narines. Les Indiens les bistournent, mais les Africains ne se donnent pas même cette peine.

C'est pour cette race de bœufs que les **bramines** professent cette vénération religieuse qui en fait presque pour eux un animal divin. Ils n'en mangent pas la chair, non plus que celle des autres animaux; on dit au reste qu'elle ne vaut pas celle de nos bœufs, et l'essai qu'on en a fait en Angleterre s'est trouvé conforme à ce qu'en avaient avancé les voyageurs. Le zébu serait très-susceptible de multiplier dans notre climat, si le bœuf ordinaire et le cheval ne nous le rendaient pas inutile. On en a obtenu dans les parcs anglais plusieurs générations successives. Des expériences faites à l'île de France ont prouvé qu'il produit avec nos vaches, et que la bosse s'efface au bout de quelques mélanges.

Georges Cuvier, de l'Académie des Sciences.

ZÉDOAIRE. *Voyez* Curcuma.

ZÉE, genre de poissons acanthoptérygiens, de la famille des scombénides, ayant pour caractères : Bouche protractile; deux dorsales bien distinctes, dont l'antérieure est formée de rayons spinaux, accompagnés de lambeaux membraneux, longs et filiformes; côtés du corps armés d'une série d'épines fourchues le long de la dorsale et de l'anale.

La principale espèce de ce genre est le *Zeus faber* de Linné, vulgairement *Dorée, poisson de saint Pierre*, etc. Elle habite les côtes d'Europe, d'Afrique et du Japon. C'est un poisson long de $0^m,60$ à $0^m,80$, au corps comprimé, ovalaire, terminé par une queue courte, et dont la forme a quelque chose de grotesque; des bandes jaunâtres, aux reflets métalliques, traversent un fond gris d'argent. L'existence d'une tache noire placée de chaque côté, vers la partie antérieure du dos, a inspiré diverses croyances aux imaginations crédules des pêcheurs. Ici l'on considère ces taches comme résultant de l'impression des doigts de saint Pierre, quand cet apôtre tira, dit-on, ce poisson de l'eau, pour prendre, par l'ordre de Jésus-Christ, la pièce de monnaie qui se trouvait dans la bouche de l'animal et qui devait servir à payer le tribut à César. Là ces empreintes sont celles des doigts de saint Christophe, qui prit ce poisson pour amuser l'enfant Jésus. Ce *poisson de saint Pierre*, ou de saint

Christophe, a encore été appelé *poisson de Saint-Martin*, à cause de la saison où on le pêche. Quant à son nom spécifique de *faber*, il rappelle celui de *forgeron* qu'on lui donne sur les côtes de Dalmatie, où l'on croit trouver dans son corps tous les outils d'un forgeron. Forgeron ou dorée, sa chair est délicieuse, d'une facile digestion, et convient à tous les estomacs.

ZÉLANDE, province formant l'extrémité occidentale du royaume des Pays-Bas, séparée au nord par les bras de la Meuse appelés *Krammen* et *Greveling* de la Hollande méridionale, et limitée à l'ouest par la mer du Nord, à l'est et au sud par le Brabant septentrional et la Belgique. Sans compter l'Escaut oriental et occidental et le Greveling, qui à eux seuls occupent 8 myriamètres carrés, sa superficie est de 22 myriam. carrés; en 1853 elle renfermait une population de 165,675 habitants. Elle constitue les trois districts de Middelbourg, de Goes et de Zierickzée. La plus grande partie de cette province se compose d'îles formées par les embouchures de l'Escaut. Vers la mer du Nord elle est protégée par des dunes; mais il a fallu mettre le reste de ses côtes à l'abri des inondations par des digues construites à grands frais. Toutes ces îles sont fort basses, quelques-unes même au-dessous du niveau de la mer. Le sol en est humide et généralement composé de terre de marais; aussi sont-elles très-fertiles, surtout en céréales, en lin et en garance, mais très-malsaines en raison de leur nature marécageuse. De juillet à octobre il y règne de pernicieuses fièvres intermittentes. Les îles sont *Walcheren*, chef-lieu Middelbourg, avec la forteresse de Flessingue; *Zuid-Beveland*, ou *Land van ter Gœs*, *Wolfersdyk*, *Noord Beveland*, *Schouwen* avec la ville de Zierickzée, *Duiveland*, *ter Tholen* et *Saint-Philippsland*. Il en dépend en outre une certaine partie de la Flandre, ce qu'on appelle *Staatenflandern*. Cette dernière contrée avait dès l'origine de la république des Provinces-Unies, appartenu à la Zélande, non pas à titre de province ayant droit de vote aux états généraux, mais à titre de pays dépendant, comme le Brabant septentrional. Mais depuis la création du royaume des Pays-Bas, elle jouit des mêmes droits politiques que les autres provinces de la monarchie néerlandaise.

ZEFZAF (Oued). *Voyez* SEBSAF.

ZÉGRIS. *Voyez* ABENCERRAGES.

ZEICHSTEIN. *Voyez* DOLOMIE.

ZÉIRITES, nom d'une dynastie arabe fondée en Afrique par Zéire, l'an 362 de l'hégire. Les Zéirites régnèrent cent quatre-vingt-un ans.

ZÉLANDE. *Voyez* ZÉELANDE.

ZÉLANDE (Nouvelle-). *Voyez* NOUVELLE-ZÉLANDE.

ZÉLATEURS, Juifs factieux qui, affectant un zèle outré pour la liberté de leur patrie, se livraient à toutes sortes d'excès et de crimes. Les Juifs, séduits par des imposteurs, s'étaient souvent révoltés contre les Romains. En l'an 67 Vespasien marcha contre eux. A l'approche du péril dont elle était menacée, Jérusalem fut en proie aux troubles les plus violents. Les vagabonds, les voleurs, qui en infestaient les environs, s'y étaient jetés en foule, annonçant l'intention de la défendre contre l'ennemi. Ils prenaient le titre de *zélateurs*, du nom d'une secte fondée par Judas le Galiléen. Ces misérables, qui ne voulaient, disaient-ils, que recouvrer la liberté et la procurer au peuple, s'emparèrent du pouvoir, disposèrent de la grande sacrificature, et eurent recours à toutes espèces de calomnies pour irriter les uns contre les autre les citoyens les plus honorables, et profiter ensuite de leur mésintelligence. Dans l'abattement où il était, le peuple laissa faire les *zélateurs*; mais ensuite il se souleva contre leur autorité usurpée. Les *zélateurs*, redoutant ses vengeances, s'enfuirent dans le temple, en firent leur citadelle et y établirent le siége de leur tyrannie. Un combat s'engagea entre eux et le peuple: les révoltés furent contraints d'abandonner la première enceinte pour se réfugier dans l'intérieur. Mais bientôt, avec l'aide de 20,000 Iduméens introduits par trahison dans la ville, ils se virent plus puissants que jamais. Lorsque ces troupes étrangères furent parties, les factieux devinrent plus insolents encore, et leur licence fut plus effrénée. Ils achevèrent d'abattre les têtes illustres qui leur faisaient ombrage, et n'épargnèrent que ceux qui rachetaient leur salut avec de fortes sommes d'argent. Plus tard ils se divisèrent en deux factions, commandées, l'une par Jean de Giscala, et l'autre par Éléazar. Les deux partis en vinrent bientôt aux mains. Les Galiléens se révoltèrent contre Jean, et, d'accord avec les sacrificateurs, admirent dans la ville Simon, autre chef de brigands, qui, à la tête de forces assez considérables, désolait les environs. Cette malheureuse capitale se vit ainsi au pouvoir de trois factions qui s'entre-déchiraient. Cependant, Titus marcha contre Jérusalem et l'assiégea. Les factieux, pressés par l'imminence du danger, réunirent leurs efforts contre l'ennemi commun; mais Jérusalem finit par être prise, le 8 septembre de l'an 70 de notre ère, puis saccagée et incendiée: les *zélateurs* et la plupart des habitants furent ou massacrés ou réduits en esclavage.

ZELL ou **ZELLE.** *Voyez* CELLE.

ZEMALAH. *Voyez* SMALA.

ZEMBLE (Nouvelle-). *Voyez* NOUVELLE-ZEMBLE.

ZEND, nom de la langue dans laquelle sont écrits les livres sacrés des anciens Perses, le *Zendavesta*. Cette langue fut d'abord parlée en Bactriane et dans les autres parties de l'empire perse situées plus au nord. Elle diffère de l'ancienne langue des Perses pour la grammaire et le son des voyelles, autant qu'il est permis d'en juger par les inscriptions cunéiformes des Achéménides, et peut être considérée comme un dialecte de la langue sanscrite, telle qu'elle domine dans les Védas. Le mot *zend* signifie vraisemblablement science, notion supérieure.

ZENDAVESTA ou **ZEND-AVESTA**, mot dérivé de *zend* et *d'avesta* (autorité, preuve). C'est aujourd'hui le nom collectif qui sert à désigner les livres sacrés contenant les doctrines de la religion de Zoroastre. Après les renseignements précédemment donnés par des voyageurs anglais et français sur la religion des Guèbres et leurs livres sacrés, Anquetil-Duperron, qui pendant son séjour dans l'Inde avait eu occasion d'apprendre la langue sacrée dans laquelle ces livres sacrés sont écrits, rapporta en Europe en 1762 le *Zendavesta* dans la langue originale, et en publia en 1771 une traduction française. Des érudits anglais et allemands élevèrent des doutes sur l'authenticité et l'antiquité de ces ouvrages; mais il est permis de conclure des discussions auxquelles donna lieu cette question, que nous possédons véritablement dans le *Zendavesta* des débris d'une antique civilisation de la Bactriane et des autres contrées situées au nord-est de la Perse, provenant peut-être de diverses époques, différant beaucoup les uns des autres en ce qui est de l'expression, de la langue et du contenu, mais s'accordant cependant sur les doctrines essentielles. C'est l'avenir seul qui fournira les moyens de déterminer l'âge relatif des divers fragments. Par suite de l'extrême difficulté de l'écriture cunéiforme des anciens Perses, le *Zendavesta* n'ayant pu exister qu'à un très-petit nombre d'exemplaires à l'époque où florissait l'ancien empire des Perses, et comme en raison de l'influence toujours croissante de la langue et des mœurs grecques parmi les Arsacides et les Parthes, il y avait péril que l'ensemble de la littérature sacrée ne vînt à périr, il est à présumer que sous les Arsacides on recueillit les fragments de l'ancienne littérature zende qui existaient encore par écrit ou dans la mémoire des prêtres, qu'on les réunit en vingt et un chapitres (*nosk*) et qu'on les transcrivit à l'aide d'un alphabet emprunté à quelque langue sémitique. Mais ces vingt et un *nosk* eux-mêmes ne nous sont pas parvenus complets; on n'en a que quelques fragments, sauvés par les Parsis, que la puissance destructive du mahométisme forçait à se réfugier dans l'Inde. Ce sont: 1° *Yaçna*, collection de prières et d'hymnes aux divinités de la religion de Zoroastre; 2° *Vispered*, invocations et litanies; 3° *Yescht*, encore des hymmes, souvent d'une très-grande étendue; 4° *Vendidad*, le livre de la loi. Des éditions complètes du texte original ont été com-

mencées avec traduction anglaise par Westergaard (t. 1er, Copenhague, 1852), et avec traduction allemande par Spreger (Leipzig, t. 1er, 1853). Quand les livres *Yaçna*, *Vispered* et *Vendidad* sont dans un but liturgique réunis en un seul volume, on donne à cette collection le titre de *Vendidadsade*. On en a déjà donné diverses éditions, par exemple Burnouf (Paris, 1829), un prêtre parsi (Bombay, 1833) et ensuite Brockhaus (Leipzig, 1850, avec index et glossaire). Burnouf et Bopp sont les créateurs de l'étude scientifique de la langue zende et de ses monuments. Leur exemple a provoqué chez les Parsis eux-mêmes une étude plus attentive de leur langue sacrée; et indépendamment d'une édition, d'une traduction et d'un commentaire en langue guzérati des livres *Yaçna*, *Vispered* et *Vendidad*, publiés par Asfandiarji (5 vol., Bombay, 1842-1844), on a du Parsi Framji un dictionnaire zend.

ZÉNITH. C'est le point culminant du ciel qui se trouve directement sur notre tête, et par lequel passent tous les cercles verticaux : il est diamétralement opposé au nadir, et on l'appelle aussi *le pôle de l'horizon*, parce qu'il en est éloigné de 90 degrés. On dit au figuré : Il est arrivé au *zénith* de sa gloire.

Zénith vient du mot arabe *semt*, en changeant l'*m* en *ni*, ce qui a facilement pu arriver par l'ignorance des copistes : on sait en effet que les traductions faites d'ouvrages arabes en latin, au moyen âge, n'ont presque jamais été faites sur les textes arabes. Les chrétiens qui pour s'instruire se rendaient dans les villes mauresques de l'Espagne se servaient ordinairement d'interprètes maures ou juifs, afin de se faire traduire en langue vulgaire les écrits des Arabes; et c'est d'après cette première traduction, nécessairement fort imparfaite, qu'ils étaient ensuite traduits en latin par les chrétiens. Il résultait souvent de cette double traduction, faite par l'entremise d'hommes ignorants, que les mots techniques n'étaient point traduits, et que, faute d'en pouvoir trouver les équivalents, on tâchait d'en rendre uniquement le son; c'est ainsi que plusieurs mots arabes se sont introduits dans nos langues modernes, tels que *zénith*, *nadir*, *alidade*, etc. SÉDILLOT.

ZENO (APOSTOLO), poëte et littérateur italien, né à Venise, en 1670, se rendit d'abord célèbre par ses poésies; et le succès qu'obtinrent ses mélodrames fut aussi brillant que mérité. Il lui vint de tous les côtés des propositions d'engagement comme poëte de théâtre; mais il préféra rester dans sa patrie, et entreprit en 1710, sous le titre de *Giornale de' Letterati d'Italia*, un journal littéraire qui a conservé encore aujourd'hui sa valeur. En 1715 il accepta pourtant à Vienne la charge de poëte de la cour, que l'empereur Charles IV lui fit offrir, et le séjour de cette capitale ne tarda pas à lui être des plus agréables, à cause des égards dont il y était l'objet. Sa réputation et ses succès s'accrurent à chaque drame nouveau qu'il fit jouer : et il obtint en outre les fonctions d'historiographe, qu'il remplit jusqu'en 1729. Alors, sentant que l'heure de la retraite avait sonné pour lui, il demanda et obtint la permission de s'en retourner à Venise, tout en conservant ses traitements comme pensions. Désormais il vécut dans sa patrie, au milieu de loisirs tout littéraires, recueillant une riche collection de livres et de médailles, et mourut le 11 novembre 1750. Comme poëte, c'est surtout aux compositions musicales qu'il fut utile; et par ses mélodrames, pour lesquels il savait toujours choisir des sujets nobles et brillants, il a imprimé une marche plus régulière à l'opéra italien. Ses œuvres dramatiques, au nombre de soixante, ont été publiées à deux reprises en dix volumes, la première fois à Venise en 1744, et la seconde fois à Turin, en 1795. Ses ouvrages relatifs à l'histoire et à la bibliographie ont encore plus d'importance. Nous nous bornerons à citer ses *Dissertazioni istorico-critiche e litterarie agli istorici italiani* (2 volumes, Venise, 1752-1753).

ZÉNOBIE, *Zenobia Septimia*, épouse d'Odénat, Syrien de Palmyre, ville qui alors dépendait de l'empire romain, mais sur laquelle Odénat, après avoir mis les Perses dans l'impuissance de lui nuire, après leur avoir repris la Mésopotamie, Nysibe et Carrhes, s'arrogea la puissance suprême. Il reçut le titre de césar du faible et insouciant Gallien, qui décerna à Zénobie et à ses enfants celui d'auguste, et les laissa l'un et l'autre régner paisiblement sur les États qu'ils venaient de conquérir. Odénat ne jouit pas longtemps du fruit de ses victoires. Un de ses neveux le tua dans un festin, par ambition selon les uns, par esprit de vengeance selon les autres, et d'après quelques-uns à l'instigation de Zénobie, qui, restée maîtresse du trône et des conquêtes de son époux, prit le titre de reine d'Orient. Gallien essaya alors de reprendre les provinces qu'il avait abandonnées; mais ses généraux furent battus, et cet inutile effort ne fit que révéler son impuissance. Zénobie mit à profit le repos que lui laissaient les sanglantes et continuelles révolutions qui désolaient l'empire. Par ses soins, Palmyre devint une éblouissante merveille et le centre d'un commerce considérable. Elle s'embellit de monuments superbes, dont les magnifiques débris font l'admiration des voyageurs. Zénobie attirait à sa cour les poëtes et les savants: elle-même cultivait les lettres avec succès, et parlait avec facilité l'égyptien, le syriaque, et surtout la langue grecque, qu'elle apprit du célèbre Longin. En fondant et complétant ainsi sa puissance, elle ne négligeait pas les moyens de la défendre. Elle avait formé une armée nombreuse, qu'elle commandait souvent elle-même, le bras nu, le glaive en main. Sa beauté relevait encore ses brillantes qualités. Sa taille était majestueuse, son teint brun et animé, ses yeux noirs et pleins de feu.

La puissance de Zénobie avait atteint rapidement son plus haut période; elle devait aussi rapidement décroître et s'éteindre. Un homme sorti d'un bourg de Pannonie, et fils d'un de ces paysans revêtus de sayons de poil de chèvre, Aurélien, venait de saisir d'une main ferme le sceptre impérial. Le nouvel empereur, après avoir vaincu les Germains dans leur pays, afin de les y retenir, et les Vandales en Italie, pour les en chasser, tourna tous ses efforts contre la reine de Palmyre. Zénobie ne l'attendit pas, et vint hardiment à sa rencontre. Battue dans deux combats, sur les bords de l'Oronte et sous les murs d'Émèse, elle n'en fit pas moins une retraite habile, souvent funeste aux Romains, harcelés constamment par des nuées d'Arabes bédouins, qui pillaient les bagages, s'emparaient des vivres, massacraient les corps détachés, et disparaissaient au moment où l'on croyait les atteindre. Malgré ces obstacles, malgré l'excès des chaleurs et l'aridité du désert, Aurélien poussa Zénobie jusqu'à Palmyre, la contraignit de s'y enfermer, et forma le siége de cette ville. La défense de Zénobie fut habile, énergique, opiniâtre. Réduite à la dernière extrémité, toutes ses ressources épuisées, abandonnée des Arméniens et des Sarrasins, qu'Aurélien avait achetés, elle sortit de Palmyre, et se dirigea vers l'Euphrate; mais des troupes envoyées à sa poursuite l'atteignirent sur les bords de ce fleuve, et la firent prisonnière. Son règne avait duré en tout cinq années (de l'an 267 à l'an 272). Aurélien fit mettre à mort les principaux conseillers de Zénobie, Longin, entre autres, dont la mort fut héroïque, et réserva la reine pour son triomphe. Les Palmyréniens, à qui il n'avait enlevé que leurs trésors, ayant, après son départ, égorgé la garnison romaine, il revint sur ses pas, et, cette fois implacable, il les fit tous passer au fil de l'épée. La ville fut dévastée, et ses monuments en grande partie détruits. Aurélien s'en retourna alors en Italie pour s'occuper de son triomphe. Il y déploya tout le faste asiatique; mais Zénobie en fut l'ornement le plus éclatant et le plus curieux. Elle marchait devant le vainqueur, rapportent les historiens, couverte, ou plutôt chargée de pierreries, au point d'avoir de la peine à en porter le fardeau. Zénobie eut le courage de survivre à une si éclatante chute, et habita longtemps le délicieux Tibur, qui lui fut donné par Aurélien et qui du temps de l'historien Trebellius-Pollion, portait encore le nom de Zénobie. Ses filles furent mariées à des grands seigneurs romains; et

Vaballath, un de ses fils, obtint une petite principauté en Arménie. F. de Mouisse.

ZÉNON d'ÉLÉE naquit vers l'an 500 av. J.-C., dans la ville de ce nom, fondée par une colonie de Phocéens dans la grande Grèce. Il fut disciple de Parménide et son enfant adoptif. A l'âge de quarante ans il fit avec lui un voyage à Athènes; et Platon en prit occasion d'écrire son dialogue intitulé *Parménide*. On ignore le temps qu'il y resta. Ce séjour, cependant, ne dut pas être très-long; car Laerce, comparant son mépris pour les grandeurs à celui d'Héraclite, dit qu'il préférait à la magnifique Athènes sa modeste Élée, pour laquelle il eut un amour célèbre. Peut-être avait-il contribué avec Parménide à lui donner des lois; du moins, il se dévoua héroïquement pour la délivrer de la tyrannie de Néarque. Selon Hermippe, il fut pilé dans un mortier. Du reste, aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, et nous ne connaissons ses doctrines que par de courts fragments que nous en ont transmis quelques écrivains, entre autres Aristote. Il défendit la doctrine de Parménide, ou de l'école métaphysique d'Élée, contre les attaques de l'école physique. La première soutenait qu'il n'y a qu'un seul être, que cet être n'en saurait produire d'autres, qu'il est sans action, et dès lors que rien n'arrive, qu'il ne se fait aucun changement, aucun mouvement. La seconde, au contraire, prétendait qu'il y a une infinité d'êtres, savoir : les atomes, qui se meuvent sans cesse. L'école métaphysique, dernier développement de l'école d'Italie, considérait dans l'univers ce qu'il y a d'*immuable*, *d'un*; ce qui l'avait conduite à n'y voir qu'immutabilité, qu'unité. L'école physique, dernier développement de l'école d'Ionie, envisageait ce qu'il y a *de changeant*, *de multiple*; ce qui l'avait conduite à n'y voir que changement, que pluralité. Platon dit, au commencent du *Parménide*, que l'école physique combattait l'école métaphysique, en étalant les conséquences absurdes et ridicules où mène l'immutabilité et l'unité exclusives, et que Zénon tourna contre elle ce genre de polémique en prouvant que le mouvement et la pluralité exclusifs poussent à des conséquences plus absurdes et plus ridicules encore.

Aristote nous a conservé quelques-unes de ses argumentations contre le mouvement. En voici deux, nommées *la Flèche* et *Achille*. Par la première, il fait voir que s'il y a du mouvement, les choses à la fois se meuvent et ne se meuvent point. Une flèche qui tend vers un certain endroit ne se meut point : en effet, à chaque moment, elle est dans un lieu qui lui est égal; elle y est donc en repos, car on n'est pas dans un lieu d'où l'on sort : il n'y a donc point de moment où elle se meuve; et ceux qui veulent qu'il y en ait quelqu'un sont obligés d'avouer qu'elle est tout ensemble en repos et en mouvement. Ce raisonnement suppose que l'espace et le temps ne sont point *continus*, mais composés de parties distinctes, séparées les unes des autres par des intervalles, en d'autres termes, qu'ils ne sont point *un*, mais *multiple*. C'est justement ce que soutiennent les éléates physiciens. Alors il est clair qu'on ne saurait trouver un instant où la flèche sorte du lieu qu'elle occupe pour entrer dans le lieu suivant; car si on en trouvait un, elle serait à la fois dans le lieu qu'elle occupe et n'y serait pas. Mais l'espace et le temps sont *continus*; et s'il est vrai qu'on ne saurait trouver un instant où la flèche sorte du lieu qu'elle occupe, c'est qu'elle en sort continuellement, qu'elle coule dans l'espace sans intervalle de lieux, à mesure que le temps s'écoule sans intervalle de moments.

La seconde argumentation, *Achille*, est destinée à montrer que s'il y a du mouvement, le mobile le plus vite poursuivant le mobile le plus lent ne saurait l'atteindre. Supposons une tortue à vingt pas devant Achille, et limitons la vitesse de ce héros à la proportion d'un à vingt; pendant qu'il fera vingt pas, la tortue en fera un; pendant qu'il fera le vingt-et-unième pas, elle gagnera la vingtième partie du vingt-deux, et pendant qu'il gagnera cette vingtième partie, elle parcourra la vingtième partie de la partie vingt-et-unième, ainsi de suite : donc il ne l'attrapera jamais. Il saute aux yeux cependant que si Achille a mis, par exemple, une demi-minute à parcourir les vingt premiers pas, dans une minute entière il en parcourra quarante, tandis que la tortue en parcourra seulement deux, c'est-à-dire le vingt-et-unième et le vingt-deuxième; et il l'aura dépassée de dix-huit. Que signifie donc l'impossibilité de l'atteindre, qui ressort du raisonnement de Zénon? C'est qu'ici encore l'unité ou le continu de l'espace et du temps est dissous. L'espace est divisé en 20e, 400e, 8000e, 160000e, etc. de pas; le temps en 40e, 800e, 16000e, 320000e, etc., de minute. Rétablissez le continu, et Achille joindra la tortue à vingt-et-un pas et un 399e. Ces arguments de Zénon passent pour des subtilités sophistiques; et il faut convenir qu'ils en ont tout l'air. Néanmoins, ce sont des conséquences rigoureuses des principes de ses adversaires. Faute d'avoir compris ce qu'elles supposent, Bayle les regarde comme des objections insolubles. Aristote néanmoins le lui avait dit, quoique trop brièvement peut-être. Zénon dresse contre l'espace un raisonnement qui ne tient à aucune hypothèse et qui est juste en lui-même. Si tout ce qui existe doit être dans l'espace, dit-il, l'espace lui-même doit être dans un autre espace, ainsi à l'infini; ce qui ne se peut : donc l'espace n'existe pas. Chose à part, il n'est que l'ensemble des êtres créés.

On attribue à Zénon l'invention de la dialectique; en effet, il est le premier qui offre des démonstrations régulières et suivies; et c'est avec non moins de fondement qu'on rapporte à lui l'origine de la sophistique; car pour l'ordinaire il emploie ces démonstrations à mettre les autres en contradiction avec eux-mêmes, à les confondre par leurs propres aveux, et se donner pl tôt l'apparence que la certitude de la vérité : manière de procéder qui engendre inévitablement l'esprit de sophisme. Bordas Demoulin.

ZÉNON, le fondateur du stoïcisme, naquit vers l'an 340 av. J.-C., dans l'île de Chypre, à Citium, ville bâtie par des Grecs et habitée par des Phéniciens. Fils d'un riche marchand nommé Mnasius, il paraît s'être lui-même livré au commerce dans sa jeunesse; mais il l'abandonna pour l'étude, s'éloigna du tracas des affaires, et embrassa la philosophie. Son premier maître fut Cratès le Cynique. Ensuite il fréquenta Stilpon et Diodore Cronus de l'école de Mégare, Xénocrate et Polémon de l'Académie. Après vingt ans de recherches et de méditations, il se mit lui-même à enseigner dans le Pœcile, l'un des portiques d'Athènes. C'est pourquoi on appelle quelquefois son école le portique ou stoïcisme, mot qui vient du grec στοά, et signifie *portique*. Il est vraisemblable qu'il se donna la mort à Athènes, à l'âge de quatre-vingt-huit ans; exemple qu'imitèrent ensuite bon nombre de stoïciens. Laerce, qui fournit ces détails, ajoute que les Athéniens lui avaient accordé tant de confiance qu'ils lui donnaient la garde des clés de leur forteresse, et tant de considération que, par un décret public du sénat, gravé sur deux colonnes, l'une à l'Académie, l'autre au Lycée, ils l'avaient honoré d'une couronne d'or et d'un tombeau parmi les hommes morts pour la patrie, comme témoignage de sa sagesse et de la conformité de sa vie avec sa doctrine. Il n'a pas beaucoup écrit, et il ne nous est parvenu de ses ouvrages que quelques fragments disséminés dans les autres auteurs de l'antiquité. A cette époque, la Grèce, et principalement Athènes, étaient dans une affreuse décadence. Le luxe et la corruption des mœurs avaient amené le despotisme; le despotisme féconde le luxe et la corruption. Par les guerres intestines, par la victoire alternative des factions, les spoliations succédaient aux spoliations; et nul ne pouvant se promettre de conserver ce qu'il possédait, chacun ne songeait qu'à en jouir. Au milieu de cette dissolution universelle, Épicure vint, avec les atomes de Démocrite, expliquer la maxime d'Aristippe, que « le plaisir est le souverain bien; » il donna la théorie de la volupté, et lui légua son nom. Zénon résolut d'attaquer le mal et l'homme qui le légitimait de sa doctrine. A la maxime d'Aristippe, que « le souverain bien

est dans le plaisir, » il opposa la maxime d'Antisthène, que « le souverain bien est dans la vertu, » et s'efforça de la constituer aussi en théorie, de lui trouver un fondement dans la nature. Ce fondement était connu; Platon avait montré que c'est Dieu, la raison souveraine. Zénon, qui, comme nous venons de le remarquer, avait passé par l'école de Platon, ou l'Académie, ne pouvait l'ignorer; mais il supposait cette raison corporelle : il ne voyait en elle que le feu vivant, raisonnable, éternel d'Héraclite; feu qui crée, qui anime, qui gouverne le monde, et dont chaque âme est un rayonnement, et au lieu d'élever les hommes à elle, il l'abaissait jusqu'à eux. Avec ce matérialisme, que deviendra la vertu? Si Épicure nous livre au caprice de nos désirs, il ne voit en nous et dans l'univers qu'un jeu d'atomes ou de corpuscules que le hasard assemble et que le hasard disperse. La divinité qu'il admet, il la veut étrangère à nous et au monde, reléguée au delà, dans des espaces sans bornes, où elle goûte, dans une oisiveté complète, une félicité inaltérable, et nous offre en spectacle, dans leur plénitude, l'insouciance et la mollesse, qui doivent être notre partage. Si Zénon nous prescrit de résister à tous nos désirs et de n'obéir qu'à l'immuable raison, il ne voit qu'elle en nous et dans le monde, et cette raison est Dieu même. Dans son système, le monde est à la fois ouvrage de Dieu, Dieu même et partie de Dieu : ouvrage de Dieu, puisqu'il est produit par l'éternelle raison ou le feu éternel, lequel enferme les germes de chaque chose, et qui en sortant de soi et se répendant les excite et les développe; Dieu même, puisque le monde n'est que ce feu développé; partie de Dieu, car lorsque ce développement est consommé, que les choses sont arrivées au plus haut terme de la vie, elles sont dévorées par ce même feu, qui rentre alors en lui-même pour en ressortir aussitôt et engendrer de nouveau le monde, ainsi sans fin et sans relâche. Ni replié en soi, ni épandu dans le monde, il ne lui est permis de se reposer. Par un côté essentiellement passif, débile, divisible, il ne peut se maintenir recueilli en lui-même; il faut qu'il déchoie, qu'il se disperse dans la multitude des choses : par un autre côté, essentiellement indivisible, vigoureux et actif, il ne peut rester dispersé; il faut qu'il se ramasse en lui-même : entraîné par une pente invincible, et de l'unité, à la pluralité, et de la pluralité à l'unité, éternellement il prend la forme de l'une ou de l'autre. La multiplicité ou division est principe de faiblesse, de souffrance, de désordre. Voilà pourquoi le mal se trouve dans les choses; et quoiqu'il diminue à mesure qu'elles remontent vers l'unité, dont elles tombèrent à l'origine, il ne s'évanouit cependant que lorsqu'elles y parviennent à la conflagration générale. Dieu donc, et avec lui les autres êtres, qui forment les parties de lui-même, sont dans une action incessante, dans un travail continuel de production. Au milieu de cette universelle et féconde activité, l'homme pourrait-il se concevoir oisif et stérile? L'énergie divine n'est-elle pas en lui comme hors de lui? Or, quelle œuvre que celle qui lui est imposée! Être pensant n'est-il pas fait pour amener, autant qu'il est possible, le règne de la raison dans l'espèce humaine? N'est-il pas fait pour détruire le mal sur la terre et pour y produire le bien? Le sage s'y dévoue de toutes les puissances de son être; il poursuit, inébranlable à travers les plus extrêmes vicissitudes, le triomphe de la vertu, qu'il regarde comme l'unique bien, et la ruine du vice, qu'il regarde comme l'unique mal. Insensible à ce qui n'est ni l'un ni l'autre, il n'est touché ni des affections, ni des haines, ni des richesses, ni de la pauvreté, ni du plaisir, ni de la douleur, ni de la santé, ni de la maladie, ni de la vie, ni de la mort; car on peut faire de toutes ces choses un bon ou un mauvais usage, et dès lors elles ne sont pour lui ni bien ni mal. C'est ainsi qu'il accomplit sa destinée, qu'il se montre l'image du Dieu de Zenon, comme l'insouciant et le voluptueux l'image du Dieu d'Epicure. A ses yeux, point de degrés dans la vertu ni dans le vice; toutes les vertus sont égales, tous les vices égaux, parce que point de degrés dans le renoncement à nos passions, à nos penchants, à nos désirs, à tout ce qui en nous n'est pas l'éternelle raison. Ce renoncement existe-t-il? Voilà la vertu. N'existe-t-il pas? Voilà le vice. En vain on chercherait un milieu imaginaire. De là il résulte encore que les vertus sont inséparables, qu'on n'en saurait posséder une qu'à condition de les posséder toutes; bien plus, qu'une fois conquises, on ne peut les perdre, car on ne vit que dans la raison, on est entièrement mort à soi : le germe du vice, qui se trouve dans la vie en nous, est extirpé, et le vice impossible. Aussi le sage est-il le médiateur naturel entre les hommes et Dieu, le vrai pontife de l'humanité (Lacroix). Trempé dans de pareils principes, qu'il vive au milieu des vices pour leur faire la guerre, qu'il attaque le despotisme et l'anarchie, il ne sera ni souillé par le contact de la corruption ni ébranlé par les menaces des tyrans ou les fureurs de la multitude.

Telle est la doctrine stoïcienne. Quoi de plus imposant! Mais hélas! que l'efficacité est loin de répondre à tant d'apparence! Si elle peut saisir quelques âmes exaltées, elle reste sans influence sur la foule. Dans la Grèce, elle ne produisit guère que des luttes d'école; et en donnant à Rome les Caton, les Brutus, les Thraséas, les Marc Aurèle, elle laissa grossir le torrent de cette corruption, qui devait tout emporter; elle s'opposa à un despotisme forcené, qui voyait l'univers à ses pieds, et lui apprit qu'il ne lui était pas donné, comme il s'en flattait, d'abolir dans le genre humain le sentiment de sa dignité. Mais on s'aperçoit peu qu'elle l'ait arrêté dans ses turpitudes, dans ses iniquités, dans ses violences, dans ses atrocités, et qu'il en ait moins pleinement fourni sa hideuse et sanglante course. Veut-elle se maintenir dans sa rigidité, elle demeure stérile. Qu'elle se relâche, pour se rendre abordable et se mettre à la portée commune, qu'elle accorde quelque prix à la vie, à la santé, à la fortune, elle reconnaît le plaisir; et comme elle fait l'âme matérielle, c'est au plaisir physique qu'elle ouvre la carrière, et la voilà perdue dans l'épicurisme. On ne comprend guerre que Montesquieu (*Esprit des Lois*, liv. 24, ch. 10) ait pu dire qu'elle seule savait faire des citoyens, qu'elle seule faisait les grands hommes, qu'elle seule faisait les grands empereurs. Entraîné par son admiration excessive, il oublie l'école platonicienne, et que cette école, qui a son germe dans Pythagore, qui se développe dans Socrate et se constitue définitivement dans Platon, a formé de grands hommes, de grands citoyens, et dans Julien un grand empereur. Socrate, Xénophon, l'un de ses disciples, Phocion, disciple de Platon, et Platon lui-même, ne furent-ils pas de grands hommes et de grands citoyens? « Ce que fit la philosophie pour conserver l'état de la Grèce n'est pas croyable, dit Bossuet en parlant des temps antérieurs à Zénon. Plus ces peuples étaient libres, plus il était nécessaire d'y établir, par de bonnes raisons, les règles des mœurs et celles de la société. Pythagore, Thalès, Anaxagore, Socrate, Archytas, Platon, Xénophon, Aristote et une infinité d'autres remplirent la Grèce de ces beaux préceptes. On n'écoutait que ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier, et même la vie, à l'intérêt général et au salut de l'État. (*Discours sur l'Hist. Univ.*, 3e p., ch. 5.) » Non la secte de Zénon n'était pas seule à savoir faire de grands hommes et de grands citoyens; elle n'a su même en produire que dans les temps où sa rivale régnait, lorsque l'homme s'étant fait matière dans l'épicurisme, pour l'arracher de cette abjection il fallait le jeter hors de sa nature. Mais comme très-peu d'hommes sont capables de cette violence stoïque, le vice allait son train, même à Rome, où le stoïcisme exerça le plus d'action. Le christianisme a sauvé le monde, que le stoïcisme laissait mourir. Ils ont, il est vrai, ceci de commun, que dans l'un et dans l'autre la raison éternelle devient sensible. En effet, elle n'aurait pu autrement avoir prise sur les hommes et les renouveler. Mais comment la stoïcisme la rend-il sensible? C'est en la confondant avec les corps. Au contraire, le christianisme la maintient spirituelle et séparée de l'univers, quoiqu'elle

agisse continuellement sur lui pour le conserver. Il ne la rend sensible que parce qu'il lui fait revêtir notre nature : et tandis que dans la doctrine de Zénon elle se fond avec nous dans la matière, dans la doctrine et la personne de Jésus-Christ elle ne paraît au dehors qu'afin de nous élever intérieurement à elle. BORDAS-DEMOULIN.

ZÉNON, empereur d'Orient, surnommé *l'Isaurien*, parce qu'il était de l'Isaurie, contrée située au pied du mont Taurus et tributaire des empereurs romains, naquit vers l'an 426. Léon Ier, dit *le Thrace*, lui donna la main de sa fille Ariadne, en 458. Pendant tout le règne de Léon, le caractère de Zénon ne se trahit par aucun acte qui pût faire soupçonner l'extrême dissolution de mœurs à laquelle il se livra plus tard. Naturellement indolent et sensuel, mais retenu dans ses penchants, il ne se montra tel qu'il était qu'après avoir saisi les rênes de l'empire, en 474. Alors il se plongea dans tous les genres de débauches et de voluptés. Ses déréglements le rendirent si odieux, que Vérine, sa belle-mère, et Basilisque, frère de Vérine, entreprirent de le chasser au bout de quelques mois. Il fut obligé d'abandonner le trône à Basilisque, qui y monta en 475. Mais ce prince n'y resta pas longtemps. L'année suivante, Zénon fut rétabli dans sa puissance par sa fidèle garde isaurienne, à qui déjà il était redevable d'avoir été élevé à l'empire à la mort de Léon. Cet événement ne le rendit pas plus sage. Désormais, il ajouta à tous ses vices celui de tyran ; et il se fit le persécuteur des catholiques qui refusaient de reconnaître l'édit fameux qu'il publia sous le nom d'*Hénotique*, dans le but de rétablir l'union parmi les sectes. La haine qu'on lui portait augmentait chaque jour. Ariadne, qui le détestait comme les autres, et d'autant plus qu'elle nourrissait un tendre sentiment pour un officier du palais, nommé Anastase, le fit, dit-on, enterrer tout vivant. Elle profita pour cela d'une attaque d'épilepsie à laquelle il était sujet. Plusieurs jours après, le cercueil ayant été ouvert, on trouva qu'il s'était dévoré toute la chair des bras. Sa mort arriva l'an 491. Il avait alors soixante-cinq ans, et en avait régné dix-sept et trois mois. L. DE TOURREIL.

ZENTA (Bataille de). Le 11 septembre 1697, le sultan Moustapha II, après avoir couronné roi de Hongrie Tekeli, franchit la Theiss au moyen d'un pont de bateaux qu'il fit jeter sur cette rivière, à peu de distance de Zenta. Il avait à peine atteint la rive opposée, et son armée tout entière n'avait point encore franchi cette rivière, que le prince Eugène vint l'attaquer à la tête de 50,000 hommes. Le pont se rompit à ce moment; de sorte qu'Eugène n'eut affaire qu'à la partie de l'armée ottomane qui n'avait pu suivre le sultan, et la tailla en pièces. Toute l'artillerie et tous les équipages des Turcs restèrent au pouvoir du vainqueur; en outre, les Turcs eurent 30,000 hommes de tués ou de blessés, dont vingt-sept pachas. Le grand vizir Moustapha, qui avait assisté à la destruction de son armée sans pouvoir lui porter secours, se réfugia à Temesvar, d'où il gagna Andrinople sans songer à inquiéter davantage le prince Eugène.

ZÉOLITHE CUBIQUE. *Voyez* CHABASIE.

ZÉPHYRE, ZÉPHYR (du grec ζωή, la vie, et φερειν, porter, qui porte la vie). C'est le vent d'ouest. Bien qu'Homère lui donne quelquefois l'épithète de *violent*, des quatre vents qui soufflent des points cardinaux du ciel, il est néanmoins le plus doux. Plutarque lui donne pour fils l'Amour, qu'il enfanta d'un souffle sur les lèvres de la céleste Iris. Cet aimable dieu avait un autel à Athènes : on lui sacrifiait une brebis blanche, image de ces nues argentées et printanières, dont son souffle sème les plaines occidentales du ciel. Son épouse, à laquelle il avait donné l'immortalité, et qui pâlit à chaque automne de peur de le perdre, était une toute jeune, une toute fraîche, une toute naïve et délicate nymphe des îles Fortunées, qu'il enleva sur ses ailes de papillon et transporta dans la Grèce, où on l'appela Chloris *la verdoyante :* son nom latin, non moins doux, fut *Flora*.

Zéphyre a une innombrable petite famille qui dort ou se balance sur les feuilles des forêts et dans le calice des fleurs : ce sont les *Zéphyrs*, qui ont dérogé en français, comme l'on voit, à l'orthographe du nom de leur père. Les poëtes et les peintres représentent ce dieu tantôt comme un enfant, volant à travers l'azur des cieux, porté par des ailes diaprées, et le front couronné de bluets et de primevères; tantôt comme un tout jeune homme demi-nu, frais comme les roses et les lis, qu'il laisse échapper avec complaisance d'une corbeille faite d'un jonc délié comme de la dentelle. DENNE-BARON.

Depuis nos conquêtes en Algérie, l'usage s'est introduit, dans notre armée, d'envoyer les condamnés militaires en Afrique, où on en a composé plusieurs bataillons. Toujours placés aux avant-postes, ils y font ordinairement preuve de la plus audacieuse témérité; et la prestesse de leurs mouvements leur a valu le sobriquet de *Zéphyrs*. En Crimée, les *Zéphyrs* ont soutenu devant les Russes leur vieille réputation.

ZÉPHYRIN, seizième pape, succéda à saint Victor en l'an 203, sous le règne de Septime-Sévère. Le père Pagi affirme que pendant la persécution ordonnée par cet empereur il se tint caché jusqu'à la fin de l'orage. Il n'en fut pas moins persécuteur lui-même, en excommuniant Tertullien et les montanistes, dont il suivait les erreurs. Tertullien s'en vengea en l'accusant de mollesse, et surtout d'une indulgence coupable envers les adultères et les homicides dès qu'ils se repentaient. Ce pape mourut en 220 ou 221, après dix-sept ou dix-huit ans de pontificat, et fut enterré dans le cimetière de Calixte, sur la voie Appienne. On a mis sur son compte quelques décrétales, dont une saine critique a prouvé la fausseté : c'était de son temps qu'écrivaient Origène et Minutius Felix.

VIENNET, de l'Académie Française.

ZERBST, ville du duché d'Anhalt-Dessau-Kœthen, autrefois capitale du duché d'*Anhalt*-Zerbst, est bâtie sur les bords de la Nuthe, à sept kilomètres de l'Elbe, dans une contrée plate et sablonneuse. On y voit trois églises évangéliques, et, à quelque distance de ses murs, un château magnifique, qui jusqu'en 1793 fut la résidence des princes d'Anhalt-Zerbst. La population, y compris celle des faubourgs, est de 10,000 habitants, dont 100 juifs ayant une synagogue. L'église Saint-Nicolas, que le duc Léopold-Frédéric, aujourd'hui régnant, fit restaurer en 1827, et où on voit un orgue remarquable, est l'un des plus beaux monuments de l'architecture gothique existant en Allemagne.

ZERDURST. *Voyez* ZOROASTRE.

ZÉRO, chiffre formé comme un o, qui n'a point de valeur propre, mais qui augmente la valeur des nombres dont il est précédé d'autant de dizaines qu'ils renferment d'unités. On avait fait dériver ce mot, par transposition, de l'hébreu *ezor* qui signifie *cingulum*, parce que le zéro en représente la figure; puis on s'était accordé à le faire venir de l'arabe *syhron*, *syfron* (vacuum, inane). M. Chasles ayant découvert que dans des manuscrits fort anciens le zéro était appelé *sipos*, a très-judicieusement établi que le zéro était grec de forme et d'origine ; mais la question est encore bien loin d'être résolue.

Proverbialement et au figuré : c'est un *zéro*, un vrai *zéro*, un *zéro* en chiffre, se dit d'un homme qui n'est d'aucune considération. Sa fortune est réduite à *zéro*, c'est-à-dire est entièrement dissipée.

Zéro sert aussi à marquer au thermomètre de Réaumur la température de la glace fondante : Le thermomètre est descendu à *zéro* ; Il est à tant de degrés au-dessus, au-dessous de *zéro*. SÉDILLOT.

ZEUGITANE, c'était la contrée de l'Afrique romaine qui constituait le territoire immédiat et septentrional de Carthage, sur une profondeur de 6 à 7 myriamètres, mais qui ne forma jamais de *province* proprement dite.

ZEUGLODON. Owen a donné ce nom à une espèce de mammifères fossiles, appartenant à l'ordre des cétacés

et dont les débris ont souvent été trouvés dans les couches tertiaires. Les plus beaux et les plus complets squelettes qu'on en connaisse ont été trouvés dans les États d'Alabama et d'Indiana.

ZEUS. *Voyez* JUPITER.

ZEUXIS, l'un des plus fameux artistes que produisit la Grece, et à qui les peintres ses contemporains avaient donné le nom de *Législateur*, florissait à une époque généralement placée entre la 90ᵉ et la 95ᵉ olympiade (environ quatre cents ans av. J.-C.), et naquit à Héraclée, dans la basse Italie. Élève du peintre athénien Apollodore, il surpassa bientôt tous ses contemporains par la fidèle imitation de la nature, par l'exactitude du dessin et par la richesse du coloris; et ses tableaux eurent une valeur extraordinaire. Il acquit par son talent d'immenses richesses, qu'il employait à satisfaire son goût pour le luxe et les démonstrations fastueuses. On raconte qu'à la célébration des jeux olympiques ses nombreux suivants étaient revêtus de manteaux sur lesquels on lisait son nom brodé en lettres d'or. Sa fortune et sa gloire, toujours croissantes, lui suscitèrent des envieux; mais Zeuxis eut raison de ses rivaux en opposant à leurs calomnies un dédain superbe, un orgueil intraitable. Il ne voulut plus vendre ses tableaux; il les donna à ses amis, à ses vrais admirateurs, disant que personne n'était assez riche pour les payer ce qu'ils valaient. Il fit don aux Agrigentins d'un *Alcmène*, et d'un *Pan* au roi Archélaüs. Élien ajoute un trait à cette singularité, en rapportant qu'il donnait en effet ses tableaux, mais qu'avant de s'en séparer il les exposait en grande pompe dans son atelier et en faisait payer la vue. Il montra ainsi son *Hélène* pour de l'argent, et ses ennemis en prirent occasion de donner à cette peinture le nom d'*Hélène la courtisane*. Si l'on interprète le silence des auteurs à ce sujet, selon toute apparence Zeuxis ne peignit pas de grandes compositions sur les murailles, comme Polygnote et Micon, ses contemporains. Il eut pour rivaux Timanthe, Androcyde, Eupompe et P a r r h a s i u s. Aristote reproche à Zeuxis de n'avoir pas su exprimer les mœurs et les passions. Pline dit le contraire, à l'égard d'un portrait de Pénélope; mais il reconnaît qu'on peut reprocher à Zeuxis d'avoir fait ses têtes et ses articulations trop fortes. Quintilien affirme qu'en cela le peintre voulait imiter Homère, dont les héros sont robustes et les femmes d'un extraordinaire embonpoint. Quant à la solidité des peintures antiques, on en peut juger par ce qui suit. Pétrone, qui vécut cinq cents ans plus tard que Zeuxis, dit qu'il a vu les œuvres de ce maître, *nondum vetustatis injuria victas;* et Marius Victorinus, qui vivait pendant le quatrième siècle, a écrit qu'il existait encore de son temps des ouvrages de Zeuxis, ce qui leur suppose une durée de plus de sept siècles. Ses meilleurs tableaux furent, d'après Pline, et en outre de ceux que j'ai déjà cités: un *Athlète*, au bas duquel il écrivit cette phrase: *On l'enviera plutôt qu'on ne l'imitera;* un *Jupiter dans l'Olympe et entouré de dieux;* un *Hercule enfant*, qui étouffe des serpents en presence d'Alcmène sa mère et d'Amphitryon; un *Marsyas lié*, qui figurait à Rome dans le temple de la Concorde. Il peignit aussi des camaïeux en blanc (*monochromata ex albo*) et modela des figures en argile.

Verrius Flaccus attribue la mort de Zeuxis à un fait singulier: ce peintre, un jour qu'il avait entrepris le portrait grotesque d'une vieille femme, eut de si violents accès de rire en considérant son œuvre, qu'il en mourut.

Antoine FILLIOUX.

ZEZAYEMENT, vice de prononciation qui consiste à remplacer l'articulation du *j* ou du *g* doux, quelquefois même celle du *ch* par celle du *z*. Les gens qui disent: Mon *zer Zules* au lieu de mon *cher Jules*, *pizon* au lieu de *pigeon*, zézayent.

ZIBELINE, petit mammifère du genre *marte*. C'est le *mustela bibellina* de Linné, la *marte bibeline* de Buffon, le *sabbal* des Suédois, le *sobol* des Polonais et des Russes. La zibeline, si toutefois elle constitue une espèce distincte, constitue au moins une espèce extrêmement rapprochée de la marte commune, car elle n'en diffère guère que par la couleur, plus foncée, de son pelage et par les longs poils qu'elle porte jusqu'au-dessous des doigts. Elle habite les régions les plus septentrionales de l'Asie, et abonde surtout dans la Sibérie et le Kamtschatka, dans cette partie des monts Altaï que le froid rend inhabitable aux hommes, dans les montagnes de Saïan, dans les environs de l'Oby, et sur les bords de la Witima; rarement elle se hasarde dans des climats plus tempérés. Sa peau fournit la plus rare et la plus précieuse de toutes les fourrures; celles qui nous viennent de Witinsky et Nerskinsk sont surtout estimées. La chasse de la zibeline, si dangereuse et si pénible dans ces deserts de neige, dans ces glaces éternelles du pôle, est imposée par le gouvernement russe aux condamnés de la Sibérie; un grand nombre y périssent, mais le tzar tire un revenu considérable des pelleteries qui en proviennent, et qu'il importe annuellement, soit en Europe, soit en Chine. La zibeline est chasseresse comme la marte: elle grimpe lestement le long des arbres, en hiver pour cueillir des baies, en été pour explorer les nids d'oiseaux et se régaler d'œufs; mais elle chasse encore de plain pied, et, bien qu'elle ne puisse atteindre le lièvre à la course franche, elle réussit souvent à le surprendre endormi; souvent aussi elle marche sur la trace des grands carnassiers, les ours, les gloutons, les loups, et se nourrit copieusement des débris de leur festin, des miettes de leur table. Comme l'hermine, la zibeline éprouve des modifications annuelles dans la couleur de sa fourrure; les fourrures d'hiver sont de beaucoup les plus estimées, mais les Russes introduisent dans le commerce un nombre considérable de pelleteries de zibelines d'été qu'ils savent préparer avec assez d'adresse pour tromper les yeux les plus exercés.

BELFIELD-LEFÈVRE.

ZIBETH. *Voyez* CIVETTE.

ZICHY DE VANYSOKÉO, l'une des plus célèbres familles de la Hongrie, qu'on croit originaire de la Tatarie, mais qui à partir du treizième siècle joue un grand rôle dans l'histoire du pays, et qui obtint le titre de *comte* en 1625. Au dix-huitième elle se divisa en deux branches, celle de *Palota* et celle de *Karlsburg*, qui toutes deux se sont subdivisées depuis en divers rameaux.

Eugène, comte de ZICHY, né le 25 septembre 1809, remplissait les fonctions d'administrateur du comitat de Weissenburg; et quand éclata l'insurrection de 1848, il se retira avec l'archiduc palatin à Stuhlweissenburg, où il resta après le départ du prince. Accusé d'intelligences avec les troupes autrichiennes qui s'approchaient, et d'avoir essayé de distribuer des proclamations impériales, il fut arrêté par les insurgés, traduit le 30 septembre 1848 dans l'île de Csepel devant un tribunal présidé par Gœrgei, condamné à mort et exécuté.

Charles, comte de ZICHY, né à Presbourg, en 1753, après avoir rempli diverses fonctions importantes en Hongrie, fut nommé en 1808 ministre d'État et de conférence, puis ministre de la guerre en 1809. De 1813 à 1814 il fut chargé de la direction des affaires de l'intérieur. Il mourut en 1826, et s'était fait remarquer à la diète de Hongrie. Son fils aîné, *François*, comte de ZICHY-FERRARIS, né en 1777, mourut en 1839, feld-maréchal. Son fils cadet, *Charles* de ZICHY, né en 1778, président de la chambre des finances de Hongrie, mourut en 1834, laissant quatorze enfants vivants, tant filles que garçons. Un troisième frère, *Ferdinand*, comte de ZICHY, né en 1783, était feld-maréchal-lieutenant et commandant de place à Venise. Le 28 mars 1848, de concert avec le comte Palfy, il capitula avec les insurgés, et leur abandonna le gouvernement civil et militaire de la ville. Traduit en justice pour ce fait, en juin 1849, il fut dépouillé de ses titres, dignités et décorations, et condamné à dix années d'emprisonnement dans une forteresse. En janvier 1851, l'empereur lui fit remise de sa peine.

ZIGANI ou ZINGARI. *Voyez* BOHÉMIENS.

ZIGEUNERS. *Voyez* Bohémiens.

ZIGUÈLINE. *Voyez* Cuivre.

ZIMISCÈS (Jean Ier, dit), empereur d'Orient, ainsi nommé à cause de la petitesse de sa taille, était parvenu à une grande réputation militaire, lorsqu'il contribua à faire proclamer empereur Nicéphore Phocas, qui l'en récompensa en lui confiant divers commandements où il eut encore occasion d'acquérir plus de gloire. Ses succès à la guerre lui firent des ennemis et des envieux, que l'empereur finit par écouter; et il fut exilé. Mais Zimiscès était en secret l'amant de Théophanon, veuve de Romain II, remariée à Nicéphore; et l'impératrice eut assez de crédit pour le faire autoriser à venir se fixer à Chalcédoine. A peu de temps de là, une conjuration fut ourdie, dont le résultat fut de débarrasser Théophanon et Zimiscès de Nicéphore, assassiné au milieu de la nuit dans ses appartements, où put pénétrer une troupe de meurtriers ayant à leur tête Zimiscès. Celui-ci fut alors proclamé empereur par ses complices; et on ne saurait nier qu'il continua sous de plus heureux auspices un règne inauguré par le meurtre. Il repoussa les invasions des Russes et des Moscovites, et entreprit de délivrer Jérusalem des mains des infidèles. Cette expédition fut signalée d'abord par des succès, suivis de revers. Le mauvais état de sa santé contraignit alors Zimiscès à reprendre le chemin de Constantinople. Mais, en route, l'eunuque Basile, qui avait lieu de redouter que Zimiscès ne lui fît rendre compte des rapines et des exactions de tous genres à l'aide desquelles il s'était démesurément enrichi, lui fit administrer un poison lent, des suites duquel il ne fit plus que languir. Il mourut en 975, à l'âge de cinquante et un ans, et fut enterré dans l'église du Sauveur, qu'il avait fait bâtir.

ZINC, métal connu depuis longtemps, mais qui n'a acquis quelque importance que de nos jours, quand on a su le travailler de manière à le convertir en feuilles et en fils, qui servent à beaucoup d'usages. Facilement altérable par l'air humide, il n'existe jamais dans la nature qu'à l'état de combinaison avec le soufre, l'acide silicique, l'acide carbonique et l'eau; la première de ces combinaisons porte le nom de *blende* : la *calamine* est formée du mélange des deux dernières. Ces deux minéraux sont grillés pour dégager le soufre, l'acide carbonique et l'eau qu'ils renferment; après quoi on réduit, au moyen du charbon, l'oxyde obtenu, en le soumettant à une haute température dans des fours à réverbères ou des moufles : le zinc se distille, et vient se réunir dans des fosses.

Le zinc est d'un blanc bleuâtre, lamelleux, mou et graissant les mains; sa densité varie, suivant qu'il a été fondu ou martelé, de 6,8 à 7,2; quand on le soumet à l'action du marteau ou du laminoir, il peut s'étirer, pourvu que la température ne soit pas au-dessus de 150° ni au-dessous de 100°; mais il exige de fréquentes recuites : vers 200°, il s'écrase et peut même se pulvériser; fusible à 375°, il se volatilise à la chaleur rouge.

Le zinc s'altère rapidement au contact de l'air humide; il se couvre d'une faible couche d'oxyde, qui préserve assez bien pendant longtemps le reste de la masse; chauffé jusqu'au-dessous du rouge, il s'enflamme et brûle avec une très-vive lumière blanche, et forme une matière blanche, lanugineuse, légère, qui se disperse souvent en grande quantité dans l'atmosphère : l'éclat de la lumière produite dans cette combustion fait employer le zinc dans les feux d'artifices. L'oxyde n'est pas volatil; s'il se répand dans l'air, cet effet est dû à la volatilisation du métal lui-même, qui brûle dans l'atmosphère, et produit un oxyde très-léger, que le mouvement de l'air entraîne. Sous l'influence des acides faibles, le zinc décompose l'eau avec une grande rapidité, et sert ainsi à la préparation de l'*hydrogène*. Une faible proportion de quelques métaux étrangers dans le zinc augmente beaucoup la rapidité de cette décomposition : ainsi, si du zinc pur dégage dans un temps donné 5 d'hydrogène, un alliage de 9 de ce métal et 10 de fer en dégagerait 100.

Mis en contact avec d'autres métaux, le zinc forme une *pile* dont il est toujours l'élément électro-positif; d'où il résulte qu'il peut les préserver de l'action des corps qui tendent à les oxyder : c'est sur cette propriété qu'est fondée la préparation des *fers galvanisés* (*voyez* Galvanisme).

Nous pensons qu'il est inutile de nous étendre ici sur les divers composés que peut former le zinc : il nous suffira de dire que tous ses sels sont vomitifs, en raison de leur solubilité; aussi ne peut-on sans danger employer le zinc, ou des vases *étamés* avec ce métal, pour la préparation des aliments, la conservation du vin, etc. Nous signalerons seulement un alliage très-utile que ce métal forme avec le cuivre, et que l'on désigne sous le nom de *laiton*, *métal du prince Robert*, *similor*, etc. Ce composé, employé à un grand nombre d'usages, se lamine et s'étire bien en fils à froid, prend bien la dorure, et est employé avec avantage pour la confection des objets connus sous le nom de *bronzes dorés* : on le prépare soit en fondant du cuivre avec du zinc, soit en chauffant un mélange de mine de zinc, de charbon et de cuivre. Le zinc étant volatil, il s'en perd toujours une portion, qui vient brûler à la surface du bain : on est donc obligé de doser ce métal plus fortement, et dès lors il est difficile d'obtenir des alliages qui offrent rigoureusement les mêmes proportions.

H. Gaultier de Claubry.

ZINC (Sulfate de). *Voyez* Couperose.

ZINCATE DE COBALT. *Voyez* Cobalt.

ZINCOGRAPHIE. *Voyez* Lithographie, t. XII, p. 364.

ZINGARELLI (Nicolo), compositeur célèbre, le dernier représentant de la vieille école napolitaine, né à Rome, le 4 avril 1752, étudia la musique au Conservatoire de Loretto. A sa sortie de cet établissement, il fut nommé maître de chapelle à Torre dell' Anunziata. En 1781 il composa pour le théâtre San-Carlo de Naples l'opéra de *Montezuma;* et en 1785, pour la Scala de Milan, *Alzinda*, ouvrage d'une facture facile et légère, dont le succès fut grand. Depuis lors Zingarelli écrivit pour toutes les scènes de l'Italie, mais plus particulièrement pour celles de Milan et de Venise. Ses meilleurs opéras lyriques sont *Pirro*, *Artaserse* et *Romeo e Giulietta;* ses plus remarquables opéras buffas, *Il Mercato di Monfregosa*, *Il Conte di Saldagna*, *La Secchia rapita* et *Il Trionfo de Davide*. En 1789 Zingarelli se trouvait à Paris, où il fit représenter son opéra d'*Antigone*. Par suite de l'agitation qui régnait alors dans cette capitale, cette pièce n'y fut jouée que deux fois. A son retour en Italie, Zingarelli se consacra exclusivement à la musique sacrée. En 1806, à la mort de Guglielmi, il fut appelé à Rome et nommé directeur de la chapelle du Vatican. Sur son refus de diriger l'exécution d'un *Te Deum* célébré à l'occasion de la naissance du roi de Rome, Napoléon le fit venir à Paris, où, au lieu de lui adresser des reproches, il le traita de la manière la plus distinguée. Zingarelli, vaincu, conçut dès lors le plus vif attachement pour l'empereur et sa famille. Il composa à Paris une messe, quelques versets d'un *Stabat Mater*, etc.; après quoi Napoléon le nomma, en 1812, directeur du Conservatoire qu'il venait de fonder à Rome, puis maître de chapelle de Saint-Pierre. Cependant, il dut quitter Rome dès l'année suivante, afin d'aller prendre la direction du nouveau conservatoire fondé à Naples. Depuis ce moment sa vie fut complétement ascétique. Il mourut à Naples, le 5 mai 1837. A l'occasion de la mort de Murat, il écrivit une cantate, dont plus tard la police napolitaine fit saisir tous les exemplaires. On doit dire de Zingarelli qu'il pénétra plus profondément qu'aucun de ses contemporains dans l'essence même du chant; aussi les véritables chanteurs tiennent-ils en haute estime ses ouvrages et aiment-ils à les exécuter, à cause de leur harmonie pleine d'expression.

ZINGARES, ZINGARI. *Voyez* Bohémiens.

ZINZARES. *Voyez* Grecs modernes et Valaques.

ZINZENDORF (Nicolas-Louis, comte de), fondateur de la communauté des frères moraves ou *herrnhutes*, né le 26 mai 1709, à Dresde, perdit tout jeune encore se..

père, l'un des ministres de l'électeur. On jugera de la direction de ses idées quand on saura qu'à l'université de Wittemberg, où il se trouvait en 1717, il se tint renfermé pendant quelque temps, à propos du jubilé de la réformation, pour verser en toute liberté des larmes aussi amères qu'abondantes sur la corruption de l'Église; corruption qu'il voulait racheter aux yeux de Dieu en se condamnant au jeûne et à toutes sortes de mortifications. En 1721 il obtint un emploi dans l'administration, mais en 1727 il y renonça pour ne plus s'occuper que de théologie. Dès 1722 il avait épousé une comtesse de Reuss-Ebersdorff, et avait recueilli dans son domaine de Berthelsdorf, en haute Lusace, quelques frères moraves. En 1724 cette petite colonie avait déjà reçu le nom de *Herrnhut* (garde ou appui du Seigneur). Zinzendorf forma alors le projet de se vouer exclusivement à la propagation des doctrines religieuses d'une secte qui ne se proposait rien moins que de fonder un nouveau christianisme En 1734 il se rendit à Stralsund, où il se soumit aux examens exigés des candidats en théologie; puis il se fit conférer les ordres sacrés à Tubingue. Il entreprit alors de nombreux voyages dans les pays les plus divers, jusqu'aux Antilles et à l'Amérique du Nord, à l'effet d'y prêcher ses idées et d'y faire des prosélytes à la secte dont il s'était établi le chef; mais il fut loin d'être également bien accueilli partout. Dans ses tournées, il n'avait pas seulement à prêcher la foi nouvelle, mais encore à entretenir une correspondance des plus actives avec ses coreligionnaires. Il n'en trouva pas moins le temps de composer encore plus de cent traités religieux, où l'on trouve à côté de quelques beaux passages beaucoup de pensées fausses et d'expressions inconvenantes. C'est ainsi que dans son livre de cantiques, resté en usage dans les communautés moraves, on rencontre beaucoup de pensées et d'expressions à double sens, surtout dans les cantiques qui ont pour sujet de célébrer l'union mystique de l'âme du fiancé Jésus avec sa fiancée, la communauté des frères moraves. Ses idées sur ce qu'il appelait les *fonctions maternelles* de l'Esprit-Saint étaient tout ce qu'on peut imaginer de plus indécent. A son retour en Europe, en 1743, il chercha à faire pénétrer ses doctrines en Livonie; mais un arrêté du gouvernement russe l'expulsa de cette contrée. Il mourut le 9 mai 1760, à Herrnhut. Il s'était remarié en secondes noces avec Anna Nitschmann, de beaucoup plus âgée que lui, et qui, en 1725, avait trouvé asile à Bethelsdorf avec ses parents, chassés de Moravie.

ZIOU. *Voyez* TYR.

ZIRCONE (Terre de). *Voyez* ZIRCONIUM.

ZIRCONIUM, métal qui se trouve combiné avec l'oxygène dans la substance minérale appelée *zircone* ou *terre de zircone*. Il se présente à l'état de poudre noire, qui sous l'action du brunissoir prend l'éclat métallique du fer. On l'obtient en traitant par le potassium le fluorure double de potassium et du zirconium. L'acide du zirconium, ou *terre de zircone*, a l'aspect d'une poudre blanche, rude au toucher, insipide et inodore. Elle n'est qu'incomplétement fusible au feu des hauts fourneaux. Au chalumeau, elle fond en émail blanc. On trouve la zircone dans la gangue de beaucoup de minéraux, mais en petite quantité; tandis qu'elle est très-abondante dans le *zircon*, pierre de couleur variable qu'on rencontre dans le sable de quelques rivières de l'île de Ceylan.

ZIRKNITZ (Lac de). *Voyez* CZIRKNITZ (Lac de).

ZISKA ou ZIZCA (JEAN), le redoutable chef des Hussites, descendait d'une noble famille de Bohême, et naquit sous un chêne, en plein air, à ce que rapporte la tradition, vers l'année 1360, à Troczmow, ferme appartenant à ses parents, dans la seigneurie de Forbes (Borowany), appartenant aujourd'hui à la famille Schwarzenberg. Tout jeune encore, il perdit l'œil droit; mais c'est à tort qu'on prétend que c'est à cause de cela qu'il fut appelé Ziska. Ce nom était celui sa famille. Il entra à la cour du roi de Bohême Wenceslas en qualité de page, et y obtint plus tard le titre de chambellan. Dès son enfance il annonça de remarquables facultés et un sombre penchant pour la solitude. Il s'engagea d'abord comme volontaire dans un régiment levé tant en Bohême qu'en Hongrie pour aller secourir l'ordre Teutonique dans sa lutte contre les Polonais et les Lithuaniens. C'est ainsi qu'il assista à la bataille de Tanneberg (juillet 1410), où l'Ordre, qui se croyait déjà sûr de la victoire, éprouva une déroute complète. Plus tard, il servit dans les guerres des Hongrois contre les Turcs, puis dans celles des Anglais contre les Français, où il fut témoin de la journée d'Azincourt (1415). A son retour, il demeura attaché à la cour de Wenceslas. Lui aussi, il partagea le mécontentement que la condamnation de Jean Huss et de Jérôme de Prague fit éprouver à une grande partie de la nation bohême. Wenceslas, à la sollicitation de son frère, ayant commencé à persécuter les hussites, Ziska comprit qu'il n'y avait plus de sécurité pour lui à la cour. Il se réfugia donc aux lieux qui l'avaient vu naître, étudia soigneusement l'esprit des populations, et s'en revint bientôt à Prague pour y exécuter les vastes projets qu'il avait conçus. Déjà Niklas de Hussynecz s'y était mis à la tête des révoltés, et depuis longtemps Wenceslas sommait inutilement les bourgeois d'avoir à lui livrer leurs armes. Le 15 avril 1418, Ziska les conduisit en armes au château de ce prince, en le priant de désigner les ennemis de la patrie contre lesquels sa bourgeoisie, *toujours soumise et fidèle*, devait marcher. Intimidé, Wenceslas renvoya la députation sans oser donner suite à son plan de désarmement; et Ziska fut dès lors considéré comme le chef des *Hussites*. Dans une procession tenue par eux le 30 juillet 1419, le prêtre qui marchait à leur tête ayant été frappé d'un coup de pierre, ils assaillirent aussitôt l'hôtel de ville, des fenêtres duquel ils précipitèrent treize échevins sur les piques des hallebardes de la foule. Wenceslas mourut des suites de la frayeur que lui causa cette émeute. Son frère et successeur, l'empereur Sigismond, n'eut ni le courage ni les ressources nécessaires pour se saisir immédiatement du pouvoir suprême en Bohême; circonstance qui donna à Ziska le temps d'organiser ses forces. Il eut même la prudence de se retirer d'abord de Prague à Pilsen; puis, une fois que Sigismond se fut décidé à poursuivre, le fer et le feu à la main, les partisans des nouvelles doctrines, les hussites, réunis en diète, exclurent ce prince du trône. Ils fortifièrent diverses places, et Ziska fit construire sur le mont Tabor une ville d'où les Hussites prirent le nom de *taborites*, sous lequel ils sont indifféremment désignés dans l'histoire. Ziska fortifia la ville nouvelle d'une manière qui fait honneur à ses connaissances en tactique. On lui attribue pareillement l'invention des barricades de chariots, retranchement improvisé à l'aide des voitures de bagages de son armée et derrière lequel, faute de cavalerie, il mettait son infanterie à l'abri des charges de l'ennemi. Il était parvenu à transformer des bandes indisciplinées en une armée régulière, regardée bientôt comme invincible. Quelques combats heureux lui fournirent des armes meilleures, ainsi que les chevaux nécessaires pour former une cavalerie. C'est alors qu'il commença contre Sigismond une guerre régulière, qui eut pour résultat de complétement dévaster la Bohême, parce que trop souvent Ziska dut fermer les yeux sur les sauvages excès commis par les fanatiques à ses ordres. Afin de défendre Prague contre l'empereur, qui arrivait à la tête d'une nombreuse armée de croisés allemands, Ziska vint y prendre position, et s'y retrancha sur le mont Witkow. Avec 4,000 hommes seulement, il y repoussa, le 14 juillet 1420, les attaques réitérées d'une armée de 30,000 hommes; aussi cet endroit en a-t-il conservé depuis le nom de *Ziskaberg* (mont Ziska). La penurie d'argent, que l'empereur n'éprouvait que trop souvent, fut cause du complet avortement de cette campagne. En 1421 Ziska s'empara du château de Prague, et se trouva ainsi maître des quatre premières pièces de canon qu'on eût encore vues en Bohême depuis l'invention de la poudre. Dès lors l'emploi du canon et des feux de mousqueterie devint commun aux hussites et à leurs adversaires. Ziska, continuant ses expéditions, s'empara d'un grand nombre de

places fortes, le plus souvent d'assaut, et dont il traita les habitants avec la plus impitoyable rigueur. A la mort de Niklas de Hussinecz, les hussites le proclamèrent à l'unanimité leur chef suprême; cependant, Ziska fit alors offrir la couronne de Bohême au roi de Pologne. Au siége du château de Raby, une flèche lui creva son second œil. Dès lors il dut se faire transporter en tous lieux dans les combats, sur un chariot; et, d'après la description qu'on lui faisait de la localité, il ordonnait les dispositions à prendre pour ranger son armée en bataille. Il avait organisé, sous le nom de *Frères invincibles*, un corps d'élite, qu'il avait l'habitude de ne faire donner qu'au moment décisif. Le 18 janvier 1422, il battit à Deutschbrod une armée considérable que l'empereur Sigismond avait encore une fois fait marcher contre lui, et la même année il envahit la Moravie et l'Autriche. Une fois seulement, à Kremsier, en Moravie, son armée dut lâcher pied. C'est la seule fois qu'il ait jamais été battu en rase campagne. Sigismond finit par lui offrir le gouvernement général de la Bohême avec de grands avantages, s'il voulait se déclarer pour lui. Au milieu des négociations entamées à cet effet, une maladie contagieuse atteignit Ziska, occupé à ce moment du siége de Przisbislaf; et il succomba le 12 octobre 1434. Rendus furieux par cette irréparable perte, les taborites prirent la ville d'assaut, y massacrèrent tout ce qui tomba vivant entre leurs mains, puis livrèrent cette malheureuse cité aux flammes; terribles funérailles faites à un héros qui avait gagné treize batailles rangées et remporté plus de cent victoires. Les historiens se sont d'ailleurs complu à charger sa mémoire des plus horribles accusations; cependant, une saine critique des faits bien authentiques démontre qu'il obéissait à une idée supérieure, et que les instruments qu'il se trouvait réduit à employer pour la réaliser doivent seuls avoir la responsabilité de ce qu'il y eut de coupable dans leurs actes. Il fut inhumé dans l'église de Czaslau, et on suspendit au-dessus de son tombeau son armure favorite, une masse de combat en fer. Il faut reléguer dans l'empire des fables la tradition qui veut que Jean Ziska eût ordonné par son testament de faire après sa mort un tambour de sa peau, afin qu'elle pût être encore ainsi l'effroi de l'ennemi. En 1623 le tombeau de Ziska fut détruit par ordre de l'empereur, et on jeta alors au vent les cendres du farouche chef des hussites.

ZIZANIE (*Botanique*). *Voyez* Ivraie. Dans une acception figurée, ce mot est synonyme de *désunion*, de *discorde*.

ZIZI. *Voyez* Bruant.

ZIZIM est le nom incorrect, mais vulgaire, de Djem *le majestueux*, fils cadet de Mahomet II. Il s'était signalé par sa bravoure, et gouvernait depuis six ans la Caramanie, lorsqu'à la mort de son père, en 1481, il disputa le trône à Bajazet II, son frère aîné. Vaincu, il s'enfuit en Égypte, fit le pèlerinage de La Mekke, et, malgré les secours de Caït-Bay, sultan des Mamlouks, il essuya une seconde défaite. Après mille aventures, il s'embarqua pour Rhodes sur la foi d'un sauf-conduit du grand-maître Pierre d'Aubusson. Mais l'or et les menaces de Bajazet ayant amené un traité entre la Porte et les chevaliers, les droits de l'hospitalité furent indignement violés envers Djem. Sous prétexte de le conduire en France pour gagner la Hongrie, d'où il lui aurait été facile de revenir en Turquie, il fut conduit par mer à Nice, en septembre 1482, avec une cinquantaine de musulmans qui composaient sa suite. Transféré successivement dans divers châteaux appartenant aux chevaliers, on éloigna de lui son plus intime confident et vingt-neuf autres personnes de sa suite. Pendant ce temps-là, le grand-maître faisait accroire aux souverains de l'Europe que Zizim était libre, recevait 20 mille florins du sultan d'Égypte pour les frais du prochain retour de ce prince en Asie, 10 mille du pape Innocent VIII et des rois de Hongrie et de Naples pour lui fournir les moyens de rentrer dans l'Empire Ottoman, et de Bajazet II, en 1484, un riche reliquaire, comme témoignage de reconnaissance pour ses bons offices. Un projet d'évasion, favorisé par Pierre II, duc de Bourbon, échoua par la délation d'un traître; et le malheureux Zizim fut resserré encore plus étroitement. Enfin, de nombreuses sollicitations déterminèrent Charles VIII, roi de France, à l'envoyer en Italie. Délivré de sa prison, le 10 novembre 1487, Zizim fut conduit à Toulon, embarqué pour Civita-Vecchia, reçu à Rome avec les plus grands honneurs, et logé dans le palais du pape. Mais son refus de se rendre en Hongrie pour y servir aux chrétiens d'épouvantail contre les musulmans, sa persistance à demander qu'on l'envoyât en Égypte, et à ne pas vouloir se faire baptiser, changèrent les dispositions du pape. Un traité fut conclu, en 1489, entre le chef de la religion catholique et celui de l'islamisme. L'un s'engagea à garder le malheureux Zizim, et l'autre à s'abstenir de toute hostilité contre les États de l'Église Cette nouvelle captivité de Zizim dura jusqu'à la mort d'Innocent VIII, en 1492. Elle recommença sous Alexandre VIII, son successeur; il était réservé à Charles VIII d'y mettre un terme. Marchant à la conquête de Naples, ce prince arriva à Rome à la fin de 1494, assiégea le pape dans le château Saint-Ange, et le força de capituler au bout de vingt jours (1495). Un des articles du traité fut la délivrance de Zizim, qui suivit le roi dans son expédition. Mais ses persécuteurs, qui étaient en correspondance intime avec Bajazet, trouvèrent le moyen de le faire empoisonner; et, malgré les soins qui lui furent prodigués par les médecins de Charles VIII, l'infortuné Zizim mourut à Naples, le 25 février 1495, trois jours après l'entrée des Français dans cette ville, à l'âge de trente-cinq ans, dont plus du tiers n'avait été pour lui qu'un enchaînement de déplorables aventures. Son corps, embaumé et mis dans un cercueil de fer, fut envoyé par le roi de France à Bajazet, qui le fit enterrer à Andrinople.

H. Audiffret.

ZIZINNUS ou **ZINZÉNUS**, prêtre qui fut élu par une faction du clergé et du peuple, le 5 juin 824, pendant que la noblesse et les principaux du clergé intronisaient Eugène II à la place de Pascal Ier. C'est ainsi que le racontent Onuphre et Ciaconius, contre l'opinion de Platine, qui donne à Eugène l'unanimité des suffrages. Mais ce schisme eut peu de jours de durée; et l'abdication spontanée de Zizinnus rendit la paix à l'Église.

ZMALA. *Voyez* Smala.

ZNAYM ou **ZNAYM**, chef-lieu du cercle du même nom récemment réorganisé (39 myriam. carrés, avec 73,937 hab.) dans le margraviat de Moravie (Autriche), au milieu d'une belle contrée, sur une hauteur au pied de laquelle coule la Thaya, comprend trois faubourgs, un gymnase, une école supérieure, un vieux château, aujourd'hui transformé en hôpital, et 5,500 habitants, dont l'industrie vinicole et la fabrication des draps constituent les principales ressources. Tout près de la ville existe une ancienne abbaye de Prémontré appelée *Bruck* ou *Klosterbruck*, dont les bâtiments ont été longtemps occupés par une manufacture impériale des tabacs, transférée depuis à Gœding. Il y a aussi à Znaym d'importantes fabriques de poteries, de salpêtre et de jus de réglisse. De nos jours, un combat livré sous ses murs, le 11 juillet 1809, entre l'arrière-garde de l'archiduc Charles et les Français aux ordres de Marmont, amena entre les Autrichiens et les Français la conclusion d'un armistice qui fut suivi de la paix signée à Vienne, le 14 octobre suivant.

ZOANTHE et **ZOANTHAIRES** (du grec ζῶον, animal, et de ἄνθος, fleur). Le premier de ces noms est celui d'un genre d'animaux rayonnés voisin des actinies ou orties de mer, auquel de Blainville assigne les caractères suivants : Corps allongé, conique, élargi à sa partie supérieure, avec une bouche linéaire, transverse, au milieu d'un disque bordé de tentacules courts, atténué, pédonculé avec sa base, et naissant d'une partie commune formant une sorte de racine. Le genre *zoanthe* a été d'abord pris pour type de la famille de *zoanthaires coriaces*, ainsi nommée en raison

des corps étrangers qui encroûtent et solidifient la peau de ces animaux, et à cause de sa ressemblance avec une fleur radiée, de la classe dite des *zoanthaires*. D'après de Blainville, il comprend trois grandes familles, savoir : les *zoanthaires mous*, ou actinies, les *zoanthaires coriaces* ou *zoanthes*, et les *zoanthaires calcaires*, *madraphyllies* et *madrépores* (*voyez* ZOOPHYTES). L. LAURENT.

ZODIACALE (Lumière). On appelle ainsi une bande lumineuse blanchâtre, s'échappant vers le haut du disque du Soleil, se prolongeant dans la direction de l'équateur, se terminant anguleusement, qu'on aperçoit plus particulièrement au printemps et à l'automne, vers le temps de l'équinoxe (mars et septembre), un peu avant le lever et après le coucher du soleil; au printemps, le soir, à l'ouest, et en automne, le matin, à l'est. La lumière de cette bande a quelque analogie avec celle de la voie lactée, mais elle est beaucoup plus pâle. La forme en est celle d'une petite lentille dont le soleil est la base, d'un sphéroïde très-aplati ou d'une ellipse très-excentrique. Sa plus grande largeur varie entre huit et trente degrés. Cassini, qui observa ce phénomène pendant le printemps de l'année 1683, et qui en étudia toutes les circonstances, le signala le premier à l'attention des astronomes. Sous la zone torride, il est beaucoup plus fréquent, plus frappant et plus splendide que par les hautes latitudes. La cause en est encore aujourd'hui très-énigmatique. Mairan, dans son ouvrage sur la lumière du nord (Paris, 1731), essaya de démontrer que cette lumière n'est autre que l'atmosphère solaire. Mais dans sa *Mécanique céleste* Laplace démontre combien cette hypothèse est insoutenable. Suivant d'autres hypothèses, cette lumière serait formée par l'éther condensé autour du Soleil ou par la matière qui compose les comètes, et qui aurait été déplacée par le passage de ces corps célestes à travers le périhélie. Mais il y a lieu de croire que l'origine de cette lumière est un anneau très-aplati, composé d'une matière poussiéreuse, flottant librement dans l'espace entre l'orbite de Mars et celui de Vénus; opinion qu'a adoptée tout récemment Alexandre de Humboldt.

ZODIAQUE. Les anciens donnèrent ce nom à une bande céleste de 16 ou 18 degrés de largeur, dont l'écliptique occupe le milieu, et qui renferme les douze constellations dites *zodiacales*. Ils considéraient ces douze constellations comme les *maisons* successives du Soleil dans sa révolution annuelle; de plus, la largeur du zodiaque avait dû être fixée par la considération que la faible inclinaison des planètes alors connues renfermait leurs orbites dans cette bande étroite.

Il ne faut pas confondre les *signes* du zodiaque avec ses constellations. « Ces constellations, dit Arago, n'avaient pas une étendue égale. On remarquera d'ailleurs que deux constellations voisines ne pouvaient s'emboîter l'une dans l'autre, de manière à ne pas laisser entre elles un espace avec ou sans étoiles, qui n'appartenait proprement à aucune des constellations contiguës. Ce mode de division pouvait convenir à une astronomie imparfaite; il était insuffisant et ne répondait pas aux besoins d'une astronomie perfectionnée. Alors on partagea la route ou les 360 degrés que le soleil parcourt annuellement, en douze espaces ou *signes* chacun de 30 degrés. Le premier signe eut son origine à l'équinoxe de printemps; et comme au temps d'Hipparque cette saison commençait au moment où le Soleil pénétrait dans la constellation du Bélier, on appela le premier signe, cette première division en 30 degrés, le signe du *Bélier*; le second signe, ou les 30 degrés suivants, fut appelé le signe du *Taureau*, et ainsi de suite. »

« Hipparque, dit encore Arago, Hipparque reconnut que la place de l'équinoxe ne reste pas fixe dans les constellations, que le point équinoxial se déplace tous les ans d'environ 50", et par un mouvement dirigé de l'orient à l'occident; qu'en vertu de ce mouvement, qu'on appelle la *précession*, l'équinoxe doit correspondre à toutes les constellations zodiacales dans un intervalle d'environ 26,000 ans..... En vertu de la précession des équinoxes, les signes ne coïncident déjà plus avec les constellations. Le signe du Bélier ne commence plus dans la constellation du Bélier; il correspond à celle des Poissons. Empressons-nous de déclarer que cette division par signes n'est plus en usage dans l'astronomie proprement dite, et que c'est par un reste d'une vieille habitude qu'on en fait mention encore dans les calendriers et dans les annuaires. En donnant inconsidérément aux signes les noms des constellations avec lesquelles ils ne devaient pas toujours coïncider, on a ajouté une nouvelle cause de confusion à celles qui existent déjà dans la science, sans autre avantage, si c'en est un, comme le remarque très-judicieusement Voltaire, que d'avoir donné à nos almanachs le caractère purement nominal des anciens calendriers. »

Quoique le zodiaque ne soit plus d'aucun usage en astronomie, la découverte de ceux de Denderah et d'Esneh amena de vives discussions parmi les érudits. Malgré ces discussions, la question subsiste encore presque entière, comme la posait Letronne, dans ses *Recherches sur l'Égypte* : « Quel est le but que se proposaient les auteurs de ces représentations? Voulaient-ils reproduire l'état de la voûte céleste à une époque quelconque, ou simplement composer le thème astronomique ou l'horoscope soit du temple, soit d'un personnage fameux? Et l'on sait que ces thèmes consistaient à fixer la place qu'occupaient les planètes à une époque donnée par rapport aux signes du zodiaque. Enfin, ont-ils voulu exprimer un sujet purement astronomique ou bien symbolique et mythologique, ou composé de toutes ces notions réunies? Alors comment dire en quelles proportions s'est fait ce mélange? » De tous ces problèmes, le plus important était celui qui avait pour but de déterminer l'âge des zodiaques connus, ou plutôt l'époque astronomique qu'ils représentaient. Dès l'origine, en embrassant le système de Dupuis, au solstice d'été, le Soleil était dans le Capricorne qui aujourd'hui marque le solstice d'hiver; il aurait donc, à la connaissance des hommes, rétrogradé de sept signes; s'il en était autrement, il faudrait supposer qu'une grande et subite catastrophe eût fait dévier le point équinoxial, hypothèse habilement soutenue par Cuvier. Au reste, nous croyons que la question eût fait d'autres progrès si elle eût été purement scientifique. Malheureusement les conclusions les plus admissibles s'accordaient peu avec la Bible; c'est ce qui explique l'ardeur qu'apportèrent dans la lutte dont le zodiaque fut l'objet certains savants bien moins jaloux des intérêts de la science que de ceux de l'Église. E. MERLIEUX.

ZOILE. *Voyez* CRITIQUE.

ZOLLVEREIN ou ASSOCIATION DOUANIÈRE. La formation du *Zollverein* est le résultat jusqu'à ce jour le plus remarquable de la tendance de quelques États européens à s'unir, pour développer leur industrie par des efforts communs et lutter plus efficacement contre la puissance commerciale la plus envahissante de notre époque, contre l'Angleterre. Le traité qui a posé les premières bases de l'association des douanes allemandes est du 22 mars 1833. Il fut signé entre les rois de Bavière et de Wurtemberg d'une part, et le roi de Prusse, le prince électoral et le grand-duc de Hesse de l'autre. Les stipulations générales de ce traité furent : 1° qu'il serait établi sur le territoire des États contractants des lois uniformes relativement aux droits d'entrée, de sortie et de transit, sauf les modifications qui, sans s'éloigner du but commun, résulteraient nécessairement soit de la législation particulière de chaque État contractant, soit d'intérêts locaux; 2° que le commerce intérieur entre les États associés serait complétement libre; 3° que pour certains produits indigènes que l'impôt atteignait dans certains États, et n'atteignait pas dans d'autres, ce qui créait des inégalités entre les producteurs des États associés, il serait établi des droits compensateurs jusqu'à ce que la législation fût devenue uniforme en matière d'impôt; 4° que les gouvernements contractants institueraient dans leurs États un système uniforme de monnaies, poids et

mesures; 5° que les recettes à répartir entre États se composeraient du produit des droits d'entrée, de sortie et de transit; 6° qu'elles seraient partagées, dans le rapport de la population, et que la population devait être recensée tous les trois ans; 7° que les frais d'administration et de perception ne seraient pas communs, chaque gouvernement devant s'en charger sur son territoire; 8° que les États associés se réuniraient tous les ans en conférence pour délibérer sur les modifications à introduire au traité, dont la durée était provisoirement fixée du 1er janvier 1834 au 1er janvier 1842. Le 8 mai 1841, ce premier traité fut modifié par un second, signé entre les premiers États associés et les souverains de l'association de Thuringe (se composant de neuf petits princes), du duc de Nassau, de la ville libre de Francfort-sur-le-Mein. Ce nouveau traité ne modifia le précédent que dans des dispositions accessoires; seulement, il le prorogea pour douze années, du 1er janvier 1843 au 31 décembre 1854. Presque toute l'Allemagne, l'Autriche, les deux duchés de Mecklembourg, Brême, Lubeck, Hambourg, et les possessions danoises exceptées, a fait successivement accession au traité d'union douanière. En 1854 les populations associées au *zollverein* présentaient un chiffre de 32,562,971 âmes. Le produit, qui pour la première année s'était élevé à 12,178,761 thalers, était parvenu à 22,061,154 thalers, et pour la période des dix-neuf années à une somme totale de 379,903,880 thalers. Le tarif de l'association est fort simple : au lieu de présenter, comme la plupart des autres tarifs, une série indéfinie d'articles rangés par ordre alphabétique, il adopte de grandes divisions dans lesquelles entrent les produits d'origine analogue; ce qui n'empêche pas d'admettre sous chaque article principal un certain nombre de subdivisions. Les divisions principales sont au nombre de cinq. 1° La première embrasse les *produits exotiques, qui n'ont que peu ou point de similaires dans l'association*, tels que le sucre, le sirop, le café, le cacao, le riz, les épices et épiceries, le thé, les fruits du midi, les objets confits, les huîtres et autres coquillages. 2° La deuxième classe comprend les *objets de consommation qui ont leurs similaires dans l'union et établissent une concurrence avec les produits indigènes*, tels que le vin, le tabac, les bestiaux, l'eau-de-vie, le beurre, les harengs, le suif, les blés et semences de tous genres, les fromages, le houblon, la bière, le vinaigre en cercles et en bouteilles, la viande, les poissons salés, l'huile en baril et en bouteilles, les fruits secs, la chicorée, les chandelles, la chaux et le plâtre, les pierres à bâtir et les briques, le zinc et l'étain, les plumes, le duvet et la cire. 3° Dans la troisième classe figurent les *matières nécessaires à l'industrie :* la laine et les fils de laine, le coton et les fils de coton, le fer et l'acier, la droguerie, les matières tinctoriales, l'huile d'olive et l'huile de baleine, le cuivre et le laiton, le lin, le chanvre, les peaux, le poil, les cuirs et les marchandises en cuir, le savon, le bois, les résines et les bitumes, le plomb et la litharge, l'indigo, les débris de tous genres, les minerais, les cordes, les chiffons, l'argile et la houille. 4° *Produits manufacturés* forment la quatrième classe. Ce sont les tissus de coton, de laine et de soie, les toiles et fils de lin, la poterie, la faïence, la porcelaine, le verre et la verroterie, la quincaillerie, le papier de toutes espèces, les marchandises en paille, les instruments de musique et d'optique, les pelleteries, la brosserie, les vêtements, la poudre à canon, la toile cirée, la corderie, les livres et les gravures. 5° La cinquième, enfin, comprend un petit nombre d'objets sans importance. La situation financière de l'union a suivi une progression régulière et continue. Il est remarquable que le *zollverein* a eu pour résultat d'augmenter dans des proportions notables et toujours croissantes le revenu que chaque État tirait de ses douanes quand il n'en était point encore membre. A. Legoyt.

ZONARAS, ZONARE, l'un des plus célèbres écrivains byzantins, vivait vers la fin du douzième siècle, et remplit à Constantinople, où il était né, diverses charges importantes à la cour d'Alexis et de Jean Commène, entre autres celle de secrétaire intime de l'empereur. Plus tard, des chagrins domestiques le décidèrent à embrasser l'état monastique et à se retirer sur le mont Athos, où il vécut jusque dans un âge fort avancé. C'est là qu'il composa une histoire universelle en dix-huit livres, ordinairement désignée sous le titre de *Chronicon* ou d'*Annales*, où sont exposés les faits qui se sont passés depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque de l'auteur, et qui pour ce qui se rapporte à l'antiquité contient un grand nombre d'extraits des historiens précédents, notamment de Dion Cassius. Nicetas Acominatus y a donné une suite.

ZONE (du grec ζώνη, bande, ceinture). Les géographes ont divisé la terre en cinq *zones* ou bandes circulaires, comprises entre l'équateur, les tropiques, les cercles polaires et les pôles : ce sont la *zone torride*, les deux *zones tempérées* et les deux *zones glaciales*. La zone torride, que les anciens croyaient inhabitable, s'étend des deux côtés de l'équateur, dans un espace de 47 degrés, et se termine aux tropiques; les zones tempérées sont larges de 43 degrés chacune, et bornées par les cercles polaires; quant aux deux zones glaciales, qui se prolongent jusqu'aux pôles, et qui sont situées au delà de 66° 1/2 de latitude, elles comprennent une étendue de terre ou de mer six fois moindre que celle des zones tempérées; et la zone torride ne forme que les trois quarts de la somme des deux zones tempérées; car la surface de la terre, dit Lalande, étant supposée partagée en 23 parties, celles des zones glaciales, tempérées et torride, sont de 1, 6 et 9 respectivement; les 5 ensemble font les 23 parties du total; mais chacune de ces unités vaut 1,122,524 lieues carrées. La même division en *zones* a été adoptée pour le ciel; et les zones célestes ont la même étendue que les zones terrestres.

On donne en physique le nom de *zone lumineuse* à un phénomène qui accompagne l'aurore boréale, et qui n'est autre chose qu'une sorte d'arc-en-ciel étroit et souvent irrégulier.

Zone se dit aussi des diverses couches dont un assez grand nombre de pierres précieuses sont formées. Le même mot s'emploie comme terme de conchyliologie dans le sens de *bandes* ou *fascies*. Sédillot.

ZONE CRÉPUSCULAIRE. *Voyez* Crépuscule.

ZOOGÉNIE (du grec ζῷον, animal, et de γένεσις, génération), nom sous lequel on désigne la science du développement ovologique et embryologique des animaux. La zoogénie doit avoir recours aux lumières fournies par la *phytogénie*, qui est la science du développement des végétaux, et ces deux sciences réunies constituent la science générale du développement des êtres vivants ou la biogénie. L. Laurent.

ZOOGRAPHIE (du grec ζῷον, animal, et γράφειν, décrire), c'est-à-dire description des animaux. *Voyez* Zoologie et Zootomie.

ZOOLATRIE. *Voyez* Polythéisme.

ZOOLITHES (du grec ζῷον, animal, et λίθος, pierre). On appelle ainsi les débris pétrifiés des animaux antédiluviens. Ils se composent, en tant qu'ils proviennent d'animaux rayonnants, d'os (*mastozoolithes* pour les vivipares, *ornitholithes* [d'une rareté extrême] pour les oiseaux, *herpétolithes* pour les reptiles, et *ichthyolithes* pour les poissons), quelquefois aussi d'empreintes de squelettes entiers, par exemple de certains sauriens ou *lézards*, et parfois aussi de poissons dans la formation sousapennine, dans le Jura et l'ardoise de cuivre. En fait d'animaux non rayonnants, on en trouve une inappréciable quantité sous forme d'écailles plus ou moins pétrifiées ou de mollusques, par exemple d'escargots et de coquillages, de crinoïdes, espèce qui a complétement péri, et de hérissons de mer ou échinites, espèce qui existe encore, quoiqu'elle soit assez rare, et d'étoiles de mer ou astérites. Les débris d'animaux articulés, parmi lesquels dominent les *trilobites*, proches voisins des crabes, ainsi que les insectes

proprement dits, se rencontrent en bien moindre nombre et même ne se présentent qu'à l'état d'empreintes dans les couches les plus récentes ou renfermées dans l'ambre.

ZOOLOGIE (du grec ζῶον, animal, et λόγος, discours), partie de l'histoire naturelle qui traite des animaux. Nous ne devons donner ici qu'une esquisse générale, dont les principales bases ont été posées à l'article ANIMAL. Le développement du système entier de l'animalité sur notre globe se rattache aux considérations les plus élevées de la philosophie naturelle, puisque son anneau le plus inférieur ou l'extrémité originelle est la monade microscopique, la vésicule protogène de l'organisation, tandis que le plus haut échelon de sa perfection constitue l'homme-roi, première créature, portant sur son front l'empreinte intellectuelle de la Divinité. Il fut un temps où n'existaient encore ni animaux ni plantes. Quelle dut être leur cause formatrice, et quel limon conçut les germes de tant de merveilleuses structures animées? Nous ne pouvons le comprendre sans l'intervention d'une intelligence toute-puissante. Ces essais d'organisations imparfaites progressivement élaborées au sein de la fange, quoique célébrés par la poésie antique de Lucrèce ou d'Ovide, ne satisfont point nos intelligences, aujourd'hui éclairées de la science anatomique, qui contemplent les admirables rapports d'harmonie entre toutes les parties de chaque animal, de chaque plante, pour atteindre un but manifeste : se nourrir, se défendre, se reproduire. Il est maintenant impossible de séparer les êtres procréés les uns des autres ou d'en morceler l'origine; car on peut dire que tous émanent d'une source commune et s'associent par des concaténations multipliées. La plante est proportionnée à l'insecte qu'elle nourrit, comme on peut dire que l'animal est institué et calculé par rapport au végétal qu'il transforme dans sa propre substance. Les dents de l'herbivore, ses intestins, sont autres que ceux du carnivore. L'abeille doit recueillir le nectar et le pollen des fleurs, comme la mouche à viande et sa larve doivent subsister d'un cadavre putréfié. Il y avait donc un plan, un ensemble combiné dans l'intelligence organisatrice du tout, pour s'entr'aider et constituer un corps. Si tout a dû commencer, sur notre sphère terraquée, au sein d'un limon fertilisant, par la mixtion des éléments terrestres et aqueux, aidés de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et autres agents impondérables, tout fut d'abord une imparfaite ébauche. Des essais végétaux et animaux procédèrent par les globules, les vésicules, prototypes des mucédinées, des infusoires monadaires ou autres esquisses primitivement informes d'abord, régularisées ensuite, de toutes les espèces vivantes d'après leurs besoins. Mais puisque le règne végétal et le règne animal, chacun étant parti de cette ténébreuse origine, se sont agrandis, développés, multipliés et enchevêtrés en races et espèces infinies dans tous les espaces du globe, sur les continents ou dans les eaux, en se diversifiant selon les circonstances pour s'approprier aux localités, on peut dire de plus que les modifications de l'organisme sont l'expression de l'intelligence supérieure qui préside au tout. Il n'est pas probable en effet, comme l'a soutenu Lamarck, que l'oiseau ou le papillon aient inventé leurs ailes d'eux-mêmes pour s'élancer dans le champ de l'atmosphère, ni que la taupe se soit privée volontairement des yeux pour s'enfouir sous terre. Nul être n'avait à choisir sa destinée; une plus haute providence ordonnait chaque structure pour la fonction qu'elle devait accomplir en ce monde. Cela est évident pour les plantes, que nulle volonté personnelle ne peut faire agir; et cependant, ce n'est point une nécessité aveugle que celle qui protège la graine par un noyau dur ou sous des enveloppes coriaces, et qui dispose savamment toutes les parties d'une fleur pour la reproduction du végétal.

Le cercle régulier des années, le retour des saisons et des températures, entraînent nécessairement cet enchaînement de révolutions annuelles, diurnes et autres qui renouvellent les générations des êtres organisés sur notre planète. Ainsi apparaissent et meurent des myriades d'insectes et de plantes dans le cours de l'année, comme se reproduisent les feuilles et les fruits, comme s'opèrent les mues, les métamorphoses dans l'un et l'autre règne. Une puissance ou fatale ou providentielle assiste donc toutes ces légions de créatures qui se dressent, puis se couchent à l'ordre général prescrit par la nature. Or, si tout est réglé d'avance, ou plutôt si les êtres inférieurs sont forcés de se conformer à ces révolutions du grand univers, comment le monde vivant serait-il abandonné au hasard des circonstances?

Puisqu'il est manifeste que l'homme s'élève au plus haut faîte de l'animalité, tandis que la monade microscopique en paraît être la base initiale, on peut concevoir comme un grand corps, essentiellement uni, tout le règne animal, quels que soient le nombre et la diversité de ses embranchements ou de ses classes. Certes les végétaux, dans leurs tribus les plus perfectionnées, ne constituent pas un seul tronc ascensionnel pour monter, sans déviation, de la moisissure et du lichen cryptogame à l'herbe monocotylédone, et de celle-ci au grand arbre dicotylédone, doué des organes sexuels les plus compliqués. De même, on ne s'élève point, dans le règne animal, sans interruption, du polype au ver, à l'insecte, aux crustacés, aux mollusques : on trouve de vastes hiatus entre les animaux invertébrés et les vertébrés; les oiseaux ne lient point les reptiles aux mammifères : il se projette des branches en dehors de chaque classe. Mais toutes ces modifications partielles n'empêchent pas le déploiement général de l'animalité dans ses attributions les plus importantes. Ainsi, le cerveau du ver de terre est déjà l'ébauche de celui de l'homme, et l'on reconnaît dans le plus simple des vertébrés tous les organes principaux de l'humaine structure. Or, cet enchaînement de la série animale se manifeste en petit, dans chaque individu, depuis l'état de germe jusqu'au développement complet. Si tout est créations et élaborations successives, toutes les vies s'entretiennent, s'exaltent les unes à la suite des autres; toutes ces existences ne sont que des manifestations perfectibles et transitoires des intelligences qui les animent sous leurs divers aspects. Ainsi se manifeste l'efflorescence progressive de la puissance divine intérieure du globe, s'épanouissant à sa surface par la suite des siècles. D'abord les créations primitives ou antédiluviennes furent grossières, bizarres, irrégulières dans leurs masses. La matière y abondait plus que l'intellect. Cette brutalité informe s'est ensuite dégrossie et épurée. Des races naquirent plus délicates, et jusque dans les structures évidées ou légères des insectes éclata un instinct merveilleux; de toutes parts les facultés nobles amassées dans les cerveaux s'effleurirent au dehors; la matière fut vivifiée, l'animalité s'exalta jusqu'à la création de l'humanité, son couronnement et son chef-d'œuvre; elle entra plus directement en communication avec son principe de formation. Depuis cette époque, le même mouvement d'organisation progressive et d'intelligence ne cesse de s'accroître; la nature humaine se perfectionne, se civilise de plus en plus, envahit le monde, son héritage et son patrimoine, élève près de lui des animaux, auxquels elle dispense, par la domestication, une partie de son industrie pour détruire les bêtes féroces et pour cultiver le globe. Ainsi doit s'épanouir successivement, avec la tête ou le sommet de l'échelle zoologique, cette puissance intellectuelle dont l'animalité n'est que le corps. Telle est la grande marche des choses sur notre planète, qui a commencé par la fange et la brutalité, et qui s'élance par des irradiations aujourd'hui plus éclatantes vers l'intelligence céleste, pour se rejoindre à sa source vivifiante. Telle apparaît cette grande chaîne d'or qui nous rattache au trône de la Divinité, sublime allégorie d'Homère, dont Herder avait entrevu déjà la pensée.

J.-J. VIREY.

ZOONITE (*Anatomie comparée*). M. Moquin Tandon et Dugès ont proposé de désigner sous ce nom les segments transverses ou longitudinaux des animaux plus ou moins

articulés intérieurement ou extérieurement, lorsque ces segments sont, quoique parties intégrantes d'un animal entier, des sortes d'individualités partielles plus ou moins complexes, renfermant en elles-mêmes tous les éléments anatomiques nécessaires pour vivre après leur séparation du corps de l'animal entier et même pour reproduire par un nouveau travail embryonnaire les parties qui compléteront plus ou moins le nouvel individu résultant de cette reproduction de parties perdues. L. Laurent.

ZOONOMIE (du grec ζῶον, animal, et de νόμος, loi), c'est-à-dire science traitant des lois qui régissent le règne animal comparé aux autres règnes de la nature.

L. Laurent.

ZOOPÉDIE, partie de l'agriculture qui traite de l'éducation des animaux.

ZOOPHYTES (*Zoologie*), du grec ζῶον, animal, et de φυτόν, plante. On désigne sous ce nom, employé pour la première fois par Sextus Empiricus, puis adopté par Isidore de Séville, Albert le Grand, Linné et Georges Cuvier, tous les animaux dont l'organisation de plus en plus inférieure a semblé pouvoir permettre de les rapprocher des plantes. Ce sont des formes et des apparences trompeuses de fleurs, de feuilles, de tiges et de racines qui ont induit naturellement, quoiqu'à tort, la plupart des zoologistes à interpréter dans ce sens la nature des êtres animés les plus simples. Les formes du corps des animaux vertébrés ou articulés intérieurement, celles des animaux sternébrés ou articulés extérieurement, enfin celles de la très-grande majorité des mollusques, et surtout le caractère de l'individualité simple bien distincte et isolée de tous ces animaux ne pouvaient offrir aucune ressemblance rationnelle avec les formes des végétaux, dont l'individualité, moins nette et plus difficile à déterminer, semble être en général composée. C'est donc à partir des animaux dits *rayonnés* ou *radiaires*, regardés comme semblables à des fleurs radiées, qu'on a cru pouvoir assigner un caractère zoophytologique aux grands groupes naturels d'animaux connus sous les noms d'*échinodermes* et d'*acalèphes* ou *arachnodermes ;* mais c'est surtout dans la classe des polypes, ou animaux ressemblant en effet à des fleurs radiées, que les organismes animaux, portés en apparence sur des rameaux et sur des tiges crues identiques à ceux des végétaux, ont été d'abord méconnus, et qu'il a fallu arriver jusque vers le milieu du dix-huitième siècle pour qu'il fût possible de constater et de démontrer leur véritable nature animale.

Les animaux dits *zoophytes* constituent le quatrième embranchement du règne animal de G. Cuvier, qui y a fait entrer non-seulement les trois classes d'animaux rayonnés ou radiaires, mais encore les vers intestinaux et les animaux infusoires ou microscopiques. Mais en l'état actuel de la science il convient d'éliminer de l'embranchement des zoophytes les vers intestinaux ou helminthes, et, si l'on a égard aux trois modes de reproduction qu'on observe dans les animaux inférieurs comme dans les plantes, on pourrait à ce point de vue établir trois principaux degrés d'organisation zoophytoïde, en faisant même abstraction des formes ou apparences végétales qui sont trompeuses. L'organisation zoophytaire devrait impliquer la coexistence des deux principaux modes de reproduction connus sous les noms d'*oviparité* et de *gemmiparité*, en annexant à ces deux premiers modes de reproduction celui par fragments ou boutures, aussi connu dans les animaux et les végétaux sous la dénomination de *fissiparité*, ou *scissiparité*, et en admettant que la *fissiparité* supplée à la *gemmiparité*. La reproduction par deux ou trois sortes de corps propagateurs (*œufs*, *bourgeons* ou *gemmes* et *boutures*) serait donc ce qui caractériserait le fond de l'organisation plus ou moins zoophytoïde.

On est bien moins avancé dans la connaissance des zoophytes infusoires ou animaux microscopiques homogènes. Ce sont ces organismes animaux, dont l'organisation est de plus en plus dégradée, qui correspondent à des organismes végétaux microscopiques homogènes avec lesquels ils semblent se confondre, à tel point qu'on a cru, non sans fondement, qu'il est impossible de tracer une ligne de démarcation entre les êtres animés semblables à des plantes et les êtres végétants semblables à des animaux ; d'où les noms de *zoocarpes*, de *zoosporées*, de *phytozoaires*, qu'on a donnés à ces organismes du règne végétal doués en apparence d'une sorte d'animalité, en raison des mouvements qu'on leur voit exécuter (*voyez* Bacillariés et Éponge).

L. Laurent.

ZOOPHYTOLOGIE, science qui traite des *zoophytes*.

ZOOTECHNIE (du grec, ζῶον, animal, et de τέχνη, art), nom donné par Ampère, dans sa classification encyclopédique des sciences humaines, à la branche de l'histoire naturelle des animaux qui s'occupe de l'art de chasser, de pêcher les animaux, de les élever et de les détruire pour les faire servir à tous les besoins domestiques ou sociaux de l'espèce humaine. L. Laurent.

ZOOSPERMES (*Histoire naturelle*). De tous les mystères de la nature, celui de la reproduction des espèces vivantes est le plus profond : il est de ceux qui doivent paraître inexplicables au véritable philosophe ; et comme les philosophes véritables sont fort rares, c'est le mystère aussi que certains savants ont le plus cherché à expliquer. Le mécanisme en est chose familière, mais la raison en demeure et en demeurera toujours inconnue. On reconnaît au premier coup d'œil le véhicule de cette reproduction dans une liqueur sécrétée par les organes mâles chez les animaux, et l'observateur demeure ébahi lorsque, soumettant cette liqueur, provenue d'un adulte, au foyer grossissant d'un puissant microscope, il la trouve tellement remplie d'êtres animés, qu'un mouvement général s'y fait remarquer avant que la fluidité croissante de la matière permette aux animalcules, parvenus à se séparer de la masse qu'ils grossissaient d'abord, de nager isolément. Ce fut vers le commencement de 1678 que Hartsoeker, savant hollandais, annonça que le *semen masculinum*, observé par lui depuis une vingtaine d'années, lui avait présenté chez plusieurs animaux une infinité d'animalcules extraordinaires, semblables à des têtards de grenouille. Leuwenhoeck revendiqua cette importante découverte, et dans une lettre du 17 janvier de la même année, prétendit en avoir fait part à la Société royale de Londres. Que la priorité appartienne à Leuwenhoeck ou à Hartsoeker, il n'importe guère : le microscope trouvé et perfectionné, cette liqueur ne devait pas manquer, comme d'autres substances, de lui être tôt ou tard soumise ; et des animalcules devaient conséquemment y apparaître au regard du curieux, qui le premier aurait l'idée de ce genre d'investigation. Mais ce qui nous paraît plus étrange que la découverte, c'est qu'après qu'on l'eut faite on en ait si longtemps déraisonné, soit en attribuant à ces petites créatures une importance qu'elles ne sauraient avoir, soit en niant leur réalité. L'esprit de système nuisit à la découverte : tandis que certains auteurs niaient l'existence de ces populations, celles-ci devenaient pour d'autres le sujet de belles théories scientifiques, ou la source d'assez mauvaises plaisanteries. Ce qui me surprend le plus, c'est qu'on ait pu les nier.

Pour nous, ces petites créatures constituent dans la vaste classe des microscopiques, un genre de l'ordre des gymnodés et de la famille des cercariés, dont les caractères sont : Corps non contractile, ovale, comprimé ou discoïde, terminé par un appendice caudiforme postérieurement implanté, très-distinct, et qui égale au moins ce corps en longueur. D'après un calcul approximatif, mais en même temps assez exact, un grain de sable dont le volume équivaudrait à un ovule, équivaudrait également à celui de deux mille de ces animacules ; et ce serait un seul de ces êtres qui parviendrait, au préjudice de 1,999 de ses pareils, à pénétrer dans l'organe femelle pour s'en faire comme un berceau ! Et qu'on ne croie pas que chez les poissons, par exemple, où une femelle produit des milliers

d'œufs, la disproportion du nombre des animalcules à ces œufs vienne à s'effacer. Elle augmente, au contraire, car ceux-ci deviennent tellement petits que dix mille d'entre eux chez les merlus équivalent au volume d'un seul ovule. Une laite de ces sortes de gades renfermerait, selon Leuwenhoeck, autant d'animacules que l'univers contient d'individus de genre humain; le même observateur, qui évaluait à un peu plus de neuf millions le nombre des ovules qu'on peut découvrir dans une grenouille, porte à quatre-vingt-treize mille quatre cent quarante millions le nombre d'animalcules qui sort d'un seul mâle. De telles quantités accablent l'imagination, et servent d'argument contre l'opinion de **Buffon**, reproduite depuis et rajeunie à l'aide de manipulations chimiques. Nous croyons, nous, qu'il est des résultats de l'organisation intime dont il ne sera jamais donné à l'homme de trouver l'explication, et que la sagesse dans les sciences consiste à ne pas pousser l'investigation au delà du possible. Si, après avoir émis nos doutes, nous hasardons quelques conjectures, nous rappellerons : 1° qu'à notre sens les animalcules, qui, du consentement unanime de ceux qui se sont donné le plaisir d'en voir, sont bien en réalité des être vivants, ne doivent pas leur naissance à la sécrétion, des animaux ne pouvant réellement provenir d'un tel mécanisme; 2° qu'ils se développent dans la semence comme tant d'entozoaires dans la matière muqueuse dont se tapissent les intestins; 3° qu'ils n'y apparaissent que lorsque celle des humeurs où se trouvent réunies les conditions nécessaires à leur existence se complete par des circonstances particulières; 4° que par leur agitation continuelle ils contribuent au mélange des éléments chimiques qui doivent porter à tel ou tel point de mixtion la liqueur apte à féconder; 5° qu'après avoir contribué au parachèvement de cette liqueur, l'engorgement qu'ils produisent par leur innombrable multiplication dans les organes où ils sont renfermés y cause probablement l'orgasme d'où résulte le rut, avec les symptômes amoureux qui sont les conséquences d'une pléthore; 6° enfin, qu'après le rapprochement des deux sexes leur rôle est joué, et qu'ils n'ont plus qu'à mourir et disparaître.

Telles sont les idées que nous avons émises depuis longtemps sur les animalcules microscopiques, dont certaines parties de l'homme sont durant toute l'année de véritables magasins, mais qui n'existent dans aucun organe femelle, et seulement à des époques périodiques chez les mâles des espèces qui sont sujettes au rut. En effet, si l'on examine ces parties chez le rossignol, par exemple, dans la saison où cet oiseau ne chante pas, on les trouvera dépourvues d'animalcules, lesquels s'y montreront au contraire en abondance et les rempliront à l'époque où les feux de l'amour viendront en faire le musicien des nuits de la belle saison.

BORY DE SAINT-VINCENT, de l'Académie des Sciences.

ZOOTOMIE (du grec ζῶον, animal, et τομή, coupe), art de disséquer ou d'anatomiser les animaux morts ou vivants pour en connaître la structure et les diverses fonctions de toutes les parties qui entrent dans leur composition. La *zootomie* ou l'anatomie des animaux a été d'abord purement descriptive et spéciale, et on a commencé par anatomiser les animaux les plus rapprochés de l'homme (singes et autres mammifères). On a dû ensuite instituer la science dite *anatomie vétérinaire*, qui est la connaissance de la structure des animaux utiles à l'agriculture, au commerce et à tous les arts industriels. Enfin, les données fournies par les études théoriques et pratiques des chasses, des pêches et de l'art d'élever toutes les espèces nécessaires aux besoins domestiques et sociaux, ont constitué une troisième catégorie de faits précieux qui ont conduit naturellement l'esprit humain à instituer ce qu'on nomme actuellement l'anatomie des animaux ou la *zootomie*, science dont le champ paraît incommensurable.

ZOPYRE. Il est question dans l'antiquité de deux médecins célèbres de ce nom, l'un qui vivait en Égypte, à la cour de Ptolémée-Aulète, à l'usage de qui il inventa une prétendue panacée appelée par lui *ambrosia*, qu'on croit être la même chose que le fameux antidote que possédait Mithridate et qu'on pouvait prendre, après avoir avalé le poison le plus actif, avec la certitude de voir cette bienfaisante composition en détruire immediatement l'effet. L'autre Zopyre, contemporain de Plutarque, qui le mit au nombre des interlocuteurs de ses *Symposiaques*, pratiquait son art dans l'île de Crète.

Un autre Zopyre est encore célèbre dans l'histoire par la preuve de dévouement qu'il donna à Darius, roi de Perse, dont il était l'un des courtisans. Ce prince assiegeait inutilement Babylone depuis près de deux années (vers l'an 510 av. J.-C.). Alors Zopyre, après s'être fait couper le nez et les oreilles, se présenta en cet état aux Babyloniens, comme un transfuge ayant soif de vengeance. Les assiégés se laissèrent prendre à ce stratagème et conférent un commandement important à un homme dont ils espéraient de bons offices; mais, dès qu'il en trouva l'occasion, Zopyre livra la ville à Darius, qui, pour le récompenser d'un tel service, lui donna les revenus de la province de Babylone pour en jouir pendant le restant de ses jours.

ZORRILLA Y MORAL (Don JOSE), le plus populaire des poetes espagnols aujourd'hui vivants, est né le 21 février 1817, à Valladolid. En 1827 il vint s'etablir avec sa famille à Madrid, où il suivit les cours d'enseignement du *seminario de los nobles*. Ses dispositions poetiques, et notamment sa prédilection pour le théâtre, se développèrent de bonne heure. Obligé, par déférence pour les vœux de son père, d'aller suivre des cours de droit à Tolède, il y faisait des vers au lieu de se rendre aux leçons de ses professeurs. A son retour au domicile paternel, le peu de progres qu'il avait faits dans ses études professionnelles lui valut des reproches mérités, mais dont il se consola en lisant Chateaubriand et la Bible. L'année suivante, il dut se rendre à Valladolid, après avoir bien promis d'apporter désormais plus d'assiduité et de ferveur à l'étude de la jurisprudence; mais là encore il oublia toutes ses promesses pour ne s'occuper que de littérature et de poésie. Ses debuts comme poete furent quelques vers publiés dans le journal *el Artista*. Pour échapper aux reproches sanglants de son père, Zorrilla s'en alla à Madrid avec quelques réaux dans sa poche. Ce fut par un poëme composé le 15 février 1837, à l'occasion des funérailles de **Larra**, lu sur le bord même de la fosse de l'infortuné poëte, et qui produisit une sensation des plus vives, qu'il attira l'attention du public lettré de la capitale; et chacun reconnut tout de suite en lui le poëte appelé à remplacer celui dont la littérature espagnole déplorait la perte si récente. Quelques mois après, Zorilla publiait déjà le premier volume de ses poésies, et sa réputation se trouva dès lors solidement établie. Ses premières productions ne sont encore guère, il est vrai, que des imitations de la nouvelle école romantique française ou de l'ancienne école espagnole, notamment de Calderon; mais dans les ouvrages qu'il fit paraître postérieurement, par exemple dans ses *Cantos del Trovador*, collection de poésies lyriques et épiques, de traditions et de légendes populaires, il a su marier de la manière la plus heureuse l'ancien genre national au nouveau. Cet écrivain est, d'ailleurs, d'une extrême fecondité. En effet, outre une quantité considérable de poemes épiques et lyriques déjà publiés, il a enrichi presque chaque année la scène espagnole de quelque pièce nouvelle. Dans le nombre, la comédie *El Zapatero y el Rey*, écrite dans l'ancien style national, a surtout obtenu du succès. En géneral, cependant, il réussit beaucoup moins comme poëte dramatique, parce qu'il vise trop aux effets mélodramatiques. On peut dire, en revanche, que quelques-unes de ses productions épiques et lyriques sont de véritables chefs-d'œuvre, par exemple son *Introduccion de los Cantos del Trovador*, et le récit poétique *A buen juez mejor testigo*, etc., qui s'y trouve. On a en outre de lui : *Cantos del Trovador; Coleccion de Leyendas y tradiciones his-*

toricas (3 vol., Madrid, 1841); *Floras perdidas*, *poema* (Madrid, 1843); et *Obras completas*, *precedidas de su biografia por Ildefonso Ovejas* (2 vol., Paris, 1847). En 1853 il a publié les premiers chants d'une grande épopée, *Grenada*, *poema oriental*, *con la leyenda de Al Hamar*, dont le succès a été immense et mérité.

ZORILLE, quadrupède carnassier digitigrade, du genre *martre*, et qui habite les environs du cap de Bonne-Espérance. Il forme à lui seul une petite division dans le genre.

ZORNDORF (Bataille de), la plus sanglante de toutes les affaires de la guerre de *sept ans*, livrée le 25 août 1758, tire son nom d'un village de l'arrondissement de Francfort, province de Brandebourg. Frédéric le Grand y eut affaire aux Russes, commandés par Fermor et forts de 50,000 hommes. A la nouvelle de l'invasion des Russes, signalée partout par le meurtre et la dévastation, il s'était dirigé à marches forcées à la tête de 14 bataillons et de 38 escadrons, c'est-à-dire avec environ 15,000 hommes, sur la Nouvelle-Marche. Arrivé le 20 août à Francfort, il opéra à Kustrin la jonction de ses troupes avec celles de Dohna, de sorte qu'il se trouva avoir alors environ 30,000 hommes sous ses ordres. A la vue des dévastations commises par les Russes sur tout le territoire qu'ils traversaient, l'exaspération des Prussiens fut sans bornes, et leur inspira un vif désir de venger leurs malheureux compatriotes. Frédéric II, lui-même, révolté des atrocités commises par l'ennemi à l'égard de populations inoffensives et sans défense, ordonna de ne pas faire de quartier à l'ennemi, et eut soin en outre de faire partout rompre les ponts qui eussent pu assurer sa retraite. La bataille s'engagea vers huit heures du matin, par une canonnade des plus vives, et dura jusqu'au soir. Elle finit par ne plus être qu'une horrible mêlée, où amis et ennemis confondus se battirent corps à corps au sabre, à la baïonnette et à coups de fusil, jusqu'à ce qu'un mouvement de flanc opéré par les Prussiens et qui mettait l'armée russe en péril de se voir entièrement cernée, transforma la retraite de celle-ci en fuite confuse. Les ponts rompus avaient rendu la retraite des Russes singulièrement difficile; il en résulta qu'ils opposèrent sur tous les points une résistance désespérée, grâce à laquelle leur armée ne fut pas complétement anéantie. Les deux armées passèrent d'ailleurs la nuit sur le champ de bataille, séparées seulement par un petit ravin, les Prussiens avec leur aile droite, et les Russes avec leur aile gauche appuyées sur Quartschen. Le lendemain matin, la canonnade s'engagea de nouveau; mais le manque de munitions dans les rangs de l'infanterie et l'épuisement de la cavalerie empêchèrent que la bataille recommençât sérieusement. Les Russes se retirèrent dès onze heures du matin dans la direction de la plaine de Dreswitz, située sur leurs derrières, d'où la nuit suivante ils continuèrent leur mouvement de retraite sur Landsberg. Le roi les poursuivit encore pendant quelque temps le long des marais de Woitha, puis il laissa en arrière le général Dohna chargé de les surveiller. La perte avait été considérable de part et d'autre. Dans cette bataille de douze heures, les Russes avaient perdu 939 officiers, 19,000 tués et blessés, 103 pièces de canon, 27 drapeaux et une partie de leur caisse militaire. La perte des Prussiens s'était élevée à 13,000 hommes tués ou blessés et à 26 pièces de canon et quelques drapeaux, dont les Russes s'étaient emparés pendant le mouvement de retraite de leur aile droite. Parmi les prisonniers russes se trouvaient les généraux Czernitscheff, Soltikoff, prince Sulkowski, etc., à qui le roi, lorsqu'ils lui furent présentés après la bataille, adressa des reproches les plus sévères au sujet de la barbarie avec laquelle leurs troupes avaient dévasté ses États. Frédéric II reconnut avec une noble franchise que ce n'était pas lui, mais Seydlitz, qui avait gagné la bataille.

ZOROASTRE, prophète et législateur des anciens Perses, est un des personnages les plus énigmatiques de l'histoire. Son existence ne peut être contestée; mais son origine, la date de sa naissance et les diverses circonstances de sa vie, sont autant de problèmes que l'antiquité nous laisse à résoudre. Au petit nombre de vestiges que cet homme merveilleux a laissés de son passage dans ce monde, l'imagination des Orientaux a mêlé tant de fables, tant de miracles, que la vérité échappe à la critique la plus saine et la plus éclairée. Les livres sacrés qui portent son nom l'appellent *Zarathustra*, c'est-à-dire *Etoile d'Or*, et les Persans de nos jours *Zerdoutsch*. Les mages le font vivre mille trois cents ans après le déluge; non contents de cette antiquité, ils veulent qu'il soit l'aîné de Moïse, et ils le confondent avec Abraham. D'autres ont écrit qu'il avait aidé à construire la tour de Babel. Les auteurs grecs se sont jetés dans d'autres aberrations. Eudoxe, cité par Pline, fait naître Zoroastre six mille ans avant Platon, et Plutarque cinq mille ans avant la guerre de Troie. Suidas, plus modeste, se contente de cinq cents ans. Pline, après avoir cité Eudoxe, conclut par fixer l'époque de Zoroastre peu de temps avant celle de Xerxès. Justin veut, au contraire, qu'il ait vécu au temps de Ninus, treize siècles avant Sardanapale. Apulée le fait contemporain de Cambyse, et veut qu'il ait donné des leçons à Pythagore. Porphyre et Clément d'Alexandrie lui assignent pour époque le règne de Cyrus. Ctésias, enfin, la place au règne de Darius fils d'Hystaspe. On a presque autant varié sur son pays que sur la date de sa naissance. On l'a fait successivement Chaldéen, Assyrien, Juif, Bactrien et roi, Perse, Mède, Perso-Mède, Pamphylien, Proconnésien; et chacune de ces versions a pour elle des autorités respectables, comme Suidas, Pline, Platon, Justin et Clément d'Alexandrie. Les Guèbres indiens, dont Chardin et Tavernier ont recueilli les témoignages, lui supposent, au contraire, une origine chinoise; origine qui a encore moins de fondement que les autres. Sa vie est aussi un grand objet de controverse. Pline le fait rire en naissant, et vivre de fromage pendant vingt ans dans un désert. Dion Chrysostome nous le montre au milieu du feu. Les chrétiens orientaux, cités par Aboulfarage, se servent de Zoroastre pour étayer leur mystère de la Nativité. Ils lui font prédire la venue du Messie et l'apparition de l'étoile qui doit guider les mages vers l'étable de Bethléem. Ben-Schonah, adoptant la version relative à Esdras, le fait chasser de Jérusalem par son maître, et le couvre de lèpre en punition de ses impiétés à l'égard de la loi des Juifs. Khondémir prétend qu'ayant appris par l'étude de l'astrologie qu'il devait naître un grand prophète, Zoroastre voulut en jouer le rôle, que le démon fut son unique maître, et qu'il écrivit le *Zendavesta* sous sa dictée. Sa mort est encore un autre problème. Suidas le tue d'un coup de foudre. Justin le fait mourir dans une bataille qu'il perd contre Ninus, avec lequel il a auparavant disputé sur la magie. Pline le tue aussi dans une guerre; mais il le ressuscite trois jours après, et il lui fait raconter les choses étranges qu'il a vues dans l'autre monde. Suidas attribue à son âme la faculté de venir animer son corps toutes les fois qu'elle le juge à propos. En définitive, la version la plus accréditée est que Zoroastre naquit en Perse, qu'il étudia sous le prophète Daniel, et qu'après avoir vécu longtemps dans la retraite, il vint prophétiser et donner ses lois pendant le règne de Darius, fils d'Hystaspe, selon le sentiment de Ctésias. Cette retraite était une caverne de la Médie, où il s'était réfugié, à la manière des philosophes anciens, pour se livrer à l'étude et à la contemplation; et, de quelque manière que lui soit venue la pensée de réformer la religion des mages, dès l'instant qu'il se fut imposé cette mission, il sentit la nécessité de frapper les esprits par des choses extraordinaires. Il découvrit certaines plantes dont le suc avait la propriété d'endurcir la peau contre l'action du feu, et se mit à manier des charbons ardents, se fit répandre sur le corps de l'airain fondu, sans que son épiderme en fût altéré. Ce miracle de charlatan lui attribua la vénération des Perses. Ses austérités excessives l'accrurent; et après vingt ans de solitude il voulut commencer la réforme du peuple par celle du roi. Darius régnait depuis trente et un ans quand Zoroastre se présenta à lui avec le livre du *Zendavesta*, qu'il avait composé dans sa caverne, et dans lequel

il avait résumé sa doctrine et ses lois : « Je suis un prophète envoyé vers toi par Dieu même, dit-il à Darius, et ce livre, je l'apporte du paradis. » Mais Darius lui demanda des miracles en témoignage de sa mission. Ce fut alors sans doute qu'il alluma un grand feu autour de lui sur une montagne, et qu'il sortit des flammes, son livre à la main, sans que ce livre et sa personne en fussent touchés. Il planta un jeune cyprès devant la porte du palais, et le fit croître si vite, qu'en peu de jours cet arbre avait acquis une hauteur de dix brasses. Darius n'en demanda pas davantage, et résolut d'embrasser la religion du prophète. Il fit asseoir Zoroastre sur un trône d'or, adopta les préceptes du *Zendavesta*, les fit adopter par son peuple, et sollicita à son tour quatre dons du prophète. Ces dons étaient : 1° d'aller faire un tour au ciel pour en connaître les joies ; 2° de lire dans l'avenir jusqu'à la fin des temps ; 3° d'être invulnérable à la guerre ; 4° d'être immortel. « C'est-à-dire que tu veux être autant que Dieu, répondit Zoroastre ; cela n'est pas possible : mais nomme-moi quatre personnes, et chacune d'elles aura un de ces dons. » Le roi prit le premier ; Zoroastre le grisa, l'endormit pour trois jours, pendant lesquels il vit le paradis. Il donna une rose au mage Giamasb, qui acquit tout de suite la connaissance de l'avenir. Deux fils du roi reçurent une coupe et un pepin de grenade ; l'un fut immortel, l'autre invulnérable ; et la religion de Zoroastre fut consolidée. Ces contes bleus, ridicules inventions des mages ou des guèbres modernes, appelés *gaures* par les musulmans, ne diminuent en rien le mérite de leur législateur. Il leur enseigna un être suprême, éternel, indépendant ; une résurrection générale à la fin du monde, et la séparation des bons et des méchants ; un paradis pour les uns, un enfer pour les autres. Les deux génies du bien et du mal, connus sous les noms d'*Oromase* et d'*Arimane*, étaient depuis longtemps établis dans la croyance des Perses ; et la secte des sabéens persans vivait dans une frayeur continuelle du mauvais génie dont elle se croyait descendue. Zoroastre attaqua cette superstition, et, tout en admettant les deux principes, il enseigna que ce combat perpétuel du bien et du mal était dans les décrets de Dieu. Il ordonna aux Perses de s'aimer entre eux, de pratiquer la bienfaisance, de fuir les moindres péchés, de ne jamais désespérer de la miséricorde divine. Les sabéens rendaient au soleil, sous le nom de *Mithra*, un culte superstitieux ; ils adoraient même tous les astres comme des divinités. Zoroastre, tout en consacrant sa caverne à Mithra, apprit aux guèbres à ne pas le regarder comme Dieu lui-même, mais comme l'ouvrage de ce Dieu. Les mages allumaient le feu sacré sur les montagnes, en plein air ; Zoroastre leur enjoignit de bâtir des pyrées ou des temples, pour que ce symbole de la Divinité ne fût pas exposé à s'éteindre. Il divisa les mages en trois classes, et mit au-dessus de tous un archimage, dont il s'attribua les honneurs pendant sa vie. Il perpétua le sacerdoce dans leurs familles, et leur défendit la pluralité des femmes, à moins que la première ne fût stérile.

Le *zendavesta*, qui renferme sa doctrine et l'histoire de sa vie, fut écrit en vieux caractères, que les Parsis appellent *zund* ou *zend*, sur douze cents peaux, qui formaient douze gros volumes, et contenaient vingt-et-un traités, appelés *nosks*, et dont chacun a un titre particulier. C'est le seizième, intitulé *Zerdoutschnama*, qui renferme la vie de Zoroastre. Le vingtième est nommé le *Livre des médecins*. C'est sans doute le chapitre dont veut parler Eusèbe, en lui attribuant des ouvrages sur la médecine. Suidas lui prête aussi quatre livres sur la nature, un sur les pierres précieuses, et cinq sur la science des étoiles. Pline parle encore d'un traité d'agriculture et d'un livre sur les visions, composés par Zoroastre. Celui-ci s'établit dans la ville de Balk, et communiqua aux mages les sciences qu'il avait apprises des philosophes et des prophètes. Heureux s'il eût borné là son ambition ; mais il fut jaloux de convertir tous les peuples à sa doctrine, et poussa Darius à faire la guerre au roi des Scythes orientaux, que Mirkhond appelle *Argiasp*. Ce roi, battu dans la première rencontre, rassembla une armée nouvelle, attaqua les Perses dans le Khoraçan, saccagea la ville de Balk, surprit Zoroastre dans son temple, et le fit massacrer avec ses mages. Les Orientaux en portent le nombre à 80,000, et disent que leur sang suffit pour éteindre l'incendie du temple. Les modernes ont réduit ce nombre à 80. Zoroastre ne mourut, suivant les Orientaux, que parce qu'il le voulut bien. Il avait d'abord demandé l'immortalité à Dieu pour ne jamais cesser d'instruire les hommes ; mais Dieu lui avait fait voir dans l'avenir que la malice des hommes irait toujours croissant, et il aima mieux mourir que d'être témoin de cette perversité. Il se borna donc, suivant Suidas et Clément d'Alexandrie, à recommander aux mages de rassembler ses os, parce qu'ils devaient servir de palladium à la monarchie des Perses, comme les os de Thésée à la ville d'Athènes. Mais ces restes de Zoroastre furent négligés plus tard, et la monarchie périt sous les coups d'Alexandre. Sa religion n'a point encore péri. Elle se conserve parmi quelques tribus de Parsis ou Gaures, dispersées dans l'Inde et dans quelques autres contrées de l'Asie, ainsi que les livres sacrés de son fondateur. L'Europe en a recueilli quelques débris. Le *Zendavesta* fut abrégé après la mort de son auteur par un mage ; et cet abrégé, écrit en persan vulgaire, est le *Sad-Der*, dont le docteur Hyde a donné une traduction latine. Un dernier ouvrage de Zoroastre, son *Traité des Oracles*, est aussi arrivé en partie jusqu'à nous. Le fameux Pic de la Mirandole se vantait d'en posséder un manuscrit avec des commentaires chaldéens et un livre de théologie chaldaïque. Ficin ne put en lire et extraire que des fragments, qui furent publiés en 1563 par Louis du Tillet, commentés d'abord par Pléton, et, en 1607, par Psellus. Patricius y ajouta plus tard ce qu'il en avait recueilli dans Proclus, Simplicius, Arnobe et autres ; et ce recueil fut traduit en anglais par Stanley, en 1661. Dirons-nous maintenant comment les chrétiens orientaux ont rattaché l'histoire de Zoroastre à Jésus-Christ ? Non, c'est assez de fables et de rêves ; gardons-nous de mêler aux fables les choses saintes ; laissons aux fausses religions comme aux fausses dynasties leur cortége de flatteurs et de charlatans, qui leur prêtent tant d'absurdités. Zoroastre n'en fut pas moins un grand homme et un bienfaiteur du pauvre genre humain.

VIENNET, de l'Académie Française.

ZOSIME, quarante-troisième pape, fut élu le 17 mars 417, à la place de saint Innocent. Il était fils d'un Grec nommé Abraham ; et la grande affaire de son pontificat fut sa discussion avec les évêques d'Afrique sur l'hérésie de Pélage. Après avoir soutenu Pélage contre le concile de Carthage, il soutint Patrocle, évêque d'Arles, contre les autres évêques des Gaules, l'établit métropolitain de la Province Viennoise et des deux Narbonnaises, cassa deux évêques espagnols qu'il n'avait point ordonnés, et défendit ces sortes d'ordinations aux évêques de Marseille, de Vienne et de Narbonne. Sur le refus de Proculus de Marseille, il le somma de comparaître à Rome devant son tribunal, et répondit à sa résistance par des anathèmes. Mais Proculus n'en resta pas moins sur son siége, et sa mémoire a été honorée par les éloges de saint Jérôme. Il ne trouva pas plus de complaisance chez les évêques d'Afrique, parmi lesquels se distinguait alors saint Augustin. Un prêtre nommé Apiarius, dégradé par Urbain, évêque de Sicca, dans la Mauritanie césarienne, en avait appelé au pape, qui s'était empressé d'envoyer trois légats en Afrique avec quatre propositions, dont la première réglait les appels en cour de Rome et la quatrième attribuait le jugement des clercs aux évêques voisins du diocèse auquel ils appartenaient. Les Africains repoussèrent ces prétentions ; mais comme Zosime s'appuyait sur les canons du concile de Nicée, l'évêque de Carthage répondit au nom de ses frères, « que, par respect pour ce concile, on voulait bien provisoirement se soumettre à cette décision, sauf à examiner les textes ». La mort épargna à Zosime la confusion dont cet examen l'aurait cou-

vert. Une longue maladie le fit descendre au tombeau, le 26 décembre 418, après un an neuf mois et huit jours de pontificat. On lui attribue l'institution du cierge pascal et de la manipule que les diacres portent sur le bras gauche.

VIENNET, de l'Académie Française.

ZOSIME, historien grec du Bas-Empire, était comte et avocat du fisc, ainsi que nous l'apprend le titre de son ouvrage; mais là se borne tout ce que l'on sait de lui. On ignore non-seulement la date de sa naissance et de sa mort, mais l'époque approximative où il a fleuri. Tout ce qu'ont pu décider les critiques, c'est qu'il faut le placer entre les années 430 et 591. Son ouvrage, divisé en six livres, contenait l'histoire des empereurs depuis Auguste jusqu'aux règnes d'Honorius et de Théodose le jeune, c'est-à dire jusqu'à l'an 410. Le premier livre, qui s'étend depuis Auguste jusqu'à Probus, est fort abrégé. On a perdu toute la partie qui allait depuis Probus jusqu'à Dioclétien. Les quatre derniers livres, qui vont depuis la mort de Dioclétien jusqu'à l'an 410, sont beaucoup plus détaillés, surtout depuis le règne de Théodose le Grand. « Cette histoire, dit Photius, semble être un abrégé de celle d'Eunapius, sinon que le style en est plus clair, plus simple et plus net. » Quelques-uns prétendent que l'histoire de Zosime allait au delà de 410, mais que cette suite a été perdue. A l'exemple de Polybe, Zosime s'est proposé de tracer les causes de la décadence de l'empire. Il en voit deux principales : les fautes graves de Constantin, plus occupé de son faste et de ses plaisirs que de pourvoir à la sûreté des provinces frontières et à la prospérité de l'État, auquel il porta surtout un coup funeste par la translation du siége impérial à Byzance. Il attribuait l'autre cause de décadence à la protection accordée au christianisme et à l'abandon de l'ancienne religion. On reconnaît en lui un païen zélé, qui ajoutait foi aux prodiges et aux oracles. Il avait été fonctionnaire public. On peut donc s'étonner de la franchise avec laquelle il parle des empereurs chrétiens; cette circonstance a fait supposer que son ouvrage n'avait pas été publié de son vivant. Sa véracité a été souvent attaquée, surtout par de zélés catholiques, qui l'ont accusé d'avoir voulu rendre odieuse la personne de Constantin. La dernière édition complète de cet historien a été publiée par Bekker (Bonn, 1837). Il existe une traduction française de Zosime par le président Louis Cousin.

Charles DU ROZOIR.

ZOUAVES (Les) ou *Zouaouas*. Ce sont, à bien dire, les habitants du district de *Zouavia*, dans les montagnes du Jurjura, province de Constantine. Ils sont réputés pour leur bravoure et leur habileté à la guerre; aussi dès l'époque la plus reculée les trouve-t-on exerçant le métier de soldats mercenaires dans le nord de l'Afrique. C'est également pour ce motif que dans les États Barbaresques leur nom était synonyme de *mercenaires* et servait à désigner la garde particulière des deys et des beys de Tripoli, de Tunis et d'Alger. Un corps de cette nature existait à Alger au moment de la conquête de cette place par nos troupes. L'administration française le garda à son service, en lui donnant toutefois une organisation nouvelle, dans l'espoir d'opérer ainsi un rapprochement entre les vainqueurs et les indigènes. A cet effet, le général Clauzel créa en 1830 deux bataillons de zouaves organisés de façon que les indigènes et les Français s'y trouvaient mêlés dans de certaines proportions par compagnies, aussi bien pour les officiers que pour les sous-officiers et soldats. Ce corps était d'ailleurs armé et exercé à la manière européenne, quoiqu'on lui eût conservé le costume mauresque. Il se recrutait, non par la voie de la conscription, mais au moyen d'engagements volontaires contractés tant par des Français que par des indigènes. Plus tard, le gouvernement ayant reconnu qu'on n'avait point atteint le but qu'on avait eu en vue dans le mélange de l'élément français et l'élément de indigène, on réorganisa le corps des zouaves de telle façon que les Français et les indigènes formèrent désormais des compagnies distinctes. En 1837 ce corps devint encore l'objet d'une nouvelle réorganisation. On le divisa en trois bataillons réunis sous le commandement d'un colonel. Le premier fut M. de Lamoricière, aujourd'hui lieutenant général, qui prit une part des plus importantes à l'organisation et à l'instruction de ce corps, et qui, de même que Cavaignac, appelé plus tard à le remplacer dans ce commandement, se distingua en maintes occasions à la tête de ce régiment, d'où l'élément indigène a fini par presque complètement disparaître, en raison de l'incompatibilité d'humeur des deux races, et dans lequel il ne faut plus voir par conséquent qu'un corps de volontaires français habillés à l'arabe, mais qui s'est fait un nom glorieux par sa bravoure et son infatigable ardeur. L'effectif de ce corps, qui peut au besoin être augmenté de deux compagnies par bataillon, se compose de 2,000 à 2,400 hommes. L'uniforme des zouaves consiste aujourd'hui en une veste à manches et un petit gilet fermé par devant, en drap bleu; pantalon maure en drap garance; veste à manches, gilet et culotte en toile de coton bleu; capote en drap brun; turban et calotte rouge; souliers et guêtres en peau; havresac et giberne turcs. Les marques distinctives des officiers et sous-officiers sont les mêmes que dans l'arme des hussards. Un régiment de zouaves à deux bataillons a été ajouté en 1854 à l'effectif de la nouvelle garde impériale.

ZOULOUS. *Voyez* CAFRES.

ZOZIME. *Voyez* ZOSIME.

ZRINYI ou **ZRINI** (NICOLAS, comte DE), général de l'empereur Ferdinand Ier, ban de Croatie, de Dalmatie et d'Esclavonie, *tavernicus* en Hongrie, naquit en 1518, et descendait de l'ancienne famille slave des comtes de Brebir. Sa famille avait pris ce nom en 1347, du château de Zrin. Il n'avait encore que douze ans lorsqu'au siége de Vienne il fixa l'attention de Charles Quint, qui lui fit présent d'un cheval de bataille et d'une chaîne d'or. Plus tard il se distingua dans les campagnes contre Jean de Zapolya, qui prétendait disputer le royaume de Hongrie à l'archiduc Ferdinand, et contre le sultan Soliman, allié de Zapolya. Zrinyi commandait presque toujours l'avant-garde. Il excellait surtout dans le service de la cavalerie légère. Sa taille de héros, sa vivacité, sa générosité quand il s'agissait de récompenser, son impartialité quand il fallait punir, lui gagnèrent le dévouement absolu des hommes placés sous ses ordres. Aussi, en 1542, sa subite arrivée au milieu de la sanglante et longtemps incertaine bataille de Pesth fit-elle sur l'ennemi l'effet de la foudre et décida-t-elle de la victoire. Pendant douze années il défendit avec le même succès et la même supériorité la Croatie, dont il était ban, contre les Turcs, qu'il battit à Szigeth, en 1562. La Hongrie, au contraire, n'était plus déjà en grande partie qu'un pachalik turc, et le reste payait tribut au grand-seigneur. En 1566 Soliman partit de Belgrade avec le projet de s'emparer de Szigeth. Une déroute que les bandes de Zrinyi firent essuyer, près de Szyklos, à l'avant-garde turque, enflamma le sultan de colère et le décida à attaquer immédiatement. Le célèbre grand vizir Méhémed Sokolowich, renégat croate, précédait le grand-seigneur à la tête de 65,000 hommes. Il leur fallut, au milieu d'obstacles de toutes espèces, jeter un pont sur la Drau, qui avait débordé. Après diverses tentatives malheureuses, les ordres rigoureux du sultan demandèrent l'impossible, et du 1er au 5 août l'armée dut effectuer le passage du fleuve. Zrinyi réunit alors ses guerriers, au nombre de 2,500. A son exemple, tous firent le serment de mourir pour leur religion, leur empereur et leur patrie. La situation de Szigeth entre deux cours d'eau, dans une contrée marécageuse, la division de la ville en *vieille ville*, et en *ville neuve*, et la possession de quelques châteaux flanqués de doubles fossés et de boulevards, venaient en aide à cette faible garnison, qui atteignait à peine le chiffre de 3,000 hommes. Les Turcs établirent des batteries dans trois positions avantageuses, les pourvurent de pièces de gros calibre, et canonnèrent jour et nuit la vieille ville, entourée d'un simple mur d'enceinte assez faible. Les assiégés exécutèrent plusieurs sorties audacieuses. Après s'être défendus jusqu'à la dernière extré-

mité avec de l'artillerie ou l'épée à la main, après avoir repoussé plusieurs assauts, soutenu glorieusement un long et vif combat, et défendu pied à pied la vieille ville au prix de pertes considérables, ils y mirent le feu, et se retirèrent dans la ville neuve, que protégeait un fossé profond et bien rempli d'eau, mais peu large. Les Turcs élevèrent des remparts en terre, du haut desquels leur artillerie dominait la villes et pouvait la réduire en cendre. Zrinyi était toujours partout où il y avait le plus de danger, et il s'efforçait par tous les moyens imaginables d'empêcher l'ennemi de combler le fossé : mais celui-ci, grâce à son immense supériorité numérique, regagnait la nuit ce qu'il avait pu perdre le jour. En raison de cette supériorité numérique de ses adversaires, de l'abondance de leurs approvisionnements en tous genres et de la présence du sultan, qui exaltait encore leur courage, Zrinyi résolut de ne pas sacrifier inutilement son monde; il livra aussi la ville neuve aux flammes et se retira dans la citadelle, sa meilleure mais aussi sa dernière ressource. Le feu des assiégeants ne discontinuait pas, et ils firent jouer la mine contre la citadelle, qui manquait de mineurs. Quand l'aga des janissaires Ali-Bassa se disposa à détourner l'eau des fossés pour se rapprocher davantage des bastions, les assiégés opérèrent avec 400 hommes une sortie des plus heureuses, mais qui coûta la vie à bon nombre de braves. Du 26 août au 1er septembre, il fut tenté régulièrement au moins huit assauts contre la citadelle, mais tous furent repoussés. Zrinyi rejeta courageusement toutes les propositions de l'ennemi; il resta inébranlable même devant la menace du grand vizir de faire égorger son fils qu'il prétendait être en ce moment prisonnier du sultan. Soliman, qui avait fini par promettre 1,000 florins d'or à qui lui apporterait la tête de Zrinyi, mourut le 4 septembre de chagrin et de colère de se voir ainsi arrêté devant une bicoque. Le grand vizir cacha cette mort à l'armée, et le lendemain, 5, les Turcs réussirent à incendier le château extérieur. Zrinyi se réfugia alors avec les siens dans le château intérieur, où il n'existait d'ailleurs ni vivres ni munitions, et dont une plus longue possession dépendait entièrement du château extérieur. Le 7, les Turcs donnèrent un assaut général. Déjà le château était en flammes. Zrinyi rassemble alors les siens; il s'avance au milieu d'eux sans cuirasse, rien que le casque en tête, le bouclier d'une main et le sabre de l'autre : « Souvenez-vous de votre serment, leur dit-il; il faut que nous sortions d'ici, si mieux vous n'aimez y être brûlés vifs ou bien y mourir de faim! Donc, mourons comme il convient à des hommes! Je marche en tête; faites comme moi! » En même temps il abaisse le pont-levis, et avec les 600 hommes qui lui restent il se précipite au milieu des cent mille assiégeants. Il reçoit bientôt un coup de feu, puis un second, et combat encore jusqu'à son dernier soupir. Tous les siens périrent aussi, mais le plus grand nombre après avoir été repoussés dans le château incendié. Tout à coup les différents magasins à poudre font explosion (Zrinyi avait eu la précaution d'y attacher des mèches) et un grand nombre de Turcs périssent écrasés par les décombres. Ce siége avait coûté au sultan plus de 20,000 hommes, et à lui-même la vie. L'aga des janissaires fit exposer la tête de Zrinyi au bout d'une lance devant la tente du grand-seigneur; mais ensuite, par estime pour la mort héroïque de Zrinyi, cette tête redoutable fut adressée à Raab, au comte de Salm, général en chef de l'armée impériale.

La famille Zrinyi s'éteignit en 1703; et de la forteresse de Szigeth il ne subsiste plus aujourd'hui d'autres traces que des remparts plantés en vignes. Cette catastrophe à été maintes fois traitée sous forme dramatique, entre autres par Théodore Kœrner.

ZSCHOKKE (Jean-Henri-Daniel), l'un des écrivains allemands les plus remarquables de notre époque, né le 22 mars 1771, à Magdebourg, s'engagea en 1788 dans une troupe de comédiens ambulants, pour laquelle il composait en même temps diverses pièces où il jouait des rôles. Plus tard, réconcilié avec sa famille, il suivit les cours de l'université de Francfort-sur-l'Oder, étudiant sans plan fixe la philosophie, la théologie, l'histoire et les belles-lettres. En 1792 il vint s'établir comme professeur particulier à Francfort, mais sans réussir à se faire une clientelle. Il fit alors paraître quelques-unes de ses productions dramatiques, entre autres : *Abællino, le grand bandit* (Berlin, 1793), et *Jules de Sassen* (Zurich, 1796), dont le succès fut très-grand. En 1795 il se mit encore inutilement sur les rangs pour obtenir une chaire. Après un voyage en Allemagne, en France et en Suisse, il vint s'établir dans le canton des Grisons, à Reichenau, où il prit la direction d'une maison d'éducation, qui ne tarda pas à prospérer. Des lettres de naturalisation lui furent accordées par ses nouveaux concitoyens, et Zschokke leur en témoigna sa gratitude en publiant son *Histoire de la République des Grisons* (Zurich, 1796; 2e édit., 1817). Mais les événements politiques détruisirent bientôt l'espèce de fortune qu'il avait réussi à faire dans sa nouvelle patrie. Son pensionnat fut ruiné précisément à cause du rôle qu'il fut amené à jouer alors, et qui lui a fourni les matériaux d'un ouvrage publié en 1801 sous le titre de *Memoires historiques sur la révolution suisse.* En 1800 le gouvernement central de Berne le nomma commissaire du gouvernement. Il fut ensuite chargé d'organiser la Suisse italienne (Lugano et Bellinzona). A son retour à Berne, il se fit avec une entière franchise, auprès de Reinhard, l'envoyé de France, et du général Matthieu Dumas, l'interprète des plaintes élevées par les populations contre les exactions de tous genres que se permettait l'armée française aux ordres de Massena. Il fut nommé alors représentant du gouvernement central dans le canton de Bâle, où des troubles venaient d'éclater à propos de questions d'impôt; puis quand on rétablit en Suisse le fédéralisme il donna sa démission, et se retira au château de Biberstein, canton d'Argovie, ne s'occupant plus que de sciences et de littérature, jusqu'à ce que la médiation de Bonaparte eut rendu à la Suisse quelque tranquilité. Zschokke rentra alors dans la vie publique et fut nommé, en 1804, directeur des mines et forêts du canton d'Argovie. C'est de cette époque que date la grande activité littéraire de cet écrivain, qui publia alors son *Messager suisse, aussi sincère que bien instruit*; de 1807 à 1813, ses *Mélanges de Cosmologie nouvelle*; et en 1811 un recueil mensuel intitulé *Distractions*. Par suite d'un désaccord survenu entre lui et ses supérieurs, il dut en 1829 se démettre de ses fonctions de directeur des forêts d'Argovie; mais il demeura membre du grand conseil et de la direction des écoles. Il a prouvé ses connaissances spéciales, en matières de forêts, par son *Essai sur les Montagnes boisées* (2 vol., Aarau, 1804) et son *Essai sur les Forêts des Alpes* (Stuttgard, 1804). On a aussi de lui une *Histoire du Peuple Bavarois et de ses princes* (3e éd., 8 vol., 1816), et une *Histoire de la Suisse*, *à l'usage du peuple suisse*, qui est peut-être le meilleur de ses livres. Indépendamment de ses ouvrages sérieux, Zschokke a publié un grand nombre de romans, qui lui assignent un rang distingué parmi les conteurs modernes. Mais de tous ses ouvrages, ses *Stunden der Andacht* (Heures de Dévotion), qu'on ignora longtemps être de lui et qu'on peut considérer comme l'expression la plus parfaite du rationalisme moderne, est celui qui a obtenu le plus de succès. Il en a été fait vingt-six éditions, toutes tirées à un très-grand nombre d'exemplaires. Zschokke mourut le 27 juin 1848.

ZSCHORES. *Voyez* Ingrie.

ZUG, l'un des Cantons intérieurs de la Suisse, compte sur une surface d'environ 30 kilomètres carrés 17,461 habitants, qui parlent l'allemand, professent la religion catholique et relèvent de l'évêché de Bâle. La partie nord-ouest de ce territoire est plate et produit beaucoup de grains et de fruits. La partie sud-est au contraire est un pays de montagnes où l'habitant s'occupe surtout de l'élève du bétail. La constitution de ce Canton, qui se trouvait autrefois placé au centre de la démocratie absolue et représentative, est depuis le 17 janvier 1848 démocratique-représentative. La

puissance législative y est exercée par un grand conseil de soixante-sept membres, dont cinq élus par le grand conseil lui-même et le reste directement par le peuple. Le pouvoir exécutif appartient à un conseil de gouvernement de onze membres, dont un landaman et un gouverneur. Le tribunal supérieur se compose de neuf membres et de huit suppléants.

Le chef-lieu, Zug, avec 3,302 habitants, est situé dans une belle contrée, sur les bords du lac de Zug, qui a environ cinq kilomètres de long sur un-demi kilomètre de large, dont la superficie totale est cinq kilomètres carrés et la plus grande profondeur quatre cents mètres, et qui est desservi aujourd'hui par un bateau à vapeur. C'est sur les bords du charmant lac d'Ægeri que se trouve situé **Morgarten**, célèbre par la première victoire que les Suisses remportèrent en défendant leur indépendance, en l'an 1315, et où en 1798 ils eurent aussi l'avantage sur les troupes françaises.

ZUIDERZÉE ou ZUYDERRÉE, c'est-à-dire *mer du sud*, golfe de la mer du Nord, d'environ 45 myriam. carrés, entouré par les provinces de la Hollande septentrionale, d'Utrecht, de Gueldre, d'Overyssel et de Frise, est borné au nord-ouest, où il communique avec la mer du Nord, par les îles de *Vlieland* et du *Texel*. Ce n'était à l'origine qu'un grand lac intérieur, appelé par les romains *Flevo* et plus tard *Middelsee*, dont au commencement du treizième siècle les flots de l'Océan rompirent la rive nord-ouest, ainsi qu'autorisent à le penser et la configuration des îles de Vlieland et du Texel et les bancs de sable qui à l'entrée de la mer du Nord en rendent la navigation extrêmement difficile. De tous les cours d'eau qui se déversent dans le Zuiderzée, le plus considérable est l'**Yssel**. Les nombreux bas-fonds que contient ce golfe en rendent la navigation très-périlleuse par les gros temps. Les bâtiments d'un fort tonnage, arrivant de la haute mer, ne peuvent y entrer que par le *Schulpegat*, près du Helder, et par le *Wliestrom*. La profondeur du Zuiderzée varie entre un et huit mètres, et à son entrée elle n'est que de trois mètres trente-trois centimètres. La pêche y était autrefois beaucoup plus importante qu'aujourd'hui. L'Y et le Pampus ne sont à bien dire que des parties du Zuiderzée. Le premier est un golfe, auquel on arrive par le détroit que forme le second. C'est au moyen de l'Y que le Zuiderzée communique avec la mer de **Harlem**.

ZUMALA-CARREGUY (Don Tomas), le plus distingué des généraux qui défendirent la cause du prétendant espagnol don **Carlos**, naquit en 1789, à Ormaisteguy, province de Guipuzcoa, dans une famille de distinction. Ce n'était ni un grand seigneur ni un bourgeois; mais comme Charette, Bonchamp, La Rochejaquelein, d'Elbée, c'était un gentilhomme, et le sentiment royaliste fut chez lui un de ces sentiments d'enfance, qui acquièrent des forces incroyables dans l'âme où on les a laissés grandir. Il étudiait le droit à Pampelune au moment de l'invasion de l'Espagne par les armées de Napoléon; et tout aussitôt il abandonna l'université pour s'enrôler parmi les défenseurs de la patrie. En 1813 il servait comme capitaine dans l'armée de Mina; et dès 1822 il vint, dit-on, s'enrôler sous les bannières du général Quesada, dans l'armée de la Foi. Après le rétablissement de la monarchie absolue, il fut nommé lieutenant-colonel, puis colonel d'un régiment de ligne en Estremadure, et gouverneur du Ferrol. On le considérait alors comme un excellent administrateur; mais on lui contestait toute espèce de capacité militaire. En raison de ses opinions royalistes bien connues, des partisans de l'infant don Carlos vinrent lui proposer, du vivant même de Ferdinand VII, de le proclamer roi. Zumala-Carreguy s'y refusa, mais en déclarant qu'une fois Ferdinand VII mort il ne reconnaîtrait jamais d'autre roi que don Carlos. Le bruit s'en répandit, et Zumala-Carreguy fut traduit devant un conseil de guerre, qui l'acquitta. Quand en 1832 on s'occupa de purifier l'armée de tous les officiers suspects de carlisme, Zumala-Carreguy fut mis à la retraite, et vint alors se fixer à Pampelune. Après la mort de Ferdinand VII, en septembre 1833, lorsque les populations basques prirent les armes pour la défense des droits de don Carlos, il répondit à leur appel dès le 11 octobre suivant, et organisa un corps de volontaires royalistes. Comme il avait déjà commandé un régiment, il fut élu pour chef dans les provinces basques et en Navarre. Quoique à peu près sans ressources, il réussit bientôt à avoir sous ses ordres une armée dont les soldats pour s'armer durent enlever les armes de leurs adversaires, et qui réussit à user les uns après les autres, dans une fastidieuse guerre de montagnes, les meilleurs généraux de la reine Christine. Ses soldats ne brillaient point par l'éclat des uniformes; mais ils aimaient leur métier, leur chef, et respectaient la discipline. Ce sentiment de discipline que Zumala-Carreguy sut faire naître dans une armée de partisans est la plus grande merveille de son génie. C'est là ce qui le distingue de tous les héros d'aventures auxquels on pourrait être tenté de le comparer. Nos braves chefs vendéens n'eurent jamais sous leurs ordres que des bandes; Zumala-Carreguy commanda à une armée en guenilles, mais enfin à une armée. Le 1er août 1834, il battit Rodil dans la vallée d'Amescoas, et le 7 septembre il anéantit un corps de christinos sous les murs de Viana. Au printemps de l'année suivante, il remporta encore dans la vallée d'Amescoas, après une bataille de quatre jours, une victoire signalée sur Valdez, et il battit ensuite Iriarte près de Guernica. Il y avait déjà longtemps que Zumala-Carreguy se battait à la tête des troupes qu'il avait créées, et il n'avait encore reçu aucune nouvelle de don Carlos. A ce moment, enfin, ce prince prit confiance dans le talent et le dévouement de celui qui depuis bientôt deux années défendait si héroïquement sa cause, et se décida à quitter l'Angleterre, à l'effet de rejoindre ceux qui se faisaient tuer pour lui; et le 10 juillet 1834 il arriva à son armée. Le plan de Zumala-Carreguy consistait à toujours se conserver une retraite facile vers les frontières de France, et à occuper les principales places de l'intérieur en même temps que les divers ports des provinces insurgées. C'est ainsi qu'appuyé sur Irun et Fontarabie, maître du centre du pays entre Pampelune, Vittoria et Bilbao, il livra une série de combats, presque toujours heureux, jusqu'au moment où il fut atteint d'un coup de feu, le 15 juin 1835, au siége de Bilbao. La blessure était d'une gravité telle, que dix jours après, le 25 août, il succombait. Quand Zumala-Carreguy fut tué, sa démission était sur le bureau de don Carlos. Elle y restait. Le roi qui l'avait reçue ne l'avait pas repoussée avec émotion. Il n'était pas accouru, aussitôt qu'elle avait frappé sa vue, donner, des larmes dans les yeux et la voix, une fraternelle accolade à son brave général, depuis dix mois en butte à d'intolérables tracasseries de la part de son ignoble camarilla!

Zumala-Carreguy avait, parmi ses vertus, cette générosité et ce désintéressement sans lesquels il n'est point de vrai héros. Son pain était à qui mourait de faim; ses habits à qui n'était point vêtu; son or à tous ceux qui le lui demandaient. Quand il mourut, son coffre était vide; son indigence était telle que pour l'ensevelir on ne trouva pas dans sa garde-robe un uniforme dont on pût revêtir son corps. On se contenta de lui mettre son meilleur habit noir.

ZURBANO (Martin), général espagnol, né vers 1790, commanda de 1808 à 1814 une bande de guerillas, et fit ensuite la contrebande, mais avec si peu de succès, qu'il finit par s'associer avec des voleurs, dont il devint le chef, et commit des vols considérables. La justice instruisit contre Zurbano, qui fut condamné à mort par contumace. La guerre civile ayant éclaté sur ces entrefaites dans les Provinces basques, Zurbano comprit qu'elle lui offrait une chance nouvelle de faire fortune; mais au lieu d'embrasser la cause du prétendant don Carlos comme la grande majorité de ses compatriotes, il résolut de prendre parti pour la reine Isabelle et de créer des guerillas *christinistes*. Il fit agréer ses services au gouvernement de Madrid, et organisa une guerilla christiniste, à la tête de laquelle il entreprit contre les carlistes des opérations audacieuses, que l'on récompensa suc-

cessivement par des grades toujours plus élevés dans l'armée active. Il était déjà major en 1836. Le corps de partisans qu'il avait réuni sous ses ordres avait beau être mal discipliné, Zurbano, à force de sévérité, savait le faire obéir. Les exécutions ne lui coûtaient guère, et il faisait fusiller ses gens pour le moindre manquement à ses ordres tout comme les prisonniers qui avaient le malheur de tomber entre ses mains. Se rendant en quelque sorte justice à lui-même, et se reconnaissant toujours dans son for intérieur pour un chef de voleurs et non pour un soldat, jamais il ne voulut porter l'uniforme. Cependant, il ne tarda pas à passer colonel, et fut même nommé général en 1841, au moment où l'insurrection des provinces basques se trouva complétement comprimée. A peu de temps de là, Marie-Christine, la reine régente, ayant dû abandonner l'Espagne par suite de l'insuccès de sa lutte contre Espartero, Zurbano épousa complétement la cause et les intérêts de celui-ci. Il réprima donc avec la plus sanglante sévérité diverses insurrections qui éclatèrent en 1842 contre l'autorité d'Espartero, lequel l'envoya alors à Barcelone à l'effet d'y étouffer un mouvement tenté dans cette ville par le parti républicain de concert avec le parti christiniste. Mais Zurbano échoua dans ses efforts contre les insurgés de Barcelone, et ne réussit qu'à retenir la Catalogne dans le devoir. Quand, en juin 1843, Narvaez entreprit, avec d'autres personnages considérables, sa levée de boucliers contre Espartero, Zurbano se rendit à Barcelone avec le général Secane, à l'effet de seconder les efforts du régent ; puis, quand Narvaez se décida à marcher sur Madrid, il courut occuper la capitale, qu'il comptait bien défendre contre les christinos. Mais le corps sous ses ordres ayant alors défectionné, et étant passé tout entier dans les rangs de Narvaez, Zurbano fut réduit à se réfugier dans les montagnes, où il résolut de faire de nouveau la guerre de guerillas au profit d'Espartero. Dès le mois de novembre il avait réussi à réunir sous ses ordres une bande assez nombreuse dans la province de Rioja ; mais les mesures vigoureuses prises par Narvaez en amenèrent bientôt la dispersion. Les deux fils de Zurbano, tombés aux mains des forces royales, furent fusillés, et Zurbano lui-même, après avoir longtemps erré dans les campagnes, puis trouvé asile chez son beau-frère, qui finit par le livrer à la justice, eut le même sort, en 1845.

ZURBARAN (Francisco), célèbre peintre espagnol, naquit à Fuente-de-Cantos, bourg de l'Estremadure, le 7 novembre 1598, de pauvres ouvriers, qui sans doute le destinaient à partager les obscurs travaux de leur profession. Mais la vocation toute particulière qu'il avait pour la peinture se développa de bonne heure avec assez de puissance pour le faire triompher de tous les obstacles ; et après avoir sans doute charbonné bien des murailles, il entra comme apprenti dans l'atelier d'un peintre obscur, disciple de Moralès, surnommé *le divin*. Plus tard, il fit le voyage de Séville, où il perfectionna son talent à l'école du clerc Juan de las Roëlas. Zurbaran fit de notables progrès sous la discipline de ce maître, qui, voyant son application au travail, l'avait pris en grande affection, et ne tarda pas à le produire comme son meilleur élève. Encouragé par ses premiers succès, il redoubla de zèle et d'ardeur dans ses études, dirigées principalement vers la recherche de la nature et de la vérité. On s'accorde à dire que la vie de ce grand maître ne fut pas mondaine et brillante comme celle de Velasquez, mais paisible et laborieuse ; de la sorte, on s'explique cette prodigieuse fécondité qui fut l'un des caractères distinctifs de son génie. Le catalogue des tableaux exécutés par Zurbaran est si considérable, dit Palomino, *que parecen no tener numero*, qu'ils semblent être innombrables. Mais si douce, si cachée, si ignorée, qu'on se soit plu à nous représenter son existence, elle fut pourtant troublée, à une certaine époque, par une aventure tragique. Il eut un duel, dont les suites durent être assez graves, puisqu'il fut condamné par le roi à aller expier sa faute dans un cloître. On assigne ce temps de retraite pour date à son admirable et sombre collection des *Missionnaires martyrs dans les Indes occidentales*. Comme notre Lesueur, auquel on pourrait le comparer sous quelques rapports, Zurbaran ne quitta jamais son pays, et ne connut de peintures italiennes et flamandes que celles qui furent apportées en Espagne par Velasquez ou d'autres artistes voyageurs. C'est à tort qu'on s'est cru autorisé à lui donner le surnom de *Caravage espagnol* : s'il suivit la même voie que ce maître, ce fut par hasard ; et ses ouvrages, originaux et conçus à sa manière, n'ont rien qui rappelle un système d'imitation. D'après les biographes, il ne serait pas venu à Madrid avant l'année 1650. Cependant, dès 1638 il était peintre du roi, titre qui accompagne son nom apposé au bas des peintures qu'il exécuta à cette époque pour le retable de la grande chartreuse de Xérès. Son tableau de l'*Adoration des Bergers*, qu'on voit au Louvre, est daté de 1638, et porte encore cette signature : *Franc. de Zurbaran, Philippi III regis pictor, faciebat*. En 1625, à l'âge de vingt-sept ans, il termina ses grandes peintures du retable de Saint-Pierre, à Séville ; en 1650 il peignait, dans le palais de Buen-Retiro, les *Travaux d'Hercule*. A cette occasion il fut honoré d'un compliment très-flatteur de la part du roi Philippe IV. Ce prince, qui avait une réputation d'amateur éclairé en fait d'art, entra sans bruit un jour dans l'atelier de Zurbaran, et se plaça derrière lui pendant qu'il apposait son titre et sa signature au bas d'un tableau terminé. Au moment où il écrivait *peintre du roi*, ajoutez *et roi des peintres*, dit Philippe, en appuyant, avec une familiarité cordiale, sa main sur l'épaule de Zurbaran. Ce grand artiste mourut en 1662, à l'âge de soixante-quatre ans. Il paraît qu'il ne laissa point d'élèves à Madrid ; mais, à Séville, Ayala, les Polancos, quelques autres bons peintres, se formèrent sous sa direction. Il serait difficile, pour ne pas dire impossible, de rédiger un catalogue complet de ses tableaux ; ils abondent dans toutes les églises de l'Andalousie, et surtout à Séville. Le musée de Madrid (chose singulière), possède seulement quatre toiles de ce maître. Zurbaran excellait à peindre les femmes et les moines. On a dit qu'il était inférieur, comme portraitiste, à Murillo et à Velasquez : sans doute il cultiva moins ce genre que ces deux maîtres ; mais on ne saurait avoir cette opinion quand on a vu ses dix tableaux représentant des saintes en pied. Ces figures sont d'une admirable exécution, d'une tournure à la fois animée et gracieuse. Ce sont de délicieux portraits. Il y a dans ses moines et ses martyrs une expression profondément pensive, un calme fort et résigné, qui domine les souffrances morales et physiques ; tel est le *saint François en prières* qui figure dans le musée du Louvre. Antoine Fillioux.

ZURICH, l'un des plus grands Cantons de la Suisse, le premier d'après l'ordre des rangs arrêté en 1815 et autrefois l'un des trois *vororte*, est situé au nord de la Suisse, et sur une superficie de 23 myriam. carrés compte une population de 250,700 habitants qui parlent l'allemand, et sauf deux communes catholiques, situées sur la frontière, et une autre, dans la ville même de Zurich, appartiennent à l'Église réformée. Le sol s'élève en pente insensible depuis les bords du Rhin en formant plusieurs étages de collines et de petites montagnes courant parallèlement à la Thur, à la Tœss, à la Limmat, à la Glatt et à la Sihl, cours d'eau qui se déversent dans le Rhin, et offrant les points de vue les plus pittoresques, surtout autour du lac de Zurich. C'est seulement à l'extrémité orientale du Canton, vers Toggenburg, que la montagne atteint une altitude de 1333 mètres au-dessus du niveau de la mer ou de 933 au-dessus du lac de Zurich, et qu'on rencontre quelques districts stériles et pauvres. Tout le reste du Canton appartient aux parties les plus fertiles et les mieux cultivées de la Suisse. La population s'occupe de la culture des céréales, de la vigne et des fruits, et y joint la fabrication des étoffes de coton et des soieries, qui n'occupe pas moins de 50,000 individus; aussi y compte-t-on en moyenne un peu plus de 1,100 habitants par kilomètre carré, et dans certaines localités plus

du double y trouvent des moyens de subsistance. Sous ce rapport on distingue surtout les environs du lac de Zurich, qu'on peut comparer à une interminable rue. Les revenus du Canton s'élèvent à environ 2,500,000 fr. Depuis 1831, et par suite des révisions successives dont elle a été l'objet jusqu'en 1850, la constitution est représentative-démocratique, et a pour base le droit de suffrage le plus étendu et le plus absolu. Il est assuré à tout citoyen âgé de vingt ans accomplis, qui dès lors prend part à toutes les assemblées de cercle qui ont lieu pour la nomination de deux cent huit députés au grand conseil, à raison d'un membre par 1,200 habitants. Le grand conseil s'adjoint en outre par voie d'élection treize autres membres. Pour être éligible à ces fonctions législatives il faut avoir trente ans. L'autorité administrative supérieure du canton est un conseil de gouvernement de onze membres élu par le grand conseil. Un tribunal supérieur et un tribunal de cassation forment le sommet de l'organisation judiciaire. Les causes criminelles sont soumises à l'appréciation du jury.

La ville de Zurich, appelée aux temps des Romains *Thuricum*, est située à l'endroit où la Limmat sort du lac de Zurich, dans une contrée aussi belle que fertile. La ville proprement dite a 17,040 habitants; mais en y comprenant la banlieue la population dépasse 30,000 âmes. Jusqu'à la dernière révolution Zurich avait été une place forte; mais ses fortifications ont été rasées dans ces derniers temps, et il en est résulté un notable agrandissement pour la ville. En fait d'édifices publics, on y remarque surtout la cathédrale construite au onzième siècle, l'église Notre-Dame, bâtie en 1250, le vaste hôtel de ville, l'arsenal, la maison des corporations de métiers, le grand hôpital cantonal, l'école cantonale, le pont de la cathédrale, construit en 1838, etc. Parmi les promenades, il faut citer le jardin botanique, le *Lindenhof*, et en avant de la ville la *Schutzenplatz*, où se trouvent le monument de Gessner et l'embarcadère du premier chemin de fer qui ait été construit en Suisse, celui qui depuis 1847 relie Zurich à Bade. Les beaux sites, les belles vues abondent aux environs de Zurich, notamment dans le mont *Urtli* et dans l'*Albis*. La ville, devenue depuis 1855 le siége de l'école polytechnique de la Confédération, possède, indépendamment de son université, qui date de 1832, un grand nombre d'établissements d'instruction supérieure et d'établissements privés, un institut des jeunes aveugles, une école des sourds-muets, une riche bibliothèque publique ainsi que diverses collections d'art; et on y trouve un grand nombre de sociétés savantes et d'associations de bienfaisance ou d'utilité générale. La Société des Antiquaires, fondée en 1834, a déjà publié des travaux qui jettent une vive lumière sur l'histoire de la ville même et sur celle de toute la Confédération. C'est à Zurich que se trouvent quelques-unes des plus importantes librairies de l'Allemagne. La culture des sciences a toujours brillé d'un vif éclat dans cette ville, qui a vu naître un grand nombre d'illustrations scientifiques ou littéraires. En 1799 il se livra aux environs de Zurich divers engagements décisifs. Le 4 et le 5 juin l'archiduc Charles y battit les Français, qui le 24 septembre suivant, commandés par Massena, prenaient leur revanche sur l'armée austro-russe et la contraignaient à évacuer le sol de la Confédération.

ZURICH (Lac de). C'est l'un des plus grands lacs qu'il y ait en Suisse. Il se dirige au nord-ouest sur une longueur de 36 kilomètres, avec une largeur moyenne de 3 kilomètres; et sa profondeur est de 200 mètres. Long et étroit, il ressemble plus à un fleuve qu'à un lac, et est divisé en lac supérieur et en lac inférieur. Le *lac supérieur*, qui ne dépend pas du Canton de Zurich, mais de ceux de Saint-Gall et de Schwytz, commence aux environs d'Unznach, à partir de l'embouchure de la Linth, et s'étend sur une distance d'environ 10 kilomètres jusqu'à Rapperswyl. Le *lac inférieur* commence à Rapperswyl et s'étend jusqu'à Zurich, qui est bâtie tout à son extrémité. A l'endroit où il atteint Zurich, sort la Linth, appelée ici la Limmat. Les bords du lac, surtout aux environs de Zurich, sont charmants et tout couverts de vignes et de villages bien bâtis, où existent un grand nombre de manufactures. Au-dessus des côteaux plantés de vignes s'élèvent peu à peu d'autres montagnes, dont l'altitude va toujours en augmentant; et au fond du tableau l'œil découvre les montagnes neigeuses de Glaris, de Schwytz, des Grisons et d'Uri. Quand on parcourt le lac, on y jouit des points de vue les plus délicieux et les plus variés; la navigation y a toujours été importante, et depuis 1835 il est traversé en tous sens par plusieurs bateaux à vapeur. Parmi les trente espèces de poissons que contient ce lac, les plus recherchées sont le saumon, la truite, l'anguille et les goujons à frire.

ZUYDERZÉE. *Voyez* Zuiderzée.

ZWEIBRUCKEN. *Voyez* Deux-Ponts.

ZWENTIBOLD, roi de Lorraine (en 895), était fils naturel de l'empereur d'Allemagne Arnoul, qui lui donna en apanage la contrée sur laquelle il l'appelait à régner. Après avoir d'abord soutenu le roi de France Charles le Simple contre son compétiteur Eudes, fils de Robert le Fort, il abandonna la cause de Charles pour celle d'Eudes, dont il épousa la fille. Mais sa tyrannie le rendit odieux à ses sujets, qui prirent les armes contre lui; et il périt en cherchant à les faire rentrer dans le devoir, en l'an 900.

ZWINGLE ou **ZWINGLI** (Ulrich), auteur de la réforme religieuse en Suisse, donnait les saintes Écritures comme la seule règle de la foi parmi les chrétiens, avant même que Luther eût porté les premiers coups à l'Église de Rome. Le premier, il prêcha sur la nécessité de simplifier le culte et d'abolir les images. Dans un sermon prononcé, en 1516, à une des solennités de l'Église, il s'éleva contre l'inutilité des pénitences corporelles, des pèlerinages, des donations intéressées faites aux églises et aux cloîtres, des indulgences obtenues à prix d'argent, et de l'adoration des images. Ce discours contenait le germe de la réformation tout entière. Zwingle devança donc d'une année le réformateur de la Saxe. Il était né le 1er janvier 1484. Après avoir étudié tour à tour à Bâle, à Berne et à Vienne, il fut nommé, en 1502, régent à Bâle, puis curé de Glaris en 1506. Il se livra particulièrement à l'étude du grec, lut le Nouveau Testament dans l'original, et se lia avec Érasme, qui venait de publier la première édition du texte grec. Au printemps de 1512, 20,000 Suisses étant descendus dans le Milanais pour en chasser les Français, Zwingle accompagna, comme aumônier, les troupes de Glaris. De retour à Glaris, Zwingle, qui avait acquis une sorte de célébrité dans cette expédition, reprit ses fonctions pastorales et s'éleva contre l'usage de se mettre à la solde de l'étranger. En 1516 il quitta Glaris, où la franchise avec laquelle il censurait les abus paraît lui avoir suscité quelques inimitiés. Il fut aussitôt nommé pasteur à Notre-Dame-des-Ermites. En 1518 il fut nommé pasteur de la cathédrale de Zurich; et en 1520 il obtint du sénat de Zurich un décret par lequel il était ordonné aux curés du canton d'expliquer au peuple le Nouveau Testament et de ne rien enseigner qui n'y fût conforme. En même temps le gouvernement défendit à tous les citoyens d'accepter désormais des pensions de l'étranger. Zwingle adressa ensuite à l'évêque et à la diète helvétique une pétition signée de dix autres ecclésiastiques du canton, dans laquelle il demandait qu'on permît la libre prédication de l'Évangile, et qu'on abolît le célibat des pasteurs. Lui-même se maria le 2 avril 1524. La réforme s'accomplit rapidement à Zurich : on abolit successivement toutes les cérémonies et toutes les pratiques condamnées par Zwingle. La messe fut supprimée la dernière. Enfin, le jeudi saint de 1525 on célébra pour la première fois la sainte Cène selon la doctrine de Zwingle, c'est-à-dire comme un simple acte de commémoration de la mort de Jésus-Christ. Après avoir réformé le culte, Zwingle proposa de faire rentrer le clergé dans le droit commun, et de mettre les biens de l'Église à la disposition de l'État. Cependant, la diète assemblée à Lucerne se montrait contraire à la réforme, et Zwingle fut brûlé en effigie dans cette ville.

Une conférence générale, ouverte en mai 1526, dans la ville de Bade en Argovie, condamna la doctrine des réformateurs, et mit Zwingle hors la loi. Le grand conseil de Berne convoqua une autre conférence, à laquelle furent invités les notables de tous les cantons et les quatre évêques de la Suisse; elle eut lieu en janvier 1528. Zwingle s'y rendit, escorté de trois cents hommes. Assisté de Haller, d'Æcolampade, de Bucer et de Capiton de Strasbourg, il soutint sa doctrine avec tant de succès, que le grand conseil, à la majorité des voix, proclama l'adoption de la réforme et introduisit aussitôt dans le culte et dans la hiérarchie ecclésiastique les mêmes changements qu'avait subis l'Église de Zurich. L'animosité était telle entre les cantons catholiques et les cantons protestants, que la guerre éclata. Les premiers attaquèrent Zurich et ses alliés. Zwingle accompagnait ses concitoyens en qualité d'aumônier. L'armée ennemie, forte de 8,000 hommes, rencontra les Zurickois près de Capel, à trois lieues de Zurich; c'était le 3 octobre 1531. Fatigués par une marche forcée à travers les montagnes, les Zurickois furent complétement défaits. Zwingle, qui s'était placé aux premiers rangs pour encourager ses concitoyens, fut atteint d'une pierre et blessé d'une pique. Dans cet état il tomba entre les mains des ennemis : on lui demanda s'il voulait se confesser, et sur sa réponse négative, un officier fanatique lui plongea son épée dans le cœur. Ainsi périt Zwingle, âgé seulement de quarante-sept ans. Parmi ses nombreux écrits, on distingue son *Exposition de la Foi chrétienne*, qui contient le résumé de sa doctrine. ARTAUD.

ZWOLLE, chef-lieu de la province d'Over-Yssel (Pays-Bas), à peu de distance de l'Yssel et de la Vechte, que le canal de Willemsvaard met en communication depuis 1819, est une ville bien bâtie, défendue par onze bastions et trois forts. On y trouve un port et 19,000 habitants, des fabriques de chapeaux, de bas, de cotonnades, d'aiguilles et de cordages, des ateliers de teinture, des mégisseries, des tanneries, des blanchisseries de cire et des raffineries de sel, un collége, une école de dessin, un théâtre et une maison de correction. On y construit aussi des navires, et elle est le centre d'un commerce assez étendu. C'est dans un couvent du voisinage, situé sur une hauteur, que vécut Thomas à Kempis, le célèbre auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*.

Zwolle fut de bonne heure une importante place de commerce; et dès l'an 1223 l'évêque d'Utrecht l'avait fait garnir d'ouvrages de défense : plus tard elle devint ville libre impériale et membre de la Hanse. En 1580, après l'expulsion des catholiques, elle se rattacha aux Provinces-Unies. En 1672 Bernard de Galen, le belliqueux évêque de Munster, s'en rendit maître, en vertu d'une capitulation. Ses fortifications furent rasées en 1674; mais on ne tarda pas à les rétablir.

ZYGOMA, apophyse ou éminence de l'os temporal des vertébrés, qui va s'articuler avec l'os malaire ou de la pommette. Le *zygoma* et le malaire forment l'arcade *zygomatique*, qui limite en bas et en dehors la fosse temporale, et en dehors et en haut la fosse *zygomatique*, occupée par les muscles ptérygoidiens. On appelle *zygomatiques* deux petits muscles qui vont de l'os malaire aux lèvres.

L. LAURENT.

ZYMÔME. *Voyez* GLUTEN.

FIN DU SEIZIÈME ET DERNIER VOLUME.

LISTE GÉNÉRALE

DES AUTEURS DU DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION.

S. M. l'Empereur NAPOLÉON III.

MM.

Aalholm, à Arendal (Norvége).
Ahrens, à Gœttingue.
Aiçard (Jean).
Aimé Martin.
Albin (Sébastien).
Allent (Ch^{er}), ancien pair de France.
Allix (le général).
Allonville (le comte Armand d').
Ancelot (Mme Virginie
Andryane (Alexandre),
Andrieux, à Limoges,
Anquetin (Dr N.-P.).
Arago (F.), de l'Académie des sciences.
Arago (Étienne).
Arago (Jacques).
Arnault, de l'Académie française.
Artaud, ancien inspecteur général des études.
Aubert de Vitry, ancien secrétaire général du ministère de l'intérieur, en Westphalie.
Audiffret (H.), de la Bibliothèque Impériale.
Aycard (Marie).
Azaïs.
Azario.
Badaroux (D^r).
Badiche (L'abbé).
Baillet de Sandalo.
Bailly (Prosper).
Bailly de Blois (D^r).
Ballanche, de l'Académie française.
Ballard (Charles), l'un des secrétaires-rédacteurs du Sénat.
Balzac (Honoré de).
Bandeville (L'abbé), ancien vicaire général, à Reims.
Barbier, conservateur de la Bibliothèque du Louvre.
Bardin (le général).
Barrault (Émile), ancien représentant du peuple.
Barré (Édouard).
Barreswil.
Barrot (Odilon), ancien ministre de la justice.
Barthe, ancien membre de l'Assemblée nationale.
Barthélemy (L'abbé J.), aumônier du lycée Napoléon.
Baucher, professeur d'équitation.
Baudement (T.), de la Bibliothèque Impériale.
Baudry de Balzac (D^r).
Bawr (Mme de).
Beaufort (A. de).
Bechem (Charles).
Belfield-Lefèvre.
Bénazet (Théodore), avocat.
Benoist (F.)
Berger de Xivrey, de l'Institut.
Berlioz (Hector), de l'Institut.
Bernard (le général).
Berryer, de l'Académie française.
Berthelot (Sabin).
Berthet-Dupiney.
Berthier (Ferdinand), professeur sourd-muet à l'école des sourds-muets de Paris.
Bertin (L'abbé).
Bertrand (F.).
Bertsch (A.).
Berville (Saint-Albin), président de Chambre à la Cour impériale de Paris.
Béthune (F. de), capitaine d'état-major.
Béthune (Max. de), commissaire spécial au chemin de fer du centre.
Billot.
Blache (D^r).
Blaise (Adrien), des Vosges.
Blanchet (D^r).
Block (Maurice).
Bodin (Mme Camille).
Boissy d'Anglas (comte), ancien pair de France.
Boistel.
Boitard.
Bonnechose (Émile de).
Bonvalot.
Bordas-Demoulin.
Boreau (Victor).
Bory de Saint-Vincent, de l'Académie des sciences.
Bouchitté, recteur de l'Académie de Chartres.
Boué (A.).
Bouillet, ancien proviseur.
Boullée (A.).
Bourdon (Isid.), de l'Académie de médecine.
Bourrée (P.).
Boussingault, de l'Académie des sciences.
Boutteville (M.-L.).
Boys de Loury (D^r).
Braconnier (Édouard).
Bradi (La comtesse de).
Breton, de la *Gaz. des Tribunaux.*
Bricheteau (D^r).
Briffault (Eugène).
Brion (L.).
Briquet (A.), à Niort.
Brouc (D^r).
Brucker (A.).
Brunet (Gustave), à Bordeaux.
Buchon.
Burette (Théodose).
Cahen, traducteur de la Bible.
Capefigue.
Cardone (Camille).
Carné (comte Louis de).
Carré, ancien doyen de la Faculté de droit, à Rennes.
Carron du Villards (D^r).
Castelnau (D^r. H.).
Castil-Blaze.
Cerise (D^r).
Chabrol-Chaméane (E. de).
Chaix-d'Est-Ange, procureur général près la Cour impériale de Paris.
Champagnac.
Champollion jeune, de l'Institut.
Champollion-Figeac, ancien conservateur de la Bibliothèque impériale.
Champollion Figeac (Aimé).
Charbonnier (D^r).
Charpentier, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.
Chasles (Philarète), professeur au Collége de France.
Chassagnol (L'abbé).
Chateaubriand, de l'Académie française.
Chatelain (Anatole).
Chaudesaigues.
Chauvet.
Chevalier (Auguste), député au Corps législatif
Chevalier (Michel), de l'Institut.
Choron.
Cibrario (Louis de), de l'Académie des sciences de Turin.
Circourt (Comte Eugène de), secrétaire de légation.
Clarion, ancien professeur à la Faculté de médecine de Paris.
Clément (Pierre), de l'Institut.
Clermont (N.).
Colange (Léo de).
Colin.
Collène.
Colombat, de l'Isère (D^r).
Coq (P.), avocat.

Coquebel (Charles).
Corbière (Édouard), au Havre.
Corcy (B. de).
Cormenin (Vicomte de), conseiller d'État.
Cosnac (Comte Jules de).
Cottereau (Dr), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris.
Coupin.
Courtets (V.), de l'Isle.
Crivelli.
Crowe, à Londres.
Cuendias (Manuel de).
Cuvier (Georges), de l'Académie des sciences.
Czaikowski (Michel) [*Zadik-Pacha*]).
Danjou (F.).
Darboux (Victor).
Darthenay.
David (Pierre), ancien consul général.
David (Jules-A.).
Degrange (Edmond).
Dehèque.
Delaforest (A.).
Delamarche, ingénieur hydrographe.
Delasiauve (Dr), médecin de l'hospice de Bicêtre.
Delbare, ancien précepteur des infants d'Espagne.
Delestre (J.-B.).
Demezil.
Denne-Baron.
Denne-Baron (Dieu-Donné).
Denne-Baron (Mme Sophie).
Desclozeaux (Ernest), ancien secrétaire général du ministère de la Justice.
Des Genevez.
Desmarets (Ernest), avocat à la Cour impériale de Paris.
Desmarets (Mme Joséphine).
Despretz, de l'Académie des sciences.
Destroys.
Dinaux (Arthur).
Dino (Duc de).
Dréolle (E.-A.).
Dubard, ancien procureur général.
Dubief.
Dubois (A.).
Du Bois (Louis).
Duchesne aîné, l'un des conservateurs de la Bibliothèque Impériale.
Duckett (Dr Alexandre).
Duckett (W.-A.).
Duclos (P.-L.).
Dufau, directeur de l'Institut des jeunes aveugles.
Dufailly.
Dufey (de l'Yonne).
Dulaure.
Dulaurier (Édouard), professeur à l'École des langues orientales.
Dumartin-Taillefert.
Dumas, de l'Académie des sciences, sénateur.
Du Mége (Chev Alexandre), à Toulouse.
Dumersan, l'un des conservateurs de la Bibliothèque Impériale.
Dunaime (Émile).
Duperrey, de l'Académie des sciences.
Dupin aîné, procureur général à la Cour de cassation, de l'Académie française.
Dupin (Baron Charles), de l'Académie des sciences, sénateur.
Dupin (Philippe), ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats.
Duplessis (L'abbé J.).
Dupouy (Charles).
Dupuis-Delcourt.
Du Rozoir (Charles), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.
Dussieux (L.).
Duval (Georges).
Duval (Dr V.).
Elwart, professeur au Conservatoire.
Étienne.
Éyriès, de l'Institut.
Farcy (Charles).
Fauche (Hippolyte), ancien professeur de rhétorique.
Fave, officier d'ordonnance de l'Empereur.
Favrot, répétiteur de chimie à l'École des mines.
Fayot (Frédéric).
Fayolle.
Feillet (A.).
Ferry, de la Convention nationale, ancien examinateur à l'École polytechnique.
Filloux (Antoine).
Flaugergues (Mlle Pauline de).
Fondreton (Dr).
Fonmartin de l'Espinasse, officier de marine.
Forest (P.).
Forget (Dr), professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.
Fossati (Dr).
Foucher (Paul).
Fourcault (Dr).
Fournier (Édouard).
François de Nantes (Comte), ancien pair de France.
Fresse-Montval (Alphonse).
Friess-Colona (Camille de).
Froussard, à Chaumont.
Gail (Fr.).
Galibert (Léon).
Gallois (Napoléon).
Garcin de Tassy, de l'Institut.
Garnier (Joseph).
Gastambide, procureur général à Amiens.
Gaubert (Dr Paul).
Gaujac (Isid.).
Gaultier de Claubry, ancien professeur à l'École polytechnique.
Gellé (L.-N.).
Genevay (A.).
Gerbet (Mgr), évêque de Perpignan.
Gervais (Paul), professeur à la Faculté de Montpellier.
Geruzez, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.
Gillot, de Nevers.
Gimet (Ch. de).
Giniez.
Golbery, ancien procureur général.
Goupil (Dr Auguste).
Grandier (Émile).
Grange (Marquis de La), de l'Institut, sénateur
Grangez (Ernest).
Granier de Cassagnac, député au Corps législatif.
Grellet du Peyrat.
Grenier (C.).
Guadet.
Gueroult (Adolphe).
Guillemeteau.
Guinot (Eugène).
Guizot (Fr.), de l'Académie française.
Guy (d'Agde).
Halliez (Dr).
Hardy (E.).
Hatry (E.).
Hauréau (B.), ancien conservateur de la Bibliothèque impériale.
Hennequin, avocat.
Hennequin (Victor).
Hequet (Gustave).
Hereau (Edme).
Hericourt (A. d').
Herschel (Sir John).
Hoertel (H.).
Huard (Adrien).
Huet (F.).
Hugue (J.-P.), pasteur.
Huguier (Dr), chirurgien de l'hospice Beaujon.
Jamet.
Janin (Jules).
Jay, de l'Académie française.
Joncières.
Jubinal (Achille), député au Corps législatif.
Julia Fontenelle.
Jullien (Bernard).
Jullien (de Paris).
Kératry (De), ancien pair de France.
Kertanguy (De).
Kirwan, avocat à la cour du *Queen's Bench*, à Londres.
Klaproth, de l'Institut.
Labastide (J.-B.)
Labat (Dr Léon), ancien médecin de Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte.
Labitte (Charles), professeur au Collége de France.
Laboullaye (Édouard), de l'Institut.
Lacabane, professeur à l'École des Chartes.
Lacretelle, de l'Académie française.
Lacroix (Paul), *Bibliophile Jacob*.
Lafaye (Benjamin), professeur à la Faculté des lettres d'Aix.

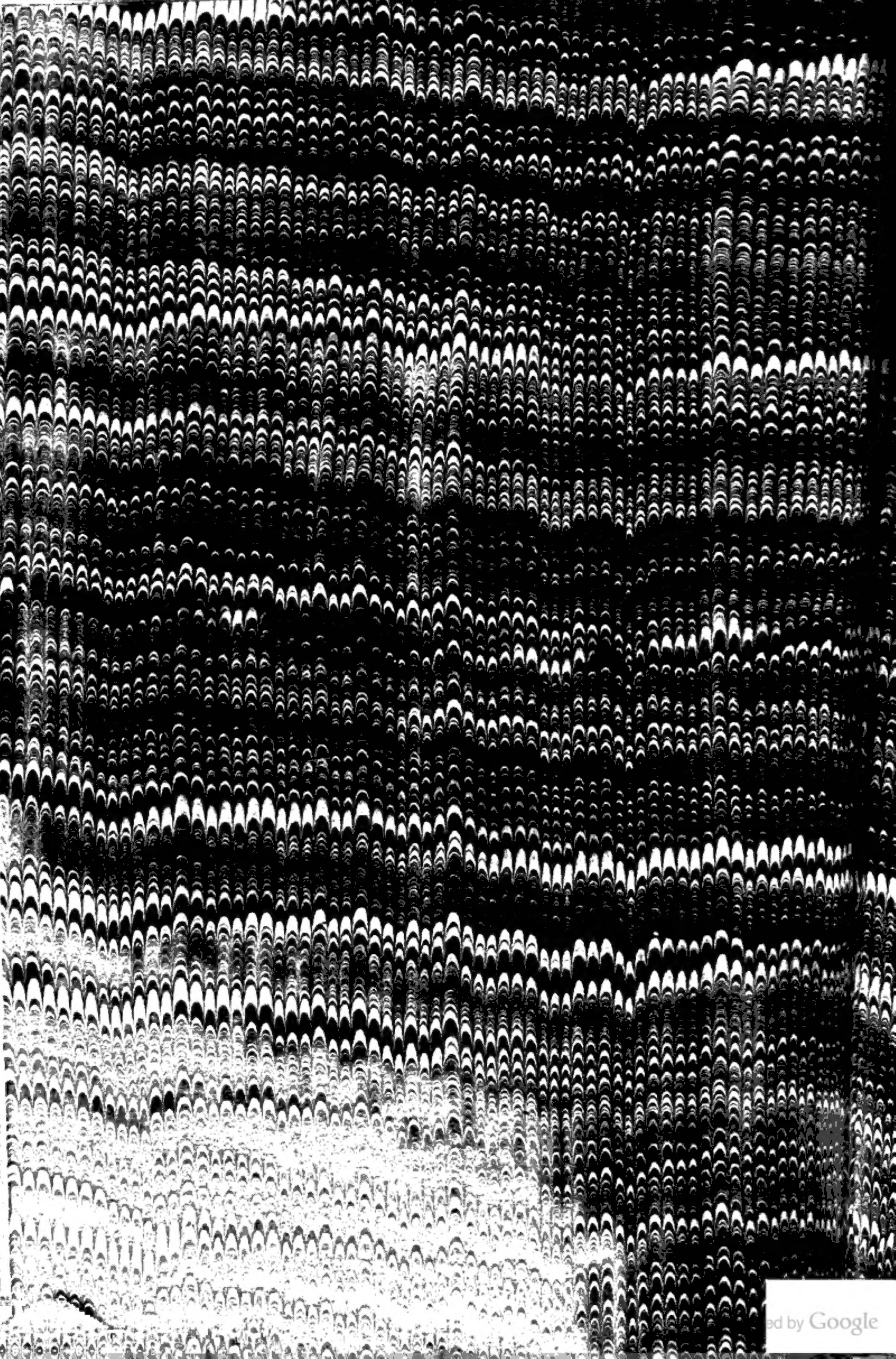
Lainé, ancien généalogiste des ordres du roi.
La Madelène (Jules de).
Lamarque (général Maximilien).
Lamartine, de l'Académie française.
La Mennais (L'abbé de).
La Roche-Aymon (général comte de).
Laronde (Charles).
Larrey (Baron), ancien médecin en chef de la Grande-Armée.
Larrey (Hippolyte).
Lassime, avocat.
Latouche (Henri de).
Laugier (Adolphe).
Laurent (L.), ancien chirurgien en chef de la Marine.
Laurent (de l'Ardèche), conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal.
Laurentie.
Lavigne (E.).
Lawrence (Sir John).
Le Bas (Philippe), de l'Institut.
Lebrun (Isidore).
Lecomte (Jules).
Leduc.
Lefebure.
Leglay (Dr), archiviste à Lille.
Leglay (Edward).
Legoyt (Alfred).
Leguillou (Dr).
Lemoine (Édouard).
Lemoine (John).
Lemoine (Théodore).
Lemonnier (Charles).
Lémontey, de l'Académie française.
Leneveux (Mlle Élisa).
Lenoir (Chev Alexandre).
Lenormant (Charles), de l'Institut.
Lepeintre.
Leroy (Onésime).
Leroux de Lincy.
Levavasseur (Francis).
Level (L.).
Lévêque, substitut du procureur impérial à Paris.
Leverrier, de l'Académie des sciences, sénateur.
L'hôte (Nestor).
Louvet (L.).
Lucas de Crésantignes.
Luchet (Auguste).
Lundblad (J. F. de).
Mac Carthy (Oscar).
Mahul, ancien préfet.
Mainguet (Alfred).
Malte-Brun.
Manno (Baron), de l'Académie des sciences de Turin.
Mantz (Paul).
Marliani.
Marmier (X.).
Marrast (Armand), ancien président de l'Assemblée nationale.
Martin (Henri).
Martin (P.-J.).
Matter, ancien inspecteur général des études.
Matter (Albert).
Maussion (Mme).
Maury (Alfred).
Mazas (Alexandre).
Mazui.
Mennechet (Édouard).
Merlieux (Édouard).
Merlin (Martial).
Michelet, de l'Institut.
Millin, de l'Institut.
Moinet.
Molé (Comte), de l'Académie française.
Molènes (Paul de), officier d'ordonnance du gouverneur général de l'Algérie.
Moléon (P. de).
Mondelot.
Monglave (Eugène Garay de).
Monnier (Auguste).
Montgolfier (Mlle Adélaïde).
Montholon (le général comte de).
Moreau-Christophe, ancien inspecteur général des Prisons.
Mouisse (F. de).
Muller (J.).
Munk (S.).
Munster.
Negrier.
Niboyet (Mme Eugénie).
Nisard (Désiré), de l'Académie française.
Nisard (Charles).
Nodier (Charles), de l'Académie française.
Noé (comte), ancien pair de France.
Norvins (J. de).
Nyer (L.).
Odolant-Desnos.
Og (A.).
Olivier (G.).
Orbiguy (Charles d').
Ortigre (J. d').
Ortolan, professeur à la Faculté de droit de Paris.
Ourry.
Outrepont (G. d').
Paffe (C.-M.), ancien professeur de philosophie.
Page (Théogène), capitaine de vaisseau.
Pagès (de l'Ariége), ancien député.
Paget (A.).
Paillard (Auguste), préfet.
Parent-du-Moiron.
Parent-Real, ancien avocat général.
Paris (Paulin), de l'Institut.
Pariset (Dr), ancien secrétaire général de l'Académie de Médecine.
Pascallet (E.).
Passot.
Passy (Hippolyte), de l'Institut.
Patin, de l'Académie française.
Paton (Jules), banquier.
Paul-Jacques.
Pautet (Jules).
Pecqueur.
Pellissier.
Pelouze père.
Péricaud (Antoine).
Pichot (Amédée).
Pietkiewicz.
Pilliwuyt (Emmanuel).
Planche (Gustave).
Plater (comte Sigismond).
Pongerville, de l'Académie française.
Pons (de l'Hérault).
Poujoulat.
Pradel (Eugène de).
Presles (Mme la baronne de).
Préval (le général), sénateur.
Priou (Dr).
Rabou (Charles).
Rattier (Victor).
Reiffenberg (Baron de).
Renier (Léon).
Rendu (Mgr), évêque d'Annecy.
Renouf (Sidney).
Reybaud (Louis), de l'Institut.
Richelot (Dr).
Richer (E.).
Rienzi (L.-D. de).
Rigaut (H.), professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.
Roche (Achille).
Rochefort (Henri de).
Rodet (D.-L.).
Roger (Dr Henri).
Rogron, avocat à la Cour de cassation.
Roland (Mlle Pauline).
Rolle (Hippolyte), bibliothécaire de la ville de Paris.
Romey (Charles).
Rosseeuw Saint-Hilaire, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris.
Roujoux (Baron de), ancien préfet.
Roux (Dr), de l'Académie des sciences.
Roux (E.).
Saigey
Saint-Amour (Jules), ancien membre de l'Assemblée nationale.
Saint-Genis (H. de).
Saint-Germain le Duc.
Saint-Marc-Girardin, de l'Académie française.
Saint-Prosper.
Saint-Prosper jeune.
Salvandy (N.-A. de), de l'Académie française.
Salverte (Eusèbe), de l'Institut.
Sandeau (Jules), de l'Académie française.
Sanrasd (Dr).
Santeul (Auguste de).
Sarrans jeune, ancien membre de l'Assemblée nationale.
Saucerotte (Dr), à Lunéville.
Saudbreuil (Louis), avocat.
Saussine (Émile).
Savagner (Auguste), ancien professeur d'histoire au lycée Charlemagne.
Savigny (F.-C. de), à Berlin.
Say (J.-B.), de l'Institut.
Scudo (P.).
Sédillot, professeur au lycée Saint-Louis.
Ségalas (Dr), de l'Académie de Médecine.

SÉGALAS (Victor), avocat.
SÉGALAS (Mme Anaïs).
SÉGUR (comte Philippe de), de l'Académie française.
SÉNANCOURT (De).
SICARD.
SILVESTRE.
SILVESTRE DE SACY, de l'Institut.
SIMON (Dr Léon).
SISMONDI (J.-G.-L. Simonde de).
SIVRY (Louis de).
SOUVESTRE (Émile).
TALBOT (Eugene), à Nantes.
TALLEYRAND (Prince-Duc de), de l'Institut.
TASTU (Mme Amable).
TEYSSEDRE.
THABAUD (Paul).
THIBAUD (Hippolyte).
THIERS, de l'Académie française.
THIROUX, officier supérieur d'artillerie.
THORÉ (E.).
TIBY (Paul).
TISSOT (P.-F.), de l'Académie française.
TOLLARD aîné.
TOURNAL.
TOURREIL (Louis de).
TOUSSENEL (T.), professeur au lycée Charlemagne.
TRIGOUT (Théodore).
TROUILLAT (J.).
VAISSE (Léon).
VALMONT (J.).
VAUCHER (L.), à Genève.
VAUDONCOURT (le général G. de).
VAULABELLE (Achille de), ancien ministre de l'Instruction publique.
VAULABELLE (Éléonore de).
VAUTHIER (L.-L.).
VELPEAU, de l'Académie des sciences.
VEUILLOT (Louis).
VIENNET, de l'Académie française.
VILLENAVE père.
VIOLETTE, commissaire des poudres et salpêtres.
VIOLLET LE DUC.
VIREY (J.-J.), de l'Académie de médecine.
VIVIEN (Auguste), de l'Institut.
VOÏART (Mme Élise).
WALCKENAER (Baron), de l'Institut.
WEISS (Ludwig).
WOLLIS, de la *Gazette des Tribunaux*.
ZADIK-PACHA (*Michel* Czaikowski).

Rédacteur en chef : M. WILLIAM DUCKETT.

La responsabilité des articles sans signature incombe au rédacteur en chef.

Les quelques articles tirés de la grande Encyclopédie de Diderot et d'Alembert portent les signatures de leurs auteurs : *D'Alembert*, *Diderot*, *Dumarsais*, chevalier *de Jaucourt*, *Marmontel*, *Montesquieu*, *J.-J. Rousseau*, *Voltaire*, etc.




L034 D554 16
3 5556 000 693 911



